DICTIONNAIRE UNIVERSEL, CONTENANT GENERALEMENT TOUS LES MOTS...




6
6 0
25

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES & DES ARTS:

TOME SECOND.

E—K.

DICTIONNAIRE
UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS,

TANT VIEUX QUE MODERNES, ET LES TERMES DES

SCIENCES ET DES ARTS.

OU L'ON EXPLIQUE TOUT CE QUI CONCERNE

LA PHILOSOPHIE, LOGIQUE ET PHYSIQUE; LA MEDECINE, Anatomie, Pathologie, Therapeutique, Chirurgie, Pharmacie, Chymie, Botanique; l'Histoire naturelle des Plantes, des Animaux, Mineraux, Metaux & Pierreries, & celle des Drogues naturelles & artificielles:

LA MYTHOLOGIE, ET L'ANTIQUITE' SACREE ET PROFANE; la Theologie Naturelle, Positive, Scholastique, Morale & Mystique; la Jurisprudence Civile & Canonique, Feodale & Municipale, & celle des Ordonnances:

LES MATHEMATIQUES, LA GEOMETRIE, L'ARITHMETIQUE, l'Algebre, la Trigonometrie, l'Arpentage, l'Astronomie, l'Astrologie, la Gnomonique, la Geographie, la Musique, l'Optique, Catoptrique, Dioptrique & Perspective, l'Architecture Civile & Militaire, la Pyrotechnie, Tactique & Statique:

LES ARTS, LA RHETORIQUE, LA POESIE, LA GRAMMAIRE, la Peinture, Sculpture, &c. la Marine, le Manege, la Danse, l'Escrime, le Blason, la Venerie, la Fauconnerie, la Pêche, l'Agriculture, l'Oeconomique, & les Arts mechaniques.

AVEC

Les termes de Relations d'Orient & d'Occident; la qualité des Poids, Mesures & Monnoyes; les Etymologies des mots, l'invention des choses; l'Origine des Proverbes, & leur relation à ceux des autres Langues; LES REMARQUES DES AUTEURS QUI ONT TRAITÉ DE LA LANGUE FRANÇOISE & plusieurs traits d'Histoire, Curiositez naturelles, & Sentences morales, qui sont raportées pour donner des exemples de phrases & de constructions.

LE TOUT EXTRAIT DES PLUS EXCELLENS AUTEURS ANCIENS ET MODERNES.

Recueilli & compilé premierement

Par Mre. ANTOINE FURETIERE,

ABBE' DE CHALIVOI, DE L'ACADEMIE FRANÇOISE:

Ensuite corrigé & augmenté

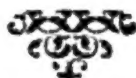
Par M. BASNAGE DE BEAUVAL:

ET EN CETTE NOUVELLE EDITION,

Revû, corrigé, & considerablement augmenté

Par M. BRUTEL DE LA RIVIERE.

TOME SECOND.



A LA HAYE,

Chez PIERRE HUSSON, THOMAS JOHNSON, JEAN SWART, JEAN VAN DUREN, CHARLES LE VIER, LA VEUVE VAN DOLE.

M. DCC. XXVII.

AVEC PRIVILEGE.

DICTIONNAIRE UNIVERSEL,

Contenant generalement tous les

MOTS FRANÇOIS

tant vieux que modernes, & les Termes des

SCIENCES ET DES ARTS.

E.

E. Subst. masc. Cinquiéme lettre de l'Alphabet; la seconde des voyelles. Il n'y a guéres de lettre qui reçoive plus de sons differens. Elle a cinq sons differens en François. Le premier est un *e* masculin, clair, ou fermé; qu'on marque d'un accent aigu, & qu'on prononce fortement; comme en ce mot, *Divinité*. On l'appelle *e* masculin, parceque dans les Participes & les Adjectifs il sert à marquer le genre masculin; comme, *armé*, *rusé*. Le deuxiéme l'*e* feminin; il se mange quand il est suivi d'une autre voyelle; comme en ce mot, *divine*. On l'appelle aussi muet, ou obscur, parcequ'il a un son plus sourd, qu'on le prononce foiblement, & qu'en effet on ne le doit presque pas sentir dans la prononciation: à peine se fait-il entendre. Quelques-uns l'appellent l'*e* François, parceque la maniere de couler cette voyelle est particuliere à la langue Françoise. Le troisiéme est l'*e* ouvert, ou plutôt très-ouvert, parcequ'il faut l'allonger, & ouvrir la bouche en le prononçant: il repond parfaitement bien à l'*η* des Grecs. C'est celui que l'on marque d'un circonflexe, quand on retranche l'*s* qui y peut suppléer pour faire sentir qu'il est long; comme, *suprême*, *extrême*, *conquête*. Le quatriéme tient une espece de milieu entre l'*e* fermé, & l'*e* ouvert quant à la prononciation, qui repond à la diphthongue *ai*; comme, *fer*, *succès*. Le cinquiéme se prononce comme un *a* quand il est suivi d'une *m*, ou d'une *n* dans la même syllabe. Comme Ampereur pour Empereur. Dans tous les mots dont la derniere syllabe du singulier se termine par *en* avec un *t*, il faut prononcer l'*e* comme un *a*; par ex. expedi*ant*, inconven*iant*, tourn*ant*. Vau. Ajoûtez y ceux qui finissent par *ens* avec une *s*; comme enc*ens*, *sens*; on prononce en*çans*, *sans*. L'Acad. Il est bien necessaire aux étrangers de faire attention sur ces differences, afin de sçavoir élever, ou rabaisser, éclaircir, ou obscurcir à-propos le ton de la voix, pour lui donner l'inflexion qu'elle doit avoir. Mais après tout il n'y a que l'usage, par lequel on puisse s'assûrer de la veritable prononciation. Car toutes les regles qu'on a données pour la diverse prononciation de l'*e*, sont impraticables. Il est impossible en parlant, de faire attention à chaque syllabe, pour examiner si elle est comprise dans la regle, ou dans l'exception. Ceux qui ne distinguent que trois sortes d'*e*, en trouvent les trois prononciations differentes dans le mot de *netteté*. La premiere syllabe a un *e* masculin. Ces differentes prononciations de l'*e* doivent particulierement être observées par les Poëtes, afin de ne point faire de rimes vicieuses, en faisant rimer des mots qui ne se prononcent point de la même maniere. Sur tout il faut prendre garde à ne pas faire rimer l'*e* ouvert, avec l'*e* fermé. On ne rime gueres aussi l'*e* ouvert avec les *e* muëts; comme *cher* avec approch*er*. C'est une licence de Racine dans ces deux rimes.

Malgré tout son orgueil, ce Monarque si fier,
*A son lit, à son trône daigna m'ass*ocier.

Voyez la syllabe Er. Menage a repris un grand nombre de ces sortes de rimes dans Malherbe. Il le censure pour avoir fait rimer *tempête*, avec *êtes*. Voyez Rimes. On fait rimer l'*e* fermé avec le Present, le Preterit indefini, & le Futur en *ay*.

Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
Brûlé de plus de feux que je n'en allumay. Rac.

On a censuré Boileau pour avoir fait rimer *terre* à *chaire*. Le P. de Morgues ne blâme pourtant pas cette sorte de rime.

Cotin à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire. Boi.

Les Imprimeurs appellent *e trema*; un ë où il y a deux petits points dessus; & un é acut, quand il est accentué.

E, sur les monnoyes marque qu'elles ont été frappées à Tours.

E, étoit autrefois & dans la barbarie de la Latinité une lettre numerale, qui signifioit deux cens cinquante, suivant ce vers:

E quoque ducentos & quinquaginta tenebit.

E A U.

Eau. s. f. C'est le troisiéme des quatre Elemens. Il est froid, & humide par sa nature. Ce nom se donne à tous les corps clairs, & liquides qui coulent sur la terre; comme, *Eau* de mer, de riviere, de fontaine, d'étang, de source, de citerne, de puits. L'*eau* pese huit cents fois plus que l'air, & de quatorze à un à l'égard du mercure. L'*eau* d'Espagne est excellente; elle ne se corrompt jamais. Perroniana. L'*eau* de fontaine passe pour la meilleure par sa pureté, étant comme filtrée en coulant à travers la terre.

Frere Lubin prêche fort bien;
Mais pour boire de bonne eau *claire,*
Faites la boire à vôtre chien:
Frere Lubin ne le peut faire. Mar.

Ce mot est derivé du Latin *aqua*, d'où on a fait premierement *aigue*; temoin *Aiguesmortes*, *Aigueperse*, *Aiguebelette*; ensuite on a dit *ayve* & *ayau*, qu'on dit encore en quelques lieux, dont enfin on a fait *eau*. Borel dit que ce mot vient du vieux Gaulois *auen* ou *auon*, qui signifioit autrefois *riviere*, d'où sont venus les noms des villes *Gandavum*, *Genabum* & autres. Du Cange dit qu'on a appellé une Isle *Eia*, mot tiré du Saxon *eaze*, d'où nous avons fait *eaue*, & depuis *eau*.

On dit en general, Aller par *eau*; pour dire, Naviger, voyager sur la mer, sur les lacs, ou sur les rivieres. Passer l'*eau*, ou delà l'*eau*; c'est-à-dire, de l'autre côté de la riviere. On dit une *eau* claire; transparente; dormante; obscure; profonde, &c. Les *eaux* les plus tranquilles ne sont pas les plus divertissantes. M. Sc. Le Thrasimene a vu ses *eaux* teintes & enflées du sang des Romains. Abl.

Le Rhin tranquille & fier du progrés de ses eaux. Boi.
Le Danube en trembla caché dans ses roseaux,
Et saisi de frayeur precipita ses eaux. Men.

On dit, Qu'une chose ne sent que l'*eau*, quand elle n'a ni sel, ni saveur. Jûner au pain & à l'*eau*. On a observé que l'*eau* d'une fontaine est d'un autre poids à sa source, qu'à quelque distance de là; & qu'aprés le degel elle est d'un autre poids qu'elle n'étoit auparavant. On dit, Qu'une pinte d'*eau* du Gange est plus legere d'une once que quelque autre *eau* que ce soit: le Mogol n'en boit point d'autre, en quelque lieu qu'il se trouve.

Eau, en particulier, se dit de la pluye. Ce nuage épais nous menace d'*eau*. Il tombe de l'*eau*. Une ondée d'*eau*.

Eau d'Hippocrene. Les Poëtes ont dit que l'*eau* de la fontaine d'Hippocrene, au pied du mont Helicon, inspiroit les vers.

L'eau *du sacré vallon*
Auroit profané même un vin tel que le nôtre. La Fon.
A la Fontaine, où l'on boit de cette eau,
Qui fait rimer & Racine, & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois gueres. Id.

Eau, en termes de Theologie, se dit premierement de celles, avec laquelle on batise. Le pecheur est regeneré par les *eaux* du Batême, par les *eaux* de la grace. L'*eau* du Batême doit être benite & consacrée dans l'Eglise Romaine. Les Protestans batisent avec de l'*eau* pure & simple sans autre ceremonie. Cet usage est fort ancien, & St. Ambroise dit, que le Prêtre exorcisoit l'*eau* pour en chasser le Demon. On trouve un des Capitulaires de Charlemagne qui enjoint aux Prêtres de benir l'*eau* tous les Dimanches avant que de dire la Messe, afin que le peuple en prenne en sortant de l'Eglise.

Eau benite, est une *eau* consacrée dans l'Eglise avec certaines prieres, exorcismes & autres ceremonies marquées dans le Rituel. On la prend à l'entrée, & au sortir de l'Eglise. L'*eau benite* de Pâques est celle qu'on preparoit autrefois seulement pour batiser les enfans. Celle de la Pentecôte, & celle qu'on fait tous les Dimanches, sert pour la devotion, pour effacer les pechez veniels, chasser les Demons, preserver du tonnerre, &c.

On appelle aussi *eau benite*, la ceremonie & les prieres qui se font les Dimanches avant la grand' Messe pour benir l'*eau*. Voilà l'*eau benite* qui sonne.

Dans le Livre des Nombres il est fait mention d'une *eau de jalousie*, qui servoit à éprouver si une femme étoit adultere. Voyez Jalousie. Autrefois on faisoit la preuve des crimes par l'*eau* chaude, ou par l'*eau* froide, avec plusieurs ceremonies Ecclesiastiques: on se purgeoit d'abord par serment. Si le corps surnageoit, contre la nature des corps pesans, les accusez étoient declarez coupables, à l'égard de l'*eau* froide; c'étoit une marque que cet élement ne vouloit pas les recevoir. Si la personne enfonçoit aussi-tôt, elle étoit jugée innocente. Mais pour l'examen de l'*eau* chaude, il falloit plonger le bras nud, ou la main dans de l'*eau* bouillante; aprés quoi on l'enveloppoit, & on mettoit un scéllé sur l'enveloppe, & au bout de trois jours on la venoit visiter; si elle se trouvoit sans brûlure, les accusez étoient declarez innocens. La Reine Thietberge en 860. accusée d'inceste prouva son innocence en nommant un homme qui fit pour elle l'essai de l'*eau bouillante* sans se brûler. Les Nobles se purgeoient par le fer chaud; & les Roturiers ou ceux qui n'étoient pas de libre condition, par l'*eau* froide. Le Pere Mabillon dit que ce fut le Pape Eugene II. dans le siecle IX. qui inventa cette ceremonie, pour retrancher la coutume de se justifier par serment en mettant la main sur les reliques des Saints, dont on abusoit; & qu'elle fut deffenduë par Innocent III. au Concile de Latran en 1215. Voyez Preuve. Charlemagne, & Louïs le Debonnaire son fils permirent ces épreuves par leurs Capitulaires. Elles étoient trés-frequentes dans le X. & XI. siecle. On en peut voir les formalitez dans les formules de Marculphe. Cependant l'épreuve de l'*eau froide* a duré jusqu'à la fin du XVI. siecle en France contre les Sorciers. On pretend qu'ils surnagent toûjours, & que c'est là une marque assûrée qu'ils sont Sorciers. Par Arrêt de 1601. sur la requisition de Mr. Servien, le Parlement de Paris fit deffenses à tous Juges de se servir de l'épreuve de l'*eau* pour cause de sortilege, parce qu'on ne doit point chercher de preuves miraculeuses & surnaturelles dans l'administration de la Justice. On l'a pratiquée beaucoup plus long temps en Allemagne, & on le fait même encore en quelques endroits. Les Conciles ont condamné toutes ces sortes d'épreuves comme autant de superstitions, & beaucoup de Docteurs ont écrit pour en faire voir l'abus, & le danger. Voyez Feu, & le Pere le Brun de l'Oratoire touchant les pratiques superstitieuses, imprimé en 1702.

Il y a l'*Eau de St. Clair*, qui guerit du mal des yeux; l'*Eau de Sainte Genevieve*, qui guerit de la fievre.

Chez les Payens on appelloit *eau lustrale*, une *eau* qu'ils preparoient avec plusieurs ceremonies.

Eau, en termes de Physique, se dit aussi des humiditez qui sortent des corps, comme de l'urine & de la sueur. Il est allé faire de l'*eau*; lâcher de l'*eau*; un filet d'*eau*; il ne peut retenir son *eau*. Cette course, cet accés de fievre l'a mis tout en *eau*. On le dit aussi de l'*eau* qui est enfermée dans quelque bube, ou vessie, ou entre cuir & chair, qui forme une espece d'hydropisie. Il a vuidé quantité d'*eaux*. Il lui est tombé des *eaux* sur les jambes: ce qui se dit plus ordinairement des chevaux, quand il leur tombe de mauvaises humeurs sur le boulet & le paturon. On dit, Fondre en *eau*; pour dire, Pleurer abondamment.

Pleurez, pleurez mes yeux, & fondez vous en eau.
Corn.

En termes de Marine on dit, Faire de l'*eau*; pour dire, Faire aiguade; faire ses provisions d'*eau* douce au milieu d'un voyage de long cours. Ce navire fait *eau*; c'est-à-dire, que l'*eau* entre dans le navire par quelque ouverture ou voye d'*eau*. Ce vaisseau tire tant d'*eau*; pour dire, il lui faut tant de pieds d'*eau* pour être à flot, & pour voguer. Pour sçavoir si un vaisseau tire plus ou moins d'*eau*, cela depend de la hauteur du mât, & de la forme, ou de la structure de la quille, ou carene. Un vaisseau tire plus d'*eau* sur une riviere, que sur la mer, parceque l'*eau* de mer a plus de consistence. Il faut attendre le vif de l'*eau*, ou la haute *eau*; pour dire, la pleine marée. On dit au contraire, Basse *eau*, ou *eau* morte, dans le reflus, lorsque la marée est basse, & que la mer refoule. Les matelots disent communément que l'*eau* est maigre, quand il y a peu d'*eau*. Les *eaux* vives regnent trois jours devant, & trois jours aprés la nouvelle ou la pleine lune. Les *eaux* mortes viennent aprés les six jours qu'ont occupé les *eaux* vives. Ce vaisseau alloit à fleur d'*eau*; c'est-à-dire, n'avoit gueres de bord hors de l'*eau*. Ce navire étoit percé à l'*eau*; c'est-à-dire, dans les œuvres vives, ou qui plongent dans l'*eau*. On dit aussi, Qu'un navire est sur l'*eau* d'un autre; pour dire, qu'il suit son cours, son sillage. On dit aussi, Mettre un navire à l'*eau*, le pousser à l'*eau*, le lancer à l'*eau*; quand du chantier où il étoit pour le bâtir, ou le radouber, on le pousse dans la mer. Des courans d'*eau*, ce sont des mouvemens d'*eau* impetueux qui se trouvent le long des côtes, ou detroits, & qui naissent de leurs sinuositez. Le courant de l'*eau*, ou le fil de l'*eau*, se dit seulement de l'endroit des rivieres où l'*eau* est la plus forte. On appelle aussi, *chef d'eau*, la haute marée; & dans la bonasse on dit que l'*eau* est platte & courtoise.

Battre l'*eau*. Terme de Chasse. Cela se dit quand une bête est dans l'*eau*, & l'on crie aux chiens, *elle bat l'eau*.

On dit en termes d'Hydrauliques, Conduire les *eaux*; pour dire, les enfermer dans des tuyaux, ou canaux; élever les *eaux* par des machines, comme par les pompes, qui l'élevent par aspiration jusqu'à trente deux pieds; ou par compression, en pressant l'*eau* pour l'élever si haut qu'on veut, parceque l'*eau* ne se condense jamais. Il y a un Intendant des *eaux* & fontaines, artifices & conduits d'*eau* des maisons Royales. Faire un jet d'*eau*, c'est, Elever l'*eau*, & la faire jaillir en l'air. Un bouillon d'*eau*, est celui qui ne s'éleve gueres au dessus du tuyau. Une chute d'*eau*, ou cascade. Une nappe d'*eau*, se dit quand l'*eau* s'étend comme une nappe sur une pierre d'où elle tombe. Un soleil d'*eau*, quand les jets se distribuent en rayons. Une gerbe d'*eau*, quand il y a grand nombre de tuyaux pres l'un de l'autre qui jettent de l'*eau* ensemble. Un berceau d'*eau*, quand il y a des jets d'*eau* à droite & à gauche, qui se courbent en arc par dessus la tête. Un rond d'*eau*. Un reservoir d'*eau*, ou un regard. Un pouce d'*eau*. Les Fonteniers mesurent *les eaux* coulantes par pouces, & par lignes d'*eau*. La ligne d'*eau* est la cent quarantieme partie d'un pouce d'*eau*. Le pouce, la ligne d'*eau* se prennent par les pouces & lignes circulaires que contiennent les sections, ou les surfaces des ouvertures par où l'*eau* coule, sans avoir d'autre charge ni d'autre hauteur que celle qui lui est precisement necessaire pour remplir toûjours l'ouverture en coulant. Ainsi c'est un pouce d'*eau*, lorsque l'ouverture est d'un pouce de diametre; & on a calculé que ce qu'on appelle un pouce d'*eau*, donne ou depense en vingt & quatre heures soixante six muids d'*eau*, mesure de Paris. On dit que le Roi a *donné les eaux* à un Prince, ou à un Ambassadeur, pour dire, que le Roi a fait joüer tous les jets d'*eau* pour lui faire honneur. Bernard Palissi, Jacques Besson, Serlio, & le Theatre d'Agriculture ont écrit de l'art de conduire les *eaux*, de trouver des sources & des fontaines.

En Medecine on appelle *eaux*, plusieurs sortes de liqueurs, qu'on employe à divers usages, & qu'on distingue par de differentes épithetes.

Eaux Alexiteres, sont des *eaux* qui resistent aux venins & à la peste; comme sont celles d'angelique, de scorzonere, de citron, d'orange, de scordium, de ruë, &c.

Eau Alumineuse, est une *eau* vulneraire composée, appellée ainsi à cause de l'alun qu'elle a pour base.

Eau d'Ange, est une *eau* de senteur, composée d'iris de Florence, de benjoin, de storax, de bois de rose, de santal citrin, &c. On verse dessus, les *eaux* distillées de rose & de fleur d'orange, & on fait distiller la liqueur au bain marie, dans laquelle on dissout du musc & de l'ambre.

Eau d'Arquebusade, est une *eau*, qui est appellée ainsi, parcequon s'en sert dans les playes d'arquebuse. Elle est composée de racines & de feuilles de consoude, de feuilles de sauge, de bugle, d'armoise & de plusieurs autres vulneraires, qu'on fait infuser dans du vin blanc, & qu'on distille ensuite par le bain marie ou de vapeur.

Eaux Arthritiques, sont des *eaux*, qui sont propres contre la goutte; telles sont celles de pivoine, de chamæpitis, de calament, de betoine, de romarin, &c.

Eau battuë, est celle qu'on a versée plusieurs fois d'un vase dans un autre pour lui ôter sa crudité.

Eau de blanc d'Oeuf, est de l'*eau* qui se fait en foüettant bien le blanc d'œuf, ou bien en le faisant abbreuver par une éponge plusieurs fois, & l'épreignant aussi-tôt, puis la faisant couler par le papier gris. C'est une *eau* jaunâtre, qui est la plus fine de toutes les colles.

Eaux Cardiaques, sont des *eaux* propres à fortifier le cœur, comme sont celles d'endive, de chicorée, de buglosse, de bourrache, d'oseille, de soucy, &c.

Eaux Cephaliques, sont des *eaux*, qui fortifient le cerveau; comme sont celles de romarin, de marjolaine, de sauge, de pivoine, de melisse, de betoine, &c.

Il n'y fera que de l'*eau* toute claire; pour dire, qu'il ne reüssira pas en une telle affaire. On dit de deux gemeaux, Qu'ils se ressemblent comme deux goutes d'*eau*: de deux personnes qui se haïssent, Que c'est le feu & l'*eau*: d'une affaire qui n'a point reüssi, Tout s'en est allé en *eau* de boudin, ou avau l'*eau*: d'un homme niais & innocent, Qu'il ne sçait pas l'*eau* troubler. Tenir le bec en l'*eau*; c'est-à-dire, Amuser long temps une personne, sans lui tenir ce qu'on lui fait esperer. On dit aussi d'un homme officieux, Qu'il se mettroit dans l'*eau* jusqu'au cou pour servir ses amis: d'un homme qui se noye, Que l'*eau* est entrée dans ses souliers par le collet de son pourpoint. On dit des enfans, Qu'il les faut garder de feu & d'*eau* jusques à sept ans. On dit encore, Ce crime est si grand, que toute l'*eau* de la mer ne suffiroit pas pour le laver; & au contraire, Il fait aussi peu de scrupule de cela, que de boire un verre d'*eau*. On dit aussi, Si on l'envoyoit à la riviere, il ne trouveroit point d'*eau*; pour dire, qu'il ne pourroit pas trouver les choses les plus communes. On dit aussi, Il passera bien de l'*eau* sous les ponts entre cy & là; pour dire, Cela n'arrivera de long temps. On dit aussi Gare, l'*eau* là-bas, quand on veut jetter par les fenêtres quoyque ce soit.

EAU BENITIER. Terme d'Orfevres. Ils nomment ainsi les vaisseaux d'argent qu'ils preparent pour mettre de l'eau benite. Ils doivent être contremarquez au corps, au collet de pied & goupillon. A l'égard de la gorge, creux ou panache, quarré de pied ou anse, ils sont seulement marquez du poinçon du Maître. Ce mot n'est gueres en usage; on dit simplement, *Benitier*.

E B A.

EBAHIR, EBAHISSEMENT, EBARBER, EBAT, EBATTEMENT, EBATTRE, EBAUBI, EBAUCHE, EBAUCHER, EBAUCHOIR. Voyez ESBAHIR, ESBAHISSEMENT, ESBARBER, &c.

EBAROUI. adj. m. Terme de Marine. On appelle vaisseau *ébaroui*, un vaisseau qui s'est desseché au soleil, ou au vent, ensorte que les bordages se soient retirez, & que les coutures se soient ouvertes.

E B E.

EBE. s. f. Terme de Marine, qui se dit dans quelques Provinces. C'est le reflus de la mer, ou la basse marée, lorsque la mer s'en retourne. Il est opposé au *flot* & au *montant*. On l'appelle autrement *jussant*. On dit, Il y a *ebe*, c'est-à-dire, il y a reflus.

Selon du Cange on a dit *ebba* dans la basse Latinité; d'où est venu ce mot.

On dit proverbialement en Normandie, Tout ce qui vient d'*ébe*, s'en retournera au flot, en parlant des biens mal aquis, & mal assûrez. On dit alleurs, Ce qui vient par la flûte, s'en retourne par le tambour. C'est la même chose.

EBENE. s. f. Bois dur, compacte, & de couleur fort noire, laquelle lui donne son prix, parce qu'elle reçoit un beau poliment. Il est tiré d'un arbre grand & gros, dont les feuilles ressemblent à celles du laurier. Son fruit est semblable au gland de chêne, soutenu par une petite queuë. Ce bois nous est apporté de l'Isle Maurice, qui est dans les Indes Orientales. Il est sudorifique & desiccatif; on pourroit l'employer en decoction comme le gayac; mais on s'en sert rarement en Medecine. La meilleure *ébene* est celle qui est noire sans aucunes veines; qui est massive, astringente, & d'un goût aigu & picquant. Elle rend un parfum agreable, quand on la met sur les charbons, sans incommoder par sa fumée. Si on la presente au feu étant fraîche, elle s'allume incontinent à cause de sa graisse; mais quelque sêche qu'elle soit, elle va toûjours au fond de l'eau. Si on la frotte contre une pierre, elle devient rousse. Il y a deux autres especes d'*ébene*; une rouge, que les Marchands appellent Grenadille; & l'autre, verte. Les Indiens en font les statuës de leurs Dieux, & les sceptres de leurs Rois. Ce fut Pompée qui le premier apporta l'*ébene* à Rome, après avoir vaincu Mithridate. Agricola dit qu'il y a une *ébene* minerale qu'on trouve dans la terre. On l'appelle en Latin *ebenus*, & les Arabes lui donnent le même nom.

Ce mot vient de l'Hebreu *eben*, qui signifie une *pierre*, selon quelques-uns, parce que la dureté de l'*ébene* approche de celle des pierres. L'*ébene* coupée s'endurcit comme une pierre.

EBENER. v. act. C'est, Donner à du bois la couleur de l'ébene. Ces armoires seroient plus belles si on les *ébenoit*.

EBENIER. s. m. Arbre ci-dessus decrit, dont le bois s'appelle Ebene.

EBENISTE. s. m. Menuisier qui travaille en ébene, qui fait des cabinets & des tables d'ébene, qui plaque l'ébene. On le dit aussi de ceux qui font des ouvrages de rapport, de marqueterie & de placage, comme de bois d'olivier, d'écaille de tortuë, &c.

E B L.

EBLOUIR, EBLOUISSEMENT. Voyez ESBLOÜIR, ESBLOÜISSEMENT.

E B O.

EBORGNER, EBOUFFER, EBOUILLIR, EBOULEMENT, EBOULER, EBOULIS, EBOURGEONNEMENT, EBOURGEONNER. Voyez ESBORGNER, ESBOUFFER, &c.

EBOUZINER. verb. act. Terme de Maçonnerie. C'est, Oter d'une pierre, ou d'un moilon, le bouzin, ou le tendre du lit de pierre, & l'atteindre avec la pointe du marteau jusqu'au vif.

E B R.

EBRANCHEMENT, EBRANCHER, EBRANLEMENT, EBRANLER, EBRECHER, EBRENER. Voyez ESBRANCHEMENT, ESBRANCHER, &c.

EBRIETE'. s. f. Terme dogmatique, qui signifie, Yvresse. Les desordres que cause l'*ébrieté*, ont été cause qu'on a deffendu le vin aux Orientaux. L'*ébrieté* est causée par toutes les liqueurs fumeuses & chaudes qui se fermentent dans l'estomac.

Ce mot vient du Latin *ebrietas*, qui vient d'*ebrius*, qui est dit comme celui *qui bibendi modum excessit*. Il ne se dit gueres.

EBRILLADE. s. f. Terme de Manege. C'est un coup de bride que le Cavalier donne à un cheval qui refuse de tourner par la secousse d'une rêne. La *saccade*

sacade se fait par la secousse des deux rênes ensemble. Ces deux châtimens du cheval sont bannis des Academies.

EBROUER. v. n. Terme de Manege, qui se dit des chevaux pleins de feu qui font une espece de ronflement, comme s'ils vouloient faire sortir de leurs naseaux quelque humeur qui les empêche de prendre leur haleine. C'est une bonne marque, quand un cheval s'*ébrouë*, lorsqu'on le veut retenir. Voyez ESSOURISSER. On l'a dit autrefois des hommes qui avoient de la peine à se moucher, ou à éternuer.

E B U.

EBULLITION. Voyez ESBULLITION.

E C A.

ECACHER, ECACHEUR, ECAFER. Voyez ESCACHER, &c.

ECAILLE. s. f. Coquille; croute dure qui couvre les poissons qu'on nomme *testacées.* Huître à l'*écaille.* Les moules sont enfermez dans des *écailles.* On fait des cabinets, des tables d'*écaille* de tortuë. Il y a des *écailles* de tortuë larges de deux ou trois pieds. Si on ôte aux tortuës leurs *écailles*, & si on les rejette en mer, il leur en revient de nouvelles.

Ce mot vient du Latin *squamma.* NICOD. Menage le derive de *squallea* fait de *squallum*, ou de *squallere*, parceque les *écailles* sont séches. Du Cange le fait venir de *scaglia*, qui se dit aussi des pierres qui se levent par feuilles, comme l'ardoise, le talc, &c.

ECAILLE, se dit aussi du poisson enfermé dans l'*écaille.* Une *écaille* vive. Il y a des goulus qui mangent six douzaines d'*écailles*, pour dire, d'huîtres.

ECAILLE, signifie encore cette couverture qu'ont presque tous les autres poissons, qui n'est pas continuë, mais qui est separée en plusieurs petites pieces arrangées sur leur corps, comme les tuiles, ou les ardoises sur les maisons. Les carpes ont de grandes *écailles* dorées. Les soles ont de très-petites *écailles.* Les crocodiles ont des *écailles* dures & épaisses.

ECAILLE, se dit de cette croute dure des pommes de pin, en laquelle le pignon est enchassé.

ECAILLE, se dit aussi des pieces de fer qui composent une armure, des tassettes qui sont au bas des cuirasses, qui sont posées l'une sur l'autre en guise d'*écailles.*

ECAILLE DE MER, est une pierre dure, dont les Peintres se servent pour broyer les couleurs.

ECAILLES, se dit aussi de certaines croutes qui par la secheresse se detachent de quelques corps. Le stuc qui n'est pas bien fait, tombe souvent par *écailles.* Le malheur des tableaux à fraisque, c'est qu'il en tombe toûjours quelque *écaille.* Les Sculpteurs appellent aussi *écailles*, les éclats de marbre qui tombent lorsqu'ils taillent, ou degrossissent un bloc.

ECAILLE, se dit aussi des ouvrages qui sont faits à l'imitation des *écailles*, & qui en ont la figure, comme plusieurs ornemens d'architecture, de menuiserie, de broderie, de tapisserie, &c. *Ecaille* de fer, d'acier, de bronze ou d'airain, se dit des parties de ces metaux qui s'en separent, lorsqu'on les bat & qu'on les met en œuvre.

ECAILLER. v. act. Oter les écailles d'un poisson. *Ecailler* une carpe, un brochet, un saumon. On le dit aussi des huitres. On dit en Normandie, *Ecailler* des huitres, c'est-à-dire, les ouvrir.

ECAILLER, se dit avec le pronom personnel, des choses qui tombent par croutes, par morceaux. Les enduits de plâtre sont sujets à s'*écailler.* Les tableaux sur du bois ont cet avantage, qu'ils ne sont point sujets à s'*écailler.*

ECAILLÉ, ÉE. adj. qui a la peau couverte d'écailles. Les Poëtes appellent les poissons, les peuples *écaillez*, ou la trouppe *écaillée.*

ECAILLÉ. Terme, dont on use dans le Blason en parlant des poissons, qu'on accompagne souvent du mot *ombré.* Il portoit de sable au Crocodile d'argent *écaillé* & *ombré* de sinople.

ECAILLÉ, ÉE. part. Incisé; travaillé en écailles. On dit en Botanique, Que la racine de la dentaire est *écaillée*; c'est-à-dire, incisée en écailles.

ECAILLÉ, ÉE. part. A qui on a ôté les écailles. Carpes *écaillées.*

ECAILLEUX, EUSE. adj. Pierre, ou autre corps dur qui se leve par écailles. L'ardoise de Mezieres est peu estimée, parcequ'elle est *écailleuse.*

ECAILLEUX. Composé de plusieurs écailles. En Botanique on dit, Que la racine du lis est *écailleuse.*

ECAILLIER, ou ECAILLEUR. Celui qui vend des écailles. Les *Ecailliers* n'ont de l'emploi qu'aux mois où il y a des *r*; c'est-à-dire, depuis Septembre jusqu'en Avril, auquel temps seulement on mange des écailles, ou des huitres.

ECAILLON, en termes de Manege, signifie quelquefois les crocs ou crochets d'un cheval.

ECALE, ECALER, ECARLATE, ECARQUILLER, ECART, ECARTELER, ECARTER. Voyez ESCALE, ESCALER, &c. Avec un *s.*

E C C.

ECCE-HOMO. s. m. Nom que donnent les Peintres à un tableau où J. CHRIST est representé avec la robbe de pourpre, la couronne sur la tête, & un roseau à la main, tel qu'il fut presenté aux Juifs par Pilate. Voilà un bel *ecce-homo.*

ECCLESIASTE. s. m. C'est un des Livres de l'Ancien Testament. Ce mot est Grec, & signifie *Predicateur.* Luther & quelques autres ont soutenu que ce Livre a été composé par un debauché: ce qu'ils confirment par les raisonnemens qui y sont contenus. Les Juifs ont balancé à mettre ce Livre au rang des Livres Canoniques, parcequ'il semble contenir des choses contradictoires.

ECCLESIASTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient; qui est destiné à l'Eglise; qui concerne l'Eglise, & la Religion. Il se dit des personnes & des choses. Un Ministre *Ecclesiastique.* Un Electeur ou un Pair *Ecclesiastique.* Des biens *ecclesiastiques*; des ceremonies *ecclesiastiques.* La Discipline *ecclesiastique.* Tout l'Ordre *Ecclesiastique* s'appelle autrement le *Clergé.* Les Censures *ecclesiastiques.* L'esprit *ecclesiastique* se perd ou se corrompt dans le commerce du monde. NIC. Les principaux Recueils des Ecrivains *Ecclesiastiques* sont Sixte de Sienne, Possevin, Bellarmin, Tritheme, Aubert le Mire, le Pere Labbe, Gesner, Simler, Perkins, Scultet, Rivet, Cave, Du Pin, &c.

ECCLESIASTIQUE. s. m. Qui est de l'Eglise; qui est du Corps du Clergé. Un *Ecclesiastique* regulier, attaché à ses devoirs. Un devot *Ecclesiastique.* On a dit du Pape Adrien VI. que c'étoit un bon *Ecclesiastique*; mais un mediocre Pontife. On peut douter que les *Ecclesiastiques* soient bien persuadez d'une Religion

E C C.

ligion qu'ils pratiquent si mal : le but du zèle qu'ils affectent, est d'ordinaire un riche Benefice. Le Cl. Par divers Canons des Conciles il est deffendu aux *Ecclesiastiques* d'exercer aucun office seculier. Voiez le Canon VII. du Concile de Chalcedoine, & la Novelle 86. de l'Empereur Leon. Mais l'ignorance des Laiques a introduit les *Ecclesiastiques* dans les affaires civiles, & politiques. Ils devroient ne se mêler que des choses qui concernent la conscience & la Religion. Jésus-Christ ne donne d'autre commission à Saint Pierre que celle-ci, *pais mes brebis.* Un *Ecclesiastique* ne peut assister à un jugement de mort sans irregularité. C'est pourquoi il fallut que l'Aubepine, Garde des Sceaux, obtint en 1632. une dispense du Pape pour presider au jugement de mort du Marechal de Marillac. Les *Ecclesiastiques* ont le privilege de ne pouvoir être jugez en matiere criminelle, que par toute la Grand' Chambre assemblée, pourvu qu'ils demandent leur renvoi avant que la Tournelle ait commencé à opiner. Ordonn. de 1670.

Ecclésiastique. s. m. Livre contesté. Les Protestans le mettent au nombre des Livres Apocryphes, & l'Eglise Romaine au rang des Livres Canoniques. Il a été composé par Jesus, fils de Syrach.

Ecclésiastiquement. adv. D'une maniere ecclesiastique & reglée. Un Prêtre doit toûjours être vetu *ecclesiastiquement* ; c'est-à-dire, porter l'habit long & modeste, comme font les Ecclesiastiques.

Ecclypse, ou Eclipse. s. f. Obscurcissement d'une Planete par l'interposition de quelque corps opaque, ou obscur entr'elle & nôtre vuë. Les Anciens se formoient une idée affreuse des *éclipses*, comme des presages des plus funestes afflictions. Bay. Plutarque dit qu'à Rome on n'osoit s'expliquer qu'en secret de la cause naturelle des *éclipses*, parce que c'étoit ôter aux devins leur emploi. L'*éclipse* du soleil devroit être plutôt appellé, l'*éclipse de la terre*, puisque c'est la privation de la lumiere du soleil pour une partie de la surface de la terre, que nous appellons *éclipse du soleil :* ce qui arrive lorsqu'il est conjoint avec la lune dans les nœuds de l'Ecliptique, & qu'elle est interposée entre lui & la terre. La lune paroît éclipsée par tout : au lieu que le soleil paroît seulement éclipsé à certains endroits de la terre, plus ou moins selon leur situation. L'*éclipse* de lune arrive, lorsqu'elle est pleine, & opposée au soleil dans les mêmes nœuds de l'Ecliptique, & que l'ombre de la terre tombe sur le disque de la lune, & empêche qu'elle n'en reçoive sa lumiere. Ce qui fait qu'il n'arrive pas des *éclipses* à toutes les pleines lunes, ou toutes les fois que la lune est entre le soleil & la terre, ou la terre entre le soleil & la lune ; c'est que souvent ces trois corps ne sont pas exactement rangez en droite ligne, & que par consequent la terre, qui devroit faire l'*éclipse*, jette son ombre un peu à côté de la lune qui en devroit être couverte. Font. Cela vient de ce que la terre jettant toûjours son ombre dans l'Ecliptique, & la lune ayant tant de latitude qu'elle s'en écarte bien souvent, alors elle évite l'ombre ; mais rarement tous les ans, ou tous les six mois. L'*éclipse* de soleil dure moins que celle de la lune. La plus longue *éclipse* du soleil n'est gueres plus longue que de deux heures : au lieu qu'une *éclipse* centrale de lune dure quelquefois plus de quatre heures. La raison est, que le mouvement propre de la lune se faisant d'Occident en Orient en vingt & sept jours & demi, il faut qu'elle parcoure treize degrez en un jour ; & par consequent elle fait un demi-degré à chaque heure, & ce demi-degré est la grandeur du diametre apparent du soleil ; ainsi pour le couvrir elle employe une heure, qui est la moitié de la durée d'une *éclipse* ; & pour se retirer de devant le disque du soleil, il lui faut de même une heure entiere. Cependant si le soleil est dans son apogée, & la lune dans son perigée, ou la plus proche de la terre, alors plus grand sera son diametre apparent, ou visuel, & par consequent elle nous cachera une plus grande partie du disque du soleil ; & sur tout si la lune se rencontre precisément dans les nœuds & le plan de l'Ecliptique au temps de sa conjonction avec le soleil. Pour les *éclipses* de la lune, elles sont d'autant plus grandes & durent d'autant plus que le soleil & la lune sont proches de la terre : car le cone que forme l'ombre de la terre, étant moins aigu, & plus large quand le soleil & la lune se trouvent dans leur perigée, la lune doit aussi demeurer plus long temps dans l'ombre de la terre. Pour determiner la durée d'une *éclipse* de soleil, ou de la lune, on divise ordinairement le diametre du soleil ou de la lune en douze parties égales, qu'on appelle doigts écliptiques, & chaque doigt en soixante minutes. On appelle *demeure*, le temps que tout le disque du soleil demeure caché à nos yeux par l'interposition de la lune ; ou le temps que toute la lune demeure enveloppée dans l'ombre de la terre. On appelle *incidence*, ou *immersion*, le commencement d'une *éclipse* de lune, ou de soleil ; c'est-à-dire, le moment auquel la lune commence à nous cacher une partie du soleil, ou auquel la lune commence à être obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la terre. *Emersion*, ou *expurgation*, quand le soleil recommence à paroître, ou que la lune sort de l'ombre de la terre. Les Astronomes divisent l'*éclipse* de lune en *partiale*, quand la lune n'est obscurcie qu'en partie ; en *totale sans demeure*, quand la lune est entierement obscurcie, mais qu'elle ne demeure pas un temps considerable dans l'ombre ; & *totale avec demeure*, quand tout le corps de la lune est obscurci, & qu'il demeure quelque temps dans l'ombre. On appelle encore *éclipse centrale*, une *éclipse totale*, ensorte que l'axe de l'ombre, ou du cône que fait l'ombre de la terre, passe par le centre de la lune.

On appelle *éclipse horizontale*, celle qui arrive à l'horizon. Pendant les dix-neuf ans du Cycle solaire il est difficile qu'il n'y en ait quelqu'une horizontale dans chaque païs. De plus il n'y a aucune *éclipse* qui ne soit horizontale à l'égard de quelque endroit de la terre, qui a pour lors les astres à l'horizon ; c'est-à-dire, que le soleil & la lune se trouvent en opposition à l'horizon. En ce cas on peut observer l'*éclipse* de la lune ; car quoi que le soleil soit sur l'horizon, on ne laisse pas de voir la lune éclipsée, quoi qu'elle soit sous l'horizon. Les Astrologues appellent cette *éclipse*, l'*adultere* du soleil & de la lune, parce qu'elle semble arriver contre les regles de l'Astronomie. Cela se fait par la refraction causée par les vapeurs de l'Atmosphere. On en vit une semblable à Paris en 1666. le 16. Juin. Il doit arriver de pareilles *éclipses* tous les dix-neuf ans. On appelle *éclipse annulaire*, une *éclipse centrale* du soleil, ensorte que le disque du soleil étant quelquefois plus grand que celui de la lune, il paroît tout autour du corps de la lune un corps lumineux, ou anneau d'or ; comme à celle de 1699. Cet anneau pourroit être produit par la refraction de l'Atmosphere de la lune,

lune, le corps du soleil n'étant presque jamais plus grand que celui de la lune. Si le soleil & la lune se trouvent dans les nœuds, ou proche de l'Ecliptique, la lune se plonge alors dans l'ombre toute entiere, & comme le diametre de l'ombre est trois fois plus grand que celui de la lune, l'*éclipse* de la lune est alors plus ou moins grande selon que le centre de la lune passe ou plus près ou plus loin du centre de l'ombre. Quand le soleil & la lune sont un peu éloignez des nœuds, il se fait une *éclipse partiale*, & il n'y en a aucune dès qu'elle en est éloignée d'environ onze degrez, & le soleil de cinq degrez, quarante cinq minutes. Kepler pretend cependant, (& d'autres le soutiennent comme lui) que ce n'est pas l'ombre de la terre qui fait l'*éclipse* de la lune, parce que l'Atmosphere qui environne le globe de la terre, rompant les rayons du soleil, & les approchant de la perpendiculaire, accourcit tellement l'ombre de la terre, qu'il s'en faut beaucoup qu'elle ne parvienne jusqu'à la lune. G a s s e n d i. Les plus grandes *éclipses* de soleil arrivent lors qu'il est en son apogée, & la lune dans son perigée; parce que le soleil étant en son apogée, son diametre apparent est le plus petit qu'il puisse être; & quand la lune est dans son perigée, son diametre apparent est le plus grand: ensorte qu'alors l'*éclipse* de soleil est totale, & même avec demeure. La durée totale du soleil dans ces *éclipses* solaires, est de trois heures, huit minutes. Les plus grandes *éclipses* de lune se font quand le soleil & la lune sont dans leur apogée: car alors le cône de l'ombre de la terre est plus grand, & le mouvement de la lune plus lent: ce qui fait qu'elle employe plus de temps à traverser l'ombre. Il semble pourtant que cela devroit arriver quand la lune est dans son perigée, parce qu'elle entre dans l'endroit le plus épais de l'ombre bien plus que si elle étoit dans son apogée. Cela n'arrive point cependant, parce que la proportion de la vitesse du mouvement qu'elle a dans son perigée par rapport à celui qu'elle a dans son apogée, est plus grande que la proportion de l'épaisseur du passage de l'ombre en son perigée par rapport au passage qu'elle fait en son apogée. Au reste tous ceux à qui la lune peut être visible en même temps, peuvent s'appercevoir de l'obscurité que cause l'*éclipse*. Il n'en est pas de même de celle du soleil: car il ne paroît éclipsé qu'à ceux, sur qui tombe l'ombre de la lune, & qui se rencontrent dans l'ombre, mais ceux qui sont tout-à-fait hors de l'ombre, ne s'en apperçoivent point. La raison est que la lune étant beaucoup plus petite que la terre, elle ne peut pas derober, ou cacher le soleil à tout le disque de la terre; ainsi elle n'interrompt la lumiere qu'aux parties de la terre, sur lesquelles tombe son ombre. Cependant lorsque la lune est dans son perigée, son disque apparent étant plus grand, elle peut bien nous derober, & nous cacher le soleil tout entier. De là viennent ces tenebres, si épaisses quelquefois qu'on appercevoit les étoiles en plein jour; mais elle ne peuvent être que d'une très-courte durée. Le 23. de Septembre 1699. il y eut une *éclipse* de soleil, l'une des plus memorables qui soient arrivées depuis long temps. Elle fut de neuf doigts écliptiques, trente neuf minutes. Ainsi dans la plus grande obscurité de cette *éclipse* il ne restoit gueres plus de la cinquiéme partie du soleil qui fût éclairée; & cependant la lumiere du soleil étoit encore fort grande. Elle dura deux heures & demie; car l'*éclipse* étant arrivée proche de l'Equinoxe, le mouvement de la lune sur le disque du soleil se faisoit en ligne directe. A Stralsund en Pomeranie les etoiles parurent comme en pleine nuit. Le 22. de Decembre 1703. il y eut une *éclipse* de lune totale, & presque centrale. Elle dura trois heures, cinquante neuf minutes.

Il y a *éclipse* de quelques-uns des Satellites de Juppiter presque tous les jours. On tire un grand secours des *éclipses* des Satellites pour fixer les longitudes des differens lieux de la terre: car par l'observation frequente que deux Astronomes situez en deux lieux differens peuvent faire de l'heure, & du moment auquel quelqu'un de ces Satellites a commencé à sortir de l'ombre de sa Planete, on connoit par là la difference des heures en ces deux lieux, & par consequent la difference de leurs meridiens, & de leurs longitudes. Comme il y a presque tous les jours des *éclipses* de quelqu'un des Satellites de Juppiter, ou de Saturne, il est bien plus facile, & bien plus sûr de s'en servir que des *éclipses* de la lune, comme l'on faisoit autrefois, pour marquer les longitudes. Voyez L o n g i t u d e. Par exemple, on avoit observé que le milieu d'une *éclipse* de lune avoit paru à Paris à trois heures, vingt minutes, & là Rome le même jour à deux heures, trente huit minutes; d'où l'on a conclu que Rome est plus Orientale que Paris de quarante deux minutes de temps. Mr. Cassini a dressé des tables fort exactes des émersions & immersions du premier Satellite de Juppiter. Les Astronomes par leurs calculs peuvent sûrement predire les *éclipses*, & sçavoir sur quel horizon elles paroîtront. Romer a trouvé une machine, ou espece de planisphere & de montre, qui par le moyen d'une manivelle qu'on tourne, marque toutes les *éclipses* des Planetes qui ont été ou qui seront jamais. C'est une invention merveilleuse. Elle est à l'Observatoire de Paris.

On dit, Qu'une *éclipse* est de huit doigts, de dix doigts, quand l'astre est obscurci en autant de parties de son corps, qu'on suppose être divisé en douze doigts, ou parties. Les Anciens faisoient grand bruit avec des instrumens d'airain, & poussoient de grands cris pendant l'*éclipse* de la lune, croyant la soulager dans son travail avec ces paroles, *Vince Luna*, comme on voit dans Tacite, Seneque & Plutarque, & dans ce vers:

Cùm frustra resonant æra auxiliaria lunæ. O v.

Juvenal dit d'une femme babillarde, Qu'elle fait assez de bruit pour secourir la lune lorsqu'elle travaille:

Una laboranti poterit succurrere lunæ.

D'autres attribuoient l'*éclipse* de la lune à l'art des Magiciens, qui par leurs enchantemens l'arrachoient de son ciel, & la faisoient venir écumer sur l'herbe. On a eu beaucoup de peine à guerir les Chretiens de cette superstition.

Ce mot vient du Grec *eklipsis*, de *ekleipo*, *deficio*.

E c l i p s e, se dit figurément de tout ce qui ne paroît plus avec le même éclat; qui disparoît. L'éclat de sa lumiere ne souffre ni d'*éclipse*, ni de nuit. L a S u z e. Cette malheureuse *éclipse* de la Monarchie eut des commencemens bien foibles. P a t r u. On dit aussi d'une personne qui a été long temps absente, Qu'elle a fait une longue *éclipse*.

ECLIPSER. v. n. Souffrir éclipse. Le soleil n'est *éclipsé* qu'en apparence: c'est que la lune le derobe à nos yeux. Il ne se dit gueres qu'avec le Pronom personnel. Le soleil *s'éclipsa*. En Amerique on étoit persuadé que le soleil & la lune étoient fâchez quand

quand ils *s'éclipsoient*, & Dieu sçait ce qu'on ne faisoit pas pour se raccommoder avec eux. Fot.

s'Eclipser, se dit figurément de ceux qui s'absentent; qui disparoissent, ou qui se cachent; ou des choses qui se perdent, qui s'évanouïssent. Ce banqueroutier *s'est éclipsé*, il ne paroît plus. Il *s'est éclipsé* de la Cour. Tout le bien de ce prodigue *s'est éclipsé* en peu de temps.

De vos beaux yeux les rayons s'éclipserent. Voi.

Si l'Eglise Romaine est idolâtre, il faut que l'Eglise de J. Christ *se soit* entierement *éclipsée*, & derobée à la vuë des hommes. Nic.

Eclipser, est aussi quelquefois Actif, & signifie, Empêcher de paroitre; effacer. Ne t'approche jamais de qui peut *t'éclipser*; le plus accompli aura toûjours le premier rôle. Amelot.

ECLIPTIQUE. adject. m. & f. Qui appartient aux éclipses. Toutes les pleines lunes ne sont pas *écliptiques*; c'est-à-dire, qu'il n'arrive pas d'éclipse à toutes les pleines lunes: à cause de la trop grande latitude de la lune, lorsqu'elle est éloignée des nœuds. On appelle *doigts écliptiques*, les douze parties égales du diametre de la lune, ou du soleil, par lesquels on determine la grandeur, ou la durée d'une éclipse. On appelle *termes écliptiques*, la distance de douze ou de quinze degrez des nœuds de l'*Ecliptique*; c'est-à-dire, que si la lune est jointe, ou opposée au soleil dans cette distance des nœuds, il se peut faire une éclipse de soleil, ou de lune, quoyqu'elle ne soit pas dans les nœuds de l'*Ecliptique*. Mais hors cette distance l'éclipse est naturellement impossible.

Ecliptique. s. f. C'est une ligne sans largeur qui est marquée dans les spheres au milieu du Zodiaque. L'usage la confond avec le Zodiaque. C'est le cercle que decrit le soleil par son mouvement annuel. L'*écliptique* ne tourne point sur ses propres poles; mais autour des poles de l'Equateur. C'est un *cercle mobile*. L'*Ecliptique* est divisée en douze parties égales, qu'on appelle signes, & chaque signe en trente degrez. Elle coupe l'Equateur en deux parties égales, & ne s'en éloigne de part & d'autre que de vingt & trois degrez & demi. Ainsi ses poles sont éloignez de 23. degrez & demi de ceux du monde. On l'appelle ainsi, à cause que les éclipses du soleil & de la lune reciproquement ne se font jamais, que ces deux Planetes ne soient dans les nœuds, ou intersections de l'*Ecliptique*. On l'appelle encore l'*orbite du soleil*, parce qu'il la parcourt en une année par son mouvement propre d'Occident en Orient; ou l'*orbite de la terre*, si la terre se meut. L'ombre de la terre ne quitte jamais le plan de l'*Ecliptique*. Le nœud boreal de l'*Ecliptique* s'appelle *tête du dragon*, & le nœud austral, *queuë du dragon*. Voyez Noeud. Toutes les Planetes, excepté le soleil, s'éloignent de l'*Ecliptique* tantôt vers le Septentrion, & tantôt vers le Midi: cette distance s'appelle latitude septentrionale, ou meridionale. L'*Ecliptique* est le terme, d'où l'on compte la latitude des astres, à prendre la latitude depuis l'*Ecliptique* jusqu'aux poles. C'est aussi sur l'*Ecliptique* que se compte la longitude des astres, à compter du premier point d'Aries. L'obliquité de l'*Ecliptique* fait la varieté des saisons.

ECCOPE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est une division des parties charnuës, par laquelle on retranche une partie gangrenée, ou chancreuse; on coupe un sixiéme doigt, & les excrescences qui surviennent au corps.

Eccope, se dit aussi d'une espece de fracture du crane par incision simple.

Ce mot vient du Grec *eccoptein*, couper.

ECCOPROTIQUE. s. masc. Remede laxatif, qui purge doucement le ventre en ramollissant les excremens.

Ce mot est fait de la particule Grecque *ec*, & de *copros*, excrement fecal de l'homme.

E C E.

ECERVELE. Voyez Escervelé.

E C H.

ECHAFAUDER, ECHAFAUT, ECHALAS, ECHALASSER, ECHALOT, ECHANCRURE, ECHANGE, ECHANGER, ECHANSON, ECHANSONNERIE, ECHANTILLON, ECHANTILLONNER, ECHAPATOIRE, ECHAPER, ECHARDE, ECHARDONNER, ECHARNER, &c. Voyez Eschafauder, Eschafaut, & tous les autres à Es...

ECHAMPIR, ou RECHAMPIR. verb. act. Terme de Peinture. Contourner une figure, un feuillage, ou autre ornement, en separant les contours d'avec le fond.

ECHECS. Voyez Eschecs.

ECHELLE. Voyez Eschelle.

ECHENO. s. m. Terme de Fondeur. C'est un bassin de terre que les Fondeurs font au dessus du moule de leurs figures, dans lequel tombe d'abord le metal pour couler de là dans le moule. Il vient d'un vieux mot François *échenau*, qui signifie *tuyau* ou *canal*; & on disoit, Conduire une fontaine par *échenaux*.

ECHEVIN. Voyez Eschevin.

ECHINE. s. f. Terme d'Architecture. C'est un membre, ou ornement de figure ovale, qui est au haut du chapiteau des colonnes Ioniques, Corinthiennes, & Composites, qui ressemble à des œufs, ou des châtaignes, qui a été ainsi nommé du mot Grec *echinos*, qui signifie *châtaigne*. On appelle aussi ce membre *ove*, ou *quart de rond*, quand il n'est point taillé.

ECHO. s. m. Son reflechi & redoublé par quelque corps. Il y a des *échos* qui repetent, & renvoyent le son, ou les paroles deux, ou plusieurs fois, & jusqu'à sept fois. Il y en a qui ne repetent que les dernieres syllabes. Un bon *écho*. Les *échos* des bois & vallons. Les Amans maltraitez vont faire leurs plaintes aux *échos*; il n'y a que l'*écho* qui reponde à leur voix. *Echo* babillard. Ablan.

Au figuré, on compare à l'*écho* les personnes indiscretes, les personnes qui vont repeter tout ce qu'elles apprennent. Les femmes sont presque toutes de la nature des *échos*, qui redisent tout ce qu'on leur dit. Bouh.

Les échos *de nos bois*
Ont cent fois retenti de vos fameux exploits. Men.
Irai-je en une églogue, assis au pied des hêtres,
Faire dire aux échos *des sottises champêtres?* Boil.

Ce mot vient du Grec *echos*, *sonus*, du verbe *echeo*, *sono*.

Echo, signifie aussi le lieu où on entend cette repetition de son. Chanter à l'*écho*.

Echo, en termes d'Architecture, se dit de certaines figures de voute qui sont d'ordinaire elliptiques, ou para-

paraboliques, qui redoublent les sons, & font des *échos* artificiels par la repercussion de la voix. La maniere de faire l'*écho* artificiel est enseignée par le Pere Blancani Jesuite dans son *Echometrie*, à la fin de son livre de la Sphere. Vitruve a remarqué, que les Anciens avoient des vases d'airain qui servoient à l'*écho* des theatres, & à rendre plus clair le son de la voix des Acteurs.

ECHO, en termes de Musique, se dit des repetitions de plusieurs notes qu'on vient de chanter, ou de jouër sur un autre ton. Les *échos* sont fort agreables sur l'orgue.

ECHO, en termes de Poësie, est un jeu, ou une certaine sorte de Poësie, dont les derniers mots, ou syllabes, ont un sens qui repond à la demande qui est contenuë dans les vers, & qui semble être faite par un *écho*. Scaliger observe dans sa Poëtique lib. 2. cap. 29. que cette sorte de Poësie étoit fort en usage parmi les Grecs. On trouve dans l'Anthologie lib. 4. cap. 10. ce vers en forme d'*écho* :

Fœmina dira viri nex est, & terribilis lis.

Martial dit en parlant de ces sortes de vers :

Turpe est difficiles habere nugas,
Et stultus labor est ineptiarum.
MARTIAL. *lib. 2. Epig. 86.*

Il y en a d'assez ingenieux dans l'Astrée. Pasquier rapporte plusieurs exemples de ces *échos*, tant de lui-même, que de Joachim du Bellay qui les introduisit dans la Poësie Françoise. En voici un exemple :

Aura-t-elle pitié de mon mal inouï ? oui.
Piteuse écho, *qui erres dans nos bois,*
Repons au son de ma dolente voix ;
Par qui me sont tous mes maux avenus ? Venus.

Les Poëtes appellent aussi *Echo*, une personne fabuleuse qu'ils disent avoir été changée en *écho*. Cette *Echo* étoit une Nymphe, que l'on a feint être fille de l'Air. Etant devenuë amoureuse de Narcisse, elle se consuma de regret, voyant qu'elle n'en pouvoit être aimée. Elle fut changée en pierre, & il ne lui resta plus que la voix pour repeter les dernieres syllabes des mots qu'elle entend. En ce sens *Echo* est feminin.

Un Berger chantera ses deplaisirs secrets,
Sans que la triste Echo *repete ses regrets.* CORN.
*Et l'*Echo *dans le fond de ses grottes secrettes,*
Ne redit-elle pas les airs de nos musettes ? GOD.

ECHOME. Sur la Mer Mediterranée on appelle *échome* ce qu'on appelle *Tolet*, ou *Toulet* sur l'Océan. Terme de Marine ; c'est une cheville de bois, ou de fer, plus épaisse au milieu qu'aux deux extremitez, qui sert à tenir la rame du matelot qui nage.

ECHYMOSE. s. f. Terme de Medecine. Epanchement de sang qui se fait sous la peau, & qui la rend livide & marbrée. L'*échymose* est causée par une contusion ou meurtrissure qui rompant les petites fibres des muscles & les petits vaisseaux capillaires, fait que le sang sort de ces vaisseaux, & qu'il ternit la peau & la noircit. Après la saignée il se fait quelquefois une *échymose*, lorsque quelques gouttes de sang se sont écoulées dessous la peau.

Ce mot vient du Grec *ecchymosis*, qui est fait de la particule *ec*, & du verbe *chumoin*, qui signifie, *ternir*, donner une vilaine couleur.

E C I.

ECIME', EE. adj. Terme de Blason. Coupé; alaizé. La Rochefoucaut porte burelé d'argent & d'azur de dix pieces, à trois chevrons de gueules, brochant sur le tout, le premier ayant la pointe *écimée*.

E C L.

ECLABOUSSER. v. act. Faire rejaillir de l'eau, de la bouë au visage, & sur les habits :

*Guenaud sur son cheval en passant m'*éclabousse. BOIL.

Ce mot n'est point dans le Dictionaire de l'Academie. Il est dans Richelet, & il ne le condamne point.

ECLABOUSSURE. s. f. Bouë ; ordure qui rejaillit sur une personne. Vôtre linge est tout plein d'*éclaboussures*. Il est bas.

ECLAIR, ECLAIRCIR, ECLAIRER, &c. Voyez ESCLAIR, ESCLAIRCIR, &c.

ECLAT. s. m. Partie d'un corps dur qui s'en separe avec violence, ou quand il creve, ou quand on le fend, ou quand on le brise. Un *éclat* de bombe, de grenade ; un *éclat* de pique. Faire voler les lances par *éclats*. On fend les bûches par *éclats*. Un *éclat* de pierre.

ECLAT, se dit aussi du bruit que fait une chose qui se brise ; ou de tout autre grand bruit subit & surprenant. Un grand *éclat* de tonnerre. On entendit de loin l'*éclat* de la mine qui joüoit. On dit aussi, Qu'on a fait de grands *éclats* d'admiration ; de grands *éclats* de rire, ou de joye ; de grands *éclats* de douleur & de plainte, quand la violence de ces mouvemens a causé un grand cri, ou un grand bruit. Ne vous laissez point aller à des *éclats* de rire immoderez ; cela est d'un fou. AB. REGN.

Pasquier derive ce mot par onomatopée, du bruit que font les choses qu'on fend, ou qu'on éclate. On peut le faire venir du Grec *klao*, *frango*.

ECLAT, se dit aussi du brillant, ou des rayons des corps lumineux, ou de ceux que reflechissent les corps polis. L'étoile de Venus, ou du Berger, est celle qui a le plus d'*éclat*. Les diamans sont entre les pierreries celles qui ont le plus d'*éclat*, le plus de feu :

Toute vôtre felicité
En un moment tombe par terre :
Et comme elle a l'éclat du verre,
Elle en a la fragilité. CORN.

ECLAT, se dit aussi des choses vives, & hautes en couleur ; qui ont beaucoup de lustre, & de brillant. La renoncule a un rouge vif qui lui donne beaucoup d'*éclat*. Cette femme a dans les yeux, dans le teint beaucoup d'*éclat*, de vivacité.

ECLAT, se dit figurément, & signifie, Pompe ; splendeur ; gloire ; lustre ; brillant. Les triomphes des Romains se faisoient avec beaucoup d'*éclat*, & de magnificence. Etre ébloui par l'*éclat* des richesses, & des honneurs. Vous avez enrichi son ambition d'un nouvel *éclat*. ST. EV.

*L'*éclat *de mes hauts faits fut mon seul partisan.* CORN.

Les beautez d'*éclat* en fait de paroles, ne sont pour l'ordinaire que de fausses beautez, qui n'ont que la premiere vuë. LE CH. DE M. Ce qui frappe l'esprit avec trop d'*éclat*, le lasse & le fatigue. LE P. R. Les hommes vains ne cherchent qu'à faire du bruit par quelque action d'*éclat*. DAC. La pourpre qui rehausse d'ordinaire l'*éclat* des bonnes qualitez, reçoit du lustre de toutes les siennes. B. RAB. Les figures pompeuses & magnifiques de Tertullien ne prouvent que par leur *éclat* sensible. MALEB. Virgile

Virgile ne donne à Enée ni l'*éclat*, ni le brillant de Turnus son rival. Le P. le B. Les hommes font pour l'*éclat* ce qui se devroit faire pour la vertu. St. Ev.

L'éclat de mon nom même augmente mon supplice :
Moins connu des mortels je me cacherois mieux. Rac.
Tout l'éclat des grandeurs n'est qu'un éclat trompeur.
Ab. Tetu.

On dit, Qu'une affaire a fait beaucoup d'*éclat*; c'est-à-dire, qu'elle a fait beaucoup de bruit. L'aventure de cette fille a fait beaucoup d'*éclat*; c'est-à-dire, beaucoup de scandale :

Le crime n'est jamais que dans l'éclat qu'on fait. Mol.

On le dit encore d'une querelle, d'une rupture entre proches, ou entre amis : L'*éclat* d'une rupture a je ne sçai quelle violence opposée à mon humeur. St. Ev.

Il faudra que j'en vienne à quelque grand éclat. Mol.

Eclat, se dit aussi des choses dont on se vante trop, & que l'on affecte de faire paroître. A quoi bon tous ces *éclats* de vertu ? C'est que vous cherchez de la reputation.

Là, vôtre pruderie, & vos éclats de zèle,
Ne furent pas citez comme un fort bon modèle.
Mol.

ÉCLATANT, ante. adj. Qui fait du bruit; qui rend un grand son; qui brille, & renvoye beaucoup de lumiere; qui frape vivement les yeux. Un bruit fort *éclatant*. Une voix fort *éclatante*. Un ton *éclatant*. Un ris *éclatant*. Les rubis ont une couleur fort *éclatante*. La lumiere du soleil est si *éclatante*, qu'elle éblouït. Tout *éclatant* de lumiere.

Dès qu'on ouvre les yeux, on voit dans l'Univers
L'assemblage éclatant de tant d'objets divers.
Poeme de l'Am.

Eclatant, se dit aussi au figuré, & signifie, Illustre; grand; extraordinaire. Un merite *éclatant*; un éloge *éclatant*. Mol. La gloire *éclatante* d'un Heros. Les services les plus *éclatans* ne sont pas les plus sensibles pour les Souverains. Ab. de St. R. De tout temps rien n'a été plus dangereux parmi les hommes qu'un merite *éclatant*. Id.

Le merite a toûjours des charmes éclatans. Corn.
J'ai vu de mes yeux les malheurs éclatans. Rac.

Le superbe ne cherche pas à faire de bonnes actions; il n'en veut faire que d'*éclatantes*. Fl. Je vois des choses en vous plus grandes & plus *éclatantes* que vôtre fortune. Voi.

ECLATER. v. n. Fendre; se rompre; se briser en éclats. La chaleur, la secheresse fait *éclater*. Quand on donne un feu trop violent à un matras, il s'*éclate*; il se brise en mille pieces.

Eclater. Faire un grand bruit. Le tonnerre vient d'*éclater*.

Eclater, signifie encore, Briller; reluire. Les pierreries bien travaillées & bien taillées *éclatent* beaucoup.

Eclater, signifie au figuré, Faire paroître avec du bruit & de l'éclat; decouvrir; apprendre; faire connoître au public. Il fit *éclater* ses ressentimens. Abl. La haine de ces Princes a enfin *éclaté*. On tramoit cette conjuration il y avoit long temps; enfin elle a *éclaté*.

Quelque orage sur eux est tout prêt d'éclater. Rac.

Je fus prête à *éclater* cent fois par mes pleurs, & par mes reproches. P. de Cl.

Eclater, au figuré, signifie aussi, S'emporter; marquer son ressentiment. *Eclater* contre l'injustice. Rac.

Après cela, Madame, éclatez contre un traître. Id.

Eclater, au figuré, signifie aussi, Briller; avoir beaucoup de lustre, de splendeur, ou d'éclat. Son courage *éclata* beaucoup dans cette occasion. Faire *éclater* sa vertu. Son esprit brillant *éclate* par tout. La colere *éclatoit* sur son visage, qui en étoit tout troublé & alteré. M. Esp.

Un transport tout de feu éclate en son visage.
La Suze.
On peut douter d'un cœur qui n'a point combattu,
Ce n'est qu'en ces assauts qu'éclate la vertu. Corn.

Eclaté, ée. part. pass. & adj. Fendu; brisé.

Eclaté, se dit, en termes de Blason, des divisions de l'Ecu qui ne se font pas nettement & en ligne droite, mais qui semblent marquer que cela provient de ce qu'il a été rompu ou brisé avec force, desorte qu'il paroît en éclats. On le dit aussi des lances rompuës, des chevrons, &c.

ECLEGME. s. m. Terme de Pharmacie. Medicament pectoral d'une consistence moyenne entre les syrops & les électuaires mols. Ce mot qui signifie, Lechement, succement, est Grec : il vient de la particule *ec*, & de *leichein*, lecher. On a nommé ainsi ce remede, parcequ'on le fait succer aux malades avec un bâton de reglisse qu'on trempe dedans par un bout, ou à la cuillere, afin qu'étant pris peu-à-peu il demeure plus de temps au passage, & humecte mieux la poitrine. Il y a un *éclegme* de choux, un de pavot, un de lentilles, un de scille, &c. Les Medecins appellent aussi ce medicament *looch*, qui est le nom que lui donnent les Arabes. En Latin *linctus*.

ECLIPSE. Voyez Ecclypse.

ECLISSE. s. f. Terme de Boisselier. Bois de fente qu'on fait dans les forêts, ou de chêne, ou de quelque autre bois, qui sert à faire des minots, seaux, tambours & autres mesures. On les appelle aussi *serches*. On appelloit autrefois *éclisses*, des tronçons de lances rompuës.

Eclisse, est aussi un petit ais fort delié, que les Chirurgiens qui pensent quelque membre où il y a eu fracture, y appliquent pour le soutenir. Son bras n'est pas bien gueri, on ne lui a pas encore ôté les *éclisses*.

Eclisse, se dit aussi d'une cagerotte, ou petit moule, dans lequel on fait des fromages, & qui a un fond d'osier, par où s'écoule le lait clair. Il se dit aussi parmi les Vaniers, d'un osier fendu, & plané pour bander le moule du panier.

Eclisse, se dit aussi des côtes d'un luth, ou autre instrument de cette nature.

Ce mot a signifié aussi autrefois une seringue, un vaisseau propre à arrouser.

Eclisse, se dit aussi des plis d'un soufflet, ou des petits ais de bois qui servent à les former. Le soufflet d'une musette a trois *éclisses*, ou trois plis. On le dit aussi des soufflets des orgues, des forges, &c.

ECLISSER. v. act. Il se dit des membres rompus, & signifie, Mettre des éclisses le long d'une fracture.

Eclisser, signifie aussi, Faire rejaillir de la bouë, ou de l'eau contre quelcun. Un cheval *éclisse* les passans. Ce mot en ce sens ne se trouve ni dans l'Academie, ni dans aucun des Dictionaires que nous ayons pû consulter.

E C O.

ECOBANS. s. m. pl. Grands trous qui sont posez de part & d'autre sur l'avant du navire. On les appelle

appelle aussi *écubiers*. C'est par ces trous qu'on passe les cables quand on veut mouiller.

ECOLLETÉ, ÉE. adj. Terme d'Orfevre, qui se dit des ouvrages ou vaisseaux qui ne sont pas taillez à pans, mais échancrez, arrondis & étrecis.

ECORE. Voyez ESCORE.

ECOT. s. m. Terme de Blason. C'est un tronc, ou grosse branche d'arbre, où il reste encore les bouts des branches qui en ont été couppées, & dont la taille par ce moyen n'est pas droite & unie; d'où vient qu'on a appellé les croix *écotées*, celles qui sont composées de ces pieces de bois ainsi raboteuses & inegales, qui montrent quelques restes des branches qu'on en a retranchées.

ECOT, est aussi un vieux terme des Eaux & Forêts, où il signifie la même chose.

ECOT. Voyez ESCOT.

ECOTARD. Voyez ESCOTARD.

ECOTÉ. adj. m. Terme de Blason. Il se dit des troncs, ou branches de bois, dont les menuës branches ont été coupées.

ECOUET. s. m. Terme de Marine. COUET vaut mieux. Grosse corde qui va en diminuant par un bout, & qui sert à amurer la grande voile, & la voile de mizaine. *Ecoüets de revers*, sont ceux qui ne sont point amurez, & qui par consequent sont opposez aux *écoüets* du vent.

E C P.

ECPHRACTIQUES. s. m. Terme de Medecine. Medicamens qui ont la vertu d'ouvrir & de deboucher les conduits, par où les humeurs doivent passer. On les appelle autrement *aperitifs*. Les *ecphractiques* sont la petite centaurée, l'absynthe, l'aigrimoine, l'hyssope, le chamædris, l'écorce de tamaris, les racines de capres, la scolopendre, &c.

Ce mot vient du Grec *ecphrassein*, delivrer d'obstruction.

E C R.

ECREVISSE. Voyez ESCREVISSE.

ECRIN. Voyez ESCRIN.

ECROU, ou ECROUE. Voyez ESCROU.

ECROUELLES. Voyez ESCROÜELLES.

ECROUISSEMENT. s. m. Terme de Monnoyes, qui se dit de l'endurcissement qui arrive aux pieces monnoyées par la forte compression qu'elles ont soufferte quand on les a marquées. On le dit aussi chez les Artisans, de tous les metaux qui ont été fortement battus à froid.

E C T.

ECTHESE. s. f. Terme d'Histoire Ecclesiastique. Nom que l'Empereur Heraclius donna à une Profession de foi qu'il publia en 639. Ce mot est Grec; *ecthesis*, qui signifie *exposition*.

ECTHLIPSE. s. f. Figure de Grammaire Latine, qui se fait lorsqu'on retranche une *m* finale pour la mesure du vers. Il vient du mot Grec *ecthlipsis*, qui signifie *élision*. Comme *multum ille*. On retranche l'*m* finale de *multum*. On retranchoit aussi anciennement l'*s*, même devant une consonne: comme *facundu suoque*, pour *facundus*. Ces licences poëtiques étoient très-commodes.

ECTIQUE, ou ETIQUE, adj. m. & f. Voyez HECTIQUE.

ECTYPE. s. f. Terme de Medailliste. C'est une empreinte d'un cachet, ou d'une medaille, ou une copie figurée de quelque inscription, ou autre monument antique. Dans les livres des Voyageurs on trouve plusieurs *ectypes* de vieilles inscriptions.

E C U.

ECU. Voyez ESCU.

ECUEIL. Voyez ESCUEIL.

ECUISSER. v. act. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit des arbres qu'on éclate en les abattant. L'Ordonnance veut qu'on abatte les bois à coups de coignée à fleur de terre, sans les *écuisser*, ni les éclater.

ECULER. Voyez SOULIER.

ECUMEUX. Voyez ESCUMEUX.

ECUYER. Voyez ESCUYER.

E D E.

EDENTER. v. act. Arracher, ou rompre les dens. Il y a des Tyrans qui ont fait *édenter* les Martyrs, & des criminels. Il se dit aussi des animaux, & de tous les instrumens qui ont des dens. *Edenter* une scie; *édenter* une roue, &c.

EDENTÉ, ÉE. part. pass. & adj. On appelle *édenté*, celui qui a perdu toutes ses dens, ou à qui on les a arrachées. Une vieille *édentée*. On dit aussi, Qu'une roue, une scie est *édentée*; Qu'un peigne est *édenté*, quand il y manque quelcune de leurs dens.

Ce mot vient du Latin *edentare*, *edentatus*.

E D I.

EDIFIANT, ANTE. adj. Qui inspire de la pieté; qui est en bon exemple; qui porte à la vertu par sa vie, ou ses discours. Il n'y a rien que d'*édifiant* dans toute sa conduite. Il prêche d'une maniere très-*édifiante*.

EDIFICATEUR. s. m. Celui qui bâtit. Il ne se dit gueres qu'en conversation, ou par raillerie, si ce n'est en cette phrase: Ce Prince étoit un grand *édificateur*. Ce mot, tout necessaire qu'il est, n'a point été confirmé par l'usage.

EDIFICATION. s. f. Action de bâtir. Il ne se dit gueres au propre qu'en cette phrase: L'*édification* d'une Eglise, ou d'un Temple. L'ACAD. Il a tant coûté pour l'*édification* de ce Palais. Il vaudroit mieux choisir un autre mot; comme celui de *Construction*.

EDIFICATION, se dit au figuré des sentimens de pieté qui sont inspirez par le bon exemple, ou les discours de quelcun. Etre en *édification*. Les mœurs de ce Predicateur causent plus de scandale, que ses Sermons n'apportent d'*édification*. Toutes nos actions doivent tendre à la gloire de Dieu, & à l'*édification* de nôtre prochain.

On le dit aussi en matiere prophane, de la satisfaction qu'on donne, ou qu'on reçoit. Les parties ont eu une longue conference sur leurs affaires, & ils en sont sortis avec peu d'*édification* l'un de l'autre. En ce sens il ne se trouve ni dans l'Academie, ni dans Richelet.

EDIFICE. s. m. Bâtiment. Ce mot ne se doit dire que des ouvrages d'Architecture un peu considerables;

rables ; des Temples ; des Palais. L'Acad. Le Louvre est le plus bel *édifice* du monde. Les Ediles de Rome avoient soin des *édifices* publics.

On le dit figurément des desseins & des entreprises. Quand on se met dans les affaires, il faut avoir la faveur des Ministres, sinon tout l'*édifice* est bientôt à bas.

EDIFIER. v. act. Bâtir des Temples, Palais, & autres grands bâtimens. François I. se plaisoit fort à *édifier*. Il est de peu d'usage au propre ; on dit plutôt *Bâtir*. Il ne peut plus être employé que dans le stile burlesque, comme lorsque Benserade dit dans un de ses Rondeaux : A peu de frais pareilles gens *édifioient* alors.

Edifier, se dit figurément, & signifie, Porter à la pieté par de bons discours, ou par de bons exemples. Ce Predicateur *édifie* autant par sa bonne vie que par ses predications : mais quelquefois, Le Sermon *édifie*, & l'exemple detruit. Art de Pr.

Edifier, signifie encore, Accommoder les choses ; reconcilier les personnes. Au lieu d'*édifier* vous detruisez. L'Acad.

On dit aussi, Qu'un homme est bien *édifié* d'un autre, lorsqu'il est bien content de ses actions, ou de ses discours ; qu'il en a agi honnêtement avec lui. On dit proverbialement, *Edifier* sur le sable ; c'est-à-dire, sur un fondement peu solide.

EDILE. s. m. Officier Romain, dont la fonction repondoit en quelque sorte à nos Maires & Echevins. A Athenes on les appelloit, *Astunomes*, ou *Agoranomes*. Les *Ediles* avoient l'inspection & l'intendance des édifices publics, & particuliers ; des bains ; des aqueducs ; ils avoient le soin des chemins ; de l'entretien des ponts & des chaussées. Les poids & les mesures étoient aussi de leur ressort. Ils mettoient le prix aux vivres, & prenoient garde qu'on ne fit des exactions sur le peuple. La recherche & la connoissance des debauches, & des dissolutions, qui se passoient dans les maisons publiques, leur appartenoit ; ils avoient aussi la charge de revoir les Comedies, & c'étoit à eux à donner les grands Jeux au peuple à leurs depens. Les *Ediles* faisoient des Edits sur les matieres qui étoient de leur competence : ces Edits, qui avoient beaucoup d'autorité dans Rome, faisoient une partie du droit honoraire. Toutes ces fonctions, qui rendirent l'Edilité si considerable, appartenoient d'abord aux *Ediles* du peuple, *Ædiles plebeji*, ou *minores*. Il n'y en avoit que deux. Ils furent créez dans la même année que les Tribuns. Les Tribuns accablez par la multitude des affaires, demanderent au Senat des Officiers, sur qui ils pussent se decharger des affaires de moindre importance, & on créa deux *Ediles*. C'est pourquoy on les élisoit tous les ans dans la même Assemblée que les Tribuns. Mais ces *Ediles plebeiens* ayant refusé dans une occasion celebre de donner les grands jeux, parcequ'ils n'en pouvoient soutenir la depense, les Patriciens offrirent de les donner, pourvu qu'on leur accordât les honneurs de l'Edilité. On créa donc en l'an 388. de Rome deux nouveaux *Ediles*, pris d'entre les Patriciens. On les appella *Ediles curules*, ou *majores*, parcequ'ils avoient le droit de s'asseoir sur une chaise curule, ornée d'ivoire, lorsqu'ils donnoient audience ; au lieu que les *Ediles plebeiens* n'étoient assis que sur des bancs. On élisoit les *Ediles* curules dans les Comices par centuries. Outre que ces *Ediles curules* partagerent toutes les fonctions avec les *Ediles* du peuple, leur principal emploi étoit, de faire celebrer les grands Jeux Romains, & de donner des Comedies, & des spectacles de gladiateurs au peuple. Pour soulager ces quatre premiers *Ediles*, Cesar créa les *Ediles* qu'on appella *cereales*, parcequ'ils furent commis pour prendre soin des blez. Ils furent aussi tirez de l'ordre des Patriciens. Ainsi il y eut alors six *Ediles* dans Rome. Dans les villes municipales il y avoit aussi des *Ediles* avec la même autorité que ceux de Rome. Voyez Danet.

Ce mot vient de *ædes*, parcequ'ils avoient soin des temples, & maisons publiques & particulieres.

EDILITE. s. f. Charge, dignité des Ediles.

EDIT. s. m. Lettres de Chancelerie que le Roi signe, & fait sceller pour servir de loi à ses sujets. Les *Edits* commencent par ces mots, *A tous presens & à venir*, &c. Les *Edits* contiennent quelquefois des loix & des reglemens, comme l'*Edit* de Melun des secondes nôces ; l'*Edit des Meres*. Voyez Mere. L'*Edit* des duels, du reglement des monnoyes. Quelquefois des creations d'offices, des établissemens de droits, des creations de rentes, comme la plupart de ceux qu'on appelle *Edits bursaux* ; quelquefois des articles de pacification, comme l'*Edit* de Nantes. Les *Edits* & Declarations du Roi se verifient dans les Compagnies Souveraines, & s'executent par provision. Les *Edits* se scellent en cire verte. Les *Edits* n'ont point de datte du jour, mais seulement du mois où ils ont été donnez. Les *Edits* portent toûjours la qualité de perpetuels & irrevocables.

Edit. Partie du Droit Civil. Il y a treize *Edits* de l'Empereur Justinien. Ces *Edits* sont divisez par chapitres. Le Droit Romain fait souvent mention de l'*Edit* du Preteur. Voyez Preteur & Edile. Suetone dit de l'Empereur Claude, que c'étoit le plus grand faiseur d'*Edits* qu'on ait jamais vû. Bal.

Edit de Nantes. Edit accordé aux Reformez de France par Henri IV. en 1598. Dans la preface il est qualifié un *Edit perpetuel & irrevocable*. Il a été revoqué en 1685.

On appelle *Chambres de l'Edit*, celles qui avoient été établies en vertu des *Edits* de pacification avec ceux de la Religion. C'étoient des Chambres mi-parties, où il y avoit des Conseillers de l'une & de l'autre Religion pour juger les causes des Religionaires. A Paris, & à Rouen les *Chambres de l'Edit* n'étoient point mi-parties ; il n'y avoit qu'un Conseiller de la Religion. Elles sont maintenant supprimées.

EDITEUR. s. m. Celui qui fait une nouvelle édition d'un livre. Ce mot se trouve souvent dans le Journal des Sçavans de Paris. On ne le trouve ni dans l'Academie, ni dans Richelet.

EDITION. s. f. Impression ; publication d'un Ouvrage, d'un livre. Les Critiques ont retabli les Auteurs par la conference de plusieurs *éditions*. Ce livre est demeuré long temps caché en manuscrit ; c'est un tel qui nous en a donné l'*édition*. On ne devroit considerer les premieres *éditions* des livres que comme des essais informes, que les Auteurs proposent aux personnes de lettres pour en apprendre leurs sentimens. Loc.

On le dit en parlant des personnes qui ont procuré l'*édition*, ou des Imprimeurs mêmes. Ce volume est de l'*édition* de Plantin. L'*édition* est d'un bon Critique.

Ces mots viennent du verbe Latin *edere*, *faire paroître*, *mettre au jour*.

EDU.

EDUCATION. s. f. Soin qu'on prend de cultiver l'esprit des enfans, & de les bien élever, soit pour la science, soit pour les bonnes mœurs. La principale obligation d'un pere envers ses enfans, c'est de leur donner une bonne *éducation*. Il ne faut point amollir les enfans par une *éducation* indulgente & delicate. TOUR. Une conduite ouverte & familiere fait plus de progrés sur l'esprit des enfans qu'une *éducation* severe. FEN. C'est une faute dans l'*éducation* des enfans, que de les charger d'un trop grand nombre de preceptes. LOCKE. La science n'est pas le point capital de l'*éducation* des enfans. ID. Le courage & la vertu sont des qualitez que l'on herite de ses ancêtres : mais une heureuse *éducation* doit venir au secours de la naissance ; car sans elle les meilleures qualitez demeurent infructueuses. DAC. L'art & l'*éducation* toute seule ne sçauroient faire un homme de merite : le naturel seul ne le peut gueres plus ; & j'aimerois mieux une *éducation* excellente, avec un naturel mediocre, que le plus riche naturel du monde avec une *éducation* mediocre. AB. DE ST. R. On dit d'une personne incivile & grossiere, Qu'elle n'a nulle *éducation*.

EDULCORATION. s. f. Ce mot se dit en Pharmacie, de l'adoucissement qu'on donne à plusieurs remedes par le moyen du sucre, ou de quelque syrop. En Chymie il signifie l'adoucissement qu'on donne à diverses matieres par des lotions reïterées, pour les priver des sels qu'elles contiennent.

EDULCORER. v. act. Rendre doux. En termes de Pharmacie, c'est, Rendre doux par le moyen du sucre ou de quelque syrop. En termes de Chymie, c'est, Adoucir en ôtant par plusieurs lotions d'eau froide les sels qui se trouvent dans diverses matieres, par exemple dans les precipitez du mercure, & des autres metaux qui ont été dissous par la force de ces mêmes sels, qu'on a été obligé d'y mêler pour en venir à bout.

Ce mot vient du Latin *dulcorare*, rendre doux.

EFF.

EFFACABLE. adj. Qui peut être ôté, ou effacé. Il n'y a point d'écriture qui ne soit *effaçable* avec l'eau forte. Il ne se dit gueres, quoyqu'on dise *Ineffaçable*. L'Academie n'en parle point.

EFFACER. v. act. Rayer ; emporter ; ôter les marques, les vestiges de ce qui étoit écrit, peint, ou gravé en quelque endroit ; ou les corrompre si bien, qu'on ne les puisse reconnoître. *Effacer* une ligne ; *effacer* un tableau. L'encre s'*efface* avec de l'eau forte ; elle disparoît. Le temps *efface* toutes choses. Le temps avoit *effacé* plusieurs monumens que les Poëtes ont celebrez. VAUG.

Ce mot est derivé de *facies*, selon Nicod.

EFFACER, se dit figurément, & signifie, Oublier ; perdre l'impression ; affoiblir ; detruire. Sa gloire étoit *effacée* par celle de son concurrent. Le temps a *effacé* la beauté de cette femme. Les couleurs de ce tableau, de cette tapisserie sont fort *effacées*. *Effaçons* par un oubli le souvenir de nos dissentions. ABL. Les bienfaits sont bientôt *effacez* de la memoire des ingrats. *Effacer* ses pechez par ses larmes, par ses aumônes. *Effacer* un affront. L'absence affoiblit peu-à-peu l'idée de l'objet aimé, & l'*efface* enfin absolument. M. SC. L'image de sa grandeur n'étoit pas encore *effacée* de leurs cœurs. VAUG. Les Athées ne sçauroient obscurcir, ni *effacer* entierement l'impression d'une Divinité que la vuë de ce grand monde forme en eux. NIC.

L'âge qui toutes choses efface,
Confond les titres, & les noms. VOI.

EFFACER, signifie aussi, Obscurcir ; faire perdre l'éclat ; surpasser en vertu, en merite, ou en belles actions. *Effacer* la gloire de ses Ancêtres. Le soleil *efface* tous les astres. Cette beauté a *effacé* toutes les autres, dès qu'elle a paru. Je la faisois si brillante & si belle, qu'elle *effaçoit* toutes choses. VOIT. Les Philosophes modernes ont *effacé* les anciens. Il *efface* tous ceux qui l'ont precedé. ABLAN. Naturellement nous avons un secret depit contre les personnes qui nous *effacent*. BELL. Si vous avez quelques qualitez éminentes qui *effacent* celles des autres, il faut les en dedommager par beaucoup de modestie. ID.

EFFACER. Terme de Maître d'Armes. C'est, Se tourner desorte qu'on ne voye pas la partie du corps qu'on veut mettre à couvert. *Effacer* l'épaule. *Effacer* son corps, c'est, Regarder de demi-face celui, contre qui on a à faire, mettant la main sur la garde de l'épée pour être prêt à la tirer. LIANCOURT.

EFFACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EFFACURE. s. f. Rature. Il y a bien des *effaçures* dans ce manuscrit.

EFFARER. v. n. Avoir quelque chose de hagard, & de farouche dans l'air, dans la mine ; paroître troublé, & comme hors de soi-même. Ses yeux commencent à s'*effarer*. Il n'est gueres en usage qu'au Participe. L'ACAD. Un air interdit & *effaré*. Il avoit l'air si *effaré*, & si consterné, qu'il étoit aisé de reconnoître qu'une crainte excessive le troubloit. M. SC.

EFFARÉ, en termes de Blason, se dit d'un cheval levé sur ses pieds.

EFFAROUCHER. v. act. Epouvanter ; effrayer ; faire fuïr ; rendre farouche, & sauvage. Les animaux timides s'*effarouchent* aisément.

EFFAROUCHER, se dit aussi figurément dans le même sens à l'égard de l'esprit, & signifie, Rendre moins traitable, moins accessible ; éloigner. Vôtre proposition l'a *effarouché*. Les paradoxes *effarouchent* l'esprit du peuple. Il faut, si vous m'en croyez, n'*effaroucher* personne. MOL. Ne prônez point trop vos proüesses amoureuses, pour ne point *effaroucher* les maris soupçonneux. VILL. La sublimité des mysteres de la Religion *effarouche*, & souleve la raison. JU. Le seul nom de la pauvreté *effarouche* ces Dames mondaines accoutumées au luxe, & aux vanitez. FL.

Ce mot est derivé du Latin *efferocare*, selon Menage.

EFFAROUCHÉ, ÉE, part. pass. & adj. Ce qui augmentoit sa douleur, c'étoit de voir ses amis *effarouchez*, & que personne n'osoit plus l'aborder. VAU.

EFFAROUCHÉ, en termes de Blason, se dit d'un chat, lorsqu'il est en action rampante. On l'appelle aussi *effaré*.

EFFAUFILER. v. act. Terme de Marchand Rubanier. C'est, Tirer avec la main la soye du bout d'un ruban coupé. On n'*effaufile* un ruban, que pour en voir la bonté. Ce mot n'est point dans le Dictionaire de l'Academie.

EFFECTIF, IVE. adj. Vrai ; réel & positif. Il a consigné le prix de cette terre en deniers *effectifs*. Ceux qui sont les moins exacts en civilitez, sont souvent

vent ceux qui ont plus de desirs *effectifs* de nous rendre des services réels, Nic. Une armée de trente mille hommes *effectifs*. On m'a donné une parole *effective*, & positive. C'est un homme *effectif*; c'est-à-dire, qui tient exactement ce qu'il a promis; un homme solide, & sur qui on peut compter.

EFFECTIVEMENT. adv. D'une maniere réelle, & positive; en effet. Il a payé cette somme *effectivement*, réellement, & de fait. Dans les douleurs d'ostentation l'on s'efforce de paroître touché beaucoup plus qu'on ne l'est *effectivement*. M. Esp. Les hommes se forment des idées de vertu qu'ils ne pratiquent jamais *effectivement*. Nic. Le repos est une chose si douce, que ceux qui ne le possedent pas *effectivement*, tâchent de le goûter par l'imagination, & par la pensée. Id.

EFFECTION. s. f. Terme de Geometrie. Maniere de faire un problême. Plusieurs ont demontré la quadrature du cercle, & la duplication du cube; mais l'*effection* n'en étoit pas geometrique; elle n'étoit que mechanique, & faite avec des instrumens.

EFFECTUER. v. act. Mettre en effet; executer. *Effectuer* ce qu'on promet.

Effectué, ée. part. pass. & adj. Qui a eu son effet.

EFFEMINER. v. act. Amollir; abaisser; affoiblir le courage; inspirer, ou prendre les foiblesses d'une femme. Les Perses au temps d'Alexandre s'étoient *effeminez* par une trop grande oisiveté. Abl. Le luxe *effemine* les peuples. Les spectacles du theatre ne sont propres qu'à amollir, & à *effeminer* la jeunesse. Or. M. L'amour maternelle *effemine*, & attendrit trop les enfans. Mont.

Effeminé. part. pass. & adj. qui se dit d'un homme amolli par les delices; mol; voluptueux; qui est devenu semblable à une femme. Heliogabale étoit un Prince fort *effeminé*. La beauté de l'esprit n'a rien de mol, ni d'*effeminé*. Bou. Que ceux-là pleurent qu'une longue prosperité a rendus lâches & *effeminez*. Or. M. L'éloquence Chretienne ne doit point affecter de charmer l'oreille par la mollesse d'un langage *effeminé*. Ab. du Jarry. Demosthene craignoit d'*effeminer* la vertu sous pretexte de l'embellir. Tour. On dit d'un homme qui a les traits trop delicats, Que c'est une beauté *effeminée*; un visage *effeminé*. On dit encore d'une voix trop fine, & trop deliée, Que c'est une voix *effeminée*.

Effeminé. s. m. C'est un *effeminé*.

EFFERVESCENCE. s. f. Bouillonnement qui se fait par la premiere action de la chaleur. La fermentation est souvent accompagnée d'*effervescence*. Il faut faire chauffer cette liqueur, jusqu'à une legere *effervescence*. C'est l'*effervescence* ou le bouillonnement du sang dans les veines qui est cause des emportemens de la jeunesse. En Physique ce terme ne se dit point de l'ébullition qui est causée par le feu; mais seulement de celle qui arrive aux corps de differente nature, lesquels étant mêlez ensemble, s'alterent de telle sorte mutuellement, qu'ils produisent une chaleur & une agitation dans leurs parties qui ressemble au bouillonnement causé par le feu. Les acides étant mêlez avec les alkalis font *effervescence*, comme l'esprit de vitriol avec l'huile de tartre. L'esprit de vitriol mêlé avec l'huile distillée de therebentine fait une *effervescence* violente, accompagnée d'une chaleur extrême. L'eau simple versée sur la chaux vive fait aussi *effervescence*, de même que le corail avec le suc de citron ou de limon, le marbre avec l'esprit de sel, la corne de cerf, la craye, la dent de sanglier, les yeux d'écrevisse, la nacre & tous les coquillages avec les acides. La plupart des *effervescences* produisent de la chaleur dans les corps, à cause que leurs parties se heurtent fortement les unes les autres. Il y en a pourtant qu'on appelle *froides*, parcequ'elles n'en causent point, du moins qui soit sensible, quoyque d'ailleurs l'*effervescence* soit fort grande; telle est celle qui arrive par le mêlange du corail en poudre avec le vinaigre distillé: ce qui vient de ce que le corail ayant de pores assez grands, il peut être facilement dissout, sans qu'il se fasse un grand froissement de ce corps par les acides, comme il seroit necessaire pour exciter une chaleur considerable.

EFFET. s. m. Ce qui est produit; ce qui resulte de l'operation des causes. Les causes se font connoître par les *effets*. Les couleurs de l'arc-en-ciel sont un bel *effet*. Cette menace est demeurée sans *effet*. Charlemagne suspendit un peu les tristes *effets* de la barbarie, & des tenebres qui se repandirent dans les siecles suivans. Bail. Vous accordez aux hommes l'*effet* exterieur, & materiel de l'action, & vous donnez à Dieu le mouvement interieur & spirituel de l'intention, & par cet équitable partage vous alliez les loix humaines & divines. Pasc. Les femmes les plus sages voyent toûjours avec plaisir l'*effet* de leur beauté. P. de Cl. Les *effets* extraordinaires des passions ne peuvent être imitez par la raison. Ils dependent des objets. Nic.

Effet, signifie aussi, Pratique; execution. Voilà une machine bien inventée; mais on ne la peut mettre en *effet*, ni la reduire en pratique. Cet homme promet beaucoup; mais on ne voit point d'*effet*, point d'execution. On attend l'*effet* de ses promesses. Ablan.

On dit au Palais, Qu'un homme a été mandé à cet *effet*, pour cet *effet*: Qu'il a produit telle piece à cet *effet*; pour dire, à cette fin, pour cette cause. On dit aussi en confirmant une sentence, Qu'elle sortira son plein & entier *effet*; pour dire, qu'elle sera executée selon sa forme & teneur.

En matiere beneficiale on dit, Créer une Chanoinie à l'*effet* de posseder une dignité dans une Cathedrale, quand on crée un titre de Chanoine en faveur de l'impetrant d'une dignité, sans lequel il ne la peut posseder.

Effet, en termes de Manege, se dit des mouvemens de la main qui servent à conduire un cheval. On distingue quatre *effets* de la main, en se servant de la bride pour pousser un cheval en avant, le tirer en arriere, ou pour le changer de main à droit ou à gauche.

Effet, & plus ordinairement Effets au plurier, se dit des biens des personnes, & particulierement des Negotians, & de leurs meubles & actions. Les creanciers viennent à contribution sur des *effets* mobiliaires. Cette obligation est un bon, un mauvais *effet*; c'est-à-dire, est duë par un homme riche, ou par un insolvable. Il faut qu'une caution justifie de ses *effets* & facultez.

En effet. adv. D'une maniere veritable & réelle. Les couleurs ne sont rien *en effet*; ce n'est qu'une apparence & une reflexion de lumiere.

En effet, est aussi une Conjonction, avec laquelle on reprend un discours, en rendant raison d'une chose qu'on a avancé. *En effet* il est certain que, &c.

On dit proverbialement, Que les *effets* sont les mâles, & les promesses sont les femelles: Qu'un homme est de peu d'*effet*; pour dire, un pauvre homme, incapable

pable de toutes choses. Plus de paroles que d'*effets*; pour dire, qu'il promet beaucoup, & ne tient rien.

EFFEUILLER. v. act. Elaguer; decharger; depouiller un arbre de ses feuilles en tout, ou en partie. On dit, *Elaguer* en parlant des arbres, & *Epamprer* en parlant des vignes. On *effeuille* les arbres, quand les feuilles font trop d'ombre, & empêchent les fruits de meurir. On disoit autrefois, Bailler jour; bailler follaige.

Ce mot vient du Latin *effoliare*.

EFFICACE. adj. m. & f. & f. f. Force; vertu, par laquelle une cause produit son effet. L'*efficace* d'un remede, d'un discours. La Philosophie est un remede *efficace* contre les revers de la fortune. Les causes secondes n'ont aucune *efficace* propre. MALEB.

Il se dit très-ordinairement dans les matieres de la Grace. On appelle *grace efficace*, une grace qui produit immediatement son effet. Malgré l'union de l'ame, & du corps, on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontez toûjours *efficaces*, avec nos efforts toûjours impuissans. MALEB. Les Jesuïtes pretendent que le libre arbitre peut rendre la grace *efficace*, ou inefficace à son choix; les Jansenistes veulent au contraire, qu'il n'y ait point de grace suffisante qui ne soit aussi *efficace*; c'est-à-dire, qui ne determine effectivement la volonté à agir. PASC. On y voit l'*efficace* de la grace de JESUS-CHRIST, qui amollit un cœur endurci, sans lui ôter sa liberté. GOD. La grace agit dans le fond de nos ames par une *efficace* invisible, & remuë jusqu'aux facultez les plus profondes, & les plus cachées. JUR. Le commerce mutuel entre l'ame & le corps n'a point d'autre lien, & d'autre principe que l'*efficace* des decrets divins. MALEB.

EFFICACEMENT. adv. D'une maniere efficace. La grace agit *efficacement* dans nos cœurs, quand elle y trouve des dispositions. Dieu dispose *efficacement* de nôtre cœur. PASC. Quoyqu'il soit dit que Dieu veut que tous les hommes soient sauvez, il ne le veut pourtant pas *efficacement*. JUR.

EFFICACITÉ. f. f. Qualité de ce qui est efficace. Les Theologiens disputent sur l'*efficacité* de la grace. Ce mot ne vaut rien. BOU. Quelques-uns croyent neanmoins qu'on s'en peut servir dans les sciences, à l'exemple de Rohault qui a dit, l'*efficacité* des Planetes. Comme ce mot signifie la même chose qu'*Efficace*, il n'est gueres en usage que dans les matieres de la grace. L'ACAD.

EFFICIENT, ENTE. adj. Terme de Philosophie. Cause qui produit quelque effet. Il ne se dit qu'en cette phrase, *Cause efficiente*. L'ACAD.

EFFIGIE. f. f. Portrait; figure; representation. Après la mort des Rois on expose leur *effigie* en public; c'est-à-dire, leur representation en cire. On voit l'*effigie* du Roi Henri IV. au Tresor de St. Denis.

EFFIGIE, se dit aussi de l'empreinte d'une monnoye, & de la representation de la tête du Prince qui l'a fait battre. Les Louïs d'argent ont d'un côté l'*effigie* du Roi, & de l'autre les Armes de France. On dit, l'*effigie* d'un lion. Les Sculpteurs en medailles se servent aussi du mot *Effigie* pour les figures des medailles.

On appelle, Executer par *effigie*, ou en figure, l'execution d'un criminel absent, contumax & condamné. On pend un tableau a une potence, où est depeint le criminel: la qualité du supplice, & le jugement de condamnation est écrit au bas. Il n'y a que les condamnations à mort qui s'executent par *effigie*. ORDONN. de 1670. Les condamnations des galeres, amende honorable, bannissement perpetuel, flétrissure, fouët, sont seulement écrites sur un tableau, sans aucune *effigie*.

EFFIGIER. v. act. Executer un criminel en effigie. Ce banqueroutier a été *effigié* & pendu en effigie.

EFFIGIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EFFILER. v. act. Oter quelques fils d'un tissu, d'une toile, d'une étoffe. Les Tailleurs bougient les bords de plusieurs étoffes, pour empêcher qu'elles ne s'*effilent*.

On dit en termes de Chasse, Que des chiens sont *effilez*, pour avoir couru avec trop d'ardeur.

On dit aussi d'une personne, Qu'elle est *effilée*; pour dire, qu'elle est grande & maigre, ou menuë. Une taille *effilée*. On dit aussi, Un grand cou *effilé*. ABLAN. Cheval *effilé*, est un cheval qui a l'encolure deliée. Les aîles de l'armée ennemie sont *effilées*. VAUG.

EFFLANQUÉ, ÉE. adj. Abbattu; attenué par un trop grand effort de travail, ou par un deffaut de nourriture. Il se dit des hommes; mais plus particulierement des chevaux. Cet homme est tout *efflanqué*. Ce cheval est *efflanqué* pour avoir fait vingt lieuës en un jour.

EFFLEURER. v. act. Enlever un peu de la peau, de l'écorce, de la superficie de quelque chose. *Effleurer* la peau. La fortune en cela ne vous a pas seulement *effleuré* la peau. COSTARD. c'est-à-dire, ne vous a pas fait le moindre mal. On dit aussi, *Effleurer* du lait; pour dire, en ôter le dessus.

EFFLEURER, se dit figurément, & signifie, Toucher legerement, & superficiellement. Tous les faiseurs d'Abregez ne font qu'*effleurer* les matieres, & ne les approfondissent pas. Les instructions de pieté ne font la plupart du temps qu'*effleurer* l'esprit, sans y laisser aucune trace. LE P. GAIL. Il y a de foibles & de legeres impressions qui ne font qu'*effleurer* l'ame. ST. EV.

EFFLEURER, est aussi un terme de Fleuriste, qui signifie, Oter les fleurs. *Effleurer* une anemone, une rose, une tulippe.

Ce mot vient de *flos*, comme si on disoit *efflorare*.

EFFLEURÉ, ÉE. part.

EFFLUXION. f. f. Terme de Medecine, qui se dit des vuidanges que font les femmes d'un fœtus imparfait dans les premiers jours d'après la conception. Il faut qu'un fœtus ait trois mois devant qu'on puisse dire qu'il y a eu avortement. S'il sort auparavant, on l'appelle *effluxion*.

EFFONDRILLES. f. m. plur. Ordures qui se trouvent au fond du vaisseau, où il y a eu de l'eau trouble qui s'est reposée. Cette eau n'est pas nette, vous m'en avez versé les *effondrilles*.

EFFORCER. v. n. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Employer toutes ses forces pour venir à bout de quelque chose. *S'efforcer* de marcher; *s'efforcer* de gagner les bonnes graces de quelqu'un. On le construit avec *de*. On voit bien que vous *vous efforcez d'*être plaisant; mais ce n'est pas le moyen de l'être. PORT-R. Plus ils *s'efforcent* de faire bonne mine dans leur solitude, plus ils meurent d'envie d'en sortir. ST. EV.

EFFORT. f. masc. Emploi violent de ses forces. Quand on fait de trop grands *efforts*, on se met en danger de se blesser. Ce cheval a fait un *effort*; il est ruiné; il a fait un *effort* de reins, d'épaules. Il se dit aussi d'une rupture de veines, d'une extension de nerfs.

nerfs. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité se sont servis du mot *efforcium* pour signifier *effort*, & une *armée* ou *forces* militaires.

EFFORT, se dit aussi des tentatives, ou des mouvemens de vigueur, ou d'impetuosité de plusieurs personnes assemblées pour un même dessein. Un *effort* vain, & sans succés. Soutenir les *efforts* des ennemis. Succomber sous les *efforts* de l'envie. L'armée va faire ses derniers *efforts* pour emporter la place. Tout l'*effort* de la guerre va tomber sur la Flandre.

EFFORT, se dit aussi de tout ce qu'on fait avec violence. Cette clef est faussée; il faut qu'on ait fait quelque *effort* dans la serrure en voulant l'ouvrir. Il se dit encore de l'inclination, & du penchant de certains corps à un mouvement, qui leur est naturel. Les corps pesans tendent naturellement en bas, & font *effort* pour descendre. L'air comprimé fait *effort* pour sortir.

EFFORT, se dit figurément, d'une forte application, du travail & de l'attention de l'esprit. Un *effort* de memoire. Un grand *effort* d'esprit. La statuë de Laocoon est un grand *effort*. C'est un *effort* de l'art. Ne lui as-tu pas dit qu'il falloit qu'elle s'aidât, qu'elle fit quelque *effort*, qu'elle se saignât pour une occasion comme celle-cy? MOL. Il est plus sûr de s'arrêter à l'autorité de l'Eglise, que de s'abandonner aux foibles *efforts* de nôtre miserable raison. NIC. Il ne faut pas que l'esprit fasse d'*efforts* au dessus de sa matiere. BOU. Je vais faire un *effort* sur mon amour. B. RAB. Nôtre cœur tient toûjours à la terre, & nous ne l'en arrachons qu'avec *effort*. HERON.

A cet illustre effort *par mon devoir reduite*,
J'ay domté la nature, & ne l'ay pas destruite. CORN.

Ces mots viennent du primitif *fort*, du Latin *fortis*.

EFFRAYANT, ANTE. adj. Qui fait peur. Sommeil *effrayant*. BOIL. Un objet *effrayant*. On devroit avoir toûjours present cet objet (la mort) tout hideux, & tout *effrayant* qu'il est. MORALE DE P.

EFFRAYE. s. f. est un vieux mot qui signifie, *Fresaye*, ou *Dame barbejan*, espece d'oiseau de nuit de mauvais augure. En Latin *strix*. Voyez FRESAYE.

EFFRAYER. v. act. Epouvanter; faire peur; prendre, ou donner de la crainte & de l'effroi; s'étonner. Un vrai Philosophe ne s'*effraye* de rien. Les visions nocturnes *effrayent* les plus hardis. Pour peu que les hommes se choquent de nôtre devotion, nous nous *effrayons* comme s'ils étoient nos souverains Juges. FL.

Assez d'autres sans moi d'un stile moins rapide,
Iront de ta valeur effrayer *l'Univers.* BOI.
L'homme seul . . . .
S'effraye *sottement de ses propres chimeres.* ID.

Ce mot vient du Latin *efferare*.

EFFRAYER, se dit quelquefois en plaisantant. Presentez dix bouteilles de vin à cet yvrogne, cela ne l'*effrayera* point. C'est un resolu qui ne s'*effraye* point pour le bruit.

EFFRAYÉ, ÉE. part. pass. & adj. En termes de Blason, on appelle un cheval *effrayé*, quand il est peint en action rampante.

Du Cange derive ce mot de *effractus*, qu'on a dit en ce sens dans la basse Latinité.

EFFRENÉ, ÉE. adj. Emporté; dereglé; qui n'est retenu par aucun frein, ni aucune consideration. Le desir de regner est une passion *effrenée*. Une avarice *effrenée*. Une licence *effrenée*. Rien n'est si puissant que la Religion pour tenir en bride une populace *effrenée*. VAU.

On vit avec horreur une Muse effrenée
Dormir chez un Greffier la grasse matinée. BOIL.

Ce mot vient de *frænum*, *bride*.

EFFRONTÉ, ÉE. adj. Impudent; qui n'a ni honte, ni pudeur. Un stile *effronté*. Ce parasite est un *effronté* qui se fourre par tout. Il a été assez *effronté* pour soutenir cette menterie.

Flattez de son amour les desirs effrontez. MOL.

Il ne faut pas faire de Venus, la Déesse des amours, une debauchée, & une *effrontée* qui court les ruës. SAR.

Ce mot vient de ce que les Medecins appellent l'os coronal, ou l'os du front, *sans vergogne*; desorte qu'il semble manquer à ceux qui n'ont point de pudeur. On a appellé dans la basse Latinité *infrontatus*, pour dire, un *impudent*, qui n'a point de front.

EFFRONTÉ, ÉE. est aussi quelquefois Substantif. C'est un *effronté*; c'est une *effrontée*.

On dit proverbialement d'une personne qu'on veut taxer d'impudence, Qu'elle est *effrontée* comme un Page de Cour.

EFFRONTEMENT. adv. Avec hardiesse; d'une maniere effrontée. Soutenir *effrontément* un mensonge. Parler *effrontément*.

EFFRONTERIE. s. f. Impudence; mauvaise hardiesse. Il est plein d'*effronterie*. Il faut avoir bien de l'*effronterie* pour deffendre ces paradoxes.

EFFROY. s. m. Epouvante; terreur; frayeur; grande émotion. Trembler d'*effroy*. Pâlir d'*effroy*. Ce Prince porte par tout la terreur & l'*effroy*. Un medisant est l'*effroy* du public. M. SC. Il faut porter un salutaire *effroy* parmi les mechans Ecrivains, afin de les tenir dans le respect, & dans le repos. OB. M.

*Rien n'appaise un lecteur toûjours tremblant d'*effroy,
Qui voit peindre en autrui ce qu'il remarque en soi. BOI.

EFFROYABLE. adj. m. & f. Qui donne de la peur, de l'épouvante, de l'horreur. Un monstre *effroyable*. Un spectacle *effroyable*. Un crime *effroyable*. Je n'ose rapporter cet exemple; car c'est une chose *effroyable*. PASC. Tous les momens de nôtre vie nous avancent vers la mort, & toutes nos demarches nous approchent de ce terme si *effroyable*. NIC.

EFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est prodigieux; étonnant; qui cause d'admiration. L'étenduë des cieux est *effroyable*. Une memoire *effroyable*.

EFFROYABLE, se dit aussi de ce qui est excessif; desmesuré. Une laideur *effroyable*. Ce Seigneur fait une depense *effroyable*. Cette fille est d'une grandeur *effroyable*.

EFFROYABLEMENT. adv. D'une maniere effroyable. Beaucoup; extraordinairement. Il est *effroyablement* riche. Elle est *effroyablement* pauvre. Elle est *effroyablement* laide.

EFFUMER. v. act. Terme de Peinture. C'est, Peindre une chose legerement. POMEY.

EFFUSION. s. f. Epanchement de choses liquides, qui se fait avec quelque effort. Cette place a été prise sans *effusion* de sang. Quand les Souverains font quelque Traité de paix, ils disent ordinairement, que c'est pour empêcher l'*effusion* du sang Chretien; c'est un stile. L'*effusion* de bile cause la jaunisse. L'*effusion* de la lumiere vient des corps lumineux. C'est une riche *effusion* de couleurs que le soleil verse en se retirant. BALZ. L'*effusion* des esprits se fait quand les esprits se dilatent dans le corps

corps ; comme lorsqu'on sent de la joye : & en ce sens on dit figurément, Une *effusion* de cœur, quand les esprits dilatent le cœur pour temoigner de la joye, ou de la tendresse.

On faisoit aussi autrefois des *effusions* de vin, ou autres liqueurs dans les sacrifices Payens. Je promis de lui faire des *effusions* sous la cheminée. ABLAN.

EFFUSION, signifie figurément, Confiance ; cordialité ; ouverture ; épanchement. Il eut une de ces *effusions* de cœur si ordinaires aux Amans. P. DE CL. Il y a peu de gens qui puissent recevoir l'*effusion* du cœur des autres sans participer à leur corruption. NIC. On commence par juger temerairement du prochain, & ensuite par une *effusion* naturelle à l'homme, on en parle temerairement. ID.

EFFUSION, se dit aussi en matiere de devotion. Des *effusions* de cœur ; c'est lorsque l'ame se repand devant Dieu. Il y a dans l'Eglise Romaine des actes de pieté, qu'on appelle, les quinze *effusions*.

EGA.

EGAIL. Voyez AIGAIL.

EGAL, ALE. adj. Terme relatif. Semblable ; qui est de même grandeur qu'un autre ; pareil en quantité, ou en qualité. C'est un axiome de Geometrie, que deux choses *égales* à une troisiéme sont *égales* entre elles. Combattre à armes *égales*, c'est-à-dire, sans avantage. Un mariage *égal*, est celui qui se fait entre des gens de pareille condition, en biens, en naissance.

Nous sommes tous égaux, *étant fils d'Apollon.* GOD.

On dit aussi, Faire tout *égal* ; pour dire, N'avoir pas plus de consideration pour l'un que pour l'autre ; avoir une conduite équitable, sans favoriser plus l'un que l'autre. Dans le même sens on dit, Tenir la balance *égale*.

EGAL, signifie aussi, Plain ; uni ; non raboteux. Cette plaine est bien *égale* ; ce plancher n'est pas *égal*. Cette balance n'est pas *égale*, c'est-à-dire, panche plus d'un côté que d'autre.

EGAL, signifie aussi, Indifferent. Qu'on lui donne du bon ou du mauvais vin, tout lui est *égal*.

EGAL, se dit figurément, & signifie, Qui est dans le même état. Un esprit *égal*. Un homme *égal*, est un esprit qui a toûjours une même conduite ; qui est toûjours dans la même situation ; ou qui ne s'abat point par la mauvaise fortune, ni ne s'enorgueillit par la bonne. Une humeur *égale*, qui n'est jamais ni trop triste, ni trop enjoüée. Il en est d'une humeur *égale*, ou inegale, comme des eaux ; les plus tranquilles ne sont pas toûjours les plus divertissantes. M. SC. Je soutiens que ces personnes si *égales* ont les sentimens de l'ame bas & rampans. ID. La complaisance de temperament & d'inclination est la plus sûre, & la plus *égale*. M. ESP. Un stile *égal*, est un stile uniforme, qui se soutient toûjours. On dit en ce même sens, Marcher d'un pas *égal* ; pour dire, Aller toûjours le même train ; ne se dementir jamais.

EGAL, est aussi quelquefois Subst. Il traite tels & tels d'*égal* à *égal* ; c'est-à-dire, Il vit avec eux de même maniere que s'il étoit leur pareil. Il faut vivre civilement avec ses *égaux*. Mille gens ont la maniere d'aimer mieux se faire supporter par les Grands, que de vivre familierement avec leurs *égaux*. LA BR. Profitons des momens où il prend envie aux Princes de se rendre nos *égaux*, & n'oublions pas qu'ils sont nos Maîtres, lorsqu'ils l'oublient. ST. EV. Lucain a dit de Pompée & de Cesar,

*L'un ne veut point d'*égal*, & l'autre point de maître.* BREB.

A L'EGAL. Façon de parler adverbiale & comparative. Autant que ; au prix de. Cette vie est peu de chose à l'*égal* de celle que nous attendons aprés la mort. Il n'aime rien à l'*égal* de son fils ; c'est-à-dire, en comparaison de son fils.

EGALEMENT. adv. D'une maniere égale. Un pere doit partager *également* ses enfans. Ces deux phrases sont *également* bonnes. Il y a bien des gens en qui l'égalité d'humeur ne sert qu'à les rendre *également* ennuyeux. M. SC. Les caresses & les mepris de la fortune sont *également* à craindre. VOI. On ne parle point de marier ceux qui s'aiment *également* ; mais ceux qui sont *également* aimez de la fortune. ST. EV. Il faut qu'un Prince soit *également* delicat & dans les choses, & dans les manieres. NIC. Les ajustemens sont *également* funestes à celles qui les portent, & à ceux qui les regardent. HERON.

Deux chemins differens, & presqu'aussi battus,
Au temple de Memoire également *conduisent.* DES-H.

EGALER. v. act. Rendre égal, ôter du plus grand, ou ajoûter au plus petit pour les rendre semblables. Lycurgue voulut *égaler* les conditions de ses citoyens. La mort nous *égale* tous, & c'est où nous attendons les gens heureux. M. DE S. Le passé absorbe tout, & *égale* tout. NIC.

En quelque rang divers que deux cœurs soient placez,
Quand l'amour les unit, il les égale *assez.* QUI.

EGALER, avec le pronom personnel signifie, Se comparer ; se mettre en parallêle. *S'égaler* aux plus grands Seigneurs.

EGALER, signifie aussi, Devenir pareil ; rendre pareil ; comparer. Les Philosophes modernes ont non seulement *égalé*, mais surpassé les anciens par leurs experiences.

*Les Dieux dans mon bonheur peuvent-ils m'*égaler? BOI.
L'amour sçait égaler *les mortels & les Dieux.*

Corneille ne peut être *égalé* dans les endroits où il excelle. LA BR. Alexandre s'étoit proposé d'*égaler* en tout la gloire de Bacchus. VAUG. Nul ne vous *égale* dans mon cœur. M. SC. Son orgueil (du pecheur endurci) *égale* sa misere. L'AB. TETU.

EGALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EGALISATION. s. f. Supplément de partage. Il est vieux.

EGALISER. v. act. Vieux mot qui se dit encore au Palais ; pour dire, Rendre des partages égaux.

EGALITÉ. s. f. Parité ; exacte ressemblance ; conformité ; juste proportion entre les choses, ou les personnes ; ce qui rend égal en quantité, en qualité. Entre ces deux personnes il y a *égalité* d'âge, de condition. L'ame des Etats populaires c'est l'*égalité*. TOUR. L'*égalité* entretient la paix & la concorde, parcequ'il n'y a point de tyrannie à craindre, lorsque celui qui commande, n'est plus grand Seigneur que celui qui obeït. ABL. L'amitié a besoin de quelque *égalité* : mais c'est plutôt d'une *égalité* qu'elle se fait elle-même, que d'une *égalité* qu'elle y trouve. M. SC. L'*égalité* est de l'essence des foibles amitiez humaines. FL.

Les Astronomes appellent *Cercle d'égalité*, le cercle qu'on appelle *Equant*.

En termes d'Algebre, l'*égalité* se marque avec deux petites lignes parallêles. 2 + 2 = c'est-à-dire, deux plus deux sont *égaux* à quatre.

ÉGALITÉ, se dit figurément, & signifie, Uniformité ; état toûjours égal ; une même assiette d'esprit. Un Stoïque a une *égalité* d'ame en toute sorte de fortune. Il faut soutenir avec une même *égalité* d'esprit les faveurs, & les disgraces de la fortune. ST. EV. Ce Poëte n'a point d'*egalité* de stile ; tantôt il s'éleve jusqu'au ciel, tantôt il rampe sur la terre. Il y a des gens en qui l'*égalité* d'humeur est stupidité, ou mediocrité d'esprit. M. SC. L'*égalité* dans l'humeur vient plus de la raison que du temperament. ID.

Qu'est-ce que la sagesse ? une égalité *d'ame*
Que rien ne peut troubler, qu'aucun desir n'enflame.
BOI.

Mais cette égalité, *dont se forme le Sage,*
Qui jamais moins que l'homme en a connu l'usage ? ID.

ÉGALURES. Terme de Fauconnerie, qui se dit des mouchetures blanches qui sont sur le dos de l'oiseau. On appelle aussi, Oiseau *égalé*, celui qui porte ces mouchetures.

ÉGAROTÉ. adj. m. En termes de Manege, on appelle cheval *égaroté*, un cheval qui est blessé au garot. Ces sortes de blessures se guerissent difficilement.

EGAYEMENT. s. m. Gayeté. Le stile de ce Poëte est fort fleuri, a beaucoup d'*égayement*. On doute fort de l'usage de ce mot, quoyqu'il se trouve aussi dans Pomey. Ni l'Academie, ni Richelet ne l'ont admis.

EGAYER. v. act. Rejouïr ; donner, ou recevoir de la joye ; rendre agreable ; se divertir. Il ne faut qu'un homme de bonne humeur pour *égayer* toute une compagnie. Un Satyrique s'*égaye* aux depens de son prochain.

EGAYER, se dit figurément de plusieurs choses. *Egayer* la triste sagesse. *Egayer* un sujet, un discours. *Egayer* son stile, c'est-à-dire, le rendre moins serieux ; plus agreable ; moins embarassé. On dit, Qu'un Auteur s'*égaye*, quand il badine ; & qu'il cherche à dire des choses agreables, & à divertir le Lecteur. Il ne faut point se servir d'expressions fleuries dans un sujet triste : ce n'est point là qu'il faut *égayer* l'auditeur. OE. M. Pour nous divertir *égayons* un peu nôtre veine. SAR. Il n'y a rien de si sombre qu'on ne puisse *égayer* par l'adresse de l'esprit. LE CH. DE M. On ne sçauroit trop *égayer* les sciences necessaires qui ont l'air ennuyeux. TOUR. Le Predicateur ne doit pas trop *égayer* l'auditeur par une foule de pensées, & de traits brillans : cela ressent trop l'éloquence mondaine. CL. Il ne faut pas s'*égayer* trop, même dans une matiere fleurie. BOU.

Ces propos, diras-tu, sont bons dans la satire,
Pour égayer *d'abord un lecteur qui veut rire.* BOI.

On dit, Qu'un bâtiment est bien *égayé*, quand il est bien clair, bien percé & en belle vuë : Une taille *égayée*, quand elle est libre & degagée : Un tableau bien *égayé*, qui rejouït, qui est agreable.

EGAYER, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Oter les branches qui rendent un arbre confus & étouffé dans le milieu. *Egayer* un buisson. On le dit aussi des espaliers, & c'est les palisser si proprement que les branches soient également partagées des deux côtez, & qu'il n'y en ait pas plusieurs ensemble, mais que chacune soit attachée separément, & à des intervalles égaux. *Egayer* un arbre qui est en espalier. LA QUINT.

ÉGAYÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E G L.

EGLISE. s. f. L'Assemblée des Fideles sous un Chef qui est J. CHRIST. L'*Eglise* universelle ; l'*Eglise* primitive. L'*Eglise* est une societé établie divinement pour conduire les hommes à la connoissance de la verité. MALEB. L'*Eglise* est la colonne & le soutien de la verité. ST. PAUL. L'unité de l'*Eglise* renferme necessairement l'unité de communion. NIC. L'*Eglise* est un corps unique, dont tous les membres sont liez ensemble, ensorte que tout ce qui n'appartient point à ce corps unique, n'est point l'*Eglise*. ID. L'universalité est l'un des caracteres le plus éclatant qui appartient à l'*Eglise*. ID. Les Heretiques sont des membres gâtez & retranchez de l'*Eglise*. ID. L'*Eglise* est l'Epouse de J. CHRIST. L'*Eglise* militante, c'est l'Assemblée des Fideles qui sont sur la terre. L'*Eglise* triomphante, est celle des Fideles qui sont dejà dans la gloire. J. CHRIST nous avertit, qu'il y aura des persecuteurs qui croiront rendre service à l'*Eglise*, en s'efforçant de la ruïner. PASC. On sert l'*Eglise*, parcequ'on sçait qu'elle a des dignitez & des recompenses pour ceux qui la servent. FL. Les Docteurs font souvent ce cercle vicieux, de prouver l'autorité de l'*Eglise* par l'Ecriture, & ensuite la divinité de l'Ecriture par l'autorité de l'*Eglise*. LE CL. Toutes les sectes du Christianisme appartiennent réellement au corps de l'*Eglise*, comme les membres corrompus ne laissent pas de faire partie du corps humain. JUR. On dit, les Conciles de l'*Eglise* ; les ceremonies ; les commandemens de l'*Eglise*. On appelle le Roi de France, le Roi Très-Chretien ; le Fils aîné de l'*Eglise*. On appelle la primitive *Eglise*, les premiers Chretiens qui vivoient à la naissance de l'*Eglise*.

Ce mot vient de *ecclesia* Latin & Grec, qui signifie *assemblée*. NICOD. C'étoit le nom qu'on donnoit parmi les Grecs aux assemblées generales de tout le peuple pour les affaires publiques.

EGLISE, se dit aussi de l'Assemblée particuliere des Fideles ou des Chretiens en diverses Provinces, ou Dioceses, ou en divers lieux. Le schisme de l'Eglise d'Orient d'avec celle d'Occident a causé de grands desordres. Les privileges de l'*Eglise* Gallicane l'ont garentie de plusieurs entreprises des Papes sur elle. Dès le premier établissement du Christianisme on designa l'*Eglise* de France par le nom d'*Eglise Gallicane*, pour distinguer le Diocese des Gaules par cette denomination. Guy Coquille a fait un Traité touchant les libertez de l'*Eglise* Gallicane. Voyez LIBERTEZ.

EGLISE, signifie aussi, un Temple bâti & destiné à l'honneur de Dieu. Benir, consacrer une *Eglise*. Fonder une *Eglise*. Combien voit-on de gens courir à l'*Eglise* moins par devotion, & par devoir, que par coutume, & par bienseance ? FL. *Eglise Primatiale*, *Metropolitaine* ou *Episcopale*, & *Cathedrale*, c'est celle qui est sous la direction d'un Primat, d'un Metropolitain, ou d'un Evêque. Les Peres ont qualifié une *Eglise* Cathedrale, d'*Eglise Mere*, ou d'*Eglise Majeure*. On appelle *Eglise Collegiale*, celle où il n'y a point d'Evêque, qui est desservie par des Chanoines. *Eglise Parroissiale*, qu'on a appellée autrefois *Eglise Cardinale*, est celle où il y a des fonds baptismaux, des Prêtres & un Curé qui administrent les Sacremens. L'Evêque peut ériger une *Eglise*, ou Benefice simple, en *Eglise* Parroissiale. *Eglise Universelle*, est celle qui

qui sert d'aide à une *Eglise* Parroissiale, quand elle est trop étenduë; *Eglise* d'Abbaye, de Prieuré, ou Conventuelle, celle où des Religieux font le service. On appelle *Eglise Mere*, ou *Matrice*, pour la distinguer de ses filles, qui lui obeïssent. La premiere *Eglise* qui a été bâtie publiquement par les Chretiens, a été celle de St. Sauveur à Rome, fondée par Constantin, comme on le voit dans les Epitres du Pape Nicolas VII. La plus belle *Eglise* qui soit au monde, est celle de St. Pierre à Rome.

On appelle en ce sens, Livres d'*Eglise*, ceux où sont contenus les chants, ou les prieres de l'*Eglise*. Les gens d'*Eglise*. Homme d'*Eglise*, est celui qui est destiné au service de l'*Eglise*.

On appelle encore *Eglises*, des Assemblées qui se sont separées de l'*Eglise* Romaine. Les *Eglises* Protestantes. L'*Eglise* d'Orient. Le Roi d'Angleterre se dit *Chef de l'Eglise Anglicane*.

On appelle *Cour d'Eglise*, la Jurisdiction Ecclesiastique de l'Evêque, qui est exercée par un Official, un Vicegerent & un Promoteur: *Biens d'Eglise*, ceux qui appartiennent à l'*Eglise*. L'alienation des *biens d'Eglise* ne se peut faire sans un grand nombre de formalitez. Il faut pour cela une information precedente de la necessité & de l'utilité de l'alienation; le consentement du Chapitre, si c'est un Evêque; & celui des Religieux, si c'est un Abbé. Il faut aussi une permission du Roi & des Superieurs. La prescription quadragenaire, ou centenaire a lieu contre l'*Eglise*. Voyez PRESCRIPTION. Par une Declaration de 1675. les acquereurs des biens d'*Eglise* ont été taxez à en payer le huitiéme denier au profit du Roi. On appelle *Conseiller d'Eglise*, un Conseiller en Cour Laye qui a des Ordres: les *honneurs de l'Eglise*, ceux qui sont reservez aux Patrons, & aux Fondateurs. Voyez PATRON.

EGLISE, par rapport à l'Architecture, est un grand vaisseau en longueur, avec nef, chœur, bas côtez, chapelles, clocher, &c. Une *Eglise simple*, est celle qui n'a que la nef, & le chœur. *Eglise à bas côtez*, est celle qui a un rang de portiques en maniere de galeries voutées, avec chapelles en son pourtour. *Eglise à doubles côtez*, est celle qui a en son pourtour deux rangs de galeries avec chapelles. *Eglise en croix Greque*, est celle dont la longueur de la croisée est égale à celle de la nef: elle est ainsi nommée tant parceque qu'elle a la figure de la Croix des Grecs, que parceque la plupart de leurs *Eglises* sont bâties de cette maniere. *Eglise en croix Latine*, est celle, dont la nef est plus longue que la croisée. *Eglise en rotonde*, est celle dont le plan est un cercle parfait. *Eglise souterraine*, est celle qui est au dessous d'une autre, & beaucoup plus basse que le rez-de-chaussée.

On appelle aussi *Eglise*, tout l'Etat du Clergé. L'*Eglise* en corps. Dans l'assemblée des Etats, l'*Eglise* a le premier rang. Denoncer à l'*Eglise*; c'est-à-dire, denoncer aux Ministres de l'*Eglise*. Ecouter l'*Eglise*; se marier en face d'*Eglise*; c'est-à-dire, se marier par le ministere des Pasteurs, & ordinairement en presence de l'assemblée du peuple.

Pour conserver des droits que le Ciel autorise,
Abîme tout plutôt, c'est l'esprit de l'Eglise. BOI.

EGLISE, se dit proverbialement en ces phrases. Il est gueux comme un rat d'*Eglise*; c'est-à-dire, Il est si pauvre, qu'il n'a pas dequoy manger. On dit, Près de l'*Eglise*, & loin de Dieu, de celui qui loge près de l'*Eglise*, & qui n'y va gueres. On appelle un pilier d'*Eglise*, Un devot qui ne bouge de l'*Eglise*.

On dit aussi, Balayer l'*Eglise*; pour dire, en sortir le dernier.

EGLOGUE. f. f. Espece de Poësie Pastorale, où on introduit des Bergers qui s'entretiennent. L'*Eglogue* s'occupe à decrire les jeux, les jalousies, les querelles, les passions, & les affaires des Bergers. L'*Eglogue* n'est qu'une image de la vie des Bergers. LE P. R. Je ne sçai quelle finesse Sannazar a entenduë, à mettre des Pêcheurs au lieu des Bergers, qui étoient en possession de l'*Eglogue*. FONT. L'agrément de l'*Eglogue* n'est pas attaché aux choses rustiques; mais à ce qu'il y a de tranquille dans la vie de la campagne: parceque des Bergers sont des personnages agreables, on en abuse, & pourvû qu'on ait parlé de fougere, & de chalumeaux, on croit avoir fait une *Eglogue*; les Modernes ont eu tort de mettre en *Eglogues* des matieres élevées, & de faire chanter aux Bergers les loüanges des Rois. Ronsard s'est rendu ridicule en faisant faire dans sa premiere *Eglogue* l'éloge de Budée, & de Vatable, par la Bergere Margot: ces Sçavans-là ne devoient point être de la connoissance de Margot. A la verité il faut que les sentimens, dont on fait la matiere des *Eglogues*, soient plus fins & plus delicats, que ceux des vrais Bergers; mais il faut leur donner la forme la plus simple, & la plus champêtre qu'il est possible. Cependant cette simplicité, & cette naïveté n'excluent que les rafinemens excessifs, tels que sont ceux des gens du grand monde. FONT. L'emploi de l'*Eglogue* est de

Chanter Flore, les champs, Pomone, les vergers;
Au combat de la flûte animer deux Bergers;
Des plaisirs de l'amour vanter la douce amorce;
Changer Narcisse en fleur, couvrir Daphné d'écorce. BOI.
L'Eglogue *quelquefois*
Rend dignes d'un Consul la campagne, & les bois. ID.

Il y a des *Eglogues* de Theocrite d'un caractere élevé; & Virgile en a fait dix d'un haut stile. Ainsi l'*Eglogue* éleve quelquefois sa voix. MEN. Les Arcadiens de Rome établis en 1690. s'attachent particulierement à composer des *Eglogues*; c'est pourquoi ils s'appellent Arcadiens, & tous en particulier prennent des noms de Bergers. Les François ne sont pas fort heureux à reüssir en *Eglogues*. Cependant les connoisseurs pretendent que Fontenelle a mieux suivi les veritables regles de l'*Eglogue*, que les Anciens. Les Italiens veulent avoir trop d'esprit, & dire les choses trop finement: le caractere de l'*Eglogue* est d'être simple. LE P. RAP. L'*Eglogue* n'est ni fiere, ni violente. Si elle est passionnée, elle n'a que de petits emportemens, & de petits desespoirs, qui n'ont rien de fâcheux: ses passions sont douces, & ses emportemens tendres; le stile doit être simple, & il faut des pensées naturelles, & ingenuës.

Ce mot vient du Grec *eklogi*, qui signifie *choix*. L'*Eglogue* est une Silve; un petit ouvrage; mais agreable pour son élegance. Comme le mot *Eglogue* signifie un choix de pieces, les œuvres d'Horace ont été intitulées *Eglogue*. On dit aussi, les *Eglogues* de Virgile, parceque Virgile a choisi certaines Idylles de Theocrite pour les mettre en Latin.

E G O.

EGOGER. v. act. Terme de Tanneur. C'est, Oter avec le couteau tranchant les extremitez superfluës du veau du côté de la chair, comme les oreilles & le bout de la queuë. *Egoger* un veau.

EGOHINE. s. f. Terme d'Artisan. C'est ce qu'on appelle autrement, une *scie à main*.

EGORGER, EGOSILLER, EGOUT, &c. Voyez ESGORGER, ESGOSILLER, &c. avec un *s*.

E G R.

EGRISER. v. act. Les Lapidaires appellent *égriser*, lorsqu'ils frottent deux diamans l'un contre l'autre pour les user, & en ôter ce qu'ils ont de brut, & d'imparfait.

EGRISOIR. s. m. Boëte qui sert pour recevoir la poudre qui sort des diamans lorsqu'on les égrise. Cette poudre sert à tailler, & à polir les diamans.

E G U.

EGUILLETER. v. act. Terme de Marine. *Eguilleter* les canons, c'est les amarrer extraordinairement dans un gros temps.

EGUILLETTES. s. f. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne à de menuës cordes qui servent à divers usages; comme à éguilleter les canons, les basses, &c.

EGUILLETTES DE PONTON. Ce sont des pieces de bois qui sont posées sur le haut des côtez d'un ponton, où l'on amarre les attrapes.

NOÜER L'EGUILLETTE. Voyez NOÜEMENT.

E G Y.

EGYPTIAC. Voyez ÆGYPTIAC.

E J A.

EJACULATEUR. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles de la verge, qui naissent du sphincter de l'anus, & qui vont s'inserer lateralement vers le milieu de l'uretre. On les a appellez ainsi, parcequ'on a cru qu'ils aidoient à l'éjaculation de la semence. Quelques Anatomistes croyent qu'ils servent plutôt à l'érection de la verge, de même que ceux qu'on nomme érecteurs. On les appelle autrement *dilatateurs* ou *accelerateurs*. Dans les femmes le clitoris a aussi deux muscles qu'on appelle *éjaculateurs*; ils naissent du sphincter de l'anus, & vont s'inserer à côté du clitoris tout proche du conduit de l'urine. Leur usage est de relever le clitoris, & de retrecir l'orifice du vagina.

EJACULATION. s. f. Terme de Medecine. Introduction de la semence du mâle dans la matrice de la femelle. L'*éjaculation* doit suivre l'introduction. L'*éjaculation* est la fin de l'action dans l'homme. Quand on ordonnoit le congrés dans les Officialitez, les Matrones rendoient temoignage de l'érection, de l'intromission, & de l'*éjaculation*.

EJACULATOIRE. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux conduits qui portent la semence de l'épidyme dans les vesicules seminaires & dans l'uretre. On leur a donné ce nom, parceque dans le temps de l'accouplement la semence est éjaculée par ces vaisseaux. On les appelle aussi *deferents*.

EJACULER. v. act. Terme de Medecine, qui se dit des mâles qui poussent avec élancement leur semence dans la matrice des femelles. Il y a des hommes qui *éjaculent* plus promptement que d'autres, ou parcequ'ils sont plus ardens, ou parceque leurs vesicules sont plus pleines de semence.

Ces mots viennent du Latin *ejaculari*, lancer en haut.

E I C.

EICOSAEDRE. s. m. Terme de Geometrie. C'est un corps qui a vingt faces égales, composées de vingt triangles équilateraux, & égaux entr'eux: c'est le dernier des cinq corps reguliers.

E L A.

ELABOURER. v. act. Travailler avec soin & application à quelque ouvrage. Il est peu en usage, si ce n'est au Participe. Il n'est point dans le Dictionaire de l'Academie. Tout ce qui sort des mains de ce Peintre, est bien *élabouré*; bien fini.

On dit particulierement en Medecine, Que du sang est bien *élabouré*, quand il est bien conditionné; quand la nature a eu soin de le bien perfectionner. Les Medecins disent d'un sang bien preparé, Qu'il est bien *élabouré*.

ELAGUER. v. act. Terme de Jardinier. Retrancher les branches superfluës d'un arbre, qui empêchent qu'il ne profite.

ELAN. Voyez ESLAN.

ELANT. Voyez ELLEND.

ELAPHOBOSCUM. s. m. C'est un nom qu'on a donné au panais cultivé, & au sauvage à grandes feuilles, parcequ'on dit que les cerfs se guerissent de la morsure des serpens en mangeant de ces herbes.

Ce mot vient du Grec *elaphos*, cerf, & de *boskein*, paître. Voyez PANAIS SAUVAGE.

ELARGIR. v. act. Etendre; donner à une chose plus de largeur. On a *élargi* les ruës de Paris pour la commodité publique: ce qu'on a appellé *les ouvertures de la ville*. *Elargir* une chambre; *élargir* un jardin; *élargir* un fossé.

ELARGIR, se dit aussi avec le pronom personnel. Au sortir de ce detroit de montagnes le païs *s'élargit* en une grande plaine.

s'ELARGIR, en termes de Marine, signifie, Donner, ou prendre la chasse.

ELARGIR, signifie aussi, Etendre sa domination, sa seigneurie, soit en long, soit en large. Les Communautez *s'élargissent* avec le temps, & acquierent toutes les terres des environs.

ELARGIR, en termes de Manege, se dit lorsqu'on fait embrasser un plus grand terrain à un cheval, que celui qu'il occupoit, lorsque travaillant en rond, ou maniant sur les voltes, il s'approche trop du centre.

ELARGIR, se dit en termes de Guerre, quand on occupe plus de terrain. On fait commandement d'*élargir* les rangs & les files. Le General *élargit* ses quartiers pour avoir du fourrage; pour subsister plus commodément.

ELARGIR, signifie encore, Mettre hors de prison: ce qui ne se dit qu'à l'égard des hommes; car pour les femmes, on dit qu'elles auront provision de leur personne, pour éviter l'équivoque. Ce prisonnier a été *élargi* à caution, à la garde d'un Huissier, à la charge de se representer.

ELARGIR, signifie aussi, Donner quelque ouverture. *Elargir*, ou serrer un compas, c'est en ouvrir, ou serrer les pointes. On dit en ce meme sens, *Elargir* les jambes.

ELARGIR, signifioit autrefois, Donner largement. On

On doit s'*élargir* dans les temps de disette. Il s'est retiré du monde, & il a *élargi* tout son bien aux pauvres. Il n'est guere en usage. L'Academie n'en dit rien.

ELARGISSEMENT. s. m. Augmentation de largeur. Ce General a jugé l'*élargissement* des quartiers necessaire. L'*élargissement* des lignes, des travaux.

ELARGISSEMENT, signifie aussi la liberté qu'on donne à un prisonnier qu'on tire hors des prisons. Il a obtenu sentence d'*élargissement*.

ELARGISSURE. s. f. Augmentation de largeur qu'on donne à des habits, à des meubles. Une *élargissure* de quatre doigts.

ELASTIQUE. adj. m. & f. Qui fait ressort; matiere qui après avoir été condensée, contrainte, & comprimée, fait un effort en se remettant en liberté, & en repoussant les corps qui la pressoient, pour reprendre son extension naturelle. La vertu *élastique* d'un arc bandé vient de la compression de l'air dans ses pores. On n'a decouvert que depuis quelques années, par plusieurs experiences, que l'air a une vertu *élastique*. La vertu *élastique* consiste en ce que la matiere subtile fait effort pour passer par des pores trop étroits. Par ex. en pliant un corps dur, ses parties s'écartent du côté convexe, & s'approchent du côté concave: ainsi les pores deviennent plus étroits du côté concave; ensorte que la matiere subtile faisant effort pour sortir par ces pores ainsi retrecis, fait effort en même temps pour remettre le corps dur en l'état qu'il étoit avant qu'il eût été courbé, & pour le redresser; & c'est ce qui fait le ressort. ROH.

Ce mot vient d'*elatir*, qui signifie *ressort*.

ELATERIUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est le nom qu'on donne au suc des concombres sauvages, dont on a fait évaporer l'humidité jusqu'à consistence d'extrait ou de pilules. L'*élaterium* purge vigoureusement. On s'en sert dans l'apoplexie, dans la lethargie, dans la paralysie & dans la melancholie hypochondriaque.

Ce mot vient du Grec *elauno*, fait d'*elao*, je repousse.

ELATINE. s. f. C'est le nom de quelques plantes qui sont des especes de linaire. Il y en a une que C. Bauhin appelle *elatine folio subrotundo*; & Mr. Tournefort, *linaria segetum nummularia folio villoso*, dont les feuilles sont presque rondes, de couleur blanchâtre, molles, lanugineuses, très-ameres. Ses fleurs sont petites, veluës, de couleur herbeuse jaunâtre, semblables à celles de la linaire. Sa racine est simple, blanche, menue. L'*élatine* est vulneraire, adoucissante, detersive: elle purifie le sang: on l'estime beaucoup pour les tumeurs scrophuleuses & pour la lepre. Elle est autrement appellée en François *velvote*.

ELE.

ELEBORE. Voyez HELLEBORE.

ELECTEUR. s. m. Qui a droit d'élire. Dans les Chapitres qui se sont conservé le droit d'élire en corps, on nomme quelquefois des Chanoines pour *Electeurs*, & ils presentent au Chapitre celui qu'ils ont choisi pour être ou Doyen, ou Prevôt, ou pour remplir quelqu'autre dignité. La même chose se fait aussi dans plusieurs Corps politiques: & bien souvent pour prevenir les brigues, & les sollicitations, les *Electeurs* se tirent au sort. Les *Electeurs* ne peuvent nommer aucun d'entr'eux; & en cette qualité ils n'ont point voix passive; ils ont voix active seulement.

ELECTEUR, se dit en general, & par preéminence des Princes d'Allemagne qui ont le droit d'élire l'*Empereur*. Le nombre des *Electeurs* a été long temps incertain. La Bulle d'Or, publiée par Charles IV. en 1356. a fixé le nombre des *Electeurs* à sept. Trois Ecclesiastiques; sçavoir Mayence, Treves, & Cologne; & quatre Seculiers, sçavoir, le Roi de Boheme, le Comte Palatin, le Duc de Saxe, & le Marquis de Brandebourg. Par la paix de Munster en 1648. cet ordre a été changé: le Duc de Baviere a été mis en la place du Comte Palatin, & l'on crea un huitiéme Electorat en faveur du Comte Palatin, qui est presentement le dernier. En 1698. on a érigé un neuviéme Electorat pour le Duc de Brunswick Hanover. Les *Electeurs* Ecclesiastiques ont seulement voix élective, & non pas voix passive, ensorte qu'ils ne peuvent être élus Empereurs. Il faut même qu'ils ayent trente ans pour parvenir à l'Electorat; à moins qu'il n'y ait une dispense d'âge. Les *Electeurs* pour marque de leur dignité mettent sur l'écu de leurs armes, un bonnet rouge retroussé d'hermine. Dans les grands jours de ceremonie les *Electeurs* seculiers portent un manteau de velours rouge doublé d'hermine; & les *Electeurs* Ecclesiastiques un manteau de drap rouge doublé d'hermine. Ils ont chacun un titre different comme Grands Officiers de l'Empire. L'*Electeur* de Mayence est Grand Chancelier de l'Empire en Allemagne; l'*Electeur* de Treves, Grand Chancelier de l'Empire dans les Gaules, & l'*Electeur* de Cologne, Grand Chancelier en Italie. Le Roi de Boheme est Grand Echanson; l'*Electeur* de Baviere, Grand Maître; l'*Electeur* de Saxe, Grand Marechal; l'*Electeur* de Brandebourg, Grand Chambellan; & l'*Electeur* Palatin, Grand Tresorier de l'Empire. La dignité Electorale est hereditaire à l'égard des *Electeurs* seculiers; mais ils ne la peuvent exercer qu'à l'âge de dix-huit ans; & jusqu'à ce qu'ils ayent cet âge, on leur donne un Curateur qu'on appelle *Administrateur*, parce qu'en effet il administre l'Electorat de son chef, prenant les ornemens, & la place de son Pupille, de même que s'il étoit *Electeur* lui-même. Les Rois donnent aux *Electeurs* seculiers le titre de *Freres* & d'*Altesse serenissime*, & de même à l'*Electeur* de Cologne, parceque le Chapitre de Cologne élit toûjours des Princes. Mais parceque les Chapitres de Mayence & de Treves depuis cent cinquante ans n'élisent que de simples Gentilshommes, & point de Princes, ils les traittent de *Reverendissimes*, & de *très-chers*, *& bons Amis*. Leurs sujets mêmes ne les traitent que de *Clemence* & de *Grace Electorale*. Par la Bulle d'Urbain en 1628. ce Pape leur donne la qualité d'*Eminence*. En 1647. le Roi de France commença à traiter les *Electeurs* de freres, à condition de lui donner le titre de Majesté, qu'ils lui refusoient, ne lui ayant donné jusques-là que celui de *dignité Royale*. Mr. de Wicquefort dit même que les *Electeurs* ne donnent le titre de Majesté qu'au Roi de France, & celui de *Dignité Royale* aux autres Rois. Les choses ont changé depuis. Quand l'Empereur écrit aux *Electeurs* Ecclesiastiques, il les traite de *Cousins*; & les *Electeurs* seculiers, de *Neveux*, pour se conserver une marque de superiorité sur eux. Les *Electeurs* seculiers se traitent entr'eux, de *Serenissime*, de *Cousin*, & *Frere*; & pour les *Electeurs* de Mayence

ce & de Treves, de *Reverendissimes, très-chers & bons Amis*. Au reste les *Electeurs* seculiers ne cedent qu'aux Testes Couronnées. V. Wicquefort. Remarquez encore que l'*Electeur* de Mayence est le Directeur & le President du College des *Electeurs* : c'est pourquoi dans les Dietes generales les Ambassadeurs, & les Membres de l'Empire se doivent tous adresser à lui, & notifier leurs pouvoirs à son Directoire. C'est aussi à la Chancelerie du *Directeur* du College Electoral que se font les sommations, les protestations, & autres actes qui regardent les affaires de l'Empire. Si l'*Electeur* de Mayence n'assiste pas à la Diete, il a un Commissaire qui tient le Directoire en sa place.

ELECTIF, IVE. adj. Qui se fait par élection. L'Empire étoit hereditaire du temps de Charlemagne, & il ne devint *électif* qu'après la mort de Louïs III. le dernier de la race de Charlemagne dans l'Empire. Il ne devint même tout-à-fait *électif* que du temps de Frederic II. en 1210. Wicq. Le Pape est *électif*; le Royaume de Pologne est le seul aujourd'hui qui soit *électif*. Dans les Etats *électifs* c'est le merite qui fait les Souverains, & dans les Etats c'est le hazard de la naissance. Or. M. Les Doyennez des Eglises Cathedrales & Cathedrales sont presque tous des Benefices *électifs-collatifs*. Ils sont sujets au droit des Indultaires, & des Graduez, excepté ceux des Cathedrales qui en sont exempts. Voyez Collatif. On appelle Benefices *électifs-confirmatifs*, ceux qui après l'élection ont besoin d'être confirmez par le Superieur. Les Benefices *électifs-confirmatifs* ne sont point sujets aux nominations des Indultaires, & des Graduez. Voyez Confirmatif.

ELECTION. s. f. Choix qu'on fait de quelque chose, ou personne, par lequel on la prefere à une autre. Il s'employe plus ordinairement dans une signification passive. Par exemple, Vous avez traversé mon *élection*. Il y a cette difference entre *choix* & *élection*; c'est qu'*élection* a rapport à un corps, ou à une communauté qui choisit : au lieu que *choix* ne se dit gueres que d'une personne qui le fait. Bou. L'*élection* de l'Empereur se fait par le College Electoral, à la pluralité des voix ; c'est-à-dire, que de neuf il en faut cinq ; car si quatre pour un Prince ne suffiroient pas, les cinq autres se partageoient sur deux autres Princes. L'*élection* de l'Empereur, ou du Roi des Romains se doit faire à Francfort, selon les coutumes de l'Empire. Le Roi des Romains fut pourtant élu & couronné à Ausbourg en 1690. Le Pape est élu par le Conclave. Voyez Conclave. Le Roi de Pologne, dans la Diete generale. Du temps de Charles VI. s'introduisirent les *élections* des Conseillers & Presidens, lesquelles appartenoient au Parlement. Le Roi confirmoit seulement l'*élection*. Pasq. En 1403. on proceda à l'*élection* d'un premier President, quoique le Roi y eût dejà pourvû. Mais on donna bientôt atteinte au privilege du Parlement; car le Parlement fut obligé d'en nommer trois, dont le choix appartenoit au Roi. On trouve des exemples d'*élections* jusqu'en 1552. & même jusqu'en 1581. sur les Regîtres du Parlement de Paris. Cambolas rapporte qu'en 1631. le Parlement de Toulouse proceda à la nomination d'un premier President. Il nomma trois personnes de son corps, & le Roi en choisit une. En 1495. le Parlement de Paris élut Bochart Champigny pour premier President. Par une Ordonnance de Louïs XII. en 1499. il est enjoint aux Juges subalternes de faire l'*élection* des Lieutenans, des Baillis, & Senechaux, chacun dans leur Siege. La venalité des charges a aboli l'usage des *élections*. Id. Les *élections* se faisoient par le Parlement en presence du Chancelier, pour les charges du Parlement ; & celles des Comptes, par la Chambre des Comptes. Cela se pratiqua particulierement sous Charles VI. & Charles VII. & dura jusqu'à l'invasion des Anglois, qui disposerent absolument des charges, pour y placer ceux dont ils étoient assûrez. Après leur expulsion, les Rois voulant continuer la libre collation de tous Offices Royaux, & le Parlement reprendre les *élections*, on trouva un milieu, qui fut de nommer trois personnes dans les Parlemens, & en toutes Jurisdictions Royales, entre lesquelles le Roi choisissoit celle qu'il trouvoit à-propos. La nomination a duré jusqu'à la venalité des Offices. Loyseau.

L'*élection* la plus solennelle est celle du Pape, qui se fait par les Cardinaux en quatre manieres : l'une par la voye du St. Esprit, quand le premier Cardinal, qui parle, ayant donné sa voix à quelcun, il va à l'adoration en le proclamant Pape comme par une inspiration subite du St. Esprit. Alors il est élû, si tous les autres y applaudissent, ou du moins les deux tiers de l'Assemblée : la seconde, par celle du compromis, quand tout le College convient de trois Cardinaux, ausquels il donne pouvoir de nommer le Pape ; & cette puissance cesse à la chandelle éteinte : la troisiéme, par la voye de scrutin, quand les Cardinaux portent des billets cachetez, où sont écrits leurs suffrages, dans un calice qui est sur l'Autel. Il faut les deux tiers des voix pour l'*élection* par scrutin. La quatriéme est par la voye d'accès, quand les Cardinaux qui n'ont point donné un suffrage favorable, joignent leurs voix pour les donner à celui qui en a le plus par le scrutin. La Bulle de Gregoire XIV. renferme toutes les formalitez necessaires pour l'*élection* du Pape. Les formalitez des *élections* solennelles des Eglises qui ont droit d'*élection*, sont prescrites par le chapitre *Quapropter*, tiré du Concile de Latran tenu en 1215. sous Innocent III. L'*élection* du General de Premontré se fait ou par la voye du St. Esprit, ou par compromis. L'*élection* par le St. Esprit se fait, lors que tous s'accordent unanimement sur la personne de celui qui est nommé par le premier qui doit faire la proposition.

Election des Eveques, est la vocation la plus canonique. Dans la plus pure antiquité elle appartenoit au peuple, & au Clergé. Les Evêques appellez par les vœux, & par les suffrages du Troupeau, ne recevoient point la houlette pastorale de la main des Souverains. Mais cette precieuse liberté que les Eglises devoient à leur pauvreté, leur fut bientôt ravie. Leurs richesses, en devenant l'objet de l'ambition des Ecclesiastiques, firent envie aux Princes d'en disposer. Le droit des peuples s'affoiblit insensiblement, & par le Concile de Latran en 1215. sous le Pape Innocent III. il est deffendu aux Laïques d'être presens aux *élections*. Sous la I. Race des Rois de France l'*élection* se faisoit par le Clergé, & le Roi la confirmoit : sous la II. Race les Rois entreprirent davantage sur la liberté du Clergé, & donnoient quelquefois les Evêchez & les Abbayes à des Laïques mêmes, de leur propre autorité, ou du moins aux Ecclesiastiques qui suivoient la Cour. Voyez *Bayle* au mot Du Prat. Quelquefois aussi, mais rarement, ils avoient égard aux *élections*. Voyez Pasq. Les brigues, les divisions, & le tumulte des

des assemblées ; furent des pretextes aux Rois pour confondre le droit des peuples en leur personne, qui represente la puissance publique. Cependant encore au commencement de la III. Race les Rois retablirent la liberté des *élections*, ne se reservant que le pouvoir d'accorder la permission, ou un congé d'élire, & d'agréer les personnes éluës. Louïs le Debonnaire rendit ce droit aux Eglises, & ses successeurs le confirmerent. St. Louis en 1248. *ordonna les élections avoir cours dans son Royaume* : & depuis il fit publier son Ordonnance, appellée la *Pragmatique Sanction*, pour s'opposer aux entreprises des Papes, qui ne pouvoient souffrir les *élections* où ils n'avoient nulle part. Seulement il falloit demander au Roi une permission, ou un congé d'élire ; & de plus, ceux qui étoient élus, ne pouvoient se faire consacrer sans la permission & l'approbation du Roi. Charles VII. confirma aussi la liberté des *élections* par la *Pragmatique Sanction*, qui fut dressée à Bourges en 1438. Mais le Concordat supprima les *élections* ; & aujourd'hui la nomination aux Evêchez, Archevêchez, aux Abbayes électives, & Prieurez Conventuels électifs, & à tous Benefices consistoriaux, appartient au Roi. On n'a reservé le droit d'élire qu'aux Chapitres des Eglises Cathedrales & Collegiales, & aux Monasteres qui ont un privilege special d'élire, & qui sont Chefs d'Ordre, comme l'Abbaye de Clugny, Cisteaux, Grandmont, & Premontré, à qui l'Ordonnance de Louïs XIII. en 1629. a confirmé le droit d'*élection*. Ste. Genevieve, & la Congregation de St. Maur ont aussi conservé le droit d'*élection*. L'*élection* de l'Abbé de St. Antoine de Vienne, & General de l'Ordre, se fait aussi par le Chapitre General de l'Ordre. Le Pape même n'y peut deroger, ni conferer ces Benefices, ni par prevention, ni en cas de mort, ou de resignation. L'*élection* des Chefs d'Ordre doit être confirmée par le Pape. Premontré, Grandmont, le Val des Ecoliers, St. Antoine de Vienne, la Trinité, ou l'Ordre des Mathurins, le Val des Choux de Dijon, & quatre Filles de Citeaux, qui sont, Pontigny, la Ferté, Clairvaux, & Morimont, ont conservé le droit d'*élection*. On l'a aussi laissé à cinq Abbayes de Chezal-Benoît, qui sont, Chezal-Benoît en Berry, St. Sulpice de Bourges, St. Vincent du Mans, St. Martin de Sez, & St. Allire de Clermont. Ainsi le Roi ne nomme point aux Abbayes Chefs d'Ordre. L'*élection* appartient au Chapitre General. Pithou rapporte diverses *élections* de Chefs d'Ordre, & de Superieurs de Monasteres, ausquelles ont assisté les Commissaires du Parlement du ressort. Il y a deux sortes d'*élections* : l'une simple, & c'est celle qui a besoin de la confirmation du Superieur. L'autre élective-collative, & qui n'est appellée *élection* qu'improprement, parceque ceux qui élisent, conferent en même temps, sans avoir besoin de recourir au Superieur.

ELECTION. Tribunal où les Elus rendent la justice, & où l'on juge les procés sur les Tailles & impôts en premiere instance, à l'exception des Gabelles, & des Domaines du Roi. C'est aussi le territoire, dans lequel ils exercent cette jurisdiction. Sans compter le Bearn & les païs conquis, la France est divisée en vingt & trois Generalitez, & chaque Generalité en plusieurs *Elections*. On compte cent soixante huit *Elections*. L'*Election* de Paris contient quatre cents quarante Paroisses. L'*Election* de Paris, ou la Jurisdiction des Elus, est composée d'un President, d'un Lieutenant, d'un Assesseur, & de vingt Conseillers, ou Elus. Un païs d'*Election*, c'est-à-dire, où les *Elections* sont établies, est opposé au païs d'*Etats*, parceque les Etats y font eux-mêmes lever la taille : ainsi il n'y a point d'*Elections*. Les Generalitez de Bretagne, de Montpellier, de Toulouse, & de Dijon, ont des recettes ; celle d'Aix a des vigueries. Il y a des *Elections* en Dauphiné. La commission de la repartition des Tailles est d'ordinaire adressée par les Intendans aux *Elections* de chaque Province ; ensuite les Elus font les rôlles, par lesquels ils cottisent les villes, bourgs, & villages de leur territoire; après quoi ils les adressent aux Paroisses, qui choisissent des Collecteurs pour faire la repartition, & la recette des deniers qu'elles doivent fournir pour leur cottepart. L'appel des *Elections* est relevé à Cour des Aydes. En 1629. le Cardinal de Richelieu fit supprimer les Etats de Languedoc, & créer vingt & deux *Elections* dans cette Province. Mais en 1632. les Etats furent retablis, & les *Elections* supprimées.

On apelle au Palais, *Election de domicile*, le lieu fixe qu'on designe dans un contrat, ou dans un exploit, où on demeure actuellement, ou qu'on choisit, & dans lequel une partie agrée qu'on lui fasse les significations que la partie adverse sera obligée de faire en execution de ces actes. Les exploits de saisies ne valent rien, s'il n'y a une *élection de domicile*. Les contractans font souvent *élection de domicile* en la maison de leurs Procureurs.

ELECTION, en Theologie. Choix; predestination; Decret de Dieu, par lequel il choisit un certain nombre d'hommes qu'il separe de la masse corrompuë du genre humain pour leur donner le salut. L'*élection* de Dieu est gratuite, & dependante de son bonplaisir.

On dit aussi figurément, Que Dieu a fait d'un pecheur un vaisseau d'*élection*, pour dire, qu'il en a fait un grand Saint.

ELECTION, se dit aussi d'une partie de la Pharmacie, qui enseigne la maniere de bien choisir les medicamens, & de distinguer les bons d'avec les mauvais. Il y a une *élection* generale, qui donne des preceptes de tous les medicamens en general ; & une particuliere, qui en donne de chaque medicament en particulier.

ELECTORAL, ALE. adj. Qui regarde les Electeurs. Le Prince *Electoral* est le fils aîné d'un Electeur, & l'heritier presomptif, qui doit succeder à sa dignité. On traite un Electeur seculier d'Altesse *Electorale*. Ils portent sur l'Ecu de leurs armes pour marque de leur dignité, le *bonnet Electoral*. C'est un bonnet rouge, retroussé d'hermines. Le College *Electoral*, qui est composé de neuf Electeurs d'Allemagne, est le plus illustre & le plus auguste Corps de l'Europe. Bellarmin & Baronius attribuent l'institution du *College Electoral* au Pape Gregoire V. & à l'Empereur Othon III. dans le X. siecle. Presque tous les Historiens, & sur tout les Canonistes sont de ce sentiment. Mr. de Wicquefort le conteste, & pretend prouver par l'élection des Empereurs suivans, que le nombre des Electeurs n'étoit point fixe, & que la dignité *Electorale* n'étoit point annexée à certaines Principautez, à l'exclusion de tous les autres Princes d'Allemagne. Il soutient qu'avant Charles IV. il n'y avoit rien de reglé, & qu'il ne publia la Bulle d'Or que pour prevenir les schismes, & assûrer le repos de l'Empire par un Reglement formel & positif. La Bulle d'Or donnée par Charles IV. en 1356. forma le *College Electoral*, & reduisit à sept le nombre des Electeurs. Le Roi de Boheme n'a

n'a seance, & suffrage dans le *College Electoral*, que quand il s'agit de l'élection de l'Empereur. Voyez COLLEGE, & ELECTEUR.

Il y a à Venise douze familles qu'on appelle les *douze Maisons Electorales*, parcequ'elles sont descenduës des douze Tribuns, qui furent les Electeurs du premier Doge de Venise. C'est la premiere Classe de la Noblesse Venitienne. Ces *douze Maisons Electorales* se sont conservées jusqu'à present depuis 709.

ELECTORAT. s. m. Dignité d'Electeur; c'est aussi le territoire qu'il possede annexé à sa qualité. L'*Electorat* de Saxe, de Baviere. En 1692. l'Empereur a érigé un neuviéme *Electorat* en faveur de la Maison de Lunebourg.

ELECTRICE. s. m. Epouse d'un Electeur. Madame l'*Electrice* de Brandebourg. Madame l'*Electrice* de Baviere, &c.

ELECTRIQUE. adj. f. Qualité, ou vertu attractive que les Physiciens remarquent à l'ambre, au diamant, à la cire d'Espagne, &c. qui attirent la paille. Les Peripateticiens l'attribuent à une vertu sympathique. Les Philosophes modernes disent, qu'il y a une certaine matiere fort subtile qui se meut pour l'ordinaire dans les plus petits pores de ces corps, & qui venant du centre vers la superficie, se reflêchit en dedans à la rencontre de l'air qui lui resiste. Or quand on frotte ces corps, l'on donne à cette matiere qu'ils contiennent, assez de force pour vaincre la resistance de l'air, & pour s'étendre un peu à la ronde. Mais comme elle ne sçauroit aller gueres loin sans perdre une partie de sa force, l'agitation & la circulation de l'air la repousse, & la contraint de retourner en arriere, pour rentrer dans quelques-uns des pores d'où elle est sortie, & où d'autre matiere ne sçauroit si commodement entrer, pour n'être pas comme elle proportionnée à la grosseur, & à la figure de ces pores: ensorte qu'il sort de l'ambre par exemple un grand nombre de petits filets imperceptibles de cette matiere, qui s'élancent dans l'air, où ils penetrent les pores des petits corps qui s'y rencontrent, & de là rentrent dans l'ambre. Ensuite l'air repoussant continuellement ces filets, & les contraignant de se raccourcir de plus en plus, pousse en même temps les corps legers, dans lesquels ces petits filets se sont fourrez, qui rapportent ainsi en retournant les pailles, dans lesquels ils s'étoient engagez. ROH.

ELECTUAIRE. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un medicament composé de poudres & d'autres drogues incorporées avec du miel ou du sucre. Il est ainsi nommé, à cause que les parties qui le composent, doivent être bien choisies. Il y en a de mols & de solides, & ils sont les uns & les autres ou alteratifs, ou corroboratifs, ou purgatifs. Les mols sont en consistence de miel, & se font de trois onces de poudre sur une livre de sucre ou de miel. Les solides sont en forme de tablettes; les purgatifs se font comme les mols de trois onces de poudre sur une livre de sucre; mais les corroboratifs n'en reçoivent qu'une once & demie, ou deux onces. Sous les *électuaires* mols on met la theriaque, le mithridat, la confection d'hamech, celle d'alkermes, le catholicon, le diaprunum, le diaphœnic, &c. qui sont expliquez à leur ordre. L'*hiere picre* de Galien, & la *benedicte* de Nicolas sont aussi des *électuaires* mols. Sous les solides on met les *électuaires* de carthame, de suc de roses, de suc de violettes, &c. Il y en a un de citron, qu'on nomme de *Guy de Cauliac*, fameux Medecin de Montpellier, qui l'a mis le premier en vogue.

ELEGAMMENT. adv. D'une maniere élegante. Ce n'est pas assez d'écrire purement, il faut aussi écrire *élegamment*.

ELEGANCE. s. f. Ornement; politesse; agrément du discours. Un certain choix d'expressions riches & heureuses fait ce qu'on appelle l'*élegance*. PORT-R. Pour vouloir être trop regulier dans la construction Grammaticale, on perd de certaines licences qui font l'*élegance* de la langue. VAUG. L'*élegance*, quoyqu'irreguliere, vaut mieux que la regle sans *élegance*. CHAP.

Soyez riche, & pompeux dans vos descriptions;
C'est là qu'il faut du vers étaler l'élegance. BOI.

ELEGANCE. Terme de Peinture. Bel air; belle maniere. Il y a certaines *élegances* qui brillent dans la Peinture, comme les figures éclatent dans la Rethorique: c'est ce qui releve, & fait paroître les ouvrages des plus grands Peintres si fort au dessus des autres. FEL.

ELEGANT, ANTE. adj. Terme de Rhetorique. On le dit du stile ou du discours composé de termes choisis, agreables, & polis. Un Orateur disert & *élegant*. Pour rendre un discours *élegant*, il faut s'exprimer d'une maniere facile & naturelle. PORT-R.

Imitez de Marot l'élegant *badinage*. BOI.

Ce mot ne se dit gueres qu'en parlant du stile & du langage. L'ACAD.

ELEGANT. Ce mot se dit aussi en parlant de Peinture, & d'Architecture. Des contours *élegans*; c'est-à-dire, de bon air; bien entendus.

Ce mot vient du Latin *elegans*, qui est mis comme *electus*.

ELEGIAQUE. adj. Terme de la Poësie Latine. Qui appartient à l'Elegie. Les vers *élegiaques* sont alternativement hexametres & pentametres. Quintilien estime Tibulle pour le premier des Poëtes *Elegiaques*; mais le jeune Pline donne l'avantage à Properce.

ELEGIE. s. f. Espece de Poësie qui s'employe dans les sujets tristes pour attendrir le cœur; pour arracher des larmes. L'*Elegie* sert à exprimer les plaintes & les souffrances d'un Amant desesperé. Pasquier a fait une *Elegie* Françoise en vers hexametres, & pentametres; mais ce genre de Poësie ne reüssit pas. Les *Elegies* Françoises se font en vers Alexandrins. L'invention du mot d'*Elegie* est duë à Lazare de Baïf dans le XV. siecle. Je me suis tellement brouillé avec les Dames, que je ne sçache point d'*Elegie* assez lamentable pour les fléchir. SAR. L'amour qui s'explique sans art, touche plus que les traits ingenieux d'une *Elegie*, où l'esprit a souvent plus de part que le cœur. FONT. L'*Elegie* n'étoit presque point connuë des Poëtes Romains avant Tibulle, qui vivoit dans le même temps que Virgile.

La plaintive Elegie *en longs habits de deuil,*
Sçait les cheveux épars gemir sur un cercueil:
Elle peint des Amans la joye, & la tristesse;
Flatte, menace, irrite, appaise une Maitresse. BOI.
Il faut que le cœur seul parle dans l'Elegie. ID.

ELEGIR. Terme de Menuiserie. C'est, Pousser à la main un panneau, une moulure, un compartiment &c. dans une piece de bois.

ELEMENT. s. m. Premier principe physique; corps simple, qui entre dans la composition de tous les corps mixtes & naturels. Qu'est-ce que l'homme & tous les animaux, qu'un mêlange de tous les *élemens*

élemens qui se dissoudent après, & retournent à leur premier être? Abl. Les *élemens* sont des parties homogenes & des êtres simples, de l'assemblage & du mêlange desquels sont composez tous les êtres que nous voyons. Aristote, & les anciens Philosophes reconnoissoient quatre *élemens*, le feu, l'air, l'eau, & la terre. Ces quatre *élemens vulgaires* ne sont pas des *élemens*, à proprement parler, parceque ce sont des corps composez; & non pas des corps simples, & sans mêlange. Les Cartesiens n'en admettent que trois, qui naissent de la premiere division qui a pu arriver à la matiere: ensorte qu'il doit y avoir autant d'*élemens*, qu'il peut y avoir de diversitez notables dans les parties insensibles de la matiere. Roh. La matiere subtile est le premier *élement*. Il consiste dans cette poussiere très-subtile qui s'enleve à l'entour des autres parties un peu moins subtiles qui s'arrondissent. Les parties qui ont été arrondies, sont le second. Et celles qui sont demeurées après la division sous des figures irregulieres, embarassantes, & peu propres au mouvement, sont le troisiéme. Id. Le premier *élement* des Cartesiens a plus de mouvement que les deux autres. Mais le deuxiéme & le troisiéme pouvant se briser, ils peuvent acquerir la forme du premier: de même que le troisiéme pouvant s'arrondir, il peut prendre la forme du second. Id. Les Epicuriens n'admettent, à proprement parler, qu'un seul *élement*: ce sont les atômes de diverses figures, qui sont la matiere premiere du monde, & de toutes les choses qu'il contient. Les atômes, selon eux, sont les seuls principes de la composition des corps, & tous les corps se peuvent resoudre en atômes, comme à leur premier principe. Bernier. Les Epicuriens ne posent point le vuide, comme un principe des choses; le vuide ne peut être censé un principe, & un *élement*; puis que le vuide n'est rien. Id. Les Chymistes, dont l'art consiste à separer par le moyen du feu les diverses parties, dont les differens êtres sont composez, ont pretendu que cette resolution étoit l'unique moyen de connoître quels sont les veritables *élemens*, dont la nature se sert dans la composition des êtres. Ainsi en travaillant sur certains corps, du vin par ex. ils en ont tiré cinq matieres differentes: le *mercure*, le *flegme*, le *souffre*, le *sel*, & la *tête morte*: & parceque tout ce qu'ils peuvent tirer de tout autre sujet, ressemble à quelqu'une de ces choses, ils en concluent que ce sont les seuls & veritables *élemens* de tous les corps mixtes, & que c'est de leur assemblage que vient toute la varieté que nous y remarquons. Les Poëtes appellent la mer, le liquide *élement*; l'humide *élement*.

Element, se dit figurément, du lieu où on se plaît; de l'occupation, ou de l'amusement de chacun par rapport à son genie & à son humeur. La campagne est l'*élement* d'un Chasseur. Quand ce Docteur est sans ses livres, il est hors de son *élement*.

Elements, au pluriel signifie, les principes & les fondemens des sciences; premieres veritez, sur lesquelles chaque science roule. Les premiers *élemens* de la Grammaire. Les *Elemens* d'Euclide sont les premiers principes de la Geometrie speculative. Les *élemens d'Euclide* sont en quinze livres. Les six premiers expliquent les plans ou les superficies. Le septiéme, le huitiéme, & le neuviéme traittent des nombres; le dixiéme, de la quantité, & les cinq autres roulent sur les solides. On tient que les deux derniers livres sont d'Hypside, qui étoit d'Alexandrie aussi bien qu'Euclide. Voyez Henrion & Ozanam. On dit, Qu'un homme n'a pas les premiers *élemens* d'une science; c'est-à-dire, qu'il n'en a aucune connoissance; qu'il y est fort ignorant.

ELEMENTAIRE. adj. m. & f. Qui tient de l'élement. Le feu *élementaire* des Anciens est une pure vision. Tout l'espace qui est dans le concave de la lune, s'appelle la *region elementaire*.

Les Cabalistes appellent *Peuples Elementaires*, des habitans qu'ils supposent habiter dans les élemens. Les Nymphes, selon eux, sont les habitans de la mer; les Sylphes, sont les habitans de l'air; les Salamandres, sont les habitans enflammez du feu; les Gnomes, sont les habitans de la terre, qui en est remplie presque jusqu'au centre. Leurs femmes s'appellent Gnomides, comme les Sylphides sont celles des Sylphes. Voyez le Comte de Gabalis.

ELEMI. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une resine d'une substance presque uniforme, d'une couleur & d'une consistence semblable à la cire jaune, d'un goût qui n'est point desagreable; un peu piquant & amer, & d'une odeur appochante de celle du fenouil. L'*élemi* est appellé fort improprement gomme, puis qu'il s'enflâme sans peine, & qu'il se dissout dans les liqueurs oleagineuses, ce qui est le caractere des resines. Celle-ci sort de l'olivier d'Ethiopie: on en trouve aussi dans la Pouille, Province du Royaume de Naples. L'*élemi* est admirable dans les playes de la tête, il est propre pour digerer, pour resoudre & pour faire suppurer.

ELEPHANT. s. m. Le plus gros, le plus fort & le plus disciplinable des animaux terrestres à quatre pieds. Il a peu de poil, semblable à celui des bufles, aussi bien que son cuir, qui est noir, épais & dur à percer, quoyqu'on le sente doux au toucher. Il a la tête grosse, le col court, les oreilles larges de deux palmes. Son nez, qu'on appelle sa trompe, est long & creux comme une grosse trompette, & lui sert de main. Il est fait d'un gros cartilage qui lui pend entre les dents. Son pied est rond, large de deux ou trois palmes, tout couvert de durillons, & a cinq ongles semblables aux coquilles de St. Michel; & sa queuë est faite comme celle des bufles, de trois palmes de long. De son simple pas il atteint les hommes qui courent, & il fait trois milles par heure. Il a le pied si sûr, qu'il ne fait jamais un faux pas, & il est bon à passer les montagnes. Il nage mieux qu'aucun autre animal que ce soit, & il se couche & se leve avec la même facilité que font les autres bêtes, contre l'opinion des Anciens, qui ont cru qu'il n'avoit point de jointures. On l'enchaîne par le pied de derriere, & on l'attache à un arbre, ou à quelque chose qui ne soit pas facile à ébranler. On fait combattre quelquefois les *élephans*, qui se heurtent de leurs dents, comme les taureaux de leurs cornes. Il vit à la campagne de feuilles & de fruits. Il ne peut endurer ni bride, ni arrêt; il ne laisse pas d'obeïr à ses gouverneurs, dont il entend le langage. Les Auteurs en content plusieurs merveilles, la plupart fabuleuses, jusques là qu'on dit que si on lui commande de faire peur à quelqu'un, il court vers lui en fureur comme s'il le vouloit mettre en pieces; & lorsqu'il en est proche, il s'arrête tout court sans lui faire du mal. Cardan dit que les dents d'*élephant* se peuvent amollir & étendre comme les cornes de bœuf: mais ce secret est à present inconnu.

On prend les *élephans* en les faisant tomber dans des pieges ou creux couverts de clayes & d'un peu de terre. Mais

Mais s'ils en sont échappez une fois, ils attachent une branche avec leur trompe, & sondent le terrain, pour voir s'il est ferme. On les prend aussi avec des barricades faites dans des lieux étroits, où il y a une femelle en chaleur qui les appelle. Elle se couche sur le dos pour les attendre, contre la nature des autres animaux, & se prepare pour cela un chevet de feuilles & de branches d'arbres élevé de quatre ou cinq pieds. Ils ne couvrent jamais leurs femelles, en quelque chaleur qu'ils soient, tant qu'ils voyent quelcun. Elles portent un an. Quand ils sont pris une fois, ils ne touchent plus à la femelle. Ils entrent pourtant quelquefois en chaleur, & alors ils sont si furieux, qu'ils ne s'arrêtent point qu'ils n'ayent sacrifié quelcun à leur furie, ou si on ne leur presente du feu d'artifice, après quoy ils sont fort traitables. Ils vivent quelquefois cent ou six vingts ans, & croissent jusqu'à trente. Leurs deffenses sont l'yvoire. On en a vu de la longueur d'une toise, & grosses comme la cuisse: & quoyque les *élephans* soient fort communs dans l'Inde, on ne laisse pas de vendre les plus beaux quatre ou cinq mille écus. On a vu des *élephans* hauts de treize ou de quinze pieds. Ceux de Ceylan sont les plus petits; mais les plus estimez; & les autres, de quelque païs qu'ils soient, par un instinct de nature leur font la reverence. Cet animal a autant de honte & de ressentiment du châtiment, que les hommes. Le Roi d'Achem leur fait faire bien des honneurs, leur fait porter des parasols, que les hommes n'osent porter; il les marie en ceremonie avec leurs femelles; & quand il est en colere contre eux, il leur ôte tous ces honneurs, dont ils sont extremement fâchez. Ceux de Bengala adorent un *élephant* blanc, qui est si rare, qu'ils l'estiment une chose sainte. Les Rois Indiens ont donné souvent de sanglantes batailles pour les posseder. On dit qu'il ne s'en trouve qu'au Royaume de Siam; & que les Rois de ce païs-là les ont long temps traitez, comme ils auroient fait quelques Princes de leurs voisins qui seroient venus en leur Cour. Mr. de Choisi dit dans sa Relation, qu'il a vû dans la seconde cour du Palais du Roi de Siam ce fameux *élephant* blanc, qui a coûté la vie à cinq ou six cents mille hommes pendant les guerres de ce Roi avec celui de Pegu. Il dit qu'il est assez grand, fort vieux & ridé, & a les yeux plissez. Il y a toûjours auprès de lui quatre Mandarins avec des éventails pour le rafraîchir, des feuillages pour chasser les mouches, & des parasols pour le garentir du soleil, quand il se promene; qu'on ne le sert qu'en vaisselle d'or, & qu'il a vû devant lui deux vases d'or, l'un pour boire, & l'autre pour manger. On lui donne de l'eau gardée depuis six mois, la plus vieille étant la plus saine. On dit qu'il y a un petit *élephant* tout prêt à succeder au vieillard, quand il viendra à mourir. Il dit aussi qu'il y a un *Elephant* Prince, qui est le plus grand & le plus spirituel de tous les *élephans*, qui est celui que le Roi monte. Il est fier & indomptable à tout autre; & quand le Roi paroît, il se met à genoux. Peyrard dit avoir vu porter à un *élephant* avec ses dents deux canons de fonte attachez ensemble avec des cables, pesant chacun trois mille livres, l'espace de cinq cents pas. L'*élephant* sert à la guerre; & il porte une piece d'artillerie de fer de six pieds de long avec son affût, qui porte un boulet d'une livre. Il faut bien cent livres de ris à chaque *élephant* par jour pour le nourrir. On en fait des pelottes avec du beurre & du sucre. Le cri de l'*élephant* s'appelle *barrit*. Voyez la dissection d'un *Elephant* dans l'Histoire de l'Academie Royale des Sciences par Mr. Du Vernai. Il mourut à Versailles, âgé de dix-sept ans.

ORDRE DE L'ELEPHANT. Ordre de Chevalerie institué en 1478. par Christierne I. Roi de Dannemark, de Suede, & de Norwegue. D'autres en attribuent l'institution à Canut VI. élu Roi de Dannemark en 1185. d'autres à Frederic I. vers l'an 1525. & d'autres à Christierne IV. en 1590. Il est composé de trente-quatre Chevaliers. Les Chevaliers portent le Collier d'où pend un *élephant* d'or émaillé de blanc, le dos chargé d'un château d'argent maçonné de sable. L'*élephant* est porté sur une terrasse de synople émaillée de fleurs. Le Roi de Dannemark en est le Grand Maître. Cet Ordre s'appelloit au commencement, *l'Ordre de la Sainte Vierge*.

ELEPHANTIASIS. s.m. Terme de Medecine. C'est une espece de lepre, qu'on appelle lepre des Arabes, pour la distinguer de la lepre des Grecs, qui est une autre maladie: elle est ainsi nommée à cause que ceux qui en sont atteints, ont les bras & les jambes grosses & tubereuses, & la peau enflée, rude au toucher, ridée & inegale comme les *élephans*.

ELESE. s.f. Linge qu'on met dans le lit sous les malades pour s'en servir dans leurs besoins. Voyez ALESE.

ELEU, ou ELU, UË. adj. Choisi. Empereur *élu*. Tuteur *élu*.

ELEU, UË. subst. Un Saint; un predestiné. Dieu fait quelquefois souffrir ses *élus* pour les éprouver. Il faut prier Dieu qu'il nous mette au rang de ses *élus*. Dieu qui a predestiné les *élus* à la gloire, les a aussi predestinez à la sanctification. MORALE DE P.

ELEU, Officier Royal subalterne, ignare & non letté, & sans degrez, qui connoît en premiere instance de l'assiette des Tailles, Aides, subsides, & autres impositions; des differens qui surviennent en consequence. Leurs appellations ressortissent à la Cour des Aides. Anciennement on appelloit *Elus*, ceux qui dans les Provinces avoient la direction des Aides, ou deniers qu'on levoit sur le peuple pour la solde des gens de guerre. Ils étoient nommez par les Etats qui ordonnoient la levée des impositions, & ils sont aussi anciens que les Generaux des Aides, qui étoient commis à même fin, & qui en avoient la direction generale dans tout le Royaume.

ELEUE. s.f. Femme d'Eleu. Vous irez visiter Madame la Baillive, & Madame l'*Eluë*. MOI.

ELEVATION. s.f. Hauteur; exhaussement. La voute de St. Eustache a quatre toises d'*élevation* plus qu'il ne faut. Quand un voisin veut faire l'*élevation* d'un mur mitoyen, il faut qu'il en paye les charges de six toises l'une. Une *élevation* de terre sur un rempart s'appelle un *cavalier*. La plus belle machine pour l'*élevation* des eaux, c'est la pompe.

ELEVATION. Ceremonie de l'Eglise Romaine. C'est quand le Prêtre après avoir consacré l'hostie, l'éleve, pour la faire adorer par le peuple. Selon le P. Mabillon, la coutume d'élever l'hostie n'a été introduite qu'au milieu de l'XI. siecle; ce qu'il prouve par Ives de Chartres, qui vivoit en ce tems-là. Ce n'est qu'en 1215. que ce sçavant Religieux a trouvé un Statut qui regarde l'*élevation* de l'hostie; c'est-à-dire, dans le temps que Guillaume, Evêque de Paris, ordonna le son d'une cloche, & que le Pape Gregoire X. fit un Decret solennel pour l'adoration, quand on éleveroit l'hostie.

En

En Perspective on appelle *élevation*, la peinture ou description que l'on fait de la façade d'un bâtiment, dont les parties reculées paroissent en raccourci. On l'appelle aussi *profil*, & *orthographie*. Ce n'est pas assez de voir le plan d'un édifice; il en faut aussi faire dessiner l'*élevation*. Le profil est l'*élevation Geometrique* & orthographique qui fait voir le dedans du bâtiment; & l'orthographie, ou l'*élevation Geometrale* represente l'*élevation* d'une des faces du bâtiment.

ELEVATION, se dit absolument en Astronomie, de l'*élevation* du Pole sur l'horison; & c'est la même chose que *latitude*. Paris a quarante-huit degrez, cinquante minutes d'*élevation*, de latitude Boreale. En Grammaire, en Musique & en Rhetorique, on dit, l'*élevation* de la voix, &c.

ELEVATION, se dit figurément, & signifie quelquefois, un transport, un mouvement de l'ame vers Dieu. Il faut faire sans cesse une *élevation* à Dieu de son cœur, de son ame. Quand il s'agit des pensées, des sentimens, ou des expressions, *élevation* signifie, Sublimité; grandeur. Plus les hommes ont d'*élevation* de cœur & d'esprit, plus ils sont touchez de l'amour des loüanges, & d'un violent desir d'acquerir de la reputation. M. SC. On ne sçauroit arriver au sublime sans une certaine *élevation* d'esprit qui nous fait penser heureusement les choses. BOI. Il y a une *élevation* d'esprit naturelle, qui lui rend les plus grandes choses tout-à-fait familieres. ST. EV. L'*élevation* d'esprit est une qualité necessaire à l'Orateur; mais c'est un don du Ciel; on ne peut gueres l'acquerir. BOI.

ELEVATION, signifie encore, Dignité; poste élevé; accroissement de fortune. Le Pontificat est la plus haute *élevation*, où un Ecclesiastique puisse arriver. Si ceux qui parviennent à une grande fortune, s'oublient, c'est que la tête tourne, & que le vertige prend dans cette *élevation*. BELL. Un sage Favori qui sçait combien son *élevation* offense les autres, doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. ESP.

ELEVATOIRE. s. m. est un instrument de Chirurgie qui sert à élever des os, comme ceux des fractures de la tête, qui ont été enfoncez par quelque coup. Il y a des *élevatoires* dentelez, des *élevatoires* à trois pieds, &c.

ELEVE. s. m. Qui est nourri, instruit & élevé par quelcun. On l'a dit originairement des Peintres, des Sculpteurs, des Architectes. Ce Peintre étoit un *éleve* de Raphaël. On l'a transporté aussi hors de la Peinture aux Maîtres & aux Precepteurs de jeunes gens. Mainard & Racan étoient les *éleves* de Malherbe. Un *éleve* de Port-Royal. On le dit aussi d'un homme qui est formé de la main d'un autre; qui s'attache à lui, en prenant ses instructions, & en suivant ses exemples. BOU. Chaque enfant de Lacedemone étoit proprement un *éleve* de la vertu. LA GUILL.

ELEVE DANS L'ACADEMIE ROYALE DES SCIENCES. Il y en a vingt dans l'Academie Royale des Sciences, & dix dans celle des Inscriptions. Le nom d'*Eleve dans l'Academie Royale des Sciences*, ne marque aucune subordination de science, ou de merite; mais seulement un peu moins d'ancienneté, & une espece de survivance. FONT.

Ce mot vient de l'Italien *allievo*, qui signifie, disciple qu'on a instruit, ou *élevé*.

ELEVER. v. act. Bâtir; construire; hausser. *Elever* un bâtiment; *élever* un monument; c'est-à-dire, dresser; ériger. Le soleil *éleve* des vapeurs; c'est-à-dire, il les fait monter en haut, & les attire de la terre. On dit, Qu'un terrain s'*éleve* peu-à-peu, quand il n'est pas de niveau.

ELEVER, signifie aussi, Hausser; & se dit de la voix, de la vuë, des mains qu'on leve en haut. Il faut dans les afflictions *élever* les yeux au ciel. Vaugelas condamne & met au nombre des barbarismes, cette derniere façon de parler. Il pretend qu'il faut dire, *Lever* les yeux au ciel, & non pas, *élever*. *Elever* sa voix, c'est-à-dire, parler plus haut; d'un ton plus grand. *Elever* son stile; c'est-à-dire, rendre son stile plus élegant, & plus sublime. Il faut s'*élever* dans le discours, sans l'enfler, & sans se guinder. Il y a des gens si accoutumez aux excès des Poëtes modernes, qu'ils ne pensent pas qu'un Auteur se soit *élevé*, s'ils ne l'ont entierement perdu de vuë. BOI. Combien d'Auteurs qui en voulant s'*élever*, se guindent, & sortent du bon sens? De peur de ramper, ils se perdent dans les nuës. LE P. LE B. Un esprit mediocre fait moins de fautes, parceque ne s'élevant jamais, il ne hazarde rien, & demeure toûjours en sûreté. BOI. Un Predicateur ne doit s'*élever* qu'insensiblement, & à mesure que l'action l'emporte. AB. DU JARRY.

ELEVER, signifie aussi, Naître; commencer. Un ouragan s'*éleva*. La poussiere s'*éleve*. Une tempête s'est *élevée*; c'est-à-dire, qu'il s'est excité, qu'il s'est ému une tempête, un orage. On dit dans le même sens, Un bruit s'est *élevé*; une secte nouvelle s'est *élevée*; une sedition s'*éleva*. L'ACAD. c'est-à-dire, que le peuple se souleva. Le fils s'est *élevé* contre son pere; c'est-à-dire, s'est rebellé; a pris parti contre lui. C'est une espece de sedition que de s'*élever* contre les sentimens qui sont établis. NIC. Si la raison souffre que la colere s'*éleve*, elle se met en danger de recevoir la loi de cette passion imperieuse. M. ESP.

ELEVER, signifie aussi, Cultiver; nourrir, soit plante, soit animal, & en avoir soin. Voilà des œuillets, des tulippes que ce Jardinier a *élevées* de graine. On a de la peine à *élever* des éléphans en Europe. Cette femme ne peut *élever* d'enfans; ils meurent tous jeunes.

On dit en termes de Marine, Qu'un vaisseau s'*éleve* d'une côte, lorsqu'il tire à la mer, qu'il court au large, & qu'il s'éloigne d'une rade, ou d'une côte. On dit encore, *Elever* en longitude, quand on a couru vers l'Orient, ou vers l'Occident; &, *Elever* en latitude, quand on a couru vers le Septentrion, ou vers le Midi.

ELEVER, se dit figurément, & signifie, Mettre au dessus. *Elever* son esprit au dessus des choses temporelles, & des vanitez du monde.

ELEVER, signifie aussi, Aggrandir; mettre dans une place *élevée*; accroître la fortune. Dans ce sens on dit, Que la fortune *éleve* ceux qu'il lui plaît, qu'elle les tire du neant; qu'elle les *éleve* de la bouë; qu'il est difficile de s'*élever* par la voye du merite. S'*élever* aux plus hautes dignitez. S'*élever* par degrez. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne s'*élevent*, en affectant une grandeur que personne ne songe à leur disputer. LE CH. DE M. Le Cardinal de Richelieu étoit une de ces grandes ames, dont la Providence se sert pour abaisser, ou pour *élever* la fortune des Rois. DISC. D'EL. Il y a des gens qui ne cherchent à s'*élever* que pour se rendre considerables par le mal qu'ils peuvent faire. AB. DE ST. R. Considerez

derez les talens de celui que vous voulez *élever*, avant que d'en prendre le dessein. St. Ev. Tout ce qui *s'eleve* au dessus du commun des hommes, leur devient odieux, & insupportable. Fl.

La faveur du Roi
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. Corn.

Le P. Bouhours censure ce dernier vers, par rapport au langage, & dit que le Poëte eût parlé plus correctement, s'il eût dit: Vous *éleve* à un rang &c. Cela est certain, & Corneille en seroit tombé d'accord; mais aussi son vers n'auroit rien valu, à cause de la rencontre des deux voyelles *a* & *u*, n'y ayant rien de plus choquant que ces sortes d'*hiatus* dans la Poësie.

Elever, signifie aussi, Louër; exalter; donner la preference. *Elever* un Auteur au dessus de tous les autres; l'*élever* jusqu'aux nuës; jusqu'au dixiéme ciel.

Elever, signifie encore figurément, Cultiver l'esprit; former; instruire les jeunes gens aux sciences, aux arts, aux bonnes mœurs. Ce Prince a été bien *élevé*, bien instruit. Voilà un enfant bien mal *élevé*; qui n'a nulle éducation. Toutes les villes de la Grece faisoient *élever* leurs enfans à Lacedemone, pour y prendre les impressions d'une exacte vertu. La Guill.

Elever, signifie aussi seulement, Nourrir. *Elever* un enfant. On le dit de même des animaux, & des plantes. *Elever* des poulets; *élever* des fleurs.

On dit aussi, Que la peau *s'éleve* par l'attouchement de quelque chose de venimeux & de sale, qui y fait venir quelques petites bubes, ou cloches, ou écorchures.

Elevé, ée. part. pass. & adj. Haut; exhaussé. Tour fort *élevée* de situation & de structure. Vaug. Une sagesse *élevée* offense une commune raison. St. Ev.

ELEVURE. s. f. Petite bube ou bouton, qui vient sur la peau. Les personnes sanguines sont sujettes à avoir des *élevures* sur la peau. Pour avoir bû dans un verre mal net, il lui est venu une petite *élevure* à la bouche.

E L I.

ELIDER. v. act. Terme de Grammaire. Faire élision; retrancher; supprimer une lettre. On *élide* l'*e* muët, quand il est suivi d'une voyelle. L'Academie, ni Richelet ne parlent pas de ce mot.

ELIGIBILITE. s. f. Terme de Matiere Beneficiale. Capacité pour être élu; titre, ou qualité pour pouvoir être élu. Le Pape donne un *Bref d'éligibilité* aux Prelats; c'est-à-dire, une dispense pour être élus, bien qu'ils ayent quelque incapacité personnelle; comme le defaut de l'âge requis; l'incompatibilité des Benefices, &c. Ces Brefs d'*éligibilité* sont ordinaires dans les élections en Allemagne.

ELINGUE. s. f. Terme de Marine. C'est une corde avec un nœud coulant à chaque bout, qui sert à entourer les fardeaux pour les mettre dedans, & dehors le vaisseau. *Elingue à patte*, est une *élingue* qui au lieu d'avoir deux nœuds coulans, a deux pattes de fer pour enlever du fond de calle les futailles pleines.

Elingue. s. f. Fronde sans bourse. Men.

ELINGUET. s. m. Terme de Marine. C'est un bois de moyenne grosseur, & long d'environ deux pieds, qui tourne horisontalement sur le pont du vaisseau, dont l'usage est d'arrêter le cabestan, ou l'empêcher d'évirer. *Elinguet*, se dit encore d'une piece de bois droite, qui sert aux vireraux ce que les premiers *élinguets* servent aux cabestans.

ELIRE. v. act. *J'élis, j'élus, j'ay élu, j'élirai, que j'élise.* Preferer; choisir quelcun pour quelque honneur, quelque charge, quelque emploi. La Noblesse de France *élut* pour Roi, du consentement du Pape Zacharie, en la place de Childeric III. Pepin, qui étoit Maire du Palais. Mezerai. *Elire* à la pluralité des voix; *élire* au sort; *élire* un Tuteur; *élire* l'Empereur. Dieu a *élu* de toute éternité ceux qu'il a predestinez. On dit, *Elire* sa sepulture; c'est-à-dire, nommer un lieu où l'on veut être enterré.

Congé d'Elire. Voyez Congé.

En termes de Pratique on dit, *Elire* domicile; pour dire, Marquer, ou assigner un lieu connu & certain, où on puisse donner les assignations necessaires en execution d'un contrat. On dit aussi, Qu'une adjudication a été faite à un tel Procureur, ou pour son ami *élu*, ou à *élire*.

ELISEES. Voyez Champs.

ELISION. s. f. Terme de Grammaire. Suppression; retranchement d'une lettre. En François il se fait des *élisions* de l'*e* feminin, quand il est suivi d'un mot qui commence par une voyelle, ou une *h* non aspirée, comme *le homme*, *cette esperance*, on prononce *l'homme*, *cett' esperance*. L'*a* ne se retranche que dans l'article, & dans le pronom *la*; comme, *l'ame*, *je l'aime*. L'*i* ne se perd que dans la particule *si*, mise devant *il*, ou *ils*: *s'il* vient. L'*élision* se marque par une apostrophe. Les Poëtes Latins faisoient *élision* de toutes les voyelles, & de l'*m* finale. Les Italiens font aussi de frequentes *élisions*. Les Poëtes François pour la mesure des vers, ne comptent point les syllabes qui souffrent *élision*. Ainsi ce vers n'a que douze syllabes pour les oreilles, quoiqu'il en ait dix-huit pour les yeux:

Aime, ose, espere, & souffre; & laisse faire au temps.

ELITE. s. f. Choix; ce qu'il y a de meilleur en chaque chose. Je ne veux point de sa marchandise, après qu'un autre en a eu l'*élite*. On dit aussi, l'*élite* de la jeunesse; l'*élite* de l'armée. Il le vint trouver avec l'*élite* des troupes. Ablan. Il fit une sortie avec l'*élite* des soldats. Du Ryer. Il n'y avoit que des gens d'*élite* en cette Assemblée; c'est-à-dire, gens de merite, & de consideration.

ELITHROIDE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit de la premiere des membranes propres des testicules. Elle a été ainsi appellée, parcequ'elle ressemble à une gaine, d'où vient qu'on l'appelle aussi *vaginale*. On lui a donné encore le nom d'*érithroïde*, à cause de sa couleur rougeâtre. Il y a des Anatomistes qui donnent aux testicules trois membranes propres, l'*érithroïde*, l'*élithroïde* ou *vaginale*, & l'*albugineuse*; & qui veulent par consequent que l'*érithroïde* & l'*élithroïde* soient deux membranes differentes.

Ce mot est Grec; il vient de *elythron*, gaine, & *ideïsthai*, ressembler.

ELIXATION. s. f. Terme de Pharmacie. Coction des medicamens faite dans quelque liqueur. On employe ordinairement l'eau de fontaine ou de riviere aux *élixations*; mais on y employe aussi quelquefois le lait, le petit lait, le vin, la biere, ou quelque autre sorte de liqueur. L'*élixation* la plus ordinaire se fait pour communiquer à ces liqueurs, la vertu des medicamens. On la fait aussi pour ôter la crudité des parties des animaux, ou des plantes; & pour les attendrir, ou pour ôter aux medicamens & aux alimens

mens quelque mauvais goût, ou quelque mauvaise qualité, ou pour en separer les terrestreïtez, & les parties grossieres, ou pour quelque autre intention.

Ce mot vient du Latin *lixa*, par lequel les Anciens ont entendu de l'eau cuite.

ELIXIR. f. m. Terme de Medecine. C'est une liqueur spiritueuse destinée à des usages internes, contenant la plus pure substance des mixtes choisis, qu'on lui a communiquée par infusion & maceration. Les esprits tirez des vegetaux, ou leurs eaux spiritueuses, sont d'ordinaire la base des *élixirs*, & les menstruës, dont on se sert pour dissoudre & retenir la vraye essence des medicamens qui entrent dans leur composition. L'esprit de vin est le menstruë le plus commode de tous. L'*élixir* approche beaucoup de la nature des teintures. Les Charlatans abusent beaucoup de ce nom, & le donnent à plusieurs simples extraits pour vendre plus cher leurs drogues. On l'appelle autrement *quinte essence*.

Menage tient que ce mot vient de l'Arabe *elexir*, qui signifie proprement *fraction*, à cause que l'*élixir* a la force de rompre les maladies, & les impuretez des metaux, qui en sont comme les maladies. D'autres le derivent avec plus d'apparence de l'Arabe *alechsiro*, qui signifie une extraction artificielle de quelque essence. D'autres veulent qu'il vienne du Grec *elaion*, & *syro*, comme une extraction d'huiles, qui est la partie essentielle des mixtes. D'autres enfin du verbe Grec *alexeo*, à cause du grand secours qu'on reçoit des *élixirs*. D'autres appellent *élixir*, une pretenduë poudre qui convertit les metaux en or, qu'on appelle *poudre de projection*.

Elixir de Proprieté, est une teinture d'aloës, de myrrhe, & de safran, faite dans les esprits de vin & de soufre. Quelques-uns se servent en la place de ces esprits, de l'esprit volatile de corne de cerf. L'*élixir de proprieté* est une preparation qui a été inventée par Paracelse. On s'en sert pour fortifier le cœur & l'estomac, pour aider à la digestion, pour purifier le sang, & pour provoquer les sueurs. On fait plusieurs autres sortes d'*élixirs*.

E L L.

ELLE. Pronom relatif de la troisiéme personne au feminin, dont le masculin est *Lui*. C'est un different à juger entre lui & *elle*. *Elle* est belle; *elle* a raison. Qui est-*elle?* Je ne veux point avoir à faire à *elle*. Puisque les seules actions font connoître ce que nous sommes, attendez donc au moins à juger de mon cœur par *elles*. Or. M. Voyez Lui, ou Il. Quelques-uns écrivent *ell' a*; *ell' est*. Il est mieux d'écrire, *elle a*, *elle est*, sans faire élision de l'*e* en écrivant.

ELLEBORE. f. m. Nom qu'on a donné à deux genres differens de plantes, dont l'un est appellé *ellebore blanc*, & l'autre *ellebore noir*. L'*ellebore blanc* pousse une tige à la hauteur de deux ou trois pieds, enveloppée en bas de beaucoup de feuilles semblables à celles du plantain ou de la gentiane, plus nerveuses, plissées dans leur longueur, molles, un peu veluës. Ses fleurs sont de couleur herbeuse blanchâtre, composées chacune de six petites feuilles disposées en rose. Il leur succede un fruit composé ordinairement de trois gaînes membraneuses qui renferment des semences oblongues, blanchâtres, assez semblables à des grains de blé, bordées d'une aîle ou feuillet membraneux. Sa racine est une tête assez grosse, blanche, garnie de beaucoup de fibres de la même couleur. En Latin *helleborus albus flore subviridi*, C. Bauh. Il y a une autre espece d'*ellebore blanc*, dont les fleurs ont une couleur rouge-brune ou noirâtre, que C. Bauhin appelle *helleborus albus flore atro rubente*. On tiroit autrefois l'*ellebore blanc* de l'Isle d'Anticyre, & on s'en servoit dans la folie, dans la rage, & dans d'autres maladies semblables; d'où est venu le proverbe des Anciens: *Naviget Anticyras*, contre ceux qui sont attaquez de folie. On ne le donne plus aujourd'hui que fort rarement par la bouche, parcequ'il purge par haut & par bas avec trop de violence, qu'il cause souvent des convulsions, & même la mort.

L'Ellebore noir, est un autre genre de plante, dont il y a plusieurs especes. Celle que C. Bauhin appelle *helleborus niger flore roseo*, pousse de sa racine des queuës longues, qui portent chacune ordinairement neuf feuilles rangées en main ouverte, assez fermes & épaisses, lisses, dentelées en leurs bords. Ses fleurs sont à cinq feuilles disposées en rose, de couleur incarnate ou blanche, mêlée de purpurin ou rouge. Il leur succede un fruit composé de plusieurs gaînes membraneuses qui renferment des semences menuës, presque rondes, noires. Sa racine est garnie de beaucoup de fibres de couleur noire en dehors, grise en dedans. C'est cette racine qui est employée en Medecine contre la folie, la manie, les affections hypochondriaques; elle purge par haut & par bas, & est propre pour detacher les humeurs melancholiques.

Ce mot vient des mots Grecs, *helein*, tuer, & *bora*, mangeaille. L'*ellebore noir* a aussi été appellé *melampodium*, à cause d'un Pasteur nommé *Melampus*, qui le premier s'en servoit pour purger & guerir les filles de Proëtis, qui couroient sur lui étant enragées.

On dit proverbialement, Qu'un homme a besoin de deux grains d'*ellebore*; pour dire, qu'il est fou; parcequ'on se servoit autrefois d'*ellebore* pour guerir la folie.

ELLEBORINE. f. f. Plante qui a été ainsi appellée, parceque ses feuilles ressemblent assez à celles de l'ellebore blanc. Il y en a quelques especes. Celle que C. Bauhin appelle *helleborine latifolia montana*, pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, rondes, sans rameaux. Ses feuilles sont semblables à celles de l'ellebore blanc; mais plus petites, sans queuë, nerveuses. Ses fleurs sont composées chacune de six feuilles, blanches & herbeuses. Elles sont suivies de fruits qui ne representent pas mal une lanterne à trois côtes, & qui renferment des semences très-menuës, semblables à de la sciure de bois. Sa racine est fibrée, d'un goût amer.

ELLEND, ou plutôt **ELAN.** f. m. Bête sauvage, de la taille d'un cheval, & de la figure de chevre, ou de cerf; mais plus grande, & plus pleine, qu'on trouve dans les forêts de Prusse; mais bien plus communément en Canada. Les Auteurs le decrivent fort diversement. Celui dont on a fait l'anatomie à l'Academie des Sciences, avoit les pieds fendus, tout-à-fait semblables à ceux d'un bœuf. Il n'avoit aucune apparence de barbe. Son poil étoit par tout long comme celui des chevres. Il avoit trois pouces de long, & étoit gros comme de gros crin, allant en diminuant vers l'extremité qui étoit fort pointuë. Il paroissoit avec le microscope spongieux comme le jonc. Ses oreilles étoient de

neuf

neuf pouces de long sur quatre de large. Sa queuë étoit petite, & de deux pouces seulement. Son col étoit court, gros & large de neuf pouces. Il avoit cinq pieds & demi depuis le bout du museau jusqu'au commencement de la queuë. Sa levre superieure étoit grande & detachée des gencives. Sa glande pineale étoit grande de trois lignes, & de figure conique. Les ligamens de ses jointures étoient très-forts: ce qui a fait dire à quelques Auteurs, que les *ellends* de Moscovie ont les jambes sans jointures, qui leur donnent la facilité de glisser sur les glaces, & ainsi se sauver des loups. L'*ellend* est de couleur fauve, ou d'un jaune obscur, mêlé d'un gris cendré. Il a la jambe haute & grêle, & la corne fort dure, aussi bien que la peau. Le mâle a des cornes, comme dit Pausanias; & la femelle n'en a point, comme temoigne Cesar: & en cela il ressemble aux biches. Il vit dans des sapinieres, & on le prend à la faveur des neiges, où il enfonce. On en envoye la peau en France, dont on fait des buffles. Les plus grandes peaux s'appellent *chappons*. Son naturel est comme celui du cerf, & son rut de même. Il porte un bois large & plat comme le daim, mais un peu couvert de poil par le bas. On épie l'occasion qu'il tombe du mal caduc pour le prendre: ce qui lui arrive fort souvent: & on s'en saisit avant qu'il puisse reprendre assez de force pour mettre le pied gauche dans son oreille; ce qui le guerit incontinent. C'est pourquoy on veut que la corne de ce pied toute seule ait la vertu de guerir de l'épilepsie. Les Allemans l'ont appellé *ellend*, qui signifie *misere*, à cause de la misere, où est reduit cet animal, de tomber du mal caduc, quoyqu'il porte toûjours son ongle quant & soi: ce qui fait croire que la vertu qu'on lui attribuë d'en guerir, est une fable. Aussi Olaüs dit, qu'il faut que ce soit l'ongle du pied droit en dehors que l'*ellend* mette dans son oreille pour guerir de l'épilepsie: ce qui étant impossible, il paroît qu'il n'a parlé de cette vertu qu'en riant. Mais il ajoûte, que ses coups sont si rudes, que des pieds de derriere il brise les arbres comme des champignons, & de ceux de devant il perce les Chasseurs d'outre en outre. En Latin on l'appelle *alce* ou *machlys*; d'autres *animal magnum*.

ELLYPSE, ou ELLIPSE. s. f. Terme de Geometrie. C'est une ligne courbe continuë qui renferme un espace plus long que large, ou une figure contenuë sous une seule ligne, qui est oblongue, qui a deux diametres inegaux. Ce qu'on appelle diametre d'une *ellipse*, est une ligne droite tirée par son centre, & que l'*ellipse* termine de part & d'autre. Les diametres conjuguez sont deux diametres, tels que les ordonnées de l'un sont paralleles aux ordonnées de l'autre. Le grand axe de l'*ellipse* est la ligne droite qui represente la longueur de l'espace que l'*ellipse* renferme. Le petit axe de l'*ellipse* est une ligne droite qui represente la largeur de l'espace que l'*ellipse* renferme: ces deux axes se coupent toûjours a angles droits, & également. Le centre ou le foyer de l'*ellipse* est le point où les deux axes s'entrecoupent. Les deux axes sont les deux plus grands diametres de l'*ellipse*. Mais elle a une infinité de diametres differens. Il faut ajoûter que sur le grand axe de l'*ellipse* sont marquez deux points, tous deux également éloignez des deux extremitez de cet axe; on les appelle *foyers*. Or tirant de ces deux points deux lignes droites à la circonference de l'*ellipse*, ces deux lignes prises ensemble sont égales au grand axe. L'*ellipse* se nomme aussi *ovale mathematique*, qui est differente de l'ovale commune. L'ovale mathematique ne participe aucunement du cercle. Elle se decrit par la section du cone, lorsqu'on le coupe par un plan incliné sur son axe entre le côté du cone & sa parabole. Kepler le premier s'est apperçu que les Planetes en tournant autour du soleil, decrivent non des cercles, mais des *ellipses*, dont le soleil étoit le foyer commun. Cette *ellipse* de Kepler étoit l'*ellipse* ordinaire, où la somme de deux lignes tirées des deux foyers à un même point de la circonference, est toûjours égale. Mais Mr. Cassini trouvant que cette *ellipse* ne satisfait pas à toutes les observations Astronomiques, suppose une autre *ellipse*, où au lieu de la somme de ces deux lignes, c'est leur point qui est toûjours égal.

ELLYPSE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une façon de parler figurée, par laquelle on retranche quelque terme du discours, pour achever la construction & qui est sousentendu, par exemple: Il est logé près la porte St. Jaques. Il y a dans cette façon de parler une double omission de la particule *De*. Ces *ellypses* sont fort ordinaires à la langue. L'Acad. Ce mot signifie un vuide dans l'expression, ou une omission. Cela arrive lors qu'une passion violente ne permet pas de dire tout ce que l'on sent. La langue est trop lente pour suivre la rapidité des mouvemens de l'ame. Ainsi on ne profere que des paroles interrompuës, qui marquent mieux la violence de la passion, qu'un discours suivi. Voyez le Livre IV. de la Minerve de Sanctius, où il traite de l'*ellipse*.

ELLYPTIQUE. adj. m. & f. Qui tient de l'ellipse. Kepler & presque tous les Astronomes modernes croyent que l'orbite des Planetes n'est pas circulaire; mais *elliptique*.

ELME. *Feu Saint Elme*, se dit d'une exhalaison enflammée, qui roule par l'air sur la mer.

E L O.

ELOCHER. v. act. Ebranler une chose qui tient par les racines, comme si on la vouloit arracher. *Elocher* un arbre. Desmarêts a fait dire au Poëte des Visionnaires, en parlant d'une tempête,

Elochera *bientôt la machine du monde.*

On disoit autrefois *Locher* au même sens, qui est demeuré en ce proverbe: Il y a toûjours quelque fer qui *loche*. Ce mot n'est gueres en usage. On le dit en Normandie. On ne le trouve pas même dans les autres Dictionnaires. Il vient de *ex* & *locus*, comme qui diroit, *movere à loco*.

ELOCUTION. s. f. Stile; choix de paroles; maniere de parler pour s'énoncer bien, & pour bien exprimer sa pensée. Elle consiste dans les figures du discours, dans l'élegance, la netteté du stile, & la pureté du langage. L'*élocution* doit être facile & naturelle. Une *élocution* barbare & embrouillée: une *élocution* noble, & élegante.

ELOGE. s. m. en termes de Jurisprudence signifie, Mention; expression. Si un fils fait dans son testament un *éloge* infamant, & injurieux de son pere, pour l'exhereder, le testament est nul, & invalide. C. B. Si le pere exherede son fils avec *éloge*, il faut que l'*éloge* soit prouvé: autrement le testament est nul. Id. Le pere peut instituer son fils pour sa legitime avec un *éloge* flêtrissant, & une espece de note; cela n'emporte point la nullité de sa disposition. Journ. du Pal. *t.* 10.

ELOGE. s. m. Loüange qu'on donne à quelque per-

personne, ou à quelque chose. Je ne connois point ce Predicateur; mais on en fait mille *éloges*.

Avaler sans degoût le plus grossier éloge. B o i.

Un *éloge* si froid ne me touche point. O r. M.

Ce n'est plus un bonneur que de se voir loüé;
D'éloges *on regorge, à la tête on les jette.* M o l.

On dit, Voilà faire l'*éloge* d'un homme en peu de mots, quand on en a mal parlé.

Ce mot vient du Grec *ellogion*, *titulus*, *testatio*; ou de *eklogeion*, diminutif d'*eklogi*. Quelques-uns disent qu'*éloge* vient du Grec *eulogion*, qui signifie, *discours avantageux*; *loüange*.

E l o g e, se dit aussi d'un petit Panegyrique qu'on fait en l'honneur de quelque personne illustre. Sainte Marthe a fait les *Eloges* des hommes illustres de son temps; un Abregé de leur vie. Les Oraisons Funebres ne sont que les *Eloges* des illustres defuncts. Quelques Auteurs ont fait aussi des *Eloges* de plusieurs choses mauvaises: comme, Isocrate a fait l'*éloge* de Busiris; Cardan, de Neron & de la goutte; Synesius, de la pauvreté; Favorin, de la laideur & de la fievre quarte; Erasme, de la folie; Lucien, de la goinfrerie; Heinsius, de l'âne & de la vermine; Passerat, de l'aveuglement & du rien.

ELOISE. s. f. Vieux mot qui signifie, *éclair*. On s'en sert encore en quelques Provinces. Montagne l'a employé dans cette phrase: Nôtre vie n'est qu'une *éloise* dans le cours d'une nuit éternelle.

ELOIGNER. Voyez E s l o i g n e r.

ELONGATION. s. f. Terme d'Astronomie. La difference qui se rencontre entre le mouvement de la plus vîte de deux Planetes, & le mouvement de la plus tardive, s'appelle *élongation*, ou *superation*. Le mouvement le plus prompt de la lune à l'égard du soleil, s'appelle *élongation* de la lune au soleil. On dit, *élongation* diurne; *élongation* horaire de la lune au soleil.

ELOQUENCE. s. f. Art de bien dire; science de toucher, & de persuader. La veritable *éloquence* consiste plus dans les choses que dans les paroles; & à ne dire que ce qu'il faut dire, & rien au delà. Platon definissoit l'*éloquence*, l'art de flatter, & de tromper. Ciceron la definit, l'Art de parler avec abondance, & avec ornement. L'*éloquence* ne doit être ni enflée, ni affectée; elle doit s'élever, & se soûtenir par sa beauté naturelle. P e t r o n e. Il y a une *éloquence* mâle & vigoureuse, comme il y en a une agreable, & charmante. L e P. R. Il y a une *éloquence* d'autorité, qui commande plutôt qu'elle ne persuade. I d. On reprochoit à Ciceron que son *éloquence* étoit Asiatique; c'est-à-dire, chargée de paroles, & de pensées superfluës. N i c. Il faut un miracle de l'*éloquence* pour vaincre la resistance des hommes à faire leur devoir contre leurs inclinations. A r n. L'*éloquence* Chretienne est mâle, & ne se pare point de beautez profanes. A b. d u J a r r y. La sage, & si je l'ose dire, la chaste *éloquence*, ne met point de fard, & de mouches sur son visage pour paroître agreable; c'est par les traits de sa beauté naturelle qu'elle charme, & qu'elle persuade. St. Ev. Le peuple appelle *éloquence*, la facilité de parler long temps, jointe à l'éclat de la voix, & à la force des poumons. L a B r. Les pedans ne distinguent pas l'*éloquence* de l'entassement des figures, de l'usage des grands mots, & de la rondeur des periodes. I d. L'*éloquence* depend principalement de la vivacité de l'imagination. F o n t. La vraye *éloquence* ne donne pas seulement de la grace, & de la beauté au discours; mais de la vie, & du mouvement: sa mine est d'une Amazone, & non pas d'une coquette. B a l. Un Predicateur Chretien ne doit point affecter ces manieres brillantes & ingenieuses, qui ressentent l'*éloquence* mondaine. C l. Jamais Platon ne s'est montré plus éloquent que quand il a parlé contre l'*éloquence*. L e C h. d e M. Les declamateurs ont corrompu l'*éloquence*, & avili cet art admirable. S t. E v. La vraye *éloquence* doit être judicieuse, & soutenuë par la grandeur des choses, bien plus que par la pompe des mots. I d. L'*éloquence* ne regne que chez un peuple libre. L e P. R a p. L'*éloquence* du geste & du visage ne persuade pas moins que celle des paroles. I d. Alain Chartier a été nommé le *Pere de l'éloquence Françoise*; & Balzac après lui. Les Grecs ont appellé Pericles, un *torrent*, *un foudre d'éloquence*.

E l o q u e n c e, se dit aussi des discours particuliers pour émouvoir, & convaincre. Cette femme a une *éloquence* persuasive, à laquelle on ne peut resister. J'ay employé toute mon *éloquence* pour adoucir cet esprit aigri, & irrité. L e M a i. Les larmes sont l'*éloquence* des femmes. M. E s p.

N'armez point contre moi toute vôtre éloquence.
M o l.

Les Jurisconsultes de Cour, toûjours bien assortis de maximes flateuses, ne manquerent pas d'étaler leur *éloquence* mercenaire. T o u r.

ELOQUEMMENT. adv. Avec éloquence. Se piquer de prêcher *éloquemment*. Il se plaignoit *éloquemment* de son infortune.

ELOQUENT, e n t e. adj. Qui possede l'art de bien dire; qui touche, qui émeut; qui a de l'éloquence. Une harangue fort *éloquente*. On a vu beaucoup de gens diserts; mais peu d'*éloquens*. On remarque que les regles de l'éloquence sont observées dans les discours des personnes naturellement *éloquentes*, quoyqu'elles n'y pensent pas en les faisant. Ils pratiquent ces regles, parcequ'ils sont *éloquens*; mais ils ne s'en servent pas pour être *éloquens*. L o g. Il faut posseder toutes les sciences pour être veritablement *éloquent*. L e P. R a p.

E l o q u e n t, se dit aussi figurément, des passions. L'amour propre est fort *éloquent* à nous persuader ce que nous souhaittons. Les passions sont naturellement *éloquentes*. Le langage du cœur est le plus *éloquent*. O r. M. La verité quand elle parle, est toûjours *éloquente*; mais ce qu'on feint, ne se persuade pas aisément. L e C h. d e M. Si je souhaitois d'être *éloquent*, ce seroit du cœur & de l'esprit. On parle toûjours bien, quand on a quelque chose à dire. I d.

De mes yeux languissans un éloquent *silence,*
En depit de moi-même explique ma souffrance.
L a S u z e.

On dit proverbialement, Qu'il n'y a rien de plus *éloquent* que l'argent comptant.

E L U.

ELU. Voyez E s l u.

ELUDER. v. act. Eviter; rendre vain, & sans effet; s'échapper adroitement de quelque affaire, de quelque difficulté; en detourner le coup, l'embarras. *Eluder* une difficulté sans la resoudre. La chicane *élude* souvent la justice. Pourquoy J e s u s-C h r i s t n'a-t-il pas fait connoître sa Divinité en termes si clairs qu'ils ne puissent être *éludez*? A r n.

Il n'y a pas un caractere de Divinité dans l'Ecriture qui ne puisse être *éludé* par les profanes. Jur. *Eluder* une proposition. Ablan. *Eluder* les intentions de quelcun. De la Roch. *Eluder* la poursuite de quelcun. Boil. Alexandre coupant le nœud Gordien, *éluda* l'Oracle, ou il l'accomplit. Vaug.

E M A.

EMAIL, EMAILLEUR. Voyez Esmail &c.

EMANATION. s. f. Effet; écoulement d'une cause, ou d'une puissance superieure. Le pouvoir des Juges est une *émanation* de la puissance Royale. L'ame raisonnable est une *émanation* de la Divinité.

EMANCHE'. adj. Terme de Blason. Il se dit des partitions de l'écu, où les pieces sont enclavées l'une dans l'autre en forme de longs triangles pyramidaux.

EMANCIPATION. s. f. Affranchissement de la puissance paternelle. Liberté d'agir, & de gouverner son revenu sans l'assistance d'un Tuteur. Pour cela il faut obtenir à la petite Chancelerie des lettres d'*émancipation*, & les faire enteriner par l'avis des parens. L'effet de ces lettres d'*émancipation* ainsi enterinées, est, que le mineur émancipé peut sans l'autorité de son Tuteur ou Curateur disposer de ses meubles; faire les baux de ses immeubles, & disposer des revenus. Mais il ne peut ni vendre, ni hypotequer ses immeubles, ni en transiger, jusqu'à la majorité, & à l'âge de vingt cinq ans, si ce n'est du consentement d'un Curateur qu'on lui donne d'ordinaire en l'émancipant. L'âge d'*émancipation* n'est point fixé; cela depend de l'usage de chaque coutume. A Paris c'est à vingt ans, & à dixhuit en Normandie. Par la Coutume de Bourges, l'*émancipation* se peut faire à sept ans; mais regulierement on ne l'accorde qu'à dixhuit, & presque point avant l'âge de dixhuit ans. L'*émancipation* est une majorité legale; c'est la même chose que le *Benefice d'âge*. Les lettres d'*émancipation*, ou de *benefice d'âge* ne se peuvent obtenir pour faire cesser la garde noble, ou la garde bourgeoise. Regulierement l'*émancipation* se doit faire devant le Juge du domicile. Cambolas rapporte un Arrêt du Parlement de Toulouse en 1595. par lequel une *émancipation* faite devant un Notaire & des temoins fut jugée nulle. Un fils de famille est de plein droit *émancipé* par le mariage, & sans lettres du Prince, & selon la coutume generale de France: mais cette maxime n'est point reçuë dans les païs de Droit écrit, excepté dans l'étenduë des Parlemens de Toulouse & de Bourdeaux. En Provence on insere dans les contracts de mariage une clause qu'on appelle d'*habilitation*; c'est un peu moins que l'*émancipation* qui se doit faire par l'autorité du Juge.

Du Cange temoigne qu'on s'est servi aussi de ce mot dans les Monasteres, en parlant des Moines promûs à quelque dignité, ou tirez hors de l'obeïssance de leurs Superieurs; comme aussi des Monasteres qui avoient été exemptez par le Pape de la jurisdiction de l'Ordinaire.

Emancipation, En termes du Droit Romain, l'acte, par lequel un fils étoit mis hors de la puissance paternelle, & qu'il sortoit en quelque sorte de la famille, & devenoit comme étranger. L'effet de l'*émancipation* est, que les meubles que le fils acquiert, lui appartiennent en proprieté, & non point

au pere, comme avant l'*émancipation*. Il y a deux sortes d'*émancipations*; l'une *tacite*, qui se fait ou par la dignité, à laquelle le fils est promu; ou par le mariage, ou par la majorité: en tous ces cas le fils devient maître de ses droits: l'autre est une *émancipation expresse*, par laquelle le pere declare devant le Juge de son domicile, qu'il émancipe son fils. En France l'*émancipation* par le mariage emporte la liberté de se remarier sans le consentement du pere, quoyque celui ou celle qui veut se remarier, n'ait pas atteint l'âge de vingt cinq ans.

EMANCIPER. v. act. Mettre un mineur hors de la puissance de son Tuteur, pour lui donner pouvoir de jouïr du revenu de son bien, & agir en Justice sous la conduite d'un simple Curateur.

A Rome les peres *émancipoient* leurs enfans pour les mettre hors de la puissance paternelle: ensorte que le fils *émancipé*, quoy qu'au dessous de vingt cinq ans, pouvoit se marier sans le consentement de son pere. Cujas n'accorde pas la même liberté à une fille, ou à une veuve mineure de vingt cinq ans, quoy qu'*émancipées* l'une par le pere en forme, & l'autre par son premier mariage.

s'Emanciper, signifie aussi, avec le pronom personnel, S'échapper; prendre un peu trop de liberté & de licence en quelque chose. Il ne faut pas *s'émanciper* à juger d'une affaire, qu'on n'en connoisse le fonds. Vous vous *émancipez* beaucoup, de sortir après avoir été si malade. Personne ne fut si osé de *s'émanciper* en la moindre chose. Vaug. Il est permis de *s'émanciper* un peu dans la liberté de la debauche; c'est-à-dire, sortir un peu de son devoir.

Emancipé, ée. part. pass. & adj.

Ces mots viennent du Latin *mancipium*, qui signifie un *esclave*; un homme qui a perdu sa liberté.

EMANER. v. n. Sortir; tirer son origine; venir; proceder; decouler. Il n'a gueres d'usage que dans ces sortes de phrases: Le Fils *émane* du Pere. Le St. Esprit *émane* du Pere & du Fils. La lumiere des Planetes *émane* du soleil. Un Edit, un pouvoir, un privilege qui *émane* de la puissance Royale.

Emané, ée. part. adj. Decret *émané* d'une telle Jurisdiction. Deffenses *émanées* du Conseil des Cardinaux. Maucroix.

E M B.

EMBABOUINER. v. act. Amuser quelcun de belles esperances; se rendre maître de son esprit; le cajoler; lui en faire accroire. C'est aux sots à se laisser *embabouiner* par les femmes.

Ce mot est populaire, & vient de *babouin*, comme qui diroit, Traitter quelcun en sot, en enfant; en petit babouin. Il n'est pas dans l'Academie.

Embabouiné, ée. adj.

EMBALLAGE. Action d'empaqueter, de mettre en balles. Il faut compter les frais de l'*emballage* sur les marchandises.

EMBALLER. v. act. Empaqueter; faire une balle de marchandises, de meubles; c'est-à-dire, les envelopper de grosse toile, & les garnir de paille pour les conserver. On *emballe* les meubles, les livres, & autres choses qu'on veut transporter au loin.

Ces mots viennent de *balle*, qui signifie, une balle à jouër. Il vient du verbe *emballein*, mettre ou jetter ensemble; & il a ensuite signifié un gros paquet de marchandises.

Emballer, se dit figurément, & signifie, Entasser

ser plusieurs mensonges ensemble; exaggerer quelque chose; en dire plus qu'il n'y en a. Les grands parleurs sont sujets à *emballer*, à en faire accroire aux autres. Il est tout-à-fait bas. L'Acad.

Emballé, ée, part. pass. & adj.

EMBALLEUR. s. m. Celui, dont le metier est d'emballer des marchandises. Les *Emballeurs* à Paris sont la plupart Crocheteurs. A Lyon les *Emballeurs* sont un corps fort nombreux. Une aiguille d'*Emballeur*.

Emballeur, euse, se dit figurément des hableurs, qui disent plusieurs choses contre la verité; qui inventent des histoires à plaisir, qu'ils debitent aux credules. Il est bas & populaire. Ne croyez pas cet homme-là; ne fiez pas à lui; ce n'est qu'un *emballeur*.

EMBANQUE'. adj. m. se dit sur la mer d'un vaisseau qui est sur le grand banc.

EMBARDER. v. n. Terme de Marine. C'est, S'éloigner d'un côté ou d'autre. *Embarde* basbord; *embarde* stribord.

EMBARQUEMENT. s. m. Action, par laquelle on entre dans un vaisseau pour être transporté ailleurs. L'*embarquement* de St. Louis pour l'expedition de la Terre Sainte se fit à Aiguesmortes, quoyque cette ville soit maintenant assez éloignée de la mer. On a dit figurement en chanson,

L'embarquement *est divin*,
Quand on vogue sur le vin.

Embarquement, se dit encore au figuré pour, Engagement. On depeint vôtre *embarquement* le plus bas où se soit jamais mis une personne de vôtre qualité. B. Rab. L'Academie n'en dit rien en ce sens.

EMBARQUER. v. act. Entrer dans une barque, ou un vaisseau; y mettre des marchandises, des munitions, &c. *Embarquer* des Regimens, des troupes, du canon. Ce Voyageur s'est *embarqué* à la Rochelle. Ce Marchand a *embarqué* toutes ses marchandises, & est prêt à faire voile.

Embarquer en grenier. C'est, *Embarquer* sans empaqueter, & sans emballer. *Embarquer* du sel *en grenier*. Du blé *embarqué en grenier*.

Embarquer, se dit figurément, des engagemens où on entre, soit pour quelque entreprise, soit pour quelque affaire, soit même dans le jeu, ou dans quelque compagnie. S'*embarquer* dans un long discours, ou dans la dispute. S'*embarquer* au jeu. Quand on s'est *embarqué* dans quelque mechante affaire, il en faut sortir le mieux qu'on peut. Ne vous *embarquez* à rien que vous n'ayez prevu les obstacles, & consommé vôtre prudence à penetrer l'évenement. St. Ev. On lui fit voir la belle pour l'*embarquer*; c'est-à-dire, pour l'engager. La legereté qu'elle temoignoit, lui faisoit apprehender de s'*embarquer* avec elle. B. Rab. Il s'étoit *embarqué* à aimer plus par gloire que par amour. Id. Il fit les pas necessaires pour *embarquer* la dupe. Id.

On dit proverbialement, Que quelcun s'est *embarqué* sans biscuit, quand il s'est engagé imprudemment en quelque affaire, sans avoir la force de la soutenir, ou d'en sortir.

Embarqué, ée. part. & adj.

EMBARRAS. s. m. Difficulté; obstacle; empêchement. L'*embarras* des carosses; l'*embarras* de la foule.

Embarras, signifie aussi, Fracas; tumulte. L'*embarras* des affaires. On vit plus en deux jours de loisir, & on y sent mieux la vie, qu'en deux ans d'*embarras*. Le Ch. de M.

Maintenant que le temps a meuri mes desirs,
J'aime mieux mon repos qu'un embarras *illustre.* Boi.

Embarras, se dit aussi des peines de l'esprit; des chagrins, des inquietudes, des incertitudes, des irresolutions de l'ame. La disgrace l'a jetté dans un grand *embarras* d'esprit. Se tirer par une distinction de l'*embarras* d'un argument.

Son cœur toûjours flottant entre mille embarras,
Ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas. Boi.

Embarras, signifie encore, Desordre; deconcertement; trouble que cause l'amour, la pudeur, la timidité, ou quelque autre passion. L'*embarras*, avec lequel je lui parlai, l'engagea à me presser. B. Rab. Il n'y a rien de plus aimable que le timide *embarras* d'une jeune & simple bergere. Font.

Vos yeux de vôtre cœur decouvrent l'embarras. Quin.

Le declin de l'amour se reconnoît par l'*embarras*, où l'on est de se trouver seul. La Br.

Embarras, signifie encore, Obscurité; confusion. Il y a de l'*embarras* dans cette pensée. Les gens delicats ne peuvent souffrir le moindre *embarras* dans les matieres mêmes les plus abstraites, & les plus difficiles. Font.

EMBARRASSANT, ante. adj. Qui apporte de l'embarras. Il se dit des personnes, & des choses. La Dame est un peu *embarrassante*. Mol. Un procés fort *embarrassant*. Le choix est *embarrassant*. Une objection fort *embarrassante*.

EMBARRASSER. v. act. Empêcher; incommoder; apporter des obstacles. Il *embarrasse* les ruës de son équipage. Il est fort *embarrassé* dans ses habits de ceremonie. Otez vôtre manteau, il vous *embarrasse*.

Embarrasser, se dit aussi au figuré, & souvent avec le pronom personnel. S'engager; s'occuper; s'inquieter; être incertain & irresolu. S'*embarrasser* l'esprit de mille chimeres. Il est *embarrassé* sur cette question. Il fut fort *embarrassé* à choisir. Pasc. S'*embarrasser* dans un mariage, dans un procés.

Embarrasser, signifie encore, Deconcerter; faire de la peine; nuire; tourmenter. Il s'apperçut que ses regards l'*embarrassoient*, contre l'ordinaire des jeunes personnes, qui voyent toûjours avec plaisir l'effet de leur beauté. P. de Cl. Le cœur d'une femme peut contenir un amour permis, & un amour deffendu, sans que l'un *embarrasse* l'autre. Vill. Les affections mediocres ne rendent pas heureux, & ne font qu'*embarrasser*. Le Ch. de M. Combien de pensées diverses offusquent, & *embarrassent* l'esprit d'un homme que la colere transporte? M. Esp.

La constance, & la foi ne sont que de vains noms,
Dont les laides, & les barbons
*Tâchent d'*embarrasser *la jeunesse credule.* Des-H.

Embarrassé, ée. part. pass. Au propre, Un chemin *embarrassé*. Au figuré on dit, Un stile *embarrassé*; c'est-à-dire, un peu obscur; un peu confus. Avoir un air *embarrassé*. La P. de Cleves. Il a une contenance *embarrassée*. Il trouva la Belle toute *embarrassée*. B. Rab. c'est-à-dire, deconcertée.

N'attendez pas toûjours que du besoin pressé,
Vôtre ami vous apporte un air embarrassé. De l'Am.

EMBARRER. v. n. Se dit au manege, d'un cheval qui s'embarrasse les jambes dans la barre qui le separe des autres.

EMBASEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Espece

Espece de base continuë en maniere de large retraitte au pied d'un édifice.

EMBASTER, ou EMBATER. v. act. Mettre le bât à un mulet ou à un âne. L'Academie, après avoir mis ce mot dans la Table de son Dictionnaire, l'a fait effacer dans les Additions. Cependant on le trouve dans plusieurs Versions de la Bible; & il est certain que beaucoup de gens le disent encore aujourd'huy.

EMBASTONNE', ou EMBATONNE', ÉE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois un homme armé d'un bâton; & on disoit dans une émeute ou sedition de païsans, qu'ils étoient venus armez & *embâtonnez*. On y comprenoit même les bâtons à feu. Mais il n'est plus en usage qu'en Architecture, où on dit, une colonne cannelée & *embâtonnée*; pour dire, que ses cannelures sont remplies de figures de bâtons jusqu'à une certaine partie de son fût.

EMBATAGE. f. m. Terme de Marechal. Application de bandes de fer sur des rouës. NICOD.

EMBATRE. v. act. Terme de Marechal, qui se dit proprement quand il applique des bandes de fer sur les rouës. A la campagne les Laboureurs font des fêtes, quand ils font *embatre* les rouës de leurs harnois.

EMBAUCHER. v. act. Vieux mot qui n'est plus en usage que chez les Artisans, lors qu'on introduit un compagnon dans une boutique. *Embaucher* un Artisan. De là est derivé le mot contraire, *Debaucher*. L'un & l'autre peuvent venir de *boge* ou *bauge*, vieux mot François, qui signifioit, *demeure*.

EMBAUCHEUR. f. m. Celui qui embauche les compagnons artisans, & qui les fait entrer au service de quelque Maître. On le dit aussi de ceux qui menent des gens à un Capitaine pour les enroller.

EMBAUMEMENT. f. m. Action d'embaumer un corps mort. Les *embaumemens* communs se font avec des poudres aromatiques & du baume de Perou.

EMBAUMER. v. act. Ouvrir un corps mort; en tirer les intestins, & le remplir de drogues odorantes, & dessiccatives, pour empêcher qu'il ne se corrompe. En Egypte on se servoit autrefois pour cela du baume. Le corps de Joseph en Egypte fut quarante jours à *embaumer*, Genese 50: 23. Marie Magdelaine, & Marie, mere de Jaques, acheterent des parfums pour *embaumer* JESUS. PORT-R. Voyez au premier Tome du Recueil de Thevenot la maniere d'*embaumer* les morts en Egypte. Au Perou on conservoit aussi les corps des Rois *embaumez*. Garcilasso de la Vega croit, que leur principal secret étoit d'ensevelir ces corps dans de la neige pour les y faire secher, après quoy on y appliquoit un certain bitume, dont parle Acosta, qui les conservoit aussi entiers que s'ils eussent été en vie.

EMBAUMER, se dit aussi des odeurs agreables qui parfument l'air. Au temps que les roses, la vigne, les orangers sont en fleur, l'air en est tout *embaumé*.

On le dit quelquefois ironiquement & en contresens, de ce qui est très-puant.

EMBAUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *baume*, qui vient de *balsamum*.

EMBEGUACA. f. f. Sorte d'herbe du Bresil, qui a quelquefois des racines longues de plus de trente coudées. Comme leur écorce est dure, on en tord des cercles de navire extremement forts, qui reverdissent sous l'eau. Cette écorce étant pilée & mise sur des charbons ardens, jette une fumée qui arrête le flux de sang, principalement aux femmes.

EMBEGUINER. v. act. Mettre un beguin sur la tête. Dans cette signification il n'est gueres en usage. On le dit pour signifier, Envelopper la tête de serviettes, ou autres étoffes qui couvrent, & qui ne laissent voir que le visage. Cet homme a mal aux dens; il est plaisamment *embeguiné*.

EMBEGUINER, se dit figurément, des mauvaises opinions qui nous entêtent, des folles amours qui nous gouvernent, qui maîtrisent nôtre esprit. On se laisse *embeguiner* aisément des nouvelles opinions. Un vieillard se laisse coëffer, *embeguiner* par une jeune femme. On ne s'en sert gueres qu'au passif ou avec le pronom personnel. L'ACAD. Il est bas & populaire.

EMBELLE. f. m. C'est la partie du vaisseau qui est comprise entre la herpe du grand mât, jusqu'à la herpe de l'avant; ou depuis le grand mât jusqu'à la dogue d'ameure.

EMBELLIR. v. act. Parer; orner; rendre plus beau & plus agreable. L'ajustement *embellit* beaucoup une femme. Ce curieux a *embelli* son cabinet de plusieurs tableaux. La vie des Heros a enrichi l'Histoire; & l'Histoire a *embelli* les actions des Heros. LA BR. La science qui gâte tant d'esprits, n'a fait qu'*embellir* le sien. ST. EV. La vanité de l'homme est si grande qu'il ne lui suffit pas de cacher ses vices, il travaille encore à les *embellir*, & à les faire passer pour des vertus. M. ESP. On dit, Qu'un conte est un peu *embelli*; c'est-à-dire, ajusté, exageré.

Ce mot vient de *beau*, *bel*, *bellus*.

EMBELLIR, est aussi un verbe neutre, qui signifie, Devenir plus beau & plus agreable. Elle *embellit* tous les jours.

On dit proverbialement de toutes les choses qui augmentent, Cela ne fait que croître & *embellir*. On le dit aussi quelquefois dans un mauvais sens.

EMBELLISSEMENT. f. m. Ornement qui rend une chose plus belle. Les perspectives, les jets d'eau sont de grands *embellissemens* dans une maison de campagne.

s'EMBERLUCOQUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Terme populaire. Se coëffer d'une opinion; s'en preoccuper tellement, qu'on n'en puisse sainement juger, comme si on avoit la berluë. Il est bas.

EMBESOGNER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, Occuper à quelque besogne. Il n'est plus en usage qu'au participe. Un homme *embesogné*; pour dire, occupé, affairé.

EMBLAVER. v. act. Semer une terre en blé. On oblige les Fermiers à *emblaver* les terres dans les saisons convenables. Quand ils ont *emblavé* les terres, il leur faut payer leurs labours & semences.

EMBLAVÉ, ÉE. part. & adj. Terre semée en blé. Un Fermier est obligé de laisser à la fin de son bail les terres *emblavées*, quand on les lui a données en tel état. On disoit autrefois, *Bléer*. Plusieurs Coutumes portent, qu'il est permis à un bourgeois de *bléer* ou *desbléer* ses terres toutes les fois qu'il veut.

Ce mot vient du Latin *imbladare*.

EMBLE'E. f. f. Ce mot ne se dit qu'avec la preposition *De*. Il signifie, D'abord; en fort peu de temps; presque d'assaut; dès le premier effort: conquête faite avec promptitude & violence. Prendre une place d'*emblée*. La ville étoit trop bien munie pour l'emporter d'*emblée*. VAUG.

EMBLÉE,

Emblée, se dit figurément & comiquement. Elle prend les cœurs d'*emblée*. L'Academie n'en dit rien dans ce sens.

EMBLEER, ou **EMBLAYER**, v. act. Il signifioit autrefois au propre la même chose qu'*Emblaver*.

Ce mot vient de la même racine qu'*imbladare*. On doute fort qu'il soit en usage : au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires.

EMBLEMATIQUE. adj. Qui tient de l'emblême. Figure *emblematique*.

EMBLEME. s. f. Richelet dit que ce mot est masculin & feminin, & plus usité au feminin. L'Academie le fait masculin, en ajoûtant seulement, que quelques-uns le font feminin. Symbole instructif; figure hieroglyphique; espece d'énigme en tableau, qui en representant quelque histoire connuë avec quelques paroles au bas, nous apprend quelque moralité, ou nous donne quelque autre connoissance. Quelquefois les *emblemes* sont sans paroles; & quelquefois outre un mot qui les accompagne, on y ajoûte des vers, comme aux *Emblêmes* d'Alciat, qui ont été en grande reputation. Ce mot est purement Grec. Suetone rapporte que Tibere le fit rayer d'un decret du Senat, parcequ'il étoit mendié d'une autre langue. Les Grecs & les Romains n'appelloient *emblêmes* que les ornemens qu'on ajoûtoit à certains ouvrages.

Ce qui distingue l'*emblême* de la devise, c'est que les paroles de l'*emblême* seules, ont non seulement un sens complet, & achevé; mais encore toute la signification qu'elles ont avec la figure. Comme, *agere & pati fortia Romanum est*, sous la figure de Scevola, qui met sa main dans le feu. Le mot explique tout : au lieu que le mot de la devise ne signifie rien tout seul, & sans rapport à la figure qui en fait le corps. Il y a encore cette difference entre l'*emblême* & la devise, c'est que la devise est un symbole determiné à une personne, pour exprimer quelque chose qui la touche en particulier : au lieu que l'*emblême* est un symbole fait pour instruire, & qui regarde en general tout le monde. Bou.

Embleme, a signifié quelquefois chez les Architectes, une sculpture en relief, ou saillie, dont on ornoit les bâtimens, comme temoigne Du Cange.

EMBLER. v. act. Voler; emporter avec violence, ou par surprise. C'est un vieux mot & hors d'usage, sinon en ce commandement de Dieu : L'avoir d'autrui tu n'*embleras*, &c.

Ce mot vient du Grec *emballein*, signifiant, *Mettre la main sur quelque chose*. Nicod. Menage dit qu'il vient de *involare*, fait, selon Servius, de *vola*, qui signifie la *paume de la main*.

Il y a un ancien proverbe maritime qui dit, Il n'est larron qui larron *emble*, quand on depouille un Corsaire.

Embler. v. n. Terme de Chasse. Ce mot se dit des cerfs, quand à ses allûres les pieds de derriere surpassent ceux de devant de quatre doigts.

EMBODINURE. s. f. Terme de Marine. C'est ainsi que l'on appelle plusieurs menus bouts de corde qui environnent l'arganeau de l'ancre. Elle sert à empêcher que le cable ne s'use contre le fer.

EMBOESTEMENT. s. m. L'action d'emboëter. L'*emboëtement* des os. Danet. Pomey.

EMBOESTER, ou **EMBOETER**, ou **EMBOITER**. v. act. Enchasser; faire entrer une chose dans une autre, dans laquelle on a fait une cavité propre à la recevoir. Il faut que les mortoises d'une charpente soient fort justes, afin que les pieces s'*emboëtent* bien l'une dans l'autre.

On le dit aussi en Anatomie des os, quand l'éminence des uns est engagée dans les cavitez des autres. L'os de la cuisse s'*emboëte* dans l'os ischion.

Emboesté, ée. part. pass. & adj.

EMBOESTURE. s. f. La cavité d'une chose, dans laquelle s'emboëte l'éminence de l'autre. Il se dit par les Chirurgiens & par les Charons.

Ces mots viennent de *boëte*.

Emboesture, en Menuiserie; c'est dans l'assemblage d'une porte collée, & emboëtée, une espece de traverse d'environ cinq pouces, qu'on met à chaque bout pour tenir en mortoise les ais à tenon collez, & chevillez.

EMBOIRE. v. act. Terme de Peinture. Il se dit des couleurs à l'huile qui s'étendent sur la toile, ou sur une autre matiere, sur laquelle on peint, ce qui les rend mattes; ensorte que le tableau perd son luisant, & que les couleurs ne paroissent pas si bien, & qu'on n'en discerne pas toutes les touches. Il faut laisser secher un tableau après la premiere ébauche, parceque la peinture demeure *emboë* jusqu'à ce que l'ouvrage soit sec. Quand il y a beaucoup d'huile dans les couleurs, elles sont plus sujettes à s'*emboire*.

Ce mot vient d'*imbibere* Latin.

Emboire, se dit aussi en parlant d'un moule de plâtre qu'on frotte d'huile, ou de cire fonduë, avant que de s'en servir pour y former des figures.

EMBOISER. v. act. Ce mot est du plus petit peuple. Il signifie, Amuser par d'obligeantes paroles. Il sera assez sot pour se laisser *emboiser*.

EMBOISEUR, euse. s. m. & f. Celui ou celle qui emboise. C'est un *emboiseur*; c'est une *emboiseuse*.

EMBOLISME. s. m. Intercalation. Comme les Grecs se servoient de l'année lunaire, qui est de trois cents cinquante quatre jours, afin de l'approcher de l'année solaire, qui est de trois cents soixante cinq & six heures, ils ajoûtoient en huit ans trois mois lunaires de trente jours chacun; c'est-à-dire, à la troisiéme, à la cinquiéme, & à la huitiéme année. Ils l'intercaloient entre le cinquiéme & le sixiéme mois de leur année; & comme le sixiéme s'appelloit *Posideon*, ils appelloient le mois intercalé *premier Posideon*. Les Grecs changerent le temps de leur intercalation, & la renvoyerent au temps des Olympiades, intercalant un mois de quarante cinq jours à chaque Olympiade. Les Juifs qui intercaloient aussi avant leur sixiéme mois qu'ils nommoient *Adar*, appelloient le mois intercalé, le *premier Adar*. Ce mois lunaire s'appelloit aussi *embolimaus*; parcequ'il étoit inseré, & intercalé. *Embolisme* vient du Grec *embolismos*. Les Romains faisoient quatre mois des onze jours, & chaque mois étoit de vingt & deux, & de vingt & trois jours alternativement : ils les intercaloient de deux ans en deux ans; à la seconde, la quatriéme, la sixiéme, & la huitiéme. Cette intercalation se faisoit après le mois de Fevrier. Le mois embolismique fut appellé *Mercedonius*; & l'année, où ce mois étoit intercalé, *Merkedinr*.

EMBOLISMIQUE. adj. m. Intercalaire. Il se dit particulierement des mois que les Computistes inserent pour former le cycle lunaire de dix-neuf ans. Car les dix-neuf années solaires, & Juliennes étant composées de six mille neuf cents trente neuf jours & dix-huit heures, & les dix-neuf années lunaires ne

ne faisant ensemble que six mille sept cents vingt & six, il a fallu, pour égaler le nombre des dix-neuf années lunaires aux dix-neuf solaires, qui font le Cycle lunaire de dix-neuf années, intercaler & inserer sept mois lunaires de deux cents neuf jours, lesquels avec les quatre bissextes font deux cents treize jours, dix-huit heures, le tout ensemble fait six mille neuf cents trente neuf jours, dix-huit heures. Par le moyen de ces sept mois *embolismiques*, & intercalez, les six mille neuf cents trente neuf jours & dix-huit heures des dix-neuf années solaires font entierement employées dans le Calendrier. Les Anciens du moins ont compté que les deux cents trente cinq lunaisons, ou les dix-neuf années lunaires tant communes, qu'*embolismiques*, égaloient precisément les dix-neuf années solaires : cependant on a supputé que les deux cents trente cinq lunaisons ne faisoient que six mille neuf cents trentre neuf jours, seize heures, trente deux minutes ; c'est-à-dire, environ une heure & demie moins que les dix-neuf années solaires Juliennes. Voyez Cycle Lunaire. Il y a deux cents vingt & huit lunes communes, & sept *embolismiques*, qui font deux cents trente cinq en tout. On distribuë les *embolismiques* dans les dix-neuf années : la troisiéme année, & la sixiéme, la neuviéme, l'onziéme, la quatorziéme, la dix-septiéme, & la dix-neuviéme sont *embolismiques* ; & par consequent de trois cents quatre vingt quatre jours : parcequ'à l'année lunaire de trois cents cinquante quatre l'on ajoûte un treiziéme mois de trente jours dans ces sept années-là. On les appelle par cette raison *années embolismiques* ; & les autres années de douze mois, *années communes lunaires*. On appelle *pleines embolismiques*, les années de trois cents quatre-vingt quatre jours ; & *caves*, celles qui n'en ont que trois cents quatre-vingt trois. Il n'y a que la derniere année *embolisinique* du Cycle lunaire sous le Nombre d'Or 2. qui soit cave, & de trois cens quatre-vingt trois jours seulement. Les six autres sont pleines, & de trois cents quatre-vingt quatre jours. Or ces sept lunes *embolismiques* se placent naturellement & d'elles mêmes dans les sept années *embolismiques* : car l'année lunaire étant plus courte d'onze jours que l'année solaire, il arrive qu'à la troisiéme année du Cycle, il y a trente trois jours de moins ; & pour regagner ces trente trois jours l'on intercale un mois de trente jours dans cette troisiéme année, qui par là devient *embolismique*, & de treize années qui font trois cents quatre-vingt-quatre jours. On peut calculer sur ce pied-là pour former les six autres années *embolismiques*. On appelle *Epactes embolismiques*, les Epactes depuis dix-neuf jusqu'à vingt & neuf, parcequ'il faut qu'il y ait un treiziéme mois, ou mois *embolismique* dans les années, dont ces nombres-là sont les Epactes. Voyez An.

EMBONPOINT. s. m. Pleine santé qui est accompagnée d'un peu trop de graisse. Le trop d'*embonpoint* de cette femme lui gâte la taille. Les plaisirs paitrissent l'*embonpoint* des Chanoines. Boi. Sa fievre lui a bien fait perdre de son *embonpoint*.

EMBORDURER. v. act. Mettre à un tableau une bordure. Un tableau qui est bien *embarduré*, paroît beaucoup plus. Les curieux ont grand soin de bien *emborđurer* leurs tableaux. Ce mot ne se trouve dans aucun des Dictionnaires, que nous ayons pû consulter.

Emborduré, ée. part. pass. & adj.

EMBOSSURE. s. m. Terme de Marine, se dit du nœud avec un amarrage que l'on fait sur une manœuvre.

EMBOUCHEMENT. s. m. L'action d'emboucher. Danet. Pomey.

EMBOUCHER. v. act. Souffler avec la bouche dans un cor, dans une trompette. Il y a de l'art à bien *emboucher* un cor pour menager son haleine.

Ce mot vient d'*imbuccare*.

Emboucher, se dit figurément en Morale, & signifie, Instruire quelcun qu'on envoye, de tout ce qu'il doit dire, ou ne pas dire. Ce temoin avoit été bien *embouché* par la partie ; elle lui avoit fait le bec. Il est du stile bas & familier.

On dit en termes de Navigation, Que des traits ou bateaux montans sont *embouchez* dans les arches d'un pont ou d'un pertuis, lorsqu'ils y sont engagez, & qu'ils commencent à y passer.

Emboucher, avec le pronom personnel, se dit des fleuves & des rivieres quand elles se jettent dans la mer. La Somme prend sa source dans le Vermandois, & se vient *emboucher* dans l'Ocean, entre Crotoi & St. Valeri. Cependant on dit mieux, Se vient jetter.

Emboucher, en termes de Manege, signifie, Mettre un mors à un cheval, propre pour le bien manier. Un cheval qui est bien *embouché*, est plus prompt à obeïr.

Embouché, ée. part. pass. & adj.

Embouché, en termes de Blason, se dit du bout du cornet, trompe, trompette & huchet, qu'on met en la bouche pour en sonner. C'est ce que les Ouvriers appellent *bocal*. On le dit, lorsque le bout de ces instrumens est d'un émail different de leur corps.

EMBOUCHOIR. s. m. Instrument qui sert à élargir des bottes. Il est fait d'un morceau de bois en forme de botte, fendu en deux. On chasse un coin dans la fente, qui fait étendre le cuir.

EMBOUCHURE. s. f. L'endroit des rivieres par où elles se dechargent dans la mer. L'*embouchure* du Danube se fait par cinq larges canaux dans le Pont Euxin. Ablan. La riviere de St. Laurent en Canade a quatre-vingt lieuës en son *embouchure*. Celle de la Plata en l'Amerique a plus de trente lieuës d'*embouchure*. Celle d'Orellana au Perou a cinquante quatre lieuës d'*embouchure*. Quelques-uns lui en donnent soixante & dix, en comptant des pointes ou des caps, entre lesquels elle s'embouche, où elle fait un golfe de plus de cent lieuës, qui s'appelle la *Mer Douce*, ou la *Mer Morte*, après une course de quinze cents lieuës. La marée remonte dans son *embouchure* plus de cent lieuës. On l'appelle autrement, la *riviere des Amazones*.

Embouchure, se dit aussi des ports. Il mit ses navires à l'*embouchure* du port. Ablan.

Embouchure. C'est aussi la partie de l'instrument à vent, qu'on embouche, lorsqu'on en veut joüer. L'*embouchure* d'une trompette, l'*embouchure* d'un cor, d'une flûte, d'un flageolet, &c.

Embouchure, est aussi un terme de Fondeur. C'est l'ouverture du canon par où l'on met la poudre & le boulet. Quelques-uns appellent cette *embouchure*, *bouche* de canon. On ne le condamne pas ; mais ce n'est pas le mot de l'art, selon Richelet. St. Remy au contraire soutient, qu'il faut dire, la *bouche* du canon, & l'*embouchure* d'une riviere. Mem. de l'Artillerie.

Embouchure, se dit encore par les Chaudronniers &

& Potiers, & signifie, Entrée. *Embouchure* de marmite; *embouchure* de fourneau.

On dit aussi, l'*embouchure* d'un verre. DANET.

EMBOUCHURE, signifie aussi une partie du mors d'un cheval. C'est un fer forgé en diverses façons pour tenir sa bouche sujette. Les Ecuyers ont diverses *embouchures*, à canon simple, à canon montant, à escache, à olives, à berges, à pas d'âne, &c. avec liberté ou sans liberté de langue. Toutes les *embouchures* doivent être proportionnées à la qualité de la bouche d'un cheval.

EMBOUCLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces garnies d'une boucle, comme le collier des levriers, &c.

EMBOUER. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey, pour, Enduire de bouë. *Emboüer* une muraille. *Emboüer* quelcun, pour le salir avec de la bouë. On doute pourtant qu'il se dise, si ce n'est par le petit peuple.

EMBOUQUER. Terme de Mer. C'est, Entrer au dedans des Isles Antilles.

EMBOURBER. v. act. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. Jetter dans un bourbier, s'engager dans un bourbier. Il est dangereux de s'*embourber* dans le vice. BOIL.

EMBOURBÉ, ÉE. part. & adj.

On dit proverbialement, Qu'un homme jure comme un Chartier *embourbé*; pour dire, qu'il jure fortement.

EMBOURRER. v. act. Garnir de bourre une selle de cheval, des chaises, ou autres meubles. Ces sieges me coûtent tant au Menuisier pour le bois, & j'ay donné tant au Tapissier pour les couvrir & les *embourrer*. Cette selle est mal *embourrée*, elle blessera le cheval.

EMBOURRURE. s. f. Terme de Tapissier. C'est une couverture de toile, qu'on met sur la bourre d'une chaise. *Embourrure* de chaise. Toile d'*embourrure*.

EMBOURSEMENT. s. m. L'action d'embourser. POMEY.

EMBOURSER. v. act. Mettre de l'argent en bourse, le faire tourner à son profit. Il ne faut rien *embourser* de l'argent du jeu, il s'en faut divertir. Il *embourse* tous les ans les trois quarts de son revenu, il ne le depense pas.

EMBOURSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBOUTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit des pieces qui ont en leur extremité un cercle ou virolle d'argent. On les appelle aussi *mornées*. On le dit aussi des manches de marteaux, dont les bouts sont garnis d'émail different.

EMBOUTIR, ou AMBOUTIR. verb. act. Terme d'Orfevre. C'est, Tourner, ou tailler, ou relever quelque ouvrage, quelque besogne en rond, ou le faire paroître en bosse, en frappant de l'autre côté avec le marteau.

EMBRANCHEMENS. s. m. Espece de petits entraits dans la charpente des couverts. POMEY. Voyez EMBRUNCHER.

EMBRAQUER. v. act. Terme de Marine. Mettre, ou tirer à force de bras une corde dans le vaisseau.

EMBRASEMENT. s. m. Incendie. Neron fit accuser les Chretiens de l'*embrasement* de Rome, qu'il avoit fait faire lui-même.

EMBRASEMENT, se dit aussi figurément. Confusion; troubles; sedition; guerre. Il faut appaiser les troubles le plutôt qu'on peut; car une petite étincelle peut causer un grand *embrasement*. Il arrêta cet *embrasement* naissant. FLECH. L'amour divin cause dans nos cœurs un saint *embrasement*.

Les Ouvriers appellent aussi *embrasement*, les embrasures ou les ouvertures des portes & des fenêtres.

EMBRASER. v. act. Allumer; mettre en feu; consumer, reduire en cendres. Une bombe a *embrasé* toute la ville.

Ce mot vient du Grec *brazo*, *ferveo*.

EMBRASER, se dit figurément, des passions; & signifie, Brûler; enflammer; allumer. L'amour divin *embrase* les cœurs. Etre *embrasé* de colere. Vos beaux yeux *embrasent* mes desirs. VOIT. Les Romains étoient *embrasez* du desir immoderé des loüanges. M. ESP. Les cœurs que vous *embrasez* par vos ajustemens, vous accusent d'une espece d'impudicité. DU HERON.

EMBRASÉ, ÉE. part. & adj.

EMBRASER, ou EBRASER, selon Vinole. Terme d'Architecture. C'est, Elargir en dedans la baye d'une porte, ou d'une croisée depuis la feuillure jusqu'au parpain du mur, ensorte que les angles de dedans soient obtus.

EMBRASSADE. s. f. Action des bras qu'on jette au cou de quelcun, qui lui temoigne de l'amour, de l'affection. Les Marquis faineans payent le monde en *embrassades* ridicules. ST. EV. Vous fatiguez le monde de vos baisers, & de vos *embrassades*. BELL. Je ne hais rien tant que ces affables donneurs d'*embrassades* frivoles. MOL.

EMBRASSEMENT. s. m. Action d'embrasser.

Tout fuit, tout se refuse à mes embrassemens.
RAC.

Il est vrai que nous reçûmes vos *embrassemens* avec assez de fermeté, & nous vous parûmes sans doute un peu Philosophes. LA CHAP. Il faut avoir bien mauvaise opinion des hommes, que de croire leur imposer par des caresses étudiées, & par de longs & steriles *embrassemens*. LA BR. Moliere a dit dans les Fâcheux:

Dans les convulsions de leurs embrassemens.

Et dans son Misantrope:

De protestations, d'offres, & de sermens
Vous chargez la fureur de vos embrassemens.

EMBRASSEMENT, se dit aussi des caresses amoureuses. De chastes, de tendres *embrassemens*.

Dans nos embrassemens *je mets tout mon bonheur.*
LA SUZE.

Ce n'est pas aimer, que de vouloir trouver du bien & des dignitez dans les indolens *embrassemens* d'un mari: c'est chercher à contenter son ambition, plutôt que son cœur. LETT. D'ELOISE A' ABEL. En ce sens il ne se dit qu'au plurier.

EMBRASSER. v. act. Environner; serrer de ses bras. Il y a des arbres si gros, que personne ne les sçauroit *embrasser*. On dit, Qu'un cavalier *embrasse* bien un cheval, quand il est bien ferme à cheval.

Ce mot vient de *imbracchiare*, qu'on fait de *bracchium*. MEN.

On dit figurément en ce sens, Que l'Ocean *embrasse* toute la terre; Que le ciel *embrasse* tout le monde; pour dire, qu'il l'entoure; qu'il l'environne de tous côtez.

EMBRASSER, signifie aussi, Serrer entre les bras en temoignage d'amitié, ou de civilité. Ces amis ont

ont eu un different ; mais on les a mis d'accord, & ils se sont *embrassez*.

Lorsqu'un homme vous vient embrasser *avec joye,*
Il faut bien le payer de la même monnoye. MOL.

EMBRASSER, se dit figurément. La Geometrie *embrasse* beaucoup de sciences qui en dependent d'elle ; c'est-à-dire, qu'elle les renferme ; qu'elle les contient. Ce projet *embrasse* bien des choses ; cette question *embrasse* trop de matiere. On *embrasse* tous les jours la vie Religieuse par des motifs humains : c'est une retraitte de bienseance. G. G.

EMBRASSER, signifie aussi, Entreprendre ; Alexandre étoit un vaste genie, qui *embrassoit* de grands desseins. Son esprit vif & perçant *embrassoit* sans peine les plus grandes affaires. M. DE M. Je borne en vous seule cette ambition qui *embrassoit* toute la terre. VOI. On dit en ce sens, Qu'un homme *embrasse* beaucoup d'affaires ; pour dire, qu'il s'embarrasse & entreprend plus qu'il ne peut faire.

EMBRASSER, signifie encore, Prendre une profession ; se destiner. *Embrasser* le celibat, *embrasser* l'Etat Ecclesiastique, *embrasser* un parti. On *embrasse* aucune secte ; je prens ce qu'il y a de bon dans chacune. ABL. La volonté n'*embrasse* rien qui ne lui soit presenté sous l'image de la verité. NIC.

Qui d'une sainte vie embrasse *l'innocence,*
Ne doit point tant prôner son nom & sa naissance. MOL.

EMBRASSER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui maniant sur les voltes, fait de grands pas, & *embrasse* bien du terrain. C'est le contraire de *battre la poudre*, qui se dit, lorsque le cheval ne sort presque point de sa place.

On dit proverbialement, Qui trop *embrasse*, mal étreint ; pour dire, qu'il ne faut pas se charger de plus d'employ qu'on n'en peut faire.

EMBRASSÉ. part. & adj. On dit en termes de Blason d'une espece de pointe, qui est en forme d'un triangle, qui vient du côté droit de l'Ecu, & tient depuis le chef jusqu'à la pointe, & qui aboutit au milieu du côté gauche, qu'elle est *embrassée* de deux côtez de l'émail du champ de l'Ecu.

EMBRASSÉ. s. m. Mesure de Paris. L'*embrassé* est de six pieds de longueur.

EMBRASSEUR. s. m. Terme de Fondeur. Certain morceau de fer, qui embrasse comme avec deux mains les tourillons d'une piece de canon, lorsqu'on l'éleve dans le chassis de l'alezoir pour aggrandir son calibre.

EMBRASSURE. s. f. Terme de Charpenterie. C'est un assemblage à queuë d'aronde de quatre chevrons chevillez au dessous du plinthe, & larmier d'une souche de cheminée de plâtre, pour empêcher qu'elle ne s'éclate. On appelle aussi *embrassure*, une barre de fer plat, coudée, & boulonnée, qui sert au même usage.

EMBRASURE. s. f. Terme de Guerre. C'est l'ouverture, par où on tire les canons, soit dans les casemattes, soit dans les batteries qui ne sont couvertes que de gabions, soit dans les parapets des murailles. Les *embrasures* doivent être distantes entre elles de douze pieds, ouvertes par dehors de six à neuf pieds, & par dedans de deux ou trois. On les appelle aussi *canonnieres*.

En Architecture on appelle aussi *embrasure* des fenêtres, les ouvertures qui sont entre les tremeaux des murs fort épais, dans lesquelles on fait les fenêtres. Et particulierement il se dit de cet élargissement qui se fait en dedans, qui donne plus d'ouverture aux portes, aux fenêtres, & aux abatjours, soit pour y recevoir plus de lumiere, soit pour y donner plus de jeu aux battans des portes & aux volets. Quand le mur est fort épais, il se fait quelquefois des *embrasures* au dehors. Vignole dit, *Ebrasement*, pour *Embrasure*.

EMBRASURE DE FOURNEAU. C'est la partie du fourneau, par où passe le cou de la cornuë.

EMBRENEMENT. s. m. L'action d'embrener. POMEY.

EMBRENER. v. act. Terme bas & sale. Gâter, salir de bran. Il a *embrené* sa chemise.

On dit figurément, Qu'un homme s'est *embrené*, quand il s'est engagé dans quelque mechante affaire, où il y a du risque à courir tant pour son bien, que pour sa personne. L'ACAD.

EMBRENÉ, ÉE. part. & adj.

EMBREVEMENT. s. m. Espece d'entaillure par laquelle une piece entre dans l'autre. POMEY.

EMBREVER. v. act. C'est selon Pomey, Faire entrer une piece de bois dans une autre.

EMBRION. s. m. Terme de Medecine. Fœtus ; commencement de formation du corps de l'animal dans le ventre de sa mere, avant qu'il ait reçu tous les lineamens & toutes les dispositions des parties pour devenir animé : ce qu'on croit arriver dans l'homme au quarante & deuxiéme jour. Les Modernes ont fait quantité de belles decouvertes sur la formation & l'accroissement des parties de l'*embrion*.

Ce mot vient du Grec *embryon*, qui signifie le même, & qui vient de la preposition *en*, & de *bruo*, qui signifie *scaturio*.

EMBRION, se dit aussi ironiquement, & pour mepriser quelque chose. Ce n'est qu'un petit *embrion* ; un avorton ; un homme de neant. Qu'est-ce là, petit *embrion*, vous parlez ? VOIT.

EMBRION DE GRAINE, ou simplement EMBRION, se dit en Botanique pour exprimer la jeune graine, ou le jeune fruit. On lui a donné ce nom, parcequ'il y a apparence que toute la plante est renfermée en petit dans les germes des graines : tout de même que les poussins sont enfermez dans les germes des œufs.

EMBRIOTOMIE. s. f. Terme d'Anatomie. Dissection du foetus, laquelle on fait pour en examiner les parties, & sur tout celles qui lui sont particulieres, qui ne se trouvent point dans les adultes.

Ce mot est Grec, il vient de *embryon*, enfant, & *temnein*, couper.

EMBRIOULKIE. s. f. Terme de Chirurgie. Incision qu'on fait au ventre d'une femme grosse, pour tirer l'enfant contenu dans sa matrice, lors qu'il n'en peut pas sortir autrement. On l'appelle aussi *operation cesarienne*. Ce mot est Grec, composé de *embryon*, enfant, & de *elkein*, *tirer*.

EMBROCATION. s. f. Terme de Pharmacie. Arrosement qu'on fait de quelque liqueur sur diverses parties du corps, pour les fortifier, pour en ouvrir les pores, ou pour d'autres intentions. On l'appelle aussi *irrigation*. La douche qu'on prend dans les bains naturels, est proprement une *embrocation*.

EMBROCATION, se dit aussi de la liqueur, dont on arrose les parties du corps, lesquelles on frotte à mesure que la liqueur tombe.

Les Chirurgiens appellent encore *embrocation*, l'onction d'huile rosat, qu'ils font dans les blessures & dans les inflammations.

Ce mot vient du Grec *brecho*, *irrigo*, *madefacio*, *macero*.

EMBRO-

EMBROCHER. v. act. Mettre en ou à la broche; passer la broche à travers la viande pour la faire rôtir. Quand la viande tourne sur la broche, c'est qu'on l'a mal *embrochée*.

EMBROCHER, signifie aussi, Passer une verge de fer à travers plusieurs choses pour les tenir assemblées. Il se fait des carillons de plusieurs timbres inégaux percez & *embrochez* dans une verge de fer.

On dit aussi de celui qui a passé une épée à travers le corps d'un homme, Qu'il l'a *embroché*. Il est bas.

EMBROCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMBROUILLEMENT. f. m. Confusion. Cette maison a tant de procés; elle est dans un si grand *embrouillement* d'affaires, qu'elle n'en verra la fin de long temps.

EMBROUILLER. v. act. Embarasser; mettre de l'obscurité, de la confusion, du desordre dans une affaire. *Embrouiller* une cause. Cet Auteur n'est gueres clair; il a un stile fort *embrouillé*. Mes affaires sont fort *embrouillées*.

EMBROUILLER, se dit aussi avec le pronom personnel, & signifie, S'embarrasser; avoir de la peine à se demêler d'une chose. Il *s'embrouille* quelquefois si fort, qu'il ne sçait où il en est.

En termes de Marine on dit, *Embrouiller* les voiles; pour dire, les ferler; les joindre ensemble.

EMBROUILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un esprit *embrouillé*, est un homme qui n'a pas le don de se bien expliquer.

EMBRUINER. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey, pour, Gâter; brûler par le moyen de la bruïne. Les vignes sont *embruinées*.

EMBRUMÉ. adj. m. Terme de Marine. Il se dit d'un temps de brouillard, pendant lequel on a de la peine à connoître sa route.

Ce mot vient de *bruma*, ou de *pruina*.

EMBRUNCHER. v. act. Terme de Charpenterie. Il se dit des chevrons, des solives, & autres pieces de bois qu'on engage, & qu'on attache les unes sur les autres. Les devis de charpente portent, qu'il y aura tant de chevrons chevillez & *embrunchez* sur les faîtes & sur les pannes; tant de solives *embrunchées* sur les poutres. Quelques Architectes disent, *Embrancher* & *Embranchement*.

Menage dit que c'est un vieux mot François qui signifie, *Couvrir*; *s'affubler*; & croit qu'il vient de *imbricare*, ou de *brique*. On a dit autrefois, Il *s'embruncha* dans son chapperon; pour dire, Il se couvrit; il s'affubla de son chapperon.

EMBRUNIR. v. act. Terme de Peinture. On dit, Un tableau *embruni*; un visage trop *embruni*.

EMBU, UË. adject. Terme de Peinture. On dit, Qu'un tableau est *embu*, quand l'huile étant entrée dans la toile, laisse les couleurs mates. Voyez EMBOIRE.

EMBUSCADE. f. f. Prononcez l's. Trouppe de gens cachez dans un bois, ou en quelque autre lieu secret, pour attaquer un ennemi, quand il passera, ou pour l'enfermer, & lui donner à dos. Les ennemis sont tombez dans l'*embuscade* qu'on leur avoit dressée. Se mettre en *embuscade*; faire une *embuscade*. ABLAN. Sortir de l'*embuscade*. Il a été tué dans une *embuscade*. Voilà un lieu bien propre à mettre une *embuscade*. On decouvrit l'*embuscade*.

EMBUSCADE, se dit au figuré. Cet envieux est toûjours en *embuscade*, pour voir s'il n'échappera point quelque parole à son ennemi dont il puisse prendre avantage. Il est bas en ce sens.

EMBUSCHE, ou EMBUCHE. f. f. Embuscade; entreprise secrette; piege qu'on tend à quelcun; conspiration qu'on fait contre lui. Dresser des *embûches* aux ennemis. ABLAN.

EMBUSCHE, au figuré, Se garentir des *embûches* de Sathan. Le Demon est en *embûche* sur tous les passages, & la concupiscence nous tend des pieges par tout. JUR.

EMBUSCHER, ou EMBUCHER. C'est un terme de Venerie, qui ne s'employe qu'avec le pronom personnel, & qui est de ces Verbes qu'on peut appeller Neutres passifs. Il se dit des bêtes poursuivies qui rentrent, ou qu'on fait rentrer dans le bois. On dit pareillement, *Rembûcher*, & *Se rembûcher*.

EMBUT. f. m. On s'en sert dans le Languedoc, pour dire, Un entonnoir.

E M E.

EMENDE. Vieux mot, au lieu duquel on dit maintenant *Amende*. Voyez AMENDE.

EMENDER. v. act. Terme du Palais. Corriger; reformer une sentence. Les Juges superieurs en reformant la sentence d'un Juge inferieur, prononcent, En corrigeant, & *émendant* &c. Cette façon de prononcer n'est pas d'un usage fort general.

EMERAUDE. Voyez ESMERAUDE.

EMERIL, ou EMERI. f. m. Pierre metallique qui se trouve dans toutes les mines, particulierement en celles de cuivre, de fer, & d'or. Elle est rouge, & quelquefois grise, fort pesante & très-dure; & sert à polir & à brunir l'or, & aussi à caver & à couper le verre, à tailler le marbre & les pierreries, à la reserve du diamant. Quand il est fondu avec le plomb & le fer, il les endurcit; il augmente même le poids & la couleur de l'or, & le fait devenir rouge. On en mêle un peu à l'or de Madagascar, qui est pâle, & qui se fond facilement, sans y ajoûter du borax, comme on fait à l'autre. L'*émeril* sert à polir le fer & les miroirs d'acier. Il se reduit en une poudre imperceptible dans de l'eau de vie, ou de l'esprit de vin.

En Latin *smyris*, d'où son nom François est derivé.

On appelle aussi *Emeril*, certaines duretez qui se trouvent dans le marbre blanc, & qui viennent d'un melange de cuivre, ou d'autre metal qui s'y rencontre.

On appelle *potée d'émeril*, ce qu'on ôte de dessus les roues qui ont servi à tailler des pierreries.

EMERILLON. Voyez ESMERILLON.

EMERITE. adj. m. C'est un mot fait du Latin *Emeritus*. Il signifie, un homme qui par son âge ou ses infirmitez est dispensé, & exempt des fonctions de ses charges, ou de ses emplois. Un Professeur *émerite*. Il n'est point établi, & il vaut encore mieux se servir du Latin *Emeritus*.

EMERITE, ou *Emeritus* au figuré signifie, un homme à un certain âge avancé, & où il a renoncé aux galanteries & l'amour. Il ne se dit qu'en badinant.

EMERSION. f. f. Terme d'Astronomie. On appelle *émersion*, lorsque le soleil recommence à paroître après avoir été entierement caché par l'interposition de la lune, ou quand la lune sort de l'ombre de la terre. On appelle encore *émersion*, lorsqu'une étoile que le soleil cachoit, commence à reparoître, en sortant des rayons du soleil qui s'en est éloigné.

EMERSION *d'un satellite*, est le moment auquel un satellite de Juppiter par exemple commence à paroître en sortant de l'ombre de Juppiter. Mr. Lieutaud,

taud, de l'Academie Royale des Sciences, a fait des calculs fort exacts des immersions & des *émersions* du premier satellite de Juppiter. Il pretend que par le moyen des immersions & des *émersions* de ce premier satellite on trouve les longitudes geographiques avec beaucoup plus de precision que par les ecclypses de la Lune. Voyez la table des *émersions* & immersions du premier satellite de Juppiter par Mr. Lieutaud pour 1709. & suivans.

EMERVEILLER. Voyez ESMERVEILLER.

EMETIQUE. adj. m. & f. est un remede qui excite le vomissement. On en fait de differentes manieres. Le vin *émetique* n'est autre chose que du vin blanc, dans lequel on a fait infuser du safran, des metaux, ou du verre d'antimoine. Le vin *émetique* est aujourd'huy fort en usage. La poudre *émetique*, qu'on appelle aussi *poudre d'Algaroth*, du nom de son auteur, est un precipité d'antimoine, ou du beurre d'antimoine adouci par plusieurs lotions: elle est appellée improprement *mercure de vie*.

Ce mot vient du Grec *emeo*, je vomis.

EMEUTE. Voyez ESMEUTE.

EMEUTIR. v. n. Terme de Fauconnerie. On ne le dit proprement que des oiseaux de proye, quand ils se dechargent le ventre: & on appelle les *émeuts* ce que les oiseaux vuident. Le faucon pelerin, & le lanier *émeutissent* sous eux: les autres oiseaux de proye dechargent leur ventre en arriere, & un peu loin de la perche.

EMEUTIR, se dit burlesquement de l'homme, comme en cette Epigramme de Marot:

Se leve, crache, émeutit *& se mouche.*

Quelques-uns derivent ce mot de *smaltire*, parceque les ordures des oiseaux approchent du mélange de poix, de cire, de plâtre & de graisse, dont on fait un ciment que les Anciens appelloient *malta*.

E M I.

EMIER. Voyez ESMIER.

EMINEMMENT. adv. Parfaitement; au plus haut point; au souverain degré. Posseder toutes les sciences *éminemment*.

A l'égard des vertus, rarement on les voit
Toutes en un sujet éminemment *placées.* LA FON.

EMINENCE. s. f. Hauteur; petit tertre; colline élevée au dessus de la rase campagne. Un palais bâti sur une *éminence*. Les ennemis se sont saisis de cette *éminence*; se sont postez sur cette hauteur, par où ils nous peuvent battre à revers.

EMINENCE, est aussi un titre d'honneur qu'on donne à un Cardinal. Le Decret du Pape Urbain VIII. par lequel il fut ordonné que les Cardinaux seroient traittez d'*Eminence*, est du 10. de Juin 1630. MEN. Ils quitterent alors les titres d'*Illustrissimes* & de *Reverendissimes*, qu'on leur donnoit. Le Pape deffendit en même temps à tous Evêques, Archevêques, Primats & Patriarches de prendre cette qualité; & ne laissa l'*Eminence* qu'au Grand Maître de Malthe, & aux Electeurs Ecclesiastiques. Mais les Cardinaux Princes ne voulurent pas se soumettre à la Bulle d'Urbain VIII. Ils pretendirent garder le titre d'*Altesse*; & ils l'ont en effet conservé; quoy que les autres Cardinaux ayent soutenu que l'*Eminence* étoit au-dessus de l'Altesse. Les Papes Jean VIII. & Gregoire VII. ont donné autrefois le titre d'*Eminence* aux Rois de France. On donne encore de l'*Eminence* au Grand Maître de Malthe. Ses sujets le traittent d'*Altesse*.

EMINENCE, se dit aussi de tout ce qui est sensible, & paroit avec éclat. L'Eglise Romaine a cette *éminence* d'autorité qui naît des marques exterieures: NIC.

EMINENT, ENTE. adj. Haut; élevé. Cette maison est bâtie en lieu *éminent*. Les vertus dans une personne de qualité sont apperçuës de tout le monde, comme dans un lieu *éminent*. M. ESP. On dit aussi, Peril *éminent*, en parlant d'un pressant danger; d'un accident qui nous menace. Ceux qui condamnent *peril éminent*, disent, qu'étant pris du Latin *periculum imminens*, pour signifier un peril qui est sur le point d'accabler une personne, il faudroit dire, *peril imminent*. D'autres soutiennent que cette épithete a un bon sens; parcequ' *Eminent* signifie, *grand*, *élevé*, & qu'ainsi on peut appeller *peril éminent*, un peril évident, sensible, & que l'on apperçoit assez pour le prevoir. On écrit, & on prononce, *Eminent*. Un danger *éminent*. L'ACAD. VAUG.

EMINENT, se dit aussi au figuré, de ce qui excelle, & surpasse les autres. Vertu *éminente*. Ce Magistrat est dans un poste *éminent*; une dignité, une charge *éminente*. Ce sont des hommes *émineus* en doctrine & en sagesse. PASC. Sous certains regnes les vertus *éminentes* sont sujettes à des jugemens sinistres, & une grande reputation est aussi perilleuse qu'une mauvaise. BOUH. Il faut rendre à une vertu si *éminente* les honneurs qu'elle merite. VOI.

Quelques Anatomistes appellent *éminente*, la premiere des vertebres du dos, parce qu'elle est placée audessus des autres.

EMINENTISSIME. adj. C'est le Superlatif d'*Eminent*, & le titre d'honneur qu'on donne depuis quelque temps aux Cardinaux. L'*éminentissime* Cardinal de Richelieu. Ce titre lui fut donné lors qu'il alla commander l'Armée pour secourir le Duc de Mantouë. Voyez EMINENCE.

EMIR. s. m. Terme de Relations. C'est un nom de dignité chez les Turcs & les Sarrasins, qu'on donne à ceux qui sont parens & descendus de Mahomet. Ils sont chez eux en grande veneration, & ont seuls le droit de porter un turban verd. L'*Emir* de Gaza.

EMIS, SE. adj. Terme de Pratique. Un *appel émis*; c'est-à-dire, interjetté. On ne s'en sert plus.

EMISSAIRE. s. m. & f. Personne affidée & adroite qu'on charge de sonder sourdement les sentimens d'autrui; espece d'Espion; celui qui fait courir des bruits, ou qui épie les actions & la contenance d'un ennemi, d'un parti contraire, pour tirer avantage de toutes ces choses. Les Chefs de parti ont plusieurs *émissaires* qui s'employent pour leurs interêts, qui leur rapportent tout ce qui se passe dans le monde, pour prendre là-dessus leurs mesures.

EMISSAIRE DE SATAN, se dit figurément de tous les persecuteurs des Fideles, & de tous ceux qui, de quelque maniere que ce soit, s'opposent à leur salut, & les traversent dans leur course. En ce sens il n'est ni dans l'Academie, ni dans Richelet.

EMISSION. s. f. Action qui pousse quelque chose hors de soi. Les Anciens croyoient que l'action de la vuë se faisoit par l'*émission* des rayons visuels.

EMISSION, se dit figurément, & signifie, Faire profession dans un Monastere. Reclamer contre l'*émission* de ses voeux. La mort civile se compte du jour de l'*émision* solennelle des vœux. C. B.

EM-

E M M.

EMMAILLOTER. v. act. Envelopper un enfant dans des couches, des bandes, & dans des langes.

EMMAILLOTER, se dit aussi de ceux qui s'envelopent tellement dans leurs draps, dans leur couverture, dans leurs robes de chambre, qu'ils n'ont pas le mouvement des bras libre, qu'ils ont de la peine à s'en debarrasser. Il est si frilleux, qu'il *s'emmaillote* en hiver dans sa couverture.

EMMAILLOTÉ, ÉE. part. paff. & adj.

EMMANCHER. v. act. Mettre un manche. *Emmancher* un balai, un couteau.

Le Heron au long bec emmanché *d'un long cou.*
LA FON.

Les cimeterres *s'emmanchent* de jade, d'agathe & d'yvoire.

Ce mot vient de *manche*, de *manubrium*.

On dit proverbialement à celui qui se prend mal à executer quelque chose, Cette affaire ne *s'emmanche* pas ainsi.

EMMANCHÉ, se dit en termes de Blason, des haches, marteaux, faulx, & autres choses qui ont un manche.

EMMANCHES. f. plur. Terme de Blason, qui se dit des pointes qui sont opposées, & qui entrent les unes dans les autres. Elles doivent passer en montant de la pointe de l'Ecu en haut. Quelques-uns confondent l'Ecu *emmanché* avec l'*endenté*, & les Auteurs varient fort sur l'application de ce mot.

Ce mot *Emmanché* vient des *manches* anciennes, qui étoient fort larges par un côté, & étroites par l'autre. D'autres Auteurs appellent simplement *emmanché*, quand les partitions de l'Ecu sont faites de longs triangles pyramidaux qui s'enclavent l'un dans l'autre.

EMMANCHEUR. f. m. Celui qui emmanche. Un *Emmancheur* de couteaux.

EMMANEQUINER. v. act. Terme de Jardinier. C'est, Mettre de petits arbres dans des manequins, & les remettre après en pleine terre, jusqu'à ce qu'on les en ôte, pour les mettre ailleurs en place à demeurer. *Emmanequiner* des arbrisseaux.

EMMANTELÉ, ÉE. part. & adj. du mot *Emmanteler*, qui n'est point en usage. Enveloppé dans un manteau.

On appelle, Corneille *emmantelée*, celle qui est en partie noire, & en partie grise; qui a le col, jusqu'à la moitié du corps, different du reste. Elle hante le rivage.

EMMARINER. v. act. Terme de Marine. On dit, *Emmariner* un vaisseau, pour dire, mettre du monde dessus pour le faire aller en mer. On appelle aussi, *gens emmarinez*, ceux qui par de longs voyages se sont accoutumez à la mer.

EMMENER. v. act. Transporter; mener une personne, ou chose en un autre lieu que celui où on est. *Emmenez* hors d'ici cet enfant qui crie. Ce valet a quitté son maitre, & lui a *emmené* son cheval. Je ferai *emmener* mes meubles; mes bestiaux. *Emmener* prisonnier. On a permis à la garnison d'*emmener* deux pieces de canon.

EMMENÉ, ÉE. part. paff. & adj.

EMMENOTTER. v. act. Mettre des fers, ou des menottes aux mains d'un prisonnier, d'un esclave. On *emmenotte* les criminels qu'on met dans les cachots.

EMMESSÉ, ÉE. adj. Qui a oüi la Messe. On dit aussi *Amessé*. Je suis *emmessé*; j'ai entendu la Messe. L'un & l'autre sont bas. RICHELET.

EMMESNAGEMENT, ou **EMMENAGEMENT.** f. m. Achat des meubles necessaires pour se mettre en menage; arrangement de meubles, quand on les transporte d'une maison à l'autre.

EMMESNAGER, ou **EMMENAGER.** v. act. Il se dit avec le pronom personnel. Mettre ses meubles en ordre, quand on les a transportez d'un logis à un autre. Il est deux ou trois jours en desordre, avant qu'on soit *emménagé*.

EMMENAGER, signifie aussi, Commencer à se mettre en menage; acheter des meubles necessaires pour cela. Il coûte beaucoup à *s'emménager*.

EMMEUBLEMENT. f. m. L'Academie n'en parle point. Il faut mieux dire *Ameublement*. Meuble propre pour garnir une chambre. Il se dit particulierement du lit & des sieges de même parure. Un *ameublement* de damas, de tapisserie, de brocatelle.

EMMEUBLER. v. act. Il faut dire, *Ameubler*. Vendre, ou louër du meuble à quelcun; l'emménager; tendre & ranger ses meubles. C'est un tel Tapissier qui m'a *emmeublé*; j'ai donné tant pour m'*emmeubler* à mon dernier deménagement.

EMMEUBLÉ, ÉE. part. paff. & adj.

EMMI. Preposition. Au milieu. Le sac de blé s'est delié; tout le grain s'est repandu *emmi* la place. Ce terme est vieux & populaire.

EMMIELLER. v. act. Enduire de miel; mêler avec du miel. Des appas *emmiellez*.

EMMIELLER, se dit figurément des discours: mais il n'a gueres d'usage qu'au participe *emmiellé*. On ne parle aux Princes qu'avec des paroles flatteuses & *emmiellées*. Il est bas. L'Academie ne le condamne pourtant point.

EMMIELLÉ, ÉE. part. paff. & adj.

EMMIELLURE. f. f. Onguent dont se servent les Ecuyers & les Marechaux pour guerir les blessures ou écorchures des chevaux.

EMMITOUFLER. v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'enveloper, & se cacher tout le corps dans ses habits, soit pour n'être point reconnu, soit pour conserver sa chaleur. Cette femme *s'emmitoufle* dans ses coëffes & son manchon. Ce Docteur est *emmitouflé* dans ses fourrures.

EMMORTOISER. v. act. Terme de Charpentier. Faire entrer dans une mortoise le bout d'une piece de bois, ou de fer, diminué quarrément du tiers de son épaisseur.

EMMUSELER. v. act. Mettre une museliere à un animal pour l'empêcher de manger, ou de mordre. Les villageois *emmuselent* leurs ânes, leurs chevaux avec une forme de chapeau, de peur qu'ils ne mangent les choux qu'ils portent. Il étoit deffendu sous la Loi d'*emmuseler* les bœufs, quand ils fouloient le grain. On *emmusele* les furets, quand on les fait entrer dans le terrier des lapins, de peur qu'ils ne les tuent.

EMMUSELER, signifioit originairement, Cacher le visage sous le manteau; & alors il étoit derivé du mot de *museau*, d'où on a fait aussi *cachemuseau*. Depuis on l'a transporté à l'anneau de fer qu'on met aux cochons, & aux autres bêtes.

EMMUSELÉ, ÉE. part. & adj.

En termes de Blason on appelle un ours, un chameau, un mulet ou autre animal *emmuselé*, lorsqu'il a la gueule liée d'une museliere, pour l'empêcher de paître, ou de mordre.

EMO.

EMOLLIENT, ENTE. adj. Terme de Pharmacie. Remede qui a la vertu de ramollir & de relacher. Un lavement laxatif & *émollient*; un emplâtre *émollient*; une decoction *émolliente*. Les remedes *émolliens* sont humides & mediocrement chauds, comme les racines de lis & d'althæa, les mauves, &c.

EMOLUMENT. s. m. Terme de Pratique, qui se dit du profit qu'on tire journellement d'une charge. Les provisions de son Office lui donnent droit de jouïr de tous les droits, honneurs, gages & *émolumens* y attribuez. On dit aussi, sans rapport aux charges, Il ne lui revient aucun *émolument* de cette affaire.

Ce mot vient du Latin *emolumentum*, qui signifie le profit que tirent les Meûniers, de *mola*, *molere*, *moudre*.

EMONCTOIRE. s. m. Terme de Medecine. C'est une partie destinée pour la separation de quelque humeur que l'on regarde comme inutile, ou comme nuisible dans les animaux, après qu'elle a circulé quelque temps avec leur sang. Les reins, la vessie urinaire, les glandes miliaires de la peau sont des *émonctoires*. Les parotides ne sont pas des *émonctoires*, puis qu'elles sont destinées à separer la salive, qui est une humeur si necessaire à la digestion des alimens.

EMONDER. Voyez ESMONDER.

EMORCELER. v. act. Reduire en divers morceaux. *Emorceler* une terre; c'est-à-dire, la diviser en plusieurs morceaux; en vendre plusieurs parties; la demembrer. Il se dit aussi avec le pronom personnel. Cette pierre n'est pas propre pour la sculpture; elle *s'émorcele* trop facilement. On doute de l'usage de ce mot. L'Academie dit, *Morceler* dans le même sens, & ne l'admet que dans les phrases ci-dessus.

EMOUSSER. Voyez ESMOUSSER.

EMOUSTILLE'. adj. Eveillé; gaillard.

EMP.

EMPAILLER. v. act. Garnir une metairie de pailles & de fourrages necessaires, pour la faire bien valoir, & pour amender les terres. On dit aussi, *Empailler* des meubles, une paillasse, des chaises, quand on y met les pailles necessaires. Les Jardiniers se servent aussi de ce terme, pour dire, Mettre de la paille entre deux. *Empailler* des cloches pour empêcher qu'elles ne se cassent.

EMPAILLÉ, ÉE. part. & adj. Une metairie bien *empaillée*.

EMPAILLEUR, EUSE. subst. Celui ou celle qui empaille des meubles, des chaises.

EMPALEMENT. s. m. Supplice qu'on souffre par le moyen d'un pal aigu fiché dans le fondement, & traversant tout le corps. L'*empalement* est le plus cruel des supplices.

EMPALER. v. act. Faire passer un pal à travers le corps d'un homme. C'est un supplice qu'on pratiquoit du temps de Neron, & dont Juvenal fait mention. Il est maintenant fort en usage en Turquie.

Ce mot vient de l'Italien *impalare*. MEN.

EMPALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPAN. s. m. Distance, ou mesure de longueur, qui se fait par l'extension de la main depuis le pouce étendu d'un côté, jusqu'à l'extremité du petit doigt opposé. C'est presque la même chose que le *palme* Romain. Un *empan* fait trois quarts de pied, & environ neuf pouces. Deux *empans* font un pied & demi.

Menage derive ce mot de l'Alleman, *ein span*, qui signifie la même chose.

EMPANACHER. v. act. Garnir de panaches, de plumes. Il ne se dit gueres qu'en raillant, & en parlant des malheurs & des hasards du mariage. Qui aura le soin de vous *empanacher?* L'ACAD. Vous voilà bien *empanaché*.

EMPANACHÉ, ÉE. adj. Qui est bien garni de plumes. Tous les Chevaliers du Carousel étoient bien dorez & *empanachez*.

EMPANON. s. m. Terme de Charpenterie. C'est un chevron de croupe, ou de long pan, qui ne va pas jusqu'au haut du faîte, mais qui s'assemble à l'arêtier avec tenons & mortaises, & qui pose par enbas sur les sablieres, ou platteformes. On le dit aussi des pieces de bois qu'on met en plusieurs autres endroits, pour en soutenir, ou lier quelque autre.

EMPAQUETER. v. act. Mettre en un paquet; enveloper. Il se dit particulierement des marchandises & des meubles. *Empaqueter*, & depaqueter des étoffes. Il a *empaqueté* ses hardes, ses habits pour partir, pour demenager.

Ce mot vient du primitif *paquet*, qui vient du Latin *pactus*, *compactus*, de *pango*, *compingo*.

On dit aussi, Qu'un homme est *empaqueté* dans sa couverture, dans sa robe de chambre; pour dire, qu'il s'en est envelopé pour se garentir du froid.

EMPAQUETÉ, ÉE. part. & adj.

EMPARER. v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Envahir; occuper; se saisir par force, ou par adresse de quelque chose; s'en rendre maître. *S'emparer* de l'Empire, du Royaume, de l'Etat. Les ennemis *se sont emparez* d'une telle ville. Il s'est *emparé* de mon manteau; c'est-à-dire, il l'a pris pour s'en servir, sans supposer ni vol, ni violence.

Ce mot vient du Latin *emparare*, qui signifie *occuper*; prendre la deffense & la protection de quelque chose, pour en disposer comme à soi appartenante. Chez les Espagnols le mot d'*amparar* ne signifie autre chose que *deffendre*, & *desamparar*, *cesser de deffendre*. COVARRUVIAS.

EMPARER, se dit figurément de l'esprit, & de ce qui le domine, le maitrise, & le gouverne. Ce Ministre *s'est emparé* de l'esprit du Roi. L'amour *s'est emparé* de mon cœur. La terreur *s'empara* de mon esprit. La superstition s'est *emparée* de tout le monde. Comme la fortune ne *s'étoit* pas encore *emparée* de son esprit, il la porta moderément dans les commencemens; mais à la fin il n'eut pas la force de la soutenir. PORT-R. La jalousie *s'empara* de toute mon ame. L. D'ABELARD. Je connois ce que l'amour prepare aux foibles cœurs dont il *s'est emparé*. FONT. Vous vous êtes *emparé* par avance des suffrages du public. LE P. DAN. Corneille *s'est emparé* du theatre. LA BR. Il ne faut pas *s'emparer* de la conversation. M. SC.

De folles passions s'emparent *de son cœur.* L'AB. TETU.

EMPARLIER. s. m. Vieux mot, qui signifioit, Avocat. On a dit aussi, *Amparlier*; *Parlier*.

EMPASME. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une poudre qu'on repand sur le corps, pour en corriger la mauvaise odeur, & pour empêcher les sueurs inutiles.

Ce mot vient du Grec *empassein*, arroser.

EMPASTELER. v. act. Terme de Teinture. C'est,

C'est, Donner le bleu aux laines & aux étoffes par le moyen du *pastel*, ou de la guède, qui est la même chose. Il faut guèder & *empasteler* les étoffes pour leur donner un pied de bon teint.

EMPASTER, ou EMPATER. v. act. La seconde syllabe est longue. Mettre les mains dans la pâte; remplir de pâte. Il ne se dit gueres qu'au participe. Il a les mains *empâtées*, ou pleines de pâte; salies de pâte. On le dit aussi de tout ce qui est gluant; comme des confitures. L'Acad.

Empaster, signifie aussi, Rendre pâteux; & alors il ne se dit gueres que de la bouche & de la langue. Cela m'a tout *empâté* la bouche. Cela *empâte* la langue. L'Acad.

Empaster, en termes de Peinture, signifie, Mettre des couleurs grassement, & avec liberté; mettre plusieurs couches de couleurs, ensorte qu'elles en paroissent épaisses. Tableau bien *empâté* de couleurs, bien nourri de couleurs, quand elles sont épaisses, & couchées uniment. On le dit aussi, quand on met des couleurs chacune à leur place, sans les noyer ensemble. Cette tête n'est point peinte, elle n'est qu'*empâtée*.

EMPATEMENT. s. m. L'*a* se prononce bref. Terme d'Architecture. Epaisseur de maçonnerie qui sert de pied à un mur; ses fondemens, sa partie la plus basse. C'est quelquefois un talus. L'*empatement*, pour être sûr, doit être le double du mur, selon Palladio: & selon de Lorme, si le mur est de deux pieds d'épaisseur, l'*empatement* doit être de trois pieds.

On appelle aussi *empatemens*, ou *racineaux* d'une gruë, les pieces de bois sur lesquelles elle est construite & élevée.

Empatement, en termes de Fortification, signifie aussi le talus, ou pied d'un rempart, ou d'une muraille, qui soutient, & empêche qu'elle ne s'éboule.

EMPATER. v. act. Terme de Charon. Faire les pates des rais des roues. *Empater* des rais.

EMPATURE. s. f. Terme de Marine. Jonction de deux pieces de bois mises dans un vaisseau, dont ils sont membres l'un à l'autre. On l'appelle *équerre* dans la manche.

EMPAUMER. v. act. C'est proprement, Recevoir une bale, ou un éteuf à plein dans le milieu de la paume de la main, ou du batoir, & la pousser fortement. Voilà un éteuf bien *empaumé*. *Empaumer* une bale.

Empaumer, signifie aussi, Serrer avec la main. Quand il a une fois *empaumé* quelque chose, on ne la lui sçauroit arracher. Ce Sergent a *empaumé* un prisonnier; il ne lui échape pas. On dit aussi, *Empaumer* la jouë à quelcun; pour dire, lui donner un soufflet avec la paume de la main. L'Academie n'en dit rien dans les sens de ce dernier article. Richelet les a admis.

Ce mot vient de *in*, & de *palma*, d'où on feroit *impalmare*. Il est bas.

Empaumer, signifie figurément, Gagner par adresse & par cajolerie; se rendre maître; s'emparer de l'esprit de quelcun. Il faut craindre que cette femme artificieuse n'*empaume* ce jeune homme. Va, tu ne sçais pas *empaumer* les hommes. Dac. Le traître a *empaumé* son esprit. Mol. c'est-à-dire, il lui fait faire tout ce qu'il veut.

Empaumer une affaire, se dit encore au figuré, pour dire, La bien prendre; la bien manier. L'Acad.

Empaumer la voix, en termes de Venerie; signifie, Suivre la piste; être dans la droite voye d'un gibier.

Empaumé, ée. part. pass. & adj.

EMPAUMURE. s. f. Terme de Venerie. C'est le haut de la tête d'un vieux cerf, ou chevreuil, qui est large & renversée, & où il y a plusieurs andouilliers. Salnov.

Empaumure, est aussi un terme de Gantier. C'est la partie du gand qui prend depuis la fente des doigts jusqu'au pouce, & qui couvre toute la paume de la main. Voilà une *empaumure* bien faite.

EMPEAU. s. m. Ente en écorce. Pomey.

EMPEIGNE, ou EMPEGNE. s. f. Terme de Cordonnier. C'est le cuir de dessus le soulier, qui s'étend depuis le cou jusqu'au bout du pied. Sur l'*empeigne* des souliers du Pape il y a une croix d'or.

EMPELOTE. adj. m. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau qui ne peut digerer ce qu'il a avalé. On lui tire ce peloton avec un fer qu'on nomme *deser-pelotoir*.

EMPENELE. s. f. Terme de Marine. Petite ancre que l'on mouille au devant d'une grosse. Il y a un petit cable qui la tient, & ce cable est frappé à la grosse ancre, afin que le vaisseau soit plus en état de resister au vent.

EMPENNE. s. f. Vieux mot. Ailerons de plumes que l'on met aux côtez d'une flèche, pour la faire aller droit. Voyez Empenné.

EMPENNÉ, ée. adj. Vieux mot qui se disoit autrefois des flèches, des matras, au bout desquels on attachoit quelques plumes pour les conduire en l'air, & les faire aller plus droit. Son composé est encore en usage dans cette phrase proverbiale: Il s'en va comme un trait, ou comme un matras *desempenné*; ce qui se dit d'un jeune étourdi qui part brusquement, sans savoir trop bien où il veut aller, de même qu'un trait qu'on decocheroit sans être garni de plumes. On le dit encore en termes de Blason, d'un dard, trait, ou javelot qui a ses ailerons ou pennes.

Ce mot vient d'*impennare*, de *penna*.

EMPEREUR. s. m. Ce mot (*Imperator* en Latin) du temps de la Republique Romaine signifioit seulement, un General d'armée. Le titre d'*Empereur* se deferoit aussi solennellement aux Generaux qui avoient remporté une victoire importante; alors l'Armée dans la joye de la victoire les proclamoit *Empereurs*, & le Senat leur confirmoit ce titre par honneur. Tacite a remarqué que Blesus, sous Tibere, fut le dernier, à qui les soldats defererent cet honneur. Depuis le titre d'*Empereur* a signifié, un Monarque absolu; un Chef qui commande à un Empire; qui tient le premier rang entre les Souverains. Un *Empereur* Romain. Neron entendit raillerie sur ses vers, & ne crut pas que l'*Empereur* dût prendre les interêts du Poëte. Boi. Si le titre d'*Empereur* n'ajoûte rien aux droits de la Souveraineté, c'est pourtant une préeminence dans le monde qui éleve ceux qui en sont revêtus, au faîte des grandeurs humaines. Os. M. En Occident ce nom est restraint à celui d'Allemagne. Charlemagne ne reçut du Pape Leon III. que le titre d'*Empereur*, dont il avoit deja toute l'autorité. On a aussi donné autrefois le titre d'*Empereur* aux Rois d'Espagne & de France; & même presque à tous les Rois, parceque le mot Grec *Basileus* signifioit tout ensemble Roi & *Empereur*. Voyez Du Cange & Mr. de Marca.

On appelle aussi dans les Colleges, *Empereur d'Orient*,

Empereur d'Occident, les écoliers qui ont les premieres places de la classe de chaque côté.

EMPEREUR. Poisson fort grand, qui a le museau fait en épée, ou en couteau; qui n'a point de dens; qui a le corps rond, & huit ouïes de chaque côté. RON.

EMPERIERE. s. f. & adj. m. & f. Vieux mot qui signifioit, Imperatrice. On le disoit aussi des choses qui excellent. La Charité est l'*Emperiere* des vertus. On dit aujourd'hui, la Reine des vertus. Depuis on appella *rime Emperiere*, une espece de rime couronnée, pour laquelle il falloit que la syllabe qui faisoit la rime, fût precedée de deux autres de même terminaison. Par exemple:

Qu'és tu qu'un immonde, monde, onde.

Voyez COURONNÉE.

EMPESAGE. s. m. Maniere de blanchir; d'apprêter le linge avec de l'empois. L'*empesage* de ce linge est trop fort. On le dit aussi du travail. L'*empesage* de vôtre linge coûte tant.

EMPESCHEMENT, ou EMPECHEMENT. s. m. Opposition; obstacle. On a formé un *empêchement* à la reception d'un tel. Faites tout ce que vous voudrez, je n'y mets point d'*empêchement*. Il faut que les Grands surmontent tous les *empêchemens* exterieurs pour connoître la verité. NIC. Ce Capitaine a passé les Monts, malgré tous les *empêchemens* que les ennemis & la nature y avoient opposez. Il faut mesurer la vertu par la grandeur des *empêchemens* qu'il falloit vaincre. ID. Mr. Pelisson rapporte une épigramme de Mr. de Vaugelas qui commence ainsi;

Empêché d'un empêchement,
Dont le nom n'est pas fort honnête, &c.

EMPESCHEMENT DIRIMANT, en termes de Pratique, est un *empêchement*, ou une raison non seulement pour empêcher un mariage non fait; mais encore pour le rompre s'il étoit fait: comme la minorité, le rapt. On appelle *empêchement seulement empêchant*, les obstacles capables de retarder, ou d'éloigner le mariage, & qui ne sont pas suffisans pour le rompre. L'affinité qui se contracte par l'adoption, n'est qu'un *empêchement* de bienseance pour le mariage. G. G.

En matiere beneficiale il y a des *empêchemens* qu'on appelle *canoniques*, & dont le Roi ne peut relever. Il faut s'adresser au Pape.

EMPESCHER, ou EMPECHER. verb. act. S'opposer à quelque chose; y former des difficultez, des obstacles. Nos plaisirs se choquent, & s'*empêchent* l'un l'autre. MONT. Le Procureur General qui consent l'enterinement d'une requête, dit, Je ne l'*empêche* pour le Roi. Si vous pretendez m'insulter, je vous en *empêcherai* bien. Allez vous en, vous m'*empêchez* de travailler. M'*empêcherez*-vous de maudire les avaricieux? MOL.

Du Cange derive ce mot de *impechiare*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification.

EMPESCHER, avec le pronom personnel signifie, S'abstenir; s'exempter. Il ne pouvoit *s'empêcher* de rire. Les Philosophes ne meprisoient point la mort; ils alloient de bonne grace, où ils ne pouvoient *s'empêcher* d'aller. LA ROCH.

Que s'empêcher *d'aimer est dur aux belles ames!*
BERTAUT.

EMPESCHER, signifie aussi, Embarrasser; occuper. Je suis *empêché* à rendre mes comptes. Je ne puis recevoir personne, je suis *empêché*.

Jeunes cœurs sont bien empêchez
A tenir leurs desirs cachez. LA FON.

Et au contraire on dit d'un faineant qui ne sçait où aller, ni à quoy s'occuper, Qu'il est fort *empêché* de sa personne.

EMPESCHER, se dit aussi à l'égard des choses inanimées. Le ressort de cette montre ne va pas; il y a quelque chose qui l'*empêche* d'agir. Le vent contraire nous *empêche* d'entrer dans le port. Les digues, les levées *empêchent* les inondations. Il a une fluxion sur le bras qui l'*empêche* de s'en servir. On appelle une manœuvre *empêchée*, une manœuvre embarrassée.

EMPESCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPESER. v. act. Appliquer de l'empois sur du linge pour le rendre plus ferme. On doit *empeser* les rabats, les manchettes. On *empese* aussi quelques toiles ou étoffes avec des gommes, telles que le treillis, le bougran. Le linge *empesé* se séche sur la platine.

On pretend que ce mot vient de *impiciare*, fait de la particule *in*, & de *pix*, d'où on a fait aussi *impicium*, *empois*. Il y a assez d'apparence qu'il vient d'*ampes*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifioit *empois*. MENAGE.

EMPESÉ, ÉE. part. pass. & adj. Rabat *empesé*; manchettes *empesées*.

EMPESÉ, ÉE, se dit aussi figurément & bassement, de certaines choses que l'on trouve trop dures & trop roides. Un esprit *empesé*. DANET. Une contenance *empesée*. L'Academie & Richelet n'en parlent point en ce sens.

EMPESEUR, EUSE. subst. Il y a des *Empeseurs* suivant la Cour pour le linge du Roi.

EMPESTER. v. act. Infecter; apporter la peste en quelque lieu. *Empester* le Royaume. On interdit le commerce avec les villes *empestées*. On le dit par extension des choses puantes, & corrompuës. Cet égoût *empeste* les maisons voisines. Fi, ne m'approchez pas, vôtre haleine est *empestée*. MOL.

EMPESTER, se dit figurément, des mauvaises doctrines. Les differentes Sectes du Christianisme s'accusent les unes les autres d'avoir *empesté* le monde de leurs heresies.

EMPESTRER, ou EMPETRER. v. act. Embarrasser les jambes par quelque chose qui empêche de marcher. On le dit au propre des bestiaux qu'on met dans les pâturages, ausquels on attache deux jambes ensemble, pour empêcher qu'ils ne s'éloignent.

On le dit aussi des chevaux de carrosse, ou de charrette, qui embarrassent leurs pieds dans leurs traits.

EMPESTRER, se dit figurément de toute sorte d'embarras, ou engagemens. Pourquoi m'avez-vous *empêtré* dans cette mechante affaire? Je me suis sottement *empêtré*. L'ACAD. Cet homme s'est *empêtré* d'une femme, d'un menage. Il est bas.

EMPESTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPETRUM. s. m. Plante, dont Dioscoride ne donne aucune description: il dit seulement qu'elle croit dans des lieux maritimes & sur les montagnes; qu'elle a un goût salé, & qu'elle purge les humeurs phlegmatiques & bilieuses. Quelques Botanistes croyent que c'est une espece de *bacille* ou *fenouil marin*; & d'autres, une espece de *garou* ou *thymelaa*.

Mr. Tournefort a donné le nom d'*empetrum* à un genre de plante, dont il y a deux especes. Celle qu'il appelle *empetrum montanum fructu nigro*, pousse des tiges flexibles, qui serpentent & qui occupent beaucoup de place. Ses feuilles sont petites, oblongues. Ses fleurs sont disposées en bouquets à étamines, de couleur

leur herbeuse blanchâtre. Ses fruits sont des bayes rondes, noires, qui renferment chacune deux ou trois osselets, ou quelques graines menues. Sa racine est ligneuse, dure. La seconde espece d'*empetrum* porte des bayes blanches. Mr. Tournefort l'appelle *empetrum Lusitanicum fructu albo.*

EMPHASE. s. f. Terme de Rhetorique. Pompe; élevation dans le discours, ou dans la prononciation; expression forte, qui dit beaucoup en peu de mots. Cet Orateur parle avec beaucoup d'*emphase*; tous ses mots ont de l'*emphase*. On le dit aussi de la simple recitation. Quel supplice! que d'entendre prononcer de mediocres vers avec toute l'*emphase* d'un mauvais Poëte. La Br. Ceux qui sont accoutumez aux langues Orientales, ne se laissent point éblouir à leurs *emphases*, & à leurs termes pompeux. Le Cl.

Reprimez de vos mots l'ambitieuse emphase. Boi.

EMPHATIQUE. adj. Qui a de l'emphase. Discours *emphatique*; un rien *emphatique*.

EMPHATIQUEMENT. adv. D'une maniere emphatique. Cet Orateur parle *emphatiquement*.

Ce mot vient du Grec *emphasis*.

EMPHRACTIQUE. adj. Terme de Pharmacie. Voyez Emplastique. C'est la même chose.

Ce mot vient du Grec *emphratto*, je bouche.

EMPHYSEME. s. m. Terme de Medecine. Amas de vents qui se fait dans les cavitez du corps.

Les Chirurgiens appellent *emphyseme*, la boursoufflure ou gonflement qui arrive autour de quelques playes, semblable à celui des animaux que l'on souffle après les avoir tuez. L'*emphyseme* qui survient aux environs d'une playe de la poitrine, est une marque que la playe penetre dans la capacité.

Ce mot est Grec, il vient de *en*, dedans, & *physema*, vent, souffle.

EMPHYTEOSE. s. f. Terme de Palais. Bail d'heritages à perpetuité, ou à longues années, à charge de les cultiver, de les ameliorer, ou d'en faire un certain revenu. Il est vrai que le mot d'*Emphyteose* emporte une condition tacite d'amelioration & d'amendement. Il vient du Grec *emphuteuein*; & en Droit les heritages emphyteutiques sont appellez *meliorationes*. Les *emphyteoses* en effet n'ont été introduites que pour faire defricher & cultiver des terres steriles; mais depuis que les *emphyteoses* ont été reduites en contrats ordinaires, le preneur à *emphyteose* n'est point obligé à ameliorer, à moins qu'il ne s'y soit soumis par son contrat. Par l'Article 121. de la Coutume de Paris, les rentes à bail d'heritage ne sont point rachetables. L'*emphyteose* est differente de la vente, en ce qu'elle ne transfere que le domaine utile, & non pas la proprieté, ni la Seigneurie directe. Elle emporte reversion de l'heritage, faute de payement. L'*emphyteose* étoit d'abord temporelle chez les Romains, & une espece d'usufruit: ensuite elle fut perpetuelle, & même après le temps du Grand Constantin, comme on le peut remarquer dans les trois derniers livres du Code. Voyez L'Oyseau. Les *emphyteoses* sont d'ordinaire des baux au dessus de dix ans jusqu'à quatre-vingt dix-neuf ans. Les *emphyteoses* sont des especes d'alienations, & doivent des profits de fief. Divers Interpretes du Droit tiennent que tous baux à longues années, & au dessus de neuf ans sont reputez *emphyteoses*. Cependant il est certain en France, que jamais une rente n'est censée emphyteutique, si cela n'est expressément porté par le contrat. Id. On peut deguerpir l'*emphyteose*. Id. Aujourd'hui dans le doute l'*emphyteose* est presumée perpetuelle. La temporelle ne transfere point la proprieté; mais par la perpetuelle l'emphyteote devient Seigneur direct. Il faut distinguer les biens ecclesiastiques, pour lesquels l'*emphyteose* ne peut être perpetuelle.

EMPHYTEOTE, ou EMPHYTEUTAIRE. s. m. Terme de Jurisprudence. Celui qui a pris une emphyteose; qui a pris un heritage ou à longues années, ou à perpetuité. L'*emphyteote* est tenu des cas fortuits; mais il peut deguerpir & abandonner l'heritage. Le Droit François deroge au Droit Romain & Canonique, en ce que l'*emphyteote* ne peut être expulsé de l'emphyteose, faute de payer la rente pendant deux ou trois ans, à moins que cela ne fût stipulé par le contrat.

EMPHYTEOTIQUE, ou EMPHYTEUTIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à l'emphyteose. Un bail *emphyteotique*. Une redevance *emphyteotique* est une rente fonciere. Besoldus dans son Tresor rapporte cent Auteurs qui ont travaillé sur le Droit *emphyteotique*.

Ces mots viennent du Grec *emphuteuein*, *inserere*.

EMPIERRER. v. act. Ce mot se trouve dans Pomey pour, *Petrifier*; & *S'empierrer* pour, *Se petrifier*.

EMPIETANT, en termes de Blason, se dit de l'oiseau lorsqu'il est sur sa proye, & qu'il la tient avec ses serres.

EMPIETER. v. n. Usurper; prendre quelque chose du bien d'autruy. *Empieter* sur l'heritage de son voisin. Quand on a rebâti ce mur, on a *empieté* sur mon heritage.

Empieter. Terme d'Autourserie. Il se dit des Autours, lorsqu'ils enlevent & *empietent* la proye avec leurs serres. A l'égard des faucons, on dit qu'ils l'assomment & la lient. En Venerie on dit, Un chien bien *empieté*; c'est-à-dire, qui a bon pied. En ce sens on le dit en termes de Blason, D'azur au faucon d'or *empietant* une perdrix.

Empieter une colonne, ou autre chose, C'est, lui bailler pied, lui poser sa base, ou son piedestal. Pomey.

Empieter, se dit figurément. *Empieter* sur la charge, sur l'employ d'un autre. Presque tous les Juges tâchent d'*empieter* sur la jurisdiction des autres. On dit aussi absolument, Il *empiete* sur moi. Il *empiete* sur ses collegues autant qu'il peut.

EMPIFFRER. v. act. S'engraisser demesurément à force de boire & de manger. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Ce goinfre s'est bien *empiffré* depuis quelque temps. Ce mot ne se trouve ni dans Richelet, ni dans l'Academie.

EMPILEMENT. s. m. Terme d'Artillerie. *Empilement* de boulets, de bombes, & de carcasses; c'est la maniere de ranger les boulets, &c. les uns sur les autres.

EMPILER. v. act. Mettre plusieurs choses l'une sur l'autre; en faire une pile. On *empile* du bois dans les chantiers. Les Marchands de bois flotté sont obligez par l'Ordonnance de Police de faire triquer leur bois, & le faire *empiler* dans leurs chantiers separément, selon leurs differentes qualitez. Cet homme *empile* ses livres, au lieu de les ranger sur des tablettes. Ce Marchand a des tapisseries, des étoffes *empilées* dans son magasin.

Empiler, se dit aussi par les Jardiniers, du fumier, dont ils font des piles. *Empiler* du fumier.

Empilé, ée. part. pass. & adj.

EMPIRANCE. s. f. Terme de Monnoyeurs. Diminution ; defectuosité, ou alteration qui se trouve dans la monnoye, soit à l'égard du titre ou de l'aloi, soit à l'égard du poids, proportion, taille, coûts, valeur & bonté interieure de la matiere, &c. Il y a une Ordonnance du Roi Jean, de l'an 1355. sur l'*empirance* des monnoyes. On fait l'*empirance*, en diminuant le poids ou la bonté de la matiere, en surhaussant le prix, en changeant la proportion des metaux, en chargeant des especes de traittes excessives, & en faisant fabriquer si grande quantité de bas billon & de cuivre, qu'on le reçoit pour de bonnes especes d'or & d'argent.

EMPIRANCE, en termes de Marine, se dit du dechet, de la corruption, ou diminution de valeur des marchandises, causée par le jet durant la tempête, ou par quelques autres accidens.

EMPIRE. s. m. Monarchie ; étenduë de païs sous la domination d'un Empereur. L'*Empire* du monde ; l'*Empire* de Rome ; l'*Empire* d'Orient. On pretend que le Pape Leon III. transfera l'*Empire* d'Occident à Charlemagne. L'*Empire* de Trebisonde ; l'*Empire* du Mogol ; un vaste *Empire*. L'*Empire d'Orient* finit à la prise de Constantinople par les Turcs en 1453. L'*Empire d'Occident* finit à Augustule en 480. par la prise de Rome par Odoacre, Roi des Herules. Il fut retabli par Charlemagne en 800. St. Augustin dit, que Dieu donna l'*Empire* du monde aux Romains pour recompense de leur vertu. Tacite a remarqué que Vespasien est le seul Prince que l'*Empire* ait rendu meilleur. Tandis que la vertu des Romains fut solide & inebranlable, leur *Empire* se soutint plus par ses mœurs que par ses victoires, & sa grandeur fut la recompense de sa sagesse. FL. Tacite a dit de Galba, que tout le monde l'auroit cru digne de l'*Empire*, s'il n'avoit point été Empereur.

Quiconque pour l'Empire *eut la gloire de naître,*
Est un lâche s'il n'ose, ou se perdre, ou regner.
CORN.

EMPIRE, se prend aussi pour le temps qu'a regné un Prince. L'*empire* d'Alexandre ne fut pas long.

On distingue entre les Antiquaires, les medailles du haut, & du bas *Empire*. Les Curieux n'estiment que celles du haut *Empire*, qui commence à Cesar, ou à Auguste, & finit à l'an 260. de JESUS-CHRIST. Le *bas Empire* comprend près de douze cents ans, si l'on veut aller jusqu'à la ruine de Constantinople arrivée en 1453. On distingue deux âges du *bas Empire* ; le premier depuis l'an 260. jusqu'à Anastase, mort en 518. qui est de deux cents cinquante-huit ans ; ou tout au plus jusqu'à Heraclius, mort en 641. Le second depuis Anastase jusqu'à la chûte des Paleologues, qui est de mille ans.

EMPIRE, se prend maintenant plus particulierement pour l'Allemagne. Un Prince de l'*Empire* ; un fief de l'*Empire*. Voyez PRINCE.

EMPIRE. On dit figurément, Avoir l'*empire* de la mer ; c'est-à-dire, la superiorité ; en être le maître. L'*Empire* des Lettres ; l'*Empire* des Sciences ; c'est-à-dire, tous les Sçavans en general. Vous êtes celebre dans tout l'*Empire* des Sciences. On dit aussi, L'*Empire* d'Amour. Se ranger dans l'*Empire* amoureux. VOI.

Je ne veux ni faveur, ni fortune
Que dans l'Empire *d'Amour.* RACAN.

EMPIRE, signifie figurément, Commandement ; domination ; pouvoir qu'on a sur quelque chose ; l'autorité qu'on exerce sur soi-même, ou sur les autres. Il a beaucoup d'*empire* sur soi ; il sçait commander ses passions. Affranchir son esprit de l'*empire* des sens.

Je sui vos dures loix, & meurs sous vôtre empire.
CORN.

Mes sens sur ma raison n'ont jamais eu d'empire.
DES-H.

Vous prenez trop d'*empire* sur mon esprit. VOI. Il ne reconnoît plus l'*empire* de la raison. MONT. Il ne faut pas rendre l'*empire* paternel haïssable par trop de severité. LOCKE. Pourquoy cet empressement pour s'avancer dans les dignitez, si non de l'envie d'acheter l'*empire* sur les autres, & d'avoir moins de maîtres à qui l'on soit obligé d'obeïr ? FL. L'*empire* de la beauté est passager ; mais celui de la vertu subsiste toûjours. OE. M. Les charmes de vôtre personne vous ont acquis l'*empire* des cœurs. OE. M. La vertu est digne de l'*empire* de l'Univers. VAU. La coutume, ou le consentement des hommes exerce un *empire* absolu sur les mots. ART DE PENSER. Fâcheux *empire* que celui de la raison, s'il nous ôte les sentimens agreables. ST. EV.

Vôtre empire *est trop rude, & ne sçauroit durer.*
VOIT.

D'une vertu sauvage on craint le dur empire. CORN.

EMPIRE, signifie aussi, Hauteur ; rudesse ; orgueil. Traitter les gens avec *empire*. On le dit encore du commandement. Il faut à celui qui regne, un air d'*empire* & d'autorité. LA BR.

EMPIRÉE. Voyez EMPYRÉE.

EMPIRER. v. n. & act. Devenir pire ; être en plus mauvais état. Ce malade *empire* tous les jours ; son mal s'augmente. La plupart des marchandises *empirent*, quand on les garde ; elles se gâtent, & se corrompent. Le vulgaire croit que le monde *empire* à mesure qu'il vieillit. On dit aussi, *Empirer* son marché, quand on rend sa condition plus mauvaise. Ce contrat a *empiré* sa cause, au lieu de l'avoir renduë meilleure.

EMPIRÉ, ÉE. part. & adj.

EMPIREUME. Terme de Medecine. Voyez EMPYREUME.

EMPIRIQUE. Voyez EMPYRIQUE.

EMPLACEMENT. s. m. Ce mot se dit dans les greniers des Gabelles, quand on y decharge le sel. L'Ordonnance veut que les Officiers des Gabelles soient presens à l'*emplacement* & mesurage du sel.

EMPLAIGNEUR. s. m. Faiseur de draps.

EMPLASTIQUE. adj. Terme du Pharmacie, qui se dit des medicamens qui enduisent, & qui bouchent les pores des parties sur lesquelles ils sont appliquez, comme sont les graisses, les mucilages, la cire, le blanc d'œuf, &c. On les appelle aussi *emphractiques*.

Ce mot vient du Grec *emplassein*, boucher.

EMPLASTRE, ou EMPLATRE. Ce mot est selon l'usage ordinaire feminin, quoyque les Medecins le fassent masculin. Medicament de substance solide & glutineuse, composé de diverses sortes de simples, & fait pour être appliqué exterieurement. On lui a donné cette consistence, afin qu'en demeurant long temps attaché sur les parties du corps, les remedes dont il est composé, eussent assez de temps pour produire leur effet. Les drogues qui servent à donner corps & consistence aux *emplâtres*, sont ordinairement la cire, la resine, les poix, les gommes, les graisses, la litharge & les autres preparations de plomb. On fait des *emplâtres* stomachiques,

chiques, cephaliques, ſtiptiques, hepatiques, diaphoretiques, reſolutifs, deterſifs, remollitifs, incarnatifs, aſtringens, conglutinatifs, &c. L'*emplâtre* le plus commun eſt celui de *diapalme*. Il y a auſſi l'*emplâtre diachylon*, le *polychreſte*, *le divin*, le *manus Dei*, le *magnetique d'Angelus Sala*, celui de *charpi*, de *ſafran*, *de ranis*, & une infinité d'autres.

Ce mot vient du Grec *emplatto*, qui ſignifie, *mettre en maſſe*, enduire par deſſus, parceque l'*emplâtre* ſe fait de diverſes ſortes de ſimples amaſſez en un corps épais & gluant.

EMPLASTRE, ſe dit auſſi d'un morceau de cuir, de toile, ou de tafetas, ſur lequel on étend l'*emplâtre* pour l'appliquer enſuite ſur quelque partie du corps. Ce mot en ce ſens eſt toûjours feminin; & les Medecins pretendent que c'eſt pour n'avoir pas pris garde à ces deux differentes ſignifications du mot d'*Emplâtre*, que les plus habiles dans la langue ne conviennent pas de ſon genre.

On dit figurément, Mettre une *emplâtre* à une affaire, quand on trouve quelque remede, on quelque expedient pour couvrir, & excuſer une faute qu'on a faite.

On dit figurément & proverbialement d'une perſonne qui n'a ni vigueur, ni ſanté; qui eſt incapable d'agir, Que c'eſt une vraye *emplâtre*. Elle a une *emplâtre* de mari. MOL. C'eſt-à-dire, ſans merite, & ſans eſprit.

EMPLASTRIER, ou EMPLATRIER. ſ. m. Terme d'Apoticaire. C'eſt le lieu de la boutique où l'on met les emplâtres.

EMPLETTE. ſ. f. Achat de marchandiſe. Il ſe dit particulierement des habits. Faire des *emplettes*. Faire de grandes *emplettes*. En achetant ce diamant, je croyois faire une bonne *emplette*; & il s'eſt trouvé faux.

Ce mot vient de *impleta*, qui a été fait de *implere*, à cauſe que les Marchands empliſſent de marchandiſes leurs navires & leurs magaſins. MENAGE.

EMPLIR. v. act. Rendre plein; faire occuper la capacité d'un vaiſſeau par quelque choſe de liquide, ou non liquide. *Emplir* une bouteille. L'un d'eux courut *emplir* une éponge. PORT-R. La barque *s'empliſſoit* d'eau; c'eſt-à-dire, devenoit plus pleine.

On dit d'une femme, ou d'une fille, Que ſa gorge *s'emplit*; pour dire, que ſa gorge devient plus formée, & plus pleine qu'elle n'étoit.

On dit d'un homme gros & gras, Qu'il *emplit* bien ſon pourpoint. C'eſt une maniere de proverbe.

EMPLIR, ſe dit figurément. Il ne faut pas *emplir* l'eſprit des enfans de contes vains & de chimeres.

EMPLIR, ſe dit plus ordinairement des choſes materielles, ou liquides; & il ſeroit mieux de dire *Remplir* l'eſprit; *remplir* ſes coffres. L'ACAD.

EMPLI, IE. part. paſſ. & adj.

EMPLOY. ſ. m. Bon, ou mauvais uſage qu'on fait de quelque choſe. Le meilleur *employ* du temps eſt de le paſſer agreablement. NIC. Il n'a pu juſtifier l'*employ* des deniers qu'on lui a confiez. On ne prête plus guere d'argent en rente ſans *employ*; c'eſt-à-dire, ſans ſtipuler une hypotheque particuliere, & privilegiée.

EMPLOY, ſignifie auſſi, le travail, l'occupation qu'on donne à quelcun, ou qu'on prend ſoi-même; commiſſion; charge; dignité. Avoir de beaux, de grands *emplois*; demander de l'*employ*. Il eſt plus facile de paroître digne des *emplois* qu'on n'a pas, que de ceux que l'on exerce. LA ROCH. Le Cardinal de Richelieu fut toûjours employé, & toûjours au deſſus de ſes *emplois*. DISC. D'EL. Toutes ſortes d'*emplois* ne conviennent pas à toutes ſortes de perſonnes. ST. EV. Il faut une grande étenduë d'eſprit pour ſe paſſer des *emplois*, & demeurer chez ſoi à ne rien faire. Peu ont aſſez de merite pour jouër ce rôle avec dignité. LA BR. Les *emplois* font valoir les hommes, & les hommes font valoir les *emplois*. OB. M.

J'ay d'emplois *en* emplois *vieilli ſous trois Sultans*. RAC.

On arrive d'ordinaire aux *emplois* ſans vocation, parcequ'on s'y appelle ſoi-même par une recherche ambitieuſe. NIC.

De regler mes deſirs je fais tout mon employ. BOI. c'eſt-à-dire, toute mon occupation.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

On dit abſolument, Qu'un homme eſt dans l'*employ*; pour dire, qu'il eſt dans le ſervice à l'armée. On dit au Palais, Qu'un Avocat eſt dans le grand *employ*, lorſqu'il a bien des affaires, qu'il eſt en grande reputation. On dit auſſi des Magiſtrats, Qu'ils ſont dans l'*employ*; Qu'il n'y a point d'*emplois* où ils ne puiſſent aſpirer.

EMPLOY, en termes de Palais, eſt l'induction d'une piece qu'on a produite ailleurs. La cotte D. de cet inventaire n'eſt qu'un *employ*. On dit en matiere de compte, Qu'un faux & double *employ* ne ſe couvre jamais; c'eſt-à-dire, quand on a employé deux fois la même partie en rendant ſes comptes.

EMPLOYER. v. act. Faire uſage; ſe ſervir de quelque choſe. Il faut *employer* ſon revenu à des depenſes honnêtes. On a bien *employé* du marbre à ce bâtiment. *Employer* un mot en ſa vraye ſignification; *employer* bien ſon temps; *employer* toute ſon induſtrie, pour ſervir ſes amis; *employer* mal ſon eſprit. Tenez un compte exact de vôtre vie, & vous verrez que vous n'en avez *employé* pour vous que la moindre partie. NIC. Ce Tuteur a bien *employé* l'argent de ſon pupille; c'eſt-à-dire, il l'a bien placé; il l'a bien fait valoir.

Ce mot vient de *implicare*.

EMPLOYER, ſignifié auſſi, S'occuper ſoi-même, ou occuper les autres. Il *s'employe* aux belles Lettres. Il *employe* tant de gens ſous lui. On dit, Qu'un Procureur eſt fort *employé*; c'eſt-à-dire, qu'il a beaucoup de pratique.

En termes de Palais, *Employer* une piece, une raiſon, ſe dit quand on ſe ſert d'un titre, d'une raiſon, d'un fait, d'où on tire quelques inductions contre ſa partie. On le dit en ce ſens non ſeulement des pieces qu'on produit alors, mais auſſi de celles qu'on a produites en d'autres endroits, & dont on tire des inductions convenables à un fait particulier; & encore des pieces, ou raiſons qu'a alleguées la partie adverſe. On *employe* auſſi ce qui eſt de droit, & que les Juges peuvent ſuppléer d'eux-mêmes par leur prudence. En ce ſens encore on commande aux Avocats d'*employer*, quand ils ont un interêt preſque pareil à celui d'un autre Avocat qui a dejà plaidé, afin qu'il ne conſomme pas le temps en redites inutiles.

On dit auſſi, *Employer* une partie dans un compte; *employer* une perſonne ſur l'état; pour dire, la faire comprendre dans l'article d'un compte, dans un des articles des Etats du Roi.

EMPLOYÉ, ÉE. part.

On dit proverbialement, C'eſt bien *employé*, en parlant de celui à qui il eſt arrivé par ſa faute, ou par ſon

son imprudence, quelque malheur, ou châtiment qu'il meritoit. On dit aussi, Qu'un homme a *employé* le verd & le sec en une affaire; pour dire, qu'il a fait tous ses efforts pour la faire reüssir.

EMPLUMER. v. act. Garnir de plumes. Ce mot n'est gueres en usage qu'en parlant des petits tuyaux de plumes dont on garnit un clavessin. L'ACAD.

EMPLUMER, figurément, signifie, S'enrichir. On dit, Qu'un homme s'est bien *emplumé* dans une maison, lorsqu'il y a bien fait ses affaires; qu'il s'y est enrichi, comme on dit au reduplicatif, Qu'il s'est bien *remplumé*, quand il a reparé les pertes qu'il avoit faites.

EMPOCHER. v. act. se dit particulierement de l'argent, ou de quelqu'autre chose qu'on serre dans sa poche avec quelque sorte d'empressement & d'avidité. On a joüé tout le jour; mais ce n'étoit pas pour *empocher* l'argent; c'étoit pour traitter la compagnie. Ce Medecin ne revient point chez lui qu'il n'ait *empoché* dix ou douze écus. Il est des plus bas, & ne se dit qu'en riant dans ce dernier sens.

EMPOIGNER. v. act. Prendre & serrer avec le poing, ou avec la main. *Empoigner* une épée, une cognée. *Empoigner* par les cheveux. ABLAN. Il *empoigne* un bâton, & lui en donne sur la tête. ID.

EMPOIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots viennent de *pugnus*, comme qui diroit, *impugnare*, *impugnatus*.

EMPOIGNÉ, se dit en termes de Blason, des flêches, javelots & autres choses semblables, quand il y en a trois, ou plus au milieu de l'Ecu, assemblées & croisées, l'une en pal, & les autres en sautoir, comme celles des Etats des Provinces-Unies.

EMPOIS. s. m. Colle delicate faite d'amidon delayé & cuit, dont on se sert pour affermir le linge, afin qu'il ne se chiffonne pas si tôt. De l'eau d'*empois*. Coller avec de l'*empois*. *Empois* blanc; *empois* bleu.

Ce mot vient d'*ampes*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose.

EMPOISONNEMENT. s. m. Action par laquelle on tâche de faire mourir quelcun, en lui faisant prendre du poison. C'est une espece d'homicide clandestin. L'*empoisonnement* est un crime capital.

EMPOISONNER. v. act. Infecter de poison; Faire mourir par le poison; donner du poison; mêler du poison avec quelque chose propre à boire, ou à manger, & le faire prendre à quelque personne, ou à quelque animal. Ainsi on dit, *Empoisonner* un homme; *empoisonner* un chien. Medée étoit celebre dans l'art d'*empoisonner*. On *empoisonna* avec des gands parfumez, Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, mere de Henri IV.

EMPOISONNER, se dit aussi par extension, de ceux qui donnent mal à manger; des choses mal apprêtées. On nous a donné de la viande qui a failli à nous *empoisonner*.

*Je sors de chez un fat, qui pour m'*empoisonner,
Je pense, exprès chez lui m'a prié de dîner. BOI.

EMPOISONNER, se dit figurément, & signifie, Gâter; corrompre. *Empoisonner* le peuple par de fausses doctrines. Les libertins *empoisonnent* les jeunes esprits. On dit, Qu'on *empoisonne* un discours, une histoire, quand on donne un mauvais tour aux choses; ou quand on ajoûte malignement à un recit quelques circonstances qui rendent criminelle une chose, qui d'elle-même étoit innocente. Les medisans *empoisonnent* tout. Il avoit un fond de mauvaise humeur, capable d'*empoisonner* toutes les joyes du monde. ST. EV.

EMPOISONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il mourut *empoisonné*. J'ay le cœur *empoisonné* d'une impression de melancolie que ma mauvaise fortune y a faite. M. SC. Des loüanges, des railleries *empoisonnées*; c'est-à-dire, malignes & malicieusement tournées.

EMPOISONNEUR, EUSE. adj. & subst. Qui empoisonne. On a fait une exacte recherche des *empoisonneurs*. ST. EV.

EMPOISONNEUR, se dit aussi d'un mauvais Cuisinier. On traitte d'*empoisonneur*, les faiseurs de mauvaises sauces. Boileau le dit de Mignot, que

Dans le monde entier,
Jamais empoisonneur *ne sçut mieux son metier.*

On dit aussi, Des *empoisonneurs* d'esprits, de recits, &c.

Ces mots viennent du primitif *poison*, qui vient du Latin *potio*, *boisson*.

EMPOISSER. v. act. Enduire de poix. Il faut *empoisser* les cordages & les navires pour les conserver dans l'eau. *Poisser* est plus en usage. Voyez POISSER.

EMPOISSONNEMENT. s. m. Action par laquelle on met du peuple dans un étang, après qu'il a été pêché. Les Fermiers sont obligez par leur bail de faire appeller le maitre, pour voir faire l'*empoissonnement* de ses étangs à la fin du bail.

EMPOISSONNER. v. act. Mettre du peuple dans un étang pêché. Ce Fermier est obligé de mettre un millier, ou deux, de peuple, ou de nourrain pour *empoissonner* les étangs, quand il les quitte.

EMPOISSONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EMPORTEMENT. s. m. Transport; fougue; mouvement violent, dereglé, de l'ame qui la fait sortir hors des bornes de la raison. Les gens vifs, & prompts ont de grands, ou de furieux *emportemens* de colere. *Emportement* d'amour, de joye, de debauche. Le peuple prend la colere & l'*emportement* des Controversistes, pour du zéle & de l'amour pour la verité. OE. M. Il y a des gens qui ont l'aigreur & la malignité de la colere, quoyqu'ils n'en ayent pas les *emportemens*. M. ESP.

On se sert souvent de ce mot pour exprimer un amour aveugle & outré, qui ne garde nulles mesures. Si une femme, oubliant la modestie de son sexe, s'abandonne à sa passion, sans avoir même égard aux bienseances, on dit, Qu'elle a des *emportemens* mal seans à son sexe. Il se dit des passions agreables, aussi bien que de celles qui sont accompagnées de trouble & de violence. Il a des *emportemens* de joye ridicules. Auguste étoit dans l'âge, où les actions de jugement & de conduite donnent plus d'admiration, que ces boutades, & ces *emportemens*, qui sont si agreables à la jeunesse. SEG. On le dit encore pour caprice, & dereglement d'imagination. Les livres des Italiens modernes sont pleins de je ne sçai quels *emportemens*, qui ne nous conviennent pas. OE. M.

EMPORTEMENT, quand il est seul, & n'est pas determiné par une épithete, ou par la matiere, se prend pour un mouvement impetueux de colere. Je l'avouë; j'ay eu trop d'*emportement*. Il repondit avec tout l'*emportement* d'un homme de bien dont on attaque l'honneur injustement. AB. DE ST. R.

Eh! ne voyois-tu pas dans mes emportemens,
Que mon cœur dementoit ma bouche à tous momens? RAC.

Mais si l'on dit, Un noble *emportement*, l'épithete corrige ce que le terme a de vicieux, quand il est seul.

seul. Bou. Bien des gens preferent les sages *emportemens* de Malherbe, aux saillies & aux excés Pindariques. Boi.

EMPORTER. v. act. Enlever quelque chose; la prendre avec soy; la transporter d'un lieu dans un autre. *Emportez* ce livre. *Emportez* ces meubles.

Emporter, signifie aussi, Voler; enlever; ravir avec violence. Les soldats ont *emporté* tous les meubles de la maison. Ce banqueroutier a *emporté* dix mille écus. Ne m'*emportes*-tu rien? Que vous *emporterois*-je? Mol.

Emporter, signifie aussi, Arracher; Entraîner avec soi. Un boulet lui a *emporté* une jambe. Un torrent *emporte* tout ce qu'il trouve en son chemin. On dit aussi, que la peste *emporte* les hommes en vingt-quatre heures. Vos sens trop decisifs *emportent* facilement vôtre raison incertaine, & irresoluë. M. de M. Les mouvemens impetueux de Seneque l'*emportent* souvent dans des païs qui lui sont inconnus. Maleb.

Emporter, signifie aussi, Vaincre; avoir le dessus; forcer; avoir l'avantage sur un autre. Il a encheri cette terre & l'a *emportée*. Cet homme est haut à la main; il veut tout *emporter* de haute lutte. Il a *emporté* l'avantage dans le combat, dans la dispute. On ne dit point, *Emporter* la victoire; mais *Remporter*. Bou. Les Platoniciens l'*emporterent* sur tous les autres Philosophes. Port-R. Il a *emporté* sa cause tout d'une voix.

Eh bien! vous l'emportez, *& la faveur du Roi*
Vous éleve en un rang qui n'étoit dû qu'à moi. Corn.

On dit aussi, Cela *emporte* la balance, tant au propre, qu'au figuré, lorsqu'il y a un poids, ou un merite plus grand que l'autre.

Ne deliberons plus, cette pitié l'emporte. Corn.

Emporter, se dit aussi pour, Prendre de force. *Emporter* une place d'assaut. Ablan. On eût *emporté* la ville, si toute l'armée eût donné. Id. Le vaisseau fut *emporté* par le vent; c'est-à-dire, jetté, poussé.

Emporter. Oter; couper. En se joüant ils *emportoient* un bras ou une jambe. Voit.

Emporter. Oter; faire perdre. Une saignée *emportera* cette fievre. Se laisser *emporter*; c'est simplement se laisser aller; se laisser entrainer; ne pas resister. Se laisser *emporter* à la flaterie. Ablan.

Là (aux spectacles) *mon cœur à mes sens se laissoit* emporter. L'Ab. Tetu.

Emporter, signifie aussi, Oter; effacer. Le savon, la lescive, *emportent* toute la crasse & l'ordure du linge. Le jus de citron, le verjus, *emportent* les taches d'encre, les effacent.

Emporter, se dit figurément de ce qui a quelque suite. La perte d'une bataille *emporte* la desolation du païs. Voilà une piece decisive qui *emporte* gain de cause. On dit au Palais, Deffaut *emportant* profit. On dit aussi, Qu'un mot *emporte* une telle signification.

Emporter, se dit aussi en parlant des violentes agitations de l'ame, & signifie, S'abandonner à la colere; s'échaper; se dechaîner; declamer. Les gens prompts & coleriques *s'emportent* dès qu'on les contredit. S'*emporter* contre les vices; *s'emporter* en injures, & en invectives.

Ah! vous êtes devot, & vous vous emportez. Mol.

Alexandre, qui s'*emportoit* fort aisément, ne put retenir sa colere. Vaug. Il est difficile à un miserable de parler avec moderation, & de ne se pas *emporter*. Id. La chaleur m'aura *emporté*, & je crois que j'ay parlé haut en raisonnant tout seul. Mol. On dit aussi, Qu'un bon Orateur *emporte* les esprits; qu'il les entraine; qu'il les enleve. Le genie du Tasse l'*emporte* quelquefois trop loin, & il est trop fleuri en quelques endroits. Bou. Le sublime, & le pathetique par leur violence, & leur impetuosité entrainent, & *emportent* tout. Boi. Les hommes n'ont aucun but certain dans leur vie; ils se laissent *emporter* par une legereté continuelle. Nic.

S'Emporter. Terme de Jardinier. Il se dit des arbres qui ne poussent que des grosses branches, sans en faire de celles qui doivent fructifier. Ces sortes d'arbres s'appellent *furieux*, & quand ils font de ces gros jets, on dit qu'ils s'*emportent*.

Emporter, se dit proverbialement en ces phrases. Autant en *emporte* le vent; pour dire, Ses promesses ne sont pas sûres; elles sont vaines; il ne s'en souviendra pas. On dit aussi, Qu'un homme *emporte* la piece; pour dire, qu'il fait des medisances sanglantes & cruelles. On dit aussi, Le plus fort l'*emporte*; pour dire, que les plus puissans ont toûjours l'avantage. On dit aussi, *Emporter* une chose à la pointe de l'épée; pour dire, après une longue contestation.

Emporté, ée. part. pass. & adj.

On appelle au substantif, *emporté*, un étourdi; colere; furieux; violent; fougueux; débauché. Vous êtes une *emportée*. Il y en a qui ne se moquent de la Religion, que parcequ'ils ont oüi dire, que les belles manieres du monde consistent à faire ainsi l'*emporté*; c'est ce qu'ils appellent avoir secoüé le joug. Pasc. Se voir tuer brutalement par des gens *emportez*. Id.

Emporte-piece. s. m. Terme de Cordonnier. Fer aigu, & tranchant, qui sert à decouper, & à emporter la piece. Les Cordonniers ont des *emporte-pieces* pour percer des souliers. Les Decoupeurs, les faiseurs de mouches, de cartes à joüer, s'en servent pareillement.

EMPOTER. v. act. Terme de Fleuriste. Il se dit des œillets, & signifie, les mettre dans un pot avec du terrot, pour les y cultiver comme en pleine terre. *Empoter* des marcotes.

EMPOULE', ée. adj. Voyez Ampoulé.

EMPOULETTE. s. f. Terme de Marine. Assemblage de deux phioles faites en poires, & jointes l'une à l'autre par un cou étroit, par lequel s'écoule un sable fort delié de la phiole de dessus dans celle d'embas; une certaine quantité de ce sable sert à determiner un certain espace de temps. L'*empoulette* est ordinairement d'une demi-heure. Voyez Clepsydre.

EMPOURPRER. v. act. Colorer de rouge. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase figurée & poëtique: La terre fut *empourprée* du sang de cet Amant infortuné; pour dire, teinte de son sang repandu.

Tout fleuve, tout ruisseau de sang teignit son onde:
Chaque arbre en empourpra *son écorce & son cœur.*
Chap.

Empourpré, ée. adj. Ce mot est poëtique, & signifie, Qui est coloré de rouge tirant sur le noir. Raisin *empourpré*. God.

Ce mot vient du Latin *purpurare*, *impurpurare*.

EMPREINDRE. v. act. Imprimer, marquer une figure sur quelque chose par le moyen d'un coin ou d'un cachet. Voilà de la monnoye preparée; il ne reste plus qu'à l'*empreindre*. Il n'est gueres usité qu'au participe du passif, *empreint*.

Ce mot vient du Latin *imprimere*, *marquer*.

Emprеindre, se dit aussi figurément, des impressions que la nature, ou les habitudes font dans nôtre esprit. Le sentiment de la vertu est *empreint* naturellement dans nos ames. Nous nous preoccupons aisément des premieres opinions qui sont *empreintes* dans nôtre esprit. Sa douleur est *empreinte* dans son cœur. Sa joye est *empreinte* sur son visage.

Empreint, einte. part. pass. & adj.

EMPREINTE. s. f. Marque, ou impression que fait une chose dure sur une matiere plus molle, & moins dure. La matiere qui a reçu la figure, s'appelle *empreinte*. L'*empreinte* d'un cachet sur la cire. On voyoit les *empreintes* de ses pieds sur la terre. On tire des *empreintes* des medailles avec de la pâte, de la cire, & autres choses molles.

Empreinte, se dit aussi de la piece gravée avec laquelle on fait les *empreintes*, tant des cachets que des poinçons, en copiant la figure qui est gravée dessus.

EMPRESSEMENT. s. m. Soin; zèle; temoignage d'affection; recherche inquiete; affectation de marquer de la bienveillance, ou de l'amitié; souhait ardent. Il faut servir ses amis avec *empressement*. Avoir un servile *empressement*. Velleius Paterculus dit en parlant de Sejan; Agissant sans *empressement*, & dans l'action même semblable à ceux qui sont oisifs; c'est-à-dire, sans precipitation & sans se donner trop d'agitation, & de mouvement. Bou. Le Roi ébranlé par le moindre revers, s'abaissoit à des *empressemens* qui le faisoient mepriser de ses ennemis. Var. En verité, le monde & la fortune, à qui les connoît bien, ne valent pas tant d'*empressemens*. Le Ch. de M. Il faut que nôtre *empressement* à bien user du temps, égale la vitesse avec laquelle il s'écoule. Nic.

L'avenir remplit nôtre idée,
Il est l'unique but de nos empressemens. Des-H.

Empressement, signifie encore, Hâte; diligence; impatience. Il travaille à son ouvrage avec beaucoup d'*empressement*.

EMPRESSER. v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se remuer; faire quelque chose avec une ardeur inquiete; avec diligence, ou avec affection; se tourmenter; se donner beaucoup de mouvement. Quand un homme est en faveur, tout le monde *s'empresse* à lui rendre service, à lui plaire. Il y a des gens qui *s'empressent* beaucoup, & leur empressement ne se termine à rien. Nic.

Empressé, ée. adj. Qui est ardent; remuant; actif; diligent. On ne doit être *empressé* que pour ses amis. Sacy. On a bien plus souvent à se plaindre des sots *empressez*, que de ces miserables oisifs qui ne cherchent que le repos. M. Sc. L'air *empressé* est une recherche importune, ou une affectation ridicule de marquer de la bienveillance à quelcun. Un homme qui fait l'*empressé*, est un homme qui fait le necessaire; qui s'intrigue, qui se fourre par tout. Elle fait fort l'*empressée*.

EMPRISE. s. f. Terme de Blason.

EMPRISONNEMENT. s. m. Action, par laquelle on met quelcun en prison. Il a tant coûté pour la capture, l'*emprisonnement* de ce criminel.

Emprisonnement, se dit aussi de la detention d'un prisonnier. Son *emprisonnement* a duré trois ans. Il faut lever l'écrou de son *emprisonnement*. Il a eu decharge & reparation de son *emprisonnement*.

EMPRISONNER. v. act. Mettre quelcun en prison. Cet Officier a été *emprisonné* par ordre du Roi. On ne peut *emprisonner* aux Fêtes & aux Dimanches sans une permission expresse du Juge; on excepte même encore les Fêtes solennelles. Ordonn. de 1667.

EMPROSTOTONOS. s. m. Terme de Medecine. C'est une espece de convulsion tonique, dans laquelle la tête se retire si fort en devant, que le menton va toucher à la poitrine. Il arrive aussi que tout le corps se courbe en devant & qu'il fait un arc, & même quelquefois une espece de cercle, jusques-là que les genoux se joignent à la tête. Cette maladie vient de la contraction des muscles anterieurs, principalement de ceux de la tête qu'on appelle mastoïdiens. *Emprostotonos* est un mot Grec, composé de *emprosthen*, devant, & de *tonos*, roideur.

EMPRUNT. s. m. Action d'emprunter l'argent, ou la marchandise ou autre chose qu'on prend d'un ami, ou d'un Marchand à credit, à la charge de rendre, ou d'en payer la valeur dans certain temps. Cet homme va souvent à l'*emprunt*; il ne vit que d'*emprunt*. Un cheval d'*emprunt*. Tu te veux ruiner par des *emprunts*. Mol.

Emprunt, se dit aussi des taxes que le Roi fait sur les villes & Communautez, lorsqu'il leur fait payer quelques deniers, & qu'il leur donne leur remboursement à prendre sur quelques droits qu'il établit en même temps. Cette Province est exempte de tous impôts, *emprunts* & contributions.

Emprunt, se dit figurément quand on se pare d'ornemens étrangers. Elle étoit moins brillante d'*emprunt*; mais plus brillante d'elle-même. Le Ch. d'H. Une femme qui n'est belle que parcequ'elle est parée est un fausse belle; elle n'est belle que par *emprunt*. Bal.

EMPRUNTER. v. act. Prendre; demander quelque chose à credit, pour la rendre, ou la payer en un autre temps. *Emprunter* des étoffes, *Emprunter* de l'argent. Je fournis des expediens à ceux qui *empruntent* pour ne rendre jamais. Pirc. Comiq.

Ce mot vient d'*imprestare*, mot de la basse Latinité, qu'on a dit dans le même sens. Du Cange.

Emprunter, se dit figurément des choses qui viennent d'ailleurs, & signifie, Se servir; se prevaloir; prendre; tirer; s'orner; se parer. Pourquoy *emprunter* mon nom? Les Rois perdent presque tout le merite de leurs bienfaits, en les distribuant par des mains *empruntées*. Caill. Il faut consulter une difficulté sous des noms *empruntez*. Par là on vous dit ce que vous voulez sçavoir, & vous ne dites pas ce que vous ne voulez point dire. Abl. L'éclat que donnent les richesses, n'est qu'un éclat *emprunté*. Si l'on *emprunte* le masque de la vertu, elle nous l'arrache bientôt du visage. Mont. Il ne faut point *emprunter* des manieres folâtres, & enjouées, quand on est né triste, & pesant. Bell. L'heresie prend toûjours soin de conserver quelques rapports avec la verité, & d'en *emprunter* les apparences. Font.

L'innocente amitié de la terre exilée,
Retourna dans le ciel: l'espoir, l'ambition,
Le plaisir, l'interêt, emprunterent *son nom.* Oe. M.
Sa beauté mal ornée,
N'a pas encor de l'art emprunté *ses appas.* Corn.
L'amour n'a rien de beau, d'attrayant, & de doux,
Point de traits, ni de feux, qu'il n'emprunte *de vous.* Voi.

Emprunter, signifie aussi, Tirer; recevoir. Les Magistrats *empruntent* toute leur autorité du Roi. Dieu, soit en communiquant sa puissance aux Rois, soit

soit en la retirant à lui-même, leur fait sçavoir, que leur Majesté est *empruntée*, & dependante de son autorité suprême. M. de M. La lune ne luit point par elle-même; elle reçoit, & *emprunte* sa lumiere du soleil.

On dit aussi, *Emprunter* la pensée d'un Auteur; pour dire, Se l'approprier: *Emprunter* le nom de quelcun; pour dire, Mettre quelque affaire, quelque livre sous son nom; demander quelque grace sous le nom d'autrui, sous sa faveur. Etoit-il juste d'*emprunter* mon nom, pour abuser de ma Maitresse? Ablan. On dit aussi, *Emprunter* sa main, sa plume, son bras; pour dire, lui demander secours de l'un ou de l'autre.

On dit en matiere d'Orgues, Qu'un tuyau *emprunte*, lorsque le sommier n'est pas si bien fermé, que le vent qui doit aller dans un tuyau, n'entre dans l'autre.

Emprunter, se dit aussi en Arithmetique, lorsqu'il faut soustraire un grand nombre d'un plus petit; car en ce cas on *emprunte* une dizaine du caractere voisin, & precedent, dont la valeur est diminuée d'autant.

EMPRUNTÉ. ée. part. pass. & adj. signifie aussi à-peu-prés dans le même sens, Supposé; faux; affecté; deguisé. Des charmes trop *empruntez* ne me touchent point. Corn. Les femmes n'ont presque rien de naturel; tout y est *emprunté*. Id.

Chacun cherche pour plaire un visage emprunté. Boi.

On étouffe les agrémens naturels quand on en veut avoir d'*empruntez*. Bell. On dit aussi, Un esprit *emprunté*; c'est-à-dire, gêné; contraint; embarrassé.

EMPRUNTEUR. s. m. Qui emprunte. C'est un personnage fort mauvais que celui d'un *emprunteur*. Panurge a fait l'éloge des Detteurs & des *Emprunteurs*. Il faut que l'*emprunteur* soit majeur. Mol.

EMPRUNTEUSE. s. f. Celle qui emprunte. Que faisiez-vous au temps chaud, dit la fourmi à cette *emprunteuse*. La Font.

EMPUANTIR. v. act. Rendre puant; remplir d'une mauvaise odeur. Voilà un cloaque qu'on cure qui a *empuanti* tout le voisinage. On le dit aussi avec le pronom personnel. En été la viande *s'empuantit* en deux ou trois jours; pour dire, se gâte, se corrompt.

Empuanti, ie. part. pass. & adj.

EMPYEME. s. m. Terme de Medecine. C'est proprement un amas de pus dans le creux de la poitrine, qui y est coulé d'un abscés crevé. Il succede quelquefois à la squinancie, à la peripneumonie, & le plus souvent à la pleuresie; ou bien il s'engendre là d'un sang épandu de quelque veine ouverte, rompuë & corrodée, qui vient à se pourrir. Il y aussi un *empyeme* bâtard, qui procede d'une humeur pituiteuse & sereuse, qui par quelque conduit se rend à la poitrine, s'y pourrit, & degenere en une matiere semblable au pus. L'*empyeme* par succession de temps cause la phthisie.

Ce mot vient de la particule Greeque *en* & de *puon*, pus, sang pourri.

EMPYRÉE. adj. & s. m. C'est le plus haut des cieux, où les Bienheureux joüissent de la vision de Dieu; on le nomme autrement le *Paradis*, ou absolument l'*Empyrée*.

Ce mot est derivé du Grec *pyr*, qui signifie *feu*, à cause de sa splendeur & de sa lumiere.

EMPYREUME. s. m. Terme de Medecine & de Chymie. Qualité qui demeure aux corps qui ont été preparez avec le feu, qui se connoît au goût, à l'odorat. Ou c'est la chaleur étrangere que le feu imprime, & qui demeure sur la partie brûlée.

Ce mot vient du Grec *empyreuein*, allumer, enflammer.

EMPYRIQUE, ou EMPIRIQUE. L'Academie écrit Empirique. adj. & s. m. C'est un Medecin qui se vante d'avoir quelques secrets fondez sur l'experience, & qui ne s'attache pas à la methode ordinaire de guerir. Il se dit particulierement de ceux qui se servent de remedes chymiques, tirez de la preparation des metaux & des mineraux. Originairement on appelloit *Medecins Empiriques*, ceux qui faisoient consister tout l'Art de la Medecine en experiences. Ils ne s'arrêtoient qu'aux faits, & laissoient là les raisonnemens. Serapion fut le Chef de cette secte, comme Hippocrate l'étoit de celle des Medecins *Raisonneurs*, ou *Dogmatiques*.

Dans le langage ordinaire, *Empirique* signifie, un Charlatan.

Ce mot vient du Grec *empeiria*, *experientia*.

Empyrique. Ce mot se dit aussi figurément des faux devots rafinez.

Que l'Eglise est fertile en devots empyriques!
Que de saints charlatans! Or. M.

E M U.

EMULATEUR, ou EMULE. s. m. Competiteur; rival; concurrent, qui donne ou qui reçoit de l'émulation. *Emulateur* se dit de tous les autres concurrens, soit Capitaines, soit gens d'étude. On est *émulateur* de ceux à qui on voudroit ressembler. Les grands hommes ont plus d'envieux de leur sort, que d'*émulateurs* de leur gloire.

Ce mot vient du Grec *hamilla*, *dispute*, *debat*.

EMULATION. s. f. Noble jalousie entre les gens de sçavoir, ou de vertu, qui disputent de la gloire, qui les excite à s'égaler, ou à se surpasser. L'*émulation* est souvent cause des grandes actions: elle va souvent jusqu'à la haine. Or. M. L'*émulation* est un aiguillon à la vertu. Fel. Platon dit que l'envie est la fille de l'*émulation*. Or. M. Il y a de la difference entre l'*émulation*, & l'envie; l'une est une vertu, & l'autre un vice: l'*émulation* admire les grandes actions; & tâche de les imiter; mais l'envie leur refuse les loüanges qui leur sont duës. M. Sc. L'*émulation* est genereuse; elle ne songe qu'à surpasser son rival: mais l'envie est basse, & ne tend qu'à abaisser un concurrent. Or. M. L'*émulation* sied mal aux Heros; ils doivent être braves par les mouvemens de leur cœur, sans penser aux actions des autres. Le Ch. de M.

EMULE. s. m. Terme du College. Antagoniste; concurrent. On le dit de deux Ecoliers qui sont également avancez dans une classe. Un tel est mon *émule*; il me dispute la premiere place.

EMULGENT, ente. adj. C'est une épithete qu'on donne aux arteres qui portent le sang dans les reins, & aux veines qui en reportent ce même sang. Les arteres *émulgentes* viennent du tronc descendant de l'aorte, & les veines *émulgentes* vont aboutir au tronc montant de la veine cave.

EMULSION. s. f. Terme de Medecine, est un remede liquide & agreable, dont la couleur & la consistence approchent fort de celle du lait. Il est composé de semences ou de fruits oleagineux pilez dans un mortier, & dissous dans des eaux distillées, ou dans des decoctions legeres qu'on passe & qu'on exprime, & qu'on édulcore avec du sucre ou du syrop.

Les *émulsions* ont grande affinité avec les amandes, & ont la même couleur, la même consistence, & la même vertu. Elles servent à adoucir la poitrine, pour éteindre l'ardeur des reins, pour temperer l'acrimonie de l'urine, & donner repos au malade.

Ce mot vient du Latin *emulgere*, qui signifie, Tirer du lait.

On appelle de l'eau de poulet *émulsionnée*, quand on fait cuire un poulet dans lequel on a mis des quatre semences froides. Cette eau sert à rafraîchir le malade.

E N.

EN. Preposition qui marque le temps, ou le lieu. On s'en sert toûjours, & jamais de la Preposition *Dans*, devant les noms qui sont sans article : *en* paix, *en* guerre ; *en* haut, *en* bas, *en* plein midi, *en* été, *en* saison, *en* temps & lieu. Depuis quelques jours *en* çà. *En* peu d'heure. *En* dedans, *en* dehors. *En* plein Conseil. *En* Grece, *en* Italie. Il est *en* cage. Voyez DANS.

EN. Quand cette Preposition se trouve devant l'Adverbe *si* accompagné d'un Adjectif, elle ne se met point d'ordinaire en prose qu'on ne mette le mot *un* ou *une* entre *en* & *si*. On se plaît *en un si* beau lieu que celui-ci ; *en une si* belle compagnie que celle-ci. VAUG. REM. NOUV.

EN. Cette Preposition se met sans article devant les noms de Royaume ou de Province connus de temps immemorial. Aller *en* Allemagne, *en* Pologne, *en* France, *en* Champagne, *en* Picardie, *en* Asie, *en* Afrique. On excepte de cette regle ces mots, le Peloponese, le Perche, le Mayne, le Mans, le Kaire, la Meque ; car on dit, Aller *au* Peloponese, *au* Perche &c. Quoy que regulierement parlant on ne se serve point de la Preposition *En* quand on parle des villes, & qu'on ne dise point, Aller *en* Paris ; être *en* Rome. Cependant quelques-uns disent, *en* Jerusalem, *en* Avignon, *en* Arles ; façon de parler tirée des Italiens qu'on n'est point obligé de suivre. L'ACAD.

EN, ne se met pas devant les noms de Royaume ou de Province du Nouveau Monde : car on dit, Aller *au* Japon, *au* Perou, *à la* Virginie &c. Il en faut excepter le Canada ; car on dit, Aller *en* Canada.

EN, sert aussi à montrer les diverses circonstances des choses, & les diverses manieres d'agir. Cet homme étoit *en* pourpoint, *en* chemise. Ce Prelat a officié *en* mitre & *en* chappe, *en* habits pontificaux. Il a agi *en* brave homme. *En* depit de vous. *En* contr' échange. Il a vecu *en* paix & *en* joye. *En* quoyque ce soit. *En* quelque façon. Il a été transporté *en* corps & *en* ame. Cet homme écrit bien *en* prose & *en* vers. Il a achevé une piece *en* dix jours.

EN, est aussi une particule qui marque le Gerondif. Tout *en* riant. Il s'est blessé *en* marchant. On est heureux *en* aimant.

EN, dans cette phrase, Je m'*en* vais, est l'*inde* des Latins, & le *ne* des Italiens, *io me ne vo*.

EN, sert aussi aux Adverbes & aux Conjonctions. *En* tout & par tout. *En* grand & *en* petit. *En* tout cas. *En* aprés. *En* outre. *En* ce que. On s'en sert par ex. pour expliquer une comparaison : Il *en* est des hommes, comme des animaux. Mr. de Vaugelas veut qu'on retranche ici la particule *en*. Mais cela feroit un double sens, & pour ôter toute équivoque, les Ecrivains exacts la laissent dans cette phrase. Ce n'est pas même une faute de s'en servir lorsqu'elle n'est point necessaire pour éviter l'ambiguité : Il *en* est des discours de même que des corps, qui doivent leur principale excellence à l'assemblage, & à la juste proportion de leurs membres. BOI. Cette particule entre avec grace dans beaucoup de manieres de parler, quoyqu'elle n'y soit pas relative. Il *en* use mal ; ils *en* sont venus aux grosses paroles. BOU. CORN.

EN, a encore d'autres significations & regimes, qu'il faut apprendre des Grammairiens. Anciennement *En* se disoit pour *On* : l'*en* dit, au lieu de l'*on* dit.

E N A.

ENALLAGE. s. f. Terme de Grammaire. C'est une figure grammaticale, par laquelle on change, & on renverse le discours, contre toutes les regles de la langue. Ces changemens ne sont pourtant pas tout-à-fait arbitraires, ni sans raison.

ENAMOURÉ, ÉE. adj. Vieux mot qui signifie, Amoureux, & qui se dit encore quelquefois dans le burlesque. Il est *énamouré* d'une donzelle.

ENARTHROSE. s. f. Terme de Medecine. Voyez DIARTHROSE.

E N C.

ENCA. adv. Depuis mille ans *en çà*. BENSERADE.

ENCABANEMENT. s. m. Terme de Marine. On appelle ainsi la partie du côté d'un navire qui rentre depuis la ligne du fort jusqu'au plat-bord.

ENCÆNIE. s. f. Voyez ENCENIE.

ENCAFATRAHE'. s. m. Bois plein de veines, d'une couleur verte, qui se trouve dans l'Isle de Madagascar. Il a l'odeur des roses, & est bon aux maux de cœur & aux defaillances, si on l'applique dessus, ou au creux de l'estomac, aprés l'avoir broyé avec de l'eau sur une pierre.

ENCAGER. v. act. Mettre en cage ; enfermer dans une cage. Les vieux oiseaux qu'on *encage*, ne vivent pas long temps.

ENCAGER, se dit figurément de ce qui est enfermé dans quelque clôture. Ainsi on a dit des écoliers d'un College,

Que ce petit peuple encagé
Crioit Vivat pour un congé.

ENCAISSEMENT. s. m. L'action d'encaisser.

ENCAISSER. v. act. Mettre dans une caisse des marchandises.

ENCAISSER, signifie aussi, Mettre de l'argent en caisse, à part, soit pour le garder, soit pour le destiner aux frais & avances de quelque entreprise.

ENCAISSER, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Mettre un petit arbre dans une caisse. *Encaisser* des orangers.

ENCAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENCAN. s. m. Vente publique de meubles qui se fait à cri public & par autorité de Justice, & par un Sergent qui les adjuge au plus offrant, & dernier encherisseur. Les meubles vendus à l'*encan* ne se peuvent revendiquer. Ces ventes s'appelloient autrefois *inquans* ; & il y a apparence à ce que quelques-uns disent, que ce mot vient de *in quantum*, *combien*. Menage & Du Cange tiennent qu'il vient de *incantum*, & de *incantare*, qui signifie, *Entonner* ; crier haut ; proclamer. Caseneuve le fait venir d'*inquantum*, qui signifie, *combien*.

On dit figurément, & bassement, Mettre sa sagesse à l'*encan*. ABLAN.

ENCANAILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Hanter la canaille ; frequenter des gens fort au dessous de soy ; se ravaler à des choses indignes de soy. Les jeunes gens doivent prendre garde à ne s'*encanailler* point. Moliere fait dire à une precieuse, Le goût des gens est étrangement gâté, & le siecle s'*encanaille* furieusement.

ENCANAILLÉ, ÉE. part. & adj.

ENCANTHIS. s. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur de la caroncule lacrymale située au grand coin de l'œil. Il est opposé au *rhyas*, qui est une diminution ou consomption de cette même caroncule. L'*encanthis* est causé par une fluxion qui se fait sur cette partie, qui n'a pas été desséchée assez tôt.

Ce mot est Grec ; il vient de *en*, entre, & de *kanthos*, le coin de l'œil.

ENCAPPE'. adj. m. Terme de Mer ; Etre contre les caps. Cela se dit lorsque revenant de la mer on se croit entre les caps de Finisterre, & Oüessant.

ENCAQUER. v. act. Mettre dans une caque. *Encaquer* des harengs.

ENCASTELURE. s. f. Maladie, ou douleur qui vient aux pieds des chevaux par la secheresse & étrecissement de la corne, & qui les fait souvent boiter. Elle croît tellement, qu'elle se joint par derriere.

ENCASTELE', ÉE. adj. qui se dit d'un cheval dont le talon est trop étroit, & dont la fourchette est trop serrée.

On appelle figurément, un homme *encastelé*, qui a le crane étroit, & qu'on accuse d'un peu de folie.

ENCASTILLAGE. s. m. C'est la partie du vaisseau qui se voit depuis l'eau jusqu'au haut du bois.

ENCASTILLEMENT. s. m. Mot d'Artisan. Enchassement.

ENCASTILLER. v. act. Mot d'Artisan. Enchasser. POMEY. DANET.

ENCASTREMENT. Faire un *encastrement*, c'est, encastrer.

ENCASTRER. v. act. Terme de Charpenterie. Enchasser ; joindre ensemble. C'est, Enchasser par entaille, ou par feuillure une pierre dans une autre, ou un crampon de son épaisseur dans deux pierres pour les joindre.

ENCAVEMENT. s. m. L'action d'encaver.

ENCAVER. v. act. Mettre dans la cave. Il faut laisser bouillir le vin avant que l'*encaver*.

ENCAVÉ, ÉE. part.

ENCAVEUR. s. m. Celui qui encave.

ENCEINDRE. v. act. Entourer, environner, enfermer une ville, un bois, un champ de murailles, de haye, de fossez, de filets, d'hommes armez, pour en boucher les avenuës. *Enceindre* une ville de murailles. L'Ordonnance des Eaux & Forêts oblige ceux qui ont des bois auprès de ceux du Roi, de les *enceindre* de fossez. Dans une chasse generale du loup on *enceint* un bois de païsans armez. Ce mot est peu usité, si ce n'est a son Preterit passif, & même il lui manque quelque Temps.

ENCEINT, EINTE. part. & adj. Ils ont été contraints de se rendre, parcequ'ils étoient *enceints* d'ennemis de tous côtez.

ENCEINTE. adj. f. Femme grosse d'enfant. On surseoit l'execution des femmes condamnées, quand elles se trouvent *enceintes*. Ce mot n'est gueres en usage. L'ACAD.

Ce mot vient de *incincta*, comme qui diroit *sans ceinture*, parceque les femmes grosses ne doivent point être gênées dans leurs habits, ni porter de ceintures. MENAGE.

ENCEINTE. s. f. Circuit ; clôture qui ferme une maison, un champ. On dit que l'*enceinte* de la ville de Nanquin est de vingt milles d'Italie. L'*enceinte* de la maison. PAT. L'*enceinte* des tranchées pouvoit tenir dix mille hommes. ABLAN.

ENCEINTE, figurément, signifie, le corps, le nombre ; l'étenduë. Il se trouva renfermé dans l'*enceinte* d'une famille paisible & pieuse. FL. Toutes les sectes qui sont dans l'*enceinte* du Christianisme, sont du corps de l'Eglise. JU.

ENCEINTE. Terme de Fortification. Le contour d'une place composé de Bastions, & de courtines. On y comprend aussi les ouvrages qui l'environnent. La *simple enceinte* renferme un rempart, un fossé, une esplanade. La seconde comprend le chemin des rondes couvert d'un parapet. La troisiéme *enceinte*, ou basse enceinte, est ce qu'on appelle ordinairement *fausse braye*.

ENCEINTE, se dit aussi en termes de Chasse, lorsqu'on tend des toiles, ou qu'on poste des chiens ou des Chasseurs autour d'un bois, ou d'un lieu où on veut chasser. On dit aussi, Faire ses *enceintes*, prendre ses cernes, quand on fait divers ronds autour des plus fraîches voyes & allures de la bête, pour s'assûrer où elles aboutissent, & de là conclurre l'endroit où elle est embuchée.

ENCENIE. s. f. Mot Grec qui signifie, Restauration ; renovation. C'étoit une fête que celebroient les Juifs le 25. du neuviéme mois pour la Dedicace du Temple faite par Judas Machabée après qu'il eut été pillé, & pollué par Antiochus Epiphanes. On celebroit encore deux autres *Encenies* : la Dedicace faite par Salomon, & celle qui fut faite par Zorobabel au retour de la Captivité.

Ce mot est plurier dans le Grec & le Latin. Ainsi selon l'étymologie il faudroit dire, *encenies*. Il vient du Grec *egkainia*, formé de la Preposition *en*, & de *kainos*, nouveau.

ENCENQUETA. s. f. Vieux mot. Aveuglement. Il vient de *cœcitas*, aveuglement, ou de *cœcutire*, avoir les yeux ébloüis, ne voir pas bien.

ENCENS. s. f. Resine aromatique & odoriferante. Elle sort d'un arbre qui a les feuilles semblables au poirier, selon Theophraste, qui croît en la region de Saba en l'Arabie Heureuse, surnommée des Anciens *Thurifere*. On l'incise aux jours caniculaires, pour en faire sortir la resine. L'*encens* mâle qui est le meilleur, est rond, blanc & gras au dedans, qui s'enflamme incontinent étant mis sur le feu. On lui a donné le nom de mâle, pour distinguer les grosses & les belles larmes d'avec les communes : il est aussi appellé *oliban*. L'*encens* femelle est mol, plus resineux & moins bon que le precedent. L'*encens* est d'un grand usage dans la Medecine ; il échauffe, il desseche & il resserre. On s'en sert dans diverses maladies de la tête & de la poitrine, dans le vomissement, dans la diarrhée & dans la dysenterie. On l'employe aussi exterieurement pour fortifier le cerveau & dans les playes. L'écorce d'*encens* est l'écorce de l'arbre d'où l'*encens* decoule ; elle a les mêmes qualitez que l'*encens*. Il y a une autre écorce qu'on apporte des Indes, & qui est aussi appellée écorce d'*encens*, ou *thymiama*, ou *encens* des Juifs, parceque les Juifs s'en servent souvent dans leurs parfums. La manne d'*encens*

cens est la mie ou farine qu'on ramasse dans les sacs où l'*encens* a été mis & porté, & qui vient des grains qui se froissent les uns contre les autres. Il y aussi la suye d'*encens*, qui en est une preparation. On a brûlé de l'*encens* dans les temples de toutes les Religions, pour faire honneur aux Divinitez qui ont été adorées. On donne de l'*encens* dans les ceremonies ecclesiastiques aux personnes qu'on veut honorer. On donne de l'*encens* aux Prelats, aux Officians, au Clergé, & même au peuple. L'*encens* est un droit honorifique dû aux Patrons, Fondateurs & Hauts-Justiciers d'une Eglise. Cet *encens* que vous avez vû fumer sur vos autels, & monter vers le ciel, en odeur de suavité, est le symbole de vos prieres. FL.

Ce mot vient de *incensum*, c'est-à-dire, brûlé, en prenant l'effet pour la chose.

ENCENS, se dit figurément des flatteries, & des loüanges. Tous les hommes aiment l'*encens*. Je meprise vôtre *encens*.

Vendre au plus offrant son encens, *& ses vers.* BOI.

Vôtre *encens* ne me fera point tourner la tête. B. RAB. Dieu n'a pas établi les Rois seulement pour recevoir, comme des Idoles, l'*encens*, & les vœux de leurs sujets dans une superbe oisiveté. FL. Un mere aprés avoir donné par bienseance à sa fille une legere teinture de Religion, s'applique à lui inspirer l'esprit du monde; ravie d'attirer sur une partie d'elle-même, l'*encens* qu'on commence à lui refuser. ID. Les femmes qui ont du discernement, n'ont que du degoût pour ces insipides adorateurs, qui prodiguent leur *encens* indifferemment à tous les beaux visages. BELL. Les hommes qui aiment la liberté en toutes choses, veulent donner leur *encens* librement. ID. Le sensuel brûle avec plaisir dans son cœur l'*encens* qu'il offre à son idole. FL. Il est difficile qu'on ne mêle pas quelques mains de son propre *encens* à celui qu'on reçoit des autres. ID.

Je ne puis en esclave à la suite des Grands,
A des Dieux sans vertu prodiguer mon encens. BOI.
Lui-même applaudissant à son maigre genie,
*Se donne par ses mains l'*encens *qu'on lui denie.* ID.
Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens,
*Qu'un Auteur qui par tout va gueuser de l'*encens. MOL.

ENCENSEMENT. s. m. Action d'encenser. On fait des *encensemens* pendant l'Office divin à l'Autel, au Clergé, & au peuple. On fait de longs *encensemens* dans les grandes ceremonies des enterremens solennels.

ENCENSER. v. act. Donner de l'encens; offrir de l'encens dans l'Eglise avec certaines ceremonies à l'Autel, aux Saints, au Clergé, & au peuple. *Encenser* les offertes.

Qui voudra desormais encenser *vos Autels?* BOI.

ENCENSER, se dit aussi figurément; pour dire, Loüer quelcun; le flatter. Ces Auteurs s'*encensent* les uns les autres. *Encenser* les Puissances. Pour être de ses amis, il faut continuellement l'*encenser*. COST. Pour gagner les hommes il faut donner dans leurs maximes, & *encenser* leurs defauts. MOL.

Autre part que chez moi cherchez qui vous encense. MOL.

ENCENSEUR. s. m. Qui donne de l'encens. Les faiseurs de Dedicaces sont de grands *encenseurs*, de grands flatteurs.

ENCENSOIR. s. m. Espece de Cassolette; vaisseau dont on se sert dans les Eglises pour brûler l'encens, & encenser. Il est fait en forme de petit rechaud ouvert de son dôme, & suspendu avec des chaînes. Josephe dit, que Salomon fit faire vingt mille *encensoirs* d'or pour le Temple de Jerusalem, qui servoient à offrir les parfums, & cinquante mille autres qui servoient à porter le feu.

ENCENSOIR, se dit figurément de la maniere dont on donne des loüanges. Mr. de Costar n'eut pas toûjours l'*encensoir* à la main pour Mr. de Balzac, ou bien il y faisoit brûler du souffre, & de la poix resine. GIRARD.

Mais un Auteur novice à repandre l'encens,
Souvent à son Heros dans un bizarre Ouvrage,
Donne de l'encensoir *au travers du visage.* BOI.

On dit aussi figurément, Mettre la main à l'*encensoir*; pour dire, Vouloir entreprendre sur la jurisdiction, sur le bien de l'Eglise.

ENCENSOIR, est aussi un nom que les Astronomes donnent à l'une des constellations meridionales. Elle a cinq étoiles de la quatriéme grandeur, & deux de la cinquiéme: on l'appelle aussi *étoile*.

ENCEPHALE. s. m. Terme de Medecine. Ver qui naît dans la tête, d'où il a pris son nom. Ils causent de vives douleurs, qui sont suivies de vertiges, & de fureur, & presque toûjours de la mort.

ENCHAISNEMENT, ou ENCHAINEMENT. s. m. Ce mot n'est gueres usité qu'au figuré. Il signifie, Suite, liaison, & dependance des choses les unes des autres. Il y a certain *enchaînement* des causes secondes, que la Providence a établi de tout temps. Les Philosophes l'appellent la *concatenation des causes secondes*. On dit aussi, un *enchaînement* de malheurs; pour dire, une suite de malheurs. S'il y a un *enchaînement* necessaire de causes, & d'effets, les choses arrivent infailliblement en vertu de cet ordre que Dieu leur a imposé. JU. Par un *enchaînement* de causes inconnuës, mais determinées de tout temps, chaque chose marche en son rang, & acheve le cours de sa destinée. VAU. Nous appellons *Opera*, un certain *enchaînement* de danses & de musique, qui n'ont pas un rapport bien juste. ST. EV.

ENCHAISNER, ou ENCHAINER. v. act. Lier; attacher avec une chaîne. *Enchaîner* un prisonnier, un galerien, un esclave, un furieux, un dogue. Un Orfévre Hollandois *enchaîna* une puce en vie avec une chaîne d'or de cinquante chaînons, qui tous ensemble ne pesoient pas trois grains. CIM. LIT.

ENCHAISNER, se dit figurément, & signifie, Captiver; lier; joindre; attacher. La belle le tient *enchaîné* par ses charmes.

D'un souris, d'un regard
*J'*enchaîne *chaque jour un amant à mon char.*
PIEC. COM.

Moi-même à vôtre char je me suis enchaînée. RAC.

Ce Prince a *enchaîné* la victoire à son char. *Enchaîner* la fortune; c'est la rendre constante. *Enchaîner* la discorde; pour dire, Rendre tout paisible.

Je ne veux point d'un trône où je sois enchaînée.
CORN.

Maudit soit le premier, dont la verve insensée,
Voulut avec la rime enchaîner *la raison.* BOIL.

ENCHAISNÉ, ÉE. part. & adj. Des vens *enchaînez*. RAC.

Quoy? toûjours enchaîné *par ma gloire passée.* ID.

ENCHAISNÉ, signifie figurément, Dependant d'une autre chose; qui a des liaisons avec elle. La plupart des sciences sont *enchaînées* & dependantes l'une de l'autre. De là est venu le mot d'*Encyclopedie*, ou de science universelle.

EN-

ENCHAISNURE. s. f. Liaison, dependance. Il y a une *enchainure* des causes avec leurs effets. Ablan.

ENCHANBADER. v. a. Vieux mot qui a été dit pour, Enjamber, comme si on eût dit, *Encambader*, du mot de *Cambe*, qui signifie *Jambe* en Languedoc. Dict. des A. & des S.

ENCHANTELER. v. act. Mettre sur des chantiers. Il se dit particulierement du vin, soit pour l'exposer en vente sur l'étape, soit pour le garder dans une cave.

Ce mot vient du Latin *incanterire*, signifiant la même chose.

ENCHANTEMENT. s. m. Charme, effet merveilleux procedant d'une puissance magique. Paroles en vertu desquelles on prétend faire des choses surnaturelles. Un long *enchantement*. Du temps d'Homere on évoquoit les morts par des *enchantemens*. Dac. Les Poëmes du Tasse, de l'Arioste, sont remplis d'*enchantemens*. On dit de Charlemagne, qu'une femme s'en fit aimer par *enchantement*. La Loi de Moyse defendoit les *enchantemens*. Calm.

Enchantement, est aussi un effet surprenant dont on ne connoît point la cause, & qu'on rapporte à quelque chose d'extraordinaire; charme, plaisir, merveille. Il est si amoureux de cette femme qu'il faut qu'il y ait de l'*enchantement*. Le propre de l'Opera, c'est de tenir les esprits, les yeux, & les oreilles dans un égal *enchantement*. La Br. A la honte de notre raison, & de nos reflexions, nous abandonnons notre cœur à la seduction du monde toûjours vainqueur par ses *enchantemens*. Le P. Gail. Gardez-vous des *enchantemens* pernicieux de l'amour. Sar.

ENCHANTER. v. act. Ensorceler, user de magie, pour operer quelque merveille qui arrête le cours de la nature. Les Chevaliers errans étoient souvent *enchantez*. Les Sirenes *enchantoient* par leurs chants. Les Anciens avoient le secret d'*enchanter* les serpens. Calm. Les Loix des 12. Tables defendoient, à peine de la vie, d'*enchanter* les biens de la terre ou les personnes. Bay.

Ce mot vient de *incantare*, qu'on a dit pour le simple *cantare*, dont les Anciens se sont servis pour parler des charmes des Magiciens. Men.

Enchanter, se dit figurément, & signifie, Charmer, engager, surprendre, ravir par des paroles douces, ou artificieuses, ou par des attraits. Cet Orateur nous *enchanta* par les belles choses qu'il nous dit. Cette femme *enchante* tout le monde. Les Fées de l'opera *enchantent* comme les autres. Mais leurs *enchantemens* sont plus naturels, au vermillon près. Oe. M. Ces felicitez qui *enchantent* nos sens, ne sont que de faux biens. Oe. M. Tout ce qui s'appelle grandeur, & fortune, ne m'*enchante* point: j'en deméle parfaitement les plaisirs, & les peines. St. Ev. Le vin est un charme qui *enchante* pour quelques momens, & endort la raison. Petit. Le monde nous *enchante*. Boss. Tout ce qu'elle fait m'*enchante*. Voi. Il y a des solitudes qui donnent un repos delicieux, & qui *enchantent* les maux des miserables. St. Ev. Cromwel avoit tellement *enchanté* la nation, qu'on le regardoit comme un chef envoyé du Ciel pour la protection de l'independance, & de la liberté. Fl.

Enchanté, ée. part. pass. & adj. Des armes *enchantées*. Très peu d'Officiers sont assez simples pour croire qu'en portant sur eux quelque Billet *enchanté*, ils eviteront tous les perils de la guerre; mais il y a beaucoup de Soldats qui ont de telles imaginations. Bay. Ce Poëte a fait un Ouvrage *enchanté*. Un palais *enchanté*. Il faut des coups de surprise à nos cœurs *enchantez* de l'amour du monde, pour les en detacher. Boss. Notre imagination *enchantée* des faux biens se repaît de ses chimeres avec plaisir. Oe. M. Elle a des manieres *enchantées*. Ce sont de ces expressions dont il ne faut pas se servir trop souvent, de peur de donner dans l'affectation, & de parler un langage precieux. Bou.

ENCHANTERIE. s. f. Surprise, illusion, soit naturelle ou magique. L'ombre de Samuel apparut à Saül par *enchanterie*. Il y a plusieurs inventions d'Optique dans le Pere Kirker & dans le Pere Schottus Jesuites; où il semble qu'il y ait de l'*enchanterie*. *Enchantement* est beaucoup meilleur. *Enchanterie*, ne se trouve point dans le Dict. de l'Acad.

ENCHANTEUR, eresse. s. & adj. Sorcier, Magicien, Magicienne. Circé étoit une grande *Enchanteresse*. Urgande l'*Enchanteresse*.

Enchanteur, signifie encore, un trompeur, un charlatan. Vous étes un franc *enchanteur*.

Enchanteur, eresse, se dit aussi de celui qui fait des choses qu'on admire, qui plaisent, qui surprennent, qui charment, qui trompent. Un discours *enchanteur*. Les attraits de cette beauté sont de doux *enchanteurs*. Il pria toutes les Belles à souper, & il voulut absolument nous faire voir les *enchanteresses* de ce lieu. La Chap. Avoüez, Mademoiselle, que vous étes une grande *enchanteresse*. Voit.

D'un regard enchanteur *connois-tu le poison?* Rac.

ENCHANTIS. s. m. Maladie de l'œil. C'est une inflammation qui bouche les points lacrimaux.

ENCHAPELER. v. a. Vieux mot. *Enchapeler* une fille d'un chapeau de fleurs. Nicod.

ENCHAPPE'. Vêtu d'une chappe d'Eglise. Vieux mot. Nicod.

ENCHAPERONNER. v. act. Terme de Fauconnerie. Mettre un chaperon sur la tête d'un oiseau de proye.

Enchaperonné, ée. part. & adj. En parlant des ceremonies funebres, on dit les Grands Maitres, & Maitres de ceremonie, & Herauts d'Armes sont *enchaperonnez*. L'Acad.

ENCHARGER. v. n. Recommander fortement, donner charge ou ordre exprès de faire quelque chose. On lui a bien *enchargé* de traitter cette affaire d'une telle façon, de mettre une telle clause dans le contrat. Il est tout-à-fait bas; dites, *charger*.

ENCHASSER. v. act. L'*a* de ce mot est long & ouvert, & doit être marqué d'un circonflexe. Mettre dans une chasse. On a *enchâssé* les reliques d'un tel Saint.

Enchasser, signifie aussi, mettre dans un chassis, ou dans un chaton, faire tenir dans du bois, dans de l'or ou d'autre matiere. Cette bague est *enchâssée* proprement. Cette porte joint bien, elle est proprement *enchâssée* dans son chassis. Cela est *enchâssé* en or, en argent. Ce tableau est bien *enchâssé* dans sa bordure.

Ce mot vient de *incapsare*, ou *incassare*, *intra capsam includere*. Du Cangé.

Enchasser, se dit aussi figurément, & signifie, placer, faire entrer, *enchâsser* un passage, une autorité dans le discours. On ne peut voir clairement l'usage d'un mot, à moins qu'on ne sçache ce qui suit & ce qui precede, & comment le mot est *enchâssé* dans le discours. Bou. La nature *enchâsse* les esprits les plus brillans dans les plus petits corps. Voit.

s'Enchasser dans un fauteuil, se dit burlesquement pour dire, S'asseoir dans un fauteuil.

ENCHASSURE. s. f. maniere d'enchâsser. L'*enchâssure*

chassure de cet émail est faite fort proprement. En Latin *interclausura*.

ENCHAUCER. v. n. Vieux mot. Donner la chasse. Dict. des A. & des S.

ENCHAUSSE'. adj. Terme de Blason. Il se dit de l'Ecu, lorsqu'il est taillé depuis le milieu de l'un de ses côtez en tirant vers la pointe du côté opposé. *D'argent enchaussé d'azur*. Il y a des Ecus *enchaussez* à dextre, d'autres à senestre, suivant le côté où la taille commence.

ENCHE. s. f. Vieux mot. Canal de pressoir.

ENCHEOIR. v. n. Vieux mot. Froissard dit, *Encheoir en grace*, pour dire, se mettre en grace.

ENCHEPER. v. a. Vieux mot. Mettre dans les ceps.

ENCHERE. s. f. Offre, mise à prix qu'on fait d'un immeuble saisi en Justice. Un poursuivant criées est obligé de mettre à prix les heritages qu'il fait decreter, & cela s'appelle la *premiere enchere*, qui est contenuë dans les affiches & publications.

ENCHERE, se dit plus ordinairement des augmentations de prix qu'on fait à l'envi, tant sur les meubles que sur les immeubles qui se vendent, ou qui s'afferment par autorité de Justice. On fixe chaque *enchere* à certaine somme, lorsqu'on adjuge les fermes du Roi; & cela s'appelle l'*enchere courante*.

Brebeuf, dit au figuré, que les dignitez & les honneurs étoient à l'*enchere*.

FOLLE-ENCHERE, se dit de la peine qu'on porte d'une offre temeraire faite en Justice, excedant la juste valeur de la chose venduë, ou qu'on ne peut pas payer. Cette terre a été revenduë à la *folle enchere* d'un tel, il en payera les dommages & interêts.

On dit proverbialement, qu'un homme a payé la *folle enchere* de sa faute, quand il en a porté la peine, quand il a été puni de sa temerité & de son imprudence.

ENCHERIR. v. act. & n. Faire une offre, une enchere sur des biens qui se vendent, ou qui s'afferment en Justice. On est obligé d'assigner tous les opposans à une vente, afin qu'ils viennent *encherir*, si bon leur semble.

ENCHERIR, v. a. Rendre une marchandise plus chere. Les Boulangers ont *encheri* le pain.

Il est aussi neutre & signifie devenir cher, hausser de prix. Toutes les marchandises *encherissent*. Les bleds sont fort *encheris*, ont fort *encheri*.

ENCHERIR, se dit figurément, & signifie, Ajouter à ce qu'un autre a fait, le surpasser en quelque chose, soit en bien soit en mal. Les Philosophes modernes ont *encheri* sur les anciens. Un tel traita magnifiquement; mais cet autre a bien *encheri* sur lui. Neron a bien *encheri* sur la cruauté de Tibere.

On le dit aussi des exagerations & augmentations qui se font en chaque chose. Quand les nouvelles passent par des bouches differentes, les derniers *encherissent* toûjours sur les premiers.

ENCHERI, IE. part. & adj. *Encherir*, *rencherir*, se disent indifferemment dans le propre, & dans le figuré. LA T.

ENCHERISSEMENT. s. m. Haussement de prix. C'est aux Magistrats à empecher l'*encherissement* des vivres.

ENCHERISSEUR. s. m. Celui qui met une enchere. Les biens qui se vendent ou s'afferment judiciairement ne s'adjugent qu'au plus offrant & dernier *encherisseur*. Les encans se font en place publique & à l'heure du marché, afin qu'il s'y trouve plus d'*encherisseurs*. Dans les Dietes electorales en Pologne, ce n'est pas pour conferer la couronne à celui qui la merite mieux que l'on s'assemble: c'est pour la vendre au plus offrant & dernier *encherisseur*. BAY.

ENCHERSER. v. a. Vieux mot, Rechercher.

ENCHEVAUCHURE. s. f. Terme d'Artisan. Jonction de quelque partie avec une autre, soit qu'elle se fasse par recouvrement, ou par fueillure. Ainsi on dit l'*Enchevauchure d'une plate forme, ou d'une dale sur une autre*, & on a coutume de la faire par fueillure de la demi-epaisseur du bois ou de la pierre. C'est par *enchevauchure* que les ardoises & les tuiles se couvrent les unes les autres.

ENCHEVESTRER, ou ENCHEVETRER. v. act. Mettre le chevêtre, le licol à une bête de somme. Il a peu d'usage au propre.

s'ENCHEVESTRER, se dit d'un cheval qui engage un pied dans la longe de son licou. Ce cheval s'est *enchevêtré*.

Ce mot vient d'*incapistrare*.

ENCHEVESTRER, au figuré, signifie, S'embarasser en quelque affaire, se trouver engagé dans certaines choses dont on a de la peine à se tirer. Cet homme s'est tellement *enchevêtré* dans des procès, dans des cautionnemens, qu'il n'en sortira de sa vie. Il s'est fourré dans des broussailles, dans des épines, où il est demeuré *enchevêtré* plus d'une heure. Il est bas.

ENCHEVESTRÉ, ÉE. part. & adj.

ENCHEVESTRURE. s. f. Terme de Manege, qui se dit d'une excoriation dans le paturon du cheval, qui s'est faite, lors qu'il s'est voulu gratter le cou avec les pieds de derriere, & qu'il s'est pris dans la longe.

ENCHEVESTRURE. Terme de Charpenterie. Assemblage de deux fortes solives, & d'un chevêtre, qui laisse un vuide quarré contre un mur pour porter un atre, ou pour faire passer un tuyau de souche de cheminée, afin que l'atre ne pese point sur le plancher pour éviter le danger du feu. La Police enjoint de faire des *enchevêtrures* sous les atres. Les solives d'*enchevêtrure* sont plus courtes que les autres.

ENCHIFRENER. v. act. Enrhumer du cerveau. Cet air froid m'a tout *enchifrené*.

ENCHIFRENE', ÉE. part. & adj. Qui a le cerveau engagé, & chargé de pituite: un enrhûmé qui a de la peine à se moucher. Le tabac en poudre est bon pour ceux qui sont *enchifrenez*.

Ce mot vient de *ensafrané*; car en sa premiere signification, il ne signifioit autre chose que *barbouillé*. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *sifern* signifie *rhûme*; & *sifernet*, *enrhûmer*.

ENCHIFRENEMENT. s. m. Rhûme du cerveau. J'ay un *enchifrenement* qui m'incommode fort.

ENCHOIS. Voyez ANCHOIS, ou ANCHOYE.

ENCICLOPEDIE. Voyez ENCYCLOPEDIE.

ENCIS. s. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie, Meurtre de la Femme enceinte, ou de son fruit, quand il est dans son ventre. Menage croit qu'il vient d'*incisum*: qu'on a fait d'*incidere*: qu'on a dit comme *occidere*. *Incedere*, c'est-à-dire *intus cædere*.

ENCLABRIS. Terme d'Antiquaire. Table sur laquelle on mettoit la victime pour considerer les entrailles, & tirer les augures.

ENCLAVE. s. m. Chose qui est enfermée, ou enclavée dans une autre. On a uni à ce Presidial un tel Bailliage avec tous ses *enclaves*, c'est-à-dire, toutes les terres & Justices qui sont enfermées dans son ressort & sa dependance. L'*enclave* est proprement les bornes, les limites d'une terre, ou d'une Jurisdiction. Cette terre est dans l'*enclave*, dans les *enclaves* de la vôtre.

En-

ENCLAVE, en Architecture, se dit d'une portion de place qui forme un angle, ou un pan, & qui anticipe sur une autre par une possession anterieure, ou par un accommodement, ensorte qu'elle en diminuë la superficie, & en ôte la regularité. On dit qu'un escalier derobé, qu'un petit cabinet font *enclave* dans une chambre, quand par leur avance ils en diminuent la grandeur.

ENCLAVEMENT. s. m. Se dit des choses qui sont enclavées & enfermées les unes dans les autres. L'*enclavement* de plusieurs grosses poutres les unes dans les autres. L'*enclavement* d'une terre dans celle d'autrui.

ENCLAVER. v. act. Terme d'Architecture, de Charpenterie & de Menuiserie, qui signifie, Engager, enfermer une chose dans une autre, ensorte qu'elle l'environne si bien, qu'elle ne s'en puisse detacher qu'avec fracture. Cette piece de bois est bien *enclavée* dans le mur. Une voute se soutient, à cause qu'on *enclave* les pieces les unes dans les autres. *Enclaver*, c'est, Encastrer les bouts des solives d'un plancher dans les entailles d'une poutre: c'est aussi, Arrêter une piece de bois, avec des clefs, ou boulons de fer. *Enclaver* une pierre, c'est, la mettre en liaison après coup avec d'autres quoique de differente hauteur. Ce mot vient de *clavus*, clou.

ENCLAVER, se dit figurément d'une Province, d'un territoire, d'un heritage, qui sont entourez des terres qui appartiennent à d'autres maîtres. Le Comtat Venaissin, la Principauté d'Orange, sont *enclavez* dans les terres du Roi de France. Cette Jurisdiction est *enclavée* dans le ressort de ce Parlement. Ce pré est *enclavé* dans les heritages du Seigneur du lieu.

ENCLAVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENCLAVÉ, en termes de Blason, se dit lorsqu'il y a une portion de l'Ecu qui entre, & s'enclave dans l'autre en forme quarrée, comme un tenon de menuiserie: *parti enclavé d'argent en gueules à senestre*. Il y a des Ecus coupez, tranchez, partis, taillez, &c. qui sont *enclavez* d'une, de deux, de trois, ou de plusieurs autres pieces.

ENCLIN, INE. adj. Qui est porté de son naturel à quelque chose. C'est un bonheur que de voir de jeunes gens *enclins* à la vertu. Il y a des gens *enclins* à l'étude, les autres à la guerre, les autres à l'amour, à la faineantise.

Plus enclin *à blâmer que savant à bien faire.* DESPR.

Ce mot ne se dit que des choses morales, & plûtôt du mal que du bien. ACAD.

ENCLINER. v. n. Pancher d'un certain côté. Il y avoit plusieurs Juges qui *enclinoient* à me faire gagner ma cause, mais la faveur l'a emporté.

Ce mot vient du Latin *inclinare*. Il est vieux. Il faut dire & écrire, *incliner*. VAUG.

ENCLINER. v. a. Vieux mot. Saluer. Et je les *encline* tres toutes. Dict. des A. & des S.

ENCLITIQUE. s. f. Terme de la Grammaire Grecque. On appelle *enclitiques* certaines particules qui s'inclinent, & s'appuyent si bien sur le mot precedent, qu'elles semblent s'y unir, & ne faire qu'un avec lui. D'où vient que ce mot qui les soutient, porte aussi presque toûjours l'accent qui les gouverne; & sur tout lorsque l'*enclitique* est monosyllabe.

ENCLOISTRER, ou ENCLOITRER. v. act. Enfermer dans un Cloître. Cette Dame pour avancer son aînée a *encloîtré* ses deux cadettes. Il y a à Rome une Congregation de 60. Gentilshommes qui assemblent volontairement un fond pour marier, ou pour *encloîtrer* tous les ans 350. filles, MISS. On ne trouve point ce mot dans le Dict. de l'ACAD.

ENCLORRE. v. act. *J'enclos*, j'ay *enclos*. Enfermer: faire une enceinte de murs autour d'une espace de terre. On a *enclos* les fauxbourgs dans la ville. Ce lieu n'étoit qu'un village, on l'a *enclos* de murs, & c'est maintenant un bon bourg. Il a fait *enclorre* ses vignes dans son jardin. Le Roi a ordonné que ceux qui auroient des bois près des siens, les feroient *enclorre* de fossez pour les separer. Tous les heritages du Maine, de Berri, sont *enclos* de hayes, de fossez, d'échaliers.

Ce mot vient du Latin *includere*.

ENCLORRE, se dit figurément, & signifie, Enfermer. Le dessein de cet Ouvrage est trop grand, vous ne le sçauriez *enclorre* en si peu d'espace.

ENCLOS, OSE. part. & adj.

On dit, qu'une chose est *enclose* dans une autre, de quelque façon qu'elle y soit enfermée. Le poussin est *enclos* dans la coque de l'œuf. L'Iliade d'Homere fut autrefois écrite si menu, qu'elle étoit *enclose* dans une coque de noix. Toute la plante est *enclose* dans la semence, quelque petite qu'elle soit.

ENCLOS, se dit aussi figurément.

Ils m'avoient enclos *par grand'ire.*
Enclos *m'avoient tous mutinez.* MAR.

Le sens mystique de la Bible est *enclos* dans le sens literal. Toute la doctrine de cet Auteur est *enclose* dans cet Abbregé. Ce mot n'est gueres d'usage au figuré. L'Academie n'en fait point mention en ce sens.

ENCLOS, adj. m. se dit en termes de Blason, du Lion d'Ecosse enfermé dans un double trécheur.

ENCLOS. s. m. Espace de terre enfermé. Il a enfermé la terre de ce païsan dans son *enclos*. L'*enclos* des Chartreux de Paris est de cent arpens. On le dit aussi d'un assemblage de plusieurs terres ou maisons, dont nous faisons un tout en notre imagination separé des autres choses, quoyqu'il n'y ait aucune clôture. Dans tout l'*enclos* du fauxbourg St. Germain il n'y a pas quinze cens maisons.

Ce mot vient du Latin *inclaustrum*.

ENCLOS, se prend aussi pour l'enceinte même. L'*enclos* ou la muraille de ce parc lui a tant couté à bâtir, à reparer. Posons que ce crime se soit fait hors de l'*enclos* du Couvent. PATRU. Athalie fut arrachée de l'*enclos* du Temple. BOSS.

ENCLOSTURE. s. f. Terme de Brodeur. C'est le bord qui est tout autour de la broderie, soit qu'il soit composé de frisons, de cartisanes, d'or trait, de chaînes faites de bouillons, &c. ou autrement ouvragé.

ENCLOTIR. v. act. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'on fait entrer en terre le lapin ou autre gibier. Les chiens ont fait *enclotir* ce renard. Ce lapin s'est *encloti*.

ENCLOUER. v. act. Ficher un clou à force, ou un morceau de fer dans la lumiere d'un canon. On a pris le canon des ennemis, & on l'a *encloüé*, afin qu'il leur soit inutile. Ils ont abandonné leur canon après l'avoir *encloüé*.

ENCLOÜER, se dit aussi d'un cheval qui a pris un clou de ruë, ou qui a été picqué d'un clou par un Marechal ignorant, qui le vouloit ferrer. Il y a un mois que ce cheval boite, parcequ'il a été *encloüé*, qu'il s'est *encloüé*.

Ce mot vient du Latin *inclaudare*, DU CANGE; ou d'*inclavare*.

ENCLOÜÉ, ÉE. part. & adj.

ENCLOUEURE. s. f. Etat & disposition d'une chose encloüée. Le canon qui a une fois souffert l'*encloüûre* n'est propre que pour la fonte. Ce cheval est boiteux d'une *encloüûre*. Il n'est pas encore bien gueri

gueri de son *encloüûre*. L'*encloüûre* oblige quelquefois à dessoler un cheval.

ENCLOUEURE, signifie figurément empêchement, obstacle, difficulté. Si vous n'avez pas eu prompte expedition de ce Conseiller, c'est que vous n'avez pas bien payé son Secretaire, voilà l'*encloüûre*. Vous avez une partie secrete qui sollicite, j'ay decouvert l'*encloüûre*. Ces manieres de parler ne sont bonnes que dans le stile familier.

ENCLUME. f. f. Masse de fer qu'on pose sur un gros billot de bois, & qui sert aux Marechaux, aux Serruriers & aux Ouvriers qui travaillent les metaux. Le dessus d'une *enclume* doit être d'acier soudé. Les *enclumes* forgées sont meilleures que les fonduës. Il y a de petites *enclumes* d'établi, des *enclumes* bigornes, qui se terminent en pointe. Les petites *enclumes* des Orfevres s'appellent le *tas*. Battre sur l'*enclume*. Frapper sur l'*enclume* : plus dur qu'un *enclume*.

On appelle aussi *enclume* certain outil dont se servent les Couvreurs pour couper l'ardoise.

On dit figurément remettre un ouvrage sur l'*enclume*, pour dire, lui donner une autre forme, une meilleure forme. ACAD. J'ai refondu, j'ai remis sur l'*enclume*, 7. ou 8. strophes de cet Ode d'Horace. TART.

On appelle *enclume* en termes d'Anatomie, un petit os fait en forme d'*enclume*, qui est dans l'oreille interieure, qui reçoit les coups & les impressions d'un autre qu'on appelle *marteau*, qui servent au sentiment de l'ouie.

Enclume d'*incudine*, ablatif d'*incudo*, qui en Latin signifie la même chose. MEN.

On dit proverbialement, Il vaut mieux être marteau qu'*enclume*; pour dire, qu'il vaut mieux battre que d'être battu. On dit aussi, Etre entre le marteau & l'*enclume*; pour dire, Avoir à souffrir de quelque côté qu'on se tourne, ou être fort embarassé à se determiner entre deux partis qui paroissent également hazardeux & difficiles.

ENCOCHER. v. act. Mettre la corde d'un arc dans la coche d'une fleche. *Encocher* une fleche. Il signifie aussi, Faire des coches ou hoches, pour faire des marques sur un morceau de bois.

ENCOCHÉ, ÉE. part & adj. Fleche *encochée*.

ENCOCHÉ, en termes de Blason, se dit du trait qui est sur un arc, soit que l'arc soit bandé, ou non. *Coupé d'or & de gueules à deux arcs tendus & encochez de l'un en l'autre.*

ENCOCURE. f. f. Terme de Marine. Voiez ENCOQUURE.

ENCOFFRER. v. act. Mettre, serrer dans un coffre. Il ne se dit ordinairement que des choses que l'on serre avec avidité, & même avec quelque forte d'injustice. Ce General a *encoffré* une partie de l'argent qu'il devoit distribuer aux soldats. C'est un avare qui a *encoffré* l'argent que le Roi lui avoit donné pour paroître en cette Ambassade, pour tenir table.

ENCOFFRER, se dit aussi figurément & burlesquement pour, Emprisonner. Il est *encoffré*, il est pris.

ENCOFFRÉ, ÉE. part & adj.

ENCOGNEURE, ou ENCOIGNURE. f. f. L'angle saillant, le coin, où aboutissent deux ruës, deux surfaces de muraille, ou d'autres corps. Les Voyers sont obligez d'appeller les Officiers de Police, quand ils donnent des alignemens pour les *encogneures* des ruës. Il s'est blessé contre l'*encogneure* de la cheminée, du buffet, &c. *Encogneure* se dit aussi d'un retour d'angle dans un parterre.

ENCOLLER. v. a. Terme de Doreur. On dit, *encoller* le bois, dont on se veut servir pour dorer, ce qui se fait en y appliquant une ou plusieurs couches de la colle qu'on a préparée pour cet usage.

ENCOLURE. f. f. D'autres disent *encoulure*. Le premier est incomparablement meilleur que le second, qui ne se trouve même pas dans le Dict. de l'ACAD. Terme de Manege. Toute cette partie du cheval qui s'étend depuis la tête jusqu'aux épaules & au poitral. On dit qu'un cheval est chargé d'*encolure*, qu'il l'a fausse, qu'il l'a trop épaisse, pour le meprisér; & au contraire, qu'il l'a fine, bien tournée & bien relevée, pour le loüer. On appelle *encolure* de jument, celle qui est trop effilée, où il y a peu de chair. On dit aussi, dechargé d'*encolure*. Il a l'*encolure* d'un cheval d'Espagne, d'un Barbe, &c.

ENCOLURE, pris figurément, signifie, Mine, apparence, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. Ce jeune homme à toute l'*encolure* d'un sot. Cet homme qui étoit près de vous a toute l'*encolure* d'être celui qui vous a pris votre bourse.

Je dis, qu'il en a (d'un sot) l'encolure,
Et que son ascendant, Monsieur, l'emportera
Sur toute la vertu que votre fille aura. MOL.

ENCOMBRE, ou *Encombrier*. f. m. Vieux mot, opposé à *decombre* : signifioit, Obstacle, empêchement, embarras, & se disoit proprement des ruines d'une maison qui empêchoient de la rebâtir.

ENCOMBREMENT. f. m. On disoit autrefois *encombrement* au figuré, pour dire, Accablement d'affliction, & ce mot est demeuré en usage au propre dans la Marine, pour dire, l'embarras que cause dans les vaisseaux la cargaison des marchandises, qui les rend plus pesans & moins propres au combat. Par une Ordonnance de 1699. il est deffendu aux Officiers d'embarquer des marchandises, parceque la charge rend les vaisseaux moins propres au combat, & que cet attachement feroit negliger le service aux Officiers. Quand il y a trop d'*encombrement* le vaisseau ne sçauroit conserver l'estive, ni l'arrimage.

ENCOMBRER. v. act. Embarasser une ruë, un passage, ou quelque autre lieu de gravois, de pierres, ou autres choses. Ces fosses, ces puits sont *encombrez*.

Ce mot vient de *incombrare*, & a été fait de *combrus*, qui signifie un *abatis de bois*. Guyet croit que *incombrare* vient de *incumulare*, & *combre* de *cumulus*, comme *nombre* de *numerus*. MEN.

Mariage *encombré*, se dit en Normandie, lorsque le mari a aliené quelque chose des heritages de sa femme, & l'en a dessaisie, quoyque de son consentement. On appelle bref de mariage *encombré*, l'action ou la plainte qui s'intente sur ce sujet.

ENCOMMENCER. v. act. qui n'est guere en usage qu'au participe, & qui se dit d'une chose dont on a fait déja quelque partie. Un traitté *encommencé*. MEZERAI. On ne peut plus se servir de ce mot, si ce n'est au Palais en de certaines procedures. La Cour a ordonné, qu'à faute de payement l'execution *encommencée* sera parachevée, & les meubles vendus. La Cour a levé les deffenses, & ordonne que le procès criminel *encommencé* sera fait & parfait.

ENCONTRE. f. m. Mot bas, vieux & burlesque. Il ne s'employe gueres seul. Il signifie, Ce qui arrive fortuitement, soit en bien, soit en mal. Un cas avantageux s'appelle bonne *encontre*; un desavantageux *malencontre*. Il arriva de bonne *encontre*, c'est-à-dire, par bonheur. Son ennemi vint par *malencontre*, c'est-à-dire, par malheur.

A' L'ENCONTRE, adv. ou prep. Contre. Personne ne va *à l'encontre*, personne ne contredit cette proposition. Il ne repartit rien *à l'encontre*. MEZ. Les Avocats disent qu'ils plaident pour un tel *à l'encontre* d'un tel; pour dire, contre leur partie adverse. Mais il

il n'y a plus que les vieux Avocats qui aiment les vieilles phrases, qui disent, Il a son recours *à l'encontre* : les autres disent, Il a son recours *contre*. Bou.

On dit figurément aller *à l'encontre* de quelque chose, pour dire, s'y opposer, y contrarier. Je ne vais pas *à l'encontre* de ce que vous dites. Cela est juste, personne ne va *à l'encontre*. Il est du stile familier. L'Acad.

ENCONVENANCER. v. a. Vieux mot. Promettre. *Ex pacto convento*. Nicod.

ENCOQUER. v. act. Terme de Marine. C'est, Faire couler une boucle, ou un anneau de fer le long de la vergue.

ENCOQUURE, *Encocure*. s. f. C'est cet enfilement qui fait entrer le bout de la Vergue dans une boucle ou dans un anneau, pour y suspendre quelque poulie ou quelque boute-hors. On appelle encore ainsi, l'endroit du bout de chaque Vergue, où l'on amarre les bouts des voiles par enhaut.

ENCORBELLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Il se dit de toute sorte de saillie portée à faux sur quelque console, ou corbeau au delà du nud du mur.

ENCORDELER. v. a. Vieux mot. Attirer, engager. Nicod.

ENCORDER un arc, le garnir de corde. Nicod.

ENCORE, ou ENCOR. adv. de temps. Jusqu'à present, jusqu'à cette heure. Je n'en ay *encore* rien appris. Il vit, il respire *encore*. Vous n'étes pas *encore* où vous pensez. Il signifie aussi, une autre fois, tout de nouveau. Je veux essayer *encore* si je pourrai reussir. Il signifie encore, de plus, aussi. Je lui ai donné *encore* une autre commission. Cela est *encore* vrai. Il signifie quelquefois, du moins; *Encore* s'il vouloit faire son devoir. Nous ne sommes pas infallibles, sans doute; mais *encore* faudroit-il nous montrer en quoi nous avions besoin d'être instruits. Boss. Il se met quelquefois avec la particule *mais*, par opposition à *non seulement*. Non seulement il est liberal, mais *encore* il est prodigue. Acad.

ENCORES, avec un *s* ne se dit plus. *Encore* est de la prose, mais les Poëtes peuvent choisir *encore*, ou *encor*, selon qu'ils veulent allonger ou accourcir le vers. Il est vrai qu'*encore* est bien languissant dans un vers quand il ne fait point d'élision : Je veux *encore* voir si son cœur est sensible. Mais *encor* à la fin d'un vers est dur, & il a meilleure grace à la cesure d'un grand vers. Men.

Après cinq ans d'amour, & d'espoir superflus,
Je pars fidelle encor, *quand je n'espere plus*. Rac.
En vous offrant mon bras, puis-je esperer encore,
Que vous accepterez un cœur qui vous adore? Rac.
Encor, *si pour rimer, dans sa verve indiscrete,*
Ma Muse au moins souffroit une froide épithete. Boi.

Encore-que, conjonction, Bien que, quoy que.

Aussi-tôt qu'un sujet s'est rendu trop puissant,
Encor *qu'il soit sans crime, il n'est pas innocent*.
Corn.

Nicod croit que ce mot vient de *in* & *coram*, dont s'est servi Apulée. Menage dit qu'il vient de *in hanc horam*, *in hac horâ* : & que nous l'avons de l'*ancora* des Italiens.

ENCORNAIL. s. m. Terme de Marine, est un trou, ou mortoise, qui se pratique dans le haut des mâts, qui est garni d'une poulie pour y passer l'itacle, qui saisit la vergue pour la faire courir le long du mât. La manœuvre qui sert à hausser, ou baisser les mâts de hune passe aussi par là.

ENCORNAILLER. v. neut. Terme burlesque, qui ne se dit qu'en cette phrase : Il s'est *encornaillé*, en parlant d'un homme qui s'est marié à une femme de mediocre vertu.

ENCORNER. v. a. Vieux mot. Garnir, armer de corne quelque chose. *Encorner* un arc, le revêtir de corne aux deux bouts. Arc *encorné*. Nicod.

ENCORNE'. adj. m. Terme de Manege, qui ne se dit qu'en cette phrase : Javart *encorné*, qui vient sous la corne du cheval, à la difference du javart nerveux, qui vient sur les nerfs.

ENCOULPER, v. a. Vieux mot, qui signifie Accuser. Nicod.

ENCOULPEUR. s. m. Vieux mot, qui signifie, Accusateur, delateur. Nicod.

ENCOURAGER. verb. act. Donner courage; exciter, inciter, animer. L'esperance du gain *encourage* les soldats à la guerre, *encourage* les mercenaires au travail. L'honneur est ce qui *encourage* les Nobles. Chacun *encourageoit* les siens à se hâter. Ablan.

Encouragé, ée. part. & adj.

ENCOURAGEMENT. s. m. Excitation. Ce mot ne se trouve point dans le Dict. de l'Acad.

ENCOURIR. v. n. *J'encours, j'encourus, j'ay encouru, j'encourrai, que j'encoure, que j'encourusse, j'encourrois*. Meriter, s'attirer, tomber en disgrace. Il ne se dit que des maux & des peines qui viennent des Puissances superieures. *Encourir* la colere de Dieu. *Encourir* les censures ecclesiastiques. *Encourir* l'indignation du Roy. *Encourir* l'infamie, la haine publique, le mepris public. Les Magistrats declarent les peines portées par les loix *encouruës*, quand on les a transgressées. On dit que l'excommunication est *encouruë* de plein droit *ipso facto*, lorsqu'il n'est point necessaire que le Juge prononce sur l'action, & que l'on tombe dans la peine en la commettant.

Encouru, ue. part.

ENCOURTINER. v. act. Fermer de rideaux, de courtines. *Encourtiner* un lit. Il se prenoit aussi autrefois pour ombrager. Nicod.

ENCOUTURE'. Terme de Marine. Bordages *encouturez* l'un sur l'autre. C'est quand les bordages passent l'un sur l'autre, au lieu de se joindre quarrément.

ENCRAINE', ée. adj. Terme de manege qui est presentement hors d'usage. On a dit autrefois Cheval *encrainé*, pour Cheval égaroté. Dict. des A. & des S.

ENCRASSER. v. act. Rendre crasseux, remplir de crasse. La poudre *encrasse* les habits. Il est aussi neutre. Laisser *encrasser* un habit. Il est aussi neut. pass. La peau s'*encrasse*, quand on n'a pas soin de la laver.

S'ENCRASSER, se dit aussi figurément de ceux qui s'avilissent en se mes-alliant, ou en frequentant mauvaise compagnie. Il s'est bien *encrassé* par ce mariage : il s'*encrasse* furieusement par tous ses mauvais commerces. L'Acad. Il est bas.

ENCRATISTE. s. m. nom qu'on donna aux sectateurs de Tatien, qui parurent dès le 2. Siecle. Ce nom leur fut donné, parce qu'ils rejettoient le mariage. Il est formé du mot Grec *enkrateuein*, être *continent*.

ENCRE. s. f. Liqueur noire dont on se sert pour écrire, ou pour imprimer.

L'*encre à écrire* se fait communément avec du vitriol, de la noix de galle, & de la gomme. Pour la faire meilleure, on en retranche le vitriol, & l'on met en place de la pelure de pomme grenade rompuë en petits morceaux, de la couperose, & un peu de bon vinaigre de vin.

L'*encre* d'Imprimerie se fait avec de l'huile de lin cuite, & du noir, qu'on y méle lorsqu'on veut s'en servir. On appelle aussi, *encre rouge, encre verte*, &c. des liqueurs ou compositions dont on se sert pour écrire. ACAD.

L'*encre de sympathie* consiste dans l'usage de deux eaux differentes, dont on se sert pour écrire d'une maniere qui ne soit point apperçuë. Ce qu'on écrit avec la prémiere eau disparoit dès qu'elle est seche; mais en passant une éponge un peu humectée de la seconde, l'écriture paroit aussi tôt. VALLEMONT donne le secret de cette encre dans sa *Physique occulte*.

L'*encre* de la Chine sert à tracer, & à laver les desseins d'Architecture. On la delaye avec de l'eau, & on y méle quelquefois un peu de sanguine pour rendre le lavis plus tendre. Elle se fait avec des noyaux de cerise ou de pêche, qu'on fait brûler. Quand ils sont en charbon, on les lave avec de l'eau pour en ôter la cendre. Ensuite on les lave avec de l'eau gommée, en y ajoutant un peu de sel armoniac. On en fait de petits pains, ou de petits bâtons, qu'on fait secher. Lorsqu'on veut s'en servir, on la demêle avec de l'eau commune, qui devient noire comme l'*encre* ordinaire.

On dit de l'*encre* double, de l'*encre* luisante. On dit aussi au figuré, Ecrire de bonne *encre* à quelqu'un, pour dire, en termes forts & pressants. Il s'employe principalement pour la recommendation. Il a écrit en votre faveur, & de bonne *encre*. On dit aussi en proverbe, Il n'y a plus d'*encre* au cornet; pour dire, qu'on est épuisé.

Ce mot, selon Menage, vient de l'Italien *inchiostro*, qui a été fait du latin *encaustrum*, dont les Polonois ont fait *incaust*, les Flamans *inkt*, les Anglois *ink*.

ENCRER, v. a. Terme d'imprimerie, qui signifie prendre de l'encre sur les bales, & en toucher la forme. *Encrer* une forme. On dit plus souvent, toucher une forme. Voyez TOUCHER. *Encrer* est aussi neutre. Voilà une lettre qui *encre* bien, pour dire, qui prend bien l'encre.

ENCRIER. s. m. Petit vaisseau ou cornet où l'on met de l'encre pour écrire. *Encrier* de plomb, de cuivre, d'argent, de verre.

ENCROUE'. adj. Terme des Eaux & Forêts. Se dit d'un arbre qui en tombant sur un autre, s'est engagé dans ses branches. Il n'est pas permis d'abattre un arbre sur lequel un autre se trouve *encroüé*, sans ordre des Officiers.

ENCROÜÉ, & *encroé*, signifioit aussi autrefois *crucifié*. Ce mot vient d'*incrucatus*, formé de *crux*. MEN.

ENCROUSTER, ou ENCROUTER. v. act. Terme de Maçon. C'est, Faire une croûte ou un enduit sur une muraille.

ENCUIRASSER. v. a. Vieux mot. Pour dire mettre une cuirasse.

ENCUIRASSER. S'ENCUIRASSER. v. neut. p. Devenir sale, crasseux, gras, rouillé, difficile à nettoyer, parce que l'ordure s'est epaissie. Il est difficile de nettoyer la vaisselle, les armes, quand elles se sont *encuirassées*. Les taches sur les habits, sur le linge s'ôtent avec peine, quand on les a laissé *encuirasser*. Des mains *encuirassées* d'ordure. Il est bas.

Ce mot vient de *incoriatus*, comme qui diroit, *rendu dur comme du cuir*. NICOD.

ENCUIRASSÉ, ÉE. part. & adj. Dominique Disciple de S. Damien a été nommé l'*encuirassé* par ce qu'il portoit une cuirasse sur sa chair.

ENCULASSER. verb. act. Terme d'Arquebusier. C'est, Mettre la culasse au canon d'une arme à feu. *Enculasser* un canon.

ENCUSER. v. act. Vieux mot. Accuser, denoncer quelqu'un, decouvrir quelque chose devant le Magistrat. *Encusement*, decouverte, denonciation.

ENCUVEMENT. s. m. Terme de Tanneur. C'est l'action d'encuver.

ENCUVER. v. act. Terme de Tanneur & de Blanchisseur. Mettre dans la cuve, ranger dans le cuvier. *Encuver* les peaux. *Encuver* le linge de la lessive. On dit aussi *Encuvement*, pour dire l'action d'*encuver*.

ENCYCLOPEDIE. s. f. Recueil, amas, enchaînement de toutes les sciences ensemble. C'est une temerité à un homme de vouloir posseder l'*Encyclopedie*. La plupart de ceux qui s'adonnent à quelque étude, ne lui donnent point de bornes & pretendent qu'elle comprend l'*encyclopedie* des sçiences. JOURN. DES SÇAV. Un Auteur *encyclopediste*. ibid. Ce grand mot ne se dit plus que rarement. Il vient de la particule *en*, de *cuclos* cercle, & de *pedé* chaîne, ou plutôt de *paideia*, science.

E N D.

ENDECAGONE. s. m. Terme de Geometrie. Figure qui a onze angles, & onze côtez.

ENDECASYLLABE. s. m. Vers composé d'onze syllabes, dont il y a plusieurs exemples chez les Auteurs Latins, & encore plus chez les Italiens. Il est aussi appellé *Phaleuque*, du nom de son inventeur. *Endeka* en Grec signifie *onze*.

EN-DEDANS. adv. Tournez le poignet *en-dedans*. Voyez DEDANS.

EN-DEHORS. adv. Tournez la pointe du pied *en-dehors*. Voyez DEHORS.

ENDEMENTIERS. adv. Vieux mot qui signifie *Cependant*.

> Et prist treves *endementiers*,
> Entre dix jours & vingt entiers.

On le trouve souvent employé dans les vieux Romans. On a dit aussi *Endementre* & *Endrementre*. André du Chesne le derive de *interea dum*; Menage de *inde* & de *interim*; Pasquier de l'Italien *mentre*, pendant que, qui est venu aussi de *interim*.

ENDENCHE', *Endenté*. Terme de Blason. Voyez DENDHE & DENTÉ.

ENDENTER. v. act. Mettre des dents à une rouë de moulin, ou autre semblable machine.

ENDENTÉ, se dit de deux pieces de bois qui de distance en distance entrent l'une dans l'autre pour plus de liaison.

ENDESVER, ou ENDEVER. v. n. Avoir grand depit de quelque chose. Cet enfant est si mutin, qu'il fait *endêver* tous ses parens. Ce mot est bas. L'ACAD. Les honnêtes gens disent, *j'enrage*, au lieu de *j'endêve* Menage tient qu'il vient du Latin *indivare*, qui signifie *à Deo vel à Dæmone corripi*, être forcené ou transporté de fureur divine, comme il arrivoit aux Sibylles & autres qui rendoient des oracles. Quelques-uns le derivent de *indeviare*, c'est-à-dire, *s'égarer de sa voye*. Borel le derive de *hendeux*, vieux mot qu'on trouve dans le Roman de la Rose, qui signifioit autrefois *enragé*. Du Cange dit que le mot *desver* signifioit autrefois *être en delire*, avoir l'esprit égaré & hors de la voye & de la raison.

ENDESVÉ. ÉE. adj. Mechant, mutin, chagrin, impatient, emporté. On ne peut venir à bout de cet homme-là, tant il est *endêvé*, & difficile à gouverner. Il fait l'*endêvé*. Il faut être bien *endêvé* pour vouloir &c. Il faut dire, il faut être bien *enragé*.

ENDETTER. verb. act. Charger de dette, engager dans des dettes. Il s'employe ordinairement avec

vec le pronom personnel. Les emprunts continuels qu'il fait l'ont fort *endetté*. Il s'est fort *endetté*.

Ce mot vient du Latin *debitum*.

ENDETTÉ, ÉE. part. Un homme *endetté*, chargé de dettes.

ENDIABLE', ÉE. adj. Furieux; qui semble être possedé du Diable. Il faut qu'un homme soit bien *endiablé*, pour faire un parricide. Il y a un chemin *endiablé*, pour monter au haut de cette montagne.

ENDIABLE' est aussi substantif: c'est un *endiablé*, une *endiablée*. Il est bas.

ENDIMANCHER. v. n. dont-on ne se sert qu'avec le pronom personnel, & qui ne se dit que des Bourgeois, des gens du peuple qui gardent leurs plus beaux habits pour le Dimanche. Il est bas, & tient de la raillerie. Les Gascons disent *s'endimencha* de *Dimenché*, *Dimanche*.

ENDITER ou ENDICTER. v. a. Vieux mot. Designer, deferer, accuser, du Grec *endeiknumi* qui signifie la même chose.

ENDIVE, ou SCARIOLE. Espece de chicorée qu'on cultive dans les jardins, dont les racines sont fibrées, & les feuilles longues, larges, semblables à celles de la laituë, & un peu ameres. Sa tige est d'une coudée, ou d'une coudée & demie, lisse, creuse, branchuë, tortueuse & laiteuse de même que les racines. Ses fleurs sont bleuës, semblables aux fleurs de la chicorée sauvage. En Latin *intibus*, *sativa latifolia*, *sive endivia vulgaris*. Il y a une *endive* sauvage, qui ne differe de la precedente qu'en ce qu'elle n'est point cultivée, & que ses feuilles sont plus étroites, & d'un goût plus amer. Pour cette cause, on l'appelle *picris*. Toutes les sortes d'*endives* sont adstringentes.

ENDIZELER. v. a. *Endizeler* les gerbes, les mettre par diseaux. NICOD.

ENDOCTRINER. v. act. Ce mot n'est gueres en usage. Instruire, enseigner quelque science, quelque Doctrine. J. CHRIST commanda à ses Disciples d'*endoctriner* les nations, & de les baptiser au nom du Pere, du Fils & du St. Esprit. Il signifie aussi donner les lumieres necessaires sur quelque affaire. Il s'acquittera bien de sa commission, on l'a bien *endoctriné*. ACAD.

ENDOIER. v. a. Vieux mot. Montrer au doigt, du latin *indigitare*. MEN. Parce qu'autrefois on disoit lè *doy* pour le *doigt*. Dict. des A. & des S.

ENDOMMAGER. v. act. Porter ou causer du dommage à quelque chose. Ce mur a été fort *endommagé*. La pluye a fort endommagé les bleds. Le canon a fort *endommagé* la place.

Ce mot vient du Latin *in damnum agere*.

ENDORMEUR. s. m. Il n'a d'usage qu'au figuré. Flatteur, enjolleur. En ce sens on dit proverbialement. C'est un *endormeur* de mulots, ou de couleuvres.

ENDORMIR. v. act. Exciter le sommeil, faire dormir. On *endort* les enfans à force de les bercer. Le vin, la longue musique, le bruit des fontaines *endorment*. On dit d'un mechant Orateur qui fait des contes ennuyeux, qu'il *endort* tout son auditoire. Allez de vos Sermons *endormir* l'auditeur. BOIL.

ENDORMIR, signifie encore, Oter le sentiment d'un membre par le moyen de frictions ou d'autres façons de l'engourdir, afin que le malade sente moins de douleur quand on le doit couper, ou y faire quelque violente operation. On l'*endort* aussi, quand on est long temps appuyé dessus. Cela m'a *endormi* la jambe. Il y a des remedes qui *endorment* la douleur des dents.

ENDORMIR, se dit figurement pour Tromper, amuser. *Endormons* avec art nos plus fiers ennemis. ST. EV. La prosperité *endort* la vigilance. B. RAB. Il ne faut pas *endormir* le pecheur par de fausses esperances, ni l'effaroucher par des craintes mal fondées. FL. L'amour propre fait que nous sommes aisément la dupe des fausses loüanges, dont on nous *endort*. BELL. Les personnes habiles *endorment* la prudence de ceux qu'ils n'aiment point, par des avances d'amitié. ST. EV.

s'ENDORMIR, signifie, Commencer à dormir, s'assoupir. Je ne sçaurois m'*endormir*. Il s'est *endormi* sur les dix heures. Cet homme ne me repondoit pas juste, il s'*endormoit*: d'où on a fait le proverbe, Parlez à lui, il s'*endort*; qu'on dit ironiquement à ceux qui ne prêtent pas attention à ce qu'on leur dit.

s'ENDORMIR, signifie figurément, Negliger le soin de ses affaires, ou son devoir; languir, s'assoupir. C'est un homme qui ne s'*endort* pas. Le plus sage s'*endort* sur la foi des Zephirs. VILL. On dit qu'un pecheur s'*endort* dans son peché, pour dire, qu'il ne songe pas à s'en repentir, à s'en retirer. S'*endormir* dans une lâche, & molle oisiveté. BOI. On s'estime, & on s'admire soi-même assez injustement; & s'*endormant* sur cette estime, on court toûjours pour connoitre les autres, & l'on ignore profondément ce que l'on est. M. SC. Le merite en repos s'*endort* dans la paresse. BOI. L'amour tranquille s'*endort* aisément. OE. M.

ENDORMI, IE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. J'ai la jambe *endormie*. Un esprit *endormi*, c'est-à-dire un stupide. Il y a des passions si vives qu'il faut que la raison les retienne; & d'autres si *endormies*, qu'il faut que cette même raison les reveille. M. SC. Les afflictions reveillent les consciences *endormies*, & les appliquent à la pratique des devoirs de la vie Chrétienne. FL. La varieté du discours & du stile reveille & réjoüit les Lecteurs les plus *endormis*. BOUH. On dit populairement, qu'un homme a mangé de l'*endormi*, lorsqu'il dort trop long temps, & qu'on a de la peine à le reveiller.

On dit en termes de Marine qu'un vaisseau est *endormi*, quand après avoir été arrêté, il ne reprend pas bien son cours.

ENDORMISSEMENT. s. m. Assoupissement. Il ne se dit gueres qu'au figuré. L'habitude du peché cause un certain *endormissement* qui empêche les hommes de penser à leur salut. L'ACAD.

ENDOSSE. s. f. La fatigue, la charge, l'incommodité de quelque affaire. Cette compagnie ne vous a pas trouvé en votre maison de campagne, j'ay eu l'*endosse* de la recevoir. Il est du style familier.

ENDOSSEMENT. s. m. L'écriture qui est au dos d'un acte. Mais il se dit sur tout des lettres de change. Pour la commodité du commerce, on y met d'ordinaire de payer à un tel, ou à son ordre. Celui à qui l'ordre est adressé, peut le transferer à un autre, & ainsi à l'infini. Ces sortes d'*endossements* ont le même effet que les lettres de change mêmes. On le dit aussi à l'égard des mandemens, en parlant des quittances ou contrôlles qui y sont écrits au dos. Mettre son *endossement*.

ENDOSSER. v. act. Mettre sur son dos. Il n'est gueres en usage qu'en cette phrase, *endosser* le harnois, la cuirasse. On le dit encore en raillerie d'une profession de robe qu'on embrasse. Y voit-on des sçavans en Droit, en Medecine, *endosser* l'écarlate? BOIL. Il s'habille en Berger, *endosse* un hoqueton. LA FON.

ENDOSSER, se dit aussi figurément, pour charger de

de quelque chose de desagreable, de facheux. On l'a *endoßé* de cette affaire. Il est du style familier. L'ACAD.

ENDOSSER, signifie aussi, Ecrire sur le dos d'une obligation, d'une lettre de change, d'un mandement, d'une rescription, quelque ordre en quittance. Cette lettre ne subsiste plus que pour mille francs, elle est *endossée* du surplus. Toute quittance de finance doit être *endossée* par le Controlleur General. Ce mot en ce sens vient de *indorsare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, parcequ'on mettoit autrefois les assignations au dos des commissions des Juges. On met encore plusieurs significations au dos des actes & des pieces.

ENDOSSÉ, ÉE, part. & adj.

ENDOSSEUR. s. m. Terme de Banquier. C'est celui qui met son nom, & écrit son ordre sur le dos d'une lettre de change, pour la faire payable à quelcun. Il y a plusieurs *endosseurs* solvables à cette lettre de change.

ENDRACHENDRACH. s. m. C'est un arbre grand & gros qui croît dans l'Isle de Madagascar. Son bois est pesant, jaune, dur comme le fer, & qui a l'odeur du santal citrin: il est aussi incorruptible & ne reçoit pas plus d'alteration sous terre que le marbre. C'est pour cette raison que les habitans du païs lui ont donné ce nom, qui signifie dans leur langue, *perpetuel & sans fin*.

ENDROIT. s. m. Lieu, ou place qu'on designe. Voilà un bel *endroit* pour bâtir. Cette nouvelle lui est venuë de plusieurs *endroits*. Il a été blessé en divers *endroits* de son corps. En ce sens on dit au figuré. Il y avoit de fort beaux *endroits* dans cette harangue. Il sçait les plus beaux *endroits* d'Homere, & de Virgile.

Ce mot vient de *indirectum*. NICOD.

ENDROIT, Signifie aussi le côté le plus beau, le plus doux, le plus uni, le plus brillant d'une étoffe, d'une toile, &c. Il est opposé à l'*envers*. L'*endroit* d'un velours, d'un satin, d'un brocard. La plupart des étoffes, des tapisseries, ne se travaillent pas par l'*endroit*, mais par l'envers.

ENDROIT, se dit aussi des choses qu'on mange & qu'on coupe. Voilà le meilleur *endroit* du lapreau. Vous ne me donnez pas du bon *endroit*.

ENDROIT, se dit figurément de la qualité des choses, ou des personnes. Un panegyrique fait voir les gens du beau côté, par le bel *endroit*. Il ne faut pas regarder ce livre par le style, mais par la doctrine; c'est son bel *endroit*. Les plus beaux esprits ont des *endroits* sombres & tenebreux. NIC. Mais voyons l'homme enfin par ses plus beaux *endroits*. BOI. Dans la plus belle vie il y a toûjours un *endroit* par lequel il ne faut point regarder le Heros. P. D'ELOQ. La sagesse humaine est toûjours courte par quelqu'*endroit*. BOSS. Vous le connoissez par ses mauvais *endroits*; pour dire, par ses mauvaises qualitez.

ENDROIT, se met quelquefois adverbialement, & signifie, Envers. Je n'ay point de sujet de me plaindre de lui, il a toûjours bien agi en mon *endroit*. Il est toûjours égal à l'*endroit* de ses amis.

Et le peuple inegal à l'endroit *des Tyrans,*
S'il les deteste morts, les adore vivans. CORN.

Ces façons de parler sont hors d'usage, & ne se disent que dans le style de pratique. Il est enjoint à tous les Juges subalternes de faire executer ce reglement chacun *endroit* soi, pour dire, chacun pour soi, chacun pour ce qui le regarde. L'ACAD.

ENDROICT. adv. Vieux mot, qui selon NICOD a signifié environ. *Endroict* minuit, *endroict* la maison.

ENDOUILLE. Voyez ANDOUILLE.

ENDUIRE. v. act. Couvrir une surface mal unie & raboteuse de quelque matiere liquide & solide, qui la rende unie & égale quand elle est seche. On le dit premierement des murailles qu'on *enduit* de plâtre, de chaux. Il se dit aussi de vaisseaux, quand on les *enduit* de poix, ou quand on leur donne le suif. Enfin il se dit de plusieurs menuës choses, qu'on *enduit* de beurre, d'huile, de cosse, de vernis, &c. Ce mot vient du Latin *inducere*.

ENDUIRE. v. n. Terme de Fauconnerie qui se dit quand l'oiseau digere bien sa chair. Cet oiseau *enduit* bien. Cet oiseau ne sauroit *enduire*.

ENDUIT. s. m. Couche de chaux, de plâtre, &c. Il se dit proprement de celle qu'on applique sur les murailles.

Les Anciens peignoient à fraisque sur le stuc, & on voit dans Vitruve les soins qu'ils prenoient à bien faire les incrustations ou *enduits* de leurs bâtimens, pour les rendre plus beaux & plus durables. Les modernes ont trouvé que les *enduits* de sable & de chaux sont plus commodes pour peindre, parce qu'ils ne sechent pas si tôt que le stuc. Cet *enduit* se fait avec du sable bien fin, detrempé avec de la chaux bien esteinte. A Rome, on se sert de Portolane qui est une espece de sable. L'*enduit* doit être bien pressé, bien poli, frais & humide pendant que l'on peint. Le corps de la muraille qui porte l'*enduit* doit être de plâtre ou de maçonnerie de brique, & si elle est de pierre de taille, il faut y coucher une espece de mur avec du moilon pour y mettre l'*enduit*. FEL.

ENDURANT, ANTE. adj. Patient: qui ne s'emeut pas facilement: qui souffre bien des choses sans murmurer. Il s'employe ordinairement avec la negative. Cet homme est altier & peu *endurant*, c'est à dire, colere, qui a le ressentiment vif. Les plus ignorans en matiere de Religion sont d'ordinaire les plus mal *endurans*. OEV. M. La Langue Françoise n'aime pas l'esclavage & n'est pas plus *endurante* que ceux qui la parlent. TART.

ENDURCIR. v. act. Rendre dur. La trempe *endurcit* le fer. *Durcir* en ce sens vaut mieux qu'*endurcir*. La gelée *endurcit* la viande.

ENDURCIR, au figuré, signifie rendre dur, impitoyable, insensible. L'avarice lui a *endurci* le cœur: un courage *endurci*, une conscience *endurcie* au crime. Si j'avois appris son changement avant sa mort, la colere & la jalousie m'auroient *endurci* contre la douleur de sa perte. P. DE CL. Il a l'esprit *endurci* contre les remontrances. Une ame *endurcie* dans le peché est capable de tous les crimes. Dieu *endurcit* les cœurs, non en inspirant la malice; mais en n'accordant point sa grace. DU PIN. Dieu avoit *endurci* le cœur de Pharaon. L'ACAD. La pauvreté prepare à mieux écouter les exhortations à la repentance; au lieu que la prosperité *endurcit* les impenitens. OEV. M. Mr. CARRÉ ne manquoit point les gens qu'il entreprenoit, à moins qu'ils ne fussent *endurcis* dans d'autres Systêmes. FONTEN. Cette femme lui a fait oublier Dieu, & l'a *endurci* sur ses pertes. OEV. M.

Endurci *toi le cœur, sois Arabe, corsaire,*
Ne va point sottement faire le genereux. BOI.
Croi, que dans son depit mon cœur est endurci,
Cleone, & s'il se peut, fais le moi croire aussi. RAC.

s'ENDURCIR. v. neut. pass. signifie, Devenir dur. Le corail s'*endurcit* à l'air. La plante des pieds s'*endurcit* à force de marcher.

s'ENDURCIR, au figuré, signifie, devenir dur, insensible, s'accoûtumer à des choses difficiles, se

se former au travail, à la peine, resister. Les soldats s'*endurcissent* à la fatigue. Les chevaux de poste s'*endurcissent* à l'éperon. S'*endurcir* au travail. ABLAN. Ma mauvaise fortune me doit avoir *endurci* à toutes sortes de déplaisirs. VOIT. S'*endurcir* contre les pleurs. RAC. Un Ambassadeur s'*endurcit* contre les lenteurs, contre les reproches, & contre les difficultez, pour amener les choses au point où il les souhaite. LA BR. Cet homme s'est *endurci* contre les miseres d'autrui. ST. EV. La bonté de Dieu ne souffre pas qu'il presente aux pecheurs les occasions de s'*endurcir*. BAY.

ENDURCI, IE. part. & adj. On dit un cœur *endurci*, qui est sans tendresse, sans pitié, sans charité.

ENDURCISSEMENT. s. m. Dureté de cœur & de conscience. L'état d'une ame qui n'a plus de sentiment pour la vertu & pour la pieté. On desespere du salut d'une ame, tombée dans l'*endurcissement*. La timide innocence n'arrive pas tout-d'un-coup à l'*endurcissement* tranquille des scelerats. D. G. P. Elle pleure au pied de la croix l'*endurcissement* de ses filles. PATRU.

ENDURER. v. act. Supporter, souffrir. *Endurer* la faim & la soif. *Endurer*, signifie aussi quelquefois supporter avec fermeté, avec patience. Un Chrêtien doit *endurer* les injures, les opprobres, les persecutions pour l'amour de son Maître. Dans les tourmens où je suis, il me seroit plus aisé d'*endurer* la mort, que de souffrir la vie. VOIT. J'*endure* les rigueurs d'une inhumaine. ID.

ENDURER, signifie aussi, Permettre, souffrir qu'on fasse. Il ne faut pas qu'un Magistrat *endure* qu'on blasphême le nom de Dieu, qu'il *endure* le vice, le scandale. Il faut *endurer* ses amis, c'est-à-dire, prendre tout d'eux en bonne part.

Endurez *seulement que je vous trouve belle*,
C'est tout ce que je demande de vous. LA SABL.

ENDURER. Ce mot s'employe quelquefois absolument. C'est trop *endurer* de ses insolences. Je n'*endurerai* pas davantage de sa mauvaise humeur. J'en ai déja trop *enduré*.

Endurer, vient du latin *durare*, souffrir patiemment, d'où les Auteurs de la moyenne latinité ont fait *indurare*, *endurer*. CAZEN.

ENDURÉ, EE. part. & adj.

E N E.

ENEIDE. s. f. Poëme Heroïque de Virgile, dont Enée est le Heros.

ENERGIE. s. f. Vertu, efficace, force d'un discours, d'une sentence, d'un mot. Les paroles de l'Ecriture Sainte sont d'une grande *énergie*. Un mot plein d'*énergie*.

ENERGIQUE. adj. m. & f. Qui a de l'énergie. Expression forte, discours, stile *énergique*. Vous pouviez vous servir de termes plus choisis, plus propres & plus *énergiques*. BOIL. Le Discours de Demosthene est *énergique*, & tout tissu de demonstrations. TOUR.

ENERGIQUEMENT. adv. D'une maniere énergique. Il lui parla *énergiquement*. Il s'exprime fort *énergiquement*.

ENERGUMENE. s. m. & f. Possedé du Diable. l'Ecriture ne permet pas de douter qu'il n'y ait de veritables *énergumenes*. BAY. Le Concile d'Orange prive les *énergumenes* des fonctions du Sacerdoce. DU PIN. Exorciser un *Energumene*.

Ce mot vient du Grec *energesthai*, qui signifie *agi* ou *agitari à dæmonio sive bono, sive malo*.

ENERVATION. Les muscles droits de l'Abdomen, n'ont pas de fibres qui aillent d'une extremité à l'autre, mais ils sont entrecoupez par des endroits nerveux que les Anciens ont appellé *enervations*, quoi qu'ils soient de veritables tendons. DIONIS.

ENERVER. v. act. Faire perdre aux nerfs leur force, leur usage, leur fonction, les affoiblir. La jeunesse s'*énerve* par la debauche des femmes. L'excez du vin *énerve*.

On dit figurément; L'oisiveté, les plaisirs *énervent* le courage. L'affliction, la necessité, *énervent* l'esprit, émoussent toute sa vigueur. On *énerve* la Religion quand on la change. FL. Les gens d'un esprit solide aiment mieux se taire que d'*énerver* leurs pensées par des termes mal choisis. VAL. Le trop d'ornemens *énerve* le stile, *énerve* le discours, c'est-à-dire, le rend moins fort & moins noble. OB. M. Ce n'est pas un petit artifice dans la dispute de sçavoir *énerver*, & attenuer les allegations de son adversaire. PERRONIANA.

ENERVER, en termes de Manege, se dit, lorsqu'on coupe à un cheval deux tendons qu'il a au côté de la tête au dessous des yeux, & qui se joignent au bout du nez. On *énerve* un cheval pour lui dessécher la tête, & la rendre plus menuë.

ENERVÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit au figuré. Cet Auteur a un stile *énervé*, mol, rampant, sans force. La nature en vieillissant ne s'est point *énervée*. J. DES SAV.

E N F.

ENFAISTEAUX, ou ENFAITEAUX, ou FAITIERES. s. m. pl. Tuiles rondes qu'on met sur les faites des maisons.

ENFAISTEMENT, ou ENFAITEMENT. s. m. Couverture de plomb qui se met sur les faites des maisons couvertes d'ardoise. On appelle *enfaitement à jour*, un *enfaitement* qui a des ornemens de plomb évidez, dont la continuité sur le faite du comble, forme une maniere de balustrade.

ENFAISTER, ou ENFAITER. v. act. Couvrir le haut des toits d'une maison avec de la tuile, du plomb, y mettre des faitieres.

ENFANCE. s. f. Le premier & le plus tendre âge de l'homme, jusqu'à ce qu'il ait l'usage de la raison. L'*Enfance* dure jusqu'à 10. ou 12. ans. Chez les anciens Germains l'*enfance* duroit jusqu'à la 20. année. B. UNIV. Montagne parloit Latin dès son *enfance*. Ce vieillard decrepit rentre en *enfance*; c'est-à-dire, il a la foiblesse des enfans. Une vieille qui travaille à se rajeunir, en courant à la jeunesse, retombe dans l'*enfance*. OB. M. Durant les bons tems de Rome l'*enfance* même étoit exercée par les travaux. BOSS. Il ne faut pas prendre un visage severe sur toutes les fantaisies de l'*enfance*. LOCKE. L'imbecillité accompagne l'*enfance*, & la decrepitude. MONT.

La vieillesse, & l'enfance,
En vain sur leur foiblesse appuyoient leur deffense. RAC.

On apelle *enfance* une puerilité. C'est une vraie *enfance*. Ce sont là des *enfances*. L'ACAD.

ENFANCE, se dit figurément. L'*Enfance* du monde; c'est-à-dire, le siecle d'or, la naissance du monde. Cette Monarchie étoit encore en son *enfance*; pour dire, n'étoit pas encore bien établie. C'est avec raison que les Historiens ont nommé l'*enfance* de Rome, le regne de ses Rois: car elle n'a eu sous eux qu'un très-foible mouvement. ST. EV. Il ne faut pas s'étonner que cela soit arrivé dans l'*enfance* de la Philosophie. ABLAN.

ENFANCON. s. m. Vieux mot, qui signifioit autrefois un *petit enfant*.

ENFANT. s. m. Qui doit sa naissance à quelcun, Fils ou Fille, par rapport au Pere & à la Mere.

Enfant, se dit aussi d'un garçon ou d'une fille, quand ils sont au dessous de 12. ou de 15. ans, sans rapport au Pere & à la Mere. Dans la Guyenne, & dans le Languedoc, on n'appelle *enfans*, que les *enfans mâles*. Scaliger se moque d'un Gascon, qui disoit d'une femme, elle a trois *enfans*, & deux filles. On appelle *Enfans* de France, les Princes Enfans legitimes des Rois, & ceux qui descendent des ainez immediatement. *Enfans* de Paris, de Troyes, d'Orleans, &c. ceux qui sont nez en l'une de ces villes. *Enfant* adoptif, *enfant* putatif, *enfant* de famille. *Enfant* naturel, ou *enfant* bâtard. *Enfant* adulterin, qui est né dans l'adultere. *Enfant* mort né, qui est venu mort au monde. *Enfant* posthume, qui est né apres la mort du pere. *Enfans* mineurs. Nous sommes tous *enfans* d'Adam. Les Juifs sont appellez les *enfans* d'Israël. Une femme qui mourut âgée de 88. ans avoit pu voir 288. *enfans* issus d'elle, comme temoigne son épitaphe au cimetiere de St. Innocent. Il est dit dans l'Histoire Genealogique de Toscane de Gamurini, qu'un Noble de Sienne nommé Pichi a eu de trois de ses femmes 150. *enfans*, & qu'il en emmena 48. à sa suite, étant Ambassadeur vers le Pape & l'Empereur. Au village de Losdun, près de la Haye en Hollande, on montre deux plats d'airain, dans lesquels on dit que furent presentez au Baptême les 365. *enfans* dont accoucha la Comtesse de Henneberg, fille de Florent IV. Comte de Hollande. Les *enfans* sont des liens qui retiennent les maris & les femmes dans leur devoir: ce sont les fruits, & les gages de leur tendresse; c'est un interêt commun qui les lie. St. Ev. Il y a dans le monde un prejugé contre les *enfans* des Héros & des grands hommes. Vall. Il faudra vous assommer, vous dis-je, & vous mettrez en terre, & vos *enfans* & les *enfans* de vos *enfans*. Mol. Les *enfans* ne pensent ni à l'avenir, ni au passé; mais, ce qui ne nous arrive gueres, ils jouïssent du present. La Br. Si on abaisse, & si on humilie trop les *enfans*, on étouffe, & on éteint trop la vivacité de leur esprit. Locke. Un *enfant* captif & gêné devient pesant & stupide. Id. Mr. Baillet a publié en 1688. un Traité historique des *enfans* devenus celebres par leurs études, & par leurs écrits.

Tout charme en un enfant, *dont la langue sans fard,*
A peine du filet encor debarrassée,
Sçait d'un air innocent begayer sa pensée. Boi.

Ce mot vient de *infans*, dont les Latins se sont servis en la même signification.

On appelle figurément *enfans de Dieu*, *enfans de l'Eglise*, les fideles; *enfans du Diable*, les mechans, & sur tout les meurtriers & les menteurs. Vous étes les *enfans* du Diable. Test. de Mons. Les Apôtres appellent leurs *enfans*, ceux qu'ils ont convertis par leurs predications. On dit en style de l'Ecriture sainte, *enfans* de colere, *enfans* de lumiere, *enfans* de tenebres. Les *enfans* du siécle, sont plus sages dans la conduite de leurs affaires, que ne sont les *enfans* de lumiére. Test. de Mons.

Les Poëtes ont appellé les Geans, les *enfans de la terre*. Les mêmes représentent l'Amour comme un *enfant*.

L'Amour est un enfant *sans prudence & sans yeux.* Or. M.
L'Amour est un enfant *gâté.* Bens.

On appelle aussi figurément *enfant*, ce qui est produit par nos passions, ou les effets de quelques autres causes. Ces meurtres, ces pillages, sont les *enfans* de sa colere, & de son ambition.

*L'amour est l'*enfant *du loisir.* Bens.

Enfant, se dit aussi de celui qui est en bas âge, & qui n'a pas encore l'usage de la raison. Point de raison! c'est la vraye Religion cela. Soyez comme des *enfans*. Les *enfans* ont encore leur innocence; & pourquoi? parcequ'ils n'ont point de raison. St. Ev. Quiconque ne recevra point le Royaume de Dieu comme un *enfant*, n'y entrera point. Test. de Mons.

Quand on veut parler d'un jeune garçon, le mot d'*enfant* est masculin, mais quand on veut parler d'une jeune fille, il est feminin. C'est un *enfant* à la mammelle. Une Gouvernante d'*enfans*. Voila une belle *enfant*.

Enfans trouvez, sont les *enfans* exposez, dont les pere & mere sont inconnus, & qu'on fait élever dans des maisons destinées pour cela. *Enfans bleus*, *Enfans rouges*, *Enfans de la Trinité*, sont des orfelins qu'on éleve dans des Hôpitaux, diversement habillez, pour les faire distinguer. *Enfans de Chœur*, sont les *enfans* qui servent à l'Eglise avec la robe & le bonnet quarré, & dont l'emploi est de chanter dans l'Eglise, & de servir à quelques autres fonctions du chœur. *Enfans d'honneur*, auprès du Roi, sont de jeunes gens de qualité, qu'on éleve auprès du Prince pendant son enfance. *Enfans de cuisine*, les marmitons ou galopins chez le Roi & les Princes. *Enfans perdus*, sont les soldats détachez d'une Compagnie, ou des Dragons, qui combattent au premier rang, ou qui montent les premiers à l'assaut. *Bons enfans*, par antiphrase, se dit des goinfres & des debauchez, qui s'appellent autrement *enfans sans soucy*, qui ne cherchent qu'à se divertir. *Enfans de la matte*, des frippons qui sont élevez parmi les matois & les filous. *Enfans de la balle*, ceux qui sont élevez dans un jeu de paume; & au figuré, tous ceux qui exercent la profession de leurs peres, & la font mieux que les autres.

On dit aussi, qu'un jeune homme est bon *enfant*, lorsqu'il est sans malice, qu'il est facile, disposé à croire, & à faire tout ce qu'on veut. On le dit aussi à l'égard des jeunes filles. C'est la meilleure *enfant* du monde. La pauvre *enfant*.

On dit, Tenir un *enfant* sur les fons; pour dire, lui servir de parrain ou de marraine, quand on le baptise; &, Tenir un *enfant* avec quelcun; pour dire, être son compere, ou sa commere.

Enfant, est aussi un terme d'amitié dont on se sert pour saluer ou caresser quelcun, ou l'exciter à faire quelque chose. Ainsi quand on dit à quelque personne d'âge; Adieu ma bonne mere, elle repond, Adieu mon *enfant*: ou elle dira à un Laquais, Mon *enfant*, allez me querir telle chose. Un maître dira à des Ouvriers qu'il met en besogne, Allons, *enfans*, travaillez; un Capitaine à ses soldats, Courage, *enfans*, tenez ferme.

On appelle *petits enfans*, non seulement ceux qui sont en bas âge, mais encore les *enfans* des *enfans* de quelcun. Ce grand pere a substitué son bien a ses *petits enfans*. L'Apôtre St. Jean appelle par un effet de sa tendresse, les fideles, ses *petits enfans*.

Mal d'*enfant*, travail d'*enfant*, se dit des douleurs d'une femme qui accouche.

On dit figurément, c'est un *enfant*, il agit, il raisonne en *enfant*. Les Egyptiens reprochoient aux Grecs qu'en matiére d'Antiquitez ils étoient toûjours *enfans*.

On dit en proverbe, Je le traiterai en *enfant* de bonne maison; pour dire, Je le châtierai bien. C'est un *enfant* gâté; pour dire, qu'on a laissé vivre d'une maniere libertine, sans le corriger. On dit qui fait l'*enfant* le doit nourrir. C'est l'*enfant* de sa mere; pour dire, qu'il ressemble à sa mere, qu'il a ses mêmes humeurs. Il n'y a plus d'*enfant*; pour dire, on commence à avoir de la raison & de la malice de bonne heure. Il ne sçait rien de cette affaire, il en est innocent comme l'*enfant* qui vient de naître. On dit faire l'*enfant*, pour dire, badiner comme un enfant, s'amuser

muser à des choses pueriles. On dit; Ce n'est pas un jeu d'*enfant*, quand il s'agit d'une chose serieuse & importante.

ENFANTEMENT. s. m. C'est la production & la sortie d'un fœtus parfait & entiérement accompli hors du ventre de la mere, soit qu'il sorte mort, ou vif. L'*enfantement* naturel, selon les Medecins, doit avoir trois conditions: la premiére, que l'*enfant* & la mere s'efforcent, l'un à sortir, & l'autre à le faire sortir: la seconde, qu'il vienne au monde la tête la premiére; la troisiéme, qu'il soit prompt, aisé, & sans accidens. Car quand un *enfant* se presente les pieds devant, ou en travers, ou en double, ce n'est plus un *enfantement* naturel, & les Latins appellent ces enfans, *agrippa*, comme qui diroit *agrè partu*. On appelle *enfantement legitime*, celui qui vient justement à son terme; & *illegitime*, celui qui vient ou plutôt, ou plus tard, comme celui de huit ou de dix & onze mois. Faciliter l'*enfantement*, hater l'*enfantement*. Les douleurs de l'*enfantement*. L'ACAD.

On dit au figuré d'un Auteur qui compose avec grande difficulté, qu'il est dans les douleurs de l'*enfantement*.

Ces mots, *Enfanter*, *Enfantement* ne se disent en parlant des femmes que dans un style grave: Autrement on dit acoucher, acouchement.

ENFANTER. v. act. Mettre au monde un ou plusieurs enfans. Cette femme a eu bien de la peine à *enfanter*. Une Vierge concevra, & elle *enfantera* un fils. TEST. DE MONS. On dit aussi absolument & sans regime; *Enfanter* avec douleur. Après qu'une femme a *enfanté*.

ENFANTER, est fort usité au figuré.

Le monde, de qui l'âge avance les ruines,
Ne peut plus enfanter *de ces ames divines*. BOI.

Les Egyptiens disoient que l'Egypte étoit la mere des hommes & des animaux, que la terre d'Egypte, arrosée du Nil, avoit *enfantez*, pendant que le reste de la nature étoit sterile. BOSS. Ce Poëte *enfante* ses vers avec un grand travail. Il n'*enfante* pas de genie. ART. DE PRECH.

Bien heureux Scuderi, dont la fertile plume
Peut tous les mois sans peine enfanter *un volume*. BOI.

On le dit aussi de plusieurs causes qui produisent de bons, ou de mauvais effets. L'Eglise Anglicane *enfantoit* de nouvelles Eglises, BOSS. *Enfanter* un procès. PATRU. L'humeur ambitieuse des Ecclésiastiques a *enfanté* mille desordres dans les Etats, & dans l'Eglise. Dieu remuë le ciel & la terre, pour *enfanter* des élus. BOSS. Je suis exempt du desir d'amasser qu'*enfante* l'avarice. OE. M. Combien de doctrines que l'ignorance a *enfantées*, & que le prejugé entretient?

On dit en proverbe, qu'une montagne a *enfanté* une souris, lors qu'un grand dessein a échoüé, & qu'on a vu peu d'effet d'une chose long temps attenduë.

La montagne en travail enfante *une souris*. BOI.

ENFANTÉ, ÉE. part.

ENFANTIN, INE. adj. Qui appartient à l'enfant. Des jeux *enfantins*, des cris *enfantins*. Mine *enfantine*. BENS.

ENFARDELER. v. a. Vieux mot, Lier, empaqueter. *Enfardeler* son bagage & ses hardes, pour s'en aller. NICOD.

ENFARINER. v. act. qui ne se dit qu'en raillerie, & avec le pronom personel, de ceux qui mettent beaucoup de poudre sur leur tête, pour paroître plus blonds & plus galands. La mode a été long temps (& est revenuë aujourd'huy) de s'*enfariner*, de poudrer beaucoup ses cheveux, & même ses habits: d'où est venu ce Vaudeville:

Si vous n'êtes enfarinez,
Adieu l'amour de la coquette.

ENFARINER, se dit aussi des Bouffons & Farceurs qui se barbouillent le visage avec de la farine, pour faire rire le peuple, tels que sont Jodelet, & Gilles le Niais.

ENFARINER, au figuré, signifie s'entêter d'un sentiment, d'une opinion, ce n'est que dans un mauvais sens. Il s'est *enfariné* de l'Astrologie judiciaire.

On dit qu'un homme est *enfariné* de quelque chose, de quelque science, &c. pour dire qu'il n'en a qu'une legere teinture. L'ACAD. On dit de même qu'un homme est *enfariné* d'une opinion; pour dire qu'il en est un peu imbu, prevenu. ID. Il est bas.

On dit proverbialement, qu'un homme, est venu la gueule *enfarinée*; pour dire, tout transporté, avec une sotte confiance, de dire ou de faire quelque chose; tout plein d'espérance de profiter d'une conjoncture.

ENFEIR. v. a. Vieux mot. *Enchanter*. Il est composé de *Fée* & de la particule *en*. Dict. des A. & des S.

ENFER, ou ENFERS. s. m. C'est ainsi qu'on appelle le lieu où l'on croit que sont les Diables & les damnez. Les mechans dans les *Enfers* n'ont d'autres châtimens de leurs fautes que leurs fautes mêmes. Dieu veut retirer les hommes de cette temerité brutale avec laquelle ils se precipitent dans les *enfers*. NIC. On croit l'*enfer*, & cependant on va brutalement à la mort, comme s'il n'y avoit plus rien après elle. ID. La temerité des libertins qui traittent de chimeres les menaces de l'*enfer*, est inconcevable. MORALE DE P. L'*enfer* est au centre de la terre, comme le cœur dans le corps de l'animal, dit St. Augustin. Un Theologien de l'Eglise Anglicane, a placé l'*enfer* dans le Soleil.

Quand on dit, que JESUS-CHRIST descendit aux *enfers*, l'Eglise Romaine entend que c'est seulement aux Lymbes, pour delivrer les ames des Patriarches: ce qu'elle appelle autrement le *sein d'Abraham*. Mais les Protestans entendent par cette descente de JESUS-CHRIST aux *enfers*, ou la descente de son corps dans le sepulchre, ou les douleurs qu'il a souffertes en son ame. Ils fondent l'un & l'autre de ces sentimens sur plusieurs expressions des Pseaumes de David.

ENFER. Ce mot se dit aussi des Demons mêmes qui ont leur domicile dans l'*enfer*. Les Demons sont vaincus, l'*enfer* est desarmé. ARN.

ENFER, dans le sens des Payens étoit le lieu où ils croïoient que les ames alloient après la mort. Orphée alla chercher sa femme aux *Enfers*. Eaque & Minos sont les juges des *Enfers*.

Minos juge aux Enfers *tous les pales humains*. RAC.

ENFER, se dit figurément de tout lieu où on est gêné, où on souffre, où l'on se deplaît. Le Palais est un *enfer* pour les gens pacifiques. Quand on est en mauvais menage avec sa femme, c'est un vrai *enfer*. Un homme qui a des remords porte toûjours son *enfer* avec lui. Où Caliste n'est point c'est là qu'est mon *enfer*. MALH.

On dit aussi, Furie d'*enfer*. Monstre que l'*Enfer* a vomi. On appelle tison d'*Enfer* un méchant homme. On appelle des Volcans des bouches d'*enfer*.

ENFER, se dit aussi dans le stile burlesque & satirique, pour bruit, vacarme, tintamarre.

Je pense qu'avec eux tout l'enfer *est chez moi*. BOIL.

Ce mot vient d'*inferi*, lieux bas.

ENFER, en termes de Chymie, est un vaisseau de verre double, dont le col est long & disposé en forme d'entonnoir, & dont la pointe a une ouverture fort étroite qui entre bien avant dans le corps d'un autre vais-

vaisseau, dont le fond doit être fort large & fort plat. Il est ainsi nommé, parce que ce qu'on y a fait une fois entrer n'en sort plus.

En debauche on appelle, *Feu d'enfer*, de la braise fort allumée, sur laquelle on fait des grillades. Envoïons ces cuisses au *feu d'enfer*. On a donné à une troupe ou pretendue societé de debauchez à Londres, le nom de *Societé du feu d'enfer*.

ENFERME', E'E. adj. Vieux mot, Malade. On a dit aussi *Enfermeté*, pour Ladrerie, & plus generalement pour maladie; des mots Latins, *infirmus* & *infirmitas*.

ENFERMER, v. act. fermer un lieu en telle sorte, que les personnes qui y sont ne puissent pas en sortir, ou que les choses qu'on y a mises ne puissent pas être dérobées. *Enfermer* un homme dans une maison. *Enfermer* des habits dans un cofre. *Enfermer* des papiers, des livres dans un cabinet. *Enfermer* des chevaux dans une écurie. *Enfermer* à la clef, sous la clef. *Enfermer* entre quatre murailles. L'ACAD. *Enfermer* quelqu'un dans une prison, dans une maison de correction, dans un couvent.

ENFERMER, se dit proprement de ce qu'on met dans un coffre, ou dans un cabinet, & *renfermer* de ce que la nature fait naitre dans la terre, ou dans la mer. Les perles que la nature *enferme* dans son sein. BOU. Il falloit dire, *renferme*. LA T.

ENFERMER, signifie encore, Engager, presser. Il ne faut pas laisser *enfermer* ses doigts entre le bois & l'écorce. Ce sont des eaux *enfermées* entre cuir & chair qui causent l'hydropisie.

ENFERMER, signifie aussi, Clorre, environner. *Enfermer* un parc de murailles. *Enfermer* un champ, un jardin de hayes. Les ennemis se sont laissé *enfermer* entre deux rivières, entre deux montagnes. L'ACAD.

On le dit aussi avec le pronom personnel. Il s'est *enfermé* lui-même dans sa chambre, il lui faut aller ouvrir. Il s'est *enfermé* dans ce château, où il tiendra bon quelque temps. Il s'est *enfermé* dans la place, c'est à dire, il s'y est jetté, il y est demeuré, pour la deffendre. Il s'est *enfermé* dans un cloître, pour dire, il s'est rendu Religieux.

ENFERMER, signifie figurément, Contenir, comprendre. Les paroles de l'Ecriture *enferment* plusieurs sens. La charité *enferme* une civilité interieure envers tous les hommes. NIC. Cette pensée *enferme* une double erreur. ID. Ce passage *enferme* beaucoup de veritez. J'ai *enfermé* mon opinion dans ces definitions.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas *enfermer* le loup dans la bergerie; pour dire, qu'il ne faut pas guerir une playe par dehors, & laisser dedans des semences de corruption; qu'il faut la traitter à fond, & ne la pas guerir superficiellement.

Enfermer, d'*infirmare*. MEN. Voyez FERMER.

ENFERMÉ, EE. part. & adj. L'Hôpital des pauvres *enfermez* est un membre de l'Hôpital general, où on a mis plusieurs pauvres, pour les empêcher d'être faineans & vagabonds. On dit, qu'un homme est *enfermé*; pour dire, qu'il ne veut voir personne; On dit aussi, qu'une terre, qu'une maison est *enfermée*, lorsqu'elle est bornée, qu'on ne s'y peut étendre, soit qu'elle soit entre des rivieres & des montagnes, soit que les terres voisines soient occupées par de puissans voisins.

ENFERME'. f. m. Il n'a gueres d'usage que dans cette phrase; Cela sent l'*enfermé*; Ce qui se dit d'une chose qui sent mauvais, à cause qu'il y a long tems, qu'elle n'a pas été à l'air. Cette Chambre sent l'*enfermé*. L'ACAD.

ENFERMERIE, *Enfermier*. Voyez *infirmerie*, *infirmier*.

ENFERRER. v. act. Percer avec une épée, une lance, &c. *Enferrer* son ennemi. L'ACAD. Tous les Remissionnaires exposent, que leur ennemi s'est venu *enferrer* dans leur épée.

On dit figurément, qu'un homme s'est *enferré* lui-même, lorsque dans un discours, dans une interrogatoire, il a inconsidérement dit quelque chose qui fait contre lui, qui ruine sa cause, qui le rend coupable. Il nous a conté son affaire, & en nous parlant il s'est *enferré* lui-même.

ENFERRER, se disoit aussi autrefois, pour enchaîner, mettre aux fers. NICOD.

ENFESTAU. f. m. Vieux mot. Le faîte d'une maison; du latin *fastigium*. *Enfester* un edifice. NICOD.

ENFEU. On appelle ainsi dans l'Anjou une cave dans les Eglises pour la sepulture des corps morts. D'*infodicum*, qui vient de *fodere* fouïr, creuser. MEN.

ENFICELER. v. act. Terme de Chapelier. Serrer avec une ficelle. Il faut *enficeler* ces chapeaux. L'ACAD. dit seulement, *ficeler*.

ENFIELLER. Vieux mot. Rendre amer; le contraire d'emmieller. NICOD.

s'ENFIERIR. Vieux mot. S'enorgueillir. NICOD.

ENFILADE. f. f. Disposition de plusieurs choses qui vont de suite & sur une même ligne. *Enfilade* de chambres, de portes, de bâtimens, de montagnes.

On dit figurément, une longue *enfilade* d'histoires, d'exemples, de discours. Mais on ne le dit que dans un mauvais sens, cela suppose une longueur un peu ennuyeuse.

ENFILADE, en termes de Guerre, signifie une disposition de terrain, tellement situé, qu'il voit & decouvre un poste selon toute la longueur d'une ligne droite. On dit qu'une tranchée est poussée hors d'*enfilade*; pour dire, que ses retours sont conduits en serpentant. Le dernier boyau des tranchées est sujet à l'*enfilade*. Le canon bat le fossé par *enfilade*.

ENFILADE, au jeu du Triquetrac, est l'obstacle qu'on trouve à faire passer les dames d'un côté du tablier à l'autre, qui fait perdre ordinairement la partie.

ENFILER, v. act. Passer une chose deliée dans un trou étroit, comme fil, soye, ruban, corde à boyau. *Enfiler* une aiguille, un chapelet, des perles. D'*infilare*. Les Italiens disent *Infilzare*, qu'ils ont fait d'*infilciare*, du latin *Filum*, fil. MEN.

ENFILER, se dit aussi de ce qui est en droite ligne, soit pour y passer, soit pour y tirer. Il faut *enfiler* ce chemin, y entrer, le suivre. *Enfiler* une porte. Le chemin couvert doit être vû & *enfilé* par le flanc, pour en pouvoir chasser l'ennemi. Le canon de la place *enfile* la tranchée. Il faut prendre garde qu'une trenchée, que des lignes ne soient *enfilées*; pour dire, que l'ennemi ne puisse tirer tout le long de la ligne, de la trenchée. Le vent *enfile* les ruës.

ENFILER. Passer son épée au travers du corps d'une personne. Il l'a *enfilé* dès le second coup d'épée qu'il lui a porté.

ENFILER. Terme de Chandelier. C'est, Passer un petit bâton, qu'on appelle *broche*, à travers la meche des chandeles. *Enfiler* des chandeles.

ENFILER. Terme de Marine. Le cabestan *enfile* les cables en virant, c'est-à-dire, que le cable tourne en rond autour du cabestan. *Enfilement* du cable.

ENFILER, avec le pronom personnel est un terme de Maître d'Armes, qui signifie, Se jetter soi-même dans l'épée de son ennemi. En se battant, ils se sont *enfilez* l'un l'autre.

On dit aussi au jeu de Triquetrac, qu'une personne est *enfilée*; pour dire, qu'on lui a bouché les passages par où elle pouvoit couler ses dames d'un côté du tablier à l'autre. En

En ce sens on dit figurément, qu'un homme s'est *enfilé*; pour dire, qu'il s'est embarrassé dans quelque affaire, dont il aura de la peine à sortir. On dit aussi, *Enfiler* de fausses routes. *Enfiler* un discours; pour dire, s'engager, s'embarquer dans un long discours.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas venu pour *enfiler* des perles; pour dire, qu'on n'est pas venu pour ne rien faire, ou pour s'amuser à des bagatelles: Et on dit de certaines choses qui sont plus difficiles qu'il ne paroit, que cela ne s'*enfile* pas comme des perles. On dit aussi, qu'un homme a *enfilé* la venelle; pour dire, qu'il s'est enfui. Il est bas.

ENFILÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe.

ENFILÉ, en Terme de Blason, se dit des couronnes, annelets, & autres choses rondes, ou ouvertes, quand elles sont passées dans des paux, fasces, bandes, lances, &c. D'azur à trois couronnes d'or *enfilées* dans une bande d'azur. On dit aussi, *Enfilant* d'azur à la lance d'or, *enfilant* une bague de course d'argent.

En Geometrie & en Mathematique on dit, que deux corps sont *enfilez* par une ligne droite, lorsqu'on peut imaginer une ligne droite qui passe d'un corps à l'autre. Pour trouver le centre de pesanteur de deux corps *enfilez* par une ligne droite qui passe par leurs centres de pesanteur, il faut diviser cette ligne en raison reciproque du poids de ces deux corps. Le point de division, sera le centre commun de division.

ENFIN. adv. ou conjonction. Terme qui sert à la conclusion, par lequel on finit son discours, ou du moins une de ses parties, ou un raisonnement. On dit autrement *bref*, *après tout*, *pour conclusion*, *en un mot*. On le dit des affaires, aussi-bien que du discours. Voilà une affaire qui est *enfin* terminée. *Enfin* ma patience est à bout. *Enfin*, pour vous le faire court. Puisqu'*enfin* vous le voulez. Car *enfin* que pouvoit-il faire? Mais *enfin* que vous a-t-il dit? ACAD. Il y a des endroits où quelques-uns preferent *à la fin* à *enfin*. Mais *enfin*, a meilleure grace au commencement d'un Poëme ou d'une periode: *enfin* vous l'emportez. CORN.

Enfin *bornant le cours de tes galanteries*,
Alcippe, il est donc vrai, dans peu tu te maries. DESPR.

A la fin est mieux au milieu d'une periode, ou d'un vers. *Mon courage* à la fin *succombe à mes douleurs.* GOMB.

ENFLAMMER. v. act. Mettre en feu, allumer, embraser. Un grain de poudre allumé *enflamme* toute une mine. Il est aussi neutre passif. Les matieres grasses & sulphurées s'*enflamment* aisément. Les roues d'un chariot s'*enflamment* par la rapidité du mouvement.

ENFLAMMER, signifie figurément, Echauffer, donner de la chaleur. Le vin pris par excés *enflamme* le sang, la bile. Le rhume *enflamme* la poitrine. La colere *enflamme* les yeux, le visage. Il signifie aussi exciter, allumer, émouvoir les passions, & sur tout l'amour, & la colere. Ce sont nos pechez qui ont *enflammé* la colere de Dieu. Considerez l'état effroyable d'un homme que la colere *enflamme*, & la violence qui le transporte. M. ESP. *Enflammer* le courage des soldats. VAUG. Cet entretien vous charme & vous *enflamme*. VOIT.

Non, ce n'est ni par choix, ni par raison d'aimer,
Qu'en voyant ce qui plaît on se laisse enflammer.
CORN.

Une courte absence est à craindre,
Souvent l'amour s'en sert pour nous mieux enflammer.

ENFLAMMER, se dit aussi en matiere de pieté. Le Saint Esprit *enflamme* les cœurs d'un amour celeste,

Après s'avoir été rebelle,
De ton divin amour je me sens enflammer.
L'AB. TETU.

On disoit autrefois *enflamber*. Il se met aussi au neutre passif. Dès qu'on lui parle de cela il s'*enflamme* de colere. Si vous buvez du vin votre plaie s'*enflammera*.

ENFLAMMÉ, ÉE. part. On appelle boulets *enflammez*, des boulets rouges.

ENFLER. v. act. Remplir de vent, ou d'autre chose un corps, pour le rendre plus dur, lui donner plus d'extention, de grosseur, & lui faire occuper plus de place. *Enfler* une cornemuse avec du vent. *Enfler* des chalumeaux. *Enfler* un balon, une vessie. Le vent *enfle* les voiles. L'hydropisie *enfle* le corps. Les pluyes ont *enflé* la riviere.

On dit figurément, & bassement, qu'une fille s'est fait *enfler* le ventre; pour dire, s'est fait engrosser. Ce qui a donné lieu à une certaine devise dont le corps est un Cupidon qui soufle dans une musette, & qui a pour ame ces paroles, C'est l'amour qui m'*enfle*.

Enfler le cahier, les écritures, les rolles, signifie, y mettre des choses inutiles, pour les grossir, & les faire mieux payer. *Enfler* la depense d'un compte; c'est-à-dire, la rendre plus grosse qu'elle ne doit être, par l'employ de plusieurs fausses parties. On dit aussi, *Enfler* la dose. On dit aussi en ce sens, Cet Auteur a *enflé* son livre de plusieurs citations & épisodes inutiles.

Tu verras les Auteurs,
De tes titres pompeux enfler *leurs dedicaces.* BOI.

ENFLER, se dit figurément, & signifie, Enorgueillir, rendre plus vain, plus hardi. La bonne fortune l'a *enflé* d'orgueil. La science *enfle*, dit l'Apôtre. Le bruit des trompettes *enfle* le courage des soldats. Une si puissante protection lui *enfla* le cœur. HERMAN. Un peu de fierté sied bien au vainqueur, pourvu qu'il ne s'*enfle* pas trop de son bonheur. OE. M. Cela l'a tellement *enflé* qu'on ne peut plus vivre avec lui.

On dit aussi, *Enfler* son stile, lorsqu'on sort de la maniere naturelle d'écrire, & qu'on affecte de grands mots pour le rendre plus élevé, & plus pompeux. Le defaut du style *enflé*, c'est de vouloir aller au delà du grand. BOI. Il ne faut pas confondre des phrases *enflées* & extravagantes, avec des phrases nobles & élevées. ID. Les Orientaux se plaisent à un stile *enflé*, & hyberbolique. LE CL. Eschyle a trop *enflé* son stile en faisant effort pour le rendre majestueux & sublime. S. EV. Il n'est jamais permis de s'*enfler*; même quand les sujets sont élevez & pompeux. BOU. Stace ne s'*enfle* que pour se guinder; c'est pour cela que ses vers remplissent les oreilles sans aller au cœur. LE P. R.

Il est aussi neutre, & dans le propre, & dans le figuré. Les venins font *enfler* le corps. Les jambes lui *enflent* à vuë d'œil. La riviere *enfle* tous les jours.

Il est aussi n. p. & dans le propre, & dans le figuré. La riviere, la mer s'*enfle*. Ses jambes commencent à s'*enfler*. La grenouille de la fable creva à force de s'*enfler*. Il ne faut pas s'*enfler* des bons succès. S'*enfler* contre quelqu'un.

ENFLÉ, ÉE. part. & adj. Il a les signif. de son verbe. Il faut nourrir notre esprit au grand, & le tenir toûjours plein, & *enflé*, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble & genereuse. BOI. *Enflé* de ce succès, il entreprit de conquerir toute la terre. BOSS.

On dit absolument un homme *enflé*; pour dire un homme hydropique.

ENFLEMENT. La mer dans cette riviere est ordinairement male & impraticable quand il y a un peu d'*enflement* dans la rade. FREZIER.

ENFLECHURES. f. f. Terme de Marine. Ce sont des cordes qui traversent les haubans en forme d'échelons pour monter aux hunes, & au haut des mats. On les appelle aussi *figures* ou *figules*. Il ne paroissoit personne dans leurs *enflechures*, que nous ne jettassions à bas.

ENFLURE. f. f. Tumeur, grosseur, boufissure, qui survient extraordinairement dans quelque partie du corps, causée par un depot du sang, ou de mauvaises humeurs. L'*enflure* vient souvent après les grandes maladies. Le mal de dents lui a causé une *enflure* de jouë. On dit proverbialement, qu'une grossesse est une *enflure* de neuf mois. On a dit autrefois *enfleume*.

ENFLURE, se dit figurément du stile, du cœur, &c. L'*enflure* du stile est très-vicieuse. En matiere d éloquence, il n'y a rien de si difficile à éviter que l'*enflure* : parce qu'on cherche le grand, & le sublime. BOI. L'*enflure* n'est pas moins vicieuse dans le discours, que dans les corps, elle n'a que de faux dehors, & une apparence trompeuse; mais au dedans elle est creuse, & vuide. ID. Il ne faut pas prendre de l'*enflure* pour de la grandeur. OEUV. M. Pindare aime l'*enflure*, & le stile empoulé. ST. EV. Evitons l'*enflure* Asiatique, ennemie du bon sens, & de la verité. ID. L'orgueil est un *enflure* du cœur qui se grossit lui-même; c'est pourquoi il faut piquer cette *enflure* pour en faire sortir le vent qui la cause. NIC. L'*enflure* des maximes du Portique sied mal dans la Comedie, où il ne s'agit que de representer le train ordinaire de la vie. DAC.

ENFOLASTRE', ENFOLATRE'. Vieux mot. Charmé, enchanté. Je ne suis pas tant *enfolâtré* de moi-même, que &c. PASQUIER.

ENFONCEMENT. f. m. Lieu creux, & un peu reculé. Dans l'*enfoncement* de cette chambre on a pratiqué un alcove, une garderobbe. Il y avoit un *enfoncement* par lequel on pouvoit entrer dans le camp. OE. M. *Enfoncement* se dit plus ordinairement de ce qui est peint en lointain dans un tableau, dans une perspective. On voit dans l'*enfoncement* de ce tableau, de ce theatre, un Palais, une Campagne, &c.

ENFONCEMENT, se dit encore de la profondeur des fondemens d'un bâtiment : c'est pourquoy on a coutume de marquer dans un devis, que les fondations auront tant d'*enfoncement*. On le dit aussi de la profondeur des puits dont la fouille se doit faire jusqu'à plus de deux pieds au dessous de la superficie des plus basses eaux.

ENFONCEMENT, signifie aussi l'action d'enfoncer. Les vols qui se font par bris & *enfoncement* de portes sont punissables de mort. L'*enfoncement* des premiers escadrons fut cause de la victoire.

On le dit au figuré de ce qu'il y a de plus abstrus dans les Sciences. La Geometrie, l'Astronomie & la Physique ont des recoins & des *enfoncemens* fort peu utiles. LOGIQUE DE P. ROYAL.

ENFONCER, v. a. Mettre à fond, pousser vers le fond, faire penetrer bien avant, ficher une chose pointuë dans une autre. On a *enfoncé* de vieux navires pour faire des digues. Il faut bien *enfoncer* ces laines & tout tiendra dans cette caisse.

Tantôt quand mon esprit n'imagine plus rien,
J'enfonce mon bonnet, qui tenoit déja bien. LE P. SANLEC.

Ce fonds n'est pas assez ferme pour bâtir, il y faut *enfoncer* des pilotis jusqu'à refus de mouton. Il lui *enfonça* son épée jusqu'aux gardes.

ENFONCER, signifie encore, Rompre, briser avec violence, mettre en desordre, renverser. L'effet d'un petard c'est d'*enfoncer* la porte d'une Ville, un pont-levis. *Enfoncer* une prison. On a *enfoncé* la barriere. Ces voleurs ont *enfoncé* tous les coffres & les cabinets. Ce Regiment a *enfoncé* les bataillons ennemis. Il *enfonce* les rangs, & taille tout en pieces. VAUG.

ENFONCER, v. act. & n. C'est en termes de Tonnelier. Mettre des fonds à des tonneaux, à des cuves. On a fait marché avec ce Tonnelier, pour *enfoncer* ces tonneaux par les deux bouts.

ENFONCER, en termes de Potier d'étain, c'est, faire plus creux. *Enfoncer* un plat, une assiette.

En termes de Fauconnerie, On dit qu'un oiseau *enfonce*, lorsqu'en fondant sur une perdrix, il la pousse jusqu'à sa remise.

ENFONCER. v. n. Les bateaux *enfoncent* dans l'eau à proportion dont ils sont chargez. On *enfonce* bien avant dans ce marais. La terre *enfonce* ou s'*enfonce*. Le theatre s'*enfonça*. Ce cheval *enfonce* dans la bouë jusqu'au poitral. On a cru autrefois que les Sorciers étant jettez dans l'eau ne pouvoient *enfoncer*.

ENFONCER, v. n. p. Entrer, penetrer bien avant en quelque lieu. Ce Capitaine n'osa pas s'*enfoncer* bien avant dans le bois, de peur d'une embuscade. On n'a pas assez *enfoncé* dans cette mine pour trouver la veine du métail. S'*enfoncer* dans une caverne, s'*enfoncer* dans le lit.

ENFONCER, se dit figurément en choses spirituelles, & signifie, Percer, penetrer, pousser fort avant, approfondir, se donner tout entier à quelque chose. Si vous lui annoncez cette nouvelle, vous lui *enfoncerez* un poignard dans le sein. Ce jeune homme est tout-à-fait *enfoncé* dans la debauche. Il *enfonce* la matiére, & ne se contente pas de l'effleurer. Il ne faut pas trop s'*enfoncer* dans cette question, dans cette matiére, il ne la faut pas approfondir. L'application continuelle à la lecture rend les Sçavans distraits, & les *enfonce* en eux-mêmes. BELL. La solitude, & les bois inspirent une certaine tendresse, qui ne sert qu'à *enfoncer* le trait qu'on voudroit arracher. OE. M. Mon dessein n'est pas de m'*enfoncer* dans une dispute reguliére. S. EV. On dit bassement, Il est bien engagé dans cette entreprise, il y est *enfoncé* jusqu'aux sangles.

ENFONCER, se dit aussi pour, Penetrer. Il y a des gens qui ne payent que de mine: ils n'ont pas, si je l'ose dire, deux pouces de profondeur; si vous les *enfoncez*, vous rencontrerez le tuf. LA BRUY.

ENFONCÉ; ÉE. part. pass. & adj. On dit une vallée *enfoncée*. Des yeux *enfoncez* dans la tête; pour dire une vallée creuse, des yeux creux. Il perça les recoins les plus *enfoncez* de la Geometrie. Les gens toûjours *enfoncez* dans des meditations serieuses parlent peu, parce qu'ils font trop d'attention à ce qu'ils pensent. BELL. On n'aborde que par contrainte, & par nécessité une mine sombre, & *enfoncée*. LE CH. DE M. Avoir l'esprit *enfoncé* dans la matiére, c'est, avoir l'esprit épais & grossier. Cela ne se dit qu'en riant, & dans le stile burlesque. JOUR. DES SÇAV.

ENFONCEUR, f. m. Il n'a gueres d'usage que dans cette maniére de parler proverbiale. *Enfonceur de portes ouvertes*, pour signifier, un homme qui se vante d'avoir fait quelque chose de très facile, comme si elle eut été difficile. L'ACAD.

ENFONCURE. f. f. Ce qui sert à boucher le fond de quelque chose. Le merrain le plus court est destiné pour les *enfonçures* des tonneaux. Une *enfonçure* de lit est ce qu'on met pour soûtenir les paillasses. Quelques-uns l'appellent *goberges*.

ENFONÇURE, se dit aussi pour, Creux, cavité. Les *enfonçures* de la bouche, l'*enfonçure* du pavé. DANET.

EN-

ENFONDRER, ou EFFONDRER. v. act. Briser, rompre avec effort & violence. Un petard est capable d'*enfondrer* les portes les mieux barricadées. Les soldats *enfondrent* les tonneaux dans les caves. Le mot d'*enfondrer* est vieux, & celui d'*effondrer* a pris sa place.

ENFONTANGE'. A Ancone les grosses Madames sont ajustées, & *enfontangées* à la Françoise. MISSON.

ENFORCIR. v. act. Rendre ou devenir plus fort. Le ressort de cette horloge est trop foible, il le faut *enforcir*, ou y en mettre un plus fort. Cela l'*enforcira*. La bonne nourriture l'a *enforci*.

Il est aussi neut. Ce cheval *enforcit* tous les jours. Cet enfant a *enforci* de moitié. Il s'*enforcira*.

ENFORCI, IE part.

ENFORESTE'. adj. Vieux mot. Enfoncé dans une forest.

ENFORMER. v. act. Terme de Bonnetier, & de Chapelier. Mettre un bas dans la forme, mettre un chapeau sur la forme. *Enformer* un bas, *enformer* un chapeau.

ENFOUIR. v. act. Enfoncer dans la terre. Ce Jardinier n'a pas *enfoüi* assez avant ces arbres dans terre, ils ne pourront pas profiter.

ENFOUIR, signifie aussi, Cacher en terre. *Enfoüir* un tresor. *Enfoüir* de l'argent.

Ce mot vient du Latin *infodere*.

On dit figurément, il ne faut pas *enfoüir* le talent, les dons, que Dieu nous a donnez. On s'en doit servir, & les faire valoir. Et absolument qu'il ne faut pas *enfoüir* le talent. L'ACAD.

ENFOUI, IE. part. & adj.

ENFOURCHEMENS. s. m. Terme d'Architecture. Ce sont les premieres retombées des angles des voutes d'arrête, dont les voussoirs sont à branches.

ENFOURCHURE. s. f. Terme de Chasse, qui se dit de la tête d'un cerf dont l'extremité du bois se termine en fourche, ou en deux pointes. Une tête faite ainsi s'appelle *enfourchie*.

ENFOURNER. v. act. Mettre le pain ou la pâtisserie dans le four pour les cuire.

ENFOURNER, se dit figurément & bassement, d'une affaire qu'on commence bien ou mal. Quand on entre en quelque profession, il n'est rien tel que de bien *enfourner*. Ce procés est en danger de se perdre, parcequ'on a mal *enfourné* d'abord. Voilà mal *enfourné*.

On dit proverbialement, A mal *enfourner* on fait les pains cornus. Pour dire, que si l'on ne commence pas bien une affaire, & qu'on ne la prenne pas d'abord du bon biais, on risque, on a de la peine à en venir à bout.

ENFOURNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENFRAINDRE. Quelques-uns écrivent *Enfreindre*. v. act. Rompre, transgresser, contrevenir à... violer. Il n'a d'usage qu'en parlant de Traité, de Loy, de Privileges & autres choses semblables. L'ACAD. *Enfraindre* un Traité solemnel. *Enfreindre* la Loy de Dieu. *Enfreindre* les ordres du Ciel. PATRU. *Enfreindre* les privileges du Royaume. MAUC.

Ce mot vient du Latin *infringere*. Du Cange le derive du Latin *amfractura*, qui signifioit *rupture*.

ENFRAINT, AINTE, part.

ENFROQUER. v. act. Faire Moine. Ce jeune homme s'est *enfroqué* sans le conseil de ses parens & de ses amis. C'est un tel Directeur qui l'a *enfroqué*, qui l'a poussé, l'a resolu à se rendre Moine. Il n'est bon à rien, il faut l'*enfroquer*.

ENFROQUÉ, ÉE. part. & adj. Le Rosso peintre assez fameux, s'est oublié, jusqu'à faire trouver des moines *enfroquez* aux nôces de la Vierge. MISS. Ce mot ne se dit qu'en plaisanterie & par mépris. L'ACAD.

ENFUIR. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se sauver vitement de quelque lieu dangereux. On a mal gardé ce prisonnier, il s'en est *enfui*. Si vous parlez encore de cela je m'*enfuis*. Adieu je m'*enfuis*, c'est-à-dire, je me sauve, je me retire.

ENFUIR, se dit aussi des vaisseaux qui sont trop petits pour contenir une liqueur, ou qui la laissent écouler par quelque ouverture : ce qui se dit aussi des liqueurs qui y sont contenuës. Le vin qui bout dans le tonneau s'*enfuit* par le bondon. Cette cruche est fêlée, elle s'*enfuit*. Le tonneau est mal relié, il s'*enfuit*.

ENFUIR, se dit figurément. Le temps s'*enfuit*, c'est-à-dire, coule bien vîte. L'occasion s'*enfuit*; pour dire, elle s'échappe. Le Sage ne s'*enfuit* pas du monde, il en sort. OF. M.

On dit proverbialement, Ce n'est pas par là que le pot s'*enfuit*, pour dire, ce n'est pas par là que l'affaire manquera, ce n'est pas là le defaut de cet homme. L'ACAD. On dit aussi, mais très bassement, Tandis que le loup chie, la brebis s'*enfuit*; pour dire, que pour peu qu'on perde de temps, on manque l'occasion. On dit encore, C'est un chien de Jean de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'apelle, en se mocquant de ceux qui font le contraire de ce qu'on desire d'eux. Voyez l'origine de ce proverbe à JEAN.

ENFUMER. v. act. Exposer quelque chose à la fumée, soit pour la noircir, soit pour lui en faire souffrir les autres mauvaises qualitez. Les faussaires *enfument* les parchemins pour les faire paroître vieux. La grande quantité de flambeaux, de bougies, de chandelles *enfument* les meubles. *Enfumer* des verres de lunette.

ENFUMER, signifie aussi, incommoder par la fumée. Si vous mettez ce bois verd au feu, vous allez nous *enfumer*. L'ACAD. On *enfume* les renards, les blaireaux, les abeilles, pour les faire sortir de leurs terriers, de leurs ruches. On a fait crever plusieurs prisonniers en les *enfumant*. Alexandre Severe *enfuma*, & fit mourrir un homme par la fumée, parceque c'étoit un vendeur de fumée.

ENFUMÉ, ÉE. part. & adj. A Rome ceux qui se pretendoient issus des anciennes familles montroient les statuës tronquées, & *enfumées* de leurs ancêtres; parce que c'étoit une marque d'antiquité. ABLANC.

On dit proverbialement, Nous étions *enfumez* comme de vieux renards, pour dire, Nous étions fort incommodez de la fumée.

E N G.

ENGAGE'. s. m. Se dit de celui qui voulant passer aux Isles de l'Amerique Françoise sans payer son passage au Capitaine du vaisseau, s'oblige de servir durant trois ans, la personne à qui le Capitaine le donnera. On les appelle pour cette raison les *trente-six mois*. Les Anglois & les Hollandois exigent sept ans d'engagement.

ENGAGEANT, ANTE. adj. Atrayant, insinuant; qui flatte, qui attire, qui engage insensiblement. Il se faut donner de garde des caresses des femmes; elles sont trop *engageantes*. Le moyen qu'une jeune personne resiste à l'amour, lorsque n'en ayant jamais entendu parler elle commence à le con-

noître par ce qu'il a d'*engageant*. Sent. de Cl. Son cœur est insensible à ce qu'il y a de plus tendre, & de plus *engageant* dans les inclinations humaines. Var. Elle a une douceur pleine d'attraits, une bonté toute *engageante*. Mol.

ENGAGEANT. s. m. Nœud de ruban de couleur que les femmes portent sur le sein. Elle change tous les jours d'*engageant*, & de fontange.

ENGAGEANTE. s. f. C'est une sorte de manchettes de toile, ou de dentelle, que les femmes attachent aux manches de leurs chemises. Il y en a de simples & de doubles à deux ou trois rangs.

ENGAGEMENT. s. m. L'action d'engager, alienation pour un certain tems. Les biens du domaine ne se possedent point en pleine proprieté, ce ne sont que des *engagemens*. Les baux emphyteotiques ne sont que de simples *engagemens*. Tenir une terre par *engagement*. On appelle *engagement*, une Terre, une Seigneurie, un Domaine engagez. Cette Terre est un *engagement*. l'Acad.

Engagement, signifie encore un contrat, une obligation. Il faut executer les conditions de l'*engagement*. Une societé entre divers interessez emporte un *engagement* à toutes les dettes de la societé.

Engagement, se dit aussi de ce qui est mêlé ou embarrassé. L'*engagement* de deux chambres l'une dans l'autre rend le logment incommode, il y faudroit un degagement.

Chez les maîtres en fait d'armes on appelle l'*engagement* de l'épée, une attaque du jeu composé, lorsqu'on assujettit avec son épée le demi-fort ou le foible de celle de l'ennemi, afin d'être maître de la ligne droite, & qu'il ne puisse agir qu'en deux ou plusieurs temps. Tous *engagemens* se doivent commencer du demi-fort de l'épée au foible de celle de l'ennemi, glissant insensiblement le fort en avant. Il y a quatre *engagemens* principaux qui se peuvent appliquer aux quatre parades generales, à sçavoir l'un de quarte haute, & l'autre de quarte basse en dedans; & les deux autres de seconde haute & basse en dehors. Il s'en fait aussi par le cercle entier, par le demi, & par le quart contre toutes sortes de gardes, hautes & basses, pour pousser, parer, desarmer, &c.

Engagement, signifie figurément, attachement, liaison, obligation, promesse. *Engagement* de sa foi, *engagement* de sa parole. Il voit souvent une telle, j'ai peur qu'il n'y ait de l'*engagement*. Je ne l'ai pas voulu voir, parce que c'eut été une espéce d'*engagement*. Entrer dans un *engagement*. Rompre un *engagement*. Manquer à un *engagement*. Un *engagement* de cœur ne se peut pas rompre aisément. Pour être obligé au silence, il suffit de n'avoir pas d'*engagement* à parler. Nic. Un *engagement* qui doit durer jusques à la mort ne se doit faire qu'avec de grandes precautions. Mol. Les *engagemens* du monde sont puissans. Port. R. Les hommes jugent de toutes choses suivant leurs passions, & leurs *engagemens*. Maleb. Les premiers plaisirs d'un *engagement* ont je ne sçai quoi de piquant qui excitent le plaisir de s'engager davantage. St. Ev. L'amour peut-il subsister dans le mariage; & les hommes conservent-ils de la passion dans ces *engagemens* éternels? P. de Cl. Une femme galante passe successivement d'un *engagement* à un autre; la Coquette a plusieurs amusemens tout à la fois. La Br. Il faut souvent examiner l'*engagement*, & la profession des Auteurs, pour bien juger de leurs Ouvrages. Bail. Je ne trouve rien que d'insipide dans les *engagemens*, qui forment des nœuds que la mort seule peut rompre. L. d'Eloise a' Ab. Un tendre *engagement* va plus loin qu'on ne pense. Quin.

Engagement, se dit quelquefois d'un combat, d'une bataille. Ce General avoit ordre d'éviter un *engagement*. L'Ab. de Bos. Le Marechal de Cassion si avanturier pour les partis, craignoit un *engagement* entier. St. Ev.

ENGAGER. v. act. Mettre, donner en gage. Il se dit premierement des meubles. Il vaut mieux vendre des meubles, que les *engager*; car l'usure les consume. Menage derive ce mot de *inviadare*, qui se trouve dans les loix des Lombards. Voyez, Gage.

Engager, en matiére d'immeubles, signifie les hypothequer pour des dettes, les donner pour assûrance. *Engager* son bien, *engager* sa charge, *engager* une maison à des creanciers. On ne peut acheter seurement des biens qui sont hypothequez & *engagez*.

Engager, signifie aussi, Vendre par un contrat pignoratif, & à faculté de remeré. Quand le Roi vend & *engage* son domaine, c'est à la charge de rachat perpetuel.

Engager, avec le pronom personnel, signifie aussi, S'endetter, ou s'obliger à faire quelque chose, ou cautionner quelcun; s'en barrasser. Un prodigue s'*engage* tous les jours de plus en plus. Ce soldat est enrôllé, il s'est *engagé* dans le service. Ce Marchand s'est *engagé* à me fournir telles marchandises pour tel prix. Il est bon de s'*engager* pour ses amis, de les cautionner, mais il faut prendre garde comment. Il s'est *engagé* d'interêt avec ces Fermiers. S'*engager* dans une affaire. Ablan. Ne vous *engagez* point avec lui. Ne vous *engagez* point à la lecture de ce gros livre. l'Acad.

On dit, *s'engager* dans un bois, dans un defilé, pour dire, y entrer trop avant. l'Acad.

Engager, signifie aussi, Contraindre, forcer, obliger, ou mettre dans l'embarras. Ce General attaqua l'escarmouche, & *engagea* le combat que son ennemi vouloit éviter, il le contraignit à donner bataille. Vaug. Ce brave étoit fort *engagé* dans la mêlée, mais sa valeur l'en degagea. Cette charge *engage* à beaucoup de dépense.

Engager. Obliger, porter à faire quelque chose sans violence. Il m'a *engagé* à cela par ses honnêtetez. Il m'a *engagé* à solliciter pour lui.

Nous donnons du secours aux autres, pour les *engager* à nous en donner. La Rochef. *Engager* un soldat, c'est l'enrôler.

Engager, signifie encore, Enfermer, retenir. Il s'est *engagé* les doigts entre le bois & l'écorce.

Engager, se dit figurément. Quand on a *engagé* sa parole, il la faut tenir. Je ne puis pas aller dîner chez vous, je suis engagé ailleurs. On participe aux pechez des autres quand on les y *engage* par de mauvais exemples. Nic. Sa majesté me plait, & sa douceur m'*engage*. La Suze. Nulles personnes n'*engagent* leur foi avec plus d'ostentation que celles qui la violent davantage. Boi.

*Sur les pas des Tyrans veux-tu que je m'*engage. Rac.

On dit, *Engager* son cœur, pour dire, donner son cœur, aimer. Les jeunes gens *engagent* leur cœur facilement. L'Acad.

Engager, se dit aussi de ceux qui font des offres, des encheres, des propositions. Quand on negotie des affaires, il faut prendre garde à ne pas trop s'*engager*. Je m'*engage* à aller, à venir.

Engagé, ée, part. Il a les significations de son verbe.

On dit qu'une personne a le cerveau, la poitrine *engagez*; pour dire chargez de fluxions. On dit aussi, qu'on a la poitrine *engagée*, pour dire embarassée, oppressée. L'Acad.

EN-

ENGAGISTE. s. m. & f. Celui qui tient par engagement quelque domaine ou droits, soit du Roi, soit des particuliers. Les *Engagistes* joüissent des droits honorofiques du Patronage. La raison est que l'*Engagiste* est censé proprietaire tant que la vente dure, & qu'il possede à titre onereux. Un *Engagiste* des Aides, des Greffes. Tant que dure une faculté de remeré, l'acheteur n'est qu'*Engagiste*. Celui qui a bail à longues années, n'est qu'un *Engagiste*.

ENGAGNE. s. f. Vieux mot. Tromperie : de l'Espagnol *Engaño*, qui veut dire la méme chose.

Ne me pourez plus faire engagnes.

ENGAISNER, ou **ENGAINER.** v. act. Mettre dans une gaine. *Engaînez* ces couteaux.

ENGALLER. v. act. Terme de Teinturiers. Teindre ou preparer une étoffe avec la noix de galle. On peut aussi *engaller* avec le rodoul & fouic, qui sont aussi compris sous les mots de *galle* & d'*engallage* ; parce que ce sont trois ingrediens qui servent à *engaller*. Le noir s'*engalle* avec de la galle d'Alep, ou avec du fumac, du rodoul ou fouic. On éprouve par le debouilli, si l'étoffe aura été trop *engallée*.

ENGANIMEDER. v. act. Terme burlesque, Abuser d'un jeune garçon.

Il s'en trouve d'assez peu sages,
Pour enganimeder *leurs Pages.* SCAR.

ENGANNER. v. a. Vieux mot. Il signifie, Tromper, de même que l'Italien *ingannare*. Le François & l'Italien ont été faits de *gannare*, mot Latin qui signifie se moquer, comme *gama* & *gannatura*, signifient moquerie. *Enganner*, pour tromper, est encore aujourd'hui en usage dans la Basse Normandie parmi le petit peuple. MEN.

ENGARANT. Terme de Marine. Quand une corde chargée d'un pesant fardeau à fait un ou plusieurs tours autour d'un mast ou de quelque autre piece de bois, & qu'on la retient afin d'empêcher la force de la charge. Cela s'appelle *engarant*. OZAN.

ENGARBARDE', ÉE. adj. Vieux mot. Souillé.

ENGARDER. v. a. Empêcher, de faire une chose.

Ce mot est vieux, & on ne le dit gueres que dans cette expression familiere, Dieu vous *engarde*, ou vous preserve de cela DANET. Il faut dire *garder*.

On dit proverbialement, qu'un peut-être *engarde* les gens de mentir.

ENGASTRIMUTHE, ou **ENGASTRIMITHE**, **ENGASTRIMANDRE** ou **ENGASTROMANTE.** s. m. Celui qui parle, & qui prophetise du ventre. Il semble que le ventre parle, quoique la bouche soit fermée. Les Grecs appelloient ainsi ceux de qui le ventre prophetique articuloit des Oracles. Ce mot est Grec, & il est composé de *en*, dans, *gaster*, ventre, & *muthos*, parole. Voyez VENTRILOQUE.

ENGEANCE, ou **ENGENCE.** On prononce *anjance*. s. f. Race. Voilà une belle *engeance* de pigeons, de poules. On dit qu'un homme a laissé de son *engeance* ; pour dire, de sa race. De tous les animaux on vit poindre l'*engeance*. BENS. Il est bas.

Ce mot vient de *gens*, ou de *genus*.

ENGEANCE, se prend souvent en mauvaise part, & se dit de la multiplication trop grande des insectes & choses nuisibles. C'est une maudite *engeance* que les charençons.

Il ne se dit des hommes qu'en mauvaise part & par injure. JESUS-CHRIST appelloit les Pharisiens *engeance* de viperes. C'est une mechante *engeance* que les Laquais.

Mais tout n'iroit que mieux,
*Quand de ces medisans l'*engeance *toute entiere,*
Iroit la tête en bas rimer dans la riviere. BOI.

ENGEL. s. m. sorte de poids commun en Hollande, qui fait 30. grains.

ENGELE', ÉE. adj. Vieux mot. *Gelé*. De là vient, *Engeleure*. NICOD.

ENGELURE. s. f. Terme de Medecine. Enflure aux pieds, aux mains, accompagnée d'inflammation, de douleur, & quelquefois de solution de continuité. Les *engelures* sont causées par un froid excessif qui arrête le mouvement du sang dans les vaisseaux capillaires. Avoir des *engelures* : il a les mains pleines d'*engelures*.

ENGENDRER, v. act. produire son semblable.

Il se dit de la production des animaux qui vient par voye de generation. La nature a donné la puissance d'*engendrer* aux poux environ le 8. jour de leur naissance, aux verons & autres petits poissons environ le 2. mois, aux lievres, aux rats, aux souris, environ le 3. ou 4. mois, &c. BELON.

ENGENDRER, se dit en Theologie du mystere incomprehensible de la Trinité. Le Pere a *engendré* son Verbe de toute éternité.

On ne s'en sert gueres au propre qu'en matiere de Religion. Ce qu'il a de spirituel & de divin, efface en quelque façon ce que le mot a de materiel, & de grossier. Mais il y a trop d'exactitude à traduire, Abraham *genuit* Isaac, par, Abraham *engendra* Isaac : c'est s'éloigner un peu de l'honnêteté de notre langue, qui évite avec soin tout ce qui salit l'imagination. BOU.

L'Academie ne blâme point l'usage d'*engendrer* par rapport aux hommes. Elle asseure seulement qu'il ne se dit proprement que du mâle. L'Auteur des Notes sur Turselin dit, que Mars étoit fils de Jupiter & de Junon, ou selon d'autres de Junon seule, qui étant irritée que Jupiter eût lui seul *engendré* Pallas, avoit aussi voulu *engendrer* elle seule, & en touchant une fleur, avoit conçu Mars.

ENGENDRER, se dit aussi des autres productions de la nature. Les meteores s'*engendrent* dans la moyenne region de l'air. Les insectes ne s'*engendrent* pas de la pourriture, comme ont cru les Anciens. Les metaux & mineraux s'*engendrent* dans les entrailles de la terre. Les souliers étroits *engendrent* des cors aux pieds. La debauche *engendre* plusieurs maladies. Le mauvais air *engendre* des maladies, des catarres, des fluxions.

ENGENDRER, au figuré signifie, être cause ou occasion de quelque chose, & il ne se dit guéres qu'en mauvaise part. Les procès *engendrent* les grandes haines dans les familles. Un procès *engendre* souvent un autre procès. La contrarieté des sentimens *engendre* l'aversion. BELL. L'Oisiveté *engendre* le vice.

On dit proverbialement, que la familiarité *engendre* le mepris. On dit, d'un homme de bonne humeur, qu'il n'*engendre* point de melancolie.

ENGENDRÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLER. v. act. L'ACAD. écrit ENJOLLER, & on doit prononcer ainsi. Tromper, prendre, attraper quelcun par des paroles, ou des promesses flateuses ; Il est aisé d'*engeoller* les enfans, les jeunes filles innocentes.

Ce mot est du bas stile. Il vient de la jaule des Oiseleurs ; & la *jaule* de *gabia*, cage.

ENGEOLLÉ, ÉE. part. & adj.

ENGEOLLEUR, EUSE. adj. Hableur, seducteur, trompeur. C'est un *engeolleur*, c'est une *engeolleuse*.

ENGER. v. a. Embarasser, charger. Il est bas & populaire. Il m'a voulu *enger* du plus sot valet du monde. Qui m'a *engé* de cet animal ? Votre pere se moque-t-il de vouloir vous *enger* de votre Avocat de Limoges? MOL.

ENGER. v. n. Remplir de quelque mechante engeance,

Ce lit est tout *engé* de punaises. Ces vieux meubles nous *engeront* de vermine.

Ce mot est bas & populaire. Il vient du Latin *ingignere*, ou plutôt du vieux mot François *enger*, qui signifioit *remplir*.

ENGERBER. v. act. Lier le blé, mettre les javelles en gerbe. Ce blé a assez long temps javellé, il est tems d'*engerber*. Ce mot n'est point dans l'ACAD.

Il signifie aussi, Mettre des gerbes sur le tas, les ranger dans une grange. Voilà une grange dimeresse qui est commune, le Curé *engerbe* ses gerbes d'un côté, & le gros Decimateur *engerbe* de l'autre.

ENGERBER, se dit aussi des muids de vin qu'on met les uns sur les autres, soit sur l'étape, soit dans les caves des gros Marchands à la maniere de gerbes. Ce Marchand a trois rangs de tonneaux *engerbez* les uns sur les autres.

ENGIEN. s. m. Vieux mot. Esprit.

Hom qui raison as & engien,
I cheste semblance retien.

ENGIGNER. Vieux mot. Tromper, duper. Gaston de Foix dans son Miroir de la Chasse, dit, aucune fois on y est *engigné*, c'est à dire, trompé. D'*ingannare*. Je ne me tiens pas *engigné*. On disoit encore *enginer* dans le même sens. Par tel parti qui gens *engine*.

ENGIGNIERE s. m. Vieux mot. Trompeur. Il a signifié aussi *Ingenieur*, comme en cet exemple. *Li Engignieres* qui ont l'*engin* bâti.

ENGIGNEMENT. s. m. Vieux mot. Finesse.

ENGIN. s. m. Machine pour élever ou soutenir de gros fardeaux, comme gruë, guindal, mousles, verrins, &c. On le dit particulierement de cette machine qui sert dans les bâtimens ordinaires à élever les pierres & les poutres, qui est composée de sole, poinçon, rancher, fauconneau, treuil, poulies, &c. Les Meûniers appellent aussi *engin* une espece de machine sur deux rouës pour tirer le moulin au vent. C'est aussi une sorte de tourniquet au haut du moulin pour tirer les sacs de blé.

Ce mot vient de *ingenium*, qui signifioit simplement autrefois *esprit*; & parcequ'il faut de l'esprit pour inventer les machines qui augmentent les forces mouvantes, on les a aussi appellées *engins*. De là est venu aussi le mot d'*Ingenieur*.

Avant l'usage du canon on appelloit du nom d'*engins* de batterie, les machines dont on se servoit pour battre & prendre les places, comme beliers, balistes, & autres qui sont decrits dans Vegece, Juste Lipse, & autres Auteurs.

On appelle aussi dans les sucreries, *engins*, les moulins & autres choses qui servent à faire le sucre.

ENGIN, signifie en general, les outils qui servent à faire quelque rupture. Ces voleurs en s'enfuyant ont laissé leurs pinces & leurs *engins* avec lesquels ils vouloient voler cette maison. On a confisqué les filets & *engins* de ces Pêcheurs qui venoient voler la nuit le poisson de ce Seigneur. Ce mot d'*engin* s'est dit particulierement des filets à prendre du poisson.

On appelle aussi par raillerie *engin*, les outils qui ne sont pas propres, ou assez forts pour faire quelque chose. Vous me donnez là un bel *engin*, un *engin* à prendre mouches. Voilà un bel outil, un sot *engin*.

ENGIN, se dit figurément pour signifier Finesse. Autrefois on juroit sur les traittez & contrats avec cette formule, qu'il n'y avoit eu dol, fraude, ni mal *engin*; pour signifier, qu'ils n'étoient point faits par surprise, ni mauvais artifice. Ce mot en ce sens n'est point dans l'ACAD.

On dit proverbialement, Mieux vaut *engin* que force, pour dire, que l'adresse & l'esprit font réüssir, en des choses dont on ne viendroit pas à bout par la violence. Force & *engin* en ce cas j'emploirois. VOI.

On disoit autrefois *enginé*; pour ensorcelé, enchanté, charmé. Il est bien enginé de cette femme. NICOD.

ENGIRONNER. v. a. Vieux mot. *Environner*. Il vient de *girare*, se tourner.

ENGISSOMA. s. m. Terme de Chirurgie. Fracture du crane, où la partie rompuë est enfoncée, & fait le pont levis. Pour un *engissomma*, il faut trepaner sur la partie voisine. DIONIS. Ce mot est Grec.

ENGLACER. v. a. Vieux mot. Morfondre, glacer. Je m'*englace*, je me morfonds. NICOD.

ENGLANTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un Ecu chargé d'un chêne, dont le gland est d'un autre émail que l'arbre & les feuilles. D'argent au chesne de sinople *englanté* d'or.

ENGLINCELER. Vieux mot. Mettre en peloton.

s'ENGLOTIR. Vieux mot. Avoir le hoquet. Il vient de *singultire*. NICOD.

ENGLOUTIR. v. act. Avaler tout-d'un-coup & gloutonnement. La baleine *engloutit* Jonas. Un crocodil *engloutit* un homme. Ce goulu a *englouti* ce pâté tout-d'un-coup. Il vient du Latin *ingluttire*, avaler.

ENGLOUTIR, se dit aussi figurément. La terre *engloutit* Coré, Dathan & Abiran, & leurs complices. Ce debauché a *englouti* & dissipé tout son patrimoine. Les flots ont *englouti* ce navire. Cette ville fut *engloutie* par un tremblement de terre. La chicane a *englouti*, consumé toute cette succession. La mer *engloutissoit* tous les materiaux. VAU. Qui n'eût cru que cette tempête alloit *engloutir* toute le Roüergue? PATRU. Il vient la bouche beante *engloutir* tous mes tresors. ABLAN. Il faut seulement demander à Dieu que sa volonté soit faite; cette demande *engloutit* toutes les autres. BOSS.

Il signifie aussi, infecter d'une mauvaise odeur, qui saisit le cœur, &c. Cette puanteur nous a tous *engloutis*. Son haleine nous *engloutit*! L'ACAD.

ENGLOUTI, IE. part. & adj.

ENGLUER. v. act. Enduire de glu de petites branches pour prendre de petits oiseaux. Avec le pronom personnel il signifie, se laisser prendre à la glu. Ces petits oiseaux se sont laissez *engluer*. Cet oiseau s'est si bien *englué* les ailes qu'il n'a pu s'envoler.

Ce mot vient de *gluten*, glu.

ENGLUER, se dit figurément de ceux qui sont engagez si bien dans quelque affaire, dans quelque amourette, qu'ils ne s'en peuvent tirer. Il est bas.

ENGLUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENGOMBRER. v. n. On a dit autrefois s'*engombrer*, pour dire, succomber s'embarasser. Et s'*engombroit* de la pesanteur de la targe. Il vient de l'Italien *Ingombrare*, causer de l'empêchement.

ENGONCER. v. act. qui ne se dit que des habits qui montent trop haut, qui rendent la taille mal-faite & contrainte. Il faut faire retailler votre habit, il vous *engonce* trop.

ENGONCÉ, ÉE. adj. C'est ainsi qu'on appelle ceux qui sont gênez & contraints dans leurs habits, ou qui ont la taille entassée, & la tête entre les deux épaules; par corruption du mot *Esconsé* qui se trouve dans les vieux Ecrivains François pour caché. D'*absconsus*. HUET.

ENGORGEMENT. s. m. Ce mot se dit lorsqu'une chose étroite est pleine d'ordure. *Engorgement* de tuyau. On le dit des vaisseaux du corps humain. C'est toûjours l'*engorgement* des veines qui fait le varicocele

cocele & le cirsocele. Dionis.

ENGORGER. v. act. Fermer un passage destiné à faire écouler les eaux, ou les humeurs. Les immondices ont *engorgé* cet égoût.

Il est aussi n. p. On doit prendre garde que les égoûts ne s'*engorgent*. Les veines s'*engorgent* quelquefois par trop de plenitude. On dit aussi, qu'un port, qu'un havre s'*engorge*, quand il se remplit de sable ou de galet. Que des moulins sont *engorgez*, quand l'eau est si haute qu'elle empêche les roués de tourner.

On dit s'*engorger* de viande, en prendre par excès, en avoir jusqu'au nœud de la gorge. Danet. Il est bas. Ce mot vient du Latin *ingurgitare*.

Engorgé, ée. part. & adj. Des tuyaux *engorgez*, des veines *engorgées*. Ce cheval a les jambes *engorgées*, pleines de mauvaises humeurs. On appelle pompe *engorgée* celle ou il vient du sable avec de l'eau, ou quelque autre chose qui l'empêche de bien attirer l'eau.

ENGOUEMENT. s. m. Empêchement causé par quelque chose qui *engoüe*. Il signifie figurément, préoccupation en faveur de quelque chose, entêtement. On ne le sauroit faire revenir de son *engoüement*. l'Acad. Il est du stile familier.

ENGOUER, s'ENGOUER. v. act. Embarasser, boucher le passage du gosier. A force de crier, il s'est *engoüé*. Il mangeoit, il beuvoit si avidement, qu'il s'est *engoüé*. Ce mot est vieux. On disoit autrefois *ennoüer*. Il vient de *innodare*, ou selon Huet d'*angere*.

Engoüer, se dit figurément pour se préoccuper, s'entêter en faveur de quelque personne, ou de quelque ouvrage. Le pauvre homme étoit tout *engoüé* de son Ouvrage. Men. Il est bas.

Engoüé, ée. part. & adj. *Engoüé* de la Cour.

ENGOUFFRER. v. n. Il se dit avec le pronom personnel, des eaux & des vents qui entrent avec violence en quelque endroit, d'où ils ne peuvent sortir sans quelque desordre. Le vent s'est *engouffré* dans la cheminée. Quand le vent s'engouffre dans les cavitez de la terre, il cause des tremblemens. Le Rosne s'*engouffre* en un endroit & résort par un autre. Quand les vents s'*engouffrent* entre deux montagnes, ils renversent tout ce qu'ils rencontrent. Il fait dangereux de naviger sur le Danube, où l'eau s'*engouffre* en quelques endroits, & y entraîne les bateaux. Le vent s'est *engouffré* dans son manteau, & l'a jetté par terre.

Engouffrer, se dit aussi, quand on entre en quelque golfe, ou lieu serré de la mer. Quand on s'est *engouffré* dans le détroit de Magellan, on a bien de la peine à en sortir. L'or & l'argent s'*engouffrent* dans les Indes.

Engouffré, ée. part. & adj.

ENGOULER. v. a. Prendre tout d'un coup avec la gueule. Avaler tout-d'un-coup. Ce chien *engoule* tout ce qu'on lui jette. Ce mot est vieux, & ne se peut plus dire qu'en riant. Il *engoule* tout-d'un-coup les alloüettes toutes rôties. *Engoulevent* étoit autrefois un personnage ridicule qu'on promenoit par Paris au Carnaval, & qu'on appelloit le *Prince des sots*. Il y a encore une loge à l'Hôtel de Bourgogne qu'on appelle la loge d'*Engoulevent*.

Engoulé, ée. part.

Engoulé. C'est aussi un vieux mot, qui signifioit une chose dans laquelle on avoit passé la tête. On disoit une robe *engoulée*, une chape *engoulée*, un manteau *engoulé*.

Engoulé, en termes de Blason, se dit d'une figure qui est devorée par quelque animal, lequel alors s'appelle *engoulant*. Les Armes de Milan sont un enfant *engoulé*, que la givre tient en sa gueule, à l'issant de gueules. Il se dit aussi des bandes, croix, sautoirs & autres piéces, dont les extrémitez entrent dans la gueule d'un lion, d'un dragon, d'un leopard. D'azur à la bande d'or *engoulée* de deux têtes de lion aussi d'or. Dans les anciennes armoiries des Ducs de Savoye, le casque est *engoulé* par des mufles de lion.

ENGOURDIR. v. act. Oter la liberté du mouvement & du sentiment à quelque membre. Ma jambe est *engourdie*. La gelée *engourdit* les mains. La Torpille *engourdit* la main du pêcheur. Ce mot est composé de *gourd*, derivé de *gurdus*, qui signifioit un *fat* en vieux Gaulois. Men.

Engourdir, se dit figurément. Un long repos avoit *engourdi* le courage des Soldats. Les peuples qui vivent dans les delices, dans l'oisiveté, s'*engourdissent* l'esprit & le courage. Un esprit paresseux & qui n'est point cultivé s'*engourdit* aisément. Les forces du corps & de l'esprit s'*engourdissent* si on ne les exerce pas.

Engourdi, ie. part. & adj. L'hiver *engourdi* de paresse. Bens. Un esprit *engourdi*, pesant, lourd.

ENGOURDISSEMENT. s. m. Assoupissement; état d'une partie du corps qui est presque sans action & sans mouvement. L'*engourdissement* vient de ce que les esprits & le sang n'ont pas un mouvement libre dans leurs vaisseaux. Avoir un *engourdissement* au bras. Cet *engourdissement* est un commencement de paralysie.

Engourdissement, se dit aussi figurément d'une lethargie d'esprit. La grande affliction cause un tel *engourdissement* dans les esprits, qu'ils ne sont pas capables d'agir.

ENGRAIGNER. v. a. Vieux mot, qui se trouve dans le Roman de la Rose. Se l'ire jalousie *engraigne*, pour dire, si elle entre dans la fureur que cause la jalousie. Dict. des A. et des S.

ENGRAIS. s. m. Lieux ou pâturages où l'on met *engraisser* certains animaux domestiques qui servent à la nourriture de l'homme. Ce Marchand a 50. bœufs à l'*engrais*: mettre la volaille à l'*engrais*. Ces oisons sont destinez pour l'*engrais*, ce qui se dit tant du pâturage, que de la graisse que prend le bétail. Voilà de bons *engrais*.

Engrais, signifie encore les fumiers, marne, cendres de chaume, &c. dont on se sert pour l'amendement des terres labourables, vignes & prez. Si les *engrais* augmentent la quantité du vin, constamment ils en diminuent le merite. La Quint.

ENGRAISSEMENT. s. m. Terme de Jardinier & de Laboureur. L'action d'engraisser; tout ce qui peut rendre un fonds plus gras & plus fertile. Mettre de l'*engraissement* aux terres. Il ne faut que de legers *engraissemens*. Quint.

Engraissement. Terme de Charpenterie. Assembler par *engraissement*, c'est joindre si juste des pieces de bois, que pour ne laisser aucun vuide dans les mortoises, les tenons y entrent à force, afin de mieux contreventer, & d'empêcher le hiement.

ENGRAISSER. v. act. Rendre gras. *Engraisser* des bœufs, des moutons, des pourceaux, des oisons, &c. On *engraisse* les chapons avec de la pâte.

Liger a traité de la maniere d'*engraisser* la volaille, les cailles, les chevres, &c. dans son premier Tome de la nouvelle Maison rustique. Voyez aussi le Dict. Oeconomique de Chomel au mot Engraisser. On dit absolument, que le dormir *engraisse*.

Engraisser, signifie aussi, Salir avec la graisse, rendre sale & crasseux. *Engraisser* ses habits. *Engraisser* une étoffe en la maniant.

Engraisser, se dit aussi des terres & il signifie rendre fertile. La marne, les amendemens *engraissent* les champs.

Il est aussi n. pass. & signifie, Devenir gras & en bon point.

point. Ce cheval prend corps & s'*engraissera* avec le temps. Cet homme est en bon état, il s'est *engraissé* en peu de tems.

Les Chanoines vermeils & brillans de santé
S'engraissoient d'une molle & sainte oisiveté. BOIL.

On dit que le vin s'*engraisse*, pour dire qu'il s'épaissit, qu'il se gâte. On le dit de même de quelques autres liqueurs.

Les Architectes & tailleurs de pierre disent qu'une pierre *engraisse*, ou qu'elle est grasse, lorsque d'un coté elle fait un angle bien ouvert; Comme ils disent qu'une pierre est maigre, lorsqu'elle fait un angle bien aigu.

ENGRAISSER, signifie figurément, Profiter, s'enrichir. Ce Traittant s'est bien *engraissé* dans la ferme des Aides. C'est un fou qui *engraisse* la Justice de ses revenus. BOIL. S'*engraisser* des miseres publiques. S'*engraisser* du sang de la veuve & de l'orphelin. Ce Prêtre s'*engraissoit* des pechez du peuple. PORT-R.

Ne va point sottement faire le genereux,
Engraisse *toi, mon fils, du suc des malheureux.* BOIL.
N'imite point ces fous, dont la sote avarice,
Va de ses revenus engraisser *la justice.* ID.

ENGRAISSER, est aussi un verbe neut, qui signifie, Devenir gras. Elle *engraisse* tous les jours. On a beau nourrir ce cheval, il n'*engraisse* point.

On dit proverbialement, qu'un homme *engraisse* de maledictions, qu'il *engraisse* de mal avoir; pour dire, qu'un homme ne laisse pas de profiter, quoiqu'on le haïsse, & qu'il souffre beaucoup de travail. On dit aussi, que l'œil du maître *engraisse* le cheval; pour dire, que quand on prend soin de ses affaires & que l'on ne s'en repose pas sur les autres, elles en vont mieux. On dit aussi, qu'on ne sçauroit manier du beurre qu'on ne s'*engraisse* les doigts; pour dire, qu'on ne sçauroit manier beaucoup d'argent, sans qu'il en demeure un peu dans les mains.

ENGRAISSÉ, ÉE. part. & adj.

ENGRANGER. v. act. Serrer des grains dans la grange. On laisse secher les gerbes dans le champ, avant que de les *engranger*. Il ne craint plus le mauvais tems; tous ses bleds sont *engrangez*.

ENGRAVER. v. n. Engager un bateau dans le sable, de sorte qu'il ne flotte plus. Prenez garde de nous *engraver*.

Il est aussi n. p. Notre bateau s'est *engravé*.

On dit proverbialement, qu'un homme jure comme un Marinier qui est *engravé*.

ENGRAVER, signifie aussi, Graver profondément. Il faut avoir les commandemens de Dieu *engravez* dans sa memoire. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase figurée: ou plutôt on ne s'en sert plus du tout. Il n'est pas dans l'ACAD.

ENGREGER. v. a. Vieux mot. Excommunier.

s'ENGREGER. v. n. p. augmenter, empirer, parlant d'une plaïe. DANET.

ENGRENER. v. n. & quelquefois act. Commencer à moudre dans un moulin: ce qui se fait en mettant le grain dans la tremie. Les premiers venus au moulin ont droit d'*engrener* les premiers.

Ce mot vient de grain, *granum*.

ENGRENER, se dit figurément des affaires qu'on a commencées. On a commencé à mettre mon procès sur le bureau, il est *engrené*. Vous avez bien *engrené*, vous reüssirez.

ENGRENER, se dit aussi des chevaux qu'on nourrit de bon grain pour les metre en bon point. Il faut *engrener* vos chevaux, si vous voulez en tirer du service.

ENGRENER, se dit aussi en termes d'Horlogerie & de Machines, quand les dents d'une roue entrent dans un pignon, ou dans les dents d'une autre roue, en sorte que l'une fait tourner l'autre. Cette petite roue *engrene* bien dans cette grande. Ces deux roues *engrennent* bien, *s'engrennent* bien.

ENGRENER LA POMPE, se dit sur mer; pour dire, Attirer dans la pompe ce qui reste d'eau dans le fond du vaisseau, pour l'en chasser par le moyen de la pompe.

ENGRENÉ, ÉE. part & adj.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *engrené*, quand il est entré en quelque bonne affaire, où il y a beaucoup à profiter.

ENGRENGIR. v. act. Vieux mot. Aggrandir.

ENGRESLER, ou ENGRELER. v. act. Faire des petits ornemens sur les broderies ou dentelles, qui representent de petis grains ou picots. *Engrêler* une broderie.

ENGRESLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit des pieces honorables de l'Ecu qui sont bordées de petites pointes minces, & delicates. Il differe de l'*endenché*, en ce que les pointes de l'*engrêlure* sont plus menuës, & un peu arrondies. De gueules à la croix *engrelée* d'or.

Ce mot vient de *gracilis*, menu, à cause que les engrêlures sont minces & delicates.

ENGRESLURE, ou ENGRELURE. f. f. Petits picots, pointes ou avances qu'on fait par ornement aux dentelles tant de fil que de soye. On le dit par extension de semblables ornemens qui se font en plusieurs autres ouvrages.

ENGRI. f. m. Sorte de Tygre de la basse Ethiopie, qui a, dit-on, cela de particulier qu'il n'attaque jamais les hommes blancs. Ainsi s'il rencontre un Negre, avec un Européen, il se jettera seulement sur le Negre.

ENGRIETE'. f. f. Vieux mot. Jalousie, envie.

ENGROISSIER. v. n. Vieux mot. *Grossir.*

Li prist la vois à espoissier.
Et la parole à engroissier.

ENGROSSER. v. act. Rendre une femme enceinte. Quand on *engrosse* une fille d'honnête famille, on est tenu de l'épouser, ou de la doter. Les causes des filles qui sont *engrossées* sous la promesse de mariage se plaident à l'Officialité. Ce terme est obscene & bas.

ENGROSSÉ, ÉE. part.

ENGROUTER. v. a. Vieux mot. *Enfoncer.*

s'ENGRUMELER. v. n. Se mettre en grumeaux. Le Sang *s'engrumele*. Cela fait *engrumeler* le sang. Le lait de cette nourrice s'est *engrumelé*. L'ACAD. DANET. dit *s'engrommeler*.

ENGRUMELÉ, ÉE. part.

ENGUAMBA. f. m. Arbre des Indes Occidentales qui croît dans la Province de Mechoacan en des lieux pierreux. Ses feuilles sont larges & concaves, distinguées par de petits nerfs en partie jaunes, & en partie rouges. Ses fleurs pendent par bouquets & sont de couleur verdâtre. Le fruit en est noir & plein de grains. On en tire une huile jaune, fort bonne pour refoudre les tumeurs, & utile pour les playes.

ENGUENNER. v. a. Vieux mot. Tromper. Mais comment le paillard m'*enguenne*.

On a dit aussi *enguigner* dans, le même sens ce qui vient de l'Italien *ingannare*, ou de l'Espagnol *engañar*, qui signifie la même chose.

ENGUICHE', ÉE. adj. Terme de Blason. Il se dit du cor & des trompes dont l'embouchure est d'un émail different. D'azur à la fasce d'argent, chargé d'un cor de chasse de sinople *enguiché* d'or.

ENGUICHURE. f. f. Terme de Chasse. Ce sont les cordons attachez par trois anneaux aux cors de chasse, qui servent à les porter, qui s'étrecissent

&

& s'élargissent à proportion de la corpulence du piqueur.

ENGYSCOPE. s. m. Terme d'Optique, Instrument qui grossissant les objets, sert à decouvrir les petites choses.

Ce mot est fait du Grec *engus*, près, proche, & *scopéo*, je vois, je regarde.

E N H.

Le premier E des mots de cette colomne, se prononce comme un A, excepté *énigme* & *énigmatique*.

ENHAIR. Vieux mot. Faire *enhair*, rendre odieux. NICOD.

ENHANNER, *ahenner*, ou *ahanner*. v. n. Vieux mot, labourer, travailler. ID.

ENHANTER une pique, v. a. Vieux mot, Mettre la hante dans le fer. ID.

ENHARDIR. v. act. Encourager, rendre hardi; donner de la hardiesse, de l'assurance. Ils s'*enhardit* beaucoup. Les declamations que font les écoliers dans les Colleges les *enhardissent* à parler en public. Un esprit abattu, & comme domté par l'accoutumance au joug, n'oseroit plus s'*enhardir* à rien. BOI. Alors je ne me proposois que de traduire & je ne m'étois pas encore *enhardi* aux libertez necessaires pour être agreable. LA MOTHE.

ENHARDI, IE. part. & adj.

ENHARMONIQUE. adj. m. & f. C'est l'un des trois genres de musique, dans lequel la modulation procede par de petits intervalles moindres que le Semiton, c'est à dire par *quarts de tons*, c'est pourquoi il a deux Diéses, ou deux signes d'élever la voix qui lui sont particuliers. Ce genre étoit autrefois fort en usage dans la musique des Grecs, sur tout pour la musique dramatique, ou recitative. Mais comme ces elevations presque insensibles de la voix font d'une trop grande difficulté, & que d'ailleurs cela rendroit souvent les accords faux, l'usage s'en est perdu, quelques efforts qu'aient pu faire de tems en tems d'illustres Auteurs pour le ressusciter. Aristoxene & Plutarque disent que le genre *enharmonique* fut inventé par Olympe excellent Musicien de son temps.

ENHARNACHER. verb. act. Voyez *Harnacher*, c'est la même chose. L'*h* de l'un & de l'autre s'aspire.

ENHARNACHER, se dit figurément & par raillerie des gens vetus d'une maniere extraordinaire. Vous moquez-vous du monde, de vous être fait *enharnacher* de la sorte? MOL. J'étois *enharnaché* en fameux chasseur. ID. Vous voilà plaisamment *enharnaché*.

ENHASTER. v. a. Vieux mot. Embrocher. NICOD.

ENHATIR. v. a. Vieux mot. Percer d'une lance. Il fut trouvé *enhâti*. Du Latin *hasta*, lance, javelot.

On a dit aussi être *enhâti*, pour dire, avoir hâte. Il étoit *enhâti* de foler sur eux.

EN-HAUT. Sorte d'adv. Voyez *haut*.

ENHAZE', ÉE. adj. Qui fait l'empressé, l'affairé, l'officieux mal à propos. Il est venu ici tout *enhazé*. Vous faites bien l'*enhazé*. Il est du stile familier. Les Espagnols disent *hazer*, pour dire, faire; & c'est de ce mot Espagnol que vient le François *enhazé*, comme qui diroit *affairé*. MEN. Faire l'*enhazé*, c'est, faire l'homme affairé. Ce mot est bas, & vieux.

ENHENDE', ÉE. adj. Terme de Blason, qui a été expliqué à CROIX ENHENDÉE.

ENHERBER. v. act. Vieux mot. Empoisonner, ou ensorceler.

Sous gist le frais Serpent en herbe.
Fuyez, enfans; car il enherbe.

Il vient d'*inherbare*, fait d'*herba*, dont les Auteurs Latins se sont servis pour dire du poison, parce que ceux qui se mêloient d'empoisonnement & de sorcelerie se servoient de certaines herbes venimeuses qu'ils méloient en prononçant certaines paroles. Les Espagnols disent encore *enerbolar*, pour dire, empoisonner.

ENHERDURE. s. f. Vieux mot. Poignée d'épée.

Si la tint par enherdure,
Si la mit suere arriere.

ENHORTER. v. a. Vieux mot, exhorter. NICOD.

ENHUCHE'. Terme de Marine. Voyez HUCHE.

ENHUILER. v. a. Vieux mot. Donner l'extrême-onction. On appelloit *enhuilé* celui qui l'avoit reçue, à cause des huiles qu'on applique dans ce Sacrement de l'Eglise Romaine.

E N J.

ENJABLER. v. act. Terme de Tonnelier. Mettre les fonds des tonneaux, des cuves & autres vaisseaux ronds dans leurs jables, & dans les raincures faites aux douves pour les arrêter, pour les retenir.

ENJAMBE'E. s. f. Espace entre les deux jambes étenduës. Faire de grandes *enjambées*.

ENJAMBEMENT. s. m. Terme de Poësie Françoise. C'est lorsqu'un vers enjambe sur un autre. L'*enjambement* est vicieux dans la Poësie Françoise. C'est lorsque l'on pousse le sens commencé dans un vers jusques dans le vers suivant, & qu'on y reprend un sens nouveau avant la fin du vers. LE P. DE M. Par cette régle, il faut que la rime tombe toûjours avec le sens, & si l'on ne peut renfermer dans le premier vers le sens commencé, on ne l'acheve pas avant la fin du vers suivant. C'est peut-être la plus grande delicatesse de la Poësie Françoise. ID. Voyez ENJAMBER.

ENJAMBER. v. neut. Faire un grand pas, avancer beaucoup une jambe. Voyez comme il *enjambe*. C'est la même chose qu'*ajamber*.

Il est quelquefois actif. *Enjamber* un ruisseau. L'ACAD.

On dit d'un homme qui a de longues jambes, qu'il est haut *enjambé*.

ENJAMBER. v. act. Avancer sur quelque chose. Ces solives n'*enjambent* pas assez avant sur la poutre.

ENJAMBER, signifi. aussi, Usurper, empieter. Ce mur *enjambe* de trois pieds sur mon heritage. Les Princes puissans *enjambent* toûjours sur les terres des plus foibles.

ENJAMBER, se dit figurément en Poësie, des vers dont le sens n'est point achevé, & ne finit qu'au milieu, ou au commencement d'un autre.

Les stances avec grace, apprirent à tomber,
Et le vers sur le vers n'osa plus enjamber. DESP.

Ce n'est point un defaut dans la Poësie Latine; mais c'en est un très-grand dans la Poësie Françoise. Cependant les Poëtes du siécle passé ne faisoient point de scrupule de faire *enjamber* les vers les uns sur les autres. Par ex. le sens de ce premier vers demeure imparfait, & ne finit qu'avec le demi-vers qui suit:

Le feu de ses regards, sa haute Majesté
Le font bientôt connoître.

ENJAVELLER. v. a. Lier des bleds, des avoines & autrres grains qui étoient en javelle pour en faire des gerbes. *Enjaveler* des bleds. L'ACAD.

ENJAVELE', ÉE. part & adj.

ENJAULER, ou ENJALER. v. act. Terme de Marine. *Enjaler une ancre*, c'est y attacher deux pieces de bois semblables, qu'on appelle *jas*, pour contrebalancer la patte de l'ancre dans l'eau, & la faire tomber ensorte que l'une ou l'autre des pattes de l'ancre

l'ancre s'enfourche dans le terrain ; & morde le fond pour arrêter le vaisseau.

ENJEU. s. m. L'argent que l'on met au jeu pour voir qui le gagnera. Il a été bienheureux de retirer son *enjeu*. On ne veut plus jouër, il faut que chacun reprenne son *enjeu*.

Deux jeunes gars en amour gens d'élite,
Gageoient un jour à qui mieux le feroit ;
L'un le fit onze, & tout bas murmuroit ;
Mais l'autre en fit quatorze tout de suite,
Et dans l'instant se saisit de l'enjeu. ROUSS.

ENIGMATIQUE. adj. m. & f. Qui est obscur, qui tient de l'énigme. Donner à un passage un sens *énigmatique*. Discours *énigmatique*. Il m'a repondu en termes *énigmatiques*. Jargon *énigmatique*. MAI.

ENIGMATIQUEMENT. adv. D'une maniere obscure, & énigmatique. Les Prophetes parlent *énigmatiquement*, & par figures.

ENIGME. Ce mot est un subst. masculin & feminin ; mais le plus souvent feminin. C'est une chose qu'on propose à deviner, & qui est cachée sous des termes obscurs, ambigus, & le plus souvent contradictoires en apparence.

Ce mot vient du Grec *ainigma*, qui signifie un discours obscur, qui couvre une chose fort connuë d'elle-même.

Il y a de deux sortes d'Enigmes. L'une en peinture & l'autre en paroles. L'Enigme peinte, est une representation des ouvrages de la nature ou de l'art, que l'on cache sous des figures humaines tirées de l'Histoire ou de la Fable. De sorte qu'aux yeux des spectateurs, ce n'est qu'un simple tableau, qui represente par exemple Job couché sur son fumier, ou Phaëton qui tombe du Ciel : mais les connoisseurs découvrent sous ces apparences le *Melon* & le *Serein*, par le rapport que l'un a avec Job étendu sur le fumier, & l'autre avec Phaëton qui tombe du Ciel. L'*Enigme* en paroles est une description spirituelle & mysterieuse de quelque chose. En voici une du *Verre*.

Celui qui detruit tout est celui qui m'engendre ;
Pourvû qu'on sçache l'art de ménager le vent,
Et que par un souffle sçavant,
On tire mon corps de la cendre.

Il y a des recuëils d'*Enigmes* en vers, on peut faire une Enigme en prose comme en vers. BOU.

Les Orientaux s'exerceoint à se proposer des *énigmes*. La plupart des Chimistes n'ont parlé que par *énigmes*. Nous voyons les choses de l'éternité comme en *énigme*. Je regarde l'Apocalypse comme une *Enigme*, ou si l'on veut, comme un recuëil de diverses *Enigmes*. LE CL.

ENIGME, se dit aussi d'un discours peu intelligible. Cet homme parle par *énigmes*, ce qu'il dit est une *énigme*. C'est-à-dire, on n'entend pas ce qu'il veut dire. Rien n'est plus beau que d'étudier à developer les *énigmes* de la nature. FONT. La plupart des femmes sont incomprehensibles : leur caractere n'est point net, ni developé : c'est un *énigme*. BELL. Vous aurez de la peine à entendre cet *énigme*. VOIT. C'est une *énigme* pour moi. SCAR. Nous ne nous connoissons point ; nous sommes à nous-mêmes une véritable *énigme*. ST. EV.

ENJOINDRE. v. act. *J'enjoins, j'enjoignis, j'ay enjoint, j'enjoindrai, que j'enjoigne, que j'enjoignisse*, ou *j'enjoindrois*. Ordonner, commander. Dieu nous *enjoint* d'observer ses loix, ses commandemens. Le Roi a *enjoint* à tous les Officiers de retourner à leurs quartiers. Notre devoir, notre honneur, notre amour nous *enjoignent*, nous obligent de faire bien des choses. On lui *enjoint* de répondre. PAT. Il leur enjoignit d'en user avec respect. MAU. Le Ciel a fait ceux dont nous tenons le jour, les maîtres de nos vœux, & il nous est *enjoint* de n'en disposer que par leur conduite. MOL.

On dit au Palais, On a *enjoint* de par le Roi à tous les Officiers de tenir la main à l'exécution de tel arrêt. On dit aussi à l'actif, *Enjoindre* une penitence, un jeune. Ce mot vient d'*injungere*.

ENJOINTE', ÉE. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit des jambes de l'oiseau. *Court-enjointé*, c'est-à-dire qui a les jambes courtes. L'Epervier doit être *court-enjointé*. On ne dit point *enjointé*, seul.

ENJOINT, OINTE. part. pass. & adj.

ENJOLER. Voyez ENGEOLER.

ENJOLIVEMENT. s. m. Ajustement, ornement qui rend une chose plus jolie, plus agréable. On n'est pas obligé de rembourser à un locataire tous les *enjolivemens* qu'il a fait dans une maison. Cet habit est fort simple pour l'etoffe, il n'y a que les *enjolivemens* qui le rendent agréable. Est-il possible que cette philosophique amitié ait toutes les couleurs, toutes les graces, & tous les *enjolivemens* de la Cour ? BAL.

ENJOLIVER. verb. act. Orner, ajuster, parer, rendre plus joli. *Enjoliver* une maison, un habit, un livre. Ce mot ne se dit point des personnes. L'ACAD.

ENJOLIVEUR. s. m. Qui pare, qui enjolive, qui embellit. Le mot d'*Enjoliveur* est commun à plusieurs Artisans. Les Patenotriers, & les Boutonniers s'appellent *enjoliveurs*.

ENJOLIVEURE, s. f. C'est la même chose qu'*enjolivement*, sinon que celui-ci se dit plus ordinairement de certains petits ouvrages de peu de valeur. L'*enjoliveure* d'un livre par des fermoirs d'argent, par une rélieure en compartimens. Cet étui-là est trop uni, il y faut mettre quelques *enjoliveures*.

ENJOUEMENT, ou ENJOUMENT. s. m. Belle humeur, gayeté qui paroît sur le visage ou dans les actions ; maniere badine, & agreable. L'*enjoûment* tient souvent lieu de beauté à une fille. L'*enjoûment* part d'un temperament qui se divertit de tout. Il y a des *enjoûmens* qui sient bien à la jeunesse. Cet homme avec son *enjoûment* artificiel, est regardé de tout le monde comme un personnage fort ennuyeux. BELL. Les plus melancoliques, sont capables de joye pour quelque évenement heureux ; mais peu de personnes sont capables d'*enjoûment*. M. SC. Elle étoit denuée de cette liberté, & de cet *enjoûment* qui ont tant de charmes. VILL. L'air galant panche toûjours plus vers la douceur, & l'*enjoûment*, que vers le serieux M. SC. Il faut donner quelques momens à l'*enjoûment*, & le reste au serieux. AMELOT. Quand Cleopatre couroit la ville avec Antoine, elle laissoit briller tout son *enjoûment*, soit à soutenir, soit à repousser la raillerie des Bourgeois. CITRI.

La mauvaise fortune qui accompagne ordinairement les gens de lettres n'otoit rien à Mr. Patru de son *enjoûment*. J. DES SAV. L'*enjoûment* de Mr. Pascal a plus servi au parti Jansensiste que tout le serieux de M. Arnaud. RAC.

Nous chercherons un nouvel enjoûment,
Un nouveau feu dans le jus de la treille,
C'est un secours contre plus d'un tourment. DES H.

ENJOÜEMENT, se dit aussi des pensées gayes, des descriptions fleuries qui se rencontrent dans quelque Ouvrage de prose ou de vers. Cette piece est trop serieuse, il n'y a pas assez d'*enjoûment*. Il y a trop d'*enjoûment* dans cette piece, dans cette lettre. On le dit aussi en Peinture & en Musique, des manieres de peindre, ou de chanter qui sont égayées.

ENJOUER. v. act. Réjouïr, égayer. Nous étions fort serieux, mais depuis que ce folâtre est arrivé il a *enjoüé*

enjoüé toute la compagnie. Il se dit aussi du discours & du stile ; mais en l'un & en l'autre, il n'est gueres en usage qu'au participe. L'Acad. n'en fait aucune mention.

Enjoüé, ée. part. & adj. Qui est agreable, gai, folâtre, badin. Une humeur *enjoüée*. Un esprit *enjoüé*, un air *enjoüé*. On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation *enjoüée*. Le Ch. de M. Une humeur douce & *enjoüée* donne des entrées, que l'air grave & serieux ne donne pas. Id. L'étude a je ne sçai quoi de sombre qui gâte l'air *enjoüé* qu'il faut avoir en conversation. St. Ev. Les gens de cabinet accoutumez à rêver profondément, gardent un silence morne dans une conversation *enjoüée*. Bou. Ce qu'il y a d'*enjoüé* dans une lettre d'amour doit être tendre, touchant & tenir toûjours du respect, & de la passion. M. Sc. Il faut que la maniere *enjoüée* soit plus galante que familiere. Le Ch. de M. La sagesse n'a point de honte d'être *enjoüée*, quand il le faut. Fen.

On dit aussi, qu'un stile est fort *enjoüé*, quand il est rempli de plusieurs pensées agreables & plaisantes. Le stile du Roman Comique de Scarron est fort *enjoüé*. La Metamorpose des yeux de Philis en astre est une piece de Poësie fort *enjoüée*.

ENIVRER. Voyez Enyvrer.

E N K.

ENKI. adv. Vieux mot. Ainsi. *Enki* se parti Geoffroi de là.

ENKISTE', ée. adj. Tumeur. *enkisté*. On appelle ainsi celles dont la matiere est enfermée dans une petite vessie ou m'embrane que l'on nomme *kyste*. Voyez Kyste.

Nous connoissons ces tumeurs sous le nom de loupes dont il y a plusieurs especes.

On appelle pierres *enkistées*, des pierres engagées entre les fibres charnuës & les veritables membranes de la vessie.

E N L.

Le premier E. de tous les mots de cette colomne se prononce comme un A.

ENLACEMENT. f. m. L'action d'enlacer. Pomey.

ENLACER. v. act. Faire un lacs ou lacis, mêler plusieurs cordes, filets ou rubans, & les passer l'un dans l'autre. Les Indiens font des ouvrages merveilleux avec des plumes d'oiseaux qu'ils *enlacent* ensemble. Les pieces du nœud Gordien étoient tellement *enlacées* ensemble, qu'il étoit impossible de les denoüer.

Ce mot vient du Latin *illaqueare*.

Enlacer, se dit aussi des branches d'arbres, de vignes, & d'autres choses pliantes, qu'on passe l'une dans l'autre, ou à travers des perches, pour faire des espaliers, des clôtures, & autres choses semblables.

Enlacer un renard, c'est le prendre dans des filets.

On dit aussi *enlacer* des papiers ; pour dire, les passer tous dans un même lacet.

Enlacer, se dit aussi figurément, & signifie, Surprendre, embarrasser. Ne vous engagez point dans cette dispute; on ne cherche qu'à vous *enlacer*.

Enlacé, ée. part. pass. & adj.

ENLACEURE. f. f. Terme de Charpenterie, qui se dit quand on perce une mortaise & un tenon pour y faire passer une cheville, & faire tenir ferme les pieces assemblées.

ENLAIDIR. v. act. & n. Rendre ou devenir laid. L'âge, les maladies *enlaidissent*. Les blondes *enlaidissent* bien plutôt que les brunes. Le fard embellit quelque temps, & dans la suite il *enlaidit*. L'Eglise imite l'exemple de Sara, qui en vieillissant n'*enlaidissoit* point. Perr.

ENLAIDISSEMENT. f. m. Laideur. Danet.

ENLANGAGE', ée. adj. Vieux mot, Eloquent, qui parle bien.

ENLARMER. v. act. *Enlarmer* un filet, c'est faire de grandes mailles à côté du filet avec de la ficelle.

ENLEVEMENT. f. m. Rapt, ravissement, action violente & subite par laquelle on ravit, on enleve quelqu'un, ou quelque chose. L'*enlevement* d'Enoch. L'*enlevement* d'Elie. L'*enlevement* de Romulus, de Ganymede, de Proserpine. L'*enlevement* des Sabines. *Enlevement* de meubles. L'Ordonnance veut qu'on punisse de mort les *enlevemens* des filles, quand même ils seroient volontaires. Il y a une petite Comédie Françoise qui s'appelle les *Enlevemens*, parceque plusieurs filles enlevées en font le sujet. Les *enlevemens* étoient frequens dans la Grece.

Enlevement, en termes de Guerre, se dit d'un quartier, d'un corps de garde, qu'on surprend & dont on emmene les soldats prisonniers. On dit aussi l'*enlevement* d'un bastion par une mine.

En Pratique on dit, S'opposer à l'*enlevement* de ses meubles, lorsqu'on offre de donner un gardien solvable pour en repondre, & qu'on a des moyens pour en empêcher la vente qu'un Sergent en voudroit faire.

ENLEVER. v. a. Lever en haut. On *enleve* les plus grosses pierres avec une gruë. Il signifie encore, Lever en haut avec rapidité, avec violence. Un tourbillon *enleva* Elie. Un ouragan a *enlevé* tous les toits, a *enlevé* des arbres, des moulins. Un tremblement de terre *enleve* des montagnes, & les renverse. La mine a *enlevé* ce ravelin, ce bastion. Le vent lui a *enlevé* son chapeau.

Enlever. v. act. Ravir, emporter, arracher. Les gens de guerre, les Sergens lui ont *enlevé* tous ses meubles. Paris *enleva* la belle Helene femme de Menelas. Les coureurs de l'armée viennent *enlever* nos bourgeois jusques dans nos portes. Les Archers ont *enlevé* ce prisonnier. Il a *enlevé* l'argent du Trésor public. *Enlever* quelcun à sa tristesse, à ses plaisirs. *Enlever* un criminel à la severité des loix. Ils se plaignoient que leur Roi, leur fût si cruellement *enlevé*. Vaug.

L'Amant est fou qui ne s'avise
Qu'il n'est rien tel que d'enlever. Sar.

On dit *enlever* un corps, pour dire, prendre un corps mort pour le porter en terre, ou pour le mettre en depot dans quelque Eglise. On dit aussi que la Justice a *enlevé* un corps, pour dire, qu'elle s'est saisie du cadavre d'un homme tué, noyé, &c. On dit que la mort a *enlevé* un jeune homme à la fleur de son âge, que la peste a *enlevé* tous les habitans d'une ville, qu'un Prince a été *enlevé*, à ses sujets.

Enlever, se dit aussi des choses qu'on emporte sans violence. Un Marchand de bois est obligé dans un certain temps d'*enlever* tout le bois qu'il a abattu dans une forêt ; ce qu'on appelle *Vuider les ventes*. Les Munitionaires ont *enlevé* tout le blé qu'ils ont trouvé à acheter dans cette Province. Sur ce qui concerne les mœurs le plus beau & le meilleur est *enlevé* ; on ne fait que glaner après les anciens & les habiles d'entre les modernes. La Bruy. Ce discours, ce Poëme a *enlevé* tous les suffrages.

Enlever, signifie aussi simplement, Oter. Cette savonnette *enleve* toutes les taches d'un habit, il n'y

parois

paroît plus. L'eau forte *enleve* toute l'écriture d'un parchemin. Le verjus, le citron, *enlevent* les taches d'encre qui sont sur le linge.

ENLEVER, en termes de Guerre, se dit aussi des villes ou des postes qu'on force, qu'on surprend, qu'on emporte, Louis XIV. *enleva* plus de quarante villes en un mois aux Hollandois en 1672. Cette ville a été prise, *enlevée* d'assaut. Cet Officier est bon Partisan, il est fort habile à *enlever* des quartiers.

ENLEVER, se dit aussi en parlant des ébullitions, des écorchures de la peau. On l'a tant foüetté, on lui a donné tant de coups d'étrivieres, qu'on lui a *enlevé* la peau. Les éresipeles font *enlever* tout le cuir. Ceux qui ont le teint delicat sont sujets à avoir souvent le visage *enlevé*. On le dit souvent avec le pronom personnel. Quand on boit après un homme qui a l'haleine forte, la peau *s'enleve*.

ENLEVER, se dit aussi fig. & signifie, Transporter, soit d'admiration, soit de colere. Ce Predicateur *enleve* ses auditeurs. Voilà un trait delicat qui *enleve*. Il y a des Saints qui ont été *enlevez* en esprit jusques dans le ciel, *enlevez* en extase. La colere *enleve* l'ame, & la pousse impetueusement. M. ESP. Les Passions à demi touchées ne sçavent ni laisser les ames dans leur assiette, ni les *enlever* hors d'elles-mêmes. ST. EV.

On dit proverbialement, qu'un homme a été *enlevé* comme un corps saint. Voyez l'origine de ce proverbe au mot de *Banquier*.

ENLEVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENLEVÉ, se dit en Blason de certaines pieces qui paroissent *enlevées*.

ENLEVEURS DE QUARTIERS. s. m. C'est ainsi qu'on appelle des Officiers & des Partisans qui surprennent & forcent des troupes dans leurs quartiers. Dieu vous garde, lorsque vous dormirez, de tous *Enleveurs de quartiers*. VOIT.

ENLEVURE. s. f. Petite tumeur ou vessie qui vient sur la peau. Quand le sang est trop échauffé, on a le visage plein d'*enlevûres*. Cette Dame a mis une mouche pour couvrir une petite *enlevûre*. *Elevûre* est plus usité en ce sens.

Enlevûre, se dit aussi en Sculpture pour le relief.

ENLIER. v. act. Terme de Maçonnerie. Joindre & engager des pierres ensemble en élevant des murs. Pour bien *enlier* des pierres & des briques, on en assied l'une sur la longueur, & celle de dessus sur la largeur, & ainsi en continuant.

Ce mot vient d'*illigare*.

ENLIGNER. v. act. Terme d'Architecture. *Enligner* le bois avec une regle, ou un cordeau, c'est mettre les pieces sur une même ligne.

ENLIGNER, est aussi un terme d'Imprimeur. On appellé *livre bien enligné*, un livre dont les premieres lignes de chaque page sont sur une même ligne, & repondent exactement l'une à l'autre.

ENLIGNÉ, ÉE. adj. Les vues de cette ville sont fort mal *enlignées*, & toutes de travers. OE. M.

ENLUMINER. v. act. Colorer, Rehausser de couleurs un dessein qui est simplement tracé. Ce Peintre n'a fait que dessiner, que tracer les desseins des tableaux de ce cabinet, il a laissé à un autre le soin de les *enluminer*, d'y appliquer des couleurs.

Ce mot vient d'*illuminare*.

ENLUMINER, se dit particuliérement de l'application des couleurs en detrempe avec de la gomme & sans huile sur des images, des estampes, des cartes, des éventails, des écrans. Les présens des Régens à leurs écoliers sont des images *enluminées*. Voyez LAVER.

ENLUMINER, se dit figurément pour, Rendre rouge & enflammé. Et en ce sens il ne se dit que du teint, & encore en mauvaise part. Il avoit le visage *enluminé* de colere. L'ardeur de la fiévre l'avoit mis tout en feu, & son visage en étoit tout *enluminé*. Les femmes ne prendroient pas tant de soin de se farder, & de *s'enluminer*, si elles sçavoient que toute cette peinture les rend affreuses, & degoutantes. LA BR.

ENLUMINER, se dit aussi figurément & bassement de ceux qui à force de boire se rougissent le visage. *S'enluminer* la trogne.

Je m'enlumine le museau
De ce trait que je bois sans eau. ST. AMANT.

ENLUMINÉ, ÉE. part. & adj.

ENLUMINEUR. s. m. Peintre en detrempe, qui applique des couleurs sur des images, des desseins, ou des cartes, pour les rehausser. Il est dessendu aux *Enlumineurs* de s'ériger en Maîtrise par sentence du 28. Mars 1608.

On appelle ironiquement un mechant Peintre, Un *Enlumineur* de jeu de paume, un Barbouilleur.

ENLUMINURE. s. f. L'art d'*enluminer*, d'appliquer les couleurs sur des estampes, &c.

ENLUMINURE, signifie aussi l'Ouvrage de l'*Enlumineur*. On lui a fait present d'une belle *enluminure*. Cet Ouvrier entend fort bien l'*enluminure*. L'Estampe est belle; mais l'*Enluminure* ne l'est pas.

On le dit aussi au figuré de quelques descriptions qui se font avec la plume. On a attribué aux Jansénistes un Poëme qui avoit pour titre, *Les Enluminures de l'Almanach*. Vous croyez qu'il est honorable de faire des *enluminures*. RAC.

E N M.

Le premier E, des mots suivans se prononce comme un A.

ENMANCHE'. adj. On dit sur mer, Nous sommes *enmanchez*; c'est-à-dire, Nous sommes entrez dans la manche d'Angleterre.

ENMARINE' adj. On appelle *enmarinez*, ceux qui sont accoutumez à la mer. *Enmariner* un vaisseau, c'est, Mettre du monde dessus pour le naviger.

E N N.

Le premier E, des mots de cette colonne se prononce comme un A, hormis *énoncer* & ses derivez, & *énorme*, *énormité*, & ceux ou l'E est devant deux N, suivies d'un E, comme *Ennemi*, *Enneade*, &c.

ENNEADE. s. f. Plotin a fait des *Enneades* ou des Neuveines de Traitez de Philosophie. LE CL. B. C.

ENNEADECATERIDE, ou ENNÉADECAËTÉRIDE. s. f. On appelle ainsi la periode ou revolution de dix-neuf années, telle qu'est celle du nombre d'or, dont Methon fut l'inventeur, & qu'on appelle aussi Cycle Lunaire, parce qu'au bout de 19. ans solaires la Lune revient à peu près au même point. D'où vient que les Athéniens, les Juifs, & autres peuples qui ont voulu accommoder les mois lunaires, avec l'année solaire, se sont servis de l'*Ennéadecaëtéride*, en faisant pendant 19. ans, sept ans de 13. mois lunaires & les autres de douze. Ce mot est Grec, & il est formé de *ennéa* neuf, *deka* dix, & *étos* année.

ENNEAGONE. s. m. Terme de Geometrie, Figure qui a neuf angles & neuf côtez.

ENNEAPLES. Terme de l'Histoire Ecclésiastique,

que, qu'on a employé pour marquer le Texte de la Bible avec diverses Versions en neuf colomnes.

ENNEMENT. adv. Vieux mot. Aussi bien.

Ennement *je ne puis aller.*

On a dit aussi, *ennement* que, pour quoique.

Ennement *que vous le sachiez.*

ENNEMI, IE. s. m. & f. & quelquefois adj. Prononcez ennemi. Qui a de la haine contre quelqu'un: qui tâche de lui nuire, & de le traverser. Un cruel, un mortel *ennemi.* Un *ennemi* capital, irreconciliable. Un *ennemi* déclaré. Un *ennemi* couvert & caché. Un dangereux, un puissant, un redoutable *ennemi.* L'Evangile veut qu'on pardonne à ses *ennemis.* Il faut marcher dans le monde comme en païs *ennemi.* St Ev. Il faut toûjours se defier d'un *ennemi* reconcilié. On doit avoir plus de soin de ne se pas faire des *ennemis*, que de se procurer des amis, parce que d'ordinaire, il est plus aisé aux premiers de nous nuire qu'aux autres de nous servir. LE D. N'ayons pas trop d'horreur pour les vicieux, afin de ne nous pas rendre tous les hommes pour *ennemis.* St Ev. Le moindre mepris est capable de faire d'un ami tres-inutile, un *ennemi* très-dangereux. Oe. M. On régarde toûjours un *ennemi* reconcilié d'un autre œil, qu'un ami avec lequel on ne s'est jamais broüillé. Fl. Il faut être bien duppe pour être trompé par ses *ennemis*, parce qu'on doit s'en defier toûjours. Bell. Ce n'est pas assez d'être juste, & legitime *ennemi*; il faut être civil, & genereux *ennemi.* Bal.

Elle ignore à quel point je suis son ennemi. Rac.
Moi, qu'une humeur trop libre, un esprit peu soumis,
De bonne heure a pourvû d'utiles ennemis. Boil.
Fuyez d'un froid ami la fausse politique,
Qui donne aux ennemis, *avec soin menagez,*
Les égards qu'il derobe aux amis negligez.
P. de l'Am.

Ennemi, étant dit absolument, & indefiniment, soit au singulier soit au pluriel signifie le parti contraire qui est en guerre ouverte. Voilà l'*ennemi* aux portes. L'*ennemi* tient la campagne. La Ville s'est renduë à l'*ennemi*, un traitre l'a livrée à l'*ennemi.* C'est un nouveau Cavalier qui n'a jamais vu l'*ennemi.* On dit aussi, une ville, une terre *ennemie*, de celle qui est dans un parti contraire. Il se dit aussi au plurier dans le même sens. Tomber entre les mains des *ennemis.* Il fut pris par les *ennemis.* Il repoussa, il chassa les *ennemis.* On y peut joindre aussi le pronom possessif.

Pour conserver l'Etat que Dieu vous a commis,
Combattez justement contre vos ennemis;
Mais fuyez comme un crime une injuste victoire.
L'Ab. Tetu.
La plus sûre loüange, & la mieux affermie,
Est celle que nous donne une bouche ennemie.

Ennemi, se dit aussi des choses contraires qui se detruisent, qui se nuisent. Le feu & l'eau, le chaud & le froid, le sec & l'humide sont *ennemis.* Les venins, les poisons sont *ennemis* des corps. La debauche est l'*ennemie* de la santé. Les plus grands *ennemis* de la santé de l'homme sont ses passions. En Poësie on dit la fortune *ennemie*, les destins *ennemis*, les vents *ennemis*; pour dire, contraires.

Ennemi, se dit aussi de ce qui a une certaine aversion ou antipathie contre quelque autre chose, soit qu'elle vienne par nature, ou par caprice. Il y a des gens qui sont *ennemis* des roses, qui ne les peuvent souffrir. Les autres sont *ennemis* des douceurs, des sucreries. On le dit aussi des animaux. Le chat est l'*ennemi* de la souris. Le hibou est *ennemi* de la lumiére. Le chou est *ennemi* de la vigne. Le bon goût du siecle est *ennemi* des mauvaises pointes, des turlupinades.

Ennemi, se dit figurément. Il faut être *ennemi* du vice. La Reine ne connoissoit d'autres *ennemis* que ses pechez. Boss. Il est *ennemi* de son repos. Il est *ennemi* de la joye; il est *ennemi* du bon-sens; il est *ennemi* de la nature; c'est-à-dire, qu'il n'aime ni a se divertir ni à voir divertir les autres. Souvent le plus grand *ennemi* que nous ayons, c'est nous-mêmes.

Mes defauts desormais sont mes seuls ennemis. Boil.

On dit proverbialement d'un homme qui a fait quelque mechante action, qu'il a bien été tenté de l'*ennemi*, c'est-à-dire, du Diable, qui est l'*ennemi* du genre humain. Remarquez vous, Monseigneur, dit le Pere Canaye, remarquez vous comme Satan est toûjours aux aguets? *circuit quærens quem devoret.* Vous concevez un petit depit contre nos Peres: il se sert de l'occasion pour vous surprendre, pour vous devorer, pis que devorer, pour vous faire Janseniste. *Vigilate, vigilate:* on ne sauroit être trop sur ses gardes contre l'*ennemi* du genre humain. St. Ev. Le meilleur est l'*ennemi* du bon. On dit, c'est autant de pris sur l'*ennemi*, quand on attrape quelque chose à celui contre qui on a different. On dit aussi, Plus de morts, moins d'*ennemis.* Ami au prêter, *ennemi* au rendre. Dans l'Astrologie Judiciaire la douziéme maison celeste est la maison des *ennemis.*

ENNEUR. s. m. Vieux mot. Honneur. On a dit aussi l'Enor.

ENNION. s. m. Vieux mot, qui se trouve quelquefois écrit avec un *a*, *annion.* Il signifie delai d'un an accordé à un debiteur par Lettres de Chancelerie. Privilége d'*ennion*, benefice d'*ennion.*

ENNOBLIR. v. act. Voyez *Annoblir.* Au fig. il signifie, rendre plus noble, plus illustre, plus excellent. Cette Université s'est fort *ennoblie*, depuis qu'il y a eu tant de grands hommes qui sont entrez dans son Corps. Les sciences, les beaux arts *ennoblissent* une Langue. *Ennoblir* son stile. Ablan. M. de Balzac a *ennobli*, & enrichi notre langue. Costar. Pour *ennoblir* l'art du Poëme dramatique, on lui donne pour objet, d'instruire, aussi bien que de plaire. Corn.

Ennobli, ie. part. pass. & adj.

Mais enfin par le temps le merite avili,
Vit l'honneur en roture, & le vice ennobli. Boil.

L'état des bâtards est comme *ennobli* par le rang & le merite de ceux qui y sont nez. J. des Sav.

ENNOBLISSEMENT. s. m. L'action d'ennoblir, de rendre plus illustre.

ENNOSSER. v. a. Vieux mot. Tuer.

Celui vois-je reconforter;
Et si la male mort l'ennosse,
Je le conduis jusqu'à la fosse.

ENNOYE. Voyez Amphisbene.

ENNUBLI, ie. ad. Vieux mot. Obscurci. *Tems ennubli*, pour dire, plein de nuages, du mot Latin *Nebula*, nuée. Il veut aussi dire, fâché, contristé.

Dont et molt le cuer ennubli.

ENNUSURE. s. f. Terme de Plombier. Morceau de plomb qui est en forme de basque sous le bourseau & au pied des poinçons & des amortissemens d'un comble.

ENNUI, ou Ennuy. s. m. Chagrin, tristesse, souci, déplaisir. Etre accablé d'*ennuis.* De mortels *ennuis.*

Adoucir, charmer les *ennuis*. Les *ennuis* de la vieillesse.

En Amour *ennui* signifie une tendre douleur. M. Sc. Les *ennuis* d'amour ont cela de bon qu'ils n'ennuient jamais. LA FONT. Que d'*ennuis* accompagnent la fidelité en amour. S. Ev.

Je fremis des ennuis *que vous vous apprêtez*. DES H.

ENNUI, signifie aussi lassitude, langueur d'esprit, faute de divertissement ou d'occupation. Je ne saurois entendre un long Sermon sans mourir d'*ennui*. Je vois l'*ennui* peint dans vos yeux. Quand on porte l'*ennui* dans son cœur, on s'ennuie par tout. OE. M. Si cette femme n'étoit pas assûrée d'un divertissement pour le lendemain, elle mourroit d'*ennui*, de la seule peur de s'ennuier. M. Sc. L'*ennui* n'est autre chose qu'une privation de plaisir causée par je ne sçai quoi de dehors qui importune. M. Sc. L'*ennui* vient de ce que l'ame n'est ni assez agitée, ni assez remuée. NIC. L'homme abandonné à lui même, à ses propres pensées, ne peut se defendre de l'*ennui* qui l'accable dès qu'il est sans action. VAL. Il faut tromper son *ennui*. BAIL.

Helas! m'enviez-vous, dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis? RAC.

Ce mot vient de *innoia*, & de *innoiare*, qui a été fait de *noxia*. Menage.

ENNUICT. adv. Vieux mot. Aujourd'hui. Favin croit que ce mot vient de ce que les Gaulois comptoient les jours par les nuits, à la maniere des Romains. Il n'y a plus que le païsan dans les Provinces qui dise *ennuict*, qu'il prononce *anui*.

ENNUITER. v. n. Se mettre en danger de voyager la nuit. Quand on a une longue traitte à faire, il faut partir de bonne heure de peur de *s'ennuiter*. Quelques uns disent *anuiter*. Il vieillit.

ENNUYANT, ANTE. subst. Qui ennuye les autres. Le bal est fort *ennuyant*. Quand Diogene voyoit qu'un discours *ennuyant* étoit vers la fin, il crioit en se rejoüissant, Je vois terre. MEN.

ENNUYER. v. act. & n. Fatiguer l'esprit. Faire, ou souffrir quelque chose avec chagrin, avec deplaisir; causer de l'ennui. Lorsqu'on n'est touché de rien on s'*ennuye* beaucoup. LE CH. DE M. On choisi plutôt de *s'ennuyer* avec les autres, que de *s'ennuyer* avec soi-même. OE. M. Je ne sçai quoy de delicat, que j'ay dans l'esprit, fait qu'il m'arrive assez souvent de m'*ennuyer*. M. Sc. Il faut apprendre à ne se point *ennuyer*: c'est un grand art. ST. EV. La meilleure musique à la fin *ennuye*, on s'y *ennuye*. Un fade Panegyrique, un long Sermon *ennuye* les auditeurs. Je ne puis supporter ces grands parleurs à mine audacieuse & insolente, qui *ennuyent* autant les yeux que les oreilles. M. Sc. Nous pardonnons plus aisément à ceux qui nous *ennuyent*, qu'à ceux que nous *ennuyons*, LA ROCH. Je ne puis supporter ces froids Ecrivains, qui vont *ennuyer* leur Heros du recit de ses propres exploits. OE. M. On *s'ennuye* presque toûjours avec ceux avec qui il n'est pas permis de *s'ennuyer*. LA ROCH. Il vaut mieux *s'ennuyer* comme une personne d'esprit, que de se divertir d'une maniere impertinente. LE CH. DE M. Je ne sçai point comment l'Opera avec une Musique si parfaite, & une dépense toute Royale a pu reussir à m'*ennuyer*. LA BRUY. Il faut apprendre à ne se point *ennuyer*. ST. EV. On ne doit pas craindre la mort; mais il ne faut pas *s'ennuyer* de vivre.

On lit peu ces Auteurs nez pour ennuyer,
Qui toûjours sur un ton semblent psalmodier. BOIL.

Ce qu'ils font, vous ennuye; *ô le plaisant detour!*
Ils ont bien ennuyé *le Roi, toute la Cour*. ID.
Qu'un sot afflige nos oreilles,
Passe encor, ce n'est pas merveilles;
*Le don d'*ennuyer *est son lot.*
Mais Dieu preserve mon oüie
*D'un homme d'esprit qui m'*ennuye:
J'aimerois cent fois mieux un sot. ROUSS.

On dit proverbialement, qu'il *ennuye* à qui attend; pour dire, qu'un homme s'impatiente d'attendre ceux qui ne viennent pas à l'heure.

ENNUYEUX, EUSE. adj. Qui ennuye. C'est un homme fort *ennuyeux*. La vie est *ennuyeuse*, quand l'amour ne la ranime pas. ST. EV. Les longs discours sont fort *ennuyeux*. Un faiseur de reflexions continuelles est un *ennuyeux* personnage. OE. M. Quand on a l'esprit libre, tout ce qui contraint, & tout ce qui est ceremonie est *ennuyeux*. M. Sc. Cette complaisance qui cede tout, & qui applaudit à tout est une qualité fort *ennuyeuse* en conversation. MONT. Il ne faut pas que le Predicateur s'abaisse à une simplicité *ennuyeuse*, & qu'il en demeure à une modestie languissante. AB. DE JARRY. Corneille plein de grands sentimens ne s'amuse point à de petits soupirs *ennuyeux*. ST. EV.

Paul, de qui la vraye épithete
*Est celle d'*ennuyeux *parfait,*
Veut encor devenir Poëte,
Pour être plus sûr de son fait. ROUSS.

ENNUYEUSEMENT. adv. D'une maniere ennuyeuse. Il m'a raconté son affaire fort *ennuyeusement*. Passer le tems *ennuyeusement*. Combien de malheureux à qui il ne reste d'autre consolation, que de redire *ennuyeusement* leur misere? FL. Dans une vieille habitude le tems se consume *ennuyeusement* à aimer moins, ou à n'aimer plus. ST. EV.

E N O.

ENOINDRE. v. a. Vieux mot. Oindre.

ENOISELER. v. a. Terme de Fauconnerie. Il se dit de l'oiseau que l'on fait, que l'on accoutume au gibier, que l'on instruit. Il faut conduire sagement un oiseau, jusqu'à ce qu'il soit bien *enoiselé*, & saupoudrer sa gorge de canelle & de sucre candi, le mettant sur la chair de l'oiseau qu'il a pris; car cela lui fera aimer son gibier.

ENONCER. v. act. Exprimer ce qu'on a dans la pensée; parler pour faire entendre sa pensée. Enoncer clairement & elegamment ce qu'on pense. On s'en sert plus ordinairement avec le pronom possessif. Apprenez à vous mieux *énoncer*. MOL. Cet homme parle bien, il s'*énonce* en bons termes. Cet autre est obscur, il n'a pas le don de *s'énoncer*.

On dit au figuré, Les Rois ne s'*énoncent* que par la bouche des canons.

ENONCER, se dit aussi de ce qui est compris dans quelque écrit, & signifie, Declarer, expliquer. Il y est clairement *énoncé* que... &c. L'AB. DE BOS. Toutes les clauses sont *énoncées* expressément dans ce contrat. Une clause essentielle qui n'est point *énoncée* ne se supplée point. L'acte contient huit articles où tous ses mensonges sont *énoncez*. MAUC. On dit en termes de Pratique, *énoncer* faux; pour dire avancer quelque chose contre la verité.

ENONCÉ, ÉE. part pass. & adj.

ENONCÉ, s. m. Qui est exprimé dans quelque acte ou écrit. Cela n'est qu'un simple *énoncé* qui ne detruit point les clauses stipulées. Un faux *énoncé* rend la demande nulle. MAUC.

ENON-

ENONCIATIF, IVE. adj. Qui fait mention de quelque chose. C'est une maxime en Droit, que les termes *énonciatifs* ne prouvent rien.

ENONCIATION. s. f. Expression. Cette *énonciation* n'est pas heureuse, les termes n'en sont pas assez expressifs. Cette piece ne prouve rien, elle ne contient qu'une simple *énonciation*. Une simple *énonciation* dans les choses anciennes, est un titre. PATRU.

ENONCIATION, se dit aussi de la maniere de s'énoncer. Avoir l'*énonciation* belle & heureuse.

ENONCIATION est aussi un terme de Logique, qui signifie une proposition qui nie, ou qui affirme. Il y a trois operations dans l'entendement, la simple perception, l'*énonciation*, & le raisonnement.

ENORDIR. v. a. Vieux mot. Salir, rendre sale.

ENORGUEILLIR. v. a. Rendre orgueilleux. Les bons succès *enorgueillissent*.

ENORGUEILLIR. v. n. qui s'employe souvent avec le pronom personnel. Devenir fier & superbe. Je m'*enorgueillirois* des loüanges, si ceux qui me les donnent, osoient me dire le contraire; disoit l'Empereur Julien. Il faut chercher des hommes que les succès & la domination n'*enorgueillissent* point, où l'on en trouve que les disgraces, & la servitude n'abattent point. L'AB. DE BOS. Un Sage ne s'*enorgueillit* jamais; quelque bonne fortune qui lui arrive. Il ne faut point se fixer à une chose si frêle que la fortune, ni s'*enorgueillir* d'un bien qui est souvent le partage des sots. ABLAN.

Heros cruels & sanguinaires
Cessez de vous enorgüeillir
De ces lauriers imaginaires,
Que Bellone vous fit cueillir. ROUSS.

De quoi s'enorgueillit *un Souverain de Rome*,
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme? CORN.
Pour avoir secoué le joug de quelque vice
*Qu'avec peu de raison l'homme s'*énorgueillit !

ENORGUEILLI, IE. part. & adj. Le peuple desire principalement la modestie en ceux qui sont venus de peu, & ne sauroit voir qu'avec peine un pauvre *enorgueilli*. ABL.

ENORME. adj. m. & f. Prodigieux, excessif en grandeur ou en grosseur. Le Colosse de Rhodes étoit d'une grandeur *énorme*. Ce mot vient de *norma*, comme si on disoit *contra normam*. On a dit dans la basse Latinité *innormis & inormis*, pour dire, *immensus*, *énorme*, *sans regle*. Borel temoigne qu'on disoit autrefois *anorme*, & *anormal*, pour dire contre la regle commune.

ENORME, se dit figurément, & ne s'applique qu'aux choses mauvaises. Il y a des gens dont la vertu ne consiste qu'à s'abstenir des crimes les plus *énormes*. AB. TETU. Une Avarice, une ambition *énorme*, un crime *énorme*, un cas *énorme*.

Là, dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond, rendu noir par les formes. BOIL.

En Jurisprudence on appelle *lesion énorme*, celle qui excede la moitié de la valeur d'une chose venduë. Elle donne lieu à la rescision d'un contrat fait même par un majeur. La *lesion énorme* & d'outre moitié de juste prix n'est pas reçuë dans les adjudications par decret.

ENORMEMENT. adv. Excessivement. Il a été lesé *énormément* dans la vente de sa maison. Cet homme est *énormément* grand. L'ACAD.

ENORMITE'. s. f. Grandeur, excès, atrocité. L'*énormité* de son crime, de son ambition, de cette lesion, de cette usure, &c. L'*énormité* du fait le confond. LE MAIT. Il se dit quelquefois de l'excès de la grandeur de la taille. On est, surpris de l'*énormité* de la taille de ce Geant. L'ACAD.

ENOSSER. v. act. Arracher un os qui demeure au milieu de la gorge. On ne le dit gueres qu'au participe. Le loup *enossé* qui refusa le salaire de la gruë qui lui avoit tiré l'os de la gorge, est le symbole de l'ingratitude. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionaire de l'Academie, ni dans aucun de ceux que nous ayons pu consulter, excepte celui de NICOD.

E N P.

ENPESER. v. act. Vieux mot. Causer de la fascherie. Et cela lui *enpesa*.

E N Q.

ENQUERANT, ANTE. adj. Curieux qui s'enquiert des affaires d'autrui. Il se prend d'ordinaire en mauvaise part. Cet homme est importun, est trop *enquerant*. On dit, en termes de Blazon, Armoiries *enquerantes*, ou à *enquerir*, Voyez *enquerre*.

ENQUERIR, S'ENQUERIR. v. n. p. *Je m'enquiers, tu t'enquiers, il s'enquiert, nous nous enquerons. Je m'enquis, je me suis enquis, je m'enquerrai, que je m'enquierre, que je m'enquisse, ou je m'enquerrois.* S'informer, demander une chose qu'on ne sçait pas, faire une recherche. Quand on doute si un mot est bon François, on va s'*enquerir* à Mrs. de l'Academie. Je me suis *enquis* de mon Rapporteur, on m'a dit que c'étoit un bon Juge. On s'est venu *enquerir* d'un valet qui m'a servi, j'ai dit qu'il étoit fidèle. J. CHRIST. exhortoit les Juifs à s'*enquerir* diligemment des Ecritures. On visitoit les chariots, & on s'*enqueroit* curieusement de tout. VAUG.

On dit proverbialement, Trop *enquerir* n'est pas bon; pour dire, qu'on s'*enquiert* souvent des choses dont on est fâché d'apprendre la verité.

ENQUIS, ISE. adj. Terme de pratique, dont on se sert dans les interrogatoires. *Enquis* de son nom, âge, qualité & demeure. Le témoin *enquis* s'il avoit vu, &c. Cela ne se se dit que des témoins, & l'on dit des accusez ou des criminels, un tel interrogé, une telle interrogée. L'ACAD.

ENQUERRE. v. neut. Terme de Blason. Demander la raison pourquoi il y a quelque chose dans un Ecu qui est contre les regles ordinaires du Blason. Des Armes à *enquerre*, sont celles qui sont irregulières, & quand on y voit couleur sur couleur, ou metal sur metal. Par ex. Jerusalem porte d'argent à la croix potencée d'or pour *enquerre*.

Mrs. de l'Academie dans leurs deliberations mettoient sur les mots douteux, *mots à enquerre*. MEN. Ce mot se disoit autrefois pour *enquerir*.

ENQUESTE, ou ENQUETE. s. f. Recherche, diligence qu'on fait, soin qu'on prend de s'informer de quelque chose, ou de faire perquisition d'une personne. Il a bien fait des *enquêtes* de ce jeune homme avant que de lui donner sa fille. Un de ses petits enfans s'est perdu, il a été aux *enquêtes* pour le retrouver. Ce mot en ce sens n'est point dans L'ACAD.

ENQUESTE, Terme de Palais. Preuve ordonnée en Justice, dans les procès civils, qui se fait par audition de temoins, dont la deposition est redigée par écrit, & contre lesquels on peut donner des reproches. On permet aux parties de faire *enquête*, de part & d'autre quand elles sont contraires en faits. On ne pouvoit faire autrefois une *enquête* sans un ajoint. Ce qui a été abrogé par l'ordonnance de 1667. Après que le deffendeur a fourni ses reproches contre les témoins, le demandeur est obligé de lui donner communication de l'*enquête*. L'*enquête* se fait en matiere civile, & l'information en matiere criminelle. On ne peut faire *enquête* pour argent prêté, quand la som-

somme excéde 100. livres. On a abrogé la formalité de l'ouverture & publication des *enquêtes*. Les *enquêtes* par turbes étoient des *enquêtes* qui se faisoient sur des points douteux de Coutume, & sur un usage qui n'étoit pas redigé par écrit. On n'y entendoit que des Patriciens, & dix témoins n'étoient comptez que pour un seul, parceque chaque turbe devoit être composée de dix personnes non recusées de part ou d'autre. Ces dix personnes formoient leur avis ensemble, & l'un d'eux portoit leur resolution au Commissaire pour toute la turbe. Une *enquête* devoit être composée de deux turbes, tout au moins. Il y avoit aussi des *enquêtes* d'examen à futur. Quand quelcun prevoyoit qu'il pouvoit avoir un procès en demandant, ou en deffendant, & qu'il apprehendoit que la preuve des faits ne vint à perir ou par l'absence, ou par la mort des témoins, il obtenoit des lettres de Chancellerie par lesquelles il étoit mandé au Juge d'oüir les témoins qui lui seroient presentez. C'étoit une information par precaution: ces sortes d'*enquêtes* ne se pouvoient faire ni en matiere criminelle, ni en matiere beneficiale. Elles ont été abrogées par l'Ordonnance de 1667. aussi bien que les *enquêtes* par turbes.

CHAMBRE DES ENQUETES. Chambre d'un Parlement où l'on juge les procès civils par écrit, & qui ont été appointez en premiere instance, & où d'ordinaire, il y a des *Enquêtes*. Autrefois la *Chambre des Enquêtes* n'étoit pas Souveraine. Et Pasquier rapporte que par un arrêt du 7. de Janvier 1409. la Grand Chambre du Parlement de Paris revit & reforma un arrêt des *Enquêtes*. Il ajoûte qu'elles n'avoient point le droit de mettre les appellations au néant. Ce qui ne leur fut permis que le 8. de Janvier 1422. Aujourd'hui elles jugent en dernier ressort. Lorsque le Parlement fut rendu sedentaire à Paris par Philippe le Bel, en 1302. il n'y avoit qu'une seule Chambre qui fut appelée la *Chambre de Parlement*. Elle étoit composée de 13. Conseillers Clercs & de 13. Laïcs. Le Chancelier qu'on appelloit le *Garde Séel* y presidoit. Cette Chambre de Parlement jugeoit les appellations des Baillifs & des Senechaux & les affaires les plus importantes. Bien tôt après on établit à Paris une *Chambre des Enquêtes*, pour juger des appellations des procès par écrit & des *Enquêtes*. Il y avoit aussi des Conseillers Clercs & Laïques, dont les uns étoient appelez *Jugeurs* & les autres *Rapporteurs*, à la différence des autres qu'on appelloit *Maîtres du Parlement*. Les Evêques presidoient aux *Enquêtes*. Le même ordre fut établi par le même Roi pour Toulouse. Philippe le long son fils en 1319. erigea une 2. *Chambre des Enquêtes*. Il y ordonna 20. Conseillers Clercs & 30. Lays, dont 16. seroient Jugeurs & les autres Rapporteurs. Ce Prince fit aussi deffense aux Prélats d'assister au Parlement, & depuis les Evêques cesserent de presider aux *Enquêtes*. La 1. *Chambre des Enquêtes* fut appelée la grande & la 2. la petite *Chambre des Enquêtes*. En 1521. le Roi François I., pour l'expedition plus prompte des affaires, erigea une 3. *Chambre des Enquêtes*. Henri II. créa une 4. *Chambre des Enquêtes*. Charles IX. en 1568. établit une 5. *Chambre des Enquêtes*. En 1581. il en fut erigé une 6. Mais quoique l'Edit eût été verifié au Parlement il n'eut aucun effet, & les 5. *Chambres des Enquêtes* subsistent sur le même pied. Dans le Parlement de Toulouse il y a 3. *Chambres des Enquêtes* & deux dans celui de Rouën.

Autrefois les charges de *Présidens aux Enquêtes* du Parlement de Paris n'étoient que de simples commissions que le Parlement donnoit aux anciens Conseillers Clercs de la Grand Chambre. Ce sont aujourd'hui des offices en titre & irrevocables. Mais il faut prendre pour cela des commissions distinctes & separées de leur charge de Conseiller, & il faut même avoir exercé quelque tems la charge de Conseiller. Après 20. ans un Président peut resigner sa charge de Conseiller & conserver son rang & sa commission de President. Au Parlement de Rouën & au Parlement de Mets les *Presidens des Enquêtes* sont *Presidens au Mortier*. Et en leur absence un Président, ou un Conseiller de la Grand Chambre y vient presider. A Toulouse & à Bourdeaux les *Présidens des Enquêtes* prennent aussi des provisions de Conseillers. Par un Reglement de 1677. du Parlement de Paris, les *Présidens aux Enquêtes* dans les Assemblées & les Ceremonies publiques ont séance après les 2. plus anciens Conseillers de la Grand Chambre, & marchent avec les 4. Présidens des Requêtes selon leur rang de reception. Lorsqu'ils deviennent veterans & honoraires, & qu'ils se defont de leurs charges, ils se retirent à la Grand Chambre & ils prennent séance au dessous du Doyen. Chaque Parlement à un usage different. Pour les Conseillers des *Chambres des Enquêtes* dans tous les Parlemens, ils montent à la Grand Chambre par ordre d'ancienneté.

Les cinq *Chambres des Enquêtes* sont composées chacune de 3. Présidens, & de 30. 31. ou 32. Conseillers.

ENQUESTER, ou ENQUETER. v. n. ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est la même chose que *s'enquerir*. Je m'en suis *enquêté* par tout.

Ce verbe étant joint avec une negative, signifie, Ne se soucier point, ne se mettre point en peine, se moquer de tout ce qu'on peut faire & dire. Cet homme ne *s'enquête* de rien. Il ne *s'enquête* point de cela. MOL. On le dit aussi absolument. Ce sont des enfans sans souci qui ne *s'enquêtent* de rien. Il est bas dans tous ses sens.

ENQUESTEUR, ou ENQUETEUR. s. m. Officier qui a pouvoir de faire des enquêtes. Les Commissaires du Châtelet se qualifient Commissaires, Examinateurs & *Enquêteurs*. Les Lieutenans Generaux ont traité des Offices d'*Enquêteurs*, & les ont unis à leur charge. Le Roi en 1689. a crée seize Grands Maîtres *Enquêteurs* & Generaux Reformateurs des Eaux & Forêts de son Royaume. Pomey dit, qu'on appelle aussi *Enquêteur*, l'Officier qui tient le regître des *Enquêtes*.

E N R.

ENRACINER. v. n. Prendre racine. Les chênes sont *enracinez* plus avant que les ormes. Les tulippes *s'enracinent* tous les ans de plus en plus, s'enfonçent dans terre, quand on n'a pas soin de les lever. Il n'a gueres d'usage au propre.

ENRACINER, se dit plus ordinairement au fig. Il signifie, Inveterer, faire une profonde impression, prendre de profondes racines. Il ne faut pas laisser *enraciner* ce mal. On n'arrache pas aisément les vieilles opinions qui se sont *enracinées* dans l'esprit des peuples. Il faut tous les jours resister à ses amitiez, & à ses aversions naturelles; garder son cœur des passions naissantes, & en arracher celles qui y sont *enracinées*. FL. On le dit dans le même sens avec le pronom personnel. La maladie *s'enracine*. Si vous souffrez que ce mal *s'enracine*, il deviendra incurable.

ENRACINÉ, ÉE, part. & adj. Porter une haine *enracinée* à quelcun. VAUG.

Ces mots viennent d'*inradicare*, *inradicatus*.

ENRAGEANT, ANTE. adj. Qui donne bien de la peine, du déplaisir. On le dit absolument. Cela est *enrageant*.

ENRAGER. v. n. Etre saisi de la rage. Les chiens sont sujets à *enrager*, quand ils manquent d'eau. La morsure d'une bête *enragée* en fait *enrager* une autre, lui communique son venin. Cet homme à été mordu d'un chien *enragé*, & il *enragera* s'il ne va à la mer.

Ce mot vient de *rabies*, comme qui diroit *rabie agi*, *agitari*, *corripi*.

ENRAGER, se dit figurément & signifie Sentir des transports de colere, & des passions violentes qui vont presque jusqu'à la fureur. Ce fanfaron *enrage* de se battre. Ce mechant Poëte *enrage* de faire des vers. Il *enrage* de ne se pouvoir venger. Il *enrage* de voir favoriser son rival. Le mariage assemble souvent des personnes qui se font *enrager* toute leur vie. BELL.

> *Voyant la splendeur non commune*
> *Dont ce maraut est revêtu,*
> *Diroit-on pas que la fortune*
> *Veut faire* enrager *la vertu?* GOM.

ENRAGER, se dit aussi en parlant des desirs, des besoins, qui sont vifs & pressans; des grandes peines. Il *enrage* de faim, de soif, de chaud, du mal de dents.

ENRAGER, signifie encore, causer un dépit & un chagrin sensible. Voilà un chemin qui feroit *enrager* le Diable. Cette affaire me fait *enrager*. Ce jeune homme est un frippon qui fait *enrager* son pere & sa mere.

On dit proverbialement, qu'un homme n'*enrage* pas pour mentir; pour dire, que c'est un grand menteur. On dit qu'il a mangé de la vache *enragée*; pour dire, qu'il a bien souffert de la disette & de la fatigue. On dit aussi. Prendre patience en *enrageant*; pour dire malgré soi. On dit encore d'un homme qu'on ne peut contenter sur rien, qu'il feroit *enrager* la bête & le marchand.

ENRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On appelle une musique *enragée*, celle qui ne vaut rien: un travail *enragé*, un travail grand & difficile; une douleur *enragée*, une douleur violente & excessive; une passion *enragée*; une faim *enragée*. On appelle un chien *enragé*, un homme qui s'attache à nuire aux autres, à les dechirer par ses médisances.

ENRAGÉ, se dit quelquefois substantivement d'un homme fougueux & emporté. C'est un *enragé*. Il se bat comme un *enragé*. Elle crie comme une *enragée*. Il faut que vous soyez *enragé* pour prendre ce parti-là.

ENRAILLE'. adj. Vieux mot qu'on trouve dans la signification d'*ouvert*.

ENRASER, voyez ARRASER.

ENRAYER. v. act. Quelques-uns disent *arrayer*. Passer une piece de bois entre deux rouës d'un carrosse, ou d'une charrette, ou les enlier avec une corde, pour empêcher qu'elles ne roulent, & retarder leur mouvement à la descente d'une montagne. La rouë qu'on avoit *enrayee*, s'est rompue; il se dit d'ordinaire absolument. Cette descente est trop roide, il faut *enrayer*.

ENRAYER, signifie aussi, Mettre les rais d'une rouë dans les moyeux & les jantes.

ENRAYER en termes de labourage, c'est faire la premiere raye avec la charuë.

ENRAYEURE. f. f. La premiere raye que fait la charuë en labourant.

ENRAYEURE. f. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui aboutissent à une espece de centre, & s'éloignent en forme de rayons, soit dans les planchers plats, ou dans les combles & domes. Les *enrayeures* quarrées servent aux croupes des pavillons; & les rondes aux domes.

ENREGISTREMENT, ou ENREGITREMENT. f. m. Action par laquelle on enregître, on verifie quelque lettre patente en Cour Souveraine. On s'est opposé à l'*enregitrement* & à la verification de la Declaration. Plusieurs prononcent encore l's de ce mot & du suivant. L'ACAD.

Il signifie aussi l'acte qui s'écrit sur une Declaration, sur un Privilege, &c. pour faire foy qu'ils ont été *enregistrez*. L'Arrêt d'*enregîtrement*. L'*enregîtrement* de ce Privilege. Lisez l'*enregîtrement*.

ENREGISTRER, ou ENREGITRER. v. act. Mettre une chose sur les regîtres où sont contenus les actes publics; pour la rendre plus authentique, & lui donner plus de force. Les Edits, les lettres patentes & plusieurs Bulles, sont luës, publiées & *enregîtrées*. Les Prophéties de moindre étenduë & faites seulement de vive voix s'*enregistroient* selon la coûtume dans les Archives du Temple avec l'Histoire du tems. BOSS. Au Parlement tous les arrêts & sentences, & les deliberations publiques s'*enregîtrent*, se gardent dans des regîtres. Les Procureurs doivent avoir des regîtres pour *enregîtrer* leurs exploits & presentations, pour écrire l'argent qu'ils reçoivent des Parties. Les Privileges s'*enregîtrent* par le Syndic des Libraires sur le Livre de la Communauté.

ENREGISTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENRHUMER, ou ENRUMER. v. act. Causer du rhume. Le passage du froid au chaud, le serain *enrhume*. Il est aussi n. p. Quand on se degarnit trop tôt, on est en danger de s'*enrhumer*.

ENRHUMÉ, ÉE. part. On est *enrhumé* tantôt de la gorge, tantôt du cerveau, tantôt de la poitrine.

On dit aussi en Musique, un ton *enrhumé*.

Ces mots viennent du Grec *rheuma*, *fluxion*.

ENRICHIR. S'ENRICHIR. v. act. & n. Rendre riche. Le trafic des Indes a *enrichi* la Hollande. Il n'est pas rare qu'un homme riche vueille s'*enrichir*. FONT. L'avidité des avares est ingenieuse à inventer les moyens de s'*enrichir*. Les grandes rivieres *enrichissent* les Provinces qu'elles traversent. Les Fermiers du Roi s'*enrichissent* en peu de temps. Les Muses n'*enrichissent* gueres de gens. S'*enrichir* de ses épargnes. S'*enrichir* aux dépens d'autrui, des dépouilles d'autrui.

ENRICHIR, signifie aussi, Rendre de plus grande valeur. Orner, ajoûter quelque chose de plus riche & de plus precieux. *Enrichir* un habit de broderie. *Enrichir* un livre de figures. Le Roi a donné à cet Ambassadeur son portrait enrichi de diamans.

ENRICHIR, S'ENRICHIR. v. n. Devenir plus riche, plus orné. Le cabinet de ce curieux s'*enrichit* tous les jours de nouvelles raretez.

On dit fig. la memoire s'*enrichit* par la lecture. Une langue s'*enrichit*, quand on y met de nouvelles expressions en usage, & qu'on la rend, plus abondante. On dit *enrichir* un conte, c'est à dire, y ajoûter des circonstances, pour le rendre plus plaisant & plus agréable.

On dit prov. qui s'acquitte s'*enrichit*.

ENRICHIR, se dit figurément & signifie, Embellir, orner, rendre plus abondant. *Enrichir* un discours, ou un ouvrage d'esprit. Il a *enrichi* son esprit de toutes sortes de belles connoissances. Elle n'a travaillé qu'à *enrichir* son ame. PATRU. Cet ouvrage est *enrichi* de plusieurs nouveaux traittez, passages, histoires. La vie des Heros à *enrichi* l'Histoire, & l'His-

l'Histoire a embelli les actions des Heros. La Bruy.

Enrichi, ie. part.

ENRICHISSEMENT. s. m. Embellissement, ornement. Les dorures, les broderies sont les *enrichissemens* des meubles, des habits. Il y a des sujets si bas, si steriles, qu'ils ne peuvent recevoir aucuns *enrichissemens*. Cette piece peut servir à l'*enrichissement* de notre Histoire. Ablan.

Enrichissement, se dit aussi au fig. l'*enrichissement* d'un Poeme par des Episodes. L'*enrichissement* d'un discours par des figures.

ENROLEMENT. s. m. Action d'enrôler. Il s'est fait un grand *enrôlement* de soldats en telle Province. Ce jeune homme s'est bien repenti de son *enrôlement*.

Enrolement, signifie aussi, l'Acte, la fueille où l'*enrôlement* est écrit. C'est un deserteur, on lui a trouvé son *enrôlement* dans la poche.

ENROLER. v. act. Mettre sur un rôle, sur un état, ou sur une liste de plusieurs personnes de même condition, & qui sont dans le même engagement. On le dit particulierement des soldats ou des matelots qui s'engagent à servir le Roi. Ce Capitaine leve des soldats, il en a *enrôlé* dix aujourd'hui. Il faut qu'un soldat marche quand il est *enrôlé*. Les Romains ne *s'enrôloient*, & n'entroient dans la milice qu'à l'âge de 17. ans. Les So dats peuvent ne *s'enrôler* que pour un tems fixe; mais par l'Ordonnance de 1685. ce tems ne peut être moindre de 3. ans. Après le tems expiré le Capitaine ne peut refuser le congé au Soldat qui le demande.

Enroler, se dit aussi figurément des autres engagemens que l'on pren l. Vous étes donc *enrôlé* au service de cette belle. Souvenez-vous que vous êtes *enrôlé* par le baptême dans la milice de J. Christ. Du Pin.

On dit aussi, qu'un homme s'est *enrôlé* dans une Confrerie; pour dire, qu'il est écrit sur les regîtres. Gusman d'Alfarache parle d'un regître où on *enrôle* les sots qui ont fait quelque chose conforme à l'Edit des sottises qui y est mentionné.

Souvenez vous toûjours, beauté trop dessalée,
Quand on reçoit l'argent, que l'on est enrolée.
Thont. It.

Ce mot est composé de *rôle*, & vient du Latin *inrotulare*. Men.

Enrôlé, ée. part. pass. & adj.

ENROMANCER. v. n. Vieux mot. Faire un Roman ou une Histoire.

Por s'amor encommenceray,
L'estoire & enromanceray.

ENROUEMENT. s. m. Incommodité, difficulté de parler provenant de quelque fluxion. Il n'est pas encore gueri de son *enrouëment*. J'ai un grand *enrouëment*.

ENROUER. v. act. Gâter, alterer sa voix, la rendre rauque, moins nette, & moins libre. Le brouillard, le serein l'a *enroüé*. La contention avec laquelle il a disputé, l'a si fort *enroüé*, qu'on ne l'entend plus.

Il est aussi n. p. Il s'est *enroüé* à force de crier. A force de crier la voix *s'enroüe*.

Jamais Docteur armé d'un argument frivole
Ne s'enroüa chez eux sur les bancs de l'Ecole. Boil.

Enroüé, ée. part. Un homme *enroüé*. Avoir la voix *enroüée*. On dit, il parle *enroüé*. Ce mot vient du Latin *raucus*, d'où vient le verbe *raucire*.

On dit proverbialement d'un homme *enroüé*, qu'il a vu le loup.

ENROUILLER, v. act. Faire venir de la rouille, L'air humide *enrouille* les armes.

Il est aussi n. p. Le fer & le cuivre *s'enrouillent* à l'eau. Ce mot vient du Latin *rubigo*, *rubiginosus*.

Enrouiller, se dit figurément, du courage, de l'esprit, qui *s'enrouillent* dans la paix & dans l'oisiveté; c'est-à-dire, se relâchent & s'abatardissent. Je viens d'un païs où mon esprit s'est fort *enrouillé*. Voit. L'imagination *s'enrouille* faute d'exercice. L'esprit *s'enrouille* dans la Province.

Enrouillé, ée. part. pass.

ENROULEMENT, s. m. Terme d'Architecture. Il se dit de tout ce qui est contourné en ligne spirale; comme l'*enroulement* d'un pilier butant en console.

Enroulemens de parterre, ce sont des platebandes de buis, ou de gazon contournées en ligne spirale. Les Jardiniers les appellent *rouleaux*.

ENROULER. v. a. Rouler une chose dans une autre. Tr.

ENROUSSI. adj. Vieux mot. Endurci.

ENROYER. v. a. Vieux mot. Entreprendre, commencer.

ENRUE. s. f. Terme d'Agriculture. C'est un Sillon fort large, & composé de plusieurs rayes de terre relevées par la charruë. On dit labourer en *enruë*. Liger.

s'ENRUISSELER. Vieux mot. S'écouler par ruisseaux. Nicod.

E N S.

ENS. ad. Vieux mot. Dedans.

Lors entrai ens sans dire mot,
Après qu'ofcuse ouvert m'ot.

Borel croit qu'on a écrit premierement *Ents* & ensuite *Ens*, & que ce mot vient du Latin *Intus*, dedans. Nicod. lui donne la même origine.

ENS VENERIS. On appelle ainsi en Chymie, des fleurs de sel armoniac emprecintes de quelque portion la plus fixe du vitriol de Cypre. Lemery.

ENSABLER. v. act. Faire échouër sur le sable. La riviere étoit basse, & le Bâtelier nous *ensabloit* à tous momens.

Ensabler, est aussi n. p. Notre bâteau s'est *ensablé*. Il *s'ensable* à tous momens.

ENSACHER. v. act. Mettre dans un grand sac. Chez les grands Thréforiers on voit des écus en monceaux qui ne sont point *ensachez*. Il faut *ensacher* ce blé, ces poix, pour les porter au marché.

Ensaché, ée. part. pass. & adj.

ENSADE. s. m. Arbre qui se trouve en l'Isle de Lovando dans la basse Ethiopie, & qui est une espece de figuier d'Inde que les Portugais appellent l'*arvore de raix*, c'est-à-dire, l'arbre de racine. Son tronc qui est fort haut, & ordinairement de trois brasses d'épaisseur, pousse des rameaux de tous côtez, qui étant encore jeunes, se divisent en plusieurs branches. Quelques-unes de ces branches tombant jusqu'à terre, y prennent racine, & poussent un autre tronc, d'autres branches, d'autres filamens, ceux-ci d'autres & ainsi de suite; en sorte qu'un de ces arbres occupe quelquefois une étenduë de mille pas de circuit. Les plus hautes branches de même que les plus basses tiennent à la terre par ces sortes de filamens, & cela fait une touffe de bois & de feuilles que le soleil ne sçauroit percer, & qui repousse la voix comme un écho. Les feuilles ressemblent à celles du coignassier, & sont vertes au dehors, blanches & lanugineuses au dedans. Le fruit paroît lorsque la fleur est tombée, & sort d'entre les feuilles des jeunes rameaux, comme font les figues. Il est gros com-

comme le pouce, & rouge par dedans & par dehors, Les Païsans teillent la premiere écorce de cet arbre, & en tirent une espece de chanvre, dont ils font des étoffes grossieres. L'*ensade* croît aussi fort bien aux environs de Goa, & en d'autres endroits des Indes. On en fait des pavillons pour prendre le frais, en coupant les rejettons, & les petites branches qui embarrassent la terre. Quelques-uns appellent cet arbre *euxenda*, ou *ensandra*, & les Siamois *co-paï*.

ENSAFRANER. v. act. Teindre en safran. POMET.

ENSAISINEMENT. s. m. Forme de nantissement; notification qu'on fait au Seigneur feodal, d'un contrat d'acquisition, d'un heritage mouvant de lui, en consequence duquel il donne un acte d'*ensaisinement*. L'*ensaisinement* se met à la marge du contrat. On doit douze deniers pour cet *ensaisinement*.

ENSAISINER. v. act. Recevoir l'exhibition d'un contrat d'acquisition, faite au Seigneur, d'un heritage dependant de sa Seigneurie. Un Seigneur ne peut plus pretendre de droits seigneuriaux du passé, depuis qu'il a *ensaisiné* un contrat. Le Seigneur ne peut pas obliger à faire *ensaisiner* un contrat. Par l'Article 35. de la coûtume de Paris le Seigneur d'un fief, qui acquiert un héritage tenu de lui en fief ou censive, est reputé inféodé ou *ensaisiné* du jour de son acquisition. Autrefois *ensaisiner* signifioit seulement *mettre en possession*.

ENSANGLANTER. v. act. Rendre sanglant, tacher, couvrir de sang. Il lui est venu un saignement de nez qui a *ensanglanté* son linge, ses habits. *Ensanglanter* la terre.

Vas-tu dès l'aube du jour
Secondé d'un plomb rapide
Ensanglanter *le retour*
De quelque lievre timide? ROUSS.

ENSANGLANTER, se dit aussi en parlant des meurtres, des carnages. Herode a *ensanglanté* ses mains du sang des innocens. Ce Prince fut debonnaire & ne voulut point *ensanglanter* son regne. La Reine Marie *ensanglanta* l'Angleterre, & son histoire n'est composée que de recits, & d'aventures tragiques. OE. M. Jephté *ensanglanta* sa victoire par un sacrifice, qui ne peut être excusé, que par un ordre secret de Dieu, sur lequel il ne lui a pas plû de nous rien faire connoître. BOSS.

Oui, sans fremir, j'irai dans son perfide cœur,
Moi-même ensanglanter *l'image de ma sœur.* CORN.

ENSANGLANTER. Ce mot, quand il est question de Tragedie, veut dire, Faire mourir sur le theatre le Heros de la piece. C'est une regle du Poëme Dramatique qu'il ne faut point *ensanglanter* la scene. COR.

Les Anciens aimoient de voir *ensanglanter* le Theatre, mais comme nous ne voïons le carnage & le massacre qu'avec horreur, il faut que le Poëte menage notre delicatesse par des recits qui nous apprenent le détail de ces actions barbares dont nous ne pouvons souffrir la vuë. ID.

ENSANGLANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Essuyons ce fer ensanglanté,
De crainte qu'il ne soit gâté. OPERA DE CAD.

ENSANGLANTÉ, en termes de Blason se dit du pelican, & autres animaux sanglans.

ENSEIGNE. s. f. Signe, tableau, figure, ou autre chose que l'on attache ou que l'on pend à une maison d'un Marchand, d'un Artisan, d'un Cabaretier pour la designer. Il loge à une telle *enseigne*, à l'*enseigne* de l'écu de France, du lion d'or, des armes d'Amsterdam, &c. une maison où pend pour *enseigne*, &c. Les barbiers ont des bassins blancs pour *enseigne* & les Chirurgiens des bassins jaunes. Les Marchands enveloppent leurs marchandises dans une image de leur *enseigne*. Ils payent un droit au Voyer pour poser leur *enseigne*, ou pour changer d'*enseigne*. Quand on vend un logis, pour la designer, on dit, où pend pour *enseigne*, &c. Il est deffendu aux Marchands & aux Artisans de changer ou d'usurper les *enseignes* ou les marques les uns des autres. Ni même de les imiter en sorte que le nom ou la figure puissent faire quelque équivoque. Les Armoiries des nouvelles Maisons sont, pour la plus grande partie; les *enseignes* de leurs anciennes boutiques MENAGIANA.

Ce mot vient de *insigne*. NICOD.

ENSEIGNE, est aussi un drapeau, un signe militaire sous lequel se rangent les soldats, selon les différens corps dont ils sont. Ce mot ne se dit que dans l'Infanterie. En Europe les *Enseignes* sont des drapeaux de taffetas marquez de diverses figures, couleurs, armes & devises. Xenophon dit que les Perses portoient pour *enseigne* une aigle d'or dans un drapeau blanc. Les Corinthiens portoient le cheval ailé ou Pegase dans les leurs; les Atheniens une choüette, les Messeniens la lettre Grecque M; les Lacedemoniens le Λ. Les Romains ont eu diverses *enseignes*, de la louve, du Minotaure, d'un cheval, d'un sanglier, jusqu'à ce qu'ils s'arrêterent à l'aigle, la seconde année du Consulat de Marius. Le Roi Antiochus avoit dans ses *enseignes* une Aigle, qui tenoit un Dragon entre ses ongles. Pompée avoit un Lion tenant une épée. Les Gots avoient une Ourse. Les Peuples d'Afrique avoient un Elephant. Les Scythes pour exprimer leur grande valeur peignoient dans leurs *enseignes* un foudre qui brise & renverse tout. Judas Asmonéen, qui étoit un Juif très-zelé pour la defense de la loi de Dieu, & pour la liberté de la Judée, mit dans ses *Enseignes* une sentence prise du Chap. XV. Vers. II. de l'Exode *Mi Cameca Belim Jehova*, c'est-à-dire, *Qui est semblable à toi, parmi les Dieux, ô Jehova!* Comme c'est la coutume des Hebreux, pour abréger, de ne prendre que les premieres lettres des noms, il arriva que les 4. lettres initiales de cet 4. mots Hebraïques, Mem, Caph, Beth, Jod, qui font *Macbai* aiant été employées seules dans les *Enseignes* de ce Capitaine Juif, lui & ses freres furent nommez *Machabées*.

On dit au pluriel, qu'un homme combat sous les *enseignes* d'un autre; pour dire, qu'il est de son parti, qu'il marche sous ses *enseignes*. Cette garnison est sortie Tambour battant, & *enseignes* deployées. Il porta nos *enseignes* au de là de l'Elbe. ABLAN. Quand on remarque des *enseignes* militaires sur les medailles des Colonies Romaines, cela marque une Colonie peuplée de vieux soldats.

ENSEIGNE, a signifié autrefois un cri de guerre, qui servoit à rassembler les Troupes dans la mêlée, & à leur indiquer le drapeau sous lequel elles devoient se ranger. On disoit, crier son *enseigne*, pour dire faire son cri.

ENSEIGNE, en termes de Marine, se dit du pavillon que l'on arbore sur la pouppe. L'*enseigne* de pouppe des vaisseaux de guerre est blanche, & celle des vaisseaux marchands est bleuë, avec une croix blanche qui traverse.

Enseigne de pierreries, se dit d'un ornement où plusieurs pierreries sont enchassées. C'étoit autrefois une espece d'aigrette qu'on portoit au chapeau.

ENSEIGNES, au pluriel, se dit des preuves, des titres de quelque chose, du merite d'une affaire. Cet homme est noble à bonnes *enseignes*, il a bien des titres pour cela. Si on l'a fait Marechal de France, c'est à bonnes *enseignes*, il l'a bien merité, il a bien servi.

ENSEIGNES, se dit aussi des marques qu'on se donne reciproquement pour connoître la verité d'une chose, pour n'être point trompé. Je vous ay vu en telle occasion, aux *enseignes* que vous y fûtes blessé. Ne donnez point ce depôt qu'à ceux qui le viendront demander à telles & telles *enseignes*. Je crains qu'on ne le vienne prendre à fausses *enseignes*. Vous ne m'avez pas donné de bonnes *enseignes*. Un homme inconnu me vient demander à fausses *enseignes*. Bussi. Avec ces *enseignes* je donnerai assez à entendre qui elle est. Voit.

ENSEIGNE, s. m. signifie aussi un Officier d'Infanterie qui porte l'*enseigne* ou le drapeau. Dans les Compagnies Suisses il y a un *Enseigne*, & un *Porte-enseigne* qui est sous lui. Dans les autres corps d'Infanterie il n'y a que deux *Enseignes* par Regiment. Un *Enseigne* Colonel. Dans le Regiment des Gardes il y a un *Enseigne* par Compagnie. Il y a aussi des *Enseignes* dans quelques Compagnies de Cavalerie; dans les Gardes du Corps il y en a trois par Compagnie; dans les Gendarmes un *Enseigne* & un Guidon; dans les Mousquetaires un *Enseigne* & un Cornette. Dans la Compagnie des Gendarmes de la garde du Roi, il y a 3. Enseignes & 3. Guidons. Par Ordonnance de 1692. les *Enseignes* au Regiment des Gardes prennent rang après tous les Capitaines, & devant tous les Lieutenans des autres Regimens d'Infanterie. On dit, *Enseigne aux Gardes*, & *Enseigne des Gardes*. Le 1. est *enseigne* dans le Regiment des Gardes, & le 2. est *enseigne* dans une Compagnie des Gardes à cheval. Il y a aussi des *enseignes* sur les vaisseaux. L'*Enseigne* est un Officier Major qui obéït au Lieutenant, & qui a par subordination, & en son absence les mêmes fonctions que lui.

ENSEIGNE, se dit aussi de la charge, aussi-bien que de l'Officier. Il a vendu son *enseigne*.

ENSEIGNE, s'employe aussi figurément, pour marquer la profession, ou l'occupation de quelcun. On ne passe point dans le monde pour se connoître en vers, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Poëte; ni pour habile en Mathematique, si l'on n'a mis l'*enseigne* de Mathematicien. Mais les honnêtes gens n'ont point d'*enseigne*: ils sont de tout. Oev. M.

ENSEIGNE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est logé à l'*enseigne* de la lune, qu'il a couché à l'*enseigne* de la belle étoile; pour dire, qu'il n'avoit point de logis, qu'il a couché dehors. On dit aussi d'un mechant portrait, d'un mechant tableau, qu'il est bon à faire un *enseigne* à biere.

ENSEIGNEMENT. s. m. Instruction, precepte. Cet enfant a bien profité des *enseignemens* de son Maître; il a bien retenu ses *enseignemens*. Les malheurs d'autrui nous doivent servir d'*enseignemens*. Ce mot ne se dit plus gueres; on se sert plutôt de precepte.

ENSEIGNEMENS, se dit aussi des titres, des preuves, des marques qu'on donne de quelque chose. Cette partie a justifié son droit par de bons titres & *enseignemens*. On a fait un vol signalé, & on a publié monitoire pour en avoir quelques preuves ou *enseignemens*. On ne le dit gueres seul & sans le mot de *titres*.

ENSEIGNER. v. act. Indiquer, montrer. *Enseignez* moi la maison d'un tel. Saül alla chercher Samuel, afin qu'il lui *enseignât* où il pourroit trouver les anesses de son pere. L'étoile *enseigna* aux Mages le chemin de Bethleem. Les anciens nous ont *enseigné* le chemin des sciences.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *insinuare*, dont les Latins se sont servis en cette signification. Menage croit qu'il vient de *insignare*, qu'on a fait de *signum*.

ENSEIGNER, signifie aussi, Instruire; montrer quelque art ou quelque science. Les Maîtres d'Ecole *enseignent* à lire & à écrire aux enfans. *Enseigner* le Cathechisme. *Enseigner* les Humanitez, la Philosophie. Il y a des Maîtres qui *enseignent* le Droit, les Mathematiques, les arts, à danser, à voltiger, à peindre, à chanter. C'est une bonne œuvre d'*enseigner* les ignorans. On dit aussi, Les Stoïques *enseignent*, c'est-à-dire, font profession d'une telle doctrine. *Enseigner* la vertu sans la pratiquer, c'est une vanité de Philosophe: la pratiquer sans l'*enseigner*, c'est une devotion loüable; mais sterile. Fl.

> *Le grand Virgile* enseigne *à ses bergers*
> *L'art d'emboucher les chalumeaux legers.* Rouss.

On dit proverbialement, que les animaux nous *enseignent* à vivre; pour dire, que les Sçavans peuvent apprendre des ignorans.

ENSEIGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il ne se dit que des choses. Les sciences *enseignées* methodiquement ne s'oublient gueres. L'Acad.

ENSEL, Terme de Chirurgie. On appelle cautere *ensel*, un cautere qui a la pointe faite comme celle d'une épée. Ce nom vient du latin *ensis*, *épée*.

ENSELLE', ÉE. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui est difficile à bien seller. Les chevaux *ensellez* sont relevez de cou & de tête, & ont les reins bas, c'est pourquoy ils couvrent bien leur homme.

ENSELLÉ, Terme de Marine. On appelle vaisseau *ensellé*, celui dont le milieu est bas & les deux extremitez relevées, comme sont les gondoles de Venise, qui sont relevées de l'avant & de l'arriere, en sorte que leurs preceintes paroissent plus arquées ou courbées que celles d'un autre vaisseau. C'est de là qu'un vaisseau *ensellé* s'appelle aussi gondolé.

ENSEMBLE. adv. L'un avec l'autre, les uns avec les autres. Aller tous *ensemble*, c'est-à-dire, aller de compagnie. Mêler tout *ensemble*, c'est-à-dire, mêler l'un avec l'autre. Ce sont des personnes discretes, & vous pouvez ici vous expliquer *ensemble*. Mol. Ils sont sortis *ensemble*. Corn. Laissons nous guider à nos desirs, & vous verrez que nous ne laisserons pas de passer agréablement le temps que nous pouvons être *ensemble*. Let. Portug.

ENSEMBLE, signifie aussi, Tout à la fois, en même tems. Acheter tout *ensemble*, c'est-à-dire, en tâche & en bloc. Ciceron est tout *ensemble* bon Orateur & bon Philosophe. Il est difficile d'allier *ensemble* le monde & la vertu. Nic. Ces deux pieces vont *ensemble*, c'est-à-dire ne se separent pas.

Ce mot vient de *in* & *simul*. Men.

ENSEMBLE, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui en marchant approche ses pieds de derriere, de ceux de devant, ensorte que le devant est leger, & que les hanches soutiennent en quelque maniere ses épaules. On dit, Mettre bien *ensemble* un cheval, le mettre bien sous lui, quand on le met sur les hanches.

ENSEMBLE. s. m. On dit en Architecture, l'*ensemble* d'un bâtiment, pour en signifier la masse; & quelquefois aussi pour marquer la proportion relative des parties au tout. Tous ces corps de logis font un très-bel *ensemble*. On dit aussi le tout *ensemble* d'un tableau, c'est l'harmonie qui resulte de la distribution des objets qui le composent. Ce tableau est beau partie à partie, mais le *tout-ensemble* y est mal entendu. Le P. Men. On l'étend aussi à d'autres choses. Cette femme à plusieurs traits irreguliers, mais le *tout-ensemble* plaît infiniment. L'Acad. C'est une fort mauvaise methode, l'*ensemble* en souffre toûjours, dit Morabin parlant des Avant-propos dont Ciceron avoit

avoit un volume tout prêt. J. DES SAV.

ENSEMBLEMENT. adv. Vieux mot. Pareillement, tout d'un tems, conjointement, ensemble.

Au premier age que le monde vivoit
D'herbe, de gland : trois sortes y avoit
D'hommes, les deux tels qu'ils sont maintenant,
Et l'autre double étoit s'entretenant
Ensemblement *tant masle que femelle.*
ANT. HEROE.

On a dit aussi *ensement* dans le même sens.

Et est sous la terre trouvée,
Tout ensement *que la rosée.*

ENSEMENCER. v. act. Jetter de la semence sur des terres labourées, & en saison convenable, pour les faire rapporter. La recolte appartient à ceux qui ont *ensemencé* les terres. Quelques Fermiers les reçoivent toutes *ensemencées*, à condition de les rendre de même.

ENSEMENCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit aussi au figuré, de l'esprit d'un jeune homme à qui on a donné de bonnes instructions, que c'est une terre qui a été bien *ensemencée*.

ENSERRER. v. act. Enfermer, enclorre, presser, contenir dans quelque enceinte. La mer *enserre* tout le globe terrestre. La terre *enserre* dans ses flancs bien des tresors. Paul disoit, je suis *enserré* des deux côtez. Ce divin Esprit, que rien n'*enserre* vole partout. VOIT.

De ce que le ciel enserre
Il n'est rien qui soit sans amour. ID.
Les Cieux instruisent la terre
A reverer leur Auteur.
Tout ce que leur Globe enserre
Celebre un Dieu createur. ROUSS.

Il est vieux & n'est en usage qu'en Poësie. Ce que le monde *enserre*. L'ACAD.

ENSERRER. v. a. Mettre dans la serre. *Enserrer* des orangers. L'ACAD.

ENSEVELIR. v. act. Envelopper un corps mort dans un drap, dans un suaire, pour lui donner ensuite la sepulture dans la terre. C'est un acte d'humanité d'*ensevelir* les morts. Tobie & quelques autres Hebreux ont montré un grand zéle pour *ensevelir* les morts. Laissez aux morts le soin d'*ensevelir* leurs morts. N. T. DE MONS.

ENSEVELIR, signifie aussi, Enterrer un mort. Les Rabins disent que les Ames, dont les corps ne sont pas *ensevelis*, ne peuvent pas entrer dans le *Scheol*. Les Payens en disoient autant. LE CL. Les Loix des XII. Tables ordonnoient qu'on *ensevelît* hors de la Ville. Les Romains brûloient leurs morts & en recueilloient les cendres. Les Chrêtiens les *ensevelissent*, les enterrent. On a dit autrefois en ce sens, *ensepulturer*.

ENSEVELIR, se dit aussi en parlant des corps abîmez, absorbez, ou peris. Tout cet équippage a été *enseveli* dans les ondes avec le vaisseau & les marchandises. Cette ville a été detruite par un tremblement de terre, & ses habitans ont été *ensevelis* sous ses ruines. Un bon citoyen se doit *ensevelir* sous les ruines de sa patrie.

ENSEVELIR, se dit figurément, & signifie, Se perdre, se plonger, se retirer, se cacher. *Ensevelir* un secret. Sans le secours de la Poësie & de l'Histoire les actions les plus memorables demeureroient *ensevelies* dans un profond oubli. Sa gloire a été *ensevelie* avec lui. J'espere que ce secret demeurera *enseveli* entre nous. La pieté est comme étouffée, & *ensevelie* sous la pompe des ceremonies. CL. Sa raison étoit étouffée & *ensevelie* dans le vin. Combien y a-t-il de veritez qui sont cachées, & comme *ensevelies* dans l'Ecriture? NIC.

Ces tresors dont le Ciel voulut vous embellir,
Les avez-vous reçûs pour les ensevelir? RAC.

On dit aussi fig. qu'un homme est *enseveli* dans un profond sommeil, quand il dort profondément, ou qu'il est tombé en letargie. On dit dans le même sens qu'un homme est *enseveli* dans la retraite, dans la solitude, pour dire, qu'il s'est enfermé dans un hermitage, ou qu'il s'est retiré du monde. On dit être *enseveli* dans une profonde rêverie; pour dire, rêver profondement. Etre *enseveli* dans le chagrin; pour dire, avoir un chagrin mortel. Etre *enseveli* dans les livres; pour dire, lire & étudier sans relâche.

ENSEVELI, IE. part. pass. & adj.

Alors dans le plaisir son cœur enseveli,
Ne prêtoit à ses yeux qu'un regard affoibli.

ENSEVELISSEMENT. s. m. L'Action d'ensevelir. L'*ensevelissement* des morts est au nombre des œuvres de misericorde. L'ACAD.

ENSEUILLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. Ce mot se prend pour l'appui d'une fenêtre au dessus de trois pieds : c'est pourquoi on dit qu'une fenêtre est à 5. 7. ou 9. pieds d'*enseüillement*.

ENSINC. Vieux mot. Ainsi. Il est *ensinc* coutume en notre contrée.

ENSIFORME. Voyez XIPHOIDE.

ENSIR. v. n. Vieux mot. Sortir. On a dit *ensir fors*; pour dire, sortir dehors.

ENSOIGNE. s. f. Vieux mot. Marque, temoignage.

Li bon Eudes Duc de Bourgoigne,
De sa bonté laissit ensoigne.

ENSORCELEMENT. s. m. Charme, malefice qu'on a jetté sur quelcun par art magique, par sortilege. Il y a de l'*ensorcellement* à cela. Les païsans appellent *ensorcelemens*, les maladies de langueur que les medecins ne peuvent guerir. Il signifie aussi l'état de celui qui est *ensorcelé*. Il n'est pas revenu de son *ensorcelement*.

ENSORCELER. v. act. Jetter un sort ou un malefice sur quelcun. Quand il arrive quelque maladie aux païsans, ou à leurs bestiaux, dont on ne peut decouvrir la cause, ils disent qu'ils sont *ensorcelez*.

On dit fig. d'un homme qui est amoureux & enchanté d'une femme jusqu'à la folie, qu'elle l'a *ensorcelé*. Je vous prie, Madame, de ne point accabler un miserable de reproches, assurément je suis *ensorcelé*. B. RAB.

Un soir que j'attendois la belle,
*Qui depuis deux ans m'*enforcelle. VOIT.

ENSORCELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENSORCELEUR. s. m. Qui ensorcele, qui enchante. Les doux appas *ensorceleurs*. VOIT. Il est de peu d'usage. On dit plus ordinairement *enchanteur*. L'ACAD.

ENSOUFFRER. v. act. Enduire de souffre. On *ensouffre* les tonneaux, quand on veut transporter du vin par mer & en des lieux éloignez.

Ce mot vient de *sulphur*, *insulphurare*.

ENSOUPLE, s. f. On dit plus communément *ensuble*. MEN. D'autres veulent qu'ils ne soient tous deux en usage, que par rapport à deux differentes sortes d'Ouvriers : ensorte que les Tisserans disent *ensouple*, & les Ferandiniers *ensuble*. Quoyqu'il en soit, c'est une partie du metier du Tisserand, ou d'autres Artisans qui travaillent en tissu. C'est le cylindre ou le rouleau autour duquel on roule le filet qui doit servir de chaîne ou de lisse à la toile, ou à l'étoffe qu'ils travaillent. L'Ecriture Sainte dit que la hampe de

de la hallebarde de Goliath étoit grosse comme l'*ensuble* d'un Tisserand. *L'ensoupleau* est un rouleau opposé, sur lequel se roule l'étoffe à mesure qu'elle se fait. Il faut que l'étoffe demeure quelque temps sur l'*ensoupleau* pour la rendre plus unie, & empêcher qu'elle ne se gripelle.

Ce mot vient du Latin *insubula* qui signifie la même chose, comme dit Menage après Cujas.

ENSOUPLE, est aussi un terme de Brodeur. On appelle ainsi ces colonnes de bois percées, au travers desquelles passent des lattes, & sur quoy travaille le Brodeur.

ENSUBLE, Terme de Ferandinier. Voyez ENSOUPLE.

ENSOYER. v. act. Terme de Cordonnier. C'est, Attacher de la soye de pourceau au bout du fil pour le passer plus facilement dans le trou qu'on a fait avec l'alêne, *Ensoyer* le fil. Du fil *ensoyé*.

ENSUITE, Prep. qui est toûjours suivie de la particule de. *Ensuite* de cela, *Ensuite* de quoy. Vaugelas dit qu'*ensuite de quoy* n'est pas du beau stile, & qu'il faut dire *après quoy*. Mais cette façon de parler est bonne. L'ACAD. l'approuve, & on s'en peut fort bien servir dans une narration. Il mourut peu de jours après que Commendon fut arrivé à Rome, *ensuite* de sa Promotion au Cardinalat. FLECH.

ENSUITE, est aussi adverbe. Nous ferons le reste *ensuite*.

ENSUIVANT, Façon de parler qui n'est gueres en usage qu'en quelques phrases qui marquent posteriorité de tems. Le jour *ensuivant*, le Dimanche *ensuivant*. Le second de Juin *ensuivant* elle fut couronnée. MAUC. On dit au Palais, qu'on produit en *ensuivant* l'apointement d'un tel jour.

Ce terme est plus du Barreau que de l'usage ordinaire. Il faut dire le mois *suivant*, l'année *suivante*.

ENSUIVRE. v. n. & p. Ce Verbe ne se conjugue jamais qu'aux troisiémes personnes, soit dans le sens propre où il signifie suivre, être après, comme le premier chapitre, & tout ce qui *s'ensuit*. La belle lui fit la reponse qui *s'ensuit*. B. RAB. Soit dans le sens figuré, en parlant, ou d'une chose qui derive d'une autre & qui en tire son origine, ou d'une induction & d'une consequence qu'on tire. Le bien qui *s'ensuivit* de là, fût... Il a appellé de cette sentence, de ce decret, & de tout ce qui s'en est *ensuivi*. Ce Prince à protesté n'être point responsable de tous les malheurs qui *s'ensuivroient* de la rupture. De ce principe il *s'ensuivroit* une contradiction. Dans ces deux dernieres acceptions, *s'ensuivre* s'employe quelquefois avec la particule *en*, comme, de tout cela il s'en *ensuivit* de grands desordres. La procedure fut cassée, & tout ce qui s'en étoit *ensuivi*. Ce qu'il y a encore plus à remarquer sur ce verbe, c'est qu'il s'employe très souvent à l'impersonnel, comme, de ce que vous dites, il *s'ensuit* que... Il *s'ensuit* de là que... Il n'est gueres en usage dans sa premiere signification, hors de la premiere phrase qu'on a rapportée. REGN.

Ce mot vient du Latin *insequi*.

E N T.

Le premier E des mots de cette colomme se prononce comme un A.

ENTABLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. C'est le dernier rang de pierres qui est au haut d'un bâtiment, sur lequel pose la charpente ou la couverture.

Ce mot vient de *tabulatum*, *intabulamentum*. Quelques-uns appellent cette sorte d'*entablement*, l'échapée de la pluye, & le nomment en Latin *stillicidium*. On dit donc, cet *entablement* n'a pas assez de portée car l'eau, tombe sur le pied de la muraille.

ENTABLEMENT, se dit aussi à l'égard des colonnes de la partie qui est au dessus du chapiteau, & qui comprend l'architrave, la frise & la corniche. Le mot d'*entablement* pris en ce sens, s'appelle en Latin *trabeatio*. L'*entablement* est different selon les divers ordres d'Architecture. On appelle *entablement recoupé*, celui qui fait retour par avant-corps sur une colonne, ou pilastre. L'*entablement* de couronnement se dit de toute corniche qui couronne un mur de face & sur lequel pose le pied du comble.

ENTABLER. v. neut. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval, lorsque sa crouppe va avant ses épaules, lorsqu'il manie sur les voltes, & qu'il ne manie pas avec justesse. Ce cheval *s'entable*.

ENTACHER. v. act. Infecter, gâter. Il n'est gueres en usage qu'au participe. *Entaché* de lepre. *Entaché* d'heresie, d'avarice. La plupart des Catholiques Romains croyent que la Vierge n'a point été *entachée* du peché originel. Ce mot est bas. Il vaut mieux dire souillé. VAUG.

ENTAILLADE. s. f. Incision. Les Maures dans le Mogol en certaines fêtes se font des *entaillades* avec des couteaux, dans la peau & dans la chair, au visage, aux bras, ou ailleurs, & on leur voit couler le sang des joües sur leurs vêtemens. SCHOUTEN.

ENTAILLE. s. f. Ouverture qu'on fait dans un corps, qu'on taille, pour y en emboiter & y en faire entrer un autre qu'on y veut joindre. Les *entailles* se font quarrément, & de la demi-épaisseur du bois. On place des solives dans les *entailles* des poutres. Les *entailles* à queue d'aronde sont les plus fortes. Il signifie quelquefois une simple hoche, ou coche qu'on fait dans le bois pour y faire quelques marques.

ENTAILLE *pour limer les scies*. C'est un billot de bois fendu, dans lequel les Menuisiers font entrer le fer de leurs scies quand ils veulent en limer les dents. Ils y mettent aussi un coin de bois, afin de tenir la scie plus ferme dans la fente du billot.

ENTAILLER. v. act. Faire une entaille, un trou, une ouverture dans un corps pour y en faire entrer un autre. Il faut *entailler* les pierres pour y mettre des incrustations.

ENTAILLÉ, ÉE. part. pass. & adj. St. Flour, Ville Capitale de la haute Auvergne, est située sur un roc fort elevé, & *entaillé* tout à plomb au pied du Mont Cantal. VOY. DE FRANCE.

ENTAILLURE s. f. Incision, entaille. On s'est servi autrefois de ce mot, pour dire, ciselure, ouvrage d'orfevrerie.

ENTALANTER. v. a. Vieux mot. Faire naître un fort desir de faire quelque chose.

Voire qui m'as encore entalanté,
De chanter un sujet par autre non chanté.

ENTALINGUER. v. act. Terme de Marine. C'est, Amarrer un cable à l'arganeau de l'ancre.

ENTAME. s. f. Morceau separé du corps dont il faisoit partie.

Furieux il saisit une effroyable pierre,
Entame *d'un rocher, lourd fardeau de la terre.*

ENTAMER. v. act. Commencer à ôter, à coupper, à retrancher quelque partie d'un tout; entrer, penetrer. *Entamer* une piece d'étoffe, *entamer* le pain, *entamer* un bateau de bois, de charbon, *entamer* la peau. C'est un coup de hache qui n'a fait qu'*entamer* l'armet. ABLAN. *Entamer* un bataillon c'est l'ouvrir.

L'En-

L'Empire Romain *entamé* de toutes parts tombe peu à peu. Boss. C'étoit avec un ridicule appareil de danseurs, de joüeurs de flute, & de courtisanes, que Caligula marchoit à la conquête de l'Isle Britannique, dont toute la valeur de Jules César & de ses Legions, n'avoit pu *entamer* que les bords. Larrey. Menage derive ce mot du Latin *entamare* qui a été fait du Grec *entamein*, qui signifie la même chose. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *tamer*, qui vient du Grec *tamein*, dissequer.

Les bas Bretons disent *entamiff*, pour dire, *entamer*, & *tam*, pour dire un morceau. Men.

On dit en termes de Manege, *Entamer* le chemin; pour dire, Commencer à galoper. *Entamer* du pied droit, du pied gauche.

Entamer, se dit aussi au figuré, *Entamer* un discours, *entamer* une question, *entamer* une negociation. Mon Rapporteur a *entamé* ce matin mon procès.

Entamer, se dit encore figurément pour dire; Donner atteinte, donner prise. Le Systême de Spinosa ne me paroît pas difficile à renverser. Dès qu'on l'*entame* par quelqu'endroit on rompt toute sa pretenduë chaine. Fen. Se laisser *entamer* par l'avarice. Tour. Ce n'est pas assez qu'une femme n'ait rien à se reprocher; il faut que le public ne puisse *entamer* sa conduite par aucun endroit. Bell. On dit élegamment, Il s'est laissé *entamer*; pour dire qu'on a découvert ses sentimens, & qu'on en a tiré avantage. Dès qu'un Ambassadeur s'est laissé *entamer*, il est perdu: c'est-à-dire, dès qu'il s'est laissé penetrer, ou qu'il a souffert qu'on lui retranche quelque chose des honneurs qui lui sont dûs. Bou. Un homme qui parle peu, & qui se menage, ne donne point de prise aux plaisans qui ne savent par où l'*entamer*. Bell. Les accidens du monde ne peuvent *entamer* l'ame d'un vrai Philosophe. Bal. L'unique soin des enfans est de trouver l'endroit foible de leurs Maîtres, comme de tous ceux à qui ils sont soumis; dès qu'ils ont pû les *entamer*, ils gagnent le dessus. La Bruy. On dit d'un favori dont la faveur, ou le credit ont reçu quelque atteinte, que c'est un homme *entamé*; qu'il est *entamé*.

ENTAMURE. s. f. Le premier morceau qu'on couppe de quelque chose. Donnez-moi l'*entamure* du pain. Je me suis trouvé à l'*entamure*, à l'ouverture d'un jambon. L'*entamure* d'une piece d'étoffe. On dit aussi, l'*entamure* de la peau, quand elle est simplement effleurée ou qu'on y a fait une incision. *Entamures* de carriere, se dit des premieres pierres qu'on tire des carrieres.

ENTANT QUE. adv. qui sert à specifier ou à restraindre quelque proposition. Jesus-Christ est consideré à deux égards, *entant que* Dieu, & *entant qu'*homme. Il y a tel sentiment qui convient aux Souverains *entant qu'*ils sont hommes; & il y a tel autre sentiment qui leur convient *entant qu'*ils dominent. Bay. En Justice on dit, Le Procureur du Roi joint *entant que* le fait le touche, ou peut toucher.

Il est quelquefois conjonction, & signifie, Parceque. Il me doit une rente, *entant qu'*il possede mon heritage. Il a été assigné pour deguerpir, *entant que*, ou parceque cet heritage m'est hypothequé. En ce sens il est du Barreau.

ENTASSEMENT. s. m. Action par laquelle on met plusieurs choses en un tas &, les unes sur les autres. Il faut prendre garde à bien faire l'*entassement* des gerbes dans une grange. Il signifie aussi l'amas de plusieurs choses *entassées*. Il y a un si grand *entassement* de meubles dans cette chambre qu'on n'y peut entrer. Il se dit fig. des affaires. Il y a dans cette famille un *entassement* d'affaires qu'il sera difficile de debrouiller. L'Acad.

ENTASSER. v. act. Mettre en un tas. *Entasser* des bleds. La grange est trop embarrassée, il faut *entasser* ces gerbes. La presse étoit si grande en cette ceremonie, qu'on y étoit *entassé* les uns sur les autres; c'est-à-dire fort pressez. Ce coche étoit si plein, qu'on y étoit *entassé* comme des harengs dans une caque. Un avare *entasse* thresors sur thresors. Il faut avertir les hommes que tous ces biens qu'ils *entassent*, n'ont pour base qu'une vie perissable. Nic.

Pour déthrôner les Dieux, leur vaste ambition
Entreprit d'entasser *Osse sur Pélion*. Boil.

Entasser, fig. Signifie accumuler. *Entasser* crime sur crime. *Entasser* pensée sur pensée. Les Ariens *entasserent* un grand nombre d'accusations contre St. Athanase. Herman. La plupart des commentateurs *entassent* une érudition qui ne sert qu'à fatiguer les lecteurs. Dac. S'il y a quelque defaut dans cet ouvrage, c'est que les beautez y sont trop *entassées*. Ablan. Le perfide *entassoit* sermens sur sermens, & trouvoit l'éternité trop courte pour mesurer sa passion. P. Com. *Entasser* victoire sur victoire. Bou.

Lui qui de mille Auteurs retenus mot pour mot,
Dans sa tête entassez *n'a souvent fait qu'un sot.*
Boil.

Menage derive ce mot de *intassare*, qui est fait du Grec *entassein*, qui signifie la même chose.

Entassé, ée, part. & adj.

Entassé, se dit aussi des personnes malfaites de taille, qui ont la tête enfoncée dans les épaules, qui sont engoncées.

ENTE. s. f. Terme de Jardinage. Petite portion d'un arbre qu'on fourre dans un autre par une incision qu'on y fait, afin de corriger le goût de son fruit, ou même pour lui faire porter un fruit different. On appele aussi cela une *greffe*. *Ente* en fente, *ente* en écusson, en écorce, en flute, en bouton, en germe, en tronc, en couronne, en morcel, en pied de chevre, en scion, *ente* en perche, &c. La Quintinie pretend qu'*ente* & *greffe* sont Synonimes. Mais Liger soutient, avec raison, que le mot *ente* s'entend de la greffe & du sujet mis ensemble; c'est-à-dire, de l'arbre sur lequel on a inseré une branche étrangere & du composé qu'ils font ensemble, au lieu que greffe ne signifie que la petite partie d'un arbre étranger appliquée sur un autre arbre.

Ce mot vient du Latin *insita*. Men. Du Cange dit qu'il vient du Flaman ou Alleman *inte*; qu'il derive du Latin *insitum*.

On dit aussi en Latin *calamus*, d'où vient que les Italiens disent encore *incalmare*, ce que nous, disons *enter*. Les Anciens n'avoient pas l'art des *entes* si parfait & si étendu que nos Jardiniers. Ils en ont cependant parlé assez bien. Voyez les Georgiques de Virgile, L. II. vers le commencement, Pline le naturaliste, &c.

On appelle aussi *entes*, les jeunes arbres nouvellement entez. *Bonne ente*, nom d'une espéce de poire, plus connuë sous le nom de *Doyenné*.

On appelle aussi le manche d'un pinceau, *ente*; mais il faut écrire *hante*. Voyez Hampe.

Ente de moulin, se dit de la partie du volant où est entée une autre piece de bois pour lui servir d'allonge.

Ente, est aussi un terme d'Architecture. Pilastre quarré que les Anciens mettoient aux coins des Temples. Et en general le mot d'*ente* signifie les jambes de

de force qui sortent peu à un peu hors du mur. Felibien écrit *ante* en ce dernier sens. Du Latin *ante*.

ENTÉES. Terme de chasse. Ce sont des fumées de cerfs ou de biches; deux qui n'en font qu'une, & qui se peuvent séparer sans se rompre. CHOM.

ENTEMENT. s. m. Action par laquelle on ente les arbres, ou les vignes.

ENTENAI. s. m. Terme d'Agriculture. Marquote de vigne entée pour transplanter.

ENTENDEMENT. s. m. Puissance ou Faculté de l'ame par laquelle elle conçoit & connoit. Partie dominante de l'ame, où reside la raison, le jugement, & l'intelligence. *L'entendement* est la plus noble faculté de l'homme. C'est elle qui l'eleve au dessus des autres créatures & qui lui donne la superiorité & une espece d'empire sur elles. LOCKE. On distingue deux facultez dans l'ame: entant qu'elle discerne, on l'appelle *entendement*; & volonté entant qu'elle juge, & consent: ainsi la conviction de l'*entendement* dirige, & determine la volonté. MALEBR. L'*entendement* est une faculté distincte de l'imagination. BERNIER. Ce sont les passions, & non pas l'*entendement*, qui determinent la volonté; elles l'entraînent, & ne lui laissent pas le tems de juger. ID. On ne doit regarder l'*entendement* que comme une faculté passive, qui reçoit les idées qui lui sont imprimées; c'est une glace qui reçoit les images, & les renvoye plus ou moins distinctement. ID. Il n'y a point d'être, de la realité duquel on soit plus assuré, que de celui qui est le principe de toutes nos perceptions, qu'on appelle *entendement*; parce que toutes les choses que nous concevons sont autant de preuves de son existence. LE CL. Il n'y a nulle proportion entre les proprietez des corps & l'excellence des operations de l'*entendement*: les mouvemens dont ils sont capables n'ont nul rapport avec ce que nous appellons penser, mediter, reflechir, raisonner. BERNIER.

ENTENDEMENT. Signifie aussi, sens, jugement, bon esprit. C'est un homme d'*entendement*. Il n'a point d'*entendement*. C'est un homme de petit *entendement*. Il faut avoir perdu l'*entendement* pour en user comme il a fait. L'Astronomie est le plus grand effort de l'*entendement* humain.

ENTENDIS. adv. Vieux mot. Cependant.

ENTENDRE. v. act. & neut. *J'entends, j'entendis, j'ay entendu.* Ouïr, écouter. *Entendre* le Sermon. *Entendre* dur. *Entendre* de loin.

*Helas! on n'*entend *rien sur les bords du Cocyte.*
DES H.

On dit absolument. Je n'ay jamais *entendu* cet homme-là; pour dire, je ne l'ay jamais ouï prêcher, haranguer, chanter, joüer du luth. Plus nous sommes élevez, plus la verité a de peine à se faire *entendre* à nous. NIC. Le monde nous parle en mille manieres: il nous fait *entendre* sa voix trompeuse par toutes les creatures qui nous servent de pieges. ID.

Ce mot vient du Latin *intendere*.

On se sert d'*entendre* par tout où l'on se sert d'*ouïr*: mais on ne se sert pas d'*ouïr* par tout où l'on se sert d'*entendre*. Il semble qu'on ne doit se servir d'*ouïr*, que quand il s'agit d'une chose qu'on *entend* par hasard, & sans dessein; & qu'il faut toûjours se servir d'*entendre*, quand la chose attire notre curiosité, & notre attention. BOU.

On dit, *Entendre* la Messe; pour dire, Ouïr la Messe. On le dit aussi, quoi qu'on soit trop loin de l'Autel pour *entendre* les paroles du Prêtre, & dans ce sens, il signifie, être présent à la Messe, assister à la Messe.

Il signifie encore dans le sens d'ouïr, Prêter volontiers l'oreille, & se donner la patience d'écouter. Ce Juge est severe, mais du moins il *entend* les parties. *Entendre* les plaintes & les demandes des supplians. *Entendre* une lecture.

On dit au Palais à un Avocat, Qui vous *entend*? c'est-à-dire, Qui est l'Avocat qui deffend contre vous?

Hagerus, Medecin Danois, a soutenu que l'on peut entendre par le dents, parce que si l'on met dans un clavecin un couteau que l'on serre entre les dents, on entend l'harmonie du clavecin, quoi qu'on ait les oreilles bouchées. Jean Conrad Amman Medecin Suisse, a appris en Hollande à entendre & à parler à des sourds muets, seulement en leur faisant remarquer & imiter ensuite les mouvemens de la bouche & des organes de la parole. Il a expliqué sa methode dans un petit in 12. imprimé à Amsterdam l'an 1700. intitulé de *Loquela*.

ENTENDRE, se dit figurément, & signifie, Concevoir, comprendre, penetrer dans le sens de celui qui parle, ou qui écrit. Cet homme *entend* l'Algebre, *entend* bien la Bible, *entend* les Langues Orientales. Cet homme est obscur, il ne sçauroit se faire *entendre*. Il faut faire *entendre* finement à l'esprit ce que l'on ne dit pas. DAC. Il est impossible de faire *entendre* aux autres ce que l'on n'*entend* pas bien soi-même. OE. M.

*Que de raisons pour moi si vous pouviez m'*entendre.
RAC.

Il y a des gens qui croyent n'avoir de l'esprit, que quand on a besoin de beaucoup d'esprit pour les *entendre*. BOUH. Il est ridicule d'écrire, quand on ne veut point être *entendu*. ID. Pour bien juger des lettres d'amour, il faudroit *entendre* cent petites choses que ceux qui s'écrivent *entendent* bien, & que les autres n'*entendent* point. M. SC. On dit, *Entendons* nous, pour dire; Ecoutons ce que chacun de nous dit, ou bien; soyons d'intelligence, agissons de concert.

ENTENDRE, se dit aussi de celui qui excelle, qui est habile dans quelque chose. Il *entend* bien sa charge, son metier. Vous n'y *entendez* rien, vous n'*entendez* pas cela, vous ne l'*entendez* pas. Faire ce que vous avez fait, c'est l'*entendre*.

ENTENDRE, signifie encore, Prêter l'oreille, consentir à quelque proposition. On lui a offert cet emploi, & il y veut bien *entendre*. Il ne veut *entendre* à aucun accommodement.

On dit *entendre* à demi mot; pour dire *entendre* facilement, sans avoir besoin d'explication.

Donner à *entendre*, se dit pour faire croire, insinuer quelque chose. Il a obtenu cette faveur sous un faux donné à *entendre*, sous une fausse allegation. On m'avoit laissé *entendre*, on m'avoit donné à *entendre* que vous me rendriez service.

ENTENDRE, signifie aussi, Avoir intention, pretendre. Je vous donne cela, mais j'*entends* que vous fassiez telle chose. Vous *entendez* cela, & moi je ne l'*entends* pas; c'est-à-dire, vous voulez que je fasse une chose, & moi je ne le veux pas. Qu'*entendez* vous par-là? Que pretendez-vous? On dit encore, Je n'y *entends* point de finesse; pour dire, je ne pretends point vous tromper.

ENTENDRE, signifie aussi, S'appliquer avec attention. On ne peut pas *entendre* à deux choses à la fois pour les bien faire. Cet Avocat a tant d'affaires, qu'il ne sçait à laquelle *entendre*.

On dit proverbialement, il *entend* de corne; pour dire, il *entend* autre chose que ce qu'on lui dit. Il n'y a point de pire sourd que celui qui ne veut point *entendre*.

Chacun

Chacun fait comme il l'*entend*; c'est-à-dire, à sa fantaisie.

Entendre le numero, se dit des gens fort intelligens en affaires. C'est un proverbe tiré des Marchands qui ont le prix de leurs marchandises marqué sous certains numeros qu'il n'y a qu'eux qui *entendent*.

On dit aussi d'un brutal, qu'il n'*entend* ni rime, ni raison, qu'il n'*entend* ni à dia, ni à hurhaut; pour dire, qu'on ne le peut persuader de ce qui est raisonnable. On dit aussi, Qui n'*entend* qu'une partie n'*entend* rien.

On se sert aussi de ce verbe avec le pronom personnel en forme de neutre-passif avec les prepositions *à* ou *en*, *s'entendre* à quelque chose, pour dire, la savoir bien faire. Il *s'entend* aux affaires, à l'agriculture, aux armes, au menage. On dit, qu'un homme, *s'entend* en galanterie, en Musique, en tableaux; pour dire, qu'il s'y connoit fort bien.

S'ENTENDRE, joint avec la preposition avec, signifie, Avoir intelligence secrete. *S'entendre* avec quelqu'un, *s'entendre* avec l'ennemi, c'est-à-dire, avoir intelligence avec quelqu'un, avec l'ennemi. Ces parties *s'entendent*; pour dire, colludent ensemble.

On dit encore absolument, Cela *s'entend*, quand on suppose une chose qui se fait ordinairement. Quand on envoye querir un Medecin, il le faut payer, cela *s'entend*.

On dit en proverbe, Ils *s'entendent* comme larrons en foire; pour dire, Ils sont en grande intelligence; mais toûjours en mauvaise part. Il *s'entend* à cela comme à faire un coffre, ou comme à ramer des choux; c'est-à-dire, il s'y prend fort mal, il n'y comprend rien.

ENTENDU, UË. part. & adj. Une personne *entenduë*, pour dire, intelligente & habile. Il est *entendu* aux finances.

Il se dit aussi, de certaines choses, & en ce sens il se prend pour bien assorti, composé selon les regles de l'art, parfait en son genre. Ce logis est bien *entendu*. Ce tableau est bien *entendu*. L'exactitude bien *entenduë* est dans les ouvrages d'esprit, comme dans les bâtimens, ou dans les tableaux, je ne sçai quoi de propre, & de regulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. BOU. Le naturel sauvage des anciens Romains produisit long temps des vertus mal *entenduës*. ST. EV. La vertu mal *entenduë* n'est gueres moins incommode que le vice mal menagé. LE CH. DE M. Il faut que la complaisance même soit bien menagée, & bien *entenduë*. BELL. Cette garniture, cette broderie sont bien *entenduës*; pour dire, elles sont bien faites & de bon goût.

On dit aussi, qu'un homme fait l'*entendu*, lorsque mal à-propos il fait le capable, ou qu'il a une grande vanité. A cause que son pere a du bien, il fait fort l'*entendu*.

Bien entendu, se dit adverbialement, quand on ajoûte une condition, absoluë & necessaire, à quelque chose qu'on avoit proposée ou promise auparavant. *Mal-entendu*, se dit d'un defaut de comprehension, d'attention, de concert. Il s'est excusé sur un *mal-entendu*; il a protesté qu'il n'avoit point compris, ce qu'on lui avoit ordonné ou défendu. La plupart des querelles des Savans ne viennent que d'un *mal-entendu*. S'ils se donnoient la peine de *s'entendre* les uns & les autres, il se trouveroit qu'ils sont à peu près de même avis, mais ils disputent pour disputer, & sans convenir des termes & de l'état de la question.

ENTENDEUR. s. m. Qui écoute. Il n'est en usage qu'en ces phrases proverbiales. A bon *entendeur* salut: ce qui se dit quand on reproche couvertement à un homme ses defauts. On dit aussi, A un bon *entendeur* il ne lui faut qu'une charretée de paroles. Il est bas.

ENTENNES. Les *Entennes* d'une machine à mater sont trois mats qui sont plantez sur le coté de la machine, ou sont frappées les caliornes qui servent à élever les mats.

ENTENTE. s. f. Interpretation, signification. En ce sens il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases: l'*entente* est au discur; &, des mots à double *entente*, qui sont équivoques.

ENTENTE, signifie aussi un certain ordre & disposition qui donne de l'agréement aux choses. On dit l'*entente* de ce tableau est merveilleuse; c'est-à-dire, que l'ordonnance en est bien entenduë, soit pour la disposition du sujet, soit pour les expressions, soit pour les jours, & les ombres. L'*entente* d'un bâtiment, d'un habit, d'un balet; c'est-à-dire, la belle disposition, la conduite, l'agréement qui s'y trouvent.

ENTENTION. s. f. Vieux mot. Dessein, intention.

ENTER. v. act. Terme de Jardinage, Greffer, faire des entes. *Enter* un pommier sur un prunier. *Enter* sur le franc, *enter* sur un sauvageon. On *ente* en plusieurs manieres. La premiere *en fente*, se fait en pied de biche, lorsqu'on couppe horisontalement & également un sujet, ou sauvageon, sur lequel on met une ou plusieurs greffes, l'ayant auparavant fendu & paré pour emporter le trait de la scie. On *ente en moëlle*, quand on place une greffe au milieu d'un sujet moëlleux, comme la vigne, ou jasmin d'Espagne. On *ente en couronne* les gros arbres au printemps, lorsque la seve est un peu montée. L'on place plusieurs greffes taillées d'un seul côté, l'écorce en dehors entre la peau & le bois, après avoir un peu incisé son écorce. On *ente en approche*, quand on perce un arbre, & que dans le trou on passe une branche d'un autre arbre, comme de vigne dans le noyer, ou bien en approchant deux branches de divers arbres d'égal grosseur, dont l'une est fenduë par son extremité & que dans cette fente on insere l'autre qui est taillée des deux côtez de figure platte. L'*ente en flûte* ou *en fluteau*, ou *en canon*, ou *en cornuchet*, se fait au mois de Mai, lors de la seve, en enlevant du sujet qu'on veut enter un anneau de la peau, comme une espece de chalumeau, au lieu de laquelle on en place autant d'un autre d'égale grosseur. Cela se pratique particulierement sur le chataignier & le noyer. On *ente en scion*, quand on met un scion ou rejetton d'arbre dans l'entamure de l'écorce de l'arbre qui en fait le sujet: comme s'il y étoit cru de soi-même. Pour *enter en bouton ou en germe*, il faut mettre un bouton en la place d'un autre bouton fraîchement arraché. *Enter en perche*, c'est, garnir de greffes tous les trous d'une longue perche d'arbre, & enterrer cette perche, la pointe des greffes en dehors. Pline s'est emporté contre l'adresse de ceux qui se sont advisez d'*enter* les arbres pour en rendre les fruits plus delicieux. Cette nouveauté de marier ensemble des especes differentes, lui paroissoit un rafinement de la volupté, & il l'appelle un adultere: *arborum quoque*, dit-il, *adulteria excogitata sunt*.

ENTER, se dit encore en termes de Charpenterie. Il faut *enter* cette piece de bois dans celle-là; pour dire, les joindre, les assembler l'une avec l'autre, ou par tenon & par mortaise, ou par entaille.

ENTER, se dit aussi figurément dans ces phrases: Une telle maison a été *entée* dans celle-là; pour dire, que le bien, le nom & les Armes d'une maison ont passé dans une autre par quelque alliance. La vertu est *entée*

entée sur la nature. Ce ne seroit qu'une comparaison *entée* sur une autre comparaison. PEL.

ENTER, en termes de Fauconnerie, signifie, Rejoindre une penne gardée, à ceste d'un oiseau, qui est rompuë, froissée ou albrenée, ou la raccommoder à l'aiguille, ou au tuyau, &c.

ENTÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit lorsque les deux parties de l'Ecu entrent l'une dans l'autre par des *entures* rondes, qui pourroient être dites *emboëtures*. On appelle *enté en pointe*, lorsqu'il y a une pointe ou une entaille qui se fait à la pointe ou au bas de l'Ecu par deux traits arrondis qui aboutissent au point du nombril. La Maison de Maillé porte d'or à trois fasces *entées* de gueules. Les cadets partissent, flanquent, ou *entent* en pointe.

ENTERIN, ENTERINE. adj. Vieux mot. Entier.

De sin cuer net & enterin
Et tout soit amor bonne & fine,
Entre nous & pais enterine.

ENTERINEMENT. s. m. Jugement qui reçoit, qui approuve une requête, des lettres de Chancelerie. L'*enterinement* d'une remission, des lettres de restitution.

ENTERINEMENT, s'est dit autrefois pour entiérement.

ENTERINER. v. act. Terme de Palais. Donner sentence ou arrêt sur une requête, ou quelques lettres de Chancelerie, & en adjuger les conclusions. Sa grace a été *enterinée*. Sa requête civile a été *enterinée*. *Enteriner* des lettres de remission. PATRU. Ce mot, selon Menage, vient de *enterein*, vieux mot François qu'on a dit pour *entier*, qui vient du Latin *integer*, ou de *integrinare*, qu'on a fait de *integrinus*, diminutif de *integer*. Ce mot s'est dit apparemment d'abord des lettres de restitution en entier; & depuis s'est étendu à toutes sortes de requêtes.

On a dit autrefois *enteriner*, pour Remettre en son entier, & *enterineté*, pour integrité, comme qui auroit dit, *entiereté*.

ENTEROCELE. s. f. Terme de Medecine. Descente de boyau. C'est une espece d'hernie dans laquelle le boyau tombe dans l'aine, ou dans le scrotum. La cause prochaine de l'*enterocele* est la relaxation, ou l'extension de la partie inferieure du peritoine dans lequel sont contenus les intestins. Les causes éloignées sont les grands efforts, les cris, d'où vient que les enfans y sont fort sujets; les exercices trop rudes, la toux violente, le frequent vomissement, &c.

Ce mot vient du Grec *enteron*, intestin; & de *kélé*, hernie.

ENTEROEPIPLOCELE. s. f. Espece d'hernie dans laquelle les intestins & l'épiploon descendent ensemble dans le scrotum, d'où vient qu'on lui a donné ce nom. Les causes sont les mêmes que celles de l'enterocele.

ENTERO-EPIPLOMPHALE. s. f.

ENTEROHYDROMPHALE. s. f.

ENTEROMPHALE. s. f. Voyez sur ces trois articles, EXOMPHALE.

ENTERREMENT. Convoy, funerailles d'un homme qu'on porte en terre. *Enterrement* magnifique. *Enterrement* sans pompe, sans ceremonie. Aller à l'*enterrement*. Etre prié d'un *enterrement*. Assister à l'*enterrement*. Voir passer un *enterrement*. Du Tillet dans son Recueïl traite des derniers jours, éxéques & *enterremens* des Rois & Reines de France.

ENTERREMENT. s. m. Inhumation. L'action de mettre un corps en terre. On envoye aux parens & amis des billets d'*enterrement*, qui portent, Vous êtes priez d'assister au convoi, service & *enterrement*. La pompe des *enterremens* regarde plus la vanité des vivans, que l'honneur des morts. LA ROCHEF.

ENTERRER. v. act. Mettre en terre, inhumer un corps mort, donner la sepulture à quelcun. *Enterrer* un homme, une femme, un enfant. *Enterrer* dans le cimetiere, dans l'eglise, dans le chœur. On *enterre* les Rois de France à St. Denis. On n'*enterre* pas les excommuniez en terre sainte. On a fait une tréve pour *enterrer* les morts. Les Romains *enterroient* toutes vives les Vestales qui se laissoient corrompre. C'est la coutume des Turcs de se faire *enterrer* sur les grands chemins, croyant que les passans font des prieres pour les ames des defunts. TAVERNIER. A la Chine pendant qu'on *enterre* le mort, on fait des rejouïssances, & on croit que les Anges en font autant dans le ciel. VOY. DE MATELIEF. Calvin fut *enterré* en pleine terre au cimetiere de plein-palais à Geneve, sans tombeau & sans épitaphe. MISSON. Ce fut l'embaumement qui introduisit la coutume d'*enterrer* les entrailles, le cœur, & le corps des personnes de qualité en trois differens endroits. BIB. UNIV. On n'a point vu d'homme s'*enterrer* tout vif après la mort de sa femme. ST. EV. Je suis mort de votre absence, & il n'y manque plus rien, si non que je ne suis pas encore *enterré*. VOIT. Moliere represente son avare disant, après avoir perdu son argent, C'en est fait, je n'en puis plus, je me meurs, je suis mort, je suis *enterré*.

On dit d'un homme fort sain qui promet une longue vie, cette homme là nous *enterrera* tous. On dit proverbialement, *Enterrer* la Synagogue avec honneur; pour dire, terminer une affaire, sortir d'un engagement avec bienseance, & d'une maniere irreprochable. L'ACAD.

ENTERRER, signifie aussi, Enfouïr, mettre dans la terre, cacher sous terre. Les avares *enterrent* leurs tresors. Pendant la guerre on *enterre* ce qu'on a de meilleur, pour le derober à la violence des soldats. Les vignerons *enterrent* des scions de vigne pour les faire provigner. Les Jardiniers *enterrent* la chicorée, pour la faire blanchir & la rendre plus tendre. Il y a des arbres comme les Saules & les Oliviers, qui viennent fort bien, quand on en *enterre* les tronçons. C'est ce qu'on appelloit autrefois *affier* par tronçons. On coupe un tronçon également de part & d'autre, & on le fiche en terre. Les Moines qu'on met *in pace* sont *enterrez* tous vifs.

ENTERRER, se dit figurément, & signifie, Cacher une chose, n'en faire aucun usage. Il ne faut pas *enterrer* les beaux talens que Dieu nous a donnez. On dit aussi dans le même sens d'un homme qui a quitté le grand monde pour se retirer dans la province, qu'il s'est *enterré* dans la province, d'un Dévot qui a renoncé au monde, qu'il s'est allé *enterrer* tout vif dans un desert, dans un Monastere. *Enterrer* son secret, ABLAN. c'est ne le point declarer.

ENTERRER, se dit aussi de ce qui perit, qui est accablé sous quelque ruine. La ville de Raguse a été toute *enterrée* par un tremblement de terre. On fit joüer un fourneau sous ce ravelin, où plusieurs soldats furent *enterrez*. Et figurément on dit qu'un homme s'est voulu *enterrer* sous les ruines de sa patrie; pour dire, qu'il l'a deffenduë jusqu'à l'extremité, jusqu'à la mort.

ENTERRER, les futailles, c'est les mettre en partie dans le lest du vaisseau.

On dit proverbialement d'une maison qui a bien coûté à bâtir, Il y a bien des écus *enterrez* en ce lieu-là.

ENTERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Par quelle erreur Cenobites obscurs,
Livrez en proye aux travaux les plus durs,
Vivre enterrez *aux fond d'une chaumiere.* ROUSS.

On

On appelle une maison *enterrée*, un jardin *enterré*, une maison, un jardin dont la situation est trop basse.

On appelle en termes de Guerre, Batteries de pieces *enterrées*, une Batterie dont la platte forme est au dessous du rez de chaussée, ensorte qu'il faut coupper des terres pour faire les embrasures du canon. Ces batteries se font pour ruiner les deffenses de la place.

ENTES. Composition d'une cire qui sert à couvrir les *entes* des arbres. Voyez. CHOMEL.

ENTESER, v. a. Vieux mot. On disoit autrefois *enteser* un arc; pour dire, Bander un arc, l'ajuster pour le tirer.

Le fort arc prist, si l'entesa.

ENTESTEMENT, ou ENTETEMENT. s. m. Etourdissement, offense du cerveau. L'*entêtement* causé par le charbon allumé dans un lieu clos est dangereux. Il n'a point ou peu d'usage en ce sens.

ENTESTEMENT, figurément, signifie, Opiniatreté, une trop grande attache à une opinion dont on est préoccupé, à une passion dont on est saisi. Le plus grand obstacle à la connoissance de la verité est l'*entêtement*, la préoccupation. Cet homme a un grand *entêtement* pour cette femme, elle le gouverne absolument. Rien ne ressemble plus à une vive persuasion que l'*entêtement*. LA BR. Dès qu'on est mediocrement sage, on ne s'avise gueres de faire le decisif, dans un siecle où rien ne regne tant que l'*entêtement*. LE P. R. L'*entêtement* est le vice ordinaire des devots. LA PL. Ce qui me fâche le plus de l'*entêtement* où l'on est pour l'Opera, c'est qu'il va ruiner la Tragedie. ST. EV.

Et les entêtemens *les moins deraisonnables,*
Bien loin d'être approuvez ne sont pas excusables.
ME. LA VIGNE.

ENTESTER, ou ENTETER. v. act. Etourdir, blesser, offenser le cerveau. Ce parfum est trop fort, il m'*entête*. Le charbon *entête*. Le vin pris avec excès *entête*. La moële de palmier *entêtoit* les soldats. ABLAN.

On dit fig. les loüanges *entêtent*, pour dire, quelles donnent de la vanité, de l'orgueil.

ENTESTER. se dit figurément, & signifie, Infatuer, préoccuper, prevenir en faveur d'une personne, ou d'une opinion. Qui est ce qui vous a *entêté* de cet homme là, de ce systême. Cet homme est fort *entêté* de la bonne opinion qu'il a de lui même; il est fort *entêté* de sa grandeur, de la noblesse de sa maison, de son procès, de sa femme, il en parle continuellement. Il s'employe aussi au neut. pour se préoccuper, se laisser prevenir en faveur d'un Auteur. Cette fille s'est *entêtée* d'un sot. Les ignorans *s'entêtent* facilement de leurs opinions. Nous croyons aisément que les loüanges les plus outrées qu'on nous donne sont sinceres, parceque nous sommes fort *entêtez* de nous-mêmes. BELL.

L'homme a peu de bon sens quand il va s'entêter,
De la vanité de porter
Sa gloire au de-là de lui-même. DES-H.

Si un Auteur ne s'observe de bien près, il *s'entête* de son dessein, & l'imagination une fois échauffée, l'esprit perd insensiblement cette heureuse tranquilité, & cette sincere indifference où il doit être pour bien juger. COSTE. Il se prend toûjours en mauvaise part.

ENTESTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il est aussi substantif, & alors il signifie, un homme qui est opiniâtrément attaché à ses opinions ou à ses desseins. C'est un *entesté*. Il est necessaire qu'il y ait des *entêtés* dans une secte: ils lui rendent mille bons services, humainement parlant. BAY.

ENTHOUSIASME. s. m. Voyez ENTOUSIASME.

ENTHYMEME. s. m. Argument qui n'a que deux propositions, l'antecedent, & la consequence. Aristote le nomme l'*argument de la Rhetorique*, ou l'*argument probable*. En cela il est opposé au *syllogisme*, qui a trois propositions, qu'il appelle l'*argument de la Dialectique*. Ou plutôt c'est un syllogisme parfait dans l'esprit; mais imparfait dans l'expression: parceque l'on y supprime l'une des trois propositions comme trop claire & trop connuë, & comme étant facilement suplééе par l'esprit de ceux à qui on parle. Cette maniere d'argument est si commune qu'il est rare qu'on exprime les trois propositions du syllogisme, parcequ'il y en a d'ordinaire une assez claire pour être supposée. Par ex. ce vers de la Medée contient un *enthymême* très-élegant: *Servare potui, perdere an possim rogas? Je t'ai pu conserver, donc je te puis perdre.* Toute la grace en seroit ôtée, si l'argument contenoit les trois propositions du syllogisme. Car l'esprit allant plus vite que la langue, sans y faire reflexion il s'éloigne de ce qui ennuye, & se reduit à ce qui est précisément necessaire pour se faire entendre. Il arrive même quelquefois que l'on renferme les deux propositions de l'*enthymême* dans une seule proposition qu'Aristote appelle, *sentence enthymematique*. Il en apporte cet ex. Mortel, ne garde pas une haine immortelle. L'*enthymême* entier seroit, *vous êtes mortel, que vôtre haine ne soit donc pas immortelle.* NIC.

Ce mot vient du verbe Grec *enthymeisthai*. qui signifie *penser & concevoir*, *thymos*, signifiant la pensée, l'entendement, l'esprit.

ENTICHE', ÉE. adj. Qui commence à se pourrir; Il ne se dit au propre que des fruits. Les fruits *entichés* ne sont pas de garde.

ENTICHÉ, se dit figurément & bassement des personnes, pour marquer quelque defaut qu'on commence d'appercevoir en elles. *Entiché* d'heresie, d'avarice, *entiché* de lepre.

Mon frere, ce discours sent le libertinage,
Vous en êtes un peu dans vôtre ame entiché. MOL.

ENTIENGIE. s. m. Oiseau du Royaume de Congo, qui a le plumage moucheté de toutes sortes de couleurs. Il a cela d'admirable qu'il ne met jamais le pied à terre parce qu'il meurt aussi-tôt qu'il la touche. Ainsi il est obligé de se tenir toûjours sur les arbres. Il y a aussi au tour de lui de petits animaux noirs que les habitans appellent *Embis*, & qui lui servent de gardes lors qu'il vole. Il y en a dix qui volent devant & dix qui volent derriere. Si les premiers donnent dans les filets du chasseur, les autres prennent la fuite & le petit *Entiengie* ne peut éviter d'être pris. Sa peau est une chose si rare qu'il n'y a que le seul Roi de Congo qui en porte, ou les Princes & les Grands Seigneurs à qu'il en donne le pouvoir. Les Rois de Lovango, de Cacongo & de Goy lui envoyent des Ambassadeurs pour obtenir cette peau comme un present.

ENTIER, IERE. adj. Qui a toutes ses parties, total d'une chose dont on n'a rien retranché. Il a passé une journée *entiere* avec moi. Ce livre n'est pas *entier*, il y manque deux cahiers. Alexandre *maître du monde* entier *s'y trouvoit trop serré.* BOI.

On y joint quelque fois le nom de *tout* pour appuyer davantage. Cette terre est toute, *entiere* on n'en a rien demembré. Il y a plusieurs Auteurs que nous n'avons point tout *entiers*.

Ce mot vient du Latin *integer*.

En ce sens on dit d'un cheval, d'un roussin qui n'est pas hongre, qui n'est pas châtré, que c'est un cheval *entier*

en ier, parce qu'on ne lui a rien retranché, ni coupé. On dit aussi, qu'un cheval est *entier*, lorsqu'il est retif, qu'il n'obeit pas à la main, qu'il y resiste, & qu'il ne tourne pas aisément. On dit aussi, qu'un mors tient de l'*entier*, quand il ne plie point dans le milieu de la liberté de la langue, tel que celui qu'on donne aux chevaux qui ont les barres rondes & peu sensibles.

Entier, S'applique aux choses morales, Il s'est donné tout *entier* à Dieu. On fait bien de se montrer ainsi son ame toute *entiere*. Let. Portug. Cet emploi demande un homme tout *entier*; pour dire, que celà le doit occuper absolument, & qu'il y doit donner tous ses soins. Il me semble que ma vengeance seroit plus *entiere*, si mes yeux & mes actions vous confirmoient mon innocence. Let. Portug. Que personne n'ait sur un habile homme l'avantage de trouver des bornes à sa capacité, & qu'il se menage si bien que personne ne le voye tout *entier*. Amelot. On ne vient pas d'abord à une *entiere* corruption d'esprit, & de cœur. Nic. Conserver sa reputation, sa vertu *entiere*.

Voudrois-je de la gloire évitant le sentier,
Ne laisser aucun nom, & mourir tout entier? Rac.

Entier, signifie encore, Opiniâtre, obstiné. On dit qu'un homme est *entier*; pour dire, qu'il est ferme dans ses resolutions, qu'il n'en veut jamais demordre. Cet homme est *entier* dans ses opinions: il ne rovient jamais. C'est un esprit fort *entier*. Cette femme est fort opiniâtre & fort *entiere*. Ce mot en ce sens se prenant toûjours en mauvaise part, au lieu de dire, que Job étoit un *homme entier* & *droit*, il vaudroit mieux dire, qu'il étoit integre.

On dit au Palais, que les choses ne sont plus *entieres*; lorsqu'on a changé la nature & la disposition d'une affaire. On ne peut renoncer à une succession, lorsque les choses ne sont plus *entieres*, qu'on en a detourné ou vendu une partie.

Entier, est aussi subst. & signifie, Un tout consideré à l'égard de ses parties, & sur tout en Arithmetique, où on l'oppose aux fractions. Il faut, quand on a multiplié les fractions, les reduire en *entiers*, en extraire les *entiers*.

En *entier*, en son *entier*, en leur *entier*, sont des façons de parler qu'on employe pour marquer qu'il n'y a rien de changé & d'alteré dans les choses dont on parle, ou quelles sont rétablies dans le même état où elles étoient avant que d'être changées. Le Corio nous a donné cet acte *en entier*. L'Ab. de Bos. Ce mineur a obtenu des lettres de restitution en *entier*, & on l'a remis au même état qu'il étoit auparavant. Cet Amphitheatre, ce Temple est encore en son *entier*.

Ce mot vient du Latin *integer*.

ENTIERCEMENT. s. m. L'Action d'*entiercer*.

ENTIERCER. v. a. Terme de coutume. C'est mettre une chose mobiliaire en main *tierce*.

ENTIERCHIER. Vieux mot de la Coutume d'Amiens & de Normandie, qui signifie, Mettre en main tierce, sequestrer. On disoit aussi *entiercheur*; pour dire, *sequestre*. On a dit aussi *entierchere*, pour sequestre.

ENTIEREMENT. adv. Tout-à-fait, totalement d'une maniere entiere & complette. Cet homme est *entierement* perdu de reputation. Les mouvemens des passions ne sont pas *entierement* volontaires. Nic.

ENTITALURE. s. f. Vieux mot. Titre.

ENTITE'. Terme de Metaphysique, qui vient du Latin *entitas*, & signifie la même chose. On demande si la relation d'un être à un autre fait une nouvelle *entité*.

ENTOILER. v. a. Remettre de la toile à la dentelle d'une cravate, d'un mouchoir de cou, &c. *Entoiler* un mouchoir, une cravate. L'Acad.

On dit *entoiler* une estampe, une Carte de Geographie; pour dire les coller sur une toile. Il a fait *entoiler* toutes ses estampes. Un voyageur doit faire provision de Cartes, les faire *entoiler*, & les rouler sur un bâton fait exprès. Misson.

ENTOIR. s. m. Terme de Jardinier. Couteau d'environ deux pouces de lame, dont on se sert pour enter. L'*entoir* doit avoir le manche d'ivoire ou d'un bois dur, & fait de sorte que l'extremité en soit plate, mince & arrondie, pour servir à detacher l'écorce des sauvageons, sur lesquels on doit appliquer les écussons. Les *entoirs* les plus commodes se plient comme des serpettes. Le mot d'*entoir* n'est pas si usité que celui de *greffoir*.

ENTOISER. v. act. Terme de Jardinier. Il se dit des choses qui s'achetent & se vendent à la toise; & qu'on peut mettre en des tas de figure quarrée, afin qu'on les puisse toiser. *Entoiser* de la terre, *entoiser* du fumier. La Quint. *Entoiser* se dit aussi des autres choses dont on mesure le cube avec le pied, & la toise.

Entoiser. v. a. On a dit autrefois, *Entoiser* la lance; pour dire, empoigner la lance. *Entoiser* une épée, pour dire, la hausser pour frapper.

ENTOMBER. s. m. Vieux mot. Mettre dans le tombeau. Ronsard.

ENTOMBI. s. m. Vieux mot. Stupide. Nicod.

ENTOMMURE. s. f. mot de la façon de Rabelais. Frere Jan des *entommures*, ou entammures, d'*entomer* ou *entamer*, couper, trancher, toutes vertus fort convenables à ce bon frere, qui aimoit à se ruer en cuisine, & à joüer des coûteaux, comme l'Auteur le dépeint. Menage pretend, que ce frere Jan des *entommures* étoit un nommé Buinard, alors simple Religieux, & puis prieur de Sermaise dans l'Anjou.

ENTONNEMENT. s. m. Action d'entonner. L'*entonnement* du vin ne se fait qu'après qu'il à cuvé quelque temps.

ENTONNER. v. act. Mettre en ton, chanter les premieres paroles d'une Hymne, d'un Pseaume, d'un air, *Entonner* un air. Le chœur a *entonné* l'*introite*, l'hymne, le *magnificat*. La musique a *entonné* un motet. *Entonner* le *Te Deum*. Le Roi de Pologne après la delivrance de Vienne, *entonna* lui même le *Te Deum* qui fut chanté à cette occasion. Dal.

Entonner, signifie aussi, Mettre sur un certain ton, sur un certain chant. Il se dit aussi absolument. Ce musicien, ce chantre *entonne* bien, il a mal *entonné*.

Ce mot vient du Latin *intonnare*.

On dit figurément *entonner*, pour chanter. *Entonner* les loüanges de Dieu. Boil. On dit aussi *entonner* la trompette; pour dire, enfler son stile.

Entonner, signifie encore, Verser une liqueur dans un tonneau, dans un muid, dans un baril. Il a *entonné* son vin au sortir de la cuve, du pressoir.

Ce mot vient de *intonnare*, fait de *tonna* tonneau. Men. Voyez Tonneau.

On dit hyperboliquement & bassement d'un yvrogne qui boit beaucoup & goulument, ce goinfre en trois coups a *entonné* deux bouteilles de vin.

Entonner, se dit aussi du vent, lorsqu'il entre avec impetuosité dans un lieu étroit. Le vent s'*entonnoit* dans cette vallée. Le vent s'*entonne* dans cette cheminée. Cette expression est du style familier. L'Acad.

Entonné, ée. part. pass. & adj.

D'un Benedicamus entonné *foiblement*
L'inutile Chanoine est payé grassement. Senlec.

ENTONNOIR. s. m. Vaisseau ayant une pointe percée par le bas, qui sert à verser les liqueurs dans un muid, dans une bouteille. *Entonnoir* de bois, de verre, de fer blanc.

Les Medecins appellent aussi *entonnoir*, à cause de sa figure, un conduit qui est dans le cerveau au dessous de son troisiéme ventricule, qui sert à le purger de ses superfluitez. Il reçoit une lymphe filtrée par les glandes des plexus choroïdes, membranes glanduleuses & très fines. L'*Entonnoir* d'une mine, c'est le trou qu'elle fait, lorsqu'elle joüe.

On appelle *entonnoir*, dans un sens metaphorique & burlesque, le gosier de ceux qui aiment à boire.

Ce bon Seigneur, que la soif pique,
Dez le matin jusques au soir,
De l'organe de sa Musique
N'a plus rien fait qu'un entonnoir.
De Chaulieu.

ENTOR. prep. Vieuxmot. Autour, alentour.

ENTORNER. v. a. Vieux mot. Etourdir par quelque coup.

ENTORSE. s. f. Il a la même signification que detorse. C'est l'action violente par laquelle on fait sortir quelque partie d'un membre hors de la place qu'il devoit avoir naturellement. Un faux pas lui a fait faire une *entorse*.

L'Entorse, est un effort qui se fait dans l'articulation du pied, par une extension violente & douloureuse des ligamens qui l'attachent aux os de la jambe. Il y en a deux sortes, l'une quand ce sont les ligamens de la malleole externe qui ont souffert, & l'autre quand ce sont ceux de la malleole interne. La premiere se fait quand le pied s'est tourné en dedans, & la seconde quand il a été tourné en dehors: celle-ci ne se fait que rarement; mais l'autre arrive très souvent. L'une & l'autre sont causées par des faux pas que l'on fait en marchant & en courant; ou en sautant, quand on vient à retomber, si le pied ne trouve pas un terrain égal, il panche & se courbe du coté de la pente du terrain. Dionis. Il se dit aussi au Manege, d'un effort violent que le cheval s'est fait au boulet, qu'on appelle autrement *mesmarchure*. Les bœufs & autres animaux sont aussi sujets aux *entorses* quand on les fait passer par de mauvais chemins.

Menage derive ce mot du Latin *intortus*. Il se dit fig. D'un homme en charge, en poste, en faveur, dont on a diminué l'authorité par quelque moyen. On lui a donné une rude *entorse*.

Entorse, se dit figurément, de quelque violence, obstacle ou empêchement qu'on apporte à la fortune, ou aux affaires de quelcun. Cet homme étoit prêt d'obtenir une telle dignité, mais ses ennemis lui ont donné une *entorse* qui l'en a fort éloigné. Cette expression est de la conversation familiere. Le Comique dit, en parlant d'une separation entre personnes mariées; donne-t-on ainsi des *entorses* au mariage?

ENTORTILLEMENT. s. m. L'action de ce qui s'*entortille* au tour de quelque chose; l'état d'une chose *entortillée* autour d'une autre. L'*entortillement* du lierre autour d'un arbre. L'*entortillement* des tiges qui sont autour de la colonne. L'*entortillement* d'un serpent.

Entortillement, se dit au fig. de l'embarras & de la confusion du stile ou des pensées. Il faut corriger l'*entortillement* de cette periode. Cet homme est obscur, & cet *entortillement* d'esprit me deplaît. M. Sc. Ces correctifs de M. de F. ne sont que de vrais *entortillemens* capables de tourner les têtes. Boss.

ENTORTILLER. v. act. Envelopper tout autour en *tortillant*. Les Marchands *entortillent* dans du papier les marchandises qu'ils livrent à leurs chalands. Le lierre *entortille* les arbres.

Entortiller, se joint aussi avec le pronom personnel. S'*entortiller* dans son manteau, dans sa robe de Chambre, dans ses draps.

Entortiller, se dit aussi avec le pronom personnel, des choses qui s'attachent aux autres en faisant plusieurs tours. Le lierre, la vigne, s'*entortillent* autour des arbres, des colomnes. Laocoon se vit *entortillé* par des serpens.

Entortiller, se dit aussi figurément, de ceux qui embarassent leurs pensées, leurs discours, ensorte que l'intelligence n'en est pas facile; & qu'on n'en peut concevoir, ni l'ordre, ni la disposition. Vous avez *entortillé* cette periode. Il se dit dans le même sens avec le pronom personnel. Aristote s'*entortille* dans des argumens dont il ne peut se demêler. St. Ev.

Entortillé, ée, part. pass. Serpent *entortillé* autour d'un arbre. Expression, periode *entortillée*.
Que dites-vous de ces vers chevillez?
De ces discours obscurs, entortillez? Rouss.
J'ai quelquefois l'esprit *entortillé*, & l'excès de ma mauvaise fortune m'occupe malgré moi. M. Sc.

ENTOUILLIER, ou *Andouillier*. s. m. Terme de Chasse. C'est le premier cor le plus près des meules de la tête d'un cerf. Le second s'appelle *surandouillier*, & les autres plus hauts *chevillures* ou cors; mais ceux du faite s'appellent *espois*, lesquels n'étant qu'au nombre de deux, s'appellent *fourcé*; mais étant trois ou quatre, ils s'appellent *trochures*, par metaphore d'une trochée de poires ou de pommes. S'ils sont cinq ou six & plus, ils s'appellent *paumure*, à cause de la ressemblance des doigts sortans de la paume de la main. Et s'ils sont rangez en cerne, ils s'appellent *couronnure*, parce qu'ils ressemblent à une couronne.

ENTOUR. Preposition. Auprès de quelcun. Les femmes sont si difficiles à habiller, qu'il y a toûjours à faire *entour* d'elles. Ce mot vieillit. On dit *autour*. Les Princes ont toûjours beaucoup de Courtisans *autour* d'eux. *Alentour* est adverbe & n'a point de regime. Les échos d'*alentour*, les tois d'*alentour*. Le parapet regne tout *alentour* de la muraille.
La disette, au teint blême, & la triste famine,
Troublent l'air d'alentour *de leurs gemissemens.* Boil.

En vieux stile on peut employer *entour*.
A peine fut ma morale finie,
Et de ma main votre Altesse bénie,
Que Sathan vint entour *de vous jaser.* De Vil.

ENTOURER. v. act. Ceindre, environner. L'Ocean *entoure* la terre. Cette maison est *entourée* d'eau, de bois, de fossez, de prairies.
Et pour fermer chez vous l'entrée à la douleur,
De vingt verres de vin entourez *votre cœur.* Mol.

Ce mot vient de *tornus*, *tornare*.

Les gens charitables sont toûjours *entourez* de gueux. Les bonnes tables sont *entourées* d'écornifleurs. Cette ville est *entourée* d'ennemis. Les Rois s'*entouroient* autrefois la tête d'un diadême.

Entouré, ée, part. & adj.

ENTOURNER. v. act. vieux mot. Mettre autour. On dit *entourner* un cable; pour dire, lui faire faire plusieurs tours autour de quelque chose.

ENTOURNURE. s. f. Terme de Tailleurs, qui se dit du tour ou de l'échancrure qu'ils donnent à des manches. Cet habit seroit bien, sans l'*entournure*

tournure des manches qui va mal.

ENTOUSIASME, ou ENTHOUSIASME. s. m. L'*s* se prononce. Fureur prophetique, ou poëtique qui transporte l'esprit, qui enflamme, & éleve l'imagination, & qui lui fait dire des choses surprenantes & extraordinaires. Quand la Sibylle, ou la Prêtresse rendoit ses oracles, elle étoit saisie d'un certain *entousiasme*. Les Poëtes ne font bien des vers, que lors qu'un *entousiasme* les transporte. Cet Auteur s'imaginant être épris d'un *entousiasme*, & d'une fureur divine, n'a que du vent, & de l'écorce. Boi. Il ne faut pas prendre une extravagance, ou un emportement dereglé, pour un *entousiasme*, & une fureur poëtique. Oe. M. La vraye éloquence ne s'échappe jamais jusqu'à ces *entousiasmes* qui transportent un auditeur, comme par magie dans des païs perdus. St. Ev. Il prend à cet homme des *entousiasmes* très-agreables en compagnie. Bal. Le don de la Poësie tient quelque chose de l'*entousiasme*. Bou.

Ce mot vient du Grec *enthousiazein* qui signifie être possedé d'une fureur fanatique.

ENTOUSIASMER. v. act. Mettre en *entousiasme*. Cela est capable de l'*entousiasmer*. Je suis *entousiasmée* de l'air & des paroles. Mol. On ne se sert gueres de ce mot qu'en badinant.

ENTOUSIASTE. s. m. & f. Prononcez l'*s*. Homme ou Femme fanatique, illuminé, songeur, visionnaire, qui prétend avoir des inspirations divines, n'être qu'un agent passif, n'agir & ne parler que par l'impulsion & l'operation du Saint Esprit. Un homme qui ne reconnoit nulle distinction entre les ames humaines & le corps, peut-il croire que les fanatiques, les *entousiastes*, les songeurs ont des pensées qui ne sont point materielles. Bay. Il y a encore eu depuis peu des Calvinistes *entousiastes* dans l'Allemagne, qui ne parloient que d'union, de transformation en Dieu, & de sens mystiques. Nic.

ENTR'ACTE. Voyez ce mot après la preposition *entre*, aussi bien que plusieurs autres composez de la même preposition.

ENTRAFOLER. Vieux mot. Se percer l'un l'autre de coups.

Le vif desor les morts roellent,
Qui s'entrafolent & ocient.

ENTRAGE. s. m. Terme de Coutumes. Entrée, commencement de jouïssance. Dans quelques Provinces celui auquel a été fait un bail, doit payer pour son *entrage* quelques deniers au bailleur.

ENTRAILLES. s. f. pluriel. Les boyaux, les intestins. Avoir les entrailles *échauffées*, brûlées. Humecter, rafraichir les *entrailles*. Il a une colique qui lui déchire les *entrailles*. Le poison laisse principalement ses marques dans les *entrailles*. Ils vuiderent les *entrailles*, & embaumerent le corps. Vauc. Menage derive ce mot du Latin *enteralia*, qui a été fait du Grec *enteron*, qui signifie le *ventre*.

Entrailles, se prend plus generalement pour tous les visceres, pour toutes les parties enfermées dans le corps des hommes & des animaux. On l'a ouvert & on lui a trouvé toutes les *entrailles* fort saines. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit en considérant les *entrailles* des animaux sacrifiez, le cœur, le poumon, le foye.

Entrailles, signifie au fig. Affection, tendresse, commiseration. Il me semble qu'on m'arrache les *entrailles*, quand je voi persecuter les pauvres. On dit en stile familier, cet homme a de bonnes *entrailles*; pour dire, qu'il est de bon naturel, qu'il a le cœur tendre & compatissant. On dit au contraire d'un homme dur, impitoyable, qu'il n'a point d'*entrailles*. Je le porte dans mes *entrailles*. Boss. Un pere a beau menacer ses enfans de fermer les yeux sur leur mauvaise conduite, les *entrailles* paternelles ne souffrent pas qu'il execute cette menace. Mauc. On dit dans un autre sens. C'est lui percer le cœur, & lui arracher les *entrailles* que de lui demander de l'argent. Mol. Corneille a dit dans le Cinna.

Je leur fais des tableaux de ces tristes batailles,
Où Rome par ses mains dechiroit ses entrailles.

Entrailles, se dit encore pour Enfans. C'est un homme armé contre ses propres *entrailles*. Pat. Je vous prie de le recevoir comme mes *entrailles*. Port-R. Le fruit des *entrailles* est une recompense qui vient du Ciel. Id.

L'Ecriture attribue à Dieu des *entrailles* de misericorde pour marquer sa clemence. Quand les Inquisiteurs livrent les condamnez au bras seculier, ils conjurent les Juges par les *entrailles de la misericorde de* Dieu, de les traiter avec douceur & sans effusion de sang. Del. de l'Espagne.

Entrailles, se prend aussi pour le cœur, pour l'interieure de l'homme. Seigneur, votre Loi est gravée dans le fond de mes *entrailles*. Port-R.

Entrailles, se dit aussi figurément de l'interieur de la terre. L'avarice des hommes a fouillé jusqu'au fond des *entrailles* de la terre pour en tirer l'or. Les choses qui sont cachées dans les *entrailles* de la terre, sont aussi admirables que celles qui paroissent au dehors. Le P. Kircher. Ils ont dechiré les *entrailles* de leur mere. La terre ouvrit ses *entrailles*. God.

s'ENTR'AIMER. v. recip. S'aimer l'un l'autre. Ils *s'entr'aiment* depuis long-tems.

ENTRAISNER, ou Entraîner. Trainer avec soi, v. act. Emporter avec violence; mener avec force, tirer. Les Sergens ont *entraîné* ce pauvre homme en prison. Cette inondation a *entraîné* tout ce qu'elle a trouvé dans la campagne. Il leur enleva les hommes, le betail, & tout le reste du butin qu'ils *entraînoient*. Flec. Une forte purgation *entraîne* toutes les mauvaises humeurs du corps. La charrette *entraîne* quelquefois les chevaux dans les païs de montagnes. En tombant il a *entraîné* celui qui le vouloit retenir. Il *entraîna* tous ses parens & tous ses amis dans sa ruine. Boss. On l'*entraîna* au supplice. Ablan. La perte d'une bataille pouvant *entraîner* la ruïne entiere de la Flandre, les Espagnols ne jugeoient pas à-propos de la hasarder. Sar. Le Stoïcien se vante que le ciel & la terre ne sçauroient l'*entraîner* dans leur chute, & qu'il demeureroit ferme sur les ruïnes de l'Univers. La Br.

Ce mot vient de *trahere*.

Entraîner, se dit figurément de tout ce qui nous porte à quelque chose avec force, & comme malgré nous. Nous sommes *entraînez* vers le vice par mille tentations exterieures, & interieures. Nic. Ce principe, cet argument, *entraînent* après eux de grandes absurditez. Ciceron *entraînoit* ses auditeurs par la force de son éloquence. Le Tentateur voulut *entraîner* l'homme dans sa rebellion, pour ensuite l'envelopper dans sa perte. Boss. Il ne faut quelquefois qu'un homme accredité pour *entraîner* tout un peuple. La Mothe. Auguste l'un des Triumvirs changeant incontinent en douceur ses premieres cruautez, fit croire qu'il y avoit été *entraîné* par ses Collegues. Boss. Les prejugez de parti, d'education, d'étude, de systeme *entraînent* quelquefois à traduire un mot d'une maniere plutôt que de l'autre, au prejudice du sens naturel & original. Lenfant. Je me sens *entraîner* par une trop douce violence, pour souhai-

souhaiter que les choses ne fussent pas. MOL. Un ami qui n'agit que par vanité, va seulement au bien à mesure que le soin de sa reputation l'*entraîne*. ST. EV. C'est un effet commun à l'erreur & à la verité d'*entraîner* la multitude en fort peu de tems. NIC. Le present nous *entraîne*. M. DE M. Toutes nos passions nous *entraînent* avec violence : nous sommes ou touchez de pitié, ou enflammez de courroux, selon les divers objets qui nous emportent. VAU. On a comparé à l'harmonie, & à la voix melodieuse des Sirenes, tout ce qui flatte, & tout ce qui *entraîne* inévitablement les cœurs. AB. NICAISE. Cette persuasion, qui étoit un effet de sa raison, & de sa vertu, n'*entraînoit* pas son cœur. P. DE CL.

De nos propres malheurs auteurs infortunez,
Nous sommes loin de nous à toute heure entraînez. BOI.
Quoy ! l'ame est toute esclave ? une loi souveraine
Vers le bien & le mal incessamment l'entraîne ? CORN.

ENTRAÎNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENTRAIT. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des maîtresses pieces de bois qui traversent, & qui lient les deux parties opposées dans les couvertures des bâtimens. On les appelle aussi *tirans* : quand il tient aux jambes de force avec le poinçon au milieu ; c'est ce qu'on appelle le *grand entrait*. Le *petit entrait* est celui qui est au dessus. Outre les *entraits* des maîtresses fermes, il y a des *entraits* de crouppe, qu'on appelle demi-*entraits*, des *entraits* de remplage ; & on s'en sert en plusieurs autres occasions.

ENTRANT, ANTE. adj. Insinuant, qui se produit librement, intriguant, qui se fourre dans les compagnies, qui fait facilement connoissance. Les Gascons sont des gens *entrans*, qui s'insinuent aisément parmi le grand monde, & qui font fortune. Un discours *entrant*, insinuant. DANET. Ce mot est du stile familier.

s'ENTR'APPELLER. v. recip. S'appeller l'un l'autre. Dans cette confusion & dans l'obscurité, ils *s'entr'appelloient*.

ENTRAPETE' adj. En Architecture on dit, un Pignon *entrapeté* ; pour dire, un bout de mur à la tête d'un comble, dont le profil est à quatre ou à cinq pans, & non triangulaire.

ENTRAVAILLE'. adj. Terme de Blason. Il se dit des oiseaux qui ont le vol éployé, avec un bâton, ou quelque autre chose passée entre les ailes, & les pieds.

ENTRAVER. v. a. Mettre des *entraves*. *Entraver* un cheval.

ENTRAVER. v. a. Terme de Fauconnerie, qui se dit lors qu'on accommode les jets de l'oiseau de telle sorte, qu'il ne se peut ôter le chapperon, ni se decouvrir.

ENTRAVÉ, ÉE. part.

s'ENTR'AVERTIR. v. r. S'avertir l'un l'autre. Ils firent des feux sur les montagnes pour *s'entr'avertir*.

ENTR'AVERTISSEMENT. s. m. Terme de Coutumes. *Entr'avertissement* de sang, se dit lorsque l'un des conjoints par mariage est fait Seigneur des biens du prédécedé.

ENTRAVES. s. f. pluriel. Ce qui sert à lier les jambes d'un cheval, ou pour le dresser à l'amble, ou pour l'empêcher qu'il ne s'eloigne trop du lieu où l'on veut qu'il paisse. Mettre des *entraves* à un cheval. Lui donner les *entraves*. L'*entrave* est composée d'une petite chaîne de fer longue de sept à huit pouces, qui tient à deux *entravons*, ou pieces de cuir tournées en rond, & rembourées, qu'on met aux pieds du cheval. Leurs chevaux repaissent avec des *entraves* aux jambes de crainte qu'ils ne fuyent. ABLAN.

ENTRAVES, chez les Orientaux étoit une espece de supplice. C'étoit deux gros ais percez de distance en distance, qui se séparoient, & s'emboêtoient ensuite l'un dans l'autre. On faisoit passer dans leurs trous les jambes des prisonniers ; puis on rejoignoit les deux ais. Le supplice des *entraves* dependoit de la distance d'un trou à un autre. Avoir les jambes au 4. ou au 6. trou, étoit un tourment des plus cruels. On mettoit aussi quelquefois la main & le col dans de pareilles *entraves*. CALMET.

ENTRAVES, signifie figurément obstacle, empêchement. Cet homme s'est mis des *entraves* à lui-même, d'étranges *entraves*.

De ces amples canons, où comme en des entraves,
On met tous les matins ses deux jambes esclaves. MOL.
Mais nous autres faiseurs de livres, & d'écrits,
Du Lecteur dedaigneux honorables esclaves,
Nous ne sçaurions briser nos fers, & nos entraves. BOI.

Il se met aussi quelquefois au singulier en ce sens. La jeunesse est naturellement emportée, elle a besoin de quelque *entrave* qui la retienne. L'ACAD.

ENTRAVES, ENTRAVER. D'*intrabes*, *intrabare*. HUET.

ENTRAVON. s. m. Piece de cuir dont on entoure le paturon d'un cheval. Il faut deux *entravons* pour faire une entrave ; une petite chaîne de fer les assemble l'un avec l'autre.

ENTRE. Preposition de tems & de lieu, qui se dit de deux termes, dans lesquels l'espace de tems ou de lieu dont on parle se trouve compris & renfermé.

Elle est preposition de tems dans les phrases suivantes ; *Entre* la promesse faite à Abraham & la venuë du Messie : *Entre* cy & deux jours ; il est *entre* onze heures & midy. Et sous cette acception on peut ranger certaines phrases figurées, comme *entre* la vie & la mort, qui se dit pour marquer l'état d'un malade, qui est dans un extreme danger, mais dont on ne despere pas entierement : & *entre* chien & loup, qui se dit pour marquer cette partie du soir, où il fait encore assez clair pour voir les objets, mais où on ne peut pas les discerner, si bien qu'on ne puisse se méprendre entre ceux qui se ressemblent & prendre par exemple, un chien pour un loup, ou un loup pour un chien.

Elle est preposition de lieu dans ces autres phrases, *Entre* le Ciel & la Terre, *entre* les deux Poles, *entre* les deux Mers. Et à cette seconde acception appartiennent quantité d'autres phrases, comme, Etre *entre* deux vins ; qui se dit d'une personne sur qui le vin commence à faire quelque effet ; nager *entre* deux eaux, qui se dit, soit au propre, d'un homme qui nage, ayant tout le corps sous l'eau, soit au figuré, d'un homme irresolu & indeterminé sur le parti qu'il doit prendre ; & être *entre* deux fers, qui se dit d'une pistole qui n'est pas assez pesante pour trebucher, mais qui n'est pas aussi assez legere pour être emportée par le poids.

Il en est de même des phrases suivantes ; balancer *entre* deux partis, *entre* la crainte & l'esperance. Il y a une grande liaison entre lui & moi, & de plusieurs autres ; dans toutes lesquelles il y a toûjours deux termes considerez, comme étant dans une distance également eloignée du sujet dont on parle.

ENTRE, se dit encore à cet égard, tantôt pour dire *au milieu*, comme s'asseoir *entre* deux personnes ; tantôt dans la signification de *parmi*, où il n'a d'usage qu'en parlant de plusieurs personnes, ou de plusieurs choses ; Comme on le trouva *entre* les morts. Choisir une etoffe *entre* plusieurs autres. Tantôt dans la signification de *dans*, comme remettre quelque chose

chose *entre* les mains de quelqu'un. Retirer un papier d'*entre* les mains d'un Notaire, tenir un enfant *entre* ses bras.

Entre, dans les phrases qui suivent, dans la même acception mais plus obscurément, marque *Assemblage*, *participation*, *convenance* ou *disparité*. Elle marque *assemblage* quand on dit, ils resolurent *entre* eux. Cela vaut autant *entre* deux amis. Elle marque *participation*, quand on dit, le gris est *entre* le blanc & le noir. Et elle sert à marquer *parité* ou *disparité*, lorsqu'on dit, ils ont cela de commun *entre* eux; Il y a une grande difference *entre* l'un & l'autre. Une autre signification de la même préposition, c'est lorsque dans le stile familier, on se sert de ces façons de parler, *Entre* nous, *entre* vous & moy, pour marquer qu'on ne voudroit pas que, ce qu'on dit fut rapporté. Regn. Desm.

Entre, en termes de palais, se met à la tête de tous les jugemens contradictoires. *Entre* un tel demandeur & un tel deffendeur.

Entre, se dit proverbialement en plusieurs phrases. *Entre* deux selles le cul à terre. Il l'a pris *entre* bond & volée. *Entre* deux vertes une meure. *Entre* doux & hagard, &c.

Entre, se joint avec quantité de verbes de la Langue Françoise, & leur donne une nature de verbes reciproques, en y ajoûtant le pronom personnel: comme, *s'entre-accoller*, *s'entre-accompagner*, *s'entre-accuser*, *s'entre-avertir*, *s'entre-aider*, *s'entre-aimer*, *s'entre-appeller*, *s'entre-approcher*, *s'entre-appuyer*, *s'entre-arracher*, *s'entre-attendre*, *s'entrebaiser*, *s'entrebaisser*, *s'entrebattre*, *s'entrecaresser*, *s'entrechercher*, *s'entrecherir*, *s'entredechirer*, *s'entreconnoître*, *s'entredeffaire*, *s'entredire*, *s'entredonner*, *s'entre-embrasser*, *s'entre-entendre*, *s'entre-égorger*, *s'entrefâcher*, *s'entreflatter*, *s'entrefouetter*, *s'entrefrapper*, *s'entregronder*, *s'entreheurter*, *s'entrelasser*, *s'entrelouer*, *s'entremander*, *s'entremanger*, *s'entremêler*, *s'entremoquer*, *s'entremordre*, *s'entrenuire*, *s'entreparler*, *s'entrepercer*, *s'entrepiquer*, *s'entreplaider*, *s'entrepousser*, *s'entrequereller*, *s'entreregarder*, *s'entreregretter*, *s'entrerencontrer*, *s'entrerepondre*, *s'entreressembler*, *s'entresaluer*, *s'entresecourir*, *s'entresaisir*, *s'entresuivre*, *s'entretailler*, *s'entretoucher*, *s'entretrouver*, *s'entretuer*, *s'entrevoir*, &c.

Entre, se joint aussi à quelques verbes pour diminuer leur signification: comme *entreluire*, *entreouïr*, *entreouvrir*, *entrevoir*, pour dire, luire, ouïr, ouvrir, voir à demi.

Entre, se met aussi en composition avec plusieurs noms & verbes qui n'ont point de reciprocation, & qui ont divers sens. On les trouvera dans leur ordre.

ENTR'ACTE. s. m. Terme de Poësie. Ballet, musique, ou autre divertissement que l'on donne entre les Actes d'une Comedie pour rejouïr les spectateurs par la diversité, ou donner le loisir aux Acteurs de changer d'habits, ou de decorations. Les Anciens mettoient des Choeurs dans les *Entr'actes*.

ENTREBAILLE', ée. adj. On doit écrire ce mot avec un circonflexe sur la penultiéme, pour faire voir qu'il la faut prononcer longue. A demi ouvert: il ne se dit que d'une porte ou fenêtre qui n'est pas fermée tout-à-fait. On laisse une porte *entrebaillée* dans une chambre qui fume. Il croyoit avoir bien fermé sa porte en la tirant, mais elle est demeurée *entrebaillée*. On le dit quelquefois, mais plus rarement, de la bouche qu'on laisse entr'ouverte par une mauvaise habitude.

s'ENTREBAISER. v. r. se baiser l'un l'autre. Ils s'*entrebaisent* les uns les autres.

ENTRECHAT. s. m. Faux pas, ou marche irresoluë qui se fait par un homme étourdi, qui imite ce que fait un chat dans sa fuite, ou dans sa colere. Cet homme est entré & sorti brusquement de cette chambre, on ne sçait que veut dire cette *entrechat*. Il est tombé sur la porte, & on a bien ri de ce plaisant *entrechat*.

Entrechat, en terme de Danse, se dit d'une sorte de mouvement qu'on fait dans la danse haute, dans lequel en sautant on croise, ou on passe les jambes l'une par dessus l'autre trois fois durant que le corps est en l'air. Ce mot est corrompu de l'Italien *capriola intrecciata*, qui signifie une *capriole croisee*. Il y a un *entrechat* en tournant, un *entrechat* en avant, & un *entrechat* de côté.

s'ENTRECHOQUER. v. recip. Se heurter, se choquer l'un l'autre. En courant, ils se sont *entrechoquez*. Ces deux vaisseaux se sont *entrechoquez*, il y en a un qui s'est entr'ouvert.

Figurément, il signifie, se contredire, s'opposer l'un à l'autre pour se nuire. Ces deux Auteurs s'*entrechoquent* en toutes rencontres. Ces deux hommes s'*entrechoquent* à tous propos, ils ne laissent passer aucune occasion de se nuire.

ENTRECOLONNE. s. f. ou ENTRE-COLONNEMENT. s. m. L'espace qui est entre deux colonnes. Les *entrecolonnes* doivent être proportionnées à la hauteur & grosseur des colonnes. Vitruve l'appelle *intercolumnium*: & selon le même Auteur, l'*entrecolonnement* est de cinq especes: *pycnostyle*, *sistyle*, *eustyle*, *diastyle*, *& araeostyle*.

ENTRECONTRALIER. v. n. Vieux mot. On a dit autrefois, s'*entrecontralier*, pour s'entrecontrarier, se mettre de different parti.

Laidement s'entrecontralient.

S'ENTRECOMMUNIQUER. v. recip. Il signifie, Se communiquer mutuellement; se faire part les uns aux autres de ce que l'on a. Les hommes s'*entrecommuniquent* leurs pensées, par le moyen du langage. Port-R.

ENTRECOUPE. s. f. Degagement qui se fait dans un carrefour étroit par deux pans coupez & opposez, pour faciliter le tournant des chariots.

On dit que l'*entrecoupe* est *double*, quand les quatre encoignures d'un carrefour, sont en pan coupé.

Entrecoupe de voute. C'est le vuide qui reste entre deux voutes spheriques l'une sur l'autre, depuis l'extrados d'une *coupe*, jusqu'à la doüelle d'un dôme, qui sont jointes ensemble par des murs de refend au droit des côtes; le tout sans charpente.

ENTRECOUPER. v. act. Couper en divers endroits. Les canaux qui *entrecoupent* les jardins, les rendent plus agreables. l'Acad. La Hollande est tout *entrecoupée* de canaux, qui facilitent extrémement le transport des personnes & des marchandises.

On dit dans un sens figuré que les soupirs, les sanglots *entrecoupent* la voix, la parole à quelqu'un; pour dire, qu'ils interrompent, qu'ils retardent la respiration, & en empêchent le libre usage. On dit aussi fig., qu'un style, qu'un discours est *entrecoupé* de digressions, de citations, de parentheses. On ne doit pas se faire une vraye occupation des plaisirs même les plus honnêtes, qui ne doivent servir qu'à *entrecouper* le travail auquel Dieu nous a tous condamnez, & que notre foiblesse ne nous permet pas de continuer toûjours sans interruption. J. de Tr.

Entrecouper, se dit souvent avec le pronom personnel, & signifie, Couper, traverser, & alors il est reciproque. Les Meridiens sont des cercles qui s'*entrecoupent* aux Poles du monde. Les deux diagonales

les d'un quarré *s'entrecoupent* dans le centre. On dit de même, que des ruës dans une ville, des canaux dans un païs, *s'entrecoupent*, quand ils font la même chose que ces lignes.

ENTRECOUPER. v. reciproque, signifie encore, Se couper l'un l'autre, ou l'un à l'autre. Nous nous *entrecoupames* par mille questions. DANET. A quoi bon *s'entrecouper* la gorge? VAUG.

On dit aussi d'un cheval, qu'il *s'entrecoupe*, quand le coté de l'un de ses fers choque & entame un de ses boulets. On dit plus ordinairement il *se coupe*.

ENTRECOUPER, se dit figurément. Cet Auteur *s'entrecoupe*; pour dire, se contredit. Il a un stile trop *entrecoupé*, c'est-à-dire, qu'il interrompt trop souvent le fil de son discours par des digressions inutiles par des citations trop longues & trop frequentes.

ENTRECOUPÉ, ÉE. part. & adj.

ENTRECOURS. s. m. Terme de coutumes. Traité entre deux Seigneurs, en vertu duquel les sujets de chacun d'eux peuvent aller s'établir sur les terres de l'autre. Il y avoit autrefois *entrecours* entre les Comtes de champagne & les Seigneurs de Bar.

ENTRECROISER. v. recip., qui se met avec le pronom personnel. Il se dit des choses étenduës en long, & qui passent les unes sur les autres en formant quelque sorte de croix que ce soit. On le dit des fils des étoffes & des toiles, & des fibres du corps des animaux & des plantes, des chemins, des allées, des ruës, &c. En faisant l'operation de biais on coupe toûjours les fibres de l'un des deux obliques, parce qu'elles *s'entrecroisent*. DION.

s'ENTREDEFAIRE. v. r. se defaire les uns les autres.

ENTREDEUX. s. m. Partie qui est au milieu de deux choses avec lesquelles elle a relation ou contiguité. Un *entredeux* de moruë. On a ôté l'*entredeux* qui separoit ces deux chambres, soit mur, soit cloison. L'*entredeux* des épaules. Dans l'*entredeux* de ces pilotis. Voiture a fini un Rondeau avec cette exclamation. Quel *entredeux*! Les medailles depuis Charlemagne jusqu'au 14. siecle, forment un vilain *entredeux* de l'antique & du moderne. LE P. JOUB.

ENTREDIRE. v. a. Vieux mot. Interdire. On a dit de même, *Entrepreter*, pour interpreter.

S'ENTREDONNER. v. a. r. Se donner l'un à l'autre. Ils *s'entredonnerent* des promesses d'amitié; ils *s'entredonnerent* des bourrades.

ENTRE'E. s. f. Porte, chemin, ou passage par où l'on entre. L'*entrée* de la ville, de la forêt, du port d'une riviere. Les *entrées* & les issuës de ce païs sont libres. L'*entrée* de cette maison est belle & magnifique. *Entrée* est opposé à *issuë*.

ENTRÉE, se dit aussi des ouvertures qui sont en plusieurs choses. Ces bottes sont trop larges d'*entrée*, elles ne sont pas justes. *Entrée* de manchon. *Entrée* de chapeau. Un balon de Chymiste est fort large par le ventre, mais il est fort petit d'*entrée* de goulet. L'*entrée* d'une serrure.

ENTRÉE, est aussi l'action d'entrer. A son *entrée* en la prison il paya sa bienvenuë. A l'*entrée* du jeu on paye tant dans les Academies. Deniers d'*entrée*, c'est l'argent qu'on paye en entrant en quelque affaire.

On dit au fig. *Entrée* dans le monde. Un jeune homme doit bien prendre garde aux demarches qu'il fait à son *entrée* dans le monde. Sa naissance l'exclue de l'*entrée* aux charges. L'*entrée* en Religion est une chose à laquelle il faut bien penser.

ENTRÉE DE CHOEUR, c'est en Architecture, la decoration de toute la façade du chœur d'une Eglise qui le separe de la nef. En Serrurie, & en Menuiserie, c'est la decoration de la porte du chœur, plus exhaussée & plus riche que le reste de la clôture à jour.

ENTRÉE DE SERRURE. C'est une plaque de fer chantournée selon un profil, & ciselée, & gravée de divers ornemens, qui sert de passage au panneton d'une clef.

ENTRÉE, se prend aussi quelquefois pour séance dans un Tribunal. Il a *entrée* au Conseil. L'Archevêque de Paris, le Gouverneur de Paris, & l'Abbé de Saint Denis ont *entrée* au Parlement. L'ACAD.

ENTRÉE, au pluriel se dit aussi du droit attaché à certaines charges, de pouvoir entrer dans la Chambre du Roi à des heures où les autres Courtisans n'entrent point. Il y a les grandes & les petites *entrées*. Cette charge donne toutes les *entrées*. Cet Officier à vendu sa charge & le Prince lui a conservé les *entrées*.

C'est presque dans le même sens qu'il signifie la facilité, la permission qu'on a d'entrer chez quelcun. Son sçavoir lui donne *entrée* en toutes les compagnies. C'est un tel qui lui a donné l'*entrée* chez cette Dame, qui lui en a donné la connoissance.

ENTRÉE, se dit encore de l'action d'entrer solemnelement dans une Ville. L'*entrée*, du Roi. L'*entrée* d'un Ambassadeur. Faire son *entrée* dans une ville. Faire son *entrée* publique.

ENTRÉE, veut dire aussi la Reception solennelle qu'on fait dans les villes, aux Rois, Princes, Legats ou autres Seigneurs, lorsqu'ils entrent la premiere fois dans les villes, ou qu'ils viennent triomphans de quelque grande expedition. On fit une magnifique *entrée* à ce Prince, à cette Princesse. Les *entrées* des Ambassadeurs sont des spectacles qui ne sont que pour le vulgaire, & non pas pour les Philosophes. OE. M.

ENTRÉE, est aussi un impôt qu'on leve sur les marchandises qui entrent dans une ville, dans un Royaume. On a proposé autrefois à Sienne de doubler les portes de la ville, pour doubler ses revenus, qui consistoient aux *entrées*. La traite foraine est le droit qu'on fait payer aux marchandises à l'*entrée* & à la sortie du Royaume. L'*entrée* du vin se paye aux portes.

ENTRÉE, signifie encore, Commencement. A l'*entrée*, vers l'*entrée* de l'hyver. Ce Magistrat à son *entrée* dans sa charge a fait de beaux reglemens. Dès l'*entrée* de son discours. Il se faut trouver à l'*entrée* du Conseil, à l'*entrée* de l'Audience.

ENTRÉE, se dit aussi de certains mets qui se servent au commencement du repas. Les potages étoient bons, mais les *entrées* ne valoient rien. Il y avoit tant de plats d'*entrée*.

On dit dès l'*entrée* de Table; pour dire, dès le commencement d'un repas.

On appelle aussi *entrée de balet*, chaque Scene que font les Danseurs dans un balet. Il y a eu tant d'*entrées* dans ce balet.

ENTRÉE, se dit figurément. Il n'y a que notre volonté qui puisse donner *entrée* dans nos ames aux maladies de l'esprit. NIC.

On dit adverbialement, d'*entrée*, pour dire, d'abord. Il nous dit d'*entrée* trois ou quatre fausses nouvelles. Il vieillit.

ENTRÉE, signifie aussi occasion, ouverture. Le luxe a donné *entrée* à beaucoup de desordres.

On dit en proverbe, qu'un homme a fait une *entrée* de balet dans une compagnie, quand il y est entré ou en est sorti brusquement sans garder les bienseances, & faire les civilitez necessaires.

ENTRE'ESER. v. n. p. Vieux mot. On a dit *s'entréeser*, pour dire, se recréer, se divertir ensemble.

s'ENTREENTENDRE. v. r. S'entendre, l'un l'autre reciproquement. Les Gallois & les Bas-Bretons *s'entrentendent.* Ces deux personnes se parlent par signes, & *s'entrentendent* fort bien.

Il signifie aussi, être d'intelligence l'un avec l'autre. On voit bien qu'ils *s'entrentendent.* On dit aussi qu'ils *s'entendent.*

ENTREFAITES. s. f. plur. qui se dit du temps où on fait, où on negotie quelque chose. On étoit prêt de donner bataille; mais sur ces *entrefaites* il vint un courier qui apporta la nouvelle de la paix. On alloit faire ce mariage; mais sur ces *entrefaites* le pere mourut, & tout fut rompu. Ce mot vieillit, quoi qu'il soit fort beau.

ENTREFERIR. v. n. On a dit autrefois, *s'entreferir*, pour dire, se blesser l'un l'autre.

s'ENTREFRAPPER. v. r. se frapper l'un l'autre.

ENTREGENT. s. m. Maniere adroite & civile de vivre dans le monde. Cet homme ne fera pas fortune, il n'a ni adresse, ni *entregent.* C'est une très-utile science que la science de l'*entregent.* Elle est comme la beauté, conciliatrice des premiers abords de la societé. MONT. Voilà un éveillé qui a de l'*entregent*, qui se fourre par tout. Pour réüssir dans le monde, il faut avoir de l'*entregent*, de l'intrigue. Il est du style familier. L'ACAD.

s'ENTR'EGORGER. v. r. S'égorger l'un l'autre.

ENTREJOINTE. s. f. Vieux mot. Jointure.

ENTREJOU. s. m. Terme de Coutumes. Espace pour donner cours à l'eau. On permet aux particuliers de faire des moulins sur les rivieres non-navigables, pourvû qu'il y ait sault & *entrejou.*

ENTRELACEMENT, *Entrelacer*, *Entrelacs.* Voyez *Entrelassement*, *Entrelasser*, *Entrelas*, &c.

ENTRELAIDIR. v. r. On a dit autrefois, *s'entrelaidir*, pour, se dire des injures l'un à l'autre.

ENTRELARDER. v. act. Faire des trous dans quelque viande, & y faire entrer du lard pour la rendre plus grasse. Le bœuf-à-la-mode n'est bon que quand on l'a *entrelardé* de bon lard.

Il se dit fig. en parlant de certaines choses à manger, lorsqu'on y entremêle de certains ingrediens. *Entrelarder* un pâté, une daube, un pain d'épice, &c. de cloux de girofle, de canelle, d'écorce de citron, &c.

ENTRELARDER, signifie aussi, Mettre au milieu de quelque autre chose. Il faut *entrelarder* ces fleurs, ces arbres, pour donner à ce jardin l'agrément de la varieté. Il ne faut pas que tous les hommes soient à table d'un même côté, & les femmes d'un autre, il les faut un peu *entrelarder.*

ENTRELARDER, se dit aussi figurément. Cet Orateur sçait si bien *entrelarder* son discours de pensées, d'histoires agreables, qu'il n'ennuye jamais. Le serieux degoute à la fin, si on n'y *entrelarde* un peu de comique. Il est du style familier.

ENTRELARDÉ, ÉE. part. & adj. On appelle une viande *entrelardée*, une viande mêlée de gras & de maigre.

ENTRELAS, ENTRELACS. s. m. Cordons ou filets joints ou mêlez ensemble pour faire quelques nœuds, ou clôtures. L'*entrelas* du nœud Gordien étoit tel, qu'on ne le pouvoit denoüer. Un *entrelas* de grosses branches fait une haye, une clôture forte. On le dit aussi des filets mêlez artistement, qui font le dessein d'une broderie.

ENTRELAS, en Architecture, c'est un ornement de listels, & de fleurons liez, & croisez les uns avec les autres, qui se taille sur les moulures, ou dans les frises. En Latin *implexus.*

ENTRELAS, en Sculpture, c'est un ornement à jour de pierre, ou de marbre, qui sert quelquefois au lieu de balustres, pour remplir les appuis évidez des tribunes, balcons, & rampes d'escalier.

ENTRELAS de Serrurie. Ornemens composez de roulaux & jonces coudez, qui forment divers con partimens pour garnir les frises, pilastres, montans, & bordures de fer.

Il se dit aussi en Terme de Vitrier, pour les embellissemens & les traits figurez des vitres.

ENTRELASSEMENT. s. m. Mélange de plusieurs choses mises & entrelassées les unes dans les autres. Les *entrelassemens* de ces chiffres sont faits avec beaucoup d'art. Il y a dans l'arriere-faix des femmes un *entrelassement* d'une infinité de vaisseaux. MAURICEAU.

ENTRELASSER, ENTRELACER. v. act. Enlacer l'un dans l'autre. *Entrelacer* des branches d'arbres. *Entrelacer* les cheveux de rubans, de cordons de perles, de pierreries. On ne sçauroit percer le fort de ce bois, à cause des branches qui sont *entrelassées* l'une dans l'autre. Il y a bien de l'art à faire les chiffres, à *entrelasser* les lettres les unes dans les autres.

ENTRELASSER, se dit figurément en choses morales. Un Orateur doit *entrelasser* son discours de plusieurs pensées, ou d'histoires agréables qui reveillent l'attention, & qui le varient.

ENTRELASSÉ, ÉE. part. pass. & adj. En termes de Blason, il se dit de trois croissans, de trois anneaux, & autres choses semblables, passées les unes dans les autres. D'azur à trois annelets *entrelassez* l'un dans l'autre en triangle d'or.

ENTRELIGNE. s. f. Signifie l'espace entre deux lignes. Il ne faut pas écrire dans l'*entreligne.*

Il signifie aussi ce qui est écrit dans cet espace. Il est deffendu aux Notaires d'écrire en *entreligne*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphez des parties.

ENTRELUIRE. v. neut. Luire à demi: ce qui se dit d'une foible lumiere qui passe entre quelques ouvertures. J'ay vu *entreluire* quelque chose entre les fentes de cette cloison. Dans l'obscurité de la nuit on vit *entreluire* quelques feux des ennemis.

ENTREMELLEMENT. ad. Vieux mot, Pesle-mesle.

ENTREMESLER, ou ENTREMELER. v. act. Inserer, mêler une chose parmi d'autres. Il faut *entremêler* les orangers & les citronniers. *Entremêler* des fleurs rouges parmi les blanches. ABLAN. On *entremêle* les lettres pour faire des chiffres, & les fils d'or ou de soye pour faire des broderies. Le meteil est un froment *entremêlé* de seigle. Toutes les societez sont faites de gens *entremêlez* de bons & de mauvais.

Il se dit aussi au fig. Il ne faut point *entremêler* des questions si differentes. Cette histoire est *entremêlée* de discours & de harangues qu'il préte aux personnes dont-il parle. J. DE TR. La Comedie parmi ses plaisanteries doit *entremeler* quelques instructions.

ENTREMETS. s. m. Plats de ragoût qu'on met sur la table entre les services, & particulierement entre le rôti & le fruit. Ces Messieurs ne sont encore qu'à l'*entremets.* Du Cange l'appelle en Latin *intromissum*; les Italiens *tramesso.*

ENTREMETTEUR. s. m. Qui s'entremet, qui s'employe entre deux ou plusieurs personnes qui ont quelque different à vuider, quelque marché ou negociation à faire. Il a été l'entremetteur de cette affaire. Ce qui facilite les transactions, c'est l'adresse & l'habileté des *entremetteurs.* Il faut faire un present à l'*entremetteur* qui a moyenné l'achat de cette charge. Ils portent leur intention non pas aux pechez dont ils sont les *entremetteurs*, mais au gain qui leur en revient. PASC. Voici les articles qu'il a dictez lui-même à notre *entremetteur*, pour vous

vous être montrez avant que de rien faire. Mol. *Entremetteuse* au feminin se prend d'ordinaire en mauvaise part, pour une personne qui se mêle d'une negociation d'amour.

ENTREMETTRE. v. act. & neut. qui ne se dit gueres qu'avec le pronom personnel. S'employer pour une chose qui regarde l'interêt d'un autre, se mêler d'une affaire. Entremettre son credit son autorité, pour dire l'interposer. Danet. Il a *entremis*, il a interposé plusieurs personnes de qualité pour tâcher d'obtenir sa grace. S'entremettre du gouvernement. Tal. Les amis se doivent *entremettre* pour empêcher que leurs amis ne se plaident. Cet homme est un intriguant qui *s'entremet* de tout, qui se veut rendre necessaire. Ce Courtier *s'entremet*, se mêle de faire prêter de l'argent, de faire vendre des charges. Ce pere a laissé son bien à ses enfans, il ne *s'entremet*, il ne se mêle plus de rien. Je viens faire ici, ce que je fais par tout ailleurs; m'*entremettre* d'affaires, me rendre serviable aux gens, & profiter du mieux qu'il m'est possible des petits talens que je puis avoir. Mol.

Entremis, ise. part. pass. & adj.

ENTREMISE. s. f. Interposition action d'une personne qui interpose son autorité, ses bons offices pour terminer quelque affaire, ou procurer quelque avantage. Cela s'est fait par son *entremise*. C'est ordinairement par l'*entremise* des Favoris,& des Ministres que les graces s'obtiennent à la Cour. Ce mariage n'auroit jamais été fait sans l'entremise de quelques parens. Vous croyez qu'il doive restituër au cas qu'il se soit servi de l'*entremise* des Demons. Pasc.

Et Toi fameux Heros, dont la sage entremise
De ce schisme naissant debarrassa l'Eglise. Boil.
Qui croiroit en effet qu'une telle entreprise
Du fils d'Agamemnon meritât l'entremise? Rac.

Entremises, se dit aussi de certaines pieces de bois qui sont posées dans un vaisseau entre deux autres, pour les tenir sujettes, & pour les renforcer, ou entre les taquets, ou fuseaux du cabestan.

ENTRE-MODILLON. s. m. Terme d'Architecture. Espace qu'il y a entre deux modillons. On dit *entrepilastre* dans le même sens.

s'ENTRENUIRE. v. r. se nuire l'un à l'autre.

ENTRE-OUIR. v. act. Ouïr imparfaitement quelque chose. J'ay *entre-oüi* une voix qui ressemble fort à celle de mon frere. J'ay *entre-oüi* quelque chose de ce Sermon; mais la plupart m'est échappé.

ENTRE-OUVRIR. v. act. & r. *J'entr'ouvre, j'entr'ouvris, j'ay entr'ouvert.* Ouvrir à demi. Il faut *entre-ouvrir* la fenêtre pour empêcher la fumée. Cet agonisant n'a fait qu'*entre-ouvrir* les yeux, & puis il les a refermez. Les huîtres, à ce qu'on dit, *s'entre-ouvrent* pour recevoir la rosée.

Entre-ouvrir, se dit aussi des chevaux & des chameaux, qui en tombant, *s'entre-ouvrent*, ou s'écartelent, & font un effort qui fait disjoindre l'os de l'épaule d'avec le corps.

Entre-ouvrir, se dit aussi des murs qui se crevassent. Ce mur menace ruïne, il est *entr'ouvert*. Les gousses des graines *s'entr'ouvrent* quand elles sont trop meures.

ENTRE-OUVERT, erte. part. Un cheval *entr'ouvert*, est un cheval boiteux, pour avoir l'os de l'épaule disjoint du corps.

ENTREPARLEURS. s. m. plur. Personnages qui joüent dans un Poëme Dramatique. Dans les anciennes Comedies on nommoit toûjours *Entreparleurs*, ceux qui composoient la liste des personnages qui devoient joüer dans la piece. Aujourd'huy on ne le dit que des personnes qui parlent dans des Dialogues ou des Eglogues de prose ou de vers, soit qu'ils soient deux ou plusieurs. Il est vieux. Il faut dire *interlocuteurs*.

ENTREPAS. s. m. Terme de Manege. Train ou amble rompu, qui ne tient ni du pas, ni du trot; c'est le train que vont les chevaux qui ont les jambes ruïnées, ou les reins foibles. On l'appelle autrement le *traquenard*.

s'ENTREPERCER. v. r. se percer l'un l'autre. Ils *s'entreperceront* en même tems. On dit que les Escadrons, les Bataillons *s'entrepercent*, quand ils se mêlent ensemble, & passent plus avant.

ENTREPILASTRE. voyez. Entremodillon.

ENTREPOINTE', ée. adj. m. & f. Terme de Chirurgie. On appelle Suture *entrepointée*, une Suture où l'on coupe le fil, & on l'arrête par un nœud à chaque point qu'on fait.

ENTREPOS, ou ENTREPOST. s. m. C'est un lieu où l'on met en depost des marchandises que l'on veut porter plus loin. C'est un bon *entrepos*. L'Ordonnance des Aides deffend aux Marchands de vin d'avoir des *entrepos*, des magasins ou étapes de vin en deçà de trois lieuës de Paris. Les Marchands qui amenent des bestiaux de lieux éloignez sont obligez d'avoir des *entrepos*, pour les laisser reposer & reprendre graisse.

On appelle aussi sur la mer *entrepos*, des ports où on établit des magasins de marchandises destinées à transporter plus loin. Port-Mahon est un excellent *entrepost* pour les Anglois qui font un si grand commerce dans la Mediterannée.

On appelle aussi des villes d'*entrepos*, celles où il y a d'ordinaire des Commissionaires qui reçoivent des Marchandises d'un lieu éloigné pour les envoyer en un autre. Lyon & Orleans, Paris & Roüen, sont des Villes d'*entrepos*. Batavia est l'*entrepos* des Hollandois pour leur commerce de la Chine & de l'Europe. La ville de Nicomedie, devint sous Antonin un *entrepos* fort celebre. Huet.

Entrepos, se dit aussi pour signifier une Personne interposée. Ecrire par *entrepos*.

Entrepos, se dit encore pour Cessation de travail. Un indigne *entrepos* Bens. Ce mot en ce sens n'est point d'usage.

ENTREPRENANT, ante. adj. Qui entreprend de grands desseins, des choses hardies. Il se dit particulierement des gens de guerre. Alexandre étoit un Prince fort *entreprenant*. On dit aussi qu'un Juge est *entreprenant*, quand il empiete souvent sur la jurisdiction d'autrui. En amour les plus *entreprenans* reüssissent mieux que les autres, quoi qu'ils ne soient pas les plus aimables. La Roch.

Il se prend plus ordinairement en mauvaise part, & signifie temeraire, & qui entreprend sur le droit d'autrui. Ce mot vient d'*interprendere*.

ENTREPRENDRE. verb. act. Se resoudre à faire, à executer quelque chose, se charger d'une affaire, d'un procès, d'un bâtiment, d'un trafic, d'un ouvrage, quel qu'il soit. Nembrod *entreprit* un ouvrage au dessus de ses forces, quand il *entreprit* de bâtir la tour de Babel. St. Loüis *entreprit* la guerre contre les Infideles, pour delivrer les Lieux Saints de leur tyrannie. Cette Compagnie a *entrepris* la manufacture, le negoce des points, des draps, &c. On n'avoit osé jusqu'ici *entreprendre* la jonction des mers. Le Roi a *entrepris* la deffense de ce Prince son allié, il le protege. On ne sçauroit trop bien faire ce qu'on *entreprend*. Le Ch. de M. J'*entreprends* d'écrire la guerre du Peloponnese. Ablan. Est-ce à un cœur tout à vous, à *entreprendre* de vous don-

donner des loix? LET. PORTUG. Ce Prince est venu à bout de tout ce qu'il a *entrepris*. *Entreprendre* de traduire, d'expliquer un Auteur.

ENTREPRENDRE, signifie encore, S'engager à quelque chose à certaines conditions, faire un marché à forfait. Il a *entrepris* de fournir des vivres à tel prix. Cet Architecte a *entrepris* ce bâtiment, & moyennant dix mille écus, il doit rendre la clef à la main.

ENTREPRENDRE, avec la preposition *sur*, se dit, pour usurper ou empieter. Mrs. des Requêtes du Palais cassent les sentences des Juges qui *entreprennent* sur leur jurisdiction dans les affaires qu'ils ont retenuës. Il est deffendu aux Officiers d'*entreprendre* sur les charges les uns des autres. *Entreprendre* sur l'autorité de quelcun. ABLAN. On dit aussi, que des Artisans, des compagnons *entreprennent* sur le metier des autres, quand ils font quelque ouvrage qui appartient à quelque autre metier que le leur, ou quand ils ne sont pas reçus dans la Maitrise.

Il signifie aussi attenter à. Cesar *entreprit* sur la liberté du Peuple Romain. Il a *entrepris* sur la vie d'un tel. L'AC.

ENTREPRENDRE, absolument, signifie aussi, Poursuivre quelqu'un, le pousser, le railler, le persecuter. Si je l'*entreprends* je lui ferai bien voir du pays. Cet homme a de mechantes affaires, si quelqu'un l'*entreprend*, il est perdu. Quoy qu'il y ait des aversions naturelles très-mal aisées à vaincre, on en peut pourtant venir à bout, si on les *entreprend* de bonne heure. VAUG.

Alexandre voulut s'affermir, avant que d'*entreprendre* Darius son rival. BOSS. Mr. Carré ne manquoit point ceux qu'il *entreprenoit* à moins que ce ne fussent des Philosophes endurcis dans d'autres Systêmes. FONTEN.

ENTREPRIS, ISE. part. & adj. Il a les significations de son verbe.

ENTREPRENEUR. s. m. Celui qui entreprend, qui se charge de la construction, & de la conduite d'un bâtiment, ou de quelque ouvrage. Il se dit premierement des Architectes qui entreprennent les bâtimens à forfait. L'*Entrepreneur* de la jonction des mers s'y est enrichi. On le dit aussi des autres marchez à prix fait. On a traitté avec un *Entrepreneur* pour fournir l'armée de vivres, de munitions.

ENTREPRENEUSE. s. f. Celle qui entreprend quelque ouvrage, & qui a plusieurs ouvrieres sous elle.

ENTREPRIS. ISE. s. m. & f. Perclus, impotent, paralytique, qui ne se peut aider de tous ses membres, ou d'une partie. Cette longue maladie l'a rendu tout *entrepris*, tout perclus. Il est *entrepis* d'un bras. Il est tout *entrepris* de son corps. Il a le corps tout *entrepris*.

On dit aussi absolument, il est tout *entrepris*.

ENTREPRISE. s. f. Dessein formé, resolution, de faire quelque chose. C'étoit une hardie *entreprise* que celle du bâtiment de St. Pierre de Rome. La traduction de la Bible est une *entreprise* bien difficile. Les *entreprises* d'Alexandre ont quelque chose de plus étonnant que celles de Cesar; mais la conduite & la capacité ne paroissent pas y avoir la même part. ST. EV. L'Armée des Gaulois perit dans l'*entreprise* sacrilege du Temple de Delphes. BOSS. On conte l'Empire François depuis la premiere *entreprise* de Pharamond. ID. De toutes les *entreprises* des hommes il n'en est point de si grandes que les conjurations. AB. DE ST. R. Un homme prudent mesure ses *entreprises* à ses forces. NIC.

ENTREPRISE, veut dire aussi, violence, attentat, action injuste par laquelle on *entreprend* sur les biens sur les droits, sur la vie d'autrui. C'est une *entreprise* contre les droits de la couronne, contre le droit des gens, contre la foi publique. Il y a tous les jours au Palais des procès en reglement pour les *entreprises* des Juges les uns sur les autres.

Il y a tous les jours à la Police des affaires pour les *entreprises* des Artisans, les uns sur les autres. Les méchans font souvent des *entreprises* sur la vie des gens de bien.

ENTREPRISE, en termes de Guerre, se dit d'un dessein qu'on forme, de surprendre, de conquerir une place, une Province, d'enlever un quartier, &c.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien ou qu'un oiseau est de grande *entreprise*; pour dire, qu'il attaque hardiment le gibier.

s'ENTREQUERELLER. v. r. se quereller l'un l'autre. Ces femmes ne font que *s'entrequereller*.

ENTRER. v. n. Passer du dehors au dedans. *Entrer* dans sa maison. *Entrer* en un païs étranger. Chez les Juifs il n'étoit premis qu'au Souverain Sacrificateur d'*entrer* dans le saint des saints. On *entre* de plein pied dans ces appartemens. Il se conjugue avec le verbe auxiliaire *être*: & point avec *avoir*: il faut dire, il *est entré*: & non, il *a entré*. VAU. Ainsi Pelisson & Scudery ont fait une faute, quand ils ont dit; *J'ay entré dans ce lieu.*

Les Juifs disent *entrer* & *sortir*, pour marquer toutes les fonctions de la vie. CALMET.

ENTRER, signifie aussi, commencer à faire quelque chose. *Entrer* dans le monde, dans la Cour; pour dire, Commencer à y paroître. *Entrer* à table; pour dire, commencer à dîner. *Entrer* en Religion; pour dire, y commencer son noviciat. *Entrer* en condition; pour dire, *entrer* au service de quelqu'un. *Entrer* en possession. *Entrer* en charge. *Entrer* en discours, en matiere, en procès, en furie, en chaleur, en soupçon. *Entrer* en sa majorité. *Entrer* en danse, *entrer* en lice. Vous *entrez* maintenant dans la belle saison de l'homme. MOL.

On dit, *entrer* en goût, pour dire, commencer à prendre goût.

ENTRER, se dit aussi des Compagnies qui s'assemblent. Le Parlement *entre* tous les jours à huit heures. On n'*entrera* point aujourd'hui au Conseil.

ENTRER, se dit aussi de toutes les choses qui peuvent se mettre les unes dans les autres. Ce couteau n'*entre* pas bien dans sa gaine. Ce pied *entre* avec peine dans le soulier. L'épée est *entrée* bien avant dans son corps. Les pilotis *entrent* dans cette terre comme dans du beurre. Ce bois est si dur, que la coignée n'y sauroit *entrer*.

ENTRER, signifie aussi, Composer une chose en tout, ou en partie. Il *entre* dix aunes d'étoffe dans ce manteau. Il y a cinq ou six sortes de drogues qui *entrent* dans la composition de cette medecine. Il est bien *entré* de la pierre dans cette masse de bâtiment. Ce sont des medicamens où il *entre* de l'or & des pierreries. En ce sens il se met impersonnellement.

Entrer dans le Conseil, dans les affaires, dans le secret, dans les plaisirs de quelcun; c'est-à-dire, Participer à ses resolutions, à ses secrets, à ses plaisirs. Il est *entré* dans cette ferme pour un tiers, pour un quart; c'est-à-dire, il y est engagé pour une telle portion.

On le dit aussi figurément de l'esprit. J'*entre* bien dans votre sens; pour dire, Je suis bien de votre avis. Vous n'*entrez* pas dans ma pensée; pour dire, Vous ne concevez pas ce que je veux vous dire. On ne sauroit lui faire *entrer* cela dans la tête. Cela n'est jamais *entré*

ne dans l'imagination de personne. Ce Comedien *entre* bien dans le caractere des personnes qu'il represente. Ce Predicateur, ce Peintre *entre* bien dans les passions. Il *entre* un peu de vanité dans ses actions. *Entrer* dans la defense de quelcun. Ablan. *Entrer* dans les interêts, dans les besoins d'une personne. Scar. *Entrer* dans les expediens qu'il propose. *Entrer* dans le ridicule des hommes. Mol. *Entrer* dans tous les devoirs de l'amitié. Il *entre* du niais & de l'imbecille dans leur procedé. Il y a des hommes si durs, qu'il *entre* de la dureté dans leur compassion même. Amus. S. et C. La dissimulation *entre* subtilement dans l'esprit de l'homme. *Entrer* dans des engagemens temeraires. Nic. La verité trouve toûjours de la resistance dans notre cœur, & n'y *entre* jamais sans violence, & sans effort. Id.

On dit encore, Je ne veux point *entrer* en cette discussion, en ce detail. Je ne veux point *entrer* en parallêle, en comparaison, *entrer* en rang avec lui. Il est *entré* en ordre avec les autres creanciers.

Entré, ée, part. il a les significations de son verbe.

s'ENTREREPONDRE. v. r. se repondre l'un à l'autre. Ils *s'entrerepondoient* tour à tour.

ENTRESABORDS. Terme de Marine. Bordages qui sont entre les ouvertures des Sabords, ou dans la distance des Sabords.

ENTRESAIGNE. s. f. Vieux mot. Marque.

s'ENTRESECOURIR. v. r. Se secourir l'un l'autre. Les Troupes sont bien postées pour *s'entresecourir*.

ENTRESOLE. s. m. Etage menagé entre deux planchers un peu élevez, qui sont partagez par un autre plancher. On fait coucher des valets dans les *entresoles*; on y serre plusieurs commoditez; on y loge quelquefois.

ENTRESOURCIL. s. m. Espace qui est entre les deux *Sourcils*.

ENTRESUIVRE. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Aller de suite l'un après l'autre. Tous les jours, *s'entresuivent*, mais ils ne se ressemblent pas. Voilà un discours mal arrangé, des paroles qui ne *s'entresuivent* pas bien.

ENTRETAILLE. s. f. C'est un mouvement de danse, lorsque le danseur jette & met un de ses pieds en la place de l'autre pied, tandis que cet autre pied est élevé en l'air en devant; & quand ce même pied est élevé en arriere, ce mouvement s'appelle *ruade*; & quand ce mouvement se fait à coté, on l'appelle *ru de vache*.

ENTRETAILLER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Porter mal ses jambes en marchant, en telle sorte que l'une coupe ou blesse l'autre. On le dit particulierement des chevaux qui se coupent; & par extension, des hommes qui marchent mal, qui *s'entretaillent*.

ENTRETAILLURE. s. f. Blessure que se fait lui-même un cheval qui s'entretaille. Cette *entretaillure* est fâcheuse.

ENTRETEMPS. s. m. Intervalle de temps qui s'écoule entre deux actions. Je n'ai fait qu'aller & venir, dans cet *entretemps* vous étes arrivé. Ce filou a pris l'*entretemps* qu'on déservoit la table, pour faire son coup.

ENTRETENEMENT. s. m. Depense qu'on fait pour les choses necessaires à la vie. L'*entretenement* d'un menage, d'un carrosse, coute beaucoup. L'*entretenement* d'une Courtisane cause du scandale. Cela servoit à l'*entretenement* des soldats. Ablan.

Il signifie quelquefois, Perseverance qu'on a à l'execution de quelque chose. La bonne foi oblige à l'*entretenement* des traitez, à l'*entretenement* de sa parole. Il est vieux dans tous ses sens. L'on dit maintenant, *entretien*.

ENTRETENIR. v. act. & reciproque. *J'entretiens, j'entretins, j'ai entretenu, j'entretiendrai, que j'entretienne, que j'entretinsse*, ou *j'entretiendrois*. Tenir une chose liée, assemblée. Voilà une piece de bois, un tirant qui *entretient* toute cette charpente. La clef d'une voute est ce qui *entretient* la voute en état, qui fait que les pierres se tiennent en l'air.

s'Entretenir, signifie aussi se tenir reciproquement. Quand on danse un branle, ou aux chansons, on *s'entretient*, on se donne la main l'un à l'autre. Les chaînons d'une chaîne *s'entretiennent*, sont engagez l'un dans l'autre.

Entretenir, signifie encore, Conserver, reparer, maintenir en bon état les lieux, les edifices. Un locataire est obligé d'*entretenir* les lieux de menuës reparations. Les peages & barrages sont établis pour *entretenir* le pavé, les grands chemins.

Entretenir, signifie aussi, Garder, observer, executer. *Entretenir* une Alliance. *Entretenir* la Trêve, la Paix. *Entretenir* un marché, une convention, un traité.

Entretenir, signifie encore, faire durer, faire continuer, faire subsister dans un certain état. Il n'y a rien qui *entretienne* mieux les chevaux, qui conserve mieux leur embonpoint, que le son & la paille. On dit au figuré en cette signification; Les offices reciproques *entretiennent* l'amitié. La bonne foi *entretient* la societé entre Marchands. Les Juges sont établis pour *entretenir* les loix; la Police, pour faire *entretenir* les contrats, les promesses, les traitez. *Entretenir* les defiances. Ablan. Certains Ministres de la chicanne s'appliquent à perpetuer les procès, & se font entr'eux une religion d'*entretenir* l'ardeur des plaideurs, comme les Vestales s'en faisoient une entr'elles d'*entretenir* le feu sacré. Du Fresni.

Entretenir, signifie aussi, à l'act. Nourrir, defrayer, fournir à la depense. Le Roi *entretient* de grandes armées, de grosses garnisons. Il *entretient* des Professeurs Royaux, des Academies pour l'avancement des lettres. Ce Prelat *entretient*, fait subsister plusieurs pauvres familles. Il y a bien des gens qui *entretiennent*, qui font subsister leur maison du jeu. Cet oncle *entretient* ses neveux au College. Un Tuteur doit *entretenir* ses pupilles selon leur condition & leur bien. Ce mari *entretient* un carrosse & trois laquais à sa femme. Où pouvez-vous prendre dequoy *entretenir* l'état que vous portez? Mol. *Entretenir* un grand train, un grand equippage. *Entretenir* quelqu'un aux études, lui fournir ce qu'il faut pour étudier. Danet.

Entretenir, dit absolument, est neutre, & signifie, Faire simplement la depense des habits. On donne tant de gages à un laquais, sur quoi il faut qu'il *s'entretienne* de tout. Ce mari donne tant à sa femme pour *s'entretenir*.

Entretenir, se dit souvent odieusement en matiere de debauche. Il *entretient* une femme en chambre. Cette vieille *entretient* ce jeune homme, elle fournit à sa subsistance, c'est-à-dire, ils ont ensemble un commerce illegitime. Il *entretenoit* la fille & la mere. Mauc.

Entretenir, signifie aussi, Conserver des habitudes, des liaisons pour negotier. Les Princes *entretiennent* des Ambassadeurs, des Pensionaires, des espions dans les Cours étrangeres. Les Banquiers *entretiennent* des correspondances par toutes les villes,

les places du change, les échelles d'Orient. Les repas qu'on donne, les visites qu'on fait, *entretiennent* l'amitié.

ENTRETENIR, signifie aussi, Parler à quelqu'un discourir avec une ou plusieurs personnes, tenir quelques discours à quelqu'un. Cet homme est agréable & divertissant, il sçait bien *entretenir* un compagnie. Cet Avocat a *entretenu* une heure l'Audience agreablement. J'ay *entretenu* votre Rapporteur de votre affaire, c'est-à-dire, je l'en ay bien instruit. Les Amans, les melancoliques vont dans les bois *entretenir* leurs pensées, leurs reveries. Allez *entretenir* cet homme, c'est-à-dire, empêchez qu'il ne s'ennuye, jusqu'à tant que je lui aille parler. J'aimerois mieux avoir à *entretenir* le feu des Vestales, que d'avoir à *entretenir* ces gens qui ne fournissent rien à la conversation, & qui ne disent jamais que ouï, & non. M. Sc. Il se mit à l'*entretenir* de choses agreables. VAUG. On dit aussi dans le même sens avec le pronom personnel. Les plaideurs ne *s'entretiennent* que de procès, les braves que de combats, les femmes que de juppes & de bagatelles. Je pourrois dans ma solitude m'*entretenir* avec les Anciens; mais on ne s'*entretient* avec eux qu'avec les yeux, & mes yeux me manquent. NIC. s'*Entretenir* avec les échos. Les Sçavans *s'entretiennent* par lettres, *s'entretiennent* tout seuls, ou avec les livres, avec les Muses. Je m'*entretenois* en moi-même de la peine qu'il y a aujourd'hui à trouver de l'argent. MOL. C'est de mariage que je veux vous *entretenir*. ID. Je m'*entretiens* de mes propres pensées. NIC. S'*entretenir* de Dieu, signifie parler de Dieu; *s'entretenir* avec Dieu, signifie penser à Dieu, le prier, lui confier ses peines, ses douleurs.

ENTRETENIR, signifie aussi, Amuser. Les hableurs, les Charlatans *entretiennent* le peuple de belles promesses, de belles esperances. Vous m'*entretenez* ici de fariboles, tandis qu'on m'attend ailleurs. Il lui faisoit proposer des établissemens, dont il l'*entretenoit* quelque temps. DE LA ROCHEF.

Il est aussi n. p. tant au propre qu'au figuré. Cette femme ne vieillit point, elle *s'entretient* toûjours belle & fraiche. Ce Marchand ne gagne pas beaucoup; mais il s'*entretient* toûjours en même état, il roule tout doucement. L'amitié ne *s'entretient* & ne s'augmente que par la communication des secrets: & ce seroit la détruire que de n'avoir point de confiance en ses amis. BOUH. Toute cette cabale *s'entretient* fort bien, qui choque l'un, choque l'autre.

On dit proverbialement, Ce discours *s'entretient* comme crottes de chevre; pour dire, il n'a point de suite.

ENTRETENU, UË. part. pass. & adj. Un Regiment *entretenu* pour le service de sa Majesté. Une femme *entretenuë*. Un bâtiment bien *entretenu*.

ENTRETENU, UË. adj. Terme de blason. Il se dit des clefs & autres choses semblables qui se tiennent liées ensemble par leurs anneaux. D'azur à deux clefs d'or *entretenuës* par le bas.

ENTRETIEN. s. m. Voyez ENTRETENEMENT. Il n'y a qu'un Roi qui puisse fournir à l'*entretien* d'une armée, d'une flotte. Les gens d'affaires sont obligez de faire de la depense pour l'*entretien* de leur credit.

ENTRETIEN, se dit particulierement de la depense qu'on fait pour habiller, pour nourir quelcun; Ce mari donne tant à sa femme pour son *entretien*. Ce maître ne donne point de gages à son valet, il le sert pour son *entretien*. On dit aussi, ce bâtiment, ce jardin est de grand *entretien*.

ENTRETIEN, se dit aussi de la conversation. Ces deux Messieurs ont eu ensemble un long *entretien* sur votre chapitre. Une simplicité facile, & delicate rend le tour de vos *entretiens* agreable & insinuant. L. D'ELOISE A' AB. Il faut de tout aux *entretiens*. LA FON. Les *entretiens* entre le Directeur & sa penitente ne sont pas longs quand on n'y parle que de Dieu. OE. M. Les mauvais *entretiens* gâtent les bonnes mœurs. PORT-R. Il faut abreger la longueur du temps par des *entretiens* agreables. M. ESP. C'est moi qui vous ay facilité de si doux *entretiens*. RAC. L'*entretien* des bons esprits, est une école, où l'on apprend avec plaisir, ce qu'ils ont appris avec peine. OE. M. Dans les *entretiens* on a plus de soin de faire paroître sa science, que de s'instruire. ST. EV. Quand ces deux melancholiques sont ensemble, l'*entretien*, la conversation languit. Il s'est venu mêler à notre *entretien*, à notre conversation.

Le pauvre esprit de femme & le sot entretien. MOL.

Cet homme n'a point d'*entretien*; pour dire, qu'il ne sçait pas parler, ni entretenir une compagnie. Venez rendre toute la joye à mon ame, par un moment d'*entretien* en liberté. LET. PORTUG. Nous preferons l'*entretien* d'un flatteur ignorant, à la conversation d'un sçavant, quand il est chagrin, & severe. ST. EV. Cette affaire fait l'*entretien* de toute la Ville.

Vous serez l'entretien *des siecles à venir*. RAC.
Mais helas! combien d'impostures
A produit le desir d'être après le trepas
L'entretien *des races futures?* DES. H.
J'évite mais trop tard,
Ces cruels entretiens *où je n'ai point de part*. RAC.

ENTRETIEN, se dit figurément. L'*entretien* des loix, de la discipline militaire, sont l'*entretien* des Etats, des armées. La fidelité conjugale, la complaisance reciproque, est l'*entretien* de la paix dans le mariage, &c. Les contemplatifs ont des *entretiens* spirituels avec Dieu.

On appelle *entretiens spirituels*, des discours de pieté que des Ecclesiastiques font, dans des assemblées convoquées pour cet effet. L'ACAD.

ENTRETOILE. s. m. Ornement qu'on met entre deux toiles aux lieux où on a coutume de faire des coutures. Il est fait de quelque ouvrage de fil ou passement.

ENTRETOISE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui se mettent de travers dans un pan de charpente, & qui s'assemblent par des mortoises, & tenons avec les poteaux pour les tenir fermes. *Entretoise croisée*, est un assemblage en forme de croix de St. André, posé de niveau entre les entraits de l'enrayeure d'un dome. On le dit aussi en plusieurs autres occasions, comme, l'*entretoise* d'un carrosse est la piece de travers qui assemble & entretient les moutons.

ENTRETOISE, se dit aussi d'une piece de bois qui est mise entre les flasques d'un affût de canon de marine.

ENTRETOUILLER. v. a. Vieux mot, mêler, confondre. NICOD.

ENTRETUER. v. recip. Se tuer l'un l'autre. Les Romains s'assembloient pour voir combattre des Athletes; c'est-à-dire, pour voir des hommes *s'entretuer*; ils appelloient cela des Jeux. Quelle barbarie! Des Gladiateurs sans être ennemis, *s'entretuoient* les uns les autres, pour donner du divertissement au peuple. LE CL.

ENTREVAL. s. m. Terme de coutumes. Espace qui est entre deux maisons.

EN-

ENTREVESCHER, ou ENTREVECHER. v. a. Embarrasser, empêcher. *Entrevêcher* une chose dans une autre. Il se dit plus ordinairement au neutre passif. Il s'est *entrevêché* les pieds dans sa robe. Il est bas & vieux. L'ACAD.

ENTREVOIR, v. act. *J'entrevoi, j'entrevis, j'ai entrevu, j'entreverrai, que j'entrevoye, que j'entrevisse.* Voir imparfaitement ou en passant. Le temoin n'a pu reconnoître ce meurtrier, parce qu'il n'avoit fait que l'*entrevoir*. J'*entrevoi* quelque chose qui brille à travers l'épaisseur de ce bois. Cet homme est presque aveugle, il ne fait qu'*entrevoir* les objets.

Il se dit aussi des vuës de l'esprit. Nous ne faisons qu'*entrevoir* la verité à travers les nuages épais qui nous la cachent. Mille gens laissent trop *entrevoir* leur distraction, & leur inquietude. BELL. Les Libertins ne disent pas tous leurs doutes; leurs passions les entraînent: mais malgré tout cela, il y a des momens où ils *entrevoyent* la verité. M. SC. Il est bien douleureux d'*entrevoir* qu'on n'a pas tout le merite qu'on pense avoir. BELL. *Entrevoir* l'intention de quelcun. PAT. Un amour qu'on ne fait qu'*entrevoir*, plait davantage que celui qui se montre sans façon. M. SC. J'*entrevoi* dans vos refus moins de respect pour votre pere, que de haine pour moi. RAC. Une femme attaquée, qui ne prend pas le parti de la severité, est à demi vaincuë, & laisse *entrevoir* qu'elle songe à capituler. BELL.

ENTREVUE. s. f. Visite, rencontre concertée entre deux ou plusieurs personnes pour se voir, pour se parler. J'ai bien du regret, de n'avoir pas été present à votre *entrevuë*, de vous & de la mer, pour voir quelle mine vous fites quand les deux plus fieres choses du monde se trouverent ensemble. VOI. Il s'est fait une *entrevuë* des Rois de France & d'Espagne sur la frontiere. Souvenez-vous de ce que vous me promîtes à notre derniere *entrevuë*. Demander une *entrevuë*. ABLAN. Convenir d'une *entrevuë*. BUSSI. La premiere *entrevuë* se passa en complimens.

ENTREVOUX. s. m. Terme de Maçonnerie. C'est l'intervalle qui est entre deux solives dans un plancher. Les ais d'*entrevoux* ont dix pouces de large, & un d'épaisseur. Les *entrevoux* de plâtre sont sujets à se detacher & à tomber. On appelle aussi *entrevoux* intervalles remplis de plâtre qui sont entre les poteaux d'une cloison.

ENTROUBLIER. v. a. Vieux mot. Troubler.

ENTROUPELER. v. a. Vieux mot. Assembler. NICOD.

ENTRUEIL. s. m. L'entredeux des yeux.

ENTULE. adj. Vieux mot. Extravagant, ridicule.

Que cil vilain entule *& sot.*
Bien seroient fous & entules.

ENTURE. s. f. L'action d'enter, qu'on appelle aussi l'*entement*. On ne doit point faire *enture* synonime d'*ente*. *Enture* ne signifie que l'endroit du sujet sur lequel on ente, avant que l'ente soit parfaite, & non pas l'ente achevée. C'est pourquoi ceux qui ne confondent point ces termes, disent, prenez garde que votre *enture* soit faite de telle maniere, qu'il n'arrive aucun inconvenient à l'ente quand elle sera achevée. Lorsqu'on greffe, il faut avoir soin que l'*enture* soit proprement faite. LIGER.

E N V.

Le premier E des mots de cette colomme se prononce comme un A.

ENVAHIR. v. act. Occuper par force ou injustement, s'emparer du bien d'autrui. Ce Prince a *envahi* les terres de ses voisins. Un aîné *envahit* souvent toute une succession. *Envahir* l'Empire. ABLAN. *Envahir* l'autorité, la puissance Souveraine.

Ce mot vient du Latin *invadere*.

ENVAHI, IE. part.

ENVAHIE. s. f. Vieux mot. Attaque. On trouve aussi *Envaissement*, pour Etonnement.

ENVELIOTER. verb. act. Terme de faucheur. C'est, mettre en veliotes, c'est-à-dire, en petits tas. *Envelioter* le foin.

ENVELOPPE. s. f. Ce qui sert à envelopper. On lui envoye ses lettres sous une double *enveloppe*.

ENVELOPPE, d'un paquet. *Enveloppe* de cuir, de toile cirée. Sur l'*enveloppe* étoit écrit à . . . . . Ecrire sous l'*enveloppe* de quelqu'un, c'est-à-dire, mettre ses lettres dans le paquet d'un autre, pour celui à qui on écrit, & quelquefois aussi, mais plus rarement, dans le paquet de celui qui écrit. L'ACAD.

ENVELOPPE, en termes de Fortifications, est une espece de conserve ou de contregarde qu'on fait dans le fossé d'une place, & quelquefois au delà. C'est tantôt un simple parapet, tantôt un rempart couvert d'un parapet, qui sert à couvrir les endroits foibles de la place, & non à gagner du terrain. Il y a de belles *enveloppes* à Mastrecht, à Doüay. La Citadelle de Besançon a trois *enveloppes* l'une sur l'autre. On les appelle quelquefois *sillons*, quand elles ne servent qu'à fortifier un fossé qui est trop large. On les appelle aussi *lunettes*, quand elles sont dans un fossé au devant de la courtine.

ENVELOPPE, en termes de Botanique & de Jardinage, signifie, les peaux, ou les tuniques, qui couvrent les bulbes d'un oignon. Les *enveloppes* de ces oignons sont gâtées, il les faut ôter. LIGER.

ENVELOPPE, au fig. signifie des termes qu'on employe adroitement, pour dire ce qu'on n'ose, ou qu'on neveut pas dire en termes propres & grossiers. Les ordures y sont à visage decouvert, elles n'ont pas la moindre *enveloppe*. MOL.

ENVELOPPEMENT. s. m. Action d'envelopper. L'*enveloppement* est necessaire pour la conservation de plusieurs marchandises.

ENVELOPPER. v. act. & réciproque. Couvrir, enfermer quelque chose pour la conserver, avec du linge, de l'étoffe, du papier, &c. *Enveloppez* ces habits dans leur toillette. *Envelopper* des confitures seches dans du papier. S'*envelopper* le doigt, *s'envelopper* la tête.

ENVELOPPER, se dit aussi au figuré dans la même signification. Il ramasse, pour ainsi dire, toutes ses pieces, & s'en *enveloppe* pour se faire valoir. LA BRUY. La verité n'est point *enveloppée* de tenebres inaccessibles. OE. M. Dans mes plus cruelles disgraces je m'*enveloppe* de ma vertu. B. RAB.

ENVELOPPER, au fig. se dit pour entourer, enfermer. Ce General a *enveloppé* les ennemis, il les a enfermez de tous côtez. *Envelopper* les ennemis par devant & par derriere. VAUG.

ENVELOPPER, figurément, signifie, Embarrasser, comprendre quelcun dans une affaire, l'y entraîner. On l'a *enveloppé* dans cette accusation, dans cette conjuration, dans ce crime. Ce Marchand se trouve *enveloppé* dans cette banqueroute.

*Dans sa ruine même il peut s'*envelopper. CORN.

La colere uniquement attentive à satisfaire sa rage, *s'enveloppe* souvent elle-même dans la ruine de ceux qu'elle veut perdre. M. ESP. Voulant perdre Popea il *enveloppa* dans sa ruine Valerius. ABLAN.

ENVELOPPER, se dit aussi figurément, pour déguiser; cacher, ne pas expliquer à decouvert sa pensée, la laisser deviner. *Envelopper* un conte sale sous des paroles honnêtes. Les Poëtes ont *enveloppé* bien des veritez sous leurs fables. Elle reçoit avec joye ce qu'on lui veut dire de sale, pourvû qu'il soit *enveloppé*. BUSSI.

ENVELOPPÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Tant qu'un objet demeure dans notre esprit *enveloppé* de nuages, nous ne le presenterons jamais aux autres que d'une maniere confuse. OEV. M. Il avoit attendu des douceurs moins *enveloppées*. BUSSI. J'ay bien des choses à vous dire, *enveloppées* dans ce mot, j'aime. VOIT. Il faut flatter d'une maniere un peu *enveloppée*. BELL.

J'abandonne sans peine
Votre Helicon, vos bois, votre Hipocrene,
Vos vains Lauriers d'épines enveloppez. ROUSS.

On dit un discours, un raisonnement *enveloppé*, pour dire, obscur, embarrassé. On dit dans le même sens d'un homme qui ne s'explique pas clairement, ou qui est grossier, qu'il a l'esprit *enveloppé*, qu'il a l'esprit *enveloppé* dans la matiere.

ENVELOPPEUR. s. m. Celui qui enveloppe. Il ne se dit qu'au figuré. Il y a dans les contes de la Fontaine des endroits un peu trop gaillards, & quelque bon *envelopeur* qu'il soit, ces endroits-là sont trop marquez. B. RAB. Ce mot ne se trouve point dans l'ACAD.

Tous ces mots viennent du Latin *involvere*, *involutus*, *invelpare*. HUET.

ENVENIMER. v. act. & neut. Empoisonner infecter de venin, ou de quelque qualité nuisible au corps. Le serpent *envenime* les corps par sa morsure. Une playe *s'envenime*, quand elle est mal pansée, quand on l'essuye avec du linge sale. On dit aussi, qu'une maladie *s'envenime*, quand elle se rengrege.

ENVENIMER, au fig. signifie aigrir. Il a *envenimé* mes discours. Les mauvais rapports *enveniment*, aigrissent l'esprit des gens à qui on les fait. Les playes de l'ame peuvent devenir mortelles si on les *envenime*. NIC. Il a *envenimé* cet homme contre moi. Un autre incident acheva d'*envenimer* l'Empereur contre la Republique. L'AB. DE BOS. Plus une querelle dure, plus notre chagrin *s'envenime*, & moins sommes-nous en état de revenir. BELL.

ENVENIMÉ, ÉE. part. & adj. On dit une langue *envenimée*, un discours *envenimé*, un esprit *envenimé*, cœur *envenimé*, playe *envenimée*. Les traits *envenimez* de Satan, des Satiriques.

ENVERGER. v. a. Terme de Vanier. Garnir de verges, de petites branches d'osier, enlacer de verges. Pour bien *enverger* les hottes, les vans, &c. les Vaniers se servent d'un instrument de fer, qu'ils nomment *Bécasse*.

ENVERGUER. v. act. Terme de Marine. C'est, Attacher les voiles aux vergues ou antennes.

ENVERGURE. s. f. C'est la maniere d'enverguer les voiles, leur position sur les mâts, & l'assortiment des voiles necessaires: c'est aussi la largeur des voiles. Navire qui a peu ou beaucoup d'*envergure*. Frezier le dit metaphoriquement de l'étendue des ailes d'un oiseau. C'est en parlant du Condor, oiseau du Perou. Garcilasso dit qu'il s'en est trouvé au Perou qui avoient 16. pieds d'*envergure*.

ENVERS. Preposition qui ne se dit jamais qu'en parlant des personnes, & qui signifie proprement à l'*égard*. Un mechant est ingrat *envers* Dieu & *envers* les hommes. Un riche doit exercer la beneficence *envers* les pauvres. Seigneur vous êtes bon, doux, & plein de misericorde *envers* tous ceux qui vous invoquent. PORT-R. L'amour des autres *envers* nous est la nourriture de l'amour propre. NIC. *Envers* tous & contre tous est une espece de formule, par laquelle on marque qu'on n'excepte personne. Je vous servirai & protegerai *envers* tous & contre tous. C'est-à-dire je vous servirai s'il le faut contre tout le reste du monde.

ENVERS. s. m. On appelle ainsi dans une étoffe, le coté le moins beau; & dans un ouvrage de toile, le coté de la couture. Les tapisseries de haute lice se travaillent par l'*envers*. Les étoffes à deux *envers* sont celles qui sont aussi belles d'un côté que d'autre. Il vaut mieux dire étoffe à deux endroits, qu'étoffe à deux *envers*. On diroit plutôt étoffe sans *envers*, qu'étoffe à deux *envers*, pour marquer une étoffe qui est aussi belle & aussi travaillée d'un côté que de l'autre. Vous avez mis vos bas, votre rabat à l'*envers*. Ce mot vient de *inversio*. NICOD.

A L'ENVERS. Façon de parler adverbiale, qui a differentes significations selon les differentes choses où elle s'applique. Ainsi mettre un manteau *à l'envers*, c'est le mettre du mauvais côté de l'étoffe. Les Graveurs se servent du miroir ou du papier huilé, pour graver *à l'envers*. J. DES SCAV. Tomber à *l'envers* c'est tomber sur sur son dos.

On dit fig. dans le même sens, que les desseins, les affaires d'un homme vont à l'*envers*, quand elles lui succedent mal, & autrement qu'il n'avoit pensé. On dit qu'il a l'esprit à l'*envers*, quand il raisonne mal, qu'il a l'esprit mal fait, mal tourné, ou même que l'esprit lui a tout à fait tourné, cette affliction lui a mis l'esprit à l'*envers*. Qu'une femme s'est laissée tomber à l'*envers*, quand elle a succombé à la tentation amoureuse. On dit aussi quand cela lui est arrivé dans un bois, qu'on lui a fait voir la feuille à l'*envers*. Tout cela est bas.

ENVERSE. adj. Vieux mot. A l'*envers*.

Si l'a roidement feruë,
Qu'en mer l'a enverse *abatuë.*

ENVI. s. m. C'est l'argent qu'on met au jeu pour encherir sur son compagnon. On fait des *envis* au Berlan, au Hoc, &c.

A' L'ENVI. adv. Avec émulation, à qui mieux mieux. Ils étudient à l'*envi*. Ils se sont ruïnez pour faire de la depense *à l'envi* l'un de l'autre: & non *à l'envie*; c'est un barbarisme. CORN. On s'efforce *à l'envi* de tromper les grands. NIC. Les principaux du Senat disputoient *à l'envi* de lâcheté & de flatterie. ABL. On a observé qu'*à l'envi* n'est gueres propre que dans le stile serieux, &, *à qui mieux mieux* dans le stile familier. Ils burent à qui mieux mieux.

ENVIAL. s. m. Vieux mot. Voyage.

ENVIE. s. f. Tristesse, deplaisir qu'on a des bonnes qualitez, ou de la prosperité d'autrui. Les Philosophes la definissent, une emotion de l'ame causée, entretenuë & fortifiée, par un cours des esprits qui represente que c'est un mal de voir arriver du bien aux autres, comme s'ils le recevoient à notre prejudice. Cette passion est composée de plusieurs autres, de la tristesse, de la haine, de l'indignation, de l'ambition & de l'orgueil. L'*envie* naît particulierement entre les égaux. L'*envie* est une humeur chagrine qui ressemble fort à la haine. FEL. L'*envie* est un censeur triste & severe des bonnes qualitez d'autrui. L'*envie* cette sombre rivale du merite, ne cherche qu'à le rebaisser, quand elle ne peut pas s'élever jusqu'à lui. BOIL. C'est une regle de sagesse que de n'irriter que le moins qu'on peut l'*envie* & la jalousie des autres. LOG. La malignité de l'*envie* s'attache d'ordinaire à la

la vertu. Oe. M. L'*envie* a quelque chose de bas, & ne tend qu'à supplanter son rival; mais l'émulation qui est plus noble, & plus genereuse, ne songe qu'à surpasser son concurrent. Bell. La haine & l'*envie* sont deux passions qui se confondent; s'il y a quelque difference, c'est que l'une s'attache à la personne, & l'autre à l'éclat, & à la condition. La Br. Il n'y a point de vengeance plus heroique que celle qui tourmente l'*envie* à force de bien faire. Amelot. Je connois des gens chagrins & desagreables, par un principe d'*envie*. Le. Ch. de M. Il n'y a rien de plus vrai que ce que disoit Horace, que les tyrans les plus cruels n'ont pû inventer de tortures plus insuportables que l'*envie*. Bay. Un sage Favori doit éviter la pompe, & le faste pour ne pas irriter l'*envie*. M. Esp. L'*envie* regarde avec dedain, & avec chagrin la bonne fortune d'autrui. Fel. On dit d'une fortune mediocre qu'elle est au dessous de l'*envie*, & au dessus du mepris. Oev. M.

M. Rousseau dit d'un mauvais Poëte.

Il est bien vrai qu'à l'oubli condamnez
Ses vers souvent sont des enfans morts nez.
Mais chacun l'aime, & nul ne s'en desie.
A ses talens aucun ne porte envie.

Nous *portons* ordinairement *envie* à ceux qui nous sont preferez. On dit aussi, porter *envie* à quelqu'un pour dire simplement, souhaiter un bonheur pareil au sien, sans avoir de déplaisir. Sa fortune est digne d'*envie*, mon sort est digne d'*envie*. Alexandre portoit *envie* à Achille d'avoir eu un Homere pour chanter ses actions. L'Acad.

Cesse de t'étonner si l'envie *animée,*
Attachant à ton nom sa rouille envenimée,
La calomnie en main quelquefois te poursuit. Bot.
Contentons notre ardeur, laissons parler l'envie.
La Suze.

Cette beauté l'objet de tant de jalousie,
Qu'on ne peut voir sans l'admirer,
Où les yeux même de l'envie,
Ne trouvent rien à censurer. Oev. M.

Envie, Divinité maligne, que les Payens mettoient entre celles qu'ils adoroient de peur d'être exposez à ses fureurs........ Un Poëte Payen la peint habitant dans un antre obscur, où le soleil n'entre jamais, où il fait toûjours froid, & qui est toûjours rempli d'un brouillard épais. Il lui donne un visage pâle, des yeux enfoncez & regardans de travers, une bouche d'où sort le venin dont son cœur est rempli, des dents jaunes, des cheveux en serpens noüez au haut de sa tête. Il la represente se nourrissant de viperes; ne souriant jamais, si ce n'est des malheurs d'autrui, ne dormant point, envenimant toutes ses paroles, & tenant trois grands serpens dans une main, & dans l'autre un Hydre à sept têtes avec un autre serpent qui lui ronge le sein. On ne peut faire une plus belle peinture de l'*envie*; & après cela il faut avoüer que Virgile avoit raison de l'appeller la domestique du Dieu des Enfers. Les Grecs en font un Dieu, parce que le mot *Phthonos*, qui en leur Langue signifie l'*Envie*, est masculin. L'Anguille, selon quelques-uns, & selon d'autres, le Serpent étoit chez les anciens le Symbole de l'*Envie*.

Envie, signifie aussi, desir, volonté, & quelquefois fantaisie. Grande *envie*, legere *envie*, *envie* dereglée desordonnée, furieuse. La plus grande de ses *envies* est de faire plaisir. Avoir *envie* de dormir, de souper, d'être marié, avoir *envie* d'un bouquet, d'un tableau. Il lui a pris *envie* de se retirer du monde. Il a satisfait son *envie*, sa passion. La colere est une *envie* impatiente de se venger. M. Esp. Je meurs d'*envie* de vous voir. L'*envie* lui a cessé de voyager. On dit passer son *envie* de quelque chose; pour dire, satisfaire le desir qu'on a d'une chose. Faire passer l'*envie* d'une chose à quelqu'un, c'est, l'en rassasier, ou l'en degouter.

On dit proverbialement, C'est une *envie* de femme grosse; pour dire, un appetit dereglé pour quelque chose mauvaise, à cause que les femmes en cet état desirent, & mangent plusieurs choses qui ne valent rien. On appelle aussi les marques qui en viennent sur le corps de l'enfant, des *envies*. On dit aussi, qu'il vaut mieux faire *envie* que pitié.

On appelle aussi *envies*, de petits filets qui s'enlevent de la peau autour des ongles & vers l'extremité des doigts. Huet tire ce mot de *ridivia*.

ENVIEILLIR, v. act. Devenir vieux, ou paroître vieux. Cette maladie a *envieilli* cet homme de vingt ans. Je l'avois vu toûjours frais & gaillard, mais il s'est *envieilli* tout-à-coup. La misere, les chagrins *envieillissent* toutes sortes de personnes.

Ce mot est tiré du Latin *inveterascere*.

ENVIEILLI, IE. adj. Ce mot n'est en usage qu'au fig. Pecheurs *envieillis*. L'Acad. C'est une habitude tellement enracinée & *envieillie* qu'on ne sauroit la corriger que difficilement. On dit, il est fort *vieilli*, & non pas il est fort *envieilli*. La T.

ENVIER. v. act. Avoir du deplaisir du bien d'autrui. Tout le monde l'*envie*. *Envier* le bonheur d'autrui. Je ne lui *envie* point sa bonne fortune. L'Acad. *Envier* se dit proprement des choses, & *porter envie* des personnes. Je n'*envie* point la reputation d'autrui: je ne *porte* point *envie* aux Grands. Voiture a exactement observé cette distinction; Moi qui en toute autre occasion me rejoüis de vos avantages, & qui ne vous *envie* pas votre esprit, ni votre science, je vous *porte envie* d'avoir été huit jours à Balzac. Bouh.

Pourquoy m'enviez-vous l'air que vous respirez? Rac.
Non il n'est point de Roi, qui sur le trône assis
Ne voulût envier *mon illustre naufrage.* Corn.
.....Des beautez qui regnoient à sa Cour
La moitié lui portoit envie,
L'autre moitié brûloit pour lui donner d'amour. La Fon.

Ce mot vient du Latin *invidere*.

Envier, signifie aussi, souhaiter pour soy-même un bonheur pareil à celui qu'un autre possede, sans être fâché qu'il l'ait. Je voudrois bien être aussi indépendant que vous, j'*envie* votre bonheur. L'Acad.

Envier, signifie quelques fois, desirer. Voilà le poste du monde que j'*envierois* le plus, que j'aurois le plus d'*envie* d'avoir. L'Acad.

Envier, signifie aussi en plusieurs sortes de jeux, Faire des envis, encherir sur quelcun, mettre sur une carte une plus grosse somme qu'on n'y avoit mise d'abord, pour la bonne opinion qu'on a de son jeu. Il est permis d'*envier* au Berlan, au Hoc, &c.

Envié, ée. part. & adj. Il signifie encore, Recherché, desiré. Ce Benefice est fort *envié*. Cette charge est fort *enviée*. Les favoris sont d'ordinaire *enviez*. Il n'y a point de milieu dans le monde, on est *envié* ou meprisé. Oev. M.

ENVIEUX, euse. adj. Jaloux, qui porte envie, qui s'afflige du bonheur d'autrui. Les hommes sont trop *envieux* pour pardonner un merite qui les blesse. Bell. La bonne fortune fait bien des *envieux*. Le merite attire d'ordinaire moins d'amis que d'*envieux*. Bouh. Les *envieux* grossissent les prosperitez des autres, pour s'en affliger. La M. le V. Un *envieux* n'a jamais de momens agréables: la bonne fortune des autres est un poison mortel pour lui. Id. Quand on n'a qu'un merite ordinaire, on a des *envieux*; mais

mais quand on est sans comparaison, il n'y a plus d'envie. B. Rab. L'*envieux* est froid, & sec sur les vertus d'autrui; il les nie, ou leur refuse les loüanges qui leur sont duës. La. Br. C'est offenser un *envieux* que d'avoir de la prosperité. B. Rab. Les *envieux* au lieu de chercher à devenir plus parfaits, ne songent qu'à ternir les bonnes qualitez des autres. M. Sc.

Ma Muse peu connuë
Des pâles envieux *ne blesse point la vuë.* Boi.
Il rit du desespoir de tous ses envieux. Corn.

On dit en proverbe, que les *envieux* mourront, mais que l'envie ne mourra jamais.

ENVILASSE. s. f. Espece d'ébene qu'on trouve dans l'Isle de Madagascar. Elle a peu de nœuds, & est semblable au bois de sandraha.

ENVINE', ÉE. adj. m. & f. Terme de Marchands de vin, ou Cabaretiers. Qui est fourni de bons vins. Ce Marchand est le mieux *enviné* de toute la ville. Quelques-uns disent *aviné*, mais *enviné* est plus propre en ce sens. On peut dire également *enviné*, ou *aviné*, en parlant d'un vaisseau imbu, & humecté de vin.

ENVIRON. Preposition qui regit l'accusatif & qui signifie, Autour, à-peu-près, un peu plus, un peu moins. Il faut dire, il est *environ* six heures, & non pas, il est *environ* de six heures. *Environ* de; n'est pas François. Il est dû de cette rente *environ* 500. livres d'arrerages. *Environ* cinq ou six cens hommes, est un pleonasme. Car cinq ou six font un nombre incertain qui ne souffre point qu'on mette *environ*. Il faut dire simplement, *environ* six cens hommes, ou seulement, cinq ou six cens hommes. Corn. Quelques personnes disent fort mal, *viron*, au lieu d'*environ*. Men. Corn.

Environ. adv. Presque, à-peu-près. Il y a 30. lieües de Paris à Rheims ou *environ*. Il y demeura sur le champ de bataille deux mille hommes ou *environ*. Cela est venu au monde depuis votre Societé, lui dis-je; *environ*, me repondit-il. Pasc.

ENVIRONS. s. m. plur. Lieux d'alentour. Cette armée s'est postée dans les *environs* d'une telle place. Il se saisit des montagnes qui étoient aux *environs*. Ablanc. On prenoit garde que le plus grand nombre fût toûjours des *environs*. Pat. Les *environs* de Paris sont fort beaux. On a publié cette Ordonnance dans tous les *environs*, dans les lieux des *environs*.

ENVIRONNEMENT. s. m. L'Action d'environner. Danet.

ENVIRONNER. v. act. Entourer, enfermer tout autour; être aux environs. Les ennemis *environnoient* la place. *Environner* une ville de fossez, de murailles. Ce païs est *environné* de montagnes, de precipices. La Grande-Bretagne est *environnée* de la mer. Cette maison est *environnée* de quatre ruës. De peur qu'il ne se sauvât ils *environnerent* la maison. Les Princes sont *environnez* de flateurs. La tête de l'image d'un Saint est *environnée* de rayons. Tous ceux qui *environnent* les Princes, ne songent presque qu'à les tromper. Nic.

Environner, se dit figurément. Les Saints sont *environnez* de gloire dans le ciel. Il est difficile que l'homme puisse percer les tenebres qui l'*environnent*. Nic. L'homme sur la terre est *environné* de toutes sortes de miseres; il est *environné* d'ennemis. Cette affaire est *environnée* de mille difficultez. Le moyen d'être *environné* de biens, & d'honneur, & de ne s'en rien attribuer? Nic.

O Dieu que la gloire environne! Rac.
La plus belle couronne
N'a que de faux brillans dont l'éclat l'environne. Corn.

Environné, ée. part. pass.

Ce mot vient du verbe *virer*, qui pourroit bien venir du Latin *gyrare*.

ENVIS. adv. Vieux mot. A contre-cœur, à regret.

ENVISAGER. v. act. Regarder une personne au visage. Ce temoin n'a pu reconnoître l'accusé, parcequ'il ne l'avoit pas bien *envisagé*. Dès qu'il eut *envisagé* cette femme, il en devint amoureux. *Envisagez* un peu cet homme. Il n'oseroit m'*envisager*. *Envisager*, c'est regarder quelqu'un au visage avec application, pour quelque dessein, pour connoitre sa physionomie ou pour quelque autre dessein. J'ai *envisagé* un tel, tout le tems qu'il m'a parlé. Il ne se peut appliquer à ceux qui font des discours publics; on ne dira pas j'ai toûjours *envisagé* le Predicateur, mais j'ai toûjours regardé le Predicateur. St. Ev.

Envisager, se dit figurément des actions, des affaires, & de toutes les choses sur lequelles on porte sa reflexion & qu'on considere en esprit. J'ai *envisagé* cette affaire de tous les côtez, je doute qu'elle puisse reüssir. J'en ai *envisagé* les suites. Pouvez-vous *envisager* ma perte sans frayeur? Let. Portug. On *envisage* mieux le peril, quand on en est plus proche. Oe. M. L'amour-propre *envisage* avec chagrin tout ce qui peut relever les autres au dessus de nous. Bell. On ne peut *envisager* sans fremir toutes les difficultez qui rendent la Religion presqu'inaccessible. Nic. Nous devrions *envisager* toutes les grandeurs de ce monde comme des chimeres. St. Ev. Nous *envisageons* la nature tout autrement que les anciens. Id. Pour former un systême regulier il faut une certaine étenduë d'esprit capable d'*envisager* plusieurs choses à la fois. Maleb. Il faut *envisager* la mort sans émotion, & la recevoir sans trouble. Boss. Le Chrêtien *envisage* le Ciel comme le but de ses esperances.

Envisagé, ée. part. & adj.

ENVITAILLER. v. act. *Avitailler*. L'un & l'autre se dit sur mer, pour, Fournir de victuailles un vaisseau. Plusieurs pretendent que le premier ne se dit pas; mais Des Roches sur le mot de victuailles dit *envitailler* un vaisseau. Pomey le dit aussi, avec *envitaillement*. Un navire *envitaillé*, est ce lui qui a ses vivres à bord.

ENULE-CAMPANE, ou *Aunée*, en Latin *Enula campana*, ou *Helenium*, s. f. Plante qui est une espece d'*aster*. Tournefort la nomme *Aster omnium maximus*. On l'a nommé *Helenium*, de *Helena*, parce qu'*Helene* fut la premiere qui mit en usage cette plante contre la morsure des Serpens; ou parce que les Poëtes anciens ont dit, qu'elle avoit pris naissance des larmes d'*Helene*, lorsqu'elle eût été enlevée d'avec son mari. Voyez Chomel, & la Pharmacopée de Lemery. *Enulatum unguentum*, est un onguent propre pour la gale, dont la racine d'*enule-campane* fait la base.

ENUMERATEUR. s. m. Qui fait des énumerations. Depuis trente années on prête l'oreille aux rheteurs, aux declamateurs, aux *énumerateurs*. La Br. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Acad.

ENUMERATION. s. f. Compte de plusieurs choses dont on fait mention par le menu. Je vous fais cette histoire en gros, car il seroit trop long de faire l'*énumeration* en detail de toutes ses particularitez. Dans ce Panegyrique il a fait une longue *énumeration* de toutes les vertus de son Heros. L'*énumeration* des parties est un des lieux communs de la Rhetorique. On pretend qu'*énumeration* n'est pas si usité que *denombrement*.

EN-

ENVOILER. Terme de Serrurie. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Gauchir, courber. On dit qu'un morceau d'acier *s'envoile* à la trempe; pour dire, qu'il se courbe. Les limes *s'envoilent* quelquefois à la trempe.

ENVOISERIE. s. f. Vieux mot. Gentilesse.

Si quiert les mondaines delices,
L'envoiserie & les noblois.

On a dit aussi *Envoisure*; pour dire, joye, ebat, divertissement.

Cil qui leur entente & leur cure
Mettent en folle envoisure.

ENVOISINÉ, ÉE. adj. Qui a des voisins. Il se dit en bonne, ou en mauvaise part, selon la qualité des voisins. Cet homme est bien, est mal *envoisiné*. Il est bas & familier.

ENVOLER, s'ENVOLER. v. neut. pass. S'enfuir en l'air à tire d'aîle. Les canards sentent la poudre de loin, & *s'envolent*. Les oiseaux ne *s'envolent* que parcequ'ils sont effarouchez. Les oiseaux qu'on trouva d'abord en Amerique ne *s'envoloient* point.

Ce mot vient du Latin *involare*, ou plutôt de *avolare*, *avoler*; & par euphonie, *anvoler*, ou *envoler*.

ENVOLER, se dit figurément. Ce Chymiste avoit du bien, mais il s'est *envolé*. Il avoit de belles esperances, mais tout cela s'est *envolé*. L'art des Medecins rappella son ame toute prête à *s'envoler*. FEN.

*Avec rapidite le temps fuit & s'*envole. DES H.
*L'Ouvrage reste, & le discours s'*envole. ROUSS.
La mort assiegea ses prunelles,
Et son ame étendant les aîles
*Fut toute prête à s'*envoler. MALH.
*Sur les aîles du temps la tristesse s'*envole. LA FON.
Dès qu'une fois l'Amour s'est envolé
Le pauvre Himen ne bat plus que d'une aile. ROUSS.

On dit proverbialement, il n'y a plus que le nid, les oiseaux s'en sont *envolez*, quand on va chercher des gens qu'on ne trouve plus, & sur tout des banqueroutiers. On dit aussi ironiquement à ceux qui ont manqué une capture, Ils sont pris, s'ils ne *s'envolent*.

ENVOLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ENVOUTEMENT. s. m. Vieux mot. Action, maniere d'*envouter*, sorte de malefice. Le Praticien François l'appelle *devouëment*.

ENVOUTER. ou ENVOUSTER. v. a. Faire mourir quelqu'un par le moyen d'une image de cire. Voyez Mezerai dans la Vie de Louïs XI.

ENVOUTÉ, ÉE. adj. Maleficié par enchantement.

Ce mot vient d'*invotatus*, que l'on aura dit dans la basse Latinité pour *devotatus*, dont Apulée s'est servi dans le sens de maleficié. Voyez le Glossaire de du Cange. T. 2. pag. 71. BAY.

ENVOY. s. m. Mission, action par laquelle on fait transporter une personne ou une chose d'un lieu à un autre. L'*envoy* des Apôtres par toute la terre pour prêcher l'Evangile à été fait par JESUS-CHRIST même. J'ai fait l'*envoy* de mes letres, de mes paquets, de mes hardes par la Poste, par les Messagers, par les Rouliers. Cette affaire est pressée, & merite bien l'*envoy* d'un Courier extraordinaire.

Ce mot vient d'*inviare*, d'*inviatio*, qu'il faut tirer de *in* & *via*.

ENVOY, dans de certains ouvrages de Poësie, comme les chants Royaux & les Ballades, est un couplet qui termine la ballade, qui sert à l'adresser à celui auquel elle est dediée, & qui contient un petit éloge ou compliment. L'*envoy* doit être delicat & ingenieux.

ENVOY, Terme ecclesiastique, de Rubriques & de Breviaire. Leçon de matines dans la regle de St. Césaire; ailleurs, fin d'office, ou d'Assemblée.

ENVOYE. C'est ainsi que l'on commande au Timonier de pousser la barre du gouvernail, pour mettre le vaisseau vent devant.

ENVOYER. v. act. Depêcher quelcun vers quelque lieu pour y faire un message, ou pour quelque autre dessein. Dieu a *envoyé* son Fils en terre pour racheter le Genre humain; il a *envoyé* annoncer sa parole aux Gentils. Il *envoya* son fils au devant de lui l'assurer, ou pour l'assurer, &c. L'un & l'autre est bon. VAUG. Quand le verbe est un peu éloigné, comme en cet exemple, il vaut beaucoup mieux mettre *pour*. LA T. Quelques-uns disent, *j'enverrai* chez vous, au futur, & l'écrivent ainsi: je ne sçai si cette prononciation est reçuë de tout le monde; mais je voudrois toûjours écrire, *j'envoirai*. CORN. J'*enverrai* est plus en usage. REFL.

Ce mot, selon Menage, vient de *inviare*, c'est-à-dire, *in viam mittere*, qui se trouve dans Solin.

On dit en ce sens, qu'un Prince a *envoyé* un Courier, un Ambassadeur extraordinaire, pour feliciter un Prince étranger. Cette homme m'a *envoyé* faire un étrange compliment. Je vous *envoye* le bon soir. Le Grand Seigneur *envoye* à un Bassa lui demander sa tête.

ENVOYER, signifie aussi, Faire transporter des marchandises ou autre chose d'un lieu à un autre. Ce Marchand a *envoyé* un vaisseau aux Indes. Il a mieux aimé *envoyer* par terre que par mer. Il lui a *envoyé* son argent par lettres de change. Il lui a *envoyé* un beau present en étrenes.

Envoyer, ou donner une bordée, c'est tirer tout le canon qui est à un côté du vaisseau. On a *envoyé* deux volées de canon à ce vaisseau pour le faire venir à bord.

ENVOYER, signifie aussi, Chasser éconduire quelqu'un, lui refuser quelque chose avec mepris, avec rudesse. Il a *envoyé* paître celui qui lui a fait ce reproche; il l'a *envoyé* promener, il l'a *envoyé* au Diable. Il est du style familier.

On dit d'un charlatan mal habile qu'il a *envoyé* son malade en l'autre monde; pour dire, qu'il l'a fait mourir.

ENVOYER, se dit aussi des vapeurs qui s'élevent. La ratte *envoye* des vapeurs au cerveau. Le vin *envoye* des fumées à la tête. Le vent de Midi nous a *envoyé* la peste.

ENVOYER, se dit aussi des choses que nous croyons venir de Dieu. Dieu nous *envoye* des graces & des inspirations. Les afflictions que le Ciel nous *envoye*, sont pour éprouver notre patience. Dieu nous a *envoyé* de la pluye, du beau tems, une bonne année, &c.

ENVOYÉ, ÉE. part. & adj.

ENVOYÉ, est aussi subst. m. & alors il signifie, Un Ministre *envoyé* d'un Prince Souverain, ou d'une Republique, dans la Cour d'un autre Prince, & c'est un grade inferieur à celui d'Ambassadeur. Il y a à la Cour de France, un *Envoyé* de Cologne, de Genes, de Florence, &c. Les *Envoyez* ordinaires, ou extraordinaires jouïssent de la protection du droit des gens, & de tous les privileges des Ambassadeurs; excepté qu'on ne leur fait pas les mêmes ceremonies. WICQ. La qualité d'*Envoyé extraordinaire* est encore plus moderne que celle de Resident. ID. Les Ministres qui ont été revêtus de la qualité d'*Envoyé extraordinaire*, ont voulu se faire considerer presque comme des Ambassadeurs. Autrefois on faisoit honneur aux *Envoyez* en France, & on leur donnoit les carrosses du Roi, & de la Reine pour les conduire à l'audience; mais en 1639. on declara qu'on ne feroit plus honneur à cette sorte de Ministres, & on ne l'a point fait depuis. Le M. Justiniani est le premier qui ait eu

la qualité d'*Envoyé extraordinaire* à la Cour de France depuis que les honneurs y ont été reglez. Il pretendit se couvrir en parlant au Roi : ce qui lui fut refusé. Le Roi a declaré lui-même depuis quelques années qu'il n'entendoit point que l'*Envoyé extraordinaire* qui est de sa part à Vienne, fût autrement regardé qu'un Resident ordinaire ; & c'est pourquoy on traitte également ces deux sortes de Ministres. Wicq. Les choses sont fort changées depuis le tems de Wicquefort, & on met une grande difference entre les Envoyez & les Residens ; de sorte que ce dernier titre s'est fort avili. En France les *Envoyez extraordinaires*, sont conduits à l'Audience du Roi, par l'Introducteur des Ambassadeurs, qui va les prendre chez eux dans un des carosses du Roi. Ils parlent au Roi debout & decouverts, le Roi étant assis & couvert. L'Empereur reçoit les *Envoyez* du Roi debout & couvert, & demeure en cet état durant toute l'Audience, l'*Envoyé* étant seul avec l'Empereur debout & decouvert. Callieres.

On appelle la femme d'un *Envoyé*, *Envoyée*. L'*Envoyée* de Genes.

ENVOYE', ée. adj. Vieux mot. Mis en voye.
Car ils sont à mal faire induits & envoyez.

E N Y.

ENYVREMENT. s. m. Etat d'une personne yvre. A Sparte l'*enyvrement* des esclaves étoit une leçon de temperance que les peres donnoient à leurs enfans.

Enyvrement, est plus en usage au figuré, & signifie l'entêtement d'une personne infatuée de quelque chose. L'*enyvrement* de l'amour & des divertissemens du monde. L'aveuglement & l'*enyvrement* où ils se trouvent, ne leur permettent pas de discerner ce qu'ils font. Port-R.

ENYVRER. v. act. Rendre yvre ; troubler le cerveau. Le cidre, la biere, *enyvrent* plus fortement que le vin, & pour plus long temps. Le pain où il y a de l'yvroie *enyvre*. Le vin qu'on foule dans la cuve *enyvre*. La coque de levant *enyvre* les poissons, & il est deffendu par les Ordonnances de s'en servir pour pêcher.

Enyvrer, signifie aussi, Faire boire un autre jusqu'à ce qu'il ait perdu la raison. Les vieillards sont faciles à *enyvrer*, un verre de vin les *enyvre*. Le Cavalier trouva le moyen d'*enyvrer* le mari de la belle. Colom.

Il est aussi neut. pass. Boire jusqu'à s'*enyvrer*. Il s'*enyvre* tous les matins d'eau de vie. Le J. des Sa. de 1667. parle d'une maladie epidemique, dont on ne guerissoit qu'en s'*enyvrant*.

Je mene une agreable vie,
Dieu veuille en prolonger le cours.
Je vois Cloris, je vois Sylvie,
*Et je m'*enyvre *tous les jours.* Ligniere.

Ce mot vient du Latin *inebriare*.

Enyvrer, signifie aussi, Etourdir. Ces cloches, ces carosses font un si grand bruit, que j'en suis tout *enyvré*. Il est venu m'*enyvrer* de son babil, de son caquet, de ses vains discours.

Enyvrer, se dit figurément, & signifie, infatüer, broüiller, troubler, étourdir la raison. Les gens qui ont de la vanité s'*enyvrent* aisément par la flatterie. Ne vous *enyvrez* point des folles douceurs du monde. Nic. Il est honteux de s'*enyvrer* de sa joye, & de n'en être point le maître. M. Esp. Sejan étoit *enyvré* de sa bonne fortune, & des caresses de Livia. Ablan.

Evitons ces erreurs, dont l'aimable poison,
Par ses charmes trompeurs enyvre *la raison.* Ob. M.
Qu'heureux est le mortel,
Que l'amour de ce rien qu'on nomme Renommée
N'a jamais enyvré *d'une vaine fumée.* Boi.
Ne nous enyvrez *point des éloges flatteurs*
Que vous donne un amas de vains admirateurs. Id.
Je l'ai vû s'enyvrer *du plaisir de la voir.* Rac.

On dit proverbialement, qu'un homme s'*enyvre* de son vin, tant au propre, quand il boit tout seul & avec excès, qu'au figuré, quand il a trop bonne opinion de lui-même. On dit qu'un mari s'*enyvre* de sa bouteille, quand il ne menage point ses caresses conjugales.

Enyvré, ée. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe, au propre & au figuré. Quand un homme *enyvré* de sa lecture fait un premier pas dans le monde, c'est presque toûjours un faux pas. St. Ev.

Un pendant enyvré *de sa vaine science.* Boi.

Mon cœur *enyvré* de la volupté ne fournit des termes que pour la faire sentir. L. d'Ab. a' Eloise.

E O.

EOFS. s. m. On disoit autrefois *Eofs*, pour œufs.

EOLE. s. m. Nom propre d'une fausse Divinité du Paganisme. C'est chez les Poëtes le Dieu des vents.

EOLIEN, ou EOLIQUE. adj. m. Terme de Grammaire. Dialecte de la langue Grecque. Il a été d'abord en usage dans la Béotie, d'où il a passé dans l'Eolie, Province de l'Asie Mineure. Sapho & Alcée en ont usé. On le trouve mêlé dans Theocrite, & Pindare. Le Dialecte *Eolien* rejette sur tout l'accent rude, & âpre. Il convient en tant de choses avec le Dorique, que l'on n'en fait qu'un seul Dialecte.

Eolien, Terme de Musique. C'est le nom que les Anciens donnoient à un de leurs Modes, dont la Finalle est A, *mi*, *la* ; la Dominante E, *si*, *mi*, & la mediante, C, *sol*, *ut*. C'est ce qu'on appelle vulgairement le 3. ton. Voyez *mode*.

EOLIPILE. s. m. Terme d'Hydraulique. C'est une petite boule de fer ou de cuivre, qui a une queuë, où il y a un fort petit trou pour la charger. On la chauffe pour rarefier l'air qui est dedans, & puis on la jette dans l'eau. Il y en entre autant qu'il faut pour remplir le vuide que laisse l'air condensé par la froideur de l'eau ; & quand cette boule est derechef mise au feu, il en sort du vent avec une impetuosité & une durée qui surprennent. On la nomme autrement *poire à feu*. C'est par la comparaison de ces *eolipiles* que Descartes explique admirablement bien la cause naturelle des vents. Nous avons une infinité d'autres *Eolipiles* naturels. Le feu nous en fournit dans le bois verd qui y est jetté, dans les œufs qu'on fait cuir peu-à-peu, dans les marrons, & dans une infinité d'autres sujets. Il est visible que les vapeurs qui sortent de la terre par une infinité d'ouvertures peuvent causer un grand nombre des petits vents qui regnent sur sa surface. Regis.

Æoli pila, en Latin, est une boule du Dieu *Eole*, le Dieu des vents, une boule pleine de vent, qui sert à expliquer la nature & les effets du vent.

EON, ou EONE. s. m. Nom Grec qui signifie Siecle, & que Valentin, Héresiarque du second siecle donnoit à son Dieu, & à toutes les productions de son Dieu. Il deduisoit une longue genealogie de plusieurs *Eones* ou *Æones*, car il les nommoit ainsi, abusant d'un nom qui se trouve souvent dans l'Ecriture,

&

& ne signifie que les Siecles; mais il en faisoit des personnes. Il admettoit trente *Eones*, qui étoient selon lui figurez par les 30. années de la vie cachée du Sauveur. FLEURY. Le P. Calmet attribue l'invention des EÔNES à Simon le Magicien.

EOUSE. Voyez CHENE VERT.

E P A.

EPACTE. s. f. Terme du Comput Ecclesiastique. C'est la difference de l'année lunaire, qui n'est que de 354. jours, d'avec l'année solaire qui est de 365. jours. Cette difference fait que les nouvelles lunes reculent tous les ans d'onze jours. Ainsi l'on appelle *Epactes* les onze jours qu'il faut ajoûter à l'année lunaire pour la rendre égale à l'année solaire. On donne aussi le nom d'*épactes* aux 30. nombres qui sont disposez & rangez sur chaque jour du Calendrier. Dans la pratique ordinaire on trouve l'âge de la lune, en ajoûtant l'*Epacte* de l'année au nombre des jours du mois où on est, & au nombre des mois écoulez depuis celui de Mars inclusivement, en observant aussi de retrancher 30. jours, quand ces trois sommes ajoûtées ensemble vont au delà. L'*Epacte* se compte & se trouve en ajoûtant onze jours chaque année à l'*epacte* de l'année precedente, & en soustraiant toûjours le nombre des 30. toutes les fois que les deux *epactes* assemblées excedent le nombre de 30. Selon cette methode de calculer les jours de la lune, l'*epacte* de chaque année ne se change qu'au 1. de Mars & depuis ce jour là l'*epacte* sert jusqu'au 1. de Mars, de l'année suivante. Il fut inventé par Aloysius Lylius Romain, & proposé au Pape Gregoire XIII. dans le tems qu'il faisoit travailler à la reformation du Calendrier. On trouva à propos de prendre les 30. nombres qu'on appelle aussi *epactes* & de les distribuer sur chaque jour de l'année successivement, & par un ordre retrograde, en commençant depuis 30. & en descendant jusqu'à un pour recommencer toûjours à chaque mois de l'année dans le même ordre. Ainsi l'*epacte* de chaque année marque ce qui restoit du mois de Decembre de l'année precedente. Cependant il faut observer qu'en repetant douze fois le nombre de 30. *epactes*, cela feroit 360. jours, au lieu que l'année lunaire est de 354. jours seulement. Pour ajuster le calcul on met le nombre 24. & 25. de l'*epacte* sur un même jour aux mois de Fevrier, Avril, Juin, Août, Septembre & Novembre, afin que par le retranchement de ces six jours, on trouve la difference d'onze jours, qui est entre l'année lunaire & l'année solaire. Cet ordre posé, on trouvera que l'*epacte* de chaque année marque ainsi dans la distribution de 30. nombres, le jour des nouvelles Lunes. Il les marque même alternativement pleines & caves. A l'égard des années bissextiles on compte 12. d'*Epacte*.

Le Cycle des *Epactes* est de 19. ans, repondant au Nombre d'Or, ou Cycle Lunaire, en la place duquel on les a mises dans le Calendrier Gregorien, & où elles servent à marquer les nouvelles lunes, comme faisoit autrefois le nombre d'Or dans l'Ancien Calendrier. Les *Epactes* commencent au 1. de Mars. Denis le Petit & Isidore, entre les Anciens, Scaliger, Gassendi, sur tout Blondel, entre les Modernes, ont écrit amplement des *Epactes*. Desplaces dans ses Ephemerides donne une Table & une methode pour trouver les *Epactes* pendant 26800. ans; & il ne pousse pas son calcul plus loin, parce qu'il croit que la fin du monde arrivera avant ce tems-là.

Ce mot vient du Grec *epago*, qui signifie, *j'ajoute*, *j'intercale*.

EPAGON. s. m. En termes de Mechanique est la troisieme mouffle du Polyspaste. Ce mot est Grec.

EPAGNEUL.	Voyez	ESPAGNEUL.
EPAIS.		ESPAIS.
EPAISSEUR.		ESPAISSEUR.
EPAISSIR.		ESPAISSIR.
EPAISSISSEMENT.		ESPAISSISSEMENT.
EPAMPRER.		ESPAMPRER.
EPANCHER.		ESPANCHER.
EPANCHEMENT.		ESPANCHEMENT.
EPANDRE.		ESPANDRE.

EPANIR. Vieux mot. Epanouir.

EPANORTHOSE. s. f. Terme de Rhetorique. C'est une figure par laquelle on corrige, ou on revoque ingenieusement ce qu'on avoit auparavant allegué, en condamnant ses expressions comme trop foibles, pour en ajoûter de plus fortes, & de plus conformes à la passion dont on est agité. Par ex. on fait dire par Didon à Enée,

Non cruel, tu n'es pas le fils d'une Déesse,
Tu suças en naissant le lait d'une tigresse, &c.

Ce mot est Grec, *epanorthosis*, d'*epanorthoo*, je redresse, & signifie correction.

EPANOUIR, Voyez ESPANOUIR.

EPANOUISSEMENT, Voyez ESPANOUISSEMENT.

EPARE', ÉE. adj. Ecarté. Les Caraïbes ont les pieds larges & *éparez*, parce qu'ils vont nuds pieds. ROCH.

EPARER. v. neut. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui detache des ruades, & qui noue l'aiguillette. Un cheval doit *s'éparer* de toute sa force à l'air des cabrioles. Il ne *s'épare* qu'à demi aux balottades, & point du tout aux croupades. Un cheval qui *s'épare* est rude.

EPARGNER.	Voyez	ESPARGNER.
EPARPILLER.		ESPARPILLER.

EPARQUE. s. m. Prefet, ou Gouverneur qui commandoit à une Province d'Italie sous l'*Exarque*.

EPARS.	Voyez	ESPARS.
EPARVIN.		ESPARVIN.
EPATER.		ESPATER.
EPAVE.		ESPAVE.

EPAUFRURE. s. f. Terme de Maçon. Eclat du bord du parement d'une pierre emporté par un coup mal donné.

EPAULARD. s. m. Grand poisson de mer, dont le corps est fait comme celui du Dauphin, mais vingt fois plus gros, principalement vers le ventre; sa peau est lisse & polie sans écailles, de couleur noire sur le dos, rougeatre sous le ventre, & bleuâtre aux cotez; son nez est camard, sa levre inferieure est fort grosse: il a 40. dents grandes & tranchantes; ses yeux sont petits; sa queüe est longue de plus d'une aune, ayant la figure d'un croissant; la partie genitale du mâle est longue de deux pieds. Ce poisson pese jusqu'à 2000. livres. Il est ennemi de la Baleine. Sa graisse est resolutive. Les Latins ont appellé ce poisson *Orca*, à cause qu'il a la figure d'un grand vaisseau rond sans façon, à quoi ils avoient donné ce nom, & duquel ils se servoient pour y garder de l'huile ou du vin. Danet traduit *Orca*, par *Orque*, espece de poisson de mer.

EPAULE.	Voyez	ESPAULE.
EPAULE'E.		ESPAULÉE.
EPAULEMENT.		ESPAULEMENT.
EPAULER.		ESPAULER.
EPAULETTE.		ESPAULETTE.
EPAULIERE.		ESPAULIERE.

EPAURE, Voyez ESPAURE.

EPAUTIER. v. a. Vieux mot. On a dit, *Epautier* les

les arbres, pour dire, En ôter le bois inutile.

EPAUTRE, Voyez ESPAUTRE.

E P E.

EPE'E. Voyez ESPÉE.

EPEICHE. s. f. Nom d'un oiseau. C'est une des especes de Pics, que l'on appelle autrement *Cul rouge*, ou Pic rouge. On le nomme *Cul rouge*, parce que les plumes de dessus ou de dessous sa queuë, & celles qui sont entre ses jambes, sont rouges. Son pennage est diversifié de plusieurs couleurs. Sa queuë n'a que dix plumes, non plus que celle du Pic verd jaune. Elle paroitroit toute noire par dessus, s'il n'y avoit deux plumes à chaque coté qui tirent sur le blanc, & ont des taches noires. Elles sont noires à la racine, roides & dures par le bout. L'*Epeiche* s'en sert à s'appuyer. Toutes ses façons de faire sont semblables aux autres especes de Pics.

EPELLER. v. act. Nommer les lettres de l'Alphabet, & en former des syllabes & des mots en les assemblant l'une avec l'autre. Il ne se dit que des enfans, ou de ceux qui aprennent à lire. C'est pourquoi dans les regles de l'étymologie, il faudroit dire, *appeller*: & aussi l'Auteur de l'Art de parler s'en est servi. Il ne faisoit qu'*appeller* les leteres sans pouvoir lier leurs sons. *Epeller* est le plus usité. MEN. Il commence à *épeler*, *épelez* ce mot. Il *épele* déja joliment. Ce mot est corrompu du Latin *appellare litteras*. Bochart le derive de l'Alleman *spell*, ou du Flaman *spellen*, signifiant la même chose. Les Latins ont dit *syllabizare*.

EPENIDES, Voyez SUCRE.

EPENTHESE. s. f. Terme de Grammaire. Interposition, lorsqu'on insere une lettre, soit une voyelle, soit une consonne au milieu d'un mot, comme *Relligio* pour *Religio*. *Epenthesis* est Grec.

EPERLAN. s. m. Petit poisson. Il y en a de deux sortes: l'un de mer, & l'autre de riviere. L'*éperlan* de riviere se pêche à la fin de l'été, & au commencement de l'automne. On le prend à l'embouchure des rivieres qui tombent dans l'Ocean. Ce poisson a le corps menu & long avec une grande ouverture de bouche. Sa chair est transparente & sent la violette. Il est fort bon à manger. L'*éperlan* de mer est un poisson blanc, semblable aux petits merlans, & de la grandeur d'un pied ou environ. Des *éperlans* frits. Regnier a dit, Et qui sans éplucher n'avalât l'*éperlan*. *Eperlan* vient de perles, parce qu'il en imite la blancheur. RONDELET.

EPERON.	Voyez	ESPERON.
EPERONNER.		ESPERONNER.
EPERONNIER.		ESPERONNIER.
EPERVIER.		ESPERVIER.

EPERVIN. s. m. Mal de cheval. Cette maladie vient au bas du jarret, lequel est embarrassé de matieres crasses, & visqueuses, qui s'arrêtent à l'endroit où se fait le mouvement. Voyez ESPARVIN.

E P H.

EPHA, ou EPHI. s. m. Mot Hebreu qui vient du verbe *Aphah*, cuire, petrir, parce que cette mesure comprend autant qu'ordinairement on petrit de farine pour faire une fournée. Voyez Math. 13, 33. Luc. 13. 21. C'étoit une mesure de choses seches, chez les Hebreux. C'est pourquoi l'Ecriture parle si souvent d'un *epha de farine*. Cette mesure étoit la plus commune, & servoit de regle pour connoître les autres. C'est pourquoi lorsque Dieu ordonne aux Marchands d'avoir des mesures justes, & de ne frauder point dans le commerce, il se contente de commander qu'on ait un *epha entier & juste*. L'*Epha* contenoit dix gomors ou assarons, & l'assaron étoit la mesure de manne, que Dieu donnoit à chaque Israëlite par jour, pour sa nourriture. Quand donc Gedeon fit cuire un *epha* de farine pour un Ange seul, comme il est rapporté au 7. des Juges, il lui presenta du pain plus qu'il n'en faloit pour nourrir dix hommes en un jour. Mais les Anciens mettoient leur grandeur & leur magnificence à servir beaucoup à manger sans s'embarasser de la varieté des viandes. CALMET. L'*Epha* contenoit autant que le *Bath* qui étoit une mesure de choses liquides. Il y avoit de deux sortes d'*Epha*, le commun & le sacré. Le commun contenoit environ 60. livres d'eau, ou d'autres liqueurs, de 16. onces la livre. Le sacré étoit plus grand que l'autre d'un tiers; de sorte que trois *Ephas* ou *Baths* communs, n'en faisoient que deux sacrez. De là vient, que II. Chroniques IV. Nous lisons que la Mer d'airain de Salomon contenoit 3000. *Ephas*, *Baths* ou *Metretes*, & I. Rois VII. 26. qu'elle en contenoit seulement 2000. Dans les Chroniques, cela s'entend de l'*Epha* commun ou vulgaire, & dans les Rois, du sacré. SIMON.

EPHEBE. s. m. Mot dont on s'est servi autrefois pour dire, Majeur, qui a 14. ans. Ce mot est Grec & vient de la preposition *épi* & de *ébé*, puberté.

EPHEMERE. adj. de tout genre. Qui ne dure qu'un jour.

On appelle en Medecine; Fievre *éphemere*, un accès de 42. heures.

Ce mot peut être appliqué aux choses ordinaires. Les parents & les Ministres du Pape eurent recours à l'expedient de la Legation *éphemere*, dit l'Abbé Regnier, parlant d'une Legation qui ne dura que 24. heures.

Ce mot est Grec & vient de la preposition *epi*, & de *hemera*, *jour*.

Les Relations d'Arabie parlent de certains arbres *éphemeres* qui croissent tous les jours depuis l'aurore jusqu'à midi, & qui alors disparoissent, & entrent dans les sablons. *Ephemere* se peut aussi fort bien dire en Botanique de plusieurs fleurs qui s'épanoüissent au lever du soleil, & qui se fletrissent entierement à son coucher. Les fleurs de la Dent de Lion sont *ephemeres*.

EPHEMERE, est aussi un petit animal qui ne vit que cinq heures, pendant lesquelles il naît, il étend ses membres, il paroît jeune, il change deux fois sa peau, il fait des œufs, jette des semences, vieillit & meurt. Aristote en a fait la description, & l'a ainsi nommé, parce qu'il ne dure qu'un jour. Il paroît vers la St. Jean. C'est une insecte volant qui naît à six heures après midi, & meurt à onze heures. Il est vrai toutefois qu'avant que d'avoir pris cette figure, il a vêcu trois ans sous celle d'un ver au bord de l'eau dans la vase, ou dans des trous qu'il a creusé lui-même. Il s'en trouve de deux ou trois pouces. Les Pêcheurs s'en servent pour appâter leurs hameçons. On a observé dans quelques-uns de ces insectes jusques à 7000. yeux semez par tout le corps. Ils ne s'accouplent point. La femelle jette ses œufs, & le mâle les rend feconds en les couvrant de sa semence. Il ne prend aucun aliment depuis qu'il est changé, & il ne change que pour se multiplier. Aldrovandus, Jonston, & Clusius en ont écrit, mais bien plus incertainement que Swammerdam, qui en a fait les dissections & les observations avec le microscope. Il l'appelle *ephemera* ou *hemerobios*, & en Latin *diaria*. Il dit qu'il se forme d'abord en ver, puis en nymphe, & qu'il a des aîles disposées d'une maniere particuliere, & qu'on distingue aisément le mâle d'avec

vec la femelle. Il en est aussi parlé dans le Recueil de Thevenot.

On dit parlant d'un Ouvrage qui tombe bien-tôt, que c'est un de ces *ephemeres* qui meurent & naissent dans un même jour. J. DES S.

EPHEMERIDES. f. m. plur. Terme d'Astronomie. Ce sont des tables calculées par des Astronomes, qui marquent l'état du ciel tous les jours à midi; c'est-à-dire, le lieu où à midi se trouvent toutes les Planetes: & ce sont ces tables qui servent à marquer les divers aspects des Planetes, &c. à dresser les horoscopes, ou thêmes celestes. Les *Ephemerides* d'Origan, de Kepler, d'Argolus, de Heckerus, de M. de la Hire, &c. Jean Dominique Cassini a fait des *Ephemerides* des astres de Medicis, ou des Statellites de Jupiter, qui servent à la decouverte des longitudes. Oronce Finée ce celebre Mathematicien, publia en 1543. des regles & des instructions pour l'usage des *Ephemerides*, & pour expliquer les pronostics qu'on peut tirer avec quelque vraisemblance de la situation des astres.

EPHEMERUM. f. m. Terme de Botanique qu'on donne à diverses plantes. L'*ephemerum* de Dioscoride est suivant quelques-uns une espece de colchique, qui est un poison croissant au païs de Colchos. Il est si dangereux qu'il fait mourir en moins d'un jour ceux qui en mangent, ce qui lui a fait donner ce nom. L'*ephemerum* de Matthiole est un espece de corneille ou lysimachia. Ses feuilles sont oblongues, larges, semblables à celles du pastel, mais plus petites. Il a plusieurs petites tiges, rondes, hautes d'une coudée & demie. Ses fleurs sont blanches, composées de cinq feuilles; sa semence est petite, & sa racine garnie de beaucoup de fibres. Il y a aussi quelques plantes qui croissent dans la Virginie, & qu'on appelle *ephemerum Virginianum*, ou *phalangium Virginianum*.

EPHETE. f. m. Nom d'un Magistrat chez les Atheniens. Les *Ephetes* furent instituez par le Roi Demophon, pour connoitre des meurtres commis par accident. Ils étoient 100., 50. Atheniens & 50. Argiens. Dracon étendit ensuite leur jurisdiction, & leur transporta, si on en croit Ubo Emmius, *de Rep. Athen.*, une partie de l'authorité de l'*Areopage*.

EPHIALTES. Voyez INCUBE.

EPHINICTIDES. f. f. Petites pustules de la grosseur d'une feve, livides ou noiratres, & quelquefois blanchatres, accompagnées d'inflammation, qui sont causées par une obstruction des glandes & des petits tuyaux de la peau.

EPHOD. f. m. Habit sacerdotal chez les Juifs. Ce nom vient d'une racine Hebraïque qui signifie lier, attacher, ceindre. En effet, l'*Ephod* servoit à serrer & à ceindre la tunique de couleur d'Hyacinte du Grand Prêtre.

L'*Ephod* étoit un habit commun à tous les Prêtres. Samuel encore enfant portoit l'*Ephod*. I. Rois XII, 18. Les 85. Prêtres qui furent tuez par Doeg, étoient revêtus de l'*Ephod* de lin. C'étoit tellement un ornement sacré, qu'on ne le trouve jamais donné qu'aux Prêtres; & s'il se donne quelquefois aux Laïques, ou aux Levites, ce n'est qu'à des personnes distinguées & dans des ceremonies religieuses. Moyse ne decrit que l'*Ephod* du Grand Prêtre, encore n'en marque-t'il que les usages & la matiere, en sorte qu'il est fort difficile d'en fixer la veritable forme sur ce qu'il en dit; d'ou vient la grande diversité d'opinions sur ce sujet. Joseph assure que l'*Ephod* étoit semblable au manteau des Grecs. Philon le compare à une cuirasse. St. Jerome, dit que c'étoit un petit manteau semblable aux habits appellez, *caracalla*, mais sans cuculles. Or les caracalles anciennes étoient courtes, & pareilles aux cottes d'armes que portent nos Herauts dans les ceremonies; elles étoient ouvertes par les cotez, & avoient des manches. Braunius, sur la foi d'Abarbanel & de Kimchi, soutient que l'*Ephod* étoit sans manches, & qu'il descendoit jusqu'au bas ventre. Le Clerc veut que l'*Ephod* ait été pareil au manteau des Afriquains, qui nous est décrit par Tertullien, dans son Livre *de Pallio*. On rejettoit les deux pans de ce manteau sur les épaules, laissant les deux bras libres, & la tunique decouverte par devant. Il étoit attaché sur les épaules par une agraphe, & envelopoit tout le col. Tertullien le compare au manteau d'Esculape. Calmet pretend que c'étoit deux bandes ou deux especes de bretelles, d'un ouvrage precieux, qui étoient attachées à une espece de collier, qui pendoient devant & derriere de chaque coté des épaules, & qui venant se joindre vers le bas-ventre, servoient de ceinture à la robbe de couleur d'hyacinthe. Voyez le CLERC & CALMET sur Exode XXV.

Les Pontifes de la Loi nouvelle ont voulu imiter l'*Ephod* du grand Prêtre, en prenant le *Pallium*, qui étoit autrefois assez different de ce qu'il est aujourd'hui. Voyez PALLIUM.

EPHORE. f. m. Magistrat qui étoit établi à Sparte pour balancer, & reprimer l'autorité des Rois, & pour en être les Inspecteurs; comme les Romains avoient établi à Rome les Tribuns du peuple, pour brider & contrôler la puissance des Consuls. Les *Ephores* ont quelquefois chassé & fait mourir les Rois. Ils abolissoient la puissance des autres Magistrats, & faisoient rendre compte à qui bon leur sembloit de sa conduite. Car ils n'observoient pas moins la conduite du peuple, que celle du Roi, & ils tenoient si bien l'une & l'autre dans l'equilibre que l'autorité royale ne panchoit jamais vers la tyrannie, ni la liberté populaire vers la revolte. Leur Magistrature ne duroit qu'un an. Ce Gouvernement des *Ephores*, qui selon le temoignage de Platon & d'Aristote degenera enfin en tyrannie, dura 531. ans. Tous les Auteurs ne conviennent pas qu'ils ayent été établis par Lycurgue. Plutarque dit qu'ils le furent par Theopompe 130. ans après Lycurgue.

Ce mot vient du Grec *ephoran*, avoir inspection.

EPHYDRIADE. f. f. Terme de Mythologie, nom de fausses Divinitez. Les *Ephydriades* appellées aussi simplement *Hydriades*, sont les Nymphes des eaux, qui sont preposées sur les eaux. Ce nom est Grec & vient d'*epi* sur, & d'*udor* eau.

E P I.

EPI, voyez ESPI.

EPI. Ce mot entre dans la composition de plusieurs mots François qui viennent de la Langue Grecque, & qui dans cette Langue commencent par la preposition *epi*. Ces mots François ne prennent jamais d's après l'*e*. Tels sont *epicarpe*, *epiploon*, &c.

EPICARPE. f. m. Terme de Medecine. C'est une espece de cataplasme composé d'ingrediens acres & penetrans, comme d'ail ou d'oignon, de toile d'araignée, d'ellebore, de camphre, de theriaque, &c. lequel on applique autour du poignet à l'entrée d'un accès de fievre, pour chasser la fievre.

Ce mot est Grec, il vient d'*epi* sur, & de *carpos*, poignet.

EPICE. Voyez ESPICE.

EPICEDE. f. m. Terme de Poesie Grecque & Latine. Piece de vers sur la mort de quelqu'un. On faisoit aux obseques d'un homme trois sortes de discours.

Ce qui se disoit proche du bucher s'appelloit *Nænie*; ce qui se gravoit au tombeau *Epitaphe*, & ce qui se faisoit dans la Ceremonie des funerailles, *Epicede*. Il y a dans Virgile deux beaux *Epicedes*, celui d'Eurialus & celui de Pallas. On dit en Latin *Epicedium*, & en Grec *Epikèdion*.

EPICENE. f. m. Terme de Grammaire. Il se dit de tous les noms qui sous un même genre, & une même terminaison marquent les deux especes, comme *aigle*, *souris*, &c. On distingue *epicene* & commun. Commun est un nom qui peut se joindre à l'article masculin & au feminin; *épicéne*, est celui qui est toûjours joint à un seul des deux articles, & cependant signifie les deux genres.

EPICER. Voyez Espicer.

EPICERASTIQUES. f. m. Terme de Medecine. Ce sont des remedes qui par leur vertu emplastique, ou par leur humidité temperée, émoussent l'acrimonie de l'humeur, & le sentiment de la partie affligée; tels sont les racines d'althea, de mauve, de nenuphar, de pourpier, les semences de lin, de pavot, &c.

EPICERIE } Voyez { Espicerie.
EPICERIES } Voyez { Espiceries.
EPICIER } Voyez { Espicier.

EPICHEREME. f. m. Terme de Logique. C'est une espece de Syllogisme, dans lequel on joint à chaque premisse sa preuve, au moins lorsque chacune en a besoin. L'on peut reduire toute l'Oraison pour Milon à un *Epichereme*, dont la majeure est, qu'il est permis de tuer celui qui nous dresse des embuches. Les preuves de cette majeure se tirent de la Loi naturelle, du droit des gens, des exemples. La mineure est que Clodius a dressé des embuches à Milon; & les preuves de la mineure sont l'équippage de Clodius, sa suite, &c. La conclusion est, qu'il a donc été permis à Milon de le tuer. Art. de Pen.

EPICURIEN, enne. adj. m. & f. Qui soutient, ou qui suit les maximes du Philosophe Epicure. Les *Epicuriens* ont été de tout tems decriez pour leur morale & pour leurs mœurs. Gassendi, du Rondel, & plusieurs autres ont voulu justifier Epicure, en prouvant que le plaisir dans lequel ce Philosophe mettoit le Souverain bien de cette vie, n'étoit pas le plaisir brutal, mais le contentement de l'esprit, la tranquilité de l'ame exempte du trouble des passions, &c. Qu'ils aient raison on non, il est certain que dans notre langue, *Epicurien* selon l'usage le plus reçu se prend en mauvaise part, pour un homme sensuel, voluptueux, qui ne cherche qu'à vivre doucement, qui ne songe qu'à son plaisir, qui écarte toutes les pensées & toutes les affaires serieuses, & sur tout celles du salut & de l'éternité. C'est un franc *Epicurien*; il vit à l'*Epicurienne*.

Il y avoit deux sortes d'*Epicuriens*, les rigides & les relachez. Les premiers attachez au Sentiment de leur maitre, mettoient la felicité dans le plaisir honnête de l'esprit, causé par la pratique de la vertu. Les seconds prenant grossierement les termes de ce Philosophe, mettoient la felicité dans les plaisirs du corps & de la debauche; ceux-là appelloient les autres Sophistes de leur doctrine. Les *Epicuriens* reconnoissoient un Dieu, mais ils ne croyoient pas qu'il se mît fort en peine des choses d'ici bas, & ils nioient la Providence.

EPICURISME f. m. Nom de Secte, Doctrine d'Epicure, Systême, morale, maniere de vivre d'Epicure, & des Epicuriens. Lucrece a mis l'*Epicurisme* en vers. L'*Epicurisme* étoit regardé par les Payens mêmes comme une Secte abominable. L'*Epicurisme* embrassoit & la Physique & la Morale. Dans la nature, le premier principe, selon les Epicuriens, ce sont les Atomes Par rapport aux mœurs, le premier principe, c'est le plaisir, qui est la fin & le bonheur de l'homme. Fenel. L'*Epicurisme* est le poison fatal des vertus & des vices. De Larrey. Pour se former une juste idée de la Doctrine & de la Morale d'Epicure, il faut lire, le *Discours sur la Philosophie* que M. Coste, si connue par ses excellentes Traductions, a mis à la tête du *Cours de Philosophie de Regis*.

EPICYCLE f. m. Terme d'Astronomie dans l'hypothese de Ptolomée. Comme les Astronomes ont inventé un cercle excentrique pour expliquer l'irregularité apparente des Planetes, & leurs diverses distances à l'égard de la Terre, ils ont encore imaginé un petit cercle pour expliquer les stations, & les retrogradations des Planetes, excepté pour le Soleil qui n'a point d'*épicycle*. Ce petit cercle qu'ils ont appellé *épicycle*, a pour centre un point pris sur la circonference d'un autre plus grand & excentrique, sur lequel le centre de l'*épicycle* marche d'un mouvement égal & fait son tour autour de la Terre, emportant avec soi la Planete dont le centre se meut aussi regulierement sur la circonference de l'*épicycle*, en dessus d'occident en orient selon l'ordre des signes, & en dessous d'orient en occident contre la suite des signes. Le point de l'*épicycle* le plus éloigné de la Terre s'appelle l'*apogée*, & le plus proche *perigée*. Le grand cercle sur la circonference duquel l'*épicycle* a son centre, s'appelle le *deferent de l'épicycle*, parce qu'il porte l'*épicycle*, en le traversant par le milieu. Dans le Systême de Tycho-Brahé & de Copernic il ne faut point d'*épicycle*; il ne faut qu'un excentrique sur lequel chaque Planete a son mouvement propre. La Lune se meut sur un espece d'*épicycle* dont le centre est sur l'orbite de la terre, selon l'hypothese de Copernic. Mais dans celle de Ptolomée, qui supposoit les cieux solides, cet *épicycle* étoit un globe qui tournoit avec la Lune dans l'épaisseur qu'on donnoit à son ciel, & qui la faisoit voir tantôt plus haute, & tantôt plus basse. Voyez Lune.

Ce mot vient du Grec *epi*, & *kuklos*, *cercle*, comme qui diroit cercle sur un autre cercle.

EPIDEMIE, ou EPIDIMIE, f. f. Mal contagieux qui se communique de l'un à l'autre, comme la peste, le scorbut, la verole. On appelle proprement *epidemie* la peste, lorsqu'elle vient par la corruption de l'air qui fait mourir bien du peuple en peu de tems. Ce nom vient de ce que ces maladies sont communes à toutes sortes de personnes, de quelque sexe, âge & qualité qu'elles soient, provenant d'une cause generale. Les Latins les appellent *populaires*. Elles sont opposées à celles que les Medecins appellent *sporadiques*, qui sont éparses ça & là, & qui ont des causes particulieres. Cette maladie ayant commencé par peu de personnes degenera en *epidemie*.

Ce mot est Grec & vient d'*epi* sur, & de *demos*, *peuple*.

EPIDEMIQUE. adj. Contagieux qui tient de l'epidemie. Mal *epidemique*. Les esprits sont sujets aux maladies *epidemiques* comme les corps; un seul homme infatuë tout un païs en peu de temps. Bay.

On appelle en Pharmacie, medicamens *épidemiques*, des remedes alexiteres, tels que sont la theriaque, le mithridat, les sels volatils, les essences de genievre, de sauge, &c.

EPIDERME. f. m. Terme d'Anatomie. C'est cette membrane très-deliée qui est par dessus la peau, & qui y est fortement attachée. On l'appelle aussi la *cuticule*, la *premiere peau*, ou la *surpeau*. Quelques-uns croyent qu'elle est née de l'excrement de la peau. Hip-

Hippocrate croit qu'elle s'engendre par la froidure, comme sur de la bouillie il se fait une petite peau, & sur du sang figé; mais il est certain qu'elle est produite dans le même temps, & de la même maniere que les autres parties, & qu'on la trouve aux enfans qui sont encore dans la matrice, quelque âge qu'ils ayent. L'*épiderme* n'a ni veines, ni arteres, ni nerfs; c'est pourquoi il est insensible. Les parties aqueuses qui font les vessies, passent aisément au travers de la peau, & s'arrêtent sous l'*épiderme*. Il se separe de la peau dans les brulures, mais il se rengendre aussi très-facilement sans qu'il y paroisse. Dionis dit que l'*Epiderme* ne se peut pas dissequer. Cependant on trouve dans le Tresor Anatomique de Ruysch, possedé aujourd'huy par le Czar, l'*épiderme* d'une main d'enfant, qui est si adroitement separé du corps reticulaire, & de la peau de dessous, qu'il ressemble à un gant. J. DES SCAV. T. XXXIII. La couleur de l'*épiderme* est differente en differents païs: car les François l'ont blanche, les Espagnols basanée; les Maures l'ont noire, & ainsi des autres. Ceux qui sont d'un temperament sanguin ont le peau vermeille, mêlée de blanc & de rouge; les bilieux l'ont seche & tirant sur le jaune pâle, les pituiteux l'ont molle, & blanche; & enfin les melancoliques l'ont rude, brune & plombée, parce que ces mêmes couleurs s'impriment à l'*épiderme*, qui n'étant qu'une pellicule fort mince & ordinairement blanche reçoit facilement la couleur de la peau, qu'elle couvre. Cette partie contribuë beaucoup à la beauté. Un des principaux usages de l'*épiderme*, est d'émousser le sentiment du toucher, qui ne se pourroit faire sans douleur, si l'impression des objets se faisoit immediatement sur les fibres & sur les nerfs qui aboutissent à la peau. DIONIS.

Moliere a fait *épiderme* feminin:

La beauté du visage est un frêle ornement,
Et qui n'est attaché qu'à la simple épiderme:
Mais celle de l'esprit est inherente & ferme.

Ce mot est Grec, & signifie, *qui couvre la peau*, que les Grecs appellent *derma*.

EPIDIDIME. s. m. Terme d'Anatomie. Petit corps rond, semblable à un ver à soye, qui est couché sur le dos de chaque testicule, & qui est formé de plusieurs plis & replis que font quelques vaisseaux qui en sortent. On l'appelle aussi *parastate*. L'usage des *epididimes* est de perfectionner la semence, & de la porter des testicules dans les vaisseaux deferans auxquels ils sont contigus.

Ce mot est Grec & vient d'*epi*, sur, & de *didimos*, jumeau, testicule.

EPIE,	Voyez	ESPIE.
EPIER.		ESPIER.
EPIERRER.		ESPIERRER.
EPIEU.		ESPIEU.

EPIGASTRE. s. m. Prononcez l'*s*. Terme d'Anatomie, qui se dit de la partie moyenne de la region *epigastrique*: on appelle *Hypogastre* la partie anterieure du bas ventre que les Latins appellent *abdomen*.

Ce mot vient d'*epi*, & de *gaster*, ventre.

EPIGASTRIQUE. adj. Prononcez l'*s*. Nom qu'on donne à la partie la plus haute du ventre qui va depuis le cartilage xyphoïde presque jusqu'au nombril. On appelle cette partie la *region epigastrique*, & on la divise en trois, deux laterales qu'on nomme les *hypochondres*, & celle du milieu qu'on appelle l'*épigastre*. Il y a aussi deux arteres & deux veines *épigastriques*. Les arteres sont des rameaux des arteres iliaques externes, & se repandent dans quelques muscles du bas ventre: les veines vont se rendre aux veines iliaques externes.

EPIGEONNER. v. n. Terme de Maçonnerie. Employer le plâtre un peu serré, sans le plaquer, ni le jetter; mais le lever doucement avec la main, & la truelle par *pigeons*; c'est-à-dire par poignées, comme pour les tuyaux & languettes de cheminée qui sont de plâtre pur.

EPIGLOTTE. s. f. Terme de Medecine. C'est le couvercle du larinx, qui est fait comme une petite langue qui porte sur la fente du larinx, que Galien appelle *glottis*, ou *languette*; & ce mot veut dire une *surlanguette*, ou *petite langue*. Du mot Grec *Glossa*, ou *Glotta*, langue. Elle est faite d'un cartilage mobile en forme de feuille de lierre. Sa base est un peu large, & elle aboutit peu-à-peu en pointe mousse. Galien croit que c'est le premier instrument de la voix, qui sert à la rendre harmonieuse. Sa base est en la partie superieure du cartilage scutiforme, & sa pointe se tourne vers le palais. Sa substance est plus molle que celle des autres cartilages, afin qu'elle puisse se baisser & se relever commodement. L'orifice du larinx est toujours ouvert, si ce n'est que l'*epiglotte* le ferme. Elle est abaissée par la pesanteur de l'aliment, afin que rien ne tombe par la trachée artere; mais aussi-tôt que l'aliment est passé pour aller dans l'œsophage, l'*epiglotte* se releve par une action de ressort qui lui est naturelle, pour laisser entrer l'air dans la trachée artere, comme ces petites trapes qui sont aux comptoirs des marchands, que la pesanteur de l'argent fait baisser, mais qui se relevent aussi tôt qu'il est passé. Elle ne se ferme pas si éxactement par la pesanteur du morceau qu'on avale, que quelque goutte de la boisson ne se fourvoye quelquefois, & n'entre dans la trachée artere. Voyez GLOTTE.

EPIGRAMMATIQUE. adj. m. & f. Qui concerne l'épigramme. L'Art *épigrammatique*. Le stile *épigrammatique*. La Poësie *épigrammatique*. Mr. le Brun, dans la Preface de ses *Epigrammes*, &c. traite de l'Art *épigrammatique*. Le P. Vavasseur en a traité avant lui dans son Livre Latin *de Epigrammate*. On ne sçait auquel de Marot ou de St. Gelais ajuger le prix pour le genre *épigrammatique*. BAY.

EPIGRAMMATISTE. s. m. Qui a fait beaucoup d'Epigrammes. Martial est au-dessus des autres *Epigrammatistes*. LE BRUN. On a fait un recueil des meilleures pieces des *Epigrammatistes* François, en 2. vol. imprimé à Amsterdam en 1720. Les bons *Epigrammatistes* François sont Clement Marot, St. Gelais, Mainard, Gombaut, le Chevalier de Cailly, le Brun, Rousseau, &c. Nos vieux *Epigrammatistes* n'enrichissoient leurs epigrammes que de jeux de mots ou de mauvaises plaisanteries. LE P. DE M.

EPIGRAMME. s. f. Quelques-uns veulent qu'il soit masculin ou feminin selon la diverse situation de l'adjectif. Ils disent une *belle épigramme*, & un *épigramme aigu*. Cette distinction est condamnée. Mr. de Balsac a pourtant dit: Pour une *épigramme* de haut goût, combien y en a-t-il d'insipides & de *froids*? Car je vous apprends qu'*épigramme* est mâle & femelle. Il est mieux de preferer le feminin. MEN. CORN. Marot l'a fait masculin.

Ama, ma sœur, sur ces miens épigrammes,
Jette les yeux doucement regardant.

Le P. de Mourgues le fait feminin. C'est une espece de Poësie courte, qui finit par une pensée subtile ou piquante, qu'on appelle pointe. Les *Epigrammes* de Catulle, de Martial, de Marot, de St. Gelais, de Mainard, de Gombaut, ont beaucoup de sel. Le P. Vavasseur a fait 2. gros livres d'*épigrammes*, il y en a bien de froides. C'est Lazare Baïf qui dans le der-

nier siecle enrichit la langue du mot d'*épigramme* & en introduisit l'usage.

L'Épigramme plus libre, en son tour plus borné,
N'est souvent qu'un bon mot de deux rimes orné. Boi.

Epigramme signifie proprement inscription, & tire son origine des Inscriptions que les Anciens mettoient aux tombeaux, aux Statuës, aux Temples, aux Palais, & aux Arcs de Triomphe. Ce n'étoit d'abord que de simples Monogrammes: on fit dans la suite de petites pieces en vers pour les rendre plus faciles à retenir. Herodote & d'autres nous en ont conservé plusieurs. Ces petits Poemes garderent le nom d'*Epigramme*. Outre l'usage de l'institution on s'en servit pour raconter un fait, ou pour caractériser une personne. Les Grecs les renfermoient dans un espace assez étroit; car quoique l'Anthologie nous en fournisse d'assez longues, communément elles ne passent pas six, ou tout au plus huit vers. Les Latins ne furent pas toûjours si scrupuleux, & les modernes le sont encore moins sur ses bornes. Mr. le Brun definit l'*Epigramme*, un petit Poëme susceptible de toutes sortes de sujets, qui doit finir par une pensée vive, nette & juste. Ce sont trois qualitez essentielles à l'*épigramme*, & sur tout à la derniere pensée que l'on appelle la pointe ou la chute de l'*épigramme*. On nomme *Madrigaux*, les *épigrammes* dont la chute n'est pas vive & brillante. Le but de l'*épigramme* doit être de corriger les mœurs, & d'instruire en divertissant. Il faut qu'un elegant badinage, un ingenieux enjouëment, assaisonne les leçons qu'elle renferme. L'*Epigramme* est de tous les ouvrages de vers que l'antiquité a produit le moins considerable: c'est plutôt un coup de bonheur, qu'un effet de l'art d'y reüssir. Le P. R. Le sens de l'*épigramme* doit être fin, & laisser quelque chose à deviner; car rien ne plaît tant à l'esprit que de trouver quelque chose de lui-même dans les objets qu'on lui presente, & au contraire rien ne le choque d'avantage que de lui donner sujet de croire qu'on se defie de sa capacité & de sa penetration, en lui montrant tout. Seg. L'équivoque est d'ordinaire ce qui brille davantage dans une *epigramme*. Bou. Il faut que la finesse, & la subtilité de l'*epigramme* roule sur les mots, & non pas sur la pensée. Boi. L'*epigramme* est peu de chose, quand elle n'est pas admirable. Le P. R. Une *epigramme* où il n'y ait rien à redire est presque aussi rare qu'un sonnet sans defaut. Bib. Univ.

L'un peut tracer en vers une amoureuse flamme,
*L'autre d'un trait plaisant aiguiser l'*épigramme. Boi.

L'*épigramme* toute serieuse, & toute triste qu'elle est dans le fond, a un air plaisant, & je ne sçai quoi de comique, qui souffre le proverbe, & le quolibet. Bou. Les expressions licentieuses, & un peu hardies sont le vrai langage des *épigrammes*. G. G.

On a appellé pendant quelque temps, *epigramme* à la Grecque, une *epigramme* qui n'a point de sel.

Ce mot vient d'*epigramma*, d'*epigraphein* en Grec, *faire une inscription*.

EPIGRAPHE. s. f. Inscription qu'on met sur les bâtimens, pour en faire connoître l'usage, ou pour marquer le temps, & le nom de ceux qui les ont fait construire. Ces Inscriptions se gravent le plus souvent en anglet, sur la pierre & sur le marbre. Les Anciens se servoient de caracteres de bronze, pour celles des Arcs de Triomphe & des Temples, & en couloient les crampons en plomb. Ce mot est fait du Grec *epigraphè*, qui signifie, *Titre, Inscription*.

EPILANCE. s. f. Terme de Fauconnerie. Haut-mal, Epilepsie des oiseaux. On s'apperçoit de l'*epilance*, ou haut-mal de l'oiseau, quand il tombe soudainement du poing, ou de la perche, qu'il demeure quelque espace de tems comme mort, & que cela lui arrive au matin ou au soir. Il a les yeux clos, les paupieres enflées, l'haleine puante, & s'efforce d'émeutir. L'*epilance* est contagieuse, il ne faut pas mettre un oiseau qui l'a, parmi les autres.

EPILEPSIE. s. f. Terme de Medecine. C'est proprement une convulsion de tout le corps, ou de quelques-unes de ses parties, avec lesion de l'entendement & des sens, qui vient par accès de tems en tems. Le patient tombe tout-à-coup, & jette force écume par la bouche, & comme toutes les parties sont dans une violente contraction, il en provient un écoulement involontaire d'urine, de semence & de matiere fecale. Elle procede d'une abondance d'humeurs acres qui se mêlant avec les esprits animaux, leur donnent un mouvement extraordinaire & dereglé; ce qui fait que le malade tombe soudainement; & en cela elle differe de la syncope & de l'aploplexie, qui ôtent le mouvement aussi bien que le sentiment.

Ce mot vient du Grec *epilambanesthai*, qui signifie *surprendre & empoigner*, à cause que ce mal saisit & surmonte les sens, de telle sorte que le malade semble mort. Les Latins l'ont appellée *comitialis morbus*, parceque s'il arrivoit dans les Assemblées du peuple Romain qui s'appelloient *Comitia*, que quelcun fût surpris de quelque accès d'*epilepsie*, on rompoit l'Assemblée, à cause que cet accident étoit tenu pour un sinistre presage. Quelques-uns l'ont appellé *maladie divine & sacrée*, comme étant envoyée par une punition speciale de Dieu. On l'appelle aussi *mal caduc* ou *haut mal*, que le peuple appelle *mal de St. Jean*, ou absolument *mal de Saint*. Il est ainsi nommé, parce que la tête de St. Jean tomba à terre, lorsqu'il fut decapité. Democrite appelloit le plaisir de l'amour, une courte *épilepsie*.

EPILEPTIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient à l'épilepsie. Symptome *épileptique*, convulsions *épileptiques*. Remedes *épileptiques*.

Il est aussi substantif, & alors il ne se dit que des personnes. Les *epileptiques* perdent toute connoissance en un moment.

EPILOGUE. s. m. Peroraison, la derniere partie d'un discours ou la conclusion oratoire. L'*epilogue* doit être court; l'Orateur y doit reveiller les mouvemens qu'il a excitez, y ramasser avec adresse & y repeter d'une maniere animée ce qui est repandu dans tout le discours. Ciceron excelle principalement dans ses *épilogues*. Le grand art des Orateurs paroît dans les *épilogues*.

Il se dit aussi de la conclusion d'un Poëme. L'Odyssée n'est à proprement parler que l'*epilogue* de l'Iliade. Boil.

Ce mot vient du Grec *epilogos*, du verbe *epilego*, *je dis après*.

Epilogue, étoit dans l'ancienne Tragedie, ce que l'on disoit aux spectateurs pour les remercier, & les congedier après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus reprendre. On l'appelloit aussi *exode*. On devroit ramener l'ancien usage, & chanter une *épilogue* après la representation finie. St. Ev.

EPILOGUER. v. neut. Il est bas, & n'a point d'usage dans le propre. Censurer, rechercher curieusement ce qu'il y a de mal dans les actions d'autrui. Cet envieux *épilogue* sur toutes les actions de ses voisins. Pourquoy lui donner un Sçavant qui sans cesse *épilogue*? Mol.

Il est aussi quelquefois actif. *Epiloguer* les actions d'autrui.

EPILOGUEUR. s. m. Qui est accoutumé à épiloguer sur les actions des autres. Ce mot n'entre gueres

guères que dans le comique & le burlesque.

EPIMEDIUM. f. m. Plante dont parlent Dioscoride & Pline. Les Botanistes ne conviennent point quelle elle est. Celle à laquelle Dodonée donne ce nom a beaucoup de feuilles grandes, qui sont le plus souvent au nombre de neuf & rarement davantage, attachées à une queuë ronde & menuë, semblables à celles de liere, larges, aiguës & assez dures. Il sort d'entre ces feuilles une petite tige, tendre & ronde, de la hauteur d'une paume, qui porte des petites fleurs fort belles, le bord desquelles est rouge, le dedans jaune, & au milieu il y a des filets verts. La fleur est aussi rouge par dehors avec de petites lignes blanches & droites. Sa racine en jette beaucoup d'autres. En Latin *epimedium Dodonai*.

EPINAL, voyez ESPINAL.

EPINARD, voyez ESPINARD.

EPINCETER, v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit du bec & des serres de l'oiseau. *Epinceter* le bec & les serres de l'oiseau, c'est lui faire le bec & les serres.

EPINCOIR. f. m. Gros marteau court & pesant, & qui est fendu en angle par les deux bouts comme un testu. On s'en sert particulierement à tailler du pavé.

EPINE.	Voyez	ESPINE.
EPINELLE.		ESPINELLE.
EPINETTE.		ESPINETTE.
EPINEUX.		ESPINEUX.
EPINGLE.		EPINGLE.
EPINGLIER.		ESPINGLIER.

EPINGUER. v. n. Vieux mot. Trepigner.

Et espingue, sautele & bale,
Et fiert de pied parmi la sale.

EPINIERS, Voyez ESPINIERS.

EPIPHANIE. f. f. Fête double de la premiere classe, & qu'on celebre avec Octave le 6. de Janvier en l'honneur de l'apparition de JESUS-CHRIST aux trois Rois qui le vinrent adorer, & qui lui apporterent des presens. Ce mot signifie en Grec *apparition*. Les Grecs faisoient au 6. de Janvier la Fête de la naissance de Jesus-Christ, à cause de laquelle ils nommoient cette Fête *Theophanie*, *Epiphanie*, ou des lumieres; parce qu'ils croyoient qu'en ce jour Jesus-Christ la vraye lumiere avoit apparu au monde. Ils faisoient aussi en même tems memoire des autres circonstances de la vie de Jesus-Christ, comme de l'adoration des mages, de la Purification, de son Baptême, & de son premier miracle, rassemblant ainsi en un même jour la memoire de divers mysteres. L'Eglise Latine qui a celebré la Fête de la naissance de Jesus-Christ le 25. Décembre, a reservé, (du moins depuis le 5. Siécle) au sixieme de Janvier la Fête de l'adoration des Mages, du Baptême de Jesus-Christ, & de son premier Miracle fait aux Nôces de Cana. Dieu seul sait, dit S. Maxime de Turin, laquelle de ces trois merveilles s'est proprement faite en ce jour. TILLEMONT BAILLET.

EPIPHONEME. f. f. Terme de Rhetorique. C'est une figure & une espece d'exclamation qu'on ajoûte souvent à la fin de la narration de quelque chose, à la fin du discours; c'est comme le dernier coup dont on veut frapper les auditeurs ou les lecteurs, ou une reflexion vive, & pressante sur le sujet dont on parle. C'est une belle *epiphôneme* que celle de St. Paul, quand, après avoir discouru de la rejection des Juifs, & de la vocation des Gentils, il s'écrie, O profondeur de la sagesse & de la connoissance de Dieu! Boileau en fait une aussi dans son Poëme, quand il dit à l'imitation de Virgile:

Tant de fiel entre-t-il en l'ame des devôts?

Le P. B. Lamy, & d'autres font ce mot masculin.

EPIPHORA. f. m. Terme de Medecine. C'est un continuel écoulement de larmes, accompagné quelquefois d'ardeur, de rougeur & de picotement. Les causes internes de cette maladie sont le relâchement des glandes des yeux, & la trop grande acrimonie de la serosité qui s'y separe, laquelle en rongeant & en picotant les yeux y attire une plus grande quantité de sang & de lymphe. Les enfans sont fort sujets à ce mal. L'*epiphora* inveteré degenere souvent en fistule lacrimale. Les causes externes de l'*epiphora* sont les vapeurs acres ou les poudres qui entrent dans les yeux & qui les piquent. L'air trop froid ou trop âpre produit aussi le même effet. Mr. Huet, ancien Evêque d'Avranches a fait un petit poëme Latin intitulé *Epiphora*, en stile de Lucrece, & d'une grande beauté.

Ce mot est Grec, de *epipheromai*, je suis entraîné.

EPIPHYSE. f. f. Terme d'Anatomie. C'est un os adherant à un autre par une simple contiguité. Sa substance est rare & lache; elle est aux enfans nouveaux nez ou peu âgez cartilagineuse; mais elle s'endurcit à mesure que l'on avance en âge, & enfin elle devient tout à-fait osseuse. La connexion de l'*epiphyse* avec l'os se fait par une reciproque entrée des têtes ou extremitez de l'un dans les cavitez de l'autre. Il y a des os qui n'ont point d'*epiphyse*, comme la mâchoire inferieure. Il y en a qui en ont jusqu'à cinq, comme les vertebres. Les *epiphyses* sont ajoûtées aux os, comme pour suppléer à leur defaut, afin de les rendre plus longs & plus gros en leurs extremitez.

Ce mot vient de *epi*, dessus, & *phuein*, naître, s'attacher. On appelle *epiphyses vermiformes*, deux éminences du cerveau en forme de vers, qui tiennent ouvert le passage du troisiéme au quatrieme ventricule.

EPIPLOCELE. f. f. Terme de Chirurgie. Tumeur faite d'une partie de l'*epiploon*, qui a été poussé dans une des productions du peritoine. Ce mot est composé d'*epiploon* & de *kélé* descente. L'hernie faite de l'*epiploon*, n'est ni si grosse, ni si douloureuse que celle qui est faite par l'intestin. DIONIS.

EPIPLOIQUE. adj. Epithete qu'on donne aux arteres & aux veines qui se distribuënt dans l'épiploon. Il y a une artere *epiploïque* qui vient de la branche hepatique de l'artere cœliaque. Il y a aussi deux veines *epiploïques*, la *droite* & la *posterieure*. L'*epiploïque droite* vient du côté droit de l'épiploon, & va se rendre au rameau splenique de la veine porte. L'*epiploïque posterieure* vient du derriere de l'épiploon, & se termine au même rameau splenique.

EPIPLOMPHALE, Voyez EXOMPHALE.

EPIPLOON. f. m.. Terme d'Anatomie. C'est une membrane graisseuse qui nage sur les boyaux, & qui va même dans leurs sinuositez: elle s'étend depuis le fond du ventricule auquel elle est attachée jusqu'au nombril, où elle finit pour l'ordinaire. Elle à la figure d'une gibeciere, ou d'une poche. Sa substance est membraneuse, tissuë de deux tuniques, de plusieurs veines & arteres, de petits nerfs, & de force graisse. Tous les animaux n'ont qu'un *epiploon*, à la reserve des marmotes qui en ont trois ou qu'atre l'un sur l'autre. On a decouvert par le moyen du microscope, que l'*epiploon* est comme un grand sac plein de quantité d'autres petits sacs, qui renferment des amas de graisse; & quelques-uns pretendent qu'il y a plusieurs vaisseaux qu'on nomme *adipeux*, qui sortent de cette membrane, & se repandant par tout le corps, y portent de la graisse, de même que les arteres y portent du sang.

Ce mot est purement Grec, & vient du verbe *épipleein*, qui

qui signifie *surnager*, parce qu'elle semble nager sur les intestins. Et on l'appelle aussi *sagene*, ou *filet*, parce qu'elle est entrelassée d'une infinité de petites veines, arteres & nerfs, en maniere de rets. Les Latins l'appellent *omentum*, & les Arabes *Zirbus*.

EPIPLOSARCOMPHALE, Voyez EXOMPHALE.

EPIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient à la Poësie heroïque. La Poësie *épique*. Poëte *épique*. DANET. Le Poëme *épique* est un discours inventé avec art pour former les mœurs par des instructions deguisées sous les allegories d'une action importante, racontée d'une maniere vraisemblable, & merveilleuse. La difference qu'il y a entre le Poëme *épique*, & la Tragedie, c'est que dans le Poëme *épique* les personnes n'y sont point introduites aux yeux des spectateurs, agissant par elles-mêmes, comme dans la Tragedie; mais l'action est racontée par le Poëte. Ainsi l'un consiste dans la representation, & l'autre dans la narration. Les comparaisons conviennent beaucoup plus au Poëme *épique* qu'à la Tragedie. ST. EV. Le Poëme *épique* est ce qu'il y a de plus grand & de plus noble dans la Poësie. C'est l'ouvrage le plus accompli de l'esprit humain. LE PORT-R. L'Eneide est le plus beau de tous les Poëmes *épiques*. Horace appelle Homere, le Prince du Poëme *épique*. Le Poëme *épique* ne doit point laisser le Heros malheureux; les fins tristes ne sont bonnes que pour la Tragedie. LE P. LE B. La fable ou la fiction marche toûjours avec la verité dans le Poëme *épique*. Le Poëme *épique* doit embrasser un certain nombre d'incidens, afin de suspendre l'action, qui sans cela iroit trop vîte à sa fin. MEN. Il faut observer l'unité d'action dans le Poëme *épique*, ensorte que l'action que le Poëte a prise, fasse un tout achevé. LE P. LE B.

La Poësie épique
Se soutient par la fable, & vit de fiction. BOIL.

Notre Nation a été malheureuse en ce genre. Malheureusement nos grands versificateurs n'ont pas entrepris de Poëmes *épiques*. L'ouvrage est trop long; le succès trop incertain. Ils s'en sont tenus au plus aisé & au plus utile; & le Poëme *épique* étant devenu le partage des plus foibles, il n'est pas étonnant qu'ils n'ayent pas soutenu en ce genre la gloire de la Nation. LA MOTHE.

Ce mot vient du Grec *epos*, qui signifie *vers*, *poësie*, de *eipo*, *dico*. Voyez le Traitté du P. le Bossu sur le Poëme *épique*.

EPISCOPAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Evêque. Le gouvernement *épiscopal* est celui d'un Diocese où un seul homme legitimement consacré, preside sur tout un Clergé, & sur toute une Eglise en qualité de Pasteur, & d'Inspecteur suprême, qui confere les Ordres, & exerce une certaine jurisdiction. Les Presbyteriens d'Angleterre rejettent le gouvernement *episcopal*. Le Siege *episcopal* est élévé à la droite du chœur. Entre les fonctions *episcopales* la principale est de faire souvent des visites dans le Diocese. Le Roi fut reçu par cet Evêque revêtu de ses ornemens *episcopaux*. Le Pape ne peut ériger, ni transferer les Sieges *episcopaux* sans le consentement du Roi. FEVRET. Les Calvinistes condamnent l'Ordre *episcopal* comme un établissement humain, que l'ambition a produit. NIC. La severité des reprehensions doit être moderée par la charité, sans affoiblir la vigueur, & la puissance *episcopales*. HERMAN.

Ce mot vient du Grec *episkeptomai*, avoir *inspection* sur..

EPISCOPAT. s. m. Dignité d'Evêque; souverain degré du Sacerdoce; la sixiéme dignité Ecclesiastique, & autrefois la premiere. PATRON. Sa demeure est deserte, qu'un autre prenne sa place dans l'*Episcopat*. PORT-R. Cet homme est parvenu à l'*Episcopat* par les bonnes voyes, par la predication, par la sainteté de vie. Qui desire l'*Episcopat*, desire une bonne chose, dit St. Paul. L'*Episcopat* est devenu une dignité mondaine. FL. Les pretentions des Empereurs contre les Papes, vont à les reduire au simple exercice de l'*épiscopat*. L'AB. DE BOS.

Qu'il prêche; c'est ainsi que l'on devient Prelat;
*Mais a-t-on la vertu comme l'*Episcopat*?* DE VILL.

En Angleterre, on appelle *Episcopaux* ceux qui tiennent pour l'*Episcopat*, par opposition aux *Presbyteriens* & autres, qui le rejettent.

EPISCOPISANT. s. m. Qui aspire à l'Episcopat. La Cour est toûjours remplie d'Abbez *episcopisans*. Ce terme est bas.

EPISODE. Ce mot est masculin ou feminin; mais plus souvent masculin. Ce mot n'a point de genre fixe. MEN. CORN. L'Academie le fait seulement masculin. Il signifie, Incident, histoire, ou action detachée, qu'un Poëte, ou un Historien insere, & lie à son action principale, pour remplir son Ouvrage d'une plus grande diversité d'évenemens. C'est pourquoi, l'*Episode* doit avoir une liaison naturelle avec l'action principale, afin de ne paroître pas un ornement étranger. LE PORT-R. L'Histoire de Didon est un agreable *episode* dans l'Eneïde. Les digressions ne sont pas des *episodes*. Les *episodes* ne sont gueres bien reçus dans le Dramatique, ou bien ils doivent être fort courts. Mais ils servent d'embellissement dans le Poëme épique. Il faut que tous les *episodes* soient liez à l'action principale, ensorte qu'ils en soient comme des dependances, & des parties necessaires. LE P. LE B. Les *episodes* doivent être autant de membres du corps auquel ils sont attachez, & autant d'incidens qui n'empêchent point l'unité d'action. ID. Les *épisodes* ne doivent être ni contraints, ni forcez, ni amenez de trop loin, pour ne paroître pas étrangers, ni trop frequens pour ne point faire de confusion. ID.

Ce mot vient d'*epi*, & *odè*, vers, Poëme.

EPISODE. Seconde partie de l'ancienne Tragedie. Les *épisodes* n'étoient d'abord que des recits qui se faisoient entre les chants du chœur dans l'ancienne Tragedie, pour delasser le chœur, & desennuyer les spectateurs. Ainsi c'étoient des pieces ajoûtées à la piece principale, dont ils ne faisoient point une partie necessaire. C'est pourquoy on les appella *épisodes*. Ces divers *épisodes* pouvoient être tirez d'autant de sujets differens, ou être tous pris d'un même sujet divisé en autant de parties, ou d'incidens, que l'on vouloit mettre d'intervalles pour laisser reposer le chœur. Mais ces pieces hors d'œuvre, qui d'ordinaire n'étoient point liées ensemble, & n'avoient aucun rapport entr'elles, devinrent enfin le principal de la Tragedie. Les meilleurs Poëtes les tirerent d'une seule action, ensorte que ces recits partagez par les chans du chœur, étoient des membres dependans les uns des autres. On regarda même comme une irregularité, & une pluralité vicieuse, quand les *épisodes* étoient composez de divers incidens. Les pieces les plus simples, & les moins intriguées étoient les plus sujettes à cette irregularité, parce qu'ayant moins d'incidens, la matiere étoit épuisée dès le premier recit. Il s'ensuit de là que les *épisodes* devinrent des membres naturels, & necessaires de la Tragedie, & que ce n'étoient plus des pieces étrangeres, & inserées, comme le signifie le terme d'*episode*. C'est pourquoi Aristote en retenant ce terme trompeur, confond l'*episode* avec la Tragedie, & donne des regles pour la Tragedie sous

ſous le nom d'*épiſode*. Les *épiſodes* ſont donc ſelon la definition d'Ariſtote, *les parties neceſſaires de l'action, étenduës avec des circonſtances vrai-ſemblables*; c'eſt-à-dire, que les *épiſodes* ne ſont point des actions particulieres; ce ſont des parties d'une action. Ils ne ſont point ajoûtez à l'action, & à la matiere du Poëme; ils ſont eux-mêmes cette action, comme les membres ſont la matiere du corps. Ils ne ſont point tirez d'ailleurs; ils ſont pris du fond même de l'action: ils ne ſont point joints, & unis à l'action; ils ſont joints, & unis les uns aux autres. & toutes les parties d'une action ne ſont qu'autant d'*épiſodes*. Enfin cette union des uns avec les autres eſt neceſſaire dans le fond de l'*épiſode*, & vrai-ſemblable dans les circonſtances. Ainſi ce n'eſt pas-là ce qu'on entend aujourd'hui par *épiſode*. La choſe a retenu le nom de ſa naiſſance, & de ſon origine, quoique dans la ſuite elle en ait perdu la nature. Voyez le P. LE BOSSU.

EPISODIQUE. adj. m. & f. Ariſtote appelle *fable épiſodique*, une action chargée d'incidens ſuperflus, & dont les épiſodes ne ſont point neceſſairement, ni vraiſemblablement liez les uns avec les autres. Il les condamne comme defectueuſes. LE. P. LE B. Nos premiers Poëtes François compoſoient des pieces *épiſodiques*. Pour remplir chaque Acte, ils prenoient des actions differentes d'un Heros, qui n'avoient aucune liaiſon entre elles. ID.

On appelle perſonnage *épiſodique* celui qui entre dans l'action, le recit, comme par *épiſode*. DAC. On le dit auſſi des choſes. Je vais m'attacher aux Articles eſſentiels de la diſpute, & je negligerai mille petits torts *épiſodiques*, dont il me ſeroit facile de convaincre M. Dacier. LA MOTHE.

EPISODIER. v. act. Etendre par les *Epiſodes*. *Epiſodier* une action. Voyez la Pratique du Theatre de d'Aubignac, & Dacier ſur la Poëtique d'Ariſtote.

EPISPASTIQUES. ſ. m. Terme de Medecine. Medicamens qui étant appliquez attirent les humeurs. On les appelle auſſi *attractifs*. Il y en a qui agiſſent moderément, & d'autres avec beaucoup de violence. Ceux-ci enflent le cuir, le rendent rouge, & y excitent même des veſſies. Les *épiſpaſtiques* ſont le pyrethre, l'ail, la moutarde, les oignons, le levain, la fiente d'oye, & celle de pigeon, les cantharides, &c.

Ce mot eſt Grec, il vient de *epi*, & de *ſpao*, je tire.

EPISSER. v. act. Terme de Marine. *Epiſſer* une corde, c'eſt l'entrelaſſer avec une autre en mêlant enſemble leurs fils ou cordons, par le moyen d'une broche de fer, ou de bois, ou de corne, qu'on appelle *épiſſoir*.

EPISSOIR. ſ. m. Terme de Marine. Inſtrument pointu de fer, ou de bois, qui ſert à faire l'épiſſure.

EPISSURE. ſ. f. Terme de Marine. C'eſt l'entrelaſſement de deux bouts de corde que l'on fait au lieu d'un nœud pour plus grande commodité. *Epiſſure* courte, *épiſſure* longue.

EPISTATE. ſ. m. C'étoit à Athenes le Senateur en jour de preſider. TOURREIL.

Epiſtate eſt Grec & ſignifie Commandant.

EPISTOLAIRE. adj. de tout genre. l'*s* ſe prononce. Qui appartient à l'Epiſtre, qui regarde la maniere d'écrire des lettres. Il ne ſe dit qu'en cette phraſe: Stile *épiſtolaire*, le genre *épiſtolaire*.

On dit encore les *épiſtolaires*, pour les Auteurs qui ont écrit des Lettres, comme Ciceron, Seneque, Pline le jeune, Eraſme, Busbecq, Juſte Lipſe, Muret, Balzac, Voiture, Buſſy Rabutin, &c. On trouve dans les *Epiſtolaires* des faits particuliers qui peuvent ſervir à éclaircir des points d'hiſtoire qui ſeroient obſcurs ſans leur ſecours. LE. P. MEN.

EPISTOLIER. ſ. m. Ce mot ne ſe dit qu'en badinant de ceux qui ſont celebres par le grand nombre de lettres qu'ils ont compoſées. On a appellé Balzac le *grand Epiſtolier de France*. Voiture, Coſtar, &c. ſont au nombre des *Epiſtoliers*.

EPISTRE, ou EPITRE. ſ. f. Lettre-miſſive. Il ne ſe dit maintenant que des *Epîtres* liminaires ou dedicatoires qu'on met devant des livres; ou des lettres des Anciens. La Serre ne vivoit que d'*Epîtres* dedicatoires. G. G. Quand il s'agit des lettres des Modernes, l'on ne ſe ſert point du nom d'*Epîtres*. On dit les *Lettres* du Cardinal d'Oſſat: les Lettres de Voiture. Mais quand il s'agit des Lettres des Anciens, on dit *Epîtres*. Les *Epîtres* de Ciceron, de St. Auguſtin, de St. Jerôme, &c. Les *Epîtres* Catholiques de St. Jean, de St. Pierre. Les *Epîtres* de St. Paul aux Corinthiens, &c.

On appelle auſſi *Epîtres*, la plupart des Lettres de nos Modernes qui ſont écrites en Vers, &c. Mais on ne dit point, ſi ce n'eſt en burleſque, J'ai reçû votre *épître*, pour dire, j'ai reçu votre Lettre. MEN. BOUH.

Ce mot vient du Grec *epiſtello*, j'envoye.

EPISTRE, ſignifie auſſi cette partie de la Meſſe chantée par le Soudiacre un peu avant l'Evangile, & qui eſt un texte de l'Ecriture Sainte. Chanter ſur le ton de l'*Epître*. Il y a à l'autel le coté de l'*Epître*, qui eſt le côté droit du celebrant. Dans les Cathedrales le Thrône Epiſcopal eſt placé du coté de l'*Epître*.

On dit en proverbe, qu'un homme eſt familier comme les *Epîtres* de Ciceron; parce qu'on appelle les lettres de Ciceron à ſes Amis, Lettres ou *Epîtres familieres*. Mais c'eſt un abus: Le titre des *Epîtres* de Ciceron, n'eſt pas, *Epiſtolæ familiares*, mais *Epiſtolæ ad familiares*.

EPISTYLE. ſ. f. Terme d'Architecture. C'eſt ainſi que les Grecs nommoient ce qu'on appelle maintenant *architrave*; c'eſt-à-dire, la pierre ou la piece de bois qui poſe ſur le chapiteau des colonnes.

Ce mot vient d'*epi*, & de *ſtylos*, colonne.

EPITAPHE. ſ. f. Inſcription que l'on met ſur un tombeau, ou qui eſt faite pour être miſe ſur un tombeau.

On donnoit ce nom anciennement aux vers que l'on chantoit en l'honneur des morts le jour de leur obſeques, & que l'on repetoit tous les ans à pareil jour. Il s'eſt pris depuis pour les Inſcriptions qu'on met ſur les tombeaux & ſur les marbres ſepulcraux.

Les Grecs mettoient ſimplement le nom de celui qui étoit mort, avec ces épithetes, *Bon homme*, ou *Bonne femme*, *Bon jour*. Les Romains ajoutoient au haut de leurs Epitaphes DIIS MANIBUS, qui ſont quelquefois exprimez à demi ſeulement, DIS MAN. & le plus ſouvent en deux lettres. D. M. Ils avoient encore le ſoin de faire parler leurs morts dans leurs Epitaphes. Quelquefois leurs *Epitaphes* étoient remplies de moralitez, accompagnées de belles pieces de Sculpture & d'Architecture, qui ne ſervoient pas ſeulement d'embelliſſement à leurs tombeaux; mais auſſi d'inſtruction à la poſterité par les actions illuſtres qu'elles repreſentoient, & par les penſées morales qu'elles exprimoient. DANET.

Belle *épitaphe*. Graver une *épitaphe*. *Epitaphe* en vers, en proſe. *Epitaphe* de marbre, de cuivre.

Le Pere Labbe a fait un Recueil, qu'il appelle le *Treſor des Epitaphes* Ronſard à fait ce mot maſculin.

Le dernier honneur qu'on doit à l'homme mort,

C'est l'épitaphe écrit tout à l'entour du bord
Du tombeau par memoire.

Il est des deux genres ; mais plutôt feminin. Vaug. Men. Corn. Il est toujours feminin. L'Acad.

Cy gist Olympe, à ce qu'on dit :
S'il n'est pas vrai, comme on souhaite,
Son épitaphe *est toûjours* faite :
On ne sçait qui meurt, ni qui vit.

A Lacedemone l'on n'accordoit des *Epitaphes* qu'à ceux qui étoient morts à la guerre. Abl. Un Poete presentant à un grand Prince l'*Epitaphe* de Moliere qu'il avoit faite, plût à Dieu, dit le Prince en la recevant, que Moliere me presentât la vôtre ! Bons Mots.

Ce mot vient d'*epi*, & de *taphos*, Sepulchre.

Epitaphe, se dit aussi de certains éloges en prose, ou en vers, qui demeurent sur le papier, sans aucun dessein de les faire graver sur les tombeaux. Dans les Recueils d'Epigrammes on trouve plusieurs *épitaphes*: il y en a même de satyriques. On dit aussi, Je croy que ce vieillard est reservé pour faire l'*epitaphe* du monde ; pour dire, il ne meurt point.

Epitaphe, est aussi un morceau d'architecture, ou de sculpture, avec buste, & figures symboliques, qui se met dans un cimetiere, ou contre les murs d'une Eglise.

EPITASE. s. f. Terme poëtique, qui se dit de la seconde partie du Poëme Dramatique, où se fait le progrès de l'action qu'on represente, & le nœud de la piece : ce qui arrive au troisieme & quatriéme Acte.

Ce mot vient du Grec *épitasis*, d'*epiteinein*, Faire qu'une chose soit plus fortement tenduë.

Epitase, se dit aussi en Medecine, de l'augmentation & du commencement de l'accès de quelque maladie, particulierement des fievres.

EPITE. Terme de Marine. Petit coin, ou cheville de bois quarrée, & pointuë, que l'on met dans le bout d'une autre cheville pour la grossir, ou a quelques autres endroits necessaires.

EPITHALAME. s. m. Terme de Poësie. Chant nuptial ou vers à l'occasion d'un mariage, & à la louange des nouveaux mariez. Les *épithalames* du Cavallier Marin ne sont pas comparables à ceux de Catulle. Les Anciens ont laissé plusieurs *épithalames*. Les faiseurs d'*epithalames* ne peuvent que s'entrepiller. Oev. M.

Bien des Interpretes regardent le Cantique des Cantiques, comme un *Epithalame*, où sous l'image des amours & des Nôces de Salomon avec la fille du Roi d'Egypte, est representé le Mariage mystique de Jesus-Christ avec l'Eglise, & son amour pour elle.

Ce mot vient du Grec *epi* & *thalamos*, lit nuptial.

EPITHEME. s. m. Terme de Pharmacie. C'est un remede externe qu'on n'applique que sur les regions du cœur ou du foye, pour les fortifier ou pour les corriger de quelque intemperie. Il y en a de deux sortes, le liquide & le solide. L'*épitheme liquide* est une espece de fomentation plus spiritueuse que les autres. L'*épitheme solide* est un melange de conserves, de theriaque, de confections, de poudres cordiales, qu'on étend ordinairement sur un morceau d'écarlate, ou sur du cuir.

Ce mot est Grec : il vient d'*epi*, & de *tithemi*, *j'applique*, je mets dessus.

EPITHETE. s. f. Les Anciens l'ont toûjours fait masculin. Mr. de Vaugelas veut qu'il soit plûtôt feminin que masculin. Cependant il l'employe quelquefois au masculin. Je crois qu'on le peut faire indifferemment l'un & l'autre. Men. Mr. de Balzac a dit *épithetes oisifs*. Mrs. de l'Academie sur le Cid l'ont fait du même genre mais depuis ils ont decidé qu'il est toûjours feminin. C'est un terme qui designe quelques qualité d'un substantif qui lui est joint ; comme dans ces deux phrases, nuit *obscure*, païs *froid*, où ces mots *obscure* & *froid*, sont des *epithetes*. On fonde l'*épithete* sur ce qui domine dans un ouvrage. Bay. Je voudrois qu'on loüât les Heros par les choses, & point par des *epithetes*. M. de S. Amas d'*epithetes*, mauvaises loüanges ; ce sont les faits qui loüent & la maniere de les raconter. La Bruy. Homere enclave trop souvent des *épithetes* vagues pour la commodité du Poëte. Perr. Homere équippe chaque Heros d'une *épithete* ; non pas selon l'exigence des cas, mais selon la mesure du vers. Id.

Encor, si pour rimer dans sa verve indiscrete,
Ma Muse au moins souffroit une froide épithete. Boi.

Epithete, est aussi un surnom, ou une seconde appellation. Anciennement les François donnoient des *épithetes* aux personnes avec assez de liberté, soit par rapport aux defauts de l'esprit, soit par rapport à ceux du corps. Les Rois eux-mêmes n'en étoient pas exempts. De là viennent ces *épithetes* si frequentes dans l'Histoire. Charles *le Simple*, Louis *le Faineant*, Pepin *le Bref*, Loüis *le Begue*. Pasq.

EPITHYME. s. m. Terme de Botanique. Ce sont des filamens roussâtres qui viennent sur le thym, d'où vient qu'on leur a donné ce nom. L'*epithyme* n'a point de feuilles. Ses racines sont longues de couleur brune. Ses fleurs sont à une seule feuille decoupée en quatre ou cinq pointes ; elles sont blanches. Son fruit est presque rond ; il renferme quelques semences assez menuës. L'*épithyme* purge doucement les humeurs sereuses & melancholiques : on s'en sert dans la gale, dans les affections hypochondriaques & dans les obstructions. C'est une espece de cuscute que C. Bauhin appelle *epithymum sive cuscuta minor*.

EPITIE' s. m. Terme de Mer. Petit retranchement de planches fait le long du côté d'un vaisseau, ou à quelque autre lieu.

EPITOGE. s. f. C'étoit chez les Romains une espece de manteau qu'on portoit sur la robbe. On le dit encore d'une partie du vêtement des Presidens au Mortier, & de l'habit qu'un Ecclesiastique met sur ses autres habits. Du Cange. Le Greffier en chef du Parlement de Paris, dans les jours de ceremonie, porte la robe rouge avec son *Epitoge*.

EPITOIR. s. m. Instrument de fer pointu & quarré, pour ouvrir le bout d'une cheville de bois, & y mettre un coin qui est une autre cheville quarrée de bois, qu'on appelle *epite*, afin de la renfler.

EPITOME. s. m. Abbregé, precis d'un Livre qui traitte amplement d'une matiere, & particulierement d'une histoire. L'*Epitome* de Justin. L'*Epitome* de Baronius a été fait par Mr. de Sponde. Bernier a fait l'*Epitome* ou l'Abbregé de la Philosophie de Gassendi.

EPITOMER, ou selon quelques-uns EPITOMISER. v. act. Reduire un livre en abbregé. Ceux qui *épitoment* un Auteur sont souvent cause qu'on neglige l'Original.

Ce mot ne s'employe que parmi les Sçavans qui dans leur discours François mêlent du Grec & du Latin.

Il vient du Grec *epitomê*, d'*epitemnein*, retrancher.

EPITROPE, ou *consentement*. s. f. Figure de Rhetorique, par laquelle on accorde ce qu'on pourroit nier, afin d'obtenir ce que l'on demande. Cette figure est souvent malicieuse. Comme celle-ci de Boileau, qui repondant à ceux qui le reprenoient d'avoir

voir censuré avec trop d'aigreur les vers d'un honnête homme, dit,

Ma Muse en l'attaquant, charitable & discrete,
Sçait de l'homme d'honneur distinguer le Poëte.
Qu'on vante en lui la foi, l'honneur, la probité;
Qu'on prise sa candeur & sa civilité:
Qu'il soit doux, complaisant, officieux, sincere;
On le veut, j'y souscris, & suis prêt de me taire.
Mais que pour un Modele on montre ses écrits,
Qu'il soit le mieux renté de tous les beaux Esprits,
Comme Roi des Auteurs, qu'on l'eleve à l'Empire;
Ma bile alors s'echauffe, & je brûle d'écrire.

C'est encore par cette figure que pour toucher un ennemi & lui faire horreur de sa cruauté, on l'invite quelquefois à faire tout le mal qu'il peut faire. Elle est aussi ordinaire dans les plaintes qui se font aux amis, comme dans celle que fait Aristée dans Virgile à sa mere Cyrene.

On peut donner pour exemple de cette figure le Sonnet suivant qui est admirable.

Grand Dieu, tes jugemens sont remplis d'équité:
Toûjours tu prend plaisir à nous être propice:
Mais j'ai tant fait de mal, que jamais ta bonté
Ne me pardonnera sans blesser ta justice.
Oui mon Dieu, la grandeur de mon impieté
Ne laisse à ton pouvoir que le choix du Supplice:
Ton interest s'oppose à ma felicité,
Et ta clemence même attend que je perisse.
Contente ton desir, puisqu'il t'est glorieux:
Offense toi des pleurs qui coulent de mes yeux:
Tonne, frappe, il est tems; rens moi guerre pour guerre.
J'adore en perissant la raison qui t'aigrit:
Mais dessus quel endroit tombera ton tonnerre,
Qui ne soit tout couvert du sang de Jesus Christ?

Ce mot est Grec *epitropé*, du verbe *epitrepein*, *remettre une chose à la discretion d'un autre, l'en laisser le Maître.*

E P L.

EPLAIGNER, ou EMPLAIGNER. v. a. Terme de Drappier. C'est, Garnir le drap, & y faire venir le poil par le moyen des chardons. Il faut *éplaigner* cette piece de drap.

EPLAIGNEUR, ou EMPLAIGNEUR. s. m. Ouvrier qui avec les instrumens qu'on nomme croix, & qui sont montées sur des chardons, repare le drap; c'est-à-dire, y fait venir le poil, en faisant aller ces croix depuis le haut jusqu'au bas du drap qui est étendu sur une perche. Il faut trois ans d'apprentissage pour être reçu *Eplaigneur*.

EPLEURE', ÉE. adj. Tout en pleurs. Ils furent au Palais tout *epleurez*. VAUG. Voyez ESPLORER.

EPLORER. Voyez ESPLORER.
EPLOYER. Voyez ESPLOYER.
EPLUCHER. Voyez ESPLUCHER.
EPLUCHEUR. Voyez ESPLUCHEUR.

E P O.

EPODE. s. f. Espece de Poësie Lyrique, composée de deux sortes de vers. Dans la Poësie Lyrique des Grecs l'*epode* est la troisiéme partie, ou la fin de l'Ode; c'est-à-dire, du chant divisé en strophe, antistrophe, & *épode*. Ainsi ce mot signifioit proprement la fin du chant; & comme dans les Odes ce que l'on appelloit *épode*, renfermoit le chant, & le finissoit, on appella *épode*, un petit vers qui étant mis après un grand, fermoit la periode, & renfermoit tout le sens qui étoit suspendu dans le premier vers. On a étendu encore plus loin la signification de ce mot: car on appelle en general *épode* toutes sortes de petits vers qui sont après un, ou plusieurs grands de quelque nature qu'ils soient. DAC. En ce sens le Pentametre est l'*épode* après l'Hexametre qui est le pròodique.

EPOIGNER. v. a. Vieux mot. Exposer.

EPOINCONNER. v. a. Vieux mot. Exciter, éguillonner quelqu'un à faire quelque chose.

EPOINTE' adj. ESPOINTER.

EPOINTER, Voyez ESPOINTÉ.

EPOMIS. Terme d'Anatomie. Partie superieure de l'épaule qui va jusqu'au cou. Ce mot est Grec.

EPONCE. s. f. Terme de Coutumes. Deguerpissement. On y trouve aussi, EPONCER, pour, tenir quitte.

EPONGE. Voyez ESPONGE.

EPONTILLES. s. f. pl. Terme de Marine. Pieces de bois longues de trois pieds que l'on met le long des cotez d'un vaisseau, pour y passer de menuës cordes propres à tenir les pavois. *Epontilles* d'entre les ponts, sont des étances posées sur un des ponts du vaisseau, pour soutenir celui qui est au dessus.

EPOPE'E. s. f. Terme de Poësie. C'est l'histoire, la fable, ou le sujet qu'on traite dans un Poëme Epique. Il se prend aussi quelquefois pour la Poësie Heroïque. En ce cas l'*épopée* est un discours inventé avec art, ou une fable agreablement imitée sur une action importante; qui est racontée en vers d'une maniere vraisemblable, divertissante, & merveilleuse. LE. P. LE B. L'*epopée* est le chef-d'œuvre de la Poësie. L'*épopée* ne doit jamais finir par l'infortune de celui qui a joüé le premier rôle. ID.

EPOPTE. s. m. On appelloit ainsi ceux qui étoient initiez aux mysteres de Ceres. Du verbe Grec *epopteſthai*, voir, contempler, considerer.

Ce mot vient du Grec *epos*, poëme, & *poieo*, *facio*.

EPOQUE. s. f. Terme de Chronologie. C'est un temps certain & fixe, d'où on commence à compter les années, & qui est ordinairement marqué par quelque evenement considerable. Grande *époque*, funeste *époque*. L'*époque* des Chrêtiens est la Naissance ou l'Incarnation de JESUS-CHRIST. On suppose ordinairement qu'elle a commencé en l'an 4714. de la Periode Julienne, des Olympiades l'an 776, & de la fondation de Rome le 752. Celle des Turcs est l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet; celle des Romains la fondation de la ville; celle des Grecs les Olympiades; celle des anciens Persans & des Astronomes, celle de Nabonassar. Les Chronologistes les appellent *Eres*. Denys le Petit vers le commencement du V. siecle, pour pacifier les troubles qui divisoient les Eglises d'Orient & d'Occident, proposa une forme commune de Calendrier, laquelle peu d'années après fut universellement approuvée par tous les Chrêtiens; c'est le vieux Calendrier dont l'Eglise s'est servie jusqu'à la fin du XVI. siecle, & qui est encore en usage parmi ceux qui n'ont point reçu la correction Gregorienne. Jusqu'à Denys le Petit la plupart des Chretiens avoient compté leurs années, ou de la fondation de Rome, ou suivant l'ordre des Consuls, ou des Empereurs, & selon la maniere des peuples au milieu desquels ils vivoient. Denys le Petit commença donc à compter par l'Incarnation, & cette *époque* est encore en usage à la Cour de Rome pour les dattes des Bulles, & des Brefs: au lieu que nous comptons du 1. de Janvier, immediatement après la naissance de JESUS-CHRIST. BLON.

Voicy les *époques* qui sont sans contredit, rapportées par

par le Pere Petau en son *Rationarium Temporum*. Les Olympiades ont commencé l'an 776. devant JESUS-CHRIST, & dans l'an 3938. de la Periode Julienne, sur laquelle comptent tous les Chronologues.

L'année Varronienne, ou de la fondation de Rome est de 753. ans avant JESUS-CHRIST. dans la troisiéme année de la sixiéme Olympiade, & l'an 3961. de la Periode Julienne.

L'Ere de Nabonassar, Roi de Babylone, dont se sont servis Ptolomée, Censorin & autres Auteurs, a commencé en l'an 747. devant JESUS-CHRIST, & l'an 3967. de la Periode Julienne, le 26. Fevrier.

L'*époque* ou l'Ere des Seleucides, dont se servent les Macedoniens, qu'on appelle en Orient *les années des Grecs*, & dont il est parlé dans les Livres des Machabées, a commencé l'an 312. devant JESUS-CHRIST, & de la Periode Julienne 4402.

La premiere année Julienne a commencé 45. ans avant JESUS-CHRIST, & l'an 4669. de la Periode Julienne.

Les ans de grace ou l'Ere Chrêtienne commune a commencé en Janvier de l'an 4714. de la Periode Julienne, & la quatriéme année de la 194. Olympiade. C'est Denys le Petit qui vivoit en l'an 527. du temps de Justinien, qui a introduit l'usage de compter les années par la naissance de JESUS-CHRIST. Mais plusieurs Sçavans pretendent que Bede qui vivoit l'an 720. n'ayant pas suivi exactement son calcul, est cause d'une erreur de deux ans qu'il y a en cette *époque* sur le pied que nous la comptons à present. Avant lui les Auteurs, & sur tout ceux d'Alexandrie, se servoient de l'*époque* de Diocletien. Les Grecs ont compté de trois manieres les ans jusqu'à la naissance du JESUS-CHRIST. La premiere supputation qu'on nomme d'*Antioche*, compte 5493. ans. La seconde *Ethiopique* en compte 5501. La troisiéme qu'on nomme d'*Alexandrie*, & que le Pere Petau appelle *Romaine*, compte 5509. ans.

L'*époque* ou l'Ere de Diocletien ou des Martyrs a commencé en l'année 284. de JESUS-CHRIST; d'autres disent en 302. On l'appella l'Ere des Martyrs, à cause du grand nombre de Chrêtiens qu'on pretend avoir souffert le martyre sous le regne de Diocletien.

L'*Epoque* des Arabes, qu'ils appellent l'*Hegire* ou la fuite de Mahomet, a commencé l'an de grace 622. le 16. Juillet.

On met aussi entre les *époques* les plus remarquables, le Deluge de Noé l'an du monde 1656. la naissance d'Abraham l'an 2039. la sortie des Israëlites l'an 2544. la fondation du Temple de Jerusalem 3023. la ruine de Jerusalem l'an de grace 70. le commencement de l'Empire des François l'an 420. la prise de Constantinople par les Turcs l'an 1453. Il y en a plusieurs autres d'évenemens fameux qu'on trouve dans le livre du Pere Petau. Voyez du Cange, qui a fait des Tables de toutes ces *époques* ou periodes, & des cycles solaires & lunaires, des indictions, lettres Dominicales & Fêtes de Pâques, même des *époques* des Arabes, des Perses, des Catayens & autres Orientaux, qu'il a reduites à notre supputation commune.

Ce mot est Grec, *epoché* du verbe *epechein*, qui signifie, *soûtenir*, *arrêter*. L'*époque* definit & determine un certain espace de temps.

Dans l'ordre des siecles il faut avoir un certain tems marqué par quelque grand evenement, auquel on rapporte tout le reste. C'est ce qui s'appelle *Epoque*, d'un mot Grec qui signifie s'arrêter, parce qu'on s'arrête là pour considerer comme d'un lieu de repos tout ce qui est arrivé devant ou aprés, & éviter par ce moyen les anachronismes, c'est-à-dire, cette sorte d'erreur qui fait confondre les tems. BOSS.

EPOUDRER.	Voyez	ESPOUDRER.
EPOUFER.		ESPOUFER.
EPOUILLER.		ESPOUILLER.
EPOUSAILLES.		ESPOUSAILLES.
EPOUSER.		ESPOUSER.
EPOUSSETE.		ESPOUSSETE.
EPOUSSETER.		ESPOUSSETER.
EPOUVENTABLE.		ESPOUVANTABLE.
EPOUVENTAIL.		ESPOUVENTAIL.
EPOUVANTE.		ESPOUVANTE.
EPOUVANTEMENT.		ESPOUVANTEMENT.
EPOUVANTER.		ESPOUVANTER.
EPOUX.		ESPOUX.

E P R.

EPREINDRE.	Voyez	ESPREINDRE.
EPREINTE.		ESPREINTE.
EPREUVE.		ESPREUVE.
EPRIS.		ESPRIS.
EPROUVER.		ESPROUVER.
EPROUVETE.		ESPROUVETE.

E P S.

EPS. f. m. Terme de Coutumes. Abeilles, mouches à miel.

Ce mot vient du Latin *apis*, ou *apes*, au pluriel.

E P T.

EPTAGONE, f. m. Voyez HEPTAGONE.
EPTAMERIDE, Voyez HEPTAMERIDE.

E P U.

EPUCER. v. act. ôter, chasser les puces. *Epucer* une chienne. L'ACAD. On le dit aussi avec le pronom personnel, & il signifie, chercher & prendre ses puces. Elle passe tous les soirs à s'*épucer*, afin de dormir plus tranquilement.

EPUISABLE.	Voyez	ESPUISABLE.
EPUISEMENT.		ESPUISEMENT.
EPUISER.		ESPUISER.

EPULONS. f. m. Ministres des sacrifices chez les Romains. Les Pontifes ne pouvant vaquer à tous les sacrifices qui se faisoient à Rome pour tant de Dieux qui y étoient adorez, instituerent trois Ministres qu'ils appellerent *Epulones*, pour avoir le soin des festins sacrez dans les jeux solennels. Ce Sacerdoce étoit fort ancien, quoiqu'on ne sache pas précisement le tems de son institution. T. Live la marque en l'année 553. de Rome. On leur donna le droit de porter la robe bordée de pourpre, comme les Pontifes. Le nombre fut augmenté dans la suite jusqu'à sept, & même jusque à dix par Cesar. Leur charge étoit de dresser le sacré banquet à Jupiter & aux autres Dieux de sa suite, ce qui les fit nommer *Epulons*. Ce Festin s'appelloit *Jovis epulum*, le festin de Jupiter, & on le donnoit dans les jeux du Cirque ou pour la naissance des Empereurs. Jupiter y paroissoit couché sur un lit, ayant un oreiller sous sa tête, & à ses deux cotez Junon & Minerve assises chacune dans sa chaise. Aprés le sacrifice on les servoit à table, comme s'ils eussent pû manger, & les *Epulons* faisoient cette fonction pour eux.

EPULOTIQUE. f. m. Terme de Medecine. C'est un remede astringent & sec, qui est propre pour cicatriser les playes & les ulceres, tels sont les emplâtres

ves de ceruse & de diapalme, l'onguent pompholix, &c.

Ce mot est Grec, il vient d'*epi*, & d'*oulè*, cicatrice.

EPURE. s. f. Terme d'Architecture. Figure qu'on trace, ou dessein fait en grand, de la chose qu'on veut construire. Il faut faire un *épure* du profil de la colonne pour la bien construire, quand elle est haute. Quand l'ouvrage est fort grand on fait des *épures* particulieres de chaque partie separée.

EPURER. } Voyez { ESPURER.
EPURGE. } { ESPURGE.

E Q U.

EQUANT. s. m. Terme d'Astronomie, dans le systême de Ptolomée. C'est un cercle que les Astronomes ont imaginé dans le plan du deferent, ou excentrique, pour regler certains mouvemens des Planetes, excepté le Soleil. Comme les autres Planetes se meuvent dans leur excentrique, & leur epicycle sur un autre centre que celui de ces cercles, les Astronomes ont imaginé un cercle qu'ils appellent *Equant* sur le centre duquel elles se meuvent. Or le centre de l'*Equant* est aussi éloigné du centre de l excentrique, que l'excentrique l'est de celui du monde. Leur epicycle se meut regulierement & selon la suite des signes sur la circonference de l'*Equant*. Ticho-Brahé jugeoit qu'il étoit contre les principes de l'Art de faire mouvoir les Planetes non pas autour de leur propre centre, mais autour d'un centre étranger, qui est celui de l'*Equant*. Copernic en a porté le même jugement.

EQUARRIR, EQUARRISSAGE, Voyez ESQUARRIR, ESQUARRISSAGE.

EQUATEUR. s. m. L'*u* se prononce après le *q*. C'est un grand cercle immobile & invariable de la Sphere, également éloigné des deux Poles du monde. Il est ainsi appellé, parce qu'il fait les jours égaux aux nuits, quand le Soleil est arrivé au point où coupe ce cercle. Il partage le monde en deux Hemispheres: l'un septentrional & l'autre meridional. Il coupe l'Horison à angles droits & des deux points où l'*Equateur* coupe l'Horison, l'un se nomme point du vrai orient equinoctial, & l'autre point du vrai occident ou occident équinoctial. Dans la Sphere droite l'*Equateur* coupe l'Horison à angles droits, & à angles obliques, dans la Sphere oblique. L'*Equateur* tourne sur l'axe & sur les poles du monde. C'est sur ce cercle que l'on compte les longitudes des differens lieux de la terre & les ascensions droites & obliques des Astres. C'est aussi le terme d'où l'on commence à compter la declinaison des astres & la Latitude des païs. On l'appelle autrement *Equinoctial*; & quand il est decrit sur les cartes on l'appelle *Ligne équinoctiale*. Sur mer on l'appelle simplement *la Ligne*.

EQUATION. s. f. Terme d'Astronomie, qui se dit de la maniere de reduire le temps, ou les mouvemens inégaux du Soleil à un temps, ou à un mouvement égal & moyen. Les mouvemens des Astres sont tellement inégaux à notre égard, que nous les voyons quelquefois s'avancer avec plus de vitesse, & quelquefois marcher avec plus de lenteur: ensorte qu'il est très-difficile, de faire des supputations certaines de ces mouvemens. C'est pourquoi il a fallu que les Astronomes en ayent imaginé d'autres pour s'en servir dans leurs calculs; ils ont donc supposé des mouvemens uniformes, & moyens entre les plus vites & les plus tardifs; les disposant de telle sorte, que donnant au plus lent ce qu'ils ôtent au plus precipité, ils achevent par une compensation bien mesurée la periode entiere de toutes ces inegalitez, au même moment de tems que les Astres achevent leur cours dans le ciel par leurs mouvemens réels, & veritables. Par ex. le jour astronomique se compte depuis le depart du soleil d'un meridien, jusqu'à ce qu'il y retourne le jour suivant: c'est ce qu'on appelle le *jour* ou le *mouvement égal*. Mais parceque cependant le soleil avance dans l Ecclyptique, tantôt plus, tantôt moins, à notre égard, selon qu'il est dans son apogée, on perigée; & parceque les arcs de l'Ecclyptique sont aussi inegaux à notre égard, à cause de l'obliquité de la sphere; c'est ce qui rend les jours inegaux. Il a donc fallu que les Astronomes qui ont besoin d'un jour égal pour faire leurs supputations, trouvassent ce mouvement ou temps moyen; & c'est ce qu'on appelle *équation*, par laquelle on trouve les minutes & les secondes, qu'il faut ajoûter au vrai jour apparant pour faire ce moyen mouvement journalier. L'addition que l'on fait de 30. jours à la troisiéme année lunaire, s'appelle *équation lunaire*. Jean Baptiste Morin a fait un Traitté des *Equations*, en son livre des Longitudes. M. Huygens a donné une table éxacte de l'*équation* des jours pour regler les mouvemens des horloges à pendules, où on voit combien ces horloges doivent avancer ou reculer en chaque jour de l'année, à cause de l'irregularité du mouvement du soleil. On a fait depuis d'autres tables d'*équations* pour le même usage, & encore plus exactes parce qu'elles sont fondées sur un plus grand nombre d'observations. Dans la Table de Mr. de la Hire; la plus grande *équation*, est le 10. de Fevrier de 31. minutes, dix secondes, & va ensuite diminuant jusqu'au 14. de May, qu'elle est de onze minutes 59. secondes. Ensuite elle augmente tous les jours jusqu'au 27. de Juillet, qu'elle est de 21. minutes 56. secondes. Après elle diminuë jusqu'au 1. Novembre, auquel jour il ne marque point d'*équation* dans sa Table, parce qu'il suppose que ce jour-là, la pendule fut mise ou reglée sur le soleil. Dans la Table de l'*équation* du tems qu'on trouve dans les Ephemerides de Mr. Desplaces, la plus grande *équation* est de 16. min. 18. sec. Il y a aussi des Tables d'*equation* pour les Planetes. Ces Tables servent à reduire le lieu moyen de la Planete au vrai lieu, la conjonction moyenne à la conjonction vraye, &c. Voyez *Prostaphærese*.

EQUATION, d'une Horloge. Voyez *Pendule*.

EQUATION, en termes d'Algebre, est la reduction de deux nombres heterogenes ou de diverse nature à une même nature en valeur, pour les rendre égaux. L'*équation* se dit aussi de la connoissance juste de la partie qu'il faut ajoûter à deux nombres differens pour les mettre dans l'égalité. La science des *Equations* est la principale partie de l'Algebre. L'*Equation* se marque ainsi, = ou ∞. Mr. de la Hire a fait un Traitté de la construction ou effection des *Equations* geometriques.

EQUERRE. s. f. Instrument de Geometrie, composé de deux regles, dont l'une est élevée perpendiculairement sur le bout de l'autre, & qui sert à tracer ou à mesurer des angles droits. Quand ces regles sont mobiles autour d'un clou, on l'appelle une fausse *équerre*. Voyez ESQUERRE.

EQUERVE. Voyez EMPATURE.

EQUESTRE. adj. qui n'est gueres en usage qu'en cette phrase; Statuë *équestre*, figure *équestre*, c'est-à-dire, qui represente un homme à cheval. Fortune *équestre*; c'étoit une statuë de la Fortune à cheval. ABLAN. L'Assemblée nomma des Ambassadeurs tant du Senat que de l'ordre *equestre*. SCISSION DE POLOGNE. Dans ce mot l's se prononce, & on prononce aussi l'*u* comme dans la derniere syllabe d'*eques*.

La Reine des citez dans sa vaste etenduë
N'aura rien qui ne cede à ce double ornement.
L'équestre *est encore à son commencement.*

La Font.

Le mot *equestre* a quatre Syllabes dans ce vers, quoiqu'en le prononçant dans les discours en prose on ne lui en donne que trois. C'est une licence poëtique, qu'il faut rarement imiter.

EQUIANGLE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des figures qui ont des angles égaux. Tous les triangles équilateraux sont *equiangles*. Le quarré est une figuré *equiangle*.

EQUIDISTANT, ANTE. adj. Terme de Geometrie, qui est également distant d'une chose à laquelle il a relation. Les lignes paralleles sont *equidistantes*. Deux murs à plomb sont *équidistants*.

EQUIGNETTE. s. f. Terme de Marine. On appelle *equignettes*, ou équilles de giroüettes, certains petits bois qui servent à tenir le haut & le bas des giroüettes.

EQUILATERAL, ALE. adj. Qui a les cotez égaux. Triangle *equilateral*, c'est un triangle dont les trois cotez sont égaux. Tous les polygones & tous les corps reguliers sont *equilateraux*. On dit aussi *équilatere* en ce sens. Une figure reguliere est *equilatere* & équiangle. Port-R.

EQUILIBRE. s. f. Egale pesanteur de deux corps comparez l'un à l'autre. Pascal a fait un beau Traitté de l'*Equilibre* des liqueurs. Quand un corps est posé hors de son centre de gravité, il n'est plus dans l'*équilibre*. L'*équilibre* de la balance. La Terre est au centre comme en *equilibre*. Est-ce par hasard que le monde s'est trouvé dans cet *equilibre* si juste? Nic.

Equilibre ou Ponderation, est une partie dans la Peinture, qui consiste à bien poser les Figures sur leur centre de gravité, afin qu'elles ne paroissent pas tomber ou porter à faux. On dit qu'une Figure n'est pas dans son *equilibre* quand elle n'est pas bien posée.

Equilibre, se dit aussi figurément, & signifie, Egalité, proportion. Mettre des gens dans l'*equilibre*, c'est les comparer les uns aux autres par leurs bonnes ou mauvaises qualitez. La paix est plus assurée, quand les Puissances voisines sont dans l'*équilibre*. Quand la balance panchoit d'un côté, la Reine la rechargeoit de l'autre, pour la remettre dans l'*équilibre*. Mez. Les biens & les maux de ce monde sont dans une espece d'*équilibre*, & se balancent tellement qu'on les trouve presque dans une égale proportion Nic. De la droite raison je sens mieux l'*équilibre*. Boi. Tous les Platoniciens ont tenu pour cette suspension de jugement qui fait que nous gardons l'*équilibre* entre le pour & le contre Bay. Huet.

On dit aussi fig. faire l'*equilibre*, pour rendre les choses égales.

EQUILLE. s. f. Sorte de petit poisson, qui a pris son nom du Latin *acus*, *acicula*, *Eguillé*. Huet.

EQUIMULTIPLE. adj. m. & f. Terme de Geometrie. Il se dit des grandeurs simples également multipliées. Ainsi en prenant A autant de fois que B & en les multipliant également, il y aura toûjours même raison entre ces grandeurs multipliées, qu'entre ces grandeurs simples. Or ces grandeurs ainsi également multipliées s'appellent *équimultiples* des simples A & B. & l'on dit que les *équimultiples* sont entr'elles comme les simples. En Arithmetique les *équimultiples* sont des nombres qui contiennent également, & autant de fois les uns que les autres, leurs soumultiples. Ainsi les deux nombres 12. & 6. sont *équimultiples* de leurs soumultiples 4. & 2. parceque chacun contient son soumultiple trois fois.

E Q U.

EQUINOCTIAL, ALE. ou EQUINOXIALE s. & adj. C'est la même chose que l'*Equateur*, sinon que quand il est represénté sur la terre, on l'appelle plutôt *Equinoctial*, ou la *Ligne equinoctiale*, ou simplement *la Ligne*. Il couppe en deux également la sphere droite; & les peuples qui habitent dessousont toûjours les jours égaux aux nuits, ou un perpetuel équinoxe: au lieu que les peuples qui sont sous la sphere oblique, n'ont cette égalité que quand le soleil est dans cette Ligne, à sçavoir le 20. Mars & le 23. de Septembre. Quand il signifie l'Equateur, il est substantif. Un quadran *equinoctial*, est celui qui est fait sur un plan incliné qui regarde l'Equateur. La France *equinoctiale*, c'est l'établissement des François en Guyanne dans l'Amerique meridionale. La Capitale de la France *equinoctiale*, c'est la Cayenne.

Ce mot vient du Latin *aequus*, *egal*, & de *nox*, *nuit*.

EQUINOXE. s. m. Temps de l'année où les jours sont égaux aux nuits par tout le monde. C'est quand le Soleil parcourt l'Equateur ou le Cercle équinoctial, ce qui arrive le 20. de Mars & le 23. de Septembre. Comme le soleil paroit marcher d'un pas inegal, c'est-à-dire, tantôt plus vite, & tantôt plus lentement, à cause de son excentricité, il y a environ huit jours de plus depuis l'*equinoxe* du printemps jusqu'à l'*equinoxe* de l'automne, que depuis l'*equinoxe* de l'automne jusqu'à l'*équinoxe* du printemps: le soleil employant plus de temps à parcourir les signes septentrionaux, que les meridionaux, parce que la portion de son excentrique est plus grande du coté des Signes septentrionaux, que du coté des Meridionaux.

La pluye de l'*Equinoxe* est excellente pour les biens de la terre. Acad. Les plus hautes marées sont dans l'*Equinoxe*.

EQUIPAGE. s. m. Il se dit du train, de la suite, des valets, mulets, chevaux, carrosses, hardes, armes, & de tout ce qui est necessaire pour s'entretenir honorablement, &c. Cet homme est en bon *équipage*. Il a envoyé tout son *équipage* l'attendre en tel lieu. Les *équipages* de l'armée, c'est le bagage des Officiers. Ces armes, ces vaisseaux; cet *équipage* de guerre vont vous desaccoutumer des plaisirs pacifiques de l'amour. Let. Portug. *Equipage* de chasse sont les chevaux, chiens & valets qui servent à la chasse. Le peuple ne distingue les hommes que par leur train, & ne saluë que les *équipages* & les chevaux. Com. Combien de jeunes gens qui n'ont d'autre merite, que d'être suivis d'un nombreux cortege, & de traîner en tous lieux un *équipage* magnifique? Bell. Est il rien de plus scandaleux, que ce somptueux *équipage* que vous promenez par la ville? Or. M. Tous ces ajustemens, & tout cet *équipage* mondain ne sont propres qu'à irriter la cupidité. Nic.

On dit figurément, qu'un homme est en pauvre, en triste *équipage*, lorsqu'il est mal vétu, qu'il n'a pas dequoi vivre, ou qu'il a été bien battu & maltraitté. Vous voilà en bel *équipage*.

Quand on dit absolument, qu'un homme a *équipage*, c'est-à-dire, qu'il entretient un carrosse & des chevaux.

Equipage, se dit au fig. pour, dehors, apparence. On ne devroit pas du moins pratiquer le vice sous l'*équipage* de la vertu. Abl.

Equipage, quelquefois signifie simplement suite.

*Dans l'*équipage *d'une belle*
Il faut bien par honneur quelque Amant maltraitté.

La Sabl.

On dit prov., l'*équipage* de Jean de Paris, pour dire un *équipage* magnifique. L'Acad.

On

EQUIPAGE DE POMPE. Sous ce nom on comprend, la roue, le balancier, ou manivelle, le corps de pompe, le piston, & toutes les autres pieces d'une pompe.

EQUIPAGE. se dit dans un attelier tant des gruës, chevres, vindas, chariots, que des échelles, cordages, & de tout ce qui sert à la construction, ou au transport des materiaux.

EQUIPAGE, en termes de Marine, signifie seulement les Officiers, les mariniers, les soldats, les matelots, & les mousses ou garçons qui servent dans le vaisseau. Il n'a plus que pour quinze jours de vivres pour son *équipage*. Le vaisseau a peri mais on a sauvé l'*équipage*. Il y a des vaisseaux de 1000. hommes d'*équipage*. Renforcer les *équipages*. Les mats du vaisseau, ses voiles, ses cordages, & tout ce qui a rapport à ces trois choses, est compris sous le nom d'agrès. On voit par-là que Mrs. de P. Roial se sont mal expliquez, en disant au 27. des Actes, que les matelots *jetterent l'équipage* du vaisseau dans la mer. Il faloit dire les agrès du vaisseau. S'ils avoient mieux entendu les termes de marine, ils n'auroient pas dit non plus, *ramener à bord* pour ramener au rivage, ou ramener au bord. *Etre à bord*, c'est être au vaisseau. BOUH.

Le mot d'*équipage* est un écueil contre lequel plusieurs Ecrivains ont échoüé.

EQUIPARER. v. a. Vieux mot. Comparer, du Latin *aquiparare*.

EQUIPE'E. s. f. Action temeraire, indiscrete & extravagante; dessein qui ne peut-être executé, ni être de durée. Il entreprit un procès, une guerre qu'il ne pouvoit soutenir, cette *équipée* lui couta cher. Après cette belle *équipée*, il est venu effrontement. Cette femme a quitté son mari sans dire mot, elle a fait là une belle *équipée*. Ce petit Noble vouloit aller à l'armée, mais il est revenu dès l'entrée de la campagne, il a fait une plaisante *équipée*.

EQUIPEMENT. s. m. Action d'équiper. Hâter l'*équipement* d'une flotte. Il se dit aussi de la provision & de l'assortiment de tout ce qui est necessaire à la subsistance, à la manœuvre, & à la sureté d'un vaisseau. L'ACAD.

EQUIPER. v. act. Fournir à quelcun toutes les choses dont il a besoin, soit en chevaux, habits, armes, &c. Il est bien *équipé* pour faire son voyage. *Equiper* un soldat. Il a envoyé son fils à l'Academie & l'a *équipé* de toutes choses.

Il est aussi neut. Il lui faut tant pour l'*équiper*. Ce mot vient de l'Allemand *Schiff*, qui signifie *vaisseau*. MEN. Du Cange le derive d'*eschipare*, mot de la basse Latinité qui signifie la même chose.

EQUIPER, se dit aussi d'un navire que l'on met en état de faire de longs voyages, avec ses agrès, apparaux, victuailles & autres provisions necessaires. On *équipe* diversement les vaisseaux, les uns en guerre, les autres en marchandise. *Equiper* un navire d'éperon, de voiles & de cordages. VAUG. *Equiper* une flotte. ABLAN. *Equiper* une fregate. VOIT.

On dit figurément d'un homme qui a été blessé grievement, ou battu, ou maltraitté en quelque rencontre, qu'il a été mal *équipé*.

EQUIPÉ, ÉE. part.

EQUIPÉ, en termes de Blason, se dit d'un vaisseau qui a ses voiles, ses cordages & autres choses.

EQUIPOLLENCE. s. f. Egalité de valeur. L'*équipollence* des proportions.

EQUIPOLLENT, ENTE. adj. Ce qui égale en valeur une autre chose à laquelle il est comparé. L'un est *équipollent* à l'autre. Le profit est *équipollent* à la perte.

Il est aussi substantif. Je lui ai rendu l'*équipollent*, de ce qu'il m'a prêté. *Equivalent* est plus en usage. Les belles Traductions ne se font pas mot à mot, mais en termes *équipollens*.

A L'EQUIPOLLENT. adv. A proportion. Un Marchand a mis cent écus pour cette affaire, & ses associez *à l'équipollent*. Ce creancier a touché mille francs dans cette repartition, & les autres *à l'equipollent*; Il fait une dépense de Prince, il a chiens, chevaux, Pages, & tout le reste à l'*equipollent*. En ce sens il signifie quelquefois *proportion*, aussi bien qu'égalité.

EQUIPOLLER. v. n. Etre de pareil prix qu'une autre chose à quoi on la rapporte. Sa depense *équipolle* son gain. Il faut que dans les échanges une terre donnée *équipolle* à celle qu'on reçoit.

EQUIPOLLÉ, ÉE. part. Compensé. La perte *équipollée* au gain.

EQUIPOLLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de plusieurs pieces & parties de l'Ecu mises en même rang. Quand un Ecu est rempli de neuf quarrez en forme d'échiquier qu'on appelle *points*, & que ceux des quatre coins & du milieu sont d'un émail, & les autres quatre points d'un autre émail, on blasonne les premiers par le mot d'*équipollé*. Il portoit cinq points d'azur *équipollez* à quatre d'argent. Les neuf points *équipollez* se distinguent toûjours de l'échiquier.

EQUIPROQUO. s. m. Voyez *Quiproquo*.

EQUIRIES. s. m. & plur. Nom d'une Fête de l'ancienne Rome. C'étoit les *Equiries*, la Fête des Cavaliers. Elle se celebroit par des courses de chevaux.

EQUITABLE. adj. m. & f. Qui a de l'équité & de la moderation, qui sçait temperer la rigueur des loix par des circonstances particulieres du fait. Un Prince *équitable*, un juge *équitable*. Il y a peu de gens *équitables*. Rien ne contribuë tant à nous rendre *équitables* envers les autres, que la connoissance de nous-mêmes. NIC.

EQUITABLE, se dit aussi de ce qui est conforme aux regles de l'équité. Un sentiment *équitable*, un partage *équitable*, une *équitable* distribution de graces, de faveurs. Suivre la nature, c'est suivre la raison: il n'y a rien en elle que d'*équitable*, & d'égal. ST. EV. J'aime mieux laisser mon nom dans l'obscurité, afin que les jugemens des Lecteurs soient plus libres, & plus *équitables*. P. DE CL.

L'Evangile au Chrêtien ne dit en aucun lieu
Sois devot: Elle dit, sois doux, simple, équitable.
BOIL.

EQUITABLEMENT. adv. D'une maniere équitable. Cette sentence a été renduë *équitablement*. Il faut juger *équitablement* de toutes choses.

EQUITE'. s. f. Justice, droiture. Il a fait cela contre toute *équité*. Cet homme est plein d'*équité*. Violer l'*équité*. C'est un homme sans *équité*.

*Dans le monde il n'est rien de beau que l'*équité. BOIL.
Dans un mortel cheri, tout injuste qu'il est,
*C'est quelque air d'*équité *qui seduit & qui plaît.* ID.
Qu'une sainte équité *regle tous vos projets.*
L'AB. TETU.
La timide équité *detruit l'art de regner.* CORN.
*La force tenant lieu de droit, & d'*équité,
Le meurtre s'exerçoit avec impunité. BOIL.

EQUITÉ, se prend aussi pour, justice mitigée, & adoucie par la consideration des circonstances particulieres, pour un temperament qui modere la severité de la loi. C'est ce que les Grecs appellent *epikie*. La rigueur du Droit est souvent contraire à la justice, il faut que l'*équité* lui serve de regle, qu'elle la tempere qu'elle la modere. L'*équité* est l'esprit universel de la jus-

justice. J. des Sav. Ce partage a été fait dans l'*équité*. Les arbitres panchent toûjours plutôt vers l'*équité*, que vers la rigueur.

EQUIVALENT, ente. adj. qui est de même prix, de même valeur. L'autorité d'un Auteur grave est *équivalente* à une raison. Port-R. Il y a dans la Logique des propositions *équivalentes*. En Grammaire il y a des termes *équivalens* qui expriment aussi-bien l'un que l'autre la pensée. Quand on fait des échanges but-a-but, ou sans retour, il faut que les choses soient *équivalentes*.

Il est aussi subst. C'est un *équivalent*, offrir des *équivalents*. Le Roi a demandé les terres de la Flandre qui appartiennent à la Reine, ou du moins l'*équivalent*.

EQUIVOQUE. adj. m. & f. Qui est douteux; qui a un double sens. La vertu, quand elle n'est point *équivoque*, ne se dement jamais. Bell. Il y a des loüanges *équivoques* qui sont de fines railleries, & des manieres detournées pour nous rendre ridicules. Id. La finesse est une qualité *équivoque* entre le vice, & la vertu. Id. La reputation de cette femme est fort *équivoque*. Les expressions qui échapent à la colere, sont d'ordinaire des signes peu *équivoques* des sentimens du cœur. Mal. Un habile negociateur sçait parler ambiguëment, & se servir de détours, & de mots *équivoques*, pour les interpreter ensuite selon les occasions. La Br.

Ce mot se dit aussi des personnes, c'est un homme dissimulé & toûjours *équivoque*. Com. Le P. d'Orleans, l'a employé plusieurs fois en ce sens là dans son livre des Revolutions d'Angleterre.

Equivoque. s. f. Mr. de Vaugelas veut qu'il soit toûjours feminin, & je suis en cela de son avis. D'autres le font masculin. Men. Boileau ne sachant de quel genre le faire commence ainsi sa satire sur l'*equivoque*.

Du langage François bizarre hermaphrodite,
De quel genre te faire, équivoque *maudite*,
Ou maudit ?

Il signifie une chose douteuse, ambiguë; qui peut avoir divers sens, l'un vrai, & l'autre faux. Si Dieu soutient la nature, j'ai souhaitté qu'il le marquât sans *équivoque*. Pasc. Les Peres ont protegé les *équivoques* & les restrictions mentales, & ont pretendu qu'en certains cas il est permis d'user de ces detours & de ces ambiguitez. Le P. Dan. Les *équivoques* sont des tromperies deguisées. Port-R. Les *équivoques* sont des expediens pour ne point dire la verité, & ne point mentir en même temps. Id. Quand on fait une proposition douteuse, en prevoyant que la personne à qui l'on parle, la prendra dans un sens different de celui que nous lui donnons dans notre esprit, c'est une *équivoque* opposée à la bonne foi. La reponse que fit Abraham dans les circonstances où l'on lui demanda si Sara étoit sa femme, & où il repondit qu'elle étoit sa sœur, est une *équivoque* dans toutes les formes. Le P. Dan. *Lazare notre ami dort*; *mais je vais le reveiller*. Il est évident que cette proposition est *équivoque*. Id. On reproche à St. Augustin d'avoir voulu justifier Isaac, qui livra sa femme au crime par une *équivoque*. *Tacuit aliquid veri, & non dixit aliquid falsi.* A parler sincerement, les *équivoques* sont des mensonges palliez, & des subtilitez inventées exprès pour mentir en bonne conscience. Cependant il y a certaines occasions dans la vie humaine, où il seroit à souhaitter que l'usage des *équivoques* fût innocent.

Les *équivoques* dans le discours sont des expressions loûches, qui le rendent obscur, & embarassent l'esprit du Lecteur, qui ne sçait de quel côté se determiner. La Langue Françoise est ennemie de ces sortes d'ambiguitez. Mr. Menage a remarqué que celui qui dit autre chose que ce qu'il veut dire, ne dit pas ce qu'il dit, parcequ'il ne le veut pas dire; & il ne dit pas non plus ce qu'il veut dire, parce qu'il ne le dit pas en effet. On ne peut rien penser de plus juste, ni de plus joli sur les *équivoques*. Bou. Il est vrai que la lecture de toute la periode fait d'ordinaire entendre le sens, & que l'on n'a pas le loisir de douter. Mais il vaudroit mieux que cela n'arrivât point: car c'est aux paroles à faire entendre le sens, & non pas au sens à faire entendre les paroles. Si l'on vous relit deux fois, que ce soit pour vous admirer, & non pas pour chercher ce que vous avez voulu dire. Vau. Il est bon d'ajoûter, qu'il ne faut pas se gêner trop, ni prendre l'ombre d'une *équivoque* pour une *équivoque* réelle. La suite du discours dissipe quelquefois ces petits nuages, qu'un mot detaché, ou pris à part, pourroit faire naître. Or. M. Le P. Kircher dit que la Langue Chinoise est si *équivoque* qu'un même mot signifie souvent vingt choses. J. des Scav.

Bien des disputes ne roulent que sur quelque terme *équivoque* que les uns prennent en un sens & les autres en un autre. J. des Scav.

Equivoque, signifie encore une espece de Turlupinade ou de pointe. J'admire que les *équivoques*, qui n'ont que l'apparence des bons mots; ayent mis en honneur des gens d'un esprit mediocre. Le Ch. de M. Il n'y a point d'esprit dans l'*équivoque*: rien ne coûte moins. L'ambiguité en quoy consiste son caractere, est moins un ornement qu'un defaut: c'est ce qui la rend insipide. L'apparence mysterieuse que lui donne son double sens fait qu'on ne va pas au veritable sans peine; & quand on l'a trouvé on a regret à sa peine. Bou. Les *équivoques* étoient fort en vogue autrefois. Benserade s'étoit erigé en galand dans la vieille Cour, par des chansonnetes, & des vers de Ballet, qui lui avoient acquis quelque reputation pendant le regne du mauvais goût des *équivoques* & des pointes. Furt.

Si vous oyiez une équivoque,
Vous jettiez d'aise votre toque,
Et preniez son sens malotru
Pour un des bons mots de Beautru. St. Amant.

Equivoque, est quelquefois une bevuë, une inadvertance qui nous fait prendre une chose pour une autre. Plusieurs intrigues de Romans sont fondées sur des *équivoques* de billets rendus à ceux à qui ils ne s'adressoient pas. Une fâcheuse *équivoque*.

En Physique on appelle generation *équivoque*, celle qui ne se fait pas par les voyes ordinaires, par la conjonction du mâle avec la femelle. On croyoit autrefois que les insectes, les animaux imparfaits, se faisoient par une generation *équivoque*, comme les mouches, les araignées, les grenouilles, c'est-à-dire, par la chaleur du soleil qui échauffe la poussiere, la terre corrompuë. Mais on est revenu de cette opinion.

EQUIVOQUER. v. n. User d'équivoque. Cet homme est heureux à *équivoquer*, à trouver des équivoques. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel; & alors il signifie, Se tromper, se meprendre, prendre une chose pour l'autre. Ceux qui citent de memoire sont sujets à *s'équivoquer*. Men. De bons Ecrivains se servent de ce mot.

E R.

ER. Derniere syllabe de plusieurs mots. On ne la met ici que pour observer à l'égard de la Poësie, que tous les mots terminez en *er* ne se doivent pas employer

ployer indifferemment pour la rime. *Vanter*, & *Jupiter*, par ex.ne riment pas: la syllabe *er* est fermée en *vanter*, & elle est ouverte en *Jupiter*. On appelle ces rimes vicieuses, *des rimes Normandes*, parceque les Normands prononcent l'*er* ouverte, comme l'*er* fermée. Ils prononcent du *fer*, comme *fé* ou *fai*, au lieu de prononcer du *fair*. On trouve beaucoup de ces rimes dans Malherbe, qui fait rimer *clair* avec *aveugler*. On ne les excuse que quand on ne peut pas faire autrement sans perdre une belle pensée. Il faut cependant avoüer qu'il y a peu de Poëtes qui s'assujettissent absolument à ces regles. Ce qu'il y a de certain, c'est que les mots en *er* riment souvent avec ceux en *air*, & que pour les infinitifs en *er*, il ne faut appuyer sur l'r, que lorsqu'elle est suivie d'une voyelle, ou lorsque l'oreille le demande à cause de la rime; car on juge de la bonté de la rime plutôt par le son que par l'écriture.

E R A.

ERABLE. f.m. Arbre de haute fûtaye fort dur, dont le bois est souvent tacheté & marqueté en guise d'yeux. C'est pourquoi on l'employe dans les ouvrages de marqueterie. Il y a de l'*érable* mâle, & de l'*érable* femelle. C'est un grand & bel arbre dont les rameaux s'étendent de tous cotez: son écorce est rougeâtre, son bois est blanc & assez fragile, ses feuilles sont amples, larges, anguleuses, assez semblables à celles de la vigne, mais plus pointues, decoupées chacune en cinq parties, de couleur verte & brune en dessus, blanchâtres en dessous, unies, sans poil, d'un goût amer & stiptique, attachées à des queues rougeâtres, plus longues que celles de la vigne. Ses fueilles sont disposées en grappes sur un pedicule long; elles sont à plusieurs fueilles disposées en rose de couleur herbeuse, blanchâtre, il s'éleve de chacun de leurs calices un pistile qui devient un fruit oblong, ailé, dont plusieurs pendent à un long pedicule composé de deux ou de trois capsules couvertes de deux fueilles minces en maniere d'ailes, & contenant chacun une semence ovale, ou presque ronde, dure, blanchâtre, de la grosseur de celle de l'orange, d'un goût desagréable. Cet arbre croit dans les bois, dans les buissons, & il y en a de plusieurs especes. Il contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Ses fueilles & ses fruits sont astringens. En Canada il sort de l'*érable* une seve ou liqueur, douce au goût, laquelle étant recueillie & évaporée, il en demeure un sucre gris qui a le goût du sucre ordinaire. Quelques uns l'appellent Manne d'*érable*; mais c'est plutôt un sucre. LEMERY.

Ce mot vient du Latin *acer*, nom qui a été donné à cet arbre, à cause de sa dureté, *quia acris seu duri admodum est ligni*, dit Vossius.

ERADICATIF, IVE. adj. Terme de Medecine. La guerison *éradicative* est celle qui non-seulement remedie au present, mais qui otant les racines du mal & allant à la cause, empêche qu'il ne revienne. DIONIS. La guerison *éradicative* est opposée à la palliative. On ne trouve point que ce mot soit en usage au masculin. Il vient du Latin *eradicare*, deraciner.

ERAFLER. v. act. Dechirer, écorcher, diviser, ou éfleurer legerement la peau avec quelque chose d'aigu. Il s'est joüé avec le chat, qui lui a *érasté* le visage. Une épingle lui a *érasté* la main.

ERAFLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ERAFLURE. f. f. Playe qui se fait sur la peau par quelque chose de pointu, & qui ne penetre pas. Les épingles, les griffes d'un chat font des *érastures* aux mains, au visage. Ce coup d'épée n'a pas penetré, il n'a fait qu'une *érasture* sur la peau.

ERAGE. Vieux mot. Race. Et dit-on qu'en Bourbonnois encore dure l'*érage*. RAB. Ce mot vient de *radix*, racine. MEN.

ERAILLE'. Voyez ESRAILLE'.
ERAILLER. Voyez ESRAILLER.
ERAILLURE. Voyez ESRAILLURE.

ERAIN. Voyez AIRAIN.

ERANARQUE. f. m. nom d'office chez les Grecs. L'administrateur des aumones. Quand quelqu'un chez les Grecs étoit reduit à l'indigence, qu'il étoit captif, ou qu'il avoit une fille nubile, mais sans bien, il y avoit un Magistrat ou Officier public qui faisoit une assemblée d'amis & les taxoit chacun selon ses facultez, pour subvenir à la necessité de celui qu'on vouloit soulager. CORN. NEPOS.

Eranarque est un mot Grec, composé d'*eranos*, contribution, & d'*arkè*, commandement, intendance.

ERATER. Voyez ESRATER.

E R C.

ERCHIE. f. f. Vieux mot. Trait d'arc. On a dit aussi *Archiée*.

E R E.

ERE, ou AIRE. f. f. Terme de Chronologie. *Ere* est à peu près la même chose qu'Epoque; car elle est aussi un point fixe, d'où l'on commence à compter les années. Mais la difference qu'il y a, c'est que les Epoques sont des points fixes determinez par les Chronologistes; & que les *Eres* sont des points fixes determinez par quelque peuple ou nation.

Le mot d'*Æra* vient d'*Æs*, airain, parce qu'on marquoit les années avec de certains petits clous d'airain. Peut-être vient-il de l'ignorance des copistes qui trouvant dans les anciens monumens A. E. R. A. *Annus erat Regni Augusti*, en ont fait un seul mot ÆRA. Il y en a qui croient que ce mot a été introduit par les Espagnols dans la Chronologie, & qu'ils l'ont tiré d'un tribut qu'Auguste leur avoit imposé. Ainsi *Æra* viendroit d'*Ære*. Voici quelques *Eres* très celebres.

1. La *I. Olympiade*.
2. L'*Ere de Nabonassar*.
3. L'*Ere des Seleucides*, Sur quoi voyez EPOQUE.
4. Le I. *An Julien*. Cet an commence à la reformation du Calendrier Romain par Jule Cesar, qui se fit l'an du monde 3958. & 46. ans avant l'*Ere Vulgaire*.
5. L'*Ere d'Espagne*. Elle commence à l'an du monde 3966. & 38. ans avant l'*Ere Vulgaire*, lorsque l'Espagne fut subjuguée par Domitius Calvinus Proconsul, & reduite sous la puissance de Cesar Auguste. On comptoit en Espagne les années suivant cette *Ere*, qui est très celebre dans les Conciles, & dans les anciens monumens de l'Espagne.
6. L'*Ere Chrêtienne Vulgaire*, dont Denis le Petit est l'Auteur.
7. L'*Ere Chrêtienne veritable*, qui devance de quatre ans l'*Ere Vulgaire*. Car il est aujourd'hui constant que l'*Ere Vulgaire*, telle que Denis le Petit l'a donnée & qu'on l'a suivie depuis lui jusqu'à present, est trop courte de quatre ans. Comme on ne pourroit remedier à cet abus sans causer des embarras terribles dans l'Histoire ecclesiastique & dans l'Histoire civile, on se contente de dire à l'an V. de JESUS-CHRIST, l'an I. de l'*Ere Vulgaire*. Et cela fait, qu'on se trouve d'accord avec tous les Historiens pour la suite.
8. L'*Hégire*, ou la fuite de Mahomet, qui arriva l'an 622. de l'*Ere Vulgaire*, un Vendredy 16. de Juillet. VALL.

Ere se trouve aussi employé dans de vieux titres pour signifier *item*.

EREBE. s. m. Terme de Mythologie. C'est le Dieu des Enfers, né du Chaos & des Tenebres. C'est aussi la partie inferieure de la terre, de l'Hebreu *Ereb*, mot repeté plusieurs fois au premier Chap. de la Genese, & qui signifie, les tenebres, l'obscurité, le soir, la nuit. Les Poëtes le prennent pour l'Enfer, & Virgile pour un fleuve des Enfers.

Tout l'Erebe entendit cette belle homicide. MAUC.

ERECTEUR. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de deux muscles de la verge, qui servent à son érection : ils prennent leur origine de la partie interne de la tuberosité de l'ischion, & vont s'inserer lateralement aux corps caverneux. Le clitoris dans les femmes a aussi deux muscles *érecteurs* : ils prennent leur origine de l'éminence de l'ischion, & vont s'inserer aux parties laterales du clitoris, lequel ils servent à relever & à roidir.

ERECTION. s. f. Elevation d'une chose en droite ligne. L'*érection* d'une ligne perpendiculaire sur une autre est un problême enseigné dans les Elemens d'Euclide.

ERECTION, au fig. signifie, Institution, établissement. L'*érection* d'une Baronnie en Comté. L'*érection* d'un Presidial. L'*érection* en titre d'office d'une charge. Nouvelle *érection*, ancienne *érection*. Il n'a guere d'usage que dans ces sortes de phrases.

ERECTION, est aussi un terme de Medecine. Le manque d'*érection* est une espece d'impuissance.

EREMITIQUE. adj. de tout genre. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase. Vie *érémitique*, qui se dit de la vie que menent les Solitaires dans le desert ; par opposition à la vie cenobitique, qui est celle des Religieux qui vivent en commun. L'ACAD.

EREMODICIE. s. m. Vieux mot. Desert, du Grec *erèmodikion*, fait de *erèmia*, solitude, desert.

ERENER. Voyez ERRENER, & ESRENER.

ERENT. Terme du vieux langage, qui a été employé pour la troisieme personne du plurier de l'imparfait du verbe *Estre*, *étoient*, du Latin *erant*. On a dit aussi *ere* pour *étoit* & *ert* pour *sera*, du Latin *erit*. *Miroer ert à toutes gents*, pour ce sera un miroir. *Ce n'ert pas bible losangere*, pour ce ne sera pas un livre flatteur & plein de louanges.

ERENTER. Voyez ERREINTER, & ESRENTER.

ERESIPELLE. s. f. Maladie qui vient sur la peau, causée par des humeurs picquantes, d'où il naît une inflammation ardente. Quelquefois elle occupe une partie de la chair qui est sous le cuir. Elle provient d'un sang bilieux & bouillant, qui pour sa subtilité ne cause point de tumeur apparente, mais s'épanche en longueur & en largeur. Sa couleur est jaune & rouge ; & plus la bile y est pure, & plus elle est dangereuse. Sous l'*érésipelle* sont comprises les pustules bilieuses, comme les dartres, les vessies & les bubes, que le vulgaire appelle *feu sauvage*.

Ce mot vient du Grec *eruein*, attirer, & de *pelas*, proche, parceque la tumeur se forme proche le cuir ; ce qui fait que Galien l'appelle *passion du cuir*. Il y a une *érésipelle simple*, & l'autre avec ulceration. On a appellé ce mal *Eripelas* dans le vieux Langage.

EREUX, EUSE. adj. Vieux mot. Colerique, emporté, querelleur.

E R G.

ERGALICE. s. f. Vieux mot. Reglisse.

ERGO. s. m. Donc. Terme dogmatique tiré du Latin, qui signifie la conclusion d'un argument. Il est pris souvent pour l'argument même. C'est un homme qui nous importune par ses *ergo*, qui est bien fort sur l'*ergo*. Le mot *ergo* servoit ordinairement chez les Latins à commencer les plaintes, & les lamentations sur la mort de quelcun : *Ergo Quintilius* &c. Quintilius est *donc* plongé dans un sommeil éternel. DAC.

On dit proverbialement, *Ergo* glu, à ceux qui font de longs & faux raisonnemens dont on ne conclud rien. On disoit autrefois, *ergo gluc*. Cette expression qui nous est venue de l'Université pourroit bien être une contraction d'*ergo Goguelu* ; & toi *Goguelu*, n'y veux tu rien dire ? RABEL. *Goguelu* est un terme de mépris, & selon Menage, ce mot vient de *cucullatus*, c'est-à-dire, *encoqueluché*, comme les Moines qui autrefois prêtoient le collet à tous venans dans les disputes, & qui le plus souvent concluoient fort mal. Ainsi, raisonner à la *ergo glu*, c'étoit raisonner & conclurre à la maniere de ces *Goguelus*. *Gluc* ou *geluck* est aussi un mot dont usent les Alemans pour souhaiter à quelqu'un que Dieu l'aide, que Dieu l'assiste, & en ce sens il se peut qu'après eux, nous l'aurions appliqué à un Logicien timide, & que le voyant dans les convulsions de son *ergo*, nous lui aurions dit *gluck*, c'est-à-dire, courage, bon, pour l'exciter à pousser ferme son argument. NOT. sur RABEL.

ERGOT, ou **ARGOT.** s. m. Le *t* ne se prononce pas. Espece de petit ongle pointu & dur, qui vient au derriere de la jambe des coqs.

On dit figurément & populairement, qu'un homme monte sur ses *ergots* ; pour dire, qu'il s'emporte avec insolence, qu'il parle audacieusement aux autres.

ERGOT, se dit aussi en parlant du cheval. C'est une corne molle de la grosseur d'une châtaigne, qui est au derriere & au bas du boulet, & cachée souvent par le fanon.

ERGOT, se dit aussi de plusieurs autres bêtes qui ont de semblables parties ; mais aux sangliers on les nomme les *gardes*, & aux cerfs les *os*.

ERGOT, se dit aussi en Botanique, pour signifier l'extremité d'une branche qui a été taillée, & qui est morte dans le bout, comme il arrive souvent aux branches qu'on écussonne. On couppe ce bois mort jusqu'au vif, où jusqu'à l'écusson, & c'est ce qu'on appelle tailler l'*argot*. Cette couppe donne lieu à l'écorce de couvrir insensiblement ce qui reste du bois taillé.

ERGOT. On appelle ainsi les grains de Segle qui deviennent en certaines années longs, noirâtres & cornus. La farine de ce grain est blanchâtre & très pernicieuse. Lorsqu'il est arrivé que les épis du Segle étoient chargez de ce mauvais grain, & qu'on n'a pas été soigneux de le rejetter, on a vu regner à la Campagne la maladie qu'on appelle Feu S. Antoine. Voyez les Journaux des Sçavans & les Memoires de l'ACAD. R. DES SCI.

Nicod derive ce mot de *Herigots*, dont il ne marque pas l'étymologie. Menage le fait venir du mot inusité *articus*, dont les Italiens ont fait leur *artiglio*, qui signifie les ongles crochus & piquans des oiseaux de proie, tant terrestres que volatiles.

ERGOTÉ, ÉE. adj. Qui a des ergots. Voilà un coq bien *ergoté*.

ERGOTER. v. n. Pointiller, chicaner, disputer opiniâtrement. Il y a plus de quatre cens ans qu'on *ergote* en Sorbonne, & quand on y aura encore *ergoté* aussi long-tems, on ne saura pas mieux à quoi s'en tenir.

ERGOTER, se dit aussi des disputes, des critiques qui se font en pointillant, & chicanant avec importunité. Ces deux personnes ne s'accordent jamais ; elles sont toûjours à *ergoter* les unes contre les autres.

Il signifie fig. Trouver à redire à tout. Il *ergote* sur toutes choses.

ERGOTEUR. s. m. Pointilleur, chicaneur, qui ne

ne fait que disputer mal à propos, qui conteste tout sans raison. C'est un terme de mepris. Les Hibernois sont de grands *ergoteurs*.

ERGOULE, Voyez GOULE.

E R I.

ERICHTON, ou le Chartier. Terme d'Astronomie. C'est une des 22. constellations septentrionales.

ERIGER. v. act. Dresser, élever quelque chose. *Eriger* une ligne perpendiculaire sur une autre ligne. *Eriger* un autel. *Eriger* un trophée, des trophées. *Eriger* un monument à la gloire de quelqu'un. On *érigeoit* autrefois des statuës aux illustres personnages, aux Empereurs.

On dit, *Eriger* une commission, une charge en titre d'office; pour dire, l'établir en titre d'office. L'Acad.

Eriger, signifie figurément, Elever quelque chose, y attacher quelque titre, dignité, ou degré d'honneur. *Eriger* une Terre en Comté, en Marquisat, en Duché. *Eriger* un Bailliage en Presidial, en Cour Souveraine. C'est au Pape à *ériger* des Evêchez; mais il lui faut pour cela le consentement du Roi. Le Pape ne peut *ériger* une Eglise en Cathedrale, ou Metropolitaine, sans le consentement du Prince. Fevret.

Il est aussi neut. pass. & signifie, S'attribuer une autorité, un droit, une qualité qu'on n'a pas, ou qui ne convient pas. s'*Eriger* en Auteur, en bel esprit, en censeur public, en reformateur, en critique, en diseur de bons mots, en grand personnage. L'oisiveté *érige* bien des gens en mauvais Poëtes. Oe. M. Il est assez ordinaire aux maris de s'*ériger* en tyrans. Id. Je ne puis souffrir que vous vous *erigiez* en devot de profession, pour vous animer d'un esprit chagrin contre les vices. St. Ev.

Erigé, ée. part. & adj.

ERIGNE, ou ERINE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est un petit instrument qui sert comme un crochet à élever, à soutenir des parties sur lesquelles on veut travailler, qu'on veut dissequer, decouper, &c.

ERISSON. s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre bras dont on se sert dans les bâtimens de bas bord, ou dans les Galeres. On l'appelle autrement *grapin de fer*.

ERITHROIDE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est la premiere des membranes propres qui enveloppent les testicules: elle est parsemée de fibres charnuës du muscle cremaster, qui la font paroître rougeâtre, d'où vient qu'on leur a donné ce nom.

Ce mot est Grec, il vient de *eruthros*, *rouge*, & *eïdos*, figure, ressemblance.

E R M.

ERMES. Vieux terme de Coutumes, qui se dit des terres non labourées, ni cultivées, qui sont vacantes, en friche & abandonnées. On les appelle aussi terre *brehaines*. Dans les Coutumes de la Marche & du Bourbonnois on appelle terres *hermes* ou *heremps*, des terres en friche.

Ce mot vient du Latin *eremus*, desert: d'où vient qu'on a nommé l'Abbaye de St. Michel en l'*herm*, *Sancti Michaelis in eremo*.

ERMINE, Voyez HERMINE.

ERMINETTE. s. f. Outil de Menuisier fait en forme de hache recourbée ou d'aissette, qui sert à applanir & à unir le bois. Bochart le derivoit de l'Arabe *alermin*, qui se trouve dans le Nomenclateur Coptique entre les instrumens de Menuisier, & que Kirker a mal traduit par *scalprum*. Men.

ERMITE. Voyez HERMITE.

EROMANCE, ou EROMANTIE. s. f. Espece de divination dont les Mages de Perse se servoient pour connoitre les choses futures par l'air. Ce mot est Grec & vient d'*aer* l'air, & de *manteia*, divination.

EROSION. s. f. Terme de Medecine, qui se dit de l'action des humeurs acres ou acides qui rongent, mangent ou dechirent les chairs & autres substances. L'arsenic & les autres poisons caustiques font des *érosions* aux intestins. Après la prise de ce poison, il sentoit une *érosion* par tout. Dionis.

Ce mot vient du Latin *erodere*, ronger.

EROTIDIES. s. f. & pl. Jeux & Fête de Cupidon ou de l'Amour, que les Thespiens avoient instituez & qu'ils celebroient de cinq en cinq ans avec beaucoup de solemnité. Plut. Pausan. Apul.

EROTIQUE. adj. Qui porte à l'amour. On appelle en termes de Medecine *delire érotique*, une espece de melancolie causée par un amour violent & excessif. Quoiqu'il n'y ait point de pouls amoureux, c'est-à-dire, d'une espece qui soit distinguée des autres, on ne laisse pas de reconnoître l'amour par le battement du pouls qui est fort changeant, inegal, turbulent & dereglé. Si on parle au malade de la personne qu'il aime, son pouls se change d'abord, demeurant plus grand, plus vite & plus violent. Si-tôt qu'on a cessé d'en parler le pouls se cache, se trouble & se deregle de nouveau.

Erotique, se dit aussi de ce qui se rapporte à l'amour. Poëme *érotique*, Poete *érotique*. Des Portes fut proclamé le Prince des Poëtes *érotiques* de la France. Bail.

Ce mot est Grec, il vient de *eros*, amour.

E R R.

ERRANT, ante. adj. Qui n'est point fixe ni attaché. Autrefois mon imagination *errante*, & vagabonde se portoit à toutes choses: aujourd'huy l'âge me ramene à moi-même. St. Ev. Mon cœur étoit *errant* d'objet en objet & ne s'attachoit à aucun. Vill.

De nos desirs errans *rien n'arrête le cours;*
Ce qui plaît aujourd'huy deplaît en peu de jours. Oev. M.
Errant *à la mercy d'une flamme insensée.* Rac.
Mon ame étoit déja sur mes levres errante. Id.

En ce sens on dit que les Planetes sont des étoiles *errantes*, par opposition aux étoiles fixes qui sont toûjours dans une même distance entr'elles. Au lieu que les Planetes parcourent le Zodiaque en differens espaces de temps.

Errant. Vagabond, qui erre çà & là, sans avoir de route certaine, ni de demeure asseurée. Nos vaisseaux sont *errans* sur la mer, à la merci des eaux ou des ondes. Les Chevaliers *errans* sont des personnages fabuleux qu'on a feint voyager par le monde sans autre dessein que de chercher des avantures, & de redresser les torts. Don Quichote s'étoit mis en tête de faire le Chevalier *errant*. Les frequens voyages de Charles-Quint l'ont fait nommer Chevalier *errant* par les Espagnols. St. Ev. Vous êtes toûjours *errant*, vagabond & exposé aux embuches de vos ennemis. Abl. Une vieille impression de Chevalerie *errante*, comme en Espagne, tourne tous les esprits aux avantures bisarres. St. Ev. On pretend que Pythagore, Empedocle, Democrite & Platon, furent si éperdus de la Magie, que pour l'amour d'elle, ils se rendirent Chevaliers *errans*, leurs longues courses ayant été plutôt un exil, qu'un simple voyage. Bay.

Je demeurai long temps errant *en Cesarée.* Rac.

Le Juif *errant*, est un Juif que le peuple s'imagine cou-

rir incessamment par le monde, depuis la mort de notre Seigneur, & qui sera ainsi *errant* jusqu'à la fin du monde. On dit populairement, d'un homme qu'on ne trouve jamais chez lui, qui change souvent de demeure, qui voyage sans cesse, c'est un vrai chevalier *errant*, un Juif *errant*.

On appelle aussi peuples *errans*, les peuples qui n'ont point d'habitation fixe, comme les Tartares, les Arabes, & plusieurs peuples d'Afrique qui habitent sur des chariots, sous des tentes, & qui changent souvent leur camp.

Errant. Se dit aussi de celui qui est dans l'erreur en matiere de foi. Il faut redresser ses freres *errans*. La même raison pourquoi la Conscience *errante* dans les faits oblige, a lieu pour la Conscience *errante* dans les points de droit. Bay.

ERRATA. s. m. Terme purement Latin. Liste qu'on met au commencement, ou à la fin d'un livre, pour marquer les fautes survenuës dans l'impression. Le Pere Hardouin a dit que son Traitté des Medailles pouvoit être intitulé, l'*Errata des Antiquaires*. Un autre a dit que les Critiques de l'Histoire de Perizonius pouvoient être appellez l'*Errata des Anciens Historiens*. Dans ce sens, le Dictionnaire de Mr. Bayle peut être appellé l'*Errata* de Moreri. On ne donne point d'*s* à ce mot au pluriel, non plus qu'à *Opera*. Danet.

ERRATIQUE. adj. Terme d'Astronomie. Qui *erre*. C'est une épithete qu'on donne aux Planetes, qu'on appelle plus communément *errantes*. On dit aussi fievre *erratique*. Des feux *erratiques*. Il n'a d'usage que dans le dogmatique.

ERRAUMENT. adj. Vieux mot. Promptement, precipitamment.

Messire Gauvair erraument
Vint à la Cour isnellement.

ERRE. s. f. Cette terminaison ne rime point en François avec la terminaison *ere*. Ainsi terre, guerre, Angleterre, ne riment point avec pere, mere, &c.

Erre. s. f. Train, allure; ne se dit qu'en ces phrases, Aller grande *erre*, Aller belle *erre*. Peut-être, d'*itura*. Men.

Au fig. il signifie, faire trop grande depense. Ce jeune homme va grand' *erre*, il aura bien-tôt mangé son bien. Voyez Erres.

On dit en termes de Marine, lorsqu'on parle d'un vaisseau qui a été arrêté par quelque cause, qu'il n'a pas repris son *erre*, pour dire, qu'il ne s'est pas encore remis dans son train, ou dans la vitesse avec laquelle il a coutume de passer.

ERREINTER. v. a. signifie la même chose qu'*errener*, & il a beaucoup plus d'usage. L'Acad.

ERREINTE', ée. part.

ERREMENT. s. m. On prononce *ermant*. Terme du Palais. C'est la derniere procedure d'un Procés, le dernier état d'une affaire. Les heritiers d'un tel ont repris son procés pour y proceder suivant les derniers *erremens*. Il a donné copie de l'appointement en droit, comme étant le dernier *errement*. Il est moins en usage au singulier qu'au plurier.

Autrefois *errement*, signifioit la même chose que gage de bataille, c'est-à-dire, *erres*. On disoit *adhramire bellum*, pour dire, jetter le gage de bataille.

Errement, se dit aussi par rapport à *erres*. *Errement* de blé & de vin.

ERREMENTER. v. n. Terme de Coutumes. Prendre expeditions, proceder en cause avec sa partie adverse.

ERRENER. v. a. (on prononce *erner*) Fouler ou rompre les reins. Si vous lui mettez un fardeau si pesant sur le dos vous l'*errenerez*. Il fit un si grand effort qu'il s'*erreina*. L'Acad. Voyez Esrener.

ERRENE', ée. part. Il est *errené*. Une bête *errenée*. L'Acad.

ERRER. v. neut. Vaguer de coté & d'autre; voyager sans avoir de route certaine; courir ça & là à l'avanture. La tempête fut si grande, que le Pilote abandonna le timon, & le vaisseau *erroit* au gré des vents. Les neiges avoient couvert les chemins, & nous *errions* à l'aventure par la campagne. Par tout *erre* l'image de la mort. Le Mait.

*Tandis que j'*errerai *sur les sombres rivages.* Des H.
Tantôt un livre en main errant *dans les prairies*,
J'occupe ma raison d'utiles reveries. Boil.
Jadis tous les humains errans *à l'avanture*,
A leur sauvage instinct vivoient abandonnez. Rouss.

Errer, se dit au figuré, pour dire, N'être point fixe, ni arrêté sur aucun objet. Les Philosophes *erroient* d'incertitude en incertitude. Oev. M. Combien voit-on de Chrêtiens laisser *errer* leurs pensées, & leurs desirs vers les creatures, au lieu de les reünir en J. Christ qui s'immole sur les autels? Fl.

Mais sans errer *en vain dans ces vagues propos.* Boil.
Nous errons dans d'epaisses ombres,
Où souvent nos lumieres sombres
Ne servent qu'à nous éblouir. Rouss.

Errer, signifie aussi; S'abuser, se tromper, être imbu d'une fausse opinion. Il n'y a personne qui ne puisse *errer*, qui ne soit sujet à *errer*; vous *errez* dans votre calcul. *Errer* dans la foi. *Errer* dans le droit. *Errer* dans le fait. *Errer* dans les principes. L'Acad.

Errer. Ce verbe se trouve aussi à l'actif dans Balzac, quand il dit, *Errer* les ennemis, pour, les dissiper. Mais on doute fort que cela se puisse dire.

ERRES. s. f. plur. Traces, vestiges. Les Chasseurs suivent les *erres*, les traces du gibier.

On dit aussi en termes de Chasse, qu'un cerf est de hautes *erres*, lorsqu'il va hors de son enceinte, ou qu'il fait de très-longues fuites, après avoir eu le vent du trait en le detournant au matin. On appelle aussi *erres*, les lieux par où une bête s'enfuit de bon temps, ou de mauvais temps, ou de vieil temps, c'est-à-dire, comme une jeune bête, ou une vieille qui est recruë. On appelle aussi *erres*, les pieds, routes & voyes du cerf; & on dit, Demêler, redresser les *erres*, rompre les *erres*, les effacer en marchant.

On appelle aussi en termes de Chasse les *erres*, les parties de devant de toutes les bêtes à quatre pieds, c'est-à-dire, les pieds & les épaules.

Erres, se dit souvent au figuré. Suivre les *erres*, aller sur les *erres* de quelqu'un, pour dire, Tenir la même conduite, suivre les mêmes voyes, être dans les mêmes sentiments. L'Acad.

Erres, se dit aussi du payement qu'on fait d'une partie du prix d'une chose, pour gage, & assûrance du marché. Il a donné des *erres* au coche, & cela par corruption du mot d'*arres*. Du Cange temoigne que dans la basse Latinité on a dit *erra* pour *arrha*. Voyez Arrhes.

ERREUR. s. f. Fausse opinion. L'*erreur* est une meprise de l'entendement, qui donne son consentement à ce qui n'est pas veritable. Oev. M. L'*erreur* ne vient jamais de l'entendement pur, mais de l'imagination qui lorsqu'elle se trompe, regarde comme differentes des choses qui sont les mêmes, ou comme les mêmes celles qui sont differentes. Tschirnhaus. L. Joubert a fait un Traité des *erreurs* populaires. La vanité humaine se repaît de l'agreable *erreur*, de vivre bien loin dans l'avenir. Des H. Pline dit que c'est une heureuse *erreur*, que de croire ses amis plus parfaits qu'ils ne sont. Oev. M. Je ne veux point d'un Critique qui me vient tirer d'une douce *erreur*. Oev. M.

Les

Les Anciens ont fait beaucoup d'*erreurs* dans la Physique, faute de s'être appliquez aux experiences. Nous retenons nos *erreurs* parce qu'elles sont autorisées des autres : nous aimons mieux croire qu'examiner & juger. St. Ev. Quelle verité peut être aussi avantageuse que ces bonnes *erreurs*, qui forment en nous le sentiment des biens que nous n'avons point ? Id. Pourquoy vouloir guerir les hommes d'une vieille *erreur* qu'ils aiment ? Des H. L'*erreur* est le partage de la condition humaine. Nic.

*C'est de tout temps que l'*erreur *adorée*
Au genre humain semble être consacrée. Rouss.
Du Talopoin la demeure idolâtre
De nos erreurs *n'est pas le seul theatre:*
Chaque climat, ainsi que l'Indien,
A ses faux Dieux, & l'Europe a les siens. Id.
*Le Vulgaire en aveugle à l'*erreur *s'abandonne.* Id.

L'impatience qui nous porte à nous élever contre tout ce qui nous paroît faux, est souvent un plus grand défaut que l'*erreur* dont nous voudrions delivrer les autres. Nic. Combien d'*erreurs* par lesquelles l'homme abusé se deshonoré lui-même ? M. Boss. Il importe peu que l'homme se trompe dans ses opinions, pourvû que son *erreur* soit agréable, & qu'elle le conduise à la fin de la vie par une route semée de fleurs. Or. M.

Laissons les s'applaudir d'une pieuse erreur;
Mais pour nous, bannissons une vaine terreur. Boi.

Erreur, prise absolument, s'entend de l'*erreur* en la foi, de l'heresie. L'*erreur* ne prescrit jamais contre la verité. Cl. L'*erreur* deguisée, & travestie en verité, entre dans tous les droits de la verité. Bay. Mr. de Launoi rapporte quantité de temoignages de Papes, qui ont avoüé eux-mêmes qu'ils étoient sujets à l'*erreur*. Bib. Un. L'attachement du Peuple pour l'*erreur*, est un amour de la verité mal conduit. Bay. On donne d'ordinaire à Dieu plus d'indulgence pour les foiblesses du cœur, que pour les *erreurs* de l'esprit. Disc. d'El. Les Theologiens traittent plus favorablement les *erreurs* sur les dogmes de Morale, que les *erreurs* sur les dogmes de speculation. Bay. L'humanité mêle aisément ses *erreurs* dans ce qui regarde la créance. St. Ev. Environnez comme nous sommes de tenebres épaisses qui nous cachent les objets, & livrez aux doutes, & à l'incertitude, devrions-nous être responsables de nos *erreurs ?* Disc. d'El. Le vulgaire qui respecte des *erreurs* mysterieuses, mepriseroit des veritez toutes nuës. S. Evr.

Erreur, signifie quelquefois, Faute, meprise, & sur tout en matiere d'Arithmetique. Commettre une *erreur*. *Erreur* de calcul. Les faux & doubles emplois, ni les *erreurs* de calcul ne se couvrent point par les arrêts, ni les transactions. Ceux qui se sont trompez dans leurs predictions se tirent d'affaire par l'aveu d'une *erreur* de calcul. Ben. Cet Historien a fait beaucoup d'*erreurs* dans la Chronologie. Il y a une *erreur* dans cette citation. J'ay reçu une lettre où je n'entends rien, il faut qu'il y ait en cela de l'*erreur*, qu'elle s'adresse à un autre. Une *erreur* de fait est plus excusable qu'une *erreur* de droit.

Mais quelle erreur *fatale*
M'a fait entre mes bras recevoir ma rivale ? Rac.

On le dit aussi en general des fautes que l'on commet dans la conduite de la vie, ou dans l'usage du monde; des égaremens où l'on tombe. Il a grand regret de ses *erreurs* passées. Les folles *erreurs* de la jeunesse.

De mes jeunes erreurs *aujourd'huy revenu.* Rac.
Je sçai sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs. Boil.

Erreurs, au pluriel se dit quelquefois, pour dire de longs voyages remplis de traverses. Il n'est guere en usage que dans cette phrase. *Les erreurs d'Ulysse.* L'Acad.

On appelle en termes du Palais, Proposition d'*erreur*, une voye de droit de se pourvoir contre un arrêt. La requête civile n'attaque que le fait de la partie; mais la proposition d'*erreur* accuse celui des Juges.

ERRHINES. s. f. Terme de Pharmacie. Remedes qu'on prend par le nez pour purger les humiditez du cerveau. Il y en a en poudre, comme la betoine, le tabac, la marjolaine, l'iris, le laurier rose, l'ellebore blanc & l'euphorbe. D'autres sont liquides, qui sont faites de suc de marjolaine, de sauge, de betes, de cyclamen, d'iris, &c. d'autres en liniment incorporées avec de l'onguent rosat; d'autres en pyramide solide pour arrêter le sang des narines, composées de bol de Levant, de terre scellée, de mastic, de sang humain ou de pourceau desseché, &c. Les *errhines* seches, & faites seulement de poudres, sont appellées proprement *sternutatoires*. Les Modernes les appellent *caput purgia*.

Ce mot est Grec & vient de la particule *en*, & de *rhin*, narine.

ERRONE'E. adj. de tout genre. Les sentimens sont partagez sur ce mot. L'Academie est du même sentiment que Furetiere, & dit *erronée* pour le masculin aussi bien que pour le feminin. Mais Pomey, Danet, Richelet, Tachard, & même Patru dans son 15. Plaidoyé disent *erroné* pour le masculin, & *erronée* pour le feminin. Il semble qu'il n'y ait point à balancer; quand l'Academie a decidé. Cependant si l'on considere que l'autorité des autres est de quelque poids dans le langage, & que d'ailleurs il est mieux, autant que cela se peut, de distinguer le masculin du feminin par la terminaison, on en conclurra qu'on peut suivre, sans faillir, l'un & l'autre sentiment. Quoiqu'il en soit, *erroné*, ou *erronée*, signifie qui est faux, qui tient de l'erreur, qui tient de l'heresie. Celui qui opine sur un fondement *erroné*, ne juge ni n'opine. Pat. Sentiment *erronée*. Acad. Sentimens *erronez*. Bay. Maxime *erronée*, doctrine *erronée*, proposition *erronée*. Il ne se dit qu'en matiere de foi. On a beaucoup disputé sur les droits de la conscience *erronée*. Un grand crime ne laisse pas d'être un grand crime, quoiqu'il soit commis selon les instincts d'une conscience *erronée*, qui a pû se delivrer de son erreur. Bay.

ERRONE'MENT. adv. D'une maniere *erronée*. Il n'y a que l'autorité de Patru qui puisse faire passer ce mot. Sur des faits erronées, les Souverains Pontifes ont *erronément* prononcé. Pat.

E R S.

ERS. s. m. Espece de legume qui jette d'une même racine plusieurs petites tiges hautes d'un pied ou davantage. Ses feuilles sont longues, rangées par paires sur une côte. Ses fleurs sont petites, blanches par dedans, tirant sur le rouge par dehors. Ses gousses sont longues d'un pouce, minces & cylindriques, elles deviennent blanches en meurissant; sa semence sert à nourrir les pigeons. En Latin *ervum verum Camerarii*, ou *orobus siliquis articulatis, semine majore C. Bauhini*.

Quelques-uns appellent aussi *ers*, l'épaule de cheval, que d'autres nomment *ars*, du mot Latin *armus*, qui signifie la même chose.

ERSE. Voyez Estrope.

ERSOIR. adv. Vieux mot : Hier au soir.

E R U.

ERUDIT. Ce mot se trouve dans quelques ouvrages très

très recens; mais il n'a pas encore fait fortune. TR.

ERUDITION. s. f. Science, doctrine, grande étenduë de sçavoir, connoissance fort étenduë dans toute sorte de litterature. Les Scaligers ont été d'une grande & profonde *érudition*. Les Livres du Docteur Launoy sont pleins d'*érudition*. On n'estime point les *éruditions* pedantesques. Il est plus utile de se remplir la tête de reflexions, que de remarques d'*érudition*. LOCKE. Il y a une certaine *érudition* qui ne sert à rien, ou qui ne sert qu'à fatiguer les Lecteurs. BO... Quand on a l'esprit faux, l'ignorance vaut mieux qu'une vaste *érudition*, qui ne produit que de la confusion, & de l'obscurité. OEV. M. Balzac appelloit un amas d'*érudition* mal choisie, le fatras & le bagage de l'antiquité. La connoissance des belles lettres devient en plusieurs Sçavans une *érudition* fort ennuyeuse. ST. EV. Le gout des bonnes choses étoit un peu gâté par l'esprit d'une *érudition* trop profonde qui regnoit dans le 16. siecle. LE P. R. Une agréable ignorance vaut mieux que la sombre & ennuyeuse *érudition* des Sçavans. BELL. Si une *érudition* trop partagée est moins propre à faire une reputation singuliere, elle l'est du moins beaucoup plus à étendre l'esprit de tous cotez. FONT.

ERUDITION, signifie aussi, recherche, remarque sçavante, curieuse. Voilà une *érudition* très recherchée; il y a de belles *éruditions* dans ce livre; il faudroit ôter de ce livre de certaines *éruditions* trop abstruses. L'ACAD. Il y a vingt-deux *éruditions* à chaque page, l'une portant l'autre, dans mon Histoire de Sablé. MEN.

ERUPTION. s. f. Terme de Medecine, sortie. Il faut dans la petite verole, faciliter l'*éruption* des pustules.

E R Y.

ERYNGIUM. s. m. Plante qu'on appelle aussi *panicaut*, *chardon-roland*, ou *chardon à cent têtes*. Voyez PANICAUT.

ERYSIMUM. s. m. Plante qu'on appelle autrement *velar*, ou *tortelle*. Voyez VELAR.

E S.

ES. Ce mot s'est fait par contraction de la proposition *en*, & de l'article plurier *les*, pour signifier *dans les*. Il n'a plus maintenant d'usage qu'en cette phrase, *Maître ès arts*, & en quelques autres qui sont purement de stile de Pratique; comme lorsque l'on dit, Il y est obligé par un acte passé *ès* études des Notaires; ce que l'on ne peut imiter qu'en riant. On dit maintenant *aux*, à la place de *ès* qu'on disoit autrefois. Gloire soit à Dieu *aux*, ou *dans* les lieux très haut, & non *ès* lieux.

E S B.

ESBAHIR, ou EBAHIR. v. a. Etonner, surprendre. Vous m'*ébahissez*. Il l'a bien *ébahi* quand il lui a appris cette nouvelle. Tous les fleuves en sont *ébahis*. VOI. On croyoit cet homme mort, on fut tout *ébahi* qu'on le vit revenir. Cet avare fut bien *ébahi* de ne trouver plus son tresor. Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *schebasch*, qui signifie être étonné. Il est vieux.

On ne le dit gueres qu'avec le pronom personel; Je m'*ébahis*, il *s'ébahit*, &c.

ESBAHI, IE. adj. Qui s'étonne, qui admire. Les badauds sont *ébahis*, dez qu'ils voyent quelque chose de nouveau. St. Amand en parlant du passage des Israëlites à travers la mer Rouge, a dit;

Les poissons ébahis *les regardent passer*.

Vous serez ébahi *quand vous serez au bout*,
Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout. MOL.
Je veux errer, maître de la campagne,
Traînant par tout mes lecteurs ébahis. DU CER.

ESBAHISSEMENT. s. m. Etonnement, surprise. La chute de ce favori cause un grand *ébahissement* parmi le peuple. Il est vieux.

ESBANOY. s. m. Vieux mot. Ebat, joye, tournoy. On a dit *Esbanoye*, qui a fait *Esbanoyer*, pour dire divertir, recréer.

Quand li Roy ot mangié, s'appella Helinand,
Pour li esbanoyer *commanda que il chant*.

On a dit encore *Esbarnir* & *Esbarnoir*, dans la même signification.

ESBARBER, ou EBARBER. v. act. Raser, couper la barbe. DANET. Un homme n'a point la mine galante, s'il n'est *ebarbé*, rasé de frais. L'Acad. ne l'employe point en ce sens. On le dit des plumes, du papier, des pieces de metail, & autres choses qui ont des inegalitez sur les bords, & de la ressemblance avec la barbe. Il faut *ébarber* les plumes, quand on les taille, pour écrire plus legerement. *Ebarber* un plat. *Ebarber* un boulet de canon. *Ebarber* du papier.

ESBARBÉ, ÉE. part. & adj.

ESBAT, ou EBAT. s. m. Passetemps, divertissement. Ce jeune homme prend ses *ébats* à sauter, à danser, &c. On dit, Prendre ses *ébats*, pour dire, se rejouïr, & particulierement en fait d'amourettes. C'est un vieux mot Celtique & Bas-Breton, qui signifie *jeu*. Il commence à vieillir, & il n'est gueres en usage que dans les Contes en vers.

Le Roi ne sonnoit mot en prenant ses ébats. LA FONT.

ESBATEMENT. s. m. Signifie la même chose. S'il veut plaider, je lui donnerai l'*ébattement*. On ne s'en sert qu'en riant.

s'ESBATRE. v. neut. pass. Se divertir. Ce Gentilhomme s'est allé *ébatre* à la chasse. Elle étoit descenduë avec ses compagnes pour *s'ébatre* sur le rivage. ABLAN. *S'ébatre* noblement. SAR. Il vieillit. Cependant on s'en sert encore en parlant de l'amour; & même il a beaucoup de grace dans un Conte gaillard.

Le Galant avec elle alors voulut s'ébatre. LA FONT.
Un Cordelier faisoit l'œuvre de chair,
Et s'ébatoit *en fêtoyant sa mie*. ROUSS.

ESBAUBELI. adj. Vieux mot. Surpris, enchanté.

ESBAUBI, ou EBAUBI, IE. adj. Terme populaire & vieux, qui signifioit la même chose qu'*ébahi*, mais d'un ébahissement accompagné de quelque trouble, ou foiblesse d'esprit. Vous voilà bien *ébaubi*.

Je suis tout ébaubie, *& je tombe des nuës*. MOL.

ESBAUCHE, ou EBAUCHE. s. f. Les premiers traits d'un tableau; les premieres pensées sur un ouvrage; le premier dessein d'un bâtiment, & d'autres choses qui se finissent ou se polissent avec le temps, après avoir été d'abord grossierement tracées. Une legere *ébauche* d'un grand Peintre vaut souvent mieux que les ouvrages finis d'un Peintre ordinaire. On doit faire une *ébauche* d'un Poëme dramatique, & en distribuer le sujet, avant que d'en faire les vers. Pline en parlant du liset, dit que cette fleur ressemble au lis, & que c'est comme une *ébauche* de la nature, qui par là se prepare & apprend à faire des lis. Le temperament ne peut faire que l'*ébauche* des vertus, & il n'appartient qu'à la raison de les achever. M. SC.

ESBAUCHER. v. act. Dans le sens propre, c'est mettre sur les murs un enduit qu'on appelle bauche.

ESBAUCHER. v. act. Dans le sens ordinaire, c'est tracer les premiers traits, commencer quelque Ouvrage en gros, jetter ses premieres pensées sur le papier. On dit *ébaucher* une statuë, un tableau, une image, une fi-

figure. Cet Ouvrage n'étoit qu'*ébauché*, quand la mort a surpris l'Auteur.

*Mais pour mon frere l'ours, on ne l'a qu'*ébauché*:*
Jamais, s'il veut m'en croire, il ne se fera peindre.
La Font.

Nicod tient que ce mot signifioit autrefois *demaiser*, & vient du mot *bauch* en Languedoc, qui signifie *sot* & *grossier*; & que par translation il a été dit des ouvrages qui ne sont pas encore polis.

Esbaucher. Terme de Menuisier, Degrossir le bois à coups de ciseaux & de maillets, ou avec le fermoir, avant que de l'applanir avec la varlope.

Esbaucher. Terme de Cordier. Faire passer par l'ébauchoir, par le gros seran, c'est-à-dire, par le gros peigne à pointes droites. *Ebaucher* du chanvre.

Esbaucher, se dit figurément, des impressions qu'on commence, de donner, qu'on tache de donner de quelqu'un. Après s'être laissé surprendre aux impressions que lui ont voulu donner de moi mes ennemis, il ne faut pas s'étonner qu'il ait été capable d'en *ébaucher* lui-même de mauvaises dans l'esprit du Roi. B. Rab.

Esbauché', ée. part. & adj. L'éléphant n'est qu'une figure *ébauchée* par la nature. Cos. Sa coëffure n'est qu'*ébauchée*.

ESBAUCHOIR. s. m. Il se dit des outils qui servent à plusieurs Artisans pour ébaucher leur besogne, ou preparer leurs matieres, comme les ciseaux des Charpentiers & Menuisiers, & autres outils qu'emploÿent les Sculpteurs & ceux qui travaillent aux ouvrages de stuc.

Esbauchoir. C'est aussi un terme de Cordier. Il signifie le gros seran, le gros peigne à pointes droites, au travers duquel les Cordiers font passer le chanvre pour l'ébaucher.

ESBAUDIR, s'EBAUDIR. v. n. pass. Terme populaire, qui signifie, Se rejouïr avec excès, & témoigner sa joye en dansant, sautant, ou de quelque autre maniere semblable. *Ebaudir* ses esprits, les recréer.

Vous pour le sûr, & votre concubine,
Dit, frere Luc, de Dieu serez maudis.
Epousez-vous; les Anges ébaudis
Fête en feront sur le celeste ceintre. Ferrand.

On trouve aussi *esbaudi*, dans la signification de rendre beau.

Le jour s'est ébaudi,
Belle est la matinée.

Ce mot vient de *baus*, ou *bauderie*, qui signifient *joyeux* & *joye*. Men.

ESBERGE. s. m. Vieux mot. Logis, hotellerie. Voyez Heberge & Auberge.

ESBLOUIR, ou EBLOUIR. v. act. Frapper les yeux par un trop grand éclat; empêcher l'usage de la vuë par une trop vive lumiere, qui blesse les yeux, ou qui empêche que les especes ne se peignent au fond de la retine qui doit demeurer dans l'obscurité. Le soleil, les éclairs *éblouissent*; la blancheur de la neige *éblouït*.

Esblouïr, se dit figurément, & signifie, Tromper, surprendre l'esprit & les sens par de fausses raisons, par un faux éclat, par quelque chose de vif, de brillant, de specieux. Les honneurs, la fortune *éblouissent* les ambitieux. Combien de pretendus beaux esprits renoncent au bon sens pour une pensée qui brille, & qui *éblouït*? G. G. L'éloquence d'un Avocat *éblouït* quelquefois les Juges. Une grande beauté *éblouït* nos sens, les surprend, les seduit. Le peuple se laisse aisément *éblouïr* par la lueur d'un faux merite. Bell. Ce qui m'*éblouït* m'est d'ordinaire suspect de je ne sçai quoi de faux. Le Ch. de M. Il faut s'examiner sur tout, ne se flatter sur rien, & ne s'*éblouir* pas de sa propre vertu. M. Sc. Les objets du monde nous *éblouissent*, & nous font perdre de vuë l'avenir, & l'éternité. Fl. Comme l'œil est blessé par un trop grand éclat de lumiere, l'esprit est de même *ébloui* par un trop grand amas de traits brillans, & agreables. Ct. La valeur d'ostentation *éblouït* davantage les spectateurs, qu'un caractere modeste qui tient plus de la solide vertu. Le P. le B. Ces grands genies qui ne cherchent que la gloire, & la reputation, n'ont pas tant pour but d'instruire que d'*éblouir*. Le Ch. de M. Les esprits trop brillans ne veulent rien qui ne surprenne, & n'*éblouisse*. Bou. Tertullien ne persuade qu'en *éblouissant*. Maleb. Les hypocrites ont toûjours *ébloui* les simples par leurs specieux dehors. Fen.

Fortune dont la main couronne
Les forfaits les plus inoüis;
Du faux éclat qui t'environne
Serons nous toujours éblouïs? Rouss.

Esblouï, ïe. part. & adj.

Esblouïssant, ante. part. adj. Qui *éblouït*. Il se dit dans le propre & dans le figuré. Eclat *éblouïssant*. Lumiere, couleur *éblouïssante*; beauté *éblouïssante*. Il y a des esprits *éblouïssans* qui imposent, & qu'on n'estime que parce qu'on ne les approfondit pas. La Br.

Plus sensible aux douceurs d'une amitié constante,
Qu'au charme éblouïssant *d'une gloire naissante.*
De Vill.

ESBLOUISSEMENT. s. m. Trouble qui se fait dans l'action de la vuë, soit par une trop vive lumiere qui vient du dehors, soit par des vapeurs ou fluxions qui par le dedans en empêchent les fonctions. Il est impossible de regarder le Soleil sans *éblouïssement*. Les vues foibles sont sujettes aux *éblouïssemens*. Les maladies, les longs jeûnes, la grande dissipation des esprits causent des *éblouïssemens*. Il m'a pris tout-à-coup un *éblouïssement*, & je me retire d'ici. Mol.

Esblouissement, se dit aussi au figuré pour, Surprise. La grande estime que nous avons pour les Predicateurs, peut venir de notre *éblouïssement*, & de notre illusion. Bal.

ESBONNER. v. a. Vieux mot. Ordonner, ranger.

Dieu
Qui les quatre élemens esbonnes.

ESBORGNER, ou EBORGNER. verb. act. Crever un œil, rendre borgne. Ce coup de balle qu'il a reçu a failli à l'*éborgner*. Une branche d'arbre l'a *éborgné* à la chasse.

Esborgner, se dit des murs élevez qui ôtent les vuës d'une maison. Ce voisin a élevé si haut son bâtiment, qu'il a *éborgné* tout ce corps de logis. Il est bas.

Esborgné, ée. part. & adj.

ESBOUFFER, ou EBOUFFER. v. neut. Vieux mot qui se dit en cette phrase: Ces sots discours font *ébouffer* de rire; pour dire, font rire à crever. On dit ordinairement *étouffer* de rire.

Ce mot vient de *bouffe*, qu'on disoit autrefois, pour dire, *jouës enflées*: & on a dit aussi autrefois une *bouffée* de ris, pour dire, un grand éclat de risée.

Ne manquez pas de le dire,
Dit Mome s'ébouffant *de rire.* Scar.

ESBOUILLIR, ou EBOUILLIR. v. act. & n. Faire évaporer une partie de la liqueur qu'on met sur le feu, pour la rendre plus épaisse, ou plus forte. Quand on fait trop *ébouillir* le pot, le potage est plus succulent, mais il devient plus salé.

Esbouilli, ie. part. & adj. Le pot est trop *ébouilli*, cette sausse est trop *ébouillie*. L'Acad.

ESBOULEMENT, ou **EBOULEMENT**. s. m. Chute de terres & de murailles. Quand on creuse bien avant des fondemens, il faut craindre l'*éboulement* des terres. L'*éboulement* du bastion. Les *éboulemens* de neiges rendent le passage des Alpes dangereux en certains endroits & en certaines saisons. MISSON. Boursault s'est servi de ce mot au fig. en faisant parler une pretieuse.

Descendre d'où je suis au langage vulgaire,
Est un éboulement *que je ne sçaurois faire.*

ESBOULER, ou **EBOULER**. v. n. Tomber en ruine, fondre, cheoir en bas, par son propre poids, & faute de bonne liaison, ou d'appui. Il ne se dit que der terres & des murailles, qui se détruisent, qui se dérangent, ou qui se renversent. Les bastions faits de terre sablonneuse sont sujets à *s'ébouler*. Les murs de terrasses qui ne sont pas bien liez, & cimentez *s'éboulent* en peu de tems. Il n'étoit pas facile de nous retrancher dans le sable des dunes aisé à *s'ébouler* & à s'abbatre. SAR. Le terrain étoit ferme, & ne *s'éboulait* point. VAUG. Cette pile de bois s'est *éboulée*. L'ACAD.

ESBOULÉ, ÉE. part. & adj.

Il en tomba deux tours; & le dome éboulé
Attira le portail de sa chute ébranlé. P. LE MOINE.

ESBOULIS. s. m. Chose qui est éboulée. Voilà un grand *éboulis* de bois, de terre, de sable, de pierres.

ESBOURGEONNEMENT. s. m. Terme d'Agriculture & de Jardinage. L'action d'ébourgeonner. Ce mot est composé de *es*, particule privative, & de *bourgeonner*.

ESBOURGEONNER, ou **EBOURGEONNER**. v. act. Oter, coupper les bourgeons, les nouveaux jets des vignes, des arbres, lorsqu'ils sont superflus, & qu'ils poussent trop de bois.

ESBOURGEONNÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANCHER, ou **EBRANCHER**. v. act. Coupper les branches d'un arbre. Il faut *ébrancher* ces arbres pour en faire des fagots. Le vent a tout *ébranché* ce chêne.

ESBRANCHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRANCHÉ, se dit en termes de Blason, d'un arbre dont les branches ont été couppées.

ESBRANCHEMENT. s. m. L'action de couper les branches des arbres par ci par là. DANET.

ESBRANLEMENT, ou **EBRANLEMENT**. s. m. Secousse. Les coups de canon ont causé un grand *ébranlement* à cette muraille. L'*ébranlement* general du vaisseau & de ses mats nous allarma tous. L'esprit s'affoiblit par le trop grand *ébranlement* des fibres, & la trop violente agitation des esprits. MALEB.

ESBRANLEMENT, se dit aussi au figuré, en parlant de la fermeté de l'ame & du courage. Ceux qui sont accoutumez aux grandes occupations, ne se plaisent qu'à ces grands *ébranlemens*. NIC. La foi des fidelles, tant qu'ils sont sur la terre, est traversée par bien des doutes, & sujette à bien des *ébranlemens*. LA PL. Pendant le cours d'une guerre si sanglante, l'Angleterre souffrit des secousses, & des *ébranlemens* qui la mirent sur le panchant de sa ruine. DE LARREY. Corneille a dit dans les Horaces:

Si près de voir sur soi fondre de tels orages,
*L'*ébranlement *sied bien aux plus fermes courages.*

ESBRANLER, ou **EBRANLER**. v. act. Mettre en branle, secouer. Il faut dix hommes pour *ébranler* cette cloche, pour la mettre en branle. Il *ébranla* en peu de temps une partie du mur avec les machines. ABLAN. Il faut bien des coups de canon pour *ébranler* ce bastion. La voix de l'Eternel brise les cedres du Liban, & *ébranle* les deserts. PORT-R. Cette chute, ce coup lui a fort *ébranlé* le cerveau.

EBRANLER, se dit au fig. Pour alterer une chose, donner atteinte. Cet accident a fort *ébranlé* sa fortune. *Ebranler* les regles les plus saintes de la conduite Chrétienne. PASC.

ESBRANLER, se dit figurément des personnes, & signifie, Emouvoir, étonner, rendre moins ferme. Dieu *ébranle* le cœur par la crainte, avant que de le toucher par son amour. NIC. Le Juge a été *ébranlé* par les raisons de la partie adverse. Un Philosophe Stoïque ne se pouvoit *ébranler* par les tourmens, ni par les caresses. Possidonius, cette colonne du Portique, fut *ébranlé* par la douleur. S. EV. Pour nous faire retourner à Dieu, il faut que la crainte *ébranle* d'abord notre esprit. NIC. La tranquilité de la Pastorale n'admet point ce qui *ébranle* le cœur trop fortement. FONT. Que faut-il faire pour *ébranler* votre tranquillité? faut-il se jetter à votre vuë entre les bras d'un rival? LET. PORTUG. L'image de la mort quand elle est proche, *ébranle* les plus fermes. NIC. Toutes vos raisons l'ont plutôt *ébranlé* que convaincu. OE. M.

Mais quand l'honneur y va, les plus cruels trepas
*Presentez à mes yeux ne m'*ébranleroient *pas.* CORN.
Trop rigoureux devoir,
*Qui dechire mon cœur & ne l'*ébranle *pas.* CORN.

S'ESBRANLER, signifie aussi, se remuer. Toute la Grece prit parti dans la guerre & *s'ébranla* pour les uns ou pour les autres. LE P. R. Toute l'Asie *s'ébranla*, en faveur de Pompée.

On dit en termes de guerre que, des troupes commencent à *s'ébranler*; pour dire, à se mettre en mouvement. La premiere ligne *s'ébranla* pour marcher & charger les ennemis. On le dit aussi des troupes qui commencent à branler, à plier. L'aile gauche *s'ébranla* & se mit en fuite. Ce regiment fut exposé à un si grand feu qu'il *s'ébranloit*, la presence du General le rassûra.

ESBRANLÉ, ÉE. part. & adj. Le Roi *ébranlé* par le moindre revers, s'abaissoit à des empressemens qui le rendoient meprisable à ses ennemis. VAR.

ESBRECHER, ou **EBRECHER**. v. act. Faire une breche à un couteau, ou à quelque autre instrument trenchant. Les nœuds du bois *ébrechent* les rabots, les ciseaux. Il s'est *ébreché* une dent. L'ACAD.

ESBRECHER, se dit aussi des ruptures qui se font aux ouvertures des pots de terre, de fayence, de porcelaine. Un pot *ébreché* n'est pas honnête à servir sur table.

ESBRECHÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRENER, ou **EBRENER**. v. act. Torcher un enfant qui n'est pas net, qui fait encore ses ordures sous lui. Mot populaire & bas. DANET.

On le dit particulierement de ces femmes chez qui on met des enfans pour les sevrer, & les élever quelque temps. C'est une telle femme qui a *ébrené* cet enfant.

ESBRENÉ, ÉE. part. & adj.

ESBRUITER, ou **EBRUITER**. v. act. Repandre une chose, la divulguer, la rendre publique. Il est aussi neut. avec le pronom personnel. *s'Ebruiter*. Venir à la connoissance de plusieurs personnes. Les affaires qui demandent du secret ne reüssissent jamais, quand elles viennent à *s'ébruiter*, quand on les laisse *ébruiter*. Les Normans disent *ébriter*. Ce mot est du discours familier.

ESBRUITÉ, ÉE. part. & adj.

ESBULLITION, ou **EBULLITION**. s. f. L'action d'*ébouillir* après une ou deux *ébullitions*. C'est une rarefaction des liqueurs faite par le feu ou par la rencontre des sels de differente nature; comme quand on mêle de l'huile de tartre avec de l'huile de vitriol. Quelques Physiciens ne se servent de ce mot, que pour signifier un mouvement fait dans une liqueur sans se-

pa-

paration des parties ; comme quand du lait nouvellement tiré, ou une autre liqueur semblable, bout sur le feu, & qu'après l'*ébullition* il demeure comme il étoit auparavant. Aprés une legere *ébullition*, &c.

Ebullition, se dit aussi des petites élevures ou pustules, qui viennent sur la peau. Il a une *ébullition* par tout le corps. Une *ébullition* de sang.

E S C.

ESCABEAU. f. m. Prononcez l's. Petit siege de bois qui est quarré, dont on se servoit autrefois pour s'asseoir à table, qui n'est ni couvert, ni rembourré, & qui n'a ni bras ni dossier.

Escabeau, signifie aussi quelquefois, Marchepied. Ainsi au Pseaume CX. Dieu dit au Messie, Sieds toi à ma droite, jusqu'à ce que j'aye rendu tes ennemis l'*escabeau* de tes pieds, jusqu'à ce qu'ils te servent de marchepied. Le dernier est plus en usage.

ESCABELLE. f. f. L's se prononce aussi, ce mot a la même signification qu'*Escabeau*.

On dit fig. qu'on a bien derangé les *escabelles* à quelqu'un, pour dire, qu'on lui a rompu toutes ses mesures, qu'on a mis du desordre dans ses affaires. On dit proverb. Remuër les *escabelles*; pour dire, déménager, changer de domicile. Il a été obligé de remuër ses *escabelles*. L'Acad. On appelle aussi proverbialement les écornifleurs, *picqueurs d'escabelle*, parce que l'*escabelle* ne servoit gueres qu'à la table.

ESCABELLON. f. m. Terme d'Architecture. Espece de piedestal, sur lequel on met des bustes dans les galeries & les cabinets curieux. Il est haut de trois pieds, & va en diminuant par le bas. Il est d'ordinaire de marbre. On en fait aussi de bois marbré.

ESCACHE. f. f. Terme de Manege, est une espece d'embouchure ou de mors de cheval, qui est differente du canon, en ce qu'elle est plus en ovale que le canon qui est rond, & que l'*escache* est arrêtée à la branche par un chaperon qui entoure le banquet. Elle tient aussi la bouche plus sujette que le canon; & les filets se font d'ordinaire à *escache*.

ESCACHER, ou ECACHER. verb. act. Presser, applatir, froisser, écraser. La presse étoit si grande, que j'y ay été presque *écache*. Il s'est *écaché* le doigt. On m'a marché sur les pieds, je les ay tout *écachez*. On *écache* du sucre, du sel, des mineraux, lorsqu'on les égruge, qu'on les reduit en poudre, en les pressant par quelque chose de pesant.

Escaché, ée. part. & adj. On dit communément, un visage *écaché*, quand il est plat; un nez *écaché*, quand il est camus, peu élevé, & large par en bas.

ESCACHEUR, ou ECACHEUR d'or. f. m. Ouvrier qui écache l'or.

ESCADRE. f. f. l's se prononce. C'est un detachement particulier de vaisseaux de guerre; ou bien un des trois corps, qui dans un ordre de bataille, composent l'avantgarde, le corps de bataille, & l'arrieregarde; chacun desquels est quelquefois partagé & distribué en trois divisions, comme les François & les Anglois, l'ont pratiqué en 1672. & en 1673. contre les Hollandois. Voyez Division. En 1670. Le Roi de France ordonna que le Pavillon Amiral ne fût arboré qu'avec un accompagnement de 20. vaisseaux de guerre, & le Vice-amiral, & le Contre-amiral avec 12. vaisseaux, dont le moindre portât 36. canons, afin qu'ils fussent en état de defendre l'honneur & la prerogative du Pavillon. Un Amiral distribue ordinairement son armée en *escadres*, & les *escadres* en divisions. La plus ordinaire distribution d'une armée se fait en trois *escadres*, qu'on compose à peu près également, leur donnant à chacune un pareil nombre de vaisseaux, de la même qualité, c'est à dire, à l'une autant de fregates, de galiotes, de brulots & même de canons, que l'autre en a. Il en est de même des trois divisions dans lesquelles chaque *escadre* est presque toujours distribuée. Dans le sanglant combat qui se donna entre les Republiques d'Angleterre & de Hollande, le 10. d'Aout 1653. l'Amiral Tromp qui commandoit la flotte des Etats Generaux, la divisa en cinq *escadres*.

Il y a beaucoup de Relations qui ne distinguent point entre *Escadre* & *Division*, principalement quand il s'agit d'*esquadre*; & qui emploient indifferemment ces deux termes. Mais comme nous venons de le voir, il y a de la difference. Selon l'Ordonnance on ne donne point en France le nom d'*escadre* qu'il n'y ait 4 vaisseaux pour le moins. On dit *escadre* aussi bien des Galeres que des vaisseaux.

On appelle Chef d'*Escadre*, un Officier General, qui commande une *escadre*, un détachement, ou une division de vaisseaux. Il est à peu près sur mer, ce qu'est dans les armées de terre un Brigadier des dernieres créations.

Le Roi a presentement six *escadres*, sous les titres de Poitou, de Normandie, de Picardie, de Provence, de Guienne & de Languedoc. La Cornette est le Pavillon du Chef d'*Escadre*. Les Chefs d'*Escadre* commandent en l'absence des Lieutenans Generaux ou sous eux. Il y en a 8. ou 9. Il y a 4. Chefs d'*Escadre* des Galeres.

La flotte Angloise & Hollandoise en 1704. étoit divisée en 3. *Escadres*; l'*Escadre* bleue, l'*escadre* rouge, & l'*escadre* blanche. Celle de France aussi en 3. *escadres*; l'*Escadre* blanche que commandoit l'Amiral; l'*Escadre* blanche & bleüe, & l'*escadre* bleüe. Dict. de Mar.

ESCADRON. f. m. Prononcez l's. Corps de Cavalerie rangée en ordre pour combattre, soit dans une bataille, soit dans une rencontre. Il est composé de trois rangs, & est d'ordinaire de cent maîtres, quelquefois de 150. ou de deux cens. On les compte ordinairement à cent Cavaliers effectifs. Il y avoit tant d'*escadrons* de Cavalerie, & tant de bataillons d'Infanterie, dans cette armée. On met ensemble plusieurs compagnies pour former un *escadron*.

Ce mot vient de l'Italien *squadrone*, qui vient du Latin *squadro*, qu'on a dit pour *quadro*. On disoit au siecle passé *squadron* pour *escadron*. Men. Du Cange le derive de *scala* ou de *scara*, qu'on a dit dans la basse Latinité. En vieux François on disoit *esquierre*, d'où peut-être les Italiens ont fait *schiera*, ordre, rang, troupe.

Escadron, se dit figurément, de plusieurs personnes unies & liées ensemble pour soutenir un même parti dans les occasions. On appelle dans les élections des Papes, l'*escadron* volant, un nombre de Cardinaux qui n'est attaché à aucun Prince, & qui prend le parti qu'il juge à propos.

Escadron, se dit aussi, dans le stile comique & satirique, pour plusieurs personnes jointes ensemble. Boileau a dit un *escadron* de Plaideurs; & il appelle plaisamment une trouppe de femmes, un *escadron* coëffé,

Il trouve de Pedans un escadron *fourré*. Id.

ESCADRONNER. v. n. Prononcez l's. Se ranger, se former en escadron. Cette Cavalerie *escadronne* bien. On dit que deux troupes de Cavalerie *escadronnent* ensemble, pour dire, qu'elles se joignent pour former un même *escadron*. Les deux Compagnies de Bridieu *escadronnoient* avec Bourlemont. B. Rab.

Escadronner, signifie au figuré, S'accorder, être d'intelligence. Ces deux Officiers sont brouillez, ils

ils n'*escadronnent* pas bien ensemble. Il est du stile familier.

ESCADRONNISTE. s. m. Terme de faction. Nom qu'on donne dans le Conclave, aux Cardinaux qui composent l'*escadron volant*.

ESCAETE. Terme de coutumes. Heritage ou rente non noble qui est de la succession des predecesseurs.

ESCAFE. s. f. Terme de College de Paris. Coup de pied au cul, coup de pied au balon. Il lui a donné une furieuse *escafe*. L's se prononce.

ESCAFER. v. act. Prononcez l's. Terme de College de Paris. C'est, Donner des coups de pied au cul de quelcun, ou à un balon. Les grands écoliers *escafent* les petits. Quand le balon est sorti du jeu, & qu'un des assistans qui n'est pas du jeu, le prend & en jouë un coup, sur tout du pied, pour le renvoyer aux joueurs, cela s'appelle *escafer*.

Escafer, le balon, ou simplement *escafer*. Quand les Ecoliers regardent leurs compagnons jouër au balon, c'est à qui *escafera*.

ESCAFIGNON. s. m. L's ne se prononce point selon Menage. L'usage est contre lui. Vieux mot qui signifioit autrefois une chaussure legere, comme escarpin ou chausson. Maintenant il ne se dit qu'en mauvaise part de la puanteur qui s'exhale des pieds de ceux qui ont beaucoup marché. Cela sent l'*escafignon*; c'est-à-dire, le pied de Messager, ou sent mauvais.

Ce mot vient de *scafa*, parceque les souliers de ce temps-là étoient faits en forme de petits vaisseaux, & avoient une pointe qui s'avançoit fort loin au delà du pied, qu'on appelloit *poulaine*, à l'imitation de la *poulaine* des navires. Voyez Poulaine.

ESCAIELLE. s. f. Vieux mot. Echelle.

ESCAILLE, ESCAILLER, ESCAILLE', ESCAILLEUX, ESCAILLIER, ESCAILLON. Voyez Ecaille, Ecailler, &c.

ESCALADE. s. f. Prononcez l's. Assaut qu'on donne brusquement avec des échelles à une ville qu'on veut surprendre. Aller, monter à l'*escalade*. Le Chateau de Loches est hors d'*escalade*. Vot. de Fr. Les villes ne se prennent plus guerres par *escalade*, depuis qu'elles sont flanquées. Les Geans vouloient prendre le ciel par *escalade*. Les Savoyards tenterent en vain en 1602. de surprendre Geneve par *escalade*. Depuis ce temps-là la Fête de l'*escalade* y a été solemnisée le 22. de Decembre.

ESCALADER. v. act. L's se prononce. Monter en quelque lieu avec des échelles pour s'en rendre maître, ou pour y faire quelque violence, ou quelque vol. Attaquer, emporter par *escalade*. Les bastions n'étoient pas encore à hauteur, ils les *escaladerent*. La place fut *escaladée* en plein jour. Ce jeune homme à *escaladé* les murs de ce Couvent pour enlever sa Maîtresse. Les voleurs ont *escaladé* ce château. *Escalader* une muraille. Ablan. *Escalader* les monts. Desmarais. *Escalader* les cieux. Scar.

Escaladé, ée. part. & adj.

ESCALBORDER. v. n. Vieux mot. Monter, parvenir.

> *L'ame* escalborde *derechief*,
> *A duël, à honte, & à meschief*.

ESCALE, ou ECALE. s. f. Coque, coquille ou couverture d'un œuf. On le dit aussi de la premiere peau des pois quand ils cuisent, & de la peau verte des noix. On fait des clepsydres ou poudriers avec des *écales* d'œuf sechées & pulverisées. Il faut amasser & jetter les *écales* des pois. On fait un beau noir avec les *écales* des noix, lesquelles on appelle en plusieurs endroits des *calots*.

Escale, en termes de Marine, c'est une arrivée ou mouillage dans un port, ou une côte, par occasion, pour éviter la tempête, ou les ennemis, ou pour acheter des vivres, sur tout quand on y a quelques habitudes & communication. Ce vaisseau marchand a fait *écale* dans l'embouchure de cette riviere, pour y faire la traitte avec les habitans. Les *écales* pour les navires qui partent de Bourdeaux ou de Bayonne pour les Terres Neuves, sont Oleron, Broüage, la Rochelle, pour y charger du sel ou du biscuit.

ESCALER. v. act. ou ECALER. Oter l'écale ou l'écorce. *Ecaler* des pois; *écaler* des noix.

Il est aussi neut. pass. Les pois s'*écalent* quand ils ont bouilli.

Escalé, ée. part. pass. & adj.

ESCALIER. s. m. Prononcez l's. Degré, la partie du bâtiment qui sert à monter & à descendre. Le mot d'*escalier* comprend avec les degrez tout le bâtiment qui les contient. Cail. On fait des *escaliers* à deux, à quatre noyaux, en limace, & à plusieurs pailliers. Il y a des *escaliers* ronds & sans noyau, comme la vis St. Gilles, &c. Il y a un *escalier* derobé à côté du grand *escalier*. Les rampes, les pailliers d'un *escalier*. Il faut, pour être beaux, que les *escaliers* soient bien éclairez. Vitruve. Abr. Voyez Vignole.

Du Cange le derive de *escalarium*, qu'on a dit dans le même sens dans la basse Latinité.

On appelle *escaliers à vis*, ceux des maisons moyennes qui participent de la vis & de l'*escalier*. Dans la Citadelle de Turin, il y a un puits où les cheveaux mêmes montent & descendent sans se rencontrer. C'est un double *escalier* sans degrez, qui tourne tant de fois, que la pente en devient aisée. Misson. On monte à la maison de ville de Geneve par un *escalier* tout uni, pavé de petits cailloux, & fait de telle maniere qu'on y peut monter jusqu'au toit à cheval & en carosse. Del. de la Suisse.

Le grand *escalier* de Versailles est d'une beauté & d'une magnificence extraordinaire.

ESCALIN. s. m. Petite monnoye d'argent valant environ sept sous monnoye de France, qui a cours aux Païs Bas & ailleurs. Du Flamand *schelling*. L'*Escalin* de permission vaut six sols & demi en Brabant. L'*Escalin* marqué fait six sols en Hollande; l'*Escalin* sans marque n'en vaut que cinq & demi.

ESCAMOTE. s. f. Prononcez l's. Terme de Joüeur de Gobelets, qui signifie, une petite bale de liege, qu'on prend subtilement entre les doigts.

ESCAMOTER. v. act. Prononcez l's. Prendre subtilement entre les doigts l'escamote, pour en faire quelque tour. Oter, changer, faire disparoître quelque chose par un tour de main sans qu'on s'en apperçoive.

Escamoter, signifie par extension, Voler subtilement, & sans qu'on s'en apperçoive. Il est entré un filou qui m'a *escamoté* une montre, sans que je m'en sois apperçu. Ce Gascon se vante de savoir *escamoter* les filles. Corn. Comtesse, si vous n'y prenez garde, Dangeau vous *escamotera* ma conversion. St. Ev. Scarron dans son Virgile Travesti, dit de Circé: qu'en moins d'un *benedicite*, *escamotant* l'humanité, elle faisoit d'un homme un quadrupede.

Escamoter, signifie aussi, Piper, tromper au jeu, en changeant subtilement les dez, en supposant des cartes, ou en les mêlant adroitement. On a dit autrefois *corbiner*, c'est-à-dire derober en corbeau, au

lieu

lieu d'*escamoter*. L'un & l'autre est du stile bas & burlesque.

ESCAMOTER, vient de l'Espagnol *camodar*, c'est-à-dire, joüer des gobelets. *Camodador*, c'est un joüeur de gobelets. L'Espagnol *camodar* a été fait du Latin *commutare*. Du Cange n'a pas bien rencontré en faisant venir *escamoter* de *Scamares*, qui sont des voleurs. MEN.

ESCAMOTÉ, ÉE. part. paff. & adj.

ESCAMOTEUR. f. m. Filou qui derobe adroitement, qui trompe subtilement au jeu. Les Berlans, & les Academies publiques ne sont pleines que d'*escamoteurs*.

ESCAMPATINOS. adv. L's se prononce. Terme populaire qui signifie, S'enfuir, se derober secrettement. Ce banqueroutier a fait *escampatinos*. DANET.

ESCAMPER. v. neut. Prononcez l's. S'enfuir habilement. Quand cet homme a vu que les Sergens le cherchoient, il a bientôt *escampé*. Ce mot est bas, & vient du Latin *ex* & *campus*, comme qui diroit *sortir du champ*. D'où est venuë cette façon de parler, avoir la clé des champs.

ESCAMPETTE. f. f. Il n'a d'usage qu'en cette phrase basse & populaire. Il a pris l'*escampette*; il a pris de la poudre d'*escampette*; pour dire, qu'un homme s'est enfui.

ESCANDILLONAGE. f. m. Terme de Coutumes. Droit dû au Seigneur pour la visite, l'examen, & l'étalonage des mesures.

ESCANDOLA. f. m. C'est dans une galere la chambre de l'Argousin.

ESCAP. f. m. Terme de Fauconnerie. Faire *escap* à un oiseau, c'est lui faire connoître son gibier.

ESCAPADE. f. f. L's se prononce. Action d'emportement, de libertinage, échapée. Cet écolier a pris de l'argent à son pere, & est allé voyager; il a fait là une jolie *escapade*. Cette femme est sujette à se derober d'avec son mari, elle a fait déja deux ou trois *escapades*. Ce mot n'est que du burlesque, ou de la conversation familiere.

Il vient de l'Italien *Scappata*, verbal de *scappare*, qu'on a dit pour *Scampare*. MEN.

ESCAPADE, se dit aussi en termes de Manege, de l'action fougueuse & emportée d'un cheval qui n'obeit point au Cavalier.

ESCAPE. f. f. L's se prononce. Terme d'Architecture. C'est la partie de la colonne qui pose sur la base, & qui fait le commencement du fût. Quelquefois on le prend generalement pour tout le fût de la colonne. Blondel appelle aussi *escape* ou *nacelle*, un demi-creux qui est moitié moindre que la *scotie*. On l'appelle aussi *chamfrain*.

ESCARBILLAT. ATE. adj. Prononcez l's. Terme populaire qui signifie, Gay, enjoüé; Drôle fort *escarbillat*. Enfant *escarbillat*. Il se prend quelquefois en mauvaise part pour un homme un peu escroc. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *escarbillat*, il jouë des tours de passepasse. Borel dit qu'il signifie *gentil*, *mignon*, à qui on a ajusté les cheveux & paré le visage: car il pretend que ce mot vient de *kara*, qui signifioit *visage*, parce qu'on disoit autrefois *escarabillat*. Quelques-uns disent *escarbillard*. Les Languedociens disent *escarrabillat*, & les Toulousains *scandrillats*

ESCARBIT. f. m. Terme de Marine. Petit instrument de bois creusé, pour tenir de l'étouppe mouillée, & tremper les ferremens du calfat, lorsqu'il travaille.

ESCARBOT. f. m. Prononcez l's. C'est une grosse mouche qui se tient ordinairement sur les excremens, & qui en tire sa nourriture, de-là vient qu'on l'appelle *fouillemerde*. L'*escarbot* a les os en dehors, & les chairs en dedans, comme a remarqué Swammerdam après Fabricius ab Aquapendente; & ses muscles sont semblables à ceux des grands animaux qui ont du sang. Les differentes especes d'*escarbots* se jugent par la difference de leurs cornes. Il y en a un qu'on nomme *escarbot-licorne*, à cause qu'il a une corne sur le nez qui se courbe quelquefois en arc vers les épaules. On le nomme en Latin *nasicornus*. On peut faire voir de petits poux qui s'attachent à son corps; & cet animal se forme de la grosse sorte de ce ver qui s'engendre dans le bois, qu'on nomme *cossus*. Hoefnagel donne les figures de vingt sortes d'*escarbots* ordinaires, & sept d'extraordinaires. Goedard en décrit dix-neuf sortes, & Swammerdam trente-deux sortes. Il y en a de longs, de courts, de ronds, de découpez ou fendus, de colorez, de velus, de farineux comme les papillons. Il y en a dont la surface du corps est inégale & parsemée d'yeux & de petites taches. La plupart des *escarbots* ne volent que de nuit. Il y a aussi un *escarbot-mouche* qui bat des ailes avec une vitesse incroyable. Il y a des *escarbots* verds & dorez fort puans, qui sont des especes de cantharides. Il y a encore des *escarbots-sauterelles*, qui après avoir resserré ou ramassé ensemble la tête & la poitrine, font un saut en l'air en allongeant le corps. Il y en a qui rendent un son si clair, que quelques-uns ont cru la nuit que c'étoit la voix de quelques Lutins ou Esprits follets. On le nomme *scarabaeus*, ou *escarbot bruyant*. Swammerdam l'appelle *soni-cephalus*, à cause qu'il rend ce son par le mouvement de sa tête, en la frottant contre sa queuë, ou son ventre, ou les écailles dont ses aîles sont revêtuës. Il y en a un autre qui ressemble à des tortuës, qu'on appelle *testidunatus*; & un autre qui a la queuë faite en aiguillon; qu'on appelle *aculeatus*, qui est fort particulier. Il y a une sorte d'*escarbots* qu'on trouve auprès des fours, & dans les ordures des cuisines, que Moufet appelle *blatta*. Il y en a encore six sortes dont le nez ressemble à celui d'un pourceau, & on les nomme *pourceaux volans*. Il y en a un autre qu'on appelle *staphilinus*, ou *devorant*, qui se ruë sur les vers de terre, les tuë, & en succe la substance. Il y a un *escarbot* cornu & volant, qu'on appelle *cerf-volant*, en Latin *scarabeus taurus*, ou *lucanus*. Le grillon est une espece d'*escarbot*, nommé *scarabaeus-grillus*, qu'on trouve dans les prez & dans les foyers. Il y en a un autre marqueté de taches blanches, qu'on nomme *scarabaeus-fullo*. Menage derive ces mots de *scarabuttus*, diminutif de *scarabaeus* qui est le nom Latin de cet insecte. Les Gascons disent *Escarabat*.

l'ESCARBOT, ou le cerf volant, étoit un Dieu adoré par les Egiptiens. Appien le Grammairien pour excuser sa nation du culte qu'elle rendoit à un animal si vil & si méprisable, pretendoit que l'*escarbot* imite les ouvrages du soleil, en se reproduisant lui-même dans un pelotton de fiente de bœuf, qu'il forme en se roulant, & qu'il enfoüit ensuite sous la terre, jusqu'à ce que la semence qui y est renfermée, s'anime & produise son semblable. Les soldats Egyptiens avoient tant de veneration pour cet insecte, qu'ils le portoient gravé dans leurs anneaux. Et dans les tables d'Isis on remarque souvent cet animal, & d'autres mouches de diverses especes; car les Egyptiens en adoroient de plus d'une sorte. CALMET.

ESCARBOUCLE. f. f. Pierre precieuse & fabuleuse, dont Pline & plusieurs autres ont dit beaucoup de merveilles. Ce n'est en effet qu'un gros rubi ou grenat rouge, brun & enfoncé, tirant sur le sang de bœuf, qui jette beaucoup de feu, sur tout quand il est en

en cabochon & chevé. On a voulu faire accroire que l'*escarboucle* venoit d'un dragon. Vartoman dit que le Roi du Pegu n'usoit point d'autre lumiere la nuit pour se faire voir que de son *escarboucle*, qui rendoit une lumiere aussi vive que celle du soleil. C'est une fable. Cette pierre a la dureté de l'émeraude Orientale, & quelques-uns l'estiment le plus après le diamant. Son nom lui vient du Latin *carbunculus*, comme qui diroit petit *charbon*. Les Grecs l'appellent *anthrax*, qui signifie *charbon*.

ESCARBOUCLE, en termes de Blason, se dit des Ecus chargez d'une piece qui est divisée en huit rais, dont quatre se dispersent en forme d'une croix ordinaire, & quatre autres en forme d'un sautoir. Ces rais sont appellez par quelques-uns *bâtons*, à cause qu'ils sont ronds & enrichis de boutons ou pommettes perlées, comme les bourdons de Pelerins; & sont souvent bornez d'une fleur de lis. Quelques-uns les appellent *sceptres royaux*, posez en sautoir, pal & fasce. Les anciennes armes de Navarre étoient de gueules aux rais d'*escarboucle*, accollez & pommetez d'or.

ESCARBOUILLER, ou ECARBOUILLER. v. act. Terme populaire qui ne se dit qu'en ces phrases. Il lui a *écarbouillé* la cervelle; pour dire, Il lui a écrasé la tête avec une massuë, un marteau. Voilà une pomme toute *écarbouillée*, applatie, écachée.

Ce mot vient de *garbouil*, vieux mot fait apparemment de l'Italien *garbuglio*, brouillerie, confusion. LE DUCH.

ESCARBOUILLÉ, ÉE. part. & adj.

ESCARCELLE. s. f. On prononce l's. Grande bourse de cuir à l'antique, qui se fermoit à ressort avec du fer. Il a rempli son *escarcelle*. Il vient de joüer, il a vuidé son *escarcelle*. Mettre la main à l'*escarcelle*. Il ne se dit qu'en raillerie.

- - - - - Peut-être que Clement
Sera bon Prince, & de son escarcelle,
Pourrons tirer quelque Bulle nouvelle. PHILOTANUS.

Ce mot vient de *scarcella* Italien, qui signifie *bourse*, derivé de *scarso*, qui signifie *avare*. C'est une épithete qu'on donna odieusement aux Banquiers & Usuriers qui étoient en grande élevation du temps du Pape Jean XXII., lequel étoit nâtif de Cahors en Querci. Ces Banquiers furent en même temps nommez en France *Corsins* & *Cahorsins*, & c'est d'eux dont parle le Poëte Dante dans son Enfer.

ESCARGOT. s. m. Prononcez l's. Espece de limaçon à coquille blanche. Il y en a de grands, de moyens, de petits, de noirs & de blancs. Il n'y a pourtant nulle difference entre eux, qu'autant que les lieux où ils viennent y en peuvent mettre. Ceux qui sont nourris au Soleil & de bonnes herbes, sont beaucoup meilleurs, & satisfont mieux le goût que ceux des marais & lieux ombragez qui sentent la bourbe & le limon. Pline dit qu'anciennement on étoit si friand d'*escargots*, qu'on les nourrissoit dans des viviers faits exprès, où ils étoient separez espece par espece, afin que l'on connût mieux le goût que chacun devoit avoir. On les frit en certaines Provinces de France après leur avoit fait jetter toute leur bave dans l'eau bouillante. Les *escargots* ferment l'entrée de leur coquille par une espece de mur qui paroît être fait de plâtre, pour se deffendre du froid. En latin *cochlea*. Voyez LIMAÇON. On dit proverbialement d'un homme mal fait, mal bâti, qu'il est fait comme un *escargot*.

ESCARLATE, ou ECARLATE. s. f. Graine d'un arbre qui est une espece de chêne vert, qui produit la plus belle des couleurs & la plus chere, qui est d'un rouge fort vif. Le P. Plumier a trouvé que l'*escarlate* est une petite excroissence ronde, rouge, & de la grosseur d'un petit pois, qui croit sur les fueilles d'un petit arbrisseau, qui est une espece d'yeuse, & qu'on appelle *ilex aculeata cocci glandifera*. En certaines années on en recueille une grande quantité dans la Provence & dans le Languedoc. La riviere des Gobelins a une eau propre pour teindre en *écarlate*. On fait cas de l'*écarlate* de Venise sur toutes les autres. En Latin *coccus*.

Menage derive ce mot de l'Alleman *scharlack*, ou du Flaman *scharlaken*, d'où les Italiens ont fait *scarlato*, & l'Anglois *scarlet*. Il vient plutôt de *squarlers*, mot Celtique & Bas-Breton signifiant *écarlate*. Dalechamp dit que *scarlatum* a été dit par corruption pour *cusculiatum*, qui étoit un nom barbare venu d'Espagne. D'autres le derivent de l'Arabe *yxquerlate*.

On se sert d'étain pour la nouvelle couleur exquise d'*écarlate*, & pour cela on en dissout des barres dans de l'eau forte, laquelle change la couleur de rouge cramoisi en couleur de feu. On l'appelle aussi *cochenille*; & il y a une autre espece de *cochenille* qui est un petit ver gris qu'on apporte des Indes: c'est celle dont on fait l'*écarlate* de Hollande. Voyez COCHENILLE, & KERMES.

ESCARLATE, se dit aussi de l'étoffe teinte d'*écarlate*. Les Cardinaux, les Presidens, les Conseillers sont vêtus d'*écarlate*. On tire un beau rouge de la teinture d'*écarlate*, dont on fait un fard pour rendre les levres rouges. Les Plumassiers s'en servent aussi à teindre leurs plumes; & on extrait cette couleur, sans qu'elle souffre aucun dechet sensible. L'*écarlate* rouge doit être teinte en graine d'*écarlate* & de vermillon ou pastel d'*écarlate*, comme étoient les anciennes *écarlates* de France, qu'on nommoit des *Gobelins*, sans mélange d'aucuns autres ingrediens. L'*écarlate* incarnate cramoisie doit être teinte avec cochenille, mastic, eau forte, sel armoniac, sublimé & esprit de vin, pour donner le bel œil & le lustre. On y peut ajoûter la galle à l'épine, la terramerita & le tartre de Montpellier, & doit demeurer 24. heures dans le bain après avoir pris l'évent. On appelloit autrefois *écarlate* noire ou blanche un drap d'un très beau noir ou d'une extrême blancheur, selon l'usage des Romains, qui qualifioient de couleur pourprée ou d'*écarlate*, toutes les couleurs aussi parfaites en leur genre que l'étoit le pourpre, en fait de couleur rougeâtre. Froissart represente le Roi de Portugal revetu de blanche *écarlate*. Il y en avoit aussi de verte. Marot, au Dialogue des deux amoureux, dit:

Mancherons d'écarlate verte,
Robbe de pers, large & ouverte. LE DUCH.

On dit fig. d'une personne qui a les yeux fort rouges, qu'elle a les yeux bordez d'*écarlate*.

ESCARLATE. s. f. Terme de Fleuriste; nom d'une fleur qui se nomme autrement Croix de Chevalier. Cette fleur produit à l'extremité de sa tige quantité de petits boutons, qui forment comme un parasol, lesquels s'étant ouverts semblent autant de petites croix d'*écarlate*, & c'est de là que viennent les noms qu'on lui donne. MORIN.

ESCARLATIN. s. m. Espece de Cidre que l'on fait dans le Côtantin, qui ressemble en couleur au vin paillé, & l'égale presque en bonté. DU MOULIN HIST. DE NORM.

ESCARLINGUE. Terme de Marine. Voyez CARLINGUE, c'est la même chose.

ESCARMIE. s. f. Vieux mot. Escrime.

Car elle sçavoit moult de l'œuvre
Qui affiert à cette escarmie.

On a dit aussi *Escremie*.

ES-

ESCARMOUCHE. f. f. Prononcez l'*s*. Combat qui se fait par des gens détachez en petit nombre, quand deux armées sont proches l'une de l'autre, & qui invite à un combat general. Rude *escarmouche*. Commencer l'*escarmouche*. Engager l'*escarmouche*. Aller à l'*escarmouche*. On attacha l'*escarmouche* long-temps avant la bataille. Tout le jour se passa en legeres *escarmouches* de part & d'autre.

Nicod & Caseneuve croient que ce mot vient du Grec *charmè*, qui signifie *combat*, d'où est venu le Latin barbare *carmulum*, qui signifie émeute, sedition. Menage le derive de l'Alleman *schirmen*, ou *skermen*, qui signifient *escrimer*. Borel le derive d'un vieux mot François *escarmie*, qui signifie *escrime*, & se trouve dans le Roman de la Rose. Du Cange le derive de *scaramuccia*, de *scara*, & *muccia*, trouppe de soldats cachez ou mussez, parce que la plupart des *escarmouches* se font par des gens qui sont en embuscade.

ESCARMOUCHE, s'est dit aussi d'autres sortes d'attaques. Scarron parle d'un *escarmouche* amoureuse, & St. Amand a dit des ortolans :

- - - *Qu'ils convioient la bouche*
A leur donner des dents une prompte escarmouche.

ESCARMOUCHER. v. neut. Se detacher d'une armée rangée en bataille, ou d'un camp, pour aller attaquer, deffier l'ennemi, le combattre. On *escarmouche* long-tems, avant que de livrer une bataille. Ils *escarmoucherent* quelque temps avec avantage égal. ABLAN. Il se dit aussi figurément des disputes & des contestations. Il y eut dans le Colloque de Marpurg des especes de combats singuliers. Ces *escarmouches* particulieres n'ayant servi de rien, on en vint à la bataille generale. JOURN. DES SCAV. 1721. On n'a pas approfondi la question, on n'a fait qu'*escarmoucher*. Ces deux Docteurs *escarmoucherent*. Il se joint quelquefois avec le pronom personnel. Ces deux Docteurs s'*escarmoucherent* long-tems. L'ACAD.

ESCARMOUCHEUR. f. m. Cavalier qui va escarmoucher, qui va faire le coup de pistolet, attaquer, deffier l'ennemi. On tua quelques *escarmoucheurs*.

ESCARNELÉ, ÉE. Vieux mot. Fait à creneaux. Les tourrelles *escarnelées*.

ESCARPE. f. f. L'*s* se prononce. C'est le pied de la muraille, du rempart, la partie du fossé qui est opposée à la campagne, qui la regarde. On appelle aussi *escarpe*, un talus ou empatement qui est moindre que la perpendiculaire, ou que la hauteur de la muraille, ou du rempart.

ESCARPEMENT. f. m. Terme de Fortification, qui signifie, Pente. Faire l'*escarpement* d'un fossé.

ESCARPER. v. act. Elever un mur, un rempart en talus, ou même à plomb avec peu de pied ou d'empatement. C'est aussi couper & abbatre les endroits par où l'on peut monter; & les rendre si roides qu'on n'y puisse grimper. *Escarper* un rocher, les bords d'une riviere. On a *escarpé* cette montagne, pour la rendre inaccessible.

ESCARPÉ, ÉE. part. & adj. Qui est coupé à plomb, ou avec peu de talus; qui est roide, & de difficile accès. Une ville *escarpée* de toutes parts. Une falaise *escarpée*, une roche *escarpée*, qu'on appelle *escore* en termes de Marine. Vous voyez dans ce desert des rochers *escarpez*, qui semblent menacer les spectateurs par leur chûte. OE. M.

Ce mot vient de l'Italien *Scarpa talus*, qui vient de l'Alleman *scarff*, ou du Flaman *scharp*, ou de l'Anglois *sharpe*, qui signifient *aigu*. MEN. CORN. &c.

ESCARPIN. f. m. Prononcez l'*s*. Soulier sans talon, & à simple semelle, que l'on portoit autrefois dans des mules. Comme l'*escarpin* est fort leger les danseurs de corde s'en servent. Danser en *escarpin*. Se mettre en *escarpin*, pour jouer à la paume. Prendre des *escarpins* pour faire des armes. De jolis *escarpins*. Chausser l'*escarpin*. Il signifie aussi espece de torture, de gêne, pour serrer les pieds. Donner les *escarpins*. L'ACAD. On disoit autrefois *escharpin* au lieu d'*escarpin*. Menage & Caseneuve, après Saumaise & Cœlius Rodiginus, font venir ce mot de l'Italien *Scarpio*, qui a été fait du Latin *carpisculus*, qui signifioit une espece de souliers decouppez. D'autres le derivent de *carpinus*, qui est une espece d'érable, dont on fait les sabots, & dont on a transporté le nom à *escarpin*, par antiphrase.

ESCARPINER. v. act. L'*s* se prononce. Courir vîte & legerement, comme on fait quand on est chaussé avec des escarpins, avec une chaussure commode. Il ne se dit qu'en riant.

ESCARPOLETTE. f. f. Prononcez l'*s*. Jeu, exercice où on se brandille étant assis sur un bâton attaché de travers à une corde qui est penduë en quelque lieu haut. Les écoliers & les laquais prennent grand plaisir au jeu de l'*escarpolette*, à se mettre sur l'*escarpolette*. On dit aussi *escarpoulette*. Cet exercice est fort en usage chez les Turcs & les Persans. Parmi les Payens, on jouoit à l'*escarpolette*, dans les expiations qui se pratiquoient dans l'air. J. DE TR. On dit qu'un homme à la tête à l'*escarpolette*, pour dire, qu'il est étourdi. Ce mot vient de l'Italien *scarpoletta*, qui signifie la même chose; & qui est un diminutif de *Scarpola*, diminutif de *scarpa*, qui signifie une écharpe. Originairement on brandilloit à l'*escarpolette* dans une grande écharpe. MEN.

ESCARQUILLEMENT. f. m. L'action d'escarquiller. L'*escarquillement* de jambes est messéant en compagnie. Il est bas. L'ACAD.

ESCARQUILLER, ou ECARQUILLER. v. act. Ecarter, ouvrir. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. *Ecarquiller* les jambes, *écarquiller* les yeux; pour dire, les ouvrir autant qu'on peut. Il *écarquilloit* les yeux de toute sa force pour voir cette ceremonie. Quelques-uns disent *écartiller* les jambes.

ESCARQUILLÉ, ÉE. part. & adj. Ils marchent *écarquillez* ainsi que des volans. MOL.

ESCARRE. f. f. L'*s* se prononce. On ne prononce qu'une *r*; mais la seconde syllabe est longue. Terme de Chirurgie. C'est une croute qui est faite sur la chair par le moyen d'un fer ardent, ou d'un medicament caustique, ou par quelque humeur interne extremement acre. La pierre de cautere fait une *escarre* ronde, au lieu qu'elle a brûlé. On applique même le feu avec des fers chauds, pour produire des *escarres*. Dionis fait *escarre* masculin. On laisse, dit-il, tomber les *escarres* d'eux-mêmes.

Ce mot est Grec *eschara*, & signifie *croute*, il vient de *es*, dessus, & de *kaiç*, je brûle.

ESCARRE, se dit figurément d'un grand fracas ou ouverture qui se fait dans quelque corps. Une bombe fait une grande *escarre*, quand elle creve. Nôtre canon fit des *escarres* épouventables dans la muraille de la ville, dans les bataillons ennemis. Si vous abattez cinq cens arbres dans votre bois, cela fera une grande *escarre*.

ESCARRE, en ce sens vient d'écarter.

ESCARRE, en termes de Blason, se dit abusivement au lieu de dire *Equierre*, quand on en charge les Ecus des Armoiries. Bara l'appelle autrement *potence*, quand l'une des branches est plus longue que l'autre, & lui sert de pied pour la soutenir, parcequ'elle represent en effet une potence.

ESCARRIR. v. act. Vieux mot. Disperser de coté & d'autre. On trouve aussi *escarri* dans la signification de perdu.

Telles choses ne sont pas ris,
Voilà mes amours escarris.

ESCARROTIQUES. s. m. Medicamens qui étant appliquez exterieurement font des escarres, ou croutes, en brûlant la chair, tels sont la pierre à cautere, la pierre infernale, le precipité rouge.

Ce mot est Grec, il vient de *eschara*, qui signifie croute. On les appelle autrement *caustiques*.

ESCART, ou ECART. s. m. Action de s'*écarter*. On porta un coup à cet homme, & pour l'éviter il fit un *écart*. Son cheval eut peur, & fit un *écart* & le renversa dans le fossé. Pour peu qu'une ligne soit incliné sur une autre, & fasse une angle, elle fait un grand *écart*, si elle est prolongée. Des canons chargez à cartouche font un grand *écart* en tirant, les balles s'éloignant l'une de l'autre.

ESCART, se dit aussi en plusieurs jeux de cartes, & sur tout au Picquet, des cartes qu'on rebute de son jeu, & qu'on met à part pour en prendre d'autres. C'est tricher que de reprendre des cartes dans son *écart*.

ESCART, en termes de Danse, est un pas qui se fait en avançant un pied, & en le rapprochant de l'autre, en baissant la pointe du pied, & levant le talon.

ESCART, se dit figurément du discours & de la conduitte. Cet Orateur a fait là un terrible *écart*; pour dire, Il s'est terriblement éloigné de son sujet. Horace fait des *écarts* surprenans dans ses Odes. PER.

Dans mes écarts *je me perdrai moy même.* DU CER.

C'est un étrange homme, & qui est sujet à de grands *écarts*; pour dire, que sa conduite n'est pas bien reglée.

ESCART, en termes de Marine, se dit de la jonction, ou aboutissement de deux bordages, ou de deux preceintes entaillées. *Ecart simple*, est celui où les pieces se touchent simplement, sans être endentées. *Ecart double*, est celui où les pieces de bois sont endentées l'une sur l'autre.

En termes de Blason, l'*écart* se dit de chaque quartier de l'Ecu divisé en quatre, & sur tout de ceux qui sont après le premier. Les Armes principales de la maison se mettent au premier & au quatriéme *écart* ou quartier; & au deux & troisiéme celles des alliances, ou de la mere. On dit aussi des *contreécarts*, des parties de l'Ecu contreécartelé.

Dans quelques Coutumes on appelle droits d'*escarts*, un droit qui est dû sur tous les biens meubles & à feux, quand ils passent des mains d'une personne bourgeoise à une autre qui ne l'est pas. Quelquefois on trouve droit d'*escas*, pour droit d'*escarts*.

A' L'ESCART. adv. A part. En un lieu detourné, en un lieu *écarté*. Ce filou a trouvé une montre à l'*écart*, il l'a derobée. Ce banqueroutier a mis son bien à l'*écart*, à couvert de ses creanciers. Mettez vous à l'*écart*; c'est-à-dire, Rangez vous. Il a tiré cet homme à l'*écart* pour lui dire un mot à l'oreille. Je me suis mis à l'*écart*, & n'ay point voulu m'engager dans la dispute. Il cherche quelque lieu à l'*écart*, & éloigné du bruit, pour s'y retirer. Il a trouvé son ennemi à l'*écart* & l'a assassiné.

Le Corsaire apprend d'abord
L'avanture de la belle,
Et la tirant à l'écart
Il en veut avoir sa part. LA FONT.

Dans cette grotte sombre un Berger amoureux,
Deploroit à l'écart *son destin malheureux.* SEG.

ESCARTABLE, ou ECARTABLE. adj. m. & f. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qui sont les plus vêtus & les plus coutumiers de monter en essor, quand le chaud les presse.

ESCARTELER, ou ECARTELER. v. act. Mettre en quatre quartiers, tirer à quatre chevaux. Les criminels de leze-Majesté au premier chef sont *écartelez*. Sur mer on *écartele* un criminel par le trait de plusieurs galeres. On dit plus ordinairement, tirer à quatre chevaux, qu'*écarteler*. RICH. Ravaillac meurtrier du Roi Henri IV. fut *écartelé* tout vif.

ESCARTELER, en termes de Blason, signifie, Diviser l'Ecu en quatre quartiers: ce qui arrive, lorsqu'il est parti & coupé. On *écartele* en deux manieres en croix & en sautoir. L'*écartele* en croix se fait par une ligne horisontale & une perpendiculaire qui se croisent à angles droits; *écartelé* en sautoir par deux lignes diagonales qui se coupent dans le centre de l'écu. Si les 4. quartiers sont differens on dit au 1. au 2. au 3. au 4. en blasonnant chaque quartier l'un après l'autre. Si le 1. & le 4., le 2 & le 3. sont semblables on dit au 1. & au 4., au 2. & au 3. Les Rois d'Angleterre *écartelent* d'Angleterre, d'Ecosse, de France & d'Irlande. Monseigneur le Dauphin *écartele* de France & de Dauphiné. On dit aussi, Contre-*écarteler* un Ecu, lorsqu'un de ses quartiers est derechef *écartelé*, ou divisé en quatre. Il y a des Ecus contre-*écartelez*, qui ont jusqu'à 20. & 25. écarts.

ESCARTELÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCARTELURE. s. f. Terme de Blason. Division de l'Ecu écartelé. L'*écartelure* sert quelquefois de brisure pour distinguer les cadets des aînez. Quand l'*écartelure* se fait par une croix, le premier & le second quartier sont ceux d'enhaut; le trois & le quatriéme sont ceux d'enbas, en commençant à compter par le coté droit. Quand l'*écartelure* se fait par un sautoir, ou par le trenché & taillé, le chef & la pointe sont le premier & le second écart ou quartier, le flanc droit le trois, le gauche le quatre; & alors on appelle aussi l'Ecu *flanqué*.

ESCARTEMENT. Les *écartemens* des os sont plus difficiles à reduire & à guerir, qu'une vraye luxation. S. HIL.

ESCARTER, ou ECARTER. v. act. Eloigner, separer, disperser, detourner. Un favori tâche d'*écarter* tous les gens qui lui sont suspects. Les Courtisans n'oublient rien pour *écarter* ceux qui leur font ombrage. AB. DE S. R. Ne t'enorgueilli point de ton équipage: car on *écarte* tout cet attirail, qui est étranger pour penetrer jusqu'à toi. LA BR. Il faut *écarter* les équivoques. Ce Capitaine a *écarté* ses gens pour mieux envelopper l'ennemi, il les a postez en des lieux separez. La tempête a *écarté* les vaisseaux. *Ecarter* quelqu'un du droit chemin. *Ecarter* les ennemis à coups d'épée. ABLAN. *Ecarter* la foule du peuple. Deux ou trois coups de hallebarde *écarterent* la canaille.

Laissez moi de l'autel écarter *une mere.* RAC.

ESCARTER, se dit en ce sens avec le pronom personnel. On s'*écarte* beaucoup de son chemin par cette route. Ils s'étoient *écartez* pour piller. ABLAN. Les rayons qui partent d'un centre s'*écartent* toûjours. Vous vous êtes trop *écarté* de l'original. On dit aussi à un homme dont on doit avoir bientôt affaire, Ne vous *écartez* pas, ne vous en allez pas loin d'ici. *Ecartez* vous des mondains, & vous separez de ceux qui peuvent corrompre vos mœurs. FL. Le Commentateur s'est *écarté* à droite, & à gauche pour faire une plus abondante recolte. OE. M.

Et plus de votre cœur Dieu paroit s'écarter,
Plus par vos actions songez à l'arrêter. BOIL.

Quiconque ne sçait pas devorer un affront,
Ni de fausses couleurs se deguiser le front,
Loin de l'aspect des Rois, qu'il s'écarte, *qu'il fuye.* RAC.

Ce fusil *écarte* son plomb. En ce sens on dit fig. qu'un

qu'un homme *écarte* la dragée, quand en parlant il jette sa salive de côté & d'autre.

Escarter, signifie aussi en certains jeux de cartes; Faire un écart, mettre à part, rejetter des cartes inutiles, s'en defaire. J'ay *écarté* mon jeu. J'ay *écarté* une quinte, un quatorze; pour dire, Je me suis deffait d'une carte qui m'auroit fait une quinte, un quatorze.

Escarter, se dit figurément. Cet Orateur fait trop de digressions, il *s'écarte* trop souvent de son discours. Vous vous *écartez* des regles de la morale Chretienne. Port-R. La raison sert à *écarter* le souvenir des maux. Or. M. Un Sage ne *s'écarte* jamais du droit chemin de la vertu. Il faut *écarter* les mauvaises pensées, les rejetter loin de soi. *S'écarter* des sentimens des autres. Ablan. Les gens timides n'osent *s'écarter* du grand chemin. St. Ev. On s'imagine faire paroitre plus de rafinement en *s'écartant* de la route commune. Bell.

Escarté, ée. part. pass. & adj. Chemin, lieu *écarté*, peu frequenté, secret, caché. Des solitudes *écartées*. Abb. de la Tr. un bois *écarté*.

ESCASSABLE. adj. Terme de Coutumes. Meuble *escassable*, est un meuble sujet au droits d'*éscarts* ou d'*escas*. Voyez Escart.

ESCAUDE. s. f. petite barque, dont on se sert sur les marais & sur les petites rivieres. Ce mot vient d'*excavata*. Huet.

ESCAVESSADE. s. f. Terme de Manege. C'est une secousse de caveçon pour faire obeïr le cheval.

ESCERVELLE', ou ECERVELE', ée. Qui est sans jugement, sans prudence, étourdi évaporé. On a de la peine à morigener la jeunesse *écervelée*. C'est un petit *écervelé*. Mol.

Qui cet écervellé qui mit l'Asie en cendre. Boil.

Ce mot vient de *cerebrum*, *cervelle*.

ESCHAFAUDAGE, ou ECHAFAUDAGE. s. m. Construction d'échafauts necessaires pour bâtir, pour peindre, ou pour faire quelque autre chose semblable. Quand on veut regratter une Eglise, il coûte plus en *échafaudage* qu'en toute autre chose. Cet *échaffaudage* est mal reglé.

ESCHAFAUDER, ou ECHAFAUDER. v. n. Dresser des échafauts, les appliquer à une muraille pour travailler à un bâtiment élevé. C'est une maxime chez les Maçons, que qui ne sçait pas *échafauder*, ne sçait pas travailler.

Eschafauder. C'est aussi un verbe act. qui signifie, Mettre, par sentence de Juge, un criminel sur un échafaut, pour l'exposer avec un habillement ridicule à la risée & à la honte du public. Cette sorte de supplice n'est plus en usage. On pretend, que c'est ainsi qu'il faut prendre le mot Grec que la version de Geneve, Hebr. X, 33. a traduit *échafauder*. Mezerai a employé ce mot, pour signifier, Decrier, perdre de reputation. Mais on doute qu'on s'en puisse servir presentement en ce sens.

Eschafauder se peut dire par metaphore, & en badinant, des preludes de quelque ouvrage, que ce soit.

Avant que d'entrer en étude
On cherche encore à marchander.
Il faut toûjours quelque prélude
Et du tems pour échafauder. Du Cer.

Des maçons voyant que leur curé étoit long-tems à arranger son calice & son missel, avant que de commencer la messe, disoient entre eux, que leur curé étoit long-tems à *échaffauder*. Men.

ESCHAFAUT, ou ECHAFAUT. s. m. Ouvrage de charpenterie élevé en forme d'amphitheatre pour y placer des spectateurs, afin de voir commodément quelque grande ceremonie. On avoit dressé des *echafauds* pour la Cour, pour les Ambassadeurs. On fait de grands *échafauts* pour voir le carrousel. Toutes les ruës étoient pleines d'*échafauts* à l'entrée de la Reine.

Menage derive ce mot de l'Alleman *schawhausz*; qui signifie la même chose. Guyet le derive de l'Italien *catafalco*; Du Cange d'*eschafaudus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit avoir signifié *tribunal*, *pulpitum editius*. Il dit aussi qu'il peut venir de *cata*, qui étoit une machine de bois qui servoit à porter de la terre pour remplir les fossez; & des soldats pour attaquer des places, qui sautoient dans la ville après avoir rempli les fossez, d'où les Italiens ont fait *catafalco*, & les vieux François *chafaut*, comme qui diroit *chat-faux*. Les François se sont aussi servis de cette machine qu'ils appelloient *chat*. On a dit aussi dans la basse Latinité *escafaldus* dans le même sens

Eschafaut se dit aussi des lieux un peu élevez qu'on prepare dans les Eglises pour y placer des chœurs de Musique, de la symphonie.

Eschafaut, se dit encore d'un petit théatre qu'on dresse en une place publique, pour l'execution de quelques *criminels*. Dresser un *échaffaut*, mourir sur un *échaffaut*. Les mechantes actions conduisent un homme sur l'*échafaut*; elles lui font laisser la tête sur un *échafaut*. Charles I. Roi d'Angleterre, par un exemple inoüi, perdit la vie sur un *échaffaut*.

Eschafaut, se dit aussi de ces planches soutenues par des treteaux, ou par des pieces de bois fichées dans un mur, sur lesquelles se mettent des Maçons, des Sculpteurs, des Peintres, pour travailler en des lieux élevez, murs, plafonds, &c. Il s'en fait aussi d'assemblage de charpente pour le haut des clochers ou fleches. Il y a aussi des *échafauts* volans qui s'appliquent contre le mur, avec des cordes, dont se servent les Couvreurs & les Sculpteurs.

ESCHALADER v. act. Terme d'Agriculture. Mettre des *échalas* à une vigne, la garnir d'*échalas*, ficher un *échalas* au pied de chaque Sep. Cette vigne en vaudra mieux lorsqu'elle sera *échaladée* Liger. On dit aussi *échalasser*. Voyez ce mot.

ESCHALAS, ou ECHALAS. s. m. Morceau de bois en forme de bâton, qui a environ quatre pieds & demi de longueur, & qui sert à soûtenir un sep de vigne, ou des treillages, ou des contre-paliers. Les bons *échalas* se font de cœur de chêne. Des *échalas* de quartier. On les appelle en plusieurs endroits du *paisseau*. L'*échalas* se fait depuis quatre jusqu'à quinze pieds de long. Les petits servent aux vignes, les grands aux berceaux & aux espaliers. Les grands *échalas* s'appellent autrement *perches*. Liger.

Quelque uns, selon Nicod, font venir ce mot du Grec *charax*, qui signifie un *pal* ou bâton qui sert à soûtenir les seps de vigne qu'on y attache, Dautres le derivent de l'Hebreu *schatal*, qui signifie il a planté, à cause qu'on les plante au Pied des vignes. Du Cange le derive de *escharra*, mot de la basse Latinité, *scalula* petite échelle. On l'appelle aussi en Picardie *escarras*.

On dit proverbialement, qu'un homme est droit comme un *échalas*, quand il se tient droit avec une affectation extraordinaire. Que c'est un vrai *échalas*, qu'il a avalé un *échalas*, quand il est maigre & delié.

ESCHALASSEMENT. s. m. L'action d'échalasser

fer, de mettre des échalas aux vignes. L'Acad. a omis ce mot.

ESCHALASSER, ou ECHALASSER. v. act. Garnir une vigne d'échalas, la lier aux échalas.

ESCHALASSÉ, ÉE. part. & adj. Dans tous les baux on stipule que les Fermiers rendront les vignes fumées, *échalassées*, & en bon etat.

ESCHALIER, ou ECHALIER. f. m. Clôture d'un champ faite de fagots liez ensemble, pour empêcher que les bestiaux n'y entrent. Les *échaliers* different des hayes, en ce que celles-cy sont faites d'arbres vifs, & les autres de bois sec. Les *échaliers* sont fort communs en Berry. Ce mot se prend aussi pour une maniere de petite échelle que l'on met en quelques endroits de ces clôtures, afin que l'on puisse entrer plus commodément dans les champs : ainsi on dit, Passer par les *échaliers*.

ESCHALOTTE, ou ECHALOTE. f. f. Espece d'oignon qui a plusieurs racines bulbeuses jointes ensemble, & fibrées. Ses feuilles sont fistuleuses, rondes, lisses, d'un goût aprochant de celui de l'oignon commun, de même que ses bulbes. Les *échalottes* ont moins d'usage dans la Medecine que dans les ragoûts, dans lesquels on en met pour exciter l'appetit, d'où vient qu'on les appelle aussi en François *appetits*. De bonnes *échalotes*, sausse à l'*échalote*. La racine de l'*échalote* est fort aperitive, propre pour la Pierre, les rétentions d'urine, & pour resister au mauvais air.

Ce mot vient d'Ascalon, ville de Judée, autour de laquelle il y avoit beaucoup de cette sorte d'oignon. C'est de ce païs là qu'on l'a apportée en Europe. C'est pour cette raison que quelques Botanistes l'appellent *cepa Ascalonica*. On l'a nommée en vieux François *eschaloigne*.

ESCHALOTTE, en termes d'Organistes, se dit d'une petite lame de leton qui sert de languette & de couvercle aux tuyaux d'anche. Elle est mobile & tremblante, & elle s'ouvre & se ferme par le moyen d'un fil de fer qu'on appelle *rasette*.

ESCHANCRER, ou ECHANCRER. v. act. Tailler couper une étoffe en arc, ou en ligne courbe, la vuider en dedans en forme de croissant. Il se dit des etoffes, de la toile, du cuir, du bois, &c. Ce colet de manteau ne va pas bien, il n'est pas assez *échancré*. *Echancrer* une housse de cheval, une table &c.

ESCHANCRÉ, ÉE. part.

ESCHANCRURE. f. f. Coupure faite en dedans, en forme de croissant ou en demi cercle. Tout le secret de faire bien des rabats consiste en l'*échancrure*. Les bassins de Barbier ont une *échancrure* qu'on nomme leur *gorge*.

ESCHANDOLE, ou ECHANDOLE. f. f. Petit ais à couvrir les toits. La ville de Rome dans les premiers tems n'étoit couverte que d'*échandoles*. POMEY.

ESCHANGE, ou ECHANGE. f. f. Permutation, convention par laquelle on donne une chose au lieu d'une autre. Il se dit plus ordinairement des immeubles, ou des meubles precieux, des marchandises en gros. Le Roi Henri IV. fit une *échange*, avec le Duc de Savoye de la Bresse contre le Marquisat de Saluces. Autrefois en *échange* d'heritages il n'étoit point dû de droits seigneuriaux. Anciennement le commerce se faisoit par *échange*. Les hommes se fournissoient mutuellement les choses dont ils avoient besoin : mais ces *échanges* devinrent trés-difficiles à pratiquer, ou à cause de l'inégalité des denrées, ou parceque chacun n'avoit pas precisément ce qui pouvoit accommoder celui avec lequel il vouloit faire l'*échange*. Pour eviter cette incommodité, on inventa la monnoye, & on fit des contrats de vente.

ESCHANGE de ratifications, *échange* des prisonniers. Regulus renvoié sur sa parole, pour menager l'*echange* des prisonniers, vint soûtenir dans le Senat la Loi qui ôtoit toute esperance à ceux qui se laissoient prendre, & retourna à une mort assûrée. BOSS. Qui sait, s'il n'y a point quelques *échanges* du beau & du mauvais tems entre differentes parties de la terre. FONT.

Ce mot vient d'*excambium*. MEN.

ESCHANGE, se dit aussi figurément. Dans l'amour qui est fondée sur l'estime & sur la vertu, il se fait une *echange* de cœurs, & les volontez se confondent. M. SC. Dans le monde il se fait une *échange* continuelle de civilitez, & de complimens. NIC.

Il m'a donné son cœur en échange *du mien.* SCAR.

En *échange*, maniere d'adv. qui signifie, D'autre côté. Cet homme a quantité de bonnes qualitez, mais en *échange* il en a bien de mauvaises. Je lui avois donné un cheval, il m'a donné un tableau en *échange*.

ESCHANGER, ou ECHANGER. verb. act. Donner une chose pour une autre. Il a *échangé* sa terre contre des rentes. On a *échangé* les ratifications. On a *échangé* un tel prisonnier contre un autre de même qualité. On *échange* quelquefois but-à-but, quelquefois avec retour. L'Eglise n'entend pas qu'ils *échangent* le sacrifice pour de l'argent. PASC. Il sembloit *échanger* ces malheureux, & donner le Mecreant pour racheter le Fidelle. PAT.

ESCHANGER, est aussi un terme de Blanchisseuse, qui signifie, Mouiller, battre, égayer le linge piece à piece dans l'eau. On ne peut faire de bonnes lescives qu'on n'*échange* le linge.

ESCHANGÉ, ÉE. part. & adj.

ESCHANSON, ou ECHANSON. f. m. Gentilhomme servant, qui après avoir fait l'essai du vin, presente au Roi le verre sur une soucoupe. Ganymede fut ravi par Jupiter pour être son *Echanson*. La charge de Grand *Echanson* est une charge considerable à la Cour. Il sert le Roy dans les grandes ceremonies; mais à l'ordinaire c'est un Gentilhomme servant qui sert d'*Echanson*. Il n'est appellé sur l'état que le *premier Echanson*. Il n'a pas succedé au Grand Bouteiller. Ils étoient l'un & l'autre un des 4. grands Officiers de la Couronne, qui signoient toutes les patentes de la Cour. Dans les actes, depuis Hugue Capet jusques à S. Loüis, l'*Echanson* & le Bouteiller se trouvent nommez. TR. Le Roy de Boheme est grand *Echanson* de l'Empire.

Ce mot, selon quelques-uns, vient de *cantharus*. Menage le derive du Latin *scantio*, qui se trouve dans les vieux Glossaires pour *pincerna*, & qu'il dit avoir été fait de l'Alleman *schincker*, *qui verse à boire*; d'autres de l'Hebreu *schaca*, qui signifie *propinavit*, il a presenté à boire.

ESCHANSONNERIE. f. f. Office chez le Roy pour la distribution du vin. Le Gobelet se divise en Panneterie bouche, & *Eschansonnerie bouche*. Les Officiers de l'*Echansonnerie bouche* ont le soin de tout ce qui sert à donner a boire au Roy. Il y a 12. chefs de l'*Echansonnerie bouche* servans par quartier & un chef ou Sommelier ordinaire. L'*Echansonnerie commun* est constituée pour distribuer le vin du commun de la Maison du Roy. Il y a 20. Chefs & 12. Aydes, tous servans par quartier dans l'*Echansonnerie commun*. Il y a aussi un maître des caves. Chez Mr. le Duc d'Orleans il y a de même une *Echansonnerie bouche* & *commun*. On apelle aussi *Eschansonnerie* le lieu où est la boisson du Roy.

ESCHANTILLER. v. act. confronter un poids avec le poids original. *Etalonner.* Il n'est en usage que dans le Lionnois.

ESCHANTILLON, ou **ECHANTILLON.** s. m. Petit morceau de quelque chose que ce soit, qui sert de montre, qui est detaché de la piece, & à qui le reste est pareil, soit à l'égard de la couleur, soit à l'égard de la qualité. Montrer un *échantillon.* Donner un *échantillon.* Ce n'est qu'un *échantillon* de la piece. La piece ne se rapporte pas à l'*échantillon.* Ce Marchand a envoyé à la Cour plusieurs *échantillons* d'étoffes nouvelles qui lui sont venuës.

Ce mot, selon Nicod, vient de *chanteau.* Et Menage le derive de *cantilio*, diminutif de *cantus*, qui signifie *morceau.*

On appelle aussi *échantillons* chez les Teinturiers, douze morceaux de drap de Valogne ou de Berry, longs de demi-aune, qu'on garde dans le Bureau des Maîtres, pour éprouver si les autres sont de bon tein, sçavoir en noir de garence, minime, rouge de garence, couleur de prince, écarlate rouge, rose seche, incarnat, colombin, couleur de rose, verd gai, bleu turquin, violet; & pour les ratines quatre, sçavoir d'écarlate rouge, noir de garence, rouge cramoisi, & couleur de pensée, qui sont marquez des marques des Drapiers & Teinturiers, & qui sont coupez en deux, afin qu'il en demeure un morceau à chaque Bureau.

Eschantillon, se dit aussi figurément des morceaux, ou parties d'autres choses qui servent à juger du total. Cet Auteur ne nous a laissé que des fragmens; nous pouvons juger de son genie par l'*échantillon.* Ecoutez un *échantillon* de leur stile. Sar. J'ay fait voir un *échantillon* de sa gloire. Ablan. Il ne reste plus que quelques ruines des Cirques, & des bâtimens anciens; mais on peut juger de tout par ces *échantillons.*

Echantillon *sanglant de ma valeur sans bornes.* Scar.

Eschantillon, se dit aussi au figuré, & dans un sens badin. Quand on veut se marier aujourd'huy, on va chez le pere & la mere marchander une fille comme une aune de drap: Et tel qui croit acheter la piece toute entiere, trouve souvent qu'on en a levé bien des *échantillons.* Regnard.

On dit prov. & fig. Juger de la piece par l'*échantillon.*

Eschantillon. Terme de Chevalier de l'Arquebuse. C'est une marque qu'on prend pour preuve de quelque bon coup qu'on a fait, lorsqu'on tire au jeu de l'Arquebuse. C'est un coup à prendre *échantillon.*

Eschantillon, signifie quelquefois, Modele, mesure conforme à l'usage, & aux ordonnances pour le bois à batir, la tuile, l'ardoise, le pavé, &c. On a ordonné aux Paveurs de Paris de n'employer du pavé que du gros *échantillon*, qui a tant de de pouces en tout sens. On le dit aussi des tuilles, des pieces de bois, quand elles sont de même grandeur ou grosseur. Le bois d'*échantillon* est celui qui est de certaine grosseur & longueur ordinaire, tel qu'on le trouve dans les chantiers.

ESCHANTILLONNER, ou **ECHANTILLONNER.** v. act. Conferer un poids, une mesure avec sa matrice originale. Les poids de ce trebuchet ont été marquez, & *échantillonnez* à la Monnoye.

Eschantillonné, ée. part. pass. & adj.

ESCHAPPATOIRE, ou **ECHAPPATOIRE.** Furetiere fait ce mot masculin; mais l'Academie, Danet, & Richelet le font feminin. Subterfuge moyen, adroit & subtil pour éluder une raison, une demande pressante; excuse, deffaite, raison dont on se sert pour se tirer d'affaire, quand on soutient un mauvais parti, pour se sauver d'un argument convaincant. La plupart des distinctions de Philosophie sont des *échappatoires* qui n'expliquent pas la difficulté, mais qui l'éludent. Les chicaneurs trouvent toûjours des *échappatoires* pour fuir & dilayer. Trouver une *échappatoire.* Il a ses *échappatoires* toutes prêtes. Il est du style familier. L'Acad.

ESCHAPPE. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux que l'on a en main, & qu'on met en liberté en pleine campagne, pour avoir le plaisir de les faire voler aux oiseaux de proye qu'on lâche sur eux.

ESCHAPPE'E, ou **ECHAPPE'E.** s. f. C'est la même chose que *escapade.* Emportement d'un jeune homme, libertinage, ou une action imprudente. Si quelquefois nous laissons aller notre cœur sur la bonne foi du panchant, nous le faisons revenir par raison d'une *échappée* capricieuse. St. Ev. On dit, faire quelque chose par *échappées*, pour dire, Faire quelque chose par intervalles, & comme à la derobée. L'Acad.

Les bonnes gens n'avoient de leurs amours
Encor joui, sinon par échappées. La Fon.

Eschappée, en termes de Peinture, est une vuë dans un paisage ou tableau, une perspective en lointain qui semble se derober aux yeux. On dit aussi une *échappée*, ou des *échappées* de lumiere; pour dire, un rayon qui tombe sur un objet par quelque passage étroit & derobé. La lumiere ne donne dans cet antre que par *échappée.* Tout ce païs est un mélange de plaines, de coteaux, de valées, de prairies; ce qui fait des *échappées* de vuë admirables. Dalerac.

On appelle aussi *échappée* de l'escalier, en parlant de l'espace qu'on menage pour placer la descente d'une cave sous un escalier. *Echappée* est aussi le passage dans une écurie derriere les chevaux.

ESCHAPPER, ou **ECHAPPER.** v. act. & n. Se sauver, s'esquiver, s'enfuir, se garentir d'un danger, *Echapper* la potence, la prison, la côte. Ce verbe a trois regimes: on dit *échapper d'un* danger, ou *échapper un* grand peril, ou *échapper aux* ennemis. Vau. Annibal, tu n'as pas sçu user de ta victoire, & Rome que tu tenois t'*échappe.* Boss. Il ne put *échapper* à la cruauté du Tyran. Abl. Ce poltron a fui de bonne heure, il est *échappé* de la deffaite. Cet Officier étoit prisonnier de guerre, il s'est *échappé* adroitement de ses gardes. Annibal *échappa* aux Romains par le poison. Boss. Le P. Bouhours a remarqué que nos bons Auteurs disent *échaper* d'un danger, d'un naufrage, d'une bataille, mais qu'ils disent *réchaper* d'une maladie.

Ce mot vient du Latin *scapha.* C'est proprement se sauver dans l'esquif, quand le vaisseau coule à fond. De *scapha* s'est fait *esquif.* Huet. Il vient plutôt d'*achap*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, signifiant la même chose.

Eschapper, se dit figurement des emportemens de colere. Quand un valet est insolent, la patience *échappe* aux plus moderez. Il s'employe en diverses autres phrases, & dans le sens figuré. Il y a des étoiles si petites, des vaisseaux si déliez dans le corps humain, des insectes si petits qu'ils *échappent* à la vuë, aux yeux. Tout *échappe* dans ce monde avec une rapidité prodigieuse. Ab. de la Tr. Tu es *échappé*, je suis Empereur, dit Adrien appercevant un de ses plus grands ennemis. Chevræana.

On dit qu'un mot est *échappé* par megarde; pour dire, qu'on a eu l'imprudence ou l'indiscretion de dire quel-

que chose secrette, ou choquante. Rien n'*échappe* à la prevoyance de ce Ministre, il donne ordre à tout. Rien n'*échappe* à la prevoïance de nos Casuistes. Pasc. Cela m'est *échappé* de la memoire, je ne m'en souviens plus. Il a laissé *échapper* son Ouvrage, il l'a abandonné au public. Il a laissé *échaper* la fortune. L'amour n'*échappe* point à la vuë de celles qui le causent: elles s'en apperçoivent les premieres. P. de Cl. Un Plenipotentiaire ne montre ni humeur, ni complexion, de peur que son secret ne lui *échappe* par passion, ou par foiblesse. La Br. Le corps humain est un composé que nous sommes à peine capables d'admirer, & dont la plus grande partie *échappe* à nôtre admiration même. Fonten. Les moindres choses que font les gens d'esprit & celles mêmes qui leur *échappent* servent à les faire connoître. J. des Sc. Nôtre vie nous *échappe* à tous momens. Nic. Il ne faut pas trop limer le discours: des traits trop fins, & trop deliez *échappent* à l'esprit, & ne le frappent pas assez. Gom. S'il m'est *échappé* quelque chose contre vous, il faut l'attribuer au chagirn qui accompagne toûjours la misere. Vau. Je recueille les moindres fleurs qui *échappent* de vos mains. Voit. Il y a des pensées si subtiles qu'elles nous *échappent* lorsque nous pensons les tenir. St. Ev.

Combien de fois sensible à tes ardens desirs,
M'est-il en ta presence échappé *de soupirs?* Rac.

Il lui est *échappé* souvent de dire des choses mal à propos. Il lui a *échappé* des fautes de negligence. En ce sens il est impersonnel.

Eschapper, avec le pronom personnel, signifie, S'oublier, s'emporter, s'égarer. Il s'est *échappé* à dire des injures à son pere. Si vous vous *échappez*, du moins ne vous égarez pas. St. Ev. Cela empêche qu'on ne s'*échappe* à des paroles deshonnêtes. Ablan.

Eschapper, se dit parmi les Jardiniers, pour, Pousser trop, ou pousser de belles & grandes branches qui ne fructifient pas. Cet arbre s'*échappe*; il le faut retenir. La Quint. Cette branche s'est *échappée*. Id. Il faut ravaler toutes les branches *échappées*, & reduire tout l'arbre à faire une rondeur agréable. Id.

Eschapper, se dit aussi des étoffes qui sont decousuës, parce qu'on n'avoit pas fiché l'aiguille assez avant pour les retenir.

Eschapper, en termes de Manege, ou, Laisser *échapper*, c'est, Pousser un cheval à toute bride, le faire partir ou *échapper* de la main. On faisoit autrefois ce verbe actif, & on disoit, *échappez* vôtre cheval de la main; mais on a depuis rectifié cette expression, & on dit, Faire, ou laisser *échapper*.

Eschapper, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *échappé* d'un grand naufrage; pour dire, Il s'est tiré d'une affaire qui lui devoit être fort ruineuse. On dit aussi, qu'un homme l'a *échappé* belle; pour dire, qu'il s'est sauvé d'un grand peril, que peu s'en est fallu qu'il n'ait été pendu, noyé, qu'il n'ait été pris prisonnier, &c. On dit qu'un jeune homme fait le cheval *échappé*; pour dire, qu'il est libertin, qu'il est emporté, quand il est hors de la vuë de ses Maîtres. On dit encore, Il n'est pas *échappé* qui traîne son lien.

Eschappé, ée. part. & adj. Il a les significations de son Verbe.

Eschappé. s.m. Un *échappé* en termes de Manege, est un cheval engendré d'un étalon, & d'une cavale qui sont de race differente, & de different païs. Un *échappé* de Barbe, un *échappé* d'Espagne.

On dit fig. d'un fol, que c'est un *échappé* des petites-maisons, d'un homme qu'on soupçonne d'être de race Juive, qu'il est *échapé* de Juif. D'un homme contrefait, bossu par devant & par derriere, comme on represente Esope, que c'est un *échappé* d'Esope.

Regarde Dorilas cet échappé *d'Esope*
Qu'on ne peut discerner qu'avec un Microscope;
Dont le corps de travers & l'esprit plus mal fait
D'un Thersite à nos yeux retracent le portrait.

Poëte Anonyme.

ESCHARBOT. Espece de plante appellée autrement *châtaigne d'eau*. Voyez Chataigne d'eau.

ESCHARBOTTER le feu. Vieux mot. On appelle *charbot* dans le Daufiné un tas de marons qui cuisent sous la cendre. Mais *charbot* s'est dit aussi pour un tas non seulement de marons, mais d'autres choses mêlées confusement. De là en Bourgogne, *encharbotter* pour embarasser, & *decharboter* pour debarasser. *Escharbotter* le feu, c'est l'élargir pour lui donner de l'air, & le mettre en état de mieux flamber. Le Duch.

ESCHARDE, ou ECHARDE. s. f. Petite épine, pointe, ou éclat de bois ou de chardon qui entre dans la chair, & qui y fait bien du mal, si on ne la retire au plutôt. Les Bucherons sont sujets à se ficher des *échardes* dans les doigts. On conserve à Rome dans l'Eglise de Ste. Croix de Jerusalem l'*écharde* de S. Paul. Misson.

ESCHARDER. v. act. Vieux mot. Irriter, fâcher.

Grand sens est d'amis faire,
Mais peu en fait la garde
Qui les veut escharder.

Ce mot vient de *esquerde*, qui signifioit autrefois une *bûche* fort petite, comme on voit dans le Roman de Perceval.

ESCHARDONNER, ou ECHARDONNER. v. act. Oter les chardons d'une terre. Les chardons offusquent les blez, si on n'a soin de les *échardonner*. *Echardonner* une terre semée, une prairie.

Eschardonné, ée. part. pass. & adj.

ESCHARDONNOIR. s.m. Petit crochet tranchant qu'on attache au bout d'un bâton, qui sert à échardonner les terres.

ESCHARNER, ou ECHARNER. v. act. Terme de Tanneur & de Megissier. C'est, Oter du cuir la chair qui y reste, ôter d'une peau de bête écorchée les chairs qui y sont demeurées. *Echarner* un cuir Il est defendu aux Tanneurs & Megissiers de porter sur la riviere de Seine leurs bourres pour y être lavées, ni leurs cuirs avant qu'ils aient été *écharnez*. La Mare. On *écharne* les cuirs avec un couteau rond & un couteau tranchant.

ESCHARNE'. ée. part. pass.

ESCHARNIR. v. act. Vieux mot. Offenser, médire. Le sot *escharnit* la discipline. On a dit aussi paroles *escharnissantes*, pour medisantes, & *escharnisseur*, pour, medisant.

ESCHARNURE. s. f. Terme de Tanneur & de Mégissier. Restes de chairs ôtées d'un cuir pour le preparer.

ESCHARPE, ou ECHARPE. s. f. Grande piece de taffetas, ou d'etoffe, ou de point, ou de dentelle d'or ou d'argent que portent les gens de guerre, tantôt en guise de ceinture, tantôt à la maniere d'un baudrier. On s'en sert souvent pour marquer & distinguer les partis. Les *écharpes* rouges signifient les trouppes d'Espagne; les *écharpes* blanches celles de France. Celles des Anglois & des Savoyards sont bleuës, & celles des Hollandois orangées. On dit fig. changer d'*écharpe*; pour dire changer de parti.

Escharpe, signifie aussi une bande qui sert à soûtenir le bras quand il est blessé, quand on a été saigné. Avoir le bras en *écharpe*, porter le bras en *écharpe*. Les bandes & les fasces du Blason representent les *écharpes* des Cavaliers. En ce sens on dit figurément, qu'un homme a l'esprit en *écharpe*; pour dire, qu'il l'a embrouillé, de travers, mal fait, troublé, alteré. On dit prov. que le lit est l'*écharpe* de la jambe; pour dire, qu'il faut qu'un homme qui a la jambe malade se tienne au lit. L'Acad.

Escharpe, est aussi une espece de vêtement que les femmes mettent sur leurs épaules, quand elles sortent en habit negligé. Elle n'étoit pas habillée, elle est sortie en *écharpe*. *Echarpe* de gaze. *Echarpe* de dentelle. *Echarpe* de velours.

Escharpe, Terme de Brodeur, piece de broderie qui couvre le sein d'une Dame, & qui finit en busque. Voyez Busquiere.

En termes d'Astronomie quelques-uns appellent le Zodiaque l'*écharpe celeste*, parceque c'est un cercle large qui est posé obliquement à l'égard de l'Equateur & de l'Horison.

En termes de Guerre on appelle une batterie en *écharpe*, celle qui bat quelque corps de coté, ou obliquement, ou par bricoles, & non pas à angles droits.

En Chirurgie on dit aussi, qu'un coup a été donné en *écharpe*, quand la playe n'est pas droite.

Escharpe, en termes de Mechanique, est la piece de bois, ou de fer qui soutient la rouë d'une poulie, & qui porte le boulon ou rouët. On l'appelle aussi *chappe*, & quelquefois *mousle*. La poulie simple s'appelle *écharpe*, mais quand il y a plusieurs rouës, on l'appelle plutôt *mousle*.

Escharpes, en termes d'Architecture, sont des ceintures ou courroyes qui sont au coté des chapiteaux Ioniques, qui semblent enserrer les volutes.

Escharpes, en termes de Maçonnerie, sont les cordages avec lesquels on retient & on conduit les fardeaux en les montant.

Escharpes, est un terme de Marine qu'on trouve dans une figure de vaisseau, gravée à Paris. Ce sont les Aiguilles de l'éperon.

ESCHARPER, ou ECHARPER. v. act. Donner un coup d'épée de travers. Un duelliste qui a avantage sur un ennemi dont il est mal satisfait, lui *écharpe* le visage, afin qu'il porte de ses marques. *Echarper* les bras.

Escharper, en termes d'Artisan, c'est, Faire plusieurs tours avec un moyen cordage autour d'un fardeau, pour y attacher une écharpe avec sa poulie, dans laquelle on passe le cable.

ESCHARROGNEUX. adj. Vieux mot. Querelleur.

Comme vilains escharrogneux
Qui diffament leur voisinance.

ESCHARS, ou ECHARS, arse. adj. Vieux mot. Chiche, avare, mesquin. Il est fort *échars*, sa maniere de vivre est trop *écharse*. Ce mot, selon Borel, vient du vieux François *charci*, qui signifioit *maigre*, comme on voit dans le Roman de Perceval. D'autres le derivent du Latin *exparcus*, d'où on a fait ensuite *scarsus*. Du Cange le derive du Saxon *scheard*, qui signifie *fragment* & *morceau*, à cause que les avares ne donnent que de petites choses. *Schaars*, en Flamand, signifie, rare, difficile à trouver, dont il y a disette.

Eschars, se dit en termes de Marine. Un vent *échars*, c'est un vent peu favorable, & qui saute d'un rumb à l'autre. On dit aussi que le vent *écharse*, quand il est foible, inconstant, & peu favorable.

ESCHARSE. adj. m. & f. Terme de Monnoye, qui signifie la qualité interieure de la monnoye, qui est au dessous du titre ordinaire. Le Remede de loy n'est autre chose qu'une permission accordée par le Roi aux maitres de ses Monnoyes, de tenir la bonté interieure des especes d'or & d'argent plus *escharce*, ou moindre que le titre ordonne. Boizard, qui écrit *écharce*, & non *écharse*.

ESCHARSEMENT. adv. D'une maniere avare, chiche, mesquine. Vivre *écharsement*. Il est vieux.

ESCHARSETE'. s. f. Terme de Monnoyes. C'est la defectuosité d'une piece de monnoye pour n'être pas du poids, ni du titre requis. Il faut pour faire recevoir des especes, qu'elles soient sans *écharseté* de poids, ni d'aloi. Le Maitre de Monnoyes est tenu de payer au Roi l'*écharseté* qui se trouve dans ses monnoyes, suivant le jugement qui en est fait par la Cour, comme prouve Mr. Poulain en son Glossaire. Il y a deux sortes d'*écharseté*; l'une dans les remedes, quand on n'a point excedé les remedes accordez par le Prince soit dans le titre, soit dans le poids. L'autre *écharseté* est hors des remedes, quand on a été au delà: ce qui est punissable.

ESCHASSES, ou ECHASSES. s. f. plur. Ce sont deux manieres de perches, grosses comme le bras, longues de cinq ou six pieds, qui ont à une certaine hauteur un morceau de bois, qui fait une espece d'étrier, sur quoy on pose le pied, soit pour marcher dans les marais comme font les Pastres dans le Poitou & autres lieux, soit pour paroître plus grand & divertir le peuple comme font les bateleurs. On dit d'une personne qui a des patins ou des souliers trop hauts, qu'elle est montée sur des *échasses*.

Eschasses, se dit en Maçonnerie des grandes perches ou pieces de bois dressées à plomb, liées, & entées les unes sur les autres, qui servent à faire des échaffauts. On les appelle aussi *bailliveaux*, quand ils servent à plusieurs échaffauts l'un sur l'autre.

On dit figurément d'un Auteur qui affecte un stile trop pompeux, & trop élevé, qu'il est toûjours monté sur des *échasses*. Sophocle, & Euripide prenoient quelquefois le cothurne; mais ils ne montoient pas sur des *échasses*. St. Ev.

Ses vers & sans force, & sans graces,
Montez sur deux grands mots comme sur deux échasses.
Boi.

Eschasses. Ce sont encore des regles de bois minces en maniere de lattes, dont les ouvriers se servent pour jauger les hauteurs, & les retombées des voussoirs, & les hauteurs des pierres en general.

ESCHAUBOULE', ou ECHAUBOULE', ée. adj. Qui a des échauboulures. Richelet écrit *échaboulé*, *échaboulure*.

ESCHAUBOULURE. s. f. Petite bube, bourgeon ou éleveure sur la peau qui vient de chaleur de foye. On se fait saigner pour se guerir des *échauboulures*. Il est du stile familier.

ESCHAUCIER. v. act. Vieux mot. Chasser.

ESCHAUDE', ou ECHAUDE' s. m. Gâteau fait en forme de triangle ou de cœur avec de la pâte échaudée, de l'eau, du sel, & quelquefois avec du beurre & des œufs. *Echaudé* au sel & à l'eau. *Echaudé* au beurre & aux œufs. On l'appelle à Lion *craquelin*. Rich. On mange le Jeudy Saint des *échaudez* benits. Du Cange dit qu'on les appelle dans les vieux Titres, *eschaudati panes*, & que *échauder* vient de *excaldare*.

On appelle aussi *échaudé*, trois ruës disposées en triangle qui font une isle en la forme d'un *échaudé*. La fontaine de l'*Echaudé* aux marêts du Temple. La ruë de l'*E-*

chaudé au fauxbourg St. Germain.

ESCHAUDER. ou ECHAUDER. v. act. Nettoyer avec de l'eau chaude, tremper dans de l'eau bouillante. Les Cuisiniers *échaudent* leurs vaisseaux, leurs marmites, pour les laver; *échaudent* leurs viandes pour les apprêter. On *échaude* des fruits, par exemple des amandes pour ôter la peau qui les couvre; on *échaude* des poulets pour les plumer facilement. *Echauder* un cochon de lait; c'est lui ôter le poil avec de l'eau chaude. *Echauder* à ce dernier égard est plus en usage que *peler*. RICH.

ESCHAUDER, signifie aussi Brûler avec de l'eau chaude. Il m'a *échaudé* le pié; elle m'a *échaudé* la main. RICH.

s'ESCHAUDER, v. n. p. signifie figurément; Etre attrapé, faire un mauvais marché. Cette terre est trop enviée, prenez garde de vous y *échauder*. Je ne m'engagerai jamais dans de pareilles affaires, je m'y suis *échaudé*; je crains de m'y *échauder*. Il est du stile familier.

ESCHAUDÉ, ÉE. part. & adj. Belzebuth à la face *échaudée*. ROUSS.

On dit proverbialement, qu'un chat *échaudé* craint l'eau froide; pour dire, que quand on a été attrapé en quelque chose on craint même tout ce qui en a l'apparence. On dit autrement, Chien *échaudé* ne revient plus en cuisine.

ESCHAUDOIR, ou ECHAUDOIR, f. m. Lieu où les Bouchers font les abbatis de leurs viandes. Les reglemens de Police ordonnent aux Bouchers de tenir leurs *échaudoirs* fort nets, & de n'y point faire couler le sang.

ESCHAUDOIR, se dit aussi des lieux & des vaisseaux où les Teinturiers & les Megissiers échaudent & degraissent leurs laines.

ESCHAUFAISON, ou ECHAUFAISON. f. f. Maladie qui arrive à quelqu'un pour s'être trop échauffé. Ce mal n'est pas virulent, ce n'est qu'une *échaufaison*. Les pleuresies viennent d'*échaufaison*.

ESCHAUFAISON, se dit aussi de certains boutons qui viennent au visage & ailleurs par une trop grande chaleur de sang, qu'on appelle autrement *échauboulures*.

ESCHAUFFEMENT. f. m. Action par laquelle on échauffe. Plusieurs operations de Chymie se font par un *échauffement* doux & lent. L'*échauffement* de sang est cause de plusieurs maladies. L'ACAD. n'a point ce mot.

ESCHAUFFER, ou ÉCHAUFFER. v. act. Rendre chaud, ou donner de la chaleur. Le soleil *échauffe* la terre par ses rayons. Les oiseaux *échauffent* leurs petits avec leurs ailes. Le vin, les épiceries *échauffent* le sang.

ESCHAUFFER, se dit figurément pour, Enflammer, animer, exciter, remplir d'ardeur. Il est des ames choisies que Dieu regarde plus efficacement, & qu'il *échauffe* de son amour d'une façon plus particuliere. FL. Le feu de l'amitié *échauffe* le cœur sans le consumer, & le remuë sans le troubler. DE VILL. Le vin en *échauffant* les pensées les rend plus vives, & plus agreables. PETIT. L'imagination quand elle est *échauffée* exaggere tout ce qu'elle ressent. FEN.

– – – *A quoi bon* – – –
Echauffer *sa valeur deja trop animée?* BOIL.

On dit figurément, *échauffer* le sang, la bile, les oreilles à quelqu'un, pour dire, le mettre en colere. Il est quelquefois neutre. Il ne sçauroit *échauffer*, pour dire, Il ne sçauroit reprendre de la chaleur. Avec le pronom personnel, il signifie prendre de la chaleur. Il a pris une pleuresie pour s'être trop *échauffé*.

ESCHAUFFER, se dit figurément avec le pronom personnel, de l'émotion des passions. Ce Predicateur *s'échauffe* beaucoup en parlant contre les vices. Mon homme *s'échauffa* là-dessus, mais d'un zéle devot. PASC. c'est-à-dire, s'emporta. On doit tenir compte aux hommes, & plus particulierement aux savans, de ne s'*échauffer* pas beaucoup sur de legers sujets. FONT.

On dit en ce même sens, que la guerre, que la sedition, que la dispute, que la conversation *s'échauffe*, pour dire, qu'elle s'anime de plus en plus: que le jeu *s'échauffe*; pour dire, qu'on s'y pique, qu'on jouë plus gros jeu. Laissons cette matiere qui *s'échauffe* un peu trop. MOL. Les brigues *s'échauffent*. VAUG.

On dit proverbialement, qu'un homme *s'échauffe* dans son harnois, lorsqu'il se met en colere. On dit aussi, que les Cabaretiers, que le mauvais train *échauffent* les maisons; pour dire qu'ils y logent les premiers, si-tôt qu'elles sont bâties, & avant qu'elles soient seches.

ESCHAUFFÉ, ÉE. part. & adj. *Echauffez* du vin & de la debauche, ils montent tous armez au haut du rampart. ABLAN. L'imagination *échauffée* des Italiens reçoit souvent sans examen tout ce qui tient du merveilleux. Les transports d'un amour extatique sont les transports d'une imagination *échauffée*. FEN.

On appelle, bois *échauffé*, celui qui est sujet à se pourir & qui est ordinairement rouge, & rempli de petites taches blanches, rousses & noires. Les Ouvriers l'appellent bois pouilleux. Il n'est pas de bon service.

On dit aussi, Ce blé sent l'*échauffé*. LIGER.

ESCHAUFFEURE. f. f. Echaufaison, petites rougeurs, petites eleveures qui viennent sur la peau.

ESCHAUFOURE'E. f. f. Entreprise mal concertée, temeraire, malheureuse. Il a fait une belle *échaufourée*. L'ACAD.

ESCHAUGUETTE, ou ECHAUGUETTE. f. f. Guerite, petite loge, lieu couvert & élevé où l'on place des sentinelles pour decouvrir ce qui se passe aux environs. Il se dit particulierement des tours & lieux élevez sur les côtes de la mer.

ESCHAULER. v. act. Terme d'Agriculture & de Labourage qui se dit des blez. C'est prendre de la chaux amortie, la mettre dans l'eau, puis en arroser le blé qu'on veut semer. J'ai *échaulé* la plus grande partie de mes blez. Ces blez ont été *échaulez* avant que d'être semez. LIGER. Les laboureurs pretendent que cette maniere d'accommoder le blé, l'empêche d'être bruiné, & que s'ils ne l'*échauloient*, ce blé naîtroit bruiné. Abus. ID.

ESCHE. La terminaison en *esche* est longue, comme pêche, depêche, revêche, comme la terminaison en *aische*, fraîche, &c. Ces deux terminaisons n'ont aucune difference pour la prononciation, aussi l'une rime fort bien avec l'autre. Aujourdhui on ôte presque toûjours l's en écrivant ces Syllabes, & pour en marquer le retranchement, on met un accent circonflexe sur l'*e*, *êche*.

ESCHE, ou ECHE. f. f. Ce mot semble venir d'*esca*, & les Pêcheurs d'autour de Paris s'en servent pour signifier *amorce*.

ESCHEANCE, ou ECHEANCE. f. f. Jour où on doit payer ou faire quelque chose. L'*écheance* des rentes, des loyers, se stipule à la fin de trois mois; celui des fermes à la St. Jean & à la St. Martin ordinairement. Quand l'*écheance* de votre Lettre de change sera venuë je l'aquitterai.

ESCHECS, ou ECHECS. f. m. plur. Le *c* ne se prononce point, & même Sarasin, l'Abbé de Choisi, & plusieurs autres bons auteurs, écrivent *Echets*.

Jeu

Jeu de petites pieces de bois, d'yvoire tourné, qui servent à joüer sur un tablier ou damier divisé en 64. carreaux, où l'adresse est tellement requise, que le hasard ne s'en mêle point, & on ne perd que par sa faute. Il y a de chaque coté huit pieces & huit pions, qui ont divers mouvemens & diverses regles pour marcher. Montagne dit que le jeu des *échets* n'est pas assez jeu, & qu'il divertit trop serieusement. Donat écrit sur l'Eunuque de Terence, que Pyrrhus, le Prince de son siecle le mieux entendu à mettre des gens en Bataille, se servoit des Soldats des *échecs* pour former ses desseins & pour en montrer le secret aux autres. SAR. En Espagne les villes entieres se font des defis d'*echets*. ID. De tous les jeux le plus dangereux, c'est le jeu des *échets*, parce qu'il n'en est point qui porte plus à la vanité. l'AB. DE CHOISI. Les *Echecs* font un jeu très ancien & universel. A la Chine on apprend aux filles à joüer aux *échets* pour les rendre agreables; comme ailleurs à danser & à chanter. Tamerlan a été un fameux joüeur d'*echets*. En 1117. dans une bataille qui se donna entre les François & les Anglois, un Chevalier Anglois aiant saisi la bride du cheval du Roi Loüis le Gros, & criant aux Anglois, *le Roi est pris*, ce Prince le jetta à ses pieds d'un coup d'épée, qu'il lui déchargea sur la tête; en lui disant, *ne sçais-tu pas qu'aux* Echets *on ne prend pas le Roi.*

Le jeu d'echets ressemble au jeu des vers;
Sçavoir la marche est chose très unie,
Jouer le jeu est le fruit du genie. ROUSS.

On conserve dans le Tresor de St. Denis le jeu des *Echets* de Charlemagne. Il est tout d'yvoire, & chaque piece est grosse comme le poing. CURIOSITEZ DE PARIS. Le jeu des *Echecs* est fort commun dans les Isles d'Island & de Fero. ETAT DU DANNEMARC. Le Calabrois a fait un livre du jeu des *échecs*, & en a montré plusieurs systêmes. Divers Theologiens mettent le jeu des *Echets* au nombre des jeux defendus, parce qu'il applique trop. DE LA MARE. Jerome Vida a composé un agreable Poëme Latin sur les *Echets*. Loüis des Mazures l'a traduit en notre Langue. Sarazin a fait un petit Traité intitulé *Opinions du nom & du jeu des Echets.*

Menage rapporte diverses opinions sur l'origine de ce mot. Leunclavius croit qu'il vient de *Uscoques* fameux brigands de Turquie: le Pere Sirmond de l'Allemand *schach*, qui signifie *larcin*, & *calculus*. Il croit que c'étoit le jeu que les Romains appelloient le jeu des Larrons. Vossius & Saumaise tiennent que *scacchus* peut venir de *calculus*, qui a été dit pour *latrunculus*, parcequ'ils ont cru, quoyqu'à tort, que notre jeu d'*échets* étoit la même chose que le *ludus latrunculorum* des Latins. Gregorius Tolosanus dit qu'il vient de l'Hebreu *schach*, qui signifie *vallavit*, & de *mat*, qui signifie *mortuus est*: d'où est venu *échec* & *mat*. Joannes Fabricius dit qu'un celebre Mathematicien Persan *Scatrenscha* en a été l'inventeur, & lui a donné son nom qu'il a encore en Perse. Nicod le derive de *Scheque* ou *Xeque*, qui est un mot-Morisque signifiant *Seigneur*, *Roi*, ou *Prince*. Selon Bochart ce mot *scach* est originaire Persan: & *Scach mat* signifie *le Roi est mort*; ou selon David le Clerc, le *Roi est confondu, il ne sait que devenir*. BIBL. UNI. L'opinion de Bochart & de Nicod, qui est aussi celle de Scriverius, est la plus vraisemblable, & la plus probable, selon Sarasin, & Menage. Saumaise pretend que ce mot vient du Grec *zatrikion*, d'où il a passé en Perse.

Le Roman de la Rose attribuë l'invention des *échets* à un nommé *Athalus*. La commune opinion des Anciens est que ce fut Palamede qui inventa les *échets* & l'échiquier pendant le siege de Troye. D'autres l'attribuent à un Diomede qui vivoit sous Alexandre. Mais la verité est que ce jeu est si ancien, qu'on n'en peut sçavoir l'auteur.

ESCHEC, s. m. au singulier, est un terme qui se dit au jeu des *échets* lorsque l'on attaque le Roi, en sorte qu'il est obligé de se retirer ou de se couvrir. Donner *échec*. Mettre le Roi en *échec*. On est obligé d'avertir le Roi quand il est en *échec*. On appelle un *échec & mat*, quand il est tellement serré & attaqué, qu'il ne se peut retirer ni se couvrir, sans être pris; ce qui termine la partie. On appelle l'*échec* du Berger, celui qui se donne au troisiéme ou quatriéme coup. L'*échec* au Roi & à la Dame, ou au Roi, & à la Tour, quand ces deux *pieces* sont également attaquées par un seul Chevalier.

Donner *échec & mat* à tous les plats. ABLAN. Cette façon de parler est figurée, basse, & burlesque.

ESCHEC, se dit figurément, d'un malheur ou de quelque perte qui donne atteinte aux biens, à la fortune, à l'honneur. Ce favori a reçu un grand *échec*, un vilain *échec*. L'armée a reçu un *échec*, on lui a enlevé un quartier. Cet *échec* le fit retirer. ABLAN. Cette accusation donne un grand *échec* à la reputation de ce devot.

On dit qu'on tient des trouppes en *échec*, quand on en est si près, qu'on peut être sur elles au premier mouvement qu'elles feront: qu'on tient trois ou quatre places en *échec*, quand on est en état d'assieger celle qu'on voudra choisir.

En ce sens on dit qu'une citadelle tient une ville en *échec*; pour dire, qu'elle la tient en bride ou sujette, qu'elle l'empêche de se revolter: que le Parlement d'Angleterre tient en *échec* l'autorité royale; pour dire, qu'il la retient dans les bornes prescrites par les loix de l'Etat.

On dit proverbialement, qu'aux *échets* les fous sont les plus près des Rois, pour marquer que cela est vrai aussi en la Cour de plusieurs Princes.

ESCHELLE, ou ECHELLE. *s. f.* Machine de bois qui sert à monter & à descendre. Elle est composée de deux perches longues & legeres, traversées de pied en pied de menus bâtons qui servent de degrez, & qu'on nomme *échelons*, sur lesquels on met les pieds l'un après l'autre pour monter. Jacob vit en songe une *échelle* par où les Anges descendoient & montoient du ciel en terre. Constantin choqué de la severité inflexible d'Acese Evêque Novatien, lui repondit; Prenez donc une *échelle*, & montez seul au ciel. DU PIN. Les Soldats se servent d'*échelles* pour surprendre les villes, & les voleurs pour entrer dans les maisons par les fenêtres ou par dessus les murs. Les Maçons se servent d'*échelles* pour monter sur leurs échaffauts. On fait aussi des *échelles* de corde, de soye, qui se plient, qui sont portatives, & dont les cordes sont disposées en forme d'*échelle* avec un crochet de fer au bout d'enhaut. Jetter une *échelle* de corde. On fait aussi des *échelles* brisées. Il y en a de doubles, qui sont étenduës par le pied, & qui servent aux Peintres, aux tapissiers &c. Il y en a d'autres pour la guerre qu'on transporte sur des roües, & qui sont de diverses constructions, dont on voit les figures dans la Pyrotechnie de Hanselet. Planter les *échelles* contre les murailles. ABLAN. Les *échelles* étoient dejà appliquées.

On appelle tour de l'*échelle*, le passage & la commodité de conduire une *echelle* tout autour d'une maison pour la reparer. Le voisin est obligé de soufrir le tour & le passage de l'*échelle* sur son fond, lorsque la maison voisine ne peut être reparée autrement. C'est une tolerance mutuelle que l'utilité publique exige.

ESCHELLE, se dit aussi d'un mechant escalier qui est tout droit. Les escaliers de la halle sont des *echelles*, sont droits comme des *échelles*.

ESCHELLE, se prend quelquefois pour le gibet, à cause qu'on fait monter avec une *échelle* ceux qu'on pend à une potence. Ainsi on dit, Celui-là a été condamné à assister à l'execution, à avoir le foüet au pied de l'*échelle*. Il a été long-temps sur l'*échelle* avant que d'etre jetté. On couppe souvent les bourses au pied de l'*échelle*. Je sçai me deméler prudemment de toutes les galanteries qui sentent tant soit peu l'*échelle*. MOL. L'*échelle* étoit aussi un signe de haute Justice, comme ailleurs les fourches patibulaires où les criminels étoient fustigez & exposez à la risée publique. On voit encore à Paris l'*échelle* du Temple, qui est la marque de la Justice du Temple. Il en est parlé dans plusieurs Coutumes, dans celles de Troyes, de Nevers, de Senlis, &c.

ESCHELLE de Couvreur, n'est bien souvent autre chose qu'une corde noüée d'espace en espace: ensorte que chaque nœud est une espece d'échelon où les Couvreurs s'accrochent par le moyen d'un crochet de fer qu'ils ont à chaque jambe. Les Couvreurs se servent de ces sortes d'*échelles* quand ils veulent monter au haut de quelque tour ou de quelque clocher.

ESCHELLE, se dit aussi d'un rang de nœuds de rubans que les femmes mettent par ornement le long de leur busque, à cause que cela ressemble à une *échelle*. Cette Dame avoit une *échelle* de rubans de satin bleu.

ESCHELLE, en termes d'Architecture & de Geographie, se dit d'une ligne droite divisée en autant de parties egales qu'on veut. On la fait valoir des lignes, des pouces, des toises, des lieues &c. Cette ligne ou *échelle* doit avoir relation à la longueur du tout dont on veut mesurer les parties. Elle sert de mesure commune à toutes les parties d'un bâtiment, à la description des cartes topographiques &c. Pour sçavoir combien un étage a de haut, il en faut prendre avec un compas la mesure sur l'*échelle*. On en use de même pour sçavoir combien il y a de lieuës entre deux villes marquées sur une carte. On mesure avec un compas sur l'*échelle* combien une telle distance fait de lieuës.

ESCHELLE, ou *Bâton de Jacob*, en termes de Marine, est un instrument en croix divisé en semblables parties égales, qui a été decrit cy-devant au mot d'*Arbalête*.

ESCHELLE, est aussi un nom qu'on donne sur la Mediterranée ou mer du Levant aux villes de commerce. C'est une *échelle* franche. C'est la plus fameuse *échelle* du Levant. Le Capitaine a visité toutes les *échelles*. Trafiquer dans les *échelles* de l'Empire Ottoman. La France a ses Consuls, ses magasins, ses Bureaux en toutes les *échelles* du Levant, aussi-bien que la plupart des autres nations, à Smirne, à Saïd, à Alep, au Caire, &c. On appelle aussi ces places, des *ports* & *étapes*. Frezier se sert aussi du mot *échelle* en parlant des villes & ports de l'Amerique meridionnale.

Ce mot vient d'*escale*, vieux terme de Marine, qui signifie *port de mer* qu'on trouve sur sa route, où on entre par occasion pour acheter quelques vivres, ou pour éviter la tempête, ou les ennemis. C'est ce qu'on appelle *faire escale*. Du Cange dit que *scala* signifioit autrefois un petit port qui donne entrée en un plus grand.

Eschelle campanale, (quelques-uns disent *campanaire*) est une regle qu'ont les Fondeurs pour proportionner la longueur, largeur & épaisseur d'une cloche à son poids, & pareillement celle de son batail, pour lui faire rendre un certain son. Ils ont fait cette *échelle* par une longue experience, plutôt que par une voye geometrique. Elle est cependant curieuse, & on la trouve au sixième livre de la Pyrotechnie de Biringuccio, & dans le Pere Mersenne. On l'appelle aussi *brochette*, *bâton*, *regle* & *diapason*.

Les Teinturiers appellent aussi *échelle*, un certain nombre d'étages qu'ils donnent à la clarté & à la profondeur des couleurs, particulierement à celles qui viennent du pastel.

ESCHELLE, est aussi un instrument de Musique assez grossier, composé de douze bâtons enfilez ensemble, & separez l'un de l'autre par des grains de chapelet. Ils vont toûjours en diminuant depuis le plus grand qui a dix pouces jusqu'au plus petit qui en a trois. Leur figure peut être ronde ou quarrée, ou en forme de prisme, ou de parallelepipede. On en joüe avec un petit bâton, dont une des extremitez est tournée en boule. Quand cet instrument est bien touché, il rend une symphonie assez agreable.

On dit proverbialement, qu'il faut tirer l'*échelle* après quelqu'un; pour dire, qu'il n'y a rien à faire après lui, qu'on ne peut aller plus loin, qu'il a épuisé la matiere. Un des Auteurs qui ont écrit à la loüange de Maître Adam, Menuisier de Nevers, dit que Calliope,

> *Lui fit concevoir tant d'audace,*
> *Qu'il en monta sur le Parnasse,*
> *Puis tira* l'échelle *après soi.*

On dit aussi, qu'on punit comme voleurs ceux qui tiennent le pied de l'*échelle*.

ESCHELLE en Geometrie, est une ligne droite divisée en parties égales, qui representent des pieds, des toises, ou telle autre mesure que l'on voudra. Le compas de proportion fait la fonction d'*échelle* pour toute sorte de plans, en se servant de la ligne des parties égales. On appelle *échelle libre*, une ligne dont la longueur n'est point determinée, & sur laquelle il est libre de faire des divisions de telle grandeur que l'on voudra. Mais quand sa longueur est determinée, & que les parties en sont égales, on la nomme *échelle contrainte*.

ESCHELLE de cordes. Terme de Geometrie. C'est une ligne droite sur laquelle sont marquées les grandeurs des cordes de tous les degrez d'un demi cercle ou d'un quart de cercle.

ESCHELLE de Dixme. C'est en Geometrie une ligne, quoique petite, divisée par dixaines, en un très grand nombre de parties distinctes.

ESCHELLE DE FRONT, en Perspective, est une ligne droite dans le tableau, qui est parallele à la ligne de terre, & qui est divisée en parties égales, lesquelles representent des pouces, des pieds, &c. *Echelle fuyante*, est une ligne droite dans le tableau qui tend au point de vuë, & qui est divisée en parties inegales, lesquelles representent des pieds, des pouces &c.

ESCHELLER, ou ECHELER. v. act. Vieux mot. *Escalader*.

ESCHELLER, est aussi un terme de Coutumes, qui signifie exposer quelqu'un sur une *échelle* en public, pour le punir de quelque crime, pour lui faire faire amende honorable. On voit encore à Paris l'*échelle* de S. Martin & l'*échelle* du Temple, qui servoient autrefois à cette sorte de supplice: aujourd'hui on expose au carcan & au pilori. Coquille, dans son livre sur la coutume du Nivernois, décrit en ces termes la maniere d'*écheller*. Au haut de l'*échelle* sont cinq pertuis ronds, pour y enfermer la tête, les deux bras & les deux pieds du condamné, & exposer sa personne & son infamie à la vuë de tout le monde.

ESCHELLETTE, ou **ECHELETTE**. f. f. Espece de petite échelle qu'on attache à coté du bat d'une bête de somme pour y accrocher de la viande, du foin, de la paille, &c.

ESCHELLIER, ou **ECHELIER**. f. m. est une piece de bois traversée de longues & grosses chevilles, qui sert à monter au haut des grues, des engins & des estrapades. On l'appelle aussi *rancher*.

ESCHELON, ou **ECHELON**. f. m. Petite piece de bois qui traverse l'échelle & sert de degré pour monter. Cette échelle avoit 30. *échelons*. Il avoit le pied sur le dernier *échelon*.

Eschelon, se dit figurément de ce qui sert à mener d'un rang plus bas à un plus haut. La qualité d'Avocat est un *échelon* pour monter à celle de Conseiller, de Maître des Requêtes. Il est monté d'un *échelon*, d'un degré, il est avancé d'autant.

ESCHEMER. v. act. Faire essain d'abeilles. Pomey.

ESCHENAL. f. m. En quelques endroits on dit *eschenau*, & dans quelque coutume on trouve *eschenez*. Ces trois mots signifient la même chose, sçavoir une goutiere de bois, pour recevoir l'eau qui découle de dessus les toits, & empêcher qu'elle ne tombe au pied du mur, ou sur le fond des voisins. Ces trois mots viennent de *chêne*, parce que ces sortes de goutieres sont faites de bois de *chêne*.

ESCHENILLER, ou **ECHENILLER**. v. act. Oter les chenilles d'une arbre. Si vous *n'échenillez* vos arbres il n'y restera pas une feuille.

Eschenillé, ée. part. On appelle du moilon, ou du grais *échenillé*, quand il est piqué avec la smille, ou marteau à deux pointes.

ESCHEOIR, **ECHEOIR**, ou **ECHOIR**. v. neut. *J'échoi*, *j'échus*, *je suis echu*, *j'écherrai*. Obtenir un droit par succession, ou donation. Tout bien qui est *échû* à une femme par succession, ou donation de ses parens, lui est propre.

Escheoir, se dit aussi des choses conditionnelles, & qui arrivent par sort ou par cas fortuit. Le gros lot est *échû* à un tel. Une telle terre lui est *échuë* en partage.

Escheoir, se dit aussi absolument. Il est *échu* que j'avois à faire ce jour-là qu'il m'est venu voir.

On dit prov. si le cas *y échet*, pour dire si l'occasion en arrive, si l'occasion s'en presente. Il est du stile familier.

Ce mot vient du Latin *excidere*.

Escheoir, signifie aussi, Meriter, soit en bien, soit en mal. Cette action est si éclatante, qu'il *y échet* une bonne recompense. Les Juges doivent punir les malfaiteurs suivant que le cas *y échet*. En ce sens il ne s'employe guere qu'à l'imperfonnel, & c'est un terme purement de pratique.

Escheoir, se dit du tems prefixe où une chose doit arriver, ou être duë. Pâques n'*échet* pas toûjours à même jour. Sa majorité *écherra* le 15. jour d'Octobre. Le terme de ce payement ne doit *écheoir* que dans un an. La premiere année de la rente *écherra* en 1615. Patru. Il lui a cedé tous les arrerages *échus* ou à *écheoir* d'une telle affaire.

Escheoir, signifie aussi, Rencontrer fortuitement. En ouvrant ce livre je suis *échû* sur un beau passage. Vous ne sauriez que bien *écheoir*. Vous êtes mal *échû* de nous venir voir un jour maigre, vous ferez mauvaise chere. Il est du stile familier.

ESCHU, uë. part. & adj.

ESCHERPILLER. v. act. Vieux mot. Piller, voler sur les grands chemins.

ESCHERPILLERIE. f. f. Vieux mot. Brigandage, vol sur les grands chemins.

ESCHERPILLEUR. f. m. Vieux mot. Voleur. On appelloit ainsi les voleurs, à cause qu'ils portoient une *écharpe* appellée *escherpe* ou *escherpete*, dans le vieux langage.

Eût entre eux tous & leurs amours,
Et les grands gens & les menuës
Escherpettes *blanches cousuës*.

D'autres disent que ces mots viennent de *serpeau*, qui signifie un *trousseau*. Dans plusieurs de nos mots, au lieu de l'*s* ou du *c* qu'on voit aujourd'hui, il y avoit autrefois un *ch*. Ainsi de *cherpaut* on a fait *écherpiller*, qui veut dire detrousser, *écherpellerie*.

ESCHET. f. m. Ce mot se trouve au pluriel dans quelques titres, où les *eschets* veulent dire les redevances, ce qui est échû.

ESCHETE. f. f. Vieux mot. Succession, heritage. Nos vieux Coutumiers & les Diplomes sont pleins de cette expression. Il ne nous est resté que le verbe *escheoir*, qui se dit particulierement & dans le sens propre des choses qui arrivent par succession.

ESCHEVEAU, ou **ECHEVEAU**. f. m. Fil, soye ou laine repliez en plusieurs tours, & attachez en un endroit pour empêcher qu'ils ne se mélent. Une poignée de fil contient tant d'*écheveaux*. On devide les *echeveaux* pour en faire des pelotons. Il y avoit autrefois une coëffure de femme qu'on appeloit un *écheveau*, parcequ'elle imitoit les *écheveaux* de fil. Il faloit avoir beaucoup de cheveux pour se coëffer en *écheveau*.

ESCHEVELÉ, ou **ECHEVELÉ**, ée. adj. Participe du verbe *écheveler* qui n'est point en usage. Il n'est usité qu'au feminin. Il se dit d'une femme qui n'est pas coëffée, & qui a les cheveux épars & en desordre. On peint les Furies & les Bacchantes *échevelées*. Les meres *échevelées* pleuroient la mort de leurs enfans. Ablan.

Elle accourt l'œil en feu, la tête échevelée. Boil.

Les peintres representent souvent la Magdelaine *échevelée*, parce qu'elle se servit de ses cheveux pour essuyer les pieds de Jesus-Christ; cela même est passé en proverbe, *échevelée* comme la Magdelaine. Plusieurs femmes se font peindre en Magdelaine *échevelée*.

Mais passons aux gens du grand air
Voyez leur perruque étalée
En Magdelaine échevelée. Regnier.

ESCHEVER. v. n. Vieux mot. Eschaper, esquiver, fuir. On a dit aussi, *Eschiver*.

Moult mit grand peine à eschiver.

ESCHEVIN, ou **ECHEVIN**. f. m. Officier qui est élû ordinairement par les bourgeois d'une ville pour avoir soin de la Police & des affaires communes. A Paris il y a un Prevôt des Marchands, quatre *Echevins*, & 26. Conseillers de ville. Les 4. Echevins ne sont élus que pour deux ans. Il en sort deux tous les ans, & l'on en substitue deux nouveaux. Ils ont un Bureau & une Jurisdiction qui s'étend sur tous les ports, & sur les Marchands de plusieurs marchandises qui y abordent par eau. Ils sont maîtres de la navigation des rivieres qui y affluent. Ils connoissent aussi des rentes constituées sur l'hôtel de ville, & des differends qui naissent pour les rentes, ou entre les payeurs. Ils mettent le taux aux marchandises, denrées, &c. Les appellations en ressortissent au Parlement. Aux autres villes il y a un Maire & des *Echevins*. Il y a aussi à Lyon un Prevôt des Marchands. On les appelle *Consuls* en Languedoc, en Provence, & en Dauphiné; *Capitouls* à Toulouse, & *Jurats* à Bourdeaux. Anciennement les *Echevins* étoient Assesseurs, & Conseillers des Comtes, & Juges des villes. C'est pourquoy en quelques villes ils s'appellent Pairs, qui est un nom de Juges, Asses-

sesseurs, ou Conseillers. Ils jugeoient même seuls les petites causes, & de là vient aussi qu'en plusieurs villes ils ont usurpé le premier degré de Jurisdiction, pour juger les causes legeres, & ils ont basse Justice. C'est par privilege & titre special; car par le droit commun & par l'Ordonn. de Moulins, les *Echevins* ne peuvent exercer la Justice contentieuse. En quelques villes ils ont la connoissance de la Police. Voyez L'Oysbau.

En Hollande la fonction des *Echevins* est de juger les affaires civiles en premiere instance. Ils jugent aussi les affaires criminelles, & si l'Accusé confesse son crime, ils peuvent faire executer leur jugement soit de mort, soit de quelque autre peine afflictive, sans appel. Ils peuvent même faire donner la question, & si le criminel la soûtient sans confesser, ils jugent le procès selon la forme civile, sauf l'appel à la Cour de Hollande. Le nombre des *Echevins* n'est point égal dans toutes les villes. Il y en a neuf à Amsterdam, sept à Rotterdam, huit à Leyde, &c. C'est le conseil de la Ville qui les élit; mais cela se fait d'une maniere très diferente. A Leyde le Conseil fait une nomination de seize personnes qui sont membres du Conseil, dont les Bourguemaîtres en élisent huit pour être *Echevins*; & à Amsterdam le Conseil nomme aussi le double nombre d'*Echevins*; mais il n'est pas nécessaire qu'ils soyent de son corps, & les Bourguemaîtres qui sortent de leur employ les élisent. A Rotterdam ceux qu'on a nommez tirent au sort qui en décide. Basnage.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de *chef*, à cause que ce sont eux qui mettent à *chef* les affaires de la ville. Menage croit qu'il vient de *Scabinus* ou *Scabinius* qui se trouve dans les Capitulaires, & que c'est un mot Alleman. Cujas & Chopin disent que ce mot est derivé de l'Hebreu. Ragueau croit qu'il vient de l'Alleman *schaffer*, ou *schaffen*; & dit qu'on a appellé *Schal* & *Schabin*, un Juge inquisiteur ou reformateur. Il s'imagine aussi que les *Echevins* anciennement peuvent avoir été les Juges ou Conseillers de l'Echiquier. Quelques-uns les ont appellez burlesquement *Léchevins*, parcequ'autrefois ils devoient tâter les vins pour y mettre le taux & la police. Borel le derive de *cavere*, dans le sens de Juge & conservateur des interêts publics. Pasquier dit que le mot d'*Echevin* vient de *Serbini*, dont est fait mention frequente dans les anciennes loix des François. Lipse dit que ce mot vient de *Schepen* Alleman, qui signifie *Juge, Senateur, Jurat* & *Echevin*. Du Cange dit que les Juges & leurs Assesseurs qui étoient choisis par leurs habitans, s'appelloient *Scabini*, & *Scabinagium*, *Echevinage* ou leur College. Il dit aussi que quelques Auteurs les ont appellez *Paciarii*, à cause que leur jurisdiction entretenoit la paix dans leur ville & la banlieuë, qu'on appelloit *pax villæ*. L'Origine de ce mot doit être tirée du tems & des institutions de Charlemagne. Il semble venir de *scafhin*, du souverain pouvoir qui leur avoit été commis, de faire mourir & d'ôter du monde les criminels; car c'est ce que signifie *hinscaffen*. Junius dans sa Batavia.

Echevin du Palais, nom d'un Ancien Officier de la maison des Rois de la premiere race. Le Comte du Palais avoit pour Conseillers des gens d'épée comme lui, qu'on nommoit *Echevins du Palais*. Le Gendre.

ESCHEVINAGE. s. m. La Charge d'Echevin, & le temps qu'il est en charge. Briguer l'*Echevinage*. Il y a des villes où l'*Echevinage* annoblit. Il signifie aussi le tems de l'exercice de la charge. Ce bâtiment public a été fait de l'*Echevinage* de tels & tels; pendant le temps de leur *Echevinage*.

ESCHEVISSEMENT. s. m. Vieux mot. Indemnité. Nicod.

ESCHEUTE, ou ECHUTE. s. f. Main-morte. Avoir droit d'*échûte*. Il m'est venu une bonne *échûte*. Pomey. Voyez Main-morte.

ESCHIF. adj. Terme de Venerie, qui se dit des chiens ardens à manger.

ESCHIFFLES. s. f. sorte de fortification ancienne.

ESCHIFFRE. s. m. Terme d'Architecture. C'est un mur qui sert de base à un escalier, qui en soûtient la charpente ou les marches, la balustrade, les appuis, &c. On dit un mur d'*eschiffre*, ou *eschiffre* absolument. On le dit aussi de la charpente d'un escalier. Cet *eschiffre* sera composé de deux patins, de quatre noyaux, de tant de limons & d'appuis, de tant de pailliers, de tant de balustres tournez, de tant de marches moulées.

ESCHIGNER, ECHIGNER, ou ECHINER. v. act. Rompre l'échine. Il lui a donné un coup de bâton sur les reins qui l'a *échigné*. L'Acad. Ce fardeau est trop lourd sur ses épaules, il est capable de l'*échigner*. On dit aussi *échigner* de coups; pour dire, battre outrageusement. L'Acad.

Echigner, au fig. signifie, Tuer, assommer, massacrer dans une mêlée, dans un combat, dans une déroute. Il y a eu deux mille hommes *échignez* en cette deffaite. Il est du style familier. L'Acad.

ESCHILLON. s. m. Terme de Marine du Levant. C'est une nuée noire, d'où sort une longue queuë qui va toûjours en diminuant, & qui s'allongeant dans la mer, en tire l'eau comme une pompe avec tant de violence, qu'on voit bouillonner l'eau tout alentour. Les Matelots craignent plus que toute autre tempête cet étrange meteore. Ils croyent qu'en picquant dans le mast un couteau à manche noir, cela detourne l'orage, tant ils poussent loin la superstition. C'est presque la même chose que ce que sur l'Ocean on appelle *siphon*.

ESCHINE, ou ECHINE. s. f. L'épine du dos, la partie de l'animal qui prend depuis le milieu des épaules jusqu'au croupion. Il est tombé sur cet escalier, il s'est rompu l'*échine*.

*Tandis que Colletet croté jusqu'à l'*échine,
Va mandier son pain de cuisine en cuisine. Boil.

Ce mot vient de *spina*, selon Nicod. Menage le derive de *schiena* Italien.

Eschine, est aussi un terme d'Architecture. C'est un membre, ou ornement qui est au haut du chapiteau de la colonne Jonique. Il ressemble à des chataignes ouvertes, & arrangées les unes auprès des autres. Il vient du Grec *échinos*.

On appelle maigre *échine*, un grand homme menu, & qui manque de graisse.

ESCHINÉE. s. f. Piece de chair d'un cochon qui se couppe sur le dos. C'est un bon ragoût qu'une *échinée* aux pois.

ESCHIQUETTÉ, ou ECHIQUETÉ, ou ECHIQUÉ, ée. adj. Terme de Blason, qui se dit de l'Ecu qui est divisé en échiquier. Un Ecu *échiqueté* d'or & d'azur, d'argent & de sable. Il faut qu'il soit du moins composé de six traits ou de vingt quarreaux. Quand il y en a moins, on dit *points équipollez*; & quand il n'y en a qu'une tire, on l'appelle *componé*.

On le dit aussi non seulement des pieces honorables dont l'Ecu est chargé, mais même des animaux, comme aigles & lions, quand ils sont chargez ou divisez par de semblables quarrez. Il portoit d'or au lion de gueules, chargé de trois bandes, *échiqueté* d'argent & d'azur de deux traits.

ESCHI-

ESCHIQUIER, ou **ECHIQUIER**. s. m. Tablier divisé en 64. carreaux de deux couleurs, sur lequel on jouë aux Dames, aux Echecs. *Echiquier* d'yvoire, d'ambre, de bois.

On dit que des arbres sont plantez en *échiquier*, quand ils sont plantez de sorte que leur figure represente plusieurs quarrez, ou un *echiquier*.

L'*Echiquier* de Normandie étoit autrefois & jusqu'à Louis XII. une Justice souveraine, ou seance de Commissaires, ou de Magistrats deleguez pour tenir une espece de Grands Jours dans la Province. Sous les Ducs de Normandie l'*Echiquier* étoit une Assise generale, où se trouvoient les principaux Seigneurs pour juger les affaires les plus importantes en dernier ressort. Les Prelats, les Barons, & les Baillifs y devoient assister. De là vient l'art. 38. de la Coutume de Normandie, qui conserve aux Ecclesiastiques & aux Gentilshommes le droit de s'asseoir prés & à coté des Juges. Il fut créé par le Duc Raoul après que la Normandie lui eut été cedée par Charles le Simple vers le commencement du X. siecle. Il jugeoit en la place des Comtes, ou Commissaires que les Rois envoyoient dans les Provinces avec une pleine autorité. Le Duc Raoul créa aussi un grand Senechal, qui reformoit les jugemens des Juges inferieurs, pendant que l'*Echiquier* n'étoit point assemblé. C'étoit alors une assise generale ou une espece de Parlement où tous les procès étoient decidez en dernier ressort. L'*Echiquier* continua sans doute à s'assembler après la réunion de la Normandie à la Couronne; mais Philippe le Bel en changea un peu la forme. Par son Ordonn. de 1303. il nomme un Evêque & 10. Conseillers pour les deux *Echiquiers* qui se devoient tenir deux fois chaque année dans la ville de Roüen. PAQ. Comme l'*Echiquier* étoit ambulatoire, & qu'il n'étoit point perpetuel, la charge de Grand Senechal fut supprimée par la mort du Senechal de Brezé. L'*Echiquier* fut fixé à Roüen, comme la capitale de Normandie, & rendu perpetuel, à la requête des Etats de la Province, par le Roi Loüis XII. en l'an 1499. Ce Prince le composa de 4. Presidens & de 28. Conseillers, 13. Clercs & 15. Lays, & de 4. Presidens le 1. & le 3. Clercs, & le 2. & le 4. Lays, de deux Avocats & un Procureur du Roy. François I. l'an 1515. lui donna le nom de Parlement. Par une declaration de 1522. il fut dit que les 4. Presidens seroient Lays. Le nombre des Officiers a été ensuite augmenté & depuis quelques années, on y a établi une seconde Chambre des Enquêtes. Ce Parlement fut transferé à Caen par Lettres Patentes du Roy Henri III. données à Blois au mois de Fevrier de l'an 1589. & il ne fut retabli à Roüen qu'en 1594. par Lettres Patentes du Roy Henri IV. Le Roy Henri III. érigea un *Echiquier* à Alençon en faveur du Duc d'Alençon son frere. Mais il fut supprimé par le retour du Duché à la Couronne en 1584. Il y avoit eu aussi un *Echiquier* du tems des anciens Ducs d'Alençon, & jusques à Charles III. mort en 1525. L'Archevêque de Roüen pretend avoir un *Echiquier*, & Cour Souveraine pour les causes dependantes du temporel de son Archevêché.

ESCHIQUIER. Ce mot est encore en usage en Angleterre. On appelle *Cour de l'Echiquier*, une Cour où l'on juge les causes touchant le tresor, & le revenu du Roi; touchant les comptes, debboursemens, impôts, douanes, & amendes. Elle est composée de sept Juges, qui sont le grand Tresorier, le Chancelier de l'*Echiquier*, le Lord Chef-Baron, les trois *Barons de l'Echiquier*, & le Cursitor-Baron. Les deux premiers s'y trouvent rarement. Le Chef-Baron est le principal Juge. Cette *Cour de l'Echiquier* est subdivisée en deux. L'une s'appelle *Cour de loi*, & l'autre *Cour d'équité*. Autrefois les Evêques, & les Barons du Royaume avoient seance à la Cour de l'*Echiquier*. Aujourd'huy ces deux Cours sont tenuës par des personnes qui ne sont point Pairs, & qu'on appelle pourtant *Barons*. Il y a un autre *Echiquier*, qu'on appelle le *petit Echiquier*. C'est le tresor Royal, ou la Tresorerie. On y reçoit, & on y debourse le revenu du Roi. Le grand Tresorier en est le premier Officier.

Nicod croit que ces Cours étoient ainsi appelées, à cause qu'elles étoient composées de personnes de differentes qualitez, comme les pieces du jeu des échecs; d'autres, parce qu'on y plaidoit les uns contre les autres en bataille rangée, comme on fait aux échecs. Menage & Du Cange, après Pithou & Ragueau, tiennent qu'il vient de l'Alleman *schicken*, qui signifie *envoyer*, parce que cette assemblée succeda à ces Commissaires appellez dans les Anciens Titres *Missi Dominici*. D'autres ont cru que le mot *scacarium* Latin est venu de *statarium*, *à stando*. Du Cange croit avec plus d'apparence, qu'il vient du pavé de cette chambre qui étoit fait en forme d'*échiquier*, ou du Bureau autour duquel étoient les Juges, sur lequel on mettoit un tapis distingué en plusieurs quarreaux. Spelman, Somners & Wagius le derivent de *schatz*, qui signifie *tresor*: d'où vient que Polydore Virgile a dit qu'il faut écrire *scattarium*, au lieu de *scaccarium*. Somners le derive de *schaen*, qui veut dire *ravir*; ce qu'il dit être le propre du Fisque.

ESCHIQUIER, se dit aussi en termes de Blason, lorsque l'Ecu est divisé en plusieurs quarrez, dont les uns sont de metail, & les autres de couleur, comme le tablier où on jouë aux échecs.

ESCHIVE. adj. Vieux mot. Triste.

ESCHOITE. s. f. Terme de coutumes qui signifie succession collaterale.

ESCHOPPE, ou **ECHOPPE**. s. f. Petite boutique attachée à un mur, & couverte en appentis, qui se bâtit en des lieux passans, & où il se fait grand commerce. C'est où se logent des Marchands qui n'ont pas à debiter des choses de grande valeur. Aux environs du Palais on a bâti plusieurs *échoppes*. Dans les marchez, dans les parvis des Cathedrales, il y a toûjours quelques *échoppes*. Il n'a qu'une *échoppe* pour boutique.

Ce mot nous est commun avec l'Anglois, *shop*, qui signifie une boutique.

ESCHOPPE. Terme d'Artisans. C'est une espece de burin ou de pointe plate & trenchante par l'extremité, dont se servent les Orfevres, Sculpteurs, Graveurs en eau forte, Serruriers & autres, qui disent aussi *échopper*; pour dire, Travailler avec l'*échoppe*.

ESCHOUER, ou **ECHOUER**. v. act. & neut. Donner, demeurer sur le sable; être porté, être poussé dans un endroit de la mer, où il n'y a pas assez d'eau pour floter. Il se dit proprement des vaisseaux. On appelle aussi cela *toucher*, quand la quille touche le fond. La tempête a fait *échoüer* ce vaisseau sur les bancs de la Manche. Il se dit aussi des grands poissons. On trouva une baleine qui avoit *échoüé* sur la côte, à la côte. Il est quelquefois actif. Ce Capitaine a *échoüé* exprès son vaisseau, pour éviter d'être pris par les Corsaires.

Menage derive ce mot de *excubare*, comme qui diroit, *tomber*, *cheoir*, ou bien de *scopulare*, & de *scopulus*.

ESCHOÜER, signifie aussi quelquefois, Se briser. Trois de nos vaisseaux *échoüerent* contre les rochers. Son navire *échoüa* contre les brisans.

Eschoüer, signifie figurément, Avoir un mauvais succès; ne point reüssir dans une entreprise. On a éventé le secret de cette affaire, je la tiens *échoüée*. L'amour est un écueil contre lequel la vertu des plus grands hommes *echoüe* ordinairement. Votre dessein a malheureusement *échoüé*. Combien de gens ont *échoüé* à la Cour.

Eschoüé, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Ayant trouvé sa Galere *échoüée* sur le rivage, il la fit remorquer par d'autres. On lui a oté son emploi, voilà un homme *échoüé*, c'est une affaire *échoüée*.

ESCIENT. s. m. Pleine connoissance de ce qu'on fait, ou qu'on veut faire serieusement, & tout de bon. Il ne se met qu'avec la particule à. Ils se sont battus à bon *escient*; c'est-à-dire, tout de bon. Ils plaident à bon *escient*; c'est-à-dire, serieusement & sans collusion. On a fait foüetter cet écolier à bon *escient*; c'est-à-dire, vigoureusement. Il n'a pas fait cela par mégarde, mais à bon *escient*; ou plutôt à son *escient*, pour dire, sciemment & sçachant bien ce qu'il faisoit, qu'il faisoit mal.

Ce mot vieillit. Il vient du Latin *sciente*, ablatif de *sciens*. On a dit dans la basse latinité, *suo sciente*, pour *à son escient*. Men.

ESCLAIR, ou ECLAIR. s. m. Eclat subit de lumiere, qui annonce & precede ordinairement le bruit du tonnerre. L'*éclair* consiste en ce que les exhalaisons, qui se trouvent entre deux nuës, étant enflammées, ou par le choc, ou par la chûte des nuës, ou par la rapidité de leur mouvement, elles poussent les petites boules du second élement vers les objets d'alentour, d'où se reflechissant vers nos yeux, nous sommes excitez à voir ces objets, comme s'ils étoient enflammez, ou éclairez du soleil. Rohaut. L'*éclair* semble n'être qu'une lumiere lancée, & repanduë dans l'air par la flâme de la foudre: & cette matiere inflammable de la foudre n'est autre chose que certaines exhalaisons grasses, sulfureuses, bitumineuses, & nitreuses que la force de la chaleur souterraine, & celle du soleil detachent & élevent en l'air. Bern. La vuë de l'*éclair* precede assez longtemps le bruit du tonnerre, quoy qu'ils se fassent ensemble.

Esclair, se dit aussi des lumieres reflechies qui passent en un moment, comme d'une épée, d'une glace de miroir agitée, qui jettent des rayons dans les yeux.

On dit figurément, Il est prompt comme un *éclair*. Il n'a point arrêté ici, il n'a fait que passer comme un *éclair*. La gloire de ce monde passe comme un *éclair*; pour dire, qu'elle ne dure gueres. Demosthene a effacé les Orateurs de tous les siecles, & les a laissez comme abattus, & éblouïs de ses tonnerres, & de ses *éclairs*. Boi.

Nous perdons le present, ce temps si precieux,
Et qui tel qu'un éclair *disparoît à nos yeux.* Des H.

On dit fig. & poët. les *éclairs* des yeux, pour signifier, l'eclat des yeux.

ESCLAIRCIR, ou ECLAIRCIR. v. act. Rendre un corps plus clair, ou plus net; le rendre transparent, ou poli. Il faut laisser reposer ce vin pour l'*éclaircir*. Les liqueurs épaisses *s'éclaircissent* en y ajoûtant de l'eau. On se mire dans de l'argent qui est bien bruni, bien *éclairci*. Un vent de Nord *éclaircit* le ciel, le rend serain, chasse les nuées.

Esclaircir, se dit aussi des corps qu'on separe les uns des autres, & dont on diminuë le nombre, en mettant plus d'espace, & d'intervalle entre eux. La foule s'est écoulée; les gens commencent à *s'éclaircir*. La tempête a bien *éclairci* cette forêt; elle a abattu bien des arbres. La peste a bien *éclairci* le peuple de cette province. Le feu de la courtine *éclaircissoit* les rangs des assaillans. La trouppe *s'éclaircissoit* peu-à-peu. Vaug. On tira une telle quantité de traits, qu'on *éclaircit* bientôt la foule de ceux qui s'étoient trop avancez. Vaug.

Esclaircir, se dit aussi par les Jardiniers pour, Rendre moins épais. Ce plan est trop épais, trop dru, il en faut arracher pour l'*éclaircir*. On n'*éclaircit* point l'oseille, parcequ'elle ne peut être trop druë.

Esclaircir, signifie figurément, Debrouiller, rendre plus clair & plus intelligible, s'instruire. *Eclaircir* un passage, *éclaircir* un point de doctrine. Les Critiques des deux derniers siecles ont beaucoup *éclairci* les Auteurs anciens. Le temps *éclaircit* la verité. Je serois bien-aise d'être *éclairci* de mon doute. Je veux m'*éclaircir* sur cette affaire avec vous; c'est-à-dire, Je veux m'expliquer avec vous. Vous serez *éclairci* de toutes choses par lui-même. Mol.

De tous vos sentimens mon cœur est éclairci. Rac.

La plupart des gens sont également faciles à recevoir des impressions, & negligens à s'en *éclaircir*. Nic. On a effacé Epicure du nombre des Philosophes sans l'écouter; on n'a pas voulu s'*éclaircir* de son bon droit. St. Ev.

On dit proverbialement, que le bien d'un homme est fort *éclairci*, quand il en a mangé une bonne partie: qu'une maison est bien *éclaircie*, quand il y a plusieurs des enfans ou des domestiques qui sont morts, ou qui se sont absentez.

Esclairci, ie. part. & adj.

ESCLAIRCISSEMENT. s. m. Effet de l'action qui éclaircit. La chelidoine, ou éclaire est bonne pour l'*éclaircissement* de la vuë. On s'en sert rarement au propre. Bou. On ne dit point l'*éclaircissement* de l'air, l'*éclaircissement* des brouillards ou des nüages. Id.

On le dit plus ordinairement au figuré, l'*Eclaircissement* d'un doute, d'une difficulté. Je n'entendois pas ce passage; mais vous m'en avez donné l'*éclaircissement*. L'*éclaircissement* des difficultez de la Bible se trouve dans des passages de même nature. Les Commentateurs donnent beaucoup d'*éclaircissement* aux Auteurs anciens. Dieu nous éleve par des *éclaircissemens* successifs à la connoissance de sa verité. Fl. Il resulte quelquefois de la dispute des *éclaircissemens* utiles à la verité. Ob. M.

Esclaircissement, se dit aussi entre les gens d'épée, des explications qu'ils demandent de quelques paroles & actions, pour sçavoir si on les a dites ou faites avec intention de les offenser, afin d'en tirer raison. Tirer un *éclaircissement*. Faire un *éclaircissement*. En venir à un *éclaircissement*. Avoir un *éclaircissement* avec quelqu'un. C'est un homme à *éclaircissemens*, en parlant d'un homme querelleux. Bou. C'est un Amant jaloux qui veut un *éclaircissement* sur un regard, sur un coup d'œil jetté à l'aventure. Mol. Gardez vous de ces gens pointilleux qui demandent des *éclaircissemens* sur la moindre équivoque. Bell. Les bretteurs disent que deux *éclaircissemens* valent un appel, & deux appels un duel.

Chez les Officiers des Eaux & Forêts on dit, Faire des ventes par *éclaircissement*, quand on fait abattre des bailliveaux sur taillis qui sont en si grand nombre, qu'ils l'offusquent & l'empêchent de croître, ensorte qu'il ne profite plus, si on ne l'éclaircit, en faisant couper un nombre suffisant de ces bailliveaux tant anciens que modernes.

ESCLAIRE, ou ECLAIRE. s. f. Grande *chelidoine* ou Felongne. En Latin *chelidonium majus vulgare*,

re, ou *Hirundinaria major*. C'est une plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, greles, rondes, nouées, rameuses, un peu velues. Ses feuilles ressemblent en quelque maniere à celles de l'*Ancolie* ou à celles du *Renoncule* des Jardins, mais plus tendres & plus lisses, decoupées & dentellées en leurs bords, rangées plusieurs sur une côte qui est terminée par une seule feuille, de couleur de vert de mer. Ses fleurs sont composées chacune de quatre fueilles jaunes disposées en croix; elles sont suivies par des siliques semblables à de petites cornes, remplies de semences presque rondes, grosses comme celles du pavot, jaunâtres. Sa racine est grosse comme le doigt, garnie de fibres. Toute la plante est remplie d'un suc jaune saffrané, d'une odeur forte, d'un goût acre & amer. Elle croit dans les hayes, dans les fentes des murailles, des vieux édifices. Elle contient beaucoup de sel essentiel & d'huile.

Elle est incisive, detersive, dessicative, resolutive, elle excite le ventre, aiguise la vuë. Elle est propre pour les obstructions de la rate, du foie, des ureteres. Sa racine est estimée bonne pour resister au venin. On se sert du suc de *Chelidoine* pour effacer les verrues, les dartres, la gratelle, & on l'applique extérieurement. LEMRR.

Dioscoride rapporte, que l'on croyoit de son temps, que les hirondelles par l'application de cette herbe, redonnoient la vue à leurs petits, à qui l'on avoit crevé les yeux. Aristote l'a cru. Mais Celse a eu raison de refuter cette erreur; car on sçait par experience, que, dans moins d'une heure de temps, un animal voit fort clair, quoiqu'on lui ait percé la cornée, jusques à faire sortir plusieurs goutes de l'humeur aqueuse. REP. DES L.

Quoiqu'il en soit, ce prejugé a fait donner à cette plante chez les Anciens le nom de *Chelidoine*, du Grec *Chelidon*, qui signifie hirondelle, & parmi nous celui d'*Eclaire*.

ESCLAIRER, ou ECLAIRER. v. act. Repandre, jetter communiquer la lumiere. Les flambeaux *éclairoient* tout le jardin. Les astres ont été faits pour *éclairer* le monde. On dit aussi absolument le soleil *éclaire*. La lune n'*éclairoit* plus.

ESCLAIRER, v. neut. impersonnel, Faire des *éclairs*. Il faut chercher un abri contre l'orage, il commence à *éclairer*. Il n'a fait qu'*éclairer* toute la nuit. Il signifie encore dans le neutre, petiller, & étinceler. Les yeux lui *éclairent*. Les vers luisans *éclairent* la nuit. Les yeux des chats, des gens qui ont une grande fievre, *éclairent* dans l'obscurité.

ESCLAIRER, signifie, Apporter, approcher de la lumiere à quelqu'un pour lui faire voir clair. *Eclairez* moi. Prenez un flambeau, & allez *éclairer* Monsieur. *Eclairez* à Monsieur. Allez *éclairer*.

ESCLAIRER, il signifie aussi, Observer, épier les actions de quelqu'un. Les Princes sont trop *éclairez* pour goûter de veritables plaisirs. MONT. Vous allez dans une compagnie ou vous serez *éclairé* de près. Il n'y a personne qui se plaise à être *éclairé*. On a mis ce valet à la suite de ce jeune homme, c'est pour *éclairer* ses actions. Les Princes sont plus *éclairez* & plus esclaves que les autres hommes.

ESCLAIRER, se dit figurément pour instruire, illuminer, rendre plus clairvoyant. Les Saints Peres *éclairent* l'Eglise, instruisent & édifient les Fideles. JESUS-CHRIST est venu pour *éclairer* le monde, & l'illuminer, dit St. Jean. Je ne viens pas à vous, pour vous *éclairer*, mais pour vous confondre. SAUR. Les Heretiques sont semblables à ces feux qui n'*éclairent* que pour nous perdre. Les sciences *éclairent* l'esprit. Ceux qui ont voulu *éclairer* le Roi sur sa conduitte, ont peri dans cette entreprise. P. DE CL. Loin de m'*éclairer* vous ne pensez qu'à m'égarer par vos discours trompeurs. AB. TETU. Il y a assez de clarté dans l'Ecriture pour *éclairer* les Elus, & assez d'obscurité pour les humilier. PASC. Ceux qui demandent conseil, le font plus souvent pour être applaudis, que pour être *éclairez*. ST. EV. Quel moyen d'*éclairer* les autres, si on n'est pas *éclairé* soi-même? LE P. RA. Le sçavoir contribuë à *éclairer* l'esprit, mais il ne forme pas toûjours le jugement. LOCKE. L'amour propre est d'ordinaire très *éclairé* sur ses interêts. NIC.

Loin que la raison nous éclaire
Et conduise nos actions,
Nous avons trouvé l'art d'en faire
L'orateur de nos passions. ROUSS.

On dit proverbialement, La chandelle qui va devant *éclaire* mieux que celle qui va derriere; pour dire; qu'il vaut bien mieux faire du bien de son vivant, que d'obliger ses heritiers par son testamenet à en faire.

ESCLAIRÉ, ÉE. part. & adj.

On dit, qu'une maison est bien *éclairée*, lorsqu'elle est bien percée, qu'elle a de grandes fenêtres, qu'elle reçoit bien du jour. On dit en un autre sens, qu'elle est bien *éclairée*, lorsqu'il y a d'autres maisons qui ont des servitudes & des vuës sur elle, & que les voisins y voyent ce qui s'y passe.

ESCLAIRÉ, se dit figurément d'une personne qui a de grandes lumieres, beaucoup d'esprit, de penetration, de capacité, qui entend bien les choses. Un juge *éclairé*. Il est fort *éclairé* sur cette matiere. Le nombre de ceux qui sont assez *éclairez* pour demêler la verité à travers la grimace, est bien petit. AB. DE S. R. Les plus *éclairez* n'apperçoivent pas tout: ils se préoccupent souvent. BELL. Un Philosophe Païen a été plus *éclairé* que tous leurs Docteurs. PASC.

Un si bas, si honteux, si faux Christianisme,
Ne vaut pas des Platons l'éclairé *Paganisme.* BOIL.

ESCLAME. adj. Terme de Manége, qui se dit d'un cheval qui n'a point de boyau. Il est vieux.

ESCLAME. Terme de Venerie, qui signifie, Grêle, menu. On dit que des cerfs sont bruns, longs, grands & *esclames*.

On appelle aussi en Fauconnerie un oiseau *esclame*, qui est de longueur bienseante & non épaulu. Les *esclames* sont plus beaux voleurs que les goussauts, c'est-à-dire, courts & bas assis.

ESLCANCHE, ou ECLANCHE. s. f. Partie charnuë de mouton qui tient au quartier de derriere. C'est ce qu'on appelle dans les Provinces, gigot de mouton. RICH. Les meilleures *éclanches* sont celles qui ont le manche court. Le jus d'*éclanche* est excellent pour faire des bisques, des ragoûts & des sauces. On mange les *éclanches* rôties, à la daube, en pate, &c. On tient que le petit osselet d'une *éclanche* soulage la Sciatique. S. ROMAIN.

Borel derive ce mot de *clenche*, qui est un mot en usage chez les Serruriers, & signifie la partie du loquet qui s'abat en fermant une porte, à cause de la ressemblance de l'emboêture & du mouvement.

ESCLANDIR. v. act. Vieux mot. Scandaliser. On a dit aussi *esclander* pour offenser.

Comment elle sust deffrandée,
Et en son courage esclandée.

ESCLANDRE. s. m. L's se prononce. Vieux mot. Malheur, accident fâcheux qui fait de l'éclat, & qui est accompagné de quelque honte. Il ne faut pas souffrir un *esclandre* pour une bagatelle. Il seroit venu à bout de

de ce dessein, sans un *esclandre* qui lui arriva. Il est arrivé un grand *esclandre* dans cette famille.

Nous avons beau sur ce sexe avoir l'œil,
Ce n'est coup sur encontre tous esclandres.
LA FONT.

Fortune qui ne dort, que lorsque nous veillons,
Et veille quand nous someillons,
Lui trame en secret cet esclandre. ID.

Ce mot vient du Latin *clades*. Mais Menage & Du Cange le derivent de *scandalum*, qu'on trouve dans les vieilles Coutumes de Bourges; ou du verbe Grec *klao*, je romps, je brise.

ESCLAT. Voyez ECLAT.

ESCLATER, &c. Voyez ECLATER, &c.

ESCLAVAGE. s. m. Prononcez l's. Servitude, état, condition d'un esclave. Rude, dur, cruel, perpetuel *esclavage*. L'*esclavage* est fort rude chez les Mahometans. Il est tombé dans l'*esclavage* par une fortune de mer. Chez les Juifs l'*esclavage* étoit la peine des debiteurs insolvables. L'*esclavage* n'est contraire ni au droit de la nature, ni au droit des gens. REP. DES L. 1709. J. DES SC. T. 42.

ESCLAVAGE, se dit aussi figurément, pour une trop grande dependance, pour une trop grande contrainte, telle que celle où l'on est sous la domination d'un Prince trop absolu. Ni les preceptes, ni l'industrie ne sçauroient exciter cette fureur divine que la liberté inspire, & que l'*esclavage* étouffe. OE. M.

ESCLAVAGE, se dit aussi d'une servitude, & soumission volontaire. Cet emploi l'occupe tellement, qu'il n'a pas un moment à lui, c'est un honnête, un pompeux *esclavage*.

ESCLAVAGE, se dit figurément de l'empire que nous laissons prendre sur nous à nos passions. Les Amans se plaignent q'ils sont chargez de chaînes, qu'ils languissent dans l'*esclavage*. Les ambitieux qui suivent la Cour, sont dans un vrai *esclavage*. L'*esclavage* le plus à craindre est celui du peché CALMET.

Mon cœur devroit sortir d'un si rude esclavage;
Mais ce foible captif n'en a pas le courage. LA SUZE.

Il y a une devotion ou Confrairie qu'on appelle l'*Esclavage de la Vierge*.

ESCLAVAGE, espece de collier que les femmes portent pendant au col en forme de chaîne. Les *esclavages* sont d'ordinaire de petits grains enfilez.

ESCLAVAGE, en termes de Negoce, est un droit qu'une Compagnie de Marchands Anglois a seule d'acheter & de vendre les marchandises à l'égard des étrangers; ou un impôt qu'elle a établi sur toutes les marchandises qui entrent & sortent par mer en Angleterre. On ne le fait payer qu'aux François.

ESCLAVE. s. m. & f. Prononcez l's. C'est la personne qui a perdu ou engagé sa liberté. Un fidelle *esclave*, un bon *esclave*, une belle *esclave*, une jolie *esclave*. Les *esclaves* d'Alger sont des captifs pris par des Corsaires. On fait dans l'Amerique un grand trafic d'*esclaves* Negres. Il y a beaucoup de gens qui s'imaginent que dans la Guinée les peres vendent leurs enfans, les maris leurs femmes, les freres leurs sœurs. Ils se trompent. Cela n'arrive jamais que par necessité, ou pour quelque crime: la plupart des *esclaves* qu'on expose en vente, sont des gens qui ont été pris en guerre. Ceux que les Hollandois ont achetés, on les marque sur la poitrine avec un fer chaud aux armes de la Compagnie. BOSMAN. Dès qu'un *esclave* peut aborder en France, il est libre. Les paisans en Pologne sont naturellement *esclaves* des Gentilshommes.

Quelques-uns ont derivé ce mot de *includo*, ou du Grec *eskleio*, parceque les *esclaves* sont enfermez en prison. Menage le derive de *sclavus*, dont les Italiens ont fait *schiavo*, qui a été fait de l'Alleman *sclaef*, ou *sclave*, que Vossius croit avoir été dit des peuples *Esclavons*, que Charlemagne condamna à une servitude perpetuelle. Durant les grandes & longues guerres que Charlemagne & Louis le Debonnaire eurent contre les *Sclaves*, il y en eut un si grand nombre qui subirent le joug de la captivité Françoise, qu'à la fin toute sorte de serfs & de captifs de quelque nation qu'ils fussent, furent appellez *esclaves*. Il n'y a plus aujourd'hui qu'une partie de l'Illyrie qui porte le nom d'*Esclavonie*; quoiqu'autrefois la plus grande partie des nations septentrionales fut comprise sous le nom de *Sclaves*. CASENEUVE.

Parmi les Romains, lorsqu'on mettoit un *esclave* en liberté, il changeoit son nom en surnom. Par le droit civil, le pouvoir de faire des *esclaves* est du droit des gens, comme une suitte naturelle de la guerre; Les vainqueurs ne voulant pas renvoier leurs prisonniers, parce que c'eût été perdre le fruit de la victoire, & redonner des forces aux ennemis, & trouvant aussi qu'il eût été trop inhumain de les tuer, ils leur imposerent le joug de la servitude. On dit que les Lacedemoniens, ou les Assyriens selon quelques-uns, en ont les premiers introduit l'usage. Non seulement les Romains approuverent la servitude; mais ils inventerent de nouveaux moyens de faire des *esclaves*; par exemple; un homme né libre, pouvoit vendre sa liberté, & devenir *esclave*. Cette servitude volontaire fut introduite par un Decret du Senat du temps de l'Empereur Claude, & abrogée par Leon le Sage, par sa Nov. 44. Les Romains avoient droit de vie & de mort sur leurs *esclaves*. Presque toutes les autres nations n'en usoient pas ainsi: cette severité fut moderée par les loix des Empereurs. L'Empereur Antonin decerna la peine de mort contre ceux qui tueroient leurs *esclaves* sans raison. Les *esclaves* étoient le domaine, & le bien propre de leur maître: en sorte que tout ce qu'ils acqueroient lui appartenoit. Ils étoient incapables de recevoir des legs testamentaires. Mais si le maître usoit trop cruellement de la correction domestique, la Constitution de l'Empereur Antonin l'obligeoit de vendre son *esclave* à prix raisonnable. Comme l'esclavage n'a point été aboli par l'Evangile, la coutume d'avoir des *esclaves* a duré long-tems dans le Christianisme. Du temps de Louïs le Gros ils étoient en si grand nombre dans l'Europe, qu'on eut bien de la peine à rompre, & à dissiper ceux qui s'étoient soulevez. Barthole qui vivoit en 1300. dit qu'il n'y en avoit plus de son temps. Voyez BODIN. La condition d'*esclave* n'a rien d'opposé au Christianisme. CALMET. Le Christianisme porte naturellement à abolir la distinction de franc & d'*esclave*. BIBL. UNIV.

ESCLAVE, se dit aussi de celui qui est attaché à un emploi qui demande beaucoup d'assiduité, ou qui impose beaucoup de contrainte, & qui ne laisse point de liberté. Un Avocat employé est un *esclave* dans sa profession. Les Rois sont *esclaves* sur le trône. ST. EV. Le Concile de Trente étoit une Assemblée *esclave*. CL. En ce sens il est adjectif.

Les *esclaves* etoient servis à certains jours par leurs Maitres, dans la Grece, à Rome & à Babylone. CALMET. Les Romains trouverent de redoutables ennemis dans la multitude effroiable de leurs *esclaves*. BOSS. Les Turcs, les Persans, les Mogols se tiennent fort honorez du titre d'*esclaves* de leurs Princes. RICAUT. Le Czar Pierre a ordonné que dans tous ses Etats

Etats personne ne se diroit à l'avenir son *Golap* ou *esclave*, mais seulement *Raab* qui signifie *Sujet*. Perry. Les quatre mille *esclaves* de l'Empereur, c'est ainsi qu'on les appelle, pour marquer leur devouement à la Personne du Prince, composent le corps le plus considerable parmi les Troupes du Mogol. Catrou.

Esclave, se dit figurément de celui qui est soumis, & assujetti à ses passions, qui se met dans la dependance d'une chose ou d'une personne, & il se prend en bonne ou en mauvaise part selon le caractere du maitre qu'il s'est choisi. Cet homme est *esclave* de la fortune, de la faveur. C'est une ame vile, une ame d'*esclave*, qui flatte les vices de son maitre. Ceux qui sont reduits à servir, sont moins *esclaves* de leur maître, que de la necessité. Le Maitre. On ne trouve jamais dans les Ouvrages de ces gens *esclaves* des regles de ces beautez vives, fortes, sublimes, ce don d'écrire facilement & noblement. J. des Sc. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme des ames si detachées d'elles-mêmes, qu'elles semblent independantes du corps, qu'elles traitent en *esclave*. L. d'Ab. a Eloise. C'est le grand malheur de l'ame, que de Reine elle est devenuë esclave, & qu'elle reçoit les loix du corps à qui elle devoit en donner. Ben. Nous sommes *esclaves* de toutes les choses que nous craignons & que nous desirons. Dac. L'interêt fait du plus fier, & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil *esclave* de tous ceux qui sont en fortune. M. Esp. Il faut se servir des choses, en être le maître, & non pas l'*esclave*. St. Ev. La crainte de la mort, & des enfers ne convient qu'à des *esclaves*. Fen. Un Prince doit être *esclave* de sa parole, c'est à dire qu'il doit être religieux à garder ce qu'il promet. Mr. Locke étoit le fidelle serviteur, ou si l'on veut, l'*esclave* de la verité, qu'il n'abandonnoit jamais pour quoi que ce fut, & qu'il aimoit pour elle-même. Le Cl. On dit aussi, n'être pas *esclave* de sa parole; pour dire, n'être pas exact à la garder. L'Acad. Un Grand n'est pas *esclave* de sa parole Abl.

Sachez que si je suis esclave,
Je le suis de ma liberté. Gombaud.
L'ame est donc toute esclave, *une loi souveraine*
Vers le bien, ou le mal incessamment l'entraine.
Corn.
Vil esclave *toûjours sous le joug du peché.* Boi.
Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits,
Du Lecteur dedaigneux honorables esclaves. Id.

On dit en Poësie, *Esclave*; pour dire amant. L'Acad.

Esclaves de la vertu. Ordre de Chevalerie pour les Dames institué en 1662. par l'Imperatrice Eleonore Gonzague d'Autriche, qui en fut Grande Maitresse. Justiniani.

ESCLAVINE. f. f. Vieux mot. C'étoit une espece d'habit long & velu. Les Pelerins marchoient avec *esclavine* & bourdon. Ce mot a signifié aussi une grosse couverture de lit, & il vient de *Sclavonie*.

ESCLAVITUDE. Malherbe avoit inventé ce mot: Mais l'usage ne l'a pas autorisé.

ESCLECHÉ'. adj. Vieux mot. Demembré.

ESCLOER. v. act. Vieux mot. Expliquer.

ESCLOPE', ou ECLOPE'. ée. adj. Estropié, celui qui clopine, qui boite, qui traîne sa jambe en marchant. Quelques-uns croyent que ce mot vient de *Jean Clopinel* dit *de Mehun*, qu'on suppose avoir été boiteux, & qui a fait le fameux Roman de la Rose.

On le dit aussi de tous ceux qui sont arrêtez par quelque maladie qui les empêche de marcher ou d'agir. Cet homme a tantôt la goutte, tantôt un rhume, tantôt la fievre, il est toûjours *eclopé*. Il est du stile familier.

Esclopé, en termes de Blason, se dit d'un Ecu taillé & tranché, ou divisé de l'angle senestre du chef au côté dextre de la pointe, ensorte neanmois que la taille en son milieu est tranchée, & n'est pas d'égale largeur par le bas & par le haut. Il portoit taillé & éclopé en cœur d'argent sur sable. Plusieurs tiennent que cette sorte d'Armoiries est propre aux bâtards.

ESCLORRE, ou ECLORRE. v. n. *J'éclos, j'ai éclos*. Ce verbe est en partie defectueux; il signifie, Sortir hors, naître, commencer à paroître au monde. Il se dit proprement des animaux qui naissent d'un œuf, comme des oiseaux, des insectes, &c. & des fleurs qui s'épanouissent. Voilà des poussins qui percent leur coquille, qui s'en voint *éclorre*. Il y a un art de faire *éclorre* les poussins par la chaleur des fourneaux. Rien n'est plus admirable que l'assiduité & la patience des oiseaux. Ils couvent leurs œufs jusqu'à ce qu'ils soient *éclos*; se donnant à peine le tems de manger. Tous les insectes qui ne nourrissent pas leurs petits & qui ne font aucune provision pour leur entretien, posent leurs œufs dans les lieux les plus propres à les faire *éclorre* & à leur servir de nourriture. Tels sont les papillons, &c. Bay. Le soleil au printems fait *éclorre* mille fleurs, fait *éclorre* les chenilles, les vers à soye. Un bouton qui vient d'*éclorre*.

La terre en le voyant fit mille fleurs éclorre. Voit.

Ce mot vient du Latin *excludere*. Nicod.

On dit, fig. Le jour commence d'*éclorre*; quand l'aurore, ou le soleil paroissent.

*Ma vie à peine a commencé d'*éclorre Rac.

Esclorre, se dit figurément des pensées, des desseins, qui commencent à paroitre après avoir été cachez quelque temps. Faire *éclorre* des dissentions. Danet. Cette ligue a été long temps tenuë secrette, mais enfin elle est venuë à *éclorre*. On a beaucoup attendu ce Poëme, cet Ouvrage, mais enfin le voilà qui commence d'*éclorre*. Il a tenu son amour secret; mais enfin il l'a fait *éclorre*.

Dès que l'impression fait éclorre *un Poëte,*
Il est esclave né de quiconque l'achette. Boil.

Esclos, ose. part. & adj. Un poussin tout frais *éclos*. Une fleur fraîchement *éclose*. Mille fleurs nouvellement *écloses* couvroient la neige de son sein. Voit.

ESCLOS. f. m. L's se prononce. Vieux mot qui signifie des *sabots*. Il est encore en usage dans le Perigord, dans le Limousin, dans l'Auvergne, dans le Languedoc.

Rabelais appelle l'Isle des *Esclots*, l'Isle des Religieux qui portent des socques, ou sandales, & qui pour cela sont appellez *Zoccolanti* par les Italiens. Ce mot a sans doute été fait de celui de *Soccus*. Men. Selon d'autres, il vient de ce que c'étoit des souliers d'esclaves ou de gens miserables.

ESCLUSE, ou ECLUSE. f. f. Cloture faite de terre, de pierre, de bois, sur une riviere, sur un canal, ayant une porte qui se leve & se baisse pour retenir & lacher l'eau. Bâtir une *écluse*. Les *écluses* sont ruinées. Il se prend particulierement pour la porte qui se hausse & se baisse. Lever, baisser l'*escluse* ou les *écluses*. Une *écluse* de moulin est une petite digue qui sert à amasser l'eau d'une fontaine pour la faire tomber sur la roue d'un moulin. Les *écluses* de Flandres servent à retenir les eaux pour empêcher qu'elles n'inondent les terres qui sont plus basses, si ce n'est quand il est besoin de les noyer. Les *écluses* de Briare sont de grosses constructions de pierre, ou murailles paralle-

les distances de 20. à 24. pieds, fermées de puissantes portes par les deux extremitez, au milieu desquelles se forme une chambre beaucoup plus longue que large, où quand un bateau est enfermé, on lâche de l'eau qui l'éleve de deux ou trois toises, & le fait passer d'un canal plus bas en un autre d'un fond plus élevé; & ainsi un bateau de la Loire passe dans la Seine, quoyque le terrain d'entredeux soit élevé de plus de 50. toises au dessus de ces deux rivieres. Le canal de Briare a 42. *écluses*, tant en montant qu'en descendant. Celui de Languedoc pour la communication des deux mers en a cent & plus. Simon Stevin a écrit la maniere de fortifier les places par *écluses*.

Menage dit que ce mot vient d'*exclusa*, qui est dans la Loi Salique: ce qui se doit entendre de l'*écluse* d'un moulin; car pour celles qui servent à élever des bâteaux, elles ont été inconnuës aux Anciens.

ESCLUSE'E, ou ECLUSE'E. s. f. La quantité d'eau qui coule depuis qu'on a laché l'écluse jusqu'à ce qu'on l'ait renfermée. Ce ruisseau peut fournir tant d'*éclusées* par jour. Ce moulin ne mout que par *éclusées*. Il y a des rivieres qui ne sont navigables que par *éclusées*.

ESCLUSÉE, est aussi un demi-train de bois propre à passer dans une *écluse*. On l'appelle autrement *brelle* & *coupon*, qui est de 13. toises & demi de long sur 12. pieds de large, & contient d'ordinaire 300. pieces de bois au compte des Charpentiers.

ESCOFION. s. m. L'*s* se prononce. Terme bas & populaire, qui se dit de la coëffure des femmes du peuple, ou des païsannes, des femmes coëffées mal proprement. Les harengeres qui se querellent s'arrachent leur *escofion*.

Ce mot vient de *scaphium* de l'Italien *cuffia*, *coëffe*. MEN.

ESCOFRAI, ou ECOFRAI. s. m. Grosse table, ou madrier qui sert à plusieurs Artisans pour tailler & preparer leur besogne, comme celles des Cordonniers, Selliers, Bourreliers, &c.

ESCOGRIFE. s. m. Prononcez l'*s*. Terme burlesque qui se dit en raillant ou par injure à des gens de grande taille, mal bâtis & de mauvaise mine. C'est un grand *escogrife*.

On dit *escogrife* par corruption pour hippogryfe. HUET. Ce mot se prend aussi pour une maniere d'escroc qui ne cherche qu'à attraper quelque chose, qui prend hardiment sans demander. C'est un vrai *escogrife*. Il est venu un Sergent avec trois ou quatre *escogrifes* de Records.

ESCOINSON. s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie d'une fenêtre qui est la plus ouverte en dedans de l'embrasure pour y placer les volets, afin qu'ils n'embarrassent point.

ESCOLAGE. s. m. Vieux mot. Ecole. Etre en *écolage*, c'est aller à l'*école*.

ESCOLATRE, ou ECOLATRE. s. m. Officier Ecclesiastique, Chanoine qui jouit d'une Prebende en quelques Cathedrales, qui l'oblige d'enseigner gratuitement la Philosophie, les lettres humaines & d'en tenir Ecole. L'*Ecolâtre* de Rheims. Dans l'Eglise Cathedrale de Mets l'*Ecolâtre* pretend avoir l'inspection sur toutes les écoles du diocese, & le droit d'examiner les chanoines de la cathedrale lorsqu'ils veulent être promus aux ordres sacrez. Autrefois la dignité d'*Ecolâtre* a été en grande consideration. Dans l'Eglise de Tours cette Dignité a été confonduë avec celle de Chancelier dès l'an 1175. Le Concile de Latran tenu sous Alexandre III. ordonna que les Evêques auroient un Precepteur à leurs gages, pour enseigner tant la Philosophie, que la Theologie. Depuis on a annexé des Prebendes à cette fonction; & on a appellé *Ecolâtre*, celui qui enseigne la Philosophie, & *Theologal*, celui qui enseigne la Theologie. En Latin on appelle *Scholasticus*, mot qui a signifié autrefois *éloquent*, *lettré*, *Orateur*, *Advocat*. Le Droit Canon appelle les *Ecolâtres*, *magistri*.

ESCOLE, ou ECOLE. s. f. College, lieu public où l'on enseigne les belles lettres & les sciences. *Ecole* de Medecine. *Ecole* de Droit Canon. On a transferé les *Ecoles* de Droit à Orleans, & depuis on les a retablies à Paris. Dans les *Ecoles* on ne songe tout au plus qu'à faire de bons Grammariens, & non pas des hommes raisonnables. OE. M. Il faudroit abreger la fatigue des études, & l'esclavage des *Ecoles*. LOCKE. On reçoit au Barreau de jeunes gens encore tout couverts de la poussiere de l'*Ecole*. G. G. Aristipe rendit sa fille Arete si savante en Philosophie, qu'après sa mort elle tint *école* en sa place. BAY.

ESCOLE, se dit en Peinture, pour distinguer les differentes manieres des lieux, ou des personnes: comme l'*Ecole* de Rome, l'*Ecole* de Venise, l'*Ecole* Flamande. Dans la Grece les principales *Ecoles* de peinture étoient à Sicyone, à Rhodes & à Athenes. On dit encore l'*Ecole* de Raphaël, de Titien, des Carraches, &c. Sous Jules II. Michel Ange forma l'*Ecole* de Florence. P. Perugin qui eût Raphaël d'Urbin pour disciple établit l'*Ecole* de Rome. FEL. L'*Ecole* de Lombardie s'éleva sous le Titien, & ce sont là les principales *Ecoles* d'où sont sorties beaucoup d'autres en Italie. ID. A l'*Ecole* de Raphaël succeda celle des Caraches, laquelle a duré jusqu'à notre tems dans ses Eleves. ID.

ESCOLE, se dit quelquefois de toute une Faculté ou Université, ou d'une Secte. L'*Ecole* de Platon & celle d'Epicure avoient des sentimens bien differens. Il est sorti des ames heroïques de l'*Ecole* d'Epicure. ST. EV. L'*Ecole* de Tiberiade a été fameuse chez les Juifs, & c'est de là qu'est venuë la Massore & les Massoretes, parceque les Juifs appelloient *Ecole* leur Synagogue. On appelle St. Thomas l'Ange de l'*école*, & l'*école* de Scot, l'*école* Seraphique.

- - - Fussiez vous un Saint plus Angelique
Que St. Thomas: S'ils en trouvent moyen
Ils vous feront, le tout pour votre bien;
Comme autrefois au bon Savonarole,
Que pour le Ciel, la Seraphique école
Fit jetter vif en feu clair & vermeil:
Dont il mourut par faute d'apareil. ROUSS.

Du Cange dit que ce mot vient de *scola*, qui signifie *discipline* ou *correction*; & que generalement ce mot s'est dit des lieux où plusieurs personnes s'assembloient, soit pour étudier, soit pour conferer, soit pour faire quelque autre chose. Ainsi on a appellé *Ecoles Palatines*, les divers postes où on mettoit les Gardes de l'Empereur, comme *Schola Scutariorum*, *Gentilium*, &c. Depuis il a passé aux Magistrats civils, comme on voit dans le Code *Schola Chartulariorum*, *Agentium*, &c. & a passé aux Ecclesiastiques, *Schola Cantorum*, *Sacerdotum*.

L'Ecole de Salerne est un livre composé en vers sur le regime de vivre par un Medecin de Salerne dans le Royaume de Naples, appellé *Johannes de Mediolano*. Ce Livre n'est d'aucune autorité parmi les Sçavans. Les Oracles de cette pretenduë *Ecole* sont ce qu'il y a de plus méprisable dans tout ce qu'on a écrit touchant la Medecine. J. DES SC. T. 33.

ESCOLE, se dit aussi, par opposition à la science du monde, des manieres de parler & d'agir dans les Colleges. Parler en termes de l'*Ecole*, Cela sent l'*Ecole*, c'est-à-dire, la maniere pedantesque & scolastique.

J'ai-

J'aimai l'antithese au sortir de l'*Ecole*, dit le Poëte des Visionnaires.

Escole, se dit aussi des lieux particuliers où on envoye les enfans apprendre à lire & à écrire, & les premiers principes de la Grammaire. Les Officiaux reçoivent les Maîtres & Maîtresses des petites *écoles*. Cet enfant ne va pas au College, il est encore à l'*école*. Il y a long temps qu'ils se connoissent, ce sont des camarades d'*école*. Lucien a dit, que ceux que les Dieux haïssoient, ils les faisoient Maîtres d'*école*.

En cheveux blancs il me faut donc aller,
*Comme un enfant, tous les jours à l'*école*?*
Que je suis fou d'apprendre à bien parler,
Lorsque la mort vient m'ôter la parole. Maynard.

En quelques Universitez on appelle les *Ecoles* de Droit, les *Grandes Ecoles*.

Escole, se dit aussi de toute sorte d'instruction. On dit qu'un homme est en bonne *école*; pour dire, qu'il est en lieu où il peut bien profiter. Il a appris cela dans l'*école* de la pauvreté. Vaug. Dans Rome, la Capitale du Christianisme, les Courtisanes tiennent *école* ouverte pour reduire en acte l'impudicité. Bat. On dit ironiquement, Cet homme ira encore long-tems en votre *école*; pour dire, vous lui ferez long-tems leçon, vous en sçavez plus que lui. Je croi que vous allez tous à la même *école*; pour dire, vous dites tous la même chose, vous avez les mêmes manieres d'agir. La Cour est une bonne *école*, où on apprend à vivre dans le grand monde. La Cour fut pour lui une *école* de sagesse & de vertu. Bouh. Rabelais dit que Oüir-dire tenoit *école* de Temoignerie.

On appelle chez les Peintres l'*Ecole* d'Athenes, un fameux tableau de Raphaël qui est au Vatican. Ce tableau contient quantité de figures qui representent des Philosophes, des Mathematiciens, & d'autres personnes attachées aux sciences. Plusieurs Auteurs ont parlé de ce Tableau & en l'expliquant ont tous pris des sentimens differens. Les Graveurs par l'inscription qu'ils mettent au bas des estampes qu'ils ont gravées de ce tableau, font voir qu'ils l'ont pris pour un tableau de S. Paul qui prêchoit à Athenes. Mr. de Piles croit, que ce tableau n'est rien autre chose que l'image de la Philosophie, que Raphaël a representée par tous ces Philosophes qu'il a peints. Il y a aux Gobelins à Paris une fort belle tapisserie sur le dessein de l'*Ecole d'Athenes* de Raphaël

Escole, en termes de Manege, se dit de la leçon que donne l'Ecuyer tant au Cavalier, qu'au cheval, en le faisant travailler. Ce Cavalier n'a que trois mois d'*école*, pour dire, Il n'a commencé ses exercices que depuis ce temps-là. Voilà un cheval qui a de l'*école*, qu'on a remis à l'*école*, qui fournit bien à l'*école*, qui est bon cheval d'*école*; c'est-à-dire, qui manie bien. On dit un pas d'*école*, ou un pas averti, un pas écouté. On dit aussi, qu'un homme est hors d'*école*, quand il y a long temps qu'il ne s'est exercé en quelque art que ce soit.

Escole, Terme de Trictrac, Faute. Faire une *école*, c'est oublier à marquer les points qu'on gagne, ou en marquer mal à propos. Envoier à l'*école*, c'est marquer pour soi autant de points que l'autre a oublié d'en marquer, ou qu'il en a marquez de trop. On m'a envoyé à l'*école* de quatre points J'ay fait une *école*. Il a marqué mon *école*. On ne va point à l'*école* de l'*école*.

Une école *maudite*
Me conte en un moment douze trous tout de suite. Ren.

Escole, se dit proverbialement en ces phrases. Il a pris le chemin de l'*école*, le chemin des écoliers, c'est-à-dire, le plus long. On dit qu'on a fait l'*école* buissonniere, lorsqu'on a frippé sa classe, qu'on s'en est absenté par libertinage. On le dit aussi par raillerie, d'un homme qui manque à des exercices, à des fonctions qu'il doit remplir dans un lieu où ses confreres s'assemblent. Ce Magistrat, cet Academicien fait souvent l'*école* buissonniere. Mr. Menage tient que cette locution est née au village, où les enfans vont chercher des nids d'oiseaux, au lieu d'aller à l'*école*. Dire les nouvelles de l'*école*; c'est dire quelque chose qui s'est passé dans une compagnie, & qu'il feroit à propos de taire. On dit aussi à un enfant, Allez à l'*école* foüetter le Maître.

ESCOLIER, ou ECOLIER, iere. s.m. & f. Qui apprend quelque chose sous un Maître. C'est un *écolier* qui va aux petites écoles. On le dit particulierement de ceux qui vont au College, soit pour les Humanitez, soit pour les Sciences. Il y a un grand nombre d'*écoliers* aux Jesuites. On appelle *écolier* juré d'Université, celui qui étudie actuellement dans une Université & qui a des lettres d'Ecolier. Ces lettres s'accordent par le Recteur sur le temoignage du Regent sous lequel étudie l'*écolier*. Il faut qu'un *écolier* ait étudié six mois dans l'Université pour joüir du privilege de scolarité; & en ce cas il ne peut être distrait, tant en demandant qu'en deffendant de la jurisdiction des Juges Conservateurs des privileges des *écoliers*: excepté en vertu d'actes passez avec des personnes domiciliées hors la distance de 60. lieües. Pour cela le conservateur donne des lettres de protection ou de garde gardienne en vertu desquelles il peut faire renvoyer toutes ses causes personnelles ou mixtes devant les Conservateurs des privileges de l'Université. Voyez Conservateur. L'*Ecolier* Juré perd son privilege par une discontinuation d'étude pendant six mois. Voyez l'Ordonnance de 1669. En faveur des sciences un *écolier* étranger n'est point sujet au droit d'aubaine. Le Bret. On le dit encore des jeunes gens qui font leurs exercices, comme le manège, l'escrime, la danse. Un Maître de luth, de musique, &c. dit aussi, J'ay tant d'*écoliers* & d'*écolieres*.

Escolier, se dit aussi de ceux qui sortent du College, & qui en ont retenu les manieres, & le mauvais air. Vous avez dans le monde l'embarras & la contenance d'un *écolier*. Vous recitez d'un ton d'*écolier*.

Escolier, signifie par extension un disciple, un apprentif dans toutes les choses du monde où l'on a besoin d'instruction. Je suis maintenant l'*écolier* de la sagesse: je ne consulte plus qu'elle. Or. M. Potamienne qui étoit des *écolieres* d'Origene, car les femmes le venoint entendre, montra qu'elle avoit profité de ses enseignemens. Le feu de son amour pour Jesus-Christ fut plus fort, que celui qui brûla son corps. Godeau. Aristote devint amoureux de la belle Pythias, son *écoliere*, & il n'y a folie dans l'empire d'amour qu'il n'ait fait pour cette fille. Du Rond.

*N'allez pas de l'amour devenir l'*écoliere;
Ce Maître dangereux conduit tout de travers. La Fon.

Escolier, se dit aussi de ceux qui sçavent imparfaitement une chose: qui y sont novices. Ce General, cet Ambassadeur a fait une faute d'*écolier*, une faute qui marque beaucoup d'incapacité. Cet homme sera toûjours *écolier*, il ne sçaura jamais bien cette science. Ce n'est qu'un *écolier* en Geometrie, qu'un apprentif à l'égard d'un tel.

Un Poëme excellent où tout marche, & se suit,
Jamais d'un écolier *ne fut l'apprentissage.* Boi.

Il y a un Ordre de Religieux qu'on appelle *des Ecoliers*, qui fut institué par le Pape Innocent III. au Concile de Latran, où il est parlé de quatre Ordres, des Freres Prêcheurs, des Mineurs, de la Trinité, & *des Ecoliers*. Il fut fondé par un nommé Guillaume

me Anglois, qui avoit été *écolier* à Paris, & qui se retira dans la solitude avec plusieurs de ses compagnons.

ESCOMPTE. Voyez Excompte.

ESCONDIRE. v. act. vieux mot. Excuser. On lit dans le Roman de Tibaud de Mailly.

Tuit y sommes semons,
Nuns ne s'en escondie,
No je ne voi nullui
Qui ja s'en eshonie.

On a dit aussi *Escondire*, pour defendre une chose; nous disons encore *esconduire* à peu près dans le même sens.

ESCONDRE. v. act. Vieux mot. Cacher, du Latin *abscondere*.

ESCONDUIRE, ou ECONDUIRE. v. act. Refuser à quelqu'un ce qu'il demande. Il ne se dit que des personnes. Il faut *éconduire* doucement les pauvres; *éconduire* avec civilité ceux qui nous font quelque priere, quand on ne leur veut rien accorder. Il veut se cacher dans le tombeau, si nous pensons à l'*éconduire*. Voit. J'ay failli pour n'avoir pû *éconduire* un fils. Ablan.

Esconduire *un lion rarement se pratique* La Fon. Il viellit. L'Acad.

Esconduit, uite. adj. Qui est refusé. Se voyant *éconduit* & moqué, il ne garda plus de mesure. B. Rab. Ce mot vient d'*extra conducere*.

On dit proverbialement, qu'on n'est pas battu & *éconduit* tout ensemble, pour exciter quelqu'un à se hasarder de faire quelque demande.

ESCOPE, ou ECOPE. s. f. Terme de Batelier. Espece de pelle creuse qui sert à vuider l'eau des bateaux sur les rivieres.

Ce mot vient de *scopa*, ou plutôt de *ascopa*, qui est un vaisseau portatif où on met de l'eau, dont il est parlé dans Judith, Chap. 10. selon Du Cange.

Escope, ou Ecope, est aussi un terme de Chirurgie, qui signifie, Division des parties charnuës, par laquelle on tranche & coupe une partie cangrenée ou chancreuse. Dec.

ESCOPERCHE. s. f. Prononcez l's. Terme de Mechaniques. Ce mot se dit de toutes sortes de pieces de bois qui sont debout & qui ont une poulie à l'extremité, par le moyen de laquelle on éleve du bois ou des pierres. On appelle aussi *Escoperche*, une solive ou autre piece de bois qui a une poulie, & dont on est quelquefois obligé de se servir en des endroits où il est impossible de placer un engin ou une gruë, quoique cette piece de bois ne soit pas toûjours dressée debout; mais qu'elle soit panchée comme sur une avance de corniche ou dans une lucarne.

Escoperches. Ce sont de grandes perches comme des baliveaux, qui servent à échaffauder.

ESCOPETTE. s. f. L's se prononce. Arme à feu, espece de carabine, que l'on portoit ordinairement en bandouliere. La Cavalerie Françoise s'en servoit sous le Regne de Henri IV. & de Louïs XIII. Elle portoit, à ce qu'on dit, cinq cens pas. Gaja écrit dans son Traité des Armes, que l'*escopette* étoit longue de trois pieds & demi, & que c'étoit une maniere de carabine que les Carabins portoient à l'arson de la selle. L'*escopette* est hors d'usage, & à peine est elle aujourd'hui connuë. Dans le Catholicon d'Espagne il y a une Estampe où l'on voit les Moines de Paris armez d'*escopettes*. Une barbe à l'*escopette* se dit bassement d'une barbe relevée, recourbée, parcequ'on pretend que l'*escopette* étoit courbée par le bout. Danet.

Ce mot vient de l'Italien *schiopetta*, diminutif de *scloppus*, qui se trouve dans Perse. Sat. V. pour le bruit que font les jouës enflées quand on frappe dessus. Men.

Mr. du Cange le derive de *scopetum*, fait de *scopæ*, à cause, dit-il, de sa ressemblance à un balay. Id.

ESCOPETTERIE. s. f. Decharge de plusieurs coups d'escopette, de carabine, de mousquet, tout à la fois. On entendit un grand bruit d'*escopetterie* qui annonça l'arrivée du Gouverneur. Une salve d'*escopetterie*.

ESCORCE, ou ECORCE. s. f. La partie exterieure des arbres qui leur sert de couverture, de peau. L'*écorce* du chêne battuë sert à faire du tan. Les Sauvages de l'Amerique font des canots d'*écorce* de bouleau qui tiennent jusqu'à 24. personnes. On fait des étoffes d'*écorce* de certains arbres. On fait des cordes de puits avec la petite *écorce* du tilleuil. Les *écorces* d'Aunes servent à la teinture. Le Platane & le Liege se depouillent de leur *écorce*, & en reprennent une nouvelle à la maniere des Serpens. Font. Les Amans marquent leurs noms & leurs chiffres sur l'*écorce* des arbres. Les Anciens écrivoient sur des *écorces* principalement du frene & du Tilleul, non pas sur l'*écorce* exterieure, mais sur l'*écorce* interieure qui est dessous l'autre, plus mince, plus deliée. On montre dans les Cabinets des Curieux de ces *écorces*. Misson.

Ce mot vient du Latin *cortex*.

Escorce, se dit aussi de la peau ou couverture de quelques fruits, quand elle est épaisse. De l'*écorce* de grenade. On fait des confitures exquises de l'*écorce* de citron, de melon, d'orange, &c.

Escorce, se dit figurément de la superficie, de l'apparence, de la surface exterieure des choses. Le peuple ne regarde les choses que par l'*écorce*, ne juge que par l'apparence. Les ignorans ne veulent point penetrer dans le fonds des sciences, ils s'arrêtent à l'*écorce*. Le vulgaire s'arrête à l'*écorce* & aux apparences. Pat. Ceux qui parlent avec tant de facilité, ne s'attachent d'ordinaire qu'à l'*écorce* des choses. St. Ev. Il est des amis agreables qui amusent; mais ils n'ont que l'*écorce*: pour peu qu'on approfondisse on n'y trouve pas son compte. M. Sc. Il ne faut pas s'arrêter à la croyance du vulgaire, ni à l'*écorce* des choses. St. Ev. Il y a des gens qui passent pour polis, & qui n'ont que l'*écorce* de la politesse. Bell.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre le doigt entre le bois & l'*écorce*; pour dire, qu'il ne faut pas se commettre entre deux personnes puissantes; ni se mêler des differens qui naissent entre gens qui sont proches, comme entre le mari & la femme, les freres & les sœurs.

ESCORCER, ou ECORCER, v. act. Oter l'écorce du bois. Il faut *écorcer* le bois en Mai, parcequ'en ce temps la seve fait separation du bois d'avec l'écorce. Il est très-difficile en une autre saison de le faire. Il faut le faire aussi lorsque l'écorce est trop seche, mangée de vers, ou pourrie, ou gâtée, afin que l'arbre porte mieux. *Ecorcer*, a signifié aussi, raser.

ESCORCHECU. adv. En glissant, en se trainant sur le derriere. Ces enfans jouënt à *écorchecu*. Il signifie aussi fig. Par force, de mauvaise grace, avec repugnance. Il ne fait jamais les choses qu'à *écorchecu*. Il est bas. L'Acad.

ESCORCHER, ou ECORCHER. v. act. Arracher la peau d'un homme, d'un animal, ou l'effleurer. St. Barthelemi fut *écorché* tout vif. Les Perses prirent l'Empereur Valerien, & après lui avoir laissé achever sa vie dans un penible esclavage, ils l'*écorcherent*, pour faire servir sa peau dechirée de monument à leur victoire. Boss. *Ecorcher* un bœuf, un mouton, un cheval, un âne. Les postillons ont souvent les fesses *écorchées*. *Ecorcher* un enfant; c'est lui donner le foüet,

foüet, jusqu'à ce qu'il y paroisse sur la peau, ensorte qu'elle en soit effleurée. Les chevaux de bât sont sujets à *s'écorcher* sur le garot. Les essieux *écorchent* les arbres, les murailles, dans les lieux trop serrez. Les livres reliez en veau *s'écorchent* facilement. On menace un enfant de l'*écorcher*; pour dire, qu'on lui donnera le foüet bien serré.

En ce sens il vient du mot *excoriare*, ou de *scorzare* Italien, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose.

ESCORCHER, signifie aussi, Faire une trop violente impression sur les sens. Une voix aigre, une mechante musique, un parler rude & barbare *écorche* les oreilles. L'ACAD. On dit d'un fruit, d'un pain, d'une boisson qui est rude au palais, à la gorge, qu'elle les *écorche*. Les cormes vertes *écorchent* la langue, le gosier. Le pain d'orge, le pain bis & dur *écorche* le gosier. L'ACAD. Ce vin est si âpre, qu'il *écorche* le palais. ID. On dit aussi des choses rudes au maniment, qu'elles *écorchent* la main. La prêle *écorche* la main pour peu qu'on la manie.

ESCORCHER, signifie encore, Rançonner, exiger d'une personne plus qu'elle ne doit, vendre trop cher. Les Hôteliers de Hollande ont la reputation de rançonner, d'*écorcher* les passagers. Les monopoleurs *écorchent* ceux qui ont affaire de leurs marchandises. Ce Clerc, ce Greffier, ce Procureur *écorche* les parties. Si je ne vous demande que tant de ce livre, ce n'est pas vous *écorcher*. Ce marchand est raisonnable, il n'*écorche* pas le monde.

ESCORCHER une figure de cire, ou de terre, qui doit servir de noyau, c'est la ratisser pour la diminuer, & ôter de sa grosseur.

ESCORCHER, se dit figurément en Grammaire; lorsqu'on sçait une langue imparfaitement, qu'on la parle mal, & qu'on fait des mots qui tiennent en partie de la langue familiere. Cet écolier ne fait encore qu'*écorcher* le Latin. Cet Alleman *écorche* le François. On dit, ce mot est *écorché* du Latin; pour dire qu'il est nouvellement tiré de cette Langue, & qu'il n'est pas encore bien établi. L'ACAD.

ESCORCHER, se dit proverbialement en ces phrases. Il est brave comme un lapin *écorché*. On dit, *Ecorcher* l'anguille par la queuë, pour dire, commencer une chose par le plus difficile & par où on devroit finir. On dit aussi prov. qu'il n'y a rien de plus difficile à *écorcher* que la queue, pour dire, que ce qu'il y a de plus difficile dans une affaire, est le point de la conclusion. On dit aussi de celui qui se plaint d'un mal avant qu'il soit arrivé, il ressemble à l'anguille de Melun, il crie devant qu'on l'*écorche*: à quoy Moliere faisant allusion fait dire à une de ses Pretieuses, Votre cœur crie avant qu'on l'*écorche*: c'est-à-dire, avant qu'on lui fasse du mal. On dit aussi, *Ecorcher* le renard; pour dire, vomir aprés avoir trop bu, rendre gorge. On dit encore, qu'il faut tondre les brebis, & non pas les *écorcher*; pour dire, n'exiger de ses sujets, de ses debiteurs, que ce qu'ils peuvent donner. On dit, Autant vaut, celui qui tient, que celui qui *écorche*; pour dire, que le complice d'un crime est aussi coupable que celui qui en est l'auteur, que le receleur par exemple, est aussi punissable que le voleur. On dit encore, jamais beau parler n'*écorcha* langue; pour dire, qu'il ne coûte pas plus à parler civilement qu'arrogamment.

ESCORCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En termes de Blason, *écorché* se dit des loups de gueules ou de couleur rouge.

ESCORCHERIE. f. f. Lieu où on écorche les bêtes. Trainer un cheval, un chien à l'*écorcherie*.

ESCORCHERIE, se dit aussi figurément d'une hôtellerie, d'une boutique, & de tout autre lieu où on fait payer les choses trop cherement. N'allez pas chez ce marchand, chez cet Hôtelier, c'est une *échorcherie*. Le Palais est une vraye *échorcherie*.

ESCORCHEUR. f. m. Celui qui écorche; il se dit tant au propre qu'au figuré, tant des *écorcheurs* de chevaux, de chiens, que des Hôteliers, Marchands & gens de chicane.

Sous Charles VII. les Troupes s'étant debandées faute de paye, il s'en forma deux corps de brigands, dont les uns s'appelloient les *Ecorcheurs*, parce qu'ils depouilloient jusqu'à la chemise tous ceux qui tomboient entre leurs mains, & les autres les *Retondeurs*, parce qu'en effet ils *retondoient*, écorchoient, par maniere de dire, les pauvres gens, n'y aiant sorte de barbarie & de cruauté qu'ils n'exerçassent pour en tirer de l'argent. MEZ.

ESCORCHURE. f. f. Excoriation, enlevement de la peau. Il s'est fait une grande *écorchure* au derriere pour avoir couru la poste. Il a une petite *écorchure* à la jambe.

Tous ces mots viennent du Latin *excorticare*.

ESCORCIER, ou ECORCIER. f. m. Bâtiment qui doit accompagner les moulins à tan. C'est un grand magasin où on met à couvert les écorces de chêne, parceque, si on les laissoit à la pluye, le sel s'en detacheroit, & c'est en quoy consiste toute sa vertu.

ESCORE, f. f. Terme de Marine. Côte, ou rocher escarpé sur le bord de la mer, ou d'une riviere, ou d'un banc. Il y a presque toûjours bon fond aux côtes & rades qui sont en *escore*, qui sont escarpées.

ESCORES, sont aussi les étayes ou étançons qui soûtiennent le navire, tandis qu'on le fabrique ou qu'on le refait.

ESCORNE. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois *affront*, *perte* ou *dommage* en ses biens, en son honneur.

Ce mot vient de l'Italien *scorno*, qui a été fait de *sperno*. MEN. Ou plutôt il vient de l'Alleman *schern*, qui signifie *insulte*, *moquerie*.

ESCORNER, ou ECORNER. v. act. Rompre une corne à un animal qui a deux cornes. Les Poëtes feignent qu'Hercule *écorna* le fleuve Acheloïs, qu'il lui arracha une corne.

Menage derive ce mot du Latin *excornare*, comme qui diroit *ôter une corne*.

ESCORNER, se dit aussi de tous les corps qui ont des angles, quand on en émousse quelques-uns. On a *écorné* la corniche de ce buffet en demenageant. Cette pierre a été *écornée* en la montant. On ne jouë point avec des dez qui sont *écornez*. *Ecorner* un bastion.

ESCORNER, se dit figurément pour, Diminuer, retrancher, donner atteinte à quelques droits ou privileges, & à toute autre sorte de biens. Les gens d'affaires *écornent* tant qu'ils peuvent les privileges & les exemptions du Clergé, de la Noblesse. Ce Prince a laissé *écorner* son Etat, son autorité. La monarchie d'Espagne est déja bien *écornée*, on lui a enlevé bien des morceaux. Ce nouvel hôte est cause qu'on a *écorné*, qu'on a retranché notre portion. On dit aussi *écorner* une armée. *Ecorner* la pointe de la bataille. DANET.

ESCORNÉ, ÉE. part & adj.

ESCORNIFLER, ou ECORNIFLER. v. act. & neut. Aller manger chez les gens sans y être invité, par un esprit de goinfrerie, ou d'épargne; chercher à manger aux depens d'autrui; chercher de franches lippées. Il n'y a rien de plus honteux à des gens qui ont du bien, que d'aller *écornifler* des repas; *écornifler* chez autrui. On pardonne aux gens necessi-

vesseteux, quand ils *écorniflent*, quand ils excroquent quelque repas.

Ce mot vient de *excornicularе*. MEN.

ESCORNIFLÉ, ÉE. part. Repas *écorniflé*.

ESCORNIFLERIE, s. f. Action d'écornifleur, d'excroqueur de repas. Cet avare épargne son revenu, & ne vit que d'*écorniflerie*.

ESCORNIFLEUR, EUSE. s. m. & f. Qui écornifle, qui cherche des repuës franches, des franches lippées. Les tables des Grands sont toûjours pleines d'*écornifleurs*. Nous ne voulons point d'*écornifleurs*. On les appelle aussi *piqueurs d'escabelle*. Les Anciens les appelloient *parasites*, & ils ont été de tout temps l'objet des satires. Voyez PARASITE.

ESCORTE. s. f. Prononcez l'*s*. Trouppe de gens armez qui accompagnent quelque personne ou quelque chose pour sa sureté, & pour la deffendre d'insulte. On mena un convoi au camp devant Arras avec une *escorte* de 12000. hommes. Quand on voyage en Turquie, on prend des Janissaires pour *escorte*. Ne vous hasardez pas à passer par ce païs là sans bonne *escorte*. On l'emmena prisonnier sous une bonne *escorte*.

ESCORTE, Se dit aussi en termes de marine. Les vaisseaux marchands ont d'ordinaire une *escorte* de vaisseaux de guerre.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *cohors*.

ESCORTE, se dit aussi de la suite d'une personne de qualité, ou d'une trouppe de Courtisans, d'amis, ou d'autres personnes qui accompagnent.

Errant dans le palais sans suite & sans escorte,
La mere de Cesar veille seule à sa porte. RAC.

On dit aussi par civilité, Je vous veux faire *escorte* jusques chez vous; pour dire, Je vous veux accompagner.

ESCORTER. v. act. L'*s* se prononce. Faire escorte. On fait *escorter* l'argent du Roi qu'on envoye à l'armée. Il a des ennemis, il se fait toûjours bien *escorter*. On détacha mille chevaux pour *escorter* le convoy. Pour transferer ce prisonnier, on l'a fait *escorter* par cinquante Archers. On donna dix vaisseaux de guerre pour *escorter* cette flote.

ESCORTER, signifie aussi simplement, Accompagner, conduire. Quand ce Seigneur est arrivé à la Cour, il étoit *escorté* de cinquante Gentilshommes.

ESCORTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCOSSE, ou ECOSSE. s. f. Cosse, couverture de feves, de pois, de lentilles, &c. *Ecosse* dure. *Ecosse* tendre.

ESCOSSER, ou ECOSSER. v. act. Oter les pois, les feves & autres legumes de leurs gousses, de leurs cosses. Des pois ramez & *écossez*, ce sont de gros pois tirez de leurs gousses, qui ont cru étant attachez à des rames ou branches de bois dans les jardins, à la difference de ceux qui rampent sur la terre à la campagne.

ESCOT, ou ECOT. s. m. Ce que chacun paye pour sa part d'un repas commun. Pour vivre en liberté au cabaret, à l'hôtellerie, il faut que chacun paye son *écot*. Il faut compter & payer l'*écot*.

Or est passé ce temps où d'un bon mot,
Stance, ou dizain, on payoit son écot. DES H.

Quelques-uns derivent ce mot de *collecta*, ou de *excolligo*, ou d'un vieux mot *escollage*, qui signifioit le payement d'une pension. Guyet le derive de *exquota*, comme qui diroit *quota pars*. Menage le derive de *scot*, mot Saxon signifiant *vectigal*, ou *impôt*: car on disoit autrefois hommes de serviche, de taille & d'*écot*. D'autres le derivent du vieux mot *écot*, qui se dit encore dans le Blason, & dans les Eaux & Forêts, d'une piece de bois inegale, raboteuse, & où il reste encore les nœuds, & quelques bouts des branches qui en ont été retranchées, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces tailles des Boulangers & Taverniers, qui la rendent inegale par les hoches & entailles qu'ils y font pour marquer la quantité de pain, de vin, de viande ou des repas qu'ils fournissent à credit; ensorte que quand on disoit, Payer son *écot*, c'étoit à dire, Payer le contenu en cette taille.

ESCOT, se dit aussi par les Cabaretiers, des tables de ceux qui mangent ensemble. Il y a trois *écots* dans cette chambre, & tant dans cette autre. Il a fallu renvoyer cet *écot*, car il n'y avoit plus de place à le mettre.

On dit proverbialement à ceux qui viennent interrompre l'entretien d'autres gens, Parlez à votre *écot*; pour dire, Allez entretenir votre compagnie. On dit aussi d'un homme agreable en debauche, qui chante, qui fait de bons contes, qui met les autres en train, que c'est un homme qui paye bien son *écot*. On dit aussi, Il a beau se faire de l'*écot* qui rien n'en paye; pour dire, qu'il est bien aisé à un homme, de ne pas se plaindre d'une injustice, d'un malheur, dont il ne souffre point.

ESCOT, ou ECOT, se dit en termes de Blason, d'un tronc d'arbre où il y a quelques restes de branches qui ont été rompuës. De là vient qu'on appelle croix *écotées*, celles qui sont formées par de semblables pieces de bois.

ESCOT. s. m. Terme de Marine. L'angle le plus bas de la voile latine qui est triangulaire.

ESCOTARD, ou ECOTARD. s. m. Terme de Marine, est une grosse piece de bois mise en saillie & en rebord sur les côtez du bordage le long des cintres du vaisseau, pour porter & conserver les haubans, & empêcher qu'ils ne touchent contre le bordage. On les appelle aussi *porte-haubans*; & ceux de l'avant servent à placer l'ancre.

ESCOUADE. s. f. Prononcez l'*s*. Une partie d'une compagnie d'Infanterie, qui répond à ce qu'on appelle *Brigade* dans la Cavallerie. Les Compagnies d'Infanterie sont ordinairement divisées en trois *Escoüades*, suivant un Reglement de l'an 1666. Les *Escoüades* se relevent & montent la garde l'une après l'autre, & sont commandées par un bas Officier. Une *Escoüade* du Guet.

De *squadrata*. Ou par corruption pour *escadre*. MEN.

ESCOUBLETTES. Jouër aux *escoublettes*. Jeu dont parle Rabelais, & qui consiste à se heurter de la tête l'un contre l'autre, comme font les béliers, qui de cette maniere s'accouplent par les cornes, d'où vient *escoublettes*; ce qu'on appelle autrement combattre *à l'enragée*. LE DUCH.

ESCOUENE. s. f. Quelques-uns disent *Escuene*. Outil de Tablettier, Serrurier, ou autres Artisans, qui sert à rapper uniment l'yvoire, le bois & le fer. C'est une espece de rappe qui n'est point piquée comme les autres, ni coupée par des hachures obliques & croisées comme les limes. Les hachures qu'elle a sont en travers & fort enfoncées.

ESCOUER, ou ECOUER. v. act. Couper la queuë à quelque animal. *Ecoüer* un chien.

ESCOUÉ, ÉE. part. & adj. Animal à qui on a coupé la queuë. Cette cavale est *écoüée*. Un chien *écoüé*, un renard *écoüé*.

ESCOUFLE, ou ECOUFLE. s. f. Oiseau de proye qui est une sorte de *milan*, en Latin *milvus*. L'*écoufle* fait son vol sans bruit, entrecoupe l'air quasi sans battre l'aîle, & ne se branche presque jamais, n'ayant nulle peine à voler entre deux airs. L'*écoufle* s'appelle aussi *Huan*.

ESCOUFLE, est encore une machine faite de papier que les enfans font voler en l'air, au bout d'une corde, quand il fait du vent.

ESCOULEMENT, ou ECOULEMENT. s. m. Le flux, le mouvement de ce qui s'écoule.

Noé sortit de l'Arche après que l'*écoulement* des eaux eut laissé la terre à sec. La lumiere est un *écoulement* perpetuel des rayons du corps du soleil. Il se fait un perpetuel *écoulement* & dissipation d'esprits par les actions de notre corps. *Ecoulement* des corpuscules qui exhalent des corps.

ESCOULEMENT, se dit aussi en choses spirituelles. *Ecoulement* de lumiere, l'*écoulement* de la grace dans le cœur du fidelle. J. CHRIST sentit un *écoulement* de la vertu divine, quand la femme qui avoit le flux de sang fut guerie par le seul attouchement de sa robbe. LUC. 8, 44.

ESCOULER, ou ECOULER. v. neut. Passer avec fluidité par quelque canal, & le laisser à sec. Les plus rapides torrens *s'écoulent* le plutot, & durent le moins. On a fait *écouler* les eaux de ce fossé en perçant la contrescarpe, en rompant cette chaussée. Le vin s'est *écoulé* du tonneau.

On le dit aussi des corps solides qui sont en mouvement vers un même endroit. Tout le sable de cette horloge s'est *écoulé*. Il ne faut que demi-heure pour faire *écouler* tous les carrosses du Cours, pour faire *écouler* tout le monde de la Comedie. Il ne se lasse point de parler, on se lasse de l'entendre, chacun *s'écoule*. AM. COM. On le dit aussi pour, S'échapper, se glisser, s'enfuir sans éclat & sans bruit. Les Barbares les voyant venir, *s'écoulerent* des deux cotez des montagnes. ABLAN. Voyant cela je *m'écoule*. VOIT.

ESCOULER, se dit figurément & signifie, S'échapper, se passer insensiblement. Votre bienfait ne *s'écoulera* jamais de ma memoire. Tout le temps de cette conference s'est *écoulé* en vains discours. La vie *s'écoule* insensiblement. Nos années ne cessent de *s'écouler*. BOSS. Il faut que notre empressement à bien user du temps, égale la vitesse avec laquelle il *s'écoule*. NIC.

ESCOULÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Il s'est *écoulé* 13. siecles depuis le commencement de la Monarchie Françoise, & 1722. ans depuis la naissance de JESUS-CHRIST.

Ne renaîtrez-vous point beaux jours de ma jeunesse ?
Mais ô souhaits trop superflus !
A rappeller ces jours en vain je m'interesse,
Quand ils sont écoulez *ils ne reviennent plus.* OE. M.

ESCOULOURABLE. adj. Vieux mot. Muable, changeant.

ESCOURGE'E. s. f. Quelques-uns prononcent l'*s* de ce mot, & d'autres ne la prononcent pas. L'Acad. la prononce. Foüet composé de plusieurs brins de corde, ou de plusieurs lanieres de cuir. Il est un peu vieux.

Borel le derive d'un vieux mot François *courgie*, qu'on trouve dans Perceval, qui signifioit une verge ou sangle de cuir propre à châtier. Du Cange le derive de *scoriata*, de l'Italien *scorregiata*. MEN. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *scourrez* signifie foüet, & *scourgeza*, foüetter.

ESCOURGEON. s. m. L'*s* se prononce. Espece de grain qui est une sorte d'orge hative, qu'on fait ordinairement manger aux chevaux en verd.

ESCOURRE. Terme de Marine. Scie *escourre*, est un commandement qu'on fait aux Galeres sur la Mediterranée, lorsqu'on veut que les rameurs voguent à rebours & reviennent sur leur sillage.

ESCOURTER, ou ECOURTER. verb. act. Rogner, couper trop court. Vous avez trop *écourté* ce manteau, cette juppe de dessous, cette perruque.

ESCOURTER, se dit aussi d'un chien, d'un cheval à qui on coupe la queuë & les oreilles. On le dit aussi quelquefois d'un homme qu'on a rendu eunuque. On dit aussi absolument, d'un homme qui a les cheveux coupez fort court, ou qui a un habit trop court, qu'il est bien *écourté*.

ESCOURTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCOUSSE. s. f. L'*s* se prononce. Elan, pas qu'on fait en arriere pour se mettre en train de sauter quelque fossé, ou de jetter quelque chose. Plusieurs blâment ce mot comme populaire & corrompu, & disent *secousse*. Prendre sa *secousse*, au lieu de dire, Prendre son *escousse*, comme on fait à Paris. *D'excussa*, fait *d'excutio*, je secouë. Il est du stile familier. N'y revenez pas une autre foüas ; car parguene, je vous porterai encore une *escousse* aussi loin. CYR. DE BER.

ESCOUTANT, ou ECOUTANT, ANTE. adj. Auditeur, qui prête l'oreille à ce qu'on dit. Parlons bas de ces affaires, il y a ici des *écoutans* qui nous pourroient ouïr. J'étois un des *écoutans*. On appelle aussi au Palais des Avocats *écoutans*, ceux qui n'ont point de pratique, qui ne plaident point, qui ne sont au Barreau que pour écouter.

Ce mot vient du Grec *akoitès*, auditeur, d'*akouo*, j'écoute.

ESCOUTE, ou ECOUTE. s. f. Turbine ou entresole fermée par des jalousies, au travers desquelles ceux qui ne veulent pas être vus, peuvent écouter ce qui se dit en une sale qui est plus bas. Il y a des *écoutes* dans les Couvens, dans les Colleges. Il est plus ordinaire au pluriel. Quand les Dames assistent aux Theses dans les Colleges de l'Université de Paris, on les place dans les *écoutes*. Il y a aussi des especes d'*écoutes* pour les Dames, dans les sales où se tiennent les Academies au Louvre.

On dit proverbialement, & fig. être aux *écoutes* ; pour dire, Etre attentif à remarquer ce qui se passera dans une affaire où l'on prend interêt. On appelle aussi, un *écoute* s'il pleut, un moulin à qui l'eau manque souvent ; & figurément on le dit de celui qui attend patiemment qu'il lui vienne quelque bonne fortune, sans qu'il se mette en peine de se la procurer.

On appelle dans les Couvens de Religieuses, la Sœur *Ecoute*, celle qui est cachée à coté de la grille pour écouter tout ce qu'on dira à une fille qui est au parloir.

ESCOUTES, en termes de Marine, sont des cordages qui font deux branches amarrées aux deux points d'embas de chaque voile ou bonnettes, pour les tenir en état. Les *grandes écoutes* sont celles qui servent à border la grande voile. Les *écoutes de misaine*, sont celles qui servent à border la voile de misaine. *Ecoute d'artimon*, c'est celle qui borde la voile d'artimon, à la pouppe du vaisseau. On dit, larguer ou filer les *écoutes* ; pour dire, les lâcher ; &, haler les *écoutes* ; pour dire, les bander. Il y a aussi des *écoutes* de revers qu'on appelle *fausses écoutes*. *Ecoutes* de hune, est l'extremité de la grande vergue, à laquelle on attache les extremitez de la voile de hune. On dit, Naviguer l'*écoute à la main*, c'est lorsqu'on navigue dans une chalouppe par un gros tems, & qu'on est obligé de tenir l'*écoute*, pour la larguer au besoin. *Aller entre deux écoutes*, c'est, aller vent en pouppe.

ESCOUTER, ou ECOUTER. v. act. Ouïr avec attention. Prêter l'oreille pour ouïr. On court un tel Predicateur, on prend plaisir à l'*écouter*. Je vous demande audience, je vous prie *écoutez* moi ; ne m'interrompez pas. Ne parlez pas si haut, on nous *écoute*. Les hableurs veulent toûjours parler, & jamais *écouter*. C'est un homme cruel & inexorable, il n'*écoute* personne. C'est une politesse, que d'*écouter* ceux qui nous parlent, & de leur repondre à-propos. BELL. Il y a une certaine maniere d'*écouter* qui persuade aisément qu'on a de l'esprit & que ce n'est pas

pas par stupidité qu'on garde le silence. La Chet. Ceux qui croyent avoir plus d'esprit que les autres, n'écoutent point, & veulent toûjours parler. Bell. Ecoutez beaucoup; par cette voye on profite sans peine de ce qui a beaucoup couté aux autres. Regn. C'est repondre à l'amour que de l'écouter. Oe. M. On se rend agreable quand on écoute volontiers, & sans jalousie, & qu'on laisse avoir de l'esprit aux autres. St. Ev. On disoit autrefois *Accouter*, & le peuple de Paris le dit encore.

L'un & l'autre viennent du Grec *akouesthai* qui signifie la même chose. Menage le derive de *auscultare*.

Au Palais le President dit à un Avocat, Qui vous écoute, qui vous oit? pour dire, Qui est l'Avocat qui doit deffendre contre vous, qui doit repliquer? On dit aussi, qu'un homme s'écoute parler, quand il parle lentement & sans s'animer, ou lorsqu'il temoigne de la vanité, & une trop bonne opinion de lui-même en marquant faire trop d'attention à ce qu'il dit. *S'écouter* en parlant est le vice des pedans & des precieuses.

Escouter signifie aussi, donner audience à quelqu'un. Le Roi *écouta* les Ambassadeurs d'un tel païs. On les a renvoiez sans les *écouter*.

Escouter, signifie aussi Faire attention, donner creance, consentir se laisser persuader. Ces Ambassadeurs sont venus, mais on n'a pas voulu *écouter* leurs propositions. S'il me propose une telle chose je l'*écouterai*. *Ecoutez* la voix, les inspirations du ciel, la voix de la nature. Un brutal n'*écoute* point la raison, il n'*écoute* que son sens. Je ne veux point *écouter* les fureurs d'un sot caprice. Oe. M. Cette femme commence à *écouter* les cageolleries, les douceurs de ses Amans. Adam *écouta* l'Esprit tentateur & il *s'écouta* lui même au lieu d'*écouter* Dieu. Boss. Dans les Communautez on est de loisir pour *s'écouter* soi-même dans les moindres infirmitez. Jour. des Sc. Hippocrate *écoute* la nature, & ne parle qu'après elle. Id. Eve se trouva mal d'avoir *écouté* le serpent. Mon amour ne veut rien *écouter*, & je vous prie de ne me point faire de remontrances. Mol.

D'un coupable transport écouter *la chaleur*. Rac.
En vain je veux contr'elle écouter *ma colere*,
Toute ingrate qu'elle est, je crains de lui deplaire. Corn.
J'écoutai *follement ce penser suborneur*. Id.

Escouté, ée. part. pass. & adj.

La Religion contre nous irritée
Par les timides Grecs sera seule écoutée. Rac.

On appelle au Manege un pas *écouté*, un pas raccourci d'un cheval, qui est balancé entre les talons, qui les écoute sans se jetter sur l'un ni sur l'autre: ce qui arrive quand le cheval prend finement les aides du talon, & de la main.

ESCOUTEUX, ou ECOUTEUX. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval retenu, qui ne part pas de la main franchement, qui saute au lieu d'aller en avant, qui ne fournit pas tout ce qu'on lui demande. Poussez ce cheval, il est *écouteux*.

ESCOUTILLES, ou ECOUTILLES. s. f. plur. Terme de Marine, sont de grandes ouvertures des ponts ou tillacs d'un vaisseau pour y descendre, ou en tirer les gros fardeaux & les marchandises; & les portes qui les ferment s'appellent *panneaux*. On les appelle quelquefois *biloires*, du nom des bordures qui les environnent. Il y a dans les grands vaisseaux d'ordinaire quatre *écoutilles*, celle de la fosse aux cables, qui est vers la prouë, l'*écoutille* des soutes, qui est vers la pouppe; la grande *écoutille*, qui est entre le grand mât & le mât de misaine; l'*écoutille* des vivres, qui est entre le grand mât & l'artimon.

ESCOUTILLON. s. m. est une ouverture quarrée qui est dans les écoutilles, par laquelle on devale dans un vaisseau.

ESCOUVETTE, ou ECOUVETTE, ou ECOUETTE. s. f. Espece de balai dont se servent les ouvriers. Il est vieux.

Ce mot est diminutif de *escouve scopa*. D'ou vient l'Espagnol *Escoba*, & le Languedocien *Escoube*.

On a appellé autrefois les Sorciers, Chevaucheurs d'*écouvettes*, c'est-à-dire, de manche à balai; parcequ'on feint que les Sorciers vont au sabat, un manche de balai entre les jambes.

Non est, le dût-on vif brûler,
Comme un chevaucheur d'écouvettes. Villon.

ESCOUVILLON, ou ECOUVILLON. s. m. Instrument qui sert aux Canonniers à nettoyer le canon, ou à le rafraîchir. C'est un long bâton nommé *hamée*, au bout duquel il y a un gros bouton nommé *boëte*, garni d'une peau de mouton avec sa laine. On l'appelle autrement *griffon* & *arrousement*. On le dit aussi des balais qui servent aux Boulangers & aux Patissiers à nettoyer leur four.

ESCOUVILLONNER, ou ECOUVILLONNER. v. act. C'est se servir de l'écouvillon, tant pour nettoyer un canon, qu'un four. *Escouvillonnez* le four.

Quelques-uns croyent que ces mots viennent de *quisquiliæ*, *ordures*, parcequ'on dit encore en Picardie, les Sergens ont tout *équevillé* chez nous; pour dire, nettoyé.

ESCRAN, ou ECRAN. s. m. Parafeu, sorte de meuble dont on se sert pour se parer de la trop grande ardeur, ou de la trop vive lumiere du feu. Il y a des *écrans* à pied qui se tiennent debout devant le feu; d'autres à main, qu'on orne de diverses histoires & images.

Menage, aprés Bochart, derive ce mot du Grec *skiron*, qui signifie ombrage. Nicod le tire du Latin *Scrinium*, cassette, armoire.

On dit prov. à celui qui se met devant un autre pour empêcher qu'il ne se chauffe, Otez vous, je ne veux point d'un *écran* si épais. On dit encore par antiphrase d'une porte ouverte, voilà un vilain *écran*. On dit c'est un ignorant, qui n'a jamais appris le Blason que dans les *écrans*. C'est un pauvre Poëte qui ne fait des vers que pour les *écrans*.

ESCRASER, ou ECRASER. v. act. Applatir & briser un corps par le poids, ou la dureté d'un autre. Une meule de moulin *écrase* le grain. Dans ce tremblement de terre il y eut bien du peuple *écrasé* sous les ruines des maisons. Quand on marche sur une chenille, sur un ver, on l'*écrase*. Une femme d'Argos voiant son fils poursuivi par Pyrrhus qu'il avoit blessé, *écrasa* ce Prince d'un coup de pierre. Boss.

Ce mot, selon Menage, vient du Latin *exrasare*. D'autres le derivent du Caldaïque *keras*, qui signifie, briser.

Escraser, se prend au fig. pour, Detruire, ruiner. Il a été prédit que la semence de la femme briseroit, *écraseroit* la tête du Serpent. Si vous choquez ce Ministre, ce favori, il vous *écrasera* en un moment. *Ecrase* les impies de ton foudre. Ablan. Il vaut mieux aider à detruire les impies, que de se laisser *écraser* sous leur chûte. Cail. Mr. Pascal traitta ses adversaires, non comme des gens qu'il combattoit, mais comme des gens terrassez qu'il accabloit, & qu'il *écrasoit*. Le P. Dan.

Escrasé, ée. part. Il signifie fig. trop applati trop bas, trop peu élevé. Cette femme a le nez *écrasé* & épaté. Cet homme a la taille courte, *écrasée*, engoncée. Le comble de cette maison n'a point de grace, il est trop *écrasé*.

ESCRE-

ESCREMER, ou ECREMER. v. act. Oter la creme, le dessus du lait ou autre liqueur. On fait de mauvais fromages du lait qu'on a *écremé*.

Escremer, se dit figurément, pour tirer d'une chose ce qu'il y a de meilleur. *Ecremer* une affaire, c'est en tirer les plus clairs deniers, le plus liquide. Il a *écremé* cette bibliotheque, ce cabinet. Il est du stile familier.

Desormais donc sur Marot qu'on se taise,
Qu'on me le laisse avec soin écremer. Du Cer.

Escremé, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe, tant au propre qu'au figuré. Du lait *écremé*, une affaire *écremée*.

ESCRENNES. s. f. plur. Vieux mot qui se disoit autrefois de ces maisons que les païsans creusent sous terre, & couvrent de fumier, où les filles vont faire la veillée, qui étoient autrefois en usage chez les Allemans, comme il se recueille d'un passage de Tacite; ce qui a donné le nom aux *escrennes* Dijonnoises & Champenoises, dont parlent quelques Auteurs. Borel derive ce mot de *Scrinium*, petit coffre.

ESCREVISSE, ou ECREVISSE. s. f. Poisson testacé, espece de cancre. Il y a des *écrevisses* de riviere, & des *écrevisses* de mer, & chacune de ces deux especes se divise encore en plusieurs autres. On trouve des *écrevisses* dans les petits canaux qui sont le long des prairies. On en trouve aussi dans les ruisseaux qui coulent & qui ont des sources, & ces *écrevisses*-là sont bien meilleures que les autres. Les *écrevisses* n'ont que trois dents placées au fond de leur ventricule. Les *écrevisses* n'ont point de paupieres, non plus que la plupart des poissons. L'*écrevisse* ne nage point avec les pieds, mais elle se sert de sa queuë pour frapper & pousser l'eau. Ce mouvement lui sert aussi à marcher sur terre, ce qui fait qu'elle va à reculons. Les *écrevisses* ont douze pieds. Les *écrevisses* de mer ressemblent aux *écrevisses* de riviere, hormis que celles-là sont beaucoup plus grosses & moins delicates que celles-cy. Les unes & les autres deviennent rouges en cuisant. En Latin *astacus, cancer*.

Ce mot vient, selon Nicod, de l'Alleman *krebs*, ou du Latin *carabus*. Menage le derive de *scarabisca*, qui a été fait de *scarabus*, qu'on a dit pour *carabus*; ou de l'Anglois *cray-fish*, qui signifie *écrevisse*. Rondelet appelle les *écrevisses*, *astaci fluviatiles*.

On dit proverbialement d'une personne à qui on reproche quelque chose de honteux, qu'elle est devenuë rouge comme une *écrevisse*. Qu'un homme va comme une *écrevisse*, quand il recule, au lieu d'avancer.

En Astronomie on appelle le Signe de l'*Ecrevisse* le Signe du Cancer, le quatriéme depuis Aries, au commencement duquel se fait le Solstice d'été. C'est une Constellation formée de 13. étoiles, selon Ptolomée; de 17. Selon Kepler; & de 35. selon Bayerus, qui representent la figure d'une *écrevisse*. D'autres disent qu'on lui a donné ce nom, à cause que quand le soleil y est arrivé, il semble marcher comme les *écrevisses* à reculons vers l'Equateur. En Astrologie ce Signe est la Maison de la Lune, & l'exaltation de Jupiter. C'est selon les Astrologues un Signe Septentrional, froid, humide, aqueux, feminin. Le Signe de l'*écrevisse* se marque par les Astronomes par une figure qui semble former le nombre de 69. parce que cette figure est retrogade comme l'*écrevisse*, le 6. & le 9. s'entre-changeant l'un en l'autre quand on les retourne.

Autrefois le mot d'*écrevisse* signifioit une espece d'armure.

ESCRIER, ou ECRIER. v. neut. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Elever sa voix, crier avec surprise, admiration, ou indignation, ou douleur. S'*écrier* de joye, s'*écrier* de peur, il s'est *écrié* à la vuë de son ennemi. Ce curieux s'est *écrié* à la vuë de ce tableau. Ce Predicateur s'*écrie* de toute sa force contre la licence, contre l'incrédulité du siecle. Faites votre devoir de vous *écrier* comme il faut. Mol. Tout le monde s'*écrie* contre ce mot. Vaug. Seigneur, je m'*écrie* vers vous du profond abime où je suis. Port-R.

Abus, s'écria t'il; bé devenez devote;
Ne le devient-on pas à la Ville, à la Cour?
Moi devote! qui moi? m'écriai je *à mon tour.*
Des Houl.

ESCRIME. s. f. L's se prononce. Exercice de Noblesse qui apprend l'art de se servir de l'épée pour blesser son ennemi, & pour se garentir de ses attaques. Les Maîtres d'*escrime* s'appellent aujourd'huy *Maîtres en fait d'armes*. On apprend l'*escrime* avec des fleurets. François Pyrard dit que cet art est tellement estimé en certains endroits des Indes Orientales, que ce sont les Princes & les plus grands Seigneurs qui l'enseignent. Ils portent au bras droit la marque de Maîtres en fait d'armes, qu'en leur langue on nomme *esceru*, qui leur est donnée avec grande ceremonie & appareil par les Rois de ces nations. L'art de l'*escrime* se divise en deux parties, le jeu simple & le jeu composé. Voyez Jeu. Il y a des Patentes accordées à la Compagnie des Maîtres en fait d'armes de la ville de Paris, des Statuts, & des Maîtres Gardes de cette profession. Les Maîtres ne sont reçus qu'à 25. ans, après avoir fait experience ou assaut contre les six derniers reçus en presence des Maîtres Gardes, du Syndic & du Procureur du Roi.

Ce mot vient de *scrama*, selon Du Cange, qui étoit une espece d'épée large & trenchante, d'où est venu aussi *estramaçon*. D'autres le derivent du mot Anglo-Saxon *Scriman*, defendre.

Escrime, se prend figurément pour toutes sortes de coups d'adresse, pour l'habileté que l'on a à faire de certaines choses, & à s'en servir, sur tout dans les Ouvrages d'esprit. Mais il ne s'employe gueres que dans le comique, & le burlesque. Elle a obtenu le prix en l'*escrime* d'amour. Rec.

Vous leur avez fait voir un coup d'escrime,
Qui dans le cœur leur donne un coup d'estoc. Voit.
Dans les combats d'esprit fameux Maître d'escrime,
Enseigne moi, Moliere, où tu trouves la rime. Boil.

On dit proverbialement, qu'on est hors d'*escrime*, lorsqu'on est troublé & en desordre, qu'on ne sait où l'on en est, qu'on n'est plus en état de se deffendre.

ESCRIMER. v. act. S'exercer, se battre avec des fleurets. C'est un bretteur qui *escrime*, qui fait assaut tous les jours, qui ne bouge des sales d'*escrime*. Il est un peu vieux dans le propre. En sa place on dit, Faire des armes.

Escrimer, se dit aussi figurément des disputes, des debats & des contestations. Quelle pitié de voir les Astronomes s'*escrimer* sur la grandeur du soleil! Du Rond. Il y avoit du plaisir à la dispute de ces jeunes Bacheliers, à voir comme ils s'*escrimoient*. Ces deux joüeurs ont *escrimé* tout le jour l'un contre l'autre, & ne se sont rien fait.

Mais laissons les entr'eux s'escrimer *en repos.* Boil.

Ce mot vient de l'Alleman *schirmen*, ou de *schermen* qui signifie la même chose.

On dit aussi, qu'un homme sçait *s'escrimer* de quelque instrument, d'un art ou d'une science, quand il sçait s'en servir passablement. Pour moi, tel que vous me voyez, je m'en *escrime* un peu. MOL. Tout cela n'est bon que dans le stile bas & comique.

ESCRIMEUR. s. m. Maître en fait d'armes, qui sçait bien escrimer, qui en enseigne l'art aux autres. St. Michel est le Patron des *Escrimeurs*. En mon enfance la Noblesse fuyoit la reputation de bon *Escrimeur*, comme un metier de subtilité qui deroge à la vraye vertu. MONT. Ce mot est vieux. On dit presentement, Maître d'armes.

ESCRIN, ou ECRIN. s. m. Petit coffre où l'on met des bagues, des pierreries. Les Orfevres mettent leurs pierreries dans des *écrins*. Les anciens Romanciers portoient toûjours des *écrins* de pierreries pour s'équipper au besoin. Quelques uns écrivent *écrain*.

Ce mot vient de *scrinium*. MEN. Il ne se dit plus gueres.

ESCRIPSEUR. s. m. Vieux mot. Ecrivain.

ESCRIRE, ou ECRIRE. v. act. *J'écris, tu écris, il écrit, nous écrivons, j'écrivis, j'ay écrit, j'écrirai, que j'écrive, que j'écrivisse.* Peindre avec la plume, tracer, former des lettres, des caracteres. Ce Commis *écrit*, peint fort bien, sa lettre est nette & lisible. Il *écrit* en lettre Françoise, Italienne, bâtarde, en lettre de compte, de finance, en minute, en chicane. Le Greffier *écrit* sous le President ce qu'il prononce. Il gagne sa vie à *écrire* des Sermons, à copier. On *écrit* aussi sur des tablettes avec l'aiguille, avec le crayon. On n'*écrit* proprement qu'avec du fer. LEMERY. Les habitans de l'Amerique ignoroient l'art d'*écrire*. Charlemagne ne savoit pas *écrire* J. DES SCAV. T. 34. Plusieurs Evêques ne savoient pas même *écrire* leur nom. BIBL. UNIV. Mr. Jaques Bernoulli apprit à *écrire* à un aveugle de naissance. J. DES SCAV. T. 34. L'art d'*ecrire* aussi vite que l'on parle: c'est le titre d'un Livre. Voyez TACHEOGRAPHIE.

Il se dit aussi de la maniere d'ortographier. Comment *écrivez* vous un tel mot?

On dit, se faire *écrire* à la porte; pour dire, Faire mettre son nom sur la liste d'un Portier, pour marquer qu'on alloit voir le maître ou la maitresse de la maison. On demande à ceux qui allegueut quelque chose sans preuve, Où cela est-il *écrit*?

ESCRIRE, signifie aussi, Ecrire des lettres missives, faire sçavoir par lettres. Je vous ay *écrit* de venir. Il y a long temps que vous ne m'avez *écrit*. Le Roi lui a *écrit* de sa main. J'oubliois à vous demander pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous *écrivant*: il ne faloit que de la tendresse. OE. M. Comme on n'*écrit* pas d'ordinaire aux gens pour les fâcher, il faut un peu se proportionner au degré d'orgueil de celui à qui on *écrit*. CAIL. *Ecrivez* moi sans soin, afin que vous m'*écriviez* avec plaisir. VOI. Balzac en *écrivant* ses lettres songeoit plus à la posterité qu'à ceux à qui il les *écrivoit*. ID. Il y a des gens qui *écrivent* seulement pour *écrire*. OE. M.

ESCRIRE, signifie aussi la maniere de choisir, & de disposer ses lettres. Nous *écrivons* de la gauche à la droite, & les Orientaux au contraire, de la droite à la gauche. Les Chinois *écrivent* du haut en bas. Ce mot s'*écrit* en plusieurs façons, a diverses orthographes. Les Egyptiens *écrivoient* en lettres hieroglyphiques.

Joüer au piquet à *écrire*, c'est à dire à marquer les points sur une carte avec la plume, ou le crayon.

L'on s'est servi autrefois de differentes choses pour *écrire*. 1°. L'on a écrit sur des fueilles de palmes. 2°. Sur des fueilles de fleurs. 3°. Sur de l'écorce d'arbres, principalement du tilleul, du papier, & du hêtre. 4°. Sur de petites pieces, ou planches, ou tablettes de bois très minces, que l'on rabottoit, & que l'on polissoit avec soin; on les enduisoit de cire, & on *écrivoit* sur cet enduit.

ESCRIRE, signifie aussi, Composer quelque ouvrage d'esprit, rediger par écrit ses pensées, ou ses lectures, pour s'en souvenir, ou les transmettre à la posterité. Cet homme *écrit* bien & poliment; il *écrit* avec netteté & avec jugement; il *écrit* sçavamment, & avec facilité. Il écrit en prose & en vers, en Grec & en Latin, &c. Les Grecs & les Romains ont bien *écrit* de l'Eloquence, les Arabes de la Medecine & de l'Astrologie. Aristote, Ciceron, St. Thomas, ont beaucoup *écrit*, ont fait beaucoup d'Ouvrages. Il y a des gens qui *écrivent* bien, & qui parlent mal; la raison est qu'ils ont besoin de tout le calme du cabinet pour bien arranger leurs pensées. OE. M. Ces grands genies qui ne cherchent que la gloire, n'ont pas tant pour but d'instruire, que d'éblouir. Ils n'*écrivent* que pour eux. LE CH. DE M. Pour bien *écrire*, il faut bien penser. OE. M. J'ay laissé aux autres le soin de bien *écrire*, & je n'ay pris pour moi que celui d'*écrire* beaucoup. LA SERRE. Les sciences sont plus faciles à comprendre, lorsque ceux qui les traitent savent *écrire*. LAMY. Il est sçavant, mais il ne sçait pas *écrire*. OE. M. *Ecrire*, en cette phrase s'entend particulierement du stile. La gloire de certains hommes est d'*écrire*, & de quelques autres c'est de *n'écrire* point. OE. M. La même justesse d'esprit qui nous fait *écrire* de bonnes choses nous fait apprehender qu'elles ne le soient pas assez pour meriter d'être luës. ID. J'estime heureux ceux à qui les Dieux ont accordé le don de faire des choses dignes d'être *écrites*, & d'en *écrire* de dignes d'être luës. SACY.

Pour écrire *encor bien, j'ay trop long temps* écrit,
Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit. CORN.
*Il se tuë à rimer, que n'*écrit*-il en prose?* BOIL.
Dans, l'étrange demangeaison.
*Qu'en nôtre siecle on a d'*écrire
Il nous faut un contrepoison. DU CER.
Ecrire *en vers*, écrire *en prose*
Au tems passés étoit un art. ID.
Mille fameux Auteurs à ta gloire ont écrit.
LA MOTHE.

Mr. de Balzac a intitulé un de ses entretiens, Qu'il n'est pas possible d'*écrire* beaucoup & de bien *écrire*. Ce n'est pas en *écrivant* vite que l'on apprend à bien *écrire*. OE. M.

Au Palais on appointe les parties en droit à *écrire* & produire, donner contredits & salvations; pour dire, Mettre les demandes & deffenses sur le papier, quand on n'a pû juger l'affaire sur le plaidoyé des Avocats. Cet Avocat ne plaide plus, il ne fait qu'*écrire* & consulter. Cet autre plaide bien, mais il *écrit* mal.

On dit proverbialement & ironiquement, Voilà une bonne voix pour *écrire*, & une bonne main pour chanter. On dit aussi, A mal exploiter bien *écrire*; lors qu'un homme ayant manqué à quelque formalité, *écrit* ensuite la chose non pas comme il l'a faite, mais comme il la devoit faire. On dit aussi, *Ecrire* de bonne encre, de la bonne encre à quelqu'un, pour dire, lui écrire fortement sur quelque chose.

ESCRIT, ITE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe.

On le dit figurément. Sa malignité est peinte & *écrite* sur son visage, cela veut dire marquée. Il portoit son crime

crime *écrit* sur son visage, sur son front. Je ne vois point écrit sur la queuë d'une Comete, ou sur le disque d'une Lune éclypsée, si elle menace le Turc ou la Maison d'Autriche, ou la France. Ben. On dit poëtiquement, Son nom est *écrit* au Temple de Memoire. Cet affront est *écrit*, est gravé dans sa memoire, il ne l'oubliera jamais. On trouve la volonté de Dieu *écrite* par tout, dans les maux comme dans les biens. Ab. de la Tr. Une coquette oublie que les rides ont *écrit* son âge sur son visage. La Bruy.

Je vois tous mes malheurs écrits *sur son visage.* Rac.
Avecque quatorze ans écrits *sur le visage,*
Il vous feroit beau voir prendre un air serieux. Des-Houl.

On dit prov. ce qui est *écrit* est *écrit*; pour dire, qu'on ne veut rien changer à ce qui est *écrit*, à ce qu'on a résolu.

ESCRIT. f.m. Ce qui est *écrit* sur du papier. Il tira un *écrit* de sa poche.

Ecrit se dit principalement d'un acte, d'un memoire portant promesse, convention. Il a tiré un *écrit* d'elle pour la faire venir quand il voudra. Les chicaneurs plaident contre leur *écrit*, contre leur cedule.

Par-Ecrit. Adverbe. Cet Avocat plaide *par-écrit*. L'Ordonnance de Moulins veut qu'on ait preuve *par-écrit* d'un prêt excedant cent livres. En ce sens il est opposé à la preuve testimoniale. On appelle un procès *par-écrit*, un appel d'une sentence donnée sur production des parties. Les Coutumes de France ont été long-tems sans être redigées *par-écrit*. On lui a donné son congé *par-écrit*.

. . . *Tu te souviens qu'au village on t'a dit;*
Que ton Maitre est gagé pour coucher par-écrit
Les faits de ce grand Roi vanté pour sa vaillance. Boil.

Escrit, chose imprimée. Il court un *écrit* qui fait grand bruit. Il a publié un *écrit*, un libelle, un manifeste.

A maint écrit *qu'à Paris on admire;*
On peu s'en faut, ne puis comprendre rien. Du Cer.

Escrits, au pluriel, se dit des livres imprimez, ou non imprimez. Nous apprenons des *Ecrits* des Anciens, de leurs livres qu'ils nous ont laissé par écrit. La plupart de leurs *Ecrits* sont perdus, faute d'avoir connu l'imprimerie.

Mais nous autres faiseurs de livres & d'écrits,
Sur les bords du Permesse aux loüanges nourris. Boil.
Tes écrits, *il est vrai, sans art & languissans,*
Semblent être formez en depit du bon sens. Id.
Dans ces tems-là, le peuple, la canaille
Mettoit le nez dans les meilleurs écrits.
Chose indecente, & que nos beaux esprits
N'ont dû souffrir: Ils ont mis si bon ordre,
Que leurs écrits *sont autant de rebus*
Emgmes même, & n'est aisé d'y mordre. Du Cer.

Il se dit aussi des leçons, que les Professeurs dictent à leurs écoliers. J'ai tous mes *Ecrits* de Theologie, de Philosophie, de Droit, de Medecine. Droit *Ecrit*. Voyez Droit.

Tous ces mots viennent de *scribo, scripsi, scriptum*, écrire. Nous ajoutons un *e* au commencement des mots Latins, qui commencent par une *s* immediatement suivie d'une autre consonne comme *spiritus*, esprit: *status*, état; *scutum*, écu, &c.

ESCRITEAU. f. m. Titre ou inscription en grosse lettre qu'on met sur un papier, sur du bois, &c. pour faire connoître quelque chose au public. Les boëtes d'Apoticaire ont des *écriteaux* pour faire connoître les drogues qui sont dedans. On met des *écriteaux* aux gens qu'on fustige, pour marquer la cause de leur suplice. On a pendu cet homme avec un *écriteau* devant & derriere, qui marquoit son crime. On met des *écriteaux* aux maisons qui sont à vendre, à loüer, aux chambres garnies. Les Maîtres Ecrivains ont des *écriteaux* pour leurs enseignes.

ESCRITOIRE. f. f. Espece d'étui où l'on serre les choses necessaires à écrire, & particulierement le ganif, les plumes, l'encre & la poudre. *Ecritoire* à pans, *écritoire* de valise, *écritoire* de poche, *écritoire* de cabinet, *écritoire* de table. Une fort belle *écritoire*. *Ecritoire* d'argent, de verre, de corne, d'ivoire, &c. On conserve dans le Tresor de S. Denis une *écritoire* ancienne. J. des Sc. Les écoliers se battent à coup d'*écritoire*. Les Nobles appellent par mepris les gens de robbe, des gens d'*écritoire*.

On appelle Greffiers de l'*écritoire*, ceux qui assistent aux rapports qui se font en Justice à Paris par les Experts nommez pour les visitations des bâtimens, & qui les redigent par écrit.

ESCRITURE, ou ECRITURE. f. f. On le dit par excellence des Livres Sacrez, le Vieux & le Nouveau Testament, qu'on appelle l'*Ecriture Sainte*. Voilà un texte de l'*Ecriture*. L'*Ecriture* seule suffit, selon les Protestans, pour être la regle de la foi & des mœurs; mais, selon les Catholiques, il y faut joindre la Tradition. L'*Ecriture* Sainte a une simplicité qui s'abaisse jusqu'aux plus simples, & une hauteur qui exerce les plus élevez. Arn. Cette obscurité, dit S. Basile, dont l'*Ecriture* couvre l'intelligence de ses dogmes, est une espece de silence que Dieu a voulu encore garder, lors même qu'il nous parle par son *Ecriture*. Id. On prouve la divinité de l'*Ecriture* par les caracteres de divinité qui y reluisent. Cl. Les caracteres de la divinité de l'*Ecriture* sans grace ne peuvent persuader l'esprit. Ju. J'ose affirmer qu'il n'y a pas un des caracteres de la divinité de l'*Ecriture* qui fasse une preuve; & considerez tous ensemble, quoi qu'ils ayent plus de force que separément, ils n'en ont pas assez pour faire une demonstration morale. Id. On le dit aussi au plurier. Enflé de l'orgueil des sciences, & rempli de son propre esprit, il commença à se moquer des expressions humbles, & basses des *Ecritures*. Fl. Sous Ptolomée Philadelphe les *Ecritures* des Juifs furent tournées en Grec. Boss.

Escriture. f. f. Caracteres écrits. On a voulu effacer l'*écriture*. C'est de vieille *écriture*. *Ecriture* difficile. Dans les premiers tems on n'avoit point l'usage de l'*écriture*, & par cette raison nous ne savons rien d'assuré sur ce qui s'est passé alors. Les hommes pour transmettre à la posterité ce qui arrivoit de plus memorable, avoient des monumens ou des ceremonies qui en conservoient la memoire par tradition, comme des colonnes, des trophées, des tombeaux, des fêtes, des cantiques, &c.

Escriture, se dit aussi de la maniere d'écrire, de former les caracteres. On assigne les parties pour reconnoitre leur *écriture* & signature, pour convenir d'*écritures* de comparaison en matiere de faux. On nomme des Experts pour verifier les *écritures*. On fait faire par des Experts, des reconnoissances & verifications des *écritures* & signatures, dont Jean Ravenau a fait un Traité intitulé *des Inscriptions en faux*, où il enseigne l'art de faire revivre des *écritures* anciennes & presqu'effacées, par le moyen d'une eau de noix de galle broyée dans du vin blanc, & distillée au feu, dont on frotte le papier. *Ecriture* se dit aussi par opposition à ce qui est imprimé. Il ne sçauroit lire l'*écriture*, il ne lit que le moulé. Ce Commis a fait voir de son *écriture*; pour dire, de quelle maniere il écrit. On voioit autrefois à Worms dans la maison de la Monnoye une feuille de parchemin dans un cadre, sur laquelle il y avoit douze sortes d'*écritures*, parfaitement belles avec plusieurs mignatures & des traits hardiment

ment tracez. C'étoit un certain Thomas Schweiger qui étoit né sans bras, qui avoit fait cela avec le pied. MISSON.

C'est à Cadmus que la Grece est redevable de l'invention des lettres, ou des caracteres, & c'est de lui qu'elle a appris l'art de l'*écriture*. PORT-R. Mr. de Brebeuf l'a exprimé en d'autres termes dans ces 4. vers :

C'est de lui que nous vient cet art ingenieux,
De peindre la parole, & de parler aux yeux;
Et par les traits divers des figures tracées,
Donner de la couleur & du corps aux pensées.

ESCRITURE, se prenoit aussi autrefois pour les écrits, les ouvrages des Sçavans, des gens de lettres. Marot parlant de la Duchesse de Ferrare dit :

En sa Duché de Ferrare venu
M'a retiré de grace & retenu,
Pour ce que bien lui plait mon écriture.

Il se sert aussi de ce mot pour un écrit, ou saufconduit qu'il demandoit au Daufin pendant son exil.

Conclusion, Royale geniture,
Ce que je quiers, n'est rien qu'une écriture,
Que chaque jour on baille aux ennemis,
Ou la peut bien octroyer aux amis.

On ne le dit plus en ce sens hors dans les vers qu'on fait en vieux Gaulois. Ainsi Voiture dit au Comte de Guiche,

Vrai parangon de vaillans & courtois,
Qui m'envoyez delectable écriture.

ESCRITURES, se dit au Palais des écrits que font les Avocats pour instruire les Juges du droit des parties. Les *écritures* sont des avertissemens, causes d'appel ou griefs, contredits & salvations, debats ou soutenemens de compte, moyens de faux, d'intervention, d'opposition, &c. On fait des *écritures* par memoires en matiere beneficiale. Les *écritures* se payent par rôle. On appelle une paire d'*écritures*, quoyque ce ne soit qu'un seul acte, qu'une seule piece. Rien ne fait mieux connoître le desinteressement de l'Avocat que la brieveté des *écritures*. J. DES S.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien âne de nature qui ne peut lire son *écriture*. On dit aussi, qu'un homme entend les *écritures*, quand il est fort intelligent, quand il sçait bien son metier. On dit aussi, Accorder, concilier les *écritures*; pour dire, Accorder les choses qui paroissent contraires. Il est bas.

ESCRIVAILLER. v. n. Terme de mepris qui se dit d'un homme qui écrit beaucoup & mal. L'ACAD.

ESCRIVAILLEUR, EUSE. adj. Mechant Escrivain. L'ACAD.

ESCRIVAIN. s. m. Qui écrit. Les Sergens sont d'ordinaire de mechans *écrivains*, on ne peut lire leur écriture.

ESCRIVAIN, se dit plus particulierement de celui qui est reçu Maître en l'art d'écrire. Les Maîtres *Ecrivains* Jurez pour la verification des écritures & signatures. Il va apprendre à écrire chez un tel Maître *Ecrivain*.

ESCRIVAIN, se dit aussi de ceux qui composent des Livres, des Ouvrages. Tite Live, Herodote, sont de fameux *Ecrivains* pour l'Histoire. Nous ne manquons pas de bons *Ecrivains* en notre siecle. Il est bon de porter un salutaire effroi parmi les mechans *Ecrivains*, afin de les tenir dans le respect, & dans le repos. OE. M. Si quelqu'un s'étonne qu'après tant d'*Ecrivains*, je mette la main à la plume, il cessera de s'étonner, s'il vient à lire cet Ouvrage. ABLAN. Les mauvais *Ecrivains* gâtent le goût du public en l'accoûtumant à des choses fades & insipides. OE. M.

Soyez plutôt Maçon, si c'est votre talent,
*Qu'*Ecrivain *du commun, & Poëte vulgaire.* BOI.
Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid Ecrivain *ne sçait rien qu'ennuyer.* ID.
Quand viendra-t'il quelque Critique,
Pour purger notre Republique
*De tant d'*Ecrivains *de bibus?* DU CER.

En termes de Marine, l'*Ecrivain* est un Officier ou Commis dans chaque vaisseau, qui tient regître de toutes les marchandises dont il est chargé, de ce qui y entre, de ce qui en sort, & de ce qui s'y consume. Il y sert aussi de Greffier & de Notaire pour y rediger par écrit tout ce qui s'y passe de notable. Il peut même recevoir des testamens, comme il est porté dans l'Ordonnance de la Marine, l. 2. tit. 3. Il y a un *Ecrivain* principal, qui tient le milieu entre le Commissaire, & l'*Ecrivain* du Roi.

ESCROC. s. m. L's se prononce. Le peuple dit *excroc*, & les honnêtes gens *escroc*. RICH. Fourbe, frippon qui attrape l'argent ou les hardes d'un autre par artifice, sous pretexte d'emprunt, ou en le filoutant au jeu, ou par quelque autre voye. Ne laissez pas entrer cet *escroc* chez vous, dans votre Bibliotheque. Les Courtisans sont de francs *escrocs*. SCAR. A femme avare galant *escroc*. LA FONT. Les gens d'épée sont des *escrocs* qui ne cherchent qu'à filouter un cœur. P. COM.

On dit aussi d'un Auteur qui tâche de se mettre en estime par cabale, que c'est un *escroc* de reputation.

ESCROIX. s. m. Sorte d'instrument à fendre les pierres.

ESCROQUER. v. act. Quelques-uns disent *excroquer*, mais mal. Tirer de l'argent par artifice, attraper le bien d'autrui par surprise, par finesse. Brusquet fameux boufon *escroqua* subtilement une chaîne d'or, que le Roi avoit donnée à un boufon de l'Empereur. PERONIANA.

Plusieurs Etymologistes derivent *escroquer*, du Grec *aischrokerdes*, qui signifie celui qui fait un gain sordide. D'autres derivent escroc, de *croc*, & *escroquer*, de *croquer*, comme qui diroit prendre quelque chose avec un *croc*. Le François escroc vient de l'Italien *scrocco*; & escroquer, de *scroccare*; mais l'Italien *scroccare* vient du Latin barbare *excrocare*, qui veut dire, *crocco sive hamo extrahere*, tirer avec un croc ou un hameçon. Nous disons d'un homme qui est sujet à prendre, qu'il a les mains crochuës. MEN.

On dit aussi *escroquer* quelqu'un. Il *escroque* tout le monde. Il *escroque* tant qu'il peut, par tout où il peut.

Le drôle fit un trait de franc Soudar;
Car aux faveurs d'une belle il eut part
Sans debourser, escroquant *la Chrétienne.* LA FONT.

ESCROQUER, se dit aussi figurément, C'est un parasite qui *escroque* tous les jours un dîné. C'est un de ces faux honnêtes gens qui ont *escroqué* mon amitié. BAL.

ESCROQUÉ, EE. part.

ESCROQUERIE. s. f. L'action d'*escroquer*. Filouterie, artifice avec lequel on attrape le bien d'autrui. Un emprunt qui est suivi d'une banqueroute ne peut passer que pour une pure *escroquerie*. Il n'a usé que d'*escroquerie* pour amasser le bien qu'il a.

ESCROQUEUR, EUSE. s. m. & f. Qui escroque. C'est un *escroqueur* de Livres. On ne le dit jamais qu'avec un regime. L'ACAD.

ESCROU, ou ECROU. s. m. ou ECROUE. s. f. Piece de bois, ou de fer, ou d'autre metail, qui a un trou relatif à la grosseur d'une vis, & qui sert à la serrer, ou à la retenir, quand on la fait entrer dedans. L'*écrou* d'un pressoir. Cette vis n'est pas assez grosse pour l'*écroue*. Il faut que les vis de ce lit ayent été changées, elles ne peuvent entrer dans leurs *écrous*. En Mathematique on appelle le clou de l'alhidade, l'*écrou* ou le *chevalet*.

Escrou, ou **Ecrou**, ou **Ecrouë**. Article du registre des emprisonnemens, contenant le jour & la cause pour laquelle on a mis quelqu'un en prison. Il faut attacher son *écrouë* à la requête d'élargissement. Quand on est recommandé pour plusieurs affaires, ce sont autant d'*écrouës*. Quand on declare un emprisonnement injurieux, tortionaire & deraisonnable, on ordonne que l'*écrouë* sera rayée & biffée. L'Acad. dit *écrou*. Gauret, Stile criminel imprimé en 1681. dit toûjours *écrouë*. Menage dit aussi *écrouë*. Lever l'*écrouë*. Patru. Il y en a qui tirent le mot d'*écrouë* de *scrobs*, *fosse*, D'autres le derivent du mot Grec *ekkrouein*, qui signifie chasser, renvoyer, repousser.

Escrouë. s. f. Chez le Roi se dit des rôles ou états de la depense de sa maison, qui se mettent dans des peaux de parchemin qu'on coud & qu'on attache les unes aux autres, dont on fait de gros rouleaux qui sont signez & arrêtez au bureau par les Maitres & Contrôleurs de la maison du Roi.

On l'a dit aussi des rôles que les Receveurs des tailles ou des amendes baillent aux Sergens pour en faire le recouvrement, qui sont appellez *écrouës* dans plusieurs Edits. On voit dans la Chambre des Comptes une *écrouë* du Parlement tenu sous Louïs le Hutin, qui contient la liste des Conseillers du Conseil étroit, des Maîtres des Requêtes & autres Officiers.

Escrouë, en plusieurs Coutumes, se dit de la declaration, denombrement & aveu d'heritages cottiers, que le sujet donne à son Seigneur.

En l'Edit de l'établissement de l'Echiquier de Normandie on appelle *écrouës*, les écritures qui contiennent les faits & raisons des parties, où il est dit aussi que les Sergens doivent bailler leurs exploits par *écrouës*; c'est-à-dire, par écrit.

Borel estime que ce mot vient d'*écrit*, ou *écrire*, parce qu'en effet on écrit sur un regître, & parcequ'on a appellé aussi *écrouë*, une quittance en faveur de celui qui a manié les finances; & on a dit, Bailler *écrouë* à un Receveur de sa recette; pour dire, Souder son compte.

ESCROUELLES, ou **ECROUELLES**. s. f. plur. Terme de Medecine. Ce sont des tumeurs schirreuses qui viennent ordinairement autour du col, & quelquefois aux autres parties glanduleuses, comme aux mammelles, aux aisselles, & aux aines. Elles sont presque toûjours enveloppées dans une membrane propre. Il y en a de deux sortes, de vrayes ou legitimes, & de fausses ou bâtardes: les vrayes sont toutes blanches, semblables aux autres parties & sans douleur: les fausses sont douloureuses, piquantes & livides. Il y en a aussi de benignes & de malignes: les legitimes sont benignes: les bâtardes ont beaucoup de malignité, & il est dangereux d'y toucher pour les guerir. La cause des *écrouëlles* est une limphe visqueuse, un peu astringente, & empreinte de particules acides, laquelle venant à se ramasser dans les pores & dans les canaux des petites glandes s'y coagule, s'y endurcit peu-à-peu, & produit par ce moyen cette sorte de tumeurs. Si cette limphe devient plus acre & plus corrosive; elle rend les *écrouëlles* chancreuses, & s'il s'en jette sur les os, elle les altere & les carie. Les enfans sont plus sujets aux *écrouëlles* parce qu'ils sont plus voraces & qu'ils mangent plus souvent; & ceux d'entreux qui vivent de legumes, de fruits, & d'alimens indigestes sont presque tous scrophuleux, parce que le chile qui en est produit est plus cru & plus difficile à subtiliser. C'est la raison pour laquelle nous voions que de cent qui se presentent pour se faire toucher par le Roy, il y en a plus des trois quarts qui sont enfans de païsans & à qui elles ne sont venuës que par une nourriture peu spiritueuse. Dionis.

Les Latins les appellent *scrophulæ*, de *scropha*, qui signifie une *truye*; & les Grecs *choirades*, de *choiros*, qui signifie un *pourceau*, parceque les pourceaux sont sujets à avoir de ces tumeurs sous la gorge, & ceux qui mangent de leur chair y ont aussi plus de disposition.

C'est une pieuse tradition que Clovis s'étant fait Chrêtien, reçut de Dieu la grace particuliere de guerir les malades des *écrouelles* en les touchant Pig. de la Force. Il est certain qu'il n'est fait nulle mention de cette prerogative des Rois de France avant le XI. Siecle, où le Roi Louis le Gros regna. P. Daniel. Mais Guibert Abbé de Nogent dit que ce Roi touchoit les *écrouëlles*, & ajoute que Philippe I. son pere avoit usé de ce même privilege, mais que quelque crime le lui fit perdre. Raoul de Presle dit au Roi Charles V. en lui dediant la traduction qu'il avoit faite du livre de St. Augustin, de la Cité de Dieu. *Vos devanciers & vous, avez telle vertu & puissance, que vous faites miracles en votre vie, tels, si grands, & si apperts, que vous guerissez d'une horrible maladie, qui se appelle les* écrouelles, *de laquelle nul autre Prince terrien ne peut guarir fors vous.* Un Religieux de l'Abbaye de Corbie, appellé Etienne de Conti qui vivoit vers l'an 1400. & qui a écrit une Histoire de France, qui est parmi les MSS. de la Bibliotheque de S. Germain des Prez, rapporte les Ceremonies que Charles VI. observoit lorsqu'il touchoit les malades. Aujourd'hui avant que le Roi touche les malades, le premier Medecin & le Medecin de quartier visitent les personnes pour être touchées. Le Roi touche les malades au front l'un après l'autre de la main, en forme de croix, disant à chacun ces mots: *Le Roi te touche, Dieu te guerisse*. Pig. de la Force. Le Roi touche cinq fois l'année les *écrouëlles*; ce sont les jours qu'il fait ses devotions. Il se presente à chaque fois sept ou huit cents malades pour se faire toucher. Dionis. C'est à l'occasion de ce privilege des Rois de France, que les plaisans disoient pendant la faveur du Cardinal de Richelieu, que le Roi ne s'étoit reservé que le pouvoir de guerir les *écrouëlles*.

Chacun sçait qu'Edouard, dit le Confesseur, & canonisé par Alexandre III. fut le premier Roi d'Angleterre, qui prétendit avoir la vertu de guerir les *écrouëlles*, en touchant ceux qui en étoient malades. Je crois que tous les autres Rois qui lui ont succedé, ont eu la même foiblesse d'esprit, & se sont faits la même illusion, jusqu'à Guillaume III. Je fus présent à la derniere ceremonie que Jacques II. fit de toucher. Il y avoit près de trois cens malades ou soit disans; en même tems que le Roi en touchoit un, le Reverend Pere Peter qui tenoit une enfilade de medailles d'or attachées à des cordons de ruban de fil blanc, passoit un cordon au col de ce malade. Quand le Roi étoit las de faire la même action, le P. Peter lui présentoit le cordon sur le col du malade. La vertu passoit de la main au cordon, du cordon à l'habit, de l'habit à la peau, & de la peau à la source du mal. Après cet attouchement Royal, ceux qui étoient réelement malades étoient mis entre les mains des Medecins; & ceux qui n'étoient venus que pour la medaille, qui valoit à peu près deux écus, n'avoient pas besoin de remedes. Mem. d'un Voyag. en Angl. Les Anglois appellent les *Ecrouëlles*, *the Kings evil*, le mal du Roi.

On attribue encore parmi le peuple, mais faussement, le privilege de guerir les *écrouëlles* au septiéme fils né de suite, & sans qu'il soit venu de fille entre eux sept; & à l'ainé de la Maison d'Aumont en Bourgogne.

ESCROUER, ou **ECROUER**. v. act. Charger un Geolier de la personne d'un prisonnier, en écrivant sur son regître par quel Officier il a été arrêté, la cause pour laquelle il est emprisonné, & par quelle autori-

té

té ou ordonnance. On l'a *écroué* un tel jour. Il a été arrêté prisonnier & *écroué*. Il est deffendu severement aux Geoliers de detenir qui que ce soit sans être *écroüé*, & de faire des écrous sur des feuilles volantes.

Cujas estime que ce mot vient du Grec *enkrouein*, Rageau au contraire de *ekkrouein*, delivrer, relacher, mettre dehors. Voyez cy-dessus ESCROUË.

ESCROÜÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCROUIR, ou ECROUIR. v. act. Il se dit des metaux, & c'est, les battre à froid, pour les condenser & les rendre plus fermes, afin qu'ils fassent ressort. C'est aussi un terme de Monnoye, qui se dit des pieces qui sortent du moulin, parcequ'alors elles sont *écroüies*, ce qui oblige de les faire recuire.

ESCROUÏ, ÏE. part & adj. La matiere Magnetique n'entre dans l'Aiman, que lorsqu'elle trouve des pores *écrouis* de la maniere qui convient au mouvemens de ses vis. J. DE TR.

ESCROUISSEMENT. s. m. Terme de Monnoye. Endurcissement qui arrive aux pieces monnoyées par la forte compression qu'elles ont soufferte, en les marquant. *Ecrouissement* se dit aussi chez les Artisans de tous les metaux qu'on a battus à froid. Comme de toutes les pieces qui entrent dans les horloges, de celles qu'on employe dans les instrumens de Mathematiques, & sur lesquelles on veut avoir des divisions justes.

ESCROULEMENT, ou ECROULEMENT. s. m. Eboulement de terres, d'édifices qui ne sont pas soutenus.

ESCROULER, ou ECROULER. v. act. Ebranler pour faire choir. Les tremblemens de terre *écroulent* les plus solides bâtimens.

Il se met aussi au n. p. Après une vingtaine de volées de canon tout le bastion s'*écroula*. La terre s'*écroula* sous leurs pieds. Cette maison vint tout d'un coup à s'*écrouler*.

ESCROUSTER, ou ECROUTER. v. act. Oter la croûte du pain. Il ne faut pas ainsi *écrouter* le pain.

ESCROUSTÉ, ÉE. part. & adj.

ESCRU, ou ECRU. UË. adj. C'est une épithete qu'on donne aux soyes & aux toiles qui n'ont jamais été mouillées. Il est deffendu aux Tapissiers de doubler les tapisseries de toiles *écruës*, parce qu'elles se retirent. Les belles étoffes se font de soye cuite, & les petites de soye *cruë* ou *écruë*. Il est severement deffendu de mêler la soye cuite avec la soye *écruë*. On dit aussi du fil *écru*.

ESCU, ou ECU. s. m. Ancienne arme defensive faite en forme de bouclier leger, que la Gendarmerie qui combattoit avec la lance portoit autrefois au bras, & sur lequel on peignoit des Armoiries, ou des devises dans les joûtes & tournois.

Ce mot, selon Nicod, vient du Latin *scutum*, & le Latin du Grec *skytos*, qui signifie *cuir*, parceque les premiers boucliers étoient faits de cuir.

ESCU, en termes de Blason, se prend pour la figure de ce bouclier, sur lequel se peignent les armoiries. Le Roi de France porte trois fleurs de lis dans son *écu*. L'*Ecu* de France. L'*Ecu* de Navarre. Il est de figure quarrée, à la reserve que le coté d'embas est un peu arrondi, & a une petite pointe au milieu. L'*écu* des filles est posé en losange. Les veuves portent deux *écus* accollez, le premier pour les armes de leur mari & le second pour leurs propres armes.

L'*Ecu* est appellé de divers noms, suivant ses divisions L'*Ecu adextré*, est quand la ligne perpendiculaire qui divise l'*Ecu* est sur la droite au tiers de l'*Ecu*; le *senestré*, quand elle est sur la gauche; le *tiercé* en pal, quand elle est double, & divise l'*Ecu* en trois parties égales. Elle fait le *palé* & le *vergeté*, quand elle est multipliée à distance égale au nombre de six, de huit ou de dix pieces. La ligne horisontale fait le chef, quand elle occupe la tierce partie d'enhaut; la pleine, quand elle est en bas au tiers de l'*Ecu*. Quand elle est double sur le milieu à distance égale des extremitez, elle fait la fasce, & le *tiercé* en fasce. Quand on la multiplie, elle fait le *fascé*; & le *burrelé*, quand il y a huit ou dix espaces égaux ou plus; les *tranglés*, quand le nombre en est impair. La ligne diagonale du droit du chef au gauche de la pointe fait le *tranché*: la contraire fait le *doublé*. Si on les double à distance égale, l'une fait le *bandé*, & le *tiercé* en bande; & l'autre le *barré*, & le *tiercé* en barre. En multipliant la premiere, on fait le *bandé* & le *cotticé*: & en multipliant la seconde, on fait le *barré* & le *traversé*.

Les autres divisions de l'*Ecu* sont *écartelé*, *contr'écartelé*, *en abîme*, &c. Voyez les à leur ordre. L'*Ecu* de France, d'Orleans, &c. L'*Ecu* ou le *Panenceau* est un marque de la mediocre Noblesse, qui appartient aux Châtelains & aux Ecuyers, au lieu que la *Banniere* est la marque de la haute Chevalerie. On trouve des marques que les bourgeois ont porté des *Ecus* il y a plus de 400. ans, & les Marchands en sont en possession même en Allemagne. Les anciens *Ecus* étoient ordinairement couchez & inclinez; mais on a commencé à les dresser, quand on a mis au dessus des couronnes. Les *Ecus* des François étoient autrefois triangulaires, & ce n'est que depuis un siecle qu'on les a fait quarrez avec une petite pointe par le bas. Les Espagnols les ont tout-à-fait arrondis aussi par le bas. Les Italiens se servent d'*écus* en ovale & sur tout les Ecclesiastiques, & ceux des Allemands sont en cartouches.

Ce sont les *écus* des Armoiries qui ayant été transportés sur certaines monnoyes, leur ont donné leur nom.

ESCU, ou ECU. s. m. Piece de Monnoye d'or ou d'argent, ainsi appellée parce qu'elle est chargée de l'*écu* de France. L'*écu* de France d'argent vaut d'ordinaire soixante sols: c'est à ce prix que se reduisent, en comptant, toutes les autres monnoyes d'or & d'argent: c'est ce qu'on appelle *écu blanc*, & qui est presque la même chose qu'un *patagon*, une *reale ou piece de huit*, une *richsdale*. En 1641. le Roi ordonna la fabrication d'une nouvelle monnoye d'argent sous le nom de *Loüis d'argent*, ou de piece de 60. sols. C'est ce qu'on nomme communément *écu blanc*. On n'avoit point encore fabriqué en France de monnoye d'argent si forte. Le celebre Varin en avoit fait les coins: ainsi par tout où il est parlé d'*écu* avant 1641. il faut l'entendre de l'*écu d'or*. Voyez les divers changemens du poids, de la valeur, & de la fabrique des *écus* dans le Traité Historique des Monnoyes de France par Mr. le Blanc. On a augmenté de tems en tems le prix de l'*écu*. Henri III. ordonna en 1577. que l'on compteroit par *écus*; mais Henry IV. vingt ans après retablit le compte par livres. LE GENDRE.

Le Prince de Condé ayant promis mille *écus* à celui qui feroit des vers sur ses victoires, un Gascon fit ce Quatrain:

Pour celebrer tant de vertus,
Tant de hauts faits & tant de gloire,
Mille écus! Morbleu mille écus!
Ce n'est pas un sou par victoire.

ESCU D'OR, est une monnoye d'or qui a eu diverse valeur selon les temps. Il a valu le plus ordinairement 114. sous. Et le demi *écu d'or* 57. sous. On n'en voit plus maintenant. Il doit être du poids de 2. deniers 15. grains. Il y en a 72. & ½ au marc. Ils sont au titre de 23. carats au remede d'un ¼ de carat. Sous Charles VI. on fit des *écus d'or couronnés* ou *à la Couronne* qui valoient 22. sols six deniers. On les appelloit ainsi, à cause de la couronne

ronne qui étoit sur l'*écu*. Nous les appellons communement *écus d'or*. Quelques Auteurs de ce tems là les nomment simplement *couronnes*, ou *couronnes de France*, & ceux qui écrivent en Latin, *coronati*. Cette monnoye fut commencée en 1384. au mois de Mars. Elle étoit d'or fin, & pesoit trois deniers quatre grains. Ils valoient 22. sols la piece, & ils vaudroient aujourd'hui 7. livres 7. sols. Charles VI. en fit beaucoup faire. LE BLANC.

On fit aussi des *écus heaumes*, ainsi nommez à cause du heaume, ou casque qui étoit sur l'*écu*. C'est encore Charles VI. qui les fit faire. Cette monnoye étoit plus pesante que les *écus* couronnez.

On appelloit *écu d'or au soleil*, une monnoye que Louis XI. fit faire en 1475. Les *écus d'or* au soleil furent ainsi nommez parcequ'au dessus de la couronne il y avoit un petit soleil à huit rais; ils étoit du poids de deux deniers 17. grains, valant 33. sols tournois.

ESCU-SOL. s.m. Nom de monnoye ancienne; c'étoit le sol, ancienne monnoye d'or si peu differente de l'ancien poids & du premier prix des écus d'or de France, qu'elle en a tiré le nom d'*écu-sol*. CHORIER. Ainsi ce mot d'*éc-usol* ne vient pas *à sole*, comme croit Bodin avec le vulgaire; mais *à solido*, comme le prouve Freherus. On faisoit autrefois toutes les constitutions de rente, & les estimations en *écusd'or sol*.

Sous Louïs XII. on a battu des *écus* au porc epi. Il y en avoit deux qui servoient de supports à l'*écu*. Du temps de François I. on fabriqua des *écus d'or* à la salamandre, où il y avoit deux salamandres à côté de l'*écu*. Le prix de ces *écus* varioit selon les diverses conjonctures.

On a commencé à appeller *écus d'or*, des deniers d'or qui furent forgez l'an 1336. qui pesoient 30. grains, & valoient 20 sols. On les appella *écus* à cause que Philippes de Valois y étoit representé armé, & s'appuyant sur l'Ecu de ses Armoiries, semé de fleurs de lys. Ce nom a passé depuis aux autres monnoyes. Les anciens *écus* ne valoient que 27 sols. Mr. le Blanc pretend que Philippe de Valois n'est point l'auteur de cette monnoye, & qu'elle avoit commencé en France dès le regne de Louïs VII. On a discontinué de faire des *Ecus d'or* en France depuis 1655. LE BLANC.

Un million d'or, c'est un million d'*écus*; ou trois millions de livres. Quand les Medecins ordonnent le poids d'un *écu* de quelque drogue, on entend le poids de notre *écu d'or*, qui est une dragme. En Latin *scutum*, & *scutatum aureum*.

On appelle *écus sablez*, de faux *écus* jettez en sable; des *écus fourrez*, ceux où on a mêlé au milieu quelque autre matiere, en sorte qu'il n'y ait qu'une petite plaque d'argent très mince qui la couvre.

Quart d'écu a été une monnoye d'argent cy-devant fort en vogue, qui valoit le quart d'un *écu*, ou 15. sols; & comme elle fut depuis haussée à 16. sols, cela introduisit le nom d'*écus quarts*, parcequ'un *écu* étant payé en *quarts d'écus* valoit 64. s. & à cause que les épices des Juges se payoient en *quarts d'écus*, on a conservé cette évaluation jusqu'à present, desorte qu'en quelque monnoye qu'on les paye les *écus* d'épices valent 3. livres 4. sols ou *écus quarts*.

On dit proverbialement, qu'un homme n'a pas vaillant un quart d'*écu*; pour dire, qu'il n'a point de bien. On dit au contraire, qu'un homme qui a beaucoup d'argent comptant est le pere aux *écus*, qu'il a des *écus* moisis; pour dire, que c'est un riche avare, qui a bien de l'argent caché. On dit aussi, qu'il a des *écus* à remuer à la pelle. On dit encore, Vieux amis & vieux *écus*. On dit aussi de ceux qui surviennent en une compagnie, & qu'on n'attendoit pas, Voici le reste de notre *écu*. On dit d'un Avocat mercenaire, & qui n'envisage que le gain, qu'il est toujours de l'avis de l'*écu*. On dit aussi, Cela ne lui fait non plus de peur qu'un *écu* à un Avocat.

ESCUAGE, ou ECUAGE. s. m. Terme de Coutume. C'est un droit ou service de Chevalier, que dans les vieux titres on appelle *servitium scuti*. Il signifie aussi le droit que l'on paye pour s'exempter du service, ou pour faire servir un autre à sa place.

ESCUBIERS, ou ECUBIERS. s. m. plur. Terme de Marine. Ce sont les trous par où passent les cables des vaisseaux, & particulierement ceux qui sont vers l'avant à basbord & à stribord, qui servent à mouiller & à filer le cable. A Marseille on les appelle *œils*.

ESCUEIL, ou ECUEIL. s. m. Rocher qui est dans la mer, & contre lequel un vaisseau se peut briser. Cet *écueil* est dangereux, il est à fleur d'eau. La mer des Maldives est difficile à naviger, elle est toute pleine d'*écueils*. On le dit aussi des bancs de sable qui sont representez dans des cartes avec de petits points.

Ce mot vient de *scoglio* Italien, ou de *scolium*, terme de la basse Latinité, ou plutot de *Scopulus*, comme œil de *oculus*. Huet derive *écueil* & *scoglio* du mot Hebreu *Secol* qui signifie un rocher, & d'où est venu le nom de *Scylla* qui étoit un rocher.

ESCUEIL, se dit figurément, des choses dangereuses pour la vertu, l'honneur, la fortune, la reputation, &c. Le monde est une mer pleine d'*ecueils*, d'occasions de peché. La haine, & la flatterie sont des *écueils* où la verité fait naufrage. DE LA ROCHEF. L'amour, & l'ambition sont des *écueils* où la plupart des femmes se perdent. VASCONCELLE. Cette place fut un *écueil* où se perdit la reputation de ce General. La beauté a souvent été l'*écueil* de la sagesse la plus austere. OE. M. Les Philosophes ont eux-mêmes quelquefois fait naufrage contre l'*écueil* qu'ils avoient montré aux autres. ID. Les Stoïciens pretendent que l'ame du Sage doit être l'*écueil* de toutes les passions. VILL. Les passions qui nous emportent, sont l'*écueil* ordinaire de la bienseance. BELL. Si le zêle fervent soutient les vertus, il en est aussi très-souvent l'*écueil*. DE VILL. L'Aoriste François est l'*écueil* des Etrangers qui parlent cette langue.

Toi donc qui de merite & d'honneurs revêtu,
Des écueils *de la Cour as sauvé ta vertu,*
Dangeau . . . BOIL.
Sous un calme trompeur le monde a mille écueils.
THEO.

Vous suivez le parti de l'aveugle fortune;
La foule des Heros, qu'elle traîne au cercueil
N'ont pû vous garantir de ce superbe écueil. LA SUZE.
Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible,
Va marquer les écueils *de cette mer terrible.* BOIL.

ESCUELLE, ou ECUELLE. s. f. Ustencile de table, petit plat sans rebord qui sert d'ordinaire à prendre un bouillon, ou à mettre du potage pour quelcun en particulier. On fait des *écuelles* d'argent, de vermeil doré. Une *écuelle* couverte, une *écuelle* d'étain, de fayence, de bois, &c. Une *écuelle* à orillons. Quand on donne de la souppe aux pauvres, ils tendent chacun leur *écuelle*. Ce pauvre homme a été reduit a l'*écuelle*, à l'aumône.

Au fond d'un antre sauvage,
Un Satire & ses enfans,
Aloient manger leur potage
*Et prendre l'*écuelle *aux dents.* LA FONT.

ESCUELLE, dans les anciens titres, en Latin *Scutella*, se prend pour le droit des pauvres dans les biens

biens du Roi, en forme de denier à Dieu, & d'aumône. Hugues Capet accorda l'*escuelle* ou *écuelle* aux pauvres de Poissy & de Gambais. Louis le Jeune permit l'an 1173. aux pauvres infirmes de Corbeil de prendre le droit d'*écuelle*. Et c'est peut-être de là que les Archers des pauvres sont encore aujourd'hui appellez les Archers de l'*écuelle*. Tr.

Ce mot vient de *scutella*, parce qu'elle étoit creusée en forme de *bouclier*. Nicod. Borel le derive de *esculus*, qui est une espece de *chêne*, parceque les premieres ont été faites de ce bois, qui est moins sujet à se fendre que les autres. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *scudel* signifie *écuelle*, & *scudellat* une *écuelée*.

Escuelle, se dit encore, d'une plaque de fer, sur laquelle tourne le pivot du cabestan d'un vaisseau.

Escuelle d'eau. s. f. C'est la Plante qu'on appelle *umbilicus veneris*, ou *cotyledum aquatica*, ou *hydrocotile*. Plante umbellifere, rampante, & qui vient au bord de l'eau, ou dans des endroits fort humides. Ses feuilles sont de la figure du *Cotyledon*, un peu moins charnuës, ameres au goût, & soutenuës par des queuës minces & un peu veluës. Ses fleurs naissent ramassées en bouquets; elles sont composées de cinq petites petales pointuës & rougeâtres. Le calice qui les soutient devient un fruit qui se divise en deux semences, comme dans les umbelliferes. Marcgrave fait mention d'une espece d'*hydrocotile*, qui vient dans le Bresil, & dont les Portugais font cas contre le venin. Ils la nomment *Erva do Capitaon*.

Escuelle, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on s'attend à l'*écuelle* d'autrui, souvent on dine mal. On dit aussi, que dans une maison il n'y a ni pot au feu, ni *écuelles* lavées; pour dire, que tout y est en desordre. On dit aussi, mettre tout par *écuelles*; pour dire, ne rien épargner pour faire grand' chere à quelqu'un. On dit aussi d'un homme sale & mal mis, qu'il est propre comme une *écuelle* à chat. On dit aussi, qu'on a rogné son *écuelle*; pour dire, qu'on lui a retranché ses gages, ses appointemens, son bien. On dit aussi de celui qui a beaucoup herité, qu'il a bien plu dans son *écuelle*. A Paris on appelle les Archers de l'Hôpital general, qui arrêtent les pauvres pour les y conduire, les Archers de l'*Ecuelle*.

ESCUISSER, ou ECUISSER. v. act. Terme des Eaux & Forêts. Il se dit des arbres qu'on éclate, en les abbatant. L'Ordonnance veut qu'on abbate les arbres à coups de coignée à fleur de terre, sans les *écuisser*, ni les éclater.

ESCULE'E, ECULE'E, ou ECUELE'E. s. f. Ce qui est contenu dans une écuelle. On a ordonné à ce convalescent de prendre tous les matins une *éculée* de lait.

ESCULER, ou ECULER. v. act. Gâter sa chaussure par le derriere, ensorte que les quartiers s'abaissent & debordent sur le talon. Rabelais met entre les plaisirs & les jeux de Pantagruel, d'*éculer* ses souliers. On disoit en ce tems-là *acculer*.

Esculé, ée. part. & adj. Souliers *éculez*. Bottes *éculées*.

ESCUMANT, ou ECUMANT, te, adj. Qui jette de l'écume. Les rameurs fendoient les ondes *écumantes*. Fen.

Il vaincra ces Lions ardens,
Et dans leurs gueules écumantes
Il plongera sa main, & brisera leurs dents. Rouss.

ESCUME, ou ECUME. s. f. Espece de mousse, Excrement blancheâtre & leger, qui se forme & qui surnage sur l'eau, ou sur quelque autre liqueur agitée, ou échauffée. Pendant la tempête on voit beaucoup d'*écume* sur les flots, & sur les rivages. La meilleure biere est celle qui fait beaucoup d'*écume*, de mousse. Les Poëtes feignent que Venus est née de l'*écume* de la mer. Après une grande agitation, la mer est toute blanchissante d'*écume*. Bou. Il y avoit de grandes baleines qui faisoient blanchir la mer d'*écume*. Ablan. Faire de l'*écume*, s'appelle mousser. Il faut ôter l'*écume* du pot, quand il commence à bouillir. Les Hotentots avalent l'*écume* du pot toute bouillante. Dapper. Le sucre jette beaucoup d'*écume*. On leve l'*écume* des syrops & des confitures.

Le vent avec fureur dans les voiles frémit;
*La mer blanchit d'*écume*, & l'air au loin gemit.* Boil.

Ce mot vient du Latin *spuma*. Men.

Escume, se dit aussi de ce qui sort de la bouche de l'homme, ou de la gueule des animaux, quand ils sont échauffez ou violemment irritez. C'est une matiere humide, empoulée, & blanche. L'*écume* d'un homme enragé est venimeuse & donne la rage. C'est un bon signe à un cheval, quand son mords est toûjours plein d'*écume*. On dit que l'aconit est venu de l'*écume* de Cerbere. Un Peintre ayant essaié en vain de representer au naturel l'*écume* d'un cheval, jetta son pinceau de colere sur son tableau, & par un heureux hazard il fit par là ce qu'il souhaitoit. S. Rom. Vall. On appelle encore *écume*, la sueur épaissie sur le corps d'un cheval. Ce cheval étoit tout couvert d'*écume*. L'Acad.

Les Ouvriers appellent aussi *mâchefer*, l'*écume* de fer. *Ecume* de sel & de nitre. Voyez Sel & Nitre.

L'*Escume de mer*, est une concretion qu'on trouve autour des plantes qui croissent dans la mer. Il s'en trouve aussi dans les marais salez auprès des roseaux & des autres herbes. On appelle l'*écume de mer*, *alcyonium*, parceque les oiseaux nommez alcyons, font leur nid sur l'amas de cette *écume* qui flotte sur la mer. Selon Dioscoride il y en a de cinq sortes, une qui est verte, pesante, ressemblante à une éponge, âpre au goût, & d'odeur de poisson; une autre qui est aussi semblable à une éponge, mais caverneuse, & legere, tirant à l'odeur de la mousse de mer dite *alga*; la troisiéme est faite comme de petits vers, mais elle est plus rouge que les autres, c'est celle qu'on appelle *alcyonium Mylesianum*: la quatriéme ressemble à la laine grasse, mais elle est fort legere, elle a plusieurs cavitez; & la cinquiéme est faite en façon de champignons, & n'a aucune odeur. Les savans sont partagez sur la nature de ces corps. Les uns croyent que ce sont des plantes qui naissent dans la mer; d'autres prétendent que ce sont des parties de differens corps solides, qui sont poussées les unes contre les autres par l'agitation de la mer, & qui se réünissant ensuite forment des corps de differentes especes.

Ceux qui se baignent dans la mer des Antilles, sont quelquefois accueillis d'une certaine *écume*, qui flotte au gré du vent, comme une petite vessie de couleur de pourpre, de differente figure, & agréable à voir; mais à quelque partie du corps qu'elle s'attache, elle y cause en un instant une très sensible douleur, qui est extrêmement brûlante & piquante. Le remede le plus prompt pour l'appaiser, est d'oindre la partie offensée avec de l'huile de noix d'Acajou, mêlée avec un peu de bonne eau de vie. De Poincy, *Hist. Nat. des Ant.*

Escume. s. f. Terme de Bonneteur. Dé dont on a abbattu le coté d'un des plans, & qui par là ne peut presque plus s'arrêter sur ce côté-là, parce que le milieu est comme un peu arrondi. Ce Bonneteur enleva les bons dez & substitua adroitement des *écumes*. Tr.

L'*escume d'argent*, n'est autre chose que la litarge d'argent. Voyez Litarge.

L'es-

L'*escume de plomb* est une fumée que jette le plomb, quand on verse de l'eau froide dessus, lorsqu'il est fondu & encore chaud. On la recueille sur une platine de fer. Dioscoride dit qu'elle est fort massive, jaunâtre, & luisante comme verre, malaisée à rompre, & qui ressemble souvent à de l'émail varié de differentes lignes & couleurs.

ESCUMER, ou ECUMER. v. n. Jetter de l'écume. Le vin, la biere & toute autre liqueur qui fermente, *écume*. Le pot a *écumé* tout seul; c'est-à-dire, il n'y a personne qui ait eu soin d'en tirer l'écume. Le miel *écume* beaucoup. On dit d'un homme fort en colere; Il *écume* de rage, ou prov. il *écume* comme un verrat.

Sous les fougneux coursiers l'onde écume *& se plaint.* Boil.
Son coursier écumant *sous son maitre intrepide,*
Nage tout orgueilleux de la main qui le guide. Id.

Il est aussi actif & signifie, Oter l'*écume* de ce qui bout sur le feu. *Ecumer* le pot, la marmite. *Ecumer* du sucre, des confitures, du syrop. On dit d'un Parasite. Il va *écumer* les marmites.

Escumer, en termes de Fauconnerie, se dit quand l'oiseau passe sur le leurre, ou sur la proye sans s'arrêter. *Ecumer* la remise, c'est quand il passe sur la perdrix qu'il a poussée dans le buisson. Il se dit aussi, quand l'oiseau épie le gibier que les chiens levent pour courir dessus.

Escumer, signifie aussi, Pirater, voler sur la mer. Les Corsaires d'Alger vont *écumer* les mers du Ponant, du Levant. Les Corsaires ne cessoient d'*écumer* toutes les côtes, & de faire mille ravages. Vaug.

Escumer, se trouve en quelques Auteurs, dans une signification active; pour dire, Exhaler, faire éclater. Malherbe s'en est servi. Racan a dit, Les flots en *écumant* leur rage: Et Mainard, Le Po *écume* sa fureur. On peut douter si ces exemples sont à imiter.

Escumer, se dit figurément; pour dire, Prendre le meilleur d'une affaire; extraire ce qu'il y a de bon dans les livres, & se l'appliquer; aller en divers reduits pour y attraper quelque secret, & en faire son profit. *Ecumer* un heritage; *écumer* des nouvelles. Tambourin semble avoir *écumé* tout ce qu'il y a de mauvais dans les Casuistes. Port-R.

Escumer. v. act. Terme de Bonneteur. *Ecumer* des dez c'est abattre les cotez d'un des plans, en sorte que le milieu reste un peu élevé.

Escumé, ée. part. pass. & adj.

ESCUMEUR. s. m. Qui écume. Il n'est point en usage au propre, mais on appelle au figuré *Ecumeur* de marmite, les parasites, les écornifleurs, qui vont dans les maisons voir ce qu'il y a dans une marmite quand on l'écume, pour en venir manger après.

Escumeur de mer. Pirate, Corsaire. Quand on peut se saisir d'un *Ecumeur de mer*, il est pendu.

ESCUMEUX, euse. adj. Qui jette de l'écume; qui est plein d'écume. Le sucre & le miel sont bien plus *écumeux* que le vin & la biere. Ce mot est plus propre dans la Poësie que dans la prose. Le Tigre *écumeux* & bruyant.

Jamais du Thermodon le rivage écumeux
Ne vit tant de hauts faits. Men.
Votre ennemi superbe en cet instant fameux,
Du Rhin, près du Tolhuis, fend les flots écumeux. Boil.
Un ruisseau d'une onde pure
Serpentant au milieu des prez,
Plait plus à nos yeux charmez
Cent fois que l'onde écumeuse
D'une riviere orgueilleuse. Rec. de Vers.

ESCUMOIRE. s. f. Ustencile de cuisine fait en forme de cuillier percée de plusieurs petits trous, & qui sert à écumer. Ecumoir d'argent, de cuivre, d'étain, &c.

ESCURER, ou ECURER. v. act. Nettoyer la vaisselle, la batterie de cuisine, & autres choses de cuivre, d'étain ou de fer avec de la lie, du grais, du sablon, des herbes, & autres choses convenables.

Escurer, se dit aussi des puits que l'on *écure*, que l'on nettoye avec la drague, & autres outils propres à cela. Il faut *écurer* ce puits.

On dit proverbialement & bassement, qu'il faut aller à Pâques *écurer* son chauderon; pour dire, nettoyer sa conscience, aller à confesse.

Ce mot vient d'*excurare*. Menage; ou de *excoriare*, c'est-à-dire, *scorias auferre*, emporter la crasse, l'ordure.

Escuré, ée. part. & adj.

ESCUREUIL, ou ECUREUIL. s. m. Quelques-uns disent *Ecurieu*, mais le bel usage est pour *Ecureuil*. Petit animal sauvage qui est fort leger, qui saute de branche en branche, qui a une longue queuë. On tient que c'est une espece de belette. Quelques-uns le mettent au rang des rats, parcequ'il ressemble tout-à-fait à la fouris Pontique. Ses dents incisives sont longues & si fortes, qu'elles rongent & coupent de grandes branches d'arbres. Il est d'ordinaire roux; mais en Pologne il est gris & roux, en Russie de couleur de cendre, & en Podolie il y en a de diverses couleurs; ceux de Laponie changent tous les ans de couleur, & de roux qu'ils sont l'été, ils deviennent gris l'hiver. Sa queuë est longue & garnie de poils grands & amples, il l'eleve sur son dos quand il veut se garentir de l'ardeur du soleil, & il s'en sert de voile, quand il passe l'eau sur quelque morceau de bois. Il habite ordinairement les païs septentrionnaux. Il se tient sur les arbres. Il vit de pommes, de noix, d'avelines, de gland. Il s'assied sur son derriere pour manger, & se sert de ses pattes de devant comme de mains pour porter à sa gueule. Il s'accouple avec sa femelle au printems & tous deux portent leurs petits au sommet d'un arbre, où ils leur batissent un lit avec les feuilles de l'arbre. On dit que ces petits *Ecurieux* quittent leur lit au trois ou au quatriéme jour de leur naissance, pour suivre leur mere. La martre est ennemie de l'*écureuil*. L'Amande amere & celle des noyaux d'abricot & de pêche l'empoisonnent, s'il en mange. Il s'apprivoise aisement. Il est bon à manger; mais on n'en mange qu'en certains païs. Sa graisse est emolliente & propre pour adoucir les douleurs d'oreille. Lemeri.

On trouve dans le Canada des *Ecureuils* de la grosseur d'un gros rat, & de couleur gris blanc, qu'on nomme *Volans*, parce qu'ils volent d'un arbre à l'autre, par le moyen d'une certaine peau, qui s'étend en forme d'aile, lorsqu'ils font ces petits vols. Ils sont aussi endormis que les autres sortes d'*Ecureuils* sont eveillez. Il y en a comme de petits rats qu'on appelle *Ecureuils suisses*, parce qu'ils ont sur le corps un poil rayé de noir & de blanc qui ressemble à un pourpoint de Suisse, & que ces mêmes rayes faisant un cercle sur chaque cuisse, ont beaucoup de rapport à la culote d'un Suisse. La Hontan.

Ce mot vient de *sciuriolus* diminutif de *sciurus*, qui vient du Grec *schiouros*, composé de *schia*, *umbra*, & de *oura*, *cauda*, parceque ce petit animal se couvre presque tout entier de sa queuë, & en fait de l'ombre pour se garantir des ardeurs du soleil. Guil. Postel. Jonston.

ESCUREUR, ou ECUREUR de puits. s. m. Ouvrier qui avec un outil, qu'il appelle drague, écure les puits, les citernes, & vuide les lieux. Il s'appelle Vuidangeur & Maître des basses œuvres. La plu-

plupart du monde appelle cette sorte d'Ouvrier *Cureur du puits*, mais *Ecureur* est le vrai mot.

ESCUREUR, est aussi chez les Eplaigneurs celui qui avec l'écurette ôte le bourre qui est demeurée de la croix, quand on a reparé le drap.

ESCUREUSE. f. f. femme qui gagne sa vie à écurer chez les Bourgeois, la vaisselle & la batterie. Une *Ecureuse* doit étre forte, & avoir bon bras.

ESCURIE, ou ECURIE. f. f. Logement des chevaux; ou bâtiment en longueur au rez de chaussée, dont l'aire pour la place des chevaux, est d'ordinaire separée par des poteaux, & des perches, un peu élevée, & en pente. La mangeoire, & le ratelier en occupent la longueur. Les lieux où l'on met des animaux ont des noms particuliers. Ils s'appellent *écuries* quand ils servent pour chevaux, mulets, &c. *étables*, quand ils ne sont que pour des bœufs, vaches, moutons, cochons, &c. & *chenits* pour les chiens. LA QUINT. Les plus belles *écuries* sont voutées. Une *écurie simple*, est celle qui n'a qu'un rang de chevaux. Une *écurie double* est celle qui a deux rangs de chevaux, avec un passage au milieu, ou avec deux passages, les chevaux étant tête à tête, & éclairez en crouppe; comme la petite *écurie* de Versailles.

On comprend quelquefois sous le nom d'*écurie*, les logemens des Ecuyers, Pages, gens de livrées, &c. Chez le Roi il y a la grande & la petite *Ecurie*. La petite *Ecurie* a été tirée de la grande; car autrefois il n'y avoit qu'une *Ecurie* du Roi. Dans la *grande Ecurie* sont les chevaux de guerre, & de manege; & dans la *petite Ecurie* sont les chevaux dont se servent ordinairement le Roi, Mr. le Dauphin & les Enfans de France, pour les Carosses, les chaises, les caleches, &c. Les Pages de l'une & de l'autre *Ecurie*, servent à l'armée d'Aides de Camp aux Aides de Camp de sa Majesté. C'est sur les chevaux de la grande *Ecurie* que Mr. le Daufin & les Enfans de France apprennent à monter à cheval. Il y a des Ecuyers & des Pages de la Grande & de la Petite *Ecurie* & d'autres Officiers dans l'une & dans l'autre qui sont differens. A l'égard des Officiers de Livrée, on les peut distinguer par l'ouverture des poches. Ceux de la Grande *Ecurie* les ont en travers, & ceux de la petite *Ecurie* les ont en long du haut en bas. Sur le retroussis des manches le galon de ceux de la Grande *Ecurie* est cousue en echarpe & ceux de la Petite *Ecurie* en quille.

L'*écurie* de ce Seigneur est bien garnie de chevaux.

Ce mot vient du Latin barbare *scuria*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve & dans la Loy Salique, titre 18. art. 3. *Si quis sudem cum porcis, scuriam cum animalibus aut fœnile incenderit*, & qui, selon François Pithou sur cet endroit de la Loy salique, vient de l'Alleman *Schure*, ou *escheure* qui a signifié autrefois non seulement un lieu où on retire les animaux, mais encore une grange où on bat le grain MEN. Ou bien du Latin *equile* par le changement de *l* en *r*.

ESCURIE, signifie aussi Train, équipage, qui comprend Escuyers, Pages, carrosses, chevaux, mulets, &c. d'un Prince, d'un grand Seigneur. L'*Ecurie* de ce Prince est partie. L'*Ecurie* du Roi marche en ce voyage. On a fait partir devant l'*Ecurie*. Le Tresorier de l'*Ecurie* paye la depense des Pages, des gens de livrée, des chevaux, mulets, carrosses & charroi. Quand le Roi marche en route de guerre, ou en corps d'armée, la grande *Ecurie* est logée la premiere, & par preference à la petite *Ecurie*; mais s'il ne marche plus en route de guerre, ni en corps d'armée, la petite *Ecurie* est logée plus près du logis de sa Majesté, ou du moins aussi près que la grande.

On dit prov. fermer l'*écurie* après que les chevaux sont échappez, c'est à dire, prendre des precautions trop tard, & contre un mal déja arrivé.

ESCUSSON, ou ECUSSON. f. m. Terme de Blason; Ecu chargé d'Armoiries. Il se dit particulierement d'un petit Ecu, quand on en charge un plus grand. Un *écusson* en âbîme, qui est seul au milieu d'un Ecu. Une croix cantonnée de quatre *écussons*, &c. Les *écussons* en Espagne sont ronds par le bas, au lieu qu'en France ils se terminent par une petite pointe.

--- L'un des Capets pour honorer son nom,
A de trois fleurs de lis doté son écusson. BOIL.

Ce mot vient du Latin *scutum*.

Les Ouvriers appellent aussi *écussons*, ces platines de fer ou d'autre metail qui servent à orner les heurtoirs des portes, les boutons, les entrées des serrures, &c.

ESCUSSON, en termes de Jardinage, est une maniere d'ente fort commune aux Jardiniers. On ne fait gueres que deux sortes d'entes, en fente, & en *écusson*. A proprement parler l'*écusson* n'est point la maniere d'ente, mais c'est un œil levé de dessus une branche de l'année à l'aide d'un petit couteau, qu'on appelle *écussonnoir*. Cet œil se leve en formant une espece de triangle, au milieu duquel est l'œil, & dont la pointe est toujours en bas, ou bien cet *écusson* se leve en coupant l'écorce tout autour de l'œil en forme d'*écusson*, dont la pointe est au dessous de l'œil, & la face au dessus. Ce petit morceau d'écorce que l'on separe du bois, & au milieu duquel est l'œil, est ce qu'on appelle *écusson*, par ce qu'il en a la forme. Greffer en *écusson*. Cet *écusson* est repris. LIGER.

ESCUSSON, en termes de Medecine, se dit des sachets picquez où on enferme plusieurs poudres & remedes, mêlez avec du cotton entre deux toiles ou taffetas, qui representent un *écusson* assez grand pour couvrir l'estomac sur lequel on les applique. Quelquefois on appelle *écussons*, des emplâtres stomachiques étendus sur une peau de chevreau couverte d'un taffetas façonné en *écusson*.

ESCUSSONNER. v. act. Enter en écusson. C'est, Ouvrir l'écorce d'un arbre d'une maniere ressemblante à un petit écu, pour y inserer l'ente ou la greffe fort proprement.

ESCUSSONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESCUSSONNOIR. f. m. Terme de Jardinier, Petit couteau pointu, qui a au bout de son manche une espece d'espatule, dont on se sert pour l'operation de la greffe en *écusson*. LIGER.

ESCUYER, ou ECUYER. f. m. Titre qui marque la qualité de Gentilhomme, & qui est au dessous du Chevalier. On a fait la recherche des Nobles, & on a fait des taxes sur ceux qui avoient usurpé la qualité d'*Ecuyer*. On appelloit aussi autrefois *Ecuyers*, les jeunes Seigneurs qui n'étoient pas encore faits Chevaliers. Aujourd'hui le titre d'*Ecuyer* est celui que prennent les vrais nobles; & celui de noble est usurpé par de simples bourgeois, sans pourtant qu'ils pretendent aux privileges de la noblesse. L'Ordonnance de Blois de l'année 1579. est la premiere qui ait fait mention de la qualité d'*Ecuyer* comme un titre de Noblesse. En Angleterre la qualité d'*Ecuyer* est celle de la plus petite noblesse, laquelle est inferieure aux simples Chevaliers, & aux Chevaliers Baronnets: & tous ceux qui vivent noblement peuvent prendre la qualité d'*Ecuyer*.

Ce mot vient du Latin *scutum* ou *scutarius* ou *scutiger*, à cause

cause que les *Ecuyers* portoient l'écu des Chevaliers dans les batailles ou dans les behourds & Tournois. Quelques-uns disent que ce nom a été donné aux Gentilshommes à l'imitation de quelques braves Compagnies de soldats Romains, qu'on nommoit *Gentiles* & *Scutarii* sur le declin de l'Empire, & desquels parle Ammian Marcellin. Loyseau le fait venir de *Scutum*, qui étoit le bouclier que portoient les gens de cheval. Il ajoûte qu'on a apellé les Gentilshommes *Ecuyers*, parce qu'autrefois ils avoient seuls le droit de porter un écusson, ou des armoiries, comme étant la marque de la Noblesse.

Escuyer, est aussi le Gentilhomme servant d'un Chevalier, qui l'accompagne à l'armée & en toutes ses entreprises. Tous les Heros de Roman étoient toûjours suivis de leur *Ecuyer*. Dom Quichote même avoit Sancho Pansa pour son *Ecuyer*. Ce mot ne vient pas d'*écu*, *scutum*, comme ont cru quelques-uns, mais de *equus*; & ceux-ci s'appelloient autrefois *Equyers*, & avoient soin des écuries seulement. Loyseau n'approuve point cette étymologie.

Escuyer, se dit aussi de celui qui tient une Academie, qui sçait fort bien le manege, qui enseigne aux jeunes Gentilshommes l'art de bien manier les chevaux, & de les dresser. On a mis ce jeune Seigneur chez un fort bon *Ecuyer*.

On dit aussi d'un homme qui se tient bien à cheval & de bonne grace, qui se connoît bien en chevaux, que c'est un bon *Ecuyer*. On dit aussi d'une femme qui monte hardiment à cheval, que c'est une bonne *Ecuyere*.

Escuyer, se dit aussi de ceux qui ont le soin, le gouvernement des chevaux du Roi, d'un Prince. Chez le Roi le *Grand Ecuyer* de France, qu'on nomme absolument *Monsieur le Grand*, possede une des premieres charges de la Couronne. C'étoit autrefois le Connêtable qui avoit la Surintendance des Ecuries du Roi, étant appellé pour cet effet *Comes stabuli*, le Comte de l'Etable; mais lorsqu'on lui donna le commandement general des Armées, tout le soin des chevaux du Roi demeura entre les mains des Maréchaux, puis des *Ecuyers*. Il y a eu quelquefois plusieurs *Ecuyers* qui commandoient dans l'Ecurie, comme du tems de Philippe V. dit le Long, qu'il n'y avoit point encore de *Grand Ecuyer*, mais seulement quatre *Ecuyers* couchez sur l'Etat, quoique ce même Roi en 1316. fit Grand & Premier, sur tous les Maréchaux de son Ecurie, Henry de Braybant. Mais il n'est point fait mention de *Grand Ecuyer* avant Charles VII. sous lequel Pothon de Saintrailles, & Tanneguy du Chatel furent *Grands Ecuyers* de France. Etat de Fr.

Cette charge étoit un demembrement de celle de Connetable, qui avoit la surintendance des Ecuries du Roi: de là vient, que le *Grand Ecuyer* porte comme lui deux épées à côté de l'Ecu de ses Armes, avec cette difference, que celles du Connetable sont nuës, & celles du *Grand Ecuyer* dans un fourreau de velours bleu, semé de fleurs de lis avec la ceinture autour. Il prête serment de fidelité au Roi, & tous les Officiers des Ecuries le prêtent entre ses mains. Sa charge lui donne le pouvoir de disposer des charges vacantes de la grande, & de la petite Ecurie, & de tous les offices qui en dependent. Il ordonne des fonds destinez pour la depense de la grande Ecurie. Il ordonne aussi toute la livrée du Roi. Le fond en est bleu, & les galons de soye rouge & blanche. Nul *Ecuyer* ne peut tenir Academie pour instruire les Gentilshommes aux exercices de guerre, & autres convenables à la Noblesse, sans l'ordre & la permission du *Grand Ecuyer* de France. Les postes, & relais appartenoient autrefois au Grand *Ecuyer*, mais ils en furent demembrez du tems d'Henri IV. Aux premieres entrées que le Roi fait à cheval dans les villes du Royaume, ou les villes conquises, il marche à cheval immediatement devant le Roi, portant l'épée Royale dans le fourreau. Il la porte aussi aux pompes funebres des Rois, & aux grandes ceremonies. A la mort des Rois tous les chevaux de l'Ecurie & du Haras; & tous les harnois lui appartiennent. Quand le Roi doit tenir son Lit de Justice au Parlement, le *Grand Ecuyer* a séance aux pieds du Roi à côté du *Grand* Chambellan.

Le *Grand Ecuyer* d'Angleterre joüit à peu près des mêmes honneurs & des mêmes prerogatives que le *Grand Ecuyer* de France. Mem. d'un Voyag. en Angl.

Premier *Ecuyer* de la grande Ecurie. Il commande à la grande Ecurie en l'absence du Grand *Ecuyer*, entre les mains duquel il prête serment de fidelité. Il n'est appellé sur l'Etat qu'*Ecuyer ordinaire* de la grande Ecurie. Il y a encore trois *Ecuyers* ordinaires, & trois *Ecuyers* cavalcadours qui servent avec les ordinaires.

Le premier *Ecuyer*, qu'on appelle absolument *Monsieur le Premier*, est celui qui commande à la petite Ecurie & aux Pages du Roi qui y sont. Il prête serment de fidelité entre les mains du Roi. Cette charge est presqu'aussi ancienne que celle de *Grand Ecuyer* de France. Il a sous lui, outre trois *Ecuyers* ordinaires, 20. *Ecuyers* servant par quartier, qui aident au Roi à monter à cheval, & à en descendre, & qui le suivent à cheval.

Chez les Princes & Grands Seigneurs il y a des *Ecuyers* qui disposent de toute l'écurie, & commandent à la livrée.

Ecuyer Cavalcadour, chez le Roi & les Princes, est celui qui commande l'écurie des chevaux servans à leur personne.

Ecuyer de main, est celui qui chez les Princesses & grandes Dames non seulement commande leur écurie, mais encore celui qui leur donne la main pour leur aider à marcher. L'*Ecuyer* de la Reine, de Madame, &c. & on les appelle *Ecuyers* ou *Chevaliers d'honneur*.

Ce mot s'est étendu à tous ceux qui donnent la main aux Dames, soit qu'ils soient leurs domestiques, soit qu'ils soient leurs galans, soit qu'ils le fassent par pure civilité ou rencontre. Cette partie étoit bien assortie, chaque Dame avoit son *écuyer*.

Escuyer, se dit aussi de quelques Officiers particuliers. Un *Ecuyer trenchant* est celui qui est occupé chez les Princes à depecer, à servir les viandes. Il y a chez le Roi un *Grand Ecuyer Trenchant*. Sur l'état de la maison du Roi il est seulement nommé *Premier Ecuyer Trenchant*. Le *Grand Ecuyer Trenchant* ne sert le Roi qu'aux grandes ceremonies. Hors ces occasions ce sont les Gentilshommes servans qui remplissent ses fonctions. On appelle encore *Ecuyer trenchant*, celui d'une compagnie qui depece adroitement les viandes qu'il sert. Les Allemans se picquent fort d'être bons *Ecuyers trenchans*, ils ont des Maîtres exprès qui leur apprennent cet art.

Ce mot se dit aussi par corruption d'*Ecuyers*, qu'on appelloit en Latin *scissores escarii*, ou *mensarii*: ce qui vient de *esca*, c'est-à-dire, *viande*: la ressemblance des mots les a fait confondre.

Ecuyer-Bouche. C'est un Officier qui range les plats sur la table de l'office, avant que de les servir au Roi, & qui presente deux essais au Maître d'Hôtel, dont il en mange un & le Maître d'Hôtel l'autre.

Ecuyer de cuisine, est celui qui commande à la cuisine du Roi, qui fait faire la delivrance des viandes qu'on sert chez le Roi. Ce nom s'est étendu à presque tous les autres Cuisiniers des Grands Seigneurs.

Escuyer, en termes de Venerie, signifie un jeune cerf accompagnant & suivant un vieux cerf.

Es-

ESCUYER, chez les Vignerons, signifie un faux bourgeon qui croît au pied d'un sep de vigne. Les Vignerons disent, il n'y a que l'*Ecuyer* qui a donné cette année. LIGER. Ce mot s'est dit par metaphore du mot *écuyer*, qui signifie un Gentilhomme du plus bas degré, le bourgeon qu'on nomme *écuyer* venant après les autres, & n'étant pas si recommandable. ID.

E S E.

ESERTER. v. act. vieux mot. Degarnir. On dit encore *essarter* un bois, le degarnir.

E S G.

ESGUAIL.	Voyez	AIGUAIL.
ESGU.		AIGU.
ESGUIERE.		AIGUIERE.
ESGUILLE.		AIGUILLE.
ESGUILLER.		AIGUILLER.
ESGUILLETE.		AIGUILLETE.
ESGUILLON.		AIGUILLON.
ESGUILLONNER.		AIGUILLONNER.
ESGUISER.		AIGUISER.

C'est abusivement que quelques-uns écrivent ces mots par *Es*.

ESGARD, ou EGARD. s. m. signifie Respect, consideration, deference. Dissimulez adroitement quand on n'a pas pour vous tous les *égards* que vous attendiez. BELL. Il faut avoir de grands *égards* pour le caractere des Prelats. L'amour propre veut beaucoup de soins, & d'*égards*. Il est fort malaisé à satisfaire. M. ESP. La science des *égards* est l'ame de la societé: c'est ce qui fait qu'on rend à chacun ce qui lui appartient. BELL. Un mari pour qui l'on est obligé d'avoir des *égards*, se fait beaucoup haïr, quand il ne se fait pas aimer. OB. M. La science des *égards* est la science de la politesse. M. SC. D'ordinaire les Predicateurs de Cour entendent la science des *égards*, ils évitent la longueur. BAY. Les hommes en s'assemblant en societé, se font en quelque sorte obligez à des *égards* reciproques, pour se rendre plus agreables les uns aux autres. OB. M. Le grand Theodose ayant detourné les yeux de dessus le Tyran Maxime qu'on traînoit au supplice, son Panegyriste lui disoit: Soyez en sûreté: j'aurai *égard* à votre clemence. Vous n'entendrez point ce que vous n'avez pas voulu voir. BOU.

ESGARD, presque en ce sens, se dit du cas, de l'estime qu'on fait de quelque chose: de l'attention qu'on y fait, du prix, & de la valeur qu'on y donne. Ainsi on dit au Palais, Sans avoir *égard* à sa demande, à sa requête, nous l'en avons debouté. On n'a point d'*égard* aux lettres de grace qui ne sont point conformes aux informations. On doit avoir *égard* au tems, à l'âge, à la qualité des parties. C'est une raison, une circonstance à laquelle on n'a point eu d'*égard*, dont on n'a point fait d'état. On joint une requête au procès, pour, en jugeant, y avoir tel *égard* que de raison. Ou Me. Dacier n'a pas entendu Homere, où je l'entens comme elle, eu *égard* au fond des choses. LA MOTHE. J'adoucis en traduisant Homere, certaines choses par *égard* pour nos usages. ID. Dans les endroits que Mr. Racine a imitez d'Euripide, on n'y trouve pas une pensée supprimée par *égard* à l'impuissance de notre langue. ID.

Du Cange derive ce mot de *esgardium*, ou de *scardium*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier la sentence d'un Juge rendue en connoissance de cause.

ESGARD, ou EGARD. Proportion, rapport d'une chose avec une autre. La terre n'est qu'un point à l'*égard* du ciel. On dit aussi, cela ne fait rien à mon *égard*. Cela est bon à l'*égard* d'un tiers. Ces parties ont été condamnées aux depens chacune à leur *égard*. A differens *égards*, sous divers *égards*, c'est-à-dire, sous differentes vuës.

A l'égard est une façon de parler qui tient lieu de préposition. L'ACAD.

ESGARDS. On appelle à Paris *Maîtres égards*, ceux de chaque metier qui sont choisis de temps en temps pour avoir inspection sur les autres. Parmi les Chevaliers de Jerusalem, il y a une compagnie de Commissaires de l'Ordre qui se nomment Juges de l'*Egard*. MEN.

ESGAREMENT, ou EGAREMENT. s. m. Fourvoyement, erreur où l'on tombe, & incertitude où l'on est, quand on a perdu son chemin. L'*égarement* est dangereux dans les bois & les montagnes. Après un long *égarement* ils revinrent dans leur chemin.

ESGAREMENT, se dit au figuré de l'erreur, de l'éloignement de la raison & de la saine doctrine. Cet Auteur a de grands *égaremens*, de mauvais principes. Cet Heretique s'est converti, il est revenu de ses *égaremens*. Si la maladie de mon frere n'autorisoit mes *égaremens*, on croiroit que je suis devenuë insensée. LET. PORT. La vuë des *égaremens* des autres nous devroit guerir de la prevention que nous avons pour nous-mêmes. NIC. Il faut prendre garde que sous pretexte de la foi, les hommes ne veuillent établir leur *égaremens*. CL. Les *égaremens* des hommes sont presqu'infinis; le cœur a ses *égaremens* & l'esprit a les siens. DE VILL. L'homme ne paroît coupable de ses *égaremens*, que quand il les connoît, & qu'entraîné par ses passions, il court au precipice qu'il apperçoit. DISC. D'EL.

*Pour sauver ma vertu de tant d'*égaremens,
Je ne veux point d'amis qui puissent être Amans.
DES H.

Egarement d'esprit, signifie aussi, alienation d'esprit.

ESGARER, ou EGARER. v. act. & n. pass. Perdre ou faire perdre la route; detourner, écarter du chemin. Le guide nous a *égarez*, il s'est *égaré* lui-même dans la forêt.

On dit *egarer* la bouche d'un cheval, pour dire, lui gâter la bouche en le menant mal. L'ACAD.

ESGARER, se dit figurément, & signifie, Errer, se tromper dans les choses de la morale, ou s'éloigner du bon sens, & de la droite raison. Voilà une matiere bien delicate, & sur laquelle il est aisé de s'*égarer*. OB. M. Les personnes vaines, quand elles se sont *égarées*, ont honte de se redresser, & de rentrer dans le bon chemin. BELL. Les Philosophes Payens n'ayant point les vrayes lumieres, se sont *égarez* dans la recherche de la verité. OB. M. Dieu, par un conseil impenetrable de sa justice, n'a pas voulu rendre la véritable Religion si visible à ceux qui la recherchent, qu'il ne les ait laissez encore dans un très grand danger de s'*égarer* dans cette recherche. NIC. Cet homme a l'esprit *égaré*, il s'*égare* souvent dans ses discours, dans ses raisonnemens. Ne suivez pas les avis de cet Auteur, il vous pourroit *égarer*. L'ame d'un homme que la fureur transporte, est effectivement *égarée*, & hors de son assiette naturelle. M. ESP. Les grandes prosperitez nous aveuglent, nous transportent, & nous *égarent*. BOSS. On aime mieux s'*égarer* de son chef, que de suivre un guide. TOUR. Montagne est un guide qui *égare*; mais qui mene en des païs plus agreables qu'il n'avoit promis. BAL. La prudence humaine s'*égare* tous les jours dans l'avenir. BOSS. Où sont les hommes qui sont touchez serieusement de la crainte de s'é-

s'*égarer*, & de prendre une mauvaise route pour arriver à l'éternité? Nic.

*Que dans son vol le Poëte s'*égare,
Tout est permis en invoquant Pindare. Du Cer.

On dit qu'une maladie, une affliction a *égaré* l'esprit à quelqu'un; pour signifier qu'il en a l'esprit troublé.

Esgarer, se dit des yeux & de la vuë, & signifie les porter çà & là sur differents objets.

Que dire de ces païsages
Où l'œil se plait à s'égarer.
Non les peintres dans leurs ouvrages,
Ne nous presentent point d'images
Qu'on puisse bien leur comparer. Du Cer.

Ce mot, selon Menage, vient du Latin *varare*, qui signifie *passer, traverser*, comme qui diroit *evarare* detourner à côté. Saumaise. D'autres disent qu'il vient d'*aguirer*, vieux mot François qui s'est dit proprement des bestiaux qui s'éloignent des lieux où ils doivent paître, & qui vont dans les terres labourées qu'on appelle *guerets*, & qu'on appelloit autrefois *garets*.

Esgarer, se dit aussi en parlant d'une chose qui est comme perduë, qu'on ne trouve pas, & qui neanmoins n'est pas perduë. J'ay *égaré* cette clef, ce livre. J'ai *égaré* ces papiers, ils ne sont pas perdus.

Esgaré, ée. part. pass. & adj. Son air *égaré* marque le dereglement de son esprit. Vill. On dit aussi des yeux *égarez*; pour dire, des yeux dont le regard n'est pas ferme ni arrêté. Ce cheval a la bouche *égarée*. Il y a dans l'Evangile une parabole de la brebis *égarée* & retrouvée.

J'aime mieux mettre encore cent arpens au niveau,
Que d'aller follement égaré *dans les nuës,*
Me lasser à chercher des visions cornuës. Boil.

ESGAROTE', ou EGAROTE'. adj. m. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui est blessé au garot.

ESGAUDIR. Vieux mot, ne signifioit pas originairement, se rejoüir, comme quelques-uns l'ont cru. Il vient de *gâut*, qui signifioit un bois, les Picards disent encore aujourd'hui *s'égaudir*; pour dire, chasser dans un bois ou aller dans un bois. *Gaut* ou *Esgaudée* signifioit bois & forêt. Mais parce qu'on alloit dans les bois, pour se rejoüir, se divertir, *s'égaudir* s'est dit dans la suitte dans cette signification. *Woud*, qu'on prononce *wand*, signifie en Flamand, bois, forêt.

ESGAYER. Voyez Egayer.

ESGLANTIER, ou EGLANTIER. s. m. Espece de rosier sauvage qui vient le long des chemins, & dans les bois. Son fruit s'appelle *gratecu*: on en fait une conserve qui est assez conuë sous le nom de conserve de *cynorrhodon*. Voyez Cynorrhodon. En Latin *rosa sylvestris, vulgaris, flore odorato, incarnato.*

ESGLANTINE. s. f. Fleur de l'églantier. On donne une *églantine* d'argent pour le prix de Poësie aux Jeux Floraux.

ESGORGER, ou EGORGER. v. act. Coupper la gorge. *Egorger* des bœufs & des moutons dans un sacrifice. *Egorger* une victime. Ablan.

De peur de perdre un liard souffrir qu'on vous égorge. Boi.
L'homme seul, l'homme seul, en sa fureur extrême,
*Met un brutal honneur à s'*égorger *soi-même.* Id.
Pour avoir un carosse & que tout y reponde,
Combien un medecin égorge-t-il *de monde?* Boursault.

Esgorger, signifie aussi, Assassiner; tuër des hommes qu'on surprend, de quelque maniere qu'on les tuë. Aux Vépres Siciliennes tous les François furent *égorgez*. Il faut que je fasse le tour du logis, de peur qu'il n'y ait quelcun de caché, qui me vienne *égorger*. Ablan. Les habitans *égorgerent* toute la garnison.

Esgorger, signifie figurément, Rançonner les gens, les faire payer plus qu'ils ne doivent, plus qu'ils ne peuvent payer. On *égorge* les passans dans cette hôtelerie. Un Receveur des tailles peut bien se faire payer, mais il ne faut pas qu'il *égorge* les gens. Il signifie aussi porter un prejudice considerable à quelqu'un, ruiner sa reputation. Les joüeurs ne vont dans les Assemblées de Lansquenet que pour *s'égorger* l'un l'autre, c'est leur terme. Amus. Ser. et Com.

Esgorgé, ée. part. & adj.

ESGOSILLER, ou EGOSILLER. v. act. Vieux mot. Il n'a plus d'usage que par exageration avec le pronom possessif, & alors *s'égosiller* signifie se faire mal à la gorge à force de crier. Tu m'as fait *égosiller*, carogne. Mol. Je m'*égosille* à force de vous parler, & vous ne repondez pas. Scar. Il se dit aussi d'un oiseau qui chante beaucoup & fort haut, ce rossignol *s'égosille*.

ESGOUSSER, ou EGOUSSER. v. act. *Egousser* des pois & des feves. Dites & voyez Escosser.

ESGOUT, ou EGOUT. s. m. L'écoulement des eaux qui sont tombées d'enhaut. L'*égout* des terres est ce qui grossit les sources, les fontaines. Il a recueilli l'*égoût* de plusieurs sources, & en a fait de belles fontaines.

Esgout, signifie aussi, Cloaque, conduit par où se déchargent les eaux & les immondices des villes. Les *égouts* de Paris sont encombrez. En hiver les eaux de la riviere entrent par les *égouts*.

Esgout, se dit par ressemblance des playes, lorsqu'on laisse un creux, un conduit pour faire écouler la sanie, le pus, le sang extravasé, &c. On se sert d'une tente à la gastroraphie, & on l'applique à la partie inferieure de la playe pour y conserver un *égout*. Dionis.

Ce mot vient du primitif *goutte*, *gutta*.

Esgout, signifie aussi une servitude qui est acquise à un heritage, & lui donne droit de faire passer ses eaux pluviales sur un heritage voisin: ce qui s'appelle en Droit, *stillicidium*.

Esgout, en termes de Couvreur, se dit aussi des tuiles & des ardoises qui avancent en saillie au delà de l'entablement, par où s'égoutent les eaux pluviales, pour les jetter loin du mur de face: ce qu'en Latin on appelle *subgrondia*.

ESGOUTER, ou EGOUTER. v. n. Faire tomber les humiditez de quelques choses. Les Procureuses ne laissent point *égouter* la mouruë, pour faire de la sauce à leurs Clercs. Il faut mettre les fromages dans des éclisses pour les laisser *égouter*. Mettre *égouter* des asperges, &c.

Esgouté, ée. part.

ESGOUTOIR, ou EGOUTOIR. s. m. Terme de Cartonnier. Ais assemblez l'un contre l'autre, sur quoi on fait égouter les formes.

Esgoutoir. Morceau de bois long d'environ trois pieds, gros comme le bras, avec des rangs de chevilles de part & d'autre, sur quoi on met égouter la vaisselle. Les Menuisiers appellent cette sorte de machine un *herisson*; mais la plupart des gens du monde, qui ne sçavent pas les mots propres des Arts, la nomment un *égoutoir*. On croit qu'on peut dire l'un & l'autre.

ESGRAFIGNER, ou EGRAFIGNER. v. act. Vieux mot, qui signifioit autrefois, Ecrire mal & peu lisiblement. C'est proprement égratigner, piquer avec une pointe.

Toûjours le chardon & l'ortie
Puissent égrafigner *son tombeau.* Ronsard.

Ce mot vient de *graphium*, stile de fer dont les Anciens se servoient à écrire; ou plutôt de *griffe*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase: Les chats lui avoient tout *égrafigné* le visage.

ESGRATIGNER, ou EGRATIGNER. v. act. Faire une dechirure à la peau avec des griffes, des ongles, ou quelque petit ferrement pointu. Quand deux harengeres se sont battuës, elles ont le visage tout *égratigné*. Une épingle cachée *égratigne* souvent la main.

Ce mot vient de *ingratinare*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *dechirer avec les ongles*. Men. Mais il y a plus d'apparence, selon quelques-uns, qu'il vient de *crafinen*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *égratignure*. Mr. Huet le derive de *gratter*.

Esgratigner, se dit figurément & comiquement en amour. C'est, Effleurer tant soit peu le cœur par les charmes de la beauté. Elle commence à m'*égratigner* un peu le cœur.

On dit aussi figurément & en style marotique, *égratigner*, pour dire, piquer, dechirer par quelque trait satirique.

Des Gens devots je n'ai honni la secte
Qu'en general, sans aucun designer.
Et fites mal de les égratigner,
Vous qui craignez, disiez vous, la boutée. Rouss.

On appelle aussi *Egratigner*, Faire de petites decoupures sur un habit pour lui servir d'ornement.

Esgratigné, se dit en Peinture, d'une maniere de peindre de blanc & de noir à fresque. Les Italiens l'appellent *Sgrafito*, parce qu'en effet ce n'est qu'un dessein *égratigné*. On fait un enduit de mortier bien uni, & noirci avec de la paille brûlée. On couvre cet enduit d'une couche de blanc de chaux & d'un autre enduit bien blanc & bien poli. Ensuite on ponce dessus le dessein, & on le grave avec un fer pointu, qui découvrant l'enduit blanc lequel cache le noir, fait paroître l'ouvrage comme dessigné à la plume, & avec du noir. Fel.

Esgratigné, ée. part.

ESGRATIGNEUR. s. m. C'est la même chose que *Decoupeur*.

ESGRATIGNURE. s. f. Petite playe qui se fait sur la peau quand on l'égratigne. Ce coup d'épée n'est pas profond, ce n'est qu'une *égratignure*.

J'aimerois mieux souffrir la peine la plus dure,
Qu'il eût reçu pour moi la moindre égratignure. Mol.

ESGRENER, EGRENER, ou EGRAINER. v. act. Faire tomber la graine d'une plante, le grain d'un épi, d'une gousse. Detacher les grains de la grappe. *Egrener* des épis. *Egrener* du raisin.

Esgrener, se dit figurément de toutes les choses friables qui s'en vont par menus grains ou parcelles en les pressant ou frottant. Ce biscuit s'est tout *égrené* dans ma poche.

Il est aussi neut. pas. Ce bled est trop meur, il s'*égrene*. Quand on tarde trop à vandanger, le raisin s'*égrene*.

Esgrener, est aussi un terme de Coutelier, qui se dit du taillant d'un rasoir, & signifie, Ebrecher, casser. Ce rasoir est bon, le taillant *égrene* bien.

Esgrené, ée. part. pass. & adj.

ESGRILLARD, ou EGRILLARD, arde. adj. Eveillé, subtil, qui entend bien ses interêts. Ne vous fiez pas trop à cet homme-là, c'est un *égrillard* qui vous trompera. Oeil *égrillard*. Scar. Tu dieu! quelle *égrillarde*? Mol.

ESGRILLOIR. s. m. Grille faite de plusieurs pieux fichez & liez ensemble, qu'on met au dessous d'un étang ou dans les petites rivieres, pour en laisser passer les eaux, & empêcher que le poisson n'en sorte.

ESGRISER. Voyez Egriser.

ESGRISOIR. Voyez Egrisoir.

ESGRUGEOIRE, ou EGRUGEOIRE. s. f. ou selon *Richelet* EGRUGEOIR. s. m. Sorte de petit vaisseau ordinairement de bouis, dans lequel on égruge, on brise le sel avec un pilon. Mettez ce sel dans l'*égrugeoire*. L'Acad.

ESGRUGER, ou EGRUGER. v. act. casser, pulveriser, briser, mettre en poudre dans l'*égrugeoire*. *Egruger* du sucre, de la muscade, du poivre, des croutes de pain, &c.

Esgrugé, ée. part. & adj.

ESGRUGEURE. s. f. Parties menuës qui se separent d'un corps dur par la friction ou rencontre d'un autre plus dur. Ce mot ne se trouve point dans l'Acad. ni dans Richelet, ni dans Danet.

ESGUEER, ou EGUEER. v. act. Tremper du linge en eau claire, en grande eau, pour en detacher les sels qui s'y sont attachez ou à la lessive, ou au savonnage.

Ce mot vient de *gué*, comme si on trempoit l'eau dans un gué où l'eau est d'ordinaire claire & courante; ou plutôt d'*aigue*, qui a signifié *eau*, comme si on disoit *aigueer*.

ESGUEULER, ou EGUEULER. v. act. Casser le goulet d'une bouteille, d'un pot, d'une cruche.

On dit qu'un homme s'est *égueulé* à force de crier, quand il a crié si fort, qu'il ne peut plus parler.

Esgueulé, ée. part. & adj. Cruche *égueulée*.

E S H.

ESHANCHE'. s. m. L'*h* s'aspire. Qui a les hanches rompues ou disloquées. Cet homme est tout *ehanché*. Une femme *ehanchée*, c'est une femme qui marche mal, qui n'est pas ferme sur ses jambes. On le dit aussi des chevaux outrez qui n'ont plus de force aux hanches; ou qui ont fait un si violent effort des hanches, que les ligamens qui tiennent l'os se sont relâchez.

ESHERBER, ou EHERBER. v. a. Terme de Jardinier, arracher, ôter les mauvaises herbes d'entre les bonnes. On se sert plutôt du mot *sarcler*, qui signifie la même chose. Quint.

ESHONTE', ée. subst. Qui a perdu toute pudeur. On ne le dit plus. Cependant *effronté* qu'on y a substitué, ne signifie pas tout-à-fait la même chose.

ESHOUPPER. v. act. Terme des Eaux & Forêts. Coupper les houppes ou cimes des arbres. L'Ordonnance veut que l'on condamne à l'amende ceux qui auront *eshouppé*, ébranché & deshonoré les arbres.

E S I.

ESIL. s. m. Vieux mot. Vinaigre. Le Feu Gregeois s'éteignoit avec l'*esil*, comme dit l'Auteur du Roman de Guarin le Loherances.

Et li vins, & l'esil,
L'eust eteint, si s'en fus entremis.

Luitprand & Ditmar disent en effet que ce feu s'éteignoit avec le vinaigre. *Esil* peut avoir été formé du Latin *acetum* qui signifie la même chose. On le nomme en Hollandois *azyn*.

E S L.

ESLAINDE. s. f. Vieux mot. Sorte de machine à jetter des pierres.

ESLAIS, ou ESLAY. s. m. Vieux mot. Elans, course

se, choc de Chevalier dans un Tournoy. On a dit aussi *eslesser* pour élancer.

ESLAIZER, ou ELAIZER. v. act. Terme de Monnoye, qui se dit de la septiéme façon qu'on donne aux monnoyes, quand on les fabrique au marteau. C'est presque la même chose que *flatir*, sinon qu'on ne penetre pas tant la piece, ne faisant que la redresser du chaussage, ce qui se fait sur l'enclume avec le flattoir. L'Ordonnance veut qu'on repete cette façon deux fois.

ESLAN, ELAN, ou selon l'Acad. ELANS. s. m. Action de celui qui s'élance; mouvement subit avec effort; course prompte & impetueuse qu'on fait pour se derober à quelque peril. Ce prisonnier s'est sauvé en faisant quelques *élans*. On le dit aussi des bêtes qui se sauvent & attrapent le bois en deux ou trois sauts. Ce cheval ne va que par *élans*. Le cerf fit deux ou trois *élans*.

ESLANS, au fig. signifie, Les mouvemens affectueux ou douloureux de l'ame. Cet homme faisoit en priant de continuels *élans*, de pieux *élans* vers le ciel. Il entrecouppoit son discours de soupirs profonds, qu'il étoit aisé de distinguer des *élans* de devotion. VILL. *Elans* affectez. MOL. On ne lui sauroit parler de la mort de son fils qu'il ne lui prenne des *élans* de douleur. L'ACAD. Il signifie aussi, Excès de Philosophie. Ne seroit-ce point un *élans* de la vertu heroique, qui auroit fait dire à Theophraste, que pour être sage, il ne falloit avoir aucune crainte des Dieux? DU ROND.

De son amour chacun suit les élans. BENS.
Que dis tu de m'y voir rêveur, capricieux,
Tantôt baissant le front, tantôt levant les yeux,
De paroles en l'air par élans *envolées,*
Effraier les oiseaux perchez dans mes allées. BOIL.

ESLAN. s. m. Animal sauvage. Voyez ELLEND.

ESLANCEMENT, ou ELANCEMENT. s. m. Mouvement du corps prompt & impetueux. Les sauteurs font de grands *élancemens* pour faire paroître leur agilité. DANET.

ESLANCEMENT, signifie aussi une douleur violente de quelque partie du corps, telle qu'est celle qu'on sent quand on a quelque apostume qui cause un battement semblable à celui du pouls, un violent accès de goutte, ou d'une autre maladie aiguë. Il sentoit de grands *élancemens* dans la tête, des *élancemens* redoublez.

ESLANCEMENT, au figuré, signifie Transport, mouvement affectueux & subit. Il prononçoit souvent ces paroles avec des *élancemens* admirables de cœur & de voix. P. VERI. Les *élancemens* de l'ame vers son Dieu.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement la terre à tous momens. MOL.

ESLANCER, ou ELANCER. v. neut. pass. se lancer, se jetter en avant avec violence, & impetuosité. Ce furieux s'est *élancé* & jetté par la fenêtre. Il s'est *élancé* de furie dans les plus épais escadrons des ennemis.

Vendome, que soûtient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impetueux s'élance. BOIL.

On dit aussi, que les serpens & les couleuvres, *s'élancent*, se jettent sur les hommes.

ESLANCER, se dit aussi pour, Darder, pousser. La mort sçait *élancer* ses traits. VOIT. *Elancer* des cris. La dispute me pique: les imaginations de mon ennemi *élancent* les miennes, & me rehaussent au dessus de moimême. MONT. Il est là actif, & n'est plus d'usage.

On dit aussi, qu'une tumeur qui est prête d'aboutir *élance*, quand elle cause une douleur aiguë avec quelque agitation ou mouvement qu'on sent dans la partie. Je sens quelque chose qui m'*élance*. Le doigt m'*élance*. Il est là neutre, & n'a d'usage qu'à la troisiéme personne.

ESLANCER, se dit d'ordinaire avec le pronom personnel, & signifie, Faire un effort, piquer, exciter. Quand nôtre ame est éveillée par le discours, ou par l'exemple, elle s'*élance* au delà de son ordinaire. MONT. Plus les envieux veulent abaisser mon esprit, plus il croît, & s'*élance*. BOI.

ESLANCÉ, ÉE, part. pass. & adj. Il se dit proprement d'un cheval qui a naturellement le boyau étroit, ou qui est devenu efflanqué par le travail, ou faute de nourriture. Un cheval *élancé* & haut sur ses jambes. De vieux chevaux maigres & *élancez*.

ESLANCÉ, ÉE, se dit aussi par derision d'une personne de grande taille, & menuë. C'est une grande creature *élancée*, qui paroit avoir peu de vigueur.

ESLANCÉ, en termes de Blason, se dit du cerf courant.

ESLANCÉ, ÉE. Terme de Jardinier. Il se dit des branches qui sont longues & peu grosses à proportion, & degarnies d'autres branches, en maniere de gaules. C'est un defaut à un arbre que d'y voir des branches *élancées*. LA QUINT.

ESLARGIR. Voyez ELARGIR.

ESLARGISSEMENT Voyez ELARGISSEMENT.

ESLE. Les mots François qui se terminent en *esle*, ont la penultieme longue comme *mesle, gresle, fresle*, &c.

ESLE. Ayeul. *Sazele* Bisayeule. Il est tout à fait vieux, & ne se trouve que dans les anciens titres.

ESLECER. v. neut. On a dit dans le vieux langage, *s'eslecer* & *s'esleer*, pour se rejoüir.

ESLECTURE. s. f. Vieux mot. Choix.

ESLIMER, ou ELIMER. Terme de Fauconnerie, qui signifie, Purger, & mettre un oiseau en état de voler au sortir de la muë.

ESLOCHER. v. act. Vieux mot. Deplacer, tirer de son lieu.

ESLOIGNEMENT, ou ELOIGNEMENT. s. m. Distance soit de lieu soit de tems. L'*éloignement* de nos maisons nous empêche de nous voir plus souvent. L'*éloignement* des tems est cause de l'obscurité qu'il y a dans une telle histoire. Il faut regarder cette statuë, ce tableau, cette perspective, dans un certain *éloignement*. Paris & Constantinople sont dans un grand *éloignement*. L'apogée d'une Planete est son plus grand *éloignement* de la terre.

ESLOIGNEMENT, signifie aussi, Retraitte; l'action par laquelle on quitte un lieu pour aller en un autre. Didon fut au desespoir de voir l'*éloignement* des vaisseaux d'Enée. L'*éloignement* augmente la veneration qu'on a pour les Princes, & on les estime moins quand on les voit de trop près. BOU.

ESLOIGNEMENT. Absence. C'est une de ces choses qui me consolent durant cet *éloignement*. VOIT. Je n'ai employé mes yeux à aucun usage qu'à pleurer sans cesse, depuis que j'ay appris que vous étiez resolu à un *éloignement*. LET. PORT.

ESLOIGNEMENT, se dit au figuré pour, Distance, retardement, indifference, froideur, aversion, antipathie. Cet incident a mis la conclusion de ce Traité dans un plus grand *éloignement* que jamais. Les mêmes pretentions causent d'ordinaire l'*éloignement* des personnes. P. DE CL. Vous vous figurez que pour être homme de bien il suffit d'avoir de l'*éloignement* pour les vices grossiers. CL. Il a de l'*éloignement* pour cet homme là. Il a de l'*éloignement* pour le mariage. La concurrence de la faveur & de la beauté leur donnerent de l'*éloignement* l'une pour l'autre. M. SC. L'homme a un éloignement naturel pour la connoissance de soi même, qu'il ne peut surmonter. NIC. Chacun nour-

nourrit dans le fond de son cœur un *éloignement* secret de la verité. Id. Comment le seul *éloignement* du bruit & des affaires, appaisera-t-il les troubles du cœur, si la raison ne s'en mêle point ? St. Ev. Les personnes qui vivent dans la solitude, & dans l'*éloignement* du monde, ne laissent pas de trouver de grandes difficultez dans la vie chrêtienne. Nic.

Esloignement, signifie aussi une absence involontaire, un espece de bannissement, une disgrace. On a été surpris de la disgrace de ce Favori, de son *éloignement* de la Cour. Ce Directeur a obligé son penitent à l'*éloignement* de sa concubine. L'*éloignement* de Dieu est une chose terrible.

Esloignement, en termes de Peinture, est la partie du tableau qui se voit en lointain, qui est en perspective. On voit dans l'*éloignement* de ce tableau une ville, une bataille, un camp, une ruine.

Esloignement, se dit aussi des objets qui terminent la vuë dans une distance fort éloignée. La vuë est admirable dans ce lieu-là, on y voit des côteaux, des prairies, la riviere qui serpente, & Paris en *éloignement*. L'Acad. On dit d'un homme qui s'attend à une grande succession, qu'il voit de grands biens en *éloignement*.

Esloignement, est aussi un terme d'Astronomie. On l'employe sur tout pour marquer la distance de Venus au soleil. La plus grande digression ou *éloignement* de Venus est de 47. degrez ou environ, c'est à dire, que cette Planette ne s'écarte jamais d'avantage du soleil.

ESLOIGNER, ou ELOIGNER. v. act. Mettre de la distance entre deux personnes ou deux choses; écarter une personne ou une chose loin d'une autre; faire retirer loin, envoyer loin de soi. *Eloignez* cette chaise, cette table du feu. On s'en sert aussi avec le pronom personel. Voilà une flotte qui va *s'éloigner* du port, qui va partir, elle va dans dans des terres *éloignées* faire un voyage de long cours. Il cherche une maison des champs, mais il ne veut pas *s'éloigner* de la ville, de la riviere. La lune commence à paroître, quand elle *s'éloigne* du soleil. Cette ville est *éloignée* du secours.

Esloigner. signifie aussi, Se retirer de quelque lieu, se cacher. Il a appris qu'il y avoit un decret contre lui, on lui a conseillé de *s'éloigner*. Il s'est *éloigné* & banni volontairement de la Cour pour vivre en retraitte.

Les Poëtes disent quelquefois, *éloigner* quelque chose, pour *s'éloigner* de quelque chose. Le soleil *éloigne* sa barriere. Malh. pour dire, quitte, abandonne. Le Roi ne peut *éloigner* sa douce amie. Baïf; pour dire, s'en separer, s'absenter d'elle. Bertaut a dit de même;

Je n'ay vu qu'à regret la clarté du soleil,
*Depuis qu'en soupirant j'*éloignai *ce bel œil.*
Ses vaisseaux en bon ordre ont éloigné *la ville.*
Corn.
Du camp du Rutulois éloignant *les quartiers.*
Segrais.

Cette façon de parler a vieilli.

Esloigner, se dit aussi à l'égard du temps, & signifie retarder, differer. Le mauvais temps qu'il a fait à *éloigné*, a retardé la moisson, les vendanges. La mort de mon Rapporteur à bien *éloigné* le jugement de mon procès. Toutes ces difficultez *éloignent* la paix.

Esloigner, se dit figurément. Il faut *éloigner* de votre esprit, & en chasser toutes les pensées chagrinantes. Il faut *éloigner* de nôtre presence tout ce qui nous cause des tentations. Il n'y a rien qui *éloigne* plus les cœurs, les esprits, les affections que les mepris. Il ne faut jamais *s'éloigner* du respect qu'on doit à ses superieurs, ni de son devoir. J'étois fort bien dans l'esprit de ce Prince, mais un faux rapport qu'on lui a fait m'en a *éloigné*. On a *éloigné* ce Ministre des affaires; on lui a ôté son emploi. Ce Prince est bien *éloigné* de remuer, de faire la guerre, il n'y pense pas. Si cet homme raisonne ainsi, nous sommes bien *éloignez* de compte, bien differens en sentiment, bien *éloignez* de nous accorder. Il est bien *éloigné* de son compte, il se trompe fort dans ses projets, dans ses pretentions. Il est fort *éloigné* de la raison. Cela se dit en un sens fort *éloigné*. Ils sont fort *éloignez* de sçavoir qu'ils pechent. Pasc. La pieté nous *éloigne* des plaisirs des sens. Nic.

On dit qu'une personne ne *s'éloigne* pas d'une telle chose, pour dire qu'elle n'y temoigne pas de repugnance ou même qu'elle y a de la disposition. Il ne *s'éloigne* pas beaucoup de la proposition qu'on lui a faite. On dit en termes de peinture, qu'une figure *s'éloigne* bien dans un tableau; pour dire, qu'elle paroit bien *éloignée* L'Acad.

Esloigné, ée. part. pass. & adj. Païs *éloigné*, temps *éloigné*, posterité *éloignée*. On dit proverbialement des Juges de Province, qu'ils sont *éloignez* du soleil; c'est-à-dire, loin de la Cour & des Parlemens, qui peuvent avoir connoissance de leurs malversations, & les punir.

On appelle en termes dogmatiques, Causes *éloignées*, les causes qui ne sont pas immediates. L'Acad.

Tous ces mots viennent du Latin *elonginare*. Men. ou de *elongare*.

E S M.

ESMAIL, ou EMAIL. s. m. Qui fait au plurier *Emaux*. Espece de verre coloré. Sa matiere fondamentale est de l'étain, & du plomb en parties égales, calcinées au feu de reverbere, à quoy on ajoûte separément des couleurs metalliques telles qu'on lui veut donner, comme l'*æs ustum* pour le verd, le *crocus* de Mars pour le jaune. La chaux d'étain produit un blanc fort exquis; celle d'argent un très-beau bleu; avec de la chaux de cuivre, de la limeure de fer & de l'orpiment, un très-beau rouge; avec du salpêtre une couleur de perles; avec du geais un très-beau noir. Ant. Neri dans son Livre de *Arte Vitriaria*, enseigne à faire des *émaux* de toutes couleurs. Fil.

On travaille l'*émail* au feu de lampe avec un petit tuyau par lequel on souffle soit avec la bouche, soit avec un soufflet; & on le tire en des filets si deliez qu'on veut, jusqu'à les tourner sur un devidoir, & en faire des aigrettes. On fait trafic d'*émail* en canon. Toutes les pierres precieuses contrefaites se font avec de l'*émail*, c'est-à-dire, du verre & des metaux. Le verre est du plus beau cristal, & les metaux sont reduits en chaux lavée & filtrée, ensorte qu'ils se reduisent en sel, & après plusieurs cuissons & lotions se fait l'*émail* blanc qui est susceptible de toutes les autres couleurs, en y mêlant des matieres metalliques.

Ce mot vient de l'Italien *smalto* & *smaltare*. Menage. D'autres croyent que le mot d'*émail* vient de l'Hebreu *hhasmal*, qui est deux fois dans Ezechiel, que St. Jerôme traduit par *electrum*, ancienne espece d'*émail* composé d'or & d'argent, dont les Latins ont fait *maltha* & *smaltum*. Le premier étoit une espece de ciment dont parle Pline, fait de chaux, de poix & de graisse, & dont le Pontifical Romain fait mention dans la ceremonie de la consecration des Eglises. Et *smaltum* étoit un ouvrage de pieces rapportées, dont ont

parlé

parlé plusieurs Auteurs, & entre autres Anastase le Bibliothecaire.

Esmail, se dit aussi de la peinture & du travail qui se fait avec des couleurs minerales qui se cuisent avec le feu; ce qu'on appelle, Parfondre l'*émail*. Un portrait fait en *émail* ne s'efface point. Les borgnes se font faire des yeux d'*émail*. Un tableau d'*émail*. On a fort estimé autrefois les *émaux* de Limoges qui se faisoient du temps de François I. particulierement sur du cuivre. Ils ont été fameux dès le temps du XI. XII. & XIII. siecle. Il est deffendu aux Orfevres de faire des doubles de voirines, qui sont des *émaux* épais qui contiennent plus de verre que de matiere. La Peinture en *émail* est très ancienne. On l'a employée dès les premiers temps sur les metaux & sur la terre, comme on fait encore aujourd'hui. On pretend que les briques dont les murs de Babylone furent construits étoient des briques émaillées, dont les *émaux* representoient differentes figures. Du temps de Porsenna on faisoit dans ses Etats des vases émaillez de differentes figures. La Porcelaine tant celle qui vient de la Chine & du Japon, que celle qui se fait en France & en Hollande, la fayance, les pots vernissez de terre, toutes ces choses sont autant d'*émaux*. Mais on appelle proprement peinture en *émail*, une peinture qui se fait avec des *émaux* broyez & reduits en poudre, employez comme les autres couleurs, & ensuite fondus, recuits & vitrifiez par la force du feu. Cette sorte d'ouvrage fut beaucoup perfectionnée du temps de François I. en France & en Italie. En France on faisoit à Limoges ces beaux *émaux*, qu'on appelle *émaux* de Limoges. En Italie on faisoit de fort beaux vases à Fayence, & à Castel Durante, dans le Duché d'Urbin, du tems de Raphael & de Michel Ange & apparemment sur leurs desseins, car le dessein des figures est ce qu'il y a de plus considerable dans ces vases. Il y a deux sortes d'*émaux*, les *émaux* clairs, & transparens, & les *émaux* épais & mates. On employe les *emaux* clairs en les broyant avec de l'eau seulement, les *emaux* épais s'employent avec l'huile d'aspic. C'est à ces derniers tems & aux François qu'on doit l'invention des *émaux* épais. Jusques à 1632. on n'a connu que les *émaux* clairs. Mais dans cette année là Jean Toutin Orfevre de Chateaudun qui travailloit parfaitement bien les *émaux* ordinaires, aïant cherché le secret d'employer des *émaux* mates, le trouva & le communiqua à d'autres ouvriers, qui tous contribuerent ensuite à le perfectionner de plus en plus. Dubié, Morliere natif d'Orleans, Robert Vauquer, Pierre Chartier de Blois se distinguerent le plus. L'on vit plusieurs personnes dans Paris s'attacher à cette maniere de peindre, dont l'on fit quantité de Medailles & d'autres Ouvrages. On commença même à faire des portraits émaillez au lieu de ceux qu'on faisoit de miniature. Les premiers qui parurent les plus achevez & de plus vives couleurs, furent ceux que Jean Petitot, & Jaques Bordier apporterent d'Angleterre. Les ouvrages que l'on fait aujourd'hui en ce genre de Peinture sont si beaux, que si les anciens pouvoient en avoir connoissance, ils auroient quelque jalousie de nous en voir les Inventeurs, eux qui ont trouvé tant de choses & qui ne nous ont presque rien laissé à chercher de nouveau dans les Arts. Fel. On employe ordinairement les *émaux* sur des metaux, or, argent, cuivre. L'or est le meilleur, il n'a point de mauvaise qualité & les *émaux* paroissent dessus, avec tout leur éclat & toute leur beauté. L'argent jaunit les blancs, le cuivre s'écaille & jette des vapeurs; cependant le cuivre est le fond sur lequel on applique le plus souvent les *émaux*, parce qu'il est le moins pretieux, & pour corriger ses mauvaises qualitez on applique dessus & dessous la plaque une couche d'*émail*, quoi qu'on ne doive travailler que d'un coté, afin que le cuivre ne s'enfle pas plus d'un coté que de l'autre, & ne cause point d'inegalitez. Id. Ce travail se fait avec la pointe du pinceau & de même que la miniature, excepté qu'on se sert d'huile d'aspic au lieu d'eau & de gomme. Id.

On travaille à Limoges, mieux en *émail* qu'en aucune autre ville de l'Europe, parce que l'eau qui est au cloître de S. Martial est très propre pour cela. Del. de la Fr.

Esmail, est aussi une sorte de mineral, qu'on purifie, & auquel on donne dans les païs étrangers, toutes les façons qu'il doit avoir pour en faire un bleu foncé, & le reduire en maniere de farine très-deliée. Cette sorte d'*émail* se vend à Paris par les Epiciers. Il sert aux Blanchisseurs & aux Blanchisseuses pour donner la couleur bleuë à l'empois, & aux enlumineurs & aux Peintres pour faire une couleur bleuë qu'ils employent dans leurs ouvrages. Le mot d'*émail* en ce sens n'a point de plurier. Cet *émail* est très-fin, le plus beau vient de Hollande.

Esmail, signifie aussi un ouvrage composé d'une maniere de verre blanc qu'on travaille à Venise, & qui se vend chez les Fayanciers de Paris. On y vend des tasses, de petits pots, de petites urnes d'*émail*, & plusieurs autres de ces sortes de gentillesses propres à orner les cabinets, les cheminées, les armoires, &c. Il y a aussi une sorte de fayance émaillée, que l'on appelle ordinairement *émail*; mais c'est un faux *émail* que les Fayanciers appellent *turquin*, & qui n'est pas à beaucoup près si beau que l'*émail* de Venise, qu'on fait quelquefois dorer pour en rehausser le prix & la beauté.

Esmail, se dit aussi au figuré pour une sorte de bague marquée de quelque devise, pendant au bas d'un Ordre de Chevalerie, ou de quelque autre collier, Pomey.

On dit l'*émail des dents* pour marquer ce vernis ou cette superficie luisante qui couvre & conserve les belles dents blanches.

Esmail, se dit aussi d'une grande diversité de fleurs & de couleurs. L'*émail* des prairies, des parterres. Mais il est plus de la Poësie que de la Prose.

Ni les âpres frimats, ni les grandes chaleurs,
N'y ternissent jamais le bel émail *des fleurs.* Seg.
Mille agreables fleurs
*Font briller en tout temps l'*émail *de ton parterre.*
Malh.

Et sur le tendre émail *des campagnes fleuries,*
Lui même fait camper ses troupes aguerries.
Flech.

Esmail, en termes de Blason, se dit des couleurs, & metaux dont un Ecu est chargé. L'*émail* se dit en general tant du metail que de la couleur, à cause qu'en effet l'*émail* d'orfevrerie est un ouvrage fait de metail, & de verre calciné qu'on teint de differentes couleurs. Le Blason n'a que sept sortes d'*émaux*, Or, Argent, Gueules, Azur, Sable, Sinople, & Pourpre. Quelques uns disent que les couleurs differentes dont on se sert dans les Armoiries viennent des expeditions militaires, & sur tout des Croisades, où chaque Seigneur en partant bordoit son Ecu ou Bouclier des couleurs de la Dame, pour qui il s'étoit declaré; & les faisoit porter à ceux de sa Compagnie. Mais le P. Menestrier les rapporte uniquement aux couleurs, dont on s'habilloit aux Tournois. Il dit que les Tournois ont succedé aux anciens jeux du Cirque, où il y avoit quatre Factions ou Quadrilles, la Blanche, la rou-

rouge, la Bleue & la Verte. Domitien, au raport de Suetone, y en ajoûta deux autres, une vétue de drap d'or, & une autre de pourpre: le sable, ou la couleur noire fut introduite par les Chevaliers qui portoient le deuil, & enfin l'Hermine & le vair qui sont en usage dans les Armoiries servoient aussi aux habits des Tournois.

ESMAILLER, ou EMAILLER. v. act. Travailler en émail, peindre avec de l'émail, avec des couleurs minerales, ou provenuës des mineraux. Les Orfevres sont bien-aise d'*émailler* leurs ouvrages, car ils vendent l'émail autant que l'or.

Esmailler, se dit au figuré pour embellir, orner. Le printems *émaille* la terre, la peint de diverses couleurs. Ce mot en ce sens est plus de la poesie que de la prose.

Déjà l'or & l'azur du haut de ces montagnes
Emaillent *à longs traits ces fertiles campagnes.*
La Suze.

Esmaillé, ée. part. & adj. Une montre *émaillée.* Ciel *émaillé* d'étoiles. Prez *émaillez* de fleurs.

Que vos bords enrichis de marbre & de verdure
Soient toûjours émaillez *de fleurs.* P. Buff.

Ce terme se dit aussi au figuré. Vous aimez les expressions qui donnent le plus dans la vuë, & je vous avouë que votre langage me paroît un peu trop *émaillé.* Le Ch. de M. c'est-à-dire trop brillant.

ESMAILLEUR. s. m. C'est un ouvrier, qui avec un chalumeau, une lampe alumée & des branches d'*émail* alié avec du verre & des couleurs, fait ordinairement mille petites gentilesses qu'il soufle; qui d'autrefois forme des ouvrages d'*émail* un peu plus massifs sans les soufler, & qui quelquefois avec le pinceau peint en *émail* sur le cuivre. Un bon, un habile *Emailleur.* Etre *Emailleur.* Les *Emailleurs* ne sont pas encore erigez en corps de metier. Les *Emailleurs* travaillent au brouï & au raïon avec les bercelles, qui sont de petites pinces fort deliées, & le brouï & raïon deux petits tuïaux de verre par où le vent passe, pour entretenir le feu de la lampe en sa force. Rich. Marc Antoine étoit un fameux *Emailleur.*

ESMAILLURE. s. f. Art d'émailler. Application d'émail. Il excelle dans l'*émaillure.* Il se prend aussi quelquefois pour l'ouvrage même de l'émailleur. Voilà une belle *émaillure.* Pomey. Cette *émaillure* s'est écaillée. L'Acad.

Esmaillure, est aussi un terme de Fauconnerie, qui se dit des mailles ou taches rousses qui sont sur les pennes de l'oiseau de proye.

ESMARRI. adj. Vieux mot. Etonné, fâché.

ESMAUX, ou EMAUX, C'est le pluriel d'*Email.*

ESMAY. s. m. Vieux mot. Tristesse. Voyez Esmoy.

Ce fut au tems du mois de may,
Qu'on doit chasser dueil & ésmay

On a dit aussi *Esmayer*, pour, s'étonner, être en emoi.

ESME, les mots François qui finissent en *esme* ont la penultiéme longue, comme *carême*, *blême*, &c.

Esme. s. f. Vieux mot. Intention, desir, volonté. *A son esme.*

ESMETTRE. v. act. Terme de Palais, qui se dit des appels, ou appellations. *Esmettre* un appel, c'est la même chose qu'interjetter un appel. Un Religieux de l'Ordre du S. Esprit *Esmet* appel comme d'abus de la provision donnée par l'Ordinaire. Fevret.

Esmis, ise, part. & adj. Il a les significations de son verbe. Il ne se dit plus.

ESMERAUDE, ou EMERAUDE. s. f. Pierre precieuse verte, la plus dure après le rubis. L'Orientale est la plus estimée, & est d'un verd mâle, haute en couleur, tirant sur le verd brun. L'Occidentale ou du Perou est d'un verd gay, & elle est moins dure & moins prisée. On ne connoit plus que celles-ci; car des autres qu'on appelle *de la vieille roche*, la mine en est perduë. Un verd d'*émeraude.* Elles se perfectionnent, comme le rubis, dans la mine, & prennent peu-à-peu leur verdeur, comme le fruit sur l'arbre prend sa maturité. Elles s'engendrent dans de certaines montagnes des Indes Occidentales ou Orientales. On voit dans le cabinet de curiositez du Duc de Florence une grosse *émeraude* brute, enracinée dans son rocher. Misson. Il se trouve des *émeraudes* aux environs de Bourbon-l'Archambaud. Pline fait mention de douze sortes d'*émeraudes* à present inconnuës. En l'Apocalypse Dieu apparoit sur une iris de la couleur d'*émeraude.* L'opinion commune est que l'*émeraude* naît dans le jaspe. Il y en a de si parfaitement verd, que plusieurs Auteurs l'ont pris pour l'*émeraude.* Rodrigue de Tolede dit que quand les Sarrasins prirent Tolede, le Roi Tarik eut pour butin une table de 365. pieds de long d'une seule piece, qu'il fait passer pour *émeraude.* Theophraste dit qu'on en a vû une de quatre coudées de long sur trois de large, qui fut mise par un Roi d'Egypte dans un temple de Jupiter. On a aussi parlé d'un obelisque d'*émeraude* de 40. pieds de haut. A Genes il y a un plat bien grand qu'ils font passer pour *émeraude.* A Mayence il y en avoit autrefois, à ce qu'on dit, une penduë à la voute de l'Eglise qui brilloit fort, grosse comme un demi-melon. Fernand Cortès apporta cinq *émeraudes* de l'Amerique estimées cent mille écus. En la vallée de Manta au Perou les peuples adoroient une *émeraude*, qui étoit presque aussi grosse qu'un œuf d'autruche. On lui faisoit plusieurs presens & sacrifices, & sur tout des moindres *émeraudes*, que les Prêtres faisoient accroire être ses filles. L'Europe avant la decouverte de l'Amerique ne tiroit que de l'Asie ses pierreries de couleur, & sur tout les *émeraudes*, presque aussi precieuses que les diamans, avant que la decouverte de la mine des *émeraudes*, qui est dans la Terre ferme du nouveau monde, les eût rendu trop communes pour être tant prisées. L'Ab. de Bos. On feint qu'Hermes Trismégiste avoit gravé sur une *émeraude* le remede universel contre toutes les maladies, & qu'il l'a fit enfermer dans son tombeau avec son corps.

Esmeraude des Philosophes. Terme de Philosophie hermetique. C'est la rosée des mois de Mars & de Septembre.

Ce mot vient du Latin *smaragdus*, qui signifie la même chose. Quelques-uns le derivent de l'Italien *smeraldo*, ou de l'Arabe *zomorrad*, ou du Persan *zmerud.* Chardin.

Presme d'*émeraude.* Voyez Presme.

ESMERÉ, ée. adject. Vieux mot. Emaillé.

Qui fut de fin or esmeré.

ESMERI. Voyez Emeri.

ESMERILLON, ou EMERILLON. s. m. Le plus petit des oiseaux de Fauconnerie. le plus vif & le plus bigarré de tous. Il est de la forme du faucon, auquel il ressemble tout à fait, soit pour la figure du corps, soit pour la couleur du champ de son pennage, excepté qu'il a toutes les parties du corps plus petites. Il est de la taille du pigeon. Il tient du naturel du faucon. Il est hardi & d'entreprise, plus volant qu'aucun autre oiseau, courageux, de longue haleine, & fort agréable à ses entreprises. Il est quinteux & fantasque comme le Gerfault, & a peine à oublier le deplaisir qu'il a reçu. Il le faut entretenir, leurrer & assûrer de

de même que le faucon, puis lui faire escape de ce que vous lui voulez donner & le faire voler. Il est le seul de tous les oiseaux de proye, dans lequel on ne fasse point de distinction du mâle d'avec la femelle, n'ayant point de tiercelet. Ils sont toûjours en action. On peut les accoutumer au poing. Il vole la perdrix, les perdreaux, la caille, l'alloüette, les moineaux & autres petits oiseaux, qu'il poursuit d'un merveilleux courage. Il doit être oiselé en huit jours; car aprés il ne vaut rien. Il est fort plaisant au vol de la corneille & de l'alloüette huppée. On n'en voit que de passagers, & point de niais. En Latin *spizes*, ou *varius accipiter*.

Esmerillon, est aussi une espece de canon mediocre, dont la longueur est de 37 calibres, qui tire dix onces de fer, ou quinze onces de plomb, & se charge de quinze onces de poudre fine. Le bâtard a 32. calibres, & tire douze onces. L'extraordinaire a 45. calibres, & tire demi-livre de plomb avec autant de poudre. Hanzelet.

Esmerillon, est aussi un terme de Cordier, qui signifie un morceau de bois en forme de siflet, au bout duquel il y a un crochet de fer servant à cabler de la ficelle & autre cordage.

ESMERILLONNE', ÉE. adj. Participe du verbe *émerillonner*, qui n'est point en usage. Eveillé, qui a l'œil vif comme un émerillon. Cette fille est bien gaye & *émerillonnée*. Ce garçon est vif & *émerillonné*. Il est bas.

ESMERVEILLABLE, ou EMERVEILLABLE. adj. Digne d'admiration. Il est vieux.

ESMERVEILLER. v. act. Donner de l'admiration, étonner. Cela a *émerveillé* tout le monde. En ce sens il est vieux & n'a plus guere d'usage. On s'en sert aussi au neutre, pour s'étonner, être en admiration. Ne vous *émerveillez* pas s'il est riche, il prend à toutes mains. On ne le dit qu'en plaisantant.

Il est émerveillé,
Comme en si peu de jours il a tant travaillé.
Rampale.

ESMETIQUE. Voyez Emetique.

ESMEUTE, ou EMEUTE. s. f. Sedition populaire, alarme. Ce peuple est mutin, il y a à tout moment quelque *émeute* en ce quartier-là. Il y eut une *émeute*, une alarme dans le camp. Appaiser une *émeute*. Ablan.

Esmeute, se dit aussi des querelles particulieres qui font assembler les voisins, & qui causent du trouble dans un quartier. Les petites gens font souvent des *émeutes* qui alarment tout le voisinage. Menage derive ce mot de *exmota*, fait de *exmovere*; & du Cange de *movita*, qu'on a dit au même sens.

ESMEUTIR. Voyez Emeutir.

ESMIER, ou EMIER. v. act. Reduire du pain en petits morceaux, en petites miettes.

Esmier, se dit aussi des corps qui sont friables, qui se reduisent aisément en poudre, en petites parties, en les maniant. Tous les corps calcinez qui ont passé par le feu s'*émient* facilement.

Esmié, ée. part. pass. & adj.

ESMIETER, ou EMIETER, voyez Emier.

ESMIGAUX s. m. Vieux mot. Bracelets & autres joyaux de toutes sortes.

ESMONDE, ou EMONDE. s. f. Fiente d'oiseau de proye. Les *émondes* des oiseaux font connoître leur santé, ou leurs maladies.

Esmondes, au plurier, Branches qu'on retranche du tronc des arbres. Les *émondes* des ormes, des chênes, des aunes de cette terre, suffisent pour le chauffage du maître.

ESMONDER, ou EMONDER. v. act. Ebrancher, coupper les menuës branches d'un arbre; soit pour en ôter le bois nuisible & superflu; soit pour en faire des fagots pour brûler. On *émonde* les arbres fruitiers, quand ils jettent trop de bois. On *émonde* les gros arbres pour faire du bois, des fagots.

Ce mot vient de *emundare*. Nicod.

Esmondé, ée. part. pass. & adj.

ESMOTER, ou EMOTER. v. act. Oter les mottes d'un champ, ou les casser, afin de le disposer mieux à recevoir la semence. Il faut *émoter* les terres, quand il y a trop long temps qu'il n'a pleu.

ESMOTION, ou EMOTION. s. f. Crainte, trouble, effroi, tremblement, agitation, mouvement extraordinaire qui agite le corps, ou l'esprit; & qui en trouble le temperament, ou l'assiette. La fievre se remarque par l'*émotion* du pouls. On dit d'un malade, qui a quelque ressentiment de fievre, qu'il a encore un peu d'*émotion*. Un exercice violent cause de l'*émotion*. Un Amant sent de l'*émotion* à la vuë de sa Maîtresse; un brave à la vuë de son ennemi. Cela me donnoit quelque *émotion*. Voit. Un Juge doit être calme, & exempt des *émotions* de la haine, & de la colere. M. Esp. Nous regardons tranquillement, & sans *émotion* les injustices qui ne nous regardent pas. Nic. Il arrive rarement que l'on dispute sans une secrete *émotion* mal propre à conserver les amitiez. La M. le V. Ce n'est pas la raison qui frappe les esprits grossiers, & qui les fait agir; c'est l'*émotion*, & l'ardeur avec laquelle on parle. Le P. R. L'*émotion* ardente, & passagere de la colere est une saillie impreveuë de l'ame, qui ne lui laisse pas le temps de deliberer. Le Mai. La colere ne deshonore personne pourvu que ses *émotions* soient proportionnées au sujet qu'on a de s'émouvoir. M. Esp. Vous me donnez une *émotion* que je ne puis ni surmonter, ni definir. Vill. L'*émotion* que l'Orateur a excitée dans les esprits se calme bientôt, s'il veut trop faire le pathetique. Ab. du Jarry. Nous ne pouvons exciter en nous les *émotions* violentes que causent les passions: elles dependent des objets. Nic.

Esmotion, se dit aussi d'un commencement de sedition. Il fait dangereux de se trouver au milieu d'une *émotion* populaire.

ESMOUCHER, ou EMOUCHER. v. act. Chasser les mouches. Il y a des chevaux qu'il faut *émoucher*, tandis qu'on les ferre. Les Seigneurs Indiens ont des valets qui les *émouchent* continuellement avec des plumes.

Esmoucher, signifie aussi, Battre, foüetter. Cet écolier est souvent *émouché* par son Regent. Il est bas.

ESMOUCHETTE. Espece d'oiseau de proye. Voyez Mouchet.

ESMOUCHETTE, ou EMOUCHETTE. s. f. Sorte de caparasson qui est fait de treillis ou de reseau, avec de petites cordes tout autour, & qui sert à garantir les chevaux des mouches. Mettre un *émouchette* sur un cheval. L'Acad.

ESMOUCHOIR, ou EMOUCHOIR. s. m. Il a la même signification qu'émouchette. Les longues queuës des chevaux leur servent d'*émouchoir*. Rich. C'est aussi un instrument qui sert à chasser les mouches. Id.

ESMOUDRE, ou EMOUDRE. v. act. Aiguiser le taillant des instrumens trenchans sur une meule, sur un grez. *Emoudre* des couteaux, sa cognée, sa serpe, ses marteaux, ses ciseaux. Il y a des Couteliers à Paris qui disent *émeudre*; mais cela n'empêche pas que tous les honnêtes gens ne disent *émoudre*.

Esmoulu, ue. part. paff. & adj. Qui eft aiguisé, pointu, affilé. On dit, Combattre à fer *émoulu*; pour dire, tout de bon & à outrance, tant au propre qu'au figuré. On dit auffi, qu'un homme eft frais *émoulu* fur une matiere; pour dire, qu'il l'a étudiée depuis peu.

ESMOULEUR, ou **EMOULEUR**. f. m. Coutelier, Gagne-petit, Taillandier qui aiguife le taillant des couteaux, & autres ferremens trenchans.

ESMOUSSER, ou **EMOUSSER**. v. act. Reboucher, gâter, rabattre la pointe, le taillant d'un inftrument, d'une arme pointuë, aiguë, ou trenchante. Il ne faut rien pour *émouffer* une lancette, un biftouri. Il eft auffi neut. paff. Quand on frappe fur quelque chofe de trop dur, les ferremens *s'émouffent*, fe rebouchent. L'acier de Damas eft fi dur, qu'il couppe le fer fans *s'émouffer*. Les cifeaux, ou autres outils des Sculpteurs *s'émouffent* en travaillant le porphire.

On dit en termes de Guerre, *Emouffer* les angles d'un bataillon, lorfqu'on en retranche les quatre encognures, & qu'on change le bataillon quarré en un octogone: ce qui donne moyen de prefenter les piques ou la bayonnete ou de faire feu de tous cotez. Ces évolutions militaires étoient fort communes chez les Anciens, mais elles ne font plus guerés pratiquées.

Esmousser, au fig. fignifie, Hebéter, affoiblir, amollir, abbatre, ôter ce qu'il y a de plus piquant, & de plus fenfible. La neceffité, l'affliction *émouffe* l'efprit. L'oifiveté, les delices *émouffent* le courage. L'age *émouffe* la vivacité des fens & des paffions. Le P. Lamy. Il y a beaucoup d'art à diverfifier les plaifirs, & à leur rendre cette douce pointe qui les fait fentir, & qui *s'émouffe* fi aifément. Ab. de St. R. Vous avez *émouffé* toutes les pointes de mes épigrammes. G. G. Le vin *émouffe* la vigueur de l'efprit. Bou.

Peut être que jamais
L'Amour n'a contre un cœur émouffé *tant de traits.*
Des H.

Esmousser. Terme de Jardinier. C'eft, Oter la mouffe des arbres. Il faut avoir foin d'*émouffer* les arbres & furtout les poiriers, parceque la mouffe y fait un grand defagrément. La Quint.

Esmoussé, ée. part. paff. & adj. Ces arbres font bien taillez, bien *émouffez*. Id.

ESMOUVOIR, ou **EMOUVOIR**. verb. act. *J'émeus; tu émeus, il émeut, nous émouvons, vous émouvez, ils émeuvent; j'émus, j'ay ému, que j'émeuve.* Ebranler, mettre en mouvement. Il ne fe dit gueres que des parties les plus fubtiles & les plus mobiles d'un corps, comme font les humeurs, les vapeurs, les efprits.

Ce mot vient du Latin *emovere*.

Le foleil de Janvier *émeut* les vapeurs, les brouillards, mais il ne les peut diffiper. Le Soleil de Mars *émeut* & ne refout pas. Cette dofe de fené pourra *émouvoir* les humeurs, mais elle n'eft pas affez forte pour les expulfer. Les temperamens fecs font plus difficiles à *émouvoir* que les autres. Il fe dit, en Medecine, en parlant des purgations. Il eft difficile à *émouvoir*, elle eft facile à *émouvoir*. Les vents *émeuvent* la mer. Les tempêtes *émeuvent* les fables, la pouffiere. Le pouls *s'émeut* par la fievre. En l'état où vous êtes, il ne faut rien pour vous *émouvoir*. Mol. Mal. imag.

*A fon bruit merveilleux l'air s'*émeut *& fe fend.* Arn.

Esmouvoir, fe dit figurément des paffions, & fignifie, Toucher, exciter, remuër, allumer, échauffer. L'art de l'Orateur eft de bien fçavoir *émouvoir* les paffions; c'eft dans la peroraifon que celui qui parle en public doit *émouvoir* fon auditeur. Le premier precepte que doit obferver celui qui veut *émouvoir*, c'eft d'être lui même *ému*. J. des Sc. La mifere *émeut* la pitié. Les injures *émeuvent* la colere. Cette femme n'a rien de touchant; c'eft un de ces beaux objets indifferens qui rejouïffent la vuë; fans *émouvoir* le cœur. Vill. Celui qui ne fe trouve *ému* de rien, eft auffi peu propre à parler que celui qui ne penfe rien. Le Ch. de M. Si les Predicateurs ne fongeoient ni à toucher le cœur, ni à *émouvoir* les paffions, ils feroient de mediocres progrès. Arn. La raifon ne peut l'*émouvoir*. Rac. *Emouvoir* à peché, *émouvoir* à compaffion.

Je ne puis voir Tirfis que je ne fois émuë. La Suze.
Que tu fais bien, Racine, à l'aide d'un Acteur,
Emouvoir, *étonner, ravir un fpectateur!* Boil.

Esmouvoir, fe dit auffi des feditions & des querelles. Le peuple commençoit à *s'émouvoir* à la publication de cet Edit. Le peuple eft plus difficile à calmer qu'à *émouvoir*. De legers fujets ont fouvent *ému* de grandes guerres.

Esmouvoir, avec le pronom perfonnel, fignifie, Etre émû, être touché, fe troubler. Un Stoïcien ne *s'émeut* point aux plus cruels accidens de la fortune. Parle fans t'*émouvoir*. Corn. Il s'eft laiffé *émouvoir* par les cris, & par les larmes de cette femme. On regarde un homme qui ne *s'émeut* de rien, comme un lâche, & un infenfible. M. Esp. La paffion *s'émeut* par la feule image d'une offenfe vraye, ou fauffe. Nic. Dieu *s'émeut* plus fenfiblement pour les pecheurs convertis, qui font fa nouvelle conquête. Boss.

L'enfer s'émut *au bruit de Neptune en furie.* Boi.

Esmouvoir, fe dit proverbialement en ces phrafes. L'objet *émeut* la puiffance. On dit auffi, qu'il ne faut pas *émouvoir* les frelons; pour dire, qu'il ne faut point fe fufciter d'ennemis, quelques petits qu'ils foient. On dit auffi d'un homme prompt & colere, que fa bile eft aifée à *émouvoir*. On dit *émouvoir* noife, pour dire faire naître une querelle, une conteftation.

Esmu, ue. part. paff. & adj. Un homme *ému*, à qui le pouls bat. Une couleur de fille *émuë*.

ESMOY. f. m. Vieux mot. *émotion*. Il étoit tout en *émoy*; c'eft à dire, fort émû.

Ce mot, fignifioit auffi chagrin, inquietude, fouci, trifteffe.

Or eft befoin	*Et chaffe* émoy.
Quand on eft loin,	*Ecrivez moy*
De s'entr'écrire,	*Donc, je vous prie, &c.*
Cela fait rire,	Marot.

On a dit auffi *s'émoyer*, pour fe mettre en peine, en fouci.

Et de cela plus ne nous émoyons. Id.

On a dit auffi *emay* pour *émoy*. Nicod.

E S N.

ESNE. Les mots François terminez en *efne* ont tous la penultiéme longue, & riment avec ceux qui fe terminent en aifne, ou aîne, gêne, chêne, chaîne.

Esne. f. f. Vieux mot. Outre, forte de vaiffeau.

Sans mettre n'en preffouer, n'en efnes,
Et le miel decouroit des chefnes.

E S O.

ESOPE. f. Nom d'un Phrygien, qui vivoit fix cent ans avant J. Christ, & fort connu par fes Fables. On dit prov. d'un homme boffu, contrefait, d'un figu-

figure ridicule. C'est un *Esope*. Voilà un plaisant *Esope*. Que veut dire ce vilain *Esope*? C'est qu'*Esope*, à ce qu'on dit, étoit bossu & fort mal fait.

ESOPHAGE. Voyez OESOPHAGE.

ESORILLER. Voyez ESSORILLER.

E S P.

ESPACE. s. m. L's se prononce. Ce mot signifie en general, Etenduë indefinie de lieu. La puissance divine remplit un *espace* infini, elle pourroit créer plusieurs mondes dans cet *espace*. L'*Espace*, selon Derodon, n'est autre chose que l'immensité de Dieu. BAY. Selon Gassendi, c'est un être mitoien entre la substance corporelle & la spirituelle. ID. Les Cartesiens soutiennent que l'*espace* & le corps sont une même chose, parce qu'il n'y a point d'*espace* qui ne soit rempli de quelque chose.

Les Philosophes appellent, *Espaces* imaginaires, ce vuide qu'ils imaginent hors de l'enceinte du monde. On dit figurément d'un homme, qu'il se promene dans les *espaces imaginaires*, pour dire qu'il se forme des visions.

ESPACE, se dit en particulier d'un lieu determiné, étendu depuis un point jusqu'à un autre, soit qu'il soit plein, soit qu'il soit vuide. Lorsqu'on considere par abstraction la distance qui est entre deux corps, sans avoir égard à ceux qui peuvent remplir cet intervalle, on le peut nommer proprement *espace*. Et lorsque l'on considere la distance qui est entre les extremitez d'un corps solide, on lui peut donner le nom d'étenduë. LOCKE. L'*espace* corporel est celui qui est occupé effectivement par un corps. *Espace* purement local est l'intervalle qui est entre les trois dimensions, longueur, largeur & profondeur, quand même le corps que nous concevons qui l'occupe, seroit detruit, & qu'il seroit entierement vuide. Il fait beau bâtir dans cette place, il y a bien de l'*espace*. Cette ruë est fort étroite, il n'y a que l'*espace* d'une charrette. Il n'y a pas dans cette cour de l'*espace* pour tourner.

ESPACE, se dit aussi d'un intervalle de temps. Dans l'*espace* d'un siecle. Dans tout cet *espace* de temps il n'a pu faire que cet Ouvrage. Si nous considerons la durée de notre vie dans cet *espace* infini, & dans l'éternité qui nous suit, elle ne nous paroîtra que comme un atome imperceptible. NIC.

ESPACE, se dit à la Guerre, des intervalles reglez qui doivent être entre les rangs & les files des soldats rangez en bataille. Les Sergens sont établis pour faire garder les *espaces*, ils marchent à coté pour observer les *espaces*.

On appelle Travées les *espaces* qui sont entre les poutres d'un plancher. FEL.

On appelle dans l'écriture *espace* l'intervalle qu'on met entre les lignes. Il faut qu'il y ait un *espace* égal entre les lignes.

En Imprimerie on appelle *espaces* les petits plombs qu'on met entre les mots pour les separer les uns des autres; & on le fait feminin. Donnez moi une autre *espace*, celle que j'ai est trop petite.

ESPACE, en termes de Geometrie, est l'aire d'une figure, ce qui remplit la distance des lignes qui terminent la figure. L'*espace* parabolique est ce qui est renfermé dans toute la parabole. L'*espace* d'un triangle est son aire, sa dimension. L'*espace* conchoïdal, l'*espace* cissoïdal est ce qui est renfermé dans la courbure d'une ligne conchoïde, d'une ligne cissoïde. Par les nouvelles methodes dont on s'est servi, pour appliquer l'algebre ou l'analyse à la Geometrie, on a demontré que l'*espace* conchoïdal aussi bien que l'*espace* cissoïdal, quoi qu'infiniment étendu, est cependant d'une grandeur finie. TR.

ESPACEMENT. s. m. Prononcez l's. Terme d'Architecture. L'espace, l'intervalle égal qu'on laisse entre deux choses. L'*espacement* des solives, des poteaux d'une cloison. L'*espacement* des pilastres, des colonnes, doit être proportionné à leur hauteur & grosseur.

Les Chartreux nomment leurs promenades *espacement* ou *espaciment*. En Italien *spazeggio* & *Spazeggiare. Spatiari.*

ESPACER. v. act. L's se prononce. Garder, observer les espaces convenables, lorsqu'on range, qu'on plante, qu'on dispose quelque chose. On dit d'un plan d'arbres, des murs, des colonnes, d'un bâtiment, des lignes dans l'écriture, qu'ils sont bien ou mal *espacez*, trop ou trop peu *espacez*, en parlant des intervalles qui les separent. On dit aussi, qu'il faut *espacer* des solives, des chevrons, des poteaux; pour dire, les mettre dans un espace, ou une distance convenable.

ESPACÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPADASSIN. s. m. Voyez SPADASSIN.

ESPADON. s. m. L's se prononce. Grande & large épée qu'on tient à deux mains. Un homme qui sçait bien joüer de l'*espadon*, est dangereux.

ESPADON. Sorte de poisson du muffle duquel sort un os long & plat en forme d'*espadon*. Il y en a qui ont plus de huit pieds de longueur. Ils ont la tête plate, & hideuse; la peau grise sur le dos, & blanche sur le ventre: elle est fort raboteuse. Ce poisson est dangereux, & hardi.

ESPAGNEUL, ou EPAGNEUL, EULE. s. m. & f. Petit chien de chasse & de chambre qui a du poil un peu longuet, tantôt blanc varié de noir, tantôt de roux & de tanné, & qui a la queuë épiée & touffuë. Les Chasseurs s'en servent pour la caille & la perdrix. La mode est venuë que les Dames nourrissent des *epagneuls*. Dans Fouilloux, Rabelais & Nicod on trouve ces chiens nommez *Espagnols*, parceque la race en vient d'Espagne, comme en revanche les Espagnols ont nommé *Galgo*, un levrier, parceque la race leur en est venuë de France. MEN.

ESPAGNOLISÉ. Du tems de la ligue une grande partie de la France étoit *espagnolisée*. BAY. La France ne fut tout à fait *desespagnolisée*, qu'après la mort de tous ceux qui avoient eu part à la ligue. ID.

ESPAIS, ou EPAIS, AISSE. adj. On écrivoit & on prononçoit autrefois *Espois*. Il se dit de la profondeur ou largeur d'un corps solide, ce qui le rend fort pour resister aux coups, aux injures du temps. Un rempart doit être *épais* de vingt toises pour resister au canon. Le mur de cette prison est si *épais*, qu'il n'a pû être percé. Ce drap est fort *épais*, il durera long-temps. La glace est *épaisse* de deux pieds, elle resiste, elle porte les charrettes. Cette poutre est longue de vingt pieds, & *épaisse* de seize pouces. Ces madriers sont *épais* de quatre pouces.

Ce mot vient du Latin *spissus*.

ESPAIS, se dit aussi de ce qui est grossier, mal proportionné dans son extension, cet homme est de vilaine taille, il trop gros, trop *épais*. On dit dans le même sens, un cheval *épais*; pour dire un cheval qui n'est pas fin. Quand on veut manger un morceau delicat, il ne faut pas qu'on le couppe si *épais*.

ESPAIS, se dit aussi de l'air & des liqueurs qui sont troubles, qui ne sont pas claires & diaphanes, ou des choses dont l'humidité est exhalée. Voilà du vin trop *épais*, on le coupperoit au couteau. Les païs maritimes & marécageux sont sujets à avoir des brouillards *épais*. Ce syrop est trop *épais*, cette bouillie est trop *épaisse*, on les a trop fait cuire. Dans ce chemin la boue est si *épaisse*, qu'on ne s'en sçauroit tirer. Ces bot-

bottes ont des crottes d'un pied d'*épais*. Voilà une nuée *épaisse* qui menace d'un orage. Une nuit *épaisse*, des tenebres *épaisses*.

Espais, se dit encore d'un âmas de corps separez, quand ils sont serrez ou près à près. Les bêtes farouches se retirent dans le plus *épais* des forêts, dans le lieu le plus touffu; un bois *épais*; une haie *épaisse*. Ces blez sont semez trop *épais*, ils deviendront trop *épais*, auront du mal à venir.

On dit aussi à la Guerre, qu'on decouvre des bataillons *épais*, quand ils sont gros & serrez. Il est quelquefois substantif, & signifie épaisseur. Cette pierre a deux pieds d'*épais*. Il y a de la neige deux pieds d'*épais*. Cette femme met beaucoup de fard, elle en a toûjours un doigt d'*épais*. Il est quelquefois adv. comme en cette phrase. Il a neigé *épais* de trois doigts.

Espais, se dit figurément en choses spirituelles & morales. On appelle un esprit *épais*, un esprit grossier, pesant, & stupide; qui a de la peine à comprendre. Il a l'intelligence *épaisse*; il est d'une ignorance *épaisse*. Le monde étoit dans les *épaisses* tenebres de l'Idolâtrie avant l'Incarnation. On dit dans le même sens un homme *épais*. On dit aussi qu'un homme a la machoire *épaisse*; pour dire qu'il parle pesamment.

ESPAISSEUR. s. f. Distance d'un coté d'un corps à l'autre, sa troisieme dimension en hauteur. Cette poutre n'a pas assez d'*épaisseur* pour sa longueur. Cet homme a beaucoup d'*epaisseur*. Il ne s'en est pas fallu, comme on dit, l'*épaisseur* d'un Suisse que . . . M. du Noyer.

Les Jardiniers disent couper une branche à l'*épaisseur* d'un écu. Liger.

Espaisseur, se dit aussi de l'obscurité. L'*épaisseur* des brouillards; l'*épaisseur* de l'air. L'*épaisseur* des tenebres étoit grande cette nuit-là. On le dit aussi de ce qui est serré, touffu. On a de la peine à penetrer dans l'*épaisseur* de ce bois.

On le dit aussi figurément de l'esprit, &c.

ESPAISSISSEMENT. s. m. Condensation, état de ce qui s'est épaissi. L'*épaississement* des nuës. Roh. L'*épaississement* du sang fait redoubler l'effort & les vibrations des arteres. L'*épaississement* de la langue.

ESPAISSIR, v. act. & neut. Rendre épais, devenir épais. Il faut *épaissir* ce syrop, le laisser cuire davantage. Les sauces s'*épaississent* en se refroidissant. La langue s'*épaissit*. Le vin *épaissit* en cuisant. La taille de cette femme s'*épaissit*, elle grossit. On dit aussi dans le figuré, que l'esprit d'un homme s'*épaissit*. La nature qui se joüe partout, forme quelquefois des hommes à sa fantaisie: elle les *épaissit* ou les rafine independamment du climat. Ob. M. Il se dit des nuées & du ciel qui se brouille & se couvre.

Il croit voir à l'instant le soleil qui se couvre,
*Le ciel qui s'*épaissit*, la terre qui s'entr'ouvre.* Ob. M.

Espaissi, ie. part. pass. & adj.

ESPALE. s. f. Prononcez l's. Terme de Marine. L'espace qui est entre le premier banc des rameurs & la poupe dans une galere. Cette *espale* n'est pas assez grande.

ESPALEMENT. s. m. Terme de Mesureurs. Etalonnage qu'on fait des mesures en les conferant avec l'original & les matrices. On le fait en versant deux fois du grain de millet par la tremie dans la mesure ou matrice, qu'on met d'abord comble, & qu'on rade sans laisser grain sur bord; & quand la mesure qu'on apporte se trouve de la même moison de l'étalon, on la marque à la lettre courante de l'année. Les droits de biere se payent sur le pied de l'*espalement* des chaudieres, tant pour celles où il y aura des gantes, que pour celles où il n'y en aura point; & ne peuvent être les gantes que de quatre pouces de hauteur.

ESPALER. v. act. Vieux mot. Repandre avec la pêle. Nicod.

ESPALIER. s. m. L's se prononce. Terme de Jardinage. C'est un arbre qu'on ne laisse pas croître en plein vent; mais dont on attache les branches à la muraille auprès de laquelle on l'a planté, à mesure qu'elles croissent, afin de l'assujettir à cette figure platte, & étenduë, & qui n'est pas naturelle aux arbres. La plus grande beauté des jardins est celle des *espaliers*. On soutient les *espaliers* avec un treillis de perches, & des os de pieds de mouton. L'usage des *espaliers* n'est pas fort ancien. La Quint.

Et sur mes espaliers, *industrieux genie,*
Sçais si bien exercer l'art de la Quintinie. Boil.

Contrespalier, est un petit treillage à hauteur d'appui à quatre ou à six pieds de l'*espalier*, entretenu par des chevrons debout de six pieds en six pieds, & garni de seps de vigne, ou d'arbres fruitiers nains. Autour des carrez on plante des arbres en buisson. Autrefois on faisoit des *contrespaliers*, mais l'usage en est presque aboli. Ils faisoient assez de peine à bien entretenir, & n'étoient que d'un très mediocre rapport. La Quint.

Espalier, en termes de Marine, est le rameur qui tient le bout de la rame, qui donne le mouvement aux autres. L'*Espalier* est ordinairement un homme fort & robuste, parce qu'il a plus de peine que les autres, étant obligé à chaque mouvement de la rame de se lever de dessus son banc & de se rasseoir.

Ce mot vient de l'Italien *spaliere*. Men.

ESPALMER, v. act. Prononcez l's. Terme de Marine. Enduire le dessous d'un vaisseau avec du suif depuis la quille jusqu'à la ligne de l'eau pour le faire voguer avec plus de facilité. Mr. Guillet dit que le mot d'*Espalmer* s'applique plutot aux Galeres qu'aux vaisseaux, à l'égard desquels il faut dire nettoyer, ou carener, ou donner les œuvres de marée.

Ce mot est corrompu de *spaltum*, abregé d'*asphaltum*, qui est un bitume qu'on tiroit du lac de Sodome en Judée, & dont on enduisoit autrefois les vaisseaux.

Espalmé, ée. part. & adj. Un navire *espalmé* de frais est beaucoup meilleur voilier, & va beaucoup mieux qu'un autre à proportion.

ESPALOUCO. s. m. Animal qui se trouve au Royaume de Siam. Il a une face assez semblable à celle de l'homme. Il monte aux arbres, & jette de grands cris. Il ne va que de nuit.

ESPAMPRER, ou EPAMPRER. v. act. Il se dit de la vigne: c'est l'effeuiller.

ESPANCHEMENT, ou EPANCHEMENT. s. f. Effusion de quelque liqueur qu'on verse à dessein. Les libations anciennes se faisoient par l'*épanchement* du vin & de l'huile. C'est un *épanchement* de bile par tout son corps. La Chambre. Son plus grand usage est au figuré. Il n'y a rien de plus opposé à la priere que l'*épanchement* de l'ame dans les sens: c'est la source ordinaire de nos dissipations. Nic. Le plus doux plaisir de l'amitié c'est l'*épanchement* du cœur. St. Ev. De doux *épanchemens* de nouvelles tendresses. Ob. M. Si les hommes connoissoient le plaisir des *épanchemens* de l'amitié, ils le prefereroient à tous les autres. St. Ev.

ESPANCHER, ou EPANCHER. v. act. Verser, repandre, ou laisser tomber quelque liqueur. Tenez votre vaisseau droit, de peur que le vin ne s'*épanche*. On a bien *épanché* de l'eau sur ce plancher, il ne sera de long-temps sec. En cette bataille il y eut bien

bien du sang *épanché*. J. CHRIST a *épanché* son sang pour nous. ARN.

ESPANCHER, se dit figurément. Dieu *épanche* ses graces sur les justes & sur les pecheurs. Le Roi a *épanché* ses bienfaits d'une main liberale sur cette maison. Souvent une douce conversation, en *épanchant* le cœur, en fait échapper le secret. BOSS.

C'est ce qui doit rasseoir votre ame effarouchée,
Puisque ma complaisance est sur vous épanchée. MOL.
Mon cœur pour s'épancher *n'a que vous & les Dieux.* RAC.

Leur venin qui sur moi brûle de s'épancher,
Tous les jours en marchant m'empêche de broncher. BOIL.

ESPANCHÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPANDRE, ou EPANDRE. v. act. *J'épans, j'épandis, j'ay épandu, j'épandrai, que j'épande.* Jetter çà & là, éparpiller. Il faut *épandre* le fumier, après qu'on l'a porté sur les terres. On *épand* le grain quand on le seme. Votre poche est percée, l'argent *s'épand* par le chemin.

ESPANDRE, se dit aussi en parlant de l'étenduë des choses dispersées. Le soleil *épand* ses rayons par tout le monde. Après le Deluge les peuples se sont *épandus* en diverses regions. Le Nil *s'épand* par les campagnes d'Egypte, quand il s'enfle. Le fleuve *s'épand* dans la plaine. VAUG. Le bruit de cette nouvelle s'est *épandu* en moins de rien. Le venin *s'épand* par tout le corps.

ESPANDRE, se dit aussi au figuré. Un Prince *épand* ses faveurs sur ceux qu'il lui plait. Ce Conquerant *épand* la terreur par tout l'Univers. La Reformation s'est *épanduë* par tout le Septentrion. Il est vieux. L'ACAD.

ESPANDU, UË. part. pass. & adj. Il me souvient de tant de pleurs vainement *épandus*. VOIT.

De toute la vertu sur la terre épanduë
Tout le prix à ces Dieux, toute la gloire est duë :
Ils agissent en nous, quand nous pensons agir. CORN.

Tous ces mots viennent du Latin *expandere, étendre*. Ils ont veilli. On dit *repandre*.

ESPANIR. v. act. Vieux mot. Epanouïr. NICOD.

ESPANOUIR, ou EPANOUIR. v. act. & n. S'élargir, s'étendre, s'ouvrir, fleurir pleinement : ce qui arrive quand le bouton d'une fleur est à sa parfaite croissance. Les roses ne sont encore qu'en bouton, dans trois jours elles seront *épanouïes*. Les tulipes se ferment tous les soirs, & *s'épanouissent* tous les matins. C'est une superstition de croire que la rose de Jerico ne *s'épanouïsse* que pendant la Messe de minuit : cela lui arrive toutes les fois que sa queuë trempe dans l'eau, à cause qu'elle est fort spongieuse.

Ce mot vient du Latin *explanescere*, ou *expandere*, selon Mr. Huet ; ou d'un vieux mot François *esbanoyer*, qui signifie *s'élargir, se dilater, se mettre à son aise*.

ESPANOUÏR, se dit au figuré du cœur & de la ratte, quand une joye violente les fait dilater. Voilà de jeunes gens fort gais, qui se divertissent, qui *s'épanouïssent* la ratte. Il est bas. On dit son visage *s'épanouït*, son front *s'épanouït*, pour dire qu'il se deride, qu'il devient serein.

ESPANOUI, IE. part.

ESPANOUÏ, IE. part. & adj. On dit en termes de Blason, une fleur de lis *épanouïe*, lorsqu'elle est ouverte avec ses feuilles, & qu'il en sort des boutons entre les fleurons ; telle qu'est la fleur de lis qui compose les Armes de la ville de Florence, qui porte d'argent à une fleur de lis *épanouïe* de gueules, ce qu'on appelle la fleur de lis de Florence.

ESPANOUISSEMENT. s. m. Action par laquelle une chose s'épanouït. Il se dit tant des fleurs, que du cœur, de la ratte, &c. Le chaud contribuë beaucoup à l'*épanouissement* des fleurs. Ay-je donc composé un Poëme Epique pour procurer plutôt des *épanouïssemens* de ratte, que des transports d'admiration ? G. G.

ESPARGNANT, ou EPARGNANT, ANTE. adj. Qui va à l'épargne. La jeunesse est trop prodigue, & la vieillesse trop *épargnante*.

ESPARGNE, ou EPARGNE. s. f. Parsimonie, œconomie, menage de son bien. Il a amassé de grands biens par son *épargne*. Il a fait un grand bâtiment avec ses *épargnes*. Il y a une honnête *épargne* qui fait partie de la prudence, & une *épargne* outrée, sordide, qui est une vraye avarice. Il a voulu aller à l'*épargne*, faire une *épargne* de dix mille francs, & il a gâté un bâtiment de cent mille écus. Quelques-uns appellent œconomie ce qui n'est qu'une *épargne* honteuse. BELL. Ah ma sœur ! peut-on rien voir de plus cruel, que cette rigoureuse *épargne* qu'on exerce sur nous ? MOL. C'est une fille nourrie & élevée dans une grande *épargne*. ID. Prendre ma fille sans dot, est pour moy une *épargne* considerable. ID.

On nommoit autrefois *Epargne*, le Tresor Royal, le lieu où on portoit l'argent du Roi, toutes les finances du Royaume. Après la mort de Philippe on ne trouva dans son *Epargne* que cinq cens talens d'argent monnoyé. Ce Prince avoit épuisé son *Epargne* autant par ses liberalitez, que par ses guerres continuelles. DU RYER. Il y avoit trois Tresoriers de l'*Epargne* ; & on disoit, Cela est du fonds de l'*Epargne* ; des billets, quittances & rescriptions de l'*Epargne*. Aujourd'hui on dit encore dans tous les comptes particuliers, la premiere partie de l'*Epargne*, pour la premiere moitié des deniers que les Comptables sont obligez de porter au Tresor Royal. La seconde partie de l'*Epargne*, c'est celle qui porte les charges & les gages des Officiers. Cela est porté en premiere, en seconde partie de l'*Epargne*.

ESPARGNE, se dit aussi du menagement du temps & autres choses. C'est une *épargne* necessaire que celle du temps, on ne le sçauroit trop menager. L'*épargne* des paroles étoit un caractere de Lacedemonien.

Tailler en *épargne*, est une maniere de graver ou entailler le bois, les pierres, les metaux, &c. qui se dit lorsqu'on taille & qu'on enleve le fond de la matiere, qu'on *épargne*, & qu'on ne laisse en relief que les parties qu'on veut faire paroître à la vuë. Ainsi les gravures des planches en tailles de bois sont taillées en *épargne* : car au lieu que dans la taille douce les traits ou lignes qui doivent paroître sont gravez & enfoncez, & que les blancs demeurent relevez sur la planche ; au contraire dans les tailles de bois les blancs sont enfoncez, & les traits qui paroissent, élevez & épargnez.

ESPARGNE. s. f. Nom d'une espece de poires, qu'on appelle aussi Saint Sanson. L'*Epargne* est une poire rouge assez grosse, & fort longue, & pour ainsi dire, un peu voutée dans sa taille ; elle a la chair tendre, & un peu aigrelette. Elle meurit vers la fin de Juillet. Elle a plus de beauté que de bonté ; aussi triomphe t'elle plus dans les pyramides que dans la bouche. LA QUINT. Il ne met point ce nom au pluriel. Des *épargne*, deux *épargne*.

ESPARGNER, ou EPARGNER. v. act. User d'*épargne* dans la depense, menager son bien, l'employer avec reserve, avec œconomie. Tel fait des profusions à la vuë de tout le monde qui *s'épargne* le necessaire chez lui. M. ESP. Un prodigue n'*épargne* rien pour ses plaisirs, rien ne lui coûte. Un avare se couche de bonne heure pour *épargner* sa chandelle.

Il ne met cet habit que le Dimanche pour l'*épargner*. Dans les grandes affaires il ne faut point *épargner* l'argent. Cette sauce est de haut goût, on n'y a pas *épargné* le sel, le poivre.

Ce mot vient du Latin *parco*. Menage après Saumaise le derive du Latin *exparcinare*; d'autres de l'Alleman *sparen*.

ESPARGNER, se dit par extension, de toutes les choses qu'on peut retrancher, & menager. Les machines qu'on a trouvées pour faciliter les arts, *épargnent* bien du temps, de la peine, & des pas.

On dit, Cette couturiere a *épargné* ce morceau d'étoffe, pour dire qu'elle a fait ensorte de menager ce morceau en taillant une robe, une jupe, &c. Mon Tailleur a *épargné* une culotte dans le drap de ce manteau. Cette table a été *épargnée* dans l'épaisseur du roc. L'ACAD.

ESPARGNER, signifie aussi, Avoir quelque sorte de menagement, quelque sorte d'égards pour les personnes & pour les choses. La mort n'*épargne* personne. Il commanda d'*épargner* les troupes. DU RYER. Vous voulez m'*épargner* la douleur de connoître toute votre indifference, & vous ne dissimulez vos sentimens que par pitié pour ma foiblesse. LET. PORT. Un ami doit prevenir son ami, & lui *épargner* la honte de demander. La grace qu'on a donnée à cet homme a *épargné* bien des pleurs à sa famille. Il faut *épargner* ses amis, & ne les mettre pas à tous les jours, les employer en toutes occasions. Je vous *épargnerai* la peine de m'éviter. LET. PORT. On dit, Quand vous aurez besoin de moi, ne m'*épargnez* pas, pour dire, Employez moi librement. Quand il s'agit de travailler, il ne se faut pas *épargner*.

ESPARGNER, se dit aussi en matiere d'outrages, de violence, de medisance. Ne faire pas tout le mauvais traitement que l'on pourroit. Je l'eusse bien battu, si j'avois voulu; mais je l'ai *épargné*. On dit, Cet homme n'*épargne* personne, pour dire qu'il medit de tout le monde. Ce criminel n'a pas eu la question fort violente, on l'a un peu *épargné*. Cet Avocat n'a point *épargné* la reputation de sa partie adverse, il a fait plusieurs invectives contre elle. On mit tout au fil de l'épée sans *épargner* ni âge, ni sexe. ABLAN. Il n'a pas *épargné* son propre frere. ID. On n'y *épargna* ni les meurtres, ni les violences. VAUG.

On n'en peut trop avoir, (de bien) & pour en amasser,
Il ne faut épargner *ni crime, ni parjure.* BOIL.

Les injustices des pervers
Servent souvent d'excuse aux nôtres;
Telle est la loi de l'Univers;
*Si tu veux qu'on t'*épargne, épargne *aussi les autres.* OR. M.

En peinture, *Epargner* veut dire, ne point toucher à quelque chose, comme on dit, qu'il faut coucher le Ciel d'un Tableau & *épargner* les figures & les bâtimens, c'est-à-dire, ne rien coucher dessus. FEL.

ESPARGNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPARGOUTTE. s. f. Espece de plante qu'on appelle autrement matricaire. Voyez MATRICAIRE.

ESPARMER. Voyez ESPALMER.

ESPARPILLER, ou EPARPILLER. v. act. Jetter, laisser tomber, ou repandre quelque corps çà & là. Son chapelet s'est defilé, tous les grains se sont *éparpillez*. Il signifie aussi, Etendre, separer. Cette femme étoit decoëffée, & avoit tous les cheveux *éparpillez* sur les épaules. Le vent *éparpille* leurs cheveux. ST. AMANT. Il faut *éparpiller* la braise pour faire cette grillade. Il faut *éparpiller* le fumier sur les terres qu'on fume. On dit figurément & familierement, d'un dissipateur, qu'il a bien *éparpillé* de l'argent, pour dire, qu'il a employé beaucoup d'argent en folles depenses.

ESPARPILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPARRE, ou EPARRES. Ce sont des gaules de sapin ou d'autre bois leger qui viennent de Norvége; en Flamand *Sparren*.

ESPARS, ou EPARS, ARSE. part. pass. & adj. dont le verbe n'est point en usage. Dispersé, épandu çà & là. Ce mot ne s'employe pas fort frequemment, & encore moins au feminin qu'au masculin. Il fait dangereux de voyager, les soldats sont *épars* par la campagne. On voyoit encore des marques de la bataille, des corps & des armes *épars* aux environs. Son bien consiste en plusieurs morceaux d'heritages *épars* çà & là, ils ne sont point en un tenant. Des veines pleines d'un sang noir *éparses* sur toute la superficie. DIONIS. Les Juifs n'ont point de païs certain, ils sont *épars* dans tous les païs du monde. Il a ramassé toutes les particularitez de notre histoire qui étoient *éparses* dans les livres, dans les chartres, &c. OE. M.

Rassembla les humains dans les forêts épars. BOI.
La plaintive Elegie, en longs habits de dueil,
Sait les cheveux épars *gemir sur un cercueil.* ID.

Ces mots viennent du Latin *spargere*.

ESPARS. s. m. Terme de Marine. C'est le bâton qui soutient le pavillon.

ESPARS, est aussi un terme de Charon, qui signifie une piece de bois large de trois doigts, ou environ, qui entre dans les brancards, & dans les ridelles des chariots. Les Laboureurs disent, Il manque un *épars* à ma charette. Voilà une charette dont les *épars* sont bons.

ESPARVIN, ou EPARVIN. s. m. Maladie de cheval. On prononce *Epervin*. L'ACAD. Il y en a de deux sortes. Un *éparvin de bœuf* est une grosseur qui vient au bas du jarret en dedans, qui fait boiter le cheval. Un *éparvin sec* est un roidissement du jarret qui l'empêche de se plier. On nomme aussi *éparvin* l'endroit où vient cette maladie. SOLEISEL.

ESPATER, ou EPATER. v. act. Rompre le pied d'un verre ou d'un autre vaisseau semblable. Qui est-ce qui a *épaté* ce verre?

ESPATER, signifie aussi, Etendre la patte, l'assiette d'un verre, d'un vaisseau. Les verres de fougere ne sont pas si *épatez* que les verres de cristal; c'est pourquoi ils sont plus sujets à se renverser & à se casser. C'est en ce sens qu'on dit figurément & burlesquement, qu'un nez est *épaté*, lorsqu'il est écrasé, aplati, qu'il est trop large par enbas.

ESPATULE. s. f. On prononce l'*s*. Quelques-uns disent *Spatule*; mais l'usage est pour *espatule*. Instrument de Chirurgien & d'Apothicaire, qui est plat & un peu large par un bout, & qui va toûjours en étrecissant vers le manche. L'*espatule* de fer est une piece de l'étui d'un Chirurgien qui sert à étendre de l'onguent pour faire des emplâtres. L'*espatule* de bois sert aux Apothicaires à remuer leurs syrops, & autres drogues qu'ils preparent.

Ce mot vient par diminution du Grec *spalé*.

ESPAVE, ou EPAVE. s. f. Droit d'un Seigneur haut Justicier, par lequel les choses égarées, & qui ne sont reclamées de personne, qui se trouvent dans l'étenduë de sa Seigneurie, lui appartiennent. Les choses qui viennent flotter sur le rivage, sont aussi reputées telles.

On appelle aussi *épave*, la chose non reclamée & perdue. On appelle cela en Normandie *choses gayves*. *Epave* s'est dit proprement des bêtes égarées, effrayées & errantes, qui ne sont reclamées de personne. Un cheval *épave*, les bêtes *épaves*.

Ce

Ce mot est venu *de metu seu pavore animalium. Animalia expavefacta.* On a dit aussi *epave* d'avettes ou d'abeilles ; ce qu'on a étendu à toute autre chose, même à ce que la mer a rejetté sur ses bords. Les Procureurs du Roi aux Sieges d'Amirauté, ont un regitre qui contient l'état de tous les échouëmens, bris, naufrages ; & generalement de toutes *épaves* trouvées en mer, ou sur les greves. On appelle *épaves* foncieres, des fonds presumez vaquans, parce qu'on n'en connoît pas bien le proprietaire. POMEY. En quelques Coutumes on a appellé *épaves*, les aubains.

ESPAVE, se dit aussi des personnes, & signifie ceux qui sont nez si loin hors du Royaume, qu'on ne peut sçavoir le lieu où ils ont pris naissance. BAQUET.

ESPAVITE'. f. f. Terme de coutumes. C'est la même chose qu'aubaine. En quelques endroits c'est une maxime de droit coutumier, qu'*épavité* ne git en noblesse, c'est-à-dire, que la noblesse n'est point sujette au droit d'*espavité*, ou d'aubaine.

ESPAULE, ou EPAULE. f. f. Partie double qui est au haut du tronc du corps de l'homme, ou le haut de son dos. L'os de l'*épaule* est celui qui couvre le derriere des côtes, qu'on nomme aussi le *palleron*, & sur tout aux animaux. La figure du *palleron* est presque triangulaire. Sa partie large & platte se nomme par les Medecins *omoplatte*. Le bras est attaché à l'*épaule*. Aux animaux à quatre pieds, c'est le membre où est attachée la jambe de devant. Un homme est robuste, quand il est fort traversé d'*épaules*. Les Poëtes ont feint qu'Atlas & Hercule portoient le ciel sur leurs *épaules*. JESUS-CHRIST porta sa croix sur ses *épaules*.

Ce mot vient de *spalla*, qui a été fait de *spatula* ou *spadulla*. MEN.

On dit d'une personne qui commence à être bossuë, que l'*épaule* lui pousse, qu'elle a une *épaule* plus haute que l'autre, qu'elle a l'*épaule* ronde ; & de celle qui est engoncée, qu'elle a la tête entre les deux *épaules*. On lui a fait voler la tête de dessus les *épaules* ; pour dire, Il a été decollé.

On dit aussi, qu'on a le manteau sur les *épaules*, quand on est prêt à sortir. On dit d'un cadet, qu'on lui a mis le mousquet sur l'*épaule* ; pour dire, qu'on l'a envoyé à la guerre. On dit de celui qu'on a chassé honteusement, qu'on l'a mis dehors par les *épaules* ; & d'un orgueilleux ou d'un malveillant, qu'il regarde les gens par dessus l'*épaule*.

ESPAULE, se dit aussi à la boucherie, des animaux, des bœufs, des moutons, &c. C'est le gros os du quartier de devant, qui est appuyé sur les jambes de devant. Une bonne *épaule* de mouton rotie. L'*épaule* de bœuf contient le palleron, le collier.

ESPAULE, en termes de Manege, se dit de la partie du train de devant d'un cheval, comprise entre le garot, le poitrail & les côtes. Un bon cheval doit être leger d'*épaules*, & sujet des hanches. Le coup de lance est une marque à l'*épaule* qu'ont quelques Barbes & chevaux d'Espagne & de Turquie : c'est un signe de bonté. On dit aussi, qu'un cheval a les *épaules* chevillées, quand elles sont engourdies & sans mouvement. On dit qu'il a fait un effort d'*épaules*, quand il s'est entr'ouvert.

ESPAULE de mouton, c'est le nom que quelques Charpentiers donnent à une sorte de grande coignée.

ESPAULE, en termes de Guerre, est la partie du bastion où la face se joint au flanc ; & l'angle que forment ces lignes s'appelle *angle de l'épaule*. On fait aussi des *épaules* au devant des batteries des assiegeans. On en fait avec des sacs de laine qui ont 17. pieds de long sur 7. d'épaisseur, & on en met jusqu'à trois rangs.

ESPAULE, en termes de Marine, se dit des parties du bordage du vaisseau qui viennent de l'éperon vers les haubans du mât de misaine, où il se forme une rondeur qui soutient le vaisseau sur l'eau.

ESPAULE, se dit figurément en plusieurs occasions. Ce Traittant auroit succombé, si quelcun ne lui eût prêté l'*épaule*, ne lui eût aidé ; ce fardeau étoit trop lourd pour ses *épaules*. Il n'a pas les *épaules* assez fortes pour cet emploi. On dit, plier les *épaules*, pour dire, recevoir une chose facheuse, desagreable, avec soumission. On lui dit des paroles dures, il s'en alla pliant les *épaules*. Un homme foible opprimé par un puissant n'a qu'à plier les *épaules*, hausser les *épaules*, souffrir & se taire. Vous avez un ridicule orgueil qui fait hausser les *épaules* à tout le monde. MOL. c'est-à-dire, qui vous rend insupportable.

ESPAULE, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on parle d'un avare, on dit qu'il est bien large, mais que c'est par les *épaules*. On dit d'un prodigue, qu'il jette les *épaules* de mouton toutes rôties par les fenêtres. On dit d'un puant, qu'il sent l'*épaule* de mouton. On dit que quand le Diable traitte ses amis, il leur donne une *épaule* de veau. On dit d'un homme qui est à charge par les choses qu'il fait, ou par celles qu'il dit, qu'on le porte sur ses *épaules* ; & d'un importun, qu'il semble qu'on l'a toûjours sur ses *épaules*. On dit ironiquement qu'un homme fera une chose, par dessus l'*épaule*, ou, comme les Suisses portent la halebarde ; pour dire, qu'il ne la fera point du tout. Il vous payera par dessus l'*épaule*. Il est bas. Pasquier remarque que ce proverbe vient d'un joüeur de flus, qui s'étant vanté d'avoir en son jeu un as, qui en est la principale carte, montra la decouvrant qu'il n'avoit qu'un valet ; & pour s'excuser il dit que c'étoit un as par dessus l'*épaule*. On dit aussi, Pousser le temps avec l'*épaule* ; pour dire, gagner du temps pour attendre quelque conjoncture plus favorable, vivre petitement, en attendant mieux.

ESPAULE'E. f. f. Effort qu'on fait de l'épaule, pour pousser quelque chose. On a roulé cette pierre, cette poutre par *épaulées*. On dit, Faire une chose par *épaulees* ; c'est-à-dire, à diverses reprises & negligemment, sans soin d'avancer le travail. On le dit sur tout des murs & des fondemens qu'on n'éleve pas par tout en même temps à même hauteur, ni tout de suite au niveau ; mais à diverses reprises.

On appelle aussi à la boucherie *épaulée*, le quartier de devant du mouton d'où on a retranché l'épaule.

ESPAULEMENT, ou EPAULEMENT. f. m. Terme de Guerre. C'est une fortification faite à la hâte pour se couvrir de coté, soit qu'on la fasse de terres remuées, soit de gabions, fascines ou de sacs de terre, pour couvrir le canon, ou pour se mettre à l'abri. On fait des *épaulemens* aux places d'armes qui sont à la queuë de la tranchée. On leur faisoit quelque *épaulement* à l'épreuve du canon, s'il n'y en avoit point de naturel. B. RAB.

ESPAULEMENT, se dit aussi des orillons quarrez qu'on faisoit autrefois aux bastions sur le flanc auprès de l'épaule pour couvrir la casemate.

ESPAULEMENT, est pris quelquefois pour un demi-bastion composé d'une face & d'un flanc, qui se met à la pointe d'un ouvrage à corne ou à couronne. On le dit aussi d'un petit flanc qu'on ajoûte aux cotez d'un ouvrage à corne pour les defendre quand ils sont trop longs.

ESPAULEMENT, se dit aussi des redens qu'on fait sur une ligne droite pour la fortifier.

ESPAULEMENT d'un tenon. C'est un terme de charpenterie. C'est une partie & un des cotez du tenon, lequel n'est pas diminué comme l'autre, afin de donner

ner plus de force à la piece de bois. Fel.

ESPAULER, ou EPAULER, v. act. Rompre ou demettre, disloquer l'épaule. Voilà un trou dangereux, capable d'*epauler* un cheval. Je lui avois prêté mon cheval, il l'a *épaulé*. Il n'a d'usage qu'en parlant des bêtes à quatre pieds. Il est quelquefois neut. pass. Ce cheval s'est *épaulé*.

Espauler, signifie aussi à la guerre, faire un épaulement. On dit, *Epauler* son camp d'une colline, d'un rideau, d'un bois, d'un marais; pour dire, s'en couvrir en sorte qu'on ne puisse être attaqué de ce côté-là. Il faudra *épauler* ces troupes, ces bataillons, pour les mettre à couvert du canon.

Espauler, signifie aussi, Appuyer. Les espaliers sont toûjours *épaulez* d'un mur. Morin. *Traitté des Fleurs.*

Espauler, signifie figurément, Assister, secourir. Cet homme n'a pas fait une si hardie entreprise sans être bien *épaulé*, bien soutenu des Puissances. Il est bas en ce sens.

Espaulé, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe; & se dit des chevaux & autres bêtes qu'on fait travailler, & signifie qui s'est demis une épaule par quelque effort. Un cheval *épaulé*. Rich. Ce Maquignon a toûjours des bêtes *épaulées*.

On appelle fig. une fille qui a forfait à son honneur, une bête *épaulée*. On l'a trompé, on lui a donné en mariage une bête *épaulée*.

ESPAULETTE, ou EPAULETTE. s. f. La partie d'un corps de juppe qui passe par dessus l'épaule, & où on attache des manches. C'est aussi la petite bande de toile qui est sur l'épaule de la chemise. C'est encore le ruban que les Religieuses attachent sur l'épaule, & qui est attaché au scapulaire.

ESPAULIERE, ou EPAULIERE. s. f. La partie de l'armure d'un Cavalier qui couvre & deffend l'épaule.

ESPAURE. s. f. Terme de Charpenterie. On appelle *espaures*, certaines solives qui servent à faire la levée d'un bateau foncet, & autres.

ESPAUTIER. v. act. Vieux mot. On a dit *Epautier* des arbres; pour dire, en ôter le bois inutile. On l'a dit aussi pour, éventrer. Borel derive ce mot du Latin *amputare*, couper.

ESPEAUTRE, ou ESPEAUTE. s. f. Quelques-uns font ce mot masculin. On lui donne encore les noms de *blé locular*, de *froment locar*, ou de *froment rouge*. Chom. L'*Espeautre* est une Plante qui est fort semblable au froment, mais qui a son tuyau plus mince, plus ferme & plus court. Son épi qui fleurit environ la fête de St. Jean Baptiste est aplati: il n'est point barbu le plus souvent, & quelquefois il l'est. Ses grains sont disposez seulement de deux côtez, deçà & delà: ils sont joints deux à deux, & enfermez dans leur bâle, d'où on ne peut les separer que difficilement. En Latin, *zea dicoccos, vel zea major*. Il y a une autre espece d'*espeaute* qui a le tuyau & l'épi plus petits, & les grains rangez un à un. En Latin *zea briza dicta seu monococcos Germanica*. Mr. de Tournefort l'a rangé sous le genre des orges. On seme cette plante dans les champs, & elle est fort commune en Italie, en Grece, en Sicile, en Egipte. L'*espeaute* a été autrefois fort estimée en Italie. Les Anciens en faisoient la fromentée qui étoit une bouillie dont ils faisoient grand état. L'*espeaute* desseche, & tient le milieu entre l'orge & le froment, mais elle nourrit moins; le pain qu'on en fait est leger, agreable au goût, mais difficile à digerer. Sa graine sert à faire de la biere. Chom. Theophraste dit que l'*espeaute* étant semée se change en froment, non pas la premiere année mais la troisiéme.

ESPECE. Prononcez l's. s. f. Ce mot se prend en des manieres differentes dans les sciences. Dans la Logique & dans la Metaphysique, *Espece* se prend pour la representation, & l'idée la plus particuliere qui se peut donner d'une chose en general, & en ce sens l'*espece* est opposée au genre, qui est une notion moins particuliere de cette chose. Ainsi la notion d'Animal est une representation de l'homme moins particuliere que la notion de raisonnable, qui outre la notion d'Animal, qui est un genre qu'elle enferme, contient encore une autre chose, sçavoir la puissance de raisonner. Regis. *Espece* est donc ce qui est sous le genre, & contient sous soi plusieurs individus ou choses particulieres. La même idée peut être *genre*, étant comparée aux idées ausquelles elle s'étend, & *espece* étant comparée à une autre qui est plus generale: comme *corps* est un genre au regard du corps animé, & du corps inanimé, & une *espece* au regard de la *substance*, qui renferme l'un & l'autre. L'animal est une *espece* à l'égard du corps. L'homme est une *espece* à l'égard de l'animal. L'*Espece* la plus parfaite des animaux c'est l'homme. Dieu fit perir le genre humain par le Deluge, mais il en voulut conserver l'*espece*; il enferma dans l'Arche des animaux de toutes les *especes*. L'*espece* est une des cinq Voix ou Universaux de Porphire. Le phœnix est unique en son *espece*. La derniere *espece* est celle qui ne se peut plus distinguer qu'en individus, & en choses singulieres: c'est ce qu'on appelle *espece* derniere, *species infima*. On ne connoit pas toutes les *especes* d'Etres. Le Cl.

Regardez les Individus, tout passe, tout disparoit, tout est aneanti. Regardez les *especes*, tout subsiste, tout est permanent & immuable. Chacun de ces animaux doit sa naissance à un certain mâle & à une certaine femelle de son *espece*. Toutes ces differentes *especes* se conservent à peu près de même dans tous les siecles. On ne voit point que depuis trois mille ans, aucune soit perie. On ne voit point aussi qu'aucune se multiplie avec un excès incommode pour les autres. Si les *especes* des lions, des ours, & des tigres se multiplioient à un certain point, ils détruiroient les *especes* des cerfs, des daims, des moutons, des bœufs. Ils prévaudroient même sur le genre-humain, & depeupleroient la terre. Qui est-ce qui tient la mesure si juste, pour n'éteindre jamais ces *especes*, & pour ne les laisser jamais trop multiplier? Cette propagation continuelle de chaque *espece* est une merveille à laquelle nous sommes trop accoutumez. Fen.

Ce mot vient du Latin *species*, qu'on dit venir d'un ancien verbe *specio*, qui signifie *je voi*; & que toutes les choses ont été nommées *especes*, *eo quod earum collectio uno quasi spectu vel aspectu, aut una quasi visione comprehendatur*.

Espece, signifie aussi sorte, & se dit des choses & des personnes singulieres. Voilà une tulipe de la belle *espece*. Voilà un homme singulier, d'une nouvelle *espece*. C'est une pauvre *espece*. Un habit d'une nouvelle *espece*, d'une nouvelle mode. Je ne sçai quelle *espece* de fruit c'est là. Il m'amena une espece de Gentilhomme qui avoit l'apparence d'un Noble. On ne sçait quelle *espece* d'homme c'est là, s'il est chair, ou poisson. La civilité de la maniere qu'on la pratique, est une *espece* de jargon que les hommes ont établi entr'eux. Bell. Un Hermite est une *espece* de Religieux, qui habite à part, qui ne fait point de communauté. Le mot d'*espece* en ce sens ne se dit gueres que par dérision des personnes, & même assez souvent des choses.

Espece dans la Physique & dans l'Optique, signifie or-

ordinairement ce qui peut servir à la representation qui se fait dans l'œil, de la figure, de la couleur, ou du mouvement de l'objet qu'on regarde. Les Aristoteliciens croient que les objets n'agissent sur nos sens qu'en vertu de certaines *especes* ou entitez dont ils remplissent l'air, & qui venant jusques à nos organes nous font appercevoir les qualitez sensibles dont ces objets sont revêtus. Mais ces pretenduës *especes intentionelles*, comme on les appelle, produites par les objets n'ont aucune realité physique. Les *especes* sensibles par lesquelles les objets se font appercevoir ne consistent que dans l'action ou mediate ou immediate de ces mêmes objets sur nos organes; immediate, comme quand nous sentons un corps dur ou mou, & mediate, comme lorsque par le moien de la lumiere nous voions de loin une montagne, ou que par le moien des corpuscules qui échappent continuellement des corps odoriferans, nous appercevons les odeurs. Voyez REP. DES LETT. 1702. T. 1. p. 633.

ESPECES, en termes d'Optique, se dit des rayons de lumiere diversement reflêchis par l'inégalité de la surface des corps, & qui font des impressions sur la retine de l'œil, qui sont causes de la vision. Les Modernes ont trouvé l'invention de faire des yeux artificiels pour ramasser les *especes* des objets sur de la toile ou du papier, de la même façon qu'elles se reçoivent dans l'œil, & ont decidé nettement la question dont les Anciens étoient si fort en peine, touchant la maniere dont se faisoit la vision.

Les Philosophes ont inventé le mot d'*especes impresses*, pour tâcher d'expliquer comment les objets agissent sur les sens & sur l'esprit. Mr. le Clerc dans son Systeme de la Vision, par une de ces revolutions très ordinaires aux opinions Philosophiques, ramene sur la scene les *especes expresses* des Anciens Philosophes. Car ce n'est pas selon lui par les images imprimées dans le cerveau que l'ame connoît les objets; c'est par des rayons qu'elle dirige vers eux, & dont elle se sert comme un aveugle de son bâton pour tâter les corps.

ESPECES, signifie aussi, Idée, image des choses qui a passé autrefois dans les sens, ou dans l'esprit. Avec le temps les *especes* se confondent, se perdent dans notre ame. J'ai quelque idée de cela, il faut que j'en rappelle les *especes*. Les songes ne sont que des *especes* confuses qui restent dans notre imagination des objets que nous avons vus en veillant. C'est ainsi que le Pape s'explique parlant de l'armement de l'Ambassadeur, d'une maniere qui marquoit bien qu'on lui grossissoit les *especes*. L'AB. REGN.

ESPECES, en termes de Monnoye, se dit des pieces de diverses fabriques & matieres dont les monnoyes sont faites. Il y a des *especes* d'or & d'argent. Les francs, les testons sont des *especes* decriées. Il est deffendu de payer en *especes* legeres. Les Notaires sont tenus de faire mention en quelles *especes* les payemens ont été faits, si c'est en *especes* ayant cours. Les *especes* étrangeres. On lui a rendu son argent en mêmes *especes*. Il est defendu de fondre les *especes*.

ESPECE, en termes de Jurisprudence, se dit de la question, de l'hypothese, du cas particulier sur lequel se fait une decision. Un souffleur de Droit apprend à poser l'*espece* de la loi. Cet arrêt a été rendu sur la même *espece*. Ces deux cas sont de même *espece*. Poser l'*espece* d'un procès, c'est poser le fait.

ESPECES, se dit aussi de toutes sortes de denrées, & n'a point de singulier en ce sens. Il y a des droits seigneuriaux payables en argent, & d'autres en *especes*, en blé, en vin, volaille, &c. On a appellé proprement *espece*, les fruits, comme vin, huile, froment, legumes.

On dit figurément que l'*espece* manque; pour dire qu'elle devient rare & il se dit des hommes, des chevaux, de l'argent, &c.

ESPECES, en termes de Theologie; se dit des accidens qui selon le sentiment de l'Eglise Romaine; demeurent après la consecration dans le pain & dans le vin, quoique leur substance soit detruite, qui les rendent encore sensibles. Le Prêtre communie sous les deux *especes*. Nous ne voyons que les *especes* sacramentelles, l'apparence du pain & du vin, sa quantité; sa blancheur, &c. Selon le sentiment le plus commun des Theologiens de cette communion, les *especes* sacramentelles ou Eucharistiques sont des accidens absolus; c'est-à-dire, qui par la Toute-Puissance de Dieu peuvent subsister hors de la substance à laquelle il sont naturellement attachez. Le P. Magnan dit, que ce ne sont que des apparences, des impressions que Dieu fait sur nos sens; c'est-à-dire, que c'est Dieu qui immediatement par lui-même fait sur les sens les mêmes impressions qu'y faisoient auparavant le pain & le vin. Les Cartesiens & autres nouveaux Philosophes, qui ne peuvent souffrir le terme & l'idée d'accidens absolus; expliquent le mot d'*espece* le mieux qu'ils peuvent suivant leur systême. Mais ils n'ont encore rien dit de bien net là dessus, pour accorder la doctrine de l'Eglise avec leurs principes de Philosophie. TR.

ESPE'E, ou EPE'E. s. f. Arme offensive & defensive qu'on porte au côté, qui perce, pique, & coupe, & qui est en usage chez presque toutes les nations. Elle est faite d'une lame de fer trenchante & pointuë, avec une garde, une poignée, & un pommeau. Longue *épée*, courte *épée*. *Epée* de longueur. *Epée* de rencontre. *Epée* de combat. *Epée* à garde dorée, à garde d'argent. Les sujets n'ont point droit de tirer l'*épée* contre le Souverain: ils ne peuvent s'en servir que par l'ordre de celui qui la porte par l'ordre de Dieu. NIC. Les Sauvages du Mexique avoient des *épées* de bois garnies de pierres, qui n'étoient pas moins dangereuses que les nôtres. En Espagne il n'y a des *épées* que d'une certaine longueur: elles sont marquées pour cela. Les Espagnols ne quittent point l'*épée* ni pour se confesser ni pour communier. Ils veulent témoigner par là, qu'ils sont toûjours prêts à defendre la Religion de tout leur pouvoir. Le matin lorsqu'ils prennent leur *épée*, ils la baisent & en font le signe de la croix, avant que de la mettre. DEL. DE L'ESP.

Ce mot vient du Latin *spata*, selon Nicod, vieux mot Gaulois que Bochart derive de l'Hebreu *shatim*, qui signifie un *bâton*.

Les Maîtres en fait d'armes divisent l'*épée* en trois parties, en haute, moyenne, & basse; en fort, mi-fort, & en foible. Le fort de l'*épée* est la partie la plus proche de la garde; le mi-fort gît au milieu de la lame; & le foible est le reste qui va jusqu'à la pointe. Ils divisent de même le corps en trois, dont la partie haute comprend la tête, la gorge & les épaules; la moyenne est la poitrine, l'estomac & le ventre superieur; & la basse est le ventre inferieur, & au dessous jusques vers le milieu des cuisses.

ESPÉE, pris absolument signifie la profession militaire & l'état des gens d'*épée*. Un Gentilhomme est naturellement un homme d'*épée*, il est né pour porter l'*épée*: il est opposé en ce sens à la *robbe*. On l'a mis dans l'*épée*. On lui a fait prendre le parti de l'*épée*.

A la fin j'ay quitté la robbe pour l'épée. CORNEILLE.

L'*épée* annoblit, lorsqu'on se distingue dans les armes, qu'on

qu'on fait fortune par l'*épée*. Pour faire un Chevalier, on lui ceint l'*épée* au coté.

On dit, se battre à l'*épée* blanche; c'est-à-dire, l'*épée* nuë à la main. Il est deffendu de tirer l'*épée*. Les duellistes font des deffis de deux coups d'*épée*, de mesurer leurs *épées*. Il lui a gagné le fort de l'*épée*. Il lui a fait tomber l'*épée* des mains. Il lui a donné du trenchant de l'*épée*, des coups de plat d'*épée*, il lui a fait rendre l'*épée*. On dit dans un sac de ville; qu'on a tout passé au fil de l'*épée*; pour dire, qu'on a fait main basse sur tous les habitans. Se faire un passage l'*épée* à la main. Ablan. Fondre sur l'ennemi l'*épée* à la main. Id. Se voir l'*épée* à la gorge. Patru. Il lui donna de l'*épée* dans le ventre; il lui enfonça l'*épée* jusqu'aux gardes. Charlemagne faisoit des Chrêtiens à coups d'*épée*. Ben. On dit indifferemment, Mettre l'*épée* à la main, ou mettre la main à l'*épée*; pour dire, Tirer l'*épée*. Quelques-uns y trouvent de la difference, & pretendent que mettre l'*épée* à la main, c'est, la tirer tout-à-fait hors du fourreau; & que mettre la main à l'*épée*, c'est seulement porter la main sur la poignée, pour être prêt à la tirer.

Epée à deux mains ou *Espadon*, est une large *épée* qui a deux poignées qu'on tient à deux mains, & qu'on tourne si vîte & si adroitement, qu'on en demeure toûjours couvert. Jouer de l'*épée* à deux mains.

Les anciens Chevaliers donnoient des noms à leurs *épées*. *Joyeuse* étoit le nom de celle de Charlemagne. Celle de Roland s'appelloit *Durandal*; celle d'Olivier, *Hauteclere*; celle d'Ogier, *Courtin*; celle de Renault, *Flamberge*, comme on voit dans le Roman des Quatre Fils-Aymond.

Au couronnement des Rois d'Angleterre on porte trois *épées*: la *Curtana*, la *Pointuë*, & celle qui s'appelle simplement la 3me. *épée*. La *Curtana* est la plus noble des trois. Elle est portée par un Pair au milieu des deux autres Pairs qui portent les deux autres. Belle image de la clemence Royale, dont cette *épée* sans pointe est l'embleme, & de sa preéminence sur la valeur & sur le pouvoir dont les deux autres sont les Symboles. De Larrey.

Espée, se dit aussi pour la personne qui la porte; & c'est en ce sens qu'on dit d'un homme brave & adroit; que c'est une bonne *épée*, que c'est une rude *épée*. Il n'y a point de meilleure *épée* que lui.

Au Manege on appelle la main de l'*épée* ou de la lance, la main droite. On appelle aussi *épée Romaine*, une marque ou suite en forme d'épi qui vient à l'encolure du cheval vers la criniere, qui est faite de poils relevez & redressez, representans une lame d'*épée*.

Espée, Terme de Cordier. Morceau de bouïs en forme de coutelas, large d'environ trois doigts, & long d'un bon pied, dont on se sert pour battre la sangle.

Espée, se dit proverbialement en plusieurs phrases. On dit qu'un homme est vaillant comme son *épée*, comme l'*épée* qu'il porte; pour dire, qu'il est fort brave. On dit pareillement, A vaillant homme courte *épée*. Il se fait tout blanc de son *épée*; pour dire, Il se fie fort en sa force, en son credit, pour venir à bout de quelque chose. On dit d'un homme toûjours prêt à se battre, que son *épée* ne tient point dans son fourreau. On dit d'un homme qui n'a point été à la guerre & qui n'est point en reputation de bravoure, qu'il n'a vu d'*épée* nuë que chez le fourbisseur. On appelle par mepris, Traineur d'*épée* un bretteur, un batteur de pavé qui porte une longue *épée*. On dit qu'on se bat de l'*épée* qui est chez le Fourbisseur, quand on conteste sur une chose qui n'est pas en notre puissance. On dit d'un Gentilhomme, qu'il n'a que la cappe & l'*épée*; pour dire, qu'il est fort gueux. On le dit aussi d'un Auteur & d'un ouvrage qui n'ont rien de solide, & il se dit par extension de diverses autres choses qui n'ont pas la force & la solidité qu'elles devroient avoir. On dit que des gens en sont aux *épées* & aux couteaux; pour dire, qu'ils ont rompu ensemble, qu'ils sont prêts à se battre. On dit encore de celui qui a un ami brave & prêt à lui rendre service, que c'est son *épée* de chevet. On le dit aussi des choses dont on se sert continuellement. On dit de celui qui ne s'est point deshabillé la nuit, qu'il a couché comme l'*epee* du Roi, dans son fourreau. On dit aussi de celui qui n'a jamais tiré l'*epee*, qui ne s'est jamais battu, que son *épée* est pucelle. On dit d'une viande fort dure, que c'est Durandal l'*épée* de Roland. On dit d'un homme qui demande les choses avec empressement ou qui presse un autre par de fortes raisons, qu'il le poursuit l'*épée* dans les reins; & de celui qui a obtenu quelque chose de hauteur, ou après de grands efforts, qu'il l'a emporté à la pointe de l'*épée*; & de celui qui ne peut obtenir ce qu'il pretend, que son *épée* est trop courte. On dit aussi, Mettre quelque chose du côté de l'*épée*; pour dire, mettre quelque profit, quelque gain à couvert, en reserve. Il se dit plus ordinairement en mauvaise part pour dire se saisir d'une chose, se l'approprier. On dit mourir d'une belle *épée*, pour dire, succomber sous un ennemi auquel il est glorieux de ceder, & fig. pour dire, recevoir du dommage par une chose qui est belle, agreable & qui fait plaisir. On dit faire un beau coup d'*épée*, pour dire, faire une sottise remarquable. C'est un coup d'*épée* dans l'eau, pour marquer qu'une tentative n'a point eu d'effet ou de suite. L'Acad. On dit aussi, qu'un homme jouë de l'*épée* à deux talons, quand il s'enfuit. On dit d'un homme en qui la vivacité d'esprit nuit à la santé, que l'*épée* use le fourreau.

ESPEONTER. v. act. Vieux mot. Epouvanter.

ESPERANCE. s. f. L'*s* se prononce. Attente passionnée d'un bien absent qui nous arrivera vraisemblablement. C'est une émotion de l'ame qui la porte à se persuader que ce qu'elle desire arrivera. Cette passion est causée par les mouvemens particuliers des esprits qui produisent la joye & le desir. Regis. L'*esperance* est une joye anticipée; & comme le souvenir du passé donne du plaisir, l'*esperance* de l'avenir en donne aussi. M. Sc. L'*esperance* de ce qu'on nous promet, cede naturellement à la jouïssance du present. St. Ev. L'esprit de l'homme flotte toûjours entre la crainte & l'*esperance*; il se repait de vaines *esperances*. On dit se nourrir d'*esperances*, vivre d'*esperance*, vivre en *esperance*, perdre *esperance*. Ce jeune homme a un beau genie, il donne de grandes *esperances*; il ne trompera point nos *esperances*. Fonder ses *esperances* sur autrui. Vaug. Concevoir de grandes *esperances*. Donner à quelqu'un de grandes *esperances*. Etre frustré de son *esperance*. L'Ab. Regnier a dit des Joüeurs.

Voyez sur leurs visages peintes
Leurs esperances *& leurs craintes.*

Ce Prince a rempli nos *esperances*. La douce *esperance*, plus qu'aucune autre passion, gouverne l'esprit changeant des mortels. Dac. L'*esperance* est l'unique bien des miserables. Tour. On sauve tout pourvu qu'on ne perde pas l'*esperance*. Vost. Il arrive tant de changement aux choses humaines, qu'il est mal aisé de juger à quel point nous sommes au bout de notre *esperance*. Mont. Un ancien Sage a appellé l'*esperance*, le songe d'un homme éveillé. Bou. L'*esperance* est le seul bien qui reste à ceux qui n'en ont plus. B. Rab. En amour la crainte a quelquefois plus de tendresse que l'*esperance*. M. Sc. L'*esperance* toute trompeuse qu'el-

qu'elle est, sert du moins à nous mener à la fin de la vie par un chemin agreable. LA ROCH. Il faut sur tout éviter les chimeres, & les illusions de l'*esperance*. M. SC. L'*esperance* devient chagrine, & inquiete, quand elle fait trop attendre ses promesses. OE. M. L'*esperance* est une étourdie qui croit tout ce qu'on lui dit pourvu qu'il lui plaise; des chimeres la divertissent: elle n'a que de l'imagination, & point de jugement. BOU. Promettez long-temps, l'*esperance* est plus vive que la reconnoissance. OE. M. Le desir, & l'*esperance* nous entraînent vers l'avenir, & nous derobent le sentiment du present. MONT. L'*esperance*, lorsqu'elle n'est pas trop douteuse, est un plaisir qui ne le cede gueres à la jouissance. LE CH. DE M. L'*esperance* est appellée *ailée* par Euripide, parcequ'elle est toûjours errante, incertaine, & vagabonde; si elle a été utile à plusieurs, elle en a trompé un plus grand nombre. DAC.

ESPERANCE, C'est une des vertus Theologales, par laquelle nous esperons posseder Dieu, & obtenir les moyens necessaires pour cette fin, par les merites de notre Seigneur Jesus-Christ. Foy, *Esperance* & Charité. L'ACAD. Dieu après avoir menacé les hommes les attire à lui par l'*esperance* de sa gloire. NIC.

ESPERANCE, se dit aussi de la personne, de la chose sur laquelle elle est fondée. Ce fils unique étoit l'*esperance* de toute la famille. La mort de JESUS-CHRIST est notre unique *esperance*. Jesus-Christ attendu ou donné a été dans tous les tems l'*esperance* des enfans de Dieu. BOSS. Vous êtes la 3me. *esperance* de l'Etat, dit le P. Catrou au Duc de Bourgogne.

On dit que l'*esperance* est la chemise de l'ame, que c'est celui meurt en nous le dernier. On appelle proverbialement, un Abbé de sainte *Esperance*, un homme qui s'est fait tonsurer dans la croyance qu'il lui pourra venir quelque Benefice, & qui cependant prend la qualité d'Abbé.

ESPERDU, ou EPERDU. UË. adj. Qui est étonné; qui est épouvanté; qui a l'esprit troublé, ou égaré par quelque violente passion ou surprise. Ce jeune homme est *éperdu* d'amour. Cette femme a couru toute *éperduë* dans la ruë, apprenant qu'on assassinoit son mari. Il les étonna tellement par la fermeté de son courage, qu'ils prirent la fuite tout *éperdus*. VAUG.

Tous ces gens éperdus *au seul nom de satire,*
Font d'abord le procès à quiconque ose rire. BOI.

Sapho, voulant exprimer les fureurs de l'amour, dit.
Un nuage confus se repand sur ma vuë,
Je n'entends plus: je tombe en de douces langueurs;
Et pâle, sans haleine, interdite, éperduë,
Un frisson me saisit, je tremble, je me meurs. ID.

Ce mot vient du Latin *perditus*.

ESPERDUEMENT. adv. Violemment, passionnément. Il se dit des desirs violens, & particulierement de l'amour. Ces deux Amans s'aiment *éperdûment*. Il étoit *éperdûment* en colere. Je ne mets plus mon honneur & ma religion, qu'à vous aimer *éperdûment* toute ma vie. LET. PORTUG. Je vous aime *éperdûment*, & je vous ménage assez pour n'oser peut-être souhaiter, que vous soyez agité des mêmes transports. ID.

Ce mot vient du Latin *perditè*, qui signifie la même chose.

ESPERER. v. act. Prononcez l'*s*. Attendre un bien qu'on desire & qu'on croit qui arrivera. *Esperer* recompense. *Esperer* une succession. Je connois cet homme là, je n'en *espere* rien. Nous devons tout *esperer* de la bonté de ce Prince. Il pourra guerir de cette maladie, j'en *espere* bien. *Esperer* en Dieu. J'*Espere* en votre justice. *Esperer* au tems. Il faut *esperer* une vie meilleure après celle-cy. Il faut toûjours *esperer* qu'un pecheur s'amendera. Les choses du monde sont si incertaines, qu'on ne sçait s'il y a plus à craindre, qu'à *esperer*. Celui qui n'*espere* rien, ne fait rien, ou fait toutes choses negligemment. M. SC. On peut *esperer* avec un esprit tranquile ce qu'on desire avec raison. B. RAB. Les hommes *esperent* volontiers, même outre esperance. BEN. Quand on n'*espere* plus, on est bien proche du desespoir. B. RAB. La meilleure preuve que tous les hommes *esperent*, c'est qu'ils souffrent la vie; celui en qui l'esperance s'éteindroit un instant, attenteroit à cet instant sur lui-même; mais cette exception est si rare qu'elle est elle même une nouvelle preuve de la regle. LA MOTTE. La perte d'un bien long temps attendu n'est que la douleur d'un jour; au lieu que la joye de l'avoir *esperé* a fait le bonheur de plusieurs années. B. RAB. On est trop heureux de pouvoir *esperer*, pourvu qu'on ne soit pas visionnaire, & de s'amuser par là. M. SC. Quand un Amant a tout merité, il a droit de tout *esperer*. CORN. Il est inutile de mettre un *de* après *esperer*, & il me semble que ceux qui parlent le mieux disent, j'*espere* venir à bout de cette affaire. ID. J'*espere* gagner mon procès. L'ACAD.

Après cinq ans d'amour & d'espoir superflus,
Je pars, fidele encor, quand je n'espere *plus.* RAC.

Ce mot vient du Latin *sperare*.

ESPERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPERLUCAT. s. m. L'*s* se prononce. Terme populaire qui signifie, Eveillé, fin, adroit, qui est plus propre à tromper qu'à être trompé. Vous aurez de la peine à surprendre cet homme-là, à lui gagner son argent; car c'est un *esperlucat*.

Ce mot vient d'*expers lucis*, par antiphrase, car il est toûjours en action, éveillé; ou bien d'*experrectus ante lucem, éveillé même avant le jour*, ou de grand matin. Il ne se dit qu'en raillerie.

ESPERON, ou EPERON. s. m. Quelques-uns disent *Epron*, & pretendent que c'est ainsi qu'il faut parler dans la conversation. RICH. C'est une piece de fer dont s'arme le talon d'un Cavalier qui veut monter à cheval. Il est composé de deux branches qui embrassent le talon du Cavalier, & d'une pointe, rose, ou mollette faite en forme d'étoile, qui avance par derriere pour piquer le cheval. Il est attaché à la botte par deux pieces de cuir qu'on appelle le dessus & le dessous de l'*éperon*.

Ce mot vient de *sphærula*, selon Nicod, à cause de sa ressemblance avec la mollette. Menage le derive de l'Italien *sperone*, qui a été fait de l'Alleman *sporen*, ou *sporn*. Les Anglois disent *spur*; & dans la basse Latinité on a dit *sporones*. Les *éperons* ont été en certains tems d'une grandeur surprenante. L'on en conserve du Roy Harald qui ont plus d'un pied de long. Ils ont été anciennement d'un grand usage dans la guerre, pour courir avec impetuosité & à bride abatuë sur l'ennemi. Les guerres de Cesar & de Pompée en fournissent des exemples. Quelques Moines se sont donné la Discipline avec des *éperons*. REP. DES LETT. Le droit de porter des *éperons* n'a appartenu long-tems qu'aux Chevaliers sur tout en Allemagne. Quelques uns les portoient d'or, & les autres d'argent, de cuivre ou de fer, selon qu'on en avoit la permission de l'Empereur. Ceux qui ont eu droit de porter des *éperons* d'or ou dorez sont ceux qu'on a nommez *Equites aurati*, qui avoient aussi de l'or à leur casque & à leur épée. Ceux-ci pourtant doivent être distinguez de ceux qui étoient appellez *Equites ab aureis calcaribus*. Ces derniers faisoient un Ordre particulier en Espagne où il étoit fort estimé, &

& où il ne pouvoit être conferé que de la main d'un Prince qui en fût revêtu, de sorte que les Reines mêmes étoient obligées de le conferer par un Delégué. D'autres Ordres ont encore le droit d'avoir de l'or à leurs *éperons*, comme les Chevaliers de St. Jerome, & les Chevaliers de Malthe. Les *éperons* d'argent étoient pour les simples Gentilshommes connus par le titre d'Ecuyers. Dans les derniers tems les *éperons* devinrent communs, parce que la noblesse étoit obligée d'en porter dans les Tournois & autres semblables exercices, pour s'accoutumer au metier de la guerre; & l'on se servoit alors d'*éperons* de cuivre ou de fer, comme d'une matiere qui coutoit moins que l'or & l'argent. La peine imposée à ceux qui avoient abusé des *eperons*, c'est à dire de l'honneur qu'apportoit le droit d'avoir des *éperons*, étoit d'en être privez. On suspendoit les *éperons* avec les armes dans les Temples; ce qui s'est pratiqué parmi les Gentils, aussi bien que parmi les Chrêtiens. On enterroit les *éperons* avec le Chevalier: coutume qui s'est particulierement observée dans les pays septentrionaux, où se trouvent en certains tombeaux des *éperons* beaucoup plus grands que l'ordinaire. Cette grandeur des *éperons* ensevelis marquent la haute idée qu'on avoit du Chevalier, qui avoit eu le droit de les porter. TRAITÉ DES EPERONS *par Jean Nicolaus*.

On dit au Manege, qu'un cheval n'a ni bouche ni *éperon*; pour dire, qu'il a la bouche forte & qu'il n'est point sensible à l'*éperon*. On dit au contraire, qu'il a l'*éperon* delicat & fin, quand il le sent bien. On dit qu'il fuit l'*éperon*; pour dire, qu'il y obeït; qu'il connoît l'*éperon*, qu'il s'attache à l'*éperon*, qu'il se manie aisément avec l'*éperon*.

C'étoit une des ceremonies en faisant les Chevaliers, de leur chausser les *éperons*. Quand on rend la foi & hommage, il faut quitter ses *éperons*.

ESPERON, parmi les Botanistes se prend pour la pointe de certaines fleurs. Une fleur éperonnée est celle qui a des *éperons*. La fleur de la linaire est éperonnée ou terminée en derriere par un *éperon*.

ESPERON, se dit aussi de l'ergot ou espece de corne, que quelques animaux, comme les cocqs, ont au derriere de la jambe vers le bas, & que les chiens ont au derriere des jambes de devant.

ESPERON, en termes de Guerre, se dit d'une fortification en angle saillant, qui se fait ou au milieu des courtines, ou au devant des portes, ou sur les bords des rivieres, pour empêcher qu'on n'entre dans la place par là. On le dit aussi de ces pointes de pierre qu'on met au devant des piles des ponts pour les conserver, & pour fendre l'eau, & des arcsboutans ou contremurs qu'on fait pour fortifier les murailles qui soûtiennent des terrasses.

ESPERON, se dit aussi de la prouë, & de la pointe des vaisseaux, & galeres, qui fait une grande saillie, & avance en mer. On l'appelle aussi *cap*, *avantage*, & *poulaine*. C'est ce que les Latins appelloient *rostrum*, ou *calcar galea*. Dans les Provinces-Unies on a coûtume de mettre au bout de l'*éperon* un Lion comme étant les Armes de l'Etat, & à l'arriere au miroir, on y met les Armes de la place où ils ont été construits, & à laquelle ils appartiennent. Mais parmi les autres nations on a coûtume de mettre au bout de l'*éperon* une Sirene ou une figure humaine. DICT. DE MAR. Les *éperons* des navires de guerre qui sont montez par les Amiraux & les autres Officiers Generaux, ont presque toûjours des ornemens particuliers, pour marque de distinction. Par exemple, entre les courbatures on les garnit de planches en ceintre, & l'on fait des festons, des ouvrages de relief, & d'autres ornemens de sculpture aux porte-vergues. On en met même aussi sur les courbatons, & ce sont des figures de Naiades ou d'autres, telles qu'il plait à l'ouvrier. ID.

ESPERON, est aussi une marque de vieillesse qui se voit au coin de l'œil, & se fait par quelques rides qui representent une mollette d'*éperon*, tant aux hommes, qu'aux chevaux.

On dit proverbialement, Chausser les *éperons* à quelqu'un; pour dire, le poursuivre vivement, quand il fuit; de là vient qu'on appelle la *Journée des éperons*, une bataille donnée au mois d'Août 1513. sous Louïs XII. près de Terouenne, & gagnée par Henry VIII. Roi d'Angleterre. Les François prirent tout-d'un-coup l'épouvante, & ne se servirent que de leurs *éperons* pour se sauver. Il y en a eu une autre sous Philippes le Bel en l'an 1314. Ce fut une deffaite signalée qui se fit à Courtrai, où l'on compta jusqu'à 12000. Chevaliers morts, en sorte que pour la quantité d'*éperons* dorez que les Flamans remporterent, on la nomma la *Journée des éperons*.

On dit fig. Donner un coup d'*éperon* jusqu'à un certain endroit; pour dire, y entrer, y aller en diligence. On dit d'un homme stupide & lent, qu'il n'a ni bouche, ni *éperon*, qu'il n'est bon à rien. On dit d'un homme ambitieux, jaloux de la gloire, qu'il a plus besoin de bride que d'*éperon*. Boileau le dit aussi de l'esprit: Notre esprit assez souvent n'a pas moins besoin de bride, que d'*éperon*.

ESPERONNER. v. act. Mettre des éperons. Ce verbe n'est plus usité en ce sens, il n'y a que son participe qui le soit. Il est botté & *éperonné*; c'est ainsi qu'il faut dire; & non pas, on l'a botté & *éperonné*.

ESPERONNER, se dit bassement pour, Donner de l'éperon. *Eperonner* un cheval. Ces Nobles *éperonnant* pour être des premiers. SAR.

On dit au figuré, *Eperonner* quelqu'un; pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque chose.

ESPERONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Du verbe *éperonner* qui n'est point en usage; qui a des *éperons* aux talons. On dit d'un coq & d'un chien, qu'ils sont *éperonnez*. On dit que les chiens *éperonnez* ne sont pas sujets à la rage. On dit d'une personne qu'elle a les yeux *éperonnez*, qu'elle est *éperonnée*, pour dire, qu'elle a des rides aux coins des yeux. Les vieilles gens ont ordinairement les yeux *éperonnez*. Les Tartares de Crimée ont le visage large & plat, & de petits yeux *éperonnez*. MEM. DE TR.

ESPERONNIER. s. m. Artisan qui fait ou vend des éperons, des mords, & des étriers, &c.

ESPERVIER, ou EPERVIER, quelques-uns disent *Eprevier*, mais le bel usage est pour *Epervier*. s. m. Oiseau de proye qui est la femelle du mouchet. Un bon *épervier* a la tête ronde, le bec gros, les yeux cavez avec un cerne entre verd & blanc autour de la prunelle de l'œil, le sourcil blanc, le col longuet, les épaules bossuës. Il doit être affilé devers la queuë avec des pennes pointuës comme le bout d'une épée, qui soient traversines ou de travers, grosses & vermeilles ou rousses. Il est bon aussi, quand il a la couverte noire, & la maille ou tache noire & blanche, quand il a les pieds deliez, les ongles noirs & petits, quand il n'est pas trop haut assis, & sur tout quand il est familleux. On lui fait voler les faisans, les perdrix, les cailles, & en quelques lieux le merle, la grive, la pie & le geay. Il y en a de differentes grandeurs. Il s'en trouve qui sont presque aussi grands que des Aigles. Mais ordinairement il n'est gueres plus gros qu'un chapon, couvert de beaucoup de plumes differentes en couleurs. Il se trouve en Suede, en Livonie,

vonie, en Russie, en Angleterre. Les meilleurs viennent d'Esclavonie. Il fait son nid sur les plus hauts arbres, sur les rochers : il se nourrit d'oiseaux, de lapreaux, de taupes, de rats, de grenouilles. Il est bon à manger pendant qu'il est encore jeune & tendre. Lemery. L'*Epervier* aime l'or & en avale aussi-tot les grains qu'il trouve. J. des Sc. L'*Epervier* étoit qualifié le prompt & fidelle messager d'Apollon, comme l'Aigle l'étoit de Jupiter. Apollon s'en servoit pour les presages & pour les avertissemens de ce qui étoit à faire ou à éviter. Tristan. On voit entre les antiques du Palais Barberin Palestrine à Rome, le Dieu Osiris avec la tête d'*épervier*. Misson.

L'Ordre de Malthe doit tous les ans un *Epervier* au Roy d'Espagne, à cause de l'Isle de Malthe dont Charle-Quint fit don à l'Ordre. On voyoit deux *éperviers* d'or qui sembloient fondre l'un sur l'autre. Vaug. Un *épervier* rend toute une cagée d'oiseaux francs de peage. Comme il parloit encore un *épervier* l'emporte. Port-R. Phed. L'*Epervier* étoit chez les Juifs un oiseau impur. Elien Liv. X. dit, que les *Eperviers* sont les seuls de tous les oiseaux, qui puissent regarder le soleil directement, sans s'incommoder, & qui puissent s'élever très-haut sans aucune difficulté. De là vient que les Egyptiens l'avoient consacré au soleil, comme un animal favorisé de cet Astre. Calmet.

Il y a vers les Antilles des *éperviers* marins, qui lorsqu'ils sont trop éloignez du rivage, passent la nuit sur le dos des tortuës qui dorment dans la mer, s'y épluchent, s'y divertissent, & y font toutes les actions naturelles, y en ayant de si grandes, qu'elles ont bien trois pieds de large. Mais ces oiseaux qu'on nomme *éperviers* marins, ne sont pas proprement des *éperviers*. Ils sont à peu près de la figure de nos goilands, ils ont le bec fort long, pointu, un peu crochu & dentelé. Ils ont les pieds fort courts & des pattes d'oye. Ils sont environ de la grosseur d'un chapon, leur visage est fauve & tanné. On les appelle des *fous* parce qu'ils se laissent prendre aisement. Voyez Fou.

Ce mot vient de *sparvarius*, qui se trouve dans la Loi Salique; ou de l'Alleman *sparwer* ou *sperber*. Men. Il vient plutot de *sparfell*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *épervier*. Les Italiens disent *sparviero*. Quelques Auteurs l'appellent *frangillarius*, parce qu'il mange des friquets, *ab esu fringillarum*. En Latin *accipiter*, *ab accipiendo*, parce que l'*épervier* est un oiseau de rapine.

On appelle *épervier ramage*, celui qui a volé par les forêts, & qui a été à soi; & *épervier royal*, celui qui a été pris au nid, & qui a été nourri & façonné pour giboyer à plaisir.

On dit proverbialement d'un mariage, où la femme est plus habile, plus agissante que le mari. C'est un Mariage d'*épervier*, la femelle vaut mieux que le mâle.

Epervier, est un filet de Pêcheur qui s'étend par enbas en un grand rond, & qui aboutit en cône. Quand on l'a jetté ainsi étendu, on resserre l'ouverture par le moyen de ses nerfs, qui sont des cordes attachées en quelques endroits de la circonference, & tout le poisson qui est dessous se trouve pris. On attache tout autour en bas des morceaux de plomb pour le faire precipiter promptement vers le fond de l'eau, afin de surprendre ainsi le poisson. Voilà un beau coup d'*épervier*. Il y a de l'adresse à bien jetter l'*épervier*.

ESPETER. Terme de Coutumes. C'est empiéter sur le grand chemin avec la charruë en la faisant tourner au bout du sillon.

ESPI, ou EPI. s. m. C'est un bouquet de fleurs ou de graines fort grêle, & fort allongé. Les fleurs & les graines du froment, du seigle, de l'orge, &c. naissent en *épi*. Les bleds sont en *épi*, montent en *épi*. Les fleurs de la lavende, de l'herbe aux verruës naissent aussi en *épi*. On dit la tige de l'*épi*, le tuyau, ou chaume; le nœud de l'*épi*; l'arrête ou rangée des grains de l'*épi*; la bourse ou la balle qui enclôt chaque grain de l'*épi*; la barbe de l'*épi*. Cerés est couronnée d'*épis* mûrs, d'*épis* dorez. On a vu sortir d'une même racine 80. *épis* de froment. Chez les Juifs il étoit permis de cueillir des *épis* pour en manger, mais non pas d'y mettre la faucille.

On dit communément, que jamais Avril ne se passa sans *épi*. L'Acad.

Ce mot vient du Latin *spica*.

Espi, en termes de Manege, est une espece de frisure naturelle du poil du cheval, qui se releve sur un poil couché, & qui forme une marque approchante de la figure d'un *épi* de blé. Le cheval doit avoir un *épi* au front. Soleisel. On l'appelle autrement *molette*, & il se trouve le plus souvent entre les deux yeux.

En Architecture on appelle *épis*, les pointes des pavillons, ou des pieces de charpenterie qui surpassent les couvertures, & qui sont souvent ornées de plomb.

L'Espi. Ordre Militaire, fondé par François I. de ce nom, Duc de Bretagne, vers le milieu du 15. siecle. Il fut ainsi nommé parce que les Chevaliers devoient porter un collier d'or, fait en façon d'une couronne d'*épis* de blé, joint les uns aux autres & entrelacez en lacs d'amour. Une hermine sur un gazon d'hermines pendoit au bout de ce collier avec ces mots, *A ma vie*, *Potius mori*, qui étoit la devise de l'Ordre de l'Hermine, établi par le Duc Jean V. du nom, dit le Vaillant. Argentré, Favin, &c.

ESPICE, ou EPICE. s. f. Toute sorte de drogue aromatique, qui a des qualitez chaudes & piquantes, comme sont le poivre, la muscade, le gingembre, le macis, la canelle, le clou de girofle, la meniguette, &c. Fines, bonnes *épices*. On apporte les *épices* des Indes Orientales. Il n'est pas sain de mettre trop d'*épices* dans les sausses.

Espices, s. f. plur. se dit aussi des drogues medecinales qui viennent des païs éloignez, le sené, la casse, l'encens, &c. Ce marchand trafique en *épices*.

Ce mot vient du Latin *species*, qui s'est dit d'abord de toutes sortes de drogues; ensuite il a été restraint aux aromatiques.

Pain d'*épice*, est un pain qu'on assaisonne avec des *épices*, qu'on paîtrit avec de l'écume de sucre ou du miel, qu'on donne d'ordinaire aux enfans. Le pain d'*épice* de Rheims se fait avec de la farine de seigle, du miel, & un peu de poivre & de canelle.

Autrefois on appelloit *Epices*, les dragées & les confitures. Les anciens historiens marquent souvent qu'à la fin des festins on apportoit des *épices*, le vin & les *épices*.

Espices, present que les plaideurs faisoient autrefois à leur Rapporteur. Mezeray en rapporte ainsi l'origine. Sous le regne de Louïs XII. un Plaideur ayant obtenu un Arret à son profit, s'avisa pour remercier son Raporteur de lui donner des boëtes de dragées & de confitures, que l'on nommoit en ce tems la *Epices*, ce qui fut suivi par plusieurs autres. Ces reconnoissances furent tirées à consequence & devinrent un droit necessaire. Les Juges crurent être bien fondez à les demander, quand on ne les leur donnoit pas: après ils les taxerent, & enfin elles se sont converties en argent, à la fin du regne de Louïs XII. Mez. Voyez aussi Pasquier. On trouve le commencement des *épices* dès l'an 1369. On voit sur le Regitre du

du Parlement, que le Sire de Tournon par licence de la Cour bailla 20. francs d'or pour les *épices*. On demande encore le vin & les *épices* à la fin des repas, qui se font dans les écoles de Theologie & de Medecine.

ESPICES, aujourd'hui se dit au Palais, des salaires que les Juges se taxent en argent au bas des jugemens, pour leur peine d'avoir travaillé à l'examen & au rapport des procès par écrit. Au commencement il n'y avoit que les Juges pedanés à qui on donnoit des *épices*, parcequ'ils n'avoient point de gages; & les *épices* n'entroient point en taxe. Les Cours superieures peuvent reformer la taxe des *épices* faite par les Juges inferieurs, si elle est excessive, en prononçant sur l'appel de leurs sentences, quoiqu'il n'y ait point d'appel de la taxe. Voyez l'Edit de 1673. Par le même Edit les *épices* & les vacations doivent être taxées, par celui qui a presidé au jugement. Il est fait deffenses à tout Juge de se faire decerner aucuns executoires pour leurs *épices* sous peine de concussion. Celui qui gagne son procès paye les *épices*. Mais on lui donne un executoire. On donne un executoire pour le remboursement des *épices* sur la partie qui a succombé. On paye les *épices* en écus quarts de 3. livres 4 sols. Le feu s'étant mis au Palais à Paris, on fit ce quatrain qui ne roule que sur une équivoque sur le mot de *palais*, & sur celui d'*épice*.

Ce fut certes un triste jeu,
Quand à Paris Dame Justice,
Pour avoir trop mangé d'épices,
Se mit le palais tout en feu.

On dit proverbialement d'un homme fort rusé, que c'est une fine *épice*, une fine mouche. On dit qu'un Juge aime bien le pain d'*épice*, quand il se taxe de grosses *épices*. On appelle prov. & bass. chere *épice*, les marchandises qui sont plus cheres qu'elles ne devroient être.

ESPICER, ou EPICER. v. act. Mettre de l'épice dans une sausse, la faire de haut goût. Les gens du Nord *épicent* beaucoup tout ce qu'ils mangent.

On dit qu'un Juge *épice* rudement, quand il se taxe des épices trop fortes pour ses jugemens.

ESPICER, ou plutot EPISSER, en termes de Marine signifie, Assembler un bout de corde avec une autre, entrelaçant leurs fils ou cordons l'un dans l'autre: ce qui se fait par une broche de fer appellée *cornet d'épice*.

ESPICÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il n'aime ni salé ni *épicé*.

ESPICERIE. s. f. est le corps des Marchands Epiciers, qui est le second des six Corps de Marchands de Paris. L'*Epicerie* a quatre états differens, qui sont les *Epiciers*, Ciergiers, Apothicaires, & Confiseurs.

ESPICERIES. s. f. plur. Nom collectif qui comprend non seulement toutes sortes d'*épices*, comme la canelle, la muscade, le poivre; mais encore le sucre, le miel & toutes les drogues medicinales qui viennent des païs eloignez. Les Hollandois se sont enrichis au trafic des *épiceries*. Il est des proverbes comme des *épiceries*: elles relevent le goût d'une sauce, si l'on y en met un peu, & elles la gâtent, si l'on y en met trop. CAIL.

ESPICIER, IERE. s. m. & f. Qui fait trafic d'épicerie, droguerie & grosserie. Les Apothicaires font partie du corps des Marchands *Epiciers* & Droguistes. Les *Epiciers* prennent pour leur Patron St. Nicolas, à cause que la plupart de leurs marchandises viennent par eau, & que St. Nicolas est le Patron de ceux qui trafiquent sur l'eau. Les *Epiciers* ont des Maîtres & Gardes qui ont droit de visite & de reformation des poids, balances & mesures sur tous les Marchands & metiers de la ville, fauxbourgs & banlieuë de Paris, qui vendent leurs marchandises au poids, & ont eu de tout temps la garde de l'étalon des poids & mesures. Voyez les Reglemens sur les *Epiciers* & les *Epiceries* dans le Traité de Police de la Mare. Les *Epiciers* envelopent une partie de leurs marchandises dans du papier gris ou dans quelques feuilles de mechans livres que les Libraires n'ont pu debiter, cela a donné lieu à ces railleries.

Tes vers aussi peu lus que ceux de Peletier
N'ont fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier. BOIL.
Suivre chez l'épicier *Neufgermain & la Serre*. ID.

ESPICS. Ce sont les pointes des aiguilles de Charpanterie qui surpassent les couvertures & qui sont aux pointes d'un pavillon. On les appelle *Amortissements* quand ils sont ornez de Vases ou de figures de plomb. On nomme aussi *espics* ou chardons certains crochets de fer qu'on met sur les balustrades ou autres endroits pour empêcher qu'on n'y passe. FEL.

ESPIE, ou EPIE. s. f. Qui est payé pour observer les actions d'autrui, & sur tout ce qui se passe dans une armée. Il n'y a point de camp où il n'y ait quelque *épie*. Il est vieux. On se sert aujourd'hui du mot d'*espion*.

Ce mot vient *à spicis servandis*, comme on disoit *sycophanta* à Athenes à l'égard des figues; d'autres disent de *specula*, ou de l'Italien *spia*.

ESPIEGLE. adj. m. & f. L'*s* se prononce. Eveillé, subtil, fripon, qui fait de petites tromperies ingenieuses. C'est une legere injure qu'on dit aux enfans qui sont un peu malins, ou libertins. Ce garçon est un petit *espiegle*, il a fait un tour d'*espiegle*.

Ce mot vient de *Ulespiegel* ou *Eulespiegel*, mot Alleman, qui signifie miroir de hibou, composé d'*eule* hibou, & de *spiegel*, miroir. C'étoit le nom d'un Saxon qui vivoit vers l'an 1480. & qui étoit fameux en tours de malice & de fripponerie. Sa vie aiant été composée en Alleman, on a appellé de son nom dans l'Allemagne *Ulespiegel* un fourbe ingenieux. Ce mot a passé ensuite en France dans la même signification; cette vie aïant été traduite en François & imprimée avec ce titre, *Histoire joyeuse & recreative de Tiel Ulespiegle*, lequel par aucunes fallaces ne se laissa surprendre ni tromper. MEN. On a abregé ce mot trop difficile à prononcer.

ESPIEGLERIE. s. f. Prononcez l'*s*. Petites malices, que fait un enfant vif & éveillé. Cet enfant fait tous les jours quelques nouvelles *espiegleries*.

ESPIER, ou EPIER. v. act. Gueter, observer secrettement & adroitement les actions, les discours de quelcun. Les Sergens ont long-temps *épié* cet homme pour le prendre, ils ont *épié* l'occasion favorable pour le saisir à leur avantage. Les Grands doivent bien prendre garde à leurs actions, car il y a toûjours quelcun qui les *épie*. Cet escadron s'est mis en embuscade, pour *épier* quand le convoi passeroit. *Epier* la contenance des ennemis. ABLAN. On dit aussi *épier* l'occasion, le tems pour &c. *Epier* le moment.

ESPIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPIER. v. neut. Monter en épi. Voici le temps que le blé commence à *épier*. Les blez sont deja *épiez*. LIGER.

On dit en termes de Chasse, que la queuë d'un chien est *épiée*; pour dire, qu'elle est terminée au bout en forme d'épi, qu'elle est éparpillée en barbe d'épi.

ESPIERRER, ou EPIERRER. v. act. Oter les pierres d'un jardin. Il faut *épierrer* les carreaux où on veut planter des fleurs. Il y a des terroirs qu'on ne sçauroit *épierrer*, on diroit qu'il s'y engendre des pierres

res autant qu'on en ôte. On *épierre* avec une claye ou simplement avec un rateau.

ESPIERRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPIEU, ou EPIEU. s. m. Arme faite en forme de hallebarde, qui est garnie par un bout d'un fer large & pointu, que les petites gens portoient autrefois en voyage, pour se deffendre contre les voleurs. Dassouci dit avoir tiré d'un livre intitulé, *les poids pilez*, le Dialogue suivant. C'étoit le Christ qui prenoit congé de St. Mathieu, en ces termes :

C. Adieu Mathieu.
M. Adieu Dieu.
C. Prens ta lance & ton épieu,
Et t'en vas en Galilée.
M. Prendrai-je aussi mon épée ?
C. Et quoi donc ?
M. Adieu donc.

L'*épieu* sert particulierement à la chasse du sanglier. Theodebert attendoit l'*épieu* à la main, un taureau sauvage. MEZERAI. Le chasseur attaque la bête avec son *épieu*. FLECH. L'*épieu* du veneur a des oreilles ou un anneau de fer, auquel pend un croissant de fer pour arreter l'*épieu* & empecher qu'il n'enfonce dans le corps de la bête, & qu'elle ne blesse le veneur avec ses defenses. NICOD.

Ce mot vient de l'Alleman *spiess*; qui signifie la même chose, ou du Latin *spiculum*. MEN. NICOD.

ESPINARD, ou EPINARD. s. m. Sorte d'herbage que l'on mange cuit, dont on use particulierement en Carême. Le plus grand usage de ce mot est au plurier. Selon quelques-uns les *épinars* sont une espece d'arroches, mais ils se trompent. On les seme en Mars, & ils levent sept jours après. Leur feuille est de figure triangulaire, & aboutit en façon de fleche. Elle est plissée comme l'endive. Leur racine est fort deliée & cheveluë. Leur tige est de la hauteur d'une coudée & plus, & creuse au dedans, qui jette à la cime de petites fleurs rondes, herbuës & en maniere de grappes. Leur graine est épineuse, & a plusieurs pointes ou angles. Il y a des *épinars* dont certains pieds ne portent que des fleurs; & dont certains autres pieds ne portent que des graines. On mange des *épinars* fricassez au beurre, on en met en pâte, on fait des tourtes d'*épinars*. Graine d'*épinars*.

En vieux François on les appelloit *épinoches*. Quelques-uns croyent que ce nom leur a été donné, parcequ'ils sont venus d'Espagne, & qu'il les faut nommer plutôt *épanars*. Il y a plus d'apparence qu'on les a nommez ainsi, parceque les semences des *épinars* communs sont épineuses. En Latin *spinacia*, d'où Nicod le fait deriver.

ESPINCOIR. s. m. C'est un gros marteau court & pesant, qui est fendu en angle par les deux côtez comme un têtu, qui sert particulierement à tailler du pavé.

ESPINE, ou EPINE. s. f. Sorte d'arbre ou d'arbrisseau qui outre les feuilles porte des picquants. L'*épine* est une des neuf especes du mortbois contenuës dans l'Ordonnance. Dans les lieux qui ne sont pas cultivez, il y croît toûjours force *épines*. Les hayes vives d'*épines* sont les meilleures pour fermer un champ. Il y a plusieurs arbres & arbrisseaux qui portent des *épines*. Il y a deux sortes d'*épines*; les unes ligneuses, comme celles de l'épine-vinette; les autres corticales, comme celles des framboisiers. Celles-ci ont leurs pointes tournées en bas, & les autres un peu élevées en haut.

L'*Epine Arabique*, est une plante dont Dioscoride ne dit autre chose, si ce n'est qu'elle est de même nature que l'*épine* blanche, & que sa racine est astringente & propre au flux des femmes, au crachement de sang, & aux autres fluxions. Quelques-uns croyent que c'est une espece de chardon que C. Bauhin appelle *carduus tomentosus capitulo majore*.

L'*Epine blanche*, ou l'*aubépin*, est un arbrisseau des plus communs qui soient dans les hayes & dans les bois. C'est une espece de neflier. Il est armé de piquans roides & aigus. Son tronc est d'une grosseur mediocre. Ses feuilles sont larges, profondément incisées par les bords : ses fleurs sont blanches, odoriferantes, semblables aux fleurs de cerisier ou de prunier; après lesquelles vient le fruit qui est rond, & rouge. L'*épine blanche* est fort propre pour faire des hayes, à cause qu'elle jette quantité de branches, & que ses pointes sont fort aiguës. On dit que l'odeur de ses fleurs fait corrompre le poisson, & que les chassemarées ayant reconnu ce mauvais effet, évitent tant qu'ils peuvent de passer au printemps par les chemins où il y a beaucoup d'*Aubépine* fleurie. LEMERY. Son fruit ne meurit qu'en automne, il sert de nourriture aux oiseaux. Le bois & le fruit de l'*Aubépine* sont astringens, & propres pour arrêter les cours de ventre & les pertes de sang. ID. L'eau distillée de ses fleurs, ou l'esprit que l'on en tire, en les distillant avec le vin, soulagent beaucoup les pleuretiques, & ceux qui ont la colique.

En Latin *mespilus apii folio, sylvestris, spinosa, sive oxyacantha. Aubépine* vient du Latin *alba* & *spina*, comme qui diroit *épine blanche*.

L'*Epine de bouc*, est une plante qu'on appelle aussi *Barbe-renard*. Voyez BARBE-RENARD.

L'*Epine jaune*, est une plante qui croit dans les païs chauds, principalement dans les lieux maritimes. Sa racine est grosse comme le pouce, de couleur jaunâtre, pleine d'un suc blanc comme du lait, & bonne à manger. Il sort de cette racine beaucoup de tiges grosses comme le doigt, & de la hauteur d'une coudée. Ses feuilles qui sortent les premieres, & qui sont auprès de la racine, sont plus grandes, plus longues, d'un vert brun avec des taches blanches; mais celles d'enhaut sont plus petites. Sa fleur est jaune, & sa graine platte. Toute cette plante est si pleine d'aiguillons fort durs, qu'il est bien difficile de la pouvoir manier sans se piquer. On mange les racines de l'*épine jaune*. Elle est commune en Languedoc, en Italie. Sa racine est aperitive.

C. Bauhin & Tournefort l'apellent *Scolymus chrysanthemus*.

L'*épine-vinette*, Espece d'arbrisseau où il y a des piquants, & qui porte des fruits rouges fort astringens. Cet arbrisseau avec le temps parvient à hauteur d'arbre. Il est tout épineux depuis le pied jusqu'à la cime, & ses pointes sont longues, menuës, blancheâtres, aisées à rompre & à plier, qui poussent trois à trois d'un même lieu. Son écorce est blanche, polie, lissée & mince. Son bois est jaune, frêle & spongieux. Il a force racines jaunes & rampantes presque à fleur de terre. Il pousse dès le pied plusieurs jettons & surgeons comme le coudrier. Ses feuilles sont presque semblables au grenadier, si ce n'est qu'elles sont plus deliées, plus larges, & environnées tout alentour de petites pointes. Au commencement de Mai il pousse une fleur jaune faite en grappe, aussi bien que son fruit, laquelle sent assez bon. Ses grains longuets ne sont rouges qu'étant meurs, & sont semblables aux pepins d'une grenade, mais ils sont plus longs, & ont un goût âpre & aigu. Ils enferment de petits noyaux, dont on fait du vin que les Apothicaires appellent improprement *vin de berberis*, qui est beaucoup plus acide que le jus de grenade. On en confit, & on

on en fait du cotignac. Il y en a aussi une espece sans pepins.

Cet arbre s'appelle en Latin *berberis dumetorum*, ou *berberis vulgò qua & oxyacantha putata*. Il est appellé *Epine-vinette*, de ses épines & de son fruit, qui est aigret comme de la *vinette*, c'est à dire, de l'oseille. MEN.

ESPINE, se dit aussi des picquants qui viennent à l'épine & à quelques autres, comme aux Sauvageons des pruniers & des poiriers, & à quelques arbustes, tels que sont les rosiers, les ronces, &c. Il lui est entré une *epine* dans le pied, dans le doigt. Il a été piqué d'une *épine*. Sainte Brigide a eu revelation du nombre des *épines* qui étoient en la couronne de Notre Seigneur. Il y a à Port-Royal, & l'on y adore une relique qu'on appelle la *Sainte & miraculeuse Epine*. Quoique la terre fut condamnée à produire des *épines* depuis le péché d'Adam, cependant on ne peut pas dire, que la terre n'ait produit des *épines*, que depuis ce péché. Celles que l'on voit ne sont pas des especes nouvelles de plantes, creées depuis ce tems-là. Mais au lieu qu'auparavant la terre n'en produisoit que peu, elle en a produit beaucoup depuis & avec une facilité extraordinaire. CALMET sur GEN. III.

Charmante épine, *mais trompeuse*,
Et toûjours un peu dangereuse,
Par les pointes que vous cachez;
Vous m'apprendrez que vos piqueures
Font de moins funestes blessures
Que les plaisirs que j'ai cherchez. DU CER.

Ce mot vient du Latin *Spina*, en ajoutant un *e* devant l'*s* comme *esperer* vient du Latin *sperare*.

ESPINE. Nom propre d'une espece de poirier & des poires que ce poirier produit. La Quintinie l'appelle aussi *épine d'hiver*. L'*épine d'hiver* est une fort belle poire qui approche plus de la figure pyramidale que de la ronde, car elle finit un peu en pointe grossiere vers la queuë. Cette queuë est assez courte & assez menuë excepté l'endroit de la sortie, où elle est un peu charnuë. Du reste, la poire est grosse par tout & cela d'environ deux ou trois pouces du côté de la tête. Elle a la peau satinée, & le coloris entre verd & blanc. Elle est tendre & beurrée, ayant d'ordinaire la chair très tendre & très délicate, le goût agréable, l'eau douce, & assaisonnée d'un petit parfum merveilleux. Elle fait de beaux buissons, & réüssit soit sur franc, soit sur coignassier, quand le pied en est bon & le fond bien conditionné; c'est-à-dire plutôt sec qu'humide. Cette poire, quand elle vient bien, est si parfaite dans toutes ses parties, qu'elle égale la délicatesse de chair des bonnes pêches, & que le nom de *merveille* lui en a été donné dans les Provinces de Xaintonge, d'Angoumois & de Poitou. QUINT.

ESPINE, se dit figurément des chagrins, & des peines: de ce qui est difficile, rude, douloureux, ou embarrassant. Celui est une furieuse *épine* au pied. L'ACAD. Les commencemens des études sont pleins d'*épines*, & de difficultez. Pourquoi êtes-vous si inaccessible, & toûjours herissé d'*épines*? BELL. Le Journal du Palais est écrit avec tant de politesse, que les *épines* du Barreau s'y font rarement sentir. OB. M. Elle est née parmi les *épines* du mariage. LE MAI. Les commencemens des regnes ne sont jamais sans quelques *épines*. PATRU. Le chemin de la vertu est traversé de ronces & d'*épines*. OB. M. En ce monde on trouve des *épines* par tout, des embarras; on marche toûjours sur des *épines*, on a des douleurs continuelles. Le chemin du Paradis est plein d'*épines*. Les Saints nous ont appris qu'on n'alloit à Dieu qu'au travers des *épines* & des ronces. AB. DE LA TR.

*Que d'*épines*, Amour, accompagnent tes roses!* MALH.

Epine du dos, se dit en termes de Medecine des os ou vertebres qui soutiennent le reste du corps, & auxquels sont attachées les côtes. L'*épine* se divise par les Medecins en quatre parties. Le col a sept vertebres, le dos douze, le rable cinq, & l'os sacré quatre. Cette *épine* est ce qui enferme la moëlle, qui est presque pareille à la substance du cerveau, parcequ'elle est la source de la plupart des nerfs. Quelques-uns l'ont appellée le *canal*, le *conduit*, ou le *tuyau sacré*. On la nomme *épine*, à cause que sa partie posterieure est pointuë, ou épineuse. On appelloit anciennement en France le crime de Sodomie, le delit de l'*épine du dos*.

Epine du nez. La partie du nez qui est pointuë & plus bas que la partie osseuse.

ESPINE, se dit proverbialement en ces phrases. Il n'y a point de roses sans *épines*; pour dire, qu'il n'y a point de plaisirs sans quelque melange d'ennui, de chagrin. On dit qu'un homme est gracieux comme un fagot d'*épines*; pour dire, qu'il est rude, rebarbatif, d'une humeur bourruë. On dit qu'un homme s'est tiré une grande *épine* du pied, lorsqu'il a surmonté quelque difficulté, qu'il s'est deffait d'un ennemi, d'un concurrent. On dit aussi, qu'un homme est sur les *épines*, qu'il marche sur des *épines*, quand il a impatience de se degager de quelques affaires difficiles, ou de quelques lieux incommodes.

ESPINETTE, ou EPINETTE. s. f. Instrument de Musique qui tient le premier ou le second rang entre les instrumens harmonieux. Elle est composée d'un coffre de bois le plus poreux & le plus resineux qu'on peut trouver, d'une table de sapin qui est collée & appuyée sur des tringles qu'on appelle *sommiers*, qui posent sur les cotez qu'on appelle les *parois*. Les Ouvriers appellent le *manche*, une petite prominence qui s'éleve au dessus de la table, & qui semble en continuer le corps, parcequ'on y met autant de chevilles qu'il y a de cordes, qui font le même effet que la queuë du manche fait à l'égard du luth & des autres instrumens. L'*épinette* jouë par le moyen d'un clavier composé de 49. touches, qui sont autant de morceaux de bois longs & plats, arrangez selon l'ordre des tons & des demi-tons de Musique; qui tandis qu'on les touche par un bout, font de l'autre élever un sautereau, lequel fait sonner les cordes par le moyen d'une pointe de plume de corbeau dont il est armé. Les trente premieres cordes sont de leton. Les autres plus déliées sont d'acier, ou de fil de fer. Elles sont tenduës sur deux chevalets collez sur la table. La figure de l'*épinette* est d'un quarré long ou parallélogramme large d'un pied & demi. Quelques-uns ont appellé l'*épinette*, une *harpe couchée*; & la harpe une *épinette renversée*. L'*épinette* a cela de bon, qu'un seul homme fait toutes les parties d'un concert: ce qu'elle a de commun avec l'orgue & le luth.

On ajoûte quelquefois au jeu fondamental de l'*épinette* qu'on appelle son *jeu commun*, un semblable jeu à l'unisson, & un autre à l'octave, pour en tirer plus d'harmonie. On les jouë ou separément, ou tous ensemble: ce qu'on appelle *double*, ou *triple épinette*. On y joint un jeu de violes par le moyen d'un archet, ou de quelques rouës paralléles aux touches, qui pressent les cordes, & font durer les sons tant qu'on veut. On les renforce ou on les affoiblit selon qu'on les presse plus ou moins. L'*épinette* a son temperament, aussi bien que le luth & l'orgue, dont le secret consiste à sçavoir quelles consonances on doit tenir, fortes ou foibles, pour les rendre justes, & temperer tout le systême du clavier. Le clavessin est une espece d'*épinette* dans une autre disposition de clavier. Ce nom lui

lui a été donné, à cause de ces petites pointes de plumes qui tirent le son des cordes, qui ressemblent à des épines. De l'Italien *spinetta*.

ESPINETTE. Terme de Fauconnerie. C'est l'*épine* ou l'échine du dos de l'oiseau.

ESPINEUX, EUSE. adj. Qui est plein d'épines. Les chardons, les rosiers, les groseliers, sont des plantes *épineuses*. Il y a des chemins *épineux* où on trouve plusieurs arbres *épineux*. La branche ainée de la famille des Caraffes, brise ses Armes d'un bâton *épineux* de sinople. La rose étale sa pompe incarnate au milieu d'un trône *épineux*. GOD. Ce mot n'est pas fort usité au propre, & il veut être employé avec esprit pour passer.

ESPINEUX, se dit figurément, des affaires delicates, ou des personnes difficiles à manier, & à menager. Les affaires d'Etat sont delicates, & *épineuses*. Les hautes speculations des sciences sont trop *épineuses* pour des esprits si delicats. GOD. Les hommes sont si *épineux* sur leurs moindres interêts, & si herissez de difficultez, que je ne sçai comment ils peuvent s'accorder sur quelque chose. LA BR. Il ne faut être ni formaliste, ni *épineux*. BELL. Tel qui est né avec des mœurs faciles, change de complexion, & il est tout étonné de se trouver dur & *épineux*. LA BR. Il y a des gens bizarres, & *épineux*, qui mettent la patience à des épreuves bien delicates. BELL. Les questions de la grace sont fort embrouillées, & fort *épineuses*. PORT-R. On dit aussi des principes des sciences, qu'ils sont bien *épineux*, remplis de difficultez. La Logique, la Grammaire est fort *épineuse*. L'ACAD.

Courir du bel esprit la carriere épineuse. BOIL.

On appelle en termes de Marine, endroit *épineux*, un endroit où il y a beaucoup de roches, qui se découvrent de basse mer, ou qui sont découvertes.

ESPINGARD. s. m. Petite piece d'artillerie qui ne porte pas plus d'une livre de balle. De *spingarda*, mot d'origine Allemande. Voyez Du Cange.

ESPINGLE, ou EPINGLE. s. f. Petit brin de fer ou de leton qui sert à attacher des habits, du linge, à coëffer, & à d'autres usages. Il y a des *épingles* qui ont deux têtes; mais les communes ont une tête & une pointe. Quand on veut parler d'une partie très-petite de quelque chose, on dit, Gros comme une tête d'*épingle*. Les *épingles* se vendent au cent, au millier. On fait grande estime des *épingles* d'Angleterre. On appelle *épingles* de Diamans, celles qui ont de petits diamants au lieu de tête. L'ACAD.

Ce mot vient de *spicula*, qu'on a dit pour *spiculum*. Il vient plutôt de *spillen*, mot Celtique ou Bas-Breton signifiant *épingle*. Hotman le derive de l'Allemand *spebel*, qui signifie la même chose. Il y a plus d'apparence qu'il vient de *spinula* petite épine, car avant l'invention des *épingles* on se servoit d'épines au lieu d'*épingles*; & les paysans en plusieurs endroits de France s'en servent encore à present. NICOD. MEN.

ESPINGLES, se dit aussi du present qu'on fait aux filles ou aux femmes, lorsqu'elles ont rendu quelque service, ou qu'on achette quelque chose où elles ont part, pour leur tenir lieu de ce qu'on appelle entre les hommes *pot de vin*. On donne les *épingles* aux servantes de ceux chez qui on loge. Quand on achette quelque chose du mari, on stipule que la femme aura tant pour ses *épingles*. Le mot d'*épingle* en ce sens n'a point de singulier.

ESPINGLE, se dit proverbialement en ces phrases. Tirer son *épingle* du jeu; pour dire, Se retirer sans bruit d'une affaire où l'on avoit fait mine de vouloir entrer, ou retirer les frais & les avances qu'on avoit faits dans une affaire ruineuse où on s'étoit engagé. On dit d'une chose de très petite valeur, qu'elle ne vaut pas, qu'on n'en donneroit pas une *épingle*. Ces deux choses sont si égales que je vous en donnerois le choix pour une *épingle*. L'ACAD. Je n'en donnerois pas une *épingle* davantage. On dit aussi d'une femme qui est fort ajustée, & avec une affectation contrainte, & d'un homme qui affecte trop de propreté qu'elle est tirée à quatre *épingles*, qu'il est tiré à quatre *épingles*. Il se dit aussi d'un discours affecté, &c. Ce discours est tiré à quatre *épingles*. On dit aussi d'un chat qu'il a des *épingles* au bout de ses manches, en parlant de ses griffes. On dit aussi mettre une *épingle* sur sa manche affin de se faire souvenir de quelque chose.

ESPINGLIER, ou EPINGLIER, IERE. s. m. & f. Faiseur, ou marchand d'épingles.

ESPINGLIER, s. m. Prononcez EPINGLIÉ. Terme de Fileuse au rouët. C'est un instrument de bois, auquel sont attachez de petits crochets de fil de fer ou de leton gros comme des épingles, à travers de deux desquels passe le fil quand on tourne le rouët. Mon *épinglier* est encore bon.

ESPINIERS, ou EPINIERS. s. m. plur. Terme de Chasse. Ce sont des bois d'épines où les bêtes noires font leur demeure. On le dit aussi des lieux faits exprès pour garentir les lapereaux des oiseaux de proye.

Les Medecins appellent aussi *moëlle épiniere*, celle qui est enfermée dans les vertebres du dos.

ESPINOCHE, ou EPINOCHE. s. f. Petit poisson qui a sur le dos des épines ou aiguillons dont il se deffend. En Latin *aculeatus piscis*. Les épinars en vieux François s'appelloient *épinoches*.

ESPINOCHER. v. n. Terme populaire, qui se dit quand on prend des viandes ou du pain en petite quantité & par parcelles, en témoignant du degoût ou de la satieté. Cette femme au lieu de manger, ne fait qu'*épinocher*, il faut qu'elle ait goûté en ville. Ce mot vient d'*épinoche*, comme qui diroit, Prendre garde aux épines de ce poisson.

ESPINON. s. m. Vieux mot *Hardillon*. NICOD.

ESPION. s. m. Prononcez l'*s*. Quoiqu'on ne la prononce pas dans le verbe *espier*, ou *épier*. Celui qui fait metier d'observer les actions d'autrui. Parmi les domestiques des Grands il y en a toûjours quelqu'un qui est traître, qui est son *espion*, qui est payé pour prendre garde à ce qu'il fait. Un Ambassadeur est un *espion* honorable, & à couvert sous le droit des gens. WICQ. Quand on trouve dans un camp un *espion*, il est pendu. Les *espions* doubles sont les plus fins, qui servent les deux partis. Je ne veux point avoir sans cesse un *espion* de mes affaires, dont les yeux maudits assiegent toutes mes actions. MOL. Ce Prince, ce General depense beaucoup en *espions*.

ESPION, se dit aussi quelquefois au figuré. Soyez *espion* de vous mêmes & de vos propres actions.

Ce mot vient de l'Italien *spione*, fait de *spia*, qui vient de l'ancien mot Latin *spicare*, regarder, considerer. MEN. Vossius le fait venir de l'Alleman *spien*, qui signifie, contempler.

On dit proverbialement d'un homme qui ne sçait pas les affaires qui se passent dans le monde, qu'il ne depense gueres en *espions*.

ESPIONNE. s. f. Celle qui observe & épie les actions de quelqu'un. Une petite *espionne*. Cette femme est une *espionne* que vous avez dans votre maison.

ESPIONNER. v. act. Prononcez l'*s*. Servir d'*espion*. Observer les actions d'autrui pour en rendre compte à quelqu'un. Prenez garde à vous, on vous *espionne* de tous cotez. C'est un vilain métier que d'*espionner*. Ce mari jaloux paye des gens pour *espionner* sa femme, pour la suivre par tout où elle va.

ESPIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESPLANADE, ou *Glacis*. s. f. L'*s* se prononce. Terme de Fortification. C'est ce qui sert de parapet au corridor, une pente de terre qui commence du haut de

de ce parapet, & qui se pert insensiblement jusqu'au niveau de la campagne. Faire une *esplanade*. Ablan. Mr. Guillet dit qu'il commence à vieillir dans ce sens là, & qu'il ne signifie plus que le terrain qu'on a applani depuis le glacis de la contrescarpe jusqu'aux premieres maisons; l'espace vuide entre la citadelle, & les maisons de la ville, s'appelle l'*esplanade*.

On le dit de tout espace uni & découvert au devant d'un lieu bâti. Il y a une grande *esplanade* au devant du chateau. Au bout de ce jardin il y a une belle *esplanade*; & encore de tout autre terrain qu'on a applani, quand il y avoit quelque éminence qui incommodoit une place.

On appelle aussi *esplanade*, *planchis*, & *platteforme*, les planches, ou madriers sur lesquels on fait les batteries de canon. La premiere planche joignant la barbe de la trôniere doit être de neuf pieds; la seconde de neuf & demi; & la troisieme en augmentant à proportion jusques à vingt. Elles doivent avoir un pied & demi de large, & quatre doigts d'épaisseur. L'*esplanade* doit être élevée au derriere d'un pied & demi, & avoir trente pieds pour le recul.

Esplanades, en termes de Fauconnerie, signifie les routes que tient l'oiseau quand il plane en l'air.

ESPLORER, ou EPLORER. v. n. Fondre en pleurs, avoir les larmes aux yeux. Il n'a d'usage qu'au participe.

Esploré, ée. part. pass. & adj. J'ay trouvé cette femme toute *éplorée*; on ne pouvoit la consoler. On dit aussi *Epleuré*. Ils furent au Palais tout *épleurez*. Vaug.

ESPLOYE', ou EPLOYE'E. Terme de Blason, qui se dit de l'aigle de l'Empire qui est *éployée*, qui a les aîles étenduës, & deux têtes: ce qui se dit particuliérement à cause de la tête & du col, qui étant ouverts & separez representent deux cols & deux têtes. On appelle en general *éployez*, tous les oiseaux qui ont les ailles étenduës.

Ce mot vient du Latin *explicare*, étendre, deploier.

ESPLUCHEMENT, ou EPLUCHEMENT. s. m. L'action d'éplucher. C'est un terme dont les Jardiniers, les Rubaniers & autres, se servent. Les Jardiniers s'en servent, quand il s'agit d'ôter les petits fruits d'un arbre, lorsqu'il y en a trop de noüez: & les Rubaniers, quand ils ôtent les bouts de fil ou de soye inutiles de leur besogne. L'*épluchement* des arbres ne se doit faire que lorsque les fruits commencent à être gros, en sorte qu'on soit assûré qu'ils tiennent bien & qu'apparemment ils grossiront jusqu'à parfaite maturité. La Quint. qui écrit *épeluchement*.

ESPLUCHER, ou EPLUCHER. Quelques uns écrivent *épelucher*. v. act. Oter l'ordure, la vermine de quelque chose, en retrancher ce qu'il y a de mauvais, de gâté. On *épluche* les herbes qu'on met au pot, à la salade. On *épluche* des pois, & tout autre grain qu'on veut manger. Les gueux s'*épluchent* au Soleil, les chiens, les oiseaux s'*épluchent*.

On dit fig. qu'un homme *épluche* des écrevisses; pour dire qu'il s'amuse à des choses penibles & inutiles. L'Acad.

Ce mot vient de *explicare*, étendre, deployer. Rob. Etienne. Nicod, & selon Menage, de *expellicare*, ôter la peau. Ce mot qui aura été dit premierement des animaux dont on ôte la peau pour les accommoder, a été ensuite transporté à d'autres choses. Men.

Esplucher, se dit aussi chez plusieurs Artisans de ce qu'on ôte ou retranche de plusieurs ouvrages qu'on a faits ou deffaits. Les Ouvriers en soye *épluchent* les rubans, les étoffes où il est demeuré quelques fils ou bouts de soye inutiles. Les Tailleurs qui ont decousu un habit ont soin d'en *éplucher* les points. Les Vaniers *épluchent* leur besogne, en ôtant, en coupant les brins d'osier qui sont dessus.

Esplucher, se dit aussi des fruits, dont il faut ôter une partie quand il en a trop noüé. *Eplucher* se dit encore du bois mort, ou du menu bois qu'il faut ôter aux arbres fruitiers.

Esplucher, se dit au fig. & signifie, Examiner, rechercher curieusement quelque chose, sur tout pour decouvrir ce qu'il y a de mauvais, de reprochable. *Eplucher* un écrit. Patru. *Eplucher* une affaire. Il y a des gens qui s'amusent à *éplucher* inutilement certaines façons de parler. Vaug. Les Critiques ont *épluché* curieusement toute l'Antiquité, & en ont extrait ce qu'il y avoit de plus beau. *Eplucher*, la genealogie, la noblesse, la vie, les actions de quelqu'un.

> . . . *Plutarque* épluchant *les Heros*
> *En fait souvent de si petits zéros*,
> *Qu'en les lisant on perd presque l'envie*
> *De les loüer*. - - - - - Rouss.
> *L'Homme friand de haute renommée*
> *Craint tout rieur qui pese sa fumée*.
> *Et ne pouvant son foible vous cacher*
> *Le vôtre au moins il tâche d'*éplucher. Id.

Esplouché, ée. part. pass. & adj.

ESPLUCHEUR. euse. s. m. & f. Celui ou celle qui épluche. *Eplucheuse* de gaze, de ruban, de galon, &c. Il se dit aussi au fig. Il faut parler comme les autres, sans daigner écouter ces *éplucheurs* de phrases. Vaug.

ESPLUCHEUSE. C'est ainsi que les Chapeliers appellent celle qui ôte la jarre de la vigogne.

ESPLUCHOIR. s. m. Terme de Vanier. Sorte de petit couteau pour nettoyer la besogne.

ESPLUCHURES. s. f. plur. Parties corrompues ou sales qu'on retranche de ce qu'on épluche.

ESPOINCONNER, ou EPOINCONNER. v. act. Vieux mot. Exciter, aiguillonner quelcun par un desir de gloire.

ESPOINDRE, ou EPOINDRE. v. act. Vieux mot. Piquer. On l'a dit aussi au figuré.

> *Il disoit donc d'amour* espoint,
> *Les deux yeux fichez dessus elle*
> *Plus allumez qu'une chandelle*, *&c*. Scar.

ESPOINTER, ou EPOINTER. verb. act. Emousser quelque chose; lui ôter sa pointe. *Epointer* une épée, une aiguille, un ganif, &c.

Espointer, en termes de Chasse, se dit des chiens qui sont estropiez par quelque épointure.

Espointé, ée. part. pass. & adj. On appelle aussi un cheval *épointé*, qui est eshanché, qui a fait un tel effort de hanches, que ses ligamens sont relâchez.

ESPOINTURE. s. f. est un mal qui arrive aux chiens, quand l'os de la hanche qui sort au dessus du rable a reçu quelque effort ou quelque heurt, ensorte qu'il est plus bas que l'autre; & alors le chien ne peut plus servir.

ESPOIR. s. m. L's se prononce. Esperance. Il se dit particulierement de l'amour, & est plus propre dans la Poësie, que dans la Prose. Ce refus a étouffé dans mon ame toute sorte d'*espoir*. Mol. Alors je revis en moi-méme les doux *espoirs*, les bisarres pensées. Voit. On ne peut trouver que des charmes chimeriques à soupirer, & à être sans cesse agité de mille *espoirs* trompeurs. M. Sc. Les Amans se flattent d'un doux *espoir*; ils se plaignent d'un *espoir* trompeur.

> *Les disgraces desesperées*,
> *Et de nul* espoir *temperées*,
> *Sont affreuses à soûtenir*. Rouss.

Souvent d'un faux espoir *un Amant est nourri*. Mol.
*Si l'amour vit d'*espoir, *il meurt avecque lui*. Corn.
La mort est l'espoir *seul qui reste à mes ennuis*. Ob. M.

On dit aussi en devotion; qu'il faut mettre tout son

espoir

espoir en Dieu. Le pur amour n'a pas besoin d'être excité par l'*espoir* de la recompense. Ab. Reg.

As-tu de ton espoir *des causes legitimes*? Ab. Tetu.

Espoir, en termes de Marine, est un fauconneau ou petite piece de bronze qui est montée sur le pont, dont on se sert pour les descentes. On en a veu quelquefois sur les hunes dans les grands vaisseaux, comme aux carraques de Portugal.

ESPOIS, ou EPOIS. s. m. Terme de Venerie, qui se dit de chaque cor ou sommet de la tête d'un cerf. Il y a des *épois* de coronure, de paumure, de trochure & enfourchure dans le bois de la tête d'un cerf.

ESPONCE. subst. Vieux terme de Coutumes qui signifie *deguerpissement*. On a dit aussi *esponcer* & *exponcion*; pour dire, *quitter* & *quittance*.

ESPONDRE. v. act. Vieux mot. Expliquer, découvrir le sens de quelque chose.

Or vos veil espondre *briefment*
De ces fables l'entendement.

On a dit aussi *Espondre*, pour Traduire.

Seigneur, ains que je vous commans
D'espondre *Caton en Roumans.*

ESPONGE, ou EPONGE. s. f. Espece de plante fort legere, molle & très poreuse, facile à s'imbiber de liqueur, qui a beaucoup de ressemblance avec le champignon, & qui nait attachée aux rochers dans la mer. On dit qu'il en vient beaucoup d'une Isle de l'Archipel nommée Icarie ou Nicarie, où les garçons sont obligez de les aller pêcher au fond & au milieu de la mer, s'ils veulent être mariez; car les filles sont le prix & la recompense de ceux qui demeurent le plus long-tems dans la mer, & qui en rapportent le plus d'*éponges*; & la raison de ce procedé est que les habitans payent au Grand-Seigneur leur tribut en *éponges*. Lemery.

Dioscoride dit qu'il y a des *éponges* mâles & femelles. Les mâles sont épaisses, & ont des trous petits & serrez, dont les plus dures sont appellées par les anciens *tragi*, ou *boucs*. Aristote dit qu'il y en a de trois sortes, de claires, d'épaisses, & d'autres qu'il nomme *achilléennes*. Cette troisiéme espece est la plus fine, la plus épaisse & la plus forte.

Il se rencontre quelquefois dans l'*Eponge* certains petits corps durs qui paroissent être des pierres ou du gros sable; mais quand on les regarde avec un microscope, l'on apperçoit que ce sont la plûpart de petites coquilles; si ces coquilles ont renfermé quelques insectes de mer, comme il n'y a guere lieu d'en douter, ces petits insectes ne devroient pas être plus gros que des cirons. Lemery.

On trouve des *éponges* rameuses, ou qui jettent des rejettons en maniere de plantes: on appelle vulgairement ces rameaux, ou rejettons, *Fleur d'éponge*. Il en nait aussi dans les rivieres. Id.

Les Naturalistes ont mis l'*éponge* au nombre des Zoophytes ou animaux plantes, parcequ'elle remuë dans la mer à peu près comme un animal; mais il n'y a point de veritable Zoophyte, & si l'*éponge* se remuë dans la mer, c'est par l'eau qui entre dans ses pores, & qui y faisant differens contours sans pouvoir avoir toûjours son issuë libre, gonfle & contracte ses fibres & les contraint de s'agiter. Id.

Les *éponges* sont propres pour absorber les humiditez salines des playes, pour déterger & consumer les humiditez baveuses étant appliquées dessus. On les prepare avec de la cire. Voyez Belloste. Les Imprimeurs se servent d'*éponges* pour mouiller leurs formes, quand ils font la distribution. On appelle *éponge pyrotechnique*, certaine meche noire pour le fusil, dont les Allemans se servent. Elle se fait avec de grands champignons noirâtres ou roussâtres qu'on trouve sur de vieux arbres en Allemagne, comme sur des chênes, sur des frênes, sur des sapins: on les applatit en les battant: on les met bouillir avec de l'eau, dans laquelle on a dissous du salpêtre; puis on les met secher au four. Ils se reduisent en une matiere poreuse, noire, & qui s'allume facilement. On a donné le nom de *Spongia* à cette espece de meche, parcequ'elle est poreuse comme une *eponge*, & de *Pyrotechnica*, du Grec *pur*, feu, & *techné*, art, comme qui diroit, *éponge* qui prend feu par art, ou *éponge* susceptible du feu. Lemery.

Eponge de lumiere est la pierre de Boulogne préparée en phosphore. Voyez *la Chimie de Lemery*.

Esponge, en termes de Manege, se dit de l'extremité du fer d'un cheval qui repond à son talon, & qui est l'endroit où on fait les crampons.

Esponges, ce sont les extremitez du chassis de la table, ou moule qui sert aux plombiers à jetter les tables de plomb.

On dit fig. passer l'*éponge* sur une action; pour dire, en effacer le souvenir, l'oublier, n'en parler point; parceque les Peintres se servent d'une *éponge* pour effacer ce qu'ils ne trouvent pas bien. Quelques Theologiens ont appellé le dogme de la Predestination, l'*éponge* de la Religion. Bay. Les femmes servent d'*éponge* aux jeunes gens: elles en ôtent la crasse. La Br.

Detourne tes regards de ma faute effroyable,
Passe sur mes forfaits l'éponge *favorable.* God.

On dit aussi d'un homme qui boit beaucoup, qu'il boit comme une *éponge*. On dit aussi, qu'on presse l'*éponge*, quand on fait rendre gorge, qu'on oblige à restitution ceux qui se sont enrichis par des voleries. On dit aussi pour se mocquer d'une entreprise impossible, C'est vouloir secher la mer avec des *éponges*. On dit; il est leger comme une *éponge*.

Ce mot vient du Latin *spongia*, du Grec *spongos*, qui signifie la même chose.

ESPONTILLE, ou EPONTILLE. s. m. Terme de Marine. Piece de bois qui sert à divers usages selon qu'elle est longue & grosse. Il y en a qui ont environ trois pieds de longueur, & qu'on met au bout des cotez du vaisseau, afin d'y passer de menuës cordes. Leur usage est de soûtenir les pavois & les garde-corps.

Espontilles, ou Pontilles d'entre les ponts. Ce sont proprement des étances qui sont posées sur un des ponts du vaisseau, pour soutenir l'autre pont qui est au dessus, étant mises sous les barrots de ce pont. On dit aussi *pontilles*.

ESPONTON. s. m. Prononcez l'*s*. Arme d'hast, sorte de demi-pique, dont on se sert particuliérement sur les vaisseaux, quand on vient à l'abordage. Par Ordonnance de 1690. il est enjoint à tous Officiers d'Infanterie d'être armez d'*espontons* de 7. à 8. pieds de longueur.

Ce mot vient de *spontone* Italien, parceque c'est une arme pointuë & aiguë.

ESPORLE. s. f. Terme de Coutumes. C'est la reconnoissance des devoirs à l'égard du Seigneur.

Ce mot vient du Latin *Sporta*, *Sportula*, *Sporla*, qui signifie ce que le Vassal donne ou offre à son Seigneur, pour obtenir de lui l'investiture de quelque fief, ou ce qu'il offre pour relief lorsqu'il y a mutation. Voyez le Glossaire de Du Cange au mot *Sporta*.

Esporler. Terme de Coutumes. Reconnoître son Seigneur; lui rendre les devoirs en la maniere prescrite.

ESPOUDRER, ou EPOUDRER. v. act. Oter la poudre de dessus quelque chose. On *époudre* des tableaux avec des balais de plumes. On *époudre* des livres, des habits en les secoüant. On *époudre* des tapis en

en les battant avec des houssines.

Ce mot vient du Latin *expulverare*.

ESPOUDRÉ, ER part.

ESPOUFFER, ou EPOUFFER. v. n. Terme populaire, qui signifie, S'esquiver, s'enfuir secrettement, se derober, disparoitre. Cet escroc qui avoit perdu la collation s'est *épouffé*, quand il a fallu payer l'écot. Les Sergens avoient happé ce couppeur de bourses, mais il s'est *épouffé* dans un embarras.

Ce mot vient du bas Languedoc, où il signifie, *s'en aller subitement*. Il est derivé de *bouffer*, qui signifioit *chasser*. BOREL.

ESPOUILLER, ou EPOUILLER. v. act. Oter les pous, la vermine. Les gueux *s'épouillent* au soleil. Les singes se plaisent à *épouiller* les hommes & les animaux. *Epouiller* un enfant.

ESPOUILLÉ, ÉE. Une tête bien *épouillée*.

ESPOURES. Voyez ESPAURE.

ESPOUSAILLES, ou EPOUSAILLES. f. f. plur. Promesses reciproques qu'on se fait solemnellement en face de l'Eglise de se prendre en mariage l'un l'autre. Les *épousailles* sont faites. On invite les parens & amis d'assister aux *épousailles*.

ESPOUSER, ou EPOUSER. v. act. Prendre pour femme ou pour mari en face d'Eglise. Cet homme a *épousé* une belle fille. Cette fille a *epousé* un riche parti. C'est aujourd'hui qu'ils *épousent*. Les Princesses *épousent* les couronnes plutôt que les Rois. Il est permis aux Bramines d'*épouser* autant de femmes qu'ils en veulent. REL. DES BR. Il n'étoit pas injuste d'*épouser* sa sœur en Perse. DES COU. Est-ce qu'on *épouse* un homme riche pour l'aimer? P. COM. Venus la Déesse de la Beauté *épousa* Vulcain le plus laid des Dieux. OR. M. Ils se sont *épousez*.

ESPOUSER. Ce mot se dit aussi du Prêtre ou du Ministre qui benit le mariage. C'est le Curé de leur Paroisse qui les a *épousez*.

ESPOUSER, se dit absolument & sans regime; pour dire se marier, faire la ceremonie des nôces. Il y a des tems où l'Eglise Romaine defend d'*épouser*, comme l'Advent, le Carême, &c. Mademoiselle des Houlieres finit ainsi sa lettre à Mademoiselle d'Ussé.

De Paris la veille des Rois,
L'an mil six cent quatre vingt douze,
Tems, où par de severes loix,
L'Eglise deffend qu'on épouse.

Ce mot vient de *sponsare* Latin.

ESPOUSER, se dit figurément; pour dire, S'attacher par choix. Il faut être indifferent, & n'*épouser* aucune opinion douteuse. Un Juge ne doit *épouser* les interêts de personne. Les Historiens *épousent* d'ordinaire les passions de ceux qui les recompensent, & deguisent les évenemens comme il leur plaît. M. SC. *Epouser* le parti de quelcun. ABL.

Non, je ne pretends point
De vos aversions épouser *le caprice*. DE VILL.
Mariez-vous, c'est chose honnête;
Mais ne soyez jamais si bête,
Que d'épouser *votre mari*. MOTIN.
Epousons *donc, puisqu'il faut, dit le peintre,*
Etre cocu pour gagner Paradis. ROUSS.

ESPOUSER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui *épouse* la femme, *épouse* les dettes; pour dire, qu'il faut qu'il deffende ses interêts, & qu'il paye les dettes mobiliaires. On dit aussi, que tel fiance qui n'*épouse* pas; pour dire, que souvent les affaires manquent, qu'on tenoit les plus assûrées.

ESPOUSÉE. adj. & f. f. Celle qu'un homme vient d'épouser, ou qu'il va épouser. Voilà une jolie *épousée*; mener l'*épousée* à l'Eglise. Il a mené danser l'*épousée*.

On dit d'une femme ajustée, & parée ridiculement, qu'elle est parée comme une *épousée* de village.

ESPOUSEUR. f. m. Qui veut épouser. Il ne se dit que dans le stile comique. Ce jeune homme est bon pour Galant, mais il n'a pas la mine d'*epouseur*. Cet homme là n'est pas tourné en *épouseur*. Il y a des *épouseurs* prêts à épouser toutes celles qui ont de l'argent. Toutes les femmes veulent avoir Theramene pour Galant, & toutes les filles pour *épouseur*. LA BRUY. Voyez-vous une grande presse d'*epouseurs* autour de cette fille avec son bel esprit? P. COM.

ESPOUSSETER, ou EPOUSSETER. v. act. Oter la poudre des meubles & des habits avec des époussettes. On dit plus communément *Vergeter*.

ESPOUSSETER. Terme d'Orfevre, Oter avec une peau la poussiere qui est sur la besogne qui sort du feu: *épousseter* la besogne.

ESPOUSSETER, signifie aussi en langage populaire, Battre quelque personne de neant. On a bien *epousseter* cet insolent, on lui a donné vingt coups de canne. Il signifie aussi, Foüetter. Le Regent l'a fait *epousseter* en enfant de bonne maison.

ESPOUSSETÉ; ÉE. part. pass. & adj.

ESPOUSSETTE. f. f. Il se dit plus ordinairement au pluriel. Plusieurs brins de bruyere, ou de poil joints ensemble, dont on se sert à nettoyer les habits & les meubles. Voilà des *époussettes* trop rudes.

Ce mot vient de *poudre*, selon Nicod, qui écrit *époulcette*.

ESPOUVANTABLE, ou EPOUVANTABLE. adj. m. & f. Terrible, qui surprend, qui fait peur, qui donne de la frayeur, & de l'épouvante. Spectre *epouvantable*. Ce Tyran est un monstre *épouvantable* que l'enfer a vomi. Les Martyrs ont souffert des supplices *épouvantables*. Le blasphême est un crime *épouvantable*. Le peché a une laideur *épouvantable*. Il n'y a rien de plus *epouvantable* que l'aventure qui lui est arrivée. Cela le jette dans une confusion *épouvantable*. MOL. En general, *épouvantable* se dit de tout ce qui est étonnant, étrange, incroyable, & qui va jusqu'à l'excès, & se prend toûjours en mauvaise part. Il a dissipé tout son bien au jeu; cela est *épouvantable*. Il a une *épouvantable* demangeaison de parler.

... *Cambray des François* l'épouvantable *écueil*,
A vu tomber enfin ses murs & son orgueil. BOIL.

ESPOUVANTABLEMENT. adverb. D'une maniere épouvantable. Les damnez souffriront *épouvantablement*. Cette femme est *épouvantablement* laide.

ESPOUVANTAIL, ou EPOUVANTAIL. f. m. Figure d'homme qu'on met dans une cheneviere pour faire peur aux oiseaux, & les empêcher d'en approcher. Un *épouvantail* est aussi une machine composée de trois bâtons fichez en terre, à la sommité desquels est une perche attachée avec de l'osier, ou du chanvre. On lie à cette perche des plumes que le vent agite, ce qui épouvante les oiseaux. On en fait encore d'autre façon, & generalement tout ce que l'on met dans un champ, ou dans un jardin pour épouvanter les oiseaux, les éloigner & empêcher qu'ils ne mangent les grains qu'on y a semez, s'appelle *épouvantail*. Les oiseaux me perdent tout, il faut que je leur dresse un *épouvantail*. LIGER. On mettoit, chez les Romains, la statuë de Priape dans les jardins pour servir d'*épouvantail* aux voleurs & aux oiseaux.

On dit proverbialement d'une chose, d'une personne qui fait peur, mais qui ne sçauroit faire du mal, que c'est un *épouvantail* de cheneviere. On le dit aussi d'une personne laide, hideuse. Esope fut acheté pour servir d'*épouvantail* par sa mauvaise mine, & par ses effroyables grimaces. LA FON. Un vieillard qui se veut faire craindre est un vrai *épouvantail* de cheneviere. MONT.

ES-

ESPOUVANTE. s. f. Terreur; grande & soudaine, peur causée par quelque chose d'impreveu. Les terreurs paniques sont de soudaines *épouvantes* qui saisissent tout un peuple, ou une armée, sans sujet. Il a sçu qu'il y avoit un decret contre lui, il a pris l'*épouvante*, & il s'est sauvé. Mettre l'*épouvante* dans le cœur des revoltez. ABLAN. Jetter l'*épouvante* dans le païs ennemi. L'*Epouvante* se mit dans l'armée. Dieu veut-il faire des conquerans; il fait marcher l'*épouvante* devant eux. BOSS. L'*Epouvante* fait plus de la moitié des conquêtes. ID.

Le Rhin
D'épouvante *surpris en arrêta sa course.* MEN.
*Et comme il n'a semé qu'*épouvante*, & qu'horreur,*
Il n'en recueille aussi que trouble, & que terreur.
CORN.

ESPOUVANTEMENT. s. m. Epouvante, frayeur, terreur, effroi. Le dernier jour où Dieu prononcera un arrêt irrevocable est un grand sujet d'*epouvantement*. MORALE DE P. Ce mot n'est plus du bel usage.

ESPOUVANTER, ou EPOUVANTER. v. act. Etonner, faire peur. La raison ne sert qu'à augmenter la creance du peril lorsqu'on est *épouvanté*. La marche de cette armée a fort *épouvanté* tout ce païs-là. SAR. Il n'y a personne de si hardi que le tonnerre n'*épouvante*. La menace d'un Prince irrité est capable d'*épouvanter*. Il faut que le Predicateur *épouvante* les libertins, & qu'il fasse gronder le tonnerre sur leur tête. AB. DU JARRY. Il pensoit l'*épouvanter*, mais il ne s'étonne pas pour le bruit.

Il est aussi neut. pass. Prendre l'épouvante. Le peuple est sujet à s'*épouvanter* de peu de chose.

ESPOUVANTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Une imagination *épouvantée* tremble à la vuë de ses propres chimeres. OB. M.

Tous ces mots viennent du Latin *expavescere*.

ESPOUX, ou EPOUX, OUSE, subst. m. & f. Qui se marie, qui est conjoint par mariage. On dit en se mariant, qu'on prend une telle pour sa legitime *épouse*, & un tel pour son *époux*.

Il est des maris si charmans,
Qu'ils peuvent être époux*, sans cesser d'être Amans.* DES H.
Dès que le nom d'Amant se change en nom d'époux,
L'amour perd aussi-tôt ce qu'il a de plus doux. OB. M.
La perte d'un époux *ne va point sans soupirs;*
On fait beaucoup de bruit, & puis on se console. LA FON.

ESPOUX au pl. signifie quelquefois le mari & la femme tout ensemble.

Aimables jeux, venez
Combler de vos douceurs nos époux *fortunez.* QUIN.
Chez les Amans tout plaît, tout est parfait;
Chez les époux *tout ennuye, & tout lasse:*
Le devoir nuit: chacun est ainsi fait. LA FON.

ESPOUX, se dit plus ordinairement en choses spirituelles. J. CHRIST est l'*Epoux* de l'Eglise. L'Eglise est l'*Epouse* de Jesus-Christ. On appelle aussi les Religieuses & les filles qui ont fait vœu de virginité les *Epouses* de Jesus-Christ. L'ACAD. C'est, à proprement parler, mépriser Jesus-Christ, que de lui donner des *Epouses* qu'il ne connoît point, qu'il n'a point appellées, & qui ne sont pas dignes de lui. AB. DE LA TR. Tous les Chrêtiens sont invitez aux nôces de l'*Epoux*, à la beatitude éternelle. Le Cantique des Cantiques en parlant d'*époux* & d'*épouse*, est une allegorie de l'union de J. CHRIST avec l'Eglise.

Ce mot vient du Latin *sponsus*.

ESPREINDRE, ou EPREINDRE. v. act. Presser une chose qui a du suc ou du jus, pour le faire sortir. Il faut *épreindre* des citrons dans de l'eau & du sucre pour faire de la limonade. On *épreint* le verjus sur le pressoir avec la poire qu'on tourne dessus. Ils *épreignoient* du jus de sesame & s'en frottoient le corps comme d'huile. VAUG. Q. CURCE.

Ce mot vient du Latin *exprimere*. NICOD.

ESPREINT, EINTE. part. pass. & adj.

ESPREINTE. s. f. Douleur causée par une matiere acre qui donne de fausses envies d'aller à la selle. Voyez TENESME. Ce mot ne se dit d'ordinaire qu'au plurier. Dans le flux de sang on a à tous momens de cruelles, de violentes *épreintes*. Les lavements forts & acres picotent les boyaux, excitent des *épreintes* qui peuvent faciliter la sortie de l'enfant. DIONIS. Les *épreintes* causées par la dissenterie font souvent sortir le rectum. ID. On fait venir des *epreintes* à la femme dont l'enfant est mort dans le ventre. MAURICEAU.

ESPREINTE, en termes de Chasse signifie aussi, Fiente de loutre & de quelques autres bêtes.

ESPRELLE, sorte d'herbe, dont la tige est fort rude, d'*asperella*. HUET.

ESPREU. On disoit autrefois *tout à espreu*; pour dire, à dessein, de dessein formé, du Latin *expressè*. NICOD.

ESPREUVE, ou EPREUVE. s. f. Experience, tentative, essai qu'on fait de quelque chose. Ce remede est infaillible, j'en ay fait plusieurs fois l'*épreuve* sur moi-même. Il m'a donné son cheval à l'*épreuve*, avant que de l'acheter. Qui veut avoir plusieurs amis, qu'il n'en mette aucun à l'*epreuve*. OB. M. On prend des valets à l'*épreuve*, on en essaye. Des armes à l'*épreuve*, qu'on ne peut percer. Sa constance a été mise a une rude *épreuve*. Voilà un chapeau, un habit à l'*épreuve* de la pluye, qu'on ne se soucie pas de gâter. Quand l'amour resiste à l'absence, il est à l'*épreuve* de tout. LA SUZE. Caton avoit une force d'ame à l'*épreuve* de la mort, & de la douleur. ST. EV. Il n'y a gueres de vertu à l'*épreuve* de la necessité. OB. M. Ce nouveau Magistrat crut que pour premiere *épreuve* de son integrité, il devoit renoncer à toutes ses amitiez. BAL. J'aime mieux douter de ma vertu, que d'avoir la temerité de la mettre à une *épreuve* si delicate. OB. M. Les grands revers sont la seule *épreuve* de la force de l'ame. AB. DE ST. R. Il n'y a point de Chevalier armé à l'*épreuve* contre tant de beauté. VOI. La pieté du Saint étoit à l'*épreuve* de toutes les tentations du siecle. FLECH. Il n'y a point d'*épreuve* où je ne pûsse me soumettre sans crainte, s'il me plaisoit de vous donner cette satisfaction. LET. PORTUG.

ESPREUVE. On appelloit ainsi autrefois, l'*épreuve* que les personnes accusées de quelque crime, dont il n'y avoit pas de conviction, étoient obligées de subir pour justifier leur innocence, en marchant sur des fers chauds, sur des charbons ardens, en mettant la main dans l'eau bouillante, ou étant jettées dans l'eau; & ces *épreuves* s'appelloient *le jugement de Dieu*. Voyez EAU, FER, FEU, JUGEMENT DE DIEU. Voyez aussi le Livre du P. le Brun, intitulé *Histoire Critique des pratiques superstitieuses*.

L'*Epreuve* de la croix consistoit en ce que quand deux personnes s'y soumettoient, pour la decision de quelque different: l'une & l'autre se tenoient debout, ayant les bras étendus en forme de croix, pendant qu'on faisoit l'office divin, & celui qui remuoit le premier les bras ou le corps, perdoit sa cause. CORDEM. Il y avoit un office, c'est-à-dire, des prieres & une Messe pour ces sortes d'*épreuves*.

ESPREUVE. Les Mystiques appellent *épreuves extrêmes*, les tentations par lesquelles Dieu jaloux veut purifier l'amour, en ne lui faisant voir aucune esperance pour son interêt propre, même éternel. Ces *épreuves* purifiantes

fiantes sont representées par les contemplatifs comme un purgatoire terrible, qui peut exempter du Purgatoire de l'autre vie les ames, qui le souffrent avec une entiere fidelité. Ces *épreuves* qui purifient l'amour de tout interêt propre, ne ressemblent point aux autres tentations communes de ceux qui commencent. Il ne faut supposer ces *épreuves extrémes* que dans ces ames très-pures, & très-mortifiées, qui ont solidement pratiqué les vertus Evangeliques. C'est la derniere purification de l'amour interessé. Les Mystiques les nomment aussi, *abandon*, *secheresse*, *tenebres divines.* Mais c'est une erreur de croire qu'on puisse renoncer à son salut éternel pour aimer Dieu plus purement, & plus parfaitement, ou qu'on ne puisse point faire des actes d'esperance. Ne point faire d'actes d'esperance, c'est desobeïr à Dieu qui les commande, & par consequent, c'est ne le point aimer veritablement.

ESPREUVE, se dit des premieres feuilles qu'on tire des formes d'imprimerie pour les corriger. Faire tirer, corriger une *épreuve*. Une *épreuve* bien correcte. La premiere *épreuve*, la seconde *épreuve*. Cet Auteur veut toûjours avoir deux *épreuves* pour rendre son livre plus correct. On le dit aussi des feuilles des estampes que l'on tire d'une planche, & sur lesquelles on tire aussi des *contr'épreuves*. On dit de même, la première *épreuve* d'un portrait. *Epreuve* vive, nette.

ESPRINGALDIER, ou ESPRINGARDIER. f. m. Vieux mot, Celui qui fait joüer l'espringale.

ESPRINGALE, ou ESPRINGARDE. f. f. Ancien instrument de guerre qui servoit à jetter des pierres, comme les frondes, dont Froissart, Fauchet & autres Auteurs font mention.

ESPRINGALER. v. act. Vieux mot. Sauter.

Je va, je viens, je sail, je vole;
J'espringale, ou je karole.

ESPRIS, ou EPRIS, ISE. adj. Saisi, charmé, enflammé, agité d'une violente passion. Il se dit particulierement de l'amour. Ce jeune homme est furieusement *épris* de cette fille. Les spirituels sont *épris* des beautez celestes, de l'amour divin. Il y a des ames paitries de boüe, & d'ordure, qui ne sont *éprises* que du gain & de l'interêt, comme les belles ames le sont de la gloire, & de la vertu. LA BR.

Rien n'est indifferent à des cœurs bien épris. FONT.
Tu vis de quel courroux, mon cœur alors épris,
Voulut en l'oubliant punir tous ses mepris. RAC.
Nourri, formé par les neuf doctes Sœurs,
Ami des arts, épris *de leurs douceurs,*
Le Dieu du Pinde & la sage Minerve
De leurs tresors l'ont comblé sans reserve. ROUSS.
Epris *encor d'un zele plus profane.*
L'Inde aujourd'hui voit l'orgueilleux Brachmane
Deïfier, brutalement zelé,
Le Diable même en bronze cizelé. ID.

ESPRIT. f. m. L's se prononce. Substance vivante & incorporelle. C'est une difficulté très grande que de donner aux Payens de l'Orient l'idée d'un pur *Esprit*. LA LOUBERE.

ESPRIT, Il se dit de Dieu. Dieu est un *Esprit*. Il se dit par excellence de la troisiéme Personne de la Sainte Trinité. Dieu envoya son St. *Esprit* à ses Apôtres, il tomba sur eux en langues de feu. L'*Esprit* consolateur. On baptise au nom du Pere, du Fils, & du St. *Esprit*. Macedonius nioit la Divinité du St. *Esprit*.

Docteurs, dites moi donc, quand nous sommes absous,
Le Saint Esprit *est-il, ou n'est il pas en nous?* BOIL.

Quelqu'un disant d'un Predicateur qu'il prêchoit comme les Apôtres, un railleur repondit, c'est comme les Apôtres avant qu'ils eussent reçu le *Saint Esprit*. Un Predicateur s'excusant au Cardinal de Richelieu, de ce qu'il n'avoit pas eu le tems de preparer un Sermon qu'il avoit fait devant lui, ajouta qu'il avoit été obligé de s'abandonner au *Saint Esprit*; mais qu'une autrefois il se prépareroit & feroit mieux. MENAGIANA.

Ce mot vient du Latin *spiritus*.

Ordre du St. Esprit. Ordre de Chevalerie institué par Henri III. en 1579. Ce Prince craignant la Maison de Lorraine & la Ligue, qui pour avoir un pretexte specieux de le detrôner, publioient qu'il étoit fauteur des heretiques & heretique lui-même, pensa à s'attacher les Grands de son Roïaume, & fit en instituant l'ordre du *Saint Esprit* une profession publique de sa foi & de sa religion. Par les Statuts de l'ordre, nul ne peut y être reçu qu'il ne soit Catholique Romain. Le Roi est Chef & Souverain Grand-Maître de cet Ordre, qui par les Statuts doit être composé de cent Chevaliers seulement, outre les Ecclesiastiques & les Officiers. Pour y être admis il falloit faire preuve de son extraction noble de trois races. Les Chevaliers portent une croix de velours jaune orange brodée d'argent sur le coté gauche de leurs manteaux & habits, faite en forme de croix de Malthe, au milieu de laquelle est une colombe figurée en broderie. Aux quatre angles il y a 4. fleurs de Lys & des rayons d'argent. Ils portent encore une croix d'or emaillée de blanc, ayant dans les angles une fleur de Lys & dans le milieu une colombe de part & d'autre, pendant à un large ruban bleu, mis en écharpe de la droite à la gauche. Avant que de recevoir l'Ordre du St. *Esprit* ils reçoivent l'Ordre de St. Michel: c'est pourquoy leurs Armes sont entourées de deux coliers. En 1675. le Roi, & les Chevaliers de ses Ordres, porterent le cordon bleu par dessus le justaucorps: auparavant ils le portoient dessous, comme plusieurs le font encore presentement. Les Pairs Ecclesiastiques le portent en forme de collier pendant sur l'estomac. Les Grands Officiers de l'Ordre le doivent porter de même. Ces Grands Officiers sont le Chancelier, le Prevôt & Maître des Ceremonies, le Grand Tresorier & le Secretaire de l'Ordre. On appelle aussi les Chevaliers, Commandeurs, parce que le Roi avoit dessein de leur donner des Commanderies; mais cela ne s'est point executé. Ainsi on appelle particulierement Commandeurs, les Prelats à qui le Roi donne l'Ordre, & qui sont d'ordinaire 4. Cardinaux & 4. Evêques.

Loüis vivant, c'étoit nous seuls en Gaule,
Qui l'Esprit Saint *donnions dessus l'épaule.*
PHILOTANUS.

ESPRIT, se dit aussi de la puissance & de la vertu divine, & de sa communication avec les hommes. L'*Esprit* de Dieu dans la creation étoit porté sur les eaux, Genese 1: 2. Les Prophetes étoient possedez de l'*Esprit* de Dieu. La Providence est cet *Esprit* universel par lequel Dieu fait agir toute la nature. Marie fut reconnue grosse ayant conçu par le Saint *Esprit*. N. T. DE MONS. Le Saint *Esprit* surviendra en vous & la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. ID. Parmi les Turcs, on appelle Fils du Saint *Esprit*, certaines gens qui naissent d'une maniere extraordinaire, je veux dire d'une mere vierge. Ils sont considerez comme des gens qui ont le don des miracles. BAY. St. Paul disoit qu'il croyoit avoir l'*Esprit* de Dieu, 1. Corinth. 7: 40. Ce n'est point l'*esprit* de Dieu qui agit en lui, c'est l'*esprit* du Demon.

ESPRIT, se dit aussi des Etres spirituels, & des Intelligences incorporelles. Les Anges sont de purs *Esprits*. Les *Esprits* celestes, *esprits* bienheureux. Ce der-

dernier se dit aussi des Ames qui sont en Paradis. L'ACAD. L'*esprit* de tenebres, l'*esprit* immonde. Les Demons sont aussi des *Esprits*. Et absolument on appelle le Diable, *le malin Esprit*. Remarquez par consequent, qu'il y a une grande difference entre un *esprit malin*, & un *malin Esprit*. Le premier marque le Diable, le second une mechante personne.

ESPRIT, se dit en ce sens de ces visions, ou apparitions, qu'on s'imagine être des Demons, ou des ames des deffunts. Les Apôtres croyoient que JESUS-CHRIST ressuscité étoit un *esprit*: il leur dit, Tâtez, voyez qu'un *esprit* n'a ni chair ni os. Les Sauvages appellent Genie ou *Esprit* tout ce dont ils ne peuvent comprendre la cause; une montre, par exemple, &c. LA HONTAN.

On appelle *esprit follet*, un Demon familier qu'on suppose faire du bruit & du desordre dans les maisons. Cette maison est inhabitable, il y revient des *Esprits*. Il s'est trouvé un honnête homme d'*Esprit*, qui sans battre, & sans faire de vacarme, a bien voulu entrer dans une conversation reglée. Ces Messieurs les *Esprits* sont d'ordinaire fort brusques: & l'on diroit qu'ils ne reviennent en ce monde que pour faire des tours de laquais. Quelques-uns d'entr'eux se rangent volontairement à l'écurie, & ne se jugent dignes que de panser les chevaux. LE CH. D'H. Elle a peur des Esprits, & ne couche jamais seule. GOMB.

Il n'étoit bruit aux champs comme à la ville,
Que d'un manant qui chassoit les Esprits. LA FONT.

Esprit familier, un bon ou mauvais genie qu'on dit qui s'attache à demeurer auprès d'un homme pour lui faire du bien ou du mal. On dit que Socrate avoit un *Esprit familier*. Dans le XVI. Siecle on soupçonnoit facilement les grands hommes d'avoir des *Esprits familiers*, à qui l'on attribuoit leur sage conduite & toute leur fortune. VIGNEUL MARV.

ESPRIT, se dit aussi de l'ame de l'homme. L'essence de l'*esprit*, c'est la pensée. DESC. L'*esprit* est plus noble que le corps. Le Sage dit que toutes choses ne sont que vanitez & affliction d'*esprit*. L'*esprit* est prompt, mais la chair est foible. N. T. DE MONS. Il faut adorer Dieu en *esprit* & en verité. A l'agonie il faut recommander son *esprit* à Dieu. St. Etienne dit en mourant, Seigneur recevez mon *esprit*. S. Paul fut ravi en *esprit*. Il est difficile d'expliquer ce qui peut former le commerce entre le corps & l'*esprit*: car si l'*esprit* n'a point de parties materielles, il ne peut point mouvoir le corps. MALEB. L'esprit est sujet aux maladies épidemiques comme le corps. BAY.

ESPRIT, signifie aussi simplement la vie. Il rendit l'*esprit*, c'est à dire, il mourut. JESUS jettant un grand cry pour la seconde fois, rendit l'*esprit*. N. T. DE MONS. Scarron dit d'un sot, il mourra sans rendre l'*esprit*. C'est une pointe.

ESPRIT, se dit aussi des diverses fonctions de l'ame entant qu'elle conçoit, qu'elle juge, qu'elle imagine, & se souvient. Cet homme a beaucoup d'*esprit*. La nature donne une partie de l'*esprit*, & le commerce du monde l'autre. LE CH. DE M. Il y a plus d'*esprit* qu'on ne pense, à ne montrer pas quelquefois tout son *esprit*. Il faut laisser avoir de l'*esprit* aux autres. BELL. Il a bien de l'*esprit* pour un Allemand, disoit le Cardinal du Perron du Jes. Gretser. Cette femme n'a pas assez d'*esprit* pour sçavoir qu'elle n'en a point. OE. M. Il faut avoir beaucoup d'*esprit* pour gouter un Auteur qui en a beaucoup. Vous eutes la malice ingenieuse de lui laisser avoir de l'*esprit* tant qu'elle voulut, & de remporter ainsi sur elle une victoire qui ne l'a point offensée. LE CH. D'H. Les petits *esprits* ont l'art de parler beaucoup, & de ne rien dire. LA ROCH. Les grands *esprits* ne sont pas d'ordinaire de grands admirateurs. BELL. Quand l'*esprit* commence à perdre sa force, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. ST. EV. Ciceron est le seul *esprit* qu'ait eu le peuple Romain égal à son Empire. BOU. Il faut quelquefois avoir beaucoup d'*esprit* pour n'en montrer gueres. M. SC. Cet *esprit* si fin, & si delicat s'est usé, & épuisé en peu de temps. OE. M. Un *esprit* judicieux est d'ordinaire pesant, & ennuyeux. ID. Cet homme ne va nulle part qu'avec un *esprit* si preparé qu'il en est ridicule. LA BR. Il y a de la politesse à fournir aux autres des ouvertures pour developper leur *esprit*. ID. Les *esprits* de feu ont beaucoup d'imagination, & peu de jugement. Mettez bien cela dans votre *esprit*; c'est-à-dire, dans votre memoire. Quand j'aurai un peu rappellé mes *esprits*, je m'en souviendrai. C'est un defaut que de vouloir avoir trop d'*esprit*. OE. M. Quand l'âge marche seul, & que l'*esprit* demeure derriere, il n'y a point de folie dont les hommes ne soient capables: il faut que l'âge, & l'*esprit* marchent toûjours d'un pas égal. DAC. Aristote avoit l'*esprit* profond, & éclairé. Ciceron avoit un *esprit* railleur; Virgile un *esprit* solide, & judicieux. Ce n'est pas la raison qui frappe les *esprits* grossiers; ils ne l'entendent pas; c'est l'ardeur & l'émotion avec laquelle on parle. LE P. RA. Cet homme a un *esprit* inegal, distrait, & dissipé. OE. M. Il y a certains *esprits* superficiels qui n'approfondissent jamais rien. ID. Il faut nourrir notre *esprit* au grand, & le tenir toûjours plein, & enflé, pour ainsi dire, d'une certaine fierté noble, & genereuse. BOI. On a plus besoin de raison dans la vie que d'*esprit*. B. RAB. Quel avantage peut-on tirer de l'*esprit* quand on ne sçait pas se faire aimer, & que l'on ne s'en sert que pour se faire redouter? LE CH. DE M. Son *esprit*, malgré le poids des affaires & des années, conserva sa force, & sa vigueur dans les ruines mêmes du corps. FL. Ce qu'il y a de malheureux dans le merite de l'*esprit*, c'est que peu de gens s'y connoissent. ST. EV. C'est le propre d'un grand *esprit*, lorsqu'il commence à vieillir, & à decliner, de se plaire aux contes, & aux fables. BOI. Personne n'étoit persuadé que l'Empereur Claude eût assez d'*esprit* pour faire semblant de n'en avoir point. TILL. Les vrais agremens ne viennent pas d'une simple superficie; mais d'un grand fond d'*esprit* qui se repand sur tout ce qu'on dit. LE CH. DE M. L'humeur emporte bien souvent l'*esprit*, & le seduit selon son caprice. M. SC. On dit aussi une pointe d'*esprit*, un trait d'*esprit*; pour dire, une subtilité. Il vit d'*esprit*, d'adresse, d'industrie. Au contraire on dit des stupides, des hébetez, qu'ils n'ont point d'*esprit*, de conception; qu'ils n'ont pas l'*esprit* de dire une parole; qu'ils ont l'*esprit* dur, bouché & sterile. Il semble que l'*esprit* humain ne puisse se defaire d'une folie qu'en la remplaçant par une nouvelle, & que toute sa perfection se borne seulement à changer d'erreurs. LA MOTTE. Ce seroit mal connoître l'*esprit* humain, que de chercher des vray-semblances pour le tromper; l'absurde est souvent plus propre à attirer son respect. ID.

*Que l'*esprit *de l'homme est borné!*
Quelque tems qu'il donne à l'étude,
Quelque penetrant qu'il soit né,
Il ne sçait rien à fonds, rien avec certitude.
DES H.

*L'*Esprit *dure un peu davantage,*
Mais à la fin il s'affoiblit;
Et s'il se forme d'âge en âge,
Il brille moins, plus il meurit.

 En

*En fait d'*esprit *nous errons trop souvent.*
De feu gregeois, de fumée & de vent
Presque toûjours l'homme se préoccupe :
Et sur ce point est imposteur ou dupe. Rouss.
Qui dit esprit, *dit sel de la raison.*
Raison sans sel est fade nourriture ;
Sel sans raison n'est solide pâture.
De tous les deux je forme esprit *parfait,*
De l'un sans l'autre un monstre contrefait. Id.

Esprit, en termes de l'Ecriture Sainte, se prend en plusieurs sens. Il se dit principalement par opposition à la *chair*. La *chair* convoite contre l'*esprit* & l'*esprit* contre la *chair*. Marchez selon l'*esprit* & non selon la *chair*; dit Saint Paul. Il se dit aussi par opposition à la *lettre*. La *lettre* tuë & l'*Esprit* vivifie. Il signifie aussi les graces & les dons de Dieu. L'*Esprit* d'adoption des enfans de Dieu. L'*Esprit* de force, de science, de conseil. L'*Esprit* de Prophetie.

Esprit, se dit aussi de l'humeur, du genie de chaque personne, de son application à quelque chose, & de la facilité qu'elle a d'y reüssir. Dans le loisir de la mauvaise fortune l'on acquiert un *esprit* de regle, & de reflexion. La Br. Cet homme a l'*esprit* au jeu, aux procès; pour dire, il les aime, il s'y applique. On dit aussi, Il a l'*esprit* du jeu, des affaires, il a un genie particulier pour y reüssir. Et on dit d'un Artisan qui reüssit bien aux ouvrages de main, qu'il a de l'*esprit* jusqu'au bout des doigts. On dit aussi, qu'une personne a l'*esprit* de Religion, d'humilité; pour dire, qu'elle a une vocation, des qualitez propres à la vie religieuse. Un *esprit* double est fort dangereux. On appelle aussi un *esprit* de contradiction, un homme bourru & peu complaisant, qui aime à disputer, à contrarier les autres.

Bel esprit. C'est le bon sens qui brille. Bou. Il n'est point de l'essence du *bel esprit*, de courir toûjours après les brillans, & après les jolies pensées, & de ne rien dire qui ne surprenne, & qui n'éblouïsse. Cette affectation d'être toûjours fleuri, & d'avoir toûjours de l'*esprit*, est ridicule, & peu judicieuse. Id.

O! vous donc qui brûlant d'une ardeur perilleuse,
Courez du bel esprit *la carriere épineuse.* Boil.
Le bel esprit *au siecle de Marot,*
Des dons du ciel passoit pour le gros lot. Des H.

On appelle *Bel Esprit* une personne qui parle d'un air poli, & degagé; qui pense vivement, & hardiment, & qui releve tout ce qu'il dit par des expressions delicates & animées. Val. Un veritable *bel esprit* a un discernement juste : il a tout ensemble de la force, & de la delicatesse : ses pensées sont fines, ses imaginations sont nobles, & agreables; ses expressions sont polies, & naturelles. Il n'a rien de faux, ni de vain dans ses discours, & dans ses manieres. Bou. Le titre de *bel esprit* est presentement fort decrié; & je ne sçai s'il ne vaudroit pas mieux être un peu bête, que de passer pour ce qu'on appelle communément *bel esprit*. Id. Il y a des *beaux esprits* qui n'ont pas le sens commun. Val. Vous êtes un *bel esprit*, disoit un Provincial à Mr. Racine; *Bel esprit* vous même, repondit brusquement Mr. Racine; comme si on lui eût dit une injure.

Helas! du bel esprit *sçavez vous les degoûts?*
Ce nom jadis si beau, si reveré de tous,
N'a plus rien, aimable Amarante,
Ni d'honorable ni de doux.
Si tôt que par la voix commune
De ce titre odieux on se trouve chargé,
De toutes les vertus n'en manquât-il aucune,
Suffit qu'en bel esprit *on nous ait érigé,*
Pour ne pouvoir pretendre à la moindre fortune. Des H.

On croit qu'un bel esprit *ne sçauroit être bon.* Id.
Il a sa place entre les beaux esprits,
Fait des sonnets, des bouquets pour Iris. Rouss.

Esprit, joint aux épithetes de grand, rare, noble, sublime, &c. signifie, un homme très sçavant, très habile, un homme qui excelle dans quelque science, dans quelqu'art. C'est un grand *esprit*, un *esprit* sublime. C'est-à-dire, c'est un homme très sçavant, très habile.

Rare & fameux esprit, *dont la fertile veine*
Ignore en écrivant le travail & la peine. Boil.
Je sçai qu'un noble esprit *peut sans honte & sans crime ;*
Tirer de son travail un tribut legitime. Id.

Esprit, se dit aussi des productions de l'*esprit*; des pensées ingenieuses repanduës dans un discours, dans un livre, ou dans quelque Ouvrage que ce soit. Voilà un discours plein d'*esprit*; où l'*esprit* brille par tout; tout le feu d'*esprit* qui reluit & qui petille dans cette piece, n'a rien de solide. Pour toucher, il faut faire parler le cœur autant que l'*esprit*. Or. M. On ne sçauroit avoir trop d'*esprit* dans une conversation enjoüée. Le Ch. de M. Voici une distinction qu'il est bon d'observer : tout ce que les hommes inventent dans les sciences, & dans les arts est un *ouvrage de l'esprit*; & les compositions ingenieuses des gens de lettres sont des *ouvrages d'esprit*. On entend par un *ouvrage de l'esprit*, un ouvrage de la raison, & de l'intelligence; & par un *ouvrage d'esprit*, un ouvrage de la raison polie. L'un est un ouvrage de jugement, & de conduite, & l'autre n'a que de la vivacité, & du brillant. Ainsi *ouvrage de l'esprit* n'a pas une signification ni si ample, ni si belle. On entend une composition spirituelle, & ingenieuse par un *ouvrage d'esprit*. Bou.

Esprit, se dit aussi pour, Personne, gens. Les *esprits* brouillons, inquiets, entreprenans, violens sont causes des guerres, des seditions. Cromwel étoit un de ces *esprits* remuans, & audacieux, qui semblent être nez pour changer le monde. Fl. L'impieté perd les jeunes *esprits*. Ablan. Aliener, aigrir les *esprits*. Un *esprit* vain, un *esprit* superficiel; un pauvre *esprit*.

Ainsi parle un esprit *qu'irrite la satire.* Boil.

Esprit fort. On appelle ainsi ceux qui se mettent au dessus des opinions & des maximes reçuës, sur tout en matiere de Religion. Un de ces *Esprits forts* qui croyent que c'est une foiblesse de rire.... Amus. Ser. et Com. La plupart des beaux *esprits* sont les *esprits forts*.

La lecture a rendu mon esprit *assez fort*
Contre toutes les peurs que l'on a de la mort,
Et ma Religion n'a rien qui m'embarasse,
Je me ris du scrupule, & je hais la grimasse.
Liniere.

La *force* de l'*esprit* ne doit pas consister à douter de tout, & à se roidir contre les veritez établies. Elle consiste à bien raisonner, & à découvrir les veritez les plus cachées. C'est le propre d'un *esprit fort* de ne se laisser pas surprendre par les apparences, & d'approfondir les sujets qu'il traitte. Les raisons qui contentent les *esprits* foibles ne sont pas pour lui. Bou. Les *petits esprits* appellent *esprits forts*, ceux qui ne croyent pas tout; & les *esprits forts* appellent *petits esprits* ceux qui croyent tout. Choisissez en quelle classe vous voulez être placé. Or. M. Le nom d'*esprits forts*, est une injure inventée par les Theologiens, pour rendre odieux les gens de bon sens qui n'acquiescent pas aveuglément à leurs decisions. Or. M. Les *esprits forts* sçavent-ils qu'on les appelle ainsi par ironie? Quelle plus grande foiblesse que d'être incertain quel est le principe de son être, de sa vie, de ses sens, de ses connoissances, & quel en doit être la fin? Quel découragement plus grand que de douter si son

son ame n'est point matiere, comme la pierre, & le reptile, & si elle n'est point corruptible comme ces viles creatures? N'y a t'il pas plus de force & de grandeur à recevoir dans notre esprit l'idée d'un Etre superieur à tous les êtres, qui les a tous faits & à qui tous doivent se rapporter; d'un Etre souverainement parfait, qui est pur, qui n'a point commencé & qui ne peut finir, dont notre ame est l'image, & si je l'ose dire, une portion comme esprit, & comme immortelle. LA BRUY. Les *Esprits forts* sont les fiers & les braves contre Dieu, pendant la vigueur de leur santé & dans la bonne fortune; mais quand ils se voyent accablez de maladies ou de disgraces, ou de vieillesse, ils passent ordinairement jusqu'à la superstition. BAY. Il faudroit s'éprouver & s'examiner très-serieusement, avant que de se declarer *esprit fort* ou libertin, afin au moins & selon ses principes de finir comme l'on a vêcu, ou si l'on ne se sent pas la force d'aller si loin, se resoudre de vivre comme l'on veut mourir. LA BRUY.

ESPRIT, se dit aussi du sens, du caractere, de l'intelligence d'une chose; du dessein, de l'intention, des sentimens, des motifs par lesquels on agit. Il faut regarder plûtôt à l'*esprit* de la Loi, qu'aux paroles. Voici quel est l'*esprit* de nôtre contrat. PAT. La politique d'Espagne a toûjours agi par un *esprit* de domination universelle. Les transactions se doivent faire par un *esprit* de paix pour fuir les procès. Quand on fait le procès à un homicide, on regarde s'il l'a fait innocemment, ou par un *esprit* de vengeance. Il faut en traduisant prendre bien l'*esprit* de son Auteur, son sens, son caractere. Il regne toûjours un esprit de politesse dans la societé des honnêtes gens. BELL. Ce que vous appellez du zele n'est qu'un *esprit* de faction, & de parti; vous agissez dans un *esprit* de cabale. OE. M. L'*esprit* du Christianisme est l'humilité & la patience. Cette Monarchie se gouverne toûjours par un même *esprit*, & par les mêmes maximes. Il ne sort aucun livre de chez vous, qui n'ait l'*esprit* de la Societé. PASC. On ne se remplit point de l'*esprit* ecclesiastique dans le monde. HERMAN. L'*esprit* de persecution a toûjours entrainé la ruine des Etats où il a regné. BEN.

ESPRIT, en termes de Medecine, se dit des parties les plus volatiles du corps, qui servent à faire toutes ses operations. On distingue deux sortes d'*esprits*, de *vitaux* & d'*animaux*. Les *esprits vitaux* ne sont autre chose que la partie la plus subtile & la plus agitée du sang, de laquelle dependent son mouvement, & sa chaleur. Les *esprits animaux* sont ces corps très-subtils & tres-mobiles, contenus dans le cerveau & dans les nerfs: ils ne sont differens des *esprits vitaux*, qu'en ce que ceux-cy sont confondus avec les parties grossieres du sang, au lieu que les *esprits animaux* en ont été separez dans le cerveau par le moyen des glandes, dont sa substance corticale est composée: ils sont le principe du sentiment, & du mouvement animal, d'où vient qu'ils ont été ainsi nommez. Les Anciens établissoient quatre sortes d'*esprits*, le *naturel*, le *vital*, l'*animal* & le *genital*. Ils mettoient le *naturel* dans l'estomac & dans le foye, le *vital* dans le cœur, l'*animal* dans le cerveau, & le *genital* dans les testicules. Mais comme cette division est fondée sur une fausse hypothese, il vaut mieux s'en tenir à la premiere. Les animaux venimeux ne tuent que par des *esprits* irritez qu'ils poussent au dehors, qui coagulent le sang. CHARRAS. Bohnius conjecture que toute la force des *esprits* consiste simplement dans leur ressort, qui est plus ou moins fort à proportion de la quantité où ils se trouvent en un même endroit, & qu'ils y sont plus ou moins pressez. BIBL. UNIV. Il y a dans les Memoires de Trevoux de 1712. une lettre sur les maladies des *esprits animaux*, dont les principales sont la phrenesie, la manie, la melancolie, la rage, l'épilepsie, les affections convulsives, le vertige, & le tremblement. Le délire phrenetique est la fievre continuë des *esprits*. La manie est, dit on, une fievre lente des *esprits*, & ainsi des autres.

L'étude continuelle fait une grande dissipation d'*esprits*. La nature a donné le sommeil aux animaux pour reparer les *esprits* épuisez par le travail. Il est évanoüi, jettez lui de l'eau, afin de lui faire revenir les *esprits*. Il fut long-temps après sa chute avant que de reprendre ses *esprits*. A la mort on ramasse tout ce qui reste d'*esprits*, & de forces, pour exprimer ce qu'on sent. BOU.

ESPRIT, en termes de Chymie, est une substance aërée, subtile & penetrante, designée sous le nom de *Mercure*, qui s'éleve d'ordinaire après que le flegme est monté. Le propre de l'*esprit* est de penetrer & d'ouvrir les corps solides. Il carie, ronge, brise, dissout, brûle même certains mixtes, en coagule d'autres, & fait une infinité d'autres effets, même tout contraires.

En general les Chymistes appellent *esprits*, les petites parties non aqueuses qui s'élevent des corps par la chaleur, & se reduisent en liqueur par la distillation, comme l'*esprit* de vitriol, de salpêtre, de sel, &c. Ils appellent aussi *esprits*, les liqueurs aqueuses qui se tirent par la distillation, lorsqu'elles sont remplies & impregnées de quelques sels, ou de quelques autres principes actifs, qui se sont élevez avec elles par la violence du feu. Ainsi ils les appellent *esprits acres*, quand ils excitent sur la langue quelque sentiment de chaleur; & *acres corrosifs*, quand ils font sur la langue quelque érosion; *esprits salins*, les liqueurs qui tiennent de la saveur du sel commun; *esprits sulphurez*, les liqueurs qui ont une saveur ayant quelque rapport avec celle des sels sulphurez: & quand cette saveur est trop forte, on les appelle *esprits urineux*. *Esprits ardens* sont les liqueurs aqueuses qui s'enflamment, & qui sont une espece d'*esprit sulphurez*. *Esprits mixtes* sont les liqueurs où l'acide domine, & qui tiennent du sulphuré.

En ce sens on dit que les Chymistes tirent l'*esprit* de soulfre, de sel, & de tous les autres corps, quand ils en tirent l'essence, ou le plus subtil, par la distillation, ou autrement. On appelle encore *esprits*, les liqueurs distillées qui ne sont ni eau ni huile. Il fait dangereux de travailler aux mines, parcequ'il s'en exhale toûjours des *esprits* arsenicaux & vitrioliques.

L'*esprit de vin* n'est autre chose que de l'eau de vie plusieurs fois rectifiée ou distillée. On lui donne en Chymie divers noms, *essence très-subtile & incorruptile*, *soulfre celeste*, *soulfre bezoüardique vegetable*, *clef des Philosophes*, *ciel de Raymon Lulle*, *corps étheré composé d'eau & de feu*, &c. L'Abbé Regnier appelle l'*esprit de vin*, du feu liquéfié par art & rendu potable.

ESPRIT FUGITIF. Terme de Philosophie hermetique. On appelle ainsi le Mercure, quoique ce soit un corps metallique.

ESPRIT DES PHILOSOPHES. Terme de Philosophie hermetique. C'est ainsi que les Sages, quand ils parlent le langage de leur art, appellent leur magistere.

ESPRIT UNIVERSEL. Terme du Grand Art. On definit l'*esprit universel*, une substance subtile & rare, distinguée de son total premier créé, qui diversement réüni à son solide qu'on nomme sel, constituë avec lui toute la varieté specifique & individuelle de la nature, la

la regit, & la vivifie, moyennant les accidens qui les font paroitre au dehors.

On dit proverbialement, qu'un homme a l'*esprit* aux talons, lorsqu'il fait quelque lourde faute contre le jugement, qu'il manque de conduite. On dit d'un homme qui a l'esprit alteré, qu'il a l'*esprit* de travers; d'un homme qui a du sçavoir, & qui ne le peut pas faire paroître, qu'il a l'*esprit* en dedans; d'un homme d'*esprit* qui garde le silence, qu'il n'en pense pas moins, d'un homme qui n'a point d'*esprit*, & qui ne parle point, qu'il n'en pense pas davantage. On dit aussi, qu'un homme s'alambique l'*esprit*, quand il s'applique trop fortement à quelque composition. On dit, vive les gens d'*esprit*, quelquefois serieusement, & quelquefois en se moquant des gens qui s'imaginent avoir trouvé un bon expedient.

ESPROUVER, ou EPROUVER. verb. act. Faire l'experience, sonder. *Eprouver* un cheval. *Eprouver* de l'artillerie. On n'est point seur de la bonté d'un remede, qu'on ne l'ait plusieurs fois *éprouvé*. On pourroit douter de la chasteté de Penelope, si elle n'avoit point été *éprouvée*. St. Ev. Est-ce pour *éprouver* ma docilité, que vous m'écrivez comme vous faites? Let. Portug. *Eprouver* l'une & l'autre fortune. Mon cœur s'est *éprouvé* contre leurs appas, & j'en suis sorti plus assûré de mon indifference. Font. Vous avez assez *éprouvé* ma constance. Vill. Dieu commanda à Abraham d'égorger son fils à trois journées de chez lui, afin que sa tendresse, & sa foi eussent le temps de le déchirer, & de l'*éprouver*. Le Mai.

Va contre un arrogant éprouver *ton courage*. Cor.
Non je ne croirai point, ô Ciel, que ta justice
Approuve la fureur de ce noir sacrifice;
*Tes Oracles, sans doute ont voulu m'*éprouver
Et tu me punirois si j'osois l'achever. Rac.

Ce mot vient du Latin *probare*. Nicod.

Esprouver, signifie aussi, Reconnoître, ressentir les effets. J'*éprouve* bien la verité des bons avis qu'on ma donné autrefois. J'ai reconnu & *éprouvé* plusieurs fois la fidelité de ce valet. On ne connoît point la douleur de la goute, qu'on ne l'ait *éprouvée*; pour dire, qu'on ne l'ait sentie. Ceux qui ont toûjours été heureux sont bien plus sensibles à la mauvaise fortune quand ils viennent à l'*éprouver*. Bou. Vous auriez *éprouvé* qu'on est beaucoup plus heureux, & qu'on sent quelque chose de bien plus touchant, quand on aime violemment, que lorsqu'on est aimé. Let. Portug. Je sentois des élans secrets qui ne peuvent être compris, que par ceux qui les ont *éprouvez*. Id.

Esprouvé, ée. part. pass. & adj. J'ai des amis d'une fidelité *éprouvée*. Il y a des momens delicats où la vertu la plus *éprouvée* ne peut tenir. Bel. Tibere étoit un homme d'une valeur *éprouvée*. Abl.

ESPROUVETTE. s. f. Sonde de Chirurgien.

Esprouvette, est aussi une machine pour éprouver la poudre. Il y en a de plusieurs manieres. C'est aussi parmi les potiers d'étain une petite cuillier de fer, dans laquelle ils fondent de l'étain fin, pour en reconnoître la qualité.

Esprouvette, est encore une petite verge de fer que l'on met dans un canon de fer avec les limes, lorsqu'on les chauffe pour leur donner la trempe: on tire cette verge pour voir quand les limes sont assez rouges.

Esprouvette. Terme des Aydes. Petite chaîne dont se servent les Commis aux Aydes. Pour connoître la hauteur de la liqueur, ils laissent tomber l'*éprouvette* dans le vaisseau qui la contient.

ESPUISABLE, ou EPUISABLE. adj. m. & f. Qui se peut épuiser. Il n'y a point de tresor qui ne fût *épuisable* par tant de folles depenses. Ce mot se dit, Mais il n'est pas si en usage que son contraire *inépuisable*. Rich.

ESPUISEMENT. s. m. Action par laquelle on tarit, on épuise. L'*épuisement* de ce batardeau a été difficile, à cause des sources qui s'y sont trouvées. Ce mot & les suivans sont derivez du Latin *puteus*, un puits. Nicod.

Espuisement, se dit aussi des Finances, lorsqu'elles ont été épuisées par des depenses excessives. L'*épuisement* des finances fut cause qu'il fallut avoir recours à mille voyes inouïes, pour avoir de l'argent. On crut que l'*epuisement* des finances, l'obligeoit à renoncer à une Couronne qu'elle ne pouvoit plus porter avec le même faste, & la même pompe, qu'elle avoit fait. Basnage.

Espuisement. Terme de Medecine, qui signifie, Dissipation de forces & d'esprit. On l'a tant saigné qu'il est tombé dans un *épuisement* dont il a peine à revenir. Les jûnes & les veilles l'ont jetté dans l'*épuisement*. C'est une maladie dangereuse que l'*épuisement* de esprits. La grande application à l'étude, la debauche des femmes, causent de grands *épuisemens*.

Espuisement, se dit figurément. L'*épuisement* de cette matiere est difficile, elle est trop abondante.

ESPUISER, ou EPUISER. v. act. Tarir, mettre à sec. On *épuise* les puits, on en vuide l'eau pour les curer. On a bien de la peine à *épuiser* les sources vives. L'Armée étoit si nombreuse, que par tout où elle campoit, elle *épuisoit* les fontaines & les ruisseaux. Il se dit aussi en parlant du sang, des esprits vitaux & de tout ce qui contribuë à l'entretien des forces naturelles. On l'a tant saigné qu'on l'a *épuisé* de sang. Une trop grande application *épuise* les esprits. Ses debauches ont *épuisé* ses forces. Il s'est *épuisé* par ses debauches. On dit figurément, *Epuiser* la bourse de ses amis, pour dire, Emprunter de l'argent de ses amis jusqu'à les incommoder; *Epuiser* le tresor public, *épuiser* les finances; pour dire, Tirer tout l'argent du tresor public. *Epuiser* une Province d'hommes, d'argent, &c. Ce prodigieux nombre d'hommes dont vous avez *épuisé* tout l'Orient, pourroit être formidable à vos voisins. Vaug. Cette Edition est *épuisée*, elle a disparu. P. Tart.

Espuiser, se dit figurément. Une femme *épuise* le plaisir, lorsqu'elle le donne. St. Ev. Après avoir *épuisé* toutes les idées, & tous les sentimens de tristesse. Bou. Une seule passion n'*épuise* pas un cœur, & on n'est pas assez sage pour n'être la dupe de l'amour qu'une fois. Le Ch. d'H. Comme la tendresse de cette femme est *épuisée* par ses premieres amours, elle n'a plus de veritable passion. St. Ev. Le chapitre de votre esprit *épuise* toutes les loüanges. Sar. Sa medisance ne s'*épuise* point. Scar. *Epuiser* la patience de quelcun. Les esprits les plus fertiles à la fin viennent à s'*épuiser*, & nous font tomber avec eux dans la langueur. St. Ev. Il n'y a si bel esprit en amour qui ne s'*épuise*. Id. Nulle douleur n'*épuisoit* sa patience. Fl. Le Roi a *épuisé* notre admiration. Tour. L'Orateur ne doit pas *épuiser* toute la sensibilité des auditeurs. Ab. du Jarry. Enfin vous êtes *épuisé* de chicanes, & de subtilitez. Port-R. Cet Auteur a *épuisé* sa matiere. Cet homme parle si bien & si facilement sur toutes choses qu'on ne sauroit l'*épuiser*. On n'en est venu aux extremitez qu'après avoir *épuisé* les voies de douceur. Boss. Ne peut-on pas dire que la nature, après avoir fait des efforts pour produire des effets extraordinaires, demeure sterile durant quelques siecles, comme si ses dernieres productions l'avoient *épuisée*? Per. Un Auteur bien entendu dans les passions n'*épuisera* jamais la douleur d'une affligée: cet épui-

épuisement est suivi d'une indolence languissante. St. Ev.

Quoy ? vous voulez aller avec cette vitesse,
Et d'un cœur tout-d'un-coup épuiser *la tendresse ?*
Mol.

Espuisé, ée. part. pass. & adj. On dit, qu'un esprit est *épuisé*, quand il est usé, qu'il ne peut plus rien produire de nouveau.

ESPURER, ou EPURER. v. act. Rendre une chose pure & nette, en separer les ordures, les corps étrangers. Il faut *épurer* ce syrop.

Espurer, se dit figurement & signifie rendre plus pur, plus net, plus regulier. *Epurer* le langage ; rendre le langage plus pur & plus poli. *Epurer* un Auteur, retrancher d'un Auteur ce qu'il peut y avoir d'obscene & de trop libre. *Epurer* le Theatre, *épurer* la Scene. *Epurer* les mœurs, les rendre honnêtes & innocentes. *Epurer* ses sentimens, ses inclinations. Les malheurs *épurent* nos desirs, & nous font perdre le goût du monde. Boss. La satire sçait seule assaisonner le plaisant & l'utile,

Et d'un vers qu'elle épure *aux rayons du bon sens*
Detrompe les esprits des erreurs de leur temps. Boi.

S'*épurer* est aussi n. pass. & signifie devenir plus pur. Il faut laisser reposer cette liqueur, elle *s'épurera* avec le tems. Les liqueurs *s'épurent* par la filtration & la distillation. Le mercure *s'épure* en le passant par le chamois, & en le sublimant. Les metaux *s'épurent* par les fusions reïterées. L'or *s'épure* par la coupelle, par l'inquart & la cementation. On dit aussi fig. que le style, l'esprit, les mœurs *s'épurent* ; pour dire ; qu'ils se perfectionnent. Le cœur du juste *s'épure* dans les souffrances, comme l'or dans la fournaise. Il s'est *épuré* par la Philosophie. Abl.

Espuré, ée. part. pass. & adj. L'Eglise n'a pas eu toûjours une foi fort *épurée*. Il n'entrera dans le ciel que des ames nettes & fort *épurées*. Je suis fâché que vous m'ayez dit que cet Auteur étoit de vos amis : mon jugement eût été plus libre, & plus *épuré* de complaisance. Bal. Il faut avoir l'ame *épurée* de flatterie, & d'interêt. St. Ev. La vraye chasteté de l'ame consiste à tenir les sens toûjours *épurez* de la corruption du siecle. Boss. On ne trouve plus de veritables amis, ni d'amitié bien *épurée*. Bell. Vous faites profession d'une devotion trop sublime, & trop *épurée*. Boss.

Il n'est rien de plus beau,
Que ces vœux épurez *qui ne vont qu'à l'esprit.* Mol.

M. Despreaux parlant de Malherbe dit :

Par ce Sage Ecrivain la langue reparée,
N'offrit plus rien de rude à l'oreille épurée.
Art Poetique.

ESPURGE, ou EPURGE. s. f. Herbe medecinale, qui purge avec violence par haut & par bas, d'où elle a tiré son nom. C'est une espece de titimale, qu'on appelle autrement petite *catapuce*, & en Latin *titimalus latifolius cataputia dictus.* Voyez Catapuce. On disoit autrefois *Epurgir*, pour purger.

E S Q.

ESQUADRILLE. s. f. Mouillez les deux *ll*. Vieux mot. *Quadrille*, compagnie de combattans dans un Tournoy.

ESQUAIN, QUEIN, QLIN. Terme de Marine. Ce sont les planches qui bordent les deux cotez de l'acastillage de l'arriere au dessus de la lisse de vibord. Elles sont beaucoup moins épaisses que les autres bordages, & vont toûjours en diminuant vers le haut. Il y a de l'apparence que ce mot est emprunté du Flamand *klein*, qui signifie petit.

ESQUARRIR, ou EQUARRIR. Plusieurs disent aussi EQUARRER. v. act. Tailler un corps solide à angles droits. *Equarrir* une pierre, une poutre. Il faut *équarrir* le bois à vive arrête, ni laisser aucun aubier.

Esquarri, ie. part. pass. & adj.

ESQUARRISSAGE. s. f. Etat d'une chose équarrie. Cette solive a six pouces sur neuf d'*equarrissage*. Il se dit aussi de la façon, de la peine & de la depense d'équarrir. L'*équarrissage* de ces poutres me coûte tant.

ESQUARRISSEMENT. s. m. Ce qu'il faut faire pour équarrir un corps, ou reduction d'une piece de bois en grume à la forme quarrée. Il faut retrancher la moitié du bois de l'arbre pour *équarrissement* d'une poutre, d'une solive.

ESQUARRISSOIR. s. m. Petite verge quarrée fort polie, pour augmenter les trous dans le cuivre, ou l'acier. Elle est taillée en depouille ; c'est-à-dire, qu'elle va un peu en augmentant vers le talon ou le manche. Il y a des *equarrissoirs* de diverses grosseurs. Les Horlogers se servent souvent d'*équarissoirs* & d'arrondissoirs.

ESQUERDE. s. f. Vieux mot. Buche fort petite.

ESQUERMIE. s. f. Vieux mot. Alchimie.

ESQUERRE, ou EQUERRE. s. f. Est un lien de fer plat à angles droits, qu'on clouë sur les angles de la charpenterie pour faire tenir les sablieres aux pôteaux corniers, ou dans les escaliers ou autres assemblages de pieces de bois. On en met d'étage en étage.

Esquerre, est aussi un instrument de Geometrie qui sert à construire, & à mesurer un angle droit, ou de 90. degrez. Il est composé de deux regles, dont l'une est élevée perpendiculairement au dessus de l'autre, & est immobile ; & quand ces deux regles sont mobiles par une charniere, on dit que c'est une fausse *équerre*, qui sert à mesurer & à construire toutes sortes d'angles aigus & obtus. Ainsi quand on dit qu'un bâtiment est bâti à fausse *équerre* ; c'est-à-dire, qu'il n'est pas à angles droits.

ESQUIAVINE. s. f. Vêtement de païsan ou d'esclave dont on s'est servi autrefois, & qui est encore en usage en Espagne.

Esquiavine, en termes de Manege, s'est dit aussi d'un long & severe châtiment qu'on faisoit souffrir au cheval pour le rendre souple & obeïssant.

ESQUIERS, ou ESQUIERRE. Terme de Coûtumes. C'est selon quelques Coûtumes l'endroit des clochers, & selon d'autres l'endroit d'un clocher à l'autre.

ESQUIF. s. m. L'*s* se prononce. Petit vaisseau de mer ; chaloupe, destinée pour le service d'un Navire ou d'une Galere. On s'en sert pour mettre à terre, quand on est à arrivé à quelque port, ou pour éviter d'être pris par l'ennemi, ou pour se sauver dans un debris, & à divers autres usages. Il ne va gueres qu'avec les rames. Comme il vit les Ennemis maîtres de sa galere, il se jetta dans un *esquif*, & se sauva. l'Acad.

Esquif, se peut aussi employer figurément, en parlant des precautions qu'on prend dans le monde, en le comparant à une mer.

Pour moi, sur cette mer qu'ici bas nous courons,
Je songe à me pourvoir d'esquif, *& d'avirons.*
Boi.

Ce mot vient de l'Alleman *schif* ou *schit*, qui signifie *navire*, qui a été fait du Grec *skaphi*. Menage. Vegece

gece dit que les Latins appelloient *pictas* ces vaisseaux, d'où peut avoir été fait le nom de *patache*.

ESQUIGNON. f. m. Vieux mot. Touche, dont les petits enfants touchent les lettres. NICOD. On disoit aussi *Esquignonner* le pain, pour dire, en ôter les quignons. ID.

ESQUILIES. f. f. pl. C'étoit à Rome un lieu où l'on exposoit les cadavres des criminels : c'étoit aussi le lieu destiné pour les supplices.

ESQUILLE. f. f. Prononcez l's. Petite partie qui s'est detachée d'un os quand il s'est rompu. Il faut prendre garde de ne laisser point d'*esquille* dans la playe.

Ce mot vient de *squamma*.

ESQUIMAN. f. m. Prononcez l's. Terme de Mer. C'est le nom que les Hollandois donnent à l'Officier marinier qu'on appelle Quartier Maître. C'est celui qui a l'œil particulierement sur le service des pompes, & qui est comme l'aide du Maître & du Contre-maître du vaisseau. Aussi se sert-on quelquefois du mot *Esquiman*; pour dire, Second Contre-maître.

ESQUINANCIE. f. f. Voyez SQUINANCIE.

ESQUINE. f. f. Terme de Manege, qui se dit des reins du cheval, au lieu d'*eschine*. On dit un cheval fort d'*esquine*, qui manie sur l'*esquine*, quand il est fort de reins; Cheval foible d'*esquine*, quand il est sujet à broncher.

ESQUIPOT. f. m. Est une espece de petit tronc ou boëte, qui est dans la boutique des Barbiers, où les garçons mettent tout l'argent que les pratiques du Maître leur donnent par gratification, ou aux étrennes, qu'ils partagent ensuite entre eux. On le dit encore en quelques autres professions.

ESQUISSE. f. f. Prononcez l's. Terme de Peinture. Premier crayon d'un tableau; premiere pensée, dessein informe, & non arrêté, ou projet fait à la hâte, croqué grossierement avec la plume ou le crayon. Il n'a pas pris la peine de faire un dessein fini, arrêté ou terminé, il a travaillé sur l'*esquisse*. Il y en a de deux sortes : *esquisse* au crayon, ou à la plume : & *esquisse* au coloris. Le dernier est un essai d'un plus grand ouvrage que le Peintre medite.

Ce mot vient de l'Italien *schizzo*.

ESQUISSE, est en Sculpture un petit modéle de terre, ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

ESQUISSER. v. act. C'est, Faire une esquisse, croquer un dessein à la hâte. On dit *esquisser* une pensée, pour dire, prendre promptement le trait d'une figure sans la finir.

ESQUIVER. v. act. L's se prononce. Eviter adroitement quelque coup, quelque choc. Il gauchit habilement, & *esquiva* le coup. L'ACAD. Cet homme auroit été tué par la chutte de cette solive, s'il n'eût heureusement *esquivé* le coup.

Vous en avez menti
Reprit le Campagnard, & sans plus de langage,
Lui jette, pour deffi, son assiette au visage ?
L'autre esquive *le coup, & l'assiette volant*
S'en va frapper le mur & revient en roulant. BOIL.

ESQUIVER, s'employe aussi neutralement. Il poussa son cheval contre moi, *j'esquivai* adroitement. L'ACAD.

ESQUIVER, signifie encore, Se sauver avec legereté & promptitude. On n'attrape gueres des coupeurs de bourses, ils ont l'adresse de *s'esquiver* dès qu'ils ont fait leur coup. On l'a fait *esquiver*. MOL. Le coup fait, il *s'esquiva* subtilement. L'ACAD.

Il emprunta. Quand ce vint à payer,
Et qu'à sa porte il vit le creancier,
*Force lui fut d'*esquiver *par la fuite.* LA FONT.

ESQUIVER, signifie aussi, Se tirer subtilement sans rien dire, d'une compagnie, d'un endroit où l'on ne veut pas demeurer. Je me suis doucement *esquivé*. MOL. On voulut le retenir dans cette compagnie, il *s'esquiva* adroitement. L'ACAD.

Ce mot vient d'*esquif*, vaisseau propre à s'enfuir, quand le vaisseau coule à fond; comme *échapper* a été fait de *scapha*. Borel le derive du mot *chevir*; Pasquier du mot Italien *schiffar*.

ESQUIVER, se dit figurément pour, Eviter, éluder, fuir, se tirer adroitement d'embarras. Les *distingue* qu'on apporte dans l'Ecole ne levent pas la difficulté d'une question; mais ils l'*esquivent*. Il a vu une quêteuse qui lui alloit porter une estocade, il a *esquivé* & paré le coup. *Esquiver* la force de la demande. ABLAN.

J'ai par bonheur esquivé *le naufrage*
Du ridicule, où jette l'étalage
Du nom d'Auteur. . . . ROUSS.
Pour esquiver *sa flamme, & ses discours,*
Elle cherchoit les plus secrets detours. BENS.

ESQUIVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E S R.

ESRACHER. v. act. Ce mot s'est dit autrefois pour arracher. Se aucuns extirpe ou *esrache* mes arbres. DE BEAUMAN.

ESRAFLER; ou ERAFLER. v. act. Terme populaire. Ecorcher, effleurer legerement la peau. Vous m'avez *éraflé* avec cette épingle. Le chat ma tout *éraflée*.

ESRAFLURE. f. f. Legere écorchure. D'ou vous vient cette *érafIure* au visage ? Il est bas.

ESRAILLER, ou ERAILLER. v. act. Tirer avec effort une toile, ou une étoffe, en telle sorte que les fils s'en separent, ou se relâchent. Le crêpe, la gaze, la mousseline sont sujets à *s'érailler*. On le dit aussi des chairs, lorsque les fibres s'en separent par quelque effort. Une épingle lui a *éraillé* la peau.

Ce mot vient de *irradiare*, qui signifie disperser çà & là les raïons des yeux. NICOD.

ESRAILLÉ, ÉE. part. De l'étoffe *éraillée*. On appelle un œil *éraillé*, un œil dont la paupiere est renversée en dehors & decouvre quelque chose de rouge.

Rien ne le rebuta, ni sa vue éraillée,
Ni sa masse de chair bizarrement taillée. BOIL.

ESRAILLURE. f. f. Endroit d'une étoffe qui a été éraillée, qui a souffert quelque violence, laquelle a separé son tissu en long, ou en large. L'usure d'un étoffe commence par l'*éraillure*.

ESRATER, ou ERATER. verb. act. Oter la rate. On *érate* les chiens; & ils ne laissent pas de vivre.

ESRATER, est aussi un terme populaire qui signifie, Eveiller quelqu'un qui est niais, stupide, melancholique, le rende gai, plus alerte. Les enfans qu'on amene de Province sont bien-tôt *ératez* à Paris.

ESRATÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un petit garçon *ératé*. Une petite fille *ératée*. En ce sens on le fait quelquefois substantif. C'est un *ératé*, c'est une *ératée*. Il est *ératé* comme une potée de souris. Quelques-uns disent *deraté*.

ESREINTER, ou EREINTER. v. act. C'est la même chose qu'ERENER. Mais *Ereinter* est plus en usage. Rompre les reins. Voilà un poids qui est capable d'*éreinter* ce Crocheteur, ce cheval. On a donné tant de coups de bâton à ce pauvre homme, qu'on l'a *éreinté*.

Ce

Ce mot vient du Latin *fine renibus*. Menage le derive de *erenare*, comme qui diroit *renes luxare*.

Esrené, ée. part. paſſ. & adj. On dit figurément & populairement d'une plume qu'on gâte en l'appuyant trop fort ſur le papier : cette plume eſt *érenée*, je n'en ſçaurois plus écrire,

E S S.

ESSABOYER. v. act. Vieux mot. Réjouïr.

ESSAIM. ſ. m. Prononcez *Eſſain*, ainſi que pluſieurs l'écrivent. Volée de jeunes abeilles, qui ſortent de leur ruche, pour ſe ſeparer des vieilles, & pour aller ailleurs. L'*eſſaim* ſe va poſer ſur une branche d'arbre, où on le va prendre pour le mettre dans une autre ruche. Quand on a peur qu'un *eſſaim* ne ſe perde, on fait un bruit extrême avec poëles & poëlons dans le temps qu'il ſort de ſa ruche, afin de l'obliger à s'arrêter & à s'attacher en quelqu'endroit. Les bons *eſſaims* ſe font au mois de May. Il ſe forma un *eſſaim* d'abeilles dans la gueule du lion tué par Samſon. Liv. des Jug.

Ce mot vient du Latin *examen apum*, ou du Grec *iſmos*, qui ſignifie la même choſe, ou d'*eſſen*, qui ſignifie le *Roi des abeilles*.

Essaim, ſe dit figurément d'une multitude de gens de même profeſſion, d'une multitude de choſes ſemblables. On a vu au ſiecle paſſé un *eſſaim* de Poëtes. Au Palais on voit un *eſſaim* d'Avocats qui ſe font recevoir à la St. Martin.

Cent beautez amaſſées
Fourniſſent un eſſaim *de diverſes penſées.* Desmarais.
Ciel ! quel nombreux eſſaim *d'innocentes beautez*
S'offre à mes yeux en foule, & ſort de tous côtez ? Rac.
Un eſſaim *de freres mineurs*,
Pleins d'appetit, & beaux dineurs,
S'alla jetter dans une Ville,
En jeunes beautez très fertile. La Font.

Il ſortit du Nord pluſieurs *Eſſaims* de Barbares. Un *eſſaim* de Vandales. L'Acad. Du tems de Tarquin les Gaulois conduits par Belloveſe, occuperent dans l'Italie tous les environs du Po, pendant que Segoveſe ſon frere mena bien avant dans la Germanie un autre *eſſaim* de la nation. Boss.

ESSAIMER. v. act. Ce mot ſe dit des ruches d'où il ſort un eſſaim. Faire un eſſaim, jetter un eſſaim. Toutes nos mouches ont *eſſaimé*. Cette ruche a *eſſaimé*.

ESSANGER. v. act. Donner la premiere façon au linge qu'on met à la leſcive pour le blanchir : le laver dans l'eau froide, & le decraſſer dans la premiere eau. La leſcive a trois façons : on l'*eſſange* le premier jour, on la coule le ſecond, & on la lave le troiſiéme. Pour *eſſanger* le linge, on le fait tremper dans l'eau, afin d'en ôter la plus groſſe ordure, & particulierement le *ſang*, qui eſt ce qui a donné le nom à cette premiere façon.

Essangé, ée. part. paſſ. & adj.

ESSARTER. v. act. Defricher une terre, en arracher les bois, les racines, le taillis ou le vieux plan qu'on y avoit mis, ou les ronces qui y ſont venuës faute de culture, pour la rendre diſpoſée à y ſemer ou planter ce qu'on voudra. Il y a bien des vieilles ſouches ſur cette terre, elle ſera difficile à *eſſarter*.

Essarté, ée. part. paſſ. & adj.

On appelloit autrefois *eſſars*, des broſſailles ; d'où vient que pluſieurs s'appellent *des Eſſarts* : ce que Du Cange dit venir d'un de ces mots qu'on a dit dans la baſſe Latinité, *exartus*, *exartum*, *exartes*, *eſſartum*, *aſſartum*, *ſartum* & *ſartus*, qui ſignifient tous *forêt coupée & defrichée* : ce que Spelman derive du Latin *exertum*, qui ſignifie *arraché & déraciné* ; d'autres du mot *ſarrire*, qui veut dire *ſarcler*, purger des mechantes herbes ; d'autres enfin du verbe *exarare*, qui ſignifie *labourer*, d'où on a fait *exaratum*, & par contraction *exartum*.

ESSAUCIER. v. act. Vieux mot. Exaucer. On a dit auſſi, *Eſſauler*.

ESSAY, ou ESSAI. ſ. m. Epreuve, action par laquelle on examine & on éprouve, ſi les choſes ſont en état d'être de miſe, ſi elles ont le degré de bonté qu'elles doivent avoir. Les Medecins font *eſſai* des drogues pour connoître leur nature, ſi elles ſont chaudes, ou froides, douces ou acides. On fait *eſſai* des viandes qu'on ſert ſur la table du Roi. On fait des *eſſais* des eſpeces à la Monnoye, avant que de les expoſer en public. Pour n'être point trompé en fait de chevaux, il ne les faut prendre qu'à l'*eſſai*.

Essay, ſe dit encore des écrits qu'on ne donne au public que pour ſonder ſon goût. L'*Eſſai* d'un Dictionaire univerſel. C'eſt un *eſſai* des loüanges du Roi. Mol. *Eſſay*, ſe dit auſſi des tentatives, des experiences qu'on fait pour voir ſi une choſe réüſſira. Il faut faire un *eſſai* des machines en grand ; car ce n'eſt pas aſſez que l'*eſſai* réüſſiſſe en petit. On fait l'*eſſai* du canon avec charge & double charge. Quand on eſt jeune on fait de petits *eſſais* de ſon cœur, & ces *eſſais* s'appellent des amourettes, qui ſont paſſageres. B. Rab.

Ses yeux mal aſſurez, & ſes regards timides,
*Firent ſur moi l'*eſſai *de leurs traits homicides.*
Cerisy.
D'un courage naiſſant ſont-ce là les eſſais *?* Rac.

Coup d'Essay. Le premier eſſay que l'on fait en quelque choſe. Faire ſon coup d'*eſſai*.

Mes pareils à deux fois ne ſe font point connoître ;
*Et pour leurs coups d'*eſſai *veulent des coups de maître.*
Corn.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *examen*.

Essays, Divers Auteurs ont donné par modeſtie ce titre à leurs Ouvrages. *Eſſai* de Phyſique. *Eſſai* Philoſophique concernant l'entendement humain. *Eſſai* ſur la Raillerie. Pluſieurs ont fait des *Eſſais* poëtiques. Montagne a fait un livre qu'il a appellé ſes *Eſſais*. Il y a des *Eſſais* de Morale par Mr. Nicole. Nous avons auſſi des *Eſſais* de Morale de Mr. de la Placette. L'*Eſſai* des merveilles de nature du Pere Binet, ſous le nom de René François, a été imprimé vingt-cinq fois.

Essay, ſe dit chez le Roi du pain que l'Ecuyer-bouche preſente au Maître d'Hôtel du Roi, avant que de ſervir les viandes devant ſa Majeſté, & que le Maître d'Hôtel mange, auſſi-bien que l'Ecuyer-bouche, après en avoir touché les viandes, pour aſſûrer que le Roi en peut manger ſans danger. Le Sacriſtain du Pape prepare l'Hoſtie & fait l'*eſſai* du pain & du vin, quand le Pape celebre la Meſſe Pontificale, ou en particulier : car on ne ſe fie pas tellement à la Tranſubſtantiation, qu'on ne craigne qu'il ne s'y rencontre autre choſe que le Corps de Jesus Christ. Tableau de la Cour de R.

Essay, ſe dit encore de petits morceaux de verre qu'on met dans le fourneau, lorſqu'on cuit la peinture ſur le verre.

Essay, ſignifie auſſi quelquefois, une petite portion de quelque choſe qui ſert à juger du reſte. Envoyer des *eſſais* de vin ; prendre des *eſſais* de poudre à tirer.

Essay, ſe dit auſſi d'une petite taſſe, dont les gourmets ſe ſervent pour tâter le vin. Il a toûjours dans ſa poche un *eſſai*. Les Cabaretiers appellent *eſſais*, de très-petites bouteilles, dans leſquelles ils envoyent du vin pour en tâter, pour en faire l'*eſſai*. On appelle auſſi *eſſai* une petite taſſe de vermeil doré, où l'Echanſon

son fait l'*essai* du vin que doit boire le Roi.

En matiere des monnoyes on fait un premier *essai* des matieres qu'on y apporte pour fondre, afin de les affiner & mettre au titre requis. Il s'en fait un autre *essai* dans la chambre des delivrances par les Juges Gardes qui en font essayer la bonté, & qui pour cet effet prennent une piece de monnoye qu'ils couppent en quatre parties appellées *peuilles*, dont ils laissent une partie au Maître, l'autre au Juge Garde. Il en retient une pour lui, & il fait *essai* de la quatriéme. Un fourneau d'*essai* est échauffé par un fourneau de reverbere, ou on essaye l'argent dans de petites coupelles, où on en met un demi-gros avec une bale de plomb, qui en s'évaporant en emporte l'impureté. Mais l'*essai* d'or se fait sur quatorze grains d'or, auquel on ajoûte le même poids d'argent très-fin; & après l'avoir battu en lames fort deliées, on les met dans un matras avec l'eau de depart, qui en separe tout l'argent, & on juge de la bonté de l'une & de l'autre de ces matieres, suivant la difference du poids qu'on trouve avant ou après l'operation.

ESSAYE, s. f. Petite racine de laquelle l'on se sert dans les Indes pour teindre l'écarlate. La meilleure nait sur la côte de Coromandel. Il y en a une espece à Pepapoul près de Masulipatan, qui fait une couleur si vive, qu'il faut la mêler avec une autre pour diminuer son éclat. J. DES SC. T. IV.

ESSAYER, v. act. Faire un essai, une tentative; éprouver quelque chose; voir si on pourra réüssir à une chose, ou si elle nous sera propre; goûter. On *essaye* des gands, des bas, des souliers, pour en choisir qui conviennent. *Essayer* un canif, une plume. Les femmes se font *essayer* deux ou trois fois un habit, avant que de le trouver à leur gré. Il faut *essayer*, éprouver ses armes, pour voir si on peut s'y fier. *Essayer* de l'argent. *Essayer* du Canon. Il ne sçait ce que c'est que la guerre, il faut un peu qu'il en *essaye*. Je ne sçai si cela est bon ou mauvais, je n'en ai jamais *essayé*. Essayez ce vin: tatez-en. On fait une année de probation pour *essayer* ses forces, pour voir si on pourra supporter l'austerité de la Regle. On ne peut bien juger d'une chose, qu'on n'en ait *essayé*. *Essayez* sur moi votre main mal assurée. RAC. Je veux *essayer* le goût du public. AB. DE S. R. On dit aussi *essayer* d'une personne.

ESSAYER, se dit dans le stile badin, & comique des premieres leçons de l'amour; La Fontaine dit, en parlant d'une fille, Un jeune gars en avoit *essayé*.

ESSAYER, se dit aussi pour, Tâcher, faire ses efforts. Et alors il est neutre. Il faut *essayer* de le gagner. Il vit que ce seroit peine perduë d'*essayer* de le dissuader. ABLAN. Je ne sçais si j'en viendrois bien à bout, je n'y ai point *essayé*. *Essayez-y*. *Essayer* à marcher. Je suis seur de faire cela, je m'y suis *essayé*.

Ce mot vient du Latin *examinare*.

ESSAYÉ, ÉE. part.

ESSAYERIE. s. f. C'est un lieu particulier dans les Monnoyes, où on en fait l'essai.

ESSAYEUR. s. m. Affineur. Officier des monnoyes qui en fait l'essai, qui éprouve si la monnoye est au titre requis par les Ordonnances. On le dit aussi de ceux qui éprouvent la qualité de l'or ou de l'argent qu'on employe en ouvrages. Il y a un *Essayeur* general pour toutes les monnoyes de France, creé par François I. en 1539. Il y a aussi un *Essayeur* particulier en chaque Monnoye. C'est sur le rapport de l'*Essayeur* general & sur celui de l'*Essayeur* de la Monnoye de Paris que la Cour juge l'écharceté de toutes les especes qui ont été fabriquées.

ESSE. s. f. Terme de Charretier. Cheville de fer un peu courbée, qu'on met au bout de l'essieu pour tenir la rouë. On appelle *Esses* d'affût, les chevilles de fer en forme de la lettre *S*, qui tiennent les rouës des affûts du canon aux essieux.

ESSE DE FLEAU. Terme de Balancier. Morceau de fer tortillé en forme d's. Ainsi on dit, *Esse* de fleau de trebuchet. *Esse* de fleau de balances.

ESSEAU de bois à couvrir les toits. s. m. C'est la même chose qu'*eschandole*. *Esseau* se dit comme petit ais. *Esseau* est aussi une petite hache recourbée. POMEY.

ESSELIERS. s. m. p. Terme de Charpenterie. Ce sont des pieces de bois qui forment les cintres, ou qui supportent & soûtiennent par les bouts les entraits, ou tirans. On les appelle aussi *goussets*. Il y a de petits *esseliers* qui s'assemblent dans les grands.

ESSEMAGE. s. m. Vieux mot. La cruë des bêtes de chaque année, comme on dit *Essaim*, dans les Abeilles.

Tu me vendras quoi qu'il advienne
Six aunes dis-je l'essemage,
De mes bêtes & le dommage.

On derive ce mot d'*essir*, sortir; & l'*Essemage* seroit la sortie & le provenu du betail.

ESSEMER. v. neut. Terme de Pêcheur. Tirer une seme à bord pour en degager le poisson qu'on y a pris. Il faut aller *essemer* entre ces deux saules; c'est-à-dire, vuider la seme.

ESSENCE. s. f. Ce qui constituë, qui determine la nature d'une chose; & qui la fait être une telle chose. En Philosophie on appelle *essence*, ce que l'on conçoit de premier en une chose; & on le distingue de son acte, qu'on appelle son *existence*. L'*essence* d'un triangle rectiligne consiste, en ce que c'est une figure bornée de trois lignes droites. Selon Descartes, l'étenduë est l'*essence* de la matiere; & selon Gassendi, c'est la solidité; car si l'étenduë seule constituë l'*essence* de la matiere, rien ne distinguera les corps de l'espace, qui est aussi une étenduë. BERNIER. L'*Essence* divine. Il y a en Dieu trois personnes & une *Essence*. S'il y a des difficultez qui sautent aux yeux ce sont celles-ci, que trois personnes réellement distinctes, n'ayent qu'une même & unique *essence*, & que cette *essence* étant la même chose en chaque personne que les relations qui les distinguent, elle puisse se communiquer sans que les relations qui distinguent les personnes se communiquent. ARN. Selon les Sociniens, la Trinité des personnes en Dieu dans une seule *essence* est une folie contradictoire. JUR. L'infinité est de l'*Essence* Divine. La raison est de l'*essence* de l'homme. Les choses ne sont differentes que par leurs *essences*, & non par leurs accidens. Les paroles sacramentales sont de l'*essence* des Sacrements. On peut dire qu'il est de l'*essence* de toutes les Religions d'avoir leurs mysteres. JUR.

On dit, que les choses ne sont plus en *essence*; pour dire, qu'elles ne sont plus en nature, qu'elles sont detruites, ou qu'elles ne sont plus en notre pouvoir, qu'on ne peut pas les representer comme on les a reçuës. Quand des meubles ne sont plus en *essence*, il en faut payer la juste valeur & estimation.

On dit aussi, que les bois sont de bonne *essence*; pour dire, de bonne nature, de bonne qualité. On dit, l'*essence* du bois, en parlant de son âge. Le bois de chêne est le bois de la meilleure *essence*.

ESSENCE, Terme de Parfumeur, sorte d'huile remplie d'une senteur fort agreable. *Essence* de jasmin, *essence* de fleur d'orange: on se sert des *essences* pour parfumer les cheveux, les gants.

ESSENCE, en termes de Chymie, est ce qu'il y a de plus pur & de plus subtil dans les corps, dont on fait les extraits par le feu. Les bouteilles d'*essences* sont tirées des fleurs ou des fruits. Les *essences* sont agreables pour leur odeur, pour leur goût. Avec deux gouttes d'es-

d'*essence* on fait sur le champ une bouteille d'hypocras.

Essence, se dit figurément. Ce Rapporteur a penetré jusque dans l'*essence* de cette affaire, dans le plus obscur & le plus difficile; il a tiré la quinte-*essence* de cette affaire.

ESSENCIER. v. act. Jetter des essences sur quelque chose. Cet homme est si magnifique & si propre, que quand il donne à manger, il *essencie* les viandes, les liqueurs, le linge. On doute de l'usage de ce mot.

Essencifié, ée. adj. Terme de Philosophie Hermetique. Qui est devenu essence, qui a été fait essence.

ESSENIENS, ou ESSEENS, s. m. plur. Nom d'une Secte parmi les Juifs, la plus parfaite de toutes selon Joseph. Voyez ce qu'il en dit dans son Histoire des Juifs.

ESSENTIEL, elle. adj. Ce qui est necessaire pour constituer un être, ce qui appartient à son essence. Il est *essentiel* à Dieu d'être bon, d'être juste, &c. Comme il est *essentiel* à la sainteté de Dieu de haïr le peché, il est *essentiel* à sa justice de le punir, & de maintenir le pouvoir de ses loix. Cl. La soif n'est pas moins *essentielle* au jûne que la faim. J. des Sc. Nous ne voulons point qu'on nous avertisse des defauts *essentiels* ausquels nous sommes attachez par passion. Nic. Les bons esprits vont d'abord saisir dans les choses je ne sçai quoi d'*essentiel*, & qui est d'ordinaire independant des circonstances. Font. Le cœur, le cerveau, sont des parties *essentielles* dans le corps des animaux, sans lesquelles ils ne peuvent vivre.

Essentiel, se dit figurément. Il ne faut pas oublier ce mot, il est *essentiel*. Ce contrat est la piece *essentielle* du procès. Il faut mettre cette clause dans ce traité, c'est le point le plus *essentiel*, le plus important. Avoir des obligations *essentielles* à quelcun; c'est-à-dire, solides, particulieres.

Essentiel, s'employe quelquefois substantivement. Pour conclure ce mariage, ce marché, il faut avoir de l'argent comptant, c'est l'*essentiel*. Si vous souhaitez réüssir dans cette affaire, l'*essentiel*, c'est d'avoir un Protecteur. Un esprit solide va toûjours à l'*essentiel*. Ot. M.

Nous sçavons en vertu transformer tous les vices;
Etre dur, se vanger, faire des injustices,
Tout n'est pour les dévots que peché veniel,
*De la devotion c'est là l'*essentiel. Des-H.

ESSENTIELLEMENT. adv. Par sa propre essence, par sa propre nature. Il n'y a que Dieu qui soit *essentiellement* bon. Dieu qui est *essentiellement* juste, n'est ni indifferent, ni insensible à nos desordres. Malleb. L'ame est *essentiellement* immortelle.

Essentiellement. Particulierement, entierement. Je lui suis *essentiellement* obligé.

ESSERA. s. m. Maladie de la peau. Ce sont de petites pustules écailleuses semblables à celles de la galle, excepté qu'elles sont plus élevées. Cette maladie est causée par une limphe visqueuse. Elle est commune aux ouvriers qui travaillent aux mines, elle se guerit facilement & revient aussi de même. S. Hil.

ESSETTE. s. f. Outil de Tonnelier, de Charron, & d'autres Artisans travaillant en bois. C'est une espece de marteau qui a une tête ronde d'un coté, & un large trenchant de l'autre.

Ce mot vient du Latin *ascia*; & quelques-uns pretendent qu'il faut dire *aissette*.

ESSIEF. s. m. Vieux mot. Patron, modele.

ESSIEU. s. m. Morceau de bois gros & fort, qu'on plane & arrondit par les deux bouts, & dont on fait passer ces bouts arrondis & graissez au travers des moyeux des roues. Il y a aussi des *essieux* de fer.

Menage dérive ce mot de *axiculus*, d'où on a fait premierement *aissil*, ensuite *esseuil*, & puis *essieu*.

On appelle *essieu* en Geometrie, la ligne ou broche qui est entre les deux poles d'un globe, ou d'une sphere.

En termes de Marine, *essieu* signifie la même chose que *jouët & jas*. Voyez Jas.

ESSIMER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit quand pour ôter la graisse excessive d'un faucon, & l'amaigrir, on lui donne diverses cures, comme si on disoit *essuymer*; c'est-à-dire, en ôter le suif. On dit aussi, *Essimer* l'oiseau; pour dire, le mettre en état de voler, lorsqu'on le dresse, ou au sortir de lamuë.

Essimer, Terme d'Agriculture, Extenuer, consumer, reduire à rien. Il y a des gens qui *essiment* les vignes à force de les faire porter. Si on ne retient la vigne, elle s'*essime* d'elle-même à force de porter du fruit. Pomey.

ESSOGNE. s. f. Terme de Coutumes. C'est un droit seigneurial qu'on paye en plusieurs lieux au Seigneur, lorsque quelcun de ses tenanciers meurt sur sa terre: c'est d'ordinaire le double du cens annuel que doit l'heritage.

ESSOINE, ESSOINE'. Voyez Exoine, Exoiné.

ESSOMER. s. m. Terme de Blason. Ceinture ou un double orle qui couvre l'Ecu dans le sens de la bordure. Voyez Essonier.

ESSONNIER. s. m. Terme de Blason. C'est un double orle qui couvre l'Ecu dans le sens de la bordure. Il vient du Grec *enzonion*, qui signifie *ceinture*. En effet c'étoit autrefois une ceinture ou enceinte, où les chevaux des Chevaliers étoient placez, en attendant qu'ils en eussent besoin pour le tournoi, & qui étoient separez par des barres & traverses, comme ils sont à present dans les écuries. On les appelloit aussi *essongnies*. *Essonnier* est presque la même chose que *trescheur*.

Essonnier. v. act. Vieux mot. Excuser.

Essonnieur. s. m. Vieux mot. Celui qui donne une excuse au nom d'un autre.

ESSOR. s. m. Air decouvert & libre qui cause de la secheresse. Mettre du linge à l'*essor*. Il ne fait point d'*essor*; pour dire, L'air est humide. L'Acad. ni Richelet n'employent point ce mot en ce sens.

Essor, se dit proprement des oiseaux, & veut dire vol à tire d'aile. Il se dit particulierement des oiseaux de proye, qui prennent l'*essor*, quand ils volent fort haut, & s'abandonnent au vent.

Essor, se dit fig. d'une personne, qui après avoir été quelque tems dans la sujetion & dans la contrainte, s'en tire tout d'un coup, & se remet en liberté. On tenoit ce jeune homme dans une trop grande contrainte, il a pris l'*essor*. L'Acad. Les jeunes gens sont sujets à prendre l'*essor*.

On dit aussi donner l'*essor* à son imagination, à son esprit, à sa plume; pour dire, Penser, parler ou écrire avec quelque sorte de liberté. Ce Poëte, cet Orateur donne un trop grand *essor* à son imagination.

On dit encore prendre l'*essor*; pour dire, Ecrire d'un stile élevé, grand, sublime. Quand son genie prend l'*essor*, il fait des vers assez heureux. Quelque *essor* que prenne Voiture, il ne s'éleve jamais si haut qu'on le perde de vuë. Bou. Il ne faut pas qu'un esprit mediocre prenne un trop grand *essor*, ni qu'il embrasse trop de choses. Ot. M.

Prendre l'*essor* signifie aussi, S'élever au dessus des regles ordinaires de l'art. Dès que le genie de la Poësie est retenu par les preceptes de l'art, & qu'on ne lui laisse pas prendre son *essor*, il perd toutes ses graces naturelles. Ot. M. Moliere a employé *essor* dans le sens de temerité.

Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre.

ESSORER. v. neut. Terme de Chasse, qui se dit des oiseaux de proye qui sont sujets à voler au loin, qui ont de la peine à revenir sur le poing, qui se perdent. On dit aussi, *Essorer* un faucon, lorsqu'on le laisse secher au feu ou au soleil.

En termes de Blason, on appelle un oiseau *essorant*, celui qui est peint, étendant les aîles à demi pour s'élever, & en une action où il semble prendre l'*essor*; & on dit *essoré*, de la couverture d'une maison, d'une Eglise, d'une tour ou d'un château, quand elle est d'un émail different de celui du corps du bâtiment. De gueules à une couverture de grains de quatre pieux d'argent, *essorée* d'or.

ESSORER, se dit aussi en parlant du linge mouillé, qu'on met à l'air, afin qu'il se seche. On a mis ce linge sur des perches pour l'*essorer*. Bien loin que ce linge soit sec, à peine est-il *essoré*. Il est aussi neut. pass. Dans les temps de brouillards le linge a de la peine à s'*essorer*.

On le dit aussi des herbes, des feuilles, qui sont mouillées par la pluie, ou par la rosée, lorsqu'on les cueille. Il y a des simples, des herbes qu'il faut *essorer* à l'ombre, de peur que le soleil ne leur ôte leur force & leur vertu.

ESSORILLER. v. act. La raison voudroit qu'on dit *Essoreiller*, mais l'usage veut qu'on dise *Essoriller*. Il signifie, Couper les oreilles. *Essoriller* un chien. Le supplice des coupeurs de bourse en plusieurs lieux, c'est de les *essoriller*. Au commencement du regne de Charles VIII. on *essorilla* Dojac, qui avoit été l'un des Ministres de Louïs XI. Mez. Il se dit fig. pour signifier, couper les cheveux fort courts. Qui vous a ainsi *essorillé*? Il est du style familier. L'Acad.

ESSORILLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ce mot vient de la preposition *es* ou *ex*, qui dans la composition signifie retranchement, & du nom Latin *auris*, oreille.

ESSOUFLER. v. act. Mettre, ou se mettre presque hors d'haleine par une forte course ou par quelque autre mouvement violent. Si vous ne retenez votre cheval, vous l'*essouflerez*. Vous montez trop vite, cela vous *essouflera*. Ne courez pas tant, vous vous *essouflerez*. Ce courier étoit tout *essouflé* quand il apporta cette nouvelle. Il ne faut pas tant le faire travailler d'une haleine, il ne tarderoit gueres à s'*essoufler*.

ESSOUFLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Crier comme une personne *essouflée*. Mol.

ESSOURDER. v. act. Rendre sourd. Il se prend au fig. pour ennuier. Pomey.

ESSOURDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESSOURISSER. v. act. Terme de Manege. C'est, Coupper un cartilage appellé *souris*, qui est au dedans des naseaux du cheval, & qui est cause qu'il s'ébrouë.

ESSUCQUER. v. act. Terme d'Agriculture, qui veut dire, exprimer le suc des raisins. On se sert de ce mot, lorsqu'il est question dans la cuve de tirer le moût, & d'en presser pour cela la vendange. Ainsi on dit, il est tems d'*essucquer* cette vendange. Ce vin prendra trop de couleur, si l'on n'*essucque* bien cette cuve. Liger. Dans bien des Provinces on ne connoit point le terme d'*essucquer*. Cela s'appelle tirer la goutte d'une cuve, tirer la cuve.

ESSUY. f. m. Vent ou chaleur qui seche. Il faut laisser long-temps le linge sur la perche, car il ne fait point d'*essuy*, il ne seche point. Les chemins sont fort mauvais, car il n'a point fait d'*essuy*, ou de vent qui les ait sechez.

ESSUY. Ce mot signifie en general un lieu où l'on met secher quelque chose; mais en particulier, il se dit du lieu où les Tanneurs mettent secher les cuirs tannez. Ce Tanneur a un fort bon *essuy*. Tous ses cuirs sont à l'*essuy*.

ESSUY-MAIN. f. m. Linge à essuyer les mains. Il y a des *essuy-mains* dans les Sacristies de l'Eglise Romaine, où le Prêtre qui doit dire la Messe essuye ses mains après les avoir lavées. Il y en a aussi au coté droit de l'autel, auxquels les Prêtres s'essuyent les doigts après les ablutions. L'Acad. & Rich. pretendent qu'il n'a d'usage que dans ce sens.

ESSUYER. v. act. Secher, ôter l'eau, la süeur, ou quelqu'autre chose d'humide avec un linge ou autrement. *Essuyez* cette table, cette assiette avec un torchon. *Essuyez* vous la bouche avec votre serviette. Les joüeurs de paume se font süer, frotter & *essuyer*. Les Sauvages du Canada *essuyent* leurs couteaux à leurs cheveux. Hennepin. *Essuyer* ses mains à une serviette, avec un linge. *Essuyez* vos yeux, ils sont encore tout mouillez.

*Tandis que dans un coin en grondant je m'*essuye,
Souvent pour m'achever il survient une pluye. Boil.

ESSUYER, signifie aussi secher, & se dit principalement du vent & du soleil. Le vent, le soleil *essuye* les chemins. En été il a beau pleuvoir, les chemins sont bien-tôt *essuyez*.

On dit au fig. *Essuyer* les larmes de quelqu'un; pour dire, consoler quelqu'un. Et *essuyer* ses larmes; pour dire, se consoler.

Et de quelque disgrace enfin que vous pleuriez,
Quels pleurs par un Amant ne sont point essuyez? Rac.
Heureux qui fit couler vos larmes,
Plus heureux qui les essuyera. Ob. M.

ESSUYER, au fig. se dit des perils, des difficultez, des incommoditez où on s'expose, & qu'il faut souffrir, ou surmonter. Pour aller à cette attaque il a fallu *essuyer* tout le feu de la courtine. Il a bien *essuyé* en sa vie des canonades, & des mousquettades. Diagore, celui que l'on appelle l'Athée, étant à Samothrace, un de ses amis lui montra plusieurs tableaux de gens, qui avoient *essuyé* d'affreuses tempêtes, & lui dit: Vous qui ne croyez point de Providence, regardez combien de gens ont été sauvez par les prieres qu'ils ont faites aux Dieux. Je vois les sauvez, reprit Diagore; mais ceux qui ont fait naufrage, où les a-t-on peints? L'Ab. d'Olivet. Au milieu d'une tempête que Diagore *essuya* lui-même, ses compagnons de voyage tout allarmez lui dirent qu'ils méritoient bien cet accident, pour lui avoir donné place dans leur vaisseau. Lui, en leur montrant d'autres navires exposez par le même vent au même danger: Croyez-vous, leur dit-il, que Diagore soit aussi dans ces vaisseaux là? Id. La quantité de sotes visites qu'il faut *essuyer*, est cause que je demeure seul. Mol. *Essuyer* la gravité, le ris amer, & le laconisme d'un Ministre. La Bruy. Personne n'a tant *essuyé* de censures, ni reçu tant de loüanges que moi. Men. Je ne suis point d'humeur à *essuyer* des refus offensans. Mol. Il faut souvent *essuyer* les reprimandes, & les mauvaises humeurs de nos maîtres; *essuyer* paisiblement un affront, une incartade d'un brutal. J'ai été exposé à la fatigue d'*essuyer* une mauvaise harangue. Cail. Je ne sçai point *essuyer* les outrages d'un faquin. Boil. La plus brillante fortune ne vaut pas les humiliations, ni les hontes qu'il faut *essuyer*. La Bruy. Il est bien dur d'*essuyer* les fiertez d'un vainqueur insolent. Ob. M. On fuit la conversation d'un Sçavant chagrin, & severe; on voudroit bien profiter de ses lumieres, mais on ne veut pas *essuyer* sa mauvaise humeur. St. Ev. Avec un ami fidelle, quelque bizarrerie du destin que j'aye d'ailleurs à *es-*

suyer

fuyer, je defie la fortune de me rendre malheureux. ID.

Il est des contretems qu'il faut qu'un sage essuye. RAC.

Je ne suis point d'humeur
A vouloir d'une Belle essuyer *la froideur*. MOL.

ESSUYÉ, ÉE. part. pass. & adj. On feroit une longue histoire des veritez qui ont été mal reçuës chez les hommes, & des mauvais traitemens *essuyez* par les introducteurs de ces malheureuses étrangeres. FONT.

Tous ces mots viennent du Latin *exsudare*, qui signifie perdre la sueur, l'humidité.

ESSUYEUR. On appelle ainsi l'écouvillon, instrument dont on se sert pour nettoyer le canon.

E S T.

EST. s. m. L'*s* se prononce. Nom qu'on donne à l'Orient. On appelle *vent d'Est*, le vent qui souffle du côté d'Orient. En Italie on l'appelle *Levante*, & par toute la Mediterranée; en Grec *Apeliotes*, en Latin *Eurus*. Le mot d'*Est* est pur Alleman. Nous navigeâmes trois jours par un vent d'*Est*.

EST, signifie aussi le côté de l'Horison qui regarde l'Orient. Nous avions tourné le cap à l'*Est*. Les Isles du Cap Verd sont à l'*Est* de l'Amerique. Nous allions de l'*Est* au Sud. Notre route étoit *Est Ouest*; c'est-à-dire, du Levant à l'Occident.

ESTABLAGE, ou ETABLAGE. s. m. Ce qu'on paye pour l'attache, pour la place d'un cheval, d'un bœuf, &c. dans une écurie, dans une étable. Quand on prend le foin & l'avoine dans une Hostelerie on ne paye point l'*établage*. L'ACAD. On dit proverbialement d'un cheval qu'on veut mepriser, qu'il ne vaut pas l'*établage*.

ESTABLAGE, est aussi un droit que les Seigneurs levent en quelques lieux pour permettre aux Marchands d'exposer leurs marchandises en vente. On l'appelle en d'autres lieux, *plassage*, *ballage* & *étalage*.

ESTABLAGE, dans l'Artillerie, est l'entre-deux des limonieres d'un avant-train, ou d'une charrette.

ESTABLE, ou ETABLE. s. f. Couvert où on loge, où on retire les bestiaux, particulierement les vaches, les brebis, & les cochons. On le disoit aussi autrefois des chevaux. Une grande, une petite *étable*; Une *étable* à cochons, une *étable* à bœufs. Quand le temps est mauvais, il ne faut point faire sortir les bestiaux de l'*étable*. Un valet d'*étable*. JESUS-CHRIST a mieux aimé naître dans une *étable*, que dans un palais. Tout ce qu'on dit du Seigneur Jesus, couché dans une *étable* au milieu du bœuf & de l'ane, n'a aucun fondement. BIBL. UNIV.

Qui l'auroit jamais pu croire,
Qu'une étable *fût un lieu*,
Propre à renfermer la gloire,
Et la majesté d'un Dieu? L'AB. TETU.

Ce mot vient du Latin *stabulum*, qui signifie la même chose.

ESTABLE, Terme de Marine. Voyez ESTRAVE.

On dit proverbialement, Fermer l'*étable* quand les chevaux n'y sont plus; pour dire, Apporter un remede à quelque mal, quand il n'est plus tems. On dit aussi des gens hargneux, qu'il leur faut une *étable* à part.

ESTABLER, ou ETABLER. v. act. Mettre les bestiaux dans une étable. Dans les païs de montagnes les bestiaux sont *établez* huit mois de l'année sous les neiges. On dit aussi, *établer* les chevaux; pour dire, les mettre à couvert en quelque lieu que ce soit. Il faut que l'écurie où l'on *étable* les chevaux, soit unie. SOLEISEL.

ESTABLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTABLERIES. subst. fem. plur. Diverses étables en un même corps de logis. POMEY. Il y a dans cette maison des *étableries* fort commodes.

ESTABLETE. s. f. Vieux mot. Durée.

ESTABLI. s. m. Felibien en fait un s. f. & dit toûjours *établie*; mais c'est *établi* qu'il faut dire, avec l'Acad. & tous les artisans. L'*établi* est d'ordinaire une espece de table soutenuë de piés & de treteaux, sur laquelle de certains Artisans travaillent. Les Menuisiers dressent leur bois sur l'*établi*. Les Tailleurs travaillent les jambes croisées sur l'*établi*.

Ce mot vient du Grec *stello*, *ordino*, selon quelques-uns, ou plutôt de *tabula*, ou *tabulatum*, selon Nicod.

ESTABLIE. s. f. Ancien terme de Guerre. Bataillon.

ESTABLIR, ou ETABLIR. v. act. Poser, rendre une chose stable, & assûrée. Quand les fondemens d'un édifice sont *établis*, & posez sur le roc, ils durent long-temps. Ce mur est bien *établi*, bien arcbouté.

ESTABLIR, est plus en usage au figuré: & signifie, Placer, affermir, poser. La fortune de ce Ministre est bien *établie*, bien appuyée. Pour s'*établir* dans le monde, on fait tout ce qu'on peut pour y paroître *établi*. LA ROCH. Chacun consulte son humeur pour *établir* les droits de l'amitié; l'ami froid, & l'ami ardent en *établissent* de contraires. OE. M. Les esprits forts s'élevent contre les veritez les mieux *établies*. BOU. Cet homme est bien *établi* à la Cour, il y a de grands avantages; il a bien *établi* sa reputation. La confiance s'*établit* bien vite entre les personnes de mérite. M. ESP.

ESTABLIR, signifie aussi, Se pourvoir par mariage. Il s'est ennuyé de vivre en garçon, en libertin; il s'est enfin *établi*, il s'est marié. Ce pere a bien *établi* ses enfans, il les a bien mariez de son vivant. C'est un jeune homme qui commence à s'*établir*.

ESTABLIR, signifie aussi, Se placer en quelque lieu; fixer sa demeure. Plusieurs étrangers se viennent *établir* en France, s'y font naturaliser. Les Provinciaux se viennent *établir* à Paris, y fixer leur demeure. Il s'est venu *établir* dans notre voisinage une telle Communauté. Apollon a *établi* des bureaux de prophêties à Delphes, à Claros, & à Didyme, où il se mêle de prédire l'avenir. ABL.

ESTABLIR, se dit aussi des choses qui ne doivent pas durer long-temps. On a envoyé *établir* garnison chez ce Financier. On a *établi* des étapes sur la route de l'armée. *Etablir* une Chambre de Justice. Menalque va rendre visite à une Dame, & se persuadant que c'est lui qui la reçoit, il s'*établit* dans son fauteuil, & ne songe nullement à l'abandonner. LA BRUY.

ESTABLIR, signifie aussi, Fonder, instituer, donner commencement à quelque chose. St. Ignace a *établi* l'Ordre des Jesuites. C'est la vision de Simon Stock qui a *établi* la Confrairie du Scapulaire. On dit en ce sens, *Etablir* une Religion, un Etat, un Empire; pour dire, le fonder, lui donner un commencement ou quelque grand accroissement. Le Siege du premier Empire des Assyriens fut *établi* à Ninive. BOSS. Mahomet n'a *établi* sa mission par aucun miracle. NIC. JESUS-CHRIST a *établi* son Eglise sur S. Pierre: il a *établi* sa Morale sur l'humilité, la patience & la charité; c'est lui qui a *établi* & institué les Sacremens. Les Turcs ont *établi* un puissant Empire. Ce Prince a bien *établi* son autorité, il est bien absolu: il a *établi* de bonnes loix. La paix & la concorde sont *établies* par l'observation des loix & de la discipline.

On dit aussi, *Etablir* une manufacture, une imposition, un droit; *établir* ou constituer une pension sur un Benefice. On a *établi* un nouveau Presidial, un nouveau Siege en une telle ville. Le Roi a *établi* de bons Offi-

ciers

viers dans les charges. On a *établi* des Commis en tous les Bureaux. On dit que des Ouvriers *s'établissent* dans un attelier, lorsqu'ils en prennent possession, & qu'ils y apportent tous les outils necessaires pour commencer leur travail. Les Maçons disent *établir des pierres*; pour dire, tracer dessus, quelque marque, ou quelque lettre alphabetique, pour destiner sa place à chacune. Dans les grands atteliers chaque Ouvrier a sa marque particuliere pour les pierres de son canton.

ESTABLIR, se dit aussi dans les sciences & le raisonnement. Il ne faut pas *établir* pour principe une chose fausse. Lorsqu'on sçait que chaque chose a sa cause fixe, determinée, & la plûpart du tems très petite, & quelquefois assez ridicule, on trouvera que Pythagore avoit raison d'*établir* pour un de ses préceptes, qu'il ne faut rien admirer. DE ROND. Quand une fois les erreurs populaires sont *établies*, on les croit aussi fermement que les veritez les plus évidentes. On dit au Palais, *Etablir* son droit. Il faut avant tout *établir* l'état de la question.

On dit, On a *établi* que, il est *établi* que, &c.; pour dire, que c'est une coutume reçuë, que, &c. L'ACAD.

ESTABLIR, se dit aussi des mots. Voilà un mot qui aura de la peine à *s'établir*. VAUG. REM. c'est-à-dire, à être reçu, & à prevaloir par l'usage.

ESTABLI, IE. part. pass. & adj. Il est dangereux d'innover, de toucher aux choses *établies*; il faut s'arrêter à ce qui est *établi*. Il ne faut point aller contre les usages *établis*. BELL. On dit en stile de Notaires, *Etabli* en sa personne un tel; pour dire, Fut present, &c. On dit aussi au Palais, voilà un fait bien *établi*, bien constant, bien prouvé.

On dit en termes de Marine, qu'un vaisseau est *établi* sur ses amarres, lorsqu'il a jetté ses ancres, & qu'il est amarré pour séjourner. Lorsque les vaisseaux seront *établis* sur leurs amarres, il sera travaillé avec diligence à leur desarmement. *Etabli*, situé, gisant. Etre *établi*, c'est être situé. Tout le continent qui regarde la mer du Sud est *établi* Est & Ouest, & presque toutes les Isles Nord & Sud de lui, & il refuit du côté du Levant au Sud-Est, & au Sud & Sud-Ouëst. Un rocher *établi* Est & Ouëst.

ESTABLISSEMENT. f. m. Action d'établir. Il a réüssi dans l'*établissement* de sa fortune, de sa maison. Cette action fut l'*établissement* de sa reputation.

ESTABLISSEMENT, se dit aussi de ce qui est établi pour l'utilité publique. Les *établissemens* des Corps ou des Communautez ne se font point sans lettres patentes, sans autorité publique. L'*établissement* d'un Parlement, d'un Presidial.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Fortune, état, poste avantageux, condition avantageuse. Cet homme a un bon *établissement* à la Cour, une belle charge. Par ce mariage avantageux il s'est fait un bon *établissement*. A la Cour, rarement on honore le merite seul, & denué de grands *établissemens*. LA BR. Il ne faut pas chercher tout le bonheur de la vie dans ces *établissemens* qu'on met au dessus de tout; ce sont des grandeurs de theatre. LE CH. DE M.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Demeure stable, retraite fixe. Depuis son *établissement* à Paris il y a bien gagné du bien. Il s'est fait à la campagne un *établissement* agreable, pour vivre en repos le reste de sa vie.

ESTABLISSEMENT, signifie aussi, Fondation, institution. L'*établissement* des Religions, des Sacremens, des ceremonies, des loix, des Magistrats, des impôts, des regles, des principes dans les sciences. Pourquoy s'offenser si les hommes ne nous rendent pas certaines deferences qu'ils ne nous doivent que par des *établissemens* humains? NIC. Depuis l'*établissement* de la Monarchie. On dit l'*établissement* d'un fait, d'une question, d'un droit; pour dire, l'exposition d'un fait, d'une question, &c. accompagnée quelquefois de preuves.

On dit aussi, Saisir réellement des heritages avec *établissement* de Commissaires.

Ces mots viennent du Latin *stabilire*, qui signifie la même chose.

ESTABLURE. Voyez ESTRAVE.

ESTACADE. f. f. Prononcez l's. Sorte de digue faite avec de grands pieux plantez dans une riviere, dans un canal, pour en fermer l'entrée, ou pour en détourner le cours. On fit une *estacade* sur l'estran du coté de Nieuport. B. RAB. Les soldats forcerent l'*estacade*. Il vint un debordement d'eau qui rompit l'*estacade*. L'ACAD.

Ce mot vient de l'Italien *stecchie*, qui est une espece de palissade. Du Cange le derive de *staca*, qui signifie un *pieu* fiché en terre. Les Anciens, quand ils faisoient leurs duels en champ clos, les appelloient *estache*.

ESTACHES. f. m. pl. Vieux mot. Pieux, poteaux.

A doulouëres & à hasche,
Vont derompant pieu & estache. GUIART.

C'est de-là que vient *estacade*.

ESTACLE. Terme de Marine. Voyez ITACLE, c'est la même chose.

ESTAFETTE. f. f. Terme de Poste. L's se prononce. On appelle ainsi en Italie un courier depeché extraordinairement, & qu'on envoye de proche en proche. On a depeché une *estafette* à Naples, à Florence. L'ACAD.

ESTAFFIER. f. m. L's se prononce. En Italie on appelle ainsi des domestiques qui portent la livrée, & qui marchent en manteau à la difference des laquais, qui n'en ont point. L'ACAD. Le train des Italiens consiste en un grand nombre d'*estaffiers*. Ce Cardinal a tant d'*estaffiers*. Par extension nous appellons *Estaffiers* de grands laquais. Il est accompagné de quatre grands *Estaffiers*.

Un Chevalier d'humeur hautaine,
Venu d'une rive lointaine,
Suivi de vingt Geants altiers,
Qu'il avoit pris pour estaffiers. DIV. DE SCEAUX.

Ce mot vient du Latin *stapes*, ou de l'Italien *staffa*, qui signifie *étrier*; ou de l'Allemand & Danois *stab*, qui signifie un *bâton* sur lequel on s'appuye, parceque les étriers en font l'office à l'égard du Cavalier; ou enfin de l'Alleman *stap*, qui signifie vestige, l'action de marcher. ICQUEZ.

On dit un *estaffier* de St. Martin; pour dire, le Diable.

Mais gare dans cette conduite
*Que l'*estaffier *de Saint Martin,*
De tout temps cauteleux & fin,
Quelquefois ne marche à la suite. OZ. M.

ESTAFILADE. Prononcez l's. f. f. Coupure faite avec une épée, un rasoir, ou un autre instrument trenchant, principalement sur le visage. Les Barbiers maladroits font souvent en rasant de grandes *estafilades* au visage.

Sais-tu pourquoi, cher camarade,
Le beau sexe n'est point barbu?
Babillard comme il est, on n'auroit jamais pu
Le raser sans estafilade. LA MON.

ESTAFILADE, se dit aussi des dechirures des habits. Voilà un clou où je me suis accroché, qui a fait une grande *estafilade* à mon manteau.

ESTAFILADER. v. act. Faire des estafilades. On lui a *estafiladé* le visage. Ce bretteur a *estafiladé* son ennemi, il lui a taillade le visage.

Ce mot vient de *Staff*, qui veut dire coup, coup de bâton. ICQUEZ.

Estafiladé, ée. part. pass. & adj. Visage *estafiladé*.

ESTAGE, ou ETAGE. s. m. Appartement, intervalle d'un bâtiment compris entre deux planchers, où on peut loger les uns sur les autres. Il est deffendu de bâtir des maisons à plus de trois *étages* quarrez. Il est logé au premier, au second, au plus haut *étage*. Il a reservé pour lui l'*étage* bas. *Etage* souterrain est celui qui est plus bas que le rez-de-chaussé. On appelle *étage* bas, un *étage* peu exhaussé. Ce qui fait chez les Siamois la veritable dignité des maisons, c'est que quoiqu'il n'y ait qu'un *étage*, il n'y a pourtant point de plain-pié: La Loubere. Le premier *étage* n'est pas celui qui est au rez-de-chaussée, mais celui qui est au dessus. On le dit aussi des tablettes qui ont plusieurs rangs. Ce livre est au plus haut *étage*, sur la derniere tablette.

Nicod derive ce mot du Grec *stegé*, qui vaut autant que *tabulatum*, ou *contignatio*. Du Cange de *estaca* ou *stagium*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Ce mot de *stagium* se disoit particulierement de l'obligation qu'avoit un vassal de demeurer, de resider dans la terre, le château de son Seigneur: d'où est venu le *stage* ou residence des Chanoines pendant la premiere année, entiere ou en partie, selon les differentes coûtumes des Chapitres.

Estage, signifioit autrefois logement, demeure.

Après cette vie volage,
Ou casćuns fait petit estage.
Gautier de Mets.

Devoit *étage* en un lieu à raison de feodalité, être *étager*; c'est être obligé par l'inféodation de venir demeurer en personne au château du Seigneur en temps de guerre, pour le garder & defendre contre ses ennemis. Du Fresne, Gloss. de Villehard.

Estage. Terme de Vaniers. Un verrier à plusieurs *étages*.

Estage, est aussi un terme de Jardinier. Laisser monter les arbres par *étages*, signifie les laisser monter peu-à-peu. Les Jardiniers disent encore, Il suffit que cet arbre ait un seul *étage* de bonnes racines; pour dire, qu'il y ait des racines sortant tout autour du pied, de sorte qu'il n'y en ait point de beaucoup plus hautes, ni de beaucoup plus basses les unes que les autres. La Quint.

Estage, se dit au figuré de certaines choses qui ont quelque marque de distinction dans leur hauteur.

Son menton sur son sein descend à double étage. Boil.

Estage, se dit aussi figurément, pour marquer les divers degrez d'élevation. Il y a des esprits de tous *étages*; celui-là est du plus bas *étage*. C'est une Dame du plus haut *étage*, de la premiere condition. Scaliger devient une harangere dans ses emportemens, & s'abbaisse jusqu'au dernier *étage* du menu peuple, pour dire des injures à ses ennemis. Bal. Il aime par *étages*. Sact.

Mon Dieu que votre esprit est d'un étage *bas*. Mol.
Il tutaye, en parlant, ceux de plus haut étage. Id.

On dit proverbialement, d'un homme très fou, qu'il est fou à triple *étage*; pour dire, excessivement, au dernier point.

ESTAGER. s. m. Vieux terme de Coûtumes, qui se dit des sujets qui sont demeurans & domiciliez dans une seigneurie. On les appelle aussi *mansoniers* en Bretagne.

ESTAGIE'. adj. Vieux mot. Habitué.

ESTAIM, ou ETAIM, ou plutôt ETAIN, comme l'écrit l'Academie pour le distinguer du mot *étaim*, en tant qu'il signifie de la laine cardée. *Etain* donc est un subst. masc. qui signifie une espece de metal blanc qui est plus dur que le plomb, & moins que l'argent. C'est un metal imparfait qui est né de deux semences & matieres de plomb & d'argent: aussi s'en trouve-t-il dans les mines de l'un & de l'autre. Il est composé d'une terre & d'un soulfre impurs, d'un sel metallique, & d'un mercure un peu plus pur & plus digeré que celui du plomb. L'*étain* est l'ennemi de l'or & de l'argent; & quand ils sont une fois mêlez ensemble, on ne les peut separer. On ne sert pas en Italie de vaisselle d'*étaim*, apparemment à cause de la rareté de ce metal en ce païs-là. Ils n'ont que de la terre plombée ou de la fayance. Misson.

Ce mot vient du Latin *stannum*.

La ceruse d'*étain*, est une poudre blanche dont on fait un émail blanc qui colore les vaisseaux de fayance. On en fait aussi du fard qu'on appelle *blanc d'Espagne*. Cette ceruse ne se fait pas avec du vinaigre, comme celle de plomb, mais avec de l'urine de jeune homme, parcequ'il faut une plus grande force pour entrer dans ses pores, qu'en ceux du plomb. La potée avec quoy on polit les miroirs d'acier, est de la chaux d'*étain*, ou de l'*étain* calciné & brûlé. Les Chymistes appellent *besoard Jovial*, la chaux d'*étain*, & l'esprit de nitre distillé & évaporé. On tient que c'est une remede specifique pour les maux de matrice. On appelle *fleurs d'étain*, ce qu'on tire de l'*étain* par la sublimation, lorsqu'il est mêlé avec quelques sels, comme l'ammoniac & autres. Les Chymistes appellent ce metal *Jupiter*, croyant qu'il a quelque rapport avec cette Planete.

L'*étain* vient d'Angleterre par gros lingots pesant jusqu'à quatre cens livres. L'*étain* de Cornouaille qui vient d'Angleterre est meilleur que celui d'Allemagne: car on ne transporte celui-cy, qu'après que le plus pur a servi à colorer du fer blanc. Le plomb & l'*étain* perdent leur petillement, leur mollesse & leur noirceur, étant fondus & éteins dans du jus de squille, qui est un oignon marin qui a la forme d'un naveau.

L'*étain fin*, l'*étain sonnant*, c'est le meilleur *étain*, & par les reglemens il doit être marqué par dessous l'ouvrage. L'*étain* commun est celui qui est de moindre prix, qui se doit marquer par dessus l'ouvrage, & qui approche plus du plomb. L'*étain d'antimoine* est une certaine preparation d'antimoine, par laquelle il prend une couleur & une consistance presque semblable à celle de l'*étain*. L'Acad. L'*étain de glace* est une sorte d'*étain* luisant, qu'on appelle autrement *bismuth*. Un Pottier d'*étain* est celui qui fait & qui vend la vaisselle d'*étain*.

Estaim, se dit aussi de la laine propre à carder, à filer. On fait de grands filets d'*étaim* pour faire des étoffes, des tapisseries, des bas, &c. Et on appelle particulierement *étaim*, les filets de laine étendus de long pour faire l'étoffe, par opposition à la *trame*, qui les traversent.

Ce mot vient de *stamen*. Jean Braun dans son livre des Ornemens Sacerdotaux des Hebreux, dit que le mot de *stamen* vient *à stantibus filis*, parcequ'on faisoit ces vêtemens au metier, autour duquel on tournoit pour y travailler debout.

ESTAINS. s. m. Prononcez l'*s*. Terme de Marine. Les *estains* sont deux pieces de bois d'une même figure, lesquelles étant mises en œuvre sur l'étambot, font portion de cercle, & forment le rond de l'arriere, ou l'arcasse de vaisseau. Elles sont assemblées par le bout d'embas & l'étambot, & par les autres à deux allonges, qui achevent la hauteur & la rondeur de la pouppe.

ESTAL. Voyez Estau. Ce mot est encore demeuré dans son composé, *pied d'estal*.

Estal. f. m. Vieux mot, hors d'usage il y a long-temps, Demeure, place, d'ou vient le mot d'installer. Du Fresne. Et peut-être celui d'étaler.

Ensi furent longuement les batailles des Pelerins & des Griens vis-a-vis, qui li Grien ne s'oserent venir ferir en leur estal. Villehard.

ESTALAGE, ou ETALAGE. f. m. Exposition des marchandises qu'on veut vendre. Mettre à l'*etalage*. Cela ne vaut pas l'*étalage*. Il se dit encore, des mechantes marchandises qu'on étale, & qu'on deploye pour servir de montre. Cela n'est bon qu'à servir d'*etalage*. C'est de l'*etalage*. Je ne veux point de la marchandise d'*etalage*, exposée sur la boutique, je veux de celle de magasin. Les marchandises de l'*étalage* sont les moindres, celles qui sont gâtées, hors de mode, dont on se veut deffaire.

Mr. de la Mare dans son Traité de Police appelle aussi *etalage* les bans, ou tables, &c. surquoi l'on étale. C'étoit aux Ediles à faire retirer les *étalages*. Les *etalages* seront retirez à six gros pouces du gros mur.

Ce mot vient du Latin *stallagium*. Du Cange.

Estalage, signifie aussi le droit qui est dû pour la place où on étale. Les Marchands dans les Foires payent l'*etalage*; c'est-à-dire, pour la boutique, pour le droit du Seigneur.

Estalage, se dit au figuré de l'ajustement, de la parure, & sur tout de celle des femmes. Elle avoit employé bien du temps à se parer pour le bal, mais elle a perdu sa peine, & son *etalage*. Il ne se dit guere qu'en plaisanterie. l'Acad.

Estalage, se dit encore figurément de tout ce qu'on prend plaisir à faire voir, à exposer, & dont on fait parade. Mettre sa science en *etalage*. A quoy bon ce pompeux *étalage* de paroles étudiées? L'envie de faire parade de ce que l'on sçait, & d'éblouïr le monde par le pompeux *étalage* d'une érudition fastueuse, est la marque d'une sotte vanité. Bell. Ce grand *étalage* de science par où vous cherchez à éblouir les autres, ne sert qu'à vous faire regarder comme un pedant incommode. Id. Elle croyoit jetter de la poudre aux *yeux* par le devot *étalage* de ses haires, & de ses disciplines. St. Evr. Dans toutes ces phrases, *étalage* se prend toûjours en mauvaise part. l'Acad.

ESTALER, ou ETALER. v. act. Exposer de la marchandise des denrées, ou quelque autre chose en vente, la mettre à l'étalage, à la vuë du public. Ce Boucher *étale* sa viande, ce Mercier sa mercerie. Il se met quelquefois absolument. Il est deffendu d'*étaler* certains jours & en certains lieux.

Estaler, se dit aussi de ce qui est deployé, exposé aux yeux. Le paon *étale* sa queuë en parade. Corneille a dit dans le Pompée:

- - - - *pompeusement* étale
Une indigne curée aux vautours de Pharsale.

On dit à peu près dans le même sens *étaler* son jeu; pour dire, Montrer toutes ses cartes, les étendre sur la table.

Estaler, en termes de Marine signifie, Mouiller pendant un vent, ou une marée contraire à la route, pour attendre un temps plus favorable, sans bouger d'une place. C'est aussi se servir du courant de la mer pour faire sa route par un vent contraire, quand la marée est favorable. Quand la tempête est trop forte, au lieu d'*étaler* les marées, il faut relâcher au premier port.

Nicod avec Postel tient que ce mot vient du Grec *estalon*, derivé de *stello*, qui signifie *j'arrange*, je mets en ordre. Menage le derive de *stallare*, comme *estau* de *stallum*, qui a été fait de *stabulum*.

Estaler, se dit figurément de ce dont ont fait vanité, parade, de ce qu'on met en montre. Ce Docteur a *étalé* tout ce qu'il sçavoit de bon en cette conference. L'art d'un Orateur est de bien sçavoir *étaler* ses raisons, de les bien deduire. J'ay horreur de leur infamie; car ils *étalent* ici par tout leur mollesse & leur lâcheté. Ablan. *Etaler* sa folie. Id. *Etaler* son zele. Rac. *Etaler* ses charmes. Chacun *étala* ses talens. La Fon. On ne regarde la conversation que comme un moyen d'*étaler* ce qu'on croit sçavoir. St. Ev. Dieu ne pardonna pas à Ezechias la secrette complaisance avec laquelle il *étala* ses tresors aux Ambassadeurs d'Assyrie. Roy. Bien des gens vont à l'Opera pour s'y *etaler*. Amus. Ser. et Com.

Trop aimable Tirsis, pourquoi mal à propos
Etaler *tant d'appas, & troubler mon repos?*
La Suze.

On dit figurément *étaler* sa marchandise; pour dire, faire parade de ce qu'on sçait, de ce qu'on a de rare, de singulier. l'Acad.

Estalé, ée. part. pass. & adj.

On dit qu'un homme est bien *étalé*, lorsqu'il est en quelque posture indecente, qu'il étend les bras & les jambes, qu'il ouvre les cuisses, qu'il est couché tout de son long.

ESTALEUR. f. m. Pauvre Libraire qui étale des livres sur les rebords du Pont-neuf. On trouve quelquefois d'assez bons livres chez les *Etaleurs*.

ESTALIER. adj. m. Boucher qui vend de la viande sur l'estau. Il faut être *Etalier* Boucher, avant que d'être Maître. Il n'est pas maitre, il n'est qu'*étalier*.

ESTALLINGUER. Terme de Marine. Voyez Talinguer, c'est la même chose.

ESTALON, ou ETELON. f. m. On prononce presentement *Etlon*. Men. On ne dit plus guere à present qu'*etelon*. l'Acad. Richelet est pour *étalon*. Cheval entier qui sert à couvrir les jumens poulinieres, qu'on enferme dans un haras pour en avoir de la race. Il faut laisser aller l'*étalon* aux cavales, & ne les point faire couvrir en main; c'est-à-dire, en les tenant par le licol. Les meilleurs *étalons* sont les Barbes & les chevaux d'Espagne de bon poil & bien marquez. L'*étalon* ne doit pas couvrir avant cinq ans, ni passé quinze.

Ce mot vient de *stallone*, qui a été fait de *stallum*, qu'on a dit pour *stabulum*. Men. Du Cange dit qu'il vient de *equus ad stallum, admissarius equus.*

Estalon, signifie aussi la mesure publique, la matrice qu'on garde au Greffe de la Haute Justice, ou au Bureau de la ville, sur laquelle toutes les autres mesures sont reglées: ce qui se dit tant des poids que des vaisseaux, & des mesures de longueurs, comme livres, marc, boisseaux, pintes, aunes, minots, &c. L'*étalon* est marqué de la marque du Seigneur. En ce sens on ne dit qu'*étalon* & point du tout *etlon*, ni *ételon*. Les Romains & les Juifs gardoient dans leurs temples l'*étalon* des mesures & des poids. Le Roi Henri II. en 1557. ordonna que les *étalons* des gros poids & mesures seroient gardez dans l'Hôtel de ville de Paris. Ils étoient anciennement gardez dans des lieux publics & dans les Monasteres; mais par l'Ordonnance de 1540. il est dit que l'*étalon* du poids de l'or & de l'argent sera gardé à la Cour des Monnoyes, lequel étoit anciennement gardé dans le Palais du Roi. Ainsi la Cour des Monnoyes pretend qu'elle a seule le droit de faire étalonner ces poids, parcequ'elle en a seule l'*étalon* general, le principal, & l'archetype.

Les Charpentiers appellent aussi *étalon*, ou *ételon*, des ais qui posent à terre pour y tracer la maîtresse ferme d'un bâtiment. C'est aussi une chevil-
le

le qui lie deux bois enchassez dans des mortoises. POMEY.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle aussi *étalon*, un chêne ou autre arbre de l'âge du bois, qu'on a reservé à la derniere coupe, qu'on appelle autrement *lais* ou baliveau.

Ce mot en ce sens vient de *stare* & de *longus*, c'est-à-dire, des arbres qu'on laisse debout, afin qu'ils deviennent longs & hauts.

ESTALONNAGE. Voyez ESPALEMENT.

ESTALONNEMENT. s. m. Action d'étalonner. Il faut porter ce poids à la Monnoye pour en faire l'*etalonnement*.

ESTALONNER, ou ETALONNER. v. act. Confronter avec l'étalon ou la matrice. Faire marquer au Bureau public les poids & mesures pour temoigner qu'ils sont justes, & qu'ils ont été confrontez avec la mesure originale. Les poids de ce trebuchet ont été marquez & *etalonnez*. On condamne les Cabaretiers à l'amende, quand ils n'ont pas fait *étalonner* leurs mesures.

ESTALONNER, se dit aussi en termes d'Architecture, quand on reduit des mesures à pareilles distances, longueurs & hauteurs; ce qui se fait en y marquant des reperes.

Ce mot en ce sens selon Menage vient de *est talis*, comme si on disoit que le poids *étalonné* est tel qu'il doit être, & tel que l'original.

ESTALONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTALONNEUR. s. m. Officier commis pour marquer & étalonner les mesures.

ESTAMBOT, ou ETAMBOT, ou plutot ETAMBORD. s. m. Qu'on nomme sur la mer de Levant *Rota di poppa*, *capion de poupe*, est une grande piece de bois qu'on ente sur le bout de derriere de la quille, sur laquelle on bâtit le château de pouppe. Elle monte par un angle obtus jusqu'au dessus du premier pont. Cette piece avec l'étable fait l'élancement ou la quête du navire. Elle sert à soutenir le château de pouppe, & le gouvernail qui y est attaché. L'*étambord* doit être pieté, c'est-à-dire, divisé par mesures de pieds de Roi, afin qu'on puisse sçavoir combien le navire tire de pieds d'eau.

CONTRE-ESTAMBOT, ou CONTRE-ETAMBORD. C'est une piece de bois courbe qui lie par dedans l'*étambord* du vaisseau avec la quille.

ESTAMBRAYES, ou ETAMBRAYES, ETAMBRAIS, ETAMBRES, SERRES DE MATS. s. m. Terme de Marine. Ce sont des ouvertures rondes, faites aux ponts de vaisseau, pour passer les mats : ou bien deux grosses pieces de bois, qui accolent un trou rond qui est dans le tillac, par où passe le mât, afin de renforcer le tillac en cet endroit, & de tenir le mât plus ferme. Quelques uns donnent aussi le nom d'*étambraye*, à une toile poissée qu'on met tout autour des mâts sur le plus haut tillac, de peur que l'eau ne les pourrisse. Voyez BRAYES.

Ce mot se dit encore du lieu où porte le pié du mât, dans le fond du vaisseau. Il se dit aussi des ouvertures par où passent les cabestans & les pompes. *Etambraye* du cabestan.

ESTAME. s. f. Prononcez l'*s*. Laine tricottée avec des aiguilles; ouvrages de fils de laine passez, enlacez par mailles les uns dans les autres. On fait des bas d'*estame*, des gands, des chemisettes, des bonnets, &c.

ESTAMENE. s. f. Petite estame, ou *étamine*.

Ces deux mots viennent de *stamen* Latin, qui signifie la même chose.

ESTAMER, ou ETAMER. v. act. Enduire avec de l'étaim fondu, ou en menuës feuilles. On *étame* les marmites de cuivre, afin qu'elles ne prennent point le goût de l'airain. On *étame*, on blanchit les ferrures, le fer blanc, les mords, & les éperons. On *étame* les glaces de miroirs.

Menage derive ce mot de *stannare*, comme qui diroit *stanno inducere*.

ESTAMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTAMINE, ou ETAMINE. s. f. Petite étoffe fort mince, travaillée quarrément comme la toile. *Etamine* de laine, *étamine* de soye, *étamine* du Lude; de Rheims. Habit, robe d'*étamine*; *étamine* buratée. Les *étamines* de laine se font avec de la laine seche degraissée avec du savon noir auparavant que d'être filée. Il y a aussi une espece d'*étamine* qu'on appelle *voile*, qui est toute de soye cruë, telle qu'elle vient de la coque de ver à soye.

ESTAMINE, se dit aussi d'un morceau d'étoffe claire, dont les Apothicaires & autres se servent pour passer ou filtrer leurs medecines ou autres liqueurs. On a aussi appellé *étamine*, les bluteaux ou sas deliez faits de crin ou d'autre étoffe. Quelques gens propres portent aussi une *étamine* dans leur poche pour nettoyer leurs habits au besoin.

On dit figurément, qu'un homme a passé par l'*étamine*, quand il a été bien purgé, bien nettoyé, bien examiné. Ce Traittant a été taxé à la Chambre de Justice, il a passé par l'*étamine*. Cet homme a été deux mois entre les mains des Chirurgiens; il a bien passé par l'*étamine*.

Il se dit aussi des choses qui sont examinées en détail & à la rigueur.

*Tout ce qui s'offre à moi passe par l'*étamine. BOIL.

Les Academiciens de Florence prétendoient être en droit de faire passer par l'*étamine* tous les Ouvrages de quelque reputation qui tomboient entre leurs mains : c'est pour cela qu'ils ont pris le nom de *La Crusca*, qui signifie du son, & pour devise un sas. AC. DE CH. Sans la correction de cette explication, passer par l'*étamine* est une expression populaire, qui ne s'employe point dans un ouvrage serieux. BOU. On dit encore passer par l'*étamine* de quelqu'un; pour dire, être exposé à sa critique, à sa raillerie.

Tout passoit par son étamine :
Aux depens du tiers & du quart
Il se divertissoit. LA FON.

ESTAMINE, chez les Fleuristes, se dit de ces petites parties qui sont dans les tulippes, les lis & autres fleurs autour de la graine, suspenduës sur de petits filets. Les tulippes les plus estimées sont celles qui ont le fond bleu, & les *étamines* noires.

Ce mot vient du Latin *stamina*, *petits filets*.

ESTAMIS. Voyez TAMIS.

ESTAMOY. s. m. Instrument de vitrier. C'est un ais sur lequel est attachée une plaque de fer où l'on fait fondre la soudure & la poix resine.

ESTAMPE. s. f. L'*s* se prononce. Impression d'un cachet ou autre chose dure & gravée, qui marque sa figure sur quelque matiere molle. Les Graveurs font des *estampes* sur de la cire pour faire voir les empreintes de leurs cachets.

Ce mot vient de l'Italien *stampare*, qui veut dire imprimer. Son origine primitive est *stamph*, mot Allemand, qui signifie un marteau, & *stampsen* piler, parce qu'on estampoit en frappant sur les coins des monnoies.

ESTAMPE, se dit plus particulierement d'une image en papier tirée de quelque planche gravée & passée sous la presse. C'est une belle curiosité que celle des *estampes*. Les livres d'*estampes* de Marc Antoine, de Lu-

Lucas, d'Albert, font extremement chers, quand ils font entiers & bien conditionnez. Les Peintres nomment *estampes* toutes les pieces gravées à l'eau forte, au burin, & en bois. Les Marchands & le vulgaire les appellent *images*, & celles qui font fur le cuivre, *tailles douces*. Mr. de Maroilles, Abbé de Villeloin, a pris plus de peine que personne à rechercher toutes fortes d'*Estampes*. Le Recueil qu'il en a fait est le plus parfait qu'il y ait eu jufques ici, étant composé de fix vingt mille Tailles douces. Il en a lui-même publié le Catalogue. J. des Sc. T. I.

L'origine des *Estampes* est de 1640. Elle vient d'un nommé *Mazzo Finiguerra*, Orfevre de Florence, qui gravoit fur fes Ouvrages, & qui en les moulant avec du foufre fondu, s'aperçut que ce qui fortoit du moule marquoit dans fes empreintes, la même chofe que la gravure, par le noir que le foufre avoit tiré des tailles. Il effaia d'en faire autant fur des bandes d'argent avec du papier humide, en paffant un rouleau bien uni par deffus, ce qui lui réüffit. Cette nouveauté donna envie à un autre Orfevre de la même Ville, nommé *Baccio Baldini*, d'en effayer, & le fuccès lui fit graver plufieurs planches de l'invention & du deffein de *Sandro Botticello*. Sur ces épreuves, *André Monteigne*, qui étoit à Rome, fe mit à graver plufieurs de fes propres Ouvrages. Cette invention ayant paffé en Flandres, *Martin d'Anvers*, qui étoit alors un Peintre fameux, grava quantité de planches de fon invention, & en envoya plufieurs *Estampes* en Italie. Après lui, *Albert Dure* commença à paroître, & nous a donné une infinité de belles *Estampes* tant en bois qu'au burin. Dans ce même tems *Hugo du Carpi*, Peintre Italien, d'une capacité mediocre, mais d'un efprit inventif, trouva par le moyen de plufieurs planches de bois, la maniere de faire des *Estampes*, qui reffemblaffent aux Deffeins du Clair obfcur. Quelques années après, on découvrit l'invention des *Estampes* à l'eau forte, que le *Parmesan* mit auffi-tôt en ufage. De Piles.

Estampes, ce font auffi des outils qui fervent aux Serruriers à river les boutons.

Estampe. f. f. Nom de Tulippe chez les Fleuriftes. L'*Estampe* est colombin blanc & incarnat. Morin.

ESTAMPER. v. act. Imprimer, faire une empreinte de quelque matiere dure & gravée fur une matiere plus molle. On *estampe* la monnoye avec le balancier. Voilà une image qui eft bien *estampée*, bien nette, bien tirée. On le dit auffi des figures que l'on forme fur le cuir, pour en faire des tapifferies, des ornemens, &c. Il y a à Guamanga au Perou une celebre manufacture de pavillons qui fervent de rideaux pour les lits & de plufieurs fortes d'ouvrages de cuirs *estampez* & dorez. Frezier.

Estamper. Terme d'Orfevrerie & de Serrurerie. Former des figures en bas relief de lames de metal, par le moyen d'une forme ou poinçon qui imprime toute la figure.

Estamper. Terme de Marechal. Voyez Etamper.

ESTAMURE, ou ETAMURE. f. f. Terme de Chaudronnier. C'eft l'étaim dont les Chaudronniers fe fervent pour étamer. Etamer une tourtiere à fimple *étamure*. *Etamer* une marmite à double *étamure*. L'*étamure* ne dure pas long-temps.

ESTANC. adj. Terme de Marine. Il fe dit d'un vaiffeau bien clos où il n'y a aucune voye d'eau, qui eft bien capable de naviger, tel qu'il doit être quand on le frette.

ESTANCES. f. f. Terme de Marine. Piliers pofez tout le long des hiloires pour foûtenir les barotins. Leur longueur eft de la hauteur qui fe trouve entre deux ponts.

Estance à taquets: C'eft une maniere d'échelle de fond de cale, avec fa tirevielle.

ESTANCHE. On dit, Mettre à *étanche* un bâtardeau; c'eft-à-dire, le mettre à fec par le moyen des machines qui en tirent l'eau pour pouvoir fonder.

ESTANCHEMENT, ou ETANCHEMENT. f. m. Action d'étancher. Les playes dans la veine cave font mortelles, à caufe qu'on ne peut faire l'*étanchement* du fang.

ESTANCHER v. act. Etancher, appaifer la foif. Les hydropiques ont beau boire, ils ne peuvent *étancher* leur foif. Dans l'âge d'or le gland étoit la nourriture des hommes, & les rivieres *étanchoient* leur foif. St. Ev.

On dit auffi au figuré, Un avare ne peut *étancher* la foif qu'il a des richeffes. Tous les fleuves qui roulent l'or avec leur fable, ne fçauroient *étancher* la foif d'un avare. Cos.

Et de l'eau de ce puits fans relâche tirée,
De ce fable étancher *la foif demefurée.* Boil.

Estancher, fignifie auffi, Arrêter, empêcher de couler; étoupper, boucher les petites ouvertures d'un vaiffeau qui s'enfuit. On ne peut *étancher* ce bâtardeau, en épuifer l'eau. Il faut abbreuver cette cuve pour l'*étancher*, pour empêcher qu'elle ne coule. Les bleffures font mortelles, quand on ne peut *étancher* le fang. *Etancher* une voie d'eau. On dit auffi, que les foufflets d'une orgue font bien *étanchez*, lorfqu'ils font fi bien bouchez, que le vent ne fe perd point.

On dit fig. *étancher* fes larmes; pour dire, ceffer de pleurer.

Menage derive ce mot de *ftancare*, qu'on a dit dans la baffe Latinité au lieu de *ftagnare*. D'autres le derivent de *extinguere*.

Estanché, ée. part. paff. & adj.

ESTANCON, ou ETANCON. f. m. Etaye, appui qui tient les chofes fermes & en état; groffe piece de bois qu'on met pour foûtenir une muraille qu'on fappe, ou qu'on reprend par deffous œuvre. Il eft bon que les ponts foient garnis d'*étançons* fous tous les baux, pendant que les vaiffeaux demeurent amarrez au port.

Ce mot vient de *ftançonnen*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui fignifie la même chofe.

ESTANCONNER. v. act. Mettre des étançons fous un mur qu'on reprend, ou qu'on veut detruire.

ESTANG, ou ETANG. f. m. Refervoir d'eau douce dans un lieu bas, fermé par une digue ou chauffée, pour y nourrir du poiffon. On pêche les étangs tous les trois ans, on les empoiffonne avec du norrain ou petit poiffon. On lâche la bonde d'un *étang* pour le mettre en cours & en vuider l'eau. La queuë de l'*étang* eft l'endroit par où l'eau y entre. La grille ou la decharge eft le lieu par où elle fe decharge, quand il y en a trop. Il y a des *étangs* proche de la mer, dont l'eau eft falée, parceque la mer s'y decharge; on les appelle *étangs falez*.

Les Reines des étangs,
Grenouilles veux-je dire,
Car que coute-t-il d'appeller
Les chofes par noms honorables. La Font.

On dit, ne voir plus qu'un *étang*; pour dire, ne favoir plus ce qu'on fait. Ce joüeur troublé par fa grande perte ne voyoit plus qu'un *étang*. Ce General avoit bien difpofé fes troupes; mais dès le commencement du combat, il perdit la tramontane, il ne vit plus qu'un *étang*. L'Acad.

Du Cange le derive de *ftannum*, *quafi aqua ftans*.

ESTANGUES. f. f. C'eft une efpece de grande tenaille, dont fe fervent les ouvriers des monnoyes pour tenir leurs flancs & carreaux, quand ils les veulent flat-

flattir, rechausser & bouër.

ESTANT, ou ETANT. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est en vie, debout, sur pied & sur racine. Il y a dans ce bois tant d'arbres en bois mort, & tant en *étant*. L'Ordonnance deffend de faire des ventes d'arbres en *étant* avec les chablis. On disoit autrefois, qu'un homme étoit en son *étant*; pour dire, debout; comme on dit encore, en son seant; pour dire, qu'il est assis.

ESTAPE, ou ETAPE. s. f. Place publique où les Marchands sont obligez d'apporter leurs marchandises pour être achetées par le peuple. A Paris l'*étape* est à la Greve devant l'Hôtel de ville. Les Marchands de vin de dehors sont tenus de faire venir leurs vins sur l'*étape*; & les Taverniers qui vendent à huis couppez & pots renversez, sont tenus d'y en faire venir un tiers par l'Ordonnance des Aides.

Menage derive ce mot de *staplus*, qui se trouve dans les Loix Ripuaires; pour dire, le lieu où on exerce la Justice, qui vient de l'Alleman *stapel*, ou plutôt de *stapula*, que Boxhornius derive de l'Alleman *stapelen*, qui signifie *mettre en un monceau*, & signifie aussi le droit de faire venir aux marchez les denrées pour y être venduës au public.

ESTAPE, en termes de Marine signifie, Attache, carcan, pilori; & on le voit en cette signification dans l'Article XXVI. des Jugemens d'Oleron.

ESTAPE. Port & Entrepos. Port ou Ville de commerce ou se dechargent & vendent les marchandises. Les Ptolomées, & principalement Philadelphe, ouvrirent une route depuis Alexandrie jusqu'aux Indes, en disposant des *étapes* commodes par les canaux du Nil jusqu'à la Mer Rouge. HUET. Le port de Redon en Bretagne est l'*étape* des vins pour Rennes. Calais étoit l'*étape* des laines & draps d'Angleterre, qui a été transferée à Bruges. Arras étoit autrefois l'*étape* des vins de France, &c. Dordregt, en Hollande, est l'*étape* des vins de Rhin & des bois.

ESTAPE, en termes de Guerre, est une fourniture & distribution de vivres & de fourrage à des troupes qui sont en marche. L'*étape* a été établie pour empêcher que les soldats ne foulent le païsan qui les loge. L'*étape* se fournit pour tant de places & de rations pour chaque compagnie. Une partie de la taille étoit ci-devant imposée sous le nom d'*étape*. Il est defendu à quelque Officier que ce soit de prendre l'*étape* pour plusieurs charges.

ETAPE, lieu distant d'un autre de quatre ou cinq lieuës, où il y a magasin pour fournir des vivres aux soldats qui sont sur la route. Une bonne, ou méchante *étape*. Brûler l'*étape*, ou faire cuire l'*étape*, c'est quand les Officiers prennent de l'argent pour une *étape*, & font passer outre leurs soldats sans y loger.

ESTAPIER, ou ETAPIER. s. m. Entrepreneur qui se charge moyennant un certain prix de fournir les vivres & le fourage destinez aux gens de guerre qui passent dans une Province, ou qui y sont en quartier-d'hiver. Les *Etapiers* ne doivent point fournir aux soldats l'étape en argent, ils la doivent fournir aux Majors ou aux Sergens en especes.

ESTAT, ou ETAT. s. m. Empire, Royaume, Provinces, ou étenduë de païs qui sont sous une même domination. Une main si habile eût sauvé l'*Etat*, si l'*Etat* eût pu être sauvé. FL. De tout tems on a preferé le bien temporel de l'*Etat*, à celui de la Religion. BAY. Ceux qui connoissoient les sentimens de Christine sur la Religion, étoient bien persuadez qu'elle n'en changeoit point par amour pour la verité; mais pour être mieux reçuë dans les *Etats* Catholiques où elle vouloit voyager. BASNAGE. Les *Etats* du Turc, du Roi d'Espagne, sont fort étendus: ceux du Roi de France sont fort unis, & peuplez. Il y a quantité de petits *Etats* en Italie, de petites Souveraineteź, on peut vuider de ces *Etats* en une heure. Les *Etats* Confederez de Hollande. Daviti a fait de gros volumes des Etats & Empires.

Vous seul plus degoûté, sans pouvoir, & sans nom,
*Viendrez regler les droits, & l'*Etat* d'Apollon.* BOI.
Son merite plus grand que tout ce qu'on peut croire,
Au Ministere même ajoute de l'éclat;
C'étoit le seul degré qui manquoit à sa gloire,
*Et le seul ornement qui manquoit à l'*Etat. M. DE V.
Ces visages d'Evangile
*Ne servent pas mieux l'*Etat
A l'Eglise, qu'au combat. ROUSS.

ESTAT, se dit aussi de la Politique, ou de la maniere dont se gouverne une nation. Les Politiques ont fait plusieurs formes d'*Etats*, ou de Gouvernemens; le Monarchique, comme celui de France, le Democratique, comme celui de Rome, & d'Athenes; l'Oligarchique, comme celui de Venise; l'Aristocratique, comme celui de Sparte. Boëce étoit un grand homme d'*Etat*. On a tenu un grand Conseil d'*Etat*. Les maximes d'*Etat* sont differentes selon les conjonctures. Ce Prince a fait un grand coup d'*Etat*. L'interêt particulier cede à la raison d'*Etat*. En matiere d'*Etat*, être malheureux, ou imprudent, c'est presque la même chose OE. M. La raison d'*Etat* est une raison mysterieuse inventée par les Politiques, pour autoriser tout ce qu'ils font sans raison. ID. En matiere d'*Etat* un crime possible est regardé comme déja commis. AMELOT. Les crimes d'*Etat* sont les crimes ordinaires des innocens qu'on veut opprimer. OE. M.

*Mais la raison d'*Etat *veut souvent qu'on prefere,*
A la vertu nuisible, un crime necessaire. QUIN.
*La Justice n'est pas une vertu d'*Etat. CORN.
*C'est un crime d'*Etat *que d'en pouvoir commettre.* ID.

Lettres d'Etat, sont des lettres qu'on octroye à ceux qui sont employez pour le service de l'*Etat* à la guerre, ou dans les Ambassades, afin que pendant ce temps personne n'entreprenne sur leurs personnes, ni sur leurs biens.

ESTAT, se dit aussi des differens ordres du Royaume qu'on faisoit assembler pour reformer les desordres de l'*Etat*, & pourvoir à ses besoins. Ils étoient composez du Clergé, de la Noblesse, & du Tiers *Etat*, ou des Bourgeois notables. L'Histoire des commencemens de la Monarchie Françoise est si peu débrouillée qu'il est très mal aisé, pour ne pas dire impossible, de fixer l'origine des *Etats Generaux*. Il y a des Auteurs qui l'ont rapportée à des Assemblées qui se tenoient dans les Gaules, avant que Cesar en fit la conquête. D'autres plus modestes ne font pas les *Etats Generaux* plus anciens que la Monarchie, & disent que la premiere de ces Assemblées se tint à *Salisson*, aujourd'hui *Seltz* dans la Basse-Alsace. Mais quelle foi peut-on ajouter à des Auteurs des derniers siecles, lorsqu'ils avancent des faits aussi anciens, sans en apporter aucune preuve?

Il y a cependant beaucoup d'apparence que les Rois de la premiere race, pour donner une forme de gouvernement aux differents peuples qui étoient sous leur domination, ou plutôt conformement à la maniere dont les peuples Germains se gouvernoient, convoquoient des assemblées où assistoient les Barons ou Grands de chaque païs; & c'est-ce qu'on appella dans le commencement, *Conferences*, *Grands plaids*, *Convocations generales*, *Champs de Mars* ou *Champs de Mai*, parce qu'elles se tenoient dans ces mois-là. Le Roi y presidoit: on y faisoit des Loix, pour l'administration de la

la Justice ; l'on y deliberoit sur les affaires les plus importantes de l'*Etat*, & on y decidoit des causes majeures ; c'est-à-dire, les differens qui survenoient entre les Ducs & les Comtes ; mais on n'y recevoit pas les appellations des jugemens rendus par les Juges. On ne croit pas que le Clergé fut encore admis dans ces Assemblées.

Le pouvoir de ces Assemblées, à qui on commença pour lors à donner le nom de *Parlement* augmenta sous les derniers Rois de la premiere race, & ce fut par le suffrage du Parlement que Pepin parvint à la Couronne. Leur autorité continua sous la seconde, & une partie de la troisiéme race. Ce fut encore le Parlement qui mit Hugues Capet sur le trône ; cependant les Successeurs de ce Prince les convoquerent plus rarement, afin d'accoûtumer les peuples à s'en passer. Jusqu'à Philippe le Bel, les Prélats seuls & les Grands du Roiaume composoient ces Assemblées ; mais ce Roi vers l'an 1300. eut la prudente politique d'y appeller des Députez du Peuple, afin de l'engager à supporter plus patiemment les charges qu'on lui imposoit. Comme les affaires se multiplioient entre les particuliers, & que l'on assembloit rarement les *Etats-Generaux*, le même Philippe le Bel fixa un Tribunal ou Parlement à Paris pour décider les procès. Les plaintes qu'on faisoit auparavant contre les Juges qu'on croioit avoir mal jugé, furent converties en appels, & les Baillifs & Senechaux dépouillez du pouvoir de juger en dernier ressort.

Le pouvoir des *Etats-Generaux* étoit si excessif que souvent il restraignoit celui des Rois. Louïs XI. qui étoit grand politique, donna le premier quelque atteinte à cette grande autorité des *Etats-Generaux*, qu'ils ont entiérement perduë sous le Regne de Louïs XIII. puisque depuis l'an 1614. ils n'ont point été assemblez. N. Descr. de la France. Les Ordonnances d'Orleans & de Blois ont été faites dans les *Etats* tenus en ces villes. Les *Etats* tenus pendant la Ligue ont été tournez en ridicule par le Catholicon d'Espagne.

Estats Generaux. C'est le nom que dans les Pays-bas on donne à l'Assemblée composée des Deputez des sept Provinces-Unies. Les Deputez de chaque Province, en quelque nombre qu'ils soient, ne font qu'une voix, parce qu'on opine par Province. Les Provinces président à l'Assemblée par semaine, tour-à-tour, & selon le rang qu'elles tiennent entr'elles. La Gueldre preside la premiere ; ensuite la Hollande, &c. Cette Assemblée represente la Souveraineté de l'Union & de la Republique des Provinces-Unies. Peu après l'Union d'Utrecht, il paroît que l'intention n'a point été de rendre l'Assemblée des *Etats Generaux* perpetuelle ; mais qu'elle seroit convoquée par le Conseil d'Etat deux fois par an ordinairement, & extraordinairement aussi souvent que le besoin des Affaires le demanderoit. Outre que les *Etats Generaux* pouroient s'assembler quand ils le jugeroient à propos. Cet ordre a été peu ou point suivi, & l'Assemblée est bientôt devenuë perpetuelle, comme elle l'est à présent. Le lieu de l'Assemblée n'étoit pas fixe dans le commencement ; mais depuis très long-tems il est fixé à la Haye. Le nombre des Deputez ordinaires de chaque Province est pour la plûpart reglé à cinq ou six. Quand il y a des Affaires extraordinaires & de grande importance, les Provinces envoyent des Deputez extraordinaires en plus grand nombre. En 1651. après la mort de Guillaume II, Prince d'Orange, il y eut à la Haye une Grande Assemblée des *Etats Generaux*, où les Etats de quelques Provinces se trouverent en corps, & où d'autres envoyerent des Deputez extraordinaires en grand nombre.

Estats de Hollande. C'est une Assemblée composée des Deputez des Conseils de chaque ville, & dans laquelle reside la Souveraineté de la Province. Originairement il n'y avoit que la Noblesse laquelle fait un corps, & six villes principales qui eussent voix, & seance aux *Etats*. Aujourd'hui, outre la Noblesse, il y entre des Deputez de 18. villes. La Noblesse a la premiere voix. L'Assemblée des *Etats de Hollande* est fixée à la Haye par une resolution de l'année 1581. On decida alors qu'on pouvoit changer de lieu s'il naissoit quelque raison importante qui obligeât à le faire ; mais cela n'est point arrivé. Cette Assemblée se forme quatre fois par an, aux mois de Mars, de Juillet, de Septembre & de Novembre. Si les Nobles, ou quelques Villes trouvent qu'il soit nécessaire de convoquer extraordinairement les *Etats*, on s'adresse aux Conseillers Deputez, qui jugent de l'importance de la matiere, qui envoyent aux autres Villes le sujet qui doit être mis en deliberation, & qui fixent le jour de l'Assemblée. Si ces mêmes Conseillers Deputez jugent qu'il soit nécessaire d'assembler les *Etats*, ils ont le droit de les convoquer, en avertissant les Nobles & les Villes. Les Deputez qui composent les *Etats de Hollande* n'en sont pas les Souverains. Ce droit reside dans le College des Nobles & le Conseil des Villes. Basnage. Voyez ses *Annales des Provinces-Unies.*

Les autres Provinces de l'Union ont de même des *Etats* qui representent la Souveraineté.

Estats, se dit aussi des Assemblées qui se font en quelques Provinces qui se sont conservées dans la possession de ce droit, afin d'ordonner elles-mêmes des contributions qu'elles doivent pour soûtenir les charges de l'*Etat*, les regler & faire payer ; comme sont les Provinces de Bearn, de Provence, de Bretagne, de Languedoc, de Bourgogne, d'Artois, & de la Franche-Comté. En ce sens on oppose les païs d'*Etats* aux païs d'*Elections*. Ces *Etats* s'assemblent ou tous les trois ans comme dans le Duché de Bourgogne, ou tous les deux ans comme en Bretagne, ou tous les ans comme en Languedoc, Provence, Artois, Païs de Foix, Bearn, Basse Navarre.

Estat, se dit aussi des Officiers tant grands que petits qui servent à gouverner l'*Etat*, à y entretenir l'ordre & la police. Les premiers sont les Ministres d'*Etat*, qui sont du Conseil étroit du Roi ; les Secretaires d'*Etat* ou des commandemens, les Conseillers d'*Etat*. Voyez Conseil. On dit aussi un *état* de President, de Maître des Requêtes, d'Auditeur des Comptes, de Juge ; pour dire, une charge & office.

Estat, se dit encore des differens degrez, ou conditions des personnes distinguées par leurs charges, offices, professions ou emplois. On fait tout ce qu'on peut pour soûtenir son *état*, sa dignité, son rang. En France on ne connoît point l'*état* des gens par leur train, par leurs habits. Un Comedien, une Courtisane portent autant d'*état* que des Seigneurs & des Marquises. Où pouvez-vous prendre dequoy entretenir l'*état* que vous portez. Mol.

En termes de Jurisprudence on appelle question d'*état*, le procès où il s'agit de sçavoir si une personne est libre, ou esclave ; si elle est legitime, ou bâtarde ; si elle est mariée, ou Religieuse ; noble, ou roturiere. Cette fille a manqué de bons partis, parcequ'on lui dispute son *état*.

Estat, en termes de Palais, se dit en ces phrases. En ma-

matiere de Regale on demande l'*état*, & c'est ce que dans les autres procès pour benefice, on appelle *recreance*. On ne refuse point l'*état* au Regaliste. Pour juger de la qualité d'un Benefice, on regarde son dernier *état*. On dit qu'un procès est en *etat*, lorsqu'on le peut juger, qu'il est instruit contradictoirement, ou par forclusion. On dit qu'on l'a mis hors d'*etat*, quand on y a fait quelque demande qui a été reçuë & appointée. Un criminel se doit mettre en *etat*; c'est-à-dire, se rendre effectivement prisonnier. On dit qu'il a été interrogé en *état* d'adjournement personnel; c'est-à-dire, après une comparution personnelle au Greffe. Quand on enterine des lettres de requête civile, ou de rescission, on remet les parties en tel & semblable *état*, qu'elles étoient auparavant l'arrêt, le contrat. Quand on a donné des deffenses, on prononce, Toutes choses demeurant cependant en *état*. Voilà l'*état* de la cause, il faut en faire la reprise suivant son dernier *état*, ses derniers erremens.

ESTAT, se dit aussi des rolles qui s'expedient au Conseil tous les ans, qui contiennent les ordres necessaires pour faire payer les depenses & les charges de l'*Etat*. On expedie des *états* pour les depenses de l'artillerie, de la marine, de l'extraordinaire de la guerre, &c. Il y a un *état* des pensions. Un tel a été couché sur l'*état* pour telle somme. L'*état* de la maison du Roi, c'est-à-dire, des Officiers de sa maison & des Princes, est envoyé tous les ans à la Cour des Aides. On ne jouït point des privileges, si on n'est employé sur l'*état*. On fait de temps en temps imprimer des livres de l'*Etat* de France, d'Espagne, d'Italie, d'Allemagne, où sont compris les noms & les qualitez des Officiers, & des autres particularitez presentes d'un *Etat*.

ESTAT, se dit aussi d'un compte ou d'un memoire succinct qui sert à compter ou à faire quelque recette. Les Comptables comptent sur un *état* au vrai, qui est dit par opposition à l'*état* par estimation, qu'on faisoit autrefois au commencement de l'année des revenus & depenses qu'on prevoyoit s'y devoir faire. On compte au Bureau des Treforiers de France sur un bref *état*. On appelle *état final*, la clôture & l'appurement d'un compte. On a donné à ce Commis un *état* de recouvrement ou des taxes pour un tel droit. Le Juge a ordonné que les parties compteroient par un bref *état*. Voilà *l'état* des reparations de cette maison, des frais que j'ay faits en ce procès. Une caution est tenuë de donner un *état* de ses biens & facultez. Ce debiteur a donné l'*état*, le memoire de ses dettes.

Etat major, en termes de Guerre, est un *Etat* particulier de quelques Officiers, qui sont distinguez du reste du corps par une plus grande solde, ou par une plus grande fourniture de l'étape & de l'utencile. Il n'y a pas d'*Etat major* entretenu dans tous les Corps, & l'on le supprime & le retablit selon la volonté du Roi. L'*Etat major* d'un Regiment d'Infanterie comprend le Colonel, l'Aide Major, l'Aumônier, le Prevôt, le Chirurgien & le Commissaire à la conduite: ce qui est expliqué par une Ordonnance de 1665. On y comprend encore le Lieutenant du Prevôt, le Greffier, le Tambour-Major, six Archers, & l'Executeur: ce qui suppose qu'il y ait Prevoté dans le Regiment; car tous les Regiments d'Infanterie n'ont pas Prevoté. Par la même Ordonnance de 1665. l'*Etat major* de toute la Cavalerie prise ensemble est composé du Colonel General, du Mestre de Camp General, du Commissaire General, du Marechal des Logis General, des Fourriers Majors, du Prévôt General, de ses Archers & Carabins, des trois Officiers Generaux, ci-devant nommez, & du Commissaire à la conduite. Pour l'*Etat major* de chaque Regiment de Cavalerie, il est expliqué par une Ordonnance de 1651. qui specifie le Mestre de Camp, le Major, & l'Aide Major, & qui ajoûte qu'il n'y a point de Prevôt, d'Aumônier, de Chirurgien, ni d'autre petit Officier dans l'*Etat major* des Regimens de Cavalerie Françoise. Sur mer on appelle un Capitaine du *grand Etat*, un Capitaine de vaisseau avec commission du Roi. Les Capitaines du *petit état*, sont les Capitaines de fregattes legeres, de galiottes, de brûlots, & de flûtes.

Etat d'armement, c'est une liste envoyée de la Cour de tous les vaisseaux, Officiers, Majors, & autres Officiers qui sont destinez pour armer. C'est aussi un imprimé qui marque le nombre, la qualité & les proportions des agrés, apparaux & munitions, qu'on a dessein d'employer aux vaisseaux qu'on veut armer.

ESTAT, signifie aussi la qualité, la nature, la situation, la constitution presente d'une personne, d'une chose, d'une affaire, disposition de corps ou d'esprit. Ce malade est maintenant en bon *état*, j'ay envoyé sçavoir des nouvelles de l'*état* de sa santé. L'armée a été defaite, & est en un mauvais *état*, cela changera l'*état* des affaires. Ce General n'est pas en *état* d'entreprendre un siege. Cette citadelle est élevée, & est en *etat* de deffense. Le celibat est plus propre aux gens de lettres que l'*état* du mariage. Son train, son équipage s'entretiennent en bon *état*. Pour faire valoir cette ferme, il faut mettre les lieux en *état*, les reparer. On change de resolution suivant le different *état* des choses, les diverses circonstances ou conjonctures. Un arc bandé est en un *état* violent. Rien n'a deperi en cette affaire, tout est encore en *état*, en même *état*. Ces ennemis sont en *état* de s'égorger, les plaideurs en *état* de se ruiner; pour dire, en disposition. La clef d'une voute est ce qui la tient en *état*. Il s'est mis en *état* de bien recevoir cette compagnie. On le voit toûjours en *état* de suppliant. Elle ne lui cachoit pas l'*état* de son esprit. DE LA ROCHEF.

ESTAT, se dit aussi figurément, & signifie, condition, situation, place. L'homme a été creé en l'*état* d'innocence. Pour communier il faut être en bon *état*, en *état* de grace. L'*état* passif des contemplatifs est un *état* paisible, & tranquille. FEN. Quand on est en *état* de peché, on est en *état* de damnation. Il faut aspirer à l'*état* de perfection, mais il est difficile d'y parvenir. La nature humaine ne laisse à notre ame aucun *état* assûré. ST. EV. Il faut toûjours garder les bienseances de son *état*. BELL. Si l'on fait reflexion sur la conduite des hommes dans le choix de l'emploi, & de l'*état*, où ils doivent passer la vie, on trouvera que rien n'est plus mal reglé. NIC. On ne choisit point un *état* par rapport aux talens que l'on a, mais selon certaines loix que la vanité des hommes a établies, & selon lesquelles on croit que parce qu'on est d'une telle naissance, il faut choisir un tel genre de vie. NIC. Peu de gens sçavent prendre l'esprit, & garder le caractere de leur *état*. BELL.

L'état dont la mort est suivie
Est semblable à l'état qui precede la vie.
HAYNAULT.

J'abandonne l'ingrat, & le laisse rentrer
Dans l'état malheureux d'où je l'ay sçû tirer. RAC.
Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché. ID.

ESTAT, se dit aussi de la pensée, de l'estime, de la créance, de l'opinion qu'on a de quelque chose. La Judiciaire, la Chiromance sont des choses vaines, dont

dont il ne faut faire aucun *état*. On ne doit point faire *état* de tout ce que disent les hableurs. Je fais *état* de votre amitié, de vos offres de service, je compte là-dessus. Je faisois *état* que ce bâtiment ne me reviendroit qu'à dix mille écus. On fait souvent *état* de venir à bout de plusieurs choses qu'on ne peut executer. Les hommes ne doivent faire aucun *état* de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant, & aussi fragile que leur vie. Nic. Je fais plus d'*état* de vôtre cœur que de tout ce que la fortune me peut offrir. Voi. Faites *état* que les Peres n'ont jamais parlé de la sorte. Pasc. C'est-à-dire, *Croyez*. Je fais *état* d'aller bientôt en Italie. Il faisoit *état* d'attaquer les Grecs. Ablan.

En termes d'Astronomie on appelle *état* du ciel, la disposition ou se trouvent tous les astres les uns à l'égard des autres en un certain moment. C'est ce qu'on marque dans une figure ou thême celeste. Les Ephemerides marquent tous les jours l'*état* du ciel à midi. On ignore le moment de sa naissance, & par consequent on ne peut sçavoir l'*état* où étoit le ciel quand il naquit. L'Acad.

Ce mot vient du Latin *status*.

ESTATEUR, qui fait cession de ses biens en Justice à ses créanciers. Il est ainsi appellé, parce qu'il doit presenter debout ses lettres de benefice de cession. Cela peut venir aussi du mot *ester*, qui est encore resté parmi les termes du Palais, quoique dans une signification plus generale. Voyez Ester.

ESTAU, ou ETAU. s. m. Quelques-uns disent au singulier *étal*. Petite boutique quelquefois fixe, quelquefois portative, où on étale, où on vend de la viande, du poisson, des fruits & autres menuës denrées. On loue bien cherement les *étaux* de Boucher. Il n'y a que le Roi qui accorde la permission de construire des *étaux* de Boucher. La Placiere de la halle a tant d'*étaux* à louer. On appelle aussi *étau*, ces petites boutiques portatives qu'ont les Savetiers & les Ravaudeuses au coin des ruës.

Menage derive ce mot de *stallum*, qui a été dit ainsi abregé de *stabulum*, d'où on a fait aussi les mots d'*étaler* & d'*installer*. Ce mot de *stallum* se trouve en plusieurs Auteurs.

Les Artisans appellent aussi *étau*, la petite machine qui leur sert à soûtenir & à arrêter le fer & autres matieres sur lesquelles ils travaillent, pour les limer, polir, forer, &c. Le vrai mot étoit *estoc*. Il est fait de deux principales pieces de fer qui s'éloignent, & s'élargissent par le moyen d'un ressort qui est entre deux, & qui se rapprochent, & se serrent par le moyen d'une vis qui entre dans des trous. Les têtes ou parties d'enhaut de ces deux pieces de fer s'appellent *mâchoires*; & la partie qui serre le fer qu'on met entre deux, le *mors*; & ses deux pieces principales s'appellent *tiges*, & sont assemblées ensemble par en bas dans une espece de boëte de fer, qu'on appelle *jumelle*. Ce qui en reste au dessous de la jumelle se nomme le *pied*. La *vis* passe au milieu d'une des *tiges* entre les *mâchoires* & la *jumelle* par un trou, qu'on nomme *œil de l'Etau*, & entre dans la boëte qui tient à l'autre tige où est l'escrou, dans lequel entrent les filets de de la vis, qui pour être plus forts sont ordinairement quarrez, & non pas en tranchant de couteau. La vis se tourne avec une manivelle. Il y a des *étaux* dont les mâchoires sont en chamfrain. Il y a des *étaux* à main, qu'on appelle aussi tenailles à main. Il y a une espece d'*étau* servant à la marqueterie qu'on appelle *ane*.

ESTAY, ou ETAY. s. m. Terme de Marine. C'est un gros cordage à douze tourons, qui par le bout d'enhaut se termine à un collier pour saisir le mât sur les barres; & par le bout d'embas il va repondre à un autre collier qui le bande, & le porte vers l'avant du vaisseau, pour tenir le mât dans son assiete & l'afermir du coté de l'avant, comme les haubans l'affermissent du coté de l'arriere. Il y a le grand *étay* ou l'*étay* du grand mât; l'*étay* du grand hunier, l'*étay* du perroquet, l'*étay* de misaine, l'*étay* d'artimon. *Etay* de voile d'étui. C'est la manœuvre qui tient l'arcboutant en avant. *Faux étay*. C'est l'*étay* qui se met pour renforcer le grand, & pour servir en sa place, s'il étoit coupé par quelque coup de canon. Ce mot se dit encore d'une manœuvre qu'on met le long de quelques *étays* pour placer les voiles d'*étay*. Le collier de l'*étay* est comme une ganse, par laquelle l'*étay* est accollé au mât au dessus des barres. Les voiles d'*etay*, ou qu'on attache à l'*étay*, sont coupées à tiers point. L'*étay* est la plus grosse corde de toutes les manœuvres.

ESTAYE, ou ETAYE. s. f. Il est assez difficile de representer par l'écriture comment on doit prononcer ce mot. Richelet veut qu'on prononce comme s'il y avoit *étée*; mais on croit qu'*étéye* est plus approchant de la veritable prononciation. *Etaye* est une grosse piece de bois ou de charpente, pour soûtenir les planchers d'une maison dont on veut rebâtir un gros mur, ou pour en soûtenir seulement quelque partie qui menace ruine. On fait aussi des *étayes* avec de la pierre par des piliers & des arcsboutans.

Estaye, en termes de Blason. Petit chevron employé pour soûtenir quelque chose. Il ne doit avoir que le quart de la largeur du chevron.

ESTAYEMENT. s. m. Action d'étayer. L'*étayement* de ce mur étoit necessaire, autrement il fut tombé.

ESTAYER. v. act. Appuyer un bâtiment avec des étayes. Ce sont ordinairement les Charpentiers qui *étayent* les maisons. Elles diminuent beaucoup de prix, quand on les voit *étayées*. Les maisons contiguës s'*étayent* les unes les autres.

Estayer, se dit figurément. Il y a long-temps que la fortune de cet homme-là seroit à bas, s'il n'étoit *étayé* par la protection de ce Ministre, par l'argent & le credit qu'il trouve dans sa famille.

Dissipe l'ennui qui me presse,
Et viens étayer *ma vieillesse.*

Le Duc de Nev.

On dit proverbialement, qu'une homme voudroit *étayer* le ciel; pour dire, qu'il voudroit prendre des precautions inutiles & superfluës contre des accidens qui n'arriveront jamais.

Estayé, ée. part. pass. & adj.

Je sçai quel est le prix d'une honnête abondance;
Et qu'un Philosophe étayé
D'un peu de richesse & d'aisance,
Dans le chemin de sapience
Marche plus ferme de moitié. Rouss.

ESTE', ou ETE'. s. m. La plus chaude des saisons de l'année, celle où on moissonne, celle qui est entre le printemps & l'automne. Le Solstice d'*été* se fait au Signe du Cancer le 22. de Juin, quand le soleil est plus près de nous, & fait le plus long jour de l'année. Il finit à peu près au 23me. de Septembre à l'équinoxe d'Automne; tellement qu'il contient 93. jours, pendant lesquels le soleil parcourt par son mouvement propre dans le Zodiaque les trois Signes, qu'on nomme l'*Ecrevisse*, le *Lion* & la *Vierge*. Les cigales chantent tout l'*été*. Les fourmis font leur provision l'*été* pour l'hiver. On a des habits d'*été* & d'hiver, des logemens d'hiver & d'*été*. Cet homme va passer tout l'*été* à la campagne. En Por-

Portugal on met les armées en quartiers d'*été*, car elles ne peuvent tenir la campagne.

Des tresors de Ceres l'été pare les plaines. M. Sc.
L'été n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace
Qui puissent retenir sa vigilante audace. Boil.
Les Heros de l'Antiquité
N'étoient que des Heros d'été,
Ils suivoient le printemps comme les hirondelles. Id.

Ce mot vient du Latin *æstas*, qui vient *ab æstu*, *la chaleur*.

On appelle aussi *été*, les parties de l'automne où il fait encore beau temps. On dit l'*été* St. Denis, St. Michel, & St. Martin; ou l'*été* de la St. Denis, de la St. Michel, de la St. Martin, &c.

Le pauvre été *St. Martin*
Tremble sous sa robe de chambre. Sar.

ESTEIGNOIR, ou ETEIGNOIR. s. m. Petit instrument creux en forme d'entonnoir dont on se sert pour éteindre la chandele. *Eteignoir* de fer blanc. *Eteignoir* de cuivre. *Eteignoir* d'argent. Dans les Eglises on éteint les cierges avec un *éteignoir*, qui est au bout d'un grand bâton.

ESTEINDRE, ou ETEINDRE. verb. act. *J'éteins, tu éteins, il éteint, nous éteignons, vous éteignez, ils éteignent; j'éteignois, j'éteignis, j'ay éteint, j'éteindrai, que j'éteigne, que j'éteignisse, ou j'éteindrois.* Il se dit du feu, qu'on fait mourir, qu'on étouffe, ou dont on modere la chaleur. Un grand embrasement est difficile à *éteindre*. Le feu s'*eteint* en versant de l'eau dessus, en lui ôtant l'air & l'aliment. On *éteint* toutes les lumieres, les cierges de l'Eglise, quand le Service est dit. On dit aussi, que la chaleur naturelle est *éteinte*, quand un homme se meurt; & on dit alors que c'est une chandelle qui s'*éteint*. On tâche d'*éteindre* l'ardeur de la fievre avec des tisannes & potions rafraichissantes. On dit aussi, que des bourgeons sur le visage sont *éteins*, quand ils ne sont plus rouges, quand leur feu est amorti.

Ce mot vient du Latin *extinguere*.

Esteindre, se dit figurément. Ce Prince a *éteint* les seditions, les troubles de son Royaume. Les mortifications *éteignent* le feu & les ardeurs de la concupiscence. L'âge *éteint* toutes les passions tumultueuses. Cet amour qu'on croyoit *éteint*, s'est rallumé; c'étoit un feu mal *éteint*, & caché sous la cendre. Considerez ses yeux *éteins*, & ses regards de travers. Ablan. Le desir de la gloire est une soif qu'on ne peut *éteindre*. Ciceron a un feu qui ne s'*éteint* point; & qui, à mesure qu'il avance, prend de nouvelles forces. St. Ev. La vertu s'*éteint*, si elle cesse d'agir. Cail. Dès que la colere est allumée, elle emporte l'ame, & *éteint* en elle la lumiere de la raison. M. Esp. Comme l'homme ne peut pas *éteindre* ses passions, le public est trop heureux quand on en fait un bon usage, & qu'on les rend utiles. Ob. M. Si je n'ay pas assez de force pour *éteindre* la passion que j'ay pour vous, j'en aurai du moins assez pour la cacher. Voi.

Cette soif de regner que rien ne peut éteindre. Rac.
La guerre auroit-elle en un jour
Eteint *dans tous les cœurs la tendresse & l'amour?* Id.
J'ai voulu vous quitter pour éteindre *ma flamme.*
La Suze.

Esteindre, se dit aussi de ce qui est aneanti, exterminé, aboli. Il y a bien des maisons illustres qui sont absolument *éteintes*, qui ont peri. Il y a eu plusieurs nations entierement *éteintes* & exterminées, dont le nom même est *éteint*. On dit aussi, *Eteindre* une pension, une rente, une dette; pour dire, la racheter, l'amortir, l'aneantir. On dit aussi *éteindre* la memoire d'une chose. *Eteindre* un procès, la guerre, les inimitiez, les querelles, la sedition, les factions. Il faut *éteindre* cette malheureuse race.

En termes de Maçonnerie on dit, *Eteindre* de la chaux; quand on la delaye avec de l'eau pour la conserver jusqu'à ce qu'on l'employe, sans quoy elle se gâte & devient fusée & inutile. On dit aussi, *Eteindre* le fer; quand on lui donne une trempe qui lui acquiert de la dureté, ou quand aprés l'avoir fait rougir dans le feu, on le plonge dans l'eau froide, pour lui faire perdre sa chaleur.

Esteindre, est aussi n. p. tant au propre qu'au figuré. Ce feu s'*éteint*. L'Acad. La charité est un feu qui a besoin de matiere pour ne s'*éteindre* pas. Nic.

Mais son feu dépourvu de sens & de lecture
*S'*éteint *à chaque pas faute de nourriture.* Boi.
Cette tendre amitié, par tant de fois jurée,
Qui devoit surpasser les siecles en durée,
A la fin s'est éteinte. . . . Voi.

s'Esteindre, signifie aussi, Mourir, cesser de vivre. Il s'*éteignit* enfin le premier Mars 1715. âgé de près de 80. ans, sans maladie, & uniquement faute de force. Font.

Esteint, einte. part. pass. & adj.

On dit qu'un homme a les yeux *éteints*, la voix *éteinte*; pour dire, qu'il a les yeux mourans, qu'il a la voix très foible. Elle a les yeux battus, & la voix *éteinte*; vous devinez bien que c'est une joüeuse. Amus. Ser. et Com. La memoire des grands hommes est bientôt *éteinte* dans ceux même qui les ont aimez davantage. Ab. de la Trap. Les erreurs *éteintes* ne doivent pas être refutées en chaire. Rep. des Lett.

Esteinte de Chandelle. s. f. Termes de Coutumes. Cette expression se dit de certains baux qui s'appellent baux à *éteinte* de chandelle, parce que l'adjudication des heritages & la conclusion du bail, se fait pendant qu'un fort petit bout de chandelle qu'on a allumé se consume. Les Fermes du Roi s'adjugent à *éteinte* de chandelle, ou à chandelle *éteinte*.

ESTEINS ou *Cornieres*. Terme de Marine. Ce sont les pieces qui forment les angles de l'arcasse ou de la pouppe d'un vaisseau, étant courbées en deux sens. Elles sont assemblées par les bouts d'enbas à l'estambord, & par les autres à deux allonges nommées *montans* ou *trepots*, qu'on appelle autrement *allonges de cornieres*, qui parachevent la hauteur & rondeur de la pouppe.

ESTELAIRE. adj. Terme de Chasseur, qui signifie apprivoisé. Un Cerf *estelaire* est un Cerf apprivoisé, que l'on envoye dans les bois pour aider à prendre les autres.

ESTELES. s. f. pl. Vieux mot. Coupeaux. Borel croit qu'il vient d'*effero, extuli*, à cause que ce sont des enlevures qu'on a emportées d'un gros bois.

ESTELIN, ou ESTERLIN. s. f. Poids d'Orfevre qui pese 28. grains & demi. Il est moindre que le demi-gros, qui en pese 33. Il est le double de la maille, qui n'en pese que 14. L'*estelin* est la 20. partie d'une once. En Guinée il n'y a que 16. *esterlins* dans l'once. Bosman. Le marc contient 160. *esterlins*. Du Cange dit qu'on trouve dans la Chambre des Comptes, qu'il est dit que chaque *sterlin* ou *estelin* doit peser trois oboles tournois; & le sol, douze oboles pesant. Corn.

ESTEMINAIRE, ou ESTEMENAIRE. s. f. Terme de Marine. On appelle *Estemenaires*, deux pieces de bois que l'on ajuste aux extremitez des madriers. Ce mot vient du Latin *extremus*, dernier, qui est au bout.

ESTENDART, ou ETENDART. L'Acad. écrit ETENDARD. s. m. Bâton tourné, auquel

quel est attaché un morceau de taietas en forme de petite baniere. Il se dit aussi de toute sorte d'Enseigne de guerre, soit pour la Cavalerie, soit pour l'Infanterie. Les trompettes sonnoient à l'*étendart*. Se ranger sous l'*étendart*. Porte-*étendart*. La plus grande marque de victoire, c'est quand on prend les *étendarts* des ennemis, quand un Prince arbore l'*étendart* sur les remparts d'une ville. L'armée étoit rangée en bon ordre, on voyoit voler ses *étendarts* de tous côtez. Il portera vos *étendarts* jusqu'au bout du monde; c'est-à-dire, qu'il étendra les bornes de votre empire jusqu'au bout du monde. Les trois anciens *étendarts* dont on s'est servi en France dans les Armées, sont l'*Oriflamme*, la *Croix blanche*, & la *Cornette blanche*. Voyez ces mots.

Par une Ordonnance de 1689. le Roy ordonne que dans chaque escadron il y aura deux *étendarts*, lesquels seront portez par les deux Cornettes des deux plus anciennes compagnies de l'escadron. Le serment fait sur les *étendarts* étoit un serment solemnel parmi les Gaulois. Ablan.

On appelle *Etendart* sur les Galeres, ce qu'on appelle Pavillon sur les vaisseaux. L'*étendart Real*, ou *Royal*, c'est le Pavillon de la Reale ou de la principale Galere, que monte le General des Galeres. Il est quarré de gueules semé de fleurs de lis d'or, l'Ecu de France sur le tout.

Du Cange dit que ce mot vient de *standarum*, *stantarum*, *standardum*, ou *standale*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la principale enseigne d'une Armée. De l'Allemand *standarte*, qui signifie la même chose, qui vient de *Standen*, être debout, être ferme. Vossius. On disoit autrefois *stendard*. Men.

Estendart, signifie figurément, Parti. Les Chrêtiens combattent sous les *étendarts* de la croix; les renegats sous les *étendarts* des Infidelles. L'Eglise Romaine s'est armée du glaive pour exterminer toutes les Sectes, qui refusent de se ranger sous ses *étendarts*. E. Saurin.

On dit aussi au fig. lever l'*étendart*; pour dire, se faire chef de faction. On dit aussi arborer l'*étendart* de la devotion, &c. pour dire, Faire profession, faire parade de devotion.

L'Estendart celeste. C'est une enseigne verte, que les Turcs appellent *Bairac*, qu'ils disent avoir été l'*étendart* de Mahomet; & qu'ils respectent comme une chose sainte, & sacrée. Ils pretendent qu'il fut apporté par l'Ange Gabriel. On le garde dans le tresor avec un respect extraordinaire, & lorsqu'on le deploye tous ceux qui font profession de la Religion de Mahomet sont obligez de prendre les armes, & on regarde comme des Infidelles ceux qui ne viennent pas se ranger sous cette banniere. Il a ces mots pour devise, *Nasrum min Allah*, c'est-à-dire, le secours ou la victoire est de Dieu. Il étoit autrefois en si grande veneration parmi les Turcs, que lorsqu'il arrivoit quelque sedition ou dans Constantinople, ou dans les armées, il n'y avoit point de plus sûr ni de plus prompt remede, que d'exposer cet *Etendart* à la vuë des Rebelles. Mais depuis quelque temps les Turcs ont fort diminué leur veneration pour cette Enseigne. Tavernier. Ricaut de l'Empire Ottoman.

Parmi les Tailleurs on nomme *étendart* ou banniere, une piece d'étoffe qui reste d'un habit que l'on a fait, & qu'ordinairement les Tailleurs ne rendent pas, & l'on dit que le Tailleur a levé l'*étendart* pour lui. Tr.

Estendart, est aussi un terme de Fleuriste. Il se dit en parlant des *iris* bulbeux, & ces *étendarts* ne sont autre chose que les trois feuilles superieures qui s'élevent au dessus des autres pour former les fleurs. Iris, qui a les *étendarts* gris, panachez, &c. Ces Iris ont leurs *étendarts* tout deployez. *Etendart* est dit ainsi à cause que les feuilles ressemblent à de petits *étendarts*. Liger.

Les Fleuristes donnent aussi le nom d'*Etendart* Royal à un œillet. C'est un cramoisi blanc bien tranché de gros panaches detachez, sa fleur est hâtive, son feuillage d'un beau verd, & sa plante forte. Il ne creve pas en lui laissant cinq boutons. Morin.

Chez les Botanistes *étendart* se prend pour la petale superieure large & redressée des fleurs legumineuses.

ESTENDOIR. s. m. Terme d'Imprimeur. C'est un bâton long de 4. ou 5. pieds, au haut duquel il y a une petite planche sur laquelle on met les estampes, & les feuilles des livres qui viennent d'être imprimées, pour les porter sur les cordes, afin qu'elles s'y puissent secher.

ESTENDRE, ou ETENDRE. v. act. *J'étens, j'étendis, j'ay étendu, j'étendrai, que j'étende.* Occuper un certain espace de lieu; auquel sens il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Tout corps *s'étend* selon trois dimensions, en longueur, largeur & profondeur. Un corps qui est rarefié *s'étend* plus loin qu'un corps condensé. Cette campagne *s'étend* en long & en large dix lieuës durant. Les espaces imaginaires *s'étendent* à l'infini.

Estendre, signifie aussi, Deployer en long & en large. Allonger, faire qu'une chose tienne plus d'espace en longueur ou en largeur, en l'attenuant & la rendant plus mince. Il faut *étendre* la nappe sur la table; ce tapis sur cette estrade. Il faut *étendre* ces étoffes pour les mettre à l'air, pour les faire secher, pour empêcher que les vers ne s'y mettent. *Etendre* du linge mouillé, des feuilles d'imprimerie sur des cordes pour les secher. *Etendre* du beurre, des confitures sur du pain. On *étend* l'or sous le marteau.

Estendre, se dit aussi d'une seigneurie, d'une jurisdiction, d'une domination. La puissance de Dieu *s'étend* par tout, n'est point bornée. La domination d'Espagne *s'étend* fort dans les Indes. Cette seigneurie *s'étend* en plus de vingt villages. Le ressort du Parlement de Paris *s'étend* en Poitou, en Auvergne, en Picardie, en Champagne, &c. Les Princes tâchent toûjours d'*étendre* leurs limites, de reculer les bornes de leur Empire. Il n'y a point de Roy qui n'ait dessein d'*étendre* ses droits. Bibl. Univ.

Estendre, se dit aussi en parlant de l'action & du mouvement qui fait que les corps ont diverses extensions. Un oiseau *étend* ses ailes. Il a *étendu* ses quartiers, le front de ce bataillon. La riviere s'est debordée & s'est *étendue* dans cette plaine. Il *s'étend* sur son lit comme un veau. Il *s'étendit* tout de son long sur l'herbe. Ma vuë ne *s'étend* pas jusques là. On voit de-là aussi loin que la vuë peut *s'étendre*. Une tache d'huile *s'étend*, devient fort large. On dit *étendre* un homme sur le carreau. Il lui a donné un coup d'épée qui l'a *étendu* mort sur le carreau. La supputation & addition des nombres *s'étend* à l'infini. Malherbe a dit poëtiquement :

Et son ame étendant *ses ailes,*
Fut toute prête à s'envoler.

Estendre, se dit aussi bien du temps, que du lieu. La vie de l'homme ne *s'étend* guerre au de-là de cent ans. Il travaille tant que la journée *s'étend*. Il n'avoit qu'un delai de huit jours, mais il l'a *étendu* jusqu'à quinze.

L'heure d'un rendez-vous d'ordinaire s'étend. Mol.

Estendre, se dit figurément en plusieurs sortes de cho-

choses. Souvent on *étend* la signification d'un mot propre à plusieurs choses differentes. C'est une maxime de Droit, qu'on peut *étendre* les loix dans des cas favorables. Si j'ai à vous blamer de quelque chose, c'est d'*étendre* vos inimitiez trop loin. RAC. Leur discrete conduite a de la peine à *étendre* à tous leurs besoins, le bien qu'elles peuvent avoir. MOL. Je ne veux joüer qu'autant que dix écus se pourront *étendre*. Cinq ou six grands Genies ont de nos jours *étendu* les bornes de la Geometrie, & les ont portées bien loin au de-là de tout ce qui nous arrêtoit. J. DES SC. La durée de notre vie s'*étend* à toute l'éternité qui nous suit. NIC. Les devots sçavent l'art de resserrer, ou d'*étendre* les liens de la conscience, selon leurs interêts. BELL. Ce Predicateur s'est fort *étendu* sur cette matiere, il l'a traitée fort au long. S'*etendre* sur les loüanges de quelqu'un. ABLAN. On dit aussi, qu'un Agent a *étendu* son pouvoir; pour dire, qu'il a passé au de-là de ce qui lui avoit été prescrit. Le Roi a *étendu* sa gloire par tout où s'*étend* le genre humain. BOSS. On a dit autrefois, que Ciceron par son éloquence avoit *étendu*, & aggrandi l'esprit des Romains autant que Cesar avoit augmenté leur Empire. ST. EV. On dit aussi d'une voix forte, & qui se fait entendre de loin, qu'elle s'*étend* bien loin. Autant que la voix peut s'*étendre*.

On dit en termes de Pratique, *Estendre* une ordonnance sur une requête, quand un mot mis par le Juge au bas de cette requête, comme *viennent*, *soit montré*, &c. est *étendu* par le Secretaire ou le Greffier, & mis au long dans le stile ordinaire. On dit qu'un Notaire *étend* la clause d'un contrat, lorsqu'il l'amplifie, en faisant mention de toutes les choses particulieres qui y sont sousentenduës, lorsque des *&c.* qui sont dans la minute après ces mots *promettant*, *obligeant*, *renonceant*, il en fait cinq ou six rôles de grosse.

ESTENDRE est aussi un terme de Manege, & quelques-uns disent, *Etendre* un cheval; pour dire, le faire aller large.

On dit proverbialement, *Etendre* la courroye; pour dire, *étendre* les profits, les droits, &c. & les pousser plus loin qu'ils ne devroient aller. *Etendre* le parchemin, pour dire, Faire de longues écritures dans une affaire, pour en augmenter les frais. On dit aussi, Le cuir sera à bon marché, les veaux s'*étendent*, pour reprocher à quelqu'un qu'il fait des extensions du corps indecentes.

ESTENDU, UË. part. pass. & adj. Qui occupe un espace: spacieux. Pour concevoir un solide *étendu*, il faudroit avoir une idée de la cohesion des parties: or il n'est pas aisé de concevoir comment des parties solides demeurent unies, & attachées les unes aux autres: Donc il est difficile de concevoir un corps *étendu*. LOCKE.

ESTENDU, se dit aussi figurément, Cette femme a l'esprit *étendu* sans l'avoir vaste. ST. EV. Les femmes ont d'ordinaire l'esprit plus vif qu'*étendu*. NIC.

ESTENDUE. s. f. Terme de Philosophie. Dimension d'une chose en longueur, largeur & profondeur. L'*étenduë* est l'objet de la Geometrie. Si l'on considere par abstraction la distance qui est entre deux corps, sans avoir égard à ceux qui remplissent cet intervalle, on la peut nommer proprement *espace*. Et lorsqu'on considere la distance qui est entre les extremitez d'un corps solide, on lui peut donner le nom d'*étenduë*. LOCKE. L'essence de la matiere c'est l'*étenduë*. DESCARTES. L'*étenduë* appartient au corps & la pensée à l'esprit. Rien n'est plus embarassant pour les Spinosistes que l'alliage qu'ils font de la pensée & de l'*étenduë* dans un même sujet. C'est l'endroit le plus foible de leur systême. BAY. Selon les Spinosistes l'*étenduë* n'a point de parties, en sorte que cent pieds de matiere sont reduits à l'unité absoluë. ID. Il est également demontré que l'*étenduë* est composée de parties infinies, & qu'elle ne l'est point. ID. Epicure distingue deux sortes d'*étenduë*: l'une materielle, & l'autre spaciale & locale, qui est immaterielle & incorporelle; c'est le vuide. OE. M.

L'ESTENDUË. Grand espace. Longueur. L'*étenduë* juste & reglée fait le grand. La grandeur demesurée fait le vaste. ST. EV. Rien ne redouble plus notre admiration pour le Createur de l'Univers, que cette *étenduë* vaste & immense, dans laquelle sont suspendus tant de globes qui roulent sur nos têtes. HUGENS. Une ligne de deffense ne doit avoir que 120. toises d'*étenduë*. Les terres d'Espagne sont d'une grande *étenduë*.

ESTENDUË, se dit aussi du tems. Dans l'*étenduë* de tous les temps, de tous les âges, de tous les siecles. La Periode Julienne est d'une grande *étenduë*, elle contient 7980. ans. Notre vie est courte & de petite *étenduë*.

Il se dit fig. de plusieurs choses. Une voix d'une grande *étenduë*. Il a jetté cette pierre de toute l'*étenduë* de sa force.

On dit aussi d'un esprit, qu'il est d'une grande *étenduë*; pour dire, qu'il a de la capacité, de la penetration; qu'il est de petite *étenduë*; pour dire, qu'il est fort borné. Nous ferions moins de fautes, si nous comprenions bien toute l'*étenduë* de nos devoirs. NIC. Apprenons à bien connoître toute l'*étenduë*, & la grandeur de nos defauts. ID. En disant que Dieu ne peut faire ce que nous ne pouvons pas comprendre, c'est se figurer que notre imagination a autant d'*étenduë* que sa puissance. OE. M. La morale a plus d'*étenduë* que les veritez speculatives de la Religion. BIBL. UNIV. Pour former un systême regulier il faut une certaine grandeur, & une certaine *étenduë* d'esprit qui puisse envisager plusieurs choses à la fois. MALEB. Il n'y a rien qui donne plus d'*étenduë* à l'esprit, & qui le fortifie davantage, que de l'accoutumer à comprendre, & à penser plusieurs choses differentes. ID. On appelle l'*étenduë* de l'idée, les sujets à qui cette *étenduë* convient. ART DE PENSER. Pour être un excellent Poëte, il faut avoir un genie d'une grande *étenduë*, & d'une grande élevation. OE. M. Je ne suis point de ceux qui mesurant l'*étenduë* d'un art à l'*étenduë* de leurs connoissances, pensent qu'un Auteur doit être lui-même son legislateur & son modele. ROUSS. Plusieurs se trompent dans l'idée qu'ils ont de la complaisance: Ils n'en connoissent ni le degré, ni l'*étenduë*. BELL.

Je veux la braver à ta vuë,
Et donner à ma haine une libre étenduë. RAC.
Donnez à votre Ouvrage une juste étenduë. BOIL.

Le Roi en étendant les limites du Royaume, donne en même temps plus d'*étenduë* à sa gloire. M. SC. Il est certain que le Christianisme a reçeu toute son *étenduë* de l'autorité des Empereurs. JU.

On dit encore l'*étenduë* du vers en termes de Poësie, & l'*étenduë* de la voix, l'*étenduë* du chant, l'*étenduë* du mode en termes de musique.

ESTER. v. neut. Prononcez l's. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit qu'en cette phrase, *Ester* à droit; pour dire, Comparoître en jugement personnellement: ce qui se dit particulierement en matiere criminelle. Les decrets d'ajournement personnel, de prise de corps, & les cris à son de trompe, ne sont donnez que pour obliger les accusez d'*ester* à droit. Les contumaces ne se jugent que contre ceux qui font refus d'est

d'*ester* à droit. On dit aussi, qu'un pupille ou un furieux, une femme non autorisée, ne sont pas capables d'*ester* à droit, de comparoir, d'intenter aucune action en Justice. Les lettres que le Roi accorde pour *ester* à droit après les cinq ans de la contumace, ne peuvent être scellées qu'à la grande Chancellerie. Celui qui présente des lettres pour *ester* à droit, est obligé de se mettre actuellement prisonnier, faute dequoi il n'y est point recevable. Ord. de 1670.

Ce mot vient de *stare in judicio*, ou *sistere*.

ESTER, se prenoit anciennement pour hésiter. C'est en ce sens que Charles VI. fit une devise en *rebus* d'une plante de genêt avec le mot *jamais*; pour dire, genestre jamais, je n'*este* jamais, c'est-à-dire, je n'hésite point. Il en fit un Ordre de Chevalerie, composé de deux gousses de genêt, l'une blanche & l'autre verte, dont l'une étoit le symbole de la veillesse, & l'autre de la jeunesse. P. MEN. ART DES DEV.

Ce mot vient du Latin *hærere*.

ESTERLIN. Voyez STERLIN.

ESTERNIR. verb. act. Vieux mot. Donner un coup si violent, que la personne frapée paroisse morte, & tombe sans mouvement sur la place. Nicod.

Ce mot vient du Latin *sternere*, abattre.

ESTERNUEMENT, ou ETERNUMENT. s. m. On ne prononce jamais qu'*éternûment*, quoiqu'on écrive souvent *éternuement*. L'ACAD. Action d'éternuer. Mouvement convulsif des muscles de la poitrine, qui servent à l'expiration. Dans ce mouvement après la suspension de l'inspiration commencée, l'air est repoussé par le nez, & par la bouche avec une violence subite, ou momentanée. La cause de ce mouvement convulsif est l'irritation de la membrane superieure du nez qui communique avec le nerf intercostal, à cause des rameaux que celui-ci lui fournit dès son principe. Cette irritation se fait ou exterieurement par des odeurs fortes, comme par celle de la marjolaine, & des roses, par des poudres qui volant en l'air, sont reçuës par l'inspiration, ou par des medicamens âcres, comme le cresson & autres sternutatoires, qui picotent la membrane du nez, ou interieurement par l'acrimonie de la lymphe qui humecte naturellement la membrane des narines, comme dans le coryza. Cette lymphe devient âcre par sa chaleur, & par son acidité, & alors elle irrite la membrane; ce qui fait éternuër. Les matieres qui sont rejettées en éternuant, viennent premierement du nez & de la gorge, parceque la membrane pituitaire y exude continuellement de la lymphe, & en second lieu de la poitrine, de la trachée artere, & des bronchies des poumons. L'*éternument* est une marque de santé lorsqu'il n'est point trop grand, & qu'il n'y a point d'obstructions dans la membrane des narines. L'*éternûment* est dangereux lorsqu'il survient dans une pleuresie, ou dans une peripneumonie. Quand il dure long-tems, & qu'il est accompagné de defaillances & de mouvemens convulsifs, il cause quelquefois la mort. L'*éternûment* convient à plusieurs maladies, comme à la surdité, aux maladies des yeux, à la cardialgie, au hoquet, aux vapeurs, aux maladies longues & chroniques. Il est salutaire à l'accouchement. ST. HIL.

Le Pere Strada a fait un Traité de l'*éternument*, où il decouvre la raison pourquoi on saluë ceux qui éternuent; ce qui est une coutume venuë des Payens.

ESTERNUER, ou ETERNUER. v. neut. Faire un éternuement; faire un effort involontaire avec une respiration vehemente. La betoine, le tabac en poudre, font *éternuer*. On fait une honnêteté à ceux qui *éternuent*. Lorsque les Sternutatoires ne font pas *éternuer* c'est un mauvais signe. Sur tout dans l'Apoplexie, l'Epilepsie & les autres maladies semblables; car c'est une marque que les esprits animaux sont entierement abbatus. ST. HIL.

Il y eut une peste si effroyable sous Phocas, que ceux qui assistoient aux processions que le Pape Gregoire le Grand avoit ordonnées pour la detourner, tomboient tous morts en *éternuant*. Polydore Virgile, Sigonius, &c. ont assûré que c'est de là qu'est venuë la coûtume de dire à tous ceux qui éternuent, *Dieu vous soit en aide*. Mais ils se sont trompez, comme on le peut voir par l'histoire d'un certain galant, que l'on trouvera dans Apulée, par celle de Gyton, dont parle Petrone, & par ce que Pline a remarqué sur Tibere. Les Docteurs Juifs, sur la parole de Rabbi Eliezer, croyent que Jacob est le premier qui soit mort de maladie; qu'avant lui les hommes expiroient en *éternuant*, & que les autres ne mourant plus de cette maniere, on n'a pas laissé de faire pour eux, en *éternuant*, quelque bon souhait, comme salut, santé, bonne vie. CHEVREANA. Cette coutume est encore en usage chez les Abissins. Quand le Roi de Monomotapa *éternuë*, ceux qui sont presens lui souhaitent toute sorte de felicité, avec une voix fort haute, entenduë de ceux qui peuvent être plus éloignez; & qui faisant les mêmes prieres ou souhaits, les font retentir jusques aux oreilles de ceux qui sont dans la ruë. Ceux-ci leur repondent, & les cris étant par ce moyen portez d'un côté & d'autre, dans les maisons & dans les places publiques, il se trouve que toute la ville donne presque en même tems des benedictions au Roi quand il *éternuë*. CHEVREAU. Aristote dit, qu'*éternuer* est un signe augural, reputé sacré & saint. BELON. Me demandez-vous d'où vient cette coûtume de benir ceux qui *éternuent*. Nous produisons trois sortes de vents, celui qui sort par en bas est trop sale, celui qui sort par la bouche, porte quelque reproche de gourmandise, le troisiéme est l'éternuement: & parce qu'il vient de la tête & est sans blâme, nous lui faisons cet honnête accueïl. Ne vous mocquez pas de cette subtilité, elle est, dit-on, d'Aristote. MONT.

Ce mot vient du Latin *sternuare* qui se trouve dans Plaute, pour *sternuere*, & *sternutare*. MEN.

On dit populairement à ceux qui se plaignent qu'une chose est trop petite, Faites la *éternuer*, & lui dites, Dieu vous croisse.

Il n'est rien tel, Madame, croyez moi,
Que d'avoir un mari la nuit auprès de soi:
Ne fut-ce que pour l'heur d'avoir qui vous saluë
D'un Dieu vous soit en aide, alors qu'on éternuë. MOL.

ESTERRE. C'est un terme fort usité parmi les Avanturiers de l'Amerique. On comprend que ce doit être une espece de petit port, comme une cale ou calangue. Nos canots sortirent d'une *esterre*, & nous firent le signal, auquel nous les fumes prendre. Nous nous cachames dans une *esterre* sur la même Isle.

ESTEUF. Prononcez ETEU. subst. masc. Balle du jeu de longue paume, liée avec de la ficelle, & qui n'a pas encore sa derniere couverture. RICH. En Poësie on prononce l'F, quand il suit immédiatement une voyelle. L'ACAD.

On écrivoit anciennement *esteuf*. Bouterouë le derive de *tufa*. Ce qui est à remarquer, dit-il, parlant d'une monnoye de Merovée, est la boule qui est au haut de l'enseigne, qui est ce qu'ils appelloient *tufas*, d'où vient notre mot *esteuf*. Vegece met parmi les enseignes militaires des Romains, *tuffas*. Les Gaulois s'en servoient & porterent cette coutume en Angleterre. BEDE. Les Turcs s'en servent encore & portent une balle au bout d'une lance, ou est attachée la queuë d'un cheval. Lipse entend le mot de *tufas* de Vegece, d'une boule,

boule, mais il signifie une *touffe* selon Menage, qui fait venir *eteuf* de *stupeus*, c'est-à-dire, fait d'étouppe, parceque dans les Provinces on fait des *eteufs* de bourre.

On dit proverbialement, Repousser ou renvoyer l'*eteuf*, pour dire, Repliquer vertement, repousser une injure qu'on a soufferte par une plus forte. On dit aussi, qu'il ne faut pas courir après son *eteuf*; pour dire, relâcher, ou quitter les sûretez, ou nantissemens qu'on a entre les mains, pour n'avoir après cela qu'une action incertaine pour se faire payer. On dit aussi prov. d'un homme qui fait des coups qu'il ne devroit pas faire. Il jouë de ces *eteufs* là. L'Acad.

ESTEULE, ou ETEULE. s. f. La partie du tuyau de blé qui est comprise entre deux de ses nœuds. L'épi de blé naît au bout de la troisiéme ou quatriéme *eteule*.

On appelle aussi *eteule*, le chaume qui reste sur la terre, après que le blé est coupé. En quelques lieux on dit *étouble*: c'est ce qu'on appelle en Latin *stipula*.

ESTEVOIR. s. m. Vieux mot, qui se lit dans les coutumes & dans quelques-uns de nos vieux Auteurs. On trouve aussi *estouvoir* & *estourier*. Ces mots signifient tous *besoin*, *necessité*, ce qui est necessaire dans un menage.

ESTEZ. s. m. Vieux mot, qui s'est dit pour ponts & fossez.

ESTIENNE. s. m. On écrit & on prononce *Etienne*. Nom d'homme qui vient du Grec, & qui veut dire couronne. Son diminutif est *Tienot*, qui signifie petit *Etienne*.

St. Estienne. L'Ordre de St. *Etienne*, Cosme de Medicis, Grand Duc de Toscane, pour defendre ses côtes des descentes & des incursions des Turcs & des Maures de Barbarie, institua un Ordre de Chevalerie l'an 1561. & lui donna le nom de S. *Etienne*, en memoire d'une victoire remportée à Marciano l'an 1554. le 2. jour d'Août, que l'on fait la fête de S. *Etienne*, Pape & Martyr. Cet ordre fut confirmé par les Papes Pie IV. & Pie V, qui lui accorderent les mêmes Privileges qu'à celui de Malthe. Le Grand Duc de Toscane est Grand Maître de cet Ordre. On n'y reçoit que ceux qui ont fait preuve de Noblesse.

ESTIER. Terme des Gabelles. Canal par où l'on conduit la mer dans les marais salans. Du Latin *æstuarium*. Huet.

ESTILE. Vieux mot. Style.

Pierre ne peut humeur de bas pretendre,
Ne dure teste entendre à haut estile.

ESTIMABLE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui est digne d'estime, qui merite de l'approbation. La vertu est *estimable*. Ce livre est *estimable* par la doctrine qu'il renferme. Cet homme est *estimable* par sa valeur, & cet autre par sa sincerité. Othon étoit plutôt sans vices, qu'*estimable* par ses vertus. Till. C'est une disposition d'esprit très *estimable*, que celle d'un esprit degagé des preventions communes. J. des Sc. Quelque *estimable* qu'on soit, on ne l'est plus, quand on prend soi-même le soin de s'estimer. Oe. M.

ESTIMATEUR. s. m. Qui prise une chose, qui en determine la valeur. Les Sergens à verge sont jurez Priseurs, Vendeurs & *Estimateurs* de biens meubles. On nomme des Experts en chaque metier pour être *estimateurs* d'une besogne. On dit au fig. cet homme se connoît bien en ouvrages, il en est un juste *estimateur*.

Les biens les plus exquis doivent leur caractere
A la capacité d'un juste estimateur. Vill.

ESTIMATION. s. f. Prisée, jugement qu'on fait du prix & de la valeur d'une chose. Cette sentence ordonne que les meubles saisis seront rendus, s'ils sont en nature; sinon leur juste valeur, & *estimation*. On nomme des Experts pour faire la visite, prisée & *estimation* des ouvrages, des meubles, &c. On dit aussi, Juger d'une chose par *estimation*; c'est-à-dire, à-peu-près, en supposant quelque valeur certaine pour juger d'une somme incertaine. On paye en Angleterre aux entrées pour toutes sortes de marchandises, 25. ou 30. pour cent sur l'*estimation*, c'est-à-dire, à la volonté de ceux qui reçoivent. Mem. de Tr. Où ira-t-on chercher un homme prudent pour faire cette *estimation*? Pasc.

ESTIMATIVE. s. f. Connoissance qui apprend à juger des choses dont on ne peut approcher. Il faut qu'un Ingenieur ait l'*estimative* bonne, pour juger des longueurs & distances éloignées, comme de l'étenduë d'une courtine, du nombre des soldats rangez dans un camp ennemi, &c. On aquiert cette faculté en accoutumant son imagination à faire cette estimation, & ce jugement. L'Acad. n'emploie point ce mot.

ESTIME. s. f. La bonne opinion qu'on a d'une personne, ou d'une chose, le cas que l'on en fait. Je puis vivre sans votre amour, dès l'instant que cet amour ne sera plus votre felicité; mais je ne puis vivre sans votre *estime*. Let. Portug. L'amitié ne subsiste gueres dès que l'*estime* reciproque est detruite. Bell. Une telle action, un tel Ouvrage ont mis ce Cavalier, cet Auteur dans une haute *estime*. L'homme est naturellement si malin, que s'il a de l'*estime* pour quelcun, c'est presque malgré lui. Nic. Il a l'*estime* & l'approbation generale. Denys le Tyran disoit, qu'il favorisoit les gens de lettres, non pas pour l'*estime* qu'il en faisoit; mais pour l'*estime* qu'on faisoit par là de lui. Ablan. L'*estime* n'égale pas toûjours le respect exterieur; parceque l'un se regle sur la raison, & l'autre sur l'usage. Port-R. On fait moins par *estime* que par inclination; la raison est, que l'*estime* est comme étrangere chez nous, & que c'est une justice que nous sommes obligez de rendre. St. Ev. Il ne faut pas negliger l'*estime* des hommes, ni aussi la rechercher avec trop d'empressement. Mont. C'est une consolation en mourant de laisser son nom en *estime* parmi les hommes, & de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne nous peut ravir. Boss. La trop grande *estime* de soi-même est ordinairement punie par un mepris universel. Oe. M. L'*estime* qu'il fait de ses chaines en donne beaucoup pour sa personne. P. d'Orl. L'*estime* des gens qui sçavent juger, est la seule dont il faut se rejouir. Le Ch. de M. L'*estime* mutuelle de deux amis est toûjours le premier lien qui doit serrer leurs nœuds. St. Ev.

L'estime *bien souvent va plus loin qu'on ne pense*. Corn.
L'estime *est un nom supposé*
Qu'on donne assez souvent à l'amour deguisé. Quin.

Le mot d'*estime* ne se dit proprement que dans une signification passive, comme; Son *estime* est une chose que tout le monde recherche avec soin; mais on ne diroit pas bien; son *estime* diminuë de jour en jour; pour dire l'*estime* qu'on avoit pour lui. Corn.

En ecrivant à une personne au dessus de nous, il n'est ni assez civil, ni assez respectueux, de l'assûrer qu'on a de l'*estime* pour elle: mais ce mot accompagné de quelque autre qui le releve, n'a rien de choquant. J'ai pour vous un profond respect & toute l'*estime* possible. Bouh. Les châtimens que j'ai reçus, m'ont laissé toute la tendresse, tout le zêle, toute l'*estime*, & toute l'admiration dont votre Majesté est digne. B. Rab. Ces mots toute la tendresse, toute l'*estime* ne sont point contre le respect, étant mêlez avec tout le zêle & toute l'admiration. Bouh.

Demêlez la vertu d'avec ses apparences;
Ne hasardez jamais vôtre estime *trop tôt.* Mol.
*L'*estime*, & le respect sont de justes tributs,*
Qu'aux plus fiers ennemis arrachent les vertus. Id.
Non, non, il n'est point d'ame un peu bien située
Qui voulut d'une estime *ainsi prostituée.* Id.

L'*estime* est un nom un peu moins rude qu'une femme donne à son indifference. Pel.

L'Estime. Terme de Marine. C'est une presomption & une conjecture du chemin que le vaisseau peut avoir fait, & du parage où il se rencontre. Chaque jour le Pilote fait son *estime*, afin de pointer sa carte, & de juger à-peu-près du lieu ou il est. Cela se fait tant par la consideration du vent, & du sillage, que du nombre des voiles, & de la route qui a été tenuë. Le lendemain l'*estime* nous preceda un peu; le jour suivant au contraire nous la precédames. Frezier. Nous trouvâmes un jour avoir fait 25. lieuës, lorsque l'*estime* n'en donnoit que 16; ces erreurs venoient des courans. Id. Un sage Pilote fait toûjours monter son *estime* plus que moins, & aime mieux presumer qu'il est vingt lieuës de l'avant vers la côte, que 20. lieuës de l'arriere vers le large de la mer. Nous prenions souvent hauteur, pour corriger les erreurs de l'*estime*, & distinguer la véritable latitude de la presomptative que le pointage nous avoit donnée. La plus grande science du Pilote est de sçavoir faire une bonne *estime*. L'*estime* est beaucoup facilitée par les Tables Loxodromiques. Le Pere Deschales a écrit sur l'*estime*, & sur tout ce qui regarde la theorie & la pratique du pilotage.

ESTIMER. v. act. Priser, determiner le prix, & la valeur de quelque chose. Le Roi a fait *estimer* ces heritages enfermez dans son parc pour en payer la valeur aux proprietaires. Cette charge a été *estimée* tant, *estimée* à tant. L'Acad.

Ce mot vient du Latin *æstimare*, du Grec *aistimein*, *mettre une chose à un prix trop haut.*

Estimer, signifie aussi faire cas d'une personne, d'un animal, d'une chose. On *estime* les Coursiers de Naples par dessus tous les autres chevaux. On ne sçauroit trop *estimer* la vertu, la liberté, les gens sinceres, les vrais amis. Cet Officier s'est fait fort *estimer* par son General. Il s'est fait *estimer* à la Cour. On hait naturellement tout ce qu'on *estime* beaucoup, & qu'on ne sçauroit aimer. Ab. de S. R. Quoique l'estime des hommes flatte plus notre vanité que leur amour, il vaut mieux en être aimé que d'en être *estimé*. Nic. Un Solitaire peut s'*estimer* davantage que ne fera celui qui vit avec les autres, & qui s'y compare. Font. Nous n'*estimons* d'ordinaire que ceux qui nous *estiment*. Or. M. Ce n'est point le tems qui doit faire *estimer* les choses, c'est leur bonté. J. des Sc. Il faut s'*estimer* un peu soi-même pour se faire *estimer* des autres. Or. M.

Sur quelque preference une estime *se fonde;*
Et c'est n'estimer *rien, qu'*estimer *tout le monde.* Mol.

Estimer, signifie aussi, Juger, penser, croire, presumer qu'une chose est, ou n'est pas ainsi. Il n'y a personne qui n'*estime* qu'il a de l'esprit. Le commun des hommes *estime* que c'est le soleil qui tourne; & les Coperniciens que c'est la terre. Quand on voyage par eau, l'œil *estime* que c'est le rivage qui se meut, qui s'enfuit. Ils repondirent qu'ils *estimoient* la place imprenable. Vaug. Les Canonistes ont *estimé* & avec raison, que la prérogative du tems est un droit d'ainesse, que la nature nous oblige de reconnoître. Patru. St. Athanase *estime* que la lecture spirituelle est necessaire à celui qui veut marcher dans la voye de Dieu. L'Ab. Regn. *Estimer* en ce sens n'est pas tout-à-fait si affirmatif, ni si fort que croire. Bou.

Estimer. Terme de Marine. Calculer le sillage d'un vaisseau par le moyen d'un instrument de bois nommé petit navire, ou lock. Les Anglois disent *log*.

Estimé, ée. part. pass. & adj.

ESTINCELANT, ou ETINCELANT, ante. adj. Qui brille, qui jette quelque particule de feu, ou de lumiere: éclatant, petillant. Ce rubis est *étincelant*. Des yeux *étincelants* de colere. Une fievre ardente rend les yeux *étincelans*. De beaux yeux sont d'ordinaire vifs, & *étincelans*. La lumiere des Planetes, si on en excepte le soleil, & la lune, n'est pas si *étincelante* que celle des étoiles. Roh.

Estincelant, ante. adj. Terme de Blason. Il se dit des charbons d'où il sort des étincelles. On appelle Ecu *étincelé*, un Ecu, qui est semé d'étincelles.

ESTINCELLE, ou ETINCELLE. s. f. Particule de feu qui se detache de quelque corps où il est enfermé; bluette. Il sort des *étincelles* du feu, qui s'élevent avec la fumée: ce qui fait la suye. Dans l'obscurité il sort des *étincelles* du bois pourri, du poisson corrompu, des chats qu'on flatte à contrepoil. Les vagues, les feuilles du laurier agitées jettent des *étincelles*. Quand on choque des cailloux les uns contre les autres, ou avec un fusil, il en sort des *étincelles*. Une seule *étincelle* peut produire un grand embrasement.

Ce mot vient du Latin *scintilla*, qui signifie la même chose.

Estincelle, se dit figurément. En tout cet Ouvrage il n'y a pas une *étincelle* d'esprit. Cet homme n'a pas une *étincelle* de bon sens, de raison. C'étoit un grand butin, s'il fût resté aux vaincus une *étincelle* de courage. Vaug. St. Athanase inspira l'amour de la vie religieuse, & alluma les premieres *étincelles* de ce feu celeste dont tant de cœurs furent embrasez. Herman. Il ne faut pas faire sentir aux gens par des termes durs, & humilians, qu'on ne leur trouve pas la moindre *étincelle* de raison. Nic.

ESTINCELLEMENT. s. m. Eclat de ce qui étincelle. L'*étincellement* de la pierre de Boulogne vient de ce qu'elle a imbibé la lumiere, & qu'elle la rejette dans l'obscurité.

ESTINCELLER, ou ETINCELLER. v. n. Briller, petiller, éclatter; jetter des traits de lumiere. On distingue les étoiles fixes d'avec les Planetes, en ce que celles-là *étincellent*, & celles-ci non; si ce n'est vers l'horison, à cause des refractions. On dit aussi, que de beaux yeux & vifs *étincellent*; pour dire, qu'ils jettent de la lumiere. La colere, l'amour, l'esprit font *étinceller* les yeux. Les yeux lui *étincellent* de colere.

Ses Ouvrages tout pleins d'affreuses veritez,
Etincellent *pourtant de sublimes beautez.* Boi.

On dit aussi, des diamans, des rubis & autres pierreries qui brillent beaucoup, qu'ils *étincellent*. On le dit aussi des vers luisans, du phosphore ou de la pierre de Boulogne, & autres choses qui brillent de nuit, ou dans les tenebres.

Estincellé, adj. m. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu chargé d'étincelles.

ESTIOLER, ou s'ESTIOLER. v. n. pass. Terme de Jardinage. Devenir mince. Il se dit des plantes, qui pour être trop serrées dans leur planche, montent plus haut qu'elles ne doivent, & ainsi au lieu d'être grosses & fortes, elles sont foibles & menuës. Ces plantes s'*étiolent*, ou sont *étiolées*. La Quint. Il se dit aussi des branches qui sont dans le milieu des arbres trop

trop confus & trop serrez. Ces branches commencent à s'etioler. ID.

Ce mot vient de *stylus*, qui veut dire une pointe aiguë & menuë; les plantes deviennent ainsi lorsqu'elles s'étiolent. LIGER.

ESTIOMENE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des ulceres corrosifs, qui mangent la chair. Ce mot est Grec, il vient de *esthein*, manger.

ESTIRE, ou ETIRE. f. f. Instrument de Courroyeur, qui est une masse de fer platte & quarrée qu'on tient à la main en guise d'un ceste, qui sert pour épreindre l'eau du cuir en le courroyant.

ESTIRER, ou ETIRER. v. act. Etendre, allonger. Les Serruriers *étirent* le fer, quand ils l'étendent en le bâtant à chaud sur l'enclume. On dit qu'un morceau de fer est *courroyé*, *soude* & *étiré*; pour dire, qu'il est battu, rejoint & allongé.

ESTIVE. f. f. L's se prononce. Terme de Marine. Contrepoids donné à chaque coté d'un vaisseau, pour en balancer la charge, ensorte qu'il ne pese pas plus d'un coté que d'autre: cela le rend plus leger & facilite son cours. On dit mettre une galere en *estive*; pour dire, la mettre en assiete, & mettre une galere hors d'*estive*; pour dire, lui ôter son juste contrepoids. Un Pilote doit avoir soin que son vaisseau ne soit jamais hors d'*estive*.

ESTOC. f. m. Prononcez l's. Il signifie originairement un tronc d'arbre. Maintenant on le dit seulement d'un long bâton ferré par un bout. Les païsans des montagnes & des lieux marécageaux portent en main des brins d'*estoc* pour sauter par dessus les canaux, ou d'un rocher sur l'autre.

Menage derive ce mot de l'Alleman *stock*, qui signifie un *bâton*, & *tronc* & *souche*, tant au propre qu'au figuré.

ESTOC. C'étoit autrefois une épée longue & étroite qui ne servoit qu'à percer.

ESTOC, se prend aussi pour la pointe d'une épée en cette phrase. Frapper d'*estoc* & de taille. On le dit aussi au figuré. Vous leur avez fait voir un tour d'escrime, qui dans le cœur leur donne un coup d'*estoc*. VOIT.

*Ils ont l'*estoc *bien ferme & bien pointu.* VOIT.

Le pauvre Diable à la tête reçut
Un coup d'estoc. POESIES DE LA MON.

Moliere faisant parler Sosie dans l'Amphytrion, dit:

N'importe, parlons en & d'estoc *& de taille,*
Comme oculaire temoin.
Combien de gens font-ils des recits de bataille,
Dont ils se sont tenus bien loin?

Les Papes envoyent un bonnet & un *estoc* benits aux Capitaines qui ont remporté sur les Infidelles & les ennemis de la Religion, quelque grande victoire, utile à l'Eglise. Le Pape Clement XI. envoya au Prince Eugene de Savoye le bonnet & l'*estoc* benits, à cause de la victoire remportée sur les Turcs près de Peter-Waradin; comme le Pape Alexandre VIII. les avoit envoyez au Doge de Venise Francesco Morosini; & Innocent XI. au Roi de Pologne Jean Sobieski.

ESTOC, est aussi un instrument des Ouvriers qui travaillent en fer & en ouvrages qui demandent quelque poliment. Il sert à tenir leur matiere pour la limer, percer & façonner. On ne prononce ni l's, ni le *c* de ce mot, & c'est pour cela que les Artisans l'appellent *étau*. Voyez ESTAU.

ESTOC, en termes de Jurisprudence, se dit figurément de la ligne d'extraction, de la liaison de parenté qui vient d'une commune souche. Chacun des parens paternels & maternels heritent des immeubles qui viennent de leur *estoc*, ou de leur côté & ligne. Cet homme n'avoit pas un sou de son *estoc*, tous ses biens sont des acquets. Etre du même *estoc*, c'est être sorti du même tronc, être descendu du même chef, soit pere, soit mere, ayeul ou ayeule, bisayeul ou bisayeule, &c.

On dit popul. Dites vous cela de votre *estoc*, de vous même, de votre chef; ou si vous le dites par l'instigation d'autrui? Cela ne vient pas de son *estoc*, cela ne vient par de lui.

ESTOC. Terme de Joüeurs de Gibecieres & de Bonneteurs. On appelle faire l'*estoc*, lorsque l'on fait passer la carte de dessus dessous, sans que personne s'en apperçoive.

ESTOCADE. f. f. L's se prononce. Longue épée, ou brette deliée & pointée. Il n'est plus gueres en usage. Il a une *estocade* à son coté.

ESTOCADE, se dit aussi d'un grand coup d'épée allongé, que dans la Sale d'Armes on appelle Bote, & de la blessure faite de la pointe de l'épée. Il a reçu deux coups d'*estocade*. Il lui allongeoit à tous coups des *estocades* qui le faisoient bien reculer. Pousser une *estocade*. Parer une *estocade*.

ESTOCADE, se dit burlesquement d'une piece en vers, ou en prose, dans laquelle on demande quelque chose, quelque argent. Dieu nous garde de tous presenteurs d'*estocade*. SCAR. Ainsi on dit proverbialement, Allonger, porter l'*estocade* à quelcun; pour dire, lui emprunter quelque petite somme d'argent, qu'on n'est pas en volonté, ou en pouvoir de rendre.

ESTOCADER. v. neut. Prononcez l's. Se battre avec une estocade. Ces deux bretteurs ont *estocadé* long-temps, & ne se sont point fait de mal. Ce mot au propre est hors d'usage, & tout au plus il ne peut trouver de place que dans le burlesque. Au lieu d'*estocader*, on dit se porter des coups d'épée.

ESTOCADER, se dit figurément en disputes & en procès. Ils ont long-temps *estocadé* sur cette question, & ils l'ont plutôt embrouillée que resoluë.. Ces deux Avocats ont *estocadé* vigoureusement tout le long de l'audience en plaidant une telle cause.

ESTOCADER, se dit aussi en stile burlesque pour, Importuner à force de demander quelque chose. Les Poëtes le vont bien *estocader*. SCAR. On dit aussi dans le même stile, *estocader* la tristesse, le chagrin; pour dire, les combattre.

ESTOCAGE. f. m. Terme de Coutumes. C'est un droit de quatre deniers qui est du au Seigneur en vente d'heritages.

ESTOFFE, ou ETOFFE. f. f. Matiere sur laquelle les Artisans travaillent. Cette cloche est de bonne *étoffe*, de bon cuivre mélangé bien à-propos. Ces bottes, ces souliers sont de bonne *étoffe*, d'un cuir bien conditionné. Il entre diverses *étoffes* dans les chapeaux, le castor, la vigogne, toute sorte de poil. On dit aussi d'une piece d'or decriée, ou rompuë, que du moins l'*étoffe* en est bonne.

Menage après Vossius derive ce mot de l'Alleman *stoffe*.

ESTOFFE, se dit plus particulierement des draps & autres tissus de fil, de soye, de laine, d'or, d'argent, &c. qui servent à faire des habits, à garnir des meubles. Ce Marchand a toutes sortes de belles *étoffes* chez lui. Cette femme est allé lever des *étoffes*. Ce Tailleur a fourni l'*étoffe* & ses façons. L'Ordonnance pour les manufactures des *étoffes* d'or, d'argent & de soye, est du mois de Juillet 1667. & comprend toutes les mesures des longueurs & largeurs que doivent avoir les *étoffes*, leurs qualitez & leurs façons. Toutes les pieces d'*étoffe* doivent être marquées d'un plomb qui porte la marque du Marchand fabriquant.

ESTOFFE. Les Brodeurs appellent *Etoffes*, les soyes retorses qui sont entortillées sur la broche avec laquelle on travaille.

Ce mot au figuré signifie, sorte, condition. Ce sont gens de même *étoffe*. Bourgeois, Artisans & autres gens de telle *étoffe*. ABL. La Rochefoucault a dit d'un sot, qu'il n'a pas assez d'*étoffe* pour être bon. C'est un homme de basse *étoffe*, de petite *étoffe*, de petite consideration, de peu de merite. Ils ne valent pas mieux l'un que l'autre, ce sont gens de même *étoffe*. Ce mot ne s'employe gueres que pour deprimer, que pour denigrer. L'ACAD.

On dit aussi figurément, Ne pas épargner, ne pas plaindre l'*étoffe*; pour dire, employer une grande abondance de matiere. Voilà de la vaisselle d'argent bien pesante, on n'y a pas plaint l'*étoffe*. On dit d'un jeune homme dont les dispositions sont heureuses & n'ont besoin que d'être cultivées. On peut faire de ce jeune ne homme là quelque chose de bon; il y a de l'*étoffe*. L'ACAD.

On dit donner dans l'*étoffe*, pour dire depenser beaucoup en habits & en meubles. L'ACAD.

ESTOFFER. v. act. Garnir de bonne étoffe. Ce carrosse est bien *étoffé*; c'est-à-dire, qu'il a du bon cuir, de bon velours & de bon bois, & generalement qu'il a tout ce qu'il lui faut. Cet emmeublement est bien *étoffé*, il a de bonnes sangles, de bon crin, de belles garnitures.

ESTOFFER, se dit aussi au figuré. *Etoffer* un discours, pour dire, le bien remplir de toute la matiere necessaire & convenable.

De biens, d'honneurs, l'Eternel l'étoffa. MAROT.

ESTOFFÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Chapeau bien *étoffé*, Ouvrage bien *étoffé*, bien orné, bien garni. On dit, Un homme bien *étoffé*; pour dire, Un homme bien vêtu, bien meublé, un homme qui a en abondance toutes ses aises & toutes ses commoditez. L'ACAD.

ESTOFFÉ, chez les Ouvriers qui travaillent en fer, se dit d'un fer qui est preparé, ensorte qu'il est meilleur que le fer ordinaire, & moindre que l'acier. On en fait les rapes & les scies, qui sont moins cassantes que l'acier, & plus dures que le fer. On en fait aussi les brayers.

ESTOIER. v. act. Vieux mot. Serrer, rengainer l'épée, comme qui auroit dit *Etuyer*, mettre en un étui. On a dit aussi *estoyer*, pour combattre. Ce sçavent ceux qui ont dedans Acre *estoier*.

ESTOILE, ou ETOILE. s. f. Globe ou corps lumineux qui brille la nuit dans les cieux. Il n'y avoit pas un nüage qui derobât, ou qui obscurcît les *étoiles*; elles paroissoient toutes d'un or pur, & éclatant, & qui étoit encore relevé par le fond bleu où elles sont attachées. FONT. Il semble que les *étoiles* marchent avec plus de silence que le soleil. ID. Il se peut que la vuë des *étoiles* semées confusément, & dispersées en mille figures differentes, favorise la rêverie. ID.

Les Grecs appellent une *étoile*, *aster*, & attribuent ce nom tant aux Planetes, qu'aux *étoiles* du Firmament. En François il se dit plus particulierement des *étoiles* qui sont attachées au Firmament, qui ont toûjours un même mouvement, & une même distance entre elles; d'où vient qu'on les appelle *étoiles fixes*, au lieu que les autres s'appellent *étoiles errantes*, ou Planetes.

La distance immense des *étoiles fixes*, & leur clarté brillante, nous empechent de croire qu'elles tirent leur lumiere d'ailleurs que d'elles mêmes. Elles semblent être de petits Soleils qui ont une source inépuisable de lumiere. Mr. Hugens croit même que ces Soleils ont des Planetes qui tournent autour d'eux, & en empruntent leur clarté : mais que nous en sommes trop éloignez pour les appercevoir.

Les Astronomes distinguent deux mouvemens dans les *étoiles* fixes : l'un avec la 8me. Sphere ou le Firmament auquel elles sont comme cloüées, & attachées; c'est le mouvement journalier ou premier, lequel se fait de l'Orient à l'Occident dans l'espace de 24. heures, sur les Poles de l'Equateur : l'autre par lequel elles retrogradent de l'Occident à l'Orient, qu'on appelle mouvement second lequel se fait sur les Poles de l'Ecliptique, avec une lenteur extrême: ensorte que lorsqu'elles seront revenuës au même point, ils s'imaginent que la Nature aura achevé sa course, & que les astres ayant rempli leur carriere, le ciel demeurera en repos, si l'Intelligence qui lui a donné le mouvement ne lui ordonne de recommencer son cours. BURNET.

Ce mouvement propre du Firmament s'accomplit selon Tycho & les Tables Rudolphines en 25816. années, en faisant par chaque année 51. secondes, & en 71. ans & 8. mois un degré. Selon Riccioly, cette periode, est de 25920. années, & leur mouvement annuel de 50. faisant en 72. ans un degré. Mr. Cassini prenant un milieu entre toutes les observations & tous les calculs qu'il a pu comparer, determine le mouvement propre du Firmament à un degré en 70. ans, & par consequent sa revolution en 25200. ans. Cette periode est aussi la même qui a été determinée par le fameux Vlug-Beigh, petit fils du grand Tamerlan. Toutes les *étoiles* qui sont dans l'Ecliptique, decrivent les plus grands cercles, & les autres qui en sont plus éloignées decrivent des cercles paralleles à l'écliptique plus ou moins grands, selon qu'elles sont plus ou moins distantes des Poles de l'Ecliptique, & que leur latitude est plus ou moins grande. Il y a eu plusieurs Astronomes entre les anciens, qui ont cru de l'irregularité dans le mouvement des *étoiles* fixes, & de la varieté dans l'obliquité de l'Ecliptique; mais comme ils negligeoient les Refractions & qu'ils faisoient leurs observations avec des instrumens plus petits & moins exacts, que ceux dont on se sert à present, il est à croire que cette irregularité qu'ils attribuoient au mouvement des *étoiles*, venoit du defaut de leurs observations. C'est pourquoi la plupart des Astronomes admettent la regularité au mouvement des *étoiles* fixes, & établissent l'obliquité de l'Ecliptique toûjours de 23. degrez 29. minutes. Cependant Mr. le Chevalier de Louville, a trouvé qu'en l'année 1715. l'obliquité de l'Ecliptique n'étoit plus de 23 d. 29., mais de 23 d. 28. 24. Il alla exprès à Marseille en 1714. pour repeter une observation fameuse faite il y a plus de 2000. ans par un nommé Pytheas, & il trouva une dimunition de plus de 20. minutes dans l'obliquité de l'Ecliptique, ce qui lui paroit confirmé par l'accord de 17. ou 18. Astronomes des plus fameux, tant anciens que modernes; ensorte que suivant cette diminution d'obliquité de 20. minutes en 2000. ans, ou d'une minute en 100. ans, l'axe de la terre se relevant continuellement sur le plan de l'Ecliptique, un jour viendra que cet axe sera perpendiculaire à ce même plan & que l'Ecliptique & l'Equateur se confondront ensemble & ne feront qu'un même cercle; alors les jours & les nuits seront toûjours égaux entr'eux par toute la terre, il n'y aura plus d'Etez ni d'Hyvers, mais une seule saison qui sera un Printemps continuel. Mais dans le Systême de l'obliquité fixe de l'Ecliptique, le mouvement particulier du Firmament étant toûjours parallele à l'Ecliptique les *Etoiles* fixes conservent toûjours leur même latitude,

titude; & changent toutes également en longitude. Pour leurs declinaisons & ascensions droites, elles changent differemment selon leurs situations dans le Ciel, quelquefois en augmentant, d'autrefois en diminuant, à raison de l'obliquité que fait l'Ecliptique avec l'Equateur. Ce changement de declinaison est cause que les *Etoiles* fixes s'approchent quelquefois des poles de l'Equateur; & d'autres fois s'en éloignent. De-là vient que l'*Etoile Polaire*; ainsi nommée, parceque de notre temps elle est la plus proche du Pole Septentrional du monde; s'en approchera encore pendant l'espace de quelques siecles, jusqu'à ce quelle soit parvenuë au 90. degré de sa longitude; c'est-à-dire, au premier degré du Cancer, auquel temps elle n'en sera éloignée que d'environ 27. minutes; après quoi elle s'en éloignera peu à peu, de sorte qu'après plusieurs siecles elle ne sera plus nommée *Polaire*, & d'autres *Etoiles* lui succederont, s'approchant à leur tour du même Pole du monde. Le mouvement propre des *Etoiles* fixes sert à expliquer, comment la constellation du Belier du Firmament est sortie du Signe du Belier du premier Mobile, pour passer sous le Signe du Taureau. Bion.

On ne sçauroit concevoir dans quel éloignement prodigieux les *étoiles* sont à notre égard. Pour en donner quelque idée, il suffit de dire, que cet éloignement est tel, que la distance de la Terre au Soleil, laquelle est de 12. mille diametres de la terre, n'est rien par rapport à celle qui est entre les *étoiles* & nous. Elle est si peu considerable, que cet espace de plus ou de moins, n'apporte aucun changement à nos yeux. A quelque point que soit la Terre sur l'orbe qu'elle decrit autour du Soleil, les *étoiles* du Pole paroissent également grandes, ou également distantes les unes des autres: cet intervalle si vaste qu'il faudroit 50. ans à un boulet de canon pour le parcourir, & cette difference si grande, lorsqu'on est au point le plus proche, ou le plus éloigné des *étoiles* Polaires, ne les grossit, ni ne les diminuë à notre vuë. Hugens.

On appelle l'*étoile du Berger*, la Planette de Venus, qui paroît la plus grande des *étoiles*, quand elle est dans son plus grand éloignement du Soleil. On l'appelle *Lucifer*, *Phosphore*, ou l'*Etoile du matin*, lorsqu'elle le precede; & *Vesper*, quand elle le suit, & alors on la voit le soir. On a appellé dans l'Eglise Romaine, la Sainte Vierge, l'*Etoile de la mer*, & l'*Etoile du matin*. L'*étoile polaire*, c'est celle qui est la plus voisine du Pole, & la derniere de la queuë de la petite Ourse. Sur la mer, quand on dit l'*étoile*, cela s'entend de l'*étoile* du Nord.

Pour mieux connoître les Etoiles, les Anciens les ont rangées sous 48. Constellations, autrement nommées Asterismes; dont il y en a 12. dans le Zodiaque, 21. dans la partie Septentrionale, & 15. dans la partie Meridionale; mais on en compte aujourd'hui 23. dans la partie Septentrionale.

Les six Signes Septentrionaux du Zodiaque sont,

	Selon Ptolomée.	Selon Kepler.
Le Bellier qui a	28. étoiles, ou	23.
Le Taureau	44.	52.
Les Gemeaux	25.	30.
L'Ecrevisse	13.	17.
Le Lion	35.	40.
La Vierge	32.	41.

Les six Signes Meridionaux sont

La Balance	17.	20.
Le Scorpion	24.	27.
Le Sagittaire	31.	31.
Le Capricorne	28.	28.
Le Verseau	45.	45.
Les Poissons	34.	42.

Les Constellations Septentrionales sont

	Selon Ptolomée.	Selon Kepler.
La petite Ourse	7.	20.
La grande Ourse	35.	56.
Le Dragon	31.	32.
Cephée	13.	12.
Le Bouvier	23.	29.
La Couronne	8.	8.
Hercules	28.	31.
La Lyre	10.	11.
Le Cygne	19.	28.
Cassiopée	13.	45.
Persée	29.	34.
Le Chartier	14.	27.
Le Serpentaire	29.	56.
Le Serpent	18.	26.
La Fleche	5.	4.
L'Aigle	15.	12.
Antinoüs	0.	7.
Le Dauphin	10.	10.
Le petit Cheval	4.	4.
Pegase	20.	24.
Andromede	23.	26.
Le Triangle	5.	5.
La Chevelure de Berenice	0.	15.

A ces 23. Constellations on ajoute encore celle de la Fleur de lys, qui est au midi du Triangle & de la tête de Meduse, contenant quatre *étoiles*.

Les quinze Constellations Meridionales sont,

	Selon Ptolomée.	Selon Kepler.
La Baleine	22.	25.
Orion	38.	62.
Le Fleuve Eridan	34.	39.
Le Lievre	12.	13.
Le grand Chien	29.	29.
Le petit Chien	2.	5.
Le Centaure	37.	37.
Le Navire Argo	45.	53.
Le Loup	19.	19.
L'Hydre	27.	33.
La Tasse	7.	8.
Le Corbeau	7.	7.
L'Autel	7.	7.
La Couronne Australe	13.	13.
Le Poisson Austral	18.	17.

Outre toutes ces Constellations connuës des Anciens, il y en a encore 12. autres, qui ont été découvertes par ceux qui ont voyagé vers le Pole Antarctique, sçavoir,

La Gruë qui a, selon Kepler,	13. étoiles.
Le Phenix	15.
L'Indien	12.
Le Paon	23.
Apus, Oiseau d'Inde	11.
Apis, la Mouche	4.
Le Cameleon	10.
Le Triangle Austral	5.
Le Poisson Volant	7.
La Dorade ou Xiphias	7.
Le Toucan ou Oye d'Amerique	8.
L'Hydre	21.

On distingue aussi les *Etoiles* fixes en six sortes de grandeurs, dont il y en a 15. de la premiere, qui sont

Arcturus dans la Constellation du Bouvier.

La Lyre dans le Vautour.

L'œil du Taureau, dit Aldebaran.

Capella en l'epaule du Chartier.

Le cœur du Lion, dit Regulus.

La

La queuë du Lion.
L'épy de la Vierge.
Tomahan dans le Verseau.
Le cœur de l'Hydre.
Le cœur du Scorpion, dit Antares.
Le pied gauche d'Orion, dit Rigel.
Acarnar, qui est à l'extremité du Fleuve Eridan.
Sirius, dans la tête du grand Chien.
Canope, qui est au mât du Navire.
Le pied droit du Centaure.

Nombre des *Etoiles* des six differentes grandeurs.

	Selon Ptolomée.	Selon Kepler.
De la premiere grandeur il y en a	15.	15.
De la seconde	45.	58.
De la troisiéme	208.	218.
De la quatriéme	474.	494.
De la cinquieme	217.	354.
De la sixiéme	49.	240.
Des obscures & nebuleuses	14.	13.
Somme	1022.	1392.

Ce nombre est celui des *Etoiles* que l'on peut voir sans se servir de lunettes de longue vuë; car avec ce secours on en apperçoit un si grand nombre, que l'on en compte plus de mille dans la seule Constellation d'Orion. Avec toutes ces Constellations il y a aussi la *Voye lactée*, qui est une grande multitude d'*étoiles* que l'on ne peut appercevoir qu'avec le Telescope. Voyez Voye Lactée. Il y a encore deux petites nuées, qui sont comme deux taches qui paroissent vers le Pole Antarctique, dont la plus grande est vers le Pole de l'Ecliptique. Les *étoiles* sont effectivement en nombre infini; suivant l'espece de deffi que Dieu fait à Abraham; Compte les *étoiles* du ciel, si tu peux. Cependant les anciens Astronomes avoient pretendu en fixer le nombre. Ils croyoient qu'il ne pouvoit rien paroître de nouveau dans le ciel, puisqu'il ne s'y fait aucune generation. Et en effet jusqu'au temps d'Aristote, & plus de 200. ans après, on n'y avoit apperçu aucun changement. Mais en l'année 125. avant l'Incarnation, Hypparchus y ayant découvert une nouvelle *étoile*, il fit un dénombrement de toutes les *étoiles*, avec une description exacte de leur grandeur, & de leur situation, afin qu'on pût reconnoître s'il y arrivoit dans la suite des temps quelque chose de nouveau. Dans le sixiéme siecle Tychobrahé a observé dans la Constellation de Cassiopée une nouvelle *étoile*, qui parut grosse d'abord, & diminuant peu-à-peu, disparut au bout de six mois. Il en parut une au pied du Serpentaire en 1604. & disparut en 1605. Kepler en a fait un livre. David Fabricius en 1612. en a découvert une dans le col de la Baleine, qui s'est montrée & cachée plusieurs fois. On croit que c'est la même qui a paru en 1628. & en 1662. Elle étoit de la troisiéme grandeur. Mr. Bouillaud en a decrit le cours & le mouvement. Simon Marius fut le premier qui en découvrit une dans la Ceinture d'Andromede, quoique Bouillaud dise qu'elle eût paru dès le 15me. siecle. Elle s'est montrée en 1612. & en 1613. & s'est cachée jusqu'en 1664. Kepler en a observé une autre dans le Serpentaire. En l'année 1601. il en a paru une de la troisiéme grandeur dans la Constellation du Cygne; qui disparut en 1626. & fut observée de nouveau par Hévelins en 1659. Elle étoit de la 3. ou 4. grandeur, & disparut en 1661. On a commencé à la revoir en 1666. comme étant de la sixéme grandeur. Elle a été observée au mois de Juillet 1670. & 1671. par Dom Anthelme Chartreux de Dijon, & elle disparut en 1672. Mr. Cassini a le premier remarqué une autre nouvelle *étoile* de la quatriéme grandeur entre la Constellation de l'Eridan & celle du Lievre au premier degré de Gemini, & au 37. degré de latitude Australe. Avant ces derniers temps Ptolomée & les anciens Astronomes ont soutenu qu'il n'y en a que 1022. de visibles, selon le catalogue d'Hypparque, qu'ils ont reduites en 48. Constellations; & que, si en hiver on en voit quelquefois davantage, c'est que la vuë se trompe. Les Modernes en comptent bien davantage, qu'on decouvre avec l'aide du telescope. Ils ont decouvert 18. nouvelles Constellations vers le Pole Antarctique, & six vers le Pole Arctique. Kepler compte, comme nous venons de le voir, 1392. *étoiles*. Bayer 1709. Griemberg 1225. Schickard 1692. Galilée dit en avoir observé avec le telescope dans les Pleiades plus de 40. & dans l'espace d'un ou de deux degrez d'Orion plus de 500. ce qui le detourna, dit-il, d'en donner la figure & le nombre. Le Pere Rheita Capucin dit en avoir observé près de 2000. en cette seule Constellation, desorte que Ricciolus dit dans son nouvel Almageste, que celui qui diroit qu'il y a plus de vingt fois cent mille *étoiles*, ne diroit rien qui ne pût être véritable.

Estoile, se dit aussi en parlant des influences celestes, & se prend pour destin, fatalité. Cet homme a fait une grande fortune, il est né sous une heureuse *étoile*. Il est d'une complexion amoureuse, il ne sçauroit se deffendre d'aimer; c'est son *étoile*. C'est l'*étoile* de notre nation de se lasser de son bonheur. La Roch. Notre mérite nous attire l'estime des honnêtes gens, & notre *étoile* celle du public. Oe. M. C'est mon *étoile* & non mon choix qui m'oblige à vous aimer. Bus. Rab. Il semble que nos actions ayent des *étoiles* heureuses, ou malheureuses, à qui elles doivent une partie de la loüange, ou du blâme qu'on leur donne. Id. L'*étoile* des peres envoye de benignes influences sur les enfans. Le P. Gail. Ces expressions sentent un peu le Paganisme.

Estoile, se dit aussi figurément d'une personne dont les lumieres éclairent les autres. St. Athanase parut sur le trône d'Alexandrie comme une *étoile* brillante. Herman.

Estoile volante, se dit aussi d'une exhalaison grasse & enflammée, ou meteore qui paroit souvent en été en forme d'une *étoile* qui tombe. Voyez Fusée.

L'*étoile* des Mages étoit un meteore miraculeux qui n'étoit pas éloigné de la terre; autrement elle n'eût pu servir à les conduire. On gardoit autrefois à St. Marceau à Rome quelques rayons de l'*Etoile* des trois Rois; mais les rayons se sont éclipsez ou évaporez, aussi-bien que le son des cloches de Jerusalem. Misson.

Estoile, en termes de Guerre, se dit d'un petit fort hexagone ou octogone, qui a six pointes en angles entrans & saillans, qui se flanquent les uns les autres, & ont des faces de 15. ou 20. toises. On fait des *étoiles* dans les lignes de circonvallation après deux ou trois redoutes. Les *Etoiles* ne sont plus gueres en usage, tant parceque leur angle rentrant n'est point flanqué, qu'à cause que les Redoutes quarrées sont plutôt construites & font le même effet.

On appelle aussi *étoile*, plusieurs allées d'un jardin ou d'un parc, qui viennent aboutir à un même centre, ou à un milieu, duquel on a differens points de vuë.

Etoile, Terme d'Imprimeur, petites marques, en forme d'*étoile*, qu'on met dans les livres, & qui servent à faire des renvois, ou des annotations, ou à remplir les vuides d'un mot qu'on n'imprime pas. On en met aussi dans les chans d'Eglise. Les *étoiles* en place des noms, dans les livres, deplaisent fort aux curieux. Bay.

On dit aussi des fusées à *étoiles* & à serpenteaux. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une *étoile* de graisse.

ESTOILE, ou pelotte, en termes de Manege, est une marque blanche sur le front d'un cheval. Une tête de Barbe avec l'*étoile* nette. MOL.

ESTOILE, Sorte de petite fleur blanche qui vient en Avril, & en Mai.

Les *Etoiles* qui se trouvent sur les revers des medailles marquent quelquefois les enfans des Princes regnans, quelquefois au contraire les enfans morts & mis dans le Ciel au rang des Dieux. SCIENCE DES MEDAILLES. Après la mort de Jules Cesar, on vit paroître une Comete au Ciel. On la fit passer dans l'esprit du peuple credule pour l'ame de Cesar placée entre les Dieux. De là presque toutes les medailles, qu'on frappa en l'honneur de Cesar après sa mort, sont marquées par une *étoile*. OB. M.

ESTOILE, se dit encore d'une espece d'insecte de mer, grand comme la paume de la main ou un peu plus grand, ayant la figure d'une *étoile*, de couleur grise ou noirâtre. Il a cinq angles assez larges, & se terminant en pointe. Sa bouche est placée au milieu de ces angles ou au centre de l'*étoile*, & elle est garnie de dents. Il a un grand nombre de jambes formées en cornes de limaçon & attachées à ses angles. Chacune de ces jambes contient une goute d'eau claire & limpide. Il ne paroît point en tout son corps de passage particulier pour la rejection de ses excremens. Il est couvert d'une peau dure & rude qui lui sert d'écaille. On trouve cette *étoile* marine aux rivages de la mer. Il y en a de plusieurs especes. Elles sont toutes aperitives, étant prises en decoction.

ORDRE DE L'ESTOILE. Ordre de Chevalerie institué par le Roi Jean en 1352. Il s'appelloit l'Ordre de la Vierge Marie. Les Chevaliers portoient une chaîne de cinq chaînons entrelacez, de laquelle pendoit sur l'estomac une *étoile* d'or à 5. rais. Cette *étoile* le fit nommer l'Ordre de l'*étoile*. Ils portoient aussi sur leur habit, vers l'épaule gauche une *étoile* d'or en broderie. Il n'y avoit d'abord que 30. Chevaliers: mais il fut avili par la multitude de ceux qui y furent admis sans distinction. C'est pourquoi Louïs XI. ou Charles VII. le quitta, & le mit attaché à un ruban de soye noire au cou du Chevalier du Guet de Paris, & ses Archers portent encore à gauche une *étoile* sur leur casaque. Il est des Auteurs, qui s'inscrivent en faux contre ce dernier fait & avec raison, puisque Louïs de France Duc d'Orleans, fils de Charles V. porta le collier de cet Ordre aux Celestins à Paris, & que Charles VII. le donna en 1458. au Prince de Navarre, Gaston de Foix, son gendre.

ESTOILE, est aussi un terme fort usité dans le Blason, comme étant un meuble dont on charge souvent les Ecus & leurs pieces honorables. Elle differe de la mollette d'éperon, en ce qu'elle n'est point percée comme la mollette. Elle est ordinairement en France de cinq rais. Quand elle en a six ou huit, comme chez les Allemans & les Italiens, il en faut faire une mention particuliere en blasonnant l'Ecu.

On dit proverbialement, qu'un homme est logé à la belle *étoile*, qu'il couche à la belle *étoile*; pour dire, qu'il n'a point de logement, qu'il couche dehors. On dit, jeûner jusqu'aux *étoiles*; pour dire, jeûner jusqu'à la nuit. L'ACAD. Quand on donne un grand coup sur la tête à quelqu'un, on dit qu'on lui a fait voir des *étoiles* en plein midi. On dit d'un Prédicateur qu'il voit les *étoiles* quand il bat la campagne, & qu'il ne sçait ce qu'il dit. RICH.

ESTOILÉ, ÉE. adj. Brillant d'étoiles, semé d'étoiles. Lors qu'il gele bien fort, ou que le ciel est fort serain, il paroît bien *étoilé*.

Des globes étoilez *les Palais sont ouverts.* VOIT.

En Blason on dit qu'un Ecu est *étoilé*, quand il est semé d'étoiles sans nombre.

ESTOILER, ou ETOILER. Terme de Monnoye, qui se dit lorsque les flans & carreaux s'ouvrent par les carnes, quand on les bat, à faute d'être recuits. L'Ordonnance veut qu'on recuise les carreaux à toutes les façons qu'on leur donne, de peur qu'ils ne s'*étoilent*.

ESTOIRE. s. f. Vieux mot. Histoire.

*La verté de l'*estoire*, si com li Rois la fit.*
*Perceval, se conte l'*estoire*,*
A si perdu la memoire,
Que de Dieu ne se souvient mais.

Villehardoüin l'a employé dans la signification d'une Flote de Navires. Il partit une *estoire* de Flandres par mer com mult grant planté de bones gens armée. On l'a pris aussi pour des vivres & autres provisions nécessaires.

Il avoit navire & estoire.

ESTOLE, ou ETOLE. s. f. Terme d'Eglise. Ornement sacerdotal. Longue bande de velours, de damas, ou d'autre étoffe large de trois à quatre pouces, sur laquelle il y a des croix d'étoffe, de galon ou de broderie. Les Prélats, les Prêtres & les Diacres se la mettent au cou, quand ils font certaines fonctions Ecclesiastiques, & elle pend des deux côtez par devant jusqu'à mi-jambe. Les Curez mettent l'*étole* par dessus leurs surplis pour marque de superiorité dans leur Eglise. Les Prêtres la portent aussi sur leur aube pour celebrer la Messe, & alors elle est croisée sur leur estomac. Les Diacres la portent en écharpe sur leur épaule gauche. On met le bout de l'*étole* sur la tête, quand on dit une Evangile pour quelque personne. Les Evêques ont pretendu que les Curez ne devoient point paroître devant eux avec l'*étole*, parce que l'*étole* étant une marque de jurisdiction ils doivent la quitter, en leur presence. Regulierement le droit de porter l'*étole* en présence de l'Evêque appartient aux Curez, parceque la jurisdiction des Curez vient immédiatement de Dieu, à moins qu'il n'y ait titre ou possession contraires. Cela se regle par l'usage de chaque Diocese. L'*Etole* selon les Conciles est un symbole du joug de Jesus-Christ, & de la servitude volontaire à laquelle il s'est abaissé pour nous, une représentation de la croix qu'il porta sur ses épaules: en un mot une marque exterieure du pouvoir que l'Eglise communique aux Prêtres d'administrer les Sacremens. Aucun Concile n'a établi que l'*Etole* soit une marque de jurisdiction; mais une marque d'honneur & de superiorité. C'est pourquoi les Curez ne veulent pas que leurs Vicaires portent l'*étole* en leur presence.

L'*étole* chez les anciens Payens étoit une robbe longue, plus convenable à des femmes qu'à des hommes. C'étoit pourtant une robbe d'honneur chez toutes les nations. Les Rois mêmes s'en servoient, & la donnoient quelquefois pour le prix de la vertu. Celle du Grand Sacrificateur étoit de même, & celle des Prêtres d'aujourd'hui n'est autre chose que les extremitez de devant de cette longue robbe, & de l'ancienne *étole* qu'elles representent. L'usage de l'*étole* a commencé dans l'Eglise avec celui de l'aube. Les Prêtres la portoient toûjours autrefois, même en prêchant, comme temoigne Alcuin; d'où vient qu'on l'a appellée aussi en Latin *orarium* de *orare*, prier, qui étoit le propre des Prêtres & des Orateurs de l'Eglise. Il y a encore des Païs, comme en Flandres, où on ne prêche jamais qu'avec l'*étole*. On le fait aussi en Italie. Voyez le Traité qu'en a fait le Sr. Thiers Curé de Champrond.

Saint Gelais ayant gagé qu'il rempliroit sur le champ un Sixain, dont on lui diroit les trois premiers vers de diverses rimes, celui qui avoit gagé contre lui tâcha de le surprendre dans un tems, où il auroit l'esprit occupé de toute autre chose. Un jour donc que St. Gelais étoit à l'autel disant la Messe, il s'approcha de lui & lui dit à l'oreille :

L'autre jour venant de l'Ecole,
Je rencontrai Dame Nicole
Laquelle étoit de verd vetuë.

A quoy St. Gelais repartit d'abord :

Otez moi du cou cette Etole,
Et si bien-tôt je ne l'accole
J'aurai la gageure perduë.

ESTOLE. Chevalier de l'*Etole* d'or. *Cavaliero della Stola d'oro.* C'est une espece de Chevalerie que la Republique de Venise confere d'ordinaire à ceux qui ont été Ambassadeurs auprès des Rois, & qui en ont reçu l'accolade. Dans les jours ordinaires, ils portent seulement une *étole* noire bordée d'un galon d'or, avec une ceinture attachée avec des boucles d'or. Dans les jours de ceremonie, ils portent l'*étole* de drap d'or.

ESTOLT. adj. Vieux mot. Rude.

Si li donna cop si estolt.

ESTOMAC. s. m. Prononcez l's. Terme d'Anatomie. C'est proprement l'orifice superieur du ventricule, que quelques-uns appellent la bouche du ventricule. Il commence où l'œsophage finit; il est d'un sentiment très-vif, à cause de la quantité de nerfs qui l'environnent; il donne entrée aux alimens, & afin qu'ils ne remontent pas dans la bouche, il est fermé par une infinité de fibres charnuës, & circulaires. Ce mot est Grec, il vient de *stoma*, qui signifie bouche.

ESTOMAC, se dit aussi du ventricule même. Voyez VENTRICULE. Pour vivre long-tems, il faut avoir bon *estomac*. Le vomissement est une convulsion de l'*estomac*. Il ne faut rien donner aux malades qui leur charge l'*estomac*; c'est-à-dire, qui soit difficile à digerer. Erasme qui n'aimoit point le poisson, disoit mon *estomac* est Lutherien, quoique mon ame soit Catolique.

Il parut il y a quelques années un Moine Moscovite à Berlin, qui proposoit un instrument pour nettoïer l'*estomac*. C'étoit une brosse toute semblable à celle dont on se sert pour nettoïer les bouteilles. Elle avoit un manche de fil couvert de soie. Avec cette brosse il prétendoit nettoïer un *estomac* comme on nettoie une bouteille. MEM. DE TR.

ESTOMAC, se dit abusivement de la partie exterieure du corps, qu'on appelle autrement le *sein*, la *poitrine*, & qui est au dessus de la ceinture. Le creux de l'*estomac*. Il lui donna un coup de poing dans l'*estomac*. Dans les climats fort chauds il suffit pour la santé de se bien couvrir l'*estomac*. LA LOUBERE. Les pêcheurs se frappent l'*estomac* en signe de penitence. Quand on se confesse, on se frappe trois fois l'*estomac*, en disant *mea culpa*.

ESTOMAC, à l'égard des volailles, se dit des chairs qu'on tire de dessus leur partie éminente, quand on en a levé les aîles & les cuisses. Un *estomac* de chappon, de perdrix. Il ne se dit que des viandes cuites. L'ACAD.

On dit proverbialement, qu'un homme a un *estomac* d'autruche, qu'il digereroit le fer, quand il mange excessivement sans en être incommodé.

On appelle en termes de Chymie, *Estomacs d'autruche*, les eaux fortes qui digerent & dissolvent tout. C'est particulierement une eau philosophale qui est propre à dissoudre tout. Elle se fait avec l'huile philosophale, le sublimé & la liqueur gommeuse.

Quoiqu'on dise *estomac*, il faut dire *stomacal*, & non pas *estomacal*. LA T.

ESTOMAQUER. v. act. L's se prononce. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Se scandaliser, se tenir offensé contre quelqu'un de ce qu'il a dit ou fait. Il y a des gens qui s'*estomaquent* d'entendre des propositions nouvelles, de nouvelles doctrines qu'ils ne peuvent comprendre. Ce Noble s'est fort *estomaqué* de ce que le Curé ne lui a pas accordé les droits honorifiques qui lui sont dus. Cet homme s'*estomaque* de peu de chose.

ESTOMAQUÉ, ÉE. partic.

ESTOMBER. Prononcez l's. Terme de Dessinateur. C'est, Dessiner avec des couleurs en poudre, qu'on applique avec de petits rouleaux de papier dont le bout sert comme de pinceau. Il y en a qui écrivent *estomper*, & qui appellent *estompe* le papier roulé & barbu par le bout dont on se sert pour *estomper*.

ESTOMMI, IE. adj. Vieux mot. Etourdi & las. Il n'y a meilleur remede de salut à gens *estommis* & recrus, que de n'esperer salut aucun. RAB. L'ancien mot étoit *estormir*, de l'Alleman *sturmen*, donner l'alarme, d'où vient l'Italien *stormire*. En Alleman *sturm*, c'est tempête, orage, & aussi alarme, assaut. L'Italien *stormo* & notre *Estour* viennent de-là. Du Cange au mot *stormus*.

ESTONNANT, ou ETONNANT, ANTE. adj. Qui étonne, qui surprend par sa rareté, ou par sa nouveauté, ou par son incomprehensibilité. Voilà une nouvelle *étonnante*. Cet enfant a une memoire *étonnante*. Cet homme est d'une érudition *étonnante*. La bonté, la sagesse de Dieu sont *étonnantes*. Il y a une infinité de secrets dans la nature qui sont *étonnans*. Certains Voyageurs nous racontent des choses *étonnantes* des peuples qu'ils ont visitez. Je me represente à toute heure ce peril *étonnant*, qui commença de nous offrir aux regards l'un de l'autre. MOL. On dit d'un homme extraordinaire, soit en bien, soit en mal, que c'est un homme *étonnant*.

ESTONNEMENT. s. m. Surprise causée par quelque accident imprevû, par quelque chose d'inopiné. Les prodiges causent de l'*étonnement*. Ils étoient tous interdits de crainte & d'*étonnement*. Donner de l'*étonnement*. Jetter dans l'*étonnement*. Etre saisi d'*étonnement*. Un bel esprit Allemand n'apparoît point sans donner de l'*étonnement*. BOU. Une ame ferme a beau être menacée, cela ne lui donne point d'*étonnement*. C'est un de mes *étonnemens*, le plus grand de mes *étonnemens*, qu'il ait pû réüssir par cette voye-là.

ESTONNEMENT, se prend aussi pour, Admiration. Cette action fera l'*étonnement* des siecles futurs. On dit d'une personne extraordinaire, que c'est l'*étonnement* de la nature. Etre ravi d'*étonnement*; avoir de la peine à revenir de son *étonnement*. On peut douter si le prodigieux sçavoir de Scaliger excite plus notre admiration que notre *étonnement*. BAY.

ESTONNEMENT, se dit aussi pour, Ebranlement, secousse. Les chariots ont causé un si grand *étonnement* à ces maisons, qu'elles en dureront moins. Le grand bruit a causé à ce malade, un *étonnement* de cerveau.

ESTONNER, ou ETONNER. v. act. & neut. p. Surprendre, épouvanter; causer à l'ame de l'émotion, soit par surprise, soit par admiration, soit par crainte. Si l'on est *étonné* qu'une aussi grosse masse que la Terre tourne sur elle-même, Jupiter mille fois plus gros tourne près de deux fois & demi plus vîte. FONT. On s'*étonne* de tous les accidens extraordinaires qui arrivent dans le monde. Un criminel s'*étonne* à la vuë des Juges, des supplices, de la mort.

Les

Les Tyrans n'ont point *étonné* les Martyrs, ils n'ont pû vaincre leur constance. Quand on sçait la cause de quelque effet, on ne s'en *étonne* plus. Ce Heros du bruit de ses exploits *étonna* l'Univers. MEN.

S'ESTONNER, se dit aussi des mouvemens de l'ame ordinaires, & peu considerables. Je suis *étonné* de son procedé à mon égard. Je m'*étonne* de ce qu'il est si long-temps sans me venir voir, sans m'écrire. La premiere fois, disoit Balsac, qu'on joignit ces deux termes, ils devoient s'*étonner* de se trouver ensemble.

ESTONNER, au figuré signifie, ébranler, faire trembler par quelque grande, quelque violente commotion. Les tremblemens de terre *étonnent* les édifices les plus solides. Les premiers coups de canon n'abattent pas une muraille; mais ils l'*étonnent*. Une chûte *étonne* le cerveau de telle sorte, qu'il se fait souvent un abscès par un contre-coup. Le branle des cloches a *étonné* cette tour.

Le tibre écumeux & bruyant,
De sa course fougueuse étonne *son rivage.* OR. M.

ESTONNER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme est *étonné* comme s'il tomboit des nuës, comme si les cornes lui venoient à la tête; qu'il est *étonné* comme un fondeur de cloches; pour dire, qu'il est surpris, *étonné* au dernier point. On dit aussi d'un homme ferme ou opiniâtre, qu'il est bon cheval de Trompette, qu'il ne s'*étonne* pas pour le bruit.

ESTONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

ESTONNÉ. Terme de Lapidaire, qui se dit d'un morceau de cristal mis au feu, par un Lapidaire, pour lui donner une couleur.

Tous ces mots viennent du Latin *attonare*, *attonitus*.

ESTOQUIAU. s. m. C'est une partie de la serrure, une petite cheville qui en tient le ressort. On nomme aussi *estoquiaux* dans la cloison d'une serrure, certaines pieces de fer qui entretiennent la cloison avec le palastre.

ESTOR, ou ESTORS. s. m. Vieux mot. Choc, mêlée, combat.

Dix Chevaliers pris en l'estor.

On a dit aussi *estour* dans le même sens.

ESTORE'E. Vieux mot, inusité depuis long-temps. Armée navale. On a dit aussi *Estoire*.

ESTORER. v. act. Vieux mot. Créer, ordonner, arranger.

Du pooir que donné leur a,
Cil sires qui tout estora.

On se sert de ce mot en Normandie, pour dire, se pourvoir, faire sa provision. Il vient d'*auctorare*. HUET.

ESTORMIR. v. act. Vieux mot. Voyez ESTOMMI. On a dit aussi *Estourmir*, pour se reveiller.

Un poise coucha & dormi,
*Et au point du jour s'*estormi.

ESTOUBLAGE. s. m. Terme de Coûtumes, comme parle une Charte d'Odon, Archevêque de Rouën, de l'an 1262. C'est un droit qui se leve sur les blez ou éteules.

ESTOUBLE. s. m. Chaume, ce qui reste du tuyau de blé sur la terre, quand on a fait la moisson. On dit en quelques endroits *éteule*.

Ce mot vient de *stipula* ou *stibula*, ou bien a *tubis & calamis frugum*.

ESTOUFFANT, ou ETOUFFANT, ANTE. adj. Suffoquant, qui empêche le rafraîchissement des poumons, en leur ôtant la liberté de respirer un air frais. En été il y a des chaleurs *étouffantes*. Voilà un temps *étouffant*.

ESTOUFFEMENT, ou ETOUFFEMENT, s. m. Difficulté de respirer. Sorte de suffocation. Il me prend quelquefois des *étouffemens* qui me font peur. Cet homme a un asthme qui lui cause un *étouffement* de poitrine, une respiration difficile.

ESTOUFFER, ou ETOUFFER. v. act. & neut. Faire perdre, oter la respiration, suffoquer. Cette chambre est chaude comme une étuve; on y *étouffe*. Il y avoit si grande presse en cette ceremonie, qu'on a failli à m'*étouffer*. Delacez cette femme, elle *étouffe*. L'esquinancie l'a *étouffé*. Il a été *étouffé* d'un catarre. Cette nourrice en dormant a *étouffé* son enfant. Le Singe *étouffe* ses petits à force de les embrasser.

J'embrasse mon rival, mais c'est pour l'étouffer. RAC.

On dit aussi, que les habits *étouffent*, quand ils sont trop chauds, & trop lourds. La fumée *étouffe*. J'ay pensé être *étouffé* à la porte. MOL. S'*étouffer* de manger. VAUG. *Etouffer* de douleur. BUSSI. Que la peste l'*étouffe* avec sa discretion, le traître, le bourreau qu'il est. MOL. Si je n'avois rien dit, j'aurois *étouffé* de depit.

Ce mot vient de *stufare*, qu'on a fait de *stufa*, qui signifie *étuve*. MEN.

ESTOUFFER, se dit figurément pour, Supprimer, cacher, dompter, detruire, dissiper. Il faut cacher & *étouffer* son ressentiment. La penitence *étouffe* jusqu'aux mouvemens de l'amour propre les plus legitimes. PORT-R. Souvent on est obligé d'*étouffer* ses soupirs, ses plaintes, ses pensées. Ce Prince a *étouffé* l'hydre de la rebellion, comme Hercule *étouffa* des serpens dans le berceau. *Etouffer* les semences d'une guerre civile. ABLAN. Le droit qu'a le public de juger de tout a bien produit des vertus, & bien *étouffé* des crimes. AMUS. SER. ET COM. La misere *étouffe* l'esprit. OR. M. L'action, & la vivacité de l'esprit s'*étouffent* par trop d'étude. MONT. Nous *étouffons* les remords de notre conscience, en nous persuadant temerairement que nous n'avons point tort. NIC. Les soins du corps & de la vie presente *étouffent* dans les hommes toutes les pensées de l'éternité. J. DES SC. L'amour du repos *étouffe* celui de la gloire. TOUR. La contrainte des preceptes *étouffe*, & éteint le feu de l'imagination. CL. La moderation que le monde affecte n'*étouffe* pas les mouvemens de la vanité: elle ne sert qu'à les cacher. BOSS. On *étouffe* les agrémens naturels, quand on en veut avoir d'empruntez. BELL. Il vaut mieux *étouffer* un bon mot qui est prêt à nous échapper, que de chagriner qui que ce soit. ID. Les controverses furent plutôt *étouffées* que decidées au Concile de Trente. JAQ. On *étouffe* souvent les matieres en les voulant abreger. OR. M.

Etouffe *promptement une naissante flâme.* CORN.
Dans l'inquiete ardeur d'un feu qui dure encore,
L'un plonge le poignard dans le sein qu'il adore;
L'autre, par un mepris qui sçait mieux le vanger,
Etouffe *ses Amours jusqu'à les negliger.* VILL.

On dit figurément *étouffer* de rire, & s'*étouffer* de rire; pour dire, rire avec excez. Il est du stile familier.

ESTOUFFÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Des desseins étouffez *aussi-tôt que naissans.* RAC.

On dit un air *étouffé*, pour dire, étouffant.

En termes de l'Ecriture Sainte on appelle, viandes *étouffées*, la chair des animaux qu'on avoit tuez sans verser leur sang. Il étoit defendu aux Juifs de manger de la chair *étouffée*. Levit. XVII. 13. Deut. XII. 23. On offroit aux faux Dieux des animaux *étouffez*.

ESTOUFFOIR. s. m. Instrument de metal, haut d'environ trois pieds, creux, rond, en forme de cloche, ouvert par le bas & couvert par le haut, que les

les Boulangers mettent sur la braise pour l'éteindre & pour l'étouffer. Il y a aussi une autre sorte d'*étouffoir*, dont on se sert fort en Hollande. Il est aussi de metal ou de terre cuite; mais il est ouvert par le haut. Il sert à éteindre ou à étouffer des tourbes : ce qui se fait en le couvrant, après qu'on y a mis les tourbes qu'on veut étouffer ou éteindre.

ESTOUPPE, ou ETOUPPE. s.f. La bourre du chanvre, de la filasse, du lin. On fait des bouchons de bouteille avec de l'*étouppe*. On mêle de l'*étouppe* avec du gaudron pour calfater les vaisseaux. On la fait aussi de vieux cables battus.

Ce mot vient du Latin *stupa*. Men. Isidore ajoûte, *quod ex ea rima navium stipentur.* Il vient plutôt de *stoup*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

On dit proverbialement & figurément, Mettre le feu aux *étouppes*; pour dire, Exciter quelqu'un deja ému ou facile a émouvoir. Quand les esprits sont aigris, il faut peu de chose pour mettre le feu aux *étouppes*.

ESTOUPPER. v. act. Boucher, fermer avec de l'étouppe, ou avec quelque autre chose. *Etoupper* une bouteille, un tonneau qui s'enfuit, un vaisseau qui fait eau. *Etoupper* les navires de mousse.

Les oreilles il lui couppa,
Et les conduits en étouppa. Voit.

On dit figurément d'un homme qui ne veut rien entendre, qui n'est point touché des plaintes, ni des cris des miserables, qu'il s'est *étouppé* les oreilles, qu'il les a fermées à la pitié.

Ce mot vient de *stupare*, qui signifie *boucher* avec de l'*étouppe*, & qui a été fait de *stupa*. Les Allemans disent *stopffen*.

Estouppé, ée. part. pass. & adj.

ESTOUPILLE, ou ETOUPILLE. Espece de meche qui porte le feu d'un endroit à l'autre avec beaucoup de rapidité. Frezier.

ESTOUPIN, ou ETOUPIN. s.m. Terme de Marine. C'est un peloton de fil de carret sur le calibre des canons, pour bourrer la poudre quand on les charge.

ESTOUR. s.m. Vieux mot. *Combat*, *assaut*. L'*estour* des combattans fut rude & cruel. L'*estour* de la bataille. On disoit aussi, l'*estour* des vents; pour dire, une rencontre de vents contraires, d'où est venu le mot de *tourbillon*. Voyez Estommi.

ESTOURBILLON. s.m. Vieux mot. Tourbillon.

ESTOURDERIE, ou ETOUDERIE. s.f. Action d'étourdi. Il a fait une grande *étourderie*. Voilà une de vos *étourderies*. L'*étourderie* est la source de la plûpart des fautes que l'on commet dans le commerce du monde. La Langue. Il y a des gens qui croyent que ce mot ne s'écrit point encore, & qu'on doit se contenter de le dire, mais on le juge assez établi par l'usage pour pouvoir l'écrire dans le stile épistolaire, & familier.

ESTOURDIMENT, ou ETOURDIMENT. adv. D'une maniere inconsiderée, & étourdie. Il a entrepris cette affaire fort *étourdiment*, sans prendre conseil, sans l'examiner. Il est surprenant que les hommes portent l'extravagance jusqu'à hasarder *étourdiment* l'éternité, sans songer en quel abîme elle les va precipiter. De Vill. On craint l'enfer, & cependant on y court *étourdiment*. Morale de P. La discretion est l'ame de la politesse : elle nous empêche de parler *étourdiment*. Bell.

He! quoy Seigneur, toûjours nouveaux combats!
Toûjours dangers! Vous ne croyez donc pas
Pouvoir mourir? Tout meurt, tout heros passe.
Cloton ne peut vous faire d'autre grace,
Que de filer vos jours très-lentement;
Mais Cloton va toûjours étourdiment.

La Font. *dans son Epitre à Mr. de Turenne.*

ESTOURDIR. v. act. Causer une émotion, ou dereglement dans le cerveau, ou dans les sens, qui les empêche de faire bien leurs fonctions; importuner, rompre la tête à force de crier, & de faire du bruit. Le vin pris par excés *étourdit*, fait croire que tout tourne. On donne un coup de massuë sur la tête d'un bœuf pour l'*étourdir*, pour l'abattre. Les marteaux d'une forge, le bruit continuel, les crieries d'une femme, *etourdissent* les gens, ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Ciceron *étourdissoit* tout le monde de la gloire de son Consulat. Nic. Les vieillards *étourdissent* les oreilles par leurs remontrances. Vous êtes de plaisantes gens avec vos regles dont vous nous *étourdissez* tous les jours. Mol.

Estourdir, se dit aussi des viandes mal cuites. On vient de mettre cette éclanche à la broche, ces pois au pot, ils ne sont qu'*étourdis*, à demi cuits. Il faut *étourdir* l'eau de ce malade, la faire un peu chauffer, pour en ôter la crudité. On sert d'abord les grosses viandes pour *étourdir*, pour appaiser la grosse faim.

Estourdir, se dit figurément, des choses qui troublent, qui surprennent. Aristote parle comme les Oracles : il veut *étourdir* le monde, & s'*étourdir* lui-même par ses raisonnemens. St. Ev. Cette banqueroute a bien *étourdi* des Marchands, ils ne sçavent où ils en sont. Une bataille perduë *étourdit* bien un parti, lui fait perdre courage, rompt ses mesures.

On dit fig. *étourdir* la douleur; pour dire, l'endormir, empêcher qu'elle ne soit si sensible. Il va à la promenade, il voit le monde pour *étourdir* sa douleur, pour se distraire, & n'être point si occupé de son affliction.

s'Estourdir, signifie, S'ôter le sentiment d'une chose, & se tromper en quelque façon soi-même. Pourvû qu'on s'*étourdisse* bien sur tout ce qui fait de la peine, & qu'on ne songe à l'avenir que pour mieux profiter du present, c'est tout ce qu'on peut souhaiter. St. Ev. Regardez ce faux brave (C'est de Seneque dont il s'agit, & de Seneque mourant) vous verrez qu'en faisant de beaux raisonnemens sur l'immortalité de l'ame, il cherche à s'*étourdir* sur la crainte de la mort. Port-R. Les libertins qui ont le cœur plus dereglé que l'esprit, pour joüir plus tranquillement des plaisirs de la vie tâchent à s'*étourdir* sur l'éternité. Bou. Les fausses prudes par leurs maximes de sagesse, tâchent de s'*étourdir* sur la privation des plaisirs qu'elles regrettent. Bell. Cette femme tâche de s'*étourdir* sur tous les bruits, qu'elle sçait qui courent d'elle. L'arrogance humaine tâche de s'*étourdir* elle-même par de grands noms, pour ne pas appercevoir son neant. Boss. Il n'appartient qu'à un homme d'esprit de s'*étourdir* un peu sur les malheurs. Le Ch. de M. Cette femme est toûjours en mouvement : c'est un artifice pour s'*étourdir* sur la perte de son Amant. La Br.

Estourdi, ie. part. pass. & adj. Il tomba tout *étourdi* du coup qu'il reçut. Sa goutte est passée, mais il a le pied encore tout *étourdi*, la main *étourdie*. Elle parut tout *étourdie* de ce que vous lui dîtes. Je suis plus *étourdie* que persuadée par vos raisons. Bell.

Estourdi. s.m. Estourdie. s.f. Imprudent, inconsideré qui fait les choses avec precipitation, & sans en considerer les suites. La sincerité ne doit être ni indiscrete, ni *étourdie*. Bell. Il y a plus de prudence qu'on ne croit à être un peu *étourdi*; car quand on approfondit tant les choses, on n'a presque point de repos. M. Sc. La plûpart des devots ne passent pour fervens, qu'autant qu'ils sont imprudens, & *étourdis*.

dit. De Vill. Il ne faut pas prendre garde à ce qu'il dit, c'est un *étourdi*, il fait tout en *étourdi*. On ne vit jamais d'*étourdie*, comme cette fille-là. Vous êtes une *étourdie*, je ne me fie pas en vous. Ces gens-là ne sçavent ce qu'ils font, ce sont des *étourdis*. Il y a une Comedie de Moliere, qui s'appelle l'*Etourdi*. Un jeune *étourdi* est souvent le plus heureux en amour.

Menage derive ce mot de l'Italien *stordito*, & c'te Fauchet, qui croit plus vraisemblablement qu'il vient d'*estour*; ayant appellé *étourdis*, ceux qui dans les *estours* étoient affoiblis & comme endormis à force de coups.

Estourdi, se dit proverbialement. On dit d'un homme imprudent & inconsideré, qu'il est *étourdi* comme un haneton, comme le premier coup de Matines. On dit d'un homme qui n'est pas encore bien remis d'une maladie, ou de quelque mechante affaire, dont il vient de sortir, qu'il est encore tout *étourdi* du bateau. On dit aussi, qu'un homme n'a été ni fou, ni *étourdi*, lorsqu'il a sçu profiter d'un desordre, d'un embarras où il s'est trouvé, qu'il s'en est sauvé, ou en a tiré quelque avantage.

A l'*étourdie*; adv. à la maniere d'un *étourdi*, inconsiderement. Menage pretend qu'on dit plus communément à l'*étourdi*. Ablancourt prefere, à l'*étourdie*: Les assiegez les voyant venir à l'*étourdie*, coururent dessus. Je dirois aussi à l'*étourdie*; notre langue aime ces façons de parler adverbiales au feminin. Corn. Les Barbares coururent sur lui à l'*étourdie*. Vaug. Cette affaire est importante, il ne faut pas y aller à l'*étourdie*, agir à l'*étourdie*. L'Acad.

ESTOURDISSANT, ante. adject. Qui fait bien du bruit, qui étourdit. Les carosses font un bruit *étourdissant*.

ESTOURDISSEMENT. s. m. L'effet de quelque chose qui *étourdit*. Le bruit du canon & de la mousqueterie m'a causé un *étourdissement*, dont j'ay eu peine à revenir. Les vapeurs causent des vertiges & des *étourdissemens*. Il lui a pris un *étourdissement*, il est tombé de son haut.

Estourdissement, se dit aussi au figuré, du trouble que cause un malheur, une mechante nouvelle. Cette nouvelle causa un grand *étourdissement* dans cette famille. Ils ne sont pas revenus de leur *étourdissement*. L'Acad. On dit l'esprit d'*étourdissement*. Dieu a repandu sur cet Imposteur l'esprit d'*étourdissement*, & de vertige. Patru.

ESTOURNEAU, ou ETOURNEAU. s. m. Oiseau assez connu & recommendable par sa beauté. Son corps est marqueté de taches blanches, rouges ou jaunes. Son bec est semblable à celui de la pie. Sa queuë est courte & noire. Ses pieds sont jaunes. On en trouve de plusieurs especes. Il a été nommé des Grecs *Psaros*, & parce qu'il est tacheté de diverses couleurs, & que la pierre Thebaïde, dont sont entaillées les grands obelisques d'Egypte, est presque semblable à son plumage, les Anciens nommerent cette pierre *Psaronium*. Belon. L'*étourneau* habite en été aux lieux aqueux, vers les prez, & en hyver sur les tours & sur les toits des maisons. Il est fort gourmant. Il vit de vers, de la chair des cadavres, de bayes, de cerises, de raisins, de semences.

Les *étourneaux* volent par bandes, ils s'assemblent quelquefois en si grande quantité & volent avec tant de rapidité, que le bruit qu'ils font ressemble à celui d'un tourbillon, ou d'un vent violent. Ils ne volent qu'en rond, chaque *étourneau* tachant toûjours de gagner le milieu de la bande. Ils s'assemblent ainsi pour leur propre conservation contre les oiseaux de proye. L'étenduë qu'ils occupent en volant, les fait quelquefois paroître comme une nuée. C'est apparemment pour cela, qu'Homere compare une troupe de Troyens envelopez & battus par un petit nombre de Grecs à une nuée d'*étourneaux*, qui évitent par la fuite la rencontre de l'éprevier.

On apprivoise les *étourneaux*, & on leur apprend à parler & à siffler. Pline L. X. c. 42. dit, que les deux jeunes Princes Drusus & Britannicus, fils de Claude, sous lequel il écrivoit, avoient un *étourneau* qui parloit fort bien Grec & Latin; qu'il étudioit seul les leçons qu'on lui donnoit; que tous les jours on lui entendoit dire quelque chose de nouveau, & qu'il repetoit quelquefois des discours entiers & suivis. Gesner de *Avibus* L. IV. dit avoir vû un *étourneau* nourri avec des rossignols, lequel s'étant demis un pied, prit des œufs de fourmis dont on nourrissoit les rossignols, les écacha avec son bec, les échauffa sous ses aîles, & ensuite s'en frotta le pied malade, qui peu de jours après se trouva gueri.

L'*étourneau* vit cinq à six ans. Le mâle a l'œil noir; la femelle a une petite maille dans le blanc de l'œil. Le mâle a la langue pointuë, la femelle l'a fourchuë.

La chair des *étourneaux* étoit plus estimée des Anciens qu'elle ne l'est aujourd'hui: Ils en servoient souvent sur leurs meilleures tables. Galien, *De Sanit. tuend.* L. VI. c. 16. les met au nombre des alimens d'un bon suc, & qui nourrissent beaucoup. Il en conseille l'usage à ceux qui sont incommodez de la gravelle ou de la pierre. Lemery dit qu'il est propre pour l'épilepsie étant mangé, & qu'il est bon à manger. Cela ne se peut néanmoins entendre que des jeunes *étourneaux*, & en automne, lorsqu'ils sont plus gras, plus tendres & d'un meilleur goût, parce qu'ils mangent beaucoup de raisin; car lorsqu'ils sont vieux, ou maigres, leur chair est dure, d'un goût desagréable, & difficile à digerer. De la Mare Tr. de Pol.

Etourneau du Latin *sturnus*, qui signifie la même chose, & qui vient du Grec *storein*, renverser; parce que cet oiseau en cherchant des vers, remuë la terre, l'éleve & la laisse tomber. On appelle un *étourneau*, un *Sansonnet*, quand on le nourrit en cage. On voit à Leide dans le Cabinet des Indes, qui est au Jardin, un *étourneau* qui a de longues oreilles. Misson.

On dit proverbialement, que les *estourneaux* sont maigres, parcequ'ils vont en troupe. On dit aussi ironiquement à un jeune homme qui se veut mêler dans une conversation & faire le capable: Vous êtes un bel *étourneau*. Un tel se pique à bon droit de bel esprit; c'est un aigle dans les Sciences; en affaires, c'est un *étourneau*. Amus. Ser. et Com.

Faut-il qu'un marmouset, qu'un maudit étourneau,
M'ait pû faire cocu à la fleur de mon âge? Mol.

Estourneau. s. m. Terme de Mechanique. Piece de bois qui fait le dessus du poinçon de l'engin, dans laquelle sont deux poulies pour lever un fardeau. On l'appelle autrement *fauconneau*.

ESTRAC. adj. m. Prononcez l's. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a peu de corps, peu de ventre, peu de flanc, qui est serré des côtes. On l'appelle autrement *cheval étroit*.

ESTRADE. s. f. L's se prononce. Chemin public ou de la campagne: ce qu'on dit en cette phrase militaire: Battre l'*estrade*, c'est-à-dire, Envoyer des Cavaliers aux nouvelles, à la decouverte des ennemis. Pour tenir l'armée avertie de tout ce qui peut tomber sur les bras. Les armées ne marchent point qu'on n'envoye de tous côtez des batteurs d'*estrade*.

On dit figurément *battre l'estrade*; pour dire, s'écarter de

de son sujet. Les Predicateurs qui *battent l'estrade*, & qui font des courses de tous côtez, peuvent être beaucoup plus brillants, & ramasser plus de pensées ingenieuses que ceux qui s'enchaînent dans leur texte. Bay. On dit proverbialement, *Battre l'estrade*; pou dire, aller en divers païs, en diverses provinces. Le peuple se sert de cette expression, en parlant des compagnons ailleurs, cordonniers, &c. & des garçons de boutique qui vont travailler de ville en ville, avant que de s'établir.

Ce mot vient de l'Italien *strada*, qui signifie *ruë* ou *chemin*, qui est derivé du Latin *strata*, qui signifie *ruë pavée*. Quelques-uns, comme B. Rabutin, le derivent d'*Estradiots*, qui étoient des Cavaliers qu'on employoit à battre l'*estrade*.

ESTRADE, est aussi une élevation de plancher qui se fait dans une alcove, ou dans une partie d'une chambre avec des ais cloüez sur des lambourdes, pour en faire un reduit distingué & plus paré, afin d'y recevoir les gens apparens & que l'on considere. On couvre les *estrades* de grands tapis de Turquie. Cette Dame reçoit ses visites sur son *estrade*. Les *estrades* des Divans, & salles d'audience chez les Levantins, s'appellent *sofa*.

ESTRADIOT. s. m. L's se prononce. Vieux mot François, qui signifioit *soldat à cheval*, *chevau-leger d'Albanie*; & on disoit autrefois, Monter à cheval à la *Stradiote*; pour dire, avec les étrivieres longues: ce qui est opposé à la *Ginette*, ou à la *Moresque*, c'est-à-dire, avec des étrivieres courtes.

Il paroît par Philippe de Comines, & par Guichardin citez par Menage, que les *Stradiots* étoient des Cavaliers, dont les Venitiens avoient un grand nombre à leur service; qui la plûpart étoient Albanois & des païs de la Grece soumis aux Venitiens. Ces Cavaliers faits à la fatigue, armez à legere, & montez sur des chevaux Turcs, étoient très-propres à faire des courses. Ils étoient alors ce que les Hussards sont aujourd'hui. Le mot Grec est *Stratiotai*, qui signifie soldats, hommes de guerre. Les Italiens ont fait *Stradiotti* du Grec *Stratiotai*, & nous avons faits *Estradiots* de l'Italien *Stradiotti*. Men.

ESTRAGALE. s. f. Prononcez l's. Terme de Tourneur. Petit rond de bois noir qui sert d'ornement aux ouvrages tournez.

ESTRAGALE. Terme d'Architecture. Voyez ASTRAGALE.

ESTRAGE. s. m. Vieux mot. Enclos d'une maison de campagne. On trouve aussi *estaige* ou *estage*.

ESTRAGON. s. m. Prononcez l's. Espece d'Aurone. Herbe qui a les feuilles étroites, un peu longues, & noirâtres, assez semblables à celles de l'hysope ou du lin, d'un goût très-piquant, acre, & aromatique, accompagné de certaine douceur agréable, approchante de celle de l'anis. Ses tiges sont rondes, d'environ deux pieds de haut, divisées en plusieurs branches, d'où sortent de petites fleurs jaunes, aussi bien que ses fruits. Ses fleurs naissent aux sommitez des branches, comme en l'Aurone ordinaire; mais elle sont si petites qu'à peine peut-on les voir; elles sont composées de fleurons évasez en étoile, & ramassez presque en rond, formant ensemble de petits bouquets. Lorsque les fleurs sont passées, il paroît de petits fruits & écailleux, qui renferment chacun une semence. Sa racine est longue, grêle & fort fibreuse; elle jette tous les ans de nouvelles tiges. On cultive cette plante dans les jardins. Elle est employée dans les salades, pendant qu'elle est encore jeune & tendre, pour corriger la crudité & la froideur de la laituë, & des autres herbes semblables. Les friands modernes ont mis en credit le vinaigre d'*estragon*; c'est celui où l'on fait tremper & macerer de jeunes branches d'*estragon*, jusqu'à ce qu'il ait pris le goût & l'odeur de cette plante. L'*estragon* est cordial, stomacal, incisif, aperitif, sudorifique; Il excite l'urine & les regles: il chasse les vents, il provoque l'appetit, il est bon pour le scorbut, il fait cracher étant mâché, il resiste au venin. La plupart des Païsans sont persuadez qu'il peut preserver de la peste & de toute sorte de corruption; & en plusieurs endroits ils se servent d'*estragon*, comme on se sert ordinairement de Theriaque & d'Orvietan.

On la nomme autrement *dragon*, ou *targon*. C. Bauhin l'appelle *dracunculus hortensis*. Du Latin *draco*, ou *dracunculus*, est venu le François, *estragon*, selon Saumaise.

ESTRAMACON. s. m. Terme de Fourbisseur. L's se prononce. C'est la partie du sabre qui est environ d'un demi-pié au dessous de la pointe. Quand on a le sabre à la main, on se sert plutôt de l'*estramaçon* que de la pointe. Avoir une cuirasse à l'épreuve de l'*estramaçon*.

Ce mot vient de l'Italien *stramazzone*. *Scrammasaxus* se trouve dans Gregoire de Tours, & dans *le Gesta Regum Franciæ*, pour une sorte d'arme, que Borel dit être derivée de l'Allemand *scram*, qui signifie *escrime*. D'autres le font venir de *extrema acies*, le bout de la pointe du trenchant.

ESTRAMAÇON. Terme de gens qui jouënt du bâton à deux bouts. C'est la partie du bâton à deux bouts, qui est un bon pied au dessous de la pointe. Avec le bâton à deux bouts on peut faire le demi-moulinet pour se mettre en garde, & aux approches se servir de la pointe ou de l'*estramaçon*. GAÏA, *Traité des Armes*.

ESTRAMAÇON. s. m. Un bon coup d'*estramaçon*, un furieux, un horrible coup d'*estramaçon*. Se decharger des coups d'*estramaçon* sur la tête, c'est se decharger sur la tête des coups d'épée à la maniere des Espagnols. Se garantir du coup d'*estramaçon*. LIANCOURT, *Maître d'Armes*. Les Heros des Romans pourfendoient les Geans d'un coup d'*estramaçon*.

ESTRAMACONNER. v. n. Prononcez l's. Se battre à coups d'estramaçon. Ils ont *estramaçonné* un bon quart-d'heure. Il fut *estramaçonné* dans ce combat. Il n'a guere d'usage. L'ACAD.

ESTRAN. C'est ainsi que l'on parle en Picardie & dans le Païs conquis & reconquis; pour dire, une côte de la mer qui est plate & sabloneuse.

ESTRANGE, ou ETRANGE. adj. m. & f. Eloigné, lointain de dehors, qui est né sous une autre domination.

Ce mot vient d'*extraneus*.

Mrs. de l'Academie disent que dans ce sens-là, *étrange* est en usage dans ces phrases, Terres *étranges*, nations *étranges*, venu d'*étrange* païs; Mais, ajoûtent-ils, il est meilleur en Poësie. Ils disent encore, que l'on dit: Vous pouvez entrer il n'y a personne d'*étrange*. J'aurois dit *étranger* en tous ces exemples. Mais ces Mrs. sont nos Maîtres; il faut les en croire. LA TOUCHE.

ESTRANGE, signifie aussi, Ce qui est surprenant, rare, extraordinaire, fâcheux, impertinent; qui n'est pas dans l'ordre & dans l'usage commun. Il est arrivé un *étrange* accident à ce pauvre homme. Ne trouvez pas *étrange*, si je vous fais ce reproche, cette reprimande. Nous ne trouvons pas *étrange* que vous danniez les Poëtes, vous en dannez bien d'autres qu'eux. RAC. Si l'on trouve *étrange* que la Lune seule ait la Terre pour centre de son mouvement, quatre lunes ou Satelites ont Jupiter pour centre du leur. FONT. Ce Poëte a des visions, des pensées *étranges*. C'est une humeur *étrange*, un esprit fantasque. Le

pécheur à un *étrange* aveuglement. Ces hommes qui ne sçavent que tuer des gens, sont d'*étranges* gens. M. DE SC. L'amour fait faire d'*étranges* choses. B. RAB. Nos mœurs plus civilisées nous font trouver fort *étranges* les injures feroces & barbares d'Achille, & d'Agamemnon dans Homere. ST. EV. Je trouve *étrange* que tous les grands hommes étant satisfaits de vous, il n'y ait que vous seul qui ne le soyez pas. VOI. Les favoris font joüer d'*étranges* ressorts, pour se maintenir dans leur poste. BELL. On se trouve quelquefois entre la friponnerie & l'indigence : *étrange* situation ! LA BRUY.

L'honneur est une étrange *affaire.* LA FON.

*Les Princes sont d'*étranges *gens ;*
Heureux qui ne les connoît guere,
Plus heureux qui n'en a que faire. VOI.
Peut-on m'attribuer ces sottises étranges ? BOI.

ESTRANGE, ou plutôt ESTRANGER, se dit par les Medecins & Chirurgiens, de tout ce qui survient au corps de l'animal contre sa nature, soit qu'il vienne de dehors, soit qu'il s'engendre dedans ; comme des morceaux de pierre, de bois, de linge, de drap, &c. On ne peut guerir les playes tandis qu'il y a des corps *étrangers* dedans. Les vers qui s'engendrent dans des abscès, le sable dans les reins, les esquilles d'os, sont corps *étrangers*.

ESTRANGEMENT. adv. Extraordinairement, excessivement. Cet homme est *étrangement* vif, *étrangement* colere, amoureux, bourru, &c. Il a été *étrangement* gourmandé. On s'ennuye *étrangement*, quand on n'a que de l'indifference. LE CH. DE M. L'amour propre nous préoccupe *étrangement*. NIC.

ESTRANGER, ERE. adj. & s. m. & f. Qui est d'une autre Nation. Coûtumes, loix *étrangeres*. Climât *étranger*. Princes *étrangers*. Ministres *étrangers*. Secretaire d'Etat pour les affaires *étrangeres*. On connoît bien à l'air de cet homme-là, que c'est un *étranger*. Nous voici transportez sur un bord *étranger*. LA FONT. Un des principaux articles de la reformation d'Esdras & de Nehemie, fut d'obliger tout le peuple, & principalement les Prêtres, à quitter les femmes *étrangeres*, qu'ils avoient épousées contre la defense de la loi. BOSS. On distingue trois sortes d'*Etrangers* en France. Les uns ont absolument besoin de lettres de naturalité, pour être exempts du droit d'aubaine, comme les Allemans, les Espagnols, les Anglois, & les habitans d'autres Royaumes plus éloignez. Les autres sont affranchis du droit d'aubaine, & reputez François de plein droit, par un privilege general, accordé à leur nation, comme les Suisses & les Ecossois de la Garde du Roy, en vertu de Lettres patentes de Henri II. D'autres enfin, qui sont les habitans des Provinces que le Roy pretend lui appartenir, comme la Flandre, la Navarre, le Milanois : Ceux-là n'ont besoin que de simples Lettres de declaration, par lesquelles le Roy les reconnoît pour ses sujets. Par les loix du Royaume tous *Etrangers* sont incapables de posseder des benefices, non pas même des Commanderies de Malthe, sans Lettres du Roy ; Et si le Pape en avoit pourvû un *Etranger*, les provisions seroient declarées abusives. Il n'y a que le Roy qui les puisse dispenser de l'incapacité attachée à leur naissance. Cette regle est generale & ne reçoit point d'exception. En sorte que tous les benefices du Royaume doivent être conferez aux François naturels & regnicoles ; à moins qu'ils n'ayent obtenu des lettres du Roy pour lever cet obstacle. Voyez Fervet. Un *Etranger* noble peut joüir en France des privileges de la Noblesse. Voyez NOBLESSE. Si un *Etranger* qui voyage en France y meurt, ses biens appartiennent au Roi, à ce que dit Bequet ; mais non pas ceux des Ecoliers *étrangers* qui y viennent étudier. Les Marchands *étrangers* qui voyagent en France ne sont point sujets au droit d'aubaine, pourvû qu'ils n'y ayent pas de domicile fixe ; mais cela ne s'entend que de leurs marchandises, cedules, & biens meubles ; car s'ils avoient aquis des immeubles, ils appartiendroient au Roi. Un François qui se seroit fait naturaliser en Païs *étranger*, seroit reputé *étranger* en France, & ne pourroit y recueillir une succession, à moins qu'il ne revint s'habituer en France. Les enfans d'un François nez hors du Royaume, ne sont point reputez *étrangers*, s'ils reviennent demeurer en France. Ce peuple a passé sous une domination *étrangere*. Cet homme enseigne les langues *étrangeres*. Les plantes *étrangeres* ne profitent pas en ce climat. Il n'y a point de Païs au monde où les *Etrangers* soient mieux traitez qu'en France. Les jalousies fatales au mérite des *étrangers*, cederent à la nécessité présente. ST. EV. Un homme de bien n'est *étranger* nulle part. BOU. Au lieu que les armées Romaines étoient presque toutes composées de Citoyens, Carthage au contraire tenoit pour maxime de n'avoir que des troupes *étrangeres*, souvent autant à craindre à ceux qui les payent, qu'à ceux contre qui on les employe. BOSS.

Rome par une loi qui ne se peut changer,
N'admet avec son sang aucun sang étranger. RAC.

En termes de Commerce on dit, l'*Etranger* au singulier, pour les *étrangers*. Il faut faire passer cela à l'*Etranger*.

ESTRANGER, se dit aussi de ceux qui ne sont pas de la même maison ou famille. Il ne faut pas que les *étrangers* mettent le nez dans nos papiers ; qu'ils sçachent le secret de notre famille. Cet homme a desherité ses parens, pour laisser son bien à des *étrangers*. Les Romains par l'adoption mettoient des *étrangers* dans leur famille.

On dit figurément, qu'un homme est *étranger* dans sa famille, en son païs, en une science, quand il ne sçait point les affaires de sa maison, les coûtumes, les nouvelles de son païs, les premiers principes d'une science. Tout est en desordre dans ce monde : les honnêtes gens y sont comme en païs *étranger*. ST. EV. Dieu veut que nous gemissions comme *étrangers* en ce monde. NIC.

ESTRANGER, se dit encore des choses qui sont hors de nous, qui ne sont pas naturelles. Les ornemens sont des beautez *étrangeres*, qui tiennent lieu des naturelles à ceux qui ne les ont pas. ST. EV. Dans la plus belle amitié, l'on a besoin de choses *étrangeres* qui excitent le goût du plaisir, & le sentiment de la joye. ID. Le but des ambitieux n'est que de soûtenir leur propre foiblesse par des appuis *étrangers*. NIC. La science n'est point le partage des femmes ; c'est se parer de beautez *étrangeres*. MONT. Autrefois mon imagination errante & vagabonde se portoit à toutes les choses *étrangeres* : aujourd'huy mon esprit me ramene à moi-même. ST. EV. Il faut écarter tout cet attirail *étranger*, pour aller jusqu'à la personne. LA BR. Seneque se bande, & s'anime à la vertu, comme si ce lui étoit une chose *étrangere*. ST. EV. La véritable Religion n'a pas besoin d'appuis *étrangers*. LE VASSOR. Il y a des gens à qui tout est *étranger* & indifferent hors d'eux-mêmes. FL. On dit qu'un fait est *étranger* à la cause ; pour dire, qu'il n'a aucun rapport à la cause. Cet Auteur raisonne d'une maniere precise, & n'ameine rien d'*étranger* à son sujet. J. DES SC. Dans la vieillesse nous trouvons moins précieux ce qui est *étranger* ; & rien ne nous occupe tant que nous mêmes. ST. EV.

La prudence la plus profonde
Ne sçauroit se passer de ressorts étrangers ,
La plus grande valeur perit dans les dangers ,
Si personne ne la seconde. Des Houl.

Les François se servent des mots *étrangers* en mauvaise part. Ils entendent par *Land* , qui veut dire en Allemand, païs, une mauvaise terre; comme par *piller* , qui signifie prendre en Italien, ils entendent saccager; par *habler* , qui signifie parler en Castillan , dire plus qu'il n'y en a ; par *her*, qui en Alleman signifie Seigneur , un pauvre cancre ; par *Dogue*, qui en Anglois signifie un chien , un gros mâtin ; par *baragouin* , qui signifie du pain & du vin en Bas-Breton , un langage desagreable & grossier ; par *Norman*, qui en Flaman signifie un homme du Nord , ils entendent un homme fin , rusé , & plusieurs autres qu'observent ceux qui ont la connoissance des Langues étrangeres. La Boullaye le Gouz.

On dit aussi en Chirurgie , qu'il ne faut pas laisser dans les playes les corps *etrangers* , ou *étranges*. Voyez Estrange.

ESTRANGER. v. act. & neut. Chasser de quelque lieu , desacoûtumer d'y venir, s'en retirer , s'en éloigner. Les mauvais traittemens , la mauvaise chere *étrangent* les honnêtes gens d'une maison. Les écornifleurs sont bien difficiles à *étranger*. La fouine a *étrangé* les pigeons de ce colombier , l'a fait deserter par les pigeons. Les habiles gens *s'étrangent* d'une assemblée, quand ils voyent que les sots s'y mêlent , s'y introduisent. Ce mot est vieux , peu usité : il n'y a plus que le petit peuple qui s'en serve. Cependant l'Acad. l'admet.

Quelques-uns le derivent de *strages* , ou d'*extraneare*.

Estrangé , ée. part. pass. & adj.

ESTRANGETE'. s. f. Vieux mot. Nouveauté, singularité. L'*etrangeté* du cas.

ESTRANGLELIEPARD. s. m. Voyez Aconit. C'est la même chose. Nicod.

ESTRANGLELOUP. C'est encore la même chose. Nicod.

ESTRANGLEMENT. s. m. Terme de Chirurgie, qui se dit particulierement du resserrement du boyau. Si on ne fait pas l'operation du Bubonocele, dans un *étranglement* de boyau , on meurt infailliblement. Dionis. Dans les Exomphales il arrive quelquefois des *étranglemens* qui causent la mort. Id.

ESTRANGLER , ou ETRANGLER. v. act. Suffoquer ; faire perdre la respiration & la vie ; en serrant , ou en bouchant les conduits de la respiration. On condamne les criminels roturiers à être pendus & *étranglez* , tant que mort naturelle s'en ensuive. Quand la Loi n'exprime pas le genre de supplice , les Rabbins veulent qu'on *étrangle* le coupable. Calmet. Je l'*étranglerois* de mes mains si elle avoit forfait à son honneur. Mol. Un Empereur *s'étrangla* d'un pepin. Bens. Le Senateur Fabius fut *étranglé* d'un cheveu en buvant du lait. Ce goulu *s'étrangle* , il mange des morceaux trop gros , il ne les peut avaler. Un flegme , une apoplexie , une esquinancie l'a *étranglé*.

Etant las de tetter j'étranglai *ma nourrice.*
Desm. Visionnaires.

Ce mot vient du Latin *strangulare* , qui signifie la même chose.

Estrangler , se dit souvent en une signification plus étenduë ; pour dire , criailler après une personne , quereller violemment. Cet homme a fait un faux marché , sa femme l'a pensé *étrangler*. C'est une acariâtre qui *s'étrangle* à force de crier , qui perd la respiration. Elle a une mere qui l'*étrangle*. Voit.

Estrangler , Se dit aussi de tout ce qui est trop étroit , qui serre, presse quelque partie du corps. Ce collet de pourpoint m'*étrangle* , me serre trop, m'empêche de respirer à mon aise. On dit aussi d'un habit , d'un pourpoint , d'un haut de chausses , &c. qu'il est *étranglé* ; pour dire , qu'il est trop étroit , qu'il n'a pas assez de tour. Ces manches sont trop *étranglées* , sont trop étroites.

Il est quelquefois neutre. Secourez moi , j'*étrangle*. L'Acad.

On dit aussi , *Etrangler* un sac ; pour dire , Fermer son ouverture en la liant avec une corde bien serrée. On dit aussi , *Etrangler* une fusée ; pour dire , la serrer fortement , du côté où l'on met le feu , afin qu'elle se leve & monte plus haut. On dit prov. par imprécation , que ce morceau m'*étrangle* , ou me puisse *étrangler* , si j'ai fait telle chose. Cette expression, selon M. du Cange , vient de ce qu'autrefois on disoit une Messe sur du pain d'orge sans levain , & sur du fromage de brebis , fait de lait du mois de May , pour reconnoître ceux qui étoient accusez de vol. On croïoit qu'en disant cette Messe , le pain qui étoit sur l'autel se tournoit de lui-même , si la personne qu'on soupçonnoit étoit coupable , ou qu'elle ne pouvoit avaler ce pain & ce fromage.

Estrangler , se dit figurément. Ce Satirique a un bon mot qui l'*étrangle* , qu'il ne peut s'empêcher de dire , ou d'écrire.

On dit aussi fig. *Etrangler* une affaire; pour dire , la vuider à la hâte sans l'avoir assez examinée. L'Acad. Sur la fin d'un Parlement les Juges *étranglent* les affaires , les jugent à la hâte , ne les examinent qu'à demi.

On dit encore fig. qu'un bâtiment est trop *étranglé*, quand il a peu de face sur la ruë , quand les aîles en sont trop serrées ; & generalement de tout ce qui n'a pas une largeur convenable , & proportionnée. Cette palissade *étrangle* trop votre maison. Vous *étranglez* trop cette chambre. L'Acad. On le dit aussi fig. d'un discours, qui n'a pas toute l'étenduë convenable. Cet exorde , ce discours , cette harangue , ce raisonnement est trop *étranglé*. Ce livre seroit bon, si les matieres étoient moins *étranglées*.

On dit encore figurément , *Etrangler* de soif ; pour dire , avoir grand soif. L'Acad.

Estranglé , ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe , tant au propre qu'au figuré. Un habit trop *étranglé*. Une croisée fort *étranglée*. L'Acad.

ESTRANGUILLON. s. m. Maladie qui prend à la gorge , qui l'enfle , & qui empêche la respiration. C'est un mal qui vient particulierement aux chevaux.

Ce mot vient de *stranguilla* , qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

On appelle proverbialement des poires d'*étranguillon* , celles qui ont un goût fort acide & revêche , qui offense extrémement la gorge , & qui semble étrangler quand on les avale. On y est trompé , parce qu'à leur couleur on les croit mûres, & en état d'être mangées. La plûpart du poiré se fait avec des poires d'*étranguillon*.

ESTRAPADE. s. f. L'*s* se prononce. Supplice militaire par lequel on lie les mains derriere le dos à un soldat , & on l'éleve avec une corde au haut d'une longue piece de bois , & puis on le laisse tomber jusques près de terre, ensorte que le poids de son corps lui fait disloquer les bras. On donne quelquefois jusqu'à trois *estrapades* , quelquefois même davantage. On a condamné ce soldat à trois traits , à trois tours d'*estrapade*.

Ce mot vient du vieux mot François *estreper* , qui signifioit autrefois , *briser* , *extirper* , *éventrer*. Du Cange le fait venir du Latin *extirpare* ; mais la signification d'ex-

d'*extirpare* ne s'accorde pas avec celle *d'estrapade*. *Estrapade* vient de l'Alleman *Straff*, qui signifie peine, châtiment, supplice. CASEN. MEN.

ESTRAPADE, se dit aussi de ces tours de Bâteleurs qui voltigent sur la corde, qui se donnent la simple ou la double *estrapade*, en passant une ou deux fois le corps entre leurs bras attachez à une corde, ensorte qu'ils paroissent disloquez, comme ceux à qui on donne l'*estrapade*.

ESTRAPADE, en termes de Manege, est une deffense du cheval qui ne veut pas obéir, qui en même temps leve le devant, & detache des ruades avec furie. Ce cheval donne souvent des *estrapades* à son cavalier, le fatigue fort.

ESTRAPADE, se dit aussi de la machine, ou de l'arbre élevé & preparé pour donner l'*estrapade*, de l'instrument du supplice, & du lieu ou cela se fait. Il demeure à *l'estrapade*.

On dit figurement donner l'*estrapade*, la torture à son esprit, quand on lui fait faire une violente application, pour inventer quelque chose difficile à trouver.

ESTRAPADE Marine. Voyez CALE.

ESTRAPADER. v. act. Donner l'estrapade, faire souffrir le supplice de l'estrapade.

ESTRAPADÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce soldat a été condamné à être *estrapadé*.

ESTRAPASSER. v. act. Terme de Manege. Fatiguer un cheval à force de lui faire faire un trop long manege. On dit *surmener*, quand on lui a fait faire un trop long voyage.

ESTRAPER. v. act. Scier le chaume qui reste aprés le sciage des bleds. RICH.

ESTRAPOIRE. f. m. Instrument dont on se sert pour estraper. C'est un faucillon emmanché d'un bâton d'environ deux pieds de long.

ESTRAPONTIN. f. m. Prononcez l's. Petit siege qu'on met sur le devant d'un carosse coupé, ou au milieu d'un carrosse à deux fonds. Quand on mene des personnes que l'on considere, il faut leur donner le fond, & se tenir sur *l'estrapontin*. Quelques uns disent *Strapontin*; De l'Italien *Strapontino*. MEN.

ESTRAPONTIN, est aussi une espece de lit suspendu en l'air à deux arbres, dont usent les Sauvages, & dont on se sert aussi dans les vaisseaux. C'est des vaisseaux que ce mot vient originairement.

ESTRAVE, ou ETRAVE, *Etante*, *Etable*, *Etablure*, *Rota*, *Capion de proüe*. C'est une courbe de charpente, qui s'ente au bout de la quille d'un vaisseau du côté du devant pour faire la proüe. Elle est élevée jusqu'au dessus du deuxiéme pont. Elle se fait ordinairement de deux pieces, & celle qui sert d'allonge s'appelle *brion*.

CONTRE-ESTRAVE. Piece de bois courbe qui lie par le dedans du vaisseau l'*étrave* avec la quille.

ESTRAYER. adj. Terme de Jurisprudence qui n'est plus d'usage. Biens *estrayers*, sont des biens etrangers dévolus au fisc. Dans la suite on a appellé de ce nom toutes sortes de biens confisquez, toute sorte de confiscation.

ESTRAYERE. f. f. Vieux mot. Confiscation au Souverain.

ESTRE, ou ETRE. f. m. Ce qui est. Il se dit par excellence de Dieu, qui est un *être* infini, increé & independant, qui subsiste par lui-même. L'Ecriture dit pour le definir, qu'il est celui qui *est*. l'*Etre* Souverain, le premier *Etre*. Les autres ne sont *êtres*, ne sont tels que *par dependance*. Gregoire de Nazianze & Justin martyr ont écrit d'Aristote, qu'il s'écria en mourant, *Etre des Etres* ayez pitié de moi. CHEVR. Les plus épurez d'entre les Payens concevoient un *Etre* immateriel, qui a animé toute la machine du monde. BAY. Les hommes éclairez par la nature, & instruits par le sentiment interieur de leur foiblesse, sont d'accord à se soûmettre à quelque *Etre* superieur, & disconviennent sur l'idée qu'ils s'en forment. DISC. D'EL. Epicure trouvoit que ces Dieux oisifs, ces *êtres* impuissans, dont il n'avoit rien à craindre, ni à esperer, ne meritoient pas la peine de son culte. ST. EV.

Comme tu ne veux pas te soûmettre à sa loi,
Tu ne peux te resoudre à croire un premier Etre.
L'AB. TETU.

Ce mot vient du Latin *ens*.

ESTRE, se dit aussi par participation des corps & des esprits creez. L'*être* en general est l'objet de la Metaphysique. Les Anges sont des *êtres* purs & incorporels. L'objet de la Physique comprend tous les *êtres* & substances corporelles.

ESTRE, signifie aussi existence. Dieu nous a donné la vie, le mouvement & l'*être*. Cela n'étoit pas encore en *être*, dans l'*être* des choses. Le néant, le non *être*. Quel malheur auroit-ce été pour nous d'être privez de notre *être*? B. DES. COUT. Les jeunes gens font une profusion de leur *être*, quand ils croient avoir long tems à le posseder. S. EVR.

On appelle fig. les aises, les commoditez de la vie, ou les heureuses dispositions de corps & d'esprit, le *bien être*. La nature donne l'*être* aux hommes, & leurs parens le bien *être*; pour dire, la naissance & l'éducation.

Etre de raison, en termes de Logique, est un *être* qui ne subsiste que dans l'imagination qui le forme, qui est opposé à *être reel*. Les Universaux sont des *êtres de raison*. Les Pedans multiplient les *êtres de raison*, & forgent mille chimeres qui sont de purs *êtres* de raison, qui ne sont point dans l'*être* des choses. Il ne faut point multiplier les *êtres* sans necessité.

ESTRES, au plurier, se dit des diverses parties d'un bâtiment, des detours qui conduisent à tous ses membres, de leur disposition, & de leur situation. Le maître d'une maison y marche à tâtons sans se blesser, parce qu'il en sçait les *êtres*. Il faut enseigner aux nouveaux valets tous les *êtres* du logis: ce qui s'entend aussi des lieux où se mettent les utenciles & provisions.

Quelques-uns en ce sens le derivent de *strada*, comme qui diroit les *ruës* & *chemins* de la maison. Mais Du Cange prouve fort bien qu'il vient par corruption du mot d'*aîtres* ou *âtres*, qui signifioit *foyer*, étant derivé du mot Saxon *astrum*, qui signifioit un *foyer*, une *fournaise*, & toute la maison; desorte qu'en sçavoir les *aîtres*, c'est en connoître les chambres & les foyers.

ESTRE. Verbe substantif & auxiliaire, qui sert en Grammaire à la conjugaison de tous les verbes passifs, qui exprime ou separément, ou conjointement avec eux, la maniere d'exister & de patir, & qui par consequent a une infinité de significations, & plusieurs inflections ou manieres de se conjuguer, dont on verra les principales dans les phrases suivantes. Voici comme il se conjugue: *Je suis*, *tu es*, *il est*, *nous sommes*, *vous êtes*, *ils sont*. *J'étois*, *je fus*, *j'ay été*, *je serai*, *que je sois*, *que je fusse*, *je serois*, *que j'aye été*, *j'aurai été*. Les Auteurs ne s'accordent pas sur l'accent de la seconde personne du present, vous êtes. Les uns la font longue & les autres, breve.

Songez, Seigneur, vous même, en l'etat où vous êtes.
Que des monts élevez les orgueilleuses têtes &c. SC.
Egalement comblé de leurs faveurs secretes,
Jamais Pere ne fut plus heureux que vous l'êtes. RAC.

Il faut remarquer que *je fus* signifie quelquefois *j'allai*; mais

mais l'usage ne l'a admis que dans la conversation. Dans les autres langues, le verbe *être* se sert de verbe auxiliaire à lui-même. Les Italiens disent *sono stato* : il n'y a que les Walons qui disent en François, *Je suis été* : c'est une traduction du Flamand. Le verbe auxiliaire *être* prend quelquefois la place du verbe *avoir* : Ils se *sont* connus. On ne peut point rendre raison de cet usage ; car les Allemands qui ont introduits les verbes auxiliaires, ne s'en servent point en cette rencontre. GRAM. RAI. Ceux qui s'attachent à la pureté de la langue, ne demeurent point d'accord que ces mots *étant*, ou *ayant*, puissent *être* quelquefois participes, ensorte qu'ils puissent recevoir une *s* au plurier: comme, Les soldats *étans* sur le point ; il est toûjours gerondif, & il faut dire, les soldats *étant*. Puisqu'il ne pourroit pas *être* participe adjectif au feminin, pour dire, je l'ay trouvée *ayante*, il ne doit pas l'*être* non plus au plurier du masculin. CORN. Il faut dire, ce *sont* eux qui ont vaincu, & non pas *c'est* eux. MRS. DE LAC. Il faut dire, Si *c'étoit* moi qui *eusse* fait cela, & non pas, Si *c'étoit* moi qui *eut* fait cela. Il faut dire encore, Si *c'étoit* nous qui *eussions* fait cela, &non pas si *c'etoient* nous qui *eussions* fait cela. L'ACAD. Ce verbe prend ses tems de trois origines differentes. *Je suis*, de *sum*. Je *fus*, de *fui*. *Etre* de *stare*. *Stare* est souvent employé par les Auteurs Latins pour *Etre*. On disoit aussi *Ester*, *Ester à droit*. Et au contraire plusieurs de nos anciens Auteurs François, se sont servis du verbe *Etre* pour *Stare*. On trouve souvent dans Froissard, *Estant sur ses pieds*, pour *stans*. HUET.

ESTRE, signifie aussi subsister. *Etre* en vie, en santé. La nature des choses creées est d'*être* corruptibles & passageres. Cela ne peut pas *être*. Il y a eu des Philosophes qui ont cru que le monde *étoit* de toute éternité. Je pense, donc je *suis*, est une conclusion bien froide & bien languissante : mais, j'aime, donc je *suis*, est une conclusion toute vive, & toute animée. ST. EV. Dans le Recueil d'Inscriptions anciennes par G. Fleetwood, on trouve cette Inscription Grecque faite pour un médecin, qui represente merveilleusement bien l'indolence, & le peu de Religion, dont on accuse ordinairement ceux de cette profession. Je n'*étois* pas ; j'ai *été*, je ne *suis* plus, je ne m'en foucie point. BIBL. UNIV. T. XX.

ESTRE, signifie encore appartenir. Tout *est* à Dieu. Les plus hautes montagnes *sont* au Seigneur. PORT-R. He bien ? ma belle, vous allez *être* à moi depuis la tête jusques aux pieds. MOL. Tout ce que je possede *est* à moi, & rien à la fortune. OE. M. A parler sainement rien ne peut *être* à nous que par une actuelle jouissance. ST. EVR. La plus grande chose du monde est de sçavoir *être* à soi. MONT. Ceux qui sont à tout le monde ne sont à personne en particulier. OE. M. Un Stoïque doit *être* à soi, doit être maître de ses passions. Cet homme *est* à soi ; pour dire, il n'a point de maître ni de femme. On dit en fauconnerie, qu'un oiseau *est* à soi ; pour dire, qu'il *est* en liberté, qu'il n'a point été pris par des Fauconniers. Cette maison va *être* à moi, j'en aurai la proprieté. C'est un malheur d'*être* à autrui, d'*être* obligé à servir. Je *suis* tout à vous. Cela n'est pas de votre jurisdiction, de votre connoissance. C'*est* à vous à parler, c'*est* au Juge à prononcer.

ESTRE, joint avec le *pour*, signifie, Embrasser le parti de quelcun ; le deffendre, le proteger. Si tu la regardes, tu *feras* pour elle. VOIT. Si le Seigneur *est* pour moi, je ne *craindrai* rien. PORT-R. Si Dieu *est* pour nous, dit St. Paul, qui *sera* contre nous ? Il faut *être* toûjours pour la raison.

ESTRE, se dit aussi à l'égard de l'état des choses, de la maniere d'exister. *Etre* content. *Etre* heureux. *Etre* en échec. *Etre* en faveur, en fortune. *Etre* en chance. *Etre* en pouvoir. *Etre* aux abois. *Etre* bon pour une telle somme. *Etre* couché sur l'état. *Etre* en posture. *Etre* en sentinelle. *Etre* à couvert de l'orage. *Etre* en santé, en bon point. *Etre* sur le bon pied. *Etre* en charge. *Etre* endormi. *Etre* debout. Je *suis* ce que je *suis*. Il faut prendre les gens pour ce qu'ils *sont*. Ne regardons pas tant le monde comme il devroit *être*, que comme il *est*. ST. EV. Di moi qui tu vois, & je te dirai qui tu *es*. OE. M. L'auteur de la nature n'a pas voulu que nous puissions bien connoitre ce que nous *sommes*. ST. EV. On songe plus à paroitre ce que l'on n'*est* pas, qu'à *être* ce que l'on veut paroitre. ID. vous n'*étes* jamais si bien que quand on ne voit rien en vous que vous même. ST. EV.

Vous etes aujourd'hui ce qu'autrefois je fus. CORN.

ESTRE, se dit aussi pour, Consister. La felicité *est* dans le goût & non pas dans les choses. LA ROCHEF.

ESTRE, se dit encore de ce qui peut arriver, de ce qui peut s'ensuivre de quelque chose. Quand il l'auroit mal traitté, qu'en *seroit*-il ? Il l'a étendu presque mort sur la place, & il n'en a rien *été*. Il en *sera* tout ce qu'il plaira à Dieu, mais je veux me satisfaire.

ESTRE, s'employe aussi fort souvent pour marquer l'origine d'une chose, le lieu d'où elle part, l'auteur qui l'a faite, de quelle profession on *est*. Ce vin *est* de Bourgogne, de Champagne. Ce livre *est* de la Bibliotheque du Roi. Ce tableau *est* du Poussin, du Titien. Ces vers *sont* de Corneille, de Racine, de Moliere. Il *est* d'Eglise, il *est* d'épée, il *est* de robe.

On dit, il *est* du devoir d'un homme, il *est* d'un honnête homme de faire cela ; pour dire, un honnête homme doit faire cela. Il *est* de la generosité, de la justice de faire telle chose. Cela *est* de justice. Cela *est* de droit. Il *est* de son interêt.

ESTRE, se dit aussi en parlant de la matiere, des parties integrantes d'un tout, ou de sa nature, & des parties differentes qui le composent. Cette statuë *est* d'or, d'argent, de pierre, de bois. Ce tableau *est* de la main d'un grand Maître. Vous *êtes* des nôtres. Cette terre *est* de mon lot. Le corps & l'ame *sont* les parties integrantes de l'animal. Cela *est* de ses manieres, de son stile. Cette perle *est* Orientale. Il *est* mon ami, mon associé, il *est* en part dans toutes mes affaires. C'*est* un homme qui *est* tout en Dieu, qui *est* tout spirituel. En voulez-vous *être* ? on sousentend, de cette affaire, ou de cette partie de plaisir. Il pourroit bien *être* complice de ce crime. *Etre* d'un corps, d'une compagnie. Ils *sont* aux mains, aux prises. Ils ne *sont* ni bien, ni mal ensemble. Quand nous sommes jeunes nous nous etudions plus à *être* bien avec les autres qu'avec nous mêmes. ST. EV.

ESTRE, se dit aussi à l'égard des temps & des lieux, du point, de l'état où est une affaire. *Etre* en place. *Etre* en passe. Il va bientôt *être* nuit. Cet Officier va *être* de jour. Il ne faut pas *être* tout le jour à s'habiller. On *fut* tout le jour à monter & à descendre. ABLAN. N'*être* ni dehors, ni dedans. *Etre* aux écoutes. Il n'en *est* pas où il croit *être*. Ce courier ne sçauroit *être* loin. Ce n'*est* plus le temps, cela *étoit* bon autrefois. Ce fruit *sera* mûr au mois d'Août. Il *est* au logis, il *est* en pelerinage. Je *serai* demain à vôtre lever. En *êtes*-vous là logé, *êtes*-vous de cette opinion ? Vous n'*êtes* pas dans son sentiment, vous en *êtes* à cent piques. Où en *est*-on de la Comedie? On fait tant de bruit, qu'on ne sçait où l'on en *est*.

Aprés

Aprés avoir bien chicané, nous en *sommes* à recommencer. Il *est* temps d'agir. Il *est* en main pour recevoir la balle.

Estre, se dit aussi pour, Affirmer ou nier. Cette majeure *est* vraye, ou fausse. Il *est* impossible qu'une chose *soit*, & ne *soit* pas. L'Evangile en deffendant de jurer, veut qu'on dise seulement, Cela *est*, ou, Cela n'*est* pas: tout ce qu'on dit au delà *est* vicieux, St. Matthieu 5: 37. Cela n'*est* pas, ne *fut* jamais. Ce mariage *est* rompu, il n'en *sera* jamais rien.

Estre, se prend aussi quelquefois pour, Il faut; on doit. Il *est* à craindre qu'il n'autorise les maximes du Cardinal. La Rochef. C'*est* à vous à faire cela; pour dire, vous devez faire cela.

Il *est* pour, il y a, n'est usité qu'en Poësie, ou dans le stile soutenu. Il n'*est*, pour, il n'y a, est fort usité en prose & en vers; mais on ne dit pas toûjours indifferemment l'un pour l'autre. On ne dit pas, par exemple, il n'*est* qu'un an, pour, il n'y a qu'un an; ni il n'y a qu'une heure, pour il n'*est* qu'une heure. On dit bien, à la vérité, il n'y a qu'une heure; mais c'est dans un tout autre sens, qu'il n'*est* qu'une heure. Si l'on demande, par exemple, combien y a-t-il qu'il est parti? On répondra, il n'y a qu'une heure. Mais si l'on demande, quelle heure est-il? On répond, il n'*est* qu'une heure. Il n'*est*, pour, il n'y a, est ordinairement suivi de l'adverbe *point*, comme il n'*est* point d'homme plus vaillant que lui. On met encore fort bien, il n'*est*, devant rien; joint à la particule *de*, ou au relatif *qui*, comme, il n'*est* rien de plus facheux, il n'*est* rien qui me plaise davantage, il n'*est* rien que j'estime tant. Enfin, on peut mettre *il n'est*, devant guéres suivi de quelque comparaison, comme; il n'*est* gueres d'homme plus savant. On dit aussi, sans comparatif, Il n'*est* guére de vices à quoi il ne soit sujet, il n'*est* guére de femmes qui ne soient un peu coquettes. Quand rien est suivi des prépositions, *à*, *pour*, *sur*, *sous*, *dans*, &c. On met toûjours il n'y a, & jamais il n'*est*: Exemples: il n'y a rien à faire. Il n'y a rien pour moi. Il n'y a rien sur la table; &c. On dit, par exemple, Il n'*est* que de servir Dieu. Il n'*est* que d'aller son grand chemin. Il n'*est* que d'avoir du courage, &c. & on ne sauroit dire, Il n'y a que de servir Dieu, &c. Mais il n'*est* signifié dans ces exemples, le meilleur *est*, &c. Vaug. Corn. La Tou.

Estre, se dit proverbialement en ces phrases. Il faut *être* tout un, ou tout autre; c'est-à-dire, s'attacher entierement à un parti. Il faut *être* Marchand, ou larron. On ne peut pas *être*, & avoir *été*; pour dire, *être* vieux & jeune tout ensemble. On dit aussi, Quand on *est* bien, il s'y faut tenir. Il *est* de tous bons accords. Entre amis tout *est* commun. Il faut laisser le monde comme il *est*. Vous *êtes* bon de vous arrêter à ces bagatelles, &c.

ESTRECIR, ou ETRECIR. v. act. Oter de la largeur, rendre plus étroit. Il est plus aisé d'*étrecir* des habits, que de les élargir. La toile s'*étrecit* à la premiere lessive. Le cuir s'*étrecit*, se raccourcit par la secheresse. La ruë en cet endroit va en *étrecissant*.

Estrecir, en termes de Manege signifie, Serrer. Cheval qui s'*étrecit*, qui se serre; est celui qui perd de son terrain, qui ne va pas assez large; qui s'approche trop près du centre de la volte.

Estrecir, se dit figurément. Si on ne surmonte cet éloignement, & ce degoût, qu'il est facile à tout le monde de concevoir de toutes les choses qui paroissent un peu subtiles & scholastiques, on *étrecit* insensiblement son esprit, & on le rend incapable de comprendre ce qui ne se connoît que par l'enchaînement de plusieurs propositions. Loc.

Estreci, ie. part. pass. & adj.

Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *estrectiatus*; pour dire, *arctatus*, *étreci*.

ESTRECISSEMENT. s. m. Action par laquelle on a étreci. L'*étrecissement* du canal de la riviere par les quais fait remonter l'eau, & peut causer des inondations.

Il se dit aussi au fig. L'*étrecissement* du cœur. L'Acad.

ESTRECISSURE. s. f. Action par laquelle on étrecit, ou état de ce qui est étreci. L'*étrecissure* de cet habit étoit nécessaire. *Etrecissure* de terre. Rich.

ESTREIGNOIRS. s. m. p. Terme de Menuisier. Ce sont deux morceaux de bois percez de plusieurs trous, & qui sont joints avec des chevilles. Ils servent au même usage que le sergent, pour serrer & emboëter des portes, ou autres ouvrages.

ESTREIN. s. m. Foarre ou paille fourragée qu'on met sous le ventre des chevaux, pour leur servir de litiere.

Ce mot vient du Latin *stramen*, qui signifie la même chose.

ESTREINDRE, ou ETREINDRE. v. act. *J'étreins*, *j'étreignois*, *j'étreignis*, *j'ay étreint*, *j'étreindrai*, *que j'étreigne*, *j'etreindrois*, *que j'étreignisse*. Serrer fortement. Hercule tua Antée en l'*étreignant* fortement. *Etreindre* son enfant. *Etreignez* davantage ce lien, cette gerbe. On *étreint*, on serre les nœuds, les cordes avec un garot.

Ce mot vient du Latin *stringere*, qui signifie la même chose. Men.

Estreindre, se dit figurément. Une double alliance a *étreint* l'amitié de ces deux familles. L'interêt commun *étreint* les nœuds de la societé. Saint Paul dit que la charité de J. Christ nous *étreint*.

Estreint, einte. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, Qui trop embrasse, mal *étreint*; pour dire, que qui entreprend de venir à bout de plusieurs choses tout à la fois, ne vient à bout de pas une. On dit aussi, Plus il gele, plus il *étreint*; pour dire, Plus un mal continuë, & plus on en est accablé.

ESTREINTE. s. f. Action par laquelle on serre, on étreint, qui se dit tant au propre qu'au figuré. L'*étreinte* de ce balot étoit trop lâche. L'*étreinte* des Amans est plus forte que celle des amis, mais d'ordinaire elle dure moins. On lui a donné deux ou trois *étreintes* de corde; pour dire, des coups de foüet. Ce mot ne se dit guére. Rich.

ESTREJURE. s. f. Vieux mot. Chose abandonnée.

ESTRELAGE. s. m. Terme de Gabelles. Sorte de droit qui s'est levé sur le sel. Il est deffendu par l'Ordonnance sur les Gabelles de lever aucun droit de péage & *estrelage* en essence sur le sel.

ESTRENE, ou ETRENE. Quelques-uns écrivent *étreine*. s. f. Present qui est souvent reciproque, qu'on se donne le premier jour de l'an par honneur, ou par amitié. La coûtume de se donner des *étrenes* est fort vieille. Les Poëtes donnent des *étrenes* en vers. Marot a fait un livre d'*étrenes*. Les écoliers donnent des *étrenes* à leurs parens, à leurs Maîtres, en du papier d'*étrenes*, qui est une image où il y a un cartouche au milieu. Les enfans & les valets se rejoüissent fort le jour des *étrenes*. Les *étrennes* qu'on fait au Roi de Perse montent à 6. millions. Chardin.

Je n'ai que de beaux noms à donner pour étrene,
Choisissez de mon cœur, de mon tout, de ma Reine,
D'objet charmant & doux, de mon bel œil vainqueur,
De ma lumiere, de ma vie.
Le choix depend de votre envie,
Mais, si vous m'en croyez, vous retiendrez mon cœur.

Poësies de la Mon.

Ce nom vient du Latin *Strena*, qui signifie la même chose, & qui a été formé de l'ancien mot *Strenus*; c'est-à-dire, de bon augure. On rapporte l'origine des *Etrennes* au tems de Romulus & de Tatius, Roi des Sabins, qui regnerent ensemble dans la Ville de Rome, l'an 7. de sa Fondation, & l'on dit que Tatius ayant reçu comme un bon augure, des branches coupées dans la Forêt de la Déesse *Strenua*, qu'on lui présenta le premier jour de l'an, il autorisa cette coûtume dans la suite du tems, & donna le nom de *Strenæ* à ces présens, à cause de cette Déesse, qui présida depuis à la ceremonie des *Etrennes*. Les Romains firent de ce jour-là un jour de Fête, qu'ils dedierent au Dieu Janus, qu'on representoit à deux visages, l'un devant & l'autre derriere, comme regardant l'année passée & la prochaine. Ils étoient tous habillez de robes neuves: ce qui a donné lieu à beaucoup de gens de s'habiller de neuf le premier jour de l'année. Ce jour-là, on se souhaitoit une heureuse année les uns aux autres, & il n'étoit pas permis de prononcer aucune parole de celles qu'ils croyoient être de mauvais augure. Les présens ordinaires étoient des figues, des dattes de palmier, du miel: & ils envoyoient ces douceurs à leurs amis, pour leur témoigner qu'ils leur souhaitoient une vie douce & agreable. Les figues & les dattes étoient ordinairement couvertes d'une feuille d'or, ce qui n'étoit néanmoins que le present des personnes moins riches. Les Cliens, c'est-à-dire, ceux qui étoient sous la protection des Grands, portoient ces sortes d'*étrennes* à leurs Patrons, & ils y joignoient quelque petite piece d'argent. Sous l'Empire d'Auguste, le Peuple, les Chevaliers, les Senateurs lui présentoient des *Etrennes*, & lorsqu'il étoit absent, ils les portoient dans le Capitole. L'argent de ces *Etrennes* étoit employé à achetter des statuës de quelques Divinitez, cet Empereur ne voulant pas appliquer à son profit particulier les liberalitez de ses Sujets. Tibere desaprouva cette coûtume & fit un Edit, par lequel il défendoit les *Etrennes*, passé le premier jour de l'an, parce qu'auparavant le peuple s'occupoit à ces ceremonies pendant huit jours, mais Caligula fit sçavoir au peuple qu'il accepteroit les *Etrennes* qu'on lui présenteroit. Claude son Successeur défendit qu'on l'importunât de ces présens. Depuis ce tems-là cette coûtume demeura parmi le peuple. Les Grecs emprunterent cet usage des Romains, & n'avoient point de mot qui signifiât particulierement celui de *Strena* des Latins. Dans les premiers siecles de l'Eglise, & même après la destruction du Paganisme, la coûtume d'envoyer des *Etrennes* aux Magistrats & aux Empereurs ne laissa pas de s'observer. Mais les Conciles & les Peres déclamerent fort contre cet abus. Cependant l'Eglise a permis cette coûtume depuis que ces *Etrennes* n'ont été que des marques d'amitié ou de soûmission, & que l'on s'est abstenu des ceremonies Payennes, comme de présenter de la verveine ou de certaines branches d'arbres, de mettre le jour des flambeaux allumez sur la table où l'on faisoit des festins, de chanter & de dancer dans les ruës.

Jerome Bossius a fait une Histoire sous ce titre, *Janotatius sive de Strena*, publiée en 1624. à Milan in 8. On la trouve dans le 2. Tome du Nouveau Tresor des Antiquitez Romaines de Mr. de Salengre. Martin Lipenius a aussi fait une Dissertation sur les *Etrennes*, qui a été reimprimée dans le 12. Tome des Antiquitez Romaines de Grævius.

Du Cange dit que le mot de *strina* ou *strinna* étoit une espece de tribut, que les peuples de Dalmatie ou de Croatie ont payé aux Venitiens ou aux Rois de Hongrie, ausquels ils ont obeï volontairement, *strenarum nomine*. *Festus*, comme rapporte Nicod, *rend l'étymologie de ce mot par les nombres, comme si celui qui donnoit anciennement les* Etrennes, *eut dit mystiquement à celui qui les recevoit, une deuxieme, voire troisieme année, ou un deuxieme & troisieme jour te succederont de pareils profits; car & le nombre ternaire est mystique, & le jour des* Etrennes *est jour de fête & religieux, & les* Etrennes *étoient de prix. Ronius Marcellus l'étymologise à* Strenuitate, *qui signifie valeur & prouësse; car les subjects & inferieurs presentoient les* Etrennes *à leurs Seigneurs, comme personnes valeureuses & protecteurs d'eux. Au tems des Druydes, les* Etrennes *de Sainteté, étoient le Guy du Chesne*. Voyez Guy.

Estrene, chez les Marchands, se dit de la premiere marchandise qu'ils vendent chaque jour; & chez les gueux, de la premiere aumône qu'ils reçoivent. Un Marchand fait accroire qu'il fait bon marché, à cause que c'est son *étrene*. Il prend pretexte de ne faire point credit, parceque c'est son *étrene*.

Estrene, se dit aussi des choses neuves dont on commence à se servir. Vous aurez l'*étrene* de ces meubles, de cette chambre. Il a bien plu sur cet habit neuf, c'est son *étrene*; il a été tout gâté pour son *étrene*.

On dit proverbialement, A bon jour, bonne *étrene*, quand il nous arrive quelque chose d'heureux en un bon jour.

ESTRENER, ou ETRENER. v. act. Donner ou recevoir des presens le jour de l'an. J'ay été *étrené* par des aubades. Il m'a coûté tant à *étrener* tous ceux qui me sont venus voir. Un gueux dit en tendant la main, Je vous prie de m'*étrener* d'un pauvre sou.

On doit des étrennes aux Dieux:
Dès le tems des Romains, à ce que dit l'histoire;
D'être étrennez ils faisoient gloire,
Et par consequent d'étrenner;
Chez les Dieux recevoir ne va pas sans donner.

Nouv. ch. de Vers.

Estrener, signifie aussi, Etre le premier qui achete quelque chose d'un Marchand. Si vous voulez me faire bon marché, je vous *étrenerai*. Je ne veux pas vous laisser aller, c'est vous qui m'*étrenerez*.

Estrener, se dit aussi du premier usage que l'on fait d'une chose. Cette vaisselle n'a point encore servi, vous l'*étrenerez*. Ce linge étoit tout neuf, c'est vous qui l'avez *étrené*.

Estrener, est aussi quelquefois neutre, & se dit du premier argent que reçoit un Marchand de sa marchandise, dans la journée, ou dans la semaine, &c. Je n'ay pas encore *étrené* d'aujourd'huy. Un Marchand est fort chagrin, quand il passe des jours entiers sans *étrener*.

Estrené, ée. part. pass. & adj.

Bon jour, Princesse, & bonne année;
Vous tiendrez vous bien étrennée
Si je vous viens ici donner quelques avis? Genest.

ESTREPER. v. act. Vieux mot. Extirper.

ESTRESILLONNER, ou ETRESILLONNER. v. act. Mettre des étresillons, retenir les terres, & les bâtimens avec des dosses, & des couches de bout, pour en empêcher l'éboulement.

ESTRESILLONS, ou ETRESILLONS. s. m. Ce sont les pieces de bois qu'on met entre des ais, ou dosses, qui sont appliquez contre les terres dont on craint l'éboulement, quand on creuse les fondemens d'une maison.

Estresillon, se dit aussi d'une piece de bois assemblée à tenon & mortoise avec deux couches, qu'on met dans les petites ruës, pour retenir à demeure des murs qui deversent.

On appelle encore *Etresillons*, des morceaux de bois qui se

se mettent au lieu de tampons entre des solives, pour faire tenir le mortier ou plâtre, qu'on met dans les entrevous.

ESTREZ, en termes de Blason, est une croix diminuée de la moitié de sa largeur.

ESTRIBORD. s. m. Terme de Marine. C'est le côté droit du vaisseau, eu égard à celui qui est assis à la pouppe. On dit aussi *dextribord* & *tiembord*, pour dire la même chose.

ESTRIER, ou ETRIER. s. m. Appui pour le pied du Cavalier, qui le tient ferme à cheval, & qui lui aide a monter en selle. Ce sont des bandes de fer rondes par en haut, & plattes par en bas, qui forment une ouverture pour y passer le pied à l'aise, qui sont suspenduës à la selle par une longe de cuir, & qui font une partie du harnois du cheval. Il faut peser sur les *étriers* pour arrêter un cheval. La plus grande adresse d'un Cavalier dans un tournoi, étoit de faire perdre les *étriers* à son adversaire. En combattant on doit avoir l'*étrier* droit plus court d'un demi-point que le gauche. On appelle les *étriers* detroussez, quand ils sont pendans. Au Manege on appelle *chapelet*, une paire d'*étriers* attachez à des étrivieres, que porte chaque Cavalier tout ajustées à son point. Matthiole dit que les Turcs empoisonnent les *étriers* d'un venin si subtil, qu'il perce les bottes, & fait mourir le Cavalier; & on tient qu'Amurat II. Empereur des Turcs fut empoisonné en 1480., par un *étrier* d'une largeur extraordinaire.

On demeure d'accord que les anciens Grecs & Romains n'avoient point l'usage des *étriers*, parceque leurs statuës à cheval, ni leurs portraits, qui restent encore dans leurs medailles, n'en font paroître aucune marque, & que pas un ancien Auteur n'en a parlé; non pas même Xenophon, qui nous a laissé un Traité de l'Art de monter à cheval. Caseneuve croit que les peuples du Septentrion en ont été les inventeurs, parceque leur humeur guerriere & la qualité de leurs païs marecageux, les obligeoit d'aller d'ordinaire à cheval, & que lorsqu'ils se repandirent sur les terres de l'Empire, ils y en porterent l'usage. Ce qui le fortifie dans ce sentiment, c'est que le plus ancien Auteur qui fasse mention des *étriers*, est S. Jerome, qui vivoit quelque temps après que ces peuples commencerent à se deborder dans l'Occident.

Ce mot vient de *striparium* ou *strivarium*, qu'on a fait de *strepa*, ou plutôt de *streparia*, dont la basse Latinité s'est servie dans la même signification. *Strepa* a été fait de l'Alleman *stref*, mot de même signification. MEN. Saumaise le derive du Grec *astrabé*, qu'on trouve dans Suidas, & dans Hesychius; mais ce mot signifie plutôt l'arçon de la selle que l'*étrier*. MEN. Pomey & Caseneuve écrivent *étrieu*, & c'est ainsi qu'on l'écrivoit & prononçoit autrefois. Les *étriers* ont été appellez autrefois *sautoirs*.

On dit figurément, qu'on a fait perdre les *étriers* à quelcun, ou qu'on l'a mis hors d'arçon; pour dire, qu'on l'a mis hors de combat, qu'on l'a obligé à s'accommoder, à venir à jubé. On dit aussi, qu'on lui tient l'*étrier*, quand on lui aide en quelque chose qu'il a entrepris.

On appelle le pied de l'*étrier*, le pied gauche du devant, celui du montoir.

On nomme proverbialement le vin de l'*étrier*, le dernier coup qu'on boit, quand on est prêt de monter à cheval, ou à cheval même. On dit qu'un homme a toûjours le pied à l'*étrier*; pour dire, qu'il est toûjours en voyage, en course, ou prêt à se mettre en chemin.

ESTRIER, en termes de Charpenterie, est une piece de fer ployée quarrément en deux endroits, pour servir à soûtenir une poutre & à l'attacher à un poinçon, ainsi que font les boulons. La difference qu'il y a entre l'*étrier* & le boulon, est que l'*étrier* est d'un fer plat qui embrasse & accole la poutre, & le boulon est comme une cheville ronde, qui passe au travers de la poutre, & qui la soûtient par le moyen d'une grosse tête qui est au bout. FEL. Il sert aussi à arrêter les solives posées en bacule, lorsqu'un pan de bois est en saillie sur une ruë ou sur une cour.

ESTRIER, en termes d'Anatomie, se dit d'un petit os, qui est dans l'oreille interieure de l'homme, auprès de deux autres, qu'on appelle l'*enclume* & le *marteau*; & il a été ainsi nommé, à cause de sa figure triangulaire, qui étoit celle des *étriers* à l'antique. L'*étrier*, dont les deux branches sont posées sur une base large, reçoit le petit tubercule de l'enclume par sa partie superieure & pointuë. Jean Philippe Ingrassias, Sicilien, qui florissoit vers l'an 1546. s'est aquis quelque reputation pour avoir trouvé le troisiéme osselet de l'oreille, appellé *étrier*.

ESTRIERS, ou ETRIERS, en termes de Marine. Ce sont de petites cordes dont on a joint les bouts ensemble par des épissures, & dont on se sert pour faire couler le long d'une corde quelque chose au haut des mâts, comme une vergue, ou une voile de perroquet. On s'en sert aussi dans les chaloupes, pour tenir l'aviron au tolet.

ESTRIER, ou ETRIER, se dit encore d'une bande de fer en forme de crampon, par le moyen de laquelle on joint une principale piece de bois avec une autre.

ESTRIER, ou ETRIER, est encore un des chaînons des cadênes de hauban, que l'on cheville sur une seconde precinte, pour renforcer les mêmes cadênes.

ESTRIER, en Chirurgie, est le nom d'un bandage qui a la forme d'un *étrier*, & qu'on fait à la jambe.

ESTRIER. Terme de Charron. Les *étriers* d'une charruë sont une espece d'épars, auxquels on attache les traits des chevaux ou des bœufs qui tirent la charruë. LIGER.

ESTRIERE. s. f. C'est une petite bande de cuir, pour attacher les étriers à la selle, quand on ne veut pas qu'ils pendent. Jambe *étriere*. Voyez JAMBE.

ESTRIF. s. m. Vieux mot. Querelle ou debat de paroles.

Ce mot, selon Nicod, est pris de ce que les Chevaliers combattant l'un contre l'autre, affermissent les pieds dans les étriers, pour être plus fermes à cheval, & plus difficiles à abattre, & de-là vient aussi qu'on dit *étriver* contre quelqu'un; pour dire, debattre fortement avec lui.

ESTRILLE, ou ETRILLE. s. f. Espece de peigne de fer qui a plusieurs rangs de dents en forme de scie, avec quoi on panse les chevaux, on les gratte, on les decrasse.

L'*étrille* étoit aussi un instrument dont les Anciens se servoient pour les bains. Elle étoit composée de deux parties; d'une poignée & d'une languette courbée en demi cercle, & creusée en goutiere, pour l'écoulement de la sueur. Il y en a trois dans la Bibliotheque de Sainte Genevieve de Paris. Elles avoient encore un usage medicinal qui consistoit, selon Celse, Pline, &c. à introduire goute à goute dans l'oreille quelque medicament liquide.

On dit proverbialement pour mepriser une chose, qu'elle ne vaut pas un manche d'*étrille*; c'est-à-dire, qu'elle n'est d'aucun prix. Etre logé à l'*étrille*; pour dire, en

en une hôtellerie où l'on rançonne, où on fait payer trop cher. Ne logez pas à ce cabaret, c'est une *étrille*.

Ce mot vient du Latin *strigilis*, qui signifie la même chose.

ESTRILLER, v. act. Frotter, panser un cheval avec l'*étrille*. Un cheval qu'on n'*étrille* pas deperit fort.

Estriller, se dit figurément & bassement, d'un homme qui se fait frotter & decrasser, quand il est en sueur. Il est allé joüer à la paume, pour se faire ensuite bien frotter, & *étriller*. On doute pourtant de l'usage de ce mot en ce sens : au moins ne le trouve-t-on pas dans les autres Dictionnaires.

Estriller, signifie aussi, Battre bien quelqu'un, le rosser comme il faut, le foüetter. On a pris un coupeur de bourse sur le fait, il a été bien *étrillé*, bien battu par le peuple. Les ennemis furent bien *étrillez* au tems de cette bataille. Je l'*étrillerai* en chien courtaut. Je vous *étrillerai* d'un air, &c. Mol.

*Há ! je t'*étrillerai *sur le ventre & par tout*. Scar.

Estriller, se dit aussi, lorsque l'on a gagné au jeu tout l'argent de quelqu'un. Ces filous l'ont furieusement *étrillé*. Il est bas par tout au figuré.

Estrillé, ée. part. pass. & adj.

On dit aussi, d'un homme qui a eu une maladie violente, qu'il a été bien *étrillé*.

ESTRIPPER, ou **ETRIPPER**. v. act. Oter les trippes d'un animal qu'on éventre, qu'on habille. *Etripper* un veau, un cochon. Il est bas dans le propre. L'Acad.

Ce mot vient de *extirpare*.

On dit proverbialement, A *étrippe* cheval; pour dire; Outrer un cheval, le pousser à toute bride, & le presser tellement, qu'il semble qu'on le veuille *étripper* avec les éperons.

Estripper, se dit aussi des personnes dans un sens bas & satirique. Elle est terriblement irritée contre son Amant, si elle le rencontre, elle l'*étrippera*.

Estripper. Terme de Fleuriste. Separer les feuilles d'une fleur en l'élargissant. Il ne faut point *étripper* les fleurs. Cult. des Fl.

ESTRIVER. v. n. Vieux mot. Quereller, se choquer de paroles. Ces plaideurs après avoir long-temps *estrivé*, sont enfin accommodez. Voyez Estrif.

ESTRIVIERE, ou **ETRIVIERE**. s. f. Courroye de cuir, par laquelle les étriers sont suspendus. Avant que de monter à cheval, il faut ajuster les *étrivieres*, les allonger, ou les accourcir. A la poste aux ânes de Montereau, il n'y a que des *étrivieres* de corde.

Menage dérive ce mot de *astrabarium*, diminutif de *astraba*, qui signifie *étrier*.

Donner les *étrivieres*, c'est, Châtier des valets de livrées, les foüetter avec des *étrivieres*. On dit aussi, qu'un homme s'est laissé donner les *étrivieres*, quand il a souffert quelque affront, quelque indignité, lorsque par sa lâcheté il s'est soûmis à tout ce qu'on a voulu. En ce sens le mot d'*étrivieres* n'a point de singulier.

On dit proverbialement, qu'on allonge l'*étriviere* d'un point, lorsqu'au lieu de soudre une difficulté, on ne donne qu'une échappatoire, qui donne lieu à de nouvelles disputes.

ESTROIT, ou **ETROIT**, oite. adj. Qui a peu d'étenduë en sa seconde dimension, ou sa largeur. Cette ruë est fort longue, mais elle est trop *étroite*. Tantôt on porte du ruban large, & tantôt *étroit*. Les souliers trop *étroits* font venir des corps aux pieds.

Estroit, se dit figurément. Jesus-Christ dit à ses Disciples, Tâchez d'entrer par la porte *étroite*. Le chemin du salut est fort *étroit* : celui de la damnation est fort large. Si jamais la voye du Chrétien est *étroite*, c'est durant la persecution. Fl. Combien est *étroit* le chemin qui mene à la vie? Id. Il n'y a que la Religion qui nous puisse consoler des bornes *étroites* de nôtre vie. Nic. L'esprit de l'homme est si *étroit*, qu'il ne faut presque rien pour le remplir. Id. En toute matiere les premiers Systêmes sont trop bornez, trop *étroits*, trop timides. Font. Il est libre de quitter sa premiere vie, pour en embrasser une plus *étroite*. Pat. Les Casuistes ont bien trouvé le moyen d'élargir la voye *étroite* du Paradis. Port-R. On s'efforça en vain de donner des limites plus *étroites* à la puissance énorme, que les Papes avoient usurpée. Cl. On dit un esprit *étroit*, un genie *étroit*; pour dire, un esprit de petite étenduë. C'est une *étroite* union que celle de l'ame & du corps, du mari avec sa femme, de Dieu avec son Eglise. La vertu lie les amis d'une amitié plus *étroite*. Familiarité *étroite*. Ablan. *Etroite* alliance. *Etroite* amitié. *Etroite* union. *Etroite* correspondance. La liaison de l'ame & du corps est si *étroite*, qu'il est difficile de separer leurs plaisirs, & leurs souffrances. St. Ev.

Ce mot vient du Latin *strictus*, qui signifie la même chose. Nicod.

Estroit, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui a les côtes plattes, serrées ou raccourcies, qui a le flanc retroussé tel que celui d'un levrier. On l'appelle aussi *estrac* ou *étroit* de boyau. On dit aussi, Conduire un cheval *étroit*; pour dire, lui donner peu de terrain, & l'empêcher qu'il ne marche large : quand il a la bouche forte, il faut le conduire *étroit*. Quand l'Ecuyer dit en donnant leçon, *large*, alors l'Ecolier approche le talon de dedans, pour empêcher que le cheval ne serre trop, & ne s'approche trop du centre de la volte; quand il dit *étroit*, alors l'Ecolier approche le talon de dehors, pour empêcher le cheval de perdre son terrain.

Estroit, en termes de Jurisprudence, se dit de ce qui se doit executer à la rigueur; & avec toutes les formalitez. Le Droit distingue entre les actions de droit *étroit*, & celles de bonne foi. Les retraits, les devoluts sont des actions de droit *étroit* qui ne souffrent point d'extension. Les contrats donnent lieu aux actions de bonne foi, qui peuvent être sujets à interpretation. La Cour fait d'*étroites* inhibitions, & deffenses aux parties de se mefaire. On dit aussi, le sens *étroit*. Prendre une proposition dans un sens plus *étroit*. Il est opposé à un sens plus étendu; plus general, & veut dire, plus resserré, plus précis, plus particulier. Je prens ces paroles dans un sens *étroit*. Bay.

Estroit, se dit aussi de l'austerité d'une Regle, d'une discipline. Il y a des Cordeliers, des Bernardins de l'*étroite* Observance, qui observent la Regle dans sa premiere rigueur & pureté. On donne dispense à un Religieux de passer d'un Ordre dans un autre, pourvû que la Regle soit plus *étroite*. Un General pour être maître de ses soldats, les doit faire vivre dans une *étroite* discipline.

On dit proverbialement qu'un homme a la conscience *étroite* comme la manche d'un Cordelier; pour dire, qu'il a la conscience large, qu'il n'est pas scrupuleux.

A l'Estroit. adv. Dans un espace *étroit*. Dans les maisons Royales, les Courtisans sont logez fort *à l'étroit*.

On dit figurément qu'un homme est *à l'étroit*, est reduit *à l'étroit*, qu'il vit *à l'étroit*; pour dire, qu'il est pauvre, qu'il n'a pas toutes les commoditez de la vie.

Etroi-

ETROITEMENT. adv. à *l'étroit*. Vous êtes logé bien *étroitement*. L'ACAD. On dit au fig. *Etroitement* uni; pour dire, extrêmement, à la rigueur, expressément, particuliérement. Il étoit *etroitement* deffendu de sortir du camp. Ce bon Religieux observe *étroitement* sa Regle, il vit fort reguliérement. Les partis attaquez se réunissent plus *étroitement*. FL. Je lui suis *étroitement* obligé. RICH.

ESTRON, ou ETRON. s. m. Terme qui est devenu bas, grossier & populaire, à cause qu'il donne une idée sale, qui blesse les imaginations delicates. C'est l'excrement solide & lié, qui sort par la partie posterieure des animaux, & particulierement de l'homme. Les Maîtres Ecrivains appellent figurément & bassement des traits qui aboutissent en pointe, des *étrons de chambriere*.

Nicod derive ce mot du Latin *stercus*; d'autres du Grec *étron*, dont Hippocrate se sert pour signifier le *bas ventre*, en prenant le contenant pour le contenu. Menage le derive de *struntus*, dont les Latins se sont servis en cette même signification. Les Allemans disent aussi *strunt*, & les Flamans *stront*, qui vient de *ront*, parceque c'est un excrement dur & rond.

ESTRONCONNER, ou ETRONCONNER. v. act. C'est un terme de Jardinier, qui signifie; Coupper entierement la tête à un arbre, ensorte qu'il ne soit plus que comme un tronçon. Ce Terme est fort ordinaire dans le Jardinage. On n'étronçonne un arbre que dans la vuë de lui faire jetter d'autres branches. On n'en vient à cette operation, que quand on veut greffer en poupée, ou en couronne; quand la plupart des branches de la tête venant à mourir, on a lieu de croire que l'arbre deviendroit beau, s'il étoit un peu baissé. Cela se pratique beaucoup à l'égard des ormes, des noyers, des chataigniers, & même des pêchers; des abricotiers. LA QUINTIN. LIGER.

ESTRONÇONNÉ, ÉE. part. & adj. Si l'arbre *étronçonné* est en plein air, il pourra être disposé à faire un beau buisson, & s'il est près de quelques murailles; il pourra être disposé à faire un bel espalier. LA QUINT. Ce mot est derivé de *truncus*, tronc.

ESTROPE, ou ETROPE, *Erse*, ou *herse de poulie*. Terme de Marine. C'est la corde qui soûtient & suspend une mousle de poulie dans les vaisseaux. Elle sert aussi à bander l'arcasse de la poulie pour empêcher qu'elle n'éclatte. On l'appelle aussi *gerseau*. *Etropes*, ou *herses* sont encore des bouts de corde épissez, à l'extrêmité desquels on met ordinairement une cosse de fer, pour accrocher quelque chose. On appelle *herses*, ou *étropes d'affût*, des herses avec des cosses, qui sont passées au bout du derriere du fond de l'affût du canon, où l'on accroche les palans.

ESTROPIAT. s. m. L'*s* se prononce. Soldat qui a perdu quelque membre à la guerre, & qui se sert de ce pretexte pour mandier. Donnez l'aumône à ce pauvre *estropiat*.

Ce mot vient d'*estropia*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton, signifie *estropier*. Cette terminaison est Gasconne. Il est bas.

On le dit aussi en discours familier, quand on est incommodé de quelque goutte, rhumatisme ou blessure. Vous voyez un pauvre *estropiat*, qui ne peut marcher sans bâton.

ESTROPIER. v. act. Prononcez l'*s*. Coupper, abattre, ôter l'usage de quelque partie du corps, casser un bras ou une jambe, ensorte qu'on ne s'en puisse plus servir à l'avenir. Un coup de canon lui a emporté une jambe, & l'a *estropié*. Les Rois de Siam *estropient* leurs propres freres. LA LOUBERE. On dit d'un Chirurgien, qui en saignant a picqué l'artere à quelqu'un, qu'il l'a *estropié*, parcequ'il lui a ôté l'usage du bras. Il lui est tombé un rhumatisme sur le bras, il en est *estropié*. Une paralysie l'a *estropié*.

L'ambition, & toute son escorte,
L'envoye en furieux, au milieu des hasards;
Se faire estropier *sur les pas des Cesars*. BOI.

ESTROPIER, se dit figurément. Les periodes trop couppées, & comme mutilées, *estropient* le sublime. BOI. Les Traducteurs *estropient* les Auteurs, quand ils ne peuvent les suivre. G. G. Ce valet *estropie* tous les noms de ceux qui viennent demander son maître, il les altere ensorte qu'on ne peut reconnoître les personnes. On dit d'un grand parleur; qu'il n'est pas *estropié* de la langue. On n'est pas tant *estropié*, quand on l'est du bras, ou de la jambe, que quand on l'est de la bourse. ABLAN.

ESTROPIER, en termes de Jardinage, se dit des arbres, & il signifie, taillader un arbre, lui ôter les branches qu'il faudroit laisser, & dont il a besoin. Les Jardiniers mal habiles *estropient* tous leurs arbres. LIGER.

ESTROPIÉ, ÉE. part. pass. & adj. Un pauvre, un malheureux *estropié*. Expressions *estropiées*. PAT. Il étoit defendu aux *estropiez* d'entrer dans le Temple de Jerusalem. CALMET. On dit fig. Cervelle *estropiée*; pour dire, un homme extravagant & un peu fou. Definition *estropiée*. J. DES SC. L'on ne peut exprimer que ce que l'on conçoit. Ce qui est maigre & *estropié* dans l'imagination de l'Orateur, l'est dans les paroles. ART DE PARLER.

On dit aussi en Peinture, qu'une figure est *estropiée*; lorsqu'elle n'est pas bien distinguée, qu'elle n'est pas en une belle attitude. Les Chinois peignent assez bien les fleurs sur leur porcelaine: mais les figures humaines y sont *estropiées*. Ils se font tort dans l'esprit des étrangers, qui ne les connoissent que par cet endroit, & qui s'imaginent qu'ils sont en effet aussi ridicules, & aussi monstrueux dans leur taille, qu'ils le paroissent dans ces peintures. P. LE COMTE.

ESTROUSSE, ou ETROUSSE. s. f. Adjudication de quelques biens qu'on publie en Justice. Il se dit particuliérement des fruits, de la recolte d'une année. L'*étrousse* d'un bail judiciaire. On dit aussi, l'*étrousse* des reparations ou des ouvrages qu'on publie au rabais. Il est de grand usage dans les Provinces. On le dit moins souvent à Paris.

ESTROUSSER, ou ETROUSSER. v. act. Adjuger en Justice. Il s'est fait *étrousser* cette maison, ce loyer, ces fruits à prix raisonnable.

ESTUDE, ou ETUDE. s. f. Lecture, meditation, application d'esprit, pour apprendre, ou inventer quelque chose. L'*étude* de l'Histoire est necessaire à ceux qui gouvernent. L'*étude* de la Philosophie a besoin d'une grande meditation. L'*étude* de la Geometrie doit tendre à l'invention de quelque nouveau problême. L'*étude* de la langue Latine est une *étude* seche, longue, penible, & ennuyeuse. NIC. L'occupation de l'*étude* est un peu trop sombre. ID. L'*étude* est la nourriture la plus solide de l'esprit. ST. EV. Il y a des jeux, & des amusemens qui fatiguent autant qu'une *étude* serieuse. CORN. C'est l'*étude* qui augmente les talens de la nature; & c'est la conversation qui les met en œuvre, & qui les polit. ST. EV. L'*étude* immoderée engendre une crasse dans l'esprit: il faut que la conversation l'épure, & le redresse. ID. L'*étude* de nous mêmes, est la plus importante de toutes

tes. De Larrey. Il y a mille gens à qui l'*étude* a gâté l'esprit. Beil.

Il meprise la vaine étude
D'un Philosophe pointilleux,
Qui nageant dans l'incertitude
Vante son sçavoir merveilleux. Rouss.
L'ame en proye à l'incertitude,
Autrefois, malgré son étude,
Vivoit dans un corps ignoré. La Motte.

Estude, se dit aussi de la science, de l'art. On dit, Il a fait son cours, il a fait toutes ses *études*; pour dire, qu'il a étudié en Grammaire, en Rhetorique, en Philosophie. C'est une belle *étude* que celle de bien vivre. Chaque art demande une *étude* particuliere. Il y a bien de l'*étude*, bien de l'art dans ce tableau. On dit par raillerie d'un jeune Avocat, qui en plaidant a cité plusieurs autoritez assez inutiles, qu'il a rendu compte à la Cour de ses *études*. Quand ce mot se prend pour les exercices publics, qui se font pour apprendre les lettres, il n'a point de singulier : il est allé faire ses *études*. Il est sorti de ses *études*. Il a fait de bonnes *études*; pour dire, il a étudié avec choix & avec succès. Il a beaucoup d'*étude*. Il n'a point d'*étude*. C'est un homme sans *étude*.

On appelle *Etudes*: en matiere de Peinture, Differents desseins de figures, & essais que les Peintres font des parties, qui doivent entrer dans quelque ouvrage. *Etudes* de Raphaël, de Michel Ange. Recueil d'*Etudes* des plus grands Maîtres. L'Acad.

Estude, se dit aussi pour une forte application à une chose que l'on aime, & à laquelle on s'attache. En ce sens *étude* n'a point de pluriel. Vaug. On se fait une *étude* des modes & des vanitez du siecle. Fl.

La libre verité fut mon unique étude. Boil.
Il mit à tout blâmer son étude, *& sa gloire.* Id.
La loi de Jesus-Christ *fait toute mon* étude.
Ab. Tetu.

On le dit aussi en mauvaise part. Les laquais mettent toute leur *étude* à faire du mal. Un debauché met toute son *étude* à se rejouïr; un chicaneur à ruiner ses parties.

Estude, signifie aussi, Artifice; je ne sçai quoi de contraint, & de composé. Je hais l'*étude* des actions, & un exterieur composé est un piege où les ames delicates ne tombent point. M. Sc. Un ami sincere se montre sans *étude* à son ami. Vill. Cet homme est naturellement raisonnable, & ridicule par *étude*. Os. M. Dans la conversation ordinaire, comme il ne faut rien dire avec *étude*, il ne faut rien dire aussi par hasard. St. Ev. Je crains l'*étude* des actions, beaucoup plus que la froideur du temperament. Let. Portug. La simplicité plaît sans *étude*, & sans art. Boi.

Estude, se dit aussi du temps & du lieu où l'on étudie, soit public, soit particulier. On a mis ce jeune homme aux *études*, au College. Il est encore aux *études*. Il est toûjours dans son *étude*, dans son cabinet, où il étudie. Il est vieux. L'Acad. Pour être Gradué, il faut avoir un bon certificat de son temps d'*étude*, du *quinquennium*. Il a quitté l'*étude*, il est sorti du College, il a fait banqueroute aux lettres.

Estude, se dit abusivement de la sale où un Notaire travaille. On l'appelloit ci-devant *boutique*, & on l'appelle encore ainsi en quelques Provinces éloignées. On le dit aussi de celle d'un Procureur. Il y a aussi l'*étude* du Maître, & l'*étude* des Clercs. Ce Procureur a changé la face de cette maison, & de l'écurie il en a fait son *étude*. Fait & passé dans les *études* des Notaires. L'Acad.

Estude, se dit aussi de la pratique des Notaires & des Procureurs, des sacs, des papiers, & des minutes qui y sont. Ce Notaire a une bonne *étude*, il a bien des minutes. A la mort de ce Procureur on a donné dix mille francs de son *étude*. Il s'est deffait de son *étude*, on a vendu son *étude*; c'est-à-dire, sa pratique.

ESTUDIANT. adj. & subst. Qui va au College, qui étudie. Un *étudiant* en Droit, en Medecine, en Theologie. Il y a bien des *étudians* dans cette Université. Les bourses sont fondées dans les Colleges pour de pauvres *étudians*.

ESTUDIER. v. act. Appliquer son esprit, lire, mediter pour apprendre, ou pour faire des découvertes, soit dans les sciences, ou dans les arts. Scaliger, Lipse, Casaubon ont beaucoup *étudié*, ont bien lu les Auteurs anciens. Epicure, Aristote, Descartes, ont bien *étudié* la nature, ont bien medité sur les effets qu'elle produit, pour en découvrir les causes. Les Mathematiciens *étudient* continuellement, pour trouver de nouveaux problêmes, de nouvelles machines. Guillaume Budé, qui étoit grand Grec & Maître des Requêtes, *étudia* sept heures le jour de ses noces. On ne devient point sçavant sans *étudier*. Parmi ceux qui se consacrent à l'étude, peu sont capables d'autre chose que d'*étudier*. Pel. Le Chancelier Bacon étoit si pauvre, qu'il demanda au Roi Jaques I. une pension, de peur, disoit-il, que ne vivant que pour *étudier*, je ne sois obligé d'*étudier* pour vivre. Bay.

Estudier, signifie aussi, Faire ses études. Apprendre les élemens, les principes des arts & des sciences. Cet écolier *étudie* en un tel College, il *étudie* les Humanitez, il *étudie* en Droit. *Etudier* en Histoire, en Medecine, en Theologie. Il *étudie* sa leçon, il tâche de la mettre dans sa memoire.

Estudier, signifie aussi, Se servir de son bon sens, pour faire des reflexions, des observations sur soi-même, & sur autrui. Cet homme sçait bien vivre, il a bien *étudié* le monde. Abl. Pour vivre en bon Chrêtien il faut *étudier*, observer toutes ses demarches. Quand on negotie, il faut *étudier* l'humeur, l'esprit des gens à qui on a affaire. Pour bien faire sa cour, il faut *étudier* les inclinations du maître. Un Poëte Dramatique doit *étudier*, observer le genie, les actions des hommes. Il y a d'habiles gens qui n'ont *étudié* que le grand livre de la nature. Les erreurs des grands hommes meritent d'être *étudiées*, & approfondies. Fonten. Ceux qui sçavent le secret des Princes doivent s'observer avec soin, parcequ'ils sont environnez par mille personnes qui les *étudient*, & qui tâchent de les penetrer. Bou. J'ay *étudié* le monde, & je me suis *étudié* moi-même avec soin. M. Sc. On trouve des defauts aux plus honnêtes gens, quand on les *étudie* bien. St. Ev. Les enfans, qui ont d'illustres peres, ne sçauroient rien faire de mieux que de les bien *étudier*. Bou. On n'*étudie* pas assez son naturel, & on le contraint en le forçant à prendre des manieres qui ne lui conviennent pas. Le P. Ra. Tibere eut peur que les yeux de la Cour si subtils & si penetrans, *étudiant* son visage, n'apperçussent sa dissimulation, & sa feinte douleur. Abl.

Je les vois sur mon front étudier *mon cœur.* Rac.
Des Siecles, des Païs étudiez *les mœurs.* Boi.

Estudier, se dit aussi en parlant de ce qui se fait avec art & affectation. Il fait de plaisantes contes, mais il les *étudie*.

Estudier, avec le pronom personnel, & suivi de la preposition *à*, signifie, S'appliquer, s'exercer à faire quelque chose, mediter de quelle maniere on s'y peut prendre. S'*étudier* à bien parler, s'*étudier* à être court.

bourt. Je m'*étudie* à vous plaire. Il s'*étudie* à rendre service à tout le monde. Il se prend quelquefois en mauvaise part. Les mechans ne s'*étudient*, ne se plaisent qu'à faire du mal.

ESTUDIÉ, ÉE. part. pass. & adj. De toutes les significations de son verbe, il n'a gueres que celle de medité, preparé, feint, affecté. Voilà un compliment *étudié*, qui n'est ni naturel ni sincere. Ce conte est *étudié*, il n'est point vraisemblable. Les veuves & les heritiers ont souvent des larmes *étudiées*, & affectées. Le soin qu'on prend de plaire donne un air contraint, & je ne sçai quoi d'*étudié*, qui rend encore plus desagréable. LE CH. DE M. Des sentimens *étudiez* ne touchent point : ils marquent un esprit tranquille plutôt que de la passion. CORN. Une douceur *étudiée*, est une vanité de se faire aimer de tout le monde. M. ESP. Des gestes trop menagez, & trop *étudiez* siéent mal à un Orateur Chrêtien. AB. DU JARRY. Agréable liberté que celle qui permet d'entrer dans une compagnie, & d'en sortir sans ceremonies genantes & sans menagemens *étudiez*. OE. M. L'œil *étudié* d'une coquette. Petrone faisoit profession d'un luxe poli, & n'avoit que des voluptez *etudiées*. ST. EV.

Le cruel ! de quel œil il m'a congediée ?
Sans pitié, sans douleur, au moins étudiée. RAC.

Il signifie aussi, fait avec soin, bien travaillé, bien fini. Tableau fort *étudié*.

Il se dit aussi de ce qui regarde les arts mechaniques, & signifie fait exprès, fait par art. Ces sortes de fruits demandent un terroir assez sec, ou qu'au moins il soit desseché par des pierrées & des pentes *étudiées*, si naturellement il est humide. LA QUINT.

ESTUDIOLE, ou ETUDIOLE. s. f. C'est un petit buffet posé sur une table, qui a plusieurs tiroirs, & qui est commode aux gens d'étude, pour y serrer leurs papiers, ou memoires. L'Acad. n'employe point ce mot.

ESTURGEON. s. f. Beaucoup de gens qui parlent bien, prononcent *éturgeon*. Mais l'Academie veut que l'on prononce *Esturgeon*, en faisant sentir l's. C'est un gros poisson de mer, qui monte dans les rivieres, comme les Saumons, qui a le museau pointu, le ventre plat, & le dos bleu. Sa tête est longue, quarrée, dure, calleuse : son museau est long, pointu, ayant deux poils de barbe de chaque coté : il n'a ni machoire, ni dents : sa langue est grosse & dure, ses yeux sont petits, son corps est long & presque rond : son dos est relevé de grosses écailles osseuses, d'entre lesquelles sortent des pointes ou éguillons ; son ventre est couvert d'une peau douce, argentine. Ce poisson pese ordinairement du moins cent livres ; mais on en trouve qui pesent deux cens livres. Sa chair est un peu dure, visqueuse ou coriace, mais d'un goût excellent. Elle lache le ventre. Le caviar est fait d'œufs d'*éturgeon*. On a vu un *éturgeon* qui étoit une fois aussi gros qu'un bufle. Aldroandus dit qu'on ne sçauroit prendre l'*éturgeon* qu'avec des filets, car il ne mord point à l'hameçon, & vit de limon. L'*éturgeon* au lieu d'arêtes a un cartilage tendre & gros d'un doigt, qui s'étend depuis la tête jusqu'au bout de la queuë, & qui soûtient tout son corps. On leve ce cartilage, qui s'étend comme un boyau, on le seche au soleil ; & c'est la meilleure chose qu'on puisse manger en Carême. On en tire une espece d'*Ichthyocolla*, ou colle de poisson grise & jaunâtre, que les Droguistes vendent en feuille sans être roulée. Les Turcs sçavent faire de l'*éturgeon* une colle forte qui est d'un grand usage en Asie, pour faire des arcs. C'est la meilleure colle du monde. TAVERNIER. On prend dans le Palus meotide des *éturgeons*, qui sont longs de 24. à 26. pieds, qui pesent 8. & 900. livres chacun, & dont on fait trois à quatre quintaux de Caviar. On chasse ce poisson dans des espaces entourez de pieux, & on l'y tue à coups de dard. CHARDIN. L'*éturgeon* étoit si estimé à Rome, qu'on le servoit avec beaucoup de pompe & de ceremonie : non-seulement il étoit couronné ; mais ceux qui le servoient, portoient eux-mêmes des couronnes, & marchoient au son des flûtes. DAC. L'*éturgeon* est fort rare en France. C'est un poisson royal. Quand les pêcheurs en prennent quelqu'un, ils sont obligez de le donner au Lieutenant de Roi, ou à un Officier de Sa Majesté le plus proche de l'endroit où il a été pêché. DU CHESNE.

En Latin *accipenser*, suivant Rondelet ; ou *turcio*, selon Pline ; ou *silurus*, suivant Ausone ; en Italien *porcelletto*. Les Bordelois l'appellent *Creac*. Quelques-uns l'appellent *loup de mer*. *Esturgeon* vient de *sturio*, mot Latin-Barbare, de l'Alleman ou du Flamand *Steur*, fait du verbe Flamand *Stooren*, qui signifie troubler, parce que ce poisson trouble l'eau, en remüant sa queuë avec beaucoup de vitesse. De là lui vient son nom de *silurus*, formé d'un mot Grec, qui signifie la même chose.

ESTUVE, ou ETUVE. s. f. Poële, lieu fermé qu'on échauffe par des fourneaux, afin d'y faire süer, ou d'y faire chauffer quelque chose. Il tient bains & *étuves*. Les gens propres vont aux bains & aux *étuves* pour se decrasser. Dans les sucreries, chez les Chapeliers, il y a des *etuves* pour y faire secher les pains de sucre, les chapeaux.

ESTUVE DE CORDERIE ; c'est dans un Arcenal de Marine, le lieu où sont les fourneaux, & chaudieres pour goudronner les cordages des vaisseaux.

ESTUVE, se dit hyperboliquement d'une chambre chaude & bien fermée. Vous avez une bonne chambre pour l'hiver, c'est une *étuve*. On ne sçauroit durer en été dans la grande sale du Palais, c'est une *étuve*.

Ce mot vient de *stuba* ou *stuffa*, dont on s'est servi dans la basse Latinité en la même signification ; lequel mot est derivé par Lipse de *tubus* ou *tuyau* qui porte la chaleur ; par Saumaise du Grec *typho*, qui signifie *échauffer* ; par Vossius de l'Alleman *stube*, qui signifie *étuve* ; ou du Latin *æstuo*. MEN. Il vient plutôt de *stousa*, mot Celtique ou Bras-Breton qui signifie *boucher*, parce-qu'une *étuve* doit être bien bouchée. On les a nommées aussi *vaporarium*, *hypocaustum*.

En Medecine on distingue les *étuves* en *seches* & *humides*. Les *seches* sont faites avec une évaporation d'air chaud & sec, qui en échauffant tout le corps, en ouvre les pores, & émeut les süeurs ; ce qui se fait par des grès ou briques fort chauffées. Les *étuves* humides sont faites par une decoction & ébullition d'herbes, dont la vapeur est conduite par des canaux de fer blanc dans une cuve à deux fonds, où on a mis le malade pour lui provoquer la süeur. L'usage d'entretenir la santé par le moyen des *étuves* a été inventé à Lacedemone.

ESTUVE'E, ou ETUVE'E. s. f. Terme de Cuisinier. Sorte de cuisson & de preparation de viandes, qui se fait d'ordinaire entre deux plats, ensorte que la sausse qui bout y soit comme étouffée. Le veau est meilleur à l'*étuvée*, cuit entre deux plats, que quand il est rôti. On mange ordinairement les carpes cuites à l'*étuvée*. Ce mot se dit aussi des viandes même assaisonnées & cuites de la sorte. Une *étuvée* de poulets, une *étuvée* de carpes.

ESTUVEMENT, s. m. Action par laquelle on étuve. L'*étuvement* est fort bon pour guerir les meurtrissures & les playes.

ESTUVER, ou ETUVER. v. act. Laver en appuiant

païant doucement, baſſiner une playe avec quelque liqueur preparée, comme de l'huile & du vin, ou de l'eau de vie, l'en humecter doucement, & la rafraîchir. Le grand remede des contuſions, c'eſt de les bien *étuver*. On *étuve* les playes pour les bien nettoyer. Quelques Auteurs, comme Richelet, pretendent que le mot d'*étuver* ne ſe doit dire que des playes des animaux; & que lorſqu'il s'agit des playes des perſonnes, il faut dire, *Baſſiner*.

ESTUVE', ÉE. Participe.

ESTUVISTE, ou ETUVISTE. ſ. m. Baigneur, qui tient bains & étuves. Les Perruquiers ont des lettres de Barbiers Baigneurs & *Etuviſtes*, quoiqu'on les appelle ſimplement *Baigneurs*.

ESTUY, ETUY, ou ETUI. ſ. m. Ce mot en general ſignifie tout ce qui eſt fait pour contenir, & pour conſerver quelque choſe, & qui d'ordinaire eſt fait conformement à la choſe qu'il renferme. On fait des *étuis* de cuir pour les calices & pour la vaiſſelle d'argent, des *étuis* de caſtor pour des chapeaux, pour des manchons. Un *étuy* à lunette. Un *étuy* de poche pour des outils de Chirurgien. Un *étuy* de Fauconnier. Un *étuy* de Damaſquineur, &c. Quand on parle abſolument d'*étuy*, on entend des ciſeaux & un poinçon avec leur *étuy* de poche.

Ce mot vient ſelon Nicod, du Latin *theca*, qui ſignifie la même choſe.

On dit proverbialement d'un homme fort laid, que c'eſt un viſage à *étuy*; pour dire, qu'il le faut cacher, le mettre dans un *étuy*.

E S V.

ESVANOUIR, ou EVANOUIR. v. n. qui ne ſe dit gueres qu'avec le pronom perſonnel. Se pâmer, tomber en defaillance; perdre l'uſage & les fonctions des ſens. Une grande peur fait ſouvent *évanoüir*, fait qu'on *s'évanouit*. On lui a tiré tant de ſang, qu'il eſt tombé en foibleſſe, qu'il s'eſt *évanoui*. Votre pauvre Mariane n'en peut plus, elle *s'évanoüit*, en finiſſant cette lettre. LET. PORTUG.

ESVANOUÏR. ſignifie figurément, Ne paroître plus, devenir à rien. J'avois mis un livre ſur ma table, mais il s'eſt *évanoüi*, je ne le trouve plus. Les plaiſirs, les grandeurs de ce monde *s'évanoüiſſent*, paſſent bientôt. Les biens du monde ne ſont que de faux biens, qu'on ſent *évanoüir*, lorſqu'on croit les poſſeder. FL. Sa gloire eſt *évanoüie*. VOIT. La difficulté *s'évanoüit* dès qu'on en penetre le fond. NIC.

Crois-tu que mes chagrins doivent s'évanoüir. RAC.
L'erreur s'évanoüit, *la ſainte vérité,*
D'un long aveuglement chaſſe l'obſcurité. GENEST.
. . . *Au moindre revers funeſte,*
Le maſque tombe, l'homme reſte,
Et le Heros s'évanoüit. ROUSS.

ESVANOUÏ, ÏE. part.

Une heure après la mort, notre ame évanoüie
Sera ce qu'elle étoit une heure avant la vie.
CYR. DE BERG.

ESVANOUISSEMENT. ſubſt. maſc. Eſpece de ſyncope, ou de defaillance; perte ſubite de forces, & de connoiſſance, qui arrive par quelque accident. Cette femme eſt tombée dans un *évanoüiſſement*, en apprenant la mort de ſon mari. A peine étoit-il revenu de ſon *évanoüiſſement*, qu'il eſt tombé dans un autre. L'*évanoüiſſement* eſt cauſé par tout ce qui peut alterer, corrompre & diſſiper les eſprits vitaux, comme les longues veilles, les grandes douleurs, les grandes & ſubites évacüations, les vapeurs putrides ſortant de quelque abſcès qui eſt dans les parties nobles, &c.

ESVENTRER, ou EVENTRER. v. act. Ouvrir le ventre, pour en tirer les boyaux, les trippes. On *éventre* les bœufs, les cochons, les poiſſons, &c. Au Japon on *éventre* les criminels. Sous l'Empire de Valens, le Tribun Pollentien fut convaincu par ſa propre confeſſion d'avoir *éventré* une femme groſſe, afin de conſulter les Demons ſur la ſucceſſion à l'Empire. BAY. Ce mot ne ſe dit guere. RICH.

S'ESVENTRER, ſignifie, Se rompre quelque parti vers le ventre par quelque effort de crier. Un enfant *s'éventre* à force de crier, cela lui cauſe quelquefois des deſcentes de boyau.

On dit auſſi *s'éventrer*; pour dire, faire les derniers efforts. Il *s'éventreroit* pour votre ſervice. L'ACAD.

ESVENTRÉ, ÉE. part.

ESVERTUER, ou EVERTUER. v. act. qui ne ſe dit qu'avec le pronom perſonnel. Prendre courage, s'exciter ſoi-même, s'efforcer de faire quelque choſe de bon, de loüable. Un homme entrepris qui a un rhumatiſme, guerit quelquefois en *s'évertuant* un peu de marcher. Il s'eſt *évertüé* pour ſe tirer de la miſere où il étoit. Prenez courage, *évertüez vous*. Gombaut a dit dans ſes Epigrammes:

En guerre où le meurtre eſt permis,
Jean & Jacques s'évertüerent,
Penſant tüer les ennemis,
Mais les ennemis les tüerent.
Evertüons *un peu notre imaginative.* ROUSS.

ESULE. ſ. f. Terme de Botanique, qui ſe dit de quelques plantes. Il y en a une qu'on appelle ordinairement *petite eſule*, *eſula minor officinarum*. C'eſt une eſpece de titimale, qui pouſſe pluſieurs tiges à la hauteur d'un pied. Sa racine eſt plus groſſe que le doigt, ſouvent plus petite, fibreuſe, & ligneuſe. Ses feuilles ſont étroites comme celles du pin, empreintes de lait. Ses fleurs ſont petites, herbeuſes, diſpoſées en paraſol, & jaunes. Cette plante croît dans les champs, ſur les chemins, dans les jardins. Elle contient beaucoup de ſel acre, eſſentiel & fixe, & de l'huile. Elle purge violemment par les ſels, la pituite, les ſeroſitez & l'humeur mélancolique. Elle eſt propre pour l'hydropiſie, pour la létargie, pour la freneſie & pour les autres maladies produites par des humeurs groſſieres. On la corrige en la faiſant tremper dans du vinaigre. Ses racines entrent auſſi dans quelques compoſitions. C. Bauhin appelle cette plante, *tithymalus cypariſſias*. On l'apporte ſeche du Languedoc & de la Provence.

ESVOLE', ÉE. adj. Vieux mot. Eventé, impudent. NICOD.

E T.

ET. Particule conjonctive. Il n'y a point de Conjonction, dont l'uſage ſoit plus frequent dans aucune Langue, que celui de la conjonction *&*. Ses principaux emplois ſont de ſervir à la liaiſon de deux adjectifs ſous un même ſubſtantif. Un Prince vaillant *&* ſage; à celle de deux ſubſtantifs ſous un même adjectif ou ſous un même verbe. La raiſon *&* la pieté le veulent également; cela eſt de la bienſéance *&* du devoir; à celle de deux choſes relatives à un même terme. La vie a ſes biens *&* ſes maux; Il y a grande difference entre dire *&* faire; à celle de deux choſes rapportées à un même principe, ou attribuées à un même ſujet. Dieu eſt le Createur du Ciel *&* de la Terre; Ceſar a bien combattu *&* bien écrit; & à celle de diverſes actions attribuées à divers ſujets. L'été eſt chaud, *&* l'hyver eſt froid. On marcha aux ennemis, *&* ils ſe retirerent. AB. REGN. DESM. Cette particule doit être

bien

bien menagée, on ne doit pas la prodiguer sans nécessité, & repetée trop de fois, elle rend le style languissant, désagréable. BOUH. On peut fort bien commencer une periode par la conjonction *&*, lors même qu'il y a un point, qui ferme la periode précédente. VAUG. Les Juifs mettent cette conjonction à la tête de la plûpart de leurs Livres. CALMET. Cette particule *&* ne se met point en vers devant une voyelle, parceque le *t* ne se prononçant point, cela feroit une espece d'*hiatus* insupportable. On en peut sentir le mauvais effet dans ce vers :

Qui sert, & *aime Dieu*, *possede toutes choses.*

ET CETERA, qu'on figure souvent par un tranché *&c.* est un abbreviation pour dire *& le reste*, qui est sousent·ndu ou qui en depend. Le *t* de l'*&* se prononce. Ce mot a passé du Latin dans le François. Il est quelquefois substantif; pour signifier ce mot même. Le reste n'est exprimé que par un *& cetera*. Les Notaires mettent au bas de leurs minutes, Promettant *&c.* obligeant *&c.* renonçant *&c.* qu'ils étendent après en quatre ou cinq rôlles de grosse. C'est ce qui a donné lieu à ce qu'on dit proverbialement, Dieu nous garde d'un *& cetera* de Notaire, & d'un *qui pro quo* d'Apothicaire. L'Acad. écrit *& caetera*.

E T A.

ETABLAGE. Voyez ESTABLAGE.
ETABLE. Voyez ESTABLE.
ETABLER. Voyez ESTABLER.
ETABLERIES. Voyez ESTABLERIES.
ETABLETE. Voyez ESTABLETE.
ETABLI. Voyez ESTABLI.
ETABLIE. Voyez ESTABLIE.
ETABLIR. Voyez ESTABLIR.
ETABLISSEMENT. Voyez ESTABLISSEMENT.
ETABLURE. Voyez ESTABLURE.
ETAGE. Voyez ESTAGE.
ETAGER. Voyez ESTAGER.
ETAGIE'. Voyez ESTAGIÉ.
ETAIM. Voyez ESTAIM.
ETAL. Voyez ESTAL.
ETALAGE. Voyez ESTALAGE.
ETALER. Voyez ESTALER.
ETALEUR. Voyez ESTALEUR.
ETALIER. Voyez ESTALIER.
ETALINGUER. Voyez ESTALINGUER.
ETALON. Voyez ESTALON.
ETALONNAGE. Voyez ESTALONNAGE.
ETALONNEMENT. Voyez ESTALONNEMENT.
ETALONNER. Voyez ESTALONNER.
ETALONNEUR. Voyez ESTALONNEUR.
ETAMBOT. Voyez ESTAMBOT.
ETAMBRAIS. Voyez ESTAMBRAIS.
ETAMER. Voyez ESTAMER.
ETAMINE. Voyez ESTAMINE.
ETAMIS. Voyez ESTAMIS.
ETAMOY. Voyez ESTAMOY.

ETAMPER. v. act. Terme de Marechal. Percer un fer de cheval. On dit *étamper maigre*, quand on fait les trous bien près du bord du fer; & *étamper gras*, quand on perce le fer un peu plus en dedans. Et on dit que le Marechal encloüe les chevaux sur l'enclume, quand les clous sont mal *étampez*, soit gras, soit maigre; quand il est difficile en brochant les clous de ne pas encloüer le cheval.

ETAMURE. Voyez ESTAMURE.
ETANC. Voyez ESTANC.
ETANCES. Voyez ESTANCES.
ETANCHE. Voyez ESTANCHE.
ETANCHEMENT. Voyez ESTANCHEMENT.
ETANCHER. Voyez ESTANCHER.
ETANCON. Voyez ESTANÇON.
ETANCONNER. Voyez ESTANÇONNER.

ETANFICHE. C'est la hauteur de plusieurs bancs de pierre, qui font masse dans une carriere.

ETANG. Voyez ESTANG.
ETANGUES. Voyez ESTANGUES.
ETANT. Voyez ESTANT.
ETAPE. Voyez ESTAPE.

ETARCURE. Terme de Marine. s. f. Ce mot se dit par quelques-uns pour la hauteur des voiles.

ETAPIER. Voyez ESTAPIER.
ETAT. Voyez ESTAT.
ETAU. Voyez ESTAU.
ETAY. Voyez ESTAY.
ETAYE. Voyez ESTAYE.
ETAYEMENT. Voyez ESTAYEMENT.
ETAYER. Voyez ESTAYER.

E T E.

ETE'. Voyez ESTÉ.

ETEFLER. v. act. On dit, *Etefler* un arbre; pour dire, lui en coupper la cime.

ETEIGNOIR. Voyez ESTEIGNOIR.
ETEINDRE. Voyez ESTEINDRE.
ETEINS. Voyez ESTEINS.
ETENDARD. Voyez ESTENDARD.

ETENDEUR, s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne aux muscles qui servent à étendre les autres parties du corps, comme les bras, les jambes, &c. RICH.

Ce mot vient du Latin *extentor*, qui signifie la même chose.

ETENDOIR. Voyez ESTENDOIR.
ETENDRE. Voyez ESTENDRE.
ETENDUE. Voyez ESTENDUË.

ETERNEL. s. m. Qui n'a jamais eu de commencement, & n'aura jamais de fin. En ce sens il ne se dit proprement que de Dieu. Prions l'*Eternel*. l'Eternel soit beni. C'est l'*Eternel* qui le commande. Il les reçoit comme des hôtes que l'*Eternel* lui envoye. PAT. La version de Geneve traduit le nom propre de Dieu *Jehova* par l'*Eternel*. Il signifie proprement celui qui est.

Oui je viens dans son temple adorer l'Eternel. RAC.

ETERNEL, ELLE. adj. On le dit aussi de Dieu & de ses attributs. Le Pere *éternel*, le Verbe *éternel*, la Sagesse *éternelle*, la Providence *éternelle*. Les Ariens faisoient Dieu seul *éternel* à l'exclusion de son Fils. HERMAN. Connoissant la durée finie d'un homme, il est aisé de concevoir un être qui subsistera deux & trois fois autant, & poussant ainsi la gradation ; de se former au moins une idée imparfaite d'un être *éternel*. MEM. DE TR. T. V. C'a été une grande erreur de croire le monde *éternel*. Les axiomes de Géometrie, comme, le tout est plus grand que sa partie, sont des propositions d'*éternelle* verité, ils ont toûjours été vrais, & ils le seront toûjours.

ETERNEL, se dit aussi de ce qui n'aura jamais de fin, quoi qu'il ait eu commencement. Dieu a promis à ses Saints une gloire *éternelle*, une beatitude *éternelle*; & desti-

destiné aux reprouvez une peine, une mort *éternelle*. Les Siamois croyent que les plaisirs du Paradis & les supplices de l'Enfer, ne sont point *éternels*. P. TACHARD. Justinien changea le nom de Constantinople & lui donna celui de Ville *éternelle*. La seule idée des biens *éternels* rend meprisable la possession de tous les autres. ST. EV. Nous devrions être bien plus prudens, & bien plus circonspects que nous ne sommes, dans le choix du chemin qui aboutit à une felicité, ou à une misere *éternelle*. NIC. L'enfer étoit appellé par les Payens l'*ombre éternelle*.

Va dans l'ombre éternelle, *ombre pleine d'envie*,
Et ne te mêle plus de censurer ma vie.
TRISTAN L'HERM.

ETERNEL, se dit aussi de ce qui doit durer si long-tems qu'on n'en sçait point la fin. Cet homme est un parleur, un censeur *éternel*. Je vous aurai une *éternelle* obligation. Voilà un homme *éternel*, il ne meurt point. La chicane rend les procès *éternels*. Vôtre absence rigoureuse, & peut-être *eternelle*, ne diminuë en rien l'emportement de mon amour. LET. PORTUG. Une *éternelle* inquietude agite mon ame.

ETERNEL, signifie aussi, Continuel, qui ne change point. Les Anciens croyoient que dans les Isles Fortunées, il y a un *éternel* printemps. En Espagne il y a une mode *éternelle*, qu'on ne change jamais.

Le passé n'a point vû d'éternelles *amours*,
Et les siecles futurs n'en doivent point attendre.

ETERNELLE. s. f. Sorte de plante qui produit des fleurs jaunes en forme de bouquet. On l'appelle *éternelle*, parce que sa fleur, quoi que coupée de dessus le pied, se conserve fort long-tems sans changer de couleur.

ETERNELLEMENT. adv. sans commencement & sans fin. Dieu a été & sera *éternellement*. Il signifie aussi sans fin, quoi qu'il y ait eu un commencement. Les justes seront *éternellement* avec Dieu dans la gloire.

ETERNELLEMENT, se dit aussi d'un long temps.

Moi, quand j'aime une fois, j'aime éternellement.
MALH.
Ce que Malherbe écrit dure éternellement.

C'est une vanité poëtique, que Malherbe a imitée des anciens Poëtes Grecs & Latins.

ETERNELLEMENT, signifie aussi, Sans cesse, toûjours. Cet importun me demande *éternellement*, il parle *éternellement*. La doctrine de la foi est contestée par tout, & elle servira *éternellement* de matiere à la dispute. ST. EV.

Il est certain qu'un jeune Amant
Croit aimer d'une amour extrême;
*Il jure qu'*éternellement
Il aimera l'objet qu'il aime. REC. DE P. G.

ETERNISER. v. act. Immortaliser, rendre éternel, ou d'une fort longue durée. Les hommes naturellement aiment à s'*éterniser* dans leur race. TOUR. Les Conquerans n'ont fait tant de carnage que pour *éterniser* leur nom. Les Pyramides ont *éternisé* la grandeur des Rois d'Egypte. Les Auteurs ne font tant de veilles que pour *éterniser* leur memoire. Les hommes ne pouvant *éterniser* leur vie, tâchent à *éterniser* leur reputation. LA ROCH. La chicane *éternise* les procès. Il n'y a rien de plus simple & de plus naturel que l'impression, & il n'est pas à craindre que cet art qui *éternise* toutes choses puisse jamais s'abolir. NIC.

Déja marchoit devant les étendarts
Bellone les cheveux épars;
Et se flattoit d'éterniser *les guerres*,
Que sa fureur souffloit de toutes parts. RAC.

ETERNISÉ, ÉE. part. pass. & adj.

En vain par des sermens leur haine éternisée;
Se faisoit de la France une conquête aisée.
REC. DE VERS.

ETERNITE'. s. f. Durée que le temps ne peut mesurer, & qui n'a ni passé, ni avenir, ni commencement, ni fin: qui existe tout ensemble, sans aucun écoulement, & sans aucune succession de parties anterieures, & posterieures. L'*eternite* est un perpetuel present. Boece definit l'*éternité*, la possession entiere & parfaite d'une vie sans fin. Cette *éternité* absoluë ne convient proprement qu'à Dieu. Dieu est de toute *éternité*. La nouveauté des arts desavouë l'*éternité* du Monde. NIC. Il est necessaire, que quelque chose ait existé de toute *éternité*. La preuve en est claire. Il y a des Etres; il faut donc, que quelque être soit éternel, à moins qu'on ne veuille dire, qu'un être a pu sortir de lui même du sein du néant, ce qui est absurde. Quoi qu'il n'y ait rien de si incontestable que cette proposition, il n'y a rien pourtant de plus inconcevable que l'*éternité*. Car comment concevoir qu'une durée éternelle puisse être actuellement passée? Il suit de là, que quand il s'agit de choses qui renferment l'idée de l'*éternité* ou de l'infinité, quoi qu'on puisse demontrer la verité de certaines propositions, il est pourtant impossible de comprendre la maniere dont ces choses peuvent être, ou d'en avoir une idée complette. Ces difficultez naissent des limites étroites de nôtre esprit. Nous ne devons pas nous en mettre en peine. BERNARD. Il a existé de toute *éternité*, un être immuable & independant; & cet être, c'est Dieu. L'esprit en étendant, & en repetant l'idée de la durée, sans jamais arriver au bout, se forme à lui-même l'idée de l'*éternité*. LOCKE. Je ne sçai pourquoi ce peu de tems, qui m'est donné à vivre, m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de l'*éternité* qui m'a precedé, & de toute celle qui me suit. PASC. Le tems n'est qu'une partie determinée de l'*éternité*. MALEB. Les justes sont predestinez de toute *éternité*.

ETERNITÉ, se dit aussi d'une durée qui a un commencement & n'a point de fin. On le dit particuliérement de la durée infinie, qui suit la mort des hommes, & de l'état heureux ou malheureux, où ils seront alors. On ne sçauroit trop méditer sur l'*éternité*. Il n'y a point de nécessité, qui ne cede au danger de se perdre pour l'*éternité*. NIC. Les hommes vont étourdiment à la mort, & à l'*éternité*. C'est une étrange condition que celle des hommes; ils marchent sans cesse vers une *éternité* de bonheur, ou de malheur. ID. Les hommes poussent l'extravagance, jusqu'à aller hasarder étourdiment l'*éternité*, sans songer à l'abîme où elle les va precipiter. DE VILL. O *éternité*! parole courte à prononcer, mais d'un sens impenetrable. Il est certain qu'à proportion que le monde diminuë dans nôtre cœur, l'*éternité* y augmente & qu'elle prend, & remplit tous les vuides & toutes les places qu'elle y laisse. AB. DE LA TR. La negligence des hommes pour l'*éternité*, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit: elle m'épouvante; c'est un monstre pour moi. PASC. Sans la Religion qui l'ordonne, l'*éternité* n'occuperoit pas le moment le plus inutile de ma vie. ST. EV. En comparant l'*éternité* qui suit la mort avec quelques momens d'une vie fragile, il ne faudroit songer qu'à mourir. MORALE DE P. Dans tout le Vieux Testament, on ne voit point les moribonds touchez de repentir par les frayeurs de la vie future, ni ressentir les pieuses allarmes, que cause la vuë de la mort, qui va decider de l'*éternité*. LE P. FROM.

ETERNITÉ, se dit hyperboliquement d'une longue du-

durée. Voilà une étoffe de bon user, elle durera une *éternité*. En voilà pour une *éternité*. Les Rois bâtissent pour l'*éternité*, c'est-à-dire, ils font des bâtimens bien solides. Nous avons joui de ce privilege de toute *éternité*, de tems immemorial. Il n'y a guere de choses plus difficiles que d'écrire l'histoire, si on veut écrire pour l'*éternité*. Abl.

Un moment bienheureux d'un bonheur souhaité,
Vaut mieux qu'une si vaine & froide éternité. Corn.

L'Empereur Constance s'appelloit lui-même, mon *éternité*. Herman. M. Vaillant rapporte des Medailles de Trajan, où l'on remarque des Autels consacrez à la providence & à son *éternité*. L'*Eternité* sur les Medailles des Empereurs, ne signifioit, selon Tristan, que la perpetuité de leur Empire. On designoit l'*Eternité* par un serpent, qui mord sa queuë, & fait un cercle, & on l'adoroit dans un Temple, construit en dôme. Claudien dans son 2. Livre de *Laudib. Stiliconis*, nous a donné une belle description de l'*Eternité*, ou plutôt de l'antre de l'*Eternité*.

Eternité. s. f. Divinité qu'on adoroit à Rome. Elle est diversement representée sur les medailles. On la voit d'ordinaire habillée en Dame Romaine, tenant une javeline de la main droite, & de la gauche une corne d'abondance, & le pied gauche sur un globe.

ETERNUEMENT. } Voyez { Esternuement.
ETERNUER. } Voyez { Esternuer.
ETERODOXE. } Voyez { Heterodoxe.
ETERODOXIE. } Voyez { Heterodoxie.

ETESIES, ou ETESIENS. s. m. plur. C'est le nom que les Grecs ont donné à des vents Septentrionaux fort doux, qui revenoient reglement tous les ans vers le lever de la Canicule, comme pour en temperer les ardeurs, & qui duroient quarante jours. Nicod les appelle *embattes*. Voyez Vents alizez, & Monson.

Ce mot vient du Grec *etes* an.

ETESTER, ou ETETER. v. act. Oter la tête. Il ne se dit que des arbres & des choses artificielles. On *étête* les saules, marsaux, peupliers & autres bois blancs. Il est deffendu d'*étêter* les grands arbres des forêts. On a *étêté* ce clou, cette épingle, ils ne peuvent plus servir.

Etesté, ée. part. pass. & adj.

Etesté, en termes de Blason, se dit d'une aigle, d'un poisson ou autre animal qui n'a point de tête, soit qu'on l'ait couppée ou arrachée.

ETEUF. } Voyez { Esteuf.
ETEULE. } Voyez { Esteule.

E T H.

ETHEB. Terme de Philosophie hermetique, qui veut dire parfait. Convertir en *Etheb*, c'est convertir en metal parfait.

ETHELIA. Terme du Grand Art. Ce mot signifie ou leton, ou terre très noire qu'il faut blanchir.

ETHER. s. m. Terme de Philosophie. On appelle ainsi l'étenduë immense d'une substance subtile & fluide, qui est au dessus de notre athmosphere, & dans laquelle les astres font leur cours. L'*Ether* dans lequel les Planetes se meuvent, outre qu'il peut être d'especes differentes, peut aussi être consideré par rapport à sa rareté; qui est, peut-être, vingt fois plus grande que celle de l'air; consideré par raport à la rareté de l'eau. C'est-à-dire, que si l'air est 860. fois plus rare que l'eau, l'*Ether* est 17200. fois plus rare que l'air. Il est fort probable que s'il y a differentes sortes d'*Ether*, elles ont de differents degrez de rareté, ce qui rend l'*Ether* un moyen propre à transmettre la lumiere & les influences des Astres les plus éloignez. Ce qui se fait avec une si prodigieuse vitesse, que dans dix minutes de tems, ou dans la sixiéme partie d'une heure, la lumiere traverse un espace de dix mille diametres de la terre. Cela sert encore à faire concevoir comment les Planetes peuvent faire leurs revolutions dans cette matiere, avec tant de vitesse & d'égalité. La Terre, par exemple, avance chaque jour, dans sa revolution annuelle, l'espace d'environ 200. de ses diametres; c'est-à-dire, environ mille milliers de pas dans une minute. Grew.

Etheré, ée. adj. Qui est de l'*éther*, qui a rapport à l'*éther*, qui en a les qualitez, ce qui est pur, subtil, penetrant, &c. Les couleurs ne sont que des sentimens de la part de l'ame, & de la part du corps, ce ne sont que des vibrations plus ou moins promptes de la matiere *éthérée*. Malleb. Les Poëtes appellent le ciel la voute *éthérée*, la region *éthérée*.

. . . *Les Menins de la Cour* ètherée
Sont tous doüez d'un apetit strident
De se venger, quand ils sentent la dent. Rouss.

Ce mot vient du Grec *aither*, formé, à ce qu'ont cru quelques Philosophes & Grammairiens, du verbe *aithen*, brûler, enflammer. Il signifie *inflammation, splendeur*, telle qu'on attribuë à la substance de ces petits corps, qu'on croit être enflammez.

Etheré, Terme de Chymie. Les Chymistes distinguent dans l'urine deux principes; l'un est un sel volatil & urineux, semblable à l'esprit de nitre, & l'autre un soulfre *étheré*, qui vient de la nature & de l'esprit de vin. Dionis.

ETHIQUE. s. f. Nom qu'on donne quelquefois à la Morale, ou à la science des mœurs. L'*Ethique* ou plutôt les *Ethiques* d'Aristote. Les Livres de Morale d'Aristote.

Ce mot vient du Grec *etos*, *été*, les mœurs.

ETHMOIDALE. adj. fem. qui se dit d'une des sutures communes du crâne, qui tourne au tour de l'os ethmoïde, d'où elle a pris son nom, & qui le sépare des os qui le touchent.

ETHMOIDE. adj. m. Terme de Medecine. C'est un os situé au milieu de la base du front, & au haut de la racine du nez, emplissant presque toute la cavité des narines. C'est le plus petit de tous ceux qui composent le crane. Ce nom vient de ce qu'il est cribleux & spongieux. Par sa partie cribleuse il est joint à la tête, & par la spongieuse à la cavité des narines, & par celle qui est pleine & large à la fosse des yeux. Sa partie cribleuse a une apophyse, qui avance en pointe dans la cavité du crâne, qu'on appelle *crête de coq*, à cause qu'elle en a la figure. Elle est fort dure, & c'est à cet endroit que s'attache la partie de la dure-mere, qui sépare le cerveau en deux, & que l'on nomme *la faux*, parce qu'elle en a la figure. L'on donne deux usages aux trous cribleux; l'un de donner passage à plusieurs petites fibres, qui venant des productions mammillaires, vont se repandre dans les tuniques, qui tapissent les cavitez des narines, & l'autre de filtrer les serositez abondantes du cerveau, lesquelles coulant le long de ces mêmes fibres tombent dans les narines. L'odeur est portée aux éminences mammillaires; qui sont des nerfs fort mols issus des ventricules anterieurs du cerveau, lesquels sont les vrais organes de l'odorat.

Ce mot est tiré du Grec *ethmos*, *crible*, & *eidos*, *forme*; pour dire, fait en forme de crible.

ETHNARQUE. s. m. Prince, ou Chef de la Nation. Celui qui étoit honoré de ce titre ne relevoit dans sa Principauté que de l'Empereur. Archelaüs, fils d'He-

d'Herode le Grand, le fut de Judée environ dix ans; c'est-à-dire, jusqu'à son exil. SIMON. Ce titre, qu'avoient porté quelques-uns d'entre les Souverains Sacrificateurs, comme Hircan (Jos. Antiq. L. XIV. C. 22.) semble designer une dignité superieure à celle de *Tetrarque*, mais au dessous de celle de Roi, puisqu'Auguste, aïant refusé à Archelaüs ce dernier titre, sembla le vouloir avantageusement distinguer de ses freres par la qualité d'*Ethnarque*. LENFANT. Dans le 3e. siecle, les Juifs avoient encore dans la Palestine un *Ethnarque*, qui par la tolerance des Empereurs Romains, avoit un si grand pouvoir parmi eux, qu'il sembloit en être le Roi. TILLEMONT.

Ce mot est Grec & vient d'*ethnos*, nation, & de *arché*, commandement, gouvernement.

ETHNIQUE. f. Les Grammairiens appellent ainsi les noms qui signifient les habitans de quelque Province. LE CL. *Phasis* est un mot *Ethnique*. ID.

ETHOPÉE. s. f. Figure de Rhetorique, qui est une description des mœurs & des passions de quelque personne, qui s'appelle aussi *Ethologie*. Elle differe de la Prosopopée, en ce que dans celle-ci ce sont des personnes feintes qu'on fait parler; au lieu que dans l'*Ethopée* on decrit les mœurs de personnes veritables.

Ce mot est Grec, & signifie *peinture des mœurs*. Il est formé *Ethos*, coûtume, maniere d'agir, & de *poiein*, faire, feindre, décrire, representer.

E T I.

ETIER. } Voyez { ESTIER.
ETIOLER. } Voyez { ESTIOLER.

ETIQUE. adj. de tout genre. Quelques-uns écrivent *Ethique*, mais on ne doit point prononcer le *t*. Il signifie, qui est atteint d'une maladie qui desseche, & consume toute l'habitude du corps. Il est devenu *étique*. Il est mort *étique*. Voyez HECTIQUE.

ETIQUE. Ce mot se dit aussi d'une fievre qui rend les personnes *étiques*, en les dessechant, & en les consumant. Et de là vient qu'*étique* se prend pour maigre, attenué, qui n'a que les os & la peau. Corps *étique*. Visage *étique*. Il se dit aussi des animaux: cheval *étique*; chapon *étique*.

Sur un lievre flanqué de six poulets étiques,
S'élevoient deux lapins, animaux domestiques. BOIL.

Ce mot vient du Grec, *ektikos*.

ETIQUETTE. s. f. Petit morceau de papier ou de parchemin qu'on met sur quelque chose, pour faire souvenir de son prix ou de sa qualité. C'est un sac de mille francs, le poids & la somme sont marquez sur son *étiquette*. Mettez des *étiquettes* sur chacun de ces paquets, afin qu'on les reconnoisse. Les Apothicaires appellent aussi *étiquettes*, les petits billets qu'ils mettent sur les fioles.

ETIQUETTE, se dit plus particulierement de ces parchemins qu'on met sur les sacs des procés, où l'on écrit le nom des parties, des Rapporteurs, des Procureurs, & la qualité d'une affaire, comme si c'est une cause ou une production sur un procés par écrit.

Il y en a qui croyent que ce mot vient de ce qu'autrefois on écrivoit les procedures en Latin, & qu'on mettoit pour inscription sur le sac, *Est hic quæstio inter* N. & N. & que les Clercs, par ignorance & mauvaise prononciation du mot, en ont formé *étiquet* ou *étiquette*.

ETIQUETTE, signifie quelquefois un bulletin. L'Ordonnance de Blois deffend aux Marechaux de Logis & Fourriers, de bailler des *étiquettes*, pour loger des Capitaines & soldats dans les habitations des Ecclesiastiques.

ETIQUETTE, se dit au Grand Conseil des placets ou memoires qu'on donne au premier Huissier, pour appeller les causes à l'Audience. Dans plusieurs Coûtumes, comme en celle de Troyes, on appelle *étiquette*, le billet par écrit que le Sergent qui fait des criées met à la porte de l'auditoire & de la maison saisie: ce qu'on appelle ailleurs *affiche*.

ETIQUETTE, est aussi un filet quarré qu'on attache au bout d'une perche, pour prendre du poisson.

On dit proverbialement, Juger un procés ou une affaire sur l'*étiquette*; pour dire, Juger une affaire sans l'approfondir, sans voir les moyens & les pieces qui sont dans le sac. Et generalement il se dit de tout jugement temeraire, qu'on fait sans considerer les circonstances necessaires.

On n'écouta ni les si, ni les mais;
Sur l'étiquette *on me fit mon procès*. P. DU CERC.

Etiquette en Espagne; c'est, selon quelques Relations, un ancien reglement pour le ceremonial, auquel les Rois d'Espagne ont bien voulu s'assujettir. Par cette *étiquette* ils sont obligez de faire toûjours les mêmes choses, en telles saisons, en tels jours & à telles heures.

ETIQUETTER. v. act. Mettre des étiquettes sur des sacs d'argent, de procés, sur des pacquets, sur des marchandises. Les Apothicaires se servent aussi de ce mot, & disent *étiquetter* une fiole.

On a dit aussi autrefois en Pratique, *Etiquetter* les temoins, quand on mettoit entre les mains du Commissaire enquêteur un brevet ou memoire, qui contenoit leurs noms, & les articles sur lesquels ils devoient être enquis.

ETIQUETTÉ, ÉE. part. pass. & adj. On ordonna l'ouverture de la cassette de Me. de Brinvilliers, & les poisons s'y trouverent *étiquetez*, avec l'effet qu'ils devoient faire. OR. M. Monsieur Rousseau s'est servi de ce mot au figuré dans son Epître à Marot:

. . . tous les jours on voit
Du nom d'esprit fatuité dotée,
Et de vertu sottise étiquettée.

ETIRÉ. } Voyez { ESTIRÉ.
ETIRER. } Voyez { ESTIRER.

E T M.

ETMADOULET. Voyez ATAMADAULET.

E T O.

ETOFFE. Voyez ESTOFFE.
ETOFFER. Voyez ESTOFFER.
ETOILE. Voyez ESTOILE.
ETOILER. Voyez ESTOILER.
ETOLE. Voyez ESTOLE.
ETONNANT. Voyez ESTONNANT.
ETONNEMENT. Voyez ESTONNEMENT.
ETONNER. Voyez ESTONNER.

ETOUDEAU. s. m. Jeune Chapon. RICH. Dict. de Rimes.

ETOUFFANT. Voyez ESTOUFFANT.
ETOUFFEMENT. Voyez ESTOUFFEMENT.
ETOUFFER. Voyez ESTOUFFER.
ETOUFFOIR. Voyez ESTOUFFOIR.
ETOUPPE. Voyez ESTOUPE.
ETOURDERIE. Voyez ESTOURDERIE.
ETOURDIMENT. Voyez ESTOURDIMENT.
ETOURDIR. Voyez ESTOURDIR.
ETOURDISSEMENT. Voyez ESTOURDISSEMENT.
ETOURNEAU. Voyez ESTOURNEAU.

ETR.

A L'ETRAC. Terme de Chasse. Suivre la piste du lievre & autres animaux sur la neige.

ETRAIN. Voyez Estran. C'est la même chose.

ETRANGE. ETRANGEMENT. ETRANGER. ETRANGLER. ETRANGUILLON. ETRAPE. Voyez Estrange. Estrangement. Estranger. Estrangler. Estranguillon. Estrape.

ETRAQUE. s. f. Terme de Marine. C'est la largeur du bordage.

ETRAVE. ETRE. ETRECIR. ETRECISSEMENT. ETRECISSURE. ETREINDRE. ETREINTE. ETRENE. ETRENER. ETRESILLONNER. ETRIER. ETRIERE. ETRILLE. ETRILLER. ETRIPPER. Voyez Estrave. Estre. Estrecir. Estrecissement. Estrecissure. Estreindre. Estreinte. Estrene. Estrener. Estresillonner. Estrier. Estriere. Estrille. Estriller. Estripper.

ETRISTE'. adj. Terme de Venerie ou de Chasse. Il se dit d'un levrier, qui a les jarrets bien faits.

ETRIVIERE. ETROIT. ETROITEMENT. ETRON. ETRONCONNER. ETROPE. ETROUSSE. ETROUSSER. Voyez Estriviere. Estroit. Estroitement. Estron. Estronçonner. Estrope. Estrousse. Estrousser.

Etruffé, ée. part. pass. & adj. Terme de Chasse, qui se dit d'un chien boiteux, qui a une cuisse qui ne rend plus de nourriture. Ce chien est *étruffé*, est inutile. Chien *étruffé*, Chienne *étruffée*. Ce mot vient du verbe act. *étruffer*, qui n'est en usage qu'au participe.

ETRUFFURE. s. f. est un mal qui vient aux cuisses des chiens, lorsque l'une se seche & ne prend plus de nourriture : ce qui arrive lorsque le nerf a été foulé par quelque effort, ou pour avoir été trop serré en quelque passage.

ETU.

ETUDE. ETUDIANT. ETUDIER. ETUDIOLE. ETURGEON. ETUVE. ETUVE'E. ETUVER. ETUVISTE. ETUY. Voyez Estude. Estudiant. Estudier. Estudiole. Esturgeon. Estuve. Estuvée. Estuver. Estuviste. Estuy.

ETY.

ETYMOLOGIE. s. f. Origine & source des mots ; d'où ils sont venus & derivez. De tout temps on a été curieux d'*étymologies*. Varron a écrit de l'*étymologie* des mots Latins ; Menage des mots François & Italiens : ce qu'il appelle *Origines*. Henri Estienne, Tripot, Borel &c. ont travaillé sur les *Etymologies* Françoises. Mr. Guichard & le P. Thomassin ont prétendu faire remonter les *Etymologies* de la langue Françoise jusqu'à l'Hebreu. Postel avoit eu cette pensée avant eux. Il y a un *Etymologicon* Grec imprimé *in folio*, dont l'Auteur s'appelloit Nicas. Il y en a aussi un Latin de Gerard Vossius, un Autre de Martinius, &c. Le Pere Labbe a fait un Traitté des *Etymologies* Françoises, & un Recueil des mots derivez du Grec, que Dom Lancelot a mis à la fin de son Jardin des Racines Grecques. Octave Ferrari en a fait un de la langue Italienne& Bernard d'Aldrette en a fait un de la langue Castillane. L'attachement à rechercher les *étymologies* n'est point un dessein frivole, ni une entreprise sans utilité. Au contraire, les peuples, qui se font honneur de leur antiquité, ont cru qu'il n'y avoit pas de meilleur titre que l'ancienneté de leur langue : car l'*étymologie*, qui va chercher dans les noms la raison veritable, & originaire des notions, & des idées attachées à chaque terme, & à chaque expression, peut fournir une preuve d'antiquité par les vestiges qui s'y conservent, & par les indices qui subsistent encore dans l'usage present, en le comparant avec l'usage des siecles passez. D'ailleurs les *etymologies* sont necessaires pour bien entendre la langue : car pour expliquer les termes plus precisément, il faut retourner à la premiere imposition, afin de parler juste, & de bien entendre ce que l'on dit. On comprend mieux la force, & la signification des mots, quand on en sçait l'origine & l'*etymologie*. Quelques-uns pretendent que cette science est arbitraire, & qu'elle se reduit à des conjectures, & à des ressemblances assez incertaines. On fait descendre les mots d'où l'on veut. Mais cette science est réelle, elle aussi reguliere que les autres : & elle a ses principes, & sa methode. A la verité, il est difficile de retourner dans les siecles Gaulois, pour suivre ensuite comme à la piste les alterations imperceptibles, que notre langue a souffertes de siecle en siecle. Un habile Etymologiste a besoin d'appeller à son secours toutes les lumieres, qui lui peuvent servir de guides, pour conduire sûrement les mots qui se sont deguisez sur leur route, & pour remarquer les changemens qui y sont arrivez. Comme ces alterations sont quelquefois arrivées par caprice, ou par hasard, il est aisé de prendre une conjecture bisarre & imaginaire, pour une analogie reguliere. Ainsi il faut moins s'étonner de la preoccupation du monde contre une science, qui n'a que des regles qui paroissent si chancelantes, & si indeterminées. On a beau profiter des exemples qui sont hors de doute, & de controverse, & où les changemens sont si sensibles qu'on les apperçoit d'abord, l'on ne s'accoûtume point au concours de divers changemens dans un même mot. Quoyque chaque principe pris separément soit assez évident, il arrive pourtant souvent que tous ces principes étant reünis, ils s'ôtent leur évidence l'un à l'autre, & l'on est tout prêt à nier ce que l'on avoit accordé sans peine, & sans en craindre les consequences. Le P. Besnier. Mr. Menage sembloit inspiré pour les *étymologies*. Bal. On ne decouvre souvent les *étymologies* que par hazard & lorsque l'on y pense le moins. LeCl. Les raisonnemens fondez sur les *Etymologies* sont souvent incertains. Rep.

DES LETT. En matiere d'*étymologie* les mots sont comme les cloches à qui l'on fait dire ce que l'on veut. SARRASIN.

ETYMOLOGIQUE. adj. Qui appartient à l'étymologie. Un Dictionaire *Etymologique*, le Grand *Etymologique*. Le grand principe de l'Art *Etymologique*, est de distinguer les Lettres radicales des Lettres serviles, & de ne chercher l'origine des mots que dans les premieres. HUET. C'est le devoir d'un Traducteur, de ne se point laisser tromper aux conformitez *Etymologiques*; les mots qui passent de langue en langue ne conservant pas toûjours le méme sens: ils deviennent tantôt plus odieux & tantôt moins. BAY.

ETYMOLOGISTE. s. m. Auteur qui a écrit des étymologies. Menage, Du Cange, Saumaise, Vossius, Ferrarius, Caseneuve, ont été de grands *Etymologistes*. Il n'est pas vrai que le merite des *Etymologistes* soit bien mince, & bien superficiel. LE P. BESNIER.

Ces mots viennent du Grec *etumos*, vrai, & de *logos*, parole, discours.

E V A.

EVACUANTS, ou EVACUATIFS. s.m.p. Terme de Medecine. Ce sont des medicamens, qui sont propres à faire sortir les mauvaises humeurs du corps par les lieux convenables. Il y en a qui agissent par les selles, d'autres par les urines, & d'autres par la transpiration.

EVACUATION. s. f. Terme de Medecine. Decharge d'humeurs, d'excremens superflus. Les petites *évacuations* sont des benefices de ventre. Dans l'apoplexie il faut faire de grandes *évacuations* par la saignée. Les degorgemens de bile sont des *évacuations* dangereuses. Les maladies qui viennent de repletion se guérissent par *évacuation*. Les *évacuations* periodiques du sexe.

En termes de Guerre, faire l'*évacuation* d'une place, c'est en faire sortir la garnison d'un Prince, pour laisser la place libre à un autre.

EVACUATION, est aussi un terme de l'art de Raimond Lulle, lequel ne consiste qu'en l'*évacuation* des cellules, dans lesquelles on distribue toutes les qualitez qu'on peut attribuer à quelque être que ce soit.

EVACUER. v. act. Chasser, vuider les mauvaises humeurs d'un corps, soit par les voyes naturelles, ou par les remedes. *Evacuer* la bile. MOL.

EVACUER, se dit aussi des places dont on fait sortir la garnison, soit pour les laisser libres, ou pour les livrer à un autre Prince.

EVACUÉ, ÉE. part pass. & adj.

EVADER. v. n. Fuir, s'échapper secretement; se tirer d'un peril en trouvant moyen de se sauver. Il nous prit envie de nous *évader*. ABLAN. Durant qu'on amusoit les Sergens, on a fait *évader* celui qu'ils cherchoient. On a fait une ouverture secrete aux murs de la prison, tous les prisonniers se sont *évadez*. Ce banqueroutier s'est *évadé*, avant qu'on allât saisir chez lui.

EVADER, se prend aussi dans un sens figuré; pour dire, Se tirer d'embarras. La Logique de certaines gens n'est qu'un art d'*évader* par un sophisme, quand on se sent trop pressé. OE. M. Apollon surprend les simples par des Oracles trompeurs, qui ont toûjours quelque porte de derrierre, pour *évader*. ABL.

EVALUATION. s. f. Prix qu'on met à quelque chose selon sa valeur. On a nommé des Experts pour faire l'*évaluation* des heritages, dont on demande la licitation. On fait à la Monnoye l'*évaluation* des especes à proportion de leur poids & de leur titre. Les *évaluations* de monnoye se doivent faire de fin contre fin avec sa traite; car cela est fondé en raison de monnoye; c'est pourquoi les monnoyes, qui doivent être renduës ne peuvent être évaluées avec traite, contre celles qui n'en ont guéres Cela tourneroit au dommage du debiteur & du payeur, qui payeroit plus qu'il n'auroit reçu; mais les *évaluations* se font d'especes, qui n'ont été chargées de traite excessive; contre d'autres especes courantes, qui ne sont semblablement guéres chargées; il n'y à aucun doute qu'elles ne doivent se faire de fin contre fin avec leur traite. LE BLANC.

Il y a dans le Roman Bourgeois un tariffe ou *évaluation* des partis sortables.

On appelle en Arithmetique l'*évaluation* d'une fraction, la reduction d'une fraction arihmetique à sa veritable valeur, comme en livres, sols & deniers, s'il s'agit d'argent: en pieds, pouces & lignes, s'il s'agit d'une mesure, &c. Par exemple l'*évaluation* de $\frac{3}{4}$ d'Ecu de soixante sols, est 45 sols, ou deux livres cinq sols; l'*évaluation* de $\frac{2}{3}$ de toise est quatre pieds, &c.

EVALUER. v. act. Estimer une chose son juste prix. Tous les meubles de cette succession ont été prisez & *évaluez* à tant. On *évaluë* les arrerages des rentes en blé sur les extraits, qu'on met au Greffe du prix du blé à chaque jour de marché.

EVALUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EVANGELIAIRE, ou EVANGELISTAIRE. s. m. Terme de Liturgie. On appelloit ainsi autrefois, non-seulement dans l'Eglise Grecque, mais aussi dans la Latine, un livre qui comprenoit toutes les Evangiles de l'année, c'est à dire toutes les Evangiles qui se disent à la messe chaque jour.

EVANGELIQUE. adj. m. & f. Qui est selon la doctrine de J. CHRIST. La pauvreté *évangelique*, les conseils *évangeliques*. La simplicité *évangelique* ne souffre point que l'Eglise soit soutenuë par le luxe, & par l'éclat. PORT-R. Cette constance, avec laquelle le Saint souffroit les injures & les mauvais traitemens des hommes, & cette maniere si *évangelique* de se venger de ses ennemis, parut merveilleuse. Les Lutheriens se donnent le titre d'*Evangeliques*. En Suisse on distingue les Cantons Reformez ou *Evangeliques*, d'avec les Cantons Catholiques. Ils s'appellent ainsi parcequ'ils font profession de prendre l'Evangile ou l'Ecriture sainte pour l'unique Regle de leur foi.

EVANGELIQUEMENT. adv. D'une maniere évangelique. Ce Missionnaire prêche fort *évangeliquement*; c'est-à-dire l'Evangile tout pur, sans pompe & sans ostentation, sans affectation de tours, de pensées, d'expressions; sans art, sans étude.

EVANGELISER. v. act. & neut. Annoncer, prêcher l'Evangile. Dieu a donné mission à ses Apôtres, pour aller *évangeliser* par toute la terre.

On dit aussi en Pratique, *Evangeliser* un sac; pour dire, Verifier s'il est complet suivant son inventaire de production.

EVANGELISTE. s. m. Auteur Sacré qui a écrit l'Evangile, la vie, les miracles, la doctrine de JESUS-CHRIST. St. Matthieu, St. Marc, St. Luc & St. Jean sont les quatre *Evangelistes*. Pourquoy Dieu a-t-il permis une contradiction apparente entre les *Evangelistes*? NIC.

EVANGELISTE, en termes de Palais, se dit de celui qu'on donne pour assistant à un Rapporteur, pour verifier s'il dit vrai. Quand on rapporte un procès dans l'ordre, il y a deux Conseillers assistans aux côtez d'un Rapporteur, qu'on lui donne pour *Evangelistes*, dont l'un tient l'inventaire, & l'autre les pieces; & aprés que le Rapporteur a mis le fait & les moyens du procès, l'un lit les clauses des pieces produites, l'autre les in-

inductions qui en sont tirées. On le dit aussi à la Chambre des Comptes de celui qui tient les acquis du Comptable, & les verifie, tandis que l'auditeur rapporte au Bureau. On nomme par abus dans Paris *Evangelistes*, les revendeurs, qui se tiennent au coin des ruës, auxquels on demande les adresses des personnes qu'on cherche dans leurs quartiers, & dont on ignore la demeure, qu'ils assignent à la premiere, seconde ou troisiéme porte cochere. Tr.

EVANGILE. s. m. & f. Livre qui contient la vie & & la doctrine de J. Christ, écrit, par les quatre Evangelistes. En ce sens les bons Auteurs le font toûjours masculin & il n'est feminin que lorsque l'on parle de l'Evangile du jour, de l'Evangile de la Messe.

Quelcun a appellé les offices de Ciceron, l'*Evangile de la loi naturelle*. Les sermens les plus solennels se font sur l'*Evangile*. On dit, Jurer sur les saintes *Evangiles*, parcequ'on jure sur le Missel, qui contient des extraits de l'*Evangile*. Les Ministres Protestans se disent Ministres du St. *Evangile*.

Ce mot vient du Grec, & signifie *bonne nouvelle*.

Evangile, se prend aussi pour la loi de J. Christ, & la doctrine contenuë dans l'*Evangile*. La predication de l'*Evangile*. L'*Evangile* n'annonce que l'humilité, & la repentance, & ne prêche que le renoncement aux plus chers attachemens du monde. De Vill. Il y a desPredicateurs dans l'exterieur desquels l'*Evangile* est prêché: c'est-à-dire, la simplicité, l'austerité, & la mortification. Ab. du Jarry.

> ... *dans plus d'un aveugle & tenebreux Concile,*
> *Le mensonge parut vainqueur de* l'Evangile. Boi.
> *L'*Evangile *à l'esprit n'offre de tous côtez*
> *Que penitence à faire, & tourmens meritez.* Id.
> *Parle sans te flater, sçais-tu bien de quel stile*
> *Aux coupables mortels s'annonce* l'Evangile?
> L'Art de Prech.

Evangile, s. f. est un extrait tiré de ce livre, qui est inseré dans la Messe, pendant laquelle tout le monde se tient debout par respect. La premiere *Evangile* est l'*Evangile* du jour. La deuxiéme *Evangile* est le commencement du Livre de St. Jean, qui parle de l'Incarnation. L'*Evangile* se place à la gauche de l'autel. Etre assis du côté de l'*Evangile*. L'Epitre est à la droite.

Evangile, se dit aussi de cette priere que fait le Prêtre, en mettant sur la tête d'une personne un bout de l'étolle: & c'est en effet l'*Evangile* de St. Jean qu'il recite. C'est une coûtume fort generale à la campagne de se faire dire des *Evangiles*.

Evangile, se prend quelquefois pour une verité, pour une chose certaine. Ce que je vous dis là, c'est l'*Evangile*, cela est fort certain: quoyqu'on eût vû quelquefois de faux *Evangiles*, comme les trois que mirent en avant les Nazareens, premiers Schismatiques du Christianisme, l'un qu'ils appelloient *Evangile de perfection* écrit en vers, l'autre qu'ils appelloient *Evangile d'Eve*, & le troisiéme qu'ils attribuoient a St. Matthieu, écrit en langue Hebraïque, dont parle St. Jerôme.

On dit figurément & proverbialement d'une chose nouvelle, & dont tout le monde s'entretient, que c'est l'*Evangile* du jour: d'un homme qui est sujet à mentir, que tout ce qu'il dit n'est pas mot d'*Evangile*: & de celui qui croit fermement une chose, qu'il croit cela comme l'*Evangile*.

EVAPORATION. s. f. Action par laquelle on fait exhaler l'humidité de quelque corps. Le sel se forme par l'*évaporation* de l'humidité, soit par l'ardeur du soleil, comme dans les marais salans; soit par le moyen du feu, comme aux lieux où il y a des puits salez. L'*évaporation* se fait en Chymie, pour faire la dissipation de l'humidité superfluë, & differe de l'*exhalation*, en ce que celle-cy ne se pratique que sur des matieres seches.

Evaporation, se dit figurément. Cette extravagance vient d'une grande *évaporation* d'esprit. Dieu se sert des plus terribles objets, pour retirer les ames d'une certaine *évaporation*, que leur insensibilité produit, & pour les faire rentrer en elles-mêmes. Port-R. Le P. Bouhours met en question, si ce terme peut être tiré de la Physique & de la Chymie, pour lui donner un sens moral, & si l'on peut dire, l'*évaporation* de l'esprit, comme on dit un esprit *évaporé*.

EVAPORER. v. act. & neut. Faire exhaler en vapeurs ce qu'il y a d'humide dans les corps: se resoudre en vapeurs. Lorsqu'on fait le sel des eaux des fontaines, on en fait *évaporer* tout l'humide, & le sel demeure au fond. Pour cuire le salpêtre, il en faut *évaporer* toute la lescive qui s'est empreignée du sel de la terre. Si vous ne bouchez cette bouteille, l'esprit de vin qui est dedans s'*évaporera*.

Evaporer, se dit aussi figurément, & avec le pronom personnel: il signifie, Se dissiper, se perdre, s'emporter, s'échapper. Ce jeune homme s'*évapore*, il marque par ses discours & par sa conduite une grande legereté d'esprit. L'Acad. Son esprit s'*évapore*. Sa raison, son bon sens s'*évaporent*; pour dire, se perdent; il extravague. N'apprehendez point ceux qui menacent: leur passion s'*évapore* par-là, & ils consument leur vengeance en paroles. Abl. Les Grecs de l'armée d'Alexandre animez de son esprit s'*évaporoient* en fiction. Huet. Les esprits trop rafinez s'*évaporent* en des imaginations vaines, & chimeriques. Bou. Il ne faut point subtiliser en matiere de reconnoissance: elle s'*évapore* en subtilisant. Nic. Au milieu des objets de vanité, l'ame se dissipe & s'*évapore*. Fl.

On dit encore fig. *Evaporer* son chagrin, *évaporer* sa bile; pour dire, soulager sa colere, son chagrin, sa douleur, par des discours, par des plaintes, &c. On dit aussi dans le même sens, sa colere s'*évapore* en menaces: & dans cette acception, *évaporer* est actif. L'Acad.

Evaporé, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe. Liqueur *évaporée*. Jeune homme *évaporé*. Ce n'est plus le temps de s'abandonner à des joyes *évaporées* quand on est vieux. Bell.

Il est aussi subst. & signifie, Etourdi, extravagant. C'est un *évaporé* qui ne sçait ce qu'il dit, qui ne fait rien par raison. Il vaut mieux essuyer les railleries d'un jeune *évaporé*, que de s'exposer à la censure des gens sages. M. Sc. Remarquez le ridicule de cet *évaporée*, qui affecte une gravité étudiée. Bell.

EVASER. verb. act. Etendre l'ouverture de quelque chose, lui faire une ouverture un peu large. Il ne faut pas *évaser* les matras, comme on fait les cruches & les autres vaisseaux. Ce tuyau s'*évase* au delà d'un pouce d'étenduë. Tournefort. *Evaser* un arbre, c'est l'ouvrir de peur qu'il ne se resserre, & ne se rapproche trop.

Evasé, ée. adject. Vaisseau dont l'ouverture est trop large. Un verre trop *évasé*. Ces genouilleres de bottes sont trop *évasées*.

Evasé, se dit du nez, lorsqu'il est trop plat, ou qu'il a de trop grandes narines; des habits qui ont de trop grandes ouvertures, comme des manches, des canons, &c.

EVASION. s. f. Fuite secrete: action par laquelle on s'évade. L'*évasion* d'un prisonnier donne une grande presomption qu'il est coupable. Il fut irrité de son *évasion*. Mauc.

Il se dit aussi dans les disputes ; pour signifier une mauvaise subtilité, un detour, un subterfuge, pour se tirer d'embarras. Ce que vous repondez-là, ce n'est qu'une *évasion*. L'Acad.

EVASURE. s. f. Ouverture d'un vaisseau qui est trop évasé.

EVATE'. s. m. Sorte de bois noir qui ressemble à notre ébene, & qui se trouve dans l'Abyssinie, où il est fort estimé. On en fait des plats, & on dit que par une proprieté particuliere à ce bois, ces plats se rompent en pieces, si-tôt que l'on met du poison dedans.

E U C.

EUCHARISTIE. s. f. Quelques-uns ôtent l'*h* en François, & écrivent *Eucaristie*, comme on prononce. Le très-Saint Sacrement de l'Autel, selon l'Eglise Romaine, contient reellement le corps & le sang de J. Christ, sous les especes du pain & du vin. On ne doit recevoir le Sacrement de l'*Eucharistie* qu'après le Sacrement de Penitence. Selon le sentiment des Protestans, l'*Eucharistie* est le second Sacrement du Nouveau Testament, où non seulement nous voyons du pain rompu & du vin repandu, ce qui nous represente le corps de Jesus-Christ rompu, & son sang repandu pour nous ; mais encore où Dieu scelle à tous ceux qui y participent avec foi la remission de leurs pechez;& ils y ont une intime communion avec Jesus-Christ, qui nourrit spirituellement leurs ames dans l'esperance de la vie éternelle. Pictet. Les plus importantes controverses qu'il y ait entre les Protestans & les Catholiques Romains, sont celles qu'ils ont sur l'*Eucharistie*, & sur toutes ses suites.

St. Paul I. Cor. X. 16. appellant la coupe, la coupe de benediction que nous benissons, par allusion à celle que les Juifs appelloient ainsi, & dont ils buvoient à la fin du repas de la Pâque, parcequ'en la prenant ils benissoient Dieu, ou lui rendoient graces, a donné lieu aux Chrêtiens d'appeller ce Sacrement de l'Eglise Chrêtienne, *Eucharistie* ; ce qui signifie action de graces & benediction, parceque nous y benissons Dieu, du don qu'il nous a fait de son Fils.

EUCHARISTIQUE. adj. Il n'a guere d'usage que dans le stile dogmatique, & dans cette phrase, les especes *Eucharistiques*. L'Acad.

EUCHITE, ou EUCHETE. Prononcez *Uquite*, *Uquete*. Anciens Heretiques, autrement nommez Messaliens, qui ont été ainsi appellez,parcequ'ils prioient sans cesse, & qu'ils croyoient que la seule priere suffisoit pour être sauvé. *Euché* en Grec, signifie priere. Ils s'appuyoient sur ces paroles de St. Paul I. Thess. V. 17. *Prier sans cesse*. C'étoient des Moines paresseux,qui ne vouloient rien faire, sous pretexte qu'ils falloit toûjours prier. Bibl. Univ.

EUCHOLOGUE, ou EUCOLOGE. s. m. Mot purement Grec, qui signifie litteralement, *discours de prieres*, de *euché* priere, & *logos* discours. C'est le Rituel des Grecs, où l'on trouve tout ce qui appartient à leurs ceremonies, soit dans leurs liturgies, soit dans l'administration des Sacremens, soit dans la collation des Ordres. Le P. Goar a fait imprimer l'*Euchologue* en Grec, & en Latin à Paris.

E U D.

EUDIQUE. Terme du Grand Art. Les Sages appellent ainsi les feces du verre.

EUDISTE. s. m. C'est le nom qu'on donne à une Congregation de Prêtres Seculiers, instituée par le P. Eudes Frere du celebre Mr. de Mezeray, Historiographe de France. Leur institut est de former à l'Eglise de Saints Prêtres & de bons Ecclesiastiques, dans les Seminaires dont les Evêques veulent bien leur confier la conduite. Ils n'ont point d'habit distingué des Ecclesiastiques Seculiers.

EUDOXIA. Terme de Fleuriste. C'est un œillet piqueté très-fin, le blanc en est beau, il fleurit facilement, sa fleur est mediocrement large, & sa plante fort delicate, & sujette à la pourriture. Il porte graine, quatre boutons lui suffisent. Morin.

E V E.

EVE, ou AIVE. Vieux mot. Eau, du Latin *aqua*. C'est de-là qu'est venu le mot, d'aivier ou évier, & d'éguiere ou aiguiere.

EVECHE'. Voyez Evesché.

EVECTION. Les lettres d'*évection*, chez les Romains,avoient beaucoup de rapport aux Passeports,que les Couriers d'aujourd'hui sont obligez de prendre chez le Surintendant-General des postes, afin qu'ils puissent avoir des chevaux. J. des Sc.

EVEILLER, ou s'EVEILLER. v. act. & neut. Interrompre le sommeil de quelqu'un, cesser de dormir. La Tragedie de Mariane commence par un songe qui *éveilla* Herode en sursaut. *Eveillez* moi demain de bon matin. Il s'*éveille* tous les jours au chant du coq. On faisoit un bruit capable d'*éveiller* un mort.

Ce mot vient de *evigilare*. Nicod.

Eveiller, Reveiller. La plupart des Auteurs confondent ces deux verbes dans le propre. Cependant il semble qu'ils ne signifient pas tout-à-fait la même chose. Le premier se dit proprement par rapport à une heure reglée, le second par rapport à un temps extraordinaire. Son valet l'*éveille* tous les matins à cinq heures. Il ne s'est point *éveillé* que fort tard, &c. M. le Prince vouloit qu'on le *reveillât* toutes les fois qu'il arrivoit un Courier. Ob. M. Un grand bruit m'a *reveillé* en sursaut, &c. On voit par ces exemples, qu'*éveiller* va à ce qui est doux, ordinaire, naturel ; au lieu que *reveiller* emporte quelque chose d'irregulier & de subit, une affaire qui survient tout à coup, ou un bruit qu'on n'a pas accoûtumé d'entendre. Bouh. L'Academie ne met point de difference entre ces deux verbes.

Eveille-fou. On appelloit ainsi chez les Moines Libertins, la cloche qui sonnoit les matines. Ils traitoient de fous ceux qui se levoient de bon matin pour aller chanter à l'Eglise. Dans une charte de l'Hôtel Dieu d'Angers de l'an 1183. on trouve *tintinnabulum, quod evigilans stultum dicitur*. Au contraire à l'entour du timbre ou de la cloche qu'on sonnoit pour aller au refectoire, quelques-uns avoient mis ce vers, en ces termes ou à peu près.

Vox mea vox grata est, quia prandia dico parata.

Il y a encore de ces timbres dans quelques Monasteres de Benedictins, qui sont maintenant très-reglez & très-reformez. Tr.

On dit en proverbe, il ne faut pas *éveiller* le chat qui dort.

Eveiller, au fig. signifie exciter, ranimer, rendre plus gai, plus vif, plus ardent. Cet esprit est pesant, il faut l'*éveiller*. Le stile de cet Auteur est trop triste, trop serieux, il faudroit y mêler quelques pensées gayes pour l'*éveiller* un peu. La colere *éveille* le courage, & l'excite à entreprendre des choses grandes, & magnanimes. M. Esp. Le zèle trop emporté ne ruine pas moins l'amitié que la froideur qu'on n'*éveille* point. St. Ev. Prenez garde de n'*éveiller*

veiller & de n'irriter point la calomnie. Id.

Eveillé, ée. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Vous êtes bien *éveillé* aujourd'hui. Il a les yeux bien *éveillez*. L'ame *éveillée* par l'exemple, ou par le discours, s'élance au de-là de l'ordinaire. Mont. Un rival tenoit son émulation *éveillée*. Tour. Voilà une morale bien *éveillée*. P. Com. C'est-à-dire, en stile badin, une morale un peu relâchée. C'est un homme fort *éveillé*, fort ardent, fort soigneux pour ses interêts.

Eveillé, est aussi subst. C'est un *éveillé* qui dejeune de bon matin. C'est un *éveillé* dont il se faut garder. Il fait bon cageoller cette fille, c'est une *éveillée* qui est de bon appetit. On dit prov. & bassement d'un jeune enfant gay & vif, qu'il est *éveillé* comme une potée de souris.

Ils sont gaillards, éveillez *& gentils*. Voit.

EVENEMENT. f. m. Issuë, succès bon ou mauvais de quelque chose. Tout ce qui vient, tout ce qui arrive. Personne ne peut repondre des *évenemens*, il sont en la main de Dieu. La fortune se conserve un empire plus absolu sur les *évenemens* que la prudence. Cail. Une grande habileté ne suffit pas pour se charger d'un *évenement* considerable, il faut même un zéle vif, qui veuille bien courir les risques de l'injustice des hommes, toûjours portez à ne donner leur approbation qu'au succès. Font. Les Historiens épousant les passions de ceux qui les recompensent, deguisent les *évenemens* comme il leur plaît. M. Sc. Tout homme qui juge des opinions par l'*évenement*, n'est pas meilleur politique que bon Chrêtien. Or. M. Le peuple prend les *évenemens* pour les interpretes de la volonté du Ciel. Fl. C'est la Providence & non la Fortune, cette aveugle Divinité, qui preside aux *évenemens*. Or. M. Le Cardinal de Richelieu étoit également capable d'assûrer les bons *évenemens*, & de reparer les mauvais. Disc. d'El. Jamais ceux qui vivent dans le temps des *évenemens*, n'en jugent ou n'en osent juger d'une maniere équitable. Decad. des Empires. L'*évenement* qui suit une prediction n'est pas toûjours une preuve qu'elle vienne de Dieu. Calmet. Les plus sages conseils sont souvent suivis de mauvais *évenemens*. Comment Dieu peut-il prevoir un *évenement* qui n'a point de cause necessaire, & determinante? Ju. Un vendeur est garand de l'*évenement* du procès d'éviction qu'on fait à l'acheteur.

Le monde cependant se rit de mes excuses,
Croit que pour m'inspirer sur chaque évenement,
Apollon doit venir au premier mandement. Boil.

On dit adv. A tout *évenement*; pour dire, à tout hazard, quoiqu'il arrive. A tout *évenement*. L. de Cambray. Il se jetta dans le parti de Saxe qu'il avoit menagé à tout *évenement*. Scission de Pologne.

Evenement, se dit aussi des choses grandes, surprenantes, & singulieres qui arrivent dans le monde. Mr. le Camus Evêque du Bellay a fait plusieurs volumes d'*évenemens* singuliers, d'histoires remarquables & extraordinaires. On voit dans la Tragedie Angloise un amas d'*évenemens* confus. St. Ev. Ce Regne est plein d'*évenemens* merveilleux.

Bon Evenement. Faux Dieu. Euphranor avoit fait la statuë du *Bon évenement*. Il tenoit de la main droite une patere, de la gauche un épi, & un pavot. Pline L. XXXIV. c. 8. On trouve sur les medailles une figure debout, tenant de la main droite une patere au dessus d'un autel, & de la main gauche des épis de blé, avec ces mots, Bon. Even. Aug. ou Bonus Eventus Aug. Le P. Chamillart en a decrit & fait graver deux dans ses Dissertations.

EVENT. f. m. Impression ou action de l'air qui change la qualité de la plupart des choses. Ainsi on dit, Mettre à l'*évent*; pour dire, Mettre à l'air & secher. Les Teinturiers mettent à l'*évent* leurs soyes & étoffes sur des perches, qu'il leur est permis de mettre sur les ruës. Le vin prend mauvais goût, quand on le laisse à l'air, à l'*évent*. Cette bouteille n'a pas été bien bouchée, le vin sent l'*évent*.

Event, se dit d'un lieu en grand air, où l'on parfume les choses, qui viennent de païs attaquez de peste. Dans le temps de Contagion, il doit y avoir des *évents*, ou des lieux en grand air, pour parfumer tout ce qui vient des païs infectez. De la Mare, Tr. de Police. Voyez Eventer.

Event, se dit aussi d'un trou ou ouverture qu'on laisse en quelques vaisseaux, pour donner passage à l'air pour y entrer ou en sortir. On ne sçauroit tirer du vin d'un tonneau, si on ne lui donne de l'*évent* par dessus. Les Fontainiers laissent quelques tuyaux ouverts pour donner de l'*évent* à l'air enfermé dans les conduits de leurs fontaines.

Event, ou le *vent* en termes d'Artillerie, est l'aisance qu'on donne au boulet, pour rouler dans le calibre d'un canon. Ce boulet a trois pouces de diametre, & le calibre est de deux lignes plus grand pour l'*évent*.

Event, est encore une ouverture ronde ou longue, qui se trouve dans une piece de canon, ou autres armes à feu, ensorte que la fumée sort par cet *évent*. On rebute ces sortes de pieces.

Event, se dit aussi des petits tuyaux que les Fondeurs mettent dans les moules des figures qu'ils veulent jetter en metail, afin que l'air puisse sortir à mesure que le moule s'emplit.

On appelle aussi *évent*, cet endroit du poisson par où il respire. On l'appelle aussi *ouïe*. On appelle aussi *évent*, les ouvertures que les baleines ont sur la tête, par où elles jettent une si grande quantité d'eau, qu'elle ressemble à la chûte d'une riviere.

Event, se dit aussi dans l'aunage de ce qui est au de-là de la mesure. L'Ordonnance enjoint aux Auneurs de mesurer les étoffes bords à bois & sans *évent*.

On dit proverbialement, avoir *la tête à l'évent*; pour dire, avoir l'esprit leger, être évaporé, & on appelle une tête à l'*évent*, un homme étourdi & d'un esprit leger, indiscret, éventé.

EVENTAIL. Il y a de bons Auteurs qui font ce mot masc. & fem.; mais l'Academie ne le fait que masc. Un *éventail* de papier de la Chine. On disoit autrefois *esventoir*, c'est une machine de papier, de tafetas ou de peau mince, qui est parfumée & enjolivée & soutenuë de petits bâtons plats, qui servent à l'étendre & à la fermer, & que les Dames portent à la main pour se rafraichir un peu le visage. Depuis quelque temps la coûtume s'introduit parmi les Dames de porter des *éventails* en hiver, aussi bien qu'en été; mais c'est seulement pour leur servir de contenance. En Espagne, tant que la Messe dure les femmes *s'éventent* sans cesse, portant des *éventails* en toute saison, hiver & été. Delices de l'Esp. En Orient on a des *éventails* de plumes, pour se garentir du chaud & des mouches. En Italie il y en a qui lassent les bras de quatre valets, comme dit Balzac.

On appelle aussi *Eventail*, une espece de machine qui est faite de carte, & suspenduë au plancher, & dont on se sert en quelques païs, en l'agitant souvent pour donner du vent & de la fraicheur. Du Bartas a appellé les vents frais, *éventaux* de l'air. On dit maintenant *éventails* au pluriel, & on ne dit point *éventaux*. On a

a remarqué que l'agitation de l'air par un *éventail*, ne fait aucun effet sur le thermometre ; elle n'est pas capable de le refroidir. Chez les Grecs, au rapport du P. Rosweide, on donne un *éventail* aux Diacres dans la Ceremonie de leur ordination, parceque dans l'Eglise Grecque, c'est une fonction des Diacres de chasser avec un *éventail* les mouches, qui incommodent le Prêtre durant la Messe. Wiquefort, dans sa Traduction de l'Ambassade de Garcias de Tigueroa vers le Roi de Perse, appelle *éventails* certaines cheminées que les Persans pratiquent, pour donner de l'air & du vent dans leurs appartemens, sans quoi les chaleurs ne seroient pas supportables.

En terme de Jardinage, on use de ce mot pour marquer la figure que doit avoir un espalier. Cet espalier pour être bien formé doit avoir la forme d'un *éventail*. Liger. Les Jardiniers disent encore des arbres en *éventail* ; pour dire, des arbres dont on ne laisse point venir les branches en rond, mais que l'on conduit de bonne heure à prendre une figure plate, comme celle d'un arbre en espalier. J'ai une allée de tilleuls en *éventail*.

Ce mot est fait d'*exventabulum*. Men.

EVENTAILLISTE. s. m. C'est un Peintre qui ne peint que des éventails.

EVENTAIRE, ou INVENTAIRE. s. f. Terme de Vanier. Le plus usité de ces deux mots, c'est *éventaire*. La Quint. C'est un panier sans anses long d'environ trois pieds, large de deux, & fait d'osier verd. Les femmes qui vendent du fruit, des herbes, du poisson, se servent d'*éventaires* pour porter leurs marchandises par la ville.

EVENTALIER. s. m. Marchand qui fait ou qui vend des éventails. Ces Marchands s'appellent entre eux, des *Eventalistes*, & ils font un Corps dont la Confrairie est établie à Sainte Marine.

EVENTE. s. f. Les Chandeliers appellent ainsi une espece de cassette basse, plate, & sans couvercle, divisée en trois ou quatre petits carrez, où l'on met de la chandelle defilée.

EVENTER. v. act. Faire du vent sur quelque chose, en agitant l'air. Les Indiens ont des gens gagez, pour les *éventer* perpetuellement avec des plumes. Les Dames s'*éventent* ici en été. Il faut *éventer* le poisson qui est sur le gril.

Eventer, se dit aussi de ce qu'on purge, de ce qu'on rafraichit en le remuant, en le mettant à l'air. Si on n'*évente* le blé avec la pelle, si on ne le crible, il se gâte bientôt. Dans les temps de contagion, on *évente* souvent les meubles, on les met à l'évent.

Eventer, signifie aussi, Donner de l'ouverture, de l'air à quelque chose qui la corrompt, ou qui la detruit. Vous avez laissé *éventer* ce vin. Les ennemis ont *éventé* la mine, lui ont donné de l'air, ont empêché son effet. Le fil, la soye, la laine s'*éventent* à l'air, se corrompent. Les parfums qu'on a laissé *éventer* ne valent rien. Si on laisse *éventer* l'esprit de vin, il s'exhale entierement en peu d'heures.

Ils portent des chapeaux,
Qui laissent éventer *leurs debiles cerveaux*. Mol.

On dit aussi, *Eventer* la veine ; pour dire, Faire une legere saignée, pour donner de l'air aux humeurs, & éviter la repletion.

Il signifie aussi sentir par l'odorat. Un Espagnol nommé Moron, avoit le nez si fin qu'il *éventoit* mieux qu'un chien de chasse. Hist. de la Conq. de la Floride.

Eventer, se dit figurément, & signifie, Découvrir un secret, mettre au jour une chose qu'on vouloit tenir cachée. Cet Ambassadeur a *éventé* le dessein des ennemis, il l'a découvert. Cette conspiration ne réüssira pas ; on a *éventé* la mine, on a *éventé* la mêche.

Si, par malheur, quelqu'atteinte un peu forte
Le fait clocher (l'Hymen) *d'un ou d'autre coté,*
Comportez vous de maniere & de sorte
Que ce secret ne soit point éventé. La Font.

Eventer les voiles, en termes de Marine, c'est, Mettre le vent dedans, afin que le vaisseau fasse route. Nous arrivâmes sous le vent à lui, mais il *éventa* ses voiles, & passa sous le vent à nous. L'ennemi *éventa* tout à coup ses voiles, qui n'étoient ferlées qu'avec des amarres legeres.

Eventer, en termes de Charpenterie, & de Maçonnerie. *Eventer* une piece de bois, ou une pierre, c'est la tirer avec le cordage, pendant qu'on la monte, pour empêcher qu'elle ne heurte contre la muraille, & qu'elle ne s'écorne, ou ne gâte quelque chose.

Eventer, en terme de Jardinage. Les racines sont sujettes à s'*éventer*, lorsqu'on néglige de les bien garnir de terre en les plantant. Liger. *Eventer* s'entend alors d'une alteration qui arrive aux racines, quand elles ne sont pas bien couvertes de terre.

Eventé, ée. part. & adj. Du vin *éventé*.

Eventé, ée. s. m. & f. Qui a la tête legere, qui est emporté, évaporé, imprudent, étourdi. Les François dans leur jeunesse sont fort *éventez*. Cette femme est bien *éventée*. L'Ac. Il est aussi subst. C'est un *éventé*, un jeune *éventé*. Id.

EVENTILLER. Terme de Fauconnerie, qui se dit de l'oiseau, lorsqu'il se secouë en se soûtenant en l'air, comme s'il faisoit une cabriole.

Cela vient de *ventilare*.

EVENTOIR. s. m. Gros éventail d'osier dont on se sert, pour éventer les charbons, quand on fait griller ou rôtir quelque chose.

EVENTRER. } Voyez { Esventrer.
EVEQUE. } Voyez { Evesque.

EVERDUMER. v. act. Vieux mot. Tirer le suc d'une herbe. *Everdumer* de la poirée, des épinars, &c. Nicod.

Everdumer. Terme de Confiseur, qui se dit de certains fruits, comme des amandes vertes que l'on confit. C'est ôter le duvet qui couvre les amandes, & leur donner une couleur verte.

EVERGETE. Mot Grec, qui signifie bienfaisant, ou bienfaiteur. On appelloit de ce nom parmi les Grecs, ceux qui avoient rendu quelque service considerable à la Patrie. De là vient que tant de Rois ambitionnerent si fort cette épithete d'*Evergete*.

EVERRER. v. act. Terme de Chasse. C'est, Oter un nerf de dessous la langue d'un chien : ce qui fait qu'il ne mord point. *Everrer* un chien.

EVERSION. s. f. Ruine, renversement d'une ville, d'un Etat. Le ravissement d'Helene fut cause de l'*éversion* de Troye. On voit de tems en tems des *éversions* des grands Empires & Republiques. Ce mot ne se trouve plus que dans Nicod. Ainsi il y a lieu de douter qu'il soit en usage aujourd'huy.

EVERTIR. v. act. Vieux mot. Abbattre, renverser. Il vient du Latin *evertere*.

EVESCHE', ou EVECHE'. s. m. Diocese, certaine étenduë de Païs, qui est soumise à la jurisdiction spirituelle d'un Prélat, d'un Evêque. Cette Abbaye est dans un tel *Evêché*. Ronsard l'a fait feminin dans sa réponse au Min. de Mont-Dieu, où en se défendant d'avoir été Prêtre, il lui proteste pourtant qu'il

Voudroit avoir le dos, & le chef empêché
Dessous la pesanteur d'une bonne Evêché.

Du Tillet dans ses Memoires de 1551. fait toûjours *Evêché* feminin. Il y a cent onze Evêchez en France, en comptant celui de Bethléem, & celui de Kebec en Canada. Les *Evêchez* sont divisez en Archidiaconez, & les Archidiaconez, les uns en Archiprêtrez & les autres en Doyennez Ruraux. Tous les *Evêchez* sont rangez sous leurs Metropolitains en France. Il n'y a que l'*Evêché* du Puy qui soit Suffragant immediat du S. Siége, & l'Evêque a le droit du Pallium. On compte en Europe environ 698. *Evêchez*, dont il y en a 627. qui reconnoissent le Pape. Dans l'ancienne Eglise, & cela se pratique encore en France, il n'étoit point permis de posseder deux *Evêchez*. C'étoit une espece de polygamie; cependant l'on commettoit quelquefois à un Evêque la garde & l'administration d'un second *Evêché*. Or comme il eût été contre les Canons, de se dire Evêque de deux *Evêchez*, l'Evêque ne prenoit le titre que de son premier *Evêché*, & se disoit seulement un Prêtre Cardinal ou principal du 2. *Evêché*, qu'il avoit en garde & en commande; parceque les *Evêchez* étant des benefices à charge d'ame, ils sont incompatibles. Cependant le Chancelier du Prat sous François I. étoit Archevêque de Sens, Evêque d'Alby, de Valence, de Die & de Gap. Le Concile de Sardique en 347. condamna le changement des *Evêchez*, afin de borner l'inquiétude, & la cupidité des Evêques. HERMAN.

EVESCHÉ, signifie aussi la Prelature, la dignité d'Evêque. Ce Predicateur va droit à l'*Evêché*, aspire à l'*Evêché*.

Avec moins de talens vingt Abbez ont prêché;
Que la chaire a portez jusques à l'Evêché.
ART DE PRE.

EVESCHÉ, signifie aussi le palais d'un Evêque qui est ordinairement joint à une Eglise Cathedrale, & qui consiste en appartemens de ceremonie, & de commodité. L'Official loge à l'*Evêché*.

EVESCHÉ, signifie encore le Benefice, le revenu de l'Evêque. Cet Evêque a quitté son *Evêché* pour un meilleur, qui avoit plus de revenu. Ce Prelat est allé à son *Evêché*.

EVESCHÉ. Terme de Geographie & d'Imager. Carte geographique des Villes, villages & rivieres d'un *Evêché*. Donnez moi l'*Evêché* de Montpelier.

EVÊSQUE, ou EVEQUE. s. m. Prelat sacré qui a la conduitte spirituelle d'un Diocese, d'un Evêché. Les *Evêques* se preconisent dans le Consistoire, pour avoir des Bulles. Quand un *Evêque* fait l'office, il a la mitre & la crosse. Par le Concordat l'*Evêque* peut être consacré à 27. ans; mais par le Droit commun & selon les Constitutions Canoniques, il ne le devoit être qu'à 30. ans accomplis. Les *Evêques* ont trois jurisdictions: la penitentielle, la volontaire pour la collation des benefices, & la contentieuse pour les jugemens des causes spirituelles. Les *Evêques* ayant negligé d'exercer eux-mêmes la Justice contentieuse, elle a été commise à leurs Officiaux. Un *Evêque* ne peut se conferer à soi même les benefices qui sont à sa collation, & même quand il est nommé *Evêque*, les benefices qu'il possede vaquent de plein droit, & il ne peut les retenir sans un Indult exprès.

En France il y a trois Ducs & trois Comtes, Pairs Ecclesiastiques. L'Archevêque de Rheims est le premier Duc & Pair. L'*Evêque* de Langres le 2. & l'*Evêque* de Laon le 3. L'*Evêque* de Bauvais est le 1. Comte & Pair. L'*Evêque* de Noyon le 2. & l'*Evêque* de Châlons sur Marne le 3. Tous les *Evêques* de France prennent la qualité de Conseillers du Roi en ses Conseils d'Etat & privé, quoyqu'ils n'y ayent point de seance, à moins qu'ils n'y soient appellez par une commission expresse. Mais les *Evêques*, qui ont été Membres du Parlement, y ont toûjours seance & voix deliberative. Autrefois les *Evêques* avoient seance aux Parlemens. Aujourd hui ils n'en ont point, à moins qu'ils ne soient Pairs ou Conseillers nez dans un Parlement. En Normandie les *Evêques*, qui ont été Conseillers au Parlement, y ont dans la suite séance & voix deliberative. En 1599 l'Archevêque de Tours, qui avoit été 11. ans Conseiller au Parlement de Paris, y presenta ses lettres pour y être admis, & on lui accorda séance & voix deliberative. Mais quand les Archevêques & *Evêques* prennent séance aux Parlemens, c'est du côté des Laïques, pour montrer que c'est en qualité de Conseillers de la Cour, & non en qualité d'*Evêques*. Ils pretent serment de fidelité entre les mains du Roi pour le temporel, & au Pape & à leur Metropolitain pour le spirituel. Autrefois les *Evêques* & les Abbez de deçà les monts alloient à la guerre. Cette coûtume, qui passa en loi & en obligation, dura jusqu'à bien avant sous la 3. race. Le Roi en écrivant aux *Evêques* les traite de Cousins. Les *Evêques* mettent comme les Archevêques au dessus de leurs armes le Chapeau de Sinople, mais avec trois rangs de houpes seulement. VALL.

Les *Evêques* sont des gens de Loi, qui sont subordonnez au Pape, & ont sous son autorité deux fonctions bien differentes. Quand ils sont assemblez, ils font comme lui des Articles de Foy. Quand ils sont en particulier, ils n'ont guére d'autre fonction que de dispenser d'accomplir la Loy. Car tu sçauras que la Religion Chrétienne est chargée d'une infinité de pratiques très difficiles; & comme on a jugé qu'il est moins aisé de remplir ces devoirs, que d'avoir des *Evêques* qui en dispensent, on a pris ce dernier parti pour l'utilité publique. Ainsi si on veut rompre ses vœux, si on veut revenir contre son serment, on va à l'*Evêque*, ou au Pape; qui donne aussi-tôt la dispense. LET. PERSANES. T. I. Let. 22.

On appelle Un *Evêque in partibus Infidelium*, ou plus ordinairement *Evêque* in *partibus*, un *Evêque* pourvu par le Pape d'un Evêché, dont le Diocese est occupé par les Infideles; ce qui lui sert pour être Coadjuteur d'un autre. On a commencé à nommer les *Evêques in partibus Infidelium*, lorsque tous les *Evêques* furent chassez par les Sarrasins de Jerusalem, & des autres terres d'Orient, desorte qu'ils furent obligez de se retirer en Italie, où pour les faire subsister on leur attribua des Coadjutoreries.

Dès le II. siecle on mettoit quelque difference entre les Prêtres, & les *Evêques*. DU PIN. C'est une grande difficulté de sçavoir, si du temps des Apôtres la fonction de l'*Evêque* étoit distincte de celle du Prêtre. L'Ecriture confond souvent le titre de Prêtre, & celui d'*Evêque*, & ne paroît donner aucune superiorité à l'un sur l'autre. St. Jerome a dit, en parlant des *Evêques*; qu'ils sont au dessus des Prêtres plutôt par coûtume que par l'ordre de Dieu. Mais à ne consulter que la tradition, le gouvernement Presbyterien n'est presque point connu des Anciens, & ils ne parlent que de l'Episcopat. L'égalité des Prêtres dans le gouvernement de l'Eglise a peu d'exemples qui ne soient contestez; & pour l'Episcopat, les Peres le supposent presque tout d'une voix d'institution Apostolique. Le Concile de Trente Canon. 6. & 7. de la 23. Session a decidé, que les *Evêques* sont d'Institution divine. Autrefois il falloit être *Evêque* pour prêcher, aujourdhui on ne prêche que pour devenir *Evêque*. OR. M. Le pecule d'un *Evêque* qui a été religieux, appartient à ses parens & non à ses Religieux. Le privilege d'enseigner, & de

de prêcher étoit reservé à l'*Evêque*. L'ordination étoit la principale prerogative des *Evêques*, & ils se reserverent cette fonction, comme une marque de souveraineté dans leur Diocese. Cette formule, *Evêque* par la grace du Siege Apostolique, ne signifie point dans le sentiment de la plupart des *Evêques*, qu'ils tiennent leur autorité du Pape immediatement; mais seulement la part que le Pape a euë à leur élevation à l'Episcopat, en confirmant leur nomination par ses Bulles. Les *Evêques* joüissant tous d'un même honneur, leur dignité ne se doit pas mesurer par la grandeur des villes. HERMAN. L'*Evêque* doit faire des reprehensions en pere qui corrige, & non en ennemi qui se venge. ID.

Anciennement on qualifioit les *Evêques* de *très-saints*, & *bienheureux*. L'Auteur des Recognitions Apostoliques, qui a vecu dans le 3. Siecle, appelle S. Jaques *Evêque* de Jerusalem, l'*Evêque des Evêques*, ce qui dans le stile des Orientaux signifie le premier & le Souverain *Evêque*, comme on disoit le Souverain Sacrificateur. Après la ruine de Jerusalem, ce titre d'*Evêque des Evêques* commença à devenir odieux. Tertullien appelle par Ironie l'*Evêque* de Rome, le Souverain Pontife, *Pontificem maximum*. DODWEL.

Il y a des *Evêques* immediatement sujets au S. Siége, sans reconnoitre d'autre Metropolitain. On les appelle *Acéphales*. Quelques *Evêques* ont le Pallium par privilege comme les Archevêques. On distingue entre *Evêque* nommé, *Evêque* élu, & *Evêque* consacré. Le Roi en France nomme les *Evêques*, ils sont nommez elûs dans leurs Bulles, avant leur consecration.

Il y avoit une ancienne coutume dans le Païs de Biscaye, de ne souffrir point qu'il y entrât un *Evêque*. On ne sçait point l'Origine de cette coûtume. Il y a de l'apparence qu'elle étoit fondée sur quelque raison importante, & qui ne faisoit pas d'honneur à la Prelature. DECAD. DES EMP.

Ce mot vient du Grec *episkopos*, & signifie *surveillant* ou *inspecteur*. Les Atheniens appelloient ainsi ceux qu'ils envoyoient dans les Villes qui leur étoient assujetties, pour les contenir dans l'ordre, & dans le devoir. Ces *Evêques* ou Inspecteurs y exerçoient un pouvoir presque absolu. Les Latins dans les Villes municipales, ont aussi donné le nom d'*Evêque* à ceux qui étoient inspecteurs & visiteurs du pain & des vivres. Il paroit par une épitre de Ciceron, qu'il avoit été lui-même *Evêque*. C'étoit la même fonction que celle des Ediles, qu'on appelloit Cereales à Rome. Car dans les Villes municipales il y avoit aussi des Ediles, qui prenoient soin des temples & des chemins publics, de même qu'à Rome. Les Grecs appelloient Dieu, *Episcopos*, ou *Panepiscopos*, c'est-à-dire, Inspecteur universel; & le nom passa aux Sacrificateurs & aux principaux Ministres des Dieux. DODWEL.

ESVEQUE PORTATIF. On donnoit autrefois en France cette qualité, soit à un *Evêque in partibus Infidelium*, soit à celui qui servoit seulement de Custodinos, ou qui ne faisoit que prêter son nom à un autre, qui en effet joüissoit du revenu d'un Evêché, ou d'une Abbaye. On employoit particulierement les mots d'*Evêque Portatif*, au tems de la Ligue, pour désigner celui que l'on mettoit, pour servir de ce qu'on appelloit *Custodinos*, à un Evêché possedé par un Laïque. C'est proprement en cette derniere signification; c'est-à-dire, de *Custodinos*, ou de Confidenciaire, que G. Roze est appellé dans le Catholicon par moquerie, *Evêque Portatif*, parce que les Royalistes, qui étoient maîtres de la Ville de Senlis, dont il étoit Evêque, donnoient bon ordre à ce qu'il ne touchât point les revenus de son Evêché. Un *Evêque Portatif* étoit aussi appellé dans le seizième siecle, *Evêque Volant*, en la même signification, qu'on appelle aujourd'hui Pont Volant, un pont portatif, tant parce qu'un Evêque, qui ne l'est que de nom, n'est point sujet à resider, qu'à cause qu'il ne faut ni peine, ni credit, pour être transferé d'un tel Evêché à un autre semblable. SAT. MEN.

EVESQUE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'on se debat de la chappe à l'*Evêque*, quand deux parties contestent sur quelque chose, qui n'appartient ni à l'une ni à l'autre. On dit, Devenir d'*Evêque* Meunier, quand on quitte une bonne condition, pour en prendre une mauvaise. Cotgrave & Catharinot disent que ce proverbe vient par corruption d'*Evêque Aumônier*: car il se peut faire qu'un *Evêque* ravalant sa dignité, serve d'Aumônier à un Prelat plus grand Seigneur que lui; mais il n'y a point d'apparence qu'il puisse jamais devenir Meunier. Quelques-uns pourtant disent qu'il y a eu un nommé Spitame, *Evêque* de Nevers, qui étant devenu Huguenot, & refugié à Geneve, fut reduit à la necessité de se faire *Meunier* pour subsister, & que c'est de là qu'est venu le proverbe. On dit aussi à ceux qui se fâchent qu'on les regarde, qu'un chien regarde bien un *Evêque*. On appelle *Evêque des champs*, un pendu qui donne la benediction avec les pieds. Ce proverbe est fort ancien. Dans le Roman des Quatre Fils Aymon, Ogier dit qu'il avoit fait Rippus, *Archevêque des Champs*; pour dire, qu'il l'avoit pendu.

EVEQUESSE, ou EVECHESSE. Baronius a observé que l'ancienne Eglise appelloit Prêtresses ou *Evêchesses*, les Diaconesses. Selon d'autres le titre d'*Evêchesses* ne se donnoit qu'aux femmes ou aux veuves des Evêques. Le 2. Concile de Tours porte *Episcopum Episcopam non habentem nulla sequatur turba mulierum*. Theodora, mere du Pape Pascal, est appellée *Evêchesse*, *Episcopa*, dans une inscription de l'Eglise de Ste. Praxede de Milan. Le J. des Sc. dit, *Evequesse*.

E U F.

EUFISTIS. s. m. Suc des feuilles du Cistus. On se sert à son défaut de l'hypocistis, dont on double la dose, & qui a les mêmes qualitez.

EUFRASQUE. s. f. Les Fleuristes donnent ce nom à une tulippe d'un rouge & blanc de satin. MORIN.

E U G.

EUGENE. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge, brune & blanche. MORIN.

E V I.

ÉVICTION. s. f. Terme du Palais. Action par laquelle on depossede quelcun d'un héritage qu'il avoit acquis. Un vendeur qui est garand de sa vente, doit des dommages & interêts à l'acheteur en cas d'*éviction*.

ÉVIDEMMENT. adv. Manifestement, avec évidence. Il a été trompé *évidemment*. Cette piece est *évidemment* fausse, la fausseté en saute aux yeux. Il est impossible que Dieu nous ait ordonné de croire un dogme, qui paroisse *évidemment* faux aux sens, & à la raison. LA PL. On ne croit que foiblement ce qui paroît *évidemment* faux. ID.

EVIDENCE. s. f. Certitude manifeste, qualité des choses, qui les fait voir, & connoître clairement tant aux yeux du corps, que de l'esprit. Le consentement qui naît de l'*évidence* de la chose, est plus inebranlable, que celui qu'exige la foi. HUET. St. Paul dit qu'au jour du jugement universel, Dieu mettra en *évidence* jusqu'aux choses les plus cachées. Il faut se rendre

dre à l'*évidence* d'une demonstration. Le Criterion de la verité est l'*évidence*, à laquelle il n'est pas possible de resister, dès qu'elle se fait sentir en nous. Le Cl. Il y a une sorte d'*évidence* attachée à la verité, à laquelle nulle prévention ne peut resister. Ab. de St. R. Nous sommes plus inquietez que persuadez de la Religion, qui ne tombe point sous l'*evidence* des sens. St. Ev. Il faut se rendre a l'*évidence*. Nic. Pour etre légitimement assûré qu'on est parvenu à l'*évidence*, il faut avoir examiné une chose par tous ses differens côtez, & reconnu qu'elle ne peut être autrement. Descartes. Dieu n'a point voulu que les véritez de la foi fussent proposées avec tant d'*évidence*, qu'il n'y restât des nüages propres à aveugler les esprits superbes. Nic. L'*évidence* est la marque essentielle, & infaillible de la verité, & si une proposition évidemment vraye étoit fausse dans le fond, Dieu seroit lui-méme la cause de notre erreur. Le Cl. Il n'y a que l'*évidence* qui puisse convaincre l'esprit, & entrainer le consentement de la volonté. La Pl. Si l'*évidence* peut nous tromper, il n'y a plus aucun caractere qui distingue la verité de la fausseté. Id. On dit, cet homme n'a point de bien en *évidence* ou qui paroisse, comme héritages, offices, &c. On dit aussi, que le temps met toutes choses en *évidence*, decouvre tout. Ce crime est venu en *évidence*, a été découvert par un grand hasard.

EVIDENT, ENTE. adj. Qui est clair, & manifeste, qui se connoit d'abord & sans peine. Les demonstrations de la Geometrie sont claires, *évidentes*, & certaines. La preuve qui est au procès est *évidente* & concluante. Le danger est *évident*. Une verité *évidente*; un grief *évident*; une collusion *évidente*. Si l'on ne se déterminoit dans le monde que par des raisons *évidentes*, on seroit souvent flottant, & dans une irresolution perpetuelle. Le Cl. Tout ce qui n'est pas clair & *évident*, ne nous est point proposé à croire. Bay. Les Philosophes, pour accoûtumer trop l'esprit aux choses sensibles & *évidentes*, le rendent mal propre aux soumissions de la foi. P. Rap.

EVIDER, ou **EVUIDER**. v. act. C'est, Tailler à jour quelque ouvrage de pierre, de bois, de marbre, &c.; comme des entrelas: ou de menuiserie; comme des panneaux de clôture de chœur, de tribune, &c; autant pour rendre ces panneaux plus legers, que pour voir au travers sans être vû.

Evider, se dit aussi par les Tailleurs d'habits, pour, Couper en arrondissant. *Evider* une manche.

EVIER. s. m. Canal par où s'écoulent les eaux sales, les lavures & les autres immondices d'une maison, d'une cuisine, d'une écurie. Un bel *évier*. Un *évier* bouché, encombré.

Ce mot vient du Latin *aqua*, ou de l'Italien *aquaio*. On devroit écrire *aivier*.

EVIGORER. v. act. Vieux mot. Renverser.

EVINCER. v. act. Terme de Palais. Depossеder quelcun d'un héritage, le priver d'un droit qu'il prétendoit. Il a été *évincé* de cette terre par un retrait lignager, ou par des demandeurs en declaration d'hypotheque.

Paris est en procès avec sa Majesté,
Touchant les vieux fossez dits de Monsieur le Prince:
*Le Peuple craint qu'on ne l'*évince
De sa longue proprieté. &c.

Evincé, ée. part. & adj.

EVIRE', ée. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un lion, ou autre animal qui n'a point de marque, par où l'on puisse connoître de quel sexe il est.

EVITABLE. adj. m. & f. Ce qu'on peut fuir, ne trouver pas à sa rencontre. Il y a des maux *évitables*, d'autres inévitables. Si cela eut été *évitable*, il l'auroit évité. L'Academie l'a mis dans son Dictionnaire; mais en avertissant qu'il n'est guéres en usage. Ce mot ne s'est point établi, quoiqu'*inévitable* soit fort bon. Nous avons plusieurs mots composez qui sont très usitez, encore que les simples ne le soient pas, comme, *inexorable*, *implacable*, *irreconciliable*, *insatiable*, *indubitable*, *inéfable*, *immanquable*, &c. Bouh.

EVITE'E. s. f. Terme de Marine. Largeur que doit avoir une riviere, ou un canal, pour fournir un libre passage aux grands bâtimens. Cette riviere en son embouchure n'est navigable que pour des batteaux, parce qu'elle n'a pas assez d'*évitée* pour les grands bâtimens.

EVITER. verb. act. Echapper; fuir la rencontre de quelque chose, s'en detourner. Ce verbe regit l'accusatif, & on ne dit pas, par exemple, *éviter aux inconveniens*; bien qu'on dise en terme de Palais, pour *éviter aux frais*. Vaug. Corn. On doit *éviter* les gens durs & épineux, sans qu'ils s'apperçoivent qu'on les fuit. Bell. Il faut *éviter* le peché, la colere de Dieu. Il faut *éviter* dans un discours les pointes, les allusions, les cacophonies. Il faut *éviter* un mechant homme, & le fuir. Les Commentateurs *évitent* les plus grandes difficultez, au lieu de les resoudre. On ne peut *éviter* la mort, ni sa mauvaise destinée. A quoi sert de sçavoir ce qu'on ne peut *éviter*. Abl. Quoyque la mort s'approche à pas lens, personne ne peut l'*éviter*. Cl. Il faut *éviter* tout ce qui ressent la bassesse, & la legereté. Nic. Ne parlons plus de querelles, je vous prie, ou si nous en parlons, que ce soit pour les *éviter*. Let. Portug. Le desir de s'*éviter* soi-même, est la source de toutes les occupations tumultuaires des hommes. Pasc. Sous pretexte d'*éviter* la presomption, il ne faut pas tomber dans le decouragement. Nic.

Il n'est guere moins necessaire,
De voir ce qu'il faut éviter,
Que de sçavoir ce qu'il faut faire. Des H.
De combien de soupirs interrompant le cours,
Ay-je évité *vos yeux que je cherchois toûjours?* Ra...
*Tout retrace à mes yeux les charmes que j'*évite. Id.
Possedé d'un ennui qu'il ne sçauroit dompter,
*Il craint d'être à soi-méme, & cherche à s'*éviter. Boi.

Evité, ée. part. pass. & adj.

Eviter au vent, en termes de Mer, se dit d'un vaisseau, qui presente l'avant au lieu d'où vient le vent.

Eviter à marée, se dit d'un vaisseau, qui à la longueur de son cable presente l'avant au courant de l'eau.

E U L.

EULOGIE. s. f. Terme de Liturgie. Il est Grec & signifie Benediction. Chose benite. Pain benit. On ne le dit qu'au pluriel. Les *Eulogies* étoient des mets, des viandes qu'on envoyoit pour être benites. Donner ou envoyer à quelqu'un des *eulogies* après la Messe, c'étoit un signe de communion. Rosweyd. Onomard. Après que les Grecs ont coupé d'un pain un morceau pour le consacrer, ils mettent le reste en petits morceaux, & le distribuent aux assistans qui n'ont point communié, ou l'envoyent à des Personnes absentes. C'est ce qu'on appelle *eulogies*. L'Eglise Latine a eu quelque chose de semblable dès les premiers tems, c'est de là que vient l'usage du Pain benit. On donnoit encore le nom d'*eulogies* aux pains, que les fidelles apportoient à l'Eglise pour les faire benir. On a donné le méme nom aux simples presents qu'on faisoit, & qui n'étoient point benis. Les *eulogies* se faisoient non seulement de pain, mais aussi de toute autre sorte de viandes ou de mets que l'on benissoit. Tout le monde benissoit & don-

donnoit les *Eulogies*. Les femmes en envoyoient aussi. L'Eucharistie s'est appellée aussi *eulogie*. TR.

EUM.

EUMENIDES. Nom que les Grecs ont donné aux Furies. Le nom, qui en Grec signifie doux, benin, ne leur a pas été donné par antiphrase, comme quelques-uns l'ont cru. Elles furent ainsi appellées, lorsqu'Oreste fut absous du meurtre, qu'il avoit commis en la personne de sa mere. Minerve appaisa les Furies & les adoucit, ensorte qu'elles cesserent de poursuivre & de tourmenter Oreste. Cette opinion est fondée sur la Tragedie d'Æschile, intitulée les *Eumenides*. Ce Poëte raconte, que Minerve ayant flechi les Furies, les Atheniens prirent de là occasion de les appeller *Eumenides*.

EUN.

EUNUQUE. s. m. Châtré. Ce mot se dit en general de ceux qui n'ont point la faculté d'engendrer par la foiblesse, ou par la froideur de la nature; & specialement de ceux à qui on a retranché les parties propres à la generation. Il ne se dit que de l'homme. En France on ne fait des *eunuques*, que pour cause de maladie, qui rend cette operation necessaire. En Italie on fait des *eunuques* pour conserver la voix. En Orient on a des *eunuques* pour garder les femmes. Tavernier dit qu'au Royaume de Boutan on fait tous les ans vingt mille *eunuques*, qu'on envoye vendre en divers Royaumes. Il y a une Novelle de l'Empereur Leon, qui defend le mariage aux *Eunuques*, bien qu'il puisse servir de remede à la concupiscence. Il a été jugé par arrêt de la Grand' Chambre du 8. Janvier 1665. qu'un *eunuque* ne pouvoit pas se marier du consentement même des parties. Claudien a fait une satire piquante contre l'*eunuque* Eutrapius, qui avoit été designé Consul de Rome. Il le represente comme une vieille, qu'on avoit revêtuë des honneurs du Consulat. Dans le Concile de Nicée on condamna ceux qui se faisoient *eunuques* eux-mêmes, par un zele inconsideré, & pour se delivrer des desirs sensuels. HERMAN. Origene en interpretant d'une maniere trop litterale le ch. 19. de St. Matth. où il est parlé de ceux qui se font *eunuques* pour le Royaume des cieux; avoit armé ses propres mains contre lui-même; & par trop de ferveur & de zele il s'étoit mis hors d'état de pécher. ID. Ceux qui s'étoient ainsi mutilez ne pouvoient être admis aux Ordres sacrez. Leonce d'Antioche fut deposé pour avoir exercé cette cruauté sur lui; & l'Evêque d'Alexandrie excommunia deux Moines, qui avoient imité cet exemple, sous pretexte de se garentir des mouvemens impetueux de la concupiscence. Les Empereurs ont souvent fait des deffenses très-rigoureuses de faire des *eunuques*, ou de se couper soi-même. Les Religieux, par leur vœu de chasteté; se rendent en quelque sorte *Eunuques* pour le Royaume des Cieux. PATRU. Les Hotentots se font demi-*eunuques* de jeunesse, pretendant que cela sert beaucoup à conserver & à augmenter l'agilité. P. TACH. LA LOUBERE. Il y a eu dans le troisieme siecle une secte d'heretiques nommez *Eunuques*, parcequ'ils avoient la cruauté ou la manie de faire *Eunuques*, non seulement tous ceux de leur secte, mais tous ceux qu'ils rencontroient. Voyez le Traité du P. Theoph. Raynaud; ou le Traité des *Eunuques* de M. d'Ancillon, imprimé à la Haye en 1707.

Les principaux Officiers dans le Palais des Princes d'Orient s'appelloient *Eunuques*, soit qu'ils le fussent ou non. Voyez le Chap. VIII. des Actes des Apôtres. v. 27.

C'est un grand Saint, il n'a point de perruque,
Il ne . . . . point, il est peut-être Eunuque.
PHILOTANUS.

Ce mot vient du Grec *eunouchos*, qui se forme de *eun echei, lecti curam gerit*. C'étoit les *eunuques* qui gardoient les femmes, & qui avoient soin du lit.

EVO.

EVOCABLE. adj. m. & f. Qui se peut évoquer. Les decrets, qui se poursuivent dans la Province de Normandie, ne sont pas *évocables*. C'est une affaire très *évocable*.

EVOCATION. s. f. Recusation d'un tribunal, pour faire renvoyer le jugement d'un procès dans un autre Parlement, ou une autre Jurisdiction. On fait des *évocations* d'un Parlement à un autre, à cause des parentez & alliances au 3. degré suivant l'Ord. de 1669. Au Parlement de Paris il faut dix parens au troisieme degré; & huit seulement, si l'une des parties est membre du Parlement. A l'égard des Parlemens de Toulouse, Bourdeaux & Rouën, il en faut six; & cinq, si l'une des parties est du corps du Parlement. Pour les autres Parlemens il en faut quatre, & trois seulement, si l'une des parties est du Parlement. L'*évocation* se fait aussi d'une Chambre à l'autre dans un même Parlement, lorsque l'une des parties est President, ou Conseiller dans la Chambre, où le procès est pendant. On peut encore évoquer, lorsque l'une des parties a son pere, ou son fils, ou son gendre, ou son beau-frere, ou son oncle, ou son neveu, ou son cousin germain dans une Chambre. Alors on peut demander le renvoi dans une autre Chambre. On le peut aussi demander, quand il y a deux parens au 3. ou trois parens, au 4. degré. Si les parens ou alliez sont du 3. ou 4. degré, ils sont censez au 4., & par consequent on ne peut évoquer de leur chef. Voyez l'Ordonnance de 1669. Les Juges des Requêtes du Palais & de l'Hôtel font des *évocations* des causes pendantes devant d'autres Juges, quand elles sont entre mêmes parties, & qu'elles ont de la dependance & de la connexité avec celles qui sont retenuës par devant eux: en ce cas les *évocations* sont des jugemens, & non pas des recusations. La demande afin d'*évocation* se doit juger à l'audience. Les Parlemens ne font plus d'*évocations* du principal en jugeant l'appel, si ce n'est du consentement des parties. Il y a requête pour l'*évocation* du principal. PAT.

EVOCATION, se dit aussi en parlant des Demons, des spectres, dont on dit que les Magiciens font voir des apparitions par le moyen de leurs charmes.

EVOCATOIRE. adj. m. & f. Qui a la vertu d'évoquer. On fait signifier à la partie une cedule *évocatoire*, pour voir si elle veut demeurer d'accord des parentez & alliances qu'elle a dans un Parlement, & convenir d'un autre pour y aller plaider. Les parentez au degré sont des causes *évocatoires*. Si la partie n'en convient point, on lui donne assignation au Conseil privé.

EVOHE'. Cri d'acclamation que faisoient les Bacchantes aux fêtes de Bacchus, aussi-bien que les Satyres, les Silenes compagnons de Bacchus. Les Peres de l'Eglise ont cru qu'elles invoquoient, sans le sçavoir, *Eve* & le serpent qui la trompa; qu'ainsi c'est un mot Hebreu. D'autres ont cru qu'*Evoé* est le même qu'*euvie*, c'est-à-dire, bien te soit mon fils.

Ce font les paroles, disent-ils, que Jupiter fit entendre à Bacchus, lorsqu'il vit ce fils revenir victorieux des Indes. P. Catrou.

EVOLUTION. s. m. Terme militaire, qui se dit des figures, & des mouvemens qui se font, lorsqu'on range des soldats en bataille, ou qu'on leur fait faire l'exercice. C'est par les *évolutions* qu'on change la forme & la disposition d'une bataille & d'un escadron, selon la disposition du terrain, soit pour attaquer, soit pour se defendre. Les *évolutions* se font par conversions, contremarches, doublemens de rangs ou de files, &c. On s'en sert aussi pour signifier les changemens & mouvemens qui se font, lorsqu'on range en bataille une armée navale, ou qu'on fait faire l'exercice aux vaisseaux. Le P. Hoste Jesuite a publié en 1697. un Traité des *évolutions* navales, *in folio*.

EVOQUER. v. act. Terme de Palais. Ce mot se dit des Juges superieurs, qui tirent à eux un procès pendant devant un Juge de leur ressort. Le Roi *évoque* à soi & à son Conseil toutes les affaires de finance. Le Roi a *évoqué* cette affaire d'un tel Parlement, & l'a renvoyée en un autre. Cet homme a *évoqué* du chef d'un tel pour parentez & alliances. Il faut dix parens au degré, pour *évoquer* du Parlement de Paris. La Cour a *évoqué* le principal, & y a fait droit. Un Parlement ne peut *évoquer* le principal d'un procès pendant en un Siege inferieur, que pour y faire droit à l'audience & sur le champ. Le Reglement de 1673. a aboli l'usage de juger les procès *évoquez* par Grands Commissaires, hormis qu'ils ne soient dans les cas attribuez aux Commissaires par le même Reglement.

Ce mot vient du Latin *evocare*.

Evoquer, signifie, Appeller à soi par le moyen de certaines paroles; il se dit des spectres que font paroître les Sorciers & Magiciens, qui font croire que ce sont des ames ou des Demons, qu'ils font revenir de l'autre monde. La Pythonisse *évoqua* l'ame de Samuel pour la faire voir à Saül. Les Romains n'auroient osé forcer un ville assiegée, avant que d'avoir *évoqué* les Dieux que l'on y adoroit. Le formulaire de l'évocation est rapporté par Tite Live. *Evoquer*, signifie en general, Appeller à soi.

Evoqué, ée. part. pass. & adj.

E U P.

EUPATOIRE. s. f. Plante dont la racine est fort fibreuse, blanche & amere, & la tige haute de deux ou de trois coudées, droite, ronde, veluë, d'un vert purpurin, pleine d'une moëlle blanche, jettant une odeur aromatique & agréable quand on la coupe. Ses feuilles sont placées d'intervalle en intervalle, plusieurs ensemble, oblongues, pointuës, noirâtres, incisées tout autour, semblables aux feuilles du chanvre, & d'un goût amer. Ses fleurs sont des bouquets à fleurons évasez, dentelez par le haut, & du fond desquels sortent des filets ronds & fourcheux, de couleur blanche tirant sur le purpurin. Ses semences sont garnies d'une aigrette, le vent les emporte facilement. Cette plante croît dans les lieux humides. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elle est épatique, & vulneraire. On s'en sert dans la cachexie, dans les catarres, dans la toux, & dans la retention des mois & de l'urine, employée en decoction & en fomentation. Sa racine est purgative. C. Bauhin l'appelle *eupatorium cannabinum*. Il y a l'*eupatoire* de Dioscoride & des autres Grecs, qui n'est autre chose que l'aigremoine. Voyez Aigremoine.

Il y a aussi l'*eupatoire* de Mesué, qui est l'*ageratum foliis serratis* de C. Bauhin. Les Anciens appelloient *Eupatoire* femelle notre *Bidens*.

L'*Eupatoire*, si on en croit Pline, a pris son nom du Roi Eupator, qui le premier la mit en usage. D'autres disent qu'elle a été ainsi appellée, du mot Grec *hepar*, foye, parceque cette plante est estimée bonne pour les maladies du foye.

EUPHEMIE. s. f. Terme usité en Sorbonne. C'est une distribution assez considerable, qui se fait aux Docteurs à certain jour, dans une assemblée qu'ils tiennent & qu'on ne fait qu'à ceux qui sont presens. Il semble qu'on ne le dise qu'au pluriel. La Sorbonne s'assemble pour avoir droit aux *Euphemies*.

Ce mot vient du Grec *eu* bien, & *phemi* je dis; de sorte qu'*Euphemie* dans son origine & grammaticalement est la même chose que benediction, & qu'*eulogie*, qui signifie la même chose, & qui s'est dit aussi des presens qu'on faisoit ou qu'on envoyoit. Tr.

EUPHONIE. s. f. Terme de Grammaire. Prononciation plus douce, son moins rude. Ce mot est entierement Grec. L'*Euphonie* fait quelquefois supprimer une lettre trop rude, la fait changer en une autre plus douce, même contre les regles ordinaires. Il y en a des exemples dans toutes les langues. En François, il faudroit dire regulierement *ma amitié*, l'*Euphonie* fait dire *mon amitié*. Elle fait qu'on na pas toûjours égard à l'étymologie Greque, ou Latine, &c.

Ce mot est Grec, & vient de *eu*, bien, & *phoné*, voix.

EUPHORBE. s. m. C'est une gomme resineuse, jaune, en petits morceaux, friable, très-acre ou brûlante à la bouche. Elle sort par incision d'un arbre ou d'une ferule qui porte le même nom, & que les Botanistes modernes ont mis sous le genre des tithymales. Son écorce est dure & épineuse, ses feuilles sont longues comme le doigt, épaisses, de figure quadrangulaire, garnies à chaque angle d'un grand nombre de petites épines. Ses fleurs sont composées chacune de cinq feuilles taillées, en croissant, de couleur verte, jaunâtre; il leur succede un fruit gros comme un pois, relevé de trois coins, & divisé en trois cellules, remplies chacune d'une semence oblongue. Cet arbre croît dans la Lybie, sur le mont Atlas en Afrique. Quand on veut y faire des incisions, on se couvre le visage autant qu'on peut, ou bien on les fait de loin avec une lance, afin d'éviter d'être incommodé par l'exhalaison subtile, penetrante & violente d'un suc laiteux, volatil & très-acre, qui en sort en abondance. On recueille ce suc dans des peaux de mouton dont on environne l'arbre, où il se condense & se durcit en gomme, & c'est celui qu'on appelle *euphorbe vitré*. Les Apothicaires ne veulent pas le battre eux-mêmes, mais le font battre par des Crocheteurs, parceque, quelque precaution qu'on prenne, il monte au cerveau, où il fait de dangereuses inflammations. Cette plante est fort peu en usage dans la Medecine, à cause de son excessive chaleur & de sa grande acrimonie, mais les Marechaux s'en servent beaucoup, étant fort convenable pour le farcin & la galle des chevaux. Les Afriquains se servent de cette gomme pour l'interieur, mais ils la lavent auparavant dans de l'eau de pourpier, pour en diminuer la chaleur.

Pline dit que l'invention de l'*euphorbe* est attribué à Juba Roi de Libye, qui lui donna le nom d'*Euphorbius* son Medecin. Il s'agit de demêler, parmi une douzaine de plantes étrangeres, qui rendent un suc approchant de l'*Euphorbe*, & qui partagent les suffrages de nos modernes, laquelle de toutes convient le mieux avec les

les descriptions informes, que les anciens Botanistes, c'est-à-dire, Pline, Galien & Dioscoride, nous ont laissées de la vraye plante d'où se tire l'*Euphorbe*. On ne trouve que le *Scadida-Calli* de l'*Hortus Malabaricus*, qui porte tous les caracteres de l'ancienne description. Mr. Commelin, fameux Professeur de Botanique à Amsterdam, est le premier qui ait fait cette découverte. J. des Sc. T. 36.

EUPHRADE. f.m. Nom propre d'un Génie, ou d'un Dieu domestique, dont les Anciens mettoient la statuë sur leurs tables. C'étoit le Dieu de la joye & des plaisirs de la table. Du Grec *euphrainomai*, je me réjouis.

EUPHRAISE, ou EUFRAISE. Quelques-uns disent, EUPHRAGE. f. f. Plante medecinale. C'est une petite herbe de la hauteur d'une palme, fort branchuë, qui a des feuilles petites, noirâtres, crepuës, incisées tout autour, astringentes & ameres. Sa fleur est petite & blanche, tachetée par dedans de taches jaunes & purpurées. Elle a selon quelques Botanistes la figure d'un œil, & en represente les diverses couleurs. Elle devient un fruit rond & oblong, de couleur blanche & cendrée. Sa racine est menuë & fibreuse. Elle croît dans les prez. On se sert des feuilles, & des fleurs pour éclaircir, pour fortifier, & même pour rétablir la vuë. On en donne la poudre, le suc, ou la decoction. On en fait aussi une conserve. Arnaud de Villeneuve, dans son Traité des vins medicinaux, louë beaucoup celui d'*euphraise*. Dans le temps des vendanges on met cette plante dans le moût, & l'on en fait boire lorsqu'il est bien éclairci.

Les anciens Medecins n'ont fait mention d'aucune plante appellée *Eufraise*. S'ils ont connu sous un autre nom celle dont il s'agit, c'est-ce qu'il est impossible de decider sur leurs écrits, où l'on ne trouve ni descriptions exactes, ni caracteres de plantes. Celle-ci selon toutes les apparences a été nommée *Euphrasia* & *Euphrosyné* par les Grecs modernes, qui ont voulu designer par-là la vertu, qu'ils lui attribuoient d'inspirer la joye. Mathieu Sylvaticus, fameux Medecin de Mantouë, qui florissoit en 1320., est un des premiers qui ait parlé de l'*Eufraise*. Depuis Sylvaticus l'*Eufraise* devint celebre en Europe. Ses noms se multiplierent. Les Grecs modernes la nommerent encore *Ophtalmica* & *Ophtamodulia*; on l'appella en Latin *Ocularis*, *Ocularia*, *Herba Sacra*, *Luminella*; les Allemans, les Flamans & les Anglois l'appellent en leurs langues, l'*Herbe aux yeux*. Parmi les differentes especes d'*Eufraise*, que les Botanistes comptent jusques à dix, on n'employe dans la Medecine que celle que nous venons de décrire, & qui est connuë sous le titre d'*Euphragia vera officinarum*. C. B. P. Traité de l'*Eufraise* par Jean Franc. J. des Sc.

EUPHROSYNE. f. f. Terme de Mythologie. Nom propre de l'une des trois Graces. Les deux autres sont Aglaé & Thalie. On disoit qu'*Euphrosyne* & Aglaé se regardoient mutuellement, pour marquer que la gayeté & la bonne grace, ou l'agrément se produisent reciproquément; car *Euphrosuné* est un mot Grec, qui signifie gayeté.

E U R.

EURIPE. f. m. Détroit de la mer Mediterranée, entre l'Achaïe & l'Eubée, qui se retrecit tellement à Chalcis ou Negrepont, que ces deux Provinces s'y communiquent par un pont de bois. Quoique la Mediterranée n'ait point de Marée, l'*Euripe* a son flux & reflux, mais fort irreguliérement, selon les jours de la Lune. On remarque son flux & reflux en dix ou douze lieuës de païs, de chaque coté du détroit. Il est regulier dix-huit jours ou dix-neuf jours chaque mois, & onze jours irregulier. Pendant les jours qu'il est irregulier, il a en 24. ou 25. heures, onze, douze, treize, & même quatorze fois son flux & reflux. Les rouës des moulins tournent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, selon le flux & le reflux de l'eau. On peut voir les conjectures, que l'on a faites sur les raisons de ces mouvemens si differens, dans la lettre du P. Babin Jesuïte à l'Abbé Pecoil, que Mr. Spon a inserée dans son Voyage de Grece. On a voulu faire croire qu'Aristote s'étoit noyé volontairement dans l'*Euripe*, parcequ'il ne pouvoit comprendre la cause de son mouvement.

Euripe, s'est dit quelquefois figurément des violentes agitations d'esprit. Ainsi le Poëte des Visionnaires a dit:

> *Tantôt dans l'*Euripe *amoureux,*
> *Je me sens le plus malheureux*
> *Des individus sublunaires.*

Ce mot vient du Grec *eu*, facilement, & *riptesthai*, couler vite, se precipiter.

Euripe, est aussi le nom que les Anciens donnoient à certains canaux faits à la main, qu'on remplissoit d'eau dans les Cirques ou Amphitheatres à Rome, pour representer un combat naval, & même à ces aqueducs qui servent à conduire les eaux d'un lieu à l'autre, & generalement à tous les endroits où l'eau étoit dans un grand mouvement, ou dans une agitation irreguliere. Spartien dit qu'Heliogabale remplit par magnificence des *Euripes de vin*. Les Romains appelloient eaux *euripes*, leurs moindres jets d'eau ou canaux de leurs jardins; & Nils, les plus grands, comme les gerbes, cascades, &c.

EURISTÉE. f. m. Terme de Fleuriste. Tulipe colombin, mêlé de blanc & de fin panache. Morin.

EUROPEAN, anne, ou EUROPÉEN, enne. Car l'usage est partagé, & on écrit l'un & l'autre, mais on prononce toûjours *European*. f. m. & f. Qui est de l'Europe. Les Nations *Européanes*. P. d'Orleans.

EURUS. f.m. Vent, appellé des Grecs *Apeliotes*, qui souffle de l'Orient Equinoctial. Les Romains l'appelloient *Subsolanus*. On le depeignoit tout noir, ayant un Soleil enflammé sur la tête, à cause de la noirceur des Ethiopiens, qui habitent vers le soleil levant. Danet.

EURYALIQUE. adj. Terme de Poësie. Les vers *Euryaliques* sont la même chose que les vers *Rhophaliques*, c'est-à-dire vers, dont les mots vont en augmentant en nombre de syllabes. Voyez Rophalique.

Ce mot est Grec, & vient de *eurus* & *phalos*, large extremité.

EURYMEDUSE. f. f. Nom de la Mere des Graces.

EURYTHMIE. f. f. Terme de Sculpture, d'Architecture, de Peinture, &c. C'est une apparence majestueuse, & je ne sçai quoi d'aisé, de facile, qui paroît dans la composition de tous les membres d'un corps, d'un bâtiment, d'un tableau, & qui resulte de leur belle proportion, & de la convenance de toutes les parties les unes avec les autres.

Ce mot est Grec, & fait de *eu*, bien, & de *ruthmos*, ordre, arrangement, harmonie.

EUSTA-

E U S.

EUSTACHE. f. m. Prononcez *Ustache*. Nom d'homme.

EUSTYLE. f. m. fe dit d'un édifice où les colonnes font bien placées, & avec une telle proportion, que chaque entre-colonnement eft de quatre modules & demi. Vitruve dit que l'Ordonnance de l'*euftyle* eft la plus approuvée, & qu'elle furpaffe les autres en commodité, beauté & fermeté; elle eft moyenne entre les excès du *pycnoftyle* & de l'*araoftyle*.

Ce mot eft Grec & compofé de *eu* bien, & de *ftulos* colonne.

E U T.

EUTERPE. f. f. Nom propre de l'une des neuf Mufes, inventrice de la flute & des autres inftruments de mufique. C'eft pourquoi on la peint tenant une flute traverfiere dont elle joüe, avec des hautbois à fes pieds, & autour d'elle.

EUTYCHIANISME. f. m. Doctrine, Herefie, Secte d'Eutyches & des Eutychiens.

EUTYCHIENS. f. m. plur. Sectateurs de l'herefie d'Eutiches, Abbé d'un celebre Monaftere de Conftantinople, & qui vivoit dans le V. Siecle. Il confondoit en Jefus-Chrift les deux natures, la divine & l'humaine.

EUTYCHIEN, ENNE. adj. La Secte *Eutychienne*; une propofition *Eutychienne*. Le fyftême *Eutychien*.

E V U.

EVUIDER. v. act. Oter ce qu'il y a de trop en quelque chofe, ou ce qu'il faut retrancher. Les Tailleurs *évuident* une entournure de manches, un colet de manteau, quand ils ne font pas affez échancrez. Une Blanchiffeufe appelle *évuider* fon linge, quand elle le purge du trop d'empois qu'elle y a mis. On *évuide* une lame d'épée, quand on la creufe. Il y en a qui écrivent *Evider*, ainfi qu'on le prononce. Mais il faut écrire *évuider*. Cette écriture eft plus conforme à fon étymologie, car *évuider* vient du Latin *Vacuus*, vuide. Voyez EVIDER.

EVUIDÉ, ÉE. part. & adj.

E U X.

EUX. Pronom relatif pluriel de la troifiéme perfonne. C'eft à faire à *eux*. Ils ont partagé cette fucceffion entre *eux*. A *eux* le different. Cela eft à *eux* feuls. C'eft *eux*, ce font *eux* qui ont fait cela. Les bons Auteurs difent quelquefois le premier plutôt que le fecond. Heureux les humbles, c'eft *eux* que Dieu éleve. REGN. DESM.

E X.

EX. f. m. plur. Vieux mot. *Li ex*, les yeux.

La Prepofition *ex*, que nous avons prife purement du Latin, fans aucune alteration, fert dans quelques mots à marquer privation ou détachement, & feparation, comme, Exclurre, excommunier, exhereder, exhumer, &c. Dans quelques autres comme exalter, exceder, exaler, expofer, &c. elle ajoûte à la fignification du mot fimple, & elle marque production au dehors.

On dit dans le premier ufage de cette prepofition, *exrecteur*, pour fignifier un homme qui a été recteur, *exprovincial*, provincial, &c. On dit auffi dans le ftile badin & burlefque *excommis*, *exlaquais*, &c. pour dire qui a été commis, laquais, &c.

E X A.

EXACHORDE. f. m. Terme de Mufique. C'eft la même chofe que *Sixte*. Les anciens Auteurs & ceux qui ont écrit de la Theorie de la Mufique, fe fervent du mot d'*exachorde*. Voyez SIXTE.

EXACT, ACTE. adj. Celui qui eft ponctuel, qui obferve toutes les precifions requifes pour bien faire, ou pour examiner quelque chofe. Ce mot *exact* fe prononce comme s'il étoit écrit *egzat*. Il demande après foi la particule à & veut à l'infinitif le verbe qui le fuit & qui en dépend. Il faut être *exact* à tenir ce qu'on a promis. Chacun rendra à Dieu un compte *exact* de toutes fes actions. Les Rois font plus *exacts* à punir ce qui bleffe leur caractere, que faciles à pardonner par le mouvement de la nature. ST. EVR. Nous ne fommes d'ordinaire *exacts* envers les autres, qu'à proportion de ce que nous le fommes envers nous-mêmes. BELL. Les gens qui font *exacts*, le font fans embaras, fans contrainte, & fans ceremonie. M. SC. Les perfonnes *exactes* veulent qu'on ne manque à rien à leur égard. M. ESP.

EXACT, fe dit auffi des chofes qui fe font avec foin, avec exactitude. Le ftile pour être *exact*, ne doit pas être fec, ni forcé: autrement il reffemble à ces perfonnes propres & trop arrangées, qui ne plaifent point, parcequ'elles font droites, & contraintes. BOU. Si les hommmes nous traittoient avec une *exacte* juftice, ils nous feroient infiniment moins favorables. NIC. La civilité eft une connoiffance *exacte* des bienfeances. BELL. Les libertez pour plaire, doivent être preferées à des regles *exactes*, dont un Auteur fterile fe fait un art d'ennuyer. ST. EV. On dit auffi, qu'un inftrument de Geometrie ou d'Aftronomie eft fort *exact*, quand il eft fort jufte, bien travaillé, bien divifé.

EXACTEMENT. adv. Avec foin, d'une maniere exacte. J'exécuterai vos ordres fort *exactement*. Ecrire *exactement*, c'eft écrire, compofer avec jufteffe, ou avec politeffe. C'eft auffi ortographier bien les mots, en prenant écrire dans cet autre fens.

EXACTEUR. f. m. Celui qui exige. Les Commis & *Exacteurs* des impôts, des droits du Roi. Les Ifraëlites fentirent les rigueurs de la fervitude, fous la verge des *exacteurs*. BOSS. En ce fens il vieillit.

EXACTEUR, fe dit plus ordinairement en mauvaife part de celui qui fe fait payer des droits injuftes, ou au delà de ceux qui font dus. On doit faire le procès à un tel Greffier, comme à un *exacteur* qui fe fait payer au delà de fa taxe. Il a de même un fens odieux en Latin.

EXACTION. f. f. Prononcez *egzaccion*. Vol que fait un Officier à une partie, quand il lui fait payer des droits, qui ne lui font point dus, ou qui font au delà des legitimes: action d'exiger d'une maniere injufte, & violente. Accufer d'*exaction*. PAT. Les Grands Jours, les Chambres de Juftice, font établies pour faire la recherche des *exactions*, des Officiers, des Fermiers. Il ne faut point appeller cela un Droit, c'eft une pure *exaction*.

EXACTITUDE. f. f. Ponctualité à faire ce qu'on doit; foin qu'on apporte pour faire exactement les chofes. L'*exactitude* eft la marque d'un efprit bien reglé. LA CHET. Il eft étrange combien c'eft une qualité rare, que l'*exactitude* de raifonnement. LOC. Le Cartefianifme a accoûtumé infenfiblement les efprits à l'*exactitude* Géometrique & aux principes Méchani-

chaniques. J. des Sc. Il y a des négligences qui valent mieux qu'une seche & ennuyeuse *exactitude*. Perr. Ce Juge voit ses procès avec une grande *exactitude*. On a appellé l'Academie Françoise, l'Academie de l'*exactitude*. Comme l'*exactitude* du stile ne tend qu'à embellir le discours, elle s'accorde bien avec une certaine negligence, qui en est un des plus grands ornemens. Une *exactitude* outrée, & un soin scrupuleux des paroles, rend les Ouvrages secs & si peu naturels, qu'ils ne sont point agreables avec tout ce qu'ils ont de correct & d'élegant. Bou. Il ne faut pas se piquer d'une *exactitude* timide & contrainte. Ob. M. L'*exactitude* bien entenduë est dans les ouvrages d'esprit, comme dans les bâtimens & dans les tableaux, je ne sçai quoi de propre & de regulier, qui s'accorde bien avec quelque chose de grand & d'auguste. Bouh. L'*exactitude* des pensées rend à la verité le discours plus sec & moins pompeux; mais elle le rend plus fort, plus serieux, & plus digne d'un honnête homme. Loc. L'*exactitude* fait une partie de la politesse; elle est necessaire à la societé, & sans elle on n'ose se promettre rien de personne. M. Sc. Les personnes, qui n'ont pas besoin des autres, manquent d'ordinaire d'*exactitude*, & de ponctualité. M. Esp. Il ne faut pas que l'*exactitude* de la raison soit trop austere. St. Ev. Un excès de prevention vous ôte toute *exactitude*. Fen.

Sois plus juste, mais crains que ton exactitude,
D'un geste preparé ne fasse voir l'étude. Vill.

Mr. Arnaud s'est servi d'*exacteté* au lieu d'*exactitude*; mais il ne doit pas être imité en cela. Corn.

EXAEDRE. s. m. Terme de Geometrie. Cube qui a tous ses côtez égaux, & qui est borné par six côtez égaux. C'est un parallélipipede rectangle.

Ce mot vient du Grec *ex* six, & de *edra*, siege, situation.

EXAGERATEUR. s. m. Qui exagere. C'est un grand *exagerateur*.

EXAGERATIF, ive. adj. Qui exagere, qui amplifie. *Moi-même* est un terme *exageratif*. Les hableurs sont fort *exageratifs*. Terme *exageratif*. L'Acad.

EXAGERATION. s. f. Hyperbole, Figure de Rhetorique, par laquelle on augmente, on amplifie les choses, on dit plus qu'il n'y en a, soit en bien, soit en mal. Cela est comme je vous le dis, il n'y a point d'*exageration*. L'*exageration* est une espece de mensonge. Il faut prendre les *exagerations* poëtiques à leur juste rabais. Ob. M. Les *exagerations* doivent être plaisantes pour l'enjoüement. Bell. Qui voudroit ôter à l'amour ses *exagerations*, lui ôteroit une partie de ses agrémens. Recueil de P. G. Treve d'hyperboles, & d'*exagerations*. Le P. Dan. Vos actions ont surpassé les *exagerations* & les hyperboles. Ob. M. Il est rare que des partis opposez se fassent justice, & n'usent point d'*exageration* dans les reproches. J. des Sc.

Exageration. Terme de Peinture. Maniere de representer les choses en les marquant trop, ou en les chargeant beaucoup. Le Peintre est obligé de sçavoir l'Anatomie, & les *exagerations* piquantes qui en derivent. De Piles. L'*exageration* des couleurs à laquelle le Peintre est obligé d'avoir recours à cause de la superficie de son fond, de la distance de son ouvrage, & du tems qui diminuë toutes choses, doit être menagée de maniere qu'elle ne fasse point sortir l'objet de son caractere. Id.

EXAGERER. v. act. User d'hyperbole, augmenter, aggrandir par le moyen des paroles; amplifier, representer par le discours les choses plus grandes ou plus mauvaises, plus loüables ou plus blamables qu'elles ne sont. Les Poëtes & les Orateurs sont obligez d'*exagerer* les choses pour orner leurs discours. Le vice des voyageurs est d'*exagerer*. Ob. M. Quand nous *exagerons* la tendresse que nos amis ont pour nous, c'est pour faire juger que nous avons du mérite. La Roch. L'imagination, quand elle est échauffée, *exagere* tout ce qu'elle ressent. Fen. Vous *exagerez* trop la petite taille de cet homme; vous le representez beaucoup plus petit qu'il n'est en effet.

Il s'employe aussi neutralement. Vous dites que ces peuples n'ont qu'une coudée, c'est *exagerer*. L'Acad.

Exagerer, se dit en Peinture des choses qui sont trop marquées, ou beaucoup marquées, soit à cause du dessein, soit à cause du coloris. Il est bon d'examiner si les Peintres, qui ont *exageré* les contours de leurs figures pour paroitre sçavans, n'ont point abandonné le vrai. De Piles. Quant aux couleurs artificielles, le Peintre en doit connoitre la valeur, la force & la douceur, séparément & par comparaison, afin d'*exagerer* par les unes & d'affoiblir par les autres, quand la composition du sujet le demande de cette sorte. Id.

Exageré, ée. part. & adj.

Ces mots viennent du Latin *exaggero*, qui vient d'*agger*, *levée de terre*.

EXAGONE. } Voyez { Hexagone.
EXALAISON. } Voyez { Exhalaison.

EXALTATION. s. f. Elevation. Il est vieux au propre. On dit pourtant quelquefois, Ce bâtiment, ce plancher ont trop, ou trop peu d'*exaltation*.

Exaltation, au figuré, se dit de l'élevation d'une personne en quelque dignité ecclesiastique, & sur tout à la Papauté. Après l'*exaltation* de ce Pape au Pontificat, l'Eglise reçut une nouvelle splendeur. Les jours de l'*exaltation* du grand Pomponne furent les jours de votre gloire. Pat. La faveur n'a point eu de part à son *exaltation*; il est lui-même l'ouvrier de sa fortune. Le P. Gaillard. On fait aussi dans l'Eglise Romaine des prieres pour l'*exaltation* de la Foi de notre Mere Sainte Eglise.

On employe encore ce mot dans le style sublime. Votre Majesté a travaillé d'une maniere inoüie à l'*exaltation* de son Thrône. Bouh.

l'Exaltation de la Sainte Croix, est une Fête qui se celebre dans l'Eglise Grecque & dans la Latine le 14. Septembre, en memoire de ce qu'Heraclius, raclius, Empereur d'Orient, rapporta la vraye croix de J. Christ sur ses épaules au lieu du Calvaire, d'où elle avoit été enlevée quatorze ans auparavant par Cosroës Roi de Perse, quand il prit Jerusalem du temps de Phocas. Elle fut renduë par un traité de paix, fait avec Siroës fils de Cosroës. On dit qu'Heraclius ne put sortir de Jerusalem, tant qu'il porta la croix sur ses habits royaux chargez d'or, & de pierreries; mais qu'il marcha facilement, dès qu'il eut pris un habit ordinaire. Cette Fête fut très celebre en Orient, & ce jour-là il venoit à Jerusalem des Pelerins de tous les endroits du monde. Il faut ici remarquer que longtems auparavant on faisoit, dans l'Eglise Greque & dans la Latine, une solemnité en l'honneur de la Croix, sous le même nom d'*exaltation*, en memoire des paroles de Jesus-Christ, qui predisant sa crucifixion, dit en St. Jean XII. 32, lorsque j'aurai été *exalté*, je tirerai toutes choses à moi. Baronius.

L'ancienne Eglise appelloit *exaltation*, la mort des Martyrs; c'est-à-dire, leur élevation au ciel.

Exaltation. Terme de Physique. C'est l'action, l'operation qui exalte, éleve, purifie, subtilise quelque corps naturel, ou ses principes, & ses parties. C'est aussi la qualité & la disposition que les corps naturels acquierent par cette operation. C'est cette *exaltation* des parties sulphureuses des fraises, qui les rend d'un

d'un goût vineux & agréable. Lemery.

Exaltation. Terme de Medecine. Elevation, mouvement qui porte en haut. Les coins sont estimez propres pour empêcher l'yvresse, en précipitant par leurs parties grossieres les vapeurs du vin, ou des autres liqueurs spiritueuses, en s'opposant à leur *exaltation* au cerveau. Lemery.

Exaltation, en termes d'Astrologie, est une certaine dignité qu'acquiert une Planete en certains degrez, ou signes du Zodiaque, où elle a le plus de vertu & d'influence. Le signe opposé à l'*exaltation* se nomme *dejection*, abaissement ou chute de la Planete. Comme, le quinziéme degré du Cancer est l'*exaltation* de Jupiter, selon Albumazar, parcequ'il croit que c'étoit l'ascendant lors de la creation du monde. Celle du Soleil est au dix-neuviéme d'Aries, & sa dejection au signe de la Balance. Celle de la Lune au signe du Taureau, Celle de Saturne dans la Balance, celle de Mars dans le Capricorne, celle de Venus dans les Poissons,& celle de Mercure dans la Vierge. Ptolomée en rend la raison dans son premier livre *de Quadrip*.

Exaltation, en termes de Chymie, est une élevation & purification des metaux au plus haut degré dont ils sont capables. Il se dit aussi de la spiritualisation, ou volatilisation de quelques autres corps, comme quand on rectifie l'esprit de vin, ou quand on separe les sels volatiles des mixtes.

Exaltation d'eau, est un nom que les Sages donnent à leur pierre.

EXALTER. verb. act. Loüer, priser, vanter, élever. On ne peut trop *exalter* son mérite: *exalter* le nom, *exalter* les bienfaits de Dieu. Quand il parle de son maître, il l'*exalte* jusqu'au troisiéme ciel. Il est temps d'entendre cet incomparable Avocat (Ciceron) soûtenir l'honneur des Muses, *exalter* la gloire de la Poësie, & defendre en la cause d'Archias son precepteur, la cause commune de tous les gens de lettres. Pat. Que sert aux Grands d'avoir été *exaltez* sur la tête des autres, puisqu'ils sont la proye des vers comme le pauvre dans la fosse? Le P. Gaillard. Les admirateurs d'Homere *exaltent* trop l'élegance de sa diction. Per. Pourquoi tant *exalter* l'humble soûmission d'une populace credule? Le Cl. Ils *exaltoient* la taille & la valeur des Allemans. Abl.

Je pourrois dans quelque Ode insipide,
T'exalter *aux depens & de Mars, & d'Alcide.* Boil.

Exalter, Terme de Chymie. Elever les metaux & autres corps naturels à un degré de perfection & de pureté, tel qu'ils sont capables de le souffrir, en sorte qu'ils font un plus grand effet sur les corps, sur lesquels on les fait agir. En Medecine, les sels du sang sont dits *s'exalter*, lorsqu'ils se separent des autres principes, & sur tout des soulfres.

Exalter. Terme de Physique. Purifier, élever, perfectionner, attenuer, rendre plus subtil, plus délicat, plus pur. Ce mot est fort en usage aujourd'hui dans la Physiologie. Les Physiciens & les Medecins l'ont pris des Chymistes. Cette chaleur douce & temperée *exalte*,& degage insensiblement les parties les plus volatiles des alimens. Lemery.

Exalté, ée. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe,dans l'usage ordinaire & dans les Sciences & les Arts. Dans les plantes le suc le plus pur & le plus *exalté* sert à nourrir les fleurs & les fruits. Lemery. Le terroir des lieux d'où nous viennent les oranges, est chargé de beaucoup de soulfres *exaltez* & de sels volatils. Id.

. . . Souvent par la clique porté
Un sot rimeur voit son nom exalté. Rouss.

EXAMEN. s. m. Perquisition, discussion, recherche exacte, & soigneuse, pour tâcher de decouvrir la verité d'une chose. Cet homme a été volé; il a fait un severe *examen* de tous ses domestiques, pour decouvrir le coupable. Si les hommes ne se hâtoient point tant de decider après un *examen* superficiel, ils ne se tromperoient pas si souvent. Ob. M. Les preuves d'*examen* sont les meilleures. Bibl. Univ. Il y a de la temerité à soûmettre la Religion à l'*examen* de la raison. Nic. La voye de l'autorité est sans comparaison plus facile, & plus proportionnée à la portée des simples & des ignorans, que la voye de discussion, & d'*examen*. Id. Dans la plupart des Societez Chrêtiennes, l'*examen* n'est permis qu'à condition qu'il aboutira à approuver les sentimens reçus. Le Cl. L'*examen* n'est qu'un beau mot même dans les Societez Protestantes, que la pratique dement par tout. Id. Il n'y a que la Religion Chrêtienne qui puisse soûtenir la moindre recherche, & le moindre *examen*. Cl. Les regles de conduite, que suivent la plupart des hommes, n'ont d'autre principe qu'une coûtume qu'ils ont embrassée sans *examen*. Nic. La methode de l'*examen* n'est pas proportionnée à toutes sortes d'esprits. La Pl.

Examen de conscience, est le compte qu'un bon Chrêtien doit se rendre à soi-même, de toutes les actions de la journée; comme aussi la preparation qu'il doit faire avant que de communier.

Examen, se dit aussi de l'épreuve, de la capacité de celui qu'il faut promouvoir aux Ordres, ou recevoir en quelque charge, ou qui aspire à quelques degrez dans les Ecoles; ce qui se fait par des disputes, des argumens, des questions, des thêmes ou compositions, &c. Il faut subir un rude *examen*, quand on veut être reçu Docteur. L'*examen* des Conseillers du Grand Conseil se fait sur le Droit Civil & Canon. C'est aux Quatre-Temps que les Evêques font faire l'*examen* de ceux qui se presentent, pour recevoir les Ordres. Les écoliers composent pour l'*examen*, qui se fait pour juger s'ils sont capables de monter dans une plus haute classe.

Examen, signifie aussi quelquefois, Censure, critique. En ce sens il a servi de titre à plusieurs livres. L'*Examen* des esprits, & l'*Examen* de l'*Examen* des esprits.

En termes de Palais on appelloit autrefois *examen à futur*, une enquête qui se faisoit en vertu de lettres royaux, pour avoir preuve de la verité d'un fait, par la deposition des temoins qu'on avoit en main, de peur qu'elle ne deperît par leur mort, ou par leur absence; & cela avant qu'on eût intenté le procès,dans lequel cette enquête devoit être produite. L'usage de cette preuve par *examen à futur* a été abrogé par la derniere Ordonnance de l'an 1667. C'est en ce sens qu'on dit, l'*examen* des temoins; pour dire, leurs depositions. L'*examen* d'un compte, est la discussion de tous ses articles l'un après l'autre.

Examen, se dit aussi chez les Ouvriers,de la languette d'une balance. Ou plutôt *examen* est en Latin ce que nous appellons la languette d'une balance.

EXAMINATEUR. s. m. Celui qui examine ou qui a la commission d'examiner. *Examinateur* des livres. Il y a quatre *Examinateurs* en l'Université, pour éprouver la capacité des aspirans à être graduez. On a des spectateurs & des *examinateurs*, à proportion que l'on est élevé. Ob. M.

On appelle les Commissaires du Châtelet de Paris, Commissaires *Examinateurs*, parcequ'une des principales fonctions de leurs charges, c'est d'oüir la deposition des temoins, & de faire des informations, & qu'ils exa-

examinent les comptes. *Examinateur* des Evêques, est un office en Cour de Rome, où l'on fait l'examen des Evêques. Les Evêques ont aussi des *Examinateurs* des ordinants; ce sont des Prêtres choisis, du Clergé seculier ou regulier, & préposez par l'Evêque, pour examiner ceux qui se presentent, pour être promus aux Ordres.

L'*Examinateur* étoit autrefois un titre d'office & une charge à la Cour des Lombards, comme on le peut voir dans Du Cange. C'en est encore un dans la Chancelerie de Rome, où les *Examinateurs* sont chargez du soin de conferer les Bulles.

EXAMINER. v. act. Faire l'examen de quelque chose, ou de quelque personne. *Examiner* un compte, une affaire à fonds. Il est du devoir d'un Juge de bien *examiner* les temoins, de les tourner de tous côtez, pour sçavoir bien la verité d'un fait, pour informer à charge & à decharge. J'ai bien *examiné* ma conscience, je me trouve net de tout crime; je ne crains que la calomnie.

Lorsque je m'examine,
Je croi de ce desordre entrevoir l'origine. RAC.

EXAMINER, signifie aussi, Eprouver la science & la capacité de quelqu'un. Ce Conseiller a été *examiné* sur la loi. On doit dorénavant *examiner* sur le Droit François.

EXAMINER, signifie aussi, Regarder attentivement. Il y a long-temps que j'*examine* cette personne, il me semble que je connois son visage.

EXAMINER, se dit figurément & signifie. Eplucher une question; rechercher les beautez, ou les defauts d'un livre : considerer attentivement; peser murement. On a envoyé ce livre en Sorbonne pour l'*examiner*, on y a trouvé bien des erreurs. Mille gens aiment mieux supposer les choses veritables, que d'avoir la peine de les *examiner*. LOG. On doit non à la fausseté de certaines opinions, mais au merite de ceux qui les soûtiennent, la justice de les *examiner*; & il est raisonnable d'acheter par la peine de les apprendre, le droit de les mepriser. ID. On n'*examine* d'ordinaire les opinions des autres, qu'avec une secrete envie de trouver qu'on a raison soi-même. BAY. C'est un mauvais caractere, que d'*examiner* avec une curiosité maligne tout ce que font les autres, pour le censurer. BELL. Quand le cœur resiste à une verité, l'esprit l'*examine* ou negligemment, ou malignement. JAQ. Rien n'est plus ordinaire que la paresse d'*examiner* le fond des affaires, & une hâte indiscrete d'en juger. AB. DE S. R. En matiere de Religion les prudens vont au plus sûr, sans *examiner* le plus vrai. ST. EV. La passion de tout *examiner* conduit enfin à l'incredulité. LE P. THOM. Il y a plus d'orgueil que de sagesse, dans la pretention d'*examiner* avant que de croire. ID. Si nous nous *examinions* nous-mêmes avec le même soin que nous *examinons* les autres, nous n'aurions pas la sotte vanité de nous croire si accomplis. BELL. La vie des hommes se passe à s'*examiner* & à se moquer les uns des autres. AMUS. SER. ET COM.

EXAMINER. v. n. p. signifie aussi fig. s'User; & se dit des étoffes. Mes habits commencent à s'*examiner*. Il a peu d'usage hors de cette phrase, & n'est que du style populaire. L'AC.

EXAMINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il a les significations de son verbe.

On dit fig. qu'un habit, que du linge est bien *examiné*; pour dire, qu'il est bien usé. Ce manteau est bien *examiné*, il montre la corde. On dit aussi, mon argent est bien *examiné*, il ne m'en reste plus gueres. Il est du stile populaire. L'AC.

EXAPLES. s. m. pl. Terme de l'Histoire Ecclesiastique. C'étoit une Bible disposée en six colonnes par Origene, & sur chaque colonne étoit une version differente du Vieux Testament; c'est-à-dire, celle des Septante, d'Aquila, de Symmaque, de Theodotion, tous trois Juifs, & de deux autres Auteurs inconnus & anonymes. Il y avoit une septieme version, mais elle n'est point comptée, parcequ'elle n'étoit que d'un très-petit nombre de lignes de la Bible. Quelques-uns, comme S. Epiphane, y placent au lieu des deux anonymes, le Texte Hebreu, & l'Hebreu en caracteres Grecs, sur la premiere & deuxieme colonne. Voyez OCTAPLE.

EXARQUAT. s. m. L'Academie écrit EXARCHAT; d'autres écrivent EXARCAT. Charge & gouvernement de l'Exarque. L'*Exarquat* contenoit les villes de Ravenne, de Cezenne, Creme, Imole, Boulogne, Modene, &c. L'*Exarquat* à l'égard des Empereurs finit sous Justinien II. fils de Constantin, qui apres avoir duré 64. ans passa entre les mains des Lombards. Depuis, le Roi Pepin donna au Pape toutes les terres de l'*Exarquat*, en 756.

EXARQUE. s. m. Vicaire de l'Empereur d'Orient, ou Prefet qu'il envoyoit en Italie, & qui demeuroit à Ravenne, pour la defendre contre les Lombards, qui avoient conquis toute l'Italie à la reserve de Rome & de Ravenne. Le premier fut le Patrice Longin envoyé par Justin le Jeune en 568. Les *Exarques* subsisterent environ 185. ans, jusqu'à ce qu'Astolfe, Roi des Lombards, prit Ravenne par force l'an 752. Eutychius étoit pour lors *Exarque* de Ravenne & ce fut le dernier. Quelques-uns disent que Longin Gouverneur d'Italie, se revolta contre Justin le Jeune, Empereur, se fit Duc de Ravenne, & se nomma *Exarque*, c'est-à-dire, *sans Seigneur*. Le P. Papebroch, dans le *Propylaum ad Acta Sanct. Maii* a fait une Dissertation sur le pouvoir & les fonctions de l'*Exarque* d'Italie, dans l'élection & l'ordination du Pape.

EXARQUE, étoit aussi une dignité militaire. Voyez Du Cange.

L'*Exarque* d'un Diocese étoit la même chose que le Primat : cette dignité ecclesiastique étoit immédiatement au dessous de la Patriarchale, & au dessus de la Metropolitaine, comme le prouvent Justel, & le P. Sirmond. L'*Exarque* présidoit sur plusieurs Provinces.

Ce mot vient du Grec *exarchos*, qui signifioit *chef* ou *commandant*, & sur tout dans les factions d'Italie. Homere, Philon, & d'autres Auteurs donnent le nom d'*Exarque*, au Maître des Chantres d'un chœur.

EXARQUE. En Orient on nommoit aussi *Exarques* ceux qui étoient preposez sur plusieurs Monasteres, qu'ils appelloient *Archimandrita*, lesquels les Patriarches de Constantinople avoient affranchis de la jurisdiction de l'Evêque, comme le sont aujourd'hui les Generaux d'Ordres. En 493. Sebas fut établi *Exarque*, ou Chef de tous les Anachoretes du territoire de Jerusalem. DU BOIS.

EXARQUE, est le nom que les Grecs donnent aujourd'hui aux Deputez ou Deleguez de leur Patriarche pour la visite des Eglises, & des Monasteres. Voyez Mr. Simon.

EXARSION. Terme de Physique, L'*exarsion* se fait lorsque les corpuscules ignez, renfermez dans un mixte, acquierent un degré de mouvement lequel les rend capables de rompre les liens qui les empêchoient de penétrer dans toutes les parties du mixte, & de les separer les unes des autres. BIBL. UNIV. T. IX.

EXARTHROSE. Espece d'emboëtement, dans lequel une profonde cavité reçoit une longue & grosse tête, comme la cavité exterieure creusée à chaque côté de l'os des hanches, laquelle reçoit la tête du femur.

EXAS.

EXASTYLE. s. m. Terme d'Architecture. Portique qui a six colonnes de front.

Ce mot est Grec, composé de *ex* six, & de *stulos* colonne.

EXAUCEMENT. s. m. Action d'exaucer. Les méchans n'obtiennent pas souvent l'*exaucement* de leurs prieres. Ce mot ne se dit gueres que dans cette phrase.

EXAUCER. v. act. Ecouter favorablement une priere, accorder à quelqu'un sa demande. Il ne se dit gueres qu'en matiere de Religion. Dieu *exauce* les prieres de ceux qui les font avec une vive foi. Si mes vœux pouvoient être *exaucez*, vous reviendriez bientôt. Dieu *exaucera* les prieres des gens de bien. ARN. *Exaucez* moi, mon Dieu, lorsque je vous invoque. PORT-R.

Que le Seigneur t'exauce au jour de la tempête,
Que l'ombre de son nom mette à couvert ta tête. GOD.

EXAUCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXC.

EXCALCEATION. s. f. Action de dechausser le soulier. Parmi les Hebreux il y avoit une loi, par laquelle une veuve, que le frere de son mari refusoit d'épouser, avoit droit de l'appeller en Justice, & sur son refus elle lui dechaussoit un de ses souliers, & lui crachoit au visage. On appelloit la maison de celui qui avoit refusé, la maison du dechaussé. Cette loi de l'*excalceation* avoit quelque chose d'ignominieux. COURTIN *sur Grotius*.

EX CATHEDRA. Terme de l'Ecole Romaine. Les jugemens des Papes ne sont pas irreformables, lors même qu'ils prononcent *ex cathedra*; façon de parler inconnuë aux anciens Theologiens, & que les modernes n'entendent presque pas. Car les uns disent que le Pape parle *ex cathedra*, lorsqu'il prononce avec le Concile; les autres, lorsqu'il prononce selon l'Ecriture & la Tradition; les autres, lorsqu'il prononce après avoir bien examiné la chose. La plus ordinaire explication de ce terme, que Cajetan, Bellarmin, Du Val, &c. suivent, est que le Pape parle *ex cathedra*, lorsqu'il instruit l'Eglise, de la foi & des mœurs; & quelques-uns disent que le Pape est censé enseigner l'Eglise, lors qu'il fait une Decretale; les autres, lorsqu'il répond à une consulte; les autres, lors que sa Bulle est affichée aux portes de St. Pierre. DU PIN.

EXCAVATION. s. f. L'action de creuser, ou le creux qui a été fait dans quelque terrain. L'*excavation* des fondemens de ce bâtiment a coûté tant. On a fait de profondes *excavations* dans les mines de Hongrie, pour en tirer le metal. La riviere a fait une grande excavation en cet endroit.

EXCEDANT, ANTE. adj. & subst. Nombre, quantité; ce qui reste après qu'on a levé une moindre quantité d'une plus grande. En la soustraction il faut qu'il y ait une somme plus grande que l'autre, & la difference s'apelle l'*excedant*. Payez une telle somme sur l'argent que vous avez à moi, & m'envoyez l'*excedant*. Il a traité à forfait de ce droit jusqu'à cinq cens mille livres, à la charge de compter de l'*excedant*.

EXCEDER. v. act. Outrepasser, aller au delà de certaines bornes, d'une certaine mesure reglée. Il n'*excede* pas le plus haut prix des étoffes de cette sorte. PASC. La mesure d'avoine *excede* celle de blé. La pinte de St. Denis *excede* celle de Paris, est plus grande. La taille de Saül *excedoit* celle des autres hommes, de toute la tête. Un vendeur ne doit pas *exceder* le prix taxé des denrées. C'est une dette qui *excede* cent francs.

EXCEDER, avec le pronom personnel, signifie, aller, agir au delà de ses forces. Un jour il s'*exceda* de fatigue, pour des pauvres qu'il traitoit. FONTEN.

EXCEDER, au fig. signifie, Aller au delà, outrepasser. Un Procureur qui *excede* son pouvoir est sujet à desaveu. Les preceptes de la Loi n'*excedent* point nos forces. A Rome les maîtres perdoient le droit, qu'ils avoient sur leurs esclaves, quand ils *excedoient* la moderation avec laquelle ils les devoient corriger. DU BOIS.

EXCEDER, en termes de Palais signifie, Battre par excès, outrager. Il a fait informer de ce qu'on l'avoit battu & *excedé*.

EXCEDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXCELLEMMENT. adv. D'une maniere achevée & excellente. Cela est *excellemment* dit. St. Thomas a traitté *excellemment* la Theologie Scholastique. St. Paul dit que la gloire, que Dieu destine à ses enfans, est *excellemment* excellente.

EXCELLENCE. s. f. Qualité extraordinaire qui est en quelque chose, qui lui donne de l'avantage sur toutes celles de même genre. L'*excellence* de ce remede, c'est qu'il purge doucement, & sans qu'on s'en apperçoive. Ce qui fait desirer aux hommes l'approbation des autres avec tant de passion, c'est qu'elle les affermit, & les fortifie dans l'idée qu'ils ont de leur *excellence* propre. NIC. J'admire l'*excellence* de son esprit. ABLAN. L'amour de notre propre *excellence* doit être subordonné à notre fin principale, qui est Dieu. FEN.

Ce mot s'employe aussi absolument. Ce n'est pas tout que de vouloir choisir une profession, l'*excellence* est d'y reüssir.

PAR EXCELLENCE. Façon de parler adverbiale & du stile familier; pour dire, excellemment, à merveille. Cela est beau par *excellence*. Cela est bon par *excellence*.

Par *excellence*, se dit aussi dans une acception differente, en parlant de ceux qui ont tellement excellé dans un certain genre, que le nom appellatif, qui est commun à toutes les personnes dans ce même genre, est devenu pour eux comme une espece de nom propre & particulier. Ainsi en parlant de Ciceron, on dit l'Orateur, en parlant d'Aristote on dit, le Philosophe; & cette sorte de denomination absoluë, est ce qu'on appelle communément par *excellence*.

On dit en parlant de Dieu, que c'est l'Etre par *excellence*.

EXCELLENCE, est aussi un titre d'honneur, qu'on donne particulierement aux Ambassadeurs, & autres personnes qu'on ne peut pas traitter d'Altesse, parcequ'ils ne sont pas Princes, & qu'on veut pourtant élever au dessus des autres grandeurs. On le marque en abregé par un simple E. S. E. Son *Excellence*. V. E. Votre *Excellence*. On ne le donne en France qu'aux Ambassadeurs. Mais il est fort commun en Allemagne. Ceux à qui le titre d'*Excellence* a été d'abord affecté, sont les Princes du Sang de France & des autres Maisons Souveraines. Ils le quitterent pour prendre celui d'Altesse, parceque plusieurs Grands Seigneurs, qui n'étoient pas Princes, prirent celui d'*Excellence*. Les Ambassadeurs de France à Rome donnoient autrefois de l'*Excellence* aux parens du Pape regnant, au Connêtable Colonne, au Duc de Bracciano, à tous les fils ainez de ces Seigneurs, au Prince de Carbognagno, aux Ducs Savelli & Césarini, & aux Princes des Maisons Papales: ils ont été plus reservez depuis, mais ils le donnent à toutes les Princesses Romaines. Les Vicerois de Naples ne traitent point d'*Excellence* les Seigneurs Romains, qui ont des fiefs dans ce Royaume. Les Ducs & Pairs de France ont eu à Rome le titre d'*Excellence*. L'Evêque de Laon ayant

ayant prétendu le même titre, il l'eut des Seigneurs Romains, mais peu de Cardinaux le lui donnerent. On prétend par là que ce titre est seculier. Les Ambassadeurs ne l'ont eu que depuis 1593. qu'Henry IV. envoya au Pape le Duc de Nevers, à qui on le donna à cause de sa qualité. Depuis il a passé à tous les Ambassadeurs, qui s'y sont maintenus. Ceux de Venise ne l'ont que depuis 1636, que l'Empereur & le Roi d'Espagne y consentirent. Le Titre d'*Excellence*, peu connu avant le dernier siecle est devenu très commun depuis la Paix de Munster. Il fit naitre à Munster presque autant de contestations, qu'il y avoit de Plenipotentiaires differens. Les Ambassadeurs de France refuserent d'abord de donner de l'*Excellence* aux Ambassadeurs des Provinces-Unies. Mais enfin après quelques contestations, ces derniers reçurent ce titre de tous les Ambassadeurs. Basnage, *Annales des Provinces-Unies.* Les Ambassadeurs de Toscane & des autres Princes d'Italie, ont obtenu en plusieurs Cours, d'être traitez comme le sont ceux des Têtes couronnées, & d'être appellez *Excellence*; mais les Ambassadeurs des Couronnes leur disputent ce titre à Rome; parceque cet usage n'y est pas établi. Il n'y a point de Roi, qui donne l'*Excellence* aux Ambassadeurs; mais les Etats Generaux & les Princes d'Italie le font. La Republique de Venise les traite de votre Seigneurie. La Cour de Rome ne veut point traiter d'*Excellence* les Ambassadeurs Ecclesiastiques; quoique ces Prélats se fassent qualifier d'*Excellence*, & que les autres Ambassadeurs leur donnent ce titre. A l'égard des personnes revêtuës de grandes Charges, les Cardinaux & les Princes Romains donnent le nom d'*Excellence* au Chancelier, aux Ministres & Secretaires d'Etat, & aux premiers Présidens des Cours supérieures de France; aux Presidens des Conseils d'Espagne, au Chancelier de Pologne, & à ceux qui possedent les premieres dignitez des Etats; pourvû qu'ils ne soient pas Ecclesiastiques; car alors ils ne leur donnent que la qualité de Seigneurie Illustrissime. Mem. Cur.

Ce mot d'*Excellence* étoit autrefois un titre des Princes & des Empereurs, & Anastase le Bibliothécaire a appellé Charlemagne, son *Excellence*. L'Archevêque de Reims, en qualité de premier Duc & Pair Ecclesiastique, se fait donner le titre d'*Excellence*. On le donne aussi au Senat de Venise, où après avoir salué le Doge, sous le titre de Serenissime Prince, on dit aux Senateurs, *Vos Excellences.* On donne le même titre au Senat de Berne. Enfin il est devenu si commun, qu'en Allemagne il n'y a point d'Envoié Extraordinaire qui ne le prétende, & à qui on ne le donne. Ils le pretendent aussi en Hollande, & se le font donner, au moins par leurs domestiques. C'est encore bien pis à Ratisbonne, où tous les Residens se traitent reciproquement d'*Excellence*. Il y a aussi plusieurs endroits en Allemagne, où les Maitres d'Ecole se font traiter d'*Excellence* par leurs Ecoliers.

EXCELLENT, ENTE. adj. Ce mot se dit des choses & des personnes, & il signifie exquis, qui a un degré de bonté particuliere, qui a un mérite qui se distingue des autres. Melon *excellent.* Vin *excellent.* Ragout *excellent.* Esprit *excellent.* Homme *excellent.* Ce remede est *excellent* contre la goutte. Aristote est le plus *excellent* Philosophe des Anciens; Descartes le plus *excellent* des Modernes. A l'égard des choses *excellentes*, il est très aisé de dire ce qu'elles ne sont pas, & très mal aisé de dépeindre ce qu'elles sont. Pel. La malice des hommes n'est jamais plus haïssable, que lorsqu'elle abuse des choses les plus *excellentes.* Ab. de S. R. Le bon sens est la faculté la plus *excellente* de l'homme, & par consequent on la doit principalement cultiver. Locke.

Excellente Bury. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un pourpre noir sur un fin blanc, qui n'est point fort detaché: sa plante est difficile à élever, étant sujette à la pourriture. Quatre boutons lui suffisent. Morin.

EXCELLENTISSIME. adj. m. & f. Terme superlatif d'*excellent*. Très *excellent*. Il n'est guere en usage que dans le stile familier. L'Acad. J'ai vu son livre, il est *excellentissime*. Ce pâté est *excellentissime*. Il est du stile familier dans le propre.

C'est aussi un titre d'honneur, qu'on donne à des personnes de très-grande qualité. *Excellentissime* Seigneur. L'Acad. L'*Excellentissime* Baptiste Nani, dit l'Abbé Talemant, dans la traduction de l'Histoire de ce Noble Venitien. On donnoit le titre d'*Excellentissime* aux Rois de France de la premiere & de la seconde race. Charlemagne l'a aussi donné au Pape Hadrien: Kerulphe, Roi des Merciens à Leon III. S. Bernard à Recuin, Evêque de Toul. Le *Liber Diurnus Pontificum.* C. I. le donne à un Patrice & à un Exarque: ce qui montre que ce n'étoit point un titre affecté à aucune dignité, mais une épithete que l'on donnoit à son gré, à qui l'on vouloit.

EXCELLER. v. n. Avoir un certain degré de perfection, au dessus de la plûpart des personnes d'une même profession, ou au dessus de la plûpart des choses d'un même genre. Il *excelle* en son art. Il *excelle* par dessus tous les autres. Celui qui *excelle* en vers, n'*excelle* pas ordinairement en prose. Cet Ouvrier *excelle* à faire des miroirs; ce Predicateur à faire des Sermons. Cet Orateur a *excellé* en son temps. Il ne faut pas affecter de parler des choses où l'on *excelle*; il semble qu'on cherche à se faire loüer. Le Ch. de M. Sans le secours des passions l'on ne peut *exceller* en rien; & s'il est vrai qu'on puisse vivre sans peine, on vit aussi sans gloire & sans plaisir. M. Sc. Pour *exceller* en quelque chose, il ne faut pas imiter. Le Ch. de M. Les Modernes ont *excellé* dans les Ouvrages de Théâtre. St. Ev. Comme il vaut mieux *exceller* en une chose que d'être mediocre en plusieurs, il vaut aussi mieux être mediocre en plusieurs, quand on ne peut *exceller* dans une seule. Sacy.

Le seul Horace en tous genres excelle. Rouss.

Pibrac vouloit qu'on ne s'attachât qu'à une chose, afin de pouvoir plus aisément y réüssir & y *exceller*,

Car exceller *n'est pas chose petite.*

Entre les vins, ceux de Bourgogne, de Champagne, &c. *excellent* le plus. Les Coursiers de Naples, les Barbes *excellent* au dessus de la plûpart des autres chevaux. Le diamant *excelle* sur toutes les pierres. La Geometrie *excelle* sur toutes les autres sciences par ses demonstrations.

EXCENTRICITE'. s. f. Terme d'Astronomie. La distance qu'il y a entre les deux centres de deux cercles, ou de deux globes qui sont enfermez l'un dans l'autre, & qui cependant n'ont point le même centre. Ce qui fait qu'une Planete n'est pas toûjours également éloignée de la terre, c'est que son mouvement propre se fait dans un cercle qu'on appelle deferent, & qui n'est pas concentrique à la terre. Or la distance du centre de ce cercle au centre de la terre, est ce qu'on appelle *excentricité*. Un des problêmes de l'Astronomie, est de trouver sûrement l'*excentricité* du soleil par la Trigonometrie.

Excentricité simple; c'est dans la nouvelle Astronomie ou dans le Systême des ellipses, la distance qu'il y a entre le centre de l'ellipse & le focus ou foyer; ou bien entre le Soleil & le centre de l'excentrique. *Excentricité* double, c'est la distance qu'il y a entre

entre les foyers dans l'ellipse : distance qui est égale au double de l'*excentricité* simple. Mr. Cassini a donné la méthode de trouver l'*excentricité* des Planetes. Elle a été inserée dans les Transactions Philosophiques N. 57. Dans le même Ouvrage N. 128. il y a une autre méthode Géometrique de trouver les Aphélies, les *excentricitez* & les proportions des orbites des principales Planettes. Elle est de Mr. Halley.

EXCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme de Géometrie & d'Astronomie, qui se dit de deux cercles, ou corps ronds, qui n'ont pas le même centre. Au lieu de cercle *excentrique*, les Modernes ont inventé un cercle ovale, ou elliptique, pour expliquer l'irregularité apparente des Planetes, & leurs diverses distances à l'égard de la Terre. Le cercle *excentrique* de l'hypothese de Ptolomée s'appelle aussi *deferent*, parcequ'il semble deferer, c'est-à-dire, porter, charrier la planete dans sa circonference. L'orbite du soleil est *excentrique* à l'égard du globe de la terre ; c'est-à-dire, son mouvement ne se fait pas autour du même centre. L'opposé d'*excentrique* est *concentrique*. On appelle Equation *excentrique* dans l'ancienne Astronomie, l'angle que font deux lignes tirées, l'une du centre de la terre, & l'autre du centre de l'*excentrique*, & aboutissant toutes deux au corps, ou à la place d'une Planete. C'est la même chose que la prostapherese ; & cet angle est égal à la difference qu'il y a, dans un arc de l'*excentrique*, entre le lieu véritable de la planete, & son lieu apparent. HARRIS. Le lieu *excentrique* d'une planete, c'est le vrai point de l'orbite, sur lequel le cercle d'inclination, partant du lieu de la planete dans son orbite, tombe à angles droits. ID. Mars est fort *excentrique* à l'égard du soleil.

EXCEPTER. v. act. Tirer, mettre hors de la regle ordinaire. Les cas privilegiez sont *exceptez* de la loi. Les verbes anomaux sont exceptez de la regle generale de la Grammaire.

EXCEPTER, signifie aussi, Reserver, ne point comprendre quelque chose, quelque personne, où il semble qu'elle devroit être. Il lui a donné tout son bien, mais il en a *excepté* une telle terre ; il en a *excepté* l'usufruit, qu'il s'est reservé. On a mis un tel impôt, mais on en a *excepté* les nobles. On accorde l'Amnistie à cette Ville, mais on en *excepte* tels & tels. Ces verbes là ont un tel regime, ces noms se declinent ainsi, mais il en faut *excepter* celui-là.

On dit proverbialement, Qui dit tout n'*excepte* rien.

EXCEPTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Lorsque ce mot est devant le nom, il est préposition & par consequent indeclinable. *Excepté* cent, *excepté* ma sœur. Il commanda de passer tout au fil de l'épée, *excepté* les jeunes enfans. ABL. J'ay tout perdu *excepté* un fils. L'ACAD. Mais quand *excepté* est après le nom, il est participe & declinable. Eux *exceptez*, elles *exceptées*. REFL.

EXCEPTION. s. f. Reserve ; action par laquelle on excepte. Faire *exception*, une *exception*. Sans *exception*. Cela ne souffre point d'*exception*. Ce cas tombe dans l'*exception* de la loi. L'*exception* est une preuve, & une confirmation de la regle. Comme il y a du danger à suivre l'*exception* preferablement à la regle, il faut être severe & contraire à l'*exception* ; cependant parcequ'il est certain qu'il y a des *exceptions* de la regle, il en faut juger severement, mais justement. PASC. Il est malheureux à une regle d'avoir besoin de trop d'*exceptions*. BOSS. Quand il y a le moindre doute dans les actions morales, il faut toûjours suivre la regle, & non pas l'*exception*. NIC. Il est rare que la loi du secret reçoive des *exceptions*. ID.

A L'EXCEPTION DE. Sorte de preposition. Excepté, hormis. A l'*exception* de cela.

EXCEPTION. Terme de Palais. Ce mot comprend generalement toutes sortes de deffenses, que celui qui est appellé en Justice peut opposer à l'action, qui est intentée contre lui, pour en empêcher, ou pour en retarder l'effet. Il y en a de trois sortes. Les *exceptions* declinatoires, les dilatoires, & les peremptoires. Les *exceptions declinatoires* sont celles par lesquelles le demandeur decline la jurisdiction du Juge, devant lequel il a été appellé, & demande son renvoi devant son Juge naturel, ou devant un Juge de privilege. Les *exceptions dilatoires* sont celles qui ne tendent qu'à éloigner pour quelque tems le jugement de l'instance ; comme lorsqu'un Procureur, au lieu de deffendre, y fournit seulement des *exceptions*, par lesquelles il demande communication des pieces. Ce plaideur a toûjours quelque *exception* dilatoire pour fuir, pour chicaner. Les *exceptions peremptoires* sont des deffenses pertinentes, fondées sur des fins de non recevoir, comme sur la prescription qu'on oppose ; sur le defaut de qualité en la personne qui agit ; pour dol & fraude ; ce qui peut faire juger l'affaire, sans entrer dans la discussion du droit au fond. Etre reçu dans ses *exceptions*. Etre debouté de ses *exceptions*.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle si generale qui n'ait son *exception* ; pour dire, qu'on ne peut comprendre tous les cas particuliers sous une même maxime. L'*exception* confirme la regle.

EXCE'S. subst. masc. La partie par laquelle une quantité est plus grande qu'une autre. Cette ligne est plus grande que celle-là ; mais l'*excès* n'en est pas considérable.

EXCÈS, se dit en Morale, & signifie, Dereglement, desordre ; ce qui passe au delà des justes bornes, & des mesures prescrites à chaque chose. Les *excès* de vin, de femmes, de travail, sont nuisibles à la santé. Qui ruine sa santé par l'*excès* de ses desordres, a tort de se plaindre de l'*excès* de ses maux. OR. M. L'*excès* des desirs fait manquer les plaisirs. ST. EV. L'ambition, qui n'a point de bornes, emporte les hommes à des *excès* dangereux. NIC. Nos *excès* ne viennent pas de la nature : elle ne les conseille point. ST. EV. On meurt par un *excès* de joye, aussi-bien que par un *excès* de douleur. Pourquoi faire parade de vos *excès*, & de vos debauches ? BOSS. Toutes choses ont leurs abus & leurs *excès*. PEL. Il ne faut pas pousser la bravoure dans l'*excès*. Un *excès* de severité. Il y a de l'*excès* dans cette condamnation. Il n'y a rien de plus propre à servir d'excuse à l'incredulité, que de produire les *excès* de credulité par rapport aux sorciers. BAY. L'*excès* de sa passion fait qu'il n'ose la déclarer. B. RAB. Mr. de Vaugelas étoit civil, & respectueux jusqu'à l'*excès*. PEL. Il y a des malheurs auxquels les hommes approuvent qu'on soit sensible jusqu'à l'*excès*. DISC. D'EL. Quand il s'agit de faire du bien, le procedé heroïque aime l'*excès*, & ne cherche ni regle, ni mesure. LE CH. DE M. Clovis se jetta dans les *excès*, où l'ambition & la bonne fortune precipitent les Conquerans. LE P. DAN. Cette femme se rendoit illustre par l'*excès* de son affliction. ST. EV. Les hyperboles sont d'ordinaire fausses, ou trop hardies, à moins qu'on n'y mette quelque adoucissement qui en tempere l'*excès*. BOU. Le milieu entre l'*excès* de contrainte & de liberté est difficile à trouver. BELL.

Fuyez en toute chose un ridicule excès. BOI.
Neron tant detesté
N'a point à cet excès *poussé sa cruauté.* RAC.
Un excès *de beauté me force à l'adorer ;*
Un excès *de rigueur me defend d'esperer.* SAR.

A l'excés, par excés. On aime les louanges par *excès*. Les grands Seigneurs pour l'ordinaire n'ont presque point de devotion, où ils en ont jusqu'à l'*excès*. Bay. Ce Prince étoit ambitieux par *excès*. L. de Camar.

Excés, en termes de Theologie, signifie un relâchement de Morale. Plusieurs gens de bien se sont écriez contre les *excès* de quelques nouveaux Casuistes.

Excés, en termes de Palais signifie, Blessures, outrages, violence. Il a eu de grandes reparations, pour les *excès* commis en sa personne.

Ce mot vient de *excessus*, c'est-à-dire, *outre mesure*; comme par la même raison on a dit *outrage* dans le même sens.

EXCESSIF, ive. adj. Qui est porté dans l'excès. C'est une depense *excessive*. Il ne faut point m'imputer des sentimens *excessifs*. Fen. L'Eglise Romaine exige une soumission *excessive*. La Pl. Il est difficile de trouver un juste milieu entre la sujettion *excessive* & l'*excessive* liberté. Tour. L'esprit humain n'est jamais plus *excessif* dans la flatterie, que quand il est preoccupé par la terreur. Ben. Il fait un froid *excessif*. Ce prodigue fait des presens *excessifs*. Il n'y eut que l'*excessive* grandeur de Rome qui fut cause de sa ruine. Bou. La nation accoutumée à une liberté *excessive*, étoit toûjours prête à se révolter. Ab. de V. Alexandre le Grand étoit *excessif* en tout, soit pour le bien, soit pour le mal, Abl. Les petits esprits sont d'ordinaire *excessifs*, ou dans leurs craintes ou dans leurs esperances. Oe. M. Tout ce qui est *excessif* est vicieux, jusqu'à la vertu, qui cesse d'être vertu dès qu'elle va aux extremitez. Bou. La depense des repas d'Antoine & de Cleopatre étoit *excessive*. Citri. L'expression est forte, mais je ne crois pas qu'elle soit *excessive*. Ab. de la Trap.

EXCESSIVEMENT. adv. D'une maniere excessive. Cet homme a été battu *excessivement*. Les flatteurs loüent *excessivement*. Cet homme est si *excessivement* complaisant, qu'il a fait un defaut d'une bonne qualité. M. Sc.

EXCIPER. v. n. Terme de Palais. Fournir des exceptions. Ce Procureur a *excipé* contre ma demande par un declinatoire, par une denegation de ma qualité d'heritier, par la demande d'un delai pour deliberer. On n'est pas reçu à *exciper* du droit d'autrui.

Ce mot vient du Latin *excipere*.

EXCISE, ou ACCISE. subst. Sorte d'impôt en Angleterre, en Hollande, &c. qu'on peut appeller *Excise* par distinction. C'est une taxe sur la bierre & sur les autres liqueurs, qui servent de boisson ordinaire.

EXCITATIF, ive. adj. Qui excite. Ce remede est trop violent, trop *excitatif*. Rich. L'arrêt du Parlement de Paris de 1626. accorde au Bailly & Prévôt d'Orleans, ou à leurs Lieutenans, voix *excitative* & honoraire, seulement pour l'élection des Professeurs.

EXCITATION. subst. fem. Action de ce qui excite. L'*excitation* des humeurs est dangereuse, quand on est enrhumé. Cet homme agira assez en cette affaire par son propre interêt, il ne lui faut point d'autre *excitation*. Les plus parfaits se font de continuelles *excitations* à eux-mêmes, pour ranimer leur pieté. Boss.

EXCITER. v. act. Provoquer, causer quelque effet. Le tabac, la betoine, *excitent* l'éternuëment. Les acides *excitent* la toux. Les vents *excitent* les orages. Un peu d'eau sur un grand feu l'*excite* davantage, le rend plus vif. Les salines *excitent* la soif, l'appetit.

Exciter, se dit figurément & signifie, Inciter, allumer, encourager, animer. L'éloquence *excite* les passions. Les seditieux *excitent* le peuple à la revolte. On voit dans l'histoire de tous les siecles de l'Eglise, que la moindre question, qui ait divisé les fidelles, a toûjours *excité* de trés grands troubles. Arn. L'émulation *excite* à l'étude, au combat. Cet homme est lent & paresseux, il n'agit point, si on ne l'*excite*. Il faut s'*exciter* à la vuë de la perfection, & avoir du moins la ferveur des desirs, si l'on ne peut avoir la grandeur des œuvres. Fl. C'est traiter les hommes d'une maniere plus conforme à des créatures raisonnables, de les *exciter* à la vertu par l'espérance du bien, que par la crainte du mal. Oe. M. Qu'on voye tomber des larmes de nos yeux, lorsque l'excès de notre douleur nous les fait repandre; mais ne nous *excitons* jamais à pleurer. M. Esp. Rien n'attire tant l'aversion que l'amour propre: il ne sçauroit se montrer sans l'*exciter*. Nic. Les passions à demi touchées n'*excitent* en nos ames que des mouvemens imparfaits. St. Ev. Les motifs interessez dans l'amour de Dieu, servent à *exciter* la paresse des hommes. Fen. Dieu a repandu des tenebres dans l'Ecriture, pour *exciter* notre diligence. Nic. Le criminel, tout indigne qu'il étoit de la clemence du Roi, *excitoit* encore sa tendresse, & sa compassion. De Larrey.

Excité, ée, part. & adj.

EXCLAMATION. s. f. Elevation de la voix, pour temoigner quelque surprise, soit de joye, soit d'admiration, soit d'indignation, soit de douleur, de peur, de desir, &c. A l'arrivée de son ami, il fit de grandes *exclamations* de joye. Cette femme crut voir un phantôme, elle fit une grande *exclamation*. Il ne faut point aller jusqu'aux *exclamations*, quand on ne fait qu'approuver. St. Ev. La flatterie a un langage qui lui est propre: elle ne loüe jamais que par des *exclamations*. M. Sc. Une *exclamation* ne prouve rien. La Motte. Les *exclamations* concertées des flatteurs paroissent fades aux gens de bon goût. Bell. Ces mauvais declamateurs font de lugubres *exclamations*, aux moindres reflexions douloureuses. St. Ev.

EXCLAMER. v. n. Vieux mot. S'écrier.

Ce mot vient du Latin *exclamare*, qui signifie la même chose.

EXCLURRE. v. act. *J'exclus, j'ai exclu, j'exclurai*. Empecher d'entrer, d'être admis; s'opposer aux pretentions de quelcun; l'en faire decheoir, & debouter. Ses ennemis l'ont fait *exclurre* de cette dignité, où il croyoit être élu. *Exclurre* quelcun d'un emploi par de certains biais. La Rochef. On l'a *exclus* du gouvernement. Ablan. *Exclurre* un Prêtre de l'autel. Pasc. *Exclurre* des Sacremens. Id.

Ce mot vient du Latin *excludere*.

On le dit aussi des obstacles naturels ou legitimes. La loi *exclud* les bâtards des successions, des Benefices. L'heritier pur & simple *exclud* le beneficiaire.

Exclurre, signifie aussi, Excepter. Le Roi a accordé un pardon aux rebelles d'un tel lieu, mais les Chefs en sont *exclus* & exceptez.

Exclurre, signifie aussi, Refuser l'entrée, chasser d'un endroit. Les mauvais Anges ont été *exclus* du Paradis, les pecheurs en seront *exclus* pour jamais.

On dit qu'un homme a été *exclus* d'une succession; pour dire, qu'il a été desherité.

Exclus, use. part. & adj. Quoi qu'on dise *exclus*, l'usage veut qu'on dise *exclu* & non *excluse*. Men. L'Academie dit *excluse*.

EXCLUSIF, ive. adj. Qui exclut, qui a la force d'exclurre. Cette loi porte une deffense *exclusive*. Les Souverains ont des voix *exclusives* dans l'élection des Papes. Ce testament a une clause *exclusive*. Hormis est une preposition *exclusive*. C'est une raison *exclusive* de

sa demande. L'Acad. Un droit *exclusif* de tout autre. Privilege *exclusif*.

EXCLUSION. s. f. Ce qui fait qu'on est exclus de quelque chose. La loi lui donne l'*exclusion*. Cette Couronne a donné l'*exclusion* de la Papauté à un tel sujet. Il a institué un tel son heritier, à l'*exclusion* de ses autres parens.

Exclusion, signifie aussi, Exception. On peut disposer de son bien, à l'*exclusion* des quatre quints de ses propres.

EXCLUSIVEMENT. adv. EN EXCLUANT, à l'exception. On se sert de cet adverbe, quand on limite certaine étenduë de temps ou de lieu, dans laquelle on ne pretend point comprendre le dernier terme. Depuis le premier de Mai jusqu'au premier d'Août *exclusivement*. Cette loi prononce *exclusivement*. Les noces sont permises jusqu'au premier jour de Carême *exclusivement*; c'est-à-dire, que le jour des Cendres n'est pas compris dans la permission. La Cour a renvoyé un tel prisonnier par devant le Juge ordinaire, pour lui faire son procès jusqu'à sentence definitive *exclusivement*; pour dire, qu'elle n'a renvoyé que l'instruction, qu'elle s'est reservé le jugement.

EXCOMMUNICATION. s. f. Anathême, peine, ou censure ecclesiastique, par laquelle on retranche les Heretiques de la societé des Fidelles, ou les pêcheurs obstinez de la communion de l'Eglise, & de l'usage des Sacremens. Ce mot signifie en general, separation de la communication ou commerce d'une personne, avec laquelle on en avoit auparavant. En ce sens tout homme qui est exclus d'une societé ou d'un corps, & avec lequel les membres de ce corps n'ont plus de communication, peut être dit Excommunié; mais on restreint l'idée de ce terme à ce qui regarde la Religion, tant parmi les Payens, que parmi les Juifs & les Chrêtiens.

En general les *excommunications* ne peuvent être decernées, que pour des causes concernant la Religion & les mœurs, & jamais pour des interêts temporels. Autrefois l'Official pouvoit contraindre un Ecclesiastique au payement de ses dettes, par l'*excommunication*. C'étoit l'ancien stile des Cours d'Eglise, de condamner au payement sous peine d'*excommunication* & de suspension *à divinis*. Par l'Ord. de 1571. art. 18. il fut fait defenses de prononcer l'*excommunication* pour dettes pecuniaires, & les arrêts des Parlemens l'ont ainsi toûjours jugé, sur les appellations comme d'abus, interjettées des sentences des Officiaux. Les Juges d'Eglise se sont souvent servi de l'*excommunication*, pour maintenir leur jurisdiction. Mais les Parlemens leur ont enjoint de lever l'*excommunication*. Le Concile de Trente Sess. 25. C. 3. fait deffenses aux Juges Seculiers, d'enjoindre aux Juges d'Eglise de revoquer l'*excommunication*.

Les Evêques seuls peuvent prononcer l'*excommunication*. Leurs Officiaux le peuvent aussi. Les Archidiacres le peuvent de même, non par le droit commun, sans ordre de l'Evêque, mais par possession & par prescription. Les Curez ne peuvent user d'*excommunications*, à moins qu'ils n'en ayent reçu une permission expresse de l'Evêque. Les Evêques en France pretendent, que le Pape lui-même ne peut lever les *excommunications*, qu'ils ont prononcées & fulminées dans les regles ordinaires de la Justice.

L'*excommunication* doit être precedée de trois monitions, publiées au moins à deux jours d'intervalle l'un de l'autre. Celui qui la prononce doit avoir jurisdiction contentieuse. Cela s'entend des *excommunications* imposées par le Juge. Mais celles qui sont portées par la loi sont encouruës de plein droit, dès que l'action est commise. On les appelle, *excommunications* du canon, ou *latæ sententiæ*. Elles sont en si grand nombre qu'il seroit difficile, même aux plus sçavans Canonistes, d'en faire un denombrement exact. Il y en a cinquante dans les Clementines, vingt dans la Bulle *in cœna Domini*, *&c.* Rebuffe sur le Concordat rapporte soixante peines, qui suivent l'*excommunication*.

Quand on parle absolument de l'*excommunication*, cela s'entend, selon quelques-uns, de la *majeure* qui separe de la communion des Fidelles, *cap.* 54. *de sentent. excomm.* au lieu que la *mineure* est une simple interdiction des Sacremens. L'*excommunication majeure* est quand le Prelat excommunie personnellement quelqu'un, & le separe de la communion des Fidelles, & de la participation des Sacremens; & l'*excommunication mineure* est encouruë de plein droit, quand quelqu'un communique avec des excommuniez d'*excommunication majeure*: ce qui emporte aussi privation des Sacremens; mais non pas l'interdiction de l'entrée de l'Eglise, ni du commerce des Fidelles. Elle n'est point reçuë en France. On soûtient en France que selon les Libertez de l'Eglise Gallicane, le Pape ne peut excommunier personne en premiere instance, parcequ'il ne doit en venir à l'*excommunication* qu'après connoissance de cause, & après une information exacte, qui dans les regles ne doit être faite que par l'Evêque diocesain. Les Papes Nicolas I. Urbain II. & Innocent III. n'ont lancé l'*excommunication* contre les Rois Lothaire, Philippe I. & Philippe Auguste, que par l'avis & du consentement des Evêques de France. On ajoute que ces *excommunications* n'étoient que des *excommunications mineures*, qui n'emportent point d'interdiction, & qui ne dispensent point les sujets de l'obéïssance. Quelques Historiens rapportent que l'*excommunication* jettée contre Philippe I. étoit *majeure*, parceque dans les Actes publics on employoit ces mots, *regnante Christo & non regnante Philippo*. Mr. Pithou compte cependant 12. Bulles des Papes, par lequelles ils ont renoncé à excommunier les Rois de France, & divers arrêts rendus en consequence. Ainsi lorsque les Papes hazardent de pareilles *excommunications*, le Procureur-General en appelle au futur Concile, & le Parlement par provision les declare nulles & abusives. On a de même jugé que les Papes ni les Evêques, ne peuvent prononcer des *excommunications*, contre des Communautez entieres; parceque c'est confondre les innocens avec les coupables & que d'ailleurs elles sont plus propres à embarasser les foibles qu'à corriger les mechans.

Autrefois les excommuniez étoient obligez d'impetrer dans l'année, leur absolution des Evêques, & de satisfaire à l'Eglise; autrement ils y étoient contrains par les Juges seculiers, par saisie de leurs biens & emprisonnement de leurs personnes, suivant un Edit de St. Louïs de l'an 1228. En Angleterre ils n'avoient que quarante jours. Les Sujets étoient dispensez du serment de fidelité, qu'ils devoient à leurs Seigneurs dominans, jusqu'à ce qu'ils eussent obéï. En Espagne celui qui ne se fait pas absoudre de l'*excommunication* dans l'an, est tenu pour Heretique.

Il y a eu un temps où on étoit entêté de cette opinion, que le corps des excommuniez, s'ils n'étoient absous, ne pouvoit pourrir, mais demeuroit entier pendant plusieurs siecles, pour servir d'un horrible spectacle à la posterité, comme temoignent Matthieu Paris, & d'autres Auteurs. Les Grecs sont encore dans cette opinion, & disent qu'ils en ont une infinité d'experiences, comme prouve Du Cange par le temoigna-

 ge

ge d'un très-grand nombre d'Auteurs. Ils croient que l'*excommunication* a la vertu d'empêcher les corps des excommuniez de pourrir dans la terre, & de les y conserver éternellement enflez comme des tambours, & que l'on peut lever cette *excommunication* quand on veut, & remettre par-là ces corps en etat de pourrir. BIBL. UNIV. T. VII.

Dans l'ancienne Eglise l'*excommunication* avoit divers degrez; ce n'étoit pas toûjours un retranchement des Sacremens; mais une separation, & une espece de schisme entre les Eglises, ou de suspense du commerce spirituel entre les Evêques. Depuis, les causes d'*excommunication* sont devenuës plus frequentes, & on en a usé avec moins de circonspection. Dans le neuviéme siecle les Ecclesiastiques employerent souvent ces armes spirituelles, pour repousser les violences qu'on leur faisoit. La dureté croissant toûjours, on passa à des rigueurs peu connuës à l'antiquité: comme d'excommunier des familles entieres, ou des Provinces, ou d'y interdire l'exercice de la Religion, & d'accompagner les *excommunications* de ceremonies terribles. Presentement on n'a ni les mêmes frayeurs, ni les mêmes respects pour l'*excommunication*, & on en appelle comme d'abus, lorsqu'on la pratique mal à-propos. Par exemple, l'Official de Toulouse ayant excommunié les Officiers de la Senechaussée de Toulouse, sur leur refus de lui rendre un prisonnier, l'Official fut condamné à lever l'*excommunication*, & à la revoquer. Il y auroit de même abus, si l'*excommunication* étoit fulminée contre le Roi, ou le Royaume, ou contre les Officiers Royaux, dans les choses qui concernent l'exercice de leur charge. FEVRET. La premiere *excommunication*, portant interdiction contre les Rois & les Souverains, que les Papes ayent lancée, est de l'an 1080. Elle est de Gregoire VII. contre l'Empereur Henri IV. pour les Investitures. En 1085. Urbain II. fulmina l'*excommunication* contre le même Empereur. Mais la premiere *excommunication*, lancée contre les Rois de France, est celle du Pape Nicolas I. contre Lothaire Roi de Lorraine; la seconde, d'Urbain II. contre Philippe I; la troisiéme, d'Innocent III. contre Philippe Auguste; la quatriéme, de Boniface contre Philippe le Bel; la cinquiéme, de Jules II. contre Louis XII. & la sixiéme, de Sixte V. contre Henri IV. On pretend que les Papes ont fulminé des *excommunications* contre Charles V. VI. & VII. On n'en doit venir que rarement, & sobrement au remede extrême de l'*excommunication*. La forme de l'*excommunication*, c'est d'avoir des cierges allumez, de les jetter avec d'affreuses maledictions, & anathêmes de les éteindre, & les fouler aux pieds au son des cloches: Caus. 11. Quest. 1. Chap. 106. Aux *excommunications* decernées en consequence des monitoires publiez, pour avoir revelation de quelque chose, on n'observe pas les ceremonies extraordinaires. En 1245. Innocent IV. ayant renouvellé l'*excommunication* contre l'Empereur Frederic II. un Curé de Paris dit publiquement dans sa Paroisse à un jour solemnel: J'ai ordre de denoncer excommunié l'Empereur Frederic. Je n'en sçai pas la cause; mais je sçai qu'il y a un grand different entre le Pape & lui. Je ne sçai qui a tort, ni qui a raison; mais autant que j'en ai le pouvoir, j'excommunie celui des deux qui fait le tort, & j'absous celui qui le souffre. FLEURI.

On craignoit autrefois autant l'*excommunication* de St. Martin, que celle du Pape, comme on voit dans Sulpice Severe. Pierre de Blois temoigne qu'autrefois en Angleterre on se contentoit d'excommunier ceux qui avoient tué un Ecclesiastique; au lieu qu'on punissoit de mort ceux qui avoient tué un Laïque. C'est qu'on croyoit alors, que la peine de l'*excommunication* étoit plus grande que celle de la mort.

Il y a eu des Evêques qui ont prononcé des *excommunications* contre des chenilles & autres insectes, après une procedure juridique, & avoir donné à ces animaux un Avocat, & un Procureur pour se defendre. Fevret rapporte divers exemples de pareilles *excommunications*, ou contre des rats qui infectoient le païs, ou contre d'autres animaux. Voyez la forme de ces *excommunications* dans cet Auteur. Le P. Theophile Raynaud a aussi recueilli plusieurs sentences, qui prononcent l'*excommunication* contre les animaux qui infectoient la terre. Il cite une sentence de l'Official de Troyes renduë en 1616. qui enjoint aux Sauterelles de sortir dans six jours du Diocese de Troyes, & faute d'obéïr, il les anathematise & les excommunie. Les Voyageurs disent que cela se pratique encore en Amerique; & le B. de la Hontan rapporte qu'en 1686. l'Evêque de Canada avoit excommunié plus d'une fois les sauterelles, dont le nombre prodigieux ravage ce païs-là.

L'*excommunication* est fondée sur un droit naturel, qu'ont toutes les societez, de bannir de leurs corps ceux qui en violent les loix. Dans l'ancienne Eglise on distinguoit deux sortes d'*excommunications*: l'une par laquelle ceux qui, convaincus de leur crime par leur propre confession, s'éloignoient de la communion, & on l'appelloit *medicinale*: l'autre se lançoit contre les rebelles, qui persistoient opiniâtrement dans leurs erreurs: & on l'appelloit *mortelle*. Le pouvoir d'excommunier appartenoit à toute l'Eglise en general; c'est-à-dire, que les Evêques, & les Prêtres en avoient le droit du consentement du peuple. Cela se pratiquoit encore du temps de St. Cyprien. Depuis on ne consulta plus le peuple. L'Evêque & le Clergé s'en attribuerent le pouvoir. Cette *excommunication* consistoit à être banni de la societé, & de l'assemblée des Fidelles. On pouvoit avoir recours au Synode de la Province, qui jugeoit de la validité de l'*excommunication*. Il est souvent arrivé que des Eglises s'excommunioient mutuellement: c'est-à-dire, qu'elles rompoient la communion qui étoit entr'elles. Il y a divers exemples de ces sortes d'*excommunications*. Alors on pouvoit douter lequel des deux partis étoit excommunié, & separé de l'Eglise. DU PIN. Les Papes en usant de l'*excommunication* trop legerement, & sans discretion, l'ont renduë indifferente, ou moins redoutable. PASC.

La regle de St. Benoit nomme *excommunication*, l'exclusion de l'Oratoire, ou de la table commune. C'étoit la peine des Moines qui venoient trop tard. FLEURI.

L'EXCOMMUNICATION étoit en usage chez les Juifs. On en peut voir le formulaire & plusieurs autres particularitez dans la Vie de Spinosa, imprimée à la Haye en 1706. à l'occasion de celle que les Juifs de la Synagogue d'Amsterdam lancerent contre cet Athée. Esdras & les hommes, qu'on appelle de la grande Synagogue, établirent l'*excommunication* après le retour de la captivité de Babylone. Ce qui les y obligea, selon la remarque d'un Caraïte, cité par Selden, fut qu'ils n'avoient plus l'autorité civile, pour châtier les coupables, étant sous la domination des Princes étrangers, auxquels ils furent soûmis. On suppose que l'*excommunication* parmi les Juifs, étoit suivie de quelque vexation sensible de l'esprit malin. Ils avoient deux sortes d'*excommunications*, la petite & la grande. La grande étoit accompagnée de malediction & d'execration. On sonnoit de la trompette, quand

quand on prononçoit la grande *excommunication*. La petite ne duroit qu'un mois. Les Sçavans ne conviennent pas des effets de l'*excommunication* Judaïque. Ceux qui étoient frappez de la petite *excommunication* étoient exclus de la societé des hommes, & ne pouvoient approcher des autres qu'à la distance de six pieds. Mais ceux qui avoient encouru la grande *excommunication* étoient absolument sequestrez du commerce & de la conversation des hommes : personne n'osoit manger avec eux. Quelques-uns pretendent que l'*excommunication* des Juifs n'étoit qu'une peine civile & d'autres que les excommuniez étoient chassez du Temple des Synagogues, & n'avoient nulle part aux sacrifices. Non seulement les Juges pouvoient excommunier, mais chaque particulier en conversation en pouvoit excommunier un autre, & l'*excommunication* étoit valable, si elle étoit bien fondée ; mais si le particulier excommunioit sans raison, lui-même étoit excommunié. Si un homme songeoit en dormant avoir été excommunié par soi-même ou par un autre, il étoit tenu pour excommunié, parce qu'on regardoit ce songe comme venu de Dieu. Les Juifs excommunioient pour tout crime envers Dieu, & même pour toute offense envers les hommes. Il est étonnant qu'ils n'ayent pas excommunié Jesus-Christ, puisqu'ils excommunioient ceux qui le confessoient. Cela peut venir de ce qu'en general ils ne se portoient gueres à excommunier ceux qu'ils appelloient sages. Un passage du Talmud dit, qu'on les foüetoit dans la Palestine, plutôt que de les anathematiser. Or ils ne se pouvoient empêcher de regarder Jesus-Christ, comme un homme très extraordinaire & du nombre de ceux qu'ils appelloient Sages ou Savans. Ces Sages se pouvoient absoudre eux-mêmes, quand ils s'étoient eux-mêmes excommuniez, ce qui n'étoit pas permis aux autres. Jurieu.

L'Excommunication, ou le retranchement de la participation aux mysteres, étoit aussi en usage dans le Paganisme. On deffendoit à ceux que l'on excommunioit d'assister aux sacrifices, d'entrer dans les temples, & ensuite on les livroit aux Demons & aux Furies des Enfers avec de certaines imprécations : c'est ce qu'on appelloit *diris devovere*. Les Romains selon Plutarque, tenoient cette ceremonie d'imprécation pour très ancienne, mais on ne s'en servoit que rarement. La plus rigoureuse punition qu'eussent les Druides parmi les Gaulois, étoit l'*excommunication*. Lorsque quelqu'un, dit Cesar parlant des Druides, ne veut pas acquiescer à leur jugement, ils lui interdisent la communion de leurs mystéres. Ceux qui sont frappez de cette foudre passent pour scelerats & pour impies ; chacun fuit leur rencontre & leur entretien ; s'ils ont quelque affaire on ne leur fait point justice ; ils ne sont point admis aux charges & aux dignitez, & meurent sans honneur & sans credit.

EXCOMMUNIEMENT. Terme vieux & populaire, qui se dit des menaces d'excommunications qui se font au prône, tant en vertu de lettres monitoires contre ceux qui ne viendront pas à revelation, que de celles qui sont contenuës dans le Rituel contre les Usuriers, Devins, &c. On a jetté des *excommuniemens* pour avoir preuve d'un recelé. On se servoit encore de ce mot dans les arrêts au commencement du 17. siecle.

EXCOMMUNIER. v. act. Separer, retrancher quelcun de la communion des Fidelles. Les Papes excommunioient autrefois les Princes sous prétexte de corriger les mœurs, ou de reprimer les oppresseurs, comme Directeurs universels des Chrétiens.

Excommunié, ée. part. adj. & subst. Le Roi ne peut être *excommunié*. L'Ordre de Citeaux, & quelques autres Ordres Religieux ne peuvent être *excommuniez* par les Evêques, à cause d'une exemption speciale émanée du Saint Siege. Fevret. Un *excommunié* est à l'égard d'un Chrétien comme un Payen & comme un Publicain, suivant les termes de l'Evangile. Mais l'excommunication ne le prive pas des devoirs de la societé civile qui lui sont dûs en qualité d'homme, de Citoyen, de Pere, de Mari, de Roi, par le droit naturel, par le droit des gens, & par le droit civil. Si les Apôtres ont recommandé aux Fideles de n'avoir point de commerce avec les *Excommuniez*, de les éviter, de ne pas manger avec eux, & même de ne les pas saluer. Cette défense ne s'étend pas aux devoirs nécessaires & d'obligation, mais seulement à une familiarité que l'on est libre d'avoir ou de ne pas avoir. En fuyant tout commerce avec l'*excommunié*, l'on n'a d'autre but que de le couvrir d'une salutaire confusion. Fleuri. Dans le X. & XI. siecle, on poussa bien loin la severité contre les *excommuniez*. Personne ne devoit approcher d'eux, ni les frequenter, non pas même leurs domestiques, leur femme, ni leurs enfans. Il ne pouvoient sister en jugement, ni user de leurs droits, & ils étoient exclus de toutes sortes d'emplois : par là un Roi *excommunié* se voyoit déchu de ses Etats & reduit à l'état d'un simple particulier. Ainsi à force d'étendre la puissanae de l'Eglise, on la rendit méprisable. Gregoire VII. apporta ce temperament ; c'est qu'il exempta de l'excommunication les femmes, & les enfans des *excommuniez*, & leur permit d'avoir commerce avec eux. Id. Pour rendre les *excommuniez* plus odieux, le Prêtre étoit obligé de cesser, & d'interrompre le Service, si un *excommunié* entroit dans l'Eglise. On ne remarque point cette aversion excessive dans la primitive Eglise. Du Bois. On dit qu'un homme a un visage d'*excommunié*, qu'il est fait comme un *excommunié* ; pour dire, qu'il a un visage pâle & deffait. On appelloit autrefois un scelerat, un *excommunié*. On dit proverbialement, qu'un fagot est *excommunié*, quand on ne le peut faire brûler.

EXCOMPTE, ou ESCOMPTE. s. f. Terme de Negoce. C'est la remise que fait le porteur d'un billet de change, quand il en demande le payement avant l'écheance, ou quand la dette est douteuse & difficile à exiger. L'*excompte* est souvent un pretexte pour colorer l'usure. L'*excompte* se dit encore, lorsqu'un Marchand a pris de la marchandise à credit pour trois, six, neuf, douze ou quinze mois, & qu'en la payant comptant, il fait l'*excompte* à chaque payement ; c'est-à-dire, il rabat sur le billet deux, trois, quatre pour cent, qui tiennent lieu d'interêt à proportion qu'il paye. L'*excompte* differe du *change*, en ce que le *change* se paye par avance, & l'*excompte* à mesure qu'on s'acquitte. Voyez Savary. L'Academie écrit *escompte*.

EXCOMPTER. v. n. Payer une dette ou lettre de change, à la reserve & deduction de ce qui a été stipulé pour l'excompte ou la remise.

EXCONSUL. s. m. Terme du Droit Civil. Celui qui a été Consul. On appelloit *Exconsulaires* sous les Empereurs ceux qui avoient été Consulaires ; c'est-à-dire, Gouverneurs de Province.

EXCORIATION. s. f. Ecorchure. Ce Chirurgien a fait son rapport que les blessures étoient legeres, qu'il n'y avoit que de simples *excoriations*.

EXCORIER. v. act. Terme de Chirurgie. Ecorcher la peau exterieure ou interieure. La pierre l'a *excorié* dans le passage. On lui a *excorié* la vessie en le fondant. L'Acad.

Excorié, ée. part.

EXCREMENT. f. m. Ce qui fort des corps des animaux, lorfqu'ils ont fait leur digeftion, ou ce qui leur eft d'ailleurs fuperflu & nuifible. L'urine & les matieres fecales font les gros *excremens* qui fortent de la veffie ou du ventre. Comme le terroir de Marfeille eft naturellement affez maigre, on ne laiffe pas perdre la moindre crote dans la Ville, & l'on s'eft avifé de mettre à profit jufqu'aux *excremens* des forçats, qui vuident dans des boëtes placées au bout de chaque galere, ce fumier fi néceffaire au païs. Le Major des Galeres en retire un gain confiderable. TOURNEFORT. On dit des Chinois qu'ils tâtent fans dégout aux *excremens* des hommes & des autres animaux, pour choifir les plus propres à engraiffer les terres. LA LOUBERE. Les Hollandois fe defendant dans Jacatra, qui eft la Batavia d'aujourd'hui, & n'ayant plus rien à jetter contre les Javans, qui les affiegeoient s'aviferent de jetter fur leur corps nuds des pots pleins d'*excremens*, ce qui les arrêta & les fit fuir. VOY. DE RECHTEREN. Les *excremens* blancs font un figne de vers. ANDRY.

Les Medecins & les Phyficiens appellent auffi *excremens*, diverfes humeurs qui fe feparent du fang par le moyen de differens couloirs, & qui fervent à plufieurs ufages, telles font la falive, la fueur, la bile, le fuc pancreatique, la lymphe, la femence, les ongles, les cheveux & les cornes des animaux. Quelques-uns tiennent que l'ambre gris eft un *excrement* de baleine, ou un *excrement* de la mer.

On appelle figurément *excrement* de la terre, *excrement* de la nature, *excrement* du genre humain, une perfonne vile, ou mechante, qu'on veut meprifer, ou injurier. Balzac blâme Malherbe qui avoit employé cette expreffion, *excrement de la terre*, en parlant d'un Favori, lequel avoit abufé de fa faveur, & de fon credit. Ce mot, dit-il, me femble trop bas pour un fcelerat illuftre, plus haï, que meprifé. Le mot *excrement* eft d'ailleurs trop fale, & d'affez mauvaife odeur. Dans fa plus honnête fignification il ne s'entend que des vermiffeaux, & autres creatures imparfaites, qui fe forment de la corruption de la terre.

En terme de Philofophie hermetique on appelle le tartre *excrement* du fuc du plan de Janus.

EXCREMENTEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine. Qui tient de l'excrement. Ainfi on appelle quelquefois du fang *excrementeux*, quand la nature fe decharge d'un fang fuperflu. Les Crinons n'attaquent gueres que les enfans à la mammelle; ils s'engendrent d'une humeur *excrementeufe*, arrêtée dans les pores de la peau, & qui eft affez ordinaire en cet âge. ANDRY. Tous les alimens ont deux parties, l'une nutritive ou nourriffiere, & l'autre *excrementeufe*.

EXCREMENTICIEL, ELLE. adj. m. & f. C'eft la même chofe qu'excrementeux. Les fermens fe trouvant mal conditionnez, la feparation de la ferofité *excrementicielle* du fang en eft interceptée. DIONIS. Lemery, dit, *Excrementiel*. Quand l'oye eft trop jeune, fa chair eft vifqueufe & propre à produire des humeurs groffieres & *excrementielles*.

EXCRESCENCE. f. f. Terme de Chirurgie. C'eft une chair fuperfluë qui naît en quelques endroits du corps, comme les loupes, les porreaux, &c. Il m'eft venu une *excrefcence* à la gorge, dont j'ai eu bien de la peine à me guérir. Les Medecins appellent *apophyfes*, les *excrefcences* naturelles, comme celles des os, &c.

EXCRETION. f. f. Terme de Medecine, qui fe dit de l'action par laquelle la nature pouffe au dehors les mauvaifes humeurs qui lui nuifent. La plûpart des crifes fe font par *excretion*, comme flus de fang, d'urine, de ventre, fueurs & vomiffemens.

On appelle *excretion* en Chirurgie, un écoulement de pus & autres matiéres qui fe fait par les playes. Les *excretions* font des marques certaines de la nature de la partie bleffée. DIONIS.

EXCRETOIRE. adj. m. & f. Terme d'Anatomie On le dit des glandes, des vaiffeaux qui fervent à filtrer, à feparer les fucs, les liqueurs, les humeurs dans le corps des animaux. Quand les mufcles de ces deux os viennent à s'accourcir, ils preffent le fac, & forcent la liqueur à en fortir par deux canaux *excretoires* qui aboutiffent dans les deux gencives des grandes dents de la vipere. LEMERY. Les glandes feparoient une partie des imperetez du fang, lefquelles étoient verfées par les vaiffeaux *excretoires* de ces filtres dans le rectum. DIONIS.

Ce mot, auffi-bien qu'*excretion*, vient du Latin *excernere*.

EXCROC, EXCROQUER. Voyez ESCROC, ESCROQUER.

EXCURSION. f. f. Courfe, irruption, incurfion, fortie fur le païs ennemi.

EXCUSABLE. adj. m. & f. Ce qui eft digne d'excufe. Ce mot fe dit des chofes & des perfonnes. Il a tué ce voleur à fon corps deffendant, il eft *excufable* par toutes les loix. Sa faute n'eft pas *excufable*. ABLAN. Celui qui pardonne contre la juftice, eft plus *excufable* que celui qui condamne injuftement. COURTIN.

EXCUSATION. f. f. Terme de Jurifprudence. Les raifons qu'on allegue pour n'être pas chargé d'une tutelle, ou d'une autre charge. Il y a des titres dans le Droit de l'*excufation* des Tuteurs.

EXCUSE. f. f. Raifon que l'on apporte pour excufer quelqu'un de ce qu'il a fait ou dit. Paroles honnêtes, par lefquelles on s'excufe, où l'on excufe quelqu'un. Prétexte fpecieux qu'on prend pour ne pas faire quelque chofe. Les *excufes* de ce criminel ne font point valables. La plûpart des debiteurs donnent des *excufes* en payement. N'alleguez point, pour vous difpenfer de vos devoirs, ces vaines *excufes* dont l'amour propre fe fait un fragile appui. PORT-R. Vos *excufes* partent plutôt de votre pareffe, que de la defiance que vous avez de votre efprit. ABLAN. Votre beauté porte l'*excufe* de tous les crimes où elle peut precipiter. P. COM.

Quand l'amour eft ardent, aifément il s'abufe;
Il croit ce qu'il fouhaitte, & prend tout pour excufe.
CORN.

Vainquons par valeur ou par rufe:
Le fuccès fera notre excufe. SCAR.

On a mis en ufage une façon de parler impertinente, Je vous demande *excufe*; on n'a plus qu'à y ajoûter, Je vous fais pardon: au lieu qu'on doit dire, Je vous demande pardon, Je vous fais mes *excufes*, &c. Demander *excufe*, eft un vrai galimatias, qui choque également l'ufage, & la raifon: il n'y a que les bourgeois & la populace qui le difent. BOUH. Il n'eft pas auffi certain que le fuppofe le P. Bouhours que, *Je vous demande excufe*, foit autant contre l'ufage, que contre la raifon: ce ne feroit pas manquer abfolument de politeffe que de dire, *je vous demande excufe*, dans le fens de cette phrafe, *je vous demande pardon*. Son autorité jointe à celle de Mr. Menage fuffit cependant pour s'en abftenir, ou pour s'en fervir rarement. *Je vous prie de m'excufer*, eft auffi commode. Au refte, foit que l'on condamne, ou que l'on approuve, *demander excufe*, il faut remarquer qu'il y a des occafions où cette façon de parler ne peut être confonduë avec *demander pardon*. La premiere n'eft pas affez refpectueufe pour la mettre dans la bouche d'un inferieur à l'égard de fon fuperieur: & la feconde dit un peu trop pour la mettre dans

dans la bouche d'un superieur parlant à son inferieur. Un enfant ne peut pas dire à son pere, *je vous demande excuse*, ni un pere à son enfant, *je vous demande pardon*.

EXCUSE, se dit des termes de civilité, dont on se sert envers quelqu'un, pour le porter à avoir de l'indulgence pour quelque faute legere. Il n'a guere d'usage qu'avec le verbe faire, comme, faire des *excuses* à quelqu'un; je vous en *fais* mille *excuses*; je vous en *fais excuse* pour lui. On ne laisse pas pourtant quelquefois de dire dans le stile familier, je vous *demande excuse*, soit pour prier quelqu'un d'avoir un peu d'indulgence pour quelque chose, soit pour marquer civilement qu'on ne convient pas de ce qu'il dit. L'Acad.

EXCUSER. v. act. Pallier, amoindrir le crime, ou la faute de quelcun; le justifier en quelque sorte: chercher des raisons, pour rendre une faute pardonnable. On ne peut pas *excuser* les crimes capitaux. *Excusez* l'état où je suis. Il faut *excuser* cette petite incivilité. On doit *excuser* sa jeunesse. On voyoit bien qu'il lui reprochoit ses defauts, en faisant semblant de les *excuser*. Ablan. La droiture de l'intention n'*excuse* point le crime. Port-Roy. Par le dogme de la probabilité on *excuseroit* bien des pechez. Pasc. On auroit plutôt fait d'avouer sa faute que de l'*excuser*. Chevreau. Qui *excuse* sa faute par un mensonge, se condamne par deux raisons. Or. M. Le Cardinal Commendon disoit, qu'on ne sauroit s'*excuser* sans faire croire qu'on a failli, & que quand on a failli, on ne doit point s'*excuser*. Flech. *Vie de Commendon*. Quelles excuses ne trouverois-je point en vous, si le crime pouvoit s'*excuser*? Let. d'Ab. a' Eloise. Elles envoyerent des Deputez, pour s'*excuser* de ce qu'elles avoient prêté l'oreille à la revolte. Ablan. Vous cherchez à *excuser* ce que vous n'oseriez approuver. Boss.

On dit communément, quand on est d'un avis contraire à quelcun, à qui on doit de la civilité, *Excusez* moi, si je vous dis que &c. Vous dites que j'ai fait telle chose, *excusez* moi, je ne l'ai pas faite; ou absolument, *excusez* moi.

On dit, s'*excuser* sur quelcun; pour dire, Remettre la faute sur lui. Ce Capitaine s'est *excusé* sur son Lieutenant, qui a mal gardé le poste avancé où il l'avoit mis.

s'Excuser, signifie aussi, Refuser honnêtement; prendre quelque pretexte pour se disculper. On m'a prié de solliciter contre vous, je m'en suis *excusé*. On l'a prié de cette noce, mais il s'est *excusé* d'y aller. Il s'*excuse* sur sa pauvreté. Ablan. Elle s'*excusa* sur ce qu'elle n'avoit jamais vû le Roi. Vaug.

Excusé, ée. part. pass. & adj. Je vous prie de me tenir pour *excusé*, pour *excusée*.

EXCUSEUR. s. m. Qui excuse. Voiture s'en est servi en badinant, dans une lettre à Mr. Chapelain: Quand je pense que cette lettre s'adresse au plus indulgent de tous les hommes, à l'*excuseur* de toutes les fautes, au loüeur de tous les Ouvrages. Je ne sçai si on le trouve autre part. L'Auteur des Reflexions sur l'usage present de la langue Françoise, dit que c'est un de ces mots qui manquent d'habitude, & qui nous sont nécessaires.

Dans le fameux procès du Divorce entre Henri VIII. & Catherine d'Arragon, le Pape Clement VII. ayant declaré aux Ministres d'Angleterre, qu'il ne pouvoit se dispenser de citer le Roi, pour pouvoir juger de l'appel de la Reine, Karne fut envoyé à Rome avec le titre nouveau d'*Excuseur* ou d'*Excusateur*, pour representer les raisons, que le Roi avoit de ne pas comparoître. Hist. d'Anglet.

EX-DEFINITEUR. s. m. Terme dont on se sert dans quelques ordres Religieux, pour dire, celui qui a été Definiteur dans l'Ordre.

E X E.

EXEAT. s. m. Terme de la Discipline Ecclesiastique, qui est purement Latin, & qui signifie, qu'il sorte. Il se dit de la permission par écrit, que donne un Evêque à un Ecclesiastique, son Diocesain, pour sortir de son Diocese, & pour aller faire dans un autre Diocese les fonctions de son ministere, sans quoi il n'y seroit pas reçu. Il se dit aussi de celle qu'un Abbé donne à un Religieux pour sortir de son Monastere: ce qu'on appelle autrement une *obedience*. Ce terme s'employe aussi dans les Colleges de Paris, quand on donne à un écolier la liberté de sortir. Son Precepteur lui a donné un *exeat*. Ce mot est indeclinable. Cet Evêque a expedié plusieurs *exeat*. L'Acad.

EXECRABLE. adj. m. & f. Qui est detestable, qu'on doit avoir en horreur. C'est un blasphemateur *execrable*. C'est un scelerat dont les mœurs & les sentimens sont *execrables*. Crime *execrable*, parricide *execrable*. Se rendre *execrable* devant Dieu & devant les hommes. Abl.

. . . . Neron . . . . . .
Contraint de s'arracher une execrable *vie*,
Sa lâche main cherchoit une main plus hardie. Vill.

Il se dit par exageration des choses extrêmement mauvaises. Ce livre est *execrable*. Cette Sausse a un goût *execrable*. Ce mot vient du Latin *execrabilis*.

EXECRABLEMENT. adv. D'une maniere execrable. Ces joüeurs jurent & renient Dieu *execrablement*.

Il signifie aussi, très mal. Ce Poete versifie *execrablement*.

EXECRATION. s. f. Horreur, detestation. Les Juifs ont en *execration* l'idolatrie. Les sentimens de ces Heretiques sont dignes d'*execration*. Ton nom est en *execration* à ta patrie. Ablan.

Execration, se dit aussi d'un serment horrible. Il a protesté qu'il étoit innocent du crime qu'on lui imputoit, avec tous les sermens & toutes les *execrations* possibles. Il m'a donné sa foi avec tant de sermens & d'*execrations*, qu'il faut bien qu'il me la garde.

Execration signifie aussi, Impieté, profanation des choses sacrées. Il fit mille sermens, mille *execrations*. L'Acad.

Execration signifie encore, Imprecation, malediction. Il y avoit une espece d'*execration* que les Payens croyoient fatale, & par laquelle ils devouoient aux Furies. Bay.

EXECUTER. verb. act. Accomplir les ordres, les commandemens de quelcun. Les ordres du Roi seront ponctuellement *executez*.

Executer, signifie aussi. Effectuer, mettre à effet les promesses qu'on a faites. Les Demons de Loudun ayant déclaré, que deux Magiciens s'étoient saisis de trois Hosties pour les profaner, le P. Seurin consentit que son propre corps fût mis au pouvoir de ces Demons pour racheter celui de son Maître: les offres furent acceptez, & l'échange *executé* de part & d'autre. J. des Sç. May 1689. Henri VIII. entreprit & *executa* de grandes choses. De Larrey. Quand on donne une fois sa parole, il la faut *executer*, il la faut tenir. *Executer* un Traité. Ablan. Ils veulent qu'on *execute* le testament. Le Mai. A la honte de la nature humaine, il y a une grande distance entre promettre & *executer*. Or. M. Quand on confirme une sentence, on dit qu'elle sera *executée* selon sa forme & teneur. Les provisions s'*executent* nonobstant l'appel.

Trois Muses en habit de Ville,
Y president à ses cotez,

Et ses arrêts par Arbouville
Sont à plein verre executez. Boil. Chanson faite à Baville.

Executer, signifie aussi, Reduire en pratique la theorie d'un art ou d'une science. Cette machine a été *executée* en grand & a réüssi. Les Comediens ont mal *executé* cette piece, ils l'ont mal representée. Les Danseurs ont bien *executé* le ballet, ils ont bien dansé.

Executer, se dit aussi des actes que font les Sergens, quand en vertu de quelque contrainte ils font saisir & enlever les meubles d'un debiteur, à moins qu'il ne donne un gardien solvable. On ne peut *executer* des meubles que pour des sommes liquides en vertu d'obligations, ou de jugemens, ou de contraintes decernées par ceux qui ont autorité pour le faire.

En ce sens, on dit fig. qu'un homme *s'execute* lui-même, quand il vend une partie de son bien pour satisfaire ses creanciers, & éviter les frais de Justice. On dit aussi dans un sens plus étendu, qu'un homme *s'execute* lui-même; pour dire, qu'il se détermine volontairement à faire contre ses propres interêts, ce que l'équité, l'honneur & la prudence demandent. L'Acad.

Executer en termes de guerre, se dit des rigueurs que des Troupes exercent contre des Bourgs & des Villages, qui refusent de payer les contributions. *Executer* un Bourg, un Village, *executer* le plat-Païs.

Executer un canon. Terme d'Artillerie. Le servir.

Executer, se dit aussi des supplices qu'on fait souffrir à des Criminels par ordre de Justice. Il y a eu trois hommes qui ont été *executez* aujourd'hui, deux pendus, & un brûlé. On *executa* les Auteurs de la revolte. Ab.

Executé, ée. part. & adj.

EXECUTEUR. s. m. Qui execute. Je serai l'*executeur* de vos ordres. Le Chancelier de l'Université est *executeur* des Rescrits & Bulles Apostoliques. Le Pape nomme dans ses Bulles trois *executeurs*, pour les fulminer. Les Commissaires departis dans les Provinces sont les *executeurs* des ordres de la Cour. Neron traînoit après lui ceux qui lui conseilloient ses crimes, & qui en étoient les *executeurs*. St. Ev. Ce n'est point aux enfans à être les *executeurs* de la vengeance du Ciel contre leur pere. Dac.

Executeur, se dit aussi d'un moindre Officier ou Sergent, qui execute un ordre de Justice. Le Sergent porteur & *executeur* de cette contrainte a fait une description des meubles.

Executeur, se dit absolument de celui qui execute les sentences criminelles, qu'on appele autrement, *le Maître des hautes œuvres*. L'*executeur* de la haute Justice, & en son vrai nom *le Bourreau*, celui qui pend, rouë, decolle les criminels condamnez. Le Boureau de Paris se qualifie lui même, *Executeur* des sentences criminelles du Parlement & du Châtelet de Paris. Il paroît par des exemples tirez de l'histoire sacrée & profane, qu'anciennement les Juges, qui rendoient un jugement de mort, executoient eux-mêmes leurs sentences sur les coupables; & il n'y avoit point de Ministre ordinaire, & particulier pour leur execution, tel que celui qui a été établi depuis par une autorité publique. Autrefois en France, en Espagne, en Italie & en Allemagne, lorsque plusieurs avoient été condamnez au supplice pour un même crime, on donnoit la vie à celui d'entre eux qui vouloit bien exercer ce cruel Ministere sur ses complices, & on voit encore au milieu de Gand deux statuës d'airain, monument éternel d'un pere & d'un fils convaincus d'un même crime, où le fils servit d'*executeur* à son propre pere. Avant que cette fonction eût été érigée dans l'Allemagne en titre d'office, le plus jeune de la Communauté ou du corps de Ville, demeuroit chargé de cet emploi. En Franconie c'étoit le nouveau marié: à Reutlingue, Ville Imperiale de Suabe, le Conseiller dernier reçu: à Stedien, petite Ville de Thuringe, celui des habitans qui étoit venu le dernier s'habituer dans le lieu. Il n'est pas permis à tous ceux qui ont droit de justice, d'avoir un *Executeur*; ce droit n'apartient qu'aux Seigneurs qui ont *merum imperium*, qu'on appelle droit de glaive ou justice de sang. Cette charge est unie dans la plûpart des Villes d'Allemagne au métier d'*Ecorcheurs*. Les gens de cette profession sont aussi en possession de remettre les os disloquez ou rompus. Adr. Beier, *du droit concernant les Executeurs & les Ecorcheurs*. J. des Sc. T. XXXI.

Executeur, Executrice, celui ou celle qui sont nommez par un testateur, pour avoir soin de faire executer son testament. Un *executeur* testamentaire doit être saisi de tous les meubles du deffunt pendant un an, au bout duquel il est tenu d'en rendre compte. Par la plûpart des Coûtumes du Royaume, comme celle de Paris art. 299. & celle de Normandie art. 430. il est obligé à faire inventaire des biens du defunt en presence de l'heritier. Pour la validité d'un testament il n'est point necessaire qu'il y ait un *executeur* testamentaire. Cette femme en a usé en fidelle *executrice* des dernieres volontez de son mari.

EXECUTION. s. f. Action par laquelle on execute; achevement, accomplissement d'une chose qu'on doit faire. Il a été commis pour l'*execution* des ordres de Sa Majesté. Il a été chargé par le testateur de l'*execution* de ce testament. Le Roi se montra fort severe à maintenir l'*execution* des loix. Ils demandoient l'*execution* du Traitté. Ablan. L'Architecture pratique est la connoissance qu'on a acquise par l'*execution*, & la conduitte des bâtimens. Ce fut le seul de ses projets qu'il mit à *execution*. L. de Cambr.

Execution. Terme de Pratique, Saisie & enlevement de meubles faite par un Sergent, & par autorité de Justice. L'*execution* a été déclarée tortionnaire. Il a été ordonné que l'*execution* encommencée sera parachevée, & les meubles saisis vendus. On appelle au Palais, frais & mises d'*execution*, les depens qu'on fait en executant des contrats ou des jugemens.

Execution parée. Terme de Palais. C'est un droit assez recent, qui vient des petits scels introduits depuis quelques années, afin qu'un contract, qui n'étoit executoire qu'en vertu d'une sentence du Juge, pût être executée par un serment sur la simple requisition des parties. Par l'Ordonnance de 1539 tous contracts scellez du scel Royal ont *Execution parée* par tout le Royaume. Les contracts sous scel authentique, ne sont executoires que dans l'étenduë de la haute Justice. Les arrêts, ni les sentences, ni les contracts n'ont *execution parée* qu'en vertu du sceau.

En termes de guerre *execution militaire*, se dit des lieux sur lesquels on exerce les rigueurs de la guerre, faute d'avoir payé les contributions.

Execution, se dit aussi des supplices qui sont soufferts par des condamnez en Justice. Il y a eu une *execution* de deux voleurs roüez à la Greve, de deux deserteurs passez par les armes. Chez les Romains ce n'étoient pas des boureaux en titre d'office, c'étoient les Soldats mêmes qui faisoient les *executions*.

Execution, se dit aussi de l'action par laquelle on execute une entreprise hardie. Ce General est de bon conseil, & il a un tel Brigadier qui est un homme d'*execution*. Les perils, & les fatigues sont d'ordinaire inseparables de l'*execution* des grands desseins. Bou. Cromwel étoit prudent, & sage dans le conseil, & brave dans l'*execution*. Ab. Rag. Il faut se deffier de ces determinez qui sont gens de main, gens d'*execution*.

Exe-

Execution, signifie quelquefois, Carnage. Si ces deux Chefs animez se rencontrent, il se fera une sanglante *execution*, un grand carnage. La baterie de canons fit ce jour-là une grande *execution*. Of. M.

Execution. Ce mot se dit en parlant de Musique, & de chant. C'est la maniere de chanter. Pour la maniere de chanter, qu'on appelle en France *execution*, aucune nation ne sçauroit raisonnablement la disputer aux François. St. Ev. Les François trouvent dans le secret de l'*execution*, comme un charme pour notre ame, & je ne sçai quoy de touchant qu'ils sçavent porter jusqu'au cœur. Id. Nous avons profité du commerce des Italiens, pour une plus grande & plus hardie composition, comme ils ont tiré avantage du nôtre pour la propreté d'une *execution* polie. Id.

EXECUTOIRE. adj. de tout genre. Terme de Palais. Qui a droit, ou autorité suffisante pour être executé. Le seel du Châtelet de Paris est *executoire* par tout le Royaume de France. Un contrat n'est *executoire* que quand il est en forme & scéllé. Les sentences de provision sont *executoires*.

Executoire, se dit aussi d'une contrainte en vertu de laquelle on execute, & alors il est s. m. C'est un mandement de Justice delivré en forme, pour faire payer une somme liquide. Un *executoire* de depens est la contrainte qu'on donne, pour payer la somme à quoy se montent des depens taxez. On delivre des *executoires* de certaines sommes contre des temoins qui ne veulent pas rendre les sacs qu'on leur a donnez en communication. Les Traitans delivrent des contraintes & *executoires* contre les redevables des droits du Roi.

EXECUTRICE. Voyez Executeur.

EXEDRES, C'étoient chez les Anciens des lieux où disputoient les Philosophes, les Rhetoriciens, &c. comme aujourd'hui les classes, & les Colleges. Mr. Perrault dit que c'étoient de petites Academies, où les gens de lettres conferoient ensemble.

Ce mot qui est Grec est interprêté differemment. Il signifie à la lettre un lieu où plusieurs personnes sont assises sur des sieges fixes & arrêtez. Philander semble avoir été de cette opinion, quand il dit que l'*Exedre* des Grecs étoit un lieu pareil à celui qu'on appelle Chapitre dans les Cloîtres des Religieux. Vitruve néanmoins parle des *Exedres*, comme de lieux fort ouverts & exposez au soleil.

EXEGESE. s. f. Explication. Les sçavans se servent quelquefois de ce mot, qui vient du Grec, *exegesis*. On appelle aussi *exegese* un commentaire, ou un discours entier, fait pour expliquer quelque chose.

EXEGETE. s. m. Qui explique, du Grec *exegetes*. Les *Exegetes* étoient parmi les Atheniens des Jurisconsultes, que les Juges consultoient sur les causes capitales, & dont ils suivoient les avis. Il y avoit aussi des *Exegetes* parmi les Ministres des Temples.

EXEGETIQUE. s. f. Terme d'Algebre. La maniere de trouver en nombres ou en lignes, les racines de l'équation d'un problême, selon qu'il est de Géometrie ou d'Arithmetique.

Ce mot vient du Grec *exegeomai*, j'expose, j'explique. *Exegetique* est donc ce qui sert à expliquer. Ainsi on dit des notes *exegetiques*, un commentaire *exegetique*.

EXEMPLAIRE. adj. m. & f. Qui donne exemple. On deffend à tous ceux qui sont notez en Justice de recidiver, à peine de punition corporelle & *exemplaire*. Les Saints ont mené une vie *exemplaire*. Dieu avoit élevé la Reine au plus haut faite des grandeurs, pour rendre la regularité de sa vie plus éclatante, & plus *exemplaire*. Boss.

Exemplaire. s. m. Modele, original à imiter. Cette femme est un *exemplaire* de vertu.

On appelle en Metaphysique, *Cause exemplaire* ou objective, le modele qu'on se propose en faisant un ouvrage. Tel est la plan d'un batiment, par lequel un Architecte se conduit, & tels sont en general tous les objets sur lesquels Dieu forme les idées de l'ame qui les representent. Regis. *Cause exemplaire*, est toute chose qui est representée par un autre. C'est un axiome de Metaphysique, que la *cause exemplaire* des idées doit contenir formellement toutes les perfections, que les idées representent. De là il suit, que Dieu existe. J'ai l'idée d'un être parfait ; cette idée doit avoir une *cause exemplaire* ou objective ; cette *cause exemplaire* doit contenir formellement toutes les perfections, que l'idée de l'être parfait represente ; il n'y a que l'être parfait qui soit la *cause exemplaire* de cette idée ; or l'être parfait ne peut être cette cause sans exister ; donc l'être parfait existe. Id.

Exemplaire, signifie aussi une copie d'un livre ou écrit. Les privileges des livres contiennent la clause de mettre deux *exemplaires* des livres qu'on imprime, en la Bibliotheque du Roi. Les Critiques ont retabli les Auteurs anciens, en les conferant avec plusieurs *exemplaires* manuscrits.

EXEMPLAIREMENT. adv. D'une maniere exemplaire. Les crimes scandaleux doivent être punis *exemplairement*. Vivre *exemplairement*.

EXEMPLE. s. m. Modele de conduite ; action vicieuse ou vertueuse qui est proposée à imiter, ou à éviter. C'est un *exemple* vivant de sobrieté. Ablan. L'*exemple* ne doit jamais servir de loi, ni de raison. Les hommes sont trop sujets à faillir, pour se regler sur leur conduite. St. Ev. Un *Exemple* destitué de droit n'est pas une raison, c'est un fait simplement. Patru. Sylla pût bien quitter la souveraine Puissance ; mais il ne pût empêcher l'effet du mauvais *exemple*. Boss. Les personnes du monde, sur qui on ne prend point *exemple* ne sont coupables que de leurs propres pechez. Nic. Les Poëtes ont fait les Dieux vicieux, pour faillir avec *exemple*. St. Ev. Le supplice des malfaiteurs est un *exemple* & une leçon pour le peuple. Of. M. Combien de Chrêtiens qui ne le sont que par la seule impression de l'*exemple* ? Nic. L'*exemple* d'une bonne vie est une instruction pour le genre humain. Boss. Nous nous accoûtumons à regarder les Saints comme trop au dessus de nous, afin de nous delivrer des sollicitations de leur *exemple*. Baillet. Les petits *exemples* ne nous touchent pas, & les grands nous paroissent au dessus de notre portée. Fl. Le meilleur moyen d'élever les enfans à avoir de l'horreur pour le vice, c'est de leur rendre le vice sensible par des *exemples*. Dac. Les hommes croyent plus leurs yeux que leurs oreilles, & par consequent le chemin des preceptes est plus long que celui des *exemples*. Port-R. Il est difficile de diminuer l'impression, que fait la force de l'*exemple*. Boss. Quoique les *exemples* ne soient pas des raisons, les hommes croyent pourtant pouvoir faire avec justice ce qui n'est pas sans *exemple*. Pasc. Les bons *exemples* font voir tout ensemble, & que la vertu est possible, & qu'elle est approuvée. Ab. de S. R. Il inspiroit la vertu par son *exemple*, & la faisoit aimer par ses manieres. Of. M. Les Peres de l'Eglise ont proposé Theodose le Grand, pour *exemple* aux Princes Chrêtiens. Flech. L'*exemple* nous conduit, au lieu que la raison nous devroit conduire : nous faisons ce qu'on fait, & non pas ce que nous devons faire. M. Esp. Je veux vous obliger à regarder la vertu comme dans un miroir dans la vie des autres, & à apprendre par leur *exemple* à faire le bien, & à fuir le mal. Dac. Les grands *exemples* pour le salut de la Republique tiennent toûjours quelque chose de l'injustice. Mez.

L'exemple sert, l'exemple nuit aussi. La Font.
. . . *Brebis sont la plûpart des personnes,*
Qu'il en passe une, il en passera cent,
*Tant sur les gens est l'*exemple *puissant.* Id.
*L'*exemple *bien souvent n'est qu'un miroir trompeur,*
Et l'ordre du destin, qui gêne nos pensées,
N'est pas toûjours écrit dans les choses passées. Corn.
Ma jeunesse nourrie à la Cour de Neron,
*S'égaroit, cher Paulin, par l'*exemple *abusée,*
Et suivoit du plaisir la pente trop aisée. Rac.
Les exemples *vivans ont bien plus de pouvoir.* Corn.
Les Chroniques les plus amples
Des veuves du premier tems,
*Nous fournissent peu d'*exemples
D'Artemises de vingt ans. Rouss.

Exemple. Comparaison qui aide à concevoir, à imaginer. Quand on veut instruire par des paroles, le chemin est long; il est bien plus court par les *exemples.*

Exemple. s.m. Terme de Rhetorique. Raisonnement, par lequel on prouve, ou on éclaircit un fait particulier, par un autre qui lui est semblable.

On dit, Faire un *exemple* de quelqu'un, le faire servir d'*exemple*; pour dire, le punir pour apprendre aux autres les peines auxquelles ils s'exposeroient, s'ils commettoient les mêmes fautes. On dit qu'une chose est sans *exemple*, quand elle est nouvelle & extraordinaire.

Exemple. Terme d'Ecriture, est une ligne ou deux qu'écrit un Maître Ecrivain au haut d'une page, pour donner à imiter à ses écoliers. Il est feminin en ce sens. Une bonne *exemple.* Une *exemple* bien faite. Faire une *exemple.*

Exemple, est aussi le travail que font les écoliers, en remplissant la page où on leur a donné l'*exemple.* Ecrire son *exemple.* Faire son *exemple.* Il est encore là feminin.

Par exemple, façon de parler adverbiale, dont on se sert pour faire une comparaison, pour confirmer ce qu'on a dit par quelque chose de semblable.

EXEMPT, empte. adj. Le *p* ne se prononce pas, & même beaucoup d'Auteurs écrivent *exemt.* Qui par nature, par droit, ou par privilege n'est point astreint, obligé, sujet à quelque chose. Le Procureur d'un Monastere est *exempt* d'assister au Service. Les Chartreux ne sont jamais *exempts* ni par vieillesse, ni par maladie, d'observer leur Regle. On delivre souvent des mandemens, qui comprennent les *exempts* & non *exempts.* Chez les Anciens pas un n'étoit *exempt* d'aller à la guerre. Les Academiciens sont *exempts* de guet & de garde. Un Septuagenaire est *exempt* de la prison.

On appelle *Exempts*, les Ecclesiastiques seculiers ou reguliers, qui ne sont point soûmis à la Jurisdiction de l'ordinaire; & dans cette acception *Exempt* est substantif.

Tous les Chefs d'Ordre, comme Citeaux par une Bulle d'Alexandre V. Premontré par une Bulle d'Alexandre V. Clugny par une Bulle de Clement IV. Grammont, Val des Ecoliers, S. Antoine de Viennois, &c. sont *exempts* de la Jurisdiction des ordinaires. Par la Bulle d'Alexandre V. les Fermiers & Suppôts de Clugny joüissent de la même exemption. Les Abbez, *exempts* de la Jurisdiction des Evêques, prétendent la presséance sur les non *exempts.* La plûpart des Reguliers sont *exempts* de la Jurisdiction des Evêques; mais il y a bien des cas où les Evêques ont Jurisdiction sur les *exempts.* Voyez Exemption. Il y a aussi des Chapitres des Eglises Cathedrales, qui sont, ou qui prétendent être *exempts* de la Jurisdiction des Evêques, & qui ne reconnoissent que le Pape au dessus de leur Doyen. Voyez Doyen.

On dit aussi, *Exempt* de passion, *exempt* de douleur. Les Dieux peuvent-ils se mettre en colere, veu qu'étant sans corps ils sont *exempts* de passions. Abl. Nul n'est *exempt* de la mort. L'Acad. Les corps glorieux, les Anges, sont *exempts* de nos infirmitez, de la mort. Celui qui vit dans le celibat est *exempt* de beaucoup de soucis & d'importunitez. L'ame du Sage est *exempte* du tumulte & de l'agitation des passions. Bay.

On dit aussi, *exempt* de fautes, de défauts, de soins, &c. Les plus excellents ouvrages ne sont pas *exempts* de fautes. Bouh. On condamne avec plus de chaleur les defauts dont on se croit *exempt*, que ceux qu'on reconnoit en soi. St. Ev. La tranquilité de la vie consiste à être *exempt* des soins, & des prevoyances inquietes de la prudence humaine. Fen. En censurant les defauts d'autrui l'on veut faire comprendre qu'on en est *exempt* soi-même. Of. M.

EXEMPT. subst. m. Officier établi dans les Compagnies des Prevôts & autres pareils Officiers. Le Grand Prevôt de l'Hôtel a sous lui 12. *Exempts* qui servent par quartier. Les 4. anciens s'appellent aussi *Grands Exempts.* Ils informent des Délits commis à la suite de la Cour, en l'absence des Lieutenans de Robe courte. Ils sont ordinairement employez à faire des captures ou autres executions, à la tête de quelques Gardes, ou Archers. Les *exempts* vont aussi relever le Guet.

Dans les Compagnies des Gardes du Corps, les *Exempts* sont des Officiers au dessus des Brigadiers & au dessous des Enseignes. Ils portent le bâton dans la maison du Roi. C'est un *Exempt* qui conduit à la porte du Louvre la Compagnie qui doit faire la garde. Il y a 48. *Exempts* dans les 4. Compagnies des Gardes du Corps: c'est-à-dire, 12. dans chaque Compagnie, deux à chaque Brigade. Dans la Compagnie des Cent Suisses de la Garde du Roi, il y a huit *Exempts* qui servent par quartier.

On dit proverbialement & en raillerie, d'un homme qui se tient inutile, tandis que ses compagnons travaillent, qu'il est *exempt* de bien faire.

EXEMPTER. v. act. Donner privilege; dispenser quelcun de faire, de payer, ou de souffrir quelque chose, à quoy sont sujets ceux de sa même condition. On a *exempté* les Officiers commensaux du payement de la taille. Ce remede l'a *exempté* des douleurs de sa goutte, quoiqu'il ne l'ait pas gueri. Pour vous *exempter* de la peine d'aller là, je veux bien y aller pour vous. Une équivoque n'*exempte* point de mensonge. Port-R.

Exempté, ée. part. pass. & adj. Cet Officier a été *exempté* de servir cette année, à cause de sa blessure.

EXEMPTION. s. f. Le *p* se prononce. Privilege, dispense, droit, grace, exception de la regle generale. Les Elus ne joüissent plus de l'*exemption* des tailles. On a revoqué toutes les *exemptions.* La tranquillité d'Epicure n'étoit qu'une *exemption* de trouble. St. Ev. Ne nous flattons jamais de l'entiere *exemption* d'aucun vice, ni de l'amortissement total d'aucune passion. Nic.

Exemption, se dit aussi des Eglises & Monasteres qui ont un privilege du Pape, qui les exempte de la jurisdiction de leur Evêque Diocesain. Dans le Diocese de Roüen il y a bien des *exemptions.* L'*exemption* de Fescamp a un grand territoire.

St. Bernard disoit que par ces *exemptions* les Papes prouvent bien qu'ils ont la plenitude de puissance; mais que peut-être ne montrent-ils pas qu'ils ayent la plenitude de la justice. Le Concile de Constance revoqua toutes les *exemptions*, pour redonner à la loi generale, affoiblie, & diminuée par le relâchement des siecles, sa force, & son ancienne vigueur, & la faire valoir en tous lieux dans toute son étenduë. G. G. Les *exemptions* dimi-

diminuënt le respect que les inferieurs doivent à leurs superieurs, & renversent l'ordre de la Hierarchie Ecclesiastique. Les premieres *exemptions*, qui ont été accordées aux Moines, n'étoient que pour la liberté d'élire leur Abbé independamment de l'Evêque, & non pas pour les exempter de la Jurisdiction des Evêques.

Le pretexte de ces *exemptions* a été que les Evêques, pendant que les Moines étoient sous leur Jurisdiction, abusoient de leur autorité, & exigeoient certains droits des Monasteres qui étoient dans leur dependance. Il est peut-être plus vrai de dire, que les Monasteres s'étant relâchez de la rigueur de leur regle, ils ne voulurent point d'inspecteurs si proches, & ils solliciterent ces *exemptions*, pour n'être soûmis qu'au St. Siege. Comme c'étoit deroger au droit commun, les Papes étoient fort retenus, & fort reservez à accorder ces privileges. Ils ne le faisoient même d'ordinaire que du consentement des Evêques. Mais peu-à-peu les Papes se sont attribué le pouvoir d'accorder ces *exemptions*, & ont profité de l'indulgence des Evêques, qui n'en consideroient pas toutes les consequences. Ainsi ils ont favorisé du privilege d'*exemption* de la Jurisdiction des Evêques, des Ordres entiers, comme Citeaux, Clugni, les Dominicains, les Chartreux, les Jesuïtes, &c. & même les Chapitres de la plûpart des Cathedrales & Collegiales, qui ne reconnoissent que le Pape. Les choses étoient venuës à un point que l'on fut obligé de restreindre ces *exemptions*, & le Concile de Trente les a prohibées, & declarées nulles pour l'avenir: confirmant celles qui sont fondées en juste titre, & en vertu d'une concession en forme du St. Siege. Aujourd'hui telles concessions sans le consentement du Roi, & de l'Evêque Diocesain, qui est le Superieur naturel, seroient nulles, & abusives. FEVRET.

Il y a trois sortes d'*exemptions*. Celles des Mandians & autres Religieux sont personnelles: les autres sont locales comme les Saintes Chapelles: les autres sont locales & personnelles tout ensemble. En ce cas les Exempts joüissent de tous les droits Episcopaux, pourvoyent aux Cures, donnent la mission aux Prédicateurs. Ils ont un Official, & un Penitencier, & leur territoire s'appelle de *nul Diocese*, comme S. Germain des Prez à Paris. L'Evêque Diocesain n'y exerce aucune Jurisdiction.

Il n'y a point d'*exemptions* pour les Religieux qui delinquent hors du Cloître; & quand il s'agit ou de l'administration des Sacremens, ou de la predication, c'est aux Evêques à donner les permissions & les approbations, & à les limiter ou revoquer comme il leur plaît. Le P. Mabillon rapporte que dans le X. siecle les Abbez, ayant contesté l'obéïssance aux Evêques, la plûpart des Abbez furent obligez de ceder, & de faire profession à leur Sacre, d'obéir à l'Evêque, de payer le droit de visite & de souffrir qu'il celebrât la Messe dans leur Monastere, quand il y alloit en procession. On tâche à restreindre les *exemptions* autant qu'il est possible, à cause des inconveniens. Ainsi l'on n'a point d'égard à l'*exemption*, à moins qu'elle ne soit fondée sur un titre confirmé par la possession. FLEURI. Le Concile de Trente a même apporté diverses limitations aux *exemptions* des Reguliers & Seculiers, qui dans les Monasteres exercent cure d'ames sur les Seculiers. En ce cas ils sont sujets à la visite des ordinaires. Par l'Ordonnance d'Orleans art. IX. tous Monasteres non Chefs d'Ordre sont sujets à la visite du Diocesain, nonobstant leurs privileges d'*exemption*; demeurant cependant la correction des Religieux ou Religieuses, à l'Abbé ou à l'Abbesse. Il faut pourtant excepter les privileges d'*exemption* accordez lors de la fondation, ou du consentement des Evêques. L'Ordonnance ne revoque que les *exemptions* obtenuës directement des Papes sans autre formalité.

EXEMPTIONS. En quelques Coûtumes, on appelle *exemptions* les terres qui, étant enclavées dans un Bailliage, ou Senechaussée, sont pourtant exemptes de la Justice, & n'en relevent point pour la Jurisdiction. La Coûtume de Nivernois est intitulée, *Coûtumes du Comté de Nivernois, enclaves, &* exemptions *d'icelui.*

EXERCER. v. act. Dresser, former, instruire à quelque chose par des actes frequens. On *exerce* les chevaux à la course; les hommes à l'escrime, à la lutte, à la danse, &c. Il s'*exerce* au travail, à souffrir le froid & le chaud, il s'y endurcit. S'*exercer* à la chasse. ABLAN. S'*exercer* à faire des armes.

EXERCER, se dit figurément. Il a *exercé* son esprit sur un beau sujet. Dieu permet que nous soyons tentez pour éprouver, & pour *exercer* notre vertu. LA BR. On n'étudie la Theologie que pour s'*exercer* à la dispute. OE. M. La memoire se perd, si on ne l'*exerce* souvent. La vertu la plus difficile à *exercer*, c'est la patience. On propose des énigmes aux écoliers pour *exercer* leur esprit.

EXERCER, signifie encore, Donner de l'emploi, obliger à quelque travail, causer quelque peine. Ce Maître donne à ses compagnons assez de besogne pour *exercer* leurs bras. Ce messager a beau sujet d'*exercer* ses jambes. Sa partie lui a suscité tant d'affaires, qu'elle a bien *exercé* sa patience. *Exercer* une armée par des travaux, par des marches. Dieu souffre les mechans pour *exercer* les bons.

EXERCER, en termes de Palais, se dit des actions & des procedures qu'on fait au nom d'autrui, lorsqu'on a cession de ses droits, ou qu'on les a saisis, & quand on est en sa place. Il agit en cette affaire comme *exerçant* les noms & actions de son debiteur. Il *exerce* ce Greffe par commission & au nom du proprietaire.

En ce sens on dit quelquefois absolument, *Exercer*. Il est reçu en Survivance, mais il n'*exerce* pas encore. L'ACAD.

EXERCER, signifie encore, S'appliquer à un certain genre de vie, à une profession, à un metier. Ce Magistrat *exerce* fort noblement sa charge. Cet Artisan *exerce* fort honorablement son metier. Ce devot s'*exerce* à la pieté, ce curieux à l'étude, ils s'y occupent continuellement. L'amour de Dieu pur & desinteressé, *exerce* les vertus sans aucun motif de propre interêt. FEN.

EXERCER, Pratiquer, mettre quelque chose en execution, en usage, en pratique. Les femmes *exercent* sur nous un pouvoir un peu tyrannique. OE. M. Le Roi prêta son autorité à ses Ministres, pour *exercer* des concussions violentes. DE LARREY. Henri VIII. *exerça* le pouvoir arbitraire dans toute son étenduë. ID. Ce severe censeur *exerce* une impitoyable critique sur tout le genre humain. BAY.

La force tenant lieu de droit & d'équité,
*Le meurtre s'*exerçoit *avec impunité.* BOI.

EXERCER, se dit aussi absolument avec le pronom personnel, pour, S'appliquer à tourmenter.

Mais que vos yeux sur moi se sont bien exercez,
Et qu'ils m'ont vendu cher les pleurs qu'ils ont versez!

EXERCÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXERCICE. s. m. Occupation, travail ordinaire. Le seul *exercice* d'un Officier est de bien vaquer aux fonctions de sa charge. Le principal *exercice* de cet Auteur est l'étude. Rien ne contribue davantage à la connoissance des Arts, que de considerer l'*exercice* qu'en font les peuples qui se piquent d'y réüssir. MEM.

DE TR. Les gens du monde sont dans un *exercice* continuel de civilité. NIC.

On dit qu'un Officier est en son année d'*exercice*, dans le tems qu'il exerce effectivement sa charge : qu'on a commis un tel à l'*exercice* d'un Greffe ou d'une autre charge; pour dire, qu'on lui en fait faire les fonctions.

EXERCICE, signifie encore l'agitation du corps, qui sert à dissiper les humeurs. Il faut prendre un peu d'*exercice* après le repas, agir, se promener. Il surmontoit les incommoditez par la temperance, & par l'*exercice*. SAR. L'*exercice* du corps reveille l'esprit. BOU. L'*exercice* est un des meilleurs moyens qu'on puisse employer pour se bien porter. J. DES SC. Cet homme est sedentaire, & ne fait point d'*exercice*: c'est ce qui le rend sujet aux fluxions. La paume, la chasse, sont des *exercices* bien violens. On deffend les jeux de hasard, & on permet les jeux d'*exercice*.

EXERCICE, signifie aussi, Peine, travail, affliction. Un chicaneur donne de l'*exercice* à ses parties, il les fait bien courir. Cet homme a des enfans debauchez, qui lui donnent bien de l'*exercice*, de l'affliction. De tant d'heureux jours passez, il ne me reste plus que le penible *exercice* d'en effacer de mon esprit la trace profonde. AB. A' ELOÏSE.

On dit, l'Exercice d'un art, d'une science, d'une profession, d'un métier, &c; pour dire, la pratique d'un art, d'une science, d'une profession, d'un métier, &c. L'Edit de Nantes ayant été revoqué en 1685. l'*exercice* de la Medecine fut interdit aux prétendusReformez. FONT.

EXERCICE, se dit aussi en matiere de devotion, & signifie, Pratique. Les *exercices* les plus vils de la Religion lui paroissoient honorables. FL. L'*exercice* du Chrêtien, c'est-ce que doit faire un Chrêtien tous les jours. Il vacque à tous les *exercices* de pieté. L'*exercice* des vertus. Constantin tolera les Payens, parcequ'ils étoient en grand nombre, & que faisant encore la plus grande partie du peuple, il n'étoit pas juste de leur ôter l'*exercice* de leur Religion. JUR. Le Roi a éteint l'*exercice* de la Religion Protestante dans son Royaume. La contemplation passive n'est que l'*exercice* paisible de l'amour pur, & desinteressé. FEN. On s'imagine mériter le salut par quelques *exercices* apparens d'une pieté superficielle. FL. Quelque charme qu'on trouve dans l'*exercice* de la vertu, l'ambition envisage toûjours la recompense qui la suit. OF. M. Je redoute l'amour propre dans l'*exercice* même de l'humilité. P. TART.

EXERCICE, se dit aussi des études, des conferences qu'on fait, pour se perfectionner dans les lettres. Ces jeunes gens font tous les Jeudis des *exercices* academiques où ils profitent beaucoup.

EXERCICES, au pluriel, se dit plus particulierement de ce qui s'apprend dans les Academies d'Ecuyers aux Gentilhommes, comme monter à cheval, danser, faire des armes, voltiger, tracer des fortifications, &c. Ce Seigneur a fort bien appris tous ses *exercices*. On dit aussi dans les Colleges, qu'il n'y a point d'*exercices*, quand il n'y a point de Maîtres qui enseignent.

EXERCICE, en termes de Guerre, est une assemblée d'un corps de soldats qu'on range en bataille, pour leur faire faire les mouvemens, les évolutions militaires, & les divers maniemens de leurs armes, pour sçavoir executer les commandemens qui leur seront faits dans les occasions. Le Regiment des Gardes fait toutes les Fêtes l'*exercice*. L'*exercice* du Canon dans un Vaisseau, est un mouvement qui represente celui du Canon dans un combat, & le maniment des utensiles & des manœuvres qui y servent. On dit aussi faire l'*exercice* du mortier. L'*exercice de la manœuvre*, est la demonstration, ou la representation de tous les mouvemens necessaires, pour appareiller un vaisseau, & de tout ce que chacun doit faire dans l'occasion.

EXERCITATION. s. f. Mot tiré du Latin, & qui n'a d'usage qu'en parlant de certaines dissertations sur quelque matiere de science ou de critique. Les Auteurs ont intitulé plusieurs de leurs Ouvrages, des *Exercitations*, comme celles de Scaliger contre Cardan, de Saumaise sur Solin, &c. Les *Exercitations* Bibliques de Pfeifer.

On a dit aussi autrefois *exerciter* pour exercer, du Latin *exercitare*.

*Un Art sans plus: en lui seul s'*exercite.
Et du metier d'autrui ne s'empêchant,
Va dans le sien se parfait recherchant;
Car exceller n'est pas chose petite. PIBRAC.

On disoit aussi autrefois *exercite*, pour armée, du Latin *exercitus*.

EXERESE. s. f. Terme de Chirurgie. Operation qui retranche & tire du corps les choses, qui lui sont superfluës ou nuisibles & étrangeres. Cette operation se fait en deux manieres, ou par extraction, comme lors que l'on est obligé de tirer des choses naturellement dans le corps, & qui pourtant lui sont devenuës étrangeres comme un enfant mort, ou de l'urine retenuë; ou par detraction, quand on ôte du corps les choses contre nature, qui y ont été introduites du dehors. DIONIS.

Ce mot vient du Grec *exairesis*.

EXERGUE. s. f. Terme de Medailliste. Petit espace hors d'œuvre, qui se pratique au bas de la medaille, pour y mettre quelque inscription, chiffre, devise, ou la datte.

Ce mot est composé des mots Grecs *ex* & *ergon*, & signifie hors d'œuvre.

E X F.

EXFOLIATIF, IVE. adj. Terme de Chirurgie. Qui exfolie, qui est propre à exfolier. Trepan *exfoliatif*, est un trepan qui perce l'os en le ratissant, & en enlevant plusieurs feuilles les unes après les autres. L'usage du trepan *exfoliatif* est dangereux, parceque cet instrument ébranle trop la tête. DIONIS.

EXFOLIATION. s. f. Terme de Chirurgie. Separation des parties d'un os qui se détachent par feuilles. Ce qui a été découvert de la surface du crâne souffre l'*exfoliation*. DIONIS.

EXFOLIER. v. neut. Terme de Chirurgie, qui se dit seulement des os, qui se levent ou qui tombent par feuilles. Il ne faut point tamponner la playe, laissant à l'os la liberté de se recouvrir, ce qu'il fait quelquefois sans s'*exfolier*, surtout aux enfans. DIONIS.

EXFUMER. v. act. Terme de Peinture. C'est, Eteindre une partie de quelque portrait, ou d'autre ouvrage, qui paroît trop ardente. Il faut *exfumer* cette partie-là, parcequ'elle paroit trop forte en couleur.

E X G.

EXGARDIEN. s. m. Celui qui a été Gardien d'un Couvent.

E X H.

Toutes les H. des mots de cette colonne ne se prononcent point, & on croit même qu'il n'y auroit pas grand mal, quand on les retrancheroit. RICH.

EXHALAISON. s. f. Air subtil, & spiritueux qui s'ex-

s'exhale des corps. En entrant chez un Parfumeur, on sent une douce *exhalaison* qui frappe l'odorat. On respire dans les mines des *exhalaisons* vitrioliques, & arsenicales qui sont dangereuses.

Ce mot vient du Latin *exhalatio*.

EXHALAISON, en termes de Physique, se dit particulierement de ces corps secs, ou atomes que la terre pousse continuellement en l'air, ou que les astres attirent : ou de ces particules sulphureuses, qui ont été separées des corps terrestres par sa chaleur du soleil, ou par l'agitation de la matiere subtile. Les vapeurs s'élevent des eaux, & les *exhalaisons* de la terre : ce sont des parties grasses, oleagineuses & sulfurées, qui servent de matiere aux foudres & à quelques autres meteores.

EXHALATION. s. f. Terme de Chymie, est une operation qui ne se pratique que sur les matieres seches, par laquelle on fait élever & dissiper les parties les plus volatiles des substances, par le moyen de la chaleur.

EXHALER. v. act. Pousser dehors des vapeurs, des odeurs des esprits & autres choses semblables. Ces fleurs *exhalent* une douce odeur. Les marais *exhalent* une vapeur grossiere. Ce cloaque *exhale* une mauvaise odeur. Notre poumon *exhale* l'air, après qu'il s'est rafraichi. Il s'*exhale* des vapeurs des liqueurs échauffées Le Vesuve *exhale* des flammes.

EXHALER, signifie aussi, S'evaporer, s'élever en l'air, se dissiper, sortir hors de soi. L'esprit de vin, l'esprit de nitre s'*exhalent* bientôt, si les vaisseaux ne sont bien bouchez. L'esprit d'urine a un sel fort volatil qui s'*exhale* facilement. Democrite, au rapport de Diogene de Laerce, se nourrit trois jours en respirant seulement les corpuscules, qui s'*exhaloient* d'un pain chaud. BAG. DIVIN. Que verrons-nous dans notre mort ? une vapeur qui s'*exhale*, une machine qui se dissout. BOSS. Sa grande ame s'*exhale*. BENSERADE.

EXHALER, se dit figurément, & signifie soulager. La tristesse, la douleur s'*exhalent* par les soupirs. La colere s'*exhale* en injures, en invectives, en menaces.

Du sein d'un Prêtre émû d'une divine horreur,
Appollon par des vers exhala *sa fureur*. BOI.
Horace après Lucile
Exhaloit *en bons mots les vapeurs de sa bile*. ID.
Cette belle affligée
En sanglots mal formez exhala *sa douleur*. CORN.
Ne te figure point qu'en reproches en l'air
Mon couroux contre toi veuille ici s'exhaler.
T. CORN.

EXHALÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXHAUSSEMENT. adv. Terme d'Archirecture. Elevation d'une plancher, d'une voute. Les planchers, qui ont trop d'*exhaussement*, rendent les chambres trop froides en hiver.

EXHAUSSEMENT, est aussi une hauteur, ou élevation ajoûtée sur le dernier plinthe d'un mur de face, pour rendre l'étage en galetas plus logeable.

EXHAUSSER. verb. act. Terme d'Archirecture. Elever bien haut une Eglise, une maison, un plancher. Le defaut de l'Eglise de St. Eustache, c'est que la voute est trop *exhaussée*, elle est de vingt-deux toises. Ce pavillon n'est pas assez *exhaussé* à proportion du reste du bâtiment. Il ne se dit plus que des bâtimens. L'ACAD.

EXHAUSÉ, ÉE. part. & adj.

Eschyle dans le chœur jetta les personnages,
D'un masque plus honnête habilla les visages,
Sur les ais d'un théatre en public exaucé
Fit paroître l'Acteur d'un brodequin chaussé. BOIL.

EXHEREDATION s. f. Terme de Jurisprudence. Action par laquelle on exclud, on prive de l'heredité. Il n'est gueres en usage qu'en parlant de l'heredité paternelle ou maternelle. L'ACAD. Il y a quatorze causes d'*exheredation* portées dans la Novelle 115. de Justinien. Il a voulu que l'*exheredation* fût nulle, à moins que l'une des causes fixée dans cette Novelle ne fût directement exprimée. Une *exheredation* sans juste cause est nulle, & on fait casser le testament comme inofficieux, Les *exheredations* sont odieuses. PATRU. L'*exheredation* est le foudre de la puissance paternelle pour contenir les enfans dans le devoir, ou pour châtier leur desobeïssance, & leur ingratitude. DE LAUNAY. La cause de l'*exheredation* doit être veritable, autrement l'*exheredation* est nulle. C. B. Par l'ancien droit Romain les peres avoient le pouvoir de prononcer l'*exheredation* sans cause. Leur volonté étoit une loi souveraine qu'il falloit respecter, toute rigoureuse qu'elle étoit. Mais la rigueur de cet ancien droit a été corrigée par la Novelle 115. de Justinien, qui a voulu que les enfans fussent ou compris dans l'institution, ou exheredez avec cause, à peine de nullité. Justinien met l'heresie au nombre des causes legitimes d'*exheredation*.

EXHEREDER. v. act. Desheriter un fils; le priver de sa succession pour cause legitime. Il a été *exheredé* pour s'être marié malgré son pere. Un fils doit être *exheredé* nommément, & formellement. Avant la Novelle 115. de Justinien, le pere pouvoit *exhereder* son fils par un jugement ferme & resolu, sans en rendre d'autre raison que sa volonté. Mais par cette nouvelle si les enfans ne sont ni instituez, ni *exheredez* expressément & pour cause legitime, le testament est nul; la preterition des enfans le rend invalide, de même que la preterition des petits-enfans, lorsque le fils *exheredé* meurt avant le Testateur. Par la même Novelle les enfans ne peuvent *exhereder* leur Pere ou mere, ou autres Ascendans, sans une juste cause.

EXHEREDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

EXHIBER, v. act. Terme de Palais. Montrer les pieces, les preuves dont on se veut servir dans un procès; representer des regîtres, des minutes, &c. *Exhiber* ses titres. *Exhiber* ses pieces. Les Notaires sont obligez, en vertu de compulsoires, d'*exhiber* leurs regîtres, pour en tirer des copies collationnées. Il y a un titre au Digeste *de exhibendo*.

Ce mot vient du Latin *exhibere*, representer.

EXHIBITION. s. f. Montre des pieces. Ce Greffier a fait l'*exhibition* de son regître sur le Bureau. Les parties ont fait *exhibition* devant les arbitres de leurs titres & capacitez.

On dit, en termes populaires, d'un écolier qu'on a foüeté, qu'il a fait *exhibition* de ses pieces.

EXHORTATION. s. f. Discours qui tend à persuader quelqu'un de faire quelque chose. Je reçois de tout mon cœur les *exhortations*, que vous me faites là-dessus. VOIT. Un homme sage doit faire son devoir sans autre *exhortation*. Dès que les peuples sont persecutez, de simples *exhortations* à la patience, ne suffisent plus pour les contenir. BOU.

EXHORTATION, signifie aussi un petit Sermon qui se fait avec plus de familiarité, & plus en particulier que ceux qui se font dans les chaires, & qui excite à pratiquer les vertus chrétiennes, les exercices de pieté. Les Religieuses le prierent de leur faire une *exhortation* à la grille.

EXHORTATION, est aussi une figure de Rhetorique, qui consiste à presser l'auditeur, & à exciter par des figures, par des pensées pathetiques, les mouvemens & les affections qu'on lui veut inspirer. Dans les *exhortations* il faut nécessairement parler à la Pelagienne. JUR.

EX-

EXHORTER. v. act. Pousser, exciter à faire, à entreprendre quelque chose. Demosthene & les autres Orateurs haranguoient le peuple, pour l'*exhorter* tantôt à la guerre, tantôt à la paix. Les Predicateurs *exhortent* les Chrêtiens à bien vivre, à être fideles dans la foi, à faire des aumônes, à bien mourir. Il n'y a rien qui *exhorte* tant à bien mourir, que de n'avoir point de plaisir à vivre. VOIT. Il m'*exhorta* à me faire violence. PASC. De bons Auteurs construisent aussi ce mot avec la particule *de*. Oxortes voyant le Satrape étonné, l'*exhorta* d'éprouver plutôt la foi des Macedoniens, que leurs armes. VAUG. Il l'*exhortoit* d'entreprendre quelque chose digne de sa naissance. ID. *Exhorter à*, *exhorter de*. Le premier est le plus usité. BOU. L'Academie ne dit point *exhorter de*. LA TOUCHE. Quand ce mot est joint à quelque substantif, alors il ne se construit jamais qu'avec la particule *à*. *Exhorter* à l'union, *à* la patience, *à* la mort.

Dieu seul tient en sa main cette puissante grace,
Et l'homme seulement presse, exhorte, *menace*. VILL.

EXHORTÉ, ÉE. part. & adj.

EXHUMATION. s. f. Action par laquelle on exhume, ou deterre un corps. Ce mot est Latin. Prononcez *egzumacion*. On ordonne l'*exhumation* d'un corps enterré, quand on prouve qu'il a été tué en duel. Un Curé a droit de demander l'*exhumation* du corps d'un de ses parroissiens, enterré hors de sa Parroisse & sans sa permission.

EXHUMER. v. act. Terme de Pratique. Deterrer un corps mort. On a ordonné que ce corps seroit *exhumé*, pour le visiter & voir s'il n'est point mort de poison.

EXHUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

E X I.

EX-JESUITE. s. m. Celui qui a quitté l'habit de Jesuite. C'est un *Ex-Jesuite*.

EXIGENCE. s. f. Terme de Palais. Ce qu'une chose demande, ce qui lui est convenable. On a renvoyé ces criminels devant leurs Juges, pour être punis suivant l'*exigence* des cas. On dit encore selon l'*exigence* du tems, selon l'*exigence* des affaires; pour dire, selon que les tems & les affaires le requierent.

EXIGER. v. act. Demander son payement, Obliger à faire quelque chose, contraindre à payer en vertu d'un droit légitime. Il est tems d'*exiger* le payement de cette dette, de cette lettre de change: le terme est échu. Cet homme n'*exige* que ce qui lui est dû.

EXIGER, signifie aussi, Faire payer, ou faire fournir quelque chose, par un espece de droit soûtenu de la force. *Exiger* les contributions sur le plat païs.

EXIGER, se prend aussi en mauvaise part, quand on fait payer des sommes qui ne sont pas duës, ou des droits & salaires illégitimes. Il est deffendu d'*exiger* des interêts des obligations, des purs prêts. Les Procureurs *exigent* bien des droits au delà de ceux qui leur sont taxez.

EXIGER, se dit aussi figurément. L'honnêteté *exige* qu'il fasse les avances. Son devoir *exige* qu'il fasse une telle satisfaction. La civilité est une espece de dette que nous ne devons jamais *exiger*. NIC. Les loix de la societé *exigent* qu'on se menage obligeamment les uns les autres. BELL. Nous ne pouvons *exiger* des autres qu'ils se rendent à nos sentimens. NIC. Il ne faut pas s'aviser d'*exiger* une probité scrupuleuse des gens de Cour. ST. EV. Les Dieux n'*exigent* point nos présens, ni nos vœux, ils ne se gagnent point par nos prieres, & nos mépris n'attirent point leur vengeance. LE B. DES COUT. Le Christianisme n'*exige* point un consentement facile & credule. CL. L'Eglise Romaine *exige* une obéïssance aveugle & absoluë sous le beau nom de foi. ID. On *exige* de soi, à proportion de ce que les autres en attendent. SACY.

Je n'ai point exigé *ni sermens, ni promesses*. BOIL.

EXIGÉ, ÉE. part. & adj.

EXIGIBLE. adj. m. & f. Qui peut être exigé. Ce Marchand a montré pour cinquante mille écus d'effets tous bons & *exigibles*. La dette est créée, mais elle n'est pas encore *exigible*. PAT. Ces droits ne sont plus *exigibles*.

EXIGU, UË. adj. Terme burlesque. Fort petit, modique. Ce Pedant avoit des auditeurs en nombre *exigu*. Un repas *exigu*.

Ce mot est entierement Latin, *exiguus*.

EXIGUER. v. act. Terme de Coûtumes qui signifie, Faire le partage des bêtes baillées à moitié, ou à chepteil, ou en resoudre le traitté.

Ce mot vient du Latin *exigere*, qui signifie *faire sortir de l'étable*.

EXIL. s. m. Bannissement. Peine très ancienne. Quelques-uns en font remonter l'origine jusques au commencement du monde, quand Dieu chassa Adam du Paradis terrestre, & qu'il punit Caïn du meurtre de son frere, en l'obligeant d'être vagabond & fugitif sur la terre. Mais sans remonter si haut, on peut dire que l'*exil* a été pratiqué dans toutes les Nations, quand pour le bien public, ou pour la punition des crimes, on a chassé hors de leur Patrie des sujets, qui étoient à charge à l'Etat, ou qui avoient commis quelque crime. Il y avoit trois especes de condamnation à l'*exil* en usage chez les Grecs, l'*Ostracisme*, le *Petalisme* & l'*Ecphyllophorese*. Voyez OSTRACISME. Chez les Romains, pour obliger un homme de sortir hors des Etats de la Republique Romaine ou de l'Empire, on defendoit à tous les Citoyens & sujets de lui donner aucun secours, ce qui s'appelloit *aquæ & ignis interdictio*. On releguoit les Exilez dans les Isles pour toûjours ou pour un tems. Enfin l'*exil* a été & est encore une peine en usage chez toutes les Nations.

Un *exil* perpetuel est une mort civile, il emporte confiscation. On dit aussi, qu'on envoye quelqu'un en *exil*, quand on le relegue en quelque place, lorsqu'on l'oblige de demeurer en quelque lieu qu'on lui assigne: celui-ci ne porte point note d'infamie. Il faut remarquer aussi qu'il y a de la difference entre *exil* & *bannissement*. *Bannissement* ne se dit que des condamnations faites en Justice; & *exil* est une peine imposée par l'autorité souveraine. L'ACAD. Un homme relegué a pour domicile necessaire pendant son *exil* le lieu où il est relegué: cependant le lieu de son *exil* n'est point reputé son domicile pour les effets civils de sa succession, parceque pour cela il faut du choix, & de la destination, & qu'au contraire celui qui est en *exil* est toûjours censé avoir l'esprit de retour. C. B.

Ovide, c'est à tort que tu veux mettre Auguste
Au rang des Immortels:
Ton exil *nous apprend, qu'il étoit trop injuste*
Pour avoir des autels. DE LINGENDES.

Ce mot vient du Latin *exilium*, exil d'*exul*, d'*extra solum*.

On appelle figurément un *exil* honorable, un emploi qu'on donne à quelcun, qui oblige à residence dans des lieux éloignez, ou peu agreables. Sous le regne de Tibere, les emplois éloignez étoient des *exils* mysterieux. ST. EV. Un petit Evêché dans les montagnes est un honnête *exil*. Une Residence, une Ambassade chez les peuples barbares est une espece d'*exil*. L'*exil* de la Cour est l'enfer des Courtisans.

En termes de devotion on appelle la terre, le lieu de notre *exil*, & le tems de notre *exil* ou notre *exil*, le tems que

que nous vivons sur la terre.

Seigneur, dans cet exil, je soupire après vous. REC. DE VERS.

EXIL. Terme d'Astrologie. Les Astrologues appellent *exil*, le signe opposé à la maison de chaque Planete. Par exemple, le Capricorne est l'*exil* de la Lune, parceque le Cancer est sa maison celeste.

EXILER, v. act. Bannir, envoyer en exil. On a *exilé* un tel Magistrat, pour s'être opposé aux ordres du Roi. Ce mot vient de *exiliare*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour dire, *envoyer en exil*.

On dit aussi, que les mauvais Anges ont été *exilez* du ciel; pour dire, qu'ils en ont été chassez. On dit encore, qu'un homme s'est *exilé* volontairement du monde; pour dire, qu'il est allé vivre en retraite, qu'il s'est mis dans un Monastere. Sa Maitresse l'a *exilé*; pour dire, lui a deffendu de la venir voir.

EXILÉ, ÉE. adj.

Autrefois Scipion retrouva dans Lelie,
Loin de Rome exilé, *sa gloire & sa patrie.*
POËME DE L'AM.

Ma raison loin de moi se tenoit exilée. VOIT.

EXILE, ÉE. est aussi subst. On fit rappeller les *exilez*. ABLAN. Les *Exilez*, c'est le titre d'un joli Roman de Mad. de Villedieu.

EXIPOTIQUE. s. m. Terme de Pharmacie. Remede digestif.

EXISTANT, ANTE. Qui existe. Qui est dans l'être des choses. Toutes les creatures *existantes*. L'ACAD. On a fait un inventaire exact de tous les meubles *existans*, qui se sont trouvez en nature dans cette maison. On le dit aussi de ce qui n'est plus en la possession de quelqu'un. Vous ne sçauriez rien saisir sur lui, il n'a aucuns meubles *existans*, il les a tous vendus.

EXISTÉE. s. f. Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une anémone à peluche. L'*Existée* est une Persiquine nouvelle & très belle. MORIN.

EXISTENCE. s. f. L'Etre actuel, l'état de ce qui existe. L'*existence* de Dieu est de son essence: il ne sçauroit être ce qu'il est qu'il n'existe. L'*existence* est la premiere de toutes les perfections. Theodore écrivit contre l'*existence* des Dieux. L'AB. D'OLIVET. Tous les anciens Philosophes ont proferé cet acte de foi, Je crois l'*existence* de Dieu, sans entendre par là ce qu'entendent le Juif & le Chrétien. ID. Reduisons les termes à leur juste valeur, & nous verrons que cette proposition, je crois l'*existence* de Dieu, signifie dans la bouche de Straton, ou dans celle d'Epicure, Je crois l'*existence* d'une nature inanimée: dans celle des Stoïciens, Je crois l'*existence* d'un principe intelligent, quoique materiel: dans celle d'Anaxagore, ou de Platon, Je crois l'*existence* d'un Esprit infini, qui a formé l'Univers, mais qui ne l'a pas créé. ID. Spinosa admettoit l'*existence* de Dieu; mais il entendoit par-là l'*existence* d'une substance unique absolument infinie, qui existe & agit par la seule necessité de sa nature. Il y a long-tems qu'un très fameux Scholastique (Gabriel Biel) a déclaré, que toutes les preuves, que la raison peut fournir de l'*existence* de Dieu, ne sont que probables. BAY. Mr. l'Herminier, Docteur de Sorbonne, a publié en 1701. une *Somme Theologique*, où non-seulement il rejette les demonstrations de Mr. Descartes sur l'*existence* de Dieu, mais aussi la plûpart des autres. De cinq qui ont été proposées par St. Thomas, il en rejette quatre qu'il met au rang des sophismes. La cinquieme, qu'il regarde comme une vraye demonstration de l'*existence* de Dieu, est celle qui se tire de la structure de l'Univers, & de la maniere dont il subsiste dans un si bel ordre de toutes ses parties, & avec une regularité si constante de ses mouvemens. JOUR. DE TREV. Quoique l'*existence* de Dieu se puisse demontrer d'une maniere proportionnée à l'intelligence du peuple, il se peut faire néanmoins qu'elle soit ignorée par un homme aidé seulement du secours ordinaire de la grace, sans qu'il y ait de sa faute. NOUV. HERESIE DANS LA MOR. Tout ce qui est au Monde tient son *existence* de Dieu. L'*existence* des creatures n'est qu'accidentelle & passagere. La premiere verité dont nous sommes convaincus est notre *existence*. BIBL. UNIV. L'*existence* nécessaire est renfermée dans l'idée de l'être souverainement parfait. MALEB. Ces meubles ne sont plus en *existence*, on ne les peut plus representer.

EXISTER. v. n. Etre actuellement, avoir l'être. Dieu *existe* par lui-même, par son infinité. Il y a eu plusieurs villes autrefois qui n'*existent* plus à présent. Ce qui n'*existe* point ne differe en aucune façon du néant. Sçavoir qu'on *existe*, c'est presque sçavoir que Dieu *existe*. P. TOURNEM.

EXISTER, se dit en termes de Pratique, des biens & des effets qui sont encore en nature. Il s'est saisi de tous les effets de la succession qui *existoient*. On dit d'une dette déja éteinte, qu'elle n'*existe* plus.

EXITIRIES. s. f. & pl. Nom d'une Fête chez les anciens Grecs, dans laquelle on offroit aux Dieux les premices des fruits de la terre.

E X L.

EXLAQUAIS. s. m. Qui a été Laquais. On attribue l'invention de ce mot à M. de Mezerai. Il ne se dit qu'en badinant.

Penses-tu que mon cœur soit si fort au rabais,
Que de borner son vol aux vœux d'un exlaquais?
P. COM.

E X O.

EXODE. s. m. Livre Canonique de l'Ecriture Sainte. C'est le second des cinq Livres de Moïse. Tous les Ecrits de Moïse, ne sont à proprement parler dans le Texte original, qu'un seul livre ou une histoire de suite, qui commence par la Creation, & finit à la mort de ce grand Prophete: mais la Version des LXX. qui fut faite environ 200 ans avant la naissance de Jesus-Christ, a divisé toute cette Histoire en 5. livres, & a donné à chacun le titre qui lui a le mieux convenu; & le nom d'*Exode*, qui veut dire sortie, fut donné à ce second livre, parcequ'il contient l'histoire de la sortie miraculeuse du Peuple de Dieu hors de l'Egypte. Ce livre est divisé en 40. Chapitres. Il comprend à le prendre depuis la mort de Joseph, par où finit le livre de la Genese, l'espace d'environ 145. années, & depuis la sortie d'Egypte jusqu'au jour de la consecration du Tabernacle où il se termine, un an & un mois.

EXODE, ou *Epilogue*. C'étoit l'une des quatre parties de l'ancienne Tragedie. Aristote dit, que l'*Exode* est ce qu'on disoit après que le chœur avoit cessé de chanter pour ne plus réprendre. Ainsi l'*exode* dans la Tragedie Greque, & selon le sentiment d'Aristote, ne peut être pris pour l'Epilogue, comme bien des gens l'ont cru. L'*Exode* est tout ce qui renferme le denouëment & la catastrophe de la piece: ce denouëment dans les pieces bien composées commence toûjours après le dernier chant du chœur, & cela répond à notre dernier & cinquieme acte. Voyez Mr. Dacier sur la Poëtique d'Aristote. Les Latins appelloient *Exode*, la satyre ou farce qu'on joüoit après une piece serieuse. On introduisoit un bouffon ou un mime, pour égayer le spectateur fatigué d'une trop longue application à un sujet serieux.

EXODE, c'étoient certains vers plaisans que la jeunesse

se recitoit à la fin des Comedies Atellanes, & qui repondoient à nos farces. VIGENERE.

Le mot d'Exode est Grec. *Exodos* signifie sortie, ou bien digression, écart du chemin, de *ex*, hors, & *odos*, chemin.

EXOINE. s. f. Terme de Palais dont on ne se sert qu'en matiere criminelle. Excuse qu'on presente en Justice, quand on est obligé d'y comparoir en personne, & qu'on a une raison legitime qui en empêche. Il faut envoyer un homme exprès fondé de procuration speciale, pour presenter son *exoine* en Justice avec la preuve en main de l'empêchement qui est cause qu'on n'y peut comparoir en personne comme un certificat de Medecins, si l'empêchement est causé par maladie.

EXOINE, se dit aussi en d'autres cas, comme lorsque le Seigneur mande son vassal pour le venir accompagner à la guerre, pour lui rendre la foi & hommage, ou autres devoirs auxquels il est obligé.

Ce mot se dit differemment dans les Coûtumes, où on trouve *ensoigne*, *ensoingne*, *ensonie*, *ensoing*, ou *ensongnie*, ou *essoine*, & dans ses derivez, *exonier*, *essonier*, *exoneur* & *exoniateur*. Ce mot vient, selon Budée, Perionius & Nicod, de *exomnusthai*, à cause du serment qu'on étoit obligé de faire pour l'*exoine*, qui étoit aussi en usage chez les Grecs. Cujas le derive de *exidoneare*, ou *exonerare*, parceque c'est en effet decharger une assignation; Saumaise de *sonnia*, qu'on a dit par corruption *à sonte*, qui se dit en Latin pour *empêchement* ou *excuse*. Vossius dit qu'il vient de l'Alleman *saumnis* qui signifie *empêchement necessaire*. D'autres le derivent *à sontico morbo*, qui excusoit de comparoître en Justice. MEN. On disoit autrefois *essoine*, pour signifier *absence*. Du Cange dit qu'il vient de *essonnia*, *exonia*, & *exonium*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens, & qui, selon la remarque de Vossius, venoit de l'Alleman *seumen* ou *saumen*, en *flamand Versuymen*, negliger, omettre. Je ne sçai, dit M. Huet, si ce mot ne viendroit pas *d'asvin*, qui dans la Langue de Galle signifie excusation d'absence.

EXOINER. verb. act. Excuser quelcun de ce qu'il ne comparoît pas en personne, être porteur de son exoine.

EXOINEUR. s. m. Celui qui excuse. Terme de Coûtumes, On trouve aussi dans le même sens *exonier* & *exoniateur*.

EXOMOLOGESE. s. f. Confession. On se sert quelquefois de ce mot en parlant des rits anciens de la Penitence, dont l'*exomologese* étoit une partie. On l'a même employé anciennement, pour marquer la Penitence publique. Voyez PENITENCE. Ce mot est Grec *exomologesis*.

EXOMPHALE. s. f. Terme de Medecine. C'est un mot generique de maladie; il signifie toute sorte de tumeur qui arrive contre nature au nombril. Elle se reduit sous deux genres differens, dont l'un est de tumeurs qui se forment de parties, & l'autre resulte d'un amas d'humeurs. Celles qui se font de parties, sont de trois especes, l'une qu'on appelle *Enteromphale*, c'est quand l'intestin sort; l'autre *Epiplomphale*, qui se produit de l'épiploon, & la troisiéme *Entero-epiplomphale*, à laquelle l'intestin & l'épiploon concourent en même tems. Celles qui sont faites par des humeurs se subdivisent en quatre especes; la premiere appellée *Hidromphale* est causée par de l'eau; la seconde par des vents, on la nomme *Pneumatomphale*; la *Sarcomphale* qui passe pour la troisiéme n'est qu'une chair endurcie, & la quatriéme, c'est-à-dire la *Varicomphale*, consiste dans la dilatation ou la rupture de quelques vaisseaux. Aux deux premieres sortes d'*Exomphales* en general, l'on en ajoute une troisiéme, qui est composée de l'une ou de l'autre, sçavoir de parties & d'humeurs ensemble. Quand c'est l'intestin & de l'eau qui font la tumeur, on la nomme *Extero-hydromphale*; & lorsque c'est l'épiploon & de la chair, on l'appelle *Epiplo-Sarcomphale*, & ainsi des autres.

Ce mal arrive par la dilatation du peritoine, ou par la rupture de cette membrane, surtout au droit de l'ombilic. DIONIS.

Ce mot est Grec & composé de *ex* dehors, & *omphalos* ombilic, parceque cette maladie est une élevation de l'ombilic, qui se pousse en dehors plus qu'il ne doit.

EXOPHTALMIE. s. f. Terme de Medecine. Relachement des muscles de l'œil, desorte que l'œil décend quelquefois jusques sur le milieu de la jouë & y reste ordinairement enflé.

Ce mot vient du Grec *ex*, hors, & *ophtalmos*, œil.

EXORABLE. adj. m. & f. Qui se laisse vaincre & persuader par les raisons, les prieres ou la compassion. Ce Prince étoit fort irrité, mais enfin il s'est rendu *exorable*; il s'est rendu aux remontrances & aux prieres; il a fait grace à son peuple. Il n'est pas d'un grand usage, & il s'employe plus souvent avec la negative. Il n'est pas *exorable*. Vous ne le trouverez pas *exorable*. L'ACAD.

Ce mot est Latin, *exorabilis*.

EXORATORIEN. s. m. Celui qui a quitté la Congregation de l'Oratoire, où l'on n'est engagé par aucun vœu. Le Savant Mr. Dugué, Auteur de la Priere publique, est *exoratorien*. RICH.

EXORBITAMMENT. adv. Excessivement, d'une maniere exorbitante. Cet homme a été taxé *exorbitamment*, à des sommes plus fortes qu'il ne peut payer. Il depense *exorbitamment*.

EXORBITANT, ANTE. adj. Excessif, qui est au delà de la regle, de la juste mesure, de la portée, de la croyance ordinaire. Il est d'une grosseur *exorbitante*. Il fait une depense *exorbitante*. Il exige des droits *exorbitans*. Ce Prince a un pouvoir *exorbitant*. Il a laissé des biens *exorbitans*. Les Medecins doivent brider l'avarice indigne, que les Apotiquaires font paroître tous les jours dans les parties *exorbitantes*, qu'ils presentent à leurs malades. J. DES SÇ. On donne à Xerxes une armée si nombreuse que cela est *exorbitant*, & passe toute croyance.

Ce mot vient du Latin *exorbitare*, qu'on a dit dans la basse Latinité; pour dire, *recedere ab eo quod est extra orbitam*, hors de l'orniere.

EXORCISER. v. act. Terme d'Eglise. Faire des adjurations & des conjurations au nom de Dieu, pour faire sortir les Demons du corps d'un possedé, ou pour purifier des creatures immondes. Les Prelats font ceux qui *exorcisent* les demoniaques. Le Curé *exorcise* l'eau plusieurs fois, quand il la benit. On n'*exorcisoit* au commencement que les Energumenes ou les Possedez. Ensuite on *exorcisa* les Catechumenes, & ceux qui se convertissoient au Christianisme, pour les delivrer de l'Empire de satan. Enfin on *exorcisa* aussi les enfans avant que de leur administrer le Baptême. L'Eglise Romaine & quelques Eglises Lutheriennes, ont conservé la coûtume d'*exorciser* l'eau du Baptême.

Ce mot vient du Grec *exorkizein*, *adjurer*.

EXORCISER, se dit aussi par exageration & en riant pour, Exhorter, presser fortement, conjurer quelcun de faire ou de ne pas faire de certaines choses. Il l'ont tant preché, tant *exorcisé* qu'ils l'ont persuadé. Il y a quelques heures au jour où le bon Pere m'*exorcise*. VOIT.

EXORCISÉ, ÉE. part. Quelques Docteurs soûtiennent que le Diable duement *exorcisé* est contraint de dire-

dire la vérité. Or. M.

EXORCISME. f. m. l'*s* se prononce. Oraisons, prieres, ou conjurations qu'on fait en exorcisant, pour chasser le Demon, ou pour éloigner quelque danger. Le Demon a resisté long-temps aux *exorcismes*, avant que de quitter ce possedé. On fait un certain nombre d'*exorcismes* en faisant de l'eau benite, & autres consecrations. On a cru autrefois qu'on pouvoit se servir des *exorcismes*, pour decouvrir les coupables. La Sorbonne consultée là-dessus en 1620. a decidé, qu'on ne doit jamais employer les *exorcismes* pour connoître les fautes de quelqu'un, & que quand même les *exorcismes* auroient été apliquez en presence du St. Sacrement, avec serment tiré du Diable, en le faisant jurer, l'on ne doit pas pour cela lui ajouter aucune foi. Hist. des Diables de Loudun. On a fait aussi autrefois des *exorcismes*, pour tirer la preuve, ou la verité des accusez. C'étoit une espece de pain conjuré & exorcisé; car on croyoit alors qu'un coupable ne pouvoit pas avaler un morceau de semblable pain. Cela se pratiquoit du temps d'Edouard III. Roi d'Angleterre: & c'est ce qu'en Anglois on appelloit *corsned*. Lindenbrock raporte un exemple de l'*exorcisme* d'un pain d'orge, ou d'un fromage, pour avoir preuve de la verité: & de là est venu cette façon de parler; Que ce morceau de pain m'étrangle, si je ne dis vrai.

L'usage des *exorcismes* est fort ancien. On s'en est même servi pour chasser les maladies des hommes & des bêtes, & pour chasser les animaux qui nuisent aux biens de la terre. Mr. Thiers, *Traitté des superstitions*, rapporte diverses formules de ces *exorcismes*; & il cite l'exemple de St. Grat, qui avoit obtenu de Dieu la grace, qu'il n'y eut point de taupes dans le païs d'Aost, ni trois mille pas à l'entour. On peut, selon lui, user encore aujourdhuy très-utilement de ces *exorcismes*, & conjurer les rats, les sauterelles, les chenilles, les tempêtes, &c. Mais pour cela il faut avoir un caractere, & être approuvé de l'Eglise; & de plus il faut se servir des oraisons, & des paroles autorisées par l'Eglise: autrement les *exorcismes* sont des superstitions très-condamnables. Le P. le Brun, Prêtre de l'Oratoire, dans son Livre de l'*Histoire Critique des Pratiques superstitieuses qui ont seduit les peuples & les Sçavans*, est dans des principes bien differens. Il parle, disent les Journalistes de Paris en faisant l'Extrait de cet excellent Livre, des *exorcismes* employez par des Curez contre les insectes, qui gâtent les fruits de la Campagne, & il traite, comme il le doit, de superstition cette pratique.

Quelques prises d'antimoine diaphoretique ou de quelque gouttes d'esprit de corne de cerf rectifié, ou de vin émetique, operent beaucoup plus efficacement sur les Possedez & sur les Demoniaques qu'aucun *exorcisme*. Bibl. Univ. T. XIII.

EXORCISTE. f. m. L'*s* se prononce. Celui qui exorcise, qui fait les exorcismes.

Les Juifs au tems de Jesus-Christ avoient des *Exorcistes* de profession. C'étoient des Charlatans qui alloient de ville en ville, & qui faisoient croire au peuple qu'ils avoient le pouvoir de guérir les maladies, & de chasser les Demons au nom du Dieu d'Abraham, en prononçant de certaines paroles mysterieuses, & employant certaines drogues ou ingredients, à ce qu'ils prétendoient, de l'invention de Salomon. Voyez Matth. XII, 24. Act. V. XIX, 13. & Joseph, Antiq. VIII. 11. Lenfant. Au commencement du Christianisme, les *Exorcistes* étoient des gens, qui avoient reçu de Dieu le don de chasser les Demons; mais ensuite ce fut un office reglé, que l'on donnoit à quelqu'un du bas Clergé, & dont on ne voyoit gueres des effets. Le Cl. Justin Martyr, dans son Dialogue contre Tryphon, reproche aux Juifs que leurs *Exorcistes* se servoient, comme les Gentils, de pratiques superstitieuses dans leurs exorcismes, en employant des parfums & des ligatures. Cela fait voir qu'il y avoit aussi parmi les Payens des gens qui se mêloient de ce métier. Lucien en fait mention. Le métier d'*exorciste* ne passoit pas pour honorable chez les Payens. Bay.

Exorciste. On appelle ainsi dans l'Eglise Romaine, un Ecclesiastique qui a la puissance d'exorciser. C'est un Clerc tonsuré à qui on a conferé les quatre Ordres mineurs, l'un desquels est celui d'*Exorciste*. On le dit aussi du Prelat qui exorcise effectivement un possedé. Dans l'Eglise Grecque les *exorcistes* n'étoient pas considerez comme étant dans les Ordres; mais simplement comme des Ministres.

EXORDE. f. m. Terme de Rhetorique. Entrée, preambule, commencement d'un discours oratoire, d'une harangue, pour preparer les Auditeurs à ce qu'on va dire: c'est le préambule des Orateurs, qui doit servir comme d'introduction à la matiere qu'ils entreprennent de traitter. Il ne faut pas crier trop haut dans l'*exorde*: cela sent le declamateur. C'est un defaut où les Anciens sont très-souvent tombez, de faire des *exordes* qui n'avoient rien de commun avec leur sujet, & qui se pouvoient appliquer par tout. Ciceron nous a appris qu'il en avoit un volume de reserve: ensorte qu'ayant envoyé un Traitté de la Gloire à Atticus, où il avoit mis le même *exorde* & la même preface, qu'il avoit dejà employée à la tête du troisiéme livre de ses Questions Academiques, il le prie assez plaisamment de la couper, & d'y en coler une autre qu'il lui envoye. Les Grecs étoient encore plus licentieux dans leurs *exordes* que les Latins: au lieu de descendre doucement & comme par degrez dans leur matiere, ils s'y precipitent, & brisant tout-d'un-coup sur le raisonnement general qui leur sert d'*exorde*, ils entament brusquement leur sujet, au lieu d'y conduire insensiblement le lecteur. Si l'on ôtoit à Platon ses longues prefaces, & ses importunes digressions, on l'accourciroit de la moitié. Un Orateur dans son *exorde* doit gagner la bienveillance, & l'attention de son auditeur, sans promettre plus qu'il ne peut tenir. La memoire lui a manqué, il est demeuré court dès son *exorde*. Il faut que l'*exorde* soit simple, & que l'on en bannisse les figures & les metaphores trop hardies. On n'y doit pas employer un stile trop élevé, ni qui aille jusqu'à l'enflûre, parceque l'esprit de l'auditeur étant encore froid, & dans son assiette naturelle, ne peut pas s'échauffer d'abord. Il étoit defendu de faire des *exordes* dans l'Areopage, parceque c'est une maniere indirecte & imperceptible, de surprendre l'auditeur. L'*exorde* est necessaire pour ne point entrer brusquement en matiere & sans aucune preparation.

Souvent pris de trop loin un exorde *bizarre*
Jette hors du sujet l'Orateur qui s'égare;
Et souvent trop pompeux, il derobe l'éclat
Au reste du Sermon, qu'il fait paroître plat.

L'Art de Prech.

EXOTERIQUE. adj. m. & f. Terme dogmatique, tiré du Grec, & qui sig. populaire, vulgaire. Il est opposé à *Esoterique*, qui signifie secret, obscur, enigmatique. Les Aristoteliciens, dit St. Clement d'Alexandrie, assûrent que parmi leurs écrits il y en a qui sont ésoteriques, & d'autres qui sont vulgaires & *exoteriques*. La Roche. Mr. Toland dit que tous les Ouvrages de Platon sont si remplis de cette distinction *exoterique* & ésoterique, qu'ils lui fourniroient assez de matiere, pour écrire un juste volume sur ce sujet: il ajoute que cette distinction est la vraie clé des Livres

vres de ce Philosophe. Id.

EXOTIQUE. adj. m. & f. Il ne se dit que dans le dogmatique, & signifie, Etranger. Il ne se faut pas servir de termes *exotiques* & barbares.

Il se dit aussi en Botanique. Une plante *exotique* est une plante étrangere, telle que celles qu'on apporte de l'Amerique, des Indes Orientales, & qui ne croissent point en Europe.

Ce mot vient du Grec *exo*, *exothen*, *extra*.

EXP.

EXPANSIF, IVE. adj. Terme de Chymie. Qui a la force de s'étendre, ou de faire étendre un autre corps.

EXPANSION. f. f. Terme de Medecine. Allongement. Les vaisseaux gonflez, qu'on apperçoit au Cancer, ressemblent à des *expansions* de pattes d'écrevisse. Dionis. La Retine est une membrane qui s'est formée de l'*expansion* du nerf optique. Fonten.

EXPATRIATION. f. f. Vieux mot. Absence, éloignement de sa patrie, pour quelque cause que ce soit.

EXPATRIÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Qui est hors de son Païs pour quelque cause que ce soit. Ces deux mots & le précédent, se trouvent dans quelques Coûtumes

EXPECTANT. f. m. Qui attend l'accomplissement d'une grace, d'une collation qui lui est duë ou promise. Il y a deux *expectans* sur la nomination de ce Chapitre, l'un pour l'indult, l'autre pour le serment de fidelité. Plusieurs sont *expectans* de ce Benefice. Rich.

EXPECTATION. f. f. Attente. Le Messie étoit l'*expectation* des Juifs. Les Peuples sont dans une grande *expectation* de cet évenement. Ceux qui parlent bien ne se servent jamais de ce terme.

EXPECTATION. f. f. Attente. La Fête de l'*Expectation* de la Vierge est une Fête, que l'on celebre en Espagne le 18. de Decembre, sept jours avant Noël. *Expectation* ne se dit point en aucune autre phrase; encore en celle-ci est-ce un mot Espagnol, ou Latin, plutôt que François. On fait cette Fête en quelques maisons religieuses en France, peut-être de celles qui sont venuës d'Espagne, & on l'appelle l'*Attente* des Couches de la Sainte Vierge. Tr.

EXPECTATIF, IVE. adj. Il n'est en usage qu'au feminin, & même il ne l'est gueres qu'en cette phrase, *graces expectatives*.

EXPECTATIVE. adj. & f. f. Recommendation. Espece de commandement pour conferer un benefice à quelqu'un. Les graces *expectatives* se donnoient anciennement par les Papes, pour obtenir les Benefices qui viendroient à vaquer. Ainsi c'est l'esperance, & le droit au premier Benefice vacant. Les graces *expectatives* deplaisoient fort aux Evêques, parcequ'elles entreprenoient sur leurs droits. Fl. Elles sont odieuses parcequ'elles induisent à souhaiter la mort d'autrui. On ne reçoit point en France les reserves, mandats & autres graces *expectatives* de la Cour de Rome.

Les graces *expectatives* du Pape furent abolies en France par une déclaration de 1399. & de 1418. Le Concile de Constance les abrogea aussi. Le Concile de Bâle fit la même chose, & la Pragmatique Sanction en 1438. les déclara nulles de plein droit. Cependant le Pape ne laissoit pas d'en accorder, & par les remontrances du Parlement au Roi Louïs XI. en 1461. il paroit que le Pape avoit fait expedier 600. graces *expectatives* pour le seul Diocese d'Angers. Louïs XI. par son Ordonnance de 1464. fit deffenses d'obtenir en Cour de Rome aucunes graces *expectatives*. Le Concordat les prohibe expressement; & enfin le Concile de Trente les a condamnées & fulminées. Ensorte qu'elles ne sont plus reçuës en France.

Par une Déclaration de 1646. les *expectatives* des Indultaires, des Graduez, des Brevetaires du serment de fidelité & de joyeux avenement, ont été approuvées, & cette Déclaration a été verifiée au Parlement en 1649. sans aucune restriction. Celui en faveur duquel le Roi fait la nomination, s'appelle Brevetaire ou Indultaire, parcequ'il se presente en vertu d'un brevet du Roi, ou d'un Indult. Outre ces *expectatives* l'on n'en reçoit point d'autres que celles des Indultaires du Parlement & celles des Graduez. L'usage des *expectatives* est fort ancien, quoiqu'il ne fût pas si frequent dans les premiers tems qu'il l'est aujourd'hui. Ce ne furent d'abord que de simples prieres de la part des Rois, que les Evêques acceptoient avec d'autant plus de soûmission, que les Rois ne leur presentoient que des sujets capables de bien servir l'Eglise: de là vient qu'on nomme encore aujourd'hui le droit de l'*expectative* du serment de fidelité, & de joyeux avenement à la couronne, *jus primarum precum*. Mais l'exercice frequent de ce droit l'ayant fait passer en coûtume, on ne le regarda insensiblement que comme un droit d'obligation, & de necessité. En 1599. quelques-uns ayant osé revoquer en doute une coûtume si ancienne, le Roi Henri IV. fit expedier ses patentes pour le confirmer, & elles furent verifiées au Conseil sans restriction, ni modification. Depuis ce temps-là elles ont toûjours été observées inviolablement. C'est un privilege que l'Eglise accorde au Roi à son avenement à la courronne, ou lorsqu'il reçoit le serment de fidelité des Evêques, de pouvoir nommer à deux Canonicats de chaque Eglise Cathedrale. Ce droit est limité aux Eglises Cathedrales seulement, & ne s'étend point aux Collegiales. Les Dignitez même des Cathedrales en sont exemptes. Selon l'ancienne Jurisprudence de la Rote, les Benefices de l'Ordre de Clugny sont exempts de toutes graces *expectatives*; c'est pourquoi ils sont nommément assujettis à l'Indult du Parlement par la Bulle d'Eugene IV. en 1431; sans quoi l'Abbé de Clugny se prétendroit exempt. C. B. On prétend que quand la nomination aux prebendes appartient au Chapitre conjointement avec l'Evêque, elles ne sont point sujettes à l'*expectative* Royale du serment de fidelité, parceque cette *expectative* est une dette personnelle de l'Evêque, à laquelle le Chapitre ne doit pas contribuer. Id.

EXPECTATIVE, se dit aussi d'une attente fondée sur quelque promesse ou sur de belles apparences. Il n'a encore rien obtenu à la Cour, mais il est toûjours dans l'*expectative*.

EXPECTATIVE, se dit aussi d'une espece de droit de survivance que l'on donne en certains Païs. Le Roi d'Espagne lui a donné l'*expectative* de la premiere Commanderie vacante, pour le premier Gouvernement, &c. L'Acad.

EXPECTATIVE. f. f. Terme de Theologien. Acte de Sorbonne, qui se soûtient par un écolier de Theologie pour s'exercer Cet Acte se fait avant la Vesperie des Licentiez, en attendant que les Docteurs arrivent qui doivent argumenter à la Vesperie. Rich.

EXPECTORIATION. f. f. Terme de Medecine. Crachement de phlegmes ou d'autres matieres qui viennent du Poumon. La toux qui provient d'un écoulement d'humeurs separées du sang sur les poumons, ou sur la membrane interieure de la Trachée artere, qui est très sensible n'a point de plus prompt remede ni de plus infallible que l'huile d'amendes douces nou-

nouvellement exprimée, & prise souvent en petite quantité; parce qu'elle adoucit & aide l'*expectoration*, à même tems qu'elle nourrit le malade. Sydenham. J. des Sc.

EXPEDIENT. f. m. Moyen, voye qu'on trouve pour sortir d'une affaire difficile. Donner des *expediens*. Pasc. Les habiles negociateurs trouvent toûjours quelque *expedient*, pour accommoder les choses, pour terminer une affaire. On prit l'*expedient* de negotier par les Deputez. De la Rochef.

Expedient, ente, adj. Utile. Ce qu'il est à propos de faire, ce qu'il faut faire. Cela est *expedient*. Il est *expedient* pour la Republique de bannir ce seditieux.

Expedient, en termes de Palais, signifie un arbitrage sommaire, auquel on renvoye les causes de legere discussion suivant l'Ordonnance; c'est-à-dire, qu'on oblige les Avocats à en passer par l'avis d'un ancien. Les desertions, peremptions d'instance, &c. sont des causes qui doivent être jugées à l'*expedient*.

EXPEDIER. v. act. Depêcher, faire promptement. *Expedier* une affaire. Ce Conseiller *expedie* bien des procès. Cet ouvrier *expedie* bien de la besogne. On dit aussi proverbialement, Il faut *expedier* matiere; pour dire, finir promptement quelque chose.

Expedier un Courier, c'est-à-dire, le depêcher, l'envoyer à quelqu'un avec les lettres & instructions suffisantes. Il *expedia* aussi-tôt à Rome le même Courier. L'Ab. Regn.

Expedier, signifie aussi, Executer à mort. Il y a eu aujourd'hui quatre hommes *expediez* à la Greve. Il se dit surtout pour, Faire mourir vîte. Ce patient n'eut pas à languir long-temps, il fut promptement *expedié*.

Expedier, signifie aussi, Tuër, faire mourir vîte, sans ordre de Justice. Il a eu une maladie, qui l'a bientôt *expedié*. Ces maladies sont très-violentes, & elles *expedient* leurs malades en peu de temps. Dionis. Il n'en faut pas davantage, avec une direction d'intention, pour *expedier* un homme en sûreté de conscience. Pasc.

Expedier, signifie encore, Manger goulument. On eut beau servir à ces goinfres un grand repas, ils l'eurent bientôt *expedié*.

Expedier, signifie aussi, Delivrer des actes tirez d'un depôt public. Il est allé faire *expedier* son brevet chez le Secretaire d'Etat; *expedier* son arrêt par le Greffier; *expedier* une seconde grosse de son contrat par le Notaire.

On dit proverbialement & en raillerie parmi les joüeurs: *expedier* un homme en forme commune; pour dire, lui gagner tout son argent.

Expedié, ée. part.

EXPEDITIF, ive. adj. Qui expedie, qui fait beaucoup d'affaires en peu de temps. Ce Rapporteur est fort *expeditif*, il ne fait point languir ses parties. Il n'est pas de ces Medecins qui marchandent les maladies; c'est un homme *expeditif*, *expeditif* qui aime à depêcher les malades; & quand on a à mourir, cela se fait avec lui le plus vîte du monde. Mol. Les François sont fort *expeditifs*. Bay. D'autres peignent seulement de pratique, par une habitude *expeditive* qu'ils ont contractée. Le Tintoret avoit le genie le plus fecond & la main la plus *expeditive*, qui fut de son temps. Misson.

EXPEDITION. f. f. Entreprise de guerre. On peut se servir de ce terme sans y ajoûter l'éphitete, *militaire*, comme le recommande Vaugelas, pourvûque la matiere determine le lecteur à une entreprise de guerre. Il ne s'est jamais vû d'*expeditions* plus hardies ni plus heureuses, que celles d'Alexandre. Bou. L'*expedition* de Cyrus contre Xerxes. Ablan. L'*expedition* de Xerxes contre la Grece fut malheureuse. St. Louïs alla en personne à l'*expedition* de la Terre Sainte. On appelle *expedition* maritime, une campagne sur mer, ou un long voyage.

On le dit aussi ironiquement d'autres choses. Vous avez fait un tel voyage, voilà une belle *expedition*. L'Acad.

Expedition, signifie aussi, Diligence, habileté à expedier, à terminer les affaires. Ce Ministre est un homme d'*expedition*. Cet Officier est un homme d'*expedition*, actif, courageux, entreprenant. En faisant mes livres je n'ai cherché que l'*expedition*. La Serre. Je ne vous demande point de faveur, je ne vous demande que l'*expedition*.

Expedition, se dit aussi de la diligence qu'on apporte à faire plusieurs autres choses, & surtout à manger. Les domestiques à une seconde table ont fait bientôt *expedition* de ce qu'on leur a servi. Chargez ce courier de votre lettre, si vous en voulez avoir *expedition*.

Expedition, se dit aussi des lettres & actes qu'on expedie, soit missives particulieres, soit ordres, instructions, memoires, soit actes de Justice. Ce courier attend ses *expeditions*. Il a eu ses *expeditions* en Cour de Rome. Ce Secretaire m'a rendu toutes mes *expeditions*, m'a fait tant payer pour le sceau, & l'*expedition* de mes lettres. Je ne veux point ce contract en forme, je n'en veux qu'une simple *expedition* en papier.

On dit aussi au Palais, qu'un Procureur signe ses *expeditions*, quand il signe les copies des actes qu'il donne à signifier.

Expedition, se dit encore de l'action des animaux, lorsqu'ils s'accouplent pour la generation. Monsieur Mazarin vouloit que les Pastres, tant ceux qui ont les taureaux, que ceux qui leur menent les vaches, détournassent les yeux de l'*expedition*. St. Ev.

EXPEDITIONAIRE. f. m. Qui fait expedier des lettres & des actes en Cour de Rome, soit en Chancelerie, soit en Penitencerie. Le Roi a creé en titre d'office des Banquiers *Expeditionaires* en Cour de Rome, & en Legation d'Avignon, par un Edit de 1673. sçavoir 20. pour la ville de Paris, 4. pour chaque ville où il y a Parlement & pour la ville de Lion, & 2. pour chaque ville où il y a Presidial. On doit ajoûter foi aux signatures & expeditions de la Cour de Rome, lorsqu'elles sont verifiées par le certificat de deux Banquiers *Expeditionaires*.

Il est aussi subst. L'*Expeditionaire* en Cour de Rome, &c.

EXPERIENCE. f. f. Essai, épreuve reïterée qu'on fait de quelque chose qui sert à notre raisonnement, pour venir à la connoissance de sa cause. La vie de l'homme est courte, & l'*experience* longue; dit Hippocrate. La Physique moderne est preferable à celle des Anciens, en ce que celle-ci commençoit par raisonner sur les causes, & celle-là ne raisonne que sur les *experiences*. Descartes disoit, qu'il faisoit plus de cas des *experiences* des Artisans, que des speculations de tous les Doctes. Pour raisonner juste sur les *experiences* & en tirer de l'utilité, il faut les suivre avec beaucoup d'application & repeter souvent les mêmes, pour voir si elles ne varient point. Ot. M. Il y a un curieux Recueil fait par Sturmius des découvertes & *experiences*, qui ont été faites en ce siecle, intitulé *Collegium experimentale*.

Experience, est aussi une connoissance des choses, acquise

acquise par un long usage. Il a vieilli dans le metier ; il a beaucoup d'*experience*. C'est un jeune homme sans *experience*. L'*experience* n'est autre chose que les idées qu'on a de tout ce qu'on a vû, ou lû, sur lesquelles le jugement reflechit pour en faire un bon usage. Sans le jugement, & sans la reflexion, l'*experience* ne sert de rien. M. Sc. Il n'est rien de plus utile à l'instruction des hommes, que de joindre aux exemples des siecles passez les *experiences* qu'ils font tous les jours. Boss. L'*experience* est une bonne maîtresse ; mais elle est lente, à moins qu'on ne la presse par de frequentes reflexions. Le Ch. de M. La Physique & la Medecine, ont besoin d'être aidées par les *experiences*, que le hasard seul fait naître, & qu'il n'amene pas à point nommé. Font. La plus grande partie de la capacité des hommes n'est fondée que sur leur *experience*, & ils raisonnent rarement juste sur la premiere affaire qui leur passe par les mains. Ab. de S. R. L'*experience* n'est necessaire qu'aux ames ordinaires, & la vertu des Heros ne monte point par degrez. Voi. Il faut beaucoup de jugement pour appliquer l'*experience* du passé au present ; les faits varient beaucoup. Mont. Malheureusement l'*experience* ne vient qu'avec l'âge. St. Ev. La sagesse est communément le fruit de l'*experience*. Id. Il vaut bien mieux être sage par l'*experience* d'autrui, que par la sienne propre. La Hont.

On appelle un homme d'*experience*, celui qui a vecu, & raisonné long-temps ; qui a vû & lû beaucoup de choses ; qui connoît le monde par sa propre *experience*. Il est dangereux d'avoir à soûtenir les observations d'un Ministre, superieur par l'avantage du poste, & par celui de l'*experience*. St. Ev.

Experience, parmi les Artisans & les Corps de metier, signifie, un demi chef-d'œuvre. Les compagnons aspirans à la Maîtrise sont obligez de faire un chef-d'œuvre ; les fils de Maître ne font qu'une simple *experience*, une legere *experience*.

EXPERIMENTAL, ale. adj. Qui est fondé sur des experiences. La Physique *experimentale*. La Medecine est une science conjecturale & *experimentale*.

EXPERIMENTER. v. act. Essayer, éprouver quelque chose ; faire plusieurs remarques & observations des divers effets de la nature. On *experimente* les remedes sur des personnes de peu d'importance. On a cent fois *experimenté* que les plus sages ne sont pas les plus heureux. Oe. M.

Experimenté, ée. part. & adj. Les remedes les plus communs sont les plus sûrs, parcequ'ils sont les plus *experimentez*. Il ne faut pas se flatter ; les plus *experimentez* dans les affaires font des fautes capitales. St. Ev. Ils étoient *experimentez* au fait de la guerre. Vaug. En toutes sortes de choses il faut s'en rapporter aux gens *experimentez*.

EXPERT, erte. adj. Qui est habile en son art. Le Marechal *expert*. Ce Chirurgien est fort *expert* en son art. Cette sage femme est fort *experte*.

Expert, est quelquefois substantif, & signifie un homme habile en quelque chose, qu'on nomme par autorité de Justice, pour la visiter & en faire le rapport. Les reparations seront visitées par *Experts* & gens à ce connoissans. On paye les fruits du rachat d'un relief au dire des *Experts*. Il faut deux *Experts* pour la validité d'un rapport : si l'une des parties refuse de convenir d'un *Expert*, le Juge le nomme d'office. Par arrêt du Conseil en 1690. le Roi a créé un certain nombre d'*Experts jurez* pour chaque ville du Royaume, & 50. pour celle de Paris : c'est-à-dire 25. Architectes, & 25. Entrepreneurs, Maçons, & Charpentiers, qui seuls peuvent être nommez d'office, pour être arbitres des contestations entre les Bourgeois. Ces *Experts* dans leurs descentes & visites doivent être accompagnez d'un Greffier des bâtimens, dit de l'Ecritoire, pour écrire la minute de leur rapport, & lorsqu'ils ne conviennent pas, on nomme un tiers, pour decider la contestation.

EXPIATION. s. f. Satisfaction qu'on fait pour quelque crime. Il fait de grandes aumônes pour l'*expiation* de ses pechez. Les ames, selon le sentiment de l'Eglise Romaine, passent par le Purgatoire pour l'*expiation* de la peine duë à leurs pechez. Il a été condamné à la mort pour l'*expiation* de ses crimes.

Expiation, se dit aussi des sacrifices qui se font à Dieu, pour implorer sa misericorde, & la remission des pechez.

Expiation, chez les Payens, étoit une purification, pour effacer & abolir un crime. L'*expiation* se faisoit avec diverses ceremonies. La plus ordinaire étoit l'ablution. On faisoit des *expiations* pour les villes, aussi-bien que pour les personnes coupables. Après que le jeune Horace eut été absous par le peuple du meurtre de sa sœur, il fut encore purifié par toutes les *expiations*, que les loix des Pontifes avoient prescrites pour les meurtres involontaires. On peut voir la ceremonie de cette *expiation* dans Denys d'Halicarnasse.

EXPIATOIRE. adj. m. & f. Sacrifice, offrande qui sert à rendre pur & net de peché. Le grand sacrifice *expiatoire* a été fait sur la croix.

EXPIER. v. act. Reparer un crime envers Dieu, une faute envers les hommes. La mort a *expié* tous ses crimes. Le Sauveur en mourant a *expié* les pechez du genre humain. Ma repentance doit *expier* ma faute. La Reine faisant un rigoureux examen de ses pechez, les *expioit* par la penitence, & par les aumônes. Boss. Il a *expié* son crime par sa mort. Ablan.

*J'ai fait le crime, & je vais l'*expier. Rac.

EXPILATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Action de celui qui divertit, & qui soustrait les biens d'une succession, avant qu'aucun se soit déclaré heritier. C'étoit une espece particuliere de larcin, parcequ'il ne peut y avoir de larcin d'une chose hereditaire, qui n'étoit possedée de personne, avant l'acceptation d'heredité. Ainsi le Droit Romain a introduit l'action d'*expilation* d'heredité, pour punir cette espece particuliere de crime.

EXPIRANT. s. m. Nom d'une espece de raisin. La Quint. On en mange d'excellens dans le bas Languedoc.

EXPIRATION. s. f. Fin du terme accordé, jugé ou convenu. Il n'y a plus que huit jours jusqu'à l'*expiration* du terme de son bannissement, jusqu'à l'*expiration* de son bail.

Expiration, signifie aussi la mort, quand on y joint le mot de *derniere*. Ce saint homme a eu toûjours le nom de Jesus en la bouche jusqu'à sa derniere *expiration*. Ceux qui parlent bien disent, jusqu'à son dernier soupir.

Expiration, en termes de Medecine, signifie la moitié de la respiration, qui a deux parties, sçavoir l'*inspiration*, par laquelle l'air est attiré ; & l'*expiration*, par laquelle il est rejetté. L'*expiration* se fait quand les poumons dilatez par l'irruption de l'air, se resserrent ensuite par la contraction des autres muscles, qui font agir le thorax & les côtes, qui en se resserrant poussent l'air dehors. Cette constriction du thorax dépend du diaphragme qui fait l'*inspiration*, lorsqu'il agit en enbas, & l'*expiration* quand il agit en enhaut. Après le diaphragme, ce sont les muscles intercostaux internes,

nes, qui tirent les côtes en enhaut dans l'*inspiration*; & elargissent de cette maniere le thorax, qu'ils retrecissent ensuite dans l'*expiration*, en retirant les côtes en enbas. L'*expiration* a deux usages, l'un de faire sortir les vapeurs & les excremens fuligineux du sang, & l'autre de fournir l'air, qui est la matiere de la voix. L'experience nous apprend qu'il sort par l'*expiration* autant d'air qu'il en étoit entré par l'*inspiration*. Hist. de l'Ac. R. des Sc. Dans la petite verole, il ne faut jamais rien appliquer au visage, pour ne pas empêcher l'*expiration* de l'humeur. J. des Sc. T. LVI.

Expiration, se dit en Chymie de toute sorte d'evaporation & de separation, qui se fait de ce qu'il y a de plus subtil dans les corps, & qui se mêle dans l'air.

EXPIRER. v. n. Finir, prendre fin, être à la fin, au bout d'un temps. Le terme de cette obligation *expire* dans deux jours, n'*expirera* de long temps. La tyrannie *expire*, la fin de nos maux arrive. On veut que la substitution soit *expirée* au premier degré. Pat.

Expirer, signifie aussi, Mourir, rendre le dernier soupir, rendre l'esprit. Jesus-Christ a *expiré* sur la croix. Cet homme est venu *expirer* dans sa patrie entre les bras de ses parens.

Expirer, se dit aussi au fig. La liberté Romaine *expira* avec Brutus & Cassius. Boss. *Expirer* de douleur & d'amour. Sar.

Dès que ma flâme expire, *un mot la fait renaître.* Corn.
Qu'il n'ait en expirant *que mes cris pour adieux.* Rac.
Je le vis, son aspect n'avoit rien de farouche,
Je sentis le reproche expirer *dans ma bouche.* Id.

EXPLICABLE, adj. m. & f. Qui peut être expliqué. Il n'est pas si usité que son contraire *inexplicable*. Il est même moins en usage dans l'affirmative, que dans la negative. Ce passage n'est pas *explicable*.

EXPLICATIF, ive. adj. Qui s'explique, qui est sujet à explication. Ce sont des indults plutôt *explicatifs*, qu'ampliatifs. Patru.

EXPLICATION. Terme de Physique. Extension, developement de quelque chose. Les generations des plantes, qui arrivent dans la suite des tems, ne sont que des *explications* de la production des premiers germes. Lemery. On dit d'ordinaire, developement.

Explication. s. f. Interpretation d'une chose, qui a quelque obscurité, ambiguité, ou diversité de langage. Les Dictionaires servent à l'*explication* des mots. Les Prophetes, les Oracles ont parlé obscurément: il a fallu que l'évenement ait fait l'*explication* de leurs paroles. Cet article n'est pas clair, il peut souffrir, recevoir deux *explications*. On propose des prix à ceux qui feront l'*explication* des énigmes qu'on expose en public.

Explication, se dit aussi des discours, que font les Professeurs après leurs dictées, pour en faciliter l'intelligence à leurs écoliers.

On le dit aussi des Gloses & Commentaires, qu'on fait sur des Auteurs d'importance, pour en penetrer le sens. Les Peres ont donné plusieurs sens & *explications* aux passages de l'Ecriture; des *explicatons* morales, allegoriques, &c. Parmi les Calvinistes, chaque fidele est devenu l'interprete de l'Ecriture, & croit que le St. Esprit lui en dicte l'*explication*. Fl.

Explication, parmi les braves, se dit des éclaircissemens, qu'ils demandent à ceux qu'ils croyent les avoir voulu choquer. Ce Cavalier est allé demander *explication* à un autre, des paroles qu'il avoit dites contre lui. J'ai eu une *explication* avec lui.

Tous ces mots viennent du Latin, *explicare*.

EXPLICITE. adj. m. & f. Terme dogmatique. Clair, formel, distinct, developpé. Il y a une volonté *explicite*, qui est claire & bien expliquée par les paroles, & une *implicite*, qui ne se connoit que par les suittes & les consequences. Il faut preferer Dieu à toutes choses: mais il n'est pas necessaire que cette preference de Dieu à nous & à nos interêts, soit *explicite*. Fen. Les Juifs n'avoient point une connoissance *explicite* de Jesus-Christ: il suffit qu'ils en eussent une connoissance *implicite*. Sherlock. Les parfaits contemplatifs peuvent s'abstenir des actes de foi *explicice*. Boss.

EXPLICITEMENT. adv. Terme dogmatique. D'une maniere explicite; en termes clairs, formels, & precis. Ce Testateur a declaré sa volonté *excsplicitement*, en termes formels: il ne faut point recourir aux explications.

EXPLIQUER. v. act. Interpreter, donner l'intelligence de sa pensée, de quelque écrit ou de quelque science, faire comprendre, s'énoncer, parler. Cet écolier *explique*, interprete le Latin à livre ouvert; il *explique* Homere tout courant. Ce Professeur *explique*, enseigne la sphere, la Geographie. Cet homme n'a pas le don de s'*expliquer*. Nul medecin ne s'est *expliqué* avec moins de faste & plus de lumiere qu'Hippocrate. J. des Sc. On dit souvent dans le discours ordinaire, Je ne sçai si je m'*explique*. Permettez à mon cœur de s'*expliquer* de toute sa tendresse. Voi. Souvent les Commentateurs n'*expliquent* pas les plus grandes difficultez. Elle s'*expliqua* mieux par ses larmes, & par ses gemissemens, que par ses paroles. Le Mai. Tes Ouvrages ont besoin d'un devin qui les *explique*. Main.

Son malheureux Amant expliquoit *ses desirs*,
Moitié par ses discours, moitié par ses soupirs.
La Font.

Expliquer, se dit aussi en parlant des divers sens qu'on donne aux choses, ou aux paroles. Il n'y a gueres de choses qu'on ne puisse *expliquer* en bien & en mal: C'est une preuve de la foiblesse ou du desordre de l'homme, que la meilleure ou la plus mauvaise action se peuvent *expliquer* en bien ou en mal. Bay. La haine fait mal *expliquer* tout ce qui vient des gens dont on croit avoir sujet de se plaindre. Le Ch. de M. On *explique* diversement les songes, les énigmes, les propheties. Un brave oblige sa partie à s'*expliquer*, quand il lui demande un éclaircissement. Les mots équivoques sont ceux qui s'*expliquent* en plusieurs façons.

On disoit bien que le Pape s'explique,
Mais à cela j'avois bonne replique:
T pensez-vous? Un Pape sur ce point
S'explique *assez, en ne* s'expliquant *point.*
Philotanus.

Expliquer, signifie aussi, Eclaircir, donner à entendre quelque chose. *Expliquer* ses intentions, ses desseins, ses motifs. Le Roi a donné une déclaration, pour *expliquer* son Edit precedent. Les Rois *expliquent* leurs volontez par la bouche de leurs Chanceliers, de leurs Ambassadeurs.

On le dit aussi d'un abouchement, d'une conference, qu'on fait pour consommer une affaire. Ces Ministres se sont vus, & se sont *expliquez* de leurs difficultez.

Expliqué, ée. part. pass. & adj.

EXPLOIT. s. m. Action grande, signalée, memorable, éclatante. Il se dit principalement des actions, que fait un Capitaine, un General d'armée. Alexandre & Cesar ont fait de grands *exploits* de guerre. Les Historiens ont écrit les *exploits* militaires des Capitaines de l'Antiquité. Bessus faisoit de grands *exploits* de la langue Vaug. Quint.

On

On s'ennuye aux exploits *d'un Conquerant vulgaire.* Boi.
Bien souvent il m'éveille au bruit de ses exploits. Id.

Pourquoi nous vanter la sagesse
Des Heros de l'Antiquité ?
C'est à leur folle vanité
Qu'on doit tous les exploits *de Rome, & de la Grece.*

L'Ab. Tetu.

Juges insensez que nous sommes
Nous admirons de tels exploits. Rouss.

On dit fig. & pour se railler de quelqu'un qui a fait quelque chose de mal-à-propos, Vous avez fait là un bel *exploit*.

Exploit, se dit aussi des debauches des jeunes gens.

Jeunes garçons tout au plus quelquefois
Venoient encor nous conter leurs exploits.

Philotanus.

Exploit, se dit aussi des actes & expeditions que font les Sergens. L'*exploit* est le fondement du procès. On donne copie de l'*exploit* à celui qu'on assigne. Un *exploit* d'assignation. Un *exploit* de demande doit être libellé, & contenir la demeure du Sergent. Un *exploit* de saisie & d'execution; *exploit* d'emprisonnement, d'offres, de sommation. Les *exploits* doivent être signez du Sergent & de deux Records ou temoins, suivant l'art. 2. du T. II. de l'Ordonnance de 1667., mais cet article a été abrogé par un Edit de 1669, lequel porte établissement du contrôle des *exploits*. Cet Edit decharge les Sergens de faire signer leurs *exploits*, pourvû qu'ils les fassent contrôler dans trois jours. Tous *exploits* concernant la procedure & les instructions des procès & faits avec un Procureur, n'ont pas besoin d'être contrôlez. Mais tous ceux faits avec la partie ou autre que le Procureur, doivent être nécessairement contrôlez. On dit au Palais, qu'un Avocat viendra au premier jour à l'Audience à peine de l'*exploit*, dont le profit sera jugé sur le champ. Racine a mis dans la bouche d'un Sergent ce vers de Corneille,

Les rides sur mon front ont gravé mes exploits.

On dit, souffler un *exploit*; pour dire, donner un *exploit* furtivement, & sans que la partie s'en apperçoive.

EXPLOITABLE. adj. m. & f. Qui peut être saisi, executé & vendu par justice. On oblige par les baux le locataire d'une maison de la garnir de meubles *exploitables* pour la sûreté des loyers.

Exploitable, se dit aussi des fermes qui sont en bon état, qu'on peut faire valoir. Tous les bâtimens de cette Seigneurie sont en ruine. La ferme n'en est pas *exploitable*, si on n'y fait beaucoup de reparations. On appelle bois *exploitable*, celui qui est en état de pouvoir être façonné & debité. Ces bois là ne sont pas encore *exploitables*. L'Acad.

EXPLOITANT. adj. m. Qui fait des exploits. C'est la qualité qu'on donne ordinairement aux Sergens. Les Huissiers du Conseil, les Huissiers du Châtelet de Paris, sont *exploitans* par tout le Royaume de France.

C'est un des Sergens de la mort
Exploitant *par tout ce bas monde,*
Qui faisant dans Paris la ronde
En passant est venu m'avertir de mon sort.

Pavillon.

EXPLOITATION. Terme de Palais. L'action d'exploiter des terres, des bois, des biens. Ceux qui autrefois étoient envoyez pour connoître des abus, qui se commettoient dans l'usage, ou l'*exploitation* des bois, furent nommez *Inquisitores Forestarum*. De la Mare.

EXPLOITER. v. act. Donner des exploits, des assignations. Les Sergens des Justices ordinaires ne peuvent *exploiter* que dans leur ressort. Ce Sergent *exploite*, execute, verbalise bien.

On dit proverbialement en ce sens, A mal *exploiter*, bien écrire; pour dire, que quand les Sergens ont fait des fautes dans leurs executions, ils les couvrent en faisant de faux exploits.

Exploiter, se dit aussi des fermes & biens de campagne qu'on fait valoir. Ce Fermier n'a pas la force d'*exploiter* cette ferme, faute de bestiaux & de fourrages. Un Gentilhomme ne peut *exploiter* par ses mains qu'une terre à deux charruës, il doit donner les autres à ferme. Ce Marchand de bois n'a que cinq ans, pour *exploiter* toute cette forêt, pour l'abattre.

On dit en Jurisprudence feodale, qu'un Seigneur *exploite* le fief de son vassal, quand il l'a saisi feodalement, faute de foi & hommage, parcequ'alors il fait les fruits siens.

On appelloit en vieux François *explets* ou *exploits*, les fruits & revenus d'une terre, d'où est venu le mot d'*exploiter* en ce sens. Et les Auteurs de la basse Latinité ont dit *expletum*, *expletium*, & *expletare* en la même signification.

On dit aussi de ceux qui mangent de bon appetit, vîtement & goulument, qu'ils *exploitent*, qu'ils officient bien. On le dit aussi en d'autres affaires. C'est bien *exploité* à vous. Vous avez vrayement bien *exploité*, vous avez fait une belle besogne. Il ne se dit en ce sens que par raillerie.

Exploiter, se dit encore en parlant du jeu d'amour.

Un Barnabite exploitoit *Sœur Colete,*
Mal à son aise au travers d'un parloir. Rouss.

Exploité, ée. part. pass. & adj.

EXPLOITEUR. s. m. Terme de Coûtumes. Celui qui exploite.

EXPLORATEUR. s. m. Terme usité parmi les Négociateurs. Il signifie, un homme qui cherche à decouvrir ce qui se passe, & les secrets d'autrui pour en profiter. Ce Ministre est un grand *explorateur*, il a employé d'habiles *explorateurs* dans cette Cour. L'Acad. Les *Explorateurs* de la Canaan. Hist. de l'Ac. R. des Inscr.

EXPLORATION. s. f. Terme de Medecine. Les Chinois sont plus heureux que nous dans l'*exploration* du pouls. Bellefontaine.

EXPLOSION. s. f. Terme de Physique. Action d'une chose qui en chasse une autre de la place qu'elle occupoit.

EXPOLITION. s. f. Figure de Rhetorique, par laquelle on explique une chose par differentes expressions, pour la faire mieux connoître. L'*expolition* étoit la figure favorite de Balsac.

EXPONENTIEL, elle. adj. Terme d'Algebre. Les grandeurs qui ont un exposant variable se nomment *exponentielles*. Quantitez *exponentielles* ou parcourantes. Hist. de l'Ac. R. des Sc. 1711.

EXPORLE. Vieux mot. Declaration de cens. Droit d'*exporle*, droit de déclaration dû au Seigneur par un censiaire.

EXPOSANT, ante. adj. Terme de Pratique. Celui ou celle qui expose un fait, ou qui expose ses prétentions dans une requête ou dans un acte semblable. Les raisons, les preuves, les titres de l'*exposant*, de l'*exposante*, sont, &c. Le Roi veut qu'on remette l'*exposant* en l'état où il étoit, si ce qu'il expose est veritable.

Exposant. Terme d'Arithmetique. Qui exprime la raison qui regne dans une progression Géometrique. Ainsi dans cette progression 2. 4. 8. 16. 32. L'*exposant* de la raison est 2; dans celle-ci 3. 9. 27. 81. 243. l'*exposant* est 3; dans celle-ci 4. 16. 64. 256. 1024. l'*exposant*

sant est 4. parceque ce sont ces nombres qui continuent la progression, & qui en exposent le Multiplicateur regnant. Dans les Logarithmes on appelle aussi *exposans*, les nombres de la progression Arithmetique, qui sont accommodez aux nombres de la progression Géometrique, dont ils sont les Logarithmes.

EXPOSER. v. act. Mettre une chose à la vuë du public, faire voir, decouvrir, montrer. On *expose* les malfaiteurs ou banqueroutiers au carcan, au pilori, à la risée publique. Les meubles qu'on vend à l'encan par autorité de Justice doivent être *exposez* en place publique & à l'heure du marché. On dit aussi, que les Marchands, que les bourgeois *exposent* en vente leurs marchandises, lorsqu'ils les étalent dans leurs boutiques, ou qu'ils les envoyent vendre dans les maisons. Il est deffendu d'*exposer*, de debiter de la monnoye fausse ou rognée. On a *exposé* le Roi defunt à la vuë du peuple dans son lit de parade. C'est un droit naturel du Public, de juger des écrits qu'on lui *expose*. LA MOTTE.

EXPOSER le St. Sacrement, c'est le faire voir en public & à decouvert aux jours de Fête, & pendant les indulgences plenieres. Le P. Lupus avouë qu'il ne sçait pas quand cette coûtume a commencé. BIBL. UNIV. On dit dans le même sens, *exposer* des reliques.

EXPOSER, se dit aussi des enfans qu'on met dans des lieux Sauvages & écartez, pour s'en defaire, ou qu'on met dans un chemin ou dans une ruë, pour se decharger de leur nourriture. Moïse étant enfant fut *exposé* sur le Nil, & sauvé par la fille de Pharaon. On fait le procès aux marâtres qui *exposent* leurs enfans. Dans les grandes villes les Hôpitaux sont obligez de se charger des enfans *exposez*; mais dans les Hautes Justices, où il n'y a point d'Hopitaux, on prétend que c'est au Haut Justicier. Ainsi jugé au Parlement de Paris par Arrêt de 1657. J. DES AUD.

Cette coûtume, qui engageoit les Peres & les Meres dans des demarches si dénaturées, dont les bêtes brutes elles-mêmes sont incapables, a été pratiquée de tous les peuples. Elle servoit d'embellissement au Théatre & faisoit le sujet des Comedies. Platon lui-même vouloit dans ses Loix, comme le rapporte Eusebe, que, si une femme après 40. ans devenoit grosse, elle s'efforçat de faire perir son fruit, ou, que s'il venoit au jour, il fut aussi-tôt *exposé*, sans qu'on lui donnât aucune nourriture. Parmi les Lacedemoniens, si un enfant étoit robuste, on le conservoit; s'il étoit foible ou estropié, on l'*exposoit*. Cette cruelle coûtume duroit encore du tems de Lucien: il en parle dans ses Dialogues. Elien fait mention d'une Loi, qui défendoit aux Thebains d'*exposer* leurs enfans. On donne aussi cette loüange à Romulus, d'avoir fait une semblable defense, & Strabon louë les Egyptiens de ce qu'ils élevoient leurs enfans. Toutes ces defenses font voir combien ce procedé denaturé étoit en vogue. Les Assyriens, ni les Perses n'étoient pas plus humains à cet égard, comme on peut le conjecturer de l'histoire de Semyramis & de Cyrus, qui furent l'un & l'autre *exposez* au desert. C'étoit assez l'ordinaire de mettre quelque marque, quelque bijou sur l'enfant, afin qu'on pût le reconnoître, au cas qu'il fut élevé par d'autres, comme il paroît par les Comedies des Anciens. Moïse seul de son tems s'est opposé à cette barbarie. C'étoit un meurtre chez les Hebreux, sujet aux peines de l'homicide: tous les Docteurs en conviennent. N'est-ce pas une preuve sensible de la divinité des Loix de Moïse, puisqu'elles se soûtiennent dans les voyes de l'équité & de la raison, lorsque toutes les autres s'en égarent?

Cette abominable coûtume d'*exposer*, ou de tuer impunément les enfans nouveaux nez, a duré parmi les Romains jusqu'à l'empire de Valentinien, de Valens & Gratien. Mr. G. Noodt a publié en 1710. à Leide une excellente Dissertation sur ce sujet.

EXPOSER, signifie, Placer, tourner d'un certain côté. *Exposer* au Nord, au midi. Il faut prendre garde à bien *exposer* ce bâtiment, cet espalier. *Exposer* des meubles à l'air. *Exposer* du linge au soleil pour le faire secher. L'ACAD.

EXPOSER. se dit aussi de ce qui est sans deffense. Cette maison est fort élevée, & en belle vuë, mais elle est *exposée* aux quatre vents, ou aux grandes chaleurs du soleil. Cette ville est frontiere & demantelée; elle est *exposée* aux insultes de tous les gens de guerre qui passent.

EXPOSER, signifie aussi, Mettre en danger, mettre au hazard. Ce Prince s'*expose* trop, il va au feu comme un soldat. Les braves font vanité de s'*exposer*. Un Auteur s'*expose* beaucoup, quand il donne quelque chose au public. Ceux qui sont dans les grands emplois sont *exposez* à la haine & à l'envie. La Monarchie absoluë ruine le peuple; celle qui est limitée *expose* le Prince. LE CH. TEMPLE. Le monde est aujourd'hui si rafiné qu'on y est souvent *exposé* à être pris pour dupe. BELL. Les perils, à quoi les braves sont *exposez*, meritent bien qu'on leur cede le pas. ST. EV. Les Payens *exposoient* les Martyrs aux bêtes feroces. Les personnes sages se sçavent bon gré de n'être point *exposées* au dégout & au repentir, qui suivent d'ordinaire les plaisirs. ST. EV. La vertu est trop *exposée* à la vanité sur le theatre du monde. ID. Il est bien dangereux d'être *exposée* à l'importunité d'un soupirant qui est aimable. BELL. Ceux qui sont dans une place élevée ne sçauroient gueres se cacher: leurs actions sont plus *exposées* à la censure. ID. On est *exposé* à deplaire, quand on ne plaît qu'en devinant. OE. M. Il y a de la folie à croire que Dieu nous delivre d'un danger, où nous nous *exposons* volontairement. NIC.

Que, s'il se peut, ma fille à jamais abusée,
Ignore à quel peril je l'avois exposée. RAC.

EXPOSER, signifie aussi, Interpreter. Ce Commentateur *expose* fort bien son texte, il a *exposé* clairement la difficulté de ce passage. En ce sens il vieillit. L'ACAD.

EXPOSER, signifie encore, Narrer, expliquer, faire connoître, deduire un fait. *Exposer* ses sentimens, ses intentions. *Exposer* l'état de sa conscience à son Confesseur. PASC. *Exposer* le fait de sa cause. LE MAIT. Cet Envoyé a *exposé* sa commission, il en a declaré le sujet. Voilà comme il nous a *exposé* que l'histoire s'étoit passée. Dans les lettres de grace il faut *exposer* le fait conformément aux informations. Quand on *expose* faux au Pape, l'impetration est nulle & subreptice.

EXPOSÉ, ÉE. part. pass. & adj. *Profateur* n'est pas un de ces enfans *exposez*, dont on ne connoît ni le pere, ni la mere. BOUH.

EXPOSÉ. s. m. se dit aussi au Palais, du narré d'un fait contenu dans une requête, dans des lettres de Chancellerie. On l'a condamné sur l'*exposé* de sa requête, sur son propre *exposé*. Quand l'*exposé* d'une partie ne se trouve pas conforme à ses titres, aux informations, on la deboute de ses demandes. Une remission, obtenuë sur un faux *exposé*, n'a point de lieu.

EXPOSITEUR. s. m. Celui qui explique. Mr. Nicole ne s'arrête pas à la simple exposition des dogmes; il en tire des instructions morales. Il a fait entrer dans la 2. instruction un grand nombre de sujets, que les autres *expositeurs* ont negligez. J. DES SÇ.

Expositeur. s. m. **Expositrice.** s. f. Celui ou celle qui distribuë la fausse monnoye, & qui est d'intelligence avec les faux monnoyeurs. C'est un dangereux metier que d'être *expositeur*, *expositrice* de fausse monnoye.

EXPOSITION. s. f. Action d'exposer, de faire voir en public. Il faut trois *expositions* à l'encan par trois jours de marché, avant que d'adjuger des chevaux ou des pierreries. L'*exposition*, le debit de la fausse monnoye est un crime capital. L'*exposition* du St. Sacrement ne se doit point faire sans permission de l'Evêque. Les Sçavans murmurent de l'*exposition* de l'Hostie, comme d'une invention contraire à l'Antiquité. Ben.

Exposition, se dit aussi des enfans abandonnez. Un Commissaire fait son procès verbal de l'*exposition* d'un enfant, & puis il le fait porter aux couches ordinaires de la ville, c'est-à-dire, aux enfans trouvez. L'*exposition* des enfans est contraire à l'humanité. Les *expositions* des enfans sont cruelles, & ordinaires parmi les Chrêtiens. Le Mait.

Exposition, signifie aussi, Interpretation, explication. L'*exposition* du texte de l'Ecriture. L'*exposition* litterale. L'*exposition* de la foi. Le plus fameux Ouvrage de M. de Meaux est celui qui a pour titre, l'*Exposition de la Doctrine Catholique.*

Exposition, se prend aussi pour, Narré, recit, deduction d'un fait. Ce Rapporteur ne s'est pas contenté d'une simple *exposition* & deduction du fait de ce procès, il en a relevé jusqu'aux moindres circonstances. Les raisonnemens subtils & specieux se detruisent par la simple *exposition* d'un fait. Bay. Quelle grandeur & quelle élevation ne faut il point dans le stile? Quelle netteté dans l'*exposition*? Quelle precision & quelle brieveté dans la narration! P. Dan. Cet homme est sincere, il nous a fait une *exposition* naïve de ses sentimens.

Exposition, en termes de Jardinage & d'Architecture, est la situation d'un endroit par rapport aux vuës, aux vents, & aux divers aspects du soleil. *Exposition* bonne, commode, favorable. La bonne *exposition* des bâtimens depend des ouvertures qu'on leur fait pour recevoir l'air & le jour. Les differens usages des parties d'un édifice demandent des *expositions* differentes. Vitruve. Un arbre planté à une mauvaise *exposition* ne produira que des fruits de mauvais goût. La Quint. Chez les Jardiniers l'*exposition* du Levant, est le lieu où le soleil frappe quand il se leve: l'*exposition* du midi, l'endroit où cet astre darde ses rayons, quand il est dans ce degré: celle du couchant, la place qui lui est opposée quand il se couche, & celle du Nord, celle qui n'est point frappée de sa lumiere. Liger.

Exposition. s. f. Il se dit parlant de fausse monnoye. C'est la distribution que l'on fait des especes qui sont fausses. Il y a des declarations du Roi, portant reglement de l'*exposition* des especes. On a des preuves certaines de l'*exposition*, il perdra la vie. Rich.

EXPRE'S, esse. adj. Qui est precis, en termes si formels, qu'il ne laisse aucun lieu de doute. La loi y est *expresse*. Je lui ai dit cela en termes *exprès*. Je lui ai donné une commission *expresse*. Il a eu un ordre *exprès* de faire telle chose. On a depêché un courier *exprès*. Faire des defenses *expresses*. Il faut faire mention *expresse* & de mot-à-mot dans un testament d'une clause derogatoire. Ciceron, par une lettre *expresse*, écrivit des nouvelles à Brutus. Sor.

Exprès. s. m. Celui qu'on envoye *expressément*. Il envoya un *exprès* au Roi. Il se dit plus ordinairement d'un Courier.

Exprès, se dit aussi adverbialement. Expressément, à dessein. Il est allé *exprès* en un tel endroit pour un tel dessein. J'ai dit cela tout *exprès* pour voir ce qu'il diroit. Les plaisans d'Athenes disoient, qu'il ne falloit point se fier à la mort de Philippe, Roi de Macedoine, & qu'il s'étoit fait tuër tout *exprès*, pour attraper les Atheniens. Bal. Les équivoques sont de subtilitez inventées *exprès*, pour mentir en bonne conscience. Le P. Dan. C'est une de mes connoissances que j'ai voulu renouveller *exprès*. Pasc. Un systême de Religion si commode semble fait *exprès* pour applanir le chemin du ciel. La Br.

Je sors de chez un fat, qui pour m'empoisonner,
Je pense, exprès *chez lui m'a forcé de diner.* Boil.

EXPRESSE'MENT. adv. Formellement, positivement: c'est la même chose qu'*exprès*. Je lui ai recommandé cela *expressément*; pour dire, sur tout, & en termes precis. Il a dit cela *expressément* pour faire parler les autres. Les hommes n'envisagent jamais *expressément* les bornes de leur vie; ils sont bien aises de les oublier, & de n'y penser jamais. Nic. Tous les termes de l'Ecriture ne sont point inspirez *expressément*. Ju.

EXPRESSIF, ive. adj. Energique, qui represente bien, qui exprime bien ce qu'on veut dire. Ces termes sont fort *expressifs*, ont bien de la force pour faire comprendre la chose. La force d'un discours consiste dans un stile serré & *expressif*. Un ton *expressif*, un signe, un geste *expressif*, une image très-*expressive*. Le langage des yeux est *expressif*. Pel. Thucidide étoit si *expressif*, qu'on ne peut dire, si c'est son discours qui releve les choses, ou si c'est le sens des choses qui releve son discours. P. Rap.

EXPRESSION. s. f. Maniere de faire entendre sa pensée. Cet Ingenieur a de grands desseins, mais il a de la peine à en faire l'*expression*. La delicatesse d'un Roman consiste dans la tendre & amoureuse *expression* des sentimens. St. Ev. Je ne m'accommode point de vos *expressions* brutales. Mol. La simplicité de l'*expression* fait souvent sentir la grandeur des choses. Bou. Souvent le tour & l'*expression* fera toute la beauté d'une pensée, qui sera toute renfermée dans un mot. Le P. le B. Entre toutes les differentes *expressions*, qui peuvent rendre une seule de nos pensées, il n'y en a qu'une qui soit la bonne. La Bruy. On voit au de-là du Danube une campagne hors d'*expression*. Dalerac.

Expression, se dit aussi de l'élocution, de la diction, du choix des paroles qui est requis pour faire un discours éloquent. Il faut admirer la force agreable de l'*expression* du celebre d'Ablancourt, où il n'y a ni rudesse, ni obscurité, ni aucun terme à desirer. St. Ev. Ce n'est pas assez à un Orateur, ou à un Poëte, d'avoir de belles pensées, il faut encore qu'il ait une heureuse *expression*. Il en est des *expressions* à l'égard des pensées, comme des habits à l'égard des personnes: ces ornemens exterieurs attirent du respect. Le Cl. L'*expression* doit être accommodée aux matieres que l'on traitte. Le P. le B. La noblesse de l'*expression* a deux parties; le choix des mots, & la diction élegante & figurée. Boi. C'est par le talent de l'*expression* qu'Homere a imposé à toute l'antiquité. P. Rap. Moyse, Homere, Platon, Virgile, Horace, ne sont au dessus des autres Ecrivains que par leurs *expressions*, & leurs images. La Bruy. Les defauts de l'*expression* viennent bien souvent des defauts de l'imagination. Le P. R. Il y a une simplicité d'*expression* qui n'ôte rien à la grandeur des

des pensées. St. Ev. L'*expression* doit être noble & élevée dans le poëme épique. Le P. le B. Les grandes *expressions* sans de grands sentimens, sont comme ces vaisseaux trop peu chargez, qui ne voguent pas sûrement. Le P. R. S. Evremont a donné à ses *expressions* toute la force qu'elles peuvent souffrir en gardant la raison. V. Marv. Les *expressions* guindées & contraintes, ennuyent & fatiguent l'esprit. Bell. Pour un discours public il faut des pensées brillantes, & des *expressions* hardies. St. Ev. Les *expressions* de Montagne sont irregulieres, mais hardies, & agreables. Maleb. Dans les livres qu'on ne lit que pour s'amuser, on ne s'accommode point d'*expressions* embarrassées qui demandent, pour être entenduës elles seules, une attention particuliere. Oe. M.

*Tout ce pompeux amas d'*expressions *frivoles*
Sont d'un declamateur amoureux de paroles. Boi.
Selon que nôtre idée est plus ou moins obscure
*L'*expression *la suit, ou moins nette, ou plus pure.* Id.

Expression, en terme de Peinture & de Sculpture, est la representation naturelle de ce que l'on veut faire voir. Elle s'étend à representer un corps avec toutes ses parties dans l'action qui lui est convenable; à faire voir sur le visage les passions necessaires aux figures que l'on peint, & à bien observer les mouvemens qu'elles impriment au dehors. Fel. L'*expression* vive des passions est comme l'ame de la Peinture, & cette connoissance suffit à ceux qui ne veulent apprendre que la theorie de cet art. Id. Raphaël a excellé dans l'*expression*, & les autres Peintres n'ont fait que le copier. Id. Les gens d'esprit, non contens de la seule imitation des objets, veulent que le choix en soit juste pour l'*expression* du sujet. De Piles.

Le mot d'*expression* se confond ordinairement, en parlant de Peinture, avec celui de passion. Ils different néanmoins en ce qu'*expression* est un terme general, qui signifie la representation d'un objet selon le caractere de sa nature, & selon le tour que le Peintre a dessein de lui donner pour la convenance de son ouvrage; & la passion en Peinture, est un mouvement de corps accompagné de certains traits sur le visage, qui marquent une agitation de l'ame. Ainsi toute passion est une *expression*, mais toute *expression* n'est pas une passion. De Piles.

Expression, en termes de Medecine & de Chymie, signifie l'action par laquelle on tire le suc des fruits & des plantes en les pressant. Le suc des herbes se tire en trois manieres par *expression*, par infusion, par decoction. Une *expression* de citron. Après avoir laissé infuser ces herbes, il en faut tirer le suc par *expression* avec un linge, ou par la presse.

EXPRIMABLE. adj. Qui peut-être exprimé. Cela n'est pas *exprimable*. Il n'est pas *exprimable*, combien il a souffert. Il ne se dit guere qu'avec la negative.

Une douce surprise, un desordre agreable,
Par une émotion qui n'est point exprimable,
Allume un feu secret dans le fond de mon cœur.
La Suze.

EXPRIMER. v. act. Exposer, énoncer, expliquer, representer par le discours. Cette pensée est belle, mais elle n'est pas bien *exprimée*. Ce Poëte *exprime* bien les mœurs. Elle *exprime* sa douleur par ses larmes. Il faut *exprimer* cela dans le contract. Cette clause y est bien *exprimée*. Il faut supposer que quand on nous avertit de nos defauts, on ne s'*exprime* qu'à demi. Nic. Les Orateurs doivent s'*exprimer* en termes clairs, nets & choisis. Un Peintre *exprime* avec des couleurs les passions que le Poëte *exprime* avec des paroles. Il y a des choses que l'éloquence même la plus forte ne peut *exprimer* d'une maniere assez forte. Bou. C'est le defaut des petits genies, que d'*exprimer* les choses plus qu'il ne les faut *exprimer*. P. Rap. Il faut *exprimer* le vrai, pour écrire naturellement, fortement, delicatement. La Bruy. Nous pensons plus fortement que nous ne nous *exprimons*: il y a toûjours une partie de notre pensée qui nous demeure. St. Ev. Ce n'est point la chose en elle même qui saisit le lecteur; mais seulement la maniere de l'*exprimer*. Rouss. Quand un homme s'*exprime* avec peine, on travaille avec lui, & on ressent une partie de sa peine; mais s'il s'*exprime* d'une maniere si naturelle & si facile, qu'il semble que chaque mot soit venu prendre sa place, cette facilité plaît infiniment. Port-R. Quand on n'a que de bons & excellens modeles, il faut, comme par necessité, qu'on s'*exprime* d'une maniere noble, & élevée. Nic. Il y a une certaine maniere de s'*exprimer*, facile & naturelle, qui va droit au cœur, parcequ'il semble que la nature parle elle-même. Bell. Il est inutile de sçavoir beaucoup, si l'on ne s'*exprime* aisément & de bonne grace. Id.

Et ce je ne sçai quoi, qu'on ne peut exprimer,
M'a plus de mille fois conseillé de l'aimer. La Suze.

Mais pour bien exprimer *ces caprices heureux,*
C'est peu d'être Poëte, il faut être amoureux. Boil.

Ce mot vient du Latin *exprimere*.

Exprimer. Terme de Physique. Tirer le suc, le jus de quelque chose en la pressant. On *exprime* le suc du raisin avec le pressoir; le jus des herbes infusées ou bouillies dans une serviette.

Exprimé, ée. part. pass. & adj.

EXPROBRATION. s. f. Vieux mot. Reproche. Nicod. Du Latin *exprobratio*.

EXPROVINCIAL. s. m. Terme de Religieux. Qui a été Superieur d'une Province dans un Ordre Religieux. Il est *Exprovincial* de Guyenne. Il se dit dans quelques Ordres de Religieux, qui ont plusieurs Couvens dans une même Province, qui sont sous la direction d'un même Superieur; comme les Freres Prêcheurs, les Jesuites, &c.

EXPUGNER. v. act. Vieux mot. Emporter de vive force. *Expugnation*, *expugnateur*. Nicod. Tous ces mots viennent du Latin *expugnare*.

EXPULSER. v. act. Chasser avec violence quelqu'un, le deposseder d'un lieu, d'une maison, dont il étoit en possession. Ce Chanoine a été *expulsé* du Chapitre de l'Eglise, pour quelque indignité qu'il y a commise. Les créanciers de ce Gentilhomme l'ont *expulsé* de son bien par arrêt. Jules II. vouloit joindre le bras des Suisses à la tête des Italiens, pour en composer une puissance capable d'*expulser* tous les Barbares de l'Italie. Ab. de Bos. Ce mot n'est gueres en usage que dans la Medecine & dans la Pratique.

Expulser. Terme de Medecine. Qui n'a d'usage qu'en parlant de la purgation des humeurs.

Expulsé, ée. part. pass. & adj.

EXPULSIF, ive. adj. Terme de Medecine. Qui pousse dehors, qui fait sortir. Remede *expulsif*.

EXPULSION. s. f. Action d'expulser, par laquelle on chasse avec violence un homme d'une ville, d'un païs, d'une compagnie, de son heritage. L'*expulsion* des Maures a fait un grand prejudice à l'Espagne. Bat.

Expulsion. Terme de Medecine. Action par laquelle une chose est poussée avec effort du lieu, où elle

elle est. La matrice fait l'*expulsion* de l'enfant. MAURICEAU.

EXPULTRICE. adj.; qui ne se dit qu'au feminin. Terme de Medecine. Qui a la force d'expulser. Vertu *expultrice*. Faculté *expultrice*.

EXPURGATION. subst. f. Terme d'Astronomie. On appelle *expurgation* ou *émersion*, lorsque le soleil, après avoir été éclipsé, & entierement caché par l'interposition de la lune, recommence à paroître, ou quand la lune sort de l'ombre de la terre. On entend par *minutes d'expurgation*, dans une Eclipse partiale de lune, le chemin que la lune fait depuis sa vraye conjonction avec le nadir du soleil, jusqu'à ce qu'elle soit tout-à-fait hors de l'ombre de la terre; & quand l'éclipse est totale, c'est le chemin que la lune fait depuis qu'elle commence à être éclairée, jusqu'à ce qu'elle soit éclairée entiérement. Dans une Eclipse de soleil, *les minutes d'expurgation* sont le chemin que la lune fait depuis la conjonction apparente, jusqu'à ce que le soleil paroisse tout entier.

EXPURGATOIRE. Voyez INDICE.

E X Q.

EXQUIS, ISE. adj. Excellent, rare, precieux, fin, choisi. Il a un cabinet garni de tableaux *exquis*. Il a dans sa maison des meubles *exquis*. Sa table est servie de mets *exquis*. C'est un vin *exquis*. C'est une fille à laquelle il ne faudra ni table bien servie, ni consommez *exquis*, ni orges mondez perpetuels. MOL.

EXQUIS, se dit aussi au fig. Avoir un discernement *exquis*, avoir le goût *exquis* en toutes choses. Tout ce livre est plein de pensées *exquises*, de sentimens *exquis*. Une volupté aussi *exquise* que celle de Petrone alloit autant à la delicatesse de l'esprit, qu'à celle du goût. ST. EV. Ovide a quelquefois une delicatesse de sentimens très-*exquise*. BOU. On goûte un plaisir *exquis* & delicat dans le commerce des personnes polies. BELL. La politesse demande une connoissance *exquise* de ses devoirs. ID. Son action fut applaudie par un auditoire composé de ce qu'il y a de plus *exquis* dans le monde spirituel. CHARP. Ce livre contient une érudition fort *exquise*. BAY. Il n'y a point de maniere plus *exquise* de se venger des injures d'un Auteur que le mepris. ID.

- - - - tout plaisir tranquille
N'est d'ordinaire un plaisir de Marquis :
Plus il est sçu, plus il leur semble exquis.
LA FONT.

EXQUISEMENT. adv. D'une maniere exquise. POMET. Ce mot n'est pas d'usage.

E X R.

EX-RECTEUR. s. m. Celui qui a été Recteur.

EX-ROY. s. m. Celui qui a été Roy. Mr. Bayle dans ses Lettres appelle ainsi Jaques II. Roy d'Angleterre.

E X S.

EXSICCATION. s. f. Terme de Chymie. Dessechement.

Ce mot vient du Latin *exsiccatio*.

E X T.

EXTANT, ANTE. adj. Terme de Pratique. Qui est en nature. On a saisi tous les meubles *extans* de cette succession, sauf à se pourvoir pour ceux qu'on a dissipez & détournez.

EXTASE. s. f. Ravissement d'esprit hors de son assiette naturelle, transport hors de soi-même qui suspend la fonction des sens, suspension des sens causée par une forte contemplation de quelque objet extraordinaire ou surnaturel. Etre en *extase*, avoir des *extases*, tomber en *extase*. Quand les sens externes sont privez d'operation, & que Dieu en même temps peint dans l'imagination les images extraordinaires de ce qu'il veut reveler, cette maniere dont Dieu donne des revelations en remuant l'imagination s'appelle *extase*. Telle fut l'*extase* de St. Pierre, telle fut celle de St. Paul. JUR. Je laisse à juger aux autres si ce que nous nommons *extase*, n'est point songer les yeux ouverts. LOCKE. Plusieurs Saints ont été ravis en *extase* pendant plusieurs jours. St. Augustin parle d'un Prêtre qui se mettoit en *extase* quand il vouloit. V. MARV. On a vû en Allemagne une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, laquelle reglément tous les vendredis & samedis, & les autres jours par intervalle, tomboit en *extase* & perdoit les sens. ID. Les *extases* contemplatives des Mystiques sont plutôt des folies d'Amans insensez, que les pieux ravissemens d'un amour divin. BOSS. La contemplation passive est une espece d'*extase* continuelle, & une ligature miraculeuse des puissances, qui les met dans une impuissance réelle d'operer librement. FEN. L'action interne du St. Esprit n'est point un *extase*, ni un enthousiasme prophetique. BOSS.

On le dit aussi fig. des choses qui causent une si grande joye, qu'il semble que l'on en soit hors de soi-même. Un beau concert ravit en *extase* ceux qui aiment la musique. Il est dans une *extase* perpetuelle auprès de ce qu'il aime : toûjours également ravi & enchanté. LE CH. D'H. Il y a des *extases* causées par la vehemence des passions, qui servent à distraire l'ame, & à la rendre moins sensible à la douleur. M. ESP.

Ainsi mourant, ne mourant pas,
Je me sens ravir en extase,
Entre la vie & le trepas. DESM. *Vis.*

EXTASE. s. f. Terme de Medecine. C'est une maladie semblable à la Catalepsie, & qui n'en differe qu'en ce que les veritables cataleptiques n'ont aucun sentiment exterieur, & ne se souviennent point de ce qui s'est passé lors du paroxisme, au lieu que les Extatiques sont toûjours occupez d'une idée très-vive, dont ils se ressouviennent hors de l'accident. Dans l'*Extase* il doit necessairement y avoir une trop grande tension des fibres de l'*emperium*, comme dans toutes les fortes contentions d'esprit, & dans la plupart des delires.

EXTASIER. v. n. Etre ravi en extase. Cet homme amoureux est *extasié*, quand il contemple sa Maîtresse. Ce sot s'*extasie* sur un galimatias dès qu'on parle. LE CH. D'H. Ce curieux s'*extasie* devant les tableaux de Raphaël. Un flatteur grossier se recrie sur les moindres bagatelles, & les pensées les plus communes le font *extasier*. BELL.

Chaque vers, qu'il entend, le fait extasier. BOIL.

EXTATIQUE. adj. m. & f. Qui est causé par l'extase, qui tient de l'extase. Ravissement *extatique*. Transport *extatique*. Madame Guion avoit souvent des transports *extatiques*. Les transports d'une ame qui se sent élevée à la plus sublime oraison par un amour *extatique*, ne peuvent être compris que par l'experience. BOSS. Les transports d'un amour *extatique* sont bien souvent les transports d'une imagination échauffée. ID. La contemplation passive n'est

point

point une *suspension extatique*, ou une ligature miraculeuse de l'ame qui la constitue dans une impuissance actuelle de rien operer. FEN. Denys le Chartreux a été appellé le Docteur illuminé ou *Extatique*, à cause de sa pieté lumineuse & enflammée. Desmarêts a dit dans les Visionnaires :

Favori d'Apollon, dont la verve extatique,
Rien de charmant comme cela
Ne parut jamais dans l'Afrique;
Ænée en est tout extatique. SCAR.

EXTENSEUR. s. m. Terme d'Anatomie. On le dit des nerfs, des tendons, des muscles qui servent à étendre les parties auxquelles ils sont attachez. Le tendon *extenseur* de la main. DIONIS. Le troisiéme des 23. muscles des doigts est le grand *extenseur* commun, ainsi nommé parcequ'il est le plus grand, & qu'il étend les quatre doigts. Il prend son origine de la partie posterieure du condile externe & inferieur de l'humerus. Il se divise, avant que d'arriver au poignet, en quatre tendons plats & comme membraneux, qui passant sous le ligament annulaire, vont à la deuxiéme & troisiéme phalange des doigts qu'ils redressent & étendent. Les tendons de ce muscle sont plats, afin qu'ils paroissent moins sur le dos de la main par où ils passent, ce qui auroit été difforme s'ils eussent été ronds. Il n'y a qu'un *extenseur* contre deux flechisseurs, parceque la force de la main consiste dans la flexion. Le petit doigt a encore un *extenseur* propre. Il prend son origine de la partie inferieure du condile externe de l'humerus, & couchez entre les os du coude & du rayon, il passe par dessous le ligament annulaire, & s'insere par un tendon double à la seconde articulation du petit doigt. ST. HILAIRE. Les orteils ou les doigts du pied ont aussi leurs deux *extenseurs*. L'*extenseur* commun, ainsi appellé parcequ'il étend quatre doigts, prend son origine de la partie superieure & anterieure du tibia, à l'endroit où il se joint au peroné, puis descendant le long du peroné, il se divise en quatre tendons, passe sous le ligament annulaire & va s'inserer aux quatre articulations des quatre orteils qu'il étend. Le second *extenseur* des orteils est le pedieux. Voyez ce mot. Le gros orteil a encore son *extenseur* propre. Il prend son origine de la partie superieure & anterieure du peroné, entre le tibia & le peroné, & se trainant par dessus le pied, va s'inserer à la partie superieure du premier os du pouce ou gros orteil pour l'étendre. ID.

EXTENSIBLE. adj. Terme de Physique. Qui est capable d'extension, qui peut être étendu. Une embrocation d'huile d'amandes douces aide à la reduction, en rendant les fibres de cet organe plus molasses & plus *extensibles*. DIONIS.

EXTENSION. s. f. Terme de Physique. Etenduë, qualité de la chose étenduë qui occupe un lieu. L'essence de la quantité consiste dans l'*extension*. Tous corps a *extension*. Il y a trois *extensions*, longueur, largeur, & profondeur. L'*extension* d'une toise est de six pieds. La sphere d'activité ne va que jusqu'à une certaine *extension*.

EXTENSION, signifie aussi l'action d'un corps qui s'allonge. Pour bien escrimer, il faut avoir l'*extension* du corps libre. On allonge une botte par l'*extension* du bras. Un nerf retiré empêche l'*extension* de la jambe.

EXTENSION, se dit figurément. Le droit souffre l'*extension* dans les cas favorables. Le Roi a fait de temps en temps des *extensions* de privileges. On ne sçauroit appliquer cette loi à notre espece, sans une trop violente *extension*. C'est une chose qui ne peut recevoir d'*extension*. PAT. Il n'y avoit point d'*extension* à faire. MAUC.

On dit qu'un mot souffre telle & telle *extension*, signifie telle & telle chose par *extension*; pour dire, qu'outre sa signification ordinaire & naturelle, il signifie encore telle & telle chose. Pline a cru que la magie étoit une *extension* de la Medecine. BAY. Dans toutes les Langues l'usage autorise l'*extension* des termes, de sorte qu'enfin ils signifient des choses assez éloignées les unes de autres. ID.

EXTENUATION. s. f. Affoiblissement, diminution de force, de vigueur, d'embonpoint, qui se fait peu-à peu. Cette fievre lente lui a causé une grande *extenuation* ou maigreur. Il est dans une grande *extenuation*.

EXTENUATION. Figure de Rhetorique opposée à l'hyperbole, par laquelle on diminuë, on amoindrit les choses. L'*extenuation* d'un crime, d'un fait, &c.

EXTENUER. v. act. Enerver, ôter, diminuër les forces. La fievre quarte a fort *extenué* ce malade; l'a fort affoibli, amaigri.

EXTENUER, se dit aussi figurément pour, Amoindrir, diminuer. On *extenuë* les choses, quand on se sert de la figure de Rhetorique, appellée extenuation. Il *extenuë* la force de mes argumens. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes qui traversent, & qui *extenuënt* leur foi. DE VILL. Un Historien adroit peut *extenuër* les defauts, sans les dissimuler absolument. OR. M.

EXTENUÉ, ÉE. part. & adject. Visage *extenué*. LA CHAMB. Elle étoit *extenuée* par une longue abstinence. ST. EV. *Matrone d'Ephese*.

EXTERIEUR, EURE. adj. & subst. Qui est au dehors, la partie ou surface des corps qui paroît au dehors à nos yeux, & qui est opposée à l'interieure qui est cachée. La face *exterieure* de ce bâtiment est belle, mais l'interieure n'y repond pas. Son mal est dans le corps, il n'en paroît rien à l'*exterieur*.

EXTERIEUR, signifie aussi, Apparent, superficiel. La plûpart des hommes ne se determinent point à un sentiment par des raisons solides & essentielles; mais par certaines marques *exterieures* & étrangeres, qu'ils jugent plus convenables à la verité. La raison est que la verité interieure des choses, est souvent assez cachée; au lieu que ces marques *exterieures* sont claires & sensibles : desorte que les hommes se portent à ce qui leur est plus facile, & se rangent presque toûjours du côté où ils voyent les marques *exterieures* qu'ils discernent facilement. ART DE PENSER.

On dit fort bien un homme interieur; pour dire, un homme dévot, recueilli & détaché des choses sensibles; mais on ne dit pas de même un homme *exterieur*; pour dire, un homme sensuel & répandu au dehors. On dit bien l'homme *exterieur* selon le langage de l'Ecriture. Quoique dans nous l'homme *exterieur* se detruise; neanmoins l'homme interieur se renouvelle de jour en jour. Mais l'homme *exterieur* se prend là pour le corps & pour les sens. Un homme *exterieur* peut signifier encore, un homme qui n'est pas solide, qui est superficiel; ou un homme un peu fourbe, & qui a une apparence trompeuse. BOU.

On dit aussi, dans le for interieur, ou dans le for *exterieur*; pour dire, en conscience, ou devant la Justice des hommes.

EXTERIEUR. s. m. signifie encore, Dehors, apparence, air, mine. Un *exterieur* grave, un *exterieur* de vertu. Un *exterieur* poli impose beaucoup. BOU. L'air & l'*exterieur* doivent être une expression naturelle de ce qui se passe au dedans. OR. M. Quoique l'*exterieur* ne fasse que la moindre partie du merite d'un honnête homme,

homme, cependant on ne peut negliger de certains dehors, sans s'avilir & se degrader soi-même. BELL. Il ne suffit pas à une femme d'avoir un *exterieur* modeste & composé, quand elle nourrit dans le cœur de veritables attachemens. ID. La plus grande science des femmes doit toûjours être d'observer jusqu'au scrupule, les bienseances *extérieures* de l'ignorance. FONT. L'affectation d'un grave *exterieur* est un soupçon d'hypocrisie. OE. M. Un *exterieur* trop severe est inutile à la vertu; il ne sert qu'à en rebuter. M. SC. Il y a des gens qui ont de bonnes qualitez sous des dehors mal composez, & avec un *exterieur* negligé & rebutant. BELL. L'*exterieur* des hypocrites est un piege grossier, où les gens un peu penetrans ne se laissent plus surprendre. OF. M. Cet Orateur a l'*exterieur* fort beau. Demosthenes avoit un *exterieur* denué de cette éloquence, qui parle aux yeux & prepare les voyes à la persuasion. TOUR.

De la devotion ayez moins de frayeur;
Elle est rude pour le vulgaire;
Mais pour nous il ne faut qu'un peu d'exterieur.
DES H.

En termes de pieté & de dévotion, on appelle choses *exterieures*, les affaires, les embarras, les objets du monde. Quand Dieu voit une ame degagée des choses *exterieures*, qui ne sont propres qu'à la remplir d'embarras & de nüages, il se communique à elle. AB. DE LA TR.

EXTERIEUREMENT. adv. Au dehors. Toutes les manieres des Courtisans sont belles *exterieurement*; mais il ne faut pas trop se fier à leurs promesses. L'honnêteté humaine imite *exterieurement* la conduitte de la charité. NIC. Il n'est pas permis de faire *exterieurement* ce que les persecuteurs exigent de nous, sous pretexte qu'on retient la foi dans le cœur. OE. M.

EXTERMINATEUR. s. m. Qui ruine, qui detruit pleinement. L'Ange *exterminateur* defit l'armée de Schennacherib. Le glaive *exterminateur*. Hercule a été l'*exterminateur* des monstres de son tems. Ce Prince fut l'*exterminateur* des vices.

. . . . . . *ce chat* exterminateur,
Vrai Cerbere, étoit craint une lieuë à la ronde. LA FONT.

EXTERMINATION. s. m. Destruction entiere. L'*extermination* des mechans ne se fera entierement qu'au dernier jour.

EXTERMINER. v. act. Detruire, faire perir entiérement. On a chassé, *exterminé* les Juifs de Portugal; les Mores d'Espagne; les Albigeois en France. On a *exterminé* la race de ces rebelles. Il *extermina* toute la nation. ABLAN. Philippe le Bel, Roi de France, pour se vanger des Templiers, prit en 1307. la resolution de les *exterminer* dans son Royaume, à la faveur du Pape Clement. Il en *extermina* la plupart, & les fit cruellement brûler. MEZERAI. On ne sçauroit *exterminer* la vermine, les charençons d'un grenier à blé, les fourmis d'un jardin, &c.

On le dit figurément. Ce Prince a *exterminé* les juremens, les debauches & les autres vices de son Etat, de sa Cour. La politesse du siecle present a *exterminé* la barbarie de celui de nos peres.

EXTERMINÉ, ÉE. part. & adj.

EXTERNE. adj. m. & f. Qui est au dehors, qui vient du dehors. Il est opposé à *interne*. Ce mal vient d'une cause *externe*. La maladie de cet homme n'est pas *externe*, il n'en paroît rien aux yeux.

EXTERNE, en termes de College & d'Academie, se dit des écoliers qui ne demeurent pas dans le College, qui ne sont pas pensionnaires dans l'Academie; mais qui y viennent de dehors prendre leurs leçons, ou y faire leurs exercices. Il y a tant d'Ecoliers en ce College, mais bien plus d'*externes* que de pensionnaires. En ce sens on le fait quelquefois substantif. Les pensionnaires & les *externes*. C'est un *externe*.

EXTINCTION. subst. f. Action par laquelle on éteint. Les fermes du Roi s'adjugent à l'*extinction* de la chandelle; & on dit *au premier feu*, *au second feu*, quand on allume de petites bougies, pendant la durée desquelles on reçoit les encheres. On fulmine aussi les excommunications à l'*extinction* de la chandelle. C'est en ce sens un mot d'art: car on ne dit point, J'ay lu jusqu'à l'*extinction* de ma chandelle; ni l'*extinction* d'un incendie. BOU. L'Academie dit pourtant, l'*extinction* d'un embrasement.

EXTINCTION, se dit fig. de l'entiere cessation d'action des principes naturels, des facultez naturelles. Avoir une *extinction* de Voix. L'*extinction* de la chaleur naturelle.

On dit aussi fig. l'*extinction* d'une pension, d'une rente, lorsqu'elles sont amorties, ou rachetées, ou qu'elles cessent. L'*extinction* d'une charge, d'un droit, d'une imposition, lorsqu'on les revoque, qu'on les supprime, qu'on les éteint. L'*extinction* d'un crime; pour dire, la remission, l'abolition, la prescription d'un crime. L'*extinction* d'une race, d'une maison, d'une ligne, d'une branche; pour dire, la fin d'une race, d'une maison, d'une ligne, d'une branche. C'est une *extinction* entiere de raison, que de ne se point mettre en peine de ce qui arrivera à la fin de cette vie. OE. M. Les gens du monde se trouvent dans la dissipation, & par des suites necessaires dans l'endurcissement du cœur, & dans l'*extinction* de toute pieté, & de l'esprit de penitence. FL. La sainte indifference des devôts contemplatifs n'est point une exclusion de tous desirs, ni une *extinction* de toute volonté. FEN. Une indifference si insensée tend plutôt à l'*extinction* du Christianisme, qu'à la perfection Evangelique. ID. La sagesse des vieillards n'est qu'une *extinction* des sentimens, & une incapacité de sentir. ST. EV.

EXTINCTION, se dit aussi en Chymie & en Pharmacie, lorsqu'on éteint dans quelque liqueur des mineraux rougis au feu, soit pour adoucir leur acrimonie, comme la tutie; soit pour communiquer leur vertu à la liqueur, comme celle de l'acier à l'eau, celle des briques à l'huile; soit pour leur donner quelque trempe, comme à l'acier, qui se fait par l'*extinction* d'un fer chaud dans de l'eau, ou dans quelque preparation convenable.

EXTINCTION, se dit encore, quand on mêle si bien du vif argent dans de la terebenthine, ou dans de la graisse, qu'il y est rendu imperceptible.

EXTIRPATEUR. s. m. Qui extirpe. Un grand *extirpateur* d'heresies, *extirpateur* de vices. Ces grands *extirpateurs* d'heretiques, sont souvent de très mauvais Chrêtiens. OE. M.

EXTIRPATION. s. f. Il n'a guere d'usage au propre qu'en parlant de certaines excrescences, de certaines humeurs qui ont comme des racines. L'*extirpation* d'un cancer, d'une loupe, d'un polype.

EXTIRPATION, au fig. signifie, Destruction totale. Dans les prieres du Jubilé, on en met une pour l'*extirpation* des heresies. Prier Dieu pour l'*extirpation* des heresies. ARN.

EXTIRPER. v. act. Deraciner, arracher les mauvaises herbes, les mauvaises plantes, ensorte qu'elles ne puissent plus revenir. Le chiendent est une racine difficile à *extirper*.

Ce mot n'est pas si usité dans le propre que dans le figuré. Il vient du Latin *extirpare*.

EXTIRPER, se dit en parlant des choses pernicieuses &

& nuisibles au public. *Extirper* la tyrannie & la chicane, l'usure, &c. *Extirper* une maison, une race, les sectes, les vices, les passions. On a *extirpé* autrefois les Albigeois, on les a detruits absolument. Sous pretexte d'*extirper* tous les desirs, & de depouiller l'homme de toute volonté, il est dangereux de le constituer dans l'indolence, & dans l'inaction. Boss. On n'*extirpe* gueres tout-à-fait les vices originels : on les cache, & on les couvre seulement. Mont.

Extirper. Terme de Chirurgie. *Extirper* un cancer, une loupe; les deraciner, les arracher entierement.

Extirpé, ée. part. paff. & adj.

EXTISPICE. f. m. Celui qui considere les entrailles des animaux, pour en tirer des présages de l'avenir. Cette sorte de divination fut fort en vogue dans la Grece, où il y avoit deux familles, celles des Jamides & celle des Clytides, qui y étoient consacrées. En Italie les premiers *Extispices* furent les Etruriens, parmi lesquels cet art eut fort grand cours.

EXTORQUER. v. act. Arracher avec violence, tirer, obtenir par force, par menaces, &c., & avec quelque sorte d'injustice. *Extorquer* de l'argent à quelqu'un. On *extorque* la verité de la bouche des criminels par les tourmens de la question. On a *extorqué* le consentement de cette fille par menaces, & par importunité. Quand on prouve qu'on a *extorqué*, ou suggeré un testament, on le declare nul. Ce sont des graces que les pressantes necessitez de l'Etat ont *extorquées*. Pat. L'homme ne veut pas qu'on lui *extorque* son consentement. Ob. M.

L'un & l'autre dès lors vécut à l'avanture,
Des présens, qu'à l'abri de la Magistrature,
Le mari quelquefois des plaideurs extorquoit,
Ou de ce que la femme aux voisins excroquoit. Boil.

Extorqué, ée. part. & adj.

EXTORSION. f. f. Action par laquelle on extorque par force, par menaces, par autorité. Les soldats font plusieurs pillages & *extorsions* sur le paisan. Les Sergens font des *extorsions*, quand ils executent. Ce Juge n'est riche que des *extorsions* qu'il a faites sur le tiers & le quart. Les Grands Jours sont établis pour faire justice des *extorsions* qu'on a faites sur le peuple.

EXTRA. f. m. Terme du Palais. Jour extraordinaire auquel on tient l'audience. Les audiences qui se tiennent pendant les vacations s'appellent *extra*, & dans les sentences on dit, les Parties ont été renvoyées au prochain *extra*.

Ce mot est apparemment un abregé d'extraordinaire.

EXTRACTION. f. f. Operation de Chymie par laquelle on extrait les essences, les teintures & les autres qualitez des corps naturels. C'est en effet une separation des parties les plus pures & les plus essentielles du medicament, d'avec les grossieres & terrestres, par le moyen de quelque menstruë propre. C'est par son moyen que se font les extraits de rhubarbe, de sené, d'ellebore, &c.

Extraction. Terme de Chirurgie. Operation qu'on fait en tirant la pierre de la vessie.

Extraction, se dit aussi des metaux & des mineraux. Quand une mine n'est pas riche, l'*extraction* du metal coûte plus qu'il ne vaut.

Extraction, se dit aussi en termes du Grand Art, de l'état où est l'ouvrage, lorsque la couleur paroît, & que la putrefaction de la matiere se fait.

Extraction, se dit figurément en Genealogie, de la souche, de la branche, de la famille dont on est sorti. Il est de grande *extraction*, d'illustre *extraction*, de noble *extraction*; de basse, de vile *extraction*. Il faut prouver la noblesse de son *extraction*, quand on veut entrer dans les Ordres de Chevalerie, ou dans certains Chapitres.

Extraction, en termes d'Arithmetique & d'Algebre, est la maniere de trouver les racines d'un nombre donné. L'*extraction* de la racine quarrée, de la racine cubique, &c. On forme le quarré, le cube & les autres puissances, en multipliant continuellement le nombre donné par lui-même. Cette multiplication compose les puissances, l'*extraction* de racine les decompose. L'*extraction* de racine est à la multiplication des puissances, ce que l'analyse est à la synthese. Ainsi 4. par 4. fait 16. qui est le quarré de 4. ou le produit de 4. par lui-même, & 16. par 4. fait 64. qui est le cube de 4. ou le produit de 4. par son quarré. Voilà la composition des puissances. La racine quarrée de 16. est 4. parce que 4. est le quotient de 16. divisé par 4. & la racine cubique de 64. est aussi 4. parceque 4. est quotient de 64. divisé par le quarré de 4. Voilà l'*extraction* de racine.

EXTRADOS. f. m. Curvité exterieure d'une voute, ou côté du voussoir qui fait le dessus, & qui forme le cintre de la voute.

EXTRADOSSE'E. adj. f. *Voute extradossée*, est une voute dont le dehors n'est pas brut; c'est-à-dire, que les queuës des pierres sont couppées également, ensorte que le parement exterieur est aussi uni que celui de la doüelle.

EXTRAIRE. v. act. Tirer artistement le jus, la vertu, les qualitez d'un corps mixte. Il y a plusieurs moyens d'*extraire* la vertu des vegetaux & des mineraux, soit par la pression, infusion, lotion, calcination, distillation, cohobation, ou autres operations qu'enseignent la Pharmacie & la Chymie.

Extraire, se dit figurément. Prendre ou tirer d'un acte, d'un regitre, ce qu'il y a de meilleur, ou ce dont on a besoin. Cet homme a fait *extraire* plusieurs titres du Tresor des Chartres, des Manuscrits de la Bibliotheque du Roi. Il a *extrait* des sentences de l'Ecriture. Il a *extrait* ce qu'il y a de remarquable dans Plutarque : ce qu'on appelle autrement des *lieux communs*. Cela a été *extrait* des Regitres du Parlement.

On dit aussi *extraire* un livre, *extraire* un procès; pour dire, En faire un abregé, un sommaire.

Extraire, en termes d'Arithmetique, se dit des racines, des nombres. Ainsi *extraire* la racine quarrée, la racine cubique, &c. d'un nombre, c'est la diviser en telle sorte qu'on ait la racine quarrée, la racine cubique, &c. pour quotient.

Extrait, aite. part. paff. & adj. On dit qu'un homme est *extrait* de noble race, d'une illustre famille; pour dire, qu'il est né Gentilhomme, issu de parens illustres. Ce mot n'est point employé ni par l'Academie, ni par Richelet.

EXTRAIT. f. m. En termes de Pharmacie, c'est la partie la plus pure des vegetaux, qu'on a separée des grossieres, & dissoute dans quelque menstruë propre par le moyen de la digestion, & reduite en une consistence épaisse & humide, par la distillation ou évaporation de l'humidité du menstruë. La Pharmacie donne l'art de preparer une infinité d'*extraits*, tant des vegetaux, que des autres corps naturels. On a trouvé depuis quelque tems la maniere de faire des *extraits* de viande bouillie. Ces *extraits* sont en tablettes, & on peut les porter commodément sur mer & sur terre. Ils se conservent assez long-tems, & par le moyen de ces *extraits* on a quand on veut de bons bouillons, des consommez. Cette invention est duë à Mr. Du Buisson. Du Hamel. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.*

Extrait, se dit aussi de ce qui est tiré d'un livre, d'un regitre. Ce Docteur a fait un *extrait* des passages

ges des Peres qui confirment son opinion. Les Journaux sont composez des *extraits* des Livres nouveaux. Cet écolier a fait un *extrait*, un precis de tout ce qu'il y a de beau dans Ciceron, dans Tite Live. Il a fait un *extrait*, un abregé de son cours. J'ay fait un *extrait* des coûtumes des Lacedemoniens. Ablan. La Cour est, pour ainsi dire, un *extrait* de tout le Royaume: tout ce qu'il y a de plus fin & de plus pur s'y rencontre. St. Ev.

Extrait, se dit aussi au Palais des copies entieres des arrêts ou des titres enregîtrez qu'on tire des depôts & actes publics. Voilà un *extrait* d'un tel arrêt, d'un tel Edit, qui a été verifié & enregitré. Un arrêt par *extrait*, est celui qui n'est pas executoire sans une commission qui y doit être attachée, & qui est intitulé, *Extrait* des Regitres du Parlement, du Conseil, à la difference de ceux qui sont en forme, qui portent leur commission, & qui commencent ainsi, *Louis par la grace de Dieu*, &c. Un *extrait* baptistaire, ou un extrait des registres mortuaires d'une telle Parroisse.

Tu portes sur ton front ton extrait *baptistaire.* Oe. M.

Extrait, se dit aussi de l'abregé d'un procès que doit faire un Rapporteur, qui contient la datte & la substance des pieces pour soulager sa memoire, lorsqu'il le rapporte sur le Bureau. Les bons Rapporteurs devroient faire eux-mêmes leurs *extraits*. On voit dans le stile des Cours de .... des Lettres patentes du Roi pour dispenser un Conseiller de faire lui-même ses *extraits*, à cause qu'il avoit la vuë basse. Elles ne sont que de l'année 1625. Quand une production a été perduë, on ordonne que foi sera ajoûtée à l'*extrait*.

EXTRAORDINAIRE. adj. m. & f. & subst. Richelet pretend qu'il faut prononcer & même écrire *extrordinaire*; mais l'Academie dit positivement qu'il faut prononcer *extraordinaire*; & par consequent, c'est ainsi que les honnêtes gens prononceront toûjours, au moins dans les discours graves. *Extraordinaire* donc signifie, Rare, surprenant, qui n'est pas commun, qui n'arrive pas tous les jours, ce qui se voit rarement. Il naît de temps en temps de grands genies, des hommes *extraordinaires* en toutes sciences & professions. Il arrive bien des cas, des accidens *extraordinaires*, que les loix ne peuvent prevoir. On a vu en tous les siecles des fortunes *extraordinaires*. Les Cometes n'ont rien d'*extraordinaire*, de prodigieux, qu'à l'égard du peuple. Le peuple souffriroit plutôt un vice commun, qu'une vertu *extraordinaire*. Voit. On ne s'accommode des hommes *extraordinaires*, qu'autant qu'on leur ressemble. Ab. de S. R. L'impossible ne paroissoit qu'*extraordinaire* à Catilina, & l'*extraordinaire* lui sembloit commun & facile. St. Ev. Il y a je ne sçai quelle malignité dans le cœur, qui fait qu'on ne peut souffrir dans les autres un merite *extraordinaire*. Bell.

Extraordinaire, se prend souvent en mauvaise part, pour ridicule, choquant, bizarre, extravagant. Voilà un homme bien *extraordinaire*.

On appelle Ambassadeur *extraordinaire*, celui qu'on envoye ou qu'on reçoit pour traitter de quelque affaire particuliere & importante, ou pour quelque ceremonie, pour un mariage de Princes, ou pour des complimens de condoleance.

On appelle aussi Couriers *extraordinaires*, ceux qu'on envoye exprès & en diligence pour quelque affaire pressée. On le dit aussi au substantif. On lui a dépêché un *extraordinaire*.

En termes de Palais, on appelle procedure *extraordinaire*, une procedure irreguliere, nouvelle, defectueuse.

On appelle aussi, Procedure *extraordinaire*, la procedure criminelle, par opposition à la procedure civile. Et quand on a civilisé une affaire, & que les parties sont reçuës en procès ordinaire, on ajoûte toûjours, Sauf à reprendre l'*extraordinaire*, s'il y a lieu; c'est-à-dire, s'il survient quelque nouvelle preuve. En ce cas le Juge reprenant la voye *extraordinaire* & l'instruction criminelle, peut décerner prise de corps, & ordonner que les témoins seront recollez & confrontez à l'accusé.

On dit aussi, quand on rend des jugemens à la charge de l'appel, qu'on juge à l'*ordinaire*; mais quand c'est au souverain, qu'on juge à l'*extraordinaire*, comme on fait aux Requêtes de l'Hôtel.

On appelle question *extraordinaire*, la torture la plus rude, qu'on donne à un accusé pour lui faire dire la verité. Il n'a rien avoué, quoiqu'il ait eu la question ordinaire & *extraordinaire*.

On appelle Juges *extraordinaires*, ceux qui jugent en vertu d'une commission *extraordinaire* qui leur en a donné le pouvoir, comme les Commissaires du Conseil, les Chambres Royales des Francfiefs, du Domaine, de la Marine, les Requêtes du Palais; à la difference des Juges ordinaires du domicile des parties.

On appelle frais *extraordinaires* de criées, ceux qui sont faits pour vuider les oppositions, ou pour faire l'ordre & les collocations des creanciers. On appelle les requêtes civiles, les propositions d'erreur, des remedes *extraordinaires* de droit. On qualifioit autrefois d'*extraordinaires*, toutes les appellations qui se jugeoient au Parlement; & les Procureurs cottent encore les dossiers qu'ils ont de ces causes par ce mot *extraordinaire*.

On appelle l'*extraordinaire* des guerres ou de la guerre, un fond que l'on fait pour payer la depense *extraordinaire* de la guerre.

On appelle aussi, Tresorier de l'*extraordinaire* des guerres, Commissaires *extraordinaires* de guerre, ou simplement, Tresorier de l'*Extraordinaire*, Commis à l'*Extraordinaire*, ceux qui payent les Troupes du fond de l'*extraordinaire* des guerres. Le Tresorier *extraordinaire* des guerres prend immediatement ses fonds au tresor Royal pour la dépense de la guerre & à l'egard de ces sortes de frais, le Roy ne connoit que ce Trésorier. Il est aussi le seul de tous les Tresoriers qui rende compte à sa Majesté de toutes les depenses de la guerre. Les autres Tresoriers tant Provinciaux que particuliers, prennent leur fonds du Tresorier *extraordinaire* des guerres. Sa fonction est de payer toutes les armées par lui ou par ses Commis, & pour les Tresoriers Provinciaux, ils payent les garnisons de la Province où ils sont établis Tresoriers. En 1701. le Roy créa 4. Tresoriers de l'*extraordinaire* des Guerres, en finançant 900. mille livres chacun.

Extraordinaire, signifie quelquefois, Casuel. Les quints & requints, lods & ventes, amendes, confiscations, sont des revenus casuels & *extraordinaires* d'une Seigneurie.

Extraordinaire, se dit aussi de ce qui se depense dans une maison hors de l'ordinaire. L'*extraordinaire* monte à tant.

On dit aussi absolument, C'est un *extraordinaire* pour lui de se lever matin, de faire quatre repas par jour, de boire du vin pur. C'est un *extraordinaire* de vous voir de si belle humeur.

Extraordinaire, se dit aussi des nouvelles que les Gazettiers publient hors du jour ordinaire de leurs gazettes. Il y a deux *extraordinaires* cette semaine. Lire l'*Extraordinaire*.

EXTRAORDINAIREMENT. adv. D'une maniere extraordinaire. Il est *extraordinairement* sçavant, *extraordinairement* chicaneur, affamé, vilain, *extraordinairement* malade. Ceux qui occupent les premieres places de la Cour, ne sont pas toûjours d'un merite à ne point craindre ceux qui en ont *extraordinairement*. Ab. de S. R. Il y a une espece delicate de colere,

colere, qui vient d'une humeur *extraordinairement* difficile. M. Esp. Les devots sont susceptibles d'un certain orgueil subtil qui tend à se flatter, qu'ils sont des ames *extraordinairement* conduites. Fen.

Il se dit pour bizarrement & ridiculement. Il est fait bien *extraordinairement*. Elle est coeffée fort *extraordinairement*.

Il signifie encore, Criminellement. On a ordonné qu'il seroit procedé contre lui *extraordinairement*.

EXTRATEMPORA. s. m. Terme de Chancelerie Romaine. C'est un indult, ou grace du Pape accordée par une simple signature, par laquelle il permet de prendre la Tonsure ou les Ordres, hors les temps portez par les loix canoniques, & par quelque Evêque que ce soit, pourvû qu'il soit de la communion de l'Eglise Romaine.

EXTRAVAGAMMENT. adv. Follement, d'une maniere extravagante. Il s'habille *extravagamment*. Il se conduit *extravagamment*. Il est *extravagamment* jaloux. Pat.

EXTRAVAGANCE. s. f. Folie, bizarrerie, impertinence, sottise, discours hors du bon sens, chose dite ou faite mal à-propos. Les emportemens des jeunes gens leur font faire beaucoup d'*extravagances*. Si nous avions admis ce principe, Qu'il faut prendre les difficultez pour une marque de verité, nous serions tous les jours en état d'entendre de belles *extravagances*. Cl. Lorsque les Philosophes Payens ont voulu parler de Religion, ils ont encheri sur l'*extravagance* les uns des autres. Abb. Les extases & les transports des devots contemplatifs sont des *extravagances* amoureuses. Boss. On ne doit pas pas prendre à la lettre certaines expressions des Saints, lesquelles on ne doit regarder que comme de pieuses exagerations & de saintes *extravagances*, comme parle Sainte Therese. J. des Sc. T. 31. Les Siamois veulent de l'*extravagance* dans la Peinture, comme nous voulons du merveilleux dans la Poësie. La Loubere. Il ne faut pas prendre pour des saillies d'esprit, les *extravagances* d'une imagination dereglée. G. G. On ne sçauroit trop souvent presenter le miroir aux hommes, pour les faire appercevoir de leurs *extravagances*. Bell. Si nous n'avons pas le courage de detromper nos amis, n'applaudissons pas du moins à leurs *extravagances*. Id. Les égaremens de ce Poëte ne vont pas loin de l'*extravagance*. G. G. La Poësie doit parler le langage des Dieux, sans s'égarer & sans dire des *extravagances*. St. Ev. La Comedie étant faite pour nous divertir, pourvû que le vraisemblable soit gardé, & que l'*extravagance* soit évitée, c'est assez. Id.

EXTRAVAGANT, ante. adj. & subst. Qui est contre le bon sens & la raison. Il se dit des personnes & des choses. Il faut un assez grand amas d'impertinences pour faire un *extravagant*. M. Sc. Un habit *extravagant*, un discours *extravagant*, des manieres *extravagantes*. Rien n'est plus *extravagant* ni plus insensé, qu'un vain son de paroles, qui n'est point soûtenu par le bon sens. Bouh. Les Payens ont souvent passé condamnation sur les idées *extravagantes*, que le vulgaire avoit de la Divinité. Abb. L'amour est moins *extravagant* en France que parmi les Espagnols, qui s'y abandonnent davantage. St. Ev. On ne met plus gueres de difference entre un Poëte & un *extravagant*. G. G.

Parbleu, s'il faut parler de gens extravagans.
Je viens d'en essuyer un des plus fatigans. Mol.
Crois tu que d'une fille humble, honnête, charmante,
L'Hymen n'ait jamais fait de femme extravagante. Boil.

EXTRAVAGANTES. s. f. p. Partie du Droit Canonique. Ce sont plusieurs Constitutions des Papes qui étoient hors du Corps du Droit; de même que les Novelles de Justinien, *quasi extra vagantes*: comme si elles vaguoient hors du Droit Canon; & c'est-ce qui les a fait appeller ainsi. Elles sont comprises dans le *Sexte*, qui est le troisiéme volume du Droit Canonique. Elles sont divisées en deux parties. La premiére contient vingt Constitutions de Jean XXII. Et la seconde d'autres Constitutions du même Jean XXII., & des Papes qui lui ont succedé. Ces *Extravagantes* tiennent lieu de loix dans la Jurisprudence canonique, & dans le for exterieur.

On trouve quelques revelations de Sainte Brigide, qui portent le nom d'*extravagantes*, parceque ce mot Latin signifie simplement des choses diverses, ou qui ne sont point du sujet principal de l'ouvrage ou du recueil. Sorel cite des Constitutions des Empereurs qui ont été appellées *extravagantes*, parcequ'elles n'étoient point dans le cours du Droit civil.

EXTRAVAGUER. v. neut. Dire quelque chose mal à-propos, indiscretement, & contre le bon sens, ou la suite du discours, ou la bienséance. Il y a des fous qui discourent bien quelque temps; à la fin on connoît qu'ils *extravaguent*. Il a une fievre qui le fait *extravaguer*. Les têtes les plus raisonnables *extravaguent* en dormant, & forment des chimeres plus bizarres que les fous que l'on enferme dans les petites maisons. Bay. On *extravague* plus en vers impunément. P. Mourg.

Ce mot vient du Latin, & est composé de *extra* & de *vagare*, qui signifient, *courir hors de son sujet*. Dans cette signification primitive, il n'avoit rien d'offensant. Mais comme on ne s'en sert plus que pour designer l'état d'un homme qui ne dit que des folies, ce mot est devenu par l'usage une injure.

EXTRAVASATION. s. f. Terme de Medecine & de Chirurgie. Action, mouvement par lequel le sang s'extravase, sort de ses vaisseaux ordinaires. Le Pannus est produit par l'*extravasation* du sang & du suc nourricier de la conjonctive. St. Hilaire. Dionis dit *Extravasion*. Dans les playes à la tête, il faut beaucoup saigner pour empêcher l'*extravasion* du sang dans le cerveau.

EXTRAVASER. v. n. pass. Terme de Jardinier, qui signifie, S'étendre, se repandre. La gomme s'*extravase* à la partie de la branche rompuë, ou écorchée. La Quint.

Extravaser, se dit aussi en Medecine avec le pronom personel. Il faut saigner de peur que le sang trop abondant ne s'*extravase*.

Extravasé, ée. adj. Terme de Medecine. Il ne se dit proprement que du sang & des humeurs qui sortent des veines & de leurs vaisseaux ordinaires, & qui se repandent sous la peau, dans les chairs, ou dans quelques parties du corps, où ils ne doivent pas être. Le sang qui coule hors du corps, ne s'appelle point *extravasé*. Tout sang *extravasé* se corrompt & se tourne en apostume. Bile *extravasée*, limphe *extravasée*.

EXTREME. adj. m. & f. Ce qui est le dernier en quelque chose, ce qui la finit, qui la termine. On ne sçauroit aller d'un *extrême* à l'autre sans passer par le milieu. Le froid & le chaud, la prodigalité & l'avarice, sont les deux *extrêmes*. Il est difficile de tenir le juste milieu entre les deux *extrêmes*.

Extreme, signifie aussi, Violent au dernier point, excessif, grand, sensible. Sa douleur est *extrême*. Cette avarice est *extrême*. Son amour, sa passion est ex-

extrême. Souffrir des peines *extrêmes.* On ne doit avoir recours à des remedes *extrêmes*, que quand le mal est *extrême.* Il en fallut venir aux moyens *extrêmes.* BEN. Il s'est jetté dans les plus *extremes* perils. Une *extrême* chaleur, un froid *extrême.* Sallutte dit que Catilina ne se portoit qu'à des choses *extremes*, & au dessus de l'ambition & de la fortune d'un particulier. BOUH. Quand l'amour est *extrême*, il meprise les bienseances, & l'on n'aime que foiblement, quand les persecutions sont encore les maîtresses du transport. VILL. Les Castillans sont un peu *extrêmes*, sur tout quand ils parlent d'eux. BOUH. L'Itale est *extrême* dans les ceremonies. OE. M. Henri VIII. Roi d'Angleterre, étoit *extrême* en tout. DE LARREY. Balzac dit d'un ton grave des choses *extrêmes*, & où il n'y a nulle apparence de verité. BOUH.

EXTREMEMENT. adv. D'une maniere extrême, beaucoup, au dernier point. Il est *extrêmement* robuste. Il a plû *extrêmement.* Cela est *extrêmement* subtil. Il court *extrêmement* vite.

Mr. de Vaugelas s'est trompé en decidant qu'il faut dire *extrémément.* Il est sans doute qu'il faut dire *extrêmement.* MEN. L'ACAD. Il a *extrêmement* de l'esprit, ou il a *extrémement* d'esprit : il y a de si grands suffrages des deux côtez, que je n'ose condamner ni l'un ni l'autre. BOUH. On dit, elle n'a pas *extrêmement* d'esprit, à cause de la negation. ID.

EXTREME-ONCTION, ou EXTREMONCTION. subst. fem. Sacrement de l'Eglise Romaine; le sixiéme en ordre, qu'on donne aux agonisans avec des huiles sacrées, & en faisant pour eux plusieurs prieres. L'usage en est très-ancien dans l'Eglise. Il en est fait mention dans la vie de St. Oyan, écrite par un Auteur du VI. siecle, comme il est rapporté par le Pere d'Acheri dans la vie des Saints de l'Ordre de St. Benoît.

L'Extrême-Onction est le Sacrement des malades, qu'on n'administre point par consequent, ni à ceux qui se portent bien, ni à ceux qui sont condamnez à mort pour crime, parceque quoiqu'ils soient près de la fin de leur vie, ils ne laissent pas de se bien porter. On ne l'administre point non plus aux enfans; & il faloit selon quelques-uns avoir du moins 14. ans, & selon d'autres, dix-huit, pour recevoir ce Sacrement. Le nom d'*Extrême-Onction* n'a gueres plus de 500. ans d'antiquité. Anciennement on l'administroit aux malades, dès qu'il y avoit quelque danger de mort. On le recevoit avant que de recevoir le Viatique : on reïteroit l'onction pendant sept jours, & quelques personnes ont reçu ce Sacrement dans l'Eglise, assises ou à genoux. Cette ceremonie pouvoit être reiterée. Deux raisons ont contribué à l'établissement de la coûtume, qui est si generale aujourd'hui, de ne la recevoir qu'à l'extrêmité. La premiere est la fausse opinion où l'on étoit, qu'après l'avoir reçuë on ne pouvoit plus goûter les plaisirs du mariage, manger de viande, ni aller piés nuds. La seconde est l'avarice des Prêtres, qui exigeoient de si grosses sommes de ceux à qui ils administroient ce Sacrement, qu'à peine les pauvres se trouvoient-ils en état de fournir à cette depense. Ces Ministres avares demandoient quelquefois jusqu'aux draps sur lesquels étoient couchez les malades. LE P. MARTENE.

L'Extrême-Onction est une imitation de l'onction, employée quelquefois sur les malades par Jesus-Christ & les Apôtres, Marc. VI. Jaques V. Cette onction des malades étoit suivie de leur guerison, & étoit un symbole de miracle que Dieu faisoit. Ainsi on ne peut la regarder que comme une simple ceremonie, qui n'a eu lieu dans l'Eglise qu'autant de temps qu'à duré le don des miracles, & dont on a aussi peu de raison de vouloir faire un Sacrement ordinaire de la Religion Chrétienne, qu'on en auroit de faire un Sacrement, ou de la salive, ou de telles autres ceremonies, que Jesus Christ employoit quelquefois sur les malades qu'il vouloit guerir. MARTIN. Les Grecs conferent plus souvent l'*Extrême-Onction* aux personnes en santé qu'aux malades. Ordinairement ils ne graissent que le front, les jouës, le menton & les mains du malade avec de l'huile commune; ensuite ils barbouillent avec la même liqueur toutes les chambres de la maison en recitant des oraisons, & tracent avec la même huile de grandes croix sur les murailles & sur les portes. TOURNEFORT. *Voyage du Levant.* Les Armeniens ne donnent l'*Extrême-Onction* qu'après la mort; encore n'est-ce ordinairement qu'aux personnes sacrées; les autres en sont tout-à-fait exclus. ID. Les Moscovites donnent aux malades qui desesperent de leur guerison l'*Extrême-Onction*, après quoi ils ne prennent plus de remedes, mais se remettent entiérement à sa volonté de Dieu. OLEARIUS.

EXTREMITE'. s. f. Le bout, la fin, le lieu le plus éloigné; ce qui termine une chose. Il est logé à l'*extremité* de la ville. Cette ville est à l'*extremité* du Royaume. Il a voyagé jusqu'aux *extremitez* de la terre. Les deux *extremitez* d'une ligne, d'un bâton. Les deux *extremitez* d'une piece d'étoffe ne sont jamais si bonnes que le reste. Comme il est impossible à l'esprit humain de marquer où sont les *extremitez* du monde, il est impossible aussi de sçavoir si la terre est dans le centre. BAY. St. Xavier a étendu l'Empire de J. CHRIST jusqu'aux *extremitez* de la terre. BOUH.

EXTREMITÉ, se dit aussi au fig. de ce qui est excessif, outré, poussé trop loin. La vertu tient le milieu, les vices sont aux *extremitez.* Il ne faut jamais pousser les choses dans l'*extremité* & dans la derniere rigueur. Il faut fuir toutes les *extremitez.* Comment, pendart, c'est toi qui t'abandonnes à ces coupables *extremitez.* MOL. Je n'approuve point la devotion precipitée de ces personnes, qui se jettent sans prudence dans des *extremitez* de devotion & de pieté, que leur propre violence rallentit bientôt. FL. Les *extremitez* sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'injustice à vouloir être trop juste. OE. M. L'*extremité* de la Philosophie est dangereuse, & celui qui passe le but, le manque aussi bien que celui qui n'y arrive pas. MONT. Mon Pere, combien faut il que la chose vaille pour nous porter à cette *extremité.* PASCAL. *Lettr. Provinc.* La jalousie les a portez à en venir à de grandes *extremitez.*

La parfaite raison fuit toute extremité,
Et veut que l'on soit sage avec sobrieté. MOL.

EXTREMITÉ, signifie aussi, L'état le plus facheux où l'on puisse être reduit. Il est à l'*extremité*; il est à l'agonie; il a été à l'*extremité*, il a été bien près de la mort. Cette ville est reduite à l'*extremité*, elle ne peut plus se defendre. Il n'a pas de quoi vivre, il est reduit à l'*extremité.* On sçait à quelles *extremitez* le bon sens dans les Lettres fut reduit par le debordement des Barbares. LE P. RAP.

On dit adverbialement, A toute *extremité*, à la derniere *extremité*; pour dire, Au pis aller, au plus haut point que la chose puisse aller. A toute *extremité*, j'en ferai quitte pour une telle somme. Ils repondirent qu'à toute *extremité*, ils étoient resolus de mourir. VAUG.

EXTREMITEZ. Terme d'Anatomie, qui se dit des bras & des jambes. On appelle les bras, les *extremitez* superieures; & les jambes, les *extremitez* inferieures.

EX.

EXTRINSEQUE. adj. m. & f. Qui vient de dehors, qui appartient au dehors. Il y a des maladies intrinseques, ou cachées, & d'autres *extrinseques*, qui paroissent au dehors, qui viennent de causes *extrinseques*, & non de la corruption du dedans. Ce mot est aussi fort usité dans la Logique.

E X U.

EXUBERANCE. s. f. Terme de Palais. Surabondance. Cet Avocat ne s'est servi d'un tel moyen, n'a produit une telle piece que par *exuberance* de droit; il pouvoit bien gagner sa cause sans cela.

EXULCERATION. s. f. Terme de Medecine. Commencement d'ulcere. Les *exulcerations* qui se trouvent dans les entrailles sont des marques de poison. On dit aussi *exulceratif*. RICH.

EXULCERER. v. act. Causer des ulceres. L'arsenic *exulcere* les intestins. Les humeurs acres *exulcerent* la peau.

EXULTATION. s. f. Ce mot est Latin *exultatio*. Allegresse, grande joye. Il ne se dit que dans le dogmatique, & en parlant de devotion. L'*exultation* de la Vierge au temps de la Visitation. Ce mot vieillit, selon l'Academie. Ceux qui parlent bien ne s'en servent point.

EXULTER. v. n. Vieux mot. Tressaillir de joye, du Latin *exultare*.

EX VOTO. Terme de Peinture, tiré du Latin. On appelle ainsi un tableau consacré à un usage pieux, en consequence d'un vœu fait par quelqu'un dans la maladie, ou dans le peril. Mutio Polidore n'étoit employé qu'à faire des *Ex voto* de village. DE PILES. La Chapelle de Notre Dame de Chartres sous terre, est remplie de plusieurs *Ex voto* de differentes sortes. VOY. DE FR.

E Z T.

EZTERI. s. m. Pierre qui semble être une espece de jaspe vert avec certains points de couleur de sang. On la trouve dans la Nouvelle Espagne, & les Mexicains assûrent qu'en la portant liée au bras ou au cou, elle arrête toute sorte de flux de sang. Cela est cause que quand ils saignent extraordinairement, ils se mettent dans les narines de la poudre de cette pierre.

F.

F. subst. fem. Sixiéme lettre de l'Alphabet, & la quatriéme des consones. On prononce *effe*. Une grande F, une petite F, une F capitale, une F finale. Une *f* bien faite, faire la tête d'une *f*, faire la queuë d'une *f*.

Encore pour F, *patience*,
C'est par elle que se commence
France, climat heureux & doux. VOIT.
*Depuis dix ans dessus l'*F *on travaille*,
Et le destin m'auroit fort obligé,
S'il m'avoit dit, tu vivras jusqu'au G.
BOIS-ROBERT.

Cette consonne se prononce à la fin des mots. Exemples: *fief*, *chef*, *vif*, *soif*, *veuf*, &c. Mais elle est muette dans *clef*, *étauf*, & *chef-d'œuvre*. Elle est toûjours muette à la fin du mot de *cerf*, dans ces phrases, courre le *cerf*, être à la mort du *cerf*, un *cerf* de dix cors, un *cerf* aux abois. La plupart des gens de Paris ne la prononcent point dans *bœuf*, *nerf* & *œuf*; mais il vaut mieux l'y faire sonner. Elle est toûjours muette au pluriel de ces mots. L'*f* est muette devant une consone dans *neuf*, nom de nombre; mais elle a le son d'un *v* devant une voyelle. Exemple: *neuf heures*, prononcez *neu veures*. On écrit & on prononce *Balli* & non pas *Baillif*. LA TOUCHE.

Quelques-uns en orthographiant les mots Grecs, que les Latins & les François écrivent par *ph*, mettent une *f* au lieu du *ph*, & ils écrivent *Filis* pour *Philis*, *Filosofie* pour *Philosophie*; mais cette maniere d'ortographier n'est pas bien établie, & il n'y a pas même d'apparence qu'elle s'établisse si-tôt.

Covarruvias dit que cette lettre est celle que les Grecs appelloient *Digamma Æolicum*, parcequ'elle étoit formée de deux *gamma* l'un sur l'autre. Il dit aussi, que l'Empereur Claude Cesar voulut que la lettre *f* renversée servît d'un *v* consone, qui n'avoit point de figure propre dans l'Alphabet des Romains, ce qui s'est conservé encore en quelques vieilles Inscriptions; comme SERꟻUS, ꟻALE.

En Jurisprudence deux *ff* jointes ensemble signifient *Digeste*. Voyez en la raison à *Digeste*.

F, *ut*, *fa* en Musique, est la troisiéme des clefs qu'on met sur la Tablature.

Cette lettre, chez ceux qui nous ont donné la valeur numerale des lettres, signifioit 40. suivant ce vers:

Sexta quaterdenos gerit quæ distat ab alpha.

Et quand on mettoit un titre au dessus, elle signifioit 40. mille. Cette lettre étoit inconnuë aux anciens Romains, à ce que dit Dausquius en son Traitté de l'Orthographe, où il soûtient qu'elle a été inventée par l'Empereur Claudius. Je ne sache point qu'aucune langue du Canada ait d'*f*. LA HONTAN.

Les deux ouvertures qui sont sur la table d'un violon, ou d'une viole, ont la figure d'une *f*. Les ouvriers les appellent *Ouïes*, quand il s'agit de viole; car quand il s'agit de poche, de violon, de basse de violon, on appelle ordinairement leurs ouvertures, *des effes*.

F. est la marque d'Angers, pour les pieces de monoye, & dans le Calendrier Ecclesiastique c'est la sixiéme lettre Dominicale.

F. majuscule, dans les notes de musique, marque, *forte*, fortement, avec vehemence, mais pourtant d'une maniere naturelle & sans trop se forcer. Cela se met pour marquer qu'il faut pousser la voix, ou le son d'un instrument. Surtout après que par le mot *piano*, qui est le contraire de *forte*, on a été obligé de l'adoucir, ou de la rendre moins forte. FF. ou ff. veut dire plus fortement. FFF. ou fff. veut dire Très fort, avec beaucoup de vehemence, pour exprimer quelque passion outrée.

F A. F A B.

FA. Note de Musique. C'est le quatriéme ton, en montant dans la table de la gamme, ut, re, mi, *fa*. On en distingue de deux sortes dans la nouvelle gamme; sçavoir un en B, *fa*, *si*, par *Bémol*, & un en F, *ut*, *fa*, par *Beccare*. Elle sert aussi à nommer une des trois clefs de la musique, qui est celle de *Fa*, ou de F. destinée pour la Basse. *Fa feint*. C'est ainsi qu'on nomme en general toutes les Notes; mais plus particulierement le *mi* & le *si*, devant lesquelles on trouve un *Bémol*, parceque pour lors la Note d'au dessous devient comme un *mi*, & que le *b* fait devenir le *mi* ou le *si*, ou toute autre note comme un *fa*.

FABEL. s. m. Vieux mot. Discours feint, Conte, Roman en vers.

Huespiancelles qui trouva
Cil fabel par raison prouva. Voyez Fabliaux.

Fable. subst. fem. Conte, narration fabuleuse, chose feinte & inventée pour instruire & pour divertir; fiction d'un entretien entre des animaux, ou des choses inanimées, d'où on tire quelque moralité, ou plaisanterie. Il y a de belles moralitez dans les *Fables* d'Esope, de Phedre. La Fontaine les a traduites en François, d'une maniere fort enjoüée & fort ingenieuse. Les Sçavans doutent que les *Fables* qui passent sous le nom d'Esope, soient de lui; la matiere, & l'invention sont d'Esope: mais ni le stile, ni le tour n'en sont pas. Le Grec est de Planude, & c'est de fort mauvais Grec, au jugement du P. Vavasseur. Voyez sur les *Fables* d'Esope & sur leur Auteur la Préface des *Fables* de la Fontaine; & la Vie d'Esope par le même Auteur, qui l'a tirée de Planude. Voyez aussi le Discours sur la *Fable*, par Mr. de la Motte. Après Phedre Avienus a traité le même sujet, & mis en vers élegiaques les *Fables* d'Esope. Locman, Auteur Arabe, que quelques-uns croyent n'être point different d'Esope, a aussi écrit des *Fables*, dont plusieurs sont les mêmes que celles d'Esope. Le Prophête Nathan se servit d'une *Fable* pour amener David à se condamner lui-même sur la mort d'Urie. On n'ose parler aux Princes d'Orient de leurs defauts que sous le voile des *Fables*, comme on l'apprend par celles de Pilpay Indien. On prétend que les *Fables* doivent leur origine aux Pheniciens, qui decrivoient des choses ordinaires d'une maniere toute figurée & toute hyperbolique. Le Cl. Les *Fables* repandent insensiblement la vertu dans une ame, & lui apprennent à se connoître, sans qu'elle s'apperçoive de cette étude, & tandis qu'elle croit seulement se divertir. La Font.

Les Fables *ne sont pas ce qu'elles semblent être :*
Le plus simple animal nous y tient lieu de maître.
La Font.

Les *Fables* ont été inventées pour aider la foiblesse des enfans, qui ne pouvant pas encore soûtenir la gravité des preceptes, ni s'embarrasser d'une longue suitte de regles de Morale, reçoivent les premieres impressions de la vertu, lors même qu'ils s'imaginent qu'on ne songe qu'à les amuser. Oe. M. Les *Fables* servent d'enveloppe à d'importantes veritez, & l'utile y est deguisé sous l'appas du plaisir. Font. La *Fable* est un detour pour menager la delicatesse du cœur humain, qui ne se revolte point contre la censure indirecte de la *Fable*. Oe. M.

Fable, se dit aussi de l'action qui sert de sujet aux Poëmes Epiques & Dramatiques, & aux Romans. La belle disposition de la *Fable* est aussi necessaire dans un Poëme, que celle des figures dans un tableau. La *Fable* est un discours inventé pour former les mœurs par des instructions deguisées sous les allegories d'une action. Le P. le B. Pour bien construire la *Fable*, il faut bien choisir l'instruction, & le point de Morale qui lui doit servir de fond. Id. Pour faire ce deguisement avec adresse, & sous l'idée de la verité, il faut chercher dans l'Histoire les noms de quelques personnes à qui la chose soit vraisemblablement arrivée, & la raconter sous ces noms connus avec des circonstances qui ne changent rien au but principal de la *Fable*, & de la Morale. Id. Aristote ordonne même d'inventer avant toutes choses, & de faire le projet de la *Fable*, avant que d'imposer les noms; & alors si les personnes que le Poëte introduit, ont fait des actions qui se rapportent à son dessein, il doit s'en servir & les accommoder à son plan. Id. Aristote divise la *Fable* qui sert d'argument au Poëme en simple & en composée; la *Fable* simple est celle où il n'y a aucun changement de fortune, & la *Fable* composée celle où il y a un changement d'une mauvaise fortune en une bonne, ou un retour d'un bonheur à un malheur; l'ordonnance de la *Fable* doit avoir deux parties. L'intrigue & le denouëment. Tout ce qui precede le changement de fortune s'appelle intrigue, & tout ce qui fait le changement ou qui le suit s'appelle denouëment. Le P. R. La *Fable* est l'ame de la Poësie. Elle doit être une, continue, vraisemblable, entiere & d'une raisonnable grandeur. La *Fable* dans l'Eneïde n'a pas cette simplicité qu'Aristote a trouvé si divine dans Homere. Mad. Dacier.

Les malheurs des maris, les bons tours des Agnès,
Ont été de tout tems le sujet de la Fable. La Font.
Rien n'est beau que le vrai, le vrai seul est aimable,
Il doit regner par tout, & même dans la Fable. Boil.

Fable, se prend aussi dans un sens collectif, pour signifier toutes les Fables de l'Antiquité Payenne, ou l'Histoire fabuleuse; au quel sens il n'a point de pluriel; c'est la Theologie des Payens. Il est sçavant dans la *Fable*; il possede bien la *Fable*. Sans la *Fable* on ne peut entendre les Poëtes. Ronsard en se servant trop frequemment de la *Fable*, au lieu d'acquerir la reputation de Poëte, a acquis celle de pedant. Men.

La Fable *offre à l'esprit mille agrémens divers.* Boi.

Il faut choisir dans un Poëme entre le Christianisme & la *Fable*. Dès qu'on s'est engagé avec Apollon & avec les Muses, il ne faut plus retourner aux idées Chrétiennes. Oe. M. Les *fables* ne sont pas tout-à-fait des *fables*; ce sont des histoires des tems reculez, mais qui ont été defigurées ou par l'ignorance des peuples, ou par l'amour qu'ils avoient pour le merveilleux. Font.

Plusieurs Auteurs ont taché de découvrir l'origine des *Fables*. Les uns la cherchent dans l'Histoire Sainte, les autres dans l'histoire profane, quelques-uns dans l'Astrologie, d'autres dans la Physique, d'autres dans la Politique, ou dans la Morale, d'autres dans tout cela. C'est le meilleur parti. Voyez sur ce sujet le Traité de Grotius de la *Verité de la Religion Chrêtienne*, la *Demonstration Evangelique* de Mr. Huet, Seldenus de *Diis Syris*; L'*Explication historique des Fables* par Mr. l'Abbé Bannieres, & surtout le Clerc, Bibl. Univ. T. VII, & Bibl. Ch. T. VII.

Fable, signifie aussi absolument, Conte, chose controuvée, mensonge, fausseté. Tout ce que les Payens ont dit de leurs Dieux sont des *fables*. Je me repais ici de *fables* & de chimeres. Port. R. Les hommes preferent les decorations de *la fable* & les artifices du mensonge à la simplicité naïve de la verité. Bay. Il y a peu de maisons en Europe qui sans le secours des *fables* puissent donner des marques certaines de leur grandeur au de là de 600. ans. J. des Sc. T. 2. Une *fable* ne peut jamais être si bien concertée, que le mensonge ne se trahisse, & que chacun en la recitant, ne l'accommode au caractere de son genie. De Sacy. L'histoire du lion baptisé par St. Paul, que quelques-uns attribuoient à St. Luc, est une *fable*, dit St. Jerôme *de Script. Eccles.* Cela sent extrêmement la *fable*. Voit.

Les hommes vains & fanatiques
Reçoivent sans difficulté
Les fables *les plus chimeriques.* Rouss.

On dit qu'un homme est la *fable* du peuple; pour dire, qu'il est le joüet de toutes les compagnies. Nous allons servir de *fable* & de risée à tout le monde. Mol.

Suis-je sans le sçavoir la fable *de l'armée ?* Rac.

Ce

Ce mot vient du Latin *fabula*, où il signifie aussi, Entretien, comme on voit dans ce proverbe, *Lupus in fabula*, qui repond au nôtre, *Qui parle du loup en voit la queuë*, d'où on a fait *confabulari* & *confabulation*, & les Italiens *favella*, pour dire, Parole. Les Espagnols disent, *Morir sin fabla* ou *fabula*; pour dire, Mourir intestat.

FABLIAU. s. m. Vieux mot, qui s'est dit autrefois des compositions & contes faits à plaisir, que faisoient les anciens Poëtes Provençaux, appellez *Trouveres*, & que les Chantres & Menêtriers alloient chanter dans les maisons des Princes & Grands Seigneurs.

Fabliaux *sont or molt en corse*,
Maints deniers en ont en borse
Cil qui les content & les portent. Gariss.

FABRICATEUR. subst. masc. Qui fabrique. Les *Fabricateurs* des monnoyes sont responsables de la bonté des especes. On le dit plus souvent de ceux qui fabriquent de la fausse monnoye.

On dit fig. *Fabricateur* de faux actes. *Fabricateur* de calomnies. *Fabricateur* de nouvelles. L'Auteur releve fort à propos les negligences ou les méprises des Interprêtes, des Lexicographes, & des *Fabricateurs* d'Index. J. des Sc.

Le Fabricateur *Souverain*
Nous crea tous de la même maniere. La Font.

Cette expression étant trop recherchée, n'est bonne tout au plus qu'en vers. Tr.

FABRICATION. s. f. Action de fabriquer. Il ne se dit gueres que des monnoyes. La *fabrication* de la monnoye au moulin est bien plus prompte que celle du marteau. La *fabrication* des monnoyes au marteau fut interdite l'an 1645. Bouterouë.

On le dit aussi fig. en mauvaise part, la *fabrication* d'un acte faux, d'une calomnie, d'une nouvelle.

Fabrication, se dit aussi pour signifier la peine, le tems qu'on a employé à fabriquer. Payer les frais de la *fabrication* de la monnoye Bouterouë.

FABRICIEN. s. m. On nomme ainsi dans les Chapîtres, Eglises, Paroisses & Confrairies, ceux qui ont soin des revenus de l'œuvre, ceux qui ont l'Intendance des Edifices. C'est à peu près ce que les Anciens appelloient, *æditui*. A Paris on dit *Marguillier*.

FABRIQUE. s. f. La façon de certains ouvrages & de certaines manufactures. Ce drap est de bonne *fabrique*. Il est de la *fabrique* d'Abbeville, des Vanrobais; la *fabrique* en est belle. On invente tous les jours de nouvelles *fabriques* d'étoffes.

Fabrique, se dit aussi en parlant de monnoye. Il n'y a que des Officiers qui ont serment à Justice, qui osent travailler à la *fabrique* des monnoyes.

Ce mot vient du Latin *fabrica*, qui proprement signifie *forge*: & de là vient sans doute que le mot de *fabrique* se prend quelquefois pour le lieu où l'on *fabrique* la monnoye. Les Anciens érigeoient des autels au milieu des *fabriques* de la monnoye. Bouterouë. La premiere de ces conditions étoit que les Seigneurs de Ferrare feroient cesser leur *fabrique* de Sel à Comachio. Ab. de Bos.

Fabrique, signifie aussi, Construction. La *fabrique* admirable de l'oreille. Le Cl. Il n'y a guerres d'apparence que Moyse dans le premier chapitre de la Genese, ait eu dessein de nous instruire astronomiquement ou physiquement de la *fabrique* de l'univers. J. des Sc.

Fabrique, signifie encore, construction d'un edifice. Il ne se dit gueres qu'en parlant des Eglises. Ce fonds est destiné pour la *fabrique* d'une Eglise Parroissiale. L'Acad. Ce mot se dit en Italie de tout bâtiment considerable. Il signifie aussi en François, la maniere de construire. Cet édifice est d'une belle *fabrique*. Toute la scêne de la *fabrique* paroît riche. Daviler.

Fabrique, en termes de Peinture, se dit des bâtimens en general, mais plus particulierement de ceux qui ont quelque regularité d'Architecture, ou du moins qui sont plus apparens. Les *fabriques* sont d'un grand ornement dans le païsage. De Piles. Le Poussin a peint dans ses ouvrages des *fabriques* Romaines d'une grande élegance; & Bourdon des *fabriques* Gottiques, qui toutes Gottiques qu'elles sont ne laissent pas de jetter un air sublime dans ses païsages. Id.

Fabrique, signifie aussi, Le temporel, le revenu affecté à l'entretien d'une Eglise Parroissiale, tant pour les reparations, que pour la celebration du service. Il est gouverné par des laïques qu'on nomme *Marguilliers* à Paris, *Fabriciens* dans quelques Provinces, ou Procureurs *Fabriciens*, ou *Fabriqueurs*, & à la campagne *Gagers*. La *fabrique* de cette Eglise est très riche. L'Acad. On met des troncs & des bassins pour recevoir les aumônes qu'on fait à la *fabrique*. On quête pour l'œuvre & *fabrique* de la Parroisse. L'audition des comptes de la *fabrique* appartient à l'Archidiacre faisant sa visite, à moins qu'il n'y ait contestation reglée entre les Parties, auquel cas elle appartient au Prevot Royal. J. des Aud.

On dit figurément & proverbialement de deux vauriens, qu'ils sont de même *fabrique*; pour dire, qu'ils ne valent pas mieux l'un que l'autre.

FABRIQUER. verb. act. Faire certains ouvrages de main. Il ne se dit gueres que de l'emploi des metaux pour les monnoyes, medailles, vases, &c. ou de celui des laines, soyes, &c. pour faire des étoffes, des chapeaux, des tapisseries, &c. Les belles étoffes se *fabriquent* à Paris, à Lyon, à Tours, à Amsterdam. Les belles tapisseries se *fabriquent* aux Gobelins. Les belles glaces de miroir se *fabriquent* à Venise. Le pouvoir de *fabriquer* monnoye appartient de droit aux Princes souverains & aux Republiques. Bouterouë.

Fabriquer, se prend aussi pour, Faire, mais dans un sens figuré & comique.

Le Ciel, dont nous voyons que l'ordre est tout-puissant,
Pour differens emplois nous fabrique *en naissant*. Mol.

Fabriquer, se dit figurément pour, Forger, inventer une calomnie, une histoire, une nouvelle, &c. C'est une histoire *fabriquée* à plaisir que celle de l'Ane d'or d'Apulée. Il y a des gens qui citent des loix, des autoritez qu'ils ont eux-mêmes *fabriquées*. Le passage de Joseph qui regarde Jesus-Christ a été *fabriqué* par le zele indiscret de quelque Chrêtien. Le Cl.

On dit en termes du Palais, *Fabriquer* un contrat, un testament; pour dire, Faire un faux contrat, un faux testament, un faux acte. On ne le dit point en parlant d'une piece veritable.

Fabriqué, ée. part. pass. & adj.

FABRIQUEUR. s. m. C'est la même chose que *Fabricien*. Voyez ce mot.

FABULEUX, euse. adj. Feint, controuvé, inventé à plaisir, qui concerne la fable. L'antiquité *fabuleuse* a bien abusé de la credulité des peuples. Les mysteres des Dieux *fabuleux* du Paganisme ne laissoient pas de contenir quelques veritez morales. Le stile *fabuleux* est plus égayé & plus figuré que le stile Chrêtien. Ob. M. L'apologue est un exemple *fabuleux*, pour faire comprendre aux hommes leurs devoirs par ce detour. Id. Depuis les livres de la Sapience & de Tobie, les Juifs ont debité un si grand nombre de fables, que leur histoire depuis le tems des derniers historiens sacrez n'est gueres plus raisonnable, que les plus *fabuleuses* histoires du Paganisme. Le Cl. On ne sauroit entendre les Poëtes anciens & à peine même les

les modernes, sans sçavoir l'histoire *fabuleuse*. LE CL.

Varron qui a divisé la durée du monde en trois periodes, appelle le temps *fabuleux*, tout le temps qui s'est écoulé depuis le deluge, jusqu'à la premiere Olympiade; ce qui comprend un peu plus de 1500. ans. On peut rapporter à la prise de Troye, arrivée l'an 308. après la sortie d'Egipte, ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez *fabuleux* ou heroïques: *fabuleux* à cause des fables dont les histoires de ce temps-là sont envelopées; heroïques à cause de ceux que les Poëtes ont appellé les enfans des Dieux, les Heros. BOSS.

Là tout est mis en œuvre, & proverbes des hales;
Et recits fabuleux*, & pointes triviales.*
AB. DE VILL.

FABULEUX, est aussi quelquefois un substantif masc. Nous outrons le *fabuleux* par un assemblage confus de Dieux, de Bergers, de Heros, d'Enchanteurs, de Furies & de Demons. ST. EV.

FABULIN ou FABULINUS. s. m. Terme de Mythologie. Nom propre d'un Dieu des Romains, à qui, selon Varron, on faisoit des Sacrifices, quand un enfant commençoit à begayer. C'étoit un des Dieux qui présidoit à l'éducation des enfans. Celui-ci leur aidoit à parler.

FABULISTE. s. m. Auteur qui écrit des fables; en prenant ce nom dans le sens d'apologue. La Fontaine a fait ce mot, ou du moins s'en est servi dans la Preface de ses Fables. Aristote, dit-il, n'admet dans la fable que des animaux, il en exclut les hommes & les plantes. Cette regle est moins de nécessité que de bienséance, puisque ni Esope, ni Phedre, ni aucun des *Fabulistes* ne l'a gardée. Ce mot paroit encore nouveau; mais il est établi par la Fontaine, à qui il appartenoit bien de donner les noms en cette matiere. DE LA MOTTE. Un *Fabuliste* doit dédaigner ces véritez triviales, qui n'échappent pas aux plus stupides. ID. Il ne me reste qu'à parler des *Fabulistes* les plus celebres. ID. Mr. Fuzelier a fait une fort jolie Comedie, sous le titre de *Momus Fabuliste*. C'est une critique des fables de Mr. de la Motte.

F A C.

FACADE. s. f. ou Face d'un bâtiment. Le côté de devant par où l'on y entre, ou une partie considérable qui se présente à celui qui le regarde. La *façade* du devant du Louvre est un des plus beaux morceaux d'Architecture qui soit dans le monde. On l'appelle quelquefois *ordonnance*, ou *colonnaison*. Il y a des *façades* simples; c'est-à-dire, avec peu de moulures, ou d'ornemens: & des *façades* riches, qui sont enrichies de bas reliefs, de trophées, &c. Il y a des Temples dont la *façade* a des portiques. Il y en a d'autres qui n'en ont point. Ceux qui n'en ont point peuvent être de trois differens aspects. L'un se nomme *exantis*; c'est-à-dire, que la *façade* n'est que de Pilastres; car le mot *anta* veut dire Pilastres. ; l'autre se nomme *Prostylos*; c'est-à-dire, une *façade* à colomnes; & le troisiéme *Amphiprostylos*, qui a des colonnes à la face de devant & à la face de derriere. FEL.

Ce mot vient de l'Italien *facciata*, qui signifie la même chose, & qui est fait du Latin *facies*, face.

FACE. subst. fem. Superficie, la premiere chose que les corps presentent à nos yeux. La *face* du monde, de la terre, des eaux. L'iniquité avoit couvert toute la *face* de la terre. BOSS. Avant le déluge la *face* de la terre étoit toute autre qu'elle n'est aujourd'hui. J. DES SC. La *face* de la mer étoit unie comme une glace de miroir. ABL. Les corps qu'on appelle *polyedres* sont à plusieurs *faces*. Un dé a six *faces*.

FACE, Devant d'un bâtiment. La *face* de ce Palais est fort magnifique. Voyez FAÇADE.

FACE. Terme d'Architecture. C'est un Membre d'Architecture lequel a beaucoup de largeur & peu de saillie. On met des *faces* aux architraves & aux chambranles. Abregé de VITRUVE.

FACE, signifie aussi le visage, comme étant la seule partie du corps de l'homme qui paroit decouverte à nos yeux. Aux autres animaux on dit *bec*, ou *museau*, ou *hure*. On l'appelle *l'image de l'ame* à cause que c'est le siege des principaux organes des sens. Car la fierté paroit aux sourcils, la pudeur aux joües, la majesté au front, &c. Elle fait juger du sexe, de l'âge, de la beauté, du temperament, de la santé ou de la maladie. Les Medecins la divisent en deux parties. Ils appellent la superieure, le *front*. Ils comprennent dans la partie inferieure les *yeux*, le nez, les oreilles, les levres, la bouche & le menton.

Le mot de *face* dans la signification de *visage* a un peu vieilli. On ne s'en sert gueres que dans des vers serieux, & lorsqu'on parle d'un visage majestueux.

Le Sceptre que porte sa race
Lui met le respect en la face. MALH.

Malherbe l'a employé dans le sens figuré. La *face* deserte des champs. VAU. CORN.

On dit, Resister, soûtenir en *face*, regarder en *face*; mais toûjours sans la particule *la*. Hors ces phrases, on ne s'en sert gueres qu'en raillant & en parlant d'un visage gros & large: Cet homme a une *face* resplendissante. Une *face* rejouie, une *face* enluminée. C'est en raillant & dans le Stile comique & bouffon que Moliere fait dire dans l'Amphytrion.

Il nous feroit beau voir attachez face *à* face,
A pousser des beaux sentimens.

FACE, ne se doit point employer pour signifier un visage, surtout dans des vers d'amour, & en parlant du visage d'une Maitresse. On ne peut s'en servir que dans le serieux, en parlant d'un Dieu, ou d'un Heros. Les Rois, à l'exemple de Moïse, mettent quelquefois un voile sur leur *face*, afin que leur majesté n'éblouïsse pas trop ceux qui en approchent. WICQ. Malherbe a dit de Dieu.

Les rayons de grandeur qui sortent de sa face. MEN.

Les Imagers disent aussi une *Face de Christ*, pour dire, une taille-douce qui represente la *face* de Notre Seigneur. RICH.

LA SAINTE FACE. Voyez VERONIQUE.

On appelle en Medecine *face d'Hippocrate*, un homme qui a le nez affilé, les yeux enfoncez, les tempes creusées, la peau du front dure & seche, le teint pâle & livide, &c.

FACE, se dit de la presence de Dieu. Les Bienheureux voient la *face* de Dieu. Les Cherubins se voilent devant sa *face*, se couvrent de leurs aîles. Dieu detourne sa *face* du pecheur.

FACE, se dit aussi de toute autre presence. Les Tyrans commettoient leurs crimes à la *face* de tout un peuple, de tout l'Empire. Il y a de la grossiereté à loüer les gens en *face*. Les mariages sont clandestins, quand ils ne sont pas celebrez en *face* d'Eglise. Il a soûtenu cette fausseté à la *face* de la Justice. Il est difficile de deffendre un ouvrage de tenebres à la *face* de tant de Juges éclairez. PAT. Ils ont exercé leurs violences sacrileges à la *face* de toute la ville. ID.

FACE, se dit aussi figurément du côté par où on regarde les choses. Toutes les choses de la vie ont deux *faces*. DE M. Je raconte les faits qui ont diverses *faces* simplement

plement et prenant toûjours la précaution de laisser au Lecteur la liberté entiere d'en juger selon ses vuës, sans le prevenir par les miennes. P. D'ORL. Il n'y a point d'affaire qui n'ait deux *faces*; qu'on ne puisse tourner en deux façons. Il faut envisager un dogme par toutes ses *faces*, pour en juger avec plus de certitude.

On le dit aussi de l'état & de la situation où se trouvent les choses,& sur tout les affaires publiques. Sous le gouvernement de ce Ministre,l'Etat a changé de *face*, les affaires ont pris toute une autre *face*. Cesar changea la *face* du gouvernement de Rome. Armand, Cardinal de Richelieu, changeoit alors la *face* de l'Europe. FEN.

Oüi, puis que je retrouve un ami si fidelle,
Ma fortune va prendre une face *nouvelle.* RAC.

On dit, en termes de Guerre, Faire *face*; pour marquer le côté vers lequel une armée campée ou rangée en bataille a le visage tourné. L'armée étoit campée ayant un bois à sa gauche, un ruisseau à sa droite, & faisant *face* à la plaine du côté des ennemis.

On dit qu'un bataillon fait *face*, quand il se presente pour resister à l'ennemi; qu'on l'a attaqué en *face* en & flanc, quand on l'a attaqué de front & de côté; qu'il fait *face* de tous côtez, quand il est rangé de telle sorte que de quelque côté que les ennemis puissent l'attaquer il leur presente les armes.

On dit faire *volte face*, pour signifier, Tourner visage, faire tête, &c. Les ennemis fuirent jusqu'à un certain endroit où ils firent *volte face*.

FACE, en termes de Fortification, est le côté du poligone de la place qui se presente à la vuë. La *face* de la place comprend la courtine, les deux flancs, & les deux pans de bastion qui se regardent, & qui forment l'angle de tenaille.

On appelle aussi plus ordinairement *face*, la partie de ces ouvrages qui est terminée par l'angle de l'épaule, & par l'angle flanqué, ou qui est entre la pointe du bastion & le flanc, & la *face prolongée* est la ligne de la defense razante diminuée de la *face*; c'est-à-dire, entre l'angle de l'épaule & la courtine.

FACE. Terme de Geometrie & de Gnomonique. La *face* superieure d'un plan est la surface d'un plan incliné qui est tournée vers le ciel. La *face* inferieure d'un plan est la surface d'un plan incliné qui regarde la terre. Les deux cadrans qui se font dans l'une & l'autre sont semblables; mais dans une situation contraire, cela arrivant toûjours dans les deux *faces* opposées d'un plan.

FACE, en termes d'Astrologie, signifie la troisiéme partie d'une Planete. Les Astrologues ont divisé chaque planete en trois *faces*: les dix premiers degrez composent la premiere *face*, les dix suivans la seconde, & les dix derniers la troisiéme. Venus est dans la troisiéme *face* du Taureau; c'est-à-dire, est dans les dix derniers degrez du Taureau.

FACE, en termes des Eaux & Forêts, se dit du côté de l'arbre piedcornier où on a appliqué le miroir ou la marque du marteau, pour en tirer un alignement jusqu'à un autre semblable.

FACE, en termes de Manege, se prend quelquefois pour Chanfrain. Cheval belle *face*, c'est celui qui a un chanfrain blanc.

Au jeu de la Bassette on appelle *Face*, la premiere *face* que decouvre celui qui tient la banque. La *face* est un valet.

EN FACE. adv. En presence. Façon de parler adverbiale, resister *en face*, dire *en face*, reprocher *en face*, soûtenir *en face*. St. Paul dit qu'il resista *en face* à St. Pierre, parcequ'il étoit digne de reprehension.

Il signifie aussi vis-à-vis. Ce chateau a *en face* un fort beau canal.

Ce mot vient du Latin *facies*.

FACE, en termes de Blason. Voyez FASCE.

On dit proverbialement, *Face* d'homme fait vertu; pour dire, que les ouvriers travaillent mieux en presence du maître qu'en son absence.

De prime *face*, adv. Dès l'entrée, d'abord. On voit dans ce Palais de prime *face* un corps de logis flanqué de deux pavillons. Il est vieux. L'ACAD.

FACÉ, FACIÉ, en terme de Blason & d'Architecture. Voyez FASCÉ, FASCIÉ.

FACÉ, ÉE. adj. C'est une expression nouvelle & du stile familier, pour exprimer la Physionomie. Il ne se dit qu'avec bien ou mal. C'est un homme bien *facé*, pour dire un homme qui se presente bien, qui a un air de probité. TR.

FACER. Terme du jeu de la Bassette. C'est amener pour face une carte qui est la même que celle sur laquelle un joüeur a mis son argent. Il m'a *facé* d'abord; j'ai été *facé* trois fois. L'ACAD.

FACETIE. subst. fem. Plaisanterie qui divertit, & qui fait rire, soit qu'elle consiste en paroles, ou en actions. Les Comediens ont souvent appellé leurs farces, des *facetties*. Les Contes du Pogge Florentin, de Bonaventure des Perriers, de Douville ,sont des livres pleins d'agreables *facetties*. La *facetie* est basse & même trop comique pour un infortuné. SCAR. Un esprit élegant treuve des sujets de *facetie* dans les matieres mêmes qui en sont les plus éloignées. DU PERRON. Il est vieux. L'ACAD.

Ce mot vient du Latin *facetia*, qui signifie la même chose.

FACETIEUX, EUSE. adj. Plaisant, bouffon, qui fait ou qui dit des choses pour faire rire. Homme *facetieux*. Esprit *facetieux*. C'est un *facetieux* corps. RICH. Conte *facetieux*. Histoire *facetieuse*. Henri IV. trouvoit bon tout ce qu'on lui disoit de *facetieux*. LE CH. M. Les paroles folles, ridicules & extravagantes, aussi bien que celles qu'on appelle agreables & *facetieuses*, sont interdites à ceux qui font profession de pieté. AB. DE LA TR.

FACETIEUSEMENT. adv. D'une maniere facetieuse. Il nous a conté cela *facetieusement*.

FACETTE. subst. fem. Diminutif. Petite face ou superficie d'un corps taillé à plusieurs angles. Grande ou petite *facette*. Les lunettes qui multiplient les objets sont faites de verres taillez à *facettes*. La raison est que quand on regarde au travers des verres à *facettes* leur figure plane, au lieu de reünir la lumiere reflechie de l'objet,la disperse sur le fond de notre œil, ou chaque *facette* produit une image en tous les endroits où elles transmettent la lumiere que leur objet renvoye. Avec un microscope, on decouvre plusieurs *facettes* dans les plus petits grains de sable. Les diamans se taillent à *facettes* ou en tables.

FACETTER. v. act. Terme de Diamantaire. Tailler à facettes. *Facetter* agreablement un diamant. Si vous *facettez* bien cette pierre, elle fera un bel effet.

FACHER. Voyez FASCHER.

FACIENDE. s. f. Qui ne se dit qu'en mauvaise part d'une cabale, d'une societé de fripons. Il ne se faut pas fier à ces gens-là, ils sont tous de même *faciende*. Il est du stile familier. L'ACAD.

On dit aussi, cet homme n'a point de *faciende*; pour dire, qu'il n'a point d'intrigue, qu'il ne se donne point de mouvement pour terminer une affaire, qu'il n'est point propre au commerce du monde, &c.

FAÇIENDAIRE. s. m. Quelques Religieux nom-

nomment *Faciendaire*, celui qu'ils chargent des commissions pour les Maisons étrangeres de leur Ordre.

FACILE. adj. masc. & fem. Aisé, qui ne donne point de peine. Il n'y a rien de si *facile*. Il est *facile* de vous contenter. Il est *facile* d'ajoûter aux inventions des autres. Ciceron & Virgile sont des Auteurs *faciles* à entendre.

FACILE, se dit au figuré. Un esprit *facile*, un genie *facile*, un stile *facile*; c'est-à-dire, naturel, aisé, doux & coulant; qui n'a rien de forcé, ni de contraint.

FACILE, se prend quelquefois pour, Doux, indulgent, condescendant, commode pour le commerce ordinaire de la vie. C'est un homme *facile* avec qui il est aisé de traiter. Il a des mœurs *faciles*, une humeur *facile*.

Ah! quittez d'un censeur la triste diligence,
D'une mere facile *affectez l'indulgence.* RAC.
Que les Dieux sont cruels quand ils sont trop faciles!
Helas, que leurs refus sont quelquefois utiles! QUIN.

FACILE, se dit aussi en mauvaise part pour, Foible, mol, qui n'est pas ferme aux choses où il le faut être. Il n'y a point d'assûrance en ses resolutions; car c'est un homme *facile*. Ils ont eu à faire à un homme *facile*, ils lui ont fait faire tout ce qu'ils ont voulu. On s'est fait aujourd'hui une vertu *facile*. DIV. CU. Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop *faciles*, se rendent inflexibles à la raison. BOSS.

Tu sçais bien que mon cœur, facile *à tes desirs,*
N'a jamais d'un moment differé tes plaisirs. BOI.

FACILEMENT. adv. D'une maniere facile & aisée. Il parle, il écrit *facilement*. Le sage vit *facilement* avec peu de bien. Les sens emportent trop *facilement* la raison. BOSS.

FACILITÉ. s. f. Disposition qu'on trouve dans les choses pour les faire, pour les entendre, pour les faire agir sans peine. Il faut apporter des *facilitez* dans les affaires, si on les veut conclurre. Un Commentaire apporte beaucoup de *facilité* pour entendre un Auteur.

On dit aussi au figuré, une *facilité* d'esprit, de genie, de mœurs, de stile. Ne vous piquez point d'une malheureuse *facilité* d'écrire; ces Ouvrages faits à la hâte ne durent gueres. DAC. Une *facilité* affectée ne peut être qu'un faux naturel. ST. EV. Ceux qui ont la *facilité* de parler entraînent la multitude, parce-qu'elle ne manque jamais de donner la raison à celui qui a l'avantage de la parole. NIC. Les esprits durs & faciles n'entrent point dans le charme, & la *facilité* des fables de la Fontaine. M. DE S. Les agrémens qui viennent de la *facilité* du genie ne vous touchent point. ST. EV. Pour rendre un discours élegant il faut parler avec *facilité*. Cette *facilité* se fait sentir lorsqu'on se sert d'expressions naturelles; que l'on évite celles qui semblent recherchées, & qui portent les marques sensibles d'un esprit qui fait les choses avec peine. PORT-R. Pour parler avec *facilité* il faut sçavoir une grande abondance de mots. LE CL. La *facilité* est très-necessaire à la Poësie. Je n'entens pas la *facilité* de composer; elle peut quelquefois être heureuse, mais elle doit être toûjours suspecte. J'entens la *facilité* que les Lecteurs trouvent dans les compositions déja faites, qui a été souvent pour l'Auteur une des plus difficiles choses du monde, de sorte qu'on pourroit la comparer à ces jardins en terrasse, dont la depense est cachée, & qui après avoir couté des millions semblent n'être que le pur ouvrage du hazard & de la nature. PELISSON.

FACILITÉ, se dit aussi pour, foiblesse, mollesse, simplicité, indulgence excessive. C'est une personne simple & credule, dont la sotte *facilité* est éternellement abusée. ST. EV. Comment les jeunes gens peuvent-ils se defendre de ces *facilitez* engageantes qu'une fille habile sçait mettre en usage? OE. M.

FACILITER. v. act. Rendre facile, aisé, lever l'obstacle, diminuer la peine qu'il y auroit à faire quelque chose. Cela *facilite* la digestion. *Faciliter* le passage à des troupes. Les richesses *facilitent* le passage aux grands emplois, aux grandes dignitez. Il vous *facilitera* les moyens de vous sauver.

FACILITÉ, ÉE. part.

FACINE. FACINER. Voyez FASCINE. FASCINER.

FAÇON. s. f. Manufacture d'Artisan, le travail de l'artisan qui a fait quelque ouvrage, la peine, le tems qu'il y a employé. J'ai payé tant pour la *façon* de mon habit. On prend vingt sous de *façon* pour chaque marc d'argent de besogne plate. Il faut payer le poids de l'argent, & la *façon* à part. Cet ouvrier fait payer ses *façons* trop cher.

FAÇON. Maniere, figure, forme dont une chose est faite. La *façon* de cet ouvrage est belle. La *façon* en est toute nouvelle. Donner au cuir une *façon* de fleur & de chair. Il y a bien des *façons*, bien des ornemens, bien des enrichissemens, en cette broderie, en cette dentelle, en cet habit, en cette vaisselle ciselée.

FAÇON. Maniere de faire, d'agir, de parler, de penser, &c. A la *façon* des Turcs. Il l'a traité d'une étrange *façon*. Il lui a parlé de la bonne *façon*. Il ne faut pas agir de la même *façon* avec toute sorte de personnes. Nos *façons* de faire sont bien differentes de celles des Orientaux. Il faut tourner une affaire de toutes les *façons* pour la faire reüssir. Sa *façon* d'écrire est bonne.

FAÇON, se dit aussi de la maniere dont une chose est faite. Vous voilà vêtu d'une étrange *façon*.

Un papier grifonné d'une telle façon,
Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que Demon.
MOL.

FAÇON, signifie encore, Composition, invention. Ces vers sont de la *façon* de Racine. Cette histoire est de votre *façon*; c'est-à-dire, vous l'avez inventée. Les Antiquaires de Rome prirent un jour un Cupidon de la *façon* de Michel Ange, pour une Antique. OE. M.

FAÇON DE PARLER, en termes de Grammaire, se dit d'une maniere de parler, du tour d'une expression, du tour d'une phrase. Xenophon raconte les choses ordinaires d'une *façon* qui ne l'est pas. ABL. Une nouvelle *façon* de parler, une mauvaise *façon* de parler. Cet Auteur a des *façons* de parler qui lui sont particulieres. Cette *façon* de parler est un gallicisme.

On dit aussi, Faire son theme en plusieurs *façons*; pour dire, en plusieurs manieres differentes.

FAÇON. Terme du Palais. On dit, la *façon* d'un decret, d'un arrêt, d'une sentence; pour dire, le salaire du Greffier qui les a dressez ou mis en peau, sans y comprendre la signature.

FAÇON. Terme d'Agriculture. On dit, qu'une terre est labourée de ses trois *façons*; pour dire, qu'elle est prête à y recevoir du blé. On donne aussi trois *façons* à la vigne pour la bien cultiver.

FAÇON. Terme d'Architecture. Maniere de construire. Bâtir à la *façon* des Romains, fortifier une place à la *façon* de Hollande; pour dire, Bâtir, fortifier à la maniere de ces Nations-là.

FAÇONS d'un vaisseau, ce sont les diminutions que l'on voit à l'avant, & à l'arriere du dessous d'un vaisseau, lorsqu'il diminuë insensiblement.

FAÇON, signifie aussi, la mine, l'air, la taille, le port, la

la contenance d'une personne, ses manieres d'agir, de marcher, de parler. Il m'est venu voir un homme de bonne *façon*. J'ai jugé à sa *façon* qu'il étoit de qualité. C'est un terme de conversation seulement.

Je n'ai d'un vieux Docteur ni l'air, ni les façons,
Et ne me sens point propre à donner des leçons.
M. DE LA VIG.

On dit aussi, Voilà un potage qui a bonne *façon*, un roti qui a bonne *façon*.

On dit prov. qu'un homme n'a ni mine, ni *façon*; pour dire, qu'il n'a ni grace, ni bienseance.

FAÇON, signifie encore, Ceremonie, compliment, formalité. C'est un homme plein de *façons*. Je n'y sçai point tant de *façons*. Il fait *façon* d'accepter ce present. Il se met sans *façon* au rang des beaux esprits. Les honnêtes gens ont abregé les *façons* & les complimens, pour la commodité de la societé. BELL. Auguste ayant été reçu & traitté par un de ses Ministres sans beaucoup de *façon*, lui dit en sortant, Je ne pensois pas que nous fussions si bons amis. MEN. Une personne modeste agit uniment & sans *façon*. BELL.

- - - *Ne venez pas plus loin;*
Ce sont toutes façons *dont je n'ai pas besoin.* MOL.
Point de façons, *je vous conjure,*
Entrez vite dans la maison. ID.

FAÇON, se dit aussi des grimaces, des manieres d'agir composées, affectées, pour imposer, affetterie. Croyez moi, celles qui font tant de *façons* ne sont pas estimées les plus femmes de bien. MOL. Les coquettes font mille *façons* & minauderies.

FAÇON, se prend quelquefois, pour, Maniere agreable, sur tout quand on y joint le mot de *petite*. Elle a mille petites *façons* qui lui gagnent le cœur de tout le monde. SCAR. On dit que naturellement la pudeur aime beaucoup les petites *façons*; & comment ne les aimeroit-elle pas? On dit qu'assez souvent elle leur doit ce qu'elle est. LE CH. D'H. Les femmes qui veulent tout devoir à leur beauté, & qui negligent les petites *façons* & les simagrées de la coquetterie, ne causent pas de grandes passions. Ces minauderies servent de relief au merite d'une jolie personne. COM. Tout ce qu'on appelle des *façons*, doit avoir un sens fin & même un but : autrement c'est comme si on parloit sans rien dire. LE CH. DE M.

On dit aussi, des gens d'une certaine *façon*, pour dire, des gens d'un certain rang, d'un certain caractere.

FAÇON, se dit aussi en general pour, Conduite, procedé, comportement.

Madame, voulez-vous que je vous parle net?
De vos façons *d'agir je suis mal satisfait.* MOL.

FAÇON de faire, à la même sens. Il se dit même des animaux. Cet oiseau a toutes les *façons* de faire du Faisan.

On dit aussi absolument, Je ne sçaurois souffrir cette femme en aucune *façon*, je veux rompre avec elle de *façon* ou d'autre, je la traitterai de *façon* qu'elle me laissera en repos. Cela n'est pas soûtenable en *façon* quelconque, en nulle *façon*, en *façon* du monde, en quelque *façon* que ce soit.

On dit aussi dans le stile familier, d'un homme qui s'est jetté dans une depense excessive, qui a fait quelque perte au jeu; qu'il s'en est donné d'une *façon*. Je lui en ai donné d'une *façon*; pour dire, Je l'ai maltraitté.

De *façon* que, adv. Tellement que, &c. Ces gens ont fait cent difficultez, de *façon* que l'affaire est absolument rompuë. Cette locution n'est pas élegante. Il y a pourtant de bons Auteurs qui l'employent. BOU. Il est du stile familier. L'ACAD. Il vaut mieux dire, de sorte que. VAU. De *façon* que. En telle sorte que, de telle maniere que. Vivre de *façon* qu'on ne fasse tort à personne. L'ACAD.

MAL-FAÇON. Terme des Arts. Mauvaise *façon*, méchante construction, mauvaise maniere dont un ouvrage est fait. Le tout est de Massonnerie peu solide par la *mal-façon*. FREZIER. On le dit aussi au fig.

FAÇON vient du Latin *factio*, comme leçon de *lectio*, cuisson de *coctio*, maudisson de *maledictio*. MEN.

FACONNER. v. act. Donner la façon à un ouvrage, l'embellir, l'enjoliver. *Façonner* un vase, *façonner* une bordure de tableau. Cet habit, ce bassin sont bien *façonnez*, il y a bien de la façon, bien du travail. Du ruban *façonné*. Ceux d'entre les Philosophes qui ont été le plus loin, nous ont proposé un Dieu qui trouvant une matiere éternelle, l'a mise en œuvre & *façonnée* comme un artisan vulgaire, contraint par les dispositions de cette matiere qu'il n'a pas faites. BOSS.

FAÇONNER. Terme de Jardinier. Former. On ne peut bien *façonner* un arbre que par le moyen de la taille. LA QUINT.

FAÇONNER. v. act. se dit figurément de l'esprit & des mœurs, & signifie, rendre plus civil, plus adroit, former, polir, donner l'air du monde. La conversation des Dames *façonne* bien un jeune homme.

C'est à la Cour où se façonne
A mon avis chaque personne. SCAR.
J'ai le plaisir de satisfaire
A l'hommage que je lui dois;
Si j'ai quelque talent pour ce que j'ose faire,
Ce maître a façonné *ma voix.*
REC. DE VERS.

FAÇONNER, se dit aussi pour, Faire quelqu'un aux façons d'un autre, l'y accoûtumer.

Au joug depuis long-temps ils se sont façonnez. RAC.

FAÇONNER, est aussi neutre; & alors il se dit de ceux qui font des ceremonies & des complimens incommodes. Il faut trop *façonner* avec les étrangers. On ne *façonne* point avec ses amis. Comment chez vous, la Belle, on ne *façonne* pas davantage? BENS.

FAÇONNER, se dit aussi de ceux qui dans les affaires cachent leurs sentimens, & avec qui il est difficile de traitter, ou qui se deffendent le plus qu'ils peuvent de faire une chose. Pourquoi tant *façonner*? Acceptez ce qu'on vous offre. Ce mariage eut été conclu, si le pere n'eût point tant *façonné*, tant barguigné.

- - - *C'est en vain qu'on* façonne,
Tout fléchit sous l'Amour, il n'exempte personne.
BENS.

FAÇONNÉ, ÉE. adj. & part. Il a les significations de son verbe. Les ouvrages les plus hardis & les plus *façonnez* du Gothique ne sont pas les meilleurs. FEN.

Le doux charme pour toi, de voir chaque journée
De nobles Champions ta femme environnée,
Sur une table longue & façonnée *exprès,*
D'un tournoi de bassette ordonner les aprêts! BOI.

FACONNIER. s. masc. Artisan qui travaille aux façons de Manufactures de toutes sortes d'étoffes, soit or, argent, soye ou laine. Il y a des reglemens qui concernent les *Façonniers* dans l'Ordonnance des Manufactures, & ils sont tenus au sortir du foulon à l'égard des étoffes, d'apporter leurs marchandises aux bureaux des jurez Drappiers, pour être visitées & marquées.

FAÇONNIER, IERE. adj. Ceremonieux, grimacier. Que vous êtes *façonnier*! Les personnes du vieux temps sont plus formalistes & plus *façonnieres* que les modernes, qui ne sçauroient s'assujettir à ces gri-

grimaces concertées. BELL. Les precieuses sont ridicules parcequ'elles sont trop *façonnieres*. La secte *façonniere* des Precieuses. BOI.

De tous vos façonniers *je ne suis point l'esclave.* MOL.

FACQUE. s. f. Vieux mot, qui signifie Poche, ou quelque chose de semblable.

FACTEUR. s. m. Dans le Droit ce mot signifie celui qui est chargé d'une procuration qui lui donne pouvoir d'agir au nom d'un autre : dans l'usage il signifie, un Commissionaire de Marchand; celui qui achete pour d'autres Marchands des marchandises, ou qui les vend en leur nom. C'est son *Facteur*. Il a un *Facteur* à Amsterdam. Quelques-uns maintenant par honneur les appellent *Commis*. Le *Facteur* n'est point reçu à faire cession contre son commettant. C. B. Celui qui établit un *Facteur* est tenu du fait du *Facteur* dans l'étendue de sa fonction. La minorité n'excuse pas le *Facteur*, & ne le dispense pas de payer. Les *Facteurs* des Marchands forains de vivres sont defendus par la Police de Paris.

FACTEUR, se dit aussi de celui qui tient le bureau & les regîtres des Messagers, & qui distribuë des lettres. Autrefois *Facteur* s'est dit pour ; criminel.

Facteur d'orgues, est l'ouvrier qui fait toute la machine des orgues, à la reserve du buffet. C'est le seul endroit où *Facteur* ait un regime, car on ne dit point un *Facteur* de chapeaux, un *Facteur* de draps, &c.

FACTICE. adj. masc. & fem. Qui est fait par art; par machine; qui n'est point naturel. Rabelais a fait un chapitre des chevaux *factices* de Gargantua. Messieurs de l'Academie remarquent que ce mot n'a gueres d'usage qu'en ces phrases : Mot *factice*, terme *factice*; pour dire, un mot qui n'est pas reçu dans une langue, mais que l'on fait selon les regles de l'Analogie. Cependant on appelle en Chymie, cinnabre *factice*, celui qui est fait par les *factices*. Descartes appelle idée *factice*, celle qui n'est ni naturelle, ni aquise. Le bronze & le cuivre jaune sont des metaux *factices*. J. DES SC. Quelques-uns disent que les pierres de serpent sont des pierres *factices*. ID.

FACTIEUX, EUSE. adj. Seditieux, remuant, celui qui forme des cabales & des factions, ou qui adhere à leur parti. Les Etats seroient toûjours en repos sans les esprits *factieux*.

FACTIEUX, est aussi quelquefois substantif. C'est un *factieux*. C'est une *factieuse*. PATRU. On a banni tous les *factieux*.

FACTION. s. f. Service du soldat qui fait les rondes, la patrouille, & sur tout qui est en sentinelle. Entrer en *faction*. Etre en *faction*. Sortir de *faction*. Etre relevé de *faction*.

FACTION, signifie aussi, cabale, parti qu'on forme dans un Etat, dans une Ville, dans une Compagnie, &c. Toute *faction* est passionnée. ST. EV. Les *factions* des Guelphes & des Gibellins ont troublé toute l'Italie pendant plusieurs siecles. La chaleur & l'entêtement des Theologiens, ont converti la Religion en *faction* & en parti. OL. M.

FACTION, se dit aussi des cabales & brigues particulieres qui se font pour les élections des chefs des compagnies. Chef de *faction*. Ces Moines étoient divisez en deux *factions* pour l'élection d'un Abbé. Il y avoit differentes *factions* dans le Senat. Dans le Conclave la *faction* de France prevalut.

FACTIONS. C'étoient autrefois à Rome les differentes troupes des combattans aux jeux du Cirque. Il y en avoit quatre : la *Faction verte*, la *Faction bleuë*, la *Faction rouge*, & la *Faction blanche*. On abolit depuis ces *factions*, parceque les Empereurs en favorisant toûjours quelqu'une, comme Caligula qui se declara pour la verte, & Vitellius pour la bleuë, il s'éleva enfin une si horrible dissention entre ces deux *Factions* sous l'Empereur Justinien, que près de 40000. hommes furent tuez pour cette querelle. Tertullien dit, que les couleurs de ces quatre *Factions*, qui selon Cassiodore marquoient les quatre saisons de l'année, faisoient connoitre la superstition des Payens, qui consacroient le vert au Printemps & à la Terre ou à la Deesse Cybele, le rouge à l'Eté ou à Mars, le bleu à l'Automne & au Ciel ou à la Mer, & le blanc à l'Hiver & aux Zephirs.

FACTION de l'œuvre divin, en termes de Philosophie Hermetique, signifie, accomplissement, achevement, perfection.

FACTIONAIRE. subst. masc. Terme de Guerre. Qui est obligé à faire faction. C'est un simple soldat *factionaire*.

FACTORERIE. subst. fem. C'est dans les Indes Orientales, le lieu, le Bureau, où sont les Facteurs ou Commis des Compagnies de commerce. Les François, les Hollandois, les Anglois ont chacun leurs *Factoreries* à Surate. D'autres disent *Facturies*. On appelle aussi ces bureaux, *comptoirs*. Il vient de l'Anglois *Factorie*, qui signifie la même chose.

FACTOTUM. subst. masc. Il faut prononcer FACTOTON. Homme qui se mêle de tout dans une maison, qui est un valet à tout faire. Ce mot n'est bon que dans le comique & le burlesque. Les Domestiques haïssent les *factotums*. Par ma foi, Monsieur l'Intendant, vous nous obligerez de nous faire voir ce secret; aussi bien vous mêlez vous ceans d'être le *factotum*. MOL.

Vous qui du Roi Cresus êtes le factoton ;
Je vous prie, en payant, de me rendre un service.
BOURSAULT.

FACTUM. s. m. Prononcez FACTON. Terme de Palais. Memoire imprimé qu'on donne aux Juges, qui contient le fait du procès raconté sommairement, où on ajoûte quelquefois les moyens de droit. On l'a appellé *factum*, parcequ'originairement il ne contenoit que le fait du procès. Loysel a remarqué que J. Jaques de la Vergne, Sieur de Guilleragues, est le premier qui a fait imprimer un *factum* contre Mr. le Maître Premier President son beau-pere. Le *Factum* des Religieuses de Provins est de Mr. Varet Archidiacre de Sens. Mrs. Patru & d'Aucourt ont composé de beaux *factums*. Mr. de la Bliniere a fait en faveur de Madame de Pomereu, & sous le nom de cette Dame, une Reponse au *Factum* de Mr. de Pomereu, qui passe pour un chef-d'œuvre en ce genre.

FACTURE. subst. fem. Terme de Marchand. Ecrit du Commissionaire au Marchand, où le Commissionaire lui marque le nombre, la quantité & la qualité des marchandises qu'il lui envoye, avec leur frais & leur montant.

FACTURE, est aussi une liasse de lettres d'avis, d'envoi, de demande, &c. que l'on attache ensemble à un lacet. Un Marchand recevant une lettre dit, Mettez la aux *factures*.

FACTURE. Terme d'Orgues. C'est la qualité, l'étendue, la largeur, la grosseur des tuyaux. Les jeux de la petite *facture* sont ceux dont les tuyaux sont étroits; les jeux de la grosse *facture* sont ceux dont les tuyaux sont larges.

Autrefois *facture* s'est dit de toutes sortes de choses, & ce mot dans l'usage ordinaire signifioit, la façon, la maniere dont les choses sont faites.

FACULES. Terme d'Astronomie, est un nom que Scheiner & les autres après lui ont donné aux taches qui paroissent sur le soleil, à cause qu'elles paroissent &

& se dissipent de temps en temps. Le mot de *Facules* ne se doit pas entendre des taches, mais des parties du disque solaire plus claires que le reste du corps, & qui paroissent après que les taches ont disparu, & au même lieu. HARRIS, LA HIRE, &c. Les taches mêmes du soleil s'appellent, *macules*.

FACULTATIF, IVE. adj. Qui donne faculté. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase: *Bref facultatif*, qui se dit d'un Bref par lequel le Pape donne un droit, un pouvoir qu'on n'auroit pas sans cette dispense.

FACULTÉ. s. f. Puissance, vertu naturelle. Les *facultez* de l'ame, les *facultez* naturelles, les *facultez* animales, la *faculté* de voir, &c. Il est paralytique, il n'a pas la *faculté* d'agir, de se mouvoir.

FACULTÉ, talens, facilité que l'on a de faire une chose. La *faculté* de bien parler, de bien lire, de bien dire, de parler en public.

Les anciens Philosophes se servoient de ce mot, pour expliquer les actions des corps naturels. Ainsi ils s'étoient imaginé dans l'estomac, une *faculté* digestive; dans les nerfs, une *faculté* motrice; & par la même raison ils pouvoient donner à la meule de moulin, une *faculté* écrasante, &c.

FACULTÉ, se dit encore à present des proprietez, des vertus naturelles, des vertus secretes des plantes, des mineraux, & autres corps dont la Philosophie n'a pu encore trouver les veritables causes. Ainsi on dit que le sené, la rhubarbe, ont la *faculté* de purger. L'épine-vinette a une *faculté* astringente. Ceux qui ne font point profession de science, & à qui l'ignorance n'est pas honteuse, avoüent franchement qu'ils ne sçavent pas la cause de certains effets qu'ils voyent arriver. Mais ceux qui rougiroient d'en dire autant, ont inventé un mot general de *vertu*, ou *faculté*, par lequel ils pretendent avoir expliqué ce qu'ils ne comprennent pas. LOG.

FACULTÉ, en termes du Palais, signifie, puissance morale, droit qu'on a de faire, ou de retenir quelque chose. Une femme en puissance de mari n'a pas la *faculté* de contracter, d'agir en Justice, si elle n'est autorisée pour cela. Une veuve a par son contrat la *faculté* de renoncer à la communauté de son mari; elle a la *faculté* de prendre des meubles pour son preciput suivant la prisée & sans cruë. Le Domaine du Roi ne s'aliene qu'à *faculté* de rachat perpetuel. Un contrat a *faculté* de remerer. La *faculté* de racheter une rente constituée ne se peut prescrire. DE LANGE. On a jugé au Parlement de Toulouse, que la *faculté* de rachat stipulée par un contract d'emphyteose est prescriptible par 30. ans. CAMBOLAS.

En ce sens on dit, que quand un Legat vient en France, il faut qu'il fasse verifier au Parlement son pouvoir & ses *facultez*, avant que de faire aucune fonction de sa Legation. Il se dit aussi pour signifier les degrez en vertu desquels un Gradué a droit de requerir un benefice. En ce sens il est terme de Pratique. Le Gradué est obligé de communiquer ses *facultez*, de faire apparoir ses *facultez*.

FACULTEZ, au plurier, se dit encore au Palais des biens d'une personne. Quand on presente une caution en Justice, on est obligé de donner un état de ses biens & *facultez*. On ne doit porter des charges publiques qu'à proportion de ses *facultez*.

FACULTÉ, en termes d'Ecole, se dit des membres d'une Université, divisez selon les divers arts, ou sciences qu'on y enseigne. Il y a quatre *Facultez* à Paris; la *Faculté* des Arts, qui comprend les Humanitez & la Philosophie, & qui est la plus ancienne, la plus étenduë, & proprement l'Université. Elle est divisée en 4. nations: la nation de France; la nation de Picardie; la nation de Normandie; la nation d'Allemagne, qui comprend toutes les nations étrangeres, les Anglois, Hybernois, &c. Voyez NATION. Le Recteur est toûjours pris de cette *Faculté*, à l'exclusion des trois autres. Les trois autres *Facultez* sont celle de Medecine, de Jurisprudence & de Theologie, qu'on appelle *Facultez* superieures. La societé des Jesuites dispose des 4. Chaires de Professeurs dans la Faculté de Theologie de l'Université de Bourges. La *Faculté* de Theologie de l'Université de Caen est composée de 14. Docteurs; 12. Seculiers & 2. Reguliers. C'est de celle de Theologie que parle Mr. Pascal, quand il dit dans sa premiere Provinciale, que les assemblées d'une Compagnie aussi celebre que la *Faculté* de Paris, en font concevoir une haute idée. C'est en parlant de la *Faculté* de Medecine, que Moliere represente un Medecin menaçant un homme d'encourir la disgrace de la *Faculté*; & qu'il fait dire à un Apoticaire, qu'un malade, qui a refusé un remede, est criminel de *leze-Faculté*. Chaque *Faculté* a ses Officiers qu'on appelle Sindics, Doyens, Bedeaux. Il y a six Regens qui font tous les jours leçon au College de Sorbonne, & quatre au College de Navarre. Il y a de même six Regens faisant leçon dans la *Faculté* de Droit. Dans la *Faculté* de Medecine il y a des Professeurs en Medecine, Chirurgie, Pharmacie, Botanique, &c. Originairement il n'y avoit que deux *Facultez* dans l'Université de Paris: celle de Theologie, & celle des Arts. PASQ. *Faculté* de Montpellier. Un Docteur de Theologie de la *Faculté* de Paris, soit de Sorbonne, de Navarre, des Cholets, &c. En ce sens il signifie, Licence ou permission d'enseigner.

Les animaux ont-ils des Universitez?
Voit-on fleurir chez eux les quatre Facultez? BOIL.

FACULTÉ ÉTROITE. Tribunal Ecclesiastique dans l'Université de Louvain. Il est composé de 8. Professeurs & Theologiens.

F A D.

FADAISE. subst. fem. Niaiserie, ineptie, chose inutile & frivole, bagatelle sotte & ridicule. C'est une grande *fadaise* d'ajoûter foi à tous les conteurs de nouvelles. Cet Auteur a rempli son livre de mille *fadaises*. C'est ignorer le goût du peuple que de ne pas hasarder quelquefois de grandes *fadaises*. LA BR. Un fat se fâcheroit de leurs *fadaises* impertinentes. COSTARD.

Oüi, ma bile s'échauffe à toutes ces fadaises. MOL.

FADE. adj. masc. & fem. Insipide, qui n'a point de goût, qui est sans sel, sans poivre, ou autres acides qui piquent & qui irritent le goût. La viande sans sel est *fade*. Liqueur *fade*.

A coté de ce plat paroissoient deux salades;
L'une de pourpier jaune, & l'autre d'herbes fades. BOIL.

FADE, se dit fig., & signifie, qui n'a point d'esprit, ni rien de piquant, ennuyeux, languissant, dégoûtant. La conversation d'un sot & d'un ignorant est fort *fade*. Il n'y a rien de si *fade* que des vers prosaïques. Comparaison *fade*. Esprit *fade*. Ces Epigrammes sont *fades*, il n'y a point de sel, point de pointe. La raillerie est un sel qui rend la conversation moins *fade* & plus piquante. OE. M. L'habitude & l'uniformité rendent les meilleures choses *fades* & insipides. VALL. Le stile de cet Auteur est si *fade* qu'il fait mal au cœur. On dit se sentir le cœur *fade*; pour dire, avoir du dégoût. C'est une douceur bien *fade* que ce calme qui vous plaît tant. BOU. Il y a des flateurs de temperament qui ne pensent à rien en particulier, & qui par un dessein general de plaire à tout le monde, ont une certaine complaisance *fade* qui deplaît. M. SC. L'amitié est *fade* quand on a senti de l'amour. LA ROCH. Une complaisance trop generale est *fade* & ennuyeu-

se en conversation. St. Ev. Les mauvais Auteurs gâtent le goût du public en l'accoûtumant à des choses *fades* & insipides. La Br. Une indolence *fade* regnoit dans toutes ses actions. Oe. M. Rien n'est plus capable d'affoiblir la pieté que les conversations vaines & *fades*. Id.

Ce mot vient de *fatuus*, dont les Latins se sont servis dans cette signification. *Fatuus* a été dit premierement pour un homme inepte. Men.

On dit aussi, une beauté *fade*, qui n'a rien d'éveillé, ni de piquant. Un blond *fade*, un blond de filasse. Une couleur *fade*, qui n'a point d'éclat, ni de vivacité.

FADEUR. s. f. Qualité de ce qui est fade, de ce qui est insipide. Il faut à cette viande une sauce de haut goût pour en corriger la *fadeur*.

Fadeur, se dit aussi figurément. La *fadeur* de sa mine, de ses manieres, de sa conversation, est insuportable. Il y a de la *fadeur* dans ses loüanges, dans ses complaisances, dans ses railleries.

Fadeur. Insipidité. Ce mot est bon. Refl. Une certaine maniere basse de plaisanter a passé du peuple à la Cour, qu'elle a dejà infectée : il est vrai qu'il y entre trop de *fadeur* pour craindre qu'elle s'étende plus loin. La Br.

FADRIN. Vieux mot; qui, selon Mr. Menage, est encore en usage à Barcelonne. C'est un bon *fadrin*; pour dire, c'est un bon garçon. L'Assemblée de tous officiers, Truchemens, Pilots, Capitaines, Nauchiers, *Fadrins*, Hespailliers & Mateiots fut en la Thalamége. Rab.

F A E.

FAE', ée. adj. Vieux mot. Enforcelé, enchanté. Il y a un Roman des Champs *Faez*. On a dit aussi *Faerie* pour enchantement, & *feer* pour enchanter. Tout cela vient de *Fée*, Sybille ou devineresse parmi les Anciens. Voyez *Fée*.

F A G.

FAGARA. s. m. Le *Fagara* d'Avicennes. On appelle ainsi un fruit qui est si semblable à la cocque de Levant, que si ce n'étoit une petite envelope verdatre qui le couvre à moitié, il n'y a personne qui en put faire la distinction. Il y en a de plusieurs sortes. Pomey.

FAGOT. subst. masc. Faisseau, assemblage, paquet de plusieurs choses menuës jointes ensemble par quelque hart, ou lien, ou enveloppe. Des *fagots* de bois. Des *fagots* d'herbes. Des *fagots* de linge. Des *fagots* de lardes. Il est bas dans les trois derniers exemples.

Fagots, Menus bois ou broutilles liez ensemble dont on fait du feu clair. Les *fagots* destinez pour Paris doivent avoir trois pieds & demi de long, & 17. à 18. pouces de grosseur vers la hart, & doivent être garnis de paremens raisonnables. On appelle l'ame d'un *fagot*, le milieu, le menu bois d'un *fagot*. Et on dit, prendre l'air d'un *fagot*; pour dire, se chauffer en passant à la flamme d'un *fagot*.

Menage tient que ce mot vient du Latin *facottus*, qui a été formé du Grec *phacos*, & dont les Latins ont fait *fascis*, *fasciculus*. Nicod le derive aussi de *fasciculus*, parcequ'on disoit autrefois *fascot*. D'autres le derivent de *fagus*, parceque le fau ou le hêtre est le bois qui brûle le mieux, & qui fait du feu clair. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *fagatum* & *fagotum*. Il paroît par la Fondation de l'Abbaye de Ste. Gertrude de Louvain, que *fagus* étoit jadis le droit qu'on avoit de pouvoir faire des *fagots* dans un bois. Caz. En effet, quoique les *fagots* se fassent de branchage de toute sorte d'arbre, il est croyable qu'ils ont été ainsi appellez de *fagus*, parceque les Anciens ont souvent compris, sous le nom de cet arbre, presque toutes les especes d'arbre qui portent le gland. Id. Les Anglois disent aussi *fagot*. Il vient du mot Hebreu *agad*, qui veut dire, ramasser, rassembler.

On dit aussi dans le stile bas & familier, qu'un homme est tout en un *fagot*, lorsqu'il est accroupi, ramassé en rond, & qu'il tient peu de place, comme s'il étoit lié à la maniere d'un *fagot*. On le dit aussi d'une femme.

En termes de Marine on dit, Porter une barque, une chalouppe en *fagot*, quand après avoir preparé & ajusté toute la charpente qui les compose, on la met en *fagot*, pour la transporter plus facilement dans un navire, afin de la rassembler quand on en aura besoin. Quand on veut faire quelque habitation dans les Colonies, on y transporte souvent des maisons en *fagot*.

Fagot, se dit aussi d'un basson ou basse de haut-bois, quand il est demonté, brisé ou porté en *fagot*.

On dit proverbialement, qu'un homme nous conte des *fagots*, quand il nous dit des choses fabuleuses, ou dont nous ne faisons point d'état : qu'un homme sent le *fagot*; pour dire, qu'il est soupçonné de libertinage & d'hérésie. Ce Proverbe s'introduisit en France du tems de François I, parceque dans ce tems-là on brûloit les Reformez.

L'oisiveté des Moines & cagots,
Je la dirois; mais garde les fagots. Marot.

On dit d'un homme chagrin, de mauvaise humeur, & qu'on ne sçait par où prendre, que c'est un *fagot* d'épines. On dit qu'il y a bien de la difference entre une femme & un *fagot*, en parlant de deux choses fort dissemblables; mais la plus grande difference que l'on y trouve, c'est qu'une femme toûjours parle, & un *fagot* ne dit mot. On dit qu'il y a *fagots* & *fagots*, pour dire, qu'il y a de la difference entre des hommes, entre des choses qui paroissent semblables. On dit de deux personnes qui sont parens dans un degré fort éloigné, qu'ils sont cousins de si loin, qu'il s'en faut un cent de *fagots* qu'ils ne soient de la même branche.

FAGOTAGE. subst. masc. Le travail d'un faiseur de fagots. On donne tant pour le *fagotage* d'un millier de fagots.

FAGOTTER. v. act. Mettre du bois en fagots. Le millier de fagots coûte tant à *fagotter*. Ce mot dans le propre ne se dit point à Paris. Rich.

Fagotter, se dit aussi figurément & bassement pour, Mettre en mauvais ordre, mal arranger, habiller d'une façon plaisante & ridicule. Qui a *fagotté* cela de la sorte? Voilà qui est bien mal *fagotté*. Qui vous a *fagotté* comme cela? Mol.

Se *Fagotter* de quelcun. Mot très-bas; pour dire, se moquer de quelcun. Vous vous *fagottez* de moi.

Fagotté, ée. part. pass. & adj. Comme le voilà *fagotté*.

Par ma foi vous voilà plaisamment fagotté. Scar.

FAGOTTEUR. s. m. Bucheron, homme de peine qui travaille dans les forêts à faire des fagots.

On appelle aussi à Paris, *fagoteurs*, ceux qui font des falourdes dans les chantiers des Marchands de bois. Rich.

Fagotteur, se dit aussi de celui qui fait mal quelque chose, qui s'en acquite mal.

Icy gît la pauvre carcasse
D'un petit fagoteur *de vers.* Oe. M.

FAGOTIN. s. m. On appelle ainsi un singe habillé que les Operateurs ont avec eux sur le théatre. Ce nom a passé au valet d'Operateur qui monte sur le theâtre dans quelque place publique pour amuser le peuple.

Là dans le Carnaval vous pourrez esperer,
Le bal, & la grand' bande, à sçavoir deux musettes,
Et par fois fagotin *& les Marionnettes.* MOL.

On le dit aussi par mepris de ceux qui font les bouffons & les plaisans. Voyez ce petit *fagotin.* Je ne puis souffrir ce petit *fagotin.*

FAGOUE. subst. fem. Glandule qui est au haut de la poitrine des animaux, que dans les veaux on appelle *ris de veau*, & que dans les hommes on appelle en Medecine *thymus.*

La *Fagouë* est une glande conglomerée, molle, spongieuse & blancheatre, située à la partie superieure du thorax sous les clavicules, à l'endroit où la grosse artere se divise en rameaux sousclaviers. On la nomme *Thimus*, parcequ'elle ressemble à la feuille de *Thim*; c'est elle que l'on trouve si delicate dans les ragoûts, & que l'on mange sous le nom de *ris de veau.* Cette glande semble avoir quelque ressemblance de substance avec le pancreas. Elle est grosse dans les personnes qui sont d'un temperament humide; elle est plus grande dans les enfans que dans les adultes, parcequ'elle se desseche dans ceux-ci, à mesure qu'ils avancent en âge. Elle reçoit des nerfs de la paire vague & des arteres des carotides; elle a une veine particuliere appellée *thymique*, qui va se rendre dans les jugulaires; elle a aussi quelques vaisseaux limphatiques, qui vont se décharger dans la veine sousclaviere. On remarque qu'elle a dans sa partie moyenne une cavité qui est pleine de limphe. Son usage, selon les Anciens, est de servir de petit coussin à la division des gros vaisseaux, pour les defendre contre la dureté des Vertebres, & selon les Modernes, de servir au fœtus à separer une humeur chileuse & lactée, pour la verser ensuite dans la veine sousclaviere. Cette humeur dans l'enfant qui est encore dans la matrice tenant lieu du chyle, est portée par le canal thoracique dans la sousclaviere aussi-tôt qu'il est né, & comme cette glande ne sert qu'au fœtus, on ne doit pas hesiter de la mettre au nombre des vaisseaux umbilicaux & du troubotal, qui n'ont plus d'usage dès que l'enfant est né. ST. HILAIRE.

FAGUENAS. Quelques-uns disent *Faguena.* s. m. Odeur fade & mauvaise, sortant d'un corps mal-propre & mal-disposé, d'un pied de messager, d'un hôpital, &c. Sentir le *faguenas.* BUSSI. Mr. Menage avouë que l'origine de ce mot lui est tout-à-fait inconnuë.

F A I.

FAIENCE. Voyez FAYANCE.

FAILLE. f. f. Vieux mot. Faute. On a dit autrefois, *sans faille*; pour dire sans faute.

FAILLIBILITE'. f. f. Sujetion à l'erreur. La seconde question roulle sur la *faillibilité* de l'Eglise. BIB. ANGL.

FAILLIBLE. adject. Sujet à l'erreur. Tous les hommes sont *faillibles.* L'Eglise Gallicanne croit que le Pape est *faillible.* Ce mot & le precedent sont beaucoup moins en usage que leurs contraires *infaillible* & *infaillibilité.*

FAILLIR. Ce verbe est ordinairement neutre, & quelquefois actif. Richelet pretend qu'il n'est usité au present de l'Indicatif qu'au plurier; mais on verra par quelques exemples, qu'il l'est aussi quelquefois au singulier, du moins à la troisiéme personne. Il pretend encore qu'il a au futur *je faillirai*; mais l'Academie lui en donne un autre dans cet exemple: Cet ami ne lui *faudra* pas au besoin. Il semble donc que ce verbe se doit conjuguer ainsi: *Je faux, tu faux, il faut, nous faillons, vous faillez, ils faillent. J'ai failli, je faillis, je faillirai*, ou *je faudrai*, que *je faille*, que *je faillisse*, *je faillirois*; au participe du passé on dit *failli.* Il semble aussi qu'il ait quelques temps de l'Infinitif *falloir*, comme lorsqu'on dit: Peu s'en est *fallu*, ou il s'en *faudra* peu. Et par consequent on peut dire que ce n'est que par un long usage qu'on peut se tirer d'affaire avec ce mot. D'autres pourtant croyent que Richelet a raison. Car à la reserve d'un ou de deux Proverbes & de cette phrase, le cœur lui *faut*; & peut être de celle ci, le jour me *faut*, desquelles même on ne se sert presque plus, même dans le stile familier, & au lieu desquelles on dit, le cœur lui manque, le jour me manque, tous les autres exemples, par lesquels on pretend prouver que ce verbe est en usage au singulier, du moins à la troisiéme personne *faut*, ne sont point du verbe *faillir*, mais du verbe *falloir.* Quoiqu'il en soit, il signifie, Faire quelque chose contre les loix, contre son devoir, pecher, errer, se tromper, manquer, commettre des fautes. S'il a *failli*, il faut qu'il soit châtié. C'est une chose humaine que de *faillir.* La repentance est le remede du pecheur qui a *failli.* ABLAN. Les Poëtes ont fait les Dieux mechans, afin de *faillir* avec exemple. ST. EV. Il briguoit l'amitié des Grands pour pouvoir *faillir* plus impunément. ABLAN. Annibal qui avoit fait faire des fautes aux autres, se ressentit de la foiblesse humaine, & ne put s'empêcher de *faillir* lui-même. ST. EVR. Les plus doctes sont sujets à *faillir.* Les Epicuriens avoient perdu jusqu'à la honte de *faillir.* ID. Les hommes ont cru que l'éminence de leur sexe consiste en la liberté de *faillir.* LE MAI. On s'excuse d'ordinaire par le nombre de ceux qui *faillent.* ABL. La nature & la fortune lui avoient également denié ce qui peut engager à *faillir.* ST. EVR.

Aucuns monstres par moi domptez jusqu'aujourd'hui,
Ne m'ont aquis le droit de faillir *comme lui.* RAC.
Si ma femme a faillis, qu'elle pleure bien fort,
Mais pourquoi moi pleurer, puisque je n'ai pas tort? MOL.

Menage derive ce mot de *faillire*, qui se trouve en la Loi Salique, qui a été fait de l'Alleman *faelen* ou *falieren*, qui signifie la même chose; dont les Anglois ont aussi fait *to faile.* Il pourroit aussi avoir été fait du Latin *fallere.* HUET. Finir, manquer.

FAILLIR, a aussi toutes les autres significations de *manquer.* Le cœur lui *faut*, lui a *failli*, lui a manqué, c'est-à-dire, Il n'a pas eu assez de force, ni de courage. Sa memoire lui a *failli*, lui a manqué au besoin. Il n'a pas *failli* d'un mot. Ce mur a *failli* par le fondement, par le bas. Le vin leur a *failli.* L'argent nous *faillit* par les chemins. La branche Royale des Valois a *failli* en la personne de Henry III. Le jour commençoit à *faillir.* Il a *failli* ce marché; c'est-à-dire, Il a manqué à le conclurre. Cet Auteur a *failli* en beaucoup d'endroits; pour dire, il a manqué, il s'est trompé souvent. Cet homme a *failli* son coup; pour dire, il a manqué à le faire. Cet ami ne lui faudra pas au besoin. On dit aussi, Montereau *Faut*-Yonne; pour dire, que cette ville est proche de l'embouchure d'Yonne, où elle manque.

FAILLIR, signifie aussi manquer à executer, à faire. J'iray là sans *faillir.* L'ACAD.

On dit aussi qu'une chose a *failli* d'arriver; pour dire, qu'elle a été sur le point d'arriver, qu'il a tenu à peu qu'elle n'arrivât. Il a *failli* à arriver un grand malheur. On dit dans le même sens, Il a *failli* à être Pape. Il a *failli* à être tué, il a *failli* à mourir, il a *failli* à se rompre le cou. Il a *failli* à être lapidé. ABLAN. J'ai *failli* à le nommer. La nouvelle de sa mort *faillit* à le faire mourir. BUSSI. Il est du stile familier. L'ACAD.

FAILLIR, parmi les Marchands signifie, Manquer à payer des lettres de change, les laisser venir à protêt: ce qui est une espece de banqueroute, mais qui n'est pas si odieuse, quand elle arrive par impuissance. Ce banquier, ce marchand a *failli*, a manqué.

On dit en proverbe, Au bout de l'aune *faut* le drap; pour dire, qu'on ne doit pas s'étonner si une chose vient à manquer, quand on a employé tout ce qu'on en avoit. C'est une affaire *faillie*; pour dire, c'est une affaire manquée. Il ne s'en *faut* pas la queuë d'un; pour dire, il n'y manque rien, le nombre est complet. On dit ironiquement, Je ne manquerai pas d'y *faillir*; pour dire, Je ne ferai rien de ce que vous desirez. On dit, arriver à jour *faillant*, pour dire arriver lors que le jour est prêt à manquer; & jouër à coup *faillant*, pour dire, jouër à la place du premier des jouëurs qui manque. Cela ne se dit gueres qu'au jeu du volant. L'Acad. On dit aussi à jour *failli*, à coup *failli*.

Tant s'en *faut*. Phrase adverbiale. Bien-loin. Elle est opposée à *au contraire*. Tant s'en *faut* qu'un Chrêtien doive haïr son ennemi, qu'au contraire il est obligé de l'aimer & de le secourir.

Peu s'en *faut*. Autre phrase adverbiale. Il ne s'en manque gueres. Peu s'en *faut* que cet ouvrage ne soit achevé. Peu s'en est *fallu* qu'un tel Cardinal n'ait été Pape.

Failli, ie. part. & adj. Il faut que dans quelques jours vous voyiez cette affaire faite ou *faillie*, c'est à dire faite ou manquée.

FAILLI. s. m. Marchand qui a fait faillite. C'est un *failli*. Un *failli* ne peut être ni Consul, ni Eschevin. L'Acad. A Lyon il y a un reglement, que les *faillis* ou banqueroutiers, ou qui demandent du temps, ne peuvent entrer dans la loge du Change. Le *failli* doit donner un état de ses biens à ses creanciers, & en dresser le bilan en debit & credit.

Outre les significations du verbe, il vouloit dire encore autrefois *mechant*.

> Ce failli *glouton d'Arnaldus*. Voiture.

Ce mot signifie encore la même chose dans quelques Provinces. On dit en Bretagne, un *failli* gars; pour dire un mauvais garçon. On dit aussi, il est tout *failli*; pour dire, il est tout malade. On trouve encore dans Nicod, cœur *failli* s. m. & cœur *failli* adjectif.

Failli, adj. Terme de Blason. Il se dit des chevrons rompus en leurs montans. D'azur à deux chevrons d'argent, l'un *failli* à dextre, l'autre à senestre.

FAILLITE. subst. fem. Terme de Marchand. C'est une espece de banqueroute. La *faillite* est pourtant bien distinguée de la banqueroute, même par l'Ordonnance de 1673. Il n'y a que ceux qui font perdre frauduleusement le dû de leurs creanciers, ou qui leur font une cession generale de biens en Justice, qui soient reputez avoir fait banqueroute: & l'on dit qu'un Marchand a fait *faillite*, lorsque sans fraude & par impuissance arrivée par incendie, guerre, perte de vaisseau, ou par la faute de ses debiteurs, il ne se trouve pas solvable pour payer tous ses creanciers. L'ambition & l'ignorance des Negocians causent les *faillites*. Savari. Si les *faillites* ne sont pas exemptes de mauvaise foy elles ne le sont pas de temerité. Fen.

FAILLOISE. Terme de Marine, qui se dit de l'endroit où le soleil se couche. Il est vieux.

FAIM. subst. fem. Ce mot n'a point de plurier. Prononcez *fein*. Appetit, besoin de manger, desir naturel de l'animal qui le porte à rechercher les alimens necessaires pour se nourrir. Appaiser la *faim*. God. Mourir de *faim*. Ablan. Reveiller la *faim*. Etre pressé de la *faim*. Souffrir la *faim*. Tromper sa *faim*. Amuser sa *faim*. Id. L'austerité de ces Religieux va jusqu'à ne manger uniquement que pour la *faim*; ils s'arrêtent à la necessité sans aller jusqu'au plaisir. Fl. Mr. le Duc d'Orleans disoit de deux personnes pauvres qui s'étoient mariées ensemble; Que la *faim* avoit épousé la soif.

> *Et la fievre bientôt terminant son destin,*
> *Fit par avance en lui ce qu'auroit fait la* faim. Boi.

Ce mot est tiré du Latin *fames*, qui vient du verbe Grec *phagein*, manger.

La *faim* est causée par un acide subtil & spiritueux qui picote les fibres nerveuses du ventricule, quand il ne trouve point d'alimens sur lesquels il puisse agir. Il y a une *faim naturelle*, qui est le picotement des parois du ventricule par l'esprit acide volatile; & une *faim animale*, qui est la sensation ou perception de ce picotement, & le desir des alimens qui en depend. La *faim* est une mauvaise conseillere. Les Indiens trompent leur *faim* par le moyen de pilules composées de feuilles de tabac, & de coquillages calcinez. Ces pilules detruisent l'appetit, parceque d'un côté les feuilles de tabac ôtent le sentiment à l'estomac, & que de l'autre les coquillages calcinez absorbent & émoussent la pointe salino-acide du levain de l'estomac; ce qui suspend l'appetit pour quelques jours. De même les soldats fument du tabac pour tromper leur *faim*.

Faim canine, est une *faim* insatiable causée par l'acide de l'estomac devenu corrosif. Elle est ainsi appellée, parceque ceux qui y sont sujets rejettent souvent les alimens comme les chiens: en quoi elle differe de la boulimie, qui n'est pas accompagnée de vomissement, mais de defaillance.

Faim. Les Poëtes en ont fait une personne. Ovide Metam. liv. 4. la represente sous la figure d'une femme seche, qui a le visage pâle & have, les yeux enfoncez, le corps maigre & decharné. Virgile l'appelle une mauvaise conseillere, & la place à l'entrée des Enfers, avec les chagrins, les pleurs, & la vieillesse.

Faim-vale. s. f. Sorte de maladie incurable qui vient aux chevaux. Soleisel. *Faim caballine*; de *fames caballa* qu'on a dit de *fames caballina*. Les chevaux sont sujets a la boulimie; & c'est pour cela qu'on a dit *faim caballine*, de la même façon qu'on a dit *faim canine*, à cause de la faim presque continuelle des chiens. Ce mot de *faim vale* est fort usité dans l'Anjou, en parlant des hommes. Mais il ne se dit plus à Paris que de la boulimie des chevaux. Men.

Faim, se dit figurément des richesses, des honneurs; pour dire, l'avidité, le desir ardent de les obtenir. La *faim* insatiable des richesses.

> . . . *Que ne fait point entreprendre*
> *L'insatiable* faim *de prendre*. Scar.

On dit aussi par hyperbole, Mourir de *faim*; pour dire, Avoir extrêmement *faim*, être pauvre, être dans la necessité. Ce Prince meurt de *faim*; c'est-à-dire, n'est pas riche à proportion de sa condition. On dit, c'est un meurt de *faim*, d'un homme qui n'a pas de quoi vivre. On dit aussi, Crier à la *faim*; pour dire, être pressé du besoin de manger.

On dit fig. & proverbialement, que la *faim* chasse le loup hors du bois; pour dire, que la necessité contraint les plus faineans à travailler pour vivre. On dit, Mourir de *faim* auprès de son bien; pour dire, Etre avare, & n'oser toucher à son bien pour vivre. On le dit aussi de ceux qui ont du bien embrouillé & hypothequé, qui n'en peuvent rien tirer pour vivre.

FAIN, s'est dit autrefois pour foin.

FAINE. s. f. Le fruit que porte le hêtre, qui est une espece de gland, & dont on engraisse les pourceaux aussi bien qu'avec du gland. De l'huile de *faine*. Les usances des bois sont les pâtis, la *faine* & les glandées.

Ce mot vient du Latin *fagina*, formé de *fagus*, hêtre. On l'a appellé autrefois *fain*, & *faye*. Le mot de *faye* signifie encore à present un lieu planté de hêtres, *silva ex fagis*. Il y a plusieurs personnes qui de là ont pris leur nom.

FAINEANT, ANTE, adj. Pareſſeux, oiſif qui ne fait rien, ou qui fait peu de choſe en comparaiſon de ce qu'il devroit faire, qui aime à ne pas travailler, ou qui ne veut rien faire. En une Republique bien police̒e on doit punir les *faineans*. Il y a des Ordonnances contre les *faineans* & vagabonds. Ce Conſeiller a vendu ſa charge, il veut vivre *faineant*. Un *faineant*, eſt proprement un homme, ou ſans vertu, ou ſans cœur, ou ſans eſprit, ou ſans adreſſe. M. Sc. L'inutilité fait regarder un homme comme un *faineant* mepriſable. Ob. M.

Ce n'eſt pas que mon cœur du travail ennemi,
Approuve un faineant *ſur le trône endormi.* Boi.

Ce mot de *faineant* s'eſt dit de certains Rois de France de la premiere race, parcequ'ils ne ſe méloient de rien, les Maires du Palais gouvernant les affaires de l'Etat ſelon leur caprice & ſelon leurs interêts. On en compte XI, dont le premier eſt Clovis II, & le dernier Childeric, qui fut mis dans un Couvent.

Boileau dans ſon Lutrin fait dire à la *Molleſſe*.

Hélas qu'eſt devenu ce tems, cet heureux tems
Où les Rois s'honoroient du nom de Faineans?
S'endormoient ſur le trône, & me ſervant ſans honte
Laiſſoient leur Sceptre aux mains, ou d'un Maire, ou d'un Comte.

Ce mot eſt composé de *faire* & de *neant*, vieux mot qui ſignifie, Rien. On trouve dans les anciens titres & dans les chroniques, Ludovicus *nihil faciens* Louis le *faineant*. On écrivoit même autrefois, *fetnéant*. Boileau appelle les Chanoines, de pieux *faineans*.

FAINEANTER. v. n. Etre faineant, être à ne rien faire, par pareſſe. Il n'a fait tout le jour que *faineanter*. Ce mot n'eſt pas du bel uſage.

FAINEANTISE. ſ. f. Oiſiveté, pareſſe. Vivre, être, demeurer, croupir dans la *faineantiſe*. C'eſt une pure *fainéantiſe* qui le tient. La *faineantiſe* accoûtume les gens à la debauche. Sans les paſſions on ſeroit toûjours dans une langueur d'eſprit, & dans une agreable *faineantiſe*, qui auroit quelque choſe de charmant. M. Sc. C'eſt l'amour du luxe qui eſt cauſe de cette *faineantiſe* où les eſprits croupiſſent aujourd'huy. Boi. Je ne vois rien de plus ennuyeux qu'une *faineantiſe* éternelle. M. Sc.

FAINTIS. ſ. m. Vieux mot. Trompeur. C'étoit un derivé de faindre que nous écrivons feindre.

FAIRE. v. act. *Je fais ou je fai, tu fais, il fait, nous faiſons, vous faites, ils font. Je faiſois. J'ai fait, je fis. Je ferai, Que je faſſe, que je fiſſe, je ferois.* Former, produire, créer, &c. Dieu a *fait* de rien toutes choſes: c'eſt lui qui *fait* naître, qui produit tout ce qu'il y a au Ciel & en la terre. Dieu a *fait* l'homme à ſon image.

FAIRE, ſe dit auſſi des cauſes ſecondes qui produiſent, quelque choſe. Chaque eſpece d'animaux & de plantes *fait*, produit, engendre ſon ſemblable. La nature *fait* quelquefois des monſtres. Cet arbre *fait* de beau fruit. Cet homme a *fait* un enfant à ſa femme, il l'a renduë enceinte. Cette femme a *fait* un enfant à ſon mari; c'eſt-à-dire, elle eſt accouchée.

FAIRE, ſignifie auſſi, Agir, travailler, operer, executer, tant à l'égard des hommes que des animaux. Monſieur de Vaugelas trouve ces deux manieres également bonnes: *ont*-ils pas *fait*? ou *n'ont*-ils pas *fait*? avec, ou ſans la negative *ne*. Mrs. de l'Academie preferent la negative *n'ont*-ils pas *fait*? Ce grand Capitaine a *fait* mille belles actions. C'eſt Philibert de Lorme qui a *fait* le Palais des Tuilleries, qui l'a bâti. *Faire* un portrait, une horloge. Il faut *faire* beaucoup & parler peu diſoit Epaminondas. Ob. M. Les jeunes gens diſent ce qu'ils *font*, les viellards ce qu'ils ont *fait*, & les ſots ce qu'ils ont envie de *faire*. Amus. Ser. et Com. A Athenes on apprenoit à bien dire, & à Lacedemone à bien *faire*. Mont. Cezar croyoit n'avoir rien *fait* quand il avoit quelque choſe à *faire*. *Faire* un chef-d'œuvre. C'eſt un homme qui ne ſçait rien *faire*. Un valet à tout *faire*. Il ne ſçait ce qu'il *fait*, ni ce qu'il dit. Ce cheval *fait* bien le manege. Je n'y ſaurois que *faire*; pour dire, je n'en ſuis pas cauſe. Que vous ai-je *fait* pour me haïr?

Mon cœur, que le Ciel fit delicat & ſincere,
N'aimeroit que trop bien, ſi je le laiſſois faire.

Des-H.

FAIRE, ſe dit auſſi des choſes inanimées. Ce moulin *fait* un ſeptier de farine par heure. La quinte & la quarte *font* un octave. Deux & deux *font* quatre. Les parties *font* ou compoſent le tout. Deux lignes inclinées *font* un angle. Ce mur *fait* un coude. Ce bâtiment *fait* face ſur la riviere. Ces deux figures *font* une belle ſymmetrie. Le fer trempé *fait* reſſort.

FAIRE, ſe dit auſſi en parlant des choſes ſpirituelles. *Faire* ſon oraiſon à Dieu. *Faire* un poëme, un livre, un ſermon. *Faire* une énigme. *Faire* ſon theme. *Faire* un raiſonnement, une reflexion. *Faire* un édit, une loi, une ordonnance. *Faire* un compromis, un contrat, un acte. *Faire* bien un conte. *Faire* des hiſtoires, des contes jaunes, bleus, violets, à perte de vuë, c'eſt les inventer à plaiſir. Cette raiſon *fait* pour moi; c'eſt-à-dire, me favoriſe. *Faire* ferment en Juſtice. *Faire* reprimande. *Faire* reparation d'honneur.

FAIRE, ſignifie encore, Cauſer, être cauſe. L'antimoine *fait* vomir. La mal-propreté *fait* mal au cœur. Il a *fait* enſorte que ſon affaire a reüſſi. La gelée *fait* fendre les pierres. La vie *fait* le plus petit de mes ſoins. Voit.

FAIRE, ſignifie auſſi, Contribuer à l'action de quelque agent. La qualité de la terre *fait* beaucoup pour rendre les fruits meilleurs. Dans les operations chymiques le menagement du feu *fait* tout. Cette piece, cette recommandation a *fait* beaucoup au jugement de ce procès. La joye *fait* beaucoup pour la ſanté. On dit auſſi, *faire* pour un autre; pour dire, agir pour lui. On *fait* ſouvent par autrui ce qu'on ne peut *faire* par ſoi-même. Cela ne *fait* rien à l'affaire; pour dire, n'y ſert de rien.

FAIRE, ſe dit auſſi negativement d'une ceſſation d'agir, ou de quelque manquement. *Faire* un ſomme. *Faire* la meridienne. *Faire* l'école buiſſonniere; pour dire, fripper ſa leçon. Cet homme paſſe les jours entiers à ne rien *faire*.

FAIRE, ſe dit auſſi de la maniere d'agir ſoit en bien, ou en mal. Ainſi on dit, Voilà bien des façons de *faire*. *Faire* le pied de veau, la reverence. *Faire* des ceremonies. *Faire* du bien ou du mal. *Faire* plaiſir. *Faire* de la peine *Faire* la-grace, la courtoiſie. *Faire* un preſent. *Faire* bonne meſure. *Faire* des avances. *Faire* des demarches. *Faire* un affront. *Faire* une incartade. *Faire* la grimace. *Faire* la moüe, la morgue. *Faire* les cornes. *Faire* la mine. *Faire* la nique. *Faire* la figue à quelcun. *Faire* le pied de gruë. On dit auſſi, Envoyer *faire* penſer, quand on chaſſe quelcun indignement. Cette façon de parler a quelque choſe de bas. On dit auſſi, Cet homme *fait* plus qu'il ne peut; pour dire, qu'il fait des efforts extraordinaires, ſoit de travail, ſoit de depenſe. Il a *fait* tous ſes cinq ſens de nature. Il *fera* pour vous l'impoſſible; c'eſt-à-dire, il tentera tout. Ne faites point à autrui ce que vous voulez pas qu'on vous *faſſe*. Bouh.

FAIRE, ſignifie auſſi, Contrefaire, feindre paroître autre qu'on n'eſt. *Faire* le fou. *Faire* le bon Apôtre. *Faire* le chien couchant, la ſainte Nitouche. *Faire* le devot.

devot. *Faire* l'homme de bien, l'habile homme, le brave, le fanfaron. *Faire* le niais. *Faire* le beau. *Faire* le mort. *Faire* le sot. *Faire* la bête. *Faire* le mauvais. Ne *faire* semblant de rien.

FAIRE, se dit aussi en parlant du choix d'un genre de vie, & même de la bonne ou mauvaise maniere d'y reüssir. Il a *fait* profession dans un Monastere. Il *fait* profession d honneur. Il *fait* la Medecine, la banque, la marchandise. Il *fait* le métier d'Avocat. Ce Magistrat *fait* bien sa charge. Il a *fait* son année, son quartier. On se *fait* bien à la Cour. Les affaires *font* les hommes. J'ai *fait* ce livre, & ce livre me *fait* tous les jours: plus je reflechis sur ce qu'il contient, plus je me lime & me perfectionne. LA LANGUE. Ce valet *fait* bien son devoir. Ce Predicateur *fait* merveilles.

FAIRE, signifie encore, venir à bout de quelque chose achever. Le soleil *fait* son cours en un an. Cet écolier a *fait* ses études. Ce courier a bien *fait* du chemin en peu d'heure, il a *fait* grande diligence. Cet homme *fait* bien sa cour, est assidu auprès du Prince. Son temps est *fait*; c'est à dire, il a achevé le temps qu'il devoit servir, ou il est vieux, il n'est plus à la mode.

FAIRE, signifie aussi, Disposer absolument d'une chose. Cet homme est facile à gouverner, on en *fait* tout ce qu'on veut. Il l'a livré à son ennemi pour en *faire* à son plaisir. Il en *fait* comme des choux de son jardin, il en dispose absolument. Vous *ferez* de moi tout ce qu'il vous plaira. VOIT. On ne sauroit rien *faire* d'une armée sans discipline. ABLAN. Il delibera ce qu'il devoit *faire* de moi. ID. Il *fait* le maître, il *fait* la loi aux autres. Il *fait* la part au plus jeune. Il lui *fera* encore long temps leçon.

FAIRE, signifie aussi, Cultiver, recueillir. *Faire* ses blez, ses Mars, c'est labourer & semer en automne & au printemps. *Faire* ses foins, son Août, sa recolte, ses vendanges.

FAIRE, signifie aussi, Avoir soin de quelque affaire particuliere & la mettre en ordre. *Faire* la depense. *Faire* son menage. *Faire* la cuisine. *Faire* le lit. *Faire* la chambre. *Faire* la couverture.

FAIRE, signifie aussi, Finir, terminer, rompre. Cet homme a *fait* avec moi, je veux rompre tout commerce avec lui. Cela vaut *fait*. C'est *fait* de lui; pour dire, sa vie, ou sa fortune sont desesperées. C'en en *fait*, je suis perdu.

Ma foi c'est fait *de moi, car Isabeau*
M'a conjuré de lui faire *un rondeau*. VOIT.

On a jamais *fait* avec lui; pour dire, il ne finit rien, ou il demande toûjours. Aussi-tôt dit, aussi-tôt *fait*. Je *ferai* tant que j'en viendrai à bout. Il ne *fait* que d'arriver; pour dire, il vient d'arriver. On dit, Ce qui est *fait* n'est pas à *faire*; pour dire, quil faut toûjours gagner temps, & avancer sa besoigne: &, Ce qui est *fait* est *fait*; pour dire, il n'y a point de remede.

FAIRE. Estimer, juger. On le *fait* riche de cent mille écus; c'est-à-dire, on estime qu'il a cent mille écus de bien; cela est du stile familier. On se sert du même mot de *faire* dans le même sens, en parlant de route, de voyage, de navigation. Je me *faisois* alors à 50. lieuës du Cap blanc. FREZIER. C'est-à-dire, j'estimois que j'étois à 50. lieuës du Cap blanc.

FAIRE. Supposer. *Faites* que cela soit, quel mal y a-t-il?

FAIRE, se dit aussi en plusieurs solennitez. *Faire* les Rois, la St. Martin. *Faire* grand'chere. *Faire* carrousse. *Faire* beau blé. *Faire* noces. *Faire* des feux de joye.

FAIRE, se dit absolument en plusiers phrases. Il *fait* chaud. Il *fait* beau. Il *fait* mauvais marcher. Il y *fait* bon, donnons, &c. Il *fait* nuit.

En termes de guerre on dit qu'un Capitaine *fait* des soldats, *fait* des troupes, *fait* une compagnie, un regiment; pour dire, qu'il leve des soldats, qu'il les enrôlle pour servir: qu'un General *fait* son train, *fait* son équipage: qu'on a *fait* tant de chevaux d'artillerie, &c. On dit aussi, *Faire* des armes, escrimer. *Faire* assaut. *Faire* un coup d'épée, un coup de pistolet. *Faire* feu de la courtine, du flanc. *Faire* sentinelle. *Faire* le guet.

FAIRE. En termes de Marine est employé fort diversement. On dit, *Faire* voile; pour dire, se mettre en mer, partir, faire sa route. *Faire* petite voiles; pour dire, ne porter qu'une partie de ses voiles. *Faire* force de voiles; pour dire, porter autant de voiles qu'il est possible pour *faire* son cours avec plus de diligence. *Faire* le Nord, *faire* le Sud; c'est, Courir, naviguer ou gouverner sur ces airs de vent. *Faire* son quart, se dit des matelots qui doivent être debout & travailler trois ou quatre heures pendant que les autres se reposent. *Faire* eau, se dit d'un vaisseaux mal joint, ou quand il y a quelque fente ou ouverture, par où il entre de l'eau. *Faire* de l'eau, *faire* du bois, *faire* du biscuit, se dit quand un descend en terre pour prendre de l'eau douce, du bois & du biscuit. On dit aussi, *Faire* aiquade; mais ce dernier vieillit. L'ACAD. *Faire* canal. C'est passer une mer pour aller d'une terre à une autre. Cette façon de parler est plus affectée aux galeres qu'aux navires. *Faire* vent arriere, c'est prendre le vent en poupe. *Faire* tête, c'est presenter le cap au vent, ou au courant; ce qui se dit d'un vaisseau qui fait roidir son cable. On dit, *Faire* route, pour courir, naviguer. *Faire* recourir une manœuvre, pour la pousser où elle doit aller. *Faire* un bord, une bordée, pour faire une route soit à bâbord, soit à stribord. *Faire* la parensane; pour, mettre les ancres, les voiles, & les manœuvres en état de faire route; ce terme est particulier aux Levantins. *Faire* degrat, pour, quitter en Terreneuve un lieu où il n'y a point de poisson, pour en aller chercher une autre. *Faire* escale, *faire* chaudiere, *faire* chapelle, *faire* pavillon, *faire* des feux, *faire* honneur à une roche, *faire* la contremarche, *faire* le portage. Voyez ces mots à leur place.

On dit aussi, *Faire* terre, *faire* un tel Cap, &c; pour dire, voir, decouvrir la terre, voir, decouvrir un tel Cap, &c. après avoir été longtems sur mer.

Au jeu on dit, *faire* un doublet, *faire* rafle, quand on amene deux ou trois points semblables au jeu de dez. Au picquet on dit, *faire* pic, repic, & capot. *Faire* les cartes, c'est lever le plus de mains. *Faire* la bête, c'est *faire* joüer, & entreprendre de gagner, & perdre ensuite. *Faire* le talon, c'est lever la derniere. Et on dit absolument, C'est à vous à *faire*; pour dire, à battre les cartes. *Faire* la vole, la devole ou virevole. Au jeu de billard, *faire* signifie mettre une bille dans la belouse. On le dit de la bille, & de la personne même, qu'on prend pour la bille. Il m'a *fait*, il a *fait* ma bille.

En termes de Peinture, *faire* signifie travailler. Ce Peintre *fait* l'histoire, cet autre *fait* des animaux. DE PILES. On le dit de même dans tous les Arts, lorsqu'un Ouvrier s'applique à une sorte d'ouvrage en particulier.

Faire fenêtre. Terme de la Science Heraldique, qui se dit d'une ceremonie des anciens tournois, lorsque les Chevaliers pendoient leurs Ecus aux fenêtres des maisons les plus proches de la lice pendant quelques jours, afin qu'on connût les principaux tenans ou assaillans.

On dit aussi en termes de Marchands, Vous me *faites* cela trop cher, je n'en veux rien offrir; pour dire, Vous le prisez excessivement. Je n'en *fais* point à moins de tant; pour dire, Le moins que j'en puisse vendre, j'en veux

veux avoir tant. On dit aussi, qu'un Marchand *fait* pour un autre; pour dire, qu'il vend en son nom, qu'il est son commissionaire; qu'il *fait* les deniers bons, la maille bonne; pour dire, qu'il en rend bon compte, & paye le dechet. *Faire* faillite, *faire* banqueroute, *faire* cession de biens. Il a *fait* un trou à la nuit, un trou à la lune; il s'est évadé.

Faire, en termes de Bonneteurs, est la même chose que filouter. Quand les Bonneteurs voyent des Provinciaux, ils disent qu'ils sont bons à *faire*. Cet homme a déja été *fait* plus de cent fois, sans en être plus sage ni plus experimenté. T R.

On dit en termes de Palais, qu'on *fait* à sçavoir, dans toutes les publications qui se font en Justice. Sçavoir *faisons*, est la formule par où commencent les sentences. Et ce *faisant* vous *ferez* bien, c'est la fin de toutes les Requêtes; & on dit, Soit *fait* ainsi qu'il est requis; quand on les enterine. On dit aussi, *Faire* & parfaire le procès à quelqu'un; pour dire, Instruire quelque accusation contre lui, & donner sentence. On dit aussi, *Faire* defaut, *faire* sa comparution personnelle, *faire* sa plainte, son enquête, son information; *faire* interroger sa partie. On l'a *fait* mourir par Justice, il a été executé à mort.

FAIRE, se met quelquefois pour, *faire* en sorte. *Faites* qu'il soit content.

FAIRE, signifie quelquefois, attribuer. Il m'a *fait* dire des choses à quoi je n'ai jamais pensé.

FAIRE, precedé d'un *que* & d'une negation, signifie, besoin. Je n'ai que *faire* de vous, de votre argent, &c.

FAIRE, mis avec le pronom personnel & suivi d'un datif, signifie, se former, s'accoûtumer. Se *faire* à la fatigue, aux affaires. J'ai eu bien de la peine à me *faire* aux manieres de cet homme-là. Enfin je m'y suis *fait*.

FAIRE, se met pour le verbe qui a été déja énoncé. Je lui ai écrit, & je le *ferai* encore. On ne peut mieux écrire que *fait* Ciceron.

Ce verbe est le plus étendu de la langue, & a encore une infinité d'autres sens suivant les diverses applications qu'il a avec presque tous les noms & les verbes. Voici des exemples des principaux.

Faire affaire, c'est conclurre un marché. *Faire* ses affaires, s'est s'enrichir, c'est aussi aller à la garderobe. On dit aussi, qu'un homme s'est *fait* des affaires avec quelqu'un; pour dire, qu'il s'est brouillé avec lui, qu'il s'est embarrassé en de mechantes affaires.

Faire agir, c'est employer quelqu'un, remuer quelques ressorts pour venir à bout de quelque chose.

Faire l'amour, c'est tâcher de plaire à quelque femme, & de s'en *faire* aimer. *Faire* des amitiez, c'est caresser quelqu'un pour l'engager à nous aimer. *Faire* les doux yeux, c'est regarder amoureusement une personne.

Faire de l'argent, c'est recueillir de l'argent, ou vendre quelques hardes pour en avoir. Cet homme *fait* argent de tout.

On a beau *faire*; pour dire, quelque effort qu'on *fasse*. Il *fait* beau voir; pour dire, c'est une chose agreable à voir. En ce sens il est souvent ironique.

FAIRE la barbe à quelqu'un, c'est le raser. On dit aussi *faire* le poil, *faire* les cheveux. A la Chine, au moins avant la conquête des Tartares, l'usage étoit de ne *faire* ni les ongles, ni les cheveux, ni la barbe. LA LOUBERE.

Faire le bec; c'est-à-dire, instruire quelqu'un de ce qu'il doit dire.

Faire branche, en termes de Jardinage & d'Agriculture, se dit des arbres qui commencent à pousser, à jetter des branches. Quand ils *font* trop de branches, il faut en couper une partie.

Faire une bevûë, c'est faire une faute par ignorance ou par inadvertence.

Faire du bruit, c'est non seulement offenser l'oreille, mais encore *faire* quelque plainte qui *fasse* de l'éclat.

Faire bon, c'est être caution de quelqu'un, ou promettre de payer soi-même.

Faire à son badinage, c'est accoûtumer quelqu'un à être complaisant à toutes ses humeurs & volontez.

Faire en termes de Comedie, c'est representer un personnage. *Faire* Achille, Alexandre; c'est-à-dire, les representer. *Faire* le plaisant, le bouffon.

Faire corps neuf, c'est se rétablir en santé après une grande maladie, & avoir purgé toutes les mauvaises humeurs qu'on avoit auparavant.

Faire le Diable, *faire* l'enragé, c'est faire beaucoup de bruit, s'emporter violemment, vouloir tout perdre, ruiner, saccager.

Faire difficulté, c'est balancer à *faire* quelque chose. *Faire* une difficulté, c'est y proposer un obstacle.

Faire de l'eau, signifie à l'ordinaire, Uriner, lâcher son eau. Et on dit de celui qui entreprend une affaire au de-là de ses forces, qu'il n'y *fera* que de l'eau toute claire. On dit aussi, *Faire* du vin de Nazaret, quand on rend le vin par le nez.

Faire l'enfant, c'est badiner, se comporter en enfant. *Faire* un enfant, signifie tout autre chose. On dit proverbialement, dans ce dernier sens, qui *fait* l'enfant le doit nourrir.

Faire faire, c'est commander de *faire* quelque chose. Il a *fait faire* des souliers, des habits.

On dit aussi, mais bassement, Allez vous *faire faire*, il l'a envoyé *faire faire*; pour dire moins grossiérement une infame obscenité.

> *Latin, le desordre entendu,*
> *Leur répondit lanturelu,*
> *Ce mot en langage vulgaire,*
> *Veut dire allez vous* faire faire.
> *Je ne sçaurois honnêtement*
> *Vous l'expliquer plus clairement.* SCAR.

Faire une faute, un faux pas; c'est commettre une faute.

Faire fête, c'est *faire* caresse à quelqu'un. Se *faire* de fête; c'est se mêler de *faire* quelque chose sans y être invité de personne.

Faire figure dans le monde, à la Cour, c'est y tenir un rang considerable.

Faire florès, c'est paroître avec éclat, & *faire* plus de depense qu'on ne peut.

Faire fonds sur quelcun, c'est s'assûrer sur sa parole, sur sa bonne foi. *Faire* un fonds, c'est amasser de l'argent, & le destiner à quelque emploi. On a *fait* un fonds de telle somme pour l'artillerie.

Il y aura fort à *faire*; pour dire, que le travail sera fort difficile.

Se *faire* fort de quelcun, c'est repondre de lui, être assûré qu'il agréera ce qu'on *fera* en son nom, qu'on le lui *fera* trouver bon.

Faire fortune, c'est, s'avancer en biens & en honneurs.

Faire de la terre le fossé; c'est-à-dire, Trouver le moyen de *faire* une depense qu'on prend sur la chose même.

Faire foi & hommage, c'est, Jurer fidelité à son Seigneur en entrant en possession d'un fief.

Faire gras, c'est manger de la chair aux jours deffendus; *faire* maigre, c'est s'en abstenir; & *faire* carême, c'est jeuner exactement les quarante jours.

Faire le gros Monsieur, *faire* le gros dos, le rominagrobis,

bis, c'est vouloir paroître riche.

Faire la guerre, *faire* la paix, *faire* un procès, faire un accord, c'est attaquer quelcun, ou s'accommoder avec lui. On dit aussi, *Faire* la guerre à l'œil; pour dire, Observer les conjonctures favorables.

Se *faire* honneur de quelque chose, c'est *faire* paroître qu'on l'a *faite*, en tirer vanité.

Faire joüer une mine, un feu d'artifice. *Faire* joüer des Comedies, des machines.

Faire jour, Il fait jour, c'est-à-dire, que le soleil est levé; & se *faire* jour, c'est se *faire* passage par force en quelque lieu.

Faire justice, c'est executer quelcun à mort en public. On le dit aussi des Juges qui rendent à chacun ce qui lui appartient.

Faire sa main, c'est voler, profiter induëment de quelque maniement qui nous a été confié. *Faire* main basse, c'est ne donner point de quartier à ses ennemis, les tuer.

Faire sa maison, c'est établir, enrichir sa famille, la rendre puissante. On le dit chez les Princes, quand on *fait* un état des Officiers qui les doivent servir. *Faire* maison nette, c'est chasser tous ses valets pour en prendre d'autres. On dit aussi, quand on a tout pris ou enlevé les meubles d'une maison, qu'on y a *fait* maison nette.

Faire mal, c'est faire une mechante action; c'est aussi causer de la douleur à quelque partie du corps. L'épaule me *fait* grand mal. On dit au contraire, Cela me *fait* grand bien.

On l'a *fait* mort; pour dire, qu'on a *fait* courir un bruit qu'il étoit mort.

Il ne *fait* œuvre de ses dix doigts, c'est-à-dire, Il ne *fait* rien du tout. Cela n'y *fait* pas œuvre, c'est-à-dire, n'est rien en comparaison.

Faire l'Office, c'est celebrer le Service divin: & on le dit plus particulierement du Prêtre ou Curé qui officie, qui preside à l'Office, & du Semainier.

Faire les Ordres, c'est conferer les Ordres en public & en ceremonie à diverses personnes.

Faire ses Pâques, c'est se confesser & communier à Pâques: & *faire* son bon jour, c'est exercer la même devotion les autres jours de l'année.

Faire son pacquet, ses adieux, c'est se preparer à s'en aller; & *faire* gilles, c'est-à-dire, s'enfuir brusquement & secrettement. On dit aussi, *Faire* du pis qu'on peut, joüer a pis *faire*; pour dire, chercher l'occasion de nuire.

Faire un pas de Clerc; c'est faire une faute par ignorance.

Faire place, c'est écarter la foule pour *faire* passer quelcun.

Faire la planche, c'est montrer le chemin, entrer le premier dans une affaire douteuse. *Faire* son profit. *Faire* d'une chose à son plaisir, en disposer.

Faire un pot pourri, c'est mêler ensemble plusieur schoses qui n'ont aucun raport entre elles.

Faire le procès à quelcun, c'est approfondir & verifier une accusation *faite* contre lui. On le dit aussi de ceux qui dans les accusations condamnent les actions de quelcun.

Faire quarantaine, c'est demeurer quarante jours pour s'airier en temps de peste, hors d'un païs ou d'une ville où on veut entrer.

On dit qu'une Quêteuse a *fait* tant à sa quête; pour dire, qu'elle a recueilli une telle somme d'argent.

Faire queuë, c'est-à-dire, demeurer en reste de payer, de dire, ou de *faire* quelque chose.

On le *fait* riche de tant; pour dire, On le croit, on l'estime riche de tant.

Faire la roquette, c'est jetter des fusées pendant la nuit pour donner signal de quelque chose à ceux qui sont éloignez. Chardin dans son voyage de Perse dit que les Venitiens *faisoient* la roquette, lorsqu'ils étoient dans les ports de l'Archipel pour avertir les Corsaires Chrétiens de se retirer. *Roquetta* en Italien signifie *fusée*.

Faire le saut, c'est-à-dire, Hasarder son coup. Il se dit aussi de ceux qui *font* banqueroute.

Faire des siennes, c'est *faire* quelque action sotte, mauvaise ou violente, en suivant son inclination ordinaire.

Faire tort, c'est faire injustice, ou bien apporter quelque perte ou dommage à quelcun. Les heritiers presomptifs disent qu'on leur *fait* tort, quand on dispose de son bien au profit des personnes étrangeres. On lui *fait* tort, c'est-à-dire, on lui attribuë des pensées qu'il n'a pas euës, ou des choses qu'il n'a pas faites.

On dit qu'un malade *fait* tout sous lui; pour dire, qu'il ne peut retenir les excremens; qu'il a bien *fait* de la bile. MOL. pour dire, qu'il en a beaucoup jetté par le fondement.

Faire la vie, c'est se rejoüir, *faire* la debauche. Il faut *faire* vie qui dure. Il se *fait* vieux; pour dire, Il commence à vieillir. Il *fait* bon vivre en un tel lieu; pour dire, on y vit à bon marché.

Faire tout uni, c'est n'avantager personne.

On dit aussi absolument à celui qu'on rencontre en quelque lieu, Que *faites*-vous ici? pour dire, Quelle occasion vous y amene? Que *faites*-vous cette après-dinée, à quoy voulez-vous que nous nous divertissions?

FAIRE, se prend quelquefois dans un sens libre & obscene, & signifie, Se divertir. Ceux qui le *font* à credit, n'ont pas grande ressource. REGN.

Mieux vaut faire, *& se repentir,*
Que se repentir, & rien faire. ST. GEL.
Lucrece & Didon, comme on sçait,
S'occirent de mort volontaire;
Mais ce fut après l'avoir fait:
Et vous, mourriez vous, sans le faire?

FAIRE, est aussi un terme de Boucher, qui signifie, Travailler sur quelque bête, la tuër & l'accommoder comme il faut. *Faire* le bœuf.

FAIRE. Les Lunetiers se servent de ce terme pour, *Faire* voir, *faire* paroître. Ces lunettes *font* trop gros; & celles ci *font* trop menu. Car cela est dit par figure, & veut dire, *font voir*, *font paroître* les objets trop gros, trop menus.

FAIRE, se prend aussi substantivement. C'est un *faire* le faut. C'est une necessité, il faut en passer par là.

Bon gré malgré, c'est un *faire le faut*. P. DU CERC.

C'est son sçavoir *faire* qui l'a enrichi; pour dire, son adresse, son industrie.

FAIRE, se joint aussi avec la plûpart des verbes de la langue tant actifs que passifs; & sur tout il est propre aux verbes neutres & absolus. *Faire* aimer. *Faire* boire. *Faire* mourir. *Faire* souffrir. On en *fait* bien accroire au peuple. On *fait* parler souvent les gens contre leur pensée. On leur *fait faire* bien des choses malgré eux. *Faire* revivre une dette.

FAIRE, se joint encore très-souvent avec *voir*, & signifie, Montrer. Avec *paroître*, & signifie, Produire, mettre en lumiere. Avec *aller*, & signifie, Porter, entraîner, pousser. Avec *paître*, & on s'en sert pour marquer qu'on n'est pas content.

Allez, brebis, vous faire paître,
Je ne suis plus votre Berger.

Avec *Faire*, & signifie, Commander, ordonner, contraindre, obliger. Je me suis *fait faire* un habit, des souliers, des bottes. La pauvreté *fait faire* bien des choses. C'est la colere qui lui a *fait faire* cela.

On

On le joint souvent avec la particule *à*. C'est à *faire* à être battu, je m'y resous. Il aura à *faire* à moi. Il aura à *faire* à fortes parties. Il a à *faire* à la veuve & aux heritiers. C'est bien à vous à *faire* de telles entreprises. Il a fort à *faire*. Ablan. L'Empereur Tacite, refusé d'une grace qu'il demandoit au Senat; c'est, dit-il, que le Senat sçait bien qu'il a à *faire* à un Prince capable de le souffrir. Id. Tu auras à *faire* à un Juge qui ne t'épargnera gueres. Id.

Avoir *à faire*. C'est aussi, Avoir besoin. Ne vous éloignez pas, j'ai à *faire* de vous. Sa Majesté n'a que *faire* de toutes nos dedicaces. Mol.

Faire, se dit proverbialement en ces phrases expliquées ailleurs. Qui bien *fera*, bien trouvera. Qui se *fait* brebis, le loup le mange. C'est un Proverbe de l'ancien droit François. Assez *fait*, qui fait *faire*. On dit que Paris ne fut pas *fait* tout en un jour; pour dire, Il faut donner du temps pour *faire* les grandes affaires. On dit aussi, *Faire* bonne mine en mauvais jeu; pour dire, Dissimuler son mecontentement, cacher sa mauvaise fortune. On dit aussi, Quand chacun *fait* son metier, les vaches sont bien gardées; pour dire, qu'il faut que chacun se mêle seulement de ce qui est de sa profession. On dit aussi, que les riches *font* leur Paradis en ce monde. Quand les mots sont dits, l'eau benite est *faite*; pour dire, qu'il faut convenir de toutes les clauses d'un marché avant que de le conclurre. On dit aussi, Maison *faite*, & femme à *faire*; pour dire, qu'il faut instruire soi-même sa femme, & qu'elle ait du bien acquis. A une femme & à une maison il y a toûjours à *faire*. On dit aussi, que le bon oiseau se *fait* de lui-même; pour dire, qu'on n'a pas besoin de le dresser. On dit aussi, *Faire* & dire sont deux choses. C'est à moi à *faire*, & à vous à vous taire. Il faut beaucoup *faire*, & peu parler. Il en *fait* metier & marchandise. Il faut *faire* le bien pour le mal. Il faut ne *faire* à autrui que ce que nous voudrions qu'il nous *fit*. *Faire* de cent sous quatre livres, & de quatre livres rien. *Faire* d'une pierre deux coups. A bien *faire* fort y a. Il est aisé de reprendre, & difficile de *faire* mieux. On dit aussi en parlant de choses égales, Qui a *fait* l'un a *fait* l'autre. Qui *fait* le plus, *fait* le moins. Qui *fait* un pot, *fait* bien une poële. On dit d'un opiniâtre, Il est comme le bonnetier, il n'en *fait* qu'à sa tête, à sa fantaisie. Il ne *fait* plaisir qui ne veut. *Faire* de necessité vertu. On *fait* du cuir d'autrui large courroye. Il a *fait* comme Robin *fit* à la danse, du mieux qu'il pût. On dit aussi, *Faire* la sauce à quelcun; pour dire, lui *faire* une forte reprimande. Quand on *fait* ce qu'on peut, on n'est pas obligé à davantage *Faire* d'une mouche un élephant. Il ne *fait* que croître & embellir. *Faire* du feu violet. L'occasion *fait* le larron. On se *fait* pendre par compagnie. Tout se *fait* avec le temps. On ne peut *faire* qu'en *faisant*. Comme il te *fera*, *fais* lui. Il est *fait* comme quatre œufs. *Fais* bien, disent les Espagnols, tu auras des envieux, *fais* encore mieux & tu les confondras. *Faire* des châteaux en Espagne. On dit plutôt, bâtir des Châteaux en Espagne. Voyez Chasteau. Faire son orge, être en une occasion où on peut s'enrichir. Et une infinité d'autres.

FAIS. Vieux mot. Façon, artifice.

FAISABLE. adj. m. & f. Qui se peut faire, qui n'est pas impossible. Ce mot regarde seulement l'action, & non pas le devoir; on entend par là que la chose se peut faire; c'est-à-dire, qu'elle n'est pas impossible, impraticable, & point du tout, qu'il soit permis de la faire. Vau. Ce mot se dit tant de ce qu'il est permis que de ce qu'il est possible de faire. L'Acad. La jonction des mers qu'on avoit cruë impossible s'est trouvée *faisable*. La reduction des Coûtumes en une seule est un dessein utile; mais peu *faisable*.

FAISAN. s. m. Il y en a qui écrivent PHAISAN. Oiseau, ou coq sauvage, forêtier & montagnard, de la grosseur de nos poules, & dont la chair est fort delicate. Il a les plumes du col vertes, le bec court & crochu. Il paroît noir, mais au soleil il semble noir, bleu, verd, & de couleur de feu. Il a aussi une queuë longue & de diverses couleurs. Le mâle a de petites cornes de plumes. Il est plus gros, plus beau, & plus agréable au goût que la femelle. Il y a des *faisans* blanc, qui viennent de Flandre. Les *faisans* de la Cafrerie en Afrique sont un peu plus gros que les hirondelles, & ont le plumage blanc moucheté de gris. Dapper. Le *faisan* est du même naturel que la perdrix & n'est pas plus rusé qu'elle. L'on connoît facilement quand le *faisan* est en amour, parceque sa tête devient extrêmement rouge, aussi-bien que ses yeux qui sont étincelans comme du feu.

Faisan Bruant. Voyez Coq de Bois ou de Bruyere. Le Francolin est encore une espece de *faisan*. Voyez Francolin. Tous les *faisans* sont un très-bon manger; leur chair a un goût exquis & delicieux: elle est courte & seche; elle abonde en sel volatile, & en parties huileuses & balsamiques, ce qui la rend très-nourrissante & très-aisée à digerer. La graisse de *faisan* appliquée exterieurement fortifie les nerfs, resout les tumeurs, & dissipe les humeurs du rhumatisme. On estime la chair de *faisan* plus delicate que celle de la perdrix.

On l'a appellé en Latin, *gallus silvestris*, & *phasianus*, parcequ'il y avoit beaucoup de ces oiseaux vers l'embouchure du Phase, fleuve de la Colchide, d'où l'on dit que les Argonautes l'apporterent en Grece. Les *faisans* se nourrissent principalement d'œufs de fourmis.

FAISANCE. s. f. Est un terme dont on se sert dans la plupart des baux des terres & biens de la campagne, qui se dit des charges & obligations à quoi un Fermier s'oblige au de-là du prix de son bail, comme de faire quelques reparations, de faire dire des Messes, acquiter des rentes, donner quelques poulets, beurre, chanvre ou autres menuës denrées, sans deduction du prix de sa ferme. Ce mot dans les vieux titres signifioit *corvée*. Ragueau. *Faisance* & raquit de rentes signifie dans la coûtume de Normandie, payement & continuation de rente.

Faisance, signifioit autrefois Datte ou facture, la marque du lieu, du jour & du temps auquel un Acte a été fait, & qui se met à la fin de l'Acte. La *faisance* de ces lettres. Robineau. On écrit aussi *fesance*.

FAISANDE, FAISANNE, FAISANTE. s. f. Ces trois mots se disent; pour dire la femelle du *faisan*. Les hommes sçavans en la langue disent, *faisande* ou femelle de *faisan*; les Dames, *faisannes*, les Oiseliers & les Rotisseurs *faisante*. Je serois pour *faisande* ou femelle de *faisan*, sans condamner ceux qui disent *faisanne*. Rich. L'Acad. est aussi pour le premier. La *faisande* est plus petite que le *faisan*.

FAISANDEAU. s. m. Jeune faisan.

FAISANDER. v. neutre. pass. Il se dit de la viande, de la volaille, du gibier qu'on laisse mortifier, pour lui faire acquerir comme un goût de faisan, de venaison. Il est bon de laisser un peu *faisander* la viande. Vous avez trop laissé *faisander* ce chapon, cette poularde. L'Acad.

Faisandé, ée. part.

FAISANDERIE. s. f. Lieu fermé où l'on nourrit des

des faisans domestiques. La *faisanderie* est belle & grande & remplie de faisans.

FAISANDIER. s. m. Celui qui chasse, qui vend, qui nourrit & éleve des faisans & des faisandes. Il y a tous les jours de marché des *faisandiers* à la Vallée de misere à Paris. C'est un bon *faisandier*.

FAISCEAU. s. m. Paquet ou fagot de plusieurs choses qui tiennent ensemble par le moyen de quelque lien ou de quelque enveloppe; trousseau de certaines choses liées ensemble. Un *faisceau* d'herbes pour les vaches. Un *faisceau* de linge qu'on porte à blanchir. Un *faisceau* de hardes. *Faisceau* de piques. *Faisceau* de mousquets. Mettre les armes en *faisceau*. Un *faisceau* de fleches. Le Lion tenant un *faisceau* de sept fleches empoignées, qui sert de sceau aux Etats Generaux des Provinces Unies, est le symbole de leur alliance & de leur union.

Ce mot vient de *fascis*, & de son diminutif *fascellus*, ou *fasciculus*. Nicod.

Colonne en *faisceau*, en Architecture, est un gros pilier Gothique, entouré de plusieurs petites colonnes isolées, qui reçoivent les retombées des nervures des voûtes.

On appelloit *Faisceaux* Romains, des haches environnées de verges, qui étoient des marques de Magistrature. Romulus fut le premier qui les établit pour imprimer la crainte & le respect dans l'esprit des peuples. On s'en servoit aussi à punir les coupables. *J. Lictor exped. virgas.* Selon d'autres l'usage des *faisceaux* fut introduit par le vieux Tarquin, le cinquiéme Roi de Rome. Ils étoient alors la marque de la souveraine dignité. Dac. Les Preteurs & les Consuls faisoient porter devant eux des *faisceaux* de verges & des haches, par des Officiers appellez Licteurs. Id. Les Consuls en faisoient porter douze, & le Proconsul six seulement.

Neron devant sa Mere a permis le premier
Qu'on portât des faisceaux *couronnez de laurier.* Rac.

Prendre les *faisceaux*, c'étoit, Etre élevé à la dignité de Consul. Rendre les *faisceaux*, c'étoit se demettre du Consulat, du Souverain pouvoir.

FAISEUR. s. m. euse. s. f. Celui ou celle qui fait quelque ouvrage qui ne donne point de nom particulier à sa vacation. *Faiseur* de clavessins, d'instrumens de Geometrie. *Faiseur* de portraits. *Faiseur* de liqueurs. *Faiseuse* de mouches. Des collets de la bonne *faiseuse*. Cette coquette achete le rouge de son visage chez la bonne *faiseuse*. Bell.

Faiseur, se dit par mepris de ceux qui font mal quelque chose, ou qui n'est point estimée. Un *faiseur* de vers. Des *faiseurs* d'affaires. Je ne pensois pas que la jurisdiction d'un *faiseur* de livres s'étendit si loin. G. G. Un *faiseur* d'almanachs, un *faiseur* de contes, un *faiseur* de chansons. Je ne hais rien tant que tous ces grands *faiseurs* de protestations. Mol. On trouve assez de *faiseurs* de Vers, mais peu de bons Poëtes. P. Rap. Rien n'est plus facile que de parler; aussi voyons nous de grands & beaux parleurs. Rien n'est plus difficile que de faire; aussi voyons nous très-peu de *faiseurs*. La Langue. On dit un *faiseur* d'oreilles, un *faiseur* d'enfans, en plaisantant. On dit prov. petit *faiseur* & grand prôneur.

Dans les mots *faiseur* & *faiseuse*, l'*ai* de la premiere syllabe ne se prononce pas ouvert comme dans *faire*, mais muet comme dans ces mots *faisant*, *faisois*, &c.

FAISSELLE. s. f. Vaisseau à faire des fromages. Les *faisselles* sont des vaisseaux de terre ouverts par dessus, ronds dans leur tour, plats par dessous, & percez de petits trous pour faire écouler le petit lait, ou la serosité du lait. On écrit quelquefois *ferselelle*.

FAISTAGE, ou FAITAGE. s. m. En termes d'Architecture, se dit du toit, de la couverture du bâtiment & de toute la charpente assemblée. Le *faîtage* s'etend de ferme en ferme.

Faistage, est aussi parmi les Charpentiers, une piece de bois qui fait le haut de la charpente d'un bâtiment, où les chevrons sont arrêtez par en haut.

Faistage, Terme de Couvreur. Piece de plomb creuse, que l'on met sur le faite des maisons.

Faistage, s'est dit aussi d'un droit ou tribut qu'on payoit pour chaque maison ou pignon. Dans les vieux titres on l'appelle *festagium*.

FAISTE, ou FAITE. s. m. Sommet; le comble, le plus haut d'une maison, d'une montagne ou autre grandeur élevée. Ce mot est fort long. On le prononce comme le mot de *fêste*, sans faire sentir l's. Il parvint au *faîte* de la montagne. Il faut rebâtir cette maison depuis les fondemens jusqu'au *faîte*. Les Poëtes disent que Jupiter en colere fit trembler le Ciel jusqu'au *faite*. On dit aussi le *faîte* d'un arbre. L'Acad.

Ce mot vient de *fastigium*. Nicod.

Faiste, se dit aussi de la plus haute piece de charpente qui forme le toit, & qui s'étend depuis une ferme jusqu'à une autre, & qui est assemblée dans le poinçon, où les chevrons s'arrêtent par enhaut, & qu'on fortifie par une autre piece de bois qui est posée en même sens, mais plus bas, qu'on appelle *sous-faîte* Les *faites* doivent être de six ou sept pouces en quarré. Savot.

Faiste, se dit figurément, pour le point, le degré le plus haut d'une chose. Il est monté au *faîte* des honneurs, des grandeurs. Il est parvenu au *faîte*, au comble de la gloire. Ce tyran étoit monté au *faîte* de la souveraine puissance. Monter au *faîte* de la grandeur. Ablan. Dechoir du *faîte* de la gloire. Vaug. Precipiter quelcun du *faîte* de la gloire dans l'abîme du neant. Ablan.

Au faîte *des honneurs un Vainqueur indomptable*
Voit souvent ses lauriers se flêtrir dans ses mains. Rouss.

FAISTIERE, ou FAITIERE. s. f. Tuille courbée & faite en demie canal, qui sert à couvrir le *faîte* des maisons, & qui reçoit l'eau pour la faire écouler des deux côtez du toit. On dit aussi quelquefois une tuile *faîtiere*, & en ce sens il est adjectif.

Faistiere, est aussi une sorte de colonne, qui pose sur le mât d'une tente.

FAIT, faite. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Cette affaire n'est ni *faite*, ni faillie; elle s'en va *faite*; je la tiens *faite*. Il doit rendre cet ouvrage *fait* & parfait dans tel temps.

On dit aussi, C'est un homme *fait*; pour dire, C'est un homme qui n'est plus écolier, qui sçait vivre dans le monde, qui sçait se conduire. C'est une fille *faite*, c'est à dire, qui est grande.

Bien *fait*, mal *fait*, se dit de celui qui a bonne ou mauvaise mine, qui est de belle ou de vilaine taille. On dit d'un homme parfaitement bien *fait*, qu'il est *fait* à plaisir, qu'il est *fait* à peindre. Et d'un homme mal vêtu, & de mauvais air, qu'il est *fait*, comme il plaît à Dieu. Et en parlant d'une chose dont un homme tire vanité, on dit par ironie, que cela lui rend la jambe bien *faite*.

On dit, qu'une femme est bien *faite*, quand elle est belle & de grande taille; mal *faite* quand elle est laide & petite, ou bossuë, & on l'appelle aussi *contrefaite*.

On dit, qu'un homme est tout mal *fait*; pour dire, qu'il est indisposé, qu'il ne se porte pas bien, sans qu'il connoisse sa maladie; qu'il a la tête mal *faite*; pour dire, qu'il est un peu fou, qu'il n'a point de jugement. On dit aussi d'un enfant, C'est le pere tout *fait*, tout craché;

traché; pour dire, qu'il ressemble parfaitement à son pere. On dit d'un homme singulier dans sa conduitte, dans ses façons d'agir, que c'est un homme *fait* à sa maniere, & à sa mode; qu'il est *fait* aux manieres d'un autre, pour dire, qu'il s'y accoutume, qu'il s'en accommode; & qu'il est *fait* au badinage; pour dire, qu'il a pris d'un autre certaines façons d'agir, ou qu'il est de concert & d'intelligence avec lui.

Les hommes, la plupart, sont étrangement faits;
Dans la juste nature on ne les voit jamais. MOL.

FAIT, se dit en parlant de plusieurs choses, pour marquer l'état où elles doivent être, les qualitez & la perfection qu'elles doivent avoir, pour être employées à l'usage auquel elles sont destinées. Un vin *fait*, est un vin, qui est dans le tems qu'on le peut boire. Un melon *fait*, est un melon qui a le degré de maturité qu'il doit avoir pour être bon à manger.

Vent *fait*, en termes de marine, est un vent constant, qui ne varie point, qui demeure toûjours au même rumb. Si deux armées se battent d'un vent *fait* & maniable, celle qui est au vent, a un très grand avantage sur l'autre. P. HOSTE.

Prix *fait*, est une taxe *faite* par la Police d'une marchandise à un prix certain & raisonnable, ou par les Marchands mêmes. On ne surfait point cette marchandise, c'est un prix *fait*.

Il se dit aussi d'un marché qu'on fait de quelque chose à certaines conditions, & moyennant un certain prix. Je n'ay point voulu faire faire mon bâtiment à la journée, j'ay un prix *fait* avec un Maçon. Ce Traittant a pris ce recouvrement à forfait pour un certain prix *fait* & convenu.

FAIT. s. m. Action, chose faite, ce qu'on *fait*, ce qu'on a *fait*. On nous a assûré cela comme un *fait* positif & constant. C'est un *fait* singulier. Il faut s'assûrer du *fait* avant que de travailler à l'expliquer. VALL. Une fille est mal fondée à vouloir qu'un homme l'épouse, sous ce seul pretexte qu'elle est grosse de son *fait*. Quand il y a eu rapt ou seduction, c'est un autre *fait*, c'est un *fait* à part. La bonne volonté est réputée pour le *fait*. On dit aussi, que personne ne repond que de son *fait*; qu'on n'est point garent du *fait* d'autrui, ni du *fait* du Prince; que chacun est garant de ses *faits* & promesses. Il y a quelque chose dans mon *fait* qui ne va pas bien. B. RAB. Ce chagrin & cette humeur critique, qui ne vous abandonnent jamais, ne sont guere le *fait* d'une Dame. BOIL.

On dit prendre quelqu'un sur le *fait*; pour dire le surprendre dans le tems même d'une action qu'il veut cacher. Les voleurs ont été pris sur le *fait*. Il ne vouloit pas qu'on sçut qu'il travailloit à cet ouvrage, mais il a été pris sur le *fait*. En vain la Nature s'étoit cachée pour travailler à la vegetation des pierres, elle fut, pour ainsi dire, prise sur le *fait* par des curieux si hardis. FONT. On dit en termes de Palais, prendre le *fait* & cause de quelqu'un, ou prendre *fait* & cause pour quelqu'un; pour dire, intervenir en cause pour lui. On le dit encore dans le stile familier; pour dire, prendre son parti, sa défense. On dit dans le même sens, faire son propre *fait* des interêts d'autrui.

On dit encore, qu'il faut distinguer le *fait* d'avec le droit; qu'un Benefice vacque en Regale, quand il n'est pas rempli de droit & de *fait*; pour dire, quand il est litigieux: que les voyes de fait sont defenduës; pour dire, qu'il ne faut pas se faire justice à soi-même, ni par violence & de son autorité privée. Mettre en *fait*, poser en *fait*, c'est, Avancer, soûtenir une proposition comme véritable. Je mets en *fait* qu'une honnête femme ne sçauroit ouïr cette Comedie. MOL. On accuse le *fait* du Juge, quand il y a eu quelque prevarication de sa part. Les Consuls ne jugent que du *fait* de marchandise. Il est bien sûr de son *fait*, de ce qu'il dit, de ce qu'il a entrepris.

FAIT, signifie aussi, le cas, l'espece dont il s'agit, soit quand on raconte une chose, soit quand on agite une question. Narrer bien un *fait*. Cet Avocat est encore dans le *fait*, il viendra bientôt aux moyens. Il ne sort point de son *fait*, de son espece. Venons au *fait*. Voici le *fait*. Il ne faut pas disputer sur le *fait*. PASC. Au *fait*, Avocat, au *fait*, disent ceux qui president aux Audiences du Barreau, quand ils voyent qu'un Avocat se promene trop autour de la cause sans y entrer, & qu'il employe trop de tems à des preambules, à des figures de Rhetorique & des comparaisons, &c. BAT.

Je suois sang & eau pour voir si du Japon
Il viendroit à bon port au fait *de son chapon.* RAC.
Quand d'un stile si net,
D'une cause embrouillée il expose le fait;
Et ramasse en deux mots ce qu'on a dit en mille.
ABB. DE VILL.

On dit c'est un *fait* à part, c'est un autre *fait*; pour dire, c'est une autre chose, une autre affaire.

FAIT-FORT. s. m. Terme de Monnoye. C'est le prix de la ferme des Monnoyes, que le Maître doit donner au Roi, soit qu'il ait ouvré ou non. Ce terme étoit en usage avant l'année 1647, parcequ'alors, selon Boizard, le Maître de la Monnoye se faisoit fort de fabriquer certaine quantité de Marcs, l'or portant l'argent; par exemple, 3000 Marcs, pour lesquels il se chargeoit de païer au Roi dix sols par marc pour le seigneuriage qu'il étoit tenu de païer, quand même il n'auroit pas fabriqué les 3000. Marcs, & même l'excedant des 3000. Marcs, à quelque quantité qu'il pût monter, ensemble les foiblages & écharcetez sur le pied du nombre des marcs mentionnez au regîstre des delivrances; & c'est ce qu'on appelloit *Fait-Fort*. Mais depuis ce tems là, les adjudications ont été faites à *Fort-fait*, c'est-à-dire, pour certaine quantité de marcs, l'or portant l'argent, sur le même pied de dix sols par marc pour le Seigneuriage; mais il ne doit rien de l'excedant, à quelque somme qu'il puisse monter, parcequ'il est adjudicataire sur ce pied. Ainsi il n'est redevable que des dix sols par marc; ensemble des foiblages & écharcetez mentionnez aux Regîtres des delivrances.

FAIT, se dit aussi d'une part de quelque chose qu'on a partagée ensemble. Les deux freres ont partagé la succession de leur pere, ils ont eu chacun leur *fait*. Le cadet entend bien son *fait*. L'aîné a dejà mangé son *fait*. Tenez, voilà votre *fait*. L'ACAD.

FAIT, se dit aussi de ce qui est propre, convenable à quelqu'un. Voilà votre vrai *fait*, ce qu'il vous faut. Cette fille n'est pas votre *fait* pour l'épouser.

On appelle un Maître en *fait* d'armes, un Maître d'escrime.

On dit proverbialement, Donner, ou dire le *fait* à quelcun; pour dire, Se vanger de quelque injure, soit par la voye de raillerie, soit par des coups de main. Il me donna un soufflet; mais je lui dis bien son *fait*. MOL.

FAITS, au pluriel, & parlant serieusement, signifie, des actions heroïques. Les *faits* & gestes de Charlemagne. Les hauts *faits* d'armes des neuf Preux.

Ces trois faits *d'armes triomphans.* VOIT.
Faits d'armes glorieux. ID.
Tu chantes hautement les faits *de nos guerriers.* SAR.

On a appellé aussi *Faits* d'armes, les combats qui se faisoient dans les joûtes & tournois. On le dit pourtant en stile commun. J'ay ouï parler de vos *faits*; pour dire, de vos galanteries, de vos fredaines. Ce

fanfaron nous a étourdis de ses beaux *faits* ; c'est-à-dire, de ses prouësses amoureuses, &c.

En termes du Palais on dit, des *faits* & intendits : ce sont des écritures où l'on traitte une question de *fait*, & où on pose les *faits* qu'on a intention de prouver, quand on est appointé en *faits* contraires. Donner des *faits* pour faire interroger sa partie. Faute de venir reponder, les *faits* demeurent pour confessez & averez. On a abrogé les Lettres de Chancellerie pour articuler *faits* nouveaux.

FAITS JUSTIFICATIFS. Ce sont en termes de Palais, les preuves qu'une personne accusée apporte de son innocence. Etre reçu à ses *faits* justificatifs. Le Juge a ordonné la preuve des *faits* justificatifs.

FAIT-A-FAIT. adv. A mesure, à proportion. J'ay promis de payer mon maçon *fait-à-fait* que mon bâtiment s'avancera. Il est bas.

DE FAIT. adv. En effet, certainement, véritablement. Je croi ce que vous me dites, & *de fait* je m'apperçois bien que . . . Ce mot sert aussi quelquefois de transition au commencement d'une periode; & nos meilleurs Auteurs s'en servent. *Et de fait* l'armée le pleura comme mort. BOUH. Mais selon l'Acad. il vieillit,& n'a plus d'usage que dans le stile familier.

EN FAIT. adv. En matiere. *En fait* de procès. *En fait* de litterature. *En fait* de Religion.

SI FAIT. adv. qui est du stile familier, & qui signifie, Excusez moi, pardonnez moi, en affirmant quelque chose. Vous ne me connoissez pas, *si fait*, je vous connois. MOL. Vous n'avez pas parlé à un tel : *si fait*, je lui ai parlé.

TOUT-A-FAIT. adv. Entierement. Il est dans un état *tout-à-fait* deplorable, il est *tout-à-fait* ruiné.

FAITARDISE. f.f. Vieux mot. Faineantise, lâche paresse. Ce Gentilhomme a vécu trente ans enfermé dans son château dans une honteuse *faitardise*. On a dit aussi *Faitard*, pour, paresseux. M. Menage fait venir ce mot du Latin *faciens tardè*, *faitard*.

FAITEMENT. adv. Vieux mot. Parfaitement.

FAITIS. adj. Vieux mot. Joli, beau.

Les sourcils blons & bien tretis,
Et les yeux doulces & faitis.

On a dit aussi, *faitisse*, pour mignonne, jolie.

Sa femme mignote & faitisse,
De peur d'enlaidir en la peine,
Refuse à devenir nourrisse.

On a dit encore, *faitis*, pour, tout exprès.

Je l'ai fait faire tout faitis,
Ainsi des laines de mes bestes.

On écrivoit aussi *fetis* & *fetisse*.

FAITURE. f.f. Vieux mot. Façon, artifice d'une chose.

FAITURIER. f.m. On appelle ainsi en Normandie le Syndic d'une confrairie, de *factturarius*. HUET.

FAIX. f.m. Charge, fardeau, corps pesant qui porte sur quelque chose, & qui la charge. Les colonnes du peristyle du Louvre portent un *faix* prodigieux. Ce crocheteur, ce porte-faix succombe sous le *faix* dont ses épaules sont chargées.

FAIX DE PONT. Terme de Marine. Ce sont des planches épaisses & étroites, qui sont entaillées pour mettre sur les baux, dans la longueur du vaisseau, depuis l'avant jusqu'à l'arriere, de chaque côté, à peu près au tiers de la largeur du bâtiment. Les barrots y sont aussi entez, pour affermir le pont qui repose dessus. Il y a des *faix de pont* qui viennent jusqu'à la largeur des écoutilles, & qui servent à les borner. Ceux qui sont posez derriere les mats, avancent plus vers le milieu du vaisseau, que ceux qui sont le long des écoutilles.

Ce mot vient de *fascis* faisceau. NICOD.

FAIX, se dit figurément. Ce Ministre est chargé de tout le *faix* des affaires. Cette Province succombe sous le *faix* des impôts. Ce veillard gemit sous le *faix* des années. On approuve tout ce que disent les Grands par un abaissement de l'esprit, qui plie sous le *faix* de leur grandeur. PORT-R. Il ne peut porter seul le *faix* de tant de grandes affaires. PATRU. Après avoir longtems porté le *faix* de l'Etat, il n'est pas même courbé sous sa chute. BOSS.

Tu fais honte à ces Rois que le travail étonne,
Et qui sont accablez du faix *de leur couronne.* BOI.
Vous ne sçauriez avec constance
Porter le faix *de mon absence.* VOIT.
Ecoute mes ennuis, soulages en le faix. LA SUZE.

On dit aussi, qu'un bâtiment a pris son *faix* ; pour dire, qu'il s'est affaissé.

F A K.

FAKIR. f.m. Voyez FAQUIR.

F A L.

FALAISE. f.f. Rivage ou bord de mer, dont le terrain est haut, escarpé & en écore, ou taillé en precipice, soit qu'il consiste en des terres, soit qu'il consiste en des rochers. Une *falaise* escarpée. On a élevé si haut le clocher de l'Eglise de Dunquerque, que l'éminence des *falaises* n'empêche pas qu'on ne le voye de la mer. SAR. Defenses sont faites aux particuliers employez au sauvement & à tous autres, de porter dans leurs maisons ni ailleurs qu'aux lieux destinez à cet effet sur les dunes, greves ou *falaises*, & de receler aucune portion des biens & marchandises des vaisseaux échouez, ou naufragez. *Falaises* se prend quelquefois seulement pour des terres élevées & des sables.

Ce mot vient de *fales* ou *fels* Allemand, qui signifie une *roche*, & qui s'est dit premierement sur les côtes de Normandie, comme croit Scaliger, & Du Cange après lui ; ou bien de *phalis* ou *falis*, qui sont des tours fort élevées. On a dit aussi dans la basse Latinité, *falesia*, & ce mot est demeuré à la Ville de *Falaise* en Normandie. On disoit autrefois *faloise* & *falise*, & on a aussi appliqué ce mot à des roches couvertes de mousse, ou à des côtaux maritimes. On appelle aussi en Normandie *falaises* ces montagnes de neige que le vent forme, & en Touraine particulierement à Amboise, on appelle de la *falaise*, du sable menu. MEN.

FALAISER. v.n. Terme de mer, qui se dit lorsque la mer se vient rompre contre une falaise ou côte escarpée, & lorsqu'il n'y a point de sable, ou de greve sur ses bords. La mer *falaise*.

FALANGE. Voyez PHALANGE.

FALBALA. f.m. Bande d'étoffe plicée & froncée, que les femmes ont mis d'abord pour ornement au bas de leurs juppes, & qu'elles ont mise ensuite presque tout au haut. Elles en portent aussi sur leurs petits tabliers & à leurs écharpes. On en met aussi sur les meubles. Jupe à *falbala*, écharpe à *falbala*, rideaux à *falbala*. Des personnes sçavantes se sont données bien de la peine pour trouver l'origine de ce terme, qui n'est peut-être que de pur caprice. Un Etimologiste le feroit aisément venir du Latin *valva* & *valvula*.

Les Romains ont eu aussi des *falbalas*, que les guerres qu'Aurelien eut à soûtenir en Orient apporterent à Rome, & qui armerent dans la suite toute la severité des loix pour en corriger l'abus. Cette nouvelle mode venuë de Syrie, où selon quelques autres, des

Par-

Parthes ou des Perses, ajoûtoit sur le fond de l'habit, quelque beau qu'il fût une autre étoffe de differentes couleurs ou plus riche, coupée par bandes, gaudronnée, & appliquée en forme de cercle de distance en distance. On lui conserva le nom de *paragauda*, qu'elle avoit dans l'Orient. Les plus modestes ne mettoient sur leurs habits qu'une de ces bandes, d'autres en mettoient deux, trois, quatre & jusques à sept, d'où les habits avoient tiré les noms de *Monolores*, *dilores*, *trilores*, *tetralores*, *pentalores*, *hexlores*, *eptalores*, pour exprimer le nombre des bandes dont ils étoient ornez. On ne peut donner une plus juste idée de cette mode, qu'en la comparant à celle que nous avons vû naître, sur la fin du dernier siecle & au commencement de celui-ci sous les noms bizarres de *falbala* & de *pretintailles*. DE LA MARE. *Traité de Police*. T. I.

FALCADE. s. f. Terme de Manege. Voyez FALQUER.

FALCIDIE. s. f. Terme de Jurisprudence. Portion que l'heritier universel pouvoit retenir sur les legs faits par le testateur; c'étoit le quart. La *Falcidie* est presque la même chose que la quarte Trebellionique. En sorte que l'heritier institué ne pouvoit pas prendre l'une & l'autre. La *Falcidie* ne se prend que sur les legs testamentaires & les donations à cause de mort, & non pas sur les donations entre vifs, ni même sur les legs pieux. Comme il étoit libre à Rome de disposer de tous ses biens sans restriction, la loi *Furia*, & la loi *Voconia* avoient apporté quelque restriction à cette liberté. Enfin le Tribun Falcidius du temps d'Auguste, en abrogeant ces deux loix, ordonna que l'heritier auroit la faculté de retenir la quatriéme partie de tous les legs, lorsque le Testateur avoit épuisé sa succession par des legs, ou legué au delà des trois quarts; & cela afin que la qualité d'heritier ne fût pas vaine, & infructueuse. Voyez QUARTE. L'heritier doit faire un inventaire, faute dequoi il n'est point reçu à demander la *Falcidie*, & il est obligé à payer tous les legs. Nov. I. de Justinien. Par la même Novelle, le Testateur peut defendre à son heritier institué de prendre la *Falcidie*; mais il faut que la prohibition soit faite en termes formels. Voyez TREBELLIONIQUE. Si l'heritier institué a negligé de faire inventaire, il est tenu de payer tous les legs sans detraction & sans distinction. Autrement il n'a point dû s'immiscer dans la succession, & s'il a commis fraude dans l'inventaire, il est dechu de la *Falcidie*. Voyez BARRY *de Suc*.

FALCORDE. s. f. En Latin *gavia*. POMET. C'est ce qu'on appelle, communément, poule d'eau.

FALE. s. f. Mot Normand *Jabot*. L'origine de ce mot n'est pas connuë. MEN.

FALERE', ÉE. adj. Vieux mot. Enharnarché, du Latin *phaleratus*, qui a été fait du Grec *phalara*, ornemens de chevaux.

FALLACE. s. f. Tromperie, fraude. C'est un homme sans fraude & sans *fallace*. L'ACAD. Il est vieux. ID.

FALLACE s. f. Terme de Philosophie. Vice d'un argument captieux & sophistique. La Logique enseigne à découvrir la *fallace* des argumens.

Qui s'étudie à user de fallace,
En ma maison point ne trouvera place.
PS. DE MAROT.

FALLACIEUSEMENT. adv. D'une maniere fallacieuse.

FALLACIEUX, EUSE. adj. Trompeur, frauduleux, sophistique. Des discours, des propos *fallacieux*. Esprit *fallacieux*. Argument *fallacieux*. L'ACAD. Sous la figure du serpent, dont le rampement tortueux étoit une image des dangereuses insinuations & des detours *fallacieux* de l'esprit malin. Dieu fait voir à Eve, notre Mere, son ennemi vaincu. BOSS.

Sermens fallacieux, *salutaire contrainte*. CORN.

Ces trois mots, *fallace*, *fallacieusement*, & *fallacieux*, commencent à vieillir, & ne sont presque plus d'usage.

FALLOIR. v. n. & impersonnel, qui ne se dit plus à l'infinitif, mais dans quelques autres temps. Voici comme il se conjugue: *Il faut*, *il falloit*, *il fallut*, *il a fallu*, *il faudra*, *qu'il faille*, *qu'il fallût*, *il faudroit*. Son participe est *fallu*, qui s'employe impersonnellement avec le verbe *avoir*, dans tous les tems composez; il a *fallu*, il eût *fallu*, il auroit *fallu*.

Il se dit des choses qu'on est obligé de faire, ou par necessité, ou par devoir. Il *faut* aimer Dieu sur toutes choses, & son prochain comme soi-même. Il nous *faudra* tous mourir quelque jour. Quand nous eûmes diné, il *fallut* payer. Il *falloit* plutôt mourir que de perdre le nom de belle. GON. Il a *fallu* ceder à la necessité. VAUG.

Je vois bien que mon cœur aspire à l'impossible,
Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne faut. GOM.

Il se dit aussi des besoins que l'on a pour quelque chose. Il *faut* peu de chose pour vivre à un homme sobre. Combien *faut*-il à cet artisan pour sa journée? Cet homme se plaint toûjours; on ne sçait ce qu'il lui *faut*.

Mais sans cesse ignorans de nos propres besoins,
Nous demandons au Ciel ce qu'il nous faut *le moins*.
BOI.

.... *Jupin qui dans le Ciel loge*,
Qui gouverne des Cieux l'horloge,
Et donne le froid & le chaud,
Souvent un peu plus qu'il ne faut. SCAR.

FALLOIR, se dit aussi dans le sens de manquer; & alors il ne s'employe qu'avec la particule *en* & le pronom de la troisieme personne. Il s'en *faut* beaucoup que l'une soit du mérite de l'autre. Il s'en est peu *fallu* qu'il n'ait été tué. L'ACAD. Peu s'en est *fallu*. Peu s'en *faudra*. VAUG. REM. Voyez FAILLIR.

SI FAUT-IL. Façon de parler familiere, dont on se sert; pour dire, quoi qu'il en soit, il faut, il est necessaire. *Si faut-il* que je sache pourquoi il a fait cela. *Si faut-il*, qu'il me rende raison de sa conduitte. Il est du stile familier. L'ACAD.

On dit en proverbe, C'est un faire le *faut*; pour dire, C'est une necessité absoluë de faire telle chose. On dit ironiquement, C'est pour son nez, il lui en *faut*; pour dire, qu'il ne merite pas d'avoir ce qu'il demande.

FALOT. s. m. Espece de grande lanterne, que l'on porte ordinairement au bout d'un bâton, ou d'un manche de bois. Quand on porte le Viatique aux malades, il y a toujours deux *falots* qui precedent le porte-Dieu. RICH.

On appelle *falot*, dans la maison du Roy, des Princes, un grand Vase qu'on emplit de suif, de poix resine & d'autres matieres combustible, pour éclairer dans les cours.

Ce mot vient de *phanatus*, Latin tiré du Grec *phanos*. MENAGE. D'autres le derivent du Grec *phallos*. Du Cange dit que ce mot signifioit autrefois des lanternes de camp, que les Anciens appelloient *phares*, dont l'invention est attribuée à Manuel Empereur, selon Cinnamus; & qu'on appelloit *Cereophalum*, *Falot de cire*. Icquez derive le mot de *falot* de l'ancien mot saxon *bal* ou *boel* d'où les Francs formerent *balo* dans leur Langue: ces mots veulent dire, *bucher*, *grande flamme*; on y a changé le *b* en *v* & ensuite l'*v* en f, & l'on a formé

mé ainsi le mot de *falot*.

FALOT, Fat; homme ridicule, qui sert de jouet aux autres, mauvais plaisant. C'est un plaisant *falot*.

Et quoi! plaisant falot
Vous jaserez toujours & je ne dirai mot.
TH. CORN. *dans le Jodelet*

FALOT, OTE. adj. Grotesque, impertinent. Visage *falot*. SAR. Esprit *falot*. Conte *falot*. Il est bas & populaire.

..... *dans ce Siecle* falot
Nul n'est en tout si bien traitté qu'un sot. ROUSS.
Par quelque chanson falote,
Nous celebrerons la vertu
Qu'on tire de ce bois tortu. ST. AMANT.

FALOTIER. s. m. Officier qui met les falots, ou les lumieres en differens endroits du Louvre sur les escaliers.

FALOUR. Vieux mot. Sot. Borel dit qu'il peut venir de faillir.

FALOURDE. s. f. Gros fagot lié par les deux bouts, fait de perches couppées, ou de quelques rondins joints ensemble. On s'en servoit autrefois pour combler les fossez des ennemis, comme temoigne Froissart.

Nicot dit que ce mot vient de *faix lourd*.

FALQUER. v. n. Terme de Manege. Faire *falquer* un cheval, c'est couler un cheval sur les hanches deux ou trois temps, comme des courbettes fort hâtées, ce qui se pratique en formant un arrêt & un demi-arrêt. *Falcade*, est cette action des hanches & des jambes qui se plient fort bas en coulant comme à courbettes lors qu'on arrête un cheval, ou qu'on lui fait faire un demi-arrêt. Ce cheval *falque* très bien en l'arrêtant; car il fait deux ou trois *falcades*, & finit son arrêt par une pésade. Ce cheval n'a point de hanches, il ne peut *falquer*. Les *falcades* de ce cheval sont d'autant plus belles, qu'il a les hanches basses en *falquant*. Arretez vôtre cheval sur les hanches en les lui faisant bien plier, desorte qu'après avoir formé ses *falcades*, il reprenne son galop sans faire de pésade; c'est-à-dire, sans demeurer ni marquer un tems; Ainsi il aura fait un demi-arrêt.

FALQUET. s. f. Nom que quelques-uns donnent au hobereau. Voyez HOBEREAU.

FALSIFICATEUR. s. m. Celui qui falsifie, qui contrefait ou altere soit des écritures, soit des drogues. &c.

FALSIFICATION. s. f. Chose qui est falsifiée, action de falsifier. Il se dit des écritures & des drogues. Il y a de la *falsification* dans cette datte, dans ces épiceries. Voilà une *falsification*. *Falsification* du vin.

FALSIFIER. v. act. Faire un faux acte, une fausse piece en imitant la veritable. *Falsifier* un testament, supposer un faux testament. *Falsifier* un texte, un passage de l'Ecriture.

FALSIFIER, se dit aussi de la simple alteration d'un acte. Il a *falsifié* cette obligation à l'égard de la datte; il en a *falsifié* une clause. Il se dit même plus souvent en ce sens que dans l'autre. Les anciens Heretiques *falsifioient* les livres en plusieurs manieres. LE P. GERMON J. DES SC. T. 34.

FALSIFIER, signifie aussi, Deguiser des drogues qu'on fait passer pour autres qu'elles ne sont, ou qui sont mêlées de quelque autre chose de moindre prix. Le sang de dragon, la terre sigillée, le musc, le bezoard, le baume, & presque toutes les drogues d'Orient sont dejà *falsifiées* sur les lieux. Les Cabaretiers *falsifient* le vin d'Espagne en le mêlant avec du miel ou d'autres drogues & liqueurs.

On le dit en ce sens du teint, &c. La brune se met du blanc & la pâle du rouge pour *falsifier* leur teint. J. DES SC.

FALSIFIER, se dit aussi de la monnoye, quand on l'altere par un mauvais mélange, ou quand on la frape sans autorité du Souverain, & qu'on se sert pour cela de coins faux.

FALSIFIE', ÉE. part.

FALTRANC. s. m. Terme Allemand, qui signifie, boisson pour ceux qui sont tombez. C'est un melange des principales herbes vulneraires, que l'on a ramassées, choisies & fait secher, pour s'en servir en decoction, ou en infusion. Celles qui croissent sur les Alpes, sur les Montagnes de Suisse & d'Auvergne, sont les plus recherchées & les meilleures, à cause de leur favorable exposition au soleil.

F A M.

FAME. s. f. Vieux mot, qui est encore en usage au Palais. Reputation, renommée. Il n'est en usage qu'en cette phrase: Il a été retabli en sa bonne *fame* & renommée. Et de là est venu l'adj. *famé*, *ée*, qui ne se dit qu'avec l'adverbe *bien* ou *mal*. Il est vieux aussi. Les hôtes de cette maison sont mal *famez*, ou bien *famez* & renommez. C'est un mot d'où sont derivez, *infame*, *infamie*, *diffamer*, &c. Ils viennent du Latin *fama*.

Comme maint homme & mainte femme
Qui ont bon los & bonne fame. FONT. DES AM.

FAMELIQUE. adj. masc. & fem. Qui est travaillé d'une faim extraordinaire & presque continuë. Il est aussi substantif. C'est un *famelique*. On dit ventre *famelique*, estomac *famelique*. Mine *famelique*, visage *famelique*; pour dire, le visage, la mine d'une personne qui est travaillée de la faim. Et table *famelique*; pour dire, une table où il n'y a pas dequoi rassasier la faim. L'ACAD.

. . *il n'est point de fou melancolique*,
Plus éfrené qu'un Auteur famelique. ROUSS.

FAMEUX, EUSE. adj. Illustre, qui est en vogue, renommé, celebre, qui est en reputation bonne, ou mauvaise. *Fameux* Auteur, *Fameux* Capitaine. *Fameux* voleur. Iris vous devenez *fameuse*. GON. Un vin *fameux*. La *fameuse* Laïs. MEN. Le cabaret le plus *fameux* de la ville. PATR.

Au creux de ce vallon est un temple fameux. CER.
La fameuse *Macette à la Cour si connuë.* REGN.
En mille écrits fameux *la sagesse tracée*
Fut à l'aide des vers aux mortels annoncée. BOI.

Une mer *fameuse* par cent naufrages. Cette forêt n'est *fameuse* que par les meurtres qui y ont été commis. Il y a plusieurs lieux qui ne sont devenus *fameux* que par les batailles qui y ont été livrées.

FAMIL. adj. Terme de Fauconnerie. Familier, domestique. Un oiseau *famil*, c'est-à-dire, un oiseau domestique.

FAMILIARISER. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel, Se rendre familier. Les Princes ne veulent pas qu'on se *familiarise* avec eux.

Il se dit aussi absolument. Celui qui se *familiarise* perd la superiorité que lui donnoit son air serieux. LE CH. DE M. Cet homme *familiarise* avec un Duc & Pair. AMUS. SER. ET COM.

On dit figurément, Se *familiariser* avec un Auteur; pour dire, Se le rendre familier, & le posseder parfaitement. Se *familiariser* une Langue étrangere; pour dire, l'entendre & la parler comme sa Langue naturelle. Se *familiariser* le stile d'un Auteur c'est se le rendre naturel. Se *familiariser* avec la goutte; pour dire, S'accoûtumer à la souffrir. Il se trouve des hommes qui

qui soûtiennent facilement le poids de l'autorité, & qui se *familiarisent* avec leur propre grandeur. La Br. L'ame se *familiarise* insensiblement avec le danger, à force de le considerer. Ab. de S. R. Il ne faut point trop se *familiariser* avec les objets des passions. P. Lamy.

Familiarisé, ée. part.

FAMILIARITE'. s. f. Privauté, maniere, accès libre qu'on a chez quelcun, & avec lequel on vit sans façon. Il ne faut pas abuser de la *familiarité* dont les Grands nous honorent. Etre fort avant dans la *familiarité* de quelcun. On s'avilit par une trop grande *familiarité*. St. Evr. Il n'y a point d'agrément à l'épreuve d'une longue *familiarité*. Id. Il faut avoir une certaine *familiarité* hardie, qui sans rien tenir de l'audace, ait quelque chose qui plaise. M. Sc. Un impertinent confond un air libre avec la *familiarité* excessive. Id. Les Mystiques vantent une *familiarité* intime & delicieuse de l'ame avec Dieu. Boss. L'usage frequent, & pour ainsi dire cette *familiarité* des Mysteres sacrez, bien loin de diminuer sa ferveur, la rendoit plus respectueuse & plus circonspecte. Fl. Dieu s'émeut plus sensiblement sur les pecheurs convertis, qui sont sa nouvelle conquête; mais il reserve une plus douce *familiarité* aux justes. Id.

On dit en mauvaise part, qu'un homme a eu des *familiaritez* avec une femme.

On dit proverbialement, *familiarité* engendre mepris.

FAMILIER, iere. adj. Qui vit avec quelqu'un en grande privauté, en grande union, sans ceremonie, sans compliment. On ne doit dire ses affaires qu'à ses plus *familiers* amis. Ceux qui ne sçavent pas vivre sont grossierement *familiers*, quand ils veulent contrefaire l'air aisé de la Cour. M. Sc.

On dit en ce sens, un discours *familier*, des epîtres *familieres*; un stile *familier*, c'est-à-dire, de la conversation ordinaire, aisé, & sans affectation d'ornemens, ou d'expressions. Il y a une certaine dignité même dans le langage ordinaire & *familier*, que les honnêtes gens sont obligez de garder. Vau.

On appelloit autrefois *familiers* du Roi, les gens de sa suitte, ses domestiques, ses Courtisans ordinaires, qui composoient sa famille. Voyez Du Cange.

Familier, se dit aussi des choses qui nous sont très-connuës, ou que nous possedons si bien qu'elles sont toûjours presentes à notre esprit. Il s'est rendu la langue Latine si *familiere*, qu'il semble que ce soit sa langue naturelle. Il faut se rendre la mort *familiere* par une frequente meditation. Bal. Plutarque insinuë doucement la sagesse, & veut rendre la vertu *familiere* dans les plaisirs mêmes. St. Ev.

Esprit familier. On appelle ainsi une sorte d'esprit, qu'on pretend qui s'adonne auprès d'un homme pour le servir. Froissard dit que Gaston Phœbus Comte de Foix, avoit un Esprit *familier* qui l'informoit de tout ce qui se passoit dans le monde. L'Esprit *familier* de Socrate.

FAMILIER, ou FAMILIARES. s. m. Terme Espagnol. Officier du St. Office. On les appelle *familiares*, parceque ce sont des espions de l'Inquisition repandus par tout. Il y en a 20 ou 25 mille repandus en Espagne. Ce sont les *Familares* qui denoncent les Heretiques & qui les arrêtent par l'ordre de l'Inquisition.

On dit en proverbe, qu'un homme est *familier* comme les Epîtres de Ciceron, pour dire, qu'il est trop *familier*, qu'il a une familiarité incommode, ou incivile. Ce qui a donné occasion à ce proverbe, c'est qu'on appelle les Lettres qu'on a de Ciceron à ses amis, les Epîtres *familieres* de Ciceron; mais c'est-à-tort. *Epistola ad familiares*, veut dire, Lettres à ses amis.

FAMILIEREMENT. adv. D'une maniere familiere. Parler, agir, s'entretenir *familierement*, en liberté, sans ceremonies. Il y a des occasions où les Rois eux-mêmes se plaisent à se communiquer *familierement*. Wicq.

Familierement, d'un stile simple, aisé, facile. Ecrire *familierement*.

FAMILLE. s. f. Maison, race. La *famille* des Scipions, des Fabiens. On a fait un beau recueil des medailles des *familles* Romaines. On se sert du mot *famille*, à l'égard des anciens Grecs & Romains, plutôt que de celui de *maison*. La *famille* des Heraclides. La *famille* des Cesars. Ursin a disposé les medailles consulaires par l'ordre alphabetique des *familles* Romaines. Le P. Jou.

En France il ne se dit gueres que des Maisons de robbe, ou bourgeoises. Il y a eu plusieurs Conseillers & Presidens dans cette *famille*. C'est une des plus riches *familles* de Paris. Ce seroit parler improprement, que de dire d'un grand Seigneur, Il est de la *famille* de... pour marquer sa race. Il faut dire, il est de la Maison de... Mr. le Maître a pourtant dit, Les grandes *familles* sont les colonnes de l'Etat. Les Ecossois se vantent d'avoir toujours été gouvernez par des Princes de la même *famille* sans interruption. Bibl. Univ. T. XIII.

Famille, se prend plus particulierement pour un menage composé d'un chef & de ses domestiques, soit femmes, enfans, ou serviteurs. Un pere de *famille*, un fils de *famille*. Les grandes *familles* sont de petits Etats, comme les Etats sont de grandes *familles*. Le Mai.

Chez les personnes de qualité, on comprend sous le nom de *famille* tous les domestiques, tous les Officiers, grands & petits. Le bon ordre que Mr. l'Ambassadeur avoit donné, pour contenir dans le devoir une aussi nombreuse *famille* que la sienne, &c. L'Ab. Regn. Diverses querelles survenues à peu près dans le même tems entre les François de la basse *famille* de l'Ambassadeur & les Soldats Corses, &c. Id.

On appelle, Fils de *famille*, un jeune homme qui vit sous l'autorité de son pere & de sa mere. Il n'est pas seur de prêter aux fils de *famille*.

Famille, se prend encore plus étroitement pour les plus proches parens. En ce sens il se dit des personnes de qualité, aussi bien que des Bourgeois & du peuple. Cet homme étoit à table avec sa *famille*, dinoit ce jour-là en *famille*. C'est une affaire de *famille*. Il a assemblé sa *famille* pour conclurre ce mariage. En ce sens, sous le nom de *Famille* Royale, on comprend les enfans & les petits-enfans des Rois. *Famille* dans ce sens a moins d'etenduë que Maison: car ce mot de Maison comprend tous les Princes & toutes les Princesses qui sont du même sang, de la même branche: ainsi on dit la *famille* Royale, & la maison de Bourbon, de Valois, &c.

La Sainte *famille*. C'est, en termes de Peinture, un tableau qui represente notre Seigneur, la Vierge, St. Joseph & St. Jean. Une sainte *famille* de Raphaël, du Poussin.

Famille, se dit aussi figurément des choses qui ont quelque alliance entr'elles, ou quelque dependance; comme en Grammaire, d'un mot & de ses derivez ou composez. Dans les Dictionnaires qui se font par racines, on met premierement le mot, & puis toute sa *famille*.

En matiere d'Ordres on dit, St. François & toute sa *famille*; pour dire, les Religieux de son Ordre. St. Benoît a une grande *famille*. La societé Religieuse est une *famille* mystique. Cl. Les Latins disoient tout de même

même *familia* pour les Sectes des Philosophes. La *famille* de Platon.

Les Religieux se servent aussi de ce terme; pour dire, Maison ou Communauté. Il est de la *famille* de Lyon. RICH. Dans l'antiquité Ecclesiastique, *famille* se dit pour une certaine quantité de Moines d'un même Monastere, qui avoient, sous l'Abbé ou Superieur general, leurs Chefs ou Superieurs particuliers. Les Monasteres étoient divisez chacun en plusieurs Maisons, classes ou *familles*, & trois ou quatre *familles* unies ensemble faisoient ce qu'on appelloit une tribu. Chaque *famille* avoit son Chef ou Prevôt, avec un second pour l'aider. Chaque *famille* avoit sa maison ou son corps de logis à part. Ceux qui faisoient le même metier étoient tous dans la même *famille*, & ils alloient tous ensemble à leur ouvrage. TILLEMONT. *Hist. Eccles.* T. VII.

Les Chymistes divisent la nature en trois *familles* ou regnes, les mineraux, les vegetaux, & les animaux. Cette expression a passé de la Chymie dans la Medecine & dans la Botanique, & elle est aujourd'hui fort en usage.

FAMILLEUX, EUSE. adj. Terme de Fauconnerie, qui se dit du faucon qui veut toujours manger. Les faucons *familleux* sont les meilleurs.

FAMINE. s. f. Disette generale de fruits, de blez, ou d'autres aliments. La *famine* se mit dans la Ville. La *famine* est un des fleaux dont Dieu châtie les hommes. Mezeray rapporte que dans le 9e. siecle la *famine* fut si grande en France que les hommes faisoient la chasse aux hommes pour les devorer. La *famine* fut generale sept ans durant en Egypte. On a pris cette ville par *famine*. ABLAN.

On verra par quels soins ta sage prevoyance,
Au fort de la famine *entretint l'abondance*. BOIL.

On dit proverbialement, Crier *famine* sur un tas de blé, en parlant des avares qui se plaignent de la necessité du temps, quoyqu'ils soient dans l'abondance. Ces mots viennent du Latin *fames*.

Les Anciens ont fait une personne de la *Famine*, comme de l'Honneur, de la Victoire, &c. Voyez. FAIM.

FAMIS. adj. Vieux mot. Famelique, affamé.

Par nos grands loups ravissans & famis,
Qui aiment plus cent sols que cent amis. MAR.

F A N.

FAN. subst. masc. On écrivoit autrefois *faon*, & plusieurs l'écrivent encore avec l'Academie. Mais comme on prononce toujours *fan*, & jamais *faon*, le plus court est d'ecrire *fan*. C'est le petit d'une biche, d'une daine, ou d'une chevrette. On appelle aussi *fan*, le petit d'un élephant. Cependant Nicod dit que ce mot ne convient point aux bêtes mordantes. Quand on dit *fan* absolument, c'est un *fan* de biche.

Ce mot vient du Latin *infans*. MEN.

FANAGE. s. m. Terme de Fleuriste. C'est proprement tout le feuillage de la plante. Le *fanage* de cette plante est beau & agreable.

Ce mot vient de *fane* qui se dit aussi de la feuille. Voyez. FANE.

FANAGE. s. m. Action de faner l'herbe d'un pré fauché, & le salaire de ceux qui sont employez à cette besogne. Il faut trois jours de beau temps pour faire le *fanage* de ce pré. On a payé deux écus aux faneurs pour leur *fanage*, pour leur travail.

FANAGE. s. m. Ancien droit des forestiers.

FANAL. s. m. Tour à feu, tour où l'on met du feu la nuit, pour avertir les vaisseaux qui sont en mer. La tour de Cordoüan sur la riviere de Bordeaux est un *fanal* fort utile à ceux qui navigent en ces quartiers-là. Dans les échelles du Levant on appelle ces sortes de tours, *Phares*, du nom de celle que Ptolomée Philadelphe fit bâtir à l'embouchure du Nil.

FANAL. C'est aussi le feu même qui est allumé sur le haut de la tour.

FANAL, est aussi un falot, ou feu allumé dans une grosse lanterne, que les vaisseaux portent au plus haut de la pouppe pour se faire voir la nuit. Quand on dit simplement *fanal*, on entend le grand *fanal* de pouppe. L'Amiral en porte trois & un à la hune, pour se faire suivre des autres vaisseaux de la flote. La galere réale en porte trois. Le Vice-Admiral, Contre-Amiral, & Chefs d'Escadre en portent chacun trois à la pouppe, & tous les autres Vaisseaux tant de guerre que marchands n'en peuvent porter qu'un. Quand il fait gros tems tous les vaisseaux mettent des *fanaux* à l'arriere, pour empêcher de deriver l'un sur l'autre. Parmi la plûpart des mariniers tout est *fanal* hormis la lanterne sourde, & une autre petite lanterne claire, qui garde aussi son nom. L'Ordonnance porte, qu'un Canonnier veillera dans la sainte Barbe avec une chandelle allumée dans un *fanal*. *Fanal* de hune, c'est celui que porte à la grande hune le vaisseau du Commandant, pour faire des signaux ou quelque autre besoin. *Fanaux* de combat, ce sont ceux qui ne donnent de la lumiere que d'un côté, l'autre étant plat & sans ouverture, de sorte qu'on peut l'appliquer contre le côté du vaisseau en dedans, lorsqu'il faut donner un combat la nuit. *Fanal* de soute, c'est un gros falot qui sert à tenir une lampe pendant le combat, afin d'eclairer dans les soutes aux poudres. CHOM. Il y a aussi de petits *fanaux*, ce sont ceux qu'on met à côté du grand fanal à la pouppe d'un vaisseau. Les *fanaux* de signal, sont ceux dont on se sert pour faire les signaux qui sont ordonnez ou dont on est convenu.

Faire *fanal*; c'est, en termes de Marine, Allumer le *fanal*, ou marcher devant avec le *fanal*, afin de guider. Les Officiers de ces trois Navires convinrent entre eux de faire *fanal* tour à tour.

Menage le derive de *phanalium*, qu'on a dit du Grec *phanarion*, fait de *phanare*, lanterne. Le *Fanar* ou *Fanari* de Nicarie est une vieille tour qui servoit de fanal, pour éclairer le passage des vaisseaux entre cette Isle & celle de Samos. VOY. DE TOURNEF.

FANATIQUE. adj. m. & f. Fou, extravagant, aliené d'esprit, entousiaste, visionaire, qui s'imagine avoir des revelations, & des inspirations, qui se croit transporté d'une fureur divine. Il ne se dit gueres qu'en fait de Religion. Les Trembleurs sont *fanatiques*. Les *fanatiques* qui n'ont ni convulsions, ni extases prophetiques, sont les plus suspects de fourberie. BAY. Les *fanatiques* en se guindant dans la Region des meditatifs & des speculatifs, ont-ils le privilege de fouler aux pieds la puissance Ecclesiastique? BOSS. Les Decies qui se devouërent pour l'interêt d'une societé dont ils alloient n'être plus, me semblent de vrais *fanatiques*. ST. EV. Ces *fanatiques* qui contrefont les inspirez, sont des seditieux capables de tout entreprendre, pour executer leurs pretenduës revelations. OE. M.

Quand je vois sous ce portique
Ce moine au regard fanatique. BOIL.

Ce mot vient de *fanum*, Latin, qui signifioit un temple des Payens. Les premiers Chrétiens appelloient par cette raison tous les Gentils, *fanatiques*. Les vieilles Chroniques de France ont appellé Clovis, *fanatique*, & Payen. On appelloit *Fanatiques* chez les Anciens, des especes de devins de qui le nom a passé ensuite à toutes les autres significations qu'on lui a données. C'étoient sur tout les Prêtres d'Isis, de la mere des Dieux,

Dieux, de Bellone & quelques autres qu'on nommoit, *fanatiques*. On les nomma d'abord *fanatiques*, du Latin *fanum*, temple, parcequ'ils demeuroient dans les temples. Ensuite parcequ'ils paroissoient furieux & extravagants dans leurs Sacrifices, on nomma *fanatiques*, tous les furieux & les extravagans.

Ceux de l'Eglise Anglicane appellent *fanatiques* tous les non-conformistes qui font scrupule de suivre leurs ceremonies & leur discipline, & qui pretendent à une pieté plus scrupuleuse. Les autres Eglises donnent le même à tous ceux qui se separent d'elles sous pretexte de pieté.

FANATISME. s. m. Vision, inspiration imaginaire, entousiasme. Le *Fanatisme* de ces gens à illuminations & à propheties, est pernicieux & à la Religion & à la societé. BAY.

On appelle aussi, *Fanatisme*, un entêtement outré & bizarre. Il se dit aussi des Sectes des *Fanatiques*. On a eu bien de la peine à éteindre le *Fanatisme*. Le P. Catrou Jesuite a fait l'Histoire du *Fanatisme* dans la Religion Protestante depuis son origine. Il promet dans la Preface de donner au public l'Histoire des nouvelles Sectes *Fanatiques*, nées dans la Religion Romaine. Tant il est persuadé, disent Mrs. les Journalistes de Paris, que le *Fanatisme*, qui peut s'élever dans une communion, n'est point un préjugé contre elle.

FANCHON. s. m. Diminutif de François, nom de petit garçon, *Fanchon* est fort joli.

FANCHON. s. f. Nom de petite fille, qui veut dire, petite Françoise. *Fanchon* devient grande.

FANE. s. f. Terme de Fleuriste. On s'en sert indifferemment en Jardinage pour *feuille*. La *fane*, ou la feuille de cette plante est large. LA QUINT. Une grande ou petite *fane*, une belle & charmante *fane*. Plus la *fane* de l'anemone est frisée ou dechiquetée, & plus elle est jolie. La *fane* qui s'étend est plus agréable que celle qui est droite. On ne couvre plus les tulipes quand elles sont en *fane*.

FANEGA, ou FANEGUE. s. f. Terme de Commerce. C'est le nom d'une mesure d'Espagne pour les choses seches, comme blé, avoine, poix, &c. Selon Ricard dans son Traité du Commerce, cinquante *fanegas* valent dix-neuf setiers de Paris, ainsi une *fanega* vaut neuf boisseaux de Paris & un tiers, ou un peu plus. Frezier, a donné à ce mot une terminaison Françoise, & il dit *fanegue*.

FANER. v. act. & n. Etendre l'herbe d'un pré fauché, & la remuer pour la faire secher, & en faire des veillotes & des meulons. On a été huit jours à *faner* cette prairie. Il a fait beau *faner* cette année, le temps a été sec.

FANER & SE FANER, se dit aussi quand les fueilles des Plantes & des Arbres, au lieu d'être droites & bien étenduës, comme sont celles des plantes qui se portent bien, sont au contraire renversées, ou en quelques façon pliées & flêtries, ce qui marque que l'arbre souffre & a besoin d'arrosement, ou que la plante n'a pas encore fait de racines. LA QUINT. Une rose cueillie se *fane* bientôt. Le grand hale *fane* les fleurs. Les Fleuristes étendent des toiles sur leurs carreaux de tulipes, pour empêcher qu'elles ne se *fanent*.

FANER, se dit figurément de la beauté, du teint & même de toute la personne, de sa vigueur, de son embonpoint, & de la fleur de son âge, qui se passe & se flêtrit. Cette femme commence à se *faner*. Les debauchez passent en un moment de l'enfance à la vieillesse, & se *fanent* en leur fleur. ABLAN.

> *Tout ce que prête l'art à tes beautez* fanées,
> *Ne te ramene point tes premieres années.* CORN.

Quelques-uns ont derivé ce mot d'*evanescere*. D'autres ont cru qu'on avoit dit *faner*, au lieu de *foiner*, faire du *foin*. Ou bien *faner* s'est dit dans le sens propre du foin; & parceque le foin quand on le *fane* se seche & perd sa couleur, on a dit aussi dans le sens figuré *faner*, de tout ce qui perdoit sa premiere couleur, sa beauté, son air vif. Voyez NICOD.

FANÉ, ÉE. part.

FANEUR, EUSE. s. m. & f. Gens de journée qu'on louë pour faner. On donne tant aux *faneurs*, & tant aux *faneuses* pour faner. Les *faneurs* doivent avoir une fourche & un râteau.

FANFAN. s. m. & f. Terme populaire dont les peres & les maris se servent pour caresser leurs femmes & leurs enfans. Les femmes & les meres s'en servent aussi à l'égard de leurs enfans & de leurs maris. On a vu des vieilles se rendre ridicules, pour appeller encore leurs maris *fanfan*.

> *Oui ma pauvre* fanfan, *pouponne de mon ame.* MOL.

Ce mot est formé de *fan* & de son reduplicatif, & *fan* est l'abregé, ou la derniere syllabe d'enfant. La repetition de cette derniere syllabe est une espece de mignardise, comme dans papa, maman, tata, jonjou, & autres termes dont on se sert avec les enfans qui commencent à parler.

FANFARE. s. f. Bruit ou concert d'instrumens militaires, comme trompettes, fifres, tambours, timbales, ou hautbois, en signe de rejouïssance. Sonner des *fanfares*. Les barrieres ouvertes, les quadrilles coururent au bruit des *fanfares*. La reception de cet Officier General se fit avec plusieurs *fanfares*. Il se dit plus particulierement du son des clairons.

FANFARE, se dit fig. dans le style familier pour signifier, ostentation, vaine parade ou grande rejouïssance. Cette noce s'est faite avec grande *fanfare*, avec grande rejouïssance. Le P. Menetrier derive *fanfare* du mot de faire.

FAIRE FANFARE, de quelque chose. C'est s'estimer & se croire plus considerable, à cause de quelque chose.

FANFARER. v. neut. Vieux mot. Faire fanfare.

FANFARON. s. m. Homme vain, qui prône sa bravoure, sa naissance, ses richesses, ses proüesses, ses bonnes qualitez. Seneque est un *fanfaron* qui tremble de peur à la vuë de la mort. ST. EV. Un *fanfaron* ne court au peril que pour faire dire qu'il a bien fait. BOU. Le monde est tout plein de *fanfarons* & d'hypocrites en amitié. ST. EV. *Fanfaron* de doctrine & d'érudition. BAY. Les menaces d'un *fanfaron* ne sont pas dangereuses.

> *Les vrais devots de cœur sont aisez à connoître;*
> *Ce ne sont point du tout* fanfarons *de vertu.* MOL.

Ce mot est pur Espagnol, & il est originairement Arabe, où il signifie un homme leger & hableur, qui promet plus qu'il ne peut tenir. MENAGE.

On le dit figurément. Cet Auteur a un stile *fanfaron*, ampoulé, rempli de grands mots qui ne disent rien.

FANFARON, ONE. adj. On ne disconvient pas qu'il ne soit brave; mais il est un peu trop *fanfaron*. Toutes ses manieres sont *fanfaronnes*. La valeur d'Enée n'est ni *fanfaronne*, ni temeraire. LE P. LE B. La langue Castillane abonde en expressions hautaines & *fanfaronnes*. BOU.

FANFARONNADE. s. f. Action de fanfaron, vanité mal fondée, rodomontade, braverie en paroles. Dans le combat des Dieux, un des combattans dit à son adversaire les mêmes *fanfaronnades* que quelque Grec dit à un Troyen. LA MOTTE.

FANFARONNER. v. act. Faire le fanfaron. Il ne se dit que dans le burlesque.

Priam s'assit de bon courage,
Sans fanfaronner *davantage.* SCAR.

FANFARONNERIE. f. f. C'est la même chose que *fanfaronnade.* Ce n'est que *fanfaronnerie* que son fait. Faire une *fanfaronnerie.* L'ACAD.

C'est pure fanfaronnerie,
De vouloir profiter de la poltronerie,
De ceux qu'attaque notre bras. MOL.

FANFRELUCHE. f. f. Il s'est dit originairement des flammêches qui s'élevent en l'air quand on brûle des feuilles, du papier, des chenevotes, ou quelque chose de semblable, comme temoigne le Dictionaire de *la Crusca* sur le mot *fanfaluga*, qui signifie la même chose en Italien. On l'a étendu par ressemblance aux choses qui n'ont aucune valeur, aux bagatelles, aux babioles. Et en ce sens il est bas & burlesque.

Menage derive ce mot de *fralucere* par reduplication. Tripault le derive du Grec *pompholix*, qui signifie *flammêche.* Du Cange temoigne qu'on a dit dans la basse Latinité *famfaluga* & *famfoluca*; & que ces mots sont tirez du Saxon, où ils signifient une chose de rien, une ordure; & qu'on en a fait *fanfreluche.* Le second chapitre de Rabelais est intitulé, les *fanfreluches* antidotées, trouvées en un monument antique. G. Patin appelle dans ses Lettres les Indulgences, les Chapelets, &c. les *Fanfreluches* Papalines.

Aujourd'huy le mot de *fanfreluches*, ou plutôt de *freluches*, se dit seulement d'une petite houppe de soye. On appelloit autrefois *freluque*, un floquet de cheveux.

FANG. Voyez SAPAN.

FANGE. f. f. Boue de campagne qu'on trouve dans les terres grasses, dans lieux humides & marécageux; bourbe. Les pluyes ont rompu les chemins, tout est plein de *fange* à la campagne; on ne se peut tirer des *fanges.* Il naquit de la *fange* un serpent nommé Pithon. BENS.

Ce mot vient du Latin *fimus* fumier, d'où l'Italien *fango* a été fait. MEN. Ou du Latin *fangus*, qu'on a dit dans la basse Latinité, comme temoigne Du Cange; ou de *phanum*, qui est un vieux mot François qui signifioit *lac* & *marécage*; ce qu'on appelle encore en Flandres *faignes.* Il vient plutôt de *fancq*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *fange.*

FANGE, au figuré & dans les discours de pieté, signifie quelquefois les ordures du peché. Il m'a tiré d'un abime de *fange* & de boue. PORT-R. Je me roulois dans la *fange* des voluptez du monde. ID.

FANGE, se dit encore au figuré en parlant de la naissance des gens, & signifie la lie du peuple, la plus basse naissance. Il est né dans la *fange.* Il a été tiré de la *fange.*

FANGE, se dit aussi pour, Bassesse d'esprit, de stile, de langage, &c.

. . . *à moins d'être au rang d'Horace, ou de Voiture,*
On rampe dans la fange *avec l'Abbé de Pure.* BOIL.

FANGEUX. adj. Plein de fange. Il roule sur un terrein *fangeux.* BOIL. Un chemin *fangeux.*

FANION. f. m. Terme de Guerre. Etendart qu'un valet de chaque brigade de cavalerie ou d'infanterie porte à la tête des menus bagages de la brigade, pendant la marche des bagages de l'armée pour en regler le rang & l'ordre, & éviter l'embaras de la marche des équipages. Il est de serge & de la couleur des livrées du Brigadier, ou de celles du Commandant de quelque corps particulier. Le Roi, par un Reglement fait à Courtray, le 22. May 1673, ordonne que le *Fanion* soit porté par un valet choisi entre les plus sages de la Brigade, qu'il ait vingt sols par chaque jour de marche, & que le *Fanion* soit conduit par un Officier subalterne, qui ramassera tous les valets de la Brigade, pour les faire marcher ensemble, à peine du fouet contre les contrevenans, afin qu'ils ne tombent point dans la marche des Troupes & des Bagages.

Ce mot est corrompu du mot *gonfanone*, qui en Italien, signifie *banniere. Fahne* en Allemand signifie étendart, & on a dit dans la basse Latinité *fano fanonis*, dans le même sens. MEN.

FANON. f. m. La peau qui pend sous la gorge d'un bœuf.

La peau d'un gras fanon *lui bat sur les genoux.*
RAMPALE *dans ses Idylles.*

Les Latins l'appellent *paleare*, ou *palearium.*

FANON. Terme de Manege. Toupet de poil gros comme du crin qui vient au derriere du boulet de beaucoup de chevaux. Les chevaux de legere taille n'ont presque jamais de *fanon.* Ce cheval de carosse a un gros *fanon.* Cet autre a ses jambes tellement chargées de poil que si le cocher ne les tient nettes il sera sujet aux eaux. Il y a un ergot derriere ce *fanon.*

FANON, se dit aussi des barbes de baleine, qui pendent des deux cotez de la gueule de ce monstre. Le cent pesant de *fanons* de baleine a été reglé par Arrêt du Conseil à 67. l. 10. f. C'est ce qui sert à mettre dans des corps de juppe des femmes, & à plusieurs sortes d'ouvrages où on a besoin d'une matierre pliante & qui fasse ressort.

FANON, en termes de Marine, est un raccourcissement du point d'une voile, & particulierement de celle d'artimon, lorsqu'on la trousse & ramasse avec des garcettes pour prendre moins de vent. Ces *fanons* sont des bouts de corde divisez en plusieurs articles ou marticles attachez aux grandes voiles, qui les embrassent & serrent quand il est de besoin.

FANON, en termes d'Eglise, signifie un manipule ou ornement sacerdotal, que les Prêtres, les Diacres, & Sous-Diacres mettent au bras gauche en officiant. Il est fait en forme de petite étole. Voyez MANIPULE; où l'on fait voir que c'étoit autrefois une espece de mouchoir blanc; comme temoigne Durandus. Son primitif est *pannus*, dont les Allemands ont fait *fannus*, parcequ'ils changent ordinairement le *p.* en *f.* On ne dit plus que Manipule hors dans le blason, où le mot de *fanon* est demeuré.

FANON, se dit aussi des deux pendans qui sont au derriere de la mitre d'un Evêque, & aussi du bonnet ou de la couronne de l'Empereur.

FANON, en termes de Blason, est un large brasselet fait à la maniere du fanon de Prêtre pendant du bras droit, au lieu que celui du Prêtre pend du bras gauche. C'étoit autrefois une manche pendante qu'on portoit près du poignet, sur tout en Allemagne, d'où ce nom nous est venu, parceque les Allemands appellent *fahnen*, une piece de linge, ou d'étoffe, & quelquefois une banniere. On l'appelle autrement *dextrôchere.*

FANON, se prend aussi quelquefois pour *gonfanon.* Voyez GONFANON. *Fanon* étoit autrefois la moindre banniere. BOREL. En ce sens Borel le derive du Grec *phaino*, je parois, parcequ'on le voit de loin étant au bout d'une pique.

FANSHAA. f. m. Arbre grand & haut qui croît dans l'Isle de Madagascar, & qui rend une liqueur rougeâtre long temps après qu'on l'a abatu. Il a ses feuilles semblables à la fougere, & son bois est plein de veines & fort dur, excepté vers le milieu où il est tendre.

FANTAISIE. f. f. L'imagination; la seconde des puis-

puissances qu'on attribuë à l'ame sensitive, ou raisonnable. Les especes, ou images des corps font leur derniere impression dans la *fantaisie*. En ce sens plusieurs l'écrivent avec *ph* suivant l'origine. L'Acad. Il n'est gueres en usage dans cette acception. On dit, *Imagination*.

Ce mot vient du Grec *phantasia*, qui signifie *imagination*.

Fantaisie, signifie encore, la determination de l'esprit à croire, ou à vouloir les choses selon les impressions des sens. Chacun juge des ouvrages selon son sens, selon sa *fantaisie*. Quand un malade est desesperé, on le laisse vivre à sa *fantaisie*. Il lui faut laisser passer cette *fantaisie*. Je veux me laisser aller à ma *fantaisie*, pourvu que ma *fantaisie* n'aille pas jusqu'à l'extravagance. St. Ev. Les Epicuriens tenoient que les Dieux ne se mêlent point des choses d'icy bas, & ne se mettent point en peine que chacun vive à sa *fantaisie*. Port-R.

Il trouve votre Poësie
Tout-à-fait à sa fantaisie. Voit.

Fantaisie, est aussi quelquefois ce qui est opposé à la raison, & signifie, Caprice, bizarrerie, boutade, folie. Il y a bien des gens qui ne consultent jamais la raison, mais qui se laissent emporter à leurs *fantaisies*. Les hommes suivent temerairement leurs passions & leurs *fantaisies*. Nic. Il ne faut pas prendre un goût de *fantaisie* pour un goût de delicatesse. St. Ev. Ce mot vient du Grec *phantasma*, qui vient du verbe *phaino*, je parois.

Fantaisie, est aussi une piece de Musique qui est composée d'accords agreables; mais qui ne peut être reduitte sous aucun genre des pieces reglées. On le dit aussi, mais plus rarement, de quelques pieces de Poësie, ou de Peinture. En ce sens, on dit d'un Peintre qu'il peint de *fantaisie*; pour dire, qu'il peint sans avoir de modele.

On appelle proverbialement, *Fantaisies* musquées, des envies, des pensées bizarres & capricieuses.

FANTASIER. v.n. Vieux mot. S'imaginer, se mettre dans l'esprit. Card. d'Ossat. Card. de Retz.

FANTASIEUX. adj. Vieux mot. Capricieux, *fantasque*.

FANTASQUE. adj. m. & f. Capricieux, bourru, qui a des manieres ou des humeurs extraordinaires. On a de la peine à gouverner un *fantasque*. Les masques affectent d'avoir des habits *fantasques*. Les Cabalistes ont des opinions *fantasques* & extravagantes. Opinion *fantasque*. Esprit *fantasque*. Ablan. Decision *fantasque*. Pasc.

On dit proverbialement, qu'un homme est *fantasque* comme une mule, parceque cet animal est capricieux. On dit aussi, qu'il y a dequoi contenter les *fantasques*, quand on donne à choisir de plusieurs choses differentes.

Ce mot vient du Latin *phantasticus*.

FANTASQUEMENT. adv. D'une maniere fantasque. Tous les danseurs de ce ballet étoient *fantasquement* vêtus. Il s'habille *fantasquement*. L'Acad.

FANTASSIN. f. m. Soldat qui marche & combat à pied. C'est de *fantassins* qu'est composée toute l'infanterie.

Ce mot vient de *fante* Italien, qui signifie la même chose, & originairement, *jeune homme* dont le diminutif est *fantassin*. Icquez dit que *fante* vient de *fantur*, mot des anciennes Langues du Nord, qui signifie garde, archer. De *fantur* on a aussi formé, *Infanterie*.

FANTASTIQUE. adj. masc. & fem. Imaginaire, chimerique, qui n'a que l'apparence. Les esprits foibles sont sujets à avoir plusieurs visions *fantastiques*; il leur apparoît des Esprits qui n'ont que des corps *fantastiques*.

FANTASTIQUER. v. act. Suivre sa fantaisie dans un dessein, dans un ouvrage, s'abandonner à son imagination sans suivre les regles de l'art. Il se dit en mauvaise part. Ils s'imaginent qu'en *fantastiquant* une espece de corniche particuliere, ou telle autre chose, ils ont fait un ordre nouveau, & qu'en cela consiste seulement ce qu'on appelle inventer. Freart.

FANTESQUE. Vieux mot. Femme d'intrigue. Nicod.

FANTI. f. m. Terme de Commerce. Les *Fanti* sont à Venise les Serviteurs du College de Commerce. Les protests des lettres de change se font à Venise par les *Fanti*.

FANTOSME. f. m. Spectre, vision, apparition, qui trouble & épouvante, quoyque ce ne soit rien en effet. Un *fantôme* troubla Cassius à la bataille de Philippes. Orphée croyoit emmener son Euridice, & ce n'étoit qu'un vain *fantôme*.

Fantôme *injurieux qui trouble mon repos*. Tristan.

On dit figurément d'une personne maigre & decharnée, que ce n'est plus qu'un *fantôme*, comme si elle n'avoit plus de corps.

Fantosme, signifie encore, une vaine image, une representation, un personnage supposé, une chimere, une fantaisie. Combien de vains *fantômes* engendrez par le mensonge & par la peur? Abl. Ecartez ces *fantômes* ridicules qui traversent vos plaisirs. Ce *fantôme* qu'on met aujourd'huy sur la scene, est un ouvrage de fraude & d'artifice. Pat. Le Doge de Venise est une image, & un veritable *fantôme* de la Majesté du Prince, dont la Republique a retenu toute l'autorité. St. Didier. Toutes les grandeurs du monde ne sont que de vains *fantômes*. Nic. Quel *fantôme* de devoir opposez-vous à mon bonheur? P. de Cl. Il n'y a rien de plus ordinaire que de voir ces vains *fantômes* de gloire, composez des faux jugemens des hommes, donner le branle aux plus grandes entreprises, & servir de principal objet à toute la conduitte de la vie des hommes. Loc. L'esprit de ceux qui n'aiment que le monde, n'a pour objet que de vains *fantômes*, qui l'amusent & l'occupent miserablement, en ne le repaissant que d'illusions & de songes. Id. Il a plû aux Stoïciens d'appeller Sage, le *fantôme* de vertu & de constance qu'ils avoient imaginé. La. Br. Le *Fantôme* de la Destinée a été inventé, aussi bien que celui de la Fortune, par les hommes, pour pouvoir excuser leurs fautes & dire du mal de la destinée, lorsqu'ils n'en vouloient pas dire ni des Dieux, ni d'eux mêmes. Le Cl.

Souvent sur des fantômes *vains*
Notre raison seduite avec plaisir s'égare;
Elle même jouit des objets qu'elle a feints;
Et cette illusion pour quelque temps repare,
Le defaut des vrais biens que la nature avare,
N'a pas accordez aux humains. Font.
Pourquoi m'alleguez-vous
Ces fantômes *d'honneur, & ces vaines chimeres?*
Corn.

Mr. Arnaud a fait un Livre intitulé, le *Fantôme du Jansenisme*. Quelquefois on se souleve & il se fait de grands cris dans la barque de l'Eglise, à la vuë des veritez, comme si c'étoient des erreurs, & ceux mêmes qui la gouvernent, s'alarment d'un *fantôme* qu'ils s'imaginent voir. P. Quesn.

On dit aussi d'une chose qui a degeneré, qui n'a plus ni, le lustre, ni l'éclat qu'elle avoit autrefois, ou d'une personne qui soutient mal son rang & sa dignité, que ce n'est plus qu'un *fantôme*. L'Empire d'Occident n'est plus qu'un *fantôme*. Les Ministres d'un tel Prince font toutes les affaires, il n'est plus qu'un *fantôme*. Après la

la bataille de Pharsale, la Republique Romaine ne fut plus qu'un *fantôme*.

FANTOSME, est aussi un homme d'osier ou de paille dont on se sert dans les executions pour la representation de ceux qui sont condamnez à être brûlez, ou écartelez, quand on ne les a pû attraper.

FANTOSMES, au pluriel. Terme de Philosophie. L'image qui se forme en notre esprit par l'impression que font les objets sur nos sens. L'ame ne connoît rien que par les *fantômes*. On ne se sert presque plus de ce mot. On dit, *Image*.

FANUM. s. m. Monnoye d'or & d'argent, qui a cours à Ceilon & en d'autres lieux des Indes. Celui d'or ne vaut que 5 sols. Ils sont si petits qu'on a de la peine à s'en servir. VOY. DE SCHOUTEN.

F A O.

FAON. Voyez FAN.

FAONNER. v. n. Il se dit des biches & des femelles de chevreuil, qui mettent bas leur fruit, ou leur fan ou faon. *Faonner* se prononce comme il est écrit.

F A Q.

FAQUIN, s. m. Homme de néant, un homme sans merite, sans honneur, sans cœur, vil, meprisable. C'est un *faquin* à nazardes. MOL. Un *faquin* fieffé.

Je ne sçai point en lâche essuyer les outrages,
D'un faquin *orgueilleux qui me tient à ses gages.* BOI.
Tout faquin *me deplaît & me blesse les yeux.* ID.
Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Lors qu'au premier faquin *il court en faire autant?* MOL.

Ce mot a signifié originairement un crocheteur, un portefaix. Rabelais 3. 36. *A Paris, en la Rotisserie du petit Chastelet, au devant de l'ouvroir d'un Rotisseur, un* faquin *mangeoit son pain à la fumée de son rost, &c. Le Rotisseur repliquoit que de fumée de son rost n'étoit tenu nourrir les* faquins, *& renioit en cas qu'il ne le payast, qu'il lui osteroit ses crochets.* Et comme on prenoit ordinairement des Crocheteurs pour courre contre eux au *faquin*, ce mot a signifié ensuite un *faquin*. Le mot François *Faquin* a été fait de l'Italien *facchino*, qui signifie portefaix, mot que Covarruvias derive de *fascis*. MEN.

FAQUIN, se dit aussi de la figure d'un homme de bois qui tourne sur un pivot, & qui sert à faire les exercices de manege, contre lequel on court, pour passer sa lance dans un trou qui y est fait exprès. On appelle cette figure *faquin*, parcequ'on se servoit autrefois de quelque gros *faquin* armé de toutes pieces, contre lequel on couroit. Courre le *faquin*. MENET. Rompre contre le *faquin*. Rompre au *faquin*. Brider le *faquin*. Il y a des courses de *faquins* où le coup dans l'œil en vaut trois, de l'œil au bout du nez deux, du nez au menton un. Voyez QUINTAINE. On dit que les filoux pour exercer leurs jeunes apprentifs ont un *faquin* de paille, pendu par une ficelle au plancher, & qu'ils les exercent à tirer au *faquin* ce qu'il a dans ses poches sans le faire remuer, faute de quoi ils les fouettent d'importance.

FAQUINE. s. f. Femme de néant, femme qui n'a ni cœur, ni honneur; C'est une franche *faquine*. RICH.

FAQUIR, ou FAKIR. s. m. Terme de Relations. Ce sont certains devots errans dans les Indes, qui souffrent des mortifications, & font des penitences outrées & incroyables. Ils vont en trouppe avec des étendarts & des armes; & tel est suivi de plus de 200. disciples. Ils campent aux lieux où leur maître se veut reposer.

Il y a aux Indes huit cens mille *Faquirs* Mahometans, & douze cens mille Idolâtres. Ils vont tous nuds l'hiver & l'été, couchent sur la terre, sur laquelle ils étendent un peu de cendre. Il y en a qui passent plusieurs années sans se coucher ni jour, ni nuit, mais qui s'appuyent seulement sur une corde qui est suspenduë; d'autres qui s'enferment dans une fosse neuf ou dix jours sans boire, ni manger; d'autres qui tiennent les bras élevez au ciel si long tems, qu'ils ne les peuvent plus abaisser quand ils veulent, d'autres qui se mettent du feu sur la tête & se laissent brûler jusqu'à l'os. Ils ne brûlent pas même de bois, de peur qu'il ne s'y trouve quelque petit animal enfermé. Il y en a qui se roulent tout nuds sur des épines. Ils se vantent d'avoir l'esprit prophetique, & ils enseignent aux femmes l'art de se faire aimer, & d'avoir des enfans. Ils ont neanmoins une telle continence, que les femmes par devotion leur venant baiser le bout de la verge, ils n'en sentent aucune émotion. TAVERNIER, & presque tous les autres Voyageurs.

FAQUIR. Espece de Dervis, ou Religieux Mahometan, qui court le Païs & vit d'aumônes, ou plutôt, selon d'Herbelot dans sa *Bibli. Orient.* *Faquir* & Derviche est la même chose. Les Persans & les Turcs appellent *Dervische*, un pauvre en general, tant celui qui l'est par necessité que celui qui l'est par choix & par profession, & les Arabes disent *Fakir* dans le même sens. C'est pourquoi il y a des Païs dans le Musulmanisme où les Religieux sont nommez *Derviches* & d'autres, où on les nomme *Faquirs*, comme l'on fait particulierement dans les Etats du Mogol. D'HERB. Les *Faquirs* vont quelquefois seuls, & quelquefois en troupe. Quand ils vont en troupe, ils ont un Chef ou Superieur. Les simples *Faquirs* n'ont pour habit qu'un morceau de toile, qui leur pend depuis la ceinture, où il est attaché par une corde jusqu'aux genoux. Le Superieur & les principaux *Fakirs* ont quelques aunes de toile couleur d'orange, dont ils s'entourent, & se font comme des ceintures & des écharpes, comme les Montagnards d'Ecosse. Ils ont encore une peau de tigre sur les épaules, qu'ils attachent sous le menton. Chaque *Fakir* porte un cor, dont il sonne, quand il arrive en quelque lieu, & quand il en sort. Ils ont aussi une espece de racloir, ou truelle, pour racler la terre de l'endroit où ils s'asseyent, & où ils se couchent. Quand ils sont en bande ils distribuent également les aumônes entre eux, donnent tous les soirs le reste aux pauvres, & ne reservent rien pour le lendemain.

Il y a aussi aux Indes des *Faquirs* idolatres. Ils vont presque tous nuds, n'ont aucune retraite assûrée, & s'abandonnent à toutes sortes d'impuretez, soûtenant que c'est là un de leurs privileges, & qu'ils ne pêchent point en le faisant. Il y en a d'autres qui sont vêtus de robes de plusieurs pieces qui leur vont jusqu'à mi-jambe, & qui couvrent des haillons qu'ils portent dessous ces robes. Leur Chef se distingue par un plus grand nombre de pieces à sa robe & par une chaine de fer de plus de deux aunes, qu'il traine attachée à la jambe.

Les gens de qualité se font aussi quelquefois *Faquirs*. Mais ils sçavent adoucir la vie de *Faquir*. Le fameux Orangzeb avant que de monter sur le trône, faisoit courir le bruit qu'il se vouloit faire *Faquir*.

Le mot *Faquir* est Arabe, & il signifie un pauvre.

F A R.

FARAILLON. s. m. Terme de Marine. C'est un petit

petit banc de sable separé d'un grand banc par quelque passage ou fil d'eau, qu'on nomme *pas*, ou *trepas*, ou *pertuis*. DICT. DE MAR. *Faraillon* signifie aussi un Fare ou une tour élevée sur le bord de la mer, dans laquelle on allume un fanal la nuit, pour avertir les Pilotes que la côte est dangereuse, afin qu'ils l'évitent. En la ville des Sables d'Olonne il y a une semblable tour ou *fare*, que l'on nomme la Tour du *Faraillon*.

De *Fare* ou *Phare*, on a fait *Pharillon* qui veut dire un petit *Fare*, & dans la suite par corruption, on a dit *Faraillon*.

FARAISON. s. f. Terme de Verrerie. Premiere figure que l'on donne par le moyen du souffle à la matiere que l'on tire au bout de la canne.

FARATS. s. m. Vieux mot. Amas. Un *farats* de clefs, un *farats* de patenostres. RAB.

FARCE. s. f. Terme de cuisine. Melange de diverses sortes de viandes hachées & assaisonnées pour farcir quelque chose, comme cochons de lait, oisons, &c. La *farce* est aussi un melange de bonnes herbes hachées & assaisonnées de sel, de poivre, & de jaunes d'œufs. Il y a de plusieurs sortes de *farces*; il y en a de chair, & de poisson. Les Patissiers font des *farces* de crême, pour faire des tartes ou autres pieces. On met des poulets, des cochons, des carpes à la *farce*. On fait des œufs à la *farce*, qu'on appelle *farcis*.

Du Latin *farcire*. *Farcio*, *farsi*, *farsum*, *farsa*, *Farce*. MEN.

FARCE, se dit aussi de ces petites faceties que donnent les charlatans en place publique pour y amasser le monde, qui sont remplis de pointes & de mots de gueule. Les Comediens en ont fait de plus regulieres qui ont gardé le même nom chez le peuple. Ce sont des pieces dramatiques qui representent une action plaisante, dont le but est de divertir. La *farce* doit être vive, railleuse & écrite d'un stile aisé & facile. Elle se compose en vers ou en prose. Patelin & la Reine Marguerite de Navarre ont fait des *Farces* Françoises. Jouer une *farce*. La *farce* se joüe ordinairement, après une piece de theatre plus serieuse. Presentement on dit plus ordinairement, la *petite piece*, au lieu de *farce*. Les Pieces de Théatre des Italiens, ne sont que de mauvaises *farces* pleines de fades plaisanteries. BIBL. CH. Aristophane joua Socrate dans une de ses *farces*. BAY. Les *farces* de Tabarin, de Marroquin, de Turlupin, &c. la *farce* du Baron de la Crasse, du souper mal apprêté, &c. Les vieux Poëtes ont fait grand cas de la *farce* de Patelin.

Ce mot vient de *facetia*, ou *farce*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton signifie *moquerie*, où on appelle aussi un boufon, *faruel*; ou plutôt du même mot *farsa*, à cause qu'originairement c'étoit un melange de diverses choses, comme la Satire des Romains. Voyez SATIRE. Les Italiens disent *farsa* dans la même signification. MEN.

FARCE, se dit aussi au figuré de toutes les contestations ridicules. Ces deux Auteurs se sont dit mille injures, c'étoit une *farce* de les voir disputer. Il y a des causes à l'Officialité si plaisantes, que ce sont de vrayes *farces*. Ce Poëte avec sa figure grotesque, donne des *farces* au peuple toutes les fois qu'il s'expose en public. G. G. Tout est *farce* dans ce monde: chacun va en masque. MAUC.

On dit fig. & proverb. Tirez le rideau, la *farce* est joüée; pour dire, C'en est fait, & cela se dit ordinairement par ironie, ou de la mort de quelque personne considerable, ou de la fin d'une affaire, qui a attiré l'attention du public.

FARCER. v. n. Plaisanter, bouffonner. Il ne fait que *farcer*. Il semble qu'il soit né pour *farcer*. L'ACAD.

FARCEUR. s. m. Terme de mepris qui se dit au propre, d'un Comedien qui joüe la farce, & figurément d'un autre homme qui fait des bouffonneries. C'est un mauvais *farceur*. La trop grande facilité de Nerva lui fit accorder aux instances du peuple le retablissement des Spectacles de *farceurs* que Domitien avoit ôtez. TILLEM.

FARCIN. s. m. Maladie des chevaux, des mulets ou des bœufs. C'est un venin ou corruption du sang qui paroît en forme de boutons ou de cordes le long des veines, & par des ulceres qu'on guerit à peine en y faisant entrer un fer ardent. Il y a *farcin* volant qui se repand par tout le corps du cheval, *farcin* interieur, *farcin* cordé, *farcin* de poule. Le *farcin* se gagne aisément, & est une vraye peste pour les chevaux. Le feu est un bon remede pour le *farcin*. Guichart croit que de l'Hebreu *beres*, *barsin*, changeant l'aspiration en un digamma, c'est-à-dire en une *f*, *farcin* pourroit être formé en François. Gesner derive ce mot de *Varices*.

FARCINEUX, EUSE. adj. Qui a le farcin. Cheval *farcineux*. Jument *farcineuse*, mule *farcineuse*.

FARCIR. v. act. Remplir de farce. *Farcir* un oison, des œufs. TR.

On dit aussi, se *farcir* l'estomac, *farcir* son estomac de viandes; pour dire, se remplir l'estomac de beaucoup de viande.

FARCIR, se dit encore de plusieurs choses dont le monde est plein, qui sont éparses çà & là. Toute la terre est *farcie* de Juifs. Paris est *farci* de mechans faiseurs de vers.

FARCIR, se dit figurément. Un livre, un discours est *farci* de Grec & de Latin, d'autoritez, de mechantes pointes; pour dire, qu'il en est plein, ou qu'il y en a plusieurs semées çà & là. Ce qui a decrié Rabelais, c'est qu'il est *farci* d'impietez & d'impuretez. Je suis *farci* de sentences, & de maximes, & il ne tient qu'à moi d'en être gâté. B. RAB. Ces deux dernieres significations se prennent toûjours en mauvaise part.

FARCIR, en termes de Pharmacie signifie, Remplir quelque cavité vuide, de choses de senteur ou d'autres, selon l'intention du Medecin, comme, par exemple, lorsqu'on ôte le cœur de certaines racines, & qu'on met à la place quelques aromates, comme des girofles & de la canelle qu'on a fait tremper auparavant. On *farcit* aussi les animaux: on prend par exemple une oye, & on lui tire les entrailles, au lieu desquelles on la *farcit* de la chair d'un vieux chat & d'herbes nervales, ce qui donne bien de la vertu à la graisse qui en decoule. On *farcit* de même des sachets de cotton en forme de petits bonnets que l'on applique sur la tête pour la fortifier, ou pour la rechauffer, ce que l'on appelle *coeffe*, en Latin *cucupha*.

FARCI, IE. part. & adj. Oison *farci*. Livre *farci* de Grec. Province *farcie* d'Heretiques. Carpe *farcie*. Ecrit tout *farci* d'injures.

Tous ces mots viennent par corruption de *farcimen*. MENAGE après SCALIGER. Ou plutôt de *farcire*.

FARCISSEUR. s. m. Ce mot se trouve dans Pomey pour signifier celui qui farcit.

FARCISSEURE. s. f. *fartura*. Pomey.

FARD. s. m. Composition artificielle qu'on met sur le visage pour l'embellir, pour faire paroître le teint plus beau. Les vieilles se servent de *fards* & de pommades pour paroître jeunes. Le *fard* fait avec la ceruse est corrosif. La matiere du *fard* des Hebreux étoit l'Antimoine & non pas le vermillon. BIBL. UNIV. T. 13. Les Chymistes trompent les femmes, en leur vendant de l'huile de talk comme un *fard* excellent. Pline dit que le *fard* des Dames Romaines étoit une terre

terre blanche, ou une espece de craye de Chio, ou de Samos, qui se dissoud facilement dans l'eau. Quelque teint frais que puisse avoir une Moscovite, elle croiroit passer pour vilaine, si elle n'étoit couverte de *fard.* Chevræana. La Suye & la graisse est le *fard* des Hotentots. Leguat. Les Espagnoles du Perou ont le teint beau, mais de peu de durée, par le grand usage qu'elles font du *fard* de Soliman qui est un sublimé corrosif. Frezier.

En vain du fard *au luxe ajoutant l'imposture,*
Tu veux de tes vieux ans nous deguiser l'injure. Corn.

Fard, signifie figurément, toute sorte d'artifice dont on se sert pour deguiser une chose, & la faire paroître autre, & plus belle qu'elle n'est en effet. C'est un homme sans *fard.* Parlez moi sans *fard.* L'éloquence est un certain *fard* qui embellit & qui agrandit les choses. Il y a plus de *fard* que de veritable éloquence dans sa harangue. Il n'y a que les fausses beautez qui aient besoin de *fard.* P. Rap. La sage, & la chaste éloquence ne met point de *fard* & de mouches sur son visage pour paroître agreable. St. Ev. Le portrait que Seneque fait de Caton n'est que du *fard* qui donne dans la vuë. Maleb.

Un esprit né sans fard, *sans basse complaisance,*
Fuit ce ton radouci que prend la medisance. Boi.
Soyez simple avec art;
Sublime sans orgueil, agreable sans fard. Id.
Que j'aimerois à faire une fidelle image,
Du fond de leurs perfides cœurs,
Moi qui hais le fard *dans les mœurs*
Encor plus que sur le visage. Des-H.

Le Sr. Gacon s'est donné le titre de *Poëte sans fard.* L'auteur d'un petit ouvrage intitulé le Misantrope a dit de lui.

. . une Muse,
Qui s'est prostituée au Poëte sans fard,
Peut avoir un enfant batard.

Ce mot peut venir de l'Hebreu *farad*, comme *farb* en Allemand. Guichart. Menage le fait venir de *fucus.* Mr. de Cazeneuve avec plus de fondement le derive de l'Alleman *farb*, couleur.

FARDEAU. s. m. Faix, charge. Ces colonnes ne sont pas assez fortes pour soûtenir un si pesant *fardeau.* Ce crocheteur porte de gros *fardeaux* sur ses épaules. La Mechanique a trouvé les moyens de lever toutes sortes de *fardeaux* par le moyen des moufles, des verrins, des tours, & des leviers. Des cordes que l'on mouille, après avoir été bien sechées, sont capables de lever les *fardeaux* les plus pesans. Bib. Univ.

Fardeau, se dit figurément de toutes les choses qui sont onereuses, qui fâchent, qui chagrinent, qui sont difficiles à faire, à gouverner, à soutenir, & qui demandent beaucoup de soin, de travail d'esprit, & de corps, pour s'en bien acquiter. Cet homme est veuf d'une mechante femme, il est dechargé d'un pesant *fardeau.* Elle est prête d'accoucher, elle se delivrera bientôt de son *fardeau.* C'est un grand *fardeau* qu'une Couronne. Les Evêchez, les Magistratures sont de pesans *fardeaux* qu'on met sur sa tête. Quand on a fait une bonne confession, on a la conscience dechargée d'un grand *fardeau.* Me voilà delivré d'un grand *fardeau.* Mol. Le *fardeau* étoit trop pesant pour une seule tête. Vaug. Un secret confié à une femme est un *fardeau* qui lui pese: elle ne tarde gueres à s'en soulager. Bell.

L'ambitieux courbé sous le fardeau *des ans,*
De la Fortune encor écoute les promesses. Des-H.
Voudrois-je de la terre inutile fardeau,
Attendre chez mon pere une obscure vieillesse? Rac.
Mais je sçai peu louër, & ma Muse tremblante
Fuit d'un si grand fardeau *la charge trop pesante.* Boil.

Nicod derive ce mot du Grec *phortion*, diminutif de *phortos*, charge, poids. Menage croit qu'il vient de *fortellus* ou de *feritellum*, mots qui sont derivez du Latin *fero*, je porte.

FARDELIER. s. m. Vieux mot. Crocheteur, porte-faix.

FARDER. v. act. Appliquer du fard. Les femmes qui se *fardent* deviennent ridées avant le temps.

Farder, signifie aussi, Employer de l'artifice ou de faux ornemens pour faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est. Cet Orateur dans ce Panegyrique a bien *fardé* son Heros, son discours étoit bien *fardé.* Les Poëtes Italiens ne sont guere naturels, ils *fardent* tout. Bouh. Tu n'éblouis pas tes Lecteurs avec la ceruse & le plâtre, dont la plupart des Auteurs *fardent* leurs pieces. Mai. En *fardant* ainsi cette pensée, il l'a renduë basse & fleurie, de terrible qu'elle étoit. Boi. Il faut orner la verité, mais sans la *farder.* Bouh.

Affreuse image du trepas,
Qu'un triste honneur m'avoit fardée,
Surprenantes horreurs, épouvantable idée &c. Corn.
Je repondrai, Madame, avec la liberté
D'un Soldat qui sçait mal farder *la verité.* Rac.

On dit aussi, *Farder* des marchandises, lorsqu'on leur donne quelque faux lustre qui en cache les defauts.

FARDER. v. neut, se dit aussi en termes de Maçonnerie, d'une masse qui s'apesantit, & qui se détruit & s'affaisse par son propre poids. Ce mur *farde*, c'est-à-dire, il creve en differens endroits.

Fardé, ée. part. & adj. Les femmes *fardées* ne sont naturelles que dans le temps des tenebres: elles laissent leurs appas sur leur toillette en se couchant. Le Ch. d'H. Les femmes ont l'ame aussi *fardée* que leur visage. St. Evr. La plupart des hommes n'ont que des vices *fardez.* Oe. M.

Fardé, se dit encore en termes de droit. Acte *fardé*, piece mise à néant ou annulée, ou acte de nulle valeur. Execution *fardée*, execution qui devient nulle.

On dit en proverbe, Temps pommelé & femme *fardée* ne sont pas de longue durée.

FARDEUR. adj. Qui farde & deguise quelque marchandise. Les maquignons, les frippiers sont de grands *fardeurs.* Ce mot est de peu d'usage.

FARDES. s. f. plur. Terme de Marine. Planches qu'on éleve pendant un combat sur l'endroit du plat bord qu'on nomme la *Belle*, ce qui tient lieu de pavois & de garde corps, afin de defendre le pont & d'empêcher que les ennemis ne decouvrent ce que s'y passe. On dit aussi *Fargues.*

FARDET. s. m. Vieux mot. Fard.

Au matin va la voir, ains qu'elle soit levée;
Ne que de son fardet *soit ointe ne fardée.*

FARDIN. s. f. La quatriéme partie d'un sol d'Angleterre, liard d'Angleterre.

FARE. Voyez Phare.

FARE. s. f. Terme de pêche. C'est une fête de Pêcheurs qui se faisoit vers le mois de Mai, où les Pêcheurs s'assembloient, & quelquefois les Officiers des Eaux & Forêts, pour faire une pêche solennelle & de rejouïssance. Il est deffendu par la derniere Ordonnance de 1679. d'aller à la *fare*, à cause que cette pêche depeuploit trop les rivieres. Le terme de *fare* est l'occasion du mot de *fanfares*, parceque l'on faisoit ces *fares* ou fêtes de pêches, avec grand bruit de trompettes, de tambours, de haut-bois, de flutes & autres instrumens, & le peuple disoit, *fanfare*; pour dire, ils font *fare.* P. Menest.

Fare. s. f. Espece de poire. La *Fare* est un fruit d'hyver. La Quint.

FARFADET. s. m. Espece d'Esprit folet qui fait peur

peur aux personnes simples, qui croyent le voir ou entendre la nuit. On pretend qu'il revient des *farfadets* dans cette maison. L'Acad. Les Cordeliers d'Orleans contrefirent les *farfadets*. Le Du Chat. Beaucoup de Voyageurs pretendent que les Indes sont pleines de ces *Farfadets*, & qu'ils ont un commerce familier avec les hommes. Ils disent qu'il y en a de bons & de mechans.

Farfadet, se dit figurément d'un homme frivole, d'un esprit de bagatelle. L'Acad.

Ce mot vient de *fadus*, qu'on trouve à peu près dans la même signification. Men. Voyez Du Cange au mot *Fadus*. Il a été fait de *fari*, qui signifie proprement parler, mais qui emporte aussi quelque divination, comme il paroit par le mot *Fata* dont nous avons fait *Fée*, & par celui de *vates*, fait comme *Fata* de *phao*, je dis. Les Grecs ont appellé *logion* un Oracle, & les Latins ont dit *dicta* dans la même signification, d'ou les Espagnols ont dit *dicha*. Au lieu de *fatus* & de *fata*, on a fait *fadus* & *fada*; & de là l'Espagnol *Hada*, pour une *Fée*. Voyez Fée.

FARFOUILLER. v. act. Fouiller en quelque endroit confusément & en y causant du desordre; chiffonner, manier, pattiner. Tous les papiers de ce cabinet sont en confusion, quelcun y est venu *farfouiller*. Il la baise, il la *farfouille*. Il est bas. Nicod écrit fatrouiller, & le fait venir de fatras. Il vaut mieux le faire venir de feuille. Farfoullier, c'est comme parfouiller, ou fouiller par tout. Menage le fait venir du Latin *perfodiculare* qui est le diminutif de *perfodere*.

FARGIER. v. act. Vieux mot. Forger.

FARGUES. Voyez Fardes.

FARIBOLE. s. f. Il n'a guere d'usage qu'au pluriel & signifie, Contes, folies, contes en l'air, choses vaines qui ne meritent aucune consideration. Vous nous contez là des *fariboles*; ce sont des *fariboles*. Au lieu de bonnes raisons, cet Auteur ne dit que des *fariboles*. Il est homme à donner dans toutes les *fariboles* qu'on s'avisera de lui dire. Mol. Ce mot est bas.

Là jamais on n'entend de pieuses paroles;
Ce sont propos oisifs, chansons & fariboles. Id.
Diantre où veux tu que mon esprit
T'aille chercher des fariboles,
Quinze ans de mariage épuisent les paroles. Mol.

Menage avec Henri Etienne croit qu'il vient par corruption du Grec *parabole*. De Valois le derive de choses frivoles, telles que les discours des charlatans. Ce qui peut confirmer cette etymologie, c'est qu'autrefois *frivole*, nom substantif, se disoit dans le même sens que *parabole* se dit aujourd'huy. Du Cange le derive de *faria*; mot de la basse Latinité, qui dans les Gloses d'Isidore & de Papias, signifie une abondance de paroles. *Faribole* vient de *frivola* par l'insertion de *l'é*. Men.

FARINE. s. f. Grain moulu & reduit en poudre. *Farine* de segle, d'orge. Le gruau se fait de *farine* d'avoine. La poudre à dessecher les cheveux se fait de *farine* de feves. Le blutoir separe le son d'avec la *farine*. La *farine* de froment est bonne pour aider à la suppuration. Athenée dit qu'on éleva autrefois des statuës dans la ville de Scolon en Beotie à l'honneur de Megalarte & de Mogalomase, pour avoir été les inventeurs du pain & de la *farine*. Quand les Medecins mettent le mot de *farine* seul dans leurs ordonnances, on entend la *farine* de froment, qui est le bled moulu & reduit en poudre. Les autres *farines* ne s'y mettent qu'avec addition. Ce mot vient du Latin *farina*, derivé de *far*, froment, bled, & *far*, selon Guichart, de l'Hebreu *bar* qui signifie du froment.

Farine. En termes de Peinture, on dit donner dans la *Farine*; pour dire, peindre de couleurs claires & fades tout ensemble, ce qui fait un coloris qui n'a rien de vif & de naturel.

Folle *farine*, est la *farine* la plus menuë que le vent enleve, & qui s'attache aux parois des moulins. Elle est emplastique, & appliquée sur la partie qui en a besoin, elle sert à procurer un calus.

On dit proverbialement, qu'une femme a donné sa *farine*, & qu'elle vend son son; pour dire, qu'elle fait plus la rencherie en vieillesse que quand elle étoit jeune. On dit aussi, Ce sont des gens de même *farine*; pour dire, que ce sont des vauriens, des personnes également prêtes à mal-faire. On dit, C'est un *Jean farine*; pour dire, C'est un bouffon. On dit aussi par un terme de mepris, Je ne veux point avoir affaire à des gens de cette *farine*. Cette façon de parler est tirée du Latin.

FARINER. v. act. Terme de Cuisinier. Jetter de la farine sur le poisson avant que de le frire.

FARINET. Jeu, où l'on prend six dez qui ne sont marquez que d'un coté. Jouer au *farinet*.

FARINEUX, euse. adj. Qui est blanc de farine. Ce pain est tout *farineux* par dessous. L'habit d'un Meûnier est ordinairement *farineux*.

Farineux, euse. Terme de Fruitier. Il se dit de certains fruits qui ayant passé leur maturité, ou étant venus sur un mauvais fond, n'ont plus la quantité d'eau, & la finesse de la chair qu'ils devroient avoir. Ces poires sont *farineuses*. On appelle chataignes *farineuses*, celles qui s'en vont presque tout en farine, quand elles sont bouillies.

Farineux, euse, se dit encore de certaines choses, dont il sort une espece de poussiere blanche semblable à de la farine. Ainsi on dit, Avoir la peau *farineuse*. On dit aussi, Dartre *farineuse*, en parlant de celle qui en se sechant laisse une crasse blanche qui ressemble à la farine.

Farineux, euse, se dit aussi en Sculpture d'une figure de cire, lorsque quelques particules du plâtre du moule s'y sont attachées. La figure devient ordinairement *farineuse*, parceque la cire aspire toûjours quelque partie du plâtre, ou bien le plâtre aspire une partie de la cire; ce qui cause un defaut notable dans la figure, & fait que le jet ne peut être jamais si beau. Pour y remedier il faut emboire le moule de cire. Fel. Enfin *farineux* se dit de tout ce qui a la nature & les qualitez de la farine, ou qui fournit de matiere à la farine des fruits, des semences, &c. La feve est un mélange de l'humeur de la terre avec les humeurs & avec les parties *farineuses* de la semence. Lemery.

FARINIER. s. m. Marchand de blé moulu. Ce Meûnier a la chalandise des *Fariniers*, qui font moudre du blé pour venir vendre de la farine à la halle.

FARINIERE. s. f. L'endroit où l'on serre la farine. Rich.

FARLOUSE. s. f. Aloüette sans crête. On l'appelle aussi aloüette de prez, parcequ'elle fait ordinairement son nid dans l'herbe des prez. On l'appelle encore *Fallope*. Cette aloüette est differente en grandeur & en couleur de l'aloüette commune. Car elle est couverte de taches roussâtres, de jaunâtres & de noires. Il est très difficile d'en nourrir. Elle chante très agréablement. Elle a l'éperon de même que les autres aloüettes. Les plumes de sa queue sont blanchâtres aux extremitez, toutes ses plumes sont noires à la racine. Elle ne se branche jamais, si ce n'est lorsqu'elle apperçoit l'Epervier; car alors elle se cache dans les arbres les plus proches qu'elle rencontre. C'est la plus petite de toutes les especes d'aloüettes. Belon, &c.

FAROUCHE. adj. m. & f. Qualité des animaux sauvages & cruels, des bêtes feroces qui se retirent dans les forêts, les deserts & les cavernes. Les lions, les tigres & les ours sont des animaux *farouches* & cruels. Les hommes eurent d'abord à combattre les bêtes *farouches*. Les premiers Heros se signalerent dans ces guerres. Boss. Plusieurs Martyrs ont été exposez aux bêtes *farouches*.

Ce mot vient de Latin *ferox*, qui signifie la même chose.

Farouche, se dit aussi des animaux timides & sauvages, qu'on a de la peine à apprivoiser, qui s'épouvantent & s'enfuyent, quand on les approche. Parmi les oiseaux & les animaux domestiques il y en a de *farouches* qu'on ne peut apprivoiser. On appelle un cheval, *farouche*, lorsqu'il n'a pas encore été dompté. Les bœufs & les chiens qu'on a laissez dans les Isles de l'Amerique sont devenus *farouches*.

Farouche, se dit aussi des hommes qui ont quelque chose de feroce. Les Tyrans sont d'une naturel *farouche* & cruelle. Nimrod, homme *farouche*, devint par son humeur violente le premier des Conquerans, & telle est l'origine des Conquêtes. Boss. Numa forma la Religion & adoucit les mœurs *farouches* des Romains. Id. Il avoit un regard furieux, & un air menaçant & *farouche*. M. Esprit.

Farouche, se dit aussi des hommes bourrus, fantasques & ennemis de la societé civile. Il n'emporte ni cruauté ni ferocité: il marque seulement une humeur sombre & retirée. Un exterieur en desordre est la marque infaillible d'un merite *farouche*, & d'un sçavoir capricieux. Ob. M. Il y a des gens timides qui ont un esprit *farouche*, qui s'effarouchent de tout. Il n'y a point d'animaux si *farouches* que certaines gens qui font profession de mepris, & d'aversion pour tout le genre humain. St. Ev. Vous n'êtes pas de ces Sçavans *farouches* qui ne daignent s'humaniser pour personne. P. Com. L'humeur *farouche* semble être le partage des Sçavans & des gens de cabinet. Bail.

Farouche, se dit quelquefois en bonne part. Les Catons avoient une vertu *farouche*, severe & inflexible. Cette Dame est *farouche*, elle ne souffre aucune galanterie. Cette femme étoit un peu moins *farouche* que Lucrece. Ob. M. La verité est trop incivile & trop *farouche* pour se presenter aux hommes: si elle veut être reçûe, il faut qu'elle prenne les couleurs de la flatterie. Go. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air *farouche*. St. Ev. Il y a certaines prudes qui s'estiment beaucoup, seulement parcequ'elles sont *farouches*. Ch. de M. Il n'est pas necessaire d'être triste & *farouche* pour être sage. Ob. M. Ces femmes si *farouches* ne sont pas toûjours les plus sages. Bell. Le monde ne nous represente la Religion comme *farouche*, & ennemie des commoditez de la vie, que pour la rendre moins aimable. Fl.

En même temps que sa bouche
Me disoit, je ne veux pas;
Ses yeux me disoient tout bas,
Je ne suis pas si farouche. La Sabl.

On dit aussi quelquefois, un œil *farouche*, ou un regard *farouche*. Il y a quelque chose de *farouche* dans la mine, dans les paroles de cet homme-là.

Entre les deux partis Calchas s'est avancé,
L'œil farouche, *l'air sombre, & le poil herissé.* Rac.

Farouche, signifie encore, Difficile, peu accessible, épineux. Il y a des gens si delicats & si *farouches* sur leurs defauts, qu'ils viennent à haïr ceux qui hasardent des conseils auprès d'eux. Ob. M.

FARRE, ou FOARRE. s. f. C'est la longue paille du bled & des autres grains. Nicod croit qu'il faudroit écrire *far*, & que ce mot *farre* ou *foarre*, vient du Latin *far*, froment.

Farre. s. f. Vieux mot. Farine. Parmi trois glouons de *farre*.

FARSANGUE. s. f. Terme de Relations. Sorte de mesure de chemin qu'on exprime en Perse par ce mot, comme on l'exprime en France par Lieuë, & en Italie par mille. La Farsangue commune de Perse est de 3000 pas geometriques.

FAS.

FASCE. s. f. Terme d'Architecture, qui se dit des frises & des trois bandes, ou parties, qui composent l'architrave.

Fasce, en termes de Blason, est une des pieces principales & honorables de l'Ecu, qui le coupe horisontalement par le milieu, & separe le chef de la pointe. Quand il n'y a aucune autre piece sur l'Ecu, elle en doit contenir le tiers. Que si elle est plus étroite, elle sera prise pour devise. Les anciens Blasonneurs l'appellent aussi *faisse* ou *fesse*. Montausier porte d'argent à la *fasce* de gueules. On dit aussi *face* par corruption pour *fasce*.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *fascia*, qui signifie une *bandelette de toile*, & ce que Vitruve appelle *fascia*, qui signifie bandes ou bandelettes. Ce qui exprime assez bien la chose, parceque les *fasces* des Architravres qui sont de differentes largeurs, ont quelque ressemblance à des bandes étenduës; aussi les nomme-t-on quelquefois *bandes*. Vitruve n'admet point de *fasce* dans l'Ordre Toscan, ni dans le Dorique; mais Palladio & quelques autres ne l'ont pas imité en cela. Fel. D'autres, comme Scohier, disent que la *fasce* est ce que les Latins nomment *fascem seu trabem transversalem*. En effet elle ressemble à une poutre mise au travers de l'Ecu.

FASCÉ. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu chargé également de plusieurs fasces de different émail. On en met au nombre de quatre, de six, & de huit. S'il y en a dix ou douze on dit *burellé*.

On dit, *Fascé contrefascé*, lorsque l'Ecu *fascé* est parti par un trait par lequel l'émail des fasces est changé, desorte que le metail est opposé à la couleur, & la couleur au metail.

Fascé denché, se dit lors que toutes les fasces sont dentées, & de telle façon, que l'Ecu en est autant plein que vuide. Il y a aussi des fasces *denchées* au haut & au bas; d'autres seulement d'un côté, qu'on appelle *feuilles de scie*. Il y en a aussi de bretessées, crenelées, engrêlées, échiquetées, ondées, frettées, maçonnées, losangées, & autres.

Fascé, est aussi un terme de Bassette & de Pharaon. *Fascer*, se dit aussi dans ces jeux.

FASCHER, ou FACHER. v. act. Choquer, offenser quelcun, lui donner un sujet de chagrin, ou de colere. Il est dangereux de *fâcher* ceux de qui on depend. Il faut quitter le monde quand il vous rit, & non pas quand il vous *fâche*. M. Sc. Il faut se *fâcher* une fois tout de bon contre qui on ne veut pas se *fâcher* souvent. Ob. M.

Fâche-*t-on un devot? C'est Dieu qu'on* fâche *en lui.*
Des-H.

Filles de sang Royal ne se declarent guere,
Tout se passe en leur cœur; cela les fâche *bien;*
Car elles sont de chair, ainsi que les Bergeres. La Font.

Il se dit à l'impersonnel. Il me *fâche*, il lui *fâche*, &c. pour dire, Je suis chagrin, je suis affligé, il est cha-

grin,

grin, il est affligé. Il me *fâche* fort de vous quitter. Il lui *fâche* d'attendre. Il vieillit. L'Acad.

On dit proverbialement, S'il se *fâche*, il aura deux peines.

Menage tient que ce mot vient de *fatigare*, dont les Latins ont usé, pour dire, inquieter, offenser & piquer par des railleries.

Fasché, ée. paart. & adj.

FASCHERIE, ou FACHERIE. s. f. Colere, chagrin, deplaisir, regret. L'affront sanglant qu'on lui a fait lui a bien donné de la *fâcherie*. La douleur l'a tellement saisi, qu'il est mort de *fâcherie*. Il n'y a rien qui fasse tant vieillir que le chagrin & la *fâcherie*. Chagrin, deplaisir, sont plus elegans que *fâcherie*.

FASCHEUX, ou FACHEUX, euse. adj. Qui donne de la fâcherie, qui causa de l'ennui, de la peine & de la difficulté. Il se dit des personnes. C'est un homme *fâcheux*, un esprit *fâcheux*, qui est fantasque, bourru, avec qui on ne peut vivre.

Censeur un peu fâcheux, *mais souvent necessaire*.. Bot.

Il se dit aussi des animaux & des choses. Les Alpes sont *fâcheuses* à traverser. Les chevaux sont *fâcheux* à dompter, les rossignols à nourrir. L'observation de la Loi Mosaïque étoit un joug *fâcheux* & insupportable. Cl.

Ah! qu'un cœur combatu, qui veut & ne veut pas,
Eprouve de fâcheux *& funestes combats*. L'Ab. Tetu.

Fascheux, pris substantiv. Signifie homme incommode, importun, ennuyeux. Les personnes publiques sont souvent exposées à la persecution des *fâcheux*. Bou.

Vous en ferez, ô quêteurs & quêteuses,
Du nombre affreux des fâcheux *&* facheuses.
Scarron.

Moliere a fait une Comedie qui a pour titre les *Fâcheux*, dans laquelle il jouë un grand nombre de *fâcheux*, c'est-à-dire, de ces certaines gens qui semblent n'être au monde que pour fatiguer & importuner les autres. Cette Comedie commence par ces deux vers:

Sous quel astre, bon Dieu! faut-il que je sois né,
Pour être de fâcheux *toûjours environné?*

On dit aussi impersonnellement, Il est *fâcheux* de perdre son bien, de passer toute sa vie à plaider.

FASCICULE. s. m. Terme de Medecine. C'est une mesure d'herbes par laquelle on entend ce qui peut être embrassé par un bras ployé contre le haut de la hanche. Les Medecins le designent dans leurs ordonnances par *fasc*.

FASCIA LATA. Terme d'Anatomie; qui sont deux mots latins qui signifient, Bande large. Le *facia lata* ou le membraneux, est le premier des deux muscles abducteurs de la jambe. C'est comme une espece de bande large qui couvre tous les muscles de la cuisse. Il vient de la levre exterieure de l'os illion, & va s'attacher par une membrane large au haut du peroné en dehors, & descend quelquefois jusqu'au bout du pied.

FASCIE'. Voyez Fascé.

FASCINAGE. s. m. C'est l'action & la façon de faire des fascines. Preparer le *fascinage*. L'Arch. Mil.

FASCINATION. s. f. Enforcelement, espece de charme qui empêche qu'on ne voye les choses comme elles sont en effet. Les merveilles qu'on dit que les forciers font voir n'ont point de realité, c'est une simple *fascination*. Linder, Medecin Suedois, traite des *Fascinations*, dans son Traité *de Venenis*.

Ce mot vient du Latin *fascino* du verbe *fascinare*; fait du Grec *baskainein*, qui signifie la même chose.

Fascination, se dit figurément en Morale du trouble des sens causé par une violente passion, qui nous fait appercevoir les choses autrement qu'elles ne sont. On ne peut pas avoir tant d'amour pour cette laide sans *fascination*.

FASCINE. D'autres écrivent FASSINE. s. f. Terme de Guerre. Fagot de menu branchage dont on se sert à l'armée pour se couvrir ou pour brûler des logemens, combler des fossez, racomoder des chemins, &c. Les *fascines* que l'on graudronne pour brûler un logement, ou quelque autre ouvrage de l'ennemi, n'ont qu'un pied & demi d'épaisseur; mais celles qui servent à faire des épaulemens, ou qu'on destine à élever des jettées ou des traverses pour le passage d'un fossé plein d'eau, ont d'ordinaire quatre pieds de longueur, & deux à trois pieds de diametre. On les lie par les deux bouts & par le milieu, à cause qu'on y mêle quantité de terre qui les renforce & qui les rend plus solides. On dit aller à la *fascine*, commander des troupes pour la *fascine*. La Cavalerie est à la *fascine*. Accommoder de mauvais chemins avec des *fascines*. On appelle *fascines* ardentes, celles qui sont frottées de roche de feu & trempées de gaudron. On les farcit quelquefois de grenades. Les assiegez les jettent la nuit pour éclairer dans un poste attaqué ou menacé.

En la basse Latinité on a dit *fascenina, fascennia & fascinata*, pour signifier ces pais de bois & *fascines* qui servoient de clôtures aux anciens châteaux ou metairies.

FASCINER. v. act. Enforceler, Faire certains charmes qui font paroître les choses autrement qu'elles ne sont à nos yeux, à notre imagination. Les forciers *fascinent* les yeux pour faire apparoir des Demons.

On le dit aussi au figuré, & il signifie, Charmer, preoccuper, tromper, éblouïr par un faux éclat, imposer par une belle apparence. Les passions nous *fascinent* l'esprit. Il faut que cette femme avec tout son fard vous ait *fascine* les yeux. Ob. M. On se laisse *fasciner* par les grandeurs du monde.

Fasciné, ée. part. & adj. Yeux *fascinez*.

FASEOLES. s. f. pl. Petites feves marbrées qui croissent en Italie, en Languedoc & en Provence. En Latin *phaselus*, *phaseolus*.

FASIER. v. n. Terme de Marine. On dit que les voiles *fasient*, lorsque le vent ne donne pas dans les voiles, & que la ralingue vacille incessamment.

FASLOT, ou VASLOT. *Vaslote* de Brabant. *Faslot* du Duc. C'est un ancien titre de noblesse qui tire apparemment son etymologie du mot de *Vassalis*. Vassal.

FASQUIER. s. m. Terme de Marine. Instrument qui a la figure d'une carde de cardeur de laine. Il est à jour étant formé de trois petites bandes dans sa hauteur, & de cinq dans sa largeur. Le *fasquier* sert à brusquer.

FASTE. s. m. Prononcez l's. Orgueil, magnificence apparente & exterieure, vaine ostentation, affectation de paroitre. Il n'a point de plurier. Les hypocrites donnent l'aumône avec *faste*, comme faisoient les Pharisiens. L'indolence des Stoïciens n'étoit que *faste* & vanité. Toutes les nations haïssent le *faste* des Espagnols. Je reponds que vous n'aurez point à souffrir le *faste*, & les fiers regards des Macedoniens. Vau. Dans les hommes delicatement ambitieux, la modestie est un *faste* fin & delié qui leur fait mepriser le *faste* des autres. M. Esp.

Toûjours un peu de faste *entre parmi les pleurs*. La Fon.

Ce mot vient du Latin *fastus*, qui se tire, selon Martinius, du verbe *fari*. Le mot de *fastus* s'est pris d'abord *pro inani jactantia*, pour une vaine & ridicule vanterie.

Faste, quelquefois se prend en bonne part, & signifie simplement, Magnificence. Il faut qu'un Ambassadeur paroisse avec *faste*, pour faire honneur à son Maître. Le *faste* de la Cour de France montre la puissance de son Roi. Les Rois gênez par les regards curieux de la foule qui les environne, n'osent gueres descendre de la gravité attachée au *faste* de la Majesté Royale. Ob. M. Les Evêques regardent le *faste*, non seulement comme permis, mais comme necessaire pour soûtenir leur rang. Fl.

Faste, se dit aussi du discours & du stile qui est haut & empoulé. Cet Orateur a commencé son discours avec beaucoup de *faste* & de grands mots. Le stile de Lucain a trop de *faste* pour être naturel. Il y a bien de la difference entre la majesté & le *faste*, entre la fausse & la veritable grandeur. Bouh.

FASTES. s. m. pl. Prononcez l'*s*. Calendrier des Romains où étoient marquez jour par jour leurs Fêtes, leurs Jeux & leurs Ceremonies. C'étoient aussi des tablettes où on marquoit les années par le nom des Consuls, & on y rapportoit tout ce qui s'étoit passé pendant l'année de leur consulat. C'est dommage que nous ayons perdu les six derniers livres des *Fastes* d'Ovide.

Ce mot vient du Latin *fasti*, *fastorum*, du verbe *fari*, *parler*. Les jours *fastes* étoient parmi les Romains, ceux durant lesquels il étoit permis de poursuivre quelque affaire en Justice, & ausquels le Preteur pouvoit dire ces trois paroles. *Do, dico, addico.*

Ille nefastus erit per quem tria verba silentur,
Fastus erit per quem Lege licebit agi. Ovid.

Ces jours *fastes* étoient marquez par une *F.* sur le calendrier de Jules Cesar ou par *F. P.* c'est-à-dire, *Fastus primo*, quand on ne pouvoit rendre, ou demander justice que pendant la premiere partie du jour.

On appelle aussi le Catalogue ou l'Histoire Chronologique de la suitte des Consuls, les *Fastes* Consulaires.

On appelle encore fig. & dans le stile soutenu, *Fastes*, les Archives, & les Regîtres publics où sont conservez les Memoires historiques des choses les plus memorables arrivées en chaque nation.

Quels traits me presentent vos Fastes
Impitoïables Conquerans?
Des vœux outrez, des projets vastes,
Des Rois vaincus par des Tirans. Rouss.

Dans ce même sens on appelle le Martyrologe, les *Fastes* sacrez de l'Eglise.

FASTIDIEUSEMENT. Prononcez l'*s*. Adv. d'une maniere fastidieuse. On blâme dans Homere les épithetes *fastidieusement* repetées. J. des Sc.

FASTIDIEUX, euse. adj. Importun, ennuyeux, fatiguant par ses discours, & par ses actions. Cet Ouvrage est aussi *fastidieux* que son Auteur. Il se dit principalement d'un homme desagreable, qui a méchant air, qui veut faire le plaisant mal à propos, & qui s'applaudit de ses sottises. De tous les mauvais plaisans les diseurs de quolibets sont les plus *fastidieux*. Bouh. Cela va plus à l'esprit qu'au corps. Bou. Ce mot est beau, & a quelque chose de pompeux: mais l'usage n'a point encore adouci ce qu'il a d'étranger. Refl. Ce qui rend les entretiens ordinaires si *fastidieux*, c'est l'applaudissement qu'on donne à des sottises. Bell. Rien n'est moins selon Dieu & selon le monde, que d'appuyer tout ce que l'on dit, par de longs & de *fastidieux* sermens. La Bruy. Le chagrin de la vieillesse se repand sur la personne des vieillards, & rend *fastidieux* tout ce qu'ils disent. Bell.

FASTUEUX, euse. adj. L'*s* se prononce. Qui a beaucoup de faste, qui est plein de faste & d'ostentation. Il se dit toûjours en mauvaise part. Eloge *fastueux*. Boil. *Fastueuse* preéminence. Pat. Defiez vous de cette vaine & *fastueuse* Religion, qui se repand toute au dehors, & qui n'a que la superficie des bonnes œuvres. Fl. Les Stoïciens se paroient d'une patience *fastueuse*. Disc. d'El. Dieu ne demande aux personnes de votre sexe, ni une sublime raison, ni une science *fastueuse*; mais une devotion tendre, & une foi simple. Fl.

. . . *Mes amoureux soupirs,*
Ne troubleront jamais vos fastueux *plaisirs.* Vill.
Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse,
Donne pour leur prochain une horreur fastueuse.
Ab. de Vill.

. . . . . . *Vous dont la pieté solide,*
Loin d'étaler aux yeux de fastueux *dehors,*
Est pour juger autrui toujours lente & timide. Des-H.

FASTUEUSEMENT. adv. D'une maniere fastueuse. Avec faste.

F A T.

FAT. s. m. Vieux mot. Destin, du Latin *Fatum*.
Qui eut en soy le fat & destinée.

Fat. adj. & subst. Sot, sans esprit, qui ne dit que des fadaises. Bon dieu! que cela est *fat*! Cet homme est bien *fat*. *Fat* est aussi subst. dans la même signification. Un *fat* est celui que les sots croyent un homme de merite. La Bruy. Le *fat* est entre l'impertinent & le sot; il est composé de l'un & de l'autre. Id. Il n'a d'usage qu'au masculin. Qui voudra faire le *fat*, le fasse; il est permis. Bens. Quelle horrible peine à un homme de merite de se faire jour à travers l'obscurité où il se trouve, & de venir au niveau d'un *fat* qui est en credit? La Bruy.

La satire ne sert qu'à rendre un fat *illustre.* Boil.
Ecoutez tout le monde, assidu consultant,
Un fat *quelquefois ouvre un avis important.* Id.
Là je ris de ce fat *qu'on voit à tout propos*
Caresser sa pensée, & rire à tous ses mots. Sanlec.

Ce mot vient du Latin *fatuus*. Voyez Fatiste.

FATAL, ale. adj. Ce qui doit arriver necessairement, par un arrêt de la destinée. C'est par un decret *fatal* de la Providence que cette ville a été ruinée. L'entreprise qui rouvrit aux Venitiens la porte de la Terre-ferme, fut faite dans le tems *fatal*. L. de Cambr.

Remarquez que l'on ne dit point *fataux* au plur. On trouve pourtant parmi les Oeuvres de Jean d'Espagne un Traitté, qui a pour titre: Exemples des jours qui ont été *fataux*. Cela n'est point à imiter. Lorsqu'il n'a pas un sens fâcheux, il signifie seulement que la chose a été ordonnée par une Puissance superieure à laquelle l'Homme est assujetti: par exemple; C'étoit une chose *fatale* à la race de Brutus, de delivrer la Republique. Vau.

Caron dans la fatale *barque*
Passe le Berger comme le Monarque. Boi.
Ton rival a des armes fatales
Teintes dans les eaux infernales. Fonten.

Fatal, signifie aussi, Fâcheux, malheureux, funeste. Ce jour-là a été *fatal* à la Republique. La bataille d'Arbelles fut *fatale* aux Perses. On ne sçauroit trop deplorer les *fatales* divisions du Christianisme partagé en tant de sectes. Le Cl. Je ne puis me delivrer de cette *fatale* passion qui me persecute. Vill.

Sans ce metier fatal *au repos de ma vie,*
Mes jours pleins de loisir couleroient sans envie. Boil.

Fatal, signifie encore, qui met fin, qui cause la mort,

mort. On a beau appeller le Medecin; quand l'heure *fatale* est venuë, il faut mourir.

Et que devant ton jour fatal,
Cent revolutions solaires
Eclairent sur son vertical.
Visionnaires de L'AB. REGN.

FATALEMENT. adv. D'une maniere fatale. Etre conduit *fatalement* chez une personne. MOL.

FATALITE'. s. f. Necessité d'un évenement, dont on ne sçait point la cause. Les Anciens l'attribuoient à la destinée. Je ne sçay par quelle *fatalité* mes desseins échoüent toûjours. Les Anciens donnoient tout à la *fatalité*. Les Stoïciens qui admettoient une Providence, l'assujettissoient pourtant à la *fatalité* du destin. OE. M. L'opinion qu'avoient les Stoïciens, que toutes choses étoient gouvernées par une *fatalité* immuable, faisoit qu'ils s'y soumettoient comme des esclaves attachez à leur chaîne. DISC. D'EL. Jamais les Stoïciens n'ont fait leur *fatalité* plus roide, ni plus inflexible, que la predestination des Calvinistes. M. DE M. Quand l'inevitable arrêt de ma *fatalité* m'aura porté dans les champs Elisées. MAIN.

FATIDIQUE. adj. Qui prophetise ou annonce les arrêts des destinées. Il ne se dit que des divinations prophanes des Anciens, qui se faisoient par le vol des oiseaux, des trepieds, & autres choses qui servoient de fondement à leurs predictions, & à leurs vains oracles. Il n'est guere en usage que dans la Poësie sublime.

FATIGANT, ou FATIGUANT, ANTE. adj. Importun, ennuyeux, qui est à charge. Les sots Panegyristes sont bien *fatiguans*. C'est une chose bien *fatiguante* que les longues visites. Les femmes pleurent leurs maris par ostentation : c'est une triste & *fatiguante* vanité. ST. EV. La vie *fatiguante* des Courtisans, & les rebuts qu'ils souffrent, ne les degoûtent point de la Cour. M. ESP.

J'aime mieux un vice commode,
Qu'une fatiguante *vertu*. MOL.

FATIGUE. s. f. Peine, travail de corps qui lasse & qui travaille. On ne doit point aller a la guerre, qu'on n'ait le corps fait à la *fatigue*. Les chevaux de manege ne sont pas propres pour la *fatigue*. Une longue contention d'esprit est d'une grande *fatigue*. J'ay été exposé à la *fatigue* d'essuyer une mauvaise harangue. CAIL. La vie des chefs de parti est une *fatigue* honorable. M. ESP. C'est une *fatigue* que d'avoir à se venger, & à soûtenir le rôle d'un ennemi declaré. BELL. Vous devriez être fait à la *fatigue* depuis le tems que vous faites de mechans tours aux gens qui s'en vangent. B. RAB.

FATIGUE, se dit aussi en parlant des hardes & habits qui resistent au mauvais temps, ou qu'on ne fait pas difficulté de salir & de gâter. C'est un gros habit de *fatigue* qui ne sert que pour la pluye, ou quand on ravaude dans le menage. On dit dans ce même sens, C'est un homme de *fatigue*; pour dire, qu'il est capable de resister à la *fatigue*.

FATIGUER. v. act. Harceler, lasser. Ce Partisan *fatigue* les ennemis par ses courses continuelles. Le meilleur cheval se *fatigue*. Il est aussi quelquefois neutre. Les filles & les femmes *fatiguoient* comme de simples ouvrieres. BOUH. Cet homme ne durera pas au travail, il *fatigue* trop.

Ce mot vient du Latin *fatigare*. On a appellé aussi *fatigia*, les travaux, peines & *fatigues*. DU CANGE.

FATIGUER, se dit figurément. L'esprit se *fatigue* aussi bien que le corps. Tous ces discours inutiles ont bien *fatigué* les auditeurs. Les grandes assemblées *fatiguent* : on n'y sçauroit parler que de choses generales qui ennuyent presque toûjours. BELL. Vous croyez que quand vous serez *fatigué* de vos passions, quelques soupirs poussez du fond d'une conscience effrayée, fléchiront à-propos la justice de Dieu. FL. Il y a communément dans nos Historiens un certain embarras qui *fatigue* l'esprit, & qui le degoûte. LE P. DAN. Ce Marquis avec son air empressé vous *fatigue* de ses embrassades. BELL.

De victimes, d'encens, j'ay fatigué *les Dieux*. DES-H.
Il fatigue *les gens du recit de ses vers*. SCAR.

FATIGUE, ÉE, part. pass. & adj.

FATISTE. s. m. Vieux mot. Bateleur, Poëte, qui faisoit des vers pour disputer le prix des Jeux Floraux & autres. Ce mot se trouve souvent dans Pasquier & autres Auteurs. Il étoit fait à l'imitation du *poietes* des Grecs, qui signifie, *faiseur*.

Ce mot vient du Grec *phatisein*, Dire, declarer. Borel derive de là le mot de *Fat*.

FATRAS. s. m. Ce mot s'est dit originairement d'une sorte de vers anciens, où un vers étoit souvent repeté, comme aux Chants Royaux, selon Borel.

En voici un exemple.

Le prisonnier
Qui n'a argent,
Est en danger.
Le prisonnier;
Pendre ou noyer
Le fait argent
Le prisonnier
Qui n'a argent.

Borel ajoûte au même endroit qu'on disoit *fatriser*; pour dire, faire ces sortes de vers. Les pieces de rimes *fatrisées* étoient de vrais *fatras*. *Satura, saturum carmen.*

Ce mot vient du Latin *farcio*. Je farcis. MEN.

FATRAS, se dit maintenant d'un amas confus de bagatelles, de choses vaines, inutiles, & superfluës, qui ne sont d'aucune valeur. Il n'a rempli son cabinet que d'un *fatras* de tableaux & d'antiquitez. Tout ce livre est plein de *fatras*, de citations, de rapsodies qui ne sont d'aucune consideration. Les observations de Menage sur la langue Françoise sont pleines de *fatras*. BOUH.

... *Ne replique point, je connois ton* fatras;
Combats sur ma parole, & tu l'emporteras. BOIL.

FATRASSER. v. n. Ce mot se trouve dans Pomey pour, S'occuper à des bagatelles. Cet homme ne fait que *fatrasser*. Il est bas.

FATRASSEUR. s. m. Ce mot se dit familierement d'un diseur de bagatelles, d'un homme qui s'occupe à des naiseries. C'est un *fatrasseur*, je ne veux point avoir affaire à lui.

FATRISER. v. act. Vieux mot. Faire des pieces de vers appellées *fatras*.

FATROULER. v. neut. Vieux mot. S'occuper à quelque chose de neant.

FATUAIRE. s. m. Les *Fatuaires* étoient chez les Anciens ceux qui paroissant inspirez annonçoient les choses futures. Ce nom vient de *Fatua* femme du Dieu Faune, laquelle predisoit aux femmes l'avenir, comme Faune le predisoit aux hommes.

FATUITE'. s. f. Sottise, impertinence. On ne peut trop blâmer la *fatuité* de ceux qui parlent toûjours, & qui ne sçavent rien. L'entêtement aveugle & ridicule que nous avons pour nous-mêmes, est une espece de *fatuité*. BELL. Un voluptueux étant à la chasse demandoit à ses gens, ay-je du plaisir? Ce sont des *fatuitez* des Grands, qu'il est bon de remarquer. NIC. Le P. Bouhours a douté si *fatuité* est François : l'usage l'a confirmé. Nous n'avons point d'autre terme qui exprime

prime si bien ce que l'on entend par là. La *fatuité* de certaines femmes est pire que la grossiereté, ou la rusticité des villageoises; elle a l'affectation de plus. LA BR. Il faut avoir bien du merite pour ne tomber pas dans des *fatuitez* bisarres, quand on est tout-d'un-coup élevé à une grande fortune. BELL.

Il vient du Latin *fatuitas*. La lettre de Philippe le Bel au Pape Boniface 8. commence par ces mots, *Sciat maxime tua fatuitas*.

FAU.

FAU. s. m. Arbre de haute futaye. En Latin *fagus*. C'est la même chose que *fouteau* ou *hêtre*. Voyez HESTRE.

FAUBERT. s. m. Terme de Marine. C'est une espece de balai dont on nettoye le vaisseau. Il est fait de vieux cordages dessilez, qu'on appelle autrement *escouppes* ou *vadrouilles*. De là on dit *fauberter*; c'est-à-dire, balayer, nettoyer avec un *faubert*.

FAUBLOYER. v. neut. Vieux mot. Dire, parler, reciter; du Latin *fabulari*.

FAUCHAGE. s. m. Action de faucher. Un temps pluvieux n'est pas propre pour le *fauchage* des prez. Il a tant payé pour le *fauchage* de ses avoines.

FAUCHE. s. f. se dit aussi de l'action de faucher, ou de ce qu'un homme peut faucher en un jour. La plupart des prez de France se mesurent par tant d'hommes de *fauche*. Ce mot est derivé du Latin *falx*.

FAUCHER. v. act. Coupper l'herbe des prez, ou les avoines avec la faulx. Il y a des prez qu'on *fauche* deux ou trois fois l'année, comme ceux de la Luyserne.

FAUCHER, en termes de Manege, se dit d'un cheval qui étant entr'ouvert, ou ayant fait un effort au train de devant, marche de telle sorte en boitant, qu'il traîne en demi-rond une de ses jambes de devant. Cette action paroit plus au trot qu'au pas.

On dit figurément, que la mort, que le temps *fauchent*, detruisent tout.

FAUCHÉ, ÉE. part.

On dit quelquefois ironiquement, que les prez sont *fauchez*, que les avoines sont *fauchées*; pour dire, qu'ils sont perdus, ruinez, qu'il n'y en aura point cette année.

FAUCHET. s. m. Espece de râteau avec des dens de bois, qui sert aux faneurs à amasser l'herbe fauchée & fanée pour la mettre en moulons. Les batteurs en grange ont aussi besoin d'un *fauchet* pour separer la paille battuë d'avec le blé.

FAUCHEUR. s. m. Celui qui fauche les prez & les avoines des champs.

FAUCHEUR, C'est aussi une espece d'araignée qui a le corps très petit & de longues pattes.

FAUCHON. s. m. Espece d'épée courbe, dont on se servoit autrefois. On l'appelloit ainsi, parcequ'elle étoit faite en forme de faucille, ou parce qu'on en fauchoit les hommes.

On le fauchon *je te ceindrai,*
Ou ta vie je faucherai.

FAUCILLE. s. f. Instrument qu'on manie d'une main, & avec lequel on scie les blez. Il est fait en demi-cercle, & emmanché d'un petit manche de bois. Il a de petites dens plus delicates que celles des scies. En Provence la *faucille* n'a point de dents. Elle coupe comme un couteau bien affilé. C'étoit la saison où les épis tomboient sous les *faucilles*. Les Moissonneurs ont déjà la *faucille* à la main. Il est tems de mettre la *faucille* dans la moisson.

Le même grain que les glaçons
Sembloient derober aux moissons,
Tombe enfin dessous la faucille,
Et le diligent Laboureur
Se sert des mains de sa famille,
Pour recueillir tout son bonheur.

Ce mot vient de *falcula* ou de *falcilla*, diminutif de *falx* NICOD.

En Anatomie on appelle *Faucille*, cette portion de la dure mere qui fait la separation des parties de devant du cerveau, à cause qu'elle a la figure d'une *faucille*.

On dit figurément, Mettre la *faucille* dans la moisson d'autrui; pour dire, Entreprendre sur le metier, sur les fonctions d'autrui.

On dit proverbialement & ironiquement, quand quelcun fait une action mauvaise, qu'il ira droit en Paradis comme une *faucille*; ou d'une chose tortuë, qu'elle est droite comme une *faucille*.

FAUCILLON. s. m. Instrument fait en forme de faucille. On appelle du bois à *faucillon*, un menu bois taillis aisé à coupper avec cet instrument.

FAUCON. s. m. Oiseau de leurre, qui a le plus beau vol, & qui est le plus estimé entre les oiseaux de proye; c'est pourquoy il donne le nom à la *Fauconnerie*. Il a les pieds jaunes, la tête noire, & est semé sur le dos de plusieurs taches. Le bon *faucon* a la tête ronde, le bec court & gros, le col long, les épaules larges, les pennes des aîles subtiles & deliées, les cuisses longues, les jambes courtes, les pieds, ou mains, longs, larges & grands. *Faucon* ne se dit que de la femelle; car, pour le mâle, on l'appelle, Tiercelet de *faucon*, parcequ'il est un tiers moins gros & plus foible que la femelle. POMEY. Le *faucon* vole pour les champs, pour riviere, pour milan, pour corneille, pour heron, pour pie. En Latin *falco*, *triorches*, *buteo*, & en general *accipiter*, qui est le nom de la meilleure espece, qui a donné le nom aux autres. Le mot de *faucon* se peut aussi attribuer particulierement à chaque espece, & l'on dit *faucon* gentil, *faucon* de Barbarie, *faucon* sacre, &c. Il n'appartient qu'aux Rois & aux Princes, de tenir des *faucons* pour leur divertissement, soit au vol pour champs, ou pour riviere. Cet oiseau, qui est de la plus grande entreprise, qui se soûtient le mieux, & qui fond avec le plus d'impetuosité sur tout ce qu'il apperçoit, est aussi pour cela le plus noble de tous les oiseaux qui sont à l'usage de la fauconnerie. La chair du *faucon* est bonne à manger, elle contient beaucoup de sel volatil & d'huile.

Faucon, du Latin *Falco*, *a falce*, parce que les ongles des pieds de cet oiseau sont faits en forme de faucille. Giraldus le derive à *falcando*, parcequ'il vole en tournant comme une faulx. Frederic Lempereur a bien écrit des *faucons* en son Art de la Chasse. Albert le Grand, Jacques Auguste de Thou dans sa *Fauconnerie*, &c. On distingue six especes de *faucon*, sçavoir le *faucon*, le gerfeau, le sacre, le lanier, l'emerillon & le hobereau. On apporte les *faucons* de Barbarie, de Tartarie, d'Allemagne, de Savoye & autres païs eloignez; il s'en rencontre dans les montagnes de Dauphiné. Le *faucon* a son tiercelet qui est le mâle, aussi-bien que les autres oiseaux de proye, à l'exception de l'emerillon. Ils n'ont rien de different que la grandeur & quelque chose dans le pennage. On apporte d'Espagne des Tiercelets de *Faucon* qui se perdent dans les nuës, qui ne vont jamais au change, qui tiennent long tems sur aile, & qui sont très justes en leur remise. Ils servent au vol des Courlis & des Cannepetieres. Voyez TIERCELET.

FAUCON ANTANAIRE, ou ANTENAIRE, qui est pris au printemps avant la muë.

FAUCON DE BARBARIE. Voyez FAUCON TARTAROT.

Faucon Bastard. On appelle ainsi ceux qui sont issus de parens de differentes especes, comme d'un pelerin & d'un montain, ou de l'accouplement des *faucons* avec les autours, les milans & les aigles. Ils tiennent pour la plupart de leurs peres.

Faucon Blanc. Ces especes de *faucon* viennent des parties Septentrionales, comme de la Norvege, de la Suede, &c, & des bois & forets les plus reculées, & des montagnes les plus inaccessibles. Ils ne sont pas dans leur bonté qu'ils n'ayent passé un an ou deux.

Faucon Familleux. C'est un *faucon* famelique, ou sujet à la faim.

Faucon Gentil, de passage, qui vient des païs circonvoisins, qui est le plus aisé à dresser, & qu'on prend en Août ou en Septembre. Ce mot vient de *gentilis*.

Faucon Hagard, c'est-à-dire, *fier* & *bisarre*. Celui qui n'est plus sor quand on le prend, qui a mué ou changé de plumes. On l'appelle aussi, *faucon de repaire*, ou *Faucon branchier*. On l'appelle encore *faucon* boisu, en Latin *ramales & ramagii*.

Faucon Marin. Il ressemble fort au lanier & on ne les distingue que parceque le lanier ne mange point de poisson, qui est la nourriture du *faucon* marin.

Faucon Montanier, Montain, ou Montagnard. Celui-ci est d'une couleur brune, & s'il est sain, il est excellent; il est grand & hardi, ne s'attachant qu'aux grands oiseaux, mais il est dificile à gouverner & à garder; il le faut faire porter éveillé, & il doit être entretenu entre gras & maigre.

Faucon Mué en main d'homme, se dit simplement *faucon mué*: quand il est mué des champs, & puis pris au passage, il se dit *ardoisé*, *madre* ou *fleuri*, *hors de connoissance*, & *vieux faucon*.

Faucon Niais, qui n'a jamais été à soi, qui est pris au nid, ou dans le roc quand il est fort petit. On l'appelle aussi, *Faucon Royal*, parcequ'on l'éleve facilement. En Latin *nidasius* ou *nidularius*. Ils sont appellez *niais*, parcequ'ils sont pris dans le nid & sont apprivoisez & rendus domestiques d'abord.

Faucon Passager, qui vient du pelerin & du montanier. Il est d'autant meilleur qu'il approche plus du montanier.

Faucon Pelerin, est celui qui vient des païs lointains, dont on ne trouve point l'aire, & qu'on a pris depuis le mois d'Octobre jusqu'en Janvier. En Latin *falco peregrinus*, *étranger*.

Faucon du Perou. Et autrement *neblies*, qui vole plus haut que les autres, qui a des serres fortes, & une couleur tirant sur le noir.

Faucon Ramage ou Branchier, ou Branchet, ce sont ceux qui étant encore tout jeunes ont été pris voltigeans de branche en branche autour de leur nid.

Faucon Sor, ou neuf. C'est un *Faucon* qui a encore son premier plumage, les pennes du premier an. En Latin *annotinus*, *anniculus*. On a dit aussi *sorus* à cause de leur couleur enfumée.

Faucon Tagarot. C'est un oiseau fort long & floüet, d'une espece particuliere. On l'apporte du coté d'Egypte.

Faucon Tartarot, ou de Barbarie. C'est un grand oiseau dit de *haute maille*, appellé des Turcs *faucon sahin*. Mr. de Sainte Marthe, l'appelle *Tartarot*. Un de ses noms lui vient de ce qu'il fait son passage communement en Barbarie & dans le Royaume de Thunis, & l'autre de ce qu'il vient de Tartarie.

Faucon Thunisien, qui vient de Thunis, nommé autrement *alphanet*, de *alpha*, parceque les Grecs le mettent au premier rang des *faucons*. Il est approchant de la nature du Lanier de France, mais d'une taille plus petite.

Il y a des *Faucons* qu'on nomme *balatins*, qui viennent de Hongrie, ce sont des *faucons* communs, petits, de pennage brun & qui ont la tête noire.

Pour rendre le *faucon* & generalement tous les oiseaux de proye, domestiques, il est necessaire de les tenir frequemment sur le point, leur avoir la main douce & ne les pas contredire.

On dit, *faucon* qui va au change, qui ne va pas au gibier. On dit jetter le *faucon* & lâcher l'autour; main de *faucon*, & pied d'autour. Lier le *faucon* & impieter l'autour. Il ne faut pas donner gorge de grosse chair aux *faucons*, car ils ne l'enduisent pas bien.

Le *faucon* étoit chez les Anciens un oiseau de très bon augure.

FAUCON. Terme d'Artillerie. Espece de canon du 3. rang, qui a trois pouces de diametre, & qui porte une livre & demie de balle.

FAUCONNEAU. s. m. Piece d'artillerie, qui tient le sixiéme rang entre les canons, du calibre de France qui a six à sept pieds de long, & deux pouces de diametre, dont la bale pese environ une livre & demie, selon Hanzelet, c'est une huitiéme de coulevrine qui a 35. calibres de long, qui tire deux livres & demie de fer avec deux livres de poudre; & le Bâtard a 30 calibres, & tire trois livres de fer avec autant de poudre.

Fauconneau, chez les Maçons, est la piece de bois posée en travers sur le haut d'un engin à élever des fardeaux. Elle porte les deux poulies par où passent les cables.

FAUCONNERIE. s. f. L'art de dresser, d'affaiter, de gouverner, d'apprivoiser, d'assûrer les oiseaux de proye, & de les employer à-propos à la volerie du gibier. On ne sçavoit dans les premiers tems ce que c'étoit que la *Fauconnerie*; & l'art de dresser les oiseaux à cette chasse, paroissoit si impossible qu'on n'avoit pas daigné seulement y faire la moindre attention. Aristote & Pline furent les premiers qui s'aviserent d'en donner des instructions. Depuis eux cet art qui n'a rien que de noble, s'est rendu si recommendable, que les Princes & les plus Grands Seigneurs en ont fait leurs plus grands plaisirs. Elian & Julius Firmius ont été les premiers qui ont reduit en art la *Fauconnerie*. Celui-là étoit du tems de l'Empereur Adrien; & celui ci du tems de Constantin, fils de Constantin le Grand. Pierre Crescence de Bologne attribue l'origine de cet Art à un certain Roi nommé Daucus. Léandre qui étoit Italien, veut que ce soit Frederic Barberousse, qui le premier ait apporté cet art en Italie, & Collenutius dit que ç'a été sous l'Empereur Henri VI. que cet exercice a paru. Il y a là-dessus plusieurs Traitez tant en Latin qu'en François. Entre ceux qui ont donné en Latin des Preceptes sur la *Fauconnerie*, nous avons Cardan, Belisaire, Albert le Grand, Stampfius & Aldrovande. Pour ce qui est des François; Chantelouche de la Gona, Chambellan du Roi de Sicile, Jean de Franchieres, Grand Prieur d'Aquitaine, les quatre Maitres Fauconniers, Malopin, Martino, Cassien & Michelin, Guillaume Tardis, Lecteur de Charles VIII. Mercure, Fauconnier de la Chambre sous les Rois Henri III & Henri IV, & le Sieur Desparon, Gentilhomme Provencal, nous en ont laissé des Traitez. Mr. de Sainte Marthe a mis en beaux vers Latins les principes de cet Art. On trouve à la fin du Dictionaire Royal de Pomey une espece de

Traité

Traité sur la *Fauconnerie*, où il enseigne en peu de mots tout ce qu'il y a de plus essentiel dans cet art. La *Fauconnerie* a été inconnuë aux Grecs & aux Latins de la maniere dont elle se pratique parmi nous. Tous leurs livres ne peuvent pas seulement fournir un mot propre pour la nommer, bien loin de nous en apprendre tous les termes. La langue Françoise seule a des mots singuliers pour exprimer tout ce qui regarde la Venerie & la *Fauconnerie*. Bou.

Fauconnerie, se dit aussi de la chasse qui se fait avec les oiseaux de proye, & de tout ce qui appartient à l'équippage de cette chasse. La *Fauconnerie* & la Venerie sont de grande depense. Ce Prince aime la *Fauconnerie*, il a beaucoup d'Officiers de *Fauconnerie*. La *Fauconnerie* du Roi est en tel endroit. La *Fauconnerie* est aussi le bâtiment où l'on nourrit les faucons, & où logent les Officiers de la *Fauconnerie*.

FAUCONNIER. s. m. Affaiteur, ou apprivoiseur d'oiseaux, celui qui dresse & qui gouverne, ou qui a le soin des oiseaux de proye. Des gans de *Fauconnier*. Le Grand Seigneur entretient ordinairement six mille *Fauconniers*, & le moins qu'il en ait eu, c'est trois mille.

On appelle chez le Roi, le Grand *Fauconnier* de France, l'Officier qui a soin de toute sa Fauconnerie. Cette charge a été demembrée de celle de Grand Veneur. Le Grand *Fauconnier* prette serment de fidelité entre les mains du Roi. Il nomme à toutes les charges de chefs de vol, vacantes par mort, à la reserve de celles des Chefs des Oiseaux de la chambre du Roi, & des Oiseaux du cabinet de sa Majesté. Tous les Marchands *Fauconniers* François ou Etrangers sont obligez, sous peine de confiscation de leurs Oiseaux, de les presenter au Grand *Fauconnier*, afin qu'il puisse choisir & retenir ceux qui sont necessaires pour les plaisirs du Roi. Les droits & prerogatives du Grand *Fauconnier* sont tirez d'une Histoire manuscrite de Robert de la Mark, Grand *Fauconnier* sous Louïs XII. & François premier. Tous les ans le Grand maître de Malte envoie douze Oiseaux au Roi de France par un Chevalier de Malte qui est François. Le Roi de Danemarck & le Prince de Courlande envoient aussi tous les ans au Roi des Gerfauts & autres Oiseaux de proye. Etat de France. Il y a differens vols dans la Grande *Fauconnerie*. Voyez Vols. Après le Grand *Fauconnier* & les chefs des differens vols de la Grande Fauconuerie, il y a 25 Gentilshommes de la Fauconnerie, &c.

On dit en termes de Manege, Monter à cheval en *Fauconnier*; pour dire, Monter du côté droit, du pied droit, comme font les *Fauconniers*, parcequ'ils tiennent l'Oiseau sur le poing gauche.

FAUCONNIERE. s. f. Poche ou bourse de Fauconnier.

On appelle aussi *Fauconniere*, une espece de bissac de cuir ou double gibeciere qu'on porte à cheval, & qu'on met des deux côtez de l'arçon de la selle, où on serre les menuës hardes necessaires pour un voyage.

FAUCRE. s. m. Vieux mot. Arrêt de la lance.

Escu au col, lance sur faucre.

Ce mot vient du Latin *fulcrum*, appui.

FAUDE. s. f. Vieux mot. Giron. On l'a dit aussi pour le creux d'une chaise, & *faudiere* & *faudal*, pour un tablier de femme. Ces mots sont encore en usage en Languedoc.

FAUDETUEIL. s. m. Vieux mot. Chaise à bras, Siege Royal. Voyez Nicod.

F A V.

FAVELE. s. f. Vieux mot. Mensonge, du Latin *fabula*.

FAVEUR. s. f. Grace, bon office, bienfait, marque d'amitié, de bienveillance. Il faut demander au Ciel qu'il nous fasse largesse de ses *faveurs*. Ce qu'on obtient par le travail n'égale point les *faveurs* gratuites de la nature. Fonten. Les Princes font des *faveurs* à qui il leur plaît. On se trompe fort, si on compte les *faveurs* de la Fortune pour de vrais biens. Voi. La haine de la fortune est beaucoup moins à craindre que ses *faveurs*. Esp.

Le Ciel qui mieux que nous connoît ce que nous sommes,
Mesure ses faveurs *au merite des hommes.* Corn.

Faveur, se dit quelquefois d'une simple civilité. Faites moi la *faveur* de croire que je suis tout à vous.

Faveur, se dit aussi de l'équité, de l'adoucissement des loix, par opposition à la rigueur, & sur tout en matiere de Justice. On dit sur le fait des Graduez, *Mois de faveur*, ceux dans lesquels un Collateur peut choisir quelcun entre les Graduez pour lui conferer un Benefice, qui sont Avril & Octobre; & *Mois de rigueur*, ceux où il est obligé de le conferer au plus ancien, sçavoir Janvier & Juillet. On appelle aussi, *Jours de faveur*, les dix jours que l'Ordonnance accorde aux Marchands & Banquiers, après l'écheance de leurs lettres de change pour les faire protester. Il y a des questions problematiques où on peut faire *faveur* à son ami. Il a eu des lettres de *faveur* pour tous ses Juges; c'est-à-dire, des lettres de recommandation. Il s'agissoit de l'état d'un enfant, la *faveur* de la cause l'a emporté.

Faveur, signifie aussi, Approbation, affection, estime. Les Grands briguent souvent la *faveur* du peuple. Un bon Orateur menage la *faveur* de son auditoire.

Faveur, se dit plus particulierement du credit, de l'accès, du pouvoir qu'on a à la Cour, ou auprès du Roi. Cet homme est bien en Cour, il est de la *faveur*; il est en *faveur* auprès du Roi. Il faut regarder la *faveur* avec le même respect qui n'est dû qu'au merite. Ab. de S. R. La *faveur* inspire naturellement l'orgueil & la fierté. Bell. La haine des Favoris n'est autre chose que l'amour de la *faveur*: le depit de ne la posseder pas se console par le mepris que l'on temoigne pour ceux qui la possedent. La Roch. La *faveur* des Princes n'exclud pas le merite, & ne le suppose pas aussi. La Br. On voit des hommes que le vent de la *faveur* pousse d'abord à pleines voiles, & à qui elle fait perdre la terre de vuë en un moment. Id. A mesure que la *faveur* croît, on devient plus meprisant, & plus hautain. Bell.

Faveur, se dit ordinairement en amour de tout ce qu'une Maitresse accorde à celui qu'elle aime. L'amour ne vit que de *faveurs*. Combien de femmes ont payé par de grandes *faveurs* quelques fausses loüanges, & quelques paroles obligeantes! Bell. Il a eu les dernieres *faveurs* de cette Dame. D'une personne comme vous, Madame, tout est des *faveurs*, hors l'indifference. P. de Cl. Les femmes s'attachent aux hommes par les *faveurs* qu'elles leur accordent, & les hommes guerissent par ces mêmes *faveurs*. La Br. On est plus criminel auprès des femmes en refusant les *faveurs* qu'elles offrent, qu'en arrachant celles qu'elles refusent. Vill. Auprès d'une personne aimable ses appas tiennent lieu d'assez grandes *faveurs*. St. Ev. Un Amant qui publie les *faveurs* de ses Maîtresses se fait peut-être autant de tort en les publiant, qu'elle s'en fait en le favorisant. M. Sc.

Combien en voyons-nous se laisser pas-à-pas
Ravir jusqu'aux faveurs dernieres,
Qui dans l'abord ne croyoient pas
Pouvoir accorder les premieres? La Fon.

On appelle aussi *faveurs*, certains petits presens que font les Dames. Ce portrait, ce ruban est une *faveur* de cette Dame. On appelle même *faveurs*, certains rubans fort étroits qu'on nomme autrement *nompareille*.

On appelle aussi en mauvaise part, *faveurs* de Venus, les mauvais maux qui se prennent par la frequentation des femmes de debauche.

En Faveur. adv. En consideration d'une chose passée, en vuë d'une chose à venir. On lui a pardonné *en faveur* des belles actions qu'il a faites.

Il signifie aussi à l'avantage, au profit. Le Roi Louïs XIV. a fait de grandes choses *en faveur* des Arts & des Sciences. Il a donné dix mille écus à sa fille *en faveur* de ce mariage. Les resignations d'un Benefice *en faveur* de quelcun ne se peuvent admettre que par le Pape.

A la Faveur. adv. Par l'aide, par le moyen de... Il a surpris cette place *à la faveur* de la nuit; c'est-à-dire, par l'avantage que lui a donné l'obscurité. L'armée passa la riviere *à la faveur* du canon. Ce qu'il y a de mauvais dans cette piece a passé *à la faveur* des belles choses qui y sont. La fable a été inventée pour insinuer un precepte de morale à la *faveur* d'un conte. Font. Cette prude devote veut à la *faveur* d'un peu de morale, faire passer un grand nombre de medisances. Amus. Ser. et Com. Numa Pompilius travailla pendant tout son regne à la *faveur* d'une longue paix, à tourner les esprits du coté de la Religion, & à inspirer aux Romains une grande crainte des Dieux. Ab. Vertot.

Faveur. Divinité fabuleuse, que les uns ont fait fille de la *Fortune*, les autres de la Beauté, & quelques autres de l'Esprit. Apellés fit une excellente peinture de la *Faveur*. On y voyoit cette Divinité accompagnée de la Flaterie qui marchoit à coté d'elle: la Richesse, le Faste, les Honneurs & les Plaisirs l'environnoient; & l'Envie la suivoit d'assez près. La *Faveur* avoit des ailes, pour s'envoler au premier caprice: elle étoit aveugle, & par consequent incapable de reconnoitre ses amis, & elle avoit sous ses pieds la rouë de la Fortune sa mere, qu'elle ne quitte jamais.

FAUFEL. s. m. Espece de noisette qui vient aux Indes Orientales, & qu'on appelle autrement *areca*. L'arbre qui porte le *faufel* est droit, d'une substance spongieuse, ayant les feuilles semblables à celles de la palme, le fruit comme la noix muscade, mais un peu plus petit; dur au dedans, & parsemé de veines blanches & rougeâtres: il n'est pas entierement rond, mais plat d'un côté: il est enveloppé d'une couverture fort veluë, jaunâtre au dehors, & fort semblable aux dattes, quand il est meur, & avant qu'il soit sec. Les Indiens font beaucoup de cas de ce fruit: ils en mâchent continuellement avec des feuilles de betel, & ils disent que par ce moyen ils se fortifient le cerveau & l'estomac, & qu'ils s'affermissent les dents & les gencives. Les plus riches se font faire des pillules, ou trochisques, avec du *faufel*, du lycium, du camphre, du bois d'aloës, & quelque peu d'ambre qu'ils mâchent, pour se faire cracher & decharger le cerveau. Le *faufel* n'étant pas encore mûr, étourdit & enyvre. Le suc de l'areque ou *faufel* mûr, étant épaissi seul, est appellé par les Indiens *caché*; c'est apparemment d'où est venu le nom de *cachou*, qu'on croit être fait de ce suc mêlé de quelque drogue aromatique. Les peuples des Indes mangent le *caché* pour se donner bonne bouche. Voyez Cachou.

FAUFELUES. s. f. plur. Vieux mot. Sottises.

FAVIENS. Jeunes garçons, qui selon l'institution de Romulus & de Remus, couroient tous nuds en celebrant la fête du Dieu Faunus, n'ayant qu'une peau qui cachoit ce que la pudeur ne permet pas de decouvrir. Alex. ab Alex.

FAVISSE. s. f. Terme d'Antiquaire. Festus prend ce mot pour des lieux propres à retenir les eaux. Mais les *Favisses* du Capitole étoient de certaines caves soûterraines ou citernes seches, où l'on avoit accoûtumé de jetter les vieilles Statues & autres choses semblables qui avoient servi au culte des Dieux. Il y a apparence que *flavissa* s'est dit pour *fauvissa*, petite fosse, de *fovea* fosse.

FAULDES. Terme des Eaux & Forêts. C'est un nom qu'on donne aux fosses charbonnieres où on fait le charbon.

Faulde, signifie encore un parc, un lieu fermé où l'on retient le betail à la campagne.

Faulde ou faude, se prend encore pour un garde-chausse, un devantier qui prenoit depuis la ceinture jusqu'aux genoux, dont on se servoit autrefois pour garantir les chausses & rejetter la pluye quand on alloit à cheval.

FAULTRAGE. s. m. Terme de Coûtume. Espece de droit. Voyez Preage.

FAULX, ou FAUX. s. f. Instrument de fer avec lequel on couppe l'herbe des prez & les avoines, &c. C'est un fer tranchant fort mince & aceré, large d'environ trois doigts, un peu arcué par le bout, & qui est emmanché d'un long bâton. Il faut aiguiser sa *faux* à tous momens.

Une *faux* emmanchée à rebours est une arme dangereuse. Les François au Siege de Mastricht mirent en usage pour la premiére fois des *faux* emmanchées à rebours. Bay. Les anciens se servoient de chariots de guerre, garnis sur les deux cotez de longues *faux* tranchantes, par le moyen desquelles on faisoit de grands ravages dans les troupes, où ils alloient fondre avec une extreme rapidité. Cette machine étoit fort ancienne. Il en est parlé au XVII. de Josué & au IV. des Juges. Car quoique cette invention soit attribuée par quelques Historiens à Cyrus, qui a vêcu plus de 800. ans après le tems de Josué & des Juges, cela ne doit s'entendre que par rapport aux Medes & aux Perses, qui jusques à Cyrus n'avoient eu, comme les Troyens & les Grecs, que de simples chariots, montez d'un seul homme combattant, & du cocher qui menoit le chariot, ainsi qu'on le voit dans quelques Historiens, & à quoi se rapporte Esa. 21, 7.

Ce mot vient du Latin *falx*.

La *faux* qui sert à coupper les foins est quelquefois representée dans les Ecus emmanchée; & alors il faut exprimer la couleur du manche en blasonnant, quand il est d'un autre émail; & quand elle n'a point de manche, on l'appelle *ranchier*.

Faulx, se dit figurément. On peint la Mort, le Temps, & Saturne avec une *faux*, parcequ'ils semblent faucher les hommes, & generalement detruire toutes choses.

Faulx. Terme d'Anatomie. C'est une partie de la dure-mere. La dure-mere ne separe pas seulement le cerveau d'avec le cervelet; mais elle se replie au sommet de la tête, & le separe encore en partie droite & en partie gauche. C'est en cet endroit qu'elle ressemble à une *faulx*, parceque ce redoublement est large du coté de l'occiput, & s'étrecit peu-à-peu en allant vers le devant de la tête, où il s'attache par sa pointe à une apophyse qu'on appelle *crista galli*. C'est ce redoublement qu'on appelle la *faulx*. Dionis.

FAUNALES. s. f. plur. Fêtes que les Romains celebroient le 5. de Decembre en l'honneur du Dieu Faune. On y sacrifioit un chevreuil au Dieu Faune: On y faisoit des libations de vin, & on y brûloit de l'encens. C'étoit une fête de la Campagne, qui se celebroit dans les prez, & tous les villages étoient dans la joye. Horace en fait une description toute riante dans la 18. Ode de son troisiéme livre.

FAUNE. subst. m. Un des Dieux champêtres des Romains; une sorte de Satire. Un vieux *Faune*. Voit. *Faune* & Pan étoient la même chose. Les *Faunes* ou Sylvains étoient des demi-Dieux qui habitoient dans les forêts. Ils n'étoient point connus des Grecs. Les Latins les representoient comme demi-hommes & demi-chevres: c'est-à-dire qu'ils leur donnoient des cornes & des oreilles, des pieds & une queuë de chevre, un nez fort applati & du poil. Le Pin & l'Olivier sauvage étoient consacrez aux *Faunes*. Les *Faunes* étoient compagnons de Pan. On trouve des Auteurs qui examinent serieusement, s'il se peut faire qu'il y ait des hommes dont le corps ait en partie la figure d'homme & en partie celle de bête. Voyez Incubes & Satyres.

FAVORABLE. adj. m. & f. Propice, avantageux, tel qu'on desire pour la fin qu'on se propose. Il se dit des personnes & des choses. Dieu est *favorable* à ceux qui le reclament. Il y a du plaisir à naviger par un vent *favorable*. Le matin est le téms le plus *favorable* aux Muses. Ce President lui a donné une *favorable* audience. Ce Rapporteur lui a été *favorable*. Les Dieux nous doivent être *favorables* contre les parjures. Ablan. Le plus sûr moyen de se rendre les gens *favorables*, c'est de temoigner qu'on les aime & qu'on les estime. Or. M. Pour s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les jugemens peu *favorables* qu'on forme de nous. Nic.

Je mourrai de trop de desir,
Si je la trouve inexorable;
Je mourrai de trop de plaisir,
Si je la trouve favorable. Bens.

Vien favorable *mort, vien terminer mes peines.*
Rec. de Vers.

Favorable, se dit aussi de certaines choses qui meritent d'être exceptées de la rigueur de la Loi. Ce fils a tué un homme qui vouloit tuer son pere, le cas est *favorable*. Les causes *favorables* reçoivent de l'extention, les odieuses de la restriction.

On appelle blessure *favorable* une blessure qui n'est point dangereuse, & coup *favorable*, un coup d'arme offensive, qui ne blesse point ou qui ne blesse que legerement.

FAVORABLEMENT. adv. D'une maniere *favorable*. Il faut toûjours juger en bonne part & *favorablement* de ses amis, interpreter les choses douteuses *favorablement*. Plusieurs anciens ont jugé *favorablement* du sort eternel de Socrate, de Platon & de plusieurs autres Payens fort celebres. J. des Sc.

FAVORI, ite. Subst. Celui ou celle qui tient le premier rang dans la faveur, dans les bonnes graces d'un Roy, d'un Prince, d'une Reine, d'une Princesse, d'une personne puissante, d'une Maîtresse; & generalement d'un superieur à qui plusieurs s'efforcent de plaire, & qui ne plaisent pas également. Les Grands Seigneurs ont toûjours de la jalousie contre les *favoris*. Aussitôt qu'on est parvenu à rendre les *favoris* suspects & importuns à leurs Maîtres, les Princes lassez & embarassez ne cherchent plus qu'à s'en defaire; leur amitié s'évanouit, les services sont oubliez: la chûte des *favoris* ne leur coûte rien, pourvû qu'ils ne les voyent plus. Fen. C'est une triste chûte que celle d'un *favori* disgracié. Cette Dame a toûjours quelque *favori*. Un *favori* est sans engagemens, sans liaisons; il ne tient à personne, il est detaché de tout, & comme insolé. La Br. Un *favori* qui a de l'élevation, se trouve souvent confus des bassesses & de la flatterie de ceux qui s'attachent à lui. Id. La Reine Christine eut un grand nombre de *favoris* auxquels elle donna son cœur plutôt que son estime. Basnage. Les *favoris* n'ont aucune relation directe avec le public: toutes leurs fonctions ne regardent que la personne, & la vie privée du Prince. Ab. de S. R. Un sage *favori* doit éviter la pompe & le faste, pour ne pas irriter l'envie. M. Esp.

On dit fig. & en style Poëtique, un *favori* d'Apollon; un *favori* des Muses, un *favori* de Mars, en parlant d'un Poëte, d'un Guerrier.

Favori, ite. adj. Qui plait plus que toute autre du même genre. Les passions *favorites* des Anciens, & qu'ils aimoient à exciter sur les theâtres, c'étoient la terreur & la pitié. La Br. L'hyperbole est la figure *favorite* des jeunes gens, qui aiment les exaggerations. Chev. Vous êtes les brebis *favorites*, à qui le souverain Pasteur a reservé ses plus fertiles pâturages. Fl. Tous les hommes ont un vice *favori*, une passion cherie & *favorite*. Or. M. L'ironie étoit la figure *favorite* de Socrate. Cos. L'hyperbole & l'antithese ont été les figures *favorites* de Balsac. On appelle aussi, Livre *favori*, celui dont la lecture nous plaît le plus.

Favori, se dit aussi generalement de toutes les choses pour lesquelles on a de la predilection. Chaque Savant a sa doctrine *favorite* qu'il trouve par tout, & à laquelle il rapporte toutes ses autres connoissances. L'un a ses Types, l'autre son Messie, l'autre son Antechrist, l'autre ses Prophêties, l'autre ses Gnostiques. Bibl. Univ.

La *Favorite*, est aussi le nom d'un des Palais de l'Empereur dans un Fauxbourg de Vienne.

FAVORISER. v. act. Faire grace, plaisir, faveur; aider, appuyer. Il se dit des personnes & des choses. Un bon Juge ne doit *favoriser* personne. Venus *favorise* sur tout les buveurs d'eau. Voi. La Fortune qui est aveugle, ne *favorise* pas toûjours les gens de merite. On est au desespoir de voir *favoriser* son rival. On dit aussi, *Favoriser* un parti; pour dire, l'approuver, l'appuyer, le proteger, s'y ranger. *Favoriser* une opinion. Pasc. Tous ceux qui ont écrit de l'empire de la mer, n'ont pensé qu'à *favoriser* leur nation. Le Cl.

Favorisé, ée. part. pass. & adj. Le Prince de Condé dans un petit corps peu *favorisé* de la nature, avoit une ame grande & hautaine. P. de Cl.

FAUS, ou FAUX, (ainsi qu'écrivent tous les autres Auteurs) Fausse. adj. Contraire à la verité. Une grande partie des citations qu'on trouve dans les Auteurs sont *fausses*. Un maître ne doit point croire à tous les *faux* rapports que lui font ses gens. Il y a bien des Nobles à *faux* titre. Varron dit qu'il y a bien des choses *fausses* qu'il faut que le peuple croye véritables. Or. M.

Faus, se dit aussi de tout ce qui a été alteré, falsifié, contrefait, & qui diminuë le prix de quelque chose. *Faux* poids. *Fausse* mesure. *Faux* or. *Faux* argent. *Fausse* monnoye.

Faus aveu, en terme de Jurisprudence feodale, se dit de l'aveu que fait un Vassal en avoüant un autre Seigneur que celui dont il tient fief. En termes de jeux de Cartes, *faux* & *fausse* se disent dans les phrases suivantes. *Fausse* quinte, est une quinte à laquelle il manque un point pour être veritable. *Fausse* imperiale, se dit lorsqu'il s'en faut une carte qu'elle ne soit veritable.

Faux

Faux trente; *faux* quarante, *faux* soixante; se dit, lorsqu'on n'a que trente neuf, quarante neuf, cinquante-neuf de point.

FAUS, se dit aussi au figuré, de l'esprit, des pensées, des vertus & autres choses de cette nature; quand elles ne sont pas telles qu'elles devroient être. La perte des *fausses* joyes nous assûre mieux la possession des veritables. OB. M. Une *fausse* pointe. Une *fausse* éloquence. Une *fausse* galanterie. Une *fausse* raillerie. On dit aussi, qu'une pensée est *fausse*, quand elle n'est pas juste; qu'un argument est *faux*, lorsqu'il conclut mal, ou qu'il péche dans la forme. Dès qu'on sort de la nature, tout devient *faux* dans l'éloquence: la chaleur des mouvemens les plus passionnez n'est qu'une *fausse* chaleur; l'éclat le plus brillant de ses figures, n'est qu'un *faux* éclat. LE P. RA. On rencontre par tout ces esprits *faux*, qui n'ont presqu'aucun discernement de la verité, qui prennent les choses d'un mauvais biais, qui se laissent emporter par les moindres apparences, & qui sont toûjours dans l'excès & dans les extremitez. LOG. Il a suivi de *fausses* lumieres, qui n'ont servi qu'à l'égarer. PORT-R. La verité vient quelquefois incommoder l'orgueil, & troubler le *faux* repos qu'il s'efforce de se procurer. NIC. La possession des *faux* biens du monde ne peut procurer aux hommes qu'une *fausse* & trompeuse felicité. ID. La jalousie n'a jamais eu assez de force sur mon esprit pour me donner de *fausses* allarmes. G. G. Une *fausse* modestie n'est gueres moins rebutante qu'une sotte vanité. BELL.

FAUS, se prend aussi simplement pour un hypocrite, un menteur, un homme sur lequel on ne peut compter. Je ne veux point avoir d'affaire avec lui, c'est un homme *faux*. M. étoit *faux* sur le courage, sur l'honneur & sur la devotion. OB. M.

Ils ont (les faux *devots) un air pieux repandu sur le front,*
Que leurs actions desavouent;
Ils sont faux *en tout ce qu'ils font.*

MS. DES HOUL.

FAUS, se dit encore figurément, des simples apparences des choses, lorsqu'elles sont feintes & contrefaites. *Fausse* devotion. *Faux* devot, ou hypocrite. La *fausse* humilité ne met plus en credit. Un *faux* zèle, qui est indiscret, trop ardent. Ce scelerat a ébloui tout le monde par l'éclat de ses *fausses* vertus.

FAUS, se dit quelquefois par antiphrase pour augmenter la verité de quelque chose; mais toûjours en mauvaise part, & signifie, Fin, rusé, mechant: comme, un *faux* pendart, se dit d'un homme qui merite en effet la corde: une *fausse* lame, une *fausse* piece, un *faux* merle, une *fausse* bête, une *fausse* peste, un *faux* borgne. *Faux* Normand. SCAR.

En vous voyant, beau Comte, en maints endroits
De faux *gloutons faire deconfiture.* VOIT.

On appelle en fait de jugemens & de pensée un esprit *faux*, un homme qui pense *faux* sur tout, ou sur plusieurs choses, qui donne souvent à gauche.

FAUS, est aussi quelquefois substantif, & est particulierement en usage au Palais. Le crime de *faux* est une supposition frauduleuse pour obscurcir la vérité, & faire paroître les choses autrement qu'elles ne sont. Le crime de *faux* se commet en trois manieres: par paroles, par écriture, ou par actions. Par paroles, quand les temoins deposent contre la verité. Par écriture, quand on fabrique, ou qu'on altere, ou qu'on antidatte un contrat, ou quelque autre piece. Par fait, quand on vend à *faux* poids, ou à *fausse* mesure, ou qu'on altere la monnoye. Le crime de *faux* se prescrit par 20. ans, après lesquels l'accusé ne peut plus être puni, ni poursuivi criminellement. Par le Droit Romain on pouvoit instruire le crime de *faux* civilement: mais en France, & sur tout depuis l'Ordonnance de 1670. l'accusation de *faux* se fait dans la même forme que les autres crimes. Instruire & approfondir l'inscription, en bailler des moyens de *faux*. On peut poursuivre la rejection d'une piece par inscription en *faux*, & criminellement; c'est pourquoy le demandeur en inscription en *faux* doit consigner une amende de 100. livres aux Cours souveraines, & 60. liv, aux Jurisdictions inferieures, dont l'appel ressortit au Parlement, & 20. dans les autres Sieges. Si le demandeur en *faux* succombe, il doit être condamné en 300. livres d'amende dans les Cours Souveraines, en 120. L. dans les Jurisdictions ressortissantes immédiatement auxdites Cours, & en 60. L. aux autres Sieges. Ord. de 1670. Les Juges ont souvent de la peine à discerner le vrai d'avec le *faux*. Le *faux* est revêtu de couleurs si semblables à celles du vrai, que l'on s'y trompe souvent. NIC. Arguer de *faux*. S'inscrire en *faux*, en termes de Palais, est pretendre qu'un titre, un contract, une signature, une Piece est fausse & supposée. On dit dans la conversation; Je m'inscris en *faux* contre cela; pour dire simplement, Je soûtiens que cela n'est pas vrai.

On dit aussi le *faux* du corps, l'endroit où les côtes manquent. Il l'a pris par le *faux* du corps. Pasquier croit qu'on a dit ce mot par corruption pour le *fort* du corps. Mais il se trompe, car c'est l'endroit qui est au dessous des *fausses* côtes, & où les côtes manquent: c'est la partie du corps la plus desarmée. Menage soutient qu'on dit à Paris *fois du corps*. Il ne blâme pourtant pas *faux* du corps. On ne dit plus *fois du corps*.

FAUS, se prend aussi adverbialement. Raisonner *faux*. Jurer *faux*. Datter *faux*. Penser *faux*.

A FAUS. adv. On dit qu'une chose porte *à faux*, quand elle n'est pas soutenuë par un appui convenable. Cette poutre, cette colonne porte *à faux*, & menace ruine.

On dit figurément, qu'un raisonnement porte *à faux*, quand il n'est pas appuyé sur de bons principes. Cette comparaison est défectueuse, injuste, deraisonnable, & porte absolument *à faux*. P. TART. Critiquer *à faux*. COSTE.

On dit aussi, Accuser *à faux*; pour dire, Calomnier.

On dit aussi en termes de Manege, Galoper *faux*; pour dire, Galoper sur le mauvais pied, changer de pied, traîner les hanches & se desunir.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien appelle en *faux*, quand il abboye en un lieu où les perdrix ont été, & ne sont plus. Les sauvages du Canada vont rarement à la chasse à *faux*. LA HONTAN.

Ce mot entre en plusieurs compositions de mots où il a diverses significations, qui aboutissent la plupart à n'être pas conformes à la vérité, & au vrai & naturel état des choses. En voici des exemples.

FAUS-ACCORD. *Faux ton*, *Fausse corde*. Dissonance. En ce même sens on dit, Chanter *faux*; pour dire, Ne chanter pas juste, & precisément comme il est marqué dans la note.

FAUSSE-ALARME, est une épouvante qui prend à une armée, à une ville, lorsqu'elle croit qu'on la va attaquer, & cependant il n'en est rien.

On le dit aussi figurément de toutes les autres peurs qu'on a des accidens qui peuvent arriver. Cette femme pensoit accoucher cette nuit, mais ce n'a été qu'une *fausse alarme*.

On appelle en termes de Blason, *Fausses armes*, celles où les principales regles de l'art ne sont pas observées, ce qui les fait appeller *Armes à enquerre*: ce qui n'appartient qu'aux Princes, comme celles où on met metail sur

sur metail, ou couleur sur couleur.

FAUSSE ATTAQUE. s. f. est une attaque feinte pour attirer toutes les forces d'un ennemi d'un côté, tandis qu'on l'attaque en effet par un autre endroit.

FAUS-BOIS. s. m. Terme de Jardinier. Branche d'arbre qui est venuë dans un endroit où elle ne devoit pas venir, & qui d'ordinaire devient beaucoup plus grosse & plus longue que toutes les autres branches de l'arbre, à qui elle vole une partie de leur nourriture. Faites la guerre aux branches de *faux-bois*, à moins que vous n'ayez dessein de rajeunir l'arbre, & d'ôter toutes les vieilles branches pour ne conserver que la fausse. QUINT.

FAUS-BOND. s. m. est un bond que fait une balle dans un jeu de paume, où, soit par l'inégalité du terrain, soit par la maniere dont elle est poussée, elle ne se reflêchit pas comme elle devroit à angles égaux, & trompe le jugement qu'en avoit fait le joueür.

FAUS-BOND, se dit aussi d'une faute qu'un homme fait dans sa condition: mais en ce sens il n'entre que dans le stile simple & comique. Une fille fait *faux-bond* à son honneur. Un ami fait *faux-bond* à son ami, quand il le trompe. Un Marchand fait *faux-bond* à ses creanciers, quand il fait banqueroute.

FAUS-BOURDON. s. m. Terme de Musique. C'est une musique qu'on appelle autrement *Simple contrepoint*, quand les differentes parties chantent note contre note de même que le dessus, & n'ont ni syncopes, ni divisions de crochuës ou doubles crochuës. Mais les Italiens nomment encore *Falso Bordone* ou *faus-bourdon*, une certaine harmonie produite par l'accompagnement de plusieurs Sextes de suite, qui fait entendre plusieurs Quartes entre deux parties superieures, parce que la troisiéme de ces parties est obligée de faire plusieurs Tierces avec la Basse.

FAUSBOURG. s. m. La partie d'une ville qui est au delà de ses portes & de son enceinte, ou les bâtimens qui sont sur les avenuës de la ville. On a déja enfermé plusieurs fois les *fauxbourgs* de Paris dans la ville. Les places de guerre ne doivent point avoir de *fauxbourgs*. On disoit autrefois *Forsbourg*, comme qui diroit, *hors le bourg*, ou hors de la ville, d'où est venu ce mot par corruption. PASQ. Les *fauxbourgs* ont été ainsi nommez parceque c'étoient des bourgs bâtis hors de l'enceinte des villes. MEN.

FAUSBOURG, se dit figurément & bassement, de ce qui est proche ou qui environne quelque chose. Ce livre a tant d'éloges & de prefaces, que les *fauxbourgs* sont plus grands que la ville. Il y a long temps qu'il cherche cette invention; s'il n'y est arrivé, il est du moins aux *fauxbourgs*.

FAUSSE-BRANCHE. s. f. Voyez FAUS-BOIS.

FAUSSE-BRAYE. s. f. Terme de Fortification. C'est une seconde muraille, ou rempart, au dessous de la premiere, qui fait le tour de la place, pour deffendre le fossé, & qui ne s'éleve que jusqu'au rez de chaussée, du côté de la campagne. On le couvre d'un parapet. On l'appelle autrement *Basse enceinte*. Une *fausse-braye* est large ordinairement de trois ou quatre toises. On ne fait plus gueres de *fausses-brayes* devant la face des bastions. *Fausse-braye* en Architecture civile, est une terrasse continuë entre le fossé, & le pied d'un château, pour s'y promener.

FAUS-BRILLANT. s. m. C'est une pensée subtile, qui surprend agreablement l'esprit, & qui n'a point de solidité.

FAUSSE-CLEF. s. f. C'est une clef qu'on garde furtivement pour en faire un mauvais usage. On l'a trouvé saisi d'une *fausse clef*.

FAUS-COMBLE. Terme de Charpenterie. On appelle ainsi, le petit comble qui est au dessus du brisis d'un comble à la Mansarde. Il faut que sa pointe soit proportionnée à celle d'un fronton triangulaire.

FAUSSE-CORDE. s. f. En termes de musique, est une corde qui n'est pas montée du ton qu'il faut, & *corde fausse*, est une corde qui ne peut jamais s'accorder avec une autre.

FAUSSE-COSTE. s. f. Est une des cinq côtes inferieures, ainsi appellées, parcequ'elles sont plus petites, plus molles & plus courtes que les autres, & qu'elles ne vont pas jusqu'au sternum, ce qui fait qu'elles n'ont qu'une articulation fort lâche. Elles sont attachées posterieurement aux vertebres, & en devant elles se terminent en des cartilages longs & mous, qui se recourbent en haut & s'unissent aux côtes superieures, comme s'ils y étoient collez, excepté la derniere qui étant la plus petite de toutes, n'est point adherante par devant à aucune autre. DIONIS.

FAUS-COTE', dans un vaisseau, est le côté qui est plus foible que l'autre.

FAUSSE-COUCHE. s. f. Accouchement d'une femme avant terme par quelque accident, ou d'un enfant qui n'est pas encore bien formé.

En Peinture, les *fausses* couleurs sont verd de gris, tournesol, rose, *faus* vermillon, inde & fleurée, qu'il est deffendu d'employer en huile, mais seulement en detrempe; autrement c'est *fausse* besogne.

Coup *faus*, est un coup qui n'a pas reüssi, qui n'a pas porté. Quand au piquet le premier a fait peu de points, on dit qu'il a fait un coup *faus*.

FAUSSE-COUPE. Terme de Charpenterie & de menuiserie. C'est une sorte d'assemblage qui n'est ni à l'equerre, ni à onglet, & qui se trace avec la fauterelle.

FAUSSE-COYE. s. f. Vieux mot, qui se trouve dans quelques Coûtumes: il signifie ce qu'on appelle fosse d'aisance, chambre aisée, *Latrina*.

FAUS-DIAMANT. s. m. Diamant contrefait, qui n'a pas les vrayes qualitez d'un diamant. On le dit aussi des autres pierres precieuses.

FAUS ET DOUBLE EMPLOY. Terme de Finances, est une partie employée deux fois dans un compte sous divers noms, ou une fois sous un nom supposé.

FAUSSES-ENSEIGNES. Marques supposées. C'est la tromperie qu'on fait à quelcun, en allant lui dire ou faire faire quelque chose de la part d'une autre personne, à son insçu, & sans qu'elle en ait donné charge. Il l'alla trouver, & l'obligea de venir à *fausses enseignes*.

FAUS DONNE' A ENTENDRE. C'est la tromperie qu'on fait à quelcun, en lui faisant entendre les choses autrement qu'elles ne sont.

FAUSSE-EQUERRE. C'est une équerre dont les deux bras sont mobiles dans une charniere, comme un compas, & qui sert à faire des angles aigus ou obtus. La *fausse equerre* des menuisiers s'appelle aussi *sauterelle*.

FAUS-ETAY, en terme de Marine, est un *etay* qu'on ajoute au grand *etay* pour le renforcer. C'est aussi une Manœuvre qu'on met le long des grands *etays* pour placer les voiles *d'etay*.

FAUSSE-FENESTRE, est une fenêtre bouchée à laquelle il n'en reste que la figure par dehors pour garder la symmetrie.

FAUS-FEU. On dit en Terme de Marine, faire *faux feu*; pour dire, allumer des fanaux la nuit pour tromper les ennemis, & leur derober la connoissance du dessein qu'on a.

Faux feu, se dit aussi, en parlant d'une arme à feu, lorsque

que l'amorce prend, & que l'arme ne tire pas.

FAUSFILER. v. act. Faire une *fausse* couture à longs points, & en attendant qu'on en fasse une autre tout à bon. On ne fait que *fausfiler* les habits de femmes, afin de les essayer, & voir si la coupe en est bonne.

On dit figurément, que deux personnes sont *fausfilees* ensemble; pour dire, qu'elles sont toûjours ensemble, qu'elles sont liées d'amitié ou d'interêt.

Ces rimeurs faufilez *l'un l'autre se chatouillent*. Or. M.

On dit aussi se *fausiler*; pour dire, se mêler, s'insinuer dans une troupe de gens, dans une compagnie. Il se *fausila* dans la troupe & on le perdit de vuë.

FAUSSE-FLEUR. C'est une fleur qui ne tient à aucun embrion, comme sont les fleurs des melons & des concombres qui ne sont pas noüées.

FAUS-FOURREAU, de pistolet, d'épée. Ce sont des couvertures de cuir ou de laine qu'on met pour conserver des pistolets, des épées, &c.

FAUS-FRAIS. Sont des menus frais qu'on fait dans les affaires, qui n'entrent point en taxe, ou qu'on n'alloue point dans les comptes.

FAUS-FRERE. Qui trahit quelcun de sa compagnie, de sa societé, qui joue à la *fausse* compagnie, qui abandonne ceux de son parti.

FAUS-FUYANT. En termes de Chasse, c'est, selon Salnove, une sente à pied dans le bois. Mais en general il se dit de tout chemin écarté, ou lieu secret par où on se derobe pour accourcir son chemin, ou éviter la rencontre de quelcun.

FAUS-FUYANT, se dit aussi au figuré, des adresses, des échapatoires, des ruses, des chicanes, pour se tirer d'une dispute, ou de quelque mauvaise affaire.

Ah! certes le detour est d'esprit, je l'avouë,
Ce subtil faux-fuyant *merite qu'on le louë.*

Mol.

FAUS-GERME. Conception imparfaite d'un enfant; matiere informe provenant d'une conception defectueuse.

FAUS-JOUR. s. m. Lumiere, clarté sombre & oblique qui donne une autre couleur, un autre lustre aux choses, que celui qu'elles ont naturellement.

On dit aussi un *faux jour* à l'égard des tableaux, quand ils ne sont pas placez, en sorte que le jour, ou la lumiere naturelle, éclaire le tableau de la même maniere qu'il éclaireroit les objets peints, s'ils étoient naturellement à la place du tableau. Un tableau est toûjours dans son jour, quand la lumiere qui vient, par exemple, de la fenêtre donne sur le tableau, comme le jour ou la lumiere du tableau. On connoit la lumiere du tableau par les couleurs vives qui sont sur certains endroits, & les ombres qui sont sur d'autres. Toute autre disposition du tableau est un *faux jour*.

FAUSSES-LANCES. En termes de mer, ce sont des canons de bois faits au tour, bronzez, & ressemblans aux canons de fonte verte, ou de fer cerclé, qui servent seulement à faire peur.

FAUSSES MANCHES. Ce sont des manches que les femmes mettent par dessous les autres pour avoir les bras plus chaudement. On le dit aussi des manches de toile qui ne sont point attachées à la chemise, & des manches qu'on met par dessus les autres pour les conserver.

FAUS-MANTEAU. s. m. Terme d'Architecture, est la botte de la cheminée qui est en dedans, & couverte du *manteau*.

FAUSSE-MARCHE, est une marche feinte qu'on fait pour tromper l'ennemi.

FAUX-MARQUE', signifie mal marqué, ou marqué contre les regles, contre la coûtume. C'est en particulier un terme de Venerie. On dit qu'un cerf est *faux marqué*, lorsqu'il a plus de cors d'un côté que d'autre, comme s'il en a six d'un côté & sept de l'autre.

FAUSSE-MONNOYE, est celle qui n'est pas au titre porté par l'ordonnance du Prince, ou qui est faite par autres que par les Officiers commis à cet effet.

FAUS-MONNOYEUR. Celui qui fait de la fausse monnoye. On ne pardonne pas aux *faux-monnoyeurs*.

FAUS-PAS, est un pas mal assûré qui fait qu'on tombe, ou qu'on est en danger de tomber.

On dit aussi au figuré, Faire un *faux pas*, ou une *fausse demarche*; pour dire, Faire quelque chose en une affaire qui la gâte, qui la ruine.

FAUS-PERDRIEU. s. m. C'est une espece d'oiseau de rapine; ainsi nommé de *falco perdriolus*, comme qui diroit faucon de perdrix, à cause qu'il prend les perdrix. Men.

On dit aussi, *Fausse perruque*, d'une perruque veritable; c'est-à-dire, des cheveux *faux* qui ne tiennent point à la tête. On dit la même chose d'une *fausse* barbe.

FAUSSE-PLEURESIE. s. f. C'est une maladie qui vient de quelque sang extravasé, ou de vents qui se fourrent dans les muscles, qui n'entrent point dans la pleure qui entoure la poitrine; ce qui fait qu'elle n'a pas de dangereuses suittes.

FAUS-PLI. s. m. Est un pli d'une étoffe qui n'est pas où il doit être, & qui en defigure la beauté.

On dit aussi au figuré, qu'un jeune homme a pris un *faus pli*, lorsqu'il est libertin & debauché, qu'il a eu une mauvaise éducation.

FAUX-PONT. C'est un pont qui est au haut de la montée d'un moulin à vent au devant du moulin.

FAUSSE-PORTE. s. f. Premiere porte d'une ville qui est à l'extremité des fauxbourgs. La *fausse porte* du fauxbourg St. Jacques. Outre la signification de *porte* feinte, on appelle aussi *Fausse porte*, une secrette issuë d'une maison. On a fait sauver cet homme par une *fausse porte*, tandis que les Archers le guettoient à la grand' porte du logis. On appelle aussi *Fausse porte*, une double porte faite de drap pour empêcher le vent. On appelle aussi *fausse porte* dans une place de guerre, une porte destinée pour faire des sorties, ou recevoir du secours en cas de Siege.

FAUSSE-POSITION, est une regle d'Arithmetique qui enseigne par la supposition de deux nombres faux & pris à fantaisie, à trouver le veritable nombre inconnu qu'on cherchoit. Cette methode fait la meilleure partie de l'Algebre, ou plutôt elle en est le fondement, & a donné occasion de la perfectionner. Il y a la *fausse position* simple & la *fausse position* double. Voyez l'Arithmetique pratique de Clavius, & des autres bons Arithmeticiens. La voye de la nouvelle Algebre est bien plus courte.

FAUS-PROPHETE. s. m. Celui qui annonce de nouveaux mysteres sans mission divine, ou contre la volonté de Dieu, ou qui n'étant point inspiré se mêle de predire l'avenir. Mahomet a été un *faux Prophete*. Jesus Christ nous recommande de nous donner de garde des *faux Prophetes*. On le dit aussi de celui qui devine mal. Je voudrois bien avoir été *faux Prophete*, quand je lui ay predit que ce malheur lui arriveroit.

FAUX-REMBUSCHEMENT. Terme de venerie. C'est lorsqu'une bête entre dans un fort dix ou douze pas, & revient tout court sur elle pour se rembucher dans un autre lieu.

FAUSSE ROUTE. Terme de Marine. Faire *fausse route*, C'est tenir pendant quelque tems une *route* dif-

differente de celle du lieu où l'on a dessein d'aller pour derober la connoissance de son dessein aux ennemis.

FAUS-SCEAU, est un sceau contrefait, aussi bien que le *faux seing*.

FAUS-SEL. est du sel qui n'est point gabellé, qui n'est point entré dans les greniers du Roi, & dont on veut frauder les impôts. On appelle *Faux-saunier*, celui qui vend en cachette ce *faux sel*; & *Faux-saunage*, le commerce qui s'en fait. Du Cange dit qu'on les appelle *Falsonarii*.

FAUS-SEMBLANT, est une apparence trompeuse d'un homme qui veut paroitre vertueux, ou ami, & qui cependant est mechant & traître.

On appelle *Teintures fausses*, les mauvaises teintures qui se font avec des drogues deffenduës, soit dans le grand, soit dans le petit teint, comme sont le bois de Bresil, rocourt, le safran bâtard, tornesol, orcanette, limaille de fer & de cuivre, moulée de taillandiers, vieux rodoul, & vieux sumach, qui ont servi à passer les maroquins ou autres cuirs, parcequ'elles falsifient les couleurs, durcissent les laines ou degradent les étoffes.

FAUS TESMOIN. Celui qui depose en Justice des choses qu'il dit avoir vuës, quoiqu'elles ne soient pas vrayes, qui rend un *faux* temoignage.

FAUS-TON, en termes de Musique, est un ton different de celui qu'il faut prendre.

FAUS-VISAGE. f. m. Visage contrefait, defiguré, soit par un masque, ou autrement.

FAUSSAIRE. f. m. Qui fait des actes faux, ou qui les altere. Un Notaire qui est *faussaire* est pendu sans remission.

FAUSSEMENT. adv. D'une maniere fausse. Ceux qui ont été *faussement* accusez, doivent obtenir une reparation d'honneur.

FAUSSEMENT. f. m. Terme de Charpenterie. Le *faussement* est dans la Charpenterie, ce que le décolement est dans la Menuiserie. Faire un *faussement* à un tenon, c'est en couper une partie, afin qu'étant moins large on ne voye pas la mortoise qui demeure cachée par l'endroit de la piece, où le faussement a été fait.

FAUSSER. v. act. Manquer de foi, de fidelité envers quelcun. Un homme qui a *faussé* sa promesse, ne merite plus qu'on se fie à lui. *Fausser* sa foi. ABLAN. *Fausser* son serment. *Fausser* la fidelité du mariage.

Qu'on ait faussé *sa parole vingt fois.*
On n'en perd pas un poil à sa moustache. DU CER.

Fausser compagnie; c'est-à-dire, Quitter une personne à qui on avoit promis de l'accompagner.

Dès que mon muid vient à la lie,
Amis, parens, mes propres fils,
Chacun me fausse *compagnie.* OE. M.

Il est du stile familier.

FAUSSER, se dit aussi des armes qu'on plie, qu'on perce, qu'on enfonce ou qu'on gâte. De ce coup de lance sa cuirasse a été *faussée*. Ce coup de pistolet n'a pas percé sa cuirasse, elle n'a été que *faussée*. Il *faussa* son épée en voulant percer ce buffle, elle est encore toute tortuë. Les coups d'épée *fausserent* ses armes en divers endroits. BOUH. La fleche *faussant* sa cuirasse, lui entra bien avant dans le corps. VAUG. Pasquier pretend qu'il se dit en ce sens par corruption pour forcer, comme on a dit saisir un homme par le faus du corps; pour dire, par le fort du corps.

On le dit encore, mais improprement, d'une clef ou d'une serrure que l'on gâte. Il vaut mieux dire, *forcer*. On écrivoit autrefois *fausser*. NICOD.

On disoit autrefois *fausser* pour falsifier, ou pour taxer de faux.

FAUSSET. f. m. Voix aigre & élevée. La Reine se mit en colere, preferant de son ton de *fausset* aigre & élevée ces propres mots, &c. CARD. DE RICH.

FAUSSET. f. m. Terme de Musicien. Voix aiguë qui contrefait le dessus en un concert, & qui d'ordinaire est desagreable & discordante, parcequ'elle n'est pas naturelle. Quelques-uns derivent ce mot *à faucibus*, par où sort la voix la plus aiguë.

L'un traine en longs fredons une voix glapissante,
Et l'autre l'appuyant de son aigre fausset,
Semble un violon faux qui jure sous l'archet. BOIL.
. . sa façon de rire & son ton de fausset,
Ont-ils de vous toucher sçû trouver le secret? MOL.

FAUSSET, se dit aussi de celui qui fait le *fausset*. Mr. tel est un agreable *fausset*.

FAUSSET, signifie aussi, une petite cheville pointuë qui sert à boucher le petit trou d'un muid qu'on a fait avec un foret. On tire du vin au *fausset*, avant que d'y mettre la fontaine.

FAUSSETE'. f. f. Deguisement, alteration de la verité, mensonge. Toutes ces écritures sont remplies d'impostures & de *faussetez*. La *fausseté* de ces titres a été suffisamment verifiée. Il y a des *faussetez* si bien deguisées, que ce seroit mal juger que de ne s'y laisser pas tromper. LA ROCH. Il y a bien de la difference entre la *fausseté* & la fiction; l'une imite la nature, & l'autre la gâte, & la defigure entierement. BOU.

Ah! traitre, oses-tu bien par cette fausseté
Vouloir de sa vertu ternir la pureté? MOL.

FAUSSETÉ, signifie aussi, Hypocrisie, malignité cachée. On a reconnu une grande *fausseté* dans cet homme là, dans son procedé.

FAUSSURE. f. f. Terme de Fonderie, qui se dit des traits ou courbures des cloches aux endroits où elles commencent à s'élargir.

FAUSTINE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulippe d'un colombin, rougeâtre & blanc satiné sur un fond de bleu. Elle est fort bien panachée. MORIN.

FAUT. f. f. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que défaut.

FAUTE. f. f. Peché, crime, action faite contre la Loi divine, ou humaine. Nous devons prier Dieu sans cesse qu'il nous pardonne nos *fautes*. Il faut punir une faute par raison, & non par caprice & par chagrin. CAIL. Combien d'indiscrets se font un second plaisir de raconter leurs *fautes*, loin de s'en accuser avec humilité? L. D'AB. A' ELOISE.

Sçachez,
Quiconque donne à sa fille un mari qu'elle hait,
Est responsable au Ciel des fautes *qu'elle fait.* MOL.

FAUTE, signifie aussi manquement de conduite, imprudence.

A ces mots, mais trop tard reconnoissant ma faute,
Je le suis en tremblant dans une chambre haute. BOIL.

La science pour bien gouverner ne s'acquiert que par une longue experience, & par une infinité de *fautes* dont les peuples ont terriblement à souffrir. VAU. C'est foiblesse, c'est vanité, c'est ignorance grossiere de son propre interêt, que d'esperer de pouvoir cacher ses *fautes* en affectant de les soûtenir avec fierté & avec hauteur. FEN. Comme les *fautes* des grands hommes font plus d'impression sur l'esprit, elles instruisent davantage. DAC. Il vaut mieux punir une *faute* par raison, que de la punir par caprice. CAIL. L'esprit fait moins de *fautes* que le coeur. BELL. Le secret depit que nous avons qu'on s'apperçoive de nos *fautes*, fait que nous aimons toûjours un peu moins ceux qui nous les font remarquer. VOI. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des recits des *fautes* ingenieuses que l'on a faites, afin de faire conclurre de là que l'on a de l'esprit. NIC. On juge de la conduite par le succès; & si l'évenement n'est pas heureux, la mauvaise fortune tient lieu de *faute*. ST. EV. Rien n'est

n'est plus honnête que de faire des *fautes* de bonté. Amelot. Quand on releve les *fautes* d'un auteur, c'est plus souvent par haine pour l'auteur, que par amour pour la verité. Le Cl. Il faut respecter les hardiesses & même les *fautes* des grands hommes. Bouh. Tout le monde fait des *fautes*; mais on ne s'apperçoit que des plus grossieres. Le Ch. de M. Les plus sages sont ceux qui profitent de leurs propres *fautes*, pour se mieux conduire à l'avenir. Ab de St. R. Les *fautes* des grands hommes sont les plus dangereuses. Dac.

Faute, signifie encore, defectuosité, imperfection. On dit, Table des *fautes* d'impression; *fautes* à corriger. Voilà une *faute* contre les regles de l'art. Cet écolier a fait son thême sans *faute*. On ne l'a jamais trouvé en *faute*. Une *faute* de jugement. A la guerre il n'y a point de petites *fautes*.

Faute, au jeu de paume, se dit quand celui qui sert ne touche pas le premier toit. Chaque *faute* vaut quinze.

Faute, signifie aussi, manque, disette. Cette place a été prise, parcequ'elle a eu *faute* de vivres, de secours. Alexandre n'eut pas *faute* de soldats. Vaug.

Faute, est aussi une sorte d'adverbe, apres lequel on met un nom ou un verbe.

> Faute *d'argent, on n'est qu'un sot,*
> *Dans ce maudit siecle de fer.* Scar.

Ils trouverent tout le monde à table avec des guirlandes sur leurs têtes, faites d'herbes seches *faute* de fleurs. Ablan. Il n'a pas achevé ce dessein *faute* d'argent. Si cet homme est ignorant, ce n'est pas *faute* de maîtres & de bonnes instructions. Il a perdu la partie *faute* d'un point. Il est mort *faute* de secours.

> *Et* faute *d'admirer les Grecs & les Romains,*
> *On s'egare en voulant tenir d'autres chemins.*
> La Font.

On dit Prov. *Faute* d'un point Martin perdit son âne.

Faute, se dit aussi des manquemens qui arrivent par la fin, ou la foiblesse de quelque chose. Ce mur est bien appuyé, il n'en viendra pas *faute*. Ce seroit dommage s'il venoit *faute* de ce Prince. Il ne doutoit pas que s'il venoit *faute* du Roi. De Larrey.

Faute de quoi, se dit adv. d'une chose dont on a parlé, qu'on a nommée, designée. Il faut bien panser & étriller un cheval, *faute de quoi* il deperit.

A Faute. Terme de Palais, façon de parler adverbiale & comminatoire, qui signifie, En cas qu'on y manque. *A faute* d'accepter les offres dans huitaine, l'option sera referée. *A faute* de donner caution par un devolutaire, il est debouté de sa demande, de son droit. On donne deffaut *à faute* de comparoir, de deffendre, de conclurre, &c. *A faute* de s'opposer à un decret, de veiller à ses hypotheques, on perd sa dette. La prescription s'acquiert *à faute* de poursuittes. *A faute* de faire la foi & hommage, on peut saisir feodalement un fief.

Par Faute. Autre sorte d'adverbe. Par *faute* d'argent est une façon de parler qui a vieilli. Il faut dire, *faute* d'argent. L'Acad.

Faute de, à faute de, par faute de. Le premier est inconstestablement le meilleur; *à faute de*, commence à passer; *par faute de*, est tout à fait hors d'usage. Vaug. Corn.

On dit prov. Ne vous en faites pas *faute*; pour dire, Ne l'épargnez pas. J'ay de l'argent à votre service, ne vous en faites pas *faute*. Je lui ay donné tout ce que j'avois, je m'en suis fait *faute*.

C'est encore une formule des Lettres de cachet, & des ordres qu'on donne, Si n'y ferez *faute*. Dans l'assurance que vous n'y ferez *faute*; pour dire, que vous n'y manquerez pas. On dit aussi, Sans *faute*; façon de parler adverb. pour dire, Assurément, precisément, sans manquer. J'y ferai demain sans *faute*.

On dit proverbialement, que toutes les *fautes* sont personnelles; pour dire, qu'on ne doit repondre que de son fait. On dit, qui fait la *faute* la boit; pour dire, que celui qui fait une *faute* en doit souffrir les peines & les dommages qui en sont les suites. On dit, Les *fautes* sont pour les joueurs; pour dire, que c'est aux joueurs à porter la peine des *fautes* qu'ils font dans le jeu. On dit aussi, que les *fautes* sont faites pour le jeu; pour dire, qu'on n'y pardonne rien. On dit, Marquez quinze, c'est une *faute*, par une metaphore tirée du jeu de paume, où on prend quinze à toutes les *fautes*. La terre couvre les *fautes* des Medecins; pour dire, qu'on enterre tous ceux qu'ils tuënt, & que les morts ne s'en plaignent point. On dit aussi, que les Pêcheurs, les Chasseurs & les preneurs de taupes feroient de beaux coups sans les *fautes*.

FAUTEAU. s. m. Piece de bois suspenduë en l'air, & qui étant ébranlée & agitée, à force de bras, sert à abattre des murailles, ou des portes; comme l'on faisoit autrefois avec le belier.

FAUTEUIL. s. m. Chaise à bras avec un dossier. Un *fauteuil* commode. On presente le *fauteuil* aux personnes de qualité comme le siege le plus honorable. Les femmes se querellent souvent pour le rang & pour le *fauteuil*. Cet incivil s'établit par tout familierement dans un *fauteuil*, & ne l'abandonne jamais à personne. La Br. On disoit autrefois *faudesteuil* & *faudestuef*, d'où par contraction on a fait *fauteuil*.

Ce mot vient de *faldistorium*, qui est une chaise Episcopale, ou de l'Officier celebrant, posée à côté de l'autel. Il est derivé de l'Allemand *fald*, qui signifie *clos, enceinte*, & tout lieu fermé, à cause que les chaires des Evêques étoient fermées de balustres. Menage après Spelmannus. Du Cange le derive de l'Allemand *faldan*, qui signifioit un *siege pliant*; que Covarruvias derive de l'Espagnol *falda*, qui signifie une robbe de femme ayant plusieurs plis. Dans la basse Latinité on l'appelloit *faudestola*.

FAUTEUR. s. m. Celui qui appuye & favorise une mauvaise opinion, un mauvais parti. S'il n'est Heretique, il est du moins *fauteur* d'Heretiques. On a condamné ces rebelles, & tous leurs *fauteurs* & adherens. Si Rufin n'eût été puni, on alloit appeller les Dieux en Justice, comme *fauteurs* & complices de Rufin. Bal. Les *fauteurs* de l'impudicité du Roi étoient comblez de biens. Maucroix. Un des caracteres de l'heresie des Albigeois, c'est qu'elle a fourni à l'Eglise Romaine l'occasion de condamner avec les Heretiques ceux qui en sont les *fauteurs*, & de leur faire souffrir à peu près les mêmes peines. Le P. Benoist. *Bibl. Univ.* T. 20.

FAUTIF, ive. adj. Sujet à faire des fautes. Il se dit des personnes & des choses.

> *L'homme est* fautif: *nul vivant ne peut dire*
> *N'avoir failli: ès hommes plus parfaits,*
> *Examinant, & leurs dits, & leurs faits,*
> *Tu trouveras, si tu veux, à redire.* Pybrac.

La docilité bien reglée est l'unique voye qui reste à l'homme naturellement *fautif*, pour arriver à la perfection. Si on étoit plus attentif, on seroit moins *fautif*. La Langue. Rien n'est plus sûr que l'Arithmetique des Geometres, rien n'est plus *fautif* que celle des historiens. Bay. Cette horloge est *fautive*. D'ordinaire les pêches sont plus *fautives* que les poires; c'est-à-dire, manquent plus souvent de porter du fruit. La Quint. Il est un peu bas en ce sens.

Fautif, ive, signifie aussi, qui est plein de fautes; au quel sens il ne se dit que des choses. Impression *fautive*. La table de ce livre est *fautive*.

FAUTIF, ou *fauteux*, ou *flache*, est aussi un terme de Charpentier. On appelle une piece de bois *fautive*, lorsqu'elle n'est pas quarrée, ou qu'elle est defectueuse. Ainsi on dit, une solive *fautive* lorsqu'elle n'est pas à vive arrête, & qu'elle a de l'aubier. Quelques-uns disent aussi, du bois *fauteur*.

FAUTRAGE. f. m. Terme de Coûtume. C'est le droit qu'ont les Seigneurs de mettre des bêtes chevalines & vaches aux prez de leurs sujets, & même avant que les prez soient fauchez. MEN.

FAUTRICE. f. f. Celle qui favorise, qui appuye quelque parti. Ce mot, qui est mis au rang des mots nouveaux par Danet, ne se dit guere qu'en mauvaise part, non plus que *Fauteur*. Nous la declarons *fautrice* d'Heretiques. MAUCROIX. *Fautrice* d'heresie. L'ACAD.

FAUVE. adj. m. & f. Couleur qui tire sur le roux. Un lion *fauve*. Un livre relié en veau *fauve*, c'est-à-dire, non coloré, tel qu'il vient de chez le Marchand. Les Teinturiers font le *fauve*, la couleur de racine, ou de noisette, avec la racine, l'écorce & les feuilles de noyer, ou coques de noix. On en fait aussi avec de la suye de cheminée. Il ne se tire point de nuance de la couleur *fauve*. Du rouge & du *fauve* se compose la couleur de cannelle, couleur de châtaigne, couleur de musc & poil d'ours.

FAUVE, se dit particulierement en termes de Venerie. Chasser aux bêtes *fauves*; c'est-à-dire, aux cerfs, biches, daims, chevreuils, &c. Les bêtes *fauves* ravagent tous les blez d'autour de la forêt.

Ce mot vient du Latin *flavus*, ou de *fulvus*, qui signifie la même chose.

FAUVE, est aussi un subst. collectif, dont on se sert pour signifier, Bêtes *fauves*. Il n'y a pas beaucoup de *fauve* dans cette forêt. On parle de la sorte à la difference des autres bêtes noires, comme les sangliers, ou rousses comme les renards. Bête *fauve*, c'est cerf, daims, & chevreuil, y compris les femelles. SALNOVE. Cet Auteur le dit au pluriel comme au singulier; & c'est l'usage. On dit simplement *fauves* pour bêtes *fauves*. Fientes de *Fauves*. ID.

FAUVE. f. m. Oiseau des Isles Antilles, ainsi appellé à cause de son plumage. Il est gros comme une poule d'eau. Il est blanc sous le ventre, & si maigre d'ordinaire, qu'on ne l'estime que pour ses plumes. Il a les pieds comme les cannes, le bec pointu comme les beccasses, & il vit de petits poissons. Il se lasse facilement de voler, & s'il apperçoit un navire, il vient incontinent se poser dessus, sur tout si la nuit approche, se laissant prendre sans aucune peine. DICT. DES A. & DES SC.

FAUVET. f. m. Mâle de la fauvette. Ce mot de *fauvet* a été introduit dans la langue Françoise par le Chevalier de la Riviere, & a été fort bien reçu des honnêtes gens. Le *fauvet* est un petit oiseau éveillé, qui est beau, & qui a le chant doux & charmant. Il a une particuliere connoissance de la personne qui le gouverne. Il vit ordinairement cinq ou six ans. Olina, dans son Traité des Oiseaux, appelle celui-ci, *il maschio de la capinera*, & d'autres le nomment *capinero*.

On sçait fort bien que les fauvets
Sont de très-illustre famille,
Et que celle des roitelets
Est la derniere en volatille.

CHEV. DE LA RIV.

FAUVETTE. f. f. Petit oiseau de couleur fauve qui chante agreablement.

Plus vite qu'une hirondelle,
Je viens avec les beaux jours,
Comme fauvette *fidelle,*
Avant le mois des amours. M. SCUD.

La *fauvette* de Sapho, c'est-à-dire, de l'incomparable Mad. Scudery a exercé long-tems les beaux esprits. On a fait des vers & des galanteries de toutes les façons sur cette *fauvette*.

Voici quel est mon compliment,
Pour la plus belle des fauvettes,
Quand elle revint où vous êtes:
Ah! m'ecriai-je avec étonnement,
N'en deplaise à mon Oncle elle a du jugement.

MLLE. DESCARTES.

En Latin *curruca*.

On appelle proverbialement, un denicheur de *fauvettes*, un homme adroit & d'intrigue, qui fait de bonnes decouvertes, & sur tout en matiere de filles & de femmes.

FAUVETTE A TÊTE NOIRE. *Atri-capillaria, ficedula*. C'est un des plus jolis oiseaux que l'on tienne en cage, son chant est très agreable, elle est belle & très divertissante à voir. Quand elles sont en voliere elles mangent de toutes sortes de graine comme les autres oiseaux, & sont très friandes de chenevy; elles prennent le chant du bocage & font toute sorte de ramage. Celles qui sont prises niaises apprennent tout ce qu'on leur enseigne. On appelle cette *fauvette, tête noire* à cause d'une grande tache noire qu'elle a sur la tête.

FAUVETTE ROUSSE. Elle chante tout le jour fort agréablement dans les chenevieres, & vole de coté & d'autre par les buissons & les petits arbrisseaux, cherchant des vers. Elle est si semblable en toutes les actions au Rossignol, que si elle n'étoit pas plus petite que lui & n'étoit pas si roussâtre, il sembleroit que ce seroit le Rossignol. Toutes les parties de devant, sçavoir sa gorge, sa poitrine & son ventre sont d'un blanc jaunâtre: tout le dessus, sçavoir sa tête, son col, son dos & ses ailes, sont d'un jaûne brun: son bec est jaunâtre & longuet: sa tête est plate, sa queuë est courte & jaunâtre par le dessous, & par le dessus elle est de couleur de rouille: elle est noirâtre proche des cotez des cuisses, ses pieds sont longuets, de liez, & d'un jaune pâle, ainsi que ses doigts, qui sont longuets & presque d'égale grandeur; ses ongles sont noirs. La *fauvette rousse* est un des plus petits oiseaux. Le mâle de cette espece est plus rougeâtre que la femelle. Il tire sa nourriture de petits vermisseaux. La femelle fait quantité d'œufs, qui sont cendrez & marquetez de noir. Elle fait son nid dans les buissons des jardins, ou dans des masures, ou derriere les murailles des villes & des villages. Elle le compose avec beaucoup d'artifice de crin de cheval. A peine a-t-elle plus de chair que la grosseur de l'extremité du doigt. Le champ de son plumage est tout d'une couleur, comme est la queuë du rossignol. On ne la voit point l'hiver non plus que le rossignol. Bellon appelle cette *fauvette*, passereau troglodite. L'etymologie de troglodite, c'est-à dire, qui entre dans les trous, comme l'ont appellée les Grecs, fait voir, selon lui, qu'il ne la faut pas appeller *fauvette* de sa couleur fauve, mais *fauvette a foveis* par ce qu'elle se niche dans les fossettes & creux des murailles

FAUX. f. f. Voyez FAULX.

FAUX. adj. Voyez FAUS.

FAUXBOURG. Voyez FAUSBOURG.

Menage derive ce mot François de *foris* & de *burgus*; ou parce que les fauxbourgs sont bâtis hors des bourgs, c'est-à-dire, des villes: ou que ce sont des bourgs bâtis hors de l'enceinte des villes. Mais c'est un mot tout à fait Teutonique, & non moitié Latin. On appelle en Flamand un Fauxbourg *voor-Stadt*, c'est-à-dire, la ville de devant, ou les bâtimens que l'on trouve

ve avant que d'entrer dans une ville. Il y a un bourg que l'on rencontre, avant que d'entrer dans la Haye, le plus beau bourg de l'Europe, que l'on nomme *Voorburg*. Le Cl.

FAX. adj. Vieux mot. *Faux*.

FAY.

FAYE. f. f. Vieux mot. Lieu planté de hestres. Il y a plusieurs lieux en France, qui se nomment encore aujourd'hui Faye: belle Faye, Faye la vineuse. Faye signifioit aussi simplement, une forêt.

FAYANT. Vieux mot. Hêtre. Nicod.

FAYENCE, ou FAYANCE. f. f. Espece de poterie fine faite de terre vernissée, dont l'invention est venuë de *Fayence* ville d'Italie auprès de Boulogne. Les Italiens l'appellent *Majorica*. On fait de fort belles *fayences* à Nevers & encore plus en Hollande, qu'on appelle de fausses porcelaines, & qu'on a quelquefois de la peine à distinguer des vrayes. La propreté va jusqu'au point de paver des cabinets de *fayence*, de faire des quaisses de *fayence*. En Italie on ne se sert pas de vaisselle d'etaim, ce qui vient apparemment de la rareté de ce metal dans ce païs là. On n'a que de la terre plombée ou de la *fayence*. Misson.

FAYENCIER, ere. adj. Ouvrier qui fait de la fayence, ou le Marchand ou Marchande qui vend de la fayence & des vaisseaux de verre.

FAYMIDROIT. f. m. Terme de Coûtumes & de Jurisprudence feodale; nom de jurisdiction. C'est la basse justice fonciere qui appartient aux Seigneurs de fief sur leurs sujets qui leur doivent rente, cens, ou autre devoir. On l'appelle autrement *Semidroit*.

FAYOL, ou FAYOLE. f. m. Espece de legume, de feve.

FE.

FE'. f. f. Vieux mot. Foi. On s'en servoit autrefois dans les juremens. *Par la fé dieu*. On le dit encore dans le Languedoc & dans quelques autres Provinces de France, où l'on dit *ma fé* pour, ma foi.

On trouve aussi *fé* pour fief, & en ce sens il est masculin.

FEAGE. f. m. Terme de Coûtumes. Heritage qui se tient en fief. Ainsi on dit, Lieu & *feage* noble, pur *feage*, ou noble fief: bailler à *feage*, ou *affeager*.

FEAL. f. m. Fidelle. Terme de Chancelerie dont se sert le Roi en adressant ses Lettres à ses Officiers, A nos amez & *feaux*, les gens tenans notre Cour de Parlement. Quelquefois des Lettres de cachet portent, Notre amé & *feal*. On l'a dit autrefois des vassaux qui avoient prêté la foi à un Seigneur, & on les appelloit aussi *feaux*, ou *loyaux*, comme qui diroit, *gens vivans selon les loix*. Les *feaux* ou vassaux étoient obligez de suivre leur Seigneur à la guerre. L'Oy.

Feal, ale, adj. Ce mot s'employe aussi quelquefois dans le burlesque. Mon cher & *feal* ami. Scar. On disoit autrefois *féante*.

Fealté. f. f. Vieux mot. Fidelité, hommage. On a dit aussi *féel*, pour fidelle.

FEAULTE. f. m. Vieux mot. Feutre.

. . . A chacun un grand cornette
Pour pendre à leurs chapeaux de feaulte.

Il vient de filtrum, étoffe de poils collez ensemble. On a dit aussi, *feautre*.

FEAUMENT. adv. Vieux mot. Fidellement.

FEB.

FEBRICITANT. adj. Qui a la fievre, ou qui attend un accès de fievre. Il se dit particulierement de ceux qui ont des fievres lentes ou des fievres intermittentes, qui laissent au malade quelques bons intervalles. C'est un homme *febricitant*.

Il est aussi subst. C'est un pauvre *febricitant*. Les groseilles sont propres aux *febricitans*, en les mêlant dans leurs bouillons. Lemery. Le suc de citron rafraichit, desaltere & convient aux *febricitans*. Id.

FEBRIFUGE. adj. & f. m. Terme de Medecine qui se dit d'un remede specifique contre la fievre, & qui la chasse. Le quinquina est le plus sûr de tous les remedes *febrifuges*, c'est un souverain *febrifuge*. La petite centaurée est appellée aussi par les Medecins, *febrifuge*. En Latin *febrifuga*, de *febris*, fievre, & *fugare*, faire fuir.

FEBRILE. Adj. Terme Medecine. Ce qui cause la fievre. Causes *febriles*. Humeur *febrile*. J. des Sc.

FEBRUES. f. f. & plur. C'est-à-dire, Purifications. Fête que les Romains celebroient au mois de Fevrier pour les mânes des morts. On y faisoit des Sacrifices, & on rendoit les derniers devoirs aux ames des defunts: c'est de cette fête que le mois de Fevrier avoit pris son nom. Ce mot est fort ancien dans la Langue Latine, où dès l'origine de Rome, on disoit *Februa*, purification, & *februare*, purifier. Varron nous apprend qu'il venoit des Sabins.

FEBVE. } Voyez { Feve.
FEBVRIER. } Voyez { Fevrier.

FEC.

FECALE. adj. Ce mot ne se dit guere qu'en y joignant celui de *matiere*, & n'est usité que par les Medecins & les Apoticaires, pour signifier les gros excremens de l'homme. Il y a des gens si affamez de dons, qu'ils ont obtenu le don de toutes les matieres *fecales* de Paris, par Lettres patentes verifiées & signifiées aux Officiers de Police, sous le nom de Jacques Toulmoy Juré Vuidangeur du Roi. Mr. Homberg a essayé inutilement de tirer de la *matiere fecale* une huile distilée sans mauvaise odeur, & qui fut claire & sans couleur comme de l'eau de fontaine, parcequ'il avoit ouï dire que cette huile pouvoit fixer le Mercure en argent fin. Hist. de l'Ac. R. des Sc.

FECES. f. f. plur. Terme de Chymie & de Medecine. Ce sont les matieres grossieres & impures qui se trouvent au fond des compositions de l'une & de l'autre Pharmacie. C'est aussi le marc, la lie, qui restent dans l'alembic après la distillation. Opium chargé de *feces*. Jetter les *feces* qui sont dans l'alembic.

FECIALIENS. f. m. Prêtres chez les Romains établis par Numa Pompilius pour les ceremonies de la paix & de la guerre. Ils confirmoient la paix par des sacrifices, & declaroient la guerre par certaines formalitez qui se faisoient sur la frontiere. On ne pouvoit ni conclurre la paix, ni declarer la guerre sans les consulter. On ne peut pas douter que cette institution n'eût été portée en Italie par les Pelosques, dont les Armées étoient toûjours precedées par des hommes sacrez qui ne portoient pour toutes armes qu'un Caducée orné de bandelettes. Les *Fecialiens* étoient aussi appellez *Oratores*, & c'est ce qui persuade qu'on les avoit appellez *Fecialiens*, pour *Fatialiens*, du mot *fari*, haranguer, parler. Dacier.

FECOND, onde. adj. Fertile, abondant. Il se dit des personnes & des choses. Sara devint *feconde* à cent ans. Ce champ est *fecond* en blé. La terre ne se lasse jamais de repandre ses biens sur ceux qui la cultivent, son sein *fecond* ne peut s'épuiser. Fen. Une terre *feconde*. Un terroir *fecond*. Une source *feconde*, &

& qui donne de l'eau abondamment. On dit aussi, la chaleur *feconde* du soleil, pour marquer que la chaleur du soleil contribuë extrêmement à toutes les productions de la terre. On dit aussi, par la même raison, des pluyes *fecondes*.

Ce mot vient du Latin *fœcundus*, de *fœtus*, de *fero*, selon Ovide, quand il dit,

Forda ferens bos est, fœcundaque dicta ferendo.

FECOND, se dit figurément. Un sujet *fecond*, une matiere *feconde*, qui fournit beaucoup. Un des plus grands caracteres de la verité c'est d'être *feconde*. FONTEN. Archimede étoit un esprit *fecond* en belles inventions. Ovide avoit la veine *feconde*; ses vers couloient d'une source *feconde*, d'un genie *fecond*. La vie du Roi est *feconde* en merveilles. Les esprits les plus *feconds* ne sont pas toûjours les plus raisonnables, ni les plus fins. Le sang des martyrs rendoit l'Eglise *feconde*. BOSS. Il y a des temps *feconds* en crimes.

Aux tems les plus feconds *en Phrynés, en Lays,*
Plus d'une Penelope honora son pays. BOIL.

Je chante cette guerre en cruautez feconde,
Où Pharsale jugea de l'Empire du monde. BREB.

Ne sçais-tu pas que la vertu,
Des plaisirs & des biens est la source feconde?
L'AB. TETU.

FECONDER. v. act. Rendre fecond. Le coq *feconde* les œufs de la poule.

FECONDITE'. s. f. Abondance, fertilité; qualité d'une chose feconde. C'est une étrange *fecondité* que celle des truyes, des lapins & des insectes. La trop grande *fecondité* de la terre de l'Amerique empêche que les blez ne meurissent. La nature est si vaste & d'une si grande *fecondité* dans ses productions, qu'elle offre tous les jours aux curieux quelque nouvel objet digne de leur attention. J. DES SC.

On dit aussi, la *fecondité* d'un esprit, d'un sujet, d'un Peintre, d'un Auteur. Il y a une certaine *fecondité* de paroles & de bagatelles, qui arrête & qui éblouït ceux qui jugent plus par l'impression sensible, que par une reflexion judicieuse. VAL. J'admire plus dans un long discours la patience de l'auditeur, que la *fecondité* de l'Orateur. ST. EV. Cette grande *fecondité* degenere le plus souvent en une abondance vicieuse, & en une profusion de fausses pensées. BOU. Si la *fecondité* ne marque pas tant de justesse, elle marque en recompense plus d'étenduë d'esprit. SACY.

FECULENT, ENTE. adj. Terme de Medecine, qui se dit seulement du sang, & des humeurs qui ont des feces, ou de la lie, qui n'ont pas la pureté qu'ils doivent avoir.

FECULES. s. f. plur. Terme de Pharmacie. C'est une substance blanche & farineuse, descenduë & entassée au fond du suc, ou de la liqueur de plusieurs racines, comme sont celles de brionia, d'aron, d'iris, &c. On desseche cette substance au soleil, après en avoir separé la liqueur par inclination, & on en fait des remedes. *Fecules* est le diminutif de *feces*.

F E' E.

FE'E. Vieux mot. Foi, fidelité. On pretend que c'est de là que vient le mot de *fief*.

FE'E. s. f. Terme qu'on trouve dans les vieux Romans, qui s'est dit de certaines femmes ayant le secret de faire des choses suprenantes: le peuple croyoit qu'elles tenoient cette vertu par quelque communication avec des Divinitez imaginaires. C'étoit en effet un nom honnête qu'on donnoit aux Sorcieres & aux Enchanteresses. La *Fée* Alcine. La *Fée* Morgane. Les enfans aiment les contes des *Fées*. Depuis quelque tems on a renouvellé en France, & on a mis en prose & en vers, des histoires de *Fées*, des contes de *Fées* de toutes les façons. Les Auteurs ont voulu par là faire leur cour à de jeunes Princes & Princesses qui prenoient plaisir à cette lecture. Les contes de *Fées* par Me. d'Aunoy. Les *Fées* ne sont pas moins en droit de faire des prodiges que les Dieux de la fable. Mlle. L'HER. Les *Fées* ont succedé aux Nymphes des Anciens. Les Arabes debitent beaucoup de contes touchant les *Fées*. Voyez dans d'HERBELOT, *Bibl. Orient.* ce que les Perses en disent au mot, PERI.

Il n'est pas besoin qu'on vous die
Ce qu'étoit une Fée *en ces bien-heureux temps:*
Car je suis sûr que vôtre Mie
Vous l'aura dit dès vos plus jeunes ans. PERRAULT.

Pourquoi faut-il s'émerveiller
Que la raison la mieux sensée,
Lasse souvent de trop veiller,
Par des contes d'Ogre & de Fée
Ingenieusement bercée,
Prenne plaisir à sommeiller? ID.

Les Poëtes ont appellé quelquefois les Muses, *les neuf* belles *Fées*, ou les doctes *Fées*. Ils s'en servent aussi dans la signification de Nymphes.

Le Dieu des vers sourit. C'est aux Sçavantes Fées
D'en être seules les Orphées;
Non, aux hommes, dit-il; je t'apprens que ton Roi
Fera plus pour son nom, que tes pareils, ni toi.
NOUV. CH. DE VERS.

Menage derive ce mot de *fata*, qui a été fait de *fateor*, qui vient du Grec *phatos*, *fatus*. Mr. Gaumin dit qu'il vient de *fatuus*, à cause que les propheties des *Fées* étoient fort *fades* ou *fates*; ou *à fando*. Nicod dit qu'il vient de *fatum*, comme qui diroit, *fato submissa*; & il certain que dans notre ancien langage, *fatal* & *fée* sont la même chose. Du Cange dit qu'il peut venir de *Nympha*. On a dit dans la basse Latinité *fadus* & *fada*.

FE'E, E'E. adj. Enchanté par quelque puissance superieure. Des armes *fées* qui ne pouvoient être percées. Les vieux Romans disent que Ferragut etoit *fée*; que les armes de Mambrun étoient *fées*. On fait un conte du lievre *fée* qui ne pouvoit être pris; & du chien *fée*, qui devoit prendre tous les lievres, qui furent lâchez l'un devant l'autre, & qui courent encore. Il est dans Rabelais. Le bruit couroit que le Duc d'Epernon étoit *fée*, & qu'il avoit un démon en poche qu'il consultoit. VIGN. MARV.

FE'EL. Vieux mot, ami, fidelle ami.

Les commandemens de la Loy,
Qu'il transmet au peuple Israël,
Par Moïse son grand féel.

FE'ER. v. act. Vieux mot qui se disoit autrefois en parlant de certains enchantemens qu'on attribuoit aux *Fées*. Il n'a d'usage que dans cette phrase prise des vieux contes de *Fées*: Je vous *fée* & *refée*.

FE'ERIE. s. f. L'art des Fées. Il fut transporté à Babylone par art de *Féerie*. Quelques uns écrivent encore *Faerie*.

FE'EZ. Terme de Coûtumes. Charges feodales & foncieres & generalement toutes charges réelles. *Féez* & charges d'heritage.

FEFE'. s. f. Espece de Satyre qui se trouve dans le Royaume de Gannan dans les Indes. Il a presque la forme humaine, les bras fort longs, le corps noir & velu. Il marche legerement & fort vite, & devore les hommes tout en riant. AMBASS. DES HOLL. A LA CHINE.

FEGIR. v. n. Vieux mot. Se figer, se congeler.

FEI.

F E I.

FEINDRE. v. act. & neutre. *Je feins, tu feins, il feint, nous feignons, vous feignez, ils feignent. Je feignois. Je feignis. J'ay feint. Je feindrai. Que je feigne. Que je feignisse. Je feindrois.* Il a à l'Imperatif *fein* ou *feins*, le dernier est le meilleur. VAUG. CORN. Il signifie, se servir d'une fausse apparence, pour tromper, contrefaire, faire semblant, dissimuler. Ce fourbe *feint* d'être mon ami pour me tromper avec plus de sûreté. Ce n'est pas sçavoir regner, que de ne sçavoir pas *feindre*, disoit le Roi Louïs XI. L'amour a un caractere si particulier qu'on ne le peut cacher où il est, ni le *feindre* où il n'est pas. OE. M. Il est permis de *feindre* galamment auprès des Dames. OE. M. Le sage qui ne sçait ni *feindre*, ni flatter, demeure dans l'obscurité & dans l'indigence. ID. Celui qui *feint* d'aimer est la dupe de celui qui aime en effet : outre la contrainte de *feindre*, qui est un rôle peu honnête, il ne goûte aucun vrai plaisir. LE CH. DE M.

Mais qui peut long-tems feindre *aux yeux de son Amante?*
CER.

Si cette mort, (de J. C.) *pecheurs, ne regle tes desirs,*
On demeure d'accord que tu feins *de la croire,*
Ou pour prouver ta foi renonce à tes plaisirs.
L'AB. TETU.

Je ne sai ni tromper, ni feindre, *ni mentir,*
Et quand je le pourrois je n'y puis consentir. BOIL.

Les vices n'ont plus de censeurs;
Le monde n'est rempli que de lâches flateurs:
Sçavoir vivre, c'est sçavoir feindre. DES HOUL.

FEINDRE, signifie aussi, Imaginer, inventer des choses fausses, controuver. Il faut *feindre* ingenieusement, & vraisemblablement. Le principal point de la Poësie est de sçavoir bien *feindre*, bien inventer un sujet. C'est un esprit foible qui se *feint* mille chimeres. Les Payens ont *feint* des Dieux à leur fantaisie. Numa pour autoriser ses pieuses institutions, & s'attirer le respect du peuple, *feignit* de les avoir reçues d'une Nimphe appellée Egerie, qui lui avoit revelé, disoit-il, la maniere dont les Dieux vouloient être servis. AB. VERTOT.

FEINDRE, signifie aussi, Hesiter à faire quelque chose, en faire difficulté. En ce sens il ne se dit guere qu'avec la negative. Un brave homme ne *feint* point d'aller à l'assaut. C'est un homme franc qui ne *feint* point de dire ce qu'il pense. Dans ce sens il est du stile familier.

FEINDRE, signifie aussi, Boiter. N'oser mettre le pied à terre à cause qu'on a quelque mal au pié. Il n'est pas bien gueri de sa blessure, il *feint* encore du pied droit. Il se dit aussi des chevaux.

FEINT, FEINTE. adj. Deguisé, contrefait, apparent, dissimulé. J'ay été l'objet infortuné de vos *feintes* tendresses. VILL. Les hommes par leurs artifices & leurs *feintes* passions, sont cause du malheur de celles qui se laissent tromper. M. SC. Voyez la *feinte* douceur de cette ame hypocrite. MOL. Ils redoubloient d'autant plus leurs caresses qu'elles étoient *feintes*. ABL.

Eprouve avec quel art une rupture feinte,
Sçait ranimer l'ardeur par le temps presqu'éteinte.
VILL.

On appelle *colonne feinte*, en matiere de Perspective & de Decorations, une colonne qui par la peinture plate, ou de relief, sur un chassis cylindrique, imite le marbre, & dont la base & le chapiteau sont dorez, ou en couleur de bronze. On appelle, porte *feinte*, fenêtre *feinte*, &c. la representation d'une porte, d'une fenêtre qu'on fait pour la symmetrie. Il n'y a que la *feinte* qui fasse priser la perspective.

FEINTE. s. f. Deguisement, apparence, dissimulation. Les *feintes* troublent fort la societé civile. Sa probité apparente n'est qu'artifice & que *feinte*. Vous ne sçauriez vous deguiser avec tant d'art qu'on ne s'apperçoive de vos *feintes*. OE. M. On ne peut concevoir tant d'ardeur dans une même personne, avec tant de *feinte*, & de dissimulation. ST. EV. La *feinte* qui employe des moyens réels & veritables, est difficile à decouvrir. LE CH. DE M. La *feinte* en matiere de Religion n'est point excusable. G. G.

Non, tu n'as point d'amour, tu n'en as que les feintes.
OE. M.

. . . Voulez vous qu'avec moins de contrainte,
L'un & l'autre une fois nous nous parlions sans feinte.
RAC.

FEINTE, en termes de Musique, est un demi-ton, & la même chose que le *diese*. Les Facteurs d'orgues appellent aussi *feinte*, les demi-touches qui sont sur les grandes touches d'un clavier d'orgues ou d'épinette, qui marquent en effet les *feintes* ou dieses.

En termes d'Imprimerie, on dit que l'ouvrier a fait une *feinte*, lorsqu'il n'a pas touché également les formes.

FEINTE, est aussi une figure de Rhetorique, qui se fait lorsqu'on feint de passer sous silence une chose, qu'on ne laisse pas de dire. La *feinte* veut être faite d'une maniere fine & delicate, autrement elle sent le college.

FEINTE. Terme d'Escrime. Fausse attaque, dessein apparent de porter une botte en un endroit pour faire decouvrir son ennemi, afin de porter le coup en un autre. Attirer son ennemi par des *feintes*. Parer une *feinte*. LIANCOURT. Il y a des *feintes* simples, les autres doubles, tant hautes que basses, dedans & dehors, dessus & dessous; des *feintes* en prime, en tierce, en quarte, qui se font tantôt par le quart, tantôt par le demi & par le cercle entier, en un, deux ou trois temps. La *feinte* simple se fait par un seul mouvement du poignet, sans bouger le pied, contre celui qui s'attache trop à l'épée, soit en la battant pour pousser, soit en l'engageant pour passer. La *feinte* double se fait par un double mouvement de poignet à la pointe de l'épée, ne partant le pied qu'au second temps, & une autrefois en donnant le coup. La *feinte* de deux temps se fait en battant une fois du pied, & la finissant du poignet & de l'épée, & encore une autrefois en donnant le coup. La *feinte* en trois temps se fait par un double mouvement du pied contre celui qui recule, & d'un autre en donnant le coup après avoir atteint la mesure.

FEINTISE. s. f. Vieux mot qui signifie la même chose que *feinte*, & qui ne se dit gueres qu'en cette phrase : Parlons sans *feintise*, sans deguisement : encore est-il bien mieux de dire, Parlons sans feinte. Voyez FEINTE.

FEITURE. s. f. Vieux mot. Forme ou figure de quelque chose.

Et voit on sans couvertures
Leurs semblances & leurs feitures.

FEIVRE. s. m. Vieux mot. Faiseur d'épées. On a dit encore *Fevre* & tous les deux ont signifié aussi, marechal.

As grans espées acerines
Fierent comme fevres *sus enclumes.*

F E L.

FEL, FELLE, Vieux mot. Colere, cruel. Borel le derive

derive du Latin *fel*, fiel.

Vilain est fel *& sans pitié.*

FELENIE. s. f. Ce mot s'est dit autrefois pour felonnie.

FELER. v. act. Voyez FESLER.

FELICITATION. s. f. Compliment qu'on fait à une personne sur le bonheur qui lui est arrivé. Furetiere dit dans son art Epistolaire; J'ay cru pouvoir faire *felicitation* de mon autorité, depuis que *feliciter* a été autorisé par l'usage. Richelet croit que ce mot n'est pas encore tout-à-fait établi, & qu'il est bon de ne l'employer qu'avec quelque adoucissement. Mais l'Academie l'employe sans adoucissement. Il a bien reçu sa *felicitation*.

FELICITE'. s. f. Bonheur, joüissance des biens qui peuvent satisfaire le corps & l'esprit. On ne trouve point de parfaite *felicité* en ce monde. Il n'y a que la *felicité* éternelle dont on se doive mettre en peine. On confond souvent le souverain bien avec la *felicité*. Un amant regarde la possession de ce qu'il aime comme la suprême *felicité*. Je pardonne à nos Religieux la triste singularité de ne manger que des herbes, dans la vuë qu'ils ont d'acquerir par là une éternelle *felicité*. ST. EV. La *felicité* consiste à être libre. ABLAN. La *felicité* tranquile des Philosophes est trop languissante pour être souhaitable. OE. M. La *felicité* est dans le goût & non pas dans les choses, & c'est par avoir ce qu'on aime qu'on est heureux, & non pas par avoir ce que les autres trouvent aimable. ID. Nous faisons consister notre *felicité* dans l'opinion que les autres ont de nous. ID. Quelques-uns ont bravé les horreurs de la mort, pour aller joüir plûtôt des *felicitez* de l'autre vie qu'on leur promettoit. ST. EV. Il n'y a point de *felicité* humaine qui puisse soûtenir la vuë de soi-même. NIC. Un Sacrificateur de Cerés, promettant une *felicité* sans pareille après la mort à ceux qui se faisoient initier dans les mysteres de la Déesse, on lui repondit; Que ne te laisses-tu donc mourir pour aller jouir de la *felicité* que tu promets aux autres? LA GUILL. Ignorer ses defauts lorsque personne ne les ignore, c'est ce qui fait la *felicité* des gens du monde. NIC. Il n'y a point de proportion entre la prosperité de cette vie, & la *felicité* que promet la Religion; & cependant on fait tout pour l'une, & presque rien pour l'autre. MOR. DE P.

O Dieux! comment sortir d'une captivité
Dont ma propre raison fait sa felicité? VILL.
Allez, honneurs, plaisirs, qui me livrez la guerre,
Toute votre felicité,
Sujette à l'instabilité,
En moins de rien tombe par terre. CORN.
Une grande Divinité
Doit faire sa felicité
Du bien de tout le monde. REC. D'OP.

FELICITÉ. Terme de Mythologie. Déesse des Romains à qui Luculle avoit bâti un temple, & à qui Jules Cesar en commença un que Lepide acheva. On la representoit par une femme venerable assise sur un trône, tenant un Caducée d'une main & une corne d'abondance de l'autre, ce qui se voit dans quelques anciennes Medailles.

FELICITÉ. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge mort & jaûne bordée d'un filet rouge. MORIN.

FELICITER. v. act. Complimenter, temoigner à quelcun qu'on est bien-aise d'une bonne fortune qui lui est nouvellement arrivée. Les Princes s'envoyent des Ambassadeurs pour se *feliciter* sur leurs mariages, sur leur avenement à la Couronne. Si le mot *feliciter*, n'est pas encor François, il le sera l'année qui vient. Mr. de Vaugelas m'a promis de ne lui être pas contraire quand nous solliciterons sa reception. BAL. En effet on croit que c'est Balzac qui a introduit ce mot de *feliciter* dans notre Langue, où il est presentement tout-à-fait établi. C'est le *makarisein* des Grecs. VAUG. C'étoit pour le *feliciter* de ses victoires, qu'ils vinrent trouver Cesar. ABLAN. Je vous *felicite* de la nouvelle charge qu'on vous a donnée. Il a gagné son procès, il faut que je l'en aille *feliciter*. L'ACAD.

FELICITÉ, ÉE, part.

FELIN. s. m. Poids de sept grains & un cinquiéme de grain ou demi-obole Françoise. Ce mot est en usage chez les Orfevres & à la Monnoye. Il en faut deux pour faire une maille, deux mailles pour faire un estelin, & vingt estelins pour faire une once. Nicod dit que le *felin* est la quatriéme partie de l'estelin & contient deux Karas selon le poids de pierrerie; & que selon une autre division il contient sept grains & un quart de grain.

FELIX. s. m. Nom propre d'homme, qui est purement Latin, & qui signifie heureux. Nous le conservons dans notre Langue.

Il est aussi substant. & nom propre de femme. La derniere Duchesse de Montmorancy s'appelloit Marie *Felix* des Ursins.

FELOGNE. s. f. Plante qu'on appelle autrement eclaire, ou chelidoine. Voyez ECLAIRE.

FELON. adj. masc. vieux mot. Vassal qui ne veut pas reconnoître son Seigneur, ou qui viole le serment de fidelité qu'il lui a juré.

Quelques-uns le derivent de l'Hebreu *nofel* par metathese, qui signifie, *traître*, qui abandonne son Seigneur. D'autres le derivent de *fel*, qui est le siege de la bile & de la colere, qui est la source de la cruauté. Skinner le fait venir de l'Alleman *fehlen* ou de l'Anglo-Saxon *fælen* qui signifie manquer, faire une faute.

FELON, signifioit aussi autrefois, Cruel & inhumain. Les anciens Romans parlent souvent de Geans *felons*, qui avoient un cœur *felon*. L'air de ce païs m'a donné je ne sçai quoi de *felon*. VOIT.

On trouve dans quelques vieux Auteurs *felonnesse* au feminin; pour dire, cruelle: on le trouve aussi joint au mot de terre, terre *fellonnesse*, c'est à dire, sterile, & *felonnement* pour cruellement.

FELONNIE. s. f. Rebellion du vassal contre le Seigneur. Charlemagne faisoit des Chrêtiens à coups d'épée, & il imposoit aux Saxons rebelles, comme une peine de leur *felonnie*, la necessité de croire en Jésus-Christ. BEN. Le crime de *felonnie* emporte la confiscation du fief servant au profit du Seigneur dominant. Il faut que l'injure soit atroce pour emporter la commise. C'est *felonnie* si le vassal attente à la personne de son Seigneur. La confiscation pour *felonnie* appartient au Seigneur feodal & non au Seigneur Justicier. Voyez COMMISE.

FELONNIE, se dit aussi du forfait, & de l'injure du Seigneur envers son vassal: auquel cas le Seigneur perd son hommage; car ce droit retourne au Souverain du Seigneur qui a commis la *felonnie*.

Menage derive ce mot de *felonia*, qui vient de *felo* ou *fello* qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve; & croit qu'il a été fait de *feelen* Allemand, qui signifie, Faillir. Quelques-uns le derivent du Latin *vilania*. D'autres le font venir du Grec *phelein*, qui veut dire, tromper, se moquer de quelqu'un. Nicod écrit fellon & fellonie, & remarque que les Italiens disent *fello* & *fellone*, comme nos anciens ont dit *felle*, & *fellon*. Ces mots viennent apparemment de l'Alleman *fel* qui signifie violent, dur, feroce.

FELONNIE, dans les Loix d'Angleterre, est tout crime capital qui est au dessous de celui que les Anglois appellent

pellent *Petite-trahison* : tel qu'est le meurtre, le vol, le rapt, &c.

Felonnie, se dit aussi pour, Cruauté, ferocité. L'air d'Afrique m'a inspiré quelque *felonnie*. Voit.

FELOUQUE. s. f. Quelques-uns disent *falouque*, L'usage est pour *felouque*. C'est un petit vaisseau à six rames, & qui est sans couverture, dont on se sert sur la mer Mediterranée. Ce bâtiment a cela de particulier qu'il peut porter son gouvernail de deux côtez, parceque son étrave & son étambord sont également garnis de pentures pour le soûtenir, & on le porte de l'arriere à l'avant selon le besoin. C'est le moindre de tous les vaisseaux à rames. Il est de la grandeur d'une chaloupe. Il va à la voile & à la nage.

Ce mot de *felouque* vient de l'Arabe *felkon*, navire. Huet.

F E M.

FEMEIN. s. f. Vieux mot. Femme.

FEMELLE. s. f. Ce mot ne se dit proprement que des animaux. Il signifie le sexe qui conçoit, & qui porte son fruit. L'animal qui engendre en soi s'appelle *femelle*, & celui qui engendre en autrui s'appelle le mâle. Quand Dieu crea l'homme, il le crea mâle & *femelle*. Les pigeons, les perdrix s'apparient mâle & *femelle*. La brebis est la *femelle* du belier, & la vache la *femelle* du taureau. La *femelle* est ordinairement plus foible que le mâle. La *femelle* des oiseaux de proye est plus grande, plus forte, plus hardie & plus adroite que son mâle; mais la *femelle* des oiseaux qui ne vivent point de rapine, est plus petite & moins belle que son mâle. Tardif, *Fauconnerie* 1. part. chap. 1.

On se sert pourtant du mot de *femelle*, en parlant des femmes pour l'opposer aux mâles. Dans quelques Coûtumes les mâles excluent les *femelles*. Duché *femelle*. Hors de ces matieres de genealogie & de succession, *femelle* ne se dit des femmes qu'en plaisanterie. Une gentille *femelle*. Voit. Il aime les *femelles*. Scar. C'est une étrange *femelle*. Ablan. C'est une fine *femelle*.

.... O volages femelles !
La femme est toûjours femme ; il en est qui sont belles:
Il en est qui ne le sont pas,
S'il en étoit d'assez fideles,
Elles auroient assez d'appas. La Font.
Pour confesser femelle *de vingt ans*
Par un matin arriva Pere Antoine :
Près de son lit d'abord se mit le moine,
Et tôt après le Ribaut fut dedans. Mr. Ferrand.

Femelle, est aussi quelquefois adjectif de tout genre. Un serin mâle, un serin *femelle*. Une perdrix mâle, une perdrix *femelle*. Il se dit aussi improprement de quelques plantes & de quelques mineraux. De l'encens mâle, de l'encens *femelle*. Le palmier ne porte point de fruit s'il n'y en a un mâle & un autre *femelle* l'un auprès de l'autre. Il y a de l'antimoine mâle, & de l'antimoine *femelle* ; du chanvre mâle, du chanvre *femelle*.

Femelles, en termes de Marine, se dit des anneaux qui portent le gouvernail : les fers qui entrent dedans s'appellant des *mâles*.

On dit proverbialement, que les effets sont des mâles, & que les promesses sont des *femelles*, c'est-à-dire, que les promesses sont foibles & peu efficaces, si elles ne sont suivies des effets. Ce Proverbe est fondé sur ce que dans nôtre langue effet est masculin & promesse feminin.

On dit en Fauconnerie, Mariage d'épervier, la *femelle* vaut mieux que le mâle.

On dit en raillerie, qu'une femme rusée est une fine *femelle*, une fausse *femelle*.

Catin veut épouser Martin,
C'est fait en tres fine femelle.
Martin ne veut point de Catin,
Je le trouve aussi fin comme elle. Marot.

FEMELOT. s. m. Terme de Marine. C'est un diminutif de femelle, terme de Marine. Les *femelots* ne sont autre chose que de petites femelles.

FEMININ, ine. adj. m. & f. Ce qui appartient à la femme, Le sexe *feminin*.

Nous renonçons au sexe feminin,
Et si parfois nous voyons un jeune homme,
C'est seulement pour nous unir à Rome.
Philotanus.

Las ! je croi que les Dieux ardemment courroucez,
Pour punir des humains l'insolence & l'audace,
Firent naître ici-bas la feminine *race.*
Des-Portes.

Feminin, se dit aussi de ce qui ressemble à la femme ou qui tient à la femme. Cet homme a le visage *feminin*. Les châtrez ont la voix *feminine*. On ne voyoit aux enterremens des Lacedemoniens ni deuil, ni lamentations *feminines*. Abl.

Abusé fut par le malin esprit,
Qu'il épousa sous feminin *visage.*

Mr. de Vaugelas a remarqué que la langue Françoise a un grand penchant pour le *feminin*. C'est peut-être parcequ'il est plus doux & plus agréable que le masculin. Peut-être aussi que les Dames parlant ordinairement bien & affectant le *feminin*, l'usage, dont elles font la partie la plus considérable, se determine fort souvent à ce genre ; outre que la complaisance entraine toûjours de leur côté la plus grande partie des hommes. Ainsi on ne doit pas être surpris, si notre Langue a une fois autant de mots *feminins* que de masculins. Rem. nouv.

Feminin, est aussi un terme de Grammaire, & signifie qui est du genre opposé au masculin. Nom masculin, nom *feminin*. Genre masculin, genre *feminin*. L'Acad. Genre *feminin* se dit de plusieurs mots qui ont la terminaison *feminine*, qui est l'*e* muet, ou qui signifient des choses d'espece *feminine*, de sexe *feminin*, comme brebis, chevre, cavalle, barriere, tulippes: ce qui souffre pourtant beaucoup d'exceptions.

Regles des noms *feminins*. 1. Les noms qui conviennent aux femelles sont *feminins*. Exemples. Une Venus. Margot est belle, une bonne jument, &c. 2. Les noms en *tié*, & ceux en *té* qui viennent des mots Latins en *tas*. Exemples. Une amitié, la pitié, la charité, la bonté, qui viennent de *pietas*, de *charitas*, de *bonitas*, &c. 3. Les noms en *ion* qui viennent des mots Latins en *io*. Exemples. La Religion, une action, une passion, &c. *actio*, *passio*, &c. 4. Les noms en *ison*. Exemples. La prison, la maison, une toison, &c. Exceptions. Un tison, un horison, un oison, du poison. 5. Les noms en *eur*. Exemples. La douleur, la pudeur, &c. Exceptions. Un bonheur, un malheur, un honneur, un deshonneur, le cœur, le chœur, le labeur. Les adjectifs en *eur* qui conviennent à un homme, comme crieur, vandangeur, laboureur, &c. 6. Les noms en x. Exemples. La voix, la paix, une noix, &c. Exceptions. Le prix, le choix, du borax, du storax, un phénix, le stix. 7. Regle generale. Les noms en *e feminin*, sont *feminins*. Exemples. La barbe, une gerbe, une place, une étude, une Armée, la joye, la tristesse, &c. Exceptions. Les noms terminez en *age*, *ege*, *uge*, *acle*, *eme*, *aume*, *ême*, *isme*. Exemple. Le courage, un colege, le deluge, un oracle, le batême, du baume, un tôme, un sophisme, &c. Cage, image

ge, page, plage, rage, nage, comme à la nage, crême, paume, sont *feminins*. Les autres noms terminez en *e* muet ne peuvent recevoir de regle : il faut avoir recours aux Dictionnaires. On en trouve une liste assez exacte dans l'Art de bien parler François, & dans la Grammaire Françoise du P. Bufier. Voyez Genre.

En Poësie, on appelle Vers *feminins*, ceux qui sont terminez par une rime *feminine* ; c'est-à-dire, par des mots qui finissent par un *e* muët & obscur, dont la prononciation est sourde & imparfaite, qui souffre l'élision devant une voyelle ; comme Maitre, Prince, ou par un *e* muet avec une *s* comme paroles, sages, tu aimes, ou par un *e* muet & *nt*, comme les pluriels des verbes, ils aiment, ils parlent, excepté lors que cet *e* muet est precedé de la diphtongue, la rime devient masculine, comme aimoient, parloient, &c. On l'appelle pour cela un vers *feminin*. Les vers *feminins* ont toûjours une syllabe de plus que les vers masculins. Dans la rime *feminine* la derniere syllabe ne suffit pas pour la rime avec un autre mot. Il faut encore la convenance de la syllabe qui precede la derniere. *Langage* ne rime point avec *transfuge*, quoyque la derniere syllabe *ge* soit la même. Pour juger si une rime *feminine* est bonne, il faut que retranchant l'*e* muet, qui finit chaque mot, le reste fasse une bonne rime masculine. Par exemple, *commune* & *infortune*, font une rime riche, parcequ'en retranchant l'*e* final, reste *commun* & *importun*, qui ont une bonne rime masculine. Le P. de Mourgues. Il ne faut jamais joindre une rime *feminine*, dont la penultiéme soit breve, avec une autre dont la penultiéme soit longue. Exemples, *pâle* & *sale* ; *Prophete* & *tête*, &c. On excepte pourtant quelques mots qui n'ont pas le son bien different, comme *place* & *grace* ; mais lorsque ce son ne peut être corrigé aisément par la prononciation, alors les rimes ne valent rien. Richelet.

FEMINISER. v. act. Faire du genre feminin. Il ne se dit que de certains mots qui étoient originairement masculins, & que l'usage a rendus feminins. L'usage a *feminisé* plusieurs mots. Epigramme étoit autrefois du genre masculin, l'usage l'a *feminisé*. L'Acad. Le genie de notre langue est de *feminiser* les mots autant que l'on peut. Menage s'est servi de ce mot par raillerie dans sa Requête des Dictionaires.

> *Et le delicat Serizay*
> *Eut chaque mot* feminisé,
> *Sans respect ni d'analogie*,
> *Ni d'aucune etymologie*.

FEMME. s. f. Prononcez *fame*. La femelle de l'homme. Creature raisonnable faite de la main de Dieu pour tenir compagnie à l'homme, & pour engendrer des enfans par sa conjonction avec lui ; celle qui conçoit & qui porte les enfans dans son ventre. Dieu tira la *femme* de la côte d'Adam.

> *Pour triompher de l'humaine nature*,
> *Le vieux serpent cauteleux & madré*
> *Tenta la* femme, *& la* femme *parjure*
> *Fit parjurer l'homme inconsideré*.
> *Mais que nous a Moyse figuré*
> *Par ce recit ? Le sens en est palpable*.
> *De tout tems l'homme à la* femme *est livré*,
> *Et de tout tems la* femme *l'est au Diable*.

Femme, se dit quelquefois de tout le sexe feminin, sans distinction des femmes & de filles. St. Augustin appelle les *femmes*, le sexe devot. En Orient on n'entre point dans l'appartement des *femmes*. Guillaume Postel soûtenoit que Jesus-Christ n'avoit racheté que les hommes, & que les *femmes* devoient être rachetées par une vieille fille de Venise qu'il appelloit sa Grand' mere Jeanne. Un Italien s'est avisé de soûtenir que les *femmes* n'ont point d'ame, & ne sont pas de l'espece des hommes. Vig. de M. Quand on se marie, on n'examine que les articles de la famille & du bien, on laisse à côté la *femme* qu'on ne retrouve que trop dans la suite. Amus. Ser. & Com. Le Mogol n'est servi que par des *femmes*, & ce qui paroît moins ordinaire, il est toûjours gardé au dedans du Serail par une compagnie de cent *femmes* Tartares armées de l'arc, du poignard, & du cimeterre. P. Catrou. Les *femmes* de bien meprisent les coquettes & ne laissent pas de les imiter. Amus. Ser. et Com. Il n'est pas vrai que les Mahometans croyent que les *femmes* n'entreront point en Paradis. Les Marcionites permettoient aux *femmes* de baptiser. Reland. Les Montanistes admettoient les *femmes* à la Prêtrise & à l'Episcopat. Tillem. Menage a donné un Traité des *Femmes* Philosophes. La chasteté est la gloire & le partage des *femmes*. Le Mai. Les *femmes* doivent moins à leur merite qu'à nos adulations, les loüanges qu'on leur donne. S. Evr. Les *femmes* ont à resister aux tentations des hommes & à elles-mêmes. Oe. M. Un homme ne sçait jamais bien vivre à moins que les *femmes* ne s'en soient mélées. Le Ch. de M. La conversation avec les *femmes* doit être un peu flatteuse, & avoir je ne sçai quoy de retenu. Id. Je vais entrer dans un âge où je ne serai plus gueres *femme*, & auquel je pourrai faire des amitiez, sans qu'on en puisse medire. M. Sc. La Fortune est *femme* ; elle se plaît à être importunée, pour ne pas dire forcée. Ab. de S. R. C'est principalement auprès des *femmes* qu'on apprend à être agreable. St. Ev. Salomon dit que de mille hommes il en a trouvé un bon, & de toutes les *femmes* pas une. Prudemment il ne faut point declamer contre les *femmes* avant 60 ans : nous sommes trop exposez à leur vangeance. Pourquoy faire profession de ne point estimer les *femmes*, quand on sent qu'on les peut aimer ? Le Ch. d'H. Le vray merite d'une *femme* c'est d'être belle ; l'étude & les livres ne servent qu'à la rendre insupportable. P. Com.

> *Sçais-tu bien ce que peut une* femme *en fureur ?* Corn.

En ce sens on dit, Il y avoit trente personnes tant hommes, que *femmes*. Il y a cent mille habitans dans cette ville, sans les *femmes* & les petits enfans. Un Tailleur pour *femmes* est celui qui habille les *femmes* & les filles.

Femme, se dit plus particulierement de celles qui sont, ou qui ont été mariées. Les Latins se sont servis de *femina* dans la même signification. Le Roi de Lowango a plus de 1500. *femmes*. Voy. de van den Broeck. On voit à Bengale parmi les Benjanes plusieurs jeunes *femmes* de dix ou douze ans. Celles qui ne sont pas mariées à cet âge là tombent dans le mepris. Voy. de Schouten. La branche des ainez de la Maison de Courcillon est tombée par *femmes* dans la maison des Comtes de Senneterre. J. des Sc. Le mari & la femme sont deux en une chair. Les *femmes* en France sont en la tutelle perpetuelle de leurs maris. Il n'y a souvent que la prudence & la discretion des maris qui mettent de la difference entre les *femmes*. Vill. On n'a point vu d'homme s'enterrer tout vif après la mort de sa *femme*. St. Ev. Catulle a dit de Cesar, qu'il étoit la *femme* de tous les maris, & le mari de toutes les *femmes*. Id. On dit que Caton prêta sa *femme* à Hortensius. Bay. Selon le Canon *dilectissimis*, tout doit être commun entre amis, sans en excepter les *femmes*. Platon & Lycurgne avoient fait la même loi. Cesar rapporte que les Gaulois avoient droit de vie & de mort sur leurs *femmes* comme sur leurs enfans. Le nom de *femme* est un nom

de dignité ; & celui de concubine, un nom de volupté. Peut-on medire d'une *femme* sans medire aussi de son mari ? Amus. Ser. & Com. Le mieux qui puisse arriver à un mari qui se plaint de sa *femme*, c'est qu'on juge qu'il a tort. Ol. M.

Cy gît ma femme, *ah, quelle est bien*
Pour son repos & pour le mien ! Ol. M.
Je souffrirois plutôt l'affront du cocuage ;
Que de me voir mari de ces femmes *de bien,*
Dont la mauvaise humeur fait un procès sur rien.

Femme. Au figuré on dit d'un homme mol, efféminé, sans force & sans courage, que c'est une *femme*. On le dit principalement par rapport à la foiblesse du sexe. Il faut qu'une *femme* soit plus que *femme* pour entendre loüer sans envie une beauté naissante. Bell. On a dit des François, qu'ils sont plus qu'hommes dans la premiere ardeur & dans la prosperité, & moins que *femmes* dans la disgrace & dans les revers. Mez.

Rien ne pese tant qu'un secret ;
Le porter loin est difficile aux Dames ;
Et je sçai même sur ce fait
Bon nombre d'hommes qui sont femmes. La Font.

On dit, Prendre à *femme*, ou prendre *femme* ; pour dire, Se marier. On prend d'ordinaire une *femme*, comme on fait une emplete, selon le plus ou le moins. Amus. Ser. & Com.

Prendre femme *est étrange chose,*
Il y faut penser mûrement ;
Sages gens, en qui je me fie,
M'ont dit que c'est fait prudemment,
Que d'y penser toute sa vie. Mauc.

On dit aussi, Etre adonné aux *femmes* ; pour dire, être enclin à la debauche ; une *femme* abandonnée ; pour dire, une prostituée.

On appelle *femme* de chambre, ou absolument *femme*, une *femme* ou une fille qui sert une Dame à la chambre, & en ce sens on dit *femmes* au pluriel ; pour dire, *femmes* de chambre. Elle appelle ses *femmes*, elle envoye une de ses *femmes*. On appelle *femme* de charge, celle qui est chargée du linge, de la vaisselle d'argent, &c. & qui fait dans la maison l'office de Sommélier.

Femme enchantée en astronomie, est la même chose qu'Andromede, qui est la vingtieme des Constellations Septentrionales.

Sage-Femme. s. f. Matrone. Celle qui aide les femmes à accoucher. Il faut envoyer querir une *Sage-Femme*. Ce mot a au plurier *Sage-Femmes*, & non pas *Sages-Femmes*. Mr. Menage disoit au Prêtre qui l'assistoit à la mort, qu'on avoit besoin d'une *Sage-femme*, pour entrer au monde, & d'un homme sage pour en sortir. Voyez Sage-Femme.

Femme, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un appetit de *femme* grosse ; pour dire, un appetit dereglé. On dit lorsqu'il pleut, & qu'il fait soleil en même tems que le Diable bat sa *femme*. Temps pommelé, *femme* fardée, ne sont pas de longue durée. On dit aussi, qu'un homme fait la *femme*, lorsqu'il est lâche, oisif & efféminé, qu'il se delicate trop. Ce que *femme* veut, Dieu le veut ; pour dire, que les *femmes* veulent fortement ce qu'elles veulent. En quelques Coûtumes, comme celle de Normandie, on dit qu'un mari ne peut se lever d'assez bon matin pour vendre le bien de sa *femme*, parcequ'il est inaliénable.

Femme Auteur. On dit, cette *femme* est Auteur, est Poëte, est Philosophe, est Medecin, est peintre, & non pas, Autrice, Poëtesse, Medecine, peintresse. Il faut consulter l'usage sur ces mots, comme sur tous les autres. Refl.

Femme blanche. En termes de Philosophie Hermetique, signifie le Mercure.

Femme de Corps. Terme de Coûtumes. *Femme* qui est de condition serve, en quoi elle differe de celle qui est serve à cause de ses héritages.

Femme Franche. Terme de Coûtumes. *Femme* qui possede un fief, qu'elle a aquis avant son mariage, ou qu'elle a eu par succession hereditaire, depuis qu'elle est mariée.

FEMMELETTE. s. f. Diminutif. Terme de mepris. Femme simple, de peu d'esprit, de petit sens. La moindre *femmelette* sçait cela. Vous gouvernez-vous par les avis d'une *femmelette* ? Il s'employe aussi quelquefois simplement, pour marquer le peu de capacité & d'experience d'une femme, sans avoir aucun dessein de la mepriser. Une simple *femmelette* est quelquefois plus éclairée des lumieres du ciel, que les hommes les plus sçavans. St. Paul se plaint dans sa 2. Epitre à Tim. de certains faux Docteurs qui se fourent dans les maisons, & qui tiennent captives les *femmelettes* chargées de pechez.

FEMORALES. s. fem. plur. Terme de Feuillant, & de quelques autres Religieux, qui ne portent point ordinairement de linge, & vont nuds pieds. Ils appellent *femorales*, le haut de chausse qu'ils mettent lorsqu'ils vont en campagne. Il faut preparer mes *femorales*. Il vient du Latin *femoralia*, fait de *femur*, cuisse. Mr. Fleuri dit *femoraux*, en parlant de l'habillement des moines.

FEMUR. s. m. Terme d'Anatomie. Os de la cuisse, qui est nommé en Latin *femur à ferendo*, parcequ'il porte tout le corps. Ce nom a été donné sans aucun changement en François à l'os de la cuisse. Le *femur* est le plus grand & le plus gros de tous les os du corps, particulierement dans l'homme ; car dans les quadrupedes il est plus court que la jambe, & sa plus grande partie est cachée dans le ventre. Il est creux comme la plûpart des autres os, afin d'être plus leger. Il est arrondi dans sa longueur, & convexe en dehors ; mais par derriere, il est courbe, afin de favoriser la fermeté du marcher, & la commodité de s'asseoir. A sa partie superieure, il a une grosse tête ronde couverte d'un cartilage épais, lisse & polie. Cette tête est située sur un cou qui est rond & incliné, elle s'emboëte dans l'os de la hanche. De son milieu sort un ligament rond qui l'attache étroitement dans la cavité cotyloïde. Derriere le cou de la cuisse, il y a deux apophyses que l'on appelle *trocanters*, d'un mot Grec, qui veut dire tourner, parceque les muscles qui tournent la cuisse, s'attachent à ces apophyses. Celle qui est superieure, c'est la plus grosse & la plus irréguliere : on la nomme grand *trocanter*, & l'inferieure, petit *trocanter*. Derriere & le long de la cuisse, regne une ligne aiguë qui sert à l'insertion des muscles. Quant à la partie inferieure du *femur*, elle s'élargit en deux apophyses, qu'on appelle condiles, lesquelles se courbent en dedans, & font une base très large. Ces condiles s'arrondissent par le bout, & sont couverts d'un gros cartillage poli. Entre ces deux apophyses il y a encore une grande cavité qui reçoit l'éminence du tibia, pour faire le ginglime, & au bout du *femur* il y a par devant une petite cavité où s'attache la rotule. Verduc.

F E N.

FENABREGUE. s. m. On appelle ainsi dans quelques endroits du Languedoc, l'arbre appellé communement alisier.

FENAISON. s. f. Le temps où l'on fene ou fane les foins, ou l'action de faner. L'été est fort sec, voilà un beau temps pour la *fenaison*.

FENDANT. s. m. Fanfaron, homme qui menace.

Les faux braves font les *fendans*, quand ils n'ont personne en tête capable de leur resister. Depuis le plus chetif jusqu'au plus *fendant*. REGN. Ce mot est vieux & bas, & n'a guere d'usage qu'en cette phrase burlesque, Faire le *fendant*.

FENDANT, se dit aussi d'un coup donné du trenchant d'une épée de haut en bas. Il fut blessé dangereusement d'un *fendant* qu'il reçût dans le combat. Il est vieux. L'ACAD.

FENDERIE. s. f. Lieu qui est dans les forges, où l'on fend les gueuses qu'on y a transportées, pour les mettre en barres, en verges, ou en autres ouvrages. Ce mot signifie aussi l'art & l'action de fendre le fer, & de le separer en verges, après qu'il a été mis en barre. Un Ouvrier qui entend bien la *fenderie*. Mettre du fer à la *fenderie*.

FENDEUR. s. m. Qui fend. *Fendeur* de bois, bucheron.

On dit prov. & fig. *Fendeur* de nazeaux; pour dire, un faux brave, un homme qui fait le mauvais, qui menace.

FENDRE. v. act. & neut. *Je fends. Je fendis. J'ai fendu. Je fendrai. Que je fende.* Coupper, diviser en deux ou plusieurs pieces, soit en long, soit en large. *Fendre* avec les coins, avec la hache. Il y a des moulins à plusieurs scies qui *fendent* les poutres pour en faire des ais. Il faut attendre que le feu ait *fendu* cette buche, & nous aurons des tisons. *Fendre* du fer dans une forge. *Fendre* la tête d'un coup de cimeterre. *Fendre* un pour-point, l'ouvrir par le dos & par les manches. Chez les Japonois un Gentilhomme ou un Soldat, qui a merité la mort, a la liberté de se defaire soi-même en se *fendant* le ventre. La plus grande partie des hommes de la famille du criminel, comme son pere, ses freres, ses enfans, ses petits-enfans, sont obligez de se *fendre* le ventre comme lui; & l'on donne de si bons ordres pour cela qu'ils meurent tous à la même heure, quelque distance qu'il y ait entre eux. VOYA. DE SCHOUTEN. Un bourreau d'un revers de sabre l'ayant (Mr. Constance) *fendu* en deux, le fit tomber sur le visage, mourant. P. D'ORLEANS.

FENDRE, se dit aussi des choses qui s'entrouvrent d'elles-mêmes. La trop grande secheresse fait *fendre* la terre. Il a gelé à pierres *fendre*. Les terrasses se *fendent*, quand elles ne sont pas assez fortes. C'est la force du bois qui a fait *fendre* cette poutre.

FENDRE, ou s'ouvrir. C'est un terme qui se dit des pêches, des prunes, &c. quand elles quittent bien leurs noyaux. La pêche se *fend*, le pavie ne se *fend* point; la prune de perdrigon bien meure ne se *fend* pas bien net, la prune de diaprée, de rochecourbon, ne se *fend* point du tout; les damas, les prunes d'abricots, &c. se *fendent* net. LA QUINT.

FENDRE, se dit aussi des choses liquides ou qui ont quelque union, qu'on ne fait que traverser, & qui se remettent aussi-tôt en même état. Ce navire *fendoit* les mers. L'aigle *fend* les airs d'un vol rapide. J'ay *fendu* la presse pour arriver jusqu'à l'autel.

FENDRE, se dit aussi, mais figurément, en parlant des douleurs qui se ressentent en plusieurs parties, comme si on les fendoit. C'est un bruit qui *fend* la tête. La tête me *fend* d'une violente migraine. Le cœur me *fend* de pitié, quand je vois ces miserables qui souffrent.

On dit proverbialement, *Fendre* un cheveu en deux; pour dire, Faire des divisions trop subtiles, des precisions trop rafinées. On dit aussi, qu'un homme a la gueule *fenduë* jusqu'aux oreilles; pour dire, qu'il a la bouche par trop grande. On dit aussi d'un banqueroutier ou fugitif, qu'il a *fendu* le vent.

FENDU, UË. part. & adj. On appelle au triquetrac, Margot la *fenduë*, une case vuide au milieu de deux autres remplies. On dit d'un homme qui a les yeux grands & un peu longs, qu'il a les yeux bien *fendus*. On dit aussi qu'un homme est bien *fendu*; pour dire, qu'il est de taille à être bien à cheval, à embrasser un cheval; & qu'un cheval a les nazeaux bien *fendus*; pour dire, qu'il a les narines fort ouvertes.

FENDURE. s. f. Vieux mot. Fente. On a dit aussi *Fendesse*.

FENER. Voyez FANER.

FENESTRAGE, ou FENETRAGE. s. m. Terme collectif. Toutes les fenêtres d'un bâtiment. Le *fenêtrage* de ce Palais est tout de cristal. Le *fenêtrage* de la Sainte Chapelle est extraordinaire.

FENESTRAGE, se dit aussi de l'ordre, de la disposition pour les jours, pour les fenêtres d'une maison. Le *fenêtrage* de ce bâtiment est mal entendu, mal ordonné.

FENESTRAGE. Terme de Coûtumes. Droit de faire ou d'avoir des fenêtres, ce qui s'entend en deux manieres; ou des fenêtres, c'est-à-dire, des ouvertures qu'on fait dans les bois, afin d'y tendre des filets pour prendre des becasses qui passent le matin & le soir dans ces fenêtres; ou des ouvertures, fenêtres ou boutiques qu'on fait sur la ruë, pour y exposer des marchandises en vente.

FENESTRE, ou FENETRE. s. f. Ouverture faite dans une muraille pour donner du jour, & le bois & le vitrage dont elle est garnie. *Fenêtre* de verre. *Fenêtre* de fil d'archal. Cette maison est bien percée, il y a des *fenêtres* sur la cour & sur le jardin. On ne peut faire faire *fenêtres* ou trous pour vûe dans un mur mitoyen; mais dans un mur qui n'est pas mitoyen, celui qui en est le seul proprietaire, n'y peut avoir des vuës qu'à la hauteur de 9. pieds: le tout afermaillé & à verre dormant. art. 199. & 200. de la C. de Paris.

Une *fenêtre cintrée*, est une *fenêtre* en anse de panier, ou en plein centre. Une *fenêtre bombée*, est une *fenêtre* plus courbe, & qui n'a qu'une portion d'arc. *Fenêtre quarrée*, est celle dont la largeur & la hauteur sont égales. *Fenêtre ronde*, est celle dont l'ouverture est un cercle parfait. *Fenêtre ovale*, est celle dont la baye est une ellipse, ou ovale. *Fenêtre embrasée*, est celle dont les tableaux n'étant pas parallêles, sont en embrasure par dehors. *Fenêtre biaise*, est celle dont les tableaux, quoyque parallêles, ne sont pas d'équerre avec le mur de face pour faciliter le jour. *Fenêtre rampante*, est celle dont l'appui & la fermeture sont en pente par quelque sujettion. *Fenêtre rustique*, celle qui a pour chambranle, des bossages, ou pierres de refend. *Fenêtre avec ordre*, celle qui outre son chambranle est enrichie de petits pilastres, ou colonnes, avec entablement, selon quelque ordre d'Architecture. *Fenêtre à balcon*, celle dont l'appui en dehors est fermé de balustres. *Fenêtre en Tribune*, celle qui sans appui au milieu d'une façade, a un balcon en saillie au devant. *Fenêtre en abajour*, celle dont l'appui est à cinq pieds du plancher, à cause d'une servitude, & qui est en glacis par dedans pour donner plus de jour. Les Anciens ouvroient quelquefois leurs *fenêtres* jusqu'en bas, comme les portes; c'est-à-dire, qu'elles étoient sans appui: ce qui se pratique encore souvent.

On dit des *fenêtres* à meneaux, des *fenêtres* grillées, à jalousie, à paniers ou filets de fil d'archal, à verre dormant. Les *fenêtres* doivent avoir quatre pieds d'ouverture entre les deux tableaux, ou pieds droits.

On le dit aussi des vitres & volets qui ferment ces ouvertures. Cette maison est bien delabrée, il n'y a ni portes ni *fenêtres*.

FENÊTRE Flamande, est une espece de *fenêtre* de Charpenterie en façon de lucarne, issant en forme pen-

pentagone de la couverture d'une maison, d'une étable ou d'un grenier, enfaistée de tuile, assise bord à bord de la muraille, sur laquelle l'egout de ladite couverture est porté. On voit par tout dans les villages de ces *fenêtres* flamandes.

On dit, *fenêtre* basse. *Fenêtre* haute. Croisée de *fenêtre*. Ouvrir les *fenêtres*. Fermer les *fenêtres*. Se mettre à la *fenêtre*. Mettre la têté à la *fenêtre*. Se tenir à la *fenêtre*. Regarder par la *fenêtre*. Passer par la *fenêtre*. Jetter par les *fenêtres*. L'Acad.

N'étoit tout le respect que j'ai pour votre Maître,
Vous pourriez bien, Seigneur, passer par la fênetre.
Renard.

Voici la porte, & voilà la fenêtre,
Pouvez opter; mais vous irez dehors. Du Cer.

En Latin *fenestra*, du Grec *phainistra*, fait de *phaistros* diaphane, corps au travers du quel la lumiere passe.

Fenestre, se dit aussi au figuré. Les yeux sont les *fênetres* de l'ame. L'on souhaiteroit qu'il y eût une *fenêtre* au cœur de tous les hommes. J. des Sc.

..... Vous avez oüi dire,
Qu'au tems jadis le genre humain avoit
Fenêtre *au corps, de sorte qu'on pouvoit*
Dans le dedans tout à son aise lire:
Chose commode aux medecins d'alors.
Mais si d'avoir une fenêtre *au corps*
Etoit utile, une au cœur au contraire
Ne l'étoit pas, dans les femmes sur tout;
Car le moyen qu'on pût venir à bout
De rien cacher? La Font.

On appelle *fenêtres*, des endroits vuides qu'on laisse dans les écrits, pour y mettre ce qu'on n'a pas eu loisir d'y écrire.

En termes d'Anatomie on appelle *fenêtres*, deux trous ou ouvertures qui se trouvent dans l'oreille interieure, au milieu de la cavité du timpan, qui sont comme deux petites *fenêtres*, dont la plus grande & la plus élevée est appellée à raison de sa figure, *fenêtre* ovale, & la plus basse, *fenêtre* ronde. C'est par ces deux ouvertures que les impressions de l'air passent dans la cavité du labirinthe.

Faire *fenêtre*, se disoit du temps des anciens tournois, quand on exposoit, les jours des courses, sur les *fenêtres* des maisons les plus proches de la lice, les Ecus & les Bannieres des principaux tenans ou assaillans. On faisoit *fenêtre* le Lundi pour tournoyer le Mardi. On disoit aussi, *fenêtrer* les Bannieres.

On dit proverbialement d'un importun, que, si on le chasse par la porte, il rentre par la *fenêtre*. On dit aussi d'un homme indigne qui se fait recevoir dans un corps illustre, par brigues & artifices, qu'il y est entré par les *fenêtres*. On dit aussi pour expliquer la necessité qu'il y a de faire une chose, qu'il faut passer par là, ou par la *fenêtre*. On dit d'un prodigue, qu'il jette tout par les *fenêtres*. On dit d'un bon menager, qu'il ne jettera pas son bien par les *fenêtres*. On dit, quand on voit bien des gens qui regardent par la *fenêtre*, il est demain fête; car les marmousets sont aux *fenêtres*. Etude de feu, etude de jeu, etude de *fenêtre*, ne firent jamais un sçavant Prêtre.

Fausse-Fenetre. C'est une *fenêtre* bouchée, à laquelle il n'en reste que la figure par dehors, pour garder la symmetrie. Ce logis est plein de *fausses fenêtres*, ceux qui font de fausses antithéses, en forçant les mots, imitent ceux qui font de *fausses fenêtres* pour la symmetrie. Pasc.

Fenestré, ou Fenêtré, ée. adj. Qui a des *fenêtres*, c'est-à-dire des endroits vuides. Il s'est dit des papiers où on laissoit des *fenêtres* ou des blancs, pour les remplir de ce qu'on voudroit.

Fenestré, ou Fenetré, ée. adj. Percé, ouvert. Terme de Chirurgie. On appelle emplâtre *fenêtré*, un emplatre qui est percé au milieu. On s'en sert aux fractures avec plaie: cet ouverture fait qu'on peut panser la playe sans lever l'emplâtre qui couvre les parties voisines. Compresse *fenêtrée*, est une compresse qui a une ouverture dans son milieu; on l'employe après l'operation de la broncotomie, pour laisser à l'air la liberté d'entrer dans la trachée artere & d'en sortir. Bandage *fenêtré* est un bandage qui est percé au milieu.

FENIL. s. m. Galerie, grenier, ou autre lieu où on serre les foins.

Ce mot vient du Latin *fœnile*, qui signifie la même chose.

FENIN. s. m. Monnoye d'Allemagne qui vaut un liard.

FENISON. s. f. Terme de Coûtumes. C'est le tems où il est defendu de mener les bêtes dans les prez, le tems où les prez sont defendables à toutes sortes de bêtes.

FENOUIL. s. m. Plante dont on distingue plusieurs especes. Il y en a deux qui sont principalement emploiées en Medecine. La premiere est appellée *Fœniculum Vulgare minus acrius & nigriori semine.* Tournefort. C'est une plante dont la racine est droite, blanche & d'un goût aromatique accompagné de quelque douceur. Sa tige est haute de trois ou de quatre coudées, droite, ronde, canelée, spongieuse, remplie d'une moële blanche. Ses feuilles sont laciniées; c'est-à-dire, decouppeés en parties longues & étroites, d'un verd brun, d'une saveur douce, & d'une odeur agreable. Ses fleurs sont en parasol, jaunes & odorantes. Sa graine est oblongue, canelée, arondie sur le dos, aplatie de l'autre côté, & d'un goût acre.

La seconde espece est appellée *fenouil* doux. Elle differe de la precedente en ce que sa tige est ordinairement plus menuë, ses feuilles moins grandes & ses semences plus grosses, blanches, douces & moins acres. On cultive l'un & l'autre *fenouil* aux lieux secs & chauds, principalement à cause de leurs semences. Celle de la derniere espece qu'on appelle *fenouil* doux, est la plus employée en Medecine. On l'apporte seche du Languedoc où l'on cultive la plante avec grand soin: c'est la même qu'on faisoit venir autrefois d'Italie, & qu'on appelloit *fenouil* de Florence.

Les feuilles de *fenouil* sont carminatives & bechiques; elles adoucissent les acretez de la poitrine, elles fortifient l'estomac, augmentent le lait aux nourrices, & fortifient la vuë. Sa racine est fort aperitive, & bonne pour purifier le sang. Sa semence prise après le repas chasse les vents, aide à la digestion & fait bonne bouche lorsqu'on la mâche. On a regardé la semence de *fenouil* comme le correctif du Séné & de la plupart des purgatifs vegetaux. Elle a à peu près les mêmes effets que l'anis. On l'employe dans les remedes & dans les ragouts.

Fœniculum, à fœno, foin, parceque cette plante étant sechée, jaunit & ressemble à du foin.

Fenouil marin, est une autre genre de plante, qu'on appelle autrement *bacille*, en Latin *crithmum*. Voyez Bacille.

FENOUILLET. s. m. Sorte de pomme venuë d'Anjou, ainsi appellée à cause de son goût. Le *fenouillet* gris est une bonne pomme. Elle sent l'anis.

FENOUILLETE. s. f. Nom d'une liqueur forte, où il entre du fenouil. C'est de là que lui est venu le nom de *fenouillete*, quoique la *fenouillete* qu'on apporte de l'Isle de Ré sente plus l'anis que le fenouil.

FENTE. s. m. Crevasse, ouverture en long, intervalle qui est entre deux choses mal jointes. Ces portes ne valent rien, il y a de grandes *fentes*. L'eau s'écoule des

des montagnes par la *fente* des rochers. On fait une *fente* aux arbres gras pour en tirer la resine.

On dit aussi, la *fente* d'une chemise, d'un pourpoint, d'un haut de chausses, en parlant des ouvertures qu'on y fait. On dit aussi, Bois de *fente*. Enter ou greffer en *fente*.

FENTES NAZALES. Terme d'Anatomie. On voit à côté de la luette deux arcades qui font l'entrée des *fentes nazales*; elles sont faites de fibres demi-circulaires, couvertes d'une peau mince parsemée de grains glanduleux. Ces arcs de demi-circulaires qu'ils étoient, en s'allongeant deviennent droits, pour mieux retenir l'air dans la bouche quand on enfle les joues, ils empêchent encore en fermant l'entrée du larinx, que l'air ne s'échappe de la trachée artere quand on respire en enflant les joues, & si l'on veut que l'air sorte sans ouvrir la bouche, l'on fait un mouvement de la gorge qui fait relever ces arcades; & comme les fibres cessent d'agir, & qu'elles tendent à se remetre dans leur figure naturelle, ces ouvertures s'élargissent.

FENTON. s. m. Terme de Maçonnerie. Morceau de fer, ou de bois que les Maçons mettent dans le corps des murs pour soûtenir le plâtre des corniches qu'ils y veulent appliquer. Il y a des *fentons* potencez.

FENTON. Les Serruriers appellent ainsi un morceau de fer disposé pour faire des clefs, & autres ouvrages.

FENTONS. Les Charpentiers appellent *fentons*, les morceaux de bois coupez de longueur, avant qu'ils soient arrondis pour faire des chevilles.

FENUGREC. s. m. Plante, dont il y a deux especes, une cultivée, & l'autre sauvage. La premiere est appellée *fænum græcum sativum*. Elle a les tiges tendres, rondes, noirâtres, creuses & fort branchuës. Ses feuilles sont trois sur une queuë, semblables à celles du trefle des prez. Ses fleurs sont pâles, blanchâtres, & plus petites que les fleurs du lupin. Après que ces fleurs sont passées, il y vient des gousses longues, courbes & aiguës, semblables à une corne, remplies de semences jaunes, à-peu-près rhomboïdes. Sa racine est fort fibreuse. On cultive cette plante principalement à Aubervilliers, d'où l'on apporte la semence seche à Paris. On en trouve en Dauphiné dans les montagnes de l'Ambrunois. La farine de la semence du *fenugrec* cultivé est en usage en Medecine; elle est bonne pour ramollir, pour digerer, pour mûrir: on en met dans les cataplasmes, & dans les clisteres ramollissans: on en tire aussi un mucilage dont on se sert dans l'inflammation des yeux, & en plusieurs autres occasions. On dit que les Indiens preparent avec la semence du *fenugrec* un vin doux.

La seconde espece est appellée *Fænum græcum sylvestre*. Elle differe de la precedente en ce que n'ayant point été cultivée, elle est plus petite dans toutes ses parties.

Fænum græcum, c'est-à-dire, foin de Grece. On a donné ce nom au *fenugrec*, parce qu'étant sec il ressemble à du foin, & que sa semence a été apportée de Grece.

F E O.

FEODAL, ALE. adj. Qui appartient au fief, qui concerne le fief. Un Seigneur *feodal*, faute de foi & hommage de son vassal, fait les fruits siens pendant la saisie *feodale*. Un retrait *feodal*, c'est l'action qu'a le Seigneur de retirer le fief mouvant de lui par puissance de fief, quand il est aliené par le vassal, en payant le même prix. Les Loix *feodales* de l'Empire sont les plus bizarres de toutes les Loix. AB. DE BOSS. Le Droit *feodal*, c'est le droit qui traite des fiefs. Les fiefs doivent leur origine aux Nations de la Germanie; mais le Droit *feodal* doit sa naissance aux Lombards, qui s'étant rendus Maîtres d'une partie de l'Italie, l'an 568. sous l'Empire de Justin, y porterent leurs coûtumes d'Allemagne, & y établirent des Loix *feodales*, en quoi les Nations voisines les imiterent bientôt. C'est ce qui paroît par la frequente mention des Loix des Lombards, laquelle se trouve dans le droit *feodal*, & par plusieurs termes de leur Langue, qui sont en usage dans cette matiere. Les Constitutions de quelques Empereurs comme de Conrad II. de Henri III. de Frederic I. & de quelques Papes, jointes à ces coûtumes ont formé le corps du Droit *Feodal*. On croit que ces Collecteurs des coûtumes des Lombards ont été Gerard le Noir, & Obert du Jardin, Consuls de Milan, dont parle Othon de Frisingue. Lib. 2. de *Gestis Friderici*. BIBL. UNIV. T. I.

FEODALEMENT. adv. D'une maniere feodale. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Saisir *feodalement*.

FEODALITE'. s. f. Relevance d'un fief. On a dit aussi *feudalité*. Comme l'érection d'un simple fief relevant d'un Seigneur particulier, en Duché, éteint & fait cesser la *feodalité*, l'indemnité est duë au Seigneur feodal.

F E R.

FER. s. m. Ce mot n'a point de plurier, lorsqu'il signifie ce metal dur qui se fond & qui se forge, & dont on fait presque tous les outils des artisans pour couper & pour battre. Le *fer* est composé d'une terre, d'un sel & d'un soufre impurs, mal digerez & mal unis, ce qui le rend sujet à la rouille. Il est le plus dur, le plus sec & plus difficile à fondre de tous les metaux. Le *fer* s'amollit & devient doux étant mis plusieurs fois au feu, & battu, & en le laissant refroidir après. Il se durcit en l'éteignant dans l'eau. Il se blanchit, si on l'étend dans de la poudre de sel armoniac, & de la chaux vive. On fait des canons de *fer*. Les boulets sont de *fer* fondu. La lime ne mord point sur les pieces de *fer* de fonte. La plus forte trempe du *fer* se fait dans le jus de refort, ou du suc de vers pilez. Le *fer* ardent appliqué à un magdalon de soufre, se distille & tombe en grenaille. Il y a du *fer* doux, & du *fer* aigre, & des Officiers Royaux ou Prud'hommes établis pour le marquer. Le *fer* a grande sympathie avec le cuivre, & on a de la peine à les separer, quand ils sont soudez ensemble: de là vient la grande amitié que les Poëtes ont feint que Mars avoit avec Venus. Le *fer* attire l'aiman, ou l'aiman attire le *fer*. Le *fer* froté d'aiman attire un autre *fer*. ROH. Le *fer* est même un aiman imparfait, & ces deux corps ont beaucoup de ressemblance. ID. Le *fer* exposé longtems à une certaine situation devient aiman, temoin le *fer* du clocher de Notre Dame de Chartres. Dans le Cabinet de la Societé Royale de Londres il y a deux os de pied d'homme changez en *fer*.

Il y a plusieurs mines de *fer* en Europe. On le retire en une Marcassite qui est tantôt en morceaux, gros à-peu-près comme des trufes, & de la même couleur, parsemez de brillans metalliques; tantôt en sable. On lave cette marcassite pour en separer la terre, puis on la met dans des fourneaux faits exprès; on la couvre de charbon, de cailloux ou de castine qui est une espece de pierre à chaux sulphureuse & d'argile, & par le moyen d'un feu très violent excité par de grands soufflets on la met en fusion; on l'écume alors d'une matiere comme vetrifiée ressemblant à de l'email; puis on la fait couler dans des moules ou grands lingots qui ont

ont jusqu'à dix pieds de long & un pied d'épaisseur. Ce *fer* est appellé par les forgerons *gueuse* ou *fer* de fonte. Le charbon & la castine communiquant leurs parties sulphureuses au *fer* contribuent beaucoup à la fusion. Voyez LEMERY; *Traité des Simples.*

FER BLANC, est du *fer* doux battu, & reduit en lames deliées, & trempées dans de l'étain fondu. On le trempe auparavant un peu dans de l'eau forte, parceque s'il étoit trop poli, la teinture ne s'y arrêteroit pas. Le plus beau & le plus luisant se fait en Allemagne.

La rouillure du *fer* est un *fer* penetré & raréfié par l'humidité de l'air. Elle est aperitive par les urines, & astringente par le ventre, propre pour toutes les maladies causées par des obstructions, pour arrêter les cours de ventre.

Le *Machefer* est un *fer* écumeux, ou des Scories de *fer* noires qui se separent du *fer* dans les forges des Marechaux, & qui se mêlent avec du charbon de terre. Cette matiere est fort rarefiée; on s'en sert en Medecine après l'avoir preparée. C'est un très bon remede pour lever les obstructions, pour les pâles couleurs.

FIL DE FER, est du *fer* delié qu'on a passé par la filiere, comme le fil d'archal.

Les Verges de *fer* se forment avec du *fer* en barre qu'on a chauffé dans un four fait exprès & qu'on a fendu avec des rouës d'acier & ensuite figuré. Le *fer* a differens noms. On appelle *fer* plat, celui dont les barres qu'on apporte ont 9. à 10. pieds de long & quelquefois plus, sur deux pouces & demi de large & qui sont à-peu-près de quatre lignes. Le *fer* méplat, est celui qui est une fois plus large qu'il n'est épais, & le *fer* aplati ou à la mode, celui qui n'a que 3. à 4. lignes d'épaisseur sur 20. à 24. de largeur. Le *fer* quarré, est en barres de differentes longueurs & de deux pouces ou environ en quarré. Le *fer* quarré bâtard, à 9. pieds de long & 16, à 18. lignes en quarré, & le *fer* cornette est long de 8. ou 9. pieds, large de 3. pouces & épais de 4. à 5. lignes. Le *fer* rond a 6. à 7. pieds de long sur 9. lignes de diamettre, & le *fer* de carillon est un petit *fer* qui n'a que 8. à 9. lignes. Le *fer* de Courçon est par gros morceaux de 2. 3. & 4. pieds de long & de 2. pouces & demi en quarré. Il y a du *fer* battu en feuilles de plusieurs largeurs & hauteurs, qu'on appelle *tole*, & ce qu'on appelle petit *fer* en botte, sert à faire les verges des Vitres & autres ouvrages.

Les qualitez du *fer* en general sont exprimées par les mots suivans. *Fer* bon & ployant. *Fer* rouverain, c'est-à-dire qui a des gersures, il est cassant à chaud & difficile à forger: *fer* maniable à froid & à la lime: *fer* cendreux est celui qui ne devient pas clair quand il est poli: *fer* cassant, dur, roide: *fer* à gros grain, à petit grain: *fer* ployant à froid, cassant à froid, tendre au feu, aisé à se rouiller, à se manger: *fer* cassant à chaud, *fer* pailleux.

Le *fer* de Suede & celui d'Allemagne est meilleur & plus ployant que celui de France. Le *fer* d'Espagne est de même, mais il est assez souvent rouverain, cassant à chaud & plein de grains d'acier, difficile à limer.

FER D'AIGUILLETTE. C'est une petite piece mince de *fer* blanc, ou de cuivre, ou d'argent, dont on garnit les aiguillettes par le bout. On dit le *fer* d'une pique, le *fer* d'une lance, le *fer* d'une fleche; pour dire, la pointe de *fer* qui est au bout d'une pique, d'une lance, d'une fleche.

FER, se dit absolument, de plusieurs pieces de *fer* particulieres qui servent à divers usages. Un *fer* à repasser le linge. Un *fer* à friser, à relever la moustache, & de même des outils d'artisans. *Fers* à souder, *fers* à retondre pour les Tailleurs de piere. Des *fers* à rouet de Serruriers. *Fers* ronds, quarrez, en triangle, crochus, &c. Des *fers* de Pâtissier, qui servent à marquer le pain à chanter & les gauffres. Des *fers* de Decouppeur, de Doreur, qui servent à tailler, à dorer, à raturer le parchemin, &c. Les Jardiniers disent un *fer* de bêche; pour dire, l'espace, la longueur du *fer* de la bêche.

On dit, qu'une piece de monnoye est entre deux *fers*; pour dire, qu'elle ne trebuche point, qu'elle est en equilibre, entre les deux *fers* de la balance.

On dit fig. qu'une chose est entre deux *fers*; pour dire qu'elle est fort équivoque. Attaquer de la langue une vertu entre deux *fers*, c'est medisance. AMUS. SER. ET COM.

FERS. On appelle aussi absolument *fers*, les chaînes, carcans, entraves, & menottes, qui servent à retenir les prisonniers & les esclaves; auquel sens il n'a point de singulier. Il a les *fers* aux pieds & aux mains. Il languit dans les *fers* parmi les Turcs.

En ce sens il signifie figurément toute sorte d'*esclavage*, & se dit particulierement en matiere d'amour. Cet Amant benit ses *fers*, aime ses *fers*. Il a brisé ses *fers*.

L'amour me retient dans vos fers. VOIT.

Romps tes fers *bien qu'ils soient dorez.* MAI.

Ma triste raison . . .

N'a pu sauver des fers *ma douce liberté.* VILL.

Non, Princes, ce n'est point au bout de l'Univers,

Que Rome fait sentir tout le poids de ses fers. RAC.

Il s'employe aussi particulierement en matiere de pieté, pour signifier l'esclavage où le Diable, le monde, le peché retiennent les hommes. Je jure de rompre mes *fers*, mais mes passions qui m'emportent me font bientôt oublier ce que j'ay promis à Dieu. AB. TETU.

FER, se dit absolument des *fers* qu'on met aux pieds des chevaux pour leur conserver la corne. On les forge convenablement à la forme du pied qu'ils doivent couvrir. Un *fer* est arrondi du côté de la pince, & ouvert du côté du talon. Un *fer* à tous pieds, est un *fer* composé de deux pieces mobiles sur un clou rivé du coté de la pince, qui se peut accommoder à toutes sortes de pieds. Cette espece de *fer* s'appelle *fer* d'argent, quand la matiere en est d'argent. Les chevaux de cet Ambassadeur avoient des *fers* d'argent. On dit qu'un cheval est tombé les quatre *fers* en l'air, pour dire, qu'il s'est renversé & est tombé sur le dos.

FER À CHEVAL. Terme de Fortifications. Ouvrage de figure ronde ou ovale, bordé d'un parapet & élevé dans le fossé d'une place marecageuse ou dans des lieux bas ou bien enfin pour couvrir une porte, & y loger un corps de garde contre les surprises. Cette sorte de fortification n'est plus gueres en usage.

FER À CHEVAL. Terme d'Architecture. Escalier qui a deux rampes, & qui est fait pareillement en demi-cercle. Il se dit aussi par extension, de deux pentes douces, qui font en demi-cercle dans des jardins. Il y a un fort beau *fer* à cheval dans ce jardin.

FER DE CHEVAL. Terme de Botanique. Plante qui a la racine assez longue, blanche, garnie de peu de fibres. Elle jette plusieurs tiges en rond, minces, couchées par terre & branchuës. Ses feuilles sont semblables à celles de la lentille, ou de la petite *securidaca*. Sa fleur est jaune, & sa gousse platte, composée de plusieurs pieces courbées en *fer de cheval*, & attachées bout à bout. On trouve dans chacune de ces pieces une semence de la figure d'un croissant. C. Bauhin l'appelle *ferrum equinum siliquâ singulari*. Il y a d'autres especes de *fer de cheval*. Cette plante croît aux païs chauds incultes, en

en Italie, en Languedoc, aux lieux montagneux. Elle est estimée vulneraire.

Poire de *fer*: nom d'une espece de poire qu'on mange cuite pendant l'hiver.

Fer, se dit aussi quelquefois absolument d'une épée, & des armes. Ce païs a été ravagé par le *fer* & par le feu. Pyrrhus rendit au Consul tous les prisonniers sans rançon, disant qu'il faloit faire la guerre avec le *fer* & non point avec l'argent. Boss. Pren ce *fer*, dit Trajan, au Gouverneur de Rome, & t'en sers pour moi si je fais bien, & contre moi si je fais mal. Abl. Cet hypocrite veut nous assassiner avec un *fer* sacré. Mol.

Pren ce fer *que mon bras ne peut plus soûtenir.* Corn.
Grenade & l'Aragon tremblent quand ce fer *brille.* Id.
Où se menace, on court, l'air gemit, le fer *brille.* Rac.

On dit employer le *fer* & le feu, quand un Chirurgien se sert de l'un & de l'autre, pour la guerison des playes, & alors *fer* signifie l'instrument de *fer* dont les Chirurgiens se servent en cette occasion. On dit aussi fig. employer le *fer* & le feu; pour dire, employer les remedes les plus violens.

On dit encore, Manier le *fer*; pour dire, Suivre la profession des armes; Battre le *fer*; pour dire, faire des armes, s'exercer à l'escrime & aux fleurets.

En ce sens on le dit aussi au figuré de tous les autres exercices où on s'est appliqué. Il a bien battu le *fer* dans les écoles avant que de soûtenir cette these.

On dit aussi, Se battre à *fer* émoulu; pour dire, Se battre tout de bon; & avec des armes offensives, ce qui ne se dit proprement qu'en parlant de certaines occasions de joûtes & de tournois, dans lesquelles on se battoit avec des armes affilées, au lieu que d'ordinaire on ne s'y servoit que d'armes rabatues & émoussées. On applique fig. cette expression à toute autre sorte de combats & disputes.

Fer, en termes de Marine, Se prend pour le grapin, ou l'ancre d'une galere. On dit galere sur le *fer*; pour dire, galere qui est à l'ancre. Plusieurs disent aussi, Vaisseau sur le *fer*.

Fer, en termes de Blason, se dit de plusieurs sortes de *fers*, comme de cheval, de fleche, de javelot, de lance, & de picque, dont on charge les Ecus. Le *fer* de cheval se represente ordinairement la pince en haut; & lorsque les places des clous sont d'autre couleur ou metal, on le blasonne *cloüé*.

Fer de moulin, ou *croix de moulin*, est ce *fer* qui se pose au milieu de la meule, comme deux ancres adossez qui sont joints avec deux petites branches en telle distance, qu'il se fait une ouverture quarrée au milieu, qui est cause que plusieurs l'appellent *croix anille*. Il s'en trouve sur plusieurs Ecus.

Fer maillé. Espece de servitude ou petite fenêtre qu'un homme peut ouvrir sur l'heritage de son voisin, quand le mur appartient à lui seul. C'est un treillis de *fer* dont les trous ne peuvent être que de 4. pouces en tout sens avec un verre dormant scellé en plâtre, permis par la Coûtume de Paris, art. 201.

Fer, en termes de Chymie, a le nom de Mars, & souffre plusieurs preparations. Le sel de Mars ou de *fer* est composé du sel de l'esprit de vinaigre & des particules d'acier, que le même esprit a dissoutes. Il est propre à ouvrir les obstructions. Le safran de Mars ou *crocus Martis*, est la rouille de l'acier sur lequel on a versé de l'eau: c'est aussi celui qu'on ramasse sur les barres de *fer* qui ont été long-temps exposées au feu, comme celles qui ont porté les vaisseaux dans les fourneaux de reverbere. On en fait aussi avec de la limaille d'acier, qu'on fait demeurer long-temps dans un fourneau de verrerie.

Fer, se dit figurément de ce qui a une grande dureté. Les Poëtes qui ont partagé les Tems en quatre siecles, ont appellé le Siecle de *fer*, le siecle le plus dur & le plus barbare, en l'opposant au Siecle d'or & au Siecle d'argent, & dans ce sens on appelle encore siecle de *fer*, un siecle où la guerre est allumée par tout, où l'injustice regne, où tout le monde souffre. L'Acad.

On dit, qu'un homme a le corps de *fer*; pour dire, qu'il est capable de resister aux plus grandes fatigues; qu'il a la tête de *fer*, quand il resiste aux fatigues de tête que cause la multitude des affaires. On appelle aussi tête de *fer*, un homme extrémement opiniâtre. Vous ne le ferez pas changer, c'est une tête de *fer*. On dit encore d'un homme qui use beaucoup, il useroit du *fer*.

On nomme aussi en quelques endroits, Bestiaux de *fer*, ceux qu'on a donnez à des Fermiers, à la charge que le croît servira à remplacer ceux qui periront. Ainsi il y a plusieurs metairies en Berry, où il y a des bestiaux qui s'y conservent toûjours.

Fer ardent, ou Fer chaud. L'épreuve ou la preuve du *fer* ardent ou du *fer* chaud. C'étoit anciennement une preuve qu'on faisoit en Justice pour prouver son innocence par le moyen d'un *fer* chaud. Ce qu'on faisoit en plusieurs façons: quelquefois on marchoit sur douze socs de charruë ardens: quelquefois on prenoit une barre de *fer* ardente en main, & on la jettoit par deux ou trois fois dans l'espace de neuf pas: quelquefois ce *fer* chaud avoit la forme d'un gand, dans lequel on fourroit la main & le bras. C'étoit une coûtume fort ancienne: car l'un des articles de la Loi Salique porte, *De manu ab eneo redimendâ*, parcequ'on rachetoit quelquefois la rigueur du *fer* chaud ou airain chaud, moyennant certaine somme de deniers. Elle étoit très commune dans le X. & l'XI. siecle. On appelloit cette épreuve, *Jugement de Dieu ou Jugement du feu*. De là vient cette maniere d'affirmer une chose, j'en mettrois ma main au *feu*. Les Auteurs rapportent une infinité de ces jugemens, comme on voit dans Pasquier, Du Cange & autres qui les ont appellez, *Judicium ferri calidi, ferri candentis, calybis examen, ferrum ignitum, judicium ignitum, igniferum judicium, ferreum judicium, ferrum judiciale*, &c. Cette épreuve se faisoit particulierement par ceux qui ne pouvoient plus se battre en duel, soit à cause de leur âge, ou de quelque maladie, ou de quelque imperfection du corps; & sur tout par ceux qui étoient de condition libre, & même par les Moines & les Ecclesiastiques. Car pour les païsans, on leur faisoit faire l'épreuve de l'eau froide. Et pour les personnes qualifiées, elles mettoient des hommes en leur place qui touchoient le *fer* chaud. Louis Roy de Germanie la fit faire par dix hommes pour prouver son bon droit contre Charles le Chauve. On faisoit plus ou moins rougir le *fer* selon l'enormité du crime, ou selon les presomptions qu'il y avoit contre l'accusé. Ce *fer* étoit beni & gardé très soigneusement par les Ecclesiastiques qui en avoient un: car tous n'avoient pas ce droit. C'étoit une distinction honorable & profitable, car avant que de toucher ce *fer*, on payoit une somme à l'Eglise à laquelle il appartenoit. La preuve par le *fer* se faisoit aussi bien pour les procès civils que pour les criminels; & cela avec plusieurs ceremonies Ecclesiastiques ordonnées par les loix & coûtumes de plusieurs nations, & même par les Conciles. On ne faisoit point ce jugement dans des semaines où il y avoit des Fêtes. Trois jours avant de faire cette épreuve l'accusé jeûnoit au pain & à l'eau avec des vêtemens de laine, & le jour qu'elle devoit se faire, il entendoit la Messe, & avant que d'y communier, il protestoit à haute voix qu'il étoit innocent du crime

crime dont on l'accusoit. La Messe finie, les Prêtres chantant d'un ton lugubre, le conduisoient fort lentement à l'endroit de l'Eglise, destiné à faire ces preuves. L'accusé en y arrivant baisoit le livre des Evangiles, buvoit de l'eau benite, & on lui en jettoit sur le visage, sur la tête, sur ses habits, & plus encore sur la main, dont il devoit toucher le *fer*. Ce *fer* étoit un gantelet, dans lequel on fourroit la main, ou une barre plus ou moins grosse. L'accusé soulevoit cette barre, une, deux, ou trois fois, selon que portoit l'arrêt, puis mettoit sa main dans un sac que l'on fermoit exactement. On mettoit une enveloppe sur les pieds ou sur les mains de celui qui avoit fait le serment, & touché le *fer* chaud, laquelle étoit cachettée, afin qu'on n'y mit point d'onguent ni de remedes: on l'ôtoit trois jours après, & l'accusé étoit purgé, quand il ne s'y trouvoit point de marque de brulure. Mais s'il s'y en trouvoit l'accusé étoit puni comme parjure, de peine corporelle, quelquefois par la perte de la main, à moins que le coupable ne la rachetât par une somme d'argent.

Ces jugemens ont été deffendus par les Papes, les Conciles, & les Princes, comme par les Papes Etienne, Celestin III. Alexandre III. Innocent III. Honoré III. par le Concile de Latran, & celui de Bayeux en 1300. par Federic I. Empereur, Jacques I. Roi d'Arragon, Alexandre II. Roi d'Ecosse; un peu avant le regne de St. Louïs.

L'usage de la clef de St. Pierre, pour preserver de la rage, ne meriteroit pas moins d'être interdit. On amene dans l'Eglise des hommes & des femmes, & à la porte de l'Eglise des bestiaux, afin de les faire toucher par le Prêtre avec un *fer* chaud, qu'on nomme la clef de St. Pierre. La clef de St. Hubert n'est pas quelque chose de moins superstitieux; on appelle ainsi un *fer* qu'on applique en l'honneur de ce Saint pour preserver de la rage les animaux mordus par des chiens enragez. Ce *fer* appellé la clef de St. Hubert n'est pas fait par tout en forme de clef. A Liege c'est un anneau. A Utrecht c'étoit une croix de *fer*. Ce *fer* est appliqué sur la playe quand elle paroît, ou à la tête quand la playe ne paroît pas. Pour les hommes on leur fait une petite incision au front, pour enfermer sous la peau un brin de l'étole de ce Saint, après quoi ceux qui ont été ainsi taillez, c'est le mot dont on se sert, peuvent, dit on, guerir d'autres personnes. Voyez l'*Histoire Critique des pratiques superstitieuses, qui ont seduit les peuples & embarassé les Sçavans*, par le P. Le Brun.

Fer, se dit proverbialement en ces phrases. Mettre les *fers* au feu, quand on commence serieusement à vouloir faire reüssir quelque affaire. Il est de la prudence de ne point mettre la main sur l'avenir non plus que sur un *fer* chaud. Bay. On dit, qu'un homme a toûjours quelque *fer* qui loche; pour dire, qu'il est infirme, qu'il se plaint toûjours de quelque mal. On dit d'un homme porté par terre & renversé avec violence, qu'il est tombé les quatre *fers* en l'air. On dit aussi, qu'il faut battre le *fer* tandis qu'il est chaud; pour dire, qu'il ne faut pas perdre une bonne occasion, une conjoncture favorable. On dit d'une chose qu'on meprise, qu'on n'en donneroit pas un *fer* d'aiguillette. On dit aussi, qu'il faut employer le *fer* & le feu à quelque mal; pour dire, qu'il y faut appliquer les remedes les plus violens. On dit aussi, Quand on quitte un Marechal, il faut payer les *fers*; pour dire, qu'il faut payer les parties d'un ouvrier quand on le change. On dit qu'une personne n'est pas de *fer*; pour dire, qu'elle n'est pas infatigable.

Le *fer*, dans l'Antiquité Payenne étoit consacré à *Mars*. Diodore de Sicile dit que ce sont les Cabires qui apprirent la maniere de fabriquer le *fer*, mais nous apprenons de la Gen. IV, 22. que Tubalcain l'avoit inventée avant le Deluge. *Fer* du Latin *Ferrum*. *Ferrum quasi ferum*, cruel, imdomptable, parceque ce metal est employé pour les armes. *Mars* parceque les Astrologues pretendent que ce metal reçoit des influences de la Planete de même nom.

FERALES. s. f. & pl. Nom d'une fête que les anciens Romains celebroient le 21. fevrier à l'honneur des morts. *Feralia*. Cette fête fut instituée pour rendre aux defunts les derniers devoirs & appaiser leurs manes. L'on tient qu'Enée en fut le premier Auteur, & que Numa y ajoûta toutes les Ceremonies qu'on y pratiquoit. Cette fête duroit onze jours. Les parens & les amis des defunts alloient sur leurs tombeaux, à l'entour desquels ils tournoient faisant leurs prieres: ils dressoient ensuite un festin sur un gros caillou qu'on appelloit *Silicernium*, dans lequel on ne servoit que du miel, du vin & du lait pour l'ordinaire; on le jonchoit de fleurs & on y bruloit de l'encens & d'autres parfums precieux selon la qualité des personnes. Les Anciens étoient persuadez que les ames des defunts n'avoient aucunes peines dans les Enfers pendant les onze jours qu'on prioit les Dieux Infernaux pour elles, & qu'il leur étoit permis de se promener à l'entour de leurs Sepulcres, & de se repaître du festin qu'on leur dressoit. Pendant ce tems là, on ne faisoit aucun mariage. Les Temples des autres Divinitez étoient fermez, on ne leur offroit aucun Sacrifice, parcequ'on s'imaginoit que les Ombres se promenoient par tout & que tout étoit prophane.

Varron derive le mot de *feralia* de *Inferi*, ou de *fero*, parcequ'on portoit un repas aux sepulcre de ceux à qui on rendoit ce jour-là les derniers devoirs.

FERAN, & AUFERAN. s. m. Vieux mot. Cheval d'afrique. Nous disons aujourd'hui un barbe.

Ces mots sont derivez d'*aferanus*, pris dans le sens d'*africanus*, ou d'*afer* dont il a été formé.

FERANDINE. s. f. Etoffe legere dont toute la chaîne est de soye, mais qui est tremée de laine, qui differe en cela du pout de soye, dont la chaîne & la trême sont tout de soye.

FERANDINIER. s. m. Ouvrier qui travaille en ferandine, qui fait de la ferandine, & de toutes sortes d'etoffes de soye.

FERAULT. Liais *ferault* est une espece de pierre dont le blanc a un pied de haut, & qui se trouve sous le liais. Elle est un peu poreuse & rougeâtre.

FERBLANTIER. s. m. Ouvrier qui travaille en *fer blanc*, qui fait & vend des lanternes, des entonnoirs, des rapes, &c. Le peuple de Paris dit *Ferblantier*, mais les gens du metier disent, *Taillandier en fer blanc*.

FERDON. s. m. Nom d'une ancienne Monnoye. Le *Ferdon* étoit le quart d'un Marc, c'est-à-dire, de deux onces. Guntherius en parle dans son Histoire de Constantinople.

FERE. s. f. Vieux mot. Bête Sauvage, du Latin *fera*. On a dit aussi *ferin*, pour sauvage, cruel.

FERET. s. m. Terme de Verrerie. C'est une verge de fer qui n'est point percée comme les cannes, & de laquelle on se sert pour lever de la matiere du verre, & ajoûter des ornemens aux ouvrages que l'on veut faire.

On appelle la Pierre Hematite, *feret* d'Espagne. Pomey.

FERIABLE. adj. Vieux mot. Chomable, que l'on doit chomer.

FERIAL, ale. adj. Qui regarde la ferie, qui est de ferie. Terme de Breviaire & de Chant. Un jour *ferial* est un jour de simple ferie. Les prieres *feriales*, sont

font les prieres qu'on dit à genoux, les jours de ferie, d'Avent, de Carême, des quatre tems & des vigiles jeunées. L'office *ferial* est l'Office de la ferie. Ton *ferial* est le ton sur lequel on chante certaines choses les jours de ferie. Terminaison *feriale*. Les jours *feriaux*.

FERIE. f. f. Terme de Breviaire. C'est ainsi qu'on nomme les jours de la semaine qui suivent le Dimanche. Le Lundi est la seconde *Ferie*, le Mardi la troisiéme, &c. On ne dit, point la premiere *ferie*, ni la septiéme *ferie*, mais au lieu de cela on se sert des mots ordinaire de Dimanche & de Samedi. On dit, Faire de la *Ferie*, quand on fait l'Office simplement de la *Ferie*, sans aucune celebration de Fête ni d'Octave.

Les *Feries majeures*, sont les trois derniers jours de la Semaine Sainte, les deux jours d'après Pâques & les deux jours d'après la Pentecôte qui sont fêtez, & la seconde *Ferie* des Rogations, qui a son Office particulier.

Ce mot vient, selon Du Cange, de *Feria*, qui signifioit autrefois, *Fête* ou solennité où on étoit obligé à la cessation de tout travail: d'où vient que le Dimanche est la premiere *Ferie*. Car autrefois toute la semaine qui precedoit & succedoit les Pâques étoit fétée par une ordonnance de l'Empereur Constantin; ainsi on appella ces sept jours de chaque semaine, *Feries*. Le Dimanche étoit la premiere; le Lundi la seconde, &c. Et comme cette semaine d'après la fête de Pâques étoit alors la premiere de l'année Ecclesiastique, on s'accoûtuma à appeller les jours des autre semaines, 2, 3, & 4. *Feries*. Ce mot nous est resté de l'usage des anciens Romains, qui ont dit *feria*, *à feriendis victimis*. Martinius veut qu'on ait dit *feries*, comme si on avoit dit *ïerai emerai*, jours sacrez.

FERIE'. adj. masc. Vieux mot. *Fêté*. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase. On donne permission aux artisans qui travaillent pour la guerre, de travailler tant aux jours *feriez* que non *feriez*, encore dit-on plus ordinairement, tant aux jours *fêtez* que non *fêtez*.

FERIES. C'étoient chez les Romains des jours où l'on s'abstenoit de travailler: *Feriæ* du verbe *feriari*, chommer, ces jours-là étoient principalement marquez par le repos; au lieu que les jours de fêtes étoient celebrez par des sacrifices, ou des jeux, aussi bien que par la cessation du travail. Ainsi il y avoit des jours de *feries* qui n'étoient pourtant pas jours de fête. DAC. On appelloit *feries Latines*, des fêtes qui se celebroient sur le mont d'Albe, en memoire du Traitté de paix fait par Tarquin le Superbe entre les Romains & les peuples du Latium. Ces *feries* duroient quatre jours. ID. Elles furent instituées par Tarquin le Superbe pour tous les Latins qui montoient à plus de 50. peuples.

Les *Feries* chez les Romains étoient de deux sortes, publiques & particulieres. Les publiques étoient communes à tout le peuple en general, & les particulieres regardoient certaines familles. Les *Feries* publiques étoient de quatre sortes. Les *Statives*, *Stativæ*; c'étoient des fêtes fixes, immobiles, marquées dans le Calendrier, qui arrivoient toûjours au même jour, dont les trois principales étoient les *agonales*, les *Carmentales* & les *Lupercales*. 2. Les *Votives*, *Conceptivæ*; c'étoient des fêtes ordonnées tous les ans à un jour incertain, selon la volonté des Pontifes; telles étoient les *Feries latines*, les *Paganales*, les *Sementines* & les *Compitales*. 3. Les *Imperatives* ou extraordinaires, *Imperativæ*. C'étoient celles que le Magistrat ordonnoit selon les occasions & les besoins de la Republique. Il faut rapporter à ces sortes de Fêtes les *Processions* des *Jeux*, le *Lectisterne* ou la Couche des Dieux. 4. Les *Nundines*, *Nundinæ*; c'étoient les Jours des foires & des marchez extraordinaires.

Les *Feries* particulieres ou propres étoient celles que chaque famille avoit en particulier.

Le nom de *Ferie* a passé des Gentils aux Chrétiens. Il signifioit chez les premiers, comme nous venons de le voir les jours où l'on s'abstenoit de tout travail. Les Chrétiens s'en servirent d'abord pour marquer les dimanches. Quelque tems après ils le donnerent à tous les jours de la semaine. Tertullien fait mention de la 4. & 6. *Ferie*. St. Augustin a cru que l'usage du nom de *Ferie*, au lieu de celui des noms prophanes, servoit à distinguer le langage de l'Eglise de celui du Paganisme. Cependant les noms des jours de l'antiquité payenne sont restez, & l'Eglise a donné à plusieurs *Feries* le nom des Saints dont on celebre la fête. BAILLET.

FERIR. v. act. Vieux mot. Frapper, blesser.

Repondit tope, & puis mourut
D'une broche qui le ferut. ST. AMANT.

On l'a dit aussi dans la signification de fraper à une porte.

Assez y fery *&* heurtay.

On le trouve dans le futur *ferra*, pour frappera, & dans le present, *fiert* pour frappe.

Le Dragon le fiert *de sa couë*. FONT. DES AM.

On le trouve aussi dans le gerondif.

S'en vient ferant *des esperons*. PERCEVAL.

pour dire piquant son cheval de ses éperons. Il n'est aujourd'hui en usage qu'en cette phrase, sans coup *ferir*; il a emporté la place sans coup *ferir*; il en est venu à bout sans coup *ferir*; pour dire, sans tirer l'épée, sans donner un coup d'épée, sans rien hazarder.

FERU, UE. part. pass. Blessé. Il ne se dit qu'en cette phrase badine: Il est fort *feru* de cette femme; pour dire, Il en est fort amoureux: & son cœur est *feru*; pour dire. Il est blessé par l'amour.

Je suis feru, *j'en ai dans l'aile*. ST. AMANT.
Il etoit feru *de Cassandre*,
Et pour elle d'amour charmé,
Il avoit fait maint bout rimé. SCAR.

FERLER. v. act. Terme de Marine. C'est, Plier les voiles sous l'antenne, les mettre en fagot. Car quand on ne fait que les trousser, cela s'appelle *carguer*. On le dit aussi des ponts de corde, quand on les plie. L'Ordonnance de la Marine se sert du mot de *fréler*.

Ce mot vient de l'Anglois *furl* qui signifie la même chose.

FERLIN. f. m. Vieille monnoye qui valoit le quart d'un dénier, mais qui n'a plus cours aujourd'hui. On disoit aussi un *ferlin* de terre, comme on disoit une licrée & une soudée, des mots de licre & de sous. Le *ferlin* de terre contenoit trente deux acres.

FERMAGE. f. m. Prix qu'on a promis de payer pour un droit ou un heritage appartenant à autrui, qu'on s'est chargé de recueillir ou de faire valoir. Il est permis de stipuler par le bail une contrainte par corps pour raison des *fermages* par l'Ordonnance de 1667. Le proprietaire, pour le payement de ses *fermages*, a la préference sur les fruits qui proviennent de son fond, quand même il n'y auroit point de bail. Car les fruits sont moins un gage & une assûrance du payement des *fermages*, qu'une partie de l'héritage affermé. Les interêts des *fermages* sont dûs au proprietaire, du jour de la demande en justice.

FERMANT, TE. part. du verbe *fermer*. On le construit dans une signification passive en cette phrase, nous partîmes à *portes fermantes*; c'est-à-dire, dans le moment qu'on alloit *fermer* les portes.

FER-

FERMAL, ou FERMAIL. s. f. Vieux mot. Crochet, boucle, anneau, ou autre ornement de femme. Fermax, *cains*, *aniax*, *aumones*; pour dire, boucles, chaines, anneaux, bourses. On a dit aussi *farmail* & *fermaillet*, pour, chaîne, ou carcan d'or. Voyez Fermaillet.

FERMANCE. s. m. Terme de Coûtumes. Nom de certains officiers qui ordonnoient ou faisoient des aiournemens. On disoit *fermance* vesaliere.

FERMAUX. s. m. plur. Terme de Blason, Fermoirs, agraffes, ou boucles garnies de leurs ardillons qui se mettent aux manteaux, aux chappes, aux baudriers ou ceintures pour les attacher. On les a aussi appellez fermaillets. Ils sont ordinairement representez ronds, & quelquefois en losange: ce qu'alors il faut specifier en blasonnant. Le *fermail* étoit anciennement une marque de dignité, & on s'en servoit pour faire de riches presens aux personnes considerables. Quelques-uns appellent un Ecu *fermaillé*, un Ecu chargé de plusieurs *fermaux*.

FERME. adj. masc. & fem. Qui est fort, qui tient bien, qui est difficile à ébranler. Ce cavalier a la main *ferme*, les reins *fermes*, est *ferme* sur les étriers. On ne sçauroit faire un fondement *ferme* en bâtissant sur le sable. On dit aussi, une voix *ferme*, un ton *ferme*, une action *ferme* & assurée. Avoir le regard *ferme*, la contenance *ferme*. On dit à la paume, avoir le coup *ferme*; pour dire, pousser vigoureusement un coup.

Ferme, se dit aussi de ce qui a quelque dureté. On peut passer par ce chemin, la terre y est *ferme*, on n'y enfonce point. La glace est *ferme*, c'est-à-dire, elle porte. On dit d'une personne grasse & qui se porte bien, qu'elle a la chair *ferme*: que du poisson doit être *ferme*; pour dire, qu'il ne doit point être mollasse. On dit aussi d'une viande qui est mal cuitte, ou dure, qu'elle est *ferme*.

Ferme, se dit figurément, & signifie, Constant, inebranlable. Un Philosophe doit avoir l'ame *ferme*, l'esprit *ferme*. Il est des esprits rudes qui pensent être *fermes*. St. Ev. La vertu est une disposition *ferme* & constante d'executer ce que la raison ordonne. M. Esp. On regarde les gens *fermes* comme des ames heroïques, dont les resolutions sont immuables. Id. Les hommes n'admirent les personnes *fermes*, que parcequ'ils se sentent eux-mêmes foibles & inconstans. Id. La conduitte du Cardinal de Richelieu fut *ferme* & intrepide. Le Cl. Un penitent doit faire une *ferme* resolution, un *ferme* propos de ne plus pecher, de se tenir *ferme* dans la foi. On dit aussi, On ne sçauroit faire un *ferme* fondement, un *ferme* jugement sur ses paroles; pour dire, On n'est jamais assûré de ce qu'il dit. On dit, qu'un homme est *ferme* & entier, quand il ne demord jamais de ce qu'il a resolu.

En termes de Guerre on dit, Faire *ferme*, tenir *ferme*, attendre son ennemi de pied *ferme*, combattre de pied *ferme*; pour dire, avec resolution & sans reculer.

En termes de Manege on dit, qu'un cheval saute, cabriole & manie de *ferme* à *ferme*; pour dire, sur le même terrain, sans partir d'une place. Lever un cheval de *ferme* à *ferme*.

En terme de Geographie, la terre *ferme* signifie le *continent*, ce qui n'est point environné entierement de la mer. Les Espagnols ont commencé la conquête de l'Amerique par les Iles, & puis sont passez en terre *ferme*.

FERME. adv. Fortement d'une maniere *ferme*, assûrée. Ce pieu tient *ferme* dans la terre. Ces ennemis se sont battus fort & *ferme*. Poussez *ferme*. Courage, tenez *ferme*. Il a fait *ferme* en ce passage. Il a nié cela fort & *ferme*. Ce cavalier se tient *ferme* à cheval. Mille gens *tiennent ferme* pour la verité, plus parceque c'est le hazard qui les y attache, qu'une solide lumiere. Loc. Il n'a qu'à venir, je l'attens de pied *ferme*, dans la resolution de lui resister.

Allons ferme, *mon cœur, point de foiblesse humaine.* Mol.

On dit aussi fig. faire *ferme* sur quelque chose; pour dire, s'y appuyer, s'y fonder. Dès qu'on entreprendra d'examiner les visions mêmes des fanatiques, elles feront *ferme* sur le respect qu'on doit aux Mysteres difficiles. Cl.

On dit aussi fig. d'un homme qui se defend bien quand on l'attaque, ou qui ne se déconcerte pas, que c'est un homme *ferme* sur ses étriers.

Ferme, pris dans ce sens, vient du Latin *firmus*, qui signifie la même chose.

FERME. s. f. Petit Domaine de campagne, metairie ou autre heritage en roture consistant en terres, prez, vignes, bois, &c. que l'on donne ordinairement à *ferme*. Il y a plusieurs *fermes* ou metairies qui dependent de cette maison ou château.

Ferme, est aussi un bail ou loüage qu'on fait d'heritages ou de toutes sortes de droits, moyennant certains prix ou redevances qu'on paye tous les ans au proprietaire. Bailler ses terres à *ferme*. Faire un bail à *ferme*. Prendre à *ferme*. La *ferme* d'une telle Seigneurie, d'un tel champart, d'une telle forge.

Ferme, a signifié non seulement le domaine qu'on loüe, mais la somme qu'on en retire par an. Voyez Du Cange au mot *firma*.

On le dit aussi des droits du Roi. La *ferme* du Domaine, la *ferme* des Aydes, des Gabelles, &c. On appelle les cinq grosses *Fermes*, la commission de lever pour le Roy certains droits d'entrée ou de sortie, qui se prennent sur diverses marchandises. Ces *fermes* regardent les Provinces de Normandie, de Picardie, de Champagne & de Bourgogne. Outre ces cinq grosses *fermes*, il y a la *ferme* de Brouage, la *ferme* de la Riviere de Seine aux lieux d'Octrois, la *ferme* du fer, la *ferme* du Tabac, la *ferme* du papier, & du contrôle des bureaux. Voyez le Reglement de 1680. pour les *fermes* & *sous-fermes*.

Spelman & Skinner derivent ce mot des Langues du Nord. *Feorm* & *feorme* signifie nourriture dans la langue des Anglo-Saxons, & dans la même langue *fearman* & *feorman* veut dire fournir ce qui est necessaire à la vie, & comme autrefois les gens de la Campagne payoient leurs Maîtres en denrées & non pas en argent, on a appellé *ferme* le lieu qui fournit les denrées à son maître ou à son Seigneur. *Ferme* selon le P. Lobineau vient de l'ancien mot *Hagus*, Maison à la Campagne. Les Normands donnent encore le nom de blanche *ferme* à celle qui se paye en argent, & non en grains. *Ferme* selon Menage a été fait de *firma* qui se trouve en cette signification dans les Ecrivains de la Basse Latinité: comme *firmarius* pour *fermier*. *Firma* à été dit de *firmus*, pour un lieu fermé & comme on dit en Anjou, *closerie*; d'où vient qu'en plusieurs lieux on appelle *ferme*, la metairie même. Et comme ceux qui demeuroient dans ces *fermes*, & qui pour cela s'appelloient *fermiers*, donnoient aux Seigneurs, ou quelque argent, ou quelques denrées pour joüir du revenu des Terres des Seigneurs, on a dit *ferme* pour bail ou loüage. Comme *firma* a été dit pour un lieu fermé, de même on a dit *firmitas*, pour un bourg ou village fermé de murailles: d'où est venu le mot de la *Ferté*. On a dit aussi *firmare*; pour, Clorre, & fortifier; d'où sont venus les mots de *fermer* & *fermoir*. Peut-être l'a-t-on nommée ainsi, à cause de

l'as-

l'assûrance que donnoit le proprietaire de ne point expulser le fermier pendant le temps du bail. D'autres veulent que *ferme* vienne de *ferma*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton signifie *loüage*; & *ferm*, *loüer*.

FERME. s. f. Terme de Charpenterie. Assemblage en triangle des pieces de bois qui sont au dessusde chaque travée. C'est sur elle que posent les autres pieces qui portent la couverture. Il y en a de deux sortes; l'une composée de deux jambes de force posées sur les poutres, l'autre posée sur les plattes formes: & alors il y en a autant que de chevrons. Celles-cy ne sont en usage que pour les galeries & les Dômes. Une maîtresse *ferme* ordinaire est composée de deux jambes de force, & d'un entrait ou tirant chacun de dix à douze pouces de gros, deux liens & un poinçon de huit à neuf pouces, deux chevrons de *ferme* de cinq à sept pouces, deux contrefiches & deux forces de dessus de même grosseur, deux jambettes de huit à neuf pouces, deux tasseaux & deux chantignolles. Il y a aussi des *fermes* rondes, dont on se sert dans les bâtimens de charpente. Elles avancent de deux pieds & demi en saillie au delà du pan de bois, & posent sur un blochet trois racinales & trois consoles. Entre les maîtresses *fermes*, il y a des *fermes* de remplage, qui sont espacées entr'elles de deux en deux pieds, & sont garnies de pareilles pieces, horsmis que les poinçons, les entraits & les chevrons ne sont pas si gros. On fait aussi des demi-*fermes* dans les croupes des bâtimens.

FERME. Terme de Coûtumes. Affirmation faite, temoignage rendu par le defendeur en touchant la main du Juge, pour assûrer qu'il a bon droit. Quand c'est le demandeur qui donne ce temoignagne, on l'appelle *contreferme*.

FERMEILLET, ou FERMAILLET. s. m. Vieux mot. Chaine, ou carcan d'or enrichi de perles, de pierres précieuses, ou d'émail, que les Dames mettoient autour de la tête sur leur coëffure pour la tenir ferme & arrêtée. Le *fermeillet* a depuis été appellé *Serre-tête*. On l'appelloit *fermeillet* parcequ'il se fermoit par le moyen d'une petite boucle qu'on appelloit *fermeille* ou *fermaille*. Voyez NICOD.

FERMEMENT. adv. Avec force, avec vigueur. Marcher *fermement*, s'appuyer *fermement*. Cela est attaché *fermement* au gros mur. Il signifie aussi, d'une maniere ferme, constante, certaine, invariable. Il lui a repondu *fermement*. Vous diriez *fermement* que c'est lui, tant ce portrait lui ressemble. Il a soûtenu *fermement* sa calomnie. Persister *fermement* dans sa resolution, dans son opinion. Croire *fermement* une chose.

On disoit autrefois *ferment* & Voiture s'en est servi dans ses vers en vieux langage.

Je crois ferment *que je m'y mêlerois.*

FERMENT. s. m. Terme de Physique. Il se dit proprement de tout ce qui peut être cause qu'un corps se gonfle, ce qui arrive quand quelques-unes de ses parties les plus mobiles & les plus penetrantes, étant agitées & divisées, agitent aussi & divisent les plus grossieres. L'acide qui est dans la pâte est le *ferment* qui la fait lever. L'humidité qui est dans le foin est le *ferment* qui l'échauffe & le fait fumer. Quelques obstructions formées dans le bas ventre, alterent notablement toutes les liqueurs du corps, & en particulier le *ferment* de l'estomac. LEMERY.

La vertu du *ferment* vient de ce qu'il donne occasion aux principes qui sont dans le corps, de se mouvoir autrement qu'ils ne faisoient, & de prendre un autre arrangement. Il fait comme celui qui ouvre les portes d'une ville aux ennemis qui y causent des desordres. Ainsi la morsure du chien enragé excite dans le sang une fermentation lente, par laquelle les diverses liqueurs dont il est composé, perdent l'union necessaire pour la santé, & causent un dereglement dans les esprits, d'où viennent les craintes & les fureurs & autres passions qui agitent le malade. Le peuple l'appelle *levain*.

FERMENT, se dit aussi au figuré. Le peché est un certain *ferment* qui demeure dans notre ame. *Fomes peccati.*

FERMENT, en termes du Grand Art, a plusieurs significations, & se dit en plusieurs phrases. On appelle *ferment* la partie fine de la pierre. On le dit aussi des imbibitions de la pierre parfaite, de l'ame du compot du soleil & de la lune, quoi qu'à proprement parler, il n'y ait que le soleil qui soit *ferment*; la lune n'est que la racine du *ferment*. Le nom de *ferment* se donne encore à la rougeur cachée sous l'elixir blanc. *Ferment* des Philosophes signifie toute chose exaltée. Cette expression signifie aussi l'elixir parfait.

FERMENTATION. s. f. C'est un mouvement des parties insensibles & heterogenes des corps qui se fermentent, lequel leur survient sans aucune cause sensible, & y produit une alteration considerable.

Il y a de plusieurs sortes de *fermentation*: il y en a une *cachée* qui ne se fait connoître que par les effets, & une *sensible*: une *vehemente* & une *mediocre*: une *chaude* & une *froide*: une *naturelle* & une *artificielle*. La *fermentation* des vegetaux se fait quand leur suc s'échauffe par l'action de leurs sels de differente nature. Ainsi le foin qu'on serre étant verd, s'échauffe & se pourrit; le fumier se met en chaleur; le suc des raisins bout dans le tonneau. L'huile de vitriol & le sel de tartre mêlez ensemble, se fermentent & s'échauffent extraordinairement. La digestion se fait par la *fermentation* des alimens. Willis, Astruc, &c. ont fait des Traitez de la *fermentation*. On a fait depuis peu de belles experiences sur les *fermentations* froides. Il est necessaire pour une *fermentation* que la liqueur ait de l'acide, & des esprits ardens, que son mouvement soit tumultueux, qu'elle se fasse dans un lieu spacieux & à l'aide de l'air, qu'elle serve à depurer la liqueur, qu'elle produise des esprits ardens ou vineux, &c. Ce sont là des proprietez & des conditions des *fermentations* particulieres, mais precisément & en general pour une *fermentation* il ne faut qu'un corps, ou une liqueur, qui ne soit pas homogene, c'est à dire qui soit composée de differens principes; que leur arrangement soit tel qu'ils ne donnent entrée qu'à la matiere subtile; que ses parties se meuvent d'un mouvement troublé & irregulier, & enfin que ce mouvement produise quelque alteration ou changement dans le mixte.

Selon M. Harris il n'y a jamais de *fermentation* violente. Quand le mouvement est violent, c'est ébullition, ou effervescence & non plus *fermentation* seulement. *La fermentation*, dit-il, est un mouvement aisé, lent, doux, des parties interieures d'un mixte, causé ordinairement par l'opération de quelque acide actif, lequel rarefie, exalte & subtilise les parties molles & sulphureuses de ce corps; comme quand le levain ou la leveure rarefiée, rendent legere & font fermenter la pâte, ou la biere. Et ce mouvement differe beaucoup de celui qu'on nomme communément ébullition ou effervescence, qui est un violent bouillonnement, un violent combat entre les acides & les alkalis mêlez ensemble. C'est de là qu'on appelle *fermentation*, un mouvemen lent des parties du sang ou des sucs d'un corps, causé par quelque chose qui aide à les clarifier, les exalter, les subtiliser & les reduire à un état salutaire & naturel, & ce mot se dit non seulement du sang, mais aussi du suc des fruits, &c.

FERMENTATION, en termes de Chymie, signifie quelquefois l'action par laquelle on fermente quelque chose, & en termes du grand art, c'est-à dire, de la Chymie la plus mysterieuse, ce mot signifie l'union interne & spiritueuse de diverses substances en un seul corps.

FERMENTER. verb. act. Causer la fermentation; donner le mouvement de fermentation à quelque corps. Le levain *fermente* la pâte. Le levain de l'estomac *fermente* les alimens.

FERMENTER, est aussi v. neut & signifie, Avoir le mouvement de fermentation. Les viandes *fermentent*, ou *se fermentent* dans l'estomac & dans les intestins. Le moust & plusieurs autres sucs s'échauffent & *se fermentent* d'eux-mêmes. Le sang *fermente* extraordinairement dans la fievre. Les acides *fermentent* avec les alkalis. La masse du sang manquant d'esprits & de sucs nourriciers, ne *fermente* plus que foiblement. LEMERY. Dans les personnes grasses le sang ne *fermente* que moderement. ID.

FERMENTÉ, ÉE. part.

FERMER. v. act. Clorre, boucher, entourer, mettre un obstacle à l'entrée ou à la sortie de quelque personne ou de quelque chose.

Fermer une chambre, c'est clorre la porte: & on dit, qu'une chambre est bien *fermée*, quand il n'y entre point de vent, quand les portes & les fenêtres joignent bien. *Fermer* la porte à la clef, au verrouil. *Fermer* à double tour. *Fermer* la porte sur quelqu'un, c'est fermer la porte après que quelqu'un est entré ou sorti. *Fermer* la porte à quelqu'un, c'est l'empêcher d'entrer. *Fermer* la porte au nez de quelqu'un, c'est pousser rudement la porte contre lui, dans le tems qu'il se presente pour entrer. *Fermer* une ville, un parc, c'est les entourer de murailles. *Fermer* un coffre, c'est joindre le coffre avec son couvercle par une serrure ou cadenat, pour empêcher qu'on n'y fouille. *Fermer* un passage, c'est en boucher les avenuës. *Fermer* les *rideaux*, c'est tirer les rideaux dont un lit est entouré. *Fermer* sa bourse, c'est en serrer l'ouverture par des cordons. *Fermer* une parenthese, c'est finir, clorre une parenthese avec la marque ordinaire, marquer le crochet de la fin.

On dit aussi au fig. *Fermer* une parenthese; pour dire, terminer une digression trop longue. On dit *fermer* une periode; pour dire, la terminer.

FERMER, signifie aussi, Joindre. *Fermer* les levres, la bouche, les paupieres, une playe. *Fermer* un livre qui étoit ouvert. *Fermer* une lettre, un paquet, c'est plier & cacheter une lettre, un paquet. *Fermer* la main, c'est joindre les doigts contre les paumes de la main. *Fermer* les portes, c'est empêcher l'entrée & la sortie des vaisseaux, interdire le commerce.

FERMER, se dit aussi figurément en la plûpart des phrases cy-dessous. *Fermer* la porte aux abus & aux malversations, c'est faire de bons reglemens qui empêchent qu'on ne commette quelques abus. Elie & Elisée, & plusieurs autres Prophetes, ouvroient & *fermoient* le Ciel à leurs paroles, pour en faire descendre tantôt la pluye, tantôt le feu. PEL. *Fermer* la porte aux mauvaises pensées, aux mauvais conseils, aux tentations, c'est les rejetter. Le mot d'*homousios*, c'est-à-dire, consubstantiel au Pere, *fermoit* la porte aux équivoques des Ariens. PEL. *Fermer* la porte à quelcun; pour dire, lui deffendre l'entrée d'une maison. *Fermer* les oreilles, c'est n'écouter aucune prieres, sollicitations ni remontrances. *Fermer* l'oreille aux calomnies, aux medisances. *Fermer* la bouche à quelcun, c'est lui imposer silence, ou dans la dispute lui repliquer si fortement, qu'il soit convaincu, & n'ait plus le mot à dire. Qui est-ce qui peut *fermer* la bouche à l'envie? ST. EVR. *Fermer* les yeux, c'est faire semblant qu'on ne voit pas quelque chose, ou qu'elle est de si peu d'importance, qu'elle ne merite pas qu'on s'y arrête. On dit que les bourses sont *fermées*, quand on ne trouve plus d'argent à emprunter, à negocier.

Dès que vous sentirez approcher les blondins;
Fermez *vite vos yeux, vos oreilles, vos mains.*
LA FONT.

On dit aussi, qu'un Marchand a *fermé* sa boutique, quand il a quitté le traffic, ou qu'il a fait banqueroute.

On dit *fermer* le Palais, *fermer* les classes; pour dire, Cesser les plaidoiries, les études, soit en temps de vacations, soit en temps de peste, &c. On dit dans le même sens, *Fermer* les theatres; pour dire, cesser de jouer pour quelque tems. On a accoûtumé de *fermer* les theatres quinze jours avant Pasques. L'ACAD. On dit *fermer* les atteliers; pour dire, *Faire* deffence de bâtir.

On dit aussi *Fermer* les Temples; pour dire, Deffendre, interdire, abolir le culte auquel ils sont destinez. Aussi-tôt que le nombre des Chrêtiens prevalut sur les Idolâtres, on *ferma* les Temples des faux Dieux, on brisa leurs simulacres, on deffendit l'Idolatrie. JUR. Par une Declaration du Roi du 26. Decembre 1684. Sa Majesté veut que les Temples des lieux où il y aura moins de dix familles de la R. P. R. soient *fermez*.

On dit, *Fermer* le chemin, le passage à quelcun; pour dire, Venir à la traverse, mettre un obstacle à son dessein, à ses entreprises.

On s'en sert aussi en ces phrases. Je n'ai pu *fermer* l'œil de toute la nuit; pour dire, Je n'ai pû dormir. *Fermer* la porte au nez de quelcun; pour dire, lui faire l'affront de l'empêcher d'entrer quelque part.

Fermer la porte sur soi, c'est se servir de la deffense d'une porte, lorsqu'on se sauve de la poursuitte d'un ennemi, ou qu'on empêche qu'il ne surprenne.

On dit *se fermer* dans une maison; pour dire, bien *fermer* les portes & les fenêtres contre les voleurs. L'ACAD.

On dit aussi, Se *fermer*; pour dire, S'arrêter, se fixer à quelque chose. Il ne veut donner que dix mille écus de cette charge, il s'est *fermé* là. Il a dit son avis, il s'est *fermé* là, il n'en demordra point. Cette expression n'est pas fort ordinaire. L'Acad. ne l'employe point. Elle est venuë des Italiens chez lesquels *fermar* signifie arrêter, *fatto fermato*, un fait arrêté. TR.

On se sert encore de ce mot en quelques occasions. *Fermer* les yeux à quelcun, c'est lui rendre les dernieres assistances jusqu'à l'agonie, & jusqu'à ce qu'on lui *ferme* les yeux en effet.

Fermer la bouche à un Cardinal, est une sorte de Ceremonie dans laquelle le Pape impose les doigts sur la bouche d'un nouveau Cardinal, pour lui marquer qu'il n'aura point de voix deliberative, jusqu'à ce qu'il lui ait ouvert la bouche dans un autre Consistoire. L'ACAD.

Fermer la marche, c'est-à-dire, Etre au dernier rang dans quelque cavalcade ou autre marche de ceremonie, ou d'armée.

On dit aussi au manege, *Fermer* une passade; pour dire, la terminer avec justesse, avec une demi-volte, &c.

FERMER, se dit quelquefois neutralement. C'est une maison qui *ferme* bien. Ce flacon *ferme* à vis. Cette serrure *ferme* à double tour.

On dit proverbialement & ironiquement, Il est temps de *fermer* l'étable quand les chevaux s'en sont enfuis; pour dire, qu'un remede vient trop tard quand l'accident est arrivé.

Fermer. Terme de Coûtumes, aussi bien que *Contrefermer.* C'est rendre les temoignages appellez *ferme* & *Contreferme.*

Fermant, te. part. du verbe Fermer. Voyez ce mot ci-dessus.

Fermé, ée. part. & adj. La France est un Royaume *fermé*, non comme la Chine, par une simple muraille, mais par une chaine de Places fortifiées, qui en rendent les frontieres inaccessibles. Ob. M. Il ne faut pas tenir les yeux de l'esprit *fermez* à la verité. Port-R.

Je pensois qu'à l'amour son cœur toûjours fermé,
Fût contre tout mon sexe également armé. Rac.

On appelle un *e fermé* celui qui est accentué. Dans notre versification toutes les rimes qui appuyent sur l'*e fermé*, doivent être riches, parceque cet *e*, s'il n'est appuyé de quelques consones, ne sçauroit suffire pour la rime. L'*e fermé* est la même chose que l'*e* masculin. On l'appelle masculin parcequ'il marque le genre masculin dans plusieurs participes & adjectifs, *aimé*, *charmé*, *rusé*, *aisé*. P. Mourg.

Nuit fermée, expression Metaphorique qui signifie, qu'il est entierement nuit, qu'il n'y a plus de jour. La nuit *fermée* commence lorsque le crepuscule du soir finit. A nuit *fermée*. Le tems que dure le crepuscule du soir ou du moins la fin de ce tems, est ce qu'on appelle nuit *fermante*, & le tems qu'il y a depuis la fin du crepuscule du soir, jusqu'au commencement du crepuscule du matin, est ce qu'on appelle nuit *fermée*. Tr.

Nous prenons, *fermer*, seulement pour clorre, quoique sa premiere & naturelle signification soit, fortifier. Mais parceque pour fortifier une place, il falloit necessairement l'enclorre, de là vient que *fermer* a été pris pour clorre. Cazen.

FERMETE'. s. f. Solidité, dureté. On ne peut bâtir en cette place, c'est un sable mouvant qui n'a point de *fermeté*. Le poisson cuit dans le vin acquiert de la *fermeté*.

Ce mot dans le vieux langage signifioit *forteresse*.

Fermeté, au fig. signifie, Assûrance, courage, constance, resolution. Je me glorifierai en Dieu de la *fermeté* de sa parole. P. Roy. La *fermeté* est une resolution invariable de suivre la raison, de ne l'abandonner jamais, & de se rendre à elle dès qu'on la verra paroître. M. Esp. La principale condition des bonnes loix c'est la *fermeté*. J. des Sc. La *fermeté* raisonnable, bien loin d'être une inflexibilité, n'est pas opposée au changement, & tout changement n'est pas inconstance, comme le vulgaire se l'imagine. Id. Il a de la *fermeté* dans l'esprit, de la *fermeté* dans ses resolutions. Il les étonna par la *fermeté* de son courage & de ses regards. Vaug. C'est votre invincible *fermeté* qui a donné de la terreur à l'Eglise Romaine. Pat. *à la Reine de Suede.* La veritable *fermeté* doit être sans audace & sans orgueil. Ob. M. La *fermeté* d'un homme d'honneur qui souffre avec constance les persecutions qu'on lui fait, le met infiniment au dessus de ceux qui le persecutent. Bell. La *fermeté* est souvent ou presomption, ou opiniâtreté naturelle. M. Esp. Tel donne la dureté de son cœur pour *fermeté*. St. Evr. On prend quelquefois de la dureté, pour de la *fermeté*, & de la violence, pour de la vigueur; ne confondez pas des choses si differentes. Bal. Il faut bien prendre garde si la *fermeté* qu'on a dans le malheur est tranquille; & si ce n'est point plutôt un orgueil deguisé, qu'une veritable constance. M. Sc. La *fermeté* se convertit quelquefois en opiniâtreté. St. Ev. Petrone ne se piqua point d'une *fermeté* affectée à la vuë de la mort; c'étoit une indifference molle & nonchalante. Id. Quoique j'aye de la *fermeté* de reste, je serai bien aise qu'on ne me donne pas de nouveaux sujets de l'exercer. Bussi.

Ton cœur te promet-il assez de fermeté? Rac.
. . *L'amour dans un cœur veut de la* fermeté. Mol.

Ceux qui écrivent bien ont un stile également serré & poli: ils joignent ensemble la pureté de Cesar & la *fermeté* de Tacite. Bou. Le mot de *fermeté* est impropre en cet endroit; car il regarde plutôt l'humeur que le stile. Il signifie plutôt resolution & constance, que force d'expression & de pensée. On dit bien, un stile *ferme*; mais je doute que *fermeté* de stile soit bon. Bou.

FERMETTE. s. f. Terme de Charpenterie. Petite ferme qui sert aux lucarnes, ou à un faux comble.

FERMETURE. s. f. Action de fermer. Cela ne se dit gueres que des portes des villes de guerre. Un tel Officier doit assister à la *fermeture* des portes. On dit aussi, la *fermeture* des ports. C'est un terme dont l'Ordonnance se sert.

Fermeture. s. f. Clôture qui ferme quelque ouverture, ou passage. La *fermeture* des Chapelles de cette Eglise est de fer doré & ouvragé. La *fermeture* de cette boutique est d'une belle menuiserie. Jean Errard, dans ses Fortifications, enseigne l'art de faire une belle *fermeture* de camp, par le moyen des chevaux de Frise, dont s'est servi le Prince d'Orange.

Fermeture, s'entend en particulier, de la maniere dont la baye d'une porte, ou d'une croisée est fermée sur ses piédroits. On appelle *fermeture* de menuiserie, l'assemblage du dormant, du chassis, & des ventaux d'une porte, ou d'une fenêtre de menuiserie. On appelle aussi *fermeture* de cheminée, une dale de pierre où l'on fait un trou quarré long. Elle sert à fermer, & à couronner le haut d'une souche de cheminée.

Fermeture, se dit aussi en termes de Marine. Il faut tant de bordage pour faire la *fermeture* des sabords. Voyez Fermure.

FERMEUR. s. m. Terme d'Anatomie. C'est un des muscles de la paupiere superieure, qui la tire en bas & couvre l'œil. On l'appelle autrement *l'abbaisseur*. Il prend sa naissance au grand angle de l'œil, & passant par dessus la paupierre superieure, va s'inserer au petit angle. Lorsqu'il agit, il tire la paupiere superieure en bas & couvre l'œil; & afin qu'il soit fermé plus exactement, une partie de ce muscle passe par la paupiere inferieure & va finir au petit angle, de sorte que les deux parties de ce muscle ferment parfaitement bien l'œil.

Le second muscle du nez s'appelle aussi le *Fermeur*. Il naît de la partie inferieure de l'os maxillaire, & va s'inserer au dessous du nez. On remarque que parcequ'il est fort mêlé avec les muscles des levres, l'on ne sçauroit resserrer le nez sans mouvoir en même tems les levres.

FERMIER, iere. subst. m. & f. Celui ou celle qui prend à ferme ou quelques droits, ou des terres, & qui en jouït en payant le prix convenu. *Fermier* general des fermes du Roy. Les *Fermiers* Generaux des Aydes sont gens riches. La *fermiere* d'une metairie. Un *fermier judiciaire* est celui à qui l'on a ajugé la jouïssance des biens saisis en justice, & qui a un bail judiciaire. Un avare qui se prive de l'usage de ses biens est comme le *fermier* de ses heritiers. Bell. Du Moulin pretend que par le Droit Romain les maîtres avoient une espece de justice sur leurs *fermiers* & laboureurs. Voyez la Novelle 80. de Justinien. Boileau dans son Lutrin fait dire à un Chanoine,

Pour moi, je lis la Bible autant que l'Alcoran,
Je sai ce qu'un fermier *me doit rendre par an.*
Tout ce qu'on boit est bon, tout ce qu'on mange est sain;
La maison le fournit, la fermiere *l'ordonne.* Id.

FERMOIR. s. m. Deux petites plaques d'or, d'argent ou de cuivre qu'on attache à la couverture des livres

vres de pseaumes & de prieres, & qui par le moyen d'un petit travers de même metal attaché avec une goupille, servent à fermer ces livres. De fort beaux *fermoirs*. Des *fermoirs* bien travaillez. *Fermoirs* de cuivre, d'argent, d'or.

FERMOIR, est aussi un outil de fer aceré avec un manche de bois dont les Menuisiers se servent. C'est une espece de ciseau. Il y en a de differentes grandeurs, de grands, de petits, & à nez rond. Il y a aussi un *fermoir* appellé *fermoir* à trois dents, dont se servent les Sculpteurs.

FERMURES. Terme de Marine. Ce sont les bordages qui se mettent par couples entre les preceintes. Ils s'appellent aussi *Couples*. *Fermure* de sabords : c'est le bordage d'entre les deux preceintes où sont percez les sabords.

FEROCE. adj. masc. & fem. Cruel, qui ne se dit au propre que des bêtes. Les lions, les tigres, les leopards sont des bêtes *feroces*. Les ours sont d'un naturel *feroce*.

Il vient du Latin *ferox*.

FEROCE, se dit figurément des hommes cruels, inaccessibles, ou peu traitables, ou d'un mauvais naturel. C'est un esprit *feroce*. La solitude rend un esprit *feroce*. Les Tartares sont cruels & d'un naturel *feroce*. Lorsqu'un ennemi affecte d'être *feroce* dans le commencement d'une guerre, ce seroit être cruel à ses sujets que de lui être indulgent. L'AB. DE BOS. Humeur *feroce*. ABLAN. Achille étoit vaillant & *feroce*. ST. EVR. Les jeunes gens ont aujourd'hui je ne sçai quoi de dur & de *feroce* : l'air guerrier ne les quitte point. BELL. Les bêtes *feroces* ne sont pas plus ennemies entr'elles que les hommes entr'eux. OB. M.

FEROCITE'. s. f. Naturel feroce, qui se dit tant au propre des bêtes farouches, qu'au figuré des hommes cruels & intraitables. Cette nation meprise les perils que sa *ferocité* lui fait souvent ignorer. SAR. Toute la liberté que j'ay prise, a été d'adoucir un peu la *ferocité* de Pyrrhus. RAC. Il y a des gens qu'une espece de *ferocité* rend intraitables : on ne sçait comment les aborder. BELL. La force, la vitesse & la *ferocité* sont presque semblables dans les ures & dans les bufles. FLECH. *Vie de Comm.* Voyez URE.

FEROCOSSE. s. m. Arbrisseau de l'Isle de Madagascar, qui porte certaines petites gousses rondes, bonnes à manger.

FERRAGE. s. m. Terme de Monnoye. Droit qui a été établi à cause que les Tailleurs particuliers sont obligez de fournir les fers necessaires pour monnoyer les especes. Ce droit est de 16. deniers pour marc-d'or, & de 8. deniers pour marc-d'argent, qu'il faut que le Maître paye sur le pied de la quantité des marcs d'or & d'argent qui ont passé de net en delivrance.

FERRAGUS. s. m. Nom composé de fer aigu, ou fer agut, comme parlent ceux du Languedoc, qui sous ce nom designent un breteur de profession. C'est un *ferragus*, c'est-à-dire, c'est un breteur.

FERRAILLE. s. f. Vieux fers inutiles & rouillez, de quelque figure ou usage qu'ils soient, qu'il faut renvoyer aux forges.

FERRAILLER. v. n. S'escrimer, se battre au fleuret. Il se dit quelquefois des querelleurs, & qui cherchent l'occasion de se battre. Ces gens ne font que *ferrailler* ; mais en ce sens il signifie seulement, ne donner que sur les lames des épées pour faire beaucoup de bruit.

FERRAILLER, se dit fig. pour disputer fortement. Ils *ferraillerent* long tems.

FERRAILLEUR. s. m. Celui qui ferraille, qui fait profession de se battre souvent. C'est un grand *ferrailleur*.

FERRANDINE. Voyez FERANDINE.

FERRANDINIER. Voyez FERANDINIER.

FERRANT. s. m. Qui ferre les chevaux. Marechal *ferrant*. En Espagne il y a deux sortes de Marechaux pour les chevaux : les uns qui ne font que les ferrer, qu'ils appellent *Herradores* ou *ferrans* : les autres qui les pansent de leurs maladies, qu'ils appellent *Albeytares*.

FERRANT. Vieux mot François, qui signifie un certain poil de cheval, & qui se trouve souvent dans nos Vieux Romans. Du Cange croit que ce poil *ferrant* est notre poil pommelé. Mr. Berly expliquoit ce mot *ferrant* d'un cheval de guerre, & il le derivoit de *Waranus*, qu'il pretendoit avoir été dit pour *Waranio*, qui se trouve en la signification d'un cheval dans la Loy Salique. Quoiqu'il en soit, il est à remarquer que de *varanione* ablatif de *varanio* les Languedociens & les Provençaux ont fait *garagnon* ; pour dire, un Etlon. Les Latins ont dit *ferrugineus color* d'une certaine couleur de fer ; ce qui pourroit donner sujet de croire, que notre mot *ferrant* auroit été fait de *ferrum*, & ce qui confirme cette conjecture, c'est que nous appellons encore aujourd'hui *gris de fer*, une certaine couleur tirant sur le fer. MEN.

FERRAT. s. m. C'est le nom qu'on donne en Gascogne à une espece de Bezoule, poisson de Lac, des plus excellens. DU CHESNE.

FERREIS. s. m. p. Coups d'épée.

Je fais faire les Chapleis,
Les guerres & les ferreis.

On a dit aussi *ferrete* pour épée, parceque les épées sont de fer ou d'acier, qui est une espece de fer.

FERREMENT. s. m. Qui se dit de toutes sortes d'outils de fer, qui servent à forcer des portes ou à crocheter des serrures commes limes sourdes, crochets de fer, &c. Les voleurs de nuit qu'on saisit avec des *ferremens* meritent la corde.

FERREMENTE. s. f. Terme de Marine. La *ferremente* comprend tout ce qui est de fer, bronze, airain, cuivre, sur un bâtiment.

FERREMENTS, se dit aussi de tous les fers dont se servent les Chirurgiens pour trepaner, scier les membres, sonder les playes, arracher les dents, &c. & même de la plupart des outils des artisans.

FERRER. v. act. Garnir de fer ; mettre les fers necessaires à quelque chose. *Ferrer* une porte, y mettre la ferrure, les gonds, les clous, les verroux, les barres. *Ferrer* un train de carrosse. *Ferrer* des rouës.

Ferrer des aiguillettes ; c'est en garnir les extremitez de quelque metal, soit de fer blanc, soit de cuivre, soit d'argent.

On dit absolument *Ferrer* ; pour dire, Mettre des fers aux pieds des chevaux. *Ferrer* à glace, c'est leur mettre des fers avec des crampons pour empêcher qu'ils ne glissent sur la glace. *Ferrer* à lunette, à pantoufle, à fer vouté, à patin, à bec de corbin, ce sont diverses manieres de *ferrer* qu'ont inventé les Ecuyers. Ce cheval a le pied ou la corne cassante, il le faut *ferrer* dans le décours de la Lune. Il y a de la peine à *ferrer* ce cheval ; car il a le pied derobé, & a marché longtems pied nud. Les chevaux des Siamois ne sont pas *ferrez*. LA LOUBERE. Dans le Mogol on *ferre* les bœufs. TAVERNIER. Dans le Tirol les charretes sont presque toutes tirées par des bœufs, dont le pied fourchu est *ferré* de deux pieces. MISSON. Anciennement parmi les Grecs, les fers des chevaux n'étoient pas attachez aux pieds des chevaux avec des clous, mais avec des liens, comme sont nos souliers.

On dit aussi quelquefois, *Ferrer* d'argent, en parlant d'une canne, d'un livre, d'une cassette, & même des che-

chevaux ; pour dire, les garnir d'argent aux endroits où les autres se contentent de mettre du fer. Par la même raison on dit aussi *ferrer* d'or. L'ACAD.

On dit proverbialement, *Ferrer* la mule, quand les valets ou les commissionaires trompent sur le prix des marchandises, & les comptent plus qu'ils ne les ont achetées. Ce proverbe vient d'une action que fit autrefois le Muletier de Vespasien, au rapport de Suetone, qui sous pretexte qu'une des mules étoit deferrée, arrêta long temps la littiere de cet Empereur, & par là fit avoir audience à celui à qui il l'avoit promise moyennant quelque somme d'argent; dont l'Empereur ayant connoissance, il voulut partager avec lui le gain qu'il avoit fait à *ferrer* la mule.

On dit qu'un homme est bien *ferré*, est *ferré* à glace ; pour dire, qu'il est extrêmement fort sur la matiere sur laquelle on l'attaque. On dit qu'un homme est difficile à *ferrer* ; pour dire, qu'il ne se laisse pas persuader, gouverner aisément.

FERRÉ, ÉE. part. Voiture passoit pour un railleur des mieux *ferrez*. MEN.

On appelle un chemin *ferré*, celui qui est pavé, ou dont le fond est dur, ou de roche, ou pierreux, où les chevaux n'enfoncent point. On dit en ce sens, un gué *ferré*.

Ainsi on a appellé chemins *ferrez*, les grands chemins de l'Empire bâtis par les Romains dans les Provinces, tant à cause de leur dureté, que parcequ'ils étoient construits de pierre noire qui avoit la couleur du fer.

On appelle figurément, un stile *ferré*, un stile qui a de la force avec beaucoup de dureté. Tertullien avoit un stile *ferré*.

On appelle de l'eau *ferrée*, celle où l'on a éteint une bille d'acier rougie au feu.

On dit prov. & par mépris, d'un fanfaron qui fait le brave, que c'est un avaleur de charrettes *ferrées*, & d'un grand mangeur, qu'il avaleroit des charrettes *ferrées*.

On appelle aussi, Gueule *ferrée*, Celui qui mange son potage trop chaud, ou qui est fort en paroles, qui parle toûjours, ou qui rompt en visiere à ceux qui lui contredisent.

FERRET. f. m. Diminutif. Fer qu'on met au bout des lacets & des aiguillettes pour les passer dans des œillets.

On dit prov. d'une chose de peu de valeur, & dont on ne fait nul cas, qu'on ne voudroit pas en donner un *ferret* d'aiguillette.

FERRET. Terme d'Architecture. Espece de durillon, qui se trouve dans des pierres, qui est plus dur que le reste de la pierre, à peu près comme un nœud dans le bois des arbres. Les tailleurs de pierre se plaignent des *ferrets*, jurent contre les *ferrets*, parceque les *ferrets* gâtent leurs instrumens.

FERRETIER. f. m. Marteau de Marechal qui lui sert à ajuster ses fers sur l'enclume à chaud & à froid.

FERREUR, EUSE. Qui ferre. *Ferreur* d'aiguillettes. *Ferreuse* de mule.

FERRIERE. f. f. Sac de cuir, que ceux qui ont équipage portent à la campagne, pour referrer les chevaux qui ont perdu leurs fers, quand cela arrive en des lieux éloignez de Marechaux. On y met un brochoir, des tricoises, des clous à pointes, & des fers à tous pieds, dont on se sert au besoin.

FERRIERE, est aussi une grosse bouteille de metal, & ordinairement d'argent, dans laquelle on porte du vin chez le Roi. Elle est quarrée, ou demi-ronde d'un côté, & platte de l'autre. On en orne les buffets, & les Dames en mettent de petites sur leurs toilettes; elles sont remplies de fleur d'orange. La *ferriere* n'est differente du flacon que par la figure. *Ferriere* étoit une espece de flacon fait à peu près comme un ancien livre de poche. Et comme les premiers de ces flacons étoient de fer ordinaire ou de fer blanc, afin d'y porter le vin plus sûrement dans les voyages ; depuis par ressemblance, d'autres vaisseaux, soit de verre, soit de cuir bouilli, furent nommez *ferrieres*.

FERRONNERIE. f. f. Lieu où on vend, ou celui où se fabriquent les ouvrages de fer. Il y a une ruë à Paris qui s'appelle la ruë de la *Ferronnerie*.

FERRONNIER, IERE. f. m. & f. Marchand qui vend les gros ouvrages de fer & de cuivre. Acheter des Chenêts chez un *ferronnier*.

De *ferronnarius* fait de *ferro*, *ferronis*.

FERRUGINEUX, EUSE. adj. Qui tient en quelque chose de la nature du fer. Qui est mêlé de parties de fer. On le dit de certaines fontaines minerales, dont les eaux passant par des mines de fer, entrainent des parties de ce metal, & s'impregnent de ses principes. Les eaux de Forges, celles de Tunbridge en Angleterre, &c. sont *ferrugineuses*.

FERRURE. f. f. Garniture de fer; tout le fer qui s'employe à quelque chose. Toute la *ferrure* de ce bâtiment coutera tant. La *ferrure* d'une porte, d'une cassette. On dit aussi une *ferrure* de cuivre, d'argent, &c. pour dire, une garniture de cuivre, d'argent, &c.

FERRURE, signifie la maniere d'employer le fer, & surtout celle de ferrer les chevaux. *Ferrure* à la Turque, à la Françoise, à la Polonoise.

FERRURE, signifie aussi le travail de l'ouvrier qui ferre, & le fer qu'il y employe. Il coute vingt écus par an pour la *ferrure* de deux chevaux de carosse.

FERSE *de toile*. f. f. Terme de Marine. C'est un lé de toile. Cette voile a tant de *ferses*, & chaque *ferse* tant de cannes ; pour dire, tant de largeur & tant de hauteur. C'est la même chose que *cueille*. Voyez CUEILLE.

FERTE'. f. f. Vieux mot. Forteresse. Pasquier dit que *ferté* vient de fermeté.

FERTE. f. f. Nom que l'on donne dans l'Ordre de Malthe à une aumône que l'on quête à l'Offertoire de la Messe. C'est une abbreviation d'*offerta*, offerte, offertoire.

FERTELLE. f. f. Mesure plus connuë dans le Brabant que par tout ailleurs. C'est un quart de boisseau.

FERTILE. adj. m. & f. Fecond, abondant ; qui rapporte beaucoup, qui fait bien profiter la semence qu'on y met. La culture, les amendemens rendent les terres plus *fertiles*. Ces grands Conquerans qu'on nous depeint avec tant de gloire, ressemblent à ces fleuves debordez qui paroissent majestueux ; mais qui ravagent toutes les *fertiles* campagnes, qu'ils devroient seulement arroser. FEN. Contrée *fertile* en toutes sortes de choses. ABLAN. Il y a des arbres qui sont plus *fertiles* les uns que les autres. On apelle aussi une année *fertile*, celle où les fruits de la terre ont bien donné, où on a bien recueilli des vins, des blez, &c.

FERTILE, se dit figurément. Il a l'esprit *fertile* ; c'est-à-dire, abondant & capable de produire facilement. Les esprits les plus *fertiles* viennent à s'épuiser à la fin, & nous font tomber avec eux dans la langueur. ST. EV. Le panegyrique de ce Prince est un sujet *fertile*.

Trop heureux Scuderi ! dont la fertile *plume*
Peut tous les mois sans peine enfanter un volume. BOI.
Notre siecle est fertile *en sots admirateurs.* ID.

FERTILEMENT. adv. Abondamment, avec fertilité.

FERTILISER. v. act. Rendre fertile. La marne jettée bien à-propos engraisse & *fertilise* les terres. On com-

compare la charité à un grand fleuve qui roulant ses eaux sans bruit, *fertilise* les campagnes, & porte l'abondance dans les villes. Bou. On demande à Dieu la pluye, ou le beau temps pour *fertiliser* son champ, avec plus de vehemence que les vertus Chrétiennes. De Vill.

Fertiliser, se dit aussi figurément de l'esprit. Les preceptes de la Rhetorique sont propres à former, & à *fertiliser* l'esprit : elle ouvre des sources d'invention. Cl.

FERTILITE'. s. f. Abondance. La bonne culture fait la *fertilité* des terres. La *fertilité* de l'année sera grande. Le Perou a tant de *fertilité*, qu'en quelques endroits une mine de blé qu'on y a semé, en a rapporté 300. & même jusqu'à 500. dans les premieres années qu'ils ont été défrichez. Les Peintres se servent de la corne d'Amalthée pour figurer la *fertilité*.

Fertilité, se dit figurément. La *fertilité* d'un esprit, d'une matiere. Platon avoit cette heureuse *fertilité* d'imagination qui fait les Orateurs. Le P. Rap. Cent volumes que j'ay mis au jour ne prouvent que trop la *fertilité* de ma plume. G. G.

FERU, uë. Voyez Ferir.

FERVEMMENT. adv. D'une maniere fervente. Il prie *fervemment*. Il s'aquitte *fervemment* des devoirs de la Religion. L'Acad.

FERVENT, ente. adj. Qui a de l'ardeur, de l'empressement à faire quelque chose. On le dit particulierement en matiere de devotion. Une *fervente* priere peut tout auprès de Dieu. C'étoit un zèle *fervent* qui portoit les Apôtres à aller prêcher l'Evangile par tout le monde. Une charité *fervente*, est celle qui donne un prompt secours. La plûpart des devots ne passent pour *fervens* qu'autant qu'ils sont imprudens & étourdis. De Vill. L'amour de Dieu nous rend plus *fervens* à remplir nos devoirs. Port-R. Si le zèle *fervent* soutient les vertus, il en est aussi très-souvent l'écueil. De Vill.

FERVEUR. s. f. Ardeur, zèle, sentiment vif & affectueux, avec lequel on se porte aux choses, & surtout à ce qui regarde la pieté, la charité, &c. Prier Dieu avec *ferveur*, servir Dieu avec *ferveur*. Il est encore dans sa *ferveur*. La *ferveur* & le zèle ne sont bien souvent qu'un effet du temperament. Or. M. Il n'y a rien tel que la *ferveur* des jeunes Ecclesiastiques. La veritable *ferveur* est temperée par la prudence; elle n'est point bruyante, & ne s'empresse point à faire de l'éclat; mais les hypocrites ont des *ferveurs* indiscretes, pour se faire une reputation de zèle par leurs emportemens. De Vill. Il est difficile que les occupations du dehors ne rallentissent la *ferveur* du dedans, & que le cœur ne se ressente de la diversité de tant d'objets qu'on lui presente. Fl. Attendez tout d'une *ferveur* qui est soutenuë par les passions : n'en esperez quasi rien sans cela. St. Ev. Il ne faut pas confondre la *ferveur* d'une pieté raisonnable, avec les excès d'un zèle indiscret. Boss. Durant la persecution la *ferveur* se nourrissoit du sang des Martyrs. Patru. Les Controversistes regardent les Benefices comme une proye proposée à la *ferveur* de l'orthodoxie. Le Cl. L'usage frequent des Sacremens, bien loin de diminuer sa *ferveur*, la rendoit plus circonspecte & plus respectueuse. Fl. Il faut apporter un temperament judicieux à votre *ferveur*. L. d'Ab. a' Eloïse. C'est un chaud ami qui fait plaisir avec *ferveur*. Cet écolier étudie avec trop de *ferveur*, cela ne durera pas. On dit, la *ferveur* de l'âge; pour dire, la chaleur de la jeunesse.

FERULE. s. f. Morceau de bois ou de cuir rond par le haut, comme la paume de la main, & qui va en poigniée, avec quoi les Regens frappent les mains des écoliers qui ont fait quelque petite faute. On le dit aussi du coup qui fait la correction. Son regent lui a donné une *ferule*. Il a eu une *ferule*.

Tu vas passer pour ridicule
Chez les Rois du Païs Latin,
Dont le sceptre est une ferule. Mai.

Mr. Perrault appelle les Pedagogues, la gent porte-*ferule*.

En Latin *ferula*, qui a aussi signifié la crosse & le bâton des Prélats.

On dit fig. Etre sous la *ferule* de quelcun; pour dire, Etre sous sa discipline, sous sa correction.

Ferule. s. f. Terme de Botanique. Plante qui a la tige haute de cinq ou de six coudées, grosse, spongieuse, pleine de moële & branchuë; des feuilles fort grandes, decoupées comme celles du fenouil, & des fleurs jaunes disposées en parasol. Lorsque ces fleurs sont passées, on voit paroître la semence qui est grande, large d'un demi-pouce, un peu plus longue, plate & mince. Sa racine est grosse, branchuë, droite, noirâtre, pleine d'un suc semblable à du lait. En Latin *ferula fœmina Plinii*. On en cultive en Languedoc en plusieurs jardins. La moëlle de la *ferule* étant prise en decoction, est propre pour arrêter le sang, pour appaiser la douleur de tête, pour exciter la sueur. Sa semence est carminative, propre pour la colique venteuse, & pour provoquer la sueur. Lemery.

Il y a d'autres especes de *ferule*. Quelques-uns disent qu'en une des Isles Fortunées les *ferules* deviennent aussi hautes que des arbres. Il faut qu'il y en ait de bien grandes puisque ceux de la Pouille les brûlent en guise d'autre bois. Pline dit que les ânes aiment fort les *ferules*, mais que c'est un poison à toute autre bête de charge; & que pour cette raison les ânes furent consacrez à Bacchus, à qui les *ferules* sont dediées. Comme le bois de la *ferule* est très leger & neanmoins ferme, le même Auteur dit que les vieillards s'en servoient ordinairement pour bâton. On l'attribuoit à Pluton, apparemment, dit Tristan, pour conduire les morts, ou parcequ'il étoit toûjours representé sous la figure d'un vieillard. *Ferula* à *ferendo*, porter, parcequ'on se sert des tiges de la ferule comme de perches, pour soûtenir des plantes qui s'inclinent trop; ou bien *ferula* à *feriendo*, frapper, parceque les Regens des Colleges se servoient autrefois des tiges de la ferule pour châtier leurs écoliers : d'où vient que Martial l'appelle *Sceptrum pædagogorum*. Les Regens des Colleges ont retenu le nom de *ferula*, quoiqu'ils se servent d'une autre espece de bois pour le même usage.

La *ferule* dans le bas Empire étoit le sceptre des Empereurs; comme on peut le remarquer sur les medailles. C'est une tige assez longue, dont le haut est plat, & quarré. L'usage en est fort ancien parmi les Grecs, qui appelloient leurs Princes *Narthecophores*; c'est-à-dire, *porte-ferules*.

En termes de Liturgies *ferule* signifie dans l'Eglise Orientale, un lieu separé de l'Eglise où s'assembloient les Fidelles. Les Penitens du second ordre appellez *écoutans*, se tenoient dans la *ferule*, & n'avoient pas la permission d'entrer dans l'Eglise. Le nom de *ferule* fut donné à ce lieu, parceque ceux qui s'y tenoient étoient sous la *ferule* de l'Eglise.

La *ferule* des anciens croît en abondance à Skinosa, Isle de l'Archipel. Cette plante a conservé même son ancien nom parmi les Grecs d'aujourd'hui, qui l'appellent *Nartheca*, du Grec litteral *Narthex*. Elle porte une tige de cinq pieds de haut, épaisse d'environ trois pouces, noueuse, ordinairement de dix pouces en

 dix

six pouces, branchuë à chaque nœud, couverte d'une écorce assez dure de deux lignes d'épaisseur. Le creux de cette tige est rempli d'une moelle blanche, qui étant bien seche, prend feu tout comme la mêche; ce feu s'y conserve parfaitement bien, & ne consume que peu-à-peu la moëlle sans endommager l'écorce; ce qui fait qu'on se sert de cette plante pour porter du feu d'un lieu à un autre. Les Matelots en font provision. Cet usage est de la premiere antiquité, & peut servir à expliquer un endroit d'Hesiode, qui parlant du feu que Promethée vola dans le Ciel, dit qu'il l'emporta dans une *ferule*: le fondement de cette fable vient sans doute de ce que Promethée, selon Diodore de Sicile, fut l'inventeur du fusil d'acier avec lequel on tire, comme l'on dit, du feu des cailloux. Suivant les apparences Promethée se servit de moëlle de *ferule* au lieu de mêche, & apprit aux hommes à conserver le feu dans les tiges de cette plante. Bibl. Hist.

F E S.

FESCENNIN. s. m. Sorte de vers satyriques & pleins de paroles trop libres & grossieres, qu'on recitoit au tems des noces chez les Romains. Auguste pendant le Triumvirat en fit de cette sorte contre Pollion, qui étoient fort piquans, mais Pollion n'y repondit point, disant qu'il étoit dangereux d'écrire contre un homme qui peut proscrire.

Ce mot vient du Latin *fescenninus*; formé, selon Macrobe, de *fascinum*, Charme, ensorcellement. Le peuple croïoit que les vers *fescennins* étoient propres à écarter ces malefices, & à en empêcher l'effet. D'autres veulent que ces vers aïent eu ce nom des habitans de *Fecennia* ville d'Etrurie, qui étant d'une humeur bouffonne, inventerent ou donnerent cours à cette espece de poësie.

FESIERES. s. m. Vieux mot, Faiseur, artisan,

Mes donc qu'en je n'en suis fesieres,
J'en puis bien être retetieres. R. de la Rose.

FESLER, ou FELER. v. act. Endommager une chose fragile en la heurtant, ensorte qu'elle soit à demi cassée ou en danger d'être cassée tout-à-fait; fendre un vase, un cristal, un verre, &c. en telle sorte que les pieces en demeurent encore étroitement jointes l'une avec l'autre. Il ne faut pas exposer ce vase à la gelée, elle le *fêleroit*. Ce vase se *fêlera* si on l'approche trop près du feu. Cette bouteille est *fêlée*. C'est merveille que cette porcelaine n'ait été *fêlée* en tombant.

Ce mot vient de *fissulare*. Men.

Feslé, ée. part. pass. & adj. Un pot *fêlé*, une cloche *fêlée*. Je distillai le vitriol dans une cornuë *fêlée* ou percée de quelques petits trous. Mem. de l'Ac. R. des Sc. Les femmes ne sçauroient garder le secret, & ressemblent à ces vaisseaux *fêlez* qui s'enfuient à mesure qu'on les remplit. M. Esp.

On dit proverbialement, qu'une marmite *fêlée* dure longtemps. La même chose se dit des personnes, qui à cause de leur delicatesse ou de leur indisposition, se conservent & se menagent mieux que les autres. Un homme vieux & cassé, est un homme *fêlé*.

On dit aussi, qu'un homme a la tête *fêlée*, le timbre *fêlé*; pour dire, qu'il est un peu fou, que sa raison commence à s'alterer.

FESLURE, ou FELURE. s. f. Petite marque ou raye qui se fait sur les verres ou poteries, quand on les fêle; & l'endroit par où elles se separent, quand on les casse tout-à-fait. La *fêlure* en est si delicate qu'on a peine à la voir.

Fêlure se dit aussi en parlant des os du corps des animaux. Cette sonde nous fait connoître quand il y a des scissures ou *fêlures* aux os. Dionis.

FESOLI, ou FIESOLE. Congregation de Religieux, qu'on nomme aussi les *Freres Mandians de S. Jerome*. Elle a pour fondateur Charles fils du Comte de Mongranello, qui vers l'an 1386. se retira en solitude dans les montagnes des environs de Fiesole, ville épiscopale d'Italie dans la Toscane, & comme il y fut suivi de plusieurs autres, il donna commencement à cette Congregation que le Pape Innocent VII. approuva.

FESSE. s. f. La partie charnuë du derriere de l'homme sur laquelle il s'assied. Les Grecs ont cru bien louër Venus en l'appellant *callipuges*; c'est-à-dire aux belles *fesses*. On le dit aussi des animaux, comme du cheval, &c. mais non pas de tous. Au bœuf elle s'appelle *cimier*, au mouton *éclanche*, au cochon *jambon*, &c.

Ce mot vient du Latin *fissile*, ou *fissa*, parceque ces parties sont fenduës. Guichart le derive de l'Hebreu *missaba* qui signifie la même chose. D'autres le font venir du Latin *fessus*, las, parceque ceux qui sont las se reposent sur cette partie en s'asseiant. Les anciens Romains invoquoient *Fessonie*, Déesse de la lassitude. En Latin *Fessonia*, de *fessus*, las, fatigué.

On dit proverbialement & bassement d'un homme, qu'il ne va que d'une *fesse*, quand il s'applique negligemment à quelque chose. On appelle fils de quatre *fesses*, celui à qui on veut dire une legere injure. On dit aussi d'un homme qui a gâté quelque besogne, Il en a pour cent écus dans les *fesses*, si on lui fait payer cent écus.

Dans l'ancien Blason on appelloit autrefois *fesse*, ce qu'on appelle maintenant *fasce*.

Les Medecins appellent aussi *fesses*, deux petits corps ronds, & un peu durs qui sont dans le cerveau, & touchent à la glande pineale ou *conarium*. Voyez Nates.

Fesse. Terme de Vanier. Osier tors au milieu des paniers, des clayes, & autres ouvrages. Faire la *fesse* d'un panier.

On appelle *fesse-cahier*, un copiste qui écrit des rôles diligemment, & le plus au large qu'il peut, pour gagner au plus vîte son argent. Un *fesse-pinte*, celui qui a bien-tôt bu une pinte.

On appelle aussi, *fesse-Mathieu*, un homme qui prette à gros interêt, & qu'on ne veut pas nommer ouvertement usurier. C'est un *fesse-Mathieu*. Mol. C'est un terme qu'on a dit par corruption, au lieu de dire, Il fait le St. Matthieu, ou ce que St. Matthieu faisoit avant sa conversion: car on tient qu'il étoit alors usurier.

Adieu tison d'enfer, fesse-Mathieu *femelle*. Renard.

FESSER. v. act. Foüetter, frapper sur les fesses avec des verges ou avec la main. *Fesser* un enfant. On *fesse* les écoliers pour les châtier. Ce cocher *fesse* trop ses chevaux.

Fesser, se dit aussi de ce qu'on a bientôt expedié. Les écoliers ont bientôt *fessé* leur dejeûner; pour dire, qu'ils l'ont bientôt mangé.

On dit proverbialement à de petits écoliers, qu'ils s'en aillent à l'école *fesser* le maître.

Fessé, ée. part. & adj. Cu *fessé*.

Fessée. s. f. Terme bas & populaire, qui ne se dit gueres que dans cette phrase; J'aurai le fouet & vous la *fessée*. Le peuple dit aussi, Il a eu la *fessée*.

FESSEUR. s. m. Qui se plaît à fesser. Ce pedant est en reputation d'un grand *fesseur*.

FESSIER. s. m. Les deux fesses. Une paire de grosses fesses. Marigni s'en est servi dans une satire.

Vieille ha, ha;
Votre chien de fessier *en a.* Scar.

Fessier, se dit aussi des muscles extenseurs de la cuisse.

Il y a le grand *fessier*, le moyen *fessier*, le petit *fessier*. Le grand *fessier* est ainsi nommé, parcequ'il fait la plus grande partie de la fesse. Il prend son origine de la partie laterale de l'os Sacrum, & de la partie posterieure & exterieure de la levre des os des Iles; & s'attachant au coccix, va s'inserer à l'os de la cuisse, quatre doigts au dessous du grand trocanter. Ce muscle est le plus épais de tous ceux du corps. Le moyen *fessier* est ainsi appellé, parcequ'il tient le milieu tant en grosseur qu'en situation, entre le grand & le petit *fessier*. Il prend son origine de la partie posterieure de la levre des os des Iles, & va s'inserer trois doigts au dessous du grand trocanter. Le petit *fessier* est ainsi nommé, parcequ'il est le plus petit des trois. Il prend son origine de la partie la plus cave & la plus enfoncée de la cavité externe de l'os des Iles, & va s'inserer à une petite cavité qui est à la racine du grand trocanter. Ces trois muscles font l'extension de la cuisse, en la retirant en arriere, & ils forment les fesses, qui sont comme des oreillers, qui empêchent que nous ne nous blessions en nous asseyant.

FESSU, UË. adj. qui a de grosses fesses. Un homme *fessu*, une femme *fessuë*.

FESTAGE. f. m. Vieux mot. Droit de festin. POMEY. En plusieurs endroits le Chapitre a droit de *festage*, & l'Evêque doit le traiter.

FESTAGE, signifie aussi un droit qui se leve sur chaque *fest*, ou faiste de maison, & en ce dernier sens il vient du Latin *fastigium*.

FESTE, ou FETE. f. f. Solennité ou rejouïssance qu'on fait dans l'Eglise, en l'honneur de Dieu, ou d'un Saint. Bien des gens prennent le concours qui se fait dans nos Eglises à l'occasion de la *fête* des Saints, pour des assemblées de ceremonie, plutôt que de devotion: comme si ces solennitez ne se faisoient que pour le spectacle, & non pour l'exemple. FL. Les jours de *fête* ne sont que des occasions de debauche & de libertinage: Dieu est mieux loüé par le travail, que par la pieuse faineantise d'un jour de *fête*. OE. M.

Les Centuriateurs de Magdebourg rapportent une fameuse constitution de Charlemagne qui regle le nombre des *fêtes*, & les reduit à 17. ou 18. Dans quelques Martyrologes du neuviéme siecle, on trouve 35. *fêtes* seulement. Mais dans le Calendrier imprimé à Venise en 1583. par l'ordre du Pape Gregoire XIII. il y en a 50. & près de 80. dans les Calendriers vulgaires. On multiplie tellement les *fêtes* pour de nouveaux Saints, qu'il est à craindre qu'à la fin on ne chasse Dieu pour eux. THIERS. On est obligé d'entendre la Messe tous les jours de *fête*.

Ce mot vient du Latin *festum*, fait de *feriari*, fêter, chommer une *fête*.

FESTE-DIEU, ou *Fête du St. Sacrement*. C'est une *Fête* celebre dans l'Eglise Romaine, où l'on fait des Reposoirs & des Processions en l'honneur du St. Sacrement. Cette *fête* est la même que la *fête* du corps de CHRIST. Elle a été instituée par Urbain IV. l'an 1246. Elle fut celebrée premierement au Diocese de de Liege en 1246. sur les revelations d'une Recluse du païs, nommée Julienne. Elle a été confirmée au Concile de Vienne en 1311. & par Jean XXII. en 1318. Voyez DU CANGE au mot de *Fête*, où il rapporte la cause, l'institution & les ceremonies de plusieurs *fêtes*, & de leur translation.

FESTE DES FOUX. Rejouïssance pleine de sacrileges & d'impietez, que les Clercs, les Diacres & les Prêtres mêmes faisoient dans quelques Eglises pendant l'Office divin, un certain jour, entre Noël & les Rois, & principalement le premier jour de l'an. La Lettre circulaire des Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, envoyée l'an 1444. à tous les Prelats de France, pour abolir cette detestable coûtume, porte expressément, que les Clercs & les Prêtres créoient un Evêque, ou un Pape, & l'appelloient l'Evêque ou le Pape des *foux*; qu'ils entroient dans l'Eglise masquez, avec des habits de bouffons & de femmes; qu'ils dansoient dans la nef & dans le chœur, chantant des chansons dissoluës; qu'ils mangeoient de la viande sur le bord de l'Autel, proche le Prêtre qui offroit le saint Sacrifice, y joüoient aux dez & parfumoient l'Autel de la fumée de vieux cuirs qu'ils faisoient brûler dans leurs encensoirs, &c. La *fête des Foux* a duré en France plus de 150. ans. Mezeray en parle en ces termes: les Prêtres & les Clercs alloient en masque à l'Eglise, & au sortir de là se promenoient dans des chariots par les ruës, & montoient sur des théatres, chantant les chansons les plus vilaines, & faisant les postures & les bouffonneries les plus effrontées, dont les bateleurs ayent accoutumé de divertir la populace. Voyez du CANGE dans son *Glossaire Latin*, & THIERS dans son *Traité des Jeux*.

FESTE DES INNOCENS. Rejouïssance qui se celebroit la veille & le jour de la *fête* des Innocens, à-peu-près comme la *Fête des foux* dans les Cathedrales & les Collegiales. G. Naudé dans la plainte qu'il écrivit à Gassendi l'an 1645. dit qu'en certains Monasteres de Provence on celebre la *Fête des Innocens*, avec des Ceremonies plus extravagantes, que n'étoient autrefois les solennitez des faux-Dieux. THIERS, *Traité des Jeux*.

FESTE DU PERROQUET. Voyez PERROQUET.

Les Payens avoient aussi leurs *fêtes*, comme les Bacchanales, les Saturnales, &c. Ils avoient diverses *fêtes*. Les unes étoient établies pour rendre graces aux Dieux de quelque bienfait, ou pour leur demander du secours, ou pour appaiser leur colere en leur presentant des offrandes. On en celebroit d'autres à l'honneur de quelques Heros, ou pour conserver la memoire de quelque évenement celebre. Comme on n'écrivoit point l'Histoire en ce temps-là, ces ceremonies parlantes servoient au peuple de livres & de lecture. Il y avoit aussi des *fêtes* uniquement établies pour delasser le peuple de son travail. Leurs *fêtes* étoient divisées en jours de sacrifices & jours de banquets; en jours de jeux, & en jours de feries.

Les *Fêtes* du Palais, ce sont les jours où le Parlement ne s'assemble point.

On appelle la *Fête* d'une personne, le jour de la *fête* du Saint dont elle porte le nom. C'est demain votre *fête*. L'ACAD. Et l'on dit, Payer sa *fête*; pour dire, faire un festin à ses amis le jour de sa *fête*. ID.

FESTE à BÂTONS. Cela se dit pour *fête* solennelle, grande *fête*, parceque ces jours là, ceux qui ont la dignité de Chantre, ou qui en font les fonctions, sont au chœur avec un grand bâton en façon de bourdon.

FESTE DES ASNES. Ceremonie que l'on faisoit anciennement dans l'Eglise Cathedrale de Rouen le jour de Noël. C'étoit une procession où certains Ecclesiastiques choisis representoient les Prophêtes de l'Ancien Testament, qui avoient predit la naissance du Messie. Balaam même y paroissoit monté sur une anesse, & c'est d'où vient le nom de cette Ceremonie. On y voyoit aussi Zacharie, St. Elizabeth, St. Jean Baptiste, Simeon, la Sybille Erythrée & Virgile même à cause de sa VI. Eglogue, & le Roi Nabucodonosor, avec les trois enfans de la fournaise. La procession étant entrée dans l'Eglise, s'arrêtoit entre un nombre de personnes qui étoient rangées des deux côtez pour marquer les Juifs & les Gentils; après

quoi

quoi les chantres appelloient les Prophêtes l'un après l'autre, qui recitoient chacun une prophétie concernant le Messie. Tous les autres venoient ensuite & parloient sur le même sujet, & après avoir representé le Miracle de la fournaise & fait parler Nabucodonosor, la Sybille venoit la derniere. Puis tous les Prophetes & tout le Chœur chantoient un Motet, par où finissoit cette Ceremonie. Voyez le Glossaire Latin de Du Cange.

Fête fêtée, ou *Fête de commandement*; c'est un jour où il est deffendu de travailler par la ville. *Fête d'Eglise* ou *de Patron*, c'est une *fête* qu'on celebre dans une Eglise particuliere le jour du Patron de cette Eglise: ou bien *fête de Patron*, c'est le jour du Saint dont celui qui la fête porte le nom. *Fête de Patron* est encore la fête d'une confrairie, où les confreres celebrent le Saint sous la protection duquel ils sont, ou bien le saint ou le Mystere dont la Confrairie porte le nom, ou qu'elle a choisi pour l'honorer particulierement. Les quatre *Fêtes* solennelles, sont Pâques, la Pentecôte, la Toussaint & Noël. On les appelle quelquefois les quatre nataux, du mot natal qui ne convient proprement qu'au jour de Noël. Les Espagnols les appellent *Pasquas*, c'est-à-dire, les Pâques. *Fête double*, c'est une *fête* plus solennelle qu'une autre, où on double les Antiennes. Il y a dans certains breviaires des *fêtes triples*, dans lesquelles on dit trois fois l'antienne de magnificat. *Fête demi-double*, celle où on ne les double point. Petite *fête*, c'est d'ordinaire une Octave, comme la petite *Fête-Dieu*, qui est l'Octave de la *fête* du St. Sacrement. *Fête mobile*, est une *fête* qui ne tombe pas toûjours au même jour du mois, qui n'a point de jour fixe; comme la *fête* de Pâques, & les autres qui en dependent.

Feste, en matiere profane, est une réjoüissance que le peuple fait aux entrées, aux naissances des Rois, ou pour quelque autre sujet de joye. On le dit en particulier d'un regale & des assemblées qui se font pour se divertir en des occasions de noces, de baptêmes, de bals, de chasse, &c. On fit une grande *fête* ce jour-là chez Mr. un tel. J'étois prié de cette *fête*. Les *fêtes* de Versailles ont été fort galantes & magnifiques. Le Roi a donné une *fête* aux Dames. Mol. Se trouver à des *fêtes* de taureaux. Voit.

Troubler la *fête*, se dit pour, Troubler le plaisir de quelque compagnie, ou de quelque assemblée. Le feu prit à la maison, cela troubla la *fête*. Ils se sont querelez dans le bal, cela a troublé la *fête*. L'Acad.

Feste, se dit aussi des accidens fâcheux. Nous ne fumes jamais à telle *fête*.

Arrachons, dechirons tous ces vains ornemens,
Qui parent notre tête;
Revêtons nous d'habillemens
Conformes à l'horrible fête,
Que l'impie Aman nous apprête. Rac.

Faire *fête*, signifie aussi, Caresser, faire accueil. Quand ses amis le viennent voir, il ne sçait quelle *fête*, qu'elle chere leur faire. Il signifie encore, Donner des esperances. Il y a long temps qu'il nous fait *fête* d'un repas. On dit aussi, qu'un chien fait *fête* à son maître, quand il le caresse.

Faire *fête* à quelcun de quelque chose. C'est lui en marquer de la joye, l'en feliciter.

Que l'on ne m'en fasse plus fête,
Cette beauté n'est qu'une bête. Gon.

On dit fig. se faire de *fête*; pour dire, s'entremettre de quelque affaire, & vouloir s'y rendre necessaire sans y avoir été appellé. Je n'aime point à me faire de *fête*. L'Acad. On dit aussi de celui qui fait ou voit faire quelque chose qui lui est fort agreable, qu'il est à la *fête*.

On appelle *Trouble-fête*, un importun, un homme chagrin qui survient dans une assemblée, & qui en trouble la joie. Garçons de la *fête*, ceux qui chez le bas peuple se parent pour danser & faire honneur à la *fête*, au mariage de leurs parens, ou de leurs amis. Il est paré comme un garçon de la *fête*. Quelquefois on les appelle aussi valets de la *fête*. L'Acad. On dit proverbialement, Aux bonnes *fêtes* les bons coups; pour dire, que la bonne *fête* n'empêche pas les mechans de faire de mauvaises actions. On dit aussi de celui qui nous apprend les choses que nous sçavons, que c'est un bon Astrologue, qu'il devine les *Fêtes* quand elles sont venuës. On dit aussi à des gens craintifs, & qui s'affligent des choses qui n'arriveront peut-être pas, qu'il sera assez temps de chommer les *Fêtes* quand elles seront venuës. On dit encore, Il n'est pas tous les jours *fête*; pour dire, qu'on ne se divertit pas tous les jours; qu'on ne fait pas tous les jours bonne chere, qu'on n'a pas tous les jours le même bonheur, le même avantage. Il reüssit l'autre jour, ce n'a pas été de même aujourd'hui, il n'est pas tous les jours *fête*. L'Acad. On dit par une mechante pointe, que les jours de jeûne il est *fête* au Palais, à cause que le palais de la bouche ne travaille point ces jours-là.

FESTER, ou FETER. v. act. Chommer une Fête. Le Patron d'une ville, d'une Eglise n'est *fêté* que dans le Diocese, ou dans son Eglise. Il y a des Saints qu'on *fête* à Rome, & qu'on ne *fête* point en France.

Il fête *en ses sermens tous les Saints de l'Eglise.* Boil.
A ce jour que je dois fêter,
Je vous presente ma personne;
C'est le bouquet que je vous donne,
Mais le voudrez vous bien porter?
Poës. de la Monnoye.

On dit proverbialement, C'est un Saint qu'on ne *fête* point; pour dire, C'est un homme qui n'a aucun credit.

Festé, ée. part.

FESTIEMENT. s. m. Vieux mot. Festoyement, bon accueil. On a dit aussi *festier* pour *festoyer*, regaler, faire bonne chere a quelqu'un.

Ils mourroient plutôt de faim,
Qu'en cent ans ils les conviassent
Une fois, & les festiassent.

FESTIN. s. m. Prononcez l's. Regal, banquet, grand repas qu'on donne avec ceremonie. N'attendez pas un *festin*, je ne vous donnerai que mon ordinaire, vous n'aurez qu'un chapon pour tout *festin*. Il y a plusieurs Coûtumes & Arrêts qui obligent les Prelats & les Chapitres à faire un certain nombre de *festins* chaque année. *Festin* solennel, somptueux, superbe, magnifique. Grand *festin*. J'abhorre ces *festins* où la joye ressemble à la fureur, & où le libertinage prend la place de la liberté. M. Sc.

Moi, qui ne conte rien ni le vin, ni la chere,
Si l'on n'est plus au large assis en un festin,
Qu'aux Sermons de Cassaigne ou de l'Abbé Cotin.
Boil.

Bourreau de votre fille, il ne vous reste enfin
Que d'en faire à sa mere un horrible festin. Rac.

Ce mot vient de *festum*; à cause que les premiers Chrétiens faisoient des *festins* les jours de Fête, qu'ils appelloient *Agapes*. L'Ecriture represente la beatitude de la vie à venir sous l'idée d'un *festin*. Les Payens ont aussi parlé des *festins* des Dieux immortels, comme de la suprême felicité.

Les Romains, qui dînoient fort peu, faisoient presque tous les jours des *festins*, qu'ils commençoient le soir, & qu'ils continuoient pendant une bonne partie de la nuit,

nuit. On dressoit ordinairement dans leur Cenacle ou Sale à manger une table à trois lits ; c'est-à-dire, une table ronde, autour de laquelle on rangeoit trois lits, laissant un côté libre pour y apporter le Service. Voyez Lit. Les Conviez, après s'être baignez, prenoient leur robe de *festin*, ôtoient leur chaussure, & s'asseyoient sur ces lits qui étoient couverts de tapis. Cette robe de *festin*, qu'ils appelloient *Synthesis*, étoit plus courte que la robe ordinaire, & quelques-uns croyent que c'étoit une espece de manteau ; mais dans les *festins* solemnels & à la table des Empereurs, les Conviez étoient obligez d'avoir la robe ordinaire. Pour éviter les maux de tête, que l'excès des viandes & du vin peut causer, ils se serroient autrefois le front avec des bandeaux de toile ou de drap ; mais ensuite ils prirent des couronnes de lierre, de myrte & de roses, ou même d'or. Le pavé de la sale à manger étoit ordinairement composé d'une infinité de petites pieces de differentes couleurs, en maniere de mosaïque, qui representoient les ordures, qui peuvent demeurer sur un plancher après un *festin*, ce qui le faisoit paroître comme n'étant point balayé. Quelquefois on faisoit ce plancher avec de la chaux, du sable & du charbon, afin que tout ce qui étoit répandu dessus, fut incontinent seché. Les Sales à manger étoient tenduës de belles tapisseries, & ornées de buffets chargez de vases precieux ; on y voyoit aussi les depouilles, que ceux de la famille avoient prises sur les ennemis, & les trophées qu'ils en avoient dressez. Et ce qui paroît assez extraordinaire, c'est qu'on y representoit de petites Bibliotheques, vrai-semblablement, parcequ'ils avoient coûtume de faire faire quelque lecture à table par leurs cliens ou par leurs domestiques. Dans les premiers tems de la Republique les flutes & les orgues qui joüoient par le moyen de l'eau, & qu'on appelloit hydrauliques, rejouïssoient les conviez ; mais après, on y introduisit la musique & la symphonie. On y fit même venir des boufons, qui divertissoient la compagnie par des contes plaisans & par des railleries agréables, des baladines qui y dansoient, & même des Gladiateurs. Voyez Gladiateur. Les Conviez élisoient au sort un Maître ou Roi du *festin*, qui regloit le nombre des coups que chacun devoit boire, & donnoit les ordres à l'Echanson pour la distribution du vin. Il y avoit quelquefois des personnes que les Conviez amenoient avec eux, & on les appelloient des *ombres*, parcequ'ils suivoient le Convié comme l'ombre suit le corps. Ceux qui venoient au *festin* sans être mandez, & sans y être introduits par un ami, étoient appellez *mouches*, parcequ'ils se rendoient importuns comme ces insectes. A l'égard du nombre des Conviez, Varron disoit qu'il devoit du moins égaler celui des Graces, qui étoient trois, & qu'il ne devoit point passer celui des Muses, qui étoient neuf. Erasme dit qu'on pouvoit ajouter un dixiéme Convié, pour representer Apollon. D'autres ne vouloient que sept personnes dans un *festin*. Macrobe en met douze, joignant les Graces & les Muses, & Cazaubon remarque qu'Auguste fit un regal, où il y avoit douze Conviez, qui representoient les douze principales Divinitez. Heliogabale aimoit le nombre de huit. C'est pourquoi il convia un jour, huit chauves, huit louches, huit sourds, huit gouteux, huit grands hommes, huit gras, huit noirs, & huit qui avoient de grands nez. Avant que de servir, le Maître-d'Hôtel apportoit au Maître de la maison un memoire des services & des mets dont le *festin* seroit composé, afin que l'on sçut d'abord tout ce que l'on devoit mettre sur la table, & que chacun se reservât pour ce qui seroit le plus à son goût. Le service étant apporté, les Ecuyers tranchans coupoient les viandes & les autres mets, en autant de parts qu'il y avoit de Conviez, lesquels tiroient au sort pour avoir chacun la leur. Mais avant que de faire ce partage on separoit la part de Mercure, qui lui étoit duë dans tous les *festins*. Chaque Convié pouvoit donner une partie de sa part à son esclave, ou l'envoyer à sa femme. Les Romains avoient aussi la coûtume de boire autant de fois qu'il y avoit de lettres au nom de celui à la santé duquel ils buvoient. Ils finissoient leur *festin* en saluant le Genie, qui étoit le Dieu tutelaire de chaque personne, & qui presidoit aussi aux réjouïssances. Rosin, *Antiq. Rom.* L. V. c. 28.

On dit proverbialement, il n'est *festin* que de gens chiches ; qu'il n'y a tel *festin* que de gueux, quand toutes leurs bribes sont ramassées ; pour dire, que ceux qui ont accoutumé de vivre dans une grande épargne, aiment à paroître magnifiques dans une occasion d'éclat. On dit aussi, Il n'y avoit que cela pour tout *festin* ; pour dire, Il n'y avoit que cela à manger.

FESTINER. v. act. L's se prononce. Faire festin. Cette noce dura huit jours, pendant lesquels on ne fit que danser, *festiner*, & se rejouïr. A Venise on *festine* avec les Religieuses sur des tables faites exprès, dont une moitié est en dedans, & l'autre moitié en dehors grille. Misson.

> *Eneas se mit en debauche,*
> *Table à droite, puis table à gauche.*
> *Neuf jours durant en* festina. Scar.

Festiné, ée. part. Il est vieux. L'Acad.

FESTIVE. s. f. Vieux mot. Jour de fête. Du Latin *festivus*.

FESTON. s. m. Prononcez l's. Ornement composé de fleurs, de fruits & de feuilles entremêlées ensemble, qu'on mettoit aux portes des temples aux jours de fête ou de rejouïssance. On en mettoit aussi dans tous les endroits où l'on vouloit donner des marques de rejouïssance publique. Il fit joncher les chemins de fleurs & de *festons*. Vaug. On en mettoit aussi sur la tête des victimes aux sacrifices des Payens.

> De festons *odieux ma fille couronnée.* Rac.

On met encore des *festons* de lierre garnis d'oripeau ou de clinquant, aux portes des Eglises où il se fait quelque solennité. On les appelle *festons postiches*. Les Italiens ont des decorateurs qu'ils nomment *Festaroli* ; ce sont des gens qui font des *festons* & autres ornemens pour les fêtes.

Feston. Terme d'Architecture. Ornement dont les Architectes, les Peintres & les Menuisiers enrichissent leurs ouvrages. Ce sont des cordons ou faisceaux de fleurs, de fruits, & de feuilles, liez ensemble plus gros par le milieu, & suspendus par les extremitez, d'où il retombe des chutes à plomb à chaque bout. Cet ornement de sculpture represente les *festons*, ou longs bouquets que les Anciens mettoient autrefois aux portes des temples ou des lieux où on faisoit quelque fête. Les *festons* se mettent ordinairement dans les frises le long des bordures, & aux autres lieux vuides qu'on veut orner. Il se fait aussi des *festons* de Chasse, de Pêche, de Musique & des Arts, representez par les attributs & par les instruments propres à chacun.

FESTOYER, ou FETOYER. v. act. Regaler quelqu'un, le bien recevoir, & lui faire bonne chere. Il m'a fait *fêtoyer* huit jour durant. Il viellit. L'Acad.

On dit aussi, en poësie marotique, *Fêtoyer* ; pour dire, caresser.

> *Un Cordelier faisoit l'œuvre de chair,*
> *Et s'ebattoit en* fêtoyant *sa mie.* Rouss.

On dit en proverbe d'un grand mangeur, Il a toûjours dix aunes de boyaux vuides pour *fêtoyer* ses bons amis.

Festoyé, ée. part.

FESTU, ou FÉTU. s. m. Brin de paille. Nous voyons un *fétu* dans l'œil de notre prochain, & nous ne voyons pas une poutre qui creve le nôtre, dit l'Evangile.

Ce mot vient du Latin *festuca*, qui étoit autrefois une marque de tradition, d'investiture, & de mise en possession : & ce mot *festuca* a été dit pour *fistuca*, de *findo*, selon Martinius.

On dit d'une chose de peu de valeur ou dont on ne fait nul cas, qu'elle ne vaut pas un *fétu*.

Elevé dans la vertu
Et malheureux avec elle,
Je disois, à quoy sers-tu,
Pauvre & sterile vertu ?
Ta droiture & tout ton zèle
Ne vallent pas un fétu.
Mais voyant que l'on couronne
Aujourd'hui le grand Pomponne,
Aussi-tôt je me suis tû :
A quelque chose elle est bonne.

M. le Laboureur.

On dit proverbialement, Tirer au court *fétu*; pour dire, Tirer au sort avec plusieurs *fétus*, dont il y en a un plus court que les autres. On dit plus ordinairement aujourd'hui, à la courte paille. Rompre le *fétu*, ou la paille avec quelcun, c'est se brouiller. Pasq. On appelle aussi *Cogne-fétu* celui qui se tuë, & ne fait rien, celui qui travaille beaucoup à une chose qui ne rapporte aucun profit.

Festu. Termes de Bourreau. Barre de fer avec quoy le bourreau rouë les criminels. Mettre le *fétu* dans la Charette.

Festu, ou Fetu. s. m. Terme de Botanique. Plante qui pousse des tiges ou tuyaux, bas, menus, & des feuilles semblables à celles du froment. Ses sommitez soûtiennent des épis pareils à ceux de l'avoine. Ils renferment des grains grêles, oblongs, velus, rougeâtres, barbus. Ces épis sont quelquefois ramassez comme en un petit paquet, & alors on appelle la Plante, *Phœnix altera* ; d'autrefois ils sont dispersez. Cette plante croît entre les blez, & le plus souvent entre les segles. On tient que c'est un segle bâtard. On en trouve beaucoup quand l'hyver a été humide. Elle est un peu acre au goût. Elle est digestive, resolutive, propre pour amolir les duretez & pour les preparer à la supuration. *Festuca graminea glumis hirsutis.* C. B.

Festuca à *fessione*, parceque le fétu se fend aisément.

Festu en cul. s. m. Nom que les matelots donnent à un oiseau, qu'on appelle aussi oiseau du Tropique, parcequ'on ne le trouve qu'entre les Tropiques. Il n'a pas le corps plus gros qu'un pigeoneau & va rarement à terre, si ce n'est pour couver ou appâter ses petits. Il a la tête petite, le bec gros & long comme le petit doigt, pointu & aussi rouge que le corail, & les pieds de même couleur. On ne peut rien voir de plus blanc que ses plumes. Il en a deux longues d'un pied & davantage qui lui servent de queuë, & qui sont si unies qu'il semble que ce n'en soit qu'une. C'est de là qu'on lui a donné le nom de *fétu en cul*, à cause de la ressemblance que ces plumes ont par leur longueur avec un *fétu*. Il vole extrémement haut, s'écartant fort loin des terres, & jette un petit cri fort clair & perçant. Les Sauvages font grand cas des deux plumes de sa queuë. Ils se les mettent dans les cheveux, ou se les passent dans l'entredeux du nez pour leur servir de moustache.

F E T.

FETEMENT. Vieux mot. Follement.

FETICHE. s. f. Espece d'or composé de toute sorte d'or mis en œuvre, & dont quelques-unes ont une plaisante figure. Il y a quelquefois dans cette espece d'or le quart, & même la moitié d'argent ou de cuivre. Les Negres coupent ces *fetiches* en petits morceaux, dont les uns valent un denier & les autres un liard. On trouve aussi en Guinée des *fetiches* d'or pur, mais les Negres les troquent rarement; ils les gardent pour s'en parer. *Fetiche*, est le nom de leur Idole, qu'ils appellent aussi *Bossum*. Voyez Bosman. Voyage de Guinée.

FETIE. s. f. Vieux mot. Trahison.

FETIDE. adj. m. & f. Ce qui est sale & puant. Une odeur *fetide*. Un lieu *fetide*. Une sanie *fetide*. Dionis.

Du Latin, *fœtidus*.

FETIS, isse. adj. m. & f. Vieux mot. Fait exprès ou depuis peu, beau, joli, agréable, bienfait. Une femme *fetisse*, des yeux *fetis*.

Fetis, ou Fetiz. s. m. Vieux mot. Ce qui se faisoit à la main, dans la maison, pour éviter la depense de l'acheter au marché. Pourra chacun par son estorement & *fetiz* avoir un four en sa maison. Lobineau, *Gloss.*

FETUS. s. m. Prononcez l's finale dans ce mot, pour le distinguer, par la prononciation, de *fétu*. Terme de Medecine. Il se dit en general de l'animal qui est encore dans le ventre de la mere; mais on le dit plus particulierement de l'enfant qui est encore imparfait, qu'on nomme *Embrion*. La generation du *fétus* se fait par le moyen des œufs qui sont contenus dans les ovaires des femelles, & qui sont rendus feconds par la semence du mâle. Ces œufs contiennent en raccourci toutes les parties de l'animal, desorte que la semence du mâle ne fait que les étendre & les developper : ils passent des ovaires par les trompes de fallope dans la cavité de la matrice, où ils prennent leur nourriture & leur accroissement. Le *fétus* est enveloppé de deux membranes qui sont le *chorion* & l'*amnios* : il y en a une troisiéme dans quelques animaux appellée *allantoïde* : elle reçoit l'urine du *fetus*, laquelle y est portée par l'ouraque. On trouve dans les *fétus* quelques choses particulieres, qu'on ne voit point dans les adultes. A l'embouchure de la veine cave, il y a le trou ovale par lequel cette veine se joint avec la veine pulmonaire. Il y a aussi une communication entre l'artere du poumon & l'aorte, par le moyen d'un canal arterieux qui est éloigné de deux doigts de la base du cœur, & qui sort de l'artere pulmonaire, & va s'inserer dans l'artere aorte, pour y porter le sang qui sort du ventricule droit. C'est par le moyen de ces deux passages que le sang circule, pendant que le *fétus* est enfermé dans la matrice; mais quelque temps après qu'il est né, ils se bouchent. Le *fétus* se nourrit par la bouche: il reçoit aussi une partie du suc nutritif dont il a besoin par la veine umbilicale : il ne respire point. Albert le Grand dit qu'une femme jetta dans un bassin 150. *fétus*, ou Embrions tous formez, grands comme le petit doigt. Et quant à ce qu'on dit de Marguerite Comtesse de Hollande, qui accoucha de 364. enfans qui furent baptisez, c'est une fable. On voit pourtant encore un tableau de ce fameux accouchement dans l'Eglise de Losdune, pour servir de monument de cette avanture. Antonius Deusingius a écrit un livre fort curieux de la generation du *fétus*. Descartes en a fait aussi un Traitté. Drelincourt a fait un nouveau Systême du *fetus* humain, imprimé à Leiden en 1685. Les curieux

curieux conservent des *fetus* dans des bouteilles avec de l'esprit de vin.

F E U.

FEU. s. m. Element chaud & sec, qui entre en la composition de tous les corps naturels, & surtout de ceux qui sont animez. Les Anciens ont cru qu'il y avoit un *feu* élementaire dans le concave de la Lune : ce qui est une pure vision établie sans fondement. Le *feu* n'est autre chose qu'une matiere subtile & violemment agitée. Il est clair que le *feu* nous fait avoir le sentiment de la chaleur, par l'impression qu'il fait sur nos sens ; mais il n'est nullement clair, que le *feu* ait rien en lui qui soit semblable à ce sentiment de chaleur. Loc. Le *feu* est le plus violent de tous les acides. On tire du *feu* des pierres ; aux Indes Orientales on en fait en frottant deux morceaux de bois de candou l'un contre l'autre : aux Occidentales, avec un autre bois qu'on appelle *Vyaca*, qui ressemble à la canelle, & qui sert de fusil. Mathiole dit que les Anciens avant l'invention de l'acier tiroient le *feu* d'un bois dur frotté avec un bois tendre & spongieux, tel que le bois de la vigne sauvage. Le P. Casati dans sa Dissertation du *Feu*, soûtient que le *feu elementaire* est plus pesant que les trois autres élemens d'Aristote ; & que par consequent il a son siege au centre de la terre. Il trouve absurde de placer un élement si actif entre la Lune & la plus haute region de l'air où il n'est bon à rien : & par consequent l'Auteur de la Nature auroit agi avec moins de simplicité & de sagesse, en dispersant le *feu* dans les vastes espaces sublunaires, qu'en le ramassant au centre du monde, où les corpuscules ignez ont plus de force, étant condensez, que lorsqu'ils sont épars & rarefiez. C'est, selon lui, ce *feu* central qui fomente la fecondité de la terre, & il est là comme le foyer au milieu du monde. Les Perses adoroient Dieu sous l'image du *feu* ; parceque c'est le *feu* qui donne le mouvement à toute la nature. Voyez ce que dit là dessus Mr. Hyde dans son *Historia Religionis Veterum Persarum*.

Ce mot de *feu* vient du Latin *focus*, qui signifie le lieu où l'on fait le *feu* ; de *focus*, on a formé *fœu* & ensuite *feu*. On portoit autrefois du *feu*, ou un brasier devant les Empereurs Romains, comme la marque de la souveraine autorité. Dac.

Feu, en termes de Chymie, se dit des degrez de la chaleur, qui servent à en faire les operations. Ainsi les Chymistes appellent *Feu de digestion*, le fumier, qu'ils nomment autrement *Ventre de cheval*, dont la chaleur est telle, qu'on ne sçauroit tenir la main dans le milieu d'un grand tas de fumier échauffé, ni souffrir dans la main une verge de fer qu'on y aura introduitte & tenuë quelques momens. Le second *feu*, est celui du bain Marie, du bain de cendre, du bain de sable, du bain de limaille, & autres qui sont expliquez à *Bain*. Le troisiéme est le *feu nud*, ou *immediat*, qui est le *feu* ordinaire qu'on applique sous le vaisseau. Le quatriéme *feu*, est le *feu de lampe*, qui est moderé & égal, qu'on peut augmenter par la grosseur & le nombre des meches qu'on allume. C'est celui qui sert aux émailleurs. Le cinquiéme est le *feu de roue*, qu'on allume en rond autour d'un creuset, qu'on approche peu-à-peu autour du vaisseau, également & pour l'échauffer. Le sixiéme *feu* est nommé de *suppression*, qui se donne lorsque non seulement on environne le vaisseau, mais aussi lorsqu'on le couvre tout-à-fait de charbons allumez, dont on augmente la force suivant le besoin. Le septiéme *feu* est celui de *reverbere clos*, qui se fait dans un fourneau, où non seulement il frappe le vaisseau, mais encore il se refléchit & le refrappe par dessus & tout autour. Il n'est different du *feu de reverbere ouvert*, qu'en ce que ce dernier se fait dans un fourneau qui n'a point de couverture. Le huitieme *feu* est le *feu de flamme* ou de *fusion*, qui se fait pour la fusion & calcination des metaux & mineraux. On l'appelle aussi, *Feu d'atteinte*. Le neuviéme *feu* est celui des grandes verreries, qui sert à vitrifier les cendres des plantes, les sables & les caillous ; qui est plus violent que tous les autres. Le *feu Olympique* est celui des rayons au soleil ramassez avec des miroirs ardens.

A petit *feu*, se dit dans l'usage ordinaire & dans les Arts, de la preparation, de la cuisson de certaines choses qu'on prepare avec un *feu*, qui n'est pas violent & qui n'agit que lentement. Un bon *feu*, c'est un *feu* grand & ardent qui agit fortement.

On dit, Mesurer le *feu*, donner le *feu* par degrez ; pour dire, le donner plus ou moins violent, en ouvrant ou fermant les regitres ou trous du fourneau ; & on l'appelle alors un *feu gradué*.

On croit aussi en Chymie, qu'il y a un *feu central* qui cuit & produit les metaux & les mineraux, qu'on nomme l'*Archée*. On dit aussi, qu'on éprouve les metaux par le *feu* : qu'il faut qu'ils souffrent le *feu* ; pour dire, la coupelle.

En d'autres occasions on dit de certaines choses, qu'il faut qu'elles passent par le *feu*, sur le *feu* ; pour dire, qu'il faut les presenter au *feu*, afin de les purger du mauvais air. Les Siamois tiennent les femmes accouchées pendant un mois devant un *feu* continuel & assez grand, où ils les tournent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. La Loubere.

On a vu vers la fin du dernier siecle, des Charlatans à Paris qui mangeoient du *feu*, qui marchoient sur le *feu*, qui lavoient leurs mains de plomb fondu. Le plus fameux a été le Sieur Richartson Anglois, dont le secret ne consistoit qu'en un pur esprit de soufre, dont on se frotte les mains & les parties qui doivent toucher le *feu*, parcequ'il brûle & cauterise l'épiderme, l'endurcit aussi-bien que le cuir, & le fait resister au *feu*. Journal des Sçav. de l'année 1680. D'ailleurs ce n'est pas un secret nouveau, puis qu'Ambroise Paré dit avoir éprouvé sur lui-même, qu'après avoir lavé ses mains de son urine, ou bien avec de l'*unguentum aureum*, on les peut laver sûrement de plomb fondu. Il dit aussi qu'il fit distiller du lard fondu avec une pelle rouge sur ses mains, après les avoir lavées du *jus d'oignon*.

Feu, signifie aussi, Incendie, embrasement. Le *feu* a pris à la maison, à la cheminée. On sonne le tocsin, on crie au *feu*, quand le *feu* est quelque part. Une petite bluette, une étincelle de *feu* cause souvent un grand incendie. Il a fallu abattre ce corps de logis à cause que le *feu* gagnoit.

Feux d'artifice, ou *Feux de joye*, sont des *feux* faits artistement avec de la poudre à canon, qu'on tire dans les rejouïssances publiques, ou dans les regals magnifiques. Les feux de joye sont au dessus de tous les spectacles destinez aux rejouïssances publiques, parcequ'ils peuvent être vus commodément de tout un peuple, & à cause des prerogatives du *feu*, qui flatte si fort nos sens, par sa lumiere & sa vivacité. On ne decouvre point dans l'histoire de monument plus ancien touchant les *feux* de joye, que ce qu'Herodote L. IX. raconte de Mardonius, qui après avoir pris Athenes pour la seconde fois, fit allumer des *feux*, depuis cette Ville jusqu'à Sardis ; & illumina ainsi plus de 150. lieuës de Païs, pour celebrer sa victoire. Quant à ce qui concerne l'origine des *feux* d'artifice, quoiqu'il semble inutile de la vouloir cher-

cher avant l'usage de la poudre à canon, on trouve qu'Albert, Auteur du petit Livre de *miraculis mundi*, & qui vivoit en 1300, & par consequent avant l'invention de cette poudre en Europe, nous a donné une assez juste idée des fusées volantes. Il y a trois sortes de *feux d'artifices*. 1. ceux qui ont leur effet en l'air, comme les fusées volantes, tant simples que composées. Voyez Fusées, & les garnitures qui servent à remplir les pots des fusées, & qui comprennent les Etoiles simples, les balles luisantes, les étincelles & les grains d'or, la pluye de feu & d'or, les serpenteaux, &c. 2. Les *feux d'artifice* qui se consument sur la terre, tels que sont les jets, les gerbes & les pyramides de feu, le soleil brillant, les girandoles ou rouës de feu, &c. les artifices pour les combats de nuit, comme les boucliers, écus & rondaches, les coutelas, demi-espadons & épées artificielles, &c. A quoi il faut ajouter les illuminations, qui comprennent les lanternes & diverses representations à feu, les lances à feu, les torches qui ne s'éteignent ni à la pluye, ni au vent, &c. 3. Les *feux d'artifice* qui flottent sur l'eau; sçavoir les fusées & les globes aquatiques, &c. Voyez Frezier, *Traité des Feux d'Artifice pour le spectacle*, imprimé à Paris en 1706. où l'auteur a ramassé tout ce qu'on dit de plus curieux sur ce sujet; *Diego Ufano* dans son Artillerie; *Malthus*, dans son Traité des feux de joye; *Hanzelet*, dans sa Pyrotechnie; *Henrion*, dans ses Recreations Mathematiques; *Casimir Siemienowicz*, Polonois, dans son grand Art d'Artillerie, & *St. Remy* dans ses Memoires d'Artillerie, à quoi il a joint tout ce que l'usage des plus habiles artificiers de ce tems, ses experiences & ses reflexions particulieres ont pu lui apprendre de plus parfait en ce genre. On fait à la Greve un *feu de joye* la veille de la St. Jean: on en fait aux naissances, entrées & mariages des Rois.

On dit au figuré, faire des *feux de joye* d'une chose qui est arrivée; pour dire, s'en rejouir, en être bien aise.

On se sert aussi de *feux* d'artifice pour brûler & detruire les villes, les maisons, les fortifications, les navires, &c. des ennemis. Voyez *Artifice*.

Feu, se dit souvent en termes de Guerre. On voyoit les *feux* de l'armée; c'est-à-dire, les *feux* qu'on allume la nuit dans un camp. Les ennemis firent des *feux* sur la crouppe des montagnes. Ablan. Les armes à *feu* sont celles qu'on charge de poudre, comme pistolets, mousquets, canons, grenades, bombes & carcasses. On appelle aussi les fusils, les carabines, Bâtons à *feu*. On dit des villes prises d'assaut, qu'on y a mis tout *à feu & à sang*. Nicod rapporte que Charles Duc de Bourgogne voulant faire la guerre aux Liegeois, *fit crier ban & arriere-ban en ses pays, tenant cil qui faisoit le cri, une épée à une main, & une torche à l'autre, signifiant que tout seroit mis à* feu *& à* sang, *comme il advint*.

Le *feu* de la place, c'est le flanc, ou la partie de la courtine où aboutit la ligne de deffense, d'où on fait *feu* pour deffendre la face du bastion opposé. La meilleure façon de fortifier est celle qui donne le plus de *feu*. En cet assaut la courtine étoit toute en *feu*. Faire *feu*, c'est faire des décharges des armes à *feu*. Pendant trois heures les ennemis firent un *feu* continuel de leur mousqueterie, & nous un grand *feu* de notre canon. Essuyer le *feu*, c'est être exposé aux decharges des armes à *feu*. Il fallut soûtenir, essuyer le *feu* de cette demi-lune. Cette trenchée étoit enfilée, exposée au *feu* de la place. On dit d'un homme brave & intrepide, qu'il ne craint point le *feu*, qu'il va au *feu* comme à la noce.

Le *feu Gregeois*. *Feu* d'artifice qui brûloit jusques dans la mer, & qui augmentoit sa violence dans l'eau, qui sembloit lui servir d'aliment. Il avoit même un mouvement tout contraire à celui du feu naturel, car au lieu que celui-ci s'eleve toûjours en haut, le feu Gregeois au contraire se portoit en bas, & alloit à droit & à gauche, selon qu'on le jettoit. On l'appelloit *Gregeois*, parceque les Grecs s'en servirent les premiers vers l'an 660, comme remarque le Pere Petau, fondé sur l'autorité de Nicetas, de Zonare, de Theophanes, & de Cedrenus. Il fut inventé par un Ingenieur de Heliopolis en Syrie nommé Callinique, qui s'en servit si bien dans les batailles que les Generaux de l'armée navalle de Constantin Pogonat livrerent aux Sarrazins auprès de Cizique en l'Hellespont, qu'il brûla toute leur flotte, sur laquelle il y avoit 30. mille hommes: quoyque d'autres soûtiennent qu'il est plus ancien, & qu'il fut inventé par Marcus Graccus. En effet il y a quelques Auteurs qui font mention que les Grecs & les Romains s'en sont servis dans leurs guerres. Ce feu étoit composé de soufre, de naphte, de poix, de gommes, tirées de certains arbres, de bitume detrempé dans l'eau d'une fontaine qui avoit cette propriété particuliere, & de quelques autres ingrediens qui servoient à produire un effet si merveilleux. Voyez Jules Scaliger dans ses Exercitations contre Cardan. On ne pouvoit éteindre ce feu, si ce n'étoit avec du vinaigre mêlé de sable & d'urine, ou avec des cuirs verds. Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est que l'huile même qui sert de nourriture à l'autre *feu*, & le rend plus vif & plus violent, servoit à éteindre celui-ci. Cette invention s'est enfin perduë comme bien d'autres; mais la poudre à canon qu'on a depuis inventée ne nous a que trop dedommagez de cette perte, & les effets en sont bien plus prompts & plus terribles, que ceux que produisoit ce *feu Gregeois* par le moyen des Arbalêtes à tour, par le souffle & par les tuyaux de cuivre, par lesquels ce feu liquide étoit élancé. P. Maimbourg.

Feu, signifie quelquefois simplement, la lumiere d'une bougie, d'une chandelle, d'un flambeau. Dans les villes policées il est deffendu de marcher la nuit sans *feu*, sans flambeau & sans lanterne. On demande du *feu* pour cacheter une lettre. Les *Fermes* du Roi s'ajugent au premier *feu*, au second *feu*; c'est-à-dire, à l'extinction de la premiere ou de la seconde bougie qu'on allume pendant les encheres. Il est deffendu de pêcher, de chasser au *feu*; c'est-à-dire, la nuit avec de la lumiere. Chez les Teinturiers on dit, qu'il faut passer une étoffe sur un *feu*; c'est-à-dire, la mettre une fois seulement dans un bain chaud.

Feu, en termes de Marine, signifie le fanal ou la lanterne que l'on allume de nuit sur la pouppe des vaisseaux pour servir de guide la nuit. L'Amiral porte quatre *feux*, fait fanal de quatre *feux*. Le Vice-Amiral, le Contre-Amiral & le Chef d'Escadre en portent chacun trois en poupe. Les autres vaisseaux soit de guerre ou marchands n'en portent qu'un. Le *feu* sert aussi de signal pour regler la route, la voilure & la manœuvre. On les met en divers endroits & aux haubans de divers mâts; suivant qu'il a été concerté entre les Officiers. On dit des grands vaisseaux, qu'il ne craignent que la terre & le *feu*. Il y a des Corsaires qui craignant la corde, s'il sont pris, mettent le *feu* aux poudres, & font sauter le vaisseau. Les Hollandois ont fait souvent la même chose dans leurs guerres avec les Espagnols. On appelle aussi *feux*, ces fanaux qui sont allumez sur le haut d'une tour sur la côte, ou à l'entrée des ports & des rivieres, pour éclairer & guider pendant la nuit les vaisseaux dans leur route. On dit d'un vaisseau, qu'il a fait des *feux*; pour dire, qu'ayant besoin de secours, il a mis des fanaux pour être vu de la flotte. On appelle

pelle *faux feux*, certains signaux que l'on fait avec des amorces de poudre. On dit faire *feu* des deux bords; pour dire, tirer le canon des deux côtez d'un vaisseau. On dit donner le *feu* à un bâtiment; pour dire, le mettre en état d'être brayé. Cela se fait par les calfateurs, qui après avoir rempli d'étoupe les jointures du bordage, allument de petits fagots de branches de sapin, & emmanchez au bout d'un bâton. Ils les portent tous flambans sur la partie du bordage qui a besoin d'être carenée, & quand elle est bien chaude par le *feu* qu'on y a mis, ils appliquent le bray dessus. Donner le *feu* à une planche, c'est la mettre sur le *feu* pour la chauffer & la courber.

FEU, signifie aussi, Cheminée. Il y a tant de *feux* dans cette maison; c'est-à-dire, tant de chambres à *feu*, à cheminées.

FEU, se prend aussi pour le *feu* actuel qu'on entretient dans un âtre. Il me faut 20. voyes de bois par an, car j'ay toûjours deux *feux* jour & nuit.

FEU, se dit encore des utenciles qui servent à attiser, detiser, entretenir & souffler le *feu*, comme grille, pelle, pincettes, tenailles, soufflet. Un *feu* garni d'argent. Une garniture de *feu*. Acheter un *feu*.

FEU, se dit aussi d'un menage, de toute une famille. Il y a cent *feux* dans ce village. Le beau-pere & son gendre ne font qu'un *feu*; c'est-à-dire, vivent ensemble, ne font qu'un menage.

FEU, en termes de Theologie, se dit du *feu* d'Enfer, dont on croit que Dieu se sert pour tourmenter éternellement les mechans dans l'autre Monde. Le *feu* d'Enfer est un *feu* inextinguible qui brûle les dannez sans les consumer.

On dit, le *feu* de Purgatoire; pour dire, les peines que souffrent les ames, qui selon la doctrine de l'Eglise Romaine, sont en Purgatoire. Mr. Patin disoit que le *feu* de Purgatoire faisoit boüillir plus de marmites que le *feu* d'Enfer, & par consequent qu'il devoit être beaucoup plus ardent.

FEU, se dit aussi, du *feu* dont l'Ecriture nous apprend que Dieu se sert pour punir les mechans dans ce Monde. Le Monde doit perir par un deluge de *feu*. Sodome & Gomorre furent punis par le *feu* du Ciel. Leurs habitans avoient commis des crimes qui meritoient le *feu*.

FEU, en termes de l'Ecriture Sainte, se dit en ces phrases. Le St. Esprit descendit sur les Apôtres en langues de *feu*. Le camp des Israëlites étoit guidé par une colonne de *feu* pendant la nuit. Les Hebreux conservoient un *feu* sacré dans le temple.

Les Payens ont adoré le *feu*. Les Vestales chez les Romains gardoient le *feu* sacré.

On appelle fig. *Feu* d'Enfer, tout feu qui est très grand. A cette attaque on fit un *feu* d'Enfer. A cette verrerie il y a toûjours un *feu* d'Enfer. L'ACAD. Dans ce sens, on dit en termes de cuisine, Mettre quelque chose au *feu* d'Enfer. Voyez ENFER.

FEU, se dit aussi des astres & des meteores: mais plutôt en Poësie qu'en Prose. Les Poëtes appellent les astres, les *feux* du firmament, les *feux* de la nuit, des globes de *feu*. La lune est un des moindres *feux* du ciel. Les *feux* de la nuit palirent dans les cieux. VOIT. On dit, que le ciel est tout en *feu*; pour dire, qu'il tonne & éclaire beaucoup.

FEU ST. ELME. On appelle ainsi sur la mer, certains *feux* volans autour des mâts & des manœuvres & de la cage, causez apparemment par quelques exhalaisons qui restent après une tempête, & qui en presagent la fin. Les Mariniers les appellent *St. Nicolas, Sainte Claire, Sainte Helene*; les Italiens *Hermo*; les Castillans *San Elmo*; les Anciens *Castor & Pollux*. Quand il n'en paroît qu'un, on l'appelle *Farolle* ou *Helene*: ce qu'on tient de mauvais presage. Quand il en paroît deux, les Mariniers s'en rejouissent, & les saluënt avec leurs sifflets.

FEUX FOLETS. On appelle ainsi, Certains Meteores qui paroissent principalement dans les nuits d'été. Ils sont composez d'exhalaisons qui s'enflamment. Ces feux que l'on appelle aussi *feux errans*, peuvent être dits veritablement une espece de petite flame fort tenuë, formée d'une matiere un peu grasse, & toutefois sans ardeur ou chaleur sensible, comme est presque celle qui s'engendre d'esprit de vin, lequel est encore mêlé de beaucoup de phlegme. Ils peuvent aussi être dits une matiere luisante sans ardeur, telle qu'est l'humeur qui sort des poissons qui se pourrissent, & on pourroit concevoir cette matiere comme une exhalaison fort tenuë, qui s'étant un peu ramassée dans l'air luit comme une espece de petite nuée. On doit concevoir de la même sorte celle qui s'éleve des cimetieres, des lieux où naissent les roseaux & des autres endroits où l'on tient que ces *feux folets* apparoissent frequemment. Telle est celle qui se voit quelquefois comme attachée aux oreilles des chevaux, lorsqu'après une pluye survenuë le soir ils s'échauffent en marchant, & celle qui sortant par transpiration des oreilles & des temples de certains hommes, paroît comme adherante autour de leur tête.

FEU, se dit aussi des chaleurs excessives de l'été.

L'été n'a point de feux, l'hyver n'a point de glace,
Qui puisse retenir sa vigilante audace. BOIL.

FEU, se dit aussi en Medecine & en Chirurgie. Le *feu St. Antoine*, est le nom que le vulgaire donne à l'érysipele. Voyez ERYSIPELE. Le *feu volage*, est une espece de dartre qui s'enflamme, & qui vient sur tout au visage. On ôte le vin aux malades, de crainte de mettre le *feu* dans une playe, d'augmenter le *feu* de la fievre. L'arsenic met le *feu* dans la bouche, dans les entrailles. Il y a des playes qui ne se guerissent qu'avec le *feu*. Le *feu actuel*, est un bouton de *feu*, un fer chaud. Le *feu potentiel*, est celui qui est enfermé dans les remedes caustiques, tels que les cauteres, & en quelques mineraux ou plantes corrosives.

FEU. Terme de Manege. Donner le *feu* à un cheval, C'est appliquer un couteau de *feu* tout ardent sur quelques grosseurs contre nature qu'on veut resoudre, ce qui se fait le plus souvent en mettant le couteau de *feu* sur le cuir, sans le percer. On met le *feu* aux boutons de farcin, en faisant entrer un fer pointu & brulant dans les ulceres. On donne aussi le *feu* pour les més-marchures, ou entorses, &c.

FEU, se dit en termes de Lapidaires, de l'éclat, de la vivacité, de la lumiere que jettent certaines pierres precieuses. Un diamant fin jette bien du *feu*, de l'éclat. L'escarboucle est une pierre imaginaire, qu'on dit jetter assez de *feu* pour éclairer une chambre.

FEU, se dit aussi de quelques corps qui jettent de la lumiere. Les vers luisans, la pierre de Boulogne, le phosphore, jettent du *feu* la nuit.

On appelle couleur de *feu* un rouge vif & foncé qui a l'éclat du *feu*. Les couleurs de *feu*, orangé & nacarat sont feintes avec bourre & garence sans les mêler. DE FUSTEL.

FEU, se dit fig. Du brillant des yeux. Il a les yeux vifs & pleins de *feu*. L'ACAD.

FEU, se dit aussi de certains poils roux qui viennent autour des yeux des petits chiens, & qui les font beaucoup estimer par ceux qui en sont curieux. On dit en ce sens d'un cheval, qu'il a du *feu* au flanc & au bout du nez;

nez; pour dire, qu'il a des poils roux.

Feu, se dit fig. de la vivacité de l'esprit, de l'ardeur des passions. Je croyois qu'il auroit jetté le premier *feu* de la jeunesse. Port-R. Il faut laisser passer le *feu* de la jeunesse. Cet Avocat a bien du *feu*, c'est un esprit tout de *feu*. Ce Poëte n'a point de genie, il n'eut jamais de *feu*. Le *feu* brille par tout dans ses Ecrits. Il a l'ame échauffée d'un beau *feu*, d'un noble *feu*.

Aussi-tôt malgré moi tout mon feu *se rallume.* Boil.

Menage bien ton feu, *souvent un Orateur*
Croit par de durs efforts échauffer sa froideur,
Et manquant au besoin de ce feu *necessaire,*
Emprunte, en s'agitant, une ardeur étrangere.
Ab. de Vill.

Il se dit aussi des chevaux, quand on veut marquer qu'ils ont de l'ardeur. Cheval qui a du *feu*. Ablan.

On dit d'un homme en colere, qu'il a les yeux tout en *feu*, que le *feu* lui a monté au visage, qu'il jette *feu & flammes*, qu'il lui faut laisser jetter son *feu*. Je sçai que la nation des Poëtes est une nation farouche, & qui prend *feu* aisément. Boi. L'Ecriture dans ce sens appelle Dieu, un *feu* consumant.

On dit aussi d'un homme amoureux, qu'il brûle d'un beau *feu*, qu'il nourrit un *feu* discret, un *feu* caché sous la cendre, un *feu* qui le devore. L'oisiveté étoit le funeste aliment des *feux* criminels qui me brûloient. Let. d'Abel. Il faut éteindre le *feu* de la concupiscence.

Tout cede, amour, à tes feux *criminels.* Vill.
De mes feux *mal éteints je reconnus la trace.* Rac.
Quand pour faire sentir ses redoutables feux,
L'amour ne vient suivi que de ris & de jeux,
Qu'un cœur resiste mal à son pouvoir suprême! Des-H.

Voulez vous dans vos feux
Trouver des biens durables?
Soyez moins amoureux,
Devenez plus aimables. Rouss.

Quel feu *mal étouffé dans mon cœur se reveille?* Rac.
. . . . *Ces Dieux mêmes, ces Dieux,*
Qui d'un bruit si terrible épouvantent les crimes,
Ont brûlé quelquefois de feux *illigitimes.* Id.

On dit aussi, en termes de pieté, Brûler d'un *feu* divin, d'un *feu* celeste, d'un amour divin. St. Athanase inspira le premier l'amour de la vie religieuse, & alluma les premieres étincelles de ce *feu* celeste dont tant de cœurs furent embrasez. Herman. La charité est un *feu* qui a besoin d'être entretenu pour ne s'éteindre pas. Nic.

L'ardeur qui justifie & que Dieu nous envoye,
Quoi qu'ici bas souvent inquiete & sans joye,
Est pourtant cette ardeur, ce même feu *d'amour,*
Dont brûle un Bienheureux en l'éternel sejour.
Dans le fatal instant qui borne notre vie,
Il faut que de ce feu *notre ame soit remplie;*
Et Dieu sourd à nos cris, s'il ne l'y trouve pas,
Ne l'y rallume plus après notre trepas. Boil.

Feu, se dit aussi du courage. On a de la peine à soûtenir le premier *feu*, la premiere impetuosité des François.

Feu, se dit aussi des troubles, des seditions. Pendant la Ligue tout le Royaume étoit en *feu*, des Predicateurs seditieux mettoient le *feu* par tout. Le Roi a éteint enfin le *feu* de la sedition. Deux Puissances, sans subordination, pouvoient un jour mettre en *feu* toute la Province. Pat. Quand on use en ces occasions de remedes violens, on dit qu'il y faut appliquer le fer & le *feu*.

Vous allumez un feu *qui ne pourra s'éteindre.* Rac.

On dit au lansquenet, que le premier Roi qui viendra fera *feu*; pour dire, qu'il fera gagner ou perdre quelque coup notable.

Garde-feu. s. m. Petite grille de fer, qu'on attache au devant de l'ouverture de la cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le *feu*.

Couvre-feu. s. m. Utencile de cuivre ou de fer, qu'on met sur le *feu* pour le couvrir & le conserver la nuit.

Lance a' Feu. s. f. Espece de fusée qu'on attache autour des *feux* d'artifice pour les éclairer, & qui jettent de temps en temps de petites étoiles.

Feu, se dit proverbialement en ces phrases. Un *feu* à rôtir un bœuf, c'est un grand *feu* & fort violent. Un *feu* de reculée. On dit aussi, Il n'est *feu* que de gros bois: il n'est *feu* que de bois verd. On dit des débauchez, qu'ils font grand chere & bon *feu*. On dit aussi, qu'un homme a mis le *feu* à la cheminée; pour dire, qu'il a mangé des viandes trop salées ou trop épicées, & qu'il s'est mis le gosier, le palais en *feu*. On dit aussi, C'est un *feu* de paille, en parlant d'une émotion qui ne dure pas long-temps, d'une entreprise qu'on n'achevera point. On dit aussi, Faire du *feu* violet; pour dire, Faire quelque chose avec vigueur, ou éclat, à cause que le *feu* de bois verd qui est le plus violent, tire sur le violet. On dit encore, Le bois tortu fait le *feu* droit. On dit d'un homme qui s'enfuit fort vîte, qu'il court comme s'il avoit le *feu* au cul. On dit de deux personnes ennemies qui ne se sçauroient souffrir; que c'est le *feu* & l'eau. On dit aussi, Dites lui cela, & vous allez chauffer au coin de son *feu*; pour dire, Allez lui reprocher cela en face. On dit d'une maison qu'on trouve en desordre, Il n'y a ni pot au *feu*, ni écuelles lavées. On dit d'un homme qui n'a ni retraitte, ni demeure assûrée; qu'il n'a ni *feu*, ni lieu. On ne connoit pas la plupart des garands que cite Vaugelas, & ils n'ont pour ainsi dire *ni feu ni lieu*. L'Ab. de Bos.

Scarron par la grace de Dieu,
Malade indigne de la Reine,
Homme n'ayant ni feu, *ni lieu.* Scar.
Pour moi, grace au destin, qui n'ay ni feu, *ni lieu,*
Je me loge où je puis, & comme il plaît à Dieu. Boi.

On dit de celui qui n'a point voyagé, qui n'a point vu le monde, qui n'a point été à la guerre, que c'est un cagnardier qui n'a jamais bougé du coin de son *feu*. On dit, Faire mourir quelcun à petit *feu*; pour dire, le faire languir dans une longue attente d'une chose dont il a besoin. On dit, que le *feu* ne va point sans fumée; pour dire, qu'il paroît toûjours quelque signe au dehors d'une violente passion qu'on a dans l'ame, & qu'il y a toûjours quelque chose de vrai de ce qu'on dit publiquement. On dit encore, Mettre les fers au *feu*, en parlant d'une affaire; pour dire, Commencer à la remuër, ou s'y appliquer vigoureusement. Les fers en sont mis au *feu*, c'est-à-dire, l'affaire est commencée, on y travaille actuellement. On dit aussi, que le *feu* est à une marchandise; pour dire, qu'il y a presse à l'acheter, qu'on y court comme au *feu*. On dit aussi, Mettre le *feu* aux étouppes, mettre le *feu* aux poudres, jetter de l'huile sur le *feu*, mettre le *feu* sous le ventre à quelcun, pour dire, l'exciter, l'encourager à faire quelque action à laquelle il étoit dejà porté d'ailleurs, animer sa colere, sa passion. On dit, qu'un homme se mettroit au *feu* pour son ami; pour dire, qu'il est prêt de le servir dans les choses les plus difficiles, & qu'il mettroit la main au *feu*, son doigt au *feu*, quand il propose quelque chose dont il est très-assûré. Voyez Fer Chaud.

FEU, feüe. s. Terme indeclinable, dont on se sert en parlant des deffunts, dont la memoire est encore recente. *Feu* mon pere, *feüe* ma mere, *feu* mon oncle. Quand on dit, Le *feu* Roi, la *feüe* Reine, le *feu* Pape, &c. on entend toûjours le Roi dernier mort, la Reine derniere morte, &c. Cela se borne aux personnes

sonnes que nous avons vuës, ou que nous avons pu voir. Qui diroit *feu* Virgile, ou *deffunt* Charles-Quint, se rendroit ridicule. C'est une licence du stile burlesque, que de dire, *feu* Adam, ou comme Scarron, *feu* St. Thomas.

On dispute s'il faut dire *feu*, ou *feüe*, en parlant d'une femme. Ceux qui tiennent qu'il vient de *fuit*, à cause que les Italiens disent, *la fù*, sont pour *feu Madame*. Mr. Patru, Mr. Chapelain, le P. Bouhours, & Mr. de Segrais tiennent pour *feu* la Reine, & on ne risque rien de le dire après eux. Mr. Menage soûtient que *feu* avec un substantif feminin est un monstre de Grammaire, qu'il vient de *felix*, par rapport au *makarites* des Grecs, & au *felicis memoriæ* des Latins. Il cite Mr. de Balzac pour lui, & il insiste fortement à dire *feüe* Madame. Les Notaires de quelques Provinces disent encore au plurier, *furent*, en parlant de deux personnes conjointes & decedées: ce qui marque que ce mot vient de *fuit* & de *fuerunt*. Neanmoins Mr. Menage pretend avec quelque apparence, qu'il vient de *functus*, au lieu de *fato functus*.

On dit indiferemment au feminin *feu* & *feüe*. La Touche. L'Academie ne dit que *feüe* pour le feminin.

FEUCHERE, ou FEUCHIERE. f. f. Vieux mot. Fougere.

FEUDAL. On a dit autrefois *feudal* pour *feodal*. Les journées *feudales* de Mets sont les jours auxquels se tiennent les Assises de l'Evêché de Mets.

FEUDATAIRE. f. m. Vassal, celui qui tient à titre & hommage une seigneurie, un droit en fief dependant d'un Seigneur dominant. Il est *feudataire* de l'Empire, de la Couronne. Il est *feudataire* d'un tel.

FEUDISTE. adj. masc. Docteur, ou Jurisconsulte qui a écrit des fiefs. Du-Moulin est un grand Docteur *feudiste*.

FEVE. f. f. Espece de legume, dont les tiges sont quarrées, fermes, droites, creuses, hautes de plus de deux coudées, & garnies de feuilles longues, épaisses, rangées par paires sur une côte terminée par une pointe. Les fleurs naissent des aisselles des feuilles; elles sont blanches, composées de plusieurs feuilles qui ont une tache noire ou brune. Lorsque ces fleurs sont passées, viennent des gousses longues, grosses, & rondes, douces par dedans & veluës. Elles renferment un rang de semences la plupart blanches, quelquefois brunes, aplaties & de la figure d'un petit rein. Grosse *feve*, petite *feve*, *Feve* de marais, *feve* nouvelle. *Feves* en fleurs, *feves* en cosses, *feves* écossées. Ecosser des *feves*.

Feve vient du Latin *faba*, qui vient du Grec *phago*, je mange; & on a donné ce nom à la *feve*, parceque c'est un des legumes que l'on mange le plus communément. Selon Scaliger ce mot a été dit comme *paba*, à *pascendo*.

On se sert en Medecine de diverses parties de la *feve*. L'eau distillée de ses fleurs est diuretique & très-propre pour effacer les taches du visage. La farine de *feves* qui est faite de la semence, est emplastique & resolutive. On tire des cendres des gousses qu'on a fait brûler, un sel qui est fort bon dans la gravelle, dans la retention d'urine, & dans l'hydropisie. On cultive cette plante dans les jardins.

Il y a une autre espece de *feve* que l'on cultive dans les champs. Elle est semblable à la precedente; mais plus petite. C. Bauhin l'appelle *faba minor seu equina*.

Fraiser des *feves*, c'est ôter la petite peau blanche qui les couvre.

On s'est servi autrefois de *feves* pour recueillir les suffrages des peuples. La blanche signifioit absolution, & la noire condamnation. A Athenes on créoit les Magistrats au sort de la *feve*. Les Romains appelloient le premier jour de Juin les Calendes des *feves*, *fabariæ Calendæ*, parcequ'on faisoit ce jour-là un sacrifice de *feves* à la Déesse Carne ou Carna.

On appelle *Roi de la feve*, celui qui trouve la *feve* dans le gateau qui se partage la veille ou le jour des Rois.

On appelle un Roi de la *feve*, un homme qui fait le vain, & dont on ne fait pas grand état, qui n'a aucune autorité. On dit aussi proverbialement, qu'un homme croit avoir trouvé la *feve* au gâteau, quand il croit avoir trouvé la resolution de quelque question difficile, ou quelque pensée heureuse. On dit prov. & bassement, s'il me donne des pois je lui donnerai des *feves*; pour dire, s'il me fait de la peine je lui rendrai la pareille.

On dit aussi, pour reprocher la folie ou la foiblesse d'esprit à quelcun, que les *feves* sont en fleur.

Pythagore dans un de ses preceptes Symboliques, deffendoit de manger des *feves*, *parcequ'elles sont semblables aux portes de l'Enfer; car*, disoit il, *elles sont seules sans nœuds*, *agonaton*, c'est-à-dire, *que leur tige n'a point de nœuds*. Windet croit, après Porphyre, que Pythagore vouloit dire, qu'il valoit mieux ne se marier point, que de se marier; afin de faire cesser la generation des hommes, dont les ames descendent, étant unies avec leurs corps, dans un lieu de miseres. B. C. T. I. On a donné diverses autres interpretations à ce precepte, & entr'autres, qu'il se falloit abstenir des élections de Magistrats qu'on faisoit alors avec des *feves*; entendant par là qu'il valoit mieux demeurer dans une vie privée, où il y a plus de sûreté, que de briguer la magistrature, où il y a plus d'embarras & de danger.

Feve de loup. C'est ce qu'on appelle autrement grave.

Feve epaisse. Voyez Orpin.

Feve d'Egypte. *Faba Ægyptiaca*. La Plante que Prosper Alpin a decrite sous ce nom, & qu'il soupçonne être le vrai *Lotus* des Egyptiens, a sa racine, sa tige & ses feuilles semblables à la racine, à la tige & aux feuilles de notre nenufar blanc. Ses fleurs ressemblent aussi aux fleurs du nenufar; mais elles sont purpurées, au lieu que celles du nenufar sont blanches, ou jaunes. La principale difference est dans le fruit, qui est semblable à la moitié d'un globe, de couleur verte, & divisé en plusieurs petites cavitez, chacune desquelles contient un fruit semblable à un gland. La *feve d'Egypte* croît dans des lieux marecageux, & aux bords des rivieres, en Candie & en Egypte. Elle est adstringente & propre pour la dyssenterie. Sa racine est digestive & propre pour fortifier l'estomac. Il l'appelle *nelumbo zeylanensium*. Voyez *nelumbo*. D'autres appellent la *feve d'Egypte Colocasia*, Bontius l'appelle *nymphæa Indica flore purpureo*. Mr. de Tournefort fait un genre particulier de cette plante & different de la *nymphæa*.

On appelle *feves de haricot*, *feves de Rome*, ou de Lombardie les semences de haricot: elles ressemblent à un petit rein, & il y en a de blanches, de noires & de diverses autres couleurs. Voyez Haricot.

Feves de sept ans. Espece de *feves* qui croît aux Antilles, & qui est ainsi nommée parcequ'une même tige porte sept ans entiers sans se lasser. Elle s'étend sur les arbres, sur les rochers, & par tout où elle peut atteindre. En tout tems on y trouve du fruit en fleur, du fruit verd & du fruit en maturité. Rochefort.

Feve de Saint Ignace. Petit fruit des Indes Orientales qui naît principalement aux Isles Philippines: sa figure & sa grosseur approchent de celles d'un hermodacte, de consistence dure comme de la corne, difficile à rompre, mais facile à raper. Sa couleur est en dehors grise, rougeâtre & en dedans blanchâtre, son goût est amer. Un Jesuite Espagnol fut le premier qui

qui le fit connoître à des marchands Portugais, & qui lui donna le nom de *feve de St. Ignace.* C'est un puissant purgatif qui emporte souvent les fievres intermittentes. On en donne demi-heure avant l'entrée de l'accès aux grandes personnes le poids de dix ou douze grains en poudre, & aux enfans trois grains. On s'en sert aussi pour l'épilepsie, pour la colique. On prepare aussi une huile avec les *feves de S. Ignace*, qu'on estime un grand remede contre la gale & les douleurs des articles.

Feve Indique. Espece de *feve* de l'Amerique semblable aux nôtres, mais plus petite, de même figure & couleur, separée par le milieu d'une petite peau deliée comme celle d'un oignon. Elle naît à Carthagene & au nom de Dieu. C'est un violent purgatif. Lemery.

Feve, est aussi une maladie de cheval, une enflure qui lui vient dans le haut de la bouche derriere les pinces de la mâchoire superieure. On l'appelle aussi, le *lampas.*

Germe de feve. Terme de Marechal, Marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y forme vers les cinq ans, & s'y conserve jusqu'à sept ou huit, pendant quoi on dit que le cheval marque.

FEVEROLLE. s. f. Diminutif. Petite feve. Il se dit principalement des feves de haricot, quand elles sont seches.

FEUILLAGE. s. m. Abondance de feuilles qui sont sur les arbres, qui donnent de l'ombre. Il se prend aussi pour la qualité de la feuille. Les châtaigners ont un beau *feuillage*, font bien de l'ombre par leur *feuillage.* Le *feuillage* de cet arbre est beau. *Feuillage* verd, *feuillage* touffu.

On le dit aussi figurément des ouvrages des artisans qui imitent ou representent des feuilles, comme en Architecture, Menuiserie, Broderie, &c. Du Damas à ramages, à *feuillages.*

FEUILLANS. s. m. Congregation de Religieux vetus de blanc & dechaussez, qui vivent sous l'étroite observance de la Regle de St. Bernard. Ce nom est venu d'une reforme de cet Ordre qui a été premierement faite en l'Abbaye de Feuillans, à cinq lieuës de Thoulouse, par le Sr. Barriere qui en étoit Abbé en 1589. Le P. Goulu General des *Feuillans* eût de grandes disputes avec Balzac. Richelet dit que les *Feuillans* ont été appellez ainsi, à cause d'une branche pleine de feuilles qu'ils ont dans leurs armes.

FEUILLANTINES. s. f. Sorte de Religieuses qui ont suivi la même reforme.

Feuillantine. s. f. Terme de Patissier. Piece de patisserie entre deux abaisses, qui est feuilletée & garnie de blanc de chapon roti & haché, de pâtes, de macarons, de farce à la crême, d'écorce de citron hachée bien menüe, avec sucre & autres assaisonnemens.

FEUILLE. s. f. C'est cette partie des plantes, le plus souvent plate & mince, qui vient ordinairement au printemps, & qui tombe au commencement de l'automme. Il y a des plantes qui n'ont point de *feuilles*, comme les trufes, & quelques especes de champignons. Une *feuille* de chêne. Une *feuille* de vigne. Les arbres meurent, quand au printemps on leur ôte toutes leurs *feuilles*; comme on voit arriver aux meuriers, qu'on depouille pour nourrir les vers à soye. Un solitaire, qui ne connoit d'autres vicissitudes que la chute & la naissance des *feuilles* dans le changement des saisons, jouit d'un calme que rien ne peut troubler. M. Scud.

Mr. Grew a remarqué six parties differentes, que la nature a destinées à la conservation des bourgeons, sçavoir les *feuilles*, les *surfeuilles*, les *entrefeuilles*, les tiges des *feuilles*, les chapperons, & les petits manteaux ou voiles qui les couvrent. La peau des *feuilles* n'est autre chose que la même peau de la branche qui s'étend, comme l'or battu se reduit en *feuilles.* Elles sont pliées dans le bourgeon quelquefois en deux, quelquefois en plusieurs plis comme un éventail. Si les *feuilles* sont trop épaisses pour se plier commodément en deux, & pour se ranger les unes contre les autres, ou si elles sont en trop petit nombre, & que leurs fibres soient trop delicates, au lieu de se plier elles se roulent, & forment un seul rouleau, comme les *feuilles* de l'oreille d'ours, qui sont épaisses, ou deux rouleaux qui commencent à chacune des extremitez de la *feuille*, & qui se rencontrent au milieu. Il y a des plantes dont les *feuilles* forment trois rouleaux, comme la fougere. Quelques-unes ont des poils de differente figure. La lavande & l'olivier sauvage ont des poils qui ressemblent à des étoiles. On voit des globules sur les *feuilles* de toute sorte d'arroches.

Les *feuilles* sont aux plantes, ce que la peau est aux animaux. Car on voit que tous les vaisseaux des plantes aboutissent aux *feuilles*; la transpiration des superfluitez de l'humeur dont les plantes se nourrissent s'y fait aussi, & il y croît même de petits poils. Malpighi.

Les Botanistes considerent les *feuilles* des plantes par rapport à leur structure, à leur superficie, à leur figure, à leur consistence, à leurs decouppures, à leur situation & à leur grandeur.

Par rapport à leur structure, les *feuilles* sont simples ou composées.

Les *feuilles* simples sont celles qui naissent seules sur la même queuë, ou qui sont attachées immediatement à la tige & aux branches, sans être subdivisées en d'autres *feuilles*; telles sont les *feuilles* du poirier, du pommier, &c.

Les *feuilles* composées sont rangées plusieurs ensemble sur la même queuë, ou sur la même côte, ou bien elles sont divisées en plusieurs autres *feuilles*, ensorte que le tout ensemble se prend pour une seule *feuille*: telles sont les *feuilles* du rosier, du persil, de l'angelique, &c.

Les *fueilles* composées sont aussi celles qui étant decoupées en des segmens, semblent être à plusieurs *feuilles* soutenuës par des brins, quoique toutes ces pieces tiennent intimement à leurs branches, de maniere qu'aucun des lobes ou segmens ne se separe du tout.

Par rapport à la superficie, les *feuilles* sont plates, creuses, en bosse, lisses, rudes, veluës, &c.

Les *feuilles* plates considerées par rapport à leur figure sont rondes, comme celles de la nummulaire, rondes à oreillons, comme celles du cabaret; en fer de pique, celles de l'origan; oblongues, celles de l'*androsemum*; à pans, celles de la *bryonia Canadensis*; pointuës par les deux bouts, & larges vers le milieu, celles du laurier rose; étroites & longues, celles de l'œillet & du chien-dent; presque ovales terminées en pointe, celles du *cannabis lutea fertilis.*

Les *feuilles* creuses sont ou fistuleuses, comme celles de l'oignon, &c. ou pliées en goutiere, comme celles de l'asfodele commun.

Les *feuilles* en bosse sont cilindriques dans quelques plantes, comme celles de plusieurs sortes de soude, de salicot & de joubarbe. Elles sont quelquefois à trois coins, comme on le voit dans quelques especes de *ficoides.*

Par rapport à la consistence, les *feuilles* sont ou minces & deliées, comme celles du millepertuis & du chien-dent, ou épaisses comme celles du pourpier, ou charnuës, comme celles de plusieurs sortes de joubarbe, ou drapées, comme celles du bouillon blanc.

Par rapport aux decouppures, les *feuilles* sont decouppées legerement ou profondement.

Les *feuilles* decouppées legerement sont crenelées, dentelées,

celees, frisees & plissés.

Les *feuilles* crenelées ont les decouppures à anse, à panier, ou en tiers-point, comme celles des especes de *geum*.

Les *feuilles* dentelées sont decouppées à dent de scie, plus ou moins regulierement, comme celles du rosier & du *cannabis lutea fertilis*.

Les *feuilles* decouppées profondement, sont decouppées jusques à la côte, ou jusques à la base, ou d'une maniere particuliere, savoir en trefle, en fleche, &c.

Les *feuilles* composées sont soutenuës par une queuë, ou rangées sur une côte simple, ou sur une côte branchuë.

Les *feuilles* soutenuës sur une queuë sont ou deux à deux comme celles du *fabage*, ou trois à trois comme celles du trefle, ou cinq sur la même queuë comme celles de l'*agnus castus*, ou en plus grand nombre disposées en éventail ouvert, savoir celles de la plupart des especes d'ellebore noir.

Les *feuilles* rangées sur une côte, sont rangées par paires, ou elles naissent alternativement sur une côte.

La côte de celles qui sont rangées par paires est terminée par une seule *feuille* comme celle de la reglisse, ou terminée par une paire de *feuilles* comme celle de *sophera*, de l'orobe, &c.

Les *feuilles* composées de plusieurs *feuilles* rangées sur une côte branchuë, sont ou à grandes *feuilles*, ou à petites *feuilles*, ou bien elles sont laciniées, c'est-à-dire, composées de *feuilles* étroites & longues comme des lanieres. Celles de l'*angelica Alpina ad nodos florida*, sont à grandes *feuilles* : celles du persil ou de la ciguë sont à petites *feuilles* : celles du fenouil & du *meum* sont laciniées ou decoupées en lanieres fort étroites.

Par raport à la situation, les *feuilles* sont ou alternes, c'est-à-dire, rangées alternativement le long des tiges & des branches comme celles de l'alaterne, ou opposées deux à deux comme celles de la *phyllyrea*, ou opposées en plus grand nombre & disposées en rayon, ou en fraise, comme celles des especes de *rubia*.

Par raport à la grandeur, les *feuilles* sont ou très-grandes, comme celles de *colocasia*, de *sphondylium*, &c. ou mediocres comme celles du pié de veau, de la bistorte, du figuier, &c. ou petites comme celles du pommier, du poirier, du pêcher, &c. ou enfin très-menuës comme celles du millepertuis, de la renouée & de plusieurs autres plantes.

FEUILLE, se dit aussi des parties qui ordinairement sont les plus sensibles & les plus agreables des fleurs. Toutes les fleurs n'ont pas des *feuilles*. Il est même bien difficile de determiner en plusieurs rencontres ce qu'il faut appeller les *feuilles* de la fleur, & ce qu'il faut nommer le calice de la même fleur. Des roses à cent *feuilles*, une *feuille* de tulippe. Pour ne pas confondre les *feuilles* de la fleur avec celles du reste de la plante, on les a appellées *petales*, du mot Grec *petalon*, que les Botanistes ont adopté, sur tout dans leurs descriptions Latines, lorsqu'il s'agit des *feuilles* de la fleur.

Ce mot vient du Latin *folium*, du Grec *phyllon*. Lorsque les Botanistes parlent des *feuilles* des plantes, ils les appellent *folium* en Latin, & *folia* au pluriel ; mais quand ils parlent des *feuilles* des fleurs, ils les appellent *petalum* & *petala*.

On appelle du vin de deux *feuilles*, de trois *feuilles*, &c. du vin de deux ans, de trois ans, &c. parceque la vigne a changé deux fois, trois fois, &c. de *feuilles* pendant ces deux, ces trois années. On dit à la chute des *feuilles* ; pour dire, à la fin de l'Automne.

FEUILLE, en termes de Blason, se dit des *feuilles* de chêne, de houx & d'autres arbres, dont un Ecu est chargé. Il y a aussi des tierces *feuilles*, des quartes *feuilles* doubles, des quintes *feuilles*, & des *angemmes* ou *angenins*. Et on appelle *Feuilles de scie*, des fasces ou bandes qui sont denchées seulement d'un côté comme des fers de scie. On appelle un Ecu *feuillé*, lorsqu'il y a des fleurs soutenuës des tiges & des *feuilles* de leur plante. On appelle aussi, Plantes *feuillées*, celles qui ont leurs *feuilles*.

FEUILLE, se dit aussi par extension des choses qui sont plattes & fort minces. Une *feuille* de papier. Une *feuille* de carton. On a donné le nom de *feuille* au papier, parceque les Anciens écrivoient sur la *feuille* de la plante *papyrus*, dont ils en mettoient 25. à la main, comme nous faisons à la main de papier.

On dit en termes de Libraire, Ce Livre a tant de *feuilles*, coute tant la *feuille*, se passe à tant la *feuille*.

On dit en termes d'Imprimeur, Mouiller la *feuille*, coucher une *feuille* sur le Timpan, imprimer une *feuille*, tirer une bonne *feuille*. Une *feuille* bien imprimée, mal imprimée, maculée. On dit aussi, *Feuille* d'en-dedans, *feuille* de dehors, lorsqu'on imprime par cahier de deux feuilles.

On appelle aussi, *Feuille volante*, des *feuilles* de papier tant qu'elles ne sont point reliées ensemble, comme celles des écoliers où ils écrivent leur glose. Ce titre qu'on a produit ne fait point de foi, ce n'est qu'une *feuille volante*.

On appelle la *feuille* d'un Secretaire d'Etat, d'un Greffier, d'un Tresorier ou Payeur, ce qui lui sert de minute, de plumitif ou d'état de payement ; comme, C'est un tel Secretaire d'Etat qui ce mois-ci tient la *feuille*, ou le memoire des graces accordées par le Roi. Le Greffier n'a pû delivrer cet arrêt, parceque le President n'a pas encore visé, arrêté sa *feuille*, c'est son plumitif qu'il a écrit sous lui à l'audience. Vous ne serez pas aujourd'huy payé, vous n'êtes pas sur la *feuille* du Payeur. On appelle aussi *feuille*, le cahier sur lequel est la liste des Benefices vacans, & de ceux qui les demandent. Etre sur la *feuille*, mettre sur la *feuille*. La *feuille* est fort chargée pour la premiere nomination.

FEUILLE, se dit, en termes d'Aydes, d'un memoire. Les Commis aux Aides sont obligez de laisser une *feuille* aux Cabaretiers & Debitans, lorsqu'ils le demandent, sur laquelle ils marquent la continance des futailles.

On appelle aussi des *feuilles de paravent*, chacune des pieces des chassis qui les composent, parcequ'elles se plient les unes sur les autres comme un livre. Un paravent de trois *feuilles*, de six *feuilles*, &c.

FEUILLE, se dit aussi, De l'or, de l'argent, du cuivre, du fer blanc, &c. lorsqu'il est battu extremement mince. *Feuille* de fer blanc. Une *feuille* d'or. De l'or en *feuille*. Une *feuille* d'étain dont on étame les miroirs.

On appelle *feuille* de four, une plaque de fer blanc sur laquelle on range de petites pieces de four, que les Confiseurs font, comme massepains, biscuits, &c.

FEUILLES DE LAURIER. Terme de Vitrier. Pieces de vitre faites de maniere qu'on y voit la figure de ces *feuilles*.

FEUILLE, se dit encore des choses qui se peuvent diviser en des parties très minces. Le talc se leve par *feuilles*. Les faux monnoyeurs trouvent moyen avec du soufre d'enlever une ou plusieurs *feuilles* des monnoyes d'or ou d'argent. On met une *feuille* de quelque pierre precieuses sous des cristaux pour contrefaire des pierreries. On appelle aussi *feuille*, la petite lame de metal, que l'on met sous les pierres precieuses pour leur donner plus d'éclat. Les Orfevres ne peuvent mettre sous amestite ni sous grenat *feuille* vermeille ni d'autre couleur, suivant leurs statuts.

Feuille, se dit aussi, en termes de Chirurgie, de cette petite superficie qui se leve & qui se detache quelquefois d'un os, lorsqu'il a été offensé. C'est d'où vient le terme *exfolié*. L'os s'est levé par *feuilles*.

En termes d'Architecture, on appelle *Feuilles* & *Feuillages*, tous les ornemens d'Architecture, ou de Menuiserie qui imitent, & representent des *feuilles*, comme, des festons de *feuilles* de chêne, de laurier. Les *feuilles* d'acanthe, de persil decoupées, de laurier refenduës par trois *feuilles* à chaque bouquet, & d'olivier par cinq, sont les ornemens ordinaires des chapiteaux, selon les divers ordres d'Architecture. *Feuille* en menuiserie, est un assemblage qui fait partie d'une fermeture de boutique &c.

Feuille, se dit encore de l'extremité du manche un peu etendu & arrondi, des cuillieres & des fourchettes, où l'on a coutume de graver les armes de la personne à qui elles appartiennent.

Feuille, se dit aussi d'un petit ornement d'argent fort delié qu'on étend sur le pied des éguieres, & de quelques autres ouvrages.

Feuille de sauge. Espece de pioche, qui est pointuë par le bout, & qui s'élargit un peu en approchant du manche. Il y en a d'autres qui sont plates à l'endroit où la *feuille* de sauge est pointuë, & s'appellent d'un seul nom de pioche. Les *feuilles* de sauge sont propres à foüiller dans les terroirs qui sont durs, sans être pierreux.

Feuille de sauge, se dit aussi d'une piece de fer qui entre en la composition d'une ferrure.

Feuille, en termes de Pêche, signifie en Bresse le poisson qui a trois mois.

Feuille d'Esdine. Terme de Fleuriste. Tulippe d'un beau nacarat & rouge brun. Morin.

Feuille d'Inde, ou Feuille Indienne. C'est la *feuille* d'un grand arbre qui croît au païs de Cambaie, & en plusieurs autres endroits des Indes. Elle est grande comme la main, semblable à celle du citronnier, mais plus étroite au sommet, de couleur verte-pâle, ayant trois côtes tout de son long, lisse & luisante par dessus, & un peu rude au dessous. Le fruit de l'arbre, est une baye grosse comme un petit pois, de figure ovale, rougeâtre, enclose à demi dans un petit calice gris-brun, ridé, dur, attaché à une petite queuë, d'un goût acre & aromatique. Les Auteurs demandent qu'on la choisisse recente, ayant une odeur foible de girofle quand on l'a écrasée, & un goût fort aromatique. Mais, selon Lemery, aucune des *feuilles Indiennes* que nous voyons ne possede ces qualitez, nous n'y appercevons pas même de goût ni d'odeur. La *feuille d'Inde* ne nage pas sur l'eau comme la lentille de marais, ainsi que Dioscoride & Pline l'ont écrit. L'arbre qui la porte, vient loin des eaux & en des lieux secs. Elle est fort diuretique, & bonne contre la puanteur de l'haleine, & pour garantir les habits des vers. C'est un des ingrediens de la theriaque.

En Latin *Folium Indum*. On l'appelle aussi *malabathrum*, de *tamalapatra*, qui est le nom que les Indiens luì ont donné. Ce nom vient de *Malabar*, Province des Indes, & de *bathrum*, qui signifie chez les Indiens une feuille, comme qui diroit feuille de Malabar, parcequ'on en transportoit autrefois beaucoup de ce Païs-là.

Feuille de Mirthe. Terme de Chirurgie. Instrument qui a tiré son nom de la ressemblance qu'il a avec une *feuille de Mirthe*. D'autres l'ont nommé demi-spatule. Il sert à nettoyer les dehors d'une playe; il a une façon de cure-oreille à son extremité, avec quoi l'on peut tirer les corps étrangers entrez dans les oreilles, ou les petites pierres arrêtées dans l'uretre. Il y a une autre *feuille de Myrthe*, qui est beaucoup plus mince que la precedente, étant à demi-tranchante. Elle est crochuë à son extremité en forme de déchaussoir. Outre l'usage qu'elle a de commun avec la premiere, elle sert encore dans les dissections, lorsqu'on veut separer des membranes ou des filamens. Elle est preferable, dans l'operation du bubonocele, aux instrumens trenchants, qui peuvent blesser l'intestin. Dionis.

Chevre-Feuille. s. m. Sorte de plante qui porte des fleurs odoriferantes, & dont on se sert pour des berceaux de jardin, &c. Voyez au mot Chevre.

Mille-Feuille. s. f. Sorte de plante medecinale Voyez au mot Mille.

Porte-Feuille. Voyez au mot Porte.

Sur-Feuille. Voyez au mot Sur.

On dit proverbialement, Qui a peur des *feuilles*, n'aille point au bois; pour dire, qu'il ne faut pas s'engager dans des entreprises dont on craint de faire les frais. On dit, qu'un homme tremble comme la *feuille*; pour dire, qu'il a peur, que c'est un poltron. On dit aussi, que la monnoye du sabat ce sont des *feuilles* de chêne qui n'ont que l'apparence de l'or. On dit aussi d'un malade qui languit, qu'il s'en ira avec les *feuilles*; pour dire, qu'il traînera jusqu'à l'automne. On dit aussi, qu'on fera voir à quelcune la *feuille* à l'envers; pour dire, qu'on la renversera sur l'herbe dans un bois.

FEUILLE', ée. adj. m. & f. Terme de Blason, se dit des feuilles des plantes lorsqu'elles sont d'un émail different. Thumeri porte 4. tulipes tigées, & *feuillées* de sinople.

FEUILLEE. s. f. Un couvert d'arbres, soit qu'ils soient sur pied, soit qu'on les ait fraichement coupez, pour orner ou couvrir quelque lieu de feuilles, & y servir de tapisserie ou d'ombrage. Ils dansoient sous la verte *feuillée*.

De *foliata*. Men.

Feuille morte. adj. de tout genre. Couleur pareille à celle des feuilles seches. Etoffe *feuille morte*, ruban *feuille morte*.

Il est aussi s. m. Un beau *feuille morte*.

FEUILLERET. s. m. Espece de rabot, dont les Menuisiers se servent à pousser des feuillures. Le fût de cet instrument a une feuillure au bas de la lumiere, & le fer n'a que deux pouces de large.

FEUILLET. s. m. Partie d'une feuille pliée en deux, quatre, six ou huit parties. C'est dans un livre ce qu'on est obligé de tourner, quand il a été lû d'un côté. Deux pages de livre. *Feuillet*, dechiré, perdu, emporté. Les Regîtres des Banquiers & des Marchands doivent être paraphez par le Juge à tous les *feuillets*, suivant l'Ordonnance.

On appelle *Feuillet* à la boucherie, un des ventricules du bœuf qui a plusieurs *feuillets*, & est contigu à la caillette. On l'appelle autrement *Mellier* & *Psautier*.

Feuillet. Parmi les Menuisiers, est une bordure très-deliée, & comme aiguisée en feuille.

FEUILLETAGE. s. m. Terme de Pâtissier. Pâte feuilletée.

FEUILLETER. v. act. Manier un livre ou des papiers, & en tourner les feuillets. Il signifie quelquefois, Parcourir un livre; & quelquefois le lire, l'étudier. Ce Docteur a bien *feuilleté* sa Bible, il la sçait par cœur. *Feuilleter* les Auteurs. Scar.

Feuilleter, se dit encore de la pâte, lorsqu'on l'accommode en sorte qu'elle se leve par feuillets. *Feuilleter* de la pâte.

Feuilleté, ée. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. Voilà un livre qui a été bien *feuilleté*.

On

On appelle gâteau *feuilleté*, une espece de gâteau qui se leve par feuilles.

On appelle encore *feuilleté*, ce qui est composé de plusieurs feuillets appliquez parallélement les uns sur les autres. Mr. Tournefort se sert de ce terme pour decrire certains fruits dont l'interieur est garni de feuillets. Le fruit du pavot a sa cavité *feuilletée*.

On dit aussi pierre *feuilletée*. C'est celle qui se délite par feuilles ou écailles à cause de la gelée.

FEUILLETER. Terme de Rotisseur. Couper le lard par petites tranches fort deliées, pour en faire des lardons à piquer la viande.

FEUILLETTE, ou FEILLETTE. s. f. L'usage est pour *feuillette*. Certaine mesure de vin. Quelquefois c'est une grande mesure qui contient demi-muid ou 120. pintes de Paris, comme en Bourgogne. En quelques Provinces c'est une petite mesure, qui n'est que la moitié d'une pinte de Paris, comme on dit à Lyon. Boire *feuillette*.

Menage derive ce mot de l'Italien *folliette*, qui est chez eux une mesure de vin. Borel le derive de *phiala*.

FEUILLIR. v. n. Vieux mot. Jetter des feuilles.

FEUILLU, UË. adj. Qui a beaucoup de feuilles. Arbre *feuillu*. L'ACAD. Rameau *feuillu*. DESM. VISIONN.

Colonne *feuilluë* en Architecture, est une colonne dont le fût est taillé de feuilles de refend, ou d'eau, qui se recouvrent en maniere d'écailles, ou comme les feuilles de la tige d'un palmier.

FEUILLURE. s. f. Qui se dit des cannelures, ou entailles à angles droits qui se font aux bords des portes, fenêtres, volets, & de toutes les choses qu'on veut faire fermer juste, qui entrent les unes dans les autres. Les *feuillures* des fenêtres doivent avoir deux pouces, afin de conserver plus de force aux membrures, & chassis de bois qui portent les volets de menuiserie. On fait aussi des *feuillures* sur les regles dont on se sert en Geometrie pratique pour mesurer des lignes, &c. Cette *feuillure* est une petite moulure faite dans l'épaisseur de la regle, & le long de ses grands côtez.

FEUR. s. m. Vieux mot. *Forum. Feur*, en ces manieres de parler, au *feur* de cinq sols piece, au *feur* l'emplage, signifie à la raison, à la proportion & selon, à raison de cinq sous piece, à la proportion du cours du marché & selon icelui faire emplete. Mais au pluriel *feurs*, & accompagné de ces deux *labours* & *semences*, ou du dernier sans plus, signifie les fraix faits pour la culture, production & recueil des fruits. NICOD. *Feur* a été fait de *forum*, marché, c'est-à-dire, *fori more*. Voyez MEN.

FEVRE. s. m. Vieux mot. Forgerol, Marechal. C'est de là qu'est venu orfevre. Est-il avenant que le marteau se rebelle à son fevre.

Ce mot s'est formé du Latin *faber*, *fabre*, *febre*, *fevre*. Il entre dans la composition du nom *orfevre*, ouvrier, artisan en or. Il est aussi devenu le nom de plusieurs familles.

FEVRIER. s. m. C'est le nom du second mois de l'année, à commencer par Janvier. Il n'a que 28. jours dans les années ordinaires, & dans les bissextiles il en a 29. à cause d'un jour intercalaire qu'on y ajoûte, ce qui arrive tous les quatre ans. Aussi le peuple dit en proverbe, *Fevrier* le court, le pire de tous, parceque souvent le tems est plus rude, & plus mauvais au mois de Fevrier qu'en aucun autre. Le soleil entre dans les poissons le 20. de ce mois. Le mois de *Fevrier* n'étoit point dans le calendrier de Romulus. Il fut ajoûté par Numa Pompilius, & nommé *Februarius* par les Latins, de *Februa*, qui étoit une certaine ceremonie qui se celebroit dans le mois de Fevrier, & où l'on allumoit des cierges ou des flambeaux proche des tombeaux, & l'on faisoit des offrandes aux mânes.

FEURMARIAGE. Voyez FORMARIAGE.

FEURRE, ou FOARRE. s. m. Paille longue de blé, qui sert à nourrir l'hiver les moutons & autres bestiaux.

On dit proverbialement, Faire barbe de *foarre* à Dieu; pour dire, lui donner ce qu'on a de pire, ou une gerbe qui n'a que la paille sans grain, quand on paye la dixme au Curé. On a dit *barbe* au lieu de *garbe*, & *garbe* signifioit *gerbe* ou javelle.

FEURRE. Vieux mot. Fourrage. On disoit aller en *fuerre* ou *feurre*; pour dire, aller au fourrage.

Allez en fuerre, *s'il vous plait le matin.*

ROM. DE GUARIN DE LOH.

Les fourrageurs s'appelloient *feurriers* & quelquefois *fourriers*.

FEURRE. s. f. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois le taux, le prix & l'estimation que la Police mettoit aux denrées, qui par extension a signifié aussi, Proportion. Il n'est demeuré en usage qu'en cette phrase abregée & corrompuë, Au *fur* & à mesure; pour dire, A proportion.

FEUTRAIT. adj. Vieux mot. Chassé de son Païs, comme qui diroit, tiré dehors.

FEUTRE. s. m. Etoffe foulée & collée ensemble avec de la lie sans filure, ni croisure, ni tissure, mais façonnée par l'eau & le feu sur le bassin. On en fait des chapeaux qui garentissent de la pluye, & quelquefois des étoffes, des souliers, des chaussons. On en fait de toutes sortes de laines & de poils, comme de chameau, de lapin, de castor, de vigogne, &c. Semelle de *feutre*. Une balle de *feutre* dont on jouë à la longue paume.

Menage derive ce mot de *feltrum* ou *filtrum*, qui signifie chez les Auteurs de la basse Latinité, une étoffe faite de poils foulez avec du vinaigre: ce qui vient de l'Allemand *filt*, signifiant la même chose chez les Saxons & les Anglois, comme temoigne Du Cange, qui dit qu'on a nommé aussi cette étoffe *filtrus* & *filtra*, *pheltrum* & *philtrum*, *viltrum*, & qu'elle resistoit au fer, selon le temoignage de Pline. Il ajoute que les Auteurs appellent du même nom certaine étoffe dont étoit faite une arme deffensive que décrit Nicetas, & que nos Anciens appelloient *gambeson*. Les Payens en faisoient aussi des idoles. Anciennement nous disions feautre. Ce mot se trouve ainsi écrit dans Villon; Chapeau de *feautre*. ID.

FEUTRE, se dit quelquefois par derision d'un mechant chapeau mal fait. Un *feutre* noir, blanc de vieillesse, couvroit sa hure. ST. AMANT.

. . . . *Un des campagnards relevant sa moustache,*
Et son feutre *à grands poils ombragé d'un pannache,*
Impose à tous silence. BOIL.

FEUTRE, est aussi une maniere de bourre, dont les Selliers se servent pour feutrer les selles.

FEUTRER. v. act. Terme de Sellier. Mettre du feutre dans le siege d'une selle. *Feutrer* une selle.

FEUTRIER. s. m. On a appellé ainsi autrefois les ouvriers qui faisoient l'étoffe appellée feutre.

FEUTRIERE. s. f. Terme de Chapelier. Morceau de toile qu'on met sur le lambeau, & qui sert à fabriquer les chapeaux.

FEZ. Terme de Marine. C'est la même chose que *Cueille*. Voyez ce mot.

F I.

FI. Espece d'interjection, dont on se sert pour temoigner

gner le mepris, la repugnance, l'aversion, l'horreur, qu'on a pour quelque personne, ou quelque chose. *Fi* le vilain. *Fi* la vilaine. SCAR. Un fils de Juge! ha *fi*. RAC. *Fi*, poüa. MOL. *Fi*, tout cela ne vaut rien. ID. Est-ce qu'on se marie pour coucher avec sa femme? *Fi*, cela est du dernier bourgeois. P. COM.

Fi de l'honneur, vive la vie. MAROT.

. . . . Fi *de la fidelité*
Qui peut nuire à l'utilité. SCAR.

. . . . *Nous n'avons plus besoin*
D'aller chercher l'Evangile si loin,
Nous le savons sans recourir au Pape.
Aller à Rome? hé fi! *c'est une attrape.*

PHILOTANUS.

. . . . . Fi *du plaisir*
Que la crainte peut corrompre. LA FONT.

On dit proverbialement, *Fi* de l'avarice, c'est un vilain vice. Ce terme est bas. On le redouble, quand on veut marquer plus d'aversion.

Ce mot peut venir de *fimus*, fiente, ordure. NICOD. Il est plus apparent qu'il vient du Grec *pheu*. Les Anglois disent *fie*, les Italiens *fi*, les Espagnols *fai*, les Allemans *fey*, les Flamands *foei*, qui viennent de même source. Pasquier dit qu'on a appellé Maître *Fifi*, celui qui fait metier de curer les latrines.

FI, ou FY. s. m. Maladie qui vient aux bœufs. Le *fy* est aux bœufs ce que la ladrerie est aux porcs. DE LA MARE. *Tr. de Police*. Il est defendu aux bouchers de tuer ni d'exposer en vente aucune chair qui ait *le fy*.

F I A.

FIACRE. s. m. C'est un nom qu'on a donné depuis quelque tems aux carrosses de loüage, du nom d'un fameux loüeur de carosse qui s'appelloit ainsi; ou plutôt, selon Mr. Menage, qui l'atteste comme témoin oculaire, du nom de l'image de *St. Fiacre* qui servoit d'enseigne à un certain logis de la ruë St. Anthoine de Paris, où l'on a premierement loüé ces sortes de carrosses. Quoi qu'il en soit, quand on parle d'un carrosse mal-propre, ou mal attelé, on l'appelle par mepris un *Fiacre*.

MAL DE S. FIACRE. Voyez FIC.

FIAMETTE. s. f. Couleur rouge qui imite celle du feu clair.

Ce mot vient de l'Italien *fiametta*, *flambula*. HUET.

FIANCAILLES. s. f. plur. Ceremonies qui se font solemnellement avant la celebration du mariage, & où les deux personnes qui doivent être mariées, se font des promesses reciproques de se marier ensemble. Dans les *fiançailles* de présent les fiancez declaroient qu'ils se prenoient dès à present pour mari & pour femme, & dans les *fiançailles* de futur ils promettent seulement qu'ils se prendront pour mari & pour femme. L'Ordonnance de Blois, art. 44. deffend les *fiançailles* de present qui rendoient le mariage indissoluble. Elles sont autorisées par le Droit Canonique. Il ne se fait que des *fiançailles* de futur en France. Faire les *fiançailles*. Celebrer les *fiançailles*. Assister aux *fiançailles*. Les *fiançailles* de futur n'engagent pas absolument à accomplir le mariage. On peut s'en dégager ou d'un mutuel consentement, ou en payant des dommages & interets par celui qui refuse de les accomplir. On ne peut être promis par *fiançailles* de futur avant l'age de sept ans. Chez les Juifs de même que chez divers autres peuples, on distinguoit entre les *fiançailles* & les noces, & il y avoit toûjours un espace considerable entre ces deux ceremonies.

On le dit aussi du festin & de la rejoüissance qui se fait entre les parens & amis le jour de cette ceremonie.

FIANCE. s. f. Vieux mot, qui signifioit Assûrance qu'on avoit de la fidelité de quelcun. Ce Prince avoit grande *fiance* à son Ecuyer. Il faut mettre toute sa *fiance* en Dieu. Le Roi montroit avoir entiere *fiance* de ses ennemis, afin qu'ils la prissent de lui. MONT.

Vous en qui seul gît toute sa fiance. MAROT.

Ce mot vient du Latin *fidentia* & de *fidere*.

FIANCER. v. act. Vieux mot. Promettre, donner sa foy.

Et votre foy me fiançastes,
Ne sçay comment faire l'osastes.

On l'a dit aussi pour assûrer. Me *fiancerent* qu'ils viendroient. On a dit aussi *fiancer* prison, pour signifier, se rendre prisonnier.

FIANCER. v. act. Promettre mariage en presence du Prêtre; ce qui se dit non seulement de ceux qui promettent, mais aussi du Prêtre qui reçoit ces promesses, & qui fait en consequence les ceremonies accoutumées. Le Cardinal de Bourbon *fiança* au Louvre en 1572. Henri de Bourbon Roi de Navarre & Marguerite de Valois, & le lendemain il les épousa sur un échafaut devant Nôtre-Dame. *Memoires de Henri III.* On le dit aussi du pere qui donne son fils ou sa fille. Un tel *fiance* aujourd'huy son fils, sa fille.

FIANCE, ÉE. part.

On dit prov. Fille *fiancée* n'est prise ni laissée, car tel fiance qui n'épouse pas.

FIARNAUD. s. m. On appelle dans l'Ordre de Malthe *Fiarnaux*, les derniers qui ont fait profession dans l'Ordre. Le nom de *Fiarnaud* est un ancien mot François, qui signifie ceux qui venoient d'outremer dans la Terre Sainte.

FIAT. s. m. Terme Latin, qui ne se dit qu'en cette phrase basse & populaire: Il n'y a point de *fiat*, pour dire, qu'on ne se doit point fier à quelque chose, à quelque personne, qu'elle n'est point assûrée. Il n'y a point de *fiat* à passer sur cette planche, à donner des lettres à ce messager. Il n'y a point de *fiat* à cet homme là. Il n'y a point de *fiat* à ses promesses.

F I B.

FIBRE. s. f. Terme d'Anatomie. Les *fibres* sont de petites filets ou filamens dont les membranes & les muscles sont entretissus, qui servent à differens usages. Il y a des *fibres charnuës*, ou *motrices*, & des *fibres nerveuses*. Le mouvement des muscles se fait lorsque les *fibres charnuës* se raccourcissent & se retirent vers leur principe. La contraction de l'estomac & des intestins se fait aussi par la contraction des *fibres charnuës* de ces parties. Les *fibres* ont diverses situations. Quand elles vont en long, elles sont appellées *droites* & *longues*. Si elles croisent les droites selon leur largeur, on les appelle *transversales*. Quand elles les coupent à angles inegaux, on les appelle *obliques* ou *biaisantes*. Les membranes ont leurs fils tellement mêlez, que ce ne sont rien que des *fibres nerveuses* jointes ensemble. Dans l'enfance les *fibres* du cerveau sont molles & flexibles: avec l'âge elles deviennent plus seches & plus dures; mais dans la vieillesse elles sont inflexibles, & grossieres. MALEB. Plus les *fibres* du cerveau sont fines & delicates, plus l'imagination est vive, & feconde. VAL. Les femmes qui ont les *fibres* plus deliées & plus flexibles, ont aussi d'ordinaire l'esprit poli & superficiel. ID.

Par imitation on donne aussi ce nom en Physique à tous les filamens ou parties longues & deliées qui composent les corps naturels, & qui empêchent qu'ils ne soient cassans comme les pierres, les metaux, & même le corps entier de la terre. Les arbres, les plantes & les fruits ont aussi des *fibres*, qui sont des modificati-

ons

ons de leurs corps ligneux qui penetrent leur parenchyme. En l'usage commun on ne le dit que des plus menuës racines des plantes & des arbres. Kepler donne même des *fibres* aux astres, & explique plusieurs de leurs mouvemens par la situation de leurs *fibres*.

Ce mot vient du Latin *fibra*, de l'adjectif *fiber*, *extremus*.

FIBRÉ, ÉE. adj. Qui a des fibres, qui est composé de fibres. Racine *fibrée*.

FIBREUX, EUSE. adj. Corps qui est composé de fibres sensibles & apparentes. Il se dit particulierement des racines deliées des plantes.

FIBRILLE. s. f. Fibre fort deliée. Les groseilles excitent l'appetit, parceque leur sel picote legerement les *fibrilles* de l'estomac. LEMERY. Le suc d'oranges ameres fait sentir aux *fibrilles* nerveuses de la langue presque toute son acidité.

F I C.

FIC. s. m. Espece de verruë ou d'excroissance qui survient souvent aux fractures du crane, & qui vient à plusieurs parties, comme aux yeux, aux paupierres, au menton, à l'anus, au bout des doigts & dans le col de la matrice. Cette petite excroissance est appellée *fic*, parcequ'elle pend en maniere de figue. Il n'a point d'autre cause que les particules grossieres du suc nourricier, qui sont devenuës visqueuses, terrestres & acides, & qui se sont embarassées dans les glandes, & dans les petits tuyaux de la peau. Il est difficile de le guerir par les remedes: on ne le guerit d'ordinaire qu'en le coupant. Celui de l'anus est plus difficile à guerir, parcequ'à cause de sa situation, les humeurs s'y portent en plus grande quantité, ce qui fait qu'il en sort une sanie très puante. Le peuple l'appelle le *mal Saint Fiacre*. On l'appelle aussi *feu de St. Antoine*. Voyez SARCOMA. Voyez aussi MORERI. art. HENRY V. d'Angleterre.

FIC, est aussi une excroissance de chair spongieuse, & fibreuse, quelquefois en forme de poireau, qui vient presque toûjours à la fourchette du cheval, au haut, ou à côté. Il en vient aussi sous la sole, & quelquefois par tout le corps du cheval en grand nombre. Les *fics* sont ordinairement l'égout des humeurs corrompuës du corps du cheval, qui se jettent en abondance sur cette partie.

FICELLE. s. f. Petite corde deliée qui sert à lier des pacquets, à faire des sangles, des filets & autres choses semblables, & qui est composée de trois fils cablez ensemble. Cabler de la *ficelle*.

Ce mot vient de *filicella*, comme qui diroit *filcelle*, MENAGE; ou plutôt de *fichell*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie la même chose. Mr. Huet le derive de *fides*, d'où l'on a fait *fidicula*, *fidicella*, *ficelle*.

FICELLE. Terme de Chapelier. Marque que la *ficelle* a faite au bas de la forme du chapeau, lorsqu'on l'a enficelé. Quelques-uns appellent aussi cette marque, *Lien*. On écrit quelquefois *fiscelle* & *fisselle*.

FICELLER. v. act. Lier avec de la ficelle. Cela n'est pas *ficellé* assez fort, assez serré. Il faut bien *ficeller* ce paquet. L'ACAD. Les Cuisiniers se servent aussi de ce terme en quelques occasions. Quand on met un poulet d'Inde à la daube, il faut le bien *ficeller* pour le retourner aisément, & ne le mettre point en pieces.

FICELLÉ, ÉE. part. Paquet bien *ficellé*. Bout de tabac fort bien *ficellé*, proprement *ficellé*.

FICHANT, ANTE. adj. On appelle en termes de Fortification, ligne de deffense *fichante*, une ligne tirée de l'angle de la courtine, jusqu'à l'angle flanqué du bastion opposé, sans toucher la face du bastion. La defense *fichante* suppose un second flanc, c'est-à-dire, une partie de la courtine, d'où se tirent les coups qui ne rasent pas seulement la face opposée qu'on veut deffendre, mais encore qui entrent dedans.

FICHE. s. f. Piece de fer ou de cuivre qu'on fait entrer dans le bois pour attacher des portes, des volets, ou faire autres assemblages de menuiserie. Les *fiches* sont composées de deux ailes jointes par une charniere, & arrêtées par une rivûre ou lacet qui passe dans ses nœuds. Il y a des *fiches* à gond, à doubles nœuds, &c.

Ce mot vient du Latin *fixa*.

FICHE, est aussi un outil de fer plat, long & pointu, qui sert aux Maçons à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

FICHE, signifie aussi une marque que l'on donne au jeu & qu'on fait valoir plus ou moins, selon que les joueurs en conviennent entre eux. *Fiche* de triquetrac, c'est une maniere de clou d'yvoire ou d'os qu'on met dans les trous pour marquer combien on a de parties. *Fiche* aux cartes, est une marque d'os, d'yvoire ou de cartes, qui vaut dix des autres marques ou jettons.

FICHES, se dit aussi de petits morceaux de feuilles de tabac, qu'on roule à peu près de la longueur d'un demi doigt, & qu'on se fourre dans le nez pour purger le cerveau. Le tabac en *fiches* fait beaucoup plus moucher que le tabac en poudre.

FICHER. v. act. Enfoncer, faire entrer par la pointe. On *fiche* des pieux en terre pour faire des pallissades. *Ficher* des échalas. Les Vignerons *fichent* des échalas au pied des ceps de Vigne pour y attacher les branches nouvelles que la pesanteur du raisin & des feuilles feroient tomber à bas, & peut être éclater & rompre. Cette femme ne sçait pas *ficher* un point d'aiguille.

Ce mot vient du Latin *fixare*, ou de *figere*.

FICHER, se dit quelquefois, mais bassement, en parlant des personnes qui sont debout & immobiles. Qui est ce qui vous a *fiché* en cet endroit-là, On dit aussi, Il est toûjours *fiché* dans cette maison; pour dire, il y est perpetuellement.

FICHER, se dit figurément. Jamais on ne luy a pû *ficher* dans l'esprit cette opinion, cette doctrine, cette science. Il est aussi bas.

FICHER, signifie quelquefois, Fixer & arrêter sa vuë: mais il n'est en usage qu'au Participe. Ce melancolique a toûjours les yeux *fichez* en terre. Cet Amant a toûjours les yeux *fichez* sur sa Maîtresse. Avoir les yeux *fichez* ou attachez sur quelcun. ABLAN.

Les Maçons disent aussi, *Ficher* le mortier, quand ils le font entrer dans les joints des pierres.

FICHÉ, ÉE. part. Qui est entré par la pointe. Clou *fiché*. On appelle pierres *fichées*, celles dont le dedans des joints est rempli de mortier clair de coulis.

En termes de Blason on appelle *Fiché*, ce qui a une pointe ou fiche qui le rend propre à être *fiché* en quelque chose. Les croix *fichées*, ou au pied *fiché*, y sont fort communes. On le dit aussi des *croisettes* qui ont le pied aiguisé.

FICHERON. s. m. Petit fer en façon de cheville quarrée, endentée, dont la tête est percée d'un trou. *Ficheron* pour affut, *Ficheron* en pointe.

FICHET. s. m. Quelques-uns appellent de ce nom un petit morceau de papier pointu, dont on se servoit pour cachetter les lettres. On mettoit ce *fichet* dans le trou qu'on faisoit à la lettre avec la pointe du Canif, lorsqu'elle étoit pliée, & puis on le cachettoit. Cette mode est à peu près passée, & n'est restée que dans les Communautez qui gardent leurs anciens usages.

FICHEUR. s. m. Ouvrier qui sert à faire entrer le mortier dans les joints des pierres.

FICHOIR. s. m. Terme d'Imager qui étale. C'est un petit bâton de bois fendu dont il se sert pour faire tenir ses images, ses estampes à une corde, afin de les exposer aux yeux des passans.

FICHU, UË. adj. Terme bas & populaire, qui se dit par mepris des choses & des personnes mal faites, mal ordonnées, ridicules, impertinentes. Voilà une femme bien *fichuë*, un esprit bien *fichu*, un logis bien *fichu*. Voilà un *fichu* compliment.

FICHU, s. m. Les femmes appellent de ce nom, une maniere de mouchoir en pointe, de soye, d'indienne, ou de quelque autre étoffe legere, qu'elles se mettent sur le cou, quand elles sont en deshabillé.

FICHUMENT. adv. D'une maniere fichuë. Cela est *fichument* fait. Il est *fichument* bâti. Il est tres bas.

FICHURE. s. f. Terme de Marine, C'est une espece de trident avec lequel les pêcheurs dardent le poisson dans les étangs salez. C'est la même chose que la *foüine*.

FICTION. s. f. Mensonge, imposture, dissimulation, deguisement de la verité. Il m'a parlé du cœur & sans *fiction*. Tout ce qu'il dit est pure hablerie & *fiction*. Il faut du moins feindre de l'amitié pour nos bienfaicteurs: si la *fiction* est excusable, c'est en cela. La Br. C'est peu connoître la verité que de croire qu'elle a besoin de *fictions* pour se soûtenir, & c'est là deshonorer que de la defendre de la sorte. Le Cl.

FICTION, se dit aussi des inventions poëtiques, des productions de l'imagination. Dans le Poëme Epique la verité marche toûjours avec la *fiction*. Dac. Les Anciens avoient un champ libre pour leurs *fictions*. Toutes les avantures de leurs Dieux n'étoient que *fictions*. La *fiction* imite & perfectionne même quelquefois la nature; sur tout quand elle est vraisemblable, & qu'elle cache quelque verité. Bou. Les fables sont des *fictions* ingenieuses pour instruire, sous pretexte de rejouïr l'esprit. La Fon. On accuse la Poësie d'avoir tellement gâté l'esprit, que la verité lui paroît insipide: ensorte qu'il le faut nourir de *fiction*, qui est son aliment naturel. Bail. Cette sage Princesse meprisoit les froides & dangereuses *fictions* des Romans. Boss.

La Poësie Epique,
Se soûtient par la Fable, & vit de fiction. Boi.
Ainsi dans cet amas de nobles fictions,
Le Poëte s'égaye en mille inventions. Id.
Des fictions *la vive liberté,*
Peint souvent mieux l'austere verité,
Que ne feroit la froideur monacale
D'une lugubre & pesante morale. Rouss.

FICTION de droit. Terme de Jurisprudence. Certaine qualité que la Loi, ou le Magistrat suppose aux choses, & qui ne leur est pas naturelle, & cela pour établir une certaine disposition, ou jugement. Ces sortes de *fictions* ne sont introduites que pour la facilité, & l'avantage de la societé civile. Par exemple, une simple stipulation, & constitution de propre au profit d'une femme. En ce cas les deniers ne deviennent propres que par *fiction* & à l'égard du mari, pour empêcher qu'ils n'entrent dans la communauté: mais après que la *fiction* a eu son effet, ils retournent à leur premiere nature de meubles. Il y a cette difference entre la *fiction* de l'homme & la *fiction* de la loi, c'est que la *fiction* de l'homme se termine au seul effet pour lequel elle a été faite. En ce cas on n'autorise point une *fiction* par une autre *fiction*. Mais la *fiction* de la loi opere les mêmes effets que la verité. C. B.

F I D.

FIDEI-COMMIS. s. m. Terme de Jurisprudence. Institution d'heritier, ou legs fait à quelcun, à la charge de remettre la succession, ou le legs à une autre personne, suivant l'intention du Testateur. C'est une donation oblique & indirecte; ou une espece de substitution. Les *fidei-commis* sont fort en usage dans le Droit Romain. Les *fidei-commis* sont odieux dans le Droit François. En effet le principe en étoit mauvais. Car c'est une invention introduite pour favoriser des personnes à qui il étoit deffendu de donner par les loix. Ainsi on s'avisa de choisir un ami à la bonne foi duquel on se confioit en l'instituant heritier, sous une paction tacite de restituer la succession à la personne prohibée par la loi. Ensuite on s'en servit à l'égard même des personnes qui étoient capables de recevoir, & ausquelles pourtant le Testateur, pour des considerations particulieres, ne vouloit pas laisser directement sa succession. Mais parceque souvent les Fidei-commissaires ne restituoient pas toûjours fidellement ce qu'on avoit commis à leur bonne foi, Auguste ordonna la necessité & la contrainte, pour obliger le Fidei-commissaire à executer ce qu'il avoit promis au Testateur. On créa même un Preteur dont la competence étoit bornée à la matiere des *fidei-commis*. Inst. L. 2. T. 23. Il y avoit des *fidei-commis* universels, c'est-à-dire, de toute la succession; & des *fidei-commis* particuliers; c'est-à-dire d'une portion seulement. Id. En France on appelle *fidei-commis tacite*, une donation fait à une personne interposée, & laquelle prête son nom pour faire passer la chose donnée, à une autre personne, à qui le Donateur ne pouvoit la donner selon la disposition de la loi. Ainsi comme ces sortes de *fidei-commis* sont des artifices, & des fraudes pour éluder les loix, & les rendre inutiles & sans effet, on use de severité pour en reprimer l'abus. Mais ces deguisemens & ces simulations ne se prouvent que par conjectures, & parceque ce sont des actes frauduleux, on les pratique avec beaucoup de secret; on les enveloppe d'épaisses tenebres, & on y apporte toutes les precautions imaginables pour en cacher la verité. Si un mari par ex. emprunte le nom d'un parent de sa femme, la qualité de parent suffit pour soupçonner que c'est un *fidei-commis* tacite, & une donation indirecte en faveur de la femme. G. G.

Ce mot vient du Latin *fidei-commissum*, qui signifie ce qui est commis à la foi d'autrui.

FIDEI-COMMISSAIRE. s. m. Heritier interposé, & institué à la charge de rendre la succession à une autre personne. Un heritier *fidei-commissaire* a droit de retenir à son profit la quarte Trebellianique, ou le quart de la succession. Comme un testament étoit nul sans l'institution d'heritier, il arrivoit souvent que l'heritier *fidei-commissaire*, chargé de restituer toute l'heredité, refusoit de l'accepter, & en ce cas le fidei-commis devenoit nul. Pour l'engager par quelque utilité à l'accepter, le senatusconsulte Pegasien ordonna que l'heritier *fidei-commissaire* retiendroit le quart du fideicommis. Et par le senatusconsulte Trebellien, le *Fidei-commissaire* fut dechargé de toutes les actions actives & passives, qui passerent en la personne de celui en faveur duquel étoit fait le fidei-commis, lequel auparavant n'étoit consideré que comme un simple legataire. Depuis, les deux senatusconsultes Pegasien & Trebellien ont été confondus, sous le nom de Trebellien, & les Interpretes appellent *quarte Trebellianique*, la portion que l'heritier est en droit de retenir. C'est la même chose que la *Falcidie*.

FI-

FIDEJUSSEUR. s. m. Terme de Droit. Pleige, garant, caution. C'est celui qui s'oblige pour autrui, & qui garantit le payement de la somme principale & des interêts. On l'appelle *fidejusseur*, parceque celui qui prette s'assûre sur sa foi.

FIDEJUSSION. s. f. Terme de Jurisprudence. Caution, garantie.

FIDELLE. adj. m. & f. Qui a de la fidelité; qui observe exactement sa promesse; qui garde la foi promise; celui qui fait bien son devoir. Le serviteur *fidelle* est appellé dans l'Evangile, celui qui fait valoir le bien de son maître. Le chien est *fidelle* à son maître. Etre *fidelle* à son Roi. Quand on delibere, si on demeurera *fidelle* à son Prince, on est dejà criminel. TILL. Detrompez vous du faux merite d'être *fidelle* en amour. ST. EVR. Je souhaittois trop qu'il fut *fidelle* pour ne pas croire les assurances qu'il m'en donnoit. L. D'EL. à AB. Si je rencontre jamais un ami *fidelle*, je deffie la fortune de me rendre malheureux. ST. EV. Un ami sage & *fidelle* vaut mieux à un Roi que des armées victorieuses. FEN.

Durant le triste cours d'une absence cruelle,
Avez vous souhaité que je fusse fidelle.? RAC.
Où peut-on trouver des Amans,
Qui nous soient à jamais fidelles?
Il n'en est que dans les Romans,
Ou dans les nids des tourterelles. PEL.
Il est bien difficile enfin d'être fidelle,
A de certains maris faits d'un certain modelle. MOL.

FIDELLE, signifie aussi, Veritable, sincere, qui ne deguise ni n'altere la verité. Un témoin *fidelle*, est celui qui fait le veritable recit de ce qu'il a veu. Un Historien *fidelle*. Un portrait *fidelle*, est un portrait bien ressemblant. Une traduction *fidelle*, est celle qui ne change point le sens de l'Auteur, qui n'y ajoûte, ni n'y diminuë.

FIDELLE, se dit aussi figurément. Une memoire *fidelle*, est celle qui se ressouvient à propos des choses dont on a besoin.

Fidelle en la foi, c'est-à-dire, Constant.

L. . . . . le translateur,
De l'Antiquité zélateur,
Imite les premiers Fidelles,
Qui combattoient jusqu'au trepas,
Pour des veritez immortelles,
Qu'eux mêmes ne connoissoient pas. ROUSS.

En ce sens on appelle *Fidelle*, celui qui est dans la vraye Religion. Les Hebreux sont nommez par toute l'Ecriture, Le peuple *fidelle*. On le dit aussi subst. Le *fidelle* ne doit point converser avec l'Infidelle. L'Eglise est l'Assemblée des *Fidelles*.

FIDELLEMENT. adv. D'une maniere fidelle. Avec fidelité. Ce valet a un certificat, qu'il a bien & *fidellement* servi son Maître. J'aime *fidellement* en quatre ou cinq lieux à la fois. VOIT.

FIDELITE'. s. f. Foi, loyauté, constance; vertu qui consiste à observer exactement & sincérement ce qu'on a promis, ce qu'on est obligé de faire: accomplissement des sermens qu'on a faits, des paroles qu'on a données. Jean Roi de France disoit que si la *fidelité* des paroles étoit bannie du monde, elle devroit trouver un azyle dans la bouche des Rois. BAY. On fait tacitement un serment de *fidelité* au Roi & à sa patrie en naissant. Le chien est le symbole de la *fidelité*. La constante *fidelité* n'est pas la vertu de la Cour. CAIL. Chez cette bonne nation les maris payent la *fidelité* de leurs femmes par un grand assujettissement. ST. EV. On regarde aujourd'huy la *fidelité* comme une sujettion ennuyeuse & tyrannique. OE. M. Vous avez assez éprouvé ma constance, & vous m'avez fait faire mes preuves de *fidelité*. B. RAB. Que d'ennuis accompagnent la *fidelité*, cette vertu que les Amans vantent si fort. ST. EV. Je trouve quelque chose d'heroïque dans la triste *fidelité*, dont une jeune femme a le courage de se piquer envers un vieux mari. P. COM. Quoi? toute votre *fidelité* ne se reduit qu'à quelques boutades de tendresse, & à deux ou trois accès de desespoir. ID. Une exacte *fidelité* est bien rare dans le monde, & la *fidelité* des sages du siecle est plutôt interêt, ou vanité, qu'une vertu veritable. M. ESP.

FIDELITÉ, signifie aussi, verité, exactitude, sincerité. Ces depositions ont été redigées par écrit avec une grande *fidelité*. Ecrire l'Histoire avec une *fidelité* scrupuleuse. Cet Auteur traduit avec *fidelité*. La *fidelité* d'Herodote est trop decriée. P. RAP.

FIDELITÉ, se dit aussi de la memoire qui retient bien, & avec beaucoup d'exactitude. Il se deffie de la *fidelité* de sa memoire.

On appelle droit de serment de *fidelité* expectative, le droit que le Roi a de nommer à la premiere Prebende vacante dans l'Eglise Cathedrale de l'Evêque, qui fait le serment de *fidelité* au Roi pour entrer dans sa Prelature. Il faut que cette Prebende soit à la nomination de l'Evêque. Le Grand Conseil maintient toûjours ce droit-là. On l'appelle aussi, droit des *premieres prieres*. Ce droit n'est que du 16. siécle, & c'est plûtôt un usage qu'un droit. Il fut fixé en 1599. La Déclaration ne fut verifiée qu'en 1646. La Regale ne finit qu'après que l'Evêque nommé a prêté le serment de *fidelite* entre les mains du Roi, & que le serment de *fidelite* a été enregistré à la Chambre des Comptes de Paris. Edit de 1673. Mais cette expectative du serment de *fidelité* n'a point lieu pour les dignitez ni même pour les Eglises, où les Prebendes ne sont ni à la nomination, ni à la collation de l'Evêque. Les Eglises Collegiales sont exemptes de ce droit. L'Empereur prétend avoir le même droit pour le droit de serment de *fidelité* dans chaque Eglise Cathedrale en Allemagne. Du Cange remarque que les Evêques & les Prêtres ne doivent au Roi que la *fidelité* même pour leurs propres fiefs, & que l'hommage est dû par les Seigneurs laïques.

FIDELITÉ. Divinité honorée des anciens Romains. Ils la faisoient habiter dans le Ciel. Ses Prêtres & ses Sacrificateurs, étoient vetus d'un lin fort blanc, pour marquer la candeur & la sincerité de la *fidelité*. On la representoit par deux mains jointes ensemble, & quelquefois par deux petites figures, qui se donnent la main l'une à l'autre.

FIDELITÉ. Il y a en Dannemarck un Ordre de Chevalerie que l'on appelle, Ordre de *fidelité* ou Danefrow. Il est composé de dix-neuf principaux Seigneurs & Officiers du Royaume, qui doivent porter au cou une croix blanche attachée à un ruban blanc & rouge. Cette croix se porte en memoire de celle qu'on dit avoir apparu miraculeusement au Roi Valdemar II. lorsqu'il faisoit la guerre aux Payens de Livonie. Frideric III. Roi de Dannemarck institua cet Ordre en 1670.

FIDELIUM. s. m. Nom Latin, qui est le premier mot de l'Oraison qui se dit dans l'Eglise Romaine pour les morts. On appelle cette oraison un *fidelium*. Et l'on dit en proverbe passer par un *fidelium*, quand au lieu de s'aquitter de plusieurs charges, auxquelles on est obligé, on les passe à la legere. On a emprunté ce proverbe des fautes des Curez, quand pour aquitter plusieurs fondations ils ne disent qu'une Messe. PASQUIER.

FIDICULE. s. f. Terme d'Astronomie. C'est le nom d'une étoile de la Lyre.

FIE.

FIEBLE. adj. Vieux mot. Foible.

FIEBLECHE. s. f. Vieux mot. Foiblesse.

FIE'E. s. f. Vieux mot. Fois.

Certes j'ai en mon cœur pensé mainte fiée.

Quelques-uns font venir ce mot de l'Italien *fiata*, qui veut dire la même chose.

FIEF. s. m. Terre, Seigneurie, ou droits qu'on tient d'un Seigneur dominant à la charge de foi & hommage, ou de quelques redevances. CUJAS. Autrefois les *fiefs* n'étoient que viagers. Les *fiefs* sont établis dans toutes les Coûtumes de France.

C'est un point d'Histoire fort obscur & fort embarassé, & sur lequel les Auteurs sont fort partagez, que l'origine des *fiefs*. Les uns en ont attribué l'invention aux Lombards: les autres ont cherché une idée des devoirs du vassal à l'égard de son Seigneur, dans les liaisons qui étoient entre le Patron & son client: & d'autres en ont cherché le principe & le commencement, dans l'antiquité Romaine. Les Empereurs Romains distribuoient des terres aux vieilles bandes, à condition de prendre les armes pour la deffense des frontieres de l'Empire. C'est là une image des *fiefs*: & selon toutes les apparences ils n'étoient pas autre chose dans leur premiere origine. Mais dans la suite ils ont changé de nature, & on y a attaché des droits qui n'y étoient pas originairement. Du Moulin ne doute point que ces distributions de terres, qu'on appelloit benefices, n'ayent été la matiere premiere des *fiefs*, & c'est pourquoi il confond le benefice, & le *fief* comme une seule & même chose. Cependant il y avoit une très-grande difference entre le benefice & le *fief*; puisque ni la foi & hommage, ni tous les autres droits feodaux n'étoient point annexez au benefice, & que le benefice même n'étoit point hereditaire. Il est du moins certain que si les benefices ont été érigez en *fiefs*, le mot de *fief* ne se trouve dans aucun Auteur plus ancien que Hugues Capet, ou Charles le simple. Peut-être qu'on commença à appeller les benefices des *fiefs*, parcequ'alors ils devinrent hereditaires, & que ceux qui possedoient ces benefices exigerent de leurs inferieurs la *fé*, c'est à-dire, la foi & hommage: d'où l'on a formé le mot de *fief*. En effet dans le vieux langage de la Coûtume Normande, les *fiefs* sont appellez *fée*. On ne peut pas marquer precisément le temps où arriverent tous ces changemens. Les *fiefs* tels qu'ils sont aujourd'huy ne s'établirent pas tout-d'un-coup. Les grands Seigneurs après avoir usurpé la proprieté de leurs benefices sous les derniers Rois de la seconde race, s'emparerent aussi de la Jurisdiction, & s'assujettirent des vassaux: ensorte qu'ils s'érigerent presqu'en Souverains, chacun dans l'étenduë de son territoire. Hugues Capet lorsqu'il fut parvenu à la couronne, étoit lui-même si peu affermi sur le trône, qu'il n'osa s'opposer à ces usurpations, & fut contraint de souffrir ce qu'il ne pouvoit empêcher. Voyez le Fevre de *l'origine des fiefs*. Lorsque l'usage des *fiefs* fut absolument établi en France, on voulut l'étendre encore plus loin: car presque tous les grands offices de la Couronne furent faits feodaux. Ceux qui les possédoient en faisoient foi & hommage au Roi. On y annexa la Justice & quelques revenus annuels. Le but de ces infeodations étoit de rendre ces offices hereditaires, à l'exemple des *fiefs* qui l'étoient devenus. Il arriva en effet que les Grands Seigneurs pretendirent posseder les charges hereditairement: comme celle de Connêtable, de Maréchal, de Grand Chambellan, de Grand Bouteiller, &c. Voyez LOYSEAU.

Ce mot est derivé, selon quelques-uns, de *fœdus*, comme venant d'un Traité & d'une alliance faite avec le Seigneur; selon d'autres de *fides*, comme Cujas & Jean de Janua, à cause de la foi qu'on est obligé de porter & de garder à celui dont on releve. Bodin tient que le mot *fedum* Latin, vient par la contraction de ces lettres initiales, *Fidelis ero domino vero meo*, qui est une ancienne formule de la foi & hommage. Nicod tient qu'il vient de *feld* Allemand, signifiant la même chose; Hotomand de *feed*, mot Allemand qui signifie la *guerre*. Pontanus le derive de *feide*, mot Danois qui signifie *Milice*; d'autres du mot Hongrois *foeld*, qui signifie *terre*; d'autres de *foden*, qui signifie *nourrir*; & Seldenus du Saxon *feo*, qui signifie *stipendium*, le *fief* étant une espece de Prebende pour vivre: car ce mot de *fief* a signifié autrefois des gages & appointemens d'Officiers. Quelques Auteurs Latins ont dit *feuum*, d'où nous avons fait *fief*, au lieu de *feudum*, dont les Bourguignons ont fait *fied*. L'ortographe du mot *feodum*, pour *fief*, & le sens auquel il se trouve dans les actes recueillis par Th. Rymer, me persuadent que ceux qui derive ce mot de l'ancien Saxon *Feo*, qui signifie *recompense*, ont raison. LE CL. B. C. T. XVI.

FIEF DOMINANT, est celui à qui on doit foi & hommage: *Fief servant*, celui qui releve d'un autre *fief*; ou qui n'a sous soi que des rotures. Le *fief de Haubert*, est le plus noble après les *fiefs* de dignité. Il n'y a que le plein *fief de Haubert*, à qui appartient absolument, & sans autre titre, le Droit de Colombier. En Normandie le plein *fief* de Haubert peut être divisé en huit portions entre filles seulement, & non entre mâles; l'ainée rend la foi & hommage pour les autres. On dit aussi, relever en *nuesse de nud à nud*, quand on tient du Roi sa Seigneurie en plein *fief*: ce qu'on a appellé aussi, *Fief chevel*, en Latin *feudum lorica*, ou *feudum planum*. La plupart des *fiefs de Haubert* relevent immediatement du Roi.

FIEF NOBLE, est celui qui est tenu en plein hommage, ou en Pairie, ou en plein lige, où il y a Justice, maison ou Château notable, motte, fossez, ou autres signes de Noblesse & d'ancienneté. On appelle les autres *fiefs*, *ruraux* & *non nobles*, qu'on appelle quelquefois, *Fiefs restraints* ou *abregez*.

On a appellé aussi *Fiefs roturiers*, des Mairies; & *Fiefs boursiers* ou *boursaux*, des *fiefs*, qu'on appelle en plusieurs lieux *coustumiers*, & qui étant sans domaine consistent seulement en quelques émolumens pecuniaires. On appelloit *fiefs de camera*, des rentes, ou pensions que les Seigneurs donnoient à leurs estafiers, qui les tenoient d'eux en forme de *fiefs*, & à charge de foi, & hommage. C'étoient des *fiefs* improprement; on les appelloit aussi *fiefs de revenuë*. La raison est qu'anciennement on infeodoit des rentes, & des pensions aussi bien que des heritages. LOYSEAU. Les portions de *fief* qui appartiennent aux aînez, & qu'ils donnent à leurs cadets, s'appellent aussi boursaux en la Coûtume du Grand Perche & du Mayne.

Franc fief. Cette épithete est donnée aux *fiefs*, parcequ'ils ne doivent être tenus que par personnes franches, & nobles de race, ou annoblies, qui sont franches, libres, & exemptes de tailles, aides & subsides. Après l'accroissement, & le parfait établissement des *fiefs*, ceux qui en étoient les possesseurs se qualifierent Gentilshommes, & furent reputez seuls nobles. Ils obtinrent même que les *fiefs* ne seroient possedez que par des personnes nobles, à l'exclusion des roturiers; ensorte que la possession d'un *fief* étoit

étoit une preuve dénoblesse. Mais la necessité où furent reduits les Gentilshommes de vendre leurs *fiefs* pour les voyages de la Terre Sainte, fut une occasion aux roturiers de pouvoir posseder des *fiefs*. Les Papes qui sollicitoient les Croisades, obtinrent le consentement des Rois en faveur des roturiers. Philippe Le Hardi en 1275. donna permission aux roturiers de posseder des *fiefs*, en payant une certaine finance, qu'on appelle encore aujourd'huy *droit de francs fiefs*. En 1579. Henri III. ordonna qu'à l'avenir les *fiefs* n'annobliroient plus, de quelque valeur & dignité qu'ils fussent. Ainsi on appelle droit de *francs fiefs, & nouveaux acquêts*, la taxe qu'on fait tous les 30. ou 40. ans sur les roturiers, les Eglises, les Communautez, & gens de main-morte, pour les *fiefs* qu'ils tiennent, ou qu'ils ont acquis de nouveau, qui ne sont point amortis, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuider leurs mains. Cette taxe se fait sur le pied du revenu de six années, à l'égard des *fiefs* qui sont tenus du Roi nuëment; & de trois ans, à l'égard de ceux qui n'en relevent qu'en *arrierefief*. Quelques-uns pretendent seulement que les *fiefs de dignité* conferez par le Roi annoblissent. Loiseau soûtient qu'un *fief de dignité*, possedé dans une famille pendant deux generations, *a patre & avo*, annoblit les descendans.

Pied de fief, est un fief dépecé & demembré, dont il est fait souvent mention en la Coûtume de Tours.

Fief de danger, est celui dont on ne peut prendre possession qu'après avoir fait la foi & hommage, comme on voit dans les Coûtumes de Troyes, de Chaumont, &c. & qu'on ne peut aliener sans le congé du Seigneur; autrement il est confisqué.

Il y a des *fiefs* à vie; d'autres qu'on appelle *Fiefs morts*, qui sont des heritages tenus à rente seche, qui ne portent point de profit de cens, ni de rente fonciere. On dit qu'un Seigneur, de son domaine fait son *fief*, quand de son plein *fief* il en donne une partie à un vassal pour en faire un *arrierefief*: & au contraire, que de son *fief* il fait son domaine, quand il y reünit un *arrierefief*, ou quand il le retire par puissance de *fief*.

Il y a aussi des *fiefs* en regale, ou des *fiefs* de dignité, comme étoit autrefois la charge de Connetable, que le Roi donnoit en *fief*, & dont on lui faisoit foi & hommage. On appelle *fiefs de dignité*, les Principautez, Duchez, Marquisats, Comtez, Vicomtez, Baronnies & Chatellenies. On pretend que les *fiefs de dignité* sont indivisibles, & ne se partagent point. C'est la disposition expresse de plusieurs Coûtumes, dans lesquelles, lorsqu'il n'y a qu'un *fief de dignité*, il est evalué en deniers pour donner partage aux Cadets. Les *fiefs de haute dignité*, comme les Principautez, les Duchez, les Marquisats, les Comtez, ne doivent relever que du Roi, & même ils devroient relever de la couronnonne immediatement. Par l'art. 25. de la Coûtume de Paris, les femelles étant en pareil degré avec les mâles ne peuvent heriter des *fiefs* en ligne collaterale.

Fief en l'air, ou *fief volant*. C'est un *fief* sans glebe qui n'a point de château, ou principal manoir, où les tenanciers soient obligez de venir faire les devoirs, & payer les droits. La plupart des Coûtumes n'en admettent point, à moins qu'ils ne soient attachez à un fond stable & fixe.

Profit de fief, se dit des droits seigneuriaux, comme quints & requints, rachats, laods & ventes, qui se payent à chaque mutation des heritages ou *fiefs* servans, quand le *fief* est ouvert ou vacant. On dit aussi, qu'un Seigneur peut se joüer de son *fief*; pour dire, le demembrer.

Puissance de fief, est un droit seigneurial qui donne pouvoir à un Seigneur de retirer & de prendre un heritage dependant de lui, pour le même prix qu'il est vendu à un Etranger, & non lignager, de celui qui vend, du vassal.

Commise de fief. C'est la denegation que fait un vassal de tenir un *fief* de son Seigneur; ce qui en emporte confiscation: d'où est venu ce proverbe, Qui *fief* nie, ou *fief* rogne, perd son *fief*.

Arrierefief, est un *fief* relevant d'un autre *fief*, lequel en a encore un autre au dessus de lui.

FIEFFER. v. act. Donner en *fief* une terre, un droit, à la charge de foi & hommage, & de quelque redevance. Une longue prescription avoit couvert les usurpations des Patriciens, & il eût été bien difficile de démêler les anciennes bornes qui separoient ce qui appartenoit au public, du domaine qu'on avoit *fieffé* à chaque particulier. Ab. de Vert.

Fieffé, ée. part. Un Officier, un Sergent *fieffé*, sont ceux qui dependent d'un *fief*. Il y a quantité d'offices *fieffez* & hereditaires. On a appellé tailleur *fieffé*, celui qui tenoit en foi & hommage du Roi, le pouvoir de tailler les monnoyes de France. Homme *fieffé*, c'est un vassal ou feudal, qui tient un heritage en foi & hommage. Heritier *fiesvé* ou *fieffé*, est un vassal proprietaire de fiefs dont il a été adherité, c'est-à-dire, saisi & vêtu par le Seigneur feudal.

Fieffe. s. f. Vieux terme de Coûtumes qui signifie bail à rente.

Fieffé, ée. se dit aussi par injure de ceux qui ont quelque vice, quelque mauvaise habitude au suprême degré; de ceux qui font en quelque sorte profession d'être de malhonnêtes gens. Ainsi *fieffé* signifie, Achevé, qui est tout-à-fait ce qu'il est, & ne se prend jamais qu'en mauvaise part. C'est un coquin *fieffé*. C'est un fripon *fieffé*. C'est une coquette *fieffée*. Il est bas.

FIEGARD. s. m. Vieux mot. Place commune, chose commune, comme une riviere, &c. Ce mot se trouve dans les Coûtumes & dans les Chartres.

FIEL. s. m. Humeur jaunâtre & amere contenuë dans un vaisseau rond, & un peu long, qui a la figure d'une petite poire, & qui est situé au dessous du grand lobe du foye dans sa partie concave. On appelle autrement cette humeur, *bile*, & le vaisseau qui la contient, *vesicule du fiel*, en Latin *folliculus fellis*. Voyez Bile & Vesicule du Fiel. Le *fiel* se separe dans les glandes du foye, d'où il est porté partie dans sa vesicule, & partie dans l'intestin duodenum, pour aider à la digestion des alimens, & pour les rendre plus fluides. Il y a des animaux qui n'ont point de vesicule du *fiel*, comme les cerfs, les chevaux, ânes, mulets, daims, chameaux, & entre les poissons, les veaux de mer & les dauphins; mais leur *fiel* est renfermé dans des conduits qui se terminent aux intestins. Dans le *fiel* du taureau on trouve quelquefois une pierre recommandée pour la jaunisse. Le *fiel* de carpe, d'anguille ou de bœuf, seché & puis detrempé avec de l'eau de vie & des couleurs, empêche qu'elles ne s'écaillent. Le *fiel* de vache sert d'une excellente sauce, ou moutarde aux Princes d'Ethiopie pour manger de la chair de vache cruë, qui leur est un grand regal, à ce que dit le Pere Almeida dans sa Relation d'Ethiopie.

Fiel de boeuf. On rencontre souvent dans la vessie du *fiel* de bœuf un *fiel* petrifié en une pierre tendre, qui a la figure, la grosseur & la couleur d'un jaune d'œuf cuit & durci, disposée par croutes ou écailles assemblées les unes sur les autres, comme au *bezoar*; c'est pourquoi quelques-uns l'appellent *Bezoar bovis*; d'autres l'ont nommée *Alcheron lapis*, & les Arabes *Haraczi*. Cette pierre est sujette à se vermoudre, & à se reduire d'elle-même en poudre, quand on la garde long-

long-tems, à cause des petits vers ou mites qui s'y engendrent. Elle est sudorifique, aperitive, propre pour resister au venin. Voyez Lemery.

Fiel, signifie figurément en Morale, Haine, aversion, animosité. Cet homme n'a point de *fiel*; il n'est point vindicatif. Il a vomi tout son *fiel*; c'est-à-dire, beaucoup d'injures, & temoigné beaucoup de passion contre son adversaire. Des torrens de *fiel* & de bile coulent de sa plume. Oe. M.

Tant de fiel *entre-t-il dans l'ame des devots?* Boi.

Des sottises du tems je compose mon fiel. Id.

Fiel, se prend aussi pour, Amertume, chagrin, deplaisir. Il boit à longs traits, & le *fiel* & l'absinthe. Oe. M.

Me nourissant de fiel, *de larmes abbreuvée.* Rac.

Fiel de terre, est un nom qu'on donne à la petite centaurée à cause de son amertume. Voyez Centaurée.

Fiel de verre. C'est une écume separée de dessus la matiere du verre, avant qu'elle se vitrifie. On l'appelle autrement axonge ou sel de verre.

FIENT. s. m. ou Fiente. s. f. Fumier des bestiaux, excrement des animaux. On dit des choses qu'on meprise, qu'on les estime comme du *fient*. Les *fientes* de vaches, de pigeons, sont bonnes à fumer les terres. Il est deffendu aux jardiniers de se servir de *fiente* de pourceaux pour fumer leurs jardins & leurs couches. La *fiente* de vache est fort estimée chez les Malabares, ils la regardent comme quelque chose de saint, & ils en enduisent les murailles de leurs maisons: les Palais même des Rois sont parez de cet ornement. Voy. de Schouten. Il y a des animaux dont les *fientes* ont beaucoup de vertu à cause de leur sel volatil. Celle de porc arrête toutes sortes d'hemorragies. Il faut en donner une drachme en forme de poudre ou d'électuaire. Le remede de la colique & de la passion hysterique est la *fiente* de cheval. On en donne le suc exprimé avec de la bierre ou du vin, & ce même suc est bon pour la petite verole & pour la rougeole des enfans, comme pour la pleuresie. Quelques Medecins appellent aussi *fiente*, l'excrement de l homme, à laquelle ils donnent le nom de *civette occidentale*, lorsqu'étant dessechée au soleil, elle a changé sa mauvaise odeur en une bonne. Au reste *fient* n'a guere d'usage qu'en cette phrase basse & proverbiale: Ce n'est pas le *fient* de vos canes; ce qui se dit lorsqu'on veut faire entendre à quelcun, que ce qu'on lui demande est fort peu de chose pour lui. *Fiente* est donc le plus usité. On prononce *fiante*.

Ce mot est fait du Latin *fimetum*. Men.

Fiente, en termes de Chasse, se dit proprement des vuidanges ou excremens des loups & des bêtes puantes, comme renards, &c. A l'égard des bêtes mordantes, comme sangliers, on les nomme *lesses*; celles des bêtes qui vivent de brout, *fumées*; celles de la loutre, *épreintes*; celles des lievres & lapins, *crottes*.

FIENTER. v. act. Prononcez *Fianter*. Il ne se dit que des bêtes. L'Acad. Rendre des excremens. Cavale qui *fiente*. Quand les canaris *fientent* noir, c'est une marque qu'ils sont malades.

FIER. v. act. Ce mot est dissyllabe. Confier; donner, ou laisser quelque chose à un autre sur la bonne opinion qu'on a de sa fidelité; se reposer sur sa bonne foi. Je lui *fierois* tout ce que j'ay au monde. On ne doit *fier* sa vie, ou son honneur à ses amis, qu'après les avoir bien éprouvez. Il ne faut pas dire *fier*, au lieu de confier; il faut dire confier ses secrets à un ami, & non pas *fier* ses secrets à un ami. On l'employe plus ordinairement avec le pronom personel.

Se *fier*, ce verbe a trois regimes. On dit par exemple, se *fier* à son merite; se *fier* en son merite; se *fier* sur son merite. Vaug. Se *fier* de ses merites est une expression barbare. Corn.

Se *fier* à quelqu'un, en quelqu'un. On joint plus ordinairement le datif au verbe *fier*, que la proposition *en*. Je ne voudrois pas me *fier* à lui. Je ne m'y *fie* que de la bonne sorte. Celui qui se *fie* à tout le monde veut bien être trompé. Antipater ayant appris qu'Alexandre le Grand avoit fait mourir Parmenion, qu'il soupçonnoit d'avoir conjuré contre sa personne, s'écria, Si Parmenion est coupable, à qui les Princes se *fieront*-ils? & s'il est innocent, qui est le Prince à qui l'on se *fiera*? Abl. On ne peut se *fier* à ceux qui sont amoureux, ni s'assûrer de leur secret. P. de Cl. Que s'ils veulent bien s'en *fier* à la Compagnie, de la reparation qu'ils pretendent, &c. Boss.

Ce mot vient de *fidare*, qu'on a dit pour *fidere*. Menage.

Fier, signifie aussi, S'assûrer, se flatter. Se *fier* sur son credit, sur ses amis, sur sa fortune; pour dire, S'assûrer, se flatter qu'on a des amis, du credit; que sa fortune durera toûjours. Cesar se *fiait* trop à lui-même, & à sa bonne fortune. Mont.

Se fier. Ce mot se dit du marbre & des pierres dures qui se cassent aisement.

On dit proverbialement & à contre-sens, *Fiez* vous y. *Fiez* vous à cela. Fou qui s'y *fie*; pour dire, qu'il ne faut pas s'y *fier*.

Puis fiez vous à rimeur qui promet. La Font.

Il en est à mines discretes,
Et d'un entretien decevant,
Mais fiez vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent.

Mlle. De la Vigne.

FIER, ere. adj. monosyllabe. L'r se prononce. Orgueilleux, vain, presomptueux, hautain, altier, audacieux. Un gueux enrichi est toûjours *fier*.

Fier, se prend quelquefois en bonne part, & dans sa signification la plus fine: Un courage *fier*, un œil *fier*, une beauté *fiere*, une mine haute & *fiere*. Si la personne qui a de la fierté n'a pas l'esprit bien fait, elle sera aigre, au lieu d'être *fiere*. M. Sc. Le Roi avoit la demarche noble & *fiere*. Cesar subjugua tout l'Univers, excepté l'ame *fiere* & indomptable de Caton. Bou. Alors il n'a rien de choquant, & c'est plutôt une loüange qu'une injure; il signifie quelque chose de noble, de delicat & de vertueux: s'il y entre de l'orgueil & de l'audace, c'est un noble orgueil, & une audace mêlée de pudeur. Cette *fierté* est toûjours accompagnée de la belle gloire, & n'est opposée ni à la douceur, ni à la modestie. Une même personne peut avoir tout ensemble je ne sçai quoy de *fier* & de modeste. Bou. Il ne faut pas qu'une femme soit *fiere* jusqu'à la rudesse & à l'incivilité. M. Sc. Le mot de *fier* est tout François en sa signification fine, & les mots qui lui sont semblables dans les autres langues, n'expriment point ce que nous entendons par une mine *fiere*, une beauté *fiere*. Bouh.

Des sentimens d'un cœur si fier, *si dedaigneux,*
Peux-tu me demander le desaveu honteux? Rac.

Fier, se dit aussi en mauvaise part. Esprit *fier*, intraitable. Il est *fier* de ses richesses. Un regard *fier* & meprisant. Le favori *fier* & dedaigneux croyoit faire grace en souffrant qu'on le louât. Fen. Une prosperité continuelle rend plus *fier*, & moins prevoyant. Bou. Les vertus des Payens étoient des vertus *fieres*. Id. La foi aneantit les *fieres* pretentions de la raison humaine, qui veut decider de tout. Ju. Une jolie femme qui ne fait point parade de son merite, est plus aimable qu'une

ne beauté *fiere*, qui pretend que tout rende hommage à ses charmes. BELL. La jeune Reine *fiere* de sa beauté & de son credit gardoit peu de mesures. P. DE CL. Il y a des gens si *fiers* & si delicats, que la moindre chose les blesse. BELL. Il se tient *fier* de ses richesses, de ses amis, de son credit. L'ACAD.

Son orgueil triomphoit, & fier de cent conquêtes, VILL.

On dit faire le *fier*; pour dire, affecter de la fierté, temoigner de la fierté.

FIER, signifie aussi, Cruel, barbare, implacable. Un *fier* tyran, un *fier* ennemi. En ce sens il vient du Latin *ferox*.

En termes de Blason on appelle un lion, *fier*, quand il a le poil herissé.

FIER, se dit d'un cheval bouillant, & plein de courage.

On appelle en termes de chasse, perdrix *fieres*, celles qui sont difficiles à approcher.

FIER, est aussi un terme de Sculpture. C'est une épithete qu'on donne à une pierre dure, qui est difficile à tailler & qui s'éclatte sous le ciseau. Le liais feraut est une pierre très-*fiere*. On appelle aussi marbre *fier*, un marbre qui a le grain menu & qui est sujet à s'éclater, si lorsqu'on le charge on ne met dessus une matiere moins dure, comme de la pierre tendre, le marbre étant de telle nature, qu'il faut qu'il casse, ou que ce qui le touche dessus ou dessous éclate, si on ne met une lame de plomb, du mortier, ou quelque autre chose entre-deux.

FIER, est aussi un terme de Peinture. Toutes les figures de Jules Romain étoient *fieres* & hardies. PEL. La tête du Christ est tournée d'une certaine maniere *fiere*. FEL. On dit que les touches d'un tableau sont *fieres*, quand les couleurs sont heurtées, & que les teintes ne sont pas adoucies & noyées ensemble. On dit aussi pour signifier la même chose, que le tableau est touché *fierement*, qu'il a de la *fierté*.

L'Academie ne dit point *fier* en matiere de Sculpture, ni en matiere de peinture.

FIER-A-BRAS. s. m. Terme populaire, qui se dit d'un fanfaron qui fait le brave & le furieux, & qui se veut faire craindre par ses menaces.

Ce mot vient de Guillaume *Fierabrach*, c'est-à-dire, Bras de fer, qui étoit frere de Robert Guiscard qui conquit la Sicile, & qui étoit un fort vaillant homme.

FIEREMENT. adv. D'une maniere fiere, hautaine, altiere. Il marche *fierement*. Regarder quelqu'un *fierement*. Parler *fierement*. Il l'a traitté *fierement*, de haut en bas. Il est plus aisé de braver *fierement* la mort, que de badiner tranquillement avec elle. CORN. Alexandre alloit *fierement* à la gloire. TOUR.

Moi qui, contre l'amour fierement *revolté*
Aux fers de ses captifs ay long temps insulté. RAC.

FIERS. s. m. p. Borel dit qu'on nommoit autrefois *fiers*, une espece de raisins que l'on appelle *figers* en Poitou, à cause qu'ils ont la douceur des figues.

FIERTABLE. adj. On dit à Roüen qu'un crime est *fiertable*, lorsqu'on peut en obtenir la remission en levant la fierte de S. Romain. Voyez FIERTE. Le crime de leze majesté, de duel, &c. étoient autrefois *fiertables*, ils ne le sont plus maintenant.

FIERTÉ. s. f. Orgueil, vanité, presomption. Il a une sotte *fierté*, une *fierté* ridicule. La *fierté* de cette femme ressemble bien à de l'orgueil, & approche fort d'une sotte vanité. M. SC. Defaites vous de cette *fierté* magistrale & pedantesque. BAY. Il m'a repondu avec une *fierté* & une insolence que je ne puis oublier. OR. M. Nous serions moins implacables, si notre *fierté* naturelle pouvoit rabattre un peu de ce qu'elle pretend lui être dû. MORALE DE P. En general le mot de *fierté*, sans une épithete qui en determine la signification, a une mauvais sens, sur tout en parlant des hommes. Il est plein de *fierté*, il a beaucoup de *fierté*.

FIERTÉ, dans un bon sens, & en parlant d'un homme, signifie particulierement, Hauteur d'ame, passion pour la gloire, je ne sçay quoy de grand, & de vif dans les sentimens & dans l'air, qu'on ne sçauroit bien exprimer que par le mot de *fierté*. BOU. Il y a bien de la difference entre la *fierté* d'un Heros, & celle d'un brutal. CAIL. Jamais homme ne mourut avec une *fierté* plus noble que Catilina. ST. EV. L'exterieur d'un Philosophe doit être armé d'une gracieuse *fierté*. MONT. Quand la *fierté* est mal soutenuë, c'est plutôt orgueil, que grandeur d'ame. WICQ. La *fierté* de Montagne est une *fierté* d'honnête homme. MALEB. Il faut nourrir l'esprit au grand, & le tenir toûjours plein d'une certaine *fierté* noble & genereuse. BOI. Les autres passions corrompent cette beauté mâle que l'homme doit avoir naturellement: la seule hardiesse lui donne cet air majestueux, cette agreable *fierté*, & ce bel orgueil qui conviennent à son sexe. LA CHAM. Pompone de Bellievre étoit fier de cette noble *fierte* qui sied bien à la vertu, & qui n'a rien de rude & d'incivil. BOU. La *fierté* de ses regards marquoit que son cœur étoit exempt de crainte. OR. M. Il est des *fiertez*, comme des heros, de plus d'une espece & de plus d'une maniere. BOUH.

Mais comment pourrez vous jamais,
Avec d'assez fidelles traits,
Peindre sa sagesse admirable,
Sa valeur, sa noble fierté? ODE A ACHANTE.

FIERTÉ, en parlant des femmes, signifie quelquefois simplement, Sagesse, vertu severe, insensibilité. Mes soins n'ont pu venir à bout de sa *fierté*. Il est inutile à une femme de contrefaire la severe, & de se parer d'une *fierté* scrupuleuse: c'est une politique usée. BELL.

Depuis le jour fatal où ma fierté *vaincuë, &c.* VILL.
Rigoureuse fierté, *qu'êtes-vous devenuë?* LA SUZE.

FIERTÉ, dans un sens encore plus délicat, signifie une severité charmante, des manieres dedaigneuses, mais nobles & engageantes. Cette sorte de *fierté* donne de la majesté, & marque une ame grande & élevée. Les femmes ne sçauroient trop conserver une certaine *fierté* modeste qui leur sied si bien, & qui deconcerte les plus hardis & leur inspire de la timidité. BELL. Racine fait dire par Andromaque à Pyrrhus:

Pardonnez à l'éclat d'une illustre fortune,
Un reste de fierté *qui craint d'être importune.*

Ce que nous entendons finement par *fierté*, est bien éloigné de ce que les Latins entendent par *feritas*, les Italiens par *fierezza*, les Espagnols par *ferocidad*, & de ce que nous entendons nous mêmes par *ferocité*. BOUH.

FIERTÉ, se prend aussi pour ferocité, cruauté. Barbare *fierté*. Les lions apprivoisez perdent leur *fierté* naturelle.

FIERTÉ, se dit aussi en Peinture. Voyez FIER.

On dit aussi d'un cheval courageux qu'il a de la *fierté*.

FIERTE. s. f. Vieux mot, qui signifioit autrefois une châsse. Il n'est plus en usage qu'en Normandie, en parlant de la *fierte* de Saint Romain Archevêque de Roüen, en faveur duquel on accorde grace à un criminel le jour qu'on porte sa châsse par la ville. On dit par reproche à un homme, qu'il a levé *la Fierte*; pour dire, qu'il a fait quelque crime qui avoit merité la mort.

Ce mot vient de *pheretrum*. Anciennement on prononçoit *fiestre*; & ce mot se trouve ainsi écrit dans les Etymologies Françoises de Du Cange & dans les Origines Gau-

Gauloises de Borel. Men.

Cet usage vient de ce qu'on pretend que sous le regne du Roi Clotaire il y eut un dragon, qu'on a depuis appellé la *Gargouille*, qui faisoit une infinité de maux aux environs de Roüen. Saint Romain le combattit étant seulement armé d'un surplis, & d'une étole qu'il mit autour du cou de la bête, qui obeït & fut amenée jusques dans la ville, où elle fut brûlée en presence du peuple. Il la donna à conduire à un prisonnier condamné à mort, qu'il avoit demandé pour l'accompagner, dont il obtint ensuite la liberté: & en memoire de ce miracle, Saint Ouen son successeur obtint de Dagobert fils de Clotaire II. le privilege de delivrer un meurtrier qui se trouveroit dans les prisons, à la charge de lever la *fierte* de Saint Romain, à la procession qu'on fait en son honneur tous les ans le jour de l'Ascension. C'est au Chapitre de la Cathedrale qu'appartient ce droit. Voyez Gargouille.

Il y a plusieurs Auteurs qui tiennent cela fabuleux, & entre autres Pasquier. L'an 1699. les Officiers du Bailliage & Siege Presidial de Roüen presenterent une Requête au Roi, dans laquelle ils pretendirent faire voir trois choses. 1. que le Dragon, ou *Gargouille* porté à Rouen aux Processions des Rogations & au jour de l'Ascension, n'est pas la figure d'un animal tué miraculeusement par S. Romain, mais une ancienne ceremonie de l'Eglise: 2. que le privilege de delivrer un prisonnier le jour de l'Ascension, doit son origine à la pieté des Ducs de Normandie, & non pas au pretendu miracle de la *Gargouille*: 3. que ce privilege ne doit pas s'étendre aux crimes appellez cas Presidiaux, & ne doit avoir lieu que pour des homicides malheureux commis dans la Province. Ils prouverent la fausseté du miracle par le silence des Auteurs contemporains & de ceux des siecles suivans. On lit dans la vie de St. Romain, que Rigaut a fait imprimer, que ce Saint obtint de Dieu par ses prieres, que la riviere de Seine, qui étoit debordée, rentrât dans son lit ordinaire. Un Poëte Grec plusieurs siecles après, donna à ce debordement le nom d'Hydre, & c'est peut-être ce qui a donné lieu à la fable du Dragon, ou *Gargouille*. Quoi qu'il en soit, il est constant qu'on n'a commencé à parler de ce miracle que sur la fin du 14. siécle, & ça toûjours été avec des contradictions qui lui ôtent toute créance. A ces variations succedent les erreurs de Chronologie. Dans cette obscurité, & au milieu de tant de contradictions, il paroît que les Ducs de Normandie faisant leur séjour dans leur Capitale, avoient la pieuse coûtume d'accorder un prisonnier à l'Eglise de Roüen, lorsqu'ils assistoient à la ceremonie du jour de l'Ascension, pour imiter par cette delivrance réelle, la delivrance mysterieuse du Genre-humain, de la captivité du Demon par Jesus-Christ montant au Ciel. En effet on remarque que Richard I. Duc de Normandie & Roi d'Angleterre, ayant été detenu prisonnier en Autriche, il n'y eut point cette année-là de prisonnier delivré, & qu'à son retour il en accorda deux l'année d'après, en action de graces de la liberté qu'il avoit lui-même recouvrée. De cette coûtume volontaire de la part des Ducs, l'Eglise de Roüen se prevalant des changemens arrivez en Normandie par l'invasion des Anglois, s'en est fait un droit qui a été toleré par les Rois de France, & confirmé même par Loüis XII. & Henri IV., à condition de ne pouvoir user de ce privilege pour des criminels accusez de crimes de leze-Majesté, heresie, vol, viol, assassinat, guet à pens & fausse monnoye. A ces restrictions le Conseil d'Etat en ajouta d'autres par son Arrêt du mois de Mai de l'an 1699. en faisant defenses aux Chanoines d'élire d'autres prisonniers qu'un qui soit originaire de la Province, & qui y ait été decreté. Pig. de la Force. *Nouv. Descr. de la Fr.*

FIERTÉ. adj. f. Terme de Blason, qui se dit de la baleine, lorsqu'elle a les dens, les ailerons & la queuë de gueules.

FIERTON. s. m. Terme de Monnoye. Sorte de poids ancien qui contenoit en soi le poids du remede de l'ouvrage que l'on ordonnoit être forgé en monnoye, en sorte que le trebuchant y étoit compris.

FIERTONNEUR. s. m. Officiers qui furent créez en 1214. par Philippe le Bel en chaque Monnoye du Royaume, pour visiter le matin & l'après dinée les Officiers de chaque fournaise. Chacun deux étoit garni de balances pour recevoir au poids de fierton l'ouvrage qui étoit devant les ouvriers. Aujourd'hui la fonction de *fiertonneur* est exercée par celui qui est commis pour verifier les flans qui ont été ajustez par les Ouvriers & les Tailleresses.

FIEU. s. m. Ce mot s'est dit autrefois pour fils, & le peuple le dit encore dans quelques Provinces.

Bieau Sire leu n'escoutez mie
Mere tenchant son fieu qui crie. La Font.

FIEVÉS. Terme de Coûtumes. Gaya de Treville a fait un livre sur les huit *fiévés* de l'Abbaye de St. Corneille de Compiegne: ce sont, dit-il, les Barons de l'Abbaye. Pairs & *fiévés* des Evêques.

FIEVRE. s. f. Fermentation extraordinaire du sang & des humeurs, accompagnée de la frequence du poulx, & le plus souvent d'une chaleur excessive qui se fait sentir dans tout le corps, ou dans ses principales parties. Il a la *fievre*. La *fievre* lui prit. Bouh. Le peuple dit, Il a les *fievres*. Les Poëtes font ce mot de deux Syllabes.

Et la fievre *au retour terminant son destin.* Boil.
Cependant à l'entendre il se soûtient à peine;
Il eut encore hier la fievre *& la migraine.* Id.

Ce mot est derivé du Latin *febris*, qui vient de *fervere*, *bouillir*: ce qui montre fort bien l'analogie du mot que les Grecs employent pour signifier la même chose, savoir *puretos*, de *pur*, *ignis*, *feu*. La cause la plus ordinaire de la *fievre*, est l'exaltation des parties sulphureuses du sang, & leur melange avec des sels acides ou d'autres de differente nature.

Il y a plusieurs especes de *fievre*, dont le nom & la distinction viennent de la cause qui la produit, du temps qu'elle dure, de ses accès ou redoublemens, & de ses differens symptomes: & comme les Anciens mettoient quatre sortes d'humeurs, aussi ils établissoient quatre sortes de *fievres*, la sanguine, la bilieuse, la pituiteuse & la melancholique.

On divise la *fievre* en *essentielle* & en *symptomatique*.

La *fievre essentielle* est celle dont la cause est contenuë originairement dans le sang.

La *fievre symptomatique* survient comme quelque accident à une autre maladie qui la precede, comme à un phlegmon, à un éryfipele, à un abscès, &c. d'où vient qu'on l'appelle *phlegmoneuse*, *érysipelateuse*, *purulente*, &c.

La *fievre essentielle* est ou *continuë*, ou *intermittente*.

La *fievre continuë* est une *fievre* qui ne donne point de relâche au malade: elle est *putride* ou *non putride*.

La *fievre continuë non putride*, est celle dans laquelle les parties du sang ne sont pas si fort desunies qu'il se fasse une dissipation des plus considerables. Il y en a de deux sortes, *l'éphemere*, & la *synoque simple*. Plusieurs y ajoûtent la *fievre etique*.

La *fievre éphemere* est une *fievre* qui ne dure ordinairement que vingt-quatre heures. On l'appelle aussi *diaire*, du mot Latin *dies*, comme *éphemere*, du mot Grec *émera*, jour.

jour. Si elle continuë quelques jours, on la nomme *éphemere étenduë*, ou *synoque* simple. Ces deux especes de *fievres* viennent de l'effervescence des parties les plus volatiles du sang.

La *fievre ethique* est une *fievre* lente qui extenuë peu-à-peu le corps. Elle est ainsi nommée du mot Grec *exis*, qui signifie *habitude*, parcequ'il est difficile de la chasser. Elle a trois degrez: le premier est, quand elle consume l'humidité des parties: le second, quand elle devore leur substance charneuse: le troisiéme, quand elle s'attache aux parties solides & les detruit, & alors elle est incurable. Elle fait comme la flamme, qui consume d'abord l'huile d'une lampe, puis l'humidité du lumignon, & enfin le lumignon même.

La *fievre continuë putride* est une *fievre* dans laquelle la tissure du sang a été renduë si lâche, que ses principales parties se dissipent. Elle est *simple* ou *composée*.

La *fievre simple* n'a qu'un même degré de chaleur depuis son commencement jusqu'à la fin. La *composée* a des redoublemens & des remissions. Il y a plusieurs especes de *fievre continuë putride composée*, la quotidienne continuë, la tierce continuë & la quarte continuë, lesquelles ne sont autre chose qu'une *fievre continuë* qui a des accès ou redoublemens tous les jours, ou de deux jours l'un, ou deux fois en quatre jours.

Il y a plusieurs autres especes de *fievre continuë* plus composées, savoir la *double* ou *triple-quotidienne*, la *double* ou *triple-tierce*, la *double* ou *triple-quarte*, & *l'hemitritée*.

La *fievre continuë double* ou *triple-quotidienne*, est celle qui a deux ou trois redoublemens tous les jours.

La *fievre continuë double* ou *triple-tierce*, est celle qui a deux ou trois redoublemens de deux jours l'un.

La *fievre continuë double* ou *triple-quarte*, est celle qui a deux ou trois redoublemens chaque quatriéme jour.

La *fievre hemitritée* ou *demi-tierce*, est une *fievre* composée d'une continuë & de deux intermittentes de differente nature, comme d'une quotidienne & d'une tierce. Ceux qui en sont attaquez, outre la continuë ont tous les jours un redoublement, & de deux en deux jours ils en ont deux.

La *fievre intermittente*, est une *fievre* qui vient à diverses reprises. Elle est de plusieurs sortes,

La *quotidienne*, qui prend tous les jours.

La *fievre double-quotidienne*, est celle qui prend deux fois en 24. heures.

La *fievre tierce*, qui ne prend que de deux jours l'un. Elle est ou *legitime* ou *batarde*.

La *fievre tierce legitime*, ne dure que douze heures, & est suivie d'une entiere remission.

La *fievre tierce batarde* ou *illegitime* va au delà de douze heures, & en dure souvent 18. ou 20.

La *fievre double-tierce*, est une *fievre* qui donne deux accès de deux jours l'un. On appelle aussi *double-tierce*, une *fievre* qui prend tous les jours comme la quotidienne, avec cette difference que celle-ci prend à-peu près à la même heure, au lieu que la *double-tierce* prend en des temps differens, le troisiéme accès répondant au premier, & le quatriéme au second.

La *fievre triple-tierce*, est une *fievre* qui donne trois accès de deux jours l'un. On appelle aussi *triple-tierce*, une *fievre* qui donne trois accès en deux jours.

La *fievre quarte*, est une *fievre* qui ne vient que le quatriéme jour, & qui laisse deux jours de repos.

La *fievre double-quarte*, est une *fievre* qui donne deux accès chaque quatriéme jour. On donne aussi ce nom à une *fievre* qui prend le malade deux jours consecutifs; & ne lui en laisse qu'un de bon.

La *fievre double-quarte*, est une *fievre* qui donne trois accès chaque quatriéme jour. On appelle aussi *triple-quarte*, une *fievre* qui prend tous les jours, comme la quotidienne & la double-tierce: elle en differe par le retour de ses accès, le quatriéme répondant au premier, le cinquiéme au second, & le sixiéme au troisiéme.

Il y a encore des *fievres intermittentes* qui prennent de cinq en cinq jours, ou de six en six, ou de sept en sept, & en d'autres intervalles.

La *fievre confuse*, est une *fievre* qui n'a point de periode.

La *fievre chaude* que les Medecins appellent *fievre ardente*, & en Grec *Kaysos*, est une *fievre* fort aiguë, accompagnée d'une soif inextinguible.

La *fievre lypirie*, est une espece de *fievre ardente* dans laquelle la chaleur est fort grande au dedans, pendant que les parties exterieures sont froides.

La *fievre assodes*, est aussi une espece de *fievre ardente* accompagnée de frequentes inquietudes, & le plus souvent de nausée & de vomissement.

La *fievre elodes*, est une *fievre* dans laquelle les malades suent continuellement.

La *fievre syncopale*, est une *fievre* qui est accompagnée de frequentes syncopes.

La *fievre épiale*, est une *fievre* dans laquelle on sent en même temps de la chaleur & du froid dans les mêmes parties.

La *fievre lente*, est une fort petite *fievre* qui consume peu-à peu le malade. Elle vient d'obstruction, ou d'un ulcere du poulmon, du foye, de la ratte, ou de quelque autre partie. Les *fievres* que le Quinquina ne guerit pas, ce sont les *fievres lentes* qui naissent de quelque abscès interne, d'où s'écoule continuellement dans le sang une matiere purulente. Hist. de l'Ac. R. des Sc.

On appelle *fievre erratique*, une *fievre* qui vient aux filles par la suppression de leurs mois, laquelle ne garde aucun ordre.

Enfin il y a des *fievres* extraordinaires, comme les *pestilentielles*, *malignes*, *purpurées*, celles de *pleuresie*, de *coqueluche*, *l'ephemere* des Anglois, &c. qui ont diverses causes & complications, & des symptomes dangereux & mortels. Le Journal d'Allemagne de 1679. parle d'une *fievre* dont les accès arrivoient seulement & reglément tous les huit jours à la même heure. On tient que personne ne meurt sans *fievre*, non pas même ceux qui meurent de mort violente. Anthoine Menjot sçavant Medecin, a fait une Histoire des *fievres* malignes & de leur cure.

Les Anciens ont compté un si grand nombre de *fievres*, qu'au lieu d'éclaircir cette matiere, ils l'ont embrouillée. Selon Mr. Valentini la division des *fievres* la plus établie est celle-ci. Les *fievres* se divisent en intermittentes & en continuës. Les intermittentes sont ou simples ou composées; simples, comme l'intermittente quotidienne, la tierce, la quarte, soit batardes ou vrayes; composées, comme la tierce double, la tierce triple, la quarte double, la quarte triple. Les continuës se divisent en aiguës & en lentes; les aiguës sont ou continentes, autrement dites synoques, ou continuës periodiques. Les continentes sont ou benignes ou malignes; benignes, comme la *fievre* diaire; malignes, comme la *fievre* pourprée, la *fievre* de peste. Les continuës periodiques sont, par exemple, la quotidienne continuë, la tierce continuë, la quarte continuë. Pour ce qui est des lentes, la *fievre* de catarrhes & la *fievre* hectique sont des fievres chaudes. J. des Sc. T. XXX.

On appelle *foyer de la fievre*, le lieu où est son siege, où reside l'humeur qui la cause, comme le mesentere, le pancreas, &c. & *accès de fievre*, un effort que fait la nature irritée pour se depêtrer de l'humeur qui la tourmente.

FIEVRES, au plurier, n'est gueres en usage que parmi le peuple, qui dit, Avoir les *fievres*; pour dire, Avoir la *fievre* ou quotidienne, ou tierce, ou quarte. On dit pourtant, il a beaucoup couru de ces *fievres*-là cette année. L'Acad. Le meilleur remede qu'on a trouvé contre la *fievre*, est le quinquina.

Contre la fievre *& sa fureur mutine,*
Sans employer ni drogue, ni racine,
La diette est tout mon retranchement :
J'honore fort toute la Medecine,
Et par respect j'en use sobrement. Du Cer.

FIEVRE, signifie aussi fig. toute sorte d'inquietude & d'emotion. L'attente de cette nouvelle lui donne la *fievre*. On a donné avis à ce Prieur, qu'on avoit jetté un devolut sur son Benefice, cela lui a donné la *fievre*, l'a allarmé.

L'Empereur Caracalla condamna ceux qui mettoient des remedes à leur cou pour se guerir de la *fievre*. Ces remedes superstitieux ont été souvent condamnez par les Conciles. C'étoient ordinairement des choses qui avoient reçu la pretenduë benediction d'un marmoteur. Bay.

FIEVRE-SAINT-VALIER. Expression populaire & proverbiale. Mr. de Thou en rapporte ainsi l'origine. Jean de Poitiers, Seigneur de Saint Valier, aiant été condamné à mort, sa fille qui étoit d'une grande beauté, obtint sa grace de François I. Mais saint Valier revint du suplice où il avoit été conduit avec une *fievre* si maligne & si opiniâtre, qu'il en pensa perdre l'esprit, & qu'on eût bien de la peine à le guerir. Pasquier dit même qu'il en mourut. Cet accident donna lieu d'appeller *Fievres de saint Valier*, les *fievres* violentes & opiniâtres. Menage.

FIEVRE. Nom d'une Divinité Payenne. Les Payens ne se contentoient pas d'adorer des hommes deïfiez, ils avoient fait des divinitez de toutes les passions & même d'une partie des maladies. Les Romains firent de la *fievre* une Déesse, & l'honorerent, pour l'engager à faire moins de mal, comme dit Valere Maxime. Il y avoit à Rome plusieurs Temples de cette Déesse. On y portoit les remedes qui avoient été appliquez sur le corps des malades. Cela servoit plus, selon la remarque du même Auteur, à guerir l'inquietude de l'esprit que le corps, & ces anciens Romains qui deïfierent la *fievre*, dûrent leur santé bien plus à leur frugalité qu'à la protection de cette Déesse. On a trouvé en Transylvanie un monument consacré à la *Fievre* en ces termes. FEBRI. DIVÆ. FEBRI. SANCTÆ. FEBRI. MAGNÆ. CAMILLA. AMATA. PRO. FILIO. MALE. AFFECTO. P. Les Anciens disoient que la *fievre* quarte étoit fille de Saturne, parce, dit Tristan, que cette *fievre* prend son origine d'une melancolie chagrine & toute Saturnienne.

On dit proverbialement, Vos *fievres* quartaines, quand on veut faire une imprecation contre quelcun, laquelle est particuliere aux François, parcequ'étant naturellement prompts & impatiens, ils croyent souhaitter plus de mal à leur ennemi, en leur souhaittant une maladie de longue durée, telle qu'est la *fievre* quarte, que s'ils leur souhaittoient une maladie plus courte & plus dangereuse. On dit aussi, Quand on ne jouëroit que des *fievres* quartaines, que chacun les veut gagner. On dit prov. & bass. d'un homme qui a une espece de frissonnement dès qu'il a mangé, qu'il a la *fievre* de veau, qu'il tremble quand il est saoul. On dit encore, Tomber de *fievre* en chaud mal, pour dire, Changer de malheur, en éviter un, pour tomber en un pire. Ce proverbe répond à un fameux vers Latin,

Incidit in Scyllam, cupiens vitare Charybdim.

Ce vers si celebre est tiré d'un Auteur assez obscur, nommé Galterus, ancien Poëte qui écrivit en vers la vie d'Alexandre. On dit d'un homme qui merite le mal qu'il souffre, que cela est employé comme *fievre* en corps de Moine. On dit, que les lions & les lievres ont toûjours la *fievre*; les premiers par ardeur de courage, les autres par timidité.

FIEVREUX, EUSE. adj. Qui a la fievre, ou qui en attend quelque accès. On le dit aussi de ce qui cause la fievre. Les abricots, les melons sont *fievreux*. L'automne est la saison de l'année la plus *fievreuse*. Le Soleil de Mars est *fievreux*. Les yeux d'écrevisse ont la vertu de corriger l'humeur *fievreuse*. J. des Sc. Ce malade a eu une vision *fievreuse*. Amus. Ser. & Com.

F I F.

FIFRE. f. m. Espece de flûte d'Allemand à six trous, qui rend un son fort aigu, & qui est percée par les deux bouts. Elle s'embouche par le premier trou percé sur la longueur. C'est-à-dire, que pour en jouër, il la faut mettre de travers sur les levres, & mettre la levre d'en bas sur son premier trou. Elle est fort en usage à la guerre dans l'Infanterie, pour accompagner les tambours, sur tout parmi les Suisses. On s'en sert dans le Regiment des Gardes Françoises. Men. Joüer du *fifre*. Joüeur de *fifre*. Le *fifre* fait des sons plus vifs & plus éclattans que la flûte d'Allemand, parcequ'il est plus court & plus étroit.

FIFRE. Ce mot se dit aussi de celui qui jouë du *fifre*. C'est le *Fifre* de notre Compagnie. Nous avons un excellent *Fifre*.

On dit d'un homme pour se moquer de lui, qu'il est un plaisant *fifre*.

Ce mot vient de *pfeiffe*, qui est chez les Allemands le nom de cet instrument. Ils disent *pfeiffen*; pour dire, joüer de cet instrument, & *pfeiffer*, pour signifier celui qui en jouë. Men.

F I G.

FIGALE. C'est un bâtiment des Indes, qui ne porte qu'un mât qui est placé au milieu. Il a une dunette qui est toute ouverte, & qui fait une petite saillie sur l'eau. On y rame continuellement quoique la voile soit déploiée. Il n'y a qu'une grosse cheville à l'avant pour servir d'éperon.

FIGEMENT. f. m. Action par laquelle une chose se fige, s'épaissit. Les Medecins disent que la graisse se fait par le *figement* des parties les plus subtiles, & les plus aërées du sang.

FIGER. v. act. Condenser, congeler, coaguler, arrêter le mouvement des parties des choses liquides. Le venin des viperes tuë, parcequ'il *fige*, & coagule le sang, & empêche sa circulation. La peur lui a *figé* le sang dans les veines.

A cet effroyable prodige
D'un pied ma face s'alongea,
Et dans mon corps mon sang figea. Scar.

Il est aussi n. p. Le beurre, la cire se *figent* en se refroidissant. Quand on mange trop de graisse, elle *se fige* dans l'estomac, & cause le vomissement. Ce bouillon s'est *figé*.

FIGÉ, ÉE. part.

Ce mot vient du Latin *figere*. *Une chose figée est comme fichée, ou fixée & arrestée; tellement qu'elle ne peut couler.* Nicod. Ce qu'il a pris, dit Menage, mot pour mot de Robert Etienne.

FIGUE f. f. Fruit sucré, plein de petits grains, que porte le figuier. Ce fruit n'étant encore gros que comme un pois est appellé en Latin *grossulus*; quand il

est plus gros, mais non encore mûr, on le nomme *grossus*, & quand il est tout-à-fait mûr, *ficus*, d'où vient le mot François, *figue*. Il croît à la grosseur & à la figure d'une poire mediocre, de couleur verdâtre, blanche en dehors & rougeâtre en dedans, charnu, mou, succulent, visqueux, d'un goût delicieux; il contient des graines aplaties & presque rondes. Il y en a de beaucoup d'especes qui different en figure, en grosseur, en couleur, en goût. Il y a des *figues* blanches & des *figues* violettes. Il y en a aussi de noires & de couleur de pourpre, de vertes, de roussâtres, de pâles & de plusieurs autres couleurs. On les cueuille en automne, & on les met sur des clayes pour secher. Un cabat de *figues*. La *figue* la plus hâtive est la *figue* blanche, qu'on nomme *Figue fleur*, qui est de trois sortes; la grosse à courte queuë, celle à longue queuë, & la petite de Marseille. Toutes trois sont blanches dehors, & dedans fort sucrées & fondantes. La *figue* jaune est très-grosse, un peu rouge dedans, de couleur de grenade, a les pepins plus gros, & est très-bonne. La *figue* violette platte est de mediocre grosseur, & la violette longue est très-grosse, appellée *figue d'Espagne*, & a de la peine à meurir. La *figue* verte, dite *brugeotte*, est plus courte & plus petite, toûjours verte dehors, & très-rouge dedans. La *figue* de Bordeaux, dite *l'Angelique*, ou *de Langon*, est violette, longue, & menuë, rouge dedans, & des plus exquises. Vers le milieu & vers le Nord de la France, la *grosse violette*, qu'on appelle *goureau*, ou *figue peire*, ou *figue de Bourdeaux* n'est pas delicate; elle a le grain trop gros, & elle est trop seche. Les *figues* en Provence & même à Paris meurissent plutôt si on pique leurs yeux avec une paille graissée d'huile d'olive. Tournefort. On ne croiroit pas qu'une *figue* fut une fleur aussi bien qu'un fruit. Cependant, selon Mr. de La Hire le Cadet, c'en est une, & une fleur à étamine, & ces étamines ont des sommets dont la poussiere feconde les graines. Rien de tout cela ne saute aux yeux, & c'est à une observation exacte que cette decouverte est due. Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1712.

Les *figues* sont toutes de difficile digestion, à cause de leur substance visqueuse & phlegmatique. On en fait secher au soleil ou au four, & on appelle ces *figues seches*, *carica* ou *ficus passa*. On s'en sert dans les alimens ou en Medecine: elles sont faciles à digerer, parcequ'elles ont perdu la plus grande partie de leur phlegme visqueux par la coction qu'on leur a donnée au four: elles contiennent beaucoup d'huile & de sel essentiel. Elles adoucissent les acretez du rhume & de la poitrine, elles fortifient le poumon, elles amolissent les duretez, elles excitent l'accouchement, elles resistent au venin, elles soulagent les maladies des reins & de la vessie, étant prises interieurement en decoction; on en fait des gargarismes pour les maux de la gorge & de la bouche; on en applique aussi exterieurement pour digerer, amolir & hâter la suppuration. Dioscoride et Matthiole. Le Chap. V. de la 3. partie de l'*Instruction* de la Quintinie est un Traité des *Figues*. Liger fait monter les differentes especes de *figue* jusqu'à vingt & deux, dont il donne un detail très exact.

Figue musquée. Nom d'une sorte de poire d'été. Elle est jaune, fouettée de rouge, & d'un goût assez relevé. On lui a donné des noms qui marquent ses qualitez, car on l'appelle *Bellissime*, à cause de sa beauté, & *Bonne deux fois l'an*, parcequ'elle fleurit & porte du fruit deux fois l'année.

Figue grasse, est une vieille *figue*, une *figue* d'antan ou grosse *figue* qui sert à meurir les abscès.

On dit proverbialement, Moitié *figue*, moitié raisin; pour dire, moitié de gré, moitié de force. Il y a donné les mains moitié *figue*, moitié raisin. Il se dit aussi, pour signifier simplement, ni bien ni mal. Vous a-t'il bien reçu? Moitié *figue*, moitié raisin. Il est du style familier.

On dit aussi, Faire la *figue* à quelcun, pour dire, mepriser quelqu'un, le braver, le deffier, se moquer de lui. Il fait la *figue* à tous ses ennemis. Il est du style familier. L'Acad. On *fait la figue* à quelcun quand on se moque de lui en faisant quelque sorte de grimace.

> *. . . Pape* figue *se nomme*
> *L'Isle & Province où les gens autrefois*
> *Firent la* figue *au portrait du Saint Pere:*
> *Punis en sont, rien chez eux ne prospere.*
>
> La Font.

Ce proverbe vient de l'Italien *Far la fica*. Il tire son origine, à ce que dit Munster & autres Auteurs, de ce que les Milanois s'étant revoltez contre Frideric, avoient chassé ignominieusement hors de leur ville l'Imperatrice sa femme, montée sur une vieille mule nommée *Tacor*, ayant le derrierre tourné vers la tête de la mule, & le visage vers la croupiere. Frideric les ayant subjuguez, fit mettre une *figue* aux parties honteuses de *Tacor*, & obligea tous les Milanois captifs d'arracher publiquement cette *figue* avec les dens, & de la remettre au même lieu sans l'aide de leurs mains, à peine d'être pendus & étranglez sur le champ: & ils étoient obligez de dire au Bourreau qui étoit present, *Ecco la fica*. C'est la plus grande injure qu'on puisse faire aux Milanois que de leur faire la *figue*: ce qu'on fait en leur montrant le bout du pouce serré entre les deux doigts voisins. De là ce proverbe est passé aux autres nations, & même aux Espagnols, qui disent, *Dar las higas*. Les Latins par derision montroient la moitié de l'ongle, comme on voit dans ce passage de Juvenal, *mediumque ostenderet unguem*. Les François font les cornes, en montrant deux doigts étendus pour faire le même signe.

FIGUERIE. s. f. Quelques-uns disent *Figuierie*; mais *figuerie* est le veritable mot. C'est un jardin particulier destiné à mettre seulement des figuiers, soit qu'ils soient en pleine terre, soit qu'ils soient dans des caisses. J'ay une fort belle *figuerie*. Allons nous promener à la *figuerie*. C'est un terme nouveau introduit à l'imitation de celui d'orangerie. La Quint.

FIGUIER. s. m. L'arbre qui porte les figues. Le *figuier* est de grandeur mediocre, il a son tronc court & entortillé, son bois blanc & spongieux, comme celui de la vigne, visqueux & propre à faire des boucliers. Il enferme un lait astringent, amer & picquant au goût, qui peut aisément ulcerer. Ses racines sont nombreuses, longues, fermes, difficiles à tirer & à rompre, entourées de filamens de couleur jaune & n'enfoncent gueres en terre; ce qui est cause qu'il craint le froid. Sa feuille est grande, large, épaisse, decoupée en cinq parties ou angles, ressemblante à celle de la vigne, mais plus grande, plus dure & plus noirâtre, attachée par une queuë ronde & forte, qui jette une liqueur laiteuse quand on la rompt. Ses fleurs, suivant quelques Botanistes, sont de certains filets semblables à des étamines qui se trouvent dans l'interieur des jeunes figues. Ses fruits naissent des branches en forme de poire. On cultive le *figuier* dans les climats temperez. Les meilleures *figues* croissent en Languedoc, en Provence, en Italie & autres païs chauds. En Latin, *ficus communis*.

Ficus, du Grec *phuo*, je produis, parceque le figuier multiplie beaucoup.

Le Figuier Sauvage, ou *Caprificus*, porte des fruits que l'on ne sçauroit manger en Languedoc & en Pro-

Provence, au lieu que dans le Levant ils deviennent bons après qu'ils ont été piquez par des especes de mouches. Voyez CAPRIFICATION.

Il y a plusieurs autres especes de *figuier*. Le lait du *figuier*, tant privé que sauvage, fait prendre le lait comme la presure, & dissout celui qui est caillé comme le vinaigre. On appelle le *figuier*, le plus sage des arbres, parcequ'il ne pousse ses feuilles qu'après que les gelées sont passées. On dit que le *figuier* est exempt de la foudre aussi bien que le laurier. Adam après son peché se fit des habits de feuilles de *figuier*. JESUS-CHRIST maudit le *figuier* qu'il trouva sans fruit, lorsqu'il n'étoit pas la saison des *figues*. Le *figuier* étoit consacré à Mercure.

FIGUIER D'ADAM. Voyez BANANIER. On croit que nos premiers parens se couvrirent de ces feuilles de *figuier*. Elles sont en effet assez longues & assez larges pour cela; mais elles ne sont gueres propres pour un vêtement ou pour une couverture; car dès qu'on les touche avec le doigt on y fait un trou. BOSMAN *Voy. de Guinée*.

FIGUIER D'INDE, est une autre sorte de plante qui croît dans la plûpart des Provinces & des Isles de l'Amerique, & à present en plusieurs endroits les plus chauds de l'Europe. Ses feuilles sont grandes, longues d'un pied, & quelquefois d'un pied & demi, larges d'un demi-pied, épaisses d'un pouce, oblongues & rondes, remplies d'un suc de couleur d'herbe & visqueux, & armées de petites épines blanches & aiguës. Ces feuilles sortent les unes des autres, & forment elles-mêmes le tronc & les branches. Avec le temps elles deviennent plus grosses & plus rondes, & acquierent une substance ligneuse. Ses fleurs sont en grand nombre, de couleur jaune, composées de feuilles semblables à celles des roses. Son fruit ressemble à une figue, mais il est plus gros; il contient une pulpe imbibée d'un suc rouge qui teint les mains comme les meures, d'un goût un peu doux, mais moins agreable que celui des figues. J. Bauhin appelle cette plante, *opuntia vulgò Herbariorum*. On lui a donné ce nom à cause que ses feuilles produisent des racines quand on les met en terre; ainsi qu'une plante dont Theophraste fait mention, & que l'on nommoit autrefois *opuntia*, parcequ'elle se trouvoit autour d'une ville de Grece, appellée *Opus* ou *Opuns*.

Il y a plusieurs autres especes de *figuier d'Inde*. Theophraste, Strabon & Pline font mention d'un autre *figuier d'Inde*, qui tous les ans laisse tomber ses branches à terre, où elles se recourbent, se reprennent, & rejettent de telle façon, qu'il fait quelque fois une petite forêt en forme d'une voute ou arcade d'une excessive grandeur. Son ombre est quelquefois de deux stades, & le tour de son tronc est souvent de 60. pas. Sa feuille est large comme une targe d'Amazone, & il porte un petit fruit semblable à la *figue*. Il n'y a gueres que les oiseaux qui puissent goûter de ces figues. On apelle ces sortes d'arbres, *figuiers* admirables, ou paretuviers. Les Relations d'Orient portent, qu'aux Maldives il y a un semblable *figuier* qui produit une racine à la cime de ses branches, qui retombe enterre, & en produit d'autres.

Figuier des Indes Orientales, ou *mangle*, ou *Arbre de Goa*. Voyez MANGLE.

FIGURATIVE. s. f. Terme de Grammaire Grecque, qu'on nomme autrement la caracteristique. C'est une lettre qui caracterise certains tems des verbes Grecs; qui les distingue, qui les specifie, qui sert à les former. Dans la premiere conjugaison des verbes barytons le φ est la caracteristique du preterit, le ψ est la caracteristique, ou figurative du futur. Τύπτω par exemple, τέτυφα au preterit, & τύψω au futur.

FIGURATIF, est aussi un terme d'Arithmetique. Dans les Logarithmes, lorsqu'on fait des progressions en ajoutant des chifres à la droite, lesquels sont separez par un point de ceux qui sont à la gauche, ces points ainsi separez s'appellent *figuratives*. Diminuer l'unité de la *figurative* de chacun logarithme. BOUGUER. Le Logarithme de 13. diminué de l'unité dans sa *figurative* sera 1139433. pour log. de 1. 3/10. ID.

FIGURATIF, IVE. adj. Qui exprime quelque chose par d'obscures ressemblances. Il ne se dit que des mysteres & des figures de l'ancienne Loi. La manne étoit *figurative* de Jesus-Christ, qui pour cette raison s'appelle au 6. de S. Jean *le pain descendu du Ciel*.

FIGURATIF, en termes de Palais. On dit d'un plan exact & qui represente un païs, un bois, une terre, que c'est un plan *figuratif*. Les proprietaires sont obligez de donner & de laisser au greffe un plan *figuratif* de leurs bois. Quand on est en procès sur des limites de terres, il faut en faire faire un plan *figuratif*.

FIGURATIVEMENT. adv. D'une maniere figurée. Tous les Mysteres de la nouvelle Loi sont compris *figurativement* dans l'ancienne. Il n'a d'usage que dans le dogmatique. L'ACAD.

FIGURE. s. f. En Geometrie, c'est une superficie enfermée entre une ou plusieurs lignes, une *figure* circulaire, curviligne; une *figure* quarrée, triangulaire, hexagone, pentagone, elliptique, &c. Il se dit aussi des lignes mêmes. La ligne Spirale & la Cicloïde sont des *figures* de Mathematique. Les Mathematiques ne se peuvent bien enseigner qu'avec des *figures*.

FIGURE, est aussi la superficie, & la forme exterieure des corps. Les atômes sont des corps qui ont toutes sortes de *figures*. La terre est de *figure* à peu près spherique. Saturne paroit quelquefois de *figure* elliptique, ou oblongue.

FIGURE, se dit aussi en Peinture des lignes qui forment la representation des hommes, ou des animaux. Ce tableau contient plus de cent *figures*. Une telle *figure* est estropiée. Mais il se dit particulierement des representations des corps humains. Ainsi l'on dit qu'un tableau est rempli de *figures*, lorsqu'il y a plusieurs personnages; & qu'un païsage est sans *figures*, lorsqu'il n'y a que des arbres.

Autrefois on servoit parmi le fruit plusieurs *figures* de sucre, mais on ne les mangeoit pas & les Allemands les appelloient *du manger pour voir*, *Schawessen*. LA LOUBERE.

FIGURE, se dit encore des representations qui se font par des corps solides, comme sont les statuës. Des *figures* de bronze, de marbre, de stuc, de plâtre. Mais en ce sens il se dit plus souvent des personnes que des autres choses. On dit pourtant, une *figure* équestre, d'un homme representé sur un cheval.

FIGURE, se dit en general de toutes estampes & representations en images: comme, Ce Roman est imprimé avec des *figures*. Il faut imprimer ce livre avec *figures*. On a fourré quantité de *figures* dans ce livre qui n'y conviennent pas. Ce livre de machines est cher à cause des *figures*. Ce cachet a imprimé sur la cire la *figure* de Cesar, d'un tel chiffre.

Faire des *figures* est un peché capital contre la Loi Mahometane. GRELOT. On voit pourtant encore dans le Temple de Ste. Sophie quelques *figures* en Mosaïque qui representent Jesus-Christ, J. Baptiste & autres avec plusieurs croix & fleurs diversement lacées. ID. Les Persans ne prient point où il y a des *figures*. CHARDIN.

FIGURE. Terme de Blason. On appelle *figures* d'Armoiries les pieces dont un Ecu est chargé: comme sont une croix, une face humaine, un soleil, une épée, un

centaure, &c. En prenant ainsi generalement les *figures* pour des Armoiries, on pourroit dire, comme quelques uns ont fait, que les Armoiries sont aussi anciennes que le monde, parcequ'il n'y a point eu de nation, ni d'hommes extraordinaires qui n'ayent pris quelque devise, emblême, simbole, ou *figure*, qu'ils s'approprioient, pour se caracteriser & se distinguer des autres, en adoptant une *figure* qui eût du rapport avec la vertu ou l'action éclattante par laquelle ils s'étoient signalez. C'est pour cela qu'ils ne se choisissoient que des images qui renfermoient de grandes idées. Ainsi ils rejettoient de leurs emblêmes les *figures* des bêtes grossieres, lâches, sales & stupides, comme un veau, une brebis, un ane, &c. Ils prenoient au contraire volontiers celles des Animaux qui ont de la fierté, & dans lesquels on remarque des inclinations cruelles & rapaces, comme un Lion, un dragon, une Aigle, un Leopard, un Elephant, &c. Vallemont. Le P. Menestrier divise les *figures* ou pieces dont on charge l'Ecu en quatre classes, en *figures* propres, naturelles, artificielles & chimeriques.

Les Maitres en fait d'armes appellent *figures*, les differentes gardes, postures ou dispositions du corps, du bras ou de l'épée, où on se met en tirant des armes.

Figure, en termes de Physique, est opposée à la forme essentielle, & signifie seulement, la configuration des corps. Il y a des corps de même nature, mais qui sont seulement de *figure* differente. Il n'y a rien dans le monde qui n'ait sa *figure* propre & particuliere, selon son genre & son espece. J. des Sc.

Figure, en termes de Logique, se dit de certaines manieres de faire des syllogismes. On admet ordinairement trois *figures* d'argumens, & quelques-uns y ajoûtent une quatriéme *figure* Galenique ou de Galien. Dans un syllogisme, la disposition des trois termes, c'est-à-dire, du moyen avec les deux termes de la Conclusion, s'appelle *figure*.

Figure, en termes de Rhetorique, est un ornement ou un tour du discours different de celui qu'on employe, quand on parle naturellement, & sans emotion. Les passions ont un langage particulier. Les expressions qui sont les caracteres des passions sont appellées *figures*. Le nombre des *figures* est infini. Chaque *figure* se peut faire en cent manieres differentes. Les principales sont, l'*Exclamation*, l'*apostrophe*, l'*Epanorthose*, le *Doute*, &c. La *Metaphore* est la plus commune des *figures*. L'Allegorie est une *figure* qui regne dans tout le Cantique des Cantiques. Quand on fait parler une personne emuë de passion, il faut donner à son discours toutes les *figures* propres à donner une exacte peinture de cette passion. Port-R. On ne doit employer les grandes *figures* que dans les grandes occasions. Id. Les *figures* servent à ébranler l'ame, & à y imprimer plus fortement la verité. Port-R. Il ne faut pas que les *figures* soient trop compassées, & trop mesurées. Ces sortes de *figures* sont des *figures* de Theatre. Id. Les *figures* reveillent l'esprit, & le frappent si vivement, qu'elles l'obligent à être attentif. Id. Un discours depouillé de toutes sortes de *figures* est froid & languissant. Id. Les Juges de l'Areopage deffendoient aux Avocats de se servir de *figures* trompeuses. Maleb. Les *figures* exprimant les mouvemens de notre ame, celle que l'on mêle en des sujets où l'ame ne s'emeut point, sont des mouvemens contre la nature & des especes de convulsion. Loc. Il faut éviter même scrupuleusement les *figures*, qui laissent quelque idée sale & obscêne dans l'esprit, & selon le precepte de Quintilien, non seulement dans les paroles, mais encore dans la signification : *obscenitas à verbis non tantum abesse debet, sed etiam à significatione*. Id. Les *figures* rendent le discours plus animé, & plus pathetique. Boi. Pindare employe les *figures* les plus audacieuses. Id. Il est à craindre que les *figures* ne forment insensiblement les jeunes gens à ne dire jamais les choses en termes justes & naturels. St. Ev. Il y a des *figures* de mots & des *figures* de sentences.

De figures sans nombre egayez votre Ouvrage,
Que tout y fasse aux yeux une riante image. Boi.

Figure, en termes de Grammaire, est une expression qui s'éloigne des regles ordinaires & naturelles, pour suivre certains tours plus courts & plus élegans. Ces *figures* dans les Auteurs anciens sont quelquefois de veritables negligences. Le Cl. La connoissance de ces *figures* est si necessaire, que sans elle il n'est presque pas possible d'entendre bien les Auteurs, ou d'écrire purement. Les plus exacts Grammairiens comptent 4. *figures* : l'*Ellipse*, le *Pleonasme*, la *Syllepse*, & l'*Hyperbate*. Quelques-uns ajoûtent l'*Antiptose* & l'*Enallage*.

Figure, en termes de Fortification, est le plan de la place fortifiée, ou le polygone interieur. La *figure* reguliere, est celle qui a les cotez & les angles égaux ; irreguliere, qui est au contraire.

On dit en Astronomie, la *figure* d'une eclipse ; pour dire, la representation qu'on fait sur le papier du chemin ou de l'orbite du soleil & de la lune pendant le tems de l'éclipse. On voit dans cette *figure* le nombre des doigts écliptiques, le commencement, le milieu & la fin de l'éclipse.

Figure, en termes d'Astrologie, ou *figure* celeste, se dit de la description, de l'état & de la disposition du ciel à certaine heure, où l'on marque les lieux des planetes & des étoiles en une *figure* de 12. triangles qui s'appellent *Maisons*, par rapport à l'*horoscope* qu'on veut tirer. On la nomme autrement, *Horoscope*, *Théme celeste*.

Figure, en temes de Geomance, se dit des points, lignes ou nombres qui ont été jettez ou faits au hazard, sur la combination ou variation desquels les Geomantiens fondent leurs fantastiques divinations.

On se sert du mot de *figure* en deux occasions dans la Géomance. On appelle *figure* proprement & en premier lieu, un certain assemblage de points rangez en quatre lignes, qui selon qu'ils sont pairs ou nompairs, composent diverses *figures*. La maniere de tirer ces points est diverse. On se sert de dez ou de quelques autres corps reguliers, dont les côtez sont marquez de points. Quand on amene un nombre impair, on marque un point ; quand on amene un nombre pair, on marque deux points. Après avoir jetté quatre fois le dé, on a une *figure* : par exemple, si du premier coup on amene un nombre impair, du second un pair, du troisiéme encore un pair, & du quatriéme un impair, on a cette *figure* qu'on appelle *Prison* (°, °°, °°, °). On ne peut tirer de cette maniere que seize *figures* diverses qui font toute l'étenduë de cette vaine science. On tire aussi ces *figures* en traçant sur le papier au hazard & en pensant à autre chose, quatre lignes de points en allant de droit à gauche, & donnant à ces lignes diverses longueurs, pour representer les quatre doigts de la main, sans y comprendre le pouce. Il est essentiel de ne compter pas les points en les traçant ; mais on les compte quand les lignes sont tracées ; & si leur nombre est impair, on marque un point : s'il est pair, on en marque deux. On observe que la plus courte des lignes ait au moins vingt points & au de là. De cette maniere on tire les *figures* au même nombre que par la precedente. En second lieu on appelle *figure*, l'assemblage de plusieurs de ces *figures* primitives, qu'on range dans un certain ordre, pour former les jugemens.

Cette *figure* eſt une eſpece de Thême ou de Tableau, qui eſt compoſé de quinze *figures*. On ne tire ou par le ſort ou par les lignes de points que les quatre premieres, d'où on tire après cela les onze autres, à cauſe dequoi ces quatre *figures* ſont appellées *Meres*. Pour former les quatre ſuivantes, qu'on appelle *Filles*, on prend le point ſuperieur de chacune des *Meres*, & les rangeant par ordre de haut en bas, on fait la premiere *Fille*. Du ſecond point de chacune des *Meres*, on forme la ſeconde *Fille*, en gardant la même regle; du troiſiéme point la troiſiéme; du quatriéme la quatriéme. On procede en tout cela de droit à gauche, & pour avoir des termes à expliquer ces myſteres, on appelle le point ſuperieur, la *Tête*; celui qui eſt immediatement au deſſous, la *Poitrine*; le troiſiéme le *Ventre*, & le dernier les *Jambes*. De ces huit *figures* on en tire quatre autres, qu'on appelle *Niéces* ou *Petites-Filles*. On ajoûte la *Tête* des deux premieres *Meres* l'une à l'autre, la *Poitrine* à la *Poitrine*, le *Ventre* au *Ventre*, &c. Si la ſomme de chaque addition eſt un nombre pair, on marque deux points, s'il eſt impair, on n'en marque qu'un. Ainſi on tire de ces deux *Meres*, la premiere *Niéce*, des deux autres *Meres*, la ſeconde: des deux premieres *Filles*, la troiſiéme, & des deux dernieres, la quatriéme. De ces quatre *Niéces* on tire deux *Figures* qu'on apelle *Temoins*. On les fait de la même maniere que des *Meres* & des *Filles* on a tiré les *Niéces*: & de la même maniere encore en accouplant les membres des *Temoins*, on tire la quinziéme *Figure* qu'on appelle *Juge*. De ſorte que toute la *Figure* generale dépend des quatre *Meres*. Pour dreſſer cette *Figure* generale, on met les quatre *Meres* avec les quatre *Filles* au haut ſur la même ligne; mettant les *Meres* à droite, & allant ainſi de droite à gauche, de la premiere à la ſeconde, &c. On met les quatre *Niéces* en telle ſorte que les deux premieres ſoient ſous les deux dernieres *Meres*, & les deux autres ſous les deux premieres *Filles*. Les deux *Temoins* ſe placent ſous les *Niéces* juſtement au milieu; le premier à gauche; & le *Juge* ſous les deux *Temoins*. Voilà ce que c'eſt que *figure* en termes de Géomance. Cette abſurde maniere de deviner, ne laiſſe pas d'être un jeu fort divertiſſant, quand on veut rire aux depens de quelque perſonne credule. Voici à peu près la forme du Thême & l'exemple de quelques *figures*.

Meres	Filles	X	X X	X X
o o o o	o o o o	X	X X	X
Nieces o o	o o	X	X X	X X
Te- o	o moins	X	X X	X
Juge o		Chemin.	Peuple.	Gain.

FIGURES, FIGULES. Terme de Marine. Petites cordes en maniere d'echelons qui traverſent les haubans. *Figure* eſt un terme de la Manche: il faut dire *Enflechures*.

FIGURE, en termes d'Arithmetique, d'Ecriture & de Dechiffreurs, ſont les caracteres qui forment les nombres, les lettres, & autres choſes qui les ſignifient. Ainſi pour écrire 1000, il faut 4. *figures*. Il faut en Arithmetique mettre les *figures* l'une ſur l'autre. En dechiffrant il faut compter le nombre de chaque *figure*. Les Chinois, à ce qu'on dit, ont quatre-vingt mille *figures* ou caracteres dans leur langue. Les *figures* hieroglyphiques des Anciens nous ſont la plûpart inconnuës. Les notes d'Algebre, de Chymie & des autres ſciences ſe ſont avec differentes ſortes de *figures*.

FIGURE, en termes de Negromantie, ſe dit des viſions étranges ſous leſquelles les Demons paroiſſent ou ſemblent paroître à notre imagination. La Pythoniſſe fit paroître à Saül un phantôme ſous la *figure* de Samuel. On dit que les ſorciers adorent le Diable ſous la *figure* d'un bouc. La lanterne magique fait paroitre mille ſpectres & *figures* horribles.

FIGURE, ſe dit auſſi des apparitions ſaintes. JESUS-CHRIST apparut ſous la *figure* d'un pelerin aux Diſciples qui alloient à Emmaüs.

FIGURE, en termes de Palais, ſe dit d'un plan des bâtimens ou des lieux qui ſont en conteſtation, qu'on ordonne être viſitez par un Conſeiller & des Experts, qui ſont une deſcente ſur les lieux. Ce procès a été jugé ſur la *figure* de l'arpenteur qui a été raportée. On l'appelle auſſi plan figuratif.

On dit auſſi, qu'un criminel a fait l'amende honorable avec les *figures*, quand il l'a faite la torche allumée, & la corde au cou. On dit encore d'un criminel, qu'il a été executé en *figure* & repreſentation, quand on a écartelé un fantôme d'oſier, au lieu du criminel qui eſt en fuite.

FIGURE, en termes de Danſes & de Balets, ſe dit des pas differens que font les danſeurs en ordre & cadence, qui marquent diverſes *figures* ſur le plancher.

FIGURE, en termes de broderie & d'ouvrages, ſe dit des divers deſſeins, ſoit de fleurs, ſoit de groteſque, qui ſont repreſentez ſur du linge damaſſé, du velours, des paſſemens, ou autres ouvrages brodez & figurez.

FIGURE, en termes de Morale, ſignifie ſeulement, l'exterieur, la repreſentation, l'apparence. La *figure* du monde paſſoit devant ſes yeux, ſans qu'elle s'y arrêtât. FL. Il n'y a point de vertu dont ce ruſé d'Amour n'emprunte la *figure*; il ſe ſert de tout, juſqu'à la devotion. VILL. Cet hypocrite a la *figure* d'un homme de bien. On contrefait le liberal & le brave, pour faire ſa fortune; Il n'y a point de *figure* qu'on ne faſſe pour cela. OE M. On ſe met ſous toutes ſortes de *figures* pour ſe faire eſtimer des hommes. BELL. Eſope étoit tout difforme, & ayant à peine *figure* d'homme. LA FON.

FIGURE, ſe dit auſſi des perſonnes mêmes. Ce jeune garçon eſt d'une *figure* agreable. Ou renoncez, Mademoiſelle, à la morale, ou à l'aimable *figure* que vous avez; ce ſont deux choſes incompatibles. LE CH. D'H. On eſt rarement charmé d'une *figure* triſte & d'une mine ſombre & ſauvage. LE CH. DE M.

Sans ceſſe on prend le maſque, & quittant la nature,
On craint de ſe montrer ſous ſa propre figure. BOI.

C'eſt-à-dire qu'on ne veut pas ſe montrer tel que l'on eſt. Cela va plus à l'eſprit qu'au corps.

On dit ironiquement d'un homme laid, mal bâti, mal habillé, Voilà une plaiſante *figure*, voilà une vilaine *figure*, une affreuſe *figure*. Dom Quichot s'appelloit le Chevalier de la triſte *figure*. Eſt-il poſſible qu'un eſprit auſſi cultivé que le vôtre habite une *figure* ſi negligée? P. COM. La *figure* groteſque des Poëtes les rend la riſée des gens du monde. G. G.

Il prend d'un vieux guerrier la figure *poudreuſe*. BOIL.

On appelle en termes de Theologie, *figure*, les myſteres qui nous ont été annoncez ou repreſentez obſcurement ſous certains types, ou certaines actions du Vieux Teſtament. Joſeph, David, Salomon, &c. ſont des *figures* de Jeſus-Chriſt. La manne ſelon la doctrine de l'Egliſe Romaine étoit une *figure* de l'Euchariſtie. La mort d'Abel étoit une *figure* de la mort de JESUS-CHRIST. Les Juifs n'ont eu que les ombres, & les *figures* des biens dont nous avons la realité. On le dit auſſi en matieres profanes, des emblêmes, énigmes & fables des Anciens qui ſignifioient pluſieurs choſes.

FIGURE, ſe dit en Morale du bon, ou du mauvais état de la fortune ou des affaires d'une perſonne, de l'eſtime ou du mepris qu'elle a acquis dans le monde. Quand on a du bien, ou de la valeur, on fait une belle *figure* dans le monde. Sans bien on fait une *figure* bien triſte. Quelle *figure* peut faire un vieux barbon dans

dans le mariage ? ou plutôt quelle *figure* peut faire une jeune personne auprès d'un époux qui n'ouvre la bouche que pour la contredire ? Com.

On dit aussi absolument, *Faire figure*; pour dire, *Faire une bonne figure*, être dans une situation considerable, avantageuse, paroître beaucoup, faire beaucoup de depense. Le Socinianisme ne peut renfermer d'Elus dans son sein, parcequ'il ne *fait* pas *figure* dans le monde. Jurieu. Il y a de bons Auteurs qui croyent que *Faire figure* ne se dit plus guere en ce sens, ou qu'il ne se dit qu'en riant; mais l'Academie l'approuve, sans restriction.

FIGUREMENT. adv. Par figure; d'une façon figurée. Il ne se dit que du discours & des emblêmes, ou mysteres qui cachent quelques sens obscurs. La plûpart des Orientaux parlent *figurément*. Ce mot est pris *figurément*. Vaug. L'Ecriture nous enseigne *figurément* plusieurs mysteres. Ce Peintre nous montre *figurément* les actions de ce Prince dans les tableaux de cette galerie.

FIGURER. v. act. Faire, tracer des figures, ou des representations de quelques choses. Il ne se dit au propre qu'en peu de phrases. Ces bas reliefs sont si effacez qu'on ne peut pas demêler ce que le Sculpteur a voulu *figurer*. Le Peintre avoit *figuré* une danse de bergers sur le devant du Tableau. L'Acad. Il a été ordonné une descente sur les lieux en question, & que les lieux seroient *figurez*. *Figurer* du velours, du damas, du linge. On dit *figurer* une courante.

Figurer, signifie aussi representer par des Symboles. L'immolation de l'Agneau Pascal *figuroit* l'immolation de Jesus-Christ sur la Croix. Les emblêmes, les fables des Anciens nous *figurent* de belles moralitez. Les Egyptiens *figuroient* l'année par un Serpent qui mord sa queue.

> *Vous riez; Sçavez vous que c'est vôtre peinture*
> *Et que c'est vous par là que la fable* figure. Boi.

Figurer, se dit en parlant du stile, ou du discours. C'est l'orner de figures, & lui donner le caractere des passions qu'on veut émouvoir. Pour rendre le discours efficace, il faut le *figurer*. Port-R. Je vais guinder mon stile & *figurer* mes expressions pour être plus intelligible aux Docteurs. Amus. Ser. & Com.

Figurer. v. neut. Avoir de la convenance, de la symmetrie avec une autre chose. Ces deux pavillons *figurent* fort bien l'un avec l'autre. Ces deux tableaux *figurent* bien. Ces danseurs *figurent* bien ensemble. L'Acad.

Figurer. v. n. Faire figure, paroître, se montrer. Les jeunes gens se moquent d'une vieille personne qui veut faire l'agreable, & *figurer* parmi la jeunesse avec un visage usé & ridé. Bell. Avec une legere provision de Medailles & d'érudition l'on peut *figurer* avec les Antiquaires. Vall. Dans l'Histoire de la Scission de Pologne le Nonce même du Pape ne *figure* que comme un fripon & un scelerat. Bay. Dans les Medailles qu'on frappa à Vienne après la levée du siege, le Roi de Pologne n'y *figuroit* pas tant que l'Empereur, puisque celui-ci étoit loué par le conseil & les forces, & l'autre seulement par sa presence. Dalerac.

Figurer, signifie aussi representer par le discours. Je ne sçaurois vous *figurer* la chose au point où elle est. L'Acad.

Figurer, avec le pronom personnel, signifie, se representer, s'imaginer, se mettre quelque chose dans l'esprit. *Figurez* vous deux armées, l'une campée devant l'autre, & prêtes à en venir aux mains. On se *figure* ordinairement les choses autrement qu'elles ne sont. *Figurez* vous quelle joye pour une mere de voir son fils après l'avoir cru mort. L'Esprit de l'homme se *figure* mille chimeres qui ne font que le tourmenter. Il se *figure* bien des choses qui n'arriveront pas. Ablan. *Figure* toi que les ennemis sont dans la Province. Id.

> *Non ne t'abuse pas jusqu'à te* figurer
> *Qu'à des plaintes sans fruit j'en veuille demeurer.*

Figurer, avec le pronom personnel signifie aussi quelquefois, Se promettre, esperer. Je m'étois *figuré* que cet ami ne me manqueroit pas au besoin.

Figuré, ée. part. Ouvrage *figuré*. Velours *figuré*. Mystere *figuré*. Courante *figurée*. Copie *figurée*, c'est une copie qui ne contient pas seulement les mêmes choses que l'original, mais encore la même disposition des mots, des renvois, des signatures, &c.

On dit aussi, stile *figuré*, plein de figures. Le stile *figuré* n'est pas le plus juste, ni le meilleur. C'est pourquoy Ciceron renvoye aux Anciens, qui ne s'étant point encore avisez d'employer des expressions *figurées*, & suivant les plus simples & les plus naturelles, ont presque tous bien parlé. *Sunt enim illi veteres, quia nondum ornare poterant ea quæ dicebant, omnes propè præclarè loquuti*. Bou. Les mêmes pensées nous paroissent beaucoup plus vives, quand elles sont exprimées par une *figure*, que si elles étoient renfermées dans des expressions toutes simples. Cela vient de ce que les expressions *figurées* signifient outre la chose principale, le mouvement & la passion de celui qui parle. C'est pourquoy il est ridicule de s'en servir dans les matieres purement speculatives, que l'on regarde d'un œil tranquille, & qui ne produisent aucun mouvement dans l'esprit. Log. Le *figuré* n'est pas faux. Bou. Le *figuré* adoucit ce que le propre a de rude. Id. Le mêlange du propre & du *figuré*, fait quelquefois un agrément. Id.

> *Ce stile* figuré*, dont on fait vanité,*
> *Sort du bon caractere & de la verité;*
> *Et ce n'est point ainsi que parle la nature.* Mol.

Figuré. Termes de Blason. Il se dit non seulement du soleil, du vent sur lequel on exprime la figure du visage humain; mais encore des tourteaux, des besans & autres choses sur lesquelles la même figure paroît, comme seroit un miroir. Gamin porte de gueules à trois besans d'or *figurez* chacun d'un visage humain.

F I L.

FIL. s. m. Petit corps long & delié ressemblant à une ligne qu'on fait en tortillant des matieres molles & douces, comme du chanvre, du lin, du cotton, du poil, de la laine & de la soye. Ainsi on dit, Une poignée de *fil* d'Epinay, qui est fort blanc & delié, & propre à coudre. On le fait à Epinay, Bourg situé entre Anvers & Malines. Le *fil* de Guibray, est fait d'étoupes filez & ensuite mis par écheveau, après avoir été bouilli dans de l'eau & de la cendre pour en ôter la bourre, & rendu fort blanc tant pour avoir été lexivé que pour avoir demeuré sur l'herbe. Ce *fil* est fort en usage chez les Ciriers. Le *fil* de Malines, & celui de Bayonne sont fort deliez, & servent à faire de la dentelle. Un écheveau de gros *fil*, de *fil* de chanvre, de lin, d'étoupe. Du *fil* retors, *fil* écru, *fil* de poil de vache, de cheval. Une bobine, un peloton, une aiguillée de *fil*. Du *fil* d'arbalête. Du *fil* de chênettes. Toutes les toiles, étoffes & broderies, se font de plusieurs *fils* diversement tissus ou mêlez ensemble. Le *fil* à marquer,

quer, qu'on appelle aussi *Fil pers*, doit être teint avec inde ou indigo.

FIL DE CARRET. Ce *Fil* est de grand usage sur la mer, pour raccommoder des manœuvres rompuës. On le tire d'un des cordons de quelque vieux cable coupé par pieces. C'est un *fil* de chanvre de la grosseur de deux lignes qu'un cordier file pour en assembler plusieurs, afin de faire des cordes. Pour bien garnir un vaisseau de 134. pieds, il y faut mettre 300. livres de *fil* de caret. Le *Fil à gargousse* est du *fil* de chanvre à l'ordinaire avec lequel on coud les gargousses. Les Danois ne se servent pour cela que du *fil* de laine. Le *Fil* de voile, ou de Tré, ou de Trevier, est ainsi appellé parcequ'on en coud les voiles. C'est un *fil* gros comme le ligneul des Cordonniers. On appelle sur mer, *fil* blanc, celui qui n'est point passé dans le goudron, & *fil* goudronné, celui qui a été passé dans du goudron chaud.

FIL, se dit aussi de ces parties des metaux qui se façonnent & s'étendent en une longueur fort menuë & deliée, en les passant par des trous fort étroits qu'on nomme *Filieres* : comme du *fil* d'or & d'argent, du *fil* de fer.

FIL D'ARCHAL, FIL DE RICHAR, FIDARCHAL. s. m. Il n'y a que le premier qui soit bon. Menu *fil* de fer ou de leton passé par la filiere. Les cordes de clavessin, de psalterion, sont faites de *fil d'archal*, de fer ou de cuivre. Quand on veut lier fortement une chose, on le fait avec du *fil d'archal*.

Ce mot vient de *filum* & d'*aurichalcum*, qui signifie maintenant *Leton*, & qui ne s'entend pas de ce metail imaginaire plus precieux que l'or, que les Anciens ont appellé *Airain de Corinthe*. MEN.

On appelle aussi le *fil* des araignées, ces corps deliez dont elles font leurs toiles. Cette matiere dont les araignées forment la soie qui envelope leurs œufs, sort de l'anus de l'araignée en plus de six mille *fils* à la fois, bien separez les uns des autres. HIST. DE L'AC. R. DES SC. 1713.

Un *fil* de perles, est un collier de perles enfilées ensemble pour mettre sur la gorge.

FIL, se dit aussi de ce qui va en droite ligne, comme du *fil* étendu. Ainsi on dit, qu'une ruë, un chemin, une riviere, vont de droit *fil*, quand ils sont dans un même allignement. On dit, Coupper de droit *fil*, aller de droit *fil* ; pour dire, couper de la toile entre deux *fils* sans biaiser. Dans la pierre & dans le marbre, le *fil* est une veine qui les couppe. Cette pierre est sujette à s'éclatter à cause des *fils* qui s'y rencontrent. LA HONTAN. Dans le bois le *fil* est le sens du bois consideré par la longueur de sa tige ; & on appelle bois de *fil*, celui qui est employé plus long que large. Suivre le *fil* du bois, prendre le *fil* du bois. On dit aussi, Aller au *fil* de l'eau ; pour dire, au milieu, au courant de l'eau, parcequ'elle va droit ordinairement, si elle ne trouve quelque obstacle. Et on dit fig. aller contre le *fil* de l'eau ; pour dire, entreprendre un dessein auquel toutes choses sont contraires.

Fil de pieux, se dit d'un rang de pieux équarris, qu'on plante au bord d'un étang ou d'une riviere, pour conserver les chaussées d'un grand chemin.

FIL, se dit aussi du trenchant d'un instrument qui couppe & particulierement d'une épée. On a passé la garnison au *fil* de l'épée, par le *fil* de l'épée. Ces couteaux sont de bon acier, mais il les faut passer sur la pierre pour leur donner le *fil*. Donner le *fil* à une faux, à un rasoir, à une épée.

FIL. Terme de Marine. Longue piece de bois endentée en dehors, & assez semblable au filaret, dont le nom est un diminutif de celui de *fil*, qui est une piece plus grosse que le filaret.

FIL, se dit figurement. Le *fil* d'un discours, d'une narration, le tissu, la suite droite & naturelle des parties qui composent un discours. Interrompre le *fil* du discours, le *fil* de l'histoire. Il faudroit interrompre le *fil* des affaires de l'Asie. VAUG. On dit aussi, le *fil* d'une affaire, en parlant du train naturel d'une affaire qu'on examine par ordre. Tenir le *fil* d'une affaire, en comprendre la suite & l'ordre. On voit mieux le *fil* & la liaison des choses. ABLAN. Dans les affaires il faut aller de droit *fil*, c'est-à-dire, y agir sincerement, aller droit en besogne. On dit, Aller de droit *fil* au Roi ; pour dire, S'adresser directement au Roi sans l'entremise d'autre personne. On dit, Il ne faut pas aller de droit *fil* contre le sentiment des personnes puissantes ; pour dire, qu'il ne faut pas les contredire directement, mais avec beaucoup de circonspection & d'égard. On dit aussi, Donner le *fil* ; pour dire, Farder ou embellir une chose pour la mettre en état de plaire ou d'être venduë, comme on fait aux couteaux qu'on expose en vente.

On dit aussi figurément, que les Parques tiennent dans leurs mains le *fil* de nos jours. BENS. Mais il est plus de la Poësie, que de la Prose. Le *fil* de la vie. La Parque trancha le *fil* de ses jours.

On dit proverbialement, Conter quelque chose de *fil* en aiguille ; pour dire la conter par ordre, sans en obmettre aucunes circonstances : & Tomber de *fil* en aiguille ; c'est-à-dire, passer d'un propos en un autre, d'une matiere à une autre. On dit aussi, qu'on a bien donné du *fil* à retordre à quelcun ; pour dire, qu'on lui a donné bien de la peine & de l'embaras. On dit aussi, qu'il faut fournir de *fil* & d'aiguille à quelcun ; pour dire, qu'il lui faut fournir tous les outils & materiaux, ou toutes les choses dont il a besoin. On dit aussi, que du beurre est jaune comme *fil* d'or ; pour dire, qu'il est fort jaune. On dit des finesses grossieres, qu'il est aisé d'appercevoir, qu'elles sont cousuës de *fil* blanc.

FILACTERE. Voyez PHILACTERE.

FILADIERE. s. f. Petit bâteau à fond plat, dont on se sert sur quelques rivieres, & particulierement sur la Garone.

FILAGE. s. m. Maniere de filer les laines, fils, ou soyes. Le *filage* de la laine destinée pour faire la chaîne d'une étoffe, est different de celui de la trame.

FILAMENT. s. m. Terme de Physique & Botanique. Petit fil, petit brin, long & delié, semblable à celui qui se tire de l'écorce du chanvre ou du lin. Les plantes, les herbes, les fleurs ont des *filamens*. Les gousses des pois ont des *filamens* qu'on leur ôte, quand on veut les cuire avec leur gousse.

> *Ainsi c'est un abus, de ne pas retrancher*
> *Ces petits* filamens *où l'on n'ose toucher.* PERRAULT.

FILAMENT, se dit aussi en termes de Medecine, des menus filets qui composent le tissu des chairs, des nerfs, des peaux. Cette feuille de Mirthe sert dans les dissections, quand on veut separer des membranes, ou des *filamens*. DIONIS.

FILAMENTEUX, EUSE. adj. Qui est composé, rempli de filamens. Une substance *filamenteuse*, connuë sous le nom de coton. FREZIER.

FILANDIERE. s. f. Femme ou fille dont le metier est de filer. Une habile *filandiere*.

FILANDIERE, est aussi un terme poëtique, que nos vieux Poëtes donnoient pour épithete aux Parques, qu'ils s'imaginoient presider à la vie, & en filer le cours. Les Sœurs *filandieres*. En ce sens il n'est plus en usage que dans le stile burlesque.

FI-

FILANDRES. Terme de Marine. Herbes de mer qui s'attachent sous le vaisseau, & qui retardent son cours.

FILANDRES. f. f. pl. Maladie d'oiseau de Fauconnerie, filamens de sang cailié & dessеiché après la rupture violente de quelques veines, qui se figent en guise d'aiguilles, & lui travaillent le corps, les reins & les cuisses.

FILANDRES, sont aussi des vers fort deliez qui incommodent fort les oiseaux dans le gosier, autour du cœur, du foye & des poumons, & qui leur font quelquefois necessaires quand ils sont pleins, parcequ'ils devorent les superfluitez de ces parties. Il y a quatre especes de ces *filandres* ou petits vers L'une est en la gorge de l'oiseau, l'autre au ventre, l'autre aux reins; la quatriéme est nommée aiguille. Le safran fait mourir les *filandres*. La poudre aux vers est bonne aussi contre les *filandres*.

FILANDRES. f. m. plur. Certains fils blancs & longs, qui volent en l'air dans les beaux jours d'Automne, & qui s'attachent aux hayes, au chaume, aux herbes, &c. Toute la campagne étoit si pleine de *filandres* que les chiens ne pouvoient chasser. L'ACAD.

On appelle *filandres* dans les playes des chevaux, certains filets blancs qui y paroissent, & qui sont des marques qu'il ne faut pas si tôt refermer la playe.

FILANDRE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui a ses panaches très fins, d'un beau pourpre, sur du blanc. MORIN.

FILARDEUX. adj. Epithete que les Maçons donnent aux pierres, lorsqu'elles ont des fils, & ne sont pas également pleines.

FILARET. f. m. Terme de Marine. Les *filarets* sur les Galeres sont des pieces de bois qui forment une espece de balustrade: ils sont posez horisontalement, & portent sur d'autres pieces de bois posées perpendiculairement comme des poteaux, ou des balustres. *Filaret* de la rambade, *filaret* du bastion de retranchement, *filaret* de la bande, *filaret* de la planche pour entrer en galere, *filaret* des espales, *filaret* du couroir, *filaret* de roujeole, *filaret* de batailloles de fer à la bande, *filaret* pour la croix des rambadetes.

FILARIA. Voyez PHILLYREA.

FILASSE. f. f. Filamens qu'on tire de l'écorce de certaines plantes, comme en France, du chanvre, du lin, des orties, pour après être battus & preparez les mettre en une quenouille, & en faire du fil.

On dit figurément des viandes insipides ou qui se tirent par longs filets, que ce n'est que de la *filasse*.

FILATIRE. Vieux mot. Reliquaire.

Ne filatire, *ne crucifis dorez.* GUAR. LE LORAIN.

Ce mot vient de *phylaiterium*.

FILATRICE. Terme de Marchands. Etoffe tramée de floret. RICH. C'est une espece de fleuret, ou de padouë, qu'on appelle ailleurs *Filoselle*.

Filatrix, *filatricia*, filatrice. MEN.

FILE. f. f. Suite ou rangée de personnes, ou de choses, disposées en long & l'une après l'autre. Il y avoit une longue *file* de maisons dans cette ruë, une longue *file* de chambres dans cet appartement, d'arbres dans cette allée, de Prêtres à cette procession.

D'où vient cet embaras, ces carosses de file ?
Quel spectacle nouveau fait accourir la ville ?
L'AB. DE VIL.

De l'inusité *fila*, *file*, fait de *filum*. C'est une metaphore prise des tailleurs qui employent les *fils* les uns apres les autres. MEN.

FILE. Terme de guerre. Ligne droite que font les soldats placez l'un devant l'autre, qui composent la hauteur d'un bataillon, ou d'un Escadron, qui est ordinairement de six pour l'Infanterie; & de trois pour la Cavalerie. On dit, Serrer les *files*; pour dire, les mettre plus près. Doubler les *files*; pour dire, Doubler la hauteur d'un bataillon, & en diminuer le front de moitié. Ranger en *file*, si le bataillon est à huit de hauteur, il y a encore les quarts de *file*, de la tête, du milieu & de la queuë. Dedoubler les *files*. Tripler les *files*. Detripler les *files*.

Chef de *file*, c'est le soldat qui est à la tête de la *file* dans un bataillon. *Serre-file*, celui qui est à la queuë de la *file*. Chef de *demi-file*, celui qui est le premier, quand le bataillon est divisé en deux.

On dit, Marcher à la *file*, Aller à la *file*; pour dire, un à un, l'un après l'autre. Aller à la *file* adorer la croix, baiser les reliques.

Vingt carosses bientôt arrivant à la file,
Y sont en moins de rien suivis de plus de mille. BOIL.

FILE A FILE, adv. File après file. Defiler *file à file*.

FILER. v. act. Reduire de la filasse en fil. On le dit aussi de l'étaim, de la laine, de la soye & autres choses dont on fait du fil. *Filer* au fuseau, *filer* au roüet, *filer* du lin, *filer* du chanvre, *filer* de la soye, *filer* de l'or, *filer* gros, *filer* menu. Ce fil est *filé* bien delié. Les artisans appellent *filer sec*, quand ils *filent* de la laine qui a été auparavant degraissée avec du savon noir.

Pour *filer* le verre, il faut deux ouvriers. Le premier tient un des bouts d'un morceau de verre ou d'émail sur la flamme d'une lampe; lorsque la chaleur a ramoli ce morçeau de verre, un second ouvrier applique contre le verre en fusion le bout d'un crochet qui est aussi de verre, il retire aussi tôt ce crochet qui entraine avec soi un brin de verre, qui n'est point separé du reste de la masse ramolie: l'ouvrier engage ensuite ce crohet sur la circonference d'une rouë d'environ deux pieds & demi de diametre; elle est posée verticalement & elle est la principale partie d'un rouet semblable aux rouets ordinaires, le crochet étant arrêté sur la circonference de cette rouë, il ne reste plus au second ouvrier qu'à la faire tourner. A mesure qu'elle tourne, elle tire à soi des parties du verre fondu, elle les oblige à s'éloigner du reste de la masse: ces parties toûjours adherantes à celles qui les ont entrainées & à celles qu'elles entrainent ensuite elles mêmes, forment un fil qui vient entourer la circonference de la rouë; chaque tour de rouë s'envelope d'un nouveau tour de fil, & enfin après un certain nombre de revolutions la circonference de la rouë est couverte par un écheveau de fil de verre. La masse qui étoit en fusion sur la lampe diminuë insensiblement, comme si elle étoit un peloton; elle se devide, pour ainsi dire, & passe sur la rouë. L'ouvrier donne à la rouë le mouvement le plus rapide qu'il peut sans que pourtant le fil se rompe. MEM. DE L'AC. R. DES SC. de 1713.

FILER, se dit aussi des vers à soye, quand ils tirent la soye de leur estomac, & des araignées qui font leurs toiles. Les moules de mer & les pinnes marines, autre espece de coquillages, *filent* aussi.

On dit poëtiquement, que les Parques *filent* nos jours, qu'elles les *filent* d'or & de soye pour ceux qui jouissent d'une vie heureuse. Les Parques *filent* notre vie. ABLAN. Il reste encore à la Parque dequoy *filer*. BOI. c'est-à-dire, Il me reste encore quelques années de vie.

Mettons fin à des jours que la Parque elle-même
A pitié de filer. MALH.

A de lâches devoirs sacrifiez des jours,
Dont les mains de l'amour devoient filer *le cours.* VILL.
C'est dans ce beau sejour que mon esprit tranquile
Met à profit les jours que la parque me file. BOI.

Menage derive ce mot de *filare*, que les Auteurs de la basse Latinité ont employé en cette signification de *filer*.

FILER. Terme de Marine. *Filer* ou *Larguer* les manœuvres, c'est lâcher & abandonner tous les cables qui les soutiennent. *Filer l'écoute*, c'est la faire sortir du vaisseau au gré du vent. *Filer* du cable, c'est lâcher le cable qui tient l'ancre, & en donner ce qu'il faut pour la commodité du mouillage. Comme ces deux vaisseaux avoient mouillé trop près l'un de l'autre, & que leurs amarres s'étoient mêlées & entrelassées, ils *filerent du cable* pour les debarasser. Nous *filâmes du cable* pour soulager le vaisseau qui travailloit trop pendant ce gros tems. Ne *file* plus, amarre. *Filer* le cable bout pour bout, c'est lâcher & abandonner tout le cable avec l'ancre, lorsqu'on n'a pas le loisir de le lever. Aussi-tôt que l'ennemi fut à vuë, nous nous mîmes promptement sous voiles, & pour ne pas perdre de tems nous *filâmes* nos cables bout par bout. Dans ce sens on dit d'une personne qui a pris la fuite, Il a *filé* le cable: ce n'est qu'en badinant. Quelques-uns disent *filer* sur ses ancres; pour dire, chasser sur ses ancres; mais improprement. On dit sur mer, *file bouline*, ce qui est une sorte de commandement que fait celui qui commande à la manœuvre d'un vaisseau, afin qu'on demare & qu'on laisse aller la bouline, quand on vire vent devant.

FILER. Terme de Cirier. Faire passer de la bougie par les trous des filieres. *Filer* de la bougie.

FILER. Terme de Tonnelier. Descendre du vin dans la cave avec des cables & un poulain. *Filer* du vin.

FILER, se dit neutralement des choses onctueuses qui s'épandent en longs filets continus. Le fromage d'Auvergne mis en soupe, *file*, ou fait de grands filets. Ce syrop *file*, c'est une marque qu'il est cuit. Ce vin commence à s'engraisser, il *file*.

FILER, signifie encore, Aller à la *file*, aller de suite l'un après l'autre, & près à près. Les trouppes *filent* du coté d'Italie. Ils *filoient* sur les flancs pour éviter l'embarras. ABLAN. Le bagage *filoit* derriere. ID. La presse étoit grande à cette porte, elle a été un quart d'heure à *filer*. Il y avoit un grand embarras sur ce pont, mais les carrosses commencerent à *filer*.

FILER. Tirer quelque chose en long comme si c'étoit du fil. *Filer* de la pâte, se dit de toute sorte de pâte qu'on allonge, comme un lacet ou une petite corde, afin de faire differentes figures.

FILER LA CARTE. Terme de filou. Retenir une carte marquée pour se la donner au lieu de la donner à sa partie, à qui elle tomboit selon l'ordre naturel. Au picquet les filoux marquent les as, & lorsqu'ils les voyent tomber en partage à leur partie, ils les retiennent avec le doigt, & donnent subtilement deux autres cartes. C'est là *filer* la carte.

FILER, signifie encore, Tirer en longueur, ou menager & donner par le menu. Il faut faire *filer* cette affaire. Il faut faire *filer* ce peu d'argent que j'ay, jusqu'à ce qu'il en vienne d'autre.

On dit encore, *Filer* doux; pour dire, Se taire, Se retenir, Se comporter avec douceur, avec modestie, avec soumission devant un plus fort que soi. Cet homme faisoit le fanfaron, mais il fut obligé de *filer* doux. Il est bas.

On dit proverbialement, qu'un homme *file* sa corde; pour dire, qu'il fait des actions qui iront à le faire pendre. On dit par derision d'un homme qui fait l'amoureux transi, qu'il *file* le parfait amour. On dit aux femmes qui se veulent mêler des choses qui regardent le soin des hommes, Allez vous en *filer* votre quenouille. Du temps que Berthe *filoit*: c'est-à-dire, au vieux temps. On trouve encore dans une ancienne charte, que Berthe mere de Charlemagne *filoit* elle-même pour orner les Eglises, *filabat*. De là est venu le proverbe.

FILÉ, ÉE. part. Du lin bien *filé*. On dit fig. & poëtiquement, des jours *filez* d'or & de soye; pour dire, une vie heureuse & glorieuse.

FILET. s. m. Diminutif. Fil delié, petit fil. Il voyoit une épée sur sa tête qui ne tenoit qu'à un *filet*.

FILET, de *filetum*, diminutif de *filum*. MEN.

FILET, est quelquefois au contraire augmentatif, & c'est un gros *fil* ou une ficelle dont on fait des reseaux.

FILET, se dit aussi de ces reseaux qui sont faits de *filet* pour prendre du poisson, comme les trubles, senes, éperviers, tramails, &c. ou pour la chasse, comme les tirasses, traineaux, cordelettes, rets, pochette, boursette, ou bourse, &c.

On s'en sert aussi pour retenir les balles dans les jeux de paume. Il a donné dans les *filets*. La balle est demeurée dans les *filets*.

FILET, se dit aussi figurément pour, Pieges, embûches. Chrysippe disoit qu'il sçavoit faire des *filets* à prendre les hommes. Il vouloit dire des Syllogismes. Seigneur, faites que j'échappe des *filets* que mes ennemis m'ont tendus. PORT-R. Quand on a enveloppé & pris plusieurs personnes à la fois, on dit, voilà un beaucoup de *filet*. On le dit aussi de tous les petits artifices que le sexe met en usage, pour inspirer de l'amour aux hommes.

> *Jeunes beautez en vain tendent* filets;
> *D'être indolent chacun se felicite.* DES-H.

FILET DE MERLIN, est un terme de Marine. Il sert à ferler les voiles dans les marticles.

On appelle aussi *filets*, de petits fils ou filamens qui sont dans les chairs, dans les plantes. Cette viande est trop cuitte, elle s'en va toute par *filets*. Cette herbe, cette racine est toute pleine de *filets*.

FILET. Terme de Tireurs d'or. Trait d'or ou d'argent battu, & tortillé avec de la soye. Les Doreurs sur cuir, disent pousser des *filets*; pour dire, faire de petits traits d'or au dessus & au dessous de chaque bouquet du dos d'un livre relié en veau, en marroquin. On met pareillement des *filets* d'or sur les ouvrages d'Architecture & de Menuiserie. Palissi dit qu'en Hongrie on a vu un or très fin, qui entortillant en forme de *filets* une certaine plante, recevoit de tems en tems de l'accroissement. FREZIER.

FILET, se dit aussi fig. de ce qui est menu & delié en plusieurs occasions: comme, Cette source ne donne qu'un *filet* d'eau. Cette fontaine ne jette en l'air qu'un *filet*. On dit aussi, Faire un *filet* d'eau; pour dire, lâcher son urine: un *filet* de vinaigre; pour dire, un peu de vinaigre.

On dit aussi, qu'une personne n'a qu'un *filet* de voix; pour dire, qu'elle a une voix foible & delicate. La veine de ce Poëte n'est qu'un *filet*, elle ne coule que par gouttes; une élegie la met bien souvent à sec. G. G. C'est comme un premier *filet* de lumiere qui va toûjours en augmentant. Ce fut le premier *filet* de lumiere qui éclaira cet ouvrage de tenebres. DE LARREY. Sarazin dit au Prince de Condé:

> *A chanter tes fameux exploits*
> *J'emploierois toute ma vie;*
> *Mais je n'ai qu'un* filet *de voix,*
> *Et ne chante que pour Sylvie.*

FILET. Terme d'Architecture. Petit membre, ou ornement quarré dont on se sert en diverses occasions, & qui accompagne, ou couronne une moulure plus grande. On l'appelle autrement *reglet* ou *liteau*.

FILET, se dit aussi de la partie élevée de la vis qui regne autour de son cylindre, & qui entre dans les écrous.

trous. Quelquefois ces *filets* sont tranchans, & quelquefois quarrez, comme dans les grands étaux des serruriers.

FILET, en termes de Couvreurs, est la partie de la couverture qui aboutit contre le mur, & qui est couverte de plâtre. C'est ce qui sert à retenir les dernieres tuiles ou ardoises. On le compte pour un pied courant sur sa hauteur.

On dit figurément, un *filet* de vie; pour dire, qu'un homme est valetudinaire: & que sa vie ne tient qu'à un *filet*; pour dire, qu'il est entre les mains d'ennemis puissans, ou de gens cruels; qu'il est sans cesse en danger de mort; qu'il est à l'extremité.

On le dit aussi des affaires. Son procès s'en va perdu, il ne tient plus qu'à un *filet*. Sa fortune s'en va ruinée, elle ne tient plus qu'à un *filet*. Cela se dit par allusion à l'histoire de Denys le Tyran, qui mettoit une épée pendante à un *filet* sur la tête de ceux qu'il convioit à manger.

FILET, en termes d'Anatomie, est l'extremité du ligament membraneux qui est sous la langue, & qu'on appelle autrement le *frein*. On trouve souvent aux enfans nouveaux nez le *filet* si long, qu'il s'étend presque jusqu'au bout de leur langue, ce qui les empêche de pouvoir teter facilement. Pour y remedier, on le couppe avec la pointe des ciseaux. On dit d'une personne qui parle beaucoup, qu'elle na pas le *filet*.

FILET, en termes de Botanique, se dit de ces fils qui sont ordinairement placez dans le milieu de la fleur, comme on le voit dans le lis, dans la rose & dans une infinité d'autres fleurs. Il y en a de deux sortes. Ceux qui soûtiennent des sommets, s'appellent des étamines. Ceux qui n'en soûtiennent point, s'appellent simplement des *filets*.

FILET. Terme de chasse. Un *filet* de cerf, de sanglier: c'est le morceau de chair qui se couppe le long des vertebres du dos. Il y a grands & petits *filets*. Les grands *filets* sont la chair qui se leve au dessus des reins du cerf, & les petits *filets* se levent au dedans des reins. On dit aussi *filet* de chevreuil.

On appelle à la boucherie le *filet* de bœuf, la partie qui se leve sur le bœuf depuis le haut du foye jusqu'au bas du col le long de l'épine, & qui tient avec les hampes & l'onglet. Les Pâtissiers s'en servent, car il y a de la graisse & de la chair.

FILET de porc, c'est la partie du porc où est attaché le rognon. On ne l'appelle ainsi que quand ces animaux sont mis en pieces, pour la nourriture de l'homme. On dit aussi *filets* de poisson; on en fait des salades aussi bien que d'anchois.

FILET, dans quelques coûtumes signifie un petit brochet, un brocheton.

FILET. Terme de Manege. Petite bride dont l'embouchure est accompagnée de deux branches toutes droites avec une gourmette. On met les chevaux au *filet* pour les panser, pour les mener à la riviere. On dit, tourner un cheval au *filet*; pour dire, lui mettre la crouppe vers la mangeoire & la tête entre deux piliers, pour empêcher qu'il ne mange. Un *filet* à l'Angloise, est une embouchure fort menuë & sans branches, dont on se sert en Angleterre, & qu'on nomme autrement *bridon*.

FILET. Terme de Blason. Espece d'orle ou de bordure qui ne contient en largeur que le tiers, ou le quart de la bordure ordinaire. Cet orle qui est retiré en dedans, & d'un autre émail que le champ de l'Ecu, regne tout autour en approchant de ses bords, comme un passement sur un manteau. Il se dit aussi d'un trait qui se tire comme la barre de la pointe gauche du chef à travers l'Ecu, ainsi qu'une écharpe. On le met ordinairement sur les Ecus des bâtards. On en voit pourtant en bandes, en croix, en fasces, & en autre assiette. Ce *filet* ne doit avoir que le quart de la largeur de la piece. Ainsi quand cela arrive à la croix, on l'appelle *filet en croix*.

FILET. Terme de Monnoye. C'est la même chose que le cordon qui regne autour de la circonference d'une piece.

On dit proverbialement d'un grand parleur, qu'il n'a pas le *filet*; pour dire, qu'il n'y a rien qui l'empêche de parler: qu'un homme est tombé dans les *filets* de quelcun; pour dire, qu'il est tombé dans les pieges qu'on lui avoit preparez: qu'un Officier de Justice a fait un beau coup de *filet*; pour dire, qu'il a pris quelque chef de voleurs, ou plusieurs voleurs ensemble: qu'un homme nous tient au *filet*; pour dire, qu'il nous fait attendre, ou qu'il nous an use de belles esperances. On dit être au *filet*; pour dire, être à table, sans avoir dequoi manger, par allusion aux chevaux auxquels on donne un *filet* pour les empêcher de manger. Demeurer au *filet*, c'est manquer de memoire demeurer court en recitant quelque chose. Un Magistrat prononceant une harangue qu'il avoit fait faire par un habile Avocat, demeura au *filet*, & dit tout haut, Peste soit de l'Avocat, pourquoi me l'a-t-il faite si longue. VIGN. MARV.

FILEUR, EUSE. s. m. & f. Qui file ou reduit en longs filets; & se dit tant du fil que de la soye, de la laine, du coton, de l'or, du fer, des boyaux, & autres choses qui se preparent en longs fils ou filets. La mer a des *fileuses* dans les moules, comme la terre en a dans les chenilles & les araignées. FONTEN.

FILEURE. s. f. Voyez FILURE.

FILEUX. s. m. p. Terme de Marine. Crochets de bois que l'on attache ordinairement au vibord, pour an arrer les manœuvres. On les appelle autrement *Taquets*. Ils sont à deux branches courbées en maniere de croissant.

FILIAL, ALE. adj. Qui appartient au fils, à l'enfant. On doit une obeïssance *filiale* à son pere & à sa mere. Il y a long tems qu'on a remarqué que la tendresse *filiale* n'est pas comparable à l'amour paternel. OE. M.

Les Theologiens distinguent entre une crainte servile, & une crainte *filiale*. Les plus scelerats peuvent avoir une crainte servile, une crainte d'esclave pour Dieu; mais il n'y a que les veritables Fideles, qui ayent une crainte *filiale* pour lui: c'est-à-dire, une crainte d'amour & de respect.

FILIALEMENT. adv. D'une maniere filiale. On a quelquefois enjoint à des marâtres de traitter leurs enfans *filialement*. On doute de l'usage de ce mot. Il ne se trouve point dans le Dict. de l'Acad.

FILIATION. s. f. Descendance du fils ou de la fille à l'égard du pere & de ses ayeux. Dans la question de l'état d'une personne, il faut prouver sa *filiation* par actes authentiques. La capacité de succeder à la Couronne ne se peut acquerir que par une *filiation* legitime. OE. M. Il a bien prouvé sa *filiation* depuis 300 ans.

Les Docteurs admettent trois sortes de preuves de la *filiation*. L'une nécessaire, comme celle qui resulte de la mere, parcequ'elle est certaine; l'autre qui est probable, laquelle regarde le pere, & la troisieme qui vient de la Loy; la presomption ordinaire étant que les enfans nez pendant & constant le mariage, sont ceux du mari.

FILIATION, se dit figurément des Eglises qui dependent les unes des autres par droit de patronage ou de

de fondation. St. Merri & St. Benoît font de la *filiation* de l'Eglise de Paris. L'Abbaye de Chalivoy est de la *filiation* de Pontigny. Beau fort, Belle étoile, Ardenne & Mont-Dieu, sont de la *filiation* de l'Abbaye de la Luzerne dans l'Ordre de Premontré. Dans l'Ordre de Premontré, lorsqu'il s'agit d'élire un General, l'on y appelle les quatre premiers Abbez de la *filiation* de Premontré. L'Abbaye de S. Hoilde en Barrois est de la *filiation* de Citeaux. L'Abbaye de Moncé Abbaye de filles dans la Touraine est de la *filiation* de Clairvaux. En 1685. le Pape Innocent XI. decida que dans les Chapitres Generaux de l'Ordre de Citeaux, les decisions se prendroient d homme à homme, & non par les *filiations*.

FILIERE. s. f. Terme de Tireur d'or, d'Epinglier, &c. Morceau de fer ou d'acier percé d'un ou de plusieurs trous d'inegale grandeur, par où on tire & on fait passer l'or, l'argent, le cuivre & le fer, pour le reduire en fils si menus qu'on veut, comme on voit le fil d'archal, les cordes d'épinettes, & les fils d'or & d'argent dont on fait des dentelles & les étoffes. Ces trous qui vont toûjours en diminuant s'appellent *pertuis*. Leur entrée est appellée *embouchure*, & la sortie *œil*, & selon leurs divers usages on nomme ces morceaux ou plaques de fer, ou *calibre*, ou *filiere*, ou *ras*, ou *pregaton*, ou *fer à tirer*. Quand un lingot a été porté à une certaine machine, appellée *argue*, on l'y fait passer par environ 40. pertuis de la *filiere*, jusqu'à ce qu'on l'ait reduit jusqu'à la grosseur d'une plume à écrire; après quoi on le rapporte chez le Tireur d'or, pour le degrosser par le moyen d'un banc scellé en plâtre, qui est en maniere *d'argue*, que deux hommes font tourner. Là on le reduit à la grosseur d'un feret de lacet, en le faisant passer par 20. pertuis ou environ de la *filiere* qu'on appelle *ras*. Cela fait, & le fil d'or ayant été tiré sur un banc, appellé *banc à tirer*, on le fait passer par environ 20. pertuis de la *filiere*, nommée *pregaton*, jusqu'à ce qu'il soit en état d'être passé par la petite *filiere* appellée *fer à tirer*. On ouvre alors un *pertuis* appellé *neuf* ou *fer à tirer*, & on y passe le fil d'or, puis on retrecit ce même *pertuis* avec un petit marteau sur un tas d'acier, & ensuite non seulement on le polit avec de petits poinçons d'acier fort fins, mais on le rebat & repolit de la même sorte, jusqu'à ce que le fil d'or ne soit pas plus gros qu'un cheveu, en sorte qu'on puisse le filer sur de la soye. Lorsqu'il est en cet état, on l'écache entre deux rouleaux d'un petit moulin d'acier; après quoi il est en état d'être filé sur la soye.

FILIERE. Terme de Fauconnerie. Ficelle d'environ dix toises, qu'on tient attachée au pied de l'oiseau pendant qu'on le reclame, jusqu'à ce qu'il soit assûré. On l'appelle aussi *Greance* & *Tien le bien*.

FILIERE, est aussi un instrument de Cirier. Il y a de même divers trous, les uns plus gros, les autres plus petits, au travers desquels on fait passer la bougie, lorsqu'on la veut petite ou grosse. Apprêtez la *filiere* pour filer la bougie.

FILIERES. Terme de Carrier, Veines & crevasses par où l'eau distille, & qui interrompent les lits de pierre des carrieres.

FILIERES DE COMBLE, sont les pannes, ou pieces de bois, qui portent les chevrons d'un faux comble d'une mansarde.

FILIERES. Ce sont encore des morceaux d'acier bien trempez, où il y a plusieurs écrous, dans lesquels on fait les vis. Les *filieres* servent à faire les vis, comme les tarots à faire les écrous.

FILIERE, en termes de Blason, se dit quelquefois du diminutif de la bordure, lorsqu'elle ne contient que la troisiéme partie de la largeur de la bordure ordinaire. Quand cette *filiere* est engrêlée, on l'appelle simplement, *engrélure*.

FILIGRANE. s. m. Quelques-uns disent *Filigrame*; mais l'usage est pour *Filigrane*. Piece d'orfevrerie d'or ou d'argent, travaillée à jour delicatement. Il y a des grains sur les filets. Et c'est apparemment de là qu'il a été appellé *filigrane*. Ce cabinet est fort riche, & orné de plusieurs belles pieces de *filigrane*. Des corbeilles, des flambeaux de *filigrane*. Ceux qui croyent que le *filigrane* est une invention nouvelle se trompent. Il y au Tresor de N. D. de Paris une Croix de *filigrane* de vermeil doré qu'on croit avoir été travaillée par St. Eloy, & la plûpart des ouvrages qui restent de ce Saint qui est mort l'an 665. sont ornez de *filigrane*. MEN. De l'Italien *filigrana*, mot composé de *filum* & de *granum*. ID.

FILIPENDULE. s. f. Plante qui est ainsi appellée, parceque ses racines ont quelques tubercules attachez à des fibres assez delices, d'où elles pendent comme si elles ne tenoient qu'à un filet. Ses feuilles sont rangées sur une côte comme par paires, & entremêlées de quelques autres plus petites feuilles: elles ressemblent à celles de la pimprenelle, mais elles sont plus étroites & decouppées plus profondément. Sa tige est ronde, haute de deux ou trois pieds, au sommet de laquelle viennent les fleurs qui sont à six feuilles disposées en rose, d'une odeur agreable, & blanches. Ses semences sont aplaties, ramassées en maniere de tête, & rangées comme les douves d'un petit muid. Cette plante croît aux lieux pierreux, rudes, secs, dans les jardins. La *filipendule* est fort diuretique & fort aperitive. On en recommande l'usage pour l'épilepsie. Sa racine est bonne pour les fleurs blanches & pour la dissenterie. C. Bauhin l'appelle *filipendula vulgaris, an molon Plinii*.

FILLAGE. } Voyez.
FILLATRE. } après.
FILLE. } FILS.

FILON. s. m. Fil de metal. Mr. Chambon dans son Traité des Metaux, dit que dans une mine d'or & d'argent, apparemment en Hongrie, on l'assûra qu'on avoit trouvé trois figures humaines, de la même matiere dont les *filons* de la mine sont composez, & que, quoique ces figures eussent été brisées par les marteaux & par les coins, l'assemblage qu'on fit de ce qui avoit été enlevé, fut si bien rapporté qu'on n'eut plus lieu de douter que ce n'eussent été des hommes; que ces figures avoient leurs *filons* particuliers; que la tête interieure & tous les ossemens étoient de pur or, & que c'étoit là la cause pourquoi ces figures avoient été detruites. FREZIER.

FILOSELLE. s. f. Grosse soye, faite du coton qui reste aprés qu'on en a tiré la soye la plus fine. Ce nom est principalement en usage à Avignon. On appelle ailleurs plus commmunement *filatrice* & *padoué*, cette espece de fleuret.

FILOTIERES. s. f. pl. Ce sont dans les compartimens des vitres, les bordures d'un panneau de forme de vitrail, ou de chef d'œuvre de vitrerie.

FILOU. s. m. Ce mot originairement & proprement signifie un petit corps d'yvoire large de quatre doigts, de figure prismatique, qui a six pans ou cannelures, dont on a fait un jeu en le roulant sur une table unie, où l'on ne gagne que quand il s'arrête sur une autre cannelure que celle qui est marquée de noir. Mais comme à ce jeu le maître peut facilement tromper, soit en chargeant de plomb quelcun des endroits de ce petit corps, soit en inclinant un peu le plan sur lequel on le pousse, on a appellé *filous*, il n'y a que 70. ou 80. ans, dit

dit Menage, tous ceux qui se servent de quelque tromperie pour gagner au jeu.

FILOU, se dit par extension d'un trompeur subtil, d'un escroc, & de tous ceux qui se servent de mauvaises voyes pour s'emparer du bien d'autrui : comme de ceux qui sous pretexte de belles esperances trompent les gens imprudens, & de bonne foi, en les engageant dans des affaires dont ils tirent tout le profit par devers eux. Je ne veux point avoir affaire à lui, c'est un *filou*, c'est un vrai *filou*.

FILOU, se dit aussi d'un coupeur de bourse; de celui qui vole avec adresse. Mercure étoit le Dieu des *filous*. Il est difficile de purger une grande ville de *filous* & de coupeurs de bourses. On dit en Provence, *Filou* pris, *filou* pendu.

Caseneuve tire ce mot de l'ancien Alleman *fillen* battre, fouetter; le metier des *filous* étant, dit-il, de prendre de l'argent des coups d'épée ou de bâton qu'ils donnent à ceux dont les ennemis se veulent vanger. D'autres derivent *filou* du Grec *philetes* ou *pheletes* qui, selon Hesychius signifie un voleur, & d'autres du Flamand *fielt*, qui veut dire un fripon, un *filou*.

FILOUTAGE. s. m. Vieux mot qui s'est dit dans la même signification de filouterie. Le Cardinal Mazarin porta le *filoutage* dans le Ministere, ce qui n'est jamais arrivé qu'à lui. CARD. DE RETZ.

FILOUTER. v. act. Tromper, voler avec adresse. Il m'a *filouté*. Il m'a *filouté*, ma bourse, ma montre. Ne jouez pas avec lui, il vous *filoutera*. Ce Marchand l'a *filouté* de dix pistoles, il lui a vendu dix pistoles plus qu'il ne devoit.

Il est aussi neut. Il passe sa vie à *filouter*.

FILOUTÉ, ÉE. part.

FILOUTERIE. s. f. Vol subtil, action de filou. Il ne vit que de *filouterie*. Les plus grands gains qui se font au jeu viennent d'ordinaire de *filouterie*. Ceux qui promettent la pierre philosophale font une pure *filouterie*.

FILS, FILLE. s. m. & f. Terme relatif, qui se dit d'un Enfant mâle, ou femelle : par rapport au pere & à la mere. Babon parut avec 32. *fils* devant l'Empereur Henri II. CHEVRÆANA. Mr. Boulduc pere, Mr. Boulduc *fils*. FONTEN.

Fils, du Latin, *filius*. On dit que c'est un souhait de Roi, que d'avoir *fils* & *fille*.

Fils de France ou *Fille* de France, ce sont les enfans du Roi. Il n'y a pas 200. ans que les Evêques mêmes marchoient devant les *Fils* de France. DU PERRON. On traite les *fils* de France, d'Altesse Royale. Ils ont Chambre des Comptes, Chancelier, Conseil, Compagnie des Gardes, &c. Dès le commencement de la 3. race, les *fils* de France se disoient seulement *fils* du Roi du vivant de leur pere, & freres du Roi lorsque leurs freres regnoient. Les *petits fils* des Rois s'appellent *petits fils* de France, & les *filles*, *petites filles* de France. Ils donnent audience aux Ambassadeurs, & sont traitez d'Altesses Royales. Mr. le Duc d'Orleans aujourd'hui Regent du Royaume, est le premier qui ait porté le titre de *petit fils* de France. Les *filles* de France sont appellées Mes-Dames, & les *petites filles* de France, Mes-Demoiselles.

FILS legitime, est celui qui est venu en legitime mariage. *Fils* naturel, ou bâtard, celui qui est né hors du mariage. *Fils* adulterin, celui dont le pere, ou la mere étoient dejà mariez ailleurs, & non ensemble.

FILS de famille, est celui qui est encore sous la puissance paternelle. *Fils* émancipé, celui qui en est sorti. *Fils* posthume, qui est né après la mort du pere. *Fils* ainé, *Fils* puiné. *Fils* unique.

FILS adoptif, celui qu'on a adopté, comme on faisoit autrefois à Rome, & comme on fait encore en quelques endroits d'Allemagne & de Lorraine. Voyez ADOPTION. Les Rois d'Orient sont regardez comme les *fils* adoptifs du Ciel. LA LOUBERE.

FILS du premier lit, ou du second lit, &c. se dit de ceux qui sont nez d'un premier, ou d'un second mariage, &c. On appelle *Beau-fils*, celui qui n'est que *fils* d'alliance, celui dont on a épousé le pere, ou la mere, & qui étoit né d'un premier mariage de l'un, ou de l'autre.

PETIT-FILS, est celui qui est né du *fils*, ou de la *fille* par rapport à l'ayeul ou à l'ayeule.

ARRIERE-PETIT FILS, est le fils du *petit fils* ou de la *petite fille*, par rapport à l'ayeul ou à l'ayeule. Loüis XV. est successeur & *arriere-petit-fils* de Loüis XIV.

PETIT-FILS. Terme de Geomance. Voyez FIGURE.

FILS, pris absolument, signifie par excellence un enfant mâle. Il n'a eu qu'un *fils* de ce mariage, & trois filles. Les quatre *fils* Aymond.

Vien mon fils, *vien mon sang, vien reparer ma honte.*
CORN.

Tout me trahit ici,
Pharnace, amis, Maîtresse, & toi mon fils *aussi.*
RAC.

FILS, se dit aussi, en termes de caresse, des enfans que nous aimons, quoique nous ne soyons point leurs peres; & signifie, Mignon. Venez, mon *fils*, venez, mon mignon, que je vous embrasse.

FILS DE DIEU, signifie plusieurs choses dans l'Ecriture. 1. Il signifie le Verbe éternel, JESUS-CHRIST, le vrai *Fils* de Dieu, le *Fils* unique de Dieu, que son Pere a engendré de toute éternité. 2. *Fils de Dieu*, signifie aussi le Messie. On voit en conferant divers passages du N. Testament, que les titres de *fils de Dieu* & de Messie étoient la même chose. DE B. & L'ENF. *Sur Mat.* IV. 3. On baptise les Chretiens au nom du Pere, du *Fils*, & du Saint Esprit. 3. Plusieurs créatures sont aussi appellées *fils de Dieu*, non qu'elles le soient par nature, & par generation, mais à divers autres égards. Ainsi les Anges sont dits *fils de Dieu*, JOB. 1. 6. par rapport à leur création & parcequ'ils sont toûjours autour de Dieu, comme les enfans auprès de leur pere. Il est dit Gen. VI. 2-4. que les *fils de Dieu* voyant que les filles des hommes étoient belles, ils en prirent pour leurs femmes & en eurent des enfans. Les Interpretes sont fort divisez sur ce qu'il faut entendre par ces *fils de Dieu* qui se marierent avec les filles des hommes. Les uns disent qu'il faut entendre par ces *fils de Dieu* les Grands de la terre qui, charmez de la beauté des filles de mediocre condition, les enleverent & ravirent leur pudicité. Les autres croyent que ces *fils de Dieu* signifient les Anges, & ne sont pas d'acord entre eux si on doit entendre par ces Anges les bons ou les mauvais. Enfin quelques uns entendent par ces *fils de Dieu* les descendans de Seth, qui trouvant les filles de la race de Caïn à leur gré, s'allierent avec elles. Si ce que Moyse raconte des mariages de ceux qu'il appelle *fils de Dieu*, a causé des contestations, la maniere concise avec laquelle il parle des enfans, qui vinrent de ces mariages, a donné lieu à plus de disputes encore. SAURIN. 4. Les Princes & les Grands sont appellez *fils de Dieu*, parce qu'ils sont les Lieutenans de Dieu & les depositaires de son autorité. 5. Les fideles sont aussi nommez *fils de Dieu*, parcequ'ils sont adoptez, aimez & traitez de Dieu comme ses enfans.

FILS DE L'HOMME, signifie homme, & est un terme dont l'Ecriture se sert pour marquer non seulement la nature, mais aussi la foiblesse de l'homme.

C'est pour ces raisons que Jesus Christ est appellé *fils de l'homme*. Lightfoot dit que la raison pour laquelle Dieu appelle Ezechiel & Daniel *fils de l'homme*, c'est que cette maniere de parler étoit beaucoup plus commune chez les Caldéens que chez les Hebreux; pour dire, simplement un homme. Bibl. Univ. *Fils de l'homme*, dans les Prophetes, Ezechiel, Daniel, Zacharie, marque moins la nature humaine, que la fragilité & le neant de l'homme. De B. & l'Enf.

Fils de David, Fils d'Abraham, signifie dans le N. Testament, de la race de David, de la race d'Abraham. Mr. Simon pretend que c'est ainsi qu'on doit traduire les premiers mots de St. Matthieu. On se feroit, dit-il, siffler des Genealogistes, & de tous ceux qui sçavent le François, si faisant la Genealogie de Louïs XIV. en remontant jusques à Hugues Capet, on la commençoit ainsi ; Genealogie de Louïs XIV. *Fils* de St. Louïs, *fils* de Hugues Capet. Il faudroit dire de la race de St. Louïs, de la race de Hugues Capet.

Fils de Belial, signifie dans l'Ecriture, des Mechans. *Fils de perdition*, un homme digne de perir, c'est ainsi que Judas qui trahit notre Seigneur est appellé, Jean XVII, 12. *Fils de la gehenne* signifie, un homme digne de la gehenne, Matthieu XXII, 15. *Fils de la mort*, un homme digne de la mort. Le Cl.

On appelle le Roi très-Chretien, le *Fils* aîné de l'Eglise. On pretend que ce titre fut donné à Clovis. Le Roi finit ses lettres au Pape par ces mots, votre devôt *fils* le Roi de France. Le Pape écrivant au Roi intitule sa lettre, A notre très-cher *fils* en Christ. Lorsqu'il écrit à un Cardinal, il commence par ces mots, *Fils* bien aimé,salut & benediction Apostolique.

L'Alviane étoit *fils* d'armes ou éleve en l'art militaire de Virginio Ursin. Ab. de Bos. Tekeli fut declaré par les Turcs *fils* de la Porte. Dalerac.

On appelle *Fils de Maître*, celui qui étant fils d'un Maître en quelque art ou metier, a de certains droits ou privileges par raport à la Maitrise. Il a été preferé comme *fils de Maître*.

On apelle aussi *Fils de Maître* celui qui a les talens,les qualitez de son pere. Il est fort éloquent, il est *fils de Maître*. Il se dit aussi en mauvaise part. L'Acad.

Fils de putain. Terme d'injure, qui signifie fils d'une prostituée, ou d'une femme galante. C'est un terme bas & mal-honnête.

> *Mercure, ce* fils de putain
> *Qui sait parler grec & latin.* Scar.

On dit proverbialement, Il est *fils* de son pere; pour dire, Il ressemble à son pere tant par le visage que par les inclinations; & cela se dit tant en bonne qu'en mauvaise part. On dit, Il est *fils* de bon pere & de bonne mere, mais il ne vaut guere ; comme aussi, Il n'est *fils* de bonne mere qui ne voulut accourir à un tel spectacle. On dit encore, qu'un homme se fait beau *fils*; pour dire, qu'il se ruine, qu'il mange son bien. On dit aussi qu'il fait le beau *fils*; pour dire, qu'il fait le beau.

FILLAGE. s. m. Etat de fille.

> *Prevenez le peril du* fillage ;
> *La vertu souvent fait naufrage*
> *Avant le mariage.* P. Com.

FILLATRE. s. m. Vieux mot. Fils du mari, ou de la femme, sorti d'un premier mariage de l'un, ou de l'autre. Nous avons appauvri notre langue de ce mot. Pasq. Aujourd'hui dans le Lyonnois *fillâtre* se prend pour gendre. Men.

FILLE. s. m. Terme relatif, qui se dit d'une personne du sexe feminin, par rapport au pere & à la mere. La mere & la *fille* sont toûjours ensemble. Pour ne point repeter ici plusieurs choses inutiles, voyez ce qui a été dit sur les mots de *fils*, de *beau-fils*, de *petit-fils*, &c. & l'appliquez au mot de *fille*, de *belle-fille*, de *petite-fille*, &c.

Belle fille. C'est la femme du fils qu'on a mis au monde.

Fille, se dit pour marquer simplement le sexe feminin. Elle est accouchée d'une *fille*.

Fille, se dit absolument de l'état de celle qui n'a point été mariée. Elle est encore *fille*, elle n'est pas mariée. *Fille* à marier. Jeune *fille*, *honnête fille*. Il est de certaines *filles* qui ne sont ni *filles* ni femmes : elles sont toutes les deux ensemble. P. Com. La gloire d'une *fille* ne consiste pas tant à être loüée qu'à n'être blamée de personne. M. Sc. Croyez moi, ne preferez point le nom de *fille* sçavante à celui de femme raisonnable. P. Com. L'état des *filles* est un état de contrainte & de sujettion. M. Esp. Une jeune *fille* qui s'ennuye de la discipline domestique, cherche à s'affranchir de ce joug par le mariage. Bell. Une vieille *fille* fait une ennuyeuse figure dans le monde. Parmi les Gentives des Indes, lorsqu'une *fille* a dejà douze ans, on la regarde comme trop vieille, & personne n'en veut plus. C'est une marque que ce n'est pas une honnête personne & qu'elle ne vient pas d'honnêtes gens. Voy. de V. D. Broeck. On temoigne chez les Juifs modernes peu de joye lorsqu'une *fille* vient au monde, & ils font si peu de cas de ce sexe que dans leurs prieres ordinaires l'homme dit à Dieu, *Benit sois tu Createur du ciel & de la terre, de ce que tu ne m'as point fait femme*; & la femme humilié dit tous les jours; *Benit sois tu qui m'as faite comme tu as voulu.* Basn.

> *Sçachez que d'une* fille *on risque la vertu*,
> *Lorsque dans un hymen son goût est combatu.* Mol.
> *La grande peine ou je me vois*,
> *C'est d'avoir cinq* filles *chez moi*
> *Dont la moins agée est nubile.* Quinaut.
> *J'aimerois mieux pour le bien de mon ame,*
> *Avoir affaire à dix* filles *par mois*,
> *Que de toucher en dix ans une femme.* Rouss.

Fille de la voix. Les anciens Docteurs Juifs qualifioient de ce nom, tantôt certaines voix ou suggestions interieures, que les Mystiques sont fort sujets à prendre pour des inspirations divines, tantôt les divers presages qu'ils avoient d'un évenement, comme, par exemple, les premiers mots qu'ils entendoient prononcer en passant proche d'une école, ou d'une Synagogue, &c. Basnage. *Hist. des Juifs.*

On appelle aussi *Filles*, les personnes qui se sont consacrées à Dieu, qui ont fait vœu de virginité, soit qu'elles soient enfermées dans un Couvent, soit qu'elles vivent sous la conduite de quelque Pere spirituel. Une Abbaye de *Filles*. Les *Filles-Dieu*. Les *Filles* du bon Pasteur. Les *Filles* de la Croix. Les *Filles* du sang precieux, du St Sacrement. Les *Filles* de l'*Avé maria*. Les *Filles* de la Conception, de la Visitation, de l'Assomption, de Notre Dame de bon secours. Les *Filles* de St. Joseph, de St. Thomas, de la Madelaine. Les *Filles* penitentes. Les *Filles* de bellechasse, de la raquête. Les *Filles* bleuës. Les *Filles* de la Misericorde, de la Charité. Les *Filles* Beguines de Flandres.

Filles, ou *filles d'honneur* de la Reine, des Princesses. Ce sont des Demoiselles de qualité qui sont à la Reine, qui la servent & qu'on met auprès d'elle pour être élevées à la Cour. On appelloit *filles* de chambre, des *filles* qui servent à la chambre auprès des Dames. On les appelle aujourd'hui, *femmes de chambre*.

On appelle *filles*, celles qui servent les lingeres, tapissieres, & autres qui font des ouvrages propres à des *filles*. On les appelle aussi *filles* de boutique.

Enfin toutes sortes de servantes, même celles d'hôtelleries s'appellent *filles*. Il faut donner quelque chose aux *filles* pour leurs épingles.

Fille de joye, se dit d'une *fille* débauchée, prostituée.

On appelle poëtiquement les *Filles* de Memoire, les Muses qui sont *Filles* de Jupiter; & les Furies, les *Filles* de l'enfer.

Ce beau choix vous comble de gloire,
Et se fait approuver des filles *de memoire.* M. Sc.
Saint Agnan finit une vie
Qui fut toûjours d'honneurs & de plaisirs suivie;
Mais laissons son éloge, il n'en a pas besoin:
Les filles *de memoire*
Prendront pour lui le même soin,
Qu'il prit autrefois pour leur gloire. M. le Camus.

Les Muses sont appellées *filles* de memoire, parceque les Poëtes ont feint qu'elles étoient *filles* de *Mnemosyne*, qui en Grec veut dire, *memoire*.

Les Arabes appellent les poux, les *filles* des coutures. Bibl. Univ.

Filles, se dit figurément des Eglises, Abbayes & Prieurez qui sont de la dependance & de la fondation d'une autre Eglise. Les quatre *Filles* de Notre-Dame sont obligées d'assister à ses Processions. Les quatre *Filles* de Cîteaux sont Clervaux, la Ferté, Pontigni, & Morimont, qui sont toutes Abbayes, Chefs d'Ordre.

Les *Filles* de l'Annonciation, sont des Religieuses établies en 1499. par Jeanne épouse de Louis XII. Le mariage de cette Princesse ayant été declaré nul avec ce Roi, elle se retira à Bourges, où elle fonda des Religieuses, qu'on appelle les *Filles* de l'Annonciation. Elle prit ensuite le voile, & mourut dans le Monastere qu'elle avoit fondé. Mez.

Fille. Terme de Bernardin. Monastere fondé par un Abbé Pere d'Ordre. L'Abbaye de Trois Fontaines est *fille* de Clervaux.

Fille, en Jesus-Christ. C'est ainsi que le Pape s'exprime en parlant de la Reine de France. Notre chere *fille* en Jesus-Christ, Mraie Thérèse Reine de France.

On dit proverbialement d'une chose qu'on met à l'enchere, & qui est venduë à prix d'argent, C'est la *fille* au vilain, qui en donnera le plus, l'aura.

Fille, en termes de Géomance. Voyez Figure.

Fille-Dieu. s. f. Nom d'une sorte de poire d'Automne.

FILLETTE. s. f. Diminutif. Jeune fille, petite fille. La *fillette* est sujette au changement.

Jadis s'étoit introduit un blondin
Chez des Nonains à titre de fillette. La Font.
En matiere d'amourette,
Vive la simple fillette.

Ce mot se dit d'ordinaire dans un sens de debauche; Voir la *filette*. On ne s'en sert qu'en badinant, ou dans les chansons: *Baisons les* fillettes,
Et buvons du bon.

On appelle aussi *fillette*, le peuple ou le norrain, ou le petit poisson qui sert à repeupler les étangs.

Coutumes de fillettes. On appelle ainsi dans la Coûtume du Dunois, l'obligation qu'ont les filles & les femmes veuves de denoncer leur grossesse à la justice à peine d'un écu d'amende. Il y a des lieux où l'on donne le nom de *fillete* à une Eglise, qui sert d'aide & de secours à une paroisse dont l'étenduë est fort grande. Ce secours qu'on appelle aussi annexe ou vicairerie lui est donné pour la commodité du peuple.

FILLETE, est aussi une mesure de vin. Voyez Feuillete.

Fillete, ou poupée, se prend aussi dans le discours familier, pour le petit linge dont on envelope le bout du doigt quand on y a mal. Men.

FILLEUL, filleule. s. m. & f. Il y en a qui écrivent *filleuil*, au masculin. Celui ou celle qu'on a tenu sur les fonds de Baptême, & à qui on a donné le nom. Il se contracte, selon l'Eglise Romaine, une alliance spirituelle entre le parrain & la *filleulle* ou la personne baptisée & sa mere, qui empêche qu'ils ne puissent contracter mariage entre eux sans dispense: aussi bien qu'entre la marraine, le *filleul* ou la personne baptisée & son pere, avec le même empêchement.

Il y en a qui prononcent *fillol* & *fillole*. C'est très-mal parler. Vau. Corn. On a dit *filiolus*, *filiola* dans la basse-Latinité.

On nomme *filleules* les cayeux des bulbes, racines & oignons de fleurs qui servent à les provigner.

FILOTIER, tiere. s. m. & f. Prononcez *filotié*. On appelle *filotiers* ceux qui vont acheter du fil dans les marchez.

FILOSELLE, FILOU, FILOUTER, FILOUTERIE. Voyez ces mots avant celui de Fil.

FILTRATION. s. f. Action de filtrer, espece de distillation qui se fait par le filtre, par le linge, le drap, ou le papier gris. La *filtration* est l'action de passer une liqueur à travers une chausse de drap, ou dans un cornet de papier gris, pour la purifier ou la clarifier. Plusieurs croyent que toutes les sources des fontaines se font par *filtration*. Pitcarn pretend que la difference des *filtrations* ne depend point de la diverse configuration des pores, mais de l'ouverture plus ou moins grande des passages. L'organe essentiel de la *filtration* des sucs dans les glandes, est selon Winslouw, un petit vaisseau garni en dedans d'un duvet extrémement fin, & originairement imbu de la liqueur qui doit se filtrer. Voyez Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1712.

On fait aussi des *filtrations* à travers d'une certaine quantité de verre pilé & posé au bas d'un entonnoir, comme celle des esprits de vitriol, de sel, & de nitre. La *filtration* & la *transcolation* sont la même chose.

FILTRE. s. m. Terme de Chymie. C'est un morceau de drap, de meche, ou de linge tortillé, qu'on mouille premierement; puis l'ayant exprimé, on en met un bout tremper dans un vaisseau, où est contenuë la liqueur qu'on veut filtrer. L'autre bout doit être dehors, & descendre plus bas que la surface de la liqueur. Par ce moyen ce qu'il y a de plus clair sort goutte à goutte du vaisseau, les parties les plus grossieres étant retenuës. Ce *filtre* est une espece de syphon. On se sert du *filtre* pour la separation des choses liquides. Le tamis fait le même effet à l'égard des choses seches. Le *filtre* est quelquefois un simple papier gris, ou chausse de drap ou de toile, qui sert à couler, à passer, & à épurer les liqueurs.

Filtre, se dit aussi de ce qui sert dans les corps naturels à filtrer les humeurs. Vice des *filtres*.

On appelle aussi un *filtre* ou *philtre* amoureux, certain breuvage composé par des Charlatans, qu'on pretend pouvoir donner de l'amour, ou avoir la vertu de faire aimer.

Filtre, se dit figurément des divers charmes d'une beauté. Ses regards sont des *filtres* amoureux qui insensiblement gagnent le cœur. Du Latin *philtrum* qui vient de *philtron* mot Grec, qui signifie la même chose & qui est derivé de *phileo*, j'aime.

FILTRER. v. act. Passer par le filtre. On appelle aussi quelquefois *filtrer*, couler simplement une liqueur par un morceau de drap fait en pointe, qu'on nomme une chausse, par le moyen duquel la liqueur qui coule, se clarifie, & le plus épais ou impur demeure dans la chausse,

chauffe. Quand la matiere est en petite quantité, ou peu pesante, on la *filtre* avec du papier gris qui est sans colle: c'est par où on passe les choses les plus pretieuses.

Il y a dans le Mexique & dans les Canaries, & en plusieurs autres endroits, des pierres spongieuses dont on se sert à *filtrer* l'eau.

En termes de Philosophie hermetique, *filtrer* par la carte emporetique, c'est *filtrer* par le papier gris.

Ce mot vient de *feltrum* qui signifie du feutre; la filtration étant une espece de colature qui se fait avec des pieces de feutre. Men.

Filtré, ée, part. Il a les significations de son verbe.

FILURE. s. f. Qualité de ce qui est filé. La *filure* de cet argent est très-deliée. La *filure* de cette laine est trop grosse On connoit le drap à la *filure*, & la serge à la croisure.

F I M.

FIMPI. s. m. Arbre de l'Isle de Madagascar, où il croît de la hauteur d'un olivier. Le bois en est très-blanc & dur, & rend une odeur fort agreable. Son écorce est grise, sentant le musc, & d'un goût plus piquant que le poivre. On la fait secher au soleil comme la canelle, & brûlée ou non, elle sent aussi fort bon. Les feuilles ont même odeur que l'écorce, & que le bois d'aloès. A Ghalemboulle il sort de cet arbre une gomme très-odorante, qui est employée dans les parfums: elle est noire, mais quand on la rompt, elle est blanche & grise.

FIMPORT. s. m. Terme de Coûtumes. Formalité de proceder consistant en ce que le demandeur étoit obligé de faire venir & joindre tous ceux qui avoient interêt à l'action qu'il intentoit, & jusqu'à ce qu'ils fussent joints, le deffendeur n'étoit pas tenu de repondre.

F I N.

FIN. s. f. Bout, extremité. Terme, ce qui termine, ce qui acheve. Il est opposé à commencement. Il n'y a que Dieu qui n'ait ni commencement, ni *fin*. La *fin* de l'année, la *fin* de la vie. Il n'y a rien en ce monde qui ne prenne *fin*. Cet ouvrage tire à sa *fin*; c'est-à-dire, sera bientôt achevé. On dit qu'un homme tire à la *fin*; pour dire, qu'il se meurt: qu'il a fait une bonne *fin*; pour dire, qu'il est mort d'une maniere édifiante. Mithridate cherchoit à perir avec éclat, & à faire une *fin* digne d'un si grand Roi. Rac. La *fin* de la campagne, de l'automne. La *fin* d'un livre. La *fin* du monde a été crue prochaine par les premiers Chretiens. Bib. Univ. T. XXIV.

Le mot de *fin* en ce sens vient de *finis* qui en Latin signifie la même chose.

On dit aussi, les quatre *Fins* de l'homme; pour dire, la Mort, le Jugement, le Paradis, & l'Enfer.

On dit, qu'il faut faire *fin* à une affaire, la mettre à *fin*; pour dire, la terminer. Mettre à *fin* une entreprise. L'Ab. de Bos. Mettre *fin* à ses travaux. Abl. Le nombre des pauvres augmentoit sans *fin* par le luxe, par les debauches, & par la fainéantise qui s'introduisoient à Rome. Boss.

En termes de Chasse, on dit qu'un cerf est sur ses *fins*, lorsqu'il est las, & qu'il est prêt d'être pris. On le dit figurément des affaires: Ce procès est sur ses *fins*; c'est-à-dire, Il va être jugé, ou la partie veut s'accommoder dans l'impuissance de poursuivre. Il faut attendre jusqu'à la *fin*; pour dire, jusqu'au bout. On dit aussi, jusqu'à la *fin* du jugement.

En Mechanique, on appelle une vis sans *fin*, une machine composée d'une roue dont les dents entrent dans une vis qui est sur un treuil ou tour.

Fin, signifie aussi, l'objet, la cause, le motif qui nous fait agir; ce qu'on se propose pour but. *Fin* prochaine, *fin* éloignée, la *fin* derniere. A quelle *fin* Dieu a-t-il créé l'homme? Il faut faire toutes choses à bonne *fin*. La *fin* de la Medecine, c'est de guerir; celle de la Rhetorique, de persuader. Il a fait cela à bonne *fin*; pour dire; à bonne intention. Quelque bonne *fin* que l'on se propose, il n'est jamais permis d'employer des soupçons & des jugemens temeraires, pour faire perdre la reputation d'autrui. Bail. Descartes a soûtenu qu'il étoit impossible de sçavoir aucune des *fins* de Dieu, à moins qu'il ne nous les revelât lui-même. Ce sentiment est faux, à le prendre sans exception. Supposé que Dieu soit un être intelligent, & que quelques unes des choses qu'il a faites soient parfaitement propres à produire un certain effet considerable, & le produisent nécessairement, on doit juger que Dieu qui a prevu cet effet, a produit son ouvrage au moins en partie à cause de cela. Ainsi quand on considere la disposition admirable de l'œil, & l'effet qu'elle produit sçavoir la vision, il n'y a rien de plus raisonnable que de dire que l'œil a été fait pour voir. D'ailleurs on ne peut dire, que toutes le *fins* de Dieu sont cachées, sans reconnoître qu'on n'a aucune marque de sa sagesse, tirée de ses ouvrages. Bayle.

On dit, qu'un homme va à ses *fins*, qu'il tend à ses *fins*, lorsqu'il a un interêt secret de faire quelque chose, & qu'il couvre son intention de quelque autre pretexte specieux. Cromwel pour parvenir à ses *fins* faisoit également les plus belles actions, & commettoit les plus grands crimes. Raguenet. Nul ne fait le bien pour le bien seulement: tous les hommes ont leurs *fins*. Gom.

On dit prov. A telle *fin* que de raison; pour dire, que ce que l'on fait servira à ce qu'il pourra, & qu'on a eu bonne intention. Cela a été fait à telle *fin* que de raison.

Fin. Ancien terme de Coûtume. Petit territoire qui avoit son chef-lieu. Le *Fin* ou territoire d'Issy. Il faloit un certain nombre de *Fins* pour former un ancien Comté ou païs, & un certain nombre de Comtez pour former un Duché. Les *Fins* avoient plus ou moins d'étenduë, aussi bien que les païs ou provinces. On dit aujourd'hui *finage* au lieu de *fin*. Les Chartes son pleines de cette expression, & prouvent que les *finages* étoient les territoires subordonnez aux Comtez & Païs. Voyez *Finage*.

FINS, en termes du Palais, signifient toutes sortes de demandes & pretensions. A ces *fins* le Demandeur produit telle & telle piece. Toutes ses écritures concluent à ce que ses *fins* & conclusions lui soient adjugées.

On dit aussi, qu'en Cour souveraine il faut deffendre à toutes *fins* non seulement sur les declinatoires, mais encore aux moyens du fonds.

Fins de non recevoir, sont des exceptions qu'on propose, par lesquelles sans entrer dans les moyens du fond, on soutient que la partie n'est pas recevable en sa demande, soit pour venir trop tard, & après que les prescriptions ont été acquises; soit pour n'avoir pas les qualitez requises pour former une demande: comme à l'égard du temps, quand on demande des arrerages de rente après cinq ans, des parties d'Apoticaire après un an; & à l'égard de la qualité, quand une femme fait une action en Justice sans être autorisée de son mari, ou quand un autre que le mari la veut accuser d'adultere. Alleguer ses *fins* de non recevoir. Il allegue pour *fin* de non recevoir que &c. Il a

été

été debouté par *fin de non recevoir*.

FINS DE NON PROCEDER, ou *Fins declinatoires*. Ce sont des moyens que la partie propose pour ne point plaider en la Jurisdiction où elle est assignée, & pour être renvoyée devant son Juge naturel. Il faut toûjours les proposer avant que d'entrer en contestation au fond: autrement on n'y est plus recevable.

On dit proverbialement, que la *fin* couronne l'œuvre; pour dire, qu'on regarde plutôt le succès des affaires, que le dessein de les entreprendre. Quand on voit un châtré, on dit, que c'est la *fin* du monde. On dit aussi, Telle vie, telle *fin*; pour dire, que les mechans finissent mal.

A la fin. adv. *Enfin*. *A la fin* il est convenu de tout.

On m'a dit qu'à la fin *toutes choses se changent*. MALH.

FIN, INE. adj. Ce qui est pur, purifié de tout melange; & se dit particulierement de l'or & de l'argent. L'or *fin* doit être à 24. carats, mais il ne s'en trouve point qui aille jusque là. Nous n'avons point de monnoye d'or pur, la matiere en est toûjours alliée, c'est-à-dire mêlée de differens metaux. Le titre de l'argent *fin* est de 12. deniers. L'or *fin* est mol & difficile à travailler.

Et en ce sens il s'employe substantiv. En cette monnoye on ne travaille que sur le *fin*: il y a dans cet écu tant de deniers de *fin*; pour dire, tant de parties d'argent *fin*.

On dit aussi de l'étain *fin*, à la difference du commun mêlé de plomb.

Un tems *fin* signifie un air pur, clair, serain.

FIN, signifie aussi, Vrai, naturel, qui n'est point contrefait. Un diamant *fin*, une pierre *fine*. Cette broderie est de faux or, & j'en veux du *fin*. De l'azur *fin*, qui est fait veritablement de la pierre lazuli.

FIN, signifie aussi, Ce qui est le plus excellent en son genre, le mieux fait, le plus recherché, & qui est opposé à *commun*, *grossier*. Un cheval *fin*, est un cheval de prix. Une taille *fine* & aisée, est une taille deliée, degagée. Avoir les traits du visage *fins* & delicats. Une peinture *fine*, c'est un tableau fait par quelque excellent maître. Du vin *fin*; pour dire, delicat, exquis. On appelle herbes *fines*, certaines petites plantes qui sentent bon, comme le thyn, la marjolaine, &c. C'est dans ce sens qu'on dit *fines* épices, une proportion convenable de poivre noir, de muscade, de girofle, de gingembre, d'anis verd & de coriandre. *Fine* moutarde. *Fin* se dit encore de toutes les choses qui ont des sels volatils qui montent au nez & au cerveau.

FIN OR D'HIVER. s. m. Nom d'une sorte de poires. C'est la même chose, que *franc-real*.

FIN, signifie encore, Subtil, delié, menu. Papier *fin*; des cartes *fines*. La toile de Hollande est fort *fine*. Le fil d'Epinay est filé fort *fin*. De la *fine* fleur de farine, de la poudre *fine*, c'est-à-dire, fort deliée. Des dentelles *fines*, c'est-à-dire, delicatement travaillées. Des épingles *fines*, des lames *fines*. On dit *fin* dans le sens qui vient d'être expliqué dans cet article & dans le precedent, en parlant des fruits. Des poires qui ont la chair *fine* & delicate. Des pêches dont le goût est *fin* & agreable. La pomme *d'api* est *fine*, a la chair *fine*.

Ce mot vient de l'Allemand *fein*. Les Espagnols & Italiens disent *fino*.

On le dit aussi des organes des sens. Il a le nez *fin*; pour dire, qu'il a l'odorat exquis; l'oreille *fine*, qui juge bien de la musique; le goût *fin*, qui juge bien des saveurs. Les yeux *fins*; pour dire, vifs & brillans.

FIN, se dit figurément des choses spirituelles. C'est un esprit *fin*; pour dire, subtil, delicat, ingenieux. Il a le goût *fin*, le discernement *fin*: cette raillerie est *fine*. Il est rare que les esprits *fins* soient Geometres; le detail des definitions & des principes geometriques les degoûte trop. PASC. Il y a des pensées bien *fines* dans ces Epigrammes. Une pensée trop *fine* est un defaut en matiere d'esprit. BOUH. Comme nous sommes trop *fins* pour les uns, tandis que nous sommes trop simples pour les autres, nous faisons bien d'indiquer le fruit de la fable. LA MOTTE. Un railleur *fin* & delicat fait les delices de la conversation. AMUS. SER.

. . . *Et sur l'esprit & les mœurs,*
On pourroit defier les plus fins *connoisseurs*,
De vous souhaiter quelque chose. DES HOUL.

On appelle *fins* en Hollande ceux qui pretendent faire profession d'une pieté plus exacte que les autres. Me. DES NOY.

FIN, signifie aussi, Rusé, adroit, penetrant. Depuis que vous passez pour *fin*, vous ne pouvez plus l'être utilement: on est trop en garde contre vous. OB. M. Nous avons un maître dont les yeux sont si *fins* que rien ne lui peut échapper. LE CH. DE M. On dit, Sera bien *fin* qui l'attrapera. Je le donne au plus *fin*. Jouër au plus *fin*, se dit de deux personnes qui cherchent à se surprendre, à se supplanter l'un l'autre par leurs ruses & adresses.

FIN, se dit aussi au substantif. Entendre le *fin* d'une affaire; pour dire, le point decisif & principal, ce qu'il y a de plus caché, de plus subtil, de plus secret: & de même, le *fin* d'une science, le *fin* d'un jeu. On dit en ce sens tirer le *fin* du *fin*; pour dire, Tirer d'une affaire tout ce qui s'en peut tirer. La probabilité est le plus *fin* de la Theologie. PASC. Sçavoir le fort & le *fin* d'un art. BOI.

FIN, se dit quelquefois prov. & bass. en mauvaise part de plusieurs choses. Il a la galle, la gratelle & de la plus *fine*, c'est-à-dire, de la plus maligne. De la plus *fine* verolle. Quand on dit absolument, de la plus *fine*, on entend parler honnêtement des excremens du corps humain.

On dit aussi, Faire le *fin*; pour dire, Ne vouloir pas expliquer ses sentimens. Il fait le *fin* avec moi de cette amour, il ne m'en a jamais voulu faire confidence. Elle fait ordinairement la *fine* avec ses meilleures amies.

Mais vous esperez donc avec ce beau dessein,
Laisser ici l'ennui qui vous devore?
Oui sans doute. hé mon Dieu, n'en faites pas le fin,
Vous allez à Paris vous ennuyer encore.

DE VALINC.

Ce mot en ce sens vient du langage Celtique ou Bas-Breton, où *fin* signifie *cauteleux*.

On dit en termes de mer, qu'un vaisseau est *fin* de voiles; pour dire, qu'il est leger à la voile. La chaloupe étoit plus *fine* de voiles que la barque.

FIN, se dit aussi quelquefois adverbialement pour donner plus de force à l'expression. Il s'en est allé tout *fin* seul. Ce chemin va tout *fin* droit où vous desirez. Il est bas.

On dit aussi, *afin*, ou *afin que*, *enfin*, pour conclusion. Voyez ces conjonctions en leur place.

FIN, se trouve aussi dans les anciens livres pour jusques. Depuis le principe du monde *fin* au jour du jugement. NICOD.

De l'Italien *fine*.

FIN, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un *fin* merle, une *fine* mouche, une *fine* piece, une *fine* lame, un *fin* matois, un *fin* renard, une *fine* bête, une *fine* épice. On dit aussi, Il est *fin* à dorer. Une *fine* femelle. On dit, qu'un homme est un gros *fin*, ou qu'il est *fin* comme une dague de plomb; pour dire, qu'on decouvre aisément les choses qu'il croit cacher adroitement: que *fin* contre *fin* n'est pas bon à faire doublure; pour dire, qu'il ne faut pas entreprendre

de tromper aussi *fin* que soi. Il ne faut pas mettre *fin* sur *fin*. Les plus grands Clercs ne sont pas les plus *fins*. Regnier.

FINABLEMENT. adv. Vieux mot. Enfin, en dernier lieu. Voyez Finalement.

FINAGE, ou FINAIGE. s. m. Etenduë d'une Jurisdiction, paroisse ou territoire jusqu'aux confins d'une autre. Cette maison, cette Seigneurie est dans le *finage* de cette Election, de ce Presidial, de cette Parroisse. Voyez ci-dessus, Fin.

Finage, signifie aussi un droit qui se leve sur les bornes, sur les limites.

Ce mot pris en ce dernier sens vient du Latin *fines*, limites.

FINAL, ale. adj. Ce qui termine, ou qui est le dernier en quelque chose. Le Jugement *final* doit se faire à la fin du monde. L'impenitence *finale*, c'est celle des Reprouvez, parcequ'elle dure jusqu'à la fin de leur vie. Perseverance *finale*. Etat *final*, c'est la clôture & l'arrêté de compte sur lequel on delivre les executoires. En *finale* revision de compte. La cause *finale*, est la premiere en l'intention, & la derniere en l'execution. La gloire de Dieu doit être la cause *finale* de toutes nos actions, c'est-à-dire, le but où nous devons tendre en tout ce que nous faisons. Mr. Boyle a fait un excellent Traité sur les causes *finales* des choses naturelles. Il y en a un extrait fort exact & fort étendu dans le 9e. T. de la Bibl. Univ.

Final, se dit aussi des dernieres lettres des mots. Les Hebreux, ont cinq lettres *finales*, qui, quand elles sont à la fin d'un mot, ont une figure differente de celle qu'elles ont au commencement ou au milieu.

Finale, en parlant des lettres se prend aussi subst. Dans les Manuscrits Hebreux, les *finales* sont souvent allongées pour remplir les vuides. *Finale* ainsi employée substantivement, signifie aussi la derniere syllabe d'un mot. Cet Acteur declame fort bien, mais il n'appuye point assez sur les *finales*.

Finale. s. f. en terme de Musique est le nom qu'on donne à un des quatre sons essentiels du mode, ce son s'appelle aussi la corde fondamentale. La *finale* est la note ou le degré par lequel l'air que l'on chante finit, & la regle pour connoître en quel ton l'on chante.

On dit populairement, qu'à la *fin finale* un homme s'est rendu, a fait quelque chose; pour dire, à l'extremité, quand il ne s'en est pû deffendre davantage.

FINALEMENT. adv. A la fin, en dernier lieu, *Finalement* il en est venu à bout. Il vieillit; autrefois on écrivoit *finablement*.

FINANCE. s. f. Argent comptant, monnoye. Les jeunes gens ne sont gueres chargez de *finance*. Ce mot est un peu burlesque en ce sens, & ne se peut dire que dans le familier. Il est un peu court de *finance*, il n'a pas grande *finance*.

Il faut que la finance *joüe*,
Autrement elles font la moüe
Aux Amans qu'elles ont vaincus. Mai.
Que si ma derniere ordonnance
Ne me produit quelque finance,
Que ferai-je sans ton secours? Bois-R.

Finance, se dit plus ordinairement des deniers publics du Roi, de l'Etat, & en ce sens il n'a point de singulier. La guerre épuise bientôt les *finances* d'un Etat. Ce qui est le plus à souhaiter dans un Royaume, c'est que les *finances* soient bien reglées. Les *finances* sont ou ordinaires, ou extraordinaires. Les ordinaires ne consistent que dans le Domaine qui faisoit autrefois tout le revenu des Rois de France. Les extraordinaires sont devenuës la plûpart ordinaires & sont connuës sous le nom d'Aides, Gabelles, Tailles, Taillon, Parties casuelles, Amendes, Decimes, Emprunts, Capitation, Dixiéme, &c. Sous le regne de Charles VII. les *finances* ou revenus du Roi montoient à 18. cens mille livres. Sous Louïs XI. à 4. millions sept cens mille livres. Sous François I. en 1525. à plus de 4. millions. Sous Henri II. à 16. millions. Sous Henri III. en 1582. à 32. millions. Quand le Cardinal de Richelieu entra dans le ministere à 35. millions, & il les porta jusqu'à 60. millions. Depuis lui elles ont été portées bien au delà de deux fois cette somme.

Ce mot vient de l'Allemand *finantz*; qui signifie usure, interêt & *financier* de *finantzer*, qui signifie *Usurier*. Mais Du Cange croit qu'il vient de *financia*, mot de la basse Latinité qui signifie *prestatio pecuniaria*. Menage conjecture qu'il pourroit venir de l'ancien mot François *finer* qui a signifié trouver. Les Perigourdins disent encore aujourd'hui *fina* pour trouver; & *finna* parmi les Suedois, & parmi les Allemans *finden*, signifient la même chose. Voyez Finer.

Finance, signifie aussi la somme qui est entrée aux coffres du Roi pour la vente des Offices de ses Domaines, ou autres Droits. Le Roi rentre dans tous ses Droits & Domaines alienez en remboursant la *finance*. Cette charge de Conseiller n'a que deux mille écus de *finance*, il faut faire liquider sa *finance*.

Finance, se dit aussi pour signifier ce qui appartient aux *Finances*, ce qui les regarde. Le Conseil des *Finances*. La grande, la petite direction des *Finances*. Les états des *Finances*. Le Surintendant des *Finances*. Le Controlleur General des *Finances*, est l'Officier qui controlle toutes les quittances des *Finances* du Roi. Receveur General des *Finances*, est l'Officier commis en chacune Generalité pour recevoir les *Finances* de tous les Receveurs de chaque ville ou Election. Commis aux *Finances*, celui qui suit les *Finances*. Bureaux des *Finances*, ce sont les Sieges & la Jurisdiction des Tresoriers de France qui sont établis en chaque Generalité. On les appelle aussi, Generaux des *Finances*. On appelle le Tresor Royal ou l'Epargne, la Mer des *Finances* où se portent tous les deniers de l'Etat. On appelle Ecriture de *Finances*, une écriture de lettre ronde & bien lisible; & Chifre de *Finance*, le chifre Romain, qui est plus difficile à alterer que le chifre Arabe, dont on se sert en l'Arithmetique ordinaire. Le Guidon des *Finances*, est un livre où on commence d'apprendre le stile des *Finances*.

Vous qui dediez
A Messieurs les gens de Finances
Des livres bien payez. La Font.
Exerce toi, mon fils dans ces hautes sciences;
Prens au lieu d'un Platon, le Guidon des finances.
Boil. Sat. VIII.

FINANCER. v. act. Fournir de l'argent aux coffres du Roi. Cette charge est taxée à tant, qu'il faut *financer* au Tresor Royal. On fait *financer* les Officiers dans les necessitez de l'Etat.

Financé, ée. part.

FINANCIER. s. m. Qui manie les finances du Roi ou qui est dans les Fermes, dans les affaires des *finances*. La Chambre de Justice est établie pour la recherche des malversations des *Financiers*. Il est bon *financier*, il entend bien l'ordre des finances. Je butte à quelque gros *Financier* qui fasse rouler mon merite en carrosse. Com. Je ne sçay comment les femmes des *Financiers* l'entendent; mais j'aurois de la peine à broder mes juppes des malheurs du public. P. Com.

Le Savetier alors en chantant s'éveilloit,
Et le financier *se plaignoit*
Que les soins de la Providence

N'eus-

N'eussent pas au marché fait vendre le dormir.
LA FONT.

On appelle écriture *financiere* une espece d'écriture de lettre ronde. Et dans cette phrase *financier* est adjectif.

FINASSER, ou FINESSER. v. act. L'Acad. ne dit que *finasser*. C'est l'usage. Ce mot ne se prend jamais qu'en mauvaise part, & signifie, Faire le fin; agir avec finesse, user de mechantes ruses & adresses. On ne peut parler d'affaires avec un tel homme, il ne fait que *finasser*, il ne parle point sincerement.

FINASSERIE. s. f. Mauvaise finesse. Il n'a que des *finasseries*. L'ACAD.

FINASSIER, IERE. Quelques-uns disent, FINASSEUR. s. m. Celui qui use de finesse. C'est un *finassier*, c'est une *finassiere*. Il est du style familier. L'ACAD.

FINEMENT. adv. D'une maniere fine, delicate, ingenieuse. Cet Auteur écrit *finement*, delicatement. Il a conduit cette entreprise fort *finement*. Cette dentelle est travaillée fort *finement*. Cet Auteur raille *finement*, pense *finement*. Les Italiens veulent toûjours avoir de l'esprit, & dire les choses *finement*. LE P. R. Il faut écouter d'un air qui fasse comprendre qu'on entre *finement* dans tout ce qu'on dit. BELL.

FINEMENT. Adroitement, subtilement. Il faut faire cela *finement*. Il l'a attrapé bien *finement*.

FINEMENT. s. m. Vieux mot. Fin.

Au finement *de cet écrit*
Me nommeray par remembrance
Marie ay nom, si suy de France.

Cette Princesse que l'on appeloit Marie, ne trouvoit pas au dessous de soi de faire des vers.

FINER. v. act. Vieux mot. Venir à bout de quelque chose. Le même verbe *finer* a aussi signifié financer. Marot a dit qu'il ne pouvoit *finer* d'un sou; pour dire, qu'il ne pouvoit pas trouver un sou.

Car le rachat de leur ame est trop cher
Pour en finer. BEZE, *Ps.* 49.

Le mot *Fine* en Anglois signifie une somme qu'on paie par amende; & le verbe *To fine* signifie paier une amende.

FINESSE. s. f. Delicatesse, subtilité de quelque chose. La *finesse* de cette toile, de ces cheveux, de ce fil d'argent, est admirable. Les Turcs regardent dans la main de leurs esclaves, pour reconnoître leur condition & leurs emplois à la *finesse* de la peau. DALERAC.

FINESSE, se dit figurément des choses d'esprit, & signifie, Delicatesse d'esprit. Cela est écrit avec *finesse*. Cela est tourné avec *finesse*. L'ACAD. Notre siecle, delicat jusqu'au scrupule, n'aime point ces jeux d'esprit dont l'ambiguité fait toute la *finesse*. BOU. Il y a certaines *finesses* qu'il est plus aisé de sentir que d'attraper. OE. M.

FINESSE, se dit aussi figurément de tout ce qui est de plus fin, de plus delicat, de plus secret en quelque science, en quelque langue. Cet homme sçait toutes les *finesses* de son art. ABL. Il sçait toutes les *finesses* de la peinture, de la sculpture. Le necessaire d'une langue coûte peu à apprendre: ce sont les *finesses* & les delicatesses qui coutent le plus. LE CH. DE M.

Minerve à tous ne depart ses largesses,
Tous sçavent l'art, peu sçavent ses finesses. ROUSS.

FINESSE, se dit aussi en mauvaise part, & signifie, Ruse, adresse, artifice. La meilleure *finesse* dans les affaires, c'est de n'en point avoir. La *finesse* n'est ni une trop bonne, ni une trop mauvaise qualité; elle flotte entre le vice & la vertu. LA BR. La *finesse* est l'occasion prochaine de la fourberie; de l'une à l'autre le pas est glissant. ID. La *finesse* tient le milieu entre la prudence & la tromperie. PASQ. On ne se sert de *finesse* qu'au defaut d'habileté. LA ROCH. On confond souvent la *finesse* avec l'habileté. BAY. La *finesse* devroit être bannie du commerce des honnêtes gens: c'est une qualité équivoque entre le vice & la vertu, & qui pour l'ordinaire altere la probité. BELL. On s'éleve dans le ciel par la simplicité de son cœur, comme c'est par la *finesse* & par la mauvaise foi qu'on s'avance sur la terre. AB. DE LA TR. Cet homme fait *finesse* de tout; c'est-à-dire, fait un mystere d'une chose qui ne demande point de secret. Je n'y entens point de *finesse*; pour dire, Je parle sincerement. On dit entendre *finesse* à une chose; pour dire, donner un sens fin & malin à quelque chose. Cet homme sourit à cette dame d'un air si mysterieux, qu'on croit qu'il y entend *finesse*. AMUS. SER. & COM. Les femmes concertées sont suspectes: celles qui sont veritablement sages n'y entendent pas tant de *finesse*: elles agissent avec moins de mystere & de dessein. BELL.

On dit proverbialement, une *finesse* cousuë de fil blanc; pour dire, une ruse grossiere dont tout le monde s'apperçoit. On dit aussi, il est au bout de ses *finesses*; pour dire, au bout de ses inventions pour tromper. On dit aussi ironiquement, Vous y entendez *finesse*; pour dire, Vous n'entendez rien en ce metier-là.

FINESSER. Voyez FINASSER.

FINET, ETTE. adj. Diminutif. Qui fait le fin, le rusé, dans de petites choses, & qui ne l'est que mediocrement. C'est un *finet*. C'est une petite *finette*. Il ne se dit guere qu'en mauvaise part.

FINGART. adj. Vieux mot. On appelloit autrefois *fingart*, un cheval retif & qui resiste aux éperons. C'est ce qu'on appelle aujourd'hui cheval ramingue.

FINIMENT. Terme de Peinture, qui se dit des ouvrages bien finis, particulierement de ceux qui sont en émail. Il y a un grand *finiment* dans cet ouvrage. FEL.

FINIR. v. act. Terminer, achever quelque affaire, quelque discours, quelque ouvrage. Il faut *finir* cette affaire, *finir* ce raisonnement. La Reine de Suede ayant écouté une longue harangue, dit qu'il falloit qu'elle donnât quelque chose à l'Auteur à cause qu'il avoit *fini*. COLOM. Il y a des gens dont les actions se succedent avec tant de rapidité, qu'ils commencent mille choses avant que d'en *finir* une, & en *finissent* mille autres avant que de les avoir commencées. AMUS. SER. & COM. Il veut *finir* ses jours dans un Monastere.

Je veux finir mes jours dans l'amour d'Uranie. VOI.

FINIR, signifie aussi, Perfectionner, achever, mettre la derniere main; & se dit particulierement des tableaux, des statuës & des Ouvrages d'esprit. Ce tableau, ce dessein est bien achevé, bien *fini*. FEL. Tacite fait des tableaux trop *finis*, où il ne manque rien à l'art; mais où il donne trop peu au naturel. ST. EV. Ce Peintre, cet Auteur, ont de beaux desseins, mais ils ne *finissent* point leurs ouvrages. C'est un grand defaut que de ne pouvoir *finir*. Il n'y a qu'Homere & Virgile qui sachent *finir* les choses où il les faut *finir*. P. RAP.

FINIR, se dit quelquefois absolument, & est quelquefois act. & quelquefois neut. Il signifie, Mettre fin, prendre fin. C'est un homme lent, ou babillard, qui ne *finit* point. Il y a autant d'habileté à sçavoir bien *finir*, qu'à sçavoir bien dire. BOUH. Ce chemin, cette ruë, *finit* à la riviere. Il faut enfin *finir*. Lucien a cela des declamateurs; c'est qu'il veut tout dire, & qu'il ne *finit* pas toûjours où il faut: ce vice vient de trop d'esprit & de sçavoir. ABL. Il faut bien *finir* comme on a commencé. Le Sermon *finissoit* lorsqu'il entra. Son bail *finira* à Pâques. Tout *finit* en ce monde. C'est un mechant homme, il *finira* mal.

FINIR, quoique seul, signifie aussi Mourir. Il aima mieux

mieux *finir* par une action de courage, que de vivre par lâcheté. ABLAN. La seule pensée qu'il faut *finir*, & que la mort s'approche à chaque pas, est bien propre à inspirer le degoût du monde. OE. M.

FINI, IE. part. Il a toutes les significations de son verbe. En parlant de tableaux, On dit qu'un ouvrage est *fini*; pour dire, qu'il est parfait. On appelle marbre *fini*, celui qui est terminé avec le petit ciseau & avec la rape qui adoucit, & dont on a évidé le creux par le moyen du trepan, ce qui met l'ouvrage en l'air, & degage les ornemens. On le dit aussi des ouvrages d'esprit. Voilà un Poëme *fini*. Virgile est plus achevé & plus *fini* qu'Homere. P. RAP.

FINI, IE, est outre cela adj. & signifie, qui est limité, determiné, borné. Un être *fini*. Un nombre *fini*.

FINISSEMENT. s. m. Achevement, derniere perfection d'un ouvrage. Une peinture qui a tous ses *finissemens*. POMEY.

FINITEUR. s. m. Terme d'Astrologie. C'est le nom que plusieurs Astronomes donnent à l'horison, parcequ'il termine, ou finit la vuë. C'est aussi ce qui l'a fait nommer *horison* qui signifie en Grec ce que *finitor* signifie en Latin & *finiteur* en François; *d'Orizo*, je finis.

On appelle aussi dans le Manege, *finiteur*, le bout de la carriere.

FINITO. s. m. Terme de Pratique. Arêté, ou état final d'un compte. Il est redevable de tant par le *finito* de son compte.

Ce mot est Italien comme la plûpart des termes de commerce, parceque ce sont les Italiens qui l'ont reduit en art, & qui en ont appris les termes aux autres nations de l'Europe.

FIN-PORTER. s. m. Vieux mot. Requête, ou aveu des proches parens de la partie, qui consentoient qu'un tel se chargeât de la poursuite d'une affaire, & se declaroient parties, en cas que celui-là ne pût achever la poursuite

F I O.

FIOLE, ou PHIOLE. s. f. Petite bouteille de verre dont on se sert, particulierement chez les Apothicaires, dans laquelle ils envoyent leurs medecines, potions ou syrops aux malades. Une *fiole* de Sirop. Petite *fiole*. Le goulet d'une *fiole*. Remplir une *fiole*. Ce mot vient du Latin *phiala*.

FIONOUTS. s. m. Herbe de l'Ile de Madagascar qui a l'odeur du melilot, & dont les feuilles sont fort grasses, & les fleurs jaunes. Les gens du païs appliquent cette herbe sur les parties de leur corps, dont ils veulent faire tomber le poil. Ils la brûlent aussi quand elle est verte pour en tirer les cendres, qui se mettent toutes en pain étant brûlées, & dont on fait une lessive.

F I Q.

FIQUETTE. Par ma *fiquette*. Serment que font beaucoup de femmes, & sur tout en Provence. Elles ne l'entendent pas. Il vient de *fica*, ou *fichetta*; terme obscene chez les Italiens. MEN.

F I R.

FIRMAMENT. s. m. Le huitiéme ciel; dans le systeme de Ptolomée; la huitiéme sphere, où les étoiles fixes sont attachées. On l'appelle le huitiéme ciel par rapport aux sept cieux des sept Planetes qu'il environne. Outre le mouvement diurne ou journalier que lui imprime le premier mobile, d'Orient en Occident, autour des poles de l'Equateur, il a un mouvement opposé au mouvement journalier, & qui se fait d'Occident en Orient. On l'appelle mouvement second. Il se meut sur l'axe & les poles de l'Ecliptique, d'un mouvement très-lent vers l'Orient, lequel fait avancer les étoiles fixes selon l'ordre des signes d'environ un degré en 70 ou 72. ans. Il achevera ce second mouvement en 25412. ans selon Tycho-Brahé: en 36000. ans selon Ptolomée: en 28. mille ans selon Lansberge, après lesquels les étoiles fixes retourneront au même point où elles étoient au commencement. Copernic suppose le *firmament* immobile. Il fait faire un mouvement à l'axe de la terre sur lui-même, pour expliquer le mouvement apparent des étoiles, en sorte qu'il fait retrogader en 25798. ans l'axe de la terre & du monde, & les poles du monde vers l'Occident sur les poles du Zodiaque. Lansberge quoique Copernicien pour le reste n'admet point ce mouvement de la terre. Il fait mouvoir le *firmament* en 28. mille ans sur l'axe de l'Ecliptique autour du soleil comme centre. Ptolomée & Tycho-Brahé qui placent la terre dans le centre supposent que le *firmament* est un ciel concentrique à la terre. Mais il est impossible de sçavoir si la terre est dans le centre, à cause du prodigieux éloignement des étoiles fixes qu'on ne sauroit mesurer. Selon l'hypothèse de Copernic le *firmament* ne tourne point en 24. heures d'Orient en Occident: ce mouvement seroit trop rapide & trop violent. Il soûtient que c'est la terre qui se meut sur son axe en 24. heures. La hauteur du *firmament* est incomprehensible à l'esprit humain. Kepler soûtient qu'il faut qu'il soit éloigné de nous de plus de 60. millions de lieuës. Rien n'est si beau sous le *firmament*. VOIT. Les cieux racontent la gloire de Dieu, & le *firmament* publie l'excellence des œuvres de ses mains. PORT-R.

Alors je vous verrai sur la mouvante rouë,
Tantôt au firmament, *& tantôt dans la bouë.*

VILL.

En Poësie on dit les *feux du firmament*; pour dire, les étoiles.

Il y a plusieurs endroits de l'Ecriture où le mot de *firmament* s'entend quelquefois de la moyenne region de l'air. Plusieurs Anciens ont cru, aussi bien que les Philosophes modernes, que le *firmament* étoit d'une matiere fluide. Mais il paroît que ceux qui lui ont donné le nom de *firmament*, croyoient qu'il étoit d'une matiere solide.

FIRMAMENT. Ornement de pierreries que les femmes & les filles de qualité mettent dans leurs cheveux autour de leur tête. On lui a donné ce nom parcequ'il est orné de diamans qui étincellent comme les étoiles du *firmament*.

F I S.

FISC, ou FISQUE. s. m. Prononcez l'*s* & le *c*. Le Tresor du Prince ou de l'Etat. Ce Domaine a été adjugé au *Fisc* par un tel arrêt. Il faut juger contre le *fisque* dans les questions douteuses. LE MAI. La cause du *fisque* est mauvaise sous un bon Prince. ID. Par le Droit civil, il n'y a que le Souverain qui ait droit d'avoir un *fisque*, ou un tresor public. A Rome sous les Empereurs on appelloit *ærarium*, les revenus destinez à subvenir aux charges de l'Empire, & *fiscum* ceux qui étoient destinez à l'entretien du Prince en particulier. Ces deux sortes de domaine sont mêlez & confondus en France, & tous les revenus du Roi sont compris sous le nom de *fisque*. Un privilege du *fisque*, c'est d'avoir la preference sur tous les creanciers chirographaires,

res, & non pas sur les creanciers hypothecaires. Les Seigneurs feodaux, qui ont droit de faire rendre la Justice, ont aussi un *fisc*. Dans les choses lucratives, le *fisc* est traité moins favorablement que les particuliers; mais dans les choses onereuses, il leur est preferé. Quand on dit que l'Eglise n'a ni *fisc*, ni territoire, le sens de ces paroles est que l'Eglise ne peut ni confisquer, ni bannir.

FISC, signifie aussi l'interêt du public, des mineurs, des Hôpitaux, & des Communautez qui sont sous la protection du Roi & des Officiers qu'il commet à cette fin. Les Avocats Generaux parlent en toutes les affaires pour l'interêt du *fisc*.

Ce mot vient du Latin *fiscus*, qu'Isidore, Papias & Joannes de Janua, disent signifier un sac public que portoient les Receveurs, pour y mettre la finance du Tresor public. Il est derivé du Grec *phiscos*, qui signifie un *grand panier*, & qui a été pris figurément pour le tresor public. MENAGE. Du Cange dit que *fisco* a été dit pour une paillasse, laquelle est aussi appellée *saccus* dans la Regle des Templiers.

FISCAL, ALE. adj. Qui se dit au Palais de tout ce qui concerne l'interêt du Roi, d'un Seigneur particulier, ou du public. Maintenant le Procureur & Avocat *Fiscal* se disent seulement des Officiers des Sieges subalternes, qui ont soin de l'interêt des Seigneurs & du Public. Il y a des Avocats *fiscaux* dans les Duchez Pairies, & des Procureurs *fiscaux* dans les autres Justices des Seigneurs. Dans les Presidiaux on les appelle *Procureurs* & *Avocats du Roi*; & dans les Cours Souveraines, *Avocats* & *Procureurs Generaux*. Mais quoy qu'ils ayent changé de nom, ils n'ont pas changé de fonction. On appelle même en Angleterre & en Hollande, le *Fiscal*, celuy qui a en main la deffense de l'interêt public & du domaine. C'est l'Empereur Hadrien qui créa la charge d'Avocat *Fiscal* dans l'Empire Romain.

On dit d'un homme fort attaché à ce qui regarde l'interêt du fisc, qu'il est extrêmement *fiscal*.

FICALIN. f. m. & f. Qui appartient au fisc.

FISOLERES. Ce sont des bateaux si legers, qu'un seul homme pouroit les porter sur ses épaules.

FISSURE. f. f. Terme de Chirurgie. Solution de continuité dans un os, lorsqu'il ne fait que se fendre. Elle est de deux sortes; l'une apparente, appellée *rogmé ou rexis* en Grec, *scissura* en Latin; & l'autre est si petite qu'elle ne paroît pas, & se nomme *triquismos*, *capillaire*, parcequ'elle ressemble a un cheveu. Les causes de la *fissure* sont la chute, le saut & la contusion d'un membre contre quelque corps dur. La *fissure* se fait en la partie où a été donné le coup, ou en la partie opposée à celle qui a été frappée. Celle qui est en la partie opposée, s'appelle *contresente*, *atechema* en Grec, *resonatio* en Latin. Les vieillards sont plus sujets aux *fissures*, parcequ'ils ont les os secs & arides. Quand on connoît les *fissures*, ce sont les plus aisées à guerir de toutes les fractures; mais si on ne les connoît pas, si on les neglige, & si on ne les traitte pas methodiquement, elles trainent après soi un ulcere, & si la carie survient aux *fissures*, elles sont pour lors très-dangereuses, & il en faut venir à l'extirpation du membre. On appelle autrement la *fissure*, *fente*.

La *fissure* des levres vient toûjours de leur trop grande dissication & de la tension de leurs fibres. ST. HILAIRE.

FISTULE. f. f. Terme de Medecine. C'est un ulcere caleux, profond & caverneux qui d'une entrée étroite se termine en un fond large & spacieux, rendant pour l'ordinaire une matiere âcre & virulente. Il arrive des *fistules* en plusieurs parties de notre corps, particulierement au trou lacrimal, à la poitrine, à l'anus, &c. La cause des fistules en general vient presque toûjours d'un ulcere tortueux, qui est formé & entretenu par la partie du sang la plus âcre & la plus salée. Les Anciens ont donné le nom de *fistule* à cette sorte d'ulceres, a cause de la ressemblance qu'ils ont avec une flûte que les Latins appellent *fistula*. La cure de la *fistule* consiste à consumer le calus, & à consolider ensuite l'ulcere avec des mondificatifs & des sarcotiques convenables.

FISTULE DE L'ANUS, est une *fistule* qui vient au fondement: elle est de quatre sortes; l'une est dite *borgne interne*, l'autre *borgne externe*, la troisiéme *complete*, & la quatriéme *à clapiers*. La *borgne interne* est ouverte au dehors, & n'a point d'ouverture dans le rectum. La *borgne externe* est ouverte dans l'intestin, & fermée au dehors. La *complete* est ouverte à l'anus & à l'intestin. La quatriéme est *à clapiers* ou à plusieurs sinus, lesquels se dechargent dans un sac qui en est comme la source & le concours.

Il semble que cette maladie est à present plus frequente qu'elle n'étoit autrefois. C'est une maladie qui est devenuë à la mode depuis celle du Roi Louïs XIV. à qui l'on fut obligé de faire l'operation pour l'en guerir. Plusieurs de ceux qui la cachoient avec soin avant ce tems, n'ont plus eu honte de la rendre publique. Il y a eu même des Courtisans qui ont choisi Versailles pour cette operation, parceque le Roi s'informoit de toutes les circonstances de cette maladie. Ceux qui avoient quelque petit suintement ou de simples hemorroides, ne differoient pas à presenter leur derriere au Chirurgien pour faire des incisions. Le Sieur Dionis assure en avoir vu plus de trente qui vouloient qu'on leur fit l'operation, & dont la folie étoit si grande qu'ils paroissoient fâchez lorsqu'on les assuroit qu'il n'y avoit point necessité de la faire. La *fistule de l'anus* est toûjours une suite d'un abscès survenu à cette partie. Il commence par une petite dureté qui grossit & se meurit en peu de tems. Cet abscès venant à percer ou dans l'intestin ou au bord de l'anus, l'on se sent soulagé & l'on se croit gueri. C'est en quoi l'on se trompe; la matiere ne s'étant fait qu'un petit trou par où elle s'écoule, il demeure dans l'endroit où elle étoit un vuide d'où il sort continuellement du pus, & qui ne se guerit qu'en ouvrant ce sac pour le mondifier, & y faire revenir une bonne chair qui le remplisse entierement. Il y a trois manieres de traiter ces maux, le caustique, la ligature & l'incision. La derniere est la plus sure & la plus pratiquée. Voyez *la Chirurgie de Dionis*. Les Venitiens sont presque tous attaquez d'hemorroïdes, & la *fistule de l'anus* est fort ordinaire chez eux. Hofmann en attribuë la cause aux vins doux d'Italie, dont on boit largement en ce païs-là, qui épaississant le sang ne peuvent que contribuer beaucoup à cette maladie. J. DES SC.

Le peuple appelle un ulcere ou une *fistule* au fondement, *le mal de St. Fiacre*. Ce *St. Fiacre* étoit dit-on fils d'un Roi d'Ecosse dans le 8. siecle.

FISTULE LACRYMALE, est une *fistule* qui vient au grand coin de l'œil. Elle vient souvent après un abscès qui s'y forme, ce qui cause ensuite un ulcere qui degenere en *fistule*. Un Chirurgien François, nommé Dominique Anel, a trouvé une nouvelle maniere de guerir les *fistules lacrymales*, sans avoir recours au bandage compressif, au caustique, au fer, ni au feu. Il a decouvert que le pus s'évacuoit très souvent par les points lacrymaux, & a trouvé le secret d'introduire par ces points dans le sac lacrymal, une sonde & une seringue d'une deli-

delicatesse inconcevable. Voyez le J. des Sc. d'Octobre 1713.

FISTULEUX, euse. adj. Terme de Chirurgie qui se dit des playes, des ulceres où il se forme des fistules. Il faut prendre garde de laisser trop long-temps le ſeton dans la playe, car elle deviendroit calleuse & *fistuleuse*. Dionis.

Fistuleux, euse. adj. Terme de Botanique qui se dit des feuilles de plantes qui sont rondes & creuses en dedans, comme un tuyau, comme une fistule ou une flute. Les feuilles d'oignon font *fistuleuses*.

F I T.

FIT. C'est la troisiéme personne du preterit indefini du verbe, faire. Nos anciens Auteurs se sont servis de *fit-il*, *fit elle*, pour, *dit-il*, *dit-elle*, ce qui n'est plus d'usage que parmi les gens grossiers.

Ce mot peut venir du Latin *infit*, vieux mot, dont les Poëtes se sont servis au tems même de la meilleure Latinité, comme Virgile, Eneide V. & ailleurs. Tite Live s'en est aussi servi.

F I V.

FIVATIER. f. m. Terme de Coûtumes. Tenancier & sujet du Seigneur Cavier, auquel il doit cens, rente & autres devoirs.

F I X.

FIXATION. f. f. Action de fixer. La *fixation* des Offices à un certain prix a été sagement établie. La *fixation* du tems pour payer est necessaire dans un contrat. La *fixation* du prix des marchandises appartient à la Police.

Fixation, en termes de Chymie, est une preparation du mercure pour le mettre en état de souffrir le marteau & le feu sans s'alterer, ou s'exhaler. Les Chymistes croyent que s'ils avoient une vraye *fixation* du mercure, ils auroient la Pierre Philosophale. On le dit aussi de tout ce qui fixe & arrête ce qui étoit de sa nature volatil, & qui resiste quelque temps au feu, & de ce qui est fixé. Dans l'un c'est l'action ou l'operation par laquelle il fixe; dans l'autre c'est la disposition qu'il acquiert lorsqu'il est fixé.

FIXE. adj. m. & f. Ferme, immobile, qui demeure toûjours au même lieu. Archimede ne demandoit qu'un point *fixe* pour remuer toute la terre. Les étoiles *fixes* sont celles qui sont toûjours attachées à un certain point du firmament. On ne sçauroit trouver les longitudes faute d'un point *fixe* dans le ciel, comme on trouve les latitudes, à cause que les Poles sont *fixes*. En Chronologie on compte les tems depuis un point *fixe*, comme sont les Epoques de la Naissance du Sauveur, de la Fondation de Rome, de l'Hegire ou fuite de Mahomet. Quelques animaux ont cela de commun avec les plantes, qu'ils demeurent toute leur vie *fixes* dans la même situation. C'est ce qui arrive à divers coquillages, comme aux huitres, &c. l'Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1711.

Année Syderale *fixe*, c'est le tems qui s'écoule depuis la conjonction d'une étoile avec le soleil, jusqu'à la conjonction prochaine.

Fixe, signifie aussi certain; il se dit aussi de ce qui est determiné, assuré & arrêté. Il faut qu'une assignation soit donnée à un jour *fixe* & precis; que la demande soit d'une somme *fixe* & certaine; qu'on élise un domicile *fixe* & arrêté. Le Magistrat doit mettre aux denrées un prix *fixe*; c'est-à-dire, les taxer raisonnablement. Un esprit *fixe*, est celui qui ne change point. Un regard *fixe*, assûré. Dieu ne permet pas que les hommes goûtent ici bas un bonheur certain, afin que n'y trouvant rien de *fixe*, ils aspirent à une felicité plus durable. Nic.

En Chymie on appelle corps *fixes*, les solides qui ne s'enflamment pas & qui rougissent au feu. On distingue les sels *fixes* d'avec les volatils. Les sels *fixes* sont ceux qui se tirent aprés la calcination. Ils sont appellez *fixes* parceque le feu ne les fait pas sublimer. Les sels volatils sont ceux qui se subliment facilement, quand ils sont échauffez, comme le sel des animaux.

FIXEMENT. adv. D'une maniere fixe. Il ne se dit gueres qu'en cette phrase: Regarder *fixement*. On ne peut regarder *fixement* le soleil ni la mort. La Rochef.

FIXER. v. act. Rendre ferme & immobile. Il faut *fixer* le globe sur un certain point.

Ce mot vient du Latin *fixare*.

En termes de Marine *fixer* se dit des vents, par opposition à varier, lorsqu'ils soufflent d'un même côté durant quelque tems. En attendant que les vents qui varioient à tous momens, se fussent *fixez* en un endroit, &c. Frezier.

En termes de Chymie, fixer, c'est arrêter quelque corps volatil de soi, ensorte qu'il puisse resister au feu. Cette operation s'accomplit par le moyen des corps fixes. *Fixer* le mercure; c'est-à-dire, Arrêter sa fluidité, le rendre solide & dur ou malleable. On dit aussi, *Fixer* les sels volatils.

On dit aussi en Medecine, *fixer* les humeurs; pour dire, en arrêter le trop grand mouvement.

Fixer, se dit figurément, & signifie, s'arrêter, se determiner, s'attacher. Il faut vous *fixer* à un certain point. Il y a long-tems que vous changez de dessein; il faut enfin se *fixer*. Une fois en sa vie il faut se *fixer* à quelque chose. C'est un esprit qu'on ne peut pas *fixer* aisément. L'emportement d'Alcibiade a toûjours été *fixé* en la presence de Socrate, dont la vertu *fixoit* son esprit pour un temps. M. Sc. La loüange qu'on nous donne, sert au moins à nous *fixer* dans la pratique des vertus. La Roch. Il est impossible de *fixer* les langues vivantes, & d'empêcher qu'elles ne changent.

C'est bien fait, il est tems de fixer tes desirs;
Ainsi que ses chagrins, l'himen à ses plaisirs. Boi.

Fixer, Arrêter, determiner. La diversité des Canons Chronologiques est si grande qu'il est impossible de *fixer* l'âge du monde. J. des Sc.

Fixer le prix d'un Office; c'est le taxer à un certain prix, au delà duquel on ne puisse le vendre. On le dit aussi quand on met un prix certain aux denrées. On a *fixé* la valeur des monnoyes. Il faut *fixer* un certain tems pour faire ce payement. Il a *fixé* sa demeure en tel endroit.

Fixé, ée. part. Mercure *fixé*. Office *fixé*. Esprit *fixé*. Imagination *fixée*.

Fixité. f. f. Terme de Chymie. Qualité de ce qui est fixe. Mr. Chambon dans son Traité des Mineraux & des Metaux donne quelques remedes contre la *fixité* du tartre. Mem. de Tr. La *fixité* est opposée à la volatilité. Harris.

F L A.

FLAC. Mot bas, imaginé pour representer les coups que l'on donne à quelcun. Il lui a donné un grand coup sur le nez, *flac*. Il ne se dit guere seul; mais on le joint ordinairement avec *flic*. Voyez Flic.

On dit aussi *flac* pour flasque. Voyez Flasque.

FLACARGNE. f. f. Vieux mot. Brocart, injure.

FLA-

FLACHE. f. f. Terme de Charpenterie. Ce sont des endroits du bois voisins de l'écorce, qu'on nomme, l'*aubier* ou le *Lard du bois*, qui doit étre ôté en équarrissant les arbres.

FLACHE, Terme de Paveur. Il se dit d'un espace de pavé enfoncé ou brisé, par le roulement des rouës des chariots & des carosses. Quelquefois on repave à neuf, quelquefois on se contente de reparer les *flaches*.

FLACHE, a aussi signifié autrefois un flacon & un fourniment à poudre.

FLACHEUX. adj. m. Est une épithete qu'on donne aux bois qui ne sont qu'à demi-battus & équarris, qui ne sont pas bien quarrez, ni faciles à toiser & à reduire au cent.

FLACON. f. m. Espece de bouteille qui se ferme à vis. Il faut mettre rafraîchir le vin dans ce *flacon* d'argent. Les goinfres dans les chansons Bacchiques joignent souvent les *flacons* & les pots. On se sert des courges pour en faire des *flacons*, après qu'on les a vuidées & qu'on les a sechées. LEMERY.

Ce mot vient de *fiasco*, qui a été formé de l'Allemand *flasch*, qui signifie *bouteille de vin*. MENAGE. Nicod derive ce mot du Grec *phacos*, qui est interpreté *lenticula* au IV. des Rois ch. 9. Du Cange le derive de *flasca*, *flascula*, ou *flasco*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens.

FLAEL. f. m. Vieux mot. Fleau à battre le blé.

Fourche ou flael, *ou pic*, *ou marc*.

Il signifioit encore le traversier d'une balance. On a dit aussi *flagel* & *flayel* dans le même sens. Du Latin, *flagellum*.

FLAGELLANT. f. m. On ne se sert de ce mot que dans les matieres de Religion. Moine ou Penitent qui se fouëte, qui se fustige ou se flagelle pour mortifier la chair. La flagellation n'étoit anciennement qu'un châtiment ou une correction. Les jeûnes, le travail & l'abstinence, étoient les seuls moyens dont on se servoit pour dompter le corps rebelle & le reduire à l'obéïssance. On ne lit point dans l'histoire des dix premiers siecles que les Anachoretes ou les Penitens se soient servis de ce remede pour subjuguer leurs passions & reprimer leurs cupidité. Baronius demeure d'accord que les flagellations volontaires ne s'introduisirent que dans le XI. siecle. Pierre Damien Evêque d'Ostie & Cardinal en fut l'inventeur. La manie pour cette bizarre devotion alla si loin que les Rois mêmes s'assujettirent à cette discipline. Il se forma aussi des Congregations & des Confrairies de *Flagellans* qui se faisoient un devoir de pieté de marcher en procession, se fustigeant & fouëtant avec ceremonie. Henri III. ne dedaigna point de s'y enroller. Dans la suite on reconnut que c'étoit une comedie propre à faire mepriser la religion. En 1601. le Parlement de Paris defendit les processions des *Flagellans*. Voyez Boileau Chanoine de la Ste. Chapelle. Il publia en 1700. une Histoire des *Flagellans*, qui est fort libre & fort curieuse.

FLAGELLATION. f. f. Mot consacré en parlant de la souffrance de JESUS-CHRIST, lorsqu'il fut fouetté & flagellé par les Juifs. Un tableau de la *flagellation*. On dit aussi simplement une *flagellation*; pour dire, un tableau une estampe qui represente ce tourment du Sauveur.

FLAGELLATION, se dit aussi de la peine volontaire du fouët que prennent les penitens. La *flagellation* volontaire étoit en usage chez les Payens. Ces *flagellations* publiques se pratiquent encore à Aix la Capelle, à Dusseldorp, en divers autres endroits d'Allemagne, dans les Pays-bas & ailleurs, à la honte du nom chretien.

FLAGELLER. v. act. Fouetter. On ne le dit qu'en termes de devotion, en parlant de la passion de Notre Seigneur qui fut fouetté par les Juifs. Ils vous ont courronné d'épines, *flagellé*, depouillé. GODEAU. On le dit aussi des Martyrs. L'ACAD.

FLAGELLÉ, ÉE. part.

FLAGEOLET. subst. masc. Instrument de musique à vent. Espece de petite flute dont se servent les bergers, dont le son est clair & aigu. Il est fait de buis, d'yvoire & de toute sorte de bois dur. Il a six trous, sans comprendre l'embouchure, la lumiere, & celui de la patte ou d'enbas. Jouër du *flageolet*. Danser au son du *flageolet*.

Tantôt sous les ormeaux & sur le serpolet,
Ils charmoient leurs ennuis au son du flageolet. MEN.

FLAGEOLET, est aussi un des jeux de l'orgue qui est ouvert, & a un pied de tuyau, accordé à la 29. de la montre. Le tuyau du *flageolet* est aussi large que ceux d'etoffe, il est d'étain fin & ouvert. Le *flageolet* est ce qu'on appelle un jeu à la bouche & de mutation.

FLAGEOLEUR. f. m. Jouëur de flageolet. Prononcez *flajolleur*.

FLAGORNER. v. n. Vieux mot & populaire, qui signifie, Faire de mauvais rapports à son maître des autres domestiques pour faire le bon valet. Il va *flagorner* aux oreilles de son maître.

FLAGORNERIE. f. f. Flaterie basse qui se fait par de faux rapports. Il s'est introduit dans cette maison par ses *flagorneries*. Il est bas.

FLAGORNEUR, EUSE. f. m. & f. Ce mot est vieux. Il se dit d'un flateur, & particulierement d'un valet qui fait de mauvais rapports à son maître, pour se mettre bien dans son esprit aux depens d'autrui. C'est un vrai *flagorneur*, une grande *flagorneuse*.

FLAGRANT. adj. m. Vieux mot qui n'est en usage qu'en cette formule: Il a été pris en *flagrant* delit; pour dire, sur le fait. Le Pape Jean XII. fut tué par un mari, qui le surprit en *flagrant* delit avec sa femme, MAIM.

FLAJOLEUX. Vieux mot. Flateur, diseur de bagatelles, conteur de fornettes.

FLAIR. f. m. Terme de Chasse, qui se dit du sentiment des chiens qui sentent le gibier. Il est vieux.

FLAIRER. v. act. Il y en a qui prononcent *fleurer*. Approcher son nez d'une chose pour en sentir l'odeur. *Flairer* une rose. Les chiens *flairent* le gibier dès qu'il a passé en quelque lieu. Mr. la Mothe le Vayer dit que les guides, dont on se sert pour passer les mers de sable & les deserts d'Afrique, trouvent le chemin en *flairant* le terrein. Il vieillit.

FLAIRER, s'est dit aussi au figuré dans cette signification: de là vient que toutes les versions de nos Bibles disent, que Dieu a *flairé* dans la mort de J. CHRIST, une odeur d'appaisement envers les hommes; pour dire, qu'il y a trouvé dequoi être satisfait & appaisé.

FLAIRER, selon quelques-uns se dit aussi au neutre; pour dire, Rendre une odeur agreable. Les roses, les œillets, les tubereuses *flairent* bon. Cela *flaire* comme baume. Mais ceux qui parlent bien ne font jamais *flairer* neutre.

FLAIRER, se dit aussi au figuré; pour dire, Prevoir, pressentir. Il a *flairé* cela de loin. Dès que cet homme eut *flairé* les écus de cette veuve, il se mit à la rechercher. Il est bas.

FLAIRÉ, ÉE. part.

FLAIREUR. f. m. Un homme qui flaire. *Flaireur* de cuisine, Parasite, homme qui marche à l'odeur des viandes. Moliere dans l'Amphitrion dit *fleureur*.

Quoi, tu viens mettre ici ton nez,

Impudent fleureur *de cuisine ?*

FLAMAN, ou FLAMMAN. s. m. Sorte d'oiseau aquatique, de la grandeur du heron au plumage cendré, qui a les ailes les jambes & les pieds rouges, avec un long bec un peu courbé, qui a la chair delicate. En Latin *phœnicopterus*. Il est ainsi nommé à cause de la couleur de ses plumes qui est flamboyante. Ses plumes sont d'un beau blanc & d'un beau rouge. Il a les jambes longues & rouges aussi bien que le bec. La couleur de son pennage est composée d'Orangé & de tanné. On ne voit pas de ces oiseaux en France. Mais on en voit en Italie & encore plus en Espagne.

Il y a une espece de *Flammans* dans les Antilles que Lonvillers de Poincy decrit dans son *Hist. Nat. des Antilles*. Ce sont de beaux & grands oiseaux qui ont le corps de la grosseur des oyes sauvages & de la figure de ceux que les Hollandois nomment *Lepelaer*, à cause de la forme de leur bec qui est recourbé en façon d'une cueillier; car ils ont le bec tout pareil, le cou fort long, les jambes & les cuisses si hautes, que le reste de leur corps est élevé de terre d'environ trois pieds. Ils ont le plumage blanc quand ils sont jeunes; à mesure qu'ils croissent il devient de couleur de rose, & enfin quand ils sont âgez il devient tout incarnat. Il se trouve de ces oiseaux près de Montpelier qui ont seulement le dessous des ailes & du corps incarnat, & le dessus noir. Il s'en voit aussi aux Isles qui ont les ailes mélées de quelques plumes blanches & noires. On les rencontre presque toûjours én troupe, & ils ont l'ouïe & l'odorat si subtils qu'ils éventent les chasseurs & les armes à feu. Pour éviter toute surprise il se mettent en des lieux découverts, & au milieu des marecages, d'où ils peuvent appercevoir de loin leurs ennemis, & il y en a toûjours un de la bande qui fait le guet. Aussi-tôt qu'il entend le moindre bruit, ou qu'il voit un homme, il prend l'essor & jette un cri qui sert de signal aux autres pour le suivre. Ils sont gras & ont la chair assez delicate. On conserve leur peau qui est couverte d'un mol duvet, pour être employée aux mêmes usages que celle du cigne & du vautour.

FLAMANDE. adj. f. On appelle porte *flamande*, une porte composée de deux jambages, avec un couronnement & une fermeture de grilles de fer.

FLAMBANT, ANTE. adj. Qui flambe. Un tison *flambant*. Une buche toute *flambante*. L'Acad. Il a vu cette maison toute *flambante*, cette ville *flambante* dans un incendie. Il est bas & populaire.

Flambant, se dit aussi en termes de Blason, des pals ondez, & aiguisez en forme de flammes, & d'ordinaire mouvans du bas de l'Ecu vers le chef.

FLAMBART. s. m. Charbon qui n'a été qu'à demi consumé, qui jette encore de la flamme & de la fumée.

Flambart, signifie aussi feu follet.

Flambart, est aussi une espece de graisse qu'on employe quelquefois pour l'ensimage des draps & des serges contre la deffense des statuts, qui permettent seulement le sain-doux de porc.

FLAMBE. s. f. Plante qui a les feuilles grandes & longues, semblables à la lame d'une épée trenchante des deux cotez. Du milieu de ces feuilles vient la tige qui est ronde, unie & nuë, haute de deux pieds, ou davantage : elle a au sommet de longs boutons, qui se changent ensuite en belles fleurs odoriferantes, de diverses couleurs. Ces fleurs commencent par un espece d'entonnoir qui en s'évasant se divise en six quartiers, trois élevez, & trois rabatus alternativement : les trois premiers sont inclinez l'un contre l'autre, de belle couleur bleuë tirant sur le jaune & le blanc : les trois autres sont courbez en forme d'arc, par dehors de couleur vert-jaune & bleu-leger, entremêlées ensemble, & rayonnées de veines de couleur perse obscure, par dedans à la pointe de couleur purpurine brune fort chargée, & ornée de petits traits blancs, traversez par une ligne large, jaune & veluë. La racine est grosse, longue, noüeuse & fort fibreuse. C. Bauhin l'appelle *iris vulgaris Germanica sive sylvestris*. La racine de la *flambe* est fort bonne pour vuider les eaux des hydropiques. Il y a une espece de *flambe* qu'on appelle *flambe* ou *iris de Florence* qui est semblable à la precedente, excepté que ses fleurs ne sont pas de diverses couleurs; mais blanches comme la neige. Sa racine est aussi un peu plus petite & de fort bonne odeur, sur tout étant seche. On s'en sert dans la toux, dans l'asthme, dans la retention des mois, & dans les tranchées des petits enfans. Il y a plusieurs autres especes de *flambe*. On a donné le nom *d'iris* à cette plante, parceque les couleurs de ses fleurs ressemblent à-peu-près à celles de l'arc en-ciel que les Latins ont appellé *iris*.

Il y en a qui prennent le nom de *flambe* pour un nom generique, qui signifie la même chose qu'*iris*.

Flambe. Vieux mot, qui signifioit autrefois la flamme du feu. Il est hors du bel usage.

Ce mot vient de *flamma*, d'où on a derivé un diminutif, *flammellum*, qui nous a donné le mot de *flambeau*. Menage.

FLAMBEAU. s. m. Assemblage de plusieurs grosses mêches entourées de beaucoup de cire, qui sert à éclairer la nuit dans les ruës & à la campagne, & on le nomme *flambeau* de poing, quand on le porte à la main. Un *flambeau* de chambre, est celuy qu'on met dans des chandeliers. On fait aussi des *flambeaux* de poix, ou de branches de pin ou autres bois resineux. Malherbe a écrit *tuer un flambeau* : il falloit dire *éteindre* : cette façon de parler figurée est trop commune, & n'est pas assez noble. Men.

Flambeau, se dit aussi d'un chandelier qui porte une grosse bougie, ou chandelle. Un *flambeau* d'argent, de filigrane. Un *flambeau* d'étain. Il est composé d'une embouchure, ou bobêche, où se met la chandelle, d'un tuyau & d'une patte, ou pied rond, ou quarré, ou octogone.

Flambeau, se dit aussi de plusieurs chandelles de suif ou de cire qu'on allume la nuit dans la maison. Les Comedies sont plus belles quand on les jouë aux *flambeaux*.

Les *flambeaux* des anciens n'étoient pas comme les nôtres. Ils étoient faits de bois seché au four ou autrement. On les faisoit de differens bois, le plus souvent de bois d'épine. Les Payens se servoient de *flambeaux* en plein jour dans leurs Sacrifices & dans les Mysteres de Cerès, où l'on celebroit la recherche que cette Déesse fit de sa fille, les nôces de Proserpine, & le retour de sa mere par un grand nombre de *flambeaux*. On en mettoit aussi devant les statuës des Dieux. Mais le principal usage des *flambeaux* étoit celui qu'on en faisoit en des jours de fête. Ainsi Suetone raconte que César après son Triomphe monta au Capitole au travers de 40. Elephans qui portoient un très grand nombre de *flambeaux*. On en mettoit en plein jour devant les portes des maisons où l'on celebroit quelque fête, ou publique ou particuliere, comme des nôces, &c. On reconnoissoit les lieux infames aux *flambeaux* qu'on tenoit incessamment allumez à l'entrée. Les Chrétiens, qui dans les premiers siécles s'étoient moquez de l'usage que faisoient les Payens des *flambeaux*, ont trouvé à propos de les imiter en cela & en bien d'autres choses.

Flambeau. Sorte de poisson. Voyez Tænia.

FLAMBEAU. Sorte de plante. Voyez CIERGE ÉPINEUX.

FLAMBEAU. Sorte de machine de guerre, qui se fait de deux à trois pieces de nate entourées d'étoupe, ou de mêche, le tout goudronné. On les joint ensemble par le milieu en forme d'étoile, ou de croix, & on met le feu à toutes les extremitez. L'usage de ce *flambeau*, c'est de faire voir ce que font les assiegeans d'une place, lorsqu'on l'a jetté sur leurs travaux.

FLAMBEAU, se dit figurément des personnes qui ont brillé & éclaté dans l'Eglise, par leur doctrine & par leur vertu: mais c'est seulement dans le stile sublime & dans la Poësie. St. Augustin étoit un des plus grands *flambeaux* qui ait éclairé l'Eglise Primitive. St. Athanase fut comme un *flambeau* que Dieu alluma sur le chandelier de son Eglise. HERMAN. On dit aussi, le *flambeau* de la vertu, Le *flambeau* de la parole de Dieu. Est-ce que le monde n'a plus besoin du *flambeau* de la doctrine? PATRU.

L'illustre d'Ablancourt repose en ce tombeau;
Son genie à son siecle a servi de flambeau.

On le dit aussi en mauvaise part. C'est un *flambeau* de sédition. Ce seditieux a été le *flambeau* de la guerre civile. Ce fut de là que Darius & Xerxès avoient apporté le *flambeau* d'une detestable guerre. VAUG. Pâris fut le *flambeau* fatal qui alluma la guerre de Troye. Les temeritez heureuses sont des *flambeaux* allumez sur les écueils, qui font faire naufrage aux nouveaux pilotes. BAL. Le *flambeau* de la discorde s'allume de toutes parts. FL. La discorde éteindra son *flambeau*. OE. M. L'Evangile a été une pomme de discorde, & un *flambeau* qui a mis l'Univers en feu. LE CL. Les *Furies* sont peintes avec un *flambeau* à la main.

Les Hollandois hardis & les fiers Allemans,
Allumoient le flambeau *de leurs tristes querelles;*
Et sembloient commencer des guerres eternelles.
FLECH.

On dit aussi, le *flambeau* de Cupidon; pour dire, les flammes de l'amour, de la concupiscence. L'amour divin ne se sert de son *flambeau* que pour nous éclairer, & l'amour prophane ne se sert du sien que pour nous aveugler. DU FOUR. L'amour se mêla de l'entreprise, & prêta son *flambeau* pour allumer la guerre. MEZ.

Mon Berger me trouve si belle,
Je trouve mon Berger si beau,
Que de notre amour mutuelle
On ne verra jamais éteindre le flambeau.

On dit aussi, le *Flambeau* de l'hymen.

Ils n'ont point à nos yeux
Allumé le flambeau *d'un* hymen *odieux.* RAC.

On dit aussi par reproche à un homme, qu'il a porté le *flambeau*; pour dire, qu'il a été laquais ou valet qui a porté un *flambeau* devant son maître.

On appelle aussi poëtiquement le soleil, le *flambeau* du jour.

Sous ces climats glacez où le flambeau *du monde*
Repand avec regret sa lumière féconde. CER.

Du Bartas a ainsi appellé les étoiles, quand il a dit de Dieu.

*Toi qui guides le cours du ciel porte-*flambeaux.

On appelle aussi les *flambeaux* de Sainte Reine, certains meteores qui s'enflamment la nuit sur les montagnes voisines de cette Eglise.

FLAMBEAU de mer. On appelle ainsi les livres de cartes hydrographiques. LA HONTAN.

FLAMBER. v. n. Jetter de la flamme. Ce bois ne *flambe* point. Il faut souffler le feu pour le faire *flamber*.

On le dit aussi à l'actif, & c'est un terme de Rotisseur, qui signifie, Passer par dessus la flamme d'un feu clair, quelque volaille, ou quelque autre oiseau plumé pour en ôter seulement les petits poils qu'on n'a pû arracher avec les mains. *Flamber* un chapon, un canard au feu. On dit aussi, *Flamber* un cochon de lait ou autre viande qui rôtit; pour dire, faire degouter du lard fondu sur un cochon de lait, &c. pour leur donner du goût & de la couleur.

FLAMBER, se dit aussi de toutes les choses qu'on passe par dessus le feu pour en ôter le mauvais air, ou l'humidité. On *flambe* les lettres, les hardes qui viennent des lieux pestiferez ou suspects. *Flamber* une chemise qui n'est pas bien seche.

FLAMBER une piece de canon, c'est en termes d'Artillerie, y faire brûler de la poudre pour la nettoyer avant que de la charger.

FLAMBÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit proverbialement, qu'une affaire est *flambée*, qu'un homme est *flambé*; pour dire, qu'une affaire est perduë, qu'un homme est confisqué, qu'on n'en peut rien esperer de bon. Je suis *flambé*, c'est à-dire, je suis perdu. Mon argent est *flambé*, je n'espere plus de le ravoir. Il est bas.

Le Roi dit l'ame perturbée,
Ha! voilà ma fille flambée. SCAR.

FLAMBERGE. s. f. Grosse épée du Chevalier Renaut de Montauban, l'aîné des quatre fils Aymon.

On dit proverbialement, Mettre *flamberge* au vent; pour dire, Degainer, tirer l'épée.

Flamberge *au vent, deux Suisses but à but,*
Apres bon vin se battoient dans la ruë.
POËSIES DE LA MONNOYE.

FLAMBOYANT, ANTE. adj. Qui jette des flammes, ou qui éclatte comme la flamme. Bombe *flamboyante*. Les éclairs étoient si frequens, pendant cette tempéte, que le ciel paroissoit tout *flamboyant*. Les Cometes sont des astres *flamboyans*. Cela se dit encore plus ordinairement des meteores enflammez. On dit aussi, une épée *flamboyante*, & on le dit particulierement de celle qu'avoit l'Ange commis à la garde du Paradis terrestre. Malherbe a dit, Le soleil *flamboyant*; quelques-uns ont blâmé ce mot, & l'ont voulu tourner en ridicule. Il est très-beau, & très-poëtique. MEN. Chapelain a dit du Roi;

Quel astre flamboyant *sur nos Provinces erre?*

FLAMBOYANTE. Nom que les Fleuristes donnent à diverses tulipes. La *flamboyante* tout court est colombin & blanc. La *flamboyante* blanche est panachée d'un beau rouge brun sur du blanc. La *flamboyante* colombine est d'un beau colombin & blanc. *Flamboyante Maximis* minime brulé, fueille morte & citron; le tout brouillé. *Flamboyante* du Sautier, rouge & jaûne fort vif. *Flamboyante* de Tuder, rouge & jaûne reguliere. *Flamboyante* de Tunis, rouge brûlé & jaûne brouillé tirant sur la couleur de citron. MORIN.

FLAMBOYER. v. n. Jetter des flammes. Il n'est pas de grand usage, & on ne le dit gueres au propre que des volcans, ou des grands incendies. On voyoit *flamboyer* autrefois le Mont Etna de 20. lieuës.

On le dit plus souvent au figuré de l'éclat des armes, des pierreries & des autres choses polies & luisantes. Dans cette rencontre on voyoit *flamboyer* les épées de toutes parts. On voioit sur ses habits *flamboyer* les diamans. Il n'est d'usage que dans la grande poësie & dans le stile soûtenu. L'ACAD.

FLAMINE. s. m. Prêtre ou Sacrificateur, chez les anciens Romains. Ils furent instituez & nommez *Flamines* par Numa qui les établit pour la celebration des choses divines. Varron dit que les Anciens eurent autant de *Flamines*, qu'ils adoroient de Dieux. On ne crea d'abord qu'un *Flamine*, qui fut appellé *Flamen*

Dialis ou le Prêtre de Jupiter ; on en donna un autre à Mars, qu'on nomma *Flamen Martialis*, & un autre à Quirinus ou Romulus, qu'on appella *Flamen Quirinalis*. Dans la suite des tems on augmenta le nombre des *Flamines* ; mais ces premiers furent appellez *Majores Flamines*, les grands *Flamines*, qui n'étoient pris que des Patriciens, & les autres furent appellez *Minores Flamines*, les petits *Flamines*, qui étoient de race Plebeienne. On ordonna pareillement des *Flamines* aux Empereurs qui avoient été deïfiez. On en donna un à l'Empereur Auguste, nommé *Flamen Augustalis*. Le *Flamen Dial* ou de Jupiter étoit le plus considerable de tous. Ces Prêtres avoient le droit de porter la Robe pretexte, ou bordée de pourpre, comme les grands Magistrats ; d'avoir la Chaise Curule garnie d'yvoire, & de prendre seance dans le Senat. Ils portoient un certain bonnet ou chapeau qui leur étoit particulier. Varron derive leur nom *flamen*, de ce qu'ils portoient à l'entour de leur tête une bandelette de fil. *Flamines Dicti, quod filo caput cinctum habebant.* Lorsque la femme du *Flamen Dialis* venoit à mourir, il étoit obligé de se demettre de son sacerdoce. Il lui étoit défendu de monter à cheval, ni de faire aucun serment, ni de decoucher de la ville. La rognure de ses ongles & de ses cheveux s'enterroit au pied d'un arbre appellé Lentisque. Il lui étoit defendu de nommer, ni de toucher une chevre, un lievre, ou des feves. Il n'entroit jamais dans un lieu où il y avoit des morts, & il faloit qu'il changeât de chemise en chachette, de crainte que Jupitêr ne le vit tout nud. Souvent dans notre Langue nous disons *Flamen* au lieu de *Flamine*. Le *Flamen Dialis*, le *Flamen Martialis*, &c. Ce mot est principalement employé par les Antiquaires.

FLAMINE, ou FLAMINIQUE. s. f. La femme d'un *Flamine*, ou Prêtresse de quelque Divinité. Elle étoit obligée de garder les mêmes ceremonies, & portoit le même ornement de tête que son mari.

FLAMMANT. s. m. Voyez ci dessus. FLAMAN.

FLAMME. s. f. La partie la plus lumineuse & la plus subtile du feu, celle qui s'éleve en haut au dessus de la matiere qui brûle & fait une figure pyramidale. Jetter une *flamme*. Eteindre la *flamme*. Etouffer la *flamme*. L'émail se fait à la *flamme* de la lampe. La pointe de la *flamme* est le point où elle a le plus de vivacité. Ce feu ne fait point de *flamme*. Il fut devoré par les *flammes*. Cavalier un des chefs des Camisards en 1707. conta à plusieurs personnes en Hollande, qu'il avoit vû rester long tems au milieu des *flammes* d'un grand feu un de leurs pretendus prophetes, sans en recevoir aucun dommage, & il y en eut d'assez simples pour le croire. On trouve dans le Traité de la *Baguette Divinatoire* de M. de Vallemont, un secret pour faire voir un homme au milieu des *flammes*. La *flamme*, selon la differente nature de la fumée, est de differentes couleurs. Celle du souffre est bleue, celle du cuivre ouvert par le moyen du sublimé, est verte, & celle du suif est jaune. B. C. Mr. Papin a inventé une machine pour conserver la *flamme* sous l'eau, qui peut servir à plusieurs choses & particulierement à pêcher la nuit. Voyez BIBL. UNIV. T. XX.

On dit les *flammes* éternelles, les *flammes* de l'Enfer ; pour dire, les tourmens des damnez : & dans l'Eglise Romaine les *flammes* du Purgatoire ; pour dire, les souffrances de ceux qui sont dans le Purgatoire. Les Controversistes condamnent sans quartier aux *flammes* éternelles tous ceux qui n'acquiescent pas à leurs decisions. BAT.

On dit figurément, la *flamme* de l'amour ; & il se dit premierement de l'amour divin. Une *flamme* celeste. Seigneur, que je brûle de vos *flammes*.

Mais c'est à toi, Seigneur, d'inspirer dans mon ame
Cette seconde ardeur, cette divine flamme,
Qui va dans les replis du cœur les plus cachez,
En changeant le pecheur, consumer ses pechez.
L'AB. TETU.

Je porte en un cœur tout chrétien
Une flame *toute divine*. CORN.

Il se dit communément de l'amour profane. Cet Amant brûle d'une *flamme* innocente pour cette fille.
Comme a-t-elle reçu les offres de ma flamme ? CORN.
Le desir des grandeurs étouffe votre flamme. VILL.
Il ne faut point allumer, ni nourrir une *flamme* criminelle. Une *flamme* constante, est une amour fidelle.

Qu'une flamme *mal éteinte*
Est facile à rallumer !
Et qu'avec peu de contrainte
On recommence d'aimer ! REC. DE P. GAL.
A sa premiere flamme *on s'arrache avec peine*. CORN.
Mille baisers de flamme
Furent donnez, & mille autres rendus. LA FON.

FLAMME, signifie aussi, Eclat, vivacité. Ses yeux étoient pleins de *flamme*, étoient vifs & brillans. Ces pierreries jettoient des *flammes*, brilloient de tous côtez.

FLAMME, s'employe aussi en parlant de trouble, de desordre. Ce faux rapport avoit mis en *flamme* toute la maison. Les seditieux avoient mis en *flamme* toute la Province.

FLAMME, se dit aussi des representations de *flamme* qui se font en des ouvrages de broderie : comme, Le manteau des Chevaliers de l'Ordre du Saint Esprit est tout semé de *flammes*.

On le dit aussi en termes d'Architecture, de certains ornemens qui ressemblent à des *flammes*. Des pots de *flamme*. Des *flammes* de cuivre

FLAMME, Terme de Marechal. Petit instrument de fin acier qui sert quelquefois de bistouri. Il est composé de deux ou trois lancettes mobiles pour saigner un cheval, & lui faire des incisions. Donner un coup de *flamme* à un cheval.

FLAMME, en termes de Marine, est une longue banderolle fourchue, ordinairement d'étamine, qu'on arbore aux vergues & aux hunes, soit pour l'ornement, soit pour faire signal. Les vaisseaux montez par les Commandans, lorsqu'ils n'ont point de pavillon aux mâts, portent des *flammes* blanches, qui ont le guindant de la moitié de la cornette, & le batant du moins de dix aunes. On l'appelle autrement *pendant*. On appelle *flamme d'ordre*, la *flamme* que le Commandant de l'Escadre fait arborer au haut de la vergue d'artimon, pour avertir les Officiers de chaque vaisseau d'aller à l'ordre.

Le premier usage auquel on emploie les *flames* & les pavillons, c'est pour honorer quelque personne considerable qui est à bord ; & comme c'est un honneur relatif, qui retourne aussi sur celui qui le rend, ces mêmes ornemens & signaux sont aussi emploiez, non-seulement pour relever en general la gloire de la nation qui a donné les Patentes & Passeports, sous le sauf-conduit desquels les vaisseaux naviguent, mais ils servent encore à honorer ceux qui ont fait l'armement. Par l'Ord. de 1670. les Capitaines des vaisseaux de guerre qui commandent quelques vaisseaux separez, doivent porter au grand mât une *flame* blanche, qui ait de guindant la moitié de la cornette, & dont le battant soit au moins de dix aunes. Les vaisseaux qui ne sont pas montez par un Commandant, ne peuvent porter de *flames* blanches ; ce qui est aussi defendu aux vaisseaux marchands. Les *flames* sont de figure fourchuë, larges par le haut, & extrêmement longues, & par le bas elles se

se terminent en pointe. C'est la marque du commandement, quand on ne porte point de pavillon aux mâts, & pour cela il faut que la *flame* soit sans girouëtte, car autrement elle n'est prise que pour enjolivement, comme les vaisseaux marchands en portent. Lorsque plusieurs chefs d'escadre se trouvent joints ensemble dans une même division, ou escadre particuliere, il n'y a que le plus ancien qui puisse porter la cornette; les autres portent une simple *flame*. Il est permis à celui qui commande une flote de bâtimens marchands, de porter une *flame* blanche au grand mât, lorsqu'ils font route, laquelle il est obligé d'ôter à la vuë des vaisseaux de guerre du Roi. Les vaisseaux marchands peuvent les jours de fête & de rejouïssance, être parez de *flames* & autres ornemens de toutes couleurs, excepté le blanc.

On appelloit autrefois *flamina*, les bannieres des Eglises; & on a nommé en Latin *flammulum*, un étendart qui aboutissoit en pointe comme la *flamme*, tel qu'est celui qui est peint à Saint Jean de Latran, que Saint Pierre donne à Charlemagne. C'est apparemment de là qu'est venu le mot *d'oriflamme*, dont il est tant parlé dans l'ancienne histoire de France, & celui de *flamme* dont on se sert sur mer.

FLAMME, dans la milice Grecque du tems du bas Empire, étoit un ornement & une marque qui servoit à distinguer les compagnies, les regimens, &c. *Flamula*; en Grec *phlamulon*. La *flamme* se mettoit quelquefois sur le casque, quelquefois sur la cuirasse, quelquefois au bout d'une pique. Quand la *flamme* n'étoit qu'un ornement, les soldats la quittoient devant le combat, de peur qu'elle ne les embarassât. Les Cavaliers mettoient aussi des *flammes* sur leurs chevaux, qui servoient à distinguer de quel corps de troupes étoient ces Cavaliers.

On dit proverbialement, qu'un homme jette feu & *flamme* contre quelcun; pour dire, qu'il est fort en colere, qu'il invective fort contre luy. On dit aussi d'un homme resserré dans une étroite prison, qu'il ne voit ni feu, ni *flamme*.

FLAMMECHE. f. f. Petite étincelle de feu qui s'éleve en l'air, & qui se convertit en suye. C'est la partie la plus oleagineuse & sulphurée du bois, qui est plus aisée à s'enflammer & à brûler. Ce n'est qu'une petite *flammeche* qui est tombée de la chandelle sur la table. RICH. Il ne faut qu'une petite *flammeche* pour causer un grand embrasement. L'ACAD.

> . . . . *Cupidon*,
> *Ce petit Dieu porte-brandon*,
> *Fut trouvé qui trempoit ses flêches*,
> *Dont les fers sont vives* flammeches,
> *Dans de l'essence de chagrin*. SCAR.

Quelques-uns ont derivé ce mot à *falsis muscis*, comme si c'étoit de fausses moûches; & se sont fondez sur ce qu'ils ont trouvé qu'on les a appellées autrefois *Falemouche*. LE BON *dans son petit Etymologique*.

FLAMMECHE. Terme d'Astronomie. On appelle *flammeche* ou flame, de petites pointes faites en forme de flammes qui sont attachées au ret de l'Astrolabe, & qui designent les principales étoiles fixes.

FLAMEROLE. f. f. Feux folets, volans. Ce sont des petits meteores qu'on appelle d'un autre nom *ardens*. On les appelle sur mer, *Feux St. Elme*, *flambarts*, *furoles*.

FLAMETTE. f. f. Terme de Chirurgie. Petit instrument dont on se sert pour faire des mouchetures dans les endroits où on a appliqué des ventouses. Les Allemans font les mouchetures avec une *flammette* qu'ils tiennent d'une main, & des chiquenaudes qu'ils donnent dessus de l'autre main: ils donnent telle figure qu'ils veulent à ces mouchetures arrangées à côté l'une de l'autre; les unes representent un lacs d'amour, d'autres un cœur, & d'autres les chiffres de leurs maitresses, selon la volonté de celui qui les fait faire. DIONIS.

FLAMMULA. f. f. Plante qui est ainsi appellée, à cause qu'étant appliquée sur la peau, elle l'ulcere, & y excite des vessies de même que la flamme. C'est une espece de clematite. Il y a une *flammula* qui fait des tiges comme des sarmens, souples, menuës & tendres, & qui ne peut point se tenir droite sans être appuyée. Ses feuilles sont un peu longues & larges, soutenuës trois ou quatre sur une même queuë. Ses fleurs sont à quatre feuilles, blanches & odoriferantes. Sa semence est terminée par une queuë semblable à une plume. Sa racine est grêle, petite & fibreuse. C. Bauhin l'appelle *clematis seu flammula repens*. Il y a une autre espece de *flammula* qui ressemble à la precedente, sinon qu'elle a les feuilles plus grandes, & les tiges plus fermes, n'ayant point besoin d'appuy. C. Bauhin la nomme *clematis recta*. Cette plante croît dans les prez humides & dans les eaux courantes. Elle croît en May.

FLAN. f. m. Sorte de gateau ou de pâtisserie platte, faite tantôt avec des œufs & du lait, mis en pate, & tantôt avec des pruneaux, comme les *flans* de Rheims. On trouve ce mot dans nos anciens Auteurs.

> *Item aux Freres Mendians*,
> *Aux Devotes & aux Beguines*,
> *Tant de Paris que d'Orleans*,
> *Tant Turpelins que Turpelines*,
> *De grasses souppes Jacobines*
> *Et* flans *leur fais oblation*.
> VILLON. dans son *Grand Testament*.

Jean de Meun dans son Roman de la Roze les a appellez *flaons*.

> *Ou de tardes & de* flaons,
> *Ou de fromages en glaons*.

Bourdelot le derive *a flando*, parce qu'il faut manger les flancs chauds, ou *a flendo*, parce qu'il se donnent aux enfans pour les appaiser. Menage se moque avec raison de ces deux étymologies. Il ne trouve pas meilleure celle de Borel, qui derive *flandrelets*, qui est comme du mot de Flandre & de celui de lait, pour avoir été inventez, dit-il, en Flandre où le lait abonde. D'autres prononcent *flandelet*, comme qui diroit, *flan de lait*. On prononçoit autrefois *flaons*. Les Espagnols disent encore aujourd'hui *flaones* & les Languedociens *flausous*: d'où Menage conjecture que ce mot de *flaon* pourroit bien avoir été fait de *flavus*, & qu'on auroit appellé *flavones* ces tartelettes, de leur couleur jaune causée par les jaunes d'œufs qui sont dedans. Il y en a qui derivent ce mot de *planus*, à cause que cette patisserie est plate. Mais comme les *flans* sont appellez dans les livres de la basse Latinité, *flatones*, *flatonnes* & *fladones*, dont Mr. du Cange rapporte plusieurs exemples, on ne peut douter que ce mot François *flans* ne vienne de ce mot Latin. Or les Allemans, selon du Cange, appellent cette patisserie *vlaeyen* ou *fladen*. Les Flamans disent *flay*, & c'est leur coûtume de manger de ces sortes de patisseries à Pâques comme des œufs.

FLAN. f. m. est aussi une piece d'or, où d'argent taillée en rond, de la grandeur & épaisseur dont doit être l'espece, & preparée pour faire de la monnoye. Avant que de marquer les *flans*, on les recuit, on les fait bouillir dans de l'eau seconde. On ne commence à l'appeller *flan*, que lorsqu'elle est tellement preparée, qu'il

qu'il n'y manque plus que l'image du Prince. On coupe les *flans* sur les lames avec les couppoirs,& alors il n'y a plus qu'à les marquer. Lorsqu'on fabriquoit les Monnoyes au marteau & non point au moulin, avant que les pieces eussent été flaties, on les appelloit quarreaux. Quand les quarreaux avoient été flatis,alors on les appelloit *flaons*. BOIZARD.

En ce sens il vient à *flando*. Plusieurs écrivent encore *flaon*, comme on disoit autrefois; mais on prononce toûjours *flan*. Quelques-uns croyent que ce nom vient de *fattir*, à cause qu'on n'appelle *flan*, que l'espece qui sort de dessous le flattoir, qui est la derniere façon qu'on luy donne avant qu'elle soit marquée.

FLAN. Mot populaire, inventé pour marquer la roideur avec laquelle on donne quelque coup. Il lui donna un grand coup de poing, *flan*.

FLANC. s. m. La partie de l'animal qui est depuis le defaut des côtes jusqu'aux hanches. Le *flanc* droit, le *flanc* gauche. Il se dit proprement des chevaux. Ce cheval bat du *flanc*, c'est-à-dire, commence à être poussif. Ce cheval a peu de *flanc*, peu de corps, peu de ventre, peu de boyaux; il a les côtes plattes, serrées & racourcies. On appelle aussi ce cheval, *Estrac*. Le lion se bat les *flancs* de sa queuë pour s'exciter au combat.

Ce mot ne se dit guere des personnes que dans la poësie. Il s'est percé le *flanc*. Il eut le *flanc* percé d'un coup de fleche.

Je vois que votre bonneur gist à verser mon sang,
Que tout le mien consiste à vous percer le flanc.
CORN.

FLANC, signifie quelquefois, le ventre, à l'égard des femmes enceintes. La Vierge a porté notre Sauveur neuf mois dans ses *flancs* sacrez.

Il mêle avec l'orgueil, qu'il a pris dans leur sang,
La fierté des Nerons qu'il puisa dans mon flanc.
RAC.

Le Bon, Medecin, derive ce mot de *flaccus*, parceque les *flancs* sont vuides le plus souvent. Nicod & le Pere Labbe le derivent de l'Italien *fianco*. Guyet après Tripault le derivoit du Grec *lagon* qui signifie la même chose,& Menage se declare pour ce sentiment.

FLANC, en termes de Guerre, signifie par similitude & par analogie, le côté d'un bataillon, d'une armée. Les ennemis nous prirent en *flanc*. Il faut couvrir le *flanc* de l'Infanterie par des ailes de Cavalerie. On a bon marché d'une armée qui prête le *flanc*.

FLANC, en termes de Fortification, c'est la partie qui est entre la face du bastion & la courtine, & qui sert à deffendre tant la courtine, que la face du bastion opposé. Rompre les *flancs* d'un bastion à coups de canon. Il y a deux sortes de *flancs*. Le *flanc* rasant est le point d'où commence la ligne de deffense, & d'où le coup que l'on tire rase la face du bastion. *Flanc* fichant est tout le reste de ce qui est au delà qui sert à flanquer, d'où les coups peuvent entrer dans le bastion. On appelle aussi, *flanc* rasant, on *flanc* oblique, la partie de la courtine qui sert de *flanc*, quand la ligne de deffense se tire d'une partie de la courtine. On l'appelle aussi *flanc* de la courtine, ou *feu* de la courtine. On appelle *flancs* bas ou *flancs* retirez, les *flancs* qui sont couverts d'un orillon, ou ceux dont la platteforme est retirée en dedans du bastion. On les appelle autrement *Casemattes*.

FLANC de vaisseau. C'est la partie qui se presente à la vuë de l'avant à l'arriere ou de la poupe à la proue. Etre *flanc* à *flanc*. Voyez PROLONGER.

FLANCHE', FLANQUE', ou FLANQUES. Termes de Blason, qui se disent de l'Ecu écartelé en sautoir, ou lorsqu'une figure divise l'Ecu du côté des *flancs*, tantôt par deux demi-ovales ou quarts de rond, tantôt par deux demi-losanges,qui prennent leurs racines aux angles superieurs du chef, & finissent au bas de l'Ecu, à l'endroit où il commence à se courber, pour faire la pointe, ensorte qu'il s'y trouve deux diagonales qui font une croix Saint André.

FLANCHET, s. m. Terme de Boucherie. C'est une partie qu'on coupe au bas bout du bœuf vers les cuisses, & qui fait une partie de la surlonge. On le dit aussi à Paris d'un morceau de moruë. RICH.

FLANCHIS. s. m. Terme de Blason. Diminutif de Sautoir.

FLANCONNADE. s. f. Terme de Maître d'armes. Coup porté dans le flanc. Il lui a donné une rude *flanconnade*. Recevoir une *flanconnade*. LIANCOURT.

FLANDELET. s. m. Voyez FLAN.

FLANDRE, s. f. Province de la Basse - Germanie, qui est venuë en usage dans la langue en cette phrase proverbiale : Faire *Flandre*; pour dire, Faire banqueroute, s'enfuir.

FLANDRIN. s. m. Injure qu'on dit aux hommes élancez. C'est un grand *flandrin*.

FLANELLE. s. f. Etoffe legere & molle de laine. Presque tous les Anglois portent des chemises de *flanelles*. Les François commencent aussi à s'en servir, parcequ'on pretend qu'elles sont fort bonnes contre les rhumatismes.

FLANET. s. m. Diminutif de flan.

FLANGE. Vieux mot. Sorte de patisserie. Gateau au lait.

Ce mot vient encore de *flan*.

FLANQUER. v. act. Terme de Fortification, qui signifie, Deffendre, mettre aux côtez, garnir. Il se dit des bastions & autres pareils ouvrages; & c'est, les disposer ensorte qu'on les puisse deffendre aisément. *Flanquer* une muraille de fortes tours. Ce bastion est *flanqué* par le flanc opposé, & par une demi-lune. Cet ouvrage à corne est *flanqué* par la courtine. La place n'étoit defenduë que par une muraille *flanquée* de tours, & par un fossé rempli d'eau. SAR.

On le dit aussi des bataillons qui sont *flanquez* par des ailes de Cavallerie.

On dit aussi, qu'un corps de logis est *flanqué* de deux pavillons, de deux galeries; pour dire, qu'il a deux pavillons & deux galeries à ses côtez.

FLANQUER, signifie aussi bassement, Se venir placer en quelque endroit mal à-propos. Nous étions assis en nos places, quand cet etourdi s'est venu *flanquer* au milieu de nous.

FLANQUÉ, se dit aussi en termes de Blason, des paux, arbres & autres figures qui en ont d'autres à leurs côtez. Les paux d'Arragon sont *flanquez* de deux aigles dans les Armoiries de Sicile.

En general on le peut dire de tout ce qui a quelque chose à ses côtez.

Sur un lievre flanqué *de six poulets étiques,*
S'élevoient trois lapins, animaux domestiques. BOIL.

On dit aussi populairement, Il lui a *flanqué* un bon soufflet, un coup de pied; pour dire, Il lui a appliqué un soufflet, un coup de pied avec violence.

FLANQUIS. Terme de Blazon. C'est le tiers d'un Sautoir. VALL.

FLAQUE. s. f. On appelle une *flaque* d'eau, une espece de petit marais, où il y a de l'eau presque toute l'année.

l'année. Ces *flaques* rendent les places de guerre plus difficiles à assieger.

Ce mot vient du Flamand *vlakke*, qu'on prononce *flakke*. Les Latins barbares ont dit *flacco*. Voyez du Cange.

FLAQUE. Voyez FLASQUE.

FLAQUER. v. act. Jetter d'une certaine maniere. Il est bas, & ne se dit guere que des liqueurs. S'il trouve qu'on lui a donné trop de vin, il en *flaque* plus de la moitié au visage de celui qui est à sa droite, & boit le reste tranquillement. LA BRUY. Au reste, ce mot ne se trouve encore dans aucun Dictionaire. On trouve seulement que Nicod sur le mot *flac*, met cet exemple, il vous la *flacca* là.

FLAREUR. s. f. Vieux mot. Odeur. C'est de là qu'est venu flairer.

FLASCON. s. m. Voyez FLACON.

FLASQUE. s. f. Prononcez l's. Petit vaisseau de cuir où on met de la poudre, pour charger un fusil quand on va à la chasse.

Ce mot vient de *flasco*, qui a été formé de l'Allemand *flasch*, qui signifie la même chose. Le P. Lobineau croit que ce mot vient du mot Breton *flacced*, qui signifie une bouteille, une cruche. On appelloit autrefois *flasca* ou *flascones*, les étuis ou les couvertures des bouteilles. Flodoard dit que St. Remi donna à Clovis qui alloit combattre contre les Wisigots, une bouteille de vin qu'il avoit benite: *quam flasconem vocant*: & qu'il l'avertit, que tant que ce vin dureroit, il auroit un heureux succès contre ses ennemis. De là le Grec moderne *Phlaskion*. Les Flamands disent *flesche*, les Anglois *flasck*, les Espagnols *flascon*, les Italiens *fiasco*, les François *flaccon*, les Polonois *flasha*, les peuples de Boheme *flasse*. Voyez Martinius. C'est de ce mot que, selon quelques uns, vient *Flessingue*, nom propre d'une Ville & fameux port de l'Isle de Walcheren en Zeelande. Cette ville porte des bouteilles ou *flacons* dans ses armes.

FLASQUE, s. m. en terme d'Artillerie, se dit de deux gros madriers, assemblez par des entretoises, qui composent l'affût d'un canon, entre lesquels il est posé & mis en équilibre sur ses tourillons. Les uns font ce mot masculin en ce sens, & les autres feminin. Davelour dans son Traité d'Artillerie a dit: Le *flasque* est de bois d'orme. Les Canoniers à qui j'ai parlé disent le *flasque*. RICH. L'Auteur des Travaux de Mars le fait feminin. Les *flasques* sont longues de quatorze pieds & demi, & ont un pied huit pouces de largeur. CORN.

FLASQUE. adj. m. & f. Qui n'a point de forces dans les reins, dans les jambes, qui est sans vigueur. Il a le corps *flasque*. Le grand chaud rend les gens *flasques*. Un grand homme *flasque*. Les grands chevaux sont ordinairement *flasques*.

On disoit anciennement *flaque*. Les vers Alexandrins sentent trop la prose très facile, & sont trop enervez & *flaques*. RONSARD.

Ce mot vient du Latin *flaccidus*, *foible*, qui n'a point de force, qui a de la peine à se soûtenir.

FLASQUE, se dit aussi des paresseux, qui vont au travail avec peine & negligemment. Il faut chasser ce valet, c'est un grand *flasque* qui ne veut rien faire. Il est substantif dans cet exemple.

FLOSSAIE. s. f. Vieux mot. Loudier ou Lodier. MEN.

FLASTRER, ou FLATRER. v. act. Vieux mot qui signifie, Marquer d'un fer chaud. Autrefois on marquoit les criminels d'une lettre au front avec un fer chaud: ce qu'on appelloit *flâtrer*; & maintenant on dit, qu'un criminel est condamné à être *fletri* d'une fleur de lis sur le dos, quand on le marque d'une fleur de lis, qui est le supplice des coupeurs de bourse.

Ce mot vient de *flastra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *écraser*.

On dit encore à present, *Flâtrer* un chien, quand on lui applique un fer rouge après avoir été mordu d'un chien enragé, dans l'imagination qu'on a que cela le preserve de la rage.

FLATRÉ, ÉE. part.

On trouve aussi *flastrir*. Ce mot ne se dit plus que pour les chiens, au front desquels on applique la clef de St. Hubert pour les preserver de la rage. *Flatrir* un chien. Un chien *flatri*. La *flatrissure*. Ce mot est plus connu dans les Ardennes & dans les Provinces qui en sont voisines qu'ailleurs. Il y a beaucoup d'apparence que ce mot est le même que *fletrir*. Nicod nous apprend que de son tems *flâtrer*, *flatrir* & *flestrir*, étoient la même chose.

FLASTRURE, ou FLATRURE. s. f. Terme de Chasse. Lieu où le lievre & le loup poursuivis par des chiens courans s'arrêtent, & se mettent sur le ventre. Salenove dit *flasture*.

FLATER. v. act. Attribuer à une personne de bonnes qualitez qu'elle n'a pas, l'en loüer, l'en feliciter. Il n'y a point d'Historien qui ne *flate* ceux qui les payent. Tous les hommes veulent être *flatez*.

Grand Roi, c'est mon défaut, je ne saurois flater. BOIL.
Si flaterie en vos rimes n'éclate,
Ce n'est jeu sûr pour trouver qui vous flate. ROUSS.

Nicod croit qu'il vient de *flatare* frequentatif de *flo*, parceque les flateurs soufflent toûjours quelque chose aux oreilles de ceux qui les veulent écouter. Cazeneuve lui donne la même origine. *Flater*, dit-il, vient de *flatare*. Le Glossaire de Papias, *Flatare*, *augere*, & *amplum facere*: parce que les flateurs remplissent de vanité, & enflent de la bonne opinion d'eux-mêmes ceux qui leur prêtent l'oreille. Menage approuve cette origine. Mr. Guiet derivoit ce mot de *lactare*. *Lactare*, *flactare*, *flater*. D'autres le derivent du Grec *plattein*, qui signifie *oblinere*, *fingere*. D'autres de *flatra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *flater*.

FLATER, signifie aussi, Excuser par complaisance les defauts qui sont en quelcun; caresser, cajoler, loüer excessivement dans le dessein de plaire, & de se rendre agreable. Il ne faut jamais *flater* le vice. On ne devroit point *flater* les defauts, les passions de ses amis. *Flater* les Grands. ABLAN. Les hommes sinceres & vertueux qui sont toûjours les mêmes, & qui s'assujetissent aux regles de la vertu, ne sçauroient jamais être si agreables aux Princes que ceux qui *flattent* leurs passions dominantes. FEN. Les Tiberes & les Caligules ont été plus ingenieusement *flattez* que les Augustes & les Trajans. BEN. La societé n'est proprement qu'un commerce de mensonges officieux, & de fausses loüanges, où les hommes *flatent* pour être *flatez*. FL. L'amour veut toûjours *flater*, & les belles veulent toûjours être *flatées*. PIECES GAL. Laisse aux Poëtes gagez l'art de *flater*. OE. M. Le Marechal d'Ancre disoit à un de ses flateurs, Tu me *flates*, mais tu me plais. M. ESP. On dit aussi qu'un miroir *flate*, quand il ne fait pas voir les defauts qui sont dans l'objet; qu'un Peintre *flate*, quand il peint une personne plus belle qu'elle n'est. Le peintre l'a un peu *flatée*. Les peintres *flatent* toûjours.

Plus on aime quelqu'un, moins il faut qu'on le flate;
A ne rien pardonner le pur amour éclate. MOL.

FLATER, signifie presque en ce sens, Etre indulgent à ceux qu'on devroit châtier. Le Confesseur qui *flate* son penitent est cause de sa damnation. Un Chirurgien *flate* la playe, quand il ne couppe pas tout ce qui faudroit coupper, ou qu'il n'y applique pas des remedes assez forts. Il ne faut point *flater* un peuple seditieux, il le faut punir severement.

Flater, signifie encore, Deguiser une verité qui seroit desagreable à celui qui y est interessé; lui donner meilleure opinion d'une chose qu'il n'en doit avoir. On dit en termes de civilité *se flater*; pour dire, se persuader. Il se *flate* que vous approuverez sa conduite. Je me *flate* que vous voudrez bien me rendre ce service. Presque tous les plaideurs se trompent, se *flatent* dans leurs affaires. On *flate* ce jeune homme de l'esperance de lui faire épouser cette fille; mais il n'y reüssira pas.

Flater, se dit aussi des caresses corporelles, tant de l'homme que de la bête. Cette mere *flate* ses enfans jour & nuit. *Flater* un cheval avec la main. Le chien de Tobie venoit *flater* son maître.

Flater, en termes de musique, se dit de la maniere douce & agréable de flechir, de manier la voix, de toucher un instrument, d'où resulte l'agrément qui *flate* l'oreille. Dans les airs gais il faut animer lacadence, dans les airs tendres & languissans il la faut *flater*.

Flater, se dit aussi de ce qui touche agreablement les sens. La musique, les parfums *flatent* agreablement l'oreille, l'odorat. Tu m'as *flaté* d'un doux son. Ablan. Les alimens qui *flatent* trop le goût, & qui font manger au delà du besoin, empoisonnent au lieu de nourrir. Fen.

Flater, se dit figurément. *Flater* sa douleur, c'est-à-dire, l'adoucir par quelques reflexions consolantes. *Flater* son amour, c'est-à-dire, Se repaître d'esperances. *Flater* son imagination; c'est la remplir de chimeres agreables. J'ay eu tort de croire qu'il y eût un homme capable de cacher ce qui *flate* sa gloire. P. de Cl. L'esprit une fois élevé ne veut rien perdre d'une impression qui *flate* son amour propre. La Motte. Les hommes veulent qu'on *flate* leurs defauts. Nic. Les Courtisans irritent les passions du Prince en le *flatant*. Id. Cette pensée n'est propre que pour autoriser & pour *flater* les pretensions des Anciens. Ab. de la Tr.

Que l'espoir dont vous me flatez,
Adoucit la rigueur de mon cruel martyre? L'Ab. Tetu.

On dit aussi, que l'apparence *flate*; pour dire, nous trompe. Nous fûmes *flatez* par la bonace de nous aller promener sur la mer, mais en un moment elle s'enfla, elle devint orageuse.

On dit proverbialement, *flater* le dé; pour dire, le jetter doucement & on dit figurément à une personne qui a quelque chose de fâcheux à annoncer, mais qui tâche de l'adoucir par des termes ambigus, parlez nous franchement, ne *flatez* point le dé.

Flaté, ée. Il a les significations de son verbe. Un portrait *flaté*. Un visage *flaté*.

FLATERIE. s. f. Cajollerie, loüange excessive, qu'on donne dans le dessein de plaire à quelcun, en lui attribuant une bonne qualité qu'il n'a pas. La Cour est un lieu où la *flaterie* est fort en vogue. La *flaterie* ressent la bassesse & la dissimulation. Oe. M. La *flaterie* est un piege que tout le monde apperçoit, & dans lequel pourtant les plus delicez ne laissent pas de donner. M. Esp. La complaisance de ceux qui veulent tout ce que veulent les Grands, est une *flaterie* d'actions, plus delicate que celle des paroles. Id. C'est un étrange caractere pour l'esprit humain que de n'être jamais plus excessif dans la *flaterie*, que quand il est preoccupé de misere & de terreur. Ben. La *flaterie* est aux esprits ce que le poison est au corps, avec cette difference que tout le monde hait le poison, & que tout le monde aime la *flaterie*. Oe. M. Tibere haïssoit la *flaterie* & n'aimoit pas la liberté. Abl. Le *flaterie* deguise tout; ensorte que le monde n'est presque plus qu'un commerce de fausses complaisances, où les hommes s'entêtent des loüanges qu'ils se donnent les uns aux autres. Fl. Comme il y a une *flaterie* de parole qui porte à loüer ceux qui gouvernent, du bien même qu'ils ne font pas, il y a aussi une *flaterie* d'action, par laquelle on pretend se faire un merite, d'approuver & d'imiter le mal qu'ils font. Id. La *flaterie* lâche, basse, interessée, suit toûjours la faveur. M. Esp. La plupart des femmes doivent plus à nos *flateries* qu'à leur merite. St. Ev. La *flaterie* veut être un peu enveloppée. Bell.

- - - *Chassez loin de vous la basse* flaterie,
Qui cherchant à souiller la bonté de vos mœurs,
Par cent detours obscurs s'ouvre avec industrie
La porte de vos cœurs. Rouss.
Son humeur satirique est sans cesse nourrie
Par le coupable encens de votre flaterie. Mol.

On le dit aussi des caresses corporelles tant des personnes que des bêtes. Cette mere gâte ses enfans par ses caresses & ses *flateries*. On aime les petits chiens, à cause de leurs *flateries*.

FLATEUR, euse. adj. Celui, ou celle qui flate, soit par des loüanges, ou par des complaisances, ou par des caresses. Cet homme est trop *flateur*; defiez vous de ses douceurs. On dit qu'une femme est douce, & *flateuse*; pour dire, qu'elle est trés honnête & complaisante. Que cet enfant est *flateur*.

Flateur, se dit aussi des animaux. Ce chien est caressant & *flateur*.

Flateur, se dit des écrits, des complimens, des manieres, des pinceaux, des miroirs, &c. Un miroir, un livre *flateur*, une esperance *flateuse*. Avoir des manieres *flateuses*, c'est avoir les manieres douces, insinuantes. Il a toujours quelque chose de *flateur* à dire. Craignez le poison *flateur* de ses louanges. Fen. Combien de gens ont l'art de faire incessamment des portraits *flateurs* d'eux-mêmes, pour se donner de la reputation? Fl.

Vous passez en audace & Perse & Juvenal,
Mais sur le ton flatteur *Pinchesne est votre égal.* Boil.
Un poëme insipide, & sottement flateur,
Deshonore à la fois le Heros & l'Auteur. Boi.
Cet éloge flateur, *que ton cœur desavoüe,*
Condamne ton Heros & la voix qui le loüe.
Ab. de Vill.

Flateur, euse. s. m. & f. Se dit plus ordinairement des hommes. Un lâche *flateur*. *Flateur* à gages. Les Princes n'ont point de plus dangereux ennemis que les *flateurs*. Le caractere d'un *flateur* est de renoncer à la verité sans nul scrupule; de ne parler que par rapport à lui, & à son interêt. Il n'a point de temperament particulier: il devient ce que son interêt demande qu'il soit: serieux avec ceux qui le sont; gay avec les enjoüez: excepté qu'il n'est jamais malheureux avec ceux qui le deviennent. M. Sc. L'homme est son premier *flateur* à lui-même. Fl. Un *flateur* trouve en vous des vertus qui n'y sont pas, & éleve trop celles qui y sont. Sacy. Nous vaudrions encore moins que les Rois, si nous étions comme eux, continuellement assiegez de *flateurs*, & corrompus par cette canaille de gens. Mont. Un *flateur* vous loüe tout haut & vous joüe tout bas. Oe. M. Avoir les souplesses & les filouteries des *flateurs*, c'est sçavoir vivre, c'est être poli. Bell. Il faut se defier des *flateurs*, & encore plus des *flateurs* serieux, que des *flateurs* enjoüez. M. Sc. Le metier de *flateur* est bas & honteux; mais il semble que se soit un metier necessaire, parceque tous les hommes veulent être flatez. Bell. Les *flateurs* sont des pestes qu'il faudroit exterminer. Ablan.

De-

Detestables flateurs, *present le plus funeste,*
Que puisse faire aux Rois la colere celeste. RAC.
Condé même, Condé, ce Heros formidable
Et non moins qu'aux Flamans, aux flateurs *formidable*
Ne s'offenseroit pas si . . . . .
BOIL.

Aprenez que tout flateur
Vit au depens de celui qui l'écoute. LA FONT.

FLATEUSEMENT. adv. D'une maniere flateuse & caressante. Parler *flateusement.* L'ACAD.

FLATINS. s. m. Sorte de petits couteaux de poche plians & emmanchez de corne, ainsi appellez de Denys Flatin, coutelier de la ville de St. Etienne en Forest, qui en fut l'inventeur. Son nom est gravé sur la lame de ces couteaux. MEN.

FLATIR. v. act. Terme de Monnoyeurs. Battre une piece de monnoye sur le tas, sur l'enclume avec le marteau, ou le flatoir, pour lui faire prendre le volume & l'épaisseur qu'elle doit avoir. C'étoit la cinquiéme façon qu'on donnoit aux monnoyes, lorsque les especes étoient fabriquées au marteau, apres laquelle les carreaux prennoient le nom de *flans*, à cause que c'étoit ce marteau qui leur donnoit leur volume. L'ordonnance veut que les carreaux soient *flatis* deux fois. Cette ancienne maniere de les fabriquer ayant été en usage jusqu'en 1553. Henri II. ordonna la fabrication au moulin, qui n'ayant duré que deux ans, fut retablie en 1639. par Louïs XIII. pour empêcher que les especes ne fussent rognées ou alterées. L'Edit en fut confirmé par une Declaration donnée en 1640. & un autre Edit de 1645. supprima entierement l'ancienne maniere de fabriquer au marteau; desorte que l'on ne fabrique plus aucune monnoye que par la voye du moulin.

FLATTOIR. s. m. Outil d'Artisan qui travaille en metail. C'est un petit marteau dont se servent particulierement les Graveurs. Celui des Monnoyeurs est un gros marteau pesant sept ou huit livres. Il est fait en façon de corne de bœuf, large par le bas du côté qu'on frappe, & pointu de l'autre.

FLATUEUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux flatuositez. L'estomac des gens âgez est sujet à être *flatueux.*

FLATUEUX, se dit aussi de ce qui cause des flatuositez. Les pois, les feves sont des alimens *flatueux.*

FLATUS, ou FLATUOSITE'. Terme de Medecine. Vens dans le corps humain. On dit que les fruit causent des *flatuositez.* L'ACAD.

FLAVELAGE. s. m. Vieux mot. Fables, Sornettes.

FLAVELLE. s. m. Nom qu'on a donné autrefois à un certain oiseau que les Latins appellent *Phœnicurus, Rubecula, Erithacus, Ruticilla.* C'est un oiseau gros comme un coucou. Il a la queuë rouge: il vole ordinairement seul: il change de couleur l'hiver, & alors on le nomme *eritachus.* Il mange des mouches, des fourmis, des araignées. Il fait son nid sur les arbres & dans les fentes des murailles les plus élevées. Il chante au printems. Il est propre pour l'épilepsie, étant mangé ou pris en bouillon. Sa graisse est resolutive & anodine. *Phœnicurus,* du Grec *phoinix,* rouge, & *oura,* queuë, parceque cet oiseau porte une queuë rouge. *Erithacus,* du Grec *ereuthos,* rougeur. LEMERY.

FLAYAU. Voyez FLEAU.

F L E.

FLEAU. s. m. Instrument propre à battre du blé en grange. Il est composé de deux bâtons, dont l'un est mobile étant attaché au bout de l'autre, par une bande de cuir. L'un sert de manche, & l'autre frappe sur les gerbes. Les gerbes sont sous le *fleau.*

FLEAU, est aussi le nom d'une arme brisée dont on se sert, soit pour l'attaque, soit pour la defense. Se servir d'un *fleau* comme d'une arme. Jouër du *fleau.* Nicod l'écrit *flayau.*

Lorsqu'on prononce *fleau*, l'on fait sentir un peu l'*é* même dans la prose, & pour les vers on fait toûjours *fleau* de deux Syllabes.

Puis sur leurs pas soudain arrivent les remors,
Et bien tôt avec eux tous les fleaux *du corps.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *flagellum*, qui a été fait de *fligere.* Voyez AFFLIGER.

FLEAU, est aussi la piece de fer en équilibre où sont attachez les deux bassins de la balance ordinaire. Le *fleau* est divisé par le point fixe par lequel il est suspendu en deux parties égales qu'on appelle *bras.* Le *fleau* s'appelle aussi *joug.* C'est aussi le bâton marqué de plusieurs divisions, qui fait la balance Romaine.

FLEAU, est aussi une barre de fer qui sert à fermer les portes cocheres, qui est mobile par le moyen d'un boulon, & qui donne sur les deux battans.

Les Vitriers appellent aussi *fleaux*, une espece de petits crochets qui leur servent à transporter leurs panneaux de vitres.

FLEAU, se dit figurément, des maux que Dieu envoye aux hommes pour les châtier. Les guerres, la peste, & la famine, sont les trois *fleaux* dont Dieu se sert dans sa colere pour la punition hommes; sont les *fleaux* de l'ire de Dieu.

On appelle aussi du nom de *fleau* ceux par qui Dieu chatie les peuples. Attila se faisoit appeller le *Fleau* de Dieu.

FLEAU, se dit aussi par exaggeration de toutes les personnes, & de toutes les choses qui incommodent & persecutent. Il n'y a pas un plus grand *fleau* pour moi que ce chicaneur, qui me ruine. Ce Gentilhomme est un petit tyran qui est le *fleau* de la Province. Vous demandez la santé d'un fils dont vous faites votre idole, & qui sera peut-être un jour le *fleau* de votre vieillesse. FL. Moliere a été le *fleau* du ridicule. LA BR. Mr. Van Dale a été un grand destructeur de fables, & le *fleau* de la credulité aveugle. LE CL. La calomnie est un des plus grans *fleaux* de la vie. Il est hors des atteintes de l'injustice, de l'envie, & des autres *fleaux* de la vie humaine. PAT. C'est le *fleau* des ames vulgaires. MAI. L'Aretin se disoit le *fleau* des Princes, & se vantoit de les avoir mis à contribution par la terreur de ses satires. BAY.

FLEAU. Ce mot se trouve aussi dans Danet, pour signifier, le tendon dont la vigne s'attache à tout ce qui la touche. En Latin *viticulum*, ou *vitis flagellum.*

FLEAUX, au plur. Ce mot se trouve encore dans Danet, pour signifier les nageoires de certains poissons. En Latin *brachia.*

FLEBE. adj. Vieux mot. *Foible.*

FLEBOTOMISER. v. a. Terme de Medecine & de Chirurgie. Saigner, tirer du sang. Il est entierement Grec.

FLECHE. s. f. Tout le monde écrit aujourd'hui ce mot comme on le prononce, *Fleche.* Petite verge de bois armée d'un fer pointu, qui se decoche par le moyen d'un arc qu'on bande, ou avec quelque plus forte machine. Il tomboit en cette bataille une nuée de *fleches.* Les Anciens poussoient de grosses *fleches* avec leurs balistes. Decocher, encocher une *fleche.* Vuider son carquois de *fleches.*

On taille la lourde massuë;
On courbe en arc un bois pliant,
On y pose la fléche *aiguë,*

Que le nerf envoye en sifflant. M. Or.

Nicod croit que ce nom est factice, & formé sur le son que fait la *fleche* quand on la decoche, parcequ'on l'appelloit autrefois *flic*. Le Pere Labbe le derive de *flexa*, parcequ'une *fleche* est faite de bois flexible & facile à manier. Les Italiens disent *freccia*, que Menage dans ses Origines Italiennes derive de *feritia*, du Latin *ferire*, frapper. Ferrari le tire de l'Alleman *flitz*, ou du Latin *infligere*. Les Allemans appellent *flitzbogen*, un arc avec lequel on tire, qui est un mot composé de l'inusité *flitz*, qui signifie *fléche*, & de *bog*, qui signifie un arc. Ils appellent aussi *flitzpfeil*, la *fléche*, c'est-à-dire le trait: mot composé de *flitz* & de *pfeil* qui signifie *telum*, *jaculum*. Menage s'en tient à cette derniere origine.

Il y avoit une maniere de divination qui se faisoit avec des *fléches*, & dont il est parlé au chap. XXI. d'Ezechiel, vers. 26. *Le Roi de Babilone*, dit-il, *s'est arrêté dans un chemin fourchu, il a poli les fleches, il a interrogé les Theraphims.* On ne sait pas bien en quoi consistoit cette maniere de deviner. Plusieurs Critiques croient que c'étoit en tirant les *fleches* en haut, aussi droit qu'il étoit possible, & prenant l'endroit où elles alloient tomber pour celui dont le sort avoit decidé. Mais ce sentiment n'est gueres probable. L'Opinion qui paroît la mieux fondée est celle de plusieurs Savans, qui disent qu'on écrivoit sur chaque *fleche* le nom du païs ou de la ville à laquelle on vouloit aller, & qu'ensuite mêlant ces *fleches* ensemble, on tiroit au sort, & la premiere que l'on saisissoit, étoit celle qui faisoit la décision, en la même maniere que les billets, les boules de cire, & telles autres choses que l'on mêle confusément dans un chapeau, ou dans une urne, decident du sort, selon qu'elles se trouvent dans la main de celui qui les tire. L'Interprete Latin l'a pris en ce sens, car il a traduit que le Roi de Babilone avoit mêlé les *fleches*.

Il faut remarquer qu'il y a une grande difference entre les *fleches* & les dards, tant à cause de leur matiere, que de leurs figures, qui sont d'une infinité de sortes. Ceux qui seront curieux de les voir, les trouveront representez dans l'onziéme livre d'Ambroise Paré. Les Anciens Poëtes regardoient Apollon comme l'inventeur de l'art de tirer les *fleches*. Les petits Tartares lorsqu'ils se voyent obligez de lâcher pied, tirent des *fleches* par dessus l'épaule en fuyant. La Croix. Il y a des Persans si adroits qu'ils coupent un cheveu d'une *fleche*. Olearius.

On appelle le Dauphin, la *Fleche* de la mer à cause de la promptitude de son mouvement.

Fleche, se dit aussi figurément. Les *fleches* de Cupidon, de l'Amour, sont des traits invisibles qu'on se figure qui percent le cœur des Amans.

On appelle en termes de l'Ecriture, les *fleches* de la colere de Dieu, les fleaux qu'il envoye aux hommes pour les punir.

Fleche, se dit aussi pour des traits de medisance, & de calomnie; pour des actions de malice, de mechanceté. David se plaint en mille endroits de ses Pseaumes des *fleches* acerées & envenimées que ses ennemis decochoient contre lui. Vous avez oüi dire quelles *fleches* & quels dards le Diable *decocha* contre Job. Maucroix.

En termes d'Arpentage on appelle *fleches*, les piquets dont les Arpenteurs portent à leur côté une pleine trousse, qui sont faits en forme de *fleches*, & qu'ils fichent en terre toutes les fois qu'ils transportent leur chaîne, pour l'arrêter d'espace en espace & aux encognures.

Fleche, se dit aussi de plusieurs sortes de grosses pieces de bois qui servent dans les machines.

Fleche de carrosse, est une grosse piece de bois de charronnage qui joint le train de devant à celui de derriere. On la debite en grume. Elles est de dix à douze pieds de long pour les carrosses à arc, & de douze à quinze pour les autres. Elle doit être courbée, sans nœuds, & d'un beau braquement. Ce carrosse porte sur la *fleche*.

Fleche, en termes d'Artillerie. Machine composée de plusieurs planches, que des anneaux & des barreaux lient ensemble. Elle a 24. à 30. pieds de longueur, & est supportée par deux rouës mises au milieu, dont la hauteur est d'un peu plus de trois pieds & la largeur de deux pouces. Elle forme une pointe d'un côté large d'un pied garnie d'un fer pointu, & de l'autre elle garde une largeur de quatre à cinq pieds, propre à pouvoir passer par dessus librement. La *fleche* étant poussée avec force contre un pont-levis qu'on aura levé, sa pointe qui entre dans les planches qui le composent, le soûtient de ce côté, & les rouës de l'autre sur le terrain, s'il y en a, ou sur le pont au dessus duquel on l'a trainée. Cela étant fait, pour mieux s'assûrer de la pointe à l'extremité de laquelle il faut aller mettre le petard, on pose des contrepoids sur la largeur de l'autre extremité, afin que si la pointe venoit à manquer, elle ne balançât pas en avant pour laisser tomber le petard & l'artificier dans le fossé. Après cela on applique ce petard contre le pont-levis à l'extremité de la *fleche*, & on y met le feu, ou par une fusée, ou par une trainée de poudre qu'on fait tout le long de la machine.

Fleche, est aussi le principal arbre d'une gruë, ou autre machine semblable, qui est posé à plomb, & sur lequel la gruë tourne.

Fleche d'un pont levis, est la piece de bois qui va depuis la bascule jusqu'aux chaînes, & qui tourne sur un pivot pour lever le pont. Quelques-uns appellent aussi, *fleche*, le fût ou le tronc de la colonne. On appelle aussi, *fleche*, la piece de fer qui soûtient la potence d'un minot, qui doit être contrerivée par dessous sur une platine de fer de tole.

On appelle encor *fleche* d'arbre ou de plante, la tige, le tronc de l'arbre.

Fleche, en terme de Marine, signifie, la polaine d'un navire. C'est une piece de bois sortant hors de la prouë qui sert à ferrer le beaupré & la sivadiere ou voile penchante en mer. On appelle *fleche* de l'eperon, la partie de l'éperon comprise entre les herses ou balustres, & la frise qui est l'ornement qui la termine au dessus des gorgeres. On donne encore le nom de *fleche* à une piece de la poupe d'une galere qui en soûtient le tendelet, étant posée horizontalement ou un peu inclinée. Guillet.

Fleche, signifie aussi, le montant ou le plus grand des bâtons de l'arbalête qu'on nomme bâton de Jacob, avec lequel on observe sur mer. On l'appelle *fleche* d'arbalestrille. C'est un bâton qui a trois pieds de longueur. Il est équarri à quatre faces égales où sont marquez les degrez de latitude, pour trouver la hauteur au soleil & aux étoiles.

Fleche, en termes de Manege, se dit de la partie pointuë d'une lance. On divise la lance en trois parties, la poignée, les ailes, & la *fleche*.

Fleche, signifie aussi, un clocher de charpenterie qui aboutit en pointe, & qui se couvre de plomb, ou d'ardoise. On met la *fleche* sur la croisée, sur le devant, sur la croupe de l'Eglise. On l'appelle *pyramide* quand elle est quarrée.

Fleche, en termes de Geometrie, est la partie d'un diametre qui est coupée par la corde d'un arc pris sur

un

un cercle qui s'appelle autrement & plus ordinairement le *finus verfé*.

Fleche, en termes de Fortifications, eſt une bonnette, une maniere de parapet fait en angle ſaillant que l'on conſtruit à la tête de l'avant-foſſé, ou devant le pied du glacis. Mallet.

Fleche de lard, c'eſt toute la piece qu'on leve ſur l'un des côtez d'un cochon, depuis l'épaule, juſqu'à la cuiſſe.

Fleche, eſt auſſi un meteore enflammé qui a la figure d'une *fleche*.

Fleche, eſt auſſi une conſtellation ſeptentrionale proche de l'aigle à 39. degrez de latitude. Elle eſt compoſée de cinq étoiles, dont il n'y en a aucune conſiderable.

On dit proverbialement, qu'un homme ne ſçait plus de quel bois faire *fleche*; pour dire, qu'il ne ſçait plus quel metier prendre pour ſubſiſter, qu'il ne ſçait plus quel moyen prendre pour arriver à ſes fins.

FLECHIR. v. act. & neutre. Plier, ceder, adorer, obeïr, dompter, ſoûmettre. Il faut que tout genou *flechiſſe* au nom de Jeſus. Il n'a point *flechi* les genoux devant Baal. Il ne ſe dit au propre que dans cette phraſe, *flechir* les genoux devant Dieu. Le figuré même s'y rencontre : car on veut dire, adorer Dieu, ou s'humilier devant lui. Ainſi à proprement parler il ne s'employe point au propre tout pur. Bou. Par exemple, on ne diroit pas, il m'eſt tombé ſur la cuiſſe une fluxion qui m'empêche de *flechir* le genou; j'ai mal au genou & je ne ſçaurois le *flechir*. Il faut ſe ſervir en ces endroits là de ployer, une fluxion qui empêche de ployer le genou, &c. Id. Quand il ne s'agit point d'adoration, *flechir* le genou ne vaut rien. Il faut dire mettre un genou à terre. Si on met les deux genoux à terre, il faut dire, & ſe mettant à genoux, ou s'agenouillant. *Flechir* les genoux eſt encore pis dans le propre que *flechir* le genou. On ne dit pas même dans le figuré, *flechir* les genoux devant l'Idole : on dit toûjours *flechir* le genou, à moins que ce ne ſoit en Poëſie, où l'on a plus de liberté.

Que t'a ſervi de flechir *les genoux*
Devant un Dieu fragile, & fait d'un peu de boüe,
Qui ſouffre & qui vieillit, pour mourir comme nous.

Quelques-uns mêmes ne veulent pas qu'on diſe *flechir* le genou devant le St. Sacrement, mais faire une genuflexion; il fit une genuflexion en paſſant devant l'Autel. Cela fait voir que *flechir* n'eſt pas en notre langue comme ployer, qui ſe met avec genou au ſingulier & au pluriel dans le propre tout pur; ployer le genou, ployer les genoux. Mais on ne diroit pas ſi bien dans le figuré ployer le genou devant l'Idole; *flechir* le genou eſt en quelque ſorte conſacré. Id. S'il ſe voit en priſon, il ſera contraint de *flechir*. Pat. Les Grands ſont toûjours prets à *flechir* le genouil devant l'Idole de la fortune. Ob. M. Le Concile de Rimini ſi ferme d'abord *flechit* à la fin par ſurpriſe & par violence. Boss. La grace ſubjugue les paſſions, & *flechit* le cœur comme il lui plait. Port-R. Tout fut obligé de *flechir* ſous le joug.

Tout flechit *ſous les loix des fieres deſtinées.* Cer.
Tout tremble, tout flechit *devant ce Conquerant.*

Flechir, ſignifie auſſi, plier, courber. Ce bois eſt ſi dur qu'on ne le peut *flechir*. C'eſt du fer aigre qui rompra plutôt que de *flechir*. Le P. Bouhours pretend que *flechir* ne ſe prend point dans le propre tout pur, & qu'on ne dit point *flechir* un arbre, *flechir* un bâton.

Ce mot vient du Grec *plekein*, qui ſe dit des branches d'arbres qu'on plie.

Flechir, ſe dit figurément à l'actif; pour dire, Appaiſer, attendrir, adoucir, émouvoir à compaſſion, toucher de pitié. La Rhetorique a le pouvoir de *flechir* les cœurs les plus barbares. Il eſt inexorable, rien ne le *flechit*. Ce cruel s'eſt laiſſé *flechir* par mes larmes. *Flechir* ſon Juge. *Flechir* la dureté, la cruauté d'un Tyran. Rien ne *flechit* davantage la Providence en faveur d'un Etat, que les ſoins & l'activité de ceux qui le gouvernent. L'Ab. de Bos.

Non, non, tu ne vois rien en moi
Qui puiſſe flechir *ta colere.* L'Ab. Tetu.

Flechir, eſt auſſi neutre & ſignifie fig. S'accommoder, s'ajuſter, ceſſer de perſiſter dans des ſentimens de dureté ou de fermeté. C'eſt un homme doux & qui *flechit* aiſément. Il eſt inebranlable, il ne *flechit* point; il ne ſait ce que c'eſt que de *flechir*. Ce n'eſt pas à la regle à ſe *flechir* pour convenir au ſujet. Pasc. La reſolution de ne point plier, & de ne point *flechir* eſt ſouvent ſoutenuë par la vanité. M. Esp. Il faut *flechir* au temps ſans obſtination. Mol.

Flechi, ie. part. paſſ. Il étoit les genoux *flechis* devant lui. Alors les juges *flechis*. L'Acad.

FLECHISSABLE. adj. Vieux mot. Ployable, ſouple.

FLECHISSEMENT. ſ. m. Action de flechir qui ne ſe dit que des genoux. On n'a pû obtenir des Martyrs le *flechiſſement* des genoux devant les Idoles. Le *flechiſſement* des genoux devant les Idoles, eſt un crime d'idolatrie. L'Acad.

FLECHISSEUR. adj. maſc. C'eſt une épithete que les Medecins donnent à des muſcles qui ſervent à flechir quelques parties du corps, comme ceux des genoux, du coude, &c. Ce mot s'employe comme ſubſtantif, les *flechiſſeurs*, ſans ajouter le mot de muſcle. Les muſcles dont les fibres charnuës ſont plus longues & moins tenduës, ſont deſtinez à produire des mouvemens lents & foibles. Cela ſe trouve dans les *flechiſſeurs* des cuiſſes & des jambes. J. des Sc. Borelli ſuivant le calcul propre de l'équilibre des liqueurs, a demontré que la force du muſcle *flechiſſeur* de la derniere articulation du pouce eſt égale à 3720. livres. Ce *flechiſſeur* du pouce prend ſon origine de la partie ſuperieure & interne du rayon, & paſſant ſous le ligament annulaire & ſous le tenar, va s'inſerer au premier & au ſecond de ce doigt qu'il flechit. Le *flechiſſeur* du pouce du pied, ou du gros orteil, prend ſon origine de la partie poſterieure & ſuperieure du péroné, & s'avançant, par la malleoſe interne, à la plante du pied, va s'inſerer à l'os de la derniere phalange du pouce, qu'il flechit. Dionis.

FLEGARD. ſ. m. Terme de Coûtumes. Lieu public qui n'appartient à aucun particulier, comme un marché, ou une ruë, ou quelque commune. Voyez l'Indice de Rageau, au mot Flegarts.

FLEGETON. ſ. m. Terme de Mythologie. C'eſt le nom d'un des fleuves des Enfers, ſelon la fable & les Poëtes.

Ce mot eſt Grec. Il eſt formé de *phlego*, je brûle.

FLEGMAGOGUE. ſ. m. & adj. m. & f. Medicament, remede propre pour purger la pituite. Les *phlegmagogues*, ſont ceux qui étant compoſez de parties volatiles & penetrantes, ſont plus diſpoſez que les autres à s'élever au cerveau, à rarefier & diſſoudre la pituite, de là vient qu'on dit qu'ils purgent particulierement le cerveau; tels ſont l'agaric, les hermodactes, le turbith, la ſemence de carthames, &c.

Ce mot vient du Grec *phlegma*, pituite, & d'*ago*, je chaſſe, je pouſſe dehors.

FLEGMATIQUE. adj. m. & f. Qui eſt humide, abondant en pituite. Les gens *flegmatiques* n'ont pas de la diſpoſition aux armes.

FLEGMATIQUE, se dit au figuré d'un homme froid, tranquille, qui ne s'émeut point. Un homme si *flegmatique* m'impatiente & me desespere. OF. M.

Loin ces rimeurs craintifs, dont l'esprit flegmatique
Garde dans ses fureurs un ordre didactique. BOIL.

FLEGME. s. f. en langage ordinaire, se dit de ces gros crachats épais que jettent les gens enrhumez, & les malades du poumon. Le menu peuple les appelle quelquefois *fleumes*. Nicod écrit aussi *fleume*, pour *flegme*.

FLEGME. s. m. Terme de Chymie, est un des principes passifs de la Chymie. C'est l'humidité fade & insipide qui sort des corps naturels par la distillation. Le *flegme* qui paroit inutile & même nuisible dans les corps naturels, ne laisse pas d'avoir ses usages. C'est par le *flegme* que le sel se dissout & s'incorpore avec l'esprit & l'huile, que le sel après leur union retiendroit trop, & dont il empêcheroit l'action & le mouvement vegetatif, s'ils n'étoient corrigez par l'eau. GLASER. Le *flegme* corrige l'acrimonie du sel & de l'esprit, & empéche l'inflammabilité de l'huile. Le *flegme* est donc cette humidité aqueuse que les Chymistes pretendent se trouver dans tous les corps. Quand on distile le vinaigre, le *flegme* monte le premier, parcequ'il est plus leger que le sel acide, qui compose la liqueur qu'on appelle esprit; mais dans la distillation du vin, le *flegme* ne monte qu'après l'esprit, parcequ'il est plus pesant.

FLEGME, en termes de Medecine, est l'une des quatre humeurs, dont les Anciens disoient que la masse du sang étoit composée, & qui en est la partie la plus cruë, froide, humide, & insipide. On l'appelle autrement *pituite*. Voyez PITUITE.

FLEGME, se dit aussi de ces humeurs aqueuses, épaisses & gluantes qu'on jette par le nez, & par la bouche. On trouve souvent aussi beaucoup de *flegme* dans les selles & dans les urines.

FLEGME, se dit figurément de l'humeur d'un homme froid, patient, & pacifique; qui s'échauffe difficilement; qui ne s'émeut point. Cet homme a entendu les injures de sa partie avec le plus grand *flegme* du monde. Un Ambassadeur qui a du *flegme* & de la patience, ne se lasse point, & s'endurcissant contre les lenteurs & les difficultez, il fatigue les autres pour les amener où il veut. LA BR. Avoir le *flegme* d'un Pere de l'Oratoire. BALZ. On admire son *flegme*. Un conte est plus agréable quand on le fait avec un grand *flegme*. C'est un Stoïque qui a reçu la mort de son fils avec son *flegme* ordinaire. Le *flegme* des vieillards passe pour sagesse.

Mais ce flegme, *Monsieur, qui raisonne si bien,*
Ce flegme *pourra-t-il ne s'échauffer de rien?* MOL.

Plusieurs écrivent *phlegme*, mais l'usage d'aujourd'hui est pour *flegme*.

FLEGMON. Voyez PHLEGMON.

FLEON. s. m. Vieux mot. Ruisseau.

Glorieux fleon, *glorieuse eve,*
Qui lavas ce qu'Adam & Eve
Ont par leur pêché ordoyé.

On disoit ce mot, comme si on eût dit *Fleuvon*, de *Fluviolus*.

FLESTRIR, ou FLETRIR. v. act. Faner, secher, ternir, ôter, ou faire perdre l'éclat, la vivacité des choses. La pluye, le vent, le soleil trop chaud, *flestrissent* les fleurs. Le grand air *flestrit* les couleurs.

FLESTRIR en ce sens est aussi neutre, & neut. pass. Les fleurs *flestrissent*, se *flestrissent* bien vîte. Sa beauté commence à *flestrir*. Son teint *flestrit*. Le satin est beau quand il est neuf; mais il se *flestrit* aisément. Le teint le plus delicat est celui qui se *flestrit* le plutôt.

FLESTRIR, se dit figurément pour, Deshonorer diffamer. Les privautez qu'il se vante d'avoir eu avec cette fille ont beaucoup *fletri* sa reputation. Alexandre ne pouvoit traiter durement la femme de Darius sans se *fletrir*. M. ESP. *Fletrir* la memoire, la gloire de quelcun. Un opprobre si scandaleux les *fletrit*. PAT. Il n'y a rien qu'on ne puisse *fletrir* en le traduisant platement & bassement. M. DACIER.

On dit d'un homme qui a été repris de Justice, qu'il est *fletri*, & en style de matiere criminelles, on dit qu'un homme est condamné à être *fletri*; c'est-à-dire, à être marqué sur l'épaule d'une fleur de lis appliquée avec un fer chaud. On disoit autrefois *flatri*, qui signifioit la même chose que *marquer*. Voyez FLASTRER.

Fletrir, selon Pasquier, est une abbreviation de fleurdesiser.

FLESTRI, IE. part. pass. & adj. Une beauté *fletrie*, avoir la gorge *fletrie*. Un homme *fletri* de vieillesse. Pomme *fletrie*.

FLESTRISSURE. s. f. L'alteration qui arrive à la fraicheur & à la vivacité des fleurs, des couleurs, ou à la beauté & à la delicatesse du teint & de la peau. La *fletrissure* des fleurs, des fruits. Le temps n'a pas apporté la moindre *fletrissure* à la beauté de son teint.

FLESTRISSURE, signifie figurément, tache à la reputation. Voilà une grande *fletrissure* à son honneur. Il a reçu une *fletrissure* qui ne s'effacera jamais. C'est une *fletrissure* à un homme de guerre d'avoir fui dans le combat.

FLESTRISSURE, se dit aussi de la marque d'un fer chaud, imprimé par ordre de Justice sur l'épaule, la main ou quelque autre endroit du corps d'un criminel. On lui a trouvé deux *fletrissures* sur les épaules.

FLET. s. m. Petit poisson de mer fort plat comme une limande. En Latin *hippoglossum*. *Galli* flettan *appellant quod fluctando natet*. RONDELET. Voyez FLEZ.

FLETELET. s. m. Nom d'un poisson. Le *Fletelet* ne differe du *Flez* qu'en ce qu'il est plus petit. Ces deux poissons & la limande sont les trois especes qui se reduisent au genre de ceux qu'on appelle *Passeres squamosi*. Ils ont tous trois à-peu-près les mêmes qualitez, & sont assez bons. La limande est meilleure & plus agréable au goût que les deux autres.

FLETTE. s. f. Petit bateau de riviere qui sert à porter du fumier, ou à faire des voitures de marchandises en petite quantité. Il se dit aussi d'un batteau qui sert de voiture publique pour aller d'un lieu à un autre. C'est un coche d'eau. Il y a dans les *flettes* des sieges pour la commodité. Les *flettes* sont couvertes comme les cabanes.

Ce mot vient de *flot*, ou *flotter* comme étant un petit bateau *flotant* sur l'eau, ou exposé sur les flots. D'autres le derivent de *flûte*, vaisseau de mer, comme si c'étoit son diminutif.

FLEUME. Voyez FLEGME.

FLEUR. s. f. C'est la partie de la plante qui se distingue ordinairement des autres parties par des couleurs particulieres, qui est le plus souvent attachée aux embrions des fruits, & qui dans la plûpart des plantes semble être faite pour preparer les sucs qui doivent servir de premiere nourriture à ces embrions, & qui doivent commencer le developement de leurs parties. Il y a quelques *fleurs* qui apparemment ne servent que d'émonctoires pour decharger la masse de la seve de plusieurs parties inutiles; telles sont les *fleurs* qui naissent sur des pieds qui ne portent point de fruits, comme on le voit dans le houblon, dans le saule, &c. Les parties ordinaires des *fleurs* sont les feuilles, les filets, les sommets, le pistil & le calice; mais elles ne se trouvent pas toutes ensemble dans toutes les *fleurs*.

Les

Les jardiniers fleuristes restraignent ce mot qui est general, & l'entendent de quelques plantes que l'on cultive à cause de la beauté de leurs *fleurs*, & qui servent d'ornement & de decoration aux jardins. Une belle *fleur*, une charmante *fleur*, une *fleur* commune, simple, double, rare, nouvelle, curieuse, bizarre, brillante, panachée, nuancée. Plus une *fleur* est mêlée de de panaches, plus elle est belle. *Fleur* qui a un beau coloris. Cultiver des *fleurs*, élever des *fleurs*. On fait des bouquets, des couronnes, des festons de *fleurs*. L'émail des *fleurs* d'une prairie rejouït la vuë. Les pluyes qui tombent, quand la vigne est en *fleur*, la font couler. On se sert en Orient de certains bouquets mysterieux pour exprimer par l'assortiment des *fleurs* les sentimens de la passion. P. Catrou. Morin a fait une instruction pour la culture des *fleurs*. Elle a été imprimée à la suite de l'Instruction pour les jardins fruitiers & potagers par la Quintinie.

Ce mot vient du Latin *flos*, du Grec *phlox*, *flamma*, *flamme*. Les *fleurs* jettent un éclat qui a du rapport à celuy de la flamme.

Vous avez beau charmer, vous aurez le destin
De ces fleurs *si fraiches, si belles,*
Qui ne durent qu'un matin :
Comme elles vous plaisez, vous passerez comme elles.
Que votre éclat est peu durable,
Charmantes fleurs, *honneurs de nos jardins !*
Mad. des-H.

Comme la *fleur* d'une plante renferme le fruit naissant, d'où doit naître une plante nouvelle, il est aisé de s'appercevoir que cette *fleur* est le principal organe de la generation, quoique, bien loin d'être la partie honteuse de la plante, elle soit la plus noble. Mais quand on vient à en examiner la structure de plus près, il n'est pas si facile de conjecturer à quels usages particuliers toute cette mechanique se rapporte. On peut prendre pour exemple la *Tulipe*, plante très connuë. Sa *fleur* est composée de six feuilles. Il part de son fond & de son milieu une espece de tuyau que les Botanistes appellent *pistil*, parcequ'il ressemble au pilon d'un mortier, & autour de ce *pistil* sont disposez en rond des filets assez deliez qu'on nomme *étamines* & qui naissent pareillement du fond de la *fleur*. Ils finissent par une extremité plus grosse que le reste & on la nomme *sommet*. C'est là la structure generale des *fleurs* des Plantes, mais diversifiée en une infinité de manieres, & à tel point que plusieurs n'ont point de *pistil* sensible, d'autres point d'*étamines*, quelques-unes ont des *étamines* sans *sommets*, enfin ce qui paroît encore au delà des bornes de cette grande diversité, quelques plantes n'ont point de *fleurs*. Mais en supposant que la structure que nous venons de representer est la plus commune, comme elle l'est effectivement ; que quelquefois les parties qui paroissent y manquer, ne sont que moins apparentes ; qu'enfin quand elles manquent absolument, elles sont supplées par d'autres & leur usage remplacé par des ressources que la nature sait bien trouver ; Voici ce que l'on peut imaginer en gros sur la fonction des *fleurs* par rapport au fruit. Le fruit est ordinairement à la base du *pistil*, de sorte que quand le *pistil* tombe avec le reste de la *fleur*, c'est le fruit qui se montre à sa place ; souvent aussi le *pistil* n'est pas le fruit même, mais toûjours ils ont l'un & l'autre la même situation dans le centre de la *fleur*, dont les feuilles disposées autour du petit embrion ne paroissent destinées qu'à lui fournir un suc plus fin & plus delicat, qu'elles lui préparent dans leurs petits vaisseaux, pendant le peu de tems qu'elles durent & qu'il en a besoin. Les *sommets* des *étamines* sont des capsules ou bourses pleines d'une poussiere qui tombe quand elles s'ouvrent, étant parvenuës à un certain point de maturité. Mr. Tournefort a cru que cette poussiere étoit un reste superflu, un excrement de la nourriture du fruit, & que les *étamines* n'étoient que des canaux excretoires, qui filtroient ces sucs inutiles, & en dechargeoient l'embrion naissant. Mais Mr. Geoffroi le Cadet donne un usage bien plus noble à cette poussiere. Selon lui cette poussiere en tombant sur le *pistil* rend feconde la graine ou le fruit qu'il renferme. Ainsi dans son systeme les *étamines* sont la partie masculine de la *fleur*, & le *pistil* la partie feminine, & une même *fleur*, les deux sexes qui concourent ensemble à la generation. Voyez Hermaphrodite. En effet la diposition du *pistil* en toûjours telle que les poussieres tombent naturellement sur le *pistil*. Il est souvent moins élevé que les *sommets*, tout au plus est-il de niveau, & quand il vient en croissant à s'élever au dessus d'eux, c'est qu'alors le fruit commence à être formé, & n'a plus besoin de poussiere. Dans les *fleurs* qui se renversent, comme la couronne Imperiale, le *pistil* est beaucoup plus long que les *étamines*, de sorte que la poussiere de leurs *sommets* tombe en assez grande quantité sur le *pistil*. Il est ordinairement creux, soit à son extremité seulement, soit dans toute sa longueur ; de plus, il est herissé d'un duvet, ou enduit d'un suc gluant, & par là il est très-propre ou à recevoir ou à retenir la poussiere. Elle est d'une nature très-sulphureuse. Enfin Mr. Geoffroi pretend, par les observations qu'il a faites, que les graines avortent & sont inferieures, quand on a coupé les *étamines* avant que la poussiere ait pû tomber. Voyez Hist. de l'Ac. Roy. des Sc. 1711. & Description des *fleurs* considerées avec le microscope & leur usage à l'égard des fruits, par Malpighi. *Bibl. Univ. T. IV.* Spigelius dit que les plus habiles peintres ne sçauroient mêler ni detremper leurs couleurs de maniere, à pouvoir imiter & contrefaire exactement celles des *fleurs* que portent les Vegetaux. Ray. Excepté les œillets nous n'avons point de belles *fleurs* qui originairement ne soient venuës du Levant. Tournefort. *Voy. du Levant.*

Fleur en campane. C'est une *fleur* qui a la figure d'une campane.

Fleur en cloche. C'est une *fleur* qui a la figure d'une cloche.

Fleur composée, est celle qui dans son calice renferme des fleurons ou des demi-fleurons, & souvent les deux ensemble : telles sont les *fleurs* à fleurons, à demi-fleurons, & les *fleurs* radiées.

Fleurs en croix. Ce sont des *fleurs* composées de quatre feuilles : leur calice est aussi à quatre feuilles, & leur pistil devient toûjours fruit ; telles sont les *fleurs* du giroflier, du chou, &c.

Fleur cucurbitacée, est celle qui a rapport à la fleur de la courge, & qui a la même conformation.

Fleur a' demi-fleuron. C'est un bouquet composé de demi-fleurons. Les *fleurs* de la dent de lion, du laitron, de la laituë, sont des *fleurs* à demi-fleurons.

Fleur en entonnoir. C'est une *fleur* qui aproche de la figure d'un entonnoir, c'est-dire qui est évasée en pavillon sur le haut, & qui est retrecie en tuyau par le bas. La *fleur* de l'oreille d'ours est une *fleur* en entonnoir.

Fleur a' étamines. Ce sont des *fleurs* qui ne sont point composées de feuilles, mais seulement de quelques filets chargez de sommets. Les feuilles qui sont autour de ces étamines, ne doivent point être prises pour les feuilles de ces sortes de *fleurs*, mais bien pour leur

leur calice, parceque ces feuilles deviennent dans la suite une enveloppe ou capsule qui renferme leurs semences, ce qui ne convient qu'au calice des *fleurs*. Il est essentiel aux feuilles des *fleurs* de ne point servir d'envelope aux semences qui succedent à ces mêmes *fleurs*; & c'est par ce seul endroit que l'on peut distinguer les feuilles des *fleurs* d'avec leur calice. Il est constant que la couleur particuliere des feuilles des *fleurs*, n'est pas une marque sur laquelle on puisse decider si les parties contestées sont les feuilles des *fleurs*, ou si elles sont le calice de ces mêmes *fleurs*, puisqu'il y a quelques feuilles des *fleurs* qui sont verdâtres ainsi que le calice, & puisqu'il y a quelques calices qui sont colorez d'une maniere particuliere, ainsi que les feuilles des *fleurs*.

FLEURS A' FEUILLES. Ce sont des *fleurs* qui sont composées de feuilles; & il est essentiel à ces feuilles de ne point servir d'envelope ni de capsule aux semences qui succedent à ces mêmes *fleurs*.

FLEUR FLEURDILISÉE, est une *fleur* à cinq feuilles inegales, disposées en *fleur* de lis de France à l'extremité du calice: telles sont les *fleurs* du scandix, du cerfeuil, de la carote, &c.

FLEUR A' FLEURONS. Ce sont des *fleurs* composées de fleurons; telles sont les *fleurs* de l'absinte & du blevet.

FLEUR EN GRELOT. C'est une *fleur* qui a la figure de cette espece de sonnette qu'on appelle grelot. La *fleur* de l'arbousier & celles de la bruyere sont des *fleurs* en grelot.

FLEURS EN GUEULE, sont de petits tuyaux percez ordinairement dans le fond, terminez en devant par une espece de masque, qui ressemble assez à la gueule des monstres & des grotesques que les Peintres & les Sculpteurs representent dans leurs ornemens. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau ou cornet, du fond duquel sort un pistil composé de quatre embrions qui s'emboitent dans un trou qui est au bas de la *fleur*, & qui deviennent, lorsqu'elle est passée, autant de semences qui meurissent dans le calice de la *fleur*, comme dans une capsule: telles sont les *fleurs* de la sauge, de l'ormin, du marrube, &c.

FLEUR IRREGULIERE. Voyez FLEUR REGULIERE.

FLEURS LEGUMINEUSES. On appelle *fleurs legumineuses* celles des plantes legumineuses. Ces *fleurs* ont en quelque maniere la figure d'un papillon volant, c'est pourquoi on les nomme en Latin *flores papilionacei*. Les *fleurs legumineuses* sont composées de quatre ou cinq feuilles. La feuille d'enhaut ou la feuille superieure s'apelle *vexillum*, ou étendard. La feuille inferieure est double, & a été nommée *carina* en Latin, à cause qu'elle a la figure du fond d'un bateau. Les feuilles qui se trouvent entre la feuille superieure & l'inferieure, ont reçu le nom de feuilles laterales, en Latin *alæ*. Le calice des *fleurs legumineuses* est un cornet, du fond duquel sort le pistil envelopé d'une gaine frangée en étamines. Ce pistil devient toûjours le fruit, & ce fruit s'appelle ordinairement la gousse, en Latin *siliqua*. Les *fleurs* des pois, des feves, des astragales sont des *fleurs legumineuses*.

FLEURS EN LIS, sont les *fleurs* de toutes les plantes bulbeuses, tubereuses & autres qui en approchent. Ces *fleurs* sont d'une seule piece decouppée en six parties ou de six feuilles, & rarement de trois. Leur calice ou leur pistil devient toûjours un fruit divisé en trois loges remplies de semences. Les *fleurs* de la jacinte, du narcisse, de la tulippe sont des *fleurs en lis*.

FLEURS EN MUFLE, sont des tuyaux percez ordinairement dans le fond, & terminez en devant par une espece de masque qui ressemble assez à ces mufles ou masques sculptez sur la clef des portes cintrées, ou qui servent d'ornement aux fontaines. Le calice de ces *fleurs* est un tuyau dentelé sur les bords, ou bien il est composé de cinq feuilles; mais c'est le pistil qui distingue essentiellement les *fleurs en mufle* des *fleurs* en gueule: car ce pistil dans les *fleurs en mufle* devient une capsule tout-à-fait differente du calice, & cette capsule renferme les semences; au lieu que dans les *fleurs* en gueule, le pistil est composé de quatre embrions qui deviennent autant de semences, à quoi ce même calice sert de capsule. Les *fleurs* du mufle de veau, de la linaire, de l'eufraise sont des *fleurs en mufle*.

FLEUR NOUÉE, est une *fleur* qui est jointe à l'embrion du fruit, comme celles des melons & des concombres qui portent sur les jeunes fruits.

FLEURS EN OEILLET. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles, disposées à-peu-près comme celles de l'œillet; telles sont les *fleurs* du *lychnis*, de la *statice*, du *limonium*.

FLEURS EN PARASOL ou *en Umbelle*. Ce sont des *fleurs* à plusieurs feuilles disposées en rose, & dont le calice devient essentiellement un fruit à deux semences unies ensemble avant leur maturité, & qui se separent facilement l'une de l'autre lorsqu'elles sont meures. On les appelle *fleurs en parasol*, parceque la plûpart de ces *fleurs* sont soutenuës par des brins ou filets qui partans du même centre, sont disposez à-peu-près comme les bâtons d'un parasol, & forment un bouquet dont la surface est un peu convexe. Les *fleurs* du fenouil, de l'angelique, du persil, &c. sont des *fleurs en parasol*.

FLEURS A' PETALES, sont celles qui sont composées de feuilles qui se separent les unes des autres.

FLEURS RADIÉES, sont des bouquets composez de deux parties. Celle qui en occupe le centre s'apelle le disque ou le bassin de la *fleur*, & il est formé par un amas de fleurons. Celle qui en occupe la circonference ou le tour est nommée la couronne, & cette couronne est formée par plusieurs demi-fleurons disposez en rayons. Les *fleurs* des especes d'aster, de doronic, de jacobée, &c. sont des *fleurs radiées*.

FLEURS REGULIERES, & FLEURS IRREGULIERES. Les *fleurs regulieres* sont celles dont le tour paroît à-peu-près également éloigné de cette partie que l'on peut regarder comme le centre de la *fleur*: telles sont les *fleurs* de l'œillet, les roses, &c. Les *fleurs irregulieres* sont celles où cette proportion ne se trouve pas, comme sont les *fleurs* de la digitale, de l'aristoloche, de l'aconit, &c.

FLEURS EN ROSE. Ce sont des *fleurs* composées de plusieurs feuilles disposées à-peu-près comme celles de la rose, telles sont les *fleurs* du poirier, du pommier, des renoncules, &c.

FLEURS EN ROSETTE, sont des *fleurs* d'une seule feuille coupée en rosette ou molette d'éperon; telles sont les *fleurs* de bourrache, du mouron, &c.

FLEURS SIMPLES. Ce sont des *fleurs* qui ne renferment qu'une seule *fleur* dans le même calice, ou pour parler plus exactement qui ne sont point composées de fleurons, ni de demi-fleurons, comme sont les *fleurs* du pêcher, de la renoncule, &c. La fleur simple & la fleur double sont de même structure, & ne different que par le nombre des feuilles, comme on le voit dans les œillets, dans les renoncules, &c. ainsi la *fleur* simple n'est pas opposée à la fleur double, mais seulement à la *fleur* composée.

FLEUR EN SOUCOUPE. C'est une *fleur* dont la figure approche de celle d'une soucoupe, comme la *fleur* de la primevere, &c.

FLEURS VERTICILLÉES. Ce sont des *fleurs* qui sont

sont rangées par étage & comme par anneaux, ou rayons le long des tiges : telles sont les *fleurs* du marrube, de l'ormin, &c.

FLEURS EN UMBELLE. Voyez FLEURS EN PARASOL.

Parmi les *fleurs* qui servent à garnir les pieces coupées des jardins & les platebandes des parterres, il y en a qu'on appelle *hâtives* ou *printanieres*. Ce sont les primeveres, les hyacinthes, anemones, tulippes, jonquilles, narcisses & autres, qui fleurissent dans le mois de Mars & les deux suivans. On appelle les œillets, giroflées, marguerites, lis, campanelles, soleils, pavots, & plusieurs autres, *fleurs d'été*, à cause qu'elles s'épanouissent dans les mois de Juin, Juillet & Août : & les *fleurs tardives* sont celles des mois de Septembre & d'Octobre, comme les roses & œillets d'Inde, les amarantes, les passe-velours, & les soucis. On appelle *fleurs vivaces*, celles qui subsistent en terre toute l'année ; *fleurs robustes*, celles qui peuvent resister au froid, & *fleurs delicates* celles qui craignent le froid. Les *fleurs annuelles* sont celles qu'il faut planter ou semer selon les saisons.

FLEUR DE CONSTANTINOPLE. C'est une espece de Lychnis, ou une plante qui pousse de sa racine plusieurs tiges à la hauteur de trois pieds, veluës, menuës, vuides. Ses feuilles sont oblongues, assez larges, pointuës, embrassant leur tige par la base, de couleur verte obscure, veluës & rudes. Ses fleurs sont disposées en umbelles ou parasols d'un bel aspect, le plus souvent de couleur d'écarlate ou de cinabre broyé, quelque fois blanche ou incarnate, ou variée, d'une odeur agréable. Chacune de ces fleurs est composée ordinairement de cinq feuilles rangées en œillet, garnies le plus souvent au delà de leur moitié, de deux ou trois pointes, qui jointes à celles des autres feuilles, forment une couronne. Quand cette fleur est passée, il lui succede un petit fruit velu verd, de figure conique, qui renferme un tas de semences presque rondes & rousses : ses racines sont longues, menuës, divisées, d'un goût un peu plus acre. On la cultive dans les jardins. Elle n'est point en usage en Medecine. En Latin *Flos Constantinopolitanus*. DOD. *Ceu Lychnis hirsuta flore coccineo major*. C. B. PIT. TOURNEFORT.

Il y a encore une espece de *fleur de Constantinople*, qui ne differe de la précedente qu'en ce qu'elle est environ de la moitié plus basse. On l'appelle *Flos Constantinopolitanus minor*. DOD. *Ceu Lychnis flore coccineo minor*. C. B. Le nom de cette plante vient de la Ville d'où elle a été apportée.

DOUBLE FLEUR. Nom propre d'une espece de poirier & de poire. C'est une belle poire grosse, plate, à queuë longue & droite, la peau lisse, colorée d'un côté & jaûne de l'autre. LA QUINT.

FLEUR DE GUIGNE. Nom d'une sorte de poire qu'on appelle aussi poire sans peau, & rousselet hâtif. Elle est longuette & de couleur roussâtre, en quoi elle ressemble au rousselet. Sa chair est fort tendre, & son eau douce.

FLEUR DE ST. JAQUES. Voyez JACOBÉE.

FLEUR DE PARADIS. Nom d'un arbre qu'on trouve au Perou. Il porte trente ou quarante fleurs toutes differentes, & de diverses couleurs, jointes ensemble, comme une grape de dates. C'est apparemment cette varieté surprenante de fleurs & de couleurs qui lui a fait donner le nom de *Fleur de Paradis*. Les Espagnols l'appellent, *Flor del Paraisso*.

FLEUR DE LA PASSION. Plante qui est ainsi appellée à cause qu'on croit y trouver quelques marques de la passion de JESUS-CHRIST, comme les trois clous, les cinq playes, les foüets & les cordes. Elle ressemble au lierre, & s'étend comme lui sur les arbres & sur les autres appuis les plus proches. Elle croit dans la nouvelle Espagne en la Vallée appellée *Lilé*. Sa *fleur* est fort semblable à une rose blanche, & son fruit a du raport à nos grenades : il est presque de même grosseur & de même couleur, quand il est venu à sa parfaite maturité ; mais il n'a point de couronne : il est plein d'une liqueur aigrelette, & il renferme plusieurs semences : les Indiens & les Espagnols l'ouvrent comme un œuf, & boivent cette liqueur avec beaucoup de plaisir. Si on secouë ce fruit quand il est sec, la semence qui est dedans fait du bruit : elle est semblable aux pepins d'une poire, mais elle est un peu plus grosse. On appelle ce fruit en langage du Païs, *Murucuja*. Les Espagnols ont appellé cette plante *granadilla*, parceque son fruit ressemble à une grenade. Ce mot est un diminutif de *granada*, qui en Espagnol signifie une grenade. On l'appelle aussi *flos passionis*. Il y a plusieurs autres especes de *fleur de la passion*.

FLEUR DU SOLEIL, ou SOLEIL, ou HERBE AU SOLEIL. Plante qui a été apportée de l'Amerique, & à laquelle on a donné ce nom, parcequ'elle a de la ressemblance avec le soleil, & qu'elle se tourne toûjours de son côté. Cette fleur est toûjours panchée du côté du soleil, parcequ'étant pesante, & sa tige échauffée & amolie de ce côté-là, elle y doit naturellement incliner. Elle ne fait qu'une tige qui est de la grosseur du bras, & de la hauteur de dix ou douze pieds. On la trouve en Espagne haute de vingt-quatre pieds. Ses feuilles sont larges d'un pied, & longues d'un pied & demi, âpres, aiguës & veluës. Au sommet de la tige il vient une *fleur* ronde & si grande qu'elle a un pied de diametre : les feuilles qui en occupent le tour, sont couleur d'or, & celles qui en occupent le centre, sont d'un jaune plus obscur. Ses semences sont oblongues, aplaties, noires & quelquefois blanches : on en a trouvé dans une *fleur* jusques à 2362. Les fleurs & les queuës tendres des feuilles de cette plante sont fort bonnes à manger ; on les prepare avec du sel, de l'huile & des aromates. En Latin *flos solis*, ou *corona solis*. Il y a plusieurs autres especes de *fleur du soleil*. Ces plantes ont pris leur origine du Perou. On les cultive presentement dans tous les jardins en Europe, à cause de la beauté de leur fleur. Les semences de la grande espece qui vient d'être décrite, servent dans la Virginie à faire du pain & de la bouillie pour les enfans. On mange aussi les sommitez de cette plante encore jeune, après les avoir fait cuire & les avoir trempées dans de l'huile & du sel. On dit que toute la plante est nourrissante & restorante. Elle contient beaucoup d'huile & de flegme, & mediocrement du sel.

FLEUR DE LA TRINITÉ. Voyez PENSÉE.

FLEUR DE VEUVE. Voyez SCABIEUSE.

FLEUR, se dit aussi de ce qui represente les *fleurs*. Damas, brocard & satin à *fleurs*. Des *fleurs* de dentelle. Des broderies, des ornemens de *fleurs* en Menuiserie, en Architecture. Cet Ecusson est chargé de *fleurs* de lis.

FLEUR ARTIFICIELLE. Fleur qui represente une vraye *fleur*, & qui est faite avec de la toile peinte, du papier ou du vélin.

FLEUR, se dit fig. d'une certaine petite blancheur, d'une certaine fraîcheur que les fruits ont sur les arbres, & avant que d'être maniez ou fanez. Ces prunes ont encore leur *fleur*. Ces abricots sont fanez & ont perdu leur *fleur*.

On appelle *fleur* de cuir, la côté du cuir où étoit le poil, sa partie exterieure.

Fleur, se dit figurément de l'éclat du teint, de la jeunesse, de la nouveauté. Le visage, le teint de cette fille est encore dans sa *fleur*. Elle est en la *fleur* de son âge, de sa jeunesse. Trente ans, c'est la *fleur* de l'âge pour un homme. Elle étoit alors dans la plus grande *fleur* de sa beauté. La *fleur* de son teint démentoit la maturité de son âge. Oe. M. La *fleur* de la beauté n'a qu'un tems. Cela a toute la *fleur*, toute la grace de la nouveauté.

Je touche aux derniers instans
De mes plus belles années;
Et deja de mon printems
Toutes les fleurs *sont fanées.* Oe. M.
La jeunesse en sa fleur *brille sur son visage.* Boil.
La coquette tendit ses lacs tous les matins;
Composa de sa main les fleurs *de son visage.* Id.

Fleur, se dit aussi de ce qui est le plus excellent & le plus à choisir dans chaque chose. Ronsard étoit la *fleur* des Poëtes de son temps. Ce General prit la *fleur* ou l'élite de ses troupes pour faire cette expedition. Il donna la *fleur* de la Cavalerie à un homme de qui il n'étoit pas assûré. Ablan. Il est la *fleur* des jeunes gens de son âge. Id. Etre dans la *fleur* de sa fortune. Maucroix. C'est la politesse qui donne cette *fleur* de reputation, qui repand une douce odeur sur tout le reste de sa vie. Bell. Vous aurez la *fleur* de ma boutique, de mon panier.

Bornons ici notre carriere;
Les longs ouvrages me font peur,
Loin d'épuiser une matiere,
On n'en doit prendre que la fleur. La Font.

On appelle *fleur de farine* la partie la plus subtile de la farine. Et on dit la *fleur* de la virginité; pour dire, l'integrité de la virginité, la virginité même.

On dit aussi, que la virginité est une *fleur* qu'on ne cueille qu'une fois.

Il est bon de garder sa fleur,
Mais pour l'avoir perduë, il ne se faut pas pendre.
La Font.

On appelle en style de vieux Roman, *Fleur* de Chevalerie, *fine fleur* de Chevalerie, les Chevaliers errants distinguez par leurs belles actions. Le Chevalier Bayard étoit la *fine fleur* de Chevalerie. On le dit encore aujourd'hui en parlant familierement d'un Cavalier qui a beaucoup d'honneur & de probité. En toutes ces acceptions figurées, *fleur*, ne se dit qu'au singulier.

Fleur. Il se prend aussi pour la premiere veuë, le premier usage d'une chose nouvelle. Voilà une etoffe qu'on n'a pas encore montrée à personne, vous en aurez la *fleur*. Il a eu la *fleur* de cette tapisserie, de ce meuble.

On appelle aussi *fleurs*, les ordinaires des femmes. Il vieillit. L'Acad. Les *fleurs* blanches, c'est une de leurs maladies.

Nicod tient que ce mot vient de *fleur*, parcequ'autrefois on disoit *flueurs*. D'autres disent qu'on les nomme ainsi, à cause que les femmes ne conçoivent point que les *fleurs* n'ayent coulé, & qu'ainsi ce sont des avantcoureurs de leurs fruits. Les Anciens avoient une Déesse qui presidoit aux *fleurs* des femmes, qu'ils appelloient *Mena*, ou *Fille de Jupiter*.

On appelle *fleurs* de Rhetorique, les figures, les ornemens du discours. Il s'est servi de toutes les *fleurs* de sa Rhetorique pour me persuader. Il seme des *fleurs* dans tout ce qu'il dit. Oe. M. Plutarque ne ramasse que les *fleurs* qui naissent sous ses pas, & ne se detourne point de son chemin pour en aller cueillir d'autres. P. Rap.

Le Poëte embellit, aggrandit toutes choses,
Et trouve sous sa main des fleurs *toûjours écloses.* Boi.
Les ornemens, ainsi que de raison,
Etoient de mise, & l'on pouvoit, sans doute;
Cueillir des fleurs *quand c'étoit la saison;*
Mais il falloit les trouver sur sa route. Du Cer.

Ce mot a servi aussi de titre à plusieurs livres. Les *Fleurs* des Saincts, Les *Fleurs* Poëtiques, &c.

On appelle en termes de Manege, cheval poil *fleur* de pêcher, ou cheval poil de mille *fleurs*, un cheval qui a le poil blanc semé d'alzan & de bay. C'est la même chose que *cheval aubere*. On estime peu ces sortes de chevaux, à cause qu'ils sont fort sujets à perdre la vuë, & que d'ailleurs ils n'ont presque point de sensibilité à la bouche ni aux flancs.

Fleur d'un vaisseau. Ce sont les parties du vaisseau qui sont faites par les extremitez ou par les empatures des varangues avec les genoux de fond. C'est la rondeur qui se trouve dans les côtez d'un vaisseau, ou toutes les planches qui forment cette rondeur dans le bordage exterieur, dont la plus basse est posée auprès de la derniere planche du bordage de fond, & la plus haute joint le franc bordage. Pour la beauté du gabarit d'un vaisseau, il faut que les *fleurs* montent & s'élevent avec une rondeur agréable à la vuë & bien proportionnée.

Fleur, est encore un ornement très-ordinaire en Architecture. On met une *fleur*, ou fleuron, pour servir d'amortissement à un dôme. On y a substitué une boule, ou un vase. Les *fleurs* sont quelquefois naturelles, & imitées d'après nature; ou artificielles, comme les grotesques. On place des *fleurs* en forme de rose dans le milieu des faces du tailloir du chapiteau Corinthien.

Fleur de coin. Terme de Monnoye. C'est le brillant qui se voit sur la partie du champ, qui n'est point occupée par les figures, & qui la rend éclattante, & semblable à de l'or ou à de l'argent bruni. Ce poli qui fait la *fleur de coin*, vient du poli du coin des medailles & des monnoyes.

Fleur de coin. Terme d'Antiquaire Medailliste. Qualité, beauté d'une medaille, qui est si bien conservée qu'elle paroit toute neuve, qu'il semble qu'elle sort des mains de l'ouvrier. Ce curieux a la plus belle suite de grand bronze qui se puisse voir, elle est à *fleur de coin*. Pour user de ce terme en fait de medailles, il n'est pas necessaire que le poli du coin reste & paroisse encor sur la medaille, cela ne se peut; il n'y a point de medaille à *fleur de coin* en ce sens, mais il suffit que la medaille soit d'une grande conservation.

Dans la Chymie on divise ordinairement les *fleurs* en trois classes, dont la premiere contient celles qui n'ont point d'odeur, comme les *fleurs* de nymphée, d'antirrhinium, d'ancolie, de cyanus. L'eau que l'on en tire est inutile, mais on se sert de leur suc épaissi. Les *fleurs* qui n'ont qu'une odeur superficielle & qui se dissipe facilement, sont de la seconde classe. On met de ce nombre le muguet, les roses, l'hyacinthe, le jasmin, la violette, & on en tire par la distillation peu ou point d'huile odoriferante, si ce n'est par le moyen de l'infusion, comme en stratifiant des *fleurs* de jasmin avec de l'huile de behen qui se charge de l'odeur du jasmin: mais ces huiles sont plutôt cosmetiques que medecinales. La troisiéme classe renferme les *fleurs* odoriferantes & aromatiques, dont la vertu est concentrée, comme la lavande, le thin & le serpolet. Ces *fleurs* sont nervines & ont la même vertu que les plantes aromatiques. On en peut tirer de l'huile, & avec l'esprit de vin elles donnent un veritable esprit de vin aromatique.

Les Chymistes appellent aussi *fleurs*, les choses sublimées. Il y en a de blanches, de jaunes & de rouges, selon le tems qu'on employe à la sublimation, qui est ou

ou de douze, ou de 24. ou de 46. heures, ou selon la disposition des alembics posez les uns sur les autres, faisant plusieurs étages. Ainsi on appelle *fleurs* de souffre, *fleurs* d'antimoine, les parties les plus subtiles du soufre, de l'antimoine qui s'élevent par le moyen du feu, & qui s'attachent au haut de l'alambic.

On dit aussi, *Fleur* de sel. Voyez Sel.

Fleur de Bronze. Voyez Bronze.

Fleurs, se dit encore de cette espece de mousse blanche qui s'amasse au dessus du vin, de la biere, &c.

On dit prov. que les feves sont en *fleur*, pour accuser un homme d'un accés de folie.

A' FLEUR. adv. Au niveau. Des yeux *à fleur* de tête. Ce bateau est si chargé, qu'il est presque *à fleur* d'eau, au niveau de la surface de l'eau. L'ouvrage étoit *à fleur* d'eau. Vaug. Mille petits Amours sont venus voltiger autour de lui *à fleur* d'eau. Voit. Une batterie *à fleur* d'eau, en termes de fortifications & d'Artillerie, est une batterie qui rase la superficie de l'eau, par la ligne que decrivent les boulets qu'elle envoye. Cette balle a passé *à fleur* de corde; c'est-à-dire, Peu s'en est fallu qu'elle n'ait passé dessous.

En ce sens on dit, qu'une affaire, qu'un avis, qu'une élection a passé *à fleur* de corde; pour dire, qu'il s'en est peu fallu qu'elle n'ait manqué, qu'elle n'a eu qu'autant de voix qu'il luy en falloit pour reüssir.

Fleur, est la terminaison de plusieurs lieux de Normandie, comme *Barfleur*, *Honfleur*, *Harfleur*, *Fiefleur*, *Vitefleur*. Si cette terminaison vient de *fluctus*, comme quelques-uns le croyent, elle a passé par le Saxon, car *fleoten* en cette Langue signifie couler. De là est venu *flot*, *fluctus*. De *flot* on a fait *fleur*, comme de *flos*, fleur, notre Langue se portant volontiers à cette terminaison. La preuve de cette terminaison est que les noms terminez en *fleur*, se trouvent terminez en *flot* dans les vieux titres. Ainsi *Barfleur* est appellé *Barbeflot*, *Harfleur* & *Honfleur*, *Hareflot* & *Huneflot*, & tous les lieux de cette terminaison sont situez dans les lieux qui sont battus des flots de la mer. Les noms des lieux de Hollande terminez en *Vliet*, ont la même situation & la même origine. Les Allemans les appellent *fléet*, les Anglois *fleta*. (Il falloit dire, *flood* ou *flote*; car *fleta* n'est pas Anglois.) Tout cela vient du Saxon *fleoten*, couler, d'où l'on a formé le mot de *flotte*. Huet. *Origines de Caen*.

Fleurs-de-Lis. Armes de France. Voyez Lis.

Fleur-de-Lis. Supplice. Voyez Lis.

FLEURDELISER. v. act. Terme de Blason. Semer de fleurs-de-lis. Un tel Chevalier portoit un Ecu *fleurdelisé*. Le grand Etendart, la Banniere de France, les tapisseries des Justices Royales & des maisons des Chanceliers sont *fleurdelisées*. Les Bâtons des Marechaux de France sont *fleurdelisez*.

Fleurdeliser, signifie aussi, Marquer un criminel d'une fleur de lis sur l'épaule. Tous ces couppeurs de bourses ont été *fleurdelisez*.

En termes de Blason *fleurdelisé*, *florencé*, *fleuronné*, *fleuretté* & *fleuré*, sont des mots qui signifient, Bordé ou terminé en fleur, comme une croix, un bâton, un trécheur, &c. On appelle proprement *fleurdelisé*, la croix ou le bâton garni d'une fleur de lis; & *florencée*, celle qui est garnie de toute autre fleur, quoyqu'on n'en trouve gueres de cette nature; & on doit appeller *fleuronnez*, ces croix ou bâtons qui aboutissent en tréfles. Nous avons un sçeau original de Hugues Capet. Il porte sur la tête une couronne *fleurdelisée*. P. Dan.

Fleurdelisée. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe couleur de rose, tirant sur le colombin & le blanc. Morin.

FLEURER. v. n. Repandre une odeur, exhaler une odeur. Cela *fleure* bon. L'Acad.

On dit prov. & fig. d'une affaire qui paroît bonne & avantageuse, Cela *fleure* comme baume. Id.

FLEURET. s. m. Epée dont la lame est quarrée & émoussée, ayant le bout couvert d'un bouton de cuir, qui sert à escrimer, ou à apprendre à faire des armes. Les parties du *fleuret* sont la poignée, le pommeau, la soye, la garde, la lame, le bouton. Le fort & le foible du *fleuret*. *Fleuret* lourd, *fleuret* leger. *Fleuret* de leçon, c'est le *fleuret* de l'Ecolier qui n'a point de garde. Tenir le *fleuret* de bonne grace. Presenter le *fleuret*. Faire un coup de *fleuret*. Il y a bien de la difference de se battre au *fleuret*, ou avec l'épée blanche.

Fleuret, est aussi le cocon de la soye, l'enveloppe de la vraye soye. Il est blanc, & la vraye soye est jaune.

Fleuret, signifie aussi du fil fait de la bourre de soye, qu'on mêle avec de la soye ou de la laine en beaucoup d'étoffes & de passemens. On appelle aussi du ruban qui est fait de ce même fil, *fleuret*, & autrement *padoüé*.

Fleuret, est aussi le nom d'un pas qu'on fait à la danse; ou plutôt ce sont trois pas joints ensemble, mais il n'y a qu'un mouvement, c'est la bourée des Basques.

Vois-tu ce petit trait, ce fleuret, *ces coupez?* Mol.

FLEURET, ou FLEUROTES. Terme de musique. C'est une des especes de la *Diminution* qui se fait d'ordinaire à l'extremité d'une cadence. De l'Italien. Fioretti.

FLEURETIS. On dit, c'est du *fleuretis*, pour une chose mince, particulierement en fait de discours où l'on affecte plutôt des pointes que du raisonnement solide.

Fleuretis. Terme de Musique. Chant où il y a des accords fort variez avec fredrons, roulemens, martellements, tremblemens, &c.

FLEURETTE. s. f. Diminutif. Petite fleur. Il ne se dit guere au propre que dans la Poësie Pastorale. Cueillir les *fleurettes* des prez.

Fleurette, se dit au figuré des galanteries, & des termes doucereux dont on se sert ordinairement pour cajoller les femmes. Prêter l'oreille à la *fleurette*, aux *fleurettes*. C'est un diseur de *fleurettes*. Il conte *fleurettes* à cette Dame; c'est-à-dire, Il luy fait l'amour. Ne soyez pas la dupe des *fleurettes* que l'on ne vous debite que pour vous surprendre. Ob. M. Vos passages Grecs & Latins sont de jolies *fleurettes* pour gagner un cœur. Boil. Son ridicule penchant pour la *fleurette* l'entrainant toûjours dans quelque intrigue, elle eût une liaison qui fit du fracas. Mlle. L'Heritier.

Mais fiez vous à leurs fleurettes,
Autant en emporte le vent. Mlle. De la Vigne.
Gratis est mort, plus d'amour sans payer;
En beaux louis se content les fleurettes. La Fon.

FLEURETTE, ou FLORETTE. Espece de monnoye qui avoit cours sous Charles VI. Monstrelet dit que les gros qui valoient 20. deniers tournois, ou 16. deniers parisis, s'appelloient *florette*, & les Doubles tournois, *Niquits*. Le Blanc dit qu'il n'a pû encore decouvrir l'origine du mot de *Florette*.

FLEURICOURT. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui a ses panaches d'un beau pourpre sur un blanc de lait.

FLEURIMONT. s. m. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulippe, qui est d'un haut pourpre & blanc.

FLEURIR. v. n. Pousser des fleurs. Etre en fleur. Les arbres commencent à *fleurir*. Plusieurs arbres *fleurissent* avant que de reverdir. Entre les arbres, l'amandier

dier *fleurit* des premiers. Les Arbres *fleuriſſent* en leur ſaiſon. Les roſes commencent à *fleurir*. Les anemones *fleuriſſent* de bonne heure.

FLEURIR, ſignifie au figuré, Etre en vogue, en credit, en honneur. Les Lettres *fleuriſſoient* autrefois en Grece & en Italie: maintenant elles *fleuriſſent* en France, en Angleterre, en Hollande. Les Sciences, les Arts ont toûjours *fleuri* ſous les grands Princes. Ciceron *fleuriſſoit* ſur le declin de la Republique Romaine.

Que pour ſon bonheur tout conſpire,
Et que le Ciel faſſe toûjours fleurir,
Et ſes jardins, & ſon Empire! DE LA MOTTE.

Mais ſelon l'Academie, quand on ſe ſert de ce verbe dans le ſens figuré, il fait ordinairement *floriſſoit* à l'imparfait de l'indicatif. Alors la Poëſie, l'Eloquence *floriſſoient*. C'étoit du tems qu'un tel Docteur *floriſſoit*. Parmi ceux qui *floriſſoient* en vertu, en Sainteté.

FLEURIR, ſe dit quelquefois en riant, & en ſtile comique & burleſque, de la barbe, & veut dire, Blanchir, ou pouſſer. Sa barbe commence dejà un peu à *fleurir*. ABLAN. Un jeune homme dont le poil va *fleurir*. BOIL.

Un bon vieillard à la barbe fleurie,
Autant pour ſes voiſins que pour ſoi ſe marie.

FLEURI, IE. part. & adj. Arbre *fleuri*. Teint *fleuri*.

Qu'eſt devenu ce teint, dont la couleur fleurie
Sembloit d'ortolans ſeuls & de biſques nourie? BOIL.
Il a l'oreille rouge & le teint bien fleuri;
Vous vivrez trop contente avec un tel mari.
MOL.

On appelle Pâques *fleuries*, le Dimanche des Rameaux.

On dit auſſi un diſcours *fleuri*. Les plaidoyers de Patru ſont trop ſecs; ceux de Mr. le Maître ſont plus *fleuris*. MEN. Un ſtile *fleuri*, eſt un ſtile orné de fleurs de Rhetorique. Il ne faut pas donner dans le ſtile *fleuri* par des ornemens exceſſifs & par des beautez recherchées. P. RAP. Il y a pluſieurs Sciences, ſur leſquelles on ne ſçauroit écrire d'une maniere *fleurie*, comme la Geographie, la Muſique, l'Algebre, la Géometrie, &c. MEN. Il ſe dit quelquefois pour ſignifier un ſtile fardé, un ſtile affeté; car un ſtile trop *fleuri* n'eſt point eſtimable, & c'eſt le moins propre à toucher les paſſions. On a dit en parlant des Oeuvres de Balzac: Il eſt à craindre que ce grand nombre de termes *fleuris*, & d'imaginations éclatantes, n'éblouïſſent les jeunes eſprits.

FLEURI, à l'egard du ſtile ſe prend d'ordinaire en mauvaiſe part. BOUH. On en peut juger par les exemples ſuivans. J'ai cru qu'en traduiſant St. Paul, il ne m'étoit pas permis de me ſervir d'un ſtile *fleuri* & affeté. DISCOURS SUR LA PARAPH. DES EP. DE ST. PAUL. Il n'y a perſonne, qui ne voye que ce diſcours eſt plus fardé & plus *fleuri*, que grand & ſublime. TRAITÉ DU SUBLIME. En fardant ainſi cette penſée, il l'a renduë baſſe & *fleurie*, de terrible qu'elle étoit. ID.

FLEURI, en termes de Blaſon, ſe dit des roſiers & autres plantes chargées de fleurs.

POMME SANS FLEURIR. Nom qu'on donne à une eſpece de Pomme. Elle eſt verte & n'eſt pas fort bonne. Elle ſe garde long-tems. On l'appelle autrement *Pomme-figue*.

FLEURISETTE. Terme de Fleuriſte. Tulippe gris, incarnat & chamois.

FLEURISME. ſ. m. La curioſité des *fleurs*. Ce terme n'eſt uſité que parmi les Fleuriſtes. Donner dans le *fleuriſme*. Etre entêté du *fleuriſme*.

FLEURISON. ſ. f. Terme de Fleuriſte. Le temps que les fleurs fleuriſſent. A la *fleuriſon* des tulipes, ne laiſſez point de places vuides dans vos planches. CULT. DES FL. J'aime à voir la *fleuriſon* des belles anemones.

FLEURISSANT, ANTE. adj. Qui pouſſe des fleurs, qui eſt fleuri. Il ne ſe dit qu'au propre. Les jardins, les prez, ſont agreables quand ils ſont *fleuriſſans*. Arbre *fleuriſſant*. VAUG. REM.

On dit au figuré, FLORISSANT, ANTE.

FLEURISTE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui eſt curieuſe de fleurs rares, qui en connoît les propriétez, & qui ſçait la maniere de les cultiver. C'eſt un grand *fleuriſte*. Il y a beaucoup de gens qui ſe piquent d'être *fleuriſtes*. Ce *Fleuriſte* a un beau carreau de tulippes. Cette Dame eſt devenuë *fleuriſte*. Les *fleuriſtes* de Harlem.

FLEURISTE, ſe dit auſſi, de ce qui regarde les fleurs. On dit un jardin *fleuriſte*; pour dire un jardin à fleurs; & *fleuriſte*; pour dire un jardinier qui s'applique particulierement à elever des fleurs. Liger a fait un livre, intitulé, le *jardinier fleuriſte*.

On appelle auſſi *Fleuriſte*, un Peintre qui s'adonne particulierement à peindre des fleurs. Ce Peintre eſt un excellent *fleuriſte*. L'ACAD.

FLEURON. ſ. m. Ornement de quelque choſe que ce ſoit qui imite des fleurs. Les couronnes des Ducs ſont bordées de *fleurons*. Les Princes du Sang Roial portent quatre fleurs-de-lis, entre leſquelles ſont des *fleurons*. Quelquefois il n'y a point de *fleurons*. VALL.

Ce point de France, cette broderie eſt compoſée de beaux *fleurons*. Cette friſe eſt ornée de pluſieurs *fleurons*, qui ſont des ornemens d'architecture, de menuiſerie, de dorure, de broderie, & qui repreſentent des branches d'arbres, qu'on appelle auſſi *rameaux* ou *rinceaux*. Les Imprimeurs appellent particulierement *fleurons*, ces petits ornemens qu'ils mettent à la fin des Chapitres, lorſqu'il reſte du vuide dans la page. Les Relieurs appellent auſſi *fleurons*, de petits bouquets qu'ils marquent avec des fers chauds ſur le dos des livres.

FLEURON, ſe dit au figuré des terres & des droits les plus importans d'un Etat. La Regale eſt un des plus beaux, des plus riches *fleurons* de la Couronne de France. Le Roi d'Eſpagne a perdu un des plus beaux *fleurons* de ſa Couronne, en perdant la Franche-Comté.

La même choſe ſe dit de ce que les perſonnes particulieres ont de plus conſidérable, de plus avantageux.

FLEURON, en termes de Botanique, ſe dit d'une eſpece de petites fleurs. Les *fleurons* ſont ordinairement des tuyaux évaſez ſur le haut, & decoupez en pointes. Il s'en trouve quelques-uns qui reſſemblent à de petites veſſies. La plûpart des *fleurons* portent ſur un embrion de graine, & ſont garnis d'un autre tuyau plus delié, que l'on appelle la gaine du *fleuron*.

FLEURONNÉ, ÉE. qui a des fleurons. Couronne fleuronnée. P. MENEST.

FLEUVE. ſ. m. Aſſemblage, ou amas d'eaux douces qui coulent dans un lit, & qui ſe rendent à la mer. Quand ces eaux ſont en mediocre quantité, on les appelle *rivieres*. Quand il y a pluſieurs rivieres jointes enſemble, on les appelle *fleuves*. D'autres diſent que cet amas d'eaux s'appelle *fleuve*, quand il conſerve ſon même nom depuis ſa ſource juſqu'à ſon embouchure; & *riviere* quand il perd ſon

son nom en entrant dans quelqu'autre. Grand *fleuve*, *fleuve* profond, *fleuve* rapide, *fleuve* navigable: le bord, la rive d'un *fleuve*, le courant du *fleuve*, le canal, le lit, le cours d'un *fleuve*, l'embouchure d'un *fleuve*. Le Tybre est à sec pendant l'été & reprend son nom de *fleuve* à l'automne. SACY.

Quand on parle de l'Antiquité & qu'on se sert du nom ancien d'une riviere, on y joint le mot *fleuve* plûtôt que celui de riviere. On dit le *fleuve* Araxe, & non pas la riviere d'Araxe, le *fleuve* Ister, & non pas la riviere Ister; le *fleuve* Indus, le *fleuve* du Gange, &c. On ne dit point le *fleuve* de l'Euphrate, mais simplement l'Euphrate. CORN. *Fleuve* ne se dit que des grandes rivieres, & jamais des petites; on ne dit point le *fleuve* des Gobelins, mais la riviere des Gobelins. En Poësie *fleuve* se dit aussi des rivieres, au moins de celles qui sont mediocres. Il faut toûjours dire *fleuve*, en parlant d'une Divinité qui preside aux rivieres soit grandes, soit petites.

La seigneurie & la souveraineté des *fleuves* appartient au Roi. LE BRET. Quatre *fleuves* sortoient du Paradis Terrestre.

Tel qu'à vagues épanduës
Marche un fleuve *imperieux.* MALH.

FLEUVE. Dans le Systeme de la fable est un Dieu qui preside à chaque riviere. Les Poëtes & les Peintres peignent les fleuves en viellards, qui ont la barbe & la chevelure longues & trainantes, parcequ'on les suppose mouillées; ils sont couronnez de joncs, couchez à terre, appuyez sur une urne d'où sort l'eau, qui forme la riviere à laquelle preside le Dieu. On les represente encore ainsi dans les balets où il y a des entrées de *fleuves*. On attribuë à ces Dieux les sentimens & les passions qu'on attribuë aux autres Dieux & aux hommes. Cette image poëtique a été heureusement mise en œuvre par Boileau dans son Epitre au Roi sur le *passage du Rhin*.

Au pied du mont Adulle entre mille roseaux,
Le Rhin *tranquile & fier du progrès de ses eaux,*
Appuyé *d'une main sur son* urne *penchante*, -
Dormoit au bruit flateur de son onde naissante.
Le feu sort à travers ses humides prunelles..
A ces mots essuyant sa barbe *limoneuse...*
L'ennemi renversé fuit, & gagne la plaine,
Le Dieu *lui-même cede au torrent qui l'entraine.*

Les Anciens ont donné des cornes aux *fleuves*, & les ont peints en forme de taureaux. Les uns disent, que c'est parceque le bruit de leurs eaux ressemble au mugissement du taureau; les autres parceque les branches d'un *fleuve* qui se divise ressemblent aux cornes d'un taureau. L'équivoque au mot Grec *Keras*, qui signifie une corne & un bras de riviere, semble avoir donné lieu aux peintres de representer les *fleuves* sous la figure des bœufs. LE CL.

Ce mot vient de *fluvius*, & de *fluere*.

Remarquez que les *Fleuves* qui sont du genre masculin, & qui commencent par une consone, ont *du* au genitif, & non pas *de*: Les rives *du* Danube, *du* Tage. MEN.

Un *fleuve* navigable, c'est lorsque son cours est uni, & qu'il porte de grands bateaux sans obstacles. Le grand *fleuve* de Saint Laurent n'est pas navigable à cause des sauts qui s'y rencontrent. L'Euphrate est un *fleuve* qu'on ne navige qu'avec des radeaux & des outres.

FLEUVE, se dit figurément pour, Abondance. On appelloit Saint Gregoire de Nazianze, un *fleuve* de paroles, à cause qu'il étoit fort abondant en paroles. HERMAN.

FLEXIBILITE'. s. f. Qualité de ce qui est flexible. Il se dit au propre & au figuré. La *flexibilité* de l'osier, la *flexibilité* des fibres du cerveau. Il en est de la *flexibilité* comme de la transparence. Quand les corps sont extremement minces, les plus cassans deviennent flexibles, comme les plus opaques deviennent transparens. FONT. La *flexibilité* de la voix, la *flexibilité* de l'esprit. La grace d'Adam étoit soumise à la *flexibilité* du libre arbitre. NICOLE. Hyperide a une *flexibilité* admirable pour les digressions; il se detourne, & réprend halcine où il veut. BOI. Il y a une souplesse & une *flexibilité*, souvent d'un plus difficile usage que les qualitez brillantes. TOUR.

FLEXIBLE. adj. masc. & fem. Qui est souple, qui est ployant; qui flechit, qui plie, qui obéit. Il se dit au propre & au figuré. Comme les fibres sont plus deliez & plus *flexibles* dans les femmes, elles ont plus de finesse & de delicatesse d'esprit. Les bois qui croissent près des eaux, comme le saule, le peuplier, sont plus *flexibles* que les autres. Une canne *flexible*. Une voix *flexible* reüssit bien en Musique. Un esprit *flexible* & soûmis fait mieux ses affaires, qu'un dur & un arrogant. Il a une humeur douce & *flexible*. L'Eglise, par une prudence *flexible* selon l'occurrence des évenemens, a cru se pouvoir quelquefois abstenir de la derniere rigueur de la Discipline. HERMAN. On dit que les Japonois conservent des fruits dans de l'ambre, & qu'ils ont le secret de le rendre *flexible* & malleable. BIBL. UNIV. T. XI. Il y a corps flexible à ressort, & corps flexible sans ressort. Le premier est celui qui ayant changé de figure par le choc d'un corps, reprend de soi-même sa premiere figure, comme un ballon plein d'air bien-pressé, un anneau d'acier trempé, une corde de boyau tenduë fermement, &c. Le second est celui qui ayant pris une nouvelle figure par le choc, conserve cette figure comme la cire, la terre glaise mediocrement imbibée d'eau. MARIOTTE.

FLEXIBLE. signifie aussi capable d'être touché de compassion. C'est un homme qui n'a pas le cœur flexible.

FLEXION. s. f. Terme de Physique & d'Anatomie. Mouvement par lequel un membre se plie. C'est aussi la situation d'un membre plié. Le bras a un mouvement de *flexion*, & un mouvement d'extension; le mouvement de *flexion* se fait lorsque le radius & l'humerus s'approchant, forment un angle au coude. On dit aussi *flexion* en parlant des muscles, des nerfs, &c. Borelli traite des mouvemens extérieurs des animaux, tels que sont les *flexions* & les extensions, &c. J. DES SC. T. L.

FLEZ. s. m. Espece de poisson plat. Il est couvert de petites écailles noires, marbrées de rouge: il ressemble fort au quarelet pour la figure, mais il est plus petit. Voyez FLETELET.

F L I.

FLIBOT. s. m. Petit bâtiment de mer de 80. ou 100. tonneaux, qui est une espece de flute, ou vaisseau rond qui n'a aucune quarrure. C'est un mot Anglois.

FLIBUSTIER, ou FLIBUTIER, ou FRIBUTIER. s. m. Terme de Marine. Tous trois se disent, mais la plûpart disent *flibutier*, & prononcent *flibutié*. RICH. C'est un nom qu'on donne aux Corsaires, ou Avanturiers qui courent les mers des Antilles, & de l'Amerique, & qui sont de toute nation: ce qui vient de l'Anglois *freebooter*, *fributer*, qui signifie *Corsaire*, parceque les premiers Avanturiers François de l'Isle St. Domingue, faisoient des courses sur des *flibots* qu'ils avoient pris aux Anglois. On dit aussi *flibuster*, en prononceant l's pour, aller en course pirater, être avec les *flibustiers*. Ils disent encore aller en *flibust*, pour signifier la même chose. Les *fli-*

Flibustiers ont fait des entreprises d'une valeur extraordinaire, voyez l'HISTOIRE DES FLIBUSTIERS par *Alex. Ol. Oexmilin.* Imprimée à Paris en 1688.

FLIC. f. m. Vieux mot. Flêche. On trouve aussi *flis* dans le même sens.

FLIC-FLAC. adv. Ce sont des mots inventez pour representer les coups drus & menus qu'on donne à quelcun. Il lui a donné deux ou trois soufflets *flic & flac* sur la jouë. Il a eu *flic-flac* sur le nez. Cela est bas & populaire.

FLICTE ou FLIQUE de Lard. Voyez FLECHE.

FLIN. f. m. Vieux mot. Nicod dit que c'est la pierre de foudre dont les Arquebusiers se servent pour fourbir les épées. Menage croit que ce mot a été fait de *sulpherinus*; en sous-entendant *lapis*, *sulfurinus*, *furinus*, *fulinus*, *flinus*, *flin*, à cause que cette pierre sent le souffre, & c'est à cause de cette odeur que nous l'avons apellée, par metathèse, pierre de foudre, car la foudre sent le souffre. C'est pour cela que quelques uns derivent *flin* de *fulmen*, etymologie qui ne deplait pas à Menage. Les Saxons disent *vlint* & les Anglois *flintstone*; pour dire un caillou, une pierre à fusil.

FLION. f. m. Petit poisson à coquille qui se trouve sur le sable au bord de la Mer & quelquefois dans les rivieres. Sa coquille est blanche, rayée, dentelée en ses bords, longue, étroite, douce au toucher. Ce petit poisson est fort bon à manger & de bon suc; il contient beaucoup de sel & d'huile. Il est fort aperitif. Sa coquille brulée & reduite en poudre est un bon depilatoire, à cause d'un sel alkalin qu'elle contient.

De *felina*, *pelina*, *pelinio*, *flions*. Huet.

F L O.

FLOCHE f. m. Vieux mot. Morceau de haillon, chose veluë. On a dit de là un *floc*, pour dire une houpe.

FLOCON. f. m. Pelote ou petite touffe, ou amas de neige, de laine, de soye & autres choses semblables. Les moutons laissent des *flocons* de laine dans les lieux épineux où ils passent. La neige tomboit en gros *flocons*. On fait des houppes avec des *flocons* de soye.

Ce mot vient de *floccus*, selon Joannes de Janua, qui signifie, une chose legere que le vent pousse deçà & delà; ou selon Menage, du Grec *plokamoi* & *plokai*. Mais il vient de *fleur*. Voyez FROC.

FLOFLOTER. v. n. On le disoit autrefois du bruit & du choc des flots de la mer. Pasquier rapporte, que ce mot avoit été mis en usage par les Poëtes de son temps. Du Bartas a dit, le *floflotant* Nerée.

FLON. f. m. Vieux mot. Flus de Ventre.

FLOQUER. v. n. Vieux mot. Vaciller. De *floccare*. Voyez M. du Cange.

FLOQUETS DE NEIGE. Vieux mot. Les Italiens disent de même. FIOCCO DI NEVE.

FLOQUETS OU FLOCONS de cheveux. De *floccus*. Les Anglois disent *Lockofhair*. Bochart derivoit *floccus* du Grec *plokamos*, ou de *ploké*. MEN.

FLORAUX. f. m. plur. Jeux qui se celebroient à Rome dans le champ de Flore dès l'an 513. de sa fondation, le 4. des Calendes de May, c'est-à-dire le 28. d'Avril; c'étoit à proprement parler la fête des Courtisanes. Elles y paroissoient de jour toutes nuës sur le theatre, & couroient la nuit par la ville avec des flambeaux, en dansant au son des trompettes, & faisant des gestes lascifs accompagnez de chansons impudiques. Caton étant un jour present à la celebration de ces jeux, le peuple n'osa demander qu'on fit paroître les femmes nuës. Caton aiant été averti par Favonius son ami qui étoit assis à coté de lui, que c'étoit sa presence qui retenoit le peuple, sortit du théatre, pour laisser la liberté de voir ces danses selon la coutume, & cependant ne pas souiller sa vuë par un spectacle si infame. Le peuple fit de grands applaudissemens quand Caton sortit, & fit paroître les Courtisanes, faisant voir qu'ils avoient plus de respect pour un seul homme que pour toute l'assemblée. VALERE MAXIME. SENEQUE.

FLORAUX. adj. m. plur. Il ne se dit que des *jeux Floraux*. En 1324. une Dame de qualité nommée Clemence Isaure, convoqua à Toulouse tous les Poëtes du voisinage, & promit une Violette d'or à celui qui feroit les plus beaux vers. Elle donna de plus un fonds dont le revenu devoit être employé à ce prix; & aprés sa mort les Magistrats de Toulouse firent executer ses intentions. Ceux qui jugeoient des Ouvrages étoient appellez les *Mainteneurs de la gaye science*; le lieu où l'on s'assembloit étoit orné de fleurs; le prix étoit une violette: on la distribuoit le premier jour de Mai: tout cela fit donner le nom de *Jeux Floraux à cette* institution. Pour exciter l'émulation des Poëtes, on ajouta à cette premiere fleur un Souci & une Eglantine, qui est une espece de Rose. Celui qui paroissoit digne des trois fleurs, étoit reçu *Docteur en Science gaye*, & les Lettres de Doctorat étoient en vers. Celui qui remportoit le premier prix avoit le nom de Roi, & donnoit le sujet du prix de l'année suivante. MERVESIN, *Histoire de la Poësie.* Cet établissement dure encore. Le Magistrat de Toulouse fait faire quatre fleurs de vermeil qui sont l'Eglantine ou Ancolie, le souci, la violette & l'œillet. Les trois premieres, qui valent au moins quinze pistoles chacune, sont pour les jeunes gens que l'on trouve dignes de les remporter par leurs Ouvrages. Elles sont d'une coudée de hauteur & representent la fleur dont elles portent le nom, avec un pied de vermeil où les armes de la Ville sont gravées. La quatrieme qui est plus petite est pour les enfans & se donne par faveur. On commence cette ceremonie tous les ans le premier jour du mois de Mai, par une Messe solemnelle, & tout s'y passe avec beaucoup de pompe & de magnificence. Voyez LA FAILLE, *Annales de Toulouse.*

On celebroit en plusieurs endroits de la France des *jeux floraux*. PASQUIER.

Maître aux *jeux Floraux*, c'est celui qui a remporté les trois prix. Ils se donnent à trois differentes pieces de vers, qui sont un poëme, une eclogue & une ode.

FLORE. f. f. Nom propre d'une Divinité Payenne. Les Grecs nommoient *Cloris* la Deesse que les Romains appelloient *Flore*. Ils la faisoient femme de Zephyre & la Déesse des fleurs, & c'est de là qu'ils lui donnoient le nom de Flore. C'étoit, au sentiment de Lactance, une fille qui ayant gagné beaucoup de bien par ses débauches, institua les *jeux floraux*. Aussi les Romains honteux de rendre tant de respect à une personne qui les meritoit si peu, la firent considerer comme la Déesse des fleurs. On lui faisoit des fêtes à la fin d'Avril & au commencement de Mai. Les femmes couroient toute la nuit au son des trompettes.

De Flore, ni du Zephire,
De l'Aurore & de ses pleurs,
Je n'occupe plus ma lyre,
Ma Muse m'appelle ailleurs.

TESTU.

FLOREBERTINE. f. f. Terme de Fleuriste. C'est un très bel œillet pourpre brun, sur un grand blanc fort rond & large, garni de feuilles: ses panaches

ches ne sont pas bien detachez, mais sa fleur a grand éclat par l'arrangement de ses feuilles & par la beauté de ses couleurs. On ne lui laisse que quatre boutons. MORIN.

FLOREE. s. f. Terme de Teinturier. Les Teinturiers qui consument le pastel en font secher l'écume, qui étant seche a assez de rapport en couleur à l'Inde, & qui est ce que les Droguistes vendent sous le nom de *floree* d'Inde. POMEY.

FLORENCE'. Voyez FLEURDELISÉ.

FLORENCE. s. m. Nom d'une espece de tafetas qui se fabrique à Lion.

FLORENTINE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est colombin clair avec beaucoup de blanc.

FLORER. v. act. ou, *Donner le flore*. Terme de Marine, qui signifie la même chose qu'espalmer, ou donner le suif à un vaisseau.

FLORES. Terme Latin, qui n'a d'usage en François qu'en cette phrase : Faire *florès*; pour dire, Faire une depense d'éclat : ce qui ne se dit pourtant d'ordinaire que de ceux qui n'ont pas de quoi la faire & la soutenir long-tems. On dit aussi, Il fait *florès* dans les ruelles des Dames; pour dire, il y brille, il y paroit beaucoup. Quand il a de l'argent, il fait *florès*. L'Acad. l'écrit sans accent. Il est du style familier.

Florès est l'accusatif pluriel du Latin *flos*, fleur.

FLORETE', ÉE, adj. Vieux mot. Peint de fleurs.

FLORILEGE. s. m. Terme de Liturgies. Espece de Breviaire qu'Arcudius a composé & compilé pour la commodité des Prêtres & des Moines Grecs, qui ne peuvent porter en voyage tous les volumes où les Offices de leur Eglise se trouvent dispersez. On a aussi donné le nom de *Florilege* à des Recueils de pieces choisies, pour marquer que c'étoient ce qu'il y avoit de plus beau & de plus fleuri dans leur genre.

FLORIN. s. m. Espece de monnoye de divers prix selon les divers païs. Il y a des *florins* d'or & des *florins* d'argent. Les anciens *florins* étoient d'or pur ou de 24. carats. Les *florins* du Rhin sont ceux qui ont été battus de l'autorité des quatre Electeurs du Rhin, celuy de Mayence, de Treves, de Cologne & du Comte Palatin. La Cerda, sur ces vers de Virgile, *Dic quibus in terris inscripti nomina Regum Nascantur flores*, a écrit que le *florin* avoit été ainsi appellé de Lucius Aquilius Florus, qui avoit fait battre cette monnoye avec la tête d'Auguste d'un côté, & de l'autre une fleur avec ces paroles. LUCIUS. AQUILIUS. FLORUS. III. VIR. Menage qui rapporte cette étymologie, la traite avec raison de ridicule. Les *florins* d'or ont été frappez les premiers à Florence, marquez d'une fleur de lis d'un côté, qui sont les armes de Florence, & de l'autre de l'image de Saint Jean Baptiste, vers l'an 1252. à ce que dit Villani; mais on en trouve de l'année 1067. & dès ce temps-là on appelloit *francs*, ou *florins*, les monnoyes d'or qu'on appelloit *sols* auparavant. Ils valoient alors dix sols parisis. Jean XXII. Pape fit aussi en l'an 1322. des *florins* d'or qu'on appelloit *florins de la chambre*. Les *florins* de France ont été appellez *deniers*, & ont eu divers prix & marques. Le *florin* de France valoit autrefois douze sols, dont les cinq font un écu. On compte encore en Dauphiné, en Provence & en Languedoc par *florins*. A Geneve il ne vaut que six sols. Le Florin d'Allemagne vaut 40. sols. Le *florin* d'or valoit 21. sols, & celui d'argent quinze sols. Les *florins* d'or à la masse valoient 21. s. 3. d. Il y en avoit 26. au marc. Et les *florins* à la chaise valoient deux Florentins, dont chacun valoit 12. s. 2. d. & il y en avoit 70. au marc en 1308. Philippes le Bel fit battre une monnoye qu'on appella *florin*, parceque d'un côté il y avoit une croix fleurdelisée. Anciennement le terme de *florin* étoit un nom general qu'on donnoit en France à toutes les monnoyes d'or. Cet usage a duré très long-tems; & les notaires ne se servoient dans les contracts que du terme de *florin*, quand ils vouloient designer une monnoye d'or. Or comme ils ne specifioient point si c'étoient des *florins* à l'écu, à la chaise ou à l'agnel, on est fort embarassé à evaluer ces *florins*. LE BLANC. En Hollande le *florin* d'or ou *goud-gulde* est 28. sols. On compte par *florin* d'or dans le negoce du bled. Le *Florin* de Hollande monnoye réelle vaut vingt sols. C'est le tiers d'une once & la 24. partie d'un marc d'argent.

FLORIN, est aussi une monnoye de compte, & est estimé ordinairement 25. sols. En Hollande il vaut 20. sols monnoye du païs. Le *florin* de Savoye est de 12. sols; en Italie de 20. ou 25. sols. A Francfort & à Nuremberg les Marchands tiennent leurs livres par *florins*, sols & deniers, & le *florin* y vaut vingt sols. Ceux qui en veulent savoir davantage peuvent consulter les Caissiers & le Livre de reductions de monnoye.

FLORIN GEORGE. Monnoye. Les *Florins George* furent faits à Orleans par l'ordre de Philippe Duc d'Orléans, quatriéme fils du Roi Philippe de Valois. On leur donna cours au mois de Fevrier 1340. Le Roi est representé sur cette monnoye sous la figure d'un St. George, terrassant un dragon, qui signifie le Roi d'Angleterre. LE BLANC.

FLORIPONDIO. Nom d'un arbre du Chily en Amerique. Les suaves odeurs d'orangers & de *floripondios* embaument les maisons à Santjago dans le Chily. FREZIER.

FLORIR. v. n. Ce mot ne se dit qu'au figuré, & n'est en usage qu'à l'imparfait & au part. verbal. Un tel *florissoit* sous un tel regne. VAUG. REM. L'éloquence, l'art militaire *florissoit* en un tel temps. ID. Avant Ciceron, Hortensius *florissoit* dans le barreau de Rome. POMEY.

FLORISSANT, ANTE. adj. Il ne se dit qu'au figuré, non plus que Florir, dont il a les mêmes significations. Etat *florissant*. ABLAN. Armée *florissante*. VAUG. REM. Ville *florissante* pour les Lettres. PAT. La Republique Romaine n'a jamais été plus *florissante* que quand elle a été prête de perdre sa liberté. La Patrie d'un sçavant ne seroit pas sa Patrie, si les sciences n'y étoient pas *florissantes*. FONT. Il y a des endroits où *fleurissant* seroit aussi bien que *florissant*. PATRU. Voyez FLEURIR.

FLORITURE. s. f. Vieux mot. Moyen de fleurir.

FLOS. Terme de Coûtumes. Voyez FROT.

FLOT. s. m. Onde, vague, eau agitée par le vent, ou par quelque obstacle qu'elle trouve en son cours. On le dit de la mer, des lacs, & des grandes rivieres. Ce vaisseau est à la merci des *flots*. Laisser gronder les *flots*. GOD. Cesar se confioit assez à sa fortune pour aller braver les vents & les *flots*. OR. M. Le vent étant fort impetueux rouloit des *flots* épouvantables contre le rivage. VAUG. Les figures differentes des *flots* qui se poussent regulierement les uns les autres, ont je ne sçai quoy de surprenant. BOU. Les *flots* de la mer se venoient rompre à leurs pieds, & rentroient dans ce vaste élement. ABL. Otera-t-on à Neptune l'empire des *flots*, & à Pluton celui des Enfers? CORN. Les *flots* d'un lac agité par la tempête, ne sont pas moins à craindre que les *flots* de la mer. Nos années se poussent successivement comme les *flots* de la mer. BOSS.

Le matelot troublé, que son art abandonne,
Croit voir dans chaque flot la mort qui l'environne.

BOI.

On dit aussi des torrens, qu'ils roulent des *flots* impetueux,

tueux, à cause de la violence de leur cours.

Ce mot vient de *finitus*. Men.

Flot, signifie aussi la pointe de marée, ou le flus de la mer qui vient de l'Ocean, ou le regorgement de la marée, quand elle commence & qu'elle monte. Le *flot* monta ce jour là beaucoup plutôt qu'à l'ordinaire, ce que les matelots prirent pour un presage de gros tems. Nous entrames dans le port à la faveur du *flot*. Dans ce sens on dit demi *flot*, quart de *flot*, trois quarts de *flot*, c'est-à-dire a moitié le quart & les trois quarts du montant de la mer. *Flot & jusant*, c'est le flus & le reflus. Il y a *flot*, c'est-à-dire, la mer monte. Il y a deux *flots* contre un jussant, c'est-à-dire, qu'il y a deux flus contre un reflux, qui servent ou nuisent à la route qu'on veut faire. Le *flot* entre avec grande violence dans la Seine, & là il s'appelle *la barre*, & sur la Garonne & la Dordogne, *le mascaret*. Le grand *flot* vient à la lunaison la plus proche des Equinoxes les 21. Mars & 21. Septembre.

On dit aussi, Mettre un vaisseau à *flot*; pour dire, le mettre en un lieu où il y ait assez d'eau pour le porter. Ce vaisseau tire six pieds d'eau quand il est à *flot*. L'arrivée du flus l'a mis à *flot*. C'est une question de Marine très-curieuse, de sçavoir combien les vaisseaux de different calibre, & de plus, ou de moins de port, doivent tirer d'eau pour être à *flot*, & pouvoir voguer. La Guill. Notre navire prend trois brasses & demie par le derriere, l'avant est à *flot*. De Choisi. Le Chevalier vint mouiller son ancre de jusant auprès de notre *flot*. Frezier. Le canot étoit échoué sur ces caies, mais des coups de vent le releverent & le mirent à *flot*.

Flot, se prend figurément pour, Agitation, trouble, inconstance. Après avoir vêcu toute sa vie au milieu des *flots*, ne faut-il pas venir mourir au port? Mont.

L'homme a comme la mer ses flots *& ses caprices.* Boi.

Flot, se prend aussi pour, Quantité, foule, multitude, abondance. Les larmes luy couloient à grands *flots* des yeux. Abl. Le sang couloit à grands *flots*. L'eau couloit des goutieres à grands *flots*.

Je n'ai percé qu'à peine
Les flots *toûjours nouveaux d'un peuple adorateur.* Rac.
Hé quoy? quand Juvenal de sa mordante plume
Faisoit couler des flots *de fiel & d'amertume.* Boi.
Cotin à ses Sermons trainans toute la terre,
Fend les flots *d'auditeurs pour aller à sa chaire.* Id.

Il n'est d'usage que dans la Poësie & dans le style soutenu.

Flot. Terme de Bâtier. C'est une sorte de houpe de laine qu'on met à la têtiere des mulets.

Flot, se dit d'une certaine quantité de bois qu'on conduit par eau en l'y jettant afin que l'eau l'entraine. Il est permis par l'ordonnance de 1672. aux Marchands de pêcher les bois de leurs *flots* qui auront été à fond d'eau, pendant 40. jours, après que le dit *flot* sera passé. Ces bois de *flots* qui vont au fond de l'eau, s'appellent *bois canards*.

Flot. Terme de Coûtumes; sur la signification duquel les sentimens sont partagez. Ragueau dans son Indice dit que les *flots* ou *frocs*, sont les fleuves, torrens, rivieres, étangs & fontaines. Et de Lauriere dans ses notes sur Ragueau, pretend que *flots* & *frocs* ne sont pas des fleuves, mais des lieux en friche, & des chemins publics. On a dit dans le même sens *fraux*, *fros*, *frocs*, *froux*, *fréches*.

FLOTTABLE. adj. On appelle un port *flottable*, un port, un endroit où l'on peut faire flotter le bois, le conduire & le voiturer, comme on conduit le bois flotté. Tr.

FLOTTAGE. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Conduite de bois sur l'eau, lorsqu'on le fait flotter. Il est permis aux Marchands de bois de se servir des eaux des étangs pour le *flottage* du bois. Les proprietaires des heritages situez sur le bord des ruisseaux sont obligez de laisser un chemin de quatre pieds, pour faciliter le *flottage* du bois à ceux qui le conduisent. Voyez l'Ordonnance pour les Eaux & Forêts.

FLOTTAISON. s. f. Terme de Marine. C'est l'endroit du vaisseau qui se trouve à la surface de l'eau.

Il signifie aussi flottage. La *flottaison* des bois, &c. J. des Sc. 1721.

FLOTTANT, ante. adj. Qui flotte. Il se dit de toutes sortes de vaisseaux qui sont à flot, ou des autres choses qui sont sur l'eau. On voyoit des corps *flottants* du debris de ce naufrage. L'Academie dit qu'il n'a d'usage qu'au figuré.

Flottant, ante, se dit aussi figurément & signifie incertain, vacillant. Esprit *flottant* & irresolu. Ils étonnerent les courages encore *flottans* & incertains. Il étoit *flottant* entre l'esperance & la crainte. Une fortune *flottante*, & mal asfurée.

Son cœur toûjours flottant *entre mille embarras,*
Ne sçait ni ce qu'il veut, ni ce qu'il ne veut pas.
Boi.

Errant à la merci d'une amour insensée,
J'étois toûjours flottant *de pensée en pensée.*
L'Ab. Tetu.

Flottant, en termes de Blason, se dit des vaisseaux & des poissons sur les eaux. Paris porte d'argent au navire équippé d'argent, *flottant* sur les ondes de même.

FLOTTE. s. f. Nombre considerable de vaisseaux qui vont ensemble, soit en guerre, soit en marchandise. Salomon fit équipper une grande *flotte*. On a vû des *flottes* en Orient de 3000 vaisseaux. Equipper une *flotte*. Abl. Battre la *flotte* des ennemis. Patru. Les *flottes* se sont rencontrées. La *flotte* Angloise est sur nos côtes & tient nos ports bloquez. On dit, Aller de *flotte*, aller de conserve; pour dire, Naviger de compagnie.

Ce mot est un derivé de *flot* & de *fluer*, ou de *fluctus*. Il vient de *flotta* ancien mot, lequel, si on en croit Glaber, est un ancien mot normand. Men. Les Espagnols disent aussi *flotta*.

Flotte, se dit encore des trains de bois qu'on conduit en le faisant *flotter*. Il y a trois sortes de manieres de conduire le bois: la premiere est par charrois, la seconde par bateau, & la troisiéme par *flotte*. On conduit par *flotte* les bois qui sont éloignez. Caron.

Flottes de la Chine. C'est un assemblage de divers vaisseaux dans la Chine, qui naviguent ordinairement ensemble, & sont comme des villages. Ils traversent tout le païs dans les endroits où il y a assez d'eau, & ces endroits sont frequens, en sorte qu'il se fait un grand commerce avec ces *flottes*. Pour faire avancer ces villages, on les pousse à l'avant & à l'arriere avec de grandes perches. Outre ces grandes *flottes* qui sont comme des villages, & où les maitres & proprietaires des bâtimens passent leur vie, avec toute leur famille, il y a encore de simples bateaux ou petits vaisseaux, qui servent de demeure à une famille. Ils n'ont ni rames, ni voiles, & on ne les fait avancer qu'avec le croc. Les marques des marchandises qui sont à vendre dans ces bateaux, sont suspendues à une perche qui y est élevée. On voit aussi de ces *flottes* sur la côte de Sumatra; mais elles ne sont que comme de petits hameaux, n'y aiant pas plus de quatre ou cinq maisons, & elles ont un mât & une voile de feuilles de coco.

Flotte, se dit figurément & quelquefois par mepris, d'une foule de plusieurs personnes qui viennent ensemble,

ble. Il est venu chez moi une *flotte* de gens me demander à souper. Il vint en ce temps-là une *flotte* d'Auteurs, de Poëtes, de Comediens. Desmârais a dit dans les Visionnaires :

Une flotte *d'Amans vient de vous arriver.*

Anciennement ce mot signifioit, une *troupe d'hommes.*

FLOTTE, s'est dit autrefois des Chevelures ou perruques, à cause qu'elles ondoyoient comme les flots de la mer.

On dit prov. la *flotte* est arrivée ; pour dire, qu'on a reçu de l'argent après avoir attendu quelque tems.

FLOTTILLE. Les Espagnols donnent ce nom aux vaisseaux qui vont tous les ans à la Veracruz, port de la nouvelle Espagne ; & ils appellent les Galions, la Flotte des vaisseaux, grands ou petits, qui vont à Cartagene & à Porto-Bello.

FLOTTER. v. n. Etre porté sur l'eau. Un vaisseau qui *flotte* sur les mers. Le liege & les autres bois legers *flottent* sur l'eau.

Ce mot vient de l'Allemand *flotten*, qui signifie la même chose. Menage après Vossius.

FLOTTER, se dit aussi des bois à brûler ou de charpente qu'on fait descendre en trains & radeaux, & éclusées sur des rivieres navigables ; & de celui qu'on jette à bois perdu ou bûche à bûche dans les petites, qui suit le fil de l'eau jusqu'à ce qu'on l'arrête aux lieux où on le met en train. On a trouvé l'invention de faire *flotter* le bois, & l'amener à Paris, seulement l'année 1618.

FLOTTER, se dit de tout ce qui est sur l'eau, qui en suit le cours, ou qui est porté au gré des vents ; on le dit des debris d'un vaisseau, des corps morts, &c. Les glaçons que nous vîmes *flotter* tribord & babord du vaisseau, ne laisserent plus lieu d'en douter. FREZIER.

FLOTTER, se dit aussi figurément de toutes les choses legeres qui sont agitées des vents. On voyoit dans l'armée *flotter* les étendarts. Les plumes des cavaliers *flottoient* au gré des vents. Apollon avoit de longs cheveux blonds qui luy *flottoient* sur les épaules. Europe empoignoit d'une main l'une des cornes du Taureau, & de l'autre elle arrêtoit son voile qui *flottoit* au gré du vent. ABL.

Sa main sur ses chevaux laissoit flotter *les rênes.* RAC.

FLOTTER, pris figurément, signifie encore balancer, être agité, être suspendu, irresolu. La plûpart des esprits foibles *flottent* toûjours entre diverses resolutions. Son esprit *flotte* depuis long temps sur le choix d'une profession. La finesse n'est ni trop bonne, ni trop mauvaise : elle *flotte* entre le vice & la vertu. LA BRUY. Il *flottoit* entre l'esperance & la crainte. Nous *flottons* entre divers avis. MONT.

Et de tes noirs forfaits la peinture étenduë
Ne laisse plus flotter *ma haine suspenduë.* CORN.

FLOTTÉ. adj. Ce mot n'a d'usage qu'en cette phrase : Bois *flotté*, qui se dit du bois à brûler qui est venu à flot par la riviere. Une voye de bois *flotté*. Le bois *flotté* n'est pas si bon à brûler que le bois que l'on voiture par le moyen des chariots & des batteaux.

On dit bassement & par derision, qu'un homme est un visage de bois *flotté* ; pour dire, qu'il est d'une figure, d'une mine peu agreable.

FLOU. Terme de Peinture, qui se dit avec la particule *à*, & qui fait une sorte d'adverbe. Peindre *à flou*, c'est peindre d'une maniere tendre, legere, noyée, & opposée à cette autre maniere que l'on appelle dure & seche. Ce qui se fait avec une petite brosse de poils beaucoup plus legers, que ceux du pinceau ordinaire : laquelle brosse on repasse legerement par dessus tout ce que le pinceau a premierement executé.

Il vient peut-être de *fluidus*, ou de *flouet.*

FLOUET, ETTE. adj. Delicat, de foible complexion, peu robuste. Quelques-uns disent *fluet*. L'Academie dit l'un & l'autre. C'est un homme trop *flouet* pour resister aux fatigues de la guerre. Corps *flouet*. LA FONT. Constitution, complexion *flouette*, mine *flouette*, visage *flouet*.

FLOUET. On disoit anciennement *flouet* & *flou*, dont *flouet* est le diminutif.

Item, Je donne à Jehan le Lou,
Homme de bien & bon marchand,
Pour ce qu'il est linget & flou, &c.

VILLON dans *son grand Testament.*

Sur lequel endroit Marot a fait cette Note : *Flou*, *flouet*, delicat. MEN. Damoiseau *flouet*. MOL.

Ce mot vient de *fluxa, id est non firma, sanitatis.*

FLOUETTE. s. f. Nom que quelques-uns donnent sur mer à une giroüette.

F L U.

FLUCTUATION. s. f. Terme de Medecine & de Chirurgie, qui se dit de l'abondance des humeurs qui forment des abscès, & qui se repandent d'un coté ou d'une autre, quand on y porte la main, & qu'on presse. Il faut ouvrir les fistules de l'anus de bonne heure, & n'attendre point une grande *fluctuation* comme aux autres abscès. DIONIS. Pitcarn fait toucher au doigt qu'Hippocrate n'a jamais connu la circulation : il explique le mot de *periode*, dont ce medecin s'est servi au sujet du sang, & il fait voir que c'est se tromper grossierement de croire qu'Hippocrate ait employé ce terme dans un autre sens que dans celui de *fluctuation*, s'il est permis de parler ainsi. J. DES SC. T. 30.

FLUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est agité de mouvemens contraires ou violens. Le Detroit de Magellan est continuellement *fluctueux*. On le dit aussi au figuré, d'un esprit inconstant & irresolu, qui ne sçait à quoy se determiner. Ce mot se trouve encore dans Richelet. Nous doutons cependant beaucoup de son usage.

QUANTITEZ FLUENTES. Terme de Mathematique. Voyez FLUXIONS.

FLUER. v. n. Couler. L'ancre *fluë*. Cette ancre est trop épaisse, elle ne sauroit *fluer*. RICH. Il y a des rivieres qui *fluent* du Midi au Septentrion, comme la Seine & le Rhin ; d'autres *fluent* de l'Occident au Levant, comme le Po & le Danube.

Ce mot vient du Latin *fluere*. En parlant de l'eau, il n'est guere en usage qu'en cette phrase : La mer *fluë* & *refluë*. L'ACAD.

FLUER, se dit plus ordinairement en Medecine, de l'écoulement de quelque humeur par quelque partie du corps, ou quelque playe. Les humeurs *fluent* en abondance du cerveau pendant le rhume. Sa playe, sa fistule *fluent* toûjours. Il est obligé de porter une canule, parceque sa playe *fluë* toûjours. Quand les hemorroïdes ne *fluent* que mediocrement, il n'y faut point toucher. DIONIS.

FLUET. Voiez FLOUET.

FLUIDE. adj. m. & f. Qui n'est pas solide, mais coulant & disposé à se mouvoir ; qui coule aisément. Quand le sang est trop épais, il faut essayer de le rendre plus *fluide*. L'air & l'eau sont des élemens *fluides*. La region planetaire doit être *fluide*. Cette ancre est trop épaisse, il faut la rendre plus *fluide*. Un tas de sable est un corps *fluide*, different des corps liquides, en ce que les parties de ceux-cy se meuvent actuellement, & que celles de l'autre ne sont que disposées à se mouvoir. REGIS. C'est la configuration des parties dont un corps est composé, qui fait la fluidité. Lorsque la surface de ces particules est ronde & unie, le corps qui

qui naît de leur assemblage est *fluide*. Borell. Il y a des Philosophes qui pretendent qu'un corps n'est *fluide* que parceque la matiere subtile ne le traversant pas avec facilité, en secouë toutes les parties, & qu'il est dur, lorsque cette même matiere passant à travers sans resistance, en laisse les parties en repos. J. des Sc. T. XXX.

Fluide, se dit aussi figurément des discours coulans & naturels. Ce Poëte a un stile *fluide*, ses vers ne sont point durs ni forcez.

Fluide, se prend aussi subst. Ce *fluide*, (l'air) renfermé dans les pores des alimens se dilate par la chaleur de l'estomac. Lemery. Un des grands principes de la mechanique du corps, est l'équlibre necessaire entre les *fluides* qui sont poussez, & les solides qui poussent. J. des Sc.

FLUIDITE'. s. f. Qualité des choses liquides & fluides, qui leur donne la facilité de se mouvoir. La *fluidité* du sang, des humeurs. La gelée arrête la *fluidité* de l'eau. Un syrop trop cuit s'épaissit & perd sa *fluidité*.

Fluidité, se dit aussi de la region celeste & éthe-rée. Les nouveaux Astronomes ont été forcez d'avoüer la *fluidité* des cieux pour expliquer le phenomeņe de Mars acronique.

Fluidité, se dit figurément du stile, du discours, quand il est naturel & coulant. Cet Orateur parle bien & avec une grande *fluidité*, avec une suitte de paroles fort naturelle. *Fluidité* du discours. Tallemant.

FLUIN. s. m. Vieux mot. Riviere. Du Latin *fluvius*.

FLUM. s. m. Vieux mot. Riviere. Ce mot vient de *flumen*, riviere.

FLUS, ou FLUX. s. m. Qui se dit de ce mouvement periodique & reglé de la mer, qui se fait deux fois pendant le jour, en poussant les eaux vers le rivage, & c'est le *flus*; ou en se retirant du rivage, & ce mouvement s'appelle *reflus*. Il y a toûjours une espece de repos apparent d'environ un quart d'heure entre le *flus* & le *reflus*. Le *flus* est un mouvement des eaux qui se fait des Tropiques vers les Poles: le *reflus* est un mouvement contraire. Roh. Ce mouvement suit en quelque façon le cours de la lune, car il recule chaque jour de trois quarts d'heure. Il s'éleve davantage dans les pleines lunes, & encore plus dans les Equinoxes. Ce *flus* est ordinaire sur les côtes de l'Ocean, où il croît beaucoup. Au mont Saint Michel il s'éleve de 80. pieds, & remonte en quelques fleuves plus de quarante lieuës. Il est peu sensible sur les côtes d'Afrique & d'Asie dans la Mediterranée. Il est fort sensible à Venise, & un peu sur la côte de Gennes & de Provence, où il n'est que de deux ou trois doigts. Il n'y en a point du tout vers la Morée, quoyqu'il y en ait dans l'Euripe; & les courans y sont si fort sensibles & changeans, qu'on a debité qu'Aristote s'y étoit jetté pour ne les pouvoir pas comprendre. En pleine mer l'eau ne s'éleve jamais que d'un pied ou deux. Au milieu du Detroit de Magellan les deux *flus* venant de deux mers contraires, se heurtent avec grande violence. Ce *flus* s'appelle aussi le *flot* ou le *montant*: le *reflus* s'appelle le *descendant*, l'*ebe*, le *jussant*. Les Anciens feignoient que Neptune avoit deux femmes, pour figurer le *flus* & *reflus* de la mer: *Venilia, cum venit ad terram; Salatia, cum redit ad salum.* Cesar Darcons a fait un nouveau systême du *flus* & du *reflus* de la mer, où il en explique toutes les irregularitez.

La question du *flus* & *reflus*, ou *flux* & *reflux*, est l'écueil de la Philosophie, & l'abîme où se perd l'esprit humain. Bou. Plusieurs ont pensé que les rivieres sont la cause du *flux* & du *reflux*: comme si en sortant de la mer, elles la faisoient couler avec elles; & qu'en y retournant elles la fissent rebrousser, & se replier sur elle-même. Quelques Docteurs Arabes attribuent le *flus* & *reflus* à la revolution journaliere du premier mobile, comme si le ciel en tournant donnoit le branle aux eaux aussi bien qu'aux astres. Un Mathematicien de notre temps pense que *le flus* & *le reflus* vient du balancement que le globe de la terre a sur son axe: comme si la terre s'inclinant deux fois le jour du midi au septentrion, & puis se relevant du septentrion au midi, faisoit aller & revenir les eaux selon la diversité de ces mouvemens. D'autres ne pouvant comprendre *le flus* & *reflus*, disent sans tant de façon, que la mer a d'elle-même cette agitation periodique; ou qu'un Ange n'a d'autre affaire que de balancer ainsi les flots. Enfin Descartes soûtient que la Lune passant sur la mer presse l'air entre son globe & cet élement; que l'air pressé pousse l'eau, & la fait couler des deux côtez; ce qui fait *le flus*: qu'ensuite l'eau se remet peu-à-peu en sa premiere situation à mesure que la Lune passe, & qu'elle cesse de presser l'air; ce qui fait *le reflus*. Mais les bizarreries du *flus* & *reflus*, sont encore plus étranges que celles de la Lune, & on ne voit pas comment cette planete toute changeante qu'elle est, puisse être la cause de tant de diverses agitations. Pour bien demêler un mouvement si regulier, & si irregulier tout ensemble, il faudroit trouver une cause, qui en expliquât tous les accidens, & c'est ce que les Philosophes ne feront peut-être jamais.

Le Chevalier Newton, le plus grand Philosophe & Mathematicien de notre siecle, explique le *flux* & *reflux* de la mer, comme il fait tous les autres grands phenomenes de la nature, par l'hypothese de la pesanteur ou attraction de tous les corps les uns vers les autres à proportion de leurs distances & de leurs densitez. En supposant que la Terre & la Lune s'attirent mutuellement, comme toutes les autres planetes, l'eau par sa fluidité se prêtant plus à cette attraction que les parties solides de la Terre, doit s'amonceler du côté où la Lune se trouve, & cet amoncelement des eaux qui fait le *flux*, suit la Lune tout autour de la Terre en 25. heures environ, ensorte que le *reflux* qui est l'absence de ces eaux doit necessairement suivre à environ 90. degrez ou 6. heures de distance. En combinant les mouvemens du Soleil de la Lune & de la Terre avec leurs attractions ou gravitations reciproques, il fait voir qu'il doit arriver deux *flux* & *reflux* en 25 heures; que les plus grands doivent suivre les nouvelles & les pleines Lunes, & qu'ils doivent être plus grands aux équinoxes qu'en d'autres saisons. On peut voir tout cela distinctement expliqué dans sa *Philosophie naturelle Liv. 3. proposit 24.*

Le *flus* & le *reflus* de la fievre intermittente n'a pas moins fatigué les savans qui en ont recherché l'origine, que l'a fait le *flus* & le *reflus* de la mer. Chauv.

Flus et Reflus, s'employent aussi figurément. Lorsque la passion agite l'esprit, elle l'entraine sans cesse de coté & d'autre, & dans ce *flus* & *reflus* perpetuel de sentimens opposez, il change à tous momens de langage, & de pensée. Boi. Tant il est vrai qu'il y a dans les esprits une contradiction & une inconstance de sentimens inconcevable; qu'il se fait dans les cœurs, comme dans les autres causes secondes, un *flus* & un *reflus* qui a ses tems & ses periodes, & dont il est impossible de prevoir ni le commencement ni la fin. De Larrey. Mr. Menage n'approuve pas trop *flus* & *reflus* dans le figuré; & blame Malherbe pour avoir dit d'une femme,

Que son ame incertaine
A, comme l'Ocean, son flus *& son* reflus.

Flus, en termes de Medecine, est un écoulement d'humeurs,

meurs, qui cause une maladie differente selon l'endroit où il se fait, & l'humeur qui en decoule, comme, *flus* de ventre, ou devoyement. Les *flus* de ventre sont de quatre sortes, differens de nature, de cause & de noms; sçavoir *lienterie*, *celiaque*, *diarrhée*, & *dysenterie*, expliquez à leur ordre. On dit aussi, le *flus* hepatique. Les femmes sont sujettes à trois sortes de *flus*. Le premier arrive tous les mois, & s'appelle *flus menstrual*. On l'appelle aussi leurs *purgations*, leurs *temps*, leurs *semaines*, parcequ'ils viennent tous les mois, & durent souvent sept jours aux femmes grasses & gourmandes. On les appelle aussi leurs *fleurs*, parcequ'elles precedent la conception, comme les fleurs des plantes precedent les fruits. Le second *flus* arrive en leur accouchement. Le troisiéme est desordonné, & faute d'autre nom s'appelle par les Medecins *flus muliebre*, & populairement *fleurs blanches*. Il procede de quelque humeur corrompuë qui sort sans ordre & limitation de temps, laquelle est tantôt claire & blancheâtre comme du petit lait ou du coulis d'orge mondé, tantôt jaune ou pâle, tantôt verdoyante, & le plus souvent si cuisante & brûlante, qu'elle écorche presque toutes les parties qu'elle touche. Les fleurs blanches & sanieuses procedent de pituite; les pâles, jaunes & cuisantes, de bile; les noires & épaisses, de melancholie.

FLUS DE BOUCHE, autrement *salivation*, est un écoulement copieux de salive & d'autres humeurs impures qui se fait par la bouche. Il y a des maladies dans lesquelles le *flus de bouche* vient quelquefois de soi-même. On provoque ordinairement le *flus de bouche* par le moyen du mercure pour la guerison des maladies veneriennes.

On dit *donner le flus de bouche*; pour dire, exciter le *flus de bouche*.

On dit figurément, qu'un homme a un grand *flus* de bouche, quand il veut toûjours parler, & ne laisser point parler les autres. On dit aussi, *flus* de paroles, *flus* de belles paroles inutiles; pour dire, abondance superfluë de paroles; & on dit un *flus* de bourse, en parlant d'une depense qui se fait avec profusion. Ce dernier est burlesque. *Flus* de larmes, ne se dit point élegamment. MEN.

FLUS, se dit aussi en certains jeux de cartes, quand il y en a plusieurs de suitte de même couleur. Joüer à la Belle, au *flus*, & au trente & un. La même chose au Hoc s'appelle *sequence*; au Picquet, *quinte*, *quarte*, *tierce*. Avoir *flus*, faire *flus*, avoir *flus* par cinquante cinq, avoir grand *flus*. Au jeu d'Ombre être à *flus*, c'est n'avoir que des triomphes & ne pouvoir lâcher.

FLUSTE, ou FLUTE. s. f. Instrument de Musique, le plus simple des instrumens à vent, dans lequel on souffle pour le faire joüer, & dont on change les tons en ouvrant ou en bouchant avec les doigts les trous qui sont disposez exprès dans sa longueur.

Au combat de la flûte *animer deux bergers.* BOI.

Ce mot vient du Latin *fistula*. Borel soûtient qu'il vient de *flutta*, qui signifie une lamproye, appellée ainsi à *fluitando* in *fluviis*, parceque la *flûte* est longue comme la lamproye, & a plusieurs trous comme ce poisson, qui en a le corps garni de part & d'autre. *Flûte* de *flaüta*: *Flaüta*, *flûta*, *flûte*. *Flaüta* se trouve. Voyez Du Cange. Et il a été fait de *flare*, souffler. *Flator* se trouve aussi pour un fluteur. Les Espagnols disent *flauta*. MEN.

Il y a plusieurs sortes de *flûtes*. La plus simple est celle qu'on appelle *flûte de Pan*, & ordinairement le *sifflet de Chaudronnier*. Elle consiste en plusieurs tuyaux joints ensemble, faits de cuivre, de fer blanc, ou d'une aile d'oye coupée. Ces tuyaux sont soudez ensemble, & bouchez par enbas, & ont une lumiere par enhaut semblable à celle des flageolets. On les assemble au nombre de huit ou de douze, & le premier avec le douziéme est en proportion de trois à un. On dit que Pan a été inventeur de la *flûte* à neuf trous.

Il y a une autre *flûte* qui n'a point de trous que celuy par où on l'embouche, celuy de la lumiere & celuy de la pâte ou d'enbas, qui ne font des sons differens que par la difference force du vent qu'on lui donne. Il y a aussi une *flûte* qui ne fait point d'autre son que celui de la bouche ou de la langue, qui parle ou qui chante en soufflant dedans, laquelle augmente seulement la force & la resonance de la voix par le moyen de sa longueur & de sa capacité, & par une peau de cuir mince & deliée comme la peau d'un oignon, dont on affuble le haut par une petite boëte ou pavillon qui sert à la couvrir. On y ajoûte quelquefois trois trous, deux par devant & un par derriere. On peut faire quatre ou cinq parties avec ces *flûtes*, & en faire un concert entier, parceque c'est en effet un concert de voix, auquel il ne manque que la seule prononciation. Cette peau donne un nouvel agrément à la voix, car elle sert comme d'un petit tambour qui lui fait faire plusieurs tremblemens. On appelle aussi cette *flûte*, *eunuque*, ou *flûte à l'oignon*, ou *flûte à trois trous*.

La *flûte* Allemande ne s'embouche point par le bout, qui au contraire est bouché d'un tampon, mais on applique la levre inferieure à un trou qui en est éloigné de six lignes. Sa longueur est environ d'un pied. Elle est d'une égale grosseur, & percée de six trous, sans compter celuy de l'embouchure. Elle sert de dessus quand il y en a plusieurs dans les parties. Ses basses sont doubles ou quadruples en longueur. On fait des concerts avec des *flûtes* Allemande; mais à cause que leur basse seroit trop longue, on use de la saquebute ou du serpent. Il y a dans les jeux de l'orgue une *flûte* Allemande qui a quatre pieds, qui est un tuyau à cheminée, c'est-à-dire, que son corps a deux grosseurs. Il y a aussi une *flûte pedale* de quatre pieds bouchez.

Les *flûtes* d'Angleterre, qu'on appelle autrement *flûtes douces*, ont un petit jeu & un grand jeu. Le petit jeu est composé de trois *flûtes*; & la basse du petit jeu sert de dessus au grand jeu, qui commence où l'autre finit. La grande basse a sept ou huit pieds de haut depuis la boëte jusqu'à la pâte. Les grandes *flûtes* ont été envoyées d'Angleterre à un de nos Rois, aussi bien que les flageolets & les fiffres.

On dit qu'en Sicile on embouche en même temps deux ou trois *flûtes* de cannes dont les sons sont fort agreables. A Rome l'on employoit les *flûtes* pour la musique des Comedies, comme cela paroît par le titre des pieces de Terence. On doute que les Grecs se soient servis de *flûtes* pour leurs Comedies. DAC. On trouve à la tête des pieces de Terence, qu'elles ont été joüées avec les *flûtes* égales, ou inegales, droites, ou gauches. La *flûte* qu'on touchoit de la main droite, s'appelloit *droite*; elle n'avoit que peu de trous, & rendoit un son grave. Celle qu'on touchoit de la main gauche, s'appelloit *gauche*. Elle avoit plusieurs trous, & rendoit un son plus clair, & plus aigu. Ainsi quand les Musiciens joüoient de ces deux *flûtes* de different son, on disoit que la piece avoit été joüée avec des *flûtes* inegales, droites & gauches. Quand ils joüoient de deux *flûtes* de même son, de deux droites, ou de deux gauches, on disoit qu'elle avoit été joüée avec des *flûtes* égales, droites, ou gauches. ID. Tout ceci est pris de Saumaise; mais on a remarqué qu'il n'y a rien en quoi il ait si mal réüssi que dans ses notes sur les Comiques, principalement sur Plaute. C'est la

même chose ici. Il est plus naturel qu'on jouoit de *flûtes* droites & gauches égales, parcequ'elles étoient d'accord à l'unisson, quoique le ton fut d'un côté plus grave & de l'autre plus aigu, comme l'Octave ou la double Octave, & qu'on les appelloit inegales, quand on les accordoit dans d'autres consonances que l'unisson, ou quand elles étoient de longueur & de grosseur inégales. C'étoient assûrément de veritables concerts de *flûtes* que le maitre de musique regloit, en accordant plusieurs *flûtes* égales sur les differens tons de la Musique ancienne, Dorien, Phrygien, &c. & alors la musique étoit uniforme & sans varieté, chaque flûte gardant le ton qu'on lui avoit donné sans diversifier les accords. C'étoit le *Tibiis paribus*. Elles étoient inégales, quand on varioit les accords & que chaque *flûte*, gardant le ton qu'on lui avoit donné, Dorien, Lydien, &c. ne laissoit pas dans le progrès de l'air qu'on joüoit, de diversifier les accords. Pour les noms de droite & de gauche, on ne peut comprendre qu'ils soient pris de ce qu'il y avoit une *flûte* qu'on ne jouoit que de la main droite, & une autre qu'on ne jouoit que de la gauche. Mais ou cette difference vient de ce qu'il y avoit des *flutes* auxquelles on attachoit des chalumeaux ou bourdons, qui selon qu'ils étoient attachez au côté droit ou au côté gauche des instrumens, en varioient l'harmonie, ou bien de ce que selon la force des *flûtes*, pour les rendre plus agréables, on les plaçoit ou à droite ou à gauche du Theatre, à proportion de l'avantage qu'on en pouvoit tirer pour être mieux ou plus agréablement entendu. Quelquefois on mettoit des *flûtes* des deux côtez, & c'étoit alors *Tibiis dextris & sinistris*. Ben. Au reste le *tibia* des Latins n'étoit pas assûrément notre flûte. C'étoit un nom commun au flageolet, au hautbois, à la *flûte*, &c, dont on fait encore des concerts, qui dans la difference de leurs tons forment des concerts fort agréables, par lesquels on pouroit juger de ceux des Romains. On y trouveroit quelque chose qui a du rapport aux sons de l'ancienne musique. Id. Selon Gaspar Bartolin, qui a fait une Dissertation de *Tibiis Veterum*, les Anciens se servoient de la *flûte*. 1. Pour chanter les loüanges des Heros & des personnes illustres, d'où est venu le Proverbe, *suimet tibicen est*, pour ceux qui se louent eux-mêmes. 2. Pour la pompe des sacrifices. Chez les Romains les joüeurs de *flûte* tenoient rang parmi les Ministres des Sacrificateurs. 3. On employa même à Rome dans la suite un si grand nombre de joüeurs de *flûte* dans les pompes funebres, qu'il fallut un reglement particulier pour les determiner, qui fut de dix seulement, comme il paroît par un fragment de la 3me. Loi des XII. Tables; *Et decem Tibicinibus*. 4. On s'en servoit pour la guerison de plusieurs maladies, pour la guerre, dans les nôces, & enfin dans les fêtes les plus solemnelles. Un Avocat celebre à Rome se servoit d'un joüeur de *flûte*, pour regler sa voix au barreau, & les Pythagoriciens guerissoient des maladies au son de la *flûte*.

Les joueurs de *flûte* mettoient anciennement une espece de bandage, dont on trouve la description dans les anciens Auteurs. Les uns croient que c'étoit pour cacher la difformité du visage, & les grimaces que la *flûte* pouvoit causer. D'autres prétendent, que c'étoit de peur que les levres ne se coupassent. Il y en a qui veulent, que ce fut pour rendre le son plus temperé & les sons de l'instrument plus doux. Toutes ces opinions sont véritables. Baudelot.

Fluste. Terme d'Orgues. C'est un jeu à bouche ou de mutation, dont les tuyaux sont de bois ou d'étoffe, c'est-à-dire, de plomb mêlé d'un douziéme d'étain. Le jeu de la *flûte* est un des jeux simples de l'orgue.

Fluste, se dit aussi d'un verre long & étroit qui tient une chopine.

Greffer en *flûte*, terme de Jardinier. La maniere de greffer les Chataigners est en *flûte*. La Quint. Voyez Greffer.

Fluste, se dit quelquefois d'une jambe longue & menue. Elle me dit que je n'osois danser, de peur de montrer une longue *flûte*. Abl.

Flute, se dit encore pour seringue à donner des lavemens. Pendant que la vieille ajustoit sa *flute*. Avant. Burl. C'est de là qu'on appelle par sobriquet les Apoticaires, *Flutencu*. Peste du courteau de boutique & du *flutencu*. P. Com.

Fluste, C'est un bâtiment de charge apareillé comme les autres vaisseaux, mais fort plat de varangues, & dont les ceintres vont de telle sorte, depuis l'étrave jusqu'à l'étambord, qu'il est aussi rond à l'arriere qu'à l'avant, ayant le ventre si gros, qu'il a une fois plus de bouchin vers le franc tillac qu'au dernier pont: il sert à porter des vivres dans les escadres de navires. Les *flûtes* de Hollande sont quelquefois du port de 300. tonneaux. Il y en a de 200. lastes ou de 400. tonneaux.

On donne en France le nom de *flûte* ou de vaisseau armé, ou équippé en *flûte*, à tout bâtiment qui sert de magasin ou d'hôpital à l'armée navale, ou à transporter des troupes, quoiqu'il soit à pouppe quarrée, & qu'il ait été autrefois armé en guerre.

Ce mot de *flûte* pris pour une sorte de vaisseau, selon Borel, vient de *flette*, qui signifie un petit bateau. Voyez Flotter.

Fluste, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme qui fait toûjours retomber le discours sur ce qui le touche, Il souvient toûjours à Robin de ses *flûtes*. On dit aussi, Ce qui vient par la *flûte*, s'en reva par le tambour; pour dire, que ce qui est acquis par de mauvaises voyes, s'en retourne comme il est venu. On dit aussi de deux personnes qui sont toûjours en different, que leurs *flûtes* ne s'accordent pas ensemble; qu'ils ne sçauroient accorder leurs *flûtes*.

Mettez, pour me joüer, vos flûtes *mieux d'accord*. Mol.

On dit aussi, qu'il y a de l'ordure à sa *flûte*; pour dire, qu'il y a quelque verité en l'accusation qu'on fait contre quelcun; qu'il y a quelque chose dans ses affaires qui ne va pas bien. On dit, Avoir toûjours la *flûte* au derriere; pour dire, prendre souvent des lavemens.

FLUSTER, ou FLUTER. v. n. Joüer de la flûte. Il ne se dit guere qu'en raillerie & par mepris. Ces gens là me rompent la tête, je voudrois bien qu'ils allassent *flûter* ailleurs.

On dit, se faire *flûter* au derriere; pour dire, en termes burlesques, se faire donner un lavement.

On dit aussi *flûter* en verbe actif, pour dire, perdre, depenser, consumer en folles depenses. Il a *flûté* tout son bien, tout son patrimoine.

Fluster, terme populaire dont se servent les Commis des Aydes en visitant certaines choses. *Flûter* un pot de beurre, c'est le sonder pour voir s'il n'y a point au fond du sel, ou autre marchandise de contrebande. Tr.

On dit *flûter* absolument, pour boire. Il a *flûté* toute l'après-dinée. Il va *flûter* au cabaret. Ces expressions sont basses & populaires.

Flusté, ée, adj. On appelle une voix *flûtée*, une voix douce. Elle a une voix *flûtée*. L'Acad.

FLUSTEUR. s. m. Qui joüe de la flûte. Ptolomée 12. Roi d'Egypte fut surnommé Auletes, c'est-à-dire le *flûteur*, ou le joüeur de *flûtes*. Il ne se dit qu'en riant & par mepris. On dit un joüeur de flûte, en parlant serieusement. *Flûteur* est offensant.

On

On dit proverbialement, En la maison du *Flûteur* tout le monde danse. Ce proverbe vient d'Espagne, où on dit, *En casa del alboguero todos son baylatores.*

FLUX. Voyez Flus.

FLUXION. s. f. Chute d'humeurs sur quelque partie du corps. Il est sujet aux *fluxions.* Les *fluxions* sur le poumon sont dangereuses. Il est mort d'une *fluxion* sur la poitrine. Il lui est tombé sur les yeux une *fluxion* qui le rend presque aveugle. Il faut que la *fluxion* ait son cours. On dit aussi *defluxion*, mais il n'est guere en usage.

Fluxions, est aussi un terme de Mathematique. On dit, Methode ou Calcul des *fluxions.* Cette methode consiste à considerer les quantitez comme engendrées par un mouvement continu. Dans les quantitez dont le raport change lorsqu'elles augmentent & diminuent, comme les ordonées & les abscisses d'une courbe, ce mouvement est varié differemment pour chaque quantité. Dans les quantitez qui naissent ou qui s'évanouissent ensemble, & dont le raport change continuellement, le calcul qui roule sur leur raport dans le tems qu'elles naissent ou qu'elles s'évanouissent, est celui qu'on appelle Calcul des *fluxions.* C'est par ce calcul que toutes les grandes découvertes ont été faites dans les Mathematiques depuis environ cinquante ans. On apelle *fluxions*, les quantitez sur lesquelles roulent ce calcul, & qui expriment le raport dont on vient de parler; & on appelle *quantitez fluentes* celles qui fournissent les *fluxions.* Il y a une méthode des *fluxions* directe, & une inverse. Dans la methode directe les fluentes étant données, on trouve les *fluxions*; dans la methode inverse, par les *fluxions* on cherche les fluentes; ce qui est incomparablement plus difficile. Pour porter l'Algebre au plus haut point qu'on pouroit souhaiter, il faudroit pousser la methode inverse aussi loin que la directe a été poussée, ce qui se feroit en trouvant une methode generale pour resoudre ce probléme; *étant donne une* fluxion, *trouver la fluente.* C'est le Chevalier Newton qui a le premier inventé ces deux methodes, que d'autres ont publiées sous le nom de *Calcul differentiel* & de *Calcul integral*, dans lesquels ils ont consideré des quantitez infiniment petites. Voyez Differentiel & Integral.

F O A.

FOARRE, ou FOERRE, ou FEURRE. s. m. Paille longue de toute sorte de bled. Tous les baux des metairies doivent porter une clause de convertir tous les *foarres* en engrais. La ruë du *Foarre* est celle où on vendoit autrefois la paille. Ce mot viellit. Il vient de *farrago*, selon Nicod. On l'a aussi appellé en Latin *fodrum*, *stramen*, *palea*, *farrago.*

On dit proverbialement, Faire gerbe de *foarre* à Dieu; pour dire, Payer les dîmes à son Curé avec la plus mauvaise gerbe, où il n'y a que de la paille & peu de grain. Ce qui signifie dans un sens spirituel, Traiter les choses de la Religion avec irreverence.

On a aussi corrompu ce proverbe, & on a dit, Faire *barbe de foarre*, au lieu de *gerbe de foarre.*

F O C.

FOCAFOCAS. s. m. Fruit de la forme & de la grosseur d'une poire de bon chretien qui se trouve dans l'Ile de Formosa. Il rampe à terre comme les melons, & est de couleur de pourpre, & d'un très-excellent goût.

Focage. Voyez Fouage.

FOCILE. s. m. Terme de Medecine. C'est le nom que les Medecins Arabes donnent aux os du bras qui s'étendent depuis le coude jusqu'au poignet. Le plus grand, qui s'appelle proprement le *coude*, est le grand *focile.* Le moindre, qui se nomme aussi *rayon*, est le petit *focile.* Il en est de même des os de la jambe, dont le plus grand, que les Latins nomment *tibia*, s'appelle le grand *focile*; & le moindre, ou l'os de l'éperon ou de la sousgreve, le petit *focile*, & en Latin *fibula.* C'est l'apophyse ou l'éminence qui est en la partie inferieure de celui-cy qui forme la cheville externe du pied. La cheville interne est formée par l'apophyse qui est en la partie inferieure & laterale du *tibia.*

F O E.

FOENE. Voyez Foine.

FOEURRE. Vieux mot. Fourrage.

FOEUX. s. m. Vieux mot. *Fau*, arbre que l'on appelle en Latin *fagus.*

FOETUS. Voyez Fetus.

F O F.

FOFE. s. m. Animal qui se trouve à la Chine. Il a presque la forme humaine, les bras fort longs, & le corps noir & velu. Il marche avec beaucoup de legereté & de vîtesse. Il devore les hommes, à ce qu'on dit tout en riant.

F O I.

FOI. Voyez Foy.

FOIBLAGE. s. m. Terme de Monnoyes, qui se dit quand chaque espece n'est pas precisément du poids porté par l'Ordonnance. Le *foiblage* de poids est de deux sortes: l'un dans le remede; c'est-à-dire, qui est dans l'étenduë du remede accordé aux Monnoyeurs: l'autre hors de remede, quand il est plus grand que le remede permis. Il y a aussi un *foiblage* d'aloy, quand la monnoye n'est pas au titre requis.

FOIBLE. adj. m. & f. Prononcez *feble.* Debile, qui a peu de force. Il se dit au propre du corps des animaux & de ses parties. Les reins *foibles.* Les jambes *foibles*, la vuë *foible.* Ce malade est encore *foible.* Ce fardeau est trop lourd pour des épaules si *foibles.* Ce cheval est bien *foible.*

On dit fig. avoir les reins *foibles*; pour dire, n'avoir pas assez de bien, assez de credit, pour venir à bout de ce qu'on entreprend.

Ce mot de *foible* & le mot *fievole* des Italiens, viennent de *flebilis* dont les Latins se sont servis dans la même signification. Dans la Picardie on prononce encore *floibie*, & le petit peuple de Paris prononce aussi ce mot de la sorte.

Foible, se dit figurément de l'esprit. L'homme est *foible* & vain. Nic. Un esprit *foible* est un esprit qui se laisse aisément persuader, qui ne peut soûtenir les adversitez, qui se choque, ou se scandalise facilement. Les gens *foibles* ne plient jamais quand ils le doivent. Card. de R. Ne confiez pas votre secret à des gens *foibles*, & qui n'ont pas la force de le retenir. M. Esp. Plus l'amour est fort plus l'amant est *foible.* Or. M. Une memoire *foible*, qui ne retient pas les idées qu'on lui a imprimées. Une imagination *foible*, qui est sujette a des visions.

. . . *Sous l'appui des loix mit la* foible *innocence.* Boi.

Toutes les autres passions sont *foibles* & languissantes en comparaison de l'amour. M. Esp.

Je suis pere, Seigneur, & foible comme un autre,
Mon cœur se met sans peine en la place du vôtre. Rac.

 On

On dit auſſi, un eſprit *foible*; pour dire, un imbecille. On dit, une eſperance *foible*; pour dire, qui eſt ſans apparence. Un âge *foible*, pour marquer l'enfance, ou la vielleſſe. Le ſexe *foible*, c'eſt le ſexe feminin. La chair eſt *foible*, c'eſt-à-dire, eſt ſujette à ſuccomber aux tentations. Qu'y a-t-il de plus *foible* qu'un cœur amoureux? Oe. M. On appelle vers aiſez & naturels, des vers *foibles* & languiſſans. G. G.

Foible, ſe dit auſſi des choſes qui n'ont pas aſſez de force, aſſez d'efficace, pour l'uſage auquel elles ſont deſtinées. Cet arbre eſt trop *foible*, il le faut étayer. Ce mur eſt trop *foible* pour ſoûtenir une voûte. Une armée *foible* doit être bien retranchée. Les ennemis étoient *foibles* d'infanterie. Ablan. c'eſt-à-dire, avoient peu d'infanterie. Une monnoye *foible*, trop *foible* de poids, qui eſt legere ou rognée. Des armes *foibles*, des remedes *foibles*, qui ne ſont pas ſuffiſans pour nous deffendre, ou nous guerir. Ce vin eſt *foible*. On dit auſſi une *foible* lumiere; pour dire, petite & qui ne ſuffit pas pour éclairer.

A peine un foible *jour vous éclaire & me guide.* Rac.

Voilà une *foible* raiſon, un *foible* raiſonnement. Cela eſt d'un *foible* ſecours. Il ne m'en reſte qu'un *foible* ſouvenir. C'eſt une *foible* amitié que la ſienne.

Foible. ſ. m. Le principal defaut d'une perſonne, ou d'une choſe; l'endroit par où on la peut prendre plus aiſément. Chaque perſonne a ſes *foibles*: le grand ſecret eſt de les cacher finement. Bell. Il faut connoître le fort & le *foible* d'une perſonne, avant que de lui donner de l'emploi. On ne doit pas faire ſentir aux gens qu'on connoit leur *foible*; c'eſt une incivilité. Oe. M. Etudier le *foible* des Grands. On gagne les Princes par la flatterie; c'eſt leur *foible*. Un Stoïque ne laiſſoit point remarquer de *foible* dans ſon eſprit. Chacun a ſon *foible*. Mon *foible* eſt d'appeller les choſes par leur nom. Le *foible* des jeunes gens, c'eſt le plaiſir. Le *foible* des vieillards, c'eſt l'avarice. Le *foible* des Grands & des Savans, c'eſt la vanité. Le *foible* du petit peuple, c'eſt la mediſance. Le *foible* des femmes & des filles, c'eſt la coqueterie & la paſſion d'avoir des Amans. Les femmes furent le *foible* de Henri IV.

De ces foibles *honteux mon ame preſervée,*
N'écoutera jamais de ſi bas ſentimens. Du Cer.

Foible, ſe dit quelquefois en bonne part, des affections honnêtes & loüables. Cet homme aime éperduëment ſa femme, ſes enfans, c'eſt ſon *foible*.

Foible, ſubſt. ſe dit auſſi des choſes inanimées. Les Generaux vont en perſonne reconnoître une place pour en decouvrir le *foible*. Le *foible* d'une machine, d'une poûtre, d'une ſolive. Un bon Rapporteur a bientôt connu le *foible* d'un procès. Voilà le *foible* de la cauſe. Je connois le fort & le *foible* de cette affaire.

On dit le *foible* de la boule; pour dire, le côté où le bois eſt le plus leger. Dans la balance Romaine on appelle le *foible*, le côté où le ſoûtien eſt le plus éloigné du poids qu'on veut peſer, qui eſt attaché au crochet. On dit auſſi dans l'eſcrime, le *foible* de l'épée, la partie qui eſt depuis le milieu juſqu'à la pointe.

Les Jardiniers appellent un arbre *foible*, un arbre languiſſant, qui pouſſe très peu de jets & preſque tous petits.

On dit au plurier, Il ne faut pas laiſſer opprimer les *foibles* par les puiſſans. Il faut prendre garde de ſcandaliſer les *foibles*. On le dit auſſi quelquefois au ſingulier. La juſtice ne regarde ni le fort, ni le *foible*. Patru.

On dit adverbialement, Du fort au *foible*, ou le fort portant le *foible*; pour dire, Toutes choſes étant compenſées de part & d'autre, ce qui manque à l'une étant ſupplée par l'autre. Quatre mulets porteront tout cela du fort au *foible*. Les terres de cette ferme valent tant l'arpent, le fort portant le *foible*. Il a de bonnes & de mauvaiſes qualitez, mais le fort portant le *foible*, c'eſt un aſſez galant homme. L'Acad.

FOIBLEMENT. adv. D'une maniere foible. Il commence à marcher, mais bien *foiblement*. Il ſe defend *foiblement*. Soûtenir une cauſe *foiblement*, ſe defendre *foiblement*. Cet homme a recommandé *foiblement* mon affaire. Il a agi *foiblement* en cette rencontre.

Elle le repouſſa foiblement. Scar.

Que le cœur d'une femme eſt mal connu de vous!
Et que vous ſçavez peu ce qu'il veut faire entendre,
Lorſque ſi foiblement *on le voit ſe defendre!* Mol.

FOIBLESSE. ſ. f. Prononcez *febleſſe*. Debilité manque de forces, impuiſſance; qualité de ce qui eſt foible. Il a preſque les mêmes ſignifications tant au propre qu'au figuré. *Foibleſſe* du corps, de voix, de veuë, de cerveau, de reins, d'eſtomac. La *foibleſſe* du poux. Dec. La *foibleſſe* de l'âge, du ſexe. Elle eſt plus robuſte qu'il n'appartient à la *foibleſſe* de ſon ſexe. Oe. M. La *foibleſſe* d'une place. La *foibleſſe* d'un raiſonnement, d'une piece tragique. La *foibleſſe* d'une Republique, d'un gouvernement. Nous ne reconnoiſſons que trop les *foibleſſes* de notre miſerable raiſon. Oe. M. Rien ne fait mieux voir la *foibleſſe* de la nature humaine, qu'on ſoit convaincu de la raiſon, & qu'on ne la ſuive pas. B. Rab. Ce qu'on appelle ſageſſe n'eſt bien ſouvent que l'effet de la *foibleſſe* qui rend nos deſirs impuiſſans. Par. Celui qui n'a point ſenti ſa *foibleſſe* & la violence de ſes paſſions, n'eſt pas encore ſage; car il ne ſe connoit pas encore, & ne ſçait point ſe defier de ſoi. Fen.

Quoi, crains-tu d'un vieillard l'impuiſſante foibleſſe?
Corn.

Foiblesse, ſe prend fig. pour, Inconſtance, imbecillité, moleſſe, facilité de ſe laiſſer aller, de croire. Defectuoſité dans les choſes qui regardent l'eſprit, le jugement, le courage, la fermeté. Il a la *foibleſſe* de croire tout ce qu'on lui dit. Il eut la *foibleſſe* de n'oſer repondre. La *foibleſſe* eſt plus oppoſée à la vertu que le vice. La Roch. Ceux qui croyent avoir de la bonté n'ont d'ordinaire que de la complaiſance, ou de la *foibleſſe*. Id. Il n'y a que les gens de bien, qui connoiſſent leur *foibleſſe*, parcequ'il n'y a qu'eux qui s'efforcent de la ſurmonter. Nic. Quand on n'a pas aſſez d'empire ſur ſoi pour ſe guerir de ſes *foibleſſes*, il faut du moins avoir la diſcretion de les cacher. Bell. La raiſon ne peut venir à bout de ma *foibleſſe*: à peine ſuffit-elle pour la cacher. L. d'Ab. a El. Les Stoiciens étoient dans la penſée qu'il y avoit de la *foibleſſe* à ſe donner la mort. Oe. M. S'il y a quelque choſe au monde de plus extravaguant que de ne pas croire en Dieu, c'eſt d'avoir la *foibleſſe* de l'invoquer ſans y croire. Bours.

Ah! que vous ſçavez bien ici contre moi-même,
Perfide, vous ſervir de ma foibleſſe *extrême!* Mol.
Je me flattois ſans ceſſe,
Qu'un ſilence éternel cacheroit ma foibleſſe. Rac.

On dit encore, qu'un homme a fait une grande *foibleſſe*; pour dire, une grande lâcheté, une action honteuſe, indigne d'un homme d'honneur; & qu'une femme a eu de la *foibleſſe* pour un homme, quand elle a ſuccombé à la paſſion qu'elle avoit pour lui. Le regne de Salomon finit par de honteuſes *foibleſſes*. Boss. Nous reprochons aux femmes leurs *foibleſſes* dont nous ſommes bien aiſes d'être les complices. Tour. Celle qui n'a point encore aimé eſt ſi honteuſe de ſa premiere *foibleſſe* qu'elle voudroit ſe la cacher à elle même; pour la ſeconde elle ſe contente de la cacher aux autres; mais pour la troiſiéme elle ne ſe ſoucie plus de la cacher à perſonne. Amus. Ser. & Com. Le cœur le plus fort

à des momens de *foiblesse*. Scar. Menager les *foiblesses* du cœur. Mol. Flater les *foiblesses* des hommes. Ablan. Autoriser ses *foiblesses*. Scar. Combien de femmes qui se croyoient au dessus des *foiblesses* communes, ont été seduites par de fausses loüanges? Bell.

Tendres émotions, bienheureuse foiblesse! Vill.

.... *Vains efforts qui ne sont que m'instruire*
Des foiblesses *d'un cœur qui cherche à se seduire.* Rac.

Foiblesse, signifie encore, Syncope, defaillance, évanoüissement, pamoison. Il lui a pris une *foiblesse*. Il a eu une grande *foiblesse*. La mere apprenant la mort de son fils, tomba en *foiblesse*. Revenir d'une *foiblesse*.

FOIE. } Voyez { Foye.
FOIER. } Voyez { Foyer.

FOIE'E. s. f. Vieux mot. *Fois.*

Par trois foiées li criat. Gauvin.

FOILLU. s. f. Vieux mot. Touffu, plein de feuilles.

FOI-MENTEUR. } Voyez { Foy-menteur.
FOI-MENTIE. } Voyez { Foy-mentie.
FOI-MENTIR. } Voyez { Foy mentir.

FOIN. s. m. Herbe de pré, fauchée & sechée pour la nourriture des chevaux & des bestiaux. Le *foin* nouveau est dangereux aux chevaux. Une botte de *foin*, un cent de *foin*, qu'on vend à la botte, ou à la livre. Une charretée, une batelée de *foin*. Une voiture de *foin*. Un tas, une meule, ou un meulon de *foin*.

On appelle aussi *foin* dans un artichaud, cette partie qui est entre le cul & les feuilles, qu'on en retranche quand on les sert sur table.

Ce mot se tire du Latin *fœnum*, *à fœnore*, disent quelques-uns, parceque l'herbe demeurant la même, elle ne laisse pas de repousser plusieurs fois en une même année.

Foins, au plurier, est la moisson des herbes. Il faut faire les *foins* de bonne heure, de peur qu'il n'arrive des pluyes.

Foin, se dit aussi par mepris, pour marquer une chose de neant, peu estimable. C'est un bel Avocat de *foin*, comme on dit de *paille*, de *brin*, & autres choses semblables. Il est vieux.

On dit en proverbe, Chercher une aiguille dans une charretée de *foin*; pour dire, Parmi un grand nombre de choses en chercher une très difficile à trouver, à cause de sa petitesse.

On dit, Il a bien mis du *foin* dans ses bottes, de la paille dans ses souliers; pour dire, Il s'est fort enrichi: ce qui ne se dit d'ordinaire, que de ceux qui sont venus de bas-lieu, qui ont fait de grandes fortunes par des voyes illicites.

Sain-foin, ou *Bourgogne*, est expliqué à l'*S*.

Foin. Interjection. Terme de repentir & d'indignation, qu'on dit, lorsqu'on a fait quelque chose qui deplaît, contre celuy qu'on accuse d'en être cause. *Foin* de moi. *Foin* de vous. *Foin* de votre conseil. Il est bas. Un Predicateur, en expliquant ces paroles *Omnis caro fœnum*, osa dire devant un grand Prince: *foin* de moi, *foin* de vous, Monseigneur, *foin* de tous les hommes. Bouh.

Qu'il fait ici d'humidité!
Foin, *votre habit sera gâté.* La Font.
.... Foin, *je suis court moi même.*
Où prendre un mot qui dise honnêtement
Ce que lia le pere de l'enfant? Id.

FOINE. s. f. Instrument de fer, propre à la pêche, dont on se sert dans les Vaisseaux, pour harponer la dorade & le marsouin, à l'avant du Navire. La *foine* est faite en maniere de trident, & a une corde attachée à son manche, pour la retirer après qu'on la lancée dans le poisson. Quelques uns écrivent Foesne. Voyez Fouine.

FOIRART. s. m. C'est le nom que les Gascons donnent à un excellent raisin blanc, qu'on appelle *pineau* en Touraine & en Anjou. Voyez Pineau.

FOIRE. s. f. Grand marché public où on vend toutes sortes de marchandises, & qui se tient réglément en certains tems, une ou plusieurs fois l'année. *Foire* franche. Ouvrir la *foire*. Fermer la *foire*. Tenir une *foire*. Aller à la *foire*. La *Foire* de Beaucaire, la *Foire* de la Guibray, & la *Foire* Saint Germain, sont les trois plus fameuses *Foires* de France. La *foire* de Beaucaire en Languedoc se tient tous les jours de la Madelaine. Elle est franche de tous droits, & dure six jours à cause des Fêtes. La *foire* de Saint Germain a commencé en 1482. sous Loüis XI. Il y eut differend avec les Religieux de saint Denis pour le temps auquel elle se tiendroit; & par arrêt du Parlement de Paris, du 12. Mars 1484. il fut ordonné qu'elle commenceroit le 3. Février; c'est-à-dire le lendemain de la Chandeleur; & cela s'est toûjours observé depuis. Du Brüeil, Ant. de Paris. Il y a de grands privileges aux *Foires* de Lyon: elles ont un Juge particulier, qu'on appelle *Conservateur* du privilege des *foires*; & sa justice, la *Conservation*. Le Roi seul peut octroyer la permission de tenir les *Foires* & marchez. Voyez *Baquet*.

Ce mot vient du Latin *forum*, *marché*, ou bien *à feriis*, parceque de tout temps les *Foires* se sont tenuës aux lieux où on celebroit les fêtes ou les dedicaces de l'Eglise. Nicod le derive du Grec *phorton* qui signifie marchandise.

On dit proverbialement, des personnes qui sont d'intelligence pour quelque affaire, qu'ils s'entendent comme larrons en *Foire*. On dit encore, Allez vîte, la *Foire* est sur le pont, en se mocquant de ceux qui s'empressent pour une affaire de neant. On dit aussi, la *Foire* sera bonne, voici bien des Marchands; quand plusieurs personnes de connoissance arrivent en même temps en un même lieu. On dit d'un vieux routier qu'il a bien hanté, bien connu toutes les *foires*. On dit aussi, Il ne sçait pas toutes les *Foires* de Champagne, d'un homme qui croit être bien informé de tout ce qui se passe dans une affaire, & qui ne l'est pas. Ce proverbe vient, de ce que les *Foires* de Champagne étoient autrefois les plus fameuses de France, comme celle de Mai à Provins, de Saint Jean à Troyes, de Saint Remi à Rheims, de Lagni, & de Bar sur Aube.

On dit, donner, acheter la *foire* à quelcun; pour dire, lui faire un present de quelque chose venant de la *Foire*, ou au temps de la *Foire*. Que me donnerez-vous pour ma *foire*?

Foire, signifie aussi, Cours de ventre. Il est dangereux de boire du vin doux, il donne la *foire*. Des fruits qui donnent la *foire*. Il est du style familier. L'Acad.

Foire, est aussi l'excrement liquide qui sort dans les cours de ventre.

Ce mot se tire du Latin *foria*, qui signifie des excremens presque tout liquides, & qui vient de l'adverbe *foras*, *dehors*; *quod facile foras ejiciantur hujuscemodi excrementa*. *Forica* se trouve dans Juvenal pour *Latrina publica*.

FOIRER. v. n. Jetter par le fondement des excremens liquides, mal liez. Il ne fait que *foirer*. Il est bas. L'Ac.

FOIREUX, euse. adj. Qui a la foire, ou qui a le visage d'une personne qui à la foire. On dit bassement d'un homme qui a le teint pâle, un visage chagrin ou malade, qu'il a une mine *foireuse*.

Foireux, euse, est aussi subst. C'est un *foireux*. C'est une *foireuse*. Il est bas.

On dit proverbialement, qu'un homme est bon à vendre vache *foireuse*, lorsqu'il ne rit point, & qu'il dit serieusement des choses plaisantes.

En termes de jeux de Cartes, on appelle coupe *foirense*, celle où en coupant les cartes on en laisse tomber quelques unes. Au piquet on appelle un soixante *foireux*, lorsqu'on ne fait que justement soixante, & que l'on perd les cartes. Ces façons de parler sont du style familier.

FOIS. s. f. & indeclinable, qui marque la reiteration des actions, & les temps où elles ont été faites. N'écrire qu'une *fois* en quatre ans. VOIT. Je l'ay ouï dire plus de cent *fois* en ma vie. Je le connois, je l'ay vû & entretenu plusieurs *fois*. Combien de *fois* vous ai-je averti de votre devoir? Il ne faut pas faire les choses à deux *fois*, c'est-à-dire, à diverses reprises. Il ne lui faut pas dire deux *fois*, c'est-à-dire, Il est prompt à obeïr. Il n'en fit pas à deux *fois*, c'est-à-dire, Il les expedia tout-d'un-coup. Portez cela à deux *fois*, c'est-à-dire, à deux voyages. Il faut communier une *fois* l'an au moins. Jerusalem fut abandonnée à Nabucodonosor qui la prit par trois *fois*. BOSS.

Quand je l'aurois voulu, falloit-il y souscrire?
N'as-tu pas dû cent fois *te le faire redire?* RAC.

Ce mot vient du Latin *Vices*, dont les Espagnols ont aussi fait *vez* & *vezes*; les Allemands avec qui les François ont grande communication, changent ordinairement l'*v* en *f*. NICOD. MEN.

On le dit aussi des actions singulieres. Je vous le dis pour une bonne *fois*, c'est-à-dire, Je ne veux pas vous le dire davantage. On dit en ce même sens, Une *fois* pour toutes, une *fois* entre les autres.

De ce mot il se fait plusieurs phrases adverbiales & adverbes. Il prit à la *fois* des mesures pour, &c. L. DE CAMBRAY. Cette expression y revient souvent. Il m'est arrivé plusieurs affaires à la *fois*; pour dire, en même temps. On dit aussi, tout à la *fois*; pour dire, en une *fois*, d'un seul coup. Ce Prevôt a pris trois voleurs tout à la *fois*, d'un seul coup de filet.

Ma colere revient, & je me reconnois,
Immolons en partant trois ingrats à la fois. RAC.

On dit *Autrefois*; pour dire, Au temps passé. Il arrive *quelquefois*; pour dire, en certaines occasions. On dit au même sens, *Aucunefois*, De *fois* à autre; pour dire, De temps en temps. L'un & l'autre ont vieilli, aussi bien que *par fois*.

MAINTEFOIS & *souventefois*; pour dire, Ordinairement, commencent à vieillir, aussi bien que *quantefois*; pour dire, Combien de *fois*, dont Malherbe s'est pourtant servi.

TOUTEFOIS. Conjonction adversative, qui semble reprendre & corriger ce qu'on a dit, & qui signifie la même chose que *neanmoins*. Il n'est pas deffendu d'aller à la Comedie: *toutefois* il est plus seur de n'y point aller. On écrivoit anciennement *toute voye*, & les Italiens disent *Tutta via*. MEN.

TOUTEFOIS ET QUANTES, c'est-à-dire, Toutes les *fois*. Il est du stile familier.

On dit proverbialement, Une *fois* n'est pas coûtume. Qui donne promptement, donne deux *fois*.

FOIS *du corps*, *Faux du corps*, *Faix du corps*, *Fort du corps*. Tous ces mots se disent; mais les plus usitez sont *faix* & *fois*, & de ces deux-là *fois* est encore le plus en usage. Il signifie le milieu du corps. Prendre une personne par le *fois du corps*, ou à *fois de corps*, c'est-à-dire, par le milieu du corps. L'un & l'autre se disent dans le stile familier & comique. Pasquier veut qu'on ait dit par corruption saisir un homme par le *faux* du Corps, au lieu de par le fort du corps. Le mot Grec *Keneôn* qui signifie cette partie du corps, confirme cette façon de parler, *faux* du corps, ce mot ayant été formé de *kenos* qui signifie vuide, & comme vuide en comparaison des autres.

FOISNE. s. f. Le Peuple en Normandie apelle ainsi par derision une épée.

Ce mot vient du Grec *phonos*, meurtre. HUET.

FOISON. s. f. qui n'a point de pluriel. Abondance, grande quantité. Il y a eu cette année grande *foison* de fruits. On espere qu'il y aura *foison* de bleds cette année. Il a peu d'usage.

Ce mot vient du Latin *fœtus*, selon quelques-uns: mais Menage & Cazeneuve le derivent de *fusio*, comme *maison* de *mansio*. *Fusio* signifie épanchement, particulierement en maniere de choses liquides, parce que lorsqu'on les verse elles s'épanchent. Ainsi nous disons, qu'il y a des choses à *foison*, comme qui diroit, *ad fusionem*, jusqu'à être épanchées. Les tailles & les tributs sont appellez *fusiones*, à cause de l'abondance des deniers que le public y contribuë. Ce mot se trouve pris en ce sens dans la Loi 6. au code Theodosien. D'autres croyent que *foison* vient de fois, comme si *foison* étoit une grande quantité de fois d'une chose. D'autres le font venir du Latin *affatim*, abondamment. NICOD.

A FOISON. adv. En abondance. Toutes les choses nécessaires à la vie se trouvent à *foison* dans la France. Il y a de tout à *foison*.

Et des couvreurs grimpez au toît d'une maison,
En font pleuvoir l'ardoise & la tuile à foison. BOIL.

FOISONNER. v. n. Abonder, se trouver en quantité. Cette Province *foisonne* en bleds, *foisonne* en vins. La Pologne *foisonne* en bleds, l'Italie en fruits, la France en vins. La France *foisonne* en braves soldats, en beaux esprits. En parlant des animaux, *Foisonner* signifie, Multiplier. Il n'y a point d'animal qui *foisonne* tant que les lapins. Les poissons *foisonnent* beaucoup. On dit aussi de l'anemone, qu'elle *foisonne* en graines; pour dire, qu'elle en produit beaucoup.

Tout en foisonne,
L'année est bonne. VOIT.
La plus froide fiction,
Marquée au coin sacré de la Religion,
Des sots admirateurs dont la terre foisonne
Frappe l'imagination. ROUSS.

On dit proverbialement, que cherté *foisonne*; pour dire que quand les choses sont cheres, elles durent davantage, parcequ'on les menage mieux, & que d'ailleurs les Marchands apportent quantité de marchandises aux lieux où on en a prompt débit.

FOISONNER se dit dans le stile familier, en parlant de la maniere d'apprêter certaines viandes, pour dire qu'elles fournissent plus à manger; une carpe à l'étuvée *foisonne* plus, qu'étant accommodée d'une autre sorte. L'ACAD.

FOISSELLE. s. f. Vieux mot. Instrument, sur lequel on fait le fromage, qu'on a appellé *faisselle*.

Li faut à grands gors la cervelle,
Si comme fait de la foisselle
Le lait quand on fait le fromage.

FOIT. s. m. Terme de Marine, qui n'est en usage que dans cette phrase, *foit* de mât, pour dire, une grande longueur de mât.

FOL.

FOL, FOLLE. Voyez FOU.

FOLASTRE, ou FOLATRE. adj. m. & f. Qui a l'humeur plaisante, badine, qui est peu serieux, qui est étourdi. On aime dans les compagnies les personnes *folâtres*. Une humeur *folâtre*. Jeune *folâtre*. Qu'il est *folâtre*! La Nimphe caressa le *folâtre* Amour. FEN. Il est aussi subst. C'est un folâtre.

FOLASTRER, ou FOLATRER. v. n. Faire des actions, ou avoir des entretiens folâtres, plaisans, agreables, peu serieux; badiner, faire de petites fo-

lies. Lorsque nous fumes au lit, elles commencerent à *folâtrer*. Ablan. Il *folâtroit* devant la porte de l'Academie avec sa Maitresse. Id.

Les Plaisirs nonchalans folâtrent *à l'entour*. Boil.
Je suis ce Philosophe aux souffrances en proye,
Qui sur tous les plus sains l'emporte par ma joye.
Le Don de la constance à braver les malheurs,
Fut la grande vertu des sages du portique.
Mais nul autre avant moi n'a su mettre en pratique;
Le don de folâtrer *au milieu des douleurs.*
Eloge de Scar. trad. par M. Rouss.

FOLASTRERIE. s. f. Action de folâtre, jeux de parole ou de main qui tendent au divertissement. Il fit, il dit mille *folâtreries*.

FOLICHON, FOLICHONNE. adj. Folâtre, badin. Esprit *folichon*. Humeur *folichonne*. L'Acad. Il est du style familier. Id.

Ma petite ame, ma mignone,
Tu t'en vas donc, ma fille? & Dieu sçache où tu vas.
Tu pars seulette, nuë & tremblotante. Helas!
Que deviendra ton humeur folichonne?
Que deviendront tant de jolis ébats? Font.

FOLICHONNE. s. f. Terme de caresse & de badinerie, dont on se sert, en parlant d'une jeune fille folâtre & gaye. C'est une *Folichonne*, une vraye *folichonne*, une petite *folichonne*. L'Acad.

FOLIE. s. f. Demence, alienation d'esprit, dereglement de la raison. Lorsque la raison est abolie, cela se nomme *folie*, ou demence, & quand elle est seulement diminuée, cette diminution s'appelle *pesanteur d'esprit* ou *stupidité*. On a observé que la raison n'est jamais ni abolie, ni diminuée, que la memoire ne le soit en même tems ou auparavant. Ainsi les vieillards ne sont radoteux que parceque la memoire leur manque, & une personne qui n'a point de memoire demeure toûjours en enfance, parcequ'elle ne peut rien apprendre. Les plus sages à qui une maladie ou quelque cause externe a fait perdre la memoire deviennent sots. S'ils recouvrent la memoire, il recouvrent en même tems tout leur esprit. Les vices de la memoire arrivent seulement par diminution ou par abolition. L'usage immoderé du plaisir de Venus, les jeûnes extraordinaires, les philtres ou potions amoureuses, la mauvaise conformation du cerveau, les playes de tête, la terreur & la crainte subite, la suppression des hemorroïdes, les fievres aigues, &c. contribuent à l'abolition de la memoire. St. Hil. La ciguë a une qualité particuliere pour causer cette maladie.

La *folie* achevée consiste dans le dereglement de l'imagination, qui vient de ce que les images qu'elle presente sont si vives, que l'esprit ne distingue plus les fausses des veritables. Nic. La *folie* des vicieux n'est autre chose, qu'une inconstance, & une agitation continuelle de l'esprit. Dac. La *folie* de cet homme va à un excès qui fait honte à la raison humaine. Ob. M. La vraye *folie* excuse tout: ce qui n'est pas un petit avantage. Ablan. Cet homme a un grain de *folie* dans la tête. Il lui prend quelquefois des accès de *folie*. Sa *folie* approche de la fureur.

Folie, signifie quelquefois, Imprudence, extravagance, temerité. C'est une *folie* de vouloir reformer le monde, une *folie* d'aller affronter les perils sans necessité. Il a fait une *folie* de se marier avec une telle. Quelle *folie*, de ne point songer à l'avenir!

Folie, se dit des paroles libres & licentieuses, au quel sens il ne s'employe ordinairement qu'au plurier. On a dit mille *folies* agreables dans cette conversation. Ecrire des *folies* à quelqu'un. Voit. Quand on a du feu dans l'imagination, & de l'agrément dans l'esprit, on dit cent *folies*, qui égayent & qui animent les conversations les plus serieuses. On entend de ces *folies* qui, bien loin de choquer la bienseance, partent d'un esprit poli & delicat. Bou. Une *folie* dite de bonne grace suffit pour ériger en bel esprit. Id. Sarasin étoit propre à tout, soit qu'il falut tenir sa place dans une conversation reglée & serieuse, soit qu'il falût parmi des personnes tout-à-fait amies & familieres s'emporter à ces innocentes debauches d'esprit, à ces sages *folies* où les discours concertez cedent quelquefois la place aux caprices & aux boutades de la Poësie, & ou presque tout est de saison hormis la raison froide & severe. Pel.

Folie, se dit aussi pour signifier debauche de jeunesse, divertissement, rejouïssance. Et en ce sens il s'employe ordinairement au pluriel. Ils ont bien fait des *folies dans leur jeunesse*.

Faire *folie* de son corps. Cette façon de parler se dit des filles, & signifie se prostituer.

Folie, se dit aussi pour signifier une passion excessive & dereglée pour quelque chose, une passion dominante. Les tableaux sont sa *folie*. Il se ruine en bâtimens, c'est sa *folie*. Vous pourriez être laide que je ne m'en appercevrois pas: car je vous aime jusqu'à la *folie*. Le Ch. d'H.

Chacun veut en sagesse ériger sa folie. Boi.

La *folie* d'un joüeur lui tient lieu de supplice. Id. Il y a plusieurs maisons que le public a baptisées du nom de la *folie*, quand quelcun y a fait plus de depense qu'il ne pouvoit, ou quand il a bâti de quelque maniere extravagante.

On dit aussi, La *folie* du siecle, la *folie* du monde; pour dire, la passion, le goût extravagant du monde, du siecle. La sagesse du monde n'est que *folie* devant Dieu. La *folie* de la predication. Christ crucifié est *folie* aux Grecs. La *folie* de Dieu est plus sage que toute la sagesse des hommes. Ces dernieres phrases sont de l'Ecriture Sainte. Voyez le prem. Chap. de la 1. Ep. aux Corinth.

Folie, quand ce mot est joint avec quelque épithete qui en determine le sens, il signifie, Amour, debauche de cœur. L'amour est la plus sage de toutes les *folies*. Font.

Il s'est imaginé que ma melancholie
Vient du reproche amer qu'en secret je me fais
De n'être plus assez jolie,
Pour faire naître encor quelque tendre folie:
Frivole honneur! sur quoi je ne comptai jamais.
Des-H.

Folies d'Espagne. C'est une sorte de danse où l'on danse seul, comme la sarabande. Danser les *folies* d'Espagne. Chanter sur l'air des *folies* d'Espagne.

On dit proverbialement, Les plus courtes *folies* sont toûjours les meilleures. On dit, que parler tout seul est un signe de *folie*. On dit aussi, qu'une personne n'a jamais fait *folie* de son corps; pour dire, qu'elle a vécu chastement.

Folié, ée, adj. Pierres *foliées*. Voyez Pierre.

FOLIER. v. act. & neut. Vieux mot, qui se trouve dans les Coûtumes, il signifie railler, badiner, folâtrer. Il signifie aussi errer, se tromper.

FOLILET. s. m. Terme de Venerie. Les *folilets* sont ce qu'on leve le long des épaules d'un cerf après qu'il est depouillé. Salnove.

FOLIO. s. m. Terme emprunté du Latin, & employé dans le Palais pour signifier feuillet ou page. Voyez le Registre, *fol.* 40. On dit, *Folio recto*, pour dire, la premiere page d'un feuillet; *Folio verso*, le revers, ou la seconde page du feuillet.

On apelle aussi parmi les Libraires livres in *folio*, les livres imprimez & les livres reliez suivant toute l'etenduë de

feuille, laquelle est seulement pliée en deux pour être assemblée. Il y a des livres en grand *folio*, quand le papier est grand : des petits *in folio*, quand le papier est petit.

FOLIOT. s. m. Terme de Serrurier. C'est une partie des ressorts d'une ferrure.

FOLIUM INDICUM. s. m. Feuille d'un grand arbre qui croît au païs de Cambaïe, & en plusieurs autres endroits des Indes. On l'appelle autrement *feuille d'Inde*, ou *malabathrum*. Voyez FEUILLE D'INDE.

FOLLEMENT. adv. D'une maniere folle, extravagante, ou deraisonnable. Il a entrepris un tel dessein *follement*. Il s'est *follement* engagé dans cette affaire. MOL. Un Poëte *follement* pompeux. BOI.

On le dit au palais avec cette formule, Le Juge a été declaré *follement* intimé.

FOLLER. v. a. Vieux mot. Faire le fou.

FOLLES. s. f. Filets à grandes mailles duquel les pêcheurs établis sur les côtes de l'Ocean se servent pour prendre des rayes, & d'autres grands poissons plats, ou la tortuë.

Les Portugais appellent aussi *folles*, une sorte de fruit qui vient au Païs des Noirs dans les saisons pluvieuses. Il ressemble fort aux oranges en couleur & en grosseur, mais le suc en est plus aigu & l'écorce bien plus dure.

FOLLET, ETTE. adj. diminutif de *fou*. Qui est un peu fou ou gaillard. Il est badin, gaillard & *follet*. Cette fille est enjouée & *follette*. Ce terme n'est en usage que dans la conversation familiere, & dans de petites chansons.

On appelle, Esprit *follet*; un Demon ou une sorte de Lutin qu'on dit qui se divertit sans faire du mal, qui fait peur à des enfans, ou à des gens foibles, par des visions, ou par des actions, dont ils ne sçavent point la cause. Ainsi on croit qu'il y a des Esprits *follets* qui tressent les crins des chevaux & qui les pansent, qui font du bruit la nuit, qui tirent les rideaux & la couverture.

On appelle aussi poil *follet*, la barbe qui commence à poindre aux jeunes gens, le poil delié qui vient sur le reste du corps, le duvet ou la petite plume des oiseaux.

Vent *follet*, est une certaine agitation de l'air qui le fait tourner spiralement. Ce vent ne depend pas du poids de l'air, mais de quelque fermentation considerable qui se fait dans le lieu d'où il prend son origine, par laquelle les vapeurs sont tellement dilatées, qu'en sortant de la terre, elles ne peuvent continuer leur mouvement en ligne droite, ce qui fait qu'elles sont contraintes de se mouvoir circulairement ou spiralement, & de composer par ce moyen de petits tourbillons de vent semblables aux cercles que font les rivieres aux endroits, où il y a quelque chose qui les empêche de se mouvoir directement aussi vîte que leur agitation le demande.

On appelle feu *follet*, certaine exhalaison onctueuse qui s'enflamme dans l'air, comme sur les cordages des navires, qu'on appelle autrement le *feu Saint Elme*, sur les cheveux, comme celui dont il est parlé au second de l'Eneïde. Après minuit on vit des feux *follets* aux tons des mâts. Ils étoient comme de petites flammes ou comme des chandelles allumées, & ils disparurent promptement. Les Mariniers croyent que quand il n'en paroit qu'un, c'est un presage de tempête, mais que quand on en voit deux ou plusieurs, c'est une marque de beau tems. VOY. DES INDES. Les feux *follets* sont des vapeurs qui éclattent sans chaleur, & il y a la même difference entre ces vapeurs & la flamme, comme entre le bois pourri qui éclatte sans chaleur & les charbons qui sont en feux. NEWTON. Enyvré qu'on étoit dans le siecle passé des idées de ferment ou de levain, on s'imaginoit en voir par tout. C'étoient comme les *folets* de la medecine, qu'on croyoit auteurs de tout ce qu'on ne comprenoit pas, & déja les sages en faisoient comme des bons & des mauvais genies, auquels on se rapportoit de tout le bien & de tout le mal qui arrivoit dans le corps humain. TRAITÉ DES DISPENSES DU CARÊME.

On appelle aussi *follet*, certain meteore qu'on nomme autrement un *ardent*, qui est une pareille exhalaison enflammée qu'on voit en été en des lieux marecageux, qui luit comme une chandelle.

FOLLETTE. Plante. Voyez ARROCHE.

FOLLICHON. Voyez FOLICHON.

FOLLICULE. s. f. Petite feuille. Cette fleur est composée de très-petites *follicules*, &c. L'ACAD.

On appelle aussi *follicule* l'envelope de la dent. C'est une partie du principe des dents. Le *Follicule*, est blanc, non pas absolument membraneux, mais tant soit peu mucilagineux, & il l'est d'autant plus que la dent est plus nouvelle & plus jeune. Il couvre bien toute la dent, en la maniere que l'écorce couvre la moëlle de la semence de la plante, mais il ne s'unit en aucun endroit inseparablement à la dent. Il se trouë peu-à-peu en ses extremitez d'en haut & d'en bas, & alors la dent croit & pousse en dehors.

FOLLICULE. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à la vessie qui contient le fiel. Voyez VESICULE.

FOLOUR. s. f. Vieux mot. Ardeur. On a dit aussi, *foleur*.

D'un biaux desir qui vient de ma folour.

Ce mot a signifié encore folie ou mensonge.

Et si sçay bien que le plusour
Tenront mes Sermons à folour.

FOLOYANCE. s. f. Vieux mot. Egarement, folie.

FOLOYER. v. n. Vieux mot. S'égarer.

Ce mot a fait *foloyance*, que l'on a dit autrefois pour, folie.

Si de restrait de foloyance,
Et vint à vraye repentance.

FOM.

FOMENTATION. s. f. Remede qu'on applique exterieurement sur quelque partie malade pour adoucir, fortifier, resoudre, &c. Il y a des *fomentations simples* & des *composées*. Les *fomentations simples*, se font avec de l'eau tiede, du lait, de l'huile, de l'oxicrat, ou avec quelque-autre liqueur semblable. Les *fomentations composées* sont des decoctions de racines, de feuilles, de fleurs, de semences, &c. qu'on fait dans l'eau simple, ou dans quelque autre liqueur convenable : on y ajoûte quelquefois des sels, des axonges, des huiles, &c. Pour s'en servir on y trempe des linges, & on les étend chaudement sur les parties malades. On fait des *fomentations* d'une autre sorte : on enferme les medicamens qu'on veut dans des sachets de toile, & après les avoir fait bouillir, on les applique. On en fait encore qu'on appelle *fomentations seches*, ce sont des sachets dans lesquels on enferme aussi quelques medicamens, mais on ne les fait point bouillir : on les arrose quelquefois d'un peu de vin ou d'eau de vie. On a donné aux *fomentations* le nom de *bains locaux*, parce qu'étant appliquées sur l'endroit malade, elles y font un effet approchant de celui que le bain ou le demi-bain peuvent faire à plusieurs parties du corps à la fois. On employe les *fomentations* pour ramolir, resoudre, rafraichir, calmer, fortifier, resserrer, & pour plusieurs autres usages.

Ce

Ce mot vient du Latin *fovere*, entretenir la chaleur.

FOMENTER. v. act. Terme de Medecine. Appliquer une fomentation sur une partie malade.

FOMENTER, signifie aussi, Entretenir, faire durer. Et alors il se prend en mauvaise part. Il y a des Charlatans qui *fomentent* le mal, au lieu de le guerir.

FOMENTER, se dit figurément en ce sens de certaines choses qui regardent la Societé civile, & alors il se dit egalement en mal & en bien. Les procès *fomentent* la division dans une famille. Il faut punir ou éloigner ces brouillons qui *fomentent* la division dans l'Etat. *Fomenter* la paix, l'amitié, la discorde, la sedition.

FOMENTÉ, ÉE. part.

FON.

FONCEAU. s. m. Terme de Manege. La partie d'une embouchure de cheval faite à canon qui la termine & qui l'assemble avec le banquot.

FONCER. v. n. Payer, fournir, debourser. Ce Tuteur n'a rien reçu, cependant il a toûjours *foncé* pour l'entretien de ses mineurs. Ce mot n'a guere d'usage que dans la phrase proverbiale qui suit.

On dit proverbialement, *Foncer* à l'appointement; pour dire, Fournir aux depenses necessaires. C'est une partie secrette qui a *foncé* à l'appointement de ce procès. Cette femme fait grande depense, mais c'est son galant qui *fonce* à l'appointement.

FONCER. v. act. Ce mot se dit au propre, & signifie, Mettre un fond. *Foncer* un tonneau, une cuve, &c.

FONCER. v. neut. Ce mot, pour, Donner sur, fondre sur, est souffert de quelques-uns, & condamné de quelques autres. Ceux qui le condamnent ont plus de raison que ceux qui l'approuvent; & il est mieux de dire; *Donner sur* l'ennemi, on *Fondre sur* l'ennemi l'épée à la main, que de dire, *Foncer sur* l'ennemi.

FONCÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui a bien du fonds. Ce Banquier, ce Marchand est bien *foncé*, il ne fera pas banqueroute. On le dit au figuré d'un homme habile en quelque science. Il est difficile à deferrer sur telle & telle matiere, car il est bien *foncé*.

FONCÉ, se dit aussi en matiere de couleurs, quand elles sont fortes & rembrunies. Un rouge *foncé* tirant sur le brun. Emeraude d'un verd *foncé*.

FONCE'E. s. f. Terme de gens qui tirent l'ardoise. La *foncée* est un creux qu'on fait dans une perriere ou carriere, lorsqu'on en tire l'ardoise. La *foncée* a 9. ou 10. pieds de profondeur. Faire des *foncées*.

FONCET. s. m. C'est le plus grand des bateaux qui servent à naviger sur les rivieres. Il en vient de Normandie sur la Seine en remontant jusqu'aux ponts de Paris. Il y a des *foncets* qui ont jusques à 27. toises entre chef & quille, c'est-à-dire, plus de longeur que les plus grands vaisseaux de l'Ocean, qui n'en ont que 22. ou 23. Ils consomment jusques à 2200. pieces de bois mises en œuvre, & reduites selon les usages de Charpenterie.

FONCET, ou FOND SEC. Terme de Serrurier, est une plaque de fer qui sert de couverture aux rateaux & autres pieces de la ferrure dans lesquelles tourne la clef.

FONCIER, IERE. adj. m. & f. Terme de Palais. Charge ou rente assignée sur un fonds, & qui n'est point rachetable. Les cens & rentes dûs au Seigneur féodal sont des charges *foncieres*. La rente *fonciere* est celle qui est duë par un bail d'heritage à rente, provenant de l'alienation du fonds: comme quand l'heritage est vendu à la charge de payer une certaine rente annuelle; en ce cas la rente est censée *fonciere*. Voyez RENTE.

On appelle aussi, Seigneur *foncier*, le bailleur d'un fonds à rente ou celuy à qui la rente est duë. Quand il est le premier bailleur à rente, on l'appelle chef-Seigneur, ou Seigneur *très-foncier*, cela s'entend quand il n'y a point de cens ni de droit féodal. C'est par cette raison qu'il y a des Coûtumes qui n'appellent rente *fonciere*, que la premiere & la plus ancienne rente qui est duë au Seigneur *foncier*; c'est-à-dire au chef-Seigneur, au Seigneur *très-foncier*. Elles appellent les autres rentes créées depuis, *Rentes sur-foncieres, ou arriere-foncieres*. Voyez RENTE.

Il y a aussi une Justice *fonciere*, qui est une Jurisdiction qui appartient au Seigneur féodal. Elle est la moindre de toutes, & c'est la même chose que *Basse-Justice*. Voyez JUSTICE.

On appelle Seigneur *très-foncier*, le proprietaire du fonds, quoyqu'il n'ait pas la Justice. Voyez NICOD. *Tresfoncier* est une Dignité Ecclesiastique à Liege.

FONCIERE. s. f. Terme des ouvriers qui tirent l'ardoise. Il est ordonné que l'ardoise sera tirée de la troisiéme *fonciere* de chaque mine.

On dit aussi d'un homme qui a de l'habileté, de la science dans son metier, qu'il est *foncier*. Vous trouverez des Avocats plus eloquens, mais vous n'en trouverez pas un plus *foncier*. L'ACAD.

FONCIEREMENT. adv. à fonds. Si vous examinez cette matiere *foncierement*, vous trouverez qu'il a traité ce point *foncierement*. L'AC. Il signifie aussi dans le fonds. Il est *foncierement* honnête homme. ID. Sans le respect qu'on a pour les decisions de l'Academie, on douteroit de l'usage de ces trois derniers mots.

FONCTION. s. f. L'action de l'agent qui fait la chose à laquelle il est destiné, ou obligé. Cet estomac fait bien ses *fonctions*, il digere bien. Les fumées du vin empêchent que le cerveau ne fasse ses *fonctions*, ne raisonne. Quand le foye, quand l'estomac font bien leurs *fonctions*, tout va bien. C'est un homme qui fait bien ses *fonctions*, qui boit, qui mange, qui dort bien.

FONCTION, se dit figurément en choses morales, en parlant des actes, des devoirs, des occupations où l'on est engagé. Exercer les *fonctions* Episcopales. S'acquiter de ses *fonctions*. La *fonction* en est penible. Je l'ai vu en *fonction*. C'est un Magistrat qui fait bien toutes les *fonctions* de sa charge. Quand un Bailli est interdit, c'est son Lieutenant qui fait sa *fonction*. Il y a des gens laborieux sur lesquels les Princes se dechargent des plus grossieres *fonctions* de la Royauté. BAL. Il faut distinguer entre les *fonctions*, & les actions de l'Ambassadeur: les unes ont rapport à son caractere, & les autres à sa personne. WICQ. Après que l'Ambassadeur a bien joué son rôle dans les *fonctions* de son caractere, il doit faire l'honnête homme lorsqu'il ne jouë plus la comedie. ID.

FONCTION, signifie aussi, une simple commission ou ordre qu'on execute. Ce Sergent avoit ordre de saisir en cette maison: dès qu'il eut fait sa *fonction*, il se retira.

On appelle en stile de droit, choses susceptibles de *fonction* ou d'équivalent, celles dont chacune tient lieu de toute autre de même espece, ensorte que quiconque reçoit autant qu'il avoit donné de la même sorte & de la même qualité, est censé recouvrer la même chose. Tel est l'argent monnoié, l'or massif, & les autres métaux, & non-travaillez; le blé, le vin, le sel, l'huile, la laine, le pain, &c. Il faut mettre aussi au nombre des choses susceptibles de *fonction* ou de remplacement, toutes celles qui sont données à être venduës, quoique d'ailleurs elles ne se consument point par l'usage.

FOND. s. m. Vaugelas fait un long discours pour montrer que *fond*, & *fonds* sont deux choses differentes, que l'on confond mal-à propos; parceque l'un signifie

signifie une portion de terre, & l'autre, la partie la plus basse de ce qui contient, ou peut contenir quelque chose. Mais si on s'en tient à l'autorité de Menage & de Corneille, on peut dire indifferemment *fond*, & *fonds*. Cependant, comme l'Academie ne les confond nullement, puisqu'elle fait une colonne du mot de *fond*, & une autre de celui de *fonds*, le plus sûr est de s'en tenir à la decision de Vaugelas; d'autant plus que Furtiere lui-même avoit deja pris ce parti, comme on le peut voir en suivant son ordre alphabetique. C'est donc en nous y assujettissant aussi que nous dirons que **Fond** signifie, la partie basse des corps qui ont trois dimensions. Il y a des endroits dans la mer où on ne trouve point de *fond*. Le *fond* d'un vaisseau, le *fond* d'un puits. Le *fond* de cette riviere est tantôt sablonneux, tantôt ce n'est que de la vase. Les maisons bâties dans un *fond* sont mal saines. Un abime sans *fond*. Le *fond* d'un tonneau, d'un panier, d'un sac, &c. Il faut mettre un autre *fond* à ce tonneau, à ce seau.

On dit fig. d'une affaire, d'une question fort embrouillée, fort embarassée, qu'elle n'a ni *fond* ni rive. Et on dit des choses qui sont au dessus de la portée de l'esprit humain, que c'est une mer sans *fond* & sans rive.

Les Astronomes appellent *fond du ciel*, le point opposé de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Meridien au dessous de l'Horizon: comme ils appellent *point culminant*, ou *sommet du ciel*, le point de l'Ecliptique où elle se trouve coupée par le Meridien au dessus de l'Horizon.

FOND, se prend aussi pour ce qu'il y a de plus éloigné de l'abord, de plus retiré du commerce, dans un lieu, dans un païs. Il s'est confiné dans le *fond* d'une Province. Le *fond* d'un bois. Le *fond* d'une allée. Le *fond* d'un cloître. En fin *fond* de forêts. Fut-il au *fin fond des* abimes.

On renvoye un Savant dans le fond *d'un college*. BOI.
Et nous fûmes coucher sur le païs exprès,
C'est-à-dire, mon cher, en fin fond *de forêts*. MOL.

FOND, se dit aussi de ce qui sert de base & de fondement à quelque chose, & de ce qui paroît ou est en effet la partie la plus basse sur laquelle une autre est posée. Le *fond* d'un tableau est ce qu'on appelle aussi le *champ* ou le derriere du tableau, qui en est la partie la plus obscure: c'est aussi ce qui est derriere les objets en particulier; & l'on dit qu'une drapperie fait *fond* à un bras, qu'une terrasse fait *fond* à une figure, ou un ciel à un arbre; pour dire, que l'une de ces choses est peinte sur les autres. Une superbe tapisserie servoit de *fond* à une infinité de tableaux ornez de bordures. FEL. Les étoiles paroissoient toutes d'un or pur & éclatant qui étoit relevé par le *fond* bleu où elles sont attachées? FONTEN. La bile mêlée avec le sang forme dans le cerveau une espece de glace polie & luisante, à laquelle la melancholie sert comme de *fond*. BOU.

On le dit aussi d'une étoffe. Un brocard à *fond* d'or. Une broderie à *fond* d'argent. Le *fond* d'un damas est de taffetas, & les fleurs de satin.

On appelle aussi, *fond* de miroir, le derriere du miroir.

FOND, signifie quelquefois absolument, Profondeur. Ce haut de chausses n'a pas assez de *fond*, il lui faut donner du *fond* davantage.

FOND DE CUVE, chez les ouvriers, est tout ce qui est arrondi par les angles, & qui n'est pas creusé quarrément.

On appelle fossé à *fond* de cuve, un fossé sec & escarpé des deux côtez.

On dit aussi, Dejeuner à *fond* de cuve; pour dire, Faire un ample repas à dejeuner.

FOND, se dit en termes d'Anatomie, de la partie interne basse de quelques cavitez qui sont dans le corps. *Le fond de la matrice* est son propre corps & sa principale partie pour laquelle toutes les autres sont faites: elle est plus ample, plus large & plus élevée que les autres, & c'est dans sa capacité que se passe ce qu'il y a de plus surprenant & de plus admirable dans la nature. DIONIS. Le *fond de la vessie* est la partie la plus ample & la plus propre à contenir l'urine. Aux hommes il est placé sur le rectum, & aux femmes sur la matrice: il est d'une grandeur & d'une largeur raisonnable; il s'etrecit peu à-peu, & vient se terminer au col. ID. Le *fond de la vesicule du fiel* est rond, & placé en la partie interieure du foye, lorsqu'il est dans sa situation naturelle. Ce *fond* est teint de la couleur de la bile qu'il contient. ID. Le *fond du ventricule* est sa partie ronde & charnuë, qui est entre les deux orifices; c'est l'endroit où est le magazin du boire & du manger, & où se fait la fermentation & la digestion des alimens. Ce *fond* s'étend & se resserre à proportion des alimens qu'il reçoit. Il est unique, & s'il s'est trouvé quelquefois separé en deux, cela est rare & contre nature. ID.

FOND, se dit au jeu d'Ombre en cette phrase, *Aller à fond*, c'est-à-dire, écarter, & remplacer son écart par autant de cartes qu'on prend dans le talon. Je *vais à fond* avec quatre matadors. Je suis *allé à fond* avec quatre matadors cinquiémes, mais il ne m'est rien rentré.

On dit en Architecture, Bâtir de *fond* en comble, demolir de *fond* en comble; pour dire, depuis les fondemens jusqu'à la couverture. Ce sens s'étend aussi au figuré, quand on dit qu'une chose est ruïnée de *fond* en comble; pour dire, entierement. On appelle *fond d'ornemens* le champ sur lequel l'on taille des ornemens: comme armes, chifres, &c. *Fond de compartiment*, c'est la pierre ou le marbre qui étant d'un blanc ou d'un noir pur, en reçoit d'autres de differentes couleurs, ce qui se fait par incrustation, en sorte que cette pierre ou ce marbre leur sert de champ dans un compartiment de lambris ou de pavé.

FOND, en termes de Marine, c'est le sol ou la superficie de la terre au dessous des eaux. On lui donne differens noms, selon la diversité des terres que l'on y trouve. On dit, nous sondâmes les *fonds* de cette baie, où nous trouvames douze & quinze brasses d'eau *fond de pré*.

FOND, c'est l'état & la qualité du *fond*. On appelle *fond de pré* la terre au dessous de l'eau où il y a de l'herbe. *Fond d'aiguilles*, celle où il y a de petits coquillages de la grosseur d'un petit ferret d'aiguillette, & qui se terminent en pointes. *Fond pierreux*. *Fond de coquilles pourries*, c'est celui qui est tout semé de morceaux de petites coquilles. *Fond de roches aiguës*, ou coupantes. *Fond mou*, c'est celui qui n'est pas assez ferme pour être de bonne tenuë. *Fond de son*, c'est celui dont le sable est de la couleur du son. *Fond de caillouage*. *Fond de banche*. *Fond vasard*, *fond de vase*. *Fond de vase molle*. *Fond de bonne tenuë*, c'est celui où l'ancrage est bon, & où les vaisseaux ne peuvent chasser sur leurs ancres. Dans les endroits des Cartes marines où l'on voit la figure d'une ancre, cela veut dire, que le *fond* est de bonne tenuë dans ce parage, ou qu'il y a bon mouillage. *Fond de mauvaise tenuë*, c'est celui où le vaisseau chasse sur son ancre. *Fond mouvant*. *Fond de cours*, ou *curé*, c'est lorsqu'il est net de vase & de sable fin. FREZIER.

FOND, plat-fond d'un vaisseau. On tient le *fond* d'un vaisseau marchand bien plus large que celui d'une fregate. Mais il y a un milieu pour les navires de guerre, dont le *fond* ne s'éleve pas tant vers les côtez que ceux des fregates, mais il s'éleve beaucoup plus que ceux des gros-

grossiers bâtimens de charge, & plus aussi que ceux des vaisseaux marchands, qui sont le mieux construits, & du plus beau gabarit. Plus le *fond* d'un vaisseau a de rondeur, plus le gabarit en est agreable.

BAS-FOND; Endroit de la mer où il y a peu d'eau.

HAUT-FOND, c'est celui qui s'approche de la surface de l'eau.

FOND DE CALE, c'est ce qui est contenu sous le premier pont du vaisseau. Le *fond de cale* se divise en six parties égales, depuis l'étrave jusqu'à l'étambord. On prend deux de ces parties au derriere, dans lesquelles sont les chambres, ou soutes de la poudre & du pain. Au devant du vaisseau, dans le *fond de cale*, en la sixiéme partie de sa longueur, est faite une separation qui se nomme fronteau, ou clisson, en laquelle partie sont deux chambres destinées pour les voiles & pour les cables. Les autres parties composent le veritable *fond de cale*, où sont placez les tonneaux.

FOND DE VOILE, C'est le milieu d'une voile par le bas, & ce qui retient le vent par le milieu.

FOND DE LA HUNE, c'est la sole, ou les planches qui sont supportées par les barres, & sur quoi l'on marche.

FOND D'AFÛT, c'est un assemblage de petits madriers, dont le *fond de l'afût* d'un canon de vaisseau est composé.

On dit couler, bas dans la signification neutre, en parlant d'un vaisseau, qui s'étant rempli d'eau, s'enfonce dans la mer; & couler *à fond*, dans la signification active, en parlant des grandes ouvertures qu'on fait dans le corps d'un vaisseau, ensorte qu'ils se remplit d'eau & s'enfonce. Le vaisseau are, chasse sur son ancre, ou a perdu *fond*. Il faut jetter la sonde pour connoitre la nature du *fond*. Il faut plus de *fond* pour les vaisseaux ronds, tels que sont ceux de la Mediterranée, & moins pour ceux qui ont la carêne longue & plate, telle que ceux de l'Ocean. Point de *fond*, est une maniere de parler; pour dire, qu'on ne trouve point de *fond* avec la sonde. Trouver *fond*. On dit aussi, Donner *fond*; pour dire, Ancrer, mouiller l'ancre. Le vaisseau pressé par la violence du vent, & par la necessité de se radouber, vint donner *fond* à Spatara. LA GUILL.

FOND, se dit aussi d'une partie de certains meubles. Le *fond* d'une chaise est la partie où l'on s'assied, & l'étoffe ou la tapisserie qu'on met dessus. Un carosse, une litiere à deux *fonds*, où l'on se peut asseoir de deux côtez. Un *fond* de lit, c'est l'assemblage d'ais qui soûtient la paille. Les deux *fonds* d'un tonneau d'une barrique.

FOND, se dit figurément. Dieu seul connoît le *fond* des cœurs. Vous m'avez fait Chrétien en apparence; mais vous avez relegué dans le *fond* de mon cœur les sentimens de ma Religion. G. G. Il n'y a de bonnes prieres que celles qui se font du *fond* du cœur, c'est-à-dire, avec sincerité, avec affection. Les femmes ne songent qu'à plaire, & la coquetterie est le *fond* de leur humeur. COM. Tous les hommes de tous les siecles ont eu le même *fond* d'esprit & les mêmes talens, comme les plantes ont eu le même suc & la même vertu. FEN.

Percé jusques au fond *du cœur.* CORN.

Et tel en vous lisant admire chaque trait,
Qui dans le fond *de l'ame, & vous craint, & vous hait.* BOI.

Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur;
Je ne le cherche, ingrat, qu'au fond *de votre cœur.* RAC.

FOND, signifie aussi ce qui est le plus caché dans une affaire, dans une science. Ce Rapporteur a bien penetré dans le *fond* de cette affaire. Il travaille à faire connoître le *fond* de l'art qu'il traitte. PORT-R. Rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le *fond* des affaires, & une impatience dereglée de les terminer à quelque prix que ce soit. AB. DE ST. R. Ce Physicien a recherché le *fond* des choses, le *fond* de la nature. J'ai penetré le *fond* de ses artifices. BOSS.

FOND, en termes de Palais, se dit par opposition à *forme*. Telle requête civile ne vaut rien dans la forme, quoyque l'affaire soit bonne au *fond*. On le dit aussi du nœud de la difficulté d'une affaire, & quelquefois de sa source & de son origine. Le *fond* de cette accusation vient de ce qu'on le veut depouiller de son Benefice. Le *fond* de cette action en separation, c'est que cette femme veut vivre en liberté. Avocat, venez au *fond*, plaidez le *fond*.

FOND, se dit aussi de la nature & de l'essence d'une chose, de ce qui est principal & plus important. On est obligé par le *fond* de l'état & de la profession Religieuse, de tendre à la perfection. AB. DE LA TR.

On dit d'un homme ruiné; il est coulé à *fond*; son enemi l'a coulé à *fond*. On dit aussi, il est ruiné de *fond* en comble; pour dire, entierement. On dit, être en *fond*, pour, être bien dans ses affaires, avoir de l'argent.

On dit en proverbe, qu'il ne faut point qu'on sache le *fond* de notre bourse; pour dire, qu'on sache ce que nous avons de bien. Faire un *fond* pour l'alloiau; pour dire, apporter assez de bien en mariage pour fonder la cuisine. On dit d'une affaire, qu'il faut voir le *fond* du sac; pour dire, en examiner toutes les circonstances, voir jusqu'à la derniere piece.

A FOND. adv. Pleinement, parfaitement. En allant jusques *au fond*, en penetrant jusques *au fond*. Il possede cette science *à fond*. Il nous a parlé de cette science *à fond*. On ne peut pas connoître *à fond* tous les mysteres de la Religion. Il faut examiner *à fond* si la Religion est de ces choses que le peuple croit par une simplicité credule, ou de celles qui ont un fondement très-solide. PASC. Ceux qui lisent d'une maniere vague toute sorte de livres, savent un peu de tout & rien *à fond*. BAY. Un Paradoxe ne peut cesser de l'être s'il n'est expliqué *à fond*. FONTEN.

AU FOND. DANS LE FOND, adv. C'est-à-dire, à juger des choses en elles mêmes & independamment de quelque circonstance legere. On le blame de cela; mais au *fond* il n'a pas tort. Ce valet a eu tort de parler si hardiment à son maître, mais *au fond* on ne le devoit pas battre si cruellement pour cela. *Au fond* il est vrai que, &c. En ce sens c'est un adverbe assomptif.

Il fait le bon Apôtre,
Il paroit doux & civil comme un autre,
Mais dans le fond *c'est le plus noir esprit.* ROUSS.

FOND. Ce mot écrit avec une *s* à la fin, a encore d'autres significations. Voyez donc *fonds* suivant l'ordre alphabetique; & consultez le premier article du mot *fond*, où vous trouverez la raison de cette difference.

FONDALITE'. s. f. Terme de Coûtumes. C'est le droit de directe, qui appartient au Seigneur foncier & direct.

FONDAMENTAL, ALE. adj. Principal & qui sert de base, d'appui, de soûtien, de fondement à tout le reste. Une pierre *fondamentale* ou pierre angulaire, est celle de la premiere assise du fond, & qui est dans l'angle.

FONDAMENTAL, se dit aussi au figuré. Saint Pierre a été appellé la pierre *fondamentale* de l'Eglise en ce que c'est lui qui a eu l'honneur de jetter le premier le fondement de l'Eglise Chretienne chez les Juifs, & chez les Gentils. Le Symbole des Apôtres contient les points *fondamentaux* de la Religion. La Loi Salique est la loi *fondamentale* de l'Etat. J'ay perdu les pieces *fondamentales* de mon procès. En matiere de controverse on appelle points *fondamentaux*, ou verites

fondamentales, les veritez sans lesquelles l'Eglise ne sçauroit subsister, & dont la creance distincte est necessaire pour être sauvé.

FONDAMENTAL. Terme de Musique. Un des quatre sons essentiels du mode. Ces sons s'appellent cordes, & la corde *fondamentale* est ordinairement la finale.

FONDAMENTALEMENT. adv. D'une maniere fondamentale, sur de bons fondemens, sur de bons principes. Il n'a guere d'usage que dans le dogmatique. L'unité de l'Eglise est *fondamentalement* necessaire pour le repos des Fidelles. Cet Auteur a renversé *fondamentalement* la doctrine de ces Heretiques.

FONDANT, ANTE. adj. Qui a beaucoup d'eau, qui se fond dans la bouche. Il se dit des fruits. Il y a de certains fruits qui sont *fondans*, il y en a d'autres qui sont fermes. Une bonne prune doit avoir la chair fine, tendre & bien *fondante*. L'embrette a la chair fine & *fondante*. LA QUINT.

FONDANTE DE BREST. s. f. Sorte de poire d'été qui vient au mois d'Août & de Septembre. Elle est un peu plus longue que ronde, & ressemble assez à deux têtes, mais elle est plus longue & plus rouge. Sa chair est cassante, nullement beurrée, quoique son nom semble le marquer.

FONDANT, se dit aussi des remedes qui servent à fondre les humeurs & à les rendre fluides. Remedes *fondans*.

En ce dernier sens il est aussi substantif. C'est un *fondant*, il faut user de *fondants*.

FONDANT. Matiere qui sert pour les emaux. Le *fondant* se fait avec du cristal, ou du caillou, ou de l'agathe, ou de la calcedoine, du sable & de la soude, ou sel de verre.

FONDATEUR. s. m. Celui qui a été le premier à fonder quelque grand établissement. Les Romains reconnoissoient Enée pour leur *fondateur*. BOSS. Les Empereurs Allemans regardent Charlemagne comme le *fondateur* de la Monarchie dont ils sont les chefs. L'AB. DE BOS. Constantin a été le *fondateur* de l'Empire d'Orient. Cyrus a été le *fondateur* de l'Empire des Perses. Louïs XIII. est le *fondateur* de l'Academie Françoise. La Republique fut vertueuse tant qu'elle observa les loix de ses sages *fondateurs*. M. ESP.

Les Communautez Religieuses nomment les Auteurs de leurs Instituts, leurs *fondateurs*. Enée étoit un pauvre Heros dans le Paganisme, & plus digne *fondateur* d'un Ordre Religieux que d'un Etat. ST. EV.

FONDATEUR, signifie aussi celui qui a fondé ou doté une Eglise, ou quelques prieres ou œuvres pies. Les *fondateurs* d'une Eglise se peuvent reserver le droit de Patronage pour conferer le Benefice, & y avoir les droits honorifiques. On prie toûjours pour l'ame des *fondateurs*. Le *fondateur* d'un obit. C'est aux *fondateurs* à donner le nom à leurs fondations. LE MAIT. Il faut suivre l'intention du *fondateur*.

FONDATION. s. f. Partie du bâtiment qui est au dessous du rez de chaussée. Les *fondations* de ce Palais ne sont pas encore achevées. On pretend que c'est mal parler; & qu'il faut dire *fondement*. Cependant l'Academie se sert de *fondation* dans ce même sens, & ne le condamne point. Mr. Felibien observe qu'il n'y a que les Ouvriers qui disent *fondation* dans ce sens; & que si l'on peut s'en servir, c'est seulement en parlant des fondemens d'un bâtiment où l'on travaille actuellement: Les *fondations* sont bien avancées. La muraille que nous faisons a six pieds de *fondation*. Mais quand on parle d'un édifice achevé, on dit, les *fondemens*. Les *fondemens* de cette maison sont trop profonds.

On le dit aussi du creux du fossé ou de la tranchée qu'on prepare pour la construction. On a dejà creusé la *fondation*, on n'attend que les materiaux pour bâtir.

FONDATION, se dit fort bien de l'établissement d'une ville, ou d'un Empire. Les Romains comptoient leurs années depuis la *fondation* de Rome. On compte 479. ans depuis la sortie d'Egypte jusqu'à la *fondation* du temple. Ainsi la *fondation* dans ce sens, est une action qui passe, & distincte des fondemens, qui sont une chose permanente.

FONDATION, figurément, signifie les dons ou legs qu'on fait en fonds ou en argent, pour faire subsister quelque Communauté, ou faire quelque ouvrage de pieté: les rentes annuelles qu'on assigne pour l'entretien de quelque chose, des revenus qui sont de l'ancienne *fondation* d'un Monastere. Il a tant laissé pour la *fondation* d'une Messe à perpetuité. Il y a aux Augustins une *fondation* pour marier des pauvres filles; une autre pour fournir des brayers aux pauvres qui ont des hernies, ou descentes. Loin d'ici ces riches du monde, qui par des *fondations* veulent imposer à la posterité, & veulent faire croire qu'une orgueilleuse avarice, est une liberalité pieuse. FL. Il y a de la vanité à faire des *fondations*; l'amour propre cherche à perpetuer sa memoire. Il n'y a pas long temps que l'on fonde des Messes. Autrefois on donnoit, en se recommandant simplement aux prieres de l'Eglise; & ces liberalitez étoient plus saintes & plus desinteressées. PAVILLON.

On dit proverbialement des vieilles *fondations* de Services qu'on ne dit plus, qu'elles sont passées par un *fidelium*; pour dire, qu'on s'est contenté de dire la derniere oraison pour les morts, qui commence par ce mot *fidelium*, parceque en effet il n'y auroit pas assez de Ministres dans l'Eglise pour satisfaire à toutes les *fondations* qui ont été faites à perpetuité. Voyez Pasquier en ses Recherches.

FONDATRICE. s. f. Il se dit dans le même sens que fondateur. Sainte Therese est *fondatrice* des Carmelites. La Reine Anne d'Autriche est *fondatrice* de l'Eglise & du monastere du Val de Grace.

FONDE. Voyez FRONDE.

FONDE. Terme de Marine. La *fonde* signifie ce qui est opposé à la pleine mer. Un vaisseau a la *fonde*, une galere à la *fonde*.

FONDEMENT. s. m. Maçonnerie enfermée dans la terre, qui porte tout le bâtiment, & qui va jusqu'au rez de chaussée. Jetter les *fondemens* d'une Eglise, d'un Palais. L'Architecte juge quelle profondeur est necessaire aux *fondemens*, selon la nature du terrain. On leur donne d'ordinaire la sixiéme partie de la hauteur de l'édifice. Pour l'épaisseur on leur donne le double de celle du mur qui doit être élevé dessus. On dit escarper des *fondemens*, pour dire les elever par recoupemens ou retraites, & faire en sorte que la diminution soit égale de chaque côté, afin que le milieu du mur tombe à plomb sur le milieu du *fondement*.

Quand les Grands Seigneurs du Japon font bâtir de hautes murailles, il se trouvent quelquefois de leurs domestiques qui leur demandent l'honneur de servir de *fondement*, & que la muraille soit élevée sur leur corps: Car les Japonois croyent qu'un mur posé sur un corps humain qui s'est offert volontairement pour cet office, n'est sujet à aucun accident. Quand l'offre est acceptée, celui qui s'est offert va se coucher dans le creux preparé pour le *fondement*, & l'on jette sur lui de grosses masses de pierre qui l'écrasent. Les gens qui font ces soûmissions sont des esclaves qu'on entretient fort mal, & qui vivent dans une grande misere, de sorte qu'il y a bien de l'apparence, qu'ils aiment autant mourir, que languir si long tems. VOYAG. DE HAGENAR.

On dit en proverbe d'un homme qui mange beaucoup de souppe,

soupe, qu'il veut faire un bon *fondement* pour bien boire ensuite.

FONDEMENT. s. m. *L'anus*, partie du corps par où l'homme decharge son ventre. Il avoit une fistule dans le *fondement*. Avoir le *fondement* tout écorché.

On dit aussi, qu'un tonnerre, qu'un orage a ébranlé la terre jusques dans ses *fondemens*; pour dire, qu'il a bien fait du ravage, qu'il a été accompagné de quelque tremblement de terre.

FONDEMENT, se dit figurément du commencement des Empires, & des Villes. Pharamond a jetté les premiers *fondemens* de la Monarchie Françoise. Cyrus a jetté les *fondemens* de l'Empire des Perses. Un Prince d'une naissance incertaine, nourri par une femme prostituée, élevé par des Bergers, & depuis devenu chef de Brigands, jetta les premiers *fondemens* de la Capitale du Monde. AB. VERT.

FONDEMENT, se dit aussi fig. pour signifier ce qui sert de base, de principal soûtien. La Religion est le *fondement* de la societé civile. La connoissance de soi-même est le *fondement* de toutes les vertus. NIC. La justice bien observée est le principal *fondement* d'un Etat. Jetter les *fondemens* de la paix. Le Cardinal jettoit les *fondemens* de la perte de &c. LA ROCHEF. La vuë de nos defauts est le *fondement* de l'humilité. NIC.

FONDEMENT, signifie aussi, vraisemblance, probabilité, raison, cause, motif, sujet. Cette nouvelle, ce bruit est sans *fondement*. Il n'y a point de Roman qui n'ait quelque *fondement* dans l'histoire. BAY. Mon premier *fondement* est que, &c. Ce ne fut pas sans *fondement* que l'on considera son credit. LA ROCHEF. Quel *fondement* a-t-il de se plaindre?

Il signifie aussi, Principe. Les *fondemens* de la Judiciaire, de la Chiromance, ne sont point solides: ceux de la Geometrie sont demonstratifs.

FONDEMENT, se dit aussi de l'assûrance qu'on a sur quelque chose. Il ne faut pas faire grand *fondement* sur ses paroles, il ne fait rien de ce qu'il dit. La fortune est si changeante, qu'on ne peut établir aucun *fondement* sur ses caresses. Faire un *fondement* solide sur l'amitié de quelcun. LA ROCHEF.

FONDER. v. act. Bâtir cette premiere partie d'un édifice qui est au dessous du rez de chaussée. Les maisons qu'on bâtit en lieu marécageux doivent se *fonder* sur pilotis.

FONDER, signifie figurément, Commencer à établir. Cesar a *fondé* l'Empire de Rome sur les ruines de la Republique. La ville de Rome a été *fondée* par Romulus. *Fonder* un Ordre Religieux, c'est en être le premier Instituteur.

FONDER, signifie aussi, Donner des fonds pour établir, ou faire faire quelque chose qui dure long-tems. *Fonder* un Monastere. *Fonder* des Messes, des Vêpres, un Salut. La cuisine est la premiere chose que les Communautez ont soin de *fonder*.

FONDER, se dit figurément & signifie, Etablir sur quelques principes, appuyer de raisons. Il faut *fonder* en Dieu tout son espoir. La bonne doctrine est *fondée* sur l'Evangile. Les Stoïciens avoient accoûtumé de *fonder* la plûpart de leurs argumens sur des comparaisons familieres. AB. REGN. Sa Noblesse est *fondée* sur un bon titre. La Geometrie est *fondée* sur des principes infaillibles. La Chymie est *fondée* en raison & en experience visible. Cette cause est *fondée* en droit & en raison. Il est *fondé* en arrêts. Un Avocat pretend que son adversaire est non recevable & subordinément mal *fondé* en sa demande. Cela *fonde* en partie l'estime que je fais de lui. FONTEN. En ce sens il est aussi neutre passif.

SE FONDER en raison, en autorité, en exemple, pour faire ou pretendre quelque chose. Il se *fonde* sur ce que &c. Il se *fonde* sur la possession. Toute son esperance *se fonde* en vous. Tout cela *se fonde* sur de faux bruits.

Enfin, quoi qu'il en soit, & sur quoi qu'on se fonde;
Vous trouvez des raisons pour souffrir tout le monde. MOL.
Pecheur, on ne sauroit comprendre
Sur quoi tu fondes *ton orgueil,*
Toi que tous les momens conduisent au cercueil,
Et qui n'es que poudre & que cendre.
L'AB. TETU.

On dit communément & par maniere de raillerie, *Fonder* la cuisine; pour dire, Etablir de quoi vivre. Il faut *fonder* la cuisine avant toutes choses. L'ACAD.

FONDÉ, ÉE, part. & adj. Gilles Romain de l'ordre des Carmes a été appellé le Docteur *très-fondé, Doctor fundatissimus.*

FONDERIE. s. f. Lieu où on fond les metaux. Il se dit particulierement des forges, des endroits où l'on fond le fer de la mine, & où l'on fait la gueuse. Il se dit aussi dans les monnoyes, & c'est le lieu où sont les fourneaux à fondre les matieres & billons.

On le dit encore dans les grandes Imprimeries, du lieu où l'on fond les caracteres.

FONDERIE, signifie encore, l'art de fondre, les secrets de fondre les metaux. Il entend bien la *fonderie*.

FONDEUR. s. m. Artisan qui sçait l'art de fondre les metaux. *Fondeur* dans les monnoyes. *Fondeur* de Lettres, c'est celui qui fond les caracteres dont on se sert pour imprimer. Maître *fondeur*. Il se dit principalement de ceux qui fondent les statuës de bronze, les canons & les cloches.

On dit proverbialement, qu'un homme est étonné comme un *fondeur* de cloches; pour dire, qu'il est fort surpris de voir manquer une chose qu'il croyoit infaillible.

FONDIQUE. s. m. Terme de negoce. Maison commune où les Marchands s'assemblent pour leur commerce, & où ils deposent l'argent & la marchandise de leur compagnie.

Ce mot vient selon quelques-uns de *funda*, qui a signifié autrefois *Bourse*: d'où vient qu'on dit encore, la Bourse d'Anvers, la Bourse d'Amsterdam; & sur tout on a attribué ce mot aux magazins où se serrent les marchandises apportées des Indes. Mais d'autres croient avec plus de fondement que ce mot vient de l'Italien *fondaco*, & originairement des Sarasins qui ont appellé ce magasin ou lieu d'assemblée, *alfondiga*.

FONDIS. s. m. Espece d'abyme qui se fait sous quelque édifice, soit par un éboulement de terre, soit par quelque source d'eau qui se trouve sous les fondemens d'un bâtiment. On le dit aussi de la terre qui fond dans une carriere, & quand cet éboulement y fait un trou par où l'on peut en decouvrir le fond, cela s'appelle *fondis* à jour. On dit aussi *fontis*. Quelques-uns nomment cette ouverture ou abyme, une *fonte*, & d'autres une *cloche*.

FONDOIR. s. m. Est un lieu dans les boucheries où les Bouchers fondent leur graisse pour faire leur suif.

FONDRE. v. act. & neut. *Je fonds, je fondis, j'ay fondu.* Liquefier, faire perdre à quelque chose sa dureté & sa consistence; la rendre liquide, & la mettre en mouvement. Il est difficile de *fondre* l'or, si on n'y ajoûte quelque drogue, comme le borax. La pluye fait *fondre* les neiges. Un Chimiste Anglois a trouvé le secret de *fondre* plusieurs milliers de boulets de canon sans y employer le feu. MEM. DE TR. T. 2. M. Homberg a éprouvé qu'en été la glace *fond* beaucoup plus

vite dans le vuide qu'à l'air. La maison en est fort simple. La glace ne se *fond* que par l'action de la matiere subtile ou étherée, & dans le vuide tout l'espace n'est rempli que de cette matiere. FONTEN. Le feu fait *fondre* la cire. Les humeurs qui se *fondent* sont cause de grandes maladies.

. . *Cent fois la bête a vû l'homme hypocondre*
Adorer le metal que lui-même il fit fondre. BOIL.

FONDRE, se dit fig. des personnes & des animaux; pour dire, Amaigrir, perdre de sa graisse, de son embonpoint. Cet homme est bien *fondu* depuis quelque temps. Il *fond* à vuë d'œil. C'est en ce sens qu'on dit, *fondre* en pleurs, *fondre* en larmes; pour dire, Pleurer beaucoup, excessivement.

FONDRE, signifie aussi, Perir, s'affaisser, s'écrouler, s'abymer. La terre *fondit* sous lui. L'Empire d'Alexandre *fondit* en peu de temps. Vous venez de manier ce livre, est-ce qu'il est *fondu* entre vos mains? Tous les grands biens de cette famille sont *fondus*, on ne sçait comment. On vit *fondre* cette famille opulente, qui étoit la premiere du païs. ABLAN. Il n'y a point d'ouvrage si accompli qui ne *fondit* tout entier au milieu de la critique, si son auteur vouloit en croire tous les censeurs, qui ôtent chacun l'endroit qui leur plaît le moins. LA BRUY.

On dit aussi, qu'une branche, qu'une maison noble est *fonduë* dans une autre; pour dire, qu'elle est tombée en une autre maison; qu'elle y a été entée par le mariage de quelque fille; ou qu'elle est tout-à-fait *fonduë*, pour dire, qu'elle est tout-à-fait éteinte.

FONDRE, signifie aussi, Tomber impetueusement, Se jetter avec impetuosité sur quelque chose. L'orage *fondit* tout-à-coup. Un oiseau de proye *fond* sur la perdrix. On voyoit deux éperviers d'or qui sembloient *fondre* l'un sur l'autre. VAUG. Toute l'armée lui vint *fondre* sur les bras. *Fondre* sur l'ennemi. ABLAN.

On dit presque en même sens, Toute cette compagnie devoit aller dîner à la campagne, mais la pluye l'a obligée à venir *fondre* chez moi.

On dit fig. d'un homme qui ne sçauroit rien garder, qui perd, ou égare tout ce qu'il a, que tout ce qu'il tient *fond* entre ses mains.

FONDRE, se dit figurément en Morale. Tous les malheurs imaginables sont venus *fondre* en même temps sur cette personne; quand il lui en est arrivé plusieurs à la fois. Tous les depens de ce procès tomberont, *fondront* sur vous. Si tous vos creanciers viennent à la fois *fondre* sur vous, vous êtes ruiné. On dit aussi, quand on voit un grand apprêt de guerre; qu'on ne sçait où ira *fondre* cet orage.

FONDRE, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Perir, pourrir par le pied. Mes pieds de melons *fondent*.

FONDRE en abyme, se dit chez les Chandeliers, lorsqu'en faisant leur chandelle, ils la trempent dans un vaisseau qu'ils appellent un abyme, où il y a du suif fondu.

On dit en proverbe, qu'il faut *fondre* la cloche; pour dire, qu'il faut terminer, achever une affaire, la faire juger, la consommer.

FONDU, UË. adj. Il se dit au propre des choses fermes qui deviennent liquides par le moyen du feu. Metal fondu, cire fonduë.

Ce mot se dit au figuré des personnes, & veut dire ruiné, qui a perdu tout son bien. C'est un homme *fondu*.

On appelle cheval gras *fondu*, un cheval, qui est devenu fourbu à cause de la graisse qui est *fonduë* sur ses jambes.

On appelle aussi un jeu d'enfans, le cheval *fondu*, quand les uns sautent à cheval sur le corps des autres qui se baissent & se courbent pour cela.

En termes de Philosophie Hermetique on dit que le corps est *fondu*; pour dire, que la matiere est très blanche, qu'elle est deliée, subtile, qu'elle est *fonduë* en haut.

FONDRIERE. s. f. Lieu creux où la terre s'est fonduë ou abymée. Les *fondrieres* arrivent dans les lieux où il y a eu des carrieres, où l'on a fouillé de la pierre. Dans les tremblemens de terre il se fait plusieurs *fondrieres*. Il y a de grandes *fondrieres*, qu'il se falloit resoudre à remplir. VAUG. Il falloit passer une *fondriere*. ABLAN. La cavalerie ne put passer à cause d'une *frondriere*. La *fondriere* du mont Vesuve a plus d'un mille de diametre. MISSON.

FONDRILLES. s. f. plurier. Ordures, ou petits grains & atomes qu'on trouve dans les vaisseaux mal rincez, ou dans les eaux mal nettes. On l'a dit originairement des fæces ou sedimens qui se trouvent au fond des liqueurs rassises, comme du vin, de l'huile, des urines, &c.

FONDS. s. m. La superficie de la terre, le sol d'un champ, d'un heritage. Le *fonds* en langage ordinaire signifie proprement, le terrain nud; & l'on nomme surperficie, ce qui s'éleve audessus de ce terrain. Il sert de base & de soûtient à la superficie. TOUR. Toute cette succession consiste en *fonds* de terre. Ces blez viennent bien, car ils sont dans un bon *fonds*. Quand on bâtit sur le *fonds* d'autrui, on est obligé à demolir. Ce Prince est riche en *fonds* de terre, en domaines. Le *fonds* emporte la superficie pour l'Architecte; mais la superficie emporte le *fonds* pour le Peintre. TOUR.

FONDS, signifie aussi, Proprieté, & est opposé à *usufruit*. Une veuve n'a que l'usufruit de son douaire; le *fonds* & la proprieté sont aux enfans.

FONDS, se dit quelquefois de l'argent amassé & destiné à certains usages. On a fait divers *fonds* au Conseil pour les necessitez de la guerre. Nous avons fait un *fonds* pour nous divertir cet hiver. Ce dessein ruineroit les entrepreneurs, si ce n'étoit qu'ils ont un grand *fonds*, bien du *fonds*. Et on dit, qu'un joüeur est en *fonds*, quand il a bien de l'argent comptant.

FONDS, se dit encore d'une somme d'argent alienée, comme si c'étoit un heritage, à la charge d'en payer une rente qui tient lieu de fruits. En payant les arrerages d'une rente, on ne sçauroit en demander le *fonds*, le capital. On dit, Donner de l'argent à *fonds* perdu; pour dire, le donner à rente viagere, au denier fort.

FONDS, se dit aussi du capital d'un bien. Il ne mange pas seulement le revenu; mais aussi le *fonds*. L'ACAD.

Jean s'en alla, comme il étoit venu,
Mangea son fonds *après son revenu,*
Tenant les biens chose peu necessaire. LA FONT.

FONDS, se dit aussi de toutes les marchandises d'un Marchand. Un tel s'est retiré du negoce, il a vendu son *fonds* à un tel. Il se dit aussi de ceux qui ont des machines, metiers ou autres utenciles, qui servent à une grande entreprise de Manufactures, comme de sucrerie, ou autres semblables.

FONDS, se dit aussi des choses spirituelles & morales; comme, Il a un grand *fonds* d'esprit & de probité. ABLAN. Un grand *fonds* de science; pour dire, une grande provision de science. La Poësie n'a que de l'agrément: les traits instructifs de morale ne sont pas de son *fonds*. OR. M. Pour travailler à un Dictionnaire, il faut un grand *fonds*, avoir bien des matieres preparées. Le tresor de l'Eglise est un *fonds* inépuisable de graces. Cet homme dans le *fonds* de l'ame est fort bon, fort scrupuleux. Donner à un homme des loüanges qu'il ne merite pas, c'est croire qu'il a un grand *fonds* d'une sotte vanité. BELL. Cela part d'un grand *fonds* de probité. Cacher un grand *fonds* de perfidie sous des apparences de droiture. BOU. Plusieurs doivent à un temperament heureux le *fonds* de politesse qui les rend si aimables. BELL. Un procedé si desobligeant

geant marque un grand *fonds* de malignité. ID. Avoir un *fonds* inepuisable de pieté & de zèle. BOI. Les hommes se sont faussement persuadez que leur nature est un *fonds* excellent, capable de produire des vertus pures & veritables. M. ESP. Faute de trouver du *fonds* chez elle pour s'amuser, le jeu faisoit sa passion dominante. OE. M.

On dit aussi, Faire *fonds* sur quelque chose; pour dire, en être assûré. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur tout ce qu'il dit. Je faisois *fonds* sur son amitié, sur ses promesses. Il ne faut pas faire grand *fonds* sur les personnes qui n'ont qu'une politesse exterieure. BELL.

On dit, le *fonds* & le *tresfonds*, espece de pléonasme, pour signifier non seulement la superficie d'une chose, mais aussi tout ce qui en peut dependre, soit au dessus, soit au dessous. Quand on vend le *fonds & tresfonds* d'un heritage, on vend les carrieres qu'on y peut fouiller, les mines, metaux & mineraux qui y sont.

On dit aussi au figuré, qu'un homme sçait le *fonds* & le *tresfonds* d'une affaire, d'une science; pour dire, qu'il en sçait tout qui s'en peut sçavoir.

FONDS DE TERRE. Terme de Coûtumes. Premier cens. L'Aide qu'on voulut imposer en 1412. sur chaque arpent de terre fut appellée *fonds de terre*.

Si l'on veut voir les autres significations de ce mot, voyez FOND suivant l'ordre alphabetique, & consultez en le premier article, où l'on dit ce que l'on pense de ces deux manieres d'écrire ce mot.

FONGES. s. m. pl. Vieux mot. Potirons.

FONGUEUX, EUSE. adj. Terme de Physiologie. Qui approche de la nature du champignon, qui en a les qualitez. Chair *fongueuse*, substance *fongueuse*. La tumeur qu'on appelle sarcocele, est quelquefois produite d'une chair *fongueuse*. DIONIS. Les *fongositez* des narines. ST. HIL.

FONSER. Voyez FONCER.

FONSIER, IERE. Voyez FONCIER, IERE.

FONTAINE. s. f. Eau vive qui sort de terre. La source d'une *fontaine*. Aller à la *fontaine*. Puiser dans la *fontaine*. Une belle & claire *fontaine*. Le doux murmure des *fontaines*. Il y a plusieurs *fontaines* qui naissent dans ces prez, dans ces rochers. On appelle eau de *fontaine*, celle qui vient de source, & qui conserve sa pureté.

Ce sont les eaux de la mer qui ayant coulé par leur poids jusques sous la racine des montagnes, ont été converties en vapeurs par la chaleur interieure de la terre, & ensuite condensées par la froideur de l'air, d'où elles coûlent suivant la pente des lits qui les conduisent jusqu'à l'ouverture qu'elles se sont faite, où sur la pente, ou au pied des montagnes. Ainsi c'est la mer qui fournit d'eau à toutes les *fontaines*. Voyez ROHAULT.

Quand on prend le mot de *fontaine* pour un composé d'Architecture & de Sculpture les *fontaines* ont differens noms selon que leur forme est differente.

FONTAINE A' BASSIN, est celle qui n'a qu'un simple bassin avec un jet au milieu. On appelle *fontaine en source*, une espece de gouffre d'eau qui sort de l'ouverture d'un mur, ou d'une pierre avec impetuosité. *Fontaine jaillissante*, est une *fontaine* dont l'eau jaillit, & s'élance par un ou plusieurs jets, & retombe par gargouillées, napes, pluye, &c. *Fontaine à coupe*, est celle qui outre son bassin, a une coupe d'une seule pierre, ou de marbre, portée sur une tige, ou piedestal, laquelle reçoit un jet qui s'élance du milieu, & forme une nape en tombant. *Fontaine en pyramide*, c'est celle qui est faite de plusieurs bassins par étages, en diminuant, portez par une tige creuse. *Fontaine en niche*, c'est celle qui a son bassin & son jet à plomb sous une arcade à jour. La *fontaine en grote*, est en renfoncement en maniere d'antre, & la *fontaine en buffet*, est une espece de credence renfermée dans une balustrade quarrée ou circulaire, où plusieurs jets de figures d'animaux & de vases se rendent dans un bassin élevé. On appelle *fontaine en portique*, une espece de chateau d'eau en maniere d'arc de triomphe à trois arcades; & *fontaine en demi-lune*, celle dont le plan est circulaire avec plusieurs arcades & renfoncemens, en maniere d'une petite demi-lune d'eau. Il y a aussi des *fontaines* auxquelles on donne l'épithete de *statuaires*, *rustiques*, *satyriques*, *marines*, *navales*, *symboliques*, selon qu'elles sont ornées de statuës, de rocailles, de Termes, de Faunes, de Sylvains, de figures aquatiques, ou qu'elles sont formées en barque, en navicelle & autres bâtimens de mer, ou qu'elles ont des attributs ou des pieces de blason qui font connoître celui par qui elles ont été bâties. On en voit de toutes ces sortes à Rome ou aux environs. Les *Fontaines* de Versailles.

On voit à la Chine une *fontaine* dont l'eau est extrémement froide au dessus, & si chaude à fond, qu'à peine y peut-on tenir la main. Il y a aussi des *fontaines* salées, vitrioleés, &c.

Les Poëtes appellent la *fontaine* d'Hyppocrene, ou d'Helicon, des *fontaines* consacrées aux Muses, & dont ils croyent que l'eau avoit la vertu d'inspirer le genie poëtique.

A la fontaine *où l'on puise cette eau,*
Qui fait rimer & Racine & Boileau,
Je ne bois point, ou bien je ne bois guere.

Ce mot vient de *fontana*, formé de *fons*, comme de *mons* on a fait *montana*. MENAGE. *Fontana* se trouve dans les Auteurs de la basse Latinité.

On appelle aussi *fontaine couverte*, un bassin, un regard, un bâtiment où on a fait amasser & couler des eaux de source, pour les distribuer au public, ou pour les faire jaillir en haut pour l'embellissement des jardins. La *fontaine* Saint Michel est le regard où se distribuent les eaux d'Arcueil. La *fontaine* Saint Benoist, de Saint Severin. Ce jardin a plusieurs *fontaines*, des jets d'eau. Il y a une *fontaine* qui vient dans les cuisines de cet Hôtel. L'Ordonnance de la ville veut que dans chaque regard de *fontaine* il y ait une plaque de cuivre, qui marque la quantité des eaux tant du public que des particuliers, & que les bassinets soient ouverts par des cuivreaux qui ne contiendront que la jauge de la concession. Le Maître des Oeuvres est tenu de visiter les aqueducs, pierrées, conduittes, regards & reservoirs, pour les faire tenir nets & en bon état.

FONTAINE, se dit aussi de la canule par où coule la liqueur d'un muid ou autre vaisseau qu'on a percé. Le robinet de la *fontaine*. Mettre la *fontaine* à un tonneau.

FONTAINE, est aussi le vaisseau où on garde l'eau destinée au service de la maison pendant la journée. Une *fontaine* d'argent, de cuivre.

FONTAINE, se dit aussi des liqueurs qui coulent par les petites ouvertures d'un vaisseau mal bouché, à l'imitation d'une *fontaine*. Ce muid s'enfuit, voilà une petite *fontaine* de ce côté-là. J'ay un rhume si violent, que mon nez est une *fontaine*. On lui a fait une bonne saignée, le sang sortoit par la veine qu'on avoit ouverte comme une petite *fontaine*.

FONTAINE DE LA TESTE, est l'endroit où aboutissent la suture coronale & la suture sagittale. Cet endroit est très mol aux enfans, & on y sent battre la partie anterieure du cerveau. Il ne s'ossifie ou ne se durcit que vers la deuxiéme ou troisiéme année. Pour en trouver justement l'endroit, il faut appliquer le poignet sur le bout du nez, & l'extremité du plus grand des doigts aboutira à la *fontaine* de la tête. Voyez *Fontanelle*.

On dit proverbialement, qu'un homme dejà d'âge est allé à la

à la *fontaine* de Jouvence, lorsqu'il se porte bien, & qu'il semble qu'il rajeunit. Il est fait mention de cette *fontaine* fabuleuse dans les anciens Romans, & entr'autres en celui de Huon de Bordeaux.

Les jeux, les ris, la danse,
Ont aussi leur tour à la fin;
On se plonge soir & matin
Dans la fontaine *de Jouvence.* La Font.

FONTANELLE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est la même chose que *fontaine de la tête*. Les playes sont très-dangereuses sur le sommet de la tête au droit de la *fontanelle*, parceque l'os y est très-mince, & que le coup y tombe plus à plomb. Dionis.

FONTANGE. s. f. C'est un nœud de ruban que les femmes, qui se mettent proprement, portent sur le devant de leur coëffure, & un peu au dessus du front, & qui lie la coëffure. Ce nom vient de Mlle. de Fontange qui la premiere porta ce nœud, lorsqu'elle commença de paroître à la Cour. Une *fontange* jaune, rouge, bleuë, &c. Dans le J. des Sc. de 1708. on parle d'un veau, qui étoit né avec une espece de *fontange* sur la tête. Les commodes & les *fontanges* d'aujourd'hui sont copiées sur les coëffures & les ajustemens de tête que les Dames Romaines avoient autrefois. Valois. Despreaux parlant des femmes dit,

Combien n'a-t-on point vû de Belles aux doux yeux,
Tout à coup se changeant en Bourgeoises sauvages,
Vrais Démons, apporter l'Enfer dans leurs ménages,
Et découvrant l'orgueil de leurs rudes esprits,
Sous leur fontange *altiere asservir leurs maris?*

FONTARABIE. Espece de poire d'hyver qui se mange cuite & en compote.

FONTE. s. f. Action de fondre. La *fonte* des neiges ne se fait qu'en été dans les montagnes. La *fonte* des metaux se fait differemment selon leurs differentes qualitez. Il faut remettre ces canons à la *fonte*, il y a des chambres. On tient que ce fut un nommé Theodore Samien fils de Telecles, qui a enseigné le premier le secret de la *fonte*.

Fonte, signifie encore, le metail fondu en certaine quantité. On a fait une *fonte* de tant de marcs à la Monnoye.

Fonte, se dit aussi en matiere d'Imprimerie, pour signifier une certaine quantité de caracteres assortis pour remplir les casses des Imprimeurs. Une *fonte* de petit Romain, une *fonte* de Saint Augustin. Il a fait faire une *fonte* neuve pour réimprimer les Conciles.

Ce mot vient de *funta*, qui en la basse Latinité signifie la même chose. *Funta* pour *funda*, du Latin *fundere* fondre. Menage après Saumaise.

Fonte, se dit aussi de la matiere ou de l'ouvrage qui a été fondu. Des marmites, des chandeliers de *fonte*. Des canons de fer de *fonte*. Le fer de *fonte* ne se lime point.

Fonte, est aussi une composition ou mélange de metal, qui est differente selon les ouvrages que l'on fond: comme, Pour les canons de *fonte* il faut mettre sur 100. livres d'airain, 10. ou 12. livres d'étain; pour les cloches 20. ou 24. à quoy on ajoûte deux livres d'antimoine pour rendre le son plus doux: & pour la *fonte* des utenciles de cuisine, on met seulement 3. ou 4. livres d'étain sur chaque cent. Pour faire la *fonte* verte, on se sert de cuivre appellé *pelosum*, qui est tel qu'il vient de la mine, avec moins d'étain.

Quand on dit absolument, Canons de *fonte*, on entend des canons de cuivre, tels que sont les canons ordinaires de l'armée.

FONTENIER, ou Fontainier. s. m. Celui qui sçait l'Hydraulique, qui a soin des fontaines & des eaux, soit pour le public, soit pour les maisons de plaisance. Il y a un *Fontenier* gagé par la ville. Il y a un *Fontenier* à Versailles. L'Academie dit seulement, *Fontenier*. Les *fonteniers* mesurent les eaux courantes par poûces & par lignes d'eau. Les poûces & les lignes d'eau se prennent des poûces & des lignes circulaires que contiennent les sections ou les surfaces des ouvertures rondes, par où l'eau coule sans avoir d'autre charge ou d'autre hauteur que celle qui lui est necessaire pour remplir precisément toute l'ouverture en coulant.

FONT'EVRAUD. Nom d'un Ordre Religieux, fondé en 1100. sous la Regle de S. Benoît, par le B. Robert d'Arbrissel. Il eût mission particuliere du Pape Urbain II. pour prêcher aux peuples, & comme il se vit suivi d'une infinité de gens de l'un & de l'autre sexe, il leur bâtit des cellules dans les bois de *Font'evraud* a trois lieuës de Saumur sur les confins du Poitou. Ensuite ayant renfermé les femmes à part, il s'en forma ce celebre monastere chef d'Ordre, dont l'Abbesse est Général & commande aux Religieux. Il fut accusé de coucher avec ses Religieuses, comme il paroit par des Lettres publiées par les P. Sirmond & Alexandre. Un Religieux de *Font'evraud* a fait une apologie pour le Chef de son Ordre en 1683. intitulée *Clypeus nascentis Fontebraldensis Ordinis*, où il fait au long l'histoire de sa fondation.

FONTI. s. m. Plante que produit l'Isle de Madagascar. Elle croît en forme de panache, & ses feuilles qui ont une toise de longueur, sont larges de deux pieds. Il y en a même qui ont plus de huit & dix pieds sans compter la tige, longue quelquefois de deux pieds.

FONTICULE. s. f. C'est le nom que quelques Chirurgiens donnent aux cauteres, parcequ'il decoule toûjours quelque chose d'un *cautere* comme d'une fontaine.

FONTINALLES. s. f. plur. Fête des Romains qu'ils celebroient le 13. d'Octobre, pour honorer les Nymphes des fontaines & des puits. La Ceremonie étoit de jetter des bouquets dans les fontaines, & de mettre des couronnes sur les puits. Le Temple, où l'on faisoit les sacrifices de cette fête, étoit auprès de la porte Capene, qui fût appellée pour ce sujet Porte *Fontinalle*. On la nomme aujourd'hui la Porte de S. Sebastien.

FONTIS. s. m. En termes de Maçon, est un creux ou abyme qui se fait quelquefois sous un bâtiment dans le terrain qui n'est pas ferme. Voyez Fondis.

FONTON. s. m. Oiseau que l'on voit dans la Guinée. Il est de la grosseur d'une aloüette. Par un instinct particulier, dès qu'il a decouvert dans les bois quelque chose de remarquable, il vient voler autour des gens & ne les quitte point, jusqu'à ce qu'ils se mettent à le suivre. Quand on est arrivé au lieu qu'il veut indiquer, il s'arrête & se perche sur un arbre, où il commence à chanter, & l'on n'a qu'à chercher tout à l'entour pour trouver bien-tôt ce qu'il a voulu montrer. Mais il faut se donner de garde de faire cette perquisition desarmé, car si on y trouve quelquefois des abeilles ou du gibier, on y rencontre aussi souvent quelque gros serpent, ou quelque bête feroce, comme un busle, un tigre, un leopard, &c. Dapper.

FONTS. s. m. plur. Vaisseau de pierre ou de marbre, qui est au bas des Eglises Parroissiales, & où l'on conserve l'eau destinée à faire les ceremonies du Baptême.

On dit, Tenir sur les *fonts* un enfant; pour dire, lui servir de parrain ou de marraine au Baptême. Tenir un enfant sur les *fonts* de batême. Patru.

On dit les *fonts baptismaux* ou simplement les *fonts*. Les *fonts baptismaux* sont dans l'Eglise Romaine la marque d'une Eglise Paroissiale. Si l'on en croit Baronius, il étoit

étoit assez ordinaire dans les premiers siecles de l'Eglise, que les *fonts Baptismaux* se remplissent miraculeusement à Pâques. Fon.

On dit aussi figurément & bassement, Tenir quelcun sur les *fonts*; pour dire, le dauber, le railler en compagnie. Il se dit aussi en bonne part, & alors il signifie, Parler bien de quelcun. L'Acad.

F O O. F O Q.

FOORAHA. s. m. Arbre qui croît dans l'Ile de Madagascar, & qui jette un baume vert souverain pour les playes, couppures & contusions. Les femmes en fondent parmi leurs huiles pour s'en oindre les cheveux, & aussi quand elles ont quelque douleur. Le fruit est gros comme une noix.

FOQUE DE BEAUPRE'. Terme de Marine. Voile à trois points qu'on met avec une espece de boute-hors en avant, sur certains petits bâtimens, quand le vent est foible. *Foques de Misene*, sont deux voiles qu'on voit en Hollande aux Galiotes & à diverses sortes de petits bâtimens. Elles servent toutes deux tour-à-tour selon le vent & jamais ensemble. C'est le mât où est la grande voile qui les soûtient aussi: elles sont par devant vis-à-vis de la *foque de beaupré*. Celle qui s'appelle *breejok* est une voile quarrée qui sert quand on a vent arriere, ou vent largue; & quand on va à la bouline on l'ôte, & on lui substituë l'autre voile, appellée *stag-fok*, qui est à tiers point, & fort pointuë par le haut. Voyez Fortune.

F O R.

FOR. s. m. Vieux terme dogmatique, qui signifie, Jurisdiction. Il y en a qui ecrivent *fore*. Le *for* interieur, est le jugement de notre conscience; le *for* exterieur, le tribunal des hommes, & ce *for* est de deux sortes, le *civil* & l'*Ecclesiastique*. Il y a bien des choses qu'on ne condamne pas dans le *for* exterieur, qui sont criminelles dans le *for* interieur.

For, en termes de Droit, signifie aussi Coûtume. M. de Marca le prend souvent en ce sens dans son Histoire de Bearn. Le païs de Bearn a été depuis quelques siecles regi & gouverné par *fors* & coûtumes.

Ce mot vient du Latin *forum*, qui étoit une place publique où on rendoit la justice: d'où vient qu'on appelle le *For l'Evêque*, le lieu où s'exerce la Justice de la temporalité de l'Archevêché de Paris: *Forum Episcopi*. Le peuple dit *Four l'Evêque*; quelques-uns croyent que c'est par corruption: mais d'autres croyent que c'est ainsi qu'il faut dire, non pas *For-l'Evêque* ni *Fort-l'Evêque*, mais *Four l'Evêque*, parceque c'étoit là qu'anciennement l'*Evêque* de Paris avoit son *four*. Menage, après de Valois.

FORAGE. s. m. Terme de Coûtumes. C'est un droit Seigneurial que leve le Seigneur sur ses sujets vendant vin en broc ou en detail, & en gros. En Berry on l'appelle *jallage*.

De *forare*, c'est-à-dire, percer. Men. Borel dit que le *forage* est un impôt sur le vin qui vient de dehors, & il insinuë par là que *forage* vient du Latin *foras*.

FORAIN, aine. adj. & subst. Etranger, de dehors. Assemblée *foraine*. Patru. Il se dit particulierement d'un Marchand, non seulement de celui qui est d'un autre Royaume, mais de tout autre qui n'est pas du lieu où il vient faire trafic.

Ce mot vient de *forensis*. Casen. ou de *foranus*, fait de *foras*. Men. ou de *forum*, *qui vient de dehors*, ou qui frequente les foires. La plûpart des Marchands *forains* sont tenus d'apporter leurs marchandises en un bureau, pour y être lotties entre les maitres du même metier. Les Marchands *forains* ne peuvent mettre leurs marchandises en magasins, chantiers, greniers, caves ou celliers, à l'exception des bois flottez à brûler, par les Ordonnances de la ville.

On appelle en quelques Universitez, Docteurs *forains*, ceux qui ne sont point residens dans le lieu où est l'Univerlité, qui ne prennent les degrez, que pour posseder des benefices ailleurs.

On appelle, Traitte *foraine*, un droit domanial du vingtiéme du prix des marchandises qui entrent dans le Royaume ou qui en sortent. Voyez Traitte.

On dit aussi simplement la *foraine*, au moins en quelques lieux, comme en Languedoc.

On appelle proverbialement des alibi-*forains*, de mechantes excuses, ou du galimathias qu'on donne à ceux qui interrogent.

FORBAN. s. m. Pirate, Corsaire, Ecumeur de mer, qui attaque indifferemment amis & ennemis. Un Capitaine qui porte differens pavillons, qui se trouve chargé de commissions de partis contraires, passe pour *Forban*, & doit être pendu comme un voleur, suivant l'Ordonnance. La prise de *Forban à Forban* est fort bonne, & sans repetition.

Forban. s. m. Terme de Coûtumes, exil, commandement qu'on fait, bannissement.

FORBANNIE. s. f. Vieux mot. Bannissement, exil. Ces mots de *ban*, *bannie*, *forbannie*, *banniere*, sont tous François. Pasquier.

FORBANNIR. v. act. Vieux mot. Exiler, releguer.

Ce mot vient de *foris*, hors, & *bannir*, exiler, Voyez Ban. Du Cange dit que *forbannitus* qui est employé dans la loi Salique, signifie, Celui qui a achevé son ban; ce qu'il appelle, *in foris banno esse*.

FORBANNISSEMENT. s. m. Terme de Coûtumes. Bannissement, exil.

FORBANU. Faire *forbanu*, signifie dans les établissemens de France bannir, faire un banni.

FORBOURS. Vieux mot. *Fauxbourg*

FORBU, uë. Voyez Fourbu, uë.

FORBURE. Voyez Fourbure.

FORCAGE. s. m. Terme de Monnoye. Il se dit du monnoyage qui se fait sur le fort, quand on taille les especes ou les flans, plutôt trop forts que trop foibles. Il y a des païs où on donne les Fermes des Monnoyes au *forçage*, & où on ne donne point de remede de poids.

FORCAT, ou FOURCATS, FOURQUES, FOURS, SANGLONS. Terme de Marine. Ce sont des côtes du vaisseau qui joignent les varangues aculées, & qui en font la continuation jusques aux deux extremitez du vaisseau. Elles sont nommées *fourcats* ou *fourques*, à cause que ce sont des fourches d'arbres qui ont trois branches convenables, sçavoir le pied ou base qui est posée sur la quille; & les deux autres font le même effet que les varangues aculées, sinon qu'elles ne sont pas tant ouvertes, d'autant que le vaisseau va en étrecissant. Il y a des vaisseaux de Barbarie, construits exprès pour faire le cours & pirater, qui au lieu de divers membres separez qu'on fait joindre, n'ont dans toute leurs façons de l'avant & de l'arriere, que des *forcats* qui sont posez sur la quille, & qui sont garnis d'argille par le bas. Leur avant & leur arriere sont assez arrondis, si bien que tout l'avant du vaisseau jusques au gros, a deja franchi la lame, lorsque la force de l'eau commence à lui resister. Ces bâtimens portent de grandes voiles & sont bons voiliers.

Forçat. s. m. Galerien, homme condammé aux galeres,

leres, qui tire à la rame par force. Travailler comme un *forçat*. Un pauvre *forçat*.

L'Ambition, l'amour, l'avarice, la haine,
Tiennent comme un forçat *son esprit à la chaine.*

Boil.

De *forciatus*, dont les Italiens ont aussi fait *forzato*, & les Espagnols, *forçado*. Un *forçat* est ainsi appellé à la difference de ceux qui servent volontairement sur les Galeres, appellée pour cette raison *Benevogles*. Men.

On dit en quelques jeux, comme à la Bête, Joüer au *forçat*, quand on s'assujettit à certaines regles qui ne sont pas absolument du jeu, comme quand on est forcé de mettre une carte au dessus de son compagnon pour prendre, ou une triomphe, quand on n'en a pas de plus haute. Joüer au *forçat* est opposé à joüer au plaisant.

FORCE. s. f. Vigueur, santé du corps, pour porter de grands fardeaux, abatre, & renverser ce qui lui resiste. L'homme est dans sa *force* à vingt ou trente ans. Une defaillance de *forces*. Reprendre ses *forces*. Frapper de toute sa *force*, y aller de toute sa *force*. La *force* de Samson consistoit en ses cheveux. Les lutteurs combattoient à *force* de corps. La *force* du corps passoit anciennement pour le plus grand merite, & Homere en parle presque toûjours avec plus d'admiration que de la vertu. Il pese, pour ainsi dire, ses grands hommes au poids des fardeaux qu'ils enlevoient. De la Motte. La *force* nous est donnée pour conserver notre bien, & non pas pour usurper celui d'autrui. Boss. Il faut que la *force* soit conduite par la prudence. Ab. Regn.

Tous les hommes suivant la grossiere nature,
La force *tenoit lieu de droit & d'equité.* Boi.

Ce mot vient de *forcia*, ou *fortia*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires de Charles le Chauve, dans les Loix Ripuaires, dans Marculse & ailleurs. *Fortia* vient de *fortis*.

Force, se dit aussi de la voix, du son qui sort de la bouche de l'homme pour exprimer sa pensée; & signifie, Etenduë. La voix de ce Predicateur n'a pas assez de *force* pour remplir un si grand auditoire.

Menageant de ta voix la force *& l'étenduë,*
Fai que par tout sans peine elle soit entenduë.

Ab. de Villier.

Force, en termes de Peinture. On dit qu'un tableau a beaucoup de *force* & de relief. Fel.

Force, signifie aussi puissance. La *force* de cet Etat consiste non seulement dans la multitude de ses habitans, mais encore dans leur industrie. On dit aussi les *forces* d'un Etat; pour dire, tout ce qui contribuë à rendre un Etat puissant.

Force, se dit aussi des choses inanimées, qui sont solides & capables de resister aux attaques de dehors. Il n'y a point de rempart qui ait la *force* de resister au canon. Un poitrail de charpente a la *force* de soûtenir toute une maison. Les couvertures se soûtiennent sur des jambes de *force*. Cette étoffe durera long-temps, elle a de la *force*, elle resistera bien à l'eau.

Force, en termes de Jurisprudence, signifie, Violence. On distingue le crime de *force publique*, & le crime de *force privée*. Le premier se commet en excitant le peuple à la sedition, & en prenant les armes contre le Souverain. Les Juges Royaux en sont seuls competens. Le second se commet sans armes, & par un homme seul; ou en extorquant une dette par *force*, ou en entrant dans une maison par *force*, &c. Le rapt est une *force privée*.

Force, se dit aussi d'une puissance superieure à laquelle on ne peut resister, & de toute autre violence. Personne n'est garant du fait du Prince; c'est une *force* majeure. Attaquer quelcun à *force* ouverte. Opposer la *force* à la *force*. Il faut ceder à la *force* de la necessité. Bell. Dans la guerre les Loix ne peuvent rien & la seule *force* decide. Boss. Il vaut mieux attirer les hommes à la verité par la douceur que de les y entrainer à *vive force*. Flech. L'Empire que les Romains ont établi par la *force* est peri, & ils regnent encore par la justice de leurs loix. Oe. M. L'Empire Romain mis à l'encan, & celui des Ottomans exposé tous les jours au cordeau, nous marquent par des caracteres bien sanglans l'aveuglement de ceux qui ne font consister l'autorité que dans la *force*. Card. de R.

L'amour pretend par tout naître sans dependance,
Et jamais par la force *on n'entra dans un cœur.*

Mol.

On dit *force* m'est, *force* lui est, &c. pour marquer la necessité absolue & indispensable de faire quelque chose. Il m'est bien *force* de faire de telles choses. *Force* lui fut de se taire. Il est du style familier.

Force, en termes de Grammaire & de quelques autres Arts, se dit de ce qui tient la place, de ce qui a le même effet qu'un autre. En notre Langue, l's entre deux voyelles a la *force* du z, & est souvent mise pour un z, comme dans *horison*, *baptiser*, &c. Un chifre devant un zero a la *force* d'une dizaine.

Force, en termes d'Astrologie, se dit des degrez de dignité qu'une planete a dans l'horoscope. Cette planete a vingt degrez de *force*, c'est-à-dire, vingt degrez de dignité dans l'horoscope. Cette planete a beaucoup de *force* dans cette figure, cette autre n'en a presque pas.

On appelle, maisons de *force*, des maisons où l'on enferme des gens indisciplinables, de mauvaises mœurs, & qu'on veut corriger. On l'enferma dans une maison de *force*. Bicêtre est une maison de *force*. L'Acad.

On dit en termes de Marine, Faire *force* de voiles; pour dire, Se servir de toutes les voiles qu'on peut pour faire diligence. Faire *force* de rames; pour dire, Obliger les forçats à ramer de toutes leurs *forces*. Les bittes font *force*, c'est-à-dire, ont à soûtenir un grand effort. Il ne faut mouiller la grosse ancre, que lorsque le greslin de l'ancre à touër commence à faire *force*, c'est-à-dire, à se roidir.

Force, en termes de Mathematique, signifie, la puissance avec laquelle on éleve des fardeaux au delà de ce qu'on feroit avec les *forces* naturelles. Plusieurs Auteurs ont fait de beaux Traittez des *forces mouvantes* pour accroître & multiplier la *force* du mouvement, entre autres Salomon de Caux, le Pere Pardies, M. Varignon, M. de la Hire, &c. La *force* des moufles, d'une vis, d'un ressort.

Force, signifie encore, Vertu, faculté naturelle de faire quelque chose, pouvoir, énergie, penetration, vigueur. La *force* de l'eau, du courant. Le feu a la *force* de dissoudre tous les corps. Au printemps les arbres sont dans leur *force*. Ce vin est dans sa *force*. On dit la *force* du sang; pour dire, un mouvement secret de la nature, entre les personnes les plus proches. La *force* du sang le fit jetter au milieu des épées pour sauver son fils. Ce mot, cette expression a beaucoup de *force*. L'esprit humain n'a pas assez de *force* pour percer l'avenir. Quand l'esprit commence à perdre sa *force*, il aime à dire ce qui ne coûte rien à penser. St. Ev. Ciceron triomphoit par la *force* & les charmes de son éloquence. Oe. M. Dieu fait sentir aux Fidelles la *force* efficace de sa grace. Port-R. Les genies naturellement les plus élevez tombent quelquefois, quand la *force* de l'esprit vient à s'éteindre. La *force* de la verité lui arrache cet aveu. Boi. La *force* d'une terre, c'est ce qu'elle peut rapporter.

FORCE, se dit en Morale d'une des quatre vertus cardinales, qui consiste en une grandeur d'ame & de courage, pour soûtenir les revers, pour supporter les afflictions; ou une audace sans temerité pour entreprendre de grandes choses. Les especes de *force* sont la magnanimité, la constance, la clemence & la patience. Il faut une grande *force* d'esprit pour pardonner à un homme dont on a reçu un affront sanglant. M. Esp. La valeur n'est pas une *force* vertueuse. Id. Nous n'avons pas assez de *force* pour suivre toute notre raison. Refl. Mor.

On dit aussi, La *force* d'un raisonnement. C'est par la *force* des preuves, & non pas par des coups, des insultes & des violences, que les hommes doivent être instruits de la verité, & convaincus de leurs egaremens. L'Emp. Jul. La *force* de la raison suffit seule pour resister à la *force* du mauvais exemple. M. Esp. Il fait des vers d'une grande *force*. Ce tableau est d'une grande *force*. Cette coûtume a *force* de loi. Cette sentence a *force* de chose jugée.

La Force passoit pour une Divinité chez les Payens. Elle étoit fille de la Justice & sœur de la Temperance. Elle porta d'abord le nom de *Virtus*, vertu, courage.

Forces, au plurier, se dit des armées qu'un Prince peut mettre sur pied. Assembler ses *forces*. Ce Prince est entré dans un tel païs avec toutes ses *forces*. Il a de grandes *forces*. Pompée trainoit après lui toutes les *forces* de l'Orient. Or. M. Les *forces* de terre, les *forces* navales.

Forces, se dit encore au plurier non seulement au propre, mais aussi au figuré, de la vigueur naturelle du corps & de l'esprit, aussi bien que du pouvoir, du credit, de l'autorité. Se fier à ses *forces*. Entreprendre par dessus ses *forces*. Mesurer ses *forces*. Connoitre ses *forces*. La colere prette ses *forces* à l'homme pour l'aider à repousser les injures. M. Esp. Reparer ses *forces*. Sentir affoiblir ses *forces*. Prendre de nouvelles *forces*. L'art dissimule ses *forces* pour parvenir plus sûrement à son but. J. des Sc.

Forces, en termes d'Architecture, se dit des pieces de bois que l'on met sur les tirans, pour porter l'entrait & pour lui servir de jambes. On les nomme aussi *jambes de forces*. Il y en a de petites qu'on appelle *arbalêtrieres*.

Forces, sont aussi des especes de ciseaux composez de deux fers trenchans qui n'ont point de clou au milieu, mais qui sont joints par un demi-cercle qui fait ressort, & qui les approche ou éloigne suivant le besoin. Les Tondeurs de drap se servent de grandes *forces*. On tond les moutons, on fait le crin des chevaux avec des *forces*. Il y a aussi de petites *forces* qu'on met dans les étuis de poche.

Ce mot vient du Latin *forceps*.

Force. A force, A force ouverte, A' force de bras, De force, De vive force, Par force, A toute force. Façons de parler adverbiales qui servent à marquer diverses sortes de violences, selon les differentes choses dont on parle. Ainsi on dit prendre une fille *à force*, pour dire la violer. Prendre une Ville de *force*, pour dire, l'emporter d'assaut. Et prendre un lievre *de force*, pour dire le prendre avec des chiens, après l'avoir couru. On dit *à force ouverte*, de *vive force*, pour dire avec violence, par une violence manifeste. *A' force de bras*, c'est-à-dire, avec le seul secours des bras & des *forces* corporelles. Et *à toute force*, pour dire, par toute sorte de moyens. L'Acad.

Force, sorte d'adjectif indeclinable, qui signifie, Beaucoup; d'une maniere abondante. Il n'a jamais d'usage qu'étant mis immediatement devant le substantif, & il est du stile familier. Il a *force* argent. Il y a *force* gens qui ne sont pas de cet avis. Il y aura *force* blez cette année. Il court *force* fluxions. Dire *force* mal de la Comedie. Mol.

Voir cajoler sa femme & n'en temoigner rien,
Se pratique aujourd'huy par force *gens de bien.* Id.
Je mets aussi sur la Scene
Des trompeurs, des scélérats,
Des tirans & des ingrats,
Mainte imprudente pecore,
Force *sots*, Force *flateurs.* La Font.

A' Force. Sorte d'adv. Il s'est crevé *à force* de boire. On viendra à bout d'un si grand dessein *à force* de travail, de soin, d'argent. Philippe Roi de Macedoine disoit qu'il avoit l'obligation aux Orateurs d'Athenes, de l'avoir corrigé de ses defauts *à force* de les lui reprocher. Abl. Il faut bien prendre garde d'ôter rien de la substance & de l'agrément du discours *à force* de le limer & de le polir. Bouh. *A' force* de se faire admirer on devient insupportable. Le Ch. de M. Une mere degoûte quelquefois sa fille de la vertu *à force* de la prêcher. Fen. Mr. de Saumaise ne pouvoit finir *à force* de citer des passages. Men. Ils ont trompé le Diable *à force* de s'y abandonner. Pasc. *A force* de respects un Amant devient coupable. Or. M. Les plus belles choses à *force* d'être redites ne piquent plus. Mr. de Rohan disoit que Louis XIII. n'étoit jaloux de son autorité qu'à *force* de ne la pas connoître. Card. de R. Le Cardinal Cesy disoit qu'il feroit mourir de colere Alexandre VII. *à force* de lui dire du bien de St. Leon. Id.

Quand on veut soûtenir ceux que le sort accable,
A force *d'être juste on est souvent coupable.*
Corn.

Cy git qui composa maint livre
Et mourut à force *de vivre.*

De Force, sorte d'adverbe qui signifie malgré quelqu'un, malgré la repugnance ou la resistance de quelqu'un, par force, par contrainte.

. . . *Un homme assûrément,*
Ne méponseroit pas de force *impunément.* Mol.

On dit proverbialement, C'est le soleil de Janvier, il n'a ni *force* ni vertu. On dit aussi, C'est la *force* du bois, quand quelque chose se fait par la seule impetuosité de nature. On dit aussi, Tout par amour, & rien par *force*, de ce qu'on fait volontairement.

FORCELE. s. f. Vieux mot. L'estomac, la poitrine. Le lait de chevre ne se cuit pas si bien en la *forcele* que celui de brebis. On a dit aussi *fourcele*.

Le fer li met en la fourcele,
Le cœur li tranche, mort l'abat.

FORCE'MENT. adv. Il faut écrire ce mot avec un accent aigu sur le premier *e*. Par force, par contrainte. Il a fait une telle action, mais c'est *forcément*. Nous douterions de ce mot, s'il n'étoit employé par l'Academie.

FORCENE'. Voyez Forsené.

FORCER. v. act. Emporter quelque chose par effort ou violence. *Forcer* une place, un poste, une armée. *Forcer* la garde. Comme on les pensoit *forcer* dans leur retranchement, on eut quelque desavantage. Ablan.

Forcer, signifie aussi, Violer une femme, une fille, la prendre de *force*, lui ravir son honneur.

Forcer, signifie aussi, Contraindre, violenter. *Forcer* son humeur. *Forcer* son inclination. *Forcer* les consciences. L'intemperance du malade *force* quelquefois le Medecin d'être cruel. Pat. Il faut *forcer* notre esprit, & le porter malgré lui à envisager la verité. Nic. Dieu a enseigné les hommes à le connoître; mais il ne les y

 a point

a point *forcez*. Le P. Thomassin.

Ne mettez plus aussi le col à la torture,
L'Art ne permet jamais de forcer *la nature.*
P. Sanleq.

Que mes larmes, ô Dieu, te forcent d'oublier mes funestes plaisirs. Ab. Tetu. Il se construit aussi avec la particule *à*. Il me *force* à faire des choses que je ne ferois point sans lui. Que ces gens-là parlent de leur Art ou de leurs Ouvrages, ils en parleront toujours avec orgueil, ou s'ils se *forcent* à quelques discours modestes, on appercevra du moins dans leur air ce sentiment de préference injuste pour eux-mêmes. De la Motte.

Pourquoi me forcez-vous *vous-même à vous trahir.*
Rac.

On dit aussi, *Forcer* un cerf, un lievre, les prendre à la course & à force de chiens, sans les vouloir tirer, quand on le peut faire. On dit encore, *Forcer* un cheval; pour dire, l'outrer, le pousser au delà de ses forces.

On dit se *forcer*; pour dire, faire quelque chose avec trop de force & de vehemence. Ne vous *forcez* point, vous vous ferez mal. Ne vous *forcez* pas tant.

Forcer, suivi d'un genitif, marque l'excès, la grande quantité de la chose exprimée par ce mot au genitif. En été pour faire promptement glacer des eaux, il faut *forcer* de sel, c'est-à-dire, en mettre en grande quantité. Tr.

On dit sur la mer, *Forcer* de voiles, *forcer* de rames; pour dire, Faire tout l'effort qu'on peut avec les voiles & les rames, faire servir le plus de voiles, le plus de rames qu'il est possible, pour aller plus vîte. On dit aussi, que le vent *force*; pour dire, qu'il est contraire, & oblige à relâcher; ou qu'il devient violent. On dit cela nous ôte la *force* d'un hunier ou d'un perroquet, lorsque l'on traine quelque chose après le vaisseau, ou qu'il arrive quelque accident, comme de mauvais arrimage, ou de plusieurs gens qui se promenent sur les ponts, & que cela empeche l'aire du vaisseau, & le retarde d'autant de chemin qu'un hunier, ou un perroquet le pourroit faire avancer.

Forcer, signifie aussi rompre avec violence. *Forcer* les prisons, *forcer* un coffre, *forcer* une porte. *Forcer* une clef ou une ferrure, se dit quand on en rompt les gardes, ou qu'on fausse la clef: & on dit la même chose des instrumens. Vous *forcerez* ce compas, ces ciseaux.

Forcer un coup, se dit à la paume; pour dire, le pousser de toute sa force.

Forcer, se dit aussi en termes d'escrime. Les jeunes Academiciens *forcent* toûjours le fer, parcequ'ils s'attendent qu'on viendra à la parade. Le beau jeu est d'engager adroitement l'épée sans la *forcer*.

Forcer, se dit en divers Jeux. En termes de jeu d'Ombre, *forcer*, c'est obliger de joüer sans prendre. A l'Imperiale on dit qu'on est obligé de *forcer*; c'est-à-dire, de mettre les cartes superieures quand on en a; on y est aussi obligé à la Bête, quand on jouë au forçat.

Forcer, se dit figurément. *Forcer* son esprit, c'est lui faire faire un trop grand effort pour lui faire trouver des pensées qui ne sont pas naturelles. *Forcer* son stile, son genie; c'est y donner un air, un tour gêné & contraint. Il a prodigué des tresors pour embellir ses maisons, & *forcé* la nature & les élemens, pour orner sa solitude. Fl. *Forcer* un passage, c'est lui donner un autre sens que celui de l'Auteur. Ceux qui gouvernent ne peuvent prevoir le cours que prendra l'avenir, loin qu'ils le puissent *forcer*. Boss.

Hâtez-vous; que le corps, l'esprit & le courage,
Forcent *les loix du tems, & les regles de l'âge.* Scud.

Forcé, ée, part. pass. & adj. Il y a une des Comedies de Moliere, qui s'appelle le Mariage *forcé*, c'est-à-dire, fait par force, par contrainte. On appelle un genie *forcé*, un genie qui n'est pas naturel, mais guindé, affecté, ou contraint. Voix *forcée*, une voix poussée avec excès, avec un trop grand effort: un raisonnement *forcé*, une comparaison *forcée*, lorsqu'on les fait venir de loin, qu'on les tire par les cheveux. Poësie *forcée*. Ablan. Vers *forcez*. Boil. Combien faut-il essuyer de rebuts à la Cour, & combien faut-il rendre de respects *forcez*? De Vill. Le discours *forcé* de Seneque me communique une espece de contrainte. St. Ev. On est revenu du galimatias & du stile *forcé*. Men. Ce Courtisan n'a qu'un ris *forcé* & des caresses contrefaites. La Br.

Ne m'importune plus de tes raisons forcées. Rac.

Il suffit d'être mari & femme pour n'avoir plus l'un pour l'autre que des complaisances *forcées*, & à contrecœur. Bell. M... abuse de l'Ecriture à laquelle il donne des sens *forcez* pour appuyer ses rêveries. J. des Sc. Les conversions *forcées* sont un état pire que celui de l'erreur. Oe. M. Une sincere intention quoiqu'inutile paye mieux un bienfait, qu'une reconnoissance *forcée*. Du Four.

Je hais ces vains Auteurs, dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux, toûjours froide & glacée.
Boi.

En termes de Peinture, on dit *forcé*, en parlant d'une figure, quand l'attitude en paroît contrainte.

En termes de Marine, on dit un tems *forcé*, un vent *forcé*; pour dire, un mauvais tems, lorsque la mer est grosse & agitée, le vent violent & contraire. Nous fumes fort heureux de ne pas trouver les terres embrumées, & un vent d'Oüest *forcé*. Frezier.

Forcé, se dit dans les Jeux. Au jeu d'Ombre joüer spadille *forcé*, se dit lorsqu'on est obligé de faire joüer toutes les fois qu'on a Spadille. Codille *forcé*, se dit lorsqu'on est obligé de gagner codille, sans quoi l'ombre gagneroit.

FORCERET. f. m. Vieux mot, diminutif de *Forcier*. Petit coffre. Dans l'Inventaire des biens du Duc de Bretagne Jean II. il y a un *forceret* couvert de soye, ou menuës pieces de reliques. Hist. de Bret.

FORCETTES. f. f. plur. Petits ciseaux, petites forces. Voyez Forces.

FORCHETTE. f. f. Terme de Marine. Fourche à deux fourchons, qui sert à désarborer. La *forchette* est de fer. Il y a aussi des *forchettes* de pierrier, qui sont de petits instrumens à trois branches, dont il y en a une pointuë, & les deux autres plattes, arrondies & percées d'un trou.

FORCIER. f. m. Vieux mot. Coffre, cassette.

FORCLORRE. v. act. Empêcher l'entrée, fermer l'entrée, exclurre. Ce mot n'est plus en usage dans le sens propre & general. C'est uniquement un terme de Palais qui ne se dit plus qu'à l'infinitif *forclorre*, & au participe *forclos*. Sommer une partie d'écrire, de produire, ou de contredire dans un certain temps, à faute de quoy on lui declare qu'elle n'y sera plus reçuë, qu'on jugera le procès. Un procès ne peut être en état, sans *forclorre* les parties de produire & de contredire, de fournir des griefs ou des reponses. On dit aussi, *Forclorre* de faire enquête & autres procedures ordonnées par le Juge.

Forclos, ose. adj. Il ne se dit guere qu'au masculin. Exclus; qui est en demeure de produire, ou de contredire, ou de faire les autres procedures ordonnées par le Juge. L'Ordonnance veut qu'on produise dans la hui-

huitaine, autrement *forclos*. Il a été *forclos* de faire l'enquête qui lui avoit été permise. Elle fut declarée *forclose*. L'ACAD. On dit, Il y a forclusion contre Madame, & non pas Madame est *forclose*. RICH.

Ce mot de *forclos* vient du Latin, *foro exclusus*.

FORCLUSION. s. f. Procedure de Justice, ou Requête sur laquelle on ordonne de faire commandement à une partie de produire, d'écrire, contredire, faire enquête, ou autres semblables actes. *Forclusion* sauf trois jours. *Forclusion* pure & simple. Ce procès est en état par *forclusion*, a été jugé par *forclusion*. Autrefois en refondant cent livres, on revenoit contre tous les arrêts donnez au Conseil par *forclusion*. La difference qu'il y a entre défaut & *forclusion*, consiste en ce que le defaut contre le defendeur, & le congé contre le demandeur, ne s'obtiennent qu'avant contestation en cause, & que la *forclusion* s'acquiert après, contre l'un ou l'autre des détaillans indistinctement. Par l'Ord. de 1670. tous commandemens ou *forclusions* de produire & contredire, ont été abrogez en matiere criminelle.

FORCOIER. v. neut. Vieux mot, Exercer sa force, s'efforcer.

FORCOMMAND. s. m. Terme de Coûtumes. Ordonnance, mandement d'un Juge pour débouter quelqu'un de sa possession en cas & en matiere de revendication.

FORCOMMANDER. v. act. Terme de Coûtumes. Faire une Ordonnance appellée forcommand.

FORCONSEILLER. v. act. Vieux mot. Mal conseiller.

FORDICIDES, ou FORDICALES. s. m. Nom d'une fête des anciens Romains. Elle se celebroit le 15. d'Avril par toutes les Curies. Elle s'appelloit *Fordicides* du mot Latin *forda*, une vache pleine, & de *cado*, j'immole, parcequ'on immoloit ce jour là des vaches pleines à la Terre. C'est Numa, qui dans le temps d'une sterilité commune aux Campagnes & aux bestiaux, institua les *Fordicides*.

FORE. Voyez FOR.

FORER. v. act. Terme de Serrurier. Percer, faire un trou qui le plus souvent ne perce pas de part en part. *Forer* une clef, un canon de mousquet, de fusil, un gros canon. On *fore* avec le tour, & avec des moulins, & autres machines. *Forer* des tuyaux d'aune pour conduire des eaux.

Ce mot vient du Latin *forare*, signifiant *percer*.

FORÉ, ÉE. adj. Cette clef n'a pas été *forée* assez avant.

FORER. v. act. Vieux mot. Fourrager. On disoit aussi *fourrer*, & on disoit aller *forer*; pour dire, aller à la petite guerre. Quand les marecheaux furent venus de *forer*, si s'en allerent aiser. CHRON. DE FLANDRES.

En ce dernier sens il pouvoit venir du Latin *furari*, derober.

FOREST, ou FORET. s. f. Prononcez longue la derniere syllabe de ce mot. Grande étenduë de terre couverte de bois de haute fûtaye. La *forêt* Hercinie contenoit autrefois une grande partie de l'Europe. La *forêt* d'Orleans est presque toute reduitte en taillis. La terre n'étoit au commencement qu'une *forêt* immense. BOSS.

Les Anciens reveroient les *forêts*, parcequ'ils s'imaginoient que leurs Dieux habitoient quelquefois dans le fond des *forêts* les plus épaisses, & les plus ombrageuses. LE BRET. On bâtissoit autrefois des temples dans les plus sombres *forêts*, parceque l'ombrage & le silence qui y regnent, inspirent des sentimens extraordinaires de devotion, & font rentrer les hommes en eux-mêmes. ID. Les Druides faisoient leur sejour dans la solitude des *forêts*, & y faisoient leurs sacrifices. ID.

... Du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rassembla les humains dans les forêts épars. BOI.

Ce mot vient de *foresta*, qui se trouve dans les Capitulaires, qui est derivé de l'Allemand *forst*, signifiant la même chose, & qui nous a été amené par les Normands. Spelmannus dit qu'il vient du Latin *foris restat*, parceque les *forêts* sont hors les villes. Du Moulin appelle en Latin les Maîtres des Eaux & *Forêts*, *Magistri aquarum & forestarum*; & quand il en parle en François, il les nomme, *Maîtres des Eaux & des Selves*. Les *forêts* sont des lieux où les bêtes sauvages ne sont point enfermées; & ainsi ce mot est opposé à *parc*, qui est un lieu clos où elles sont retenuës: desorte que quelques-uns, comme Okam, ont crû qu'on a dit *foresta*, *à feris, quasi feresta*, *quod sit tuta ferarum statio*.

MAISTRE DES EAUX ET FORESTS, est l'Officier qui a soin de conserver les *forêts* du Roi & des Communautez, de les visiter, & d'en ordonner les couppes dans les temps & selon les ordres prescrits par les Ordonnances des Eaux & *Forêts*. Le Grand Maître des Eaux & *Forêts*, est celui qui a plusieurs Provinces sous sa Jurisdiction. Le Maître particulier, est celui dont le ressort est enfermé en une Province particuliere. Il y a à Paris une generale reformation des Eaux & *Forêts*, qu'on appelle autrement *la Table de marbre*, où se jugent les appellations de toutes les maîtrises particulieres.

Sous les deux premieres Races des Rois de France, la France étoit si remplie de bois & de *forêts*, qu'ils n'en faisoient prendre soin que par rapport à la chasse. Ils avoient établi pour cela des Gardes ou *Forêtiers* qui n'étoient chargez que de la garde des bêtes & des garennes, & n'avoient aucune jurisdiction. Ils rendoient compte de leurs Charges aux Grands Veneurs, ou aux Commissaires generaux que les Rois envoyoient tous les ans dans les Provinces. Ce fut sous Philippe Auguste qu'on commença à conserver les bois & les *forêts*. L'on continua sous Philippe III. Charles V. & Charles VI. qui firent des Ordonnances pour la conservation des bois & *forêts* de leur domaine, & établirent des *Maîtres des Eaux & Forêts* & autres Officiers pour les faire executer. Sous François I. les *forêts* furent conservées avec plus de soin que jamais. Depuis Etienne Bien faite, qui étoit Maître des *Eaux & Forêts* en 1294. jusqu'au regne de Henri III. cette charge a été unique & toûjours remplie par des personnes des maisons les plus distinguées, comme de Montmorenci, de Chatillon, d'Harcourt, d'Estouteville, de Levi, d'Alegre, &c. Henri III. par son Edit de l'an 1575. la supprima & créa six Conseillers, Grands *Maîtres Enquêteurs, & Generaux Reformateurs des Eaux & Forêts*. Il y a eu depuis plusieurs augmentations & suppressions d'Offices faites en differens tems. Aujourd'hui les *Eaux & Forêts* du Royaume sont distribuées en 17. grandes maîtrises, dans chacune desquelles il y a des grands *Maîtres anciens, alternatifs & triennaux*, qui ont été créez par Edits de 1689. 1703. & 1706.

La Jurisdiction des *Eaux & Forêts* établie à la *Table de marbre* du Palais à Paris, est fort ancienne & d'une grande étenduë. Elle a été instituée pour connoître des abus & malversations qui se commettent dans les bois du Roi & dans ceux des particuliers: comme aussi de toutes les entreprises faites dans les bois, garennes, rivieres, isles, islots, moulins, pêches, chasses, droits de grutie, &c., tant au civil qu'au criminel, entre toutes personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient. Son ressort s'étend plus loin que celui du Parlement de Paris; car outre les appellations des Maî-

Maîtrises & des Jurisdictions particulieres pour le fait des *Eaux & Forêts*, qui sont dans l'étendue du ressort du Parlement de Paris, elle reçoit encore celles des autres Parlemens, où il n'y a point de Table de marbre, comme de Grenoble, Bourdeaux, Dijon, Aix, Pau & Metz. Elle a aussi droit de prevention sur les Officiers des *Eaux & Forêts* des autres Parlemens. Les Ducs & Pairs y procedent par privilege à toutes autres Chambres des *Eaux & Forêts* des autres Parlemens, quoique les choses qui sont en litige soient situées dans leur étenduë, nonobstant leur droit de *Committimus*, ou autres privileges. DESCR. DE LA FR. ETAT DE LA FRANCE.

FOREST, se disoit autrefois du droit qu'avoit le Seigneur d'empêcher de coupper du bois dans ses terres, ni de pêcher dans ses eaux: & il y a de vieux titres qui portent concession de *forêts*, c'est-à-dire, la permission d'abattre du bois, ou de pêcher. De là vient qu'on n'a fait qu'une seule Jurisdiction des eaux & *forêts*, parcequ'autrefois le mot de *forêt* portoit aussi bien le droit d'exclusion de pêcher dans la riviere, que de chasser ou de coupper des bois. Car en vieux François le mot de *forêt* signifioit aussi bien les eaux que les bois. On a donné à l'Abbaye Saint Germain Desprez la *forêt* d'eau depuis le pont de Paris jusqu'au Ru de Sevre, qu'on a depuis appellé *Seure*, & la *forêt* des poissons de la riviere. Du Cange dit qu'on a appellé *foreste* & *forestia* ou *forest* d'eau, un vivier où on garde du poisson.

GARDE-FOREST. s. m. Petit Officier ou Sergent commis à la garde des *forêts*.

FOREST, se dit aussi de la multitude de charpente qui compose le comble des Eglises, ou autres grands édifices. La *forêt* de la grande Eglise de *Chartres* est toute de bois de châtaignier, il ne s'y trouve jamais d'araignées.

On appelle figurément *forêt*, un couppe-gorge, un lieu où l'on fait des violences, des exactions. Avant qu'on eût établi la police à Paris, c'étoit une vraye *forêt*, on y assommoit le monde impunément. Ces chicaneurs volent si impunément, qu'il semble qu'on soit dans une *forêt*. Cette ville est une *forêt* de brigands.

FORESTAGE. s. m. Vieux mot. Droit des Forestiers. En Bretagne l'Office de Forestier étoit possédé par des Gentilshommes distinguez, qui pour leur *forestage* fournissoient au Seigneur, quand il tenoit sa Cour pleniere, des tasses & des écuelles. LOBINEAU.

FORESTIER, ou FORETIER. s. m. *L's* se prononce. L'ACAD. Certain Officier qui avoit autrefois Jurisdicton dans les forêts. Dans plusieurs Coûtumes il se dit d'un Sergent qui a la garde des bois & forêts, & y peut faire prise de betail, ou de gages, & les deferer en Justice. C'est ce qu'on nomme aussi *Gruyer*.

Du Latin, *forestarius*

Les François ayant subjugué les Gaules, leurs Princes reduisirent la Flandre à quelque sorte de gouvernement, & donnerent la qualité de *Forêtier* avec une partie de la Flandre à leurs plus braves Capitaines. Cette qualité de Seigneur *Forêtier* dura jusqu'à Charle-Magne, ou selon d'autres jusqu'à Charles le Chauve, auquel temps la Flandre étant érigée en Comté, on changea le titre de *Forêtier* en celui de Comte. CHEV. TEMPLE. Voyez Pasquier dans ses Recherches L. II. C. 14. & du Tillet dans son Recueil suivi & cité par Pasquier. Les droits des *Forêtiers* étoient en grand nombre. On les appelle dans les Titres l'herbage, le pâturage, le bois mort, le cocage, le septimage, & le fanage, à quoi sans doute il faut ajoûter le pasnage. HIST. DE BRET.

Il est aussi adjectif. On appelle les villes *Forêtieres*, quatre villes de l'Empire d'Allemagne, qui appartiennent à la maison d'Autriche, & qui sont sur le Rhin; sçavoir Rhinfeld, Valdshut, Sekinghen, & Lauffembourg entre Constance & Bâle, dans le voisinage de la Forêt-noire.

FORESTIER, signifie aussi quelquefois, un étranger, mais il n'est plus guere en usage en cette signification. Les Capucins & quelques autres Religieux se servent de ce mot pour marquer ceux qui sont d'une maison, & qui vont loger dans une autre en passant.

FORET. s. m. Outil de fer pointu en forme de vis qui sert à percer des tonneaux. Il y a des *forets* tout ronds qu'on appelle autrement *gibelettes*. Il y en a d'autres qui sont plats & aigus & en forme de ciseau, qui servent à forer les mousquets & les canons. On dit, Donner un coup de *foret* à une piece de vin; pour dire, en tirer pour en faire essay.

De *foratum*, pour *foratorium*, comme *soufflet* de *sufflatum*, pour *sufflatorium*. MEN. Ou de *foraculum*, formé du verbe *forare*, percer.

FORET, est aussi un terme d'Horloger. C'est un instrument d'acier assez menu, quarré & de la longueur d'un demi-pied ou environ. Cet instrument a par un bout une sorte de pointe, & par l'autre une petite poulie de leton, qui sert à mettre la corde pour tourner le *foret*.

FOREURE. s. f. Voyez FORURE.

FORFAIRE. v. n. Pécher, manquer à son devoir. Il ne se dit qu'en parlant de certains crimes; comme d'un Magistrat, quand il prevarique; d'un vassal, quand il fait quelque chose contre ce qu'il doit à son Seigneur; ou d'une fille, quand elle n'a pas conservé son honneur. Si un Juge vient à *forfaire* &c. Ce vassal a *forfait* contre son Seigneur. Si ma fille avoit *forfait* à son honneur, je l'étranglerois de mes propres mains. MOL. C'est une vieille maxime, que femme qui *forfait* en son honneur perd son douaire.

Ce mot vient du mechant Latin *forisfacere*, qui selon Isidore signifie, Nuire, offenser, ou *facere contra rationem*; de même que *forfait*, de *forisfactum*, comme les Italiens de *forisfaciente* ont fait *forfante*. MENAGE. Mais Borel pretend qu'il vient d'*user de force* & *de violence*.

FORFAIRE, v. act. Terme de pratique, Confisquer. *Forfaire* son fief, se dit quand il tombe en commise. *Forfaire* le doüaire, corps & avoir, ou autre chose; pour dire, les perdre pour quelque crime ou faute commise. On trouve aussi dans les Coûtumes, *Forfaire* l'amende; pour dire, l'encourir. Voyez Du Cange. *Forfaire* sa marchandise. C'est en meriter la confiscation, donner sujet de la confisquer, comme font ceux qui veulent frauder les droits du Souverain.

FORFAIT. s. m. Se dit des crimes en general. Ce scelerat a été pris, & a été puni de tous ses noirs *forfaits*. Il fut touché de l'énormité de leurs *forfaits*. VAUG. Il est plus en usage dans la Poësie.

Mais le Ciel nous demande une vertu si pure,
Que l'ombre du forfait *est pour nous une injure.*
CORN.

Et de tes noirs forfaits *la peinture étenduë,*
Ne laisse plus flotter ma haine suspenduë. ID.
Du plus grand des forfaits *je la croyois coupable.*
MOL.

Ne regarde point mes forfaits,
Regarde ta bonté qui ne tarit jamais. GOD.

FORFAIT. Un traitté, une vente de plusieurs droits & recouvremens qu'on fait à quelcun moyennant un prix certain: & de là est venu cette sorte d'averbe *à forfait*. C'est un trafic, un marché,

par

par lequel un homme s'oblige de faire une chose pour un certain prix, à perte ou à gain. Ce Traittant a pris les droits des francs-fiefs *à forfait*. Ce bâtiment a été entrepris *à forfait*; à la charge de rendre les clefs à la main.

En ce sens il vient de *feur*, vieux mot François, qui signifioit, *prix & taxe des denrées*.

On appelle *fait-fort*, le prix de la ferme des monnoyes que le maître doit donner au Roi, lorsque le Fermier *se fait-fort* de fabriquer une certaine quantité de marcs pendant chacune année de son bail, moyennant certain droit de Seigneuriage, & s'il en faisoit fabriquer davantage, il payoit le même droit par marc, à quelque quantité que le nombre des marcs fabriquez pût monter, dont il rendoit compte. Et en cela il differe du *forfait*, où il n'est pas obligé de compter, mais seulement de payer le prix de son adjudication.

FORFAITURE. s. f. Terme de pratique. Espèce de crime commis par un vassal contre son Seigneur, ou par un Officier contre le devoir de sa charge. La *forfaiture* est aussi la privation de l'Office par sentence du Juge, pour une faute de celui qui en est revêtu. La *forfaiture* est la même chose à l'égard des charges, que le devolut à l'égard des Benefices. LOYSEAU. Un fief est vacant par la *forfaiture*, ou rebellion du vassal. Un Officier est destituable pour concussion, ou pour *forfaiture*.

FORFANTE. s. m. Terme injurieux emprunté de l'Italien *forfante*, qui signifie, *maraut, coquin, fourbe, scelerat*. Il y a un titre de Droit que les Italiens appellent, *di tre forfanti*; *nautæ, caupones, stabularii*. Les Mariniers, Cabarettiers & les Hôteliers sont de grands *forfantes*. On le prend ordinairement en François pour fanfaron, hableur, charlatan.

FORFANTERIE. s. m. Action de forfante. Les Comediens Italiens font mille *forfanteries* sur le theâtre. Decouvrir les *forfanteries* de la Medecine. MOL. Que d'affectation & de *forfanterie*! ID.

FORGAGE, ou FORGAS. s. m. Terme de Coûtumes. Droit de racheter un gage, reprise d'un gage. Le tems du *forgas* est le tems pendant lequel on peut reprendre son gage. En Normandie un homme dont on a saisi & vendu les meubles, peut à droit de *forgage* les retirer dans la huitaine.

Ce mot vient de *forcapia*, qui vient de *foris capere*, & qui dans les Capitulaires de Charlemagne se prend pour des Serviteurs fugitifs & repris par leurs maîtres sans que ceux chez qui ils se sont refugiez s'y puissent opposer. HUET. Menage le derive de *foris Vadium*. Voyez GAGE.

FORGAGEMENT. s. m. C'est la même chose que *forgage*.

FORGAGER. Ce mot se trouve dans Pomey. Il signifie, Racheter un gage. On y trouve aussi *forgas* & *forgagement*, pour, Rachat de gage.

FORGAGNER, ou FOURGAGNER. v. act. Vieux terme de Coûtumes. Prendre, confisquer. *Forgagner* un heritage par faute de rente non opposée.

FORGE. s. f. Grand bâtiment, consistant en moulins, fourneaux, angars, que l'on a coûtume d'élever près d'une forêt ou d'une riviere, pour y fondre le fer qui sort des mines, le reduire en gueuse. C'est un grand revenu qu'une *forge*, quand elle est bien entretenuë. Le feu de ces *forges* ne se fait qu'avec du charbon.

Il vient plutôt de *fabrica* & de *fabricare*. *Forges* Bourg de Normandie, renommé par ses eaux minerales où l'on va prendre ces eaux, est ainsi appellé de *fabricia*. C'est comme ce lieu est appellé dans les anciens Titres Latins. MEN. Du Cange derive ce mot de *forgia*, mot de la basse Latinité.

FORGE, signifie aussi, le petit fourneau où tous les ouvriers qui travaillent avec le feu, font chauffer leur fer, pour le mettre en œuvre. La *forge* d'un Serrurier. On le dit aussi des autres metaux. La *forge* d'un Orfevre, d'un Fondeur. Il se dit encore du lieu où ces mêmes ouvriers forgent le fer. La concession de bâtir le Pont au Change de Paris a été accordée pour six-vingts *forges* d'Orfevres.

On le dit particulierement des Marechaux. Il faut mener ce cheval à la *forge* pour le faire ferrer.

FORGER. v. act. Battre le fer sur l'enclume après l'avoir fait chauffer & rougir, pour le travailler & reduire en telle forme qu'on veut. Les arcs de carrosse *forgez* à froid sont les meilleurs. Les Poëtes disent que Vulcain *forgea* les armes d'Achille & d'Enée. On dit aussi, *Forger* de la vaisselle d'étain ou d'argent.

Le Dieu qui forge *le tonnerre*
Sensible à votre ardeur, met ses soins les plus doux,
A preparer pour vous
Les foudres de la guerre, P. DU CERC.

FORGER, v. neut. Terme de Manege. On dit d'un cheval, qu'il *forge*; pour dire, qu'il avance trop les pieds de derriere; ce qui est cause qu'il porte leur pince contre l'éponge des fers des pieds de devant. Cela vient de ce qu'il a les reins foibles, ou de ce qu'on le laisse trop aller sur les épaules.

FORGER, figurément, signifie, Inventer, imaginer, controuver, supposer. Il a *forgé* cela dans sa tête. *Forger* une bourde, un mensonge, une calomnie. Le soldat oisif *forge* des nouvelles. VAUG.

On dit, Se *forger* des chimeres; pour dire, S'imaginer des choses sans fondement, avoir des visions creuses, faire des desseins imaginaires, avoir des terreurs paniques.

On dit aussi, *se forger* des monstres pour les combattre; pour dire, se former des difficultez soit par foiblesse d'esprit, soit à dessein & pour faire paroître son esprit en les surmontant.

On dit prov. A force de *forger* on devient forgeron; pour dire, qu'à force de faire un metier on l'apprend.

FORGÉ, ÉE. part. & adj.

FORGERON. s. f. Qui travaille aux forges & qui bat le fer sur l'enclume. On dit poëtiquement, que les Cyclopes étoient les *forgerons* de Vulcain.

FORGEUR. s. m. Ouvrier qui forge le fer, ou l'étain, ou l'argent, pour en faire de petits ouvrages; comme épées, ciseaux, rasoirs, vaisselle, &c.

On dit aussi figurément, un *forgeur* de nouvelles, de bourdes, de calomnies, en parlant de celui qui les invente par plaisir, ou par mechanceté.

FORGIERRE. s. m. Vieux mot. Forgeron. On a dit de même Ingenierre & Recettierre pour Ingenieur & Receleur.

FORHUER. v. act. Terme de Venerie. Appeller les chiens à la chasse, leur donner quelque signal. *Forhuer* du cor, du cornet, du huchet, de la bouche. C'est le devoir du picqueur de crier, hucher & *forhuer* en mots longs, & sons du cor.

FORHUS. s. m. Cri ou son du cor qu'on fait pour appeller les chiens. Le premier, le second *forhus* ou appel de chiens. On a fait le *forhus* en un tel endroit.

On appelle aussi le *forhus*, le lieu où se fait ce cri & appel des chiens.

FORHUS, se dit aussi d'une partie de la proye ou des intestins du cerf portez au bout d'un bâton par un valet, qui s'écarte de la curée pour obliger les chiens à le suivre & à obeïr. On fait la curée du *forhus*, qui est la carcasse; les dedans sont encore pour la curée. Salnove écrit *forhu* sans *s*.

FORICULE, ou FORCULE. s. m. Nom pro-

propre d'un Dieu des anciens Romains. Les Romains avoient trois Divinitez pour la garde de leurs portes; FORICULE qui presidoit aux batans des portes; *Cardea*, qui avoit soin des gonds, & *Limentin* qui avoit soin du seuil de la porte. Un portier seul, tout homme qu'il est, suffit à la garde de la porte, & il y falloit trois Dieux, un seul y eût été trop empêché. ST. AUGUSTIN *de la Cité de Dieu*. L. IV. C. 8.

FORIERE. f. f. Vieux mot. Terre destinée à la pâture des animaux.

Ce mot vient de *fodrum*, ou *fodrium*, qui veut dire fourrage.

FORJET, ou FORJETTURE. Terme d'Architecture. Saillie hors d'alignement. POMEY.

FORJETTER. v. n. Terme d'Architecture, qui se dit des bâtimens qui se jettent en dehors, en saillie, & hors l'alignement. Les Voyers ont inspection sur toutes les constructions qui se *forjettent* en dehors, & sur les voyes publiques.

FORJUGER. v. act. Terme de Coûtumes, qui signifie quelquefois, deguerpir, & quelquefois, adjuger. Il y en a qui disent que *forjuger* s'est dit pour juger à tort, comme *forfaire* signifie faire mal.

FORJUGÉ, ÉE. part. & adj. Dans l'histoire de Guines, des terres *forjugées* sont des terres confisquées. Une vieille Chronique dit, fut *forjugée* au Roi d'Angleterre toute la Gascogne.

FORJUR. f. m. Terme de Coûtumes. Action, formalité par laquelle les parens excusent & defendent en justice ceux qui après avoir commis un meurtre, ou y avoir assisté, se sont retirez en lieu de sureté.

FORJUREMENT. f. m. Terme de Coûtumes. Abandon du païs, retraite hors de son païs.

FORJURER. v. act. Vieux terme de Coûtumes, Delaisser & abandonner le païs. On a dit aussi, *Forjurer* son heritage; pour dire, le vendre & aliener. En Normandie on disoit *forjurer*, ou *forjuger*, quand on condamnoit un absent ou contumax.

FORLANCER. v. act. Terme de Chasse. Faire sortir une bête de son gite. Le lievre demeure ferme & rasé dans son gite, & ne se *forlance* point, s'il n'est bien quêté.

FORLANE. Terme de Musique & de Danse. La *Forlane* de l'Europe galante. Dancer la *forlane*.

FORLIGNER. v. n. Degenerer, ne pas suivre la vertu & les bons exemples de ses ancêtres, de ceux dont on est issu; faire quelque chose indigne de leur race. La Noblesse de cette maison est fort pure, il n'y en a pas un qui ait *forligné*. Je l'étranglerois de mes mains, s'il falloit qu'elle *forlignât*. MOL. On le dit particulierement de ceux qui se sont mesalliez. Il vieillit. L'ACAD. Dans le stile familier & par plaisanterie, on dit, d'une fille qui a forfait à son honneur, qu'elle a *forligné*.

De *forlineare*, c'est-à-dire, sortir hors de la ligne, degenerer. MEN. On trouve *forliner* au lieu de *forligner*.

FORLONGER, ou se FORLONGER. v. neut. p. Terme de Chasse, qui se dit avec le pronom personnel, du cerf qui tire de longue, & qui mene bien loin la chasse & les Chasseurs, ou qui s'éloigne fort des chiens. On dit aussi, qu'un chien chasse de *forlonge*, qu'il va de *forlonge*; pour dire, qu'il chasse de loin, qu'il sent de loin.

Il se dit aussi fig. de toutes les affaires qui se tirent en longueur. Voilà une affaire qui se *forlonge*. L'ACAD.

Ce mot vient de *fort* & de *loin*.

FORMALISER. v. neutre, qui ne se dit qu'avec le pronom possessif. Se scandaliser, se facher, se choquer, s'offenser. Ce parent s'est *formalisé* de ce qu'on ne l'a pas traitté avec assez de ceremonie. Je lui ai parlé franchement, il ne s'en est point *formalisé*. Elle s'est extremement *formalisée* de la liberté qu'il a prise.

Votre chagrin de tout se formalise. VOIT.

FORMALISTE. adj. m. & fem. Celuy qui s'attache exactement aux formes, aux formalitez, & qui n'en veut point demordre. Ce n'est pas être bon Juge, que d'être si *formaliste*.

FORMALISTE, se dit aussi d'un homme ceremonieux, façonnier, vetilleux dans les moindres choses qui regardent les devoirs de la vie civile, qui veut qu'on ait pour lui de grands égards, & avec qui on ne peut vivre franchement & en liberté. On ne peut vivre avec lui, il est trop *formaliste*. Il y a des personnes si *formalistes*, qu'elles croyent qu'on leur manque de respect, quand on ne leur rend pas tous les devoirs qu'elles exigent. BELL. Il y a une certaine civilité *formaliste* & façonniere, qui est à charge par des regles & par des mines ridicules. ST. EV. Si les gens *formalistes* sentoient combien ils sont incommodes, peut-être s'appliqueroient-ils à se corriger d'un vice qui gêne tout le monde. BELL.

En ce sens il s'employe aussi subst. C'est un *formaliste*. C'est un grand *formaliste*, s'il va vous voir, ne manquez pas de le reconduire.

FORMALITÉ. f. f. Formule de droit, regle prescrite pour faire des procedures judiciaires. Dans les contrats de Droit étroit on doit garder exactement toutes les *formalitez*. L'obmission de la moindre *formalité* ruine une action en retrait lignager. Toutes les *formalitez* de Justice ont été observées. Les *formalitez* detruisent les materialitez: raillerie morale de Rabelais.

FORMALITÉ, se dit aussi d'un certain ordre, de certaines bienseances, de certaines ceremonies qu'on observe dans la vie civile, dans les negociations, &c. Il y a des gens qui veulent qu'on garde avec eux toutes les *formalitez*, & jusqu'aux moindres ceremonies. Si vous êtes trop circonspect sur les *formalitez*, on vous fuira comme un misantrope. BELL. Ceux qui sçavent bien user de l'empire, negligent les *formalitez*. AB. DE ST. R. Vous voyez des gens passer leur vie en *formalitez* & en bienseances; ils ne vous pardonnent pas une ceremonie. ST. EV. Ce composé de *formalitez*, de bienseances & de circonspections, peut bien former un pedant politique; mais non pas un parfait Ambassadeur, qui doit être galant homme. WICQ. L'amour des Heros doit être detaché de ces scrupuleuses *formalitez*, qui en arrêtent les nobles transports & les emportemens agreables. G. G.

FORMALITÉ, est aussi un terme de Scholastique, sur tout parmi les Scotistes, qui opposent leurs *formalitez* aux *virtualitez* des Thomistes. Les Scotistes disent que les degrez métaphysiques dans l'homme sont autant de *formalitez*; qu'ils sont distinguez formellement; ils disent la même chose des attributs de Dieu.

FORMARIAGE. f. m. Terme de Jurisprudence Coûtumiere. On le dit de la celebration d'un mariage fait contre la Coûtume, & au prejudice du droit des Seigneurs. Par les Coûtumes de Bourgogne & de Meaux, de Vitry, de Troyes, de Chaumont, les gens de serve condition ou de main-morte ne se peuvent marier à femmes franches, ni hors la Justice du Seigneur sans permission, & doivent l'amende de *formariage* ou un certain droit qui porte le même nom. En quelques lieux on dit *Feurmariage* & *mesmariage*.

FORMAT. f. m. Terme de Librairie, qui signifie la grandeur d'un volume. *Format* in folio. *Format* Octavo, &c. L'in Quarto est le *format* le plus commode pour lire dans le Cabinet.

FORMATION. f. f. Action par laquelle une chose est formée & produite. La *formation* des metaux se fait dans les veines de la terre par de certaines exhalaisons qui y sont fixées par la chaleur du soleil. La *forma-*

formation d'un abcés dans le corps. La *formation* d'un *fœtus*.

Il se dit en termes de Grammaire, pour signifier la maniere dont un mot se forme d'un autre mot. La *formation* d'un temps. La *formation* d'un nom verbal. On examinera d'abord le nombre, la nature & la valeur des lettres qui entrent dans la *formation* des mots François. L'Ab. Regn.

FORMATRICE. adj. fem. Terme de Physique. Les anciens Philosophes admettoient une vertu *formatrice* qui donnoit la forme à tous les corps.

FORME. s. f. Terme de Physique. C'est selon Aristote le second principe, qui étant joint à la matiere compose tous les corps naturels. La *forme* d'un être est ce qui le fait être en particulier ce qu'il est, & qui le rend different de toute autre chose. Roh. Il n'y a rien qui n'ait sa matiere & sa *forme*. Les qualitez & toutes les *formes* des corps ne consistent que dans l'arrangement des parties de la matiere.

On dispute fort au College, pour sçavoir s'il y a un certain genre bizarre de substances, qu'on appelle dans l'Ecole, des *formes* substancielles, separées, & independantes de la matierre; ou s'il y a des *formes* qui soient de veritables substances, & qui ayent une existence distincte de l'existence de la matiere. Il est certain que les Anciens n'avoient point envisagé la possibilité de ces *formes* materielles, & il pourroit bien être arrivé qu'on a mal entendu Aristote, à qui on en attribuë la premiere idée: car il a distingué les *formes* en essentielles & accidentelles: c'est-à-dire qu'il y a des *formes* essentielles à leur sujet, & sans lequel il ne peut subsister, ni être ce qu'il est; comme la fluidité à l'eau: & des *formes* accidentelles, & sans lesquelles le sujet peut subsister, comme la chaleur à l'eau. Mais au lieu de *formes essentielles* on a traduit *substantielles*, parceque le mot Grec signifie la même chose. C'est dans le XII. siecle qu'on a introduit cette chimerique distinction des *formes* substantielles, parcequ'elle parut commode pour le dogme de la transubstantiation. On la trouva même si necessaire, qu'un nommé Bitaud fut banni du ressort du Parlement de Paris en 1624. pour avoir nié ces *formes* materielles. Descartes & Gassendi attaquerent l'opinion regnante. Ils firent voir évidemment que la *forme* ne peut être un principe des choses, puisque la matiere, avant que d'être unie aux *formes*, doit être formellement une substance: autrement elle ne pourroit servir de sujet aux *formes* pour composer un corps par leur jonction. Cependant le sentiment des *formes* immaterielles a été banni des Ecoles & des Universitez, & même par des arrêts du Conseil, qui s'interessa dans cette dispute. Il ne fut plus permis de soûtenir que les *formes* ne sont point distinctes de la matiere, & il fut enjoint à la raison de se taire là-dessus. On divise les *formes* en simples & composées. Les simples sont celles des êtres simples, & qui sont capables de peu de proprietez. Les *formes* composées sont celles des êtres composez, ou qui sont capables d'un plus grand nombre de proprietez. Quelques-uns divisent les *formes* en naturelles & artificielles. Les naturelles sont celles où l'industrie des hommes ne contribuë rien; les artificielles sont celles qui sont des effets de l'art.

On dit prov. d'un homme stupide, qu'il à la *forme* enfoncée dans la matiere. Bat.

Forme, est aussi la figure exterieure des corps, & ce qui en dispose les parties selon leur quantité, étenduë en longueur, largeur & profondeur. La *forme* d'un homme, la *forme* d'un animal, la *forme* d'un poisson. Il est si defiguré qu'il n'a presque pas *forme* humaine. Les Payens representoient leurs Dieux sous une *forme* humaine. Ainsi on dit, qu'un corps est de *forme* spherique, cylindrique; que les Diables se font voir en mille étranges *formes*; que Prothée changeoit de *forme*. Il n'est point de *forme* sous laquelle l'amour ne se deguise pour s'insinuer dans un cœur, non pas même celle de la raison & de la vertu. Ab. de St. R. Tant que vous paroîtrez sous la *forme* de Demoiselle, il n'y en aura point de si accomplie que vous. Voit. Sous diverses *formes* je vis une affliction sans mesure. Boss. La Reine vit avancer la mort à pas lents, & sous la *forme* la plus affreuse. Id. On emprunte des attraits lorsqu'on auroit honte de se montrer sous sa véritable *forme*. Bell.

Ce mot vient du Latin *forma*, qu'on pretend venir par metathese du Grec *morphé*.

Forme, signifie aussi un moule, un modele, & se dit particulierement de ceux des souliers & des chapeaux, des bas, d'un luth, d'une guitarre, &c. & même il se dit de la figure qu'ils ont acquise sur le moule. Remettre un chapeau en *forme*. Mon Cordonnier a fait faire une *forme* exprès pour moi, pour me chausser. La *forme* de ce soulier est toute gâtée.

Les Latins ont dit de même, *forma calcei*. Men.

Forme, se dit particulierement en termes de Chapelier, de la partie du chapeau qui est élevée au dessus des bords, & qui entre dans la tête. La mode des chapeaux change souvent par la *forme*, qui est tantôt haute & tantôt basse, & par les bords, qui sont tantôt grands & tantôt petits. Moliere dans son *Mariage forcé*, introduit plaisamment un Philosophe Aristotelicien, disputant avec un emportement extrême, pour sçavoir s'il faut dire la *forme*, ou la figure d'un chapeau.

On appelle au Manege la *forme*, une dureté ou calus qui vient au pâturon du cheval, entre la corne & le boulet, sur les deux tendons qui se joignent en cet endroit, & qui souvent l'estropie. Solleisel.

Forme, se dit figurément. Cette Republique à changé la *forme*, la constitution de son gouvernement.

Forme. Façon, maniere de faire les choses. Ces lettres portent abolition d'un tel crime en quelque *forme* & maniere qu'il ait été commis. On ne voit guere de Traittez, de Testamens, de Donations, où il ne soit dit qu'on pretend que les choses se fassent en la meilleure *forme* & maniere que faire se peut.

On dit aussi, Il a dit cela par *forme* d'entretien. Il lui a rendu visite pour la *forme*; c'est-à-dire, par maniere d'acquit. Son changement de Religion étoit resolu; s'il a disputé, ce n'a été que pour la *forme*. Bat.

Forme, en termes de Jurisprudence, se dit de certaines regles établies par les Ordonnances pour faire les procedures de Justice; & en ce cas il est opposé au fond & à la matiere dont il s'agit. On a examiné la *forme*, il faut venir au fond. Il faut qu'il y ait ouverture de Requête civile dans la *forme*, avant que d'être reçû à contester sur le fond. On l'a depouillé de son bien sans *forme* ni figure de procès; pour dire, violemment. & sans procedures. C'est une maxime au Palais, que la *forme* emporte le fond: la maxime directement contraire devroit être veritable. La Br.

Et dans l'amas confus de chicanes énormes,
Ce qui fut blanc au fond rendu noir par les formes.
Boi.

La-dessus au fond des forêts
Le loup l'emporte, & puis le mange,
Sans autre forme *de procès.* La Font.

En termes de Chancellerie Romaine, on appelle des provisions en *forme* gratieuse, celles qui sont expediées ensuite d'une information de vie & mœurs, faite sur les lieux par l'ordinaire, desorte qu'on n'a point

point besoin dans l'execution d'avoir un *visa* de l'ordinaire; mais pour celles qu'on appelle *in forma dignum*, l'ordinaire demeure juge du merite des impetrans, qui sont obligez de prendre de lui un *visa*.

On appelle un arrêt en *forme*, un contrat en *forme*, ceux qui sont en parchemin, en grosse, signez & scellez en *forme* probante & authentique.

En ce sens on le dit de toutes les autres choses où il y a quelques regles d'agir établies, soit par les principes d'un art, soit pour des precautions qui sont à prendre, soit simplement pour la bienseance. Ainsi on dit, que les ennemis de la Medecine appellent les Medecins, quand ils sont malades, parcequ'ils veulent mourir dans les *formes*; que la recherche d'une fille, ou son mariage a été fait dans les *formes*; pour dire, dans la bienseance & la regularité. Il faut bien essayer de vivre contre les *formes*, quand les *formes* nous condamnent à mourir. TOUR. Comme sa Maîtresse ne faisoit la difficile que pour l'honneur seulement, & qu'elle se vouloit rendre dans les *formes*, elle étoit au desespoir quand son Amant ne la pressoit pas. B. RAB. On dit aussi qu'un Cavalier s'est battu dans les *formes*; pour dire, sans supercherie: qu'un Docteur a été reçu dans les *formes*; pour dire, après avoir été examiné & passé par les degrez: qu'une ville a été prise dans les *formes*; pour dire, après un siege regulier.

On dit en termes de Logique, qu'un argument est en *forme*; pour dire, qu'il est selon les regles que la Logique prescrit. Mettez votre argument en *forme*. Votre argument n'est pas en *forme*.

FORME, en termes de Chasse, est le gîte d'un lievre, où il est couché & immobile tant la nuit que le jour; & c'est d'ordinaire entre deux sillons. Prendre un lievre en *forme*, au gîte. On appelle aussi *forme*, le lieu où repose le renard.

Forme, s'entend aussi d'un espace de terre sur laquelle le filet est étendu en la couvrant lorsqu'on le fait agir.

FORME, en termes de Menuiserie, se dit des sieges qui sont dans le Chœur des Eglises pour asseoir les Prêtres, les Chanoines & Religieux. C'est un tel Menuisier qui a fait les *formes* d'une telle Eglise.

Du Cange dit qu'on leur a donné ce nom, à cause qu'à leur dos il y avoit plusieurs images de Sculpture ou de Peinture qu'on appelloit en Latin *forma*, *typus*.

FORME, est aussi un banc étendu en longueur & sans dossier, qu'on transporte & qu'on range dans les lieux où on veut faire asseoir plusieurs personnes; & il est quelquefois garni de bourre ou de crin, & couvert de tapisserie ou d'étoffe. Une *forme* de moquette, une *forme* de velours.

Du Cange croit que ce nom a été emprunté *à formis Monachorum*.

FORME DE VITRE. Garniture d'un grand vitrail d'Eglise, composée de plusieurs panneaux de differente grandeur. On les scelle en plâtre dans les croisillons de pierre des Eglises Gothiques, & dans les Eglises nouvelles ils sont retenus avec des clavettes, dans les chassis de fer des vitraux.

FORME, en termes d'Imprimerie, est une planche composée des caracteres d'Imprimerie selon l'ordre qu'on desire, qui sont enfermez dans un chassis de fer, & sur laquelle on tire les feuilles. Une feuille d'impression est composée de deux *formes*. Toucher une *forme*. Tirer une *forme*. Lever une *forme*. Rompre une *forme*. Il a fallu remanier cette *forme* pour la corriger.

FORME, terme de Paveur. C'est l'étenduë de sable qu'on met avant que de poser le pavé. Faire la *forme*. Remuer la *forme*. Fouiller la *forme*.

FORME, en termes de Marine, est un espace ou reduit creusé dans la terre, fermé de murailles, où on fait la construction, & le radoub des vaisseaux, & dans lequel on fait entrer la mer par une écluse, quand les œuvres vives sont faites, pour mettre par ce moyen le vaisseau à flot. Il y a une tres belle *forme* dans l'arsenal de Rochefort. Les belles *formes* sont communes en Angleterre.

Forme en talus, c'est un espace en talus, sur le bord de l'eau, où l'on construit des vaisseaux, & d'où on les met facilement à l'eau.

FORMEL, ELLE. adj. Qui donne la forme. Ce qui fait qu'une chose est telle. La cause *formelle* se joignant à la materielle, produit le corps, ou le composé. Voyez FORME.

FORMEL, signifie aussi exprès, précis, positif. Un passage *formel*, un texte *formel*, une loi *formelle*. C'est une des causes *formelles* de l'Edit, de l'Arrêt, du contrat. Dans le même sens on dit, Donner une parole *formelle*; pour dire, positive & assûrée. Une denegation *formelle* pour dire, une entiere denegation.

FORMELLEMENT. adv. D'une maniere formelle, assûrée. En Philosophie telle proposition est vraye *formellement*, qui est fausse materiellement. On dit, Nier une proposition *formellement*; pour dire, entierement, tout à plat. S'opposer *formellement* à quelque chose; pour dire, l'empêcher autant qu'on peut.

Il signifie aussi, En termes exprès, précisément. Cette loi est *formellement* contraire à vos allegations. l'Ordonnance le defend *formellement*. L'acte porte *formellement* qu'en ces processions ils n'ont point leurs croix. PATRU.

FORMENER. v. act. Vieux mot. Mal-mener, maltraiter, vexer. Il se dit. *Formener* un païs, *formener* des sujets.

FORMENT. adv. Vieux mot. Grandement, comme qui diroit, fortement par abbreviation.

Et me dormoye moult Forment.

FORMER. v. act. Donner la forme, l'être, la naissance. Dieu a *formé* l'homme à son image. ARN.

FORMER, signifie aussi, produire dans le sens que les causes naturelles, que les agents naturels produisent leurs effets. Les exhalaisons *forment* le tonnerre. Le soleil *forme* l'or dans les entrailles de la Terre. *Former* un son. *Former* une voix articulée. L'ACAD.

Je le suis en tremblant dans une chambre haute,
Où, malgré les volets, le soleil irrité
Formoit *un poële ardent au milieu de l'été.* BOIL.

FORMER, signifie aussi fabriquer, figurer, donner une certaine forme, une certaine figure. Le Potier *forme* ses vaisseaux comme il lui plaît. Ces caracteres sont bien *formez*. La Geometrie enseigne à *former* toutes sortes de figures. Former un triangle. Un embrion n'a pas encore tous les traits bien *formez*.

FORMER un siege, en termes de Guerre, c'est, Faire des lignes de circonvallation pour fortifier son camp, & se disposer aux attaques de la place dans les formes: commencer à ouvrir la tranchée. Il a investi la place, mais il n'en a pas encore *formé* le siege.

FORMER, signifie aussi, Assembler plusieurs parties pour leur donner la forme d'un corps. *Former* une Armée, une Societé, une Republique, une Monarchie, une Tyranie, une cabale, un parti, une conspiration. *Former* un concert de voix, d'instruments. Le Cardinal de Richelieu *forma* dans la plus legitime des Monarchies, la plus scandaleuse & la plus dangereuse Tyranie qui ait peut-être jamais asservi un Etat. CARD. DE R.

On dit encore, *former* un escadron, un bataillon; pour dire ranger, des Soldats en sorte qu'ils *forment* un escadron, un bataillon. On dit aussi, se *former*,

former, en parlant des troupes qui n'étant point rangées en bataillons & en escadrons, s'y rangent, en prennent la forme, se mettent en ordre de bataille pour agir, pour combattre. Il fit avancer ses troupes vers les ennemis, qui s'arrêterent & se *formerent* dès qu'ils virent ce mouvement.

FORMER. Terme de Jardinier. Façonner. Il faut avoir le soin de bien *former* les arbres, c'est-à-dire, de leur donner une bonne forme, soit en buisson, soit en espalier, ou en quelque autre forme, selon la differente espece d'arbres & de fruits.

FORMER, se dit figurément & signifie, Produire, concevoir, proposer ce qu'on a conçu. *Former* des vœux. Il *forme* dans son esprit de grands desseins. Il se *forme* des monstres pour les combattre. Corneille est descendu dans le cœur des hommes pour y voir *former* les passions. ST. EVR. *Former* une question. *Former* sa plainte, son opposition devant le Juge. Ce Juge a eu de la peine à *former* son avis. Il a *formé* beaucoup de difficultez.

Il signifie aussi, dresser, instruire, façonner, proposer des exemples à imiter. *Former* un jeune homme. *Former* la jeunesse du Prince; le *former* à la vertu, aux bonnes mœurs. Ce Precepteur a bien *formé* l'esprit de son disciple. Il *formoit* son esprit sur les actions des grands hommes. ABLAN. Il n'y a point de jeune homme bien *formé* pour le monde, qui n'ait porté pour le moins une chaîne. ST. EVR. La nature ne manque pas de faire naître dans tous les païs des esprits & des courages elevez, mais il faut lui aider à les *former*. BOSS. Il a *formé* son stile sur celui de Ciceron.

Lisez les Grecs, savourez les Latins;
Je ne dis tous: car Rome a ses Cotins.
J'entens tous ceux qui d'une aile assûrée
Quittant la terre ont atteint l'empirée.
Là trouverez en tous genres d'écrits,
De quoi former *vos goûts & vos esprits.*

ROUSS.

FORMER, se dit au Palais des procedures qui se font sous certaines formes. Il a *formé* sa plainte. Il a *formé* son inscription en faux, son opposition aux criées.

FORMER, se dit aussi en Grammaire de certains temps des verbes qui se font en changeant quelques lettres des autres. Le preterit des verbes *se forme* ordinairement de l'infinitif. On le dit aussi des mots composez, derivez, & de ceux qui ont même étymologie, qu'ils en sont *formez*.

FORMER, se dit aussi fort souvent avec le pronom personnel, & signifie, Etre produit, recevoir la forme, prendre forme. Il se dit tant au propre qu'au figuré. Le poulet *se forme* dans l'œuf. Le tonnerre *se forme* des exhalaisons. Les traits de son visage commencent à *se former*. Ce jeune homme *s'est* bien *formé* en peu de temps. Il *se formera* en voyant le monde. Il a soin de *se former* sur les meilleurs modeles, &c.

FORMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FORME'ES, où FUME'ES FORME'ES, ce sont des fientes de bêtes fauves, comme en crottes de chevres, mais plus grosses.

LETTRES FORME'ES. Terme de l'Histoire Ecclesiastique. C'étoient des Lettres Testimoniales. Il y en avoit de plusieurs sortes. Les unes étoient des Lettres communicatoires, que l'on donnoit aux voyageurs, afin qu'ils pussent être reçus à la communion des fidelles. Les autres étoient des Dimissoires accordez par l'Evêque Diocesain pour recevoir les ordres d'un autre Evêque. Les autres enfin étoient des Lettres commendatoires pour faire accorder aux clercs & aux laïcs le droit d'hospitalité.

FORME'E. s. m. Vieux terme de Coûtume qui a été aboli. Service pour les morts.

Ce mot est derivé de celui de forme, parce que dans les services qu'on fait pour les morts il n'y a dans l'Eglise que la forme ou representation du défunt. DE LAURIERE.

FORMÉ, en termes de Jardinage, se dit des fruits & marque l'état où ils sont aprés qu'ils sont noüez & avant qu'ils ayent acquis leur grosseur naturelle. Fruits *formez*, poires, pommes *formées*, &c.

FORMERETS, ou FERMERETS. s. m. p. On appelle ainsi en termes d'Architecture, les arcs qui forment les côtez des voûtes faites en croix d'ogive, ou d'une autre sorte, & qui prenant d'une des branches de l'ogive se vont joindre à l'autre.

FORMEZ, ou FORMES, en termes de Fauconnerie, signifie, les femelles des oiseaux de proye qui donnent le nom à l'espece; les mâles s'appellent *tiercelets*: parcequ'en general la femelle de l'oiseau de proye est plus grande, plus forte & plus hardie que son mâle. Les *formes* ne sont point propres à la volerie.

FORMICA-LEO. s. m. Petit insecte, Espece de ver long & gros à-peu près comme un Cloporte, mais rond & de figure ovale, quelquefois cylindrique, entouré de plusieurs petits anneaux de couleur grise. Sa tête est petite, relevée de deux cornes qui lui servent de pinces. Il naît aux lieux secs, sablonneux, exposez au soleil. Il s'enferme dans le sable & y fait son petit logement qui paroît ordinairement pyramidal, parcequ'il pousse en haut sa tête qui est menuë, en la mettant dehors pour attraper des fourmis, dont il fait sa nourriture ordinaire, & qui lui convient le mieux, parceque tous les petits animaux qui ont des ailes évitent ses surprises, & que la plupart des autres sont trop gros, ou ont la peau trop dure pour être percez par ses cornes. Ce qu'il y a d'agréable, c'est de le voir travailler à ce nid. Il jette d'abord le sable de côté & d'autre avec ses petites cornes, & après avoir creusé cette petite fosse, il lui donne beaucoup de pente vers le haut, afin que le sable tienne mieux & ne s'éboule pas si-tôt. Cette fosse est un trebuchet qu'il tend pour attraper d'autres insectes; car de la maniere qu'elle est construite, lorsqu'une fourmi ou quelque autre insecte vient à marcher sur le bord de ce precipice, il ne manque pas de rouler au fond, & ainsi il devient la proye du *Formica-Leo*, qui s'en saisit aussi-tôt: car ce petit insecte est toujours en embuscade au fond de son trou pour attraper tout ce qui tombe dedans. Si l'insecte qu'il tient lui échappe des cornes, & qu'il gagne le haut, il lui jette tant de sable qu'il l'accable tout-à-fait. Il attrape sa proie avec ses cornes & en suce la substance. Elles sont dures, creuses, longues de deux lignes, un peu plus grosses qu'un cheveu & crochuës par le bout comme les ongles d'un chat. Après que cet insecte a sucé sa proye, il jette le plus grossier qui lui reste à presque un demi pied loin de lui. La sobrieté est d'un grand secours à ce petit animal, parcequ'il ne vit que de quelques insectes qui donnent par hazard dans ses pieges. Il peut demeurer vivant six mois sans prendre de nourriture. Cet animal mourroit plûtôt de faim que d'aller chercher sa vie, comme font les autres insectes; mais ce n'est pas par lacheté; c'est parcequ'il ne le peut faire autrement, ne marchant jamais qu'à reculons & à petites secousses. Il est jour & nuit à l'afût caché sous ce sable dans le fond de la fosse; attendant son gibier, qu'il faut que le hazard lui amene. Quand il a vêcu un certain tems, il se couvre tout-à-fait de sable, il ne mange plus & bâtit son tombeau avec une soye qui sort de

de son anus comme celle de l'araignée. Il en fait une maniere de coque grosse comme une noisette, ronde, blanche, satinée en dedans, molle d'abord & s'affaissant sur lui, mais qui s'endurcit ensuite par dessous & y prend une consistance ferme. Il pond dans cette coque un œuf gros comme une graine de lin, ovale, blanc, ayant une coquille semblable, ou de la nature de celle de l'œuf de poule. Après avoir demeuré dans son tombeau vingt ou vingt quatre jours sans mouvement apparent, il le ronge en un endroit avec quelques petits os dentez en maniere de scie, & il se fait une ouverture par où il sort, mais encore envelopé d'une peau très-mince; il se deshabille enfin entierement, & paroît en une belle mouche, qu'on appelle *Demoiselle*.

Le *Formica-Leo* contient beaucoup d'huile & de sel volatil. Il est émollient & resolutif, appliqué exterieurement.

Formica-Leo, du Latin *formica*, fourmi, & *leo*, lion, comme qui diroit, le lion, ou le tyran de la fourmi. Mais il seroit mieux de l'appeller *Formica-vulpes*, car il ne merite pas d'être nommé un lion, puisqu'il n'a que la finesse du renard. Voyez l'Histoire du *Formica-Leo*, par M. Poupart, dans l'Histoire de l'Ac. R. des Sciences.

FORMIDABLE. adj. m. & f. Qui fait peur, qui est à redouter. Les jugemens de Dieu sont *formidables*. Les forces de Xerxes étoient *formidables* à la Grece. Ce Prince est *formidable* à tous ses voisins. Un Roi n'est gueres *formidable* à ses ennemis, quand il l'est à ses sujets. OB. M. Ce Prince s'est rendu *formidable* par la rapidité de ses conquêtes. Des hommes *formidables* & violens me cherchent pour m'ôter le vie. PORT-R.

FORMIER. s. m. Artisan qui fait des formes & des talons pour servir aux souliers.

FORMIER. Terme de Couvent. Celui qui n'occupe que les basses chaises.

FORMIGUE. Terme de Marine, usité sur la mer Mediterranée. Rocher bas & caché sous l'eau.

FORMORT. s. m. Terme de Barreau & de Coûtumes. On dit indifferemment *for-mort*, *formotoure*, *formoture*, *for-monteure*. Droit aquis par la mort de quelqu'un. Ce droit s'étend tant sur les biens meubles que sur les immeubles.

FORMUER. v. act. Terme de Venerie. Faire passer la muë à un oiseau par artifice.

FORMUÉ, ÉE. adj. Un oiseau *formué* ne vaut rien.

FORMULAIRE. s. m. Livre de formule. Le *Formulaire* des Notaires. Le *Formulaire* des Arrêts du Conseil. Il se dit aussi de tout ce qui contient quelque formule, quelque formalité à observer. Un *formulaire* d'un acte de profession de foi. On a fait signer un *formulaire*, fait en 1665. par Alexandre VII. touchant la doctrine de la Grace. Les Religieuses de Port-Roïal n'ont jamais voulu signer le *formulaire*. Il n'est pas possible de dresser un *formulaire* avec tant de précaution, que les finesses de l'esprit humain n'y trouvent des sens differens. BAY. Il y a aussi des *formulaires* de devotion, de prieres. Les Presbyteriens ne veulent point de *formulaires*.

FORMULE. s. f. Regle; certains termes prescrits, & ordonnez pour faire quelque acte de Justice. Le Droit Romain étoit tout plein de *formules*. Les stipulations, les divorces se faisoient avec certaines *formules* & en certains termes. On fait grand cas des *Formules* de Marculphe commentées par Mr. Bignon. C'étoit le stile de Chancelerie de ces tems-là. Mr. Baluze en a fait une édition. Cneïus Flavius avoit aussi publié de son temps les *formules* du Droit Romain, qui furent fort bien reçuës: c'étoient des termes concertez dans lesquels il faloit faire les contrats; autrement le moindre defaut étoit capable de rendre nuls les actes les plus importants.

Les *formules* d'algebre, quand on peut les employer, frappent droit au but. FONTEN.

On dit aussi, une *formule* d'acte de foi; pour dire, un formulaire d'acte de foi.

> *Près de sa mort une vieille incredule*
> *Rendoit un moine interdit & perclus:*
> *Ma chere Fille, une simple* formule
> *D'acte de foi; quatre mots & puis plus*. ROUSS.

FORMULE, se dit aussi en termes d'Histoire Ecclesiastique & de Theologie pour, formulaire, profession de foi. Le Concile de Seleucie fut rompu par Léonas, Commissaire de l'Empereur, ne pouvant venir à bout d'y faire signer la *formule*. PEL.

On appelle au Palais; Papier *formulé*, le papier marqué ou tymbré, parceque le premier dessein de son établissement étoit d'y écrire des formules pour toutes sortes d'actes.

FORMULISTE. s. m. Qui se tient ric à ric aux formules. POMEY.

FORMY. Terme de Fauconnerie. Maladie qui prend au bec de l'oiseau de proye.

FORNACALES. Fête des anciens Romains, instituée par Numa Pompilius, & qu'on faisoit en memoire des fours anciens où l'on rotissoit le froment, avant que d'avoir trouvé l'invention de moudre le bled, & d'en faire du pain. On y sacrifioit à la Déesse Fornax, comme pour la remercier du bon usage des fours qu'elle avoit donné aux hommes. On la celébroit ordinairement le 18. de Fevrier.

FORNICATEUR. s. m. Celui qui commet le peché de fornication. Les *fornicateurs* ni les idolâtres, ne seront point heritiers du Royaume du ciel. PORT-R.

Il vient du Grec *porneus*, qui signifie un *impudique*: il n'y a qu'à changer la tenuë en aspirée. Cependant on le tire ordinairement *à fornicibus*, *in quibus scorta prostabant*.

FORNICATION. s. f. Terme de Theologie. C'est le peché de luxure qui se commet par deux personnes, qui ne sont liées ni l'une ni l'autre par le Mariage, ni par un vœu solennel. St. Thomas prouve que la simple *fornication* est deffenduë de droit naturel. Ceux qui commettent les pechez de *fornication*, d'adultere, de mollesse, n'entreront point au Royaume des cieux, dit Saint Paul. Ce mot & celui de *fornicateur* qui precede, ne se disent guere que dans le dogmatique, & dans les discours graves & de religion.

En termes de l'Ecriture, *fornication* s'est dit quelquefois de l'idolatrie. Cette expression est fondée sur ce que les Idolatres s'attachent à un autre Dieu qu'à celui qui est le seul veritable.

Fornification est quelquefois un terme generique qui comprend toutes les especes de crimes qui sont contre la chasteté. Vous avez été tenté par l'esprit de *fornification*. AB. DE LA TR.

FORNIQUER. v. a. Vieux mot. Commettre le peché de luxure, de fornication.

FORPAISER. v. act. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. C'est un terme de Chasse, qui se dit des bêtes qu'on poursuit, & qui s'éloignent de leur gîte. Souvent un lievre se *forpaïse* trois lieuës durant sans s'arrêter. On dit aussi, que les bêtes *forpaïsent*, lorsqu'elles quittent les bois & se jettent en campagne, ou qu'elles s'en vont en une forêt éloignée.

FORPAISTRE, ou FORPAITRE. v. n. Terme de Venerie, qui se dit des bêtes qui vont chercher leur

leur pâture en des lieux éloignez & hors de leur retraitte ordinaire.

FORPRISE. s.f. Vieux mot. Tribut, impôt.

FORRIER. s.m. Vieux mot. Fourrier, fourageur. Ce mot vient de fourre. Voyez FOURRE & FOURRIER.

FORS. Preposition. Hormis, excepté, à la reserve de, si ce n'est. Il faut faire toutes choses pour ses amis, *fors* celles qui sont contre l'honneur & la conscience. J'aime tous les divertissemens *fors* le jeu. Ils sont tous morts *fors* deux ou trois. L'ACAD. Il est vieux. ID. Marot dit dans une épître au Roi :

. . . . *Ne m'est demeuré* fors
Mon povre esprit qui lamente, & soupire ;
Et en pleurant tâche à vous faire rire.

En parlant du valet qui l'avoit volé, il dit, qu'il avoit tout pris & qu'il n'avoit rien oublié *fors* de lui dire adieu.

Ce mot vient du Latin *foris*. Il est banni aujourd'huy des vers comme de la prose. Ceux qui excellent en poësie, bien loin de le trouver meilleur que *hors*, le trouvent bas & mechant. BOU. Cette décision du P. Bouhours ne doit s'entendre que de la poësie grave ou heroïque, où *fors* seroit bas & mechant ; mais non pas de la badine, où il est plus en usage que *hors*. Nos plus excellens poëtes s'en servent encore aujourd'hui dans ce dernier genre de poësie.

. . . . *Nature*
A mis remede à tout, fors *à la mort*. LA FONT.
. . . . *Il ne lui manque rien*
Fors *un seul point. Et quoi? le don de plaire*. ROUSS.

FORS, se dit encore dans certaines occasions en stile de Palais.

FORSEN. s.m. Vieux mot. Emportement sans raison.

Plein de forsen *& de folie.*

On a dit aussi *forsenage*, pour folie, extravagance.

Ce mot de *forsen* vient du vieux mot *fors*, dehors, & de *sens*, comme qui diroit, hors de sens.

FORSENANT. Terme de Chasse, est une épithete qu'on donne aux chiens courans qui sont ardens & vigoureux à supporter le travail de la chasse, sans se lasser ni se rompre, ni pour la chaleur ni pour le bruit.

FORSENÉ, ÉE. adj. Furieux, qui est emporté d'amour, de colere, ou d'une autre passion, jusqu'à en perdre le sens & la raison. Ils courent tout *forsenez* se jetter sur les Centurions. ABLAN. Il prit une envie *forsenée* à Bessus de tuer le Roi. VAUG. Ciceron étoit *forsené* de passion pour la gloire. MONT.

C'est ainsi que souvent par une forcenée
La famille se voit à l'hôpital traînée. BOI.

L'Academie l'écrit avec un *c*. Cependant quelques-uns croyent, qu'il est mieux de l'écrire avec un *s*, parce qu'il vient évidemment de *sens*, comme qui diroit, *hors du sens*. Les Italiens disent *fuor di senno*.

On appelle en Blason, un cheval *forsené* ou effrayé, quand il est peint rampant.

FORT, FORTE. adj. Qui est de taille & de complexion robuste, qui a les nerfs vigoureux & bien bandez, capables de porter de gros fardeaux, de faire de grands efforts pour renverser, demolir, travailler, &c. Samson étoit le plus *fort* des Hebreux. L'élephant est le plus grand & le plus *fort* de tous les animaux. Milon Crotoniate étoit si *fort*, qu'il portoit un bœuf. Ce garçon est *fort* & puissant pour son âge. Un *fort* mulet porte six cents pesant.

FORT, se dit aussi dans les choses inanimées, de ce qui est solide, compacte, & qui peut soûtenir de grands fardeaux, ou resister à des efforts violens. Un poitrail de charpente est assez *fort* pour soûtenir toute une maison. Il faut de *forts* arcsboutans pour soûtenir une grande voute. Cette cuirasse est *forte*, elle est à l'épreuve du mousquet. La vache de Roussi est un cuir plus *fort*, plus épais que le marroquin. Cette étoffe là est *forte*, elle durera long-tems.

FORT, se dit aussi des Villes & des Places de Guerre ; & alors il signifie, Propre à resister aux attaques de l'ennemi. Ville *forte*. On a rendu cette place si *forte*, qu'il est difficile de la prendre. Le corps de la place est très *fort*, les dehors sont encore plus *forts* que le corps de la place.

FORT, suivi de la particule *à*, marque la qualité, l'étenduë de la force. Il est *fort* à pouvoir étouffer un homme entre ses bras, à pouvoir arrêter un cheval qui court, &c.

FORT, se dit aussi de ce qui est difficile, qui donne de la peine à cultiver, à traverser, à prendre, à manier. Les terres *fortes* ou grasses sont difficiles à labourer, on a de la peine à y marcher. Cette montagne est *forte* à monter, est trop rude. Les lieux de marécages, de roches & de forêts, sont *forts* d'assiette. Ce Seigneur est logé dans une maison *forte*, il ne craint point les Sergens. Une prison *forte*, bien fermée, est difficile à forcer. C'est un cheval *fort* à dompter. Vous lui donnez là une *forte* tâche.

On dit prov. & fig. que la jeunesse est *forte* à passer ; pour dire, qu'il est difficile de la passer sans tomber dans plusieurs inconveniens.

FORT, se dit aussi de ce qui est touffu & épais. Ce taillis est dejà *fort*, il est prêt à mettre en couppe. Il est trop *fort*, trop touffu. Les blez qui viennent en terres grasses sont plus *forts* que ceux qui viennent dans les sables. Une barbe *forte*, est celle qui est picquante ou touffuë.

FORT, se dit aussi de ce qui a un mouvement, une agitation violente. Le feu est le plus *fort* de tous les agens naturels, il dissout tous les corps. On a donné à cette viande un feu trop *fort*, elle est havie. Le vent est trop *fort*, il faut caler les voiles. Voilà une *forte* pluye, une *forte* tempête. La gelée a été *forte* cet hiver, c'est-à-dire, rude & violente. Ce malade a un pous *fort* & violent, sa fievre est *forte*.

FORT, signifie aussi, Ce qui agit par ses qualitez naturelles avec trop de violence & blesse les sens. Une haleine *forte* blesse l'odorat. Le musc, quand il est pur, est si *fort*, qu'il blesse le cerveau, il donne la migraine. Une souppe trop *forte* de sel, du beurre *fort*, qui est vieux & corrompu blessent le goût. Du vin, du vinaigre trop *forts* picquent la langue. Une voix trop *forte* ou trop aiguë blesse l'oreille. Une couleur trop *forte*, trop éclatante, trop foncée, offense les yeux. Cette medecine étoit trop *forte*, elle a failli à faire crever ce malade.

FORT, se dit aussi des puissances qui se forment par l'assemblage de plusieurs choses. Une armée est *forte* quand elle est nombreuse. Ce Prince est *fort* en soldats, en richesses. Ce Marchand est *fort* en amis, en credit. Ce General étoit plus *fort* en Cavalerie qu'en Infanterie.

FORT, se dit aussi relativement, de ce qui excede ce qui est juste & raisonnable, ou du moins qui est fixé & certain. La mesure de Paris est plus *forte* que celle de Chartres, elle est plus grande. Un usurier prette son argent au denier *fort*, à un taux plus haut que celui qui est taxé par le Roi. Cette balance est trop *forte*, elle ne trebuche point facilement. Ce poids est trop *fort*, il n'est pas assez juste. On dit, qu'un écu n'est pas assez *fort*, quand il est leger. On dit, qu'une taxe est trop *forte*, quand elle n'est pas proportionnée aux biens de celui sur qui on la fait ; qu'une somme est trop *forte*, lorsqu'elle est excessive, qu'on ne la peut pas payer.

Forte monnoye. s. f. Monnoye de compte qui étoit autrefois en usage. La *forte monnoye* valoit trois cinquiémes plus que la monnoye ordinaire de France. Ainsi 25. sols *forts* valoient 40. sols tournois. Ragueau. Il y a aussi dans la monnoye des pieds *forts*. Voyez Pieds forts. On appelle aussi, Vilains *forts*, les monnoyes qui étoient d'un plus gros poids que celui de l'Ordonnance. On dit aussi au substantif, Travailler sur le *fort*, quand on taille des flans ou especes qui pesent plutôt plus que moins, & au delà du poids ordinaire.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval est *fort* en bouche, quand il n'obeit pas au Cavalier, lorsqu'il s'emporte.

Fort, se dit aussi figurément. Dieu a pris souvent la qualité de *fort* & de puissant dans les batailles. On appelle une ame *forte*, un homme brave, vaillant & intrepide. *Fort* se dit quelquefois pour courageux; mais ce n'est qu'à l'egard des femmes. C'est une femme *forte*. La Galerie des femmes *fortes*. La Touche. Salomon cherchoit une femme *forte*, qui eût l'ame ferme & qui n'eût point les foiblesses de son sexe.

Esprit-fort, est un homme gueri des opinions populaires, ou fondées sur la preoccupation: mais on le dit d'ordinaire en mauvaise part d'un libertin, qui se pique de ne pas croire les veritez de la Religion. C'est un *esprit-fort*. Il fait l'*esprit-fort*. Messieurs les *esprits-forts*. On les appelle aussi quelquefois non pas *Esprits-forts*, afin de ne point faire d'équivoque, mais pretendus *Esprits-forts*. Voyez Esprit-fort.

Fort, se dit aussi figurément pour signifier habile, experimenté. Il est *fort* sur ces matieres là. Il y est plus *fort* que personne. Il est *fort* sur la Philosophie, sur l'Histoire. Il est *fort* en Geometrie, en Physique. Je suis terriblement *fort* sur l'impromptu. Mol. Il est *fort* à la paume, aux échecs; il est plus *fort* que vous d'un quinze, d'une tour. Il a affaire à *forte* partie. Cet écolier est un des *forts* de sa classe. Cet Avocat est *fort* en raisons, il est *fort* en repliques.

On dit prov. & bass. d'un homme, qu'il est *fort* en gueule, pour dire, qu'il parle beaucoup, qu'il a la repartie prompte & piquante.

.. Vous êtes, Mamie, une fille suivante,
Un peu trop forte *en gueule, & fort impertinente.* Mol.

Fort, se dit aussi figurément de ce qui fait impression sur l'esprit. Les jeunes gens ont les passions *fortes* & violentes. Ces personnes sont liées d'une *forte* amitié, d'une *forte* amour. Une *forte* tentation. Il n'y a gueres d'amitiez qui soient plus *fortes* que la crainte de la mort. Ab. de St. R.

On dit aussi, Cette expression est *forte*, soit en discours, soit en peinture; pour dire, fort vive. Une pensée *forte* & pleine de sens. Un stile *fort* & serré. Un *fort* raisonnement. On dit aussi d'une aigre repartie, Cela est trop *fort*, ce discours est un peu *fort*. Cette injure est *forte*. On dit encore, A plus *forte* raison, quand on argumente du plus petit au plus grand, du plus au moins. Si on est obligé de faire du bien aux étrangers, *à plus forte raison* en doit-on faire à ses compatriotes. On dit aussi être en *plus forts termes*; pour dire, avoir encore plus de droit, plus de raison, plus de sujet. Ils disputent tous deux la même succession, mais l'un est en *plus forts termes* que l'autre, car il est plus proche d'un degré. On dit aussi, qu'un objet a fait une *forte* impression sur la memoire, sur l'imagination; pour dire, qu'on en conservera long-tems l'idée. La verité est bien *forte*, elle prevaut à la fin.

Fort, a encore plusieurs significations selon les mots auxquels on le joint.

Tête Forte, est celle qui est bien saine & vigoureuse, tant à l'égard du corps, que de l'esprit. Cet homme boira jusqu'à demain sans s'enyvrer, il a la tête *forte*. Il ne s'embarrasse point du nombre & de la difficulté des affaires, c'est une tête *forte*; c'est une des plus *fortes* têtes du Conseil; c'est la plus *forte* tête du Parlement.

On dit, qu'un ressort est *fort*, quand il est difficile à bander. Un coffre *fort*, est un coffre destiné à serrer de l'argent, qui est difficile à forcer, à cause des barres de fer dont il est revêtu; ou difficile à ouvrir, à cause d'une ferrure à trois pênes, & où il y a quelque secret. On dit aussi, qu'un ordinaire est *fort*; qu'un plat de rôti est *fort*, qu'une table qu'on tient est *forte*, lorsqu'il y a beaucoup à manger, que les plats sont bien garnis, que chaque piece est grosse. Un *fort* lapin. Une *forte* piece de bœuf. Un bouillon *fort*, c'est-à-dire, succulent. La dose du poison étoit un peu trop *forte*.

Fort. Ce mot se dit entre les Astrologues en parlant des Planetes, & signifie, Qui a la force, qui a le pouvoir d'influer efficacement. Mercure est *fort* dans la naissance de Monsieur tel. Venus est *forte* dans la naissance de Madame telle.

Eau Forte. Les eaux *fortes* sont des esprits tirez de differens sels par la force du feu; elles ont la force de dissoudre les metaux; c'est de là que leur vient le nom de *fortes*. Celle qu'on appelle communement eau *forte*, est une eau composée ordinairement de nitre & de vitriol, d'où elle est tirée par distillation à force de feu. On y ajoûte quelquefois du sel commun, de l'alun, du sel armoniac, ou quelque autre chose de semblable. Elle sert à graver sur le cuivre, & à dissoudre les metaux. Voyez Eau.

Quelquefois en parlant des eaux & des liqueurs qu'on boit, on appelle liqueurs *fortes* celles qui sont composées d'eau de vie, ou d'esprit de vin & dans lesquelles pour l'ordinaire il entre des aromates.

Colle forte, est une matiere visqueuse & tenace qui sert à faire tenir ensemble le bois & autres choses semblables.

Main forte, se dit de l'assistance qu'on donne aux Officiers pour executer les ordres de la Justice. On a enjoint aux habitans de s'assembler, & de prêter main *forte* pour l'execution d'un tel Arrêt. On dit aussi, qu'une terre est en main *forte*; pour dire, qu'elle est possedée par une personne puissante; qu'on auroit à faire à *forte* partie, si on l'en vouloit chasser.

On dit proverbialement, Il faut ceder au plus *fort*. Le plus *fort* l'emporte. Le *fort* emporte le foible dans le cœur de l'homme, aussi bien que par tout ailleurs. Bat. Il aura *fort* à faire. Il est le plus *fort*, il portera les coups. Il se met toûjours du côté des plus *forts*. Jeunesse est *forte* à passer. On dit aussi, qu'un enfant est *fort* comme un Turc; pour dire, qu'il est fort robuste. On dit aussi, qu'un chien, qu'un coq est bien *fort* sur son pallier. On le dit aussi de l'homme quand il est chez lui. On dit aussi en faisant une imprecation, Vos *fortes* fievres quartaines.

Fort, se dit aussi substantivement de ce qui agit & resiste puissamment, de l'endroit le plus *fort* d'une chose, du tems où une chose est dans son plus haut point, dans son plus haut degré. Le *fort* de l'eau. Le *fort* de l'âge. Le *fort* de l'été. Le *fort* de la guerre, de la peste. Le *fort* de sa colere, de son amour. Un homme dans le *fort* de sa passion, dans le *fort* de la colere, n'écoute guere la raison. Il est dans le *fort* de son mal, de son accés. Au *fort* de l'orage.

Je me couchois sans feu dans le fort *de l'hyver.* Mol.
Au fort *de ma tristesse,*
Dans mes profonds ennuis,

A toi

A toi seul je m'adresse,
Et les jours & les nuits. CONRART.
Point de glace, bon Dieu, dans le fort *de l'été,*
Au mois de Juin! pour moi, j'étois si transporté...
BOIL.

En fait d'armes on appelle le *fort* de l'épée, la partie de la lame qui est à un pied de la garde de l'épée. Gagner le *fort* de l'épée. Parer du *fort* de l'épée. On le dit aussi de la lance. Le *fort* de la pique c'est le milieu de la pique.

Le *fort* d'un bois, ou les *forts*, sont les endroits où le bois est le plus épais. S'enfoncer dans le *fort* du bois.

On appelle le *fort* de la balance Romaine, le côté le moins éloigné du centre de la balance. Le *fort* de la boule, est le côté où le bois est le plus serré, & vers lequel la boule panche toûjours. On dit aussi, Il faut mettre cette poûtre sur son *fort*, sur le côté qui resiste le plus: ce qui se dit particulierement du bois *bombé* ou *courbé*, quand on met la partie la plus élevée par dessus. Le *fort* de la voûte.

FORT, se dit aussi d'un homme vaillant ou robuste. L'Ecriture fait mention des trente *Forts* de David.

FORT DES HALLES. C'est la même chose que Gagne denier. On appelle à Paris les *Forts*, certains Crocheteurs qui se rendent maîtres des ports, & qui empêchent que d'autres qu'eux n'y travaillent. Il y a de ces *Forts* établis au port Saint Paul par autorité de la ville pour decharger des marchandises; & aux autres ports on les appelle *Compagnons de riviere.*

On dit, Il faut pousser à bout cette affaire; le plus *fort* en est fait; pour dire, le plus difficile.

FORT, signifie aussi, un château, une petite place fortifiée par l'art, ou par la nature. Un *Fort* à étoile. Un *Fort* à cinq bastions. Le *Fort* de Schenk. On appelle *Fort* de campagne, un ouvrage qui a des retranchemens de tous côtez & qui est destiné à occuper quelque hauteur, à s'assurer du passage d'une riviere, à environner quelque poste qu'on veut conserver, à fortifier les lignes & les quartiers d'un siege & à plusieurs autres usages. Il y en a de diverse étenduë & de differentes figures, selon les necessitez & le terrain. Il s'en trouve à bastions entiers, & d'autres à demi bastions. Il s'en voit de construits sur un quarré, & d'autres sur un pentagone. *Fort royal*, c'est celui qui a 120. toises pour la ligne de defense.

FORT, en termes de Chasse, est un buisson *fort* & épais, où les bêtes fauves se retirent. Relancer une bête dans son *fort*. Le sanglier est dans son *fort*.

On dit figurément, qu'un homme est dans son *fort*, quand on l'attaque en quelqu'occasion ou sur quelque chose où il est en état de se bien deffendre. Vous l'avez fait assigner au Parlement où il a tous ses parens; vous l'avez attaqué dans son *fort*. Ne disputez pas contre lui en Theologie, car c'est son *fort*. La Reine Christine n'aimoit les sçavans qu'à proportion qu'ils appuioient l'Atheisme, les difficultez contre la Religion étoient son *fort*. BASN. C'est le tirer de son *fort* que de le tirer de là. Tout le *fort* de cet homme là est la memoire.

On dit aussi, savoir le *fort* & le fin d'une affaire, d'un art, d'une science; pour marquer qu'on la conçoit, qu'on l'entend parfaitement.

Te prouver à toi-même en Grec, Hebreu, Latin,
Que tu sais de leur art & le fort *& le fin.* BOIL.

FORT. adv. augmentatif. Vigoureusement, d'une maniere *forte* & vigoureuse. Frappez *fort*, heurtez plus *fort*, poussez *fort*. Il signifie aussi, extremement, beaucoup. *Fort* beau, *fort* laid. Il pleut *fort*. Il vente de plus *fort* en plus *fort*. Il est *fort* juste. Il aime *fort* cette beauté, elle lui tient *fort* au cœur. Ils ont disputé *fort* & ferme. Il nie *fort* & ferme.

On dit aussi adverbialement, Il se fait *fort* de ses parens. Il a traitté comme se faisant & portant *fort* de sa femme. Il se fait *fort* d'achever cette entreprise en tant de temps. *Fort* en ce sens est indeclinable.

On dit proverbialement, du *fort* au foible, le *fort* portant le foible; pour dire, toutes choses étant compensées, ce qui manque d'un côté étant suppléé de l'autre. Il a du bon & du mauvais, mais le *fort* portant le foible, c'est un assez honnête homme. Il en connoît le *fort* & le foible. On dit aussi en guerre, il s'est recommandé à Notre-Dame de frappe-*fort*.

FORT-FUYANCE. s. f. Espece de droit d'aubaine dont jouit le Duc de Lorraine.

FORTE A CONNOITRE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe rouge & blanc.

FORTE-CLAMEUR. s. f. Terme de Coûtume. Amende qui se paye en quelques endroits par celui qui succombe dans quelque affaire, quand il y a eû ajournement. La *forte clameur* est duë au Roi. Elle est de deux sols six deniers.

FORTEMENT. adv. Avec force, avec vehemence, d'une maniere ferme, vigoureuse. Il a parlé *fortement*. Il a soûtenu *fortement* son opinion. Agir *fortement*. Les hommes sont *fortement* prevenus de leurs propres pensées. NIC.

Fortement *apuyé sur des oracles vains,*
Un Pontife est souvent terrible aux Souverains.
MR. AROUET.

On dit, se mettre une chose *fortement* en tête; pour dire, se l'imprimer dans l'imagination, dans l'esprit.

FORTERESSE. s. f. C'est un nom general dont on appelle toutes les places fortifiées soit par la nature, soit par l'art. On appelle *fort* en general, un petit lieu fortifié, & *forteresse* ou place forte, une place fortifiée, où il y a un nombre considerable de maisons. OZAN. Il est difficile de conquerir la Flandre, parcequ'elle est deffenduë par plusieurs *Forteresses*. Une telle place étoit autrefois une *Forteresse* inexpugnable. Il n'y a plus maintenant de *Forteresse* imprenable, si elle n'est secouruë.

FORTERET. adj. masc. Voyez FORTRAIT.

FORTIFIANT. adv. Qui fortifie, qui augmente les forces. Il ne se dit qu'en cette phrase: Un remede *fortifiant* l'estomac, le cœur, &c. On le dit aussi des alimens. Le vin est un remede & un aliment *fortifiant*. L'ACAD.

FORTIFICATEUR. s. m. Ingenieur, qui fortifie les places, ou qui écrit sur les fortifications. TR.

FORTIFICATION. s. f. Science ou art qui enseigne à mettre une place de guerre en tel état, que chacune de ses parties puisse découvrir l'ennemi de front & de flanc, & lui opposer la largeur & la profondeur du fossé, la hauteur & la solidité du rempart, afin que derriere cette enceinte un petit corps de Troupes puisse resister avantageusement à une armée considerable. Il entend bien la *fortification*. Se connoitre, s'entendre aux *fortifications*. Apprendre, étudier les *fortifications*. En ce sens, il se dit plus ordinairement au pluriel. L'ACAD. On divise ordinairement la *fortification* en naturelle, artificielle, ancienne, moderne, reguliere, irreguliere, offensive & defensive. Quelques-uns ont fait plusieurs ordres de *Fortification* à l'imitation de l'Architecture, & en ont appellé les unes à la Françoise, les autres à la Hollandoise, les autres à l'Italienne, &c.

L'histoire ne nous apprend pas le nom de celui qui a inventé la *Fortification*, & l'on peut presumer que dans les premiers siecles la prudence & la necessité mirent cet art en usage. Lorsque les hommes n'avoient encore que des habitations champêtres, & que pour tou-

toutes richesses ils ne possedoient que des troupeaux, ils firent des enceintes composées de troncs & de branches d'arbres mêlez de terre, pour s'assûrer contre l'avidité & la violence de leurs voisins. Ensuite, l'injustice & l'insolence des hommes venant à augmenter, les plus pacifiques s'associerent & abandonnerent les campagnes, batirent des retraites qu'ils nommerent villes, & les environnerent de murailles pour s'assurer contre les surprises. Mais pour resister aux efforts aussi bien qu'aux surprises des ennemis, ils éleverent de petites murailles, ou parapets au dessus des plus grosses, derriere lesquels ils assûroient l'execution de leurs fleches en se couvrant contre celles du parti contraire & s'opposoient à ses approches. Après cela, pour faciliter l'effet de leurs fleches, ils pratiquerent des ouvertures ou creneaux, de distance en distance, dans ces petites murailles ou parapets. Ce fut alors une contestation continuelle entre l'assiegeant & l'assiegé, pour voir à qui se surmonteroit plutôt par l'industrie que par la force. Ainsi l'assiegeant, pour se couvrir contre les creneaux, se couvrit de boucliers & de rondaches, qui lui donnerent moyen de gagner en fureté le pied de la muraille, & d'y monter avec des échelles. Et pour detruire cette muraille il inventa des beliers ou machines de bois fortifiées de fer, qui étant suspenduës & puis poussées à force de bras, battoient la muraille avec impetuosité, y faisoient breche, & favorisoient l'assaut qu'il y donnoit. Les assiegez cherchant un remede contre ces machines, bâtirent le pied de leurs murailles en talus, de sorte que le coup du belier venant à glisser le long de cette pente, perdoit de sa force & devenoit souvent inutile. Mais parceque l'assiegeant, sans le secours du belier pouvoit briser la muraille à coups de pic, de marteau & de semblables instrumens, les assiégez firent avancer en saillie le parapet de la muraille; & dans le dessous de l'avance pratiquerent des ouvertures appellées *Machicoulis*, propres à jetter des pierres ou des feux d'artifice sur la tête des assiegeans, & par ce moyen ils remedioient à la sappe ou rupture de la muraille. L'assiegeant pour favoriser ses approches & se poster au pied des murailles malgré le secours des *Machicoulis*, inventa pour principal machine des galeries mobiles faites de bois, montées sur des rouës & couvertes en dos d'ane. Sous cet abri ils faisoient jouër leur belier en toute seureté contre le pied des murailles qui n'étoient point en talus, ou bien ils s'en servoient pour couvrir ceux qui étoient commis pour la demolition des murailles. L'assiegé pour obstacle à ces galeries s'avisa d'environner d'un fossé tout le circuit de la Place, & par cette profondeur il s'opposoit utilement à l'approche des machines. Les assiegans tacherent de combler le fossé en fureté, malgré l'obstacle de ceux qui étoient derriere les creneaux & *Machicoulis* & pour ce sujet ils inventerent plusieurs machines, propres à lancer des pierres sur les defenses de la Place. Jusques alors l'enceinte des murailles & du Rempart avoit été conduite en ligne circulaire, ou bien en plusieurs lignes droites, qui formoient seulement des angles saillans; ce qui néanmoins defendoit mal le dedans du fossé & n'empechoit pas que l'assaillant ne le comblât. C'est pourquoi les assiegez s'aviserent de conduire ces enceintes par des angles rentrans & sortans, qu'on a depuis appellez Redans. Il est vrai qu'avec ces avances & ces retraites le fossé étoit mieux flanqué qu'auparavant; mais il y avoit toûjours au pied de l'angle rentrant un espace que les traits des assiegez ne pouvoient defendre à cause de leur hauteur. Pour y remedier les assiegez inventerent l'usage des tours, & à chaque angle saillant ils en éleverent une qui decouvroit & defendoit l'angle rentrant. Comme le tir & le cours de la fleche se fait en ligne droite, & que la convexité des tours rondes ne pouvoit être vuë ni flanquée selon une longueur, on s'avisa de faire des Tours quarrées, qui n'étoient proprement que des angles saillans vers la campagne. La distance d'une Tour à l'autre étoit de la portée d'une fléche; & sur cette mesure on en bâtissoit autant que la longueur de chaque muraille en pouvoit contenir, de sorte qu'il n'y avoit aucune partie de l'enceinte qui ne fût defenduë. Ensuite le pied de ces Tours fut environné d'un petit chemin qui étoit couvert d'une muraille, pour empêcher la descente dans le fossé, & c'est ce qu'on a nommé depuis Faussebraye. Les assiegeans voyant que ces Tours leur disputoient l'approche des murailles, s'aviserent d'élever aussi des Tours plus hautes, qu'ils élevoient sur le bord exterieur du fossé qu'on appelle Contrescarpe. De ces postes élevez ils decouvroient l'assiegé dans ses Tours, l'en chassoient à coups de pierre, de fléches, de dards & d'autres machines, tandis qu'ils commandoient des soldats detachez qui venoient escalader ces murailles, & qui s'en rendoient les maitres.

Cette maniere d'attaquer & de défendre les Places continua jusqu'à ce qu'en l'année 1378. ou 1380. Bertolde Schwart Cordelier trouva le secret de la poudre à canon, quoique plusieurs assûrent que l'invention en est duë aux Chinois. Aussi-tôt on rechercha les differens usages à quoi la poudre pouvoit être employée. On inventa le mousquet & ensuite le canon. Alors on changea la maniere de fortifier les places, en donnant d'abord plus de solidité ou d'épaisseur aux remparts & aux Tours. Puis les assiegez ayant remarqué que les Tours rondes & même les quarrées avoient toûjours quelque endroit qui n'étoit pas vû du corps de la place, & que les mineurs des assiegeans y pouvoient conduire leur travail sans craindre le feu de la Place, on changea la figure de ces Tours, en les faisant terminer en longue pointe vers la campagne, ce qui mettoit l'assiegeant à découvert: on diminua la hauteur de ces Tours, on augmenta leur solidité, & on laissa à découvert le Terreplain qu'elles enfermoient, dont plusieurs étoient sous des voutes. En cet état on les nomma bastions, on y logea une partie de la garnison dans les corps de gardes, & on y plaça les pieces, qui battent la campagne, &. Tr. de Mars.

Ce mot de *fortification* n'est gueres vieux non plus que l'art qui est compris sous ce nom. Il n'a commencé d'avoir cours que depuis l'usage des Canons, dont les effets terribles ont obligé les hommes de changer & d'ajoûter tant de choses à l'ancienne structure des murailles des villes, que ces changemens ont été suffisans pour former un art tout nouveau qu'on a nommé *Fortification*, à cause des grandes forces qu'il fournit à ceux qui sont dans les villes pour se defendre contre leurs ennemis. Fel.

Les premiers qui ont écrit de la *Fortification* comme un art particulier ont été Rameli & Cataneo Italiens. Après ceux là, Jean Erard Ingenieur de Henri le Grand & de Louis XIII. Simon Stevin Ingenieur du Prince d'Orange, Marolois, le Chevalier de Ville, Lorini, le Compte de Pagan, Malet, Blondel, le P. Deschalles & plusieurs autres modernes, ont beaucoup contribué à augmenter & à reduire cet art dans la perfection où il est aujourd'hui. Mais nul n'y a plus contribué que Mr. le Marechal de Vauban en France & Mr. le General & Baron de Coehorn en Hollande.

Fortification, se dit aussi de la place fortifiée, & de tous les travaux ou ouvrages, qui servent à la flanquer ou deffendre, & à en éloigner l'ennemi. C'est une *fortification* reguliere à cinq, à six bastions. Il y a des

des *forfications* regulieres, & d'autres irregulieres. Les *fortifications* à l'antique ne valoient rien, parcequ'elles n'étoient point flanquées. Par une Ordonnance de 1668. renouvellée en 1670. il est deffendu à toutes personnes de faire labourer dans les dehors, Contrescarpes & Fossez des Places frontieres, ni plus près de leur chemin couvert que de quinze toises; d'envoyer paître le bêtail dans les demi-lunes & bastions, ni d'y faire des jardinages, afin que les *Fortifications* se conservent mieux & ne deviennent pas inutiles. Les places fortifiées à la moderne sont composées de Bastions & de Courtines, & quelquefois de demi-Bastions selon le terrain : de Cavaliers, fausses brayes, Contrescarpes, chemin couvert, Demi-Lunes, Ravelins, Ouvrages à Corne, Ouvrage à couronne, Esplanades, Redans, Conserves ou Contregardes, Tenailles, &c.

FORTIFICATION, se dit aussi de l'action de fortifier. On travaille à la *fortification* d'une telle place. Cette *fortification* est de grande depence. Un Tresorier, un Intendant des *fortifications*.

FORTIFIER. v. act. Rendre fort. *Fortifier* une place, la munir de tous les ouvrages qui peuvent la rendre capable de se deffendre, de resister aux attaques des ennemis. *Fortifier* un poste, un camp, une ville, un château. Cette place étoit regulierement *fortifiée*. Ce n'étoit pas la coûtume des Romains d'avoir des Citadelles dans leurs places ni de *fortifier* leurs frontieres, & on ne voit gueres commencer ce soin que sous Valentinien. BOSS.

Ce mot vient du Latin *fortis*, *fort*, & *facere*, faire.

FORTIFIER, se dit aussi d'un mur, d'une poutre, & autres choses qui supportent de grands fardeaux. Ce mur n'est pas assez épais, il le faut *fortifier* par des pilliers.

FORTIFIER, signifie, Donner de la force, & se dit de tout ce qui en donne, soit pour le corps, soit pour l'esprit. Le bon vin *fortifie* l'estomac. La poudre de viperes le *fortifie* aussi. La Philosophie *fortifie* l'esprit. La presence du Chef *fortifie* le courage des soldats. Les bonnes odeurs *fortifient* le cerveau. *Fortifier* un parti. ABLAN. *Fortifier* une preuve. Cela *fortifie* ma crainte, mon raisonnement, mon soupçon. *Fortifier* une accusation. VAUG. Le desir de meriter les louanges qu'on nous donne, *fortifie* notre vertu. LA ROCHEF.

FORTIFIER, se dit aussi souvent avec le pronom personnel, & signifie, Reprendre ses forces ou devenir plus fort. Cet enfant se *fortifie* tous les jours. Ce convalescent commence à se *fortifier*. On le dit aussi de l'esprit & des sciences. Il s'est *fortifié* dans cette resolution. Il s'est beaucoup *fortifié* dans l'étude de la sagesse. Il se *fortifie* dans la vertu. Le courage se *fortifie* par l'habitude. Il s'est *fortifié* dans son opinion, après avoir vu cette experience. La tristesse s'est emparée de mon esprit, & s'y *fortifie* tous les jours. VAU.

FORTIFIER, est aussi un terme de Peinture. C'est, Donner plus de force dans le dessein, ou dans les couleurs. *Fortifier* les teintes d'un tableau. *Fortifier* un bras, une jambe, les rendre plus forts, plus puissants.

FORTIFIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FORTIN. s. m. Diminutif de *Fort*. Petit *Fort* fait en étoile à cinq, à six, ou à sept pointes, pour deffendre un camp, particulierement dans un siege, où les principaux quartiers sont joints par des lignes deffenduës de *Fortins* & de Redoutes.

FORTITRER. v. n. Terme de Chasse, qui se dit des cerfs, ou autres bêtes, qui évitent de passer dans les lieux où il y a des relais, ou des chiens frais attitrez pour les courre. Ce cerf a *fortitré* deux fois.

FORTRAIRE. v. act. Vieux mot. Attirer. Auscuns *fortraitent* les femmes d'autrui. DE BEAUM. Comme traitre li avoit sa femme *fortraite*. ID.

FORTRAIRE le bien d'autrui; C'est le prendre, s'en emparer, le detourner. POMEY.

Cheval *fortrait*, ou *forteret*, c'est un cheval qui étant surmené & outré de lassitude devient étroit de boyau par la roideur & le resserrement de deux nerfs, qui sont sous le ventre du cheval.

FORTUIT, UITE. adj. Inopiné, qui arrive par hazard; casuel. Un Fermier ou un Locataire n'est pas tenu des cas *fortuits*. Mais c'est à lui à les prouver; car le cas *fortuit* ne se presume point. Les combats qui se font dans une rencontre *fortuite* ne peuvent passer pour duels.

FORTUITEMENT. adv. D'une maniere fortuite. On n'est point responsable de ce qui arrive *fortuitement*. Ce mot signifie quelque chose de plus que par hasard, & marque souvent un hazard heureux. Il rencontra *fortuitement* un homme qui le prit en amitié & qui le fit heritier de tout son bien. Il trouva *fortuitement* un vaisseau qui le porta où il avoit dessein d'aller. LA TOU.

FORTUNAL. s. m. Coup de mer, fortune de mer, tempête, ou orage.

FORTUNE. s. f. Divinité aveugle, bisarre & capricieuse, qui selon les Payens presidoit à tous les évenemens, & distribuoit les biens & les maux selon son caprice. Aussi distinguoient-ils deux sortes de *Fortunes*, une bonne & une mauvaise. Le premier qui bâtit à Rome un Temple à la *Fortune* fut Ancus Martius 4. Roi des Romains, avec ce titre, *Fortuna Virili*, à la *Fortune* virile & courageuse, parceque pour remporter des victoires, il faut n'avoir pas moins de courage que de bonheur. Servius Tullius lui en fit bâtir une autre au Capitole sous le titre de *Primigenia*. Elle avoit une statuë à Athenes, qui tenoit entre ses bras Plutus le Dieu des richesses. On la voit encore representée dans les medailles comme une Déesse tenant d'une main une corne d'abondance & de l'autre un timon ou gouvernail de navire qui reposoit sur un globe, pour marquer qu'elle gouvernoit tout le monde. On la trouve encore depeinte couchée ou assise, qui tient sous le bras gauche sa corne d'abondance & qui a le bras droit appuyé sur une rouë, pour marquer son instabilité & son inconstance, avec cette Legende *Fortuna reduci*. Nous avons encore d'autres types de la *Fortune* où on la voit tantôt barbuë, *Fortuna Barbata*, & tantôt portant une branche de laurier avec sa corne d'abondance. Les Empereurs Romains avoient dans leur chambre une statuë d'or de la *Fortune*; quand l'Empereur étoit prêt de mourir, on la portoit à son successeur. Les Anciens faisoient la *Fortune* de deux sexes, mâle & femelle, comme aussi plusieurs autres Divinitez. Il n'y a gueres de Divinitez à laquelle on ait donné plus d'épithetes en lui érigeant des Temples, ou sur les medailles. En voici quelques unes, *Bona*, *Libera*, *Virilis*, *Equestris*, *Redux*, *Publica*, *Parva*, *Plebeia*, *Faeminea*, *Regia*, *salutaris*, &c. On l'a même honorée sous le nom de *Mauvaise*; il y avoit un Temple sur le mont Esquilin dedié à la *Mauvaise Fortune*.

Quelques-uns croyent que ce mot s'est dit pour *Vortuna*, par le changement de l'*u* en *f*. Ainsi *Fortune* viendroit du Latin *Verto*, *verto*, je tourne, je change, nom qui convient fort bien à cette Divinité inconstante & volage.

FORTUNE PANTHÉE. Une des plus rares pieces du cabinet de Mr. Bellori à Naples est une *Fortune Panthée*. On appelloit ainsi une statuë qui par les differentes marques dont elle étoit accompagnée, represen-

toit tous les Dieux ou du moins les plus considerables. Celle-ci est un petit *Signum* de bronze haut d'un demi-pied. Quelle imagination des Payens? Les Dieux avoient l'Empire du monde, & ces mêmes Dieux étoient eux-mêmes assujettis aux caprices de la *Fortune*. Cette petite Déesse est toute accompagnée, ou pour mieux dire, toute composée des marques & des caracteres de la Divinité des autres. Elle a la beauté de Venus: la Couronne de Junon: le croissant de Diane: la mitre d'Isis: la corne d'abondance de Céres: la robe de Minerve: les ailes de la Renommée ou de la Victoire: le carquois de Cupidon: la peau de chevre de Bacchus: le Serpent d'Esculape: le timon de la *Fortune*, & plusieurs autres traits de Dieux & de Déesses. MISSON. Voyez PANTHÉE.

La Déesse *Fortune* est une chimere; les Chrétiens ne connoissent point d'autre *Fortune* que la Providence. BOU. Un Predicateur ne doit jamais attribuer au personnage de *Fortune* ce qui ne convient qu'à Dieu. ID. Quoyque la *Fortune* se joüe de tout ce qui est ici bas, on ne laisse pas de l'adorer. ABL.

En ce sens on a dit, adorer la *Fortune*, sacrifier à la *Fortune*. On peignoit la *Fortune* en habit de femme, avec un bandeau sur les yeux, pour faire entendre qu'elle agit sans discernement, & les pieds sur une roüe, pour marquer son inconstance: d'où vient qu'on a dit, la roüe de la *Fortune*; Mettre un clou à sa *fortune*; pour dire, la fixer, trouver un moyen de la rendre constante. On la representoit aussi comme une jeune fille; sans doute, pour faire comprendre qu'elle n'aime point les vieillards. De là vient qu'on la compare à une coquette, qui ne caresse que les jeunes gens. Pline a remarqué, que la *Fortune* est la seule Divinité que l'on adore avec des injures; on l'appelle aveugle, cruelle, inconstante. Aujourd'hui que nous reconnoissons que la *Fortune* n'est rien par elle même, on ne laisse pas neanmoins de se servir de la plûpart des phrases dont les Payens se servoient; & alors elles sont figurées. Ainsi on dit, la *Fortune* est aveugle, inconstante, cruelle, capricieuse, &c. Les caresses, les faveurs de la *Fortune*. Il est mal-traité de la *Fortune*. La *Fortune* lui rit. S'abandonner à la *Fortune*, &c. La mort prematurée enleva Alexandre avant que la *Fortune* eut eu le tems de lui faire sentir son inconstance. P. D'ELOQ. Caton osa deffier la *Fortune*. OE. M. On a dit que Pompée étoit l'ouvrage de la *Fortune* & que Cesar étoit l'ouvrier de la sienne. ID. Tout ne va point dans ce monde au gré d'une *Fortune*, aveugle & insensée. BOUH. La prudence ne doit rien abandonner au caprice de la *Fortune*. FLE. Combien de gens sont toûjours prets à changer avec la *Fortune*? OE. M. La *Fortune* est femme; elle se plaît à être importunée, pour ne pas dire forcée. ID. Il faut profiter des faveurs de la *Fortune* & la presser, pour ne lui pas donner le tems de changer. ID.

Qu'à son gré desormais la Fortune *me joüe,*
On me verra dormir au branle de sa roüe. BOI.

Cette Déesse n'est pas du nombre des Divinitez les plus anciennes chez les Grecs, puisqu'Homere ni Hesiode n'en ont fait aucune mention dans aucun endroit de leurs Poëmes. Homere parle à la verité d'une Nymphe de l'Ocean appellée *Tuché*, nom de la *Fortune* chez les Grecs; mais il n'en fait point la Déesse moderatrice de tous les évenemens bons ou mauvais, à laquelle on a donné le nom de *Tuché* & de *Fortune*. Cependant les Grecs ont eu dans la suite plusieurs Temples dediez à la *Fortune*. Plutarque, pour expliquer les Poëtes qui semblent faire Jupiter l'auteur de tous les maux, au lieu de les rapporter à la *Fortune*, observe qu'avant que le nom de *Fortune* fût en usage, les hommes, éprouvant qu'il leur étoit impossible d'échaper à l'extreme puissance d'une cause qui agit sans ordre & sans regle, donnoient à cette cause le nom des Dieux. Il n'est pas aisé de debroüiller ce que l'Antiquité vouloit dire par le nom de *Fortune*. Les Latins entendoient par là je ne sçai quel principe par lequel les choses arrivent, sans qu'il soit necessaire qu'elles arrivent. Mais on ignore quel étoit positivement ce principe: c'est pourquoy quelques Philosophes ont dit, que les hommes ont fabriqué le phantôme de la *Fortune*, pour couvrir leur ignorance; & qu'on appelle *Fortune*, ce qui arrive à chacun sans sçavoir pourquoy. Juvenal avouë que ce sont les hommes, qui ont fait de la *Fortune* une Divinité. *Te facimus*, Fortuna, *Deam, cæloque locamus.* Ciceron dit que l'erreur & l'ignorance des causes ont introduit le nom de *Fortune*. Ainsi, selon les Payens, la *Fortune* n'étoit que l'évenement des choses qui arrivent d'une maniere subite & inopinée, sans en sçavoir la cause, ni la raison: or ce qui agit sans regle, & sans intelligence, n'est rien. Cependant il est certain qu'en divers endroits on voyoit des temples consacrez à la *Fortune*, comme à une Déesse. Cela suppose que les Payens la regardoient comme une Divinité, qui disposoit à son gré du sort des hommes. On peut conclûre de ces divers sentimens, que les Anciens faisoient de la *Fortune*, tantôt une cause obstinée à faire du bien aux uns, & à persecuter les autres; & tantôt une cause aveugle, inconstante, qui n'a rien de fixe, ni d'arrêté. Si donc ce mot de *Fortune* ne signifioit rien de certain dans la bouche de ceux qui lui dressoient des autels, l'on peut encore moins definir ce qu'il signifie dans l'esprit de ceux qui l'employent dans leurs écrits. Car ceux qui veulent mettre le nom de la Providence au lieu celui de la *Fortune*, ne pourroient pas donner un sens raisonnable à toutes ces phrases où le mot de *fortune* est employé. Par exemple: Il faut se defier de la *Fortune*, sur tout lorsqu'elle nous flatte le plus. OE. M. La *Fortune* ne paroit jamais si aveugle qu'à ceux à qui elle ne fait pas de bien. LA ROCH. Le mepris des richesses étoit dans les Philosophes un desir caché de vanger leur merite de l'injustice de la *Fortune*, par le mepris des mêmes biens dont elle les privoit. ID. La *Fortune* est une folle qui quelquefois recompense un honnête homme; mais qui le plus souvent éleve un sot. B. RAB. Elle est si aveugle cette *Fortune*, que parmi la foule où il n'y a qu'un sage, il ne faut pas s'imaginer qu'elle aille le demêler pour le combler de ses faveurs. L. D'ELOISE À AB.

Vous suivez le party de l'aveugle Fortune. VILL.

Dans ces endroits l'on ne peut point substituer la Providence en la place de la *Fortune*. L'idée qui repond à l'expression est Payenne, aussi bien que l'expression. Par consequent il semble que dans l'exactitude du discours, l'on ne doit point se servir d'un terme qui ne signifie rien; ou qui associe la *Fortune* avec la Providence dans la conduite de l'Univers. LE CL. Plutarque a fait un livre de la *fortune* des Romains; pour montrer que la grandeur de leur Empire étoit l'ouvrage de la *fortune*, aussi bien que de la valeur.

Ce qui a fait introduire le terme de *Fortune*, c'est que les hommes voyant arriver des maux & des desordres, & n'osant se plaindre directement de la Providence, ils s'en prenoient à la *Fortune*. D'ailleurs ne voulant point s'accuser eux mêmes d'être la cause de leurs propres malheurs, ils dechargeoient leur chagrin contre la *Fortune*, dont ils pouvoient dire impunémant tout ce qu'il leur plaisoit. Les Chrétiens ont adopté un langage si commode, & si favorable à leurs passions; & d'un côté entêtez d'eux-mêmes, & de l'autre faisant scrupule

pule d'accuser Dieu d'injustice, ils chargent la *Fortune* de tous les maux qui leur arrivent, sans approfondir quelle est cette cause aveugle, sur laquelle ils dechargent leur chagrin. ID. La Fontaine s'est moqué de cette excuse si commune, en disant de la *Fortune:*

Il n'arrive rien dans le monde,
Qu'il ne faille qu'elle en reponde.
Elle est prise à garant de toutes avantures.
Est-on sot, etourdi, prend-on mal ses mesures?
On pense en être quitte en accusant son sort:
Le bien, nous le faisons; le mal, c'est la Fortune.

On appelle donc maintenant *fortune*, le bonheur, ou le malheur, ce qui arrive par hasard; qui est fortuit & imprevu; qui n'a point de cause certaine & connuë, & ce mot se prend pour tout ce qui peut arriver de bien & de mal à un homme. Courir la *fortune* de quelqu'un. Nous courons tous deux même *fortune*; nous sommes compagnons de *fortune*. Il est le maître, l'arbitre de ma *fortune*. Il a eprouvé l'une & l'autre *fortune*. Il faut être égal dans la bonne & dans la mauvaise *fortune*. Il n'y a personne qui n'ait senti par lui-même qu'on pense & qu'on agit differemment dans la bonne & dans la mauvaise *fortune*. OE. M. La bonne & la mauvaise *fortune* du peuple d'Israël dépendoit de sa pieté. BOSS. Il n'y a que les imprudens qui donnent tout à la *fortune*. Plusieurs *Favoris* ont été le jouet de la *fortune*. Il faut plus de vertu pour soûtenir la bonne *fortune* que la mauvaise. LA ROCH. On admire trop la confiance heroïque, ou plutôt la temerité de Cesar, qui, pour rassûrer son pilote épouvanté par la tempête, lui cria, Ne crains rien, tu portes Cesar & sa *fortune*; c'est-à-dire, son bonheur, qui l'accompagnoit par tout. M. SC. On juge d'ordinaire de la conduite par le succès: la mauvaise *fortune* tient lieu de faute. ST. EV. Quand la *fortune* se met à persecuter les gens, il n'y a point de constance dont elle ne vienne à bout. OE. M. Cromwel ne laissoit rien à la *fortune* de ce qu'il lui pouvoit ôter par conseil & par prevoyance. FL. On se meprend dans la mauvaise *fortune*, si on compte sur de vieilles habitudes, qu'on nomme assez legerement amitiez. ST. EV. Il faut avoir bien de la force d'esprit pour resister à certains revers de *fortune*. BELL. On dit en ce sens, Il est arrivé de bonne *fortune*; pour dire, lorsque je ne m'y attendois pas. Et on le dit pour le bien & pour le mal. Il court *fortune* d'être grand Seigneur; &, Il court *fortune* d'être pendu. C'est-à-dire; Il court hazard.

On appelle biens de la *fortune*, les richesses, les honneurs, les dignitez, & toutes les prosperitez du monde. Les biens de la *fortune* ne sont pas les vrais biens. Les Sages ne recherchent pas ardemment les biens de la *fortune*. Dieu a commandé a tous les Religieux de renoncer à toutes les *fortunes*, aux établissemens, aux affaires, aux plaisirs & aux pretentions de ce monde. AB. DE LA TR. Il est difficile d'être modeste dans une haute *fortune*. BELL.

FORTUNE, se dit dans le même sens, de l'établissement, du credit, des biens qu'on a acquis ou par son merite, ou par hasard. La *fortune* tient lieu de merite à bien des gens. BOUH. Je ne souhaitte la *fortune* que pour faire du bien. SACY. La calamité se plaint toûjours, & la bonne *fortune* est insolente. VAUG. Les plus retenus s'oublient dans une grande *fortune*. ST. EV.

Va par tes cruautez meriter la fortune. BOIL.

Cet homme fera *fortune*, poussera loin sa *fortune*, sçaura bien menager sa *fortune*, n'abusera pas de sa *fortune*. Beaucoup de gens sont jettez hors de la carriere de la *fortune*, avant que de la fournir. AB. DE ST. R. Un homme sage se contente d'une *fortune* mediocre. Une grande *fortune* est une grande servitude. BOU. En Allemagne on ne voit point de *fortunes* subites. J. DES SC. Martin Tromp; homme celebre sur l'Ocean, & dont la vertu avoit élevé la *fortune*.... SAR. Le ciel accorde rarement une grande *fortune* avec l'art de s'en servir. TITE LIVE. Considerez cette revolution continuelle de conditions & de *fortunes*, qui commencent & qui finissent, qui se relevent & qui retombent. FL. En verité le monde, & la *fortune*, à qui les connoît bien, ne vaut pas tant d'empressement. LE CH. DE M. Si les *fortunes* élevées enyvrent la vanité des uns, les *fortunes* abjectes revoltent la vanité des autres. DISC. D'EL. Sa *fortune* étoit si mediocre qu'il chercha à s'en faire une plus heureuse par son industrie. FL. Vous étiez digne d'une meilleure *fortune*, si les *fortunes* de la terre étoient quelque chose. BOSS. Je vois en vous des choses plus grandes & plus éclatantes que votre *fortune*. VOI.

On dit qu'un mot, qu'une phrase, a fait *fortune*, n'a pas fait *fortune*; pour dire, qu'il a été bien receu du public, qu'il a été rebuté du public. Un tel mot meritoit de faire *fortune*.

On dit aussi en termes populaires, Brusquer *fortune*; c'est-à-dire, chercher quelque établissement, quelque heureuse avanture. *Buscar* en Espagnol signifie chercher. Allons chercher *fortune*.

Il faut aller brusquer fortune,
Et si pour nous elle a rancune,
Il faut la vaincre en endurant,
Les Dieux feront le demeurant. SCAR.

Pousser sa *fortune* veut dire faire ce qu'on peut, ce qu'il faut pour réüssir. Pousser sa *Fortune*. MOL. La *Fortune* rit aux sots; c'est une expression figurée, qui signifie que les sots, ceux qui n'ont ni esprit, ni merite, font *fortune*, s'avancent dans le monde, acquierent des biens, du credit, &c.

FORTUNE, signifie aussi les gens mêmes puissans & en credit, les grandeurs, les favoris, &c. Ainsi on dit, Se sacrifier, s'attacher à la *fortune*: c'est-à-dire, se devoüer tout entier à un Ministre, à un Prince, &c.

Adorer la *fortune*, se dit dans un sens figuré pour, agir auprès de ceux qui peuvent nous faire avoir des richesses, du crédit, & tout ce qu'on appelle les biens de la fortune.

Je ne vais point au Louvre adorer la Fortune. BOI.

On appelle un homme de *fortune*, Celui qui n'ayant ni naissance, ni bien, parvient à quelque grande charge, ou établissement. On a vu des soldats de *fortune* devenir Maréchaux de France. Dans ce sens les Anciens appelloient *fils de la Fortune*, ceux dont la naissance étoit obscure, ou incertaine, & que la *fortune* avoit pris soin d'élever. L. Sforce Duc de Milan du tems de Louis XII. se faisoit appeller *le Fils de la fortune*. VAR.

FORTUNE, signifie quelquefois, Gain, profit, comme en cette phrase: Il n'y a pas grande *fortune* à faire à ce marché-là; pour dire, Il n'y a pas beaucoup à gagner.

Bonne *fortune*. Façon de parler qui se dit abusivement pour signifier les bonnes graces d'une Dame. Aller en bonne *fortune*. Ce galant est fort bien fait, il est homme à bonnes *fortunes*. Bassompierre, si on l'en croit, avoit souvent de bonnes *fortunes*. Je doute de tout ce que disent ces gens à bonne *fortune*, qui se vantent qu'il n'est point de conquête difficile pour eux, & qui content cent avantures qui ne leur sont point arrivées. M. SC. Une jolie femme disoit d'elle même, qu'elle étoit une des meilleures *fortunes* de France. ID. Corneille a dit en faisant parler une femme:

Et la même action entre eux & nous commune,

Est pour nous deshonneur, pour eux bonne fortune.

Si nous vivions en veritables Chretiens, nous ne parlerions pas ainsi. LA TOU.

Dans les horoscopes, il y a une des 12. maisons ou angles que l'on nomme maison de *Fortune*.

FORTUNE, signifie encore, toute sorte de traverse, de danger, d'avanture, de hazard. Cet homme a couru *fortune* de la vie en plusieurs rencontres. La place couroit *fortune* d'être prise. ABL. Dieu vous garde de mal & de *fortune*; c'est-à-dire, de tout danger ou accident.

FORTUNE, en termes de Marine, signifie, Danger, tempête. *Fortune de vent*, c'est un gros tems où les vents sont forcez. Une *fortune* de *vent* nous obligea de serrer toutes nos voiles & d'aller à mats & à cordes. *Fortune* de mer, ce sont les accidens que cause la tempête, & les autres auxquels on est sujet sur mer, comme d'échouer, de couler bas d'eaux, de rencontrer des pirates, &c. Ce vaisseau est échoué par une *fortune* de mer. On appelle aussi, Voile de *fortune*, la voile quarrée d'une tartane, ou d'une galere; car leurs voiles ordinaires sont latines ou à tiers point, & elles ne portent la voile de *fortune*, qu'on nomme aussi *Treou*, que pendant l'orage. Les Galiottes en ont aussi. Voyez TREOU.

FORTUNE D'ARGENT, s'est dit autrefois pour de l'argent trouvé par hazard dans la terre. La *fortune d'argent*, selon quelques coûtumes, appartient au Baron.

FORTUNE D'OR. Or trouvé par hazard dans la terre. La *fortune d'or*, selon quelques coûtumes appartient au Roi.

FORTUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Contre *fortune* bon cœur; pour dire, que le courage & la constance mettent à couvert de tous les revers de *fortune*.

Un revers de *fortune* est un accident, un malheur qui fait passer quelqu'un d'un état de prosperité à un état d'adversité. On appelle tous les grands changemens qui arrivent aux hommes ou aux Etats & qui les elevent ou les abaissent, des jeux & des caprices de la *Fortune*.

On dit aussi, qu'un homme est artisan de sa *fortune*; pour dire, qu'il ne doit son avancement qu'à son merite. On appelle aussi communément la Cour, le theâtre de la *fortune*, parceque c'est là où l'on voit les plus grandes revolutions. On dit aussi par raillerie à un homme qui fait beaucoup de promesses, Je n'ay que faire d'aller en Hollande, ma *fortune* est faite. On dit aussi, Entreprendre quelque chose à ses risques, perils & *fortunes*; pour dire à ses propres depens.

FORTUNE', ÉE. adj. Heureux. Prince *fortuné*. Amans *fortunez*. Siecle *fortuné*. Philippe de Valois a été surnommé *le bien-fortuné*. Vous raconterai-je la suite *fortunée* d'une entreprise si temeraire? FL. On s'en sert rarement en prose; mais en vers il est quelquefois plus noble qu'heureux. VAU.

Il (Titus) soupiroit le soir, si sa main fortunée
N'avoit de ses bienfaits signalé la journée. BOI.

On ne s'en sert plus guere que pour signifier les Isles connuës sous le nom d'Isles *fortunées*. BOUH. Ce terme est beau, & il est toujours fort en usage dans la prose & dans la poësie relevée. Il en est de même d'*infortuné*. LA TOUCHE. M. de la Chapelle dit à Philippe V. Roi d'Espagne, au nom de l'Academie Françoise; Puissiez-vous rendre pour l'Espagne le siecle que vous allez commencer, aussi digne de memoire, que le Héros à qui nous obeïssons a rendu celui-ci glorieux & *fortuné* pour la France!

O fortuné *sejour! O champs aimez des Cieux!* BOIL.

Les Anciens appelloient Isles *fortunées*, celles qu'apresent on nomme *Canaries*, & où ils plaçoient les Champs Elisées. Il y a des Historiens qui nous font trouver les Isles *fortunées*, sous les frimats & les glaces du septentrion. BEN. Rudbects soûtient que les Isles *fortunées* sont la Suéde. Les Voyages des Princes *fortunez*: c'est un vieux Roman.

FORVETU. s. m. Homme de neant & inconnu, à qui on a mis un bel habit sur le corps pour se faire passer pour riche. La plûpart des cautions qu'on presente sont des *forvetus*. Il est bas.

Les uns croyent que ce mot vient de *forain*, ou étranger, inconnu; les autres de *fort*, qui est une espece de Crochetteur. Et d'autres de l'ancienne preposition Françoise, *fors*. *Forvetu*, est un homme vetu *fors*, c'est-à-dire hors, au delà de sa condition.

FORVOYER. Vieux mot, qui signifie, marcher hors du chemin. On dit presentement FOURVOYER. Voyez ce mot.

FORURE. s. f. Terme de Serrurier. C'est le trou de la clef. Cette clef est assez bien limée; mais la *forure* en est mal faite. Il y a des clefs à double *forure*.

F O S.

FOSSE. s. f. Profondeur, creux de terre au dessous du rez de chaussée. La terre s'est abîmée en un tel endroit, on y voit encore une grande *fosse*. Il y a plusieurs Seigneuries qui s'appellent *De la Fosse*, à cause des *fosses* naturelles qui se sont trouvées dans la terre. Il fait dangereux de se baigner en cet endroit de la riviere, il y a des *fosses*.

Ce mot vient de *fossatum*, ou *fossatus*, que les Auteurs de la basse Latinite ont fait de *fossa*. MEN.

FOSSE, se dit aussi des lieux que l'on creuse par art pour divers usages. On fait des *fosses* dans les jardins pour y planter des arbres; des *fosses* dans les vignes pour les cultiver & provigner; des *fosses* dans les basses-cours pour y mettre du fumier; des *fosses* d'aisance, dans une maison pour y recevoir les excremens humains: ce qu'on a appellé en Latin, *fossa caca*, *latrina*.

On appelle Basses *fosses* dans les prisons, les plus creux & les plus sombres des cachots. On appelle *fosse* aux Lions, l'endroit où les lions sont enfermez. Daniel fut jetté dans la *fosse* aux Lions. On l'a mis dans un cul de basse *fosse*. On ne met dans les basses *fosses* que ceux qui sont accusez de grands crimes.

Il y a des *fosses* que font les Fondeurs, Verriers, Plombiers & autres pour fondre leurs ouvrages; des *fosses* de Tanneurs pour y étendre leurs cuirs, & les preparer avec le tan. *Fosse* à chaux est un creux fouillé quarrément en terre, pour y conserver la chaux éteinte, afin d'en faire du mortier, selon que les maçons qui travaillent à un bâtiment peuvent en avoir besoin.

FOSSE, se dit plus particulierement du lieu qu'on creuse pour y enterrer un mort, soit dans l'Eglise, soit dans le cimetiere, ou ailleurs; & se dit même du lieu de la sepulture. Mettre un corps dans la *fosse*. Dans l'Eglise Romaine on va prier Dieu sur les *fosses* des parens & amis trépassez.

FOSSE, en termes de Marine, se dit d'un espace de mer près des terres où les vaisseaux peuvent mouiller à l'abri, comme à la *fosse Mardik*. Il se dit aussi de certains endroits près des bancs où il n'y a point de fond: comme la *fosse Bertine* dans le grand Banc. On le dit encore des reduits qui sont sous le tillac des vaisseaux où l'on met les cables & le funin. La *fosse* aux cables est un reduit sous le tillac vers le mât de misene & à l'arriere de la *fosse* à Lion. En Hollande la *fosse* aux cables est un retranchement à l'avant d'un vaisseau, ou au fond de cale dans quelques uns, en d'autres sous le premier pont, & en d'autres sur le faux-pont, dans lequel

lequel on ferre les cordages. Dans les vaisseaux qui vont aux Indes, on y fait coucher des Soldats. Ordinairement dans les vaisseaux de guerre la *fosse* au cables est placée proche de la cuisine. Celle qui est à l'avant du vaisseau contre les guerlandes, s'appelle *fosse à lion*, où on serre le funin, les poulies & les manœuvres de rechange, & où on loge le Contre-maitre. En tems de combat on met quelquefois la poudre dans la *fosse* à lion. *Fosse* aux mâts, c'est un lieu rempli d'eau salée, où l'on conserve les mâts qu'on n'a point encore mis en œuvre.

FOSSE, en termes d'Anatomie, est une cavité dans les os qui a une entrée, mais qui n'a point de sortie, & dont les bords sont élevez par de petites éminences. Lorsque la cavité a une petite ouverture à l'entrée, & que le dedans est large, on le nomme *sinus*. Il y a dans le crane six *fosses* internes, & quatorze externes. La cavité de l'orbite qui contient l'œil est une *fosse*.

FOSSE, se dit aussi d'une petite cavité qui est sur le col au derriere de la tête. On appelle la *grande fosse*, ou *fosse naviculaire*, une cavité oblongue des parties naturelles des femmes, qu'on voit en écartant les deux levres, & au milieu de laquelle sont les caruncules mirtiformes.

On dit proverbialement, qu'un homme a un pied dans la *fosse*, qu'il est sur le bord de sa *fosse*; pour dire, qu'il est extremement vieux, proche de sa fin. On dit aussi quand on est vieux & qu'on se marie, qu'on creuse sa *fosse*. Un jeune homme dit aussi, Je pisserai sur sa *fosse*; pour dire, Je le survivrai. On dit aussi, Mettre les clefs sur la *fosse* de quelcun; pour dire, Renoncer à ses biens, à sa succession, à cause d'une ceremonie qu'on faisoit autrefois, de mettre en ce cas les clefs de la maison & des coffres d'un deffunt effectivement sur sa *fosse*.

POIRE DE FOSSE. Sorte de poire qui est d'un goût sauvage.

FOSSÉ. s. m. Fosse, ou ouverture de terre étenduë en longueur, qui sert à empêcher un passage, ou à environner un champ pour en deffendre l'entrée ou à faire écouler des eaux. Entourer un pré de *fossez*. Relever les *fossez* d'une piece de terre. La Flandre est un païs tout entrecouppé de *fossez* & de ouatregans. La crête d'un *fossé*.

Ce mot vient de *fossatum*, qui a été employé par plusieurs Auteurs Latins, & qui est formé de *fossa*. MEN.

En termes de Guerre, on appelle *Fossé*, ce creux qui est entre l'escarpe & la contrescarpe au dessous du rempart. C'est la profondeur qui entoure une place fortifiée ou un poste qu'on veut deffendre. Il y a des *fossez* escarpez, & d'autres en talus. Les *fossez* secs, ou sans eau, & les *fossez* pleins d'eau, ont chacun leurs avantages. Comme la hauteur du rempart & celle du parapet, empêchent que le *fossé* ne soit bien defendu de front, il faut que chacune de ses parties soit veuë & deffenduë de flanc, par la disposition des lignes & de l'enceinte. Sa largeur & sa profondeur dependent de la nature des terres grasses, ou sablonneuses, marecageuses, ou de roche vive; ce qui demande plus ou moins de talus pour l'escarpe & pour la contrescarpe. En général, les *fossez* peuvent avoir depuis seize toises jusqu'à vingt deux de largeur, & de profondeur depuis quinze pieds jusqu'à vingt-cinq. La profondeur des *fossez* pleins d'eau est toûjours moindre que celle des *fossez* secs. Les *fossez* pleins ont l'avantage d'empêcher les surprises, d'ôter au mineur la facilité de se couler le long du bastion, pour s'attacher à un endroit, quand il a été chassé d'un autre, & de l'obliger enfin à conduire les retours ou branches de la mine beaucoup au dessus du niveau de l'eau, ce qui donne moyen aux assiegez de les éviter. Mais ces avantages cedent à plusieurs autres qui rendent les *fossez* secs preferables à ceux qui sont pleins. Car aux *fossez* secs, les sorties & les retraites de la garnison sont aisées, la communication & le secours des ouvrages detachez est facile, la sujettion de rompre la glace en hiver contre les surprises, n'a aucun lieu. On peut contreminer à loisir leurs contrescarpes, sans craindre l'inondation; enfin on dispute pied à pied le passage du *fossé* sec par des Caponieres, traverses & divers retranchemens qu'on y prepare de longue main. Que si en faveur des *fossez* pleins, on allegue la necessité & l'embarras de les saigner, on replique que cette peine n'égale pas le danger & les difficultez de forcer avec mille chicanes les retranchemens du *fossé* sec, quand il est bien defendu. On a fait une descente dans le *fossé*; des travaux, des caponnieres pour deffendre le *fossé*. On appelle *fossé* revêtu celui dont l'escarpe & la contrescarpe sont revêtus de maçonnerie en talus; & *fossé* à fond de cuve, celui qui a les coins de l'enfonçure arrondis.

FOSSEREE. s. f. Terme de Coûtumes. Certaine étenduë de terre plantée de vignes.

FOSSETTE. s. f. Diminutif. Petite fosse que les enfans font en terre & dans laquelle ils jettent avec le creux de la main une poignée de petites boules de marbre ou de terre cuite, de noix, ou de coquilles, & gagnent toutes celles qu'ils y ont fait entrer plus que les autres. Jouër à la *fossette*.

FOSSETTE, se dit aussi du petit creux que quelques personnes ont au bout du menton, ou qui se forme au milieu des jouës, quand elles rient, & qu'on nomme dans le dogmatique le *gelasin*; du mot Grec *gelân* qui signifie rire; ce qui rend un visage plus agreable.

FOSSETTE DU COEUR. Terme d'Anatomie. C'est ainsi qu'on nomme vulgairement une certaine cavité qui est en dehors du sternum de la poitrine à l'endroit du cartilage Xiphoïde, parceque le cœur enfermé dans le pericarde & uni au centre nerveux du diaphragme, le touche par son coin.

FOSSILE. adj. m. & f. Qui se tire du fond de la terre. Il y a un sel *fossile* dans la terre, comme dans le Duché de Cardonne. Tous les metaux & mineraux sont *fossiles*, & se trouvent dans les veines de la terre. On trouve dans l'Orient du borax & du salpêtre *fossile*, au lieu des artificiels qu'on fait par deçà. Poissons *fossiles*. Voyez POISSONS.

FOSSOYER. v. act. Enclorre un champ, un heritage de fossez. Cette maison a été autrefois *fossoyée*. Il a été ordonné de faire *fossoyer* ses bois, quand on en a de contigus à ceux du Roi, pour les separer. *Fossoyer* une vigne, c'est la foüir.

FOSSOYÉ, ÉE. part. adj. Qui est entouré de fossez. La principal force d'une place, c'est d'être bien *fossoyée*.

FOSSOYEUR. s. m. Celui qui creuse les fosses pour enterrer les morts. Que pourroit-on faire d'un si malotru animal, si l'on n'en fait un *Fossoyeur*? ABLAN. Du Cange dit que le premier degré des Ecclesiastiques chez les anciens Chrétiens, étoit celui de *Fossoyeur*, lequel avoit soin de l'inhumation des Fidelles, à l'exemple de Tobie.

F O T.

FOTA. Morceau d'étoffe, sorte de vêtemens que les femmes dans l'Isle de Java & en d'autres lieux des Indes se tournent autour du corps.

FOTOQUE, ou FOTOQUÉ. s. m. Dieu du premier ordre chez les Japonois. Les Japonois ont deux ordres de Dieux, les *Fotoques* & les *Camis*. Les premiers sont les grands Dieux de qui ils esperent les biens de la vie future. Les seconds sont les Dieux subalternes, auxquels ils demandent les biens de cette vie.

vie, la santé des enfans, des richesses, &c. Spizelius.

FOTERNE. s. f. Espece d'aristoloche. Voyez Aristoloche.

FOU.

FOU. s. m. Vieux mot. Fau, hêtre, arbre appellé en Latin, *fagus*.

FOU, Fol, Folle. adj. & s. m. & f. Insensé, qui a perdu l'esprit, le sens, la raison, le jugement. On ne dit *fol* au masculin, que devant une voyelle. Un *fol* amour. Il y a des *fous* plaisans, & des *fous* melancholiques, des *fous* à lier. Quelques-uns ont dit que le monde n'étoit qu'un grand hôpital de *fous*. Entre l'état du plus sage homme du monde, & de celui d'un *fou* achevé, il n'y a de difference que de quelques degrez de chaleur & d'agitation d'esprits. Nic. On enferme un *fou* pour derober à la vuë du monde l'imbecillité de notre condition, & la misere de notre nature. St. Ev.

Ce mot est derivé par le Bon, Medecin, du mot Grec *phoxos*, qui signifie, *tête aiguë*, à cause que cette conformation de tête est la pire de toutes; & il soutient qu'en plusieurs lieux on disoit autrefois *fox*, au lieu de *fol* & de *fou*. Menage le derive de *follus*, mot de la basse Latinité qui a été fait de *follis*, soufflet, ou ballon, à cause que la tête des *fous* est pleine de vent. Nicod est de même avis, à cause qu'on dit aussi un éventé; pour dire, un *fou*. C'est aussi le sentiment de Cujas. Du Cange ajoute, que *follis* est un vieux mot François, & que *infollare* est proprement *buccam inflare*: & parceque les soufflets s'emplissent de vent, de là vient qu'on a appellé *fou* un sot, une tête pleine de vent: d'où vient aussi qu'on a appellé, Esprits *follets*, des Demons qui ont le corps aërien, & qui font des *folies* & des illusions.

Fou, signifie quelquefois, Imprudent, extravagant, sans jugement, emporté, soit dans la conduite, soit dans les mœurs; abandonné à ses passions. Les Mondains & les Libertins sont les plus *fous* de tous les hommes. Un vrai *fou* est celui qui suit aveuglément ses passions, & qui ne connoît ni bornes, ni mesures. Dac. Les *fous* les plus dangereux sont ceux dont la folie est cachée sous les apparences de la raison & du bon sens. Id. Nous sommes *fous* toutes les fois que nous sommes en colere. M. Esp. On ne fait point d'attention aux plaintes d'un *fou*; on presume qu'il s'est attiré l'insulte dont il se plaint. Font. Il vaut mieux être *fou* avec tout le monde, que d'être sage, & se trouver seul. Mol. Charles V. disoit que les François paroissoient *fous* & étoient sages.

Je hais ces vains Auteurs, qui tous de sens rassis,
S'érigent pour rimer en amoureux transis. Boi.
Mais quoy! tous les humains sont fous *par quelque endroit,*
Et l'amour n'est-il pas la plus sage folie,
Dont on puisse payer le tribut que l'on doit? Font.
Tous les hommes sont fous, *& malgré tous leur soins,*
Ne different entr'eux que du plus, ou du moins. Boi.

Icquez croit que le nom de *fou* ou *fol*, a été pris de la Langue des Cimbres, c'est-à-dire, de la Langue qu'on parloit autrefois dans la Jutlande, dans laquelle le mot *fol* signifie la même chose. Skinner le derive de *faul*; ce mot dans la Langue Tudesque signifie paresseux, negligent, lâche; c'est ce que sont ordinairement les insensez. Les Bas-Bretons disent *foll*, pour *fol*; & de là leur *foll-fur*, c'est-à-dire, le *sage-fou*; car *fur* en leur Langue signifie sage. Men.

Fou & mechant sont mots synonimes, en langage philosophique. Faire mal, c'est aller contre la raison: & aller contre la raison, c'est suivre la folie. A. d'Oli.

. . . Les hommes à tout prendre,
Ne sont mechans que parcequ'ils sont fous. Rous.

Fou, signifie quelquefois simplement, Enjoüé, gai, badin, qui dit des plaisanteries. C'est un jeune *fou*. Que vous êtes *fou*! C'est un *fou* recreatif, qui ne laisse pas d'avoir beaucoup d'esprit. Faire le *fou*, le badin.

Fou, signifie aussi, Maladvisé, étourdi, credule, imprudent. *Fou* qui s'y fie. Il a été si *fou*, que de se marier sans prendre conseil. Vous êtes bien *fou* de sortir par la pluye. C'est un *fou* de ne vouloir pas accommoder cette affaire.

Ma foi sur l'avenir bien fou *qui se fiera.* Rac.

Fou, en termes de l'Ecriture, signifie, ce qu'on appelle dans le langage ordinaire, sage, & sage ce qu'on appelle communément dans le monde *fou*. Si quelqu'un d'entre vous pense être sage selon le monde, qu'il devienne *fou* pour devenir sage. Car la sagesse de ce monde est folie devant Dieu. N. Test. de Mons. Nous sommes *fous* pour l'amour de Jesus Christ. Id. Dieu, pour confondre les sages, a choisi les choses *folles* de ce monde. N. T. de B. & L. L'Evangile fait mention de cinq Vierges sages, & de cinq vierges *folles*.

Fou, se dit aussi de tout ce qui n'est pas fait avec raison, avec prudence. Une action *folle* & extravagante. Ceux qui ont voulu coupper l'Isthme de Corinthe ont fait une *folle* entreprise.

On appelle aussi *fou*, celui qui aime trop passionnément quelque chose. Cet homme est *fou* des tableaux, des curiositez, des livres. Il est *fou* de cette femme. Il est *fou* de ses enfans. Son mari l'aimoit d'amour *folle*. La Fon. Une passion folle lui fait violer toutes les loix de la nature. Nic.

On appelle *Folle* farine, celle qui est si legere, qu'elle s'éleve en l'air, ou qui s'attache aux murs du moulin. On dit un *fou* marché, pour dire un mauvais marché, & dont on aura sujet de se repentir. *Folle* enchere c'est une enchere qu'on fait sur une chose au de là de son prix raisonnable. On dit, Crier une chose à la *folle* enchere de quelcun, lorsqu'il n'a pas eu le moyen de la payer, & qu'on la vend au rabais sur lui.

On dit en ce sens figurément, qu'un homme a porté la *folle* enchere de quelque chose, quand à son occasion il lui en est arrivé quelque mal. Il a voulu separer les gens qui se battoient, il a été blessé, il a porté la *folle* enchere de leur querelle.

On appelle Tête *folle*, un étourdi qui fait les choses sans les bien examiner, ou qui a des plaisanteries inconsiderées.

A la guerre on appelle Garde *folle*, la Garde avancée.

Fol appel, est un appel mal fondé. Quand la sentence est confirmée, on paye l'amende du *fol appel*.

Folle avoine. Voyez Avoine.

Folle intimation, est une prise à partie d'un Juge, qui a jugé dans l'ordre & sans prevarication. On condamne toûjours aux depens d'une *folle intimation*.

Fou, est quelquefois substantif, & signifie, Bouffon. Les Princes ont des *fous* auprès d'eux pour les divertir, des gens qui font semblant d'être *fous*, pour dire toutes sortes de plaisanteries en liberté.

Fou, au jeu des échecs, est une piece dont le mouvement est toûjours de côté & de guingois. On appelle le *fou noir*, celui qui marche toûjours sur les quarreaux noirs du tablier; le *fou blanc*, celui qui marche sur les blancs; le *fou du Roi*, celui qui est du côté du Roi; le *fou de la Reine*, celui qui est au côté de la Reine.

Les fous *sont aux échecs les plus proches des Rois.*

Les Italiens l'ont appellé *alfino*, & l'ont tiré du Latin *alphinus*, signifiant la même chose. Les Anglois appellent ces pieces, Evêques, *Bishops*, peut-être parceque leur marche n'est pas droite, ou parcequ'elles se

se mettent près du Roi & de la Reine.

On appelle Garde-*fou*, les barrieres ou parapets qui empêchent de tomber, qu'on met aux lieux élevez ou dangereux. Un grand seigneur passant sur un pont fort étroit, demanda aux gens du lieu, pourquoi on n'y avoit pas mis de *garde-fous*; quelqu'un lui repondit simplement; c'est qu'on ne savoit pas que votre Grandeur y dût passer.

Fou. f. m. Sorte d'oiseau de mer qui est bon à manger. On en trouve quantité dans l'Ile d'assession & dans la plupart des Iles & côtes inhabitées, & aussi près du cap de Bonne-Esperance. On les appelle des *fous*, parcequ'ils sont si peu sur leurs gardes, qu'ils se laissent prendre à la main. P. Tachard. Ce sont des oiseaux gros comme des canards, qui volent autour des Isles & des roches qui sont un peu avancées dans la mer. Frezier. Il y en a aussi dans l'Amerique. Voyez Epervier Marin. C'est un autre nom du même oiseau.

Fou, se dit proverbialement en ces phrases. A chaque *fou* sa marotte. Tous les *fous* ne portent pas des marottes. Tous les *fous* ne sont pas aux petites maisons. Bien *fou* qui s'oublie; pour dire, qu'il y a de la folie à ne pas songer à ses interêts. Il m'a pensé faire devenir *fou*, *fou* à courir les ruës; pour dire, Il m'a fait mille traverses, mille mechancetez capables de me faire perdre l'esprit. J'y mettrois ma tête, qui est la gageure d'un *fou*. Cet homme est *fou*, ou le Roi n'est pas noble. Il est *fou* comme un jeune chien. Dieu aide à trois sortes de personnes, aux *fous*, aux enfans & aux yvrognes. Il y a plus de *fous* vendeurs que de *fous* acheteurs. On dit aussi, A la presse vont les *fous*; pour dire, qu'il ne faut pas s'empresser d'acheter les marchandises tandis que tout le monde en veut avoir. On dit aussi, Tête de *fou* ne blanchit jamais. A *folle* demande il ne faut point de reponse. A barbe de *fou* l'on apprend à raire. On dit que les *fous* font les fêtes, & les sages en ont le plaisir. Les *fous* inventent les modes, & les sages les suivent. On appelle *Fou* de haute game, un *fou* achevé. On dit, que les *fous* & les enfans prophetisent; pour dire, qu'ils disent quelquefois la verité; qu'un *fou* avise bien un sage. On dit aussi, Plus on est de *fous*, & plus on rit; pour dire, que le nombre de gens sert à s'exciter l'un l'autre à la joye. On dit aussi, que les *fous* sont plus utiles aux sages, que les sages aux *fous*: c'est un dire de Caton l'ancien, parceque les sages profitent des folies des autres; ce qui n'arrive pas aux *fous* à l'égard des sages. On dit aussi, qui n'a qu'un fils en fait un *fou*: parcequ'il est rare de voir un fils unique, surtout celui d'un riche, réussir: on le gâte dès l'enfance, c'est l'enfant de sa mere. On dit aussi en general, que les Poëtes sont *fous*.

Je tombe d'accord avec vous,
Que tous les Poëtes sont foux;
Mais comme Poëte vous n'etes,
Tous les foux *ne sont pas Poëtes.*

Ch. M.

On le dit aussi des Astrologues & des Chymistes, parceque plusieurs sont bourrus, ou trop entêtez de leur art, ou parcequ'il y a quelque chaleur ou fureur dans leur genie, qui leur cause quelque dereglement d'esprit, quelque maniere de vie particuliere.

FOUAGE. Voyez Fouasse.

Fouage. f. m. Droit qui est dû en quelques endroits au Roi, à un Seigneur sur chaque feu, maison, ou famille. On l'appelle en quelques lieux, *fournage*, à cause du fourneau & cheminée. La premiere fois qu'on s'est servi de ce mot de *fouage*, fut pour signifier un impôt que Charles V. en l'an 1379. leva sur chaque tête, ou chaque feu, pour un an seulement, qui étoit d'un franc. Charles VI. en 1388. l'augmenta sous le même nom: & depuis, Charles VII. le rendit perpetuel, & on l'appella *taille*. Par la Coûtume de Normandie art. 76 étoit du anciennement un droit de monneage & *foüage* au Roi pour rechanger la monnoye. Il étoit de 12. deniers de 3. en 3. ans. Ce droit est aboli. On l'a appellé en Latin *focagium pro singulis focis*.

De *focus*, *feu*, foyer, *fouage*. Quelques uns écrivent *fouaige*, mais mal.

On l'a dit aussi en quelques Provinces, du droit de chauffage dans un bois.

FOUAILLE. f. f. Terme de Venerie. C'est le droit qu'on fait aux chiens, d'un sanglier, quand il est pris; ainsi dit parceque c'est une curée qui se fait sur le feu, qu'on a aussi nommé *cuirie*.

De *focale*. *Fouaille* vient de feu, comme *fouage*, & en chasse de sanglier, c'est la même chose que *curée* dans la chasse du cerf.

FOUAILLER. v. act. Frequentatif. Donner souvent de grands coups de foüet. Ce cocher ne fait que *fouailler* ses chevaux. Ce terme est fort populaire.

Il vient du Latin *flagellare*. On appelle *fouaillier* en basse Normandie, ce qu'on appelle ailleurs un bucher, c'est-à-dire, le lieu où l'on met le bois.

Fouaillé, ée. part.

FOUASSE. f. f. ou **FOUACE**. Pain cuit sous les cendres: ce qu'on a dit aussi de quelques gâteaux ou galettes, telles qu'on en fait aux villages. On les appelle en quelques lieux *fougasse*.

A la pauvrette il ne fit nulle grace
Du talion, rendant à son époux
Feves pour pois, & pain blanc pour fouasse.

La Font.

Ce mot vient du Latin *focatia* fait de *focus*. Menage & Du Cange après Isidore. Les Bulgares, au rapport de Busbecq, se servent du même mot. Le petit peuple de Touraine dit *fouée*. On a dit aussi *fogata*, *fogasa*, *fugacia*, & *fuacia*. Les Languedociens disent *fougace*.

FOUASSIER. f. m. Marchand de fouasse. Rabelais fait mention des *Fouassiers* de Lerne.

FOUBER. f. m. Terme de Marine. Les *foubers* sont de gros bâtons au bout desquels il y a de la toile, ou des bouts de corde usez pour nettoyer le vaisseau.

FOUCADE. f. f. Voyez Fougade.

FOUCQ. f. m. Vieux mot. Troupe, assemblée. Pour avoir *foucq* ne faut avoir que assemblée de dix. Bouteiller.

Foucq, s'est dit des troupeaux de bêtes, particulierement de pourceaux & de brebis.

FOUDRE. f. m. & f. Dans le propre on le fait aujourd'huy le plus souvent feminin; & dans le figuré toujours masculin. Men. Bou. L'Academie le fait masculin & feminin. Si on examine de près l'usage que les meilleurs Auteurs ont fait de ce mot, on trouvera qu'ils ont plutôt consulté leurs oreilles, qu'aucune autre chose, puisqu'on le trouve soit au propre soit au figuré, tantôt masculin & tantôt feminin. Il y a une occasion où il ne peut être jamais que masculin; on la marquera. Ce choix des deux genres est commode, non seulement aux Poëtes qui peuvent par ce moyen allonger & accourcir les vers d'une syllabe, & se faciliter les rimes, mais encore aux Orateurs, qui ont aussi leurs mesures & leurs nombres dans leurs periodes, & qui s'en peuvent prévaloir d'ailleurs à éviter les rimes & les cacophonies. Vaug.

Foudre est une exhalaison grasse, nitreuse & sulphurée, qui s'enflamme par le choc des nuës, & qui en sortant avec violence fait un grand bruit, & des effets extraordinaires en tombant. Il arrive souvent que dans un coup éclattant de tonnerre, il se detache quelques

ques parties de la matiere qui le produit, laquelle ne se consume pas dans un instant, à cause peut-être d'une espece de mélange de parties huileuses ou grasses. Alors si le vent chasse cette matiere sur la superficie de la terre, elle enflamme ou dissout souvent les corps sur lequels elle tombe : ce qui produit les effets surprenans du *foudre*, lequel étant presque toûjours porté obliquement par le vent, vient plutôt à rencontrer les corps élevez, comme sont les montagnes, les grands arbres & les tours, que les corps les plus bas, & suivant la matiere dont il est composé, quelquefois brûle, d'autres fois dissoud de certains corps, sans faire du mal à d'autres qui les touchent, de la même maniere que nous voyons plusieurs eaux fortes dissoudre certains metaux, sans produire aucun effet sur d'autres corps plus mous & plus combustibles. Le Sage.

On parle de certains effets aussi surprenans qu'extraordinaires de la *foudre*, comme de vuider le vin d'un tonneau, sans que le tonneau soit endommagé, & au contraire de briser un tonneau sans que le vin se répande; de fondre de l'or & de l'argent dans une bourse sans la brûler; de brûler les habits & les cheveux d'une personne sans lui faire aucun mal, & d'autres semblables. Mais ces effets sont suspects à beaucoup de Philosophes. Corn.

La pierre de *Foudre* nommée d'ordinaire le *Carreau*, & qu'on montre en quelques endroits est une pierre imaginaire, & s'il tombe quelquefois des pierres du ciel, elles doivent être sorties de la terre, & avoir été poussées par la force de quelque puissante exhalaison sulphureuse & metallique qui s'est enflammée. Id. Il n'y a point de brûlure plus dangereuse que celle qui est causée par le feu de la *foudre*. Cela ne vient pas d'une qualité pestiferée, ou de quelque autre vertu surnaturelle qui soit dans le tonnerre, mais de ce que le soufre par ses particules branchuës s'attache étroitement aux parties de notre corps, en sorte qu'on a de la peipeine à le faire quitter. A quoi il faut encore ajoûter la consternation où tombent ceux qui sont frappez du tonnerre; car cette crainte extraordinaire suffit pour suspendre tout d'un coup le cours des esprits. St Hil. Les Cyclopes mêloient le bruit & l'épouvante dans la trempe des *foudres* qu'ils forgeoient pour Jupiter. Tourreil. Selon Strabon, il est utile au Peuple de croire que Jupiter lance des *foudres*, & que les Furies ont des torches & des serpens. La Roche.

Ces foudres *impuissans qu'en leurs mains vous peignez.*

Corn.

Les lieux touchez de la *foudre* étoient estimez sacrez chez les Anciens. Remarquez que *touché* de la *foudre*, ne se dit que des choses sur lesquelles la *foudre* est simplement tombée, & non pas de celles que la *foudre* a fracassées & reduites en poudre. Le mot *touché* est trop foible pour representer un si terrible accident. Men. Les Cyclopes forgeoient les *foudres* de Jupiter. L'aigle portoit sa *foudre*. C'est un crime digne de la *foudre*. Le P. Le Brun compte parmi les erreurs populaires ce que Marsile Ficin & quelques autres ont avancé, que le corail écarte *la foudre*. Nigidius a écrit un traité fort curieux de la *foudre*, qu'il appelle *Brontoscopie*.

Ce mot vient de *fulgure*, ablatif de *fulgur*. Menage. Anciennement on écrivoit *fouldre*. Icquez le derive de *fudra*, mot de la Langue des Cimbres qui sont les anciens habitans du Jutland & des païs voisins. Dans cette Langue ce mot signifie chaleur, mouvement rapide; *fudra* dans cette Langue veut dire, brûler, être porté avec rapidité comme la *foudre*.

On trouve sur les medailles que la *foudre* y accompagne quelquefois la tête des Empereurs, comme celle d'Auguste. En ce cas c'est la marque de la souveraineté & d'un pouvoir égal aux Dieux. Les Gentils croyoient qu'en offrant des poissons aux Dieux, en battant des mains, ou en faisant je ne sçai quel bruit de la bouche (*crepitus oris*) on arrêtoit la *foudre*. Lomeier. Les Payens ont toûjours armé leurs Dieux de *foudre* & particulierement Jupiter, dont il disent que Vulcain & les Cyclopes forgeoient les *foudres* dans les cavernes du Mont Etna où ils mettoient sa forge. Les Egyptiens dans leurs Hieroglyphiques prenoient le *foudre* pour une puissance à laquelle rien ne pouvoit resister. Ce fut aussi pour cela qu'Apellés peignit Alexandre dans le Temple d'Ephese, tenant un *foudre* à la main, qui sembloit sortir du tableau. Les Payens croyoient que Jupiter ne faisoit tomber son *foudre* sur les hommes & sur les choses inanimées, que pour les punir de leurs crimes; aussi ceux qui en étoient frappez étoient privez de sépulture & enterrez au même lieu où ils étoient morts. On ne pouvoit sacrifier aux Dieux avec du vin dont la vigne avoit été touchée du *foudre*. Les lieux qui en avoient été atteints étoient funestes & malheureux, jusques à ce qu'ils eussent été purifiez par des sacrifices, & ces lieux devenoient recommandables, parcequ'on y dressoit un autel. Les Romains distinguoient deux sortes de *foudres*, ceux de jour qu'ils attribuoient à Jupiter, & ceux de nuit dont ils faisoient le Dieu Somman le maître. Il y avoit encore *fulgur provorsum* qui se faisoit entendre entre le jour & la nuit, & ils l'attribuoient à *Jupiter* & à *Somman* tout ensemble. Les *foudres* servoient à prendre les augures de l'avenir. Les uns étoient appellez, *vana* & *bruta*, qui ne signifioient rien, & qui faisoient plus de bruit que de mal; les autres, *fatidica*, qui promettoient du bien ou du mal, de la joye ou de la tristesse. De ces derniers les uns s'appelloient, *consiliaria*, qui arrivoient lorsqu'on déliberoit de quelque affaire : les autres *auctoritativa*, qui venoient lorsque la chose étoit faite, comme pour l'approuver & l'autoriser : quelques-uns, *monitoria*, qui avertissoient de ce qu'il faloit éviter : *pestifera*, qui menaçoient de quelque mal ou danger : *deprecanea*, qui avoient apparence de danger, sans danger toute fois : *familiaria*, qui pronostiquoient le mal qui devoit arriver à quelque famille : *publica*, dont ils tiroient des predictions pour trente ans, & *privata*, pour dix années seulement. Danet.

Foudre, se dit figurement de la colere de Dieu, ou des Rois. Les prieres des Fidelles à Dieu lui ont arraché, lui ont fait tomber la *foudre* des mains. La *foudre* étoit dejà toute prête dans les mains de Dieu, pour se vanger des perfides humains. Ab. Tetu. Ce Prince leve une puissante armée; on ne sçait encore sur qui la *foudre* tombera.

Attens-tu que le Ciel lance dessus ta tête
Les foudres *que dejà sa justice t'apprête?* Mol.
Tout chargé de lauriers craignez encor la foudre.

Corn.

Et tandis que ton bras des peuples redouté,
Va, la foudre *à la main, retablir l'equité.* Boi.

On dit aussi, que les lieux élevez sont plus souvent frappez de la *foudre*; pour dire, que ceux qui sont les plus favorisez des Princes, sont les plus sujets aux grandes disgraces.

Foudre, ornement de Sculpture. C'est une maniere de flamme entortillée avec des dards. C'étoit dans les Temples Payens l'attribut de Jupiter.

On appelle aussi figurément, les *foudres* du Vatican, les excommunications qui viennent de la Cour de Rome; & les *foudres* de l'Eglise en general, toutes les excommunications. Les foudres des censures Ecclesiastiques. Le bruit de ces *foudres*, quand on les lance mal à propos, n'épou-

n'épouvante que les duppes. Bell. Il a été frappé des *foudres* de l'Eglise. Patru. L'Eglise n'est pas celle qui a des *foudres* & des anathêmes; c'est celle qui conserve la pureté de l'Evangile. Cl. Les *foudres* du Vatican sont aujourd'hui plus de bruit, que de mal. Or. M.

On appelle un grand Capitaine, un *foudre* de guerre; & un grand Orateur, un *foudre* d'éloquence. En ce sens le mot de *foudre* ne peut jamais être que masculin. On a pris cette expression des Latins. Les Grecs ont dit la même chose de Pericles. Pericles ne parloit qu'avec empire & pour ainsi dire la *foudre* à la main, & c'est pourquoi on l'appelloit Jupiter Olympien. P. Rap. La Langue de Carneade étoit un *foudre* qui renversoit tout. Bay.

Un bruit court que le Roi va tout reduire en poudre,
Et dans Valencienne est entré comme un foudre. Boil.

On dit proverbialement, qu'un homme se fait craindre comme la *foudre*, lorsqu'il est violent, qu'il menace & bat souvent: qu'un homme, qu'un cheval, qu'un navire, va vîte comme la *foudre*, lorsqu'il court ou qu'il se meut avec grande rapidité.

Foudre. s. m. est aussi un grand vaisseau contenant plusieurs muids de vin, dont on se sert en Allemagne, qu'on ne vuide point, & où l'on met toûjours du vin nouveau sur le vieux. Un foudre de vin de Rhin. Le Tonneau, ou *voeder* d'Allemagne contient 6. ames, mesure d'Allemagne ou 168. pots. La Porte. Les Allemands appellent *foudres*, certaines tonnes prodigieuses où ils conservent leurs vins. Le *foudre* de Heidelberg en est un des plus fameux. Il a 31. pieds de long & 21. de haut. On y monte par un escalier de 50. degrez, & au dessus il y a une platte-forme de 20. pieds de long avec une balustrade tout autour. Les armes de l'Electeur sont au plus bel endroit de la Tonne. Bacchus en gros volume y est aussi, avec je ne sçai combien de satyres & d'autres ivrognes de cette sorte. Les vignes, les raisins, les verres & les brocs en bas relief, sont partie de ses ornemens, & l'on y voit aussi plusieurs cartouches, où de belles sentences Allemandes sont écrites sur ce riche sujet. Misson.

FOUDRIER. v. act. Vieux mot. *Foudroyer.*

FOUDRIFIER. v. act. Mot burlesque forgé par Scarron, qu'il employe pour foudroier.

N'allant pas pour faire la guerre,
Et pour Martel foudrifier.

FOUDRIPETANT. Epithete burlesque que Scarron donne à Jupiter. Virg. Trav. L. V.

De Ganimede qu'aima tant
Le Dieu du ciel foudripetant.

FOUDROYANT, ante. adj. Qui foudroye. On dit poëtiquement, Jupiter *foudroyant*; & figurément & poëtiq. Bras *foudroyant*. Epée *foudroyante*. Canons *foudroyans*. Bombes *foudroyantes*. Periclés étoit appellé un Orateur *foudroyant*. On dit des regards *foudroyans*, des yeux *foudroyans*; pour dire, des regards terribles, des yeux pleins de colere. Attila jettoit çà & là des œillades *foudroyantes*, qui portoient la crainte dans l'ame des plus intrepides. Maim. Ce mot est plus de la Poësie que de la Prose.

Dans une extrême disette d'eau que Marc Aurele souffrit en Germanie, une Legion Chrétienne obtint une pluye capable d'étancher la soif de son armée, & accompagnée de coups de foudre qui épouvanterent ses ennemis. Le nom de *foudroyante* fut donné ou confirmé à la Legion par ce miracle. L'Empereur en fut touché & écrivit au Senat en faveur des Chrétiens. Boss. Ceux qui ont écrit que cette Legion fut appellée *foudroyante* à cause de ce miracle se sont fort trompez. Cette Legion *foudroyante* avoit été créée par Auguste; & on luy avoit donné ce nom à cause de la foudre qu'elle portoit sur ses boucliers. Dacier.

FOUDROYEMENT. s. m. Action par laquelle une chose est foudroyée. Le *foudroyement* des Geans. Le *foudroyement* de Phaëton. Le *foudroyement* de Sodome & de Gomorre.

FOUDROYER. v. act. Lancer la foudre. *Foudroyer* les mechans. Ablan. Tu laisses impunis les parjures, & tu t'amuses à *foudroyer* les chênes & les rochers. Id.

Foudroyer, signifie figurément, Battre une ville en ruine avec des canons, bombes & autres machines. Ce bastion fut *foudroyé* & mis en poudre en trois jours. L'artillerie a *foudroyé* tous les travaux des ennemis.

Foudroyer, signifie aussi figurément, Renverser, ruiner, terrasser. Dieu *foudroye* toutes nos grandeurs & les reduit en poudre. Boss. C'est l'anathême dont il fut *foudroyé*. Pat. L'Eglise a *foudroyé* les erreurs de Pelage. Port-R. Brebeuf dit en parlant d'Alexandre:

La Parque avant le temps ayant vengé la terre,
Foudroya *justement ce foudre de la guerre.*

On le dit aussi en matiere d'éloquence. Cet Orateur a *foudroyé*, a detruit toutes les raisons de son adversaire.

C'est un de ces Messieurs qui dans l'Academie
Foudroyent *tous les jours l'ignorance ennemie.* Voit.

Foudroyer, se dit quelquefois seul & absolument, pour, Tempêter, mener du bruit, faire de l'éclat, tâcher par de grands efforts de venir à bout de quelque chose. Il s'est resolu de vous laisser *foudroyer* & tonner tout seul. Costard. Il tonne, il *foudroye*, il mêle le ciel & la terre. Pa. Durant qu'ils tonnent & qu'ils *foudroyent* pour ainsi dire, souvent leur ardeur vient mal à-propos à s'éteindre. Boileau, parlant de Pindare & de Sophocle.

Il menace, il foudroye, *il crie, il fait du bruit.*
Ab. de Vill.

Foudroyer en cette acception est neutre.

Foudroyé, ée. Frappé de la foudre. Un laurier *foudroyé* a passé autrefois pour un prodige. L'Athée *foudroyé*. Ce mot ne s'employe au propre que pour exprimer qu'un homme a été frappé de la foudre en punition de ses crimes, & d'une maniere qui marque un effet visible de la justice divine. Autrement on ne dira point qu'une Eglise a été *foudroyée*, pour designer un accident ordinaire & naturel. Bou.

FOUE'E. s. f. Sorte de chasse qui se fait la nuit à la clarté du feu, le long des hayes avec des ravaux. Quelques-uns disent *à la foye.*

On l'a ainsi appellée de *focus*, feu.

FOUET. s. m. Prononcez *fot*. Instrument fait en forme de baguette, menu vers le bout, auquel on attache une cordelette de chanvre ou de cuir, & dont on se sert pour conduire & pour châtier les chevaux & autres animaux. Il se dit aussi des verges avec lesquelles les Cochers & les Chartiers touchent leurs chevaux, à cause du petit bout de ficelle qui y est attachée, & qui en fait le principal effet. On l'étend aussi aux courroyes & lanieres de cuir dont on fait les *foüets* de postillon, & les *foüets* pour les sabots des enfans. Le cocher lui a donné de son *foüet* par les oreilles. En Moscovie l'on ne sçait ce que c'est que de duel; mais les Knez & Boïars vuident leurs differens sur le champ & à beaux coups de *foüet*, même par rencontre à cheval. Olearius. Les Scythes de retour d'une expedition, où ils avoient été fort long-tems, trouverent leurs esclaves en possession de leurs biens & de leurs femmes. Ceux-ci voulurent se maintenir dans

dans leur usurpation & chasser leurs maîtres à main armée. Les maitres en leur montrant les *foüets* dont ils avoient accoûtumé de les châtier, leur firent tomber les armes des mains.

Quand la cordelette est longue on fait claquer le *foüet* avec un assez grand bruit. Vossius dit que les *foüets* ont servi autrefois à faire une espece d'harmonie dans les Fêtes de Bacchus & de Cybele; & qu'encore aujourd'huy les Tartares qui ont conquis la Chine se servent de *foüets* au lieu de trompettes, & que d'un seul coup ils forment trois sons qui se font entendre l'un après l'autre.

FOÜET, se dit encore de tout autre instrument de correction ou de mortification, comme verges de bouleau, de genêt, de parchemin tortillé, de cordes noüées. JESUS ayant trouvé dans le Temple des gens qui vendoient des bœufs, des moutons & des colombes, comme aussi des changeurs qui étoient assis à leurs bureaux, fit un *foüet* avec des cordes, & les chassa tous du Temple. N. T. DE MONS. Ce fut dans l'onzieme siecle qu'on vit les Religieux sous le froc & le capuchon s'armer de *foüets*, de verges, de courroyes, de balais, & se dechirer le cuir, dans l'esperance de se rendre la Divinité favorable. L'AB. BOILEAU. Il a pris un *foüet* & lui en a donné cent coups. Cet enfant est si incorrigible, qu'il faut toûjours avoir le *foüet* à la main. J'aurai le *foüet*, & vous la fessée. St. Jerôme & les autres penitens sont peints avec des *foüets* à la main. Il ne faut craindre ni les *foüets*, ni les gênes, pour soûtenir la verité.

Borel derive ce mot de *fustis*, signifiant *bâton*. Selon Mr. Huet, *foüet* est un diminutif de fou, *fagus*; les *foüets* se faisant autrefois d'une branche de fouteau: comme houssine est le diminutif de houx.

Foüet, en versification Françoise ne fait qu'une syllabe.

Condamnez-le à l'amende, ou s'il le casse au foüet. RAC.

FOÜET, se dit aussi de la correction même, & des coups qu'on donne avec le *foüet* ou les verges. Donner le *foüet*. Avoir le *foüet*. Menacer du *foüet*.

La peine du *foüet* étoit en usage chez les Juifs. La Loi du Deuteronome XXV, 3. bornoit ce chatiment du *foüet* à 40. coups. Ils n'en donnoient ordinairement que 39. St. Paul II. Cor. XI, 24. dit que par cinq fois il a reçu 40. coups moins un. Les Commentateurs disent qu'ils n'en donnoient que 39. afin de ne pas exceder, & d'être surs qu'ils n'avoient pas été au delà de ce que la Loi permet. Mais il y a plus d'apparence, que cela venoit de la forme de leur *foüet*, qui avoit trois escourgées; c'est pourquoi chaque coup étoit compté pour trois. Ainsi en frapant 13. fois, ils donnoient 39. coups, & s'ils eussent frappé 14. fois, ils auroient donné 42. coups, & auroient été au delà de ce que la Loy permet. Au reste ce supplice n'entrainoit ni infamie, ni diminution de dignité. Tout le monde y étoit soumis jusques au souverain Sacrificateur, & au President du Sanhedrin. JUR. Notre Sauveur JESUS CHRIST ne reçut pas le *foüet* plus volontairement que la mort. L'AB. BOILEAU. Un écolier merite le *foüet*, quand il a frippé sa leçon.

Il se dit aussi des coups de verge dont la justice fait châtier quelques criminels. Les coupeurs de bourse ont le *foüet* par la main du Bourreau. On lui a donné le *foüet* sous la custode; c'est-à-dire, dans la prison, & non pas en public, *sub custodia*, & on dit proverb. & fig. donner le *foüet* sous la custode; pour dire, châtier en secret, reprimander en secret.

On dit fig. donner un coup de *foüet*; pour dire, menacer, faire quelque chose pour hâter quelqu'un de faire ce qu'on desire de lui. On lui a donné un coup de *foüet*, il viendra bien-tôt à composition.

On dit proverbialement, pour excuser une faute legere, que la corde & le *foüet* en sont dehors. On dit, qu'un homme veut faire claquer son *foüet*, quand il affecte de faire du bruit par ses actions: ce qui se dit particulierement des Juges inferieurs, qui font quelques executions d'éclat. On dit aussi, Faire claquer son *foüet*; pour dire, se faire valoir soit par des actions, soit par des paroles.

Tout Picard que j'étois, j'étois un bon apôtre,
Et je faisois claquer mon foüet *tout comme un autre.*

RAC.

On appelle aussi *foüet* cette espece de petite corde fort menuë & fort pressée dont les cochers, &c. se servent pour mettre au bout de leurs *foüets*. Cela est fort commé du *foüet*. Ne prenez pas de la ficelle, prenez du *foüet*.

FOÜET. En termes de Chasse, c'est la queuë du chien.

FOUETTER. v. act. Donner des coups de *foüet*. Un bon Cocher ne *foüette* gueres ses chevaux. *Foüetter* un coupeur de bourses. Pilate voulant satisfaire le peuple, delivra Barrabas; & ayant fait *foüetter* JESUS, il le livra pour être crucifié. N. T. DE MONS. Les écoliers qu'on *foüette* trop s'endurcissent aux coups. On dit aux petits écoliers, qu'ils aillent à l'école *foüetter* le maître. Les Chinois & les Japonnois *foüettent* & bâtonnent leurs Dieux, quand ils n'en sont pas contens. BAY.

On dit aussi en Maçonnerie, *Foüetter* le plâtre; pour dire, le jetter contre un mur par aspersion avec un balai, au lieu de le plaquer avec la truelle, pour faire les panneaux de crepi.

Foüetter de la crême, C'est battre de la creme avec des verges pour la faire mousser.

FOÜETTER, est aussi un terme de Relieur, qui signifie, Lier un livre avec de la ficelle, pour en marquer les nerfs. *Foüetter* un livre.

FOÜETTER, se dit fig. d'un vent impetueux, qui en cinglant couppe le visage, & y fait des impressions semblables aux coups de foüet. Dans les detroits des montagnes le vent y *foüette* cruellement. Le vent lui *foüettoit* dans le visage. En ce sens il est neutre. On le dit aussi fig. & dans le neut. du canon quand il donne en quelque lieu sans obstacle. Il y avoit des canons sur un cavalier qui *foüettoient* dans la campagne, & qui empêchoient les approches. Le canon *foüettoit* tout le long de la courtine. On dit *foüetter* un verre de vin; pour dire, le boire, l'avaler vîte. Ainsi mon ami *foüette* moi ce verre. RABEL. On dit aussi *foüetter* ses poules; pour dire, boire beaucoup & bien porter son vin.

On dit, en termes de marine, Les voiles *foüettent* contre le mât, lorsqu'elles sont sur le point d'être entierement sur le mât, & qu'elles battent un peu plus fort contre le mât que quand elles ne sont qu'en ralingue.

Si on en croit Herodote, Xerxes voulant faire passer l'Hellespont à son armée, fit donner 300. coups de *foüet* à la mer, & y fit jetter une paire de menottes sur ce qu'elle avoit osé emporter le premier pont qu'on y avoit dressé. Quelques-uns croient que les Grecs ont prêté ce ridicule à ce Prince leur ennemi declaré, & que les coups de *foüet* marquent autant d'ancres qu'on avoit jettées dans la mer, pour arrêter les navires qui servoient à la construction du second pont; & la paire de menottes designe deux chaines de fer qui servoient à les lier par les deux bouts & de chaque côté. VOY. DE TOURNEF.

On dit proverbialement, Il n'y a pas dequoi *foüetter* un chat; dequoi *foüetter* un page; pour dire, qu'une faute ou une accusation sont legeres. On dit, Donner des verges pour être *foüetté*; pour dire, faire quelque plaisir, rendre quelque service, dont on se sert contre nous. On dit dans le même sens *foüetter* quelqu'un

qu'un de ses propres verges. On dit prov. dans quelques Chapitres *foüetter* l'obit; pour dire, assister à tous les obits. Il faut *foüetter* l'obit pour retirer cent écus de ce Benefice. Tr. On dit aussi *foüetter* le cahier; pour dire, écrire fort vîte ou achever vite son ouvrage bien ou mal.

Foüetté, ée. part. & adj. On appelle par ironie, un écolier qui a eu le foüet, cul *foüetté*. On dit, qu'un païs a été *foüetté*, qu'il a été *foüetté* du mauvais vent; pour dire, que le vent y a gâté les fruits.

On appelle de la crême *foüettée*, celle qu'on a fait élever en l'air, qu'on a reduite en écume à force de la foüetter, à force de la battre avec des verges; & figurément on appelle, Crême *foüettée*, les choses qui ont belle apparence, & qui ne sont rien en effet.

On appelle en termes de Jardinage, une tulippe *foüettée*, quand elle est marquée de petites rayes, particulierement de rouge sur le blanc, qui ressemblent aux marques des coups de foüet. On le dit aussi des œillets & des autres fleurs. La pêche violette tardive est souvent *foüettée* de rouge violet. La Quint.

En termes de jeu de cartes on appelle un as, un Roi *foüetté*, lorsqu'il est seul de sa couleur.

FOUETTEUR. s. m. euse. s. f. Qui foüette, qui aime à foüetter. Tempête étoit un grand *foüetteur* d'écoliers au College de Montaigu, dit Rabelais.

FOUEUR. s. m. Vieux mot. *Fossoyeur*.

FOUGADE, ou FOUGASSE, ou FOUCADE. s. f. L'usage est pour *fougade*. Terme de Guerre. C'est un petit fourneau fait en forme de puits, large de huit à dix pieds, & profond de dix à douze, qu'on prepare sous un ouvrage qu'on veut faire sauter, qu'on charge de barils ou sacs de poudre, & qu'on recouvre de terre. On le fait joüer comme une mine par le moyen d'une saucisse. Nous ne pûmes conserver la demi-lune que nous avions emportée, parceque l'ennemi fit joüer deux *fougades* qui ruinerent le logement que nous avions fait à la gorge. C'est de là apparemment qu'on a appellé *fougade*, la conjuration des poudres en 1605. pour faire sauter le Palais de Westminster, pendant que le Parlement y seroit assemblé.

FOUGER. v. act. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier, quand il arrache la racine des fougeres & autres plantes. Ce qu'il leve avec son boutoir s'appelle *fouge*, & les fosses qu'il fait pour cela, *assouchies*. On appelle aussi *fouge*, la paisson du sanglier en racines. Quand il trouve dequoy manger sans fouiller, on l'appelle *mangeure*.

Fouger, se dit aussi en parlant des cochons, & signifie, fouiller, remuer la terre avec le grouin.

FOUGERE. s. f. C'est un genre de plante qu'on peut nommer Capillaire, parcequ'elle a beaucoup de rapport avec le Capillaire ordinaire. Ce genre est très nombreux. L'Amerique en possede une tres grande quantité d'especes. Quelques-uns disent *feugere*. On disoit autrefois *feuchiere* ou *fugiere*.

La *fougere commune* qu'on appelle aussi *fougere femelle*, a une tige haute de trois ou de quatre coudées, roide & branchuë. Ses feuilles sont composées de plusieurs autres petites feuilles rangées de chaque côté, étroites, oblongues, un peu aiguës, égales, quelquefois dentées, vertes en dessus, blanchâtres en dessous. Ses semences sont renfermées sous les plis qui sont sur les bords des feuilles. Sa racine est oblongue, grosse environ comme le doigt, noire par dehors, blanche par dedans, serpentant dans la terre, empreinte d'un suc gluant & amer: étant couppée obliquement, ou de travers elle represente une aigle à deux têtes. Cette plante croît au bord des chemins dans les forêts ombrageuses, dans les bois, aux lieux steriles & deserts. elle est adoucissante, & aperitive. En quelques Provinces de France on fait du pain de la racine de *fougere* dans les mechantes années: il est fort mauvais, & semblable aux mottes que l'on brûle. Ray l'appelle *filix fœmina*. C. Bauhin & Pit. Tournef. l'appellent *filix ramosa major pinnullis obtusis non dentatis*.

Il y a aussi la *fougere mâle*. Elle pousse de sa racine des fueilles, grandes, amples, rudes, dures, faciles à rompre, vertes, d'une odeur forte & agreables, longues d'environ un pied & demi, d'un vert clair, composées de plusieurs autres petites feuilles, rangées alternativement de chaque côté, decouppées jusques vers la côte, & dentées. C. Bauhin & Pit. Tournef. l'appelle *filix non ramosa dentata*. Ray, *filix mas, vulgaris*. Elle a les mêmes qualitez que la precedente. Elle ne porte point de fleurs apparentes non plus que les autres especes de *fougere*, mais elle a le dos couvert comme d'une maniere de poussiere rougeâtre, brune, que Cesalpin & plusieurs autres Botanistes ont cru avec raison être des semences, parcequ'ils avoient observé que les terres sur lesquelles on avoit jetté des feuilles de *fougere*, produisoient de petites plantes de même espece. Les observations que Mr. Tournefort a fait avec un microscope sur ce sujet decident la question. Cette plante, dit-il en parlant de la *fougere mâle*, porte ses fruits sur le dos des feuilles où ils sont le plus souvent rangez à double rang le long de leurs decoupures. Ils ont la figure d'un fer à cheval appliqué immediatement sur ces feuilles & comme rivé par derriere: chaque fruit est couvert d'une peau relevée en bosse & qui paroît comme écailleuse; cette peau se flêtrit ensuite, se ride & se reduit en petit volume au milieu du fruit: elle laisse voir alors un tas de coques ou vessies presque ovales, entourées presque par tout d'un cordon à grains de chapelet, par le raccourcissement duquel chaque coque s'ouvre en travers comme par une espece de ressort, & jette quelques semences menuës. La racine de la *fougere mâle* est grosse & comme un assemblage de grosses fibres charnuës jointes les unes aux autres, de couleur noir. Cette plante n'a point de tige. Elle aime les lieux decouverts, montagneux, pierreux. L'une & l'autre *fougere* sont ameres & un peu adstringentes au goût. Elles contiennent beaucoup de sel & d'huile, peu de phlegme; on les brûle & l'on en tire le sel dont on fait du verre, qu'on appelle verre de fougere: on repand aussi de la cendre de *fougere* sur des terres afin de les fumer, car son sel y penetrant les rend meilleures & plus capables de produire. Les racines des *fougeres* sont employées en medecine, mais principalement celle de la *fougere mâle*. Celle de la *fougere femelle* est, selon Mr. Andri, une des choses les plus propres contre les vers plats: elle a cela d'avantageux qu'elle convient à toutes sortes de personnes, à ceux qui ont la fievre, comme à ceux qui ne l'ont pas, aux femmes grosses & à celles qui ne le sont pas, aux enfans, aux jeunes gens & aux Viellards. Galien a indiqué ce remede, & Mr. Andri s'en est servi fort heureusement. Voyez son excellent Traité de la *Generation des vers dans le corps de l'homme*.

Le P. Plumier dans sa Description des Plantes de l'Amerique, a decrit les differentes especes de *fougeres*.

On dit, Danser sur la *fougere*, sur la verte *fougere*; pour dire, Danser sur l'herbe. Ici la tendre *fougere* est prise pour designer toute sorte de petite herbe. Des verres de *fougere*.

Cent fidelles bergers aux pieds de leurs bergeres
Rendoient les lis jaloux du bonheur des fougeres.

La Suze.

Fougere de Chene, est une sorte de *fougere* qui

qui croît sur les pieds, & parmi la mousse des chênes. On l'appelle autrement *dryopteris*. Voyez Dryopteris.

Fougere. Ce mot au figuré se prend pour un verre fait de *fougere*. Le vin rit dans la *fougere*. Boil.

FOUGON. s. m. Mot dont les Levantins se servent pour signifier le lieu où l'on fait la cuisine dans certains petits vaisseaux. Le *fougon* des Galeres est dans le milieu des bancs. Il se consume force bois au *fougon*.

FOUGUE. s. f. Impetuosité, emportement de gens courageux, chauds & bilieux, qui est de peu de durée. Etre en *fougue*. Entrer en *fougue*. Se mettre en *fougue*. Quand sa *fougue* lui prend &c. Il n'a que la premiere *fougue*. Il est dangereux de combattre les François dans leur premiere *fougue*. Les *fougues* de la jeunesse se passent avec le temps. Tant que l'on est dans la *fougue* de l'âge, on chante, on rit. Bens.

Ce mot vient du Latin *fuga*.

Fougue, signifie aussi, Fureur. Lycurgue mêla la musique parmi les armes, pour en moderer la *fougue*. Abl. On a fait de la *fougue* de l'ambition une vertu heroïque. M. Esp.

Fougue, se dit aussi des humeurs du corps. Hippocrate & tout ce qu'il y a de bons medecins aujourd'hui pensent que dans le commencement d'une maladie, il faut purger, si les humeurs sont en *fougue*. J. des Sc. T. XXX.

Fougue, se dit aussi de quelques animaux, & particulierement des chevaux, des taureaux, des buffles, des chameaux, des élephans, & sur-tout quand ils sont en chaleur. On le dit aussi des torrens enflez, & de la mer agitée.

Fougue, s. f. en termes de Marine, se dit du mât & de la vergue d'artimon, qu'on appelle souvent, Mât de *fougue*, ou de *foule*. Vergue de *fougue*, ou de *foule*.

Fougue, se dit figurément de la verve, de l'enthousiasme, des saillies des Poëtes. Quand un Poëte est en sa *fougue*, il fait merveilles. Brebeuf a poussé la *fougue* de Lucain dans notre langue, plus loin qu'elle ne va dans la sienne. St. Ev.

La plupart emportez d'une fougue *insensée,*
Toujours loin du bon sens vont chercher leur pensée.
Boil.

Quand la fougue *me quitte,*
Du plus haut au plus bas mon vers se precipite. Reg.

FOUGUEUX, euse. adj. Emporté, violent, colere, sujet à entrer en *fougue*. Il se dit au propre, & au figuré. Un homme *fougueux*, un taureau *fougueux*, un cheval *fougueux*. C'étoit un Prince plein de feu & d'ambition, & d'une jeunesse *fougueuse* qui avoit besoin d'être moderée. P. de Cl. La colere est une passion *fougueuse*, qui court aux armes sans attendre le consentement de la raison. M. Esp. Le P. M. écrivoit d'un stile *fougueux* & emporté. Cl. L'homme est possedé d'un amour de lui même aveugle & violent, qui le rend *fougueux*, farouche & inhumain. M. Esp. C'est un esprit *fougueux*.

Tels deux fougueux *taureaux, de jalousie épris...* Boil.
L'autre, fougueux *Marquis, lui declarant la guerre,*
Vouloit vanger la Cour immolée au Parterre. Boileau. parlant de Moliere.
Quoi donc? à vôtre avis, fût-ce un fou qu'Alexandre?
Qui? cet écervelé qui mit l'Asie en cendre?
Ce fourgueux *l'Angeli...* Id.
Le Tigre écumeux & bruyant,
De sa course fougueuse *etonne son rivage.*

FOVIE. s. m. Petit arbrisseau dont les feuilles servent aux Teinturiers pour teindre en noir.

FOUILLE. s. f. Terme fort usité dans les bâtimens. Il se dit de toute ouverture faite en terre soit pour les fondations d'un édifice, soit pour le lit d'une piece d'eau. La *fouille* des terres pour les fondemens de cette Eglise a coûté tant. Faire une *fouille*. On appelle *fouille couverte*, un passage souterrain fait dans un massif de terre pour y pratiquer un aqueduc.

On appelle aussi *fouilles*, le vuide du terrain d'où l'on a enlevé des terres. On laisse des temoins dans les *fouilles* pour marquer la quantité des terres qui en ont eté tirées. Ce mot n'est que de deux syllabes.

FOUILLE-MERDE. s. m. En Latin, *scarabeus*, *escarbot*. Insecte qui vit de fiente & d'ordure.

Il se dit figurément & bassement, de ceux qui parlent, qui écrivent de matieres sales & deshonnêtes.

FOUILLER. v. act. & neut. Creuser la terre. On a commencé à *fouiller* les fondemens d'un grand édifice en tel lieu. Il faut *fouiller* jusqu'à ce qu'on trouve un bon fonds. Dans ce même sens on dit, que les cochons, que les taupes *fouillent* la terre; pour dire, qu'ils la remuent. On met des clous sur le grouin des pourceaux, pour les empêcher de *fouiller* les prez, de les gâter.

Ce mot vient de *fodiculare*, diminutif de *fodicare* & de *fodere*. Menage. Henri Etienne & de Valois le derivent de *follare*, comme qui diroit, *manum in follem mittere*, Mettre la main dans la poche.

Fouiller, signifie aussi, Tirer quelque chose de la terre dans laquelle on creuse. On a *fouillé* de la pierre, de la marne dans tout ce canton. On *fouille* des mines pour en tirer l'or, l'argent & les autres metaux. Tout ce champ a été *fouillé*, il est creux par dessous.

Fouiller. Terme de Sculpture. Evider & tailler profondement les draperies & autres ornemens pour leur donner plus de relief.

Fouiller, signifie encore, Rechercher quelque chose en des lieux particuliers. On a été *fouiller* dans toute la maison de ce faux Monnoyeur, pour voir si on n'y trouveroit point des outils. On a *fouillé* dans tous les papiers du cabinet de cet accusé d'heresie. On a *fouillé* ce voleur. On a cherché soigneusement dans ses poches, dans ses habits, s'il n'a point caché quelque chose, on ne l'a trouvé saisi de rien.

Fouiller, signifie simplement, Chercher dans quelque lieu pour en tirer quelque chose. Il a *fouillé* dans sa poche, & en a tiré un tel papier. On est assez liberal de conseils, mais quand il faut *fouiller* dans sa bourse, on en demeure là. Je reconnois bien qu'on a *fouillé* dans mon coffre.

Fouiller, se dit figurément & signifie, Chercher, sonder, penetrer. J'ay *fouillé* dans ma memoire, & n'y ay rien trouvé de ce que vous dites. Cet Historien a *fouillé* jusques dans la plus obscure Antiquité. Fl. Il ne faut pas *fouiller* trop avant dans les mysteres de Religion. La medisance juge les intentions mêmes, qu'elle va presomptueusement *fouiller* dans les cœurs. Fl. L'Astrologue veut *fouiller* dans l'avenir, & ne s'assure pas du present. G. G.

N'est ce pas l'homme enfin, dont l'art audacieux
Dans le tour d'un compas a mesuré les Cieux,
Dont la vaste science, embrassant toutes choses,
A fouillé *la nature, en a percé les causes?* Boil.

On dit aussi, *Fouiller* les tombeaux, *fouiller* les cendres des morts; pour dire, Accuser, rechercher les actions des deffunts. Faire une recherche odieuse de la vie d'un homme mort.

Fouillé, ée, part & adj.

FOUILLOUSE. s. f. Vieux mot, Sac, poche. Il avoit de beaux écus en *fouillouse*. Rab.

Ce mot vient de fouiller, parcequ'on fouille dans les poches

ches pour en tirer ce qu'on y a mis. D'autres le derivent de *follis*, poche.

FOUINE. f. f. Animal sauvage, gros comme un chat, mais plus long, qui frequente les maisons, qui fait grande guerre aux pigeons, aux poulets, aux œufs. Son poil est fauve, noirâtre, & le dessous de la gorge couvert de blanc. Il est estimé parmi les fourrures. Un manchon de *fouine*. On estime à Smyrne les *fouines* de France, & sur tout celles du Dauphiné, dont on se sert pour des fourrures. TOURNEFORT. Les excremens de la *fouine* sentent le musc. La chasse de la *fouine* se fait avec des bassets qui la vont chercher dans les granges ou greniers, & jusqu'aux combles des Eglises.

En Latin *fuscina*, *à fusco pilo*. SAUMAISE. Nicod l'appelle *mustela fenaria*, & dit qu'il faut écrire *foine*, du mot, *foin*, à cause que cet animal va dans les greniers & dans les granges.

FOUINE, est aussi un instrument de fer à deux ou trois fourchons fort aigus, qui est emmanché au bout d'une perche, qui sert à élever les gerbes de la grange sur le tas, & à percer de gros poissons qui s'endorment sur le sable dans des eaux claires & peu profondes, tant sur la mer que dans les rivieres.

Il vient de *fuscinola*, *fossina*, & *fuscina*, qui signifie fourche ou trident.

FOUIR. v. act. Creuser la terre, y faire des fosses. *Fouir* un puits. On a beau *fouir* dans ce champ, on n'y peut trouver de l'eau. La principale façon des vignes, c'est de les *fouir* en temps & lieu. Il faut *fouir* la terre, quand on n'a pas de quoy vivre. Continuë de *fouir*, tu trouveras un tresor. ABLAN.

Ce mot vient de *fodire*, dit par métaplasme, pour *fodere*: comme *tenire*, pour *tenere*, tenir. MEN.

FOUI, IE. part. & adj.

FOULE. f. f. Multitude de personnes qui s'entrepoussent; presse, quantité de plusieurs personnes en un même lieu. Je vous ai cherché des yeux dans la *foule*. La *foule* est grande aux Processions du Jubilé. On court en *foule* pour entendre ce Predicateur. Zachée ne pouvoit approcher du Sauveur, à cause de la *foule*. Il y a une *foule* de gens à sa porte. ABLAN. J'étois connu de lui, comme on se connoit dans la *foule*; sans avoir rien de particulier avec lui. LE CH. DE M. Les divertissemens de *foule* ne sont pas agreables, & sont ennemis des passions delicates. ID. La *foule* plaît dans un certain âge où l'on aime à se repandre. ST. EV. On se soûtient mal dans la *foule* par les qualitez de l'esprit contre les avantages du corps. ID.

La foule revoltée
Ne donne à t'écouter qu'une oreille irritée. AB. DE VILL.

On le dit aussi fig. de plusieurs choses qui sont en abondance en un même lieu. Les vivres venoient en *foule* dans le camp. Les biens viennent en *foule* dans cette maison. Il ne faut pas proposer des preceptes en *foule* aux jeunes gens: cela ne sert qu'à charger la memoire, & à embarrasser l'esprit. PORT-R. Une *foule* de mots barbares. ABLAN. La *foule* des visites l'accable. SCAR. Il est accablé par la *foule* des affaires. Il allegua une *foule* de raisons.

On dit figurément, qu'un homme s'est tiré de la *foule*; pour dire, qu'il s'est distingué, qu'il s'est tiré du commun, qu'il excelle en quelque chose, qu'il s'est signalé au dessus des autres. *Foule*, en ce sens signifie, le Vulgaire, le commun du peuple, parcequ'il fait le plus grand nombre. Ceux qui briguoient les charges à Rome, flattoient le peuple, & tâchoient de plaire à la *foule*. OE. M. La *foule* ne juge que par les apparences. BELL. Je me soucie peu des applaudissemens de la *foule*. G. G. Le sage doit au dedans tirer son ame de la *foule*. MONT. Les Grands s'accoutument dès leur enfance à se regarder comme une espece separée des autres hommes: leur imagination ne les mêle jamais dans la *foule* du genre humain: ils sont toûjours Comtes, ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement hommes. LOC.

FOULE, se dit aussi de la preparation des draps, des laines, des chapeaux, qu'on leur donne en les foulant ou pressant pour les rendre plus fermes. Il en coûte tant pour la *foule* d'une piece de drap.

FOULE, en termes de Marine. Voyez ci-dessus, FOUGUE.

FOULE, signifie aussi, Surcharge, oppression, vexation induë & violente. Le Roi ne donne point de privileges qui aillent à la *foule* de ses sujets. Les longueurs des procedures vont toûjours à la *foule* des parties. Cela va à la *foule* du peuple, à la *foule* de la Province. L'AC.

EN FOULE, A LA FOULE. Façons de parler adverb. qui signifient, En se pressant, en grand nombre, en grande quantité, en grande multitude. Tout le monde sortit *en foule* au devant de lui. Ils entrerent *à la foule*. Les pensées, les raisons lui venoient *en foule*. Ce Predicateur est fameux, on y va *à la foule*. L'un & l'autre est usité, mais le premier est meilleur. LA TOU.

On dit proverbialement, Se mêler dans la *foule*; pour dire, Profiter dans le trouble & dans la confusion.

FOULÉE. f. f. Terme de Venerie. C'est la marque ou legere impression que fait le cerf sur l'herbe, sur les feuilles, sur le sable qui marque sa trace. Les *foulées* ne donnent pas une connoissance bien certaine du cerf. *Foulées*, c'est quand on revoit de la forme du pied d'une bête sur l'herbe, ou des feuilles par où elle a passé; & si c'est en terre nette, cela s'appelle *voye* pour cerf, dain, chevreuil & lievre, & pour loup & renard, *piste*; & pour bêtes noires, *trace*. SALNOVE.

FOULER. v. act. Presser quelque chose. On a été bien *foulé* à cette Procession, pour voir cette ceremonie. Il est tombé dans le combat, & les chevaux l'ont *foulé* aux pieds. Anciennement on *fouloit* quelquefois les ennemis, comme l'on *foule* le bled dans l'aire. CALMET. On *foule* les draps dans les moulins pour les rendre plus fermes. Il faudra bien *fouler* cette marchandise pour la faire entrer toute en cette quaisse.

FOULER un chapeau, en termes de Chapelier, c'est le manier, le presser à force de bras sur la fouloire afin de le former.

FOULER, en termes de Bonnetier, c'est manier, accommoder la besogne avec de l'eau dans la fouloire.

FOULER une cuve, *fouler* des raisins, en termes de Vigneron; c'est écraser avec le pied ou avec quelque autre instrument les raisins qui sont dans une cuve, ou qu'on y veut mettre. On *foule* la vendange dans les cuves pour en tirer la mere goutte.

Ce mot vient du Latin *fullo*, foulon. MENAGE après SCALIGER.

FOULER, signifie aussi, Chiffonner, gâter. Cette juppe est toute salie, car elle a été *foulée* aux pieds. L'herbe de ce pré est toute *foulée*, toute gâtée, on a trop dansé dessus. Mon lit est *foulé*, est defait, quelcun s'est jetté dessus.

On dit aussi, qu'on fera *fouler* la paille à un prisonnier; pour dire, qu'on le mettra au cachot, où il couchera sur la paille.

FOULER, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie, Rompre les montans & les feuilles de certaines racines & des oignons, pour empêcher la séve d'y monter davantage, afin que demeurant au dedans de la terre, elle soit toute employée à grossir les racines & les oignons. C'est au commencement d'Août que l'on *foule* les

les oignons & les racines que l'on veut *fouler*.

FOULER LA TERRE, signifie quelquefois, la paîtrir avec les pieds. Il faut *fouler* long-temps la terre grasse pour faire de la poterie, des tuilles, des bâtardeaux. On dit aussi, *Fouler* la poudre, lorsqu'on charge des canons, & qu'on bat la poudre avec le refouloir.

FOULER, signifie aussi, Blesser. Offenser quelque partie du corps par quelque effort ou contusion. En joüant à la paume, il s'est fait une detorse, & il s'est *foulé* un nerf. On le dit plus souvent des chevaux & des bêtes de somme, qui sont sujettes à être *foulées* par le bât ou par la selle. On dit aussi, que les jambes sont *foulées* par trop de travail.

On dit figurément, *Fouler* aux pieds les grandeurs, les vanitez du monde; pour dire, les quitter. Je *foule* l'orgueil de Platon, disoit Diogene en marchant sur les magnifiques tapis de Platon: Tu le *foules* par un plus grand orgueil, repondit Platon. ABL. Pendant la persecution l'on s'étoit accoutumé à mepriser les plus grands perils, & à *fouler* la mort sous les pieds. HERMAN. *Fouler* aux pieds l'autorité des loix. Ils *foulent* aux pieds les privileges des Mandians. PATRU.

. . . Caligula, Neron,
Foulerent *à leurs pieds toutes les loix de Rome.* RAC.

FOULER, signifie aussi, Surcharger, opprimer. Les Princes d'Orient *foulent* extremement leurs sujets. Les petits tyrans de Province *foulent* les païsans. Les passages des gens de guerre *foulent* plus le peuple que les tailles.

On dit proverbialement d'un homme doux & pacifique, que c'est un bon Prince qui ne *foule* gueres ses sujets.

FOULÉ, ÉE, part. & adj. Terre *foulée*. *Foulé* aux pieds. Nerf *foulé*.

FOULERIE. f. f. Lieu où l'on *foule*. Ce Fermier a trois cuves dans sa *foulerie*, pour ses vendanges. Il faut porter ces draps à la *foulerie* pour les mettre en état d'être vendus.

FOULEUR. subst. masc. Celui qui foule les grapes de raisin. Les *fouleurs* sont dans la cuve. RICH.

FOULOIR. f. m. Pomey & quelques autres disent *Fouloire*, & en font par consequent un substantif feminin. Vaisseau, instrument, ou quelque chose de semblable où l'on foule & avec quoi l'on foule. Chez les Chapeliers, le *fouloir* ou la *foloire* est une table qui va un peu en penchant sur une chaudiere pleine de lie chaude, sur laquelle on foule les chapeaux. *Fouloire* se dit aussi chez les Bonnetiers. C'est une sorte de gros cuvier où il y a un ratelier garni de dents de bœuf pour fouler les bas & autres choses.

FOULEMENT ou *foulis*. Vieux mot, Action de fouler. NICOD.

FOULOIR, Instrument dont les Canonniers se servent pour nettoyer une piece de canon, quand elle a tiré. Comme le *fouloir* à un bouton par son autre bout, ils s'en servent aussi à battre la charge de poudre qu'on a mise dans la piece. *Refouloir* vaut mieux.

FOULON. f. m. Artisan qui foule des draps. Envoyer au *Foulon*. ABLAN. Ses vêtemens parurent blancs comme la neige, & d'une blancheur que nul *Foulon* sur la terre ne pourroit jamais égaler. N. T. DE MONS.

Moulin à *Foulon*: c'est un moulin lequel a une rouë dentée qui fait mouvoir deux ou plusieurs gros maillets de bois, qui successivement tombent sur les draps qu'on met dessous, qui deviennent par ce moyen plus fermes & plus unis. Les moulins à *Foulon* ont été appellez en Latin, *fullonium*, & *fullentium*. Pline dit que ce fut un nommé Nicias fils d'Hermias qui inventa le premier le metier des *Foulons*.

On appelle terre à *foulon* une terre qui sert de graisser les draps.

Il y a une plante que l'on appelle herbe à *Foulon*, à cause qu'elle est fort bonne à laver & à amollir les laines. Elle a ses feuilles piquantes & épineuses, semblables du reste à celle de l'olivier. Sa tige, qui est veluë en été, est comme celle de la ferule ou du fenoüil. Les Apothicaires l'appellent, *condisi*.

FOULON. Voyez FRELON.

FOULQUE. f. m. Oiseau aquatique, gros comme une poule ordinaire, noir par tout, & principalement à la tête & au cou. Le devant de sa tête est de figure ovale, sans plumes, mais couvert d'une pellicule blanche, representant la crête d'une poule: sa langue est plus molle que celle de la poule: il a aux pieds des membranes, noires, larges, disjointes: il marche gravement, se tenant droit sur ses pieds, mais il court legerement: il se plait dans les marais, dans les étangs; il se nourrit d'herbes & de semences: il fait son nid à terre, & il pond en été des œufs. Il est bon à manger; sa chair a un peu le goût marécageux, mais d'ailleurs il est succulent & agréable. Cet oiseau est une espece de poule d'eau qui tient plus de la chair que du poisson. Sa graisse est resolutive & anodine.

Il y a une espece de *foulque* de mer, ou une macreuse, qu'on appelle, *Diable de mer*, à cause de sa grande noirceur.

En Latin *fulica* de *fuligo*, suye, parceque cet oiseau est noir comme de la suye.

FOULURE. f. f. Blessure qui vient par quelque effort ou quelque contusion. La *foulure* de ce cheval vient de ce que l'on n'a pas rembourré la selle. Cette *foulure* de nerf vient d'un effort qui l'a allongé ou disloqué.

FOULURE, se dit aussi en termes de Venerie, pour signifier les abbatuës de brossailles faites par le bas du ventre du cerf. On connoît le cerf par les *foulures*. POMEY.

FOUPIR. v. act. *Foupir* une étoffe, Oter le lustre d'une étoffe à force de la manier, de la chiffonner. Cette femme a été à la presse, ses habits, son linge ont été *foupis*. Il est bas.

En me criant, vilain, tu foupis *tout mon linge.*
SCAR. JODEL.

FOUPI, IE. part. & adj.

FOUR. f. m. Lieu où on cuit le pain & la pâtisserie. C'est une petite construction voutée de bricque, de chaux, ou de plâtre, qui a une cavité ronde d'environ un pied de hauteur, & une seule ouverture. Chauffer le *four*. Mettre du pain dans le *four*. Tirer le pain du *four*. Ce pain a eu trop de *four*, est trop cuit. Manger des petits pâtez à la gueule du *four*; pour dire, tout chauds. Un *four* d'armée qui est portatif.

FOUR BANNAL, ou *Four à ban*, est le *four* public de la Seigneurie, & où les habitans sont obligez d'aller faire cuire leur pain. *Four* se dit aussi du lieu où est le *four* bannal.

On dit prov. Au moulin & au *four* chacun va à son tour.

FOUR, se dit aussi de quelques autres plus grandes constructions qu'on fait pour faire cuire de la chaux, de la poterie, du plâtre, de la brique, &c. *Four à chaux*, *four* à brique, &c, *four* de verrerie.

FOUR A' TERRINE. Les Chymistes apellent ainsi un *four*, où le feu ne touche point immediatement le vaisseau, mais seulement une terrine posée sur les Laboratoires, dans laquelle terrine est posé un vaisseau, ce qui se fait en trois manieres: car ou la terrine est vuide, ce qui s'appelle étuve ou *bain aërien*, ou elle contient de l'eau, qui étant en petite quantité est appellée *bain vaporeux*, & *bain marie*, lorsqu'elle emplit la terrine, ou elle est remplie de sable, de cendre ou de limaille, & on l'appelle *four à cendre*, *à sable*, *à limaille*.

FOURS, ou FOURCS, en termes de Marine, sont des pieces de bois triangulaires, dont l'une des extremitez est posée sur la troisiéme partie de la quille vers l'arriere au lieu de varangue. L'autre extremité qui est en haut se joint avec des tenons appellez revers. Ces pieces de bois sont aussi appellées, *sanglons*.

FOUR, se dit aussi du lieu où l'on cache ceux que l'on enrôle par force. Il a été deux jours dans un *four* & il s'est sauvé.

On appelle figurément & hyperboliquement un *four*, un lieu obscur & sombre. Je ne veux point de cette chambre, c'est un *four*. Il y fait noir comme dans un *four*. On le dit aussi d'un lieu chaud. Comment Diable! à trente pas d'elle il fait chaud comme dans un *four*. VOIT.

On appelle, Pieces de *four*, certaines pieces de pâtisserie, comme tous les gâteaux, tartes & poupelins, & non pas les pains benits, brioches, pâtez & autres pieces de ce metier.

On dit chez le Roi, *Four* & *fruit*; pour dire, le dessert.

En termes de Comediens, on dit, Faire un *four*; pour dire, qu'il est venu si peu de gens pour voir la representation d'une piece, qu'on a été obligé de leur rendre l'argent & de les renvoyer sans jouër.

On dit proverbialement, Ce n'est pas pour vous que le *four* chauffe; pour dire, Ne vous attendez pas d'avoir part à cette affaire. On dit aussi d'une bouche trop fenduë, qu'elle est grande comme un *four*. On dit par forme de menace, à une personne dont on est mécontent, vous viendrez cuire à notre *four*, pour dire, vous aurez besoin de moi & j'aurai occasion de me vanger. On dit envoyer sur le four; pour dire, envoyer promener, envoyer paître.

FOURBE. s. f. Tromperie, deguisement de la verité. Les honnêtes gens sont ennemis de la *fourbe*. Faire une *fourbe* à quelcun. Sa *fourbe* a été decouverte. BOSS.

Que George vive ici, puisque George y sait vivre,
Qu'un million comptant par ses fourbes *aquis,*
De Clerc, jadis Laquais, a fait Comte & Marquis. BOI.

FOURBE. adj. m. & f. & quelquefois substantif. Trompeur, imposteur. C'est un *fourbe* insigne. C'est le plus *fourbe* de tous les hommes. Lorsqu'on a decouvert qu'un homme est un *fourbe*, qu'il a un esprit *fourbe*, on n'a plus de creance en lui. Qu'elle est *fourbe*! Il faut bien conserver les noms injurieux de *fourbe* & de traitre, pour en faire honte à ceux qui les meritent. ST. EV. Il n'estimoit d'habiles que les *fourbes*. ABLAN. On n'a pour les *fourbes* ni confiance, ni estime. LA CHETARDIE. Un homme prudent & adroit passe souvent pour un *fourbe*. OE. M. Il n'y a point de *fourbe* qui ne trouve des dupes. ID.

Mais bientôt des humains la fortune adorée
Mit le fourbe *en credit.* L'AB. DE VILL.

Ce mot vient de l'Italien *furbo*, qui peut avoir été fait du Latin *fur*, larron, ou de *furvus*, qui signifie, *noir*: d'où vient qu'on dit, une ame *noire*, & *noircir* un homme; pour dire, le calomnier. MENAGE. Ferrari le derive de *four-bourg* qui, selon lui, signifie banni.

FOURBER. v. act. Tromper adroitement, finement. Ceux qui agissent avec sincerité, sont ceux qu'on *fourbe* le plus aisément. On dit que les Lapons *fourbent* les gens avec plaisir. HIST. DES LAP.

FOURBÉ, ÉE, part.

FOURBERIE. s. f. Tromperie, action de fourbe; coûtume qu'on a de tromper, de deguiser. La *fourberie* est le vice des lâches, des gens de neant. La lettre du Roi Abgare à JESUS-CHRIST, ne peut passer que pour une pieuse *fourberie*. BAIL. Souvent l'inhumanité tient lieu de grandeur, & la *fourberie*, d'esprit. LA BR. Moliere a fait une Comedie qui n'est qu'un tissu de *fourberies*, & qu'il a intitulée les *Fourberies* de Scapin.

Je ne trouve par tout que lâche flaterie,
Qu'injustice, interêt, trahison, fourberie. MOL.

FOURBIR. v. act. Nettoyer, rendre poli & luisant. C'est une bonne servante, elle *fourbit* sans cesse ses chenets, sa batterie de cuisine, ses meubles.

FOURBIR, se dit plus particulierement des armes. *Fourbir* une cuirasse, un casque; & encore plutôt des épées. On *fourbit* ordinairement avec de l'émeri.

FOURBIR, se dit aussi dans un sens gaillard, pour dire, baiser, caresser.

Fourbissoit *la belle Alisonne.* PIEC. GAILL.

FOURBI, IE, part.

De l'Anglois *furbish*, *interpolare*, radouber. HUET. Skinner le fait venir des mots allemans *farb*, couleur, & *farben*, donner de la couleur, mettre en couleur.

FOURBISSEUR. s. m. Artisan qui fourbit & qui monte des épées. Un maître *fourbisseur*. Acheter une épée chez le *fourbisseur*.

On dit en proverbe, Etre tête à tête comme des *Fourbisseurs*, parceque les *Fourbisseurs* sont l'un devant l'autre quand ils fourbissent des épées. On dit aussi, Se battre de l'épée qui est chez le *Fourbisseur*; pour dire, Disputer d'une chose qui n'est ni à l'un, ni à l'autre de ceux qui contestent.

FOURBISSURE. s. f. Action de fourbir, nettoyement des armes; polissure. La *fourbissure* d'une lame.

FOURBU, UE, adj. Terme de Manege, qui se dit des chevaux. Un cheval *fourbu*. *Forbu* est mal dit. MEN. Voyez FOURBURE.

FOURBU, se dit aussi quelquefois des hommes, mais seulement dans le stile burlesque.

Que je sois fourbu *& perclus,*
Lorsque je ne trinquerai plus. SCAR.

FOURBUR. Terme de Chasse, qui se dit lorsqu'on fait venir les chiens où l'on veut, par les cris & par le sonner.

FOURBURE. s. f. Maladie de cheval, fluxion qui lui tombe sur les nerfs des jambes, qui les lui rend si roides, qu'elle leur ôte le mouvement. La *fourbure* vient au cheval qu'on a fait boire trop tôt après avoir eu chaud, ou qu'on a trop fatigué.

Borel derive ce mot de *foras* & de *via*, comme qui diroit, *hors de voye & d'état de cheminer*. En vieux François *fourbu* signifioit *fourvoyé*.

FOURC. s. m. Vieux mot qui s'est dit de toute chose qui faisoit un angle aigu. Le *fourc* d'un arbre, des doigts, d'un chemin, des ruës. Les mots de *fourche*, *fourcher*, *fourchu*, *fourchon*, sont venus de là, & selon quelques-uns, on a nommé *quarre fourc* ce qu'on appelle aujourd'hui *carrefour*, à cause que c'est un lieu où quatre ruës aboutissent, comme qui diroit, qui a quatre ruës ou angles faisant un *fourc*.

FOURCATS. Voyez FOURQUE.

FOURCHAGE. s. m. Terme de Genealogie. Vieux mot, qui s'est dit lorsqu'il se forme une nouvelle branche dans une maison, dans une famille.

FOURCHE. s. f. Instrument de bois ou de fer composé d'une douille, & de deux ou trois fourchons, ou branches pointuës. Cet outil est emmanché d'un bâton de trois ou quatre pieds de longueur. *Fourche* de fer, *fourche* de bois. Les *fourches* servent à faner, à étendre du linge, à remuer, ou à charger du fumier, &c.

FOURCHE, se prend aussi pour, division, ouverture, angle. Ce quartier est dans la *fourche* que fait la

Burana en se jettant dans le Po. L'Ab. de Bos.

On dit proverbialement, Chasser à coups de *fourche*, pour dire, chasser violemment & indignement. Panser les chevaux à la *fourche*; pour dire, leur donner des coups de *fourche*, au lieu de les étriller. Et figurément on dit en ce sens , Faire une chose à la *fourche*; pour dire, la faire mal negligemment ou grossierement. Etre traitté à la *fourche*; pour dire, Etre maltraité. D'autres croyent que ce proverbe vient, de ce que c'étoit anciennement la coûtume de faire passer les vaincus sous le joug fait en forme de gibet, qu'on appelle autrement *fourche*, comme les Samnites firent passer les Romains aux *fourches* Caudines; & en ce cas il signifie. *Maltraitter*, *mepriser* & *humilier*. Les *fourches* Caudines sont deux détroits ou defilez de montagnes dans la vallée *Caudine*, nommée vulgairement *il Val di Gardano*, dans la Principauté Ulterieure, Province du Royaume de Naples. Ces defilez tirent leur nom de *Caudium*, aujourd'hui *Arpaia*, bourgade des Hirpins. On les nomme à present *il stretto di Arpaia*, ou bien *il Giogo di S. Maria*. Ceux qui traduisent le Latin *furca*, par *fourche*, quand il s'agit de ce que l'on faisoit porter au cou à ceux que l'on vouloit faire mourir, se trompent. Ce que les anciens nommoient *furca* en cette occasion, étoit une planche partagée en deux avec un trou au milieu, dans lequel le Criminel mettoit le cou, après quoi on rejoignoit la planche. Bibl. Univ.

Fourches. Gibet, colonnes de pierre élevées pour marque d'une haute Justice. On y ajoûte le mot de *patibulaires*, parcequ'on y attache en effet les pendus, ou on y expose en public les suppliciez. Montfaucon étoit le lieu des *fourches patibulaires* de la Prevôté & Vicomté de Paris, où il y avoit seize piliers. Il y en a d'autres à quatre, à trois, à deux, selon le titre des fiefs qui ont droit d'en avoir. Les *fourches* à trois piliers appartiennent aux Seigneurs Châtelains; celles à quatre piliers, aux Barons; celles à six piliers, aux Comtes: mais cela est different selon les Coûtumes. Les Italiens disent *le forche*, pour signifier le gibet, & c'est peut-être d'eux que nous avons pris ce mot de *fourches patibulaires*, quoique nous n'ayons pas l'usage qu'on garde en Italie, où *le forche*, les *fourches patibulaires*, sont de veritables *fourches*. Car on plante deux *fourches* en terre, & on met sur les fourchons une traverse, à laquelle on attache la corde, & c'est ainsi qu'on fait en ce païs-là les gibets qui servent à executer ceux qui sont condamnez à être pendus. Tr.

Fourche-fiere. s. f. *Fourche* qui est de fer par un bout à deux ou trois pointes, qui sert à remuer le fumier, charger les gerbes & autres usages. Les Poëtes burlesques appellent le Trident de Neptune, une *Fourche-fiere*. On appelloit autrefois, *fourche-fieres*, des *fourches* de fer attachées à de longues perches, pour renverser les échelles à un assaut ou à une escalade.

Ce mot a été dit par corruption de *fourche-ferrée*; & il est ainsi écrit en quelques Auteurs. Men.

FOURCHES pour carener. Terme de Marine. Ce sont de longues & menuës *fourches* de fer, que l'on emmanche au bout d'une éparre pour prendre le chauffage dans la carene, & le porter au vaisseau, ou en tel autre lieu qu'il est besoin.

FOURCHER, v. n. Se diviser en deux ou plusieurs branches. Plus les arbres sont couppez, & plus ils *fourchent*. Au contraire les cheveux *fourchent*, quand ils ne sont pas couppez, & quand on les laisse trop croître. Il est aussi neut. passif, & signifie, Finir en maniere de fourche. Mes cheveux se *fourchent*, ou commencent à se *fourcher*.

Fourcher. Terme de Jardinage. C'est pousser à l'extremité de la branche taillée, d'autres branches, l'une d'un coté & l'autre de l'autre, comme si c'étoit une maniere de *fourche*. Ces branches sont necessaires pour garnir deux côtez opposez, soit en espalier, soit en buisson. Il faut prendre garde de tailler avec tant d'industrie que, si on a besoin de deux branches, & si la branche taillée en peut faire deux, elles *fourchent* si bien que ces branches se trouvent placées de maniere qu'on les puisse conserver l'une & l'autre; bien entendu, qu'à la taille il ne faut jamais à l'extremité de la mere branche en laisser deux nouvelles de même longueur, en sorte qu'elles fassent une figure de *fourche*; c'est un desagrément qu'il faut éviter soigneusement. Liger.

On dit aussi, qu'un chemin *fourche*, quand il se divise en deux ou trois autres chemins à la maniere d'une fourche.

On dit figurément, d'une personne qui a dit un mot pour un autre qui en est fort approchant, que la langue lui à *fourché*, par une metaphore tirée des chemins qui *fourchent*, où il est aisé de se meprendre.

On dit aussi d'une race, d'une famille, qu'elle n'a point *fourché*; pour dire, qu'elle n'a fait qu'une seule branche.

Fourché, ée. part. & adj. Cheveux *fourchez*.

On appelle, Pied *fourché*, les animaux dont l'ongle ou la corne est divisée en deux parties, comme le bœuf, le mouton, &c. La Loi de Dieu ordonnoit aux Israëlites de ne manger que des animaux qui avoient le pied *fourché*, & qui ruminoient.

On appelle aussi, Pied *fourché*, la Ferme d'un droit qui est imposé sur les bêtes à pied *fourché*, qui entrent dans les villes pour y être consommées.

En termes de Blason, on appelle *fourché* ou *fourchu*, ce qui est divisé en deux. Il se dit particulierement de la queuë du lion, qui se trouve ainsi representée en plusieurs Ecus, & qui en quelques-uns est passée en sautoir, comme en celui de Bournonville.

FOUCHERET. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne à l'Autour, qui n'est que de la moyenne taille, qui est entre formé & tiercelet.

FOURCHET. s. m. Apostume, froncle qui vient entre deux doigts de la main, où il se fait comme une fourchette.

FOURCHETE', ée. adj. Terme de Blason. On appelle Croix *fourchetée*, celle qui a ses branches terminées en ces sortes de fourchettes, dont on se servoit pour porter un mousquet.

FOURCHETTE. s. f. Petite fourche.

Fourchette, s. f. Ustensile de table qui à deux, trois, ou quatre pointes ou dents par le bout, & dont on se sert à table pour prendre les viandes. Manger avec la *fourchette*. Se servir de la *fourchette*. *Fourchette* de fer. *Fourchette* d'argent. Anciennement l'usage des *fourchettes* étoit interdit dans la congregation de Saint Maur, & il n'a prevalu que malgré les anciens Religieux, demesurément zelez pour les vieilles traditions. Dom Claude de Vert.

Les Chinois ne touchent jamais à aucun mets qu'avec deux petits bâtons quarrez par le bout qui leur tiennent lieu de *fourchette*. La Loubere.

On appelle aussi *Fourchette*, un instrument de même figure, mais plus long & plus gros, dont on se sert pour tirer la viande du pot.

Fourchette, en termes de Guerre, est un bâton ferré d'un fer fourchu qui servoit autrefois à tirer un mousquet, afin de soûtenir une partie de sa pesanteur & de le faire porter plus juste. Mousquet à *fourchette*. Plus, trois gros mousquets tout garnis de nacre de per-

perles, avec les trois *fourchettes* assortissantes. Mol.

Fourchette d'arbalête. Ce sont deux petits morceaux de fer en forme de petit bâton, au bout de la monture de l'arbalête, au milieu desquels il y a un fil où l'on met un grain pour conduire l'œil.

Fourchettes, est aussi un terme de Gantier, qui signifie de petites bandes de cuir, qui sont le long des doigts des gans. Faire des *fourchettes* pour une paire de gans.

Fourchette en Architecture, c'est l'endroit où les deux petites noües de la couverture d'une lucarne se joignent à celle du comble.

Les Serruriers ont une *fourchette* de fer qui leur sert à tourner en rond ou en demi rond à chaud les tarieres, brequins & canons.

Fourchette. Terme de Chirurgien. C'est un instrument qui ressemble à une *fourchette* ordinaire à deux fourchons, excepté que ces deux fourchons ne sont pas pointus: on s'en sert pour elever & soûtenir la langue d'un enfant quand on lui coupe le filet.

Fourchette, en termes de Méchaniqne est une partie d'un engin. Elle consiste en trois piéces de bois qui s'engagent dans la sole. Ces quatre pieces servent à porter tout l'engin, & leur plan est le plan de l'engin. La plus grande piece de la *fourchette* joint la sole par le milieu, & elle la divise à angles droits; les deux autres plus petites les joignent toutes deux.

Fourchette. Terme d'Anatomie. Voyez Xiphoïde.

Fourchette. Terme de Vigneron. Il se dit de certaines petites branches rondes & vertes que la vigne pousse: ce sont de petits fourchez par lesquels elle s'attache en s'entortillant aux branches ou aux perches qu'elle rencontre.

Fourchette. Terme de Manege. Partie du pied du cheval; espece de corne tendre qui fait une espece d'arrête sur le milieu de la sole, & qui se partage en deux branches vers les talons en façon de fourche. On dit qu'un cheval a la *fourchette* grasse, pour dire qu'il l'a trop grosse & trop large. Il vient plusieurs maladies dangereuses à la *fourchette* d'un cheval.

On appelle aussi *Fourchette*, un petit os divisé en deux pointes qui est entre les deux ailes des chapons & des autres volailles, & qui est le morceau le plus delicat.

Fourchette, est aussi un long morceau de bois garni de deux pointes de fer, attaché à la fleche d'un carrosse, & que l'on baisse pour empêcher que le carrosse ne vienne à reculer, quand il est sur un lieu qui va en penchant. Abbattre la *fourchette*.

FOURCHON. s. m. C'est une des pointes d'une fourche, ou fourchette. Une fourche à deux, trois, ou quatre *fourchons*.

Fourchon, en termes de Jardinier, signifie aussi l'endroit d'où sortent les branches. Il faut prendre garde que le *fourchon* n'éclate. La Quint.

FOURCHU, uë. adj. Qui se divise en deux ou plusieurs branches. Menton *fourchu*. Barbe *fourchuë*. Chemin *fourchu*. Les arbres des taillis sont *fourchus* dès la racine. On dit qu'un homme n'est qu'un arbre *fourchu* & renversé.

Les vieux Poëtes appelloient aussi Arbre *fourchu*, une espece de virelai qui avoit un vers plus petit que les autres à l'endroit où la rime se changeoit. En voici un exemple rapporté par le P. Mourgues.

Sur l'appui du monde
Que faut-il qu'on fonde
D'espoir?
Cette mer profonde,
En débris féconde,
Fait voir,
Calme au matin l'onde,
Et l'orage y gronde
Le soir.

Le bâton *fourchu*. Voyez Baguette divinatoire. D'Ablancourt appelle le Mont Parnasse, le Mont *fourchu*. Faire le poirier fourchu, c'est avoir la tête en bas & les pieds en haut écartez l'un de l'autre.

Fourchu, se dit en termes de Blason, de la queuë du lion, qui est divisée.

FOURCHURE. s. f. L'endroit où une chose commence à se fourcher, à se separer en deux. La *fourchure* des doigts. La *fourchure* des cheveux.

FOURGAGNER. Voyez Forgagner. C'est la même chose.

FOURGON. s. m. Espece de charrette dont on se sert pour porter du bagage & des munitions, soit à la campagne, soit à l'armée. Elle est d'ordinaire à quatre roues, & chargée d'un coffre couvert de planches en dos d'âne. Notre *fourgon* est versé. *Fourgon* embourbé.

Au timon du *fourgon* sont unis deux limons, ce qui represente une fourche.

Fourgon, c'est aussi une piece de fer emmanchée, qui sert à disposer le bois pour chauffer le four. Le mot de *fourgon*, en ce sens n'est pas en usage à Paris. En sa place on se sert du mot de *rable*. Rich.

De *furcone*, ablatif de *furco*, qui a été fait de *furca*, ce *fourgon* étant ordinairement fourchu. Les Espagnols disent de même *hurgonero*. Men.

On dit proverbialement, que la pelle se mocque du *fourgon*, en parlant de deux personnes également ridicules qui se mocquent l'une de l'autre.

FOURGONNER. v. neut. Remuer avec le *fourgon* du four. Il signifie aussi en termes bas & populaires, Tisonner, detiser le feu, sous pretexte de le refaire d'une autre façon, en se servant de la pelle, des pincettes, du *fourgon*, ou de quelque autre ferrement. Ne *fourgonnez* pas tant dans ce feu.

Fourgonner, signifie figurément, Brouiller, renverser tout dans un coffre, dans un cabinet, sous pretexte d'y chercher quelque chose. Ne *fourgonnez* point dans ce coffre. Il est des plus bas.

FOURMI. s. f. Petit insecte connu de tout le monde, qui se trouve en prodigieuse quantité dans les troncs des vieux chênes, & qu'on croit vivre ensemble avec une sorte d'œconomie. Il y en a de plusieurs especes; les unes sont rouges, les autres noires, les autres de couleur obscure, les autres grises. Les unes sont ailées, les autres ne le sont point.

La *fourmi* vient d'un œuf qui se change en ver. Elle a douze petites incisions ou petits anneaux dont son corps est composé. Elle a deux yeux, deux cornes & des dents dans la tête, & six jambes qui sortent de sa poitrine. La premiere peau de la *fourmi* est parfaitement unie; ensuitte on y remarque des rides & des especes d'incisions; & enfin elle se divise en plusieurs parties. Elle se depouille de diverses peaux dans des temps differens. Cette derniere peau devient dure, comme de la corne ou de l'os, jusques-là qu'il n'est pas possible de la percer avec une lancette fort aiguë, non plus que celle des escarbots nasicornes, & quelques autres insectes. Son bec est composé de deux dents qui s'étendent au dehors, sur chacune desquelles on void encore sept incisions qui paroissent comme autant de petites dents. Ses yeux sont tout-à-fait noirs. Ses cornes qui sont au dessus des yeux sont d'un châtain un peu brun, & sont composées chacune de douze petites parties revetues de poils. Les jointures de la poitrine se divisent chacune en six parties aiguës, qui s'avan-

s'avancent dehors. Ses reins font composez de trois boutons, dont la figure approche un peu de celle des vertebres, & qui sont par tout revetus de poils assez roides. Ses jambes sont fortes & veluës, composées de six parties, dont celle qui est à l'extremité est armée de deux ongles ou de deux pinces. Le ventre est un peu plus roux que le reste du corps. Il est luisant comme un miroir, & parsemé de petits poils. On n'y decouvre aucune partie qui puisse marquer qu'elle soit mâle ou femelle; en quoy elle convient avec les abeilles. Mais il y a une autre *fourmi* mâle qui a quatre ailes & des yeux beaucoup plus grands, ayant sur sa tête trois petites écailles semblables à des perles, qui la rendent differente des autres *fourmis*. Sa structure, les jointures, sont aussi toutes differentes. Ses deux ailes de devant sont deux fois plus grandes & plus fortes que celles de derriere, & tout son corps est plus grand & d'une couleur plus noire. Les mâles des *fourmis* ne servent qu'à la propagation, & cette pretenduë superiorité qu'on leur attribuë, aussi bien qu'aux Rois des abeilles, ne procede que des mouvemens puissans qui les portent à la generation. La *fourmi* mere est encore plus grosse que le mâle, & a aussi sur la tête ces trois petites écailles qui sont sur la tête du mâle; & en cela elle differe des *fourmis* ordinaires. On dit qu'il y a des *fourmis* blanches qu'on voit sur le haut du petit écueil de Pecno proche d'Athenes, dont le sommet est plein d'un sable d'une blancheur extraordinaire.

En Latin *formica*, *quod micas ferat*, car cet insecte amasse des miettes ou parcelles de plusieurs choses, & il les emporte pour sa nourriture.

La *fourmi* a un zêle, & un amour si extraordinaire pour ses petits, qu'elle les conduit dans les lieux où ils peuvent trouver leur nouriture convenable; & quand ils sont couppez en deux, elle en remporte les pieces entre ses bras.

La fourmi *n'est pas preteuse,*
C'est-là son moindre defaut. LA FONT.

On envoye les prodigues à l'école de la *fourmi*, qui fait des provisions pendant l'été pour l'hiver.

La Fourmi, *tous les ans traversant les guerets,*
Grossit ses magasins des tresors de Cerés;
Et dès que l'Aquilon ramenant la froidure
Vient de ses noirs frimats attrister la nature,
Cet animal tapi dans son obscurité,
Jouit l'hyver des biens acquis durant l'été:
Mais on ne la voit point d'une humeur inconstante,
Paresseuse au printemps, en hyver diligente,
Affronter en plein champ les fureurs de Janvier,
Ou demeurer oisive au retour du Belier. BOI.

On dit que la *fourmi* ronge le germe du blé, afin qu'il ne germe point dans la terre où elle le garde. Mr. Leeuwenhoek par le moyen du Microscope, a fait beaucoup de decouvertes sur les *fourmis*. Dans sa 58. Lettre, il explique la generation de cet insecte & corrige quantité d'erreurs qu'on a là-dessus. Il s'attache particulierement à refuter celle-ci qui est la principale, & dont les autres ne sont que des consequences: savoir que la *fourmi* est toute formée dans son œuf. Il montre au contraire que ce qu'on prend pour un œuf de *fourmi* & que ces insectes transportent de côté & d'autre, lorsqu'on remue leur fourmilliere, sont leurs petits, qui ne peuvent pas encore se mouvoir, & qui sont plus ou moins formez, selon qu'ils approchent de la couleur noire ou de la blanche. Entre ces vers blancs, il y en a qui sont courts & épais, & qui ont une tache noire, qu'on a prise pour le petit de la *fourmi*, & le ver pour l'œuf, au lieu que cette noirceur marque des excremens qui sont dans l'estomac de cet insecte, & qui paroissent plus ou moins, selon la viande que le pere & la mere lui donnent. Il est pourtant vrai que le principe de la *fourmi* est dans un œuf, comme celui de la plupart des animaux: mais cet œuf est d'abord si petit, que 90. diametres de son épaisseur n'égalent pas la longueur d'un pouce. Ces vers sont herissez de poil sur le dos & n'en ont point sous le ventre. Ils ne meuvent presque point leur corps; mais ils remuent souvent la tête, & ouvrent quelquefois leur petite gueule. On voit les *fourmis* tenir long-tems la gueule sur la tête de ces vermisseaux, comme pour leur faire sucer l'aliment dont ils ont besoin, ou pour leur donner la bechée, de même que les oiseaux font à leurs petits. Il y a même de l'apparence que les *fourmis* ne mangent que peu ou point en hyver, & qu'elles passent cette saison dans une espece d'engourdissement, comme la plupart des autres insectes. On voit qu'en Automne, à mesure que le froid vient, elles se remuent plus lentement, & qu'au tems des vendanges, elles ont déja de la peine à se mouvoir; d'où l'on a raison de conclurre qu'elles sont tout à fait engourdies en hyver; que par consequent elles ne mangent point, & que les provisions qu'elles font, sont pour la nourriture de leurs petits. Voilà qui renverse le fondement de bien des moralitez. C'est encore mal à propos qu'on s'imagine qu'elles mordent, leur gueule & leurs dents n'ayant pas assez de force pour penetrer jusqu'à la peau interieure & sensible de notre chair. Mais elles ont un aiguillon dans la partie posterieure de leur corps, qu'elles poussent au dehors, & qu'elles enfoncent dans ce qui les choque, par un mouvement de vibration, qui exprime de leurs entrailles un suc acre & corrosif. Ce suc descend le long de l'aiguillon qui est creux, à peu près comme l'ecoppe avec quoi les matelots empesent les voiles, & c'est principalement son acrimonie qui fait enfler la partie piquée. Cette liqueur semble composée de particules branchuës, comme l'huile & de quelque sels. L'Auteur a fait toutes ces experiences sur les *fourmis* rouges. Il y en a aussi de noires qui sont plus petites, plus tendres, & qui n'ont point d'aiguillon, sur lesquelles il a fait des experiences, qui confirment les conjectures qu'il a avancées. Voyez BIBLIOTHEQUE UNIV. Tom. XI.

Il y a une prodigieuse quantité de *fourmis* dans les Indes. Ce qui les multiplie si fort est cette extravagante croiance des Sectateurs de Pytagore qui ne leur permet pas de rien tuer. Les navires mêmes ne sont pas exempts des atteintes de cette vermine. On est obligé de mettre les quatre pieds de la table, lits, &c. en des bassins pleins d'eau. Il n'y a que cette voie qui les en puisse garantir, parceque les *fourmis* se noient aisément. Il y en a de la longueur du doigt. VOY. DE SCHOUTEN.

On voit dans les Indes plusieurs especes de *fourmis*, comme les *fourmis* ailées qui font la gomme lacque; elles sont grosses comme nos mouches ordinaires. Le P. le Comte, dit que dans la Chine les *fourmis* blanches s'y trouvent par tout; qu'elles sont très petites; qu'elles se multiplient à l'infini, & que quand elles se sont emparées d'une maison ou d'un appartement, il n'y a que les *fourmis* noires qui les en puissent chasser. Elles ont les dents si aigues & si penetrantes, qu'elles percent dans une nuit les cabinets & les armoires, dont le bois devient en peu de jours tout vermoulu. Elles gâtent même le fer, le cuivre & l'argent, sur lesquels on voit souvent les traces & les vestiges de leurs petites dents. Neanmoins il y a bien de l'apparence que cet effet vient plutôt de la qualité particuliere de leur salive, qui est une espece de dissolvant, & qui agit alors à peu près comme l'eau forte fait ici sur nos metaux. LEMERY.

Dans la Guinée, les *fourmis* font dans les champs & sur les montagnes avec de la terre qu'elles emmoncellent, des loges ou des demeures de la hauteur de deux hommes, comme aussi de fort grands nids sur de hauts arbres. De là elles viennent quelquefois en si grande quantité qu'elles obligent les hommes à deserter. Il n'y a point d'animal qui leur puisse resister. Dans la nuit elles se jettent quelquefois sur des moutons vivans, & les rongent si bien qu'on n'y trouve le lendemain que la carcasse. Les rats quoique legers à la course ne peuvent leur échapper, & c'est une chose plaisante de voir que dès qu'une seule est sur un rat, il est perdu sans ressource; car se mettant à courir, il est attaqué en chemin par plusieurs autres, jusqu'à ce qu'il y en ait assez pour s'en saisir & elles ne l'abandonnent point qu'étant venuës en nombre suffisant, elles ne l'aient trainé dans un lieu de sûreté. Bosman *Voy. de Guinée*. En certains endroits du Bresil le païs est si couvert de *fourmis* qu'on est contraint, pour conserver les champs de mays & de manioc, de leur porter à manger sur les chemins. Froger.

Il y a dans la Province de Surinam sur la côte Septentrionale de l'Amerique Meridionale, des *fourmis* que les Portugais appellent des *fourmis de visite*. On en peut voir une Relation particuliere dans le Journal Literaire imprimé à la Haye. Tom. VI, p. 185.

On dit en proverbe, qu'une personne a mangé des œufs de *fourmi*, quand elle lâche beaucoup de vent. On dit aussi, qu'elle a des œufs de *fourmi* sous les pieds, lorsqu'elle ne peut demeurer en place, qu'elle a grande envie de marcher. On dit, qu'on rendra un homme plus petit qu'une *fourmi*; pour dire, qu'on l'humiliera beaucoup, qu'on le ruinera. Et on dit aussi d'un homme qui se tient dans un grand respect, dans une grande soumission devant un autre, qu'il est plus petit qu'une *fourmi* devant lui.

FOURMILLEMENT. s. m. Picotement, demangeaison, comme si on sentoit des fourmis courir sur la peau. Sentir un *fourmillement* par tout le corps.

FOURMILLER. v. n. Etre en grande quantité en même lieu; abonder, paroître en grand nombre, & en maniere d'une multitude de fourmis. En ce sens il ne se dit proprement que de ce qui a vie & mouvement. La France *fourmille* de beaux Esprits, de gens braves. Les enfans *fourmillent* dans cette race. Les ruës de Paris *fourmillent* de peuple. Cette garenne *fourmille* de lapins. Cet étang *fourmille* de poissons. Tout *fourmille* d'Esprits folets. Gomb.

Il faut fendre la presse
D'un peuple d'importuns qui fourmillent *sans cesse.*
Boil.

Ce mot vient de *formiculare*, diminutif de *formicare*, qui se trouve chez les Auteurs. Men.

Fourmiller, se dit aussi figurément. Ce livre *fourmille* d'erreurs, de fautes; pour dire, qu'il en est tout plein.

Fourmiller, se dit aussi d'un certain picotement entre cuir & chair, qu'on sent quelquefois à la peau, & principalement aux pieds & aux mains. Toute la main me *fourmille*.

FOURMILLIERE. s. f. Lieu où naissent, où s'assemblent, où se tiennent les *fourmis*. Les Villes me paroissoient comme des *fourmillieres*, où l'on voyoit des fourmis occupées à porter des grains de blé. Ablan.

On le dit figurément de ce qui est en grande quantité en quelque lieu. Une *fourmilliere* de Peuple. Une *fourmilliere* de pauvres. Il y a une *fourmilliere* d'Avocats dans la Salle du Palais. Il y a une *fourmilliere* de vers, de charençons dans ce tas de blé.

FOURNAGE. s. m. Droit ancien, appellé dans les Titres de Bretagne *furnagium*, ou *furnaticum*, droit de four banal. Lobin. *Gloss.* Le droit de *fournage* est un droit Seigneurial que doivent au Seigneur ceux qui, étant obligez de faire cuire leur pain à son four bannal, ont permission de le faire cuire dans leurs maison ou ailleurs.

FOURNAISE. s. f. Sorte de four; lieu où l'on allume un grand feu. Il ne se dit gueres qu'en ces deux phrases de l'Ecriture: Le *Benedicite* est le Cantique des trois Enfans dans la *fournaise*. Daniel. Le Juste s'éprouve dans l'adversité, comme l'or dans la *fournaise*. Dans ce dernier exemple, *fournaise* se prend pour creuset.

Fournaise, chez les Monnoyeurs, est le lieu où ils travaillent, où est leur banc & leur enclume, tant pour battre carreaux, que pour flatir & rechauffer les flans, & donner les autres façons de la monnoye.

Fournaise. Terme de Mythologie. Nom propre d'une Divinité des anciens Romains. Elle presidoit au blé, quand on le bruloit dans des fourneaux. Voyez Fornacales.

FOURNEAU. s. m. C'est pour l'ordinaire une sorte de petit four; vaisseau propre à contenir du feu, & particulierement du charbon. Il y en a de plusieurs sortes.

Du Latin *furnellus*, diminutif de *furnus*, four.

Le *fourneau* domestique, ou d'Apothicaire, est celui dont on se sert pour faire des confitures, pour mettre sous une marmite, ou un chauderon. Il est ordinairement de fer, & quelquefois de terre. Les *fourneaux* d'Orfevre, d'Affineur, sont plus grands & d'une construction differente. Les *fourneaux* à chaux, à plâtre, à briques & autres poteries, sont de grandes constructions de brique ou de plâtre propres pour les cuire.

Fourneau de Chymiste, est un vaisseau de terre où l'on menage le feu qu'on donne par degrez, par le moyen de certains trous qu'on nomme *regîtres*, qu'on ouvre ou qu'on ferme pour augmenter ou diminuer le feu. Il y en a de grands qui sont immobiles, qu'on nomme *athanors*, & de portatifs qu'on nomme *catholiques*, ou *universels*, où on peut faire toutes sortes d'operations, quand il n'y a pas quantité de matiere. Tout *fourneau* a son cendrier, sa grille, son foyer, sa porte, son dôme, ses regîtres.

Il faut prendre garde de donner dans l'erreur de certains Chymistes, qui s'imaginent que ce qui se passe dans leurs *fourneaux*, est une image fidelle de ce qui se passe dans le corps animé. J. des Sc. Le Verre ardent du Palais Roial est le *fourneau* le plus vif que la Chymie ait jamais eu, & il peut servir à des operations que nul autre ne pourroit executer, mais le mal est qu'il ne va pas souvent. Fonten.

En termes de Philosophie hermetique, on appelle *fourneau* sec que l'on n'a jamais vû, le *fourneau* de la nature, le feu de la nature qui étant repandu dans toutes les parties du monde, produit tous les effets de la nature, ou contribuë à ses productions. *Fourneau* secret des Philosophes, c'est le *fourneau* à lampe.

Fourneaux de forge, sont de grands lieux perpetuellement allumez avec du charbon, où l'on fond le fer & les autres metaux. Il y a des forges où les *fourneaux* sont en un lieu, & la fonderie en un autre. Les *fourneaux* ne s'entretiennent qu'à force de charbon de bois. Ceux qui travaillent aux *monnoyes* ont des *fourneaux à soufflet* & d'*autres à vent*, où ils fondent leurs matieres. Les *fourneaux à soufflet*, ont par bas un foyer dont la surface est plate, avec une ouverture que l'on appelle ventouse. Il y a une autre ouverture à fleur du foyer, dans laquelle on passe le tuyau du soufflet, & demi-pied

au dessus ou environ, est une grille de fer plât en forme de croix. Elle est posée de maniere qu'il est aussi aisé de l'ôter que de la mettre. Ces *fourneaux* sont garnis de terre de creuset en dedans à l'endroit où se mettent les creusets, & ont huit à neuf pouces de diametre ou en quarré au même endroit, environ deux pouces d'espace autour du creuset, & quatre à cinq au dessus pour le couvrir de charbon. Les *fourneaux à vent* ont aussi un foyer par bas, & une ouverture au devant, mais ce foyer est creux en maniere de coupelle. A la hauteur de cette ouverture est une grille de barreaux de fer quarré fort près l'un de l'autre, qui entrent demi-pied de chaque côté dans le corps du *fourneau*. Ils sont posez sur leur arreste, afin que la poussiere du charbon n'y reste pas, & qu'à mesure que ce charbon se consume, il tombe plus facilement dans le foyer. Les Plombiers ont pareillement un *fourneau* à étamer des tables de plomb.

FOURNEAU de Verrier, est un lieu assez ample & élevé, où il y a un feu perpetuel de reverbere clos qui se fait avec du bois sec, pour cuire & y façonner le verre. Il est composé de plusieurs parties, sçavoir de chemin, de tissonniers, de la fosse, de l'œil, de la tourte, des arcades, de la couronne, de la lunelle, de l'arche, des pieds, de place, de bouche, des boucassins, des cuisses: toutes ces parties sont expliquées chacune à leur ordre.

Menage derive ce mot de *fornalia*, qui se trouve dans quelques Auteurs.

FOURNEAU de Charbonnier, est un lieu qu'on creuse dans terre, où on arrange quantité de moyen branchage en forme de pyramide; puis on le couvre de terre; & on y met le feu par une ouverture qu'on y laisse, où petit à petit le bois se convertit en charbon. Il n'est permis aux Charbonniers de faire qu'un certain nombre de *fourneaux* quand on abat une forêt.

FOURNEAU, en termes de Guerre, est la partie de la mine où l'on met la poudre, & qu'on nomme autrement *la chambre*. C'est un trou enfoncé dans l'épaisseur des terres, & dont la voute ou le ciel est quelquefois taillé en bonnet à prêtre, c'est-à-dire, à quatre ou cinq enfoncemens dans la partie superieure, pour preparer plus de passages à la poudre. Quelquefois cette chambre est de figure quarrée, comme le vuide d'un cube, environ de cinq à six pieds, ce qui est le plus ordinaire. La charge d'un *fourneau* est à peu près d'un millier de poudre, enfermée dans des barils, ou des sacs. Un sac tient ordinairement cinquante livres. Dans le siege de Candie, les Turcs & les Venitiens firent des *fourneaux* sous la roche du demi-bastion de saint André, qui étoient chargez de 70. barils de poudre. On appelle aussi, *Fourneau* superficiel, un caisson qu'on enterre sous quelque travail, où l'on enferme de la poudre ou des bombes, auquel on met le feu, quand l'ennemi s'est emparé du lieu où on l'a caché. Travailler à des *fourneaux*, preparer, faire jouer, executer un *fourneau*; se loger sur l'effet d'un *fourneau*, éventer un *fourneau*.

FOURNÉE. s. f. Le pain qui emplit le four à chaque fois qu'on le chauffe. Vous n'aurez que le pain de la seconde *fournée*; celui de la premiere est retenu. On le dit tout de même de toutes les autres choses que l'on fait cuire dans un four. Une *Fournée* d'échaudez. Une *fournée* de petits pâtez. Une *fournée* de petits gâteaux, &c.

On dit proverbialement & figurément, qu'un homme a pris un pain sur la *fournée*; pour dire, que sur la foi du mariage, il a joüi par avance de sa future épouse.

FOURNIER, IERE. s. m. & f. Fermier ou Fermiere du four bannal de la Seigneurie. On le dit aussi de celui ou de celle qui a le soin d'enfourner & de faire cuire le pain des particuliers qui sont obligez de venir au four bannal.

FOURNIER, se dit au Billard de celui qui passe du premier coup dans la passe d'un côté ou d'autre. Vous êtes *fournier*, il faut repasser.

FOURNIL. s. m. Le lieu où est le four & où on paitrit la pâte dans les maisons particulieres.

FOURNIMENT. s. m. Flasque, étui de bois, ou de corne à mettre de la poudre, que portent ceux qui ont des armes à feu pour les charger. Acheter un *fourniment* pour la chasse. Chaque soldat doit avoir un *fourniment*.

FOURNIR. v. n. & act. Livrer, donner ce qu'on nous demande; pourvoir, garnir des choses necessaires; subvenir, contribuer. Ce Banquier m'a *fourni* de l'argent à bon compte. Le commerce des femmes *fournit* le plus doux plaisir. ST. EV. Mr. de Vaugelas a remarqué que ce verbe, *Fournir*, a trois constructions differentes; comme, La riviere leur *fournit* le sel, leur *fournit* du sel, les *fournit* de sel. Mais il se trompoit assûrément. Le sel & du sel, sont tous deux à l'accusatif, le premier avec l'article défini, & le second avec l'article indéfini. Ainsi il est certain que *fournir* n'a que deux regimes, l'acusatif & l'ablatif. La derniere expression est la meilleure selon le même Auteur. LA TOUCHE. Mais cela n'est pas encore assez developpé; parcequ'il y a des occasions où chacune de ces façons de parler est preferable à l'autre, & où même une autre ne pourroit entrer. Par exemple, il faut dire, La riviere leur *fournit* tout le sel dont ils ont besoin, leur *fournit* du sel pour tous leurs besoins, les *fournit* de tout le sel dont ils ont besoin. Par où l'on peut voir qu'on ne doit preferer l'une à l'autre que selon la maniere de s'en servir. Cette phrase, la riviere leur *fournit* du sel, a une signification differente des deux autres; car elle fait entendre que la riviere leur en *fournit* une partie, & qu'il leur en vient encore d'ailleurs; au lieu que les deux autres signifient que la riviere leur porte tout le sel dont ils ont besoin. L'ACAD. Enée ne *fournit* que des larmes à tous les malheurs qui lui arrivent. ST. EV.

Les richesses, l'esprit, la gloire, la beauté,
Tout cela n'est que vanité,
Et fournit *de matiere à notre orgueil extrême.*
L'AB. TETU.

On dit aussi, Je ne sçai comme cet homme peut *fournir* à la depence qu'il fait. C'est le galant de cette femme qui *fournit* à l'appointement, qui lui donne dequoi subsister, dequoi faire figure. Qui donne trop à ses plaisirs, s'ôte le moyen de *fournir* à ses besoins. DU FOUR. En ce sens il se dit absolument & n'a point de regime.

FOURNIR, signifie aussi, Achever, parfaire. Ces sacs ne sont pas complets, voyez à les *fournir*, à y ajoûter ce qui y manque. Il faut encore dix écus pour *fournir* la somme entiere. Il lui faut encore six soldats pour *fournir* sa Compagnie.

En ce même sens on dit en termes de Manege, qu'un cheval a bien *fourni* sa carriere; pour dire, qu'il a fait une belle course. On dit aussi au figuré, d'un homme qui a vêcu avec honneur, & avec estime jusqu'à la fin, & qui a toûjours bien rempli les fonctions de sa charge, qu'il a glorieusement achevé, ou *fourni* sa carriere.

Il signifie aussi, Rendre plein, complet, garni. Ce concert n'étoit pas bien *fourni*, il y avoit du vuide, du manque dans la symphonie. Cet étui n'est pas *fourni* de toutes ses pieces, il y manque des ciseaux.

Du Cange dit que ce mot vient de *furnire* de la basse Latinité,

nité, derivé *a furnis*, *fours*, parcequ'on a coûtume de les emplir d'autant de pain qu'ils en peuvent tenir.

FOURNIR, en termes de Palais, signifie, Donner quelques actes ou écritures. On dit, *Fournir* de griefs, de causes d'appel, de deffences. *Fournir* son dire. Il a perdu son procès par forclusion, faute par lui de *fournir* sa production, ses titres & capacitez.

Fournir & faire valoir, signifie une clause de garentie opposée dans un contract à l'effet de repondre de la solvabilité du debiteur à l'avenir. Ainsi *fournir* & faire valoir, disent plus que garentir, car par ce dernier mot on entend seulement, repondre que la chose est telle dans sa substance & dans ses accidens, ou circonstances, que le vendeur, le cedant, ou le copermutant la designe; mais on ne répond pas des accidens qui surviennent aprés le contract, ce qui se fait par les termes de *fournir* & faire valoir.

FOURNIR, en termes d'Escrime, signifie, allonger suffisamment la botte.

On dit aussi, qu'un homme est bien *fourni*, lorsqu'il est gras & replet, que tous ses membres ont de l'embonpoint.

FOURNIR, se dit aussi figurément. Sa memoire lui *fournit* toûjours dequoy entretenir la compagnie. Son discours étoit bien *fourni*, plein de belles pensées. C'est un esprit prompt & vaste, qui *fournit* à tout. La confiance *fournit* plus à la conversation que l'esprit. BORD. La Poësie produit, par la licence de feindre, ce que sa matiere ne lui *fournit* pas: l'Histoire n'osant rien inventer n'est riche que de ce que lui *fournit* son sujet. P. D'ORL.

Du mystere expliqué sçache prendre l'esprit:
Pour fournir *un sermon, un mystere suffit.* AB. DE VILL.

FOURNIR, signifie encore, Suffire; & alors il est neut. Je n'y puis *fournir*, je suis accablé de travail. Il ne sauroit *fournir* à tout. Ce cheval *fournit* bien au travail.

On dit proverbialement, qu'il faut *fournir* quelcun de fil & d'aiguille; pour dire, qu'il lui faut *fournir* absolument toutes choses,

FOURNI, IE. part. & adj. La boutique de ce Marchand est bien *fournie*. La table de ce Prelat est bien *fournie* de gibier, &c. Un discours bien *fourni*. Un bois bien *fourni*, bien touffu.

On dit aussi un cent de foin, un cent de paille *fourni* de quatre au cent; pour dire, un cent de foin, un cent de paille, où il y a quatre bottes de foin, quatre bottes de paille, outre le cent.

FOURNISSEMENT. s. m. Terme de Coûtumes. Sequestre d'une chose contentieuse, en matiere possessoire, & rétablissement des fruits ès mains du Commissaire. On dit aussi *fournissement* de complainte, sentence de *fournissement*. Ce mot se trouve dans Danet pour, l'action de fournir dans l'usage ordinaire.

FOURNISSEUR. s. m. Pomey & Danet employent ce mot pour signifier celui qui fournit. On doute de son usage.

FOURNITURE. s. f. Provision. Ce Traittant a entrepris la *fourniture* de l'armée de vivres, de blé, de poudres, &c. Ce marchand fait les *fournitures* d'une telle maison.

On dit aussi, qu'un Banquier a fait une grosse *fourniture* d'argent, quand il a fait tenir de l'argent, & lorsqu'il l'a fourni en quelque lieu.

FOURNITURE, se dit aussi des menuës choses qui accompagnent celle qui est principale. Il faut payer tant à mon Tailleur pour les *fournitures* de mon habit, boutons, soye, poches, &c. Le Tapissier a pris tant pour façon & *fourniture*. Avec cette salade de laituës il faut de la *fourniture* ou de menuës herbes, comme estragon, cerfeuil, ciboulette, &c.

FOURNITURE, se dit aussi par les Gantiers, des morceaux de peau pour faire les pouces, les fourchettes, & les coins des gands.

En termes d'Organiste, on appelle *Fourniture*, un jeu composé de plusieurs rangs de tuyaux qui servent à remplir, & à faire entendre les orgues jusqu'au bout des grandes Eglises. Ce jeu a d'ordinaire quatre tuyaux sur marche, dont le premier est ouvert & long d'un pied & demi; le second, d'un pied; le troisiéme, de huit pouces & demi; le quatriéme, de demi pied. Quelquefois on y met six tuyaux sur marche, qui vont jusqu'à deux pieds ou environ.

Les Marchands de vin appellent à Paris une *Fourniture*, 21. muids de vin; & les Marchands de blé en Anjou appellent *Fourniture*, 21. septiers de grain.

FOURQUES, ou FOURCATS. Terme de Marine. Ce sont des pieces de charpenterie fourchuës qui entrent dans la construction du vaisseau, & qu'on met sur les extremitez de la quille auprès des varangues où le vaisseau s'étrecit. On les appelle aussi *Sanglons*.

FOURQUINE. s. f. Petit instrument qui servoit autrefois à tirer les mousquets. Voyez FOURCHETTE.

FOURRAGE. s. m. Collectif. Paille ou herbe seche qui sert à nourrir les bestiaux & les chevaux. Il faut obliger les Fermiers à consommer tous leurs *fourrages* & pailles dans les metairies, afin d'avoir des engrais. Les *fourrages* sont pailles de blé, cosses de pois & de vesses, & les grains qu'on donne aux chevaux & bestiaux, des faisseaux d'herbes dont on nourrit les vaches. Dans les Indes on supplée au *fourrage* qui y est très rare, par des pâtes qu'on assaisonne. P. CATROU.

Ce mot vient du Latin *far*, qui signifioit autrefois toute sorte de blé ou de grain. Menage dit qu'il vient de *foderagium*, qui a été fait de *foderum* ou *fodrum*: car dans la Basse Latinité on a appellé ainsi ce qu'on donnoit aux soldats tant pour leur nourriture, que pour celle de leurs chevaux, & en general aliment, d'où a été fait *fourre* ou *feure*, *fourrage*, *fourrier*, *fourriere*. Voien ces mots à leur place. Cujas & du Cange derivent ce mot de *fodrum*, de l'Allemand *futer*, qui signifie ce que mangent les chevaux, soit grain, ou *fourrage*: Vossius de l'Allemand *foden* ou *voeden*, qui signifie, *paître* & dont les Flamans ont fait *voeder*, qui signifie la même chose. Nicod le tire de *farrago*, qui signifie la même chose en Latin dans le sens propre, & qui a été pris dans le sens figuré pour un mélange de toutes sortes de choses.

En termes de Guerre, on dit, Quartier de *fourrage*; pour dire, Mettre des Cavaliers en un lieu où ils puissent nourrir commodement leurs chevaux. Aller au *fourrage*. Envoyer au *fourrage*. ABLAN. pour dire, Aller ou envoyer chercher du *fourrage*. En ce sens les foins & les grains y sont compris. Une trousse de *fourrage*. On appelle, Ration de *fourrage*, la portion de foin & de paille & d'avoine qu'on distribuë à chaque Cavalier pour faire subsister son cheval chaque jour; c'est douze livres de foin, autant de paille, & trois picotins d'avoine. Il se dit aussi des troupes commandées pour soûtenir les valets de l'armée qui vont au *fourrage*. Les ennemis attaquerent le *fourrage*.

FOURRAGE dans l'Artillerie, est le foin, ou l'herbe dont on fait des tampons que l'on fourre dans le canon, d'abord sur la poudre, & puis sur le boulet, pour les presser & les serrer ensemble. On se servoit autrefois de bourre.

FOURRAGER. v. act. Consommer les feures & pailles d'une metairie. Il faut à ce Metayer deux cens moutons pour *fourrager* les pailles des blez qu'on y

recueille. Les moutons ont *fourragé* ces gerbes, ont mangé l'épi, le grain, ce qui est propre à leur nourriture.

FOURRAGER, en termes de Guerre, signifie, Aller chercher du fourrage. On a *fourragé* aujourd'huy ce canton, demain on *fourragera* cet autre-là.

FOURRAGER, signifie aussi, Ravager, desoler, piller, ruiner un païs. Les Suedois, les Moscovites, les Saxons, ont plusieurs fois dans ces dernieres guerres *fourragé* la Pologne. *Fourrager* le campagne. VAUG. *Fourrager* le plat païs. ABLAN.

FOURRAGER, se dit aussi des bêtes fauves qui viennent gâter les blez, les jardins. Ces cerfs, ces sangliers, ont *fourragé* tous les blez des villages voisins de la forêt. Les lapins de cette garenne sont venus tout *fourrager* mon jardin.

FOURRAGER, signifie figurément, Brouiller, mettre en desordre une chambre, un cabinet. Cet homme est entré chez moi, il a brouillé, il a tout *fourragé* mes papiers, mes livres. Il est bas en ce sens, & même peu usité.

FOURRAGÉ, ÉE. part. pass. & adj.

FOURRAGEUR. s. m. Cavalier qui va chercher du fourrage. Enlever des *fourrageurs*. On a commandé tant de troupes pour escorter les *fourrageurs*. Les ennemis tomberent sur les *fourrageurs*.

FOURRE. s. m. Vieux mot. Fourrage. Aller en *fourre* : c'étoit autrefois aller au fourrage.

Ce mot vient de *fodrum*.

FOURREAU. s. m. Gaine, étui, enveloppe; ce qui sert à couvrir, à envelopper, à conserver quelque chose. Pour les armes, on dit un *fourreau* d'épée, des *fourreaux* de pistolets, des *fourreaux* d'arquebuse. En fait de meubles, on dit des *fourreaux* de chaises, ou des housses, qui couvrent les chaises sans être clouées; des *fourreaux* de quenouilles de lit : en fait d'habits, des *fourreaux* de manches, des *fourreaux* d'enfans, pour empêcher qu'ils ne gâtent leurs habits.

Ce mot vient de *forellus*, diminutif de *forulus*, qui se trouve en cette signification dans des Vers de Guillaume le Breton. Ce mot parmi les anciens Auteurs signifie, armoire à livres. MEN.

FOURREAU, en termes de Manege, est la peau du cheval qui couvre son membre. Quand un cheval a le *fourreau* enflé, il faut le mener à l'eau. Laver le *fourreau* d'un cheval. Ce cheval a tiré du *fourreau*.

FOURREAU D'ÉPI. C'est ce qui enferme & couvre l'épi qui n'est pas encore bien formé. Ainsi on dit que l'orge est en *fourreau*; pour dire, qu'il n'est pas encore épié.

FOURREAU, est aussi un terme de Ceinturier, qui signifie, du papier roulé ou autre pareille chose qu'on met dans les pendans du baudrier pour leur donner quelque grace.

FOURREAU, est aussi un morceau de peau en forme de manchon, destiné à couvrir un peu du trait du cheval de charroi, de peur que le trait venant à froter le ventre du cheval, ne lui en coupe le poil.

FOURREAU, en termes de Monnoye. Ce sont deux morceaux de parchemin, en maniere de *fourreau*, dans lesquels on met les moules dont on se sert pour reduire l'or en feuilles.

On dit en proverbe, Il a couché comme l'épée du Roi dans son *fourreau*; pour dire, dans son habit; il ne s'est point deshabillé. On dit aussi communément, quand on a tiré l'épée contre son Prince, Il faut jetter si loin le *fourreau*, qu'on ne le retrouve jamais; pour dire, que ce crime ne merite point de pardon, & qu'il faut y reüssir ou y perir. On dit de ceux qui ont l'esprit trop vif & trop inquiet, que l'épée use le *fourreau*, & de ceux qui ont peu d'esprit, que l'épée n'use point le *fourreau*.

FAUX-FOURREAU. s. m. Une maniere d'enveloppe qui se met sur le fourreau d'une épée, pour le garantir de l'eau, de la boüe, &c.

FOURRELIER. s. m. Artisan qui fait des fourreaux de pistolets, & autres. Les Maîtres Gainiers dans leurs Lettres prennent aussi la qualité de Maîtres *Fourreliers*.

FOURRER. v. a. Mettre quelque chose dans une autre, l'y faire entrer, mettre parmi d'autres choses. *Fourrez* cela dans votre cassette. *Fourrer* la main dans sa poche. Il lui a *fourré* son épée au travers du corps. On ne sçauroit plus rien *fourrer* dans ce coffre, dans ce sac, il est trop plein.

On dit prov. & bass. d'un gourmant, qu'il *fourre* tout dans son ventre.

Menage derive ce mot de *furrare*, qui a été fait de *foderare*, & qui vient de l'Allemand *forren*, qui signifie la même chose. Ou plutôt il vient de *fourra*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie, *remplir*.

FOURRER, signifie aussi, Faire entrer, introduire quelcun dans une maison, s'engager dans une affaire. L'Acad. dit qu'en ce sens il se prend ordinairement en mauvaise part. Il a *fourré* son fils en une bonne Commission. Il s'est *fourré* dans la Ferme Generale. Ce jeune homme fera fortune, il est entrant, il se *fourre* par tout, il est toûjours *fourré* dans les bonnes compagnies. Se *fourrer* étourdiment parmi tout le monde. VOIT. Où venez-vous vous *fourrer* ? Vous êtes un sot de venir vous *fourrer* où vous n'avez que faire. MOL. Il s'est *fourré* dans cette querelle, dans cette affaire jusqu'aux oreilles, il s'y est *fourré* bien avant. Pourquoi s'y *fourroit* il ?

FOURRER, signifie aussi donner en cachette. Cette mere *fourre* toûjours de l'argent à sa fille; elle gâte cet enfant; elle lui *fourre* toûjours à manger. Cette Gouvernante gâtera ses enfans, elle ne fait que leur *fourrer* des confitures & du fruit. Il est du stile familier. L'AC.

FOURRER, signifie encore, Se cacher, se mettre en quelque lieu étroit. Au jour du Jugement le pecheur ne sçaura où se *fourrer*, il n'y aura point d'asile pour lui. Quand on montre une épée à ce poltron, on le feroit *fourrer* dans un trou. Il est si honteux qu'il ne sçait où se *fourrer*. Il cherche quelque trou à se *fourrer*; pour dire, il cherche quelque emploi, quelque condition, & a peine à en trouver. Il est bas.

Nicod derive ce mot de *ferre*, ou de *foras ire*. Il vient plutôt de *forare*, fait de *forus*, qui a signifié un étui. MEN.

FOURRER, signifie aussi, doubler, garnir de fourrures ou d'autres choses qui gardent la chaleur. Ce vieillard a fait *fourrer* son justaucorps : il a son manteau doublé de panne, de ratine, il se *fourre* bien de peur du froid. Il faut se bien *fourrer* en hiver. *Fourrer* une robe de marte, *fourrer* d'hermine, *fourrer* de petit gris. L'AC.

On dit en termes de mer, *fourrer* un cable; pour dire, le garnir de toile ou de petites cordes en certains endroits, pour l'empêcher de s'user si-tôt.

En ce sens il vient de *foderare*, qui se trouve en cette signification dans un grand nombre d'endroits des écrivains de la Basse Latinité, & qui vient de *foderum*. MEN. CASEN. Voyez FOURRAGE.

FOURRER, se dit aussi en parlant d'une fraude qu'on pratique dans les monnoyes. Les Anciens ont *fourré* des monnoyes. Voyez FOURRÉ. On le dit aussi des bottes de paille, de foin, & autres choses dont le dedans est de moindre valeur que le dehors.

FOURRER, signifie aussi, inserer hors de propos. Il a fait un livre où il a *fourré* tout ce qu'il sçavoit, bien ou

ou mal. Cet Avocat *fourre* toûjours du Latin & du Grec dans ses plaidoyers.

On dit fig. *Fourrer* quelque chose dans l'esprit, dans la tête de quelqu'un ; pour dire, lui faire comprendre quelque chose avec peine. On ne sçauroit rien *fourrer* dans la tête de cet écolier, tant il est stupide. Je ne sçai qui lui a *fourré* cette opinion dans l'esprit.

FOURRER. v. act. Vieux mot. Fourrager, piller. Voyez FOURRIER.

On dit proverbialement, qu'un homme *fourre* son nez par tout ; pour dire, qu'il est incommode, qu'il se mêle des affaires où il n'est point appellé. A Venise les Moines peuvent faire tout ce qu'ils veulent, pourvu qu'ils ne *fourrent* point leur nez dans les affaires de l'Etat. MISSON. On dit aussi, Il a bien *fourré* de la paille dans ses souliers ; pour dire, Il s'est enrichi.

FOURRÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle paix *fourrée*, une paix dissimulée, qui n'est faite qu'en apparence, & qui ne durera pas long-temps. On appelle coup *fourré* un coup qu'on porte avec furie, & sans se mettre en garde, ensorte qu'on en reçoit un autre en même temps. Il se dit aussi fig. des mauvais offices que deux personnes se rendent mutuellement & en même tems. Une piece de monnoye est *fourrée*, quand elle n'a que le dessus & les bords d'or ou d'argent, & que le reste est faux. Cette fraude est pratiquée en plusieurs manieres. Tantôt l'on couvre avec des lames d'or & d'argent soudées par les bords, un flaon, c'est-à-dire, une piece non marquée, soit de cuivre, ou de fer, ou de metaux mêlez, & après on la passe dans les fers pour la monnoyer. Les anciennes medailles *fourrées* sont de cette façon. Tantôt on applique l'or ou l'argent sur le flaon ; en sorte qu'il ne fasse qu'un corps, & ait un son semblable à celui des bonnes especes. Le moyen de découvrir cette fraude, est de peser l'espece contre une autre fabriquée en bonne monnoye, & de voir si le volume n'est point trop étendu, ou trop épais. BOUTEROUË. Il y a des medailles *fourrées*, qui n'ont qu'une petite feuille d'argent sur le cuivre ; mais battuës ensemble fort adroitement, & qui ne se connoissent qu'à la coupure. C'est une espece de fausse monnoye, qui commença dès le tems des Consules, & qui se renouvella durant le Triumvirat d'Auguste ; c'est une preuve infaillible de l'antiquité de la medaille, & même de sa rareté ; puisque, comme dit M. Morel, dès que l'on s'étoit apperçu de la fourbe, on faisoit rompre les coins, & l'on decrioit l'espece. SC. DES MED.

On dit que des bottes de foin, des bottes de paille sont *fourrées*, lorsque parmi de bon foin & de bonne paille on en a mêlé de mauvais.

On dit qu'une marchandise est *fourrée*, quand on a mis le plus beau dehors, & que le dedans est de moindre valeur.

On appelle païs *fourré*, un païs rempli de bois & de hayes, &c. L'armée marchoit par un païs *fourré*.

On appelle en termes de Chasse, Lieux *fourrez*, les épiniers & les forts du bois où les bêtes noires font leur demeure.

On appelle, langues *fourrées*, certaines langues de cochon, qui viennent de Touraine, faites de certain hachis de viande recouvert de la même peau de la langue ; ou, selon l'Acad. des *langues* de bœuf, de cochon, de mouton, recouvertes d'un autre peau que la leur, & avec laquelle on les fait cuire, selon certaine maniere.

Massepain *fourré*, est une sorte de massepain, dont la pâte est semblable à celle des autres massepains, & dans lequel on met quelque marmelade.

On dit d'un homme malicieux, il est *fourré* de malice, & on dit proverbialement, un innocent *fourré* de malice, en parlant d'un homme qui est fin & malicieux, & qui paroît simple.

FOURREUR. s. m. Marchand Pelletier qui vend des manchons, des habits fourrez de peaux. Les *Fourreurs* composent un des six corps des Marchands de Paris. Les compagnons *Fourreurs* commencent à veiller ou à travailler après souper, le lendemain de la Mi-Août.

FOURRIE. s. f. Vieux mot. Ecurie.

FOURRIER. s. m. Officier qui marque les logis pour le Roi & toute sa Cour, quand il voyage. On est fort incommodé en suivant la Cour, quand on n'est point logé par *Fourriers*. Les Princes ont aussi des *Fourriers* pour leur Maison. Les *fourriers* du Roi seuls marquent avec de la craye blanche & sur la porte de la ruë ; les autres avec de la craye jaune & sur la porte des chambres au dedans de la maison. Il y a 48. *Fourriers* de la maison du Roi. Ils servent 12. par quartier & reçoivent les ordres des Marechaux des Logis. Ils prêtent serment entre les mains du Grand Marechal des Logis. A chaque quartier les trois Marechaux des Logis partagent les 12. *Fourriers* en trois : c'est quatre pour chacun. Quand le Roi marche, un des quatre *Fourriers* fait le corps & le gros, & marque les logemens pour le Roi & les Preferez ; un autre loge l'ordinaire ; un autre les équipages ; une autre les chevaux, &c. Les Marechaux des Logis & *Fourriers* ordinaires ont été maintenus dans leur qualité d'Ecuyer par plusieurs arrêts. Voyez MARECHAL DES LOGIS.

FOURRIER est un Officier, tant de Cavalerie que d'Infanterie, qui doit avoir un rôle ou denombrement de tous les soldats de sa compagnie, pour faire les departemens des logis, en agissant sous les ordres du Marechal des logis. Le Roi dans une Ordonnance de 1665. comprend les *Fourriers* Majors de la Cavalerie Legere, dans l'Etat major de la même Cavalerie.

Ce mot est derivé de l'Allemand *furirer*, & de *fahren*, qui signifie, *conduire*. MEN. Du Cange le derive de *fodrarii, qui ad fodrum exigendum pergunt* : les *Fourriers* faisant aussi autrefois la charge de Pourvoyeurs.

Ceux qui avoient la charge d'aller querir les vivres & les autres provisions pour la subsistance des armées, furent appellez *fourriers*, du mot *fodrum*, (Voyez FOURRAGE,) comme qui diroit *fodrarii*. Et parcequ'ils arrivoient les premiers aux quartiers où l'armée devoit loger, on leur donna depuis la charge de marquer les logis pour les chefs & pour leurs Compagnies. Mais parceque sous pretexte de faire des provisions de l'armée, ils enlevoient avec violence tout ce qui tomboit sous leurs mains, & commettoient toute sorte de desordres, les mots de *forrator*, *fourreur* & *fourrier*, dont ils étoient appellez, furent donnez aux gens de guerre qu'on envoye dans les terres ennemies pour y faire le dégat. Leurs *fourreurs* ne trouvant que fourrer, &c. FROISSART.

Li cuens Guillaume a les fourriers *mandés,*
Parmi la terre, pour le pays gaster,
LE ROMAN *de Guillaume au court nés.*

De *fourreur* & *fourrier*, on fit le verbe *fourrer*, qui signifie piller & gâter. Deux mille Anglois se partirent du siege de Calais pour *fourrer* le pays. Et fist ces contrées ardoir & *fourrer* en plusieurs lieux. *La vieille Chronique de Flandre.* De là vient qu'à Toulouse on appelle *fourrons*, les soldats du guet de l'Hotel de Ville, à cause de la violence avec laquelle ils trainent les personnes en prison, ou font les executions ordonnées sur les biens meubles. CASEN.

FOURRIERE. s. f. Lieu destiné à serrer le bois de chauffage dans la Maison du Roi ou des Princes, & où s'en fait la distribution. La *Fourriere* est un des sept Offices de la Maison du Roi. La fonction des Officiers de la *Fourriere* consiste à fournir tout le bois de chau-

chaufage de la Maison du Roi, tant pour la chambre, antichambre & cabinet de sa majesté, qu'à sa bouche, à tous les Offices, à toutes les salles, aux corps de garde des Gardes Françoises & Suisses. Il y a 20. chefs ou valets de *Fourriere*, & 15. Aydes, &c. S'il arrivoit que le Roi mangeât avec un autre Roi ou Reine, le Roi de France faisant les honneurs de sa maison, cederoit à cette autre Tête couronnée son Cadenat qui est la pièce d'honneur de la table, son Capitaine des Gardes, & son Porte-fauteuil : ce seroit pour lors aux Officiers de *Fouriere* à mettre à table le Roi de France, c'est-à-dire, à lui presenter son fauteüil, & à le lui retirer à la fin du repas, ainsi qu'il a été jugé à Fontainebleau le 31. d'Août 1679. au mariage de la Reine d'Espagne, Marie Loüise d'Orleans, qui mangea plusieurs jours avec le Roi. La visite des enfans de la Cene se fait à la *Fourierre*, par le premier medecin & autres. S'il faloit tenir en arrêt & tenir prisonnier quelque Officier de la Maison du Roi, s'il n'y avoit point de prison sur les lieux, les Officiers de *Fourriere* seroient les dépositaires de ces prisonniers, & la *fourriere* serviroit de prison. Les Officiers de *fourriere*. Voyez Fourrage pour l'origine.

Fourriere. Terme de Coûtumes. Saisie de bestiaux par laquelle on les enleve du lieu où on les met au fourrage, pour les ôter de la possession de celui sur lequel ils sont saisis, jusqu'à ce qu'on puisse les vendre.

FOURRURE. s. f. Garniture de peaux qu'on met aux habits pour les rendre plus chauds, ou pour leur servir d'ornement. Une bonne *fourrure*. Une *fourrure* bien chaude. *Fourrure* de Martres-Zibelines. Les belles *fourrures* viennent des païs froids. La *fourrure* d'un manchon, d'un justaucorps, est fort necessaire dans l'hiver. Les manteaux des Ducs & Pairs ont des *fourrures* d'hermine pour être plus magnifiques.

Fourrure, signifie aussi, les peaux mêmes dont on garnit les habits. Les Martres-Zibelines & autres riches *fourrures* viennent de Moscovie.

Du Cange derive ce mot de *furrura*, qu'on a dit dans la basse Latinité en la même signification. Les Allemans disent *voedering*, & les Hollandois *voering* dans le même sens.

Fourrure, est aussi un habit que portent les Docteurs & Bacheliers d'une Université, qui sont des marques de leur caractere & de leur qualité. Un Bachelier n'oseroit aller à un Acte dans sa Licence, sans avoir sa *fourrure*.

Fourrure, est aussi un terme de Blason. Dans les Armoiries il y a deux metaux, cinq couleurs & deux *fourrures*, pannes, ou peaux veluës, sçavoir l'hermine & vair expliquées à leur ordre.

Fourrure. Terme de Marine. Revêtement de planches qui couvrent par dedans les membres des grands bâtimens à rames; c'est ce qu'on appelle, *vembaliere*. On appelle aussi *fourrures*, les fils ou cordons de vieux cables qu'on met en tresse, pour couvrir & envelopper les manœuvres & cables de service, & empêcher qu'ils ne s'usent. Pendant les glaces nous défendimes nos cables avec de bonnes *fourures* & des chaines de fer. Il y a une toile cousuë sur la *fourrure*.

Fourrure. Morceau ajouté aux ouvrages des anciens, pièce supposée qu'on y a fourrée, inserée. Cet Auteur a un Manuscrit de Servius exempt des *fourrures* qui l'ont defiguré. Mem. de Tr.

FOURVOYEMENT. s. m. Egarement, éloignement du chemin. La faute du guide a été cause de notre *fourvoyement*.

On le dit aussi au fig. Il est rare que l'on revienne d'un long *fourvoyement*. Il est tombé dans un étrange *fourvoyement*. L'Acad.

FOURVOYER. v. act. Egarer, detourner du chemin. Ce guide nous a *fourvoyez*. Ces diverses routes les ont fait *fourvoyer*. L'Acad. Il se dit plus ordinairement avec le pronom personnel, & signifie, S'égarer, sortir du chemin. Il est aisé de se *fourvoyer* dans les forêts. On doit prendre des guides pour empêcher qu'on ne se *fourvoye*, quand on voyage de nuit, ou en païs inconnu.

On le dit aussi au figuré. Les mauvais exemples l'ont *fourvoyé*. L'Acad. Il est aisé de se *fourvoyer*, quand on suit ses passions & les mauvais exemples.

Ce mot vieillit; s'égarer est beaucoup plus du bel usage.

Il vient de *foras* & *via*, c'est-à-dire, *hors la voye*. Nicod.

Fourvoyé, ée. part. pass. & adj.

Que le Ciel au besoin a céans envoyé,
Pour redresser à tous votre esprit fourvoyé. Mol.

FOUTEAU. s. m. Arbre de de haute futaye, qu'on appelle autrement *Fau*, ou *Hêtre*. Il n'y a que le dernier qui soit du bel usage. Men. Voyez Hestre.

Du Latin, *fagus*.

FOY.

FOY, ou FOI. s. f. Acquiescement ferme aux veritez revelées. Saint Paul dit que c'est la subsistance des choses que l'on espere, & une demonstration de ce qui ne se voit point, Hebr. XI. 1. La *foi* est la premiere des vertus Theologales. Jesus dit à ses Disciples : Ayez de la *foi* en Dieu : car je vous dis en verité que quiconque dira à cette montagne : Ote toi de là, & te jette dans la mer; & cela sans hesiter dans son cœur; mais croyant fermement que ce qu'il dit arrivera, il le verra en effet arriver. N. T. de Mons. Je vous dis en verité que si vous aviez de la *foi* seulement aussi gros qu'est un grain de senevé, vous pourriez dire à cette montagne : Transporte toi d'ici là, & elle s'y trasporteroit, & rien ne vous seroit impossible. N. T. de B. & L'Enf. Quoique ce soit que vous demandiez dans la priere, vous l'obtiendrez si vous le demandez avec *foi*. N. T. de Mons.

Ce mot signifie en general la croyance & la persuasion qu'on a qu'une chose est veritable & certaine. Mais dans un sens particulier, il se prend pour une persuasion distinguée de la science & de l'opinion. On appelle science, une connoissance certaine d'une verité claire & évidente, soit que cette verité frappe les sens, soit qu'elle soit apperçuë par l'esprit. On appelle opinion, une persuasion fondée sur des raisons vraisemblables, & qui determinent l'esprit, mais qui ne le determinent pas si absolument, qu'il juge le contraire impossible, & qu'il ne lui reste quelque crainte de se tromper. Mais on appelle *foi*, une persuasion fondée sur un temoignage. Quand ce temoignage n'est qu'humain, on appelle la *foi* qui le reçoit, une *foi* humaine; quand c'est le temoignage de Dieu, on appelle la *foi* qui reçoit ce temoignage, *foi* divine.

On distingue ordinairement en Theologie quatre sortes de *foi*. La 1. qu'on appelle *historique* ou *dogmatique*, & on entend par là un simple assentiment donné aux veritez revelées. Cette *foi* se trouve dans les Demons mêmes, qui croyent qu'il y a un Dieu & qui en tremblent. Jaq. II, 19. On l'appelle *foi historique*, non qu'elle ne croye que les veritez contenuës dans l'Ecriture, car elle croit aussi des dogmes, mais parcequ'elle croit tout ce qu'on lui propose, comme elle feroit des histoires, & qu'elle ne nous pousse point à agir conformement aux lumieres qu'elle nous donne. La 2. sorte de *foi* est celle, qu'on appelle la *foi des miracles*, qui est cette *foi* par laquelle nous croyons que Dieu fera quelque miracle, ou par nous ou pour nous. Ainsi on

on distingue une double *foi des miracles*; l'une qui étoit requise en ceux qui devoient faire des miracles. MATH. XVII, 20. L'autre qui étoit requise en ceux en faveur desquels les miracles se devoient faire. Aussi Jesus Christ demandoit à ceux qui se presentoient pour être gueris, *Croyez vous*, &c. La 3. sorte de *foi* est celle que l'on appelle la *foi à tems*, parcequ'elle se perd souvent & s'évanoüit lorsque la persecution arrive. La 4. est celle qu'on appelle *justifiante*, qui est une persuasion ferme de cette grande verité que Jesus Christ est venu pour sauver les pecheurs qui recourent à son merite & se repentent de leurs pechez. C'est la seule veritable & salutaire.

On entend par la *foi*, un acquiescement de l'esprit, non sur les conclusions de la raison, mais sur l'autorité de celui qui parle de la part de Dieu en vertu d'une revelation immediate. De cette definition il s'ensuit, qu'à l'égard des propositions claires & évidentes par elles mêmes, la *foi* ne peut l'emporter sur la raison, ni faire recevoir comme vrai ce qui est faux selon la perception de l'entendement. Car la confiance que nous avons en celui qui allegue une revelation divine, ne peut surpasser la certitude qui naît de l'évidence. Nous sommes plus convaincus d'une verité que nous connoissons immediatement par nous mêmes, que nous ne sommes assûrez que celui qui propose un dogme contradictoire, parle de la part de Dieu. LOCKE. Lorsque nous jugeons qu'une chose est fausse ou veritable, par le raport de nos sens, ou par un principe de raisonnement qui est au dedans de nous, ce jugement s'appelle connoissance; mais lorsqu'il se fait par une autorité qui de dehors fait impression sur notre esprit, il s'appelle *foi*, ou croyance. PENSÉES LIBRES.

Selon l'idée populaire la *foi* est une creance aveugle de choses incomprehensibles, à la vuë desquelles la raison doit faire un pas en arriere & se taire avec respect. HUET. La *foi* est l'assentiment qu'on donne à toute proposition qui n'est pas fondée sur des deductions de la raison; mais sur le credit de celui qui les propose comme venant de la part de Dieu par quelque communication extraordinaire. LOCKE. La *foi* ne peut avoir aucune autorité contre des decisions de la raison. ID. La *foi* est un consentement à une verité qui n'est pas évidente. JU. La *foi* du peuple n'est autre chose qu'une credulité, qu'une facilité à tout croire, sans rien approfondir. LE CL. La vie de la *foi*, qui est la vie des justes, consiste à servir Dieu sans le connoître d'une maniere sensible. NIC. Bien des gens pretendent avoir la *foi* sans sçavoir seulement ce que cette expression signifie. PENSÉES LIBRES. Il ne faut pas prendre pour de la *foi* ce qui n'est bien souvent que de la superstition. DE VILL. Il semble que la *foi* soit un suplément à la raison, & un acquiescement destitué de preuve & de conviction. DE BEAUVAL. Les Sauvages de l'Amerique disent que ce que nous nommons article de *foi*, est un breuvage que la raison ne doit point avaler de peur de s'enivrer. LA HONTAN. A moins que la *foi* n'assujettisse la raison, nous passons la vie à croire, & à ne croire point. ST. EV. Si c'est l'autorité qui fait que l'esprit embrasse ce qui lui est proposé, c'est ce qu'on appelle *foi*. LOG. Si je voyois par tout les marques d'un Createur, je reposerois en paix dans la *foi*; mais voyant trop pour nier, & trop peu pour m'assûrer, je suis dans un état à plaindre. PASC. La *foi* ne triomphe pas de la raison; elle ne la renverse & ne l'aneantit pas. CL. Souvent on debite sous le nom de mystere de *foi*, ce qui n'est qu'un fruit de la foiblesse humaine. ID. La mauvaise conduite des Chrétiens vient des doutes, qui traversent & exténuent leur *foi*. DE VILL. Il est necessaire que la raison repande sur les veritez de la *foi* la clarté de ses lumieres, afin qu'elle rassure l'esprit & qu'elle lui apprenne du moins à se soûmettre. MALEB. Il seroit bon, dit l'Evêque Taylor, que notre *foi* fût proportionnée à l'évidence, & notre zèle à notre *foi*. Il faut avoir une docilité sage, aussi éloignée de l'opiniâtreté, que la *foi* le doit être de la credulité. LE CL. C'est la *foi* seule qui embrasse vivement les mysteres de la Religion. MONT. M. Stillingfleet ayant objecté à M. Locke, que ses principes tendoient à affoiblir la certitude de la *foi*; M. Locke lui repondit qu'il n'entendoit pas bien la force de cette objection, parceque certitude signifiant évidence où sçience certaine, & *foi* ne signifiant autre chose que croïance, il s'ensuivoit que la certitude de la *foi* ne pouvoit signifier que l'évidence de la croïance, ou la sçience de croire: phrases qu'il disoit n'entendre point. Sans la *foi*, ce qu'il y a de plus sublime dans l'Ecriture ne satisfait pas un Philosophe, parcequ'il ne lui semble pas prouvé; & sans la même *foi* beaucoup de choses y paroîtroient imparfaites & peu conformes à la justice & à la pureté. CARD. DE RICHELIEU.

L'humble Foi *d'un seul mot sçait se justifier;*
Deja sa voix seconde enfante les Miracles;
La Nature soumise atteste ses Oracles,
L'Aveugle sent ses yeux s'éclaircir sous sa main;
Le Boiteux à son gré marche d'un pas certain;
Sur tous les malheureux ses dons se vont repandre;
Le Muet parle au Sourd, étonné de l'entendre;
La mort même est contrainte à revoquer sa Loi;
Et du sein des Tombeaux rend sa proye à la Foi.
LA MOTTE.

Voulez vous donc savoir si la foi *dans votre âme*
Allume les ardeurs d'une sincere flâme?
Consultez vous vous-même. A ses regles soumis,
Pardonnez-vous sans peine à tous vos Ennemis?
Combattez-vous vos sens? Domtez-vous vos foiblesses?
Dieu dans le pauvre est-il l'objet de vos largesses?
Enfin dans tous ses points pratiquez-vous sa Loi? BOIL.
La foi *qui n'agit point, est-ce une* foi *sincere?* RAC.

On appelle, *Foi divine*, la croïance qui est fondée sur l'autorité de Dieu. *La foi divine* n'est pas une science, ni une certitude acquise par l'étude & par le raisonnement; c'est une persuasion uniquement appuyée sur le témoignage de Dieu. DE BEAUVAL. Mr. de la Placette a fait un Traité de la *foi divine*.

FOY HUMAINE, est la creance qu'on donne au raport des hommes. Il faut ajoûter *foi* à ce qu'un honnête homme affirme. Les Peres ne sont pas toûjours des Auteurs dignes de *foi*.

On appelle, Profession de *Foi*, une formule qui contient tous les articles de la creance de l'Eglise, qu'on fait lire & jurer à ceux qui abjurent l'heresie, ou à ceux qui entrent dans les charges Ecclesiastiques. Le Symbole de la *foi*, c'est le *Credo*, ou le Symbole des Apôtres. On dit aussi le Symbole de *foi*, ou simplement la *foi* de Nicée, de Constantinople, &c; pour dire, les articles de *foi* éclaircis & soûtenus par ces Conciles.

FOY, signifie encore, Fidelité, assurance, promesse, serment, parole qu'on donne de faire quelque chose & de l'executer. Donner sa *foi*. Garder sa *foi*. Violer sa *foi*. On ne doit louër que ce qui est loüable: autrement on detruit toute la *foi* du langage, & l'on brouille toutes les idées des mots, en faisant qu'ils ne soient plus des signes de nos pensées & de nos jugemens. LOG. Nulles personnes n'engagent leur *foi* avec plus d'ostentation, que celles qui la violent davantage. BOU.

L'ardeur de s'enrichir chassa la bonne foi,
Le Courtisan n'eut plus de sentimens à foi. BOIL.

La foi, ce nœud sacré, ce lien precieux,
N'est plus qu'un beau fantôme & qu'un nom specieux.
BREB.

Cet homme d'une vertu antique a sçû joindre la politesse du temps à la bonne *foi* de nos peres. FL. Une bonne *foi* trop credule n'est point condamnable dans un Ecclesiastique. FONT. Les équivoques sont des obscuritez artificieuses, inventées pour bannir la bonne *foi* de la societé. PORT-R. Charles V. répondit à ceux qui lui conseilloient de n'observer pas le saufconduit, qu'il avoit donné à Luther pour se rendre à Spire, que quand la *foi* seroit chassée de toute la terre, elle devroit se trouver dans l'Empereur. C'est aux Lecteurs à recourrir aux Originaux, s'ils veulent s'assurer de la bonne *foi* d'un Controversiste, chose très sujette à caution. BAY.

Par tout où l'amour regne il doit faire la loi;
Raison, scrupule, égards, auprès de ce qu'on aime,
Sont autant de manques de foi. LA SABL.
Ma foi *aussi pure, aussi belle*
Comme le sujet en est beau,
Sera ma compagne éternelle,
Et me suivra dans le tombeau. MALH.

FOY. Maniere de jurement. Ma *foi*. Par ma *foi*. Sortes de sermens. Façons de parler dont on se sert abusivement pour affirmer quelque chose. Jurez par votre *foi*, si vous voulez que je vous croye. Il en a juré sa *foi*.

Je les vis, les Dieux de Pergame,
Je vous le jure sur mon ame,
J'en jurerois bien sur ma foi,
Je les vis comme je vous voi. SCAR.

Dans les anciens Edits on en promettoit l'execution en *foi* & parole de Roi.

On dit la *foi* des traitez, agir contre la *foi* des traitez.

La *foi* de Gentilhomme, la *foi* de Marchand, étoient autrefois fort en credit. Les Carthaginois renvoyerent Attilius Regulus sur sa *foi*, & il revint se remettre prisonnier.

La *foi* conjugale, est la *foi* que le mari & la femme se donnent en se mariant.

Je sçay qu'ils (les Sultans) se sont fait une superbe loi,
De ne point à l'hymen assujettir leur foi. RAC.

FOY, signifie aussi creance. Ajouter *foi* à quelque chose, à quelqu'un, aux paroles d'un tel. Je n'ai point de *foi* pour ce qu'il dit.

FOI, signifie encore temoignage, assûrance. Ce qui est arrivé depuis en fait *foi*; cet acte en fait *foi*; en *foi* de quoi j'ai signé, &c.

En termes de Jurisprudence, on dit qu'il y a des contrats de bonne *foi*, comme les ventes, échanges, loüages, & autres, où l'on se confie à la probité des contractans, & dont on interprete favorablement les intentions; d'autres qui sont de droit étroit, & qu'on doit executer à la rigueur. La prescription n'a lieu que lorsqu'on possede de bonne *foi*.

BONNE FOY. Sentiment & disposition d'un homme qui croit bien faire, quoiqu'il fasse mal. Un possesseur de *bonne foi*, c'est celui qui possede quelque chose qui n'est pas à lui, mais qui le croit, & qui n'a point de raisons d'en douter. Le possesseur de *bonne foi* n'est tenu à la restitution de ce qu'il a consumé, ou appliqué à ses usages, qu'autant qu'il en est devenu plus riche; mais il doit rendre ce qui lui reste entre les mains. Le possesseur de *bonne foi*, tant que la *bonne foi* dure, ne differe point du veritable. Pour ce qui est du possesseur de *bonne foi*, on n'a jamais douté qu'il ne gagne les fruits qui proviennent par sa culture & son industrie; mais on va plus avant en France, & c'est une chose qui est reçuë par une coûtume generale, qu'il gagne encore les fruits qui croissent plutôt de leur propre nature, que par le travail & l'industrie. BORNIER. Il l'a fait dans la *bonne foi*. J'étois dans la *bonne foi*. On est dans la *bonne foi*, quand on croit prudement & avec raison être maître de ce que l'on possede, ou qu'on ignore qu'il est à un autre, à moins que l'ignorance ne fut crasse ou affectée.

On dit qu'un homme est *de bonne foi*, quand il dit ou avouë ingenuement ce qu'il pense. On dit au contraire qu'il est de *mauvaise foi*, quand il dit autrement qu'il ne pense, quand il veut tromper ou surprendre. On dit, il agit de *mauvaise foi*. *Bonne foi* se dit aussi, en matiere d'opinions & de religions. Voyez IGNORANCE. La *bonne foi* n'excuse pas, quand on n'a pas fait ce qu'on devoit pour être éclairci.

FOY & hommage. Terme de Jurisprudence féodale. Reconnoissance que le vassal en qualité de vassal doit à son Seigneur. Par le mot de *foi* on entend la promesse & le serment que le vassal fait d'être fidelle à son Seigneur; & par le mot d'hommage on entend l'engagement qu'il prend en qualité de vassal d'être l'homme de son Seigneur, & de le servir en guerre envers & contre tous fors contre le Roi. C'est ce qu'on appelle hommage lige, ce qui n'a point lieu aujourd'hui en France, où les Seigneurs particuliers n'ont pas droit de faire la guerre; c'est un droit de Souveraineté, & le Roi seul l'a en France. Rendre *foi* & hommage. Recevoir la *foi* & hommage. Il a quelques fois un pluriel, pris en ce sens. M. Mellier à fait un Traité des *foys & hommages & des fiefs de la Province de Bretagne*.

On dit aussi, qu'une piece revêtuë de ses formes, fait *foi*; pour dire, qu'on y ajoûte *foi* en Justice, qu'on croit à son témoignage. En *foi* de quoy on a fait apposer le scel à ces presentes.

On dit aussi, un homme de *foi*; pour dire, un vassal qui a fait la *foi* & hommage ou serment de fidelité à son Seigneur, pour un fief qu'il tient de lui à cette condition. Dans plusieurs Coûtumes les fiefs étant possedez en tierce *foi*; c'est-à-dire, après une possession continuë pendant deux Races, se partagent noblement. FREAUVILLE.

On dit, Laisser un homme sur sa *foi*; pour dire, l'abandonner à sa conduite. On le dit aussi d'un cheval qu'on laisse en liberté d'aller paître où il voudra.

On dit aussi en termes de Fauconnerie, qu'on laisse aller un oiseau sur sa *foi*, lorsqu'on ne lui donne plus de filiere, & qu'on le reclame en liberté.

On dit figurément, Le plus sage s'endort sur la *foi* des Zephirs; pour dire, sur l'inconstance de la Fortune.

On appelle aussi *Foi* en termes de Blason, deux mains jointes ensemble, pour symbole d'alliance & de fidelité. Il porte de gueules à la *foi* d'argent.

EN BONNE FOI, DE BONNE FOI. adv. Sincerement. En bonne *foi*, croyez-vous cette extravagance? Ce bruit a couru un tems toute l'armée, & de *bonne foi*, tu le merites bien. MLE. L'HERIT. Reconnoissons de *bonne foi* qu'il y a des points dans l'histoire, inconcevables à ceux mêmes qui se sont trouvez les plus proches des faits. CARD. DE R.

On dit proverbialement, qu'un homme est fait à la bonne *foi*, ou va à la bonne *foi*, ou vit bien à la bonne *foi*; pour dire, qu'il est bien niais de croire aux apparences, ou à tous ceux qui lui donnent des paroles, de croire tout ce qu'on lui dit. On dit d'un mechant homme, qu'il n'a ni *foi*, ni loi; pour dire, qu'il n'a aucun sentiment de religion, ni de probité.

Qui n'aime point Cotin, n'estime point son Roi,
Et n'a, selon Cotin, ni Dieu, ni foi, *ni loi.*
BOIL.

FOY. Nom propre d'une divinité des Payens. Voyez FIDELITÉ.

ACTE

Acte de foi. Voyez Acte. *L'acte de foi* se fait d'une maniere un peu differente en Espagne & en Italie. En Italie il ne se fait point de Procession. En Espagne le Roi est obligé d'y assister avec la Reine & toute la Cour, & ce qu'il y a de remarquable, c'est que le trône de l'Inquisiteur General est bien plus élevé que celui du Roi. On appelle ces executions, *Actes de foi*, pour les faire respecter du peuple par des noms venerables. J. des Sc.

Foy-menteur. f. m. Terme de Coûtumes. Vassal qui manque à la fidelité qu'il doit à son Seigneur. *Foi-menti*, ou *foi-mentie*, signifie la même chose.

Foy-mentir. Ancien terme de Coûtume. Manquer à la *foi* ou fidelité qu'un vassal doit à son Seigneur direct.

Foy. Ce mot signifie toute autre chose chez les Chimistes, que chez les Theologiens & dans le commerce ordinaire. La *foi* n'est autre chose en Chimie que le magnetisme ou l'attraction de la terre invisible, ou de l'esprit terrestre, par laquelle il se joint l'esprit celeste du mercure. Tollius. Voyez Bibl. Univ. T. XIII.

FOYE. f. m. Partie de l'animal, viscere très noble & d'une grandeur considerable, situé dans l'hypocondre droit sous le diaphragme, dont il est éloigné environ d'un travers de doigt, afin de ne lui pas nuire dans son mouvement. Dans le fœtus il s'étend jusqu'au côté gauche, parceque le ventricule n'est jamais si plein d'alimens, c'est ce qui l'oblige de ceder au *foye*; mais après la naissance il est placé presque tout dans le coté droit. On le trouve quelquefois au côté gauche; mais cela arrive fort rarement. Le *foye* n'est pas égal en grandeur en tous les animaux, mais eu égard à la proportion du corps, il est plus grand dans l'homme que dans les autres. L'on croit que les timides & les gourmands ont le *foye* plus grand, mais cette regle a beaucoup d'exception. La figure du *foye* est presque ronde, & assez semblable à un pied de bœuf. Il est convexe du côté du diaphragme, pour s'accommoder à la figure du lieu qu'il occupe, & concave du côté du ventricule; c'est en cette partie, qu'on appelle la voute du *foye*, qu'est attachée la *vessicule du fiel*. Il est unique dans l'homme; mais il est divisé en deux lobes, dont l'un qui est rond & ample est à droite, & l'autre qui est étroit & pointu est à gauche; ces lobes sont separez par une scissure par où entre la veine umbilicale. Outre ces deux lobes, l'on y en trouve un troisiéme, situé à la partie posterieure du *foye*, dont la chair est plus molle, & qui est enveloppé d'une membrane déliée qui s'étend jusqu'à l'épiploon. La substance du *foye* est molle & rouge, en maniere de sang figé, d'ou vient qu'il a été appellé, après Erasistrate, *Parenchime*; c'est-à-dire, épanchement d'une humeur qui occupe & remplit les espaces qui sont entre les vaisseaux & les glandes. Malpighi qui a recherché avec soin la structure du *foye*, a remarqué qu'il étoit tissu d'une quantité de petits lobes de figure conique; que ces petits lobes étoient composez de plusieurs petits corps glanduleux, qui ont des membranes particulieres qui les unissent & les attachent les unes aux autres, & que chaque lobe du *foye* quelque petit qu'il soit ne laisse pas de recevoir un rameau de la porte, un du vaisseau biliaire, & un de la cave; de maniere qu'on peut dire que toute la masse du *foye* n'est qu'un amas & un assemblage d'une infinité de petits corps glanduleux representant une grape de raisin, & de ramifications diverses de vaisseaux dans laquelle se fait la filtration de la bile. La couleur rouge dont on le voit teint, vient du sang qu'il reçoit en très grande abondance. Son temperament est chaud & humide, à raison de la quantité de sang dont il est rempli, & il échauffe le ventricule par sa chaleur. Il est enveloppé d'une membrane mince & déliée qui lui est propre. On trouve quelquefois sous cette membrane des vessicules pleines d'eau, qui ne sont autre chose que des limphatiques gonflées entre deux valvules, qui venant à se rompre, font cette espece d'hydropisie qu'on nomme *ascites*. Il est attaché par deux ligamens; le premier, qui est le plus fort & le principal, le tient suspendu au diaphragme; il penetre dans la substance du *foye* pour le tenir plus fortement: le second est lâche, mais large & fort; il vient de la tunique du *foye*, & s'attache au cartilage Xiphoide. On lui donne pour troisiéme ligament la veine umbilicale desséchée; mais quelques uns contestent à cette veine cet usage, parceque comme elle tireroit le *foye* en bas, & par consequent le diaphragme auquel il est attaché, elle en empêcheroit le mouvement principalement dans l'expiration. Il y a dans le *foye* cinq sortes de vaisseaux, sçavoir des nerfs, des arteres, des veines, des conduits biliaires & des limphatiques. Les anciens se sont imaginez que c'étoit le *foye* qui faisoit le sang & qui le distribuoit aux parties pour leur nourriture, & que le chile ne pouvoit être porté ailleurs. Mais les anatomistes modernes ont demontré que le chile ne va point au *foye*. Le veritable usage de ce viscere est de purifier le sang. Le sang qui y est apporté par les arteres, & celui qui y est rapporté des parties du bas ventre par la veine porte, étant plein de bile & d'impuretez, est conduit par les extremitez de ces rameaux dans les petites glandes qui forment les lobules dont toute la substance du *foye* est composée: le sang ayant été filtré à travers les porositez de ces glandules, comme à travers un papier gris empreint d'huile, & separé de la bile, est repris par les extremitez des vaisseaux de la veine cave qui le porte au cœur, & la bile est reçuë dans les conduits biliaires qui vont la verser dans la vessicule du fiel, ou dans le duodenum. Si on fait reflexion sur la necessité qu'il y avoit que ce sang qui venoit des parties du bas ventre, où il avoit contracté de mechantes qualitez, fût épuré avant que d'être mêlé dans la masse, & d'être porté au cœur, on avouera qu'il ne faloit pas une partie moins considerable que le *foye*, pour luy servir de tamis en separer la bile, & en même tems lui redonner sa douceur & les bonnes qualitez qu'il avoit perduës. Les principales maladies qui arrivent au *foye* sont l'intemperie, l'obstruction, l'inflammation, l'ictere, le scyrrhe, les playes, les ulceres, la corruption de sa substance, l'atrophie, la cachexie & l'hydropisie. St. Hil.

Les Grecs l'ont appellé *hepar*, c'est-à-dire, *suspendu* & *vouté*, à cause que sa partie superieure est polie & ronde comme une voûte. Les Latins l'ont appellé *jecur*, comme qui diroit, *juxta cor*, c'est-à-dire, *auprès de l'estomac*, que les Anciens appelloient *cœur*: & les François l'appellent *foye*, du Latin *focus*, *foyer*, parceque, suivant le sentiment des Anciens, c'est le *foyer* ou la cuisine où se cuit & se prepare le sang. Saumaise le derive de *ficatum* Latin, ou du Grec moderne *fucoton*, qui signifie *foye*. Menage & Guiet le derivent de *feca*, qu'ils pretendent avoir été formé de *hepar*. Voyez leurs raisons.

Hippocrate l'appelle souvent par excellence, *hypocondre*, parcequ'il est situé sous le diaphragme, & les fausses côtes du côté droit. Les Anciens plaçoient le siege des passions dans le *foye*; c'est pourquoy Anacreon dit, L'Amour tendit son arc, & me frappa au milieu du *foye*. Nous dirions, au milieu du *cœur*. Platon & ceux de sa secte mettoient aussi l'amour dans le *foye*. Dac. D'où est venu ce mot Latin, *cogit amare jecur*.

Dans

Dans les animaux lorsqu'ils sont jeunes & tendres, le *foye* est une partie delicate & de bon goût. Un *foye* de veau. On fait des ragouts de *foyes* gras de chapons, poulets & pigeons. Le *foye* d'un brochet, d'une raye, &c.

On dit, qu'un homme a des chaleurs de *foye*, quand il a quelques boutons au visage qui proviennent d'un sang aduste. On le dit aussi au figuré, pour dire, qu'il a des emportemens de colere.

On dit proverbialement & bassement, vous avez bon *foye*, Dieu vous sauve la ratte, quand un homme est paisible & va trop à la bonne foi, ou quand on parle de lui avec ironie.

Foye. f. m. Terme de Pêche. Menu poisson qui sert d'apât aux pêcheurs.

Foyes, en terme de Venerie, sont les trous ou vestiges des bêtes rousses ou fauves.

Foye d'Antimoine. Les Chymistes pour mieux calciner l'antimoine y ajoûtent parties égales de tartre & de nitre. Le tout étant dans un creuset, on y met le feu avec un charbon. Il se fait alors une grande détonation, & une masse tirant sur le rouge, qu'ils ont appellée, *foye d'antimoine*. Dans cette détonation, le souphre de l'antimoine s'enflamme avec le nitre, & en se fixant l'un l'autre, ils forment un alcali. Le souphre de l'antimoine rend cette matiere rouge. Si l'on dissout le *foye d'antimoine* dans de l'eau commune, il se precipitera au fond une poudre d'un jaune obscur, que l'on a appellé *Crocus martis*, ou le *saffran des metaux*.

FOYER. f. m. L'âtre de la cheminée d'une chambre, lieu où on fait le feu. Les Penates des Anciens étoient appellez les Dieux des *foyers*.

Ce mot vient du Latin *focularе*. Men.

Foyer. Les Marbriers appellent de ce nom une piece de marbre, ou de pierre commune, longue de quatre ou cinq pieds, large d'un bon pied & demi, qu'on met devant l'âtre du feu, dans les chambres des personnes qui se logent proprement. Un *foyer* de marbre, un *foyer* de pierre. Ce sont les Marbriers qui polissent les *foyers*.

Foyer, se dit aussi par les Potiers, & les chymistes de la partie du fourneau où l'on met le charbon.

Foyer, se prend quelquefois pour la maison. Ce Gentilhomme a envoyé ses enfans à la guerre, & il est demeuré pour garder son *foyer*. Cela se dit aussi des faineans, ou poltrons, qui ne veulent point s'éloigner du coin de leur feu.

Foyer, en termes de Marine, se dit des feux allumez au haut d'une tour éminente, pour donner la nuit par leur lumiere l'adresse aux vaisseaux; comme la Tour de Cordoüan sur la riviere de Bourdeaux, les Lanternes de la Rochelle, de Boulogne, de l'Ecluse, le Phare d'Alexandrie, &c. On le dit aussi des feux que ceux qui font le guet sur la côte doivent avoir pour faire des signaux. On appelle aussi *foyer* dans les vaisseaux, l'endroit où on fait le feu.

Foyer, en termes de Geometrie, se dit des centres des ellipses, des paraboles & des hyperboles, où aboutissent les reflexions des rayons qui tombent sur leurs surfaces, & d'où on tire des lignes qui ont de particulieres proprietez, amplement demontrées par Apollonius Pergæus dans ses Sections Coniques. Les ellipses ou ovales ont deux *foyers*, ou centres, sur lesquels la figure est decrite; ce sont deux points marquez sur le grand axe de l'ellipse, d'où les lignes tirées à quelque endroit que ce soit de la circonference, égalent, étant prises ensemble, le grand diametre. Ces deux points ont été appellez *foyers*, parceque les rayons de lumiere qui seroient envoyez de l'un de ces *foyers* à la concavité d'un miroir elliptique, se reflechiroient tous à l'autre *foyer*: tout de même que l'air, qui est poussé en parlant par une personne qui est en l'un des *foyers* d'une voûte en ellipse, se reflechit à l'autre *foyer*; ce qui fait qu'une personne étant en l'un de ces deux *foyers*, ou un peu proche, peut facilement entendre une autre personne qui parleroit fort bas en l'autre *foyer*, ou proche du même *foyer*, comme l'experience le fait voir tous les jours. C'est de la proprieté de ces *foyers* que les Ouvriers se servent pour décrire une ellipse sur la terre, sçavoir en plantant deux clous à ces *foyers*, pour y attacher deux cordeaux liez ensemble, & égaux au grand axe ou à la longueur de l'ellipse qu'ils veulent décrire; car ainsi en étendant ces deux cordeaux, & en les faisant mouvoir à l'entour des deux clous qui les tiennent, ils decrivent l'ellipse tout d'un coup.

On appelle *foyer* d'une parabole, un point de l'axe au dedans de la parabole, éloigné du sommet d'une quantité égale à la quatriéme partie du parametre de l'axe. Ce point est appellé *foyer*, à cause que c'est là où se fait l'union des rayons du soleil reflechi, dans la concavité d'un miroir parabolique exposé droit au soleil, & où par consequent ces rayons peuvent produire du feu.

On appelle *foyer* d'une hyperbole, un point de l'axe indeterminé, éloigné du centre de l'hyperbole d'une quantité égale à la partie de l'une des asymptotes, comprise entre le centre & la touchante, au sommet de l'axe indeterminé, laquelle est perpendiculaire à cet axe.

On appelle aussi *foyer* dans l'Optique un point où s'assemblent plusieurs rayons, soit qu'ils s'y ramassent par reflexions, ou par refraction. Ce point est ainsi appellé, parceque c'est en cet endroit-là que les miroirs ardens sont capables de brûler. Le *foyer* est le point brûlant; c'est-à-dire, le point où se terminent les rayons en les prolongeant. Le *foyer* est plus vif, quand il est moins éloigné. Voyez Miroir. Le *foyer* d'un verre est l'endroit & le point où les rayons qui rejaillissent d'un objet en passant par un verre, viennent à s'unir. C'est au *foyer* d'un verre convexe que se forme l'image d'un objet lumineux dont les rayons l'ont traversé. On appelle *foyer* des objectifs ou verres à telescopes, le point où les rayons qu'envoie le corps lumineux se reunissent. Un objectif de 32. pieds de *foyer* & de 4. à 5. pouces de diametre. Voyez Telescope.

Le *foyer* Solaire, est un rond, ou cône d'une clarté brillante & fort vive, qui se forme des rayons de lumiere brisez dans un verre spherique & convergent, qui aboutissent à un point brûlant. C'est une erreur de croire que ce *foyer* soit justement au centre du verre qui a causé la refraction: il ne va que jusqu'au tiers, ou au quart du rayon. Ceux qui placent le soleil au centre du monde, disent que c'est le *foyer* de l'Univers. Il faut que la retine soit au *foyer* du cristallin, c'est-à-dire, à l'endroit des rayons qu'il a rompus, afin que la vision soit parfaite.

En termes de Medecine, on appelle *foyer*, le lieu où on croit qu'est le principe & le levain de la fievre.

FRA.

FRACAS. subst. m. Destruction, ruine, rupture faite avec bruit & violence. Le vent a fait un grand *fracas* dans cette forest. Le tonnerre est tombé sur cette Eglise & y fait un étrange *fracas*. Les bombes qu'on a jettées dans cette ville y ont fait un horrible *fracas*. Un canon chargé à cartouches fait un grand *fracas* dans un bataillon.

FRACAS. Terme de Chirurgie. Voyez FRACTURE.

FRACAS, se dit aussi pour, Bruit, tumulte, desordre. Il a fait un *fracas* horrible. ABLAN. Les loix se taisent pendant le *fracas* des armes. Je hais le *fracas* des grands divertissemens. ST. EVR.

Que le bruit, que le choc, que le fracas *des armes*
Retentisse de toutes parts. QUIN.

FRACAS, se dit figurément des choses qui font du bruit, & de l'éclat. Ce Seigneur est venu avec un grand train, il fait grand *fracas* à la Cour. Quand le Cid parut sur le theatre, il fit bien du *fracas* dans le monde.

Quand on est belle, on fait bien du fracas. BENS.

Je laisse à des femmes mediocrement touchées, ce *fracas* de gemissemens & cet appareil de tristesse, plus propres à affoiblir la douleur qu'à l'exprimer. COM. L'art de persuader ne consiste point dans un *fracas* de mouvemens & de figures. P. RAP. Les hommes vains cherchent à faire du *fracas* par quelque action d'éclat: mais la victoire secrete de leurs passions ne les touche gueres. OB. M. On ne fait pas revenir les inconstans par des plaintes & par du *fracas*. B. RAB. Il faut decrier cette vertu fastueuse, & qui fait tant de *fracas*. G. G.

J'ay de l'esprit assez pour faire du fracas. MOL.

FRACASSER. v. act. Briser en plusieurs pieces. Ce Capitaine eut la tête *fracassée* d'un coup de mousquet. Un éclat de bombe lui *fracassa* la jambe. Il a *fracassé* toutes les porcelaines, tous les miroirs. Les soldats ont tout *fracassé* dans ce village. Le globe de la terre fut *fracassé* par la commotion violente du Deluge.

Sa gallere aussi-tôt fit, coc,
Et puis crac, le bout de la proüe
Se fracasse *tout, & s'échoüe.* SCAR.

FRACASSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

Ces mots ont été faits par onomatopée. Le P. LABBE. Selon Menage ils ont été faits de l'Italien *fracasso* & *fracassare*; & *fracassare* a été fait de la particule *fra*, & du verbe *cassare*, fait de *quassare*.

FRACTION. s. f. Rupture, action par laquelle on rompt, on divise quelque chose. En ce sens le mot de *fraction* n'a d'usage qu'en quelques phrases consacrées, comme quand on dit: La *fraction* de l'Hostie se fait par le Prêtre en trois parties. JESUS ressuscité apparut en forme de voyageur à deux de ses Disciples qui alloient à Emaüs, & ils ne le reconnurent que dans la *fraction* du pain. LUC. XXIV.

FRACTION, en termes d'Arithmetique, est la division de l'unité, ou d'une chose entiere en plusieurs parties. Une *fraction* est toûjours composée de deux nombres, qu'on separe par une ligne en cette sorte $\frac{29}{60}$ vingt-neuf soixantièmes. Le nombre qui est au dessus s'appelle *numerateur*, & celui qui est au dessous, *denominateur*. Il arrive quelquefois dans la pratique, qu'une *fraction* est plus grande que l'unité, ce que l'on connoît quand le *numerateur* est plus grand que le *denominateur*; & alors on la nomme *fraction impropre*, comme $\frac{4}{2}$ qui vaut 2. $\frac{4}{4}$. Les *fractions* de même denomination, ou de même espece sont celles dont les *denominateurs* sont égaux. La *fraction de fraction* est une partie d'une *fraction*. Les deniers sont des *fractions* à l'égard du sol, & des *fractions de fraction* à l'égard de la livre. Pareillement les pouces sont des *fractions* à l'égard des pieds, & des *fractions de fractions* à l'égard de la toise. La *fraction decimale* ou la *dixme*, est une *fraction* qui exprime une ou plusieurs dixièmes parties de l'unité; & lorsque cette *fraction* est une simple *fraction decimale*, on l'apelle *prime*, comme $\frac{1}{10}$: mais si elle est une *fraction decimale* d'une *fraction decimale*; c'est-à-dire, la dixiéme partie d'une *prime*, ou la centiéme partie de l'unité, on la nomme *seconde*, comme $\frac{1}{100}$. dont la dixième partie fait la *tierce* comme $\frac{1}{1000}$: & ainsi ensuite.

FRACTURE. s. f. signifie aussi, Rupture avec effort, mais en d'autres occasions. Il y a une *fracture* à ce mur qui fait qu'il menace ruine. Les voleurs qui entrent en une maison par bris & *fracture* de portes, meritent la mort. Les Juges ordonnent qu'on entrera dans une maison par bris & *fracture* de portes, quand on a fait refus de l'ouvrir aux Officiers de Justice, pour faire quelque execution.

FRACTURE. Terme de Chirurgie. Solution decontinuité qui se fait en l'os, quand il est froissé, ou brisé par quelque cause externe. L'os se froisse de travers, & s'écrase quelquefois considerablement en même tems, ou bien en long; ce qui s'appelle fissure. La *fracture* d'un os se connoît par la mauvaise figure de la partie qui devient plus courte, par son défaut de mouvement, par son ployement ailleurs que dans ses articulations, par l'inégalité qui se trouve dans sa continuité, par le craquement qu'on entend, & quelquefois par la sortie de l'un de ses bouts à travers les chairs qu'il a ouvertes, & enfin par la comparaison qu'on en fait avec la partie saine qui est de l'autre côté, comme du bras droit avec le gauche. La *fracture* en long est la plus difficile à connoitre & cause de grands accidens lorsqu'elle est ignorée. La plus facheuse à guerir, c'est le fracas, à cause du grand nombre d'esquilles qui font tous les jours des douleurs & des suppurations nouvelles. Les vieillards sont plus sujets aux *fractures* que les enfans, parceque leurs os sont plus secs, au lieu que ceux des enfans sont presque cartilagineux. C'est pour la même raison que les os se cassent plus facilement l'hiver que l'été. Les *fractures* les plus dangereuses sont celles qui arrivent au crâne & aux jointures; au crane, à cause du cerveau, & aux jointures, à cause des parties nerveuses. Pour guerir une *fracture* d'os, il faut plus ou moins de tems selon la grosseur des os. Ainsi pour former le calus de la machoire cassée, il faut vingt jours: pour celui de la clavicule ou de l'épaule, 24. pour celui de l'os de l'avant-bras, 30: pour celui du bras, 40: pour celui des os du carpe & des doigts de la main, 20: pour celui des côtes, 20: pour celui de la cuisse, 50: pour celui de la jambe, 40: pour celui du tasse & des doigts des pieds, 20. Il a *fracture* à l'os.

Muse, que ni ma côte où j'ai souffert fracture
Par une bizarre avanture,
Ni les mauvais chemins dont encor je murmure,
De mes pas n'ont pu detacher. AB. REGN.

FRADET. s. m. On appelloit ainsi anciennement le fer d'une petite flêche, & la flêche qu'on mettoit dans une arbalestre à jallet. Le *fradet* lui est demeuré dans la cuisse. C'est la même chose que raillon. Voyez RAILLON.

Ce mot pourroit venir de *ferratetum*, diminutif de *ferratum*, en sous-entendant, *lignum*, ou *telum*. MEN.

FRAGILE. adj. m. & f. Foible, qui se peut facilement briser. La porcelaine, le verre est *fragile*. L'albâtre seroit la plus belle des pierres, si elle n'étoit point molle & *fragile*.

FRAGILE, signifie figurément perissable, incertain, peu durable, mal assûré. Il ne faut point se fier à des biens *fragiles* & perissables. Les sceptres sont *fragiles* aussi bien que les roseaux. Ne me plaignez pas une felicité si *fragile* & si delicate. BENS. Il n'y a rien de plus *fragile* que l'amitié des hommes. Il y a des gens si pointilleux, qu'il faut toûjours être sur ses gardes pour ne les pas blesser: tant leur amitié est *fragile*. OB. M. Les hommes ne devroient faire aucun état de tout ce qui est appuyé sur un fondement aussi branlant & aussi *fragile* que leur vie. NIC. Son amitié est delicate sans être *fragile*. OB. M.

Helas! qu'on a de peine à trouver des Chrétiens,

Qui

Qui fassent, pour joüir d'une gloire éternelle,
Ce que font les pecheurs pour de fragiles *biens.* L'Ab. Tetu.

Fragile, signifie aussi foible, infirme, facile, sujet à pecher, à faire des fautes. Esprit *fragile*. La nature est *fragile*. On appelle le sexe feminin, le sexe *fragile*. Les enfans sont dans un âge *fragile*. On sçait que la chair est *fragile* quelquefois. Mol.

FRAGILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est fragile. Facilité à se casser. La *fragilité* de la porcelaine. Si on pouvoit ôter au verre sa *fragilité*, il seroit d'un prix inestimable. Pline l'ancien dit, en parlant des verres de cristal, que leur *fragilité* même leur donne du prix, & qu'on a mis la gloire du luxe à avoir des choses qui pûssent tout-d'un-coup perir entierement.

Fragilité, au fig. signifie aussi inconstance, instabilité. La *fragilité* des choses humaines. La *fragilité* de la fortune. Il signifie encore, Foiblesse, facilité à tomber en faute, infirmité. Dieu a égard à la *fragilité* humaine, quand il pardonne tant de fois. Ce que Dieu veut bien ne regarder que comme une foiblesse, quand il n'est que l'effet de la *fragilité* humaine, il le regarde comme un attentat par le mepris qu'on en fait. Ab. Mongin. Aprenez en moi la *fragilité* des grandeurs humaines. Fl. L'âge est un garant plus sûr contre la *fragilité* du sexe, que les vœux les plus solennels. Or. M. La *fragilité* d'une femme peut-elle toûjours resister aux continuelles poursuites d'un seducteur aimable? Le Mai. Elle avoit eu pour quelque autre la même *fragilité*, que j'avois euë pour elle. Bussi. Il échappe toûjours quelque faute à la *fragilité* humaine. Boss.

FRAGMENT. s. m. Petit morceau d'une chose rompuë. Il ne se dit guere que des choses qui sont considerables par leur prix, par leur rareté. Le Prêtre a grand soin de ramasser les *fragmens* de l'Hostie qui sont sur le corporal. Les Antiquaires recherchent curieusement les *fragmens* des inscriptions des statuës, & autres monumens de l'antiquité.

Fragment, se prend figurément pour une partie qui est restée d'un ouvrage en prose, ou en vers, ou qui n'est pas achevé. Nous avons plusieurs *fragmens* de Salluste. Il y a plusieurs grands Auteurs de l'antiquité dont nous n'avons que des *fragmens*. La seule perversité des mœurs a fait passer jusqu'à nous les *fragmens* de Petrone. G. G. Theophile nous a laissé un *fragment* d'une Histoire Comique qu'il n'a pas achevée. Trebonien ne nous a conservé que des *fragmens* du droit ancien, tronquez & suppléez comme ils a voulu, & cela sans aucun ordre. Le Cl. Si l'Antiquité n'a pas laissé de mettre au rang des chefs-d'œuvre quelques tableaux qui étoient demeurez imparfaits, & quelques lignes tirées sur une toile vuide; qui nous empêche de rendre la même justice à ce *fragment* & à cet Auteur. Pel. *Pref. des œuvres de Sarasin.* Josephe & Eusebe de Cesarée nous ont conservé les precieux *fragmens* de tous ces Auteurs (Berose, Abydenus, &c.) & d'une infinité d'autres qu'on avoit entiers de leur tems, dont le temoignage confirme ce que nous dit l'Ecriture sainte touchant les Antiquitez orientales. Boss.

Fragmens precieux, en termes de Pharmacie, sont les morceaux qui se separent, quand on taille les hyacinthes, les émeraudes, les saphyrs, les grenats & la cornaline.

FRAI. } Voyez { Fray.
FRAICHEUR. } Voyez { Fraischeur.
FRAICHIR. } Voyez { Fraischir.
FRAIEUR. } Voyez { Frayeur.

FRAIRIE. s. f. Quelques-uns écrivent FRERIE. Terme populaire, qui signifie, Partie de divertissement, de bonne chere, de debauche. Etre d'une *frairie*. Faire *frairie*. Etre en *frairie*. Il y a une grande *frairie* ce soir, dont je suis prié. En ce quartier-là ce ne sont que bals & que *frairies*. C'est un goinfre qui n'aime que la *frairie* & le cabaret.

Et si grand dueil la guerre avoit produit,
Qu'il n'étoit plus ni jeux, ni braverie,
Cadeaux, ni bals, bombances, ni frerie. Or. M.

On le dit aussi des animaux, quand ils trouvent quelque bonne proye à manger avec d'autres animaux.

Un loup étant de frairie,
Se pressa tellement,
Qu'il en pensa perdre la vie. La Font.

FRAIS, aîche. adj. Qui tient le milieu entre le chaud & le froid; mais ensorte pourtant que le froid est un peu plus sensible que le chaud. Les matinées sont *fraîches* au printems & en automne, parcequ'elles participent de l'été & de l'hiver. Dans les caves l'air ne paroît *frais* en été, que par l'oposition du chaud qu'on vient de sentir.

Frais, se dit aussi de ce qui a une fraîcheur agreable, un degré de froid tel qu'on le souhaitte. Un air *frais*. De l'eau *fraîche*. Du vin *frais*.

Il me faut du repos, des prez & des forêts;
Laisse moi donc ici sous leurs ombrages frais. Boil.

Frais, signifie quelquefois, Nouveau, recent. Des nouvelles *fraîches*, les nouvelles de *fraîche* datte. L'exemple est encore tout *frais*. Ablan. De l'argent *frais*, c'est de l'argent nouvellement reçu. Des œufs *frais*.

Frais, signifie aussi qui n'a point été salé. Du beurre *frais*, de la marée *fraîche*, du saumon *frais*, du porc *frais*, des harengs *frais*.

Ce mot vient de *frescum*, qui a été fait de *frigeo*, d'où les Italiens ont fait *fresco*, & les Allemans, *frisq*, ou *frisch*. Les Latins on employé le mot de *frigus* en la signification de *frais*. Virgile: *umbras & frigora captant*. Ils n'ont point de mot particulier; pour dire, *frais*. Du Cange dit qu'il vient de *friscum*, qui signifie un champ non cultivé, un desert qui n'a point été labouré ni defriché, & qu'on disoit autrefois, Vignes en *frêche* ou *frechette*, d'où est venu le mot de *frais*, pour dire, *nouveau*, *fraîchement* pour recemment, & d'où vient aussi qu'on appelle *Novales*, les terres nouvellement defrichées. En Languedoc on dit *fresc*, & au feminin *fresque*.

Frais, signifie aussi, Sain, robuste, reposé, delassé, qui a recouvré ses forces. Par le repos cet homme, quoyqu'âgé, est encore *frais* & gaillard; il a le teint *frais*; c'est-à-dire, vif, bien coloré & sans rides. Elle est encore *fraîche* pour son âge.

Un jeune gars frais, *gracieux, adroit.* Desm.

J'étois hier bien las, mais je suis aussi *frais* que si je n'avois pas couru tout le jour. Il y avoit un corps de trouppes *fraîches* qui gagna la bataille. Il lui venoit à toute heure des gens *frais* de la ville. Ablan. Il a trouvé en cet endroit des chevaux *frais*; pour dire, des relais.

On dit de certaines choses, qu'elles se conservent longtemps *fraîches*; pour dire, sans se trop secher. Le pain de segle se conserve bien plus long-temps *frais*, que le pain de froment.

Frais, se dit figurément des choses spirituelles. J'ai encore la memoire toute *fraîche* de cette histoire. Je suis encore tout *frais* de cette lecture. Il étoit encore tout *frais* de ses leçons, de ses exercices, de sa Philosophie. On dit aussi des afflictions recentes, que la playe est encore toute *fraîche*, qu'elle saigne encore.

Vent *frais*, en termes de Marine, est un vent favorable qui devient plus fort; & qui fait bien avancer le navire. Nous avions un vent *frais* & gaillard en pouppe. Il est opposé à vent *échars*, qui est trop foible, & à vent *forcé*,

forcé, qui est contraire. Les vents d'Est qui souffloient de bon *frais* nous tirerent enfin des parages les plus dangereux. Frezier. Nous fimes route pour les Isles du Cap Verd par un petit *frais* de Nord-Est. Id. Des vents alisez de Nord & Nord-Nord-Est, sans faire élever la mer, nous poussoient de leur agréable *frais*. Id. On dit un petit *frais*, quand il vente doucement; un beau *frais*, quand il est plus fort, & un bon *frais*, quand il vente assez fort. Il ventoit beau *frais*.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval a la bouche *fraiche*; pous dire, qu'il jette de l'écume, ce qui est la marque d'un bon cheval.

Frais, est quelquefois substantif, & signifie, un air doux & moins chaud. Il faut se mettre au *frais* sous ce berceau. Prendre le *frais* sur le soir au bord de l'eau. Le *frais* est dangereux aux gens sujets aux fluxions.

Frais, Fraiche, est quelquefois adverbial. Boire *frais*. Du vin *frais* percé. Il ne faut pas marcher sur ce plancher, il est tout *frais* fait. Du pain *frais* cuit. Du beurre *frais* battu. Des herbes toutes *fraîches* cueillies.

C'est là mon sentiment. A quoi bon tant d'apprêts;
Du reste dejeunons, Messieurs, & buvons frais. Boil.

Une maison toute *fraîche* bâtie. Un livre tout *frais* imprimé. Un homme tout *frais* arrivé, tout *frais* venu, tout *frais* relevé de maladie.

On dit aussi, qu'un homme est *frais* émoulu, quand il n'y a gueres qu'il a fait ses exercices, qu'il a nouvellement appris quelque art ou science, ou qu'il a fait nouvellement quelque lecture.

.... *Monsieur est* frais *émoulu du college*. Mol.

On dit proverbialement, Autant de *frais* que de salé; pour dire, Vous n'aurez ni de l'un ni de l'autre.

FRAIS. f. m. plur. Quelques-uns écrivent *Fraix*. Dépens, argent qu'on est obligé d'avancer, de debourser, pour faire quelque chose. On ne sçauroit vivre à Paris, y bâtir qu'à grands *frais*. Les *frais* des moissons, des vendanges, des nôces. Les *frais* funeraires se dit de la depense qu'on fait aux enterremens.

Moi je tiens qu'ici bas, sans faire tant d'apprêts,
La vertu se contente & vit à peu de frais. Boi.

Du Cange dit que ce mot en ce sens vient de *fried*, Allemand, qui signifie, *paix*, & que de là on a dit *fredum*, *freda*, *fredus*, pour signifier une certaine amende ou peine pecuniaire dont on composoit avec le fisc, quand on avoit quelque different avec le Prince, pour acheter de lui la paix; que souvent cette peine se payoit au Juge, ou du moins sa troisiéme partie; ce qui s'est étendu depuis à toutes sortes d'exactions & à toutes sortes de *frais* & de procès, parceque cela en faisoit la meilleure partie. C'est seulement depuis Charles IV. dit le *Bel*, que ceux qui perdent leur cause sont condamnez aux dépens du procès envers leur partie, pour les dédommager de l'induë vexation: car auparavant celui qui avoit perdu sa cause étoit quelquefois condamné aux dépens envers le Roi, & cette espece d'amende étoit appellée *freda*, *fredum* ou *fredus*. La Loi des Allemans *tit. 4. ad fiscum similiter alios LX. solidos pro fredo solvat*. Mais ordinairement elle étoit appliquée à celui qui avoit jugé l'affaire, comme pour se payer de ses peines & vacations. La Loi Salique *tit. 55. §. 2. Fredus Grafioni solvatur tanquam si de ipsa causa convictus fuisset*. Et c'est de cette sorte de dépens, appellez *fredum*, qu'on forma le mot *freds*, que nous écrivons maintenant *frais*, & qui ne s'entendoient anciennement que des dépens de justice. Cazen.

On dit, qu'un homme en sera pour les *frais*, quand il a avancé beaucoup d'argent en quelque affaire, dont il y a apparence qu'il ne retirera rien.

Frais. Ce mot se prend quelquefois pour les avances que l'on fait dans les commerces d'amour.

Quelque rare que soit le merite des Belles,
Est-ce aux gens de mon air à faire tous les frais? Mol.

On dit, qu'un homme a gagné son bien à peu de *frais*; pour dire, sans peine; qu'il a acquis de la reputation à peu de *frais*; pour dire, qu'il ne l'a gueres meritée. Tous les hommes veulent être heureux, & le voudroient être à peu de *frais*. Font.

On dit, qu'un homme est de grands *frais*; pour dire, qu'il coûte beaucoup à nourrir & entretenir.

Frais, se dit particulierement au Palais, pour signifier la depense, le coût d'un procès: & il differe des dépens, en ce que les dépens sont les *frais* dont on a obtenu condamnation; & les *frais* simplement sont ceux dont il n'y a point de taxe faite. Ainsi on dit, une declaration de dépens, & un memoire de *frais*. On dit, des *frais* & mises d'execution, de ceux qu'on a faits en execution des contracts & jugemens, & *frais* & loyaux coûts en retrait lignager. *Frais*, salaires & vacations d'un Procureur. *Frais* prejudiciaux, sont des *frais* de defauts qu'il faut rembourser avant le jugement. Interêts, *frais* & dépens. Les *frais* sont privilegiez, & se prelevent avant toutes choses. Un Adjudicataire est tenu des *frais* ordinaires de criées; les extraordinaires entrent dans l'ordre. On taxe les *frais* des voyages selon la qualité des personnes.

On appelle Faux-*frais*, toutes les menuës dépenses qu'on est obligé de faire, & qui n'entrent point en taxe.

On dit aussi, Tous *frais* faits; pour dire, après avoir rabatu tous les *frais* avancez. A moitié *frais*; pour dire, que chacun en payera sa part.

Frais. Ce mot est aussi fort usité dans le jeu de Paume pour signifier la dépense que l'on fait pour joüer, & qui consiste dans le nombre des balles que l'on perd en joüant. Joüer les *frais*. Perdre les *frais*. Sortir du jeu à moitié *frais*.

On dit proverbialement, Travailler sur nouveaux *frais*; pour dire, Recommencer un travail, comme si l'on n'avoit encore rien fait. On dit, qu'un homme avare se met en *frais*, quand il fait quelque petite dépense pour regaler ses amis, & lorsqu'il le fait fort rarement.

FRAISCHEMENT, ou FRAICHEMENT. adv. D'une maniere fraiche, avec un frais agreable. Coucher *fraîchement*. Etre logé *fraîchement*. Marcher la nuit pour aller *fraîchement*. Il s'est mis en chemise pour être plus *fraîchement*. Allons dans la salle, nous y serons plus *fraîchement*.

Fraischement, signifie aussi, Recemment, depuis peu; & c'est la même chose que *frais*, adverbe. Ces oranges sont *fraîchement* arrivées de Portugal. Du pain *fraîchement* cuit. Des lettres *fraîchement* venuës. Il est arrivé *fraîchement* des bords de la Garonne. Mai.

FRAISCHEUR, ou FRAICHEUR. f. f. Frais agréable, douce temperature de l'air; ni chaud, ni froid. La *fraîcheur* de l'eau, la *fraîcheur* des bois, la *fraîcheur* des matinées, la *fraîcheur* du tems. L'Acad. La *fraîcheur* du vin ternit le verre.

Vien goûter la fraîcheur *des eaux & des vallons*. Sar.

Marcher à la *fraîcheur*, c'est quand, en voyageant en été, on marche le matin & le soir, & qu'on se repose à midy pour éviter la grande chaleur. Toutes les Caravanes d'Orient reposent le jour pour marcher à la *fraîcheur* de la nuit.

On dit ironiquement, marcher à la *fraîcheur* de M. de Vendôme; pour dire, marcher dans les plus grandes chaleurs, à cause que ce Prince aimoit tant la chasse, qu'au fort de l'été il y alloit aussi bien à midy, que le matin

matin ou le soir.

FRAISCHEUR, en ce sens, se dit quelquefois absolument, & signifie, Froidure, froid. Il fait quelquefois des *fraicheurs* qui gâtent les vignes.

On dit en termes de Marine, qu'un navire cingle avec bonne *fraîcheur*; pour dire, que le vent est égal & raisonnablement fort. Nous eûmes une bonne *fraicheur*, qui nous fit doubler le cap de Finisterre.

FRAISCHEUR, signifie figurément, Santé, beauté, vivacité. Cette femme a encore de la *fraîcheur* pour son âge. La *fraîcheur* des roses nouvellement cueillies. La *fraîcheur* du teint. VOIT.

L'été n'ose ternir sur le teint de Philis,
L'éternelle fraîcheur *des roses & des lis*. SAR.

FRAISCHIR, ou FRAICHIR. v. n. Terme de Marine, qui se dit du vent quand il se renforce. Nous fîmes peu de chemin tout le jour; mais sur le soir le vent *fraîchit*. Le vent *fraîchissoit* du Nord, & enfin devint forcé. On dit aussi dans le même sens qu'il y a *fraischie*. CORN.

FRAISE. s. f. Petit fruit rouge ou blanc, qui croît dans les jardins & dans les bois sur une plante très petite & basse. Il ressemble au bout des mammelles des nourrices. Les premiers fruits qu'on voit meurs à Paris, sont les *fraises*. C'est le plus hâtif & le plus delicieux fruit du printemps. Il y en a de plusieurs especes. La *fraise* rouge, qui est de deux sortes; l'une ronde, & l'autre longue. La *fraise* blanche, qui est le mâle, vient ordinairement plus grosse. La *fraise* de bois est la meilleure & la plus naturelle. La *fraise* du capron est la *fraise* d'Angleterre, qui est la plus grosse & la meilleure de toutes. Ce fruit est très-sain & rafraîchissant. On fait de l'eau de *fraise* qui est bonne à rafraîchir le teint. On connoît que les *fraises* sont meures & bonnes à manger, quand elles quittent la queuë sans peine.

De *fraga*; Virgile: *& humi nascentia fraga*. Nicod a remarqué qu'on disoit anciennement *frage*.

FRAISE, en termes de Botanique, est un cordon de feuilles fort menuës & fort courtes, qui se trouve entre la peluche & les grandes feuilles des fleurs des anemones doubles. On estime une anemone double qui a la *fraise*.

FRAISE, est aussi un ornement de toile qu'on mettoit autrefois autour du col en guise de colet, laquelle avoit trois ou quatre rangs, & étoit plissée, empesée & gauderonnée. Cette mode est absolument abolie en France, & il n'y a plus que les Chevaliers du S. Esprit qui le jour de leur reception seulement, portent la *fraise* gaudronnée.. Les Espagnols ont encore retenu la mode des *fraises*. Les Magistrats & les Ecclesiastiques Lutheriens portent des *fraises* en divers lieux d'Allemagne, comme Hambourg; &c. On en porte aussi à Zurich & en d'autres lieux de la Suisse.

Ce mot vient du Grec *phrassein*, parcequ'il deffend le col du froid; ou de l'Italien *fregio*, qui signifie ornement. MEN.

FRAISE. s. f. On appelle ainsi le Mesantere & les boyaux de veau & d'agneau. *Fraise* de veau, *fraise* d'agneau.

De sa ressemblance à une *fraise* en la signification d'ornement de cou. MEN.

On disoit populairement à Paris quand on portoit des *fraises*, Cet homme n'a pas tout mangé son veau, il en a encore la *fraise*.

FRAISE, en termes de Guerre, est une espece de fortification faite de pieux pointus & presque paralelles à l'horison, qu'on fiche dans des retranchemens d'un camp, d'une demi-lune, pour empêcher les escalades de l'ennemi & les desertions de la garnison. On se sert particulierement de *fraises* aux ouvrages de terre. Les *fraises* se placent au dessous du parapet du rempart, & tiennent lieu du cordon de pierre qu'on met aux ouvrages de maçonnerie. Il fortifia les endroits foibles avec des *fraises* & des pallissades. REL. DES CAMP. DE ROCROI ET DE FRIBOURG.

FRAISES, ou *Fraisemens*, sont encore des pieux que l'on met à l'entour des piles des ponts pour les contregarder.

FRAISE, terme de Venerie, est la forme des meules & des pierrures de la tête du cerf, du daim & du chevreuil, qui est le plus proche de la tête, que nous appellons, *massacre*. SALENOVE.

FRAISER. v. act. Pallissader un retranchement, une demi-lune en forme de fraises. Tous les dehors de cette place étoient *fraisez* & pallissadez. En termes d'évolution militaire, *Fraiser* un bataillon, c'est border de piquiers tous les mousquetaires d'un bataillon, & les couvrir en presentant la pique, pour arrêter les efforts de la Cavalerie, si elle veut venir à la charge dans une plaine. *Fraiser* un bataillon par tête & par queuë, à droit & à gauche. MARTINET, EXERC. POUR L'INF.

FRAISER, signifie aussi, Plisser à la maniere d'une fraise.

FRAISER, se dit aussi des feves quand on leur ôte une certaine peau blanche qui les couvre, pour les rendre plus tendres. Les feves *fraisées* ont tout un autre goût que les autres.

FRAISER, est aussi un terme de Pâtissier. *Fraiser* la pâte, c'est la bien manier. Cette pâte est bien *fraisée*.

FRAISÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Des manchettes *fraisées*, des feves *fraisées*. Un bastion *fraisé* & pallissadé.

FRAISETTE. s. f. Petite fraise. On porte encore des *fraisettes* effilées au lieu de manchettes dans le grand deuil.

FRAISIER. Plante qui porte les fraises, & qui croît dans les bois & dans les jardins. Il y en a plusieurs especes. Le *fraisier* commun a ses feuilles veinées, veluës, dentelées tout autour, vertes par dessus, blanches par dessous: la même queuë en soutient trois. Ses jets qui sont hauts d'une palme, ronds, velus & branchus au sommet, portent plusieurs fleurs composées de cinq feuilles blanches disposées en rose, & dont le calice est d'une seule piece decouppée en dix parties. Son fruit est rond, de bonne odeur, plein d'un suc rouge, vineux, doux & très-agreable: il est couvert de plusieurs petites semences. Sa racine est oblongue, tirant sur le roux, fort cheveluë & d'un goût astringent. La feuille du *fraisier* rafraichit & desseche: elle est diuretique, bonne dans l'ictere, dans les flus de sang, dans la dissenterie, &c.

En Latin *fragaria vulgaris*. *Fragaria* vient de *fragrare*, sentir bon, & l'on a donné ce nom au *fraisier* commun, à cause de la bonne odeur des fraises.

Il y a un *fraisier* à fleur double qui charge beaucoup, & qui a un fruit plus petit que l'ordinaire. Il y a un *fraisier* qui ne fait point ou peu de traînée. Il y en a un nommé *capron*, dont le fruit est plus fade, mais très-gros. M. Frezier a apporté du Chily une espece de *fraisier* dont les fraises sont comme des noix, & quelquefois comme des œufs de poule. Ils sont d'un rouge blanchâtre, & moins delicats au goût que les nôtres. Ses feuilles sont fort veluës, plus arrondies & plus charnuës que celles de nos *fraisiers*. TR.

FRAISIL. s. m. Prononcez *fraisi*. Cendre de charbon de terre qui reste dans les forges des ouvriers qui travaillent sur les metaux.

FRAISQUE, ou FRESQUE. s. m. Prononcez l's. Pein-

Peinture faite sur une muraille enduite de mortier encore frais, avec des couleurs detrempées seulement avec de l'eau. Cette peinture venant à s'incorporer avec le mortier, ne perit & ne tombe qu'avec lui. La peinture à *fraisque* dure toûjours: le soleil ni la pluye ne la ternissent point.

De toutes les peintures qui se pratiquent aujourd'hui, il est certain que c'est dans la peinture à *fraisque* qu'un excellent ouvrier peut faire paroitre plus d'art & donner plus de vivacité à son ouvrage. Mais pour cela il faut être bon dessinateur & avoir une parfaite intelligence de ce que l'on fait, autrement l'ouvrage sera pauvre & sec. Cette peinture se fait contre des murailles, ou des voutes fraîchement enduites de mortier fait de chaux & de sable. On ne fait l'enduit qu'à mesure qu'on peint, parcequ'il faut qu'il soit frais, humide & bien poli. Avant que de commencer à peindre on fait des cartons, ou des desseins sur un papier de la grandeur de tout l'ouvrage. On les calque partie par partie contre le mur à mesure qu'on travaille, & une demie heure après que l'enduit est fait, bien pressé & bien poli avec la truelle. Pour la peinture à *fraisque* on rejette toutes les couleurs artificielles & composées, & la plûpart des mineraux. On ne se sert presque que des terres qui peuvent conserver leur couleur & la defendre de la brûlure de la chaux. Fel. On a remarqué que les couleurs à *fraisque* changent moins à Paris qu'en Italie & en Languedoc; ce qui arrive peut-être parceque qu'il y fait moins chaud, ou que la chaux est meilleure. Id. Le blanc de chaux ne sert que pour la *fraisque*. Toutes les couleurs qu'on employe pour la *fraisque* sont bonnes à l'huile, excepté le blanc de chaux & la poudre de marbre. Pierre Perugin (de Perouse) qui vivoit l'an 1524. est le premier qui ait excellé dans la maniere de peindre *à fraisque*.

On dit souvent une *fraisque*; pour dire, une peinture à *fraisque*. Rien n'est si propre à conserver les *fraisques* que de passer par dessus une teinture d'ail.

Ce mot vient de l'Italien *fresco*: la manière de cette peinture nous étant venuë d'Italie, aussi bien que le terme pour l'exprimer. Vitruve appelle *udo tectorio*, ce que les Italiens appellent à *fresco*. Fel.

FRAIT. ad. Vieux mot. Rompu.

FRAMBOISE. s. f. Fruit rouge, & quelquefois blanc, qui croît sur un arbrisseau épineux, qui approche de la figure de la fraise, & qui vient en même saison. Son goût est un peu acide, & il est agreable à l'odorat. On en fait des eaux, des conserves, des dragées, des confitures, &c. Les *framboises* ne sont pas si saines que les fraises.

En Latin, *morum rubi idæi*. *Frambœsia*, de *fragrare*, sentir bon, parceque la *framboise* rend une odeur merveilleuse. D'autres comme Bourdelot le font venir de *fragum bosci*, comme qui diroit, fraise de bois. Menage après Saumaise le derive de *francus rubus*, de *franc*, dans la signification de libre, parceque les François donnent ce nom à toutes les choses qui excellent en leur genre.

On dit aussi, qu'un vin sent la *framboise*, lorsqu'il est excellent, & qu'il tient un peu du goût de ce fruit: mais Pasquier pretend que ce mot a été dit par corruption, pour dire, *franc à boire*.

FRAMBOISER. v. act. Terme de confiturier. Mettre du jus des framboises dans des liqueurs, dans des confitures, pour leur donnner un meilleur goût. *Framboiser* des groseilles; on fait de l'hypocras *framboisé*, des cerises *framboisées*.

FRAMBOISIER. s. m. Arbrisseau qui porte les framboises. C'est une espece de ronce plus petite que la ronce commune, & dont les épines sont courtes & moins piquantes. Quelquefois il n'en a point du tout, principalement dans ses rejettons qui n'ont pas encore un an. Ses feuilles sont trois ou cinq sur la même queuë, qui est longue d'un pouce & demi, ou de deux pouces: elles ressembent aux feuilles de la ronce commune, mais elles sont tendres, molles, verd-obscur par dessus, blanches par dessous, & d'un goût austere. Ses fleurs sont blanches, & son fruit qui vient après que les fleurs sont passées, est rond, & il rougit en meurissant: il est plein d'un suc doux, vineux, de couleur de chair. On l'appelle *framboise*. Sa racine est longue, & s'étend beaucoup sur les cotez: elle pousse tous les ans des jets qui portent la seconde année des fleurs & des fruits. Le *framboisier* vient dans des lieux sombres & humides. En Latin, *rubus idæus*. Il y a une espece de *framboisier* qui porte des framboises blanches, & qui ne differe en aucune autre chose du precedent

En Latin, *rubus idæus fructu albo*. On l'appelle ainsi parceque c'est une espece de ronce qui croissoit autrefois abondamment sur le mont Ida & aux environs.

FRAMES. Vieux mot. Javelines.

FRANC, FRANCHE. adj. Prononcez *fran* devant une consonne. Sincere, qui ne deguise rien, qui parle sans deguisement, qui est veritable. Un esprit *franc* & ouvert. Humeur *franche*. On dit, que les Picards sont *francs*. On peut être *franc* sans être grossier. Ob. M.

Etre franc & sincere est mon plus grand talent. Mol.

Franc, se dit aussi, pour, Libre, qui n'est point contraint. Ainsi tous les contrats portent, qu'un homme s'oblige de son bon gré & *franche* volonté.

Franc, se dit aussi pour exaggerer la verité de quelque chose. Un *franc* mouton; pour dire, un vrai mouton: & souvent en mauvaise part. Une *franche* coquette, un *franc* maraud; pour dire, une vraye coquette, un vrai maraud. Il a permission d'être *franc* scelerat. Mol. On dit aussi un *franc* mâle; pour dire, un bon compagnon. Un *franc* Gaulois; pour dire, un homme de bonne foi, qui vit dans la simplicité, qui a une certaine droiture, simple, ingenuë, telle que l'on suppose qu'étoit celle de nos Peres: ce qui se dit aussi quelquefois en mauvaise part, pour signifier un homme simple & grossier. Ce qu'il vous a dit là est une *franche* defaite. Il parle son *franc* patois.

Franc, se dit aussi dans la signification d'entier, de complet. Il faut huit jours *francs*, sans compter celui de l'assignation, ni celui de l'écheance. On dit qu'un homme saute tant de femelles *franches*; pour dire, qu'il les saute sans qu'il y manque rien.

On dit d'un cheval, qu'il est *franc* du collier; pour dire, qu'il tire de lui-même sans qu'on le hâte: & figurément on le dit d'un homme qui sert promptement ses amis, qui se bat pour eux sans se faire tirer l'oreille.

Franc, signifie aussi, Libre. On n'a pas reçu le droit des esclaves en France, tous les hommes y sont *francs* & libres, c'est un païs *franc*. Les villes *franches* d'Allemagne, sont villes libres, qui n'ont aucun Prince qui leur commande. Ainsi tous les Auteurs sont d'accord que le nom de *François* ou *franc* est venu de ce qu'ils ont toûjours deffendu leur liberté. Voyez cidessous. Franc.

Franc, signifie aussi, Libre, exempt des charges & impositions publiques, ou particulieres. Un Noble par sa qualité est *franc* & exempt de la taille. Les Foires *franches* de Lion, de Champagne. Il a declaré ses heritages *francs* & quittes de toutes charges & hypotheques. En la Coûtume de Meaux il faut qu'un vendeur stipule le prix de ses heritages en *francs* deniers; autrement c'est lui qui doit payer les lods & ventes. Il y a de certaines villes qui portent le nom de *franches*; par

parceque en effet elles sont exemptes de toutes impositions & charges en consideration de quelque évenement. Par exemple, on dit Montargis le *franc*, parceque cette ville, qui est à une journée & demi de Paris sur le grand chemin de Lion, est exempte de tailles en consideration de ce qu'elle tint bon contre les Anglois du temps de la Pucelle.

FRANC. Terme de Jardinier. Arbre qui n'est point sauvageon. Arbre *franc*. Enter sur *franc*. Enter *franc* sur *franc*; c'est enter une greffe prise d'un arbre qui a été greffé, sur un autre arbre qui l'a été aussi. Selon la Quintinie *franc* sur *franc*, c'est un arbre greffé sur un Sauvageon de son espece, ou même sur un autre arbre qui avoit été greffé d'une autre espece: par exemple, un poirier sur un poirier sauvage: de même aussi un pommier sur un sauvageon de pommier, &c.

On dit proverb. enter *franc* sur *franc*, quand un bâtard fait un autre bâtard.

En termes de Jardinage & de Labourage, les terres *franches* sont celles qui sont plus onctueuses & adherantes que ne sont celles qu'on nomme fortes, & moins que celles qu'on nomme argilleuses, qui le sont extremement. LA QUINT. Les terres *franches* sont sujettes à sceller. ID.

FRANC, se dit figurément, & signifie libre, exempt. Le sage est *franc* d'ambition, d'amour, d'envie & de toutes les passions qui travaillent les autres.

FRANC, se dit aussi en plusieurs autres significations, selon les mots ausquels il est joint, dont voici quelques-unes des principales.

FRANC-ALLEU. C'est une terre qui ne releve d'aucun Seigneur. Voyez ALLEU.

FRANC-ARBITRE. C'est la liberté que quelques Theologiens disent que Dieu a accordée à la volonté de l'homme. St. Thomas le definit ainsi: C'est une faculté élective qui a la puissance, quand elle trouve toutes les choses disposées pour l'action, d'agir ou de ne pas agir. Voyez ARBITRE. Il laissa à ses valets leur *franc* arbitre, il leur permit de faire ce qu'ils voudroient. Me. DU NOY.

FRANC-ARCHER. C'étoit autrefois un Archer qui étoit exempt de guet, de garde & de tailles, & entretenu par les habitans des Parroisses; moyennant quoy il étoit tenu de s'exercer à tirer de l'arc pour servir le Roi en temps de guerre. Cette milice fut établie par Charles VII. en 1448. & abolie par son fils Louïs XI. Voyez PASQUIER *Recherch.* L. II. Chap. 16.

On appelle fig. une femme ou fille de grande taille, hardie & libre en paroles & en actions, un *Franc-Archer*.

FRANC ARGENT. Prix d'une chose venduë à telle condition entre le vendeur & l'acheteur, que la vente de cette chose sera exempte de tout droit envers le Seigneur.

BOTTE-FRANCHE. Coup de fleuret qui a porté net, qu'on n'a pu parer.

FRANCHE-BOULINE. Voyez BOULINE. On dit, en termes de Marine, La pompe est *franche* & haute, c'est-à-dire, que l'ossec est vuide & qu'il ne reste plus d'eau à pomper. Rendre le navire *franc* d'eau; c'est y mettre l'eau haute & le vuider par la pompe.

FRANC-BOURGEOIS. Homme qui vit à la maniere & dans les sentimens d'un bourgeois.

FRANC-BOURGEOIS, en termes de Coûtumes, s'est dit des habitans d'une Seigneurie qui étoient exempts de certaines redevances envers leur Seigneur, mais qui étoient obligez en plusieurs lieux d'aller à leurs chasses, de pêcher les étangs, ou de contribuër entre eux pour faire les frais des jugemens criminels, quand il n'y avoit point de partie civile, à la decharge du Seigneur.

COMPAGNIE FRANCHE, est une Compagnie qui n'est pas en corps de Regiment, & qui prend l'ordre de son Capitaine. Il y a des *Compagnies franches* de Suisses; des *Compagnies franches* reformées. Les Compagnies d'Ordonnances sont des *Compagnies franches*.

FRANCS-DEVOIRS, en termes de Jurisprudence feodale, se dit d'un fief dont l'hommage a été changé en devoirs, ou donné à condition d'une simple rente; auquel cas n'est dû rachat, mais seulement lods & ventes. On appelle aussi *francs-devoirs*, les charges que doivent les hommes de franche & libre condition, à cause de l'usage des bois, de pacage, &c. On appelle aussi, *franc-homme*, celui qui est opposé à *vilain*, *roturier* & *païsan*.

On a appellé le Comté de Bourgogne *Franche-Comté*, comme le croyent quelques auteurs, à cause des immunitez qui ont été accordées aux habitans du païs, & des privileges que n'ont pas ceux du Duché de Bourgogne. Mais ce n'est pas là l'origine de ce nom. Les Comtes de Bourgogne qui portoient le titre de Comtes Palatins, ont essayé de se mettre dans l'indépendance, & c'est là l'origine du mot de *Franche-Comté*. Le Comté de Bourgogne faisoit partie du Royaume de Bourgogne, qui étoit échu aux Empereurs.

FRANC-ÉTABLE. Terme de Marine, qui se dit lorsque deux vaisseaux s'approchent en droiture pour s'enferrer par leurs éperons: ce qui s'appelle, S'aborder de *franc-étable*.

FRANCHE-FESTE. Terme de Coûtumes. Foire ou espece de foire où les marchandises sont exemptes de tous droits.

FRANC-FIEF, est un fief tenu par gens de franche condition autres que Nobles, à la difference des terres tenuës en roture ou censive, qui peuvent être possedées par des païsans & mortaillables. Et on a appellé la recherche des *francs-fiefs*, une taxe qui se fait de temps en temps sur les roturiers ou gens de mainmorte, afin qu'ils ne soient point obligez d'en vuider leurs mains. Il y a des villes, & entr'autres Paris, dont les bourgeois, quoyque roturiers, peuvent tenir des fiefs par un privilege particulier. Voyez FIEF.

FRANC-FUNIN. Terme de Marine, est un gros cordage plus fort & plus arrondi que le cordage ordinaire, qui sert aux rudes manœuvres, pour embarquer le canon, attacher des ancres contre le vent, &c.

La *Langue franche*, ou *Langage Franc*, ou *Langue Franque*, est un jargon qu'on parle sur la Mer Mediterranée, & dans toutes les côtes du Levant. Il est composé du François, de l'Italien, de l'Espagnol & de diverses autres langues. On n'y employe jamais que l'infinitif de chaque verbe, pour tous les temps & les modes de la conjugaison. Cependant avec cette locution estropiée, ce jargon ne laisse pas d'être entendu, pour la commodité du trafic, par tous les Matelots & Marchands de quelque nation qu'ils soient: ce qui vient de ce que les François étendirent autrefois bien loin leur Empire, desorte que les Grecs, les Sarrasins, les Arabes & les Abyssins appellerent tous les Europeans du nom de *Francs* vers le temps de Charlemagne, comme dit Du Cange, qui ajoûte qu'on appella alors la France Orientale, & la France Occidentale, & la France Latine ou Romaine, à la difference de la Germanique ou de la France ancienne qu'on appelloit *Franconie*. Le nom de *Francs* se donne encore à tous les Européans Chrétiens qui sont dans l'empire des Turcs, dans la Perse, &c. On appelle *Frangnis* dans l'Idostan les gens d'Europe de quelque nation qu'ils soient. LE P. CATROU.

FRANC-LEVAIN, est un levain qui se fait avec de l'eau & de la farine, lorsqu'on laisse aigrir la pâte, lequel agit plus lentement, & fait un pain plus pesant & plus

plus ferme que la levure de biere.

Ligne franche. C'est une ligne entiere qu'on laisse dans les lettres ou missives pour faire honneur à celui à qui on écrit.

Franche-lippée. Repuë *franche*, repas qu'on ne paye point, que cherchent les écornifleurs. On dit d'un Parasite, que c'est un chercheur de *franches-lippées*. Il est bas.

Franche-mule, autrement *Caillette*. Voyez Caillette.

Part franche, est une part qu'on reserve dans les traittez, ou dans les jeux, qui n'est chargée d'aucune contribution, & qu'on preleve sur le tout.. Ainsi on dit, Joüer *part franche*, lorsque, par exemple, plusieurs personnes joüant à qui aura quelque étoffe, quelque bijou, &c. conviennent que celui qui gagnera ne payera rien pour sa part; ensorte qu'il aura l'étoffe *franche*, ou le bijou *franc*, c'est-à-dire, sans qu'il lui en coûte rien.

On appelle, *Pierre franche*, toute pierre parfaite dans son espece, qui ne tient ni du tendre du moilon de la carriere, ni de la dureté de son Ciel.

Franc du quarreau, est un quarré marqué sur la terre, dans lequel on jette un palet ou une piece de monnoye par maniere de jeu. Celui-là gagne, dont la piece est sur le milieu, ou le *franc du quarreau*, sur l'endroit le plus éloigné des rayes ou extrémitez.

En termes de Blason, on appelle, *Franc quartier*, ou *Canton d'honneur*, le premier quartier de l'Ecu qui est à la droite du côté du chef, qui est pourtant un peu moindre qu'un vrai quartier d'écartelage. On y met d'ordinaire quelques autres Armes que celles du reste de l'Ecu; & on l'appelle autrement, *levure de quartier*. Novion porte d'azur à deux mains d'or au *franc quartier* échiqueté d'argent & d'azur.

Franc-real, est une grosse poire d'hiver qui est ronde, jaunâtre, tiquetée de petits points de rousseurs, elle se mange cuite & cruë. Le *franc-réal* se garde assez avant dans l'hiver. C'est une poire de grand rapport; elle a la queuë courte, le bois de l'arbre tout farineux. Quelques-uns nomment le *franc-réal*, *finot d'hiver*, & *fin or d'hiver*. La Quint.

Franc-réal d'été. Nom qu'on donne à une sorte de poire d'été: on l'appelle autrement grosse mouille bouche: elle est ronde, fondante, verdâtre & d'assez bon goût.

Franc-salé, est un privilege que le Roi accorde à quelques Officiers, Communautez & Provinces, de prendre du sel sans payer d'impôts, & d'être exempts de la Gabelle. Voici quels sont dans le Royaume ces Païs qu'on appelle de *franc-salé*. La plûpart des côtes de Normandie, la Bretagne, le Poitou, l'Auvergne, le Païs d'Aunix, la Saintonge, l'Angoumois, le Perigord, le haut & bas Limosin, la haute & basse Marche; les Etats de la Couronne de Navarre; le Roussillon, le Païs Conquis, l'Artois & le Cambresis; La Flandre & ce que la France tient de la Flandre, du Haynault & du Luxembourg; les trois Evêchez; les Comtez de Clermont, Dun, Stenay & Jamets; les Souverainetez de Sedan & de Raucourt, d'Arche & de Châteaurenault; les Duchez de Bouillon & de Retelois; le Comté de Bourgogne, l'Alsace; les Prevôtez de Longwy, & le Gouvernement de Sarre-Loüis. Ce n'est pas que le Roi ne tire du profit des sels qui se consomment dans tous ces Païs-là; mais ce n'est que sur le pied qu'il l'a trouvé établi, quand il s'en est rendu maître lequel est bien au dessous de celui de la Gabelle. Cependant comme les autres impositions sont pour l'ordinaire un peu plus fortes en ce Païs de *franc salé*, ce que les habitans croyent gagner d'un côté leur échappe de l'autre. Vauban. *Dixme Royale*.

Franc-taupin, étoit autrefois un soldat qu'on levoit dans un village. On a appellé au Palais l'Edit des *Francs-taupins*, une Ordonnance de Charles IX. de l'année 1566. qui donnoit une exemption à deux ou trois personnes des Parroisses & villages, de toutes commissions publiques, depôts & gardes de biens de Justice, de guet & garde des portes, de logement de gens de guerre, de corvées & fournitures de chevaux d'artillerie, &c. Mais cet Edit n'a eu aucune verification ni execution. Les *Francs-taupins* étoient mauvais soldats, ils n'étoient bons qu'à creuser la terre à faire des tranchées, des fossez, des mines, &c. On a ajoûté le mot de *francs* à celui de *Taupins*, à cause des franchises & exemptions que les Rois leur accorderent. *Talparius* se trouve en cette signification dans la Chronique du Moine d'Auxerre qui vivoit sous Louis VIII.

Menage tient que ce mot vient de *talpinus*, qui signifie, un mineur qui creuse comme une taupe, à cause que ce nom a été donné à quelques gens de l'équipage militaire. Borel croit que *francs-aupins*, vient des François des Alpes, parceque les *Francs-aupins* étoient des François qui habitoient les Alpes. Naudé & Gregorius Tolosanus le derivent du Grec *tapeinos*, à cause que ces gens étoient de miserables païsans & bouviers.

Franc-tillac, est le pont le plus proche de l'eau ou à fleur d'eau, celui qui est élevé sur le fond de cale. C'est comme l'étage du rez de chaussée dans les bâtimens de terre, puisqu'il est à fleur d'eau. Tout autour sont placez les plus gros canons, & l'on nomme cet endroit-là, *la grande batterie*. C'est celui où se retirent & couchent les soldats & les matelots. Vers la poupe est la gardiennerie, ou chambre des Canoniers, qu'on nomme *Sainte Barbe*.

Franche-verité. Terme de Coûtumes, qui se dit lorsque le Seigneur Justicier fait informer d'Office par ses Juges sans aucune partie civile, des delits commis sur ses terres: & on disoit autrefois, Comparoir à la *franche-verité*, pour dire, à l'Audience; & Tenir *veritez*; pour dire, Tenir les assises.

Francs. Nom propre de peuple. Plusieurs Auteurs ont cru que les *Francs* furent ainsi appellez, ou parceque l'amour de la franchise & de la liberté leur avoit donné le courage de secouer le joug des Romains, ou parceque l'Empereur Valentinien les affranchit de tout tribu pour dix ans. D'autres croyent que *Franc* n'est autre chose que *Vranghe*, terme Atuaticien, qui signifie farouche. Cette épithete changea de signification dans la suite. Elle signifia *libre*, parceque les peuples *Vranghes* temoignerent une passion plus forte & plus constante pour la liberté que toutes les autres nations. L'Empereur Valentinien parlant d'eux, les appella *feroces*, selon Yves de Chartres & Aimoin, qui ajoute que le mot dont ce Prince se servit pour les designer, étoit un mot Attique, au lieu de dire que c'étoit un mot Atuatique, ou plutôt Chattique. On sçait que les Chattes ou Hessiens étoient un des principaux peuples qui composoient la Nation Françoise: encore aujourd'hui dans la Hesse, *vranghe* veut dire *ferece*. Les *Vranghes* ou *Francs* étoient déja fameux sous l'Empire d'Aurelien. Ses soldats chantoient, *Nous avons une fois tué mille* Francs, *mille Sarmates*; *nous cherchons mille mille mille Perses*. On n'a rien de certain sur l'origine de la Nation. La plus commune opinion est que les *Francs* sont originairement Germains. Quelque contrée qu'on choisisse pour en faire leur premiere patrie, il n'y en a point qui convienne mieux que celle qui est comprise entre

le Rhin, le Weser & l'Elbe. Voyez J. des Sc. de 1711. Arnold de Voigt, dans son Traité Latin du Royaume & du Gouvernement des *François* jusqu'à la mort de Louïs le Debonnaire. Ludolf dans son Commentaire sur son histoire d'Ethiopie, croit qu'on les appelloit en Germanie *Franken*, & que ce nom est composé de *frey* ou *fry*, qui signifie libre, & de l'ancien mot *ancke*, qui signifie homme.

Franc, dans nos histoires, signifie quelquefois noble, & est opposé à roturier, parceque les *Francs* étant devenus les Seigneurs après leurs Conquêtes, les autres furent censez leurs serfs, ou leurs vassaux. Les troupes ou les milices des Seigneurs étoient composées de deux sortes de personnes, de Nobles ou *Francs*, & de roturiers. Valbonnet.

FRANC. s. m. Ce mot a signifié autrefois une piece d'argent qui valoit vingt sols, ou le tiers d'un écu: & à present c'est une monnoye de compte, parcequ'il n'y a point aujourd'hui de monnoye en espece qui vaille un *franc* ou 20. sols. Cent *francs*, c'est autant de vingt sols, ou de livres. Un sac de mille *francs*. Quoyque *franc* & *livre* soient purement synonymes, l'on ne les employe pas indifferemment, & il y a beaucoup de bizarrerie dans l'usage de ces deux mots. On dit, Il a vingt mille *livres* de rente, cent mille *livres* de rente, &c, & non pas, il a vingt mille *francs* de rente, cent mille *francs* de rente, &c. *Francs* ne se met point avec *mille* & *rente*. On dit au contraire, Sa maison lui a coûté vingt mille *francs*, sa charge vaut cent mille *francs*, & non pas, vingt mille *livres*, cent mille *livres*.

On ne dit pas un *franc*, ni une *livre*; mais vingt *sous*. On ne dit pas non plus deux *francs*, ni deux *livres*, mais quarante *sous*. On ne dit pas non plus trois *francs*, ni trois *livres*, mais un *écu*. On ne dit pas non plus cinq *francs*, ni cinq *livres*, mais cent *sous*. Hors de là on dit *franc*, pourvû que le mot de *franc* ne soit suivi d'aucun autre nombre. Ainsi dites, Cela me coûte quatre *francs*, six *francs*, sept *francs*, &c. Mais si vous ajoûtez quelque autre nombre, comme *cinq* ou *dix*, &c. alors vous vous servirez du mot de *livre* au lieu de *franc*, & direz, J'ai acheté cela quatre *livres* cinq *sous*, sept *livres* dix *sous*, & non, quatre *francs* & cinq *sous*, &c. Lorsqu'on ajoûte des sols, il faut toûjours se servir de livres, comme, quatre livres dix sols, six livres huit sols, &c. On dit, Il me doit cent *francs*, & non pas il me doit cent livres. Mais quand la somme passe cent, il semble qu'on use indifféremment de l'un & de l'autre, en parlant d'une dette; il me doit deux cens *francs*, deux cens livres. Cependant on dit, un sac de mille *francs*, & non pas, un sac de mille livres. On dit d'ordinaire, Il a quatre mille livres de pension, dix mille livres de pension, &c. On se sert du mot de livres, quand on joint cent avec mille, comme; deux mille trois cens livres; six mille neuf cens livres. Men. Bouh.

Franc d'or. Monnoye d'or fin fabriquée sous le Roi Jean en 1360. Le *franc d'or* valoit 20. sols ou une livre; c'est-à-dire, sept francs monnoye d'aujourd'hui. Cette monnoye eût grand cours jusques sous le regne de Charles VII. Sous Philippe I. il y avoit des *francs d'or* qu'on nommoit autrement florins d'or. On n'en connoit pas trop bien le poids & la valeur. C'étoit peut-être la même chose que le sol d'or. Le Blanc. Les *francs d'or à cheval* où le Roi étoit representé à cheval, furent fabriquez sous le Roi Jean; & les *francs d'or à pied*, où il étoit à pied, par le Roi Charles V. Il y avoit des sols ou *francs d'or* sous le regne de Louïs VI. & c'est la plus ancienne monnoye d'or de la 3. Race, & la premiere sur laquelle on remarque des fleurs de lis sans nombre. Sous Henri III, il y eut des *francs d'argent* qui valoient aussi 20. sols. Alors la livre de compte devint une monnoye réelle & effective. Ce *franc d'argent* pesoit 11. deniers & un grain, & valoit 27. sols & demi de la monnoye presente. On fit aussi des *demi-francs*. Cette monnoye continua sous Henri IV. & sous Louïs XIII. Le *franc* fut mis à 21. s. en 1602. & à 27. en 1636.

FRANC. adv. D'une maniere franche, libre, sincere. Il lui a parlé *franc*, ouvertement, resolument, sans biaiser. Il lui a dit tout *franc*, qu'il étoit un sot. Il le dementit *franc* & net. Il se bat *franc*, sans supercherie.

Je vous parle un peu franc, *mais c'est là mon humeur*,
Et je ne mâche point ce que j'ai sur le cœur. Mol.

Franc. adv. signifie aussi, absolument, entierement, sans qu'il y manque rien. Ce Chanoine gagne *franc*, c'est-à-dire, en exemption de tout, & sans être chargé du Service. Il sauta le fossé *franc*, tout *franc*. Il saute vingt & quatre semelles *franc*.

En ce sens on dit, de celui qui a remporté un entiere avantage sur un autre dans un combat, qu'il l'a battu *franc*. L'Acad.

On dit proverbialement & bassement, d'un homme qui ne paye rien où il dîne, lorsque les autres payent, qu'il est *franc* comme un maquerau. D'un homme qui va à la bonne foi en toutes choses, & sans y entendre finesse, qu'il y va à la *franche* marguerite. On dit aussi, qu'un homme est *franc* comme osier; pour dire, qu'il parle & agit sincerement.

FRANCATU. Nom propre d'une espece de pommier & de fruit. Les *francatus* sont rouges d'un côté & jaunâtres de l'autre, se conservent long-tems, & voilà leur principal merite. La Quint.

France, en termes de Genealogie, signifie la branche, la famille qui regne en France, & quand une branche cadette parvient à la Couronne, elle quitte son nom particulier pour prendre celui de *France*. Suivant cette regle, M. le Duc d'Orleans Regent du Royaume, s'appelle Philippe petit-fils de *France*, Duc d'Orleans, &c, & non pas, Philippe petit-fils de Louïs de Bourbon XIII. du nom, Roi de *France*, &c. parceque la Maison de Bourbon en montant sur le trône dans la personne d'Henri IV. quitta son nom de Bourbon pour prendre celui de *France*. Ce nom de *France* se prend dans une signification plus étenduë, & il veut dire non-seulement la famille qui regne en France, mais aussi toutes les branches de la maison qui regne. Les Princes des maisons d'Orleans, de Condé, de Conti, sont de la maison de *France*.

FRANCHEMENT. adv. signifie la même chose que *Franc*. Il lui a parlé *franchement*, librement, sincerement. Quand il s'agit de reconnoître un bienfait, personne n'avouë *franchement* la dette. St. Evr. Parlons *franchement* & sans detour.

Cette terre lui appartient *franchement*, & en exemption de toutes charges & dettes. En ce sens il est terme de pratique.

FRANCHIR. v. act. Sauter franc, passer en sautant par dessus, traverser, vaincre une difficulté, passer par dessus par quelque violence ou agilité de corps, ou subtilité d'esprit. Il a *franchi* le premier la barriere dans ce Tournoi. Il a *franchi* le fossé pour aller aux ennemis. Il est venu à bout de son entreprise; il a *franchi* & surmonté tous les obstacles, que ses ennemis lui opposoient.

Ce mot vient de *franchir*, qu'on a dit autrefois pour, *affranchir*, rendre un esclave libre. Comme en l'épitaphe du Roi St. Louïs en l'Eglise sainte Genevieve du mont à Paris: *Cestuy institua Paris chef de son Royaume, lequel il delivra* & franchit *des Romains*. Nicod. *Franchir* se prend aussi pour, rendre une chose libre par rachat de

de la charge qui y est imposée.

FRANCHIR signifie aussi, Traverser vigoureusement, hardiment des lieux, des endroits difficiles. Ce Capitaine a *franchi* les Pyrenées, & a amené son armée au delà. Après avoir *franchi* les Alpes avec ses troupes, il entra dans l'Italie. Il avoit *franchi* les montagnes de la Cilicie. VAUG.

On le dit aussi figur. en ce sens. Un genie vif & plein de feu, *franchit* & traverse ce qui arrête les esprits communs. VAL.

On dit aussi tant au propre qu'au figuré, *Franchir* les limites, *franchir* les bornes ; pour dire, Passer par delà, aller plus loin. On eut beau convenir des limites, des bornes, il les *franchit* toutes. Des hommes prophanes & temeraires ont *franchi* les bornes & ont appris à douter de tout. J. DES SC.

Quelquefois dans sa course un esprit vigoureux,
Trop resserré par l'art, sort des regles prescrites,
Et de l'art même apprend à franchir *les limites.* BOIL.

On dit figurément, *Franchir* le pas, *Franchir* le saut ; pour dire, Se resoudre à quelque entreprise difficile, ou hardie, après avoir quelque temps deliberé. Celui qui n'a pas acquis l'habitude de pecher sans remords, s'arrête à la vuë du crime, & n'ose *franchir* le pas. JU. *Franchir* le mot, c'est, Dire le mot essentiel qui conclud une affaire, un marché. Il a *franchi* le mot, il a promis les cent mille *francs*. Il a *franchi* le mot, & lui a dit qu'il étoit un fripon. On le dit aussi en Morale de ceux qui ont eu quelque peine à dire quelque parole injurieuse & deshonnête, & qui la lâchent à la fin. On dit aussi, Il a *franchi* les limites de la raison, de la bienseance ; pour dire, qu'il a dit ou fait quelque chose de deraisonnable, ou d'indecent. *Franchir* les bornes du devoir, de la pudeur.

Quiconque a pu franchir *les bornes legitimes,*
Peut violer enfin les droits les plus sacrez. RAC.

FRANCHIR, en termes de Marine. *Franchir* l'eau de la pompe, c'est-à-dire, que l'eau diminuë, ou s'épuise : ce qui s'entend de l'eau qui entre dans le vaisseau par des ouvertures, ou autrement. Quoique notre voye d'eau nous fit craindre de couler bas, nous fimes tant en pompant à nos deux pompes, que l'eau *franchit*. Le vaisseau faisoit tant d'eau qu'il ne la pouvoit *franchir* à une pompe. On dit aussi que l'eau se *franchit*. *Franchir* la lame ; c'est couper les vagues, les houles, les lames qui traversent l'avant du vaisseau, & passer au travers. *Franchir* deux ou trois lames à la fois. *Franchir* une roche ; C'est passer par dessus. Le vaisseau toucha sur une roche qui étoit sous l'eau, mais enfin il la *franchit*.

FRANCHI, IE. part.

FRANCHISE. s. f. Liberté, bonne foi, droiture, candeur, sincerité tant en ses paroles, qu'en ses actions. C'est un homme plein de *franchise*. Je vous parle avec *franchise*, à cœur ouvert. Je vous parle tout autrement que je ne parlois à Monsieur le Maréchal. J'étois purement Jesuite avec lui, & j'ai la *franchise* d'un homme de Guerre avec vous. ST. EVR. Il y a certainement peu d'ouvrages dans notre Langue aussi hardis que l'examеron rustique, & les Entretiens d'Horatius Tubero, qui non-seulement sont écrits avec une liberté plus que cynique, mais où le Pyrrhonisme se produit avec une *franchise* tout-à-fait extraordinaire. ROUSS. Il sert ses amis avec *franchise*, il s'employe volontiers pour eux. Il y a encore plus de gens qui donnent leur avis avec *franchise*, qu'il n'y en a qui le demandent de cette sorte. VAU. La *franchise* veut que nous ouvrions notre cœur à nos amis ; mais elle ne s'étend point au delà des bornes de l'amitié : car lorsqu'elle court comme une folle, & qu'elle traitte tout le monde également, elle perd le nom de *franchise*, & prend celui d'imprudence, ou de legereté. CAIL. Il n'y a presque plus d'amitié qui soit à l'épreuve de la *franchise* d'un ami. FL. A la Cour la *franchise* passe pour simplicité. OB. M. Je suis d'une *franchise* ennemie de toute précaution. J'ai été souvent la duppe de ma *franchise*. MONT. Sous pretexte de parler aux gens avec *franchise*, il ne faut pas les offenser. OB. M.

Il est bien des endroits où la pleine franchise
Deviendroit ridicule. MOL.

Le vin donne de la *franchise* aux plus dissimulez. OB. M.

FRANCHISE, signifie aussi, Liberté. Il a perdu sa *franchise*. Il a engagé sa *franchise* Ma *franchise* va danser la courante. MOL. Conserver sa *franchise*. Mais en ce sens il n'a guere d'usage qu'en poësie & en parlant d'amour.

Mais quand je voi qu'amour ses sujets tyrannise,
J'estime bien heureux qui garde sa franchise.
DES P.

FRANCHISE de pinceau, se dit chez les Peintres, de cette liberté de pinceau qui fait paroître leur art, & un genie facile & naturel.

FRANCHISES, signifie aussi, les droits d'asile attachez à certains lieux. On n'a pû le prendre à cause de la *franchise* de l'Eglise où il s'est retiré. Il se dit aussi du lieu même, & signifie asyle. On ne le sçauroit prendre en ce lieu là, c'est une *franchise*. Les Eglises & les Monasteres d'Espagne sont des *Franchises* pour les Criminels. Les *Franchises* n'ont point de lieu en France par l'Ordonnance de François I. en 1539. Les *franchises* sont odieuses quand elles vont à rendre les crimes impunis. B. RAB. Un des plus remarquables Capitulaires que fit Charlemagne l'an 779. fut celui qui regarde les *franchises* des Eglises. C'étoient des droits si sacrez, que les Rois de France les moins religieux les observerent toûjours avec scrupule ; mais l'abus qu'on en faisoit étoit venu à un tel point, que Charlemagne crut qu'il falloit les moderer. Il defendit qu'on portât à manger aux criminels qui se retireroient dans une Eglise. Une telle defense avoit passé jusqu'alors pour un violement de la *Franchise* ; mais on ne laissa pas de le faire. P. DAN.

FRANCHISE, selon Nicod, se prend aussi pour liberation d'une debte. Par laps de tems & negligence de son créancier, il a acquis prescription & *franchise* de sa debte. NICOD.

FRANCHISE DES QUARTIERS. C'est à Rome un certain espace, ou une certaine étenduë des Hotels des Ambassadeurs des Princes Chretiens, dans laquelle ceux qui se retirent ne peuvent être ni arrêtez par les Sbirres, ou Sergens, ni poursuivis par la Justice. On pretend aujourd'huy à Rome que c'est une vieille usurpation, & un privilege scandaleux, que les Ambassadeurs, par la jalousie de leur pouvoir, étendirent fort loin dans le XV. siecle, en amplifiant insensiblement les dependances de leurs palais, dans lesquels le droit d'asile étoit autrefois renfermé. En 1552. Jules III. fulmina contre cet abus, qui avoit soustrait de son autorité une partie considerable de la ville de Rome, devenuë par là une retraite de scelerats. Pie IV. & Gregoire XIII. suivirent le même exemple, & entr'autres Sixte V. Il fit trembler les Souverains, & pendant son Pontificat aucun d'eux n'osa defendre la *franchise des quartiers*. Elle sembloit même abolie, lorsque le Roi de France en 1662. y envoya le Duc de Crequi, lequel pretendit joüir d'un privilege que l'on tâchoit d'abolir. Innocent XI. parvenu au Pontificat, & choqué d'un abus qui faisoit regner le crime impunément, resolut de le faire cesser. Il ne voulut point

privet

priver de la *franchise des quartiers* ceux qui en jouïssoient alors : mais il n'a point reçu de nouveaux Ambassadeurs sans une renonciation expresse. L'Empire, l'Espagne, la Pologne, & la Reine de Suede y ont renoncé. La mort de Mr. d'Estrées fit esperer à Rome, que le Roi se relâcheroit aussi en envoyant un nouvel Ambassadeur. Tout le contraire arriva. Le Marquis de Lavardin entra à Rome en 1688. avec une grosse escorte, pour maintenir son privilege à force ouverte. Mais depuis tout s'est accommodé à la satisfaction des deux Cours. L'Auteur du Livre intitulé *l'Esprit de Gerson*, soûtient que les Rois de France sont les Patrons du Patrimoine de S. Pierre, lequel ils ont donné gratuitement au S. Siege, en se reservant le droit de patronage, & en particulier celui des *Franchises*. Il infere de là, que ce droit étoit particulier aux Rois de France, mais que les Papes l'ont étendu aux autres Ambassadeurs, pour faire oublier par cette confusion le droit particulier de patronage, que les Rois de France ont sur la Ville de Rome. Leti pretend que la Ville de Rome, considerée non comme sujette du Pape dans le temporel, mais comme le Siége du Conseil commun de la Chrétienté Catholique, duquel le Pape n'est que le Président & le premier Membre, les Ambassadeurs, que les Princes Catholiques envoyent au Siége Apostolique, sont à Rome comme chez eux; ce qu'on ne sauroit dire des Nonces, que cette Cour envoye dans celles des Princes. C'est en vertu de cela que les Ambassadeurs ont pretendu jouïr à Rome des *Franchises* œconomiques, qui consistent dans l'exemption des impôts sur les marchandises & les denrées, qui se consument dans leurs maisons; & de celles des Quartiers, qui sont le droit d'asile pour toutes sortes de malfaiteurs; mais quoiqu'il semble qu'il soit juste d'accorder aux Ambassadeurs les *Franchises* œconomiques, il paroit indigne des Princes de vouloir que leurs Ambassadeurs fassent de leurs Hotels des asyles de brigans.

On appelle aussi *Franchises*, certains endroits privilegiez dans quelques villes, où les compagnons de metier peuvent travailler sans être Maîtres; comme la *Franchise* du Temple à Paris.

FRANCHISE, signifie aussi, Privilege, exemption, immunité. Les provisions des Offices portent, qu'un Officier jouïra des privileges, *franchises* & immunitez attribuées à sa charge.

On dit aussi, qu'un apprentif a gagné sa *franchise*, lorsqu'il a fait son temps d'apprentissage, & qu'il est en passe d'être Maître.

Il y a aussi à la campagne plusieurs champs ou portions de terre qu'on appelle des *franchises* : ce que Du Cange croit venir de ce que ces terres appartenoient à des gens libres & francs, ou étoient exemptes de charges, qu'en plusieurs Coûtumes & en Angleterre on appelle encore *libres tenemens*, quoyque depuis on leur ait imposé quelques servitudes ou charges.

FRANCISCAIN. f. m. Religieux qui suit la regle de S. François.

FRANCISER. v. act. Rendre François, donner la forme & l'analogie Françoise à un mot étranger, l'habiller à la Françoise. Nous avons bien des mots Latins & Italiens que l'on a *francisez*. Il ne se dit que dans le discours familier.

FRANCISQUE. f. f. Arme faite en façon de hache à deux tranchans, dont se servoient particulierement les anciens François, qu'on appelloit autrement *Ancon*. Son fer avoit la figure d'une de nos fleurs de lis : & c'est de là que la plûpart des Auteurs sçavans en Blason en tirent l'origine. Papias & Joannes de Janua la prennent pour ces enseignes ou marques d'honneur qu'on portoit à Rome devant les Consuls & les Magistrats. Dans le tombeau de Childebert qui est dans la Bibliotheque du Roi, on voit le fer d'une coignée toute rouillée & semblable aux nôtres, & une épée courte & large. On prend la coignée pour la *francisque* de ce Prince.

FRANC-LIAIS. subst. masc. Espece de pierre fort dure.

FRANCOIS, dans son origine, étoit le nom des Francs, qui conquirent les Gaules sur les Romains au commencement du V. siecle; mais depuis cette conquête, il s'est donné au peuple conquis, aussi bien qu'aux conquerans. On ne donne gueres le nom de *François* qu'aux peuples qui habitent dans les douze Gouvernemens Generaux.

FRANÇOIS. f. m. Nom propre d'homme. La derniere syllabe est pleine, & se prononce comme s'il y avoit *Fransouais*, ou *Françoés*. Le Roi *François* I. Les Italiens disent *Francesco*, & les Espagnols *Francisco*.

SAINT-FRANÇOIS. f. m. Nom d'une sorte de poire. Le *Saint-François* est un fruit d'automne. On dit aussi poire de *Saint-François*. Le *Saint-François* est bon dans les compotes.

FRANÇOISE. f. f. Nom propre de femme. Ce mot se prononce comme il est écrit. *Françoise* est fort jolie. Voyez FANCHON.

FRANÇOIS, OISE. subst. Nom propre de peuple. Prononcez *Français*. Il fait le devoir de bon *François*, il est attaché aux interêts de sa patrie.

FRANÇOIS, ÇOISE. est aussi adj. Le courage *François*, la bravoure *Françoise*. L'humeur *Françoise*. La langue *Françoise* est composée de la langue Grecque, Latine, de l'ancien Gaulois, & de la langue Germanique, laquelle fut apportée dans les Gaules par les Francs, ou *François*, qui s'y sont établis. Mais on y a apporté peu-à-peu des changemens si considerables, que l'ancien langage n'est plus intelligible aujourd'huy. Ainsi nos vieux Poëtes, qui n'eussent jamais mis la main à la plume, s'ils n'eussent crû rendre leurs Oeuvres immortelles, se sont extrêmement trompez; elles sont presentement ensevelies par les ans, & par le changement du langage, & il ne reste plus de leurs écrits que les carcasses. Chacun s'imagine que la langue vulgaire de son temps est la plus parfaite. Mais il est difficile de marquer & de fixer ce point de perfection. Tout ce qu'on peut dire de plus vraisemblable, c'est que l'abondance des bons Auteurs, qui se trouvent dans un siecle, autorise la langue de leur temps. Le vulgaire de Rome fut en sa perfection du temps de Ciceron, Cesar, Virgile, &c. Le Toscan du temps de Petrarque & de Bocace. Nonobstant les changemens arrivez à ces deux langues, leur perfection a toujours été rapportée au siecle de ces grands maîtres. De faire un pronostic de la nôtre, il seroit malaisé. PASQ. Voyez les mots GAULOIS, LANGUE.

FRANÇOIS, f. m. se dit pour la langue Françoise, pour la langue qu'on parle en France. Aprendre le *François*. Sçavoir le *François*. Parler bon *François*. Tous les étrangers qui ont de l'esprit se piquent de sçavoir le *François*. BOUH. Un Allemand qui écorche le *François*, nous fait moins de peine qu'un faux bel esprit qui ne dit que de beaux mots. ID.

PARLER FRANÇOIS, signifie deux choses, 1. parler la langue des *François*, 2. parler net, dire franchement ce que l'on pense. Pourquoi tant de detours? *Parlez François*, qu'on vous entende. Ha! voilà *parler françois*, dit on à un homme qui enfin parle net, accorde ou refuse nettement ce qu'on lui demande. Cette expression est du stile familier. On dit abverbialement, *En bon François*; pour dire, Franchement, & en

en paroles claires & nettes. Il lui a dit *en bon François* qu'il étoit un frippon.

On dit aussi, qu'un homme parle *François* à un autre, quand il lui promet quelque argent ou quelque interêt en une affaire. Je n'ai pu avoir raison de mon procès, tant que je n'ai pas parlé *François* au Clerc de mon Rapporteur.

A LA FRANÇOISE. adv. A la maniere des François. S'habiller *à la Françoise*. Agir *à la Françoise*. Traitter *à la Françoise*.

FRANCOLIN. f. m. Oiseau semblable au faisan de taille & de façon de faire. Son bec est noir & court, & un peu courbé à l'extremité; le champ de son panage est fort diversifié; sa tête est fort agréable à voir, à cause qu'elle est ornée d'une crête élevée, qui est jaunâtre & marquée de taches noires & blanches, la prunelle de l'œil est noire, ses sourcis sont rouges, ainsi qu'au faisan bruant & cocq de bois. Le cercle qui environne la prunelle est jaune sous le bec, & au commencement du gosier l'on voit de petites plumes menuës & très delicates qui tombent en forme de barbe. Son col est assez longuet & fort menu à proportion du corps; la couleur en est cendrée, & couverte pareillement de taches noires & blanches, & differentes de celles de la tête en ce qu'elles sont d'un noir plus foncé. La poitrine a des taches semblables qui sont traversées d'autres taches de couleur de roüille. Son ventre, sa queuë, ses cuisses & ses jambes, qui sont revêtuës de plumes, sont d'un cendré plombé & semé de taches noires. Les doigts de devant sont longs, celui de derriere est court & armé d'ongles crochus. Cet oiseau se retire dans les hautes montagnes. L'on n'en voit que très rarement en France, & lorsque l'on y en voit, ils viennent des monts Pirenées & des montagnes de Foix. L'on en prend aussi quelques-uns dans les montagnes d'Auvergne. Il est beaucoup plus commun en Italie. Il se nourrit de toutes sortes de graines, & se plaît à s'époudrer comme les perdrix & les poules; on en trouve aussi de tous blancs. Le *Francolin* fait son nid en terre, & éleve autant de petits que la perdrix. L'on en faisoit autrefois beaucoup d'estime pour la delicatesse de sa chair. L'on éleve les petits de la même maniere que les faisandeaux. Le *francolin* ne chante pas, il pousse seulement un cri qui n'est point un chant. Il y a beaucoup de *francolins* près de Tunis, ce qui fait qu'on appelle quelquefois le *francolin*, la perdrix de Barbarie.

En Latin *Attagen*, *attagena*; *Phasianus alpinus*. En Grec *attagas*. *Francolin* en Italien & en François.

FRANGE. f. f. Ornement qu'on met à l'extremité des habits, ou des meubles, fait de plusieurs filets d'or, d'argent, de soye, de fil, ou de laine, arrêtez par un tissu qui est en haut. La *frange* est composée d'une chainette, d'une tête & du corps de la *frange*. Belle *frange*, bonne *frange*. *Frange* d'or, d'argent, de soye, de fil. *Frange* en campane. Les sieges, les lits, se garnissent de *frange*. Quand la *frange* est petite, on l'appelle *mollet*. Lorsqu'elle est grande, & que le tissu est ouvragé, on l'appelle *crépine*.

Menage pretend que ce mot est corrompu du Latin *fimbria*. Voyez ses raisons. Du Cange pretend qu'il vient de *aurifrigia*, ou *opus phrygium*, parcequ'on nommoit ainsi les *franges* d'or. D'autres derivent le mot de *frange* du nom de *France*, parceque les *franges* ont été plus en usage en France qu'ailleurs.

FRANGER. v. act. Garnir de frange. *Franger* une pente de lit.

FRANGÉ, ÉE. adj. Decoupé en maniere de frange. Il y a des Botanistes qui se servent de ce terme dans la description de certaines fleurs.

FRANGÉ, se dit aussi en termes de Blason, des gonfanons qui ont des franges, dont il faut specifier l'émail. D'or au gonfanon de gueules, *frangé* de sinople.

FRANGÉE. f. f. Nom que les Fleuristes donnent à une tulippe chamois blanchissant & rouge brun. MORIN.

FRANGIER. f. m. Ouvrier qui fait de la frange, ou le Marchand qui la vend.

FRANGIPANE. f. m. On dit par corruption *franchipane*. Mais il faut dire *frangipane*. Parfum exquis qu'on donne à des peaux pour faire des gands, des poches, des sachets, &c. Il a pris son nom d'un Seigneur Romain, (petit fils de Mutio Frangipani), de la maison fort ancienne des *Frangipani*, ou *Fricapane*, qui en a été l'inventeur. Les peaux du *Frangipane* sont fort estimées par toute l'Europe. On fait aussi des liqueurs parfumées, à qui les Limonnadiers ont donné ce nom pour les mettre en vogue.

FRANGIPANE. Nom d'une sorte de poire d'été: elles sont petites, verdâtres, & ont une eau fort bonne, & sucrée.

FRANGIPANIER. f. m. Arbre d'Amerique qui a pris son nom François de l'odeur agréable de ses fleurs. Il est assez semblable à notre laurier rose; il s'en distingue par ses semences qui sont garnies d'un feuillet membraneux. Le *Frangipanier* à fleur rouge, a ses feuilles du double plus large que celles du laurier rose, & le *frangipanier* à fleurs blanches, les a bien plus longues, étroites & pointuës. TOURNEF.

FRANGORIN. f. m. C'est le nom qu'on donne dans les Indes au vin de canes, liqueur blanche, qui a de la force & de la douceur, mais dont l'odeur est desagreable à ceux qui n'y sont pas accoutumez. VOY. DE L'ARAB. HEUR.

FRANGUIS. Voyez FRANC.

FRANGULA. f. f. Arbrisseau qui pousse de ses racines plusieurs rejettons hauts de six ou de huit coudées, de la grosseur du pouce, divisez en petits rameaux, couverts d'une écorce deliée, brune, tachetée de verd, sous laquelle il s'en trouve une autre qui est jaunâtre. Le bois de ces rejettons est blanc & fragile, ayant au milieu une moële roussâtre. Ses feuilles approchent de celles de l'aune ou du cormier: elles sont oblongues, de couleur brune, & finissent en pointe. Ses fleurs naissent trois ou quatre ensemble dans les aisselles des feuilles: chaque fleur est à cinq feuilles blanches, pointuës, & qui ont à peine une ligne de long. Son fruit est vert d'abord, puis noir, mou, douceâtre, presque rond, du diametre de deux lignes & demie, rempli ordinairement de deux ou trois semences plates, longues d'environ deux lignes, roussâtres, presque ovales. L'écorce moyenne de la *frangula* purge en fortifiant les visceres & en emportant les obstructions. Elle est bonne dans l'hydropisie, dans la cachexie & dans la jaunisse. Il faut la secher à l'ombre, la verte étant émetique. On assûre qu'étant pilée avec du vinaigre, elle guerit immancablement la galle & les maladies de la peau. On l'appelle autrement *aune noir*. En Latin *frangula*, ou *alnus nigra baccifera*. Il y a d'autres especes de *frangula*. Elle croît par tout en Boheme.

Ce mot vient du Latin *frangere*, *rompre*, parceque le bois de cet arbrisseau est facile à rompre.

FRANHOMATE. f. m. & f. Vieux mot. Personne franche.

A LA FRANQUETTE. Façon de parler adverbiale & populaire; pour dire, Franchement, ingenuement. Parler *à la franquette*. Agir *à la franquette*. MOL.

> . . . . . . *En moi ne trouvant point*
> *Ni beau flateur, ni conteur de fornette*,

Ains cuer qui va toûjours à la franquette.
DE VILL.

FRANQUIESME. f. m. Terme de Coûtumes. Franchise, exemption de droits, de charges.

FRAPON. f. m. Vieux mot. Coup.

Si fiert son oncle Flexipon,
El pis li donne tel frapon,
Que present li a fait de mort.

FRAPPART, est un sobriquet donné par les Novices a leurs maîtres toujours trop severes à leur gré. Marot, dans l'epitaphe de frere Jean l'Evêque Cordelier d'Orléans:

Prions Dieu qu'au frere frappart
Il donne quelque chambre à part.

On appelle un frere *frappart*, un Moine Libertin & debauché. A Venise les freres *frapparts* font de terribles comperes; pensez en tout ce qu'il vous plaira,& n'apprehendez pas d'en penser trop. MISSON.

FRAPPE. f. f. Termes de Monnoyes, qui se dit de la marque qu'on imprime sur les especes avec un marteau. On a fort estimé la *frappe* des anciens testons. La fausseté des monnoyes est souvent connuë à la *frappe*.

FRAPPE, se dit aussi des caracteres d'Imprimerie. Il nous reste de Claude Garramont plusieurs *frappes* & matrices qui portent son nom. DE LA CAILLE.

FRAPPE-MAIN. f. m. Jeu d'enfans, où l'on devine celui qui a frappé dans la main qu'on met derriere le dos.

FRAPPEMENT. f. m. Qui ne se dit qu'en cette phrase: Il y eut un grand *frappement* de mains; pour dire, un grand applaudissement.

FRAPPER. v. act. & neut. Battre, heurter, donner des coups. *Frapper* quelqu'un, le *frapper* avec la main. Il le *frappa* avec un bâton. Ils ne se rendirent qu'après que le belier eut *frappé* le mur. *Frapper* à la porte. *Frapper* sur l'enclume. Il l'a *frappé* à la jouë. Il a été *frappé* de la foudre. *Frapper* la cuisse, *frapper* sur la cuisse. Cette derniere façon de parler est la meilleure. VAUG. *Frapper* dans la main, pour conclurre un marché.

FRAPPER, signifie encore, Faire impression forte ou legere sur quelque chose. Ce bruit a *frappé* mon oreille. Les couleurs vives *frappent* les yeux. *Frapper* sur l'épaule, par maniere de jeu, par caresse. *Frapper* des mains pour applaudir.

Frapper du pied, en signe de colere. Pompée disoit qu'il n'avoit qu'à *frapper* du pied pour avoir des Legions.

Le P. Labbe dit que c'est une onomotopée. Menage le derive du Grec *rapizein*, d'autres du Latin *alapare*.

FRAPPER, se dit figurément des choses, qui font de l'impression sur les sens & sur l'esprit. Sa beauté *frappe* le cœur & les yeux. SCAR. Cette pensée, cette raison lui a *frappé* l'esprit, l'a convaincu. Il est *frappé* de cette opinion, il en est persuadé. Il a été *frappé* d'étonnement au recit de cette avanture.

. . . . . *C'est ainsi*
Que Paul d'étonnement frapoit *l'Areopage*. AB. DE VILL.

Il n'y a personne dont à l'abord on ne soit *frappé* en bien ou en mal. OB. M. C'est là le caractere de la vraie beauté de *frapper* d'abord & de plaire. J. DES SC. Il y a des propositions qui *frappent* l'esprit, comme il y a des lumieres qui *frappent* les yeux. CHEVRÆANA. L'impression *frappante* du fonds des choses l'emporte sur les petites beautez du detail. DE LA MOTTE. Nul defaut ne *frappe* davantage l'auditeur que le defaut de memoire. OB. M.

On dit aussi *Frapper* d'anathême. PASC. pour dire, Excommunier, parceque l'anathême est appellé foudre par metaphore & comparé à la foudre, & qu'on dit *frappé* de la foudre.

FRAPPER, se dit aussi des grandes maladies qui nous attaquent. Il a été *frappé* de la peste. La sœur de Moïse fut *frappée* de lepre: Giesi de même. Ozias Roi de Juda fut *frappé* de la lepre, pour avoir osé entreprendre sur l'office Sacerdotal. BOSS.

FRAPPER, en termes de Marine, signifie, Attacher, ou lier. Il se dit pour les manœuvres dormantes; ou pour des cordes qui doivent être attachées à demeure: car on dit *Amarrer*, pour les autres qu'on doit detacher souvent. Le dormant du bras du hunier de misene, est *frappé* sur l'état du grand hunier.

En termes de Chasse, on dit, *Frapper* à route; pour dire, Remettre les chiens à la trace de la bête & les ôter du defaut. On dit aussi, *Frapper* aux brisées, quand on est aux lieux où on lance le cerf.

FRAPPER, se dit aussi des monnoyes, quand on leur imprime la marque avec un marteau. On *frappoit* autrefois les monnoyes, maintenant on les presse sous le balancier. Voilà une monnoye qui est bien *frappée*. *Frapper* des medailles. On dit de même *frapper* en parlant des caracteres d'imprimerie.

FRAPPER, se dit encore des étoffes, des draps fins, & des tapisseries. Ce drap est lâche, il n'a pas été assez *frappé*. Cette haute lice est fine & bien *frappée*.

FRAPPER. f. m. Terme de Musique. Le *frapper* est un des mouvemens qu'on fait en battant la mesure. Le *frapper* se fait en baissant la main. Les mesures triples se battent à trois tems égaux, deux *frappers* & un lever. MONTECLAIR.

On dit proverbialement, qu'un homme *frappe* comme un fourd, qu'il *frappe* sans dire mot; pour dire, qu'il bat avec violence, ou sans en faire semblant: qu'un homme est *frappé* là; pour dire, que c'est sa derniere resolution, qu'il n'en demordra pas: que deux personnes sont *frappées* à même coin; pour dire, qu'elles sont de même nature, qu'elles ne vallent pas mieux l'une que l'autre.

FRAPPÉ, ÉE. part. Il a les significations de son verbe. Une medaille bien *frappée*. De la monnoye *frappée* au coin du Roi. On dit qu'un homme est *frappé* à un bon coin, à un mauvais coin; pour dire, qu'il a reçu de bonnes ou de mauvaises impressions. On dit avoir l'esprit *frappé* d'une opinion; pour dire,être aheurté à une opinion.

FRAPPÉ, se dit dans un sens particulier en parlant de certains fruits. Un melon *frappé*, est un melon dans lequel on voit quelques marques de maturité, c'est-à-peu près ce qu'on appelle tourné dans le raisin, avec cette difference qu'un melon *frappé* meurit de lui-même, quand on le conserve dans un lieu convenable, ce qui n'arrive pas au raisin, à moins qu'il ne soit fort avancé. Il faut cueillir les melons plus ou moins *frappez*, selon le tems qu'on veut les garder, avant que de les manger.

FRAPPEUR. f. m. Celui qui frappe. POMEY.

FRARACHAGE. f. m. Terme de Coûtumes Qualité d'un partage qui se fait par frerage.

FRARACHAUX. f. pl. Terme de Coûtumes, qui signifie ceux qui partagent ou succedent par frerage: on dit aussi *frares-cheux*, *freres-cheurs*, *frares-cheurs*.

FRARAGE. Voyez PARAGE.

FRARAGER, ou FRARESCHER. v. act. Terme de Coûtumes. Partager, partager par frerage.

FRARIE. f. m. Vieux mot. Fraternité. Lien de deux ou de plusieurs freres.

FRASE. f. f. Outil de Serrurier, qui est d'acier, & qui sert à percer les pieces de fer. Ils disent aussi *fraser*; pour, *percer*. Mais l'usage le plus ordinaire est pour *fraise* & *fraiser*. Voyez *fraise*.

FRASQUE. f. f. Malice, mauvais tour qu'on fait à quelcun, pour le tromper, le choquer, ou le trahir. Il n'est gueres en usage qu'avec le verbe *Faire*. Il m'a fait plusieurs *frasques*. Je ne me fierai jamais à cet homme là après la *frasque* qu'il m'a faite. Il est du stile familier.

Ce mot vient de l'Italien *frasca*, qui signifie, une *branche*, & figurément, une *bagatelle*, & comme on *embarrasse* les chemins avec des branches, on a dit de là *infrascar*; pour dire, embarasser; & ce mot est encore aujourd'hui en usage en cette signification dans la Langue Espagnole. Nous disions anciennement en ce sens *enfrasquer*. MEN.

FRASSINELLE. Voyez FRAXINELLE.

FRATER. f. m. Terme dont se servent les Barbiers, & Chirurgiens, pour nommer leurs garçons, ou compagnons de boutique. Ce Chirurgien a renvoyé son *Frater*.

Ce mot est Latin; mais les François l'ont naturalisé.

FRATERNEL, ELLE. adj. Qui tient du frere, tel qu'il convient entre des freres. Amour *fraternel*. Il y a une union, une amitié *fraternelle* entre ces personnes. L'Evangile nous excite à la correction *fraternelle*.

FRATERNELLEMENT. adv. D'une maniere fraternelle. Dans leur societé ils vivent *fraternellement*.

FRATERNISER. v. neut. Vivre en freres, s'aimer en freres. Ces deux hommes, ces deux corps, *fraternisent* ensemble, vivent en bonne intelligence.

FRATERNISÉ. Terme de Poësie. Voyez FRATRISÉ.

FRATERNITE'. f. f. Relation de frere à frere; en ce sens il n'a d'usage que dans le dogmatique. Vous avez beau le renoncer pour votre frere, vous ne detruirez pas la *fraternité* qui est entre vous.

FRATERNITÉ. f. f. Intelligence, union entre deux freres, deux amis, deux compagnies. Ils ont employé les mots de communauté & de *fraternité* pour exprimer une union si sainte. PATIN.

FRATERNITÉ, est aussi un titre parmi les hommes, que les Rois & les Empereurs se donnoient entre eux, aussi bien que les Evêques & les Moines. On le trouve dans les Auteurs du Bas Empire, tant Grecs, que Latins. *Adelphotes*, en Grec; *fraternitas* en Latin.

FRATERNITÉ d'armes. C'étoit autrefois une alliance, une association d'armes que faisoient deux Chevaliers en se promettant d'être toûjours unis, & de s'entr'aider envers tous & contre tous. Voyez FRERES D'ARMES.

FRATRICIDE. f. m. Meurtre d'un frere ou d'une sœur. Caïn a commis le premier *fratricide*. Vaugelas condamne ce mot, & substituë *parricide*: mais l'Academie & tous les bons Auteurs s'en servent. En effet *fratricide* distingue fort bien le genre du crime. L'Empire de Rome commença par un *fratricide*. CORN. Ce fut le démon de l'envie qui rendit les freres de Joseph coupables d'un *fratricide*, que l'ordre de Dieu les empêcha d'executer. AB. DE LA TR.

FRATRICIDE. f. m. Celui qui tuë son frere ou sa sœur. Caïn a été le premier des assassinateurs & des *fratricides*. LE MAIT. La puissance Imperiale ne put delivrer un Empereur *fratricide* d'une fin tragique. ID.

FRATRISÉE, ou FRATERNISÉE. adj. f. MEN. On appelloit autrefois rime *fratrisée*, la rime d'un vers qui est repetée au commencement du vers suivant, soit en équivoque, soit autrement. Par exemple cette épigramme de Marot:

> *Mets voile au vent, cingle vers nous*, Caron;
> Car on *t'attend &c.*

FRAUDE. f. f. Tromperie. Action faite de mauvaise foi, dol-personnel. *Fraude* subtile, *fraude* grossiere. Trouver quelqu'un en *fraude*. Ce que M... fait sans mauvaise intention, d'autres le font en *fraude*. DE LA MOTTE. Ce mot est plus usité entre les Praticiens, qu'entre les gens qui parlent bien. Toutes les contre-lettres sont faites en *fraude* de quelcun. On est obligé d'affirmer dans les resignations, qu'il n'y est intervenu aucun dol, *fraude*, simonie, ni autre paction illicite. Les Devots appellent des *fraudes* pieuses, celles qui se font à l'avantage de celui qui est fraudé. On a vû autrefois, & l'on voit encore aujourd'hui des personnes qui soûtiennent que la *fraude* & la superstition sont necessaires, pour retenir le peuple dans le devoir. LA ROCHE.

Ce mot vient du Latin *fraus*.

FRAUDE. f. f. Terme de Mythologie. Divinité qui étoit invoquée par les anciens Payens, dans les Occasions où ils apprehendoient d'être trompez, ou peut-être même lorsqu'ils souhaittoient de faire quelque tromperie aux autres avec succès.

On dit proverbialement & ironiquement d'un homme qui meurt insolvable, qu'il est mort en *fraude*.

FRAUDER. v. act. Tromper, decevoir. *Frauder* quelqu'un. En ce sens il vieillit. L'ACAD.

FRAUDER, signifie aussi frustrer par quelque fraude. La plûpart des debiteurs ne cherchent qu'à *frauder* leurs creanciers. On confisque les marchandises de ceux qui s'efforcent de *frauder* les droits du Roi, les Doüanes.

> *Appren, jeune étourdi, que dès le second âge,*
> *Maint galant vint* frauder *les droits du mariage.*
> OE. M.

On dit proverbialement & figurément, *Frauder* la gabelle, de tous ceux qui par tromperie ne satisfont pas aux choses qu'ils doivent faire.

FRAUDÉ, ÉE. part.

FRAUDULEUX, EUSE. adj. Trompeur, enclin à la fraude, qui fait *fraude*, ou qui contient quelque fraude. C'est un esprit *frauduleux*. Il signifie aussi fait avec fraude. Un contrat *frauduleux*. Une banqueroute *frauduleuse*. Ce mot est plus de pratique que du beau langage.

FRAUDULEUSEMENT. adv. D'une maniere frauduleuse. Les donations, les separations de biens sont presque toutes faites *frauduleusement*. Il n'étoit que trop ordinaire aux Anciens de fabriquer *frauduleusement* des livres sous des noms illustres, pour leur donner plus de poids & de credit. OE. M.

On disoit autrefois *fraudulemment*. NICOD.

FRAULER; ou FROLER. v. act. Toucher legerement en passant. La bale lui *frôla* les cheveux. L'ACAD. Votre habit est tout blanc, vous vous êtes *frôlé* contre du plâtre; quelque meunier vous a *frôlé*. Ce mot n'est bon que dans le comique & le familier. La lettre *r* se prononce en portant le bout de la langue jusqu'au haut du palais; desorte qu'étant *frôlée* par l'air qui sort avec force, elle lui cede, & revient toûjours au même endroit, faisant une maniere de tremblement: *ra, ra*. MOL.

FRAUX. f. m. pl. Terme de Coûtumes. Terre inculte, pâturage.

FRAXINELLE. f. f. Plante qui a été ainsi appellée, à cause de la ressemblance de ses feuilles avec celles du frêne, qu'on nomme en Latin *fraxinus*; d'où vient qu'on lui a aussi donné le nom de *petit frêne*. On l'appelle encore *dictame blanc*. Ses racines sont blanches & entrelassées les unes avec les autres: elles poussent tous les ans plusieurs tiges hautes de plus d'une coudée & demie, veluës, rougeâtres, & fort moëleuses. Ses feuilles naissent par paires sur une côte terminée par une seule feuille, & sont semblables à celles

celles du frêne, vert-obscur par dessus, plus claires & luisantes par dessous. Au sommet des tiges viennent des bouquets de très-belles fleurs composées de cinq feuilles de couleur de pourpre pâle & d'une odeur forte. Ses semences sont noires & luisantes. Cette plante croît aux Païs chauds, dans les forêts de Provence, du Languedoc, & en Italie. Elle contient beaucoup d'huile & de sel volatil. C. Bauhin l'appelle *dictamnus albus vulgò sive fraxinella*. La racine de la *fraxinelle* est bonne contre les venins & la morsure des animaux venimeux: elle tuë les vers, provoque les mois, & aide à l'accouchement, elle est propre pour l'epilepsie, pour la peste.

FRAY. s. m. Les œufs des poissons, & même le menu poisson. On voit sur le bord des étangs du *fray* de carpes. Le *fray* de grenouilles est leur sperme ou leurs œufs, qu'on trouve au mois de Mars dans les marais nageant sur les eaux, dont on fait des distillations, qui guerissent plusieurs maladies. C'est une matiere liquide, très-visqueuse, transparente, blanche, fort froide, remplie de petits œufs noirs. Elle est employée pour rafraichir, pour condenser ou pour incrasser les humeurs, pour adoucir les douleurs & les inflammations: on l'applique exterieurement; on en tire par la distillation une eau qui a la même vertu. Lemery.

Fray, de *frayer*, parceque les poissons ne s'accouplent qu'en *frayant*.

Fray, en termes de Monnoyes, signifie, l'alteration qui se fait dans les monnoyes par une succession de temps, & pour avoir été trop maniées. Le Roi a fait une declaration, portant qu'on recevra les monnoyes à six grains près de leur juste poids, quand cette diminution vient de leur *fray* & maniement.

Fray. s. m. Action de *frayer*. Il se dit du poisson. Ce que font les poissons lorsqu'il s'approchent pour la generation. Le poisson est mollasse pendant le temps du *fray*. Durant le *fray* les poissons sont maigres. L'Ac.

FRAYE. s. f. Se dit dans la même signification de Fray. Il est deffendu par l'Ordonnance aux Pêcheurs de pêcher pendant le temps de *fraye*, & de mettre alors au bout de leurs dideaux des nasses d'osier.

FRAYEMENT. s. m. C'est la même chose que *fray* & que *fraye*. Pomey.

FRAYER. v. act. & neut. Prononcez *freier*. Vieux mot. Fournir aux frais & à la depense de quelque chose. Il est juste de payer ce qu'on a *frayé* & debourssé pour nous. Les habitans de St. Malo dans leur deputation à Louïs XII. disent qu'outre ce que tous les habitateurs de leur ville ont pu payer & *frayer* de leur bien, se sont constituez debteurs à plusieurs personnes en grandes & importables sommes d'argent. Hist. de Bret.

Frayer, signifie encore, Tracer, marquer le chemin. On ne s'égare gueres dans les grandes routes, car il y a bien des gens qui ont *frayé* le chemin. Dans les neiges il faut avoir un guide qui vous montre, qui vous *fraye* le chemin.

Frayer, se dit aussi figurément en ce sens, de ceux qui disposent les choses, desorte que leurs successeurs, ou imitateurs y peuvent facilement parvenir. Jules Cesar *fraya* le chemin à Auguste pour parvenir à la souveraine puissance. Les Anciens nous ont *frayé* le chemin à toutes les inventions modernes.

Frayer, v. neut. se dit en parlant de la jonction des poissons pour la generation. Le poisson ne vaut rien au temps qu'il *fraye*. On tient qu'il y a des serpents qui *frayent* avec les anguilles.

Frayer se dit au fig. pour dire convenir, s'accorder. Ces deux hommes ne *frayent* pas ensemble. L'Acad. Il est du stile familier.

Frayer, en termes de Venerie, se dit des cerfs qui frottent leur bois contre des arbres, pour faire tomber par lambeaux une peau veluë qui couvroit une masse de chair, qui en s'allongeant a formé leur tête.

Ce mot vient du Latin *fricare*, *frotter*.

Frayer, signifie encore, Toucher quelque chose en passant, frosler, frotter contre quelque chose. Pour peu qu'on *fraye* à cette muraille de craye, on se salit, on devient tout blanc. Cette balle ne l'a pas blessé, mais a *frayé* son chapeau. La marque de ces testons est effacée pour avoir été trop *frayez* & maniez. Il y en a qui écrivent *froyer*. Il est vieux.

Frayer. Terme de Fourbisseur. Frotter une lame avec de l'émeri, pour en ôter les traits de la meule. On passe les lames sur la meule, on les *fraye* ensuite, & on les fourbit.

Frayé, ée. part. Il n'a guere d'usage que dans cette phrase, chemin *frayé*.

FRAYEUR. s. f. Epouvante, grande peur. *Frayeur*, mortelle. Il fut saisi de *frayeur*. Trembler de *frayeur*. La chute du tonnerre, la vuë d'un precipice, causent une grande *frayeur*. On est aujourd'huy bien revenu de la *frayeur* des anathêmes. Oe. M. Les supplications & les sacrifices sont le recours des ames timides, qui cherchent à deguiser leurs craintes & leurs *frayeurs* sous le titre de pieté. Le P. le B. Le sage est borné dans ses desirs, il pense des Dieux immortels ce qu'il en faut croire; mais sans aucune mauvaise *frayeur*, & s'il faut sortir de la vie, il n'en fait aucune difficulté. L'Ab. Regn. Jetter la *frayeur* par tout. Ablan. Il y eut quelque *frayeur* dans le camp. Id. Quand la *frayeur* est venuë jusqu'à un certain point, elle produit les mêmes effets que la temerité. Card. de R.

> *La* frayeur *me rend immobile*,
> *Je ne saurois plus faire un pas.* Cadm.
> *Que ne peut la* frayeur *sur l'esprit des mortels*! Rac.
> *La* frayeur *de la mort*, *des* frayeurs *la plus dure*,
> *N'a jamais fait palir ces fieres nations.* Breb.

On ne dit point la *frayeur* d'une chose, mais la crainte d'une chose, comme, la crainte de Dieu, la crainte de la mort. On dit bien les *frayeurs* de la mort, pour signifier les troubles & les peines qu'on sent à la mort. On le peut dire encore avec le verbe avoir, par exemple, la *frayeur* qu'ont les saints de la Justice & des jugemens de Dieu ne se peut exprimer. Bou.

De *fragor*. Men. Nicod.

FRAYEURE. subst. fem. Action des cerfs quand ils frayent, ou frottent leur bois contre les arbres.

FRAYOIR. s. m. Lieu où les cerfs vont frayer en se frottant leurs têtes contre les arbres.

F R E.

FRECHE. s. f. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que Fraux. Voyez ce mot.

FRECHEUR. s. m. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que *farécheur*. Voyez ce mot.

FREDAINE, ou FREDEINE. s. f. Debauche, emportement, folie de jeunesse. Il faut qu'un pere supporte les *fredaines* de la jeunesse. Cette fille fera tant de *fredaines*, qu'on la mettra aux Magdelonnettes. N'avez-vous pas dans votre temps fait des *fredaines* comme les autres? Mol. Je sçai de vos *fredaines*. Il est du stile familier.

Peut-être de *fraudana*, fait de *fraus*, *fraudis*.

FREDENISER. v. act. Terme de Palais. C'est, par raport aux Anglois, prendre des lettres que le Roi d'Angleterre accorde en l'absence du Parlement, par lesquelles il donne droit aux étrangers d'intenter toutes deman-

demandes en justice & prendre des biens & des maisons à ferme ou à baux emphyteotiques, de disposer de leurs biens meubles par testament, de recevoir des legs & recueillir des successions. Il n'y a que le Parlement qui puisse naturaliser : mais le Roi peut seul *fredenser* & donner des lettres de denisation.

FREDERIC, ou FRIDERIC. s. m. Nom propre d'homme. Les Espagnols disent *Fadrique.*

Ce mot vient de l'Allemand *reich* riche, abondant, & *freund*, joye, plaisir.

FREDON. s. m. Terme de Musique. Caractere de tablature qui marque la diminution d'une notte en plusieurs parties, pour faire autant de variations de voix ou de sons. On l'appelle autrement *Crochuë*, ou *Double crochuë.*

FREDON, signifie aussi cette modulation ou prompte variation de voix ou de sons qui se fait en suivant ces nottes. Le rossignol fait naturellement des *fredons.* Les Espagnols ont une disposition de gorge admirable. Avec leurs *fredons* & leurs roulemens, ils semblent dans leurs chants disputer aux rossignols la facilité du gosier. ST. EV. Les chantres Italiens font quelque fois plus long-tems sur un seul *fredon*, qu'à chanter quatre lignes entieres. MISS.

La musique sans doute étoit rare & charmante :
L'un traine en longs fredons *une voix glapissante.* BOIL.

FREDON, est aussi un terme de jeu de cartes. Ce sont trois ou quatre cartes semblables, comme trois ou quatre Rois, trois ou quatre valets, trois ou quatre dix, &c. Par exemple, au jeu du Hoc, trois valets, ou quatre valets font un *fredon* qu'on appelle *fredon* troisiéme, *fredon* quatriéme. Avoir *fredon.* Ce mot a aussi son usage au jeu de Prime.

Aulugelle a dit *frequentamenta vocis* pour des *fredons*, ainsi nous avons fait *fredonner* de *frequentonare.* MEN. Quelques-uns derivent ce mot de *fringuelitre.*

FREDONNER. v. neut. Faire des fredons. Dans le double d'un air c'est où on *fredonne* davantage.

Et la trouppe à l'instant cessant de fredonner,
D'un ton gravement fou s'est mise à raisonner. BOIL.

Il se dit aussi figurément, & alors on le peut faire actif.

... *Ronsard sur ses pipeaux rustiques*,
Vient encor fredonner *ses Idiles Gotiques.* BOIL.

FREGATE. Vaisseau de guerre un peu plus bas, & plus long que les autres, qui est leger à la voile, & peu chargé de bois, qui n'a d'ordinaire que deux ponts. La *fregate* legere est un petit vaisseau de guerre, bon voilier, qui n'a qu'un pont, & est monté depuis 16. pieces de canon jusqu'à 25. Par une Ordonnance du Roi les Capitaines de *fregates* legeres commandent aux Lieutenans de vaisseaux & aux Capitaines de brulots. *Fregate* d'avis; c'est un petit vaisseau qui porte des paquets & des ordres à l'armée. On s'en sert aussi pour aller reconnoître les vaisseaux. Il y a des *fregates* qui vont à voiles & à rames. Les places maritimes ont des *fregates* qu'on envoye au devant des vaisseaux qui veulent y aborder pour les reconnoître. Voilà une *fregate* bien coupée, bien allongée, & d'un beau gabarit.

Les Anglois sont les premiers qui ayent appellé *Fregates*, sur l'Ocean, les bâtimens longs armez en guerre, qui ont le pont beaucoup plus bas que celui des galions & des navires ordinaires. Ce mot de *fregate* tire son origine de la Mediterranée où l'on appelloit *fregates*, de longs bâtimens à voile & à rame, qui portoient couverte, & dont le bord qui étoit beaucoup plus haut que celui des galeres, avoit des ouvertures, comme des sabords, pour passer les rames. On tient que l'embarras du pont & des œuvres mortes rendant ces *fregates* pesantes à la voile & à la rame, a fait que peu-à-peu on en a negligé la construction. Les *fregates* tombent plus sur le nez que les flûtes, parcequ'on les tient plus fortes de bois à l'avant.

De l'Italien *fregata :* d'où les Espagnols ont fait *fragata*, & les Turcs *fargata*, & qui vient de remus. Voyez MEN. Du Cange le tire de *catus* ou *gatus*, chat, mot qui se trouve dans la signification d'un vaisseau de mer, dans plusieurs Ecrivains du moyen âge. Voyez MENAGE. Nicod le fait venir d'*aphractum* dont l'usage étoit familier aux Rhodiens.

Une *fregatte* n'a pas plus de 60. pieces de canon, un bâtiment qui en a plus s'appelle vaisseau. Les noms de *fregates* sont ordinairement feminins, & ceux des gros vaisseaux ou vaisseaux de ligne sont masculins. La *Sirene*, la *Maligne*, &c. sont des noms de *fregates.* Le *Terrible*, le *Foudroyant*, &c. sont des noms de gros vaisseaux.

FREGATE, est aussi un gros oiseau de couleur grise, que les Voyageurs rencontrent sur mer en traversant des côtes de la Guinée au Bresil, & qui se trouve aussi dans les Isles Antilles. Il a les jambes courtes, les pates comme une oye, la queuë fourchuë, & ses aîles ont quelquefois sept à huit pieds d'envergure; l'on en voit jusqu'à 300. lieuës au large. FROGER. C'est la vitesse & la fermeté de son vol qui la fait nommer *fregate* par les habitans des Isles de l'Amerique. Il a bien autant de chair qu'un canard, mais il a les aîles beaucoup plus grandes, & elles ont quelquefois sept à huit pieds d'envergure. Aussi fend-il l'air avec tant de vitesse & de rapidité, qu'en peu de tems on l'a perdu de vuë. Il est fort bon pêcheur; car quand il voit un poisson à fleur d'eau, il ne manque pas, comme en se joüant, de l'enlever & d'en faire curée. Il a sur tout une adresse merveilleuse à se saisir des poissons volans; car dès qu'il voit que cette delicate proïe fait herisser les eaux, & qu'elle s'en va être contrainte de prendre l'essor, pour éviter les cruelles poursuites de ses ennemis de mer, il se place si bien du coté où ils doivent faire leur saillie, qu'il ne manque jamais de les recevoir dans son bec ou dans ses serres; de sorte que ces pauvres poissons, pour éviter les dents d'un ennemi, tombent souvent entre les grifes d'un autre, qui ne leur fait pas une meilleure composition. Les rochers qui sont en mer & les Isles inhabitées, servent de retraite à ces oiseaux, qui font leur nids dans ces lieux deserts. Leur chair n'est pas fort estimée, mais on recueille avec soin leur graisse, parcequ'on a experimenté qu'elle est très propre pour la guerison ou du moins pour le soulagement de la paralysie & de toutes sortes de gouttes froides. ROCHEFORT. La *fregate* est blanche par tout, excepté qu'elle a une plume noire à l'extremité de l'aîle. JOURN. D'UN VOY. AUX INDES. ORIENT.

FREGATÉ. On dit qu'un vaisseau est *fregaté*, lorsque sa construction, son gabaris, approche de la *fregate.*

FREGATON. s. m. Bâtiment Venitien commun sur le Golphe Adriatique, couppé à couppe quarrée, & qui porte un artimon, un grand mât & un beaupré. Il y en a qui portent depuis huit jusqu'à dix mille quintaux.

FREIN. s. m. Fer qui se met dans la bouche du cheval pour la tenir sujette. Ce mot au propre n'est pas si usité que *mords.* En termes de Manege, on l'appelle aussi *Embouchure.* Ce cheval mâche son *frein.* Pline dit qu'un certain Pelethronius inventa le *frein* & la selle des chevaux. Virgile Georg. III. dit que ce furent les Lapithes, auxquels il donne l'épithete de *Pelethronii*, d'une montagne de Thessalie appellée *Pelethronius*, où l'on commença à dompter les chevaux.

Du Latin *frænum.*

Les Medecins appellent aussi le *frein* de la langue, le filet

let qui est au bout du ligament qui la soutient. Ils nomment aussi le *frein* ou le filet de la verge, un petit filament fort delié attaché sous le gland.

FREIN, se dit aussi d'un grand cercle de brin de châteignier avec son écorce, qui est cloüé autour de la circonference du roüet d'un moulin, qui sert à l'entretenir en bon état. Abattre le *frein*.

En termes de Marine, on appelle *Freins*, ou *refreins*, les houles ou vagues qui, après avoir frappé rudement contre les rochers, bondissent bien loin.

FREIN, se dit figurément de toutes les choses qui retiennent dans le devoir, qui repriment, qui tiennent en bride, qui empêchent qu'on ne fasse du mal, qu'on ne se revolte. Une citadelle est un *frein* qui retient une ville dans l'obeïssance. Dans le premier état d'innocence, l'égalité regnoit entre les hommes; mais cette égalité ayant été blessée & anéantie par les passions, il a falu le *frein* de l'autorité & des puissances, pour tenir les hommes dans le devoir, & retablir la paix parmi eux. BOSS. L'homme ne se conduit point comme les animaux par une impetuosité aveugle, & il sçait mettre un *frein* à ses desirs. OR. M.

Quel frein *pourroit d'un peuple arrêter la licence?* RAC. Seigneur mettez un *frein* à ma langue. GOD. Aristote disoit que Calistene avoit besoin d'un aiguillon pour être excité, & Theophraste d'un *frein* pour le retenir. Il faut que l'Orateur sçache mettre un *frein* à sa langue. ST. EV. Dès que la licence n'a plus de *frein*, les sectes se multiplient à l'infini, & l'opiniâtreté est invincible. FL. La reputation est souvent un *frein* qui empêche les gens de mal faire. OR. M. Le soin de la reputation est un *frein* capable de retenir les femmes mêmes qui ont le plus de panchant à la galanterie. M. ESP. Il faut donner un *frein* à l'esprit humain pour le contenir: c'est pourquoy on le bride, & on le garotte de Religions & de loix. MONT. La presomption n'a point de bornes, quand elle n'est pas retenuë par le *frein* de la connoissance de soi-même. NIC. La retenuë d'une femme qui a du merite, est une espece de *frein* pour contenir les plus hardis dans le devoir. BELL. Quand on a passé les bornes de la pudeur, on s'abandonne à de grands desordres, parceque le *frein* qui nous retenoit est ôté. ID. La crainte de la mort est le premier *frein* de l'amour propre. NIC.

Pour être heureux, pour être sage,
Il faut sçavoir donner un frein *à ses desirs.* DES-H.

On dit proverbialement, Ronger son *frein*; pour dire, cacher le depit qu'on a de quelque chose, le ressentiment qu'on a d'une injure dont on ne se peut venger. On dit aussi; Prendre le *frein* aux dents, pour dire, S'emporter dans toute sorte de licence. On le dit aussi dans un sens contraire & en bonne part, pour dire, prendre une resolution & l'effectuer; revenir d'un grand emportement, & s'appliquer fortement à l'étude, à sa profession. On dit aussi, A vieille mule *frein* doré, pour se mocquer d'une vieille qui se pare encore pour faire la jeune: on le dit aussi au propre, quand on pare bien une mule ou un cheval pour le mieux vendre.

FREINDRE. v. act. Vieux mot. Rompre, briser.
Que son escu lui perce & freint. PERCEVAL.

FRELAMPE. f. f. Nom d'une espece de menuë monnoye, qui valoit douze ou quinze deniers, & qui étoit d'ordinaire entre les mains des pauvres gens, que le peuple appelle frelampiers. C'est le peuple qui appelloit cette monnoye *frelampe*.

FRELAMPIER. Vieux mot qui signifioit autrefois, Celui qui avoit charge d'entretenir & d'allumer les lampes d'une Eglise. Il s'est dit par corruption de *Frere lampier*. Et parceque c'étoient des gens de basse condition qui exerçoient cet office, on a appellé *Frelampiers*, les gens de neant. Quelques-uns appellent aussi *Frelampier*, un Charlatan. Ce mot est encore aujourd'hui dans la bouche du peuple par une espece d'injure, pour dire un miserable qui se mêle de choses où il n'entend rien.

FRELATER. v. act. Mêler, & sophistiquer une liqueur, en corrompre la qualité naturelle, pour la faire paroître plus agreable à la vuë & au goût. Il se dit particulierement du vin. Le vin d'Espagne est *frelaté* avant que d'arriver dans les ports. Un Cabaretier se pendroit plutôt qu'il n'eût *frelaté* son vin.

FRELATÉ, ÉE. part. pass. & adj. Le vin *frelaté* est nuisible au corps. Un teint *frelaté*. P. COM.

De *Translatatus*, dit par corruption pour *translatitius*; T. en F: comme en *fra*, Italien, pour *tra*. Menage, après Nicod, pretend qu'on disoit *fralater*, & qu'originairement il signifioit seulement, Tirer le vin de dessus la lie, & le transporter dans un autre vaisseau tout neuf. D'autres disent qu'il vient de *foras latum*.

FRELE. Voyez FRESLE.

FRELER. v. act. Terme de Marine. *Freler* les voiles; c'est-à-dire, les plier, les attacher contre les vergues. Ce fond étoit de sable, semé de grosses roches contre lesquelles le dessous du vaisseau *freloit* & battoit, ce qui fit enfin sortir plusieurs morceaux de la quille. VOY. DE L'AR. HEUR. Voyez FERLER.

FRELON. Voyez FRESLON.

FRELORE. Vieux mot. Perdu, de l'Allemand *verloren*, qui signifie la même chose. Clement Jennequin mît ce mot en vogue du tems de François I., dans la chanson qu'il fit sur la bataille de Marignan que ce Prince gagna sur les Suisses.

Tout est frelore,
La tintelore,
Tout est frelore *&c.*

FRELORÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Gâté.

FRELUCHE. f. f. Petit ornement en maniere de houppe, sortant d'un bouton, du bout d'une gance, ou de quelque autre ouvrage. Bouton à *freluche*. Gance à *freluche*.

FRELUCHE, se dit aussi figurément de tous les petits fils qui volent en l'air pendant l'été.

J'entreprendrois plutôt, en un temps chaud & clair,
Le vain calcul des freluches de l'air. ST. AMANT.

De l'Italien *fanfaluca*, qui se dit des choses frivoles & badines. MEN.

FRELUQUE. f. f. Vieux mot. Floquet de cheveux. BOREL.

Car aujourd'huy de deux freluques,
De cheveux, d'un petit monceau,
Il semble qu'il y en ait jusq.es
Au collet, & plein un boisseau.

FRELUQUET. f. m. Homme leger, frivole, sans merite. Ce n'est qu'un *freluquet*. Il est du stile familier.

Un petit fat, un petit freluquet
De qui tout le mérite est un peu de caquet.
BOURS.

FREMIR. v. n. Commencer à s'émouvoir, à bouillonner. Ce mot se dit premierement des liqueurs. Il faut ôter cette infusion de dessus le feu dès que l'eau commencera à *fremir*, à bouillonner. Ce lait s'élevera bientôt, il commence à *fremir*.

Ce mot vient du Latin *fremere*, ou *tremere*, qui signifie, s'agiter, trembler, *fremir*.

On le dit aussi de la mer, quand elle commence à s'agiter, à bouillonner; & de la terre, quand elle est émuë par des vapeurs souterraines, qui presagent une tempête, un tremblement de terre prochain. L'Ocean

cean *fremit.* La terre *fremit.*

L'eau fremit *sous le Dieu qui lui donne la loi*
Et semble avec plaisir reconnoître son Roi. Boil.

Fremir, se dit figurément des passions de l'ame qui donnent de l'émotion, de l'horreur, de la crainte. Je ne puis sans *fremir* parler des Auteurs d'un si execrable attentat. Vaug.

Mes cheveux gris me font dejà fremir. Main.
Je vous verrai fremir *de honte & de courroux.* Breb.
Partez, mais à ces mots les champions pâlissent,
De l'horreur du peril leurs courages fremissent. Boil.
Après les noirs forfaits que votre amour vous coûte,
Votre ame doit fremir *de la paix qu'elle goûte.* Quin.
Mon cœur s'en effarouche, & j'en fremis *d'horreur.* Corn.
Ne vous souvient-il plus, Seigneur, quel est Hector?
Son nom seul fait fremir *nos veuves & nos filles.* Rac.

FREMISSEMENT. s. m. Tremblement qu'on sent dans les membres, qui precede ou accompagne le frisson de la fievre. Je crains que la fievre ne me reprenne, je sens dejà un petit *fremissement.*

Fremissement, se dit aussi d'un mouvement insensible qui se fait dans chaque partie des corps naturels qui rendent quelques sons, qui font quelque ébullition. On demontre en Physique, qu'une cloche ne sonneroit point, s'il ne se faisoit un petit *fremissement* dans toutes ses parties.

Fremissement, se dit aussi de l'air, lorsqu'il commence à s'agiter.

Les vents agitent l'air d'heureux fremissemens,
Et la mer leur repond par ses mugissemens. Rac.

Fremissement, se dit aussi au figuré, du premier trouble, & de l'agitation que donnent les passions; comme la colere, l'horreur, la crainte. Il entendit cette nouvelle fâcheuse avec un certain *fremissement* qui marquoit sa crainte.

D'un ciment éternel ton Eglise est bâtie,
Et jamais de l'enfer les noirs fremissemens
N'en pouront ébranler les fermes fondemens. Boi.
Je n'ay pour tout accueil que des fremissemens:
Tout fuit, tout se refuse à mes embrassemens. Rac.

FREMONT. s. m. Nom de poire. Ce mot ne se met point seul. Le *gros-fremont* n'est bon que cuit & en compote. La poire de *gros-fremont* est grosse, assez longue & jaunâtre.

FRENESIE, ou PHRENESIE. s. f. Les sçavans sont pour le dernier: mais les autres qui suivent l'usage aiment mieux le premier. Rich. Tomber en *frenesie.* Etre en *frenesie.* Accès de *frenesie.* Il lui a pris une *frenesie.* La *frenesie* est une reverie perpetuelle & violente, accompagnée d'une fievre aiguë, de fureur, de veilles, & de plusieurs autres fâcheux accidens. Elle est differente de la manie & de la melancholie, parceque celles-ci sont sans fievre. La cause prochaine de la *frénésie* est le mouvement divers & confus des esprits animaux dans le cerveau, à l'occasion dequoi l'ame forme de differentes phantaisies, par des discours sans ordre, par des ris ou des pleurs, par les veilles, par les agitations du corps, par les chasses aux mouches, par des gestes ridicules, jusqu'à ce que l'impetuosité & la rapidité des esprits s'augmentant toûjours, il survient enfin des convulsions souvent mortelles, ou que les esprits étant presque consumez ou fixez par l'usage excessif des narcotiques, la maladie se termine en Lethargie ou en Carus. La cause éloignée de cette agitation des esprits dans le cerveau, est la trop grande chaleur de cette partie, causée par l'effervescence extraordinaire du sang. Les esprits rendus plus subtils & plus bouillans par cette chaleur, se meuvent dans le cerveau avec plus de rapidité, & en même tems avec plus de confusion, d'ou naissent premierement les veilles, puis le delire, & enfin les convulsions. La *frénésie* est jointe quelquefois à l'inflammation du cerveau, quelquefois à l'inflammation de ses membranes, ou du moins à l'inflammation de la partie corticale du cerveau; & ces deux dernieres inflammations se trouvent, lorsque la *frénésie* provient du transport de la matiere morbifique, c'est-à-dire, lorsqu'après une eresipele externe, après la pleuresie, la peripneumonie, ou l'esquinancie subitement gueries, sont suivies de la *frénésie.* C'est une marque que le sang coagulé dans les inflammations de ces parties, se coagule derechef après avoir été dissout, & s'arrête dans les membranes du cerveau, ou dans le cerveau même, où il fait une nouvelle inflammation. La jeunesse, la chaleur de l'été & l'usage des boissons genereuses & spiritueuses, principalement du vin, dispose aux *frénésies,* auxquelles les ivrognes sont particulierement sujets. Les grandes passions de l'ame, comme la colere, donnent lieu aux fievres & à la *frénésie.* La *frénésie* est une maladie dangereuse & aiguë. Celle qui degenere en lethargie est mortelle. S. Hil. Barth. de Moor dans sa Description pratique des maladies du cerveau, pretend que la *frénésie* consiste, non dans l'inflammation des membranes du cerveau, mais dans le mouvement immoderé & dereglé des esprits animaux. Voyez J. des Sc. de 1706. Les Anciens ont appelé la colere, une courte *frénésie.*

Ce mot derive du Grec *phren*, qui signifie entendement.

Frenesie, se dit figurément des troubles & égaremens d'esprit causez par la violence des passions. L'amour, la colere, mettent d'étranges *frenesies* dans la tête des hommes. Quelle *frénésie*, quelle fureur, de conjurer contre sa Patrie! Quelle *frénésie* de violer ce qu'il y a de plus saint! C'est une *frénésie* de ruiner sa famille pour une amourette. La passion qu'il a pour le jeu est une *frénésie.* L'Acad.

Fuyez sur tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frenesies. Boi.
Qu'on a de peine à se guerir
D'une amoureuse frenesie! St. Pav.

FRENETIQUE. adj. m. & f. Qui est atteint de frenesie, soit qu'elle vienne de maladie, soit par la violence des passions. Un homme *frenetique.* Un malade *frenetique* est plus fort dans les accès de son mal qu'en santé. L'Acad.

On le dit aussi de la fureur poëtique & de l'enthousiasme.

Non, non, je ne veux point sur les bords du Permesse,
Phebus, te demander ta frenetique *yvresse,*
Sur d'autres va verser tes sçavantes fureurs,
La verité n'a point besoin de tes faveurs. Oe. M.

Il se prend aussi substantivement. C'est un *frenetique*, il agit en *frenetique.* Il se porte à toutes sortes d'extremitez comme un *frenetique.* L'Acad.

. . . . *Fuyez ce* frenetique,
Dans ses brocards aucun n'est menagé,
C'est un serpent, un Diable, un enragé. Rouss.

FREOUER. s. m. C'est une marque que le cerf fait au bois quand il y touche de sa tête, pour détacher & ôter cette peau veluë qui la couvre. Celui qui apporte le premier *freouer* à l'assemblée où est le Roi, & en laisse courre le cerf, merite un present du Roi; sçavoir un cheval à un Gentilhomme de la Venerie, & un habit à un valet de limier, ce qui s'est observé de tout tems. Salnove. On le dit aussi du chevreüil.

FREOUR. s. f. Vieux mot. Frayeur.

FREQUEMMENT. adv. Souvent. Il y va *frequemment.* Cela arrive *frequemment.*

FREQUENCE. s. f. Multitude, foule, abondance. Vieux mot qui se dit encore en ces phrases: Ce Doc-

Docteur à une grande *frequence* d'auditeurs. Il est suivi d'une grande *frequence* de peuple.

FREQUENCE. Reiteration, qui se fait souvent. La *frequence* de ses visites. La *frequence* de ses lettres. La *frequence* de ses rechutes. L'ACAD. On dit la *frequence* du pouls; pour dire, la vitesse des battemens du pouls. L'élevation du pouls, ou sa *frequence* est un des symptomes que souffrent les febricitans. J. DES SC.

FREQUENT, ENTE. adj. Qui arrive souvent, qui se fait souvent. La peste est un mal *frequent* dans les païs chauds. Les naufrages sont *frequens* dans la Mer Egée. Le changement trop *frequent* de discours est la marque d'un petit genie qui n'approfondit rien. BELL. Les contes trop *frequens* deplaisent & impatientent. ID. Il ne faut pas qu'une fille reçoive des visites trop *frequentes* d'un jeune homme. Le livre de la *frequente* Communion de Monsieur Arnauld est excellent.

On appelle pouls *frequent*, un pouls qui bat plus vîte qu'à l'ordinaire. L'ACAD. Il vient du Latin *frequens*.

FREQUENTATIF. adj. m. Terme de Grammaire, qui se dit d'un verbe dont la signification se reduit à marquer l'action frequente de son primitif. Criailler est un *frequentatif*. L'ACAD. Clignoter est le *frequentatif* de Cligner, &c.

FREQUENTATION. s. f. Hantise, familiarité. On apprend toûjours quelque chose en la *frequentation* des Sçavans. La *frequentation* des Heretiques est contagieuse. ARN. Qui se fait un plaisir de la *frequentation* des mechans, se fait une peine de la presence des justes. OE. M.

On dit dans l'Eglise Romaine, la *frequentation* des Sacremens; pour dire, l'usage frequent du Sacrement de Penitence & de celui de l'Eucaristie.

FREQUENTER verb. act. Hanter quelcun, avoir un frequent commerce avec lui; aller souvent en un même lieu. *Frequenter* les Spectacles, les promenades. *Frequenter* les Eglises. *Frequenter* les gens de bien. Ce jeune homme *frequente* en des lieux suspects. Di moi qui tu *frequentes*, & je te dirai qui tu es. Cet Avocat *frequente* le Barreau, il s'attache au Palais.

On dit dans l'Eglise Romaine *frequenter* les Sacremens; pour dire, aller souvent à confesse, & communier souvent. *Frequenter* un port; c'est y aller souvent.

FREQUENTER, est aussi neutre, & alors il signifie, Faire de frequentes visites. Il *frequente* chez un tel, dans la maison d'un tel. Il *frequente* plus que jamais au logis. SCAR. Il *frequentoit* au logis de l'intimé. PAT. *Frequenter* est plus en usage & plus du beau stile que hanter.

FREQUENTÉ, ÉE. part. & adj. Il a les significations de son verbe. Lieu *frequenté*, port *frequenté*, marché fort *frequenté*, foire *frequentée*, Eglise *frequentée*.

FRERAGE. s. m. Vieux terme de Coûtumes, qui se dit des partages de freres, ou de coheritiers & lignagers venants à même succession. Ce mot a été fort alteré en differens lieux: car on a dit *frarescheux* ou *frerescheurs*, ou *frarascheux*; pour dire, *coheritiers*; *frarersche*, *fraraschage*, *fraraux* & *frareuseté*; pour dire, *succession*; mots qui sont tous devenus barbares.

FRERE. s. m. Celui qui est né de même pere & de même mere, ou de l'un des deux seulement. *Frere* aîné, *frere* puîné. Vivre en *frere*. Partager comme *freres*. Abel fut tué par son *frere* Caïn. Eumenes disoit à ses *freres* pour les tenir dans le respect, Si vous me traittez en Roi, je vous traitterai en *freres*, & si vous me traittez en *frere*, je vous traitterai en Roi. ABL. Les Arsacides faisoient mettre le soleil & la Lune sur leurs medailles, parcequ'ils se disoient être leurs *freres*. SPANHEIM.

Ce mot, selon Scaliger & Gerard Vossius, vient du Grec *phrater*, pour *phrator*, qui signifie proprement, Celui qui puise de l'eau dans un même puits. Car *phrear* en Grec signifie un *puits*: *phratria*, l'assemblée de ceux qui puisent, ou qui ont droit de puiser dans un même puits. Ce mot est venu de la ville d'Argos, où il n'y avoit que certains puits distribuez dans differens quartiers de la ville, n'y ayant point de fontaines.

Les anciens appelloient *freres* presque tous ceux qui étoient joints par parentage en ligne collaterale, comme l'oncle & le neveu, les cousins germains, &c. Cela paroît non seulement par un grand nombre de passages de l'Ecriture sainte, mais aussi par les Auteurs prophanes.

FRERES CONSANGUINS. Ce sont ceux qui ne sont *freres* que du côté paternel.

FRERES UTERINS. Ce sont ceux qui ne sont *freres* que du côté maternel.

DEMI-FRERE, c'est celui qui n'est *frere* que de pere ou de mere.

FRERE NATUREL, est une *frere* illegitime, bâtard, du côté gauche, qui est né de même pere ou de même mere; mais non en legitime mariage.

FRERES JUMEAUX. Ce sont *freres* nez d'une même grossesse.

FRERES DE LAIT. On appelle ainsi l'enfant de la nourrice, & son nourriçon qu'elle a nourris du même lait. Clitus étoit *frere* de lait d'Alexandre. Il a été longtems nourri avec nous, & si est *frere de laict* d'Amadis que Dieu garde. AMAD. DE GAULE. *Liv.* 2.

Il y a aussi des *freres* qui ne sont tels que par adoption, lorsqu'un de deux a été adopté dans la famille de l'autre. C'est ainsi que Neron, adopté par Claude, devint *frere* de Britannicus.

A peine l'Empereur a vu venir son frere,
Il se leve & l'embrasse. RAC.

BEAU-FRERE, qui est *frere* d'une femme à l'égard de son mari, ou qui est *frere* du mari à l'egard de sa femme.

FRERE, se dit figurément de ceux qui sont unis par l'amitié, ou par la même Religion. Les Bataves se disoient amis & *freres* de l'Empire Romain. Tous les Chretiens sont nos *freres* en J. C., *freres* spirituels, nous les devons aimer comme nos *freres*, vivre avec eux en *freres*. On appelle les Heretiques, nos pauvres *freres* errans. On le dit aussi de tous les hommes du monde, qui sont sortis d'une même source, qui sont *freres* en Adam.

FRERE, se dit plus particulierement des Religieux d'un même Couvent. C'est le *Frere* Zacharie, le *Frere* Bonaventure. Ils ont emprunté ce nom des premiers Chrétiens qui s'appelloient tous *freres*. Il se dit encore plus particulierement de ceux qui ne sont pas Prêtres, car on a honoré les Prêtres du nom de *Peres*, au lieu qu'on nomme les autres simplement *Freres*.

FRERES ARVALES. Voyez ARVALE.

FRERE LAY ou LAIC, ou *Frere Convers*, est un Religieux qui ne parvient point aux Ordres, & qui sert les autres; qu'on appelle ainsi par opposition à *Frere du Chœur*. Cet ordre de *Freres laics* fut établi pour vaquer aux ouvrages penibles & manuels: ce sont à proprement parler les valets de la maison, & on ne prend d'ordinaire pour ce dernier emploi des Monasteres que des gens de metier, qui cherchent à se consacrer à cet emploi. Aussi dans quelques Ordres on se contente de les engager par un contrat civil, & de les obliger pour toute leur vie. En d'autres on leur fait faire ou quatre années de probation, comme chez les Jacobins, ou sept comme chez les Feuillans, &c. Les Capucins ne les admettent qu'à l'âge de 19. ans.

FRE-

FRERE DONNÉ, C'est chez les Chartreux un jeune homme couvert de drap Minime & portant un chapeau; dont l'emploi est de servir dans la maison.

FRERES, au plurier, se dit encore dans de certains Ordres Religieux. Les Religieux de St. Dominique se font appeller les *Freres Prêcheurs*; ceux de St. François, qu'on appelle Cordeliers de l'étroite observance, les *Freres Mineurs*; ceux de la Charité, les *Freres Ignorans*. Les Anciens ont appellé *Freres pies*, tous les Moines qui étoient vêtus d'habits moitié blancs & moitié noirs. Thomas Walsingham les appelle *Freres agaces* ou *agaches*, qui signifie *pies*.

Dans les Ordres Militaires les Chevaliers s'appellent aussi *Freres*; & dans l'ordre de Malthe il y a des *Freres Servans*, qui sont les Chevaliers du second ordre, qui n'ont pas fait leurs preuves de Noblesse. En Latin on les appelle, *Fratres clientes*.

FRERES D'ARMES, sont ceux qui ont fait societé à la guerre, & qui se sont promis un service & une assistance reciproque.

Les Rois de la Chrétienté se donnent le titre de *freres* en s'écrivant. Cet usage n'est pas nouveau. Menandre rapporte une lettre de Cosroës Roi de Perse à l'Empereur Justinien, qui commence par ces mots, Cosroës Roi des Rois à l'Empereur Justinien mon *frere*. Les Rois donnent aussi ce nom aux Electeurs: le Pape aux Evêques en leur écrivant. *A nôtre venerable* frere *l'Archevêque de &c. Salut & benediction Apostolique.*

Les Predicateurs appellent *freres*, leurs auditeurs. Cet usage est plus frequent parmi les Reformez, qui disent toûjours mes *Freres*, mes chers *Freres*, que parmi les Catholiques Romains, qui ne disent ordinairement que *Messieurs*.

FRERES DE LA ROSECROIX. Chymistes & Cabalistes qui se disoient invisibles, & qui avoient fait il y a quelque temps une societé qui a donné lieu à un très-sçavant livre de Guillaume Naudé, Bibliothecaire du Cardinal Mazarin. Les *Freres de la Rose-croix* étoient une societé de Charlatans visionnaires. Voyez ROSE.

On appelle Faux *frere*, un homme qui trahit ses associez, ses compagnons.

On ajoûte quelquefois des noms propres au mot de *frere*, comme *frere* Lubin, *frere* Eugene, &c. Ces noms propres ne designent personne en particulier, ils ont le même usage dans le stile burlesque que les noms de *Titius*, de *Caius* & d'autres semblables chez les Jurisconsultes.

> *Pour faire plutôt mal que bien,*
> Frere Lubin *le fera bien;*
> *Mais si c'est quelque bonne affaire,*
> Frere Lubin *ne le peut faire.* MAROT.

FRERE CLAUDE. Nom que les Fleuristes donnent à une Tulippe de couleur de rose, rouge & bleuë, le tout broüillé. MORIN.

FRERE JEAN. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, couleur de lacque vif & blanc.

On dit proverbialement, qu'un homme est un bon *frere*; pour dire, qu'il est sans volonté, & toûjours prêt à faire tout ce qu'on veut.

> *Ca donc, Abbé, serez vous un* bon Frere ?
> *Oui, sur mon Dieu, mon très reverend Pere,*
> . . . . *& vous pouvez compter*
> *Que je suis prêt à tout executer.* PHILOTANUS.

On appelle un bon *frere*, ou un *frere* de la jubilation, un homme sans souci, qui n'aime qu'à rire, qu'à faire bonne chere, qu'à se divertir. On dit aussi d'un Moine libertin, debauché, que c'est un *frere* frappart. On appelle aussi par mepris *frere* couppe-chou, un Religieux qui n'a nul merite, qui n'est d'aucune consideration dans son Couvent. On dit aussi, Partager en *freres*, pour dire, Partager également.

FRERIE. Voyez FRAIRIE.

FREROT. s. m. Petit frere. Les *frerots*. Voyez FRATRICELLE.

FRESAIE. s. f. Oiseau de nuit de la grosseur d'une poule ordinaire, de figure de chevêche, qui a le plumage blanc, tacheté de noir sous le ventre, qui a une tête ronde & presque d'homme, affreuse & entourée de plumes herissées, qui a les ongles & le bec blanchâtres & crochus, les jambes & les pieds velus & couverts de plume. On l'appelle aussi *Effraye*, à cause de son cri effroyable. Il habite les lieux montagneux & maritimes proche des étables de Chevres, parce qu'il est friand de leur lait, & il va les tetter quand il peut les attraper. C'est une espece de chat-huant: mais fort differente des autres. Pendant le jour elle voit fort peu, ou point du tout. Toutes ses actions ne se font que la nuit, comme son vol, sa chasse pour attraper sa proye; elle ne succe aussi le lait des chevres qu'en ce tems. Aristote rapporte la même chose, & dit que les chevres qui en sont succées, ou tirées, en perdent leur lait & quelquefois la vuë.

Menage derive ce mot *fresaye*, de *præsaga*, car on tient que cet oiseau est de mauvais augure. Les Poitevins disent encore aujourd'hui *presaye* pour *fresaye*. Les Gascons disent *bresague*. On écrivoit anciennement *frasae*. En Latin, *eleus*, *strix*, a sono vocis aspero, *sur nocturnus*.

FRESANGE. Terme de Coûtumes. Droit de porcs que les fermiers de glandée doivent au maître des Eaux & forêts en certains cantons.

FRESANGEAU. On appelle ainsi dans l'Orleanois un petit cochon, plus fort qu'un cochon de lait. De *fris-chingellus*, diminutif de *fris-chingus*, dit pour *frischinga*, qui se trouve en cette signification dans les Capitulaires & ailleurs.

FRESIAUX. adj. Vieux mot. Beau, joli, frais.

> *Les Damoiselles sont* fresiaux.

Ce mot doit avoir eu *fresial* au singulier, car autrefois tous les adjectifs terminez en *al* faisoient *aux* au plurier, tant au masculin qu'au feminin; & c'est de là qu'on a dit *Lettres Royaux*, qu'on dit encore aujourd'huy. CORN.

FRESILLON. s. m. Terme de Botanique. Voyez TROESNE.

FRESLE, ou FRELE. adj m. & f. Fragile; aisé à casser, à rompre; foible, peu assûré, peu durable. Il se dit au propre & au figuré. *Frêle* comme du verre. L'homme est *frêle* comme un roseau. C'est un *frêle* fondement que la fortune pour bâtir de grands desseins. Des enlevemens sont des épreuves trop fortes pour une chose aussi *frêle* que la pudeur. G. G.

> *Des hommes insensez sur de* frêles *vaisseaux,*
> *S'en vont loin de la terre habiter sur les eaux.* BOIL.
> *La beauté du visage est un* frêle *ornement.* MOL.
> Frêles *machines que nous sommes,*
> *A peine passons nous d'un siecle le milieu!*
> *Un rien peut nous detruire, & l'ouvrage d'un Dieu*
> *Dure moins que celui des hommes.* DES H.

Du Latin *fragilis*, qui signifie la même chose.

FRESLON. s. m. On dit, & on prononce *Frêlon*. Grosse mouche sauvage qui ressemble à la guespe & qui est ennemie des abeilles. Il a le devant de la tête jaune. Sa poitrine est épaisse & couverte de poil. Son ventre est composé de plusieurs anneaux jaunes, & marquetez de rouge au dessus. Il a six cuisses & quatre aîles membraneuses, qui en couvrent d'autres plus petites. Ses yeux sont bruns. Son aiguillon est caché dans la partie posterieure. Il ne vit gueres plus du

de deux ans. Sa piqure est venimeuse; sur-tout pendant les chaleurs de la Canicule, parcequ'alors les esprits sont plus agitez. Il vit de cadavres de chevaux, de miel, de petites mouches. Ces animaux sont si voraces que, lors même qu'ils sont couppez en deux, ils ne laissent pas de manger; & si l'aliment qu'ils prennent est humide, on le voit incontinent sortir par la playe en forme de rosée, comme le temoigne Swammerdam. On ne s'en sert point en medecine.

Comme on voit les freslons, *troupe lâche & sterile.*
Aller piller le miel que l'abeille distille. Boil.

C'est un ancien proverbe, qu'il ne faut pas irriter les les *frêlons*: c'est-à-dire, qu'il est dangereux d'exciter la colere de certaines gens.

En Latin *crabro*, Bochart derive ce mot de *sphèx*, qui signifie une guespe ou un *frelon*. Dans Mouret, *crabro* est interpreté en allemand par *froisen*, & en François par *frélon* & *froislon*, & dans Nicod il est dit que *frelon* & *froilon* est la même chose. Tout cela pourroit donner sujet de croire que *frélon* auroit été fait de l'Alleman *froisen*. Voyez Menage.

FRESLON. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est le poil qui sort des naseaux de l'oiseau.

FRESNE, ou FRENE. s. m. Grand arbre dont le tronc devient fort gros & fort haut, & qui a le bois blanc, plein de veines, couvert d'une écorce cendrée. Ses feuilles sont longues, larges, rangées par paires comme celles du sorbier: il y en a quatre ou cinq paires sur la même côte qui est terminée par une seule feuille: elles ont un goût amer, acre & piquant. Ses fruits sont une maniere de langue aplatie, longue d'un pouce & demi; membraneuse & fort deliée dans la pointe: d'où vient qu'on appelle ce fruit *Ornitoglossa*, *ornis*, oiseau, & *glossa*, langue, comme qui diroit *langue d'oiseau*: ils sont attachez plusieurs ensemble à la même queuë, & ont le même goût que les feuilles: dans l'épaisseur de leur base sont renfermées les semences qui sont aplaties & ameres. On les nomme aussi *langue d'oiseau*. Ses racines sont grandes & elles s'étendent beaucoup à fleur de terre. Cet arbre croît aux lieux humides, aux bords des rivieres, vers les prez, où il profite davantage qu'aux lieux secs. Il contient beaucoup de sel & d'huile. L'eau distillée du *frêne* guerit la jaunisse & le calcul. La decoction des feuilles dans du vin desopile le foye & la rate. On se servoit autrefois dans les maux veneriens du bois de *frêne* en decoction comme de celui de gaïac. L'eau qui distille d'une branche fraiche de *frêne*, dont l'autre bout est allumé, est très-bonne pour la surdité: il faut la seringuer dans l'oreille, & boucher cette partie avec du cotton trempé dans la même eau. C. Bauhin appelle cette espece de *frêne*, *fraxinus excelsior*. Les Anciens assurent qu'il y a une fort grande antipathie entre les serpens & cet arbre, & Pline raporte que si on environne un serpent de feuilles de *frêne* & de feu, il aimera mieux se jetter au feu que se sauver parmi les feuilles. Quelques Modernes ont éprouvé le contraire. Les cantharides s'engendrent sur les *frênes*. La manne purgative se recueille sur les *frênes*, & sur-tout en Calabre. Le *frêne* est un bois qui sert au charronnage, qu'on debite en timons & moutons. On en fait aussi des haquets, pour charger le vin, de huit à neuf pouces de diametre. Les vieux *frênes* loupeux & noüailleux qui sont bien sains, sont fort recherchez par les Armuriers pour monter des armes, & par les Ebenistes pour faire de beaux ouvrages. Il en est de même du bois d'erable. Le sel de *frêne* a une vertu caustique, qui ronge les chairs sur lesquelles il est appliqué.

Fraxinus, du Latin, *frago*, *flecto*, ou *a frangosis locis*, parceque cet arbre se plaît aux lieux rudes: ou bien du Grec *phraxis*, *sepimentum*, parcequ'on se sert du frêne pour faire les hayes. On l'appelle en Grec, *melia*.

FRESQUE. Voyez Fraisque.

FRESSURE. s. f. Parties interieures de certains animaux, comme le foye, le cœur, la rate, le poumon, prises ensemble.

De *frixura*, parcequ'on fait des fricassées de ces sortes d'entrailles. Encore aujourd'hui en Xaintonge on appelle *fricassée*, la *fressure*. Men.

Fressure de veau, se dit à la boucherie, de ce qui comprend le poumon, le foye, le cœur & les hampes de cet animal; ces hampes repondent au diaphragme: ensemble le cornet & l'herbier, qui sont les deux tuyaux & conduits par où passent les alimens dans les ventricules.

La *fressure* de bœuf contient le poumon, qu'on nomme autrement le *mou*, & le foye & la rate attachez par la chair qui tient au mou qui se nomme *onglet*. Les parties du mou qui couvrent le foye & la rate se nomment les *hampes*. On les separe dans le bœuf, & on les laisse aux *fressures* de veau & de mouton.

FRESTEL. s. m. Vieux mot. Flûte à sept tuyaux coupez l'un plus long & plus gros que l'autre & que les Poëtes donnent à Pan.

Là s'assist Pan le Duc des bestes,
Et tint un trestel *de rosiaux,*
Si chalumeloit les danziaux.

FRESTELER, ou REFLESTELER. Vieux mot. Joüer du flageolet.

FRET s. m. Terme de Marine. Loüage d'un navire pour voiturer des marchandises, ou des gens de guerre. Le *fret* d'un vaisseau se fait d'ordinaire par mois. Ce Marchand avoit deux vaisseaux à *fret*; c'est-à-dire à loüage. Le payement du *fret* est preferable à toutes dettes sur le prix de la cargaison. On dit aussi *fretage*. Pomey.

Fret, est aussi le port & la voiture qu'on paye pour quelque portion de marchandise, qu'on charge dans un vaisseau qui charge au tonneau, au quintal, ou à cueillete, & en quelque autre maniere que ce puisse être. Si le vaisseau est loüé en entier, & que l'afreteur ne lui donne pas toute sa charge, le maître ne peut, sans son consentement, prendre d'autres marchandises pour l'achever, ni sans lui tenir compte du *fret*. Si un vaisseau est chargé à cueillete ou au quintal, ou au tonneau, le marchand qui veut retirer ses marchandises avant le depart du vaisseau, peut les faire décharger en payant la moitié du *fret*. Le maître doit être payé du *fret* des marchandises, qui sont jettées à la mer pour le salut commun, à la charge de la contribution: il en est de même des marchandises qu'il est contraint de vendre, pour victuailles, radoub & autres necessitez pressantes, en tenant compte de leur valeur, au prix que le reste se vend au lieu de la decharge. Il n'est du aucun *fret* des marchandises perduës par naufrage, ou échoüement, pillées par les pirates, ou prises par les ennemis, & en ce cas le maître est tenu de restituer ce qui lui a été avancé, s'il n'y a convention contraire; mais si elles sont rachetées, il doit être payé de son *fret* jusqu'au lieu de la prise. Dict. de Mar.

Ce mot vient de *fretum*, qui signifie proprement un bras de mer; où plutôt du flaman *vracht*, qui signifie la même chose.

Fretelé, ée. adj. Vieux mot. Rompu, dechiré, mis en lambeaux, ou plutôt gâté, taché.

Qui ont ces larges robes grises.
Toutes fretellées *de crotes,*
Housseaux froncis & larges bottes. Rom. de la Rose.

FRETILLANT, ante. adj. Qui fretille souvent,

vent, qui est sujet à fretiller.

FRETILLARD, ARDE. adj. Qui fretille, remuant, leger, & au fig. vif, animé. Il est vieux.

Le gentil rossignolet,
Doucelet,
Decoupe dessous l'Ombrage,
Mille fredons babillards,
Fretillards,
Au doux son de son ramage. R. BELLEAU.

FRETILLE. s. f. se dit de la paille & autres pareilles choses. Coucher sur la *fretille*.

FRETILLEMENT. s. m. Mouvement, action de ce qui a un mouvement prompt & agité. Le poisson d'eau douce dans la poële a encore quelque *fretillement*.

FRETILLER. v. n. Remuer sans cesse, agiter tout son corps par un mouvement dru & menu. Les enfans sont sujets à *fretiller*, à gambader, quand on les couche. Cette carpe étoit bien vive, elle *fretille* encore. Le chien *fretille* de la queuë.

Je veux avoir, & je l'aimerai bien,
Maitresse libre & de façon gentille,
Qui soit joyeuse & de plaisant maintien,
De rien n'ait cure & sans cesse fretille. ROUSS.

On dit proverbialement d'un homme, que les pieds lui *fretillent*; pour dire, qu'il a impatience d'aller: & que la langue lui *fretille*; pour dire, qu'il a grande envie de parler.

Ces mots viennent du Latin *fritillus*, qui signifie, un cornet qui sert à remuer & à jetter les dez.

FRETIN. s. m. Rebut, chose vile & du moindre prix en chaque espece. Il se dit proprement & originairement de la moruë, qui se divise en quatre degrez de bonté; meilleur *fretin*, grand *fretin*, *fretin* de rebut, & menu *fretin*, & par extension il s'est appliqué à toutes sortes de choses. Ce Marchand a vendu le plus beau de sa marchandise, il n'a plus que du *fretin*. Il est aussi fort en usage en parlant de poisson. Il n'y a plus que du *fretin* dans cet étang.

De l'Anglois *farting*, petite monnoye de cuivre qui vaut la quatriéme partie d'un denier Sterlin. HUET.

FRETIN, se dit aussi, en Jardinage, des branches inutiles, ou parcequ'elles sont trop menuës, ou parcequ'elles sont usées de vieillesse. Il faut à la taille des arbres en ôter tout le *fretin*.

FRETTE. s. f. Cercle de fer qu'on chasse, qu'on applatit sur deux pieces de bois qu'on veut attacher ensemble, dont on arme la Couronne d'un pieu ou d'un pilotis, afin d'empêcher qu'il ne s'éclate. On appelle aussi *frette*, un anneau de fer en forme de collier, qu'on met à un arbre de roüe de moulin à eau, aux bas des demoiselles, & aux moyeux des roues, qu'on veut tenir fermes & en état.

FRETTE, se dit aussi des viroles, anneaux ou cercles de fer, qu'on mettoit autrefois aux lances qu'on appelloit *frettées*, *mornées*, ou *courtoises*, quand on ne combattoit pas à fer émoulu.

FRETTÉ. adj. m. Terme de Blason, qui se dit des barres, ou barreaux croisez, & entrelassez, ou des chassis posez obliquement sur l'Ecu. Il porte d'argent *fretté* de gueules. On appelle autrement les Ecus de cette sorte, *coticez* & *recoticez*, quand il y a six cotices mises en bandes & en barres, qui se brisent & se traversent, formant un vrai treillis fait en losange.

Ce mot vient de ce qu'on appelloit autrefois *frette*, le comble d'un toit qui se fait le plus souvent de perches croisées & entrelassées comme les *frettes* du Blason: ou il vient de *fret*, qui, en vieux François, signifioit *rompu*, & étoit derivé de *fractus*. Du Cange temoigne qu'on a appellé autrefois *frettes*, une espece de fleches, & que de là on a appellé des Ecus *frettez*, ceux qui étoient chargez de ces *frettes* croisées.

FRETTEMENT. s. m. C'est la convention qu'on fait pour le loüage d'un vaisseau. On dit, *Fretter* cap & queuë, quand on fait le *frettement* de tout un vaisseau & sans reserve.

FRETTER. v. act. Garnir d'une frete. On dit *fretter* des pieux, quand pour les mieux battre avec le mouton, on les garnit par la tête d'un cercle de fer.

FRETTER. v. act. Loüer, ou donner à loüage un vaisseau pour voiturer. *Freter* un navire à quelqu'un. Un maître *freté* pour faire un voyage. C'est le proprietaire ou maître du navire qui *frette*: & celui qui le prend à loüage est celui qui *affrette*.

FRETTÉ, ÉE. part. adj. Vaisseau *fretté*.

FRETTEUR. s. m. C'est le proprietaire d'un vaisseau, qui le donne à loüage à un marchand, & ce marchand est nommé *affreteur*.

FREUS, ou FREUX. s. m. Graye, grôle, ou corneille de bois. En Latin, *cornix frugilega* ou *frugivora*. Quoique le *freux* soit du genre des corneilles, il est néanmoins plus grand, & son bec n'est pas noir de tous côtez, mais blanchâtre. Il ne se repait pas de viandes immondes ni de carnage, mais de fruits, dont il fait un grand degât, parcequ'il les mange avant qu'ils soient murs & dès qu'ils sont formez. Il mange encore des vers. L'on ne voit pas de ces Corneilles en Italie, mais en France elles sont connuës.

FREUX a été formé du Latin *frugilegus*. Voyez MENAGE.

F R I.

FRIABLE. adj. de tout genre. Terme dogmatique. Corps cassant, qui est facile à mettre en poudre, composé de parties seches & inegalement appliquées les unes aux autres, qui par cette raison s'en detachent facilement, parcequ'elles ne sont point onctueuses ni liées ensemble. Les pierres calcinées sont *friables* & aisées à mettre en poudre. Le sable est composé de parties *friables*.

FRIAND, ANDE. adj. Qui aime les morceaux delicats & bien assaisonnez. Il se dit tant des personnes, que du goût & de la chose goûtée. Il n'est pas gourmand, mais il est *friand*. L'ACAD. Un homme *friand* court les bonnes tables. Un bon gourmet doit avoir le goût *friand*. Un faisan est un *friand* morceau. Le vin de Coindrieux est un vin *friand*.

Tantale enragé de manger,
De mets friands *sa table on couvre,*
Aussitôt que la bouche il ouvre,
Pour en manger son chien de fou,
Crac, ils s'en vont je ne sçais où. SCAR.

Menage derive ce mot de *frigente*, ablatif de *frigens*, du verbe *frigere*, dont on a fait aussi *frire*. D'autres le derivent de *fritelle* Italien, comme qui diroit, Amoureux de choses *frittes*.

FRIAND, se dit aussi figurément d'une chose rare qui est d'un grand prix, d'un grand merite. Voilà une fort belle femme, c'est un morceau bien *friand*. Objet *friand*. SCAR. La Belle étoit *friande* assez pour la bouche d'un Roi. LA FON.

On dit aussi, qu'un homme est *friand* de quelque chose, quand il l'aime passionnément, quoyqu'elle ne tombe point dans le sens du goût. Cet homme est *friand* de nouvelles, de musique, de curiositez. Il est *friand* de loüanges. MOL. Il est *friand* des cœurs. SCAR. La belle de Sermons n'étoit *friande*. LA FON.

L'homme friand *de haute renommée,*
Craint tout rieur qui pese sa fumée. ROUSS.

Friand, se dit encore en fait de Coûtellerie, pour dire, un fer tranchant & bien affilé qui couppe aisément. Un rasoir, un couteau *friand*, des ciseaux *friands*, comme s'ils étoient *friands* de chair humaine où ils entrent volontiers; car on ne le dira pas d'un ciseau, d'un rabot, qui n'entrent que dans le bois.

Friand, ande, est aussi substantif. C'est un *friand*, c'est une *friande*.

FRIANDER. Vieux mot. Manger d'une maniere friande.

FRIANDISE. s. f. Passion, amour que l'on a pour les viandes delicates, ou de bon goût. La *friandise* est un defaut; mais il n'est pas si honteux que la gourmandise.

Friandise, se dit aussi de toutes les choses qu'on mange pour le plaisir seulement, & non pour se nourrir: à l'égard des uns, ce sont des sucreries, des patisseries: à l'égard des autres, des cervelats, des jambons, des ramequins. Cet homme a toûjours quelques *friandises* dans sa poche, dans son cabinet. Jules II. voulant mettre les Anglois dans son parti contre la France, ne trouva rien de mieux que d'envoyer dans la Tamise une Galeasse chargée de vins delicieux, de fromages, de viandes salées & de toutes les *friandises* des pays chauds, dont les peuples du Nord sont si avides. Il reüssit par là dans son dessein. Ab. de Bos. Athenée dit qu'on doit l'invention des *friandises* à un nommé Paviars.

On dit proverbialement, qu'une femmme a le nez tourné à la *friandise*; pour dire, qu'elle a la mine, la physionomie d'être amoureuse. On dit à Paris, que Saint Jacques de l'Hôpital a le nez tourné à la *friandise*, parceque son image est vis à vis la ruë aux ours où sont de fameuses rotisseries.

Poire de Fribourg. Nom d'une sorte de poire d'hiver. Elle est grosse & belle, sa couleur est jaune ambré, sa chair est cassante, son eau excellente & sucrée. Cette poire vient vers la mi-Août: elle est un peu longue, de couleur grisâtre, & sujette à mollir. On l'appelle communement *cassolette*. En Poitou on l'appelle *muscat verd*; en Anjou, la *verdette*, ou poire de *Tate-Riband*.

FRIBUST. s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau armé en cours qui frequente les Isles de l'Amerique: & on appelle *Fribustiers*, ou selon d'autres, *Flibustiers*, le Capitaine & les gens de l'équippage de l'armateur.

FRICANDEAU. s. m. Terme de cuisine. C'est une tranche de veau fort mince, & bien battuë, assaisonnée avec plusieurs herbes cuittes avec graisse de bœuf, ou mouton, dans une terrine, ou tourtiere, & qui est liée avec des œufs crus, & qu'on sert aux entrées de table. On les a ainsi appellez, parcequ'originairement on les fricassoit dans la poële.

FRICANDERIE. s. m. Vieux mot. Friandise, piece de four delicate.

FRICASSE'E. s. f. Viande ou mets cuit promptement dans une poële, ou un chauderon, & assaisonné avec beurre, ou huile, ou autre graisse. Une *fricassée* de poulets, de pieds de mouton, de tanches, &c.

En termes de Guerre, Battre la *fricassée*, c'est, Battre le tambour avec tumulte & precipitation, pour amasser promptement les soldats, quand une personne de qualité passe inopinement devant le corps de garde, & qu'il faut faire parade pour lui faire honneur.

On dit aussi proverbialement de ceux qui font un mélange de plusieurs choses ensemble, qu'ils en font une *fricassée*. Il sçait quatre ou cinq sortes de langues, de sciences, il en fait un mélange, une *fricassée*, où on ne connoît rien. On dit aussi, qu'un homme se connoît en *fricassée*; pour dire, qu'il a le goût bon sur plusieurs sortes de choses; qu'il est malheureux en fricassée; pour dire, qu'il n'attrape jamais les bons morceaux. On dit d'une chose qu'on veut mepriser, Ce n'est pas là une grande *fricassée*.

FRICASSER. v. act. Cuire promptement quelque mets, soit dans la poële, soit dans un chauderon, avec un assaisonnement convenable. On *fricasse* des poulets, des œufs, des pois, des legumes, &c.

Fricasser, de *frit*, qui a été formé du son que fait le beurre ou la graisse dans la poële, quand ils commencent à se fondre.

Fricasser, signifie figurément, Consommer son bien en debauche & en bonne chere, ou même en mauvais menage. Cette succession opulente a été bientôt *fricassée* par les heritiers. Il est bas, & ne peut entrer que dans le comique & le burlesque.

J'ay fricassé *mon petit patrimoine;*
Et je serois bienheureux d'être Moine. Lignier e.

Fricassé, ée. part. & adj.

On dit proverbialement, qu'une personne est *fricassée*; pour dire, que ses affaires sont entierement ruinées; & qu'une chose est *fricassée*; pour dire, qu'on n'en peut plus rien esperer, qu'elle est perduë. Il est du style familier.

FRICASSEUR. s. m. Apprentif Cuisinier, qui ne sçait encore que tenir la poële, preparer les viandes d'une maniere fort commune. Il ne se dit que par raillerie & par mepris.

FRICHE. Qui n'est point cultivé. Une *friche* est un champ negligé & inculte. Il ne se dit plus gueres qu'adverbialement en ces phrases: Terre en *friche*: Vigne en *friche*.

De *friscum*, ou *fraustum*, qui se trouvent dans plusieurs endroits. Du Cange.

On s'en sert aussi au figuré. Il ne faut pas laisser son esprit en *friche*, c'est-à-dire, Il le faut cultiver par l'étude des belles Lettres, ou par les meditations. Laisser une femme en *friche*, se dit en badinant, d'une femme que son mari neglige. Il y a beaucoup plus d'esprits que de terres en *friche*. La Br.

FRICTION. s. f. Terme de Chirurgie & de Medecine. Action par laquelle on frotte quelque partie malade avec quelques huiles, onguens ou autre drogues, pour la guerir, ou la soûlager. Les *frictions* sont fort en usage pour les maladies veneriennes. En general, la *friction* est une espece d'exercice, qui est bonne pour la santé, parcequ'elle éveille la chaleur naturelle, divertit la fluxion & dissippe les humeurs.

En termes de Chymie on appelle *friction*, ce qu'en cuisine on appelle *friture*: c'est une coction qui se fait dans la poële avec addition de quelque liqueur onctueuse, comme huile, ou graisse. La *friction* des medicamens se fait sur un feu lent & moderé, & la *friture* des alimens se fait avec un feu prompt & vif.

FRIEZ. Vieux mot. Friche.

FRIGALER. v. n. Vieux mot. Se gratter, se frotter. Du Latin *fricare*.

Qui pour galer & frigaler,
Vient galeux, n'est il pas bien fol?

FRIGEFIER. Vieux mot. Refroidir.

FRIGIDITE'. s. f. Complexion foible, lente, difficile à émouvoir. La *frigidité* est une cause d'impuissance. Cette Femme a accusé son Mari de *frigidité*. L'épreuve trienalle n'a lieu, que lorsque la *frigidité* ne peut sans ce long essay se manifester. Begon. Pourquoi la *frigidité* ne demande-t-elle pas toûjours un essay de trois ans? C'est qu'un homme qui sans être malade, sans

sans être foible de complexion, ne peut en un mois ou deux satisfaire au devoir conjugal, est un homme qui ne laisse aucune esperance pour l'avenir. Id.

FRIGORIFIQUE. adj. m. & f. Terme de Physique. Qui cause le froid. Il y a des corpuscules *frigorifiques*, aussi bien que des corpuscules ignez, d'où procedent le froid & le chaud. Le Cl.

FRIGOTTER. v. neut, qui exprime le chant du pinson.

FRILLEUX, euse. adj. Ce mot est du stile familier. Il signifie, Qui est delicat, qui n'est pas endurci au froid, qui y est fort sensible, qui ne se peut passer de feu en hiver. Etre *frilleux*, être *frilleuse*. On dit aussi, Voilà un temps *frilleux*; pour dire, un temps froid, morfondant. On a dit anciennement *froidilleux*, d'où l'on a fait par abbreviation *frilleux*. *Frilleux* peut aussi venir du Latin *frigorosus*.

FRIMAS. f. m. Brouillard, air froid & épais, ou vapeur condensée, qui est comme une maniere de gelée blanche, qui s'attache aux arbres, aux herbes, aux cheveux. Montagne couverte de neige & de *frimas*. Vaug.

Je vais chercher le calme au sejour des frimas. Boi.
. . . . *L'Aquilon ramenant la froidure*,
Vient de ses noirs frimas *attrister la nature*. Boi.

Ce mot vient du Latin *fremitus*, fremissement, parceque le *frimas* fait fremir & frissonner; ou de *frigus*, froid. Men.

On appelle, Avaleur de *frimas*, Celui qui va en voyage ou qui court les ruës au temps que les *frimas* sont dans l'air. Il est bas.

FRIME. f. f. Terme populaire qui se dit en cette phrase, Il en fait la *frime*; pour dire, la mine & la contenance. Il a fait la *frime* de s'en aller; pour dire, Il en a fait semblant. On dit aussi, Faire la *frime* à quelcun; pour dire, lui faire un mauvais accueil, temoigner par sa mine qu'on n'est pas content de lui. On dit aussi en stile bas, il a bonne *frimouille*; pour dire, bonne mine: d'autres disent *frimouse*.

FRINGANT, ante. adj. & f. Fort alerte, gaillard, éveillé, qui s'agite continuellement, qui est toûjours en action. On le dit des personnes & des chevaux. Un jeune homme bien *fringant*; un cheval bien *fringant*, difficile à monter & à manier.

Elle est pleine d'apas,
Elle est jeune & fringante. R. de P.
Une épouse frigante, *& jeune, & dans son feu*,
Et prenant plaisir à ce jeu
Qu'il n'est pas besoin que je nomme. La Fon.
Deux Cordeliers, grands debrideurs de Nones,
A frais communs desservoient un Couvent,
Et dirigeoient douze fringantes *Nones*,
C'en étoit six pour chaque desservant. Rouss.

Du Grec *phringao*, *juvenesco*. Men. ou peut être de l'Allemand *springen*, sauter.

FRINGOTER. Entrecouper son chant. Du Latin, *frangere*.

FRINGUER. v. act. Agiter, sauter, remuer. Il ne se dit au propre qu'en cette phrase. *Fringuer* un verre: c'est l'agiter & le remuer en jettant de l'eau dessus pour achever de le rendre net.

Ce mot vient de *fricare*.

On le dit aussi des personnes actives qui ne peuvent demeurer en une place, qui dansent, sautillent, & sont toûjours en action.

Il vient de *fringal*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton, qui signifie, *se donner du bon temps*.

Fringué, ée. part. pass. & adj.

FRIOLET. f. m. Sorte de poire, que les pauvres Fruitieres vendent à Paris dans les ruës.

FRION. f. m. Terme de Laboureur. C'est un petit fer attaché au côté du sep de la charruë.

FRIOU. f. m. Terme dont ceux du Levant se servent pour signifier un canal, une passe.

Frippe-lippes. Vieux mot. Goinfre, écornifleur, homme qui aime les franches lipées.

FRIPPER. v. act. User, gâter quelque habit ou meuble en s'en servant, en ôter la premiere fleur. Il n'est gueres en usage qu'au participe, & se dit des livres, des habits, des meubles *frippez* qui ont déjà servi.

Fripper, signifie aussi, Manger goulument. Il y avoit à ce festin assez de quoy *fripper*: & en ce même sens on appelle des goulus, des parasites, *frippe-sauces*. Tout cela est bas.

Fripper, signifie aussi, Dissiper son bien, & particulierement en debauche. Un prodigue a bientôt *frippé* son bien.

Fripper, se dit aussi en parlant des Auteurs qui derobent des autres qui ont écrit devant eux, des pensées, des vers qui ont déjà servi, ou qui sont usez. Ce Poëte nous donne cette Epigramme comme sienne; mais elle est *frippée* de Martial.

On dit proverbialement au College, qu'un écolier *frippe* sa leçon, *frippe* ses classes; pour dire, qu'il se derobe de la classe, qu'il manque d'y aller.

Fripper le pouce, se dit bassement & burlesquement; pour dire, faire la vie.

Frippé, ée. part. pass. & adj.

FRIPPERIE. f. f. Negoce de vieux habits, de vieux meubles, & l'art de les rapetasser & racommoder. Il ne se mêle plus de *fripperie*. L'Acad.

Ce mot vient de *frivola*, parceque tout ce qui est à la *fripperie* est de peu de prix. Mais Du Cange croit qu'il vient de *afrepatæ vestes*, qui signifie, *habits trouez* ou *frippez*, qu'on a dit dans la basse Latinité au lieu de *trepatas*, *terebratas* ou *perforatas*; ou peut-être de *serpe*, ou *serperie*, qui étoit autrefois un metier à Paris distingué de la Pelleterie.

Fripperie, est aussi le lieu où se tiennent les Marchands qui font ce negoce & ce rabillage d'habits & de meubles.

Renvoyant à la fripperie
Ses haillons & sa broderie. Du Cer.

Fripperie, se dit aussi des habits, meubles, curiositez qui sont usées, ou qui sont de peu de prix. Les meubles de cet avare ne sont que *fripperie*. Il n'y a rien dans le cabinet de ce curieux qui soit de valeur, ce n'est que de la *fripperie*.

On dit proverbialement, Se jetter sur la *fripperie* de quelcun; pour dire, le battre, le tirailler, lui dechirer ses habits, & aussi medire de lui, dechirer sa reputation. Les pretieuses ont accoûtumé de se jetter sur la *fripperie* des pauvres Auteurs pour montrer leur bel esprit.

FRIPPEUR. f. m. Qui frippe, qui gâte, qui use ses habits. Pomey.

FRIPPIER, iere. f. m. & f. Qui fait metier d'acheter, de revendre & de raccommoder de vieux habits, meubles, livres, &c.

Frippier, se dit aussi figurément pour celui qui pille les Auteurs, & qui les gâte en les pillant.

Frippier *d'écrits, impudent plagiaire*. Mol.

Louïs Vivès pretend qu'Aulugelle n'est qu'un *fripier* fort mal adroit, qui ne sçait pas même ajuster ses morceaux, ni recoudre ses pieces. Les Poëtes François du 16. siècle defiguroient tellement les Grecs & les Latins, que c'étoient à proprement parler des *fripiers* & des ravaudeurs qui revendoient les haillons de l'Antiquité. Bal.

FRIPPON, ONNE. subst. Mechant, maraut, fourbe, coquin; qui derobe secrettement; qui tâche à tromper ceux qui ont à faire à lui; qui fait des gains illicites au jeu, ou dans le negoce, & qui est sans honneur & sans bonne foi. Il y a bien des *frippons* parmi les chicaneurs, parmi les joüeurs. Les pages, les laquais sont souvent *frippons*. Il faut à la Cour des *frippons* auprès des Grands & des Ministres, même les mieux intentionnez. La Br. Quoy? ce *frippon* vous dupe avec audace? Mol.

Frippon, se dit aussi d'un jeune écolier debauché qui frippe ses classes, qui vend ses livres, & ce qu'il peut attraper à la maison, pour s'en divertir.

Frippon, est quelquefois adjectif; & c'est un terme de cageollerie & de badinage. Les Poëtes appellent l'Amour, un petit *frippon*. Ils disent qu'une Dame à l'œil *frippon*, qu'elle est *frippone*; pour dire, qu'elle leur ravit leur cœur, leur liberté.

Frippon. On nomme *frippons*, de petites boëtes de cotignac d'Orléans.

FRIPPONNER. v. act. Voler, tromper, escroquer. Cet homme m'a *frippenné* cent écus qu'il étoit allé recevoir pour moi.

Fripponner, est aussi en ce sens un terme de caresse, & de badinage, fort usité parmi les Amans. Ha! fripponne, tes beaux yeux ont *fripponné* mon cœur.

Fripponner, signifie aussi, Manger en cachette ou hors des repas quelque friandise. Les femmes ont toûjours dans leurs poches quelque chose de quoy *fripponner*. Ce galant a toûjours dans son cabinet quelque langue de bœuf, quelques confitures pour *fripponner*.

Fripponner, signifie aussi, se debaucher, ne pas faire son devoir. Cet écolier, ce valet ne s'amuse qu'à *fripponner*, au lieu d'étudier, de faire sa besogne.

Fripponné, ée. part. & adj.

FRIPPONNERIE. s. f. Action de frippon, de coquin, de fourbe, de mechant, de pendart. Les chicaneurs, les joüeurs, les écoliers, les laquais, font mille *fripponneries*. Il y a une certaine *fripponnerie* établie en amour, que je n'approuve point. Ma sincerité pâtit trop. Le Ch. d'H. Les hommes se trouvent souvent entre la *friponnerie* & l'indigence: étrange situation! La Br.

FRIQUET. s. m. Espece de passereau ou moineau de noyer, qui ne fait que fretiller sur l'arbre, becquettant les noix, *Passerculus nucis*. Les Laboureurs l'appellent *moineau de noyer*, parcequ'il se retire d'ordinaire dans ces sortes d'arbres. Il a le bec extremement court, noir & gros. Dans tout le reste il est semblable au moineau commun, excepté qu'il est plus roussâtre.

Friquet, se dit aussi d'un jeune galant fort mince, qui n'a que du caquet & de l'afeterie, & rien de solide. Ce petit *friquet* ne sera jamais homme à bonne fortune. On le dit aussi au feminin, une petite *friquette*.

Friquet, est aussi un utencile de cuisine qui est plat, & percé comme une écumoire, qui sert à tirer les fritures de la poële.

De *frigere*. Men.

FRIRE. v. act. C'est un verbe defectueux. *Je fris, tu fris, il frit*, nous faisons *frire*, vous faites *frire*, ils font *frire*. Je faisois *frire*, j'ai *frit*. C'est faire cuire promptement dans la poële avec une sausse de beurre, d'huile, de sain doux, &c. *Frire* des bignets, des solles, des œufs.

Pasquier derive ce mot par onomatopée, du bruit que font les choses qu'on fait cuire dans la poële. D'autres le derivent de *frita*, vieux mot Celtique ou bas-Breton qui signifie, *fricasser*. D'autres de *frigere*, infinitif de *frigo*.

Frire, se dit aussi en ces phrases proverbiales. Ri, Jean, on te *frit* des œufs, pour se mocquer d'un niais qui rit sans sujet. On dit, qu'un homme n'a plus de quoy *frire*; pour dire qu'il n'a plus de bien.

Peu de gens sçachant bien écrire,
Ont abondamment dequoi frire. Scarron.

On dit qu'il n'y a rien à *frire* dans une maison, dans une affaire; pour dire, qu'il n'y a rien à manger, à profiter: & qu'un homme est *frit*; pour dire, qu'il est perdu, qu'il n'y a plus d'esperance de retablir sa faute ou ses affaires.

Les beaux Peres n'expedioient
Que les fringantes & les belles,
Enjoignant aux Sempiternelles
De porter en bas leur tribut:
Car dans ces dîmes de rebut
Les Lais trouvoient encore à frire. La Font.
Le chien de livre? Ah je ne l'eus pas lu,
Que m'écriai: Peres, tout est perdu!
Nous voilà frits *& notre Compagnie.*
Philotanus.

FRISE. s. f. Membre d'Architecture qu'on appelle aussi *fasce* ou *platte bande*. C'est dans tous les Ordres la partie de l'entablement qui est entre l'architrave & la corniche. On ne donne d'ordinaire à la *frise* que la hauteur de l'architrave. La *frise lisse* est unie, & sans ornemens. Celle qui est *ornée* a de la sculpture continuë ou par bouquets. Celle dont le contour est coupé, s'appelle *frise bombée*. La *frise rustique* est celle dont le parement est en maniere de bossage brut, comme la *frise* de l'ordre Toscan de Palladio. La *frise historiée*, ou historique, est celle qui est ornée d'un bas relief, lequel represente une histoire, ou qui porte une inscription. *Frise symbolique* est celle qui est ornée d'attributs du Paganisme; ou qui a des attributs de nation, de dignité, &c. La *frise* est susceptible de plusieurs ornemens. La *frise* de l'ordre Dorique est chargée de metopes & de trigliphes. *Frise fleuronnée* est celle qui est enrichie de feuilles naturelles continuës, ou par bouquets ou d'anneaux de feuillages imaginaires. *Frise marine* est celle qui est ornée de chevaux & monstres marins. On appelle *frise de placard*, celle qui est entre la corniche & le chambranle au dessus d'une porte de placard; & *frise de lambris*, un panneau qui a beaucoup plus de longueur que de largeur, dans l'assemblage d'un lambris d'appui ou de revêtement.

Philander veut que ce mot vienne de *Phrygium*, à cause que les ornemens des *frises* ressemblent à des broderies qui sont venuës de *Phrygie*, où l'on excelloit dans cet art. Les Grecs la nomment *zophore*, à cause des animaux qu'on y gravoit.

Frise, en termes de Marine, est aussi un ornement de Sculpture qui se trouve en plusieurs endroits d'un vaisseau. Elle arrête ce qui est sur les gaillards, & orne sur tout la dunette. *Frise* de l'éperon; c'est un ornement d'architecture, fait d'une piece de bois plate en sculpture, qui regne entre ces deux aiguilles de l'éperon, depuis l'étrave jusqu'à la pointe du même éperon.

On appelle, en termes de Jardinage, *frise de parterre*, une espece de plate-bande qui est ornée de feuillages, de gazon ou de boüis dans un parterre.

Frise de fer, Terme de Serrurerie. Panneau en longueur, rempli de differens ornemens. Cette *frise* se met à hauteur d'appui, ou au bas & au haut des portes de clôture, aux rampes d'escaliers & aux travées de barreau de fer.

Frise de parquet, se dit non-seulement des bandes qui separent les feüilles de parquet, mais encore de celles du pourtour d'un plancher qui en rachettent

chettent les biais lorsqu'il y en a.

Cheval de frise. Terme de fortification, est une grosse piece de bois qui est percée par plusieurs autres pieces de bois pointuës, & quelquefois ferrées, qui sert à boucher un passage, une breche, à retrancher un camp, &c. on en met quelquefois sur des rouës pour les faire rouler d'une breche dans les assauts.

Frise. s. f. Espece d'étoffe de ratine grossiere qui n'est pas croisée. Les Italiens appellent *fresoné*, un drap velu de deux côtez. Menage. M. Huet croit que la *frise* a pris son nom de ce qu'elle est veluë & frisée.

FRISER. v. act. Terme de Drapier. Rendre crepu, inégal. Cette ratine n'est pas assez *frisée*. Ce drap d'or est plus riche quand il est *frisé*. Il signifie aussi, Faire venir de la laine à un drap en forme de coton.

Friser, se dit aussi parmi les Maîtres d'Hôtel, pour, Plier d'une certaine maniere, qui fasse, qui imite de petites ondes. *Friser* une serviette.

Friser, se dit plus particulierement des cheveux qu'on fait tenir en boucles ou par anneaux avec des fers, des gommes, ou des papillottes, quand ils ne le sont pas naturellement.

On dit figurément, que le Zephir *frise* l'eau, quand il ne fait que l'agiter par de petites ondes qui ne tiennent rien de la tempête.

Friser, signifie aussi, Approcher de bien près. Cette balle de mousquet lui a *frisé* la jouë, les cheveux. Cette balle a *frisé* la corde, peu s'en est fallu qu'elle n'ait été dessous.

Friser, se dit aussi proverbialement en ces phrases. Cette affaire a *frisé* la corde; pour dire, Cet arrêt n'a passé que d'une voix. Ce criminel a *frisé* la corde; pour dire, a failli à être pendu. On dit d'un discours trop ampoullé, qu'il *frise* le galimathias.

Frisé, ée. part. & adj. On estime les perruques de cheveux *frisez* naturellement. On dit, du drap d'or *frisé*, qui n'est pas uni.

Chous *frisez*, sont certains chous crepus & verds qui viennent en hiver.

Friser *les sabords*, se dit sur mer d'une bande d'étoffe de laine qu'on met autour des sabords, sans la calfater, afin d'empêcher l'eau d'y entrer. Les voiles *frisent* le mât, tombent sur le mât.

FRISON. s. m. Juppe fort courte qu'on met au dessous des autres pour tenir chaud, & qui étoit anciennement de frise, qu'on a fait depuis de ratine, d'hoüatte, de fourrures, & autres étoffes qui conservent la chaleur.

Frison. Ce terme, selon Pomey, signifie aussi une sorte de canetille.

FRISONS, en termes de Marine, ce sont des pots de terre ou de metal, dont on se sert sur quelques vaisseaux pour tenir la boisson. En Normandie ils contiennent deux pots.

FRISOTTER. v. act. Frequentatif de friser, qui se dit de ceux qui se frisent souvent & par menuës boucles. Il ne se dit guere que par raillerie. Il perd tout son temps à se *frisotter*.

FRISQUE. adj. Mot un peu vieux, & qui ne s'employe plus que dans le comique & le burlesque; il signifie, Joli, mignon.

J'ai vû maint homme & mainte femme,
Frisques, *galans en leurs atours,*
Brûler de mutuelle flamme.
Nouv. du Parnasse.

Grelete gente, frisque *& cointe.*
Tel dentr'eux avoit pour sa part
Dix jeunes femmes bien payantes,
Frisques, *gaillardes, attrayantes.* La Font.

FRISQUETTE. s. f. Terme d'Imprimerie. Espece de chassis qu'on met sur le timpan, & sur la feuille qu'on veut tirer, qui ne laisse que l'ouverture des formes, & couvre tout le papier blanc qui doit être en marge, pour empêcher qu'il ne macule.

Les faiseurs de cartes à joüer se servent de cinq *frisquettes*, pour marquer les cinq couleurs qu'on voit sur les cartes, chacune étant taillée selon les figures & couleurs separées qu'on y veut appliquer, en passant la broche par dessus.

FRISSER. v. n. Terme d'Imprimerie, qui se dit lorsque les caracteres vacillent pour n'être pas bien serrez dans la forme, & marquent la lettre double ou brouillée.

FRISSON. s. m. Tremblement du corps provenant du froid. Il se dit premierement du froid qui precede un accès de fievre, & qui est le signe qu'elle doit venir bientôt. Le *frisson* est un mouvement soudain & vehement, causé par la retraite de la chaleur. Degori.

De *frigtio*, formé de *frigus*. Du Cange. Men.

Frisson, se dit aussi des tremblemens que les passions inspirent, & sur tout de celles qui viennent d'une cause froide, comme la peur. Il y a eu de grands Capitaines qui n'ont jamais combattu sans avoir le *frisson*. La vuë des Archers donne le *frisson* aux scelerats.

FRISSONNEMENT. s. m. signifie la même chose que *frisson*, sinon qu'il marque une émotion plus legere. Il n'a pas encore un vrai frisson, mais un petit *frissonnement*.

FRISSONNER. v. n. Avoir le frisson, soit qu'il vienne du froid ordinaire, ou de celui qui precede la fievre, ou de celui qui est causé par la peur, ou par l'horreur qu'on a de quelque chose. *Frissonner* d'épouvante. Boil. Quand je songe au peril où je me suis trouvé, je *frissonne* encore.

D'une secrette horreur je me sens frissonner. Rac.

FRISURE. s. f. Maniere de friser. Il y a des perruques faites avec tant d'art, qu'elles conservent toûjours leur *frisure*.

FRIT. Terme indeclinable du jeu du Billard, qui se dit lorsque chacun a buté dans son rang, & que le coup est à recommencer. Nous sommes *frit*. Quand on a fait *frit*, le coup est nul, & celui qui avoit le devant joué ensuite le dernier.

Frit. s. m. Terme de Maçonnerie qui se dit de la retraite qu'on donne à une muraille à mesure qu'on l'éleve. L'Acad. Du panchement d'une muraille en dedans vers le haut. Pomey. Le mur porte *frit*, c'est-à-dire, porte en dedans. Il ne faut pas élever un mur tout-à-fait à plomb, mais il lui faut donner un peu de *frit*. Voyez Fruit.

Frit, ite. adj. Fricassé. Cuit dans la poële. Poisson *frit*. Artichaux *frits*. Voyez Frire.

FRITILLAIRE. s. f. Plante qui est ainsi nommée à cause que les fleurs de la plûpart de ses especes sont marbrées en échiquier, comme un damier qu'on appelle en Latin *fritillum*. La *fritillaire commune* a une racine bulbeuse, solide, blanche, composée de deux tubercules charnus, du milieu desquels sort une tige haute d'environ un pied, grêle, ronde, fongueuse en dedans, portant cinq, six, ou sept feuilles, mediocrement longues, étroites, creuses, d'un goût tirant sur l'aigre. Son sommet ne soutient ordinairement qu'une fleur, quelquefois deux ou trois: elle est fort belle, grande, composée de six feuilles qui sont disposées en maniere de cloche, panchée, marbrée en façon de damier, de diverses couleurs, purpurine, incarnate, rouge, blanche, très-agreable à la vuë. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit oblong, anguleux

leux ou triangulaire, divisé en trois loges remplies de semences pâles, très-applaties. En Latin *fritillaria praecox purpurea variegata*. C. B. Sa racine est remollitive, digestive & resolutive. Il y a plusieurs autres especes de *fritillaire*. Quelques-uns appellent cette plante, *meleagris*, parceque ses fleurs sont panachées de diverses couleurs, comme les plumes de l'oiseau nommé *meleagris*.

FRITTE. s. f. Terme de Verrerie. C'est une cuisson qui se fait dans de grands creusets des matieres dont on fait le verre, sçavoir de trois parts de caillou ou de sable blanc sur une partie de sel alcali, ou de soude ou de fougere, lesquels au feu de fusion font une masse opaque, qui rend une écume sortant de la graisse ou fiel de verre, & qu'on jette hors du creuset avec des cuilliers: quand la matiere est bien preparée à faire du verre, on l'appelle *fritte*. Il y a apparence que plusieurs villages de France ont été appellez *Pierre fritte*, parcequ'il y a eu autrefois des verreries, & qu'on y a jetté de cette écume de pierre *fritte*.

FRITURE. s. f. Ce qui est frit, & la sauce qui sert à frire. *Friture* à l'huile. On fait du beurre exprès pour les *fritures*.

FRIVOLE. adj. m. & f. Inutile, vain; qui n'est d'aucune valeur, qui n'a rien de solide, ni qui merite qu'on le considere. Une excuse *frivole*. Entre amis on ne se doit point faire de procès sur des choses *frivoles*. BELL. On n'objecte contre l'immortalité de l'ame que des argumens *frivoles*. Cet Auteur n'a écrit que sur des matieres *frivoles*. Si l'on ôtoit de la vie tout ce qu'il y a de vain & de *frivole*, il y resteroit si peu de chose, que cela ne vaudroit pas la peine de la regretter. M. SCU. Loin d'ici cette devotion vaine & *frivole*, qui laisse vivre au dedans les desirs & les affections du siecle. FLECH.

Jamais Docteur armé d'un argument frivole,
Ne s'enroüa chez eux sur les bancs d'une école. BOIL.
Ne cherchez point une frivole *gloire*. DES-H.
Beaucoup de gens ont une ferme foy
Pour les brevets, Oraisons, & paroles
Je me ris d'eux, & je tiens quant à moy,
Que tous tels sorts sont receptes frivoles.
Frivoles *sont; c'est sans difficulté*. LA FONT.
Hâ! vous vous saisissez d'un pretexe frivole,
Pour vous autoriser à manquer de parole. MOL.
Où sont ils tous ces Dieux frivoles,
A qui toûjours ton cœur à donné de l'encens?
L'AB. TETU.

FRIVOLE. subst. Vieux mot. Bagatelle, balliverne. Du Latin *frivolus*.

FRIVOLITÉ. s. f. Inutilité, vanité, peu de solidité. Il y a plus de *frivolité* que d'agrémens dans la vie. AB. REGN. Ce n'est pas seulement par la joye, par les plaisirs, & par les jeux & les ris, Compagnie ordinaire de la *frivolité* d'esprit, qu'on est heureux. Les grands hommes sont heureux par fermeté d'ame & par constance. ID. Il seroit à souhaiter que l'Academie enrichît la Langue de ce mot, & qu'elle en étendit la signification à toutes celles de l'adjectif frivole dont il est composé. Il seroit commode de pouvoir dire, la *frivolité* d'une objection, d'un argument, d'un raisonnement, d'une dispute, d'un sujet, d'une matiere, d'une preuve, d'une opinion, &c. La *frivolité* de la noblesse, des grandeurs, de la gloire, des plaisirs, &c.

F R O.

FROBERGE. Vieux mot. Epée. Les *froberges* de Cologne étoient fort estimées sous le regne de Louïs le Jeune.

Froberge *pant à la selle d'or fin,*
Ceinte à une autre qui de Coloygne vint.
Voyez FRAMBERGE.

FROC. s. m. Habit de Moine.
Dans la crasse d'un froc *loge la vanité.*

FROC, signifie aussi en general la profession de Religieux, le Couvent, un Moine. Ce jeune homme a pris le *froc*; c'est-à-dire, s'est fait Religieux. Il a quitté le *froc*; c'est-à-dire, il a renoncé à la profession de Moine.

Aujourd'huy dans un casque, & demain dans un froc.
BOIL.

Avez-vous sœur, fille, ou femme jolie?
Garde le froc; *c'est un maître gonin*. LA FONT.

Le Pere Sirmond remarque que d'abord on a appellé *froc*, la robbe d'un Moine qui a des manches fort longues & fort amples.

FROC, se dit aussi de la partie superieure de l'habit du Moine qui couvre sa tête. D'où vient, dit le même Auteur, qu'on a distingué le grand *froc*, du petit *froc*; c'est qu'au bout de celui-ci il y avoit une petite touffe, ou houppe, comme il y en a aux cappes Biarnoises. On l'a appellé d'abord en Latin *floculus* & *floccelus*, & depuis *frocus*. MENAGE. On trouve dans la basse latinité *floccus*, *flocus*, *frocus*. ID.

FROC, est aussi une espece de grosse étoffe qui se fabrique en Beauce, & en Normandie dans les villes de Lizieux & de Bernay, dont les pieces doivent avoir demi-aune de large, & vingt-cinq de long, suivant les statuts des Drappiers.

On dit proverbialement, qu'un homme a jetté le *froc* aux orties; pour dire, qu'il a renoncé à ses vœux, & qu'il est sorti d'un Monastere sans congé de ses superieurs, & par libertinage. Cela vient apparemment de ce que les Moines laissoient le *froc* dans les orties qui sont ordinairement près des murs, qu'ils sautoient en s'enfuyant.

FROC. s. f. Vieux mot. Terre inculte, lande, paturage.

FROID, OIDE. adj. & f. Quelques-uns prononcent *froid*, & d'autres *fraid*. Il fait bien *fraid*. L'ACAD. Les Philosophes modernes pretendent que le *froid* n'est qu'un terme negatif, & que ce n'est qu'une privation, ou diminution de chaleur, comme prouve Mr. Mariotte en son troisiéme Essai Physique. Le *froid* n'est pas seulement la privation de la chaleur, ou la cessation du mouvement des corpuscules ignez; il faut qu'il y ait des corpuscules frigorifiques, aussi bien que des particules ignées d'où procedent le *froid* & le chaud. Or ces corpuscules frigorifiques non seulement arrêtent l'agitation des particules ignées qui se repandent des parties interieures de l'animal vers les exterieures, & le repoussent au dedans; mais de plus, comme elles ont une vertu élastique, elles se replient autour des filamens de la peau, les serrent, & les tiraillent: ce qui cause ce sentiment vif & piquant qu'on appelle *froid*. Le salpêtre augmente le *froid* de la neige. Le *froid* noir est celui qui enrume le plus. Le propre du *froid* est de condenser les parties, ou plutôt d'arrêter le mouvement de celles qui sont liquides. Il y a une espece de rudesse & de barbarie dans les païs *froids*. ST. EV. Cet homme est tout roide, tout transi de *froid*, meurt de *froid*. Le *froid* de la fievre, c'est le frisson. On appelle un *froid* sec, lorsque la bise souffle, & qu'il ne pleut point.

On dit qu'une chambre est *froide*; pour dire, qu'il entre bien du vent *froid* dans une chambre; ou qu'un habit est *froid*, lorsqu'il n'est pas capable de deffendre du *froid*.

FROID, s. m. se dit d'un homme que la complexion froide, foible, lente, rend peu propre à la propagation.

tion. Il y a de deux sortes de *froids*, les uns sont absolument & irremediablement impuissans, les autres ne le sont que pour un tems. BEGON.

Ce mot est tiré du Latin *frigus*, qui signifie la même chose.

GOUTTE FROIDE. Voyez GOUTTE.

SEMENCES FROIDES. Voyez SEMENCES.

FROID, se dit figurément de ce qui a peu de mouvement; qui est moderé, posé, peu empressé, serieux. Il y a des gens qui sont *froids* amis, très-dangereux ennemis. MEN. Les personnes d'une humeur *froide* & humide, & dont la bile ne s'allume jamais, ne laissent pas de dire des choses très-piquantes à ceux qui les offensent. M. ESP. Un air *froid* passe pour orgueil. B. RAB. Une mine *froide* & serieuse peut nous donner un air de capacité. BELL. C'est un *froid* ami, qui agit lentement dans les occasions. Il m'a reçu avec une mine fort *froide*. Il a un *froid* qui glace. Maynard a dit du *froid* de l'âge.

Et le froid *de mes années*
A passé dans mes chansons.

Un cœur déjà glacé, par le froid *des années.* RAC.

On dit en ce sens, Battre *froid*, faire *froid* à quelqu'un; pour dire, lui faire un mauvais accueil, lui temoigner peu de chaleur à le servir, peu de satisfaction de le voir. Quand je lui ay fait cette proposition, je l'ay trouvé *froid*, il ne m'a rien repondu là-dessus.

On dit aussi figurément, qu'un esprit est *froid*, qu'un stile est *froid*, qu'un discours est *froid*, qu'une pointe est *froide*, qu'une pensée est *froide*, un conte *froid*, un *froid* Orateur; pour dire, qu'ils sont fades, pueriles, insipides, contraires au bon sens; qu'ils n'ont rien qui pique, qui éveille l'esprit, qui émeuve les passions. On dit aussi qu'une louange est *froide*, quand elle est excessive. BOIL. Il n'a manqué à Terence que d'être moins *froid*, & à Moliere d'écrire purement. LA BRUY. c'est-à-dire; que Terence n'est pas assez vif dans son stile, & qu'il n'émeut pas assez. Des applications *froides* & speculatives ne suffisent pas pour nous instruire de nos devoirs. NIC. Les exclamations de ce Predicateur sont bien *froides*, & ses phrases bien insipides. G. G. Le *froid* dans le figuré est une metaphore établie; mais il ne faut point qu'elle passe les bornes: & l'Italien qui disoit à son retour de Pologne, que les personnes de ce païs-là étoient si *froides*, que leur conversation l'avoit enrhumé, outroit la metaphore. On peut porter le même jugement de celui qui se plaignoit de s'être morfondu à la lecture d'un Poëte, dont les vers étoient fort *froids* & fort languissans. BOU. Les preceptes sont de *froides* leçons; les exemples vivans instruisent mieux. CORN.

Un fou du moins fait rire, & peut nous égayer;
Mais un froid *Ecrivain ne sçait rien qu'ennuyer.* BOI.

FROID, se dit aussi de l'effet des passions tristes, & des surprises qui glacent le cœur, ou le refroidissent. A la nouvelle de la mort de son pere, il demeura *froid* & consterné.

On appelle, Sang *froid*, le sens rassis, quand on fait quelque chose sans colere, ou après y avoir bien pensé. Il l'a assassiné de sang *froid*.

A FROID. adv. Sans feu, sans chaleur. Du fer battu à *froid*; pour dire, forgé sur l'enclume sans le faire chauffer. Pour faire les bonnes cuirasses & les arcs de carrosse, il les faut battre *à froid*. Il faut infuser à *froid*, pour faire certaines digestions de plantes, sans faire chauffer l'infusion. Tremper *à froid*.

On dit proverbialement, Il est *froid* comme un landier: c'étoit autrefois un gros chenet qui ne servoit qu'une fois l'année, pour faire des festins de ceremonie annuelle. Il n'y a rien de plus *froid* que l'âtre; pour dire, qu'en une maison on y fait peu ou point de cuisine. On dit, qu'un homme ne trouve rien de trop chaud ni de trop *froid*; pour dire, que c'est un goinfre, un affamé, un écornifleur qui trouve tout bon. On dit aussi, *Froides* mains, chaudes amours; pour marquer que la chaleur du dehors se retire en dedans quand on est fortement amoureux. On dit aussi, qu'un homme souffle le *froid* & le chaud; pour dire, qu'il soutient le pour & le contre, qu'il s'entend avec les deux parties contraires.

FROIDEMENT. adv. Dans un état où l'on sent le froid, où l'on est exposé au froid. Vous êtes logé bien *froidement*.

FROIDEMENT, est plus usité au figuré, & signifie, D'une maniere serieuse, reservée; d'une maniere froide, sans émotion, sans étonnement. Vous avez reçu mes avances bien *froidement*. Il m'a repondu bien *froidement*. Vous loüez les Oeuvres d'autrui *froidement*. GOMB. Il se mit à rire & me dit *froidement*. PASQ. Les Stoïciens se vantoient de regarder *froidement* la mort, & comme une chose indifferente. LA BRUY. On lit d'ordinaire assez *froidement* l'histoire des évenemens qui n'interessent plus notre siecle. FL.

FROIDEUR. s. f. Qualité de ce qui est froid; & se dit au propre de la *froideur* des corps. La *froideur* du marbre. Quelques-uns ont douté que le mot de *froideur* fût bon au propre. Ils ont cru qu'il ne se devoit employer qu'au figuré: & qu'il falloit dire, le *froid* de la saison: mais *froideur* au propre a été approuvé, & Messieurs de l'Academie l'ont confirmé. La *froideur* de l'hiver a été excessive.

FROIDEUR, est plus élegant au figuré, & signifie, Indifference, rigueur, insensibilité. Traitter quelcun, le regarder avec *froideur*. La *froideur* du stile. La *froideur* de la vieillesse. Les *froideurs* d'une Maîtresse. La malignité de l'homme regarde nos meilleures qualitez avec *froideur*. NIC. Il ne fut pas blessé de ce refus: une marque de *froideur* dans un temps où elle pouvoit avoir de la jalousie, n'étoit pas un mauvais augure. P. DE CL. On prenoit la *froideur* d'Othon pour de la prudence. ABL. La moderation dans les negociations est une *froideur* habile & politique. M. ESP. M. Pascal admiroit la simplicité, & pour ainsi dire la *froideur*, avec laquelle JESUS-CHRIST parloit des choses les plus relevées. Je rendis compte à mon Amant de mes *froideurs* affectées, & de mes feints mepris. H. S. DE M.

Hé quoy? vous me jurez une éternelle ardeur,
Et vous me la jurez avec cette froideur*?* RAC.
Je ne suis point d'humeur
A vouloir d'une Belle essuyer la froideur. MOL.
J'enrage quand je vois sa piquante froideur. ID.
Je tiens que d'un refus la discrete froideur,
Est toûjours la plus propre à rebuter un cœur. ID.

FROIDIR. v. act. & neut. Perdre sa chaleur, causer du froid. Le marbre *froidit* les mains quand on le touche. Il faut bien laisser *froidir* le fer, avant que de se hasarder d'y toucher. Ce verbe, selon Vaugelas, n'est pas usité, & en sa place il faut dire, *refroidir*. Cependant il se trouve dans le Dictionnaire de l'Academie avec ces exemples: Ne laissez pas *froidir* le dîner. Votre bouillon *froidit*. Cela se *froidit*. Les viandes se *froidissent*.

FROIDI, IE. part. & adj.

FROIDURE. s. f. Le froid. La *froidure* regne dans les lieux situez vers le Septentrion.

Miserable troupeau, qui durant la froidure,
Vois ces champs sans moisson, & ces prez sans verdure.
RACAN.

FROIDUREUX, EUSE. adj. Frilleux, qui craint le froid. Vous voilà bien vêtu pour la saison, vous êtes bien *froidureux*. L'ACAD. Il est du stile familier, ID.

FROISSEMENT. s. m. Action par laquelle on brise, on froisse. On explique en Physique la plupart des effets de la nature par le moyen du *froissement* des parties.

FROISSER. v. act. Briser, faire quelques ruptures, ou contusions; meurtrir par une impression violente. Ce manœuvre est tombé du haut de ce bâtiment, il s'est tout *froissé* le corps. On a donné à cet homme cent coups de bâton, on l'a tout *froissé*; il a eu une côte *froissée*, enfoncée.

L'un me heurte d'un ais dont je suis tout froissé. BOIL.

FROISSER, se dit aussi pour, Chifonner. *Froisser* du damas, du satin, à force de le manier. Sa jupe étoit un peu *froissée*. B. RAB.

FROISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

De *frangere*. MEN.

FROISSURE. s. f. Action par laquelle on froisse, ou brise, ou effet de cette action. Souvent c'est quelque coup ou quelque *froissure* qui donne lieu à la generation de cette tumeur. DIONIS.

FROMAGE. s. m. Lait caillé, seché & durci. *Fromage* d'une bonne pâte, d'une pâte fine.

Ce mot vient de *formaticum*, ou *formago*, derivé de *forma*, qui est la forme & l'éclisse où on fait le *fromage*. On disoit autrefois *fourmage* & *formage*. MEN.

On appelle *fromage* mou, ou petits *fromages* à la crême, ceux qui sont seulement caillez avec de la presure, qu'on mange tout frais faits: *fromage* écremé, ou *fromage* à la pie, celui qui est plus sec & sans crême. Les *fromages* de Hollande, de Parme, de Gruyere, Vachelins, *fromages* de Brie, Pont l'Evêque, sont tout-à-fait secs, durs & de garde. *Fromage* affiné, est celui qu'on a mis en lieux humides pour le ramollir & le laisser à demi corrompre. Les macarons d'Italie se font avec de la farine & du *fromage*.

On dit proverbialement, qu'une fille a laissé aller le chat au *fromage*; pour dire, qu'elle a forfait à son honneur. On dit, Entre la poire & le *fromage*; pour dire, Pendant le dessert, lorsqu'on est entre deux vins, qu'on dit les bons contes & les bons mots. C'est entre la poire & le *fromage* que l'on parle à cœur ouvert.

On dit aussi, *Fromage*, poire & pain, repas de vilain, tiré de l'Italien *fromagio, peri, e pan, pasto da vilan*.

FROMAGER. s. m. Qui fait, ou qui vend des fromages.

FROMAGERIE. s. f. Lieu où on desseche les fromages. Il se prend aussi pour le marché, le lieu où l'on vend les fromages.

FROMENT. s. m. Blé, le meilleur & le plus gros de tous les grains, qui fait la farine la plus blanche. C'est celui qui est le plus estimé, & dont on fait le meilleur pain. Le *froment* pousse plusieurs tuyaux à la hauteur de quatre ou cinq pieds, assez gros, droits, entrecouppez de trois ou quatre nœuds, creux en dedans, accompagnez de quelques feuilles longues, étroites, & portant en leurs sommets des épis longs, où naissent des fleurs par petits paquets, composées de quelques étamines qui sortent d'un calice à plusieurs écailles. Lorsque la fleur est passée, il paroît une graine oblongue, arondie sur le dos, sillonnée de l'autre côté, de couleur jaune en dehors, blanche en dedans, farineuse & propre à faire du pain. Ses racines sont menuës, filamenteuses. En Latin, *triticum hybernum aristis carens*. C. B. Les *fromens* sont differens suivant les lieux où ils croissent. On connoît le bon *froment* lorsqu'il est dur à rompre, massif, pesant, de couleur d'or, luisant, lissé, bien nourri & net. Autour de Sienne en Italie, il y a des grains qui rendent 24 épis, & un muid en rend cent, & jusqu'à cent cinquante. Pline dit qu'un Gouverneur d'Afrique envoya à Auguste un germe de *froment* qui contenoit 400. épis. Il en fut envoyé du même païs à Neron un autre de 340.

En Latin, *triticum*, lequel mot vient de *triturare*, parceque l'on separe par trituration le grain du *froment* d'avec sa bale.

On appelle, Terres à *froment*; les bonnes terres, les terres grasses. Le pain de *froment* est le pain le plus blanc. Le meteil est moitié *froment*, & moitié seigle.

FROMENT D'INDE. Voyez MAYS.

FROMENT LOCAR, ou *Froment rouge*, est une espece de *froment* appellée autrement, Epeautre. Voyez EPEAUTRE, ou ESPEAUTRE.

FROMENTAGE. s. m. Terme de Coûtumes. Droit qui se leve en quelques endroits sur les terres qui sont dans le domaine d'autrui.

FROMENTÉE. s. f. Farine de froment dont on fait de la bouillie & d'autres mets. Elle se fait particulierement d'une espece de *froment* qu'on appelle *Epeautre double*. Pline dit qu'on y mêloit de la craye & du plâtre. Galien dit que c'est une espece de blé fort nutritif, que les Anciens faisoient cuire avec de l'eau, du vin & de l'huile. On en faisoit aussi de toute sorte de blez. On l'appelloit en Latin, *alica*, que Festus derive *ab alendo*, à cause qu'elle est fort nutritive.

FRONCE, & FRONSE. s. f. Vieux mot. Ride.

FRONCEMENT. s. m. Action par laquelle on se ride le front. Le *froncement* des sourcils est une marque de colere, de severité de mœurs, de chagrin. Ce mot ne se trouve ni dans le Dictionnaire de l'Academie, ni dans aucun de ceux que nous avons consultez.

FRONCER. v. act. Terme de Tailleur. Faire des plis à la ceinture d'un habit, à des manches, & aux autres endroits où l'on veut que des étoffes soient plus resserrées qu'en d'autres. On *fronce* les juppes, les chemises, les haut-de-chausses, les manches des robbes des Docteurs.

Quelques-uns derivent ce mot de *frons*, à cause des rides qui s'y forment. MEN.

FRONCER, se dit aussi figurément des plis, & des rides qui se font sur le front; marque qu'on a quelque chagrin; Se refroigner. *Froncer* le sourcil. ABLAN. Il en *fronça* le sourcil de chagrin, de colere. Ce mot en ce sens, ne se dit guere qu'en cette phrase.

FRONCIS. s. m. Les plis que l'on fait à une robe, à une chemise, &c. en les fronçant. Faire un *froncis* à une manche, à une juppe, à une robe.

FRONCLE. s. m. Petit abscès, ou apostume qui sort en dehors, & qui aboutit en une pointe qui fait qu'on l'appelle aussi un *clou*. Il vient de *furunculus*. NICOD. Voyez FURONCLE.

FRONCURE. s. f. qui se dit des plis d'étoffe qu'on fait aux habits, aux endroits où ils doivent être serrez, comme aux manches, aux ceintures des juppes, des robbes, des hauts-de-chausses. Ce mot qui se trouve dans Danet, ne se trouve pas dans l'Academie; mais en sa place, elle se sert de celui de *froncis*, pour signifier la même chose.

FRONDE. s. f. Instrument de corde qui sert à jetter des pierres avec plus de violence. Il faut dire *fronde* & non pas *fonde*, comme Coeffeteau & d'autres après lui. VAUG. L'ACAD. Les Anciens attachoient des *frondes* à leurs balistes. Les armes des enfans & des Bergers sont des *frondes*. David tua Goliath avec une *fronde*.

Quelques-uns derivent ce mot de *funda*, par l'insertion de l'*r*. De *funda*, les Italiens ont fait de même *frumba*. D'autres font venir ce mot de l'Hebreu *nasad*,

nafad, par metathese, *impulit*, *agitavit*. On a appellé aussi *fundabulum*, une machine à jetter des pierres. Les *frondes* à main s'appelloient autrefois *bricoles*. Les habitans des Isles Baleares ont été fameux chez les Anciens, pour sçavoir bien manier la *fronde*. Vegece leur en attribuë l'invention, quoyque d'autres la donnent aux Pheniciens. Florus & Strabon disent qu'ils avoient trois sortes de *frondes*, plus grandes & plus courtes, dont ils se servoient suivant qu'ils étoient proches ou éloignez de leurs ennemis. Diodore ajoûte que la premiere leur servoit de bandeau, la seconde de ceinture, & qu'ils portoient à la main la troisiéme. Les meres ne donnoient à manger à leurs enfans que du gibier qu'ils avoient abattu avec leur *fronde*.

Fronde. Terme de Chirurgie. Bandage à quatre chefs, lequel étant appliqué ressemble à une *fronde*.

Fronde, a été aussi une ligue ou un parti contre le Ministere de France en l'année 1648. c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin. La *Fronde* rentre en rut. Maligni. pour dire, la *Fronde* commence à reprendre courage.

FRONDER. v. act. Jetter des pierres avec une *fronde*. C'est un petit libertin qui passe tout le jour à *fronder* des pierres. On le dit aussi absolument. Il passe tout le jour à *fronder*.

Fronder, se dit aussi de tout ce qu'on jette avec violence. Il lui *fronda* une assiette à la tête. L'Acad.

Fronder, s'est dit aussi fort communément depuis le parti de la Fronde, pour signifier, Parler contre le Gouvernement, contredire, combattre, refuter, pester, railler, blâmer, condamner, critiquer hautement. C'est un homme qui ne fait que *fronder* tout le jour. L'Acad. Cet avis a été *frondé* par toute la compagnie. Cette piece de Theâtre a été generalement *frondée*. Je suis le premier à *fronder* les ridicules de la Cour. Mol. Il ne soucie pas qu'on *fronde* ses pieces. Id. On a *frondé* sa harangue. L'Acad. *Fronder* l'attirail des coquettes. La Fon. J'ay resolu de *fronder* vos cagotteries. G. G.

Frondé, ée. part. pass. & adj.

FRONDEUR. s. m. Qui jette des pierres avec une fronde. Les *frondeurs* faisoient une partie de la milice des Anciens. Ceux qui lançoient des javelots ne pouvoient atteindre les *frondeurs* de l'ennemi. Ablan. Il s'enrôla jusqu'à deux cens *frondeurs*. Id. On a vu aussi des *frondeurs* dans l'Amerique.

Frondeur, se dit aussi de ceux qui ont formé & suivi le parti de la Fronde en France contre le gouvernement; c'est-à-dire, contre le Cardinal Mazarin.

Ce mot est venu en usage en l'année 1649. auquel tems on appella *Frondeurs*, les Conseillers du Parlement qui opinoient contre le Ministere en l'absence des Princes. Il tire son origine de la guerre que la canaille s'entrefaisoit à coups de fronde dans les faux-bourgs & dans les fossez de Paris. Les Archers, qu'on avoit envoyez pour dissiper cette canaille, n'ayant pu y reussir, ni l'empêcher de se battre, M. de Bachaumont, Conseiller au Parlement, & fils du President le Coigneux, dit un jour en riant, que la Cour viendroit aussi peu à bout de ses desseins dans le Parlement, dont les Assemblées étoient alors fort tumultueuses, que les Archers des leurs contre les *frondeurs*. C'est de cette plaisanterie qu'est venu le nom de *frondeurs*. On le donna d'abord à ceux qui opinoient vigoureusement contre la Cour dans le Parlement, & ensuite à tous ceux qui se declaroient contre le Cardinal Mazarin. Il devint tellement à la mode qu'il n'y avoit rien de bien fait qu'on ne dit être à la fronde. Les étoffes, les rubans, les dentelles, les épées, & presque toutes sortes de marchandises, jusqu'au pain, rien n'étoit ni beau ni bon, s'il n'étoit à la fronde; & pour exprimer un homme de bien, il n'y avoit pas d'expression plus energique que celle de bon *frondeur*. Voyez *Mem. de Mad. de Nemours, du Card. de Retz, de Joli, &c.*.

Frondeurs, depuis le parti de la fronde, s'est dit de ceux qui parlent contre le Gouvernement. C'est un des plus grands *frondeurs*. L'Acad.

Frondeurs, se dit aussi de ceux qui contredisent, qui critiquent. Cet Ouvrage a bien eu autant de *frondeurs* que d'approbateurs.

FRONT. s. m. Le haut du visage; la partie qui est au dessus des yeux depuis les sourcils jusqu'aux cheveux. Le *front* est ainsi dit du mot Latin *ferendo*, porter, parcequ'il porte sur soi les marques de la gravité, de la tristesse, de la bonne ou mechante humeur, ou parcequ'il porte devant lui les marques de l'esprit; de sorte que ceux qui ont le *front* petit, ont ordinairement peu d'esprit, & au contraire ceux qui l'ont grand en ont beaucoup, parceque le cerveau n'étant pas pressé par un petit *front*, peut faire ses fonctions commodément, & que l'esprit animal qu'il separe peut se mouvoir avec liberté. Le *front* est borné en haut par l'endroit où finissent les cheveux, en bas par les sourcils, & aux côtez par les temples. La peau de cette partie est mobile, parcequ'elle a deux muscles larges que l'on appelle *frontaux*, un de chaque côté. Ils prennent leur origine de la partie superieure de la tête proche le vertex, & descendant par des fibres droites, ils viennent s'inserer à la peau du *front* en haut, & la font mouvoir avec eux, parcequ'ils y sont fort adherens. Ils sont un peu separez l'un de l'autre dans le milieu du *front*, ce qui fait que la peau se plisse & se ride en cet endroit; en sorte que les sourcils s'entretouchent quelquefois, quand on est saisi de crainte ou d'admiration. Les Physionomistes examinent ces rides & ils en tirent des signes, par lesquels ils jugent de la nature & de la fortune de ceux sur lesquels ils les observent, predisant souvent des merveilles sur ce qui leur doit arriver, & afin qu'ils persuadent mieux les credules de la certitude de leurs predictions, ils distinguent ces rides en longues ou droites & en transversales. Outre cela, ils en comptent jusqu'au nombre de sept, qu'ils dedient chacune à une des Planetes. Ils avoüent qu'elles ne paroissent pas generalement en tous, & qu'en plusieurs il en manque quelques-unes; mais que néanmoins le plus souvent celles qui sont dediées a Mercure, à Venus & à Jupiter, sont visibles, sur tout si l'on éleve le sourcil vers le haut, ainsi qu'il a coûtume d'arriver à ceux qui pensent profondément à quelque chose, ou lorsque la peau du *front* se plisse, comme à ceux qui sont en colere; car par ce moyen les lignes droites & les transverses se rident en même temps; mais l'experience que l'on a chaque jour sur cela, fait voir combien ces predictions sont vaines & incertaines.

Un *front* serain est celui qui paroît gai & uni. Son *front* ceint de lauriers. Le *front* d'un Philosophe est moins en sûreté contre les disgraces du mariage que celui des autres hommes. L. d'Ab. En vain je m'étudie à vous plaire: on ne peut vous derider le *front*. Bell. Le calme regna toûjours sur le *front* du Prelat, & l'on n'y vit jamais ces nuages de chagrin qui écartent ceux qui voudroient l'approcher. Le P. Gail. Neptune ridoit le *front*, & jettoit des regards pleins de menaces. G. G.

Que je hais ces Auteurs froids & melancholiques;
Dont les Graces jamais ne derident le front! Boi.
Les rides sur son front *ont gravé ses exploits.*
Corneille.

. . . . *Mon* front
Du tems qui l'a flétri laisse voir tout l'outrage. RAC.
Je les vois sur mon front *étudier mon cœur.* ID.

Ce mot vient du Latin, *frons*, du Grec *phronein*, *sentire*; de *phren*, *mens*, *esprit*, *pensée*. Martinius pour expliquer cette étymologie, dit que l'on voit sur le *front* des personnes ce qu'elles sont capables de faire, qu'on y decouvre ce qu'elles sont, & à quoy elles pensent. D'autres le derivent de *ferre*, comme nous venons de le remarquer.

FRONT, se dit aussi du devant de la tête de quelques animaux. Le *front* d'un cheval, d'un bœuf, d'un élephant. Un cheval qui a une étoile au milieu du *front*. On dit aussi, *front* de poisson, *front* de truite, ROND.

FRONT, signifie aussi, Impudence, hardiesse, temerité de soutenir en face à quelcun un mensonge, une calomnie, ou bien une verité fâcheuse. Il a eu le *front* de lui soutenir qu'il avoit menti.

Quoy! vous avez le front *de trouver cela beau?* MOL.
. . . *Je ne suis point de ces femmes hardies,*
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont sçu se faire un front *qui ne rougit jamais.* RAC.

FRONT, se dit encore de plusieurs personnes ou choses qui sont ensemble côte à côte, qui montrent leur *front*. *Front* d'un bataillon, c'est le premier rang ou chef de file. Ce bataillon est à soixante hommes de *front* & à six de hauteur: celui-ci a le *front* égal à sa hauteur & forme un quarré. Ce bataillon est sur son front, c'est-à-dire, les soldats presentent les armes, & font face vers un même côté. Ces trouppes rangées en bataille, faisoient un grand *front*. Le *front* de cette armée étoit composé de tant de bataillons & de tant d'escadrons. Les évolutions militaires enseignent l'art de faire *front* de tous côtez, de presenter les armes à l'ennemi de quelque côté qu'il attaque. Cet escadron a cinquante hommes de *front*, & trois de hauteur. On a pris les ennemis en *front* & en flanc. La France n'est plus qu'une seule forteresse qui montre de tous côtez un *front* redoutable. BOSS.

FRONT, se dit aussi de la face, de ce qui se presente d'abord aux yeux. Dans ce Palais on trouve de *front* un grand corps de logis flanqué de deux pavillons & de deux aîles. On trouve de *front* une avant-court, une avenuë d'arbres. On dit aussi *front* de chaussée. VAUG.

FRONT, en termes d'Architecture, on appelle *front* en general, la face de *front*, appellée autrement tête. Dans l'étenduë des piedroits, on la nomme *front des piedroits*, & dans l'étenduë de l'arc, qui est sa courbure & le cintre qu'elle fait, elle est appellée, *tête au front de l'arc*.

En termes de Fortification, le *front* d'une place est ce qui est compris entre les pointes des deux bastions voisins, sçavoir la courtine, les deux flans qui sont élevez sur la courtine, & les deux pans ou faces des bastions qui se regardent. On l'appelle autrement *tenaille*, & *face de place*.

On dit adverbialement, Ils se sont rencontrez *front-à-front*; c'est-à-dire, tête-à-tête.

On dit aussi, de *front*; pour dire, par devant. Attaquer l'ennemi de *front*: choquer l'ennemi de *front*. ABLAN. Il signifie aussi, côte-à-côte. Ce pont est assez large pour passer vingt personnes de *front*, trois carrosses de de *front*. Dans ce deffilé on ne pouvoit passer que deux de *front*.

FRONT, en termes de Perspective, est la projection orthographique d'un objet sur le plan parallele au tableau.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *front* d'airain; pour dire, qu'il ne s'étonne point quoyqu'on lui dise; qu'il est impudent, hardi, qu'il ne se deferre point.

FRONTAL. Terme d'Anatomie. Nom qu'on donne à l'os du front de l'homme, à l'os qui fait le front. L'os *frontal*, le *frontal*. On l'appelle autrement coronal. Sa figure est demi-circulaire, il est poli par dehors, & en dedans il a plusieurs inégalitez qui ont été faites par l'impression des vaisseaux de la dure-mere. Dans le fœtus il est separé en deux, ce qui reste quelquefois toute la vie, mais particulierement aux femmes plutôt qu'aux hommes. Il est le plus dur des os de la tête après l'occipital. Il est joint avec les parietaux à l'endroit de la suture coronale, & avec les os ethmoïde & sphenoïde & ceux de la machoire superieure par des sutures qui leur sont communes. Par devant il fait une grande partie des orbites que l'on appelle fosses. On y trouve souvent deux sinus que l'on nomme fourciliers, qui vont s'ouvrir par un trou commun dans la cavité des narines. Les anciens n'ont point connu les usages de ces sinus. Fallope, Bauhin & Riolan ont cru qu'ils servoient à l'usage de la voix, & qu'il se faisoit un écho dans leur cavité. Ils ajoûtent que ceux qui n'ont point ces sinus parlent niaisement, du nez & de la bouche. Quelques autres ont cru que c'étoit un magasin d'air pour la generation des esprits animaux, & que ce même air rafraichissoit l'œil en passant par le grand angle, & qu'il étoit d'un grand secours pour l'odorat, mais leur veritable usage est d'être la premiere source de la mucosité du nez. A l'ouverture de tous ces sinus, est le trou de l'os unguis par où les larmes coulent dans le nez. Le *frontal* a plusieurs trous, deux exterieurs au dessus des sourcils qui percent les orbites, par où passe un rameau de nerf de la troisiéme paire, lequel se distribuë à la peau, aux muscles du front & des paupieres; & un interne au dessus de cette apophise, que l'on appelle à cause de sa figure, *crête de coq*, où s'attache la racine du sinus droit de la dure-mere. Il y a dans sa partie interieure deux enfonçures ou fosses, pour contenir une portion du cerveau, avec les apophyses mamillaires, & une éminence qui a une rainure sur sa longueur, dans laquelle s'attache la dure-mere.

FRONTAL. s. m. Espece de gêne que les soldats donnent aux païsans pour leur faire dire où ils ont caché leur argent. C'est une corde noüée en plusieurs endroits qu'on leur applique sur le front, & qu'on serre par derriere.

Ils donnent cent coups d'étrivieres,
Le frontal *& les osselets.*
VOYAGE DE MERCURE.

Ce mot vient de *frontale*, qu'on a dit en la même signification. MENAGE.

FRONTEAU, ou FRONTAL. s. m. Remede sec qu'on applique sur le front avec un bandeau pour soulager ceux qui sont travaillez de maux de tête. On en fait de roses, de fleurs de sureau, de betoine, marjolaine, lavande, &c. qu'on enferme dans un linge pour couvrir le front & les temples. On en fait aussi un liniment avec de l'onguent populeum, & de l'extrait d'opium, ou bien avec des pâtes, des semences, des poudres, &c.

FRONTEAU. Ce mot se dit en parlant des ceremonies Juives. Ce sont quatre morceaux de velin separez, sur chacun desquels est écrit un passage de l'Ecriture Sainte, qu'on pose tous quatre sur un quarré de veau noir, qui a des courroyes, & que les Juifs se mettent au milieu du front, lorsqu'ils sont dans la Synagogue, se ceignant la tête avec les courroyes de ce quarré. Les Pharisiens portoient des *fronteaux* où le nom de Dieu étoit écrit. Les Juifs se mettent un *fronteau*, lorsqu'ils prient

prient dans leur Synagogue. Le P. Simon.

Fronteau, est aussi un morceau d'étoffe qui couvre le front des chevaux en grand deuil.

Fronteau, est aussi un terme de Bourrelier, qui signifie, la partie de la têtiere de la bride. C'est un morceau de cuir qui passe le long de la tête, & au dessus des yeux du cheval.

Fronteau. Terme d'Artillerie. On appelle *fronteau de mire*, une espece de bourrelet de cuivre, ou de bois, qu'on pose autour du collet d'une piece de canon, & qui sert à la pointer droit. Sa figure est ronde, & il a son diametre égal à celui de la piece du côté de la platte bande. On le divise en deux également, & on y laisse une ouverture proportionnée au collet du canon sur lequel on le pose. Son usage est de supposer un point autant élevé sur l'ame du canon que le sauroit être celui de la platte bande.

Fronteau. Terme d'Architecture. Il ne se dit gueres que d'un petit fronton qui se met au dessus des petites portes & des fenêtres.

Fronteau. Terme de Marine. C'est une piece de bois platte & ouvragée de sculpture, qui est aussi longue que le vaisseau est large, & qui sert non seulement à orner les dunettes, mais encore à arrêter ce qui est sur les gaillards. Quelquefois ce *fronteau* est sur une balustrade & il sert d'apui. *Fronteau* de separation. *Fronteau* du gaillard d'avant. *Fronteau* du gaillard d'arriere, ou corps de garde. *Fronteau* du château d'avant en dedans, & qui regarde le grand mât.

FRONTEVAL. f. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est rouge, couleur de rose & blanc. Morin.

FRONTIERE. adj. & subst. f. L'extremité d'un Royaume, d'une Province, que les ennemis trouvent de front quand ils y veulent entrer. La Picardie est une Province *frontiere*. Le Roi par ses conquêtes a étendu, a reculé les *frontieres* de son Royaume. Les declarations de guerre se font par un Heraut sur la *frontiere*. On dit aussi, une ville *frontiere*, qui est située proche les ennemis.

Ce mot vient de *frontaria*, parcequ'elle est comme le front opposé aux ennemis. Menage après Vossius.

FRONTIGNAN. f. m. Muscat excellent qui croît & tire son nom de *Frontignan*, petite ville du bas Languedoc entre Montpelier & Agde.

FRONTISPICE. f. m. Decoration d'Architecture de la façade d'une Eglise. Il y en a de Gothiques & d'Architecture antique. On le dit aussi de la face & de la principale entrée d'un grand bâtiment, qui se presente de front aux yeux. Le deffaut de ce bâtiment, c'est qu'il n'y a pas un beau *frontispice*. Le *frontispice* du Louvre est le plus beau morceau d'Architecture qui soit en France. M. Felibien dit qu'on ne se sert plus gueres en Architecture du mot de *frontispice*.

Ce mot vient du Latin *frons*, & de *aspicere*, regarder.

On dit aussi, le *frontispice* d'un livre, de la premiere page où est le titre gravé. Changer le *frontispice* d'un livre: y mettre un superbe *frontispice*. On le dit aussi pour marquer simplement le devant d'un livre. Ce petit Ouvrage a pris le nom de *Remarques*, & ne s'est point chargé du *frontispice* fastueux de *decisions*. Vau.

FRONTON. f. m. C'est un morceau d'Architecture qui dans son origine n'étoit autre chose que le pignon d'un édifice avec les deux côtez du toît qui tombent de part & d'autre. L'on en fait un ornement qu'on met au dessus des portes & des fenêtres, & en quelques autres endroits des bâtimens, pour couronner une ordonnance, ou terminer une façade: c'est une petite saillie en forme de corniche couverte, en forme triangulaire, & quelquefois arondie par dessus. Le champ ou panneau du milieu s'appelle *tympan*.

Vitruve appelle les *frontons*, *fastigia*. Le mot *fastigium* signifie un toît élevé par le milieu, ce qui chez les Romains étoit particulier aux temples; car les maisons ordinaires étoient couvertes en platte-forme, & Cesar fut le premier à qui on permit d'élever le toît de sa maison en pente à la maniere des temples. Salmas. *in solin.* Dans les Antiques on ne voit de *frontons* ronds que ceux qui sont aux Chapelles de la Rotonde. Pline dit que les *frontons* furent faits pour élever les Statuës, à cause de quoi on les nommoit *platta*.

Fronton, en termes de Marine, est un quadre ou cartouche de menuiserie placé sur la voûte à l'arriere du vaisseau, chargé des armes du Prince qui l'a fait bâtir, ou de la figure dont le vaisseau porte le nom. On l'appelle aussi, le *Dieu conduit* ou le *miroir*.

FROQUEUR. f. m. Terme de Coûtumes, qui signifie celui qui repare les chemins rompus.

De *froc*, chemin rompu.

FROS. f. m. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que *fraux*. Voyez ce mot.

FROSC. OSCE, adj. Vieux mot. Vuide, où il n'y a rien.

FROSSER. Vieux mot, qui signifie selon les uns, bâtir sur une terre en *fros*, & selon d'autres, creuser, faire des fossez.

FROT. Terme de Coûtumes. Chemin rompu.

FROTTAGE. f. m. Action de celui qui frotte. Le *frottage* d'un plancher est une action fort penible. Il faut tant donner pour le *frottage*.

FROTTEMENT. f. m. Action par laquelle deux corps se touchent rudement, ou s'usent l'un l'autre; maniere de friction. Il faut qu'un Ingenieur prenne garde que dans ses machines le *frottement* des parties n'emporte l'équilibre, & n'en detruise l'effet. Le *frottement* de deux corps, qui ne sont pas fort durs, produit leur embrasement. Roh. Il usoit pour sa santé de certains *frottemens*. Taleman.

FROTTER. v. act. Essuyer, nettoyer, decrasser, gratter. Les joüeurs de paume se font *frotter* par les marqueurs, pour se nettoyer quand ils ont sué. Les gens propres font *frotter* leurs planchers, leurs meubles. Quand on *frotte* bien les jambes d'un cheval, cela le delasse & le fait bien porter. Il est bon de se *frotter* la tête tous les matins, de *frotter* ses dens avec de l'opiat.

Ce mot vient de *frictare*, ou *fricare*. Menage.

Frotter, signifie aussi, Enduire de quelque liqueur ou onction. On *frotte* de cire les lambris. Les violons *frottent* leur archet avec de la colophane. Les Romains se *frottoient* d'huiles parfumées en sortant du bain.

Frotter, signifie aussi figurément & bassement, Battre. Les ennemis furent bien *frottez* au passage d'une telle riviere. Ces courtauts se sont bien *frottez* & étrillez à coups de poing. *Frotter* quelcun dos & ventre. Scar.

Frotter, se dit aussi bassement & au figuré de ceux qui s'attaquent à d'autres, soit pour les combattre, soit pour disputer contre eux, & alors il regit le datif. Depuis que cet Officier s'est si bien battu, personne n'ose plus se *frotter* à lui. Allez vous *frotter* à ce Docteur sur la Scholastique. Il ne fait pas bon se *frotter* à lui. Ablan.

Frotter, signifie encore, S'allier, s'unir avec quelcun; avoir affaire à lui. Ne vous *frottez* point aux Financiers; leur fortune est sujette à de grandes revolutions. Il ne faut point qu'un bourgeois se *frotte* à la Noblesse. Mol.

FROTTER, se dit aussi pour, Avoir commerce, communication avec quelcun, & en prendre les bonnes qualitez. Il fait bon se *frotter* aux Sçavans, on apprend toûjours quelque chose. Il est aussi bas en ce sens, & n'a guere d'usage qu'en cette phrase.

On dit proverbialement, qu'un homme s'est *frotté* au pilier; pour dire, qu'il a eu commerce avec certaine cabale de gens qui l'ont dressé à leur maniere, qu'il ne vit plus comme il vivoit. On dit aussi, qu'un mulet *frotte* l'autre, *mulus mulum fricat*.

FROTTÉ, ÉE. part. & adj.

FROTTEUR, EUSE. adj. Celui qui frotte. Il faut donner tant par mois aux *frotteurs* pour entretenir les planchers.

FROTTOIR. f. m. Linge qui sert à frotter. On a des *frottoirs* de grosse toile pour frotter la tête, pour mettre sur le cou, &c. Il y a aussi des *frottoirs* de camelot, d'étamine, ou d'autres étoffes pour decrotter & nettoyer des habits, des chapeaux, &c.

FROTTOIR, Terme de Barbier. C'est le linge dont ils se servent pour essuyer leurs rasoirs, quand ils ont fait la barbe.

FROTTON. f. m. Terme de Cartier. C'est un outil composé de plusieurs bandes d'étoffe bien attachées, & bien roulées les unes avec les autres, ensorte que le haut se termine en rond, & que le bas soit plat & uni, pour passer sur la feuille de papier qui est sur le moule, & mouler des têtes de cartes.

FROU. f. m. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que *Fraux*. Voyez ce mot.

FROUER. v. n. Terme d'Oiseleur. C'est faire le sifflement que l'on fait à la pipée. Imiter le cri de la chouette.

FROUMENT, se disoit autrefois pour, *froment*.

F R U.

FRUCTIFIER. v. n. Porter du fruit, profiter. Ce champ est fort fertile, les arbres y *fructifient* beaucoup, y viennent bien, y profitent.

FRUCTIFIER, se dit plus ordinairement dans le figuré & signifie, produire un effet avantageux. La grace fait *fructifier* la foi dans nos cœurs. Les Apôtres en fort peu de temps ont fait *fructifier* l'Evangile. Si vous offrez à Dieu votre travail, il le fera *fructifier*. ARN.

FRUCTUEUX, EUSE. adj. Qui est fertile. Ce terroir n'est gueres *fructueux*, si on n'y met des amendemens. Il ne se dit guere au propre; & même il ne se trouve pas en ce sens dans l'Academie.

FRUCTUEUX, se dit plutôt au figuré de ce qui apporte de l'utilité, de l'avantage. Un emploi *fructueux*, une charge utile & *fructueuse*. La Chiromance, l'Astrologie judiciaire & autres vaines sciences, sont des études qui ne sont gueres *fructueuses*.

FRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere fructueuse; utilement, avec progrès, avec fruit. Ce Docteur a travaillé *fructueusement* à la conversion des Heretiques.

FRUGAL, ALE. adj. Sobre, temperant à l'égard de la nourriture. Il n'a point de plurier au masculin. On dit bien des personnes *frugales*, mais on ne dit point des hommes *frugaux*, ni *frugals*. RÉFL. Une vie *frugale* sert beaucoup à conserver la santé. Il est facile à un homme *frugal* d'être continent.

Ce mot est Latin & vient apparemment de *fruges*, qui sont la plus simple, la plus saine & la plus ancienne nourriture de l'homme.

On dit aussi un repas *frugal*, une table *frugale*; pour dire, un repas, une table où il n'y a à manger que ce qu'il faut honnêtement pour le besoin de la nourriture. Sa table étoit *frugale*, mais propre.

FRUGALEMENT. adv. Sobrement & avec temperance. La longue vie des Hermites est la recompense d'avoir vêcu *frugalement*.

FRUGALITÉ. f. f. Sobrieté, temperance dans le boire & dans le manger. Aimer la *frugalité*. Vivre avec *frugalité*. Vivre dans une grande *frugalité*. La *frugalité* rend les corps plus sains & plus robustes. Cornaro Venitien a été un grand exemple de *frugalité*; a fait de belles leçons de *frugalité*. La *frugalite* de bien des gens n'est qu'avarice ou pauvreté. L'esprit se perd dans le luxe, comme il se forme dans la *frugalité*. ABL. La *frugalité* est un menagement du plaisir, & non pas une abstinence de mortification. DAC. La *frugalité* tant vantée des Romains, n'étoit point un retranchement, ou une abstinence volontaire des choses superfluës; mais un usage necessaire & grossier de ce qu'ils avoient. ST. EV. Diverses personnes sont degoutées de la *frugalité* des mœurs qu'Homere depeint. FEN. Rien n approche de la *frugalité* des Turcs, qui s'entretiennent d'un peu de farine detrempée, de caffé, de tabac, d'herbages & autres choses de cette nature, & qui disputent de la felicité avec les plus sensez & les mieux nourris. DALERAC. Ce n'est que dans les petites villes & dans les villages, que l'on trouve encore en Hollande des restes de l'ancienne *frugalité* Hollandoise. LE CL.

FRUIT. f. m. Sa plus generale signification est au plurier, & signifie, Tout ce que la terre produit pour la nourriture de l'homme & des animaux. De tous les *fruits* du Paradis Terrestre il n'y en eut qu'un deffendu à Adam. Les prieres des Rogations sont instituées pour la conservation des *fruits* de la terre. En ce sens on y comprend les blez, les foins, les avoines, vesses, lin, legumes, &c.

FRUITS, se dit encore de toutes les choses qui composent le revenu d'une terre, d'un Benefice, non seulement en grains, mais en cens, rentes, dîmes, bois, moulins, peages, &c. & autres droits & redevances. Le droit de rachat dû au Seigneur, celui de deport dû à un Archidiacre, consiste en une année de *fruits* d'une terre, d'une Cure. C'est une vraye confidence, quand le titre d'un Benefice est d'un côté, & les *fruits* de l'autre. Les bois taillis, la collation des Benefices fait partie des *fruits*. On l'a condamné à la restitution des *fruits*. Les Jurisconsultes Romains entendent par *fruits*, ce qui reste, tous frais faits. On appelle ordinairement du nom de *Fruits*, tout accroissement, multiplication, augmentation, émolument ou revenu de quelque chose que ce soit, & on les divise en *fruits naturels*, & *fruits civils*. Les premiers sont ceux qui proviennent de la chose même. Les autres sont ceux que l'on recueille à l'occasion de la chose. Parmi les *fruits naturels*, il y en a que la nature produit d'elle même sans aucun soin & sans aucune culture, par exemple, le fourrage, les *fruits* des arbres, les bois taillis, les matières des mines, les pierres des carrières &c. Mais il y en a d'autres que la nature ne produit qu'après avoir été disposée, aidée, ou rendue féconde par un travail & des soins plus ou moins penibles, comme les bleds & les autres grains, &c; d'où vient qu'on les appelle des *fruits de notre industrie*. Les uns & les autres tant qu'ils ne sont pas séparez de la chose d'où ils proviennent, sont censez en faire partie. C'est ainsi que, selon les Jurisconsultes Romains, les *fruits pendans* par les racines, font partie du fonds. Mais dès lors qu'ils en ont été detachez, on les regarde comme ayant une existence propre & distincte. Les *fruits* civils sont, par exemple, les interêts d'un argent preté, le prix d'un louage ou d'une rente, ce qui se donne pour le

port

port ou la voiture des marchandises, & autres choses semblables. Les *fruits naturels* & les *fruits civils* appartiennent naturellement les uns & les autres au proprietaire de la chose d'où ils proviennent. Les *fruits* des animaux appartiennent au maître de la mere. Les Jurisconsultes Romains ne mettent pas au nombre des *fruits*, les enfans d'un esclave, parce, disoient-ils, qu'il est absurde, de regarder comme un *fruit* une créature humaine, pour l'usage de qui la nature a produit & destiné tous les *fruits*. Instit. Lib. I. T. I. *De rerum divis.* §. 37. BARBEYRAC. *Traduct. de Puff.*

On appelle en termes de Jurisprudence, les *fruits* pendans par les racines, la recolte ou la vendange prochaine, lesquels on peut saisir comme meubles, quand ils sont proches de la maturité.

FRUIT, se dit en particulier de ce que les arbres & les plantes portent pour la propagation de leur espece, de toutes sortes de graines soit nuës, soit renfermées dans une enveloppe osseuse, charnuë, semblable à du cuir, membraneuse ou d'autre nature. La situation des *fruits* est la même que celle des fleurs. Les hommes se peuvent nourrir de *fruits* crus & de *fruits* cuits. Les cochons se nourrissent des *fruits* du chêne & du hêtre, qui sont le gland & la faine. La casse est un *fruit* qui sert à purger. Le poivre, la muscade sont des *fruits* qui servent aux assaisonnemens. Les *fruits* de l'orme, de l'aune, du fileria, ne servent qu'à conserver l'espece. On distingue les *fruits* en *fruits* à noyau, & *fruits* à pepin, en *fruits* rouges, en *fruits* d'été, en *fruits* d'automne, & *fruits* d'hiver ou de garde, en *fruits* à confire. Des *fruits* precoces, des *fruits* tardifs. Un bon & excellent *fruit*: *fruit* insipide, pierreux, farineux, pâteux, grumeleux: chair de *fruit*: *fruit* qui a une bonne eau; la peau, la queuë, l'œil, le cœur du *fruit*: le *fruit* a coulé: le *fruit* a bien noüé: le *fruit* tourne, c'est-à-dire, commence à meurir: arbre abondant en *fruit*.

Les *fruits* pour arriver à leur perfection, passent par differens états qui se succedent. Les voici par ordre. *Fruit* en fleur, *fruit* noué, voyez plus bas; *fruit* formé, c'est lorsqu'il a sa figure naturelle, & non pas sa grosseur ordinaire: *fruit* à demi gros, *fruit* en maturité.

Se mettre à fruit, se dit d'un arbre, qui après avoir été long-tems sans faire du *fruit* commence enfin d'en avoir. On dit de certains arbres, par exemple, de robine sur franc, des bourdons sur franc, &c. qu'ils sont très difficiles à *mettre à fruit*, & *à se mettre à fruit*. On dit d'autres arbres qu'ils se mettent aisément à *fruit*, par exemple le beurré, les oranges d'été, &c.

FRUIT DE VIGNE. Il n'y a que le raisin qui puisse s'appeller *fruit de vigne*. Ainsi Mrs. de P. Roïal ne devoient pas dire dans leur Version du N. Testament, *je ne boirai plus de ce fruit de vigne*: outre que boire ne s'accorde point avec *fruit*. On mange du *fruit*, mais on n'en boit pas. BOUH.

FRUIT EN GRAPPE. C'est un *fruit* dont les grains sont disposez comme ceux d'un raisin.

FRUIT NOÜÉ. C'est le jeune *fruit* qui tient au pedicule de la fleur, & qui grossit insensiblement à mesure que la fleur se fletrit.

FRUITS D'ÉTÉ, se dit de tous ceux qui viennent, & qui se mangent en été; *fruits* d'automne, ceux qui viennent & qui se mangent en automne; *fruits* d'hiver, ceux qui se cueillent en automne, mais qui ne se mangent qu'en hiver; & *fruits* rouges, tous les petits *fruits* de cette couleur, qui viennent au printemps, comme fraises, framboises, cerises, groseilles.

En un sens encore plus restraint on appelle *Fruit*, Ce qu'on sert en dernier lieu au repas, soit de vrais *fruits*, soit des confitures, des patisseries, fromages, &c. Et en ce sens il n'a point de pluriel, On a servi le *fruit*, on en est au *fruit*. En ce repas le *fruit* étoit beau; pour dire, il y avoit un beau dessert. On appelle *fruit jour*, dans la maison du Roi toute sorte de patisserie qui se sert au dessert. MEN.

FRUIT, se dit aussi, d'un enfant dont une femme est grosse, ou qu'elle vient de mettre au monde. En ce sens il n'a point de pluriel, selon l'Academie, Une femme est obligée de conserver son *fruit*. Dès qu'une femme est delivrée de son *fruit*, &c. Beni soit le *fruit* de votre ventre: c'est une partie de la Salutation Angelique. Les femmes qui font perir leur *fruit*, sont punies de mort. Ces deux enfans sont les *fruits* de leur mariage, les *fruits* de leurs chastes amours.

FRUIT, se dit figurément, pour Utilité, profit, avantage qu'on retire de quelque chose, ou pour progrès. Les Missionaires se vantent de faire beaucoup de *fruit* chez les Idolâtres, d'en convertir un grand nombre. Ce Predicateur fait beaucoup de *fruit* par ses sermons. Il n'a recueilli aucun *fruit* de ses études, de ses voyages, de cette entreprise, de cette affaire. On ne peut trop estimer un si beau *fruit* de la probabilité. PASC. Je ne voudrois pas tirer de plus grand *fruit* de mon éloquence. VOIT. Les femmes se rassemblent dans les Thuileries, pour montrer une belle étoffe, & pour recueillir le *fruit* de leur toilette. LA BRUY. La sagesse est communément le *fruit* de l'experience. ST. EV. Vous avez joint les *fruits* de la vieillesse aux fleurs de la jeunesse. SEG.

Helas! du crime affreux dont la honte me suit,
Jamais mon triste cœur n'a recueilli le fruit. RAC.
Et de tous ses travaux la honte fut le fruit. MALH.

FRUIT, signifie aussi l'effet. Les membres estropiez, les villes ruinées, les maisons brulées, les païs deserts, &c. sont des *fruits* de la guerre. La tranquilité d'esprit est un *fruit* de la bonne conscience. La honte & le repentir sont les *fruits* ordinaires des mauvaises actions.

FRUIT, en termes de Maçonnerie, est une petite diminution en talut & en dehors, qui se fait peu-à-peu & insensiblement sur les murs à mesure qu'on les éleve. Il faut donner tant de pouces de *fruit* à ce mur à proportion de son épaisseur. On donne ordinairement un pouce & demi de *fruit* à un mur sur la hauteur de douze pieds. Le *contrefruit* est le contraire, c'est-à-dire, le *fruit* en dedans: ce qui y cause une inclinaison peu sensible. Pomey & Mrs. de l'Academie disent *frit*.

On appelle *fruits* dans l'Architecture, des ornemens de Sculpture, qui representent les *fruits* naturels. On en fait des festons & des bouquets.

On dit proverbialement, quand on reçoit visite d'une personne qu'il y avoit long-temps qu'on n'avoit vuë, Ha c'est un *fruit* nouveau de vous voir.

FRUITAGE, s. m. Terme collectif, sous lequel on comprend toutes sortes de fruits bons à manger. Ce Curé pretend les dîmes des *fruitages*, lainages & charnages. Ce goutteux est reduit à ne vivre que de laitage & de *fruitages*.

FRUITÉ', ÉE, adj. m. Terme de Blason. Il se dit des arbres chargez de *fruits*. D'or au pin de sinople *fruité* de même.

FRUITERIE, s. f. Lieu où l'on garde & où l'on accommode le fruit. Il ne doit point geler dans la *fruiterie*. Porter du fruit à la *fruiterie*. Serrer du fruit dans la *fruiterie*. Voyez dans le Dict. Oecon. de Chomel les conditions que doit avoir une *fruiterie* pour être bonne.

FRUITERIE, dans la Maison du Roi, se dit de l'Office qui fournit le fruit aux tables de la Maison, & la bougie & la chandelle. Il y a plusieurs Officiers de

fruiterie chez le Roi. Chef de *fruiterie*.

FRUITIER. adj. masc. Qui porte du fruit. Un arbre *fruitier*, est un arbre qui porte des fruits bons à manger. Un *fruitier* nain, un *fruitier* en espalier, à plein vent. On dit aussi un jardin *fruitier*. En ce dernier sens on dit absolument un *fruitier*.

FRUITIER, FRUITIERE. Qui vend des fruits. Un Marchand *fruitier* en gros. Une *fruitiere* en detail. *Fruitier regratier* est celui qui vend des fruits en detail. Un arrêt du Conseil de 1694. appelle *fruitiers-Orangers*, ceux qui vendent des oranges, citrons, &c.

FRUITION. s. f. Vieux mot. Joüissance. Avoir *fruition* de quelque chose. NIC.

FRUSTE. adj. f. C'est un terme de Medaillistes, qui appellent une medaille *fruste*, qui est tellement effacée, qu'on n'en peut que difficilement lire la legende. On dit aussi une lettre *fruste*. On n'a pas reconnu que l'*A* étoit un *R fruste*. JOUB.

On appelle aussi *fruste*, une pierre antique & fort ruinée, ou gâtée par le temps, ensorte qu'on ne peut connoître les figures, ou lire les inscriptions qui sont dessus. De l'Italien *frusto*. MEN.

FRUSQUIN. s. m. Terme bas & populaire qui signifie le bien, le patrimoine de quelqu'un. Il a mangé tout son *frusquin* à la debauche. On dit dans le même sens, il a mangé tout son Saint Crepin.

FRUSTRATOIRE. adj. m. & f. Terme de Palais. Ce qui est fait pour frustrer, pour tromper. Des exceptions *frustratoires*; pour dire, des exceptions mauvaises dans le fond, & qui ne sont faites que pour amuser, pour gagner du tems. Il signifie aussi, Ce qu'on élude, ce que par de mauvais artifices on fait venir à neant. Si on souffroit cette chicane, tous les Arrêts & Jugemens seroient *frustratoires*. Les Loix seroient *frustratoires*, sans les amendes & les supplices.

FRUSTRER. v. act. Tromper quelcun en le privant de ses pretentions, de ses legitimes esperances. Il m'a *frustré* de mes droits. Il l'a *frustré* de ses esperances. Les banqueroutiers frauduleux ne tâchent qu'à *frustrer* leurs creanciers. Ce jeune homme avoit de l'esprit, promettoit beaucoup, mais sa debauche a *frustré* l'attente de ses parens.

FRUSTRÉ, ÉE. part. pass. & adj.

F U E.

FUEC. s. m. Vieux mot. Feu.

FUERRE. s. m. Vieux mot. Fourreau d'une épée.

> *Si la tint par l'enberdure,*
> *Si la mit fuerre arriere.*

On la dit aussi pour signifier du fourrage & des choses de peu de valeur.

F U G.

FUGALES. s. f. pl. Fêtes que les Romains celebroient en memoire de la liberté qui leur fut renduë par l'expulsion de leurs Rois. Elles se celebroient au mois de Fevrier & au même jour que Tarquin le superbe s'enfuit vers Porsenna. On les appelloit autrement *Regifuges*. ST. AUG. *Liv. 2. de la Cité de Dieu.*

FUGITIF, IVE. adj. & subst. Errant; Qui fuit; qui est obligé de s'enfuir de sa patrie, ou de s'éloigner d'un païs où il avoit quelque établissement, pour ses crimes, ou pour ses dettes, ou pour quelque autre raison. Celui qui a brisé les prisons est obligé d'être *fugitif*. Caïn devint *fugitif* après le meurtre de son frere. Lorsque les Romains se trouverent les maîtres du monde, ils virent de tous côtez les Muses *fugitives* venir chercher leur asile dans Rome triomphante. VAL.

En termes de Droit on appelle un esclave *fugitif*, celui qui est sujet à s'échapper, à s'enfuir de la maison de son maître. Quand on vendoit un esclave, il falloit declarer s'il étoit *fugitif*. On le dit aussi des soldats deserteurs, ou qui s'enfuyent dans le combat. Il se dit aussi au figuré. La vie est *fugitive*, elle nous échappe à tous momens. Le P. Lamy appelle les hommes des *fugitifs* d'eux-mêmes. Des plaisirs *fugitifs*. Je ne puis fixer mes pensées *fugitives* qui s'envolent loin de moi. Le P. L. Je rappelle de loin le songe *fugitif* qui disparoît à mon reveil. FEN. Il n'est pas possible de fixer les origines *fugitives* & incertaines des anciens Empires. BEN.

On appelle *pieces fugitives*, certaines feuilles volantes, ou livrets de très-petit volume, qui se perdent, ou s'abolissent en peu de temps, & dont les curieux ont soin de faire des recueils.

En poësie on a appellé Daphné, la belle *fugitive*. On appelle l'eau courante, l'onde *fugitive*. Sa bouche alterée poursuit une eau *fugitive*. FEN.

FUGUE. s. f. Terme de Musique, qui se dit lorsque differentes parties de Musique se suivent en repetant ce que la premiere partie a chanté. Faire une *fugue*, une double *fugue*.

F U I.

FUIANT, FAUX-FUIANT. Voyez FUYANT.

FUIARD. Voyez FUYARD.

FUILS. s. m. Vieux mot. Fils.

FUIR. v. act. *Je fui, je fuis, j'ay fui, je fuirai*, &c. Tâcher d'éviter un peril en s'en éloignant; se sauver, s'échapper en courant. Les braves aiment mieux perir que de *fuir*. Et les poltrons disent, que qui *fuit* peut combattre une autre fois. On a beau *fuir* la mort, elle nous attrape toûjours.

> *Qui fuit, peut revenir aussi:*
> *Qui meurt, il n'en est pas ainsi.* SCAR.
> *Petit ruisseau qui cours après toi-même,*
> *Et qui te fuis toi-même aussi.* S. AMAND.

De *fugire*, dit pour, *fugere*, par metaplasme, comme *fouir*, de *fodere*. MEN.

Fuis à l'imperatif vaut mieux que *fui*. L'ACAD.

FUIR, se dit aussi en choses morales. Il faut suivre la vertu & *fuir* le vice. Pour *fuir* les occasions du peché, il faut *fuir* les mauvaises compagnies. Le pecheur *fuit* la lumiere; c'est-à-dire, la craint, l'évite. Pourquoy *fuyez vous* mes regards? OE. M. On n'a pas la force de *fuir* ce que l'on aime; & l'on n'aime plus dès qu'on a assez de fermeté pour *fuir*. ID. On ne peut vaincre l'amour qu'en *fuyant*. Contre un tel ennemi, le vrai courage consiste à craindre & à *fuir* sans deliberer, & sans donner à soi-même le tems de regarder jamais derriere soi. FEN. On ne surmonte le vice qu'en le *fuyant*. ID. Nous nous trompons quelquefois, nous-mêmes de dessein premedité: on se *fuit*, pour ainsi dire, quand on ne veut pas trouver qu'on a tort. M. SC. Ce n'est pas aux ames communes à se presenter aux dangers pour faire parade de fermeté; il faut *fuir* l'orage de loin. MONT. Le sage doit *fuir* tous les deguisemens. M. ESP.

> *Je fuis l'ambition, mais je hais la foiblesse.* CORN.
> *Ha! ce n'est qu'en fuiant qu'on peut vaincre l'amour.* QUIN.
> *Si je la haïssois, je ne la fuirois pas.* RAC.

Vaugelas traitte longuement la question, si *fuir* à l'infinitif, & au preterit defini & indefini, est de deux syllabes. Il decide qu'il est de deux syllabes. Cela ne regarde que les Poëtes. Cependant un vers, où ce verbe est compté pour deux syllabes, est un peu languissant:

> *On doit fuir l'amour, comme une rude peine.* CORN.

Fon-

Fontenelles le fait d'une syllabe :

Nous devions fuir l'amour, & c'eût été le mieux.

Malherbe fait *fuir* de deux syllabes, & *fuit* d'une seule ;

Si le plaisir me fuit, aussi fait le sommeil. Malh.

Nos meilleurs Poëtes font *fui*, au participe, de deux syllabes ; Mrs. de l'Academie l'ont decidé de même contre Corneille. Men. Boileau fait *fuir* d'une seule syllabe :

Vois-tu cet importun, que tout le monde évite,
Cet homme à toûjours fuir, qui jamais ne vous quitte ? Boi.

Un Lecteur sage fuit *un vain amusement.* Id.

Mr. Troussct ne le fait aussi que d'une syllabe :

Cet ennui que tu fuis *est au fond de ton cœur ;*
Tu ne sçaurois le fuir *qu'en te* fuyant *toi-même.*

Brebeuf le fait d'une seule syllabe à l'imperatif :

Choisi pour tes amis ceux que le ciel revere ;
Fui *ceux que son pouvoir devouë à sa colere.* Breb.
Fui *le trouble importun des superbes palais.* Arn. d'And.

On dit absolument, qu'une armée *fuit* ; pour dire, qu'elle est en deroute : que le temps *fuit* ; pour dire, qu'il s'échappe, qu'il s'écoule.

On dit figurément, que les petits objets, que les choses éloignées *fuyent* notre vuë ; pour dire, se derobent à notre vuë ; que nous avons de la peine à les appercevoir.

On dit qu'une chose ne sauroit *fuir* à une personne ; pour dire, qu'elle lui arrivera infailliblement. Cette succession ne lui peut *fuir*, ne lui peut manquer.

Fuir, signifie aussi, Differer, empêcher, dilayer, éloigner le jugement d'un procès, la conclusion d'une affaire, par des chicanes, ou autres mauvais artifices. Il se dit principalement en matiere de procès. C'est un chicanneur, il ne fait que *fuir*. Il a beau *fuir*, je l'attraperai bien sans courir. Un deffendeur qui a une mauvaise cause, *fuit* toûjours.

Fuir, signifie aussi, se retirer avec quelque mecontentement. Il s'en est allé brusquement, il *fuit* encore. Je ne sçai ce que j'ay fait à un tel, il me *fuit*.

On dit en termes de Manege, qu'un cheval *fuit* les talons ; pour dire, qu'il craint l'éperon & qu'il obeït.

Fuir, est aussi un terme de Peinture, qui signifie, S'éloigner des yeux. Vous faites trop *fuir* cette partie-là. On dit qu'une telle chose ne *fuit* pas assez, qu'elle *fuit* bien ; pour dire, que l'éloignement est bien ou mal menagé. On fait *fuir* un objet, en l'affoiblissant d'ombre & de lumiere, & en rompant la couleur, c'est-à-dire, en la rendant moins vive : ou bien en lui opposant un autre objet, qui ait beaucoup de force, & qui soit peint de couleurs vives & brillantes.

Que de l'ombre & du jour la sçavante imposture,
Fasse approcher de nous ou fuir une figure.

On dit que le tems *fuit* ; pour dire, qu'il va vîte.

Ces apas qu'en vous on admire,
S'en iront avec vos beaux jours :
Le tems qui fuit toûjours
N'épargne rien de tout ce qui respire.
Rec. de Bouh.

On dit bassement & prov. d'un homme qui *fuit* avec promtitude, qu'il *fuit* comme s'il avoit le feu au cul. On dit prov. On ne peut *fuir* sa mauvaise destinée.

Fui, ie. part. & adj. Les méchans doivent être *fuis* & abhorrez de tout le monde.

FUIS. Vieux mot. Fils.

FUISIQUE. s. f. Vieux mot, qui a signifié l'art de la Medecine. Les Medecins étoient appellez autrefois *Fuisiciens*. Ce nom de *Fuisique* a été donné à la Medecine, parceque la Physique en est le fondement. Les Anglois appellent un remede *Physik* & un Medecin, *Physician*.

FUITE. s. f. Action de la personne qui fuit pour eviter un danger. Se sauver à la *fuite*. Les ennemis trouverent leur salut dans la *fuite*. On a mis les ennemis en *fuite*. Les jeunes gens qui veulent toûjours payer de courage, ne mettent point de difference entre la *fuite* & la retraitte. St. Ev. Il prefera une servitude paisible, aux miseres de la *fuite*. Fl. A proprement parler, la retraitte est une *fuite*, mais une *fuite* avec adresse, & avec dessein. Men.

Fuite. Action de la personne qui évite. La *fuite* des occasions prochaines. Pasc. La *fuite* des grandeurs, des vanitez du monde, est un acheminementt à la perfection Chretienne. La *fuite* du vice, des occasions de pecher.

La seule fuite, *Iris, nous garantit :*
C'est le parti le plus utile à prendre
Contre l'amour. Des-H.

On dit, qu'un homme est en *fuite*, lorsqu'il est retiré en quelque asile, ou qu'il est caché en quelque lieu secret, ou qu'il a quitté le païs pour éviter la punition de ses crimes, ou le payement de ses dettes.

Fuite, signifie aussi, une échapatoire, une distinction frivole, dont on se sert dans les disputes de College, pour éviter la force d'une objection. Ce distinguo ne decide pas la question, ce n'est qu'une *fuite*.

Fuite, en termes de Palais, se dit des exceptions dilatoires, des chicanes & mauvaises procedures, qui servent à éloigner le jugement d'une affaire. Un debiteur se sert de toutes sortes de *fuites* pour empêcher l'adjudication de son bien. La remontrance de cet Avocat n'est qu'une *fuite* affectée pour ne point plaider. Vous ne repondez point precisément, ce que vous dites n'est qu'une *fuite*.

Fuites. Terme de Venerie. C'est ce que l'on connoît quand les bêtes courent, & qu'elles ouvrent le pied. Saln.

On dit proverbialement, qu'une prompte *fuite* vaut mieux qu'une mauvaise attente.

FUL.

FULIGINEUX, euse. Terme dogmatique qui vient du Latin. Fumée épaisse, ou vapeur qui contient de la suye ou autres matieres crasses. Il n'est en usage que lorsqu'on le joint au mot *vapeur*. Dans la premiere fonte des metaux, il s'exhale quantité de vapeurs *fuligineuses*, dont se fait la litharge. Le noir de fumée, c'est ce qu'on ramasse des vapeurs *fuligineuses* des pins ou autres bois gras qu'on brûle. Quelques Medecins disent que la ratte envoye des vapeurs *fuligineuses* au cerveau.

FULMINANT, ante. adj. Qui fulmine, qui crie & fait grand bruit. J'ay admiré cet Orateur *fulminant* en chaire contre les vices & le luxe du siecle. Cette femme est toûjours *fulminante* & enragée contre vous.

Fulminant, en termes de Chymie, se dit d'une preparation d'or, qu'on appelle or *fulminant*, parcequ'il fait un bruit qui imite un éclat de tonnerre quand on le met sur le feu. L'or *fulminant* est de l'or dissous par l'eau regale, & precipité par le moyen de l'huile de tartre faite par defaillance, ou de l'esprit volatil de sel armoniac. Il y a aussi une poudre *fulminante* qui est composée de trois parties de nitre, de deux parties de sel de tartre, & d'une partie de soulfre. L'or & la poudre *fulminante* font leur effort principalement en bas. Si l'on se sert de cuillieres de cuivre pour les faire fulminer, on les trouve percées après la fulmination.

FULMINATION. s. f. Terme d'Eglise. Sentence d'un Evêque, d'un Official, ou autre Ecclesiastique qui

qui est commis par le Pape, par laquelle on ordonne que des Bulles seront executées. C'est la même chose qu'une verification ou entherinement de Lettres du Prince en une Justice Laïque. On appelle plus particulierement *fulmination*, l'execution ou la denonciation d'une sentence d'anathême, faite publiquement avec certaines formalitez. Dans la *fulmination* de l'anathême, l'Evêque qui prononce la sentence est revêtu d'habits Pontificaux, & les douze prêtres qui l'accompagnent sont en surplis. Après que la sentence est prononcée, l'Evêque & les douze prêtres jettent à terre les cierges allumez qu'ils tenoient. Voyez le *Pontifical*. La *fulmination* des bulles. La *fulmination* d'un monitoire. Faire la *fulminatin* d'une sentence d'excommunication.

FULMINATION, en termes de Chymie, ou *Fulguration*, est un bruit violent que font l'or fulminant & la poudre fulminante, quand on les met sur le feu. La *fulmination* s'appelle aussi *detonation*. LEMERI.

FULMINER. v. act. Publier quelques actes avec certaines formalitez. Il ne se dit qu'en matiere Ecclesiastique. Les bulles de Rome ne sont point executées en France, à moins qu'elles n'aient été *fulminées* par les Ordinaires. Pour cela elles sont adressées à l'Evêque diocesain, ou à son Official, lequel fait comparoitre le porteur des bulles & prêter serment sur la verité de l'exposé, & en fait informer par temoins, si besoin est. On dit aussi, *Fulminer* une excommunication; c'est-à-dire, prononcer une sentence d'excommunication.

FULMINER, signifie aussi, Etre en colere, invectiver, pester, jetter feu & flamme contre quelcun. Cet Auteur *fulmine* étrangement contre les Heretiques. On *fulmine* tous les jours avec emportement contre des defauts que l'on pratique tranquillement. OE. M.

FULMINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Une Bulle *fulminée*.

FUM.

FUMAGE. s. m. Terme de Coûtumes. Droit qui se leve en quelques endroits sur les étrangers faisant feu & fumée.

FUMANT, ANTE. part. & adj. Qui fume, qui jette de la fumée. Ce tison est encore *fumant*. On le dit fig. de la colere. Il vint l'épée à la main tout *fumant* de colere.

.... J'ay vû l'assassin
Retirer son poignard tout fumant *de son sein.* RAC.

FUMÉE. s. f. Humidité qui s'exhale en vapeur par l'action de la chaleur, soit externe, soit interne. Ordinairement il est sans pluriel dans le propre. REFL. & toûjours sans singulier, quand il se dit des vapeurs qui s'élevent des entrailles au cerveau. L'ACAD. La *fumée* gâte les meubles & fait mal aux yeux. Les bois gras & onctueux font une *fumée* épaisse, noire & puante: c'est de ces bois qu'on fait le noir de *fumée*. On ne se voyoit point dans le champ de bataille, à cause de la *fumée* de l'artillerie. Les brouillars sont des *fumées* que le soleil éleve de la terre humide, & qu'il ne peut resoudre. Le vin qui bout jette des *fumées* capables d'ennivrer. Abbattre les *fumées* du vin. Les entrailles échauffées envoyent des *fumées* au cerveau. On prend du tabac en *fumée*. La *fumée* des viandes. Homere étoit un coureur de cabarets, qui suivoit la *fumée* des bons morceaux & des bons repas. G. G. Ce hableur vint au festin conduit par la *fumée*. BOI.

De *fumata*, fait de *fumus*. MEN.

On dit en termes de chasse, prendre les lapins à la *fumée*, ce qui se fait avec du souffre.

FUMÉE, se dit figurément des choses vaines, legeres, & peu solides; des chimeres, des vaines imaginations. Toutes les choses du monde ne sont qu'ombre & que *fumée*. Il y a bien des vendeurs de *fumée* à Paris Beaucoup de sots se repaissent de vent, de *fumée*.

A quelque prix qu'on mette une telle fumée,
L'obscurité vaut mieux que tant de renommée. CORN.
Et par l'espoir du gain votre Muse animée,
Vendroit au poids de l'or une once de fumée. BOIL.
Une Muse affamée
Ne peut pas, il est vrai, subsister de fumée. ID.
Qu'heureux est le mortel,
Que l'amour de ce rien qu'on nomme renommée,
N'a jamais ennivré d'une vaine fumée! ID.
Du moment que la fiere Parque
Nous a fait entrer dans la barque,
Où l'on ne reçoit point les corps,
Et la gloire & la renommée
Ne sont que songe & que fumée. VOI.

On dit d'un homme qui n'a qu'un credit apparent dont il fait parade pour en tirer quelque utilité, quelque avantage, que c'est un *vendeur de fumée*. On dit, d un homme qui se repait de vaines esperances, de vains honneurs, qu'il se repaît de *fumée*.

FUMÉES, se dit aussi en Morale de la colere & des troubles d'esprit. Les hommes prompts ne sçauroient souffrir qu'on les choque, aussitôt les *fumées* leur montent à la tête. Il faisoit le mauvais, mais on lui a bien rabattu ses *fumées*. Cet homme a quelquefois des accès de fureur & de folie qui ne durent pas: ce sont des *fumées* qui passent. En ce sens on dit, pour se mocquer d'un homme qui se veut fâcher sans sujet, *Ne fumetis*.

FUMÉE, se prend aussi pour un bruit sourd & incertain. On n'a pas pû tenir cette entreprise si secrette, que les ennemis n'en ayent senti la *fumée*. Depuis que cet homme s'en est allé, on n'en a ni vent ni *fumée*. On dit des projets & des desseins qui ne reüssissent point, qu'ils s'en sont allez en *fumée*. La guerre d'invasion que Maximilien s'étoit flatté de faire en Italie aboutit en *fumeé*. L'AB. DE BOS.

FUMÉES, en termes de Venerie, signifie, la fiente des bêtes rousses, des cerfs, de la biche, du chevreuil & du daim. Les Chasseurs connoissent par les *fumées* où il y a des cerfs. On dit, que les *fumées* sont ou formées, quand elles sont rondes; ou en troches, quand elles ont des pointes, ou piquons; ou en plateaux, quand elles sont plattes. On dit aussi, que le soir elles sont mieux mouluës, lorsque le cerf a digeré son viandis. On dit aussi *fumées* de loup, & *fumées* d'hirondelles. Selon Galien, les premieres sont un bon remede pour la colique. Les autres font perdre la vuë, si elles tombent chaudes sur les yeux.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de feu sans *fumée*; soit pour dire, qu'il n'y a point de passion violente, qui ne se decouvre par quelque voye, quelque soin qu'on aporte à la cacher; soit pour signifier, que d'ordinaire il ne court point de bruit qui n'ait quelque fondement. On dit aussi prov. & bass. Manger son pain à la *fumée* du rôt; pour dire, Voir prendre des plaisirs à d'autres où on ne peut avoir part; leur voir faire de grands profits dans une affaire où on est mêlé, sans y participer. On dit aussi, que la *fumée* cherche les beaux, pour se mocquer de ceux qui se plaignent de la *fumée*. Ce proverbe est ancien, & se trouve dans Athenée. Erasme en parle: *fumus pulchriorem sequitur*. On dit aussi, que la *fumée* chasse souvent le maître de la maison.

FUMELLE. s. f. Vieux mot. FEMELLE.

FUMER. v. n. & act. Jetter, exhaler de la fumée. Ce bois n'est pas sec, il *fume* beaucoup, Ce feu n'est pas bien éteint, il *fume* encore. On dit absolument, qu'une

ne chambre *fume*, qu'une cheminée *fume*, quand la fumée rentre dans la chambre, au lieu de s'exhaler en dehors. On a cherché plusieurs inventions pour empêcher les chambres de *fumer*, comme les œolipiles de Vitruve, les soupiraux de Cardan, les moulinets à vent de Jean Bernard, les chapiteaux de Serlio, les tabourins & girouettes de Paduanus, & plusieurs artifices de Philibert de Lorme. Celui qui en a mieux raisonné, c'est Savot dans son Architecture.

FUMER, se dit aussi en parlant des vapeurs que la chaleur fait exhaler d'un corps humide. Au printems on voit les marecages *fumer*, les prez *fumer*. Ce cheval a couru, il est échauffé, il *fume*.

FUMER. Terme de Chasse. *Fumer* les lapins, c'est les prendre à la fumée.

FUMER, se dit figurément de la colere. La tête lui *fume*. Corneille l'a pris dans un sens doublement figuré :

Ce sang qui tout versé fume *encor de courroux*,
De se voir repandu pour d'autres que pour vous.

FUMER, signifie aussi, Prendre du tabac en fumée. Les plus honnêtes gens sont obligez de *fumer* quand ils sont sur les vaisseaux, aussi bien que la soldatesque. Voulez vous *fumer* une pipe ?

Quand je fume, *tous mes soucis*
En un moment sont adoucis.

C'est communément du tabac que l'on *fume*, mais l'on *fume* aussi quelquefois du thé, de l'anis, de la sauge, &c.

On dit aussi, Faire *fumer* l'encens, faire *fumer* les autels ; pour dire, Offrir de l'encens, ou faire des sacrifices à quelque Divinité vraye ou fausse.

FUMER, signifie encore, Exposer à la fumée certaines viandes, qui ont un meilleur goût quand elles ont été ainsi sechées. On *fume* les languiers de porc, les jambons, les langues de bœuf, pour les abonnir.

FUMER, en termes d'Agriculture, signifie, Mettre du fumier sur des terres pour les rendre fertiles. Les terres ne rapportent qu'à proportion de ce qu'on les *fume*. On appelloit Saturne, *Stercutius*, parcequ'il fut le premier qui apprit aux hommes à *fumer* les terres.

FUMÉ, ÉE. part. & adj. qui se dit de ce qui a été exposé à la fumée, ou amandé par le fumier. Langues de bœuf *fumées*. Une terre bien *fumée*.

FUMET. s. m. Certaine petite vapeur, certaine petite fumée agreable, qui sort du vin & des viandes, qui chatouille l'odorat aussi bien que le goût, quand on boit, ou quand on mange. Les gourmets estiment le vin qui a un *fumet* agreable. Cette perdrix a un *fumet* qu'on prend plaisir à sentir avant qu'on la mange. On le dit aussi fort souvent en parlant du café. Ce café est bien choisi, bien rôti, le *fumet* en est excellent. C'est peu de chose que le café, quand il n'a pas le *fumet* qu'il doit avoir.

FUMET, est aussi un terme de Traiteur. C'est un ragoût fait de jus de mouton, de trufles & de champignons, que l'on passe, & dont on accompagne la perdrix. Il nous a fait manger deux perdrix relevées d'un *fumet* surprenant. MOL.

FUMETERRE. s. f. Plante très-commune qui vient dans les champs & dans les jardins, fort tendre, fort branchuë, semblable au coriandre. Elle a la racine blanche, mediocrement grosse, accompagnée de peu de fibres. Ses feuilles sont decoupées menu, presque comme les feuilles des plantes à parasol, d'un vert de mer, & attachés alternativement aux tiges. Ses fleurs sont ramassées en épi, petites, oblongues, purpurines. En latin *fumaria vulgaris*.

De *fumus terræ* ; dont les Italiens ont aussi fait *fumosterno*. Les Grecs l'appellent de même *gès kapnos*. MEN.

Ce nom à été donné à cette plante, parceque son suc mis dans les yeux les fait larmoyer comme la fumée.

La *fumeterre* est diuretique, propre pour purifier le sang & desoppiler les parties : elle est specifique dans toutes les maladies de la peau, dans la melancholie hypochondriaque, dans la cachexie & dans l'hydropisie. Il y a plusieurs autres especes de *fumeterre*.

FUMEUR. s. m. Qui a accoutumé de prendre du tabac en fumée. C'est un grand *fumeur*.

FUMEUX, EUSE. adj. Qui jette des fumées, des vapeurs. Les Volcans ne sont *fumeux* que par intervalles. Les vins d'Orleans nouveaux sont nuisibles à la santé, parcequ'ils sont trop *fumeux*.

Un laquais effronté m'apporte un rouge bord
D'un auvergnat fumeux. BOIL.

On dit aussi figurément, qu'un homme est trop *fumeux*, quand il est trop prompt, trop sujet à se mettre en colere.

FUMIER. s. m. Fiente des animaux domestiques mêlée avec leur litiere. C'est la paille, le foin, &c, qui ayant servi de litiere sous les animaux domestiques & particulierement sous les chevaux, & étant imbibée de leur pissat & de leur crotin, se trouve toute rompue. Ce *fumier* devient propre pour le jardinage ; sçavoir à faire des couches & des rechauffemens quand il est bien chaud, & qu'il est, comme on dit, neuf, c'est-à-dire, fraichement sorti de l'écurie. Mais quand il est pourri, il sert pour fumer, amander & engraisser les terres. On appelle par extension du nom de *fumier*, tout ce qui peut contribuer à échauffer ou engraisser les terres, comme, outre le *fumier* de cheval, de mulet, d'âne, la marne, la chaux, les cendres, les boues & les lupins. Du *fumier* de bœuf, de cheval. Le *fumier* de pigeon est fort chaud, est bon pour les terres froides. Il est deffendu aux Jardiniers de se servir du *fumier* de pourceau. On fait venir les melons, du pourpier, des champignons, sur des couches de *fumier*.

Ce mot vient du Latin *fimus* ou *fimetum*.

On appelle Fosse à *fumier*, l'endroit creusé dans les basses-cours, où on jette le *fumier* pour le laisser davantage pourrir.

On dit par extension des herbes qu'on laisse faner sans les manger, ou du foin qu'on ne recueille pas dans la saison, que tout cela n'est que du *fumier*.

FUMIER, se dit figurément pour signifier une chose vile, meprisable.

Qui suit bien ses leçons goûte une paix profonde,
Et comme du fumier *regarde tout le monde*. MOL.

On appelle un *fumier*, le tas de *fumier* qu'on amasse ordinairement près des écuries &c.

Pour marquer le bas état d'un pauvre on dit, qu'il est sur le *fumier*. L'Ecriture louë la constance de Job sur son *fumier*.

On dit proverbialement, être hardi comme un coq sur son *fumier* ; pour dire, se prevaloir de ce que l'on est dans un lieu où l'on a du pouvoir. On dit qu'il ne faut pas attaquer un homme sur son *fumier* ; pour dire, qu'il ne faut pas attaquer un homme chez lui, où il peut avoir du secours. Patris, ayant feint qu'un riche & un pauvre avoient été mis dans un même tombeau, introduit le pauvre disant au riche :

Ici tous sont égaux ; je ne te dois plus rien ;
Je suis sur mon fumier *comme toi sur le tien.*

On dit aussi, qu'un homme mourra sur un *fumier*, quand on lui voit faire des depenses excessives qui le ruinent.

FUMIGATION. s. f. Terme de Medecine & de Chymie. Il se dit des choses qu'on prend en fumée, ou qui se tournent en fumée. Il est dangereux de prendre le mercure par *fumigation*. On appelle aussi *fumigation*,

gation, une calcination potencielle qui se fait par la vapeur du mercure mis sur le feu, qui corrode & reduit en chaux les petites lames de metail qu'on suspend au dessus. La ceruse se fait par la *fumigation* ou vapeur du vinaigre qui ronge les lames de plomb.

FUMIGER. v. act. Terme de Chymie. Faire recevoir à un corps suspendu les vapeurs d'un ou de plusieurs autres corps pour le calciner, pour le corriger, ou pour lui imprimer quelque nouvelle qualité.

F U N.

FUNAIN. f. m. Voyez Fonin.

FUNAMBULE. f. m. C'est un nom que quelques Auteurs donnent à des baladins qui dansent sur la corde pour divertir le peuple.

Du Latin *funis*, & *d'ambulare*, marcher.

On a appellé aussi *Funambules*, ceux qui étant descendus par une corde, se sauvoient d'une ville assiegée, comme temoigne Du Cange.

Dans les Jeux Floraux au temps de Galba, on a vû des élephans *funambules*, comme temoigne Suetone. Neron en fit paroître de même dans les Jeux qu'il institua en l'honneur de sa mere Agrippine. Vopiscus dit la même chose du temps de Carin & de Numerian. Il parut un homme *funambule*, lorsque l'on jouoit l'Hecyre de Terence. Jules Capitolin & Horace en font aussi mention. Acron sur Horace assure que Messala Orateur, qui vivoit plus de 160. ans avant la naissance de Jesus-Christ, introduisit le premier le mot de *funambule*, au lieu de celui de *Schœnobates* dont les Grecs se servoient. Car les Grecs eurent des *funambules* dès l'institution de leurs Jeux Sceniques qui furent inventez vers le temps d'Icharius fils d'Erigon, ou de Denys surnommé *Liber pater*, que Thesée introduisit le premier dans Athenes. Les *Funambules* commencerent à paroître à Rome sous le Consulat de Sulpitius Peticus & de Licinius Stolon, qui introduisirent les premiers dans Rome les Jeux Sceniques, qu'on fit premierement dans l'Isle du Tibre, & que Messala & Cassius, Censeurs, firent faire ensuite au Theatre.

FUNEBRE. adj. m. & f. Qui appartient aux funerailles, aux ceremonies des enterremens. Ornements *funebres*, honneurs *funebres*, convoi *funebre*, appareil *funebre*. On appelle Pompe *funebre*, la solennité des convois qui se fait à la mort des Princes & des Grands avec grand cortege, grand luminaire & grande tenture de deuil.

Là d'un enterrement la funebre *ordonnance*,
D'un pas lugubre & lent vers l'Eglise s'avance. Boil.

Ce mot vient du Latin *funus* & *funebritas*, d'où on a dit aussi *funeralia*, *funerailles*. Muret a fait un Recueil des ceremonies funebres de toutes les nations. Oraison *funebre*, est un discours qui se prononce à la loüange du mort. Les oraisons *funebres*, sous pretexte de louër les morts, flattent la vanité des vivans. Fl. Il lui a fait en longs complimens & la larme à l'œil l'oraison *funebre* du defunt. Oe. M. On appelle titres & ceintures *funebres*, des bandes de velours ou de peinture, chargées des Armes du mort, ou du Patron, qu'on met autour des Chapelles, ou des Eglises, en dedans & en dehors. La ceinture *funebre* est un droit honorifique qui n'appartient qu'au Patron fondateur de l'Eglise.

Funebre, se dit aussi pour, Triste, sombre, lugubre, affreux. Ainsi on dit une lumiere *funebre*, des lieux *funebres*, objets *funebres*.

On appelle aussi, Oiseaux *funebres*, les oiseaux de mauvais augure qui ne paroissent que la nuit, comme les orfrayes, les hiboux, le chat-huan, &c.

FUNEBREUX, adj. Vieux mot. Triste, funeste.

Chasse les esprits funebreux.

FUNER. v. act. Terme de Marine. Garnir de cordage de funin. *Funer* un mât de ses haubans, c'est le garnir de son étai & de sa manœuvre. Le *defuner*, c'est les ôter.

FUNERAILLES. f. f. plur. Obseques & Ceremonies qui se font aux enterremens. Assister aux *funerailles* d'une personne. Pour honorer ce grand Capitaine, on lui a fait de pompeuses, de magnifiques *funerailles*.

Funerailles, en stile poëtique & figurément, signifie la mort. Ainsi Corneille a dit;

Je l'ai vu tout sanglant au milieu des batailles,
Se faire un beau rempart de mille funerailles.

L'Academie a censuré ce vers: car *funerailles* ne signifie point des corps morts.

FUNERAIRE. adj. Qui appartient aux funerailles. Il ne se dit qu'en cette phrase. Les frais *funeraires* & ceux qui les ont fournis sont privilegiez sur les biens d'un deffunt, même par preference aux loyers, pourvu qu'ils n'excedent pas les justes bornes. La veuve qui accepte la communauté n'est tenuë des frais *funeraires* de son mari; c'est la dette des heritiers. Apres les frais de Justice, sont payés par préference à toutes dettes les frais *funeraires* & de service.

En Architecture on appelle *colonne funeraire*, une colonne qui porte une urne, où l'on suppose que les cendres d'un mort sont enfermées, & dont le fût est quelquefois semé de larmes, ou de flammes, qui sont les symboles de la tristesse & de l'immortalité.

FUNESTE. adj. m. & f. Malheureux, sinistre; qui porte la calamité & la desolation avec soi; qui cause la mort, ou qui en menace.

Deux fois à l'Univers mon hymen fut funeste. Breb.

Une mort *funeste*, tragique, violente. Ce conseil a été *funeste* à ses auteurs. La chute d'Adam & d'Eve a été *funeste* à toute leur posterité. Boss. Les guerres d'Orient ont été *funestes* aux François. Il y a quelque chose de *funeste* dans la physionomie de cet homme-là. Saturne & Mars sont des astres *funestes*. La mort exerce par tout son *funeste* empire. Fl.

Funeste *ouvrage de l'amour*;
De l'honneur funeste *victime*. Oe M.
Je n'ay point de l'orgueil le funeste *apanage*. Breb.

Je ne crains point que mes ennuis m'engagent à rien de *funeste*. Des-M.

Que je plains la funeste *audace*
Des ces esprits ambitieux,
Qui veulent penetrer d'un désir curieux
Dans les mistères de ta grace! Ab. Tetu.

Envisagez les douceurs d'une paix qui finira un schisme si *funeste*. Boss. On appelle des jours *funestes*, ceux où on a remarqué qu'il étoit arrivé quelque grand malheur.

FUNESTEMENT. adv. D'une maniere funeste. Ce Prince est mort bien *funestement*. Cet accident arriva le plus *funestement* du monde.

FUNEURS. Voyez Agréeurs.

FUNGUS. f. m. Terme de Medecine. C'est une excroissance charnuë, molle, spongieuse & pâle qui vient sur les membranes, sur les tendons ou sur d'autres parties nerveuses, ensuite d'une playe, d'une contusion ou d'un effort. Il s'engendre ordinairement des *fungus* sur les membranes du cerveau dans les playes de la tête, lorsqu'elles ne sont pas bien deffenduës contre l'air exterieur. Les *fungus* viennent souvent aussi autour des articles: ceux-ci s'augmentent insensiblement; mais lorsque la peau est ouverte, trouvant plus d'espace, ils prennent en peu de temps un accroissement prodigieux en forme d'un champignon. La cause

se du *fungus* est le suc nourricier retenu & gâté.

FUNIN. s. m. Terme de Marine, qui se dit de tout le cordage d'un vaisseau. Mettre un navire en *funin*, c'est l'agréer de tous ses cordages. Grand *funin*, ce sont les plus gros cordages. On lie les Cathecumenes (pour le batême de mer) par les poignets sur des *funins* tendus d'avant en arriere, sur le gaillard pour les Officiers, & sur le pont pour les matelots. FREZIER.

FUR.

FUR. adv. qui ne se dit plus qu'en ces phrases: Vous m'envoyerez mon argent au *fur* & à mesure que vous le recevrez. Je vous en fournirai seulement au *fur* & à mesure que vous travaillerez à mon bâtiment. Il est vieux & du stile familier.

Ce mot est derivé de *feur*, qui signifioit autrefois, *tribunal*, du mot de *forum*: & l'on disoit, Decliner *feur*; pour dire, que le Juge n'étoit pas competent. Il a signifié depuis, une estimation certaine ou taxe du prix des denrées, parcequ'elle se faisoit par la Police du Juge: & ainsi on disoit, Mettre les denrées à *feur* raisonnable, les prendre au *feur* & au taux du Magistrat. Ensuite il a signifié, Proportion. J'ay acheté un muid de vin au *feur* & à proportion de cinq sous la pinte. Il n'est demeuré en usage que dans les phrases susdites, Au *fur* & à mesure; pour dire, A proportion. Dans les Ordonnances de la ville on voit encore, *Afforage*; pour dire, Estimation des denrées.

FUREMPLAGE. Terme de Coûtumes, formé par abréviation de ceux ci, au *fur* l'emplage. Estimation d'une chose à proportion du revenu, du tems, de la jouïssance, &c.

FURET. s. m. Petit animal qui sert à la chasse. C'est une espece de belette qu'on dresse pour chasser les lapins & les renards. Il faut emmuseler les *furets*, de peur qu'ils ne tuent les lapins. On les fait entrer dans le terrier, d'où ils les chassent, & on met à chaque trou une bourse. Cet animal est un peu plus grand qu'un écurieu, & est roussâtre; mais il a tant de cœur, qu'il fait la guerre à toutes les bêtes. Il se nourrit plutôt de sang que de chair. On tient que les petits de la femelle du *furet*, sont trente-trois jours sans voir clair. JONSTON. En Latin on appelle cet animal *furo*, *mustela sylvestris*, ou *viverra*; en Grec *ktis* & *iktis*. On l'appelle aussi en Latin *furunculus*, *furectus*, ou *à furtis*, ou *à furvo colore*.

De *furo*, *furonis*, les Espagnols ont fait *huron*, & les anciens François en ont fait de même; car ils apelloient les mineurs, *hurons*. Le Prince menoit par usage toûjours avec lui grand foison de *Hurons*, qu'on dit Mineurs. FROISSART. Et c'est parceque les Mineurs se font des chemins sous terre, à l'imitation du *furet*: d'ou vient aussi que les mines sont appellées en Latin *cuniculi*, qui est aussi le nom des Lapins que cet animal poursuit sous la terre. CASEN. Menage après le P. Labbe le fait venir du Latin *fur*, car fureter, c'est faire de petites friponneries avec subtilité.

FURET, se dit aussi figurément d'un homme curieux, ou intriguant, qui va chercher des curiositez, des titres, des nouvelles en des lieux secrets & cachez, qui les deterre & les met au jour, ou qui s'applique tellement à une chose qu'il en acquiert une grande connoissance. Ce bœuf qui rumine dans la conversation est un *furet* dans les finances. AMUS. SER. & COM.

En Medecine, on appelle le mercure, le *Furet*, parcequ'il penetre dans les parties les plus secrettes & les plus solides du corps, & y va chercher les humeurs les plus cachées. On le dit aussi de l'émetique, mais moins proprement.

FURET. s. m. Terme de Pêche. C'est un engin defendu par le x. art. de l'Ordonn. Tit. de la Pêche.

FURETER. v. n. Chasser au furet. *Fureter* dans une garenne.

FURETER, se dit plus ordinairement au figuré; pour dire, Imiter le furet qui *furete* par tout. Aller chercher dans les lieux les plus secrets ce qu'il y a de beau, de rare, de curieux. Il ne fait que *fureter* par tout pour savoir ce qui se passe. Il va *fureter* dans les Bibliotheques. A force de *fureter*, ce Marchand a fait un cabinet fort curieux & à bon marché.

Fureter *tous les trous jusqu'au fond de la cave.*
ST. AMANT.

FURETÉ, ÉE. part.

FURETEUR. s. m. Celui qui chasse aux lapins avec un furet.

FURETEUR, au fig. Celui qui va fureter deçà & delà des curiositez, des nouvelles, &c.

FUREUR. s. f. Rage, manie, frenesie, demence, emportement violent causé par un dereglement d'esprit & de la raison. La morsure des animaux enragez rend les hommes malades de *fureur*: cette *fureur* ne se guerit point, il les faut étouffer. Il prend à cet homme des accès de *fureur* si violens, qu'il le faut lier. La *fureur*, même sans esperance de guerison, ne fait point vaquer un Benefice: on commet seulement quelcun pour faire les fonctions dont le titulaire est incapable. La *fureur* est une cause d'interdiction. A Rome la *fureur* de l'un des conjoins emportoit la dissolution du mariage: & de là il s'ensuit qu'en France elle donne lieu à un juste divorce. Dans la *fureur*, l'affection du mari ou de la femme, est éteinte avec les mouvemens libres de sa volonté, & l'esprit égaré a perdu toutes ses fonctions. Ils ne peuvent plus habiter ensemble sans peril & sans inquietude, & ils sont privez de la societé qui a fait leur engagement. C. B. Il y a aussi une maladie de femmes, qu'on appelle, *Fureur* uterine.

FUREUR, se dit fig. des emportemens de la colere, lorsqu'elle est violente & demesurée, des vices & des excès où l'on s'abandonne. On attribuë à Dieu de la *fureur*; on le prie qu'il ne nous juge point dans sa *fureur*, quoyqu'en effet il ne soit point capable de passions; pour dire, que nos pechez meritent qu'il nous traitte comme s'il étoit en *fureur*.

L'ame de desespoir & de fureur *atteinte.* CER.

On le dit des Princes. Il est dangereux d'être l'objet de la *fureur* d'un conquerant. Seneque a le defaut de faire parler un *furieux* comme s'il avoit passé la nuit à mediter & à preparer sa *fureur*. DAC. Le Roi comprit tout ce qu'il avoit à aprehender de la *fureur* d'une faction si animée. DE LAR. On n'appaise pas aisément la *fureur* d'une populace émuë. Le zèle de la Religion se convertit quelquefois en *fureur*. CAIL. Tout semble irriter ma *fureur*. DES M. La brutalité de cet emporté se convertit en *fureur*. H. S. DE M.

J'ay vu le Senat idolâtre,
De Neron à genoux consacrer les fureurs. RAC.
Sers ma fureur, *Oenone, & non point ma raison.* ID.
De l'amour j'ay toutes les fureurs. ID.
Sçais-tu bien ce que peut une femme en fureur? COR.
Je sçai sur leurs avis corriger mes erreurs,
Et je mets à profit leurs malignes fureurs. BOIL.
Laisse un peu moderer la fureur *qui te domte.* BREB.
Rien ne peut moderer mes jalouses fureurs. VILL.
. . . . . *Quel Lion, quel Tigre égale en cruauté*
Une injuste fureur *qu'arme la pieté?*

On le dit aussi des animaux coleres & farouches. La *fureur* d'un lion, d'un taureau sauvage. Les cerfs en rut sont en *fureur*.

FUREUR, se dit aussi de la violente agitation de certaines choses inanimées. La *fureur* des vents, des tempêtes, des torrens, de la mer, étonne les plus hardis.

La *fureur* des aquilons. Les brulantes *fureurs* de l'été.

Affrontes en plein champ les fureurs *de Janvier.* Boi.

Fureur, se dit aussi de toutes les passions qui nous font agir avec de violens emportemens. Dans la *fureur* du combat. C'est une *fureur* que la passion du jeu. Jamais l'amour n'a causé tant de desordres parmi les femmes que la *fureur* du jeu. Amus. Ser. et Com. Il y a des amours qui vont jusqu'à la *fureur*. Il médit avec *fureur* de toutes sortes de gens. Il recite ses vers avec une étrange *fureur*. La *fureur* des curieux est telle pour les tableaux du Poussin, qu'on les a portez à un prix excessif. La *fureur* de la chicane est si grande, que la plupart des gens en sont ruinez.

On diroit, quand il veut pousser un sillogisme,
Qu'il appelle en duel tout le Christianisme,
Ou que, de sa fureur *nous prenant pour temoins,*
Il veuille defier le diable à coups de points. P. Sanleq.
Le theâtre perdit son antique fureur ;
La Comedie apprit à rire sans aigreur. Boi.

Fureur, se dit aussi des transports de l'ame, des enthousiasmes qui la mettent hors de son assiette ordinaire, qui élevent un homme au dessus de lui-même, & lui font faire ou dire des choses extraordinaires. Ainsi on dit, que les Poëtes sont transportez d'une *fureur* divine, quand ils font des vers plus par genie que par art. Il ne faut pas prendre une extravagance & un emportement dereglé, pour un enthousiasme, ou un accès de *fureur* poëtique. Oe. M. Ni les preceptes, ni l'industrie ne sçauroient exciter cette *fureur* divine, que la liberté inspire, & que l'esclavage étouffe. Id. Au lieu de cette noble *fureur* qui enfantoit autrefois les grands ouvrages, on ne voit plus aujourd'huy qu'un emportement ridicule, qui ne produit que des bagatelles. G. G. Ronsard est plein de fictions agreables, & l'on voit regner dans ses vers cette divine *fureur* qui fait les vrais Poëtes. Id. La Poësie n'a pour bornes que la fantaisie du Poëte, dont la raison s'appelle *fureur*. Abl. La *fureur* poëtique n'est qu'une chimere & une pure vision. Le P. Rap. Les Sibylles, & ceux qui rendoient des oracles entroient dans une sainte *fureur* : ils étoient agitez du Demon qui les possedoit. Les Payens avoient aussi du respect pour les *fureurs* Bacchiques dans les Fêtes de Bacchus.

On dit proverbialement, que la patience poussée à bout se tourne en *fureur* ; pour dire, qu'il ne faut pas abuser de la patience des gens.

La Fureur étoit une Divinité chez les Romains. Virgile & Petrone en font la peinture ; le premier, comme d'un homme chargé de chaines & assis sur un monceau d'armes; & l'autre, comme d'un furieux qui a brisé tous ses liens. Virg. *L. I. Æneid.* Petron. *in Satiric.*

FURIBOND, onde. adj. & s. Qui est en furie, sujet à entrer en furie. Il vint à nous tout *furibond*. Il faut éviter la colere des maîtres *furibonds*. Un air *furibond*. Boil.

Conclura-t'on d'abord qu'un Docteur furibond
Ait droit de s'escrimer de son bras vagabond. Sanleq.

Il se dit souvent d'un fanfaron qui n'est dangereux qu'en menaces. Il a beau faire le *furibond*, je me mocque de ses emportemens. Il est aussi subst. C'est un *furibond*.

FURIE. s. f. Passion violente de l'ame qui la transporte, qui outre sa colere. En ce sens c'est la même chose que *fureur*, quand ce dernier est pris en mauvaise part. Autrement on ne pourroit pas les confondre & les prendre indifferemment l'un pour l'autre. On dit bien une *fureur* martiale, & non pas une *furie*. Vaug.

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie. Boi.

Furie, dans ce sens, se dit aussi des animaux. La *furie* d'un taureau. Le lion est dangereux dans sa *furie*, quand il est entré en *furie*.

Furie, se dit aussi de tout ce qui se fait avec ardeur, promptitude, violence, courage, impetuosité. Donner de *furie* sur l'ennemi. Dans un combat la premiere *furie* des François est dangereuse. Cet affamé mange avec *furie*. Ce Basque, ce postillon courent avec *furie*, avec grande promptitude. Ces habitans travailloient avec grande *furie* aux fortifications de leur ville.

Furie, se dit aussi des choses inanimées. C'est une chose épouvantable de voir la mer, les flots en *furie*, la *furie* des vents, de la tempête, d'un tremblement de terre. On l'a sauvé de la *furie* des flammes. Il se dit aussi pour signifier l'état le plus violent d'une chose. Dans la *furie* du combat il arriva que &c. Dans la *furie* de son mal. Dans la *furie* de sa fievre.

Furies, se dit aussi de certaines Divinitez infernales que les Poëtes Payens feignoient entrer dans les hommes pour les posseder & les tourmenter. Oreste étoit agité par les *Furies*. Les Poëtes en comptent trois ; Tisiphone, Megere, Alecton. Ils les representent avec des yeux en feu ; la tête coëffée de serpens, & tenant en leur main des foüets & des torches ardentes pour punir les coupables. Eschyle est le premier qui ait donné des serpens aux *Furies*. Ne croyez pas que les Dieux envoyent des *Furies* avec des torches ardentes pour épouvanter les criminels ; les crimes sont les boureaux de chaque scelerat. Il n'y a point d'autres *Furies*, point d'autres feux, point d'autres flambeaux qui causent ces terreurs & ces égaremens où ils tombent. Cicer. Les *Furies*, ces tristes Divinitez, ne sont point ailleurs qu'au dedans de nous, & ne nous tourmentent que par la vuë des crimes que nous avons commis. Le P. le B.

On dit figurément d'une mechante femme, que c'est une vraie *Furie*, que c'est une *Furie* d'Enfer, que c'est une Megere. A un discours d'amour il faut bien par honneur contrefaire la *Furie*. La Fon.

Non, non, un Orateur n'est point une Furie ;
Prechez donc sans fureur & sans effronterie. P. Sanleq.

On appelle aussi *Furies* certaines petites étoffes de soye bizarement peintes & remplies de toutes sortes de figures grotesques. On se sert de ces étoffes pour des robes de chambre d'homme & de femme. Elle avoit une robe de chambre de *furies*.

FURIEUX, euse. adj. Qui est transporté de colere, de fureur, de furie. Cet yvrogne est *furieux* dans le vin.

Aller en furieux *affronter les hasards.* Boi.

Un lion, un taureau *furieux*. Son ame *furieuse* s'enfuit avec son sang. Fen. Dans les premiers temps de la Republique Romaine, on étoit *furieux* de liberté & de bien public : l'amour de la patrie ne laissoit rien aux mouvemens de la nature. St. Ev. Les Theologiens inspirent un zèle *furieux*; afin d'ecarter les contredisans par les menaces d'une populace en fureur. Le. C.

Gardez vous de reduire un Peuple furieux,
Seigneur, à prononcer entre vous & les Dieux. Rac.
Mais, quoyque seul pour elle, Achille furieux
Epouvantoit l'armée & partageoit les Dieux. Id.
Furieuse *elle vole, & sur l'autel prochain*
Prend le sacré couteau, le plonge dans son sein. Id.

Furieux, euse. adj. Terme de Blason. Il se dit d'un taureau qui est élevé sur ses pieds. D'azur au taureau *furieux*, & levé en pied d'or.

Furieux, se dit aussi de tout ce qui a de la violence, de l'impetuosité, de l'excès. Il y eut un *furieux* combat sur mer. Il essuya une *furieuse* tempête. Il fait un *furieux* froid, ou une chaleur *furieuse*. C'est un *furieux* buveur de rasades. Un *furieux* torrent.

Mon Dieu, que votre amour en vrai tyran agit,
Et qu'il prend sur les cœurs un furieux *empire !* Moi.
Ainsi des hautes montagnes
Tombe un torrent furieux,

Qui

Qui ravageant les campagnes
Se fait passage en tous lieux. ABBÉ TESTU.

FURIEUX, se dit aussi de ce qui est prodigieux, excessif, extraordinaire dans son genre, & qui cause de l'admiration. Voilà une *furieuse* baleine, un *furieux* monstre, un *furieux* turbot. On a fait de *furieux* travaux, une *furieuse* depense pour fortifier cette place. On dit aussi, Il a un *furieux* tendre pour elle. MOL. Il fait un *furieux* froid. Cela est *furieux*, qu'on ne puisse vous corriger; pour dire, Cela est étonnant, extraordinaire.

FURIEUX, subst. en termes de Droit, signifie un fou, un prodigue, un insensé qui n'est pas capable de gouverner son bien, d'agir en Justice. On interdit les *furieux*, on leur donne un Curateur. C'est au Juge du domicile à établir un Curateur au *furieux*, du consentement des parens. Un *furieux* n'est point incapable de contracter mariage, quand la fureur n'est qu'une simple foiblesse, qui ne va pas jusqu'à éteindre la raison; ou qu'elle laisse des intervalles libres, pendant lesquels la personne est capable des actions civiles. DE LAUNAY. Un *furieux* peut tester, quand il a de bons intervalles.

FURIEUX. Nom de l'une des Constellations meridionales. On l'appelle autrement Orion. Elle est composée de 38. étoiles, dont il y en a deux de la premiere grandeur.

On dit proverbialement, qu'il ne faut pas mettre les armes entre les mains d'un *furieux*; c'est-à-dire, d'un homme en colere. On le dit aussi figurément de ce qu'on peut fournir à quelcun qui lui peut aider à nuire aux autres. Louër un Satyrique, c'est mettre des armes entre les mains d'un *furieux*.

FURIEUSEMENT. adv. D'une maniere furieuse, violente, excessive, extraordinaire. Il s'est battu *furieusement*. Il est *furieusement* sot. SCAR. Cette piece est *furieusement* longue. Une oreille delicate pâtit *furieusement* à entendre prononcer ces mots là. MOL. Cette femme est *furieusement* laide. Elle est *furieusement* riche. Elle ment *furieusement*. Se mettre *furieusement* en colere.

FURIN. Terme de Marine, qui se dit de la pleine mer. On prend des lamaneurs pour mener le vaisseau en *furin*; c'est-à-dire, hors du havre, & en mer profonde.

FURINE. f. f. Nom propre d'une Divinité païenne. C'étoit la Déesse des voleurs, autrement dite *Laverne*. Elle étoit honorée comme la Déesse du hazard par les Toscans. ROSIN. *Antiq. Rom.*

FURINALES. f. f. pl. Fêtes que les Romains celebroient le 25. de Juillet à l'honneur de Furina, Déesse des larrons.

FUROLE. Vieux mot. Feu folet, feu saint Elme. NICOD.

FURONCLE. f. m. Terme de Medecine, c'est une espece de phlegmon ou tubercule, aigu & pointu, avec inflammation & douleur, qui provient d'un sang gros & vicieux, mais moins bouillant que celui du carboncle. On l'appelle en Latin *furunculus*, ou *fervunculum*; *à fervore*: d'où vient que les Grecs l'appellent *anthrax*, qui signifie proprement un charbon.

FURTIF, IVE. adj. Qui est fait à la derobée, & secretement, qui s'est fait en cachette. On ne le dit gueres qu'en Poësie & dans ces phrases. Entrer d'un pas *furtif*. Une œillade *furtive*. Cet enfant est né des *furtives* amours d'un tel & d'une telle; pour dire, des amours secretes.

De leur furtive *ardeur ne pouvois-tu m'instruire?* RAC.

On dit quelquefois au Palais, La chose *furtive* ne se peut prescrire; pour dire, la chose derobée. Patru parle d'un enregitrement *furtif*, dans son treiziéme Plaidoyé.

FURTIVEMENT. adj. A la derobée, clandestinement. Il a emporté cette aiguiere *furtivement*; pour dire, il l'a volée. On dit aussi, qu'un banqueroutier s'en est allé *furtivement* & de nuit: pour dire, en cachette, à l'insçu de ses creanciers. Il entra *furtivement* dans la chambre de sa Maîtresse.

F U S.

FUSAIN, ou FUSIN. subst. masc. Petit arbre qui est ainsi nommé, à cause que son bois sert à faire des fuseaux. On en fait aussi des lardoires, d'où vient qu'on l'appelle *bois à faire des lardoires*. On le nomme encore *bonnet de Prêtre*, parceque son fruit est un pois quarré, & a quatre angles comme un bonnet quarré. Cet arbre est haut de quatre, ou cinq coudées, quelquefois de sept ou de huit. Ses rejettons qui sont d'un vert gai, & ses jeunes rameaux, paroissent quadrangulaires, à cause de leur écorce qui est relevée de quatre côtes de même que le fruit; mais le bois est rond, blanc ou jaune. Ses feuilles sont longues, pointuës, crenelées, molles. Un peu après le commencement du printems, il pousse des fleurs pâles ou herbeuses, composées de quatre petites feuilles disposées en rond. Ces fleurs étant passées, viennent les fruits qui sont des gousses relevées de quatre côtes rouges, quelquefois blanches, divisées en quatre cellules, dans lesquelles sont contenuës de petites semences oblongues, solides, pleines d'une moële blanche, & couvertes d'une peau jaune. En Latin, *evonymus vulgaris granis rubentibus*. Le *fusain* est fort nuisible aux bestiaux. Son fruit purge par haut & par bas: les païsans à la campagne se servent de la poudre de ce fruit pour faire mourir les poux; ou bien ils lavent leurs cheveux avec la decoction de leurs graines. De *fusanum* formé de *fusum*, fuseau; de là vient que les Grecs l'ont appellé *atraktulis*, du mot *atraktos*, qui signifie un *fuseau* plus gros par le milieu que par les deux bouts.

Ceux qui apprennent à dessiner se servent de *fusin*, parcequ'on peut facilement effacer les traits qu'on fait avec le *fusin* & corriger ce qu'on a mal fait. On prend des branches de cet arbrisseau dont on forme de petites pieces longues de 3. à 4. pouces, & menuës comme le tuyau d'une plume. On les fait brûler dans un canon de pistolet.

FUSAROLE. f. f. Terme d'Architecture. Ornement qu'on place au dessous de l'échine ou des chapiteaux Dorique, Jonique & Composite. C'est un membre rond, taillé en forme de collier, ou de chapelet qui a des grains en ovale. Il doit se rencontrer toujours vis-à-vis de l'œil de la volute dans le chapiteau Jonique.

En Ital. *Fusciolo*.

FUSEAU. f. m. Petit instrument de bois de la longueur d'environ un demi pied tourné en rond, fort menu par les bouts, dont les femmes se servent pour filer & tordre le fil. Filer à la quenouille & au *fuseau*. Tourner le *fuseau*, remplir le *fuseau*, vuider le *fuseau*.

On appelle aussi, *Fuseaux*, certains bâtons tournez où il y a du fil, de la soye, de d'or & de l'argent devidé autour, qui servent à faire des dentelles, des guipures, boutons, cordons, &c. Passement au *fuseau*, dentelle au *fuseau*.

FUSEAU. Terme d'Orgues. On appelle tuyaux à *fuseau* ceux qui ont la figure d'un *fuseau*. Les moyens tuyaux d'étoffe sont à cheminée, ou à *fuseau*.

FUSEAU, ou taquet de cabestan. Terme de Marine. Cour-

Courtes pièces de bois que l'on met au cabestan pour le renfler.

Du Latin *fusus*.

On appelle aussi poëtiquement le *fuseau* des Parques, le fil de notre vie, que les Poëtes ont feint être devidé par les Parques autour d'un *fuseau*.

On appelle aussi, *Fuseaux*, les bâtons de la lanterne d'un moulin.

On appelle figurément, *Fuseaux*, les choses qui sont longues & menuës, dont la grosseur n'est pas proportionnée à la longueur. Ainsi on dit des colonnes, que ce ne sont que des *fuseaux* quand elles paroissent trop menuës dans le lieu où elles sont posées; & des jambes d'un homme maigre extremement, que ce ne sont que des *fuseaux*, qu'il a des jambes de *fuseau*, des bras de *fuseau*.

FUSÉE. f. f. Le fil qui est devidé autour d'un fuseau. On envoye les femmes filer leur *fusée*, qui se veulent mêler des affaires des hommes. Cette bergere fait deux *fusées* de fil tous les jours. Vuider une *fusée*. La *fusée* est bien embrouillée. Achever une *fusée*, devider une *fusée*.

Fusée, se dit prov. & figurément des affaires. On lui a fait un mechant procés; c'est une *fusée* qu'il aura bien de la peine à demêler. On a fait une forte ligue contre un tel Prince, c'est une *fusée* qui lui donnera bien de la peine.

Fusée, est aussi une piece de feu d'artifice qui s'éleve en l'air, & qu'on tire par divertissement dans les rejoüissances publiques. Il y a des *fusées* volantes, & des *fusées* courantes. La baguette d'une *fusée*, est ce qui lui sert de contrepoids pour la faire tenir droite en l'air. Une *fusée* à étoile, est celle qui a plusieurs petites boules de poudre à canon qui ressemblent à des étoiles quand elles sont enflammées. Une *fusée* à serpenteaux, est une grosse *fusée* qui en enferme dedans quantité de petites. Le bruit de la *fusée* vient d'un trou qu'elle a tout au travers. Les petites *fusées* sont celles qui portent en leur embouchure ou orifice le diametre d'une balle de plomb moindre d'une livre: les mediocres, celles qui portent une ou deux livres: & enfin les grandes, celles dont les orifices portent depuis deux livres jusqu'à cent. Voyez Casimir Semeni Akouski, Polonois, qui en a écrit amplement & sçavamment.

On appelle *fusées* d'honneur, des *fusées* volantes qu'on tire les unes après les autres, pour avertir que l'on va commencer à faire jouër le feu d'artifice.

Fusée, est aussi une trainée de poudre pour mettre le feu en d'autres artifices.

Fusée. Terme de Marine. On appelle *fusée* dans un brulot, un canon de bois percé qu'on remplit. On s'en sert pour les coffres à feu.

Fusée. Ce mot, au figuré, signifie la vie. Ma *fusée* est achevée. Abl.

Quand notre heure aura sonné,
Cloton ne voudra plus grossir notre fusée. Main.

Fusée, Terme de Manege. Il se dit d'une maladie de cheval qui lui vient au canon sur le train de devant, qui naît de deux sur-os dangereux qui se joignent ensemble de haut en bas, & qui montent souvent au genou, & estropient le cheval.

Fusée. Terme d'Horlogeur. Piece de montre qui a la forme d'un cône cannelé, alentour duquel s'envelope la corde ou la chaîne d'une montre qui fait bander le ressort, & qui est appliquée sur la grande rouë qui fait mouvoir toutes les autres. Remonter la *fusée*.

Fusée de Tourne-broche. La partie du bois du tourne-broche où l'on met les cordes.

Fusée d'Aviron. Terme de Marine. C'est un peloton d'étouppe gaudronnée avec un entrelassement de fil de carret, qui se fait vers le menu bout de l'aviron, pour l'empêcher de sortir de l'étrier, & de tomber à la mer, lorsqu'on le quitte. *Fusée de tourne-vire*, est un entrelassement de fil de carret de distance en distance sur la tourne-vire, pour empêcher que les garcettes ne glissent le long de la corde.

Fusée de vindas ou de cabestan volant, est la piece ou l'arbre du milieu du vindas, dans la tête duquel on passe les barres.

Fusée, Terme de Blason. Figure, meuble d'Armoiries, fait en forme de fusée qu'on porte dans l'Ecu. On regarde la *fusée* comme la marque de la droiture & de l'equité. D'argent à cinq *fusées* de gueules. Il y en a pourtant qui pretendent que les *fusées* en Blason sont les marques de flétrissure pour les maisons qui les portent en leurs Ecussons; & que les Rois de France ayant fait publier des Croisades pour aller à la guerre contre les Infidelles, condamnerent les Gentilshommes qui ne se croiserent pas, à changer leurs Armes, & a charger leurs Ecus de *fusées*, pour marque qu'on les tenoit pour effeminez, & qu'on les mettoit au rang des femmes. Les *fusées* sont plus longues que les lozanges, & affilées en pointe haut & bas, & grosses par le milieu, où elles sont un peu arrondies. On les met en fasce & en bande, flanc contre flanc, & on en specifie le nombre. On se sert aussi de *fuseaux*, qui sont plus étroits que les *fusées*; & on appelle un Ecu *fuselé* ou *fiselé*, une fasce *fuselée*, quand ils sont chargez de ces *fuseaux* ou *fusées*.

Les *fusées* sont pieces d'Architecture où elles entrent comme ornemens.

Fusée, est aussi adjectif. On appelle de la chaux *fusée*, celle qu'on n'a point amortie ni detrempée avec de l'eau, & qui s'est d'elle-même reduite en poudre: elle n'est bonne alors à aucun ouvrage, parceque toutes les parties ignées en sont sorties.

On dit proverbialement à une personne qui travaille lentement à quelque besogne, qu'elle aura mardi *fusée*.

FUSELÉ, ée. adj. Terme de Blason. Il se dit d'une piece chargée de fusées. *Fuselé* d'or & de sinople.

Colonne fuselée. Terme d'Architecture. Colonne qui ressemble à un fuseau, parceque son renflement est trop sensible, & hors de la belle proportion.

FUSIBLE. adj. m. & f. Qui peut être fondu par la violence du feu. Tous les metaux sont *fusibles*, ductiles & malleables: quelques uns ne sont pas *fusibles* sans l'aide du borax ou d'autres sels.

On appelle Colonnes fusibles, non seulement celles qui sont de divers metaux & autres matieres *fusibles*, comme le verre, mais encore les colonnes de pierre que l'on appelle fonduë, dont quelques-uns croyent que les anciens avoient le secret.

FUSIBILITÉ. f. f. Terme de Physique & de plusieurs arts. Qualité, disposition des metaux à pouvoir se fondre au feu.

FUSIL. f. m. Prononcez FUSI, ainsi que quelques-uns l'écrivent. Petite piece d'acier avec laquelle on bat un caillou pour en tirer du feu. On appelle cette sorte de pierre, pierre à *fusil*. Battre le *fusil*, Amorce de *fusil*, mêche à *fusil*. Il bat le *fusil* tous les jours à deux heures après minuit pour étudier. Il a battu le *fusil* sur le mont des neuf Sœurs. Marigni. c'est-à-dire, il a fait force vers. Les Indiens n'ont point d'autre *fusil* que deux morceaux de bois qu'ils frottent ensemble. En Orient ils se servent du bois de candou, & au Perou du bois de vyaca. On appelle aussi *Fusil*, la boëte dans laquelle on met l'acier, le caillou, la mêche & les allumettes.

Ce mot vient de Italien *focile*, ou *fucile*, formé de *focus*, qui signifie une *pierre à feu*, d'où le nom a été étendu au fer, à la platine & à l'arme, qui portent le nom de *fusil*. Du Cange le derive de *fugillus*, après Ugutio, qui a dit *fugillare*; pour dire, *ignem de petra fugillo extrahere*. Scaliger le derive de *fusilis*, en sous-entendant *lapis*, comme qui diroit, une pierre *fusile*. MEN. Comme nous appellons proprement *fusil*, non la pierre, mais le fer dont on se sert pour en tirer le feu; ce mot semble avoir été formé de *focus* & du verbe *elicio*, je tire; comme qui diroit, *foci elicium*. CASEN.

FUSIL; est aussi un morceau d'acier arrondi en forme de quille, dont les Bouchers & autres Artisans se servent pour aiguiser leurs couteaux, & que pour cet effet ils portent à leurs ceintures.

FUSIL, est aussi une platine d'acier qu'on applique aux armes à feu vers la culasse, qui fait du feu quand on lâche le chien sur la couverture du bassinet. Des pistolets à *fusil* sont distinguez des pistolets à rouet, dont on se servoit autrefois.

FUSIL, est aussi une longue arme à feu qui a pour platine un *fusil* vers la culasse. Tirer un *fusil*. Il le tua d'un coup de *fusil*. Il y a un reglement du six de Fevrier 1670. qui ordonne que la longueur du *fusil* soit de trois pieds huit pouces, depuis la lumiere du bassinet jusqu'au bout du canon, & que le calibre soit propre à porter une balle de vingt à la livre. Les *fusils* brisez sont dessendus, à cause de la chasse. Un *fusil* à deux, à quatre coups: il a deux ou quatre canons pour tirer deux ou quatre coups. Un *fusil* rayé, est un *fusil* rayé par dedans, & qui porte beaucoup plus loin qu'un *fusil* ordinaire. Les *fusils* boucanniers sont les meilleures armes dont on puisse se servir dans un vaisseau; mais il faut observer qu'ils soient de même calibre. Le *fusil* se porte en bandouliere. Tous les Grenadiers en France sont armez de *fusils* de même que les dragons. La devise de Philippe le Bon Duc de Bourgogne, étoit un *fusil*; & il portoit cette devise du *fusil*, parce qu'un *b* qui signifie Bourgogne est fait en forme de *fusil*. Ce Duc ayant institué l'Ordre de la Toison d'or, donna aux Chevaliers un collier richement orné de sa devise, c'est-à-dire, de *fusils* entrelassez avec des pierres jettans le feu & etincelans. ANNAL. DE BOURG.

FUSILE. adj. m. & f. On s'en sert quelquefois au lieu de *fusible*. Qui se peut fondre. Tous les metaux sont *fusiles*, selon qu'on y applique plus ou moins de feu & quelques drogues, comme le borax & l'antimoine. On a cru qu'il y avoit eu autrefois des pierres *fusiles*, à cause de la grandeur des Obelisques qu'on voit à Rome: mais on s'est trompé. Il y en a encore de toutes taillées dans les carrieres d'Egypte, dont il n'y a que le transport difficile.

FUSILIER. subst. m. L'Acad. dit FUSELIER. Soldat ou Chasseur qui est armé d'un fusil. On a maintenant dans les troupes un Regiment de *Fusiliers* pour la garde & le service de l'Artillerie. Le Grand-maître de l'Artillerie en est le colonel né. En chaque Compagnie d'Infanterie il y a ordinairement quatre *Fusiliers*. Il y en a dix dans chaque Compagnie des Gardes. On a pris quatre *Fusiliers* qui chassoient dans les plaisirs du Roi. Il faut dire, Regiment des *Fuseliers*: mais quand il est question de faiseurs de fusils, il faut dire *Fusiliers*. MEN.

FUSILIERE. adj. On appelle *Pierre fusiliere*, une espece de pierre dure & seche qui tient de la nature du caillou. Il y en a de grise, & de la petite noire. On se sert de cette derniere pour les terrasses & les bassins de fontaine, & on l'appelle autrement *pierre à fusil*.

FUSILLER. v. act. Tuer à coups de fusil. Le General fit *fusiller* sur le champ ce soldat pour avoir volé. Il ne se dit pas en parlant des ennemis qu'on tuë à coups de fusil.

FUSIN. s. m. Petit arbre. Voyez FUSAIN.

FUSION. s. f. Terme de Chymie. Fonte, liquefaction. La *fusion* du fer ne se fait qu'avec un très grand feu dans les forges. *Fusion* des metaux. Donner un feu de *fusion*. La *fusion* du plomb est plus prompte que celle du beurre en pareille quantité, parceque celle du plomb se fait tout-à-coup, & celle du beurre successivement. Le feu de *fusion* est un feu de reverbere. On a tenu l'or des mois entiers en *fusion* sans y trouver de l'alteration. HARTSOEKER. On dit aussi la *fusion* des sels, lorsqu'on en fait des eaux fortes.

FUST. s. m. Vieux mot. Bois. Le Duc de Bretagne Jean II. dit dans son Testament: Item, je laisse à la dite Alienor une petite croix d'or laquelle j'ai apportée de la saime Terre où il a un Crucifix tout le *fust* de la sainte croix qui y est. HIST. DE BRET.

FUST, ou FUT. s. m. Vaisseau rond fait de douves ou de bois merrain, où on met le vin & autres liqueurs. On stipule souvent quand on vend du vin à consommer sur les lieux, qu'on rendra les vieux *fûts*. Le vin qu'on paye pour rentes & charges foncieres doit être enfûté en *futs* neufs. Ce vin sent le *fût*.

FUST, signifie aussi le bois sur lequel on monte un fusil, un mousquet, un pistolet & autres armes. La hampe d'une hallebarde est son *fût*. Le *fût* d'un mousquet. On le dit aussi du bois sur lequel on monte les rabots, varlopes, guillaumes, trepans, & autres outils de Menuisiers & Ouvriers, qui distinguent les outils à *fût* d'avec les outils à manche.

On le dit aussi du bois qui compose le corps d'une quaisse ou tambour. On appelle aussi *fût*, le bois des raquettes.

On appelle *fût de giroüette*, un bois plat comme une latte, & large de quatre doigts, où la giroüette du vaisseau est cousuë.

FUST, est aussi un instrument qui sert aux Relieurs à coupper les feuillets d'un livre, qui porte un couteau lequel se serre par le moyen d'une vis.

En Architecture, on appelle le *fût* de la colonne, cette partie ronde & unie qui est depuis la base jusqu'au chapiteau, qu'on appelle aussi le *vif* & le *tronc*.

Tous ces mots viennent du Latin *fustis*, verge ou baton.

FUST A' FUST, *est*, dit Nicod, *une maniere de parler en fait d'aulnages, & est autant que mesurer dès le fin bout de l'aulne sans interposition du poulce, c'est à-dire, asseoir le premier bout de l'aulne en mesurant droictement & joignant, où le dernier bout d'icelle touche & où la longueur d'icelle acheve. Dont le contraire est mesurer à pouce fuant, c'est-à-dire, poulce sur aulne. Ainsi l'entend l'Ordonnance du Roi François de l'an* 1540.

FUSTAILLE, ou FUTAILLE. s. f. Vaisseau de bois où on met le vin; & se dit particulierement de celle qui a dejà servi. Manquer de *futailles*. Il y a plus de vin que de *futailles*. On appelle aussi *futailles*, les tonneaux où l'on met l'eau & d'autres provisions, dans un navire. Le peuple appelle, par raillerie, une vieille femme, une vieille *fûtaille*. Il se dit aussi collectivement, pour signifier une grande quantité de tonneaux. Voilà bien de la *fûtaille*.

Du Cange croit que ce mot vient de *fuistallum*, ou de *fusta*, qu'on a dit dans la basse Latinité des vaisseaux à mettre du vin. Il vient originairement de *fustis*.

FUSTAILLES, se dit aussi des vaisseaux à mettre des boulets & autres munitions. DAVELOUR.

FUSTAYE, ou FUTAYE. s. f. Grand bois, qu'on a laissé croître au dessus de quarante ans, & qui n'a pas été couppé en ventes ordinaires, qui sert à faire du bois de charpente, & à brûler. Les bois de haute *fu-*

fûtaye font partie du fonds, & ne peuvent être couppez par les usufruitiers. Quand le bois a quarante ans, on l'appelle Fûtaye sur taillis; depuis soixante jusqu'à six-vingts, Jeune haute *fûtaye*; & passé deux cens ans, Haute *fûtaye* sur le retour. L'âge du bois se connoît par le nombre des cercles qui paroissent sur le pied de l'arbre couppé. Anciennement il n'y avoit que les Rois qui eussent le droit d'avoir des bois de *haute fûtaye*, & quand ils en accordoient la permission, c'étoit à la charge qu'ils auroient la jurisdiction, & une portion dans la couppe. La Charte aux Normands appelle ces droits, *le tiers*, & *danger*; c'est-à-dire, le tiers du prix, & le dixiéme du total. LE BRET.

On appelle Fûtaye basse & rabougrie, une *fûtaye* d'arbres de mauvaise venuë, bas & tortus; Haute & pleine *fûtaye*, celle des arbres hauts & pressez, qui sont de belle venuë. Il y a là un bois de haute *fûtaye* arrosé d'une infinité de ruisseaux. VAUG.

FUSTE. f. f. Prononcez l'*s*. Petit vaisseau long & de bas bord, qui va à voiles & à rames.

FUSTÉ, ou FUTÉ, en termes de Blason, se dit du bois d'une javeline, d'une lance, d'une pique, d'un arbre ou d'une forêt, lorsque le fer ou les feuilles sont blasonnées d'un émail, & que le tronc ou le fût l'est d'un autre.

FUSTÉ, ou FUTÉ, ÉE. adj. Rusé; qu'on ne trompe pas aisément; qui est fin & adroit; qui entend bien ses interêts. Il est bas. Cet homme là est bien *futé*, elle est bien *futée*. L'ACAD.

FUSTÉES, f. m.p. Vieux mot. Charpentiers & autres ouvriers qui travaillent en bois.

FUSTER. Terme d'Oiseleur. On dit, cet oiseau a *fusté*, c'est-à-dire, il s'est échappé après avoir été pris, ou il a decouvert les pieges qu'on lui tendoit. On le dit aussi du poisson qui aiant été manqué, ou bien rebutu frequemment des pêcheurs, fuit & apprehende l'abord des filets.

Ce mot a été fait de *fustatus* formé de *fusta*, dit pour *fustis*, qui signifie toute sorte de bois. MEN.

FUSTET. f. m. Petit arbre qui a beaucoup de branches d'une grosseur mediocre, couvertes d'une écorce rougeâtre, fort moëleuse, accompagnées de feuilles semblables à celles de terebinthe, oblongues, lisses, nerveuses, rangées alternativement. Sur la fin de l'été elles deviennent rouges, & ont un éclat fort agreable. Les sommets des rameaux soutiennent une infinité de filamens très deliez, mais roides, velus, semblables à de petites plumes, & qui s'étendent beaucoup. Ses semences sont plates, presque rondes, grosses comme des lentilles, rouges, clair semées dans les filamens. Ses fleurs sont d'un vert-pâle, composées de cinq feuilles disposées en rose. Sa racine est dure & ligneuse. En Latin, *cotinus coriaria*, ou *coccygiria*. Les Teinturiers se servent de la racine du *fustet* pour donner au drap une couleur rousse. On employe les feuilles & les branches pour courroyer les cuirs. On se sert de l'écorce pour teindre en jaune.

FUSTIER. f. m. Vieux mot. Artisan qui travaille en bois, Menuisier, Charpentier. NICOD.

FUSTIGATION. f. f. L'*s* se prononce. Action de fustiger. La *fustigation* est le supplice ordinaire des coupeurs de bourse.

FUSTIGER. v. act. Prononcez l'*s*. Foüetter violemment avec des verges. Les arrêts contre les coupeurs de bourse portent, qu'ils seront battus & *fustigez* en tous les carrefours de la ville. Les penitens d'Espagne se *fustigent* par regle & par mesure. Celui qui se fouette avec le plus de courage & d'adresse est estimé le plus brave. Voyez PENITENT.

De *fuster*, Vieux mot qui veut dire battre à coups de bâton. BOREL.

FUSTIGÉ, ÉE. part.

FUT.

FUT, FUTAILLE. Voyez FUST, FUSTAILLE.

FUTAINE. f. f. Ouvrage de coton qui est fait en forme de toile, & qui sert à faire des doublures, des camisoles, des brassieres, à couvrir des matelats & autres choses. Il y a de la *futaine* à poil, & de la *futaine* à grain d'orge. Il y a aussi de la *futaine* à deux envers, qu'on appelle autrement *bombasin*, qui vient de Lion, & qui est doublement croisée. Les Plombiers jettent le plomb sur de la *futaine*.

Ce mot vient de *fustanum*, qui se trouve en cette signification dans les Auteurs de la basse Latinité. Les Italiens & les Espagnols disent aussi *fustana*, & les Flamans, *fustein*. Quelques-uns ont cru que ces mots avoient été faits de *fustis*, à cause de l'arbre où croit le coton dont elle est faite. Mais ils ont été formez de *Fustat*, qui en Arabe signifie l'ancienne Memphis d'Egypte, où il y a quantité de coton, & d'où est venuë la *futaine*. MENAGE après *Bochart*. En Arabe on appelle *alfusta*, un logis dont les parois sont tapissez de *futaine*. ID.

FUTAINIER. subst. masc. Artisan qui fait des futaines. L'Acad. ne l'emploie point.

FUTAYE, FUTÉ. Voyez FUSTAYE, FUSTÉ.

FUTÉE. f. f. Espece de mastic, ou composition qui sert aux Ouvriers en bois pour remplir les nœuds, les crevasses, & autres defauts qui se trouvent en leur matiere. Elle se fait avec de la sciure de bois & de la colle forte.

F-UT-FA. Terme de Musique. Nom d'une des clefs de la musique. La Clef d'F-*ut-fa* sert à faire connoître qu'il faut dire *fa* où elle est marquée. La figure de la clef d'F-*ut-fa*, est un *c* renversé suivi d'un point & d'une virgule, où de deux points, le *c* traversé, & le point separé de la virgule par une des lignes où se marquent les notes. Quand la Clef d'F-*ut-fa* est posée sur la troisiéme ligne, elle marque la basse-taille, & quand elle est posée sur la quatrieme ligne en comptant par en bas, elle marque la basse-contre; mais on n'observe pas toûjours ces regles dans la musique Françoise. TR.

FUTILE. adj. m. & f. Frivole qui n'est point considerable, qui est de peu de consequence, de peu de valeur. Il se dit sur tout des raisonnemens foibles, & qui ne prouvent rien, en stile dogmatique. Raisons *futiles*, discours *futiles*.

Pour nous vil Peuple, assis aux derniers rangs,
Troupe futile *& des Grands rebutée*. ROUSS.

FUTILITÉ. f. f. Foiblesse; qualité de ce qui est futile. La *futilité* d'une raison, d'un argument.

FUTILITÉ, se dit aussi pour, Bagatelle, chose de nulle consequence. Des airs de hauteur, des comparaisons à son avantage & d'autres petitesses, sont les sujets ordinaires des demêlez des femmes, qui nonobstant leur *futilité* ne deviennent que trop souvent des querelles importantes où l'Etat se trouve interessé. L'AB. DE BOS.

Ils bornent nos talens à des futilitez. MOL.

FUTUR, URE. adj. Qui est à venir. Le tems *futur*. Une proposition du *futur* contingent. Personne ne peut repondre du *futur*. Il n'y a que Dieu à qui le *futur* soit present. Les Devins, ou les Astrologues qui se mêlent de predire les choses *futures*, sont des charlatans. Les Libertins qui ne pretendent rien au bonheur de la vie *future*, prennent plaisir à mal penser de ceux qui sortent de celle-ci. LE P. DE LA RUE.

Mr. de Vaugelas a observé que le mot *futur*, sentant un peu le Notaire & le Grammairien, l'on s'en sert moins

moins en prose qu'en vers : mais en Poësie il est élegant, & on en use frequemment. *Futur* ne doit point être banni du beau stile même en prose ; on peut fort bien dire ; ce fut un presage de sa *future* grandeur. L'ACAD.

Sieroit-il bien à mes écrits
D'ennuyer les races futures ? MALH.
Le passé n'a point vu d'éternelles amours,
Et les siecles futurs *n'en doivent point attendre.* OE. M.

Si l'on plaçoit *futur* devant le substantif, comme *future race*, cela feroit un mauvais effet. MEN. Il faut donc dire *races futures*.

En termes de Grammaire, on appelle *futur*, une certaine inflexion des verbes qui designe le tems à venir. J'aimerai. En ce sens il est subst. masc. En Grec outre le *futur* second, il y a un *futur* qu'on apelle *paulò-post-futur*, & qui marque que la chose s'en va se faire & qu'on la doit compter comme faite. Le tems *futur* a deux variations & deux formes dans l'Indicatif des Verbes ; l'une simple, l'autre composée. Le *futur* simple du verbe *faire*, est, *je ferai*. Le *futur* composé est, *j'aurai fait*. Le premier qui ne marque que le dessein de faire, peut être aussi appellé pour cette raison *futur imparfait*. Le second qui suppose la chose devant infailliblement être faite, pourroit par cette raison être nommé *futur parfait*, ou *futur accompli*. REGN.

En termes de Palais, on appelle les *futurs* époux, les *futurs* conjoints ; le *futur* & la *future*, ceux qui se lient par un contrat de mariage, qui ne se peuvent lier alors par paroles de present. On appelle aussi un examen à *futur*, une enquête qui se fait en vertu de Lettres de Chancelerie sur les faits dont on ne veut pas laisser deperir la preuve, & même avant que l'instance soit commencée. Cette procedure a été abrogée par la derniere Ordonnance de 1667. Voyez ENQUETE.

F U Y.

FUYANT, ANTE. adj. & s. Qui fuit. Il n'est guere en usage au simple : mais son composé *Faux-fuyant* signifie, Un petit sentier par où on peut se sauver, soit des poursuites de quelcun, soit des passages difficiles, dans les forêts, marecages, lieux boüeux, &c.

On le dit aussi figurément d'une échapatoire, de quelque mauvais artifice dont on se sert pour échapper, ou pour éloigner la conclusion d'une affaire, le payement d'une dette. Ce chicaneur trouve toûjours quelque *faux-fuyant* pour éluder mes poursuittes.

FUYANT, ANTE. Terme de Peinture ; c'est-à-dire, qui fuit, qui s'éloigne des yeux. Cela est *fuyant*. Cette partie est *fuyante*. Voyez FUIR.

FUYARD, ARDE. adj. & s. Qui est sujet à s'enfuir, ou qui fuit effectivement. Les Caraïbes ne rendent point de combat ; ce sont des peuples timides & *fuyards*. Ce General a fait son possible pour arrêter les *fuyards*, pour rallier les *fuyards*. Poursuivre les *fuyards*.

On appelle, Pigeons *fuyards*, des pigeons sauvages qui sont dans les colombiers à pied, & qui ne s'arrêtent pas dans les volieres & les bassecours.

FUYE. s. f. Petite voliere qu'on ferme avec un volet, où on nourrit des pigeons domestiques en petite quantité. Ceux qui n'ont pas droit de colombier à pied, peuvent avoir des *fuyes*.

Ce mot vient de *fugia*, pour, *fugium*, de *refugium*, refuge. Les *fuyes* sont le refuge, ou *refui* des pigeons, comme parloit autrefois le Blazon des fausses amours.

Son dernier refui *ce sont larmes.*

De *fuie* nous avons fait *fuiard*, & on appelle *pigeons fuiards* les pigeons de *fuie*, à la difference des pigeons domestiques. MEN. *Fuye* s'est dit autrefois pour, *fuite*.

FUYE, se dit aussi d'un colombier qui n'a point de couverture ; & on pretend que les pigeons de ces sortes de *fuyes* sont beaucoup meilleurs que les pigeons des autres colombiers, parcequ'ils ont quelque chose de plus sauvage. On voit beaucoup de *fuyes* en Beauce.

F Y.

FY. Voyez *Fi*. Quelquefois le mot de *fy* est un nom subst. qui se dit dans les juremens pour, foi. *Par ma fy* a été introduit par corruption par le peuple, ou par scrupule par ceux qui craignoient de dire *par ma foi*.

G.

G. subst. masc. Septiéme lettre de l'Alphabet ; cinquiéme des consones. Le *g* est la troisiéme lettre dans l'Alphabet des Langues Orientales, l'Hebreu, le Phenicien, le Caldéen, le Syriaque, l'Arabe, & dans la Grecque, qui l'avoit reçue des Pheniciens. Cet ordre est fort ancien comme il paroît par le ps. 118. & les Lamentations de Jeremie. Elle se nomme en Hebreu *ghimel*, ou *gimel*, qui veut dire, *chameau*, parcequ'elle a la forme du cou de cet animal. En François nous l'appellons *gé* ou *jé*. Un petit *g*, un grand *G*. Faire la queuë d'un *g*. Le *g* est une lettre muette dont on ne peut faire sentir le son que par le secours d'une voïelle. Les peuples du Septentrion changent le *G*. en *V*, ou *W* ; *Gallus, Wallus*, *Gallia, Wallia* ; car l'on disoit *Gallus* long tems avant que *Wallus* ou *Wallia* fut connu. Nous aussi changeons à notre tour *l'W* des Septentrionaux & *l'V* consone en *G*. *William*, *Guillaume* ; *Vasco*, *Gascon*.

Ga, *ge*, *gi*, *go*, *gu*, se prononcent *ga*, *je*, *ji*, *go*, *gu*. Lorsqu'il y a un *e* feminin devant une des voïelles, *a*, *o*, *u*, cet *e* est muet & ne sert qu'à adoucir le son du *g*. Exemple : *je mangeai*, *tu mangeas*, *nous mangeons*, *ils mangeoient*, &c. prononcez, *je manjai*, *tu manjas*, &c. Mais quand il y a un *u* après le *g* devant *e* ou *i*, le *g* devient dur & l'*u* ne se prononce point. Exemples, *guerir*, *guerre*, *guide*, *guise* (maniere) *guirlande*, &c. prononcez comme s'il y avoit, *ghérir*, *gherre*, *ghide*, &c ; Excepté *Guise* (nom de ville) *éguille*, *éguillette*, *éguillon*, *éguiser* & leurs derivez, où l'*u* se doit prononcer. Elle sonne aussi necessairement, quand elle fait une syllabe separée de l'*e* ou de l'i, comme dans *ciguë*, *ambiguë*, *ambiguïté*, *contiguïté*, &c. L'*e* sonne après le *g* dans un petit nombre de mots qui viennent du Grec, comme *géant*, *géomance*, *géometrie*, *geographie*, &c. Il y a très peu de mots de la Langue qui finissent par un *g*, & peut être qu'ils peuvent se reduire à six ou sept ; *étang*, *rang*, *sang*, *long*, *joug*, *bourg*, *fauxbourg*. Car il y a déja long tems que l'usage a retranché le *g* final des mots *soin*, *besoin*, *témoin*, & autres semblables. Le *g* ne sonne point à la fin des mots, excepté dans *bourg* & *joug*, qu'on prononce *bourk*, *jouk*. Mais il est toûjours muet dans *fauxbourg*. Il a aussi le son du *k* dans les mots *sang* & *long* devant un adjectif qui commence par une voyelle. Exemples : un *sang* échauffé, un *long* espace. Prononcez un *sank* échauffé, un *lonk* espace. On prononce aussi du sang & de l'eau, comme du *sank* & de l'eau. Il en est de même de *rang*.

Le *g* devant un *n* se joint avec elle dans la même syllabe ; pour former une prononciation mouillée ou liquide, comme en ces mots *digne*, *signal*, *agneau*, *Seigneur*. Il y a d'autres mots ou le *g* devant un *n* ne se fait presque point sentir, ou même point du tout, comme en ceux-

ceux-ci, *signer*, *signifier* & leurs derivez, que l'on prononce, *siner*, *sinifier*. Les Parisiens ne le prononcent point aussi dans *agneau*, mais on ne les doit pas imiter en cela. Quelques personnes ne font point sonner le *g* en *magnifique*, *magnificence*, *magnifier*: mais cette lettre doit s'y prononcer. On n'écrit plus *cognoitre* ni *prognostiquer*, mais *connoître* & *pronostiquer*. Quoique le *g* soit muët dans *vingt*, *doigt*, & *legs*, on ne laisse pas de l'y conserver, pour éviter l'équivoque que ces mots pourroient faire avec *il vint*, *il doit*, *les*.

Le *G* chez les Anciens signifioit 400. suivant ce vers;

G *quadringentos demonstrativa tenebit.*

Quand cette lettre étoit chargée d'un titre G, elle signifioit quarante mille. Les Romains ne se sont servis du *G* qu'après la premiere guerre de Carthage: avant ce temps-là ils se servoient du *c* au lieu du *g*. Cela paroit par la colonne Rostrale erigée par C. Duillius, sur laquelle il y a toûjours un C, au lieu d'un *G*. C'est Sp. Carvilius qui le premier distingua ces deux lettres, & qui inventa la figure du *G*, à ce que dit Terentius Scaurus. Le *G* se trouve au lieu du *c* sur quelques medailles. Le *G* s'est encore changé en I consone, temoin *gaia*, dans la basse Latinité, dont nous avons fait *joye*.

La Figure du *G* nous est venuë des Latins qui l'avoient prise des Grecs: car le *G* Latin est surement une corruption du *gamma* Γ. des Grecs. Pour le *Gamma* des Grecs, c'est manifestement le ג *ghimel* Hebraïque, ou Samaritain. Toute la difference qu'il y a, c'est que le *ghimel* des Hebreux est tourné vers la gauche & le *gamma* des Grecs vers la droite, selon la diverse maniere de lire de ces peuples. Dans la Musique le *G* sert à marquer une des clefs.

G A A.

GAAGNERIE. s. f. Vieux mot. Pâturage.

G A B.

GAB. subst. masc. Vieux mot. Raillerie, plaisanterie. Les Chevaliers de l'Amadis se divertissoient à dire plusieurs *gabs* & joyeusetez.

Sur moy cherra trèstous li gabs
GUYOT *de Provins.*

Ce mot vient de l'Allemand *gabberen*, qui signifie *badiner*, comme dit Menage après Vossius; d'où est venu aussi *gabatine*.

GABAN. s. m. Manteau de feutre à long poil qu'on portoit autrefois contre la pluye.

A son col tourne sa cornette,
Sur son col met un grand gaban.

De *cappa*: dont nous avons fait le mot de *cappe*. *Cappa, cappanum*, *gabbanum*, *gaban*. MEN.

GABARE. s. m. Espece de nacelle, ou bateau plat en usage sur les côtes & les rivieres de Guyenne. Il est aussi très commun sur la riviere de Loire, au dessous de Nantes. Il sert particulierement à lester ou delester les navires, & à la cargaison des vaisseaux. Ce batteau est plat & large, & va à voiles & à rames. Les frais des *gabares* entrent en avaries ordinaires. Il y a aussi des *gabares* qui servent en Hollande à transporter les bouës qu'on tire des canaux.

Menage & Caseneuve le derivent après Bochart du Latin *carabus*, qui a été fait du Grec *carabion*; Borel, du Grec *camara*. Etienne Guichart cité par Du Cange dit qu'il vient du mot Hebreu *Havara*. En Languedoc on dit *garrabot* dans la signification d'un petit bateau.

GABARIER. s. m. C'est le maître d'une *gabare*, ou celui qui la conduit. Ce mot se dit aussi d'un Porte-faix qui sert à charger & à decharger la *gabare*.

GABARIT, ou GABARI. s. m. Terme de Marine. Modele de charpente qu'on fait pour montrer la construction du vaisseau, & pour en prendre les mesures, qui represente toute la figure du vaisseau en petit. On le nomme autrement *serse*, *calibre* ou *modele*. *Gabarit*, est aussi la forme même qu'on donne à un vaisseau en sa construction. On dit qu'un vaisseau est de bon *gabarit*, quand il est bien couppé, & que la construction en est bonne. Le premier *gabarit* est la varangue qui se met sous le maître bau, & qui y repond. Le second & troisiéme, sont la seconde & troisiéme varangue, tant du coté de l'avant, que de l'arriere. *Gabarit* de gouvernail. Faire les *gabarits* d'un vaisseau.

GABATINE. s. f. Galimathias, promesse vaine, faite en se mocquant, qu'on ne veut pas tenir; tromperie. Il n'est en usage que dans cette phrase. Donner de la *gabatine*. Il ne se dit que dans le stile familier. Il vient de l'Italien *gabbatina*, & semble avoir été introduit dans notre langue par Sarazin. Quoyqu'il en soit, il ne se dit qu'en plaisantant. Voyez GABER.

La gabatine *est franche & la ruse subtile.* DOCT. AMOUR.

Il est vrai, notre nation
Donne souvent la gabatine:
Mais je donnerai caution
De ne point tromper Secratine. SAR.

Galans fiefez, donneurs de gabatine,
J'ay beau prêcher qu'on risque à vous oüir. ME. DES-H.

GABELER. Vieux mot. v. neut. pass. se *gabeler*, c'est se divertir, se rejouir, se railler, &c. Toûjours riant, toûjours beuvant d'autant à un chacun, toûjours se *gabelant*. RAB. PROL.

GABELLAGE. s. m. Le ressui du sel qui se fait dans le grenier par un certain espace de tems avant que de l'exposer en vente. Il y a souvent bien du dechet pour le *gabellage*.

GABELLE. s. f. Impôt sur le sel. Il paroît que les Empereurs Romains prenoient des impôts sur le sel, qu'on a depuis nommez *Gabelles*, par la loi 11. au Cod. *de vectigalib. & commissis.* On pretend que cette imposition commença en France sous le regne de Philippe le Bel. Le Roi Philippe le Long prit un double pour livre sur le sel par un Edit l'an 1331. qu'il promit d'ôter dès qu'ils seroit delivré de ses ennemis, par un Edit du 15. Fevrier 1345. Il fut retabli par le Roi Jean en l'an 1355. & à Paris il fut accordé au Dauphin en l'an 1358. pour être levé pendant un an pour la rançon du Roi Jean. Charles V. ordonna que ce droit seroit levé à perpetuité; Charles VII. imposa six deniers; Louis XI. douze deniers: François premier 24. livres par muid de sel. On a encore depuis augmenté ce droit, ensorte que c'est à present la seconde source des Finances du Roi, qui vend le sel au minot; & c'est Philippe de Valois qui a institué les greniers & *gabelles*, & qui a interdit le trafic du sel au peuple.

La France a été divisée par l'Ordonnance de 1680. en païs de grandes *Gabelles*, de petites *Gabelles*, & exempts des *Gabelles*. Les païs de grandes *Gabelles* ont été ainsi nommez, à cause que le sel s'y vend à un plus haut prix. Il comprend les Generalitez de Paris, de Soissons, d'Amiens, de Châlons, d'Orléans, de Tours, de Moulins, de Bourges, de Dijon, de Rouën, d'Alençon & de Caen, pour les Elections de Caen & de Bayeux seulement; car dans le reste de la Generalité, on ne paye que le droit appellé de *quart de bouillon*, pour le sel blanc fabriqué. Le païs des petites *Gabelles* est celui où le prix du sel est beaucoup plus bas que dans celui dont je viens de parler. Les Provinces qui composent ce païs sont Lionnois, Provence, Dauphiné, Languedoc & Roussillon. Enfin les païs exempts de *Gabelles* sont les Provinces de Poitou, Xaintonge, païs d'Aulnis, le Perigord, l'Angoulmois, le haut & le bas Limosin. Elles ont acheté de Henri II. cette exemp-

exemption en 1553. On les appelle Provinces de *franc-salé*. Le Boulonnois, la ville de Calais & les païs reconquis, jouïssent du même privilege.

Il y a trois fermes de la *Gabelle*. La premiere comprend la plus grande partie du Royaume, & s'appelle le *grand parti*. La seconde est celle du Lyonnois & du Languedoc. La troisiéme est celle du Dauphiné & de la Provence. Les fermiers des *gabelles* sont obligez d'acheter tout le sel dans les salines du Roi à un certain prix, d'y païer les droits du Roi & de le faire transporter dans les greniers établis par le Roi pour l'y faire distribuer par leurs Commis. Ceux qui demeurent dans l'étenduë des *greniers d'impôts*, sont obligez de prendre tous les ans une certaine quantité de sel proportionnée à leur famille : en ce cas la *gabelle* est personnelle. Ceux qui sont sous les *greniers volontaires* ne prennent de sel qu'autant qu'il leur plait : & en ce cas la *gabelle* est réelle.

On appelle Officiers de la *Gabelle*, les Officiers des Greniers à sel. Voyez GRENIER A SEL. Il y a une Ordonnance du Roi sur le fait des *Gabelles*.

On appelle, Frauder la *gabelle*, quand on fait passer du sel sans payer l'impôt. On le dit aussi fig. des fraudes qu'on fait pour s'exempter de payer toutes sortes d'impositions ; & quelquefois on le dit même des fraudes qui se font dans les marchez & conventions.

On a aussi appellé dans les Coûtumes *Gabelle* de vin, *Gabelle* de draps, *Gabelle* de tonlieu, diverses impositions, car ce mot étoit d'abord general pour tous les impôts. On appelle aussi *Gabelle*, le grenier où on paye l'impôt du sel. Il faut aller prendre le sel à la *Gabelle*. Le faux sel est celui qui n'a point passé par la *Gabelle*. Païs de *Gabelle*, est celui où l'impôt du sel est établi, où il y a des greniers.

Ce mot vient, selon quelques-uns & entr'autres Guichart, de l'Hebreu *gab*, qui signifie *present* ; ou de *ghauel* ou *gabe*, qui signifie *loi inique*, ou *Publicain* : selon d'autres, de *garbelle*, qu'on a dit pour *garbe*, qui signifioit autrefois *gerbe* & *javelle*, car on en prenoit une sur chaque tas de denrée, comme disent Ragueau & Bodin ; ou de *gabella*, dont on s'est servi dans la basse Latinité, ou de *gablum* signifiant *tribut*, mot tiré du Saxon, comme croit Du Cange ; ou enfin de *alcavala*, mot Arabe & Espagnol, qui signifie en Arabe, *recepte*, & en Espagnol, *gabelle*, selon Menage. D'autres font venir ce mot des ouvriers qui font le sel, qui l'appellent *gabellé* ou *gavellé*, quand il est essuyé. *Gabelle* chez les anciens Allemans signifioit tribut, de *gebe*, ou *gabe*, don. De là est venu *gabele*, comme qui diroit *gabelin*, qui veut dire aujourd'hui en allemand petit don, car les impôts sont comme de petits dons. LEIBNITZ.

GABELLER. v. act. C'est, Mettre égoutter & reposer le sel dans les greniers, où il doit être deux ans pour le moins avant que d'être exposé en vente, suivant les dernieres Ordonnances des *Gabelles*.

GABELLÉ, ÉE. part. On appelle du sel non *gabellé*, celui qui n'a point passé par les greniers, & qui n'a point payé l'impôt.

GABELLEUR. s. m. qui se dit des menus Officiers qui sont commis pour empêcher qu'on ne fraude les impôts du sel. Le peuple en a fait un mot odieux, pour nommer tous ceux qui levent des impôts

GABER. v. act. Vieux mot qui entre quelquefois dans le burlesque. Railler, se mocquer. Je me *gabe* de lui. Bochart tient que ce mot vient du bas-Breton. Voyez MENAGE. M. Huet le tire de l'Arabe *gabana*, frauder, tromper. Les Italiens disent aussi *gabbare* en la même signification. *Gaber* signifie louër, dans les montagnes du Languedoc. BOREL.

GABET. s. m. Nom qu'on donne à une giroüette en certains lieux de la Manche.

GABIE. s. f. Terme de Marine qui est en usage sur la Mediterranée ; pour dire, la hune ou la cage qui est au haut d'un mât.

Ce mot vient de l'Italien *gabbia*, qui signifie *cage* ; & qui a été fait du Latin *cavea*. MEN. & est en usage sur la Mediterranée. A Marseille on appelle aussi *gabie*, l'arbre de hune.

GABIER. s. m. Terme de Marine. C'est un matelot qui est sur la hune, à faire le guet & la decouverte pendant son quart. *Gabier* du mât de misene. Quelques-uns emploient ce terme pour dire, un matelot, qui a soin de visiter tous les matins les manœuvres du vaisseau, afin de voir si rien ne se coupe, & si tout est en bon ordre.

GABION. s. m. Panier d'osier de figure cylindrique, haut de cinq à six pieds, & large de quatre, qu'on emplit de terre pour couvrir des batteries sur le rez-de-chaussée, ou pour servir de parapet à des lignes, ou à des logemens, quand la terre est difficile à remuër. Faire des *gabions*. Dresser des *gabions*. Pousser des *gabions*. Poser des *gabions*.

GABIONNADE. s. f. Ouvrage de Gabions. POMEY.

Ce mot vient aussi de l'Italien *gabbia*, *gabione*, qui a été fait de *gabia* qui signifie *cage*. Les *gabions* ressemblent à de grandes cages. MEN.

GABIONNER. v. act. Couvrir avec des gabions. *Gabionner* une batterie. Ce quartier étoit bien *gabionné*. Il se dit de toute sorte de retranchement, de barricade ou de deffense contre l'ennemi.

GABIONNÉ, ÉE. part.

GABLE. s. m. Le bout d'une maison.

GABORS. Terme de Marine. Ce sont les premieres planches d'embas, qui font le bordage exterieur du vaisseau, & qui forment par dehors un coude en arc concave, depuis la quille jusqu'au dessus des varangues. Ce coude, ou retraite, qui adoucit insensiblement le plan de la varangue, le long du bordage, depuis l'avant jusqu'à l'arriere, s'appelle la *coulée* du vaisseau. Le rang de planches qui se met au dessus du *Gabord* s'appelle *Ribord*.

GABRIEL. Nom propre d'un Ange. C'est celui dont Dieu s'est servi pour annoncer aux hommes le mystere de l'Incarnation. Dan. VIII, 16. IX, 21. Luc. I, 26. II, 26. Voyez HIERARCHIE. Mahomet a feint, que Dieu lui a envoyé pendant l'espace de 23. ans par le ministere de l'Ange *Gabriel*, un certain nombre de Cahiers d'Ecriture dont il a composé le livre qu'on appelle Alcoran. SIMON.

Ce nom est composé de deux mots hebreux, *geber*, ou *gebouru*, qui signifie homme ou force, & *El* Dieu, & signifie homme Dieu, ou homme de Dieu, ou bien, force de Dieu.

GABRIEL, est aussi un nom d'homme. *Gabriel* de Montgommeri blessa Henri. II. Roi de France.

GABRIELLE. s. f. Nom propre de femme. On a des lettres familieres de Henri IV. à *Gabrielle* d'Etrées, surnommée la belle *Gabrielle*, & Maitresse de ce Prince.

GABRIELLE. Terme de Fleuriste. Nom d'une anemone, dont les grandes feüilles sont blanches, la peluche verte, blanche & incarnate. MORIN.

GABUERIBA. s. m. Arbre du Bresil qui se trouve dans le gouvernement du St. Esprit plus qu'en aucun autre lieu. Il est spacieux, & son bois est compté entre les plus excellens pour sa dureté & sa pesanteur, & pour l'usage qu'il a en charpenterie. Les Portugais l'estiment beaucoup, & ils appellent beaume, une liqueur qu'il rend & qui decoule peu-à-peu dans du coton qu'on y met, après qu'on a legerement entamé l'écorce. Ce beaume approche du vrai, & guerit les playes nouvelles. Il y a une bonne odeur qu'il communi-

que aux forêts où ces arbres croissent. Les bêtes sauvages voulant se guerir de quelque mal, vont à cet arbre dont ils entament l'écorce à force de s'y frotter.

GABURONS. Terme de Marine. Pieces de bois qu'on applique contre un mât ou contre une vergue, pour les fortifier & empêcher que le bois n'en éclatte. On les appelle autrement gemelles & jumelles ou clamps.

G A C.

GACHE.	Voyez	GASCHE.
GACHER.		GASCHER.
GACHETTE.		GASCHETTE.
GACHIERES.		GASCHIERES.
GACHIS.		GASCHIS.

GACQUIERE. Vieux mot. Sillon d'un champ qui n'est pas encore ensemencé. Ainsi les *gacquieres* sont les premieres façons qu'on donne à une terre avant que de l'ensemencer.

G A D.

GADELLE. s. m. Sorte de groseille, dont on fait des confitures liquides.

GADELLIER. s. m. Arbrisseau qui porte les gadelles. C'est une espece de groseillier.

GADOUART. s. m. Le peuple de Paris nomme de la sorte ceux qui vuident & curent les retraits & les puits, qui tirent la gadoue & la transporte. Mais ils se nomment entr'eux *vuidangeurs*, *écureurs* ou *Maîtres de basses œuvres*. Il est fait comme un *gadouart*, il est sale & vilain comme un *gadouart*.

GADOUE. s. f. Ordure, matiere fecale qu'on vuide des privez, pour la mettre dans des tonneaux & la transporter. Par la Police on ne peut transporter les *gadouës* que la nuit, aux lieux & voiries qui sont destinez à cela.

Du Latin *cacare*. MEN.

G A E.

GAETAN. s. m. Nom propre d'homme. On dit toujours en François *Cajetan*, excepté quand on parle du Fondateur de l'Ordre des Theatins, dans le nom duquel on suit l'usage Italien, & l'on dit GAËTAN. Ainsi l'on dit le Cardinal *Cajetan*; mais on dit, *Gaëtan* est Instituteur de l'ordre des Theatins.

G A F.

GAFFE. s. f. Terme de Mer. Espece de croc de fer à deux branches, dont l'une est droite & l'autre courbe, & est emmanchée d'une perche de dix à douze pieds de long. On s'en sert pour éloigner, ou pour approcher la chalouppe. C'est le même instrument que les bateliers appellent croc.

GAFFER. v. act. C'est, Accrocher quelque chose avec la gaffe.

GAFFES, en termes de Marine, sont des instrumens pour pêcher.

G A G.

GAGATE. s. f. Sorte de pierre noire, crasseuse, crouteuse, fort legere, qui sent le bitume, & qui s'allume dès qu'on l'approche du feu: elle brûle comme la poix, & jette une fumée noire. Dioscoride dit qu'autrefois on la trouvoit ordinairement en Cilicie auprès de la chûte d'un fleuve nommé *Gagase*, qui entre en la mer proche de la ville de Plagiopolis. C'est de là que cette pierre a pris son nom. On en trouve aujourd'hui en Allemagne. Plusieurs croyent qu'elle n'est point differente du charbon de pierre; mais ils se trompent, car le charbon de pierre ne s'allume point sans être soufflé, & n'a aucune odeur de bitume. La *gagate* est ramollitive & resolutive. On en tire une huile fort puante dont on se sert exterieurement dans la paralysie, dans la goutte, dans les convulsions, dans les affections hysteriques, &c. On l'appelle autrement *jais* ou *jayet*, en Latin *gagates*. Voyez JAIS.

GAGE. s. m. Nantissement, sûreté que l'on donne pour quelque prêt, ou pour quelque dette. Il ne se dit proprement que des meubles. Il lui a donné son lit en *gage*. Si le *gage* perit, celui qui l'a reçu n'est point tenu du cas fortuit; il ne repond que du dol, ou d'une extrême negligence. Le creancier ne peut retenir le *gage*; il le faut vendre. On le dit aussi quelquefois des heritages. Je ne veux pas laisser vendre cette terre sans m'y opposer; c'est mon *gage*. Il vaut mieux dire *engagement* dans le dernier sens.

Ce mot vient de *vadium*, & de *vadiare*. MENAGE. On a dit dans la basse Latinité *wadium*, *guadius* & *guadia* & *invadiare*, pour dire *engager*; & *disvadiaire*, pour dire *desgager*.

GAGE, se dit aussi au figuré de toute sorte d'assûrance, de quelque nature que soient les choses que l'on donne pour en servir, pour en tenir lieu. Ce Prince a donné une telle place au Roi pour *gage* de sa fidelité. Un General qui se marie, baille des *gages* à la Fortune, & ne hasarde plus tant. BAL.

Il signifie aussi ce que l'on consigne, ou que l'on met en main tierce sur quelque contestation que deux ou plusieurs personnes ont ensemble, où l'on est convenu que celui qui sera condamné payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. Je ne me fie pas à votre parole, je veux des *gages*. Il faut mettre les *gages* en main tierce.

Quand on dit absolument, Prêter sur *gages*, on entend que c'est, Prêter à usure. On fait le procès à tous les prêteurs sur *gages*.

GAGE, se dit aussi du defi qu'on faisoit autrefois pour un combat. Il y a une Ordonnance de Philippe le Bel touchant les *gages* de batailles ou de combats: c'étoit un *gage* que l'accusateur, ou l'assaillant jettoit à terre, & que l'autre relevoit pour accepter le defi, comme un gand, ou un gantelet, ou un chaperon, &c. Voyez DUEL. Le *gage de bataille* s'appelloit aussi *purgation*.

On appelle en termes de Coûtumes, Prendre *gage*, lorsqu'on prend le chapeau, ou quelques pieces de l'habit de celuy qu'on trouve qui fait dommage en l'heritage d'autruy, afin de l'accuser & le convaincre en Justice. Autrefois le mot de *gage* signifioit saisie.

GAGE-PLEGE, ou GAGE-PLEIGE, comme on le trouve écrit dans les anciens livres imprimez & manuscrits. Terme de Coûtume. Assemblée de tous les vassaux relevans d'un même fief pour élire un Prevôt, & reconnoître les rentes dont ils sont redevables. Le Seigneur feodal outre ses pleds ordinaires peut tenir en son fief un *gage-plege* par chacun an. Voyez BASNAGE sur l'Art. 185. de la Coûtume de Normandie.

Le mot de *gage-plege* est composé de deux mots, dont le dernier signifie caution, garant; on a joint & uni ces deux mots pour designer celui qui s'oblige à payer des redevances à un Seigneur; si le vassal qui les doit n'est pas resséant sur le fief pour lequel il les doit.

Clameur de *gage-plege*. Terme de Coûtumes. C'est une action proprietaire & possessoire tout ensemble, quand aucun se doute, qu'un autre fasse entreprise sur saisine possessoire ou droiture à lui appartenant. RAGUEAU.

GA-

Gage-pleige de duel, est aussi un Terme de Coûtumes. Ceux qui se batoient en duel donnoient des gages ou des ôtages à leurs Seigneurs. Ces ôtages ou *gages-pleiges* de duel, étoient des Gentilshommes de leurs parens ou amis. Si celui qui avoit donné *gage-pleige* étoit vaincu, il païoit une amende réglée. On disoit pleiger un tenant; pour dire, se faire son *gage-pleige* de duel. Cette amende a commencé à Lorris en Gâtinois, & a donné origine à ce Proverbe, *les battus payent l'amende*. La Thaumass.

On appelle *Mort-gage*, celui dont on laisse joüir un engagiste, ensorte qu'il profite des fruits, & neanmoins n'en compte rien sur la dette; & *Vif-gage*, celui dont les fruits sont comptez sur le principal de la dette, qui diminuë à proportion. Dans plusieurs Coûtumes les peres avantagent quelques-uns de leurs enfans par des *morts-gages*, en leur donnant la joüissance d'une terre jusqu'au temps qu'un autre enfant la puisse racheter pour un certain prix.

On a appellé *Contre-gage*, une espece de represailles que quelques Seigneurs ont pretendu avoir droit de prendre pour leur sureté, quand on leur avoit fait quelque tort.

Gage, signifie aussi toute sorte d'asseurance ou de preuve d'une chose. Il faut qu'un testateur laisse quelques presens à ses amis pour *gages* de son amitié. L'enfant qu'il a eu de cette femme est un *gage* de son amour. Ce Prince a donné au Roi une telle place pour *gage* de sa fidelité.

Ce fils, ma seule joye & l'image d'Hector,
Ce fils, que de sa flâme il me laissa pour gage? Rac.
Je te laisse mon fils pour gage *de ma foi,*
S'il me perd, je pretends qu'il me retrouve en toi. Id.

On appelle aussi *Gages*, les salaires, ou les sommes dont on convient avec les valets pour le payement d'une année de leurs services; & aussi des appointemens qu'on donne à des Officiers pour les faire subsister honorablement. C'est un valet à *gages*, & non pas à recompense. Cette charge a tant de *gages*, & tant d'augmentation de *gages*. Payeur, receveur des *gages*.

Mais je ne puis souffrir ces Auteurs affamez,
Qui se mettent sans honte aux gages *d'un Libraire.* Boi.

De *vadia*, plurier de *vadium*. Men.

Gage intermediaire. Terme de Finance. C'est l'argent qu'un heritier touche tous les ans, sur les *gages* de la charge d'un Officier mort jusqu'à ce que la charge ait été remplie.

On dit encore, Il est demeuré pour les *gages*; pour dire, Il a été retenu, ou il a payé pour les autres. Les soldats s'en sont enfuis, les plus braves Officiers y sont demeurez pour les *gages*; pour dire, ils ont été tuez ou pris dans quelque combat d'où les autres se sont sauvez. De quatre qu'ils étoient à faire cet écot, il n'y en a eu qu'un qui est demeuré pour les *gages*.

On dit proverbialement à un homme qui se mêle de donner son avis sans qu'on le lui demande, que les Conseillers n'ont point de *gages*. On dit aussi, dans le stile familier, qu'un homme est cassé aux *gages*; pour dire, qu'on lui a oté son emploi & les appointemens qui y étoint attachez, qu'il n'est plus en faveur. On dit pour se mocquer d'un incredule, qu'il ne croiroit pas Dieu sous bons *gages*.

Entre les petits jeux il y en a un qu'on appelle *Au gage touché*.

GAGEMENT. s. m. Vieux mot. On a dit autrefois *gagement* de bataille, pour *gage* de bataille, engagement à combattre. Dans la Coûtume d'Orleans *gagement* signifie l'obligation & l'hypoteque des biens d'un débiteur obligé.

GAGER. v. act. Donner des *gages*, des appointemens à quelcun, pour en tirer quelque service, pour exercer quelque charge. Le Roi *gage* assez bien ses Officiers, il n'entend point qu'ils fassent des exactions. Un Suisse doit être assidu à la porte, il est *gage* pour cela.

On le dit aussi de ceux qui épient les actions d'autrui. Il semble que cet homme soit *gagé* pour suivre mes pas; je le trouve par tout.

Gager, signifie aussi, Parier; convenir avec quelqu'un sur une contestation, que celui des deux, qui sera condamné, payera à l'autre une somme ou quelque autre chose. Voulez-vous *gager* cent écus, *gager* le dîner de la compagnie? *Gage* que si, *gage* que non; *Gageons*. Vous n'oseriez *gager*. Je *gage* le double contre le simple. *Gager* une discretion. *Gager* avec quelqu'un contre quelqu'un. Il est deffendu par un Arrest du Parlement du 29. Mars 1563. de *gager* qu'une telle femme est grosse, ou qu'elle acouchera d'un fils ou d'une fille. Gillet.

Gager, en terme du Palais, se dit à l'égard des temoins pour les contumacer & les obliger à venir faire leur deposition. Ces temoins ont fait deffaut sur l'assignation: pour le profit il est ordonné qu'ils seront *gagez* de 20. livres, de cent livres, c'est-à-dire, qu'ils payeront cette peine, s'ils ne comparoissent au premier jour.

Gager, est aussi un terme de Notaire, & veut dire, offrir, ce qui fait qu'on met dans beaucoup de contrats, qu'un tel promet & *gage* de fournir & payer tant.

Gager, est aussi, Faire une saisie & arrêt de meubles sans transport pour assurance d'une dette, en attendant qu'on obtienne condamnation pour les vendre. Il a été dit que les meubles qui ont été cy-devant *gagez* & executez, seront vendus.

Gager, en termes de Coûtumes, signifie aussi, Prendre gage & asfurance, comme on fait quand on prend des meubles par execution. Il signifie aussi, Payer, consigner, ou faire des offres réelles. Ainsi on dit, *Gager* l'amende. *Gager* & offrir le rachat au Seigneur, pour empêcher sa saisie. Rachat *gagé*, est un rachat payé. Dans l'ancienne Coûtume de Normandie *gager* la loi, c'est offrir de faire serment. Autrefois *gager* s'est dit, pour saisir.

On dit en proverbe. J'y *gagerois* ma vie, ma tête à couper, qui est la gageure d'un fou.

Gagé, ée. part. Dans la Coûtume de Normandie, clameur *gagée*, ou clameur de bourse *gagée*, se dit quand celui qui est assigné en retrait, acquiesce & declare qu'il est prêt de recevoir son remboursement, auquel cas il doit être fait dans les 24. heures en or, ou argent monnoié ayant cours.

GAGERIE. s. f. Terme du Palais. C'est une simple saisie & arrêt de meubles qu'on fait pour assurance d'une dette procedant d'une promesse non reconnuë, ou pour des loyers. Il est permis par la Coûtume de Paris au Seigneur censier & au proprietaire d'une maison de saisir sans permission du juge, par simple *gagerie* sur les meubles de ses locataires pour sureté de ses loyers. Voyez la Coûtume de Paris, au titre des arrêts, executions & *gageries*. Cette saisie se fait sans transporter les meubles hors de la maison.

GAGEUR, euse. adj. Qui gage ou qui fait profession de gager souvent. Il est mal-honnête à un *gageur* qui est bien assuré d'une chose, de prendre l'argent. Un grand *gageur*, un *gageur* perpetuel.

GAGEURE. s. f. Prononcez *gajure*. Pari; l'argent ou les gages qu'on a pariez sur quelque contestation. On ne reçoit point d'action en Justice pour les *gageures*. D'Expilly 4. Pl. soutient que les *gageures* sont licites,

cites & obligatoires, pourvû qu'elles ne soient faites pour causes illicites. Les Jurisconsultes disent, qu'il est de l'intérêt public de banir d'un Etat les *gageures*. GILLET.

On dit fig. soutenir la *gageure*; pour dire, persister, perseverer dans une entreprise, dans une opinion où l'on s'est engagé. Cet homme s'est mis à faire une grande dépense, il aura de la peine à soutenir la *gageure*.

GAGEURE, se prend aussi quelques fois pour la chose gagée. Voilà la *gageure* que je vous dois. L'ACAD.

GAGIER. s. m. Marguillier d'un village. Les *Gagiers* d'une telle Parroisse ont procès contre le Curé.

GAGIER. Vieux mot. Soldat enrolé & aux gages d'un Seigneur.

GAGIERE. Terme de Coûtumes. C'est un mortgage qui ne s'aquitte point de ses issuës & de ses fruits. Dans les Coûtumes de Lorraine, *gagiere* signifie une sorte de biens qui en certains cas sont meubles, & en d'autres, immeubles.

Ce mot de *gagiere* vient de *gagaria* qui se trouve en cette signification dans le chap. 3. *Extra de feudis.*

GAGISTE. adj. Qui gagne des gages. Il ne se dit que des valets de Comediens, comme portiers, decorateurs, souffleurs, & autres qui ont des gages fixes & qui ne partagent point le profit avec les Acteurs.

GAGNABLE. adj. Terme de Coûtumes. On appelle, Terres *gagnables*, des terres sauvages, ou sauvées de la mer. On dit aussi dans le stile familier, cette partie n'étoit pas *gagnable*; pour dire ne pouvoit pas être gagnée. Voyez GAGNAGES.

GAGNAGES. s. m. plur. Terres labourées où vont paître les bestiaux.

GAGNAGES, en termes de Palais, se dit aussi des fruits des terres emblavées. Par l'article 59. de la Coûtume de Paris, le Seigneur peut prendre les *gagnages* de la terre par lui saisie, en rendant les labours & semences. Boutillier a appellé Terres *gagnables*, celles qui se labourent & cultivent avec grande peine: & ce mot est venu par corruption de *ahanables*, qui sont fortes, & qu'on laboure avec *ahan*. Du Cange dit que ce mot vient de *gagnagium* ou *wagnagium*, qui vient de *gain* ou *gaaing*, vieux mot François qui repondoit au Latin *lucrum*, profit; d'où vient qu'on appelloit *terræ lucrabiles*, les terres labourables. On appelloit aussi *Gaignage*, la recolte, & l'automne, *gain*, d'où est venu le nom de *regain*. Voyez GAIN

GAGNAGES, ou GAIGNAGES, en termes de Venerie, se dit des terres chargées de grains où les bêtes fauves vont au viandis. Ce cerf a fait sa nuit aux *gagnages*, y est allé viander. Pendant le mois de Janvier, les cerfs & les chevreuils vont au *gagnage*, aux bleds verds, & se retirent dans les aculs du païs. Au mois d'Avril, les cerfs sont à repos en leurs buissons, qui sont des taillis de cinq à six ans, & vont faire leurs nuits aux *gaignages*. Pendant le mois de Juin les cerfs achevent de pousser leur tête, & vont aux tailles & aux *gaignages*, & commencent alors à entrer en leur venaison.

GAGNANT, ANTE. adj. Qui gagne au jeu. Les *gagnans* ont joué contre les perdans, qui se sont raquitez. Il est des *gagnans*.

GAGNER. v. act. Profiter; faire quelque gain ou profit. Il a *gagné* sur cette ferme dix mille écus tous frais faits. Il a *gagné* tant sur l'achat de sa maison. Il ne faut pas retenir le salaire de ceux qui *gagnent* leur pain à la sueur de leur corps. On demande à celui qu'on louë, Que voulez-vous *gagner*? Un bon Ouvrier *gagne* tant par jour. A Lowango il faut que les femmes *gagnent* la vie de leurs maris, ainsi que font toutes les autres femmes de la côte d'Afrique.

GAGNER, se dit aussi pour, Acquerir; tirer quelque utilité, quelque avantage. Que serviroit-il à un homme de *gagner* tout le monde, & se perdre soi-même? PORT-R. On ne *gagne* rien à mentir, que de n'être pas crû, quand on dit la verité. ABLAN. *Apoph.*

GAGNER, signifie aussi, Obtenir, remporter, vaincre, reduire, avoir avantage sur quelcun, tant au propre, qu'au figuré. *Gagner* la victoire. Alexandre se rendit maître de l'Empire des Perses par trois batailles qu'il *gagna*. Un tel a *gagné* le prix de Poësie, de la dispute, a *gagné* son procés. Un juge disoit à une belle plaideuse.

> *Si je ne* gagne *mon procès,*
> *Vous ne* gagnerez *pas le vôtre,*
> *Vous n'aurez pas un bon succès,*
> *Si je ne* gagne *mon procès.* LA MON.

Il m'a *gagné* une belle partie aux échecs. Il a *gagné* de bon jeu. Il me *gagne* toûjours. On dit à certains jeux, une telle carte *gagne*; pour dire, celui qui a cette carte *gagne* ce qu'on y a mis. On dit au jeu de paume, au dernier la balle la *gagne*; pour dire, que pour *gagner* la chasse il faut mettre la balle au dernier, ou plus près du fond du jeu. On dit aussi, *Gagner* à la pointe de l'épée; pour dire, *Gagner* avec grande difficulté. On dit *gagner* la bataille, & non pas *gagner* un combat. BOUH. Pirrhus après avoir *gagné* deux batailles contre les Romains, & voyant que son armée étoit presque ruinée, dit, Je suis perdu si j'en gagne une troisiéme. L'Acad. approuve pourtant, *gagner* un combat.

> *Le Prince, pour essai de generosité,*
> Gagneroit des combats, *marchant à mon côté.*
> CORN.

GAGNER, signifie aussi, Se rendre maître peu-à-peu de quelque chose. Les ennemis ont *gagné* peu-à-peu le terrain. On *gagne* le pied de la muraille. Le feu commence à *gagner* la maison voisine. L'eau les *gagne* dans ce navire. *Gagner* la contrescarpe, la demi-lune, le bastion, &c. *Gagner* le fort de l'épée.

GAGNER, s'employe aussi neutralement en ce sens; pour dire, Faire progrès. Le feu *gagne* jusqu'au toit de la maison. L'eau a *gagné* jusqu'au second étage. La gangrene a *gagné* au dedans.

GAGNER. v. n. On dit en termes de Marine, qu'un vaisseau a *gagné* au vent; pour dire, qu'un vaisseau qui étoit sous le vent se trouve au vent par la bonne manœuvre qu'il a faite. On dit aussi, qu'on a *gagné* sur un vaisseau, quand on a cinglé mieux que lui, & qu'on en a approché ou qu'on l'a depassé. On dit absolument qu'on a *gagné*; pour dire, qu'on a approché de quelque chose, soit contre le vent, ou contre le courant de la mer. *Gagner* le vent, ou *gagner* le dessus du vent, c'est, Prendre l'avantage du vent sur son ennemi; ce qui se fait en courant plusieurs bordées, en changeant promptement de bord, lorsque le vent adonne, & faisant bien gouverner. Il est actif en cette derniere phrase.

GAGNER, en parlant de chemin, signifie, avancer, devancer. Faire diligence pour atteindre, pour parvenir à quelque chose; arriver en quelque lieu. Il faut *gagner* païs tandis qu'il fait jour, nous aurons de la peine à *gagner* le gîte. Il faut *gagner* ce village pour regagner le grand chemin. Ils *gagnerent* les vaisseaux à la nage. ABLAN. Nous *gagnames* les 51. degrez de latitude. FREZIER.

GAGNER tems, ou *gagner* le tems, c'est le bien employer, le menager, & faire vîte ce qu'on a à faire. *Gagner* du tems, c'est dilaïer & éloigner quelque chose. Les criminels & les debiteurs ne cherchent qu'à *gagner* du temps. Cet Avocat a dit bien du galimathias; c'est

qu'il

qu'il vouloit *gagner* l'heure, faire consommer le temps de l'audience sans qu'on pût rien juger.

On dit encore, *Gagner* les devans, tant au propre; pour dire, Arriver le premier au logis, qu'au figuré; pour dire, Prevenir, préoccuper les gens dont on a besoin en quelque affaire, & s'assurer d'eux pour avoir leur suffrage, ou pour donner l'exclusion au competiteur.

GAGNER, se dit au figuré pour, Attirer en sa faveur, ou en faveur d'un autre. On *gagne* l'Esprit des hommes par la douceur. Un Amant *gagne* le cœur de sa Maitresse par ses assiduitez. Il y a des manieres de dire les choses qui *gagnent* les [illegible]s. ART. DE PARLER. Tous ceux qui voyoie[illegible]pion étoient *gagnez* au peuple Romain. BOSS. J'ay envie de vous *gagner* par mes bienfaits. ABLAN. *Gagner* l'inclination des soldats. VAUG. Ce que l'on dit de bon persuade l'esprit; mais la maniere de le dire *gagne* le cœur. BELL. Il a *gagné* les voix, les suffrages de ses Juges par l'éloquence de son Avocat, ou par ses presens. *Gagner* le Jubilé, les Indulgences. C'est selon les principes de l'Eglise Romaine meriter les graces qui y sont attachées. Le Paradis ne se *gagne* pas si facilement que l'on pense.

GAGNER, se joint quelquefois avec la préposition *sur*, pour marquer sur qui on remporte l'avantage. Il a *gagné* le prix sur un tel. Je n'ai jamais pu *gagner* cela sur un tel, je n'ai jamais pu l'en persuader, l'obtenir de lui. Tâchez de *gagner* cela sur vous, faites cet effort sur vous, faites vous violence en cela, obtenez cela de vous. Cet homme est si dur, si opiniâtre, qu'on ne peut rien *gagner* sur son esprit, ni par prieres ni par remontrances. La Belle *gagna* sur sa modestie de faire des avances à son Amant. B. RAB.

GAGNER, se dit aussi en contre-sens, des desavantages qui arrivent dans la poursuitte de quelque chose. Ce Capitaine a attaqué cette ville, mais il n'y a *gagné* que des coups. Il a bien couru pour avoir cette charge, mais il n'y a *gagné* que la pleuresie. Il a bien cageollé cette femme, & il y a *gagné* du mal. Il y a long-temps que ce pendart avoit *gagné* la corde. S'engager dans un procès où il n'y a que de la honte & de l'infamie à *gagner*. PATRU. *Gagner* une fluxion sur la poitrine.

On dit, *Gagner* sa vie à filer, à chanter; pour dire, *Gagner* de quoy se nourrir & se vetir, en filant & en chantant. On dit aussi dans le même sens, *gagner* son pain à la sueur de son corps.

GAGNER UN OEILLET. Façon de parler de Fleuriste; pour dire, que de la semence qu'on a faite, il est venu quelque œillet nouveau. J'ay *gagné* cette année deux ou trois œillets.

GAGNER, se dit proverbialement en ces phrases. Qui bien *gagne* & bien depend, n'a que faire de bourse pour serrer son argent. On dit des hommes & des chevaux, qu'on leur a bien fait *gagner* leur avoine, quand on les a bien fait travailler. On dit, qu'on *gagne* la gageure, quand on est venu à bout de ce qu'on avoit entrepris. On dit aussi, *gagner* le taillis, *gagner* la campagne, *gagner* la guerite, *gagner* le haut, & *gagner* au pied; pour dire, S'enfuir. On dit aussi, *gagner* quelqu'un de la main; pour dire, le prevenir. Je voulois avoir cette charge; mais il m'a *gagné* de la main. On dit aussi, Joüer au caquimbert, où qui *gagne* perd. On dit aussi ironiquement, Je *gagne* gros en cette affaire là; pour dire, J'y perds, au lieu d'y *gagner*. On dit encore; Il n'est pas Marchand qui toûjours *gagne*; pour dire, que tous les Marchands sont sujets à perdre. On dit aussi, que du derober au restituer on *gagne* trente pour cent; c'est-à-dire, qu'on ne restituë jamais tout.

De l'Italien *guadagnare*, que le Monosini derive du Grec *kerdainein*, profiter, *gagner*. Guiet le derivoit de *vas*, de cette maniere: *vas, vadis, vadum, vadanum, guadagnum*: comme qui diroit, *pretium vadationis*. D'autres plus vraisemblablement le derivent de l'Alleman *winnen*, ou de l'Anglois *win*, qui signifient la même chose.

GAGNER-FRANC, se dit des Chanoines qui ayant quelque Office qui les dispense de resider, ne laissent pas de *gagner-franc* les gros fruits de la prebende, comme les Conseillers-clercs, les Chantres, les Chapelains du Roi. TR.

GAGNÉ, ÉE. part. pass. & adj. Outre toutes les significations & tous les usages de son verbe, il a encore un usage particulier avec le verbe *donner*. Ainsi on dit Donner *gagné*; pour dire, Quitter, ceder, ne vouloir point avoir de contestation. Je vous le donne *gagné*; pour dire, je vous le quitte, je confesse que vous avez l'avantage sur moi.

On dit aussi proverbialement, Il croyoit avoir ville *gagnée*; pour dire, Il croyoit être maître de cette affaire. Crier ville *gagnée*, c'est, Crier, se vanter que l'on a remporté l'avantage.

GAGNE-DENIER. s. m. Officier de ville qui est crée pour tasser & mesurer le bois dans les membrures en presence des Jurez. Les *Gagne-deniers* Charbonniers qui aident à mesurer le charbon, sont appellez *Garçons de la pelle*; & les valets des porteurs, *Plumets*.

Gagne denier est aussi en general, un homme de peine ou crocheteur qui sert à porter des fardeaux par la ville.

GAGNE-PAIN. s. m. Ce qui sert à faire *gagner* la vie à une personne. On ne doit point saisir les outils des artisans, car c'est leur *gagne-pain*. Le rabot d'un menuisier est son *gagne-pain*.

Un Bucheron perdit son gagne-pain;
C'est sa cognée. LA FONT.

Quelques-uns burlesquement appellent un couteau, leur *gagne-pain*, parcequ'il leur sert à couper le pain.

GAGNE-PETIT. s. m. Pauvre garçon Coutelier qui mene une meule par la ville & par la campagne, propre à aiguiser les couteaux, lequel se contente d'un petit gain. Les *Gagne-petits* ne s'appellent pas entre eux de ce nom, mais de celui d'*Emouleurs à petite planchette*, pour se distinguer des Couteliers qui sont aussi des Emouleurs.

GAGNEUR. s. m. Ce mot veut dire qui gagne, qui a gagné, qui a remporté; mais il ne se dit pas seul, & même il ne se dit guere. Ce *gagneur* de tant de batailles. VOIT.

GAGUEY. s. m. Arbre de la Nouvelle Espagne dont le fruit a la forme d'une figue, quoyqu'il ne soit pas plus gros qu'une noisette. Il est au dedans entierement comme une figue blanche, plein de petits grains & d'un fort bon goût. La decoction de ses racines humecte la langue de ceux qui ont la fievre, adoucit la douleur de poitrine & évacuë la bile & le flegme. On cuit trois onces de ses racines avec trois livres d'eau, jusqu'à ce que la moitié soit consumée.

GAGUY. s. f. Terme populaire, qui se dit d'une fille ou femme qui a beaucoup d'embonpoint & d'enjoüement. C'est une jolie *gaguy*. Il a épousé une grosse *gaguy*.

Menage dit qu'il ne sçait d'où ce mot vient: peut-être de *gagi*, qui signifie *femme* en langage Nubien, & qui nous a été apporté par ces Nubiens, ou Bohemiens, qui sont venus en France.

G A I.

GAIGNON. s. m. Vieux mot. Le petit d'une bête.

Là sont les dolentes femelles,
Qui le lait ont en leurs mammelles,
Dont elles paissent les gaignons.

GAIGNE. Terme de Coûtumes. Gain, profit. *Gaigne* coûtumiere, c'est ce que le survivant des conjoints par mariage a, selon la Coûtume, des biens du prédécédé.

GAILLARD, ARDE. adj. Enjoué, gay, qui ne demande qu'à rire, ou à faire rire. Il est toujours *gaillard.* Une humeur *gaillarde.* On dit de celui qui est entre deux vins, qu'il est un peu *gaillard*, & aussi de celui qui sans avoir bu est sujet à faire quelques folies. Goûtons les plaisirs d'une *gaillarde* jeunesse. PASSERAT.

Soucis pressans chassent pensers gaillards. DES-H.

Borel observe que tous les mots terminez en *ard*, sont composez du Gaulois *ard*, qui signifioit *naturel.* Ainsi *gaillard* veut dire *naturel gay.* On peut dire la même chose de *babillard*, *couard*, *pillard*, *paillard*, &c. Du Cange derive ce mot de *goliardus*, qu'on a dit dans la basse Latinité, pour signifier, un *bouffon*, un *jongleur*; Scaliger *à Gallicâ audaciâ*; Vossius *à Gallico ardore*, d'autres de *validus* & de *validior*; Guichard, de l'Hebreu *Gul*, d'où il pretend qu'on a fait *galeros* en Grec, & *gaillard* en François, & l'auteur des *Racines Grecques*, du Grec *agalliaomai*, je tressaille de joie-je me réjoüis.

On ne fait jamais sentir le *d* final, pas même devant une voïelle. C'est un *gaillar* adroit, & non pas un *gaillar*-t-adroit.

On le dit aussi des choses qui sont licentieuses, hardies, un peu libres. Ce Conte est un peu *gaillard*, le trait est *gaillard.*

Il signifie aussi quelquefois sain & deliberé. On appelle *Gaillard*, un homme qui se porte bien, qui est dispos & vigoureux. Cet homme est encore frais & *gaillard* pour son âge. Il est *gaillard* de corps & d'esprit. B. RAB.

GAILLARD, ARDE. Eveillé. Elle a la mine un peu *gaillarde.* VOIT.

Tous ces mots se prennent aussi substantivement. C'est un *gaillard.* C'est une *gaillarde.* Il se dit aussi des choses hardies, perilleuses, nouvelles, extraordinaires. Il a attaqué lui seul six hommes l'épée à la main, cela est *gaillard*: le coup est *gaillard*, le trait, le tour est *gaillard.*

On dit aussi d'un homme, que c'est un *gaillard*; pour dire, que c'est un adroit, un fourbe, un homme à surprendre les autres, dont il se faut deffier.

GAILLARD. Terme de Marine. Etage de vaisseau qui n'occupe qu'une partie du pont. C'est ce qu'on appelle autrement Château. Il y a le *gaillard* d'avant sur la prouë, & le *gaillard* d'arriere sur la pouppe. On le dit aussi du vent. Nous navigeâmes par un vent frais, & *gaillard.*

GAILLARD, se dit aussi metaphoriquement des plantes qui sont bien vertes & bien vives. Qu'on vienne à greffer heureusement une branche sur un pied bien vif & bien sain, il en viendra un arbre verd & *gaillard.* LA QUINT.

GAILLARDE. f. f. Air de musique à deux tems qui a six mesures à chaque partie. Il faut que de trois en trois mesures il y ait une cadence ou un repos. On appelle aussi *gaillarde* une espece de danse ancienne qu'on dansoit tantôt terre à terre, & tantôt en cabriolant; tantôt allant le long de la salle, & tantôt à travers. On l'appelloit aussi *Romanesque*, à cause qu'elle venoit de Rome. Thoinot Arbeau dans son Orchesographie dit que c'étoit une danse composée de cinq pas & de cinq assietes de pieds que faisoient les danseurs l'un devant l'autre avec plusieurs passages, dont il donne la tablature, qui est de six minimes blanches, & de deux mesures ternaires.

On appelle *Gaillarde* en termes d'Imprimerie, le caractere qui est entre le petit Romain & le petit Texte.

GAILLARDELETTES, ou GALANS. Terme de Marine. Pavillons arborez sur la misaine & sur l'artimon.

GAILLARDEMENT. adv. Joyeusement, gayement, de bonne volonté. Vivre *gaillardement.* Quand on veut faire plaisir, il le faut faire *gaillardement* & de bon cœur.

Il se dit aussi pour, legerement, hardiment, temerairement. Il a fait cela un peu *gaillardement.* Il lui a repondu *gaillardement*; c'est-à-dire, cavalierement, brusquement.

GAILLARDET. f. m. Terme de Marine, qui se dit du pavillon échancré qui est arboré sur le mât de misaine & sur l'artimon. On l'appelle aussi *gaillardette.*

GAILLARDISE. f. f. Gayeté, divertissement; sorte d'action où il y a quelque chose d'un peu hardi, d'un peu libre, d'un peu gaillard. Ce n'est que *gaillardise.* MOL. Il n'a pas dit cela pour vous offencer, mais par simple *gaillardise.*

GAIN. f. m. Profit, avantage que l'on tire de son commerce, ou de son emploi, ou de son industrie. Il y a des *gains* honnêtes & legitimes, comme il y en a de sordides & d'infames. Le *gain* du jeu ne donne point d'action en Justice. On peut hasarder quand on jouë sur son *gain.* Il n'y a eu ni perte, ni *gain.* Il a eu ce casuel en pur *gain*, il ne lui en a rien coûté. C'est un *gain* que de sçavoir perdre à propos. FL. Il y a des gens que le desir du *gain* conduit à la gloire par des routes obscures, & qui y parviennent en fuyant seulement l'indigence. FEL. L'avidité du *gain* est le ressort qui met les hommes en mouvement. OR. M. L'usure est un *gain* illicite. ID.

Travaillez pour la gloire, & qu'un sordide gain
Ne soit jamais l'objet d'un illustre Ecrivain. BOI.
Un vil amour du gain *infectant les esprits,*
Trafiqua du discours, & vendit les paroles. ID.

Menage dit que ce mot vient de l'Allemand *winnen*, dont les Italiens ont fait *guadagno.*

On dit, qu'on fait une affaire à moitié perte, à moitié *gain*; pour dire, qu'on s'est associé par moitié. On dit se retirer sur son *gain*; pour dire, quitter le jeu dans le tems qu'on gagne. Cela lui a donné le *gain* de la partie, en matiere de jeu.

GAINS ET ÉPARGNES des enfans de famille, sont la même chose, que ce que les Romains appelloient *pécule.* Voyez PECULE.

GAIN DE SURVIE. Terme de Droit. C'est une somme que le mari promet à sa femme outre sa dot, au cas qu'il prédécede, ce qu'on appelle proprement augment de dot. La femme promet aussi reciproquement quelque chose au mari.

GAIN, signifie aussi, Victoire ou avantage qu'on remporte sur un adversaire, soit en matiere de guerre, soit en matiere civile. Il faut souvent peu de chose pour causer le *gain* d'une bataille. Une petite circonstance donne souvent *gain* de cause.

GAINE. f. f. Etui d'un couteau. Il se disoit autrefois des épées, au lieu qu'on dit maintenant *fourreau*, dont viennent les composez *degainer*, *rengainer*; & on appelloit aussi *Traine-gaines*, ceux qu'on nomme encore, *Traineurs* d'épée, faineans, batteurs de pavé. Maintenant il se dit seulement des étuis des couteaux, ou de quelques autres menus ferremens.

Ce mot vient du Latin *vagina*, selon Menage. Dans la basse Latinité on a dit *gaina* d'où les Bas-Bretons ont aussi fait leur *guain.* Le Langage Bas-Breton est tout plein

plein de mots Latins. Men.

Gaine de *flame*, se dit sur la mer d'une espece de fourreau de toile dans lequel passe le bâton de la flame. *Gaines de giroüettes* sont des bandes de toile par où l'on coud les giroüettes au fût. *Gaine de pavillon*, est une bande de toile cousuë à toute la largeur du pavillon, dans laquelle sont les rabans.

On dit en proverbe, Qui frappera du couteau, mourra de la *gaine*. Ce proverbe est tiré de ces paroles de l'Evangile; *Tous ceux qui se serviront de l'épée periront par l'épée.*

Que votre Majesté rengaine,
Puis qu'il faut mourir de la gaine,
Quand on a frapé du couteau. Scar.

Les *gaines* doivent être commencées de cuir & encharcées de cuir de veau, & couvertes de veau, suivant les statuts du metier.

Gaine, en termes d'Architecture, se dit de la partie inferieure d'un terme, parcequ'il semble que la demi-figure qui est en haut, sorte du bas comme d'une *gaine*. *Gaine de scabellon*, c'est la partie rallongée qui est entre la base & le chapiteau, & qui se fait de diverses manieres, & avec des ornemens differens.

Gaine, en termes de Botanique, se dit en parlant des fleurons & des demi-fleurons, d'un petit tuyau qui commence par cinq petits filets qui naissent des parois internes des fleurons & des demi-fleurons.

On se sert aussi de ce terme, pour exprimer certains fruits dont la figure approche de celle de la *gaine* d'un couteau.

GAINIER. s. m. Ouvrier qui fait toute sorte de gaines d'étuis, soit pour des couteaux, ou autres ferremens, soit pour de la vaisselle d'or & d'argent, des lunettes, des instrumens de Mathematique, ou autres choses qu'on veut conserver. Il y a à Paris un corps du metier de *Gainiers* fourreliers, & ouvriers en cuirs bouillis, établi par une Ordonnonce de l'année 1323. Ils ne peuvent travailler que sur du cuir bouilli écreu, non tanné, ni corroyé, appliqué & collé sur éclisse, gommé pardessus sans aucune couture à deux chefs; comme portent leurs statuts.

Gainier, se dit aussi d'un arbre qu'on appelle en quelques endroits *arbre de Judas*. Il a peu de branches qui naissent des côtez alternativement, & qui portent au commencement du printemps avant la sortie des feuilles, ou lorsqu'elles commencent de pousser, quelques fleurs legumineuses, purpurines, composées de cinq feuilles. Les feuilles sortent ensuite: elles sont seules & alternes, le long des branches, semblables à celles du cabaret, moins charnuës, presque rondes, fort nerveuses, vertes par dessus, blancheâtres par dessous. Les fleurs sont suivies de gousses membraneuses, purpurines, en quelque maniere transparentes, applaties, longues d'environ demi-pied, & qui contiennent des semences presque ovales, plus grosses que des lentilles, dures. En Latin *siliqua sylvestris rotundi folia*, ou *arbor Juda*. Il y a d'autres especes de *gainier*. Cet arbre est ainsi nommé parceque ses gousses sont faites comme des gaines à couteaux.

GAIOLE. s. f. Vieux mot. Cage.

GAIOLER. v. neut. Babiller & caqueter comme un oiseau en cage.

GAIVES. s. f. Choses *gaïves*. Termes de Coûtumes. Ce sont choses égarées & que personne ne reclame: d'où vient le mot *gaïver* ou *guesver*, qui signifie delaisser. Mén.

GAJURE. Terme de Coûtumes. C'est la même chose que *gagerie de rachat*. Voyez ce mot.

GAL.

GAL. s. m. Il ne se dit qu'en cette phrase, *avoir le gal*: c'est-à-dire, avoir l'avantage. Cette expression metaphorique est prise d'un jeu des enfans, où ils appellent *gal*, le but vers lequel ils poussent une bale. Celui qui atteint le but gagne le *gal*.

GALACTITE. s. f. Pierre à laquelle on a donné ce nom, à cause qu'étant broyée, elle se resout en une liqueur blanche comme du lait, qui est appellé *gala* en Grec. Elle est de couleur de cendre, & a un goût doux. On la trouve dans la Toscane, en Saxe & en plusieurs autres endroits. Elle est bonne pour les fluxions des yeux & pour les ulceres; elle augmente le lait aux nourrices, & si on la pend au cou des enfans, elle leur fait venir la salive. Il faut la broyer avec de l'eau & la serrer dans une boëte de plomb pour la bien garder, à cause de sa viscosité.

GALACTOSE. s. f. Changement en lait. Ce mot est entierement Grec, *galactosis*, & quelques medecins s'en servent. J. des Sc. de 1665.

GALAMMENT. adv. D'une maniere galante, de bonne grace, avec esprit, avec civilité, poliment, habilement, adroitement, finement. Cet homme écrit fort *galamment*; Il fait les choses fort *galamment*. Il est permis de mentir *galamment* auprès des Dames Oe. M. Un baiser surpris *galamment* n'effaroucha jamais ma pudeur. G. G. Les femmes preferent ceux qui disent le plus *galamment* qu'ils aiment; & ne songent pas qu'ils sont les plus capables de tromper. Oe. M. Il s'est tiré *galamment* d'intrigue. Il a mené cette affaire là fort *galamment*.

La pure verité souvent est moins aimable,
Qu'un mensonge dit galamment. Vill.
Il faut vous dire seulement,
Que vous donnez si galamment,
Qu'on ne peut se defendre
De vous donner son cœur ou de le laisser prendre.
Mad. de Scud.

GALANGA. s. m. Plante des Indes Orientales. Il y a le petit & le grand *galanga*. Le petit *galanga* croît à la Chine, il vient de la hauteur de deux empans. Sa racine est inegale, pleine de nœuds, grosse comme le petit doigt, semblable à la racine du souchet, rougeâtre par dedans & par dehors, dure, solide, d'un goût fort acre, qui pique extremement la langue, & d'une odeur aromatique. Ses feuilles ressemblent à celles du myrte. Le grand *galanga* croît dans l'Ile de Java & en Malabar. Sa racine est aussi noüeuse, de la grosseur d'un, ou de deux pouces, cendrée, ou blancheâtre, d'une odeur forte, & d'un goût très-piquant: elle n'est pourtant pas si âcre, & n'a pas autant de vertu que celle du petit *galanga*. Ses tiges sont presque de la hauteur de deux coudées, semblables aux roseaux. Ses feuilles sont longues, pointuës, approchant de celles de la flambe, noirâtres & plus étroites. Ses fleurs sont blanches & sans odeur. Sa semence est menuë. Le *galanga* est un remede cephalique, cardiaque & stomachique. Il fortifie l'estomac & aide à la digestion. Il est bon dans les maux de tête, dans la colique, pour dissiper les vents, & pour corriger la puanteur de l'haleine.

GALANT, ante. adj. Honnête, civil; qui a de l'esprit, qui fait les choses de bonne grace. Ce Capitaine s'est battu en *galant* homme, en honnête homme. Montagne a écrit en *galant* homme. Ce Cavalier reçoit fort bien les gens chez lui, & en *galant* homme. Un *galant* homme est un honnête homme, un peu plus brillant & plus enjoué qu'à son ordinaire, & à qui tout sied bien. Le Ch. de M.

Galant, se dit encore d'un homme qui a l'air du monde; qui est poli, qui tâche à plaire, & particulierement aux Dames, par ses manieres honnêtes & complai-

plaisantes ; qui a beaucoup d'esprit, de la delicatesse, de l'enjoüement, des manieres touchantes, aisées & agreables. *Galant* est un de ces termes tellement originaux & propres à la Langue Françoise, qu'aucun terme dans les autres Langues n'y repond bien. Oe. M. Il est difficile de bien definir toutes les qualitez qu'on attache à la personne d'un *homme galant*, ou d'un *galant homme.* Car remarquez que ce mot mis devant, ou aprés, a des significations trés-differentes. Vau. Bou. Il y a beaucoup de difference entre un *galant homme*, & un *homme galant*. Un *galant homme* est plus de tout dans la vie ordinaire. Il a des agrémens plus profonds, & le temps a moins de prise sur lui. Un *homme galant* devient à la fin le rebut & le mepris du monde. Le Ch. de M. L'air *galant* est ce qui acheve les honnêtes gens & ce qui les rend aimables. Oe. M. L'air *galant* de la conversation consiste à penser les choses d'une maniere delicate, flatteuse, aisée & naturelle, & à pancher plutôt vers la douceur & l'enjoüement, que vers le serieux. M. Sc. Le Prince avoit un esprit *galant*, & passionné, il donnoit un tour *galant* à tout ce qu'il disoit. P. de Cl. Un amusement *galant*, sans causer les inquietudes de l'amour, s'éleve pourtant au dessus de la tiedeur. Vill. Donner une fête *galante*, c'est un regal bien entendu, où il y a de la politesse & du bon goût. Faire des vers *galans*; c'est faire des vers où il entre de la tendresse & de l'amour. Le style d'une lettre *galante* doit être enjoué, naturel, aisé, sans contrainte : il faut que l'air du monde regne par tout, & qu'il n'y entre point de cette espece de bel esprit qui sent les livres & l'étude. M. Sc. On a dit de Costar qu'il avoit les manieres assez polies, qu'il étoit le pedant le plus *galant*, & le *galant* le plus pedant qu'on pût voir. Men. La Cour de Henri II. étoit *galante* & polie : on n'y songeoit qu'à plaire, à aimer, & à être aimé. P. de Cl. On dit, Le compliment n'est pas trop *galant*; c'est-à-dire, qu'il est un peu grossier, un peu incivil.

Chez d'autres apprentifs l'on passe pour galant,
Lorsqu'on écrit en l'air, & qu'on peint en parlant.
Sanlecq.

Galant, se dit aussi des femmes qui ont de l'esprit, des manieres agreables & engageantes ; qui aiment le monde, qui sont bien aises de plaire, & de traîner des Amans aprés elles. Les personnes *galantes* sont bien aises qu'un pretexte leur donne lieu de parler à ceux qui les aiment. P. de Cl. Cette femme a le cœur peu tendre : mais en recompense elle a l'esprit fort *galant*. B. Rab. Une femme *galante* veut qu'on l'aime ; il suffit à une coquette d'être trouvée aimable, & de passer pour belle : la premiere passe successivement d'un engagement à l'autre ; la seconde a plusieurs amusemens à la fois ; ce qui domine dans l'une, c'est la passion & le plaisir dans l'autre, c'est la vanité, & la legereté. La Br.

. . . . . *La Dame ne voulant*
Qu'il s'allât mettre au lit de sa servante,
Le mit au sien, ce fut fait prudemment,
En femme sage, en personne galante. La Font.

Ce mot vient du vieux François *gale*, qui signifie *resjouïssance & bonne chere*, qui vient de *gallare*, c'est-à-dire, Boire d'autant, & se rejouïr à la mode des Prêtres de Cybelle qu'on nommoit *Galli* : d'autres disent de *galeola*, qui étoit une couppe faite en forme de *galée*, d'où sont venus aussi les mots de *gaillard* & de *regaler.* D'autres le font descendre du mot Latin *elegans.* Les Espagnols disent aussi *gala*, pour dire, enjouëment, bonne humeur, rejouïssance, propreté, ajustement.

Galant. s. m. Amant : celui qui s'attache auprés d'une femme ; qui lui rend des soins ; qui feint, ou qui ressent de la passion pour elle. Je vous ay promis pour *galant* à deux belles Dames. Voi. La Belle étoit environée d'une foule, ou d'une escorte de *galans*. Oe. M. Je voudrois trouver à être *galant* : cela reveille l'esprit, & l'amuse agreablement. Le. Ch. de M. Une femme qui n'a qu'un *galant* croit n'être point coquette : celle qui a plusieurs *galants* se croit simplement coquette. La Br.

Quand les galants *sont deffendus,*
C'est alors qu'on les souhaite. La Font.
J'ai lu dans l'alphabet d'amour,
Qu'un galant *prés d'une personne*
N'a toujours le temps comme il veut :
Qu'il le prenne donc comme il peut. Id.

Galant, emporte ordinairement un Amant favorisé. Une femme peut avoir un *galant*, & n'en aimer pas moins son mari. H. S. de M. Atys étoit le *galant* de la mere des Dieux. Abl. Il ne manque à un *galant* qui s'est long-tems attaché à une femme que le nom de mari : sans cela il seroit perdu. La Br. Quand on dit simplement, c'est une *galante*, c'est-à-dire, une Courtisane.

Galant, signifie encore, Amoureux, qui desire passionnément une chose. Vous êtes le *galant* des Muses. Costar. Quoyque Plutus (le Dieu des richesses) soit pâle & defait, il a bien des *galans.* Abl.

On dit aussi, qu'un homme est un *galant* ; pour dire, qu'il est habile, adroit, dangereux, qu'il entend bien ses affaires : que c'est un fourbe, un frippon.

Galant. Qui s'échape, qui fait les choses legerement ; égrillard. Gardez vous de faire folie, ou je sçaurai vous châtier comme un *galant.* Voit.

On appelle un Verd *galant*, un jeune homme sain & vigoureux, qui est propre à l'amour.

On appelle un *Colera morbus*, un *Trousse-galant*, parce-qu'en peu d'heure cette maladie emporte son homme.

On appelle aussi *Galans*, des nœuds de rubans qui servent à orner les habits, ou la tête des femmes. Une garniture, une touffe de *galans.* Il est vieux.

Galans. Terme de Confiseur. Ce sont des pelures de citrons, ou d'oranges tournées.

Mercure galant. Voyez Mercure.

GALANTERIE. s. f. Maniere polie, enjouée & agreable de faire, ou de dire les choses ; fleurettes, douceurs amoureuses. La *galanterie* de l'esprit est de dire des choses flatteuses d'une maniere agreable. La Roch. La *galanterie* Françoise vaut bien l'urbanité Romaine. Le Ch. de M. Petrone est le seul de l'antiquité qui ait de la *galanterie*. S. Evr. Les lettres de B. ne contiennent qu'une fausse *galanterie*. La pudeur d'une fille ne doit pas s'allarmer à toutes les *galanteries* qu'on lui dit. Rien n'est plus ridicule que certains contemplatifs pleins de vanité, qui forment une *galanterie* bourgeoise & pedantesque, qu'ils produisent comme le modele de la veritable. G. G. Combien voyez-vous de jeunes gens qui vont de ruelle en ruelle, distribuer leur *galanterie* enjoüée, sans aucun dessein formé ? M. Sc. Parmi les gens qui n'ont aucune politesse, & qui sont tout-à-fait ignorans de la belle *galanterie*, l'amour est plus grossier & plus brutal. Id. Repondre à une *galanterie.* Voi. En 1510. au siege de Padouë, quelques jeunes François furent rompre leurs lances ornées de rubans qui marquoient les livrées de leurs Dames, dans les portes mêmes de la ville. Cette espece de *galanterie* étoit alors fort en usage, aussi bien que celle d'aller écrire le nom de sa maitresse sur l'endroit des murailles des villes assiegées où étoit le plus grand danger. L'Ab. de Bos.

Galanterie, signifie encore, Amour, amourette, passion, attachement pour une personne. Il avoit une *galan-*

galanterie avec une des plus belles filles de la Cour. P. DE GL. La *galanterie* qui étoit autrefois dans mon cœur, n'est plus que dans mon esprit. B. RAB. Les Romans & les livres de *galanteries* corrompent la jeunesse. NIC. On peut trouver des femmes qui n'ont jamais eu de *galanterie*; mais il est rare d'en trouver qui n'en ayent jamais eu qu'une. LA ROCH. Vous parlez trop bien de *galanterie* pour en parler sans experience. OE. M. La *galanterie* dans une femme semble ajoûter quelque chose à la coquetterie. LA BR. L'abandonnement de Henri IV. aux femmes étoit tel, qu'on ne pouvoit pas même lui donner le nom d'amour, & de *galanterie*. MEZ. Elle l'accabla d'avantures & de *galanteries* parmi l'embarras des armes. H. DE M.

On dit aussi, qu'un homme a gagné quelque *galanterie* avec une femme; pour dire, quelque petite faveur de Venus qui demande des remedes.

On dit aussi figurément & avec hyperbole, Cette affaire-là n'est qu'une pure *galanterie*; pour dire, Ce n'est pas une chose de consequence.

GALANTERIE. Ce mot se peut prendre quelquefois pour un Ouvrage galant, plein d'esprit & d'amour, en vers, ou en prose. *Galanterie* à une Dame à qui l'on avoit donné le nom de Souris. SAR. Il se dit aussi des presens. Son amant lui a envoyé mille *galanteries*.

GALANTISER. v. act. Courtiser les Dames. C'est un galant universel qui *galantise* toutes les Dames qu'il rencontre. On ne rit point des vices chez eux (les anciens allemans) & ce n'est point la mode de *galantiser* ni d'être *galantisée*. ABL. Il est un peu vieux.

. . . . Menager deux amans à la fois!
De chacun tour-à-tour être galantisée. . . .
Elle a peur d'en manquer la petite rusée. ROUSS.

GALANTISER, se dit aussi avec le pronom personnel, pour signifier, Se faire la cour à soi-même, se regarder comme un Amant regarde une Maitresse. Mais il ne se peut dire qu'en badinant. Il s'adore, il *se galantise*. MAIN.

GALATEE. s. f. Nom propre d'une Nymphe marine, qui fut aimée du Cyclope Polypheme. Elle fut ainsi appellée à cause de sa blancheur, car *gala* en Grec signifie du *lait*.

GALATÉE. Terme de Fleuriste. C'est le nom d'une tulippe qui est panachée d'un isabelle blanchissant, avec du jaune doré. MORIN.

GALATINE. s. f. Vieux mot. Gelée à manger.

. . . De maintes viandes taste
En post, en rost, en sausse, en paste,
En friture, en galatine. ROM. DE LA ROSE.

Ce mot est encore en usage en Italien. *Galatina*, sorte de sausse, dit Veneroni.

Mr. Camus Evêque du Belley, dans un Livre de Controverse contre Mr. Charles Drelincourt, se sert du mot de *galatine* proverbialement. Si vous ne revenez, dit-il, à recepiscence, vous payerez cherement la *galatine* que vous faites des saints. Mr. Drelincourt & Mr. Bayle ont avoué qu'ils n'entendoient point ce que signifient ces mots, payer la *galatine*. Pour en faciliter l'intelligence, il faudroit auparavant rechercher ce que signifie, faire *galatine* de quelqu'un, & ensuite il seroit plus aisé d'entendre ce que voudroit dire, payer la *galatine*. Comme le mot de *galatine* signifie espece de gelée, ou de sausse, il est naturel d'en conclure, que faire *galatine* de quelqu'un, est une expression proverbiale équivalente à celle-cy, qui est aussi empruntée de la cuisine, *mettre quelqu'un en capilotade*, c'est-à-dire, se moquer de quelqu'un, le railler, en médire, dechirer, mettre en piece sa reputation, son honneur. On dit, par une semblable metaphore, *accommoder le visage de quelqu'un à la compote, mettre la tête de quelqu'un à la compote, pocher les yeux de quelqu'un au beurre noire, &c.* Cela suposé comme une conjecture vraisemblable, il s'ensuit que, payer la *galatine* qu'on fait de quelqu'un, signifie être châtié sans pitié, être severement puni des moqueries qu'on a faites de quelqu'un. Ce sens semble s'accorder assez bien avec ce que dit Mr. du Belley un peu avant les paroles que nous en avons citées. Si jugement sans misericorde est fait à celui qui n'aura point fait misericorde, quelle terrible attente de jugemens doit redouter celui qui se moque de la Mere de misericorde & de l'intercession de St. Pierre & de St. Michel? Si vous ne revenez à recepiscence vous payerez cherement la *galatine* que vous faites des saints. C'est-à-dire, vous serez traité sans pitié & sans misericorde, & vous subirez un terrible jugement, pour vous être moqué des Saints. Voyez Remarques critiques sur l'Edition des Lettres de Mr. Bayle.

GALAUBAN. Voyez CALEBAN.

GALAXIE. Voyez VOYE DE LAIT.

GALAYS, & GALOIS. Terme de Coûtumes. Espaves, ou choses trouvées dans une juridiction, & qui ne sont point avouées.

GALBANUM. s. m. Terme de Pharmacie. C'est une gomme dont il y a deux especes; une en larmes jaunes d'une odeur forte & desagréable, d'un goût amer & en peu acre: l'autre en grosses masses, grasses ou visqueuses, mollasses, remplies de beaucoup de paillettes, de semences, de petits bâtons & d'autres impuretez, d'une odeur fort puante: elles sortent toutes deux par incision de la racine d'une espece de Ferule, appellée *Ferula galbanifera*, ou *Ferulago latiore folio*, laquelle croît en Arabie, en Syrie, aux grandes Indes. Elle passe de beaucoup la hauteur d'un homme: sa tige est grosse, remplie de moëlle: ses feuilles sont grandes, larges, ressemblantes à celles du Persil: ses fleurs naissent en ombelles ou parasols jaunâtres, composées ordinairement de cinq feuilles disposées en rose à l'extremité du calice. Lorsque la fleur est passée, ce calice devient un fruit composé de deux semences très-grandes, ovales, plates & minces, comme on en peut voir dans les masses du *Galbanum*, car il s'y en rencontre toujours beaucoup. Le *Galbanum* en larmes ne differe de l'autre qu'en ce qu'il a été ramassé avec soin & exactitude, sans qu'il s'y soit mêlé des ordures. L'un & l'autre contiennent beaucoup d'huile & de sel volatil penetrant, peu de phlegme & de terre. Le bon *galbanum* est cartilagineux, pur, & retirant à l'encens gras, qui n'est ni trop humide, ni trop sec, & qui a quelque graine ou piece de ferule mêlée parmi. On le sophistique en y mêlant des feves concassées, de la resine & de l'ammoniac. Le *galbanum* a une vertu ramollitive & resolutive. On s'en sert dans l'asthme & dans la toux inveterée. Il provoque les mois, & hâte l'accouchement. On l'employe aussi exterieurement dans le vertige, dans les suffocations histeriques, &c.

Il a le même nom en Latin. *Galbanum*, du Grec *galbané*, ou *kalbané*.

Ce mot, selon Martinius, vient de l'Hebreu *chelbenah*, qui signifie *graisse*, ou, selon Bochart, de *Chelbene*, nom hebreu de cette drogue.

On dit, qu'un homme donne du *galbanum*, lorsqu'il promet beaucoup de choses pour en tenir peu, ou lorsqu'il parle en galimathias, qu'il ne satisfait pas sur une demande, ou une priere qui lui est faite; qu'il veut dupper, & tromper les gens. Ce proverbe est pris de ce que pour faire tomber le renard dans le piege, on y met des rôties frottées de *galbanum*, dont l'odeur lui plaît extrêmement, & l'attire en des lieux preparez pour l'attraper. DE BRIEUX.

GALBE. s. m. Terme d'Architecture, qui se dit d'un mem-

membre d'Architecture qui s'élargit doucement par enhaut, de même que les feuilles d'une fleur; on dit alors, qu'il se termine en *galbe*, en forme de *galbe*, qu'il a beau *galbe*. On le dit aussi du contour d'un dôme, d'un vase, d'un balustre.

Quelques-uns croient que l'on a dit *galbe* au lieu de *garbe*, & qu'il vient du *garbato* des Italiens. Fel.

Galbe en vieux langage, signifioit autrefois *pourpoint*. Voyez Nicod.

GALBANNONNER. v. act. Nettoyer des vitres avec du blanc & de l'eau sans en ôter le papier. Il n'est en usage que parmi les Vitriers de Paris. Tr.

GALE. s. f. Maladie du cuir, lorsqu'il se corrompt par l'issuë de quelques humeurs acres & picquantes qui causent de la demangeaison. La *gale* est appellée des Grecs *Psora*, & des Latins *scabies*, parcequ'elle s'éleve en écailles. La principale cause de la *gale* est une lymphe âcre & salée qui se jette sur la sur-face de la peau, & y produit des pustules accompagnées de demangeaison. J. Cosme Bonome a decouvert en 1687. une espece de vermisseau à six pieds, petit comme un ciron, fait en partie comme une tortuë, blancheâtre au dos près où il paroit quelque peu de brun, couvert d'un poil assez long, & aiant la tête pointuë armée de deux petits cornes, semblables aux antennes des vaisseaux. Comme on n'a trouvé cet insecte que sur la peau des galeux, ou dans les pustules qui s'y élevent, on ne doute presque plus que la *gale* qui cause tant de demangeaison, ne soit l'effet de la morsure continuelle de ces insectes. Journ. de Chauvin de 1649. La *gale* est contagieuse: elle se communique facilement.

Ce mot vient de *calla*, qu'on a dit pour *callus*, comme *galeux* de *callosus*. Menage après Nicod. On a dit aussi en la basse Latinité *galla* en la même signification.

Gale, se dit aussi des arbres, & signifie, Chancre. Le bois de bergamote, des robines, des petits muscats, &c. est sujet à avoir de la *gale*. La Quintinie. On apelle aussi *gale* ou chancre, une tache qui vient ordinairement sur les fanes de l'œillet & qui gagne peu-à-peu jusqu'au cœur, si on n'a pas soin de couper celles qui en sont attaquées. Id.

On dit proverbialement, que la *gale* ni l'amour ne se peuvent cacher.

Gale, est aussi une noix qui sert aux teintures, Voyez Noix de gale.

GALE. s. f. Vieux mot. Rejouïssance. Et Dieu sçait si on fait la gale à mener danser ces bourgeoises.

GALEASSE. s. f. Bâtiment de bas bord le plus grand de tous les vaisseaux à rames. La *galeasse* a les rameurs sous couverte, & peut porter 20. canons avec une pouppe capable de loger un grand nombre de mousquetaires. Elle va à rames & à voiles, & a trois mâts, Maestre, Misaine & Artimon, qu'elle ne desarbore point. Elle a 32. bancs, & six ou sept forçats à chacun. Guillaume de Tyr fait mention de *galeasses* qui avoient 100. bancs de rames. Elle a trois batteries à prouë l'une sur l'autre, de deux canons chacune, de 36., de 24. & de 10. livres de boulet. Elle en a deux à pouppe, chacune de trois canons de 18. livres de boulet. Les seuls Venitiens ont eu jusqu'ici des vaisseaux de cette espece. Ces sortes de bâtimens égalent les plus grands vaisseaux en longueur & en largeur. Leur équippage est de 1000. à 1200. hommes, de sorte que les *galeasses* sont comme de veritables forteresses sur mer. C'est pourquoi, comme le gain d'un combat naval depend ordinairement des *galeasses*, non seulement elles ne peuvent jamais être commandées que par des Nobles Venitiens, mais encore ceux qui les commandent s'obligent par serment, & repondent sur leur tête, qu'ils ne refuseront pas de combattre contre 25. galeres ennemies.

GALEBANS. s. m. Terme de Marine. Ce sont deux cordages qui tiennent les mâts de hune dans leur assiette, & qui secondent les aubans. On les appelle aussi *Galaubans* & *Galans*.

GALEE. Terme d'Imprimerie, est la planche qui sert à poser les lettres, à mesure qu'elles sont arrangées par le compositeur, avant que de les imposer pour en faire les formes. Elle a des rebords & une coulisse. On dit, Composer en *galée*; pour dire, composer tout de suitte, sans faire des divisions de pages.

GALEFRETIER. s. m. Homme de neant qui n'a ni feu ni lieu. On ne s'en sert qu'en termes de mepris, & pour faire injure. Il nous a presenté pour caution un *galefretier*.

Henri Etienne fait venir ce nom de *gale* & de *frotter*, comme si on disoit *galefrottier*. D'autres le derivent de *gallofero*, mot Espagnol qui signifie un *gueux*. Men.

GALENDE', ee. adj. Vieux mot. Entortillé, ajusté, orné.

Belle-fu & bien atornée;
D'un fil d'or étoit galendée.

GALENIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à Galien. La medecine, la methode *galenique*, c'est une methode de traiter les maladies fondées sur les principes de Galien. La methode *galenique* est particulierement opposée à la methode des Chymistes.

GALENISTE. s. m. Medecin qui s'attache à Galien, qui suit sa methode.

GALENTIR. v. act. Vieux mot. Fortifier. De *valentire* fait de *valens* dans la signification de *robuste*.

GALER. v. act. Gratter aux endroits où il demange. Il faut empêcher les enfans de se *galer*, si on veut qu'ils guerissent bientôt. Un gueux *gale* l'autre. Ce terme est bas.

Galer, signifie aussi, Battre, égratigner. Le Diable de Papefiguiere menaçoit un laboureur de le bien *galer* & étriller.

Vous voici donc Phlipot la bonne bête;
Ça ça galons *le en enfant de bon lieu.* La Font.

Galer. v. neut. Vieux mot. Signifioit aussi autrefois, Se rejouïr.

Je plains le tems de ma jeunesse,
Auquel j'ai plus qu'en autre tems galé.

GALERE. s. f. Bâtiment de bas bord: Vaisseau à rames de 25. à 30. bancs de chaque côté: & de quatre, cinq ou six rameurs à chaque banc. Elle porte un canon d'une grosseur considerable, qu'on nomme *coursier*; deux batardes & deux plus petites pieces, avec deux mâts & deux voiles Latines. Les *Galeres* ont ordinairement 20. à 22. toises de longueur, trois de large, & une de profondeur. Elle vont à voile & à rames & ordinairement terre-à-terre. Quelquefois elles font canal; c'est-à-dire, traversent la mer.

Le corps des *Galeres* est également considerable en France, & utile pour la sureté des côtes de ce Royaume. Le Roi en entretient d'ordinaire trente, commandées chacune par un Capitaine. L'arsenal des *Galeres* est à Marseille. Le General des *Galeres* est à la tête de ce corps. Voyez General. Le General des *Galeres* a sous lui un Lieutenant General & cinq Chefs d'Escadre. La premiere *Galere* s'appelle la *Reale*, parcequ'elle porte l'Etendart royal. Lorsque le General va en mer, il monte cette *Galere*, dont l'armement est composé d'un Chef d'escadre, de deux Capitaines-Lieutenans, de deux Lieutenans, de deux sous-Lieutenans & de deux Enseignes. La seconde *Galere* est nommée la *Patronne*. Elle doit ce nom aux Chevaliers de Malte. C'est le Lieutenant general qui la commande. La *Reale*, la *Patronne*, & celle que commande le plus ancien

ancien chef d'Escadre, sont plus longues & plus grandes que les autres *Galeres*, & ont trois cens Forçats chacune, au lieu que les autres n'en ont que deux cens. En 1713. il y avoit 6720. de Chiourme, tant Forçats que Turcs. Outre la Chiourme, chaque *Galere* a une Compagnie d'Infanterie, de 60. hommes, qui est commandée par les Officiers de la *Galere*. A Marseille il y a un Capitaine de Port pour les *Galeres*, & un Intendant des *Galeres* qui y resident. De plus, il y a un Major des *Galeres* qui a rang & commission de Capitaine, & un Tresorier general des *Galeres*, & un Secretaire general des *Galeres*. En 1513. la flotte de Louïs XII. se trouva superieure à celle des Anglois. Elle avoit été augmentée d'une escadre de *Galeres* que le Capitaine Prejean amena de la Mediterranée, & qui furent les premieres *Galeres* de la construction moderne, qu'on ait vuës sur l'Ocean Septentrional. L'Ab. de Bos. Le Roi entretient 40. *Galeres*, dont l'arsenal est à Marseile.

On disoit autrefois *Galée* ou *Galie*, au lieu de *Galere*.

Plus voile au vent ne fera la Galée,
Pour trafiquer dessus la mer salée. Marot.

Ces vaisseaux s'appelloient en Latin *Biremis*, *Triremis*, *Quadriremis*, non pas pour avoir eu deux, trois ou quatre rangs de rames les unes sur les autres, comme plusieurs sçavans ont pensé, entre autres Scaliger & Snellius, quoyque ce dernier ait d'ailleurs bien écrit de la Navigation; car cela auroit été impossible. Ce n'étoit pas non plus pour n'avoir eu que deux, trois ou quatre rames; car cela n'auroit pas eu assez de force: mais parcequ'il y avoit deux, trois ou quatre rameurs attachez à chaque rame, comme les *Galeres* que nous avons, ainsi que l'a fort bien expliqué le Pere Deschales Jesuite dans son Art de naviger. Cette erreur vient de quelques *Galeres* anciennes qui sont representées dans des medailles ou dans des bas reliefs avec plusieurs rangs de rameurs les uns sur les autres. Mais tous les Mathematiciens, les Officiers de Marine, les Pilotes & les Architectes de vaisseaux, traittent cette vision de ridicule, d'autant plus que Pline fait mention des vaisseaux qui avoient 15. 20. 30. 40. & 50. rangs de rameurs, desorte que s'ils avoient été les uns au dessus des autres, quand il n'auroit fallu que quatre pieds pour chaque pont, il auroit fallu 160. pieds de distance entre les plus bas rameurs & les plus hauts: cependant le plus haut navire n'a jamais été que de 53. coudées, qui ne font que 72. pieds de haut. Scaliger dit que la premiere *Galere* à trois étages, qu'il appelle *Triremis*, fut fabriquée à Corinthe; & croit que ce que Pline apelle *Navires longs*, étoit ce que nous apellons *Galeasses*, dont la premiere fut celle des Argonautes. Vegece parle d'une *Galere* de cinq étages; & Memnon fait mention d'une autre qui avoit jusqu'à huit ponts, & qui n'avoit qu'un rameur à chaque rame. L'un des Ptolomées fit bâtir une *galere* qui avoit 40. rangs de rames & qui pouvoit porter 3000. combattans sur le tillac, sans compter 400. matelots & 4000. Forçats qui lui étoient necessaires. Mais la masse s'en trouva si lourde qu'il fut impossible de la mettre en mer & qu'elle ne servit jamais que de montre. Pel.

Ce mot vient du Latin *galea*, qu'on croit avoir été donné aux vaisseaux, à cause de la figure d'un casque qui étoit sur la prouë, comme le temoigne Ovide dans ses Tristes. Les Grecs se sont servis aussi du même mot. Men. D'autres croyent que les *Galeres* sont ainsi nommées, à cause que le haut bout de leurs mâts est ordinairement taillé en forme de chapeau, qu'en Italien on appelle *galero*. Du Cange dit qu'elles ont été ainsi nommées, *à galeâ tutelâ quæ in rostris erat*. D'autres disent que ce nom vient d'un poisson que les Grecs nomment *Xiphe* ou *Galeotis*, parceque ce vaisseau en a la forme & la figure. Les Italiens l'appellent *Pesce spada, chi a una spada del naso che somiglia a bocco d'una trireme*: c'est ainsi que parle Antoine Pigafeta. Mais la verité est que les noms de *Galere*, *Galiotte*, *Galeasse*, &c. sont derivez des mots Syriaques & Caldaïques *Gaul* & *Gallin*, qui signifient un homme exposé sur les eaux & des vaisseaux de bois. Les forêts en general étoient aussi appellées *Gaules*, & un bois en particulier, *Gaul*; un seul arbre haut & droit, *Gaule*, dont on use encore à present pour signifier une *houssine*, ou une *perche*. Et les Bretons les plus anciens peuples des *Gaules* retiennent encore le nom de *Goy* pour signifier un *bois* ou une forêt, & appellent *Gale* une *Galere*.

Condamnation aux Galeres. Peine qu'on impose aux criminels; c'est de servir de forçât sur les *Galeres* du Roi, ou à perpetuité, ou pour un temps fixe & limité. La condamnation aux *Galeres* à perpetuité emporte la confiscation dans les Provinces où la confiscation a lieu. Les Officiaux, ni les Cours Ecclesiastiques, ne peuvent prononcer une condamnation aux *Galeres*. Cela n'est pas de leur ressort. La condamnation aux *Galeres* par contumace, est seulement écrite sur un tableau, sans aucune effigie.

Galere, est aussi une espece de rabot dont se servent les Charpentiers & Menuisiers, dont le fût est traversé de deux grosses chevilles qui servent à le pousser & à le manier.

Galere. s. f. Sorte de petit poisson qui croit jusqu'à la grosseur d'un œuf d'oye, ou quelque peu davantage, & que l'on trouve fort communément dans les Isles de l'Amerique. Il flotte perpetuellement sur l'eau, au gré des vents & des ondes, & quoiqu'on le frappe avec des cordes, ou qu'on le tourmente d'une autre maniere, il ne s'enfonce jamais dans la mer. Ce qui en paroit au dessus de l'eau n'est qu'une vessie de la grosseur que l'on vient de dire, claire & transparente comme une feuille de talc bien fine, toute violette & bordée d'un filet incarnat par le haut où l'on remarque qu'elle s'étrecit. Toute cette figure ovale est plissée mollement, & comme rayée à la maniere d'une coquille. Au dessous est une petite masse gluante, d'où sortent huit bras comme des lanieres de la longueur de la main. Il y en a quatre qui s'élevent en l'air des deux côtez pour lui servir de voiles, & les quatre autres lui tiennent lieu de rames dans l'eau pour nager. C'est ce qui lui a fait donner le nom de *Galere*. Ce poisson est fort agréable à la vuë, porte dans son corps un poison fort prompt & fort subtil, & si l'on en prend quelcun dans la main, quoiqu'il soit froid au toucher, ses fibres dont elle est aussi-tôt toute engluée font sentir un si grand feu, qu'il semble que l'on ait plongé son bras jusqu'à l'épaule dans une chaudiere d'huile boüillante. Les douleurs que ce feu cause quand on tombe le matin dans cet accident, s'augmentent toûjours jusques à midi, & diminuent à mesure que le soleil decline, en sorte qu'on en est entierement garanti quand il est couché. Toute la côte est quelquefois bordée de ces petites *Galeres*, & c'est une marque infaillible d'une prochaine tempête. Si quelqu'un marche dessus elles pettent, comme ces vessies que l'on trouve dans le corps des carpes. Mais il faut bien prendre garde de n'avoir pas les pieds nuds, puisqu'on ressentiroit les mêmes douleurs qu'elles causent à la main. On se sert pour les dissiper, d'eau de vie battuë avec un peu d'huile de noix d'Acajou.

C'est apparemment ce que Rochefort appelle *Ecumes de mer*.

On dit proverbialement, Vogue la *Galere*; pour dire, Mettre les choses au hasard, n'en considerer point l'évene-

venement. On dit auſſi, J'aimerois autant être en *Galere*, ou tirer la rame; pour dire, Je ſuis miſerable, je ſouffre beaucoup.

GALERIE. ſ. f. Lieu couvert d'une maiſon plus long que large, qui eſt ordinairement ſur les aîles, où l'on ſe promene. Les *Galeries* du Louvre. La *Galerie* des Peintures. Un appartement Royal doit être compoſé de ſalle, antichambre, chambre, cabinet & *galerie*.

Savot dans ſon Architecture dit que la *galerie* eſt appellée du nom des anciens Gaulois, parceque ce ſont eux qui en ont été les premiers auteurs, & qui en ont donné le modele aux autres nations. Nicod derive ce mot d'*aller*, comme qui diroit *allerie*. Du Cange le derive de *galeria*, qui ſignifioit un appartement propre & bien orné. D'autres croyent qu'il vient de *Galere*, à cauſe qu'elle lui reſſemble en quelque façon par ſa longueur. On pourroit le tirer de l'Hebreu *ghalal*, *monter*. On plaçoit ordinairement les *galeries* au plus haut d'un édifice. Voyez Covarruvias.

On appelle auſſi, *Galerie*, une petite allée ou corridor qui ſert de degagement pour aller en pluſieurs chambres de ſuitte. A la Charité de Lion il y a pluſieurs *galeries* les unes ſur les autres. Aller à la *galerie*, c'eſt, Aller à ſes neceſſitez.

GALERIE D'EGLISE. Eſpece de tribune continuë, avec baluſtrade que l'on pratique dans le pourtour d'une Egliſe ſur les voutes des bas côtez, laquelle ſert pour contenir plus de monde; & dans les Egliſes Grecques pour ſeparer les hommes des femmes.

GALERIE DE POURTOUR. Eſpece de corridor au dedans, ou au dehors d'un bâtiment, qui eſt ſouvent porté par encorbellement au delà d'un mur de face, & qui eſt plus bas que l'étage dont il ſert à degager les appartemens, pour n'en pas ôter le jour. *Galerie* de Peinture, eſt celle qui renferme des tableaux dans des panneaux d'un lambris, ou qui a une tapiſſerie d'etoffe ornée de tableaux. *Galerie* de Sculpture, eſt celle qui eſt ornée de ſtatuës, de buſtes, &c.

GALERIE DE TRIPOT. Allée couverte & qui eſt de la longueur du tripot. C'eſt le lieu par où on regarde jouer. Il faut faire juger ce coup ſous la *galerie*.

On dit proverbialement d'un homme qui a ſouvent voyagé dans un même lieu, que ce ſont ſes *galeries*. Tavernier a fait ſix fois le voyage des Indes, ce ſont ſes *galeries*.

GALERIE D'EAU. Eſpace en longueur renfermé dans un boſquet, & bordé de jets d'eau dans un baſſin continu, s'il y a pluſieurs baſſins, ils ſont ſeparez ſur des lignes paralleles.

GALERIE, en termes de Guerre, eſt une petite allée de charpente qu'on fait pour paſſer un foſſé, dont les pieces de bois ſont poſées dans le fond du foſſé, & couvertes de planches chargées de terre, ou gazon, poſées en angle aigu, pour mieux reſiſter aux pierres, & aux feux d'artifice que l'ennemi jette deſſus, pour faciliter au Mineur le moyen de s'attacher au baſtion. Le mot de *Traverſe* eſt mis quelquefois pour celui de *Galerie*.

On appelle auſſi *Galerie*, le conduit d'une mine, qui eſt un chemin ſous terre qui va juſques ſous le terrain des ouvrages qu'on veut faire ſauter. Nous chaſſâmes les ennemis d'une de nos *Galeries* à coups de grenades. Les aſſiegeans & les aſſiegez pouſſoient ſous terre, chacun de ſon côté des *galeries*, qui ſe rencontroient ſouvent & ſe detruiſoient les unes les autres, ou du moins demeuroient inutiles. On l'appelle auſſi *araignée*, *rameau*, *branche*, *canal*, *retour* de la mine.

GALERIE. Terme de Marine. Les *Galeries* dans les vaiſſeaux ſont des balcons couverts, ou découverts, avec appui, qui font ſaillie hors du bordage, vers l'arriere du vaiſſeau. Ces balcons ne ſe font pas ſeulement pour l'ornement, mais encore pour la commodité de la chambre du Capitaine. En 1673. le Roi de France ordonna que les vaiſſeaux de 50. canons & au deſſous n'auroient plus de *galeries* ni de balcons derriere. Les *Galeries* ſervent à prendre l'air, à ſe promener, à mettre des armoiries, de petits lits & des aiſemens. Les Hollandois les placent à côté de la chambre du Capitaine, & elles ſont d'un grand ornement aux navires de guerre. Quelquefois on en fait auſſi à l'arriere, ſur tout aux vaiſſeaux marchands. Il y a des navires qui en ont deux l'une ſur l'autre. Les navires Anglois ont de grandes & ſuperbes *Galeries*: les Hollandois n'en ont que de petites, telles qu'il les faut pour le beſoin. Les vaiſſeaux deſtinez pour la mer Baltique n'en ont point du tout. Autrefois on faiſoit deux *galeries* par dehors.

On appelle fauſſes *galeries* des ornemens de Sculpture placez aux côtez du vaiſſeau, à l'arriere, pour lui faire avoir plus d'agrément.

Il y a auſſi une *galerie* à fond de cale, qui eſt un paſſage large de trois pieds, pratiqué le long du ferrage de l'avant à l'arriere, des vaiſſeaux qui ſont au deſſus de 50. pieces de canon. Cette *galerie* donne moyen aux Charpentiers de remedier aux voyes d'eau que cauſent les coups de canon, donnez à l'eau. Ceux qui ſans ordre vont aux *galeries* qui joignent les ſoutes, doivent être condannez aux galeres, ſuivant l'ordonn. de 1689.

GALERIEN. ſ. m. Forçat condamné aux Galeres, qui eſt enchaîné, & tire la rame. On diſoit autrefois *galié*. Eſpalier de Galere, eſt celui qui eſt le premier d'un banc, qui tient le bout de la rame, & qui donne le branle aux autres.

GALERNE. ſ. f. Vent froid du ſeptentrion qui fait geler les vignes. D'où vient ce dictum, *Væ tibi galerna, per quam ſit clauſa taberna*. Ce qui a fait croire à quelques-uns que ce mot a été fait de *gelare*. Mais Menage croit que ce vent a été appellé ainſi, parcequ'il vient du côté de la Principauté de Galles.

En Latin, *Cecias*, ſur l'Ocean on l'appelle *Nord-eſt*; ſur la Mediterranée *Greco*, *Gregale*. Ce vent eſt auſſi fort nuiſible aux Chaſſeurs. Ce mot ne s'employe guere ſeul. On dit plus ordinairement le *vent de galerne*, que la *galerne*.

> *. . . , Orion porte-tempête*
> *Nous a par un vent de* galerne
> *Secouez comme gens qu'on berne*. SCAR.

GALET. ſ. m. Jeu où l'on pouſſe un palet ou une clef ſur une longue table, qui eſt entourée d'une grande raynure ou creux, où ſi l'on tombe, on perd le coup, auſſi bien que quand on eſt le plus loin du bord.

GALET, ſignifioit autrefois le garrot du cheval.

GALET, eſt un caillou de riviere, qui eſt ſujet à combler les ports & havres, à cauſe que la mer le pouſſe d'un côté, & le courant de la riviere de l'autre. Les *Galets* ſont des cailloux ordinairement plats & ronds, & toûjours fort polis que la mer pouſſe ſur les côtes de Normandie & de Picardie. Il eſt aiſé de comprendre que leur figure & leur poli leur viennent d'avoir été long-tems batus & agitez par les flots, & uſez les uns contre les autres. Mais il s'en trouve auſſi dans les terres. Mr. Saulmon a dit qu'à Caieux, quand on creuſe des caves, il s'écroule du *galet* en abondance, & qu'à *Brutel* qui eſt à une lieuë de la mer, la même choſe eſt arrivée lorſqu'on creuſoit un puits. Il a de plus obſervé que les montagnes de Bonnueil, de Broye & du Queſnoy, qui ſont à environ 18. lieuës de la mer, ſont toutes couvertes de *galet*. Il n'heſite point à croire que toutes ces terres auront été autrefois couvertes de *galet*. FONTEN.

Bochart,

Bochart derive ce mot de l'Hebreu *Galad*, qui signifie, se durcir, d'où vient, dit il, le Celtique *Kaled*, qui signifie, dur, & duquel Cambden derive le mot *Caledonius*. Mais, selon Menage, *galet* est un diminutif de *gal*, qui a signifié pierre, caillou; du Latin, *calculus*. Les autres disent qu'il vient par corruption de *Calais*, à cause qu'il y en a grande quantité en cet endroit-là. On a appellé *Galette*, les tourteaux plats qui ressemblent à ces pierres; & le jeu de *galet*, parcequ'elles servoient à y joüer.

GALETAS. s. m. Etage pris dans un comble; grenier ou lieu qui touche à la couverture du logis. Chambre en *galetas*, est celle dont le plancher n'est pas quarré, mais lambrissé pour couvrir les chevrons & les tuiles. Il y a bien des Sçavans logez dans des *galetas*.

Ce mot vient peut-être de l'Hebreu *galijat*, chambre haute. Huet. Menage croit qu'il a été formé de *valestotasium*, mot composé de celui de *valetus*, qui signifie *valet*, & de celui de *stasium*, fait du Grec *stasion*, qui signifie demeure.

GALETTE. s. f. Petit gâteau cuit sous la cendre, qu'on fait pour les enfans & les domestiques, quand on cuit du pain à la maison. On a dit ce mot par corruption de *callette*, parcequ'on la mange toute chaude, ou de *galet*. Voyez ci-dessus.

GALEURE. s. m. Vieux mot. Galant, dameret.

Galeures *portent escrevices*,
Et velours pour être mignons.

GALEUX, euse. adj. Qui a la gale. Chien *galeux*. Enfant *galeux*. Il se prend aussi substantivement. C'est un *galeux*, c'est une *galeuse*.

Un galeux *est par tout distingué, respecté,*
Comme un homme de qualité.
Par exemple, veut-il manger ou boire?
Il a toûjours son fait à part;
Toûjours son verre est à l'écart;
Aucun ne le profane & n'y porte la bouche,
On n'ose toucher ce qu'il touche. Ol. M.

Galeux, euse. adj. se dit aussi des arbres en termes de Jardinier. Le bois de bergamote est sujet à devenir *galeux*. La Quintinie.

On dit proverbialement, Qui se sent *galeux* se gratte, ou, Qui se sent morveux se mouche, de ceux qui se plaignent de ce qu'on les accuse sourdement de ce dont ils sont coupables en effet. On dit aussi, qu'une brebis *galeuse* gâte tout un troupeau; pour dire, qu'un mechant homme peut corrompre toute une compagnie où il se fourre.

GALFAT. s. m. Frezier met dans l'état des Troupes payeés par le Roy d'Espagne au Callao, quatre maîtres Charpentiers, quatre maîtres *galfats*. Le plus grand nombre écrit *calfat*. Voyez Calfat.

GALGA. Terme de Relation. On appelle ainsi le fils du Kan des Petits Tartares. Le *Sultan Galga*.

GALIFRE. s. m. Vieux mot. Gourmand.

De voir ainsi ce grand galifre
Joüer aux orgues & au pifre.

GALIMAFREE. s. f. Ragoût composé de plusieurs restes de differentes viandes. Il n'étoit autrefois en usage que parmi des goinfres. Mais presentement il est devenu fort commun parmi les honnêtes gens: surtout quand ce mot se prend pour un hachis de haut goût, comme on le prend d'ordinaire aujourd'huy. Mettez nous cette épaule de mouton à la *galimafrée*. Faites nous une *galimafrée* de cette épaule de mouton.

Galimafrée. Ce mot se dit figurément & bassement, d'un discours, d'un Ouvrage fait de plusieurs parties differentes, qui le rendent obscur & embrouillé. On m'a rapporté cette avanture, mais on m'en a fait une *galimafrée* que je n'ai pu retenir.

GALIMATHIAS. s. m. Discours obscur & embrouillé, où on ne comprend rien, ou les paroles sont mises confusément & sans ordre, & où il n'y a rien de naturel. Il y a deux sortes de *galimathias*, l'un qu'on peut appeller simple, & qui consiste à dire ou à écrire des choses qu'on entend soi même; mais qu'on énonce si mal, qu'on n'est point entendu des autres. L'autre est le *galimathias* double, qui consiste à dire des choses qu'on n'entend point soi-même, & qu'on ne peut par consequent faire entendre aux autres. Les écrits de certains Theologiens, ceux des Philosophes hermetiques, des Alchimistes, des Astrologues, &c. sont pleins de ce double *galimathias*. Le *galimathias* renferme une obscurité profonde, & n'a de soi-même nul sens raisonnable: ce ne sont que tenebres de tous côtez. Bou. Lucien a fait un Dialogue contre ceux qui parlent un langage qu'on n'entend point, ou, comme nous disons; qui parlent Phebus, & *galimathias*. Ablan. Vous me faites là un *galimathias* où je n'entends rien. Mol. Cela est un pur *galimathias*. La langue Françoise bannit les hyperboles trop hardies, les metaphores trop outrées, toutes ces fougues d'imagination & ces transports dereglez, qui donnent dans le *galimathias*. Gill. La moins mauvaise des traductions de Du Ryer est celle des Oeuvres de Ciceron, quoyqu'il ait passé bien des endroits qu'il n'a point entendus, & qu'il y ait souvent mis de petits *galimathias*, propres à éblouïr & à embarasser les jeunes gens. Bail. C'est un fanfaron de doctrine & d'éloquence: il parle & écrit *galimathias* en perfection. Bal. Le lecteur prend d'ordinaire pour du *galimathias*, ce qu'il n'a pas la force de concevoir. Boi. Homere ne guindoit pas son stile jusqu'au *galimathias*, quand il vouloit l'élever jusqu'au sublime. St. Evr.

On le dit aussi des affaires fort embarrassées, & des maisons qui sont en trouble & en desordre. Le mari plaide contre sa femme, le fils contre le pere, c'est un *galimathias* où on ne comprend rien.

Ce mot vient de *polymathie* qui signifie diversité de sciences, à cause que ceux qui ont la memoire chargée de plusieurs sortes de sciences, sont d'ordinaire confus, & s'expliquent mal. La Nouvelle Allegorique rapporte un combat ingenieux de *Galimathias* contre la raison. M. Huet croit que ce mot a la même naissance qu'*aliborum*, & qu'il a été formé dans les Plaidoyers qui se faisoient autrefois en Latin. Il s'agissoit d'un cocq appartenant à une des Parties, qui s'appelloit *Matthias*: l'Avocat à force de repeter souvent les mots de *Gallus* & de *Matthias*, se brouilla, & au lieu de dire, *Gallus Matthiæ*, dit, *Galli Matthias*: ce qui fit nommer ensuite les discours embrouillez, des *galimathias*. On raporte encore une autre origine de ce terme. On dit qu'un Roi de France ayant receu une Lettre d'un Prince nommé Mathias, qui commençoit par ces mots, *Ludovico Galliæ Regi Mathias salutem*; dit qu'est-ce que ce *Galliæ Mathias*? je n'y entens rien. Depuis ce tems on a appellé *Gallimathias* tout discours embrouillé & où l'on n'entend rien.

GALION. s. m. Grand vaisseau de haut bord qui a trois, ou quatre ponts, & qui ne va qu'à voiles. On apelloit ainsi autrefois en France, les vaisseaux de guerre qui avoient ce nombre de ponts. Mais ce nom n'est plus en usage que chez les Espagnols, qui le donnent nom à tous les vaisseaux grands ou petits, qu'ils envoyent tous les ans à la *Vera-crus*, dans la Nouvelle Espagne, & ils nomment *Flotte* les vaisseaux qui vont au Perou. Desorte qu'un bâtiment grand ou petit qui fait la traversée de la *Vera-crus*, est nommé *Galion*, mais il perd ce nom, s'il est employé à quelque autre traversée.

Galion. s. m. Plante appellée autrement petit muguet. Du Grec *gallion*, qui signifie la même chose.

GALIOT. f. m. Vieux mot. Pirate, Corsaire. La Princesse fut robée par *galiots*.

GALIOTTE. f. m. Petite Galere & fort legere, propre pour aller en course. Elle ne porte qu'un mât & deux ou trois pierriers. Elle n'a que 15. ou 20. bancs de chaque côté, & un homme sur chaque rame. Les matelots y sont soldats, & prennent le fusil en laissant la rame. C'est un vaisseau qui ne se voit que dans la Mer Mediterranée.

GALIOTTE, est aussi un vaisseau de nouvelle invention, qui est très-fort de bois, à platte varangue, qui n'a que des courcives, sans ponts, & qui sert à porter des mortiers que l'on met en batterie sur un faux tillac que l'on fait à fond de cale. On l'appelle *Galiotte* à bombes.

GALIOTTE. Bâtiment de grandeur moyenne & qui est mâté en heu. On s'en sert beaucoup en Hollande, & on leur fait faire de grandes traversées, même jusqu'aux Indes.

GALIPOLI DE TOULOUSE. Terme de Fleuriste. Anemone de couleur de feu mêlée de blanc. MORIN.

GALIPOT. f. m. Resine liquide ou terebenthine grossiere, épaisse, blanchâtre, qui sort du pin par les incisions qu'on lui a faites, & qui n'a point été cuite. On l'appelle vulgairement *encens blanc*.

GALLAUBANS. Voyez GALEBANS.

GALLE. f. m. Nom des Prêtres de Cybelle. Quelques-uns disent que ce nom leur fut donné d'un Fleuve de Phrygie appellé *Gallus*, dont l'eau rendoit forcenez ceux qui en buvoient. D'autres pretendent que le premier Prêtre de Cybelle s'appelloit *Gallus*, & que son nom passa à tous ses successeurs. Ces Prêtres se mettoient en fureur, quand ils faisoient les ceremonies de la Déesse, apparemment pour imiter en cela le jeune Atys son favori, comme ils l'imitoient en se mutilant. Ils couroient çà & là au son des cymbales & des tambours, & tenant en leur mains des couteaux dont ils se faisoient des incisions sur les bras & sur les cuisses.

GALLIAMBE. f. m. Terme de Poësie, sorte de vers de six pieds, qu'on chantoit à l'honneur de Cybele.

Ce mot vient de *Gallus*, nom des Prêtres de Cybele, & d'*iambus*, nom d'une sorte de pied des vers Grecs & des vers Latins.

GALLICANE. adj. fem. qui se dit en quelques phrases seulement. L'Eglise *Gallicane*; pour dire, l'Assemblée des Prelats de France. Les libertez de l'Eglise *Gallicane* dont a traitté Monsr. du Puy. Le Breviaire *Gallican*, c'est le Breviaire particulier qu'avoit l'Eglise de Gergenti en Sicile. La Liturgie *Gallicane*, c'est celle qui étoit autrefois en usage dans les Gaules, & qui étoit differente de la Liturgie Romaine. Hors ces phrases ce mot n'est point en usage.

GALLICISME. f. m. Maniere de s'exprimer particuliere à la Langue Françoise, & qui a quelque chose de contraire aux regles de la Grammaire des autres Langues. Voici quelques veritables Gallicismes. 1. Quand on met le verbe auxiliaire *être* pour celui *d'avoir*, ce qui fait une si grande irregularité de construction, qu'on ne peut y trouver de régime, comme; *il s'est voulu tuer*, pour, il a voulu se tuer; il ne s'est pas voulu servir de mon cheval, pour, *il n'a pas voulu* &c., dans toutes ces phrases le verbe *est* n'a point de régime. 2. Quand on met le pronom reciproque *se* avec un verbe, qui ne le sauroit gouverner, comme; il *s'en va*, il *s'en fuit*, il *se meurt*. 3. D'autres *Gallicismes* consistent dans l'irregularité du nombre, comme: *il est neuf heures*, pour, *ils sont neuf heures*, quoiqu'on puisse sous-entendre *le tems*, *il est le tems appellé neuf heures*. 4. Il y a d'autres expressions, qui ont de la regularité dans la construction, mais qui n'en ont pas dans le sens, à prendre les mots à la rigueur, comme sont: *se loüer de quelcun*, *se battre contre quelqu'un*, &c. Car, se donner des loüanges à soi-même, se vanter, n'est point ce que *se loüer* signifie en cette occasion; *se donner des coups à soi-même*, n'est point ce que signifie ici se battre. 5. Ce sont encore des *Gallicismes* que ces façons de parler, *faire beau*, *faire sombre*, *faire chaud*, *faire du soleil*, *être sur sa bouche*; pour dire, *être sujet à sa bouche*, &c. *porter sur une chose*; pour dire, *être appuyé sur une chose*; *connoître quelqu'un de longue main*; pour dire, *depuis long-tems*.

Les fragmens de Petrone supposez par Mr. Naudot sont pleins de *Gallicismes*. J. DES SC. T. 33.

DE GALLICO. adv. C'est un proverbe François écorché du Latin, qui veut dire, A l'impourvu, sur le champ. Les Archers ont pris cet homme *de gallico*, l'ont surpris de grand matin, comme au chant du coq, sans lui donner le loisir de se reconnoître.

GALLINASSE. f. f. C'est une espece de corbeau du Mexique, qui approche en grandeur d'une aigle; les Indiens l'appellent *tropillotl*; sa couleur est noire, son bec est fait comme celui du perroquet, son front est couvert d'une peau ridée sans plumes: il est armé d'ongles noirs crochus. Cet oiseau est commun dans la Nouvelle Espagne: il se tient la nuit sur les arbres & sur les rochers; mais il vient le jour vers les villes: il se nourrit d'immondices, d'excremens. On dit que ses petits sont blancs, mais qu'ils noircissent en grandissant: ils volent en trouppe assez haut; ils ne font aucun cri: leur odeur est mauvaise. La chair de cet oiseau étant mangée, est propre pour la verole; ses plumes brûlées sont detersives, vulneraires, & propres pour empêcher le poil de croître, si l'on en applique la cendre sur la chair. En Latin, *aura sive gallinassa*.

GALLIOT. f. m. Plante qu'on appelle autrement Benoite. Voyez BENOISTE.

GALLON. f. m. C'est une mesure pour les choses liquides qui contient quatre Quartes, mesure d'Angleterre, qui font environ quatre Pintes de Paris: ce qu'on doit entendre de la biere: car pour le vin, les mesures sont plus petites, & tiennent dans la proportion de 4. à 5.; c'est-à-dire, que 3. *Gallons*, mesure de Biere, font 5. *Gallons*, mesure de vin. Il y a d'ailleurs en Angleterre ce qu'on appelle *Winchester-Gallon*, qui sert à mesurer le grain, & qui contient 272. pouces cubiques & un quart. Ce terme n'est gueres usité qu'en Normandie.

De *gillo*, mot qui se trouve dans une ancienne Epigramme rapportée dans les Catalectes de Scaliger:

Quem recreat fessum gillo, *facella*, *melo*.

Et dans une autre de la compilation de Pithou.

Gillo *vomit gelidum vastis singultibus amnem*.

Les anciens Glossaires rendent ce mot par *baucalis*. Et Cassien, Gillonem *fictilem*, *quem baucalem nuncupant*. HUET.

GALOCHE. f. f. Chaussure de cuir, ou couverture du soulier pour le tenir plus propre, ou pour avoir le pied plus sec.

Ce mot vient de *Gallica* employé par Ciceron pour signifier une sorte de souliers, suivant Nebrisse, Baïf & Fauyn citez par Menage. D'autres le derivent de *calones*, qui sont aussi des souliers dont Festus fait mention.

Au College on a appellé *Galoches*, les écoliers qui ne sont pas logez dans le College, parcequ'ils portoient des *galoches*, pour se deffendre du froid & des crottes. Et même à la Cour on a appellé *Galoches*, les filles de la Reine qui n'étoient pas logées dans le Louvre.

GALOCHE, en termes de Mer, est un trou à demi-couvert par une petite piece de bois voutée qu'on fait dans le paneau d'une écoutille, pour faire passer un cable.

GALOCHE, est aussi une poulie dont le mouffe est fort plat,

plat, & particulierement d'un côté. On l'applique sur les grandes vergues pour y passer des cargues-bouline.

GALOCHE, se dit encore de deux petites pieces de bois concaves, qui servent de couverture aux hulots de la fosse aux cables.

On appelle menton de *galoche*, un menton qui s'avance trop, & qui est tout d'une venuë, en forme de *galoche*, ou talon de sabot.

GALOIS. s. m. Vieux mot. Rejouïssance - divertissement.

J'aim' toute bourde & tout galois,
Tout déduit, toute druerie.

Ce mot a aussi signifié une jeune fille gaye & éveillée.

Et puis s'en vont pour faire les galoises,
Lorsque devroient vaquer à oraison.
Charmans objets y sont en abondance
Par ce point là je n'entens, quant à moi,
Tours ni poteaux; mais gentilles galoises. LA FONT.

GALON. s. m. Ruban assez épais & peu large, qui sert à border ou à orner les habits. On couvre de *galons* veloutez les habits de livrées. Les Officiers du Roi ont de gros *galons* d'argent sur leurs casaques. Un Tailleur compte tant pour la soye & le *galon*.

GALON, est aussi une sorte de boëte ronde qui vient de Flandre, & dont les Epiciers se servent pour mettre leurs marchandises, comme poivre, muscade, alun, &c.

GALONNER. v. act. Orner de galons. *Galonner* un collet de pourpoint, des poches, c'est les border avec de petits galons.

GALONNÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GALOP. s. m. Allure d'un cheval qui court en faisant un saut en avant, & levant presque en même temps les deux jambes de devant, & ensuitte celles de derriere. Ainsi le mouvement du *galop* est contraire à celui du pas & du trot, qui sont tous deux uniformes. Cheval qui a le *galop* leger, cheval qui prend le *galop*, qui se met au *galop*. Cheval qui a un beau *galop*; c'est-à-dire, qui galope sur les hanches, qui ne pese pas sur la bride, qui plie beaucoup les bras, qui a un beau mouvement, qui ne s'abandonne pas sur les épaules, qui est bien ensemble & bien sous lui. Grand *galop*, ou *galop* de chasse, ou *galop* étendu. *Galop* à toutes jambes, c'est une course de vitesse. Petit *galop*, c'est celui qui est plus lent. *Galop* à l'Angloise, ou qui rase le tapis, c'est un *galop* près de terre, quand le cheval ne leve pas assez les jambes. On dit aussi, *Galop* raccourci, *galop* écouté, *galop* d'école.

Ce mot vient de *calapare* ou *calpare*, que les Latins ont dit pour, *courir*, comme montre Saumaise cité par Menage. Quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*. Il peut venir aussi du Grec *kalpazein*, qui signifie, presser un cheval qui bondit au sortir de l'écurie, fait peut-être de *Kalpa*, que Pausanias employe dans la signification d'un certain genre de course.

On dit proverbialement, qu'un homme va le grand *galop* à l'Hopital; pour dire, qu'il depense beaucoup, & qu'il s'en va le grand *galop*; pour dire, qu'il mourra bientôt.

La mort nous poursuit au galop. ST. AMANT.

GALOPADE. s. f. *Galop* qui se fait dans les regles du Manege. On appelle belle *galopade*, un galop raccourci, écouté, d'école. Cette sorte de galop se fait, lorsque le cheval galopant est uni, bien racourci, bien ensemble & sous lui.

GALOPER. v. neut. Courir, Aller au galop. Faire *galoper* un cheval. Ce cheval *galope* bien. Il *galope* à l'Angloise; c'est-à-dire, il *galope* près de terre, & sans lever beaucoup les jambes. *Galoper* uni, ou sur le bon pied, c'est lorsque le cheval continuë à *galoper* sur le même pied qu'il a entamé le chemin. *Galoper* faux; ou sur le mauvais pied, ou se desunir, c'est quand il change de pied.

En vain, (un fou) monte à cheval pour chasser son ennui,
Le chagrin monte en crouppe & galope *avec lui.* BOIL.
Mais tel souvent après elle (la Gloire) galope,
Dont le Pegase à chaque moment chope. DU CER.

GALOPER, est aussi quelquefois actif, & signifie, Mettre au Galop. *Galoper* un cheval. L'ACAD.

On dit aussi, qu'on a bien fait *galoper* quelcun; pour dire, qu'on l'a bien fait courir pour quelque affaire.

GALOPER, se dit aussi pour, Poursuivre, & il est actif. Il le *galope* jour & nuit. Les Sergens l'ont bien *galopé*. L'ACAD.

GALOPER. act. se dit aussi pour, Courir, traverser en allant vite. Il a *galopé* tout Paris pour cette affaire. L'ACAD.

Ils galopent *déja les humides sillons.* DESMARAIS.

GALOPER, signifie figurément, Se tourmenter, se donner beaucoup de peine. C'est un homme qui *galope* jour & nuit. Il est neutre en ce sens.

GALOPIN. s. m. Petit marmiton qui sert dans les maisons des Princes à tourner la broche, & aux autres menus services de la cuisine. Dans la Cuisine-bouche du Roi, il y a trois *Galopins* qui sont obligez de piquer les viandes. Il y en a douze dans la Cuisine du Commun.

On appelle aussi *Galopin*, le demi-septier de vin qu'on donne au déjeuner des écoliers & des Clercs.

Du Cange derive ce mot de *galo* & *galona*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour une mesure des choses liquides. Voyez GALLON.

GALVARDINE. s. f. Jaquette de païsan ou selon d'autres, cape pour la pluie, à la Bearnoise.

De GABAN. Voyez ce mot.

GALVAUDER. v. act. Tourmenter quelqu'un, le poursuivre, ne lui point laisser de repos jusqu'à ce qu'il ait fait ce qu'on veut de lui. Ce mot est bas, & quelques-uns le derivent du Latin *caballicare*, qui signifie, *galoper*.

GAM.

GAMACHES. s. f. Bottines ou bas de drap ou de toile cirée, qu'on met par dessus les autres pour les garentir des crottes, & qui s'attachent avec des boutons ou agraffes. On les appelle aussi, *Triquehouses*, dont on se sert à cheval & à pied.

On lui mit de belles gamaches. SCAR.

Ce mot vient de *gamacha*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. DU CANGE.

GAMAHE. s. m. Nom qu'on donne aux figures qui sont formées naturellement sur des pierres: elles sont de trois sortes; ou peintes, ou de relief, ou gravées. Il y en a qui representent des oiseaux, des rats, des arbres, des serpens, &c. Pline parle d'une agathe du Roi Pyrrhus, laquelle representoit les neuf Muses, & Apollon au milieu qui tenoit une harpe, ce qui étoit un pur effet de la nature, où l'art n'avoit aucune part. On peut voir plusieurs autres exemples semblables dans les Curiositez inouïes de Gaffarel chap. 5.

GAMBADE. s. f. Saut, ou posture qui se fait dans l'ardeur de la jeunesse, par gayeté & emportement.

Ce mot vient de *jambe*, que les Picards prononcent *gambe*. NICOD. Mais Menage pretend qu'il vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour, *crus*, & qu'ils ont fait du Grec *kampé*, car les Grecs appellent ainsi toutes les jointures & articles qui servent à l'inflection des membres, comme a observé Petronius.

On dit proverbialement, Payer en monnoye de singe; c'est-à-dire, en *gambades*.

GAMBADER. v. n. Faire des gambades. Ces jeunes gens se divertissent à sauter & à *gambader* tout le jour. Ils reçurent Vulcain entre leurs bras comme il *gambadoit* par l'air. Ablan.

GAMBAGE. s. m. Droit dû aux Seigneurs par les brasseurs de biere; dont il est fait mention dans la Coûtume de Boulonnois art. 45.

GAMBE. s. f. Vieux mot. Jambe. *Gambette* est un diminutif de *gambe*, & n'est pas plus en usage que l'autre.

GAMBES de Hunes. Terme de Marine. Ce sont de petites cordes tenuës à une hauteur determinée des haubans des deux grands mâts, & qui se terminent près de la hune à des barres de fer plattes, dont l'usage est de retenir les mâts de hune.

GAMBESIE', ée. adj. Vieux mot. Muni, revêtu d'un gambeson.

GAMBESON. s. m. Terme de l'ancienne milice. C'étoit une espece de cotte d'armes ou de grand juppon qu'on portoit sous la cuirasse, pour empêcher qu'elle ne blessât. Elle étoit composée de laine ou de coton picqué entre deux étoffes. On les appelloit aussi, *Cottes gamboisées*, & *Contrepointes*. Les ouvriers qui les faisoient s'appelloient *Coûtpointiers*.

Ce mot vient du vieux Allemand *wambon*, ou du Saxon *wambes*, qui signifie le *ventre*, *quasi wambasium*; c'est-à-dire, Couverture du ventre & de la poitrine. On l'appelle encore en Flamand, *wambais*, en Anglois *doblet*, en Espagnol *juppon*, & en Italien *guipone*.

GAMBILLER. v. n. Fretiller, remuër souvent les jambes, les jetter deça & delà, soit assis, soit dans le lit. Il ne se dit que des enfans, ou des jeunes gens. On a mille peines à remuër cet enfant, il ne fait que *gambiller*.

L'Amour est un mechant coucheur,
Voyez un peu comme il gambille,
Sans cesse le mechant fretille.

GAMBOGIUM. s. m. Nouvelle resine qu'on emploie dans l'hydropisie, mais qui selon Lister produit de mauvais effets, à moins qu'on ne la prepare, ensorte qu'on l'affoiblisse considerablement. J. des Sc.

GAMELIES. s. f. plur. Fêtes des noces, des mariages, chez les anciens Romains. Elles se celebroient au mois *Gamelion*, auquel on honoroit aussi *Junon gamelia*.

Ce mot vient du Grec *gamos*, noces.

GAMELLE. s. f. Terme de Marine. C'est une jatte ou plat de bois profond & sans bord dans lequel on met le potage ou ce qui est destiné pour le repas de chaque plat des gens de l'equipage. Etre à la *gamelle*, c'est être nourri des vivres du fond de cale, qui sont fournis par le Munitionnaire du Roi, & manger avec les matelots. Deux volontaires de notre vaisseau, qui avoient la table du Capitaine, furent envoyez à la *gamelle*, pour avoir fait quelques fautes contre la bienséance. Le nombre des gens qui doivent manger à un même plat n'est pas fixé ni reglé; on met six, sept, ou huit personnes à chaque *gamelle*. Les matelots ou blessez sont servis & soignez par ceux qui mangeoient avec eux à la même *gamelle*.

Du Cange derive ce mot de *gamelum*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier la même chose. Il vient du Latin *camella*, qui signifie un panier fait d'un ozier fort serré. Il se trouve en cette signification dans le IV. des Fastes.

Dum licet apposita, veluti cratere, camella,
Lac niveum potes, purpureamque sapam.

GAMME. Quelques-uns écrivent GAME. s. fem. Terme de Musique. C'est une table ou échelle sur laquelle on apprend à entonner juste les nottes de Musique, *ut*, *re*, *mi*, *fa*, *sol*, *la*, suivant leurs diverses dispositions. Elle est divisée en trois colonnes, dont la premiere s'appelle *B mol*, la seconde *Nature*, & la troisiéme *B quarre*. Elle sert à faire les muances ou passages du B mol en B quarre par le moyen du demi-ton qui est du *mi* au *fa*. On l'appelle *Gamme*, parceque Guy Aretin, ainsi nommé parcequ'il étoit d'Arese en Toscane, qui inventa ces nottes, ajoûta un *g* ou le *gamma* des Grecs aux premieres lettres de l'Alphabet, qui lui avoient servi à cotter ses tons ou intervalles, pour témoigner que les Grecs étoient les premiers auteurs de la Musique. On l'appelle aussi, *Main harmonique*, parceque Guy Aretin se servit d'abord de la figure d'une main, pour expliquer ce qu'on a reduit en cette table qu'on nomme la *Gamme*. Dans cette table ou main harmonique, il y a six sextes majeures, dont chacune commence par *ut* & *la*. On ne se sert plus de cette table, depuis que Le Maire a trouvé l'invention d'une septiéme notte nommée *Si*, par le moyen de laquelle on peut chanter sans avoir besoin de ces muances.

Gamme. Ce mot se dit au figuré, mais il est bas & burlesque. Il signifie, Science, capacité.

C'est du Latin qui passe votre gamme. Voit.

Gamme, se dit aussi quelquefois pour, Maniere, coûtume.

Il gâta tout, & prit tout au rebours
De l'amour la charmante trame:
D'Hymen le long & triste cours
Introduisit la sotte gamme. Muses Gal.

On dit proverbialement, Chanter la *gamme* à quelcun; pour dire, le quereller, le reprendre, ou lui reprocher sa faute.

On dit aussi, qu'un homme est hors de *gamme*; pour dire, qu'il ne sçait plus où il en est, comme un Musicien qui a perdu son ton.

Ce fou tenoit son recueil fort entier:
Il le portoit en guise de Pseautier,
Croyant par là les Galans hors de gamme. La Font.

G A N.

GANACHES, ou GANASSES. s. f. plur. Ce sont deux os qu'a un cheval de part & d'autre du derriere de la tête, opposez à l'encolure, & qui forment la mâchoire inferieure, & la font mouvoir. Ce cheval est chargé de *ganaches*; c'est-à-dire, il a la mâchoire grosse & fort charnuë.

Ce mot est venu de l'Italien *ganascia*, ou de l'Espagnol *ganassa*, signifiant la même chose. Borel le derive de *gena*, comme qui diroit, *grande joüe*.

On dit figurément d'un homme grossier & qui a l'esprit lourd, qu'il est chargé de *ganaches*.

GANCE. Voyez Ganse.

GANCHE. s. f. Terme de Marine. Petit instrument au bout duquel il y a deux crochets, il sert à tenir la tente des galeres.

Ganche. s. m. Suplice des Turcs. Le *Ganche* est une espece d'estrapade, dressée ordinairement à la porte des villes: le bourreau éleve les condamnez par le moien d'une poulie, & lâchant ensuite la corde, il les laisse tomber sur des crochets de fer, où ces malheureux demeurent acrochez tantôt par la poitrine, tantôt par les aisselles, ou par quelque autre partie de leur corps. On les laisse mourrir en cet état: quelques-uns vivent encore deux ou trois jours; il y en a qui demandent à fumer tandis que leurs camarades crient comme des enragez. Tournef. Voy. du Lev.

GANEON. s. m. Vieux mot. Debauché. Il est fait du Latin *ganeo*, qui veut dire la même chose.

GANGLIFORME. adj. Terme de Medecine. Qui a la forme du ganglion.

GANGLION. f. m. Terme de Medecine. C'est une tumeur inegale qui se forme sur les nerfs, & sur les tendons, & qui est sans douleur & sans changement de couleur. La cause du *ganglion* est la trop grande distension des pores de ces parties, ou leur trop grande compression, ou leur dechirement, ce qui donne lieu au suc nutritif de s'y arrêter, de s'y épaissir, & de produire cette sorte de tumeurs. Pour resoudre les *ganglions*, on se sert ordinairement d'une plaque de plomb enduite de mercure, ou bien de la gomme ammoniac, ou de l'emplâtre de Vigo avec le mercure.

Ce mot est purement Grec.

GANGNIERRE. f. m. Vieux mot. Artisan, ouvrier.

Et devenir gangnierre *& labourer*.

GANGRENE. Prononcez CANGRENE. MEN. CORN. f. f. Maladie qui vient dans les chairs, qui les corrompt, & qui gagne les parties voisines, qu'on ne peut guerir que par l'amputation du membre pourri. On a observé par le microscope, que la *gangrene* consistoit en un nombre infini de petits vers qui naissent de la chair morte, & qui en produisent sans cesse d'autres qui corrompent les parties voisines. Quelques-uns tiennent qu'on la peut guerir en arrousant continuellement la partie d'esprit de vin.

Ce mot, selon quelques-uns, vient du mot Paphlagonien *gangra*, qui signifie, *chevre*. Le propre de la chevre c'est de brouter l'herbe qui est tout autour d'elle avec grande vitesse & sans s'arrêter. La *gangrene* gagne bientôt les parties voisines, si l'on n'y apporte du remede. Il est plus sûr de tirer ce mot du verbe Grec *grao, graino, je mange, je consomme*.

GANGRENE, se dit figurément des erreurs & des mauvaises doctrines; comme aussi des desordres contagieux, des semences de division dans un Etat. Un mauvais citoyen est un membre pourri qu'il faut retrancher, de peur que cette *gangrene* ne gagne le corps de l'Etat. C'est fait des loix, si pour arrêter cette *gangrene*, vous n'employez le fer & le feu. PAT.

GANGRENER, ou CANGRENER, & ce dernier est le plus usité. v. n. Etre atteint de gangrene. Les playes qui sont faites par des armes à feu sont sujettes à se *gangrener*.

GANGRENÉ, ÉE. part. pass. & adj.

On dit figurément, qu'un homme a la conscience *gangrenée*; pour dire, qu'il est souverainement corrompu & disposé à faire toute sorte de mal.

GANGUE. f. f. C'est le nom que les ouvriers donnent à des parcelles de pierre dure qui se trouvent parmi l'antimoine, lorsqu'on le tire de la mine. On separe la *gangue* de l'antimoine par le moyen de la fusion.

GANGUI. Terme de Marine. Voyez BREGIN, c'est la même chose.

GANIF. Voyez CANIF.

GANIMEDE. subst. m. Bardache. C'est son *Ganimede*.

GANO. Terme indeclinable du jeu d'hombre, qui veut dire, laissez moi venir la main, ne prenez pas sur moi.

GANSE. f. f. Petit cordon d'argent ou de soye qui tient lieu de boutonniere, qui sert à arrêter & à boutonner des boutons. Je n'ay pu me boutonner, parceque la *ganse* de mon colet de pourpoint est trop étroite. On s'en sert aussi pour faire quelques ornemens sur les habits, & sur tout aux boutonnieres. Une aûne de *ganse* de soye. Une aûne de *ganse* d'argent. Une aûne de *ganse* d'or.

Quelques-uns derivent ce mot par metathese de l'Hebreu *nafag*, qui signifie, retenir. Il vient plutôt *d'ansa* à cause de sa ressemblance à une anse de pot. MEN.

GANSE DE DIAMANS. C'est une boutonniere garnie de diamans.

GANT. f. m. Ce qui sert à couvrir la main pour la tenir chaudement, ou proprement. *Gants* de Rome. *Gants* d'Espagne. *Gants* parfumez. *Gants* cirez. *Gants* de cerf, de daim. *Gants* fourrez. *Gant* de Fauconnier. *Gant* bourré; c'est un *gant* qu'on se met à la main quand on fait assaut, de peur que les coups de fleuret qu'on se porte, ne blessent la main. Jetter le *gant*, se disoit autrefois de ceux qui appelloient une partie adverse en duël. Encore aujourd'hui en Angleterre le Garter jette son *gant*, à l'avenement d'un nouveau Roi à la couronne. Voyez GARTER. Il étoit autrefois deffendu aux Juges Royaux de porter des *gants* dans leur Siege. Et aujourd'huy encore il n'est pas permis d'entrer dans la grande, ni dans la petite Ecurie du Roi, sans se deganter: autrement on est exposé aux insultes, & aux avanies des Pages & des Palfreniers. La même chose s'observe aussi dans les Ecuries des Princes. Cependant cette pratique s'abolit peu-à-peu. L'histoire nous parle de certains Anachorettes, qui affectoient une si grande modestie, qu'ils ne vouloient pas regarder leur propre nudité, ni toucher certaines parties du corps, sinon avec un *gant*. PENS. LIB.

Ce mot vient de *Wante* Flamand, ou ancien Allemand, signifiant la même chose. Quelques-uns l'ont derivé de *vagin*; Du Cange de *wantus, wanto* & *gwantum*, mot de la basse Latinité.

GANDS DE FRANGIPANE. Ces gans ont été ainsi appellez du Marquis de *Frangipani*, Seigneur Romain, inventeur du parfum avec lequel on les parfumoit.

GANTS DE NEROLI, par corruption pour *gants* de Nerola, c'est ainsi qu'on appelle ces gants en Italie, d'où ils sont venus en France. Et on les a ainsi appellez de la Princesse de Nerola, Duchesse de Bracciano, qui en a inventé le parfum.

Dans la plûpart des Coûtumes il y a un droit Seigneurial qu'on appelle, *Ventes & gants*, qu'on doit aux mutations. Ces *gants* sont estimez deux sous, en quelques lieux, & en d'autres, quatre deniers. Dans la Coûtume de Châteauneuf ils appartiennent au Sergent.

On dit en proverbe, quand un homme apporte une nouvelle qu'on sçait déja, qu'il n'aura pas les *gants*; pour dire, la paraguante, le present qu'on donne aux messagers qui apportent quelque bonne nouvelle. On dit, Il est souple comme un *gant*; pour dire, qu'il est doux & humilié, qu'on le manie comme on veut. On dit aussi en saluant quelcun à la hâte & sans se deganter, que l'amitié passe le *gant*.

On dit aussi proverbialement & figurément d'une fille qui a eu la foiblesse de succomber, qu'elle a perdu ses *gants*.

Mainte fille a perdu ses gants,
Et femme au partir s'est trouvée,
Qui ne sçait la plûpart du tems
Comme la chose est arrivée. LA FONT.

GANS NOTRE-DAME. Terme de Botanique qui se dit de l'ancolie. Voyez ANCOLIE.

On le dit aussi d'une autre plante qu'on appelle autrement *digitale*. Voyez DIGITALE.

On le dit encore de la gantelée, qui est une espece de campanule. Voyez GANTELÉE.

GANTE, ou GAN. Espece de fleur qui vient de graine. Il s'en trouve de trois couleurs, de blanc, de rouge & d'incarnat. La feuille de cette fleur est comme la bourrache, mais plus grande & moins rude. La tige qui s'éleve quelquefois à trois pieds de terre, se couvre

dès le fond, de quantité de boutons qui font comme une longue pyramide, & quand les fleurs sont ouvertes il semble que c'est autant de *gans*, c'est ce qui leur a fait donner ce nom.

GANTE. s. f. Vieux mot. Cicogne. Les Languedociens appellent ainsi une oye Sauvage.

De l'Allemand *gans*, oye. MEN.

GANTE. s. f. Voyez ESPALEMENT.

GANTELEE. s. f. Plante qui est une espece de campanule. Il y a la grande & la petite *gantelée*. La grande *gantelée* aproche beaucoup d'une autre espece de campanule qu'on appelle, Mariettes ou violettes de Marie. Sa racine est blanche, vivace, du goût de la reponce. Ses tiges sont hautes d'une ou de deux coudées, de la grosseur du doigt, canelées, veluës, accompagnées de feuilles semblables à celles de l'ortie, rangées alternativement, mais plus pointuës, garnies de poils. Ses fleurs qui naissent des aisselles des feuilles, sont des cloches evasées, de couleur bleuë, ou violette, quelquefois blanche, coupées sur les bords en cinq parties. En Latin, *trachelium majus*, ou *campanula vulgatior foliis urticæ major & asperior*. La petite *gantelée* a la tige comme la grande, mais plus courte. Ses feuilles sont un peu plus longues, plus petites & plus blanches, & n'ont pas les decouppures si profondes, assez semblables aux feuilles de la sauge. Ses fleurs qui sont aussi de petites cloches evasées, sont purpurines : elles naissent à la cime des tiges, & dans les aisselles des feuilles, & sont plus ramassées que celles de la precedente. En Latin *Trachelium minus*, ou *Campanula pratensis flore conglomerato*. La decoction de la *gantelée* est très-bonne contre la douleur & l'inflammation du cou & du gosier, & dans les ulceres de la bouche.

GANTELET. s. m. Gros gant pour armer la main d'un Cavalier armé de toutes pieces. Il est de fer, & les doigts sont couverts de lames par écailles. On portoit autrefois le casque & les *gantelets* dans les marches en ceremonie. On commença à prendre des *gantelets* vers l'an 1300. LE GENDRE.

On dit proverbialement, Ce que le *gantelet* gagne, le gorgerin le mange : c'est un mot qui étoit ordinaire au Chevalier Bayard ; pour dire, qu'on ne met gueres à profit le gain qui se fait à l'armée. On dit prêter le gantelet pour accepter un defi.

GANTELET. Terme de Relieur. Sorte de manique qu'on se met à la main, & dont on se sert pour mieux foüetter les livres, lorsqu'ils sont couverts.

GANTER. v. act. Mettre des gants. Les Dames se masquent & se *gantent* pour aller à l'air. Ces gants-là ne me sont pas propres, je ne les saurois *ganter*. Souffrez que je vous *gante*.

GANTER, est aussi neut. mais il ne se dit guere que par raport à la main. Ces gants *gantent* bien, c'est-à-dire, conviennent bien à la main.

GANTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GANTERIAS. s. m. Terme de Marine. Nom que les Levantins donnent à des pièces de bois, que les navigateurs de l'Ocean appellent barres de hune. Voyez BARRE.

GANTERIE. s. f. Marchandise de gants ; metier de faire & de vendre des gants. Les Gantiers sont obligez de vendre dans leurs boutiques leurs marchandises de *ganterie*.

GANTIER, IERE. Marchand qui fait, ou qui vend des gants.

GAP.

GAP. s. m. Vieux mot. Loüange.

GAR.

GARAGAY. s. m. Oiseau de proye de l'Amerique, gros comme un milan. Il cherche aux bords des rivieres les œufs des crocodiles & des tortues, & il les emporte pour les manger ; il va toûjours seul.

GARANCE. Voyez GARENCE.

GARANNE. Voyez GARENNE.

GARANT. Voyez GARENT. On l'écrit indifferemment avec un *a* ou un *e*.

GARBE. s. f. Apparence exterieure d'une chose. Il n'est plus gueres en usage que dans le burlesque. Cet homme a bonne *garbe* ; pour dire, a bonne mine.

Ce mot vient de *garbato*, qui a bon air, bonne mine, qui est fort élegant en Italien. Pasquier dit qu'il étoit nouveau de son temps. Autrefois on faisoit ce mot masculin.

Le sot garbe *de ces Zerbins.*

GARBIN. s. m. Terme de Marine. C'est le nom qu'on donne sur la Mediterranée au vent de Sud-oüest, qu'on nomme autrement *Afero*, *Lebechio*, Vent du couchant d'hiver, Sud-oüest.

De l'Italien *garbino*, qui selon Menage vient de l'Arabe *Garbi*, qui signifie, *Occident*. Entre les Arabes Orientaux, le langage des Mauritains qui sont vis-à-vis de l'Espagne est appellé *Magarabi*.

GARBON. s. m. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on donne au mâle de la perdrix, qu'on appelle aussi le cocq.

GARBOUIL. s. m. Vieux mot. C'est la même chose que grabuge. Il y eut aussi un peu de *garbouil*, entre Mesdames de Belin & Bussy. CATHOLICON.

De l'Italien *garbuglio*.

GARCAILLER. v. n. Hanter les garces & les mauvais lieux.

GARCE. s. f. Femme prostituée & de mauvaise vie. *Garce* de rempart, *Garce* à chien. Une *garce* infame. Il s'est trouvé une Nation chez qui on prostituoit des *garces* à la porte des temples pour assouvir la concupiscence. MONT. Ce mot n'est devenu odieux que depuis quelque temps. On le dit encore en quelques Provinces pour signifier, Une petite fille, ou une servante.

On a appellé en Latin corrompu *garsia* & *garzona*, les femmes qui hantoient les frippons & les debauchez, & qui vivoient à la maniere des garçons. Autrefois *gars*, & *garce*, a signifié majeur, ou majeure :

Le mâle est gars *à quatorze ans,*
Et la femelle est garce *à douze.*

GARCETTE. s. f. Disposition de cheveux abbattus & couppez au niveau du front, comme les portent les garçons. C'est une maniere dont les femmes & les filles se servoient il y a quelque temps pour se coëffer.

Cette mode avec ce mot étoit venuë en France avec la Reine Anne d'Autriche. Car les Espagnols appellent ces cheveux, *garcetas*, qui est un diminutif de *garça* qui signifie l'oiseau appellé aigrette, ou petit heron. Du Cange dit qu'un Roi d'Arragon deffendit aux Sarrasins d'avoir des *garcettes*, & voulut pour les marquer qu'ils eussent les cheveux tondus en rond.

GARCETTES, en termes de Marine, sont des cordes faites de fils de carret de vieux cordages, de grosseur à discretion, dont on se sert à plusieurs usages. La *Maîtresse garcette* est celle qui est au milieu de la vergue, & qui sert à freler le fond de la voile. Les *garcettes de ris* sont des *garcettes* grosses par le bout. Leur usage est de prendre les ris des voiles lorsqu'il fait trop de vent. Les *garcettes de voiles* ont une boucle à un bout, & vont en appetissant de l'autre. Leur usage est de servir

servir à freler les voiles. Les *Garcettes de tournevire* servent à joindre le cable à la tournevire, quand on leve l'ancre, & sont d'une égale grosseur par tout. Les *Garcettes de bonnette* sont de petites cordes qui amarrent les bonnettes à la voile. Les *garcettes de cable* sont de grosses tresses avec lesquelles on garnit & on fourre les cables, pour les couvrir & les conserver. Serre la *garcette*, ou bonne *garcette*, est un commandement pour faire bien joindre la tourne-vire au cable.

GARCON. f. m. Enfant mâle à qui ce nom demeure jusqu'à ce qu'il soit marié. La joye d'une Reine est grande, quand elle accouche d'un *garçon*. Il a resolu de vivre toûjours *garçon*.

On dit, Mener une vie de *garçon*; pour dire, Vivre dans la liberté & dans les plaisirs.

Ce mot, selon Pontanus, vient de *varo* Espagnol, qui signifie *homme*. Il remarque qu'on a dit autrefois *warçon* pour *garçon*. Lipse le derive de *garriones*, *à garritu*; c'est un diminutif de *gars*: c'est une injure chez les Wallons, comme à Paris le mot de *garce*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a appellé *garcio* & *garciones*, les valets, & sur tout ceux qui suivoient l'armée: & qu'on a donné aussi ce nom aux frippons, aux debauchez & gens de neant, qu'on appelle encore en quelques lieux, *Mauvais garçons*.

On appelle aussi *Garçon*, un valet à tout faire, & particulierement quand il est seul à servir, & sans porter des couleurs. Ce Prêtre vit tout seul avec son *garçon*.

On appelle chez le Roi *Garçons* de la Chambre, de la Garderobbe, &c. ceux qui sont destinez aux menus services de la Chambre, de la Garderobbe, & qui sont au dessous des Officiers des mêmes lieux. Il y a six *garçons* ordinaires de la Chambre. Il preparent les tables, les tapis, les sieges pour les conseils qui se tiennent dans la Chambre ou dans le cabinet de sa majesté. Ils pretent serment de fidelité entre les mains des premiers Gentilhommes de la Chambre. Il y a des *garçons* du Gobelet, de Panneterie, d'Echansonnerie, &c. On appelle sur mer *Garçons* de bord, de jeunes *garçons* plus grands & plus âgez que les mousses, & qui servant comme les mousses commencent pourtant à travailler à la manœuvre.

On appelle aussi *Garçons* chez les Marchands & les artisans, ceux qui servent à la boutique, ou à leur aider à travailler, jusqu'à ce qu'ils soient reçus Maitres. Ce Marchand, ce Tailleur a tant de *garçons* sous lui. Il faut payer le vin des *garçons*.

On appelle sur les ports *Garçons* de la pêle, les valets & porteurs de charbon qui se trouvent dans les bateaux pour aider à le mesurer. L'Ordonnance deffend aux *garçons* de la pêle le regrat du charbon.

On dit, qu'un jeune homme est bon *garçon*, en deux sens contraires; l'un pour dire que c'est un sot, ou qu'il est facile, qu'il se laisse mener comme on veut; l'autre, que c'est un éveillé, un bon vivant qui aime la debauche & les plaisirs.

On dit aussi, qu'il fait le mechant *garçon*; pour dire, qu'il menace, qu'il frappe, qu'il est brave & dangereux.

On dit proverbialement, qu'un homme se fait beau *garçon*, pour dire, qu'il se ruine, ou qu'il s'enyvre, ou qu'il mange son bien en debauches, ou qu'il s'embarrasse dans de mechantes affaires.

GARCONNET. f. m. Diminutif de garçon. Ce mot ne se peut dire qu'en riant. C'est un petit *garçonnet*.

GARCONNERIE. f. f. Vieux mot. Folie, friponnerie.

> *Vous avez fait* garçonnerie;
> *Ma sœur par force avez honnie.* PERCEVAL.

GARCONNIERE. f. f. Injure qu'on dit aux petites filles qui se plaisent à hanter les garçons.

GARDE. f. f. Terme de Guerre, de chasse, &c. Deffense ou conservation de quelque chose; act on par laquelle on observe ce qui se passe, afin de n'être point surpris; soin, precaution, attention que l'on apporte pour empêcher que quelque chose n'arrive contre notre intention, contre notre volonté, ou contre notre interêt. Il se dit au propre & au figuré. Le Roi a commis la *garde* de ce Château à un tel Capitaine. Cette ville est de grande *garde*. Les petits enfans sont de difficile *garde*. Une beauté parfaite est de mauvaise *garde*. DESP. Sa beauté n'a-t-elle pas été sous la *garde* de la plus scrupuleuse vertu? IL. La *garde* de deux filles est un peu trop pesante. MOL.

On le dit aussi des gens qui sont preposez pour aider à cette garde. Il faut bien deux mille hommes pour la *garde* de cette ville. Les Academiciens sont exempts de guet & de *garde*.

Ce mot vient de *warda*, mot de la basse Latinité; qui vient de l'Allemand *wahren*, qui signifie *garder*.

GARDE, se dit aussi au figuré des choses qui nous tiennent lieu des personnes, à la garde desquelles nous sommes commis. Votre fierté est une *garde* plus fidelle de votre cœur, que la douceur qui laisse tout à esperer. M. Sc. Quand une jeune beauté aime, la pudeur est une *garde* aisément subornée. BENSERADE.

> *La vertu, la raison sont mes* gardes *fidelles,*
> *Rien ne peut corrompre leur foi.* OE. M.

GARDE, est aussi la faction ou la vigilance qu'on a dans le service pour la deffense d'une place. Ainsi on dit, Un tel regiment est aujourd'huy de *garde*, entre en *garde*, monte, descend, releve la *garde*. Un Officier, un Sergent de *garde*. Un corps de *garde*, est un poste où l'on met plusieurs soldats qui se relevent de temps en temps, & qui relevent aussi les sentinelles. Il se dit non seulement du lieu, mais aussi des soldats qui y sont postez pour s'y deffendre, soit au camp, soit dans la ville.

On dit aussi chez les Grands, que des Officiers, des pages, des laquais sont de *garde*; pour dire, qu'ils sont de jour, & obligez à être assidus au service de leur maître, tandis que les autres se reposent.

Grande *Garde*, en termes de Guerre, est un corps de Cavalerie composé de plusieurs escadrons detachez à la tête d'un camp, pour resister quelque temps à l'ennemi, jusqu'à ce que l'armée ait le tems de se mettre en ordre pour combattre.

On dit aussi, *Garde avancée*, ou *Garde folle*; celle d'un corps de 15. ou 20. Maîtres qui est au delà de la grande *garde*, pour avertir des approches de l'ennemi.

On dit en termes de Palais, Mettre à la *garde* de quelcun; pour dire, Charger quelcun de la conservation de quelque chose. On a mis ce prisonnier à la *garde* d'un Huissier; pour dire, qu'il sera tenu de repondre de sa personne. On a laissé tous les meubles saisis de cette maison à la *garde* d'un voisin qu'on en a chargé; qui a pris tout en sa *garde*. On a sequestré & mis cette fille à la *garde* d'une telle Dame.

On dit aussi, Payer la *garde* de quelque chose; pour dire, le salaire qu'on donne à celui qui a eu le soin de garder & conserver quelque chose. On lui a taxé tant pour ses frais de *garde*.

On appelle aussi, Lettres de *garde gardienne*, des Lettres de privilege que le Roi donne à quelques personnes & Communautez, par lesquelles il declare qu'il les prend en sa *garde* particuliere; & pour cet effet, il leur assigne des Juges Royaux, par devant lesquels toutes leurs causes sont commises: anciennement c'étoit le Prevôt de Paris, & maintenant ce sont les Requêtes du Palais

&

& de l'Hôtel. L'Université de Paris, l'Abbaye de St. Victor, ont des Lettres de *garde gardienne* attributives de jurisdiction au Prevôt de Paris.

GARDE NOBLE. Terme de Coûtumes, est un droit que les peres & les meres nobles ont de joüir du bien de leurs enfans mineurs jusqu'à un certain âge, qui est de 20. ans pour les mâles, & de 15 ans pour les filles, dans la Coûtume de Paris, sans être tenus d'en rendre compte, à la charge de les entretenir selon leur qualité, de tenir les bâtimens en bon état, & de payer toutes leurs dettes mobiliaires. En Normandie le Seigneur feodal a la *garde noble* des fiefs tenus de lui en hommage: Et on distingue cette *Garde* en *Garde Royalle*, & *Garde Seigneuriale*. Les mineurs tombent en *garde* du Roi, lorsqu'ils ont un fief relevant immediatement du Roi. Alors par privilege special il a la *garde*, & fait les fruits siens non seulement du fief à cause duquel le mineur est tombé en sa *garde*; mais encore de tous les autres fiefs appartenans aux mineurs, quoyque non relevans de lui, & des rotures, & autres revenus, à la charge d'entretenir les mineurs selon leur qualité. C'est ce qu'on appelle *garde Royale*. Le Roi en fait d'ordinaire un don à la veuve, ou au plus proche parent, qui sont tenus d'en tenir compte au profit des mineurs. La *garde seigneuriale* a moins d'étenduë. Le Seigneur Feodal ne joüit que du fief relevant immediatement de lui, & non des autres biens du mineur lequel tombe en sa *garde*. Mais si les mineurs ont d'autres biens suffisans pour les entretenir, le Seigneur joüit du fief sans contribuer à leur entretien. La *garde Royale* finit à 21. ans accomplis, & la *garde seigneuriale* à 20. ans accomplis. La *garde noble* n'appartient point aux Seigneurs Ecclesiastiques, parcequ'ils ne tombent jamais en *garde* eux-mêmes.

GARDE BOURGEOISE, ou *roturiere*, est un droit ou privilege accordé aux bourgeois de Paris par la Coûtume, qui est le même à l'égard des peres & meres bourgeois, que celui de *Garde noble* à l'égard des Gentilshommes: excepté que la *garde bourgeoise* finit à 14. pour les mâles, & à 12. ans accomplis pour les filles. La *garde bourgeoise* a aussi lieu en d'autres Coûtumes, & l'âge où elle finit s'y regle differemment.

GARDE, en termes des Eaux & Forêts, est une étenduë de païs dans laquelle certains Gardes & Officiers sont commis pour la conservation des bois. Les Grands Maîtres sont obligez par l'Ordonnance de faire leurs visites de *garde* en *garde*.

GARDE, signifie quelquefois, Protection. Toutes les Eglises du Royaume sont en la *garde* speciale du Roi. Ainsi le Roi finit les Lettres qu'il écrit à ses sujets, Priant Dieu qu'il vous ait en sa sainte *garde*. On dit aussi à ceux qu'on éconduit, Allez vous en à la *garde* de Dieu. Le Procureur General du Parlement de Paris est Garde né de la Prevôté de Paris après la mort du Prevôt de Paris, & alors tous les actes s'intitulent en son nom.

GARDE, signifie aussi, Soin, conservation, deffense, precaution. On dit absolument, Prenez *garde*, ou Prenez *garde* à vous, à votre conduite. Il faut se donner de *garde* des surprises des chicaneurs. Il faut être toûjours en *garde* contre les tentations de l'Esprit malin. Il y a des gens si raffinez qu'il faut toûjours être en *garde* contr'eux. BELL. Pour sçavoir se taire, il faut être toûjours sur ses *gardes*, & avoir beaucoup d'empire sur soi-même. BOU. A la Cour on n'est en *garde* que contre le merite & la vertu: on ne s'avise pas de craindre un homme qui n'en a point. AB. DE ST. R. On ne sçauroit être trop en *garde* contre la malice du siecle. ST. EV. La colere est une passion contre laquelle il faut être sans cesse en *garde*. M. ESP. Plus une femme a de beauté, plus elle doit être en *garde* contre ceux qui l'assiegent, & qui lui tendent des pieges. BELL. Un homme prudent se tient toûjours sur ses *gardes*. On dit, Il n'a *garde* d'être aussi brave que son ainé; pour dire, Il s'en manque beaucoup, &c. Je n'ay *garde* de manquer au respect que je vous dois.

GARDE, signifie aussi, Consideration, attention, reflexion. Vous ne prenez pas *garde* que ce que vous dites fait contre vous. Quand on contracte, il faut bien prendre *garde* à ce qu'on fait. Quand une personne du commun fait une faute, personne n'y prend *garde*. LA PL. Quand on juge, quand on fait des experiences, il faut prendre *garde* jusqu'aux moindres circonstances, jusqu'aux moindres minuties. On dit aussi, Il faut toûjours être en *garde* avec cet homme-là; pour dire, qu'il est accoutumé à tromper, à surprendre les gens. Il ne faut pas prendre *garde* à ce que dit un fou, un yvrogne: pour dire, s'en fâcher, y ajoûter foi, &c.

GARDE, en termes de Negoce, signifie, Conservation, durée en même état. Le vin est verd cette année, il sera de *garde*. Les fruits d'été ne sont pas de *garde*, il les faut confire pour être de *garde*. La mode de ces étoffes se passe, la *garde* n'en vaut rien.

On appelle chez les joüeurs de picquet, une *garde*, certaine petite carte de même point que le Roi, qu'ils ont en main, & dont ils n'ont pas l'as. On perd souvent une partie de picquet pour avoir écarté sa *garde*. Une double *garde*, ce sont deux cartes de ce même point.

GARDE, est aussi une femme qui est attachée au service d'un malade, ou d'une femme en couche. Les parreins & marreines font un present à la sage-femme & à la *garde*.

GARDE, est aussi un terme d'escrime, & on dit, Etre en *garde*, & se mettre en *garde*; pour dire, Se mettre en posture pour se deffendre de son ennemi les armes à la main.

Il y a quatre *gardes* generales de l'épée, que pour bien concevoir, il faut se representer un cercle decrit sur un mur à plomb, & divisé en ses quatre points cardinaux de haut en bas, & de droit à gauche. Quand on porte la pointe de son épée au point inferieur du cercle avec le fort opposé au point superieur du même cercle, & le corps fort panché en avant, c'est ce qu'on appelle la *Prime* ou la *premiere garde*. La *seconde garde*, que plusieurs nomment *Tierce*, mais improprement, se fait en portant la pointe de l'épée au deuxiéme point du même cercle distant d'un quart du premier point, & montant à gauche le fort de l'épée tourné à droit en dehors, & le corps relevé à proportion. La *Tierce* ou la *troisiéme garde* se fait en posant la pointe de l'épée au point superieur du même cercle, qui est diametralement opposé à l'inferieur de la *prime*; & alors le corps, le bras & l'épée sont dans leur naturelle disposition, & dans le milieu des extremitez de leurs mouvemens. La *Quarte* se fait en portant la pointe de l'épée au quatriéme point du même cercle, directement opposé à celui de la Seconde, en descendant à droit à un quart de la Tierce, le côté exterieur du bras & le plat de l'épée étant tournez vers la terre, le corps étant hors la ligne à droite, & le fort de l'épée vers la ligne à gauche. Il y a une *Quinte* ou *cinquiéme garde*, qui n'est que le retour de la pointe de l'épée à droite après la revolution de ce cercle, au point inferieur de la Prime, d'où elle étoit partie, & neanmoins avec une autre disposition du corps, du bras & de l'épée.

Toutes ces *gardes* s'appellent aussi *Figures* & *Postures*. Tout le centre de ces mouvemens doit être à l'épaule. En toutes ces sortes de *gardes* il y en a de *hautes avancées*,

tées, *hautes retirées*, *hautes moyennes*; quand elles sont posées devant la plus haute partie du corps, ayant le bras tout étendu, tout retiré, ou entre l'une & l'autre extremité. Les *gardes moyennes avancées*, ou simplement *moyennes*, sont celles où l'épée est posée devant la partie moyenne du corps. Les *gardes basses avancées*, *retirées*, ou *basses moyennes*, sont celles ou le bras & l'épée sont avancez, retirez, ou entre les deux extremitez, & sont situez devant la partie basse du corps. Quelques-uns croyent que la principale *garde* est celle de *Prime*; les autres la *Quinte*; d'autres avec plus de raison croyent que c'est la *Tierce*, parcequ'elle est composée de lignes droites, qui sont plus aisées à deffendre que les obliques, comme sont du côté droit la Prime & la Seconde, & du côté gauche la Quarte & la Quinte.

GARDE, se dit aussi de la deffense qui est auprès de la poignée d'une épée, pour empêcher que la main ne soit offencée par l'ennemi. Une *garde* d'argent. Une *garde* damasquinée. Il lui a enfoncé son épée jusqu'à la *garde*. Il lui en a donné jusqu'aux *gardes*. Il y a des *gardes* à branche, & des gardes à ponte.

GARDES, en Termes de Venerie, se dit des ergots du sanglier, ou des os de derriere les jambes, proche les pieds. En Latin, *apri calcaria*.

En termes de Marchands, on appelle *Garde forte* & *Garde foible*, dans la balance Romaine, des broches de fer qui passent au travers de sa branche, où est attaché l'anneau qui soûtient la balance. La foible est la plus éloignée, & la forte la plus proche du centre de la balance. Celle-cy soûtient un plus grand poids que l'autre.

GARDE DE PESON, sont des boucles qui sont attachées aux broches du peson.

GARDES, en termes d'Astronomie & de Marine, sont les deux étoiles les plus voisines du Pole Arctique, qui sont les dernieres du Chariot ou de la Petite Ourse, sur lesquelles si on éleve un triangle équilateral, sa pointe tombera justement sur le point du Pole: car c'est abusivement, qu'on dit l'Etoile Polaire, parcequ'il n'y en a point precisément sur le Pole. Quelques-uns mettent trois *gardes* au lieu de deux.

GARDES, en termes de Serrurier, se dit au plurier de la Garniture qui se met dans une serrure, pour empêcher que toutes sortes de clefs ne l'ouvrent. Ces *gardes* consistent en de petites pointes, ou lames de fer, qui sont tellement disposées pour entrer dans les dents, ou les fentes du paneton de la clef, que pour peu qu'il y ait de changement, la clef ne tourne plus: & quand on dit, Changer les *gardes*, c'est changer ces petites pieces de fer.

GARDE. s. m. Archer ou soldat detaché d'une compagnie pour proteger quelcun, ou pour l'arrêter, ou pour veiller à ses actions. Les Marechaux de France ont envoyé un *Garde* à chacun de ces Gentilshommes qui se vouloient battre.

GARDE DU ROI. Ce sont gens de guerre entretenus pour la garde de la personne du Roi. Ils servent aussi à la garde des Princes de la famille Roiale. Ces *Gardes* se nomment encore d'un nom commun, les troupes de la maison du Roi, ou tout court, la maison du Roi.

Le premier des Rois de France qui ait eu une *Garde* pour la sureté de sa personne, est Gontran Roi d'Orléans qui en 587. en prit une qui le suivoit même à l'Eglise & dans tous ses divertissemens. Les Assassins que le Vieux de la Montagne envoyoit pour attenter à la vie des Princes Chrétiens, furent cause que Philippe Auguste établit en 1192. des Sergens d'armes ou *Portemasses qui nuit & jour étoient auprès de lui pour son corps gardes*. Ces *Gardes* aiant quitté la masse pour prendre l'Arc, furent appellez *Archers*. Charles VII. en 1423. pour donner des marques aux Ecossois de la confiance qu'il avoit en leur Nation, en forma une Compagnie pour la *garde* de sa personne. Le Roi Louïs XI. donna commission à Claude de la Chastre, Sieur de Nançai, de lever une compagnie de cent Gentilshommes pour etre *Gardes du Corps* de sa Majesté. Ça été la premiere Compagnie des *Gardes* Françoises établie le 12. de Juillet de l'an 1473. Car auparavant il n'y avoit que la Compagnie Ecossoise. Le même Roi qui étoit soupçonneux & défiant, établit encore le 4. de Sept. 1474. une Compagnie de cent Lanciers, sous le commandement d'Hector de Golart. Ce sont ceux qu'on a appellez depuis, *Gentilshommes au Bec de Corbin*, qui ne servent plus que dans les grandes Cérémonies. C'est encore Louïs XI. qui ayant fait alliance avec les Suisses, prit une Compagnie de cent hommes de cette Nation, pour la garde de sa personne. Charles VIII. institua une nouvelle Compagnie de *Gardes* Françoises.

Aujourd'hui on divise la *Garde* du Roi en Garde de dedans du Louvre, & garde du dehors. La garde de dedans comprend les 4. Campagnies des *Gardes du Corps*, les *Cent Suisses*, les *Gardes de la Porte*, & les *Archers* ou *Gardes de la prevôté de l'Hotel*. Les *Gardes du Corps* sont distribuez en quatre Compagnies de 300. hommes chacune, la plus ancienne & la premiere de toutes est la Compagnie Ecossoise. Chaque Compagnie est composée de dix brigades, & a un Capitaine, trois Lieutenans, trois Enseignes, douze Exempts, servant toûs par quartier, & un Aide-Major. Le Capitaine des *Gardes* qui est en quartier, ne quitte jamais le Roi depuis qu'il est levé jusqu'à ce qu'il soit couché. Il reçoit les Ambassadeurs à la porte de la sale, les conduit à la chambre, & les reconduit de même, les *Gardes* étant rangez en haie. Les Officiers de la Compagnie Ecossoise ont toûjours place auprès du Roi, quoiqu'ils ne soient point de quartier, & les *Gardes de la Manche* sont tirez de cette Compagnie. Voyez MANCHE. Les *Gardes du Corps* jouïssent de tous les Privileges & de toutes les exemptions, dont jouïssent les Officiers Commensaux. La Compagnie des *Cent Suisses de la Garde du Corps du Roi* ont plusieurs fonctions & privileges qu'on peut voir dans l'Etat de la France. La Compagnie des *Gardes de la porte* est composée de 50. *Gardes* servant par quartier. Voyez PORTE. La Compagnie des *Gardes de la Prevôté de l'Hotel* est de 90. Gardes. Voyez PREVÔTÉ. Les *Gardes* du dehors sont I. les *Gendarmes* de la Garde; II. Les Chevaux-Legers de la Garde. III. Le Regiment des *Gardes Françoises*. C'est le premier & le plus considerable de l'Infanterie. Il est composé de 32. Compagnies de 140. hommes chacune. Par Edit de l'an 1691. le Roi attribuë la qualité de Colonel aux Capitaines aux Gardes; IV. Le Regiment des *Gardes Suisses*. Il est composée de 12. Compagnies de 200. hommes chacune; V. Les *Mousquetaires* de la Garde du Roi; VI. Les *Gentilshommes au Bec de Corbin*. Voyez BEC.

En ce sens on dit Capitaine des *Gardes*, de ceux qui commandent les compagnies des *Gardes* du corps du Roi; & Capitaine aux *Gardes*, des Capitaines du Regiment des *Gardes* Suisses, ou Françoises. Un Cadet aux *Gardes*. Les *Gardes* de la Manche. Les Chevaux-legers de la *Garde*. Quand on parle du corps entier des *Gardes*, il est feminin; Les *Gardes* Ecossoises. Le Panegyriste de l'Empereur Julien, lequel ne vouloit point de *Gardes* autour de sa personne, lui dit là-dessus; Ce n'est pas assez pour nous que personne ne vous veuille de mal; noûs voulons encore que personne ne le puisse

se. Bou. Chez le Mataran la garde se fait au dedans du Palais la nuit aussi bien que le jour, par un grand nombre de femmes armées. On tient que le nombre de ces gardes femelles est de dix mille. Voy. de Schouten. Les Gardes du corps de l'Empereur du Monomotapa sont deux cens chiens. Voy. de Caerden.

On dit aussi, les *Gardes* d'un Prince, d'un General, d'un Gouverneur. Les *Gardes* de la Prevôté de l'Hotel, du Prevôt de Paris. Les *Gardes* du Sel, des Aides. Les *Gardes* des Ports. *Gardes* des pertuis des rivieres, &c. Il est fait mention aussi dans les Coûtumes de *Gardes-liges*, qui sont des vassaux obligez à garder le corps de leur Seigneur avec armes suffisantes.

Les *Gardes* de la Marine, sont des Gentilshommes qui sont instruits dans les ports de mer aux depens du Roi, dans tout ce qui regarde la navigation, & qui servent comme volontaires. Les Officiers de mer sont presque toujours tirez de ce Corps. C'est une espece de noviciat. En tems de guerre il y a 900. *Gardes de la Marine* distribuez en trois Compagnies, une à Toulon, une à Brest, & une à Rochefort. Elles sont commandées chacune par un Capitaine. Les *Gardes de la Marine* sont distribuez sur les vaisseaux de guerre selon le besoin. En 1716. le Roi a établi une Compagnie de Gentilshommes, sous le nom de *Gardes du Pavillon Amiral*, pour servir dans les ports & à la mer près de la personne de l'Amiral de France. Elle est composée de 80. Gardes, les Officiers Majors non compris, qui sont toûjours choisis dans les trois Compagnies des *Gardes de la Marine*. Les *Gardes de l'Etendard* sont à l'égard des Galeres, ce que les *Gardes de la Marine* sont par rapport aux vaisseaux. Cette Compagnie est composée de 60. Gentilshommes.

On appelle aussi *Garde*, celui qui a soin de quelque chose. Le *Garde* de la Bibliotheque du Roi. Le *Garde* du cabinet des Livres du Roi. Le *Garde* du Tresor Royal. Le *Garde* des Chartres. Le *Garde* des livres de la Chambre des Comptes. Le *Garde* de l'Armorial general. Voyez Armorial. Sous le Cardinal Bibliothecaire du Vatican, il y a deux *Gardes*. Holstenius a été le premier *Garde* de la Bibliotheque du Vatican.

On appelle à Paris dans les six Corps des Marchands, les 36. Maîtres & *Gardes*, ceux qui sont élcus de ces Corps (six de chacun) pour être Jurez & faire observer par les autres les statuts & reglemens de chacune de ces Communautez. En quelques villes comme à Aix on les appelle *Prieurs*. Dans les Corps des Artisans il n'y a que des Jurez. Il y a aussi des *Gardes* & *Contre-gardes* des Marais, Iles & Salines.

Gardes, ou Juges Gardes, en termes de Monnoyes, sont des Officiers considerables, & les premiers Juges des monnoyes, dont les appellations ressortissent à la Cour. Il y en a deux établis dans chaque Hotel où on les fabrique. Leur institution est ancienne & auparavant l'an 689. comme il resulte d'un titre rapporté par d'Argentré. Leur fonction est de veiller sur tout le travail de la monnoye, à ce qu'il soit fait selon l'Ordonnance, de peser, rebuter & faire refondre les especes trop foibles de poids & d'aloi, d'en tenir regître, & en faire des procès verbaux, & de les envoyer à la Cour avec les boëtes dans lesquelles ils enferment les pieces & échantillons, pour être jugées. On dit aussi *Gardes* & *Contre-Gardes* des monnoyes.

Gardes de Jupiter, ou *Satellites de Jupiter*. Ce sont quatre petites étoiles qui accompagnent toûjours Jupiter, que Galilée a decouvertes, & qu'il a nommées les étoiles de Medicis. Ces *Gardes* de Jupiter tournent autour de cette Planete, tantôt du côté de l'Orient, & tantôt du côté de l'Occident, avec des éloignemens inegaux. Roh. Voyez Satellite. *Gardes* du Pole. Voyez Ourse.

Garde-bois. s. m. Sergent ou Archer commis à la *garde* des Eaux & Forêts. Il y a des *Gardes* generaux à cheval des bois & forêts du Roi. Ils sont preposez pour tenir les *Gardes* ordinaires dans leur devoir. Ord. de 1669. Ils portent la casaque brodée des armes du Roi.

Garde-cerveau. Instrument de Chirurgie. Lame forte, de fer ou d'argent bien polie, un peu courbée, dont on se sert dans les enfonçures du crâne, lorsque l'on fait plusieurs trépans. On la passe entre le crâne & la dure-mere, pour empêcher que les trépans n'offensent cette membrane.

Garde-chasse. s. m. Sergent ou Archer que le Roi ou les Seigneurs commettent à la *garde* de leurs Chasses.

Garde-côte s. m. Vaisseau armé en guerre qui croise la mer le long des côtes, pour la preserver de la pillerie des Pirates, & escorter les vaisseaux marchands. Il y a aussi sur terre des Capitaines *Garde-côtes* distribuez le long des côtes de la mer, pour veiller à la conservation de la côte, & empêcher les descentes dans une certaine étenduë de païs dependante de leur Capitainerie. Les Capitaines *Garde-côtes* sont exempts de ban & arrierreban, comme il est porté dans la nouvelle Ordonnance de la Marine de 1681.

Garde-au-mast, se dit d'un matelot, qui est en sentinelle au haut d'un mât.

Garde-marteau. s. m. Officier des Eaux & Forêts, preposé pour faire le martelage des bois qu'on doit coupper dans les forêts du Roi, quand on fait des ventes. Le *Garde-marteau* assiste aux jugemens des procès, & y a voix deliberative, même tient le siege en l'absence du Maître & du Lieutenant. Ord. de 1669.

GARDE, se dit aussi de plusieurs Officiers de Justice. Monsieur le *Garde des Sceaux*, est un grand Officier à qui le Roi commet la garde de son Seel Royal, quand il n'y a point de Chancelier, ou lorsqu'il ne lui est plus agreable. Il a la même autorité que le Chancelier; avec cette difference, qu'on ne peut depouiller le Chancelier de sa charge qu'en lui ôtant la vie: au lieu que le Roi peut ôter les sceaux au *Garde des Sceaux* quand il lui plaît. La Charge de *Garde des Sceaux* n'est pas fort ancienne. On ne trouve pas qu'avant Louïs XII. aucun autre que le Chancelier ait eu la *Garde du Sceau* Roial. Ce Prince la donna à Etienne Poncher Evêque de Paris, pour soulager le Chancelier Jean de Gannai dont la santé étoit fort alterée. Sous François I. les Sceaux furent souvent en d'autres mains, qu'en celles du Chancelier. Enfin le Roi Henri II. par son Edit de l'an 1551. erigea en titre d'office un *Garde des Sceaux*. Cet Edit aïant été verifié au Parlement, le Chancelier de l'Hopital se demit des Sceaux en faveur de René de Biragues, qui fut ensuite Chancelier, & c'est depuis cet Edit que l'on pretend que cette Charge n'est plus une Commission, mais un Office, auquel on a attribué des prérogatives presque égales à celles du Chancelier. En 1632. Le Roi voulut que le *Garde des Sceaux* presidât au Parlement de Toulouse pour faire le procès au Duc de Montmorency. Le Parlement y resista parceque ce droit n'est accordé qu'au Chancelier. Après la mort du Chancelier Seguier le 28. de Janv. 1672. le Roi tint luimême les Sceaux jusqu'au 24. d'Avril que M. d'Aligre fut fait *Garde des Sceaux*. Il ne fut fait Chancelier que le 10. de Janv. 1674. Il y a aussi des *Gardes du*

petit

petit Scel dans les Jurisdictions Royales ; du nom desquels sont intitulez les contrats qui se passent dans le ressort. Ils se qualifient Conseillers du Roi & *Garde Scels* des obligations d'une telle Vicomté, ou Chatellenie, &c. La plûpart sont hereditaires.

On appelle le Prevôt de Paris simplement, *Garde de la Prevôté*, à cause que c'est le Roi qui est le premier Juge & Prevôt : & pour cela il y a un dais au dessus du siege du Prevôt de Paris, ou de son Lieutenant civil ; ce qui n'est pas même dans les Parlemens, sinon quand le Roi y va tenir son lit de Justice. On l'appelle aussi, *Garde & conservateur des privileges de l'Université, des Foires*, &c. Après la mort du Prevôt de Paris, le Procureur General du Parlement est *Garde de la Prevôté* de Paris, & tous les actes sont intitulez en son nom.

GARDE-ROLE, est un Officier de la Grande Chancelerie qui garde les rôlles de tous les Offices de France, dont les provisions sont scellées au grand sceau, & qui tient regître des oppositions qui se font au sceau à la resignation des Offices de la part des creanciers, soit pour hypotheque, soit pour le titre. Car si les provisions étoient scellées au Préjudice de ces oppositions, le *Garde des rolles* en seroit responsable. Ils sont 4. servant par quartier. Il y en a aussi d'établis pour les rentes de l'Hotel de Ville, qu'on appelle *Conservateurs des hypotheques*.

GARDE-NOTTE. s. m. C'est la qualité que prennent les Notaires, qui se disent Notaires *Garde-nottes* du Roi ; c'est-à-dire, qu'ils gardent les minutes des contrats que les particuliers passent devant eux, qui originairement s'appelloient *Nottes*.

GARDE-SAC, est un Greffier depositaire & chargé des sacs & des productions des parties, & particulierement au Grand Conseil & dans les Parlemens. Les Greffiers *Garde-sacs* des Chambres des Enquêtes, des Requêtes du Palais. Le Greffier *Garde-sac* de la Cour des Aides.

GARDE-VAISSELLE, est un Officier chez le Roi qui a soin de la vaisselle d'or & d'argent. Il y a plusieurs *Garde*-vaisselle chez le Roi. Il y en aussi chez les Princes.

GARDE-MEUBLE. Officier qui garde les meubles du Roi dont on ne se sert pas actuellement. On le dit aussi du lieu où ces meubles sont conservez. Le *Garde-meuble* du Roi est la chose la plus magnifique qui soit au monde.

GARDE-MAGASIN, est un Officier d'un arsenal qui tient regître des poudres, canons, armes, provisions, & toute autre chose qu'on lui laisse en garde. Il y a des *Garde-magasins* generaux & particuliers de l'Artillerie, des vivres, des fourrages, ustenciles, agrez des vaisseaux & autres choses pour le compte du Roi.

GARDE, se dit aussi d'autres lieux, & des choses qui servent à la conservation des autres.

GARDE-MANGER. s. m. Lieu où on serre la viande & autres choses bonnes à manger. Il se dit tant d'une petite chambre qui est à côté de la cuisine, que d'une armoire, ou même d'un grand bassin.

GARDE-NAPE. s. m. Terme de Vanier. C'est un porte-assiette d'osier, dont se servent ceux qui ne veulent pas faire de la depense, & qui aiment pourtant la propreté.

GARDE-NAPE, est aussi une grande plaque d'argent ou d'étain, toute plate avec de fort petits rebords, qu'on pose sur la nape, & où l'on met le pot à l'eau, le vin & le pain, pour tenir la nape propre.

GARDEROBBE. s. f. Petite chambre voisine de celle où l'on couche, qui sert à serrer les habits & les hardes d'une personne, ou à coucher les valets qu'on veut avoir près de soi la nuit. Dans les logis bourgeois on appelle *Garderobbe*, toute petite chambre qui en accompagne une grande.

GARDEROBBE, chez le Roi & les Princes, est un appartement où l'on met les habits du Roi ou des Princes, & tout ce qui sert à leur personne, & où se retirent les Officiers qui y servent.

On appelle aussi la *Garderobbe*, tous les Officiers qui y sont en fonction. La *Garderobbe* du Roi suit toûjours sa personne. Le Grand Maître de la *Garderobbe*. Voyez MAITRE. Les valets de la *Garderobbe*. Le premier valet de la *Garderobbe*.

On le dit aussi des hardes & habits de la *Garderobbe*. A la mort de ce Prince, sa *Garderobbe* fut estimée dix mille écus. Il donna sa *Garderobbe* à ses Officiers.

. . . . Tel change de meuble & d'habit chaque Lune,
Qui Jasmin autrefois, d'un drap du sceau couvert,
Bornoit sa garderobbe *à son just-au-corps vert.*
REGNARD.

On appelle aussi *Garderobbe*, un aisément, un privé. Aller à la *garderobbe*, c'est, Aller decharger son ventre. Ces pilules font aller deux ou trois fois à la *garderobbe*. Les Turcs ne vont jamais à la *garderobbe* sans un pot d'eau dont il se lavent très soigneusement. DALERAC.

GARDEROBBE. s. m. Tablier de toile que mettent les femmes de basse condition pour conserver leurs habits.

GARDEROBBE. s. f. Plante qui est autrement nommée *Aurone femelle*, ou *petit cyprès*, & dont Mr. Tournefort fait un genre particulier qu'il appelle *Santolina*. Il en met plusieurs especes. Celle qu'il nomme *Santolina foliis teretibus*, pousse de sa racine qui est grosse, dure & ligneuse, des tiges hautes de plus d'une coudée, ligneuses, tendres, couvertes de duvet & divisées en plusieurs branches garnies de petites feuilles longues environ d'un pouce, decoupées fort menu, d'une odeur forte, & d'un goût en partie acre & en partie amer. Au sommet des branches viennent les fleurs qui sont jaunes, semblables à celles de la tanesie. C. Bauhin l'appelle, *Abrotanum fœmina foliis teretibus*. Elle est bonne dans les obstructions du foye & des reins, dans l'ictere & pour faire mourir les vers. On l'appelle *garderobbe*, parcequ'elle chasse & tue les vers qui se mettent dans les habits.

GARDE-BONNET. C'est une coëffe de toile qu'on met sur le bonnet des enfans pour empêcher qu'ils ne le salissent. On appelle aussi *Gardemanches*, les fausses manches qui servent à même effet.

GARDE-INFANT. s. m. Grand vertugadin que portent les femmes Espagnoles sur les reins, & qu'on portoit il y a quelque temps en France, qui sert à empêcher qu'elles ne soient incommodées dans la presse : c'est une espece de ceinture rembourrée ou soutenuë par de gros fils de fer, qui est fort utile aux femmes grosses.

GARDES-CORPS, en termes de Marine, sont de gros tissus fort épais faits de nattes, ou de cordages tressez, qu'on étend avec les pavois sur le bord du vaisseau, pour couvrir le soldat dans les combats de mer.

GARDE-FEU. s. m. Grilles ou barre de fer qu'on met à une cheminée, pour empêcher que les enfans ne tombent dans le feu.

GARDE-FEUX, en termes de Marine, sont les boëtes où l'on met les gargousses pleines de poudre pour la charge des canons.

GARDE-FOU. s. m. Petit parapet, ou barriere que l'on met aux bords des lieux, ou passages élevez pour empêcher qu'on ne tombe, comme sur les ponts, quais, chaussées, & terrasses des tours ou des bâtimens. On

On fait tant de faux pas dans la Jurisprudence ;
Que pour en garantir ceux qui sont du metier ,
On a fait au Palais sur le grand escalier ,
Un garde-fou *de consequence.*

GARDE-BOUTIQUE, se dit chez les Marchands, de la marchandise frippée & hors de mode, qu'il est difficile de vendre, & qui demeure long-temps dans la boutique.

Avantgarde , Arrieregarde , Contregarde , Sauvegarde , Mesgarde , seront à leur ordre.

GARDER. v. act. Conserver, deffendre quelque chose contre les attaques de ceux qui la veulent prendre, detruire, ou endommager. Un Gouverneur doit *garder* sa place contre les ennemis. Un berger doit *garder* ses moutons, & les deffendre des loups. *Garder* un Prince. *Garder* un prisonnier à vuë; pour dire, l'observer incessamment.

Mal est gardé *ce que* garde *la crainte.* PASSERAT.
Je croyois que l'amour n'oseroit aborder
D'un cœur que le depit sembloit si bien garder. VILL.

Menage derive ce mot de l'Allemand *warden* qui signifie la même chose & d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *guardium , guardia , guarda , guardianus , & garda robba :* l'*w* Germanique s'est changé en *g* ou en *f* en la plupart des mots de la Langue. D'autres le derivent du Latin *varare* , qui signifie *fermer avec des barres.*

GARDER, signifie aussi, Se garentir, se deffendre. *Gardez* vous du soleil, du serain. Dieu me *garde* des traîtres & des envieux. Dion averti d'une conspiration repondit, qu'il aimoit mieux mourir une fois, que d'avoir toûjours à *se garder* de ses amis & de ses ennemis. ABL. Cela apprend à *se garder* d'un Philosophe hypocrite, comme d'un traître. ID. On le dit même absolument, *Gardez* de tomber. *Gardez* vous; pour dire, Faites place. *Gardez* vous des yeux de Silvie. *Gardez* de vous meprendre. Ce remede *garde* de la peste, en preserve. On dit aussi, Dieu vous *garde* de mal, tant lorsque nous souhaittons du bien à quelcun, que lorsque nous le voulons éconduire & chasser, & que nous ne sommes pas contens de lui.

On dit aussi par maniere de salut, Dieu vous *gard*, entre gens fort familiers, ou quand un superieur parle à un inferieur.

On dit aussi, *Garder* un malade, une accouchée; pour dire, Veiller à tous ses besoins. On dit aussi, Il a *gardé* cette maladie long-temps; pour dire, il en a été long-temps malade. On dit aussi, *Garder* le lit, *garder* la chambre; pour dire, Ne point sortir du lit, de la chambre. *Garder* une medecine, un lavement; pour dire, s'empêcher de les rendre.

GARDER, signifie encore, Conserver, ou mettre en reserve. C'est un prodigue qui ne sçauroit rien *garder*. Je veux bien *garder* cela pour l'amour de vous. De tout son train il n'a *gardé* qu'un laquais. On ne peut *garder* la viande en été. Les Romains *gardoient* sept jours le corps de ceux qui étoient morts de maladie. J. DES SC. On *garde* la cuirasse & l'habillement de tête que portoit Henri II. quand il fut blessé, & l'on y voit encore du sang. THUANA. Ce vin se peut *garder* tant qu'on veut. Son estomac est si debile, qu'il ne peut *garder* aucun aliment, aucun remede. Je lui ay donné cent pistoles à *garder*. Ce fruit est excellent, j'en veux *garder* de la graine, il se *gardera* bien tout l'hiver. La terre grasse *garde* l'eau, la conserve. On dit aussi d'un homme qui a la gravelle, qu'il ne sçauroit *garder* son eau; pour dire, qu'il est obligé d'uriner souvent.

GARDER, se dit aussi figurément. *Garder* sa parole, sa promesse, sa foi, son honneur.

Est-il juste après tout qu'un Conquerant s'abaisse
Sous la servile loi de garder *sa promesse.* RAC.

On dit aussi, *Garder* le silence, le secret. *Garder* des mesures; pour dire, Agir avec circonspection. *Garder* le *decorum*, la bienseance. *Garder* sa gravité. *Garder* son rang; pour dire, Se maintenir dans le poste où on a été placé, ou dans le lieu d'honneur où on a été mis.

On dit aussi, On ne sçauroit *garder* son cœur contre ce qu'on aime; pour dire, On ne sçauroit conserver son depit, sa colere. On dit en ce même sens, *Garder* son courage.

Il signifie encore, Observer. *Garder* les Commandemens de Dieu, les Loix, les Ordonnances, les Fêtes, les Jeûnes. On dit aussi, *Garder* son ban; pour dire, Ne contrevenir pas à l'arrêt de son bannissement.

GARDER les rangs; c'est en termes de Guerre, Demeurer dans les rangs. *Gardez* vos rangs.

GARDER, avec le pronom personnel signifie, S'empêcher; s'abstenir. *Gardez* vous de faire folie. VOIT.

Prepare toi long-temps , garde *toi bien de faire*
D'un impromptu sermon l'epreuve temeraire.
L'ART. DE PRECH.

GARDER, se dit proverbialement en ces phrases. Ce que Dieu *garde* est bien *gardé*. Quand chacun se mêle de son mêtier, les vaches sont bien *gardées*. Personne ne sçait ce que la fortune lui *garde*. On dit aussi, Adieu bon homme, *garde* ta vache : ce qui est un proverbe tiré apparemment de la fable d'Argus. On dit, Faire *garder* le mulet, c'est, Faire attendre long-temps. *Garder* les manteaux, c'est, N'être pas de la fête, de l'affaire qui se fait. *Garder* une poire pour la soif, c'est Epargner quelque chose, quand on gagne, qu'on est à son aise, pour la necessité qui peut survenir. Il vous en a bien donné à *garder*; pour dire, Il vous en a bien fait accroire. Je la lui *garde* bonne; pour dire, J'attends l'occasion de me venger.

On dit d'une fille qu'on marie à un petit Noble de campagne, qu'elle va *garder* les poulets d'Inde.

GARDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GARDEUR, EUSE. adj. Qui garde des troupeaux. *Gardeur* de cochons. *Gardeuse* de vaches.

On a dit autrefois proverbialement, mieux vaut bon *gardeur* que bon amasseur.

GARDIANAT, ou GARDIENNAT. s. m. Place, Office, fonction de Gardien dans l'Ordre de S. François. Exercer le *gardianat*. Le Pere fut depouillé du *gardianat* par le Chapitre Provincial. PATRU. Le *Gardianat* est ordinairement triennal.

GARDIEN, ENNE. s. m. & f. Celui qui est commis à la garde de quelque chose. Il étoit *gardien* du tresor. VAUG. La sainteté s'est conservée dans l'Ordre de S. Benoît pendant qu'il y a eu de la penitence. L'une a été la *gardienne* & la conservatrice de l'autre. AB. DE LA TR. Quand on execute des meubles, il n'est pas permis de les transproter, si on ne donne un bon *gardien*. Cette veuve a été etablie *gardienne* des papiers, lorsqu'on a fait Inventaire. Il y a des Lettres de garde *gardienne* expliquées cy-dessus à GARDE.

On appelle dans l'Eglise Romaine l'Ange *Gardien*, l'Ange qu'on croit que Dieu a preposé à la garde de chaque homme. Il est certain que les Juifs ont eu cette créance. Van Dale croit qu'ils la tenoient des Chaldéens ou des Philosophes Grecs. L'opinion d'un Ange *gardien* peut être fausse, mais elle n'a rien d'absurde, pourvû qu'on ne donne pas à chacun un mauvais Ange aussi bien qu'un bon. Il vaudroit mieux ne rien decider là dessus. LE CL.

GARDIEN. Nom propre à l'Ordre de la Jarretiere en Angleterre. Le *Gardien* souverain de l'Ordre de la Jarretiere, est ce qu'on appelle le Grand maître dans les Ordres de France; c'est toûjours le Roi d'Angleterre qui l'est. On appelle en Angleterre, *Gardien* ou

Gardien de la Spiritualité, c'est-à-dire, du Spirituel, celui qui dans un Diocese a la Jurisdiction Spirituelle pendant la vacance du siege. On y appelle aussi Gouverneur des cinq Ports, le *gardien* des cinq Ports.

On appelle en terme de Marine, matelots *Gardiens*, des matelots commis dans un port pour la garde des vaisseaux, & pour veiller à la conservation des arsenaux de Marine. Ils sont divisez en trois Brigades égales, commandées chacune par un maître de l'équipage, sous les ordres du Capitaine de port. Il y a aussi des soldats, *gardiens* entretenus dans les ports. *Gardien* de la fosse à lion est celui que l'on y commet, pour fournir ce qu'on lui demandera pour le service du vaisseau.

On appelle aussi dans les Couvens de l'Ordre de S. François, *Gardien*, le Superieur du Couvent. Le Pere *Gardien* des Capucins, des Cordeliers. Ces Prieurs ou *Gardiens* de chaque Monastere sont élus dans le Chapitre Provincial.

GARDIENS, en termes de Marine, sont des matelots divisez en plusieurs brigades, qui sont commandez par le Capitaine d'un port pour, la conservation des vaisseaux qui y sont.

GARDIENNERIE. s. f. en termes de Marine, est un nom qu'on donne à la Sainte Barbe ou chambre des Canonniers.

GARDON. s. m. Petit poisson d'eau douce qui est au rang des poissons blancs, & peu estimez. On dit pourtant, Sain comme un *gardon*, à Paris; plus loin on dit, comme un *dard*, autre poisson qui n'en est gueres different. Le *Gardon* a le corps large, le dos bleu, la tête verdâtre, le ventre blanc, les yeux grands.

Du Latin *gardo*, ou *gardio*, qui signifie la même chose.

GARE. Espece d'interjection. Cri qu'on fait quand on veut avertir les passans de se mettre à l'écart, pour éviter le heurt, ou la chûte de quelque chose. Ainsi on dit, *Gare* le corps, *gare* l'eau.

La mort, sans dire gare, *abat tous les humains.* MOL.

On dit aussi *Gare*, quand on crie de se retirer, & de donner passage à quelque personne de marque, ou en quelque ceremonie. Passer sans dire *gare*.

On y rencontroit tant de gens,
Qu'il faloit toûjours dire gare. ABBÉ REGN.

Ce mot, selon Saumaise, vient de *varare* Latin, qui signifie *traverser*, d'où on a fait *guarare*, comme *gâter*, de *vastare*; & de là est venu aussi *égarer* & *garou*. Voyez Menage. Borel dit que *gare* & *garau* signifioient autrefois *rapide*, & qu'ils viennent de l'Hebreu *garaph*, signifiant la même chose, à cause, dit-il, qu'il se faut *garer* de ce qui vient avec rapidité.

GARE, se dit aussi des avis qu'on donne des suittes fâcheuses qui peuvent arriver d'une mechante affaire. Vous voulez vous battre en duel contre votre ennemi, *gare* la corde. Vous voulez plaider de gayeté de cœur, *gare* les depens.

On dit proverbialement & bassement, *Gare* le pot au noir, en joüant à des jeux où on a les yeux bandez; pour dire, qu'on est en danger de se faire quelque bosse qui deviendra noire. On dit aussi, Il frappe sans dire *gare*, en parlant d'un homme qui heurte ou blesse sans avertir de se retirer ou de se deffendre.

GARENCE. s. f. Racine servant aux Teintures en rouge: d'où vient qu'on l'appelle *rubia tinctorum*. Elle vient en France & en Flandres, & sur tout auprès de Lisle. Celle qui vient de Zelande est estimée la meilleure. Les Hollandois en font un grand negoce. Elle croît dans des terres mediocrement humides, & se seme en Mars au decours de la lune. On l'arrache 18. mois après, on la fait secher au soleil, & on la reduit en poudre avec un moulin, puis on l'enferme soigneusement dans des sacs. Les billons de *garence* sont souvent falsifiez par les étrangers, qui mêlent la terre rougeâtre avec quelque poussiere de *garence*. Les tiges de la *garence* sont longues, rudes, quarrées, & semblables à celles du grateron, quoyque plus roides & plus grandes. Ses feuilles sont disposées alentour des tiges nœud par nœud, & par certains intervalles en croix de Bourgogne & en maniere d'étoiles. Sa graine est ronde, qui est verte d'abord, qui ensuitte devient rouge, & qui est toute noire étant mûre. Sa racine est menuë, longue & rouge. Il y en a une sauvage qui croit d'elle-même, que quelques-uns appellent la *petite garence* ou *alyssum*. Il faut donner un pied de *garence* à la plupart des étoffes du bon teint. Il y en a de deux sortes: la *garence* de pipe, qui est la plus grossiere; & la *garence* en balle, qu'on appelle autrement *garence de crap*, qui teint en nouvelle écarlate exquise.

Ce mot vient de *varantia*, qu'on a dit par corruption pour *verantia*; pour dire, que cette couleur est vraye & de bon teint. MENAGE. En Latin *rubia*, en Grec *erythrodanon*.

GARENCER. v. act. Teindre avec de la garence. Le noir doit être *garencé*, parcequ'il est meilleur, plus beau & plus sain.

GARENNE. s. f. Bois ou bruyere où il y a beaucoup de lapins. Un Seigneur a droit de colombier & de *garenne*. Une *garenne privée*, c'est une *garenne* fermée de murs ou de hayes, où l'on fait des terriers exprès pour y nourrir des lapins. On oppose les lapins de *garenne* à ceux de *clapier*. *Garenne privilegiée*, ou *jurée*, est une certaine étenduë de terre où le Roi a donné un droit de chasse à l'exclusion de tous les Seigneurs voisins ou enfermez dans ce territoire. Les *garennes* non fermées de murailles ne sont point permises sans Lettres patentes, & sans une concession expresse du Roi verifiée en la Chambre des Comptes.

Ce mot vient de l'Allemand *warende*, qui signifie, lieu gardé ou fermé de clôtures, pour y enfermer des animaux. De *wehren*, munir, fortifier, defendre. HUET. Il y avoit autrefois des *garennes* à eau, aussi bien que des *garennes* à connils. On les appelloit autrefois *Warennes*.

On dit proverbialement & ironiquement de quelque hablerie, ou quelque conte à plaisir dont on decouvre sur le champ la fausseté, Celui-là est de *garenne*.

GARENNIER. s. m. Quelques-uns, comme Richelet, pretendent que *Garannier* est aujourd'huy plus usité que *Garennier*, quoyque contre toute raison. L'Academie ne fait aucune mention de cet usage, & dit *Garennier*. C'est le Fermier, ou celui qui a soin d'une garenne.

GARENT, ENTE. ou GARANT, ANTE. s. m. & f. Celui ou celle qui est tenu & responsable de l'éviction de quelque chose, & qui est obligé à en faire joüir paisiblement l'acquereur, ou de l'indemniser. On m'inquiete pour cette terre que j'ay acquise; mais je vais faire appeller en Justice mon *garent*. Un *garent formel*, est le vendeur qui s'est obligé à la garentie. En cas d'éviction d'un heritage, un *garent* doit rendre le prix, & est obligé à prendre le fait & cause de l'acheteur qui est troublé dans la possession de la chose acquise, ou échangée. Le *garent simple* est celui qui s'est obligé à payer pour un autre, & à le decharger de quelque dette, ou action personnelle. Voyez le titre 8. de l'Ordonnance de 1667.

Ce mot vient de *warens*, ou *warantus*, derivez de l'Allemand *ware*. MENAGE après LINDENBROG. Borel & Ragueau estiment qu'il vient de *creant* ou *crand*, qui signifioit autrefois *caution*. Loyseau le fait venir de *garer* vieux mot François qui signifie, Mettre en sûreté.

GARENT, se dit aussi des choses dont on est tenu ou responsable. Un gardien de meubles en est *garent*, responsable. Un Avocat qui plaide une cause n'est point *garent* de l'évenement, n'est pas obligé de la faire gagner. On n'est point *garent* des faits du Prince, ni d'une force majeure. Allez, il ne vous en arrivera point de mal, j'en suis *garent*. PASC. Ce qu'il y avoit de vrai dans cette histoire, sembloit être *garent* de ce qu'il y avoit de faux. H. S. DE M.

GARENT, en termes de Marine, est le bout des cordages ou manœuvres qui passent par des poulies, ou qui servent à quelque amarrage.

GARENT, se dit figurément des choses qu'on assûre sur la parole & le temoignage d'autruy. St. Thomas est *garent* de la proposition que j'ay avancée. Je ne suis point *garent* de toutes les nouvelles que je vous dis sur le bruit commun. Etre *garent* d'une opinion. PASC.

On dit proverbialement, A mal exploiter il n'y a point de *garent*.

GARENTIE. s. f. Obligation par laquelle on se rend garent de la chose qu'on a venduë & cedée, pour la faire valoir à l'acquereur. Il faut faire appeller votre vendeur, ou cedant, en sommation, ou *garentie*. La simple *garentie* des faits & promesses, c'est quand quelcun cede une dette, & garentit qu'elle lui est legitimement duë; mais il ne repond pas qu'on en soit payé, parcequ'il doute de la solvabilité du debiteur. Les loüanges sont une drogue qui se livrent sans *garentie*. G. G.

GARENTIR. v. act. Soûtenir qu'une chose venduë ou cedée est bonne, & que l'acheteur ou le cessionaire en joüira paisiblement, ou en sera payé, si c'est une dette. Dans tous les contrats on met cette clause, Avec promesse de *garentir*, fournir & faire valoir, ou simplement, *garentir* de ses faits & promesses, qui sont que la chose cedée lui appartient legitimement, & qu'il ne l'a point venduë à d'autres personnes.

On dit aussi, *Garentir* une étoffe, un cheval; pour dire, qu'une étoffe est bonne, & d'une certaine qualité; qu'un cheval n'a point de defauts cachez. On est obligé de *garentir* un cheval de pous, morve, ou courbature pendant neuf jours.

Quelques-uns derivent ce mot de *guerets*, parcequ'on disoit autrefois *guerentir*, & que les premieres *garenties* ont été faites pour le partage des guerets & autres heritages.

GARENTIR, se dit au fig. & signifie, Affûrer, affirmer. Je ne vous *garentis* pas cette proposition, cette nouvelle, cette invention, ni que cette machine reüssisse en grand, comme elle fait en petit. Je vous *garentis* que ce passage est de St. Jerôme, de St. Augustin. Je vous *garentis* que votre ami ne fera jamais cela. *Parbleu je* garentis *la piece detestable*. MOL.

GARENTIR, se dit aussi pour, Dedommager, indemniser. Entreprennez hardiment cela, je vous *garentirai* de toute la perte qui en pourroit arriver.

GARENTIR, signifie aussi, Exemter, deffendre, preserver de quelque mal, ou accident. On lui a porté un coup d'épée, mais son busle l'a *garenti*. Il n'y a point de remede qui puisse *garentir* de la mort. Faites cette affaire, je vous *garentirai* de tout le mal qui vous en peut arriver. *Garentir* une Province de ravage. VAUG. Comment pourroit-on se *garentir* des pieges d'un homme qui employe pour vous tromper les signes mêmes de l'amitié? BELL.

La seule fuite, Iris, nous garentit;
C'est le parti le plus utile à prendre,
Contre l'amour. DES-H.

On dit proverbialement, On peut bien *garentir* du mal, mais on ne sçauroit *garentir* de la peur.

GARER. v. recip. Se *garer* mot bas & du peuple de Paris. Il se faut *garer* dans cette boutique pour laisser passer cet embarras. *Garez*-vous de ces taureaux qui viennent. Il est du langage populaire.

GARER, se dit aussi des bateaux qu'on lie, qu'on attache, qu'on amarre en des lieux où ils sont en sûreté. L'Ordonnance des Eaux & Fôrets veut que les épaves trouvées sur les rivieres navigables soient *garées* sur terre, & les pêcheurs tenus d'en donner avis.

GARES. s. f. Lieux preparez sur les rivieres ou canaux étroits, où on navige, dans lesquels les bateaux se peuvent retirer pour laisser passer ceux qu'ils rencontrent. Ce sont aussi les lieux où ils se mettent à couvert des glaces & des inondations.

GARGANTUA. s. m. C'est le nom romanesque du géant de Rabelais. On le dit bassement d'un homme de haute taille. C'est un *gargantua*.

GARGARISER. v. act. Se laver la bouche & l'entrée du gosier avec quelque liqueur preparée, pour guerir quelque ulcere, ou pour les nettoyer de quelque ordure.

Ce mot vient du Grec *gargarizein*, qui a été formé par la ressemblance du bruit que fait le gosier quand on se *gargarise*.

GARGARISME. s. m. Remede liquide destiné pour les maladies de la bouche, des gencives & du gosier, qui se fait avec du miel, des sels, des esprits, des syrops, du vinaigre, des eaux & des decoctions, & qui guerit en gargarisant & nettoyant la bouche.

GARGARISME, se dit aussi de l'action par laquelle on se gargarise. Trois ou quatre *gargarismes* emporteront cet ulcere.

GARGETE. s. f. Vieux mot. Gosier.

GARGOTTAGE. s. m. Repas salle, viande mal aprêtée. Tout ce qu'on mange en cette hotellerie, n'est que *gargottage*.

GARGOTTE. s. f. Mauvais cabaret; lieu où on prend des repas à juste prix, ou à bon marché. Un ordinaire de *gargotte* est de trois sous. Les valets, les pauvres gens vont dîner à la *gargotte*.

GARGOTTE, se dit aussi des lieux où les viandes sont mal apprêtées, & où on est servi mal proprement. Les gens delicats ne vont plus manger à cette table, ils la traittent de *gargotte*.

GARGOTTER. v. n. Aller boire dans de mechans cabarets, dans les *gargottes*. Il se dit aussi de ceux qui buvotent avec des gens de neant, & mal proprement, & en faisant petite chère.

GARGOTTIER, IERE. s. m. & f. L'hôte ou l'hôtesse d'une gargotte, un pauvre ou mechant Cabarettier.

GARGOUCHE, est un mot corrompu dont on se sert sur mer au lieu de *cartouche*. C'est une charge de canon qu'on tient toute prête dans une enveloppe, ou rouleau de gros papier, pour charger avec plus de diligence.

GARGOULETTES. s. f. p. On appelle *gargoulettes*, des pots d'une terre sigillée, extremement fine & rouge, qui transpire, & par son nitre attire la mauvaise odeur de la liqueur qu'on y met, la purifie & l'éclaircit. JOURN. D'UN VOY. AUX IND. OR.

GARGOUILLE. s. f. Grosse gouttiere de pierre ornée de plusieurs sculptures, comme têtes de serpens de lions, & d'animaux, par où se dechargent les eaux pluviales des grands bâtimens. Il n'y a que les gouttieres de pierre qu'on appelle *gargouilles*; celles de plomb s'appellent *canons*. On le dit aussi de ces gouttieres par où on fait couler des eaux qui se dechargent en abondance des fontaines, & cascades dans les canaux.

naux, ou bassins des jardins de plaisance.

GARGOUILLES. Ce sont aussi les petits trous de la cimaise d'une corniche, par où les eaux de la goulote s'écoulent. Les *gargouilles* sont ornées de masques, de têtes d'animaux, & particulierement de muffles de lion.

Ce mot vient du Latin *gurgulio*, dont les Italiens ont fait *gargatoglio*, les Espagnols *garguero*, & les Allemands *gurgel*. MEN. Ou bien du Grec *gorgura*, canal par ou l'eau s'écoule. HUET. Ce nom a été fait du bruit que fait l'eau en coulant par ces *gargouilles*. NICOD.

GARGOUILLE, se disoit aussi anciennement des representations qui se faisoient en plusieurs villes dans les fêtes & rejouïssances populaires, de Rois, de Reines, d'animaux étranges & de monstres. On fait encore aujourd'huy la *Gargouille* à Roüen, où on porte en Procession la figure d'un dragon dont St. Romain delivra la ville, à ce qu'on dit. Voyez FIERTE.

On appelle une femme *gargouille*, vieille *gargouille*, par injure.

GARGOUILÉ, en termes de Blason, se dit de certaines figures de serpens que par corruption on a appellées *Gringoles*: d'où vient qu'on a dit des croix *gringolées*, dont les branches sont terminées par des têtes de serpens.

GARGOUILLE, est aussi un terme d'Eperonnier, qui signifie une maniere d'anneau au bout de la branche de l'embouchure.

GARGOUILLÉE. f. f. Maniere dont l'eau tombe d'une gargouille. Il y a des fontaines artificielles dont l'eau tombe en *gargouillée*, d'autres la jettent en nappe, &c.

GARGOUILLEMENT, ou GARGOUILLER. C'est la même chose que *Gazouillement*, *gazouiller*, qui sont plus en usage. Mais il faut dire, *gargouillement*, en parlant du bruit que fait l'eau dans la gorge, dans l'estomac & dans les autres visceres. Une fluctuation & un *gargouillement* qu'on entend dans la poitrine. DIONIS.

GARGOUSSE. f. f. Terme de Guerre. C'est une enveloppe, ou rouleau pour mettre la charge d'un canon par mesure. Il y en a de toile, de carton & de gros papier. On les appelle autrement *cartouches*, ou *gargouches*. On dit des *gargousses* de 4. de 6. de 8. de 12. de 18. de 24. & de 36. selon le calibre des canons qu'on veut charger.

GARGOUSSIERE. f. f. Sorte de gibeciere où l'on met les petites gargousses.

GARIEUR. f. m. Terme de Coûtumes. Celui qui donne gariment, qui garentit.

GARIMENT. f. m. Terme de Coûtumes. Garentie, Sauvegarde.

GARIPOT. f. m. est un arbre resineux dont le fruit ne vaut rien à manger. On l'appelle autrement *pesse* ou *pignet*. Voyez PESSE.

GARISON. f.f. Vieux mot. Munitions de bouche que l'on mettoit dans une place.

GARITES. f. f. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois plattes & circulaires, qui font le tour de la hune, & dans lesquelles sont passées les cadenes des haubans.

GARNEMENT. f. m. Fripon, vau-rien; mechant homme & dangereux, qui est disposé à faire toutes sortes de crimes. La ville est pleine de mechans *garnemens*. Ne hantez point cet homme-là, c'est un mechant *garnement*. Il est du stile familier.

Je l'ay predit cent fois à mon fils, votre pere,
Que vous preniez tout l'air d'un mechant garnement. MOL.
Dis qu'avec tes pareils, tous mauvais garnemens,
Sans cesse t'amusant à boire &c. DU CER.

Ce mot signifioit autrefois *équippage*, comme temoigne Fauchet; ornement, ajustement, & il se disoit pour *garniement*, de garnir.

Belle robe & beau garnement
Amandent les gens rarement. R. DE LA RÔSE.

GARNI. f. m. Terme d'Architecture. Remplissage. C'est la maçonnerie entre les carreaux & les boutisses d'un gros mur. Il y en a de moilon, de brique, &c.

GARNIR. v. act. Fournir toutes les choses necessaires à quelcun, ou à quelque chose. Il faut bien *garnir* ses poches d'argent quand on va faire un grand voyage. Cet homme a *garni* sa maison de meubles precieux. On a *garni* cette ville de vivres & de munitions pour un an.

On dit fig. se *garnir* la pance; pour dire, bien boire, ou bien manger. Il est du style familier.

Par tout où tu trouvois le cidre ou le bon vin,
Tu ne songeois, coquin, qu'à te garnir *la pance.* DU CER.

GARNIR UN VAISSEAU, c'est, Placer & passer toutes les manœuvres, poulies, & autres choses qui servent à mettre un vaisseau en état de faire campagne, ou voyage. *Garnir* le cabestan, c'est y passer les barres & la tourne-vire, pour s'en servir dès qu'on voudra.

GARNIR, se dit aussi en termes de Guerre. C'est, Mettre dans de certains endroits tout ce qui est necessaire pour les fortifier. *Garnir* de longs pieux. *Garnir* les endroits foibles avec des fraises. REL. DES CAMP. DE ROC. & de FRIB.

GARNIR, signifie aussi, Prendre des precautions contre les injures du temps, par des habits qui resistent au froid, ou à la pluye. Il s'est *garni* de camisolles, de fourrures, d'habits de drap, de grosses bottes, pour aller à la campagne.

GARNIR, signifie encore, Ajuster, enjoliver quelque chose. *Garnir* des gans, un habit de rubans. *Garnir* une table, une cassette, un miroir de plaques d'argent. *Garnir* de boutons. *Garnir* un chapeau, y mettre une coëffe. *Garnir* une épée, c'est y appliquer une garde.

On dit aussi, *Garnir* des chaises; pour dire, les rembourrer, fournir le crin, la bourre & la toile qu'on met sur le bois sans autre ornement. Un Tapissier demande tant pour *garnir* ces chaises sans les housses.

GARNIR, se dit aussi des choses qu'on applique à d'autres pour les faire durer davantage. *Garnir* une tapisserie, c'est y mettre des bandes de toile qui la soutiennent. *Garnir* des chausses, c'est y mettre de bonnes semelles.

GARNIR, en termes du Palais, signifie, Donner assûrance, payer par provision. Il faut *garnir* la main du Roi, quand on plaide contre lui. Le Roi plaide toûjours main *garnie*.

GARNI, IE. part. pass. Il a les significations de son verbe. Une boëte de portrait *garnie* de diamans. Un étui *garni* d'or. La bourse bien *garnie*. Le gousset bien *garni*. L'ACAD.

On dit, Chambre *garnie*; pour dire, une maison meublée d'utenciles necessaires, & toute prête à loüer aux passans ou aux hôtes qui y arrivent. Les étrangers, les Provinciaux sont obligez de loger en chambre *garnie*.

On dit aussi, qu'une étoffe est bien *garnie* de soye, un lit de plumes, un matelas de laine; pour dire, qu'ils en sont bien fournis, qu'on n'y a pas épargné la soye, la plume, la laine.

On dit aussi, la Cour *garnie* de Pairs; pour dire, les Ducs & Pairs y étans presens. Cela vient de ce que *garni* s'emploioit autrefois pour accompagné.

Puis vint Monsieur le Chancelier,
Garni *de Maîtres de Requêtes.*

On dit aussi, Il a la bourse bien *garnie*. Son crochet est bien

bien *garni*; pour dire, qu'il est riche, que sa cuisine est bonne.

Ce mot vient de *warnitus* Latin, qui se trouve dans les Capitulaires de Charlemagne. Il est derivé de *waren*, qui signifie *garder*, *conserver*.

GARNI, IE. adj. en termes de Blason, se dit d'une épée, dont la garde ou la poignée est d'autre émail.

GARNISON. f. f. Corps de soldats qu'on met dans une place forte, ou frontiere, pour la deffendre contre les ennemis, ou pour contenir les peuples dans l'obeïssance, ou pour subsister pendant le quartier d'hiver. La *garnison* doit être plus forte que les bourgeois. Cette ville s'est revoltée, on y a envoyé deux regimens en *garnison*, en quartier d'hiver. Dans les places de de guerre le tiers de la *garnison* doit toûjours être en garde & en fonction, suivant un reglement de 1666.

GARNISON, est aussi le lieu où l'on va en *garnison*. Notre *garnison* est à Strasbourg, à L'isle, à Mastricht.

Du Cange derive ce mot de *garnicio*, dont se sont servis les Auteurs de la basse Latinité, pour signifier, tous les vivres, armes & munitions necessaires pour deffendre une place, & soutenir un siege: & on l'a depuis appliqué aux soldats, même à ceux qui étoient dans des campemens. Il dit qu'on a aussi appellé *garnison*, les lieux où l'on serroit tout ce qui étoit necessaire pour la maison du Roi, comme les habits, la vaisselle d'argent, &c.

On appelle jeu de *garnison*, un petit jeu où l'on jouë seulement pour passer le temps; un jeu qui peut continuër.

On appelle aussi *garnison*, les Archers & Sergens qu'on envoye dans une maison pour obliger les maîtres à payer quelque taxe, ou deniers Royaux, ou pour être gardiens d'un scellé, ou des meubles saisis. Dans les anciens titres on les appelle *comestores, à comedendo*. Car c'étoient des gens qui étoient envoyez par le Juge dans la maison d'un debiteur pour y vivre à ses depens jusqu'à ce qu'il eût payé la dette. Dans la Coûtume de Tournai on les appelle encore *Mangeurs*.

Les Orfevres appellent, Pieces de *garnison*, les pieces qu'ils appliquent à leurs ouvrages avec de la soudure, comme les pieds d'une marmite, l'anse d'une aiguiere, &c.

GARNISSEMENT. f. m. Terme de Coûtumes. Rembourfement.

GARNISSEUR, EUSE. adj. Qui garnit. Il ne se dit gueres que de ceux qui garnissent les chapeaux. On fait difference entre un Maître Marchand Chapellier, & un *Garnisseur* qui ne les fabrique pas.

GARNITURE. f. f. Il se dit des assortimens necessaires à plusieurs choses pour s'en servir, ou pour les orner. Un *garniture* de chambre comprend une tapisserie, un lit, des sieges, des tables, &c. Une *garniture* de lit comprend le matelas, traversin, couverture & rideaux. Une *garniture* de chaises, est la bourre, le crin, la toile & les housses. Une *garniture* de tapisserie, se dit des bandes de toile qui servent à la doubler. Une *garniture* de bas, se dit des pieces & semelles qu'on y applique pour les fortifier. Une *garniture* d'épée, se dit de la garde & de la poignée qui servent à la monter. Une *garniture* de baudrier, se dit des boucles d'argent ou de cuivre qu'on y met par ornement. Une *garniture* de toilette, une *garniture* de cheminée, de porcelaine, &c.

GARNITURE, se dit particulierement des rubans qu'on met sur les habits, pour les orner. Les femmes appellent *garniture de tête*, certaine quantité de rubans dont elles parent leur tête. Elles appellent aussi *garniture* une coëfure complette. *Garniture* de dentelles de maline. *Garniture* à trois rangs, &c.

On appelle *Garniture* de diamans, un certain assortissement de diamans qu'on met pour orner ses habits ou sa tête, à la place des rubans. Il n'y a que les femmes qui usent de celle-ci.

On appelle aussi une *garniture* de linge ou de dentelles, la cravatte & les manchettes, & autrefois les canons & le jabot.

GARNITURE DE COMBLE. C'est en Architecture, non seulement les lattes, tuiles, ou ardoises; mais encore le plomb, ou l'enfaîtement & amortissement qui servent à garnir le comble.

GAROE. f. m. Arbre de l'Isle de Fer, l'une des Canaries, nommé par les Espagnols *Santo*. Cet arbre fournit de l'eau à toute l'Isle, qui n'en a point d'autre. Il est toûjours couvert d'un brouillard épais, ou d'une nuée qui ne se retire jamais & qui ne change jamais de figure, si ce n'est pendant le jour, & sur tout lorsque la chaleur est dans sa plus grande force, qu'elle semble se dissiper peu-à-peu & disparoître. Ce nuage remplit si fort l'arbre de rosée, qu'il en distille continuellement goute-à-goute une eau claire, transparente & legere, jusqu'à dix ou douze tonneaux par jour, qu'on reçoit dans deux bassins de pierre. Voyez DAPPER. Mais cette merveille est rapportée fort diversement par les Auteurs qui parlent des Canaries.

GAROU. adj. m. qui ne se dit point tout seul, mais on dit bien, un *loup-garou*. C'est un homme travaillé d'une fureur melancholique, nommée *lycantropie*, qui le fait courir la nuit & outrager ceux qu'il rencontre. Voyez LOUP-GAROU.

On appelle figurément un homme bourru, qui ne frequente avec personne, & qui mene une vie cachée, un *loup garou*.

Ce mot vient de *gare*, *à cavendo*, parceque ces loups sont dangereux.

GAROU. f. m. Petit arbrisseau dont le tronc est souvent gros comme le pouce, divisé en plusieurs branches longues d'environ un pied & demi, menuës, belles, droites, garnies en tout tems de feuilles vertes, semblables à celles du lin, mais plus grandes, plus larges, visqueuses. Ses fleurs sortent du bout de ses rameaux, ramassées plusieurs ensemble, petites, blanches; chacune desquelles est un tuyau fermé dans le fond, évasé en haut, & decouppé en quatre parties opposées en croix. Après que ces fleurs sont passées, il paroît un fruit gros à peu près comme celui du mirte, ovale, charnu, rempli de suc; vert au commencement, & rouge quand il est meur: ce fruit renferme une semence oblongue, couverte d'une pellicule noire, luisante, fragile, sous laquelle on trouve une moëlle blanche, d'un goût brûlant. Sa racine est dure, ligneuse, longue, d'un goût doux au commencement, mais ensuite âcre & caustique. Le fruit du *garou* que les plus celebres Botanistes prennent pour le *granum cnidium* des Anciens, purge violemment, & a une acreté corrosive; cependant les perdrix & plusieurs autres oiseaux en sont friands. On ne se sert plus de ce fruit ni des feuilles qui ont la même qualité. En Latin, *thimelea foliis lini*. C. B. Il y a plusieurs autres especes de *garou*.

GAROUAGE. f. m. Lieu de debauche & obscur où on ne va que la nuit, ou en cachette. Il n'a pas couché chez lui, il est allé en *garouage*.

Lui qui ne fut jamais en garoüage,
Lui qui guettoit les moineaux au passage. P. COM.

Cela signifie originairement il a couru comme un loup-garou.

GARRER. f. act. Vieux mot. On a dit *garrer* un vaisseau; pour dire, le calfeutrer. Les Bateliers disent, *garrer* un bateau; pour dire, l'attacher.

GARRON. Terme de Fauconnerie. C'est le nom qu'on

qu'on donne au mâle de la perdrix, qu'on appelle aussi le *coq*.

GARROT. f. m. Il signifioit autrefois un trait d'arbalête, un matras.

Ce mot, selon le President Fauchet, vient de *quadrelli* ou *carreaux*, d'où par corruption on a dit *gareaux*. Voyez Menage qui le derive de *veru*, *broche*, ou de *verutum*. Du Cange dit qu'on a appellé en Latin *garrotus*, ces gros traits qu'on lançoit avec des machines.

GARROT, est un gros bâton assez court, avec quoy on serre les cordes qui lient les fardeaux sur les mulets & sur les charrettes.

GARROT. Terme de Manege. L'assemblage ou jonction des os des épaules au bas de l'encolure & des crins du cheval. On l'appelloit autrefois *galet*. Ce cheval est blessé, foulé au *garrot*, ou égarroté. On appelle *garrot* de l'arçon, l'arcade qui est élevée de deux ou trois doigts au dessus du *garrot* du cheval. Bande de *garrot*, est la bande de fer qui tient en état les deux pieces de bois qui font l'arçon.

On dit en menaçant quelcun, qu'on lui donnera cent coups de *garrot*; pour dire, qu'on lui donnera cent coups de bâton ou de cotret.

Mais quel Auteur imitez vous? Marot?
Homme verreux & digne du garrot. Du Cer.

GARROTER. v. act. Lier fortement un fardeau sur quelque voiture, en tournant la corde avec un garrot, ou bâton.

On appelle aussi *garroter*, toute autre maniere de lier qui est serrée. On a amené ce prisonnier lié & *garroté*. Il se trouve pour jamais *garretté* contre un mur. Scar.

GARROTER, se dit aussi au figuré. L'esprit humain a besoin d'un frein pour le retenir; c'est pourquoi on le bride, & on le *garrote* de religions & de loix. Mont.

GARS. f. m. Vieux mot qui signifioit autrefois, un joli garçon. On le prononce long sans faire sentir l'*s*. C'est un beau *gars*, un bon *gars*, un mechant *gars*. Il n'est plus en usage que dans le style marotique; hors de là il n'y a que des Provinciaux qui s'en servent.

Celle-ci donc des plus galantes,
Par mille choses engageantes
Tâchoit d'encourager le gars. La Font.
D'un jeune gars *de frayeur tout pantois,*
Frere Remi confessoit le péché,
Pere, dit-il, j'ay forniqué six fois,
Six fois! Oh, oh, quel garçon débauché. Rouss.

GARSAILLER. Voyez Garçailler.

GARTER. f. m. Nom d'office en Angleterre. C'est ainsi que s'appelle le premier Roi d'armes d'Angleterre, l'un des quatre officiers de l'Ordre de la Jarretiere dont il prend le nom: car *Garter* en Anglois veut dire *jarretiere*.

GARUM. f. m. Voyez Saumure.

GARZETTE. f. f. Nom d'un oiseau. C'est un heron blanc dont il y a deux especes. *Ardua alba.*

G A S.

GAS. f. m. Terme de Chymie. C'est un mot dont s'est servi Van Helmont, pour expliquer les diverses semences ou fermentations, ou premiers principes des choses: mais il en a parlé si obscurément, qu'à peine sçait-on ce qu'il veut dire. C'est une vapeur ou exhalaison qui sort des matieres qui fermentent, laquelle ne peut-être retenuë ni coagulée.

GASCHE, ou GACHE. f. f. Terme de Serrurier. C'est la piece de fer quarrée, ou ronde, percée, où entre le pêne de la serrure, scellée, ou fichée dans le bois, ou dans le mur; & qui sert à tenir la porte fermée. Il y a des *gâches* de fer scellées en plâtre, d'autres qui ne consistent qu'en un crampon de fer, d'autres en un trou dans un poteau de bois.

GASCHE, se dit aussi des cercles de fer qu'on attache le long des murs, pour soutenir & arrêter les tuyaux de plomb, & les descentes des gouttieres. Il y a de ces sortes de *gâches* qui s'ouvrent à charniere, & se ferment à clavette, ensorte qu'on peut demonter & nettoyer le tuyau, sans desceller les *gâches*.

GASCHE, est aussi un terme de Pâtissier. C'est un petit instrument de bois, long d'un bon pied, large & mince par le bout d'embas, dont les Pâtissiers se servent pour manier leurs farces.

GASCHE, est aussi un vieux mot qui signifioit *aviron*, qui est encore en usage dans son verbe derivé, *gâcher*, dont les Bateliers se servent; pour dire, Tirer un bateau avec des avirons ou rames. On a dit aussi dans la basse Latinité *gachum*; pour signifier la même chose.

GASCHER, ou GACHER. v. act. Jetter de l'eau sur quelque matiere pulverisée pour en faire un ciment, ou liaison des pierres d'un bâtiment. A Paris il se dit plus ordinairement du plâtre, à cause que c'est la matiere dont les Maçons se servent le plus.

GASCHER, signifie aussi, Egayer, mettre en pleine eau. *Gâcher* du linge, c'est le laver en grande eau.

GASCHER, signifie aussi, Remuër la rame, se servir de l'aviron, ou gâche.

Ce mot, selon Nicod, vient de l'Allemand *wasser*, qui signifie *eau*, parcequ'on bat l'eau avec la gâche ou l'aviron.

GASCHETTE, ou GACHETTE. Petite piece d'une serrure qui se met sous le pêne.

GASCHEUX, ou GACHEUX, euse. Lieu boüeux, ou rempli d'une bouë liquide qui donne de la peine à marcher. Chemin *gâcheux*. Terres *gâcheuses*.

GASCHIERES, GANCHIERES, ou GACHIERES. f. f. Vieux mot. Terres nouvelles defrichées & labourées, & non semées, qu'on nomme maintenant *novales*. Ce mot se dit encore en Normandie.

En Latin, *gascaria*. Du Cange.

GASCHIS, ou GACHIS. f. m. Lieu où l'on a repandu de l'eau qui le rend sale ou bourbeux. Il ne faut pas rincer les verres sur le plancher, de peur d'y faire du *gâchis*.

Borel derive pareillement ce mot de l'Allemand *wasser*, qui signifie de l'*eau*.

GASCON. f. m. Prononcez l'*s*. Fanfaron, hableur, querelleur. Cet homme se vante de bien des bravoures, mais c'est un *Gascon*, il hable.

Il est Gascon,
Et pourroit bien avoir querellé son bon Ange. Main.

La Fontaine dit en parlant d'amour,
Tout homme est Gascon *sur ce point.*
Certain renard Gascon, *d'autres disent Normand.* Id.
Tout a l'humeur Gasconne *en un Auteur* Gascon;
Calprenede & Juba parlent du même ton. Boil.

On dit prov. que tous les *Gascons* ne sont pas en Gascogne, pour dire, qu'il y a des fanfarons par tout.

GASCONISME. f. m. Façon de parler introduite par les Gascons, qui vient de Gascogne. Le Poëte Theophile est plein de *gasconismes*.

GASCONNADE. f. f. Vanterie de quelque chose peu vraisemblable. Il dit qu'il s'est battu lui seul contre trois hommes, c'est une *gasconnade*, une fanfaronnade. On le dit quelquefois d'une excroquerie.

GASCONNER. v. act. Voler adroitement. J'avois une medaille sur ma table, quelcun qui est entré me

me l'a *gasconnée*. Il est bas.

GASE. Voyez GAZE.

GASON, GASOUILLER. Voyez GAZON, GAZOUILLER.

GASPARD. f. m. Nom d'homme. *Gaspard* de coligny fut massacré à la journée de la Saint Barthelemi. L'*s* se prononce.

GASPILLER. v. act. L'*s* se prononce. Dissiper son bien imprudemment, & en plusieurs choses vaines & inutiles, sans que la depense en fasse honneur. Ce jeune homme a tout *gaspillé* le bien que lui a laissé son pere.

GASPILLER, signifie aussi, Mettre en desordre, ou gâter & desarrenger. Il a tout *gaspillé* dans mon cabinet, *gaspillé* mes papiers, *gaspillé* mon linge.

On le dit aussi de quelques autres dissipations. On a renversé toutes les confitures de cette noce, les valets ont tout *gaspillé*.

GASPILLEUR, EUSE. f. m. & f. Prononcez l'*s*. Celui ou celle qui gaspille. POMEY.

GAST. f. m. Ravage qu'on fait dans un païs pour incommoder l'ennemi. Il n'est plus en usage que dans son derivé *degât*, qui signifie la même chose.

Ce mot vient de *vastum*, ou *wastum*, *destruction*. Du Latin *vastare*, detruire, d'où est venu le nom de *Gastadours*, qu'on a donné aux gens qui faisoient le degât des bleds & des vignes en tems de guerre.

GASTADOUR. f. m. Prononcez l'*s*. Ce mot signifie aujourd'hui un pionnier, un homme qu'on mene à l'armée pour applanir les chemins.

GASTE. adj. Vieux mot. Sterile, inculte. Terre *gaste* & desertée.

GASTEAU, ou GATEAU. f. m. Espece de pâtisserie ordinairement platte & ronde, faite avec du beurre & de la farine. *Gâteau* des Rois. *Gâteau* feuilleté. *Gâteau* d'amandes.

Ce mot vient de *pastellum*, diminutif de *pasta*, d'où vient *pâte*. MEN. Du Cange le derive de *wastellus*, ou *gastellus*, mot de la basse Latinité, qu'il dit venir du Saxon. Les Picards l'appellent encore *watel*. D'autres encore le derivent de *goistel*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *gâteau*.

GASTEAUX, terme de Fonte, ou de Sculpture, sont des morceaux de cire dont on remplit les creux des moules où l'on veut jetter des figures.

GASTEAU. Terme d'Agriculture. Morceau de cire que font les abeilles dans leurs ruches, qui sont pleins de petits trous qu'elles remplissent de miel.

GASTEAU, se dit proverbialement en ces phrases. Avoir part au *gâteau*; pour dire, Avoir part dans une affaire. On dit aussi, Il a trouvé la feve au *gâteau*; pour dire, Il a trouvé une bonne fortune, une bonne rencontre. Je ne mange pas mon *gâteau* dans ma poche; c'est-à-dire, Je veux donner part du profit de l'affaire à ceux qui me l'ont procurée. On dit aussi, qu'il y a bien des gens à partager le *gâteau*, quand il y a plusieurs personnes à partager une succession, ou des interessez en une affaire qui ont part au profit.

GASTER, ou GATER. v. act. Ruiner, detruire. Les soldats ont *gâté* & ruiné tout le païs. La grêle *gâte* les blez.

Ce mot vient du Latin *vastare* en changeant *v* en *g*.

GASTER, signifie aussi, Travailler mal à quelque besogne, qu'il faut refaire. On a *gâté* ce bâtiment pour y avoir voulu conserver quelque vieille construction. Ce Tailleur m'a *gâté* mon habit, il l'a mal taillé. Ce Procureur a *gâté* mon procès par sa mauvaise procedure. Un mechant mot *gâte* toute une piece. On se mit à le supplier de ne vouloir rien *gâter* par la precipitation. VAUG.

GASTER, signifie aussi, Salir, tacher. Vous avez tout *gâté* mon habit.

GASTER, signifie encore, Depenser, perdre, dissiper. Il a bien *gâté* du bien depuis un an. Il a bien *gâté* du temps à faire ce tableau. Il est bas en ce sens.

GASTER, quand il est joint avec le pronom personnel, signifie, Se corrompre. La viande se *gâte* dans la chaleur. Ce vin se *gâte*, il s'évente.

GASTER, se dit figurément de plusieurs choses & de plusieurs manieres, & signifie, Rendre moins bon, moins agreable, perdre, ruiner. Il y a un air de vanité & d'affectation dans Pline le jeune, qui *gâte* ses lettres. BOU. L'étude a je ne sçai quoy de sombre qui *gâte* l'air enjoüé. ST. EV. Votre air spirituel & vos manieres fines m'ont *gâté* la Flandre, & enlaidissent à mes yeux toutes les femmes que je veux aimer. LE CH. D'H. L'expression est singuliere; pour dire, que par la comparaison qu'il fait d'elle avec les autres, il ne peut rien trouver d'aimable. Ceux qui ont de la naissance n'ont qu'à ne rien *gâter* par leur conduitte, pour recevoir les graces qui leur sont assûrées par le credit de leur famille. LE P. GAIL. La science qui *gâte* bien souvent le naturel, ne fait qu'embellir le vôtre. ST. EV. La precipitation *gâte* les affaires les mieux concertées. BELL. Comme on se perfectionne avec certaines gens, on se *gâte* aussi avec la plupart des autres. OR. M. Tout le monde se *gâte* & tout le monde veut se *gâter*; la société periroit sans cette attention. S. EVREMONIANA.

> *Un scrupule survint, & pensa tout* gâter. LA FON.
> *C'est un fort mechant plat, que sa sotte personne,*
> *Et qui* gâte *à mon gré tous les repas qu'il donne.* MOL.

On dit aussi, *Gâter* un enfant, *gâter* un valet, lorsqu'on a pour lui trop d'indulgence, ou qu'on lui souffre tout, ou qu'on le caresse trop. On *gâte* les enfans en les accoutumant de trop bonne heure à être applaudis. FEN. Le C.... donnoit un peu dans la bonne fortune, & quelques Dames l'avoient *gâté* là-dessus. H. S. DE M. On dit aussi, qu'un homme se *gâte* en la compagnie d'un autre, quand il y contracte des mauvaises habitudes, qu'il s'y corrompt. Dom Quichote s'étoit *gâté* l'esprit par la lecture des Romans. On dit à un homme qui survient en une compagnie, Entrez, vous ne *gâtez* rien. Son arrivée *gâta* tout le mystere; pour dire, le decouvrit. Si je l'entête du bel esprit, la voilà *gâtée*: elle n'en reviendra jamais. LE CH. D'H. Seneque a *gâté* bien des esprits. G. G. Un air brusque & grossier *gâte* les meilleures qualitez. ST. EV. Un Auteur *gâte* tout quand il veut trop bien faire. LA FON. La fortune *gâte* & pervertit la nature. VAUG. Notre raison est *gâtée* par l'amour propre, & par l'orgueil qui nous dominent. GL. Les Rois *gâtez* par la flatterie, appellent sec & austere tous ce qui est libre & ingenu. FEN. On a dit:

> *Une once de vanité*
> Gâte *un quintal de merite.*

On dit aussi, Cet homme s'est bien *gâté* à la Cour, s'est bien *gâté* dans le monde; pour dire, qu'il s'est bien decrié, qu'il a bien perdu de sa reputation. On dit ironiquement à un homme qui fait difficulté de faire une chose bien facile, vraiment vous voilà bien *gâté*; pour dire, vous voilà bien à plaindre.

GASTER LE METIER, Faire trop bon marché de sa peine, ou de sa marchandise, ensorte que cela fasse tort aux autres du même metier.

GASTÉ, ÉE. part. pass. & adj. On dit, Il n'y a rien de *gâté*. Enfant *gâté*. Esprit *gâté*.

GASTE-MESTIER, ou GATE-METIER. f. m. est un ouvrier trop facile, & qui donne sa peine à trop bon marché.

Gâte

Gâte-pâte, *Gâte-plâtre*, *Gâte-bois*, *Gâte-cuirs*, se dit des compagnons ignorans qui *gâtent* les matieres qu'ils employent; & sur tout un *Gâte-papier* se dit d'un mauvais Auteur.

GASTEUR, EUSE. adj. & subst. Qui gâte. Ce mot ne se dit pas seul en François. Ceux qui donnent trop de loüanges sont des *gâteurs* de gens. C'est un *gâteur* de papier.

GASTIER, ou GATIER. subst. m. Terme de Coûtumes, qui signifie la même chose que *Messier*, qui est commis pour la conservation des vignes & des autres fruits. Il en est fait mention dans l'Edit de Henri II. de l'an 1559. Du Cange l'appelle en Latin *gasterius*.

GASTINE, ou GATINE. s. f. Terre vaine, vague & inculte. On appelle en Poitou, Berry, & autres Provinces, *Gâtine*, ce qu'on appelle en Guyenne *Landes*, une étenduë de païs deserte & sterile. C'est ce qui a donné autrefois le nom au Gâtinois. Il est en usage en Venerie. Voyez FOUILLOUS.

Du Cange derive ce mot de *gualdus* & *gualtina*, qui dans la basse Latinité signifioit *forêt*, d'où on a fait d'abord *gaudine*, & puis *gâtine*.

GASTINE. Mineral qui se trouve toûjours en quantité dans les mines de fer, & qui en rend la fonte facile.

GASTIS. s. m. Terme de Coûtumes. Dommage, ce qui gâte les biens de la terre.

GASTON. s. m. Nom propre d'homme. *Gaston* de Bourbon, Duc d'Orleans Frere unique de Louis XIII.

GASTREPIPLOIQUE. adj. Prononcez l'*s*. C'est une veine qui va se joindre au tronc de la veine porte, & qui est faite de quelques rameaux qui viennent du ventricule & de l'épiploon.

Du Grec *gaster* & *epiploon*.

GASTRILOQUE. s. m. L'*s* se prononce. C'est un homme qui parle de l'estomac, qui contrefait un Esprit, & dont la voix semble venir de loin.

Ce mot vient du Grec *gaster*, ventre, & du Latin *loqui*, parler.

GASTRIQUE. adj. L'*s* se prononce. C'est un nom qu'on donne à quelques veines, à cause qu'elles viennent du ventricule que les Grecs appellent *gaster*. Il y a la *gastrique* majeure qui s'insere au rameau splenique, & la petite *gastrique* qui se joint au tronc de la veine porte.

GASTROMANCE, ou GASTROMANCIE. s. f. Sorte de Divination qui se fait avec des paroles, lesquelles sortent ou paroissent sortir du ventre.

Du Grec *gastromanteia*, qui est composé de *gaster*, ventre, & de *manteia*, divination.

GASTRORAPHIE. s. f. Terme de Chirurgie. C'est la couture qu'on fait au ventre, quand il est blessé.

Ce mot vient de *gaster*, ventre, & de *raphé*, couture.

GASUEL. Oiseau. Voyez CASUEL.

G A T.

GATELIER. s. m. Nom propre d'une poire & du poirier qui la porte. Le *gâtelier* se met trop aisément en marmelade, quand on le cuit. LA QUINT.

GATTE. s. f. Terme de Marine. Retranchement de bordages que l'on fait au dedans à l'avant du vaisseau, dont l'usage est de recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers.

GATTES, sont des planches qui sont à l'encognure; c'est-à-dire, à l'angle commun que font le plat bord & le pont.

G A U.

GAVACHE. adj. est un terme injurieux dont on se sert en Espagne, en meprisant les personnes sans cœur, & mal vetuës.

Ce mot vient de *gavacho* Espagnol. On nomme ainsi le peuple qui habite les montagnes qui separent la France de l'Espagne, & ceux du Gevaudan & du Limosin, qui ont été appellez par Strabon, Pline & Cesar, *gabales* & *gabales*, parceque ce peuple va gagner sa vie en Espagne, en s'appliquant aux metiers les plus vils. MENAGE après COVARRUVIAS.

GAUCHE. s. f. adj. de tout genre. Terme relatif. Le côté qui est opposé au droit. Le côté *gauche*, l'œil *gauche*. La main droite, la main *gauche*. L'aile *gauche* d'une armée, d'une Eglise. Les Malabares ne touchent jamais rien de sale & d'immonde de la main droite, ce qu'ils reservent pour la main *gauche*, dont ils laissent croitre les ongles qui leur servent de peigne. TAVERNIER. Chez les Turcs, la *gauche* est plus honnorable que la droite, parce disent ils, que l'épée se portant toujours au côté *gauche*, donner la *gauche* à quelqu'un, c'est lui soumettre son épée, & lui temoigner par là une entiere confiance, comme si on lui mettoit sa vie entre les mains. ROCHEF. Il en est de même chez les Japonnois.

Ce mot, selon Borel, est derivé de *guencher*, vieux mot François qui signifie, *se detourner*, *eviter*, *tourner*; ce qui arrive, quand on *gauchit*, quand on tourne à gauche.

On le dit figurément de ce qui est mal fait & mal tourné. Cet homme a l'esprit *gauche*. Sa taille est assez *gauche*. MOL. Cet ouvrage, ce bâtiment est *gauche*. Cet homme a les manieres *gauches*. Il est *gauche* à tout ce qu'il fait. L'ACAD.

On dit aussi, que du bois est *gauche*, quand il n'est pas droit & bien équarri. On le dit aussi d'une pierre qui n'est pas droite, dont les paremens & les côtez opposez, ne se bornoyent pas, à cause qu'ils ne sont pas paralleles. Jesus-Christ veut que lorsque nous donnons l'aumône, notre *gauche* ne sache pas ce que fait notre droite; ce qui est une espece de proverbe, dont le sens est qu'il ne faut pas donner l'aumône, dans la vuë d'être regardé des hommes & d'en être applaudi.

On dit quelquefois absolument, la *gauche*; pour dire, la main *gauche*, le côté *gauche*. Il ne lui a laissé que la *gauche* dans cette marche. Il y avoit un marais sur la *gauche*. ABLAN.

A GAUCHE. adv. Du côté gauche. Demi-tour à *gauche*. La Cavallerie étoit *à gauche*. ABLAN. Prenez *à gauche*. Dans le cœur de la tortuë de terre, le sang passe de *gauche* à droit par une espece d'ouverture. FONTEN. Cet homme a laissé la Geographie *à gauche*. Les ennemis frappoient à droit & *à gauche*. Il y a un outil d'artisan qu'on appelle un *tourne à gauche*.

On dit fig. Prendre une chose à *gauche*; pour dire, la prendre de travers, & autrement qu'il ne faut. Prendre à droit & à *gauche*, pour dire prendre de l'argent à toutes mains.

GAUCHER, ERE. adj. Qui se sert ordinairement de la main gauche au lieu de la droitte. Il est *gaucher*. Il est quelquefois subst. C'est un *gaucher*.

GAUCHIR. v. n. Prendre à gauche. En ce sens il est vieux. Mais on dit *gauchir*, pour dire, se detourner. Comme on lui portoit un coup, il *gauchit* un peu, cela empêcha qu'il ne fût blessé.

On dit figurément en Morale, *Gauchir* dans une affaire; pour dire, Biaiser, trouver des moyens pour éluder; n'aller

n'aller pas franchement & son droit chemin ; chercher quelque detour, quelque échapatoire pour surprendre son ennemi, ou se deffaire de lui. Ces bons Peres vouloient *gauchir*, & alleguoient l'Ecriture. MAUCROIX. Une droiture d'ame que rien ne fait *gauchir*. Me. DES NOT. *Gauchir* aux difficultez. VAUG.

Contre son insolence il ne faut point gauchir. MOL.

GAUCHIR, au figuré, se prend aussi quelquefois dans un sens actif, & alors il signifie, Rendre faux, changer en pis. L'étude immoderée engendre une crasse dans son esprit, & *gauchit* tous ses sentiments. ST. EV. L'amour propre & l'interêt ont tellement *gauchi* les sentimens des hommes, qu'on ne doit rien attendre d'eux. BELL.

GAUDE. f. f. Plante dont les Teinturiers se servent pour teindre en jaune, & qu'on appelle par cette raison en Latin, *luteola*, de *luteus*, *jaune*. Elle pousse de sa racine des feuilles oblongues, étroites, douces au toucher : il s'éleve d'entr'elles des tiges à la hauteur de trois pieds, dures, vertes, rameuses, revêtuës de feuilles plus petites que celles d'enbas, & garnies le long de leurs sommitez de petites fleurs composées de plusieurs feuilles inegales, de belle couleur jaune : à ces fleurs succedent des capsules presque rondes, qui n'ont qu'une cavité, dont l'ouverture est à trois pointes : cette cavité renferme des semences menuës, noirâtres, presque rondes. En Latin, *luteola herba salicis folio*. C. B. On la cultive en terre grasse dans la Picardie & en plusieurs autres lieux. On la seme en Mars ou en Septembre. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essenciel. Elle est propre pour resister au venin. Sa racine est aperitive étant prise en decoction: on l'applique aussi écrasée au bras des febricitans pendant le paroxisme, pour chasser la fievre. La *gaude* la plus menuë & roussette est la meilleure. Les celadons, verd de pomme, verd de mer, verd naissant & verd gay, doivent être alunez, & ensuitte gaudez avec *gaude* ou sarrette, puis passez sur la cuve d'Inde.

GAUDE. f. m. Terme Latin, qui se dit des prieres qu'on dit a l'Eglise. Cette vieille est toûjours une heure aprés les autres à l'Eglise pour dire ses *gaudez*.

GAUDEAMUS. f. m. Terme Latin, qui se dit en burlesque des rejouïssances des debauchez, & sur tout de celles de table. Ce prodigue a dissipé tout son bien à faire de grands *gaudeamus*. Ces termes de *gaudé* & de *gaudeamus* sont fort bas.

GAUDENCE. f. f. Vieux terme de Coûtumes. Jouïssance.

Du Latin *gaudere* dans la signification de jouïr.

GAUDER. v. act. Teindre une étoffe avec de la gaude. Les bleus teints en indigo doivent être *gaudez*, & deviennent verds.

GAUDERONNER. Voyez GAUDRON.

GAUDINE. f. f. Vieux mot. Lande.

Ciers i mits, & bisses, & dains,
Puis connins, lievres & serins,
Et maniere de Sauvegine,
Tant que pleine en fu la gaudine.

PHIL. DE MOUSK.

De *gaut*. Voyez ce mot.

GAUDIR. Vieux mot, qui ne se dit qu'en riant, & dans cette façon de parler, *Gaudir le papa* ; pour dire, Etre à son aise. On disoit autrefois *se gaudir* de quelcun ; pour dire, s'en moquer. On disoit aussi *gaudir*, pour se rejouïr : d'où venoient les mots de *gaudisseur* & de *gaudisserie*. NICOD.

Du Latin *gaudere*, se rejouïr. BOREL.

GAUDRON, ou GOUDRON. f. m. Composition faite de poix noire, de suif & d'étouppe, ou de vieux cables battus, avec quoy on poisse les navires. De l'Arabe *Kitran*, de la poix, d'où les Espagnols ont pris *alquitran*, & d'où nous avons fait *goudran*. BOCHART.

GAUDRONNER, ou GOUDRONNER. v. act. Enduire de gaudron.

GAUDERONNÉ, ou GOUDRONÉ. part. & adj. Ces vaisseaux sont *gaudronez*, & paroissent tout neufs.

GAVELÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Desseché.

GAUFFRE. f. f. Rayon de miel. On nous a servi du miel dans les *gauffres*. L'ACAD.

GAUFFRE, est aussi une menuë piece de pâtisserie faite de fleur de farine, d'œufs, de beure & de sucre, & cuitte entre deux fers treillissez comme de petits carreaux. C'est aussi une pâte feüilletée où l'on enferme de petites tranches de fromage fin, ce qui fait dire *gauffres* au fromage.

Ce mot vient de *gafrum*, qui est derivé de l'Allemand ou Flamand *wafel* qui signifie la même chose. MENAGE aprés VOSSIUS. D'autres le derivent de *calidivora*, parcequ'on la mange chaude ; d'autres du mot Picard *gauffre*, qui signifie *rayon de miel*.

On dit fig. qu'un homme fait la *gauffre*, quand il est pressé de deux côtez, quand il est au milieu de deux personnes dans un lit étroit, dans un fond de carrosse, ou ailleurs.

On dit aussi fig. Etre le *gauffre* dans une affaire ; pour dire, se trouver entre deux extremitez facheuses, entre deux personnes puissantes & opposées.

GAUFFRE, est aussi une façon qu'on donne à une étoffe en y faisant plusieurs figures avec un fer chaud : ce qui s'est dit à cause qu'on se sert de fers, comme les Pâtissiers, à faire des *gauffres*.

On dit bassement & populairement, Cela est bien *gauffré* ; pour dire, cela est mal bâti, mal entendu, de mauvais goût.

GAUFFRER. v. act. Imprimer sur un drap, sur un habit avec des fers à gauffre, diverses figures. On *gauffroit* aussi autrefois les cheveux avec le fer, pour y faire des boucles & des anneaux.

GAUFFRÉ, ÉE. part. pass.

GAUFFREUR. f. m. C'est un des titres que prennent les Decoupeurs dans leurs Lettres de Maîtrise, où ils se nomment *Decoupeurs*, *Gauffreurs*, *Egratigneurs* ; c'est-à-dire, ceux qui piquent le tafetas, mouchettent & figurent les étoffes avec des fers propres à cela.

GAUFFRIER. f. m. Fer double, plat & treillissé dans lequel on fait cuire des gauffres.

GAUFFRURE. f. f. La maniere de gauffrer. La *gauffrure* n'est plus à la mode.

GAUGE. f. f. C'est un nom de mesure de choses liquides, qui se trouve dans quelques coûtumes, & d'où l'on a fait *jauger*.

GAUGIER. v. act. & n. Terme de Coûtumes. Mesurer, jauger.

GAVION. f. m. Gosier. Les deux côtez du *gavion* sont façonnez en guise d'un joug de bœuf. Il est si saoul qu'il en a jusqu'au *gavion*. On lui a couppé le *gavion*. Il est bas.

Du Latin *cavus*, creux, profond. MEN.

GAVITEAU, est un terme de Marine qui se dit sur les côtes de Provence, & qui signifie la même chose que bouée sur les côtes de l'Ocean.

GAULE. f. f. Le Royaume de France. Il a les Armes du Roi des *Gaules* sur les épaules : façon de parler burlesque qui veut dire, Il a une fleur de lis sur les épaules, ce qui est une marque d'infamie.

GAULE. f. f. Grande perche menuë & longue avec laquelle on abat des noix, ou des pommes pour faire du cidre. En Normandie on fait vendange avec la *gaule*.

GAULE, en termes de Manege, est la houssine ou baguette que le Cavalier tient de la main droite tant pour representer l'épée, que pour servir à manier le cheval,

val. On se sert des aides de la *gaule* pour faire lever le devant à un cheval. On conte qu'il y a des gaules *harmonieuses*. Abl.

Ce mot, selon Borel, vient de *caulis*, ou de *gault*, qui signifie *bois* ou *forêt*.

GAULER. v. act. C'est, Battre avec une gaule de certains arbres fruitiers pour en faire tomber les fruits. *Gauler* les noyers, les pommiers. On dit aussi *gauler* des noix, des pommes; pour dire, Abbatre des noix, des pommes avec la gaule.

On dit fig. qu'un païs est *gaulé*, quand on n'y recueillera plus de fruits, soit que cela vienne du froid, de la secheresse qui ont rendu l'année mauvaise, soit qu'il ait été pillé ou ravagé par les gens de guerre.

Gaulé, ée, se dit aussi de ce qui n'est plus à la mode, de ce qui n'est plus en usage. Sa galanterie est tout-à-fait *gaulée*. Sar. Il est bas.

GAULEUR. s. m. Vieux mot. Arpenteur.

GAULIS. s. m. Terme de Venerie. Branche d'arbre qu'il faut que les Veneurs plient ou detournent quand ils percent dans le fort d'un bois.

Je pousse mon cheval & par haut & par bas,
Qui plioit des gaulis *aussi gros que le bras.* Mol.

GAULOIS, oise. adj. & s. Habitant de la Gaule, qui est l'ancien nom de la France. Le nom de *Gaulois* a été donné aux habitans de la Gaule par les Romains. Ils s'appelloient auparavant *Celtes* ou *Galates*.

On dit d'un homme qui s'habille à la vieille mode, que c'est un vieux *Gaulois*; pour dire, qu'il a les manieres du vieux tems.

Le Rondeau né Gaulois *a sa naïveté.* Boi.

On dit prov. d'un homme franc & droit, que c'est un bon, un franc, un vieux *Gaulois*.

On dit aussi dans le même sens, Probité *gauloise*, franchise *gauloise*.

Le peuple ne voyant que fourberie & infidelité dans notre siecle, s'imagine que les *vieux Gaulois* étoient plus simples, plus loyaux, & plus gens de bien que nous. Mais on ne sçait en quel temps il faut mettre ces *vieux Gaulois* si pleins de bonté, de candeur & de franchise. Les uns donnent le nom de *vieux Gaulois* aux gens de la vieille Cour. Les autres les placent sur la fin du dernier siecle; les autres sous le regne de Charle VII. & de Louïs XI. D'autres les vont chercher sous la seconde race, & d'autres encore remontent jusqu'à l'origine de la Monarchie, & disent que c'étoient les Francs qui faisoient voir dans leurs procedez cette droiture, cette bonté & cette simplicité qu'on ne voit plus dans nos actions. Mais qu'on aille de siecle en siecle, c'est vainement qu'on y cherche cette innocence & cette pureté qu'on louë sans fondement. Les *vieux Gaulois* & les François d'aujourd'huy ne sont differens que par leurs habits, & par leur langage. Il n'étoient ni plus sinceres, ni plus gens de bien que nous. M. Esp.

Gaulois. s. m. Le langage *Gaulois*. Parler *Gaulois*. Ce livre est écrit en vieux *Gaulois*. Notre langue n'étoit anciennement qu'un miserable jargon, demi-*Gaulois*, demi-Latin, & demi-Allemand, qu'on appelloit aussi langue *Thuove* ou *Thudesque*, sur tout depuis l'arrivée des Francs ou Allemands dans les Gaules. Dès que les Romains se furent rendus maîtres des Gaules, la langue Romaine commença à y avoir cours. Les *Gaulois* oublierent insensiblement leur langage; ils le corrompirent en le mêlant avec celui des Romains, & de cette confusion il resulta je ne sçai quel jargon qu'ils appellerent *Roman*, pour le distinguer du Latin : parce qu'il étoit composé de Gaulois & de Latin; en sorte que le vieux *Gaulois* est presque entierement perdu. Les Francs qui chasserent les Romains, au lieu d'abolir ce langage barbare, s'y accommoderent eux-mêmes. Ils donnerent seulement le tour de leur langue à ce Latin corrompu, en l'assujettissant à l'usage des verbes auxiliaires *être* & *avoir*, qui sont propres à l'Allemand. Les Rois de la premiere race tâcherent de polir ce langage brute & rustique; mais l'entreprise fut inutile: outre que les François étoient encore assez barbares, ils furent si occupez dans les guerres, qu'ils n'eurent pas le loisir de cultiver les sciences. Le langage ne commença proprement à changer que vers la fin de la seconde race de nos Rois. Alors le *Roman* l'emporta tout-à-fait sur le Thudesque, qui étoit la langue naturelle de nos premiers Rois. Ce *Roman* prit une nouvelle forme. Par exemple on y ajoûta des articles dont on n'usoit point. La langue se fortifia sous le regne de Philippe Auguste, & les Poëtes qui parûrent alors sous le nom de *Trouveres* & de *Jongleurs*, furent les premiers qui ôterent à l'ancien Roman, ce qu'il avoit de plus grossier & de plus barbare. Les Auteurs qui vinrent sous Philippe le Bel commencerent à l'orner. Le Roman de la Rose est le premier livre François qui ait eu quelque reputation. Jean de Meun qui en est l'Auteur fut sur-nommé le *Pere de l'éloquence Françoise*. Elle se purifia pendant le regne de Philippe de Valois, & acquit de nouvelles graces sous celui de Charles VII. Elle changea plus considerablement sous le regne de François I. & de Henri II. Les beaux Esprits qui se trouverent en foule à la Cour de ces deux Princes, donnerent à la langue un caractere d'élegance, & de doctrine qu'elle n'avoit point. Enfin les soins que l'on a pris dans la suite à reformer & à polir la langue, l'ont amenée au point de perfection où elle est aujourd'huy. Pasq. Bor.

Gaulois, signifie aussi, Antique, barbare, grossier. Ce Provincial a les manieres un peu *Gauloises*. Qui voudroit maintenant regarder un Poëte *Gaulois*, & qui n'a que des mots barbares? G. G.

Nos bons Bourgeois debitoient leurs fleurettes;
Pleurs & soupirs, gemissemens Gaulois. La Fon.

Cluvier dit que ce mot vient de l'ancien verbe Celtique *gallen*, qui se dit encore en Allemand & s'écrit *Wallen*, & il pretend qu'on commença à leur donner ce nom, qui signifie *voyager*, lors qu'ils sortirent de leur païs & qu'ils allerent s'emparer d'une partie de la Germanie de l'Italie & de la Grece. Goropius cité par Aldroandus dit que *galli* vient d'un mot Cymbrique *gaili*, à cause que les *Gaulois* étoient hommes gais & aimans joye & liesse : Borel le derive de *Wallon*, & *Gallia* de *Wallia*. On pretend que le nom *Gaulois* a été donné par les Romains à ceux de notre nation, & qu'ils les ont aussi appellez *Celtes* ou *Galates*; ce qui signifioit chez eux la même chose. Bochart pretend que le vieux *Gaulois* étoit un langage demi-Hebreu; parcequ'il en derive plusieurs mots, comme *chable* de *chebel*, *chiffre* de *siffra*, *valet* de *valed*, *bandet* de *badel*, &c.

GAULT. s. m. Vieux mot. Bois, forêt.

Et tot le bois, & le gault *sont tentiet.* Rom. de Guar.

Du Flamand *Woud* qu'on prononce *vaud*, qui signifie la même chose. C'est de *gault*, que selon Borel, vient une gaule, & même selon plusieurs le païs de Gaule, qui est l'ancien nom de la France.

GAULTIER, & GAUTIER. s. m. Nom propre d'homme.

Gaultier Garguille. C'est le nom d'un fameux Baladin : d'où est venuë cette façon de parler; C'est un *franc Gautier Garguille*; pour dire, un franc sot, un franc badin.

GAVON. s. m. Terme de Marine. Petit cabinet vers la pouppe d'un vaisseau; & qui tire sa lumiere des cabanettes.

GAVOTE. s. f. Air de Musique à deux tons. Il commence par une noire pointée, suivie d'une crochuë hors de mesure, ou bien par quatre crochuës, & il a deux parties, dont la premiere est de quatre mesures, & se jouë deux fois ou à huit mesures, sans recommencer la seconde qui se recommence à huit mesures. *Gavote* est aussi une espece de danse gaye, composée de trois pas, & d'un pas assemblé. Les anciennes *Gavottes* étoient un recueil & amas de plusieurs branles doubles choisis par les joueurs, dont ils faisoient une suitte: elles se dansoient par une mesure binaire avec plusieurs petits sauts. En ces danses on baisoit, & on donnoit le bouquet. La tablature en est marquée dans Thoinot Arbeau en son Orchesographie.

Les *Gavots*, peuples montagnards du païs de Gap, ont donné le nom à cette danse que nous appellons, *gavotte*. Huet. *Traité de l'Origine des Romans.*

GAUPE. s. f. Terme d'injure & de mépris, qui se dit d'une femme mal propre & sale. C'est une vilaine *gaupe*. Marchez *gaupe*. Mol. Il est du style familier.

On derive ce mot de *gausape*, vieux mot Gaulois qui signifioit une *couverture* dont les femmes mal-propres ou debauchées se couvroient la tête. Borel le derive d'un vieux mot de Languedoc *gaupinet*, qui signifie *flatteur* & *faineant*. Fripault dit que *gaupe* signifioit autrefois *paillarde*.

GAUSSER. v. act. Railler quelcun, s'en moquer. C'est un plaisant qui *gausse*, qui raille tout le monde; un libertin, qui se *gausse* de toutes les remontrances qu'on lui fait. Ce mot est bas.

Borel le derive de *gavisus*.

Gaussé, ée. part. pass. & adj. Personne ne prend plaisir à être *gaussé*.

GAUSSERIE. s. f. Mocquerie, mepris, raillerie. Ils ont persecuté ce pauvre innocent par de continuelles *gausseries*. Il est bas.

GAUSSEUR, euse. adj. Celui qui se gausse.

Ces mots viennent de *gaudere* ou de *gavisare*. On disoit autrefois en France *gaudir*; pour dire, *se rejouïr*. Quelques-uns les derivent plus à-propos de *godissal*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *se moquer*.

GAUTRER. v. neut. Vieux mot. Errer par la mer.

G A Y.

GAY, gaye. adj. Qui aime la joye, ou qui en a effectivement, ou qui en donne. Il se dit non seulement des personnes, mais aussi de plusieurs choses. A la Cour tout est couvert d'un air *gay*, & vous diriez qu'on ne songe qu'à s'y divertir. Boss. Il est bon d'avoir une humeur *gaye* & enjoüée; mais il faut moderer sa gayeté & son enjouëment. Bell. La contenance d'un Philosophe doit être *gaye* & paisible. Mont. Il n'appartient qu'à la vertu d'être *gaye* interieurement & dans le fonds du cœur qui est le centre de la gayeté. Palaprat.

Deux fiens voisins se laisserent leurrer,
A l'entretien libre & gay de la Dame. La Fon.

Une maison *gaye*, est celle qui est bien percée, exposée en bel air. Un tems *gay*, c'est un air serain & temperé. Cet homme est dans ses *gayes* humeurs, il a l'esprit *gay*, l'œil *gay*, le cœur *gay*. Un air *gay*, c'est une chanson rejoüissante. Les couleurs *gayes*, sont celles qui sont vives & éclatantes. On appelle le ver *gay*, la couleur du verd naissant.

Menage après Pontanus derive ce mot du Flamand *gay*, ou du Hollandois *gauw*, signifiant la même chose. On appelloit encore dans le 14. Siecle *Science gaye*, la Poësie. Ceux qui remportoient le prix aux Jeux floraux se faisoient recevoir Docteurs en *Science gaye*. Leurs Lettres de Doctorat étoient expediées en vers.

Gay, se dit aussi d'un homme qui se porte bien, & on le joint alors avec *gaillard*. Il est vieux, mais il est encore *gay* & gaillard. Une armée *gaye* & deliberée, se dit d'une armée de gens vigoureux & dispos qui vont avec joye au combat.

On dit prov. Il est *gay* comme un pinson; *gay* comme Pierrot.

Du Cange derive ce mot de *gaium*, qui en vieux Latin signifioit une *forêt fort épaisse*, parceque c'étoit un lieu *gay* où on prenoit le plaisir de la chasse & de la promenade.

Gay, se met aussi adverb. Allons *gay*.

Gay, en termes de Blason, se dit d'un cheval nud & sans harnois. On dit un poulain *gay*, lorsqu'il est ainsi representé sur les Ecus montrant quelque ardeur, ou vivacité.

Gay, dans quelques Arts, se dit de ce qui n'est pas pressé dans sa place. Bois trop *gay*, mat trop *gay*, &c.

GAYAC. s. m. Bois qui croit aux grandes Indes, & en Amerique, qui a une dureté & une pesanteur extraordinaire, dont on se sert pour échauffer, rarefier, attenuer, attirer & provoquer les sueurs & les urines. Les Medecins en font faire plusieurs distillations & decoctions pour divers remedes. Le meilleur est celui qui a le tronc gros, de couleur tannée, tendant à noirceur, qui est recent, gommeux, pesant & de bonne odeur, avec une saveur acre & un peu mordicante, & une écorce fort adherente au bois. Quelques Medecins disent que le *gayac* est une espece d'ebéne, & lui est semblable, à la reserve que le *gayac* tire un peu sur le blanc. Il y en a de trois sortes. Le premier est un bois massif & fort dur, qui étant scié, se montre noir au dedans, & au dehors blanchâtre, avec plusieurs veines tirant sur le tanné obscur. Le second est moins massif, son noir est plus petit, & son blanc plus grand. Le troisiéme, qui est celui qu'on appelle proprement *lignum sanctum*, à cause de ses merveilleuses qualitez, sur tout pour les maladies veneriennes, est plus menu que les autres, & tire sur le blanc tant en dedans qu'en dehors. Ce dernier est le plus odorant & le plus penetrant; & plus il est vieux, plus il devient noir. Cet arbre est haut comme un frêne, & de la grosseur d'un homme. Sa feuille est presque semblable à celle du plantain, courte & dure. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est gros comme une noix & laxatif. Son écorce est jaunâtre quand il est jeune, & noire quand il est vieux. Il en sort par incision une gomme resineuse, brune, rougeâtre, nette, luisante, friable, odorante, d'un goût âcre. On l'appelle *gomme de gayac*. La *gomme de gayac* a les mêmes vertus que le bois & l'écorce, mais elle agit plus fortement. On l'appelle en Latin *gayacum*, ou comme il a été dit, *lignum sanctum*. Il est deffendu aux Boutonniers d'enfermer dans leurs boutons des bois de buis, ou de *gayac*, à cause de leur pesanteur.

GAYAVE. s. f. Espece de grenade douce qui se trouve dans la basse Ethiopie, & que les Chinois appellent *cicuco*. Les *gayaves* renferment plusieurs grains, & sont bonnes à manger, mais il n'est pas sain d'en prendre beaucoup à cause qu'elles raffraichissent trop. Le Bengo en est presque tout bordé sur ses rives.

GAYEMENT. Quelques-uns écrivent GAYMENT. adv. Alaigrement, d'une maniere gaye & joyeuse, de bon cœur. Il vaudroit mieux se perdre *gayement* par la galanterie, que se perdre tristement par l'envie & par l'orgueil. La Br. Ces soldats alloient *gayement* à l'assaut. Les premiers Martyrs du Christianisme couroient *gayement* à la mort. Oe. M.

On dit aussi, Aller *gayement*; pour dire, aller bon train.

GAYER. v. act. Vieux mot. Abreuver.

Tantôt après on veut tirer
De l'eau pour gayer *les chevaux.*

GAYETANE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anemone. Ses premieres fleurs sont blanches à peluche pourpre, mais les dernieres deviennent colombines, mêlées de fleurs de pêcher.

GAYETE'. s. f. Joye, belle humeur. Je n'appelle pas *gayeté* tout ce qui excite à rire; mais un certain charme, un air agreable qu'on peut donner à toutes sortes de sujets, même les plus serieux. LA FON. Si un honnête homme raille quelquefois, sa *gayeté* ne tend qu'à donner de la joye à ceux mêmes qu'elle met en jeu. LE CH. DE M. Les jeunes gens se moquent du serieux des vieillards, qui osent se montrer dans des lieux, où il n'y a que de la galanterie & de la *gayeté*. ST. EV. Si l'étude repand de la *gayeté* dans l'esprit, la *gayeté* à son tour repand de nouvelles graces sur l'étude. SACY. Dans la santé la *gayeté* aide beaucoup à éloigner la maladie, & dans la maladie elle a une vertu attractive pour raprocher la santé. PALAPRAT.

O gayeté *charmante*,
Votre Empire est doux;
Avec vous tout nous enchante,
On n'est point heureux sans vous. REC. D'OP.
Le bonheur ne peut être
Où la gayeté *n'est pas.* PALAPRAT.

GAYETÉ, se dit aussi, des paroles ou des actions folâtres que disent ou que font les jeunes gens. Ce sont de petites *gayetez*. Ce n'est qu'une *gayeté*. Ronsard a appellé quelques-uns de ses petits Ouvrages, des *Gayetez*, parcequ'ils traittent de choses gayes, ou des folies de jeunesse.

On dit proverbialement, De *gayeté* de cœur; pour dire, Sans sujet, & de propos deliberé. Il est malhonnête d'aller quereller un homme de *gayeté* de cœur; c'est-à-dire, qui ne vous a point offensé. Ecrire de *gayeté* de cœur. VOIT. La Comedie est une tentation recherchée de *gayeté* de cœur. NIC.

GAYVE. adj. Terme de la Coûtume de Normandie, où on appelle, Choses *gayves*, les Epaves, les choses égarées, delaissées, abandonnées; qu'aucun ne reclame pour siennes. On disoit autrefois *Gayver*; pour dire, Delaisser.

Du Cange derive ce mot de *wayf*, *weif*, *wayvium*, qu'en la basse Latinité on a dit dans le même sens.

GAZ.

GAZE. s. f. Toile & étoffe fort deliée, fine & transparente. Toile de *gaze*. *Gaze* de soye cruë. Il s'en fait aussi avec de la soye cuitte & cruë, & à jour, & même avec des filets d'or & d'argent. Un manteau de *gaze*. Vous ordonnerez qu'un grand pavillon de *gaze* me sera dressé. VOIT. On peint les Anges avec des habits de *gaze*. La *gaze* se fait par le moyen d'un peigne à claires voyes, & sert à faire des voiles & des habits legers.

Du Cange l'appelle en Latin *gazatum*, & croit qu'elle a été ainsi nommée, parcequ'elle est venuë premierement de *Gaza* ville de Syrie. Horace dit que la *gaze* se faisoit dans l'Isle de Cos. Varron appelloit des habits de *gaze*, *vitreas togas*, des habits de verre: Publius Syrus les appelloit *ventum textilem*, du vent tissu, ou *nebulam lineam*, une nuée de lin. C'est pourquoi Seneque disoit qu'une femme habillée de *gaze*, ce qui étoit fort ordinaire de son tems, sur tout dans la Grece, n'oseroit urer qu'elle n'étoit point nuë.

GAZELLE. s. f. Animal à quatre pieds qui est commun en Orient. Les *gazelles* qu'on a vûës par deçà sont fort douces, & ne se mettent point en fureur, si ce n'est quand on touche leurs cornes. Elles sont de la grandeur & de la forme d'un chevreuil, de poil fauve, à la reserve du ventre & de l'estomac qu'elles ont blancs, & de la queuë qui est noirâtre. Leur poil est fort court, sous lequel le cuir est noir & luisant comme ebéne. Leurs oreilles sont grandes, pelées & noires en dedans, leurs yeux grands & noirs, le nez camus, sur tout aux mâles; & la femelle a au bout de la queuë un long poil qui ressemble à du crin. Leur pied est fort fendu, & muni en son extremité de deux grands ongles joins par une petite peau. Elles ont deux cornes noires & creuses, grosses par le bas, fort droites & pointues, & rayées en travers, tournées vers le milieu en dehors, & se rapprochant en dedans selon la forme des branches d'une ancienne lyre: c'est pourquoy les Anciens lui ont donné le nom de *strepsiceros*, qui signifie des *cornes tournées au tour*, ce qui est particulier à ces animaux.

Ce mot vient de l'Arabe *algazel*, c'est-à-dire, *chevre*, dont on croit que c'est une espece: & il y apparence que c'est la *Dorcas* ou la *chevre Lybique*. La *gazelle* est un animal qui rumine, qui neanmoins n'a que deux ventricules bien distinguez; mais on trouve dans les membranes qui les composent les mêmes figures & substances que dans les quatre ventricules des autres animaux ruminans. MEM. DE PERRAULT. En Orient on dresse les onces à chasser aux *gazelles*, qui se fient en leur vîtesse, car ce sont des animaux de plaine & de brossailles. La chair de la *gazelle* est bonne à manger. ABLAN. Voyez MUSC. Du Cange dit qu'on nommoit aussi *gazelle*, un cheval de Sarrasins fort prompt à la course.

GAZETTE. s. f. Cahier, feuille volante qu'on debite toutes les semaines, qui contient des nouvelles de toutes sortes de païs. *Gazette* imprimée, *gazette* à la main. *Gazette* de France, de Hollande, d'Angleterre, de Flandres, &c.

Et cherchant sur la breche une mort indiscrete,
De sa folle valeur embellir la Gazette. BOI.
D'eloges on regorge, à la tête on les jette,
Et mon valet de chambre est mis dans la Gazette.
MOL.

On appelle figurément *Gazette*, une femme qui sçait toutes les nouvelles de son quartier, & qui les va debiter en tous les lieux de sa connoissance. Cette femme est dangereuse, c'est la *gazette* du quartier, c'est une vraie *gazette*. Me prenez-vous pour une *gazette*, que vous me demandez toûjours des nouvelles. P. COM. En ce sens il ne se prend qu'en mauvaise part.

Ce mot vient de *gazetta*, qui signifioit originairement une espece de petite monnoye de Venise, & qui étoit le prix ordinaire du cahier des nouvelles courantes. Ce nom a été depuis transporté au cahier même. MENAGE. D'autres le derivent du mot Hebreu corrompu & retourné *izgad*, qui signifie *nuntius*.

GAZETIER. s. m. Ouvrier qui fait de toutes sortes de gazes.

GAZETIER. s. m. Celui qui compose la Gazette. Theoph. Renaudot Medecin de Montpelier, est celui qui a établi la *Gazette* de Paris dans son bureau d'adresse. Il commença à la donner en 1631. Ses Gazettes étoient bien écrites & agreables.

On appelle aussi *Gazetiers*, les colporteurs qui debitent la Gazette par les ruës.

GAZETIERE. s. f. On appelle ainsi une pauvre femme qui va achetter la Gazette au Bureau de la grande poste, & qui la distribuë aux personnes qui la veulent lire, pour 30. sols par mois. La *Gazetiere* n'est point encore venuë.

GA-

GAZIE. s. f. Terme de Relation. La *Gazie* est chez les Princes Maures, ce qu'à été la croisade parmi les Chrétiens, des troupes assemblées pour la propagation de leur Religion. Almansor II. vers l'an 1200. passa en Espagne avec une armée de quatre cens mille hommes, qu'il avoit levez de cette maniere. MARMOL.

GAZON. s. m. Motte de terre grasse, molle & fraiche, tirée d'une prairie, ou d'une pelouse, & qui est couverte d'une herbe deliée & touffuë. Des sieges & des lits de *gazon* sont agreables dans les jardins.

Il se laissa surprendre aux charmes du repos,
Sur un lit de gazon *qui s'offrit à propos.* PERR.
Un coteau couvert de gazon
De loin me semble un Helicon. DU CER.

Son Tribunal le suivoit par tout où il alloit. Sous un dais de feuillage & sur un trône de *gazon*, comme sous le lambris doré de son Palais, & sur son lit de Justice, il rendoit sans delai ses jugemens & ses oracles. FLECH. *Panegyr. de S. Louïs.* Les fortifications faites de *gazon* sont fort bonnes; on les couvre de *gazon*, pour empêcher que les terres ne s'éboulent. La longueur ordinaire d'un *gazon* est à peu près d'un pied, sa largeur d'un demi-pied, & son épaisseur égale à sa largeur. Quand on fait une traverse pour passer un fossé, on la couvre quelquefois de *gazon* mis sur des planches contre l'effet des feux d'artifice.

Quelques-uns derivent ce mot de *gaza*, parcequ'autrefois sa signification étoit plus étenduë, & signifioit un pré entier, une vigne, un heritage; & on a pris depuis la partie pour le tout. Borel le derive d'un mot Persan *gazen*, qui signifie *richesse*. Du Cange de *waso*, mot de la basse Latinité signifiant la même chose.

GAZONNEMENT. s. m. L'action de gazonner. Emploi qu'on fait de gazons pour quelque ouvrage. Faciliter le *gazonnement* de la demi-lune.

GAZONNER. v. act. Revêtir de gazon. On a *gazonné* ce bastion. Les bords de ce bassin de fontaine sont seulement *gazonnez*.

GAZOUILLEMENT, ou GAZOUILLIS. s. m. Le bruit, le chant, le murmure des petits oiseaux.

Un rossignol inquiet & volage,
Dont le gazouillement *étoit touchant & beau,*
Voulut en apprendre un nouveau.
BOURSAULT.

GAZOUILLEMENT, se dit aussi du bruit que fait le cours d'un petit ruisseau entre des cailloux.

GAZOUILLER. v. n. Faire un petit bruit doux & agreable, tel que celui du cours d'un petit ruisseau sur des cailloux, ou celui des petits oiseaux. Il y a du plaisir à entendre *gazouiller* ces ruisseaux, ces petits oiseaux.

Du Latin *garritus*. MEN.

GAZOUILLER. Ce mot se dit aussi figurément des petits enfans qui commencent à parler. Cet enfant *gazouille*, ou commence à *gazouiller*.

G E A.

GEAIS. s. m. Sorte de pierre precieuse. Voyez JAIS & GAGATE. C'est la même chose.

GEALLOYE. s. f. Terme des Coûtumes. Sorte de mesure de choses liquides, qui en quelques endroits contient douze pintes, en d'autres huit, & en d'autres seize.

GEANDE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe colombin, rouge & blanc, qui n'est gueres fautive.

GEANT. s. m. Homme d'une taille excessive & demesurée. En ce temps-là les *Geans* étoient sur la terre, dit Moïse dans la Genese. Og Roi de Basan étoit un *Geant* qui avoit neuf coudées de haut. Les Poëtes ont feint qu'il y avoit des *Geans* enfans de la terre, qui avoient fait la guerre à Jupiter. Les peuples du Perou assûrent qu'il est arrivé autrefois des *Geans* dans leur païs, qui depuis le genou en bas égaloient la hauteur ordinaire de l'homme. Ils ont la même tradition au Bresil & à Mexique, & ils en montrent des os d'une grandeur demesurée. On en montre aussi dans le Château de Moulins en Bourbonnois. Les Dominiquains de Valence en Dauphiné font voir dans leur Cloître, le squelette d'un *Geant* nommé *Buardus* qui a quinze pieds de hauteur. VOY. DE FR. Mais le Pere Kircher témoigne qu'il y a de certaines pierres qui ressemblent si bien à des os, que le peuple les prend pour des os de *Geans*, desorte que tout ce qu'on void dans les Histoires profanes des *Geans* sont de pures fables. Quantité d'Auteurs anciens & modernes ont soutenu, comme une verité incontestable, qu'il y avoit eu des *Geans*, & que les hommes étoient au commencement d'une taille gigantesque. D'autres soutiennent que generalement parlant, il n'y a pas eu plus de *Geans* autrefois qu'aujourd'hui. Il y a des *Geans* dans l'Amerique Meridionale. Ce sont ceux qu'on nomme Patagons. Voyez FREZIER. *Voy. de la mer du sud.*

Ce mot vient du Grec *gigas*, de *gé*, *terre*, & de *gao* ou *geinomai*, je *nais*, comme qui diroit, *fils de la terre.*

On appelle maintenant *Geant*, *Geante*, un homme ou une femme qui est d'une taille extraordinaire. Il y a un *geant* à la foire S. Germain. Si cette fille croît encore un peu, ce sera une *geante*. Beaucoup de femmes qui parlent bien, disent *geanne*, parcequ'elles le trouvent plus doux; cependant, comme il n'est pas encore établi, il vaut mieux dire *geante* avec les hommes sçavans dans la langue.

On dit fig. aller à pas de *geant*; pour dire, aller fort vîte, faire de grands progrès dans quelque chose que ce soit.

GEANT. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe couleur d'agriote, tirant sur le colombin & blanc terni.

GEAY. s. m. Oiseau ressemblant à une corneille, mais ordinairement plus petit. En Latin *graculus* & *pica glandularia*, parcequ'il avale les glands tout entiers. Il y en a de trois especes. La premiere est appellée *coracia*, du Grec *Koren*, noir, parcequ'il est noir. Il est grand comme une corneille, son bec est long presque de quatre doigts, un peu courbé. Il habite les hautes montagnes. La seconde espece est appellée *pyrhocorax*. C'est un oiseau plus petit qu'une corneille, de couleur fort noire par le corps; son bec est petit, un peu courbe en son extremité, de couleur jaune. Il crie haut d'une voix aiguë. Il est fort commun dans les Alpes. On l'appelle *pyrhocorax*, du Grec *pur*, feu, & *corax*, corbeau, comme qui diroit corbeau de feu ou de chaleur, parcequ'on pretend que quand il vole bas, c'est un pronostic de chaleur. La troisiéme espece est appellée *Monedula*, du Latin moneta, monnoye, parcequ'il aime beaucoup les pieces d'or & d'argent. C'est le *geay* le plus commun. Il est moins gros qu'une corneille, de couleur noirâtre: il habite les plaines, mais il fait son nid ordinairement sur les tours. On mange les *geais* en plusieurs païs: ils contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Le *geai* a une grande ouverture de bec. Le commun peuple croit qu'il tombe du haut mal. Il est criard & apprend à parler. Comme la pie est encline à prononcer *margot*, & les corbeaux, *colas*, le *geai* appelle *richard*, ce qui fait qu'en plusieurs endroits on le nomme un *richard*. BELON.

On dit en proverbe, Foireux comme un *geay*.

G E B.

GEBECIER, v. neut. Vieux mot. S'exposer.
Il se lairroit ainçois par membres detrencher,
Qu'il osast au peril de peché gebecier.

G E D.

GEDEON. s. m. Nom propre d'homme. *Gedeon* fut un des Juges du peuple de Dieu.

G E E.

GEEST. Voyez Jays ou Jayet.

G E G.

GEGO. s. m. Sorte de prunes qui croissent à de grands arbres sur les bords du Bengo, dans un des Royaumes de la basse Ethiopie. Elles ont un gros noyau & peu de chair, & la peau d'un vert jaunâtre. On en donne à manger aux malades, comme étant fort saines, quoyqu'elles soient si aigres qu'elles agacent les dents.

G E H.

GEHENNE. Voyez Gesne.
GEHINE. s. f. Vieux mot. Gesne.
GEHIR. v. n. Vieux mot. Parler, y étant contraint par les tourmens.
En un trou de terrere
Li boutent erramment
Ses deux pols, puis les congnent
Moult angoisseusement,
Pour li faire gehir
La detreignent forment.

GEHUF. s. m. Arbre qui croît en l'Isle de Sumatra aux Indes Orientales, & qui a son écorce jaunes, ses branches courtes, ses feuilles petites, son fruit rond & gros comme une bale de jeu de paume. Ce fruit renferme une noix dont le dedans est fort amer & d'un goût de la racine d'angelique: il est fort propre pour étancher la soif, mais le noyau l'est beaucoup d'avantage, quoyqu'il soit amer. On tire de ce noyau une huile qui est très-bonne pour les douleurs du foye & de la rate, soit qu'on en prenne par la bouche, ou que l'on en frotte les parties malades. On s'en sert aussi avec succès dans la goutte. En Latin, *arbor gehuf sive cobban.* J. B.

G E I.

GEINDRE. v. n. Terme populaire qui signifie, Se plaindre languissamment, tout bas & à diverses reprises, d'un mal qu'on souffre, sans pouvoir connoître en quelle partie il est. Cette fille ne fait que *geindre*, & on ne peut sçavoir quel mal elle peut avoir. On ne s'en sert guere que pour blâmer ceux qui se plaignent de la sorte.
Je recommence alors sur nouveaux frais:
Vers de trotter & la Dame de geindre. Du Cer.

Ce mot vient du Latin *gemere*, ou *gemitare*.

GEINDRE. s. m. Terme de Boulanger. C'est le maître garçon du Boulanger, celui qui gouverne la boutique & qui a soin du travail, lorsque le maître n'y est pas, ou qu'il n'est pas en état de travailler.

G E L.

GEL. Voyez Gelée.

GELASIN. s. m. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne à une petite fossette fort agreable qui se fait au milieu des joues par le moyen du ris. Les Medecins appellent aussi les dents *gelasines*, celles qui sont sur le devant de la bouche, qui se decouvrent quand on rit.
Ce mot vient du Grec *gelasinos*, de *gelao*, *je ris*.

GELÉE. s. f. Froid excessif qui arrête le mouvement des choses liquides. La *gelée* est si forte, que la riviere est prise, que les pierres en sont gelées. La *gelée* fut excessive en 1709.
La *gelée* blanche est une premiere & mediocre *gelée* qui gele la rosée dans les premieres matinées fraiches de l'automne. La *gelée* blanche est un amas de parcelles de glace, qui ont des figures differentes, selon le different état où le froid qui est survenu, a rencontré les parties des vapeurs dont elles sont composées. Regis.
Il ne faut pas exposer les orangers au vent ni à la *gelée*. Les metaux se raccourcissent à la *gelée*. Un tuyau de fer blanc de douze pieds exposé à la *gelée*, devient plus court de deux lignes, comme Mr. Auzout en a fait l'experience. La *gelée* ne resserre pas les liqueurs, comme on croyoit autrefois; au contraire elle les enfle d'une dixiéme partie ou environ.
On dit proverbialement, Nous aurons demain un plat de *gelée*; pour dire, Il y a apparence qu'il gelera demain. La *gelée* n'est bonne que pour les choux.

Gelée, signifie aussi des sucs de fruits & de plusieurs parties d'animaux, qui ayant été privez par le feu d'une portion de leur humidité aqueuse, se congelent au froid en consistence de colle, d'où vient qu'on les a appellez *gelée*, en Latin *gelatina*. On fait de la *gelée* de chair, de la *gelée* de poisson, de la *gelée* de corne de cerf, & de la *gelée* de groseilles, de verjus, &c. On fait aussi de la *gelée* des os amollis avec la machine de Mr. Papin, qui est bonne à manger, utile aux malades, & dont on a commencé à se servir sur les vaisseaux. La gelée de chair se fait ordinairement d'un bon chapon, d'une rouëlle de veau, ou de telles autres viandes qu'on veut. On les fait bien bouillir, & on coule le bouillon par un linge, en exprimant fortement la viande, & ôtant soigneusement la graisse qui surnage. Ensuite on le clarifie avec des blancs d'œufs, y ajoûtant du suc de limon, & on passe le tout par la manche d'hypocras; cela fait on le cuit en la consistance qu'il faut. On y peut aussi ajoûter un pied de veau pour rendre la gelée plus ferme. La *gelée* de poisson se fait de poissons qu'on vuide, qu'on degraisse, & qu'on fait bouillir, & dont on passe le bouillon par une étamine; après quoy on le met dans son pot, avec du sucre & plusieurs autres ingrediens. La *gelée* des fruits se fait avec du jus de certains fruits & avec du sucre. La *gelée* est une espece de restaurant, mais elle est plus alimenteuse que medicamenteuse. La consistence de la gelée est ferme, & celle du restaurant, liquide.

Gelée, en termes de Medecine, se dit de la partie lymphatique du sang, qui est ainsi nommée à cause qu'étant mise sur le feu, elle s'épaissit en consistence de gelée. On donne aussi ce nom à une liqueur claire & luisante qu'on observe dans l'œuf le second jour de l'incubation, entre les cercles de la cicatrice, & au milieu de laquelle est contenu le *fetus* à qui elle sert de premiere nourriture. Harvée l'a appellée *colliquamentum candidum*.

GELER. v. act. Glacer, causer un grand froid qui arrête le mouvement des choses liquides, qui les endurcit,

durcit. Quand la bise souffle, elle *gele* les rivieres ; elle à *gelé* cette année tous les fruits de la terre ; elle a *gelé* les vignes.

GELER, se dit aussi par exaggeration, pour dire, Causer du froid. Voilà une porte qui nous *gele*. Vous avez les mains si froides que vous me *gelez*. Je suis *gelé* de froid. Je suis tout *gelé*.

GELER, est aussi neut. L'eau *gele* au coin du feu. La roupie *gele* au bout du nez. L'eau de vie ne *gele* jamais, non plus qu'une forte saumure de sel marin. Les vignes, les rivieres ont *gelé*. Les pieds, les mains, lui ont *gelé* de froid. Le Lac de Geneve, est le seul de tous ceux de la Suisse qui ne *gele* jamais. DEL. DE LA SUIS. On dit qu'il y a à la Chine des rivieres, qui *gelent* en été à cause des parties nitreuses de l'air qui les envelope. HIST. DE L'AC. R. DES SC. de 1712.

GELER, s'employe aussi impersonnellement. Il *gele* terriblement. Il a *gelé* bien serré cette nuit. Il *geloit* bien fort hier, mais aujourd'huy le temps s'est adouci.

GELER, se dit figurément d'un froid accueil. La mine froide & renfrognée de cet homme *gele* tous ceux qui ont à faire à lui. On le dit aussi des mechans Poëtes. Ses vers sont si froids, qu'ils *gelent* ceux qui les écoutent.

On dit proverbialement, qu'il *gele* à pierre fendre ; pour dire, qu'il *gele* extrêmement. On dit d'un grand babillard qu'il n'a pas le bec *gelé*. On dit aussi, Plus il *gele*, plus il étraint ; pour dire, que les derniers malheurs nous accablent, & sont plus difficiles à supporter que les premiers.

GELÉ, ÉE. part. pass. & adj. Des choux *gelez* sont fort bons. La pierre *gelée* ne vaut rien à bâtir. On dit aussi, Avoir les mains *gelées*, l'ame *gelée*, quand on parle d'un froid penetrant. On dit aussi d'un Poëte qui ne fait plus de vers, qu'il a la veine *gelée*.

GELEUR. s. m. Qui ne se dit qu'en cette phrase : Les *geleurs* de vignes sont Saint Marc, Saint George, Saint Philippe, &c. parceque souvent il arrive que les vignes sont *gelées* les jours de leur Fête ; & les païsans croyent que ces Saints en sont la cause.

GELINE. s. f. Vieux mot. Poule. Une vieille *geline*. Ce mot ne se dit plus qu'en quelques Provinces. La *geline* pond par le bec, est un vieux proverbe qui veut dire, qu'elle pond plus souvent quand elle est bien nourrie.

Du Latin *gallina*.

GELINOTTE. s. f. Jeune poule tendre & grasse.

GELINOTTE DE BOIS. Poule sauvage qui ressemble à la perdrix, & qui est fort delicate à manger. Les *Gelinottes* frequentent les lieux où il y a beaucoup de coudriers, qui produisent les noisettes, & les endroits les plus remplis d'épines. Elles font deux petits, l'un male & l'autre femelle, & lorsqu'ils sont grandelets & élevez, le pere & la mere les menent hors de leur païs & les abandonnent. Les *Gelinottes* ne sont pas fort communes en France.

Quelques-uns appellent aussi *gelinotte*, la femelle d'un faisan.

Il y a aussi des *gelinottes* d'eau, qui sont moitié poules, & moitié cannes, de different plumage & grandeur.

GELOSCOPIE. s. f. Divination par le ris. Connoissance des qualitez & du caractere d'un homme, par la consideration de son ris.

GELOSER. v. act. Vieux mot. Desirer, ou être jaloux.

GEM.

GEMARE. s. m. Seconde partie du Talmud de Jerusalem & de Babylone. *Gemara* signifie supplément : ou plutôt complément, perfection. C'est un commentaire sur la Misna, ou premiere partie du Talmud. Elle comprend toutes les traditions des anciens Rabins, sur la Religion, & sur la Morale des Juifs. Elle est comprise en XI. vol. *in* 4. On attribuë au Rabin Jochanan, qui vivoit dans le 3. siecle, la *Gemare* de Jerusalem. Mais les Juifs de Babylone composerent une autre *Gemare* qui fut achevée vers l'an 500. & celle-ci fait la 2. partie du Talmud Babylonien. On donne quelquefois le nom de Talmud à la *Gemare* seulement, quand on parle du Talmud Babylonien. La *Gemare* de Babylone est la plus estimée.

GEMARIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport à la Gemare. Les Docteurs *Gemariques*.

GEME. s. f. Vieux mot. Pierre precieuse. On a dit aussi *gemé* ; pour dire, couvert de pierreries.

Du Latin, *gemma*, qui signifie la même chose.

GEMEAU. s. m. Frere besson. On prononce & on écrit maintenant *Jumeau*. Voyez JUMEAU, où l'on trouvera ce que l'on avoit à remarquer sur ce mot.

Ce mot vient de *gemellus*. NICOD.

LES GEMEAUX. s. m. Terme d'Astronomie. C'est un des douze signes du Zodiaque, representé par Castor & Pollux. Il est le troisiéme à compter depuis Aries, & le soleil y entre au mois de Mai. Selon les Astrologues le signe des *Gemeaux* est un signe commun, double, occidental, chaud, humide, masculin.

En Latin *Gemini*.

En termes de Medecine on appelle *gemeaux*, quatre muscles des cuisses qui sont partie des six abducteurs, parcequ'ils sont tout-à-fait semblables. Il y en a aussi deux dans la jambe à qui on donne le même nom.

GEMELLES, *Gabuons*, & *Costons*. Terme de Marine. Ce sont les pieces de bois qu'on assemble pour fortifier les gros mâts, qui sont appellez *gemellez*, *gabouronnez*, *surliez*.

GEMINÉ, ÉE. adj. Terme de Palais. Reïteré deux ou plusieurs autres fois. Il y a eu des arrêts *geminez*, des commandemens *geminez*, ausquels ce rebelle a refusé d'obeïr.

GEMINI. Voyez ci-dessus. GEMEAUX.

On le dit aussi en Chymie d'un vaisseau circulatoire. Voyez JUMEAUX.

GEMIR. v. n. Soupirer, pleurer, se plaindre tristement. Si les gens du monde *gemissent* dans les afflictions, ce n'est pas une douleur qui les porte à recourir à Dieu ; c'est une sensibilité mondaine. FL. C'est une cruauté que de s'acharner à tourmenter un homme qui *gemit* sous le poids de sa mauvaise fortune. BELL. Le moindre souvenir de mes miseres me fait *gemir*. G. G. Les lamentations perpetuelles sont ennuyeuses : nous n'aimons pas à *gemir* si long-temps sur les malheurs d'autrui. BELL. Vous *gemissez* dans une sainte inquietude pour le salut d'autrui, & cependant vous êtes tranquillement avare & vindicatif. DE VILL. L'Eglise desolée pouvoit à peine *gemir* librement, & pleurer sa gloire passée. FL.

La plaintive Progné de douleur en gemit. BOI.

On dit aussi des tourterelles, qu'elles *gemissent*, quand elles ont perdu leur compagnie.

Que fais-tu dans ce bois, plaintive tourterelle ?
Je gemis, *j'ai perdu ma compagne fidelle,*
Ne crains-tu-pas que l'Oiseleur,
Ne te fasse mourir comme elle ?
Si ce n'est lui, ce sera ma douleur.

DE FOURCROY.

Ce mot vient du Latin *gemere*.

GEMIR, se dit aussi au figuré d'un certain bruit que font de certaines choses inanimées,

Et

Et son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gemir *les coussins sous sa molle épaisseur.* BOI.
La rive au loin gemit *blanchissante d'écume.* RAC.

GEMIR, se dit figurément en Morale. Tous les Romains *gemissoient* sous la tyrannie de Neron. Cette Province *gemit* sous le faix des charges & des tributs qu'on impose sur elle. L'Orient *gemit* sous la tyrannie des Ottomans. L'Empire de Rome *gemissoit* sous le poids de sa grandeur. TOUR.

Tout se plaint, tout gemit *dans nos tristes Provinces.* CAPIST.

A vaincre tant de fois les Etats s'affoiblissent;
Le Prince est triomphant, & les peuples gemissent. CORN.

GEMISSANT, ANTE. adj. Celui qui gemit. Les peuples *gemissans* sous le joug de l'esclavage & de la tyrannie.

GEMISSEMENT. s. m. Soupir, cri plaintif. Les captifs poussoient de longs *gemissemens*. Les *gemissemens* de la colombe doivent être laissez à la solitude, & au silence à qui elle les a confiez. FL. Le Saint Esprit prie en nous avec des *gemissemens* inexplicables. ST. PAUL. Le continuel *gemissement* d'une ame repentante est le devoir d'un Chretien. BOSS. Dans le Temple de la Mort il est parlé des torrens,

Qui trainant des corps morts & de vieux ossemens,
Au lieu de murmurer, font des gemissemens.
Sous les coups redoublez tous les bancs retentissent,
Les murs en sont émus, les voûtes en mugissent,
Et l'Orgue même en pousse un long gemissement. BOIL.
Les forêts, les rochers, & les creux des fontaines,
Retentissent par tout de mes gemissemens. DU CER.

GEMONIES. s. f. plur. Terme d'Histoire. Les *Gemonies* étoient à Rome, ce que nous appellons gibet, ou fourches patibulaires. Du Latin *gemo*, je gemis, parce que c'étoit un lieu de plainte & de gemissemens.

G E N.

GENAUX. s. m. Vieux mot. Faiseurs d'horoscopes. Du Latin, *Genethliaci.*

GENCIVE. s. f. Chair ferme & immobile qui occupe le dessus des alveoles ou petits trous, dans lesquels les dents sont comme enchassées. Il y a des personnes qui ont perdu toutes leurs dents, qui mâchent avec leurs *gencives*, que la nature affermit en cette occasion.

GENDARME. s. m. Cavalier armé. Il se dit particulierement des Gendarmes du Roi, ou de la Reine, &c. qui ont succedé aux Hommes d'armes des anciennes Compagnies d'Ordonnances qui étoient armez de toutes pieces. Au jour d'une bataille les Rois doivent combattre à la tête des *Gendarmes*. Maintenant les Compagnies des Gardes du Corps, Mousquetaires & des Chevaux-legers de la maison Royalle, tiennent rang de *Gendarmes*, & sont reputez du Corps de la Gendarmerie. Voyez GENDARMERIE.

GENDARME, se dit aussi de toutes sortes de gens de guerre. Voilà un beau *Gendarme*, c'est un bon *Gendarme*. Les *Gendarmes* ont bien causé du mal dans cette Parroisse. En ce sens il vieillit. L'ACAD.

Par la morbieu, s'écria le Gendarme. ROUSS.

Les Chevaliers de l'Ordre de S. Dominique ont été appellez *Gendarmes* de J. Christ.

On dit aussi proverbialement d'une femme hardie & hommasse, que c'est un vrai *gendarme*.

GENDARME, se dit aussi de certaines petites parties qui se trouvent en quelques corps, comme dans le cristal, les pierres precieuses, & sur-tout dans les diamans. On appelle *gendarmes*, certains petits grains qui en diminuent l'éclat, la perfection & le prix. Ce diamant n'est pas parangon, il y a des *gendarmes*. L'ACAD.

On appelle *gendarmes*, une fleur qui vient sur le vin, lorsqu'il commence à se gâter.

On appelle aussi *Gendarmes*, des bluettes qui sortent du feu, qui s'élevent quand on tisonne, qui meurent aussitôt, & se convertissent en suye ou en cendre.

Certaines petites tayes qui se forment dans l'œil, s'appellent aussi *gendarmes*.

GENDARMER. v. act. Qui ne s'employe qu'avec le pronom personnel, & signifie, Se fâcher, se piquer, s'emporter mal à propos pour une chose legere. Il y a à parier que celles qui se *gendarment* tant, & qui font si fort les farouches, ne sont pas les plus modestes. BELL. Pour être sages il n'est pas besoin d'ensevelir ses charmes, ni de se *gendarmer* parce-qu'on nous trouve belles. M. SC. Pourquoi se *gendarmer* si fort sur les defauts d'autrui. OF. M.

Est-ce qu'au simple aveu d'un amoureux transport,
Il faut que notre honneur se gendarme *si fort?* MOL.

GENDARMERIE. s. f. Est la Cavalerie, & particulierement celle de la Maison du Roi. La *Gendarmerie* est composée, 1. Des Gendarmes Ecossois. Cette Compagnie passe devant les Mousquetaires. 2. Des Gendarmes Anglois. 3. Des Gendarmes Bourguignons. 4. Des Gendarmes Flamans. Le Roi est le Capitaine de ces quatre premieres Compagnies, dont les Capitaines Lieutenans commandent à tous les Mestres de Camp. La Compagnie des *Gendarmes* Ecossois a l'avantage de commander toutes les autres Compagnies des *Gendarmes* lorsqu'elles sont assemblées. 5. Des Gendarmes de la Reine. 6. Des Chevaux-legers de la Reine. 7. Des Gendarmes de Monseigneur le Dauphin. 8. Des Chevaux-legers de Monseigneur le Dauphin. 9. Des Gendarmes de Bourgogne. 10. Des Chevaux-legers de Bourgogne. 11. Des Gendarmes d'Anjou. 12. Des Chevaux-legers d'Anjou. 13. Des Gendarmes de Berry. 14. Des Chevaux-legers de Berry. 15. Des Gendarmes d'Orleans. 16. Des Chevaux-legers d'Orleans. Chaque Compagnie de Gendarmes, ou de Chevaux-legers est de 60. Gendarmes, ou Chevaux-legers; quatre Marechaux des Logis, deux Brigadiers, deux sou-Brigadiers, deux Trompettes, le chef de l'Escadron, un Timballier. Elles sont commandées par un Capitaine Lieutenant. Le Roi & les autres Princes dont elles portent le nom en sont les Capitaines. Il y a d'ailleurs une Compagnie de Gendarmes de la Garde du Roi. Elle est de 240. Maîtres, qui servent par quartier. Le Roi en est le Capitaine. Cette Compagnie marche après les 4. Compagnies des Gardes à cheval, & les *Gendarmes* Ecossois après les Chevaux-legers de la Garde. Les *Gendarmes* de la Garde peuvent vendre leur place & en disposer comme d'une charge. Les quatre Compagnies des Gardes du Corps & les deux Compagnies des Mousquetaires, sont reputées du corps de la *Gendarmerie* par un Reglement de 1665.

On distingue la grande & la petite *Gendarmerie*. Les Gendarmes du Roi, les Gendarmes de la Reine, les Chevaux-legers de la Garde, &c. sont de la grande *Gendarmerie*. Officier, Tresorier de la *Gendarmerie*.

GENDARMERIE, se dit en general pour Cavalerie. Dans le combat des Anglois contre les Bretons sous le Roi Jean; il fut reglé que l'on combattroit à pied contre l'ancienne maniere de la *Gendarmerie*. P. DAN.

GENDRAGE. s. m. Terme de Coûtumes. Droit que les Seigneurs de quelques lieux ont usurpé, & qu'ils prennent à raison de l'argent que portent les hon-

nouveaux mariez, quand ils vont loger chez leurs beau-peres.

GENDRE. f. m. Terme relatif. Beau-fils, celui qui a épousé la fille d'un autre, qui à son égard s'appelle *beau-pere*, ou *belle-mere*.

A quel sujet aller avec tout votre bien,
Choisir un gendre *gueux?* MOL.

Du Latin *gener*, qui signifie la même chose.

On dit proverbialement, que quand notre fille est mariée, nous trouvons trop de *gendres*: pour dire, que nous ne trouvons que trop facilement les choses dont nous n'avons plus que faire. On dit aussi, Faire d'une fille deux *gendres*; pour dire, Promettre une chose à deux personnes.

GENEALOGIE. f. f. Suite & denombrement d'ayeux; histoire sommaire des parentez, & alliances d'une personne ou d'une maison illustre, tant en ligne directe que collaterale. Il y a long-tems que les ennemis de notre Religion forment contre nous des difficultez sur la *Genealogie* de notre Sauveur. Si JESUS n'est pas fils de Joseph, comme vous l'enseignez, pourquoi vos Evangelistes nous donnent ils la liste des ancêtres de Joseph? On attend la *Genealogie* de JESUS, & l'on nous donne celle de Joseph qui n'est pas son pere. DOM. AUG. CALMET. Dresser la *genealogie* de quelque personne de qualité. ABLAN. Combien y a-t-il de gens qui ne sont nobles, que parcequ'ils sont nez Gentilshommes, & qui auroient besoin d'avoir toûjours leur *genealogie* en main pour faire connoître ce qu'ils sont? BOURS. En Espagne il n'y a pas jusqu'au moindre païsan qui n'ait sa *genealogie* toute prête, & qui ne se croie noble comme le Roi & descendu de quelque Paladin qui ait rendu quelque service à la Couronne. DEL. DE. L'ESP. Il faut faire apparoir de sa *genealogie* dans un procès de succession. Il faut prouver sa Noblesse par sa *genealogie*, quand on entre dans des Ordres nobles & militaires, ou dans de certains Chapitres, comme Lion, Mâcon, Brionde.

Ce mot est Grec & vient de *genealogia*, formé de *genos*, *race*, *lignée*, & de *logos*, *discours*, *traitté*.

Ce mot signifie quelquefois noblesse, famille. Ce Provincial se pique de *genealogie*. Cet homme est toûjours sur sa *genealogie*, il parle toûjours de sa maison, de sa noblesse. On se moque de lui, & de toute sa *genealogie*.

GENEALOGIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la genealogie. Table *genealogique*. Arbre *genealogique*. Les degrez *genealogiques* se marquent dans des ronds rangez au dessus, au dessous, & aux côtez les uns des autres: ce que faisoient aussi les Anciens, qui les appelloient *stemmata*, d'un mot Grec qui signifioit une *couronne*.

En Architecture on appelle colonne *genealogique*, une colonne dont le fût est en forme d'arbre *genealogique*, & qui porte aux branches qui l'entourent, les chiffres, les armes, ou les medailles d'une famille.

GENEALOGISTE. f. m. Faiseur de genealogie; sçavant en genealogies; qui écrit des histoires de genealogie. Les *Genealogistes* ont fait plus de Nobles que le Roi. La Scene du *Genealogiste* dans l'Esope de Boursaut est fort ingenieuse. Les faineans sont d'ordinaire Nouvellistes & *Genealogistes*.

On dit en prov. il ment comme un *Genealogiste*.

GENEALOGISTE de la Maison du Roi. Juge general des armes & blasons de France. Sa fonction consiste à examiner les preuves de Noblesse de ceux qui pretendent à être Pages & Ecuyers de la Grande & de la petite Ecurie. Ils doivent être Gentilshommes de quatre generations. Cette charge de *Genealogiste* fut créée en 1643. Il y a aussi un *Genealogiste des Ordres du Roi* en titre d'Office.

GENERAL, ALE. adj. Qui comprend tout, qui s'étend à tout. Le Roi a fait un Edit portant une reglement *general* sur les tailles & sur les monnoyes. Toutes les sciences ont des principes *generaux*. Cette coûtume est *generale* par toute la France. Il y eut une inondation *generale* au temps du deluge.

On dit aussi, qu'un homme, qu'un Ouvrage ont une approbation *generale*; pour dire, qu'ils sont universellement estimez. On n'est gueres touché des loüanges *generales* à moins que de les aimer par excès. BELL. Le desir d'être aimé & estimé, est la passion la plus *generale*. NIC. Les actions particulieres des hommes dementent bien souvent leurs principes *generaux*. BELL.

On dit parler en termes *generaux*, repondre en termes *generaux*; pour dire, parler & repondre d'une maniere vague & indecise, & qui ne satisfait pas precisement à la demande.

On dit proverbialement, qu'il n'y a point de regle *si generale* qui n'ait son exception.

GENERAL, se dit aussi de plusieurs charges, offices & dignitez.

Lieutenant *General* d'armée; c'est le premier Officier qui la commande, quand il n'y a point de Princes, ni de Marechaux de France.

Colonel, Maistre de Camp *General* de l'Infanterie, de la Cavalerie, c'est le Chef qui commande ces corps.

On appelle Officiers *Generaux*, ceux qui ne commandent pas seulement sur une compagnie, ou un regiment, mais sur un corps composé de plusieurs regimens de Cavalerie & d'Infanterie, comme les Lieutenans *Generaux*, les Marechaux de Camp, &c.

Receveur *General* des Finances, est un Officier preposé en chaque Generalité pour recevoir les Finances du Roi des Receveurs ou Commis particuliers, & les envoyer au Tresor Royal: & son Bureau s'appelle la Recette *Generale*. Un Tresorier *General*. Un Commissaire *General*.

Controlleur *General* des Finances, est un Officier qui contrôle toutes les quittances des Finances du Royaume.

Controlleur *General*, chez le Roi, ou absolument le *General*, est l'Officier qui tient le contrôle de la depence de la Maison du Roi.

Lieutenant *General*, en termes de Judicature, est celui qui tient le siege dans un Presidial ou une Justice Royale, à la place du Prevôt, du Bailli, ou Senechal. Ils sont plusieurs quelquefois dans les grands Ressorts, un Lieutenant *General* Civil, un Lieutenant *General* Criminel, un Lieutenant *General* de Police.

Procureur *General*, est l'Officier sous le nom duquel se plaident toutes les affaires du Roi en Cour Souveraine, & qui a soin de conserver les interêts du public, des mineurs, des Eglises, & des Communautez.

L'Avocat *General*, c'est celui qui porte la parole pour le Procureur *General* dans les affaires du Roi, & où il a quelque interêt public.

On appelle encore la Jurisdiction des Tresoriers de France, le Bureau *General* des Finances; & on les appelle aussi *Generaux*.

On appelloit autrefois *Generaux*, les Officiers nommez par les trois Etats du Royaume pour la levée, & l'administration des Aydes, ou Finances; comme on appelloit *Elus* ceux qui avoient le même emploi dans les Provinces. Il y avoit d'abord trois *Generaux* des Aydes, qui étoient nommez par les trois Ordres des Etats, & confirmez par le Roi. Depuis, le Roi seul y pourvut. Il en nommoit tantôt un, tantôt quatre ou cinq;

cinq, ou huit. Ils eurent aussi le pouvoir de rendre la Justice sur le fait des Finances. On separa dans la suitte les *Generaux* des Finances, de ceux de la Justice. Les derniers composerent un tribunal fixe & regulier: c'est à present la Cour des Aydes: les Procureurs cottent encore sur les dossiers des causes qu'ils y ont à plaider, *Generaux*. Voyez AYDES.

On dit encore, les *Generaux* des Monnoyes; pour dire, les Conseillers de la Cour des Monnoyes.

On appelle Concile *general*, ou Oecumenique, celui où tous les Evêques de la Chretienté sont convoquez; Chapitre *general*, dans les Ordres Religieux, celui où tous les chefs des Communautez & des maisons religieuses sont appellez.

Etats *Generaux*, ceux où le Clergé, la Noblesse & le tiers Etat sont assemblez. Voyez ETATS. Vicaire *General*, celui qui a plein pouvoir de celui qui le commet.

On appelle, Hôpital *General*, le lieu où on donne retraitte & nourriture à tous les pauvres de quelque nature qu'ils soient.

GENERAL, est aussi quelquefois substantif. Le *General* de l'armée; celui qui commande l'armée en chef, qui donne ses ordres par tout, & ne reconnoît d'autre maitre que son Roi, &c. Un *General* doit avoir tout ensemble & le courage d'un soldat, & le discernement d'un capitaine. FEN. Il se fit declarer *General* contre les Perses. ABLAN. Un Marechal de France est naturellement *General* d'armée, & il conserve ce nom, quoyqu'il serve sous le Roi, ou sous quelque Prince de la Maison Royale.

GENERAL DES GALERES. Celui qui commande les Galeres, & tous les bâtimens qui portent des voiles latines. Il ne reconnoît de superieur en mer que l'Amiral. Il arbore l'étendart Royal. Il a une jurisdiction & police navale. Il porte une double ancre posée en pal derriere l'Ecu de ses Armes pour marque de sa dignité. Voyez le Reglement de 1665. Pregent de Bidous, Chevalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem & Grand Prieur de S. Gilles, est le premier General des Galeres. Il fut institué en 1497. Car cette charge n'a commencé, que depuis la reunion du Comté de Provence à la Couronne. Philippe legitimé de France, connu dans le monde sous le nom de Chevalier d'Orleans est le 24. *General des Galeres*.

La Republique de Pologne a deux armées separées sous deux differens *Generaux*, lesquels ne sont point subordonnez, ni dependans l'un de l'autre: celle de la Couronne & celle de Lithuanie. Chaque Armée a un grand & un petit *General*. *General des Armées de la Sainte Eglise Romaine*. C'est le nom que l'on donne à celui à qui le Pape donne le commandement de ses troupes. *General* des Indes. On donne le nom de *General*, au Gouverneur de Batavia, Chef de la Compagnie des Indes Orientales de Hollande. Mr. le *General*. Nous allames au Palais de Mr. le *General* pour prendre congé de lui. LE P. TACHARD. On donne aussi le nom de *General* au Gouverneur des forts, & des magasins d'Afrique qui appartiennent à la Compagnie des Indes Occidentales de Hollande.

On appelle un *General* d'Ordre, celui qui est le Chef de tout un Ordre, & qui a droit de visiter toutes les Maisons établies sous la même Regle dans toute l'Europe. Il n'y a que peu de *Generaux* en France, comme celui de Citeaux, de Premontré, de Grammont, des Mathurins, des Peres de l'Oratoire, & de Saint Antoine de Vienne.

On le dit encore collectivement pour signifier l'universalité. Le particulier souffre, il est vrai, des subsides, mais le *general* s'en trouve bien. Le *general* du monde; pour dire, le plus grand nombre.

EN GENERAL. adv. En gros, en commun, d'une maniere generale. En *general* & en particulier; tant en *general* qu'en particulier. Ignorer *en general* les regles de son devoir. PASC.

GENERAL GOUDA. Terme de Fleuriste. Nom d'une tulippe qui est un incarnat fort éclattant & blanc.

GENERAL PICOT. Nom d'une tulippe qui est d'un blanc de lait, panaché d'un beau pourpre.

GENERALAT. s. m. Charge, Dignité de General. On lui a donné le *Generalat* de l'armée. Le *Generalat* du Grand Maître de l'Ordre de Malte.

GENERALAT, est la premiere charge du Gouvernement des Hollandois dans les Indes. Elle donne droit à celui qui la possede sur tout sans exception: elle est à vie, mais revocable au gré de la Compagnie. LE P. TACHARD. Charles-Quint, pour tarir la source des desordres, joignit le *Generalat* à la Vice-royauté. PAT. Ce mot se dit aussi parmi les Religieux de quelque Ordre que ce soit. Il a été élu au *Generalat* d'un tel Ordre. St. Ignace faisant reflexion que le General pourroit mal user de son autorité, tempera le *Generalat* par des contrepoids & des correctifs. BOUH.

GENERALE. Terme de Guerre. Battre la *generale*, c'est, Battre la quaisse pour faire preparer toute l'Infanterie d'une armée à la marche. On l'appelle boute-selle dans la Cavalerie.

GENERALE. Dans le Regiment des Gardes Suisses, on appelle la *Generale*, la Compagnie qui est celle du Colonel General des Suisses. Elle est commandée par un Capitaine Lieutenant. Elle a sa justice à part & n'a rien de commun avec le reste du Regiment à cet égard. Il y a deux Lieutenans.

GENERALE D'ORDRE. L'Abbesse de Fontevrauld est Chef & *Generale* de l'Ordre de Fontevrauld qui observe la regle de S. Benoît. Elle commande aux Religieux & aux Religieuses de cet Ordre, institué par Robert d'Arbrisselle en 1100. C'est le seul Ordre où la dignité de *General* soit tombée en quenouille.

GENERALEMENT, ou EN GENERAL. adv. Cela regarde *generalement* tout le monde. D'une maniere *generale*. Il est vrai *generalement* parlant, que les plus riches ne sont pas les plus contents. Cela fait beaucoup de bien à la nation tant en *general* qu'en particulier. Toutes les procurations finissent par ce mot, & *generalement*, &c.

GENERALISSIME. adj. Qui est au dessus des Officiers Generaux. Balzac rapporte que le Cardinal de Richelieu fit ce mot de son autorité absoluë, lorsqu'il alla commander les armées de France en Italie. Ce Prince fut reconnu *Generalissime* des troupes confederées. Quand on envoye un Prince commander une armée où il y a des Marechaux de France, on lui donne la qualité de *Generalissime*.

On appelle en Logique genre *generalissime*, le genre suprême, qui a sous lui tous les autres genres & especes.

GENERALITE'. s. f. Universalité. Si quelques particuliers sont mechans, sont rebelles, il ne faut pas que la *generalité* en souffre. Il faut distinguer les choses & ne les pas confondre dans une *generalité* malignement supposée. La specialité ne deroge pas à la *generalité* en matiere d'hypotheque, & de mandement & de commissions.

On appelle *generalitez* au plur. des discours vagues, qui ne vont point au fait. Il n'a pas voulu entrer en matiere, il n'a pas bien traité son sujet, il n'a dit que des *generalitez*. Il n'y a dans ce Chapitre que des *generalitez*. En matiere de morale les *generalitez* ne servent presque de rien. BIBL. UNIV.

GENERALITÉ, est aussi une certaine division de la France faite pour la regle des Finances du Roi, en cha-

chacune desquelles il y a un Bureau des Tresoriers Generaux de France établi pour en avoir la direction. Et c'est de là qu'on les appelle *Generalitez*. Il y a 25. *Generalitez* en France; c'est-à-dire, 19. dans les païs d'Elections, & 6. dans les païs d'Etats. Il y a aussi un Receveur General des Finances établi en chaque *Generalité*, & pareillement un Intendant de Justice, ou Commissaire departi dans chaque *Generalité*: c'est lui qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Election. Il n'y avoit autrefois qu'un Tresorier general des Finances, qui étoit appellé le Grand Tresorier. On reünit ensuite aux Charges des Tresoriers celle des Generaux des Finances; & après cette union ils en prirent la qualité, & leurs departemens ont été appellez *Generalitez*. Les *Generalitez* se nommoient autrefois *Missies*; en Latin, *Missatica*.

GENERALITÉ en Hollande, se dit de la Jurisdiction Souveraine des sept Provinces unies Confederées ensemble. La Chambre des Comptes de la *Generalité*.

GENERATIF, IVE. adj. Terme de Physique. Qui a puissance d'engendrer, de produire. Principe *generatif*. Faculté *generative*. Cause *generative*. La vertu *generative* qui est dans les semences ne peut pas être connuë par les hommes. Il a peu d'usage. L'ACAD.

GENERATION. s. f. Changement qui se fait perpetuellement en la nature, conversion d'une chose en une autre. C'est une maxime en Philosophie, que la *generation* de l'un est la corruption de l'autre. La *generation* des metaux dans la terre. La *generation* du feu dans le bois.

On dit en Theologie, que le Pere éternel a produit son Verbe de tout tems par voye de *generation*. La *generation* éternelle du verbe. J'ignore, dit S. Augustin, comment on doit distinguer la *generation* du Fils de la procession du S. Esprit. NICOLE. Roel Professeur à Franequer & ensuite à Utrecht, pretend que le terme d'engendrer étant impropre en cette occasion, il ne faut entendre par la *generation* du Fils que sa communion éternelle ou sa coexistence avec le Pere & la manifestation de cette coexistence. Voyez BIBL. UNIV. T. XVI. & XVII.

GENERATION, se dit plus particulierement des choses vegetantes & sur-tout de l'action des animaux qui leur fait produire leur semblable. On dissout les mariages, quand l'une ou l'autre des parties est inhabile à la *generation*. Aristote a écrit cinq livres de la *generation* des animaux. Quelques Philosophes modernes ont pretendu après Mr. Perrault, qu'il ne se fait dans le monde aucune nouvelle *generation*: que Dieu a tout crée d'abord: & que ce que nous appellons *generation*, n'est autre chose qu'une augmentation des petites parties du corps des semences, qui en croissant se developpent. La *generation* des plantes. Chez les anciens Romains les Dieux préposez à la *generation*, étoient Priape, Venus, le Génie, & la Fecondité.

GENERATION, se dit aussi de la genealogie, & de la suitte des enfans nez d'une même tige. Le Livre de la *generation* de J. C. c'est ainsi que commence l'Evangile de St. Matthieu. Il est impropre dans ce sens: les Traducteurs du Nouveau Testament de Mons & plusieurs autres ont traduit, *genealogie* de J. C. C'est-à-dire l'Histoire de la naissance & de la vie de Jesus Christ. Les Juifs ont une maxime qui porte, que quand on trouve dans l'Ecriture ces paroles: Le Livre des *generations*, cela se rapporte & à la naissance & aux évenemens de la vie de celui dont il s'agit.

GENERATION, signifie aussi, un peuple, une race; sur-tout dans les traductions literales de l'Ecriture Sainte. La *generation* de Noé. Les *generations* passent, il en vient d'autres en leur place, mais la terre demeure toûjours. ECCLESIASTE. Les biens mal acquis ne passent point à la troisiéme *generation*. On dit par raillerie, lui & toute sa *generation*, en parlant d'un pere & de ses enfans.

GENERATION, se dit aussi de l'âge, ou de la vie d'un homme. On fait des baux emphiteotiques à trois *generations*, ou trois âges d'homme. En ce sens les Historiens comptent une *generation* pour 30. ans ou environ.

GENERATION, passe quelquefois pour une succession de temps. De *generations* en *generations*; c'est-à-re, De siecle en siecle.

GENEREUX, EUSE. adj. Magnanime; qui a l'ame grande & noble, qui prefere l'honneur à tout autre interêt. On appelle d'ordinaire *genereux* tous les sentimens où il paroît quelque grandeur d'ame; comme de mépriser la faveur & les honneurs. M. ESP. La gloire que l'on acquiert par un procedé *genereux* est plus douce que la vengeance. ID. Auguste fit une action *genereuse* en pardonnant à ses ennemis. On dit, une resolution *genereuse*, une mort *genereuse*. Je ne suis pas moins *genereux* à ressentir cette faveur, que vous avez été à me la faire. VOIT. Mon courage étoit une marque du *genereux* sang dont j'étois sortie. H. S. DE M.

Endurci toi le cœur, sois Arabe, Corsaire;
Ne va point sottement faire le genereux. BOI.
Quoy! faut-il qu'un dessein si grand, si genereux,
Passe pour le transport d'un esprit amoureux? RAC.

GENEREUX, signifie aussi, Brave, vaillant, courageux. Alexandre étoit un Prince *genereux*, qui affrontoit hardiment les plus grands perils.

Un genereux *depit vient de rompre ma chaine*. M. SC.
Faisons pour oublier l'ingrat, un *genereux* effort. VILL.

GENEREUX, signifie aussi, Liberal. Mecenas étoit fort *genereux* envers les gens de lettres. Vous m'avez temoigné une *genereuse* compassion.

GENEREUX, se dit aussi de quelques animaux belliqueux, ou qui vivent de proye: comme, le cheval, le lion, l'aigle, &c. sont des animaux *genereux*. On dit poëtiquement un *genereux* coursier.

GENEREUX, est aussi une epithete qu'on donne particulierement à l'aimant, quand il est excellent & fort vif pour faire une forte attraction. Cette aiguille a été touchée par un aimant fort *genereux*. Les Anglois appellent un vin qui a du montant, & qui reveille les esprits, *un vin genereux*.

GENEREUSEMENT. adv. D'une maniere genereuse. Il en a usé *genereusement*. Un Conquerant doit traitter *genereusement* les vaincus, & leur pardonner.

On dit combattre *genereusement*, attaquer *genereusement*, se defendre *genereusement*; pour dire, courageusement. L'ACAD.

GENERIQUE. adj. m. & f. Terme de Logique, qui appartient au genre. Il y a des differentes *generiques*, & d'autres specifiques.

GENEROSITÉ. s. f. Grandeur d'ame, de courage; magnanimité, bravoure, liberalité, & toute autre qualité qui fait le genereux. Il l'a fait par pure *generosité*, sans interêt. La *generosité* que la justice ne dirige pas, est le mouvement d'une ame veritablement noble; mais mal reglée. ST. EV. Il ne faut pas donner le nom de *generosité* à toutes les actions éclatantes & extraordinaires, comme l'on fait communément. La *generosité* est à parler proprement, cette vertu magnanime qui fait qu'on use bien de ses avantages, & qu'on ne se venge point d'un ennemi vaincu. M. ESP. Il est fâcheux d'avoir besoin de la generosité des autres.

tres. St. Ev. La vraye *generosité* épargne à un ami la peine secrete qu'on sent toûjours à expliquer ses besoins. Id. On a placé la *generosité* entre les plus excellentes vertus : car il n'en est point qui demande une plus grande force d'ame, ni qui trouve plus de repugnance dans notre esprit. M. Esp.

Le Prince, pour essai de generosité,
Gagneroit des combats marchant à mon côté. Corn.

La *generosité* dont les vainqueurs usent envers les vaincus est vanité, ou politique. Id. De la maniere dont les hommes sont faits, il ne faut plus compter sur leur *generosité*. Bell. Les malheureux ne trouvent gueres de *generosité* dans leurs amis; la mauvaise fortune les écarte. Id. Dans la distribution des bienfaits, il faut moins d'éclat que de *generosité*. St. Ev.

Ordre de la Generosité. Ordre de Chevalerie institué en 1685. par Frederic III. Electeur de Brandebourg & Roi de Prusse, quand il étoit Prince Electoral. La marque en est une croix qui n'est pas fort differente de celle de Malte. Leti. Le P. Buff.

GENESE. s. m. Premier livre de la Bible, où la creation du monde & l'histoire des premiers Patriarches est écrite.

Ce nom de *Genese* qui lui a été donné dans la Version des septante, signifie en Grec, *naissance* ou *origine*. Il comprend une histoire de 2369. années ou environ, suivant le calcul des années des Patriarches, tel qu'il se trouve dans le Texte Hebreu. Les Juifs appellent ce Livre, *Beresith*, parcequ'il commence en Hebreu par ce mot qui signifie, *au commencement*.

GENEST, ou GENET. s. m. Arbrisseau qui croît à la hauteur de quatre ou de cinq coudées, & qui porte des verges longues, rondes, flexibles, vertes, semblables à des joncs : elles sont accompagnées de quelques feuilles oblongues, qui ne viennent que lorsque la plante fleurit, & qu'elle est encore jeune : elles naissent seules & alternes, le long des branches, & tombent en peu de temps. Ses fleurs sont grandes, jaunes, agreables à la vuë, legumineuses, semblables aux fleurs des pois, & d'une saveur douce. Les fleurs sont suivies de gousses longues de quatre ou de cinq pouces, fort plates, de couleur de chataigne, dans lesquelles sont contenuës plusieurs semences rougeâtres, luisantes, plus petites que des lentilles, & qui ont la figure d'un petit rein. En Latin, *genista juncea* J. B. ou *genista hispanica*, *genêt d'Espagne*. Le *genêt* purge avec violence par haut & par bas la pituite & les humeurs sereuses. On s'en sert dans l'hydropisie, dans la sciatique, & dans la goutte. Il y a plusieurs autres especes de *genêt*. Il y a aussi d'autres sortes de plantes auxquelles on donne ce même nom.

Il y a un *genêt* à plusieurs coins dont on fait des balais, que C. Bauhin appelle *genista angulosa & scoparia* : un *genêt* de l'Isle d'Elbe, &c. On fait des cordes de navire avec des *genêts* d'Afrique & de Murcie qui sont de bon usage en eau douce & salée, & on en faisoit même dès le tems de Pline.

Genista vient de *genu*, *genou*, parceque le *genêt* est flexible comme le genou.

GENESTE. s. f. Plante qui jette des feuilles longues comme celles du lin. Ses fleurs sont jaunes, faites en croissant comme les gousses des poids. Elle n'a point de difference d'avec le genest, si ce n'est que ce dernier n'a point de feuille, & a des épines, que l'autre n'a point.

GENESTROLLE. s. f. est une plante qui vient naturellement & sans culture, qui se distingue du genêt ordinaire par ses feuilles qui ne sont jamais par trois, & qui sert aux Teinturiers à teindre en jaune.

C'est pour cela qu'on l'appelle *genêts des teinturiers* : On l'appelle aussi l'*herbe du paturage*. C. Bauh. *genista tinctoria*.

GENET. s. m. La derniere syllabe est breve. Espece de cheval venant d'Espagne, qui est de petite taille; mais bien proportionnée. On appelle aussi *genet*, toute sorte de cheval d'Italie bien-fait, & d'une taille petite & bien proportionnée.

Ce mot vient de *gineta* qui en Espagnol signifie *cavalier*, ou *homme de cheval*. Il a été transporté du Cavalier au cheval même. Men. après Covarr. Quelques-uns le derivent du Grec *eugenès*, qui signifie *bienné*. Philippe de Comines fait mention de soldats nommez *Genetaires*. Borel croit qu'ils ont été ainsi nommez, parcequ'ils étoient montez sur des *genets* d'Espagne.

GENETHLIAQUE. s. m. Terme d'Astrologie. Celui qui dresse les horoscopes, ou qui fait les predictions de ce qui doit arriver à quelcun par le moyen des astres qui ont presidé à sa naissance.

On appelle aussi un Poëme *genethliaque*, les vers qui sont faits sur la naissance de quelque Prince, auquel on promet de grandes victoires par une espece de prediction. On le dit aussi des vers que l'on fait sur la naissance de quelque personne que ce soit. Poëme *genethliaque*, vers *genethliaques*.

Ce mot est Grec, *genethliacos*.

GENETIN. s. m. C'est une sorte de vin blanc, qui vient de la riviere de Loire & particulierement d'Orleans. Il sent le muscat. Nous avons bu de bon *genetin*. On le dit aussi du raisin même dont on fait le vin.

GENETTE. s. f. Animal d'un beau poil & d'une odeur agreable, &c. C'est une espece de fouïne. Elle a le corps grêle, & souple comme un chat. Il y en a de deux sortes; la rare, & la commune. On l'a apportée d'Orient.

Genette. *Ordre de la Genette*, Ordre de Chevalerie institué par Charles Martel après la victoire qu'il remporta sur Abderame. Ce Prince, selon Favyn, après avoir remporté une celebre victoire sur Abderame, institua l'Ordre de la *Genette*, à cause que parmi les depouilles de l'armée des Infideles on trouva une quantité de riches fourrures de *Genette* & même plusieurs de ces animaux en vie, dont Charles Martel fit tant de cas, pour la beauté du poil, qu'il en donna aux principaux Seigneurs de son armée & composa cet Ordre de 16. Chevaliers, qui portoient des colliers d'or à trois chainons entrelassez de roses, au bout desquels pendoit une *genette* d'or. Favyn assûre que cet Ordre étoit fort en vogue sous la seconde Race des Rois de France. Mais tout cela est imaginaire & avancé sans preuve.

Genette. s. f. Terme de Manege. Mors à la Turque, dont la gourmette est d'une piece, & faite comme un grand anneau, mis & arrêté au haut de la liberté de langue. Ces sortes de mords sont presentement fort en usage à la Cour.

Genette, est aussi une maniere de se tenir à cheval. On dit, Porter les jambes à la *genette*; c'est-à-dire, tellement raccourcies, que l'éperon porte vis-à-vis les flancs du cheval; ce qui seroit une imperfection aux Cavaliers François; mais qui passe pour une galanterie & pour une adresse parmi les Cavaliers Espagnols. Les Turcs vont à Cheval à la *genette*.

GENEVIEVE. s. f. Nom propre de femme. Sainte *Genevieve* est la Patrone de Paris.

GENEVOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe d'un colombin obscur, colombin & clair. Morin.

GENEVRE, ou GENIEVRE. s. m. Richelet pretend que *genevre* est plus usité que *genievre* : mais com-

comme l'Academie dit *genievre*, sans parler de *genevre*, ou de *genevrier*, le plus sur est de dire *genievre*. Quoyqu'il en soit *genevre*, ou *genievre*, est le fruit ou la graine du *genevrier*. Eau de vie de *genievre*. Esprit de *genievre*. Extrait de *genievre*. *Genevre*, se dit aussi de l'arbre même qui porte le *genevre*. Bois de *genievre*, graine de *genievre*. De ce mot de *genevre* vient le nom d'une montagne des Alpes appellée, *mont Genevre*, parcequ'il y croit beaucoup de *genievre*.

GENEVRIER. s. m. Arbre qui devient quelquefois assez grand, & dont les feuilles sont petites, fort étroites, roides, piquantes, toujours vertes. Il porte des bayes rondes, deux fois plus grosses que des grains de poivre, vertes au commencement, ensuite bleuës ou noires, de bonne odeur & d'une saveur douce. Le *genevrier* produit une gomme semblable au mastic qui est blanche quand on la cueille, & qui devient rousse avec le temps : on l'appelle *vernis* ou *sandaraque des Arabes*, pour la distingner de la sandaraque des Grecs qui est une espece d'orpiment & un poison. Il y a un *vernis* sec, qui n'est autre chose que la gomme du *genevrier*, & un *vernis* liquide dont on se sert pour donner du lustre aux peintures. Quelques-uns disent qu'on le fait avec cette gomme & l'huile de lin ; mais d'autres assûrent que c'est une composition d'ambre jaune, & d'huile de lin. Le *genevrier* est d'un très-grand usage dans la Medecine. Il est propre pour retablir les fonctions de l'estomac, pour dissiper les vents & les matieres qui causent des trenchées, pour debarrasser les poumons, pour provoquer les ordinaires, pour faire passer les urines, & pour emporter les obstructions des visceres. Il est d'ailleurs sudorifique, cephalique & histerique. On tire des bayes du *genevrier* un esprit ardent, une teinture, un elixir, un extrait : l'on en prepare aussi un ratafia. Les confiseurs couvrent ces bayes de sucre, & ils en font une espece de dragée qu'ils appellent *dragées de S. Roch*, à cause qu'elles sont propres pour la peste. Le bois de *Genevrier* dure plus de cent ans sans se corrompre. Les Chymistes assûrent qu'un charbon de *genevrier* couvert des cendres du même bois, gardera son feu un an entier. En Latin, *juniperus vulgaris fruticosa*. C. B. Il y a une espece de *Genevrier* qui croit en Languedoc, que l'on nomme *cade*, & d'ou l'on tire l'*huile de cade* dont les Marechaux se servent pour les maladies des chevaux. Il y a plusieurs autres especes de *genevrier*.

Juniperus, *a junior* & *pario*, parceque le *Genevrier* engendre de nouveaux fruits pendant que les autres meurissent.

GENGLEOUR. s. m. Vieux mot. Violon ou Menêtrier. On a dit aussi *Gengleresse*, pour Menêtriere.

GENGLER. v. act. Vieux mot. Mepriser.

GENCLERCEMENT. adv. Vieux mot. Opiniatrement.

GENIAL, ou plutôt GENIALIS. Terme d'Antiquaire ; c'est l'épithete qu'on donnoit chez les Romains aux Dieux qui presidoient à la generation. On mettoit parmi les Dieux *Geniales* les 12. signes, la Lune & le Soleil.

Du Latin, *gignere*, produire.

GENIE. s. m. Sorte de Divinité. Bon, ou mauvais Esprit ; Demon que les Anciens croyoient qui accompagnoit les hommes, presidoit à leur naissance, veilloit sur leur conduite & étoit commis à leur garde. Apulée a fait un Traitté du *Genie* familier de Socrate, qui l'accompagnoit, & qui sans l'avertir de ce qu'il devoit faire, le detournoit seulement de ce qui pouvoit lui être prejudiciable. On pretendoit que les *Genies* habitoient dans la vaste étenduë de l'air, & dans tout cet espace qui occupe le milieu entre le ciel & la terre. C'étoient des Puissances moyennes, qui faisoient la fonction de Mediateurs entre les Dieux, & les hommes. Ils en étoient les Interpretes, en annonçant aux hommes la volonté des Dieux, & en portant aux Dieux les supplications des hommes. Comme il n'étoit pas de la grandeur des Dieux d'entrer dans ces details, c'étoit le partage de ces moyennes Divinitez. Leur nature tenoit le milieu entre les Dieux & les hommes : ils avoient l'immortalité des uns, & les passions des autres. Leur corps étoit de matiere aërienne. Les Platoniciens ne donnoient qu'un *Genie* ou Demon à chaque homme, & c'étoit un bon Demon. D'autres lui en donnoient deux ; l'un bon & l'autre mauvais. La plupart des Philosophes ont cru que ces *Genies* naissoient & mouroient. Plutarque attribuë à leur mort la cessation des Oracles. Les Payens regardoient les *Genies* comme des Divinitez tutelaires attachées à la conduitte, & à la fortune de chacun. Cette Divinité se rejouïssoit, ou s'affligeoit, selon l'état de ceux à qui elle étoit liée. Ils étoient persuadez que ces *Genies* ne se montroient que rarement aux hommes, & que cela n'arrivoit qu'en faveur de quelques personnes d'une vertu, ou d'une dignité extraordinaire. Ils tenoient aussi qu'il y avoit une extrême difference entre les *Genies* de chaque personne : ensorte que les uns étoient plus puissans que les autres. C'est dans cette idée qu'un Devin repond dans Appien à M. Antoine, qu'il feroit bien de s'éloigner d'Auguste, parceque son *Genie* craignoit celui d'Auguste. C'est aussi en ce sens que Racine fait dire à Neron, parlant d'Agrippine sa Mere :

Mon Genie *étonné tremble devant le sien.*

Il y avoit aussi de mauvais *Genies*, qui ne servoient qu'à tourmenter les hommes, & à leur annoncer des malheurs : ceux-ci avoient un air terrible & funeste : au lieu que les *Genies* bienfaisans avoient un air riant, & agreable.

Les Royaumes, & les villes, aussi bien que les hommes avoient leurs *Genies* ; on adoroit à Rome le *Genie public*, ou la Divinité tutelaire de l'Empire. Le jour de la naissance des Cesars on faisoit des libations à leur *Genie*, à qui ils devoient leur puissance & leur élevation. On representoit diversement les *Genies* : tantôt sous la figure d'un jeune homme nud, tenant une corne d'abondance : tantôt sous la figure d'un vieillard. Les *Genies* des villes, des colonies & des Provinces portoient une tour sur la tête. On juroit à Rome par le *Genie* de l'Empereur. Caligula & quelques autres Empereurs punissoient de mort ceux qui refusoient de jurer par leur *Genie*. Les Poëtes ont souvent fait parler le *Genie* du lieu. Appaiser son *Genie* dans le stile d'Horace, c'est se rejoüir, bien boire, faire bonne chere. C'est que le *Genie* étoit un Dieu qu'il falloit honorer, & appaiser par des fêtes & par des sacrifices. Dac. Les Grecs après le souper, buvoient une couppe de vin pur, qu'ils appelloient *du bon Genie*. Chacun offroit à son *Genie* le jour de sa naissance, des fleurs, du vin & de l'encens. Le platane étoit consacré au *Genie* ; on lui faisoit des Couronnes de ses feuilles & de ses fleurs. On a appellé Aristote, le *Genie* de la nature.

Du Latin *Genius*, formé de *generare*, engendrer.

Genie, se dit dans le Christianisme des bons Anges qui accompagnent les hommes, ou qui sont donnez aux Etats & aux Eglises pour les proteger. Le bon *Genie* de la France a preservé son Roi dans la bataille. Cette phrase est imitée du Paganisme.

Loüis, dont la Fortune à la vôtre est unie,
Ordonne à son Genie
De seconder vos pas. De la Monnoye.

Genie, signifie plus ordinairement, l'esprit, ou la faculté de l'ame entant qu'elle pense, ou quelle juge.

Un *genie* heureux, un *genie* superieur, un *genie* élevé, & capable des grandes choses. Il faut un *genie* vif & brillant pour la Poësie. Marot avoit un *genie* facile, aisé, plein de delicatesse, & de naïveté. Bou. Il faut penetrer le *genie* qui anime les Ouvrages des Anciens. St. Ev. Cet homme a un petit *genie*, un *genie* bien borné : c'est un pauvre *genie*. Vous avez detrompé le public qui vous regardoit comme un *genie* du premier ordre. Bell. Cet Auteur a une *genie* superficiel ; il n'approfondit rien. Ob. M. Les *genies* les plus élevez tombent dans le badinage, quand leur force commence à s'éteindre. Boi. Toute la beauté du *genie* n'est qu'un pur effet du hasard, & d'un certain arrangement des parties de la machine. Val.

Je mesure mon vol à mon foible genie. Boi.

J'aime mieux trouver dans un Ouvrage une faute contre les regles, qu'un defaut d'esprit & de *genie*. Ob. M. L'art ne peut suppléer au *genie*. P. Rap.

Malheureux mille fois celui dont la manie
Veut aux regles de l'art asservir son genie. Boi.
Dans son genie *etroit il est toûjours captif.* Id.

Genie, se dit aussi du talent naturel, & de la disposition qu'on a à une chose plutôt qu'à une autre. Cet homme a du *genie* pour les vers, ou pour les sciences, ou pour le jeu, &c. Admirez la diversité des *genies*. Il ne faut point forcer son *genie*. On dit, Travailler de *genie* ; pour dire, Travailler d'inclination & d'une maniere aisée. Il faut que chacun suive son *genie*. Le *genie* fait les Philosophes aussi bien que les Poëtes, & le tems fait les Sçavans. Font. Je ne sçai par quel malheur le *genie* pour les Lettres & le *genie* du monde compatissent rarement ensemble. Pel. La Poësie est un pur ouvrage de *genie* ; mais si le *genie* n'est pas bien conduit, c'est un caprice. P. Rap. Celui qui quitte son *genie* ne peut plus plaire ; ce n'est plus que de l'affectation. P. Rap. Il y a des preceptes pour bien dire ; mais il n'y en a point pour plaire ; & c'est en cela que consiste l'éloquence de *genie*, qui est differente de celle de l'art. Id. L'Orateur doit connoitre son propre *genie* & celui de ses Auditeurs. Ob. M.

Faut-il d'un froid rimeur depeindre la manie,
Je sens que mon esprit travaille de genie. Boil.

Genie, signifie encore, l'humeur, le goût, les manieres des gens. Il faut connoître le *genie* des personnes à qui l'on a affaire. Bell. On doit se conformer au *genie* de la nation où l'on vit. Voilà le *genie* des barbares. Le *Genie* des peuples libres est tout autre que celui des sujets d'un Monarque absolu. Ob. M. Le *genie* des Courtisans, c'est de ne rien donner à ceux qui ont besoin de tout, & de donner tout à ceux qui n'ont besoin de rien. Amus. Ser. & Com.

Genie, se dit aussi du caractere d'une Langue. Le *genie* de la langue Françoise, Latine &c. Durant la Captivité & ensuite, par le commerce qu'il falut avoir avec les Chaldéens, les Juifs apprirent la Langue Chaldaïque fort approchante de la leur, & qui avoit presque le même *genie*. Boss.

Genie, se dit en fait de Jardinage & d'Agriculture, pour nature, proprieté naturelle. C'est le *genie* de cet arbre de pousser ainsi du bois. C'est le *genie* de cette laituë de pommer ainsi.

Genies, en Architecture. Ce sont des figures d'enfans aîlez, avec des attributs, qui servent dans les ornemens à representer les vertus & les passions. On appelle *genies fleuronnez*, ceux dont la partie inferieure se termine en naissance de rinceau de feuillage. Il y en a de bas relief qui sont par grouppes.

GENIOHYOIDIEN. s. m. Terme d'Anatomie. On appelle *Geniohyoidiens*, la quatrieme paire des muscles de l'os hyoïde, qui prennent par un principe ample & charneux leur origine de la partie interieure la plus basse du menton & s'étendent jusqu'au milieu de la base de l'os hyoïde, lequel ils attirent droit vers le haut un peu sur le devant. S. Hil.

GENIOGLOSSE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est le nom d'un des muscles de la langue, qui naît du dedans du menton, & s'insere à la racine de la langue, afin de la tirer hors de la bouche. S. Hil.

GENIPA. s. m. Arbre des Isles Antilles, qu'on appelle autrement *junipa*. Voyez Junipa.

GENISSE. s. f. Jeune vache qui n'a point porté. Les Anciens sacrifioient des *genisses* blanches à Junon.

Ce mot vient de *junix*, *junius*, qui signifie la même chose, ou de *juvenca*.

GENITAL, ale. adj. Terme de Medecine. Qui appartient, qui sert à la generation. Vertu, faculté *genitale*, esprit *genital*. Parties *genitales*.

GENITIF. s. m. Terme de Grammaire. Second cas de la declinaison des noms, dans les langues où les noms ont des cas : dans la nôtre où il n'y en a point, on y supplée par l'article *de* au singulier pour les deux genres, ou par l'article *du* pour le masculin, & pour le feminin par l'article *la* & la particule *de*, & au pluriel par l'article *des* pour les deux genres. Le fils *de* Pierre, le titre *de* Reine, l'interêt *du* Prince, le prix *de la* vertu, la valeur *des* Soldats, le merite *des* femmes, &c. Il marque toûjours le possesseur de la chose, ou quand elle est dite d'un autre. Voyez De & Du. Quelquefois l'usage supprime l'article. *L'Hotel-Dieu* ; pour dire, *l'Hôtel de Dieu*. Le *huitiéme Juin* ; pour dire, *le huitiéme de Juin*. La *ruë S. Honoré* ; pour dire, *de S. Honoré*.

GENITOIRES. s. m. plur. Terme d'Anatomie. Testicules, parties qui servent à la generation dans les mâles. Il n'est en usage qu'au plur. On a cru autrefois que le Castor pour se sauver des Chasseurs se coupoit les *genitoires*. Ce mot a peu d'usage. L'Acad.

GENITURE. s. f. Terme burlesque, qui se dit des enfans. Voilà votre *geniture*.

Quand sa mere appaisant sa chere geniture,
Lui dit, ne criez point ; s'il vient, nous le tuerons.
La Font.

C'est aussi un terme d'Astrologie, & il signifie alors, un horoscope, ou thême celeste dressé sur la naissance de quelcun. Le livre des cent *genitures* de Cardan est fort estimé par les Astrologues.

GENOISE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulipe qui est Tristamin, rougeâtre & jaune. Morin.

GENOU. s. m. La partie du corps humain où finit la cuisse, & où commence la jambe. L'os du *genou*. Avoir les *genoux* foibles, les *genoux* souples. Il y a de l'eau à ce gué jusqu'au *genou*. On mettoit anciennement les enfans après leur naissance sur les *genoux* de leur pere.

. . . *Ma force m'abandonne,*
Et mes genoux *tremblans se derobent sous moi.* Rac.

On disoit autrefois *genouil*. L'Academie le dit encore, & l'admet aussi bien que *genou*.

Ce mot vient du Latin *geniculum* ou *genuculum*, diminutif de *genu*.

Genou, se dit aussi de quelques animaux, le *genou* du cheval, le *genou* du chameau, &c.

On appelle le *genou* d'un cheval, la jointure d'un train de devant qui assemble le bras & le canon.

On dit, Plier les *genoux* ; pour dire, S'humilier, faire une action d'adoration, demander une chose en posture de suppliant. Le Concile de Nicée defendit de se mettre à *genoux* le Dimanche, & aux Fêtes de la Pentecote. On pretend que cette coûtume s'étoit observée depuis le temps des Apôtres, comme on le prouve

ve par St. Irenée, & par Tertullien. L'Eglise Ethyopique scrupuleusement attachée aux anciennes ceremonies, observe encore celle de ne se point mettre à *genoux* durant le Service divin. Les Moscovites regardent comme une posture indecente d'adorer Dieu à *genoux*. Les Grecs ne se mettent point à *genoux* dans les Eglises, mais ils s'appuient sur une bequille dont il y a toûjours bonne provision dans leurs Temples. THEVEN. TOURNEF. Les Juifs prioient debout. Il n'a point plié les *genoux* devant la fortune.

On dit fig. plier les *genoux* devant les Grands; pour dire, s'humilier devant eux.

En vain pour satisfaire à nos lâches envies,
Nous passons pres des Rois tout le temps de nos vies,
A souffrir des mepris, & plier les genoux. MALH.

A GENOUX. Sorte d'adv. qui marque au propre & au figuré, la posture d'un homme qui plie les genoux, & qui s'humilie. Les gens du tiers Etat ne haranguent le Roi qu'*à genoux*. On sert les Rois d'Angleterre *à genoux*.

Un Auteur à genoux *dans une humble preface,*
Au lecteur qu'il ennuye a beau demander grace. BOI.

GENOU, est aussi un terme de Marine, & signifie, la piece de bois courbe qui est entre les varangues & les allonges, pour former la rondeur & la côte d'un navire. Il y a des *genoux* de fond qui font partie du fond du bâtiment, & des *genoux* de revers, qui servent vers les extremitez au dessus des varangues le plus acculées, & fourcats. Ils font le même effet que les autres. On les appelle sur la Mediterranée, *stamenay*.

GENOU. Terme de Geometrie Pratique. Machine qui sert à élever, incliner, & tourner les instrumens de Mathematique. On fait des *genoux* de plusieurs sortes. Anciennement ils étoient de chape, d'une seule piece avec une boule qui posoit dans le fond de la chape sur un petit ressort. Aujourd'hui on fait des *genoux* à coquilles. On serre les deux coquilles avec une vis. Quand on s'en veut servir, l'on enfonce le pied de l'instrument dans la douille du *genou*. On pose le *genou* sur un pied pour l'élever & le soutenir. Voyez GENOUILLIERE.

On dit proverbialement, Rompre l'anguille au *genou*; pour dire, Se servir de moyens peu convenables.

GENOUILLER. f. m. Ornement dont se servent les Evêques, les Abbez, & les principaux Officiers des plus considerables Eglises d'Orient. C'est une piece d'une palme & demie en quarré, sur laquelle est representée en broderie, ou la face de J. CHRIST, ou la croix. Ils l'attachent par un coin à leur ceinture du côté droit, & elle descend jusqu'au genou. Ils ne s'en servent que quand ils sont à l'autel. Le *genouiller* est fort honorable en Orient; on ne peut le porter sans la permission du Patriarche, ou de l'Evêque Diocesain, qui seuls ont droit de le porter. LE P. GOAR.

GENOUILLET. f. m. Plante qui est ainsi nommée, à cause que ses tiges, & ses racines sont noüeuses. On l'appelle aussi *seau de Salomon*, & en Latin *polygonatum*, ou *sigillum Salomonis*. Voyez SEAU DE SALOMON.

GENOUILLEUX, EUSE. adj. On appelle *plantes genouilleuses*, celles qui ont des fibres & des racines épaisses qui demeurent à fleur de terre, qui ne sont point unies, mais qui paroissant de plusieurs pieces, sont pourtant jointes ensemble à la maniere du genou qui joint la cuisse à la jambe.

GENOUILLIERE. f. f. Terme de Cordonnier. La partie la plus haute de la botte qui couvre le genou. En termes d'Armurier, c'est la partie de l'armure que les Gendarmes portoient autrefois pour couvrir & deffendre le genou.

On le dit aussi quelquefois de toute autre piece qu'on met sur les genoux, soit pour les deffendre du froid, soit pour être à genoux plus commodément. Ainsi les couvreurs ont leurs *genouillieres*.

GENOUILLIERE, en termes de Fortification, est la partie basse d'une batterie. Elle a depuis la platte forme jusqu'à l'ouverture de l'embrasure deux pieds & demi, & jusqu'à trois pieds de hauteur. On lui donne le nom de *genouilliere*, parcequ'elle se trouve-à-peu-près à la hauteur du genou.

GENOUILLIERE, en termes de Mathematique, est ce qu'on met au haut du pied qui soutient les instrumens pour faire les observations. Elle est faite d'un morceau de cuivre ordinairement de forme spherique, enfermée dans un demi-globe concave, dans lequel elle est mobile en tous sens, tant verticalement que horisontalement. La *genouilliere* d'un graphometre, d'un compas de proportion, d'une lunette d'approche. Les anciennes *genouillieres* se faisoient avec deux sortes de charnieres: le mouvement des unes étoit vertical, & l'autre horisontal. Quelques-uns l'ont appellée *genou*.

GENOUILLON. adv. On a dit autrefois à *genouillon*; pour dire, à *genoux*.

GENRE. f. m. Terme de Metaphysique & de Logique. Nature universelle, & tellement commune, qu'elle s'étend à d'autres idées qui sont encore universelles, & qu'elle contient sous soi deux, ou plusieurs especes: idée generale qui contient d'autres idées generales. La definition est composée du *genre*, & de la difference. Le *genre* superieur est celui qui peut être divisé en plusieurs especes, dont chacune est un *genre* à l'égard des autres especes plus basses, comme la substance est *genre* à l'égard de la substance qui pense, qu'on appelle esprit, & de la substance étenduë, qu'on appelle corps. Le *genre* inferieur est celui qui n'a sous lui que des especes qui ne se peuvent plus subdiviser, si ce n'est en individus. En general le *genre* est une classe plus étenduë que l'espece.

Du Latin, *genus*.

On dit particulierement le *genre* humain, pour signifier tous les hommes, quoyqu'il n'y ait sous lui que des individus, & point d'especes differentes. Pourquoy voulez-vous que l'on souffre cette autorité importune, que vous vous donnez de censurer tout le *genre* humain? BELL. Un Roi qui ne songe qu'à se faire craindre, & qu'à abatre ses sujets pour les rendre plus soumis est le fleau du *genre* humain. FEN.

Je veux qu'on me distingue, & pour le trancher net,
L'ami du genre *humain n'est point du tout mon fait.*
MOL.

GENRE, signifie aussi, Sorte, maniere; tout ce qui est d'une nature particuliere. Cela est excellent en son *genre*. Ces deux affaires là ne sont pas du même *genre*. Le celibat est le *genre* de vie le plus tranquille. Ce qui nous determine à embrasser un *genre* de vie plutôt qu'un autre, est d'ordinaire si peu de chose, que nous en devrions avoir honte. NIC. Exceller en un seul *genre* d'écrire, c'est beaucoup: exceller en plusieurs & presque opposez, c'est la plus certaine marque de la grandeur & de la beauté d'un *genie*. PEL. Les extravagances que les femmes font faire, est un *genre* de loüange, où leur sexe est plus sensible qu'à tous les autres éloges. L'AB. DE BOS.

En ce sens il sert à faire des divisions capitales dans les sciences. On divise la Musique en trois *genres*, la Diatonique, la Chromatique & l'Enharmonique.

La Rhetorique divise le discours Oratoire en trois *genres*, le deliberatif, le demonstratif & le judiciaire; & pareillement le stile, en *genre* sublime, *genre* medio-
cre

cre & *genre* simple. Les pensées basses doivent être tout-à-fait bannies du *genre* grave & austere. Bou. Le *genre* galant a ses licences aussi bien que le *genre* poëtique. Id. L'Algebre se divise en deux *genres*, la Logistique, & la Specieuse.

En termes de Grammaire, on appelle *Genres*, la division, ou la distinction selon les differens sexes. On a jugé à propos, pour rendre le discours moins confus, & aussi pour l'embellir par la varieté des terminaisons, d'inventer dans les adjectifs une diversité selon les substantifs ausquels on les appliqueroit. D'où il est arrivé que par rapport aux hommes & aux femmes, l'on a distingué tous les noms substantifs en *masculins*, & en *feminins*. Mais parcequ'il y a une infinité de mots qui ne se peuvent rapporter ni à l'un, ni à l'autre sexe, on leur a assigné un *genre* plutôt par caprice que par raison. C'est ce qui fait que le *genre* d'un même mot varie, ou change quelquefois: ensorte qu'étant mis par les uns en un *genre*, & par les autres en un autre, il demeure douteux. La langue Angloise n'a point de *genre* ni pour les substantifs ni pour les adjectifs, elle a seulement des mots differens pour marquer les differens sexes. La langue Françoise a si peu de regles constantes pour determiner les *genres*, qu'on ne peut les apprendre que par l'usage. Elle n'a que deux *genres*, par rapport aux deux sexes. Les langues Orientales, & les langues vulgaires de l'Occident n'en ont pas davantage. Le *genre* masculin. Le *genre* feminin. Il y a aussi le *genre* neutre en Latin, & en Grec le *genre* commun, & le *genre* douteux. Il y a des mots *epicenes*, *epicœnum vel promiscuum*, qui sous un seul *genre*, & une seule terminaison comprennent les deux especes. Quand les deux *genres* se rencontrent le plus noble l'emporte. Bouh. Quand il y a deux substantifs de divers *genres* suivis d'un adjectif qui s'y raporte, cet adjectif doit être du *genre* du dernier, comme; il trouva les étangs & les rivieres *glacées*, & non pas *glacés*. L'Acad.

On dit proverbialement d'un homme fort caché, & qui vit en particulier, qu'on ne sçait de quel *genre* il est, s'il est mâle, ou femelle.

Genre, signifie aussi quelquefois, Profession. Cet Horloger est fort habile en son *genre*; c'est-à-dire, au metier dont il se mêle. Vous êtes le premier homme du monde en ce *genre*. Boil.

Genre nerveux, se dit en Medecine des nerfs. Le vinaigre, le vin, le tabac pris en grande quantité incommodent le *genre nerveux*.

Genre de plante, en termes de Botanique, est l'amas de plusieurs plantes qui ont un caractere commun établi sur la structure de certaines parties, qui distingue essentiellement ces plantes de toutes les autres.

Genre du premier ordre, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on n'a égard qu'à la structure de la fleur & du fruit. Cette structure doit être la même dans toutes les especes du même *genre*. L'aconit, la renoncule, le rosier, la mandragore, &c. sont des *genres* du premier ordre.

Genre du second ordre, est le nom qu'on donne aux *genres* dans l'établissement desquels on fait entrer outre la fleur & le fruit, quelque chose de plus particulier, de quelque nature que cette chose puisse être. Le lis, la fritillaire, la rave, le safran, &c. sont des *genres* du second ordre.

GENT. s. f. Nation. On ne l'employe plus qu'en Poësie, ainsi que l'ont employé Malherbe & du Perron. Celui-là en parlant des Turcs, a dit.

O combien aura de veuves
La gent *qui porte turban*!

Et celui-ci en faisant parler Junon irritée contre les Troyens, a dit:

Contre une seule gent, *le rebut de la terre*,
Je fais depuis tant d'ans incessamment la guerre.

Segrais s'en est aussi servi dans ce vers:

De cette gent *farouche addoucira les mœurs.*

Encore faut-il remarquer que ces Poëtes ne doivent point être imitez aujourd'huy, & que ce mot de *gens* ne peut plus être d'usage que dans le burlesque. C'est ainsi que Scaron appelle plaisamment les Pages, la *gent* a gregues retroussées; & que La Fontaine a dit, en parlant des souris, La *gent* trotte-menu, la *gent* putamiere.

Du Latin, *gens*, nation.

Il faut remarquer encore sur ce mot de *gent*, qu'il n'a de plurier en cette signification, que dans cette phrase, Le droit des *gens*. C'est violer le droit des *gens*, que de maltraitter les Ambassadeurs. Au lieu qu'il n'a point de singulier dans les autres significations qui suivent.

Gens, se dit des assemblées de plusieurs personnes qui font un corps. Les *gens* tenans la Cour de Parlement. Les *gens* tenans les Requêtes du Palais. Il n'est en usage que dans les Edits, dans les Ordonnances, &c. Les *gens* d'Eglise doivent tenir un Synode. Les *gens* de guerre s'assemblent sur la frontiere.

On appelle les *Gens* du Roi ou le Parquet, les Avocats & Procureurs Generaux dans les Cours Souveraines, ou simplement les Avocats, ou Procureurs du Roi dans les Sieges inferieurs. C'est à Messieurs *les Gens du Roi* à representer à la Cour les interêts du public. Le Mait.

Gens, signifie quelquefois, Beaucoup, un nombre indeterminé de personnes. J'ay trouvé mille *gens* qui m'ont fait les mêmes offres que vous.

Gens, signifie aussi, une certaine division de personnes distinguées selon leur profession, & leur bonnes ou mauvaises qualitez; & en ce sens il est tantôt masculin, & tantôt feminin, selon les regles qu'en donne Vaugelas. Il est feminin si l'adjectif precede, & masculin si l'adjectif suit: de *sottes gens*: des *gens* bien *resolus*. Mais quoiqu'on ait mis l'adjectif au feminin devant *gens*, s'il suit un autre adjectif, ou un participe passif, on met ce dernier au masculin, comme; Il y a de *certaines gens* qui sont bien *sots*, & non pas bien *sottes*. Ce sont les *meilleures gens* que j'aie jamais *veus*, & non pas *veuës*. Il faut remarquer une autre bizarrerie; c'est que le pronom *tout* se met au masculin devant *gens*, lorsque ce nom est precedé d'un adjectif du genre commun, comme: *Tous* les *jeunes gens*; tous les *honnêtes gens*. Mais on met *toutes* lorsque l'adjectif est feminin. *Toutes les vieilles gens*, *toutes les bonnes gens*. Il est impossible de marquer ici toutes les diverses & bizarres constructions de ce mot: ainsi tout ce qu'il y a à faire là-dessus, c'est de consulter l'oreille, & les hommes habiles dans la Langue. Au reste *gens* ne se dit point d'un nombre determiné, à moins qu'il ne soit joint à quelque adjectif. On ne dit point, par exemple, *quatre gens*, *six gens*, mais on dit fort bien, *trois* honnêtes *gens*, *dix* jeunes *gens*, &c. On dit bien encore, il y a *mille gens* qui croient cela; parceque *mille* en cet endroit est un nombre indefini; & l'on ne diroit pas, *deux mille gens*, parceque c'est un nombre precis. Enfin, lorsque *gens* signifie domestiques, il se met fort bien avec un nombre defini. Il arriva avec *dix* de ses *gens*. Il n'y a point de mot en notre Langue qui soit sujet à plus de bizarrerie que celui-là. Bou. Men.

Gens de robbe. *Gens* d'épée. *Gens* de main. *Gens* de service. *Gens* de pied. *Gens* de cheval. Les *gens* de bien,

bien, les honnêtes *gens* se distinguent aisément des mechantes *gens*. *Des gens* sans aveu, des petites *gens*. On appelle, Bonnes *gens*, des personnes foibles, sans malice, qui n'ont ni la volonté, ni la force de faire du mal, & sur tout quand ils sont fort âgez. Regnier a dit, Je me connois en *gens*; pour dire, Je sçay discerner le merite des personnes. Moliere a dit en parlant de vers;

J'en pourrois par malheur faire d'aussi mechans,
Mais je me garderois de les montrer aux gens;

pour dire, à tout le monde.

GENS DE LETTRES, sont ceux qui s'appliquent à l'étude. *Gens d'affaires*, sont ceux qui sont dans les Fermes du Roi, ou dans le recouvrement des deniers Royaux. On appelle *gens de Cour*, ceux qui hantent la Cour: *gens de ville*, les bourgeois: *gens de village*, les païsans: *gens de mer*, ceux qui frequentent la mer: *gens du monde*, les Seculiers qui vivent dans le monde, par opposition aux Religieux. On dit en pratique, qu'une estimation sera faite par expers & *gens* à ce connoissans.

GENS DE MAIN MORTE, sont des *gens de condition servile*, tels qu'il y en a encore plusieurs familles en Bourgogne. On les appelle aussi dans quelques Coûtumes *gens de corps*, *gens de pote*, ou *gens de poste*, qui tiennent des heritages cottiers ou de main ferme, qui sont roturiers & opposez aux Nobles. On appelle aussi *gens de main morte*, les Monasteres, Societez & Communautez qui ne meurent jamais, qui se renouvellent toûjours.

GENS, se dit encore de ceux qui sont d'un même parti, par opposition à l'autre. Je croyois que ce fussent des ennemis & c'étoit de nos *gens*. A la bataille de Raab nos *gens* deffirent les Turcs

GENS, signifie aussi, les domestiques d'un même maître.

Elle est à bien prier exacte au dernier point;
Mais elle bat ses gens, *& ne les paye point.* MOL.

En ce sens on appelle *gens de livrée*, les pages, laquais, cochers, portiers, &c. qui portent les couleurs du maître.

GENS, se dit aussi des personnes d'une même societé, qui se doivent trouver en un même lieu. Faites servir la table, tous nos *gens* sont arrivez.

On dit proverbialement, Il y a *gens* & *gens*; pour dire, que les personnes sont bien differentes. On dit en parlant d'un homme habile, que fines *gens* se mêlent de ses affaires. Vous vous mocquez des *gens*, C'est se mocquer des *gens*; pour dire, faire des propositions deraisonnables. Vous nous prenez pour des *gens* de delà l'eau; pour des *gens* de l'autre monde; pour dire, pour des *gens* qui ne sçavent ni nouvelles ni affaires. A *gens* de village trompettes de bois; pour dire, qu'il faut que chacun ait des meubles proportionez à sa condition. Il n'y a ni bêtes, ni *gens*, pour dire, qu'un lieu est desert. On dit aussi par deffi & ironiquement, Vous êtes de belles *gens*; pour dire, Je ne vous crains gueres. On dit aussi, Voilà de mes *gens*; pour dire, de ceux dont j'ay entendu parler, quand j'ay fait quelque raillerie ou critique. On appelle des *gens* de sac & de corde, des scelerats qui meritent les châtimens de la Justice, parceque les genres de suplice les plus communs étoient autrefois la corde pour attacher les criminels à la potence, ou le sac dans lequel on les enfermoit quand on les jettoit à la riviere.

GENT, GENTE. adj. Vieux mot. Propres, bien fait, gentil.

Lors ce dit la fille au corps gent. SALEL.
Gente *de corps & de façon.* MAR.
Il gâta tout, & prit tout au rebours
Du gent *amour la belle trame.* PARN. NOU.

GENTE. subst. fem. Terme de Charron. Voyez JANTE.

GENTIANE. s. f. Plante medicinale qui croît principalement sur les montagnes en des lieux humides, dont les feuilles sont grandes, larges & rougeâtres, semblables en quelque façon à celles du plantain ou de l'ellebore blanc. Sa tige est creuse, lissée & polie, de la grosseur du doigt, de cinq ou six pieds de haut, entrecouppée de nœuds, d'ou sortent des feuilles deux à deux, moindres que celles qui sont près de sa racine. Sa fleur est jaune, sa graine platte & lisse, large, legere & bourruë, & quasi semblable à celle du giroflier. Sa racine ressemble à celle de la guimauve, mais elle est plus grande & plus grosse, fort jaune & extremement amère. Elle entre dans la composition de la theriaque. Elle doit être choisie de moyenne grosseur, recente, nette, jaune en dedans, fort amère. Elle contient beaucoup d'huile & de sel essenciel, est attenuante, aperitive, alexipharmaque; c'est un bon remede contre les morsures du chien enragé & des autres bêtes venimeuses, pour exciter la sueur, pour resister au venin, pour tuer les vers, pour provoquer l'urine & les mois aux femmes, pour chasser les fievres intermittentes, pour deterger les playes, pour resister à la gangrene. On l'emploie exterieurement & interieurement.

En Latin, *gentiana major lutea*. C. B.

Il y a aussi une espece de *gentiane* qu'on appelle *cruciata*. Le premier usage de la *gentiane* est rapporté par plusieurs Auteurs à *Gentius* Roi d'Illyrie, d'où elle a pris son nom de *gentiana*.

GENTIL, ILE. adj. Payen; qui adore les Idoles. Il étoit fils d'un pere *Gentil*. Il est plus ordinairement subst. C'est ainsi que les Juifs appelloient tous ceux qui n'étoient pas de leur Religion. *Il ne faut pas craindre les signes du ciel que craignent les Gentils*, dit JESUS-CHRIST en Saint Matthieu. Saint Paul est appellé l'Apôtre des *Gentils*. La vocation des *Gentils* devoit être le signe certain & le fruit de la venuë du messie. BOSS.

Ce mot est fait du Latin *gentes* qui signifie les *nations*. Les Romains ont aussi appellé *Gentils*, les étrangers qui n'étoient pas sujets de l'Empire, comme on voit dans le Code Theodosien, au T. *de nuptiis Gentilium*, où *Gentiles* est opposé à *Provincialibus*, c'est-à-dire, aux habitans des Provinces de l'Empire. Voyez LOYSEAU. Ce mot ne s'est introduit dans le Latin & le Grec où il est aussi en usage, que depuis l'établissement du Christianisme, & il est pris de l'Ecriture. Les Juifs appelloient *Goïim*, nations, tout ce qui n'étoit pas Israëlite, ou Hebreu.

GENTIL, ILLE. adj. L'*l* de ce mot ne se prononce au masculin que lorsqu'il est suivi d'une voyelle; & alors elle se mouille. Et au feminin les deux *ll* mouillées se prononcent comme dans le mot *fille*. Devant une consonne l'*l* du singulier ne se prononce point; Un *genti* garçon. Au pluriel elle ne se prononce point non plus. Ce sont de *gentis* esprits. L'ACAD. Il signifie, Beau, joli, mignon. Il se dit non seulement des personnes; mais aussi des animaux & des choses; & n'est en usage que dans le style bas, familier & burlesque. Car dans le stile serieux on dit *joli*. Voilà un *gentil* enfant. *Gentil* cheval. Maison *gentille*. Un *gentil* ouvrage.

Qu'il est gentil, *ce joli jeu d'amour!*
Chacun le pratique à sa guise. SCAR.

GENTIL, se dit aussi de ce qu'on veut loüer, mais non dans l'excès. C'est un *gentil* esprit, un fort *gentil* Cavalier. Cette Comedie est fort *gentille*; & en ce cas il est oppo-

opposé à *grand*, à *excellent*, à *parfait*. Nos anciens Auteurs se servent souvent de ce mot. Tout est *gentil* parmi eux. Le *gentil* rossignol, &c. mais l'on n'en use plus dans les livres, & il est renfermé dans la conversation. Une femme dira en parlant d'elle même, je ne suis ni jeune, ni *gentille*. Bou.

On dit ordinairement d'une chose grande, excellente, que cela passe le *gentil*.

Gentil, se prend quelquefois en mauvaise part avec certains mots, comme, Vous êtes un *gentil* compagnon. Vous joüez un *gentil* personnage; pour dire, Vous faites un vilain metier.

Vraiment vous me traittez de gentille *mignonne*. Mol.

Faucon *gentil*. Voyez Faucon.

GENTILLASTRE, ou GENTILLATRE. s. m. Petit Gentilhomme de Noblesse douteuse, qu'on meprise, & qui n'a ni bien ni mérite. Ce n'est qu'un *gentillâtre*.

Ce mot ne se dit plus qu'en raillerie.

GENTILDE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe colombin, changeant & chamois. Morin.

GENTILHOMME. s. m. La lettre *l* se prononce & se mouille en ce mot, quand il est au singulier; mais quand il est au plurier, & que par consequent on y ajoûte une *s*, (*Gentilshommes*) l'*l* ne se prononce point, mais seulement l'*s*: ainsi on prononce comme si on écrivoit *genti-shommes*. Un *Gentilhomme* est un homme noble d'extraction, qui ne doit point sa Noblesse ni à sa charge, ni aux Lettres du Prince. *Gentilhomme* de bon lieu, *Gentilhomme* de marque; c'est un véritable *Gentilhomme* & d'ancienne race: *Gentilhomme* de nouvelle impression, c'est tout le contraire. Une action de *Gentilhomme*. Il n'a pas fait en *Gentilhomme*. Un vrai *Gentilhomme* ne doit point manquer de parole, ne doit faire que des actions d'honneur. Il est pauvre, mais il est bien *Gentilhomme*. Un *Gentilhomme* a le privilege de n'être jugé au criminel en premiere instance que par des Juges Royaux; & en cas d'appel, que par le Parlement, les Chambres assemblées. Par la derniere Ordonnance de la Marine un *Gentilhomme* peut faire toute sorte de trafic sur mer, pourvû qu'il ne vende point en détail.

Ce mot de *Gentilhomme* vient de *gentilis homo*, qui se disoit chez les Romains d'une race de gens nobles de même nom, nez de parens libres, & dont les ancêtres n'avoient point été esclaves, ni repris de Justice. Quelques-uns disent qu'il vient de *Gentil* ou Payen, à cause que les anciens François qui conquirent la Gaule deja Chrêtienne, furent appellez *Gentils* par les originaires, parcequ'ils étoient encore Payens. Voyez Menage, & Loyseau. Quelques-uns disent que sur le declin de l'Empire, comme temoigne Ammian Marcellin, il y eut deux braves Compagnies de guerre, l'une appellée *Gentilium*, & l'autre *Scutariorum*, & que de là sont venus les noms de *Gentilhomme*, & d'Ecuyer. Il vient peut-être aussi de *Gentil*; parcequ'une *gentille* action, signifioit une action noble & glorieuse. Bou. Le nom de *gentil* a été donné autrefois à la Noblesse par preference, & c'est de là qu'est venu le terme de *Gentilhomme*. Tr. Pasquier croit que ces noms de *Gentils* & d'*Ecuyers*, nous sont restez de la milice Romaine; parceque c'étoit aux *Gentils* & aux *Ecuyers*, comme aux plus braves soldats, à qui l'on distribuoit les principaux Benefices, & les meilleures portions des terres qu'on donnoit pour recompense aux gens de guerre.

On appelle *Gentilhomme* de nom & d'armes, Celui qui porte le nom de quelque Province, Bourg, Château, Seigneurie ou Fief noble, qui a des armes particulieres, quoyqu'il ne soit point Seigneur de ces terres, à ce que disent Scohier, Geliot & autres. Car tel est Seigneur d'une telle terre, qui n'a rien aux armes, lesquelles appartiennent à un autre qui n'a rien à la Seigneurie, vû que les armes ne se peuvent donner à une terre ou Seigneurie que par concession du Prince. D'autres croyent qu'un *Gentilhomme* de nom & d'armes est celui qui porte un nom & des armes connuës, quoyqu'il ne puisse pas justifier les seize quartiers, par quelque defaut d'alliance, & cela n'empêche pas qu'il ne puisse être reçu Chevalier.

Premier *Gentilhomme* de la Chambre du Roi, est un Officier de sa Maison. Il y en a quatre. Chacun sert une année. Il est maître de la Chambre durant son année. La charge de *premier Gentilhomme* ordinaire de la Chambre fut instituée par François I. à la place du Chambrier. C'est Louis XIII. qui en a augmenté le nombre à quatre. Il n'y en avoit que deux auparavant. Ils font toutes les fonctions du Grand Chambellan, en son absence. Ils donnent la chemise au Roi. Ils ordonnent de ses habits & du deuil de sa maison, &c. Chacun de ces quatre premiers *Gentilshommes* a six des 24. pages de la Chambre que le Roi entretient.

Il y a encore des *Gentilshommes* au bec de Corbin. Voyez Bec.

Gentilhomme servant du Roi, Officier qui porte les plats de la table du Roi, & qui le sert a table, ou les Princes seulement qui mangent avec le Roi. Il lui donne à boire, il fait l'essai, il reprend les assietes, il coupe les viandes. Les *Gentilshommes Servans* se peuvent trouver au premier bureau du Roi de chaque quartier où ils ont séance après les Maîtres d'Hotel. Ils font les fonctions du Grand Panetier, du Grand Echanson & du Grand Ecuyer Tranchant; parceque ces grands Officiers ne servent le Roi que dans les grandes Ceremonies. Ils servent l'épée au côté. Par la declaration de 1654. ils ont été reduits à 36. & doivent être six de service par jour. Ils servent par quartier.

Il y a aussi des *Gentilshommes ordinaires* chez le Roi, qui reçoivent ses ordres, & qui les portent où il leur commande. On les employe d'ordinaire à aller faire un compliment à un Prince étranger. Henri III. en créa 48. & Henri IV. les reduisit à 24. Il y en a eu 26. depuis Louïs XIII. Ils servent par semestre, 13. à chacun.

On appelle par raillerie *Gentilhomme à lievre*, un pauvre *Gentilhomme* qui vit à la campagne du gibier qu'il prend.

Gentilhomme Verrier. Voyez Verrier.

On appelle aussi *Gentilhomme*, un honnête domestique, qui s'attache par honneur au service d'un Prince, ou d'un Grand Seigneur, qui n'a point d'emploi particulier, ni servile, quoyqu'il ne soit point noble. Il a envoyé son *Gentilhomme* faire un compliment à ses parens.

On dit proverbialement, Faire troc de *Gentilhomme*; pour dire, troquer but à but sans retirer d'argent. Il est *Gentilhomme* comme le Roi. On dit, c'est un *Gentilhomme* de Beauce, il est au lit quand on refait ses chausses; c'est-à-dire, un pauvre *Gentilhomme*.

Je t'ai ja dit que je suis Gentilhomme,
Né pour chommer, & pour ne rien savoir. La Font.
Bon Gentilhomme *& qui dans son courroux*
N'avoit encor tonné que sur les choux. Id.

GENTILHOMMERIE. s. f. Qualité de Gentilhomme. Il est du stile bas & comique. Mettez un peu votre *Gentilhommerie* à part. Mol.

GENTILHOMMIERE. s. f. Petite maison de campagne où loge un Gentilhomme. Ce n'est pas une grande maison; c'est une fort jolie *Gentilhommiere*. Il est du stile bas.

GENTILISME. s. m. La Religion des Payens.

GENTILITÉ. s. f. Le temps du Paganisme. Les Dieux de la *Gentilité*. Il se dit principalement des personnes, & signifie les Gentils, les nations Payennes. La conversion de la *Gentilité* étoit une œuvre reservée au Messie. Boss.

GENTILLESSE. s. f. Ce mot est du stile familier. Il signifie, ce qui est gentil, agreable, soit en beauté, soit en delicatesse. La *gentillesse* d'un enfant. Cette femme a beaucoup de *gentillesse*. Cette piece est loüable par la *gentillesse* de l'invention. Cet homme sçait faire mille tours de cartes, mille *gentillesses*, pour rejouïr une compagnie. Cleopatre rioit des bons mots, & des *gentillesses* d'Antoine. Le Ch. de M. Toutes ces *gentillesses* que j'admire en votre lettre, sont des preuves de votre bon esprit, plutôt que de votre bonne volonté. Voi. Je vous donne des instructions seches, sans *gentillesse* & sans ornement. Bal. Toutes les *gentillesses* dans un Serieux sont hors de propos. Bouh. Les *gentillesses* de Voiture & les hauteurs de Balzac ont une affectation qui deplait naturellement. S. Evr.

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses? Mol.

Gentillesse, se dit aussi de plusieurs petits ouvrages travaillez mignonnement. Il a achetté mille petites *gentillesses* à la foire.

Gentillesse. Ce mot se dit quelquefois en riant, pour signifier de certaines choses libres & gaillardes. Il y a là de certaines *gentillesses* qui ne se peuvent dire en François. Boil.

Gentillesse, s'est dit autrefois pour Noblesse.

GENTIMENT. adv. Joliment, d'une maniere gentille, adroite, agreable. Il est du stile bas, & ne se dit guere que des choses qui s'acquierent par art, par exercice. Il chante *gentiment*. Il peint, il écrit *gentiment*. Elle est *gentiment* coeffée. Il étoit habillé fort *gentiment*. Il s'est *gentiment* tiré de prison sans payer; pour dire, subtilement. Il boit, il mange *gentiment*; pour dire, beaucoup.

On dit aussi par derision, d'un homme qui revient tout éclaboussé, vous voilà *gentiment* accommodé, & d'une femme mal coeffée, vous voilà *gentiment* coeffée.

GENTIVE. adj. m. & f. On appelle ainsi les anciens habitans du Mogol qui sont idolâtres.

GENUFLEXION. s. f. L'action de flechir le genou jusqu'à terre. Flechissement de genou. Terme d'Eglise. Il ne se dit dans l'Eglise Romaine que de la reverence qui se fait par les Ministres de l'Autel dans les ceremonies de l'Eglise, & particulierement en passant devant le Saint Sacrement, quand il est exposé, & en mettant un genou en terre. Il fit plusieurs *genuflexions*.

GEO.

GEODES. s. f. Sorte de petite pierre ronde, de la couleur du fer enrouillé, creuse & pleine de terre ou de sable. Elle se trouve en Boheme, Misnie & Saxe. Dioscoride dit qu'elle est astringente, dessicative & propre à resoudre toutes les fumées des yeux.

Du Grec, *gé*, terre.

GEODESIE. s. f. Science qui enseigne à faire le partage entre deux ou plusieurs héritiers d'une terre, qui contient des terres labourables, des vignes & des bois. Le peuple l'appelle *arpentage*. Voyez Geometrie.

Ce mot est tiré du Grec *geodaisia*, qui signifie division des terres. Il est composé de *gé*, *terre*, & du verbe *daio*, *je divise*, *je partage*.

GEOGRAPHE. s. m. Celui qui enseigne, ou qui possede la Geographie, ou qui fait des cartes de Geographie, qui sçait la description de la terre, ou qui en fait des traitez. Les premiers *Geographes* étoient tous Philosophes & Historiens. Les fameux Geographes modernes ont été Gerard Mercator, Abraham Ortelius, Paul Merula, Pierre Bertius, Guillaume Janson de Blaew, Philippes Cluvier, Christophe Cellarius. Et en France Mrs. Sanson, Du Val, de Fer, de l'Isle, &c.

GEOGRAPHIE. s. f. Description du globe terrestre; science qui apprend la connoissance de la surface de la terre & de la situation de ses Provinces, villes, rivieres, mers, &c. & à en faire la description. Elle comprend aussi la connoissance des cercles de la Sphere qui ont rapport avec la terre, des Zones, Climats, &c. Les Anciens ont eu peu de connoissance de la *Geographie*. Le Cl. La *Geographie* est nécessaire pour bien sçavoir l'Histoire.

La *Geographie* se divise en *Chorographie*, c'est-à-dire, la description d'un Royaume ou d'une Province, & en *Topographie*, c'est-à-dire, la description d'une ville, d'un château, d'une bourgade. On comprend encore sous le nom de *Geographie*, l'*Hidrographie*, c'est-à-dire, la description de l'eau, à cause de l'union que la terre & la mer ont ensemble, ne faisant qu'un même globe dont la terre fait la plus considerable partie. On distingue aussi la *Géographie* ancienne de la *Géographie* moderne, à cause du changement des noms, qui sont differens dans l'une & dans l'autre. Strabon, Pomponius Mela, Denis l'Africain, Etienne de Bisance, Pline & Ptolomée, sont d'anciens Geographes. Entre les modernes, Cluvier a traité de la *Géographie ancienne* par rapport à l'Allemagne & à l'Italie: Camden & Buchanan par rapport à la Grande Bretagne: Vasæus & Mariana par rapport à l'Espagne: Adrien de Valois par rapport à la France: & Palmerius par rapport à la Grece. Ortelius a aussi traité de la *Geographie* ancienne. Cellarius en a publié un Traité complet. Pour la *Géographie* moderne il y en a un grand nombre de Traitez. Voyez Sanson, Robbe, Ozanam, Audifret, Bion, La Croix, Mallet, le P. Buffier, &c. Le P. Briet a fait une comparaison méthodique entre la *Géographie* ancienne & la moderne. On trouve l'une & l'autre expliquée dans le Dictionnaire de Baudrand.

Ce mot est Grec, & vient de *gé*, *terre*, & de *grapho*, *je décris*.

GEOGRAPHIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geographie. Les Cartes *geographiques* de Bertius, de Hondius, de Magin, de Sanson, de Du Val, de de l'Isle, &c. Les longitudes & latitudes sont des termes *geographiques*. Dictionnaire *Geographique*.

GEOLAGE. s. m. Prononcez *jolage*. Droit qu'on paye aux Geoliers pour l'entrée & la sortie des prisons, & pour les gîtes des prisonniers. Il est deffendu aux Geoliers de retenir les prisonniers pour leurs gîtes & *geolages*. Ord. de 1670.

GEOLE. s. f. Prononcez *jole*. Prison. Le Greffier de la *geole*. La *geole* s'afferme par le Seigneur. Cette nouvelle *geole* n'étoit guere moins fâcheuse que la premiere. Patru. On dit au Palais, On a élargi ce prisonnier à la garde d'un Huissier pour y demeurer comme en vive *geole*; pour dire, comme s'il étoit prisonnier.

GEOLIER, iere. subst. Prononcez *jolier*, *joliere*. Celui qui garde les prisonniers dans les prisons, qui tient ou qui afferme la geole. Un *Geolier* est responsable de tous les prisonniers qui s'évadent. Un *Geolier* a action pour les geolages contre le créancier qui constitue son debiteur prisonnier; parcequ'en ce cas le Geo-

Geolier est comme un dépositaire & un sequestre. Marot appelle un *Geolier*, un Cerbere.

GEOLIERE. f. f. La femme du geolier.

Ces mots viennent de *gabiola* diminutif de *gabia*, du Latin *cavia*, *cage*, suivant Menage. Nicod tient qu'il vient de *caveola*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *geola* & *gaola*. Les Anglois employent ces mots encore dans le même sens, mais avec une prononciation differente. Les Picards appellent encore *gayolle*, une cage où on enferme des oiseaux. Dans la Coûtume d'Arras on appelle encore la *gayolle* d'un moulin à vent, ce qu'on appelle ailleurs la *cage*: & le *Géolier* a été appellé *Gaularius* & *Cajularius*. Scaliger dit que *Geolier* vient de *Janicularius*. En Picardie on appelle encore *geole* une cage, d'où sont venus les mots d'*engeoler* & *cageoler*, par une metaphore tirée des oiseaux. Borel & Ragueau disent qu'on appelloit autrefois un *Geolier*, *Chepier*, ou *Clerfellier*. Quelques Auteurs Latins l'ont appellé *Commentariensis*.

GEOMANCE. f. f. Espece de divination, qui se fait par le moyen de plusieurs petits points qu'on marque sur un papier au hasard, & sans les compter: car sur les diverses figures qu'on tire du nombre pair ou impair dont les lignes sont composées, on pretend fonder un jugement de l'avenir, & decider de l'évenement de toute question proposée. Voyez FIGURE. Il n'y a rien de plus vain que l'art de la *Géomance*. Quelques uns disent *Geomancie*. Robert Flud, quoyque d'ailleurs habile homme, s'est laissé infatuer de la *Géomance*, dont il a fait un gros Traitté. La *Géomance* de Cardan est la plus fameuse de toutes les *Géomances*.

Ce mot vient du Grec *gé*, *terre*, & de *manteia*, *divination*: c'est-à-dire, *Divination par le moyen de la terre*; car autrefois on se servoit de petits caillous, qu'on jettoit sur terre au hazard. Au lieu qu'à present on se sert de points.

GEOMANCIEN. f. m. Celui qui sçait la Géomance, ou qui en a écrit. L'Italie a eu de fameux *Géomanciens*.

GEOMETRAL, ALE. adj. Epithete qu'on donne au plan d'un bâtiment, où des lignes en font voir la figure telle qu'elle paroît quand il est au rez de chaussée. Un plan *géometral* est celui dont les solides, & les espaces sont de leur naturelle proportion. En Perspective on doit mettre le plan *géometral* au dessous de la ligne de terre.

GEOMETRE. f. m. Celui qui sçait, ou qui pratique la Géometrie. Entre tous les Philosophes, les *Géometres* ont seuls cet avantage d'avoir banni de leur Ecole & de leurs livres la contestation & la dispute: on ne peut leur ôter la gloire d'avoir suivi une voye beaucoup plus assurée que les autres pour trouver la verité. LOG. Les *Géometres* accoutumez à ne rien conclurre sans avoir repassé, & manié leurs definitions & leurs principes, ne se laissent pas ainsi manier. PASC. Les esprits fins ne sont pas d'ordinaire bons *Géometres*, parceque ce detail sec & sterile de definitions & de principes, les rebute & les degoûte. ID. Archimede, Euclide, Apollonius Pergæus, Pappus, ont été de grands *Géometres*; & de notre temps, Viete, Descartes, &c.

Ce mot est tiré du Grec *Geometres*, qui signifie la même chose, & est composé de *gé*, *terre*, & du verbe *metrein*, *mesurer*.

GEOMETRIE. f. f. Science qui enseigne à mesurer la superficie, ou la matiere en toutes ses dimensions, longueur, largeur & hauteur. La *Géometrie* est l'art de decouvrir le rapport des grandeurs, & de deduire les uns par les autres, en sorte que cet art est d'autant plus parfait que d'un plus petit nombre de rapports connus, il en sçait deduire un plus grand nombre d'inconnus. FONT. Le mot signifie à la lettre, l'art de mesurer la terre. La *Geometrie* est la fille de l'interêt. FONT. La *Geometrie* se sert de figures, de demonstrations evidentes & indubitables. Les principes de la *Geometrie* sont si gros & si palpables, qu'il est presqu'impossible qu'ils échappent. PASC. L'esprit de *Geometrie* consiste à comprendre beaucoup de principes ensemble, sans les confondre.

La *Géometrie* se distingue en Speculative & en Pratique. La *Geometrie Speculative* considere simplement les proprietez de la quantité continuë. Elle a ses Elemens qu'on appelle *Elemens d'Euclide*, lesquels sont un amas de plusieurs propositions problematiques & théorematiques, tirées les unes des autres & demontrées par les premiers principes. Outre ces Elemens il y a les Livres de la *Sphere* & du *Cylindre*, de la dimension du *cercle* & de la *Quadrature de la Parabole* par Archimede; les *Coniques* d'Apollonius, & les *Cylindriques* de Serenus, les *Spheriques* de Theodose, & plusieurs autres qui se demontrent par les Elemens d'Euclide. La *Geometrie Pratique* agit méchaniquement. Elle apprend à travailler de la main dans toutes professions où l'on se sert de mesure, & elle met en execution par le secours des Instrumens, les connoissances ou les preceptes de la *Géometrie Speculative*. Elle a cinq parties considerables, qui sont la *Trigonometrie*, la *Longimetrie*, la *Planimetrie*, la *Stereometrie*, & la *Géodesie*. OZAN. La *Trigonometrie* se divise en *Altimetrie* & *Longimetrie*. La *Planimetrie* comprend la *Geodesie*. Ainsi les cinq parties de la *Géometrie* peuvent se reduire à trois: *Trigonometrie*, *Planimetrie* & *Stereometrie*. Le *Toisé* est une dependance de la *Stereometrie*. La *Géometrie* a été inventée par les Egyptiens, pour remedier aux desordres que causoit sur leurs terres le debordement du Nil; qui enlevoit les bornes de leurs heritages. Les Elemens de *Géometrie* du P. Lamy; La *Geometrie pratique* d'Allain Manesson Mallet est un excellent Livre. La *Géometrie* est d'un grand usage; elle sert entre autres choses à éprouver l'esprit comme le creuset sert à éprouver l'or: les bons esprits s'y rafinent, les esprits faux s'y évaporent. AMUS. SER. & COM.

GEOMETRIQUE. adj. m. & f. Qui appartient à la Geometrie. Ordre *géometrique*. Proportion *géometrique*. Demonstration *géometrique*. La plupart des demonstrations *géometriques* ne sont que de beaux & de brillans phantômes fondez sur des suppositions. Rien n'est plus incertain que la science *Geometrique*. BAYLE. Cette construction de problêmes n'est pas *géometrique*, elle est seulement mechanique, & se sert de compas & de machines. Le pas *géometrique* est composé de cinq pieds. On appelle esprit *géometrique*, un esprit qui est propre à la géometrie, un esprit de justesse.

GEOMETRIQUEMENT. adv. A la maniere des Géometres. Cette proposition a été demontrée *géometriquement*, avec toute la precision imaginable. Les preuves de la Religion ne sont pas telles, qu'on puisse dire qu'elles sont *géometriquement* convainquantes. PASC.

GEORGE. f. m. Prononcez *Jorge*. Est un nom propre qui est venu en usage en ce proverbe, Laissez faire à *George*, c'est un homme d'âge. Il s'est fait du temps du Cardinal *George* d'Amboise Ministre d'Etat de Loüis XII. Et parceque ce Ministre étoit extrêmement habile, on disoit en parlant des affaires publiques, Laissez faire à *George*, il est homme d'âge; pour dire, qu'il s'en falloit rapporter à sa bonne conduitte, & à sa grande intelligence.

ORDRE DE S. GEORGE, OU DE LA JARRETIERE.

TIERE. Voyez JARRETIERE. Il y a plusieurs autres Ordres Militaires du nom de S. *George*, dont les uns sont éteints & les autres subsistent encore.

GEORGETTE. s. f. Prononcez *jorgette*. Nom de femme.

GEORGIQUES. s. f. plur. Les *Géorgiques* de Virgile; c'est ainsi que l'on appelle les 4. livres que ce Poëte a composez de l'Agriculture.

Du Grec, *georgikos*, composé de *gé*, terre & *ergon*, Ouvrage, culture des champs.

G E R.

GERANIUM. s. m. Plante. Voyez BEC DE GRUË; c'est la même chose.

GERBE. s. f. Assemblage de plusieurs javelles ou épics de blé couppez & liez ensemble. On dixme, on champarte à la dixiéme, à la treiziéme, à la vingtiéme *gerbe*, selon l'usage des lieux. On dit, qu'un Curé court la *gerbe*; pour dire, qu'il va lever la dixme en personne.

Quelques-uns derivent ce mot de *germen*; les autres de *garbe* Allemand, qui signifie la même chose. Du Cange dit qu'on a dit *garba* en la basse Latinité, & qu'on dit encore *garbe* en Picardie.

GERBE, se dit aussi des bottes d'osier. L'Ordonnance de la ville veut que les *gerbes* d'osier rond & rouge soient chacune de quatre pieds de liens, & pareillement les *gerbes* de ployon de la même moisson ou mesure.

On dit proverbialement, Faire la *gerbe* de fouarre à Dieu; pour dire, Donner au Curé la plus mechante *gerbe* pour la dixme, celle où il n'y a que du fouarre, & peu de grain. On a dit autrefois *Barbe*, & par corruption, faire *barbe* de fouarre à Dieu.

En termes de Fontenier, on appelle fig. *Gerbe* d'eau, un faisceau, ou une jonction de plusieurs jets d'eau, qui en se levant forment comme une espece de *gerbe*.

On appelle aussi fig., dans les feux d'artifice *gerbe* ou *gerbe de feu*, un assemblage de plusieurs fusées qui partant toutes ensemble representent une espece de *gerbe*.

GERBEE. s. f. Botte de paille à demi battuë, où il reste encore quelque grain propre à nourrir des bestiaux. *Gerbée* de froment. Il faut donner de la *gerbée* à ces chevaux.

GERBER. v. act. Engerber; mettre en gerbe. Il faut *gerber* ce froment.

GERBER. Les Marchands de vin, qui ont quantité de muids dans leurs caves, se servent de ce mot pour signifier, Mettre les pieces de vin les unes sur les autres en maniere de gerbes. A moins qu'on ne *gerbe* ces quarts, ces feuillettes, ces muids, on ne les pourra arranger tous dans cette cave.

GERBILLON. s. m. Petite gerbe de quelque chose que ce puisse être. LIGER.

GERCE. s. f. Petite vermine qui ronge les habits & les livres.

En Latin *teredo*, d'où sont venus les mots de *gercer* & *gerceure*.

GERCER. v. act. Causer une petite fente, crevasse ou gale aux levres, au visage, & autres parties du corps qui sont decouvertes. Le froid *gerce* les levres, & le visage. Il est aussi neutre, & n. pass. Les mains *gercent* au grand froid. Les mains se *gercent*.

GERCER, se dit aussi du bois, lorsqu'il se fend, quand il se dejette; des murs & des metaux, lorsqu'il s'y fait des crevasses. L'enduit qui est exposé à l'air, se sechant plutôt que le dedans du mur, se *gerce*. VITRUVE.

GERCÉ, ÉE. part.

GERCURE, ou GERSURE. s. f. Crevasse qui se fait sur la peau par le froid, ou autre cause. La *gerçure* se guerit avec de la pommade, du suif de chandelle.

GERÇURE, se dit aussi des crevasses qui se font dans le bois, dans les enduits des murs, &c. On le dit aussi des deffauts qui se trouvent dans le fer & autres metaux.

GERER. v. act. Terme de Palais. Faire les affaires de quelcun. Il a *geré* une tutelle, dont il faut qu'il rende compte. Toute Procuration porte pouvoir de *gerer* & negocier les affaires de celui qui la donne.

GERÉ, ÉE. part.

GERESOL. Terme de Musique. Nom d'une des clefs. La clef de *gérésol*.

GERFAUT. s. m. Oiseau de proye & de leurre qui sert à la volerie. Le *gerfaut* est l'oiseau qui a le plus de force aprés l'aigle. Il est de moindre taille, mais il est plus grand que l'autour. Il est fier, hardi, passager, & fort bel oiseau. C'est le plus depiteux de tous les oiseaux, & qui étant manié rudement, perira plutôt que de flechir. Il a le bec & les jambes bleuës, ou vertes, les griffes ouvertes, & est de couleur fauve. Il est merveilleusement gaillard à la montée, comme on void au vol du milan & du heron. Il chasse aussi aux gruës & aux cygnes. Les meilleurs viennent de Norwege & de Dannemark, & sont excellens pour voler l'outarde, la gruë & tout le gros gibier.

Ce mot vient de *gyrofalcus*, comme qui diroit, *faucon qui vole en tournant*, comme dit Albert le Grand au 6. livre des Faucons. Mais l'Empereur Federic au livre 2. de la Venerie dit qu'il a été ainsi nommé de *biero*, qui signifie *sacré*: ensorte que le Latin *gerofalco*, veut dire *sacerfalco*; ou de *Kyrios*, qui signifie *dominus*, d'où vient qu'en Grec on dit *Kyrofalco*, c'est-à-dire, *Dominus falco*.

GERMAIN, AINE. adj. Terme de Palais. Frere *germain*. Frere de pere & de mere; & il se dit à la difference des freres uterins, qui ne sont fréres que par la même mere.

GERMAIN, se dit aussi des proches parens collateraux, ou cousins qui sont les enfans de deux freres, ou de deux sœurs, & issus de *germains*, les enfans des cousins *germains*. Parmi les Romains il n'y a aucun exemple de mariages entre cousins *germains* jusqu'au temps de l'Empereur Claude, où ils furent très frequens. Theodose les deffendit sous des peines très-rigoureuses, comme le feu & la proscription.

On dit, Il a le *germain* sur lui; pour dire, Il est cousin *germain* de son pere, & par consequent plus proche d'un degré. C'est ce qu'on appelle Oncle à la mode de Bretagne.

GERMAIN. Ce mot se dit des habitants d'Allemagne. Pline dit que les vieux *Germains* adoroient le Soleil & la Lune, parceque ces astres leur étoient favorables. LA MOTHE LE VAYER. On ne s'en doit plus servir en prose; mais en Poësie il a de la beauté.

Que ne fera-t-il point, quand la foudre à la main,
Il ira dans ses forts attaquer le Germain?

M. de la Chapelle s'en est servi en prose. Grandes guerres, affreuses dissentions s'émeuvent en Allemagne, Empereurs des deux côtez, aigles contre aigles, *Germains* contre *Germains*, &c.

On a toûjours crû autrefois que le mot de *Germain*, en ce sens, venoit du Latin *Germanus*. Il vient plutôt de *guerra* guerre, parceque ce sont des peuples belliqueux ou plutôt de l'Alleman *gar*, tout à fait, & *man*, homme, comme qui diroit homme tout à fait, à cause de leur valeur, ce qui est la signification du mot *Allemand*.

GERMANDREE. s. f. Petite plante qui pousse plu-

plusieurs tiges à la hauteur d'environ demi-pied, grêles, rougeâtres, lanugineuses. Ses feuilles sont petites, oblongues, fermes, veluës, dentelées comme celles du chêne, d'où vient qu'on l'appelle aussi *petit chêne* ou *chênette*, en Italien *quercivola*, rangées par intervalles deux à deux, d'un goût amer, un peu acre & aromatique. Ses fleurs sont en gueule, petites, purpurines, d'une odeur agreable. En Latin, *chamædris minor repens*. C. B. La *germandrée* est febrifuge, stomacale, aperitive, diaphoretique: elle entre dans la theriaque. Quelques-uns l'appellent *chasse-fievre*, ou *febrifuge*, parcequ'elle est très-bonne contre la fievre. Il y a plusieurs autres especes de *germandrée*.

GERMANDRÉE D'EAU, est une espece de *germandrée*, qu'on appelle autrement *chamarras* ou *scordium*. Voyez SCORDIUM.

GERMANIQUE, adject. de tous genres. Allemand, Allemande. La Langue *germanique*. La Liberté *germanique*. La fierté *germanique*, &c. Au milieu de la rudesse *germanique*, le Prince de Conty trouve les mêmes applaudissemens qu'à Versailles. MASSILLON.

GERME. s. m. Cette partie du grain qui pousse la premiere pour produire la plante, ou la partie de la semence qui commence à produire l'animal. Ou plutôt ce mot est pris ou pour la petite plante qui est contenuë dans chaque graine, ou pour ce petit animal qui est contenu dans chaque œuf. REGIS. Il y a lieu de croire que tous les *germes* ont été produits dans le premier de chaque espece, & que la semence des mâles ne fait que les dilater. ID. Le *germe* d'un œuf. On dit, que les fourmis ôtent le *germe* du grain dont elles font des magazins en terre, pour empêcher qu'il ne pousse.

On s'en sert aussi dans le figuré. Elle developpe en nous ce *germe* de droiture & de justice que la Nature y a mis. LA MOTTE.

FAUX GERME, est une mole ou masse informe de chair qui provient d'une conception defectueuse, & que les femmes vuident avant le deuxiéme ou le troisiéme mois. Lorsqu'elles gardent ce corps étranger plus long-temps, & qu'il vient à grossir, on l'appelle *mole*.

On appelle en termes de Manege, *Germe de feve*, la marque noire qui vient dans le creux des coins d'un cheval, qui s'y conserve depuis les cinq ans & demi jusqu'à sept ou huit, après quoy on dit qu'il ne marque plus.

GERMER. v. n. Pousser au dehors la partie de la semence dont ce produit la plante. Le blé *germe* dans le grenier, quand on l'a serré lorsqu'il n'est pas bien sec. Le blé *germé* n'est point de vente. On dit qu'en l'année 1657. on vit dans le Boulonnois du gland qui *germa* dans le ventre de quantité de bœufs & de vaches. Et le Pere Kircher a dit dans son livre de la Chine, qu'on avoit trouvé dans l'estomac d'un élephant une canne de sucre qui avoit *germé*, pris racine & poussé des feuilles.

GERMINATION. subst. f. Terme de Physique. Action par laquelle les plantes germent dans la terre. Les Philosophes sont maintenant fort curieux d'observer les *germinations* des plantes, aussi bien que la formation du poulet dans l'œuf.

Du Latin, *germinatio*.

GERMON. s. m. Poisson. Le Poisson qu'on appelle Botine dans les mers des Indes, est connu sur toutes les côtes de France & particulierement entre la Loire & la Garonne, sous le nom de *Germon*.

GERONDIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est un temps de l'infinitif semblable au participe actif, & qui est indeclinable. Il se forme de la premiere personne du pluriel de l'imperatif; comme de sçachons, *sçachant*; de voyons, *voyant*. Il n'y a d'autre exception que le gerondif *étant*, qui ne se forme pas de soyons. L'ACAD. Il explique la maniere & le temps d'une action en y joignant la particule *en*: comme, Il est tombé *en courant* la poste. On n'a gueres de repos *en aimant*. On le dit aussi sans la particule. Il lui dit *changeant* de discours. Voyez PARTICIPE. Il differe du participe, en ce que le *gerondif* marque le temps, & le participe non. Les Grammairiens sont fort embarassez à resoudre ce que c'est que les *gerondifs*; ils ne sont pas des verbes, ni des modes distincts; parcequ'ils ne marquent pas un jugement de notre ame, ni une affirmation, ce qui est le propre du verbe; & de plus ils ont des cas, ce que n'ont pas les verbes: ce sont donc des noms verbaux, qui gardent le regime de leurs verbes. On ne met plus le *gerondif* avec le verbe aller: cette riviere *va serpentant*. VAU. Quelques-uns n'approuvent point que Vaugelas ait condamné cette phrase si determinément; Voiture a dit;

Pour vos beaux yeux qui me vont consumant.

Mr. Menage pretend que le mouvement, ou de progrès, ou de succession, suffit en Poësie dans ces façons de parler pour les rendre agreables; cependant elles sont aujourd'huy également abandonnées, & dans la prose, & dans les vers. CORN. Il y a pourtant des occasions où ce *gerondif* peut être placé: Ces gens qui se font un merite de sçavoir toutes les nouvelles, & qui les *vont repandant* avec tant de diligence, le font quelquefois fort indiscretement. M. SC. On dit assez ordinairement, Nous allions *badinant*, *causant*, &c. C'est une phrase Grecque qui s'est introduite dans la langue Françoise. Mais on doit s'en servir avec choix & avec retenuë, sur tout dans le stile soutenu. Vaugelas a observé que dans cette sorte d'expression, il faut toûjours se servir du *gerondif*, & non pas du participe plurier. Ronsard a dit,

Pour aller trop tes beaux soleils aimant,

Et non pas *aimans*. Ainsi Malherbe a fait une faute, en disant:

Tes honneurs florissans
De jour en jour aillent croissans.

Menage ajoûte que les *gerondifs* sonnent mal à la fin des vers, & les finissent desagreablement: & encore plus lorsque le sens est fini, que lorsqu'il est suspendu.

GERONTES. s. m. Nom que les Lacedemoniens donnoient aux 28. Senateurs, qui composoient le Senat nommé *Gerusia*. Lycurgue les institua pour temperer la puissance des Rois de Lacedemone. Le pouvoir de ces *Gerontes* dura 80. ans, c'est-à-dire, jusqu'au tems que les Ephores furent instituez.

Ce mot vient du Grec *gerontes*, qui signifie vieillards, parcequ'ils n'étoient reçus qu'à 60. ans.

GERRE. s. m. Vieux mot. Genre.

GERSEAU. s. m. Terme de Marine. Corde qui sert à suspendre la poulie, ou à la renforcer pour empêcher qu'elle n'éclatte. On l'appelle autrement *etrope* ou *herse de poulie*.

GERSEE. s. f. C'est le suc de la racine d'arum ou pied de veau seché au soleil. Il est aussi blanc que la ceruse ou le blanc d'Espagne. Les Dames d'Italie qui l'appellent *gersa*, s'en servent pour se derider & nettoyer le visage, & pour s'embellir la peau. La *gersée* rend la chair fort blanche & luisante.

GERTRUDE. s. f. Nom de femme. *Ste. Gertrude* Fille de Pepin l'aîné Maire du Palais.

GERVAIS. s. m. Nom d'homme.

G E S.

GESIER. s. m. On dit aussi *Gisier*; & le petit peuple *Jusier*. Partie charnuë qui se trouve dans le corps de la plupart des oiseaux, faite en façon de bissac, où l'on pretend que se fait leur digestion. Les oiseaux qui vivent de grain ont deux estomacs munis de plusieurs rangs de fibres. Le premier qui se nomme *jabot*, & qui est immediatement sous le gosier, reçoit le grain au sortir de l'œsophage: ce grain y trouve un suc qui commence à le dissoudre. Ensuite, il descend penetré de ce suc dans le second estomac que l'on nomme *gesier*, où trouvant un autre suc encore plus fort qui lui est fourni par une grosse glande conglomerée, il acheve de se digerer. Ce second estomac est composé de quatre grands muscles, & d'une membrane dure, calleuse & raboteuse, disposée de telle maniere, qu'elle fait comme deux meules, qui à l'aide des muscles servent à écraser, & à piler les semences dont se nourrissent les oiseaux. On l'appelle en Fauconnerie *mulete*.

Ce mot vient du Latin *gigerium* ou *zizerium*, qui signifie les *intestins* des volailles. MENAGE. D'autres le derivent de *jecur*, comme *gesir*, de *jacere*.

GESINE. s. f. Vieux mot. Etat d'une femme en couche. On le dit encore quelquefois au Barreau. Payer la *gesine*, c'est payer les frais de l'accouchement.

GESIR. v. n. Vieux mot qui signifioit autrefois, Etre couché. On disoit anciennement *gisir*: de là vient qu'il se dit encore des morts qui sont dans le sepulcre. Cy *gît*, cy *gisent*: c'est le commencement des épitaphes. Cependant il y a plus d'apparence que cela vient de *gir* qui se conjuguoit ainsi: *je gis*, *tu gis*, *il git*, *nous gisons*, *vous gisez*, *ils gisent*, *je gisois*, *gisant*, &c. Ce verbe a encore aujourd'huy quelques-uns de ses temps en usage, soit qu'ils viennent de *gesir*, ou de *gir*. Car on dit encore, il *git*, ils *gisent*, il *gisoit*, ils *gisoient*, *gisant*. Ils firent un étrange ravage de tout ce qu'ils rencontroient; car les membres couppez *gisoient* çà & là. VAUG. Il sortit du Louvre pour aller jetter de l'eau benite sur le corps de son frere *gisant* à Saint Magloire. VIE DE HENRI III. Benserade commence l'épitaphe d'un Medecin par ce vers,

> Cy gît *par qui* gisent *les autres*.
> Cy gît *l'Auteur d'un gros Livre*
> *Plus embrouillé que Sçavant*,
> *Après sa mort il crut vivre*,
> *Et mourut dès son vivant*. ROUSS.
> Cy gît *qui assez mal prêchoit*. MAROT.
> Cy gît *ma femme*, *ha! qu'elle est bien*
> *Pour son repos*, *& pour le mien*. OE. M.
> *Pompée*
> *On n'a point de tombeau*, *ou* gît *dans l'Univers*. BREB.

Boursault dit qu'on l'a assûré que l'Epitaphe suivante avoit été autrefois dans une Paroisse de Paris,

> *Cy-dessous* gît *le corps usé*
> *Du Lieutenant civil Rusé*,
> *Auquel il couta maint écu*,
> *Pour être déclaré cocu*.
> *A son frère il n'en couta rien*,
> *Et si pourtant il l'étoit bien*;
> *De ce nombre il en est assez*:
> *Priez Dieu pour les trépassez*.

On avoit écrit sur la porte de Vatia, le plus paresseux de son temps, Cy *gît* Vatia. Dans le même sens Mr. Bayle a dit du Prince de Condé, Le Heros qui *gît* à Chantilly, parceque ce Prince étoit là inutile, & comme relegué.

On a dit autrefois *gesir* pour, accoucher.

> *Je suis grosse d'enfant*, *& si ne puis* gesir.

On le dit au figuré du point où consiste la difficulté d'un affaire, d'une question. Tout le different de ces parties ne *gît* qu'à sçavoir l'usage de la Coûtume.

On dit proverbialement dans le même sens, C'est là que *gît* le lievre; pour dire, C'est là le principal point de l'affaire. Voyez GISANT & GISTE.

GESNANT, ou GENANT, ANTE. adj. Qui donne de la peine, qui gêne, qui fatigue, qui contraint. Cet homme est fort *gênant* & fort incommode. Un corps de juppe est fort *gênant*. Souvent la grandeur est *gênante* & incommode.

GESNE, ou GENE. Quelques-uns écrivent GEHENNE. s. f. Question, torture. Les *gênes* & les tortures n'ont pas eu assez de force pour ébranler la constance des Martyrs. Les *gênes* ont été mises en usage pour arracher la verité de la bouche des grands criminels. Ce mot à vieilli en ce sens, il vient du Latin *gehenna*. NICOD.

La vraye origine dece nom se voit dans St. Jerôme. Le mot de *gehenne* est composé de deux termes Hebreux qui veulent dire la *valée de Hinnon*. Cette valée qui étoit proche de Jerusalem étoit celebre par les abominations & les impietez des Juifs idolatres qui y sacrifioient leurs fils à Moloc, en les jettant tout vivans dans une figure monstrueuse de bronze, rougie & enflammée par un feu continuel: II Rois XXIII, 10. Jer. VII, 31. & XIX, 5. & parcequ'on n'entendoit dans cette valée que les cris & les hurlemens de ces victimes humaines, & qu'on ne voyoit rien qui n'inspirât de l'horreur, les Juifs s'étoient servi de cette idée pour representer les feux de l'enfer & le desespoir des damnez. De là même ce mot a été transporté à toute sorte de tourmens, de tortures & de douleurs. Quelques-uns croient que ce mot n'a point été employé par les Anciens, & qu'il a commencé d'être en usage dans l'Evangile. St. Jerôme dit que c'est J. CHRIST qui s'en est servi le premier pour exprimer l'Enfer, qu'il appelle la *gehenne du feu*. Voyez WINDET. BIBL. CH. T. I.

GESNE, se dit aussi des fatigues, des peines, ou des efforts du corps, ou de l'esprit. Ceux qui veulent être chaussez trop mignonnement ont les pieds à la *gêne*, à la torture. Les mechans Poëtes mettent leur esprit à la *gêne*, à la torture, pour trouver des anagrammes & des acrostiches. Ce passage obscur a donné la *gêne* aux Commentateurs. Il y a des gens concertez, qui se donnent la *gêne* pour compasser toutes leurs actions. M. ESP. Quand on donne la *gêne* à son esprit pour trouver des pensées extraordinaires, on tombe dans l'extravagance, ou le galimathias.

GESNE, signifie encore, Contrainte, mortification. Les vieillards peuvent s'exempter avec bienseance de toutes les *gênes* que l'opinion a sçu introduire dans le monde. ST. EV. Il n'y a point de plus cruelle *gêne*, que de n'oser dire ce que l'on pense. OE. M. On se defait du souvenir d'un bienfait pour n'en plus sentir la *gêne* importune. ST. EV. Que l'homme est miserable, d'être forcé par sa vanité à se deguiser en tant de manieres, & quelle *gêne* cette passion lui fait souffrir! M. ESP. Il faut de la *gêne* & de l'attention sur soi, pour bien vivre avec les gens pointilleux. LA BR. La constance est la plus belle vertu du monde pour ceux qui n'ont rien à souffrir, & c'est une nouvelle *gêne* pour ceux qui souffrent. ST. EV.

Un Amant pour exprimer la violence de sa passion, dit aussi que l'amour lui fait souffrir les plus cruelles *gênes*.

GESNES. On appelle *gênes*, les cordes qui servent à bander un tambour.

GESNER, ou GENER. v. act. Donner la gêne, la question. On a eu beau *gêner* ce criminel, il n'a jamais

jamais voulu nommer ses complices. Il n'est pas en usage en ce sens.

Gesner, signifie plus communément, Fatiguer, tourmenter le corps, ou l'esprit; les tenir en contrainte, les mettre dans un état violent, les forcer à faire ce qu'ils ne voudroient pas, & les empêcher de faire ce qu'ils voudroient. Cette femme est *gênee* dans ses habits, dans sa taille. Les cuirasses *gênent* beaucoup ceux qui en portent. La rime *gêne* fort les Poëtes. Cet homme s'est bien *gêné* l'esprit a trouver cette machine, il a fait un grand effort d'esprit. St. Augustin comprit par la seule meditation ce que les Philosophes ont inventé, pour *gêner* les esprits, plutôt que pour les instruire. Fl.

Sa grace naturelle
Blesse mes sens, me gêne, *& me bourelle.* Voit.

C'est un fâcheux qui me *gêne* fort. Scar. On est toûjours *gêné* devant les gens à qui on doit beaucoup de respect. Ob. M. Nous devrions avoir la discretion de nous cacher nos defauts les uns aux autres: mais cette contrainte nous *gêne* trop. Bell.

Ah! que vous me gênez:
Comment lui rendre un cœur que vous me retenez? Rac.

Gesner, signifie encore contraindre quelqu'un, lui laisser trop peu de liberté, l'empêcher de faire ce qu'il voudroit.

Ne gênez *point, je vous en donne avis,*
Tant vos enfans, ô vous peres & meres;
Tant vos moitiez, vous époux & maris,
C'est où l'amour fait le mieux ses affaires. La Font.

Gesner, signifie aussi, Se contraindre, s'incommoder. Faites cette affaire à votre aise, ne vous *genez* point. Pour être poli, il faut se *gêner*, & prendre beaucoup sur soi. Bell. La justice a une regularité qui nous *gêne*, & nous nous sentons contrains par l'heureuse sujettion où elle nous tient. St. Ev. Je cherchai mille moyens pour écarter, & pour dissiper des gens qui sembloient être payez pour me *gêner*. H. S. de M. Nous étions bien *génez* dans ce logement, nous étions bien à l'étroit, fort incommodez. Quand on est en des lieux de ceremonie, on est fort *gêné* pour observer les bienseances. Il ne se faut point *gêner*, quand on est avec ses amis.

Toûjours aux yeux du peuple (les Heros) en spectacle donnez,
Par leur propre grandeur se trouveroient gênez.
Ab. de Vill.

On dit qu'un Architecte, qu'un Ingenieur est *géné* par le terrain, par la situation de la place, quand il n'a pas la liberté d'executer ce qu'il voudroit. On dit même qu'un Orateur a été *géné* par le peu de temps qu'on lui a donné pour parler.

Gesné, ée. part. pass. & adj. On dit, qu'une femme est *génée* en dansant, lorsqu'elle n'a pas un air libre & degagé. Un stile *géné*, est un stile qui n'est pas naturel & coulant.

GESOLE. Voyez Habitacle; c'est la même chose.

GESSE. f. f. Plante qui pousse des tiges longues, anguleuses, aplaties, & comme feuilletées, se divisant en plusieurs rameaux. Ses feuilles naissent deux-à-deux sur une queuë terminée par une main, avec laquelle elle s'attache aux appuis qu'elle peut attraper: elles sont oblongues, pointuës, lisses. Ses fleurs sont legumineuses, blanches, soutenuës chacune par un calice formé en godet dentelé. Quand elles sont passées, il vient une gousse large, plate, qui renferme des semences anguleuses, blanches. Sa racine est menuë & fibrée. On cultive la *gesse* dans les jardins, & l'on mange ses semences comme les pois & les feves. En Latin, *lathyrus sativus flore fructuque albo.* C. B. Il y a plusieurs autres especes de *gesse*.

Gesse sauvage, est une espece de *gesse* qui croît aux bords des chemins, & qu'on appelle autrement *gland de terre.* Voyez Gland de terre.

GESTE. f. m. Prononcez l's. Mouvement du corps qui se fait, pour signifier quelque chose. Il consiste plus ordinairement dans l'action des mains & du visage. Menager bien son *geste*. Il y a des gens en qui tout est concerté: les *gestes*, les demarches, les paroles. Bell. Un bon Acteur jouë du *geste* & du visage. Ob. M. Tout ce qu'on fait de la mine & du *geste* est bien reçu, pourvu qu'on le fasse de bonne grace, & qu'il y paroisse de l'esprit. Ob. M. La beauté du *geste* donne beaucoup de grace & de relief au discours. Le Ch. de M. A la Cour l'amitié n'est que dans les *gestes*: les perfides les plus adroits y passent pour les meilleurs amis. St. Ev. Les derniers *gestes* de ce geant robuste & feroce eurent quelque chose de fier, de superbe & de terrible. Bou. Pour être poli, il faut être le maître de soi-même, de ses *gestes* & de ses passions. Bell. Ce Prince temoigna par un *geste*, qu'il agréoit notre present. Le *geste* est la principale partie de l'Orateur. La sarabande a des postures & des *gestes* lascifs. Le Faucheur a fait un Traitté du *geste*, ou de l'action de l'Orateur. Le Pere Lucas Jesuïte en a écrit aussi deux livres. Le Pere Sanlec Chanoine Regulier a traitté en vers des *gestes* du Predicateur. Voici comme il commence:

C'est en vain qu'un Docteur qui prêche l'Evangile,
Méle chretiennement l'agreable & l'utile,
S'il ne joint un beau geste *à l'art de bien parler.*

Gestes, au plur. est un vieux mot dont on se servoit autrefois en parlant de l'histoire & des actions memorables des grands hommes. Les faits & *gestes* de Charlemagne, de *Gargantua.* On ne s'en sert gueres que dans le comique, & l'usage ne l'a point introduit dans le serieux: on dit en raillant, Voilà l'histoire de ses faits & *gestes*: sans repeter le pronom. Vau. Corn. L'Acad. Cependant il y a des Auteurs qui pretendent qu'on s'en peut servir dans le stile sublime, à l'exemple d'Ablancourt qui dit: Ces miracles ne se rencontrent que dans les *gestes* du Duc d'Anguien & d'Alexandre; & de Sarazin qui dit: Chanter les *gestes* des Dieux. Mais on doute que leur sentiment soit suivi.

GESTICULATEUR. f. f. Qui fait trop de gestes. Les Predicateurs ont mauvaise grace, quand ils sont trop *gesticulateurs*.

GESTICULATION. f. f. Action de gesticuler. La *gesticulation* ne sied pas bien à un Orateur serieux.

GESTICULER. v. n. Faire des gestes indecens, mal à-propos, & en trop grand nombre. Ce jeune homme ne se peut tenir assis & modestement, il *gesticule* toûjours. C'est un vice à un Orateur de *gesticuler*.

GESTION. f. f. L's se prononce. Administration des affaires de quelcun. Il a rendu bon compte de la *gestion* de cette tutelle, de la *gestion* des affaires de cette Communauté. Les Avogadors accuserent Trevisani de mauvaise *gestion*, dès qu'il fut de retour à Venise. L'Ab. de Bos.

G E T.

GET. Voyez Jet.

GETER. v. act. Vieux terme de Coûtumes. *Geter de garentie*, c'est débouter de temoignage.

GETTEIS. f. m. Vieux mot. Assaut qui se faisoit à coups

coups de pierres, qu'on jettoit avec des fondes, des mangonneaux & autres machines anciennes.

Lors commence li getteis.

GHE.

GHEBRES. f. m. C'est ainsi que les Persans Mahometans nomment tous ceux qui ne croyent pas à l'Alcoran, & en particulier les disciples de Zoroastres, ceux qui font profession de l'ancienne Religion des Perses, & qu'ils accusent d'adorer le feu. Voyez L'HISTOIRE DES JUIFS par PRIDEAUX. C'est de *Ghebr* que l'on a fait *Gaures* en changeant le *b.* en *u.*

GIA.

GIAOUR, ou GHIAOUR. f. m. Nom de mepris & de haine, que les Turcs donnent à tous ceux qu'ils regardent comme des Infideles. Ils appellent presque toûjours ainsi les Chrétiens. L'origine de ce mot vient de Perse, ou ceux qui retiennent l'ancienne Religion des Persans & qui adorent le feu sont encore appellez *Ghiaours* ou *Ghiabers*. RICAUT *de l'Empire Ottoman. Ghiaron* ou *ghiarau*, en Persan, signifie, imposture.

GIARRES, ou JARRES. Terme de Marine. Cruches où l'on conserve de l'eau douce sur la mer.

Ce mot vient de *jarro*, qui signifie un *pot*.

GIB.

GIBBEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine. Bossu & élevé. On appelle la partie *gibbeuse* du foye, celle d'où sort la veine cave. On appelle aussi l'extremité du tour de l'oreille enfoncée du devant au dedans, *gibbeuse* ou *cubiforme*.

GIBBOSITE'. Terme de Chirurgie. Courbure de l'épine. La *Gibbosité* n'est pas toûjours un mal hereditaire qui passe du pere à l'enfant. DIONIS.

GIBECIERE. f. f. Vieux mot qui signifioit autrefois une bourse large qu'on mettoit au devant du ventre: maintenant elle n'est en usage que parmi les Charlatans, qui font plusieurs tours de passe-passe, qu'on appelle *tours de gibeciere*. Ils ont plusieurs petites machines & inventions qu'ils tirent de leur *gibeciere*.

Ce mot vient de *gibiciaria* derivé de *gibbus*, qui signifie *bosse*. Quelques uns le derivent du Grec *kibesis*; d'autres du Grec *sybba*, qui signifie *pera*, *sacculus*, *bursa*; & pretendent qu'on a dit autrefois *sibbaciere*. D'autres de *gibier* parceque les chasseurs y serrent leur *gibier*.

GIBECIERE, se dit d'une sorte de grande bourse, où les Chasseurs mettent leur poudre, leur plomb, leur bourre, leurs pierres à fusil, leur tire-bourre, & generalement tout ce dont ils ont besoin pour la chasse.

GIBECIERE, est aussi une grande poche, ou un petit sac de cuir, ou de toile, où les Bergers mettent leur pain, & qu'ils portent à leur côté. Il y a plusieurs lieux où le mot de *panetiere* est le seul en usage parmi les Bergers.

GIBECIERE, se dit quelquefois en raillant pour, Bourse à mettre de l'argent. Je n'ai plus rien dans ma *gibeciere*.

GIBELET, ou GIBLET. f. m. Espece de petit foret qui n'est point tourné en vis, qui a seulement une pointe dont on se sert pour goûter le vin. En Latin *terebellum*. Les Anglois disent *gimblet*, & dans les Provinces on dit *guimbelet*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *giblet*, on sousentend à la tête; pour dire, qu'il est un peu fou.

GIBELIN. f. m. Grande faction opposée à celle des Guelfes. Elles ont toutes deux desolé l'Italie, durant deux ou trois siecles. La faction des *Gibelins* portoit l'aigle à deux têtes, pour faire connoitre qu'elle soutenoit l'interêt de l'Empereur; & celle des *Guelfes* qui tenoit le parti du Pape, avoit peint en ses drapeaux un dragon. Flavius Blondus dit que ces factions ont été ainsi nommées à cause de *Guelfe* & de *Gibel*, freres, & Gentilshommes de Pistoye ville de Toscanne; l'ainé étant entré dans le parti de Gregoire IX. & le second ayant pris celui de Frederic Barberousse, ce qu'il marque à l'an 1240. Mais Naucler assure que ces noms seditieux avoient été inventez durant l'Empire de Conrad III. pour servir de cris de guerre; ou selon d'autres, ils avoient été mis en usage dans une revolte, de *Guelfe* Prince de Baviere contre cet Empereur. Mais ils ne furent introduits en Italie que sous l'Empire de Frederic.

GIBELOT. f. m. Terme de Marine. Piece de bois en forme de courbe, qui lie l'aiguille de l'éperon à l'étrave du vaisseau.

GIBET. f. m. Potence, lieu destiné pour executer les criminels, ou le lieu où on expose leurs corps au public. Bocalini prefera le *gibet* à la longue & ennuyeuse guerre de Pise. ST. EV. Attacher au *gibet*. Mener au *gibet*. ABLAN. A ce *gibet* Henri repose. SCAR. Montfaucon est le *gibet* de Paris. Les fourches patibulaires sont aussi des *gibets*, qui ont diverses marques ou nombre de piliers suivant la qualité des Justices. On appelle la potence particulierement le *gibet*. Voilà un mechant homme qui a la mine de mourir au *gibet*. La fausse monnoye conduit au *gibet*. L'Anglois dit aussi *gibet* en la même signification.

Ce mot vient de l'Arabe *gibel*, *montagne*, *élevation*. Les *gibets* sont ordinairement dressez sur des hauteurs.

On dit proverbialement, que le *gibet* ne perd point ses droits; pour dire, qu'un scelerat qui a échappé une fois de la potence, ne se corrige point, & fait quelque autre mechanceté qui le rameine au *gibet*. C'est du gibier de *gibet*. Voyez GIBIER. On dit aussi, que le *gibet* n'est fait que pour les malheureux; pour dire, que ceux qui sont puissans en amis, ou en argent, commettent des crimes impunément. On dit aussi, Malheureux comme un *gibet*, parceque plusieurs ont été pendus au *gibet* qu'ils avoient élevé eux-mêmes, comme Aman au *gibet* qu'il avoit fait élever pour Mardochée. Enguerrant de Marigny fut pendu au *gibet* de Montfaucon qu'il avoit fait bâtir. Pierre Remy qui l'avoit retabli sous Philippe de Valois y fut aussi pendu. Et Jean Moulinier Lieutenant Civil qui l'avoit reparé, y fit amende honorable.

GIBIER. f. m. Venaison, toutes les chairs & animaux bons à manger qu'on prend à la chasse. Il y a du gros & du menu *gibier*. Le gros comprend les bêtes fauves, cerfs & sangliers. Le menu, les lievres, les perdrix, beccasses, &c. On peut poursuivre le *gibier* qu'on fait lever sur la terre. Le *gibier* qui frequente l'air marin, fait que le bec & la main des oiseaux qui s'en paissent deviennent bleus, & le *gibier* de terre leur rend la main jaune & dorée.

Du Latin *cibarium*. MEN.

On dit figurément, qu'une chose n'est pas du *gibier* de quelcun; pour dire, qu'elle n'est pas son fait; qu'elle est au dessus de ses forces, de ses connoissances, de sa condition, & qu'il ne doit pas y pretendre, ni s'y amuser. Par exemple, on dira à un Theologien qui voudra disputer de Medecine, Demeurez en là, cela n'est pas de votre *gibier*. L'Histoire & la Poësie sont mon *gibier* en matiere de livres. MONT. Les Oeuvres de Marot ne sont point *gibier* à devote. CHARLEVAL.

On

On le dit aussi de la Jurisdiction, & sur tout de celle des Prevôts, qui vont à la quête, & à la chasse des criminels. Un Prevôt peut suivre par tout son *gibier*; c'est-à-dire, qu'il peut aller prendre dans un autre ressort un homme qui aura commis un crime dans sa Jurisdiction. Un domicilié n'est pas *gibier* de Prevôt. Toutes causes ne sont pas *gibier* des Juges ordinaires. On dit d'un Coquin, d'un scelerat, C'est du *gibier* de gibet.

On le nomme faquin, goujat,
Gibier de gibet *tout à plat,*
Qui des plus grands crimes coupable,
Le cœur plus noir que son rabat,
Sent le fagot, vient du sabat, &c. Du Cer.

Gibier. Ce mot se dit aussi en parlant des femmes, ou des filles de mauvaise vie. On dit, Voilà du *gibier*; en montrant une fille de bonne composition.

GIBOULE'E. s. f. Guillée; ondée de pluye subite, qui ne dure gueres, & qui vient à plusieurs reprises. *Giboulées* de Mars.

Borel le derive du Grec *gebelé*, qui signifie *jaculatio subita.* Il vient de *guillée*. Il est bas.

GIBOYA. s. m. Le plus grand de tous les serpens du Bresil. Il a quatre pieds qui lui servent à marcher & il est quelquefois long de vingt pieds, fort beau à voir, & si gros qu'on lui a vu engloutir un cerf entier.

GIBOYER. v. n. Chasser avec le fusil, à pied & sans bruit. Il ne se dit guere que dans ces phrases: Poudre à *giboyer*, arquebuse à *giboyer*.

Giboyer, se dit en riant, & dans le stile burlesque, des animaux qui vivent de proye.

Le Roi des animaux se mit un jour en tête,
De giboyer. La Font.

Giboyer, se dit aussi quand on chasse à l'oiseau, lorsqu'on vole le gibier.

GIBOYEUR. s. m. Chasseur avec l'arquebuse. Il ne se dit gueres que des valets qu'on envoye tirer du gibier pour fournir la table.

G I D.

GIDE. Espece de lance en usage parmi les Turcs & les Polonois. Dalerac.

G I E.

GIETS. s. m. plur. Vieux mot. Liens, attaches. On a dit aussi *gets*.

GIEUX. s. m. Vieux mot. Jeu.

Sa bataille n'est mie gieux.

On a dit aussi, *Gieu*; pour dire, Juif.

G I G.

GIGANTESQUE. adj. m. & fem. Qui tient du Geant. On depeint St. Christophle d'une figure *gigantesque*. Une coëffure à triple étage vous rend d'une taille *gigantesque*. P. Com. Il n'est guere en usage que dans ces phrases.

GIGANTE. s. f. Terme de Marine. Grande figure qui se met à l'arriere des galeres.

GIGANTINE. s. f. Nom propre d'une fleur, qui éleve sa tige à la hauteur d'un homme, & jette plusieurs branches, qui se divisent encore en d'autres plus petites, & qui produisent une grande quantité de fleurs jaunes. On l'appelle autrement, *Farnesienne*. Morin.

GIGANTOMACHIE. s. f. Description du combat des Geans contre les Dieux fabuleux de l'antiquité. Plusieurs Poëtes ont fait des *Gigantomachies*. La *Gigantomachie* de Scarron est l'un de ses plus beaux Ouvrages.

Du Grec, *gigantomachia*, formé de *gigas*, geant, & *machomai*, je combats.

GIGOT. s. f. Eclanche, cuisse de mouton. On dit aussi membre de mouton. Un *gigot* roti, farci, à la daube, aux cardes, à la chicorée, aux cencombres. On dit aussi un *gigot* de veau. L'Acad.

Ce mot vient de *gigue*, vieux mot qui signifioit une *cuisse*, & que quelques-uns derivent du Grec, *ischion*.

Gigot, se dit aussi burlesquement des cuisses, ou des jambes des hommes. Il a de grands *gigots* qui incommodent dans un carosse.

GIGOTE. s. f. Terme de Manege. Branche à la *gigote*, est une maniere de branche dont la base est ronde.

GIGOTE', ée. adj. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval qui a les cuisses fournies, & proportionnées à la rondeur de la crouppe. Ce cheval est mal *gigoté*, il est maigre.

Gigoté, en termes de Chasse, se dit des levriers qui ont les gigots cours & gros, & les os des jambes éloignez. On le dit aussi des chiens, quand ils ont les cuisses rondes, & les hanches larges.

GIGUE. s. f. Fille gaye & enjoüée qui saute, qui gambade. On dit à Paris & en Normandie, une grande *gigue*; c'est-à-dire, une fille grande, maigre & alerte. On s'en sert aussi en badinant, & au plurier, pour signifier des jambes: Il a de grandes *gigues*. Il est bas.

Gigue, est aussi une sorte de composition de Musique qui est gaye & éveillée, quoyqu'elle soit de pleine mesure, aussi bien que les Allemandes qui sont plus serieuses. Menage croit que ce mot vient de l'Italien *giga*, qui est un instrument de Musique dont Dante fait mention.

Gigue. Les Danseurs sur la corde se servent aussi de ce mot, pour signifier une espece de danse Angloise, composée de toute sorte de pas, qu'on danse sur la corde. Danser une *gigue*.

GIGUER. v. n. Faire la gigue. Il ne se dit que des jeunes filles qui courent, & qui gambadent. Il est bas.

S'il faut giguer *& se battre,*
Elle en donne six pour quatre. Gon.

G I L.

GILLA. s. m. Terme de Chymie & de Pharmacie. Vitriol blanc purifié par dissolution, filtration & évaporation.

Ce mot signifie sel. Lemery.

GILLE, ou GHILLE & GUILLE. s. f. Vieux mot. Tromperie.

Là fut occis par telle ghille
Li Quens Engorrans d'Abbeville. Phil. Mousq.

GILLES. s. m. C'est un nom propre d'homme qui est venu en usage dans cette phrase proverbiale. Faire *Gilles*; pour dire, S'enfuir.

Ne songez plus qu'à faire Gille,
Les ennemis sont dans la Ville. Scar.

On dit aussi, Il a fait *Gilles*; pour dire, Il a fait banqueroute. Ce proverbe, selon quelques-uns, vient de ce que *St. Gilles*, Prince de Languedoc, s'enfuit secrettement de peur d'être fait Roi. Mr. Menage dit que cette origine est fabuleuse, & que cette façon de parler vient du mot *guile*, qui en vieux Gaulois signifie, tromperie. Quelques-uns croyent qu'il vient par corruption de faire *l'agile*: ce qui arrive quand on s'enfuit promptement.

Gille le niais. C'est ainsi qu'on appelle le bouffon des danseurs de corde, & des charlatans. Ce nom vient apparemment de quelque boufon nommé *Gil-*

les,

les, qui a donné le nom à tous les autres. Men. Le petit Pere André, qui dans ses Sermons, faisoit usage des proverbes les plus triviaux, prêchant à St. Leu *St. Gille*, Paroisse de Paris, le jour de la Fête de *St. Gille*, commença ainsi le Panegyrique de ce Saint. Messieurs, quoiqu'il soit fort ordinaire de trouver du *niais* par-tout où il y a du *Gille*, témoin ce proverbe si commun, *Gille-le-niais*; cependant il n'en est pas ainsi du grand Saint dont nous celebrons aujourd'hui la memoire; car pour avoir été *Gille*, il n'a point du tout été *niais*, au lieu que la plû-part des Chrétiens sont de vrais *niais*, par cela même qu'ils ne sont pas des *Gilles*. C'est, Messieurs, ce que je me propose de vous prouver dans ce Discours, dont voici tout le plan & toute l'Oeconomie. *Gille* n'a pas été *niais*, puisqu'il a été assez avisé pour devenir un Saint, premiere proposition. Vous serez tous des *niais* qui tomberez sottement dans les filets du Diable, si vous ne changez de vie, & ne devenez des *Gilles* comme votre glorieux Patron, seconde proposition. Deux veritez qui feront le partage de ce Discours & le sujet de vos attentions, après que nous aurons imploré le secours de celle qui fit faire *gilles* au Diable, lorsqu'un Ange lui dit : *Ave Maria*, &c.

Gilles, est aussi une espece de filet pour prendre du poisson, qui est deffendu par l'Ordonnance des Eaux & Forêts au titre de la Pêche.

On appelle en Architecture, une vis *St. Gilles*, un escalier dont les rampes sont suspenduës en l'air par le moyen d'une voute fort artiste sans noyaux : & ce nom lui est demeuré de la premiere voute qui a été faite de la sorte au Prieuré de *St. Gilles* en Languedoc.

Au feminin, ou dit la Reine *Gillette*, quand on parle par derision d'une femme parée qui fait la grande Dame, quoyqu'elle soit de peu de consideration.

GILOGILE. f. m. Nom d'un sorte de poire d'hiver qu'on fait cuire pour la manger. Le *gilogile* a un goût Sauvage. La Quint.

GIM.

GIMBELETTE. f. f. Morceau de pâte roulée en forme d'anneau composée de fleur de farine, d'œufs, d'ambre & de sucre, & dure sous la dent.

GIMNOSOPHISTE. Voyez Gymnosophiste.

GIN.

GINDANT. f. m. Terme de Marine. Voyez Guindant.

GINDI, ou DGINDI. Sorte de Cavaliers parmi les Turcs, extremement adroits à cheval. Ils ramassent en courant une lance qu'ils ont jettée à terre. Ils galopent quelquefois un pié sur un cheval, & un pié sur un autre; & en cet état tirent sur des oiseaux qu'on met exprès sur les plus hauts arbres. Il y en a qui font semblant de tomber, & se laissent glisser sous le ventre du cheval, puis se remettent sur la selle. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

GINDRE. f. m. C'est ainsi qu'on appelle à Paris le maître garçon d'un Boulanger. Men. D'autres écrivent *geindre*. Voyez Geindre.

GINGEMBRE. f. m. Plante qui croît aux Indes Orientales & Occidentales, & dont la racine est blanche, noüeuse, d'un goût très-acre, aprochant de celui du poivre, & d'une odeur aromatique. Ses feuilles ressemblent aux feuilles de la flambe aquatique ou du glaïeul, ou suivant quelques-uns, à celle des cannes. Les Indiens mangent en salade la racine de *gingembre* fraiche, hachée menu, & mêlée avec des herbes, de l'huile, du vinaigre & du sel. On s'en sert aussi en Medecine pour fortifier l'estomac, reveiller l'appetit, aider à la digestion, & pour resister à la pourriture, & à la malignité des humeurs. On nous apporte des Indes non seulement du *gingembre* sec, mais aussi du vert, confit dans le sucre ou dans une espece de miel qui a été tiré de certaines gousses. En Latin, *zingiber*.

Gingembre sauvage. C'est le nom que quelques-uns donnent à la zedoaire, parceque ses feuilles sont longues, pointuës, semblables à celles du gingembre. Voyez Zedoaire.

GINGEOLE. f. f. Espece de fruit qu'on appelle autrement *Jujube*. Voyez Jujube.

GINGEOLIER. f. m. Arbre qui porte les gingeoles. Voyez Jujubier. C'est la même chose.

GINGIDIUM. f. m. Plante qui croît à la hauteur d'environ une coudée & demi. Sa tige est semblable à celle de l'aneth, canelée, lisse, noüeuse. Ses feuilles ressemblent à celles du panais, mais elles ont des decoupures plus grandes. Ses fleurs sont blanches, disposées en parasol. Sa semence est menuë comme celle de l'ache, d'un goût acre. Les brins qui soutiennent les fleurs, ont un goût assez agreable, & deviennent durs lorsque la semence est meure. Les Italiens & les Espagnols s'en servent de curedent. En Latin *gingidium umbellâ oblongâ*. C. B. ou *visnaga*. Le *gingidium* est aperitif, propre pour la gravelle, pour la pierre, pour exciter l'urine & les mois aux femmes.

GINGUET. f. m. Petit vin qui n'a ni force, ni agréement au goût, & qui est extremement verd. Tout le vignoble d'Ivry, de Vitry, &c. ne produit que du *ginguet*, du vin à faire danser les chevres. Pasquier a remarqué qu'en 1554. on ne recueillit que des vins verds, & qu'on les appella *ginguets*.

A Paris & en Normandie on appelle *habit ginguet*, un habit trop court & trop étroit.

Ginguet, se dit aussi fig. d'un esprit mince. C'est un esprit bien *ginguet*. L'Ac.

Ginguet. f. m. Terme de Marine. Voyez Elinguet.

GINSENG. f. m. Nom d'une plante dont on fait le plus de cas dans l'Orient. Il y en a de plusieurs especes; mais la meilleure est celle qui croît à la Chine dans la Province de Laotung. Le P. Tachart. Les Medecins Chinois qui s'en servent le plus, assurent que c'est un remede souverain pour purifier le sang & reparer les forces affoiblies par de longues maladies; que celui qui tient dans sa bouche de cette racine, resiste une fois plus au travail qu'un autre qui n'en a point. On boit le *Ginseng* en infusion à la maniere du thé. La racine de *Ginseng* vaut huit fois son pesant d'argent. Id. Le mot Chinois *Gin-seng*, signifie *ressemblance de l'homme*, ou comme l'explique le Traducteur du P. Kircher, *cuisse de l'homme*. On observe dans sa racine une espece de navet. Quelques-uns de ces navets sont simples, longs & unis sans se diviser; d'autres au contraire se distribuent en deux ou trois branches. Alors ils ne representent pas mal le corps d'un homme depuis la ceinture en bas, ce qui leur a fait donner le nom de *Ginseng*. On en voit la figure dans le premier Voyage du P. Tachart. Le Pere Lafiteau trouve cette precieuse plante dans le Canada. Voyez le Memoire qu'il en a donné dans l'Europe Savante, *Mai* 1719.

GIP.

GIPON. f. m. Terme de Corroyeur & de Cordonnier. Sorte de houppe de frange, dont ces artisans se servent pour cirer le cuir.

Gipon, a signifié autrefois pourpoint.

GIR.

GIRAFFE. s. f. Animal farouche dont plusieurs Auteurs font mention, mais que personne n'a vû. Belleforest en parle au liv. 6. de l'Afrique, & dit qu'il y en a dans l'Isle de Madagascar: mais on n'y en trouve point. Ceux qui la decrivent, disent qu'elle se trouve dans l'Inde Orientale au delà du Gange; qu'elle approche de nos biches par la figure de sa tête; que son col est long d'environ une toise, & fort menu; qu'elle a les oreilles & les pieds fendus, la queuë ronde qui ne passe point les jarrets, les jambes élevées plus qu'aucun autre animal. Elle a deux petites cornes longues d'un pied ou environ, & la peau belle au possible. Cette bête est fort sauvage, & se retire dans des lieux secrets & deserts, ensorte qu'on ne la voit presque point. Elle est lente à la course, & quand elle est prise, elle est fort douce. D'autres disent qu'on n'en trouve qu'en Ethiopie. Elle est si haute du devant, qu'elle ne sçauroit boire si elle n'écarte les jambes Mais la plûpart des curieux croyent que c'est un animal chimerique.

La *girafe* n'est autre chose que le *camelopardolus*, ou la *Panthere*. Voyez PANTHERE.

Girafe. De l'Arabe *zoraphaton*, de la racine *zarafa*, exceder la mesure en parlant, parceque que cet animal excede la mesure ordinaire par la longueur de son cou. HUET.

GIRANDE. s. f. Terme de Fontenier. Girande d'eau est un faisceau de plusieurs jets qui s'élevent avec impetuosité, & qui par le moyen des vents renfermez imitent le bruit du tonnerre. Ils imitent aussi la pluye & la neige.

GIRANDOLE. s. f. Cercle garni de fusées dont on se sert dans les feux d'artifice.

GIRANDOLE, est aussi une grande quantité de fusées volantes qui partent en même temps, qui s'écartent dans l'air, & qui font un fort bel effet.

GIRANDOLE, est aussi un chandelier composé de plusieurs branches & bassinets, qui aboutit en pointe, & qui a un pied servant à le poser sur des buffets ou de hauts gueridons. Il est ordinairement garni de plusieurs morceaux de cristal.

GIRASOL. s. m. Pierre precieuse, sorte d'opale. Cette pierre fait voir les mêmes couleurs que le bois nephretique. Voyez OPALE.

GIRAUMONT. s. m. Fruit des Indes qui a la forme d'une calebasse, & le goût de citrouille. C'est aussi le nom de l'arbre qui porte ce fruit. Il y a quantité de *giraumons* dans l'Isle de sainte Catherine. FREZIER.

GIRAUPIAIGARA. s. f. Sorte de Coleuvre du Bresil, noire, longue & qui a la poitrine jaunâtre, qui monte avec beaucoup de vitesse au haut des arbres & y detruit les nids des oiseaux. C'est de là que lui vient le nom de *giraupiaigara*, qui dans la Langue du païs signifie, *gourmande d'œufs*.

GIROFLE. Quelques-uns disent *gerofle*. s. m. Arbre aromatique qui est gros & grand. Son écorce est comme celle de l'olivier. Ses feuilles ressemblent au laurier, & ont presque même goût que le fruit. Il ne souffre aucune herbe ni arbre près de lui, car sa chaleur attire toute l'humidité de la terre. Les fruits qui tombent des arbres s'enracinent aussitôt, portent du fruit dans huit ans, & durent plus de cent ans. Ce fruit est en forme de clou, & pour cela on l'appellle *clou de girofle*. Sa tête aboutit en quatre petites dents qui font au dehors une forme d'étoile divisée en croix de Saint André. Il y a un petit point au milieu qui sert presque de nombril. Ce fruit s'engendre dans la fleur, d'où il tombe quand il est meur. Aprés qu'on l'a trempé dans l'eau de la mer, on le seche sur des clayes avec du feu, & c'est de là que de rouge il devient noir. L'Isle d'Amboyne fournit maintenant elle seule le clou. Il ne croit qu'aux Moluques. En Latin *caryophylum*, d'où le mot François est derivé. Les cloux de *gerofle* échauffent & dessechent: ils sont propres pour corriger la puanteur de la bouche, aiguiser la vuë, dissiper les taches des yeux, fortifier l'estomac & le foye, & pour arrêter le vomissement: ils conviennent aussi dans l'apoplexie, la paralysie, la lethargie, & dans plusieurs autres maladies du cerveau. Les Cuisiniers en emploient aussi beaucoup pour les sausses, & pour les ragouts.

GIROFLÉE. s. f. Espece de fleur odoriferante. Il y en a de diverses couleurs, de blanches, de jaunes, de rouges, de violettes, de marbrées. Il y en a de simples, il y en a de doubles. Les doubles ne produisent point de graines. Voyez GIROFLIER.

GIROFLÉE. Ce mot se dit aussi de la plante même qui produit la fleur dont on vient de parler, & que l'on appelle aussi *Giroflier*. J'ay eu cette année beaucoup de belles *giroflées*. J'ay perdu cet hiver toutes mes *giroflées*.

GIROFLÉE. Il y a des lieux où l'on appelle de ce nom l'œillet. Voyez OEILLET.

GIROFLIER. s. m. Ce mot n'est point dans le Dictionnaire de l'Academie. On n'y trouve que celui de *giroflée* pour signifier la fleur, & la plante. Le *giroflier* est une plante que l'on appelle aussi dans quelques Provinces, *violier*, & en Latin *leucoium*. Il y a des *girofliers* à fleurs blanches, purpurines, rouges, violettes, marbrées, &c. Et il y en a à fleurs jaunes. Les uns & les autres, quand ils sont simples (car il y en a de doubles) ont leurs fleurs composées, chacune de quatre petites feuilles disposées en croix. Ces fleurs sont suivies de siliques longues & plates, qui contiennent des semences plates, rondes, & bordées d'une aile fort deliée. Les *girofliers* à fleurs jaunes ont les feuilles un peu plus vertes & plus étroites que les autres *girofliers*. On se sert particulierement des fleurs du *giroflier* jaune, pour faire passer les urines, pour desopiler les visceres, pour güerir les pâles couleurs, & pour provoquer les ordinaires. On en fait aussi une huile qui est resolutive, & bonne pour le rhumatisme.

GIROFLIER, se dit aussi en quelques lieux de l'œillet. Voyez OEILLET.

GIRON. s. m. Ce mot s'écrit dans le propre, mais il ne se dit guere dans l'usage ordinaire. Espace qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Il se dit particulierement des femmes, & du tablier qu'elles portent, & sur tout quand elles sont assises. Elle a toûjours un enfant, un petit chien sur son *giron*. Cette païsanne a apporté des champignons plein son *giron*; pour dire, plein son tablier. Les filles de Darius prisonnieres étoient couchées dans le *giron* de leur grand-mere. VAUG.

Ce mot vient de ce que les habits longs s'élargissant par enbas, & se retrecissant par enhaut, forment vers la ceinture une espece de *giron* d'Armoiries, ou de triangle, à l'endroit que les Latins appelloient *gremium*. Les Italiens appellent encore *gheroni* les *girons* des habits: & c'est un proverbe parmi eux, que ce qui ne va pas aux manches, va au *giron*; pour dire, que ce qui ne sert pas à un usage, peut servir à un autre. Du Cange assure aussi, que ce mot a été dit premierement des habits longs, étroits par enhaut, & larges par enbas, ainsi nommez *ex eo quod vestis giret, & circuli formam efficiat*.

Gi-

GIRON, se dit figurément de l'Eglise, & on dit, qu'un Apostat est revenu au *giron* de l'Eglise; pour dire, qu'il s'est converti, & qu'il a reconnu sa faute.

GIRON, en Architecture, est la largeur de la marche d'un escalier, ou le lieu où l'on pose le pied. Il se dit particulierement des marches d'une vis d'escalier qui vont en tournant, & qui sont plus larges par un bout que par l'autre.

Ce mot dans cette signification vient du Grec *guros* tour, cercle, parceque les anciens escaliers sont la plupart en tournant.

GIRON, ou *Guiron*. Terme de Blason. C'est une figure triangulaire qui a une pointe longue faite comme une marche d'escalier à vis, & qui finit au cœur de l'Ecu. On voit des Ecus qui ont six, huit, dix, douze, jusqu'à seize *girons*, qui se joignent par leurs pointes à l'abime de l'Ecu. Quand il y a huit ou dix *girons*, ils sont alternativement de metal, & de couleur.

On l'appelle *giron*, parceque les femmes portoient sur leur sein une piece d'étoffe taillée de même en triangle.

GIRONNÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit d'un Ecu divisé en plusieurs *girons*. Quand il est *gironné* de huit pieces, on l'appelle absolument *gironné*. D'autres l'appellent *parti*, *couppé*, *trenché* & *taillé*, parcequ'il est fait par ces divisions de l'Ecu, y ayant quatre girons qui forment un sautoir, & les quatre autres une croix. Quand il y a plus ou moins de girons, il en faut exprimer le nombre.

GIRONNÉ, est aussi un terme d'Architecture. On appelle *marches gironnées*, celle des quartiers tournans des escaliers ronds, ou ovales.

GIRONNER. v. act. Terme d'Orfevre. Donner à un ouvrage la rondeur qu'il doit avoir. *Gironner* un fuage.

GIROUETTE. s. f. Plaque de fer blanc qui est mobile sur une queuë, ou pivot, qu'on met sur les tours & les pavillons, pour connoître de quel côté le vent souffle. Une maison si sçavante au dedans & au dehors, & qui a des spheres pour ses *giroüettes*, meritoit d'avoir un tel hôte que votre esprit. BAL. Quand les *giroüettes* ont des armes peintes, ou évidées à jour, on les nomme *panonceaux*. C'étoient autrefois des marques de noblesse sur les maisons & même des marques de Justice. C'est pourquoi elles ne peuvent être que par la permission du Haut Justicier.

Ce mot vient de *gyrus* ou de *gyro*. NICOD. Quelques Auteurs l'ont appellée *ventilogium*, *quasi index venti*.

GIROUETTE, en termes de Marine, est une piece d'étoffe legere en guise de pavillon, qu'on arbore sur le haut des mâts, particulierement dans les petits bâtimens. Elles servent au même usage que les *giroüettes* de terre. *Giroüettes quarrées*, sont celles qui ont la figure d'un quarré long. *Giroüettes à l'Angloise*, son celles qui sont longues, & étroites. *Giroüettes Flamandes*, sont celles qui sont échancrées par dedans en façon de cornette, & qui sont rouges, blanches, & bleuës.

GIROUETTE, se dit figurément d'une personne changeante, legere; qui n'a ni fermeté, ni constance dans ses resolutions. Il va comme une *giroüette*; pour dire, Il tourne à tout vent. Mr. Bayle a appellé M. Jurieu la *giroüette* de la Religion, à cause de son inconstance & de ses variations sur les matieres de Religion.

GIROYER. v. n. Vieux mot. Tournoyer.

G I S.

GISANT, ANTE. adj. verbal du verbe *gesir* ou *gir*. Voyez GESIR. Il signifie, Qui est detenu au lit par maladie. J'ay vu notre ami *gisant* en son lit, qui a bien la fievre. Il est quelquefois subst.

Le Medecin
Soûtint que le gisant *iroit voir ses ayeux.* LA FONT.

On appelle en termes d'Eaux & Forêts, Bois *gisant*, le bois abatu ou couppé, tandis qu'il est couché sur la terre.

GISANT. s. m. Terme de Charon. Piece de bois qui sert de brancard à un chariot ou à un tombereau, qui porte d'un bout sur l'aissieu de devant, & de l'autre sur celui de derriere.

GISEMENT. s. m. Terme fort usité sur la mer, qui se dit de la situation des côtes, & parages de la mer les unes à l'égard des autres. Les Routiers marquent particulierement ces *gisemens*: & ainsi on dit, que deux caps *gisent* entre eux Nord & Sud à la distance de dix lieuës; pour dire, que l'un est au Nord, & l'autre au Midi, & sont éloignez de dix lieuës. On se sert des termes *git* & *gisent* pour signifier ces *gisemens*.

GIST. C'est la troisiéme personne siguliere du verbe *gesir*. Voyez GESIR.

GISTE, ou GITE. s. m. Lieu où l'on couche. Il ne se dit dans les villes que de celui des pauvres gens, ou vagabonds, qui n'ont point de domicile, de lieu assuré pour coucher, & qui donnent tant pour leur *gite*. On ne peut retenir les prisonniers pour le payement de leurs *gîtes*, & geolages.

GISTE, se dit, à l'égard des voyageurs, du lieu où ils doivent aller coucher. Sur la route d'Orleans il y a partout de bons *gîtes*, c'est-à-dire, de bonnes hôteleries. Il faut arriver de bonne heure avant le coche pour retenir un bon *gîte*. Nous aurons de la peine à arriver au *gîte*. Moliere fait dire à un homme qu'on alloit mettre prisonnier;

Tout beau;
Vous n'irez pas fort loin pour trouver votre gîte.

Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *gistum*, pour signifier la même chose.

GISTE, en termes de Chasse, est le lieu où le lievre retourne toûjours. Il faut attendre le lievre au *gîte*. On appelle aussi *gîte*, le repaire des bêtes sauvages.

GISTE. Terme de Boucher. Le bas de la cuisse du bœuf qui se separe en trois parties, le bas de *gîte*, la levée, & le *gîte* à l'os. Dans le bas de *gîte* il y a le morceau à la noix, semblable à la glande des éclanches de mouton, & ensuitte le derriere du *gîte*.

On appelle aussi *gîte*, la meule d'un moulin qui est immobile, & qui est au dessous de l'autre, qui tourne & écrase le grain.

GISTER, ou GITER. v. n. Coucher. Il faut gagner du temps pour aller *gîter* en tel endroit.

G I V.

GIVRE, ou GYVRE, ou GUIVRE, ou VUIVRE, ou BISSE. Il ne se dit gueres qu'en termes de Blason, & signifie une grosse couleuvre, vipere, ou serpent à la queuë ondée, ou tortillée vomissant un enfant. Quand elle est en fasce, on l'appelle *rampante*. Quand elle est droite, on dit en pal. Le Duché de Milan a pour Armes une *givre* à l'enfant nud issant de gueules. Elles sont d'argent à une *givre* d'azur, couronnée d'or, *issante* de gueules, & d'autres disent *marrissante*. L'origine de ces armes est differemment expliquée par Alciat, Paul Jove, Petrarque, & autres Auteurs. On appelle aussi *givré*, ce qui est terminé ou fini en têtes de *givres* ou serpens, comme une croix *givrée*.

GIVRÉ, ÉE. adj.

Ce mot vient par corruption de *vivre*, en changeant *v* en *g*, comme on fait *gui* de *viscus*. D'autres le derivent

vent du Latin *anguis*, & *vivre*, de *vipera*.

GIVRE. s. m. Sorte de gelée blanche, qui est si épaisse qu'elle s'attache aux branches des arbres, & y fait même quelquefois des glaçons pendans. Le *givre* fait assez souvent mourir les chenilles & la vermine; mais il est aussi fort à craindre pour les arbres fruitiers. La Quint.

GLA.

GLACE. s. f. Corps dur & transparent; liqueur fixée, arretée par le froid, & qui a perdu son mouvement. Les Philosophes croient communement que ce qui fait la glace, ce sont certains esprits de nitre, qui en hiver se mêlent parmi les parties de l'eau, & qui étant d'eux mêmes peu propres au mouvement, à cause de leur figure & de leur inflexibilité, affoiblissent & detruisent peu-à-peu celui des parties auxquelles ils se sont attachez. Voyez dans les Memoires de *Trevoux de* 1701. *Nouvelle conjecture pour expliquer la nature de la* glace, & dans le J. des Sc. de 1719. *L'extrait d'une Dissertation sur la* glace *par Mr.* d'Ortous de Mairan. Les *glaces* ont empêché qu'on n'ait decouvert les terres du Nord. Il est agreable, mais dangereux de boire à la *glace*. Ce cheval est ferré à *glace*; c'est-à-dire, avec des cloux à tête pointuë qui l'empêchent de glisser. Si on expose au soleil de l'eau bouillie, & si on la couvre après, elle devient aussi froide que de la *glace*, comme on le prouve par l'experience. Les Philosophes recherchent la cause pour laquelle les corps aqueux se dilatent par la gelée, & pourquoy le volume de *glace* est plus grand, & occupe plus de place que le volume d'eau. Le Cl. Dans l'hiver de 1709. la *glace* fut épaisse de 27. pouces, dans le port de Coppenhague, dans les endroits même où elle n'étoit point accumulée. Ce fait est d'autant plus digne d'attention, que dans la grande gelée de 1683. la Societé Roïale aiant fait mesurer l'épaisseur de la *glace* de la Tamise, quand on alloit dessus en carosse, elle ne se trouva que de 11. pouces. Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1709.

L'eté n'a point de feux, l'hiver n'a point de glace,
Qui puisse retenir sa vigilante audace. Boil.

Ce mot vient de *glacies*, ou de *glacia*, qu'on trouve dans les Gloses. Menage.

Bancs de glace. On appelle ainsi de grandes pieces qui se detachent, flottent sur l'eau & s'y maintiennent long-tems en divers païs froids, comme du côté de la nouvelle Zemble, ou l'on voit des vaches de mer qui se reposent & gîtent dessus.

Glace, se dit aussi des eaux calmes & unies. La mer étoit calme, & paroissoit comme une *glace*. Ce bassin vient de source, & semble une *glace*.

Au milieu de ce bois un liquide cristal,
En tombant d'un rocher, forme un large canal,
Qui, comme un beau miroir, dans sa glace *inconstante*
Fait de tous ses voisins la peinture mouvante. Ab. de Cerisy.

On appelle Etain de *glace*, le bismuth. Voyez Bismuth & Alun.

On appelle aussi *Glace* de miroir, une surface unie & polie, soit de verre, de cristal, ou de metal, qui reflechit la lumiere. On dit aussi, des *glaces* de carrosses, qui sont des verres unis & transparens. Dans la Bibliotheque du Palais Altieri à Rome, il y a un miroir dont la *glace* de cristal de roche est de dix pouces de longueur, & de six de largeur. Misson.

Glace, signifie figurément, Ce qui est froid, sans passion, ou qui inspire de la froideur. Cette femme a le cœur de *glace*; pour dire, qu'elle est insensible à l'amour. L'abord de cet homme est tout de *glace*, c'est-à-dire, froid.

Ce discours vehement, cette fiere menace,
De ces cœurs tout de feu fit des cœurs tout de glace. Breb.

Mes larmes ont fondu la glace *de son cœur.* Rac.

Il se dit aussi du stile & des vers.

Tout ce que ta plume trace,
Robinet, a de la glace
A faire trembler Juillet. Maynard.

Glace. Terme de Pâtissier. Sucre & blanc d'œuf battus ensemble qu'on coule sur le biscuit, quand il est dans le moule. Ces biscuits ont une belle *glace*.

Glace. Les Confiseurs se servent aussi de ce mot pour signifier du sucre cuit, ou en poudre, qu'on mêle avec un peu de blanc d'œuf sur des fruits. Ainsi on dit une belle *glace* de confiture, une *glace* de cerises.

On appelle aussi *glaces*, des eaux glacées.

Pomme de glace. Espece de pomme. Les pommes de *glace* sont ainsi nommées, parcequ'en meurissant il semble qu'elles viennent transparentes, sans l'être pourtant. Elles sont tout à fait verdâtres & blanchâtres. Elles ne sont pas estimées. On dit aussi pommes *glacées* & les *glacées*. La Quint.

On dit proverbialement d'un homme qui a le frisson, ou qui se meurt, qu'il est froid comme *glace*: qu'un homme est ferré à *glace*; pour dire, qu'il est ferme, & difficile à vaincre sur une matiere. Rompre la *glace*; pour dire, Surmonter, vaincre les premieres difficultez, entreprendre de traiter une matiere que personne n'avoit encore traitée. On doit estimer les Anciens, parcequ'ils ont rompu la *glace*, quand ils ont écrit des sciences.

GLACER. v. act. C'est passer sur quelque chose déja peint une couleur qui n'a pas beaucoup de corps, & qui laissant voir au travers les jours & les ombres, ne sert qu'à rendre l'objet d'une couleur plus foncée & plus vive. On dit une draperie *glacée* de laque, d'outremer. On *glace* aussi dans les ombres en retouchant pour les rendre plus fortes & plus sensibles.

Glacer. v. act. & quelquefois neut. Fixer les liqueurs par le froid, leur ôter leur mouvement, leur fluidité par le moyen du froid. C'est la bise qui *glace* les rivieres. L'esprit de vin ne *glace* jamais.

On dit aussi, *Glacer* des fruits; pour dire, les apprêter avec de la glace. *Glacer* des confitures; pour dire, les faire d'une telle sorte qu'il y reste des morceaux de sucre candi glacé & luisant.

On dit en termes de Broderie, quand on veut ombrager un ouvrage d'or, ou d'argent, qu'on le *glace*, & qu'on l'émaille avec de la soye.

On dit figurément d'un homme, que son esprit est *glacé*; pour dire, qu'il a un esprit sterile, qui n'est point animé: Que la peur lui a *glacé* le sang dans les veines; pour dire, qu'elle la rendu immobile, & sans mouvement.

. . . Surpris, comme tu peux penser,
Je sentis dans mon corps tout mon sang se glacer. Rac.
Juste Ciel! tout mon sang dans mes veines se glace. Id.

On dit aussi, qu'une conversation, que des vers *glacent* les gens; pour dire, qu'ils sont extremement froids, qu'ils n'ont rien de piquant.

La Norvege n'a point d'hivers,
Qui soient glacez *comme tes vers.* Maynard.

On dit aussi, Son serieux me *glace*. Scar. Son abord *glace* les gens, c'est-à-dire, refroidit.

Ses froids embrassemens ont glacé *ma tendresse.* Rac.

Ay-je par un écrit
Petrifié sa veine, & glacé *son esprit?* Boi.

Glacer. Terme de Tailleur & de Couturiere. Coudre de telle sorte la doublure avec l'étoffe, que l'une & l'autre tiennent proprement & uniment ensemble. *Glacer* une doublure.

GLACER. Terme de Cordonnier. Cirer un foulier avec une cirure claire & luisante. *Glacer* des empeignes.

GLACÉ, ÉE. part. & adj. Gelé, froid. Les climats *glacez*. Cet enfant est tout *glacé*.

Au figuré *glacé* signifie, Froid, severe, sans émotion, languissant. Un galant *glacé*.

Un cœur déja glacé *par le froid des années*. RAC.
Irai-je sans appui, briguant une audience,
D'un Magistrat glacé *soutenir la presence?* BOI.
Je hais ces vains Auteurs, dont la Muse forcée
M'entretient de ses feux toûjours froide, & glacée. ID.

GLACÉ, se dit aussi de plusieurs choses polies & luisantes. Un taffetas *glacé*; pour dire, qui est bien lustré. Des gans *glacez*; pour dire, lavez, cirez & luisans. Des marrons *glacez*. Des confitures *glacées*, couvertes d'un sucre candi ou luisant. Une tourte de massepain est *glacée*. Des biscuits *glacez*.

GLACÉE. Voyez Pomme *de glace*.

GLACEUX, EUSE. adj. En termes de Jouaillerie, se dit des pierreries qui ne sont pas tout-à-fait nettes, mais qui ont une espece de petit nuage qui les brouille, & qui empêche qu'elles ne soient tout-à-fait transparentes.

GLACIAL, ALE. adj. Qui est toûjours glacé. Il ne se dit que des Zônes *Glaciales*, de la Mer *Glaciale*, qui sont vers les Poles, & toûjours glacées.

GLACIERE. s. f. Lieu sous terre & bien fermé, où l'on serre l'hiver de la glace pour la conserver pendant l'été. On doit l'invention des *glacieres* à Alexandre le Grand, si on en croit Charès de Mitilene.

GLACIS. s. m. Pente douce & insensible. Les allées de ce jardin sont en *glacis*. La pente du *glacis* est plus douce que celle du talut. Il y a des *glacis* degauchis qui font talus dans leur commencement, & *glacis* vers leur extremité, pour raccorder les differens niveaux de pente de deux allées paralléles. *Glacis de corniche*, est une pente peu sensible sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluye.

En termes de Fortification, le *glacis*, ou autrement *l'esplanade*, est le parapet du corridor, dont la hauteur de six à sept pieds se perd dans la campagne, par une pente insensible dans la longueur d'environ dix toises.

GLACIS. Terme de Tailleur. Rang de points pour faire tenir la doublure en état avec l'étoffe. Passer un *glacis*.

GLACOYER. v. n. Vieux mot. Glisser.

Le coup chent jus en glaçoyant,
Si ne luy greva de noyant.

De *glace*, à cause qu'on glisse en marchant dessus. BOREL.

GLAÇON. s. m. Morceau de glace. Les *glaçons* de la riviere. Les *glaçons* qui pendent au haut des goutieres & des toits. Il est devenu froid comme un *glaçon*. On le dit aussi au figuré.

L'un est tout feu, & l'autre tout glaçon. BENSERADE.

GLAÇON, en Architecture, ce sont des ornemens de sculpture de pierre, ou de marbre, qui imitent les *glaçons* naturels & qu'on met au bord des bassins, des fontaines, aux colonnes marines, aux montans de grottes, &c.

GLADIATEUR. s. m. Celui qui combattoit sur l'arene à Rome, pour donner du plaisir au peuple. C'étoient d'ordinaire des esclaves & quelquefois des personnes libres, qui en faisoient metier.

Spartacus un esclave, un vil Gladiateur. RAC.

Les combats des *Gladiateurs* étoient des plaisirs inhumains, & de cruels divertissemens. AB. DE ST. R. La coutume barbare des *Gladiateurs* étoit venuë des Asiatiques. On en faisoit douze classes, selon le genre des armes dont ils se servoient. Quand les *Gladiateurs* avoient servi pendant trois ans dans l'arene, on leur donnoit leur congé, après quoy ils n'étoient plus obligez à combattre. DAC. Les combats des *Gladiateurs* accoutumoient les Romains à mepriser les dangers & la mort. MONT. Les spectacles des *Gladiateurs* furent abolis par le Grand Constantin, ou selon quelques-uns par Theodoric Roi des Ostrogoths en l'an 500. Le *Gladiateur* de la vigne Borghese est une des plus excellentes Antiques de Rome. MISSON. Les combats des *Gladiateurs* où il se repand toûjours du sang, sont un spectacle amusant pour les Anglois. AMU. SER. & COM.

On appelle en France *gladiateurs*, Ceux qui sont prompts à tirer l'épée en toutes sortes de querelles & d'occasions, & qui provoquent de gayeté de cœur les autres au combat. C'est un *gladiateur* qui peut vous battre comme tous les Diables. SCAR.

GLADIATEUR, s'employe aussi dans le stile plaisant, & en parlant de ceux qui combattent de la plume. Voilà une belle matiere qui se presente aux *gladiateurs* de plume. MAUC.

GLAIRE. s. f. Humeur visqueuse & gluante qui ne se detache & ne se vuide qu'avec peine. Quand on vuide des *glaires* par les urines, c'est signe qu'on est en danger de la pierre. Le blanc d'œuf est une *glaire* dont on fait quelquefois une colle fort deliée & luisante.

Quelques-uns derivent ce mot de *clarum ovi*. MENAGE. D'autres le tirent de *glarea*, dont les Medecins se servent en la même signification.

GLAIRE, se dit aussi des chairs & des fruits qui n'ont pas une consistance ferme. Les amandes vertes n'ont au dedans que de la *glaire*. Les veaux, les cochons nouveaux-nez ne sont pas bons à manger, ce n'est encore que de la *glaire*.

On appelle aussi *glaire*, une eau qui se trouve dans les diamans imparfaits, & qui ne commencent qu'à se former.

GLAIRER. v. act. Terme de Relieur. Froter la couverture d'un livre avec une éponge pleine de glaire.

GLAIREUX, EUSE. adj. Qui est plein de glaires.

GLAIS. Voyez GLAS.

GLAISE. s. f. Terre grasse, qui étant paitrie sert à faire des tuiles, des briques, de la poterie. On la nomme autrement *argille*, *terre à Potier*.

On s'en sert aussi pour faire des bâtardeaux, des bassins de fontaine, des chaussées d'étang, parceque l'eau ne peut passer à travers quand elle est bien foulée.

GLAISER. v. act. Enduire ou couvrir de glaise. Le fonds de la fosse d'un privé doit être *glaisé* de six pouces d'épaisseur avec bon courroy, & pavé à chaux & à ciment.

Pasquier dit que ce mot vient de *galba*: c'étoit un vieux mot François qui signifioit *gras*, comme temoigne Suetone en parlant de l'Empereur Galba.

GLAIVE. s. m. Vieux mot qui signifioit autrefois toute sorte d'arme trenchante, comme couteau, épée, cimeterre, coutelas. Il ne se dit plus dans le discours ordinaire qu'en riant; mais dans le style soutenu, soit en vers, soit en prose, soit au propre, soit au figuré, il peut être encore d'usage. La mort qui parmi les feux, les *glaives*, & les dards, vous semble belle. VOIT. Combien de Martyrs sont tombez sous le *glaive* des persecuteurs? Les loix ne mettent point par force le *glaive* à la main. PATRU. Le *glaive* qui a tranché les jours de la Reine est encore levé sur nos têtes: nos pechez en ont affilé le tranchant fatal. BOSS.

Celui qui frappera du *glaive*, perira par le *glaive*, dit JESUS-CHRIST.

Du

Du Latin, *gladius*.

On appelle auſſi, Puiſſance du *glaive*, le *glaive* temporel; le droit de vie & de mort qui n'eſt qu'en la main des Rois, ou des Juges auxquels ils la communiquent. Le Chancelier pourſuivoit le crime, armé du *glaive* de la Juſtice, & couvroit l'innocence du bouclier des loix, & de l'autorité Royale. Contre qui s'armer, contre qui tirer le *glaive* de la Juſtice? PATRU.

GLAIVE, ſe dit figurément. Le *glaive* ſpirituel; pour dire, l'excommunication, le pouvoir qu'a l'Egliſe ſur les ames. L'Egliſe Romaine ſe ſert auſſi du *glaive* temporel contre ceux qu'elle appelle rebelles. L'Egliſe Romaine, s'eſt armée du *glaive* pour exterminer tous ceux qui refuſent de ſuivre ſes étendars. SAURIN.

GLAIVE, en termes de l'Ecriture Sainte, ſe dit auſſi de la Parole de Dieu, qui y eſt appellée un *glaive* à deux trenchans. Il faut faire briller le *glaive* de la parole de Dieu devant les pecheurs. P. RAP.

GLAND. ſ. m. Fruit du chêne, qui eſt fait en forme d'un noyau, preſque ſemblable à celui d'une aveline, ſinon qu'il eſt de figure oblongue. Il y en a de ſept ſortes dans la Virginie. HIST. DE LA VIRGIN. Les habitans de Chio ſoûtinrent un long ſiege, & ne vecurent que de *gland*. Les cochons nourris de *gland* ont le lard plus ferme & meilleur. Quelques-uns appellent auſſi *gland*, le fruit du fau ou hêtre, & celui du liege, celui de l'eſculus, de l'yeuſe, du phellodrys, &c. car *drys* en Grec ſignifie tout arbre qui porte *gland*, quoyque ces fruits ſoient pourtant differens en figure, & ſur tout celui du hêtre. Le gobelet ou la calote du *gland* eſt la partie par où il tient à l'arbre: ou bien il y eſt ſuſpendu par une queuë longue & menuë.

En termes de Blaſon, le *gland* s'appelle auſſi *noix de chêne*, & il ſe repreſente toûjours avec ſon gobelet, & ſa queuë qui tient ſa noix attachée à l'arbre.

Ce mot vient du Latin, *glans*.

GLAND DE TERRE. Eſpece de geſſe qui pouſſe pluſieurs tiges foibles, longues d'environ un pied & demi, rameuſes, ſe couchant à terre, accompagnées de feuilles ſemblables à celles de la veſſe, rangées deux à deux l'une vis-à-vis de l'autre ſur une queuë terminée par une main. Ses fleurs ſont legumineuſes, purpurines, odorantes: elles ſont ſuivies de gouſſes grêles & étroites, compoſées de deux coſſes qui renferment quelques ſemences preſque cylindriques. Ses racines ſont des tubercules en forme de *glands*, attachez par des filamens fort longs, elles ſont remplies d'une chair blanche, douce, bonne à manger. En Latin, *lathyrus arvenſis repens tuberoſus*. C. B. ou, *chamæbalanus leguminoſa*. J. B. On l'appelle autrement en François *geſſe ſauvage*. Sa racine eſt propre pour arrêter les cours de ventre & les hemorragies.

GLAND DE MER. Poiſſon à teſt dur qui eſt couvert de deux coquilles, & qui a la figure d'un gland. ROND.

GLAND. Petit ouvrage de cuivre, d'argent, ou d'or, en forme du fruit qu'on appelle *gland*, qui s'ouvre d'ordinaire en pluſieurs endroits, & où les Dames mettent quelques ſenteurs agreables. Ce *gland* ſe pend à la ceinture par un petit anneau qui eſt attaché au haut, & au travers duquel paſſe une chaine, ou un ruban. Voila un joli *gland*; un *gland* bien mignon.

GLAND, eſt auſſi un gros bouton couvert d'or, de ſoye, de laine, de fil, autour duquel on fait pluſieurs ouvrages. Il ſert pour attacher un collet, une chemiſe, pour ſervir d'ornement à des mouchoirs, à des carreaux à s'agenouiller, à des carroſſes & harnois.

GLAND, en termes de Medecine, eſt le bout de la verge couverte par le prepuce.

GLANDE. ſ. f. Terme d'Anatomie. C'eſt une partie molle, rare, ſpongieuſe, deſtinée à ſeparer de la maſſe du ſang quelque matiere particuliere. On diviſe ordinairement les *glandes* en *conglobées* & en *conglomerées*. Les *glandes conglobées* ſont compoſées d'une ſubſtance continuë, & ont une ſurface égale, comme ſont les *glandes* ſubcutanées. Les *glandes conglomerees* ſont un amas de pluſieurs *glandes* renfermées dans une même membrane, & qui ont une ſurface inegale: telles ſont les *glandes* maxillaires, la ſagouë, le pancreas, &c. On diviſe auſſi les *glandes* en *vaſculaires* & en *veſiculaires*. Les *vaſculaires* ne ſont qu'un amas de petits vaiſſeaux entortillez qui ſe reüniſſent & forment le canal par où coule la liqueur. Les *veſiculaires* ſont un amas de veſicules qui communiquent entre elles, & aboutiſſent toutes à deux ou à trois dont la prolongation fait le canal par où ſort la liqueur. Les *glandes* ſont de differentes groſſeurs, & il y en a une infinité dans le corps: elles ont des arteres, des veines, des nerfs, des vaiſſeaux lymphatiques & des conduits excretoires. Les Anciens ont cru que les *glandes* ne ſervoient que comme d'un couſſinet pour appuyer les parties voiſines, ou d'éponge pour en attirer les humiditez ſuperfluës; mais les Modernes leur attribuent des uſages bien plus conſiderables: ils croyent que ce ſont des cribles qui ſervent à la ſeparation de differentes matieres; & que la partie corticale du cerveau, par exemple, qui n'eſt qu'un amas de petites *glandes*, ſert à la ſeparation des eſprits animaux: que les parotides ſervent à la ſeparation de la ſalive: les *glandes* du foye à celle de la bile, & qu'il en eſt de même des autres. Thomas Warton Anglois & Antoine Nuck Profeſſeur de Leyde, ont fait des Traittez des *glandes*, qu'ils ont intitulez *Adenographie*. Le celebre Malphigi en a compoſé un de la ſtructure des *glandes* conglobées. On pretend que Willis a decouvert les *glandes* de l'eſtomac: mais Theodore Janſon pretend qu'elles ont été connuës de Galien. On pretend auſſi que Peyer Medecin de Schafouſe a decouvert quelques *glandes* dans les inteſtins: mais le même Janſon pretend qu'elles n'ont pas échapé aux yeux d'Hippocrate & de Galien.

La *glande* pineale où Mr. Deſcartes met le principal ſiege de l'ame, eſt une *glande* qui eſt dans le cerveau, faite en forme de pomme de pin: c'eſt pourquoy on la nomme *conus*, *conoïdes* & *conarium*. Il ſuppoſe que toutes les fibres du cerveau, & tous les organes aboutiſſent là, afin que l'Ame ſoit ponctuellement avertie de tout ce qui ſe paſſe dans les ſens, & qu'elle eſt là comme ſur un trône, d'où elle commande à tous les autres membres. Mais on pretend que l'opinion de Deſcartes touchant la *glande pineale* ne convient point avec la conſtruction du cerveau; & que bien loin que toutes les fibres y aboutiſſent, ce n'eſt qu'une eſpece d'excroiſſance imbibée de pituite.

Ce mot vient de *glans*, parcequ'elle a quelque reſſemblance avec le *gland*.

GLANDÉ, ÉE, eſt un terme d'Armoiries. Un tel portoit d'or au chêne *glandé* de ſinople.

On dit auſſi au Manege, qu'un cheval eſt *glandé*, lorſqu'il a les glandes enflées & pleines de gourmes.

GLANDEE. ſ. f. Abondance de gland, la recolte du gland. On a vendu cette année 500. écus la *glandée* de cette forêt. On comprend ſous le nom de *glandée*, non ſeulement le gland, mais auſſi les autres fruits des forêts.

GLANDULE. ſ. f. Petite glande. Les amygdales ſont des *glandules*. On dit auſſi la *glandule* pineale.

GLANDULEUX. adj. m. Compoſé de glandes; qui a des glandes. Les mammelles ſont des corps *glanduleux*. La ſubſtance corticale du cerveau eſt *glanduleuſe*. Galien met les teſticules entre les corps *glanduleux*.

GLANE. f. f. Petit bouquet, poignée d'épics épars & negligez dans un champ, que les pauvres gens ramaſſent après qu'on a moiſſonné & lié les gerbes.

On dit en proverbe, Il y a encore aſſez de champ pour faire *glane*; pour dire, qu'il reſte encore aſſez de profit ou de travail à faire pour les autres dans une affaire, dans une ſcience.

GLANE, en termes de Jardinier, eſt une longue botte d'oignons attachez avec leur vieille fane autour de quelques brins de paille, ou d'un bâton d'un pied ou deux de longueur. Le peuple de Paris dit *glene*.

GLANER. v. act. Ramaſſer les épics égarez, & negligez dans un champ moiſſonné. Ruth étoit venuë pour *glaner* dans le champ de Boos, quand il l'épouſa.

Ce mot vient *à glandibus colligendis*, d'où l'on a étendu la ſignification aux épics de blé.

GLANER, ſignifie figurément, Faire un petit gain dans une affaire, après que d'autres y en ont fait de très-grands. Les premiers Fermiers ont eu toute la graiſſe de cette affaire, il n'y a quà *glaner* pour ceux qui viendront après eux. On le dit auſſi pour, traitter une matiere après que d'autres Auteurs l'ont dejà épuiſée. Tout eſt dit depuis ſept mille ans que les hommes penſent, & l'on ne fait plus que *glaner* après les Anciens. LA BR.

GLANÉ, ÉE. part. paſſ. & adj.

GLANEUR, EUSE. ſ. m. & f. Celui ou celle qui glane. Il y a bien des *glaneurs* & des *glaneuſes* dans ce champ. Les *glaneurs* ne viennent qu'après que les gerbes ſont liées.

GLAPIR. v n. Faire un cri dont le ſon eſt aigu & perçant. On le dit proprement des petits chiens & des renards. Mais figurément il ſe dit des perſonnes qui crient, qui hauſſent leur voix d'un ton aigre & perçant. Cette femme *glapit*. Le deſſus de ce concert ne vaut rien, au lieu de chanter, il *glapit*.

Ce mot vient de l'Allemand *Klappern*, ſignifiant la même choſe.

GLAPISSANT, ANTE. adj. Qui glapit. Elle me parla d'un ton *glapiſſant*, où il entroit de la vieilleſſe & de la tendreſſe. LE CH. D'H.

L'un traine en longs fredons une voix glapiſſante. BOI.

GLAPISSEMENT. ſ. m. Le cri des renards, ou des petits chiens, ou des perſonnes qui ont la voix aigre.

GLAS. ſ. m. Quelques-uns diſent *glais*. Son de cloche qu'on tinte, lorſqu'une perſonne vient d'expirer, ou agonize, pour avertir qu'on prie Dieu pour elle. Menage pretend que ce mot vient de *leſſus* Latin. Quelques autres le derivent de *claſſicum*, que du Cange dit avoir ſignifié autrefois le ſon de toutes les cloches d'un clocher qu'on ſonnoit enſemble; & que Joannes de Janua dit avoir ſignifié principalement le ſon de pluſieurs inſtrumens qu'on touchoit enſemble, ſoit que ce fuſſent des trompettes, ou des cors, à la guerre & à la chaſſe, ou que ce fût des cloches. Quoy qu'il en ſoit, *glas* eſt un vieux mot François : car on diſoit autrefois, Sonner à *glas*, par oppoſition à, Sonner à *carillon*. On diſoit auſſi un grand *glas* de chiens; pour dire, un grand bruit de chiens, d'où apparemment eſt venu le mot de *glapir*.

GLATERON. Voyez GRATERON.

GLATIR. v. act. Vieux mot. Crier, piailler, glapir, aboyer.

A cela point ne repartit
Gius qui de rage glatit. SCAR.

GLAUCOME. ſ. m. Terme de medecine. C'eſt une maladie des yeux, qui arrive lorſque l'humeur criſtaline ſe change en couleur verdoyante ou azurée : car alors ceux qui ont cette maladie n'apperçoivent aucune lumiere. Cette couleur verte l'a fait nommer *glaucome* par les Anciens. Quelques modernes pretendent que ce mal n'attaque point le criſtalin, & que tout le vice eſt dans l'humeur vitrée, qui devient ou trop épaiſſe ou trop diſſoute. Le *glaucome* eſt incurable, ce qui ne ſeroit point, s'il venoit de l'endurciſſement du criſtalin deſſeché. Toutes les fois que l'humeur vitrée ſe rencontre épaiſſe & opaque, de quelque couleur qu'elle puiſſe être, c'eſt un vrai *glaucome*.

Le mot eſt tout Grec, *glaukoma*, de *glaukos*, vert de mer.

GLAUCIUM. ſ. m. Plante ainſi nommée parceque ſes feuilles ſont de couleur de vert de mer.

Du Grec *glaucos*, vert de mer. Voyez PAVOT CORNU; c'eſt la même choſe.

GLAUCUS. ſ. m. Nom propre d'un Dieu marin.

GLAUX. ſ. m. Plante qui eſt ainſi appellée à cauſe qu'elle eſt propre à augmenter le lait aux nourrices.

Du Grec, *gala*, lait. Voyez HERBE AU LAIT.

GLAYEUL. ſ. m. Plante qui a les feuilles longues, étroites, pointuës, faites comme la lame d'une épée ou d'un glaive, appellé en Latin *gladius*, d'où vient qu'on lui a donné le nom de *gladiolus*. Il ſort d'entre ſes feuilles une tige haute de deux ou trois pieds, ronde, à laquelle ſont attachées par ordre ſeulement en un côté, ſix ou ſept fleurs diſtantes les unes des autres, grandes, de couleur ordinairement purpurine, rougeâtre, & quelquefois blanche. Chaque fleur eſt compoſée d'une feuille retrecie en tuyau par le bas, évaſée & diviſée en haut en deux levres qui forment une maniere de gueule. Son fruit eſt gros comme une aveline, oblong, diviſé en trois loges remplies de ſemences preſque rondes, rougeâtres, envelopées d'une coëfe jaune. Sa racine eſt tubereuſe, charnuë, ſoutenuë par une autre racine. En Latin, *gladiolus floribus uno verſu diſpoſitis major*. C. B. Il y a une autre eſpece de *glayeul* qui eſt ſemblable au precedent, ſi ce n'eſt que ſes fleurs ſortent des deux côtez de la tige, & qu'elles ſont un peu plus petites. En Latin, *gladiolus utrimque floridus*. C. B. Ces plantes ſont inciſives, digeſtives, aperitives, propres pour exciter la ſuppuration.

GLAYEUL PUANT, eſt une autre ſorte de plante qui pouſſe beaucoup de feuilles longues d'un pied & demi ou de deux pieds, plus étroites que celles de l'iris ordinaire, noirâtres, d'une odeur puante aprochant de l'odeur des punaiſes. Ses fleurs ſont ſemblables à celles de l'iris, mais plus petites; chacune eſt compoſée de neuf feuilles, de couleur ordinairement purpurine, quelquefois rouge. Lorſqu'elles ſont paſſées, il vient des gouſſes oblongues qui contiennent des ſemences rondes, rouges, groſſes comme de petits pois & d'un goût brûlant. En Latin, *gladiolus fœtidus*. C. B. ou *xyris*. La racine & la ſemence de *glayeul* ſont purgatives, hydragogues, aperitives, propres pour les convulſions, pour l'hydropiſie, pour les rhumatiſmes.

G L E.

GLEBE. ſ. f. Terme de Chymie. Motte de terre qui enferme quelque metal ou mineral. On apporte les *glebes* aux forges pour les laver, les épurer, & puis les fondre.

GLEBE, en termes de Juriſprudence & de Coûtume, c'eſt le ſol de l'heritage que l'on poſſede. Les eſclaves étoient autrefois attachez à la *glebe*, on les vendoit avec le fonds. Quelques gens de main morte ſont attachez à la *glebe*, ne peuvent aller demeurer ailleurs ſans perdre leurs fonds. Le droit de Patronage, qui eſt réel, doit être annexé à une *glebe*; celui qui joüit de la *glebe* joüit

jouït aussi des droits honorifiques du Patronage.

GLENOIDE. s. f. Terme d'Anatomie. Nom que l'on donne aux cavitez externes des os qui sont moyennes & moins profondes, comme celle de l'omoplate qui reçoit la tête de l'humerus.

Du Grec, *glené*, cavité à recevoir un corps, & *eidos*, forme.

GLETTE. s. f. Terme de Monnoie. Impureté des matieres qui a coulé de la coupelle d'affinage & qui n'est autre chose que le plomb, le cuivre, & les autres metaux impurs qui étoient mêlez avec l'argent. On l'appelle autrement, *Litarge*.

GLETTERON. s. m. Plante qu'on appelle autrement, *glouteron* ou *bardane*. Voyez BARDANE.

G L I.

GLIC. s. m. Jeu des Anciens. Chance. Henri Etienne dans son apologie d'Herodote rapporte un passage des Sermons d'Olivier Maillard, où ce Precheur reprochoit à de certains Prelats de son tems, de paillarder & de jouër au *glic*.

De l'Alleman *gluck*, hazard, chance.

GLICEAU. s. m. Vieux mot. Peloton de fil. On a dit de la *englinceler*; pour dire, mettre en peloton.

GLISSADE. s. f. Mouvement du pied qui appuyant sur un lieu glissant, glisse malgré qu'on en ait. Voilà une dangereuse *glissade*. Il fit une *glissade*, & tomba. Si un tel a écrit cela, c'est par inadvertence & par une *glissade* de plume qui a trahi son intention. BAY.

GLISSADE. Terme de Maître d'exercice militaire. C'est un mouvement de la pique en avant, ou en arriere. Faire une *glissade* avec la pique.

GLISSANT, ANTE. adj. Lieu où l'on fait des glissades. Chemin *glissant*. Il y avoit au fond de l'eau de gros cailloux fort *glissans*. ABLAN. C'est un pas *glissant*, se dit tant au propre, qu'au figuré. La finesse est l'occasion prochaine de la fourberie: de l'une à l'autre le pas est *glissant*. LA BR. Etre aimée d'un homme aimable; le pas est *glissant*. VILL.

GLISSEMENT. s. m. Terme de Physique. Les corps ne sont liquides que par le *glissement* continuel de leurs parties les unes sur les autres.

GLISSER. v. n. C'est, Mettre le pied sur quelque endroit glissant, sur quelque chose de gras, ou d'uni, & chanceler pour tomber. Le pied *glisse* aisément sur le pavé gras, sur du bois mouillé, sur des planchers frottez & cirez.

Ce mot vient de *glace*, parcequ'elle sert à *glisser*. Quelques-uns le derivent du Grec, *glischros*, *glissant*. MEN.

GLISSER. C'est aussi, Se pousser, se mouvoir de dessein formé sur la glace, ou sur une glissoire, en se servant de ses bras pour contrepoids. Ce petit garçon s'amuse à *glisser* tout le jour. C'est quelque chose de curieux de voir les Hollandois *glisser* sur les patins. Les souliers des Espagnoles sont sans talon & si justes qu'ils semblent être colez au pié, de sorte qu'elles *glissent* plutôt qu'elles ne marchent. DEL. DE L'ESP.

On le dit aussi de plusieurs choses qui s'échappent & se coulent aisément & par surprise. Cette anguille a *glissé* & lui a échappé des mains. Le pied de cette échelle a *glissé*. Ce verre, ce couteau ont *glissé* de dessus cette table qui étoit en pente.

GLISSER, à l'actif, signifie, Fourrer, couler adroitement quelque chose dans une autre sans qu'on s'en apperçoive. Ce couppeur de bourse a *glissé* la main dans ma poche, & puis s'est *glissé* dans la foule, & s'est sauvé.

GLISSER, se dit aussi figurément, & signifie, Eviter, ou passer legerement sur quelque chose. Un Orateur *glisse* sur les actions de celui qu'il louë, quand elles peuvent être un peu blâmées. Ce point de la cause étoit un peu delicat, il a *glissé* dessus.

GLISSER, signifie aussi, Inserer, insinuer adroitement. Il a *glissé* un passage, une autorité, un trait de loüange, de satyre, dans son discours. On a *glissé* une clause dans ce contrat qui fait grand tort au vendeur. Il s'est *glissé* beaucoup de fausses opinions & d'erreurs populaires dans les livres des Philosophes. Il a laissé *glisser* une meprise.

Je sentois une secrette flamme,
Qui se glissoit *dans mes os.* VOIT.

On dit proverbialement, C'est à vous à *glisser*, quand plusieurs personnes sont engagées dans quelque affaire, dans quelque travail, dans quelque peril, & que les autres y ont dejà passé, & fait leur devoir.

GLISSÉ, ÉE. part. & adj.

GLISSOIRE. s. f. Lieu où l'on glisse par divertissement, & qu'on unit exprès pour cela.

G L O.

GLOBE. s. m. Corps spherique; corps tout rond; corps solide compris sous une seule superficie, qui a un point dans le centre, d'où si l'on tire des lignes à ses extremitez, elles sont égales. Le P. Plumier dans son Art de Tourner, enseigne la maniere de faire plusieurs *globes* les uns dans les autres. La terre & l'eau ne font qu'un *globe*. Les Planetes sont des *globes* solides, si on excepte le soleil. Le *globe* du monde roule sur son axe, dont les extremitez sont les deux poles. On ne peut sans admiration contempler tous ces *globes* celestes, ces corps effroyables qui sont en marche; ils ne s'embarrassent point l'un l'autre; ils ne se choquent, ils ne se derangent point: tous au contraire demeurent dans l'ordre qui leur est prescrit, & suivent la route qui leur est marquée. Est-ce par hasard qu'ils observent des regles si invariables? LA BR.

Du Latin, *globus*.

On appelle *globe celeste*, & *globe terrestre*, deux instrumens de Mathematique où sont decrits en l'un, les diverses regions de la terre, & en l'autre, les étoiles du firmament. Ils sont soutenus de deux cercles, dont l'un marque l'Horison, & l'autre le Meridien; sur le Meridien il y a un cercle polaire, au centre duquel est une aiguille de cuivre appellée *gnomon*, laquelle est fixée dans le Meridien. Il y a de ces *globes* dans toutes les belles Bibliotheques. Il y en a chez le Roi à Marli qui ont environ 12. pieds de diametre & près de 38. pieds de circonference.

GLOBE. Piece de Blazon. Le *Globe Imperial*, qui sert de cimier aux armes de l'Empereur est cintré & surmonté d'une croix. La plupart des Rois portent aussi sur leurs armes des couronnes sommées d'un *globe* croisé, c'est-à-dire, chargé d'une croix.

GLOBE. Les Fayanciers se servent de ce mot pour signifier, un verre de forme circulaire, monté sur un pied, qu'on met sur la corniche de la cheminée, pour representer en petit les objets qui sont dans une chambre.

On dit figurement & poëtiquement, que deux beaux yeux sont deux *globes* de feu. On dit aussi d'un beau sein, qu'il porte deux *globes* d'yvoire.

Les globes *de son sein sont plus blancs que la neige.* OB. M.

GLOBE, en termes de Pyrotechnie, se dit de toutes sortes de corps où l'on a enfermé de la poudre, pour faire des feux artificiels de quelque figure & qualité qu'ils soient. On a vu même dans les magasins du Comte d'Oldembourg des grenades anciennes de forme

me cubique ou parallélopipede. Voyez Casimir en sa Pyrotechnie.

GLOBULAIRE. s. f. Plante qui pousse une tige à la hauteur d'environ un pied, ronde, rayée, rougeâtre. Ses feuilles sont fort semblabes à celles du bellis, mais sans poil, nerveuses & d'un goût amer. Ses fleurs sont des bouquets de fleurons bleus disposez en rond ou en globe, agreables à la vuë; il leur succede des semences menuës qui meurissent chacune dans une capsule qui a servi de calice à la fleur. Sa racine est ligneuse, dure, garnie de fibres, rouge en dehors, blanche en dedans. En Latin, *bellis cærulea caule folioso.* C. B. Mr. Tournefort l'appelle *globularia vulgaris.* Cette plante est vulneraire, resolutive, detersive. Il y a plusieurs autres especes de *globulaire.*

Ce mot vient du Latin *globulus*, *globe*, *boule*, & on l'a donné à ces sortes de plantes, à cause de la figure de leurs fleurs.

GLOBULE. s. m. Petit corps spherique, ou ayant figure de globe. Le mercure épanché se forme toûjours en *globules*, ou petits corps ronds. Les Cartesiens appellent *globules* du second élement, les particules de la matiere premiere qui se sont arrondis.

GLOCER. v. n. Voyez GLOUSSER.

GLOIRE. s. f. Majesté, grandeur infinie de Dieu, éminence de ses perfections, l'éclat & la splendeur qui marquent cette puissance & cette grandeur infinie. Les yeux mortels ne peuvent voir Dieu dans sa *gloire.* Le Fils de Dieu a paru dans sa *gloire* sur le mont de Thabor. Les Bienheureux voyent Dieu dans sa *gloire.* Le Fils de Dieu viendra dans sa *gloire*, juger les vivans & les morts. Du Latin, *gloria.*

GLOIRE, se dit aussi de la béatitude dont les enfans de Dieu joüissent dans le ciel. Quelle *gloire* n'est point destinée pour ceux qui obeïssent a l'Evangile? La grace est un avant-goût de la *gloire.* L'Ecriture, pour nous donner quelque idée de la felicité du Paradis, nous dit que c'est un poids éternel d'une *gloire* excellemment excellente.

On appelle en termes de Peinture & d'Opera *gloire*, un ciel ouvert & lumineux, ou une representation imparfaite de la *gloire* celeste. Mignard a peint au Val de Grace une *gloire.* On appelle aussi *gloire*, les rayons ou la lumiere que l'on fait autour de la tête d'un Christ, ou de quelque Saint. Un Saint avec sa *gloire.*

GLOIRE, se dit aussi de l'honneur qu'on rend à Dieu, des loüanges qui lui sont duës. Dieu est jaloux de sa *gloire*: il a dit, Je ne donnerai point ma *gloire* à un autre. *Gloire* soit au Pere, au Fils, & au St. Esprit. Ignace de Loyola avoit incessamment à la bouche ces mots, à la plus grande *gloire* de Dieu, par lesquels il prétendoit canoniser toutes ses actions. BIBL. UNIV.

GLOIRE, se dit par emprunt & par participation, de l'honneur mondain; de la loüange, ou de l'approbation qu'on donne au merite, au sçavoir, & à la vertu des hommes. La *gloire* du monde n'est qu'une fumée. Le Roi est revenu comblé, ou tout couvert de *gloire.* Cet Ouvrage a acquis beaucoup de *gloire* à son Auteur. Le Prince a tiré beaucoup de *gloire* de cette action de clemence, de justice. Les vaincus travaillent à leur propre *gloire* en relevant celle des vainqueurs. BAY. Un amour aveugle de la *gloire* violente l'instinct naturel, & nous transporte hors de nous-mêmes. ST. EV. Ceux qui se vantent tant de travailler pour la *gloire* de Dieu, ne travaillent bien souvent que pour leur propre *gloire.* OE. M. Ceux qui ont temoigné du mepris pour la *gloire*, ne l'ont fait que pour acquerir de la *gloire*, par le mepris même qu'ils en faisoient. LE CH. DE M. Ceux qui parlent contre la *gloire*, font *gloire* de la mepriser. MONT. Telle est l'injustice des hommes: la *gloire* la plus pure & la mieux acquise les blesse. FL. La plupart des hommes ne voudroient de *gloire* que pour eux; & les belles ames sont celles qui souffrent volontiers que les autres en ayent leur part. DE LA MOTTE. La *gloire* est quelque chose hors de nous, & qui n'en depend pas absolument. M. SC. C'est proprement pour la *gloire* que la renommée est établie; si elle ne s'étend & ne se repand par tout, elle s'affoiblit, & les actions éclatantes sont les seules qui lui appartiennent. ID. L'amour ne doit pas prendre le pas sur la *gloire.* G. G. Alexandre aimoit éperdument la *gloire.* M. ESP. Salluste dit de Caton, que moins il cherchoit de *gloire*, plus il en acqueroit. BOU. Les Philosophes qui ont écrit contre la *gloire*, ne cherchoient peut-être que la *gloire* d'avoir bien écrit contr'elle. PASC. L'homme qui est toûjours en proye au desir extrême de la *gloire*, perd le temps de la goûter. DES-H. Alexandre avoit un desir de *gloire* immoderé, & une ambition vaste, qui ne lui laissoient point de repos. ST. EV. Mille gens preferent la *gloire* à la vertu. AB. DE S. R. Godefroi de Bouillon mourut couvert également de la *gloire* des Heros & de celle des Saints. AB. DE CHOISI.

Les Dieux sont de nos jours les maîtres souverains;
Mais, Seigneur, notre gloire *est dans nos propres mains.* RAC.
Ces esprits inquiets & de gloire *affamez,*
Ne sçavent point aimer. AB. DE VILL.

La veritable *gloire* est delicate & modeste; plus elle est bien fondée, plus elle s'éloigne de l'ostentation, & elle n'a besoin pour se soutenir que de l'éclat des actions qu'elle fait faire. OE. M. Une *gloire* ambitieuse ne souffre point les petites vanitez. ST. EV. La *gloire* veut que ses Amans souffrent tout pour elle, & fait acheter bien cherement ses lauriers. VOIT.

Quel chemin le plus droit à la gloire *nous guide?*
Ou la vaste science, ou la vertu solide. BOI.

Il y a cette difference entre *loüange* & *gloire*, que la *loüange* se donne par les particuliers, & la *gloire* par le general du monde.

GLOIRE, signifie quelquefois, Orgueil, presomption, bonne opinion qu'on a de soi-même. Ce Noble a une sotte *gloire.* Un ancien a appellé l'homme, un animal de *gloire.* Ce qui gâte bien des Auteurs, c'est la vaine *gloire.*

. . . De gloire *une petite dose*
Chez les Rimeurs ne gâta jamais rien. DU CER.

On dit, qu'un homme fait *gloire* d'une chose, lorsqu'il s'en vante, qu'il s'en fait honneur. Cet homme fait *gloire* de sa Noblesse. Cet autre fait *gloire* d'être parvenu aux grands emplois malgré la bassesse de sa naissance. Un infame fait *gloire* de son vice. Les hommes ont mis leur *gloire* à conquerir les femmes, & les femmes ont mis la leur à se bien defendre. AMUS. SER. & COM.

GLOIRE, se prend aussi pour, Ornement, honneur, Un tel étoit la *gloire* de son siecle. Molina est la *gloire* de notre societé. PASC.

GLORIA PATRI. s. m. Terme de Liturgie de l'Eglise Romaine. C'est le verset qui se dit à la fin des Pseaumes & dans toutes les prieres que l'Eglise recite. *Il commence par ces deux mots*, *Gloria Patri.* Un *gloria Patri* en Musique. Ce *gloria Patri* a été bien chanté.

On tient que ce fut le Pape Damase qui l'année 368. ordonna qu'à la fin de chaque Pseaume on chanteroit le *Gloria Patri*, quoyque Baronius croye que cela étoit en usage du temps des Apôtres.

On dit prov. Il est comme *gloria Patri*, il se fourre par tout.

GLORIA IN EXCELSIS. subst. m. Terme de l'Eglise Romaine, pour signifier le cantique que St. Luc dit que les

les Anges chanterent à la naissance de J. Christ. Chanter le *gloria in excelsis*.

GLORIEUX, euse. adj. Qui est dans la gloire celeste, qui jouït de la beatitude éternelle. La *glorieuse* Vierge Marie. Les corps *glorieux* ne sont plus sujets aux infirmitez humaines.

On dit prov. d'un homme, qu'il n'est pas corps *glorieux*; pour dire, qu'il est sujet aux infirmitez humaines, & on dit d'un homme sujet à être constipé, qu'il est corps *glorieux*. L'Acad.

Glorieux, est aussi celui qui a acquis de la gloire par son merite, par son sçavoir, par sa vertu; illustre, éclatant. Le Roi a fait plusieurs actions *glorieuses*. Cet Auteur est bien *glorieux* d'avoir fait un Ouvrage si applaudi. Il revient *glorieux* & triomphant. Il est mort au lit d'honneur, d'une mort *glorieuse*, d'une blessure *glorieuse*. Il a fait une fin *glorieuse*. Il est plus *glorieux* de se vaincre soi-même, que de vaincre les autres. M. Sc. Le metier de la guere est le plus *glorieux*; mais on achete bien cher la gloire qui le suit. St. Ev. Est-il rien de plus flatteur & de plus *glorieux* que de regner sur un cœur tendre & delicat? M. Sc. La domination que les Romains exercent par l'équité de leurs loix, est la plus *glorieuse*, puisqu'elle s'étend sur les esprits & sur la raison. Ol. M.

Ce mot pour être pris en bien, doit être determiné par ce qui precede, ou ce qui suit. Si on dit simplement, Cet homme est *glorieux*, c'est une injure. On dit, Il a l'air *glorieux*, pour exprimer qu'il a l'air d'un homme vain & superbe. C'est un *glorieux*, dans le même sens. Comme ce mot est un peu bas, quand il se prend en mauvaise part, il a besoin d'être relevé par la pensée: Boileau ne s'en est servi qu'en riant:

Je ne sçay pas pourquoy l'on vante l'Alexandre;
Ce n'est qu'un glorieux, *qui ne dit rien de tendre.*

Glorieux, se dit donc aussi d'un orgueilleux, d'un homme fier, superbe, qui a trop de vanité. En ce sens on dit proberbialement, qu'il fait bon battre *glorieux*, car il ne s'en vante pas.

GLORIEUSE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulipe qui a pour couleur une Isabelle qui tire un peu sur le jaûne & un rouge doré. Morin.

GLORIEUSEMENT. adv. D'une maniere glorieuse. Il s'est tiré *glorieusement* de cette bataille. Combattre *glorieusement*. Ablan.

GLORIFICATION. s. f. qui ne se dit que de l'élevation à la gloire éternelle que Dieu accorde à ses Elus après leur mort.

GLORIFIER. v. act. Admettre à la beatitude éternelle. Dieu *glorifie* ses Elus après leur mort.

Glorifier, signifie aussi, Honorer, donner de la louange à Dieu. Il faut *glorifier* Dieu incessamment. *Glorifions* Dieu de toutes choses. Arn. Dieu se *glorifie* lui-même dans ses Ouvrages. Saurin. Il ne se dit que dans les matieres de pieté.

Glorifier, avec le pronom personnel, signifie, Se vanter, tirer vanité de quelque chose. Il se *glorifie* de ses ancêtres, de son bien, de son esprit. Tous les biens de ce monde ne meritent pas qu'on s'en *glorifie*. Se *glorifier* de son ignorance.

Glorifier. Ce verbe se construit quelquefois avec la preposition *dans*, & alors il signifie plus particulierement, Mettre son honneur & sa gloire en quelque chose. Un veritable Chrétien ne doit se *glorifier* que dans la croix de J. Christ.

Glorifié, ée. part. pass. & adj.

GLOSE. s. f. Interpretation ou traduction qu'on fait de mot à mot d'un Auteur en une autre langue. Les écoliers ont besoin d'une *glose* interlinaire pour entendre Ciceron, Virgile, Juvenal, &c.

Glose, est aussi un Commentaire qu'on fait pour expliquer plus au long & plus intelligiblement le texte d'un Auteur, soit en la langue même de cet Auteur, ou en une autre langue. La *Glose* de la Bible, qu'on appelle *Glose ordinaire*, a été faite par Nicolas de Lira en six volumes. Les *Gloses* du Droit sont les Commentaires marginaux d'Accurse, sur quoy Rabelais a dit, que *c'étoit une belle robbe bordée de merde*; c'est-à-dire, que le texte est excellent, & que la *glose* ne vaut rien.

On dit en ce sens proverbialement d'un mechant Commentaire, que c'est de la *glose* d'Orleans, plus obscure que le texte. Ce Proverbe est ancien & l'on n'en sçait point la veritable origine.

Du Grec *glossa*, langue, parceque la *glose* sert à expliquer le texte, comme la langue à exprimer les sentimens de l'ame.

Glose, se dit aussi de certaines critiques, ou additions qu'on fait sur les évenemens & les histoires du monde. Il est vrai que ses amis racontent l'affaire comme cela, mais la *glose* ajoûte que &c. Dites la verité tout simplement: point de *glose*, s'il vous plaît.

Glose, est aussi une espece de Poësie faite à l'imitation des Espagnols, comme une espece de Commentaire, ou de Parodie de la piece d'un autre Auteur, dont on repete un vers à la fin de chaque Quatrain, ou Strophe qu'on fait contre lui. Il y en a des exemples dans les Poësies de Sarrasin: en paraphrasant le sonnet de Job, fait par Benserade, il finit par cette strophe, dont le dernier vers est du sonnet de Job.

J'aime les vers des Uranins,
Dit-il, mais je me donne aux Diables;
Si pour les vers des Jobelins,
J'en connois de plus miserables.

GLOSER. v. act. Mettre de la glose sur un Auteur, sur des feuilles de College.

Gloser, signifie aussi, Commenter. Plusieurs Auteurs ont *glosé* la Bible.

Gloser, signifie encore, Ajoûter quelque chose à une histoire qu'on raconte; l'expliquer à sa fantaisie, & d'ordinaire en mauvaise part; la critiquer. Il ne faut point donner à *gloser* sur ses actions. Il n'y a pas lieu d'esperer que . . *glosé* cet Edit de Louïs XIV. avec la même liberté que Du Moulin à *glosé* les petites Dattes. Eur. Sav.

Quoy! pour un maigre Auteur que je glose *en passant,*
Est-ce un crime, après tout, & si noir & si grand?
Boil.

. . . . *Si ces petits esprits*
Veulent jamais gloser *sur nos écrits,*
Quinaults feront, car ils n'y verront goute. Du Cer.

Glosé, ée. part. & adj.

GLOSEUR. s. m. Critique qui censure les actions des autres. Il se fait peu de chose qui soit à l'épreuve des *gloseurs*, des gens qui trouvent à reprendre sur tout.

GLOSSAIRE. s. m. Dictionnaire servant à l'explication des mots obscurs ou barbares d'une langue corrompuë. Le *Glossaire* Latin de Mr. du Cange en trois volumes, & son *Glossaire* Grec en 2. volumes, *in folio*, est un travail merveilleux, & plein d'une érudition extraordinaire. Le *Glossaire* de Lindenbrok sur les Loix de Charlemagne & de Louïs le Debonnaire. Il y en a un de François Pithou sur la Loi Salique. Henri Spelman Anglois en a publié un en 1626. sous le nom d'*Archeologue*.

GLOSSATEUR, ou GLOSATEUR. s. m. Auteur qui a glosé quelque livre. Les *Glossateurs* de la Bible. Il n'est guere en usage qu'en cette phrase.

GLOSSE-PETRE, ou GLOSSO-PETRE. s. m. Espece de fossile. Langues de pierre qui se trouvent

vent à Malthe, en Suisse, en Angleterre & ailleurs. On a long tems cherché si le *Glosso-petre* étoit du regne mineral ou du regne animal, & d'où il tiroit son origine. Pline dit que de son tems on croyoit que le *Glosso-petre* étoit formé dans le Ciel & qu'il tomboit sur la terre, quand la Lune souffroit quelque éclipse. Plusieurs Auteurs ont écrit, qu'il se formoit dans la terre par une vertu occulte. D'autres veulent que ce soit de simples pierres. Mr. Scheuchzer, Woodward, & plusieurs autres pretendent que les *Glosso-petres* sont des dents de chiens marins, & d'autres poissons de même espece, morts dans le tems du Deluge universel. Ce sujet a été amplement traité par Mr. Scheuchzer dans son Livre intitulé, *Piscium querelæ*.

Ce mot est composé de deux noms Grecs, *glossa*, langue, & *petra*, pierre.

GLOSSER. Voyez GLOUSSER.

GLOSSOCOME. s. m. Terme de Mechaniques, est un nom que Geron donne à une machine composée de plusieurs rouës dentées, garnies de leurs pignons, qui sert à élever de grands fardeaux. Voyez en les figures dans le 8. livre de Pappus, & dans l'*Apiarium* de Bettinus.

GLOSSOCOME, est aussi un instrument de Chirurgie fait en maniere de coffre, dont on se sert pour remettre les cuisses, & les jambes rompuës & disloquées. Les Anciens appelloient *glossocomon* un petit coffre dans lequel ils mettoient les langues des hautbois pour les conserver.

Ce mot est Grec, *glosso-comon*; il vient de *glossa*, *langue*, & de *comein*, *avoir soin*, panser. C'est aussi en cette Langue une biere de mort.

GLOTTE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une fente qui est au devant du gosier, laquelle sert a former la voix des animaux. Ce mot est Grec, & signifie *langue* ou *languette*, dont l'usage est de former le son de la voix par son ouverture & les differens tons par les differens degrez de cette ouverture.

GLOUGLOTTER. v. n. qui exprime le chant du coq d'Inde. La poule d'Inde ne *glouglotte* pas, il n'y a que le mâle. TR. Ce mot ne se trouve point ailleurs.

GLOUGLOU. s. m. Terme burlesque, qui ne se met que dans les chansons bachiques, pour signifier le bruit, ou le murmure que fait le vin en sortant d'une bouteille: ce n'est pas que toutes les autres liqueurs ne fassent le même bruit. Me. des Houlieres dit, en parlant du vin:

C'est un secours contre plus d'un tourment,
Il n'en est point qui ne cede aisément
Au doux glou-glou *que fait une bouteille.*
Qu'ils sont doux!
Bouteille jolie,
Qu'ils sont doux!
Vos petits gloux-gloux. MOL.

Ce mot vient de *gluttus*, qui signifie la partie du col par où passent les viandes: où plutôt il a été fait par onomatopée du son de la liqueur qui passe au travers d'un canal étroit. MENAGE.

GLOUSSEMENT. s. m. Bruit sourd que font les poules prêtes à couver.

GLOUSSER. v. n. Danet & Pomey disent *Glosser*; mais l'Academie dit *Glousser*. Ce mot se dit des poules qui veulent couver, ou qui ont des poussins.

Du Latin, *glocire*, qui se trouve dans Festus, dans la même signification.

GLOUSSER, se dit par extension, des personnes qui sentent quelque douleur ou incommodité, ou qui s'en plaignent sourdement. On ne sçait ce qu'a cette fille, mais elle *glousse* toûjours.

GLOUT, GLOUTE. adj. Vieux mot. Glouton, gourmand.

Ils ont ouvert dessus moi languissant
Leur gueule gloute. MAROT. *Ps.* 22.
Charybdis, comme avide & gloute,
Les barges devoure & transgloute.

GLOUTERON. s. m. Plante qu'on appelle autrement *Bardane*. En Latin, *lappa major*. Voyez BARDANE.

GLOUTON, ONNE. adj. Goulu, gourmand; qui mange avec avidité, qui engloutit. Le brochet est fort *glouton*. Les loups sont *gloutons*.

Ce mot vient du Latin *glutto*. NICOD. Il vient plutôt de *glouft*, vieux mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *gourmand*: ou du Latin *glutire*, *engloutir*, *avaller*.

GLOUTON, ONNE. se prend aussi substantivement. Il mange tout, le gros *glouton*. GON. Il n'est rien tel que d'être *glouton*. SCAR. Cette femme est une franche *gloutonne*, qui avale tout ce qu'on met devant elle. Le temps, ce *glouton* enragé. DALIBRAI.

C'étoit aussi autrefois une injure qu'on disoit par raillerie. Un faux *glouton*.

Ce falli glouton *d'Arnaldus*. VOITURE.

GLOUTONNEMENT. adv. D'une maniere gloutonne. Il n'y a rien de si degoûtant que de voir manger *gloutonnement*.

Les loups mangent gloutonnement. LA FONT.

GLOUTONNIE, GLOUTONNERIE. s. f. Gourmandise. Avidité de manger. L'usage est pour *gloutonnie*. Il viellit. L'ACAD.

G L U.

GLU. s. f. Composition visqueuse, & tenace, pour prendre les oiseaux, & pour enduire les seps de vigne, afin de les garentir des chenilles. Elle se fait avec les écorces du bois de houx qu'on lui ôte dans le tems de la seve, lesquelles après avoir été bien battuës dans un mortier, & mises pendant quelques jours à pourrir dans la terre, on lave & on paitrit en eau courante, & elles laissent cette matiere gluante & verdâtre qu'on appelle *glu*. On en fait aussi du gui de chêne, (Voyez GUI) & avec des racines de viorne. En Sirie on en fait avec des prunes de Sebesten, & on l'appelle *glu de Damas*.

Ce mot vient de *gluten*, ou de *glux* qu'on trouve dans les Auteurs Latins. Voyez Menage.

On appelle aussi *glu*, certaine humeur qui vient sur l'écorce des arbres, qui se seche au soleil, & est faite comme des poireaux. La *glu* de cerisier & de prunier est la gomme qui decoule de ces arbres, & que quelques-uns confondent mal a-propos avec la gomme Arabique. Celle-ci sort d'un autre arbre qui vient en Egypte, appellé *cassie*, en Latin, *acacia*.

GLU, se dit figurément de tout ce qui prend, ou peut attacher quelcun:

Ce n'est que maroquin perdu,
Que les livres que l'on dedie,
Depuis que Montauron mandie;
Montauron dont le quart d'Ecu
S'attrapoit si bien à la glu
De l'Ode, & de la Comedie. SCARRON.

GLUANT, ANTE. adj. Ce qui est visqueux & tenace, qui s'attache aux mains, aux habits. La poix, la gomme, sont choses *gluantes*. Les limaçons ont une bave *gluante*, avec quoy ils s'attachent aux arbres, aux murailles.

GLUANT, se dit aussi dans un sens figuré. La pauvreté est si *gluante* qu'on ne s'en sauroit depêtrer. ABLAN. On

On dit prov. de ceux qui manient les deniers du Roi, qu'ils ont les mains *gluantes*.

GLUAU s. m. Danet dit *Gluon*. Branche menuë enduitte de glu, qui sert à prendre les oiseaux. Tendre des *gluaux*.

GLUER. Mot de peu d'usage, qui se dit en parlant des choses visqueuses qui s'attachent aux mains, aux habits, comme fait la glu. Ces confitures m'ont *glué* toutes les mains. Il signifie aussi, Frotter, enduire de glu. Il faut *gluer* ces petit brins d'osier.

GLUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GLUTEN. s. m. Terme Latin employé quelquefois par les Philosophes. Humeur visqueuse. L'Araignée s'attache au mur par son *Gluten* naturel. FONTEN.

GLUTINATIFS. s. m. pl. Terme de Medecine. Medicamens qui aglutinent & épaississent le sang & qui arrêtent les hemorragies. Tels sont les mucilages des semences de coing, de racine galathæa, de gomme adraganth.

GLUTINATION. s. f. Terme de Medecine. Union de parties causée par quelque suc visqueux. l'Anchyloblepharon est une *glutination* des paupieres jointes ensemble qui empêche qu'on ne puisse ouvrir l'œil. S. HIL.

GLUTINEUX, EUSE. adj. Gluant, visqueux. Suc *glutineux*. La chair des limaçons est naturellement *glutineuse*. LEMERY.

GLUY. s. m. Grosse paille de seigle dont on couvre les granges, & les maisons de païsans en plusieurs Provinces. Il faut douze nombres de *gluy*, pour reparer la couverture de cette bergerie; c'est-à-dire, douze douzaines de gerbes de cette paille. On se sert aussi de *gluy* pour lier les gerbes dans la moisson. Les Normands prononcent *glu*.

Ce mot vient, selon Joannes de Janua, de *gelima*, mot de la basse Latinité, qui a signifié une *gerbe*, *a genu, & ligo, quæ genibus manibusque ligatur*, ou du Flamand *gheluys*, qui signifie une *botte de paille*.

G L Y.

GLYCONIEN adj. Terme de Poësie Greeque & Latine. Vers composé de trois pieds, qui sont un spondée & deux dactyles, ou bien un spondée, un choriambe & un pyrrique.

GLYPHE. s. m. Terme d'Architecture. C'est generalement tout canal creusé en rond, ou en anglet, qui sert d'ornement. Il vient du Grec *gluphé*, qui signifie, gravure.

G N A.

GNAPHALIUM. s. m. Plante qui a la racine grosse, longue, ligneuse, noire, & qui pousse plusieurs tiges hautes de près d'un pied, assez grosses, couvertes d'un poil blanc, accompagnées de beaucoup de feuilles oblongues, s'arondissant un peu vers l'extremité, blanches, qui étant rompuës paroissent des floccons de laine cotonneuse, propre à servir de mèche dans les lampes. Ses fleurs naissent aux sommets de ses tiges, en bouquets à fleurons évasez en étoile par le haut, de couleur blanche & jaune, soutenus par des calices écailleux, velus: lorsque ces fleurs sont passées il paroit de petits fruits blancs, composez chacun d'une graine courbe, & d'une maniere de bonnet pointu qui couvre la tête de la graine. En Latin, *gnaphalium maritimum*. C. B. Toute cette plante est fort astringente & dessicative, quelque peu salée & aromatique, d'une odeur qui aproche de celle du stæchas citrin, ou de la gomme elemi. Elle croît au bord de la mer. *Gnaphalium* vient du mot Grec *gnaphalon*, bourre, ou duvet, comme qui diroit, plante couverte de duvet.

G N I.

GNIOLE. s. m. Mot dont se servent les Ecoliers de Paris, quand ils jouent à la toupie. C'est la marque du fer qu'on y imprime. RICH.

G N O.

GNOME. s. m. GNOMIDE. s. f. Nom que les Cabalistes donnent à certains peuples invisibles, qu'ils supposent habiter dans la terre, & la remplir jusqu'au centre. Ils feignent qu'ils sont de petite stature; ils les font gardiens des tresors, des minieres & des pierreries. Ils disent que ces *Gnomes* sont ingenieux, amis de l'homme, & faciles à commander. Les *Gnomides* leurs femmes sont petites; mais fort agreables, & leur habit est curieux. AB. DE VILLARS.

GNOMON. s. m. est le stile qu'on met sur les cadrans pour marquer les heures. Ce mot est purement Grec.

GNOMON, signifie aussi, cette petite aiguille de cuivre qu'on met au centre d'un petit cercle polaire sur le meridien d'un globe, & qui a le même mouvement que l'axe.

GNOMONIQUE, ou HORLOGIOGRAPHIE. s. f. Sience qui fait partie des Mathematiques. Elle enseigne à trouver la juste proportion des ombres, pour la construction de toutes sortes de cadrans au soleil & à lune, & pour connoître les heures par le moyen des ombres, & d'un gnomon ou stile qui les marque. On y decrit tous les autres cercles de la sphere, si on veut. Clavius a fait un livre *in folio* de la *Gnomonique*, qui comprend tout ce qu'on peut sçavoir sur les cadrans. Mr. de la Hire a fait un Traité de la *Gnomonique*. On a aussi écrit de la *Gnomonique* speculaire ou reflexe, qui enseigne l'art de faire des cadrans qui marquent l'heure par la reflexion de la lumiere sur toutes sortes de surfaces. Diogene Laërce dans la vie d'Anaximandre, raporte que c'est à ce Philosophe qu'est duë l'invention des cadrans au soleil, & qu'il en fit un à Lacedemone vers la 58. Olympiade. On l'appelle *Gnomonique*, du mot Grec *gnomon*, qui signifie, *qui fait connoître*; parceque le stile, ou l'aiguille fait connoître par son ombre les heures, & la hauteur du soleil.

COLONNE GNOMONIQUE, en Architecture. Cylindre où sont marquées les heures par l'ombre d'un stile. Il y en a de deux sortes: l'une dont le stile est fixe, & où les lignes horaires ne sont qu'une projection du cadran vertical sur une surface cylindrique: l'autre dont le stile est mobile, & dont les lignes horaires sont tracées sur les differentes hauteurs du soleil dans les differentes saisons de l'année.

GNOSTIQUE. s. m. Nom d'anciens Heretiques, qui signifie sçavant, éclairé, du Grec, *ginosco*, je connoy. Saint Epiphane dit que ces Heretiques étoient sortis de l'Ecole de Carpocrate. D'autres pretendent, qu'ils étoient deja connus du tems des Apôtres, & que c'est deux dont parle S. Paul, I. Tim. VI. 20. On concilie ces deux opinions en remarquant qu'on a donné ce nom de *Gnostique* à deux sortes de Personnes. Premierement, tous les anciens Heretiques, depuis Simon le Magicien, ont été ainsi nommez parcequ'ils se vantoient tous d'avoir des connoissances particulieres; mais

mais dans la suite on ne donna ce nom qu'à une certaine secte distinguée, qui ne voulant reconnoître aucun de ces anciens Heresiarques pour Maîtres, quoyqu'elle en reçut presque toutes les opinions, se vantoit d'une connoissance particuliere des choses divines, & se glorifioit du nom de *Gnostique*. Le Savant Hammond appliquoit à ces premiers un grand nombre de passages du nouveau Testament.

Les *Gnostiques* en general étoient des gens qui reduisoient toute la Religion à la speculation, & qui associoient à leur pretenduë foi une vie impure.

GOB.

GOBE. s. f. C'est un morceau empoisonné que les bergers sement dans les champs, où les moutons de ceux à qui ils veulent du mal viennent paitre, & c'est ce qui fait croire que les moutons sont ensorcelez. Les Chasseurs se servent aussi de *gobes* pour faire mourir les bêtes puantes, comme les renards & autres. La noix vomique est une *gobe* pour les chiens, qui les fait mourir.

GOBE. adj. vieux mot. Vain, Orgueilleux.

Lors devient la terre si gobe,
Que veut avoir nouvelle robe.

GOBÉ. s. m. Mot bas, & du peuple de Paris. Friand, excellent à manger. Nous avons mangé des *gobez* qu'on ne peut payer. Voilà un excellent *gobé*.

GOBEAU. s. m. vieux mot. Coupe.

GOBELET. s. m. Tasse qui sert à boire, qui est ordinairement de figure ronde, & sans pieds ni anses.

Ce mot vient de *cupa*, selon Menage après Saumaise. Budée le derive du Grec *cupellon*, d'autres de *gob*, mot Bas-Breton.

Le *Gobelet* est le premier des sept Offices de la Maison du Roi. Il se divise en deux sortes de fonctions. La *Panneterie-bouche*, où l'on prepare tout ce qui regarde le couvert du Roi, le pain, le linge, & le fruit: & l'*Echançonnerie-bouche*, où l'on a soin du vin & de l'eau pour servir à boire au Roi. Les Officiers du *Gobelet* servent le Roi l'épée au côté. Les deux chefs du *Gobelet*, l'un de *Panneterie-bouche*, & l'autre d'*Echançonnerie-bouche*, font l'essai de ce qu'ils apportent devant le Gentilhomme de la Chambre, quand le Roi mange à son petit couvert.

GOBELET ÉMETIQUE. Terme de Chymie. C'est un gobelet formé avec du regule d'Antimoine. Qui rend vomitif le vin qu'on a mis dedans.

Jouër des *gobelets*, c'est, Faire plusieurs tours de passe-passe & de subtilité de main, comme font les Charlatans, dont le principal est d'avoir trois *gobelets* de fer blanc, par lesquels ils font passer subtilement quelques petites balles ou boutons. Nos Charlatans prennent des boutons sous leurs *gobelets*; ceux de Perse comme plus habiles se servent de gros œufs de poule. TAVERNIER.

On appelle figurément, un joüeur de *gobelets*, un homme qui employe la ruse & l'artifice pour tromper.

GOBELET, se dit aussi de cette petite tige qui tient plusieurs fruits attachez aux arbres, comme le gland, la faine, les noisettes, parcequ'elle represente une petite couppe ou bassinet: on le dit aussi de plusieurs fleurs qui ont cette figure.

GOBELIN. s. m. Esprit, ou Demon familier qu'on dit se divertir, faire quelque fracas la nuit, ou rendre quelques services dans les maisons, comme de panser & étriller les chevaux, &c. On menace les enfans du *Gobelin*. Le *Gobelin* vous mangera.

GOBELINS. s. m. p. est un lieu à Paris où l'on fait plusieurs teintures, & sur tout de l'écarlatte fort belle, à cause d'une vertu particuliere de la riviere de Bievre, qui y passe, & qui depuis cet endroit-là s'appelle *des Gobelins*. Cela sert à entendre ces vers de Regnier:

Il faisoit un noir brun d'aussi bonne teinture
Que jamais on en vit sortir des Gobelins.

St. Amant a dit aussi du Tibre:

Vous qui comblé de trois moulins,
N'oseriez attaquer en guerre
La riviere des Gobelins.

L'Hotel des *Gobelins* est aussi le lieu des Manufactures Royales à Paris. Ce nom est venu d'un nommé *Gobelin*, qui sous François premier y établit le premier la teinture en écarlate, & fit bâtir une maison, qu'on appella *la folie Gobelin*. MEN.

Les *Gobelins* sont remplis aujourd'hui des plus habiles ouvriers de l'Europe en Teinture, en Tapisserie, en Orfeverie, en Peinture, en Sculpture, en Marqueterie, &c. Sous la direction du Surintendant des bâtimens. Ils ne travaillent ordinairement que pour le Roi. Ecarlate des *Gobelins*. Tapisseries des *Gobelins*.

GOBELOTER, ou GOUBELOTER, ou GOBLETER. v. n. Boire souvent, & à petits coups. Il ne se dit qu'en mauvaise part, des gens de debauche, ou de basse condition, qui sont long-tems à buvoter devant & après le repas. Il est bas.

GOBE-MOUCHE. s. m. Sorte de lezard le plus petit des reptiles des Antilles. Il n'est gueres plus gros que le doigt, mais un peu plus long. Il prend la couleur des choses sur lesquelles il s'arrête davantage. Les Caraïbes les appellent *Oulleoma*, & les François, *Gobe-mouches*, à cause qu'ils en font leur nourriture ordinaire, & qu'ils les poursuivent avec tant d'avidité qu'on en voit se precipiter du haut des arbres pour les attraper.

GOBER. v. act. Terme populaire, qui signifie, Avaller tout-d'un-coup. Il a *gobé* ce verre de vin sans le savourer. *Gober* une couple d'œufs frais. L'ACAD.

Ce mot vient de *cupare*.

GOBER, signifie figurément, Croire de leger, & sans y faire de reflexion. On lui a conté une histoire faite à plaisir, il a *gobé* cela comme si elle eut été vraye. Aimez vous à *gober* les nouvelles de broc en bouche. P. COM. Ils sont propres à *gober* tous les hameçons qu'on leur veut tendre. MOL. Isaac Vossius quoi qu'Esprit fort *goboit* tout le merveilleux qu'on pouvoit attribuer à la Chine. BAY.

Païez les Rois d'agréables mensonges;
De quelque indignation dont leur cœur soit rempli,
Ils goberont *l'apas, vous serez leur ami.* LA FONT.

On dit proverbialement, qu'on a laissé un homme *gober* des mouches, quand on l'a laissé long temps attendre en quelque lieu où il n'avoit rien à faire.

GOBERGE. s. f. Outil d'artisan qui est fait d'une perche couppée de longueur, selon la distance du plancher & de l'établi. Il sert à tenir ferme la besogne fraîchement collée & assemblée jusqu'à ce qu'elle soit séche. Quand on travaille en menuiserie, ou marqueterie, on met l'ouvrage sous la *goberge*.

GOBERGES, sont aussi de petits ais de quatre ou cinq pouces de large, qui sont liez avec de la sangle, & qu'on étend sur le bois de lit, pour mettre la paillasse, ou un sommier de crin. Quelques-uns appellent ces *goberges* du nom d'*enfonçure*; mais *goberges* est le terme de l'art; & c'est ainsi que disent les Tapissiers.

GOBERGE est aussi une espece de merlu. RONDELET.

GOBERGER. v. n. Terme bas & populaire, qui signifie, Se rejoüir, se mocquer. Ce libertin se *goberge*, se mocque de ce qu'on lui dit.

GOBET. s. m. Terme populaire, qui ne se dit qu'en cette phrase, prendre un homme au *gobet*; pour dire, au gosier, au collet, l'emprisonner.

GOBET, en termes de Fauconnerie, se dit d'une maniere de chasser ou voler les perdrix avec l'autour ou l'éprevier.

GOBETS. On appelle ainsi à Paris les grosses cerises de Montmorency. MEN.

GOBETER. v. n. Terme de Maçon. Jetter du plâtre avec la truelle, & passer la main dessus pour le faire entrer dans les joins des murs faits de platras & de moilon.

GOBEUR, EUSE. s. m. & f. Qui gobe. Il se dit au propre & au fig. C'est un grand *gobeur* de fausses nouvelles.

GOBIN. s. m. Petit bossu. Un *gobin*, un petit *gobin*. L'ACAD. Il est bas.

De l'Italien, *gobbino*. MEN.

GOBISSON. s. m. Vieux mot. Maniere de grand Juste-au-corps. On a dit aussi *gobeson* & *gambeson*, parceque, selon Borel, il alloit jusques aux jambes.

GOBOYA. s. m. Le plus grand de tous les serpens du Bresil. Il y en a de 20. pieds de longueur.

GOD.

GODE. s. f. Sorte d'oiseau de mer. Il a le plumage blanc & noir. On dit que le vol de la *gode* est aussi vite que celui d'une fleche.

GODE. s. f. Vieux mot. Vieille brebis. BOREL.

GODEFROY. s. m. Nom propre d'homme. Godefroy de Bouillon a eté le premier Roi Chrêtien de Jerusalem.

GODELUREAU. subst. m. Jeune fanfaron, glorieux, pimpant, coquet qui se pique de galanterie, de bonne fortune auprès des femmes, qui est toûjours bien propre & bien mis, sans avoir d'autres perfections. Les vieux maris ont sujet d'être jaloux de ces *godelureaux* qui viennent cajoller leurs femmes. On ne s'en peut servir que dans le stile comique & burlesque, & il ne se prend qu'en mauvaise part.

GODENOT. subst. m. Petite figure, ou marionnette dont se servent les Charlatans pour amuser le peuple.

GODENOT, se dit aussi par derision des personnes laides & malfaites, des figures mal taillées ou dessignées. Cet hypocrite a un vrai visage de *godenot*.

Que n'ait le godenot *que je ne nomme pas*. BOURS.
Persuadez lui bien qu'il n'est vice si bas

Ce curieux a beaucoup de bronzes & de bustes dans son cabinet, mais ce ne sont que des *godenots*. On a dit d'Enée en burlesque, qu'il avoit emporté son pere & ses *godenots*, pour dire, ses idoles.

GODET. s. m. Petit vaisseau rond qui n'a ni pieds ni anses, & dont on se servoit autrefois pour boire: c'est la même chose que *gobelet*. Sur ce mot Desaccords rapporte ce plaisant rebus, *Natura diverso gaudet*, *Nature a dit verse au godet*.

Ce mot vient de *guttetus*, diminutif du Latin *guttus*, *aiguiere*. MEN. On a dit dans la basse Latinité *godetetus*.

GODET, se dit aussi des vaisseaux qui sont sur les rouës hydrauliques, qui puisent l'eau pour l'élever. On vuide des bâtardeaux avec des rouës à *godets*.

GODET, se dit aussi des petits vaisseaux où les Peintres & Enlumineurs mettent de l'huile, de la gomme, &c.

GODET, se dit aussi des petits canaux, par où les Fondeurs font couler le metal fondu dans les moules. On le dit aussi des ouvertures par où l'on fait coulerr le mortier dans les joins de pierre.

GODET DE PLOMB. Petites goutieres qu'on met aux chenaux pour jetter l'eau, lorsqu'il n'y a point de descente.

GODET. Terme de Jardinier & de Fleuriste. Ce qui contient la fleur. La jacinte a le *godet* incarnat.

GODET, est aussi un mot nouveau, qui se dit en parlant du chapeau, quand on le porte de telle sorte que le derriere releve, & fasse une maniere de rebord. On dit, porter son chapeau en *godet*. Il est du stile bas & comique.

Il sçait du coin de l'ongle ouvrir sa tabatiere,
Caresser son petit colet,
Tourner son chapeau de maniere
Qu'il fasse toûjours le godet.
POETE ANONYME.

GODINE. s. f. Vieux mot. Faineante, femme de mauvaise vie. Le mot vient de *gode*.

GODIVEAU. s. m. Espece de pâté qui se fait de veau haché & d'andouillettes, avec plusieurs ingrediens & ragoûts, comme asperges, culs d'artichaux, palais de bœufs, jaune d'œufs, champignons, &c. Les pâtez de *godiveau* sont des dejeunez d'écoliers.

Un godiveau *tout brulé par dehors.*
Dont un beurre gluant inondoit tous les bords. BOIL.

Borel derive ce mot de *godebillaux*, qui sont, selon Rabelais, de grosses trippes de bœuf gras, dont on faisoit autrefois ces pâtez.

GODRON. s. m. Pli en rond qu'on fait sur des manchettes empesées, & qu'on faisoit autrefois sur les fraises. On en fait encore sur quelques étoffes, & sur certains habits; & les fers dont on se sert pour cela s'appellent aussi *godrons*.

GODRONS, se dit aussi des ornemens d'Architecture, ou moulures qui ont quelque figure d'œufs, ou d'amande. Il y en a de creusez comme le dedans d'un noyau, & de fleuronnez de plusieurs sortes. En Langue de Galle *godreen* signifie des franges. HUET.

GODRONNER. v. act. Faire des godrons à des manchettes, à du linge de table, à des étoffes, &c.

GODRONNÉ, ÉE. part.

GOE.

GOEMON, ou GOUEMON. s. m. Terme de Marine, se dit aussi au plur. Il faut passer entre deux brisans, & ranger de prés celui du tribord parmi des *goemons*. FREZIER. Quelques-uns écrivent *gomon*.

Le *Goemon* est une espece d'herbe tirant sur le verd, assez semblable au foin, dont les brins sont entrelassez les uns dans les autres & fort grands. Quelques-uns croyent que cette herbe vient du fond de la mer & qu'elle en est detachée par les flots qui la soulevent jusqu'à la superficie de l'eau. D'autres soutiennent avec plus de vraisemblance que le *goëmon* vient des côtes voisines & qu'il en est detaché par les vagues ou par les vents & transporté en haute mer, mais non par fort loin des terres. C'est sur cette persuasion que Christophle Colomb, si fameux par ses decouvertes dans l'Amerique, voyant une nuit devant son vaisseau une grande étenduë de mer couverte de *Goëmon*, promit à ses gens effrayez de leur faire voir la terre bientôt; ce qu'il fit en effet deux jours aprés. TACHARD. Voyez VARECH. C'est la même chose.

GOES, ou GOUET. s. m. Espece de gros raisin blanc qui lâche le ventre. Il vient souvent sur des treilles, & on l'appelle du *verjus meur*. Quand il est pressé

pressé avant sa maturité, c'est ce qu'on appelle du *verjus*. En Latin, *uva labruscula*. Ce mot est pur Celtique ou Bas-Breton, & signifie *sauvage*.

GOETIE. s. f. Espece de Magie qui consiste à invoquer la nuit, auprès des tombeaux, les demons, avec des gemissemens & des lamentations; Il y a des gens qui soutiennent que le Diable s'est servi de la *Goëtie* très long-tems avant le Deluge, pour precipiter les peuples dans une idolatrie magique. LA HONTAN.

Du Grec, *goeteia*, enchantement, prestige.

GOETIEN, ENNE. adj. Magicien qui exerce la goëtie.

G O F.

GOF. adj. Vieux mot, Mouillé.

GOFFE. adj. m. & f. Lourdaut, malfait, mal-bati. Il se dit tant des personnes que des habits.

Ce mot vient de l'Italien *goffo*, qui signifie la même chose, & est derivé de *gufa*, vieux Latin qui signifioit une espece d'habillement ou de mantau fort gros & tout velu. MENAGE.

GOFFEMENT. adv. D'une maniere goffe & malpropre. Cela est *goffement* fait.

GOFRE. Voyez GAUFRE.

G O G.

GOGAILLE. s. f. Grande chère avec bruit & rejouïssance. Quand les maîtres sont absens, les valets font *gogaille* dans la maison. Il est burlesque.

A' GOGO. adv. qui se dit en parlant des choses plaisantes & agreables qu'on a en abondance. Les gens riches vivent *à gogo*. Il a de l'argent *à gogo*, tout son saoul. Ce mot est bas. Il est derivé du Latin *gaudium*, joye, d'où on a dit *godir*, ou *gaudir*.

GOGUE. s. f. Vieux terme de cuisine qui se disoit d'un ragoût ou farce d'herbes, de lard, d'œufs, fromage, épices & sang frais de mouton, cuit dans la panse du mouton.

GOGUES, au plur. signifioit autrefois, Plaisanterie, joyeuseté. Il étoit dans ses *gogues*.

GOGUELU, UE. adj. Qui a du bien, qui est à son aise; ce qui le rend glorieux ou insolent. Ce mot est populaire, duquel on a fait d'abord *goguelureau*, & depuis, *godelureau*. Selon Bovillus, il signifie, *avide de gloire*. Selon Borel, il signifie un homme qui a double menton, & qui est fort gras.

GOGUENARD, ARDE. adj. Folâtre, plaisant, railleur; qui dit des mots pour rire. Avoir un esprit *goguenard*, un humeur *goguenarde*. On a reconnu que les graces folâtres & *goguenardes* de Scarron valoient presque les beautez graves & serieuses de Virgile. BAIL.

Du Flamand *Goochelaer*, Jongleur, joueur de passe-passe. HUET.

Il est aussi substantif. C'est un vrai *goguenard*. Une franche *goguenarde*.

N'allez pas, goguenard *dangereux*,
Faire Dieu le sujet d'un badinage affreux. BOI.

GOGUENARDER. v. n. Railler, plaisanter, dire des mots pour rire.

GOGUENARDERIE. s. f. Plaisanterie. Il est bas.

GOGUER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personel. Se *goguer*, c'est, se rejouïr, être en belle humeur. Il est bas.

GOGUETTES. s. f. plur. Plaisanteries, propos pour rire. On dit d'un homme en train de se rejouïr & en bonne humeur, qu'il est en ses *goguettes*. Il contoit *goguettes*, des fornettes. On a dit aussi, il étoit en ses *gogues*, ou dans les *gouguettes*.

On dit proverbialement, qu'on chante *goguettes* à quelcun, quand on lui dit des injures.

G O I.

GOINFRE. s. m. Goulu, gourmand, qui ne se plaît qu'à être à table, qu'à faire bonne chere, c'est un franc *goinfre*. On dit aussi à l'adjectif, une chanson *goinfre*, une humeur *goinfre*, un repas *goinfre*; pour dire, sans ceremonie, sans preparation.

GOINFRER. v. n. Faire des actions de goinfre, des debauches de table sans propreté, sans preparation. Vous ne songez qu'à *goinfrer*.

GOINFRERIE. s. f. Repas ou debauche de goinfre. Je tâche à me ressouvenir de vos importantes leçons de *goinfrerie*. MAIN.

GOIRAN. s. m. Oiseau de proye, espece de buse. On l'appelle autrement *boudrée*. Voyez BELON.

GOITRE, GOUETRON, ou GOUETRE. s. f. Quelques-uns le font masculin. Enflure fort grosse qui vient à la gorge. Les habitans des Alpes sont sujets aux *goitres*, à cause des neiges fonduës qui rendent les eaux qu'ils boivent mal-saines. Il y en a d'aussi gros que la moitié de la tête. C'est une chose qui leur est comme naturelle, & on leur fait dire que la question est douteuse, si c'est un defaut d'avoir le *goitre* ou de ne le pas avoir. MISSON. Ceux de la Maison d'Autriche pretendent guerir de cette maladie, en donnant un verre d'eau à boire. ID. On l'appelle en Medecine *bronchocele* & chez les Latins *hernia gutturis*.

GOITREUX, EUSE. adj. Qui est sujet aux goitres.

Ce mot vient de *guttur*. D'où l'on a fait *gutteria* & *gutturosus*, selon Menage, après Spelman & Vossius.

G O L.

GOLFE. s. m. Bras, ou étenduë de mer qui se jette dans les terres. Le *golfe* est plus grand que la baye. Le *Golfe* de Mexique. Le *Golfe* de Venise, ou Adriatique. La mer est plus dangereuse vers les *golfes*, à cause des courans qui sont serrez par les rivages. Le *Golfe* de Lyon est appellé *mare leonis*, à cause que la mer y est furieuse comme un lion par les frequentes tempêtes qui surviennent.

Ce mot vient de l'Italien *golfo*, derivé du Grec *colpos*, ou *colfos*, qui est aussi l'origine du mot *gouffre*. MENAGE. Du Cange dit qu'on a dit dans la basse Latinité *culfum* ou *gulphus* en la même signification.

GOLFICHE. s. f. Sorte de coquille qui a un éclat de nacre quand elle est entierement decouverte. On l'employe dans les ouvrages de rocaille. On l'appelle aussi *godfiche*.

GOLIARD. s. m. Vieux mot. Bouffon.

GOLILLE. s. f. Sorte de collet de pourpoint que portent les Espagnols assez bas par derriere le cou, & fort haut sous le menton, où l'on attache un petit collet, très court, de toile blanche & empesée. Les Espagnols ne portent presque plus la *golille*, ils s'habillent à la Françoise, ou comme ils s'expriment, *à la militar*.

GOLIS. s. m. Bois de 18. à 20. ans. On appelle aussi *golis*, les arbres de ces sortes de bois.

De l'Espagnol *golilla*, fait de *gola*, gorge.

GOLUNGO. s. m. Espece de daim de la basse Ethyopie. Il est de la grosseur d'un mouton. Sa peau

est roussâtre, mouchetée de blanc. Il a deux cornes fort pointuës.

GOM.

GOM. s. m. Sorte de grain qui se cueille dans la Mingrelie, menu comme la coriandre, & qui ressemble assez au millet, comme son tuyau aux cannes de sucre. On le seme au printemps, & on le cueille en Octobre. Quand on l'a cueilli, on le pend à des clayes élevées, & exposées au soleil pour le faire secher. CHARDIN.

GOMBETTE. s. f. Loi celebre des Bourguignons. Elle a tiré son nom de Gondebaut, Roi & Legislateur des Bourguignons. Voyez DROIT FRANÇOIS.

La Loi *Gombette*, étoit chez le Bourguignons, ce qu'est la Loi Salique parmi les François.

GOMME. s. f. Suc aqueux, & gluant, qui se congéle sur les arbres d'où il sort, & qui est different suivant leurs especes; comme sont la *gomme* Arabique, la *gomme* adraganth, la sarcocolle, l'opoponax, le galbanum, l'euphorbe, l'amoniac, le sang de dragon, l'assa fœtida, le sagapenum, &c. Les *gommes* sont differentes des resines: celles-là se dissolvent dans l'eau, & celles-ci dans l'esprit de vin.

Ce mot vient du Latin *gummi*, du Grec *kommi*, qui signifie la même chose.

GOMME. Terme de Jardinier. Maladie qui arrive aux arbres de noyau; sçavoir, aux pêchers, pruniers, cerisiers, abricotiers, &c. C'est une maniere de gangrene ou d'apostume, qui procede de la seve corrompuë & extravasée, & devenuë en quelque façon solide, & ressemblant à peu près à du cotignat. Elle se forme d'ordinaire à quelque endroit écorché ou rompu, & fait mourir toutes les parties voisines. Voyez la QUINTINIE.

GOMME ARABIQUE, est une *gomme* qui sort d'un arbre qui croît en Egypte, & qui est une espece de cassie appellée en Latin, *acacia foliis scorpioidis leguminosa*. C. B. Cette *gomme* est claire, gluante à la bouche, d'un goût presque insipide, de couleur blanche, entortillée en forme de ver. Elle est propre pour incrasser, pour boucher les pores, pour emousser la pointe & l'acrimonie des medicaments trop violens, & pour adoucir l'âpreté de la trachée artere, & la toux.

GOMME-GUETE, ou *Gutte-gomme*, est une *gomme* resineuse qu'on apporte des Indes en morceaux assez gros, figurez le plus souvent en saucissons, durs, mais cassans, extremement jaunes; elle vient de Siam, & de la Province appellée *Cambodia*, voisine du Royaume de la Chine: les Indiens l'appellent par cette raison *lonan Kambadia*. Elle sort par incision d'une espece d'arbrisseau épineux, rameux, rampant sur les arbres voisins. Son tronc est plus gros que le bras. Les Indiens y font des incisions par lesquelles il sort un suc liquide, qui s'épaissit en peu de temps au soleil. La *gomme-gutte* purge violemment par haut & par bas les humeurs sereuses: on s'en sert dans l'hydropisie, dans la gale & dans les demangeaisons. C'est un remede dangereux. On en fait aussi une couleur jaune qui sert à peindre en miniature. Elle est autrement appellée *gutta-gemou* ou *gutta-gamba*.

GOMME-RESINE, est un suc concret qui decoule de certains arbres, & qui tient de la nature de la *gomme*, & de la resine: elle se dissout dans les liqueurs aqueuses comme les *gommes*, & dans les oleagineuses, comme les resines, telles sont le mastic, le camphre, le storax.

GOMME-RESINE IRREGULIERE, est une *gomme-resine* qui ne se dissout que difficilement & imparfaitement avec les liqueurs aqueuses, ou oleagineuses, comme sont le bdellium & la myrrhe.

GOMME SENEGA, est la gomme qu'on vend ordinairement chez les Droguistes sous le nom de *gomme Arabique*, & qui lui est presque semblable en figure & en vertu. Elle est blanche, jaunâtre, transparente, aqueuse; elle sort d'un arbre épineux qui croit fort communément en Afrique. Ses feuilles sont fort petites, toûjours vertes; ses fleurs sont blanches, ses fruits sont ronds & jaunes, semblables à des figues. Cette *gomme* nous est apportée du Senega, d'où est venu son nom: elle a les mêmes vertus que la *gomme Arabique*.

GOMME TURIS ou TURIQUE, est la veritable *gomme Arabique*, qui tombe quelquefois peu-à-peu des arbres, principalement en temps de pluye, & qui s'agglutine en s'amassant en gros morceaux, beaux, clairs, nets, transparens, blancs. Elle est employée par les Teinturiers en soye.

GOMME VETRICULÉE, se dit des morceaux de la *gomme* Senega, menus, pliez & repliez en forme de vers: elle a pris cette figure en tombant de l'arbre, c'est celle qu'on estime le plus.

GOMMER. v. act. Enduire avec de la gomme. Des rubans *gommez* sont de moindre prix que les autres. On gomme les cheveux avec des pepins de coin.

GOMMEUX, EUSE. adj. Qui jette de la gomme. Il y a un grand nombre d'arbres *gommeux* & resineux. Matieres *gommeuses*. Par ces divers canaux coule le Sang, liqueur douce, onctueuse & propre par cette onction à retenir les esprits les plus deliez, comme on conserve dans des corps *gommeux* les essences les plus subtiles & les plus spiritueuses. FEN.

GOMMIER. s. m. Arbre des Isles-Antilles qui est ainsi nommé à cause de la grande quantité de gomme qu'il jette. Il se trouve deux sortes de *gommier* dans la Guadelouppe, le *blanc* & le *rouge*. Le *gommier blanc* est un des plus hauts & des plus gros arbres de cette Isle. Il a ses feuilles fort semblables au laurier, mais beaucoup plus grandes. Son bois est blanc, gommeux, dur, traversé, fort & par-consequent difficile à mettre en œuvre. On en fait des canots. Il coule de cet arbre une si grande quantité de gomme qu'on en trouve quelquefois au pied plus de vingt livres; elle est blanche, semblable au galipot, mais elle n'est pas si puante. Plusieurs habitans la brûlent au lieu d'huile. Elle est resolutive, nervale & fortifiante. Le *gommier rouge* est un arbre entierement inutile. Il a ses feuilles assez semblables à celles de l'acajou, & l'écorce rouge, d'où sort une gomme qui est à-peu-près comme la terebentine, sans être d'aucun usage. Son bois qui est extremement tendre se pourrit en peu de temps.

GOMPHOSE. s. f. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une espece de jointure des os, lorsqu'ils sont emboëtez l'un dans l'autre, & immobiles, comme sont les dents dans les mâchoires.

Ce mot vient du Grec *gomphosis*, de *gomphos*, *clou*.

GON.

GONAMBUCH. s. m. Oiseau du Bresil. Il est d'un blanc luisant: il n'a pas le corps, plus gros qu'un frelon, & il ne doit rien au rossignol à l'égard de la netteté du chant. C'est apparemment une espece de *Colibry*. ROCHEFORT.

GOND. s. m. Le *d* ne se prononce pas. Morceau de fer dont une partie est arrêtée dans la feuillure d'une porte, & l'autre appellée *mamelon*, entre dans les pen-

pentures qu'on attache à cette porte pour la soûtenir. Un *gond* à bois. Un *gond* à plâtre. Un *gond* à repos; un *gond* à vis, qui sert aux portes qui se ferment toutes seules.

Quelques-uns le derivent du Grec *gomphosis*.

Quelques Medecins appellent *gond*, la premiere vertebre du col sur laquelle tourne la tête.

On appelle *gonds* de pierre, de certaines pierres extraordinaires qui se trouvent en Angleterre dans la plaine de Salisbury. Elles ont 18. pieds de haut, & 7. pieds de large. Elles forment trois cercles, ou enceintes. Elles sont debout, & par le bout d'enhaut qui est fait en forme de *gond*, elles sont jointes ensemble par d'autres grandes pierres posées dessus en travers, & qui ont des especes de mortoises dans lesquelles entrent ces *gonds*. Et ce qu'il y a de remarquable, c'est que bien loin à l'entour il ne se trouve pas une seule pierre. Les Sçavans sont fort en peine de sçavoir d'où viennent ces pierres.

On dit proverbialement & figurément, Sortir des *gonds*; pour dire, s'emporter, se mettre tellement en colere, qu'on soit hors de soi-même. Votre modestie est sortie hors des *gonds*. Bien. C'est-à-dire, qu'elle est sortie de sa retenuë ordinaire.

Mettre quelqu'un hors des *gonds*, c'est le demonter.

GONDOLE. s. f. Petit batteau plat & fort long, qui est particulierement en usage à Venise pour naviger sur les canaux, & qui ne va qu'avec des rames.

On y est commodement assis & à couvert comme dans un carosse avec des glaces de tous côtez. La gauche est la place d'honneur, parceque celui qui est à droite, ne voit pas le gondolier de devant, auquel par consequent il ne peut pas si aisément commander.

De l'Italien *gondola*. Du Cange le derive du Grec *conntelas*, qui signifie une *barque* ou un *petit navire*. Il vient plutôt de *gandeia*. Le Scholiaste de Juvenal sur la 5. Satyre. *Gandeia, genus navis quo Afri utuntur*. Huet.

Gondole, est aussi un petit vaisseau à boire, long & étroit, & sans pieds ni anses; ainsi nommé seulement à cause de la ressemblance qu'il a avec les *gondoles* de Venise: car les Italiens eux-mêmes ne se servent point de *gondole*, pour signifier un vaisseau à boire.

Dans le Tresor du Palais de l'Electeur à Munich on voit une *gondole* de bois de palmier petrifié, sur laquelle on a mis ces deux vers.

Palma fui, cœpi lapidescere, cymbula nunc sum;
Si non Neptunus navita Bacchus erit. Misson.

GONDOLIER. s. m. Batelier qui sert à mener les gondoles. On admire l'adresse des *Gondoliers* de Venise à passer dans les canaux étroits. Ils sont debout & manient la rame d'une telle maniere, qu'ils ont le visage tourné vers le lieu où ils vont.

GONELLE. s. f. Vieux mot François qui signifioit une *casaque d'homme*, & un *cotillon de femme*.

Du Latin *guna*, & celui-ci du Grec *guné*, *femme*. Les Chevaliers portoient sur leurs armes des *gonelles*, qui étoient des cottes longues jusqu'au gras des jambes, sans manches, faites de soye & blasonnées de leurs Armes. C'est de là que Geofroy, Fils de Foulques le Bon, Grand Senechal de france fut surnommé *grisegonelle*. Cluvier le derive à *gonaco*, que Waleron dit être un *grand saye*.

GONESSE. Bourg à trois lieues de Paris, qui est renommé par le bon pain qui s'y fait & qui s'apporte deux fois la semaine à Paris. Pain de *gonesse*.

GONFANON. s. m. Terme de Blason. Quelques-uns disent *Gonfaron*, ou *Gonferon*, ou *Gonfalon*. C'est une forme de banniere d'Eglise à trois ou quatre *fanons*, ou pieces pendantes, & aboutissantes non pas en quarrez, comme les bannieres, mais en pointes à demi rondes, dont les plus usitées sont à trois pendans, & quelques-unes bordées & frangées d'un émail different. Ce *gonfanon* étoit la banniere de l'armée Chrêtienne, prise par Baudoüin Comte de Boulogne & d'Auvergne, frere de Geoffroy ou Godefroy de Boüillon, auquel elle avoit été envoyée par le Pape, comme au vrai deffenseur de l'Eglise contre les Infidelles. Les Comtes d'Auvergne portent d'or au *gonfanon* de gueules de trois pentes, frangé de sinople.

Le *gonfanon* de l'Eglise de Saint Pierre, est de gueules à deux clefs d'argent passées en sautoir. Le Pape & d'autres Prelats ont donné des *gonfanons* à des seculiers, en leur donnant le titre d'Avoüez & de Deffenseurs des Eglises & des Abbayes. L'Eglise de Lyon a un *gonfanon* rouge chargé d'un lion d'argent, qu'elle fait porter aux Processions.

Le *gonfanon* est la marque des Eglises Patriarchales.

Ce mot vient de ce que le *gonfanon* est composé de plusieurs pieces pendantes, dont chacune se nomme *fanon*, de l'Allemand *fahnen*, qui signifie une *piece de linge* ou *d'étoffe*, & une *banniere*.

On appelle assi *gonfanons* d'Eglise, des bannieres qui se font pour certaines solennitez & ceremonies, comme en celle de la canonisation des Saints, que l'on charge des Armoiries des Papes, des Cardinaux Patrons, des Legats, des Evêques, & des Saints canonisez, comme aussi des Ordres, Communautez ou Confrairies dont ils ont été membres, des Princes dont ils étoient sujets, ou qui ont fait le plus d'instance pour les faire canoniser.

GONFANONIER, ou GONFALONIER. s. m. Nom de dignité, qui porte l'étendart de l'Eglise. Il vient du mot de *gunt fanonarius*, qui se trouve dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Men.

On a appellé aussi *Gonfanoniers*, les Protecteurs que les Papes établirent dans les principales villes du Patrimoine de Saint Pierre, depuis que les Empereurs s'éleverent contre l'Eglise, & perdirent la qualité de ses Protecteurs. On a appellé aussi *Gonfanoniers* de l'Eglise de Saint Martin de Tours, les Comtes d'Anjou, depuis que par leur soin le corps de Saint Martin fut rapporté d'Auxerre en son Eglise. On appelloit aussi les anciens Comtes du Vexin, *Gonfanoniers* de l'Eglise de St. Denis en France, parcequ'ils portoient la banniere, qui s'appelloit *l'Oriflamme*. Les Ducs de Modene, d'Urbin & de Parme se glorifient de ce que ceux de leurs familles ont possedé la charge de *Gonfanoniers* de l'Eglise, & ils en portent le gonfanon dans leurs Ecus.

Chez les Florentins, il y a eu un Magistrat qu'on appelloit le *Gonfalonier de la Justice*. A Lucques le Chef de la Republique s'appelle aussi *Gonfalonier*. La Ville de Sienne est regie par trois *Gonfanoniers*, dont chacun commande une troisiéme partie de la ville.

GONFLEMENT. s. m. Enflure. Cela cause de dangereux *gonflemens*. L'effet de ce remede est de dissiper les *gonflemens*. Un *gonflement* de rate, d'estomac.

GONFLER. v. act. Rendre enflé, faire devenir enflé. Il ne se dit gueres qu'en parlant des enflures causées par des flatuositez. Ceux qui sont sujets aux vents ne doivent point prendre d'alimens qui *gonflent* l'estomac. Quand la ratte se *gonfle*, elle envoye des vapeurs au cerveau. Les veines se *gonflent* par l'abondance du sang.

Il est aussi neutre. Dès qu'il a mangé l'estomac lui *gonfle*.

On

On le dit aussi des eaux qui s'enflent, quand elles trouvent quelque obstacle à leur mouvement. L'eau *se gonfle* auprès des ponts qui ont des arches étroites. Ce mot vient de l'Italien *gonfiato*.

Gonfler, se dit figurement avec le pronom personnel, de ceux qui sont enflez de vanité, d'orgueil, de presomption. Cet homme *se gonfle*, c'est-a-dire, marque beaucoup de vanité, d'orgueil. Mais il est bien plus en usage dans le participe passif. Un homme *gonflé* de la bonne opinion qu'il a de son merite, marque par son visage assûré combien il est content de soi. Bell. C'est un homme *gonflé* de l'amour de soi-même. Mol. Un fanfaron *gonflé* de son merite a des manieres bruyantes. Bel. C'est un homme *gonflé* & bouffi d'orgueil. Ob. M.

GONIN. Ce mot n'est en usage que dans cette phrase populaire, C'est un *maître gonin*; c'est-a-dire, un homme fin & rusé. Voilà un tour de *maître gonin*.

Avez-vous sœur, fille, ou femme jolie,
Garde le froc, c'est un maitre gonin. La Fon.

GONNE. s. m. Terme de Marine. Futaille à mettre de la biere, ou d'autres liqueurs, qui est un vaisseau d'un quart plus grand qu'un baril.

GONORRHE'E, s. m. Terme de Medecine. C'est un flux de semence involontaire, quelquefois sans usage de Venus, sans delectation, & sans érection de la verge. Il y a une *gonorrhée simple* & une *virulente*. La *gonorrhée simple* est causée par des exercices violens, ou par l'usage immoderé des alimens chauds, & sur tout des liqueurs fermentées, comme sont le vin, la biere, le cidre. Les anciens n'ont connu que la *gonorrhée simple*. Littre. La *gonorrhée virulente* est produite par un levain acre & corrosif qu'on contracte dans un commerce impur, & qui ulcere les prostates: elle est accompagnée au commencement de douleur & d'ardeur d'urine, d'où vient qu'elle est appellée *chaudepisse*. La matiere qui en sort, est quelquefois blanche, quelquefois jaunâtre, quelquefois verdâtre, quelquefois sanguinolente, & quelquefois de mauvaise odeur: elle devient aussi quelquefois si acre qu'elle ronge le conduit de l'urine, desorte que le patient y sent comme une corde, ce qui fait nommer cette *gonorrhée, cordée*.

Ce mot est Grec *gonorroia*, & est composé de *gonos*, semence, & *reein*, couler.

G O R.

GORD. s. m. Construction faite de pieux fichez dans une riviere pour y étendre des filets, & y prendre du poisson. On deffend les *gords* qui nuisent à la navigation. Cujas en parle au 24. liv. de ses observations.

Ce mot vient de *gurges*, gouffre, que quelques-uns croyent être derivé *ab orco*. On a écrit aussi *gors* & *guort*.

GORE. s. f. Vieux mot. *Truie*.

Menage derive ce mot de *correttus*, que les Latins ont fait du Grec *choiros*, pourceau. Borel le derive de *goerm*, ou *choerm*, qu'il dit avoir signifié *pourceau* en vieux Gaulois. Le même mot signifioit autrefois *pompe* & *braverie*, du mot Grec *gauros*, *superbe*. Les vieux Poëtes ont appellé rime *goret*, une rime non riche.

GORET. s. m. Petit cochon de lait. La peau du *goret* rôti est fort bonne à manger. Il ne se dit guere que par plaisanterie.

Goret. A Paris on appelle *Goret* le premier compagnon d'un Cordonnier. Menage.

Goret. s. m. Terme de Marine. Balay plat, fait entre deux planches, & emmanché d'une longue perche, dont l'usage est de nettoyer la partie du vaisseau qui est dans l'eau.

GORETER. v. adj. Terme de Marine. *Goreter* un vaisseau, c'est nettoyer avec un goret la partie qui est dans l'eau.

GORGE. s. f. La partie de devant du cou. Avoir la *gorge* enflée. Prendre à la *gorge*, se dit aussi des animaux Ce chien à pris le taureau à la *gorge*. Voyez, Pigeon.

Il se prend aussi pour le gosier. Les Medecins comprennent, sous le nom de *gorge*, tout cette capacité creuse que l'on voit quand la bouche est ouverte. Ils l'appellent *isthme*, parcequ'elle est fort étroitte, & ressemble à ces detroits de terre qui sont entre deux mers. Il y a deux glandules auprès de ce detroit qui arrosent perpetuellement de serositez, la bouche & la langue, qu'on appelle *amygdales*. Il lui est demeuré un os dans la *gorge*. Il faut coupper la *gorge* à ces poulets, à cet agneau. On coupa la *gorge* à la garnison. Ablan. Le rhume prend d'ordinaire à la *gorge*. Les *Castrati* semblent de vrais gosiers de Rossignol; d'un seul coup de *gorge*, ils font des cadences, des passages, des échos d'une durée inconcevable. &c. Mem. de Tr. t. 5. Une *gorge* de porc salée est un bon manger.

Ce mot vient du Grec *gargara* ou *gargarion*: si on n'aime mieux le tirer du Latin *gurges*. Covarruvias le derive de *gula*.

Gorge, signifie aussi, le sein d'une femme. Les honnêtes femmes doivent avoir soin de cacher leur *gorge*. A Venise il n'y a que les Courtisannes de profession qui se decouvrent la *gorge*. Misson. Tandis que les Françoises & les Venitiennes font renfler leur *gorge* avec soin, les Espagnoles s'appliquent à l'applatir de bonne heure Del. di. L'Esp. Une *gorge* bien taillée, une *gorge* plate. Un fil de perles orne bien une belle *gorge*.

On dit en termes de Chasse, qu'un chien a belle *gorge*, lorsqu'il crie bien, & qu'il a la voix grosse & forte.

Gorge, en termes de Fauconnerie, est le sachet superieur de l'oiseau, qu'ailleurs on nomme *poche*; & lorsque l'oiseau s'est repû, on dit qu'il *s'est gorgé*. On appelle *gorge chaude*, la viande chaude qu'on donne aux oiseaux, du gibier qu'ils ont pris. On leur a donné *grosse gorge*, c'est-à-dire, viande grossiere, & non trempée dans l'eau, non estimée, on leur a fait mauvaise chere. On dit aussi, Enduire & digerer sa *gorge*; & lorsqu'elle passe vîte, & que l'oiseau émeutit incontinent sans prendre nourriture, on dit qu'il devient ectique, & c'est ce qu'on appelle le *mal subtil*.

On se sert aussi de cette expression au figuré, quand on parle de ceux qui ont fait bonne chere de quelque succession, ou qui ont dissipé en peu de temps quelque butin, ou quelque argent qui leur est venu par hasard.

On dit aussi par une double figure, quand quelcun a fait une sottise, ou imprudence, qu'on en a fait une *gorge chaude* dans les compagnies; c'est-à-dire, qu'on s'en est raillé.

Rendre gorge, signifie, Vomir, rendre le vin, les viandes qu'on a prises par excès.

On dit figurément, Faire rendre *gorge*; pour dire, Faire rendre par les voyes de la Justice les biens volez, usurpez, & mal acquis par quelcun. Les Chambres de Justice sont établies pour faire rendre *gorge* à ceux qui ont volé le Roi & le public.

On appelle *Gorge de pigeon*, en matiere de couleurs, les couleurs qui changent suivant qu'on les expose diversement au soleil, comme sont certains taffetas qui imitent la *gorge* de pigeon qui fait le même effet au soleil.

soleil. Les Eperonniers appellent aussi *gorge de pigeon* une sorte d'embouchure.

Gorge. Terme de gens, qui font trafic de pigeons. C'est un Pigeon à grosse *gorge*. Qui boule, qui a une grosse *gorge*. J'ai acheté de belles *gorges*.

Gorge, en Architecture, est une espece de moulure concave, plus large, & plus profonde qu'une scotie, qui sert aux cadres, chambranles, & autres parties d'Architecture. *Gorge de cheminée*, c'est la partie qui est depuis le chambranle jusques sous le couronnement du manteau d'une cheminée. Il y en a de droites, ou à plomb, en adoucissement ou congé, en balustre, & en campane, ou cloche.

Gorge, en Architecture. Voyez Gorgerin.

Gorge, en termes de Fortifications, est l'entrée du bastion, ou des ravelins, ou autres dehors aux bastions qui sont sur les angles : c'est ce qui reste des côtez du polygone de la place, après qu'on en a retranché les courtines ; auquel cas il se fait un angle au centre du bastion. Aux bastions plats, c'est une ligne droite, sur la courtine par où l'on entre au bastion, aux dehors : c'est aussi l'ouverture par où on y entre, ou ce qui est enfermé entre les deux ailes, ou les flancs.

Demi-gorge, est la partie du polygone, qui est depuis le flanc jusqu'au centre du bastion.

On appelle aussi *gorge*, les entrées qui se trouvent en des païs serrez de montagnes. On ne peut entrer dans la Valteline que par une *gorge* que laissent les montagnes. On appelle aussi *gorge*, un petit valon entre deux colines, qui par son échappée donne une agreable vuë : comme la *gorge* de Marly.

On appelle aussi la *gorge* d'un vaisseau, d'une pinte, ou chopine, l'endroit qui est auprès de son ouverture, & qui est plus serré que le reste.

Gorge, est aussi l'ouverture ou l'échancrure ronde d'un bassin à barbe, dans laquelle on met le cou quand on se fait raser. La *gorge* de ce bassin est mal faite, elle est trop étroite.

Gorge, est aussi un terme d'Imager. C'est un morceau de bois tourné qu'on met au dessus des cartes de Geographie, ou des images sur toile. Tourner une *gorge*.

Gorge rouge. s. f. C'est un petit oiseau qui a la *gorge* rouge. Il vit huit à dix ans. Il a un beau ramage: on en trouve en differents endroits de l'Amerique, au Chily &c.

Coupe Gorge. s. m. Lieu où il est dangereux de passer à cause des voleurs ; endroit écarté & sans secours, où l'on est en danger d'être volé, assassiné. Moliere fait dire à son Misantrope, en parlant du peu d'équité qu'il y a dans le commerce des hommes :

Allons, c'est trop souffrir les chagrins qu'on nous forge,
Tirons nous de ce bois, & de ce coupe-gorge.

On appelle aussi *coupe-gorge*.un lieu où l'on est rançonné, où l'on fait payer plus qu'il ne faut, où l'on trompe, où l'on fait quelque injustice, quelque friponnerie. Ainsi on peut appeller *coupe-gorges*, de certains bureaux, de certaines hôtelleries, & de certaines Academies de jeu;

En termes de Bassete, de Lansquenet, de Pharaon. On dit être le *coupe-gorge* ; pour dire que la premiere carte que le Banquier a retournée a fait perdre.

Paris, as-tu jamais veu le sort & son caprice
Accabler un mortel avec plus d'injustice,
Le mieux assassiner ; perdre tous les paris,
Vingt fois le coupe-gorge, *& toûjours premier pris.*
Regnard.

Gorge, se dit proverbialement en ces phrases. Prendre un homme à la *gorge*, lui mettre le poignard sur la *gorge*, lui tenir le pied sur la gorge, pour dire, Exiger de lui quelque chose par violence : lui couper la *gorge* ; pour dire, lui faire un prejudice notable qui le ruine, qui le réduit au péril de mourir de faim. Arroser sa *gorge*, c'est une phrase plaisante; pour dire, boire. On dit encore, Rire à *gorge* deployée ; pour dire, Rire de toute sa force ; & au contraire, qu'un ris ne passe pas le nœud de la *gorge*, quand il est forcé, ce qu'on appelle autrement, *Rire du bout des dents*. On dit aussi, cela ne passera pas le nœud de la *gorge*, c'est à dire, qu'on gardera le secret. On dit aussi, qu'un homme en a menti par sa gorge, a menti cent pieds dans sa *gorge*, pour appuyer davantage le dementi qu'on lui donne. On dit aussi, qu'on lui fera rentrer ses injures dans la *gorge* ; pour dire, qu'on le punira, qu'on le fera repentir de les avoir dites. On dit aussi, C'est un franc mâle, il a la *gorge* noire ; pour dire, C'est un bon compagnon. Marot a dit de son valet, qu'il étoit chatouilleux de la *gorge* ; pour dire, qu'il étoit en passe d'être pendu. A Venise dans le Carnaval on se plonge dans les plaisirs jusqu'à la *gorge*. Misson.

GORGE'E. s. f. Ce qui peut tenir dans la bouche à une fois. Prenez une *gorgée* de vin, de bouillon.

On dit en Fauconnerie, qu'il faut donner bonne *gorgée* à l'oiseau ; c'est-à-dire, bonne portion du gibier qu'il a pris, sur tout quand il commence à voler.

GORGER. v. act. Saouler, donner à manger & à boire avec excès. On les a *gorgez* de vin & de viande. Les soldats se *gorgerent* de vin & de viandes en pillant cette maison. Se *gorger* de boire & de manger. Pasc.

Gorger, se dit figurément de ceux qui s'enrichissent beaucoup, & aisément. On les a gorgez de bien. Ce general a *gorgé* ses soldats de butin. L'Ab. de Bos. Les gens de Finance se *gorgent* de biens, sont *gorgez*, comblez, remplis de biens en peu de temps. Se *gorger* d'or & d'argent. Vaug.

Gorger, verbe act. est aussi un terme de Marechal, qui signifie, Enfler. Les mules, les poireaux, les crevasses, & les mauvaises eaux *gorgent* les jambes des chevaux. Solreisel.

Gorgé, ée. part & adj. *Gorgé* de richesses.

Gorgé, signifie aussi, Enflé, & se dit particulierement des chevaux. Ce cheval a le boulet *gorgé*, les jambes *gorgées*.

Gorgé, ée, se dit aussi pour, Plein, rempli. Langue *gorgée* d'humidité. Degori.

Gorgé, en termes de Blason, se dit de la gorge, & du col du paon, du cigne, & autres semblables oiseaux, quand ils sont d'un autre émail.

GORGERES. s. f. Terme de Marine. Pieces de bois recourbées qui forment le dessous de l'éperon du côté de l'eau. On les appelle aussi *couppe-gorges*.

GORGERET. s. m. Terme de Chirurgie. Petit instrument creux comme un canal, terminé en pointe au long duquel on conduit la tenette dans l'extraction de la pierre : il a entre le manche & le canal une traverse qui empêche qu'il n'entre trop avant dans le corps.

GORGERETTE. Quelques femmes disent *gorgettes*. s. f. Morceau de linge en quarré qu'on met sur le cou du corps de jupe qui prend par devant & par derriere, & qu'on attache avec des rubans & de épingles. Il n'y a guère que des paysannes qui portent des *gorgerettes*. Il est vieux. L'Acad.

GORGERIN. s. m. Partie d'une armure dont on se servoit autrefois pour couvrir & defendre la gorge, un homme armé de toutes pieces. C'est presque la même chose

chose que ce qu'on appelle maintenant *hausseçou*. Fauchet l'appelle aussi *gorgiere*.

GORGERIN. On appelloit ainsi autrefois un ornement de gorge.

Tetin qui t'enfles, & repousses
Ton gorgerin *de deux bons pouces.* MAROT.

GORGERIN, ou GORGE, en Architecture, est la petite frise du chapiteau Dorique, entre l'astragale du haut du fût de la colonne, & les annelets.

GORGIAS, ASE. adj. Vieux mot. Vain, luxurieux. Il se disoit aussi d'une femme grasse, & de belle taille, qui avoit une belle gorge, une belle representation.

Helas, amy, & penses tu pourant
Se ne suis belle & gorgiase *autant*
Que ceste là que maintenant cheris.

GORGONE. s. f. Terme de Mythologie. Les *Gorgones*, selon Hesiode, étoient trois sœurs, filles de Phorcys, Dieu marin, qui toutes ensemble n'avoient qu'un œil, dont elles se servoient tour à tour. Elles avoient de grandes ailes & étoient coeffées de couleuvres. Leurs noms étoient, *Sthenyso*, *Meduse & Euriale*.

GORNABLE, ou GOURNABLE. Terme de Marine. Nom que l'on donne aux chevilles de bois qui ne sont point encore façonnées. *Gournabler* un vaisseau, c'est y mettre des *Gournables*.

GORRE. s. f. Vieux mot. Pompe, d'ou a été fait *se gorrer*, pour dire, se vanter, & *gorrier*, glorieux, mignon; à cause que *gorres* au pluriel vouloit dire rubans.

Du Grec *gauros*, vain, superbe.

GORRE, s. f. Ce mot en normandie signifie la verole.

Du Bas-Breton *gorr*, ulcere, pustule. HUET.

GORT. s. m. Vieux mot. Flux.

Quand le sang commence à grand gort,
Issir par les playes au mort.

GORT. s. m. Lieu serré d'une riviere, commode pour prendre le poisson.

GOS.

GOSE. s. m. Terme de Relation. Nom que l'on donne aux principaux Marchands qui trafiquent pour le Kzar. Ils sont aussi Officiers de sa Maison,& dans les audiences d'Ambassadeurs & autres ceremonies, ils paroissent revêtus de robes de brocart & de grands bonnets de marte zibeline. OLEARIUS.

GOSIER. s. m. Conduit par où passent les alimens de la bouche dans l'estomac. On l'appelle en Medecine *Esophage*. Les viandes trop poivrées mettent le *gosier* en feu. Si notre *gosier* avoit des yeux, notre estomac mourroit de faim.

GOSIER. se dit aussi, du conduit par où sort la voix & qui sert à la respiration. Ce chantre, a un *gosier* d'une legereté, d'une netteté inexprimables. Pour bien chanter il faut faire les cadences plutôt du *gosier*, que de la langue. Le *gosier* d'un rossignol.

On dit proverbialement, qu'un homme a le *gosier* pavé, quand il mange des viandes fort chaudes sans se brûler. On dit encore qu'un homme a toûjours le *gosier* sec; pour dire, qu'il est toujours prêt à boire.

GRAND GOSIER. Sorte d'oiseau des Indes. Il est de la grosseur d'une grosse canne & d'un plumage cendré & hideux à voir. Il a le bec long & plat, la tête grosse, les yeux petits & enfoncez, & un cou assez court sous lequel pend un *gosier*, si demesurément ample & vaste, qu'il peut contenir un grand seau d'eau. C'est de là que lui est venu le nom de *Grand-gosier*. Ces oiseaux se trouvent ordinairement sur les arbres, qui sont au bord de la mer, où ils se tiennent en embuscade pour épier leur proie. Voyez ROCHEFORT. *Hist. des Antilles.*

On appelle *grand gosier*, un homme goulu, un grand mangeur. On appelle aussi en Medecine, *gosier*, la partie exterieure, & le devant du col.

GOSSE. s. m. Terme de Marine. Anneau de fer coudé, que l'on garnit de petits cordages, pour en pêcher que les gros cordages, qui passent au travers, ne se couppent en entrant dedans.

GOT.

GOTHIQUE. adj. m. & f. Qui est fait à la maniere des Goths. L'Architecture *Gothique* est celle qui est éloignée des proportions antiques, sans correction de profils, ni de bon goût dans ses ornemens chimeriques. Elle a beaucoup de solidité & de merveilleux à cause de l'artifice de son travail. Les Goths l'ont apportée du Nord. On distingue deux Architectures *Gothiques*: l'une ancienne, & l'autre moderne. L'ancienne est celle que les Goths ont apportée du Nord dans le V. siecle. Les édifices construits selon la *Gothique* ancienne, étoient massifs, pesans & grossiers. Pour les ornemens, ils faisoient consister la perfection dans ce qui étoit le plus difficile, & non dans le meilleur goût qu'ils ne connoissoient point. Dans la suite les Goths songerent à adoucir & à polir la grossiereté de leurs edifices: & c'est ce qu'on appelle l'Architecture Gothique moderne. Les ouvrages de la *Gothique* moderne étoient plus delicats, plus deliez, plus legers, & d'une hardiesse de travail à donner de l'étonnement. Elle a été long-temps en usage, sur tout en Italie: elle a duré depuis le 13. siecle jusqu'au retablissement de l'Architecture antique dans le 16. siecle. Toutes les anciennes Cathedrales sont d'une Architecture *Gothique*; d'un ordre *Gothique*. Il y a quelques Eglises très-anciennes construites à la pure maniere du goût *Gothique*, qui ne manquent ni de solidité, ni de beauté, & qui sont encore admirées des plus habiles Architectes, à cause de quelques proportions generales qui s'y trouvent. FEL. On appelle *colonne Gothique*, tout pilier rond dans un bâtiment *Gothique*, qui est trop court, ou trop menu pour sa hauteur. Il a quelquefois jusqu'à 20. diametres, sans diminution, ni renflement; & il est fait sans regles, & sans aucunes proportions. On dit aussi *Fronton Gothique*. C'est dans l'Architecture moderne une espece de de pignon à jour en triangle équilateral avec des roses en trefle & de la sculpture. *Ecriture Gothique* se dit d'une ecriture ancienne dont on a aussi attribué les caracteres au Goths. Ulphilas Evêque des Goths fut le premier inventeur des caracteres *Gothiques*, & le premier qui traduisit la Bible en Langue *Gothique*. Il ne nous reste de l'ancien *Gothique* que le seul Evangile de J. C. écrit au 4. siecle. LE CL.

GOTHIQUE, figurément, signifie, Antique, grossier. Cette nation a les manieres barbares & *Gothiques*. Pour ceux qui n'ont la memoire pleine que de mauvais mots, leurs pensées en se revêtant d'expressions, prennent toûjours un air *Gothique*. PORT-R. Ghirlandio Maître de Michel Ange avoit une maniere seche & *Gothique*. FEL. La maniere d'écrire de cet Auteur est confuse, pedantesque & plus que *Gothique*. BAY.

On diroit que Ronsard, sur ses pipeaux rustiques,
Vient encor fredonner ses Idylles Gothiques. BOI.

GOTON. s. m. Terme de Marine. Anneau de fer plat qui a des dents d'un côté, il sert au timon.

Goton. s. f. Nom de fille, diminutif de Marguerite. *Goton* est fort aimable.

GOU.

GOUDRAN. s. m. Terme de Guerre. C'est une petite fascine trempée dans de la poix noire, cire neuve & colofane, servant à mettre le feu aux galeries & aux traverses.

GOUDRON. s. m. Composition de poix d'Espagne, & poix noire mêlée avec du suif, & des étouppes, ou de vieux cables battus, dont on se sert à enduire les navires & les bateaux, pour les conserver, ou calfeutrer.

Ce mot vient de *kitran*, qui signifie en Arabe de la *poix*. Les Espagnols le disent encore avec l'article, *alquitran*: on disoit en France autrefois, *goudran*.

GOUDRONNER, en general signifie, Enduire de goudron. *Goudronner* un navire.

Goudronner les cordages, c'est les enduire de *goudron*, qui est une liqueur qui distille du sapin, mais tout verd, dans un fourneau.

GOUESMON, ou GOUEMON. Terme de Marine. Voyez Varech, c'est la même chose.

GOUET. s. m. Raisin gros & vineux. Le *gouet* est le moins delicieux de tous les raisins. On appelle aussi de ce nom le vin qu'on en fait.

GOUETRE. Voyez Goitre.

GOUFFRE. s. m. Creux vaste, ou profond, où les eaux se perdent, qui engloutit tout ce qu'on y jette. Il y a des abymes dans la mer qui sont des *gouffres*, dont on ne peut trouver le fond. Il y a des precipices dans ces montagnes qui sont des *gouffres*. On appelle aussi les Volcans, des *gouffres* de feu, & l'Enfer, le *Gouffre* infernal. Un *gouffre* beant.

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *colpos*, qui signifie *sinus*, *baratrum*; d'autres de *gulvorum*, comme qui diroit, *goulu* & *vorace*. L'Italien dit *gallofaro*. D'autres le font descendre du Latin *gurges*.

Gouffre, se dit figurément. Un pecheur se jette dans un *gouffre* de malheurs. C'est un *gouffre* où la pudeur ne peut éviter un triste naufrage. Patru.

Tu peux me tirer aisément
Du gouffre *où m'a plongé le crime.* Ab. Tetu.

Gouffre, se dit aussi de ce qui consomme, absorbe, engloutit. La guerre est un *gouffre* d'argent. Une forge est un *gouffre* de charbon. Paris est un *gouffre* de vivres.

On appelle aussi *gouffre*, un grand dissipateur de biens. On ne sçauroit fournir assez d'argent à ce debauché, c'est un *gouffre*.

GOUGE. L'Academie écrit GOUJE. s. f. Vieux mot, qui autrefois a signifié simplement terme injurieux qu'on dit aux femmes de neant qu'on veut accuser de debauche, comme si elles s'addonnoient à des goujats : car originairement il signifie *garce de soldats*. C'est une franche *gouge*. Scar. Il signifie aussi coureuse, femme de mauvaise vie. L'Ac. Ce mot est bas. Borel dit qu'en Languedoc *gouge* signifie simplement fille ou *servante*.

De *goia*. C'est ainsi que les Juifs appellent les femmes Chrêtiennes. Huet.

Gouge. une femme ou une fille.

Tellement que sur toutes gouges
Elle semblera la plus franche.

Gouge, est aussi une espece de ciseau rond tourné en forme d'un canal tranchant, dont s'aident les Menuisiers, Tourneurs, Sculpteurs, Plombiers & autres en la plûpart de leurs ouvrages.

Ce mot vient de *guvia*, vieux mot Gaulois, comme dit Menage après Isidore.

GOUJAT. s. m. Valet de soldat. Les *goujats* font plus de desordre que les maîtres dans un village. Pison arma les *goujats* & les deserteurs. Ablan. Il se trouva quantité de *goujats*. Vaug. Il y a aussi dans les atteliers des *goujats* qui sont des valets de Maçons, qui portent l'oiseau chargé de mortier.

Mr. Baillet appelle Maître Adam de Nevers, un *goujat du Parnasse*.

Tout bien consideré,
Vaut mieux goujat *debout qu'Empereur enterré.* La Font.

Ce mot vient de *galiarius*, dont les Anciens se sont servis pour dire, un *valet de soldat*. Menage. Borel le derive du mot de *goujon*, qui en Gascon signifie *fils* ou *garçon*, comme *gouge* signifie *fille* ou *servante*.

GOUINE. s. m. Femme prostituée. C'est une vraie *gouine*. Il ne haute que des *gouines*. L'Acad.

GOUJON. s. m. Petit poisson blanc de riviere qui ressemble à l'éperlan, qu'on frit, & qu'on apprête de même. On en trouve qui pesent deux ou trois onces. Il y a aussi un *goujon* de mer qu'on trouve sur les bords, qui est petit & fort bon, qu'on nomme autrement *boulleret*.

Ce mot vient du Latin, *gobius*, du Grec, *cobios*.

Goujon, est aussi un nom que donnent les artisans à quelques chevilles de fer qui servent dans leurs machines. Les Sculpteurs ont aussi une espece de ciseau de fer qu'ils appellent *goujon*.

Goujon. Terme de Charon, morceau de bois rond, qu'on met dans les trous des jantes pour les faire tenir ensemble.

GOUJURE. s. f. Terme de Marine. Entaille que l'on fait autour d'une poulie pour encocher l'erse. *Goujure* se dit aussi de l'entaille qui se fait autour d'un cap de mouton, où passent les haubans. *Goujure de chouquet*, se dit de l'entaille que l'on fait à chaque bout par où passe la grande itaque.

GOULE'E. s. f. Grosse bouchée. Ce qu'on avale tout d'un coup sans reprendre haleine. Ce parasite ne fait qu'une *goulée* d'un pâté. Il est bas.

On dit fig. & prov. Brebis qui besle perd une *goulée*. Et cela se dit principalement de ceux qui étant à table oublient de manger à force de parler. L'Acad.

GOULET, ou GOULOT. s. m. Le canal étroit par où une bouteille, une cruche se vuident. Regnier a dit en ses Satyres :

Deux bouteilles sur cu,
Qui disoient sans goulet, *nous avons trop vécu.*

En ce sens il est vieux, & on ne dit plus que *goulot*. L'Acad.

On appelle ainsi dans une bombe le trou où l'on introduit la fusée. C'est un espace qui est entre les deux anses. On l'appelle aussi *goulot*.

GOULET. Entrée étroite d'un port. Le fort de plaisance est placé sur le bord d'un *goulet*, ou petit detroit de 60. pas de largeur. La Hontan.

GOULETTE. s. f. Terme d'Architecture. Petit canal taillé sur des tablettes de pierre, ou de marbre posées en pente, qui est interrompu d'espace en espace par de petits bassins en coquille, d'où sortent des bouillons d'eau, ou par des chutes dans les cascades, & autres endroits, pour le Jeu des eaux.

GOULIAFFRE. adj. & subst. Glouton, homme qui mange avec avidité & mal proprement. C'est un vrai *gouliaffre*. Il est bas.

Ce mot peut venir de *gula*, & de *avarus*, en changeant l'v en *f*.

GOULOT. Voyez Goulet.

GOULOTE. s. f. Terme d'Architecture. Petite rigole taillée sur la cimaise d'une corniche, pour faciliter l'écoulement des eaux de pluye par les gargouilles.

GOULOUSER. v. act. Vieux mot. Convoiter, desirer ardemment.

Eunuchus quand vit l'Epousée
Tant belle, si l'a goulousée.

GOULU, UË. adj. & subst. Gouliaffre, glouton, gourmand, qui mange beaucoup & fort vite. Chacun n'a pas cette amitié *goulüe* qui ne veut une femme que pour soi. Mol.

Goulu. s. m. Animal sauvage fort noir & fort luisant, qu'on trouve en Laponie & en Moscovie, qui vit dans l'eau & sur la terre. Il est gros comme un chien. Il a des dents de loup, le museau d'un chat, le corps & la queuë d'un renard, les pieds courts, & la tête ronde. Il ne vit que de charogne, & en mange tant qu'il devient gros comme un tambour. Il se presse alors entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé; mais il ne l'a pas plutôt rendu qu'il s'en emplit. Pour attraper le *goulu*, les Lapons le tuent à coups de fleche, lorsqu'il se presse entre deux arbres pour rendre ce qu'il a mangé. Scheffer, *Hist. de la Lap.*

Goulu. Poisson qui avale un homme cuirassé. C'est le *Canis carcharia.*

GOULUMENT. adv. Avidement, d'une maniere goulüe. C'est le propre des animaux voraces de manger *goulument.*

GOUMENES. Terme de Marine. Cables qui servent à arrêter & affermir le navire contre l'effort des vents: il en faut avoir pour le moins quatre. Les plus petits s'appellent *guerlins.* On le dit particulierement des cables, des grapins ou herissons qui servent au mouillage des Galeres.

GOUPIL. Vieux mot. Petit renard.

Du Latin *vulpeculus*, ou du mot Grec *alopex*, selon Borel. On disoit autrefois en proverbe, A' *goupil* endormi rien ne lui chet en gueule.

GOUPILLE. s. f. Quelques-uns disent *coupille.* Petite clavette, ou cheville qui sert à tenir & arrêter les pieces d'une montre, ou les canons d'un fusil sur leur fût, ou de quelque autre ouvrage. On nomme aussi *goupille*, des cordages mis en croix de Saint André du derriere d'une charrette à une autre, lorsqu'on traîne des poutres, ou grands fardeaux suspendus sous les deux charrettes. On le dit aussi d'un petit morceau de cuir tortillé, ou d'autre pareille chose que les charretiers mettent au bout de l'esse de l'essieu pour empêcher qu'elle ne sorte.

GOUPILLER, ou COUPILLER. v. act. Terme d'Horloger. Mettre une goupille. *Goupiller* la cage d'une montre.

GOUPILLON. s. m. Instrument qui accompagne un benitier, qui sert à jetter de l'eau benite au peuple, & qu'il nomme *asperges.*

Ce mot vient de *goupil*, *renard*, à cause de quelque ressemblance qu'il a avec sa queuë, ou plutôt parcequ'on se servoit autrefois d'une vraye queuë de renard pour un *goupillon.* On en trouve la preuve dans les vieux titres du Chapitre de Notre Dame de Paris. Du Cange le derive de *vespilio*, *eo quòd ex caudis vulpium fierent.*

Goupillon, se dit aussi d'un bâton long d'un pied & demi, au travers du bout duquel on attache plusieurs brins de poil, pour nettoyer les pots où l'on ne peut fourrer la main.

GOUPILLONNER. v. act. Nettoyer avec un goupillon. *Goupillonner* un pot.

GOURD, OURDE. adj. Qui est roide & sans mouvement pour avoir souffert trop de froid. Il n'est guere en usage qu'au feminin, & en parlant des mains. Avoir les mains *gourdes*, ne s'en pouvoir aider.

Ce mot vient du Latin *gurdus*, que Quintilien temoigne avoir été pris de l'Espagnol, qui signifie *fat* ou *fou*, *obtus*, & *inutile*: & depuis il a été dit d'un homme lent, inutile & paresseux. Men. Après Isidore, Ugutio & Papias.

Gourd, se dit figurément & proverbialement contre ceux qui sont avides de prendre ou d'aller pour gagner quelque chose. Un Procureur n'a jamais les mains *gourdes.* S'il y a à gagner, cet homme n'aura pas les pieds *gourds.*

Une piastre *gourde* est une piastre qui vaut trois livres quinze sols monnoie de France.

GOURDE. s. f. Est une espece de calebasse de courge qu'on a sechée, pour en faire un vaisseau leger pour porter de quoi boire en voyage, ou à la guerre.

Du Latin, *cucurbita.* Quelques-uns disent *gouhourde.*

GOURDIN. s. m. Gros bâton court. Cet homme a été bien bâtonné, il a eu plusieurs coups de *gourdin.* Il est bas.

Gourdin, est aussi un terme de Marine, & il se dit d'une manœuvre qui tient la voile d'une galere par le côté.

GOURDINER. v. act. Donner des coups de gourdin. Il a été *gourdiné* comme il faut. Il est bas.

GOURGANDINE. s. f. Creature, coureuse, femme de mauvaise vie. Il est bas.

Gourgandine. Ajustement de femme. C'est un corset ouvert par devant, & qui laisse voir la chemise.

GOURGANNES. s. f. Sortes de petites feves de marais qui sont douces.

GOURMADE. s. f. Coup de poing. Ils se sont donnez plusieurs *gourmades.* Une *gourmade* dans les dents, dans le nez.

GOURMAND, ANDE. adj. & quelquefois subst. Goulu, qui mange avec avidité & avec excès. Il y a des animaux qui sont plus *gourmands* les uns que les autres. Le brochet est un poisson extrémement *gourmand.* Quand ce *gourmand* est à une table, il affame tous les autres. Les sauvages du Canada sont naturellement *gourmands*, & ne connoissent point d'autre felicité dans la vie que le plaisir de boire & de manger. La Hontan.

Ce mot vient de l'ancien Breton *gormand*, qui signifie la même chose. Men.

Les Jardiniers apellent branches *gourmandes* des branches qui attirent tout le suc & toute la nourriture de l'arbre, en sorte que les autres sechent, ou ne poussent point. Liger.

GOURMANDER. v. act. Traitter quelcun rudement, imperieusement; le quereller, le reprendre avec aigreur. Souffrez vous qu'on vous *gourmande.* L'Acad. Il l'a *gourmandé* comme un chien, comme s'il étoit son valet. Id. Il est fort imperieux, il veut *gourmander* tout le monde. Id. Quand on est venu rendre compte de cette affaire au Roi, il a *gourmandé* ses Ministres. En servant ses amis il ne faut pas les *gourmander*; c'est leur faire trop sentir le besoin & la dependance. Bell.

Moi la plume à la main je gourmande *les vices.* Boi.

Alexandre voyant ses gens en déroute les *gourmande*, & les ramene au combat. Vaug.

Contemplez de quel air un pere dans Terence,
Vient d'un fils amoureux gourmander *l'imprudence.* Boi.

Gourmander, dans ce sens s'employe quelquefois au figuré, & signifie, Abattre, dompter. Ne vous laissez point *gourmander* par vos malheurs. La Br. On dit qu'il ne faut pas se laisser *gourmander* par ses domestiques; c'est-à-dire, Dominer, maitriser. Il signifie encore, Contenir & moderer ses passions.

Je pretends gourmander *mes propres sentimens.* Mol.

Gourmander la valeur indiscrete. Les sages *gourmandent* les maux

maux & les stupides les ignorent. MONT.

GOURMANDER, se dit aussi des chevaux qui sont difficiles à monter. Ce cheval *gourmande* son cavalier, le jette à bas, s'il ne se tient bien ferme.

GOURMANDER. Terme de Jardinier. Oter les branches gourmandes. LIGER.

GOURMANDÉ, ÉE. part. & adj.

GOURMANDINE. s. f. Nom d'une sorte de poire. La *gourmandine* est une poire assez grosse & verte, elle prend un peu de rouge & jaunit en meurissant.

GOURMANDISE. s. f. Avidité, intemperance au manger & au boire. La *gourmandise* n'est pas un vice des honnêtes gens.

GOURME. s. f. Mauvaise humeur, qui sort du corps des enfans. Ce n'est pas un mauvais signe, quand les enfans sont galeux, il faut qu'ils jettent leur *gourme*.

En Langue de Galle, *gormes*, signifie oppression, violence, coup, pus. De *gourme* on a fait *gourmer*, *gourmade*. HUET.

GOURME, se dit aussi des humeurs impures qui se forment dans les corps des jeunes poulains, & dont la suppuration se fait par les naseaux, & par des glandes qui sont situées entre les deux os de la ganache. La fausse *gourme* est celle qui vient aux vieux chevaux qui n'ont pas bien jetté leur *gourme*.

On dit figurément des jeunes gens qui entrent dans le monde, & qui ne sçavent pas encore vivre, qu'ils n'ont pas encore jetté leur *gourme*.

GOURMER. v. act. Se battre à coups de poing. Il n'est gueres en usage que parmi les écoliers, les laquais & les gens de basse condition. Cet écolier a bien *gourmé* son camarade. Il y avoit plaisir à voir ces laquais se *gourmer*.

Qu'ils s'accordent entre eux, ou se gourment, *qu'importe.* MOL.

GOURMER, se dit aussi pour, Attacher la gourmette à un cheval. *Gourmer* un cheval.

GOURMET, ETTE. s. m. & f. Qui sçait bien essayer, tâter le vin, qui connoit s'il est bon & de garde. Les Tonneliers sont des *gourmets* sur l'étape. Cette Taverniere est bonne *gourmette*. Les meilleurs *gourmets* y seroient trompez. Il y a à Paris des Academies Bachiques, où les bons *gourmets* & les fins coteaux enseignent l'art de boire & de manger. AMUS. SER. & COM.

GOURMETTE. s. f. Petite chaînette de fer qui est attachée au haut des branches de la bride par un trou qu'on nomme l'œil, & qu'on place sous la barbe du cheval en l'attachant de l'autre côté. Les mords à la Turque ont un anneau qui sert de *gourmette*. Les bridons n'ont point de *gourmette*. On dit, donner un faut à la *gourmette*, c'est-à-dire, accourcir la *gourmette*, en la retortillant pour faire passer une de ses esses, ou doubles mailles, sur les autres.

On dit fig. d'un homme qui s'abandonne à son temperament, après s'être contraint quelque tems, qu'il a rompu sa *gourmette*.

Mon amour à la fin a rompu sa gourmette. RENARD.

GOURMETTES. Terme de Marine, sont des valets du navire qui servent à toute sorte de travail tant dedans que dehors, particulierement à nettoyer le vaisseau, à tirer à la pompe, à haler sur les cordes, sans aller au gouvernail ni en haut.

Sur les rivieres on appelle *Gourmette*, le garde que les Marchands mettent sur des bateaux pour la conservation de leurs marchandises : ce qui leur est permis par les Ordonnances de la ville.

GOURNABLES, GOURNABLER. Voyez GORNABLES.

GOURREAU. s. m. Sorte de figue, qu'on appelle grosse violette longue.

GOUSSAUT. adj. masc. Terme de Manege. C'est une épithete qu'on donne à un cheval court de reins, qui a l'encolure épaisse & charnuë, & les épaules grosses. Les chevaux *goussauts* sont bons pour faire des limonniers.

GOUSSE. s. f. Enveloppe qui couvre plusieurs especes de legumes, comme pois, feves, vesse, &c. On dit aussi, une *gousse* d'ail ; pour dire, une partie de la tête d'ail. Si-tôt que Henri IV. fut né, son grand-pere lui frotta ses petites levres d'une grosse *gousse* d'ail, & lui fit sucer une goute de vin. HIST. DE HENRI IV.

GOUSSES, se dit aussi en Architecture de certaines moulures & ornemens qui sont au chapiteau Ionique. Il y en a trois à chaque volute qui sortent d'une même tige : ce sont des especes d'écosses de feves.

GOUSSET. s. m. Le creux de l'aisselle. Il signifie aussi la mauvaise odeur qui en sort : d'où vient qu'on dit communément, Sentir le *gousset* ; pour dire, Sentir mauvais, à cause des mauvaises humeurs corrompuës, qui sortent par cette partie quand elle est échauffée. Se frotter le *gousset* avec de la poudre d'alum.

GOUSSET, est aussi une piece de toile en losange, qu'on met à une chemise à l'endroit qui touche l'aisselle.

GOUSSET, est aussi une piece de l'armure d'un Gendarme qui se met sous l'aisselle, faite en équerre, qui a une branche ouverte, & plus courte que l'autre. Elle sert quelquefois de meuble sur un Ecu.

GOUSSET, signifie aussi, une petite bourse qu'on attache à présent au haut de chausse, & qu'on mettoit autrefois sous l'aisselle, comme font encore aujourd'hui les païsans. Cet écolier a toujours le *gousset* garni. Il est du stile familier.

GOUSSET, en termes de Charpenterie, est une piece de bois échancrée qu'on attache contre une muraille pour soutenir quelque autre piece de bois. Les *goussets* de charpenterie ont d'ordinaire trois pieds de long, & dix pouces sur dix d'équarrissage, & sont attachez avec des chevilles.

GOUSSET, se dit aussi d'une espece de petite console de menuiserie servant à soutenir des tablettes & autres choses de cette nature.

On appelle aussi les *goussets* d'un minot, plusieurs petites pieces de fer de tole également espacées sur le fond d'un minot pour le tenir ferme : ce qui se dit chez les artisans de plusieurs ouvrages semblables.

GOUSSET, en termes de Marine, est un morceau de bois, au bout duquel il y a deux tourillons qui entrent dans deux barotins au deuxiéme pont du vaisseau. Il est percé dans le milieu pour laisser passer la barre du gouvernail qui fait tourner & arrêter le timon.

GOUSSET, est encore un petit siege garni qu'on met à la portiere d'un carosse, pour asseoir quelque survenant à qui on veut donner place.

GOUSSET, en termes de Blason, est une piece irreguliere faite en façon de pupitre, qui prend en haut des deux angles du chef de l'Ecu, & après avoir continué quelque temps ces angles inclinez, il forme un pal qui se termine à la pointe, & imite en quelque façon le *gousset* d'Architecture.

GOUST, ou GOUT. s. m. Celui des cinq sens par lequel on discerne les saveurs. C'est dans les papilles nerveuses de la langue que se fait le *goût*. Le *goût* est tout-à-fait nécessaire, non-seulement pour le plaisir qu'on reçoit en mangeant, mais encore pour choisir ce qui est propre à la nourriture. Le *goût* & l'odorat ont une grande analogie. On ne goute rien que le nez n'en soit juge. S. HIL. Les *goûts* sont differens. Il est bon d'avoir le *goût* exquis ; mais il n'en faut pas

faire sa principale volupté. M. Sc. Le *goût* est de tous les sens celui que les Espagnols prennent le moins de soin de satisfaire. Mr. Daunoi.

On appelle un *goût* depravé, celui qui est contraire au *goût* ordinaire des autres hommes, tel que celui des femmes grosses.

Goust, signifie aussi, l'appetit, l'envie qu'on a de boire & de manger. Quand un malade commence à entrer en *goût*, c'est bon signe. Les alimens qui flattent le *goût* doivent être preferez, selon Hippocrate, à ceux qui ne sont pas si agréables, quand même ces premiers seroient par eux-mêmes un peu moins sains. J. des Sc. T. XXX.

Goust, signifie aussi, Saveur, la qualité de la chose qu'on goûte. Cette sauce n'a point de *goût*, elle ne sent rien, elle est fade.

Notre hôte cependant s'adressant à la troupe,
Que vous semble, a-t-il dit, du goût *de cette soupe?* Boi.

Le *haut goût*, c'est tout ce qui réveille l'appetit, & qu'on met dans les sauces, comme le poivre, la muscade, le citron, le verjus, &c. Les sauces de trop haut *goût* sont nuisibles à la santé. Ce vin a un *goût* de terroir, un *goût* de fût.

Goust, se dit figurément des jugemens, du choix, du discernement, de l'esprit & du sentiment agréable & avantageux qu'on a d'une chose. Avoir un *goût* bizarre & depravé. Cet homme a le *goût* fin. Pour se faire au *goût* de tout le monde, il faut rendre à chacun ce qu'il a droit d'exiger de nous. Oe. M. Les jeunes gens changent leur *goût* par l'ardeur du sang, & la vieillesse les conserve par l'habitude. La Roch. Le *goût* de Paris s'est trouvé conforme au *goût* d'Athenes. Rac. La beauté & l'agrément sont de tous les *goûts*. Oe. M. Le bon *goût* en matiere d'esprit est une harmonie, ou un accord de l'esprit avec la raison. M. Sc. Le bon *goût* est un sentiment naturel qui tient à l'ame: c'est une espece d'instinct de la droite raison. Bou. Le *goût* est un sentiment qu'on ne sçauroit apprendre, ni enseigner: il faut qu'il soit né avec nous. Ainsi il ne faut pas traitter de haut en bas ceux qui ne l'ont point: on n'a pas de pieces en main pour les convaincre qu'ils ont tort. St. Ev. Le bon *goût* ne vient que d'une connoissance exquise & juste à bien juger du bien & du mal, pour toute sorte de bienseance & d'agrémens: on ne l'acquiert qu'avec beaucoup de soins & de reflexions. Le Ch. de M. Il y a des gens qui pretendent avoir le *goût* fin & qui ne sont que degoutez. Bellec. Le bon *goût* d'Horace consistoit principalement à trouver ridicule celui des autres. St. Ev. Il y a beaucoup plus de vivacité que de *goût* parmi les hommes: il y en a peu dont l'esprit soit accompagné d'un *goût* sur & d'une critique judicieuse. La Br. Le bon *goût* vient plus du jugement que de l'esprit. La Roch. Combien de siecles se sont écoulez avant que les hommes dans les Sciences & dans les Arts ayent pu revenir au *goût* des Anciens, & reprendre enfin le simple & le naturel! La Bruy. Une vuë interieure de Dieu lui ôtoit tout le *goût* des plaisirs du siecle. Fl. Un esprit sain puise à la Cour le *goût* de la solitude & de la retraitte. La Br. On ne meprise quelquefois les Modernes que pour faire comprendre qu'on a le bon *goût* de l'antiquité. Bell. Les mauvais Auteurs gâtent le *goût* du public, en l'accoutumant à des choses fades & insipides. La Br. On ne sçauroit avoir le *goût* trop délicat pour remarquer les vrais, ou les faux agrémens, & ne s'y point tromper. Le Ch. de M. Il n'est rien de plus rare que ce discernement exquis, & ce *goût* rafiné de l'ame pour sa véritable nourriture. Ab. de S. R. Nous n'avons point de *goût* spirituel, pour discerner sûrement les bons alimens d'avec les mauvais. Nic.

Goust, signifie, Sentiment, plaisir. La raillerie rend la conversation moins fade; c'est une pointe qui en releve, & qui en rehausse le *goût*. Oe. M. Les adversitez épurent nos desirs, & nous font perdre le *goût* du monde. Boss. Ses amis le voyoient avec assiduité & avec *goût*. Bell.

Goust, se dit aussi des bâtimens, des statuës, des tableaux, & de tout ce qui est bien inventé & bien travaillé. Le *goût* des Grecs a été le meilleur pour les bâtimens. Les uns ont le *goût* des tableaux de Poussin, les autres de Rubens. Le bon *goût* consiste à se former une idée des choses la plus parfaite qu'on peut, & à la suivre. Un Ouvrage de grand *goût* est un Ouvrage où tout est noble & grand. Ces vers là sont dans le *goût* de Malherbe. Ce tableau est dans le *goût* de Raphaël. On confond quelquefois ce mot avec *maniere*, & surtout la peinture, parcequ'en effet le bon ou mauvais choix qu'on fait des manieres, fait la difference du bon ou du mauvais *goût*. Ainsi l'on dit, Voilà un Ouvrage de grande *maniere*; pour dire, de grand *goût*. Blondel a fait un Traité du bon *goût*, dans son livre de l'Architecture.

Goust, se dit aussi, de l'inclination, du penchant qu'on a pour certaines personnes, pour certaines choses, de l'empressement avec lequel on les recherche & du plaisir qu'on y trouve. Il a beaucoup de *goût* pour cette personne là. L'Ac. Il n'a point de *goût* pour les vers, pour la musique, il n'en est point touché. On dit de même, Il n'a point de *goût* pour le mariage, ou pour la guerre. François I. n'avoit ni le même *goût*, ni la même tendresse pour Henri II. son fils. P. de Cl. Ceux qui ont le *goût* de la vertu ne peuvent être ensemble sans être unis par la vertu qu'ils aiment. Fen. Le *goût* du Prince de Conti pour la guerre, fut le premier penchant que la nature montra en lui. Ce n'étoit pas ce *goût* qui dans les autres est une ardeur de l'âge, plus qu'une preuve du talent. Quel puissant genie pour la guerre? Quel *goût* pour tout ce que cet art a de plus penible, dans un âge qui n'a de *goût* que pour les plaisirs. Massillon.

On dit proverbialement, qu'il ne faut point disputer des *goûts*; pour dire, que chacun a le sien, qu'il ne lui faut point contester. La raison est, que les mêmes choses excitent des sensations differentes, selon les diverses dispositions des fibres: ensorte que ce qui flatte le *goût* des uns cause du dégoût dans les autres. On dit d'un homme, qu'il a perdu le *goût* du pain; pour dire, qu'il est mort. On dit d'une chose trop chère, que le coût en fait perdre le *goût*.

GOUSTER, ou GOUTER. v. act. Connoître la qualité des saveurs de l'objet du goût. Un bon gourmet *goûte* bien le vin, en connoit la bonté & la garde.

Gouster, signifie aussi, Essayer, tâter de quelque chose pour juger de sa saveur, ou de ses qualitez. Un Medecin *goûte* d'une herbe, d'une drogue pour juger de la qualité qui lui est propre & naturelle. Les Caraïbes ont *goûté* autrefois de toutes les nations qui les frequentent, & disent que les François sont les plus délicats & les Espagnols les plus durs. Rochef.

Gouster, au fig. signifie, Approuver, agréer. On a fort *goûté* l'avis du Rapporteur. Je *goûte* fort cet homme-là, je le trouve à mon gré. Personne ne peut *goûter* celui qui ne *goûte* personne. Oe. M. Les Romains tâchoient de faire *goûter* leur gouvernement aux peuples soumis, & croyoient que c'étoit le meilleur moyen de s'assurer leurs conquêtes. Bos. Quelquefois il signifie, Essayer, éprouver, sentir. Plus on *goûte* la liberté, plus on la veut *goûter*. Bay. C'est un inconstant; il a tantôt *goûté* de toutes les professions.

sions. La santé est le premier des biens & celui sans lequel on ne sçauroit *goûter* les autres. Il faut *goûter* les douceurs de la vie tandis qu'on est jeune. Ces Amans *goûtoient* toutes les delices dont l'amour comble deux cœurs qu'il a unis. Oe. M. On *goûte* un plaisir exquis & délicat dans le commerce des personnes polies. Bell. Tibere lui dit, Et toi Galba, tu *goûteras* un jour de l'Empire. Ablan.

Goûter *tranquilement les douceurs de l'amour*. Vill.

Goûtons *mille innocens plaisirs*. Id.

L'innocence avec laquelle on *goûte* les plaisirs en redouble la douceur. Oe. M. *Goûter* les bons mots. Scar.

Gouster, signifie aussi, Faire un petit repas entre le dîner & le souper. Quand on *goûte* bien, on se peut passer de souper.

GOUSTER, ou GOUTE'. s. m. C'est ce petit repas qu'on fait au milieu de l'après-dinée. Il n'est en usage que parmi le peuple & les bourgeois. A' la Cour, on dit *collation*, & non pas *goûté*. On dit en proverbe, *goûter* de commerce, & souper de Marchand.

Ce mot vient de *gustatio*, qui est dans Petrone en ce sens.

GOUTTE. s. f. Parcelle d'eau, ou de quelque autre liqueur. Le mauvais riche demandoit au Lazare une *goutte* d'eau pour rafraîchir sa langue. Une *goutte* d'huile fait une grande tache. Les larmes, la sueur lui tomboient à grosses *gouttes*.

Goutte, se dit hyperboliquement de ce qui est en petite quantité. Prendre une *goutte* de vin avant que de partir, c'est en boire un verre. Donnez à ce malade une *goutte* de syrop; pour dire, une cuillerée. Donnez moi une *goutte* d'encre.

Ce mot se dit au fig. Parmi un torrent de belles paroles, il n'y a pas une *goutte* de bon sens. Abl.

Mere-goutte, est ce qui s'écoule le premier des choses qu'on foule, ou qu'on bat pour en tirer le suc, avant qu'on mette le marc sur le pressoir: c'est ce qui est opposé au *pressurage*, & se dit du vin & du cidre, de l'huile, &c. La *Mere-goutte* est ce qu'il y a de meilleur, de plus pur & de plus delicat dans ces liqueurs. On l'appelle dans les Chartes *gutta mera*, & c'est de là qu'est venu le nom de *mere-goutte*, c'est-à-dire, pure goutte.

Goutte, se dit aussi des sucs & gommes qui distillent des arbres. Une *goutte* d'encens.

Gouttes d'Angleterre. Les gouttes d'Angleterre sont de l'esprit volatil de soye crue, rectifié avec l'huile de canelle, ou avec quelque autre huile essencielle. Mr. de Tournefort a trouvé par experience que les *gouttes d'Angleterre* n'ont aucun avantage sur les preparations de la corne de cerf, & du sel Ammoniac, si ce n'est par un odeur plus supportable. Font. Les *gouttes d'Angleterre* sont un remede puissant contre la coagulation du sang, les obstructions, l'apoplexie, &c.

Gouttes. Ornemens d'Architecture ronds & en forme de petits cones, qu'on met sous le platfond de la corniche Dorique, ou sur l'architrave au dessous des triglyphes, qui representent en effet des *gouttes*, ou des clochettes d'ordinaire au nombre de six. On les appelle aussi *larmes & campanes*.

Goutte, en termes de Relation, est une certaine rosée qui tombe en Egypte vers le mois de Juin. On ne la connoît qu'à du cotton mis dans une boëte sur une fenêtre, lequel devient humide après que la *goutte* est tombée. Elle est si subtile, qu'elle penetre le verre, & humecte du sable dans une bouteille bien bouchée. Dès qu'elle est tombée, toutes les maladies cessent, & on peut sûrement communiquer avec des pestiferez. Elle vient un peu avant la croissance du Nil au païs de Said à sept ou huit journées du Caire, & est causée par des vents du Nort & du Ponent qui y portent des nuages de la Mediterranée. Ils rafraichissent tellement l'air, & rendent la terre si humide, qu'elle pese bien plus qu'auparavant.

Goutte à goutte. adv. Petit à petit. Le vin de ce tonneau s'enfuit *goutte à goutte*. Les Italiens versent leurs graces *goutte à goutte*, dit Balsac.

L'eau qui tombe goutte à goutte
Perce le plus dur rocher. Quin.
Plus ne songea qu'il portoit un chapeau,
Qui l'obligeoit de verser goutte à goutte
Plutôt son sang, que faire banqueroute
Si mechament au dogme de la foy. Philotanus.

Goutte. adv. negatif, qui signifie, Point du tout. Un aveugle ne voit *goutte*. On ne voyoit *goutte* dans cette caverne. On le dit aussi en choses morales. Ce discours est un galimathias où on ne voit *goutte*. Ce dialogue est si obscur que les plus doctes n'y voyent *goutte*. Ablan. Parmi bien des paroles, il n'a pas une *goutte* de bon sens. Id. La depense de la Marine est un abyme où on ne voit *goutte*.

Tel fait metier de conseiller autrui,
Qui ne voit goutte *en ses propres affaires*. La Font.

On dit aussi, n'entendre *goutte*; pour dire, n'entendre point du tout. Hors en ces deux phrases, *ne voir goutte*, & *n'entendre goutte*, il ne se dit jamais.

GOUTTE. s. f. Maladie causée par la fluxion d'une humeur acre sur les articles ou jointures du corps, & qui est fort douloureuse. Les *gouttes* proviennent de deux causes, de la superfluité des humeurs & de la foiblesse des jointures. Quelques Medecins la definissent, Inflammation, tumeur ou douleur des jointures. On lui donne divers noms suivant les parties où elle s'attache, comme de *chiragre*, *podagre*, &c. Voyez les à leur ordre. La pleuresie & le rhumatisme sont une espece de *goutte*, puisqu'ils ont la même cause. Bibl. Univ. La *goutte* est un mal non-seulement héréditaire, mais encore contagieux. J. des Sc. T. VII. On accuse le vin, la debauche, d'être la cause de la *goutte*. Que la *goutte* aille de la part de Dieu punir ceux qui le blasphément au cabaret: mais qu'elle ait de la considetation pour la temperance & pour la sobrieté. Bal. Possidonius, que Ciceron appelle le plus grand des Stoïciens, souffrit aussi impatiemment qu'un homme du vulgaire, & la *goutte* fut l'écueil de sa constance. St. Ev. Mâtiner la *goutte*. Sar. La *goutte* fait souvenir des pechez de la jeunesse. Oe. M. Votre *goutte* vous est venuë comme à souhait à Balzac: un si bon service mérite que vous vous reconciliez avec elle, dit Voiture à Costar.

Fille des plaisirs, triste goutte,
Qu'on dit que la richesse accompagne toûjours,
Vous que jamais on ne redoute,
Quand sous un toît rustique on voit couler ses jours.
Des-H.

Maint Auteur antique & recent,
Bien instruit en toute doctrine,
Soutient que la goutte *descend*
De copulation divine,
Et que de Bacchus & Cyprine,
Nâquit cet enfant maupiteux. Conrart.

On dit, qu'un homme n'a pas les *gouttes*, quand il s'enfuit de vîtesse; qu'il est perdu de *gouttes*, quand il est noüé, & presque perclus.

Le froid est souvent cause que les poules amassent la *goutte*. On connoit qu'elles en sont atteintes, lorsque leurs pieds & leurs jambes deviennent roides, & qu'elles ne peuvent se tenir dessus, à cause de la grande

de douleur qu'elles souffrent. LIGER.

GOUTTE-SCIATIQUE, est celle qui vient à la jointure des cuisses à l'endroit de l'os qu'on appelle *ischion*. Avoir la *goutte-sciatique*. Avoir la *sciatique*.

GOUTTE-CRAMPE. Voyez CRAMPE. Ce mal est fort court, mais il est tres douloureux. Il consiste dans une contraction de quelque muscle qui se retire & semble se nouër, tirant les tendons quelquefois par un bout, quelquefois par tous les deux, avec tant de violence qu'il semble qu'ils se doivent rompre. Plus les muscles sont gros, plus la douleur est violente.

Il faut dire *goutte-grampe*. Les Provinciaux disent, *goutte-crampe*. MEN. Si cela est, les Provinciaux parlent comme Danet comme Richelet, & comme l'Academie, car ils disent tous *goutte-crampe*, & non *goutte-grampe*. C'est-à-dire, que l'Etymologie est pour *goutte-grampe*, mais l'usage est pour *goutte crampe*.

GOUTTE-ROSE, est une maladie qui vient au nez, aux jouës, & souvent par tout le visage, soit avec tumeur, soit sans tumeur, & quelquefois avec croûtes & pustules. Elle vient de certaines humeurs salées & adultes, & est plus grande en hiver qu'en été.

GOUTTE REMONTÉE, se dit lorsque la nature n'est pas assez forte pour pousser la fluxion qui fait la *goutte*, sur les parties exterieures du corps, & qu'elle se jette sur les parties nobles; ce qui est mortel.

GOUTTE-SEREINE, est une privation entiere de la vuë, quoiqu'il n'y ait aucun vice apparent dans l'œil, si ce n'est que la prunelle paroît plus grande & plus noire. La cause de la *goutte-sereine* est l'interruption du cours des esprits animaux dans la retine, qui provient de la compression ou de l'obstruction des nerfs optiques.

En Latin, *gutta serena*, en Grec, *amaurosis*.

On dit proverbialement, que la *goutte* d'eau cave la pierre; pour dire, que les moindres choses souvent réiterées causent enfin un grand effet. On dit, C'est une *goutte* d'eau dans la mer, d'une petite chose qu'on met dans une très-grande qui n'en paroît pas accruë sensiblement. On dit aussi, qu'aux fievres & à la *goutte* les Medecins n'y voyent *goutte*.

Goutte *bien tracassée*
Est, dit-on, à demi-pansée. LA FON.

On dit aussi, mais bassement, que les salines engendrent la *goutte*; pour dire, qu'elles font boire beaucoup, & jusqu'à la derniere *goutte*. On dit d'un homme qui s'enfuit vîte, qu'il n'a pas la *goutte*.

GOUTTELETTE. s. f. Ce mot est peu en usage. Il signifie, Petite goutte. La rosée se forme de plusieurs *gouttelettes* d'eau. Ce jet d'eau retombe en plusieurs *gouttelettes* que le vent porte hors du bassin. On les appelle aussi, le *pulverin de l'eau*. L'or, autant affiné qu'il le puisse être, mis au foyer du miroir ardent du Palais Royal, petille & jette jusqu'à 7. & 8. pouces de distance une infinité de petites *gouttelettes*, qui étant reçuës sur un papier & ramassées, font une poudre d'or véritable, & dont toute l'alteration consiste dans leur division. FONTEN.

GOUTTEUX, EUSE. adj. & quelquefois subst. Celui qui est travaillé de la goutte; qui est sujet à la goutte. Il est bien *goutteux*. Il n'y a gueres de femmes *goutteuses*.

Le goutteux *qui sa goutte sent*
Fait triste chere, & laide mine;
De tels j'en ai vu plus de cent.
En marchant toûjours il clopine;
& l'on me dit quand je chemine,
C'est pauvre chose qu'un goutteux. CONRARD.

GOUTTIERE. s. f. Est une piece de bois de sciage tirée de bois de brin bien sain sans roulure, nœuds, ni gerçure, qui se fait d'un piece de bois qui a huit à neuf pouces d'équarrissage en la sciant par les angles. On la creuse ordinairement à angle droit, & on ne lui laisse qu'un pouce d'épaisseur. C'est dans ces pieces de bois garnies de plomb que se reçoivent les eaux pluviales, & par où elles s'écoulent à terre. Il y a des *gouttieres* qui avancent dans la ruë au delà des toîts; les autres qui sont attachées le long des murs, & qui sont des conduits de plomb. Une *goutiere de pierre* est un canal de pierre à la place des gargouilles dans les corniches. Les *gouttieres* des bâtimens Gothiques sont formées de chimeres, harpies, & autres animaux imaginaires. On dit, La pluye est cessée; il n'y a plus que les *gouttieres*; pour dire, l'eau qui tombe de dessus les toits. Les chats font l'amour sur les *gouttieres*.

Jamais d'aucuns matoux sur aucune goutiere
Elle n'eût écouté les amoureux regrets. P. COM.
Quel facheux Demon durant les nuits entieres
Rassemble ici les chats de toutes les goutieres? BOIL.

Ce mot, selon Du Cange, vient de l'Allemand *gote*, d'où les Auteurs de la basse Latinité ont fait *gota*, & les François *goutte* & *gouttiere*.

On appelle aussi *gouttiere*, *mouchette* ou *couronne*, le larmier ou la partie haute de l'entablement.

On appelle *gouttieres* de carosse, les panneaux de cuir attachez à l'imperiale, qui empêchent que l'eau ne tombe dans le carosse & sur ses ornemens.

GOUTTIERES, en termes de Marine, sont de longues & épaisses pieces de bois creusées, joignant les membres, ou côtes des vaisseaux tout au pourtour des ponts, qui servent à recevoir, & écouler les eaux du navire. Il y a aussi des pieces de bois voisines & de la même étenduë, qu'on appelle *serres gouttieres*, qui contribuent à cet écoulement.

GOUTTIERE, est aussi un terme de Relieur. C'est le creux qui se fait sur la tranche d'un livre, quand on le ferme, après avoir été relié.

GOUTTIERE, en terme de venerie, se dit des fentes, ou rayes creuses qui sont le long du marrein du bois du cerf, du daim, ou du chevreuil.

GOUTTIERE, se dit aussi des choses, par où l'eau distille, comme si c'étoit une *gouttiere*. Son chapeau fait une *gouttiere*. Quand on est bien enrhumé, le nez distille comme une *gouttiere*.

GOUTIERES, Pieces de cire blanche creuse en forme de bierre, que les quatre Barons de l'Evêché d'Orléans presentent chaque année dans l'Eglise de S. Croix d'Orléans, la veille de l'Invention de S. Croix, comme une espece d'amende honorable du meurtre de Ferri de Lorraine, Evêque d'Orléans, commis en 1229. par ces Barons.

GOUVERNAIL. s. m. qui a au plurier *Gouvernaux*. Timon qui sert à gouverner un navire, un bateau. C'est une longue piece de bois horisontale qui en fait mouvoir une autre qui est à plomb attachée à la pouppe d'un navire, par des ferrures mouvantes, dont le mouvement fait tourner le vaisseau de quel côté on veut. Le Pilote se tient au *gouvernail*. Il ne faut pas embarasser le port de *gouvernaux*. ORDON. DE PARIS. La force du *gouvernail* vient de la force du levier, comme montre Aristote en ses Mechaniques. Mais les Modernes ont raffiné sur ce qu'a dit cet ancien Philosophe. Voyez Mr. Reneau, sur la Mechanique du *Gouvernail*. HIST. DE l'A. R. DES SC. T. 3. Le *gouvernail* est de la hauteur, ou un peu plus de l'étambord, auquel il est attaché; il est garni de plusieurs pieces, comme safran, barre, traversin, gousset, &c. On appelle dans l'orgue *gouvernail*, un fil de fer qui sert à accorder les tuyaux d'anche, qu'on nomme autrement *rasette*.

Un *gouvernail* posé sur un globe, accompagné de faisceaux, marque la puissance souveraine sur les anciennes medailles.

GOUVERNAIL, se dit figurément. C'est ce Ministre qui tient le *gouvernail* du Royaume, qui tient le timon des affaires; pour dire, qu'il gouverne tout.

Jules qui de l'Etat tenez le gouvernail. MARIGNI.

GOUVERNANCE. s. f. Sorte de Tribunal en quelques endroits de la Province de Flandres. La *Gouvernance* du Souverain Bailliage de l'Isle en Flandres est un Tribunal, que l'on croit avoir été rétabli par Philippe le Bel en 1314. On lui donne le nom de *Gouvernance* à cause que le Gouverneur de la Ville en est le Chef. Il connoît des cas Royaux, & sa jurisdiction s'étend non seulement sur la Ville de l'Isle, mais encore sur tous les Villages de la Châtellenie. Il y a aussi à Douay une *Gouvernance*. Lieutenant de la *Gouvernance*.

GOUVERNANTE. s. f. La femme d'un Gouverneur de ville, de Province.

On le dit aussi des femmes qui ont la conduitte des enfans, ou des filles de bonne maison. La *Gouvernante* des enfans de France, des filles de la Reine, &c. Ces sortes de *Gouvernantes* ont sous elles des femmes qu'on appelle *Sous-gouvernantes*.

On appelle aussi *Gouvernante*, une femme, ou servante qui a soin du ménage d'un homme veuf, d'un garçon.

GOUVERNEMENT. s. m. La Charge de gouverneur dans une place, dans une ville, dans une province. Ce Marquis a acheté le *Gouvernement* d'une telle place. Les meilleurs *Gouvernemens* sont ceux des places frontieres.

GOUVERNEMENT, est aussi la ville, le païs où s'étend le pouvoir du Gouverneur. Samson Geographe a fait des cartes de la France divisée par *Gouvernemens*. On ne peut pas fixer precisément le nombre des Gouvernemens de France; il y en a 12. principaux : ce sont ceux des 12. principales Provinces. L'Etat de France imprimé en 1698. compte 37. *Gouvernemens*.

On le dit aussi de toutes les choses qui sont laissées sous la garde, sous la conduitte & l'œconomie de quelcun. On a confié à ce valet le *gouvernement* des bouteilles. Cet Officier a toutes les provisions du logis en son *gouvernement*.

GOUVERNEMENT, se dit aussi de la maniere, & de l'action de gouverner. Le *gouvernement* populaire est le plus doux de tous les *gouvernemens*. Quand on fait l'histoire d'un païs, on en decrit les mœurs, la Religion, le *gouvernement*. Ils ont parlé sans crainte du *gouvernement*. VOIT. Les Rois chargez du *gouvernement*, n'en auront-ils que les fatigues & les inquietudes, & veut-on qu'ils tremblent devant la loi, qui est leur propre ouvrage? TOUR. Le Grand Constantin ne se portoit à châtier que pour le *gouvernement*; & non pour assouvir sa passion. HERMAN. Il y a des Theologiens Protestans qui soutiennent que Jesus Christ a laissé aux peuples la liberté de choisir telle forme de *gouvernement* Ecclesiastique qui lui conviendroit, excepté le Monarchique. BAY. Le *gouvernement* de France est Monarchique; celui de Venise Aristocratique; celui de Hollande Democratique. Le *gouvernement* d'Angleterre est Monarchique, Aristocratique & Democratique tout ensemble. Le *gouvernement* mixte nourrit toujours pour le moins deux partis contraires, dont l'un tache d'empieter sur l'autre. BAY. Il n'y a ponit de *gouvernement* parfait. LE CHEV. TEMPLE.

GOUVERNEMENT, se dit aussi sur la mer, de la conduitte d'un vaisseau. Le succès d'un voyage depend principalement du bon *gouvernement* d'un Pilote.

GOUVERNER. v. act. Commander, regir, conduire avec autorité. Ce Prince *gouverne* sagement son Royaume. Il *gouverne* ses sujets avec justice. Il n'a d'autre soin que de bien *gouverner* ses Etats. Auguste disoit que ce n'est pas une moindre vertu de *bien gouverner* un Etat, que de le conquerir. ABL. Il ne seroit peut-être pas possible de *gouverner* les peuples, si par l'habitude où ils sont de la dependance & de la soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. LA BR. Auguste voulut enfin *gouverner* par la raison un peuple assujetti par la force. ST. EV. On dit que le Cardinal Mazarin trouvoit plus de peine à *gouverner* sa famille qu'à *gouverner* le Royaume. BAY. Les Stoiciens étoient persuadez que toutes choses étoient *gouvernées* par une fatalité immuable. DISC. D'EL.

Les hommes destinez à gouverner *la Terre*
Au poids de leur grandeur mesurent leur vertu. CAP.

Ce mot vient du Latin *guberno*.

GOUVERNER, s'employe aussi absolument, sans regime. Dans les Monarchies ce sont le Rois qui *gouvernent*. Dans les Democraties, c'est le peuple qui *gouverne*. Les Ministres *gouvernent* sous l'autorité du Roi. Le Cardinal de Richelieu a *gouverné* long-temps. Il faut se rendre venerable à ceux qu'on *gouverne*; une trop grande simplicité rend meprisable. FL. Le moyen le plus puissant de *gouverner*, est de prier quand on a droit de commander. MEN.

GOUVERNER, se dit aussi en parlant des conduites, des administrations particulieres. C'est le pere de famille qui doit *gouverner* les affaires de la maison. La femme doit *gouverner* le menage. Le Maître d'Hôtel doit *gouverner* la depense. Un bon valet *gouverne* la basse-cour.

GOUVERNER. Se dit aussi en termes de Mer. Ainsi *gouverner* un vaisseau; c'est en tenir le timon, ou le gouvernail, pour le conduire où l'on veut. C'est le Pilote qui *gouverne* le vaisseau, qui tient le gouvernail, qui fait tourner le cap sur le rumb de vent qui est necessaire. On dit aussi, *Gouverner* Nord, *gouverner* Sud; pour dire, Faire route de ces côtez-là.

On dit aussi *gouverner* sur l'ancre; pour dire, virer le vaisseau en levant l'ancre & porter le cap sur la bouée, pour faire venir le cable plus droiturier aux écubiers & au cabestan. On le dit non seulement du Pilote, mais aussi du vaisseau. Ce vaisseau ne *gouverne* pas, c'est-à-dire, qu'il n'obéit pas au gouvernail.

GOUVERNER, signifie aussi, Menager avec œconomie. Ce valet a bien *gouverné* la bourse de son maître pendant son voyage. On lui a laissé le soin de *gouverner* les blez, les vins, les fruits; pour dire, qu'on lui a laissé le soin de les distribuer avec menage, & de prendre garde qu'ils ne se gâtassent.

GOUVERNER, signifie aussi, Instruire, élever. On a laissé à cet homme le soin de *gouverner* ce Prince dans sa jeunesse.

GOUVERNER, se dit figurément; pour dire, Avoir du pouvoir & du credit sur l'esprit de quelcun, le conduire, le faire agir, le diriger. Ce Secretaire *gouverne* l'esprit de son maître. Ce Directeur *gouverne* la conscience d'une telle femme. Il est plus difficile de s'empêcher d'être *gouverné*, que de *gouverner* les autres. LA ROCH. Un homme sage ni ne se laisse *gouverner*, ni ne cherche à *gouverner* les autres : il veut que la raison *gouverne*, & toûjours. LA BR. Que la Philosophie nous donneroit d'avantages sur les autres hommes, si elle nous apprenoit à *gouverner* nôtre cœur. L. D'AB. A' ELOISE. Quand nous sommes jeunes l'opinion du monde nous *gouverne*, & nous nous étudions

dions plus à être bien avec les autres qu'avec nous. St. Ev. Il se trouve des hommes qui n'écoutent ni la raison, ni les bons conseils, par la crainte qu'ils ont d'être *gouvernez*. La Br. L'opinion *gouverne* tout le monde. Pasc.

Gouverner, avec le pronom personnel, signifie, Se comporter. Il faut beaucoup de prudence pour se bien *gouverner* à la Cour. Une femme qui s'est mal *gouvernée* pendant sa jeunesse, devient devote quand elle est sur l'âge.

Gouverner, se dit aussi des principales pieces d'une machine qui fait agir & mouvoir toutes les autres. Le ressort d'une montre, le pendule, est ce qui *gouverne*, qui fait agir toute l'horloge.

On dit en proverbe, qu'un homme a bien *gouverné* sa barque; pour dire, qu'il a conduit sagement sa fortune.

Gouverné, ée. part. & adj.

GOUVERNEUR. f. m. Officier du Roi qui commande dans une Province, dans une Place. Un *Gouverneur* autrefois étoit obligé de soutenir trois assauts avant que de se rendre. Un *Gouverneur* represente le Roi dans une place, & commande non seulement à la garnison, mais aussi aux bourgeois, & à toutes les trouppes qui entrent dans sa place.

Gouverneur, est aussi celui qui a soin de l'éducation d'un jeune Prince, d'un Seigneur, des enfans de bonne maison. Le Marechal Duc de Villeroi a été *Gouverneur* du Roi Louis XV. comme son pere l'avoit été de Louis XIV. Le *Gouverneur* de Mr. le Dauphin. Les Princes ont un *sous-gouverneur*, & il fait auprès d'eux les mêmes fonctions que le *Gouverneur* quand il est absent. Les Pages du Roi ont un *Gouverneur*.

On dit en proverbe: C'est un *Gouverneur* de lions, pour se moquer d'un homme qui ne change jamais d'habit.

On appelle quelquefois sur la mer *gouverneur*, le timonier, ou le matelot qui tient la barre du gouvernail pendant son quart.

Gouverneur d'Hopital, se dit de celui qui, aux environs de Paris, a soin de quelque Dortoir, ou de quelque Pavillon, où sont les pauvres. Le *Gouverneur* a le soin de les faire prier Dieu, & de leur faire donner le pain, la viande, & le vin qu'ils doivent avoir. Quand il y a beaucoup de pauvres, on lui donne un *sous-gouverneur* pour lui aider.

Gouverneur. Sorte de petit poisson de la grosseur d'un goujon, qu'on dit ne point quitter la baleine. Il lui sert de conducteur, & se met dans sa gueule, quand il veut se reposer & dormir. Corn.

GOYAVIER, ou GOUJAVIER. f. m. Arbre qui croît en plusieurs Provinces de l'Amerique & aux Indes Orientales, haut d'environ vingt pieds, gros à proportion. Son tronc est droit, dur, rameux. Son écorce est unie, de couleur verte-rougeâtre, d'un goût austere. Ses feuilles sont charnuës, pointuës, oblongues, un peu crepées, de couleur verte-brune, longues de deux ou trois doigts, larges d'un doigt ou d'un doigt & demi. Ses fleurs sont grandes comme celles du coignier, composées de cinq feuilles blanches, de bonne odeur. Son fruit qu'on appelle *Goyave*, est gros comme une pomme, rond, couronné comme une nefle, verd au commencement & d'un goût acerbe; mais en meurissant il prend une couleur jaune & un goût agreable; il est en dedans blanc ou rougeâtre, divisé en quatre parties, dans chacune desquelles se trouvent plusieurs semences semblables à celles des nefles. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cette racine est astringente, fort estimée pour la dysenterie & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulneraires, resolutives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion.

GOYE. f. f. Vieux mot. Epée.

GOYERE. f. f. Vieux mot. Sorte de tarte.

Faisant tartes, flans & goyeres.

G R A.

GRAAL. f. m. Le Saint *Graal* est un plat, ou vaisseau precieux qu'on montre à Gennes avec grande ceremonie & veneration, parcequ'on dit qu'il servit à la Cene de Notre Seigneur. Tous les vieux Romans en citent un intitulé, La conquête du Saint *Graal*; & pretendent que c'est le vaisseau où Joseph recueillit le sang qui sortoit des playes de Jesus-Christ, lorsqu'il lavoit son corps pour l'embaumer à la maniere des Juifs.

Il est ainsi nommé de *sang real*, ou *royal*, ou de *sang agreable*, à cause du mystere de la redemption. Quelques-uns derivent ce mot de *gratiale*, qui étoit autrefois un *plat* où l'on servoit des dragées. Depuis on l'a dit des plats où l'on servoit les restes d'un festin, qui de là ont été appellez *graillons*. Borel dit que *graal* ou *greal* est un mot Gascon qui signifie un *vaisseau de terre* ou *terrine*, qu'on nomme encore *grasal* à Thoulouse & à Montauban: & ce mot vient de *grais*, parceque ces vaisseaux sont faits de *grais* cuit.

GRABAT. f. m. Couchette, mechant petit lit sans rideaux. C'est proprement un lit de salle où on fait la meridienne: & c'est ainsi que les Interpretes de Droit interpretent la Loi 20. *ff.* 8. *de instrum. Leg.*

Du Latin, *grabatum*, qui signifie la même chose.

On dit en burlesque, qu'un homme est sur le *grabat*; pour dire, qu'il est retenu au lit, qu'il est malade.

Gîté dans un chien de grabat,
Je passe de fort tristes heures. St. Amant.
J'etois seul l'autre jour dans ma petite chambre,
Couché sur mon grabat, *souffrant en chaque membre.*
Scar.

GRABEAU. f. m. Terme de Pharmacie, qui se dit des morceaux rompus des drogues & épiceries. Il est deffendu aux épiciers de vendre les pailles, poudres, criblures & *grabeaux* de leurs drogues.

GRABUGE. f. m. Vieux mot. Debat & different domestique. Il y a toûjours du *grabuge* entre le mari & la femme. Ces deux amis sont en froideur, il est arrivé quelque *grabuge* qui les a brouillez. Ce mot ne s'employe qu'en conversation.

De l'Italien *garbuglio*, ou *grabuglio*, on dit en proverbe, *Grabuggi fanno per noi.*

GRACE. f. f. Faveur qu'un Superieur fait à un inferieur. On le dit premierement de Dieu, qui est l'Auteur de toutes les *graces* & des secours du Saint Esprit. Dieu veut que les operations de la *grace* ne se distinguent pas sensiblement de celles de la nature. Nic. Il faut une *grace* prevenante & dominante sur la volonté, pour la detacher des choses sensibles, & vaincre son inclination au mal. Ju. La *grace* agit dans le fond de nos ames par une efficace invisible, & remuë jusqu'aux facultez les plus profondes, & les plus cachées. Id. La *grace* toûjours victorieuse des resistances humaines, nous fait sentir sa force efficace. Port-R. Les disputes sur la *grace* sont peut-être plus contraires à l'Evangile, que les erreurs mêmes sur lesquelles on s'échauffe si fort. Id. Notre conversion est toûjours l'ouvrage de la *grace*, & jamais celui de la raison. Cl. On appelle aussi *graces* du ciel, tous les biens du corps, de l'esprit & de la fortune, dont nous sommes redevables à la Providence. On appelle l'Evangile, la Loi de *grace*, l'œconomie de *grace*, par opposition

sition à la Loi Mosaïque, qui étoit une Loi de rigueur.

Les Theologiens appellent plus specialement *grace prevenante*, *efficace* & *irresistible*, l'action par laquelle Dieu appelle l'homme, le previent, le sollicite, le regenere, & le convertit, malgré la resistance de ses passions, & les erreurs de son entendement. Les uns nomment *grace excitante*, cette premiere *grace* qui reveille le pecheur par de bons desirs, & qui est un commencement de conversion : d'autres nomment *grace suffisante*, ce même rayon de *grace* qui commence à illuminer le cœur de l'homme, comme si elle suffisoit pour sa conversion. La grace *determinante*, ou invincible, est celle qui n'attend pas le mouvement de la volonté pour agir; qui la determine, & la dispose efficacement à vouloir. Les Thomistes appellent *grace efficace*, les actes de Dieu operant sur la volonté, & predeterminant comme cause physique, laquelle meut, & applique tout agent à l'action. Les Molinistes rejettent cette predetermination physique, & n'admettent qu'une *grace suffisante* & soumise, pour l'effet, à la volonté, & à la liberté de l'homme. Il y a dans l'Eglise Romaine trois systêmes generaux sur la matiere de la *grace*, qui font trois Ecoles differentes : l'Ecole de Saint Augustin, de Saint Thomas, & de Molina. Les Disciples de Saint Augustin tiennent pour la *grace efficace* & *irresistible*. Les Thomistes pour la predetermination physique, & les Molinistes pour la *grace suffisante*, & à laquelle la volonté peut resister. C'est une *grace concomitante*; qui coopere avec l'homme. Les Disciples de Saint Augustin qu'on appelle Jansenistes, distinguent entre *grace efficace*, & *grace necessitante*. L'une nous fait vouloir, & l'autre nous y contraint. L'une nous fait agir par choix, & par un mouvement libre, & l'autre nous determine necessairement. Cette *grace necessitante* impose une fatalité inévitable, & une necessité à laquelle il est impossible de resister. Par cette distinction ils pretendent accorder l'operation efficace & toute-puissante de la *grace* avec le libre arbitre, & expliquer comment cette *grace* toûjours victorieuse de la volonté, ne ruine pourtant point la liberté de l'homme. Il suffit que la *grace* en subjuguant les passions, & en fléchissant le cœur, tourne la volonté, & la fasse vouloir sans lui faire violence. Mais la *grace* qui necessite aneantit la liberté, & est incompatible avec la predetermination physique des Thomistes : au lieu que la volonté prevenuë, & remuée par la *grace* prette son consentement sans y être forcée. La liberté, qui semble supposer que la *grace* peut être vaincuë, & surmontée par la resistance de la volonté, subsiste cependant avec la *grace efficace* & invincible, parcequ'en determinant infailliblement elle ne contraint point la volonté. D'un côté la *grace* ne manque jamais d'avoir son effet, & de l'autre. la volonté conserve toûjours le pouvoir de consentir, ou de ne consentir pas. Parmi les Protestans les uns s'attachent à St. Augustin, & les autres n'admettent qu'une grace qu'il est libre à l'homme d'accepter, ou de rejetter. Ils sont encore partagez sur la grace universelle, ou particuliere. On appelle *grace universelle*, une *grace* generale, differente de la lumiere naturelle, que Dieu presente à tous les hommes sans exception, tant Elus que Reprouvez : & *grace particuliere*, une *grace* salutaire que Dieu n'accorde qu'aux seuls Elus. Dans quelque hypothese qu'on s'engage, sur la matiere de la Providence & de la *grace*, on n'en sçauroit trouver aucune, qui satisfasse entierement l'esprit, parceque les rigides font Dieu auteur du mal, & les relachez font l'homme auteur de son Salut. Jur.

Grace, se dit aussi de l'état d'innocence, selon l'Eglise Romaine, & est opposé à *peché mortel*. Adam fut créé en état de *grace* : il perdit la *grace* par sa desobeïssance. On ne peut entrer en Paradis, si on ne meurt en état de *grace*, c'est-à-dire, en état de penitence & de reconciliation avec Dieu.

Grace, se dit aussi de la faveur, de la bienveillance, de l'amitié de quelcun. Etre dans les bonnes *graces* d'une Dame. Ce Courtisan est rentré en *grace*, en faveur. Il est toûjours dans les bonnes *graces* des Ministres. Regagner les bonnes *graces* du Roi. Etre comblé des *graces* de la Cour; c'est-à-dire, de bienfaits.

Grace, se dit encore à l'égard des particuliers & des égaux, & signifie, Don, liberalité, bon office, plaisir. Les *graces* qu'on reçoit sont des chaines qu'on ne doit jamais rompre. M. Sc. La justice doit presider dans la distribution des *graces*. St. Ev. L'opinion que nous avons de notre merite nous fait regarder les *graces* que l'on nous fait comme une justice que l'on nous rend. Id. Qui reconnoît les *graces* aime à en faire. Boss. On dit, Faites moi une *grace*; je vous demande en *grace* de croire que je suis votre serviteur.

Grace, est quelquefois opposé à *justice* & à *rigueur*, & signifie alors, Pardon, remise, composition. Si j'avois dit une pareille sottise, trouverois-je *grace* auprès de mes lecteurs? La Fon. Le Roi accorde des *graces* pour les crimes remissibles, Il y a difference entre les lettres de *grace*, d'abolition & de pardon. Il faut que les *graces* soient conformes aux informations pour être enterinées. Qand le crime est involontaire & commis par cas fortuit, ou dans la necessité d'une legitime defense, les lettres que le Roi accorde sont des *lettres de grace* & de remission; elles peuvent être obtenuës aux petites Chancelerics. Il n'y a que le Roi qui pu sse donner *grace*. Le Gouverneur du Dauphiné avoit autrefois le pouvoir d'octroyer la *grace*, & d'autres Seigneurs s'en attribuoient le droit. Louis XII. par un Edit exprès revoqua tous ces privileges. Les creanciers ont fait *grace*, & composition à ce debiteur, & lui ont fait de grosses remises. Les Juges subalternes sont Juges de rigueur, les Souverains peuvent faire quelque *grace*.

On appelle le coup de *grace*, celui qui acheve l'execution d'un criminel, qui l'empêche de languir sur la rouë.

En ce sens on appelle des ventes à *grace*, celles qu'on fait à faculté de rachat, ou de remere, pendant un certain temps.

On appelle aussi Chevaliers de *grace*, ceux qui sont dispensez de faire preuve de Noblesse à la rigueur, dans les Ordres de Chevalerie de Malthe, de St. Lazare, & autres. Une commenderie de *grace*, est celle que le grand Maitre de l'Ordre confere à qui il lui plaît. Les Commenderies de rigueur sont celles que chacun obtient en son ordre & en son rang.

Grace, signifie aussi, Remerciement, & se dit plus souvent au pluriel. Il faut rendre *graces* à Dieu incessamment, lui rendre mille actions de *graces* : en ce sens on appelle absolument dans le stile familier *Graces*, la priere de remerciement qu'on fait après les repas. Les Poëtes le mettent quelquefois au singulier.

Rendez grace *au seul nœud qui retient ma colere.* Rac.

De bons Auteurs confondent quelquefois *graces*, lorsqu'il signifie remerciment, & *grace*, lorsqu'il signifie faveur. Par exemple, Je vous rends *graces* de *celles* que vous m'avez faites. Le mot de *graces* ne peut avoir la même signification dans cette phrase : c'est pourquoi la pensée est fausse. On dit en même sens, *Graces* à Dieu & à vous, pour remercier quelcun qui a con-

contribué au succès de quelque affaire. Nos Modernes ont tellement penetré dans l'Antiquité, que *graces* à leurs veilles & à leurs travaux, nous commençons à voir clair dans l'origine des nations, dont les premiers tems paroissoient les plus impenetrables. J. DES Sc. *Graces* au bon sens, je n'ay rien approuvé en toute ma vie. G. G.

L'Acad. dit *grace*.

Grace à Dieu : *grace* à la bonté de Dieu : *grace* à vos soins : *grace* à ce Prince.

> *Enfin* grace *à l'amour j'ai flechi l'inhumaine.* MEN.
> *Et grace à Dieu, & Monsieur Saint Julien,*
> *Eut une nuit qui ne lui couta rien.* LA FONT.

En termes de Chancellerie, on intitule toutes les Lettres avec cette formule, Louis par la *grace* de Dieu Roi de France & de Navarre. Les Rois & les Souverains se qualifient tels par la *grace de Dieu*, pour signifier qu'ils ne tiennent leur Puissance que de Dieu & de leur épée. Autrefois les Ducs & Comtes de France qui avoient usurpé la souveraineté, se disoient aussi Ducs & Comtes par la *grace de Dieu*. Le Dauphin se qualifie aussi *par la grace de Dieu Fils aîné de France & Dauphin de Viennois*, comme participant, si non au pouvoir, du moins à l'honneur de la souveraineté. Les Evêques intitulent d'ordinaire leurs mandemens, Nous par la *grace* de Dieu & du Siege Apostolique, Evêque de...

En Jurisprudence Canonique, on appelle *graces expectatives*, non seulement les mandats, & reserves de Rome qui n'ont point de lieu en France; mais aussi les Lettres d'indult, les Brevets de serment de fidelité, de joyeux avenement, nominations de graduez, &c. qui sont des rescripts du Pape ou du Roi, par lesquels il donne droit à quelcun d'impetrer, & d'obtenir le premier Benefice vacant, lequel est à la nomination des collateurs à qui ces Lettres s'adressent. Par ces mandemens les Papes lioient les mains des Ordinaires, & conferoient les benefices à qui il leur plaisoit. Anciennement on ne connoissoit point ces reservations dans l'Eglise, & il n'en est fait aucune mention dans tout le Decret de Gratien. Au commencement ce n'étoient que de simples prieres, & pour un seul benefice. Depuis, ce furent des commandemens exprès, & on ne se contentoit pas d'une seule reserve, ou *grace expectative* sur une même Eglise. Louis XI. par son Edit de 1464. abolit l'usage de ces *graces expectatives*. On ne reçoit plus d'autres *graces expectatives* que celles des Indultaires, & celles des Graduez. Mr. Patru appelle les Mandats, les reserves & les *graces expectatives*, autant de fleaux de la Discipline de l'Eglise.

GRACE, signifie aussi, le bon air, la bonne mine d'une personne; ses manieres d'agir, de parler, de s'habiller qui plaisent aux autres. Un habit magnifique donne de la *grace*, & de la dignité à une personne bienfaite. BOU. Cette femme marche, danse, s'habille de bonne *grace*, cet homme fait un conte de bonne *grace*, recite de bonne *grace*. La bonne *grace* consiste à n'avoir rien d'affecté. OE. M. C'est un abus de compter pour rien les *graces* exterieures, elles font partie de notre merite & de nous mêmes. OE. M. Il faut avouër qu'une adversité soutenuë de si *bonne grace*, & avec tant de force, vaut mieux que beaucoup de prosperitez. VOI. On ne pardonne rien si aisément qu'une flaterie dite de *bonne grace*. M. SC. On disoit du Cardinal Mazarin, qu'il donnoit de si mauvaise *grace*, qu'il dechargeoit les gens de la reconnoissance. B. RAB. Rien ne sied si mal que d'obliger de mauvaise *grace*, & de laisser voir que le cœur s'oppose, quand il s'agit de faire du bien. OE. M. C'est donner doublement, que de donner de bonne *grace*. BELL.

> *Certain air de devotion,*
> *Lorsque l'on n'est plus jeune, a toûjours bonne grace.* DESHOUL.

On dit, Trouver *grace* devant les yeux de quelqu'un, devant quelqu'un; pour dire; Lui plaire, gagner sa bien-veillance. L'Ecriture dit que la Reine Esther trouva *grace* devant Assuerus. Cela ne se dit que d'une personne extremement inferieure à l'égard d'une autre. L'AC.

Les Tapissiers appellent *bonne grace*, les petits rideaux qui sont des deux côtez au haut du lit.

LA GRACE, en Peinture, est une partie toute divine & ce qui charme les yeux. Peu de Peintres l'ont euë. C'est un agrément de beauté dans la figure, qui procede d'un certain tour, & d'une noblesse d'attitude aisée & propre au sujet. FEL.

GRACE, se dit figurément en Morale, & en Rhetorique, & signifie, Agrément, beauté, charme. Cette transposition fait une *grace* dans ce discours. Les ouvrages de Voiture ont des *graces* fines & cachées, qui plaisent infiniment. BOU. Les plus belles pensées perdent toute leur *grace*, quand on les exprime en termes communs & familiers. CAIL. Mes afflictions ne me laissent tout au plus que de la raison; mais une raison sans *graces* & sans ornemens. B. RAB. Les *graces* les plus fines sont celles qu'on sçauroit le moins definir. BOU. Son stile a des *graces* toutes particulieres. Les Ouvrages de Scaron ont des *graces* folâtres & badines, qui égalent les beautez graves & serieuses de Virgile. OE. M. Demosthene a des *graces* austeres. TOUR.

> *Tout reçoit dans ses mains une* grace *nouvelle.* BOI.
> *Catulle en* grace *& naïves beautez*
> *Avant Marot merita la couronne :*
> *Et fuis mari que le poivre assaisonne*
> *Un peu trop fort ses petits Madrigaux.* ROUSS.

On le dit en ce sens ironiquement, Vous avez bonne *grace* de me reprocher cette faute, vous avez fait cent fois la même chose.

GRACE, est en Angleterre un titre affecté aux Ducs & aux deux Archevêques.

GRACE, dans un compliment signifie quelquefois la personne. Je me recommande à vos *graces*; pour dire, à vous. Je me recommande aux bonnes *graces* d'un tel.

GRACES, Chez les Payens, étoient trois Divinitez, qu'on peignoit toutes nuës, & qu'on feignoit être de la suitte de Venus. Elles étoient trois; *Aglaïa, Thalia & Euphrosyne*, filles de Jupiter, compagnes de Mercure. Elles se tenoient toûjours par la main, & ne se separoient point. Si on les peignoit nuës, c'étoit pour montrer que les *Graces* n'empruntent rien de l'art, & qu'elles n'ont d'autres charmes que ceux de la nature. BOU. Les Poëtes ont feint que les *Graces* étoient petites, & d'une taille fort menuë : on a voulu montrer par là que les agrémens consistent dans de petites choses; quelquefois dans un geste, ou dans un souris, quelquefois dans un air negligé. ID. Ce Prince que les *Graces* sembloient elles mêmes avoir formé de leurs mains. BOSS. Aux funerailles de Voiture premierement parurent les *Graces*, les cheveux en desordre, & sans leurs guirlandes accoutumées, pour temoigner leur deplaisir. SAR. Si vous aviez vécu du tems des Payens, Madame, on auroit deïfié une quatriéme *Grace* pour vous. LA FONT. Boileau dit, en parlant de Theocrite & de Virgile;

> *Que leurs tendres écrits par les* Graces *dictez,*
> *Ne quittent point vos mains jour & nuit feuilletez.*
> *Ne vous plaignez pas d'être brune,*
> *Les* Graces *le sont comme vous.* OE. M.
> *Daphné dans sa langueur a les* Graces *pour elle;*
> *Et les* Graces *toûjours ne font pas tant de bruit.* FONT.

Les Graces & les Ris parlent par votre bouche. VOI.

On les nommoit autrefois *Charites*. Les *Carites* sont brunettes; dit un vieux Poëte.

On dit encore en Poësie, les Jeux, les Ris, les *Graces*, les Amours, en parlant des divers agrémens qu'ont les femmes qu'on aime. On le dit aussi en Peinture, en Sculpture, des figures bien disposées, qu'elles ont de la *grace*, de l'agrément. Il faut donner de la *grace* aux figures. FEL. On dit qu'un homme n'a point sacrifié aux *Graces*; pour dire, qu'il est grossier, de mauvais air, qu'il ne fait rien de bonne *grace*.

On dit en proverbe, Après *graces* Dieu but. Il est dans Regnier. On dit que l'origine en vient de ce qu'on donna des Indulgences aux Allemands, qui boiroient un coup après avoir dit *Graces*, parcequ'on ne les pouvoit autrement obliger à les dire. Les Allemands appellent cela l'indulgence du Pape Boniface. On dit qu'une chose est venuë de la *grace* de Dieu; pour dire, qu'on ne sçait d'où elle est venuë. On se sert aussi fort communément de cette formule, sauf votre *grace*, pour s'excuser lorsqu'on reprend, ou qu'on contredit quelcun avec qui on veut agir civilement.

DE GRACE. adv. Par faveur, par pitié, par civilité. Hé *de grace*, ne lui faites point de mal.

Ce mot *grace*, vient du Latin, *gratia*.

GRACIABLE. adj. Terme de Chancelerie. Il ne se dit qu'en cette phrase, Ce crime est *graciable*; pour dire, C'est un cas remissible, & sur lequel on peut expedier des Lettres de grace.

GRACIER. v. act. Vieux mot. Remercier.

GRACIEUX, EUSE, adj. Qui a de l'agrément, de l'honnêteté, de la douceur, de la civilité. Un Prince qui a l'air, & l'accueil *gracieux*, se fait aimer de tout le monde.

Mr. de la Mothe le Vayer, & Mr. Menage se sont declarez contre Mr. Vaugelas, qui n'approuve point *gracieux*, quelque signification qu'on lui donne. On le peut pourtant dire des personnes qui ont des manieres engageantes. Le P. Bouhours pretend qu'on ne s'en sert serieusement que quand il s'agit de peinture: comme en cet exemple, Ces peintures ont toute la finesse de l'art, & je ne sçai quel air tendre & *gracieux*, qui charme les connoisseurs. Mr. Menage, dit-il malicieusement, l'a employé fort à propos en disant:

Pour moi de qui le chant n'a rien de gracieux.
Les Déesses toûjours fieres & meprisantes,
Ne rassureroient point des Bergeres tremblantes,
Par d'obligeans discours, des souris gracieux.
FONTEN.

Ainsi *Gracieux* ne signifie par seulement, Civil, honnête, obligeant; mais encore, agréable, qui a bonne grace, qui plaît. On en fait peut-être un usage trop frequent. Quoyqu'il en soit, de bons Auteurs l'employent dans tous ces differens sens, & aujourd'hui nul mot n'est plus à la mode dans le discours familier & parmi les gens les plus polis. Il y a des gens qui à force de faire les *gracieux* dans leurs discours, en sont devenus fades. CAIL. Ce Prelat sçavoit rendre ses refus si *gracieux*, qu'on étoit content de la politesse de ses manieres, si on ne l'étoit pas de ses raisons. LE P. GAIL. C'est bien la faute des Princes, s'ils ne se font pas aimer; un regard, une parole *gracieuse* leur gagne les cœurs. BOU. Les femmes sont naturellement plus complaisantes, & plus *gracieuses* que les hommes. BELL. L'exterieur d'un Philosophe doit être armé d'une *gracieuse* fierté. MONT.

GRACIEUX, se dit figurément du stile, d'un pinceau. Un livre écrit d'un stile *gracieux* se fait lire davantage. Il y a des Peintres qui ont le pinceau plus *gracieux* les uns que les autres. Une figure *gracieuse*. FEL. Scaliger le fils étoit peu *gracieux* dans ses vers. LE P. RAP.

On appelle en Chancellerie Romaine, des provisions de Benefice en forme *gracieuse*, quand elles sont accordées sur une attestation de vie & mœurs, de la part de l'Evêque, ou du Superieur, en vertu de quoy on se met en possession, sans examen & sans demander le visa de l'Ordinaire; excepté pour les Cures; à cause de l'examen rigoureux ordonné par le Concile de Trente. Mais quand les provisions sont accordées *in formâ dignum*; c'est-à-dire, si le Pape a apposé la condition, que l'Impetrant en soit digne, c'est à l'Evêque Diocesain à l'examiner, & à lui accorder, ou à lui refuser le *visa*, s'il le trouve capable, ou non.

La Jurisdiction *gracieuse* est exercée par l'Evêque, & la Jurisdiction *contentieuse* par l'Official.

GRACIEUSEMENT. adv. D'une maniere gracieuse. Cet homme est honnête, il reçoit *gracieusement* ceux qui l'abordent.

GRACIEUSER. v. act. Faire des demonstrations d'amitié à quelcun, pour gagner ses bonnes graces. Cette femme l'a fort *gracieusé*. Ce mot ne se trouve que dans le Dictionaire de l'Academie. Il ne peut être d'usage que dans le stile simple & familier.

On l'a depuis quelque tems introduit à la Cour, pour marquer le bon accueil que le Roi fait aux Officiers, aux Courtisans, dont il est content. Le Roi m'a *gracieusé*.

Il ne se dit gueres que dans ces sortes de phrases, & hors de là il est du stile familier & badin. La fortune après nous avoir long-tems tourné le dos vient de nous *gracieuser*. Me. DES NOYERS.

GRACIEUSETE'. s. f. Petit present qu'on donne à des gens qui ont rendu quelque service, quelque bon office. Ce pauvre homme vous a donné l'avis de ce don que vous avez obtenu; cela merite quelque *gracieuseté*. Le mot *gracieux* est devenu si commun, qu'on a étendu aussi l'usage de *gracieuseté*, ensorte que l'on s'en sert quelquefois pour, civilité, honnêteté. L'Ambassadeur m'a fait mille *gracieusetez*. Cela ne peut passer qu'en conversation. On doit s'en servir rarement.

GRACILITE'. s. f. Qualité d'une voix grêle, telle que les femmes & les châtrez ont coûtume d'avoir.

GRADATION. s. f. Elevation qu'un homme acquiert peu à peu en montant de degré en degré. De simple soldat il est devenu, par *gradation*, Colonel.

GRADATION, est aussi une figure de Rhetorique, par laquelle l'Orateur commence une periode, ou un membre de periode, par quelque chose de moindre, en s'élevant comme par degrez de pensées en pensées qui aillent toujours en augmentant. Voici des exemples de cette figure. Aux discours il ajoutoit les prieres; aux prieres les soumissions; aux soumissions les promesses de l'epouser. PLAID. DE LE MAITRE. Si nous n'offensez par celui qui vous a offensé, c'est une grande vertu; si vous lui pardonnez, c'est une grande force; & si vous lui faites du bien en pouvant lui faire du mal, c'est une grande gloire. ID.

GRADATION, en Architecture signifie, la disposition de plusieurs parties avec symmetrie par degrez, qui forment une maniere d'Amphitheatre, ensorte que les corps de devant ne nuisent point à ceux de derriere.

GRADATION, en termes de Chymie, se dit d'une operation qui appartient particulierement aux metaux. C'est

C'est une exaltation à un plus haut degré de bonté, par le moyen de laquelle le poids, la couleur & la consistence sont menez à un degré plus excellent qu'ils n'étoient auparavant.

GRADATION, ou *degradation de couleurs*, en termes de Peinture, c'est lorsqu'on en éteint la vivacité, selon les differens degrez d'éloignement, & selon que l'on suppose l'air plus ou moins épais; & *gradation de lumiere & d'ombre*, c'est l'affoiblissement de l'une & de l'autre, selon ces mêmes degrez d'éloignement. C'est ce qu'on appelle *Perspective aërienne*.

GRADE. f. m. Degré d'honneur. Il ne se dit gueres qu'en matiere Ecclesiastique. L'Episcopat est un des plus hauts *grades* où un Ecclesiastique puisse être élevé. Il se dit aussi des differens degrez qu'on acquiert dans les Universitez. Le Baccalaureat est un *grade*. Acquerir les *grades* dans l'Université. Il se dit aussi des Lettres qu'on obtient en vertu des *grades* qu'on a acquis. C'est dans ce sens qu'on dit, signifier les *grades*. L'ACAD.

GRADEAU. f. m. Poisson de mer. Il y a dans la mer du Sud & sur les côtes qu'elle baigne, des *gradeaux* que les Espagnols appellent Poissons de Rois, à cause de leur délicatesse. FREZIER.

GRADIN. f. m. Petite marche ou degré. On le dit particulierement de ces marches qu'on met sur un autel, ou à un reposoir, quand on le veut parer, & y mettre plusieurs rangs de cierges ou d'argenterie, élevez les uns au dessus des autres.

GRADINS DE JARDIN; ce sont de petites terrasses élevées en maniere de degrez, où l'on met des caisses, des vases & des pots de fleurs, pour terminer une allée. On les fait de gazon, ou de maçonnerie, en ligne droite ou circulaire, en maniere d'amphithéatre.

GRADINE. f. f. Outil d'artisan, qui est une espece de ciseau dentelé & fort aceré, dont se servent particulierement les Sculpteurs.

GRADUE'. f. m. Celui qui a pris ses degrez dans quelque Faculté ou Université celebre, afin d'obtenir quelque benefice. Il y a le tiers des Benefices de France affecté aux *Graduez*, sçavoir ceux qui vacquent aux mois de Janvier & Juillet, Avril & Octobre. Les *Graduez simples*, sont ceux qui ne sont que *graduez*, & qui n'ont que les lettres de leurs degrez, avec leur attestation du temps d'étude, pour être pourvus des Benefices vaquans aux mois d'Avril & Octobre, qui sont mois de faveur. Les *Graduez nommez*, sont ceux qui ont obtenu de l'Université des Lettres de nomination sur certains Collateurs, pour obtenir seuls les Benefices vacans aux mois de Janvier & de Juillet, qui sont les mois de rigueur. Les *Graduez* nommez par une Université fameuse, comme ceux de l'Université de Paris, sont preferez. Cette nomination des *Graduez* est une espece de Patronage que l'Université exerce. Les *Graduez* Licentiez, ou Docteurs en Theologie doivent avoir étudié dix ans, dans une Université fameuse; les Licentiez ou Docteurs en Droit Canon, ou Civil, ou en Medecine, sept ans; les Bacheliers en Theologie, six ans; les Bacheliers en Droit Civil, ou en Medecine, cinq ans; les Maîtres és arts, cinq ans: c'est-à-dire, deux en Philosophie, & trois ans dans l'une des Facultez superieures, parceque les études de Grammaire ne sont point comptées. Il suffit aux Nobles de Pere & de Mere, d'avoir étudié trois ans en Droit Canon ou Civil, pour être Bacheliers: le tout pour acquerir un Benefice. Les privileges des *Graduez* sont des graces expectatives. Tous les Benefices qui vaquent aux mois affectez aux *Graduez* leur doivent être conferez, à l'exception des Benefices consistoriaux, des électifs confirmatifs, & de ceux qui sont en regale, ou à la nomination ou collation du Roi, ou d'un Patron laïque. Par l'article I. de l'Ordonnance de 1606. les *Graduez* même nommez sont exclus de pretendre aux dignitez, non des Eglises Collegiales, mais des Cathedrales, qu'avant ce temps-là ils pouvoient requerir en vertu du Concordat. J. DES AUD. Le droit des *Graduez* n'est pas plus ancien que le quinziéme siecle. C'est pourquoi dans la concurrence *les Indultaires*, comme ayant un droit plus ancien, sont preferez aux *Graduez*. Les *Brevetaires* pour serment de fidelité, pour joyeux avenement à la couronne, sont aussi preferez aux *Graduez*. Mais les *Graduez* precedent l'Indult des Cardinaux. Par le Concordat la prevention du Pape a lieu contre les *Graduez*. Comme les gens de Lettres étoient negligez par les Collateurs & par les Patrons dans la collation des Benefices, l'on en porta des plaintes au Concile de Bâle, qui leur affecta la troisiéme partie des Benefices: ce qui fut aussi confirmé par la Pragmatique Sanction, dressée sous Charles VII. & depuis par le Concordat fait entre le Pape Leon X. & François I. Mais comme il étoit mal-aisé de partager tous les Benefices du Royaume en trois parties égales; il fut reglé par le même Concordat, que l'année seroit divisée en trois parties, & que les Benefices qui vaqueroient par mort durant le tiers de l'année, seroient affectez aux *Graduez*: c'est-à-dire, Avril & Octobre pour les *Graduez* simples, & Janvier & Juillet pour les *Graduez* nommez. Les *Graduez* sont obligez de faire insinuer leurs noms, & de bailler copie de leurs lettres de tonsure & de leurs degrez au Collateur ou Patron; & de renouveller tous les ans leur insinuation dans le temps du Carême, faute dequoi ils perdroient leur droit de *Graduez*. Le Collateur n'est point obligé d'avoir égard au rang, & à l'ancienneté des *Graduez* simples, pour les benefices vacans dans les mois d'Avril & d'Octobre, que pour cela on appelle mois de faveur. Il peut preferer celui qu'il lui plaît, entre ceux qui ont fait leurs insinuations dans la forme requise. Mais à l'égard des *Graduez nommez*, il est obligé de conferer les Benefices vacans aux mois de Janvier & de Juillet au plus ancien *Gradué*; & c'est pourquoy on a appellé ces mois-là, des mois de rigueur. Entre *Graduez* pretendans la preference pour un même benefice, les Docteurs en Theologie precedent les Docteurs en Droit, & les Docteurs en Droit les Docteurs en Medecine; mais les Docteurs en Droit Canon precedent les Docteurs en Droit Civil. Si les *Graduez* sont égaux en degrez, le plus ancien l'emporte. Si l'un des *Graduez* qui sont en concurrence est septennaire; c'est-à-dire, s'il a regenté sept ans continuels dans un College d'une Université, il est preferé à tout autre, excepté aux Docteurs en Théologie, & les autres de même selon la qualité de leurs degrez. Les *Graduez* sont obligez de requerir les Benefices dans les six mois du jour qu'ils ont vaqué; après lequel le Collateur peut conferer à qui il veut: & le Pape même les peut prevenir dans les six mois, pourvu qu'il n'y ait aucune requisition de leur part. Un *Gradué* ne peut plus requerir un Benefice, lorsqu'il est rempli d'un Benefice de 400. livres de revenu en vertu de ses degrez, ou d'un Benefice de 600. livres, obtenu par une autre voye. Selon l'Edit de 1606. le même Edit met de la difference entre le *Gradué Seculier* & le *Gradué Regulier*. Le plus modique Benefice suffit pour remplir le *Gradué Régulier*. Les *Graduez* doivent avoir la tonsure, & être seculiers ou reguliers, selon la qualité du

du Benefice qu'ils requierent. De là vient qu'on ne prend plus gueres de degrez en Medecine, parcequ'il y a peu de Clercs qui s'y appliquent. Ils peuvent s'adresser à un, ou à plusieurs Collateurs; le droit des *Graduez* n'a lieu qu'en cas de vacance par mort. Il ne l'exercent pas non plus dans les pays d'obedience, du moins à l'égard des benefices qui vaquent dans les mois affectez au Pape. Il n'est pas aujourd'huy extrêmement favorable: ce ne sont pas d'ordinaire les plus Sçavans, ni les plus pieux qui sont les plus ardens à le poursuivre. Les *Graduez* n'ont souvent d'autre merite que le tems, & l'ancienneté de leurs lettres. On pretend que le droit des *Graduez* a été inconnu pendant plus de 12. siécles, que c'est une derogation au droit commun, une charge pour des collateurs & une servitude sur les benefices.

GRADUEL, ELLE. adj. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des substitutions qui sont *graduelles* & perpetuelles. L'Ordonnance d'Orleans de 1560. a reduit toutes les substitutions *graduelles* à quatre degrez pour le passé, & à deux degrez pour l'avenir.

GRADUEL. s. m. Terme de Breviaire, qui se dit de certain verset qu'on chante après l'Epitre, qu'on chantoit autrefois sur les degrez de l'autel, ou, selon Ugutio, en montant de note en note. Anastasius écrit que ce fut le Pape St. Celestin qui le premier institua les *Graduels*. On tient que St. Ambroise composa plusieurs *Graduels*. Du Cange dit qu'on appelloit autrefois *greel*, un livre à chanter la Messe.

On appelle aussi les Pseaumes *graduels*, les quinze Pseaumes que les Hebreux chantoient sur les quinze degrez du Temple. D'autres croyent que ce nom vient de ce qu'on élevoit sa voix par degrez en montant de tons.

GRADUER. v. act. Terme de Geometrie. Diviser un cercle en 360. degrez, qui est la division ordinaire des cercles. Les ouvriers ont un grand cercle *gradué* qui sert à *graduer* tous les autres. Une carte Geographique est *graduée*.

GRADUER, signifie aussi, Conferer des degrez dans une Université, ceux des Maîtres ès Arts, des Bacheliers, des Licentiez, des Docteurs. Se faire *graduer* en Theologie. Le Chancelier de l'Université est celui qui a droit de *graduer*.

GRADUÉ. part. & adj. Cercle *gradué*. Homme *gradué*.

On appelle aussi en Chymie, feu *gradué*, un feu qu'on donne par degrez.

GRAFIGNER. v. act. Egratigner. Il ne se dit que des chats. Quand un enfant tire les oreilles d'un chat, il lui *grafigne* le nez. On doute que ce mot soit aujourd'huy en usage, si ce n'est parmi le plus petit peuple: au moins ne le trouve-t-on que dans Nicod qui dit, qu'il n'étoit usité de son temps que dans le Languedoc.

Il le fait venir de l'Hebreu *garaph*, *prendre à force*, d'où est venu aussi celui d'*agraphe*. Voyez GRIFFE.

GRAILLEMENT. s. m. Cri rauque. RICH.

GRAILLER. v. n. Terme de Venerie. Sonner du cor sur un ton cassé, ou enroüé pour rappeller les chiens.

GRAILLON. s. m. Viandes qui restent d'un grand repas. On peut faire un bon dejeuner des *graillons* qui restent d'un soupper qu'on a fait la veille. Voyez GRAAL pour l'étymologie. On dit bass. une Marie *graillon*, pour dire, une femme en guenilles.

GRAIN. s. m. Petit corps ou parcelle d'un corps pulverisé. Dieu sçait le nombre des *grains* de sable de la mer. Un *grain* de sel. Un *grain* de poussiere. Un *grain* de poudre à canon.

GRAIN, Se dit des morceaux d'or qui se trouvent en quelques endroits, ou dans quelques rivieres. Quelques gros que soient ces morceaux, on les appelle des *grains* d'or.

GRAIN, sert quelquefois de negative, comme en cette phrase, Il n'est *grain* niais; pour dire, Il n'est point du tout niais. Il est des plus bas.

GRAIN, se dit aussi des petits corps ou fruits que portent les arbres & les plantes, & qui leur sert ordinairement de semence, soit qu'il vienne en pepins, en gousse, ou en grappe. Un *grain* de grenade. Un *grain* de lierre, de laurier, d'aune, de *sileria*, de poivre. Un *grain* de raisin. Du verjus de *grain*. Le Royaume des Cieux est comparé à un *grain* de moutarde.

Ce mot vient du Latin, *granum*.

GRAIN, signifie aussi le plus petit des poids, dont on se sert pour peser les choses precieuses. Un carat de diamans pese quatre *grains*. Cette pistole est legere de deux *grains*. Un *grain* est la vingt-quatriéme partie du denier. Il y a 480. *grains* à l'once.

Le *grain* n'est pas par tout de même poids.

Chez les Anciens le *grain* étoit la quatriéme partie de la Silique, la douziéme de l'obole & la soixante douziéme de la dragme: le *grain* contenoit une lentille & demie.

GRAIN, en Medecine, est le plus petit des poids, dont il en faut trois pour faire une obole, vingt pour faire un scrupule, & soixante pour faire la dragme ou le gros. Ce *grain* s'entend d'un *grain* d'orge bien nourri, mediocrement gros, & point trop sec.

En termes de Geometrie, *grain d'orge* est la douziéme partie d'un pouce. On l'appelle autrement *ligne*. Ce *grain d'orge* se divise encore en cinq *grains* de pavot posez l'un contre l'autre pour faire une plus petite mesure.

On appelle en termes d'Imprimerie, *grain d'orge*, de petites notes rondes, ou en lozange, qui valent la moitié d'une mesure dans le plein chant.

GRAIN, se dit principalement des fruits ou semences qui viennent dans les épies, & qui servent à la nourriture des animaux. Des *grains* de blé, de froment, de seigle, d'orge, d'avoine, de mil, de lin, de chenevis, &c. On le dit particulierement du froment. Le Diable a semé de l'yvroye parmi le bon *grain*. Du Bartas fait ainsi la description d'une meule de moulin:

*D'un moulin brise-*grain *la pierre ronde & platte.*

GRAIN, se dit aussi par excellence de la moisson & de la recolte; & en ce sens les pailles, les balles & les gousses y sont comprises. Les *grains* sont beaux, sont touffus cette année. Les *grains* sont serrez en grange. Les *grains* sont battus.

On appelle les *gros grains*, les blez qui servent à la nourriture de l'homme, & qui se sement en automne, comme le blé, le seigle; les *menus grains*, ceux qui servent à nourrir les animaux, comme l'orge, l'avoine, les pois, les vesses, qui se sement en Mars, & qu'on appelle autrement les *Mars*, & *les petits blez*.

On appelle *poulets de grain*, les poulets qu'on éleve au printemps, & qu'on nourrit de *grain*.

GRAIN, se dit par representation de plusieurs choses rondes & detachées l'une de l'autre, qui ressemblent aux pois & aux autres *grains*, quoyqu'elles soient bien plus grosses, comme, un *grain* de musc, un *grain* d'encens, un *grain* d'ambre, de corail; même les Patenôtres, *grains* de chapelet, *grains* benits, enfilez, &c.

GRAIN,

Grain, se dit aussi en termes d'Anatomie. Le foye est composé de petits *grains* glanduleux.

Grain, se dit aussi de la figure des *grains* qui sont dans les étoffes, les cuirs, les pierres & les metaux. Le gros de Naples, de Tours, sont des moheres qui ont un plus gros *grain* que les autres. De l'or ou de l'argent à *grains* d'orge ou en *grains* d'orge, est une broderie d'or, ou d'argent, faite en petits compartimens qui representent des *grains* d'orge, ou des losanges un peu allongez. On dit aussi de la futaine à *grain* d'orge. Le marroquin a un *grain* plus gros que le chagrin. Ce marbre a le *grain* bien fin. On connoit l'acier à son *grain*, qui est plus menu que celui du fer.

Grain de lepre, se dit de certains *grains* qui sont à la gorge des pourceaux, & qui marquent qu'ils sont ladres.

Grains de verole, sont non seulement les boutons qui viennent dans la verole, mais encore les vestiges & les cavitez qu'elle laisse sur la peau.

En artillerie on appelle, *mettre un grain* à une piece, lorsque sa lumiere étant aggrandie pour avoir trop tiré, on la remplit d'un metal nouveau, en chauffant la piece presqu'au même degré de chaleur que le metal fondu que l'on y coule. Quand ce metal est refroidi l'on perce une autre lumiere. Pour les autres armes à feu, comme les fusils, les *grains* s'y mettent autrement. On fait la lumiere encore plus grande qu'elle n'étoit, puis on la bouche avec une vis de fer, laquelle on perce aprés l'y avoir mise. Mon fusil a la lumiere trop grande, il y faut mettre un *grain*.

Grain, ou Grain de Vent. Terme de Marine. Nuage comme un tourbillon qui passe en fort peu de tems, & qui donne du vent ou de la pluie, & quelquefois les deux ensemble. Nous endurames plusieurs grains, qui porterent sur nos voiles & sur la manœuvre, desorte que le vaisseau demeura desemparé. *Grain* pesant, ou *grain* qui pese, c'est celui qui est accompagné d'un gros vent.

Grain d'orge, se dit des outils d'artisans qui sont de divers façons. Les uns sont à fût, comme ceux des Menuisiers, qui servent à faire des moulures, à degager des baguettes: les autres à manche, qui sont des ciseaux, &c.

Grain d'orge, en Sculpture, est une petite cavité entre les moulures de Menuiserie pour les degager. Elle prend son nom du rabot nommé *grain d'orge*, avec lequel on la creuse.

Grain, se dit figurément. Cet homme n'a pas un *grain* d'esprit, de bon sens, de jugement. Pas *grain* de jalousie. La Fon. Il est leger d'un *grain*; pour dire, qu'il est un peu fou. Il a un *grain* de folie. Il n'a pas un *grain* de foi, de charité, de devotion. Il n'y a pas un *grain* de sel dans tout cet Ouvrage.

On dit proverbialement, qu'un homme est dans le *grain*; pour dire, qu'il est en un poste où il peut faire fortune, où il gagne beaucoup. On dit d'un Eunuque, qu'il est leger de deux *grains*. On appelle Catholique à gros *grain*, un libertin, un homme peu devot, qui ne va à l'Eglise que par maniere d'acquit. On dit qu'un homme en mangeroit un autre avec un *grain* de sel; pour dire, qu'il est beaucoup plus fort que lui.

GRAINDRE. adj. Vieux mot. Plus grand.

Tort avoit qui le vouloit plaindre :
Car il n'est nulle force graindre.

Du Latin *grandior*.

GRAINE. s.f. Quelques-uns écrivent GRENE. Semence que produisent les plantes & les arbres pour la conservation de l'espece. On voit la *graine* des plantes, après qu'elles ont jetté leur fleur & leur fruit. Toutes sortes de *graines* ne reüssissent pas en toutes sortes de terres & de climats. Les œillets de *graine* sont plus touffus que ceux qui viennent de marcotte. La *graine* de la tulippe est enfermée dans son pistil. Les aunes, les fileria viennent de *graine* & de bouture. La *graine* d'écarlate se cueille sur le chêne vert. La *graine* d'avignon est le fruit du nerprun, dont on tire trois couleurs, la jaune, la verte, & la bleuë.

Les Droguistes appellent *grains de corne de cerf*, les raclures du bois de cerf.

Ce mot vient du Latin, *granum*.

Mr. Grew dans son Anatomie des Plantes a fait de curieuses observations de plusieurs *graines*. Il dit en general, qu'elles ont quatre enveloppes, dont la premiere s'appelle la *capsule*, qui ressemble quelquefois à une petite bourse, comme celle du cresson; quelquefois c'est une gousse, comme sont celles des legumes; quelquefois elle est divisée en deux, comme dans l'oseille & dans la renoüée. La seconde & la troisiéme de ses enveloppes s'appellent proprement les *peaux de la graine*, principalement dans les feves. La couleur de la peau est de diverses couleurs, depuis le blanc jusqu'au noir de jais. Sa figure est tantôt semblable à celle d'un rognon, comme en cette espece de *ben* appellée *papaver spumeum*: tantôt elle est triangulaire, comme dans l'oseille & dans le sceau de Salomon; quelquefois entre ronde & triangulaire, comme dans la menthe & dans la melisse: quelquefois elle est ronde-plate, comme dans les giroflées & les amaranthes: quelquefois spherique, comme dans les navets, & dans la plante appellée *asperula*; quelquefois ovale, comme dans le *scandix*, autrement *pecten Veneris* & dans les tithymales; ou demie-ovale, comme dans l'anis & dans le fenouil; ou demie-ronde, comme dans la coriandre. On en trouve qui ont la figure d'une pique, comme dans la laituë; ou d'un cylindre, comme dans les jacobées, ou d'une pyramide, comme dans le bec de cicogne à feuilles de guimauve. Il y en a de lisses & polies comme celles de scandix; d'autres qui sont bouillonnées; comme celles de *blattaria* & de *ben*; d'autres qui sont remplies de petites fosses hexagones semblables aux rayons de miel, comme celles des pavots, de jusquiame, de mufle de veau, de passerage, &c. d'autres qui sont percées comme des pierres ponces, comme celles de gremil & du *phalangium Cretæ*. Les peaux des *graines* de coignassier, de l'herbe aux puces, du cresson, de la roquette, du basilic, de la cameline & de plusieurs autres ont un mucilage, qu'il n'est pas aisé de remarquer lorsqu'elles sont seches. La quatriéme & derniere enveloppe se peut appeller *secondine*, parcequ'elle est dans les plantes à-peu-prés ce que sont dans les animaux, les membranes qui enveloppent le fetus. On la peut voir en couppant fort adroitement & en morceaux fort minces les peaux d'une feve nouvellement formée.

Les *graines* trempées dans du lait pendant quelque tems avant que d'être semées produisent des fruits très delicats.

Graine de Paradis. C'est le grand cardamome, qu'on appelle autrement *maniguete*, ou *maleguete*. Voyez Cardamome.

Graine, se dit figurément en mauvaise part d'une mauvaise engeance. On ne sçauroit si bien éteindre une heresie, qu'il n'en reste toûjours quelque *graine*. Les laquais, les Clercs, les gens de riviere sont une mechante *graine*. Les charençons dans un grenier, les chenilles dans un jardin, sont une mechante *graine*.

On dit proverbialement d'une fille qui est dejà un peu âgée pour se marier, qu'elle monte en *graine*.

Grai-

GRAINES, en Sculpture, font de petits boutons d'inegale grosseur aux bouts des rinceaux de feuillages qui servent d'ornement.

On employe aussi ces ornemens dans la serrurerie & dans la broderie d'un parterre.

GRAINER. v. n. Terme de Jardinier. Monter en graine.

GRAINETIER. s. m. Marchand des grosses graines, comme blé, avoine, &c.

GRAINIER. s. m. Marchand de graines tant potageres que de fleurs. C'est encore un Marchand de grains en detail & à petite mesure.

GRAIRIE. s. f. Terme des Eaux & Forêts. Partie d'un bois qui est possedé en commun. Il en est fait mention en beaucoup d'articles de la nouvelle Ordonnance des Eaux & Forêts, de 1669.

GRAIRIE, est aussi un droit que le Roi prend sur les bois qui sont sur le tres-fond d'autruy, à cause de la justice qu'il fait exercer par ses Officiers des Eaux & Forêts pour leur conservation: comme à Orleans, on paye deux sols parisis d'une part, & dix-huit deniers d'autre pour ce droit, comme dit Chauffour. Ce droit est different selon les lieux.

GRAISSE. s. f. Terme d'Anatomie. C'est une matiere blanche, grasse, huileuse, ramassée dans des capsules ou petits sacs membraneux, destinée pour entretenir la chaleur des parties, & principalement pour adoucir les sels acres de la masse du sang. La *graisse* avec ses membranes fait une troisiéme enveloppe qui est au dessous du cuir, & qui couvre toutes les parties du corps à la reserve des paupieres, de la verge & du scrotum. Il y a aussi de la *graisse* repanduë en plusieurs autres parties. Les Medecins distinguent quatre sortes de *graisse*: la premiere, qui est molle & humide, que les Latins appellent *pinguedo*, s'appelle *axunge*: la seconde, ou la vraye *graisse*, qu'on appelle autrement *oing*, ou en Latin *adeps*: la troisiéme, qui est plus ferme & dure, est le lard, en Latin, *lardum*: la quatriéme, qui est plus seche & plus épaisse, est le suif, en Latin, *sevum*. Quelques-uns font seulement deux especes de *graisse*, l'une qui est plus ferme & coagulée, l'autre qui est molle, & faite comme de l'huile caillée. Sa matiere est la partie la plus grasse & aërée du sang, laquelle sortant comme une sueur par les orifices des arteres, s'arrête & s'épaissit dans les capsules adipeuses. Les parties ou la nature a attaché le plus de *graisse*, sont ordinairement celles où les muscles ayant plus d'action, ont plus de besoin d'être humectez & rafraichis. LEMERY. Regnier a dit d'un potage maigre, qu'on n'y pouvoit trouver une étoile de *graisse*. De la *graisse* de rôt. Cet habit est usé & plein de *graisse*. La poudre desseche la *graisse* des cheveux. On dit en parlant des cailles, des ortolans, & des autres petits oiseaux, que ce sont des pelotons de *graisse*; pour dire, qu'ils sont bien nourris & bien gras. Une femme chargée de *graisse*, & d'embonpoint est degoûtante.

La *graisse* des animaux pour l'ordinaire, n'est pas un bon aliment, parcequ'elle est difficile à digerer, & qu'elle produit un suc épais & grossier, mais elle est d'un grand usage dans la Medecine.

GRAISSE, se dit aussi de ce qui est visqueux & onctueux dans la terre. La *graisse* des montagnes tombe dans les vallées, & c'est ce qui rend celles-ci fertiles, & celles-là steriles.

GRAISSE, se dit aussi figurément de tout ce qu'il y a de meilleur en quelque chose. Les precedens Fermiers ont emporté toute la *graisse* de cette Ferme, de cette affaire.

On dit proverbialement, qu'un homme se plaint de trop de *graisse*, quand il se plaint de quelque chose qui lui est très-avantageuse. On dit, qu'on ne fait les choses qu'à *graisse* d'argent; pour dire, en donnant bien plus d'argent qu'il n'en seroit dû legitimement. On dit aussi, Ce n'est pas le tout que des choux, il faut encore de la *graisse*, lorsqu'on a besoin encore de quelque chose pour achever une affaire.

GRAISSER. v. act. Frotter, enduire de graisse quelque chose pour la faire aller plus aisément. Si on ne *graisse* les roues d'un carosse, le feu s'y met. Il faut *graisser* un poulain pour avaler du vin.

On dit dans le stile familier, *graisser* ses botes, pour dire, se preparer à partir.

On dit proverbialement, *Graissez* les bottes d'un vilain, il dira qu'on les brûle; pour dire, qu'il fait mauvais faire plaisir à un malhonnête homme. On dit qu'on *graisse* la patte d'un Juge, d'un Intendant; pour dire, qu'on lui donne de l'argent pour le corrompre, pour faciliter une affaire. On dit, *Graisser* le marteau d'une porte; pour dire, donner de l'argent au Portier, afin de pouvoir entrer.

On n'entroit point chez nous sans graisser *le marteau.* RAC.

On dit aussi, *Graisser* les épaules à quelcun; pour dire, le bâtonner: ce qui a fait dire aussi de l'huile de cotret.

GRAISSÉ, ÉE. part. pass. & adj.

GRAISSET. s. m. Espece de grenouille qui vit sur terre & dans les buissons, qui est verte, & porte les yeux avancez en guise de cornes. En Latin, *rubeta*, de *rubus*, buisson. Elle tient du crapaut.

GRAISSEUX, EUSE. adj. Qui est rempli de graisse, ou composé de graisse. L'epiploon est une toile *graisseuse*. DIONIS. Les particules *graisseuses* du sang. S. HIL.

GRAMAILLA. s. f. Nom d'un habit de deuil, qui étoit long. On en voit encore sur quelques tombeaux. De *grandis*, grand, ample & *malla*, velu, à long poil. On appelle encore aujourd'huy *gramaglia* en Sicile & à Malte, un long habit de dueil.

GRAMEN. On donne ce nom à toute sorte d'herbe qui croît sans semer dans les cours & sur les terres. On l'apelle autrement *chien dent*. Il y a un grand nombre d'especes de *gramen*. L'ouvrage de Mr. Scheuczer sur les *gramen* contient la decouverte de 200. especes de *gramen*, la plupart inconnuës aux Botanistes. J. DES SC. Les couronnes obsidionales des Romains s'appeloient *graminées*, parcequ'on les faisoit de la premiere petite herbe qu'on trouvoit dans le camp. Voyez CHIENDENT.

GRAMMAIRE. s. f. Art qui enseigne à parler correctement c'est-à-dire, à bien exprimer ses pensées par des signes que les hommes ont instituez. Elle enseigne à decliner & à conjuguer; à construire, & à bien orthographier les noms, les verbes, & les autres parties de l'oraison. Elle apprend à bien connoître la proprieté, & la force naturelle de chaque partie du discours, & la raison de toutes les expressions qui y doivent entrer. Les Langues vivantes s'apprennent plus aisément par l'usage que par la *Grammaire*. Les details de *Grammaire* sont encore plus ennuyeux pour celui qui compose que pour celui qui lit. Le premier qui apporta à Rome la *Grammaire*, fut Crates Ambassadeur d'Attalus. Quelques-uns ont appellé la *Grammaire*, la porte de tous les arts, parceque sans son secours l'on ne peut parvenir à la connoissance des sciences. La *Grammaire* est, selon Quintilien, à l'égard de l'éloquence, ce que le fondement est à l'égard de l'édifice. Ceux qui s'en mocquent comme d'un art qui n'a rien que de bas & de meprisable, se trompent fort. Elle a plus de solidité que d'ostentation & d'é-

d'éclat : & elle sert autant à exercer, & à éprouver la suffisance des plus habiles, qu'à former l'esprit de ceux qui commencent. Loc. Ceux qui ne veulent point du tout de *Grammaire*, sont des gens paresseux qui se veulent épargner la peine, ou de l'apprendre, ou de l'enseigne. Nic. Il y a dans toutes les langues vivantes une infinité d'expressions irregulieres, qu'on ne peut ramener aux regles de la *Grammaire*. Le Cl. Le Cardinal Bembo ne crut point ternir l'éclat de sa Pourpre parmi la poussiere de la *Grammaire*. Vaug.

On appelle une *Grammaire* un livre, qui contient les regles de la *Grammaire* de chaque langue. La *Grammaire* Hebraïque de Quincarboreus, la Grecque de Clenard, l'Italienne, & l'Espagnole d'Oudin, &c. La *Grammaire* de Rabbi Judas Ching passe communément pour la premiere *Grammaire* Hebraïque qui ait paru. La plus ancienne *Grammaire* Grecque est celle de Gaza. Les Latines sont les ouvrages de Martianus Capella, de Priscien, d'Asconius Pœdianus. Pour le François la *Grammaire* generale & raisonnée, de Mr. Arnauld, celle de l'Abbé Regnier, & celle du P. Buffier sont des ouvrages excellents.

GRAMMAIRIEN. s. m. Celui qui sçait, ou qui enseigne la Grammaire. Un *Grammairien* n'a d'empire que sur les syllabes, & il n'y a que les mots qui soient de sa jurisdiction. G. G. Donat, Sanctius, Vossius, Priscien ont été de fameux *Grammairiens*.

La nation des *Grammairiens* est redoutable à tout le monde; si on la veut croire, sa Jurisdiction s'étend jusque sur les têtes couronnées, si elles veulent introduire quelque nouveau mot. Bal. Un *Grammairien* est le tiran des mots & des syllabes. Bal. Une partie de la science d'un *Grammairien* vrayement habile, est de sçavoir qu'il y a des choses qui ne meritent pas d'être sçuës. Port-R. Un *Grammairien*, occupé à une étude aussi seche, & aussi triste que celle des mots, a toujours le front ridé. Mont. Un *Grammairien* ne songe qu'aux mots; il n'entre ni dans la delicatesse du sentiment, ni dans la finesse de la pensée. St. Ev. Suetone a fait un livre des plus illustres *Grammairiens*.

Le titre de *Grammairien* étoit autrefois un titre d'honneur, qu'on donnoit non seulement à ceux qui s'appliquoient à la Grammaire, ou qui excelloient dans la Philologie; mais à tous ceux qui passoient pour sçavans en quelque sorte de science que ce fût, comme temoigne Gerard Vossius dans son livre de la Grammaire. C'étoit un titre de litterature & d'érudition : on appelloit autrefois *Polyhistores* ces sortes de sçavans; c'est-à-dire, gens qui possedent diverses connoissances. Philoponus fameux Philosophe du temps de Justinien, a été appellé *Grammairien*, quoyqu'il excellât en plusieurs sortes de sciences, comme on voit dans la Bibliotheque de Photius. Saxon Historien de Danemark dans le XIII. siecle a été appellé le *Grammairien*, & encore en l'an 1580. Thomas d'Aversé Jurisconsulte Neapolitain, fut surnommé le *Grammairien*. Voyez Mr. Baillet.

GRAMMATICAL, ale. adj. Qui appartient à la Grammaire. Une façon de parler est *grammaticale*, quand elle est construite selon les loix de la Grammaire. Quelque admirable que soit Voiture en ce qui regarde la delicatesse & l'enjouëment, il n'étoit pas infaillible en matiere de construction & de pureté *grammaticale*. Bou.

GRAMMATICALEMENT. adj. D'une maniere grammaticale. Cette phrase n'est pas bonne *grammaticalement*, mais c'est un gallicisme.

GRAMMATICATION. s. f. Detail grammatical, qui est principalement du ressort des basses Classes d'un College.

GRAMMELOU. s. m. Arbrisseau des Indes Orientales qui croit de la hauteur d'un homme. Son fruit est blanc & d'un gout mordicant. C'est un tres violent purgatif. On ne peut arrêter son action qu'en se lavant sur tout le visage, ou en mangeant du betel.

GRAMMERCY, ou GRAND-MERCI : Je vous rends graces, je vous remercie. Il est du discours familier. Il s'employe aussi substantivement. Cela ne m'a coûté qu'un *grand-merci*.

Mes beaux Peres Religieux,
Vous dînez pour un Gran-mercy :
O gens heureux ! ô demy-Dieux !
Plût à Dieu que je fusse ainsi. Mar.

GRAMMONT. s. m. Ordre Religieux fondé dans l'XI. siecle par S. Etienne de *Grammont*. Les Religieux de *Grammont*. Les Moines de *Grammont*.

GRAMPE. Petit instrument à deux branches, d'un seul morceau de fer, courbé de sorte qu'il forme deux crochets.

GRAMS. adj. Vieux mot. Marri, fâché.

Et quand il la vy, s'en fut grams *& iriez.*

GRAND, Grande. adj. Terme de comparaison. Ce qui a plus d'extension qu'une autre chose à laquelle on le rapporte. Il se dit en toutes dimensions. *Grand* colosse, *grand* puis, *grande* lieuë, un *grand* feu. Ce taillis est dejà *grand* pour son âge. Un voleur de *grand* chemin. La *grande* allée des Tuilleries, c'est-à-dire, la plus large.

Grand, se dit figurément & signifie, Noble, élevé, illustre, extraordinaire. Il n'y a rien de *grand* que Dieu, si l'on veut parler proprement. Ben. La force du corps étoit une qualité absolument essentielle aux Heros. Que pouvoit être la morale d'un tems, où l'on n'avoit pas encore compris que l'homme n'est *grand* que par les qualitez de l'ame ? De la Motte. Un *grand* genie. Une *grande* ame. Un *grand* cœur. Un *grand* courage, une *grande* passion, un *grand* dessein. Un *grand* Saint. Il est beau d'avoir dans l'air quelque chose de *grand*; cela attire de l'estime & du respect. S. Evr. Je suis né un peu trop paresseux pour entreprendre d'avoir une de ces *grandes* passions, où il faut toujours faire de *grandes* choses. M. Scu. Il faut avoir un *grand* fond de merite pour se soutenir dans la disgrace. Ol. M. Il n'y a rien de plus froid que de raconter une *grande* chose en stile bas. La Fon. Il faut que la *grande* poësie soit animée & soutenuë par de *grandes* pensées, & par de *grands* sentiments. Le P. Rap. Vous avez un *grand* nom à soutenir. Un Acteur s'élevant sur le bout des pieds pour representer le *grand* Agamemnon, on lui cria, qu'il le faisoit un homme *grand*, & non pas un *grand* homme. Abl. Un *grand* homme excelle par un *grand* sens, par une vaste prevoyance, & par une haute capacité. La Br. Dans la guerre il y a une distinction delicate entre le Heros, & le *grand* homme : Cesar étoit un *grand* homme, & Alexandre un Heros. Id. Alexandre étoit un *grand* conquerant; & Philippe son pere, un *grand* homme. Tour. On voit des hommes aidez du hasard faire de *grandes* actions, sans être *grands* eux mêmes. Le P. Bourd. Les *grands* hommes ne sont pas infaillibles : mais ils ne laissent pas d'instruire lors même qu'ils font des fautes. Men. On ne joint point l'épithete de *Grand* avec la personne, quand il ne s'agit que d'un homme simplement celebre dans un art : on a repris un Poëte pour avoir dit, le *Grand* Appelle. C'étoit un *grand* Peintre; mais ce n'étoit pas un *grand* homme. Ciceron étoit un *grand* Orateur; mais il seroit ridicule de dire, le *Grand* Ciceron. Il faut une certaine capacité, & un certain assemblage

de belles qualitez, ou de belles actions pour faire un *grand* homme. Ol. M.

Grand, se dit de ceux qui excellent dans un art, ou dans une profession. C'est un *grand* Geometre, un *grand* Jurisconsulte, un *grand* Anatomiste: c'est-à-dire, excellent, très-habile.

Grand, se dit encore de ce qui est outré, excessif dans le mal: Une *grande* calomnie.

Pour commettre un grand *crime il faut de la vertu.* Corn.

Un *grand* Tyran, un *grand* scelerat; un *grand* coquin; un *grand* buveur. On appelle de *grands* mots, des mots trop enflez, trop emphatiques. Vous m'étourdissez avec vos *grands* mots. Mol. Un *grand* mot est aussi une sentence, un apophthegme.

Grand, se dit encore des titres d'honneur que l'on donne à quelques Princes, ou à des hommes illustres. Le *Grand* Turc ou le *Grand* Seigneur. Le *Grand* Mogol. Le *Grand* Cham de Tartarie. Le *Grand* Negus. Le *Grand* Duc de Moscovie. Le *Grand* Duc de Florence. Alexandre le *Grand*. Louïs le *Grand*. Albert le *Grand*. Albert Evêque de Ratisbonne mort en 1280. fut surnommé le *Grand* même pendant sa vie.

Grand, se dit aussi de quelques charges qui ont la préeminence sur les autres. Mr. le *Grand* chez le Roi, c'est le *Grand* Ecuyer. Le *Grand* Maître de la Maison du Roi, de l'Artillerie, de la Garderobbe. Le *Grand* Maître des Ceremonies. Le *Grand* Aumônier. Le *Grand* Chambellan. Le *Grand* Prévot de l'Hôtel. On dit aussi en fait de Judicature, le *Grand* Maître des Eaux & Forêts. Le *Grand* Voyer. Voyez chaque mot en sa place. Le *Grand* Maître d'un College, c'est-à-dire, le Principal. En Pologne on dit le *Grand* Marechal de la Couronne, c'est le Commandant des armées. Le *Grand* Enseigne.

On dit aussi dans les Ordres de Chevalerie, le *Grand* Maître de Malthe. Les *Grands* Commandeurs. Les Chevaliers *Grandcroix*. Il y en a huit dans l'Ordre de Saint Louïs. Ils ont 6000. livres de pension. Voyez Croix.

On appelle aussi les *Grands Jours*, la justice qui se rend dans les Provinces, par des Commissaires extraordinaires du Parlement, comme qui diroit les *grands plaids*. Le Parlement de Paris à cause de son étenduë, ne pouvant faire sentir par tout les effets de sa Justice, les Rois de temps en temps deputoient des Commissaires tirez du Parlement même, pour aller dans les Provinces rendre la Justice; comme les *Grands jours* de Poitiers. Tenir les *Grands jours*, s'est dit par rapport au *grand* jour du Jugement dernier que Dieu rendra à la fin du Monde. Du Pleix. Loyseau dit au contraire que les *Grands jours* ont été ainsi appellez au lieu de, *Grands plaids*. Les *Grands jours*, dit Coquille, sont une Assemblée, ou Tribunal composé de Presidens, Maîtres des Requêtes, & Conseillers du Parlement, nommez par lettres patentes, seant dans la ville marquée par le Roi, pour certaines Provinces specifiées, avec pouvoir de juger en dernier ressort de toutes matieres criminelles, & des affaires civiles jusqu'à la concurrence de 600. livres de rente, ou de dix mille livres en capital.

Les Ducs de Bourgogne & de Bretagne avoient un Conseil appellé *Grands-jours*. Les Comtes de Champagne avoient aussi des *Grands jours* à Troyes.

Dans ce mot de *grand* le *d* se prononce comme un *t* devant une voyelle, ou devant une *h* qui n'est point aspirée; *grand* Orateur, *grand* homme; prononcez *grant* Orateur, *grant* homme.

Observez qu'il y a des endroits où l'on dit *grand'* avec l'apostrophe, au lieu de *grande*: A' *grand'* peine; j'ay eu *grand'* peur; c'est *grand'* pitié; ce n'est pas *grand'* chose.

Si de sa mort un Dieu fut cause,
Ce Dieu là ne vaut pas grand' *chose.* Scar.

Grand' chere; *grand'* mere; *grand'* chambre; *grand'* sale; la *grand'* Messe; la *Grand'* Bretagne. Mais quand ces mots sont accompagnez de l'adjectif *une*, l'on remet l'*e*, une *grande* chere. Il n'y a que *grand'* *mere* & *grand' Messe*, qui se disent avec *une*. Men. Anciennement, l'élision se faisoit selon le besoin des Poëtes.

Elle se plaît si fort en sa rigueur extrême,
Que je croy, sans mentir, qu'elle tient en soy-même,
Une grand' *cruauté, pour une* grand' *vertu.*
Bertaud.

Il y a neanmoins cette exception à faire; c'est que quoyque l'*e* du mot de *grande* se supprime devant plusieurs substantifs, comme on vient de le voir, il y a beaucoup d'Auteurs qui ne le suppriment que dans la prononciation, & nullement dans l'écriture, ainsi qu'il paroît dans l'article suivant.

Grand, se dit encore de plusieurs choses pour y marquer une autre qualité que l'extension: comme, La *Grande* Chambre; pour dire, que c'est la premiere chambre du Parlement où l'on tient les audiences. La *grande* Messe, est celle qui est dite plus solennellement, soit à cause du plus *grand* nombre des officians, soit parcequ'elle se chante. La *grande* Eglise, c'est l'Eglise Cathedrale. *Grand*-pere, *grand*-mere, c'est l'ayeul, ou l'ayeule. *Grand*-oncle, *grande*-tante, ce sont le pere ou la mere des oncles, des tantes. On dit, *grand* cousin; pour dire, *grand* ami. C'est un *grand* cas; pour dire, C'est un cas étrange. C'est un *grand* secret; pour dire, bien particulier. On dit, voir le *grand* monde; c'est-à-dire, le beau monde; les personnes de qualité. Il jure ses *grands* Dieux; pour dire, Il fait un grand serment.

Grand, est quelquefois substantif; & signifie les Seigneurs du premier rang, de la premiere qualité. Les *Grands* du Royaume ont souvent causé des guerres civiles. On se moque d'un bourgeois qui veut trancher du *Grand*; pour dire, faire le *grand* Seigneur. Dieu ne fait point de difference entre les petits & les *grands*. Le Cardinal de Richelieu avoit affermi la seureté du peuple & l'autorité du Roi, par l'abaissement des *Grands*. Le P. Gail. La qualité de *Grand* fait presque oublier qu'on est homme, & encore plus qu'on est mortel. Nic. Les *Grands* sont accoutumez dès leur enfance à se regarder comme une espece separée des autres hommes. Ils sont toûjours Comtes ou Ducs à leurs yeux & jamais simplement hommes. Log. Consolons nous, disoit Socrate, de n'être pas, comme les *Grands*, le sujet d'une tragedie. Abl. Les *Grands* se plaisent dans les defauts, dont il n'y a que les *Grands* qui soient capables, parcequ'ils les distinguent des petits. Nic. Les gens d'esprit meprisent les *Grands* qui n'ont que de la grandeur. La. Br. Il faut toûjours rendre aux *Grands* les devoirs que l'ordre des hommes a attachez à leur qualité. Nic.

Tout est fait pour les Grands, *& tout est né pour eux.* Breb.

Qui ne riroit de voir les *Grands* étaler leur folie & leur vanité, parmi leur pompe & leur magnificence? Abl.

La haine entre les Grands *se calme rarement.* Corn.

On appelle absolument *Grands*, en Espagne, les personnes qui tiennent le premier rang; c'est-à-dire, qui ont le privilege de se couvrir devant le Roi. Le nom de *Grand* d'Espagne est fort ancien. Il a succedé ou pour mieux dire, il a été ajoûté à celui de *Ricos hombres*, que les gens riches & puissans affectoinet de pren-

prendre, quoyqu'ils ne fussent ni Ducs, ni Marquis, ni Comtes. Dans la suite, & lorsque le nom de *Ricos hombres* devint trop commun, les personnes de la haute Noblesse, chercherent à se distinguer par celui de *Grands*. C'étoient sur tout les Seigneurs qui avoient reçu ce qu'on appelle en Espagne le privilege de la Chaudiere & de la Banniere, c'est-à-dire, le droit honorable de lever & d'entretenir des Troupes à leurs frais pour le service du Roi. De là est venu l'usage qui regne encore aujourd'hui dans plusieurs familles, d'avoir des chaudieres pour Armoiries, & des Bannieres en trophées autour de l'Ecu. Un grand nombre de personnes ayant usurpé le titre de *Grand*, Charles V. en diminua le nombre, & ne confirma cet honneur qu'à ceux, qui lui en parurent dignes par leur extraction ou par leurs services; & depuis ce tems là le Roi s'est rendu le seul Maître d'en gratifier qui il lui a plu, & d'y attacher à son choix les differens degrez des prerogatives qui en dependent. On distingue deux sortes de *Grands*, les uns qui par un privilege personnel ne le sont qu'à vie, les autres qui possedent une Terre à laquelle cette Dignité est annexée. Le droit general de tous ces *Grands* est de se couvrir devant le Roi: mais ce droit est plus ou moins étendu, & c'est ce qui a fait trois differentes classes de *Grands*. La premiere est de ceux qui se couvrent avant que de parler au Roi: la seconde de ceux qui ne se couvrent qu'après avoir commencé à lui parler: la troisiéme de ceux qui attendent pour se couvrir, qu'ils se soient retirez à leur place. C'est toujours le Roi qui donne aux *Grands* la permission de se couvrir, dans le moment qu'ils peuvent le faire, suivant les differentes classes dont ils sont. A' ceux dont le privilege est borné à la personne, il dit simplement, *couvrez vous*; mais en disant la même chose aux autres, il les distingue par les titres de Duc, de Marquis ou de Comte, qui les rendent *Grands* de race. Un *Grand*, qui ne l'est que par une terre qu'il tient de sa femme, conserve les honneurs ordinaires, lors même qu'il devient veuf, quoyque cette terre ait passé à son fils, ou à quelque autre parent de sa femme. Il arrive quelquefois que le Roi accorde pour un certain tems les prerogatives des *Grands* à des Etrangers de distinction qui sont à la Cour. IMHOF.

GRAND, se dit aussi pour, stile relevé, stile sublime. Le *grand*, & le sublime est dangereux par sa propre grandeur, & il faut bien du genie pour le soutenir. BOI. Quand on cherche le *grand*, il est difficile de ne pas tomber dans l'enflure, qui est le vice le plus voisin: on tombe dans l'enflure dès qu'on outre le *grand*. DAC. Il faut du *grand* dans le Panegyrique. Il y a cinq sources du *grand* & du sublime dans le discours: l'élevation d'esprit, le pathetique, les figures, la noblesse de l'expression, & la composition, ou l'arrangement des paroles. BOIL.

GRAND, dans le même sens signifie aussi de la noblesse, de l'élevation dans l'esprit, ou dans les actions. Tout ce qu'on gagne à ne point faire de faute, est de n'être point repris; mais le *grand* se fait admirer. FEN. Il y a du *grand* dans toutes les actions de ce Prince: il y a du *grand* dans sa maniere de donner, & de recompenser.

On dit proverbialement, service de *Grand* n'est pas heritage. Pour dire, qu'on n'est pas toûjours assuré de faire fortune avec eux. On dit, Aller du petit au *grand*; pour dire, Commencer par de petites choses pour parvenir à de plus *grandes*; &, Argumenter du petit au *grand*; pour dire, à plus forte raison, *à minori ad majus*. On dit *grand* merci, à ceux qui font quelque bien; & *grand* merci panse, à ceux qui ne donnent que ce qu'ils ne peuvent manger, ou ce qui leur est inutile.

On dit adverbialement, Entrer tout de *grand* en quelque lieu; pour dire, sans se baisser, ou sans faire quelque effort pour se contraindre: comme, Sa jambe entre tout de *grand* dans ces bottes, dans ces bas.

EN GRAND, se dit aussi adverbialement, pour signifier le volume plus étendu. Je ne veux point de ce livre en petit, je le veux en *grand*. Presque tous les Machinistes se trompent: quand ils ont fait une machine en petit, ils croyent qu'elle reüssira en *grand*.

GRAND-MERCI. C'est ainsi qu'il faut écrire ce mot, Cependant voyez GRAMMERCI.

GRANDAT. s. m. Voyez GRANDESSE, qui est plus en usage.

GRAND COUP. Vieux mot. *Beaucoup*.

Grand coup *avoient de perleries*,
Et de nouvelles broderies.

GRANDESSE. s. f. Qualité d'un Grand d'Espagne. C'est la même chose que *Grandat*. Ce Favori mit la *grandesse* dans sa maison. L'ACAD. Il y a en Espagne plus de *Grandesses* que de Grands, parceque souvent il arrive que plusieurs Terres, auxquelles le titre de Grand est attaché, tombent par succession dans une même Maison. C'est pour cela que l'on dit que le Duc de Medina Celi est sept fois Grand d'Espagne, parcequ'il lui est échû successivement sept Terres honorées de la *Grandesse*. IMHOF.

GRANDELET, ETE. adj. diminutif de *grand*. Cette femme a deja des enfans assez *grandelets*. Il est du stile familier.

GRANDEMENT. adv. Beaucoup, extrémement. La riviere est *grandement* cruë, debordée. Il se trompe *grandement*. Il viellit. L'ACAD.

GRANDEUR. s. f. Quantité étenduë selon ses diverses dimensions. La Geometrie enseigne à mesurer les *Grandeurs*. Les petites *Grandeurs* indignes par tout ailleurs d'être comptées, sont d'une extrême importance chez les Astronomes. FONTEN. Le P. Lami a fait un traité de la *Grandeur*. Mesurer la *grandeur* d'une chambre, d'une forêt. Cette cour est d'une raisonnable *grandeur*. C'est le destin des Empires, de se ruiner par leur propre *grandeur*, lorsqu'elle est excessive. OE. M.

GRANDEUR, se dit figurément des choses spirituelles & morales, & signifie Hauteur, élevation, majesté. Il y a de la *grandeur* d'ame à mepriser les injures. Il n'y a pas loin du haut degré où la Fortune éleve les conquerans; à ces sentimens superbes que l'on appelle *grandeur d'ame*. BEN. Il y a des crimes qui ne se peuvent commettre sans une espece de vertu, parcequ'il faut pour les concevoir & pour les executer, ce que l'on appelle *grandeur d'ame* & grand courage. BEN. Pourquoy lit-on avec tant de curiosité les commencemens de Rome? c'est que les Historiens ont sçu y attacher une idée de *grandeur* qui releve ces foibles commencemens. LE P. DAN. Le Prince avoit un air de *grandeur* & de majesté, qui lui attiroit tous les respects. OE. M. La Poësie cede à la prose par la *grandeur* des figures. ABL.

GRANDEUR, signifie encore, Importance, énormité: vous voyez la *grandeur* & la difficulté de l'entreprise. PASC. L'incarnation montre à l'homme la *grandeur* de sa misere, par la *grandeur* du remede qu'il a fallu. ID.

La *grandeur* est une participation de la puissance de Dieu sur les hommes. NIC. Puisque nous ne pouvons parvenir à la *grandeur*, vengeons nous à en medire. MONT. La *grandeur* est comme certains verres qui grossissent tous les objets: tous les défauts paroissent croi-

croître dans ces hautes places, où les moindres choses ont de grandes consequences, & où les plus legeres fautes ont de violents contre coups. Fen. Il y en a plusieurs qui approuvent tout ce que disent les Grands, par un abbaissement interieur de leur esprit, qui plie sous le faix de la *grandeur*, & qui n'a pas la vuë assez forte pour en soutenir l'éclat. Loc. Il travailloit à humilier sa propre *grandeur* par des abaissemens volontaires. Fl. La fausse *grandeur* est farouche, & inaccessible; elle se cache, parcequ'elle sent son foible. La Br. La veritable *grandeur* est facile & familiere; elle se laisse approcher, parcequ'elle ne perd rien à être vuë de près. Id. Il y a des Grands qui ne sont remarquables que par leur *grandeur*, & leur *grandeur* est toute au dehors, & toute separée de leur personne. Bal. La *grandeur* a besoin d'être quittée pour être sentie. Pasc. L'homme qui ne desire rien tant que la *grandeur*, ne porte rien avec plus de difficulté que son poids. P. d'Eloq. Les Princes s'abaissent plus qu'ils ne s'élevent, en affectant une *grandeur* que personne ne songe à leur disputer. Le Ch. de M. Le mepris de la *grandeur* n'est d'ordinaire qu'un orgueil deguisé sous le nom de Philosophie. Nic. Nous envions le bonheur des riches, & nous sommes les adorateurs de leur fausse *grandeur*. Ol. M. Nous admirons de vaines *grandeurs*, & de trompeuses richesses, au lieu d'en rire comme on devroit. Abl. Les *grandeurs* irritent plus les passions qu'elles ne les contentent. Fen.

Au dessus des grandeurs *où vous êtes monté,*
Possedez les, Seigneur, sans qu'elles vous possedent.
Corn.

Grandeur, signifie encore, Puissance, dignité, autorité, richesse, éclat, magnificence.

O Dieu! tout l'Univers annonce ta grandeur. God.
La mort, la seule mort met le sceau véritable
Aux grandeurs *des humains.* Rouss.
On ne partage point la grandeur *Souveraine,*
Et ce n'est pas un bien qu'on quitte, & qu'on reprenne.
Rac.

Loüis les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur *qui l'attache au rivage.* Boi.

Grandeur, se dit aussi des Puissances, & des Grands. Flatter les *grandeurs* humaines. Les Courtisans adorent les *grandeurs*, les Ministres.

On dit aussi comme un titre d'honneur, Votre *Grandeur*, lorsqu'on parle, ou qu'on écrit à un Grand Seigneur, qu'on ne traitte point d'Altesse, d'Excellence, ou qui n'a pas caractere pour cela. Quelques-uns donnent le titre de *Grandeur* à un Duc & Pair en lui écrivant. On donne ordinairement ce titre aux Evêques en Frances, aux Ministres & au Chancelier de Royaume. Tr.

Grandeur, en matiere de Medailles. Ant. Augustinus compte jusqu'à dix sortes de *grandeurs*; mais les Antiquaires ne divisent les Medailles de bronze qu'en trois *grandeurs*, qui forment les trois differentes suittes qui remplissent les cabinets: le grand bronze, le moyen bronze, & le petit bronze. On juge du rang de chacune par son volume, qui comprend l'épaisseur & l'étenduë de la medaille; la grosseur, & le relief de la tête: desorte que telle medaille qui aura l'épaisseur du grand bronze, pour n'avoir que la tête du moyen, ne sera que de la seconde *grandeur*. Chacune de ces *grandeurs* a son merite. Le grand bronze excelle par la delicatesse, & la force du relief, & par les beaux monumens historiques qui y paroissent dans toute leur beauté. Le moyen bronze est considerable par la multitude, & par la rareté des revers. Le petit bronze est recherché à cause de la necessité que l'on en a pour le bas Empire, où le grand, & le moyen bronze abandonnent les curieux. Le volume des medailles soit or, argent ou cuivre, n'est que depuis trois pouces de diametre jusqu'à un quart de pouce. Voyez Medaille & Suitte.

GRANDIR. v. n. Croître, devenir plus grand. Les arbres, les plantes quand ils sont jeunes *grandissent* insensiblement. Cet enfant est beaucoup *grandi* en peu de temps, il est en âge de *grandir*. Ce mot n'est pas de grand usage.

GRANDISSIME. adj. Terme superlatif de *grand*. Vous me ferez un *grandissime* plaisir de.... Ces superlatifs qui sont contre le genie de la langue, n'entrent point dans les livres; c'est bien assez pour eux d'être soufferts dans la conversation, ou dans une lettre enjouée. Bou. Ablancourt a pourtant dit; dans la Gaule de Cesar, il y avoit un *grandissime* nombre de villes. Mais ce terme ne peut entrer tout au plus que dans un discours simple. Refl.

GRANDO. s. m. Terme de Medecine. Petite tumeur ronde & transparente, qui vient à la paupiere superieure, qui n'est pas si fixe que l'Orgeolet, mais qui roule sous le doigt quand on la touche. Le *grando* vient de la coagulation du sang nouricier, qui s'est petrifié dans une matiere semblable à du plâtre, ou a du cristal de roche, & si cette petite loupe étoit bien ronde, ce seroit un excellent microscope pour les liqueurs.

GRAND OEUVRE, est le nom qu'on donne à la Pierre philosophale.

GRANGE. s. f. Lieu où on serre & où on bat les blez & autres grains. La travée du milieu de la *grange*, est l'aire où on bat les grains; les autres sont pour les tas où on les serre.

Grange, en plusieurs Provinces de France; & particulierement dans le Lyonnois, se prend pour une ferme ou une metairie. C'est la premiere & plus ancienne signification du mot de *grange*. Je m'en vais à ma *grange*, c'est-à-dire, à ma maison de campagne. Dans l'Ordre de Premontré on appelle encore *Granges*, les prieurez simples qui en dependent.

Ce mot vient de *grania*, vieux mot Latin. Les Auteurs de la basse Latinité on dit aussi *grangia*. Menage. D'autres, comme du Cange, le derivent de *granica*.

GRANGIER. s. m. D'autres disent *Granger*. Metayer qui a soin de recueillir les grains, & de les serrer dans la grange. Dans quelques Ordres Religieux comme Premontré, on appelle *Grangers* ceux qui possedent des Prieurez simples.

Du Latin *grangiarus*.

GRANIT, ou GRANITE. s. m. Sorte de pierre très-dure, rude & mal polie, qu'on appelle ainsi à cause qu'elle a quantité de petite taches, qui sont formées de plusieurs grains de sable condensez. Il s'en trouve en Egypte d'une grandeur prodigieuse. Elles sont presque aussi dures que le porphyre, & ont de petites taches grises verdâtres sur un blanc sale. Les Egyptiens s'en servoient pour éternniser la memoire des grands hommes; ce qu'ils faisoient en marquant leurs actions par des caracteres, qu'ils prennoient soin de faire graver sur les aiguilles ou sur les pyramides que l'on élevoit sur leurs tombeaux. On voit des colomnes de cette pierre qui ont plus de quarante pieds de hauteur. L'Obelisque de la grande Place de S. Pierre à Rome est d'une seule piece de *granite*, & sa hauteur est de 78. pieds. On apporte aussi d'Egypte une autre pierre appellée *Granit violet*, à cause qu'elle est tachetée de violet & de blanc. Il y a un *granit d'Italie* qui a de petites taches un peu verdâtres. Il est moins dur que celui d'Egypte, & sur tout quand on le travaille dans la carriere, où il est beaucoup plus tendre, & plus facile à tailler, que lorsqu'il en est dehors. Il y a encore un *granit vert* qui est

est une espece de serpentin mêlé de plus petites taches vertes & blanches. Le *granit de Dauphiné* dont on a retrouvé la carriere, est une espece de caillou fort dur. La Basse Normandie a des carrieres de *granit* ordinaire du côté de Granville. On en a trouvé en plusieurs autres endroits du Royaume. On appelle toutes ces sortes de granit, *marbre granitelle*. Les colonnes qui passent pour être de pierre fonduë sont de ce *granit* ordinaire. Et l'on peut assurer generalement parlant, que toutes les pierres de quelque espece qu'elles soient se calcinent au feu, bien loin de se fondre. *Voy. de* TOURNEF.

GRANULATION. s. f. Terme de Chymie, qui se dit des metaux, lorsqu'on les reduit en grenailles : ce qui se fait en les jettant dans l'eau froide, lorsqu'ils sont en fusion.

GRANULER. v. act. Verser peu-à-peu dans l'eau froide quelque metal fondu, pour l'y faire congeler en grains, & en le divisant le rendre plus propre à être dissout. *Granuler* du plomb.

GRAPHOMETRE. s. m. Instrument de Mathematique, qui est un demi-cercle divisé en 180. degrez, avec une halidade, & des pinnules, & une boussole au milieu. On le monte sur une genouilliere. & il sert à prendre toutes sortes d'angles, a lever des plans, à mesurer des hauteurs, &c.

Ce mot est composé des mots grecs *grapho*, j'écris ; & *metron*, mesure.

GRAPIN. s. m. Terme de Marine. Ancre à quatre ou cinq pattes, ou pointes, dont on se sert sur les Galeres, & vaisseaux de bas bord. On les appelle aussi, *herissons*, *harpeaux*, & *rissons*. Il y a aussi des *grapins* à main, qui sont des crocs qu'on jette de dessus les haubans dans les navires des ennemis pour les accrocher, & les joindre avec l'aide du capistan. Les *grapins des* brulots sont des crochets au lieu de pattes que l'on met au bout du beaupré & des vergues des brulots, pour accrocher le navire que le brulot veut bruler.

Ce mot vient de l'Allemand *grypen*, prendre, saisir, accrocher.

GRAPIN, se dit aussi de tout ce qui sert à retenir & à attacher une chose à une autre. Ils attachoient à des solives des crocs & des *grapins*. VAUG.

GRAPPE. s. f. Fruit ou semence de plusieurs arbres & plantes, qui se divise en plusieurs grains attachez ensemble. Il se dit particulierement de la vigne.

On dit aussi, que le liere, le sureau, l'acacia, le fileria, l'aune, portent leur fruit en *grappe*. On peint l'abondance de la terre de promission par une *grappe* de raisin portée par deux hommes. Dans la Valteline les seps portent des *grappes*, qui ont jusqu'à 450. à 460. grains de raisin. Le vin en est très exquis. DEL. DE LA SUISSE.

Menage derive ce mot de l'Allemand *traube*, qui signifie *raisin*. On l'a appellé aussi *grappus* en la basse Latinité. *botrus*.

GRAPPE DE MER. Sorte d'insecte marin selon Rondelet, ou plutôt un paquet d'œufs, que la seiche jette dehors. Ces œufs tiennent tous ensemble comme une *grappe* de raisin.

On dit proverbialement, Mordre à la *grappe*, lorsqu'on fait quelque discours, ou qu'on propose quelque affaire qui est agreable. Un envieux qui entend medire, mord à la *grappe*. Il signifie aussi, mordre à l'hameçon, être dupe, donner dans le panneau. Cet homme mort à la *grappe* tant qu'on veut.

GRAPPEUX, EUSE. adj. Vieux mot. Gros, sale, vilain.

GRAPPINER. v. act. Terme de Marine. *Grappiner* le vaisseau, c'est l'accrocher à une glace en y jettant des grapins.

GRAPPINS, sont aussi certaines arrêtes qui viennent sur le nerf des jambes de derriere d'un cheval, en forme de gales ou tumeurs, entre le jarret & le paturon.

GRAPPILLER. v. act. Chercher les petites grappes que les Vendangeurs ont laissées dans la vigne.

GRAPPILLER, se dit figurément des petits gains qu'on fait dans une affaire, dont d'autres ont tiré le meilleur. Il n'y a plus qu'à *grappiller* dans cette affaire. Cet homme *grapille* par tout c'est-à-dire, qu'il profite par tout.

GRAPPILLEUR, EUSE. s. m. & f. Celui ou celle qui grappille. C'est un pauvre *grappilleur*. Voilà bien des *grappilleuses* dans ma vigne.

GRAPPILLON. s. m. diminutif de *Grappe*. C'est une petite grappe, ou une partie qu'on detache d'une grappe.

GRAPPU, UË. adj. Ce mot se trouve dans Pomey ; pour dire, Qui est bien chargé, bien garni de grappes.

GRAS, GRASSE. adj. Qui est chargé de graisse, plein de graisse, qui a de l'embonpoint. On tua le veau *gras* au retour de l'enfant prodigue. Le songe de Pharaon interpreté par Joseph, des sept vaches maigres qui mangerent les sept vaches *grasses*. On tuë les pourceaux, quand ils sont *gras* à lard. Un homme *gras* & replet.

Ce mot vient du Latin *crassus*. NICOD.

GRAS, se dit aussi de plusieurs choses onctueuses, & de plusieurs liqueurs qui se gâtent. L'huile est *grasse* de sa nature. Le beurre, le fromage, le bitume sont *gras*. Le vin, l'ancre deviennent *gras*, quand ils s'épaississent, & filent comme du sirop.

GRAS, se dit absolument de la chair, & est opposé à *maigre*, ou au *poisson*. Ainsi on dit, Faire *gras*, c'est-à-dire, Manger de la viande aux jours deffendus. Les jours *gras*, le Mardi *gras*, ce sont les jours qui precedent & qui sont opposez au Carême, & aux jours maigres. Les Moscovites ont beaucoup plus de jours maigres que de *gras*. OLEARIUS.

GRAS, se dit aussi des choses où il y a de la graisse, soit qu'on l'y ait mise exprès pour les preparer & abonnir, soit par megarde, ou par mal propreté. Ainsi on dit du cuir *gras*, des gands *gras*, qui ont été bien cirez. Un potage *gras*. Un chapeau *gras*, sale & usé.

GRAS, se dit aussi des herbages & pâturages. C'est dans les *gras* pâtis qu'on met les bœufs à l'engrais.

On le dit aussi des terres d'une consistance tenace. Les terres *grasses* sont ordinairement fertiles. On ne se peut tirer des chemins de Flandres en hiver, à cause que les terres y sont *grasses*.

On appelle aussi de l'argille, de la terre *grasse*, celle dont on fait les poteries, parcequ'elle est de même consistence.

GRAS, se dit figurément ; pour dire, abondant, riche. C'étoit un païs *gras*, que la Terre de promission. Quand vous lui aurez fait cet affront, vous n'en serez pas plus *gras* ; pour dire, plus riche. Il est entré dans une affaire *grasse* où il s'est enrichi. On dit aussi d'une personne qui a la langue épaisse, & qui ne peut prononcer quelques lettres, comme l'*r*, & le *ch*, qu'elle a la langue *grasse*. On dit aussi parler *gras*, pour dire, grasseyer.

GRAS, se dit aussi des saletez & obscenitez. Il faut être bien mal appris, pour dire des mots *gras* dans une compagnie. On fuit cet homme-là à cause qu'il a la langue *grasse*. La cause *grasse* est une cause que plaidoient autrefois les Clercs du Palais le jour du Mardi *gras*, qui étoit remplie de paroles sales & obscènes.

FIGUE GRASSE. Voyez FIGUE.

GRAS, signifie encore chez les artisans qui travaillent en pierre & en bois, ce qui est trop épais. Cette piece de charpente est trop *grasse*, il la faut amaigrir, c'est-à-dire, en ôter. On dit aussi d'un angle obtus, qu'il est *gras*. Du mortier, lorsqu'il y a trop de chaux, qu'il est *gras*.

GRAS, est quelquefois substantif. Servez moi de ce bœuf, je ne veux point du *gras*, je veux du maigre. Le *gras* de la jambe, c'est l'endroit de la jambe le plus charnu, qu'on appelle aussi le *mollet*, le *pommeau*, & en Latin *sura*. Il est formé par trois muscles qui sont les deux gemeaux & le Solaire.

GRAS, s'employe proverbialement en ces phrases. On dit, qu'on tuera le veau *gras* à l'arrivée de quelcun; pour dire, qu'on lui fera grande chere, bonne reception. On dit, qu'un homme fait ses choux *gras* de quelque chose; pour dire, qu'il s'en sert, qu'ils s'en donne au cœur joye. On dit, qu'une femme dort la *grasse* matinée; pour dire, qu'elle se leve tard, & qu'elle se tient au lit pour devenir plus *grasse*. On dit aussi, *Gras* comme un Moine; pour dire, fort *gras*.

GRAS DOUBLE. s. m. Espece de trippe que vendent les tripieres: c'est le premier des quatre ventricules du bœuf, ou des autres animaux qui ruminent. On l'appelle autrement la panse, l'herbier, ou la double. Voyez PANSE.

On dit qu'un homme est chargé de *gras double*, quand il a le ventre si gros, qu'il s'y fait comme des feuillets sur la peau qui semble se redoubler. Il est bas.

GRAS-FONDU. Ce mot se dit d'un cheval malade de gras-fondure. Voyez l'article qui suit.

GRAS-FONDURE. Terme de Manege. C'est un maladie de chevaux gras, qui vient de la fermentation de la pituite & des mauvaises humeurs qui se degorgent dans les boyaux: ce qui leur arrive quand on les surmene durant l'été.

GRASSEMENT. adv. D'une maniere grasse & riche. Il paye *grassement*. Il vit *grassement*.

GRASSEIEMENT. s. m. Maniere de prononcer d'une personne qui grasseie. Le *grasseiement* est desagreable quand il est affecté. Le *grasseiement* adoucit l'accent Gascon. BAY.

GRASSEIER. v. n. Parler gras, ne pouvoir pas bien prononcer certaines lettres, & entre autres l'r.

GRASSELER. v. act. Vieux mot. Remercier, caresser.

GRASSET, ETTE. adj. diminutif de *Gras*. Elle est *grassette*.

GRASSETTE. s. f. Plante qui pousse six ou sept feuilles, & quelquefois davantage, couchées sur la terre, d'un verd pâle, grasses, luisantes, longues de deux pouces, larges d'environ un pouce, un peu obtuses en leur extremité. Il s'éleve d'entre ces feuilles quelques pedicules hauts d'une palme, qui soutiennent chacun en son sommet une fleur purpurine, violette, ou blanche, semblable à celle de la violette; mais d'une seule piece couppée en deux levres, & recouppée en quelques parties. Cette fleur est terminée dans le fond par un éperon. Lorsquelle est passée, il vient un fruit, qui est une coque enveloppée du calice dans sa partie inferieure. Cette coque s'ouvre en deux quartiers, & laisse voir un bouton dans lequel sont entassées plusieurs semences menuës, presque rondes. Sa racine consiste en quelques fibres blanches, assez grosses. En Latin, *pinguicula Gesneri*, ou *sanicula montana, flore calcari donato*. C. B. Cette plante est vulneraire & detersive, elle consolide les playes, étant écrasée; mêlée avec du beurre frais, & appliquée sur le mal.

Pinguicula vient de *pinguis*, *gras*, parceque les feuilles de cette plante semblent graissées avec du suif, d'où vient qu'on l'appelle en François, *grassette*.

GRASSOUILLET, ETTE. adj. autre diminutif de *Grasset*. Qui est gras, delicat & douillet. Il est *grassouillet*. Elle est *grassouillette*.

GRAT. s. m. Terme de campagne. Lieu où les poules grattent pour chercher des vers & des insectes dans le fumier, & dans la terre.

On dit proverbialement, Je l'ay bien envoyé au *grat*; pour dire, Je l'ay rebuté, je l'ay chassé, je l'ay envoyé promener.

GRATELLE. s. f. Maladie du cuir. La *gratelle* est une galle avec des pustules plates & rongeantes, qui naissent comme des écailles de son. Il y a deux sortes de *gratelle*, l'une où les pustules sont petites, & l'autre où elles sont larges & rongeantes avec une grande demangeaison. Ces ulceres sont produits par une limphe subtile, coagulée par l'acide dans les glandes cutanées de la peau.

GRATELEUX, EUSE. adj. Qui a de la gratelle.

GRATERON. s. m. Plante qui d'une petite racine pousse plusieurs tiges quarrées, rudes au toucher, noüées, foibles, s'attachant aux corps voisins, rameuses, longues de trois ou quatre coudées. Ses feuilles sont longuettes, étroites, veluës, au nombre de sept, disposées autour des nœuds des tiges en forme d'étoiles, comme celles de la garance. Ses fleurs sont fort petites, blanches, decouppées chacune en quatre parties. Lorsqu'elles sont passées, il vient un fruit sec à deux graines presque spheriques, attachées ensemble, un peu creuses vers le milieu, couvertes d'une peau noire, seche, & remplie d'une pulpe blanche. En Latin, *aparine vulgaris*. C. B. L'eau distillée de cette plante est bonne pour les maux de poitrine, & pour les vapeurs: quelques-uns la font boire dans la pleuresie. On l'appelle autrement, *Reble*.

GRATICULER. v. act. Diviser un tableau qu'on prend pour modèle en plusieurs carreaux en forme de chassis, pour rapporter les parties enfermées en chaque carreau dans d'autres carreaux proportionnez, qu'on trace aussi sur l'ouvrage qu'on veut titer & copier, soit pour le mettre en grand, ou le reduire au petit pied. On fait le même effet avec un chassis de reseaux, & plus facilement encore par le singe ou le parallelograme, qui sert à copier proportionellement & geometriquement.

Ce mot vient de l'Italien *graticola*, fait du Latin *craticula*.

GRATIFICATION. s. f. Don, present, liberalité, bienfait. Ce Seigneur est riche des bienfaits, des *gratifications* de la Cour.

GRATIFIER. v. act. Faire quelque grace, don, faveur ou liberalité à quelcun. Le Roi *gratifie* ceux qui le servent bien, de charges, de pensions, de Benefices.

GRATIFIÉ, ÉE. part. & adj.

GRATIN. s. m. Ce qui s'attache au fond d'un plat, d'un poëlon, d'un chauderon, quand quelque chose y a cuit & mitonné long-temps, comme le *gratin* d'une bisque, d'une souppe, de la bouillie.

GRATIOLE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, entrecouppées de beaucoup de nœuds, & accompagnées de feuilles oblongues, étroites, à-peu-près comme celles de l'hysope, crenelées en leurs bords, opposées vis-à-vis l'une de l'autre. Ses fleurs sortent des aisselles des feuilles, ayant quelque rapport par leur figure à un dé à coudre, de couleur ordinairement purpurine, quelquefois blanche, rarement jaune. Lorsque

la

la fleur est passée, il vient un fruit qui est une coque divisée en deux loges remplies de plusieurs semences menuës. Ses racines sont grosses comme les plumes d'oye, rampantes, blanches, noüeuses, garnies de fibres blanches. Toute cette plante est fort amere: elle purge vigoureusement par haut & par bas; c'est pourquoy on l'ordonne aux hydropiques, aux cakectiques, à ceux qui ont la fievre tierce & quarte, ou qui sont sujets à la goutte & à la sciatique. En Latin, *gratiola centauroides*. C. B. ou *gratia Dei*: elle est ainsi appellée à cause de ses grandes vertus.

GRATIOU. s. m. Terme de Marine. Garniment d'en bas des voiles des galeres.

GRATIS. adv. Ce mot est purement Latin, & signifie, Par grace, sans qu'il en coûte rien. Les expeditions qui se font en Justice pour les hôpitaux se font *gratis*. Les Cardinaux obtiennent leurs Bulles *gratis*. Ce paradoxe est avancé *gratis*; pour dire, sans preuve.

A' soupirer gratis *on perd plus qu'on ne gagne.*
BOURSAUT.

Elle se veut donner *gratis*. Il ne se dit que dans le discours familier.

GRATIS, est aussi quelquefois substantif. Il demande le *gratis* de ses bulles. Se flatter d'un *gratis*. Elle hait le *gratis*.

Gratis *est mort, plus d'amour sans payer*;
En beaux louïs se comptent les fleurettes. LA FONT.

GRATITUDE. s. f. Reconnoissance d'une grace reçuë; disposition à reconnoître un bienfait. Un honnête homme temoigne en tous lieux sa *gratitude*. Par une *gratitude* affectée d'une grace qu'on n'a point reçuë, l'on se met industrieusement en état d'en recevoir. ST. EV.

GRATTEBOESSE. Outil de plusieurs artisans, qui est une *brosse* faite de fil de leton.

GRATTEBOESSER. v. act. Terme d'Horloger. C'est frotter une chose dorée avec la gratteboesse, pour rendre l'or plus brillant. On mouille la gratteboesse dans de l'urine, ou de la biere. *Gratteboesser* la platine d'une montre.

GRATTECUL, ou GRATTECU. s. m. C'est le nom qu'on donne communement au fruit de l'eglantier. Il est ovale, ou oblong, gros comme un gland, & il devient rouge à mesure qu'il meurit. On en fait une conserve, qu'on appelle *conserve de cynorrhodon*. On en met aussi dans les tizanes aperitives. Ce nom vient du poil dur qu'il contient, & qui s'attache, quand on le monde, aux doigts, & aux autres parties qu'il touche, ensorte quil donne une demangeaison qui excite long-temps à se gratter. Sa semence est astringente, on s'en sert en decoction pour les injections.

On dit en proverbe, Il n'y a point de si belle rose qui ne devienne *grattecu*.

On appelle aussi *grattecul*, un muscle qui fait mouvoir le bras en bas. On le nomme autrement le très large ou le *grand dossier*.

GRATTER. v. act. Faire une friction forte sur la peau avec quelque chose d'aigu ou de raboteux, comme un ongle, une étrille, un peigne. On ôte la demangeaison des chairs en se *grattant*. Ceux qui se *grattent* la tête, temoignent qu'ils ont quelque chagrin. Les zelez parmi les Turcs croiroient faire un grand peché, de porter la main à aucune partie de leur corps pour se *gratter*, pendant qu'ils prient. TAVERN.

Ce mot vient de *gratare*, derivé de *radere*, ou de l'Allemand *graten*. MENAGE & DU CANGE. D'autres le font venir de *cryptare*.

GRATTER, se dit aussi de la terre. Il faisoit un temps si sec, que la charruë ne faisoit que *gratter* la terre. Les poules *grattent* la terre pour chercher à manger. Les chiens, les chats *grattent* la terre, quand ils veulent faire leur ordure.

GRATTER, se dit aussi chez les Princes, de ceux qui font un petit bruit avec les ongles à la porte, afin que l'Huissier leur ouvre. Il n'est pas permis de heurter à la porte de la chambre du Roi, on y *gratte* seulement.

GRATTER, signifie encore, Ratisser; & se dit du papier & du parchemin, du cuivre & des autres metaux qu'on grave, qu'on polit, qu'on étame. Cette planche a été *grattée* & retouchée. Il y a de la fausseté dans ce titre, le parchemin a été *gratté* en deux endroits. Cette marmitte est mal étamée, parcequ'elle n'a pas été bien *grattée*.

GRATTER, se dit aussi en Maçonnerie; pour dire, Reblanchir un mur en le ratissant. On le dit aussi en parlant des navires qu'on nettoye, & qu'on ratisse par dehors, pour racler & en ôter le vieux goudron.

On dit aussi, qu'un homme *gratte* le parchemin, lorsqu'il est Clerc ou Copiste, qu'il écrit continuellement sur le parchemin.

GRATTER, est aussi un terme de Tailleur, qui signifie, Tirer avec l'éguille le poil pour en couvrir quelque couture, afin qu'elle soit plus propre, & qu'elle en paroisse moins. *Gratter* une rentraiture.

GRATTER, se dit proverbialement en ces phrases. Trop parler nuit, trop *gratter* cuit. On dit aussi, J'aimerois mieux *gratter* la terre, que d'aller demander de l'argent à mes proches. On dit de celui qu'on chasse, ou qu'on éconduit, S'il n'a pas dequoy, qu'il en *gratte*. On dit aussi, qu'on *gratte* quelcun où il lui demange, quand on flatte sa passion dominante. On dit aussi, Qui se sent rogneux se *gratte*, à ceux qui s'appliquent quelque reproche fait en general, & qui s'en fâchent. On dit aussi, qu'un âne *gratte* l'autre, & en Latin, *Mulus mulum fricat*, quand deux personnes se loüent reciproquement. On dit aussi, d'un valet paresseux qui ne fait rien qu'a force de coups, qu'il sent bien son vieux *gratté*.

GRATTÉ, ÉE. part. & adj.

GRATTOIR. s. m. Instrument de Graveur ou d'Orfevre fait d'un morceau d'acier bien poli, taillé en forme triangulaire, & aboutissant en pointe, qui sert à ratisser le cuivre, l'argent, ou autre matiere, quand on y veut refaire ou raccommoder quelque chose. On appelle *brunissoir* l'autre bout du même outil, parcequ'il sert ordinairement à brunir. Les Serruriers en ont aussi qu'ils appellent *grattoires*.

GRATUIT, ITE. adj. Qui se fait pour rien, sans consideration d'interêt, sans fondement. Liberalité *gratuite*. Ce bon office qu'il m'a rendu est purement *gratuit*; il n'en a point profité. Le Systeme de Descartes qui paroît d'abord très simple, & qui ne demande que de la matiere & du mouvement pour former toutes choses, devient ensuite très composé & plein de suppositions *gratuites*, lorsqu'il s'agit de rendre raison des effets de chaque corps en particulier. HARTSOEKER.

En Theologie on appelle *predestination gratuite*, la predestination enseignée par les disciples de St. Augustin; c'est-à-dire, un Decret de Dieu pour sauver un certain nombre d'hommes sans aucune vuë de leurs merites, & par la seule misericorde.

DON GATUIT, est un present que l'Assemblée du Clergé fait au Roi tous les cinq ans, ou plus souvent selon les besoins de l'Etat, & qu'on appelle autrement *Decimes extraordinaires*.

Les païs d'Etats, comme le Languedoc, la Bretagne, font au Roi un don *gratuit* qui s'impose sur la Provin-

ce.

ce. Les dons que les peuples font aux Rois n'ont rien de *gratuit* que le nom. MONT.

GRATUITE'. s. f. Grace, faveur; chose nullement duë, nullement meritée. C'est la *gratuité* de l'amour de Dieu qui est la source de son choix, & de la difference qu'il met entre les hommes. PORT-R. David dit que la *gratuité* de Dieu est meilleure que la vie. Ce mot ne se dit qu'en matiere de Theologie. Il n'est point dans l'Academie.

GRATUITEMENT. adv. Sans profit, sans interêt; d'une maniere gratuite. On lui a donné *gratuitement* cet emploi. Les hommes ne loüent jamais *gratuitement*: il faut qu'il leur en revienne quelque chose. ST. EV. Personne n'est bon & officieux *gratuitement*. M. ESP.

GRAU. s. m. Nom qu'on donne à l'embouchure d'une riviere sur la côte de Languedoc.

GRAVAS. s. m. Terme de Maçon. C'est un petit morceau de plâtre, ou de platras, qui vient de quelque demolition, & qu'on jette, parcequ'il ne peut servir. Les Maçons disent *gravas*; mais les autres disent *gravois*.

GRAVE. adj. m. & f. Terme de Physique. Pesant, qui est composé de parties solides. Tous les corps *graves* tendent au centre de la terre.

GRAVE, se dit aussi en termes de Grammaire d'un accent opposé à l'*aigu*, & qui marque qu'il faut rabaisser la voix, & prononcer la syllabe d'un ton plus bas & plus sourd.

GRAVE, se dit aussi du son, & signifie, Creux, bas, profond. Une corde qui a le son *grave*. MERSENNE. Plus les cloches sont grosses, & plus leur son est *grave*; plus elles sont minces, plus il est aigu.

Ce mot vient du Latin *gravis*, Pesant.

GRAVE, se dit figurément de ce qui est majestueux, serieux, posé. Avoir la contenance *grave*. Les Magistrats doivent être *graves*. Les Espagnols sont *graves* dès leur jeunesse. Une gravité étudiée devient comique; cela ne s'appelle pas être *grave*; mais en jouër le personnage. LA BR. Une humeur douce, & enjoüée, donne des entrées que l'air *grave* & serieux ne donne pas. LE CH. DE M. Combien de gens *graves* qui ne sont que des hommes contraints & composez, qui paroissent en public avec un air sage & serieux, mesurent leurs pas, & pesent toutes leurs paroles, afin qu'on croye que les mouvemens de leur ame sont aussi reglez que ceux de leur corps, & que leur exterieur est l'image de leur interieur. M. ESP. Il faut être *grave*, mais non pas jusqu'à paroître chagrin. SACY. Soyez *grave* sans faste. ART. DE PR. La plupart de ces gens *graves* & concertez, aux mines & aux contenances près, sont faits comme les autres hommes. ID. Ceux qui veulent être reverez se redressent, & prennent un air *grave*, comme pour avertir les gens qu'on doit s'abaisser devant eux. NIC. On prend une mine *grave*, pour persuader aux autres qu'on a un grand sens, & une grande capacité. ID.

GRAVE, en ce sens, se dit aussi du stile, du discours. Stile *grave*. Discours *grave*. Paroles *graves*. Plutarque soutient les choses *graves* & serieuses avec beaucoup de bon sens: mais aux choses d'esprit il n'est ni ingenieux, ni delicat. ST. EV.

On appelle Auteur *grave*, un Docteur de grand poids, & de grande autorité dans quelque science: ce qui se dit particulierement en matiere de Theologie, des cas de conscience & de Morale. C'est une grande question si l'autorité d'un *Auteur grave* peut rendre une opinion probable.

GRAVE, se dit aussi pour, Important, de grande consequence. La matiere étoit *grave*. Il ne faut point badiner dans un sujet *grave*.

GRAVE, se dit aussi des pechez, des crimes, pour dire, enorme, c'est un crime si *grave*, qu'on n'en obtiendra point de grace. Les pechez les plus *graves* se doivent confesser les premiers. On se sert en la même signification du mot de *grief*.

GRAVE, se dit aussi des affaires importantes, des matieres qui meritent de l'attention, de l'examen. Le peché du larcin augmente, à proportion que la matiere est *grave*. Qand il s'agit de juger un homme à mort, c'est une affaire *grave* sur laquelle il faut longtemps deliberer.

GRAVE, en termes de Marine, ou plûtot greve, se dit aussi des espaces pleins de caillous qui sont sur le rivage de la mer, où les pêcheurs font secher au soleil les moruës, & autres poissons qu'ils veulent vendre secs.

On appelle vin de *Grave*, un certain vin d'un rouge foncé, que beaucoup de gens trouvent excellent pour la santé. Il croît dans un petit païs qui s'appelle *Grave*, & qui est aux environs de Bourdeaux. Je vous ferai boire de bon vin de *Grave*.

GRAVELE. s. f. Vieux mot. Sable.

GRAVELE'E. s. f. C'est la cendre qui se fait de la lie du vin sechée & brûlée au feu de reverbere. La *gravelée* est corrosive. On en fait des pierres caustiques, étant mêlée avec de la chaux. Elle est aussi d'un grand usage pour les Teinturiers & les Blanchisseurs.

GRAVELLE. s. f. Maladie des reins & de la vessie causée par quelque gravier qui s'y forme, ou qui s'y arrête. La cause prochaine de la *Gravelle*, est une matiere visqueuse & tartareuse composée de particules terrestres, alcalines-salines, de sel acide fixe, d'un peu d'eau & de soulfre étroitement liez ensemble. Cette matiere est fournie par le sang des arteres, mais premierement puisée dans les premieres voyes, où les alimens mal digerez l'ont fait naître.

GRAVELEUX, EUSE. adj. Celui qui est sujet à la gravelle.

GRAVELEUX, EUSE. Il se dit aussi de la terre, & signifie, Qui est mêlé de gravier. Terroir *graveleux*. Terre *graveleuse*. On le dit aussi du crayon, dans lequel il y a des endroits trop durs, & qui tiennent de la pierre. Ce crayon ne vaut rien, parcequ'il est *graveleux*.

GRAVEMENT. adv. D'une maniere grave. Parler, marcher, écrire *gravement*, dans un grand serieux.

D'un ton gravement *fou se mit à raisonner.*
BOIL.

GRAVER. v. act. Tailler, incisér le bois, les pierres ou le metaux avec des ciseaux, burins, ou eaux fortes, ensorte que certains caracteres & images y demeurent tracez & figurez. Les Sculpteurs *gravent* des épitaphes, des figures avec un ciseau. *Graver* au burin. On *grave* en eau forte sur un cuivre enduit de vernis, en decouvrant la planche avec la pointe d'une aiguille selon le dessein qu'on y veut tracer, & puis y versant de l'eau forte dessus, qui la ronge aux endroits qui sont decouverts. On *grave* aussi les cristaux & les pierres pretieuses, tant en relief qu'en creux, pour en faire des cachets. *Graver* en bois, *Graver* à l'eau forte. *Graver* en épargne.

Ce mot vient du Grec *grapho*, *j'écris*. NICOD. Menage après Saumaise le derive de *cavare*; d'autres du Latin *graphiare*; d'autres de l'Allemand *graben*, qui signifie creuser.

GRAVER, se dit figurément. Les exploits des Heros sont *gravez* au Temple de Memoire. Les Amans di-

sent qu'ils ont *gravé* dans le cœur le portrait de leur Maîtresse. Il laisse malgré les Parques son nom *gravé* dans l'Univers. VOIT. La loi de nature qui est *gravée* au cœur de tous les hommes, nous parle interieurement. PATRU. J'apprens, belle Celimene, que votre nom est *gravé* par les mains de l'Amour ailleurs que sur le hêtre. VILL. On montre à Foligno en Italie trois pierres grosses comme des noisettes, que l'on a trouvées dans le cœur de Ste. Claire & sur lesquelles étoit *gravée* l'histoire de la passion. MISSON.

GRAVÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle proverbialement & par injure, *Nez gravé*, celui à qui il est resté sur le visage & sur le nez des creux, & des marques de petite verole.

GRAVERIE. s. f. Vieux terme de Coutumes. Charge, service, corvée que les sujets doivent au Seigneur.

GRAVEU. s. m. Vieux mot. Officier des troupes de graverie, de ceux qui servent leur Seigneur, en vertu du droit de graverie, qu'il a sur eux,

GRAVEUR, s. m. Celui qui grave. Un *Graveur* de cachets. *Graveur* en cuivre, au burin, à l'eau forte, en bois.

GRAVEURE, ou GRAVURE. s. f. L'art du Graveur, & sa maniere de graver. La *gravure* en cuivre a les traits enfoncez dans la planche; celle qui est en bois les a relevez. L'invention de la *Graveure* sur les pierres precieuses & les cristaux, tant de celle qui se fait en creux que de celle qui est de relief, est fort ancienne. Il se voit plusieurs ouvrages des anciens sculpteurs de l'une & l'autre maniere qui sont inimitables. Les figures les plus achevées que nous voyons sont sur des onices, ou des cornalines. Cet Art qui s'étoit perdu comme les autres, ne commença à paroître de nouveau, qu'au commencement du 15. siecle. Un des premiers qui s'adonna à cette *gravure* fut *Jean delle Corgnivole*, de Florence, qui eut ce surnom, parcequ'il grava excellemment des cornalines. A l'égard de la *gravure* sur cuivre & sur bois, il est surprenant que les Anciens n'aient point découvert un si beau secret, qui n'a paru qu'après celui de l'Imprimerie. Car l'impression des Figures & des Estampes n'a commencé à être en usage que dans le XV. siecle. L'invention en fut trouvée par un orfevre de Florence, qui travailloit à émailler sur de l'argent. Albert Durer & Lucas furent des premiers qui perfectionnerent l'Art de graver sur le bois & sur le cuivre, & presque en même tems on trouva le secret de graver à l'eau forte.

GRAVEURE, est aussi un terme de Cordonnier. C'est une raye qu'on fait autour de la semelle du soulier où l'on couche le point. Faire une *gravure*. Fermer la *gravure*.

GRAVIER. s. m. Gros sable qui se trouve au fond & sur le bord de la mer & des rivieres. Le fleuve s'épand dans un lit de *gravier*. VAUG. Quand on a jetté la sonde, on connoît si le fond est de *gravier*, ou de roche. Il sert à faire les aires des grands chemins, ou à sabler les allées des jardins. On appelle aussi *gravier*, le sable qui se trouve dans le sediment de l'urine. Urine sablonneuse où il y a beaucoup de *gravier*. DEGORI.

Du Cange derive ce mot de *graveria*, qui a été dit dans la basse Latinité pour signifier *sable*.

GRAVIR. verb. neut. Grimper avec peine en des lieux hauts & difficiles, & où l'on a besoin de se servir de ses mains aussi bien que de ses pieds. Les chats, les ours *gravissent* aisément au haut des arbres & des rochers: les hommes n'y sauroient *gravir* que malaisément. Souvent son ardeur Botanique le portoit au haut des montagnes en *gravissant* contre des rochers. FONT. La Botanique n'est pas une science sedentaire; elle veut que l'on coure les montagnes & les forêts, que l'on *gravisse* contre les roches escarpez, que l'on s'expose aux bords des precipices. ID.

Ce mot vient de *grapire*, ou *grapare*, Latin, qui signifie *griper*. MENAGE.

GRAVITÉ. s. f. Poids, Pesanteur, impression que fait un corps dur, ou pesant, sur un plus leger, ou moins solide. Qand un corps est parvenu au centre de la terre, il perd sa *gravité*. Voyez PESANTEUR.

Ce mot vient du Latin *gravitas*, pesanteur.

En termes de Mechanique, on appelle, *Centre de gravité* d'un corps, le point qui est au milieu d'un plan qui le divise en deux parties également pesantes, ensorte que s'il étoit suspendu par là, il ne pancheroit ni de coté, ni d'autre. C'est par ce point que passe la ligne de direction qui vient du centre de la terre par les pieds, la base, & le soutien du corps grave, car il doit tomber necessairement quand il est hors de cette ligne.

> *De ta chûte, ignorant, ne vois-tu pas les causes,*
> *Et qu'elle vient d'avoir du point fixe écarté,*
> *Ce que nous appellons* centre de gravité? MOL.

GRAVITÉ, se dit aussi du son. C'est une qualité qui rend le son creux bas & profond. *Gravité de son*. MERS.

GRAVITÉ, se dit figurément d'une contenance grave, serieuse & majestueuse. La *gravité* n'est pas une lenteur affectée. M. ESP. La veritable *gravité* est l'air naturel de la vertu. ID. La *gravité* sied bien aux personnes élevées en dignité. Il faut prendre garde que la *gravité* ne degenere en orgueil. La *gravité* de bien des Magistrats n'est qu'une hypocrisie, & une imposture continuelle: leur composition exterieure n'est qu'une apparence trompeuse. M. ESP. La *gravité* est un mystere du corps, inventé pour cacher les defauts de l'esprit. LA ROCH. Le Roi n'a point une *gravité* forcée & tenduë, à ne point froncer le sourcil, comme la plupart des Rois d'Orient, qu'on a peine à distinguer de leurs statuës, quand ils se montrent en public. M. SC. La vertu qui n'est pas soutenuë par la *gravité*, n'acquiert point d'autorité parmi les hommes. OE. M. Les gens trop serieux, & qui ne descendent jamais de leur *gravité*, sont fort incommodes à ceux qui voudroient se livrer à la joye. BELL. La *gravité* peut donner du respect; mais la severité n'est propre qu'à s'attirer la haine. LE CH. DE M. Les Rois eux mêmes sont bien aises de se decharger d'une *gravité* pesante & incommode. WICQ. A voir la fausse *gravité* que tant de gens affectent, ne diroit-on pas qu'ils veulent mettre devant eux l'enseigne de la vertu? Mais leur *gravité* n'est qu'une singerie serieuse, & une honnête pedanterie. M. ESP. Il n'y a point de Caton dont mes bons mots ne demontent la *gravité*. G. G.

> *Il ne faut pas aussi*, gravitez *Espagnoles*,
> *Qu'une tête immobile enerve vos paroles.* SANLECQ.

On dit aussi, la *gravité* d'une matiere, d'un sujet, pour en signifier l'importance.

GRAVITÉ, se dit aussi du stile, & du discours. Quelquefois l'Arioste, de la plus haute *gravité* de son stile, tombe dans des bassesses à peine dignes du burlesque. LA FONT.

GRAVOIS. s. m. Menuës démolitions de bâtimens, particulierement de ceux qui sont faits de plâtre. Les reglemens de Police veulent que les *gravois* soient emportez vingt-quatre heures après qu'ils sont dans la ruë. On s'en sert pour affermir

mir des allées, ou les grands chemins. Les Maçons disent *gravas*.

G R E.

GRE'. s. m. Bonne volonté, disposition à faire quelque chose. On ne fait point de contrats que de son bon *gré*, mais on oblige à les executer de *gré* ou de force. Mahomet soumit en neuf ans toute l'Arabie de *gré* ou de force. Boss. Il y a des marchandises qui se taxent, les autres se vendent de *gré* à *gré*.

Ce mot vient du Latin *gratum*. Nicod.

Gré, se dit aussi de ce qui nous plaît, de ce qui se fait selon notre desir, de ce qui est à notre goût, de ce que nous faisons à notre aise. Ils n'élevoient pas les enfans au *gré* des peres & des meres. Vaug. Quand une étoffe est à notre *gré*, elle est à demi venduë. Cet homme est si aimable, qu'il est au *gré* de tout le monde. J'ay vu cette ceremonie tout à mon *gré*, fort à mon aise.

Gré, se dit figurément de plusieurs choses inanimées. Nous avons navigé long-temps sans Pilote au *gré* des vents, des flots & de la fortune.

Gré, se dit aussi des choses desagreables que nous souffrons volontiers par vertu, & par resignation à la Providence. Ce patient a pris la mort en *gré*. Il faut prendre sa destinée en *gré*. On se sert aussi de cette expression par compliment.

Cependant faites moi la grace,
De prendre en gré *mes vaux ardens.* La. Font.

On dit aussi, qu'on se sçait bon *gré* d'une chose, quand on s'applaudit de l'avoir faite, qu'on est content de sa conduite, de son procedé. Il ne faut pas *se savoir trop bon gré* d'être bel esprit, pour l'être effectivement. Bou. c'est-à-dire, qu'il ne faut point affecter de le paroitre, ni s'en applaudir. On sçait toûjours mauvais *gré* aux gens qui nous ouvrent les yeux pour nous faire appercevoir de nos defauts. Bell. Pourquoy sent-on une secrete indignation contre ceux qui ont de rares talens, si ce n'est qu'ils s'en sçavent trop *bon gré*, & qu'ils paroissent trop contens d'eux-mêmes. Bell.

Ami Marot, que je vous sçai bon gré
D'avoir les sots en vos vers dénigré. Rouss.

On dit sçavoir *gré* pour dire être obligé, marquer sa reconnoissance. Il m'en a sçu *gré*.

Bon gré, Mal gré, c'est-à-dire, contre le desir & la volonté. Vouloir une chose *bon gré, mal gré*, c'est la vouloir absolument.

Il veut bon gré, mal gré,
Ne se coucher qu'en robe, & qu'en bonnet quarré. Rac.

GREANTER. v. act. Vieux mot. Remercier.

GREC, Grecque. adject. Qui est du païs de Grece. Un homme *Grec*, une femme *Grecque*. La langue *Grecque* est fort belle. La Grammaire *Grecque* de Nicolas Clenard, d'Etienne Mocquot, de Port Royal. Perionius a fait un Inventaire des mots *Grecs* dont on use en France. Auparavant, & sous François I. il y en avoit un autre fait par Guillaume Bouillie Chanoine de Noyon. Et enfin Henri Etienne en a fait un autre sous le nom de, Conformité de la langue Françoise avec la *Grecque*. Le vin *Grec* est fort estimé. Le Rit *Grec* est fort different du Romain.

Grec, Grecque, est aussi un substantif masc. & fem. C'est un *Grec*. C'est une *Grecque*.

Grec, est aussi un subst. masc. & signifie, la langue *Grecque*. Il n'y a point de ville Grecque où le langage soit plus éloigné de l'ancien qu'à Athenes où on parloit autrefois le mieux *Grec*. Du Cange. Le *Grec* ancien ou litteral, est la langue que parloient les anciens Grecs. C'est le Grec qui se trouve dans les ouvrages de Platon, Aristote, Demosthene, Homere, &c. Le *Grec* vulgaire est la langue Grecque qu'on parle aujourd'hui en Grece. Alde Manuce, mort en 1516., est le premier qui a imprimé du *Grec* de suite. Avant lui on n'avoit pas encore fait cette épreuve & lorsqu'il se rencontroit quelque passage Grec dans les livres Latins, on laissoit la place en blanc faute de caracteres. Cela est traduit du *Grec*. Le *Grec* porte, &c. Il ne faut point de *Grec* dans la chaire: cela sent trop le College.

Il a des vieux Auteurs la pleine intelligence,
Et sçait du Grec, *Madame, autant qu'homme de France.* Mol.
Quoi, Monsieur, sçait du Grec! *Ah, permettez de grace,*
Que pour l'amour du Grec, *Monsieur, on vous embrasse.* Id.

Un livre *Grec*, est un livre qui est écrit en *Grec*, en langue *Grecque*. Ce livre est *Grec*, je n'y entends rien. M. Jens est un des bons *Grecs* du siecle. Bayle. Il se sert souvent de cette expression.

Vent Grec, est le nom qu'on donne sur la Mediterranée au vent qu'on nomme *Nordest* ou *Galerne* sur l'Ocean.

Y Grec, est une lettre de l'Alphabet François qui repond à l'*upsilon* des *Grecs*.

GRECISER. v. act. Donner une terminaison Grecque. On dit *grecifer* son nom, de même qu'on dit Latiniser. Bay.

A' la Grecque, c'est-à-dire, à la maniere, & selon la coutume, la façon de faire & de vivre des Grecs. Il est vêtu, il vit *à la Grecque*. En termes d'Architecture les ordres *Grecs* sont les ordres Dorique, Ionique & Corinthien.

On dit proverbialement, qu'un homme est *Grec* dans une affaire, dans une science, quand il en connoît tout le fonds. On dit aussi, qu'un homme n'est pas grand *Grec*; quand il est ignorant, ou peu industrieux. On dit aussi communément, Passez, c'est du *Grec*; & en Latin, *Transeat, Græcum est*, ou bien, *Græcum est, non legitur*. C'est du *Grec* pour vous, vous n'y entendez rien.

GRECQUE, ou GREQUE. s. f. Terme de Relieur. Petite scie dont on se sert pour grequer les livres.

GRECQUER, ou GREQUER. v. act. Terme de Relieur. C'est, Coupper avec la greque un livre sur le dos après qu'on l'a cousu, afin d'y placer les nerfs, ensorte qu'ils ne paroissent point en dehors, quand le livre est tout-à-fait relié.

GREDIN, ine. adj. & subst. Gueux, miserable, qui est de la lie du peuple. On le dit aussi des avares, & de ceux qui vivent avec grande mesquinerie, qui font des actions de *gredin*.

GREDINERIE. s. f. Etat de gredin, ou action de gredin & de mesquinerie.

GRE'E. s. f. Vieux mot. Accord.

GREER. v. act. Vieux mot. Promettre.

Greer. v. act. Terme de Marine. Preparer, employer, mettre. Nous *gréames* un petit hunier à la place de la grande voile. Frezier.

GREFFE. s. m. Depôt public où se gardent les regîtres & les actes de Justice, & ou l'on a recours quand on en veut avoir des expeditions. Les Edits qu'on verifie s'enregîtrent au *Greffe*. Tous les *Greffes* sont domaniaux. Il y a des *Greffes* civils, criminels, des presentations, des insinuations, des affirmations, &c. On a fait aussi des Offices des places de Clercs & Com-

Commis aux *Greffes*. Ce qui est cause que les *Greffes* sont reputez domaniaux, c'est que dans l'Empire de Rome les serfs & gens de main-morte, étoient un domaine qu'on pouvoit vendre & aliener. Entre les serfs il y en avoit de publics pour le service des villes, dont quelques-uns furent Greffiers destinez à recevoir les sentences des Juges; & les autres Tabellions pour recevoir les contrats des particuliers. Les premiers qui les voulurent affranchir furent les Empereurs Arcadius & Honorius, comme on voit dans la Loi unique *de Scribis & Holographis* au Code Theodosien.

Greffe, signifie aussi figurément, la charge de Greffier. Le Roi fait souvent la vente & la revente des *Greffes* de son Royaume; pour dire, le pouvoir de tenir le *Greffe*, & d'en delivrer les expeditions.

Greffe, ou Ente. f. f Terme d'Agriculture. Greffe. est le plus usité. C'est une petite partie, un petit sion, un petit jetton d'un arbre, qu'on ente, qu'on insere dans un autre, pour lui faire produire des fruits de la même nature, de la même espece, que celle de l'arbre dont on a pris la *greffe*. Les *greffes* en fente ont été les premieres en pratique. On donne aussi le nom de *greffe* à un œil que l'on leve à la branche de l'arbre, dont on veut avoir l'espece, lorsqu'il est en seve, & qu'on insere dans l'écorce d'un autre arbre. On m'a donné des *greffes* de poires de bon chretien. Une *greffe* entée dans le tronc d'un autre arbre porte des fruits d'une nature differente du tronc qui la nourrit. On attribuë d'ordinaire cet effet à la diversité des pores de la *greffe* qui font changer de figure aux particules du suc, lequel passe du tronc dans la *greffe*. Oe. M.

Ce mot vient de la ressemblance qu'ont les *greffes* avec la pointe d'un ganif, qu'on appelloit anciennement *greffe*, derivé de *graphium*. Menage; ou selon du Cange de *graphiolum*. Au reste ce mot de *graphium* signifioit chez les Latins, un petit stile ou instrument de fer pointu d'un côté, & plat de l'autre, servant à écrire sur la cire des tablettes, & à effacer ce qu'on y avoit écrit. Au chap. 4. du 5. vol. de Perceforest, Il est dit que Jules Cesar fut tué à coups de *greffes*, c'est-à-dire de poignard. Du Grec *grapheion*, poinçon.

GREFFER. v. act. Enter un arbre; y inferer des greffes, des petites parties d'un autre arbre. On *greffe* sur franc & sur sauvageon. On *greffe* en fente, en couronne, & en écusson.

Greffé, ée. part.

GREFFIER f. m. Officier qui tient un Greffe, qui garde les depôts des actes de Justice, & qui en delivre les expeditions. Le *Greffier en chef*, *civil* est celui qui signe les expeditions des arrêts, sentences, & autres actes. Le *Greffier en chef* du Parlement. Dans les jours de ceremonie il porte la robe rouge avec son epitoge. *Greffier commis au civil*, *Greffier au plumitif*, qui tient le plumitif à l'Audience, à la Chambre du Conseil, *Greffier en chef* au criminel. Le *Greffier des presentations*, Celui où les Procureurs se presentent sur les exploits donnez ou reçus, qui delivre les defauts, & qui fait les rôles ordinaires des Provinces. *Greffier garde-sac*, qui reçoit les productions des parties, & qui s'en charge. *Greffier des affirmations*, Celui qui reçoit les affirmations des parties, qui fait le contrôle des depens, signe les executoires, & demeure le depositaire des rôlles & états des depens. *Greffier qui met en peau*, Celui qui met en grosse & en parchemin les arrêts & sentences. *Greffier des insinuations*, Celui qui tient regître des donations & des substitutions dans les Justices seculieres, & de tous les actes qui concernent les Benefices dans les Cours Ecclesiastiques, afin que tous ces actes soient publics. *Greffier de la geole*, c'est celui qui tient le Regître des écrous & des decharges des prisonniers.

Au Conseil, on appelle *Greffiers*, ceux-là seulement qui expedient les arrêts du Conseil des parties; car ceux qui expedient les affaires des Finances s'appellent *Secretaires du Conseil*.

Ce mot vient du Latin *graphierius*, fait du Grec *grapheus*, *scribe*; de *grapho*, *j'écris*. On a dit dans la basse Latinité *graphiare*; pour dire, *scribere*.

En termes de Chasse, il y a des chiens qu'on appelle *greffiers*, & autrement *bauds*. Voyez Chien.

On dit proverbialement, C'est le *Greffier* de Vaugirard, qui ne peut écrire quand on le regarde. Ce proverbe vient de ce qu'il tenoit son Greffe dans un lieu obscur, qui ne recevoit de lumiere que par une petite fenêtre de la grandeur de la tête d'un homme, desorte que quand on le regardoit par là, il ne pouvoit écrire, parcequ'on lui bouchoit le jour.

GREFFOIR. f. m. Prononcez GREFFOI. Petit couteau dont on se sert pour greffer. Le *greffoir* doit avoir le manche d'yvoire, ou de bois fort dur, dont l'extremité soit plate, mince & arrondie, pour servir à detacher l'écorce des sauvageons, sur lesquels on veut apliquer des écussons. Les *greffoirs* les plus commodes se plient comme des serpettes. On les appelle aussi *entoirs*; mais ce dernier mot est le moins usité.

GREGE. f. f. Terme de Marchands, qui se dit des soyes telles qu'elles sortent de dessus le cocon, comme le chanvre & le lin avant que d'être filez. Ce Marchand a envoyé plusieurs balles de soyes *greges* & en matasses.

GREGEOIS. f. m. est une épithete qu'on donne au feu d'artifice dont se sont servis les Anciens pour jetter sur les ennemis, avant que la poudre à canon fût inventée. Voyez Feu.

GREGORIEN, enne. adj. Ce mot se dit du Calendrier. Calendrier *Gregorien*, c'est le Calendrier qui a été reformé par les ordres du Pape Gregoire XIII. en 1582. & c'est ce qu'on appelle, Reformation *Gregorienne*. Tous les Etats Protestans ont reçu le Calendrier *Gregorien*; excepte l'Angleterre & la Suede. C'est de là qu'est venuë cette differente maniere de compter selon le vieux, ou selon le nouveau stile. On appelle *année Gregorienne*, l'année selon le *Calendrier Gregorien*, laquelle est de XI. minutes moins courte que l'année Julienne.

On appelle aussi *chant Gregorien*, celui qu'on appelle vulgairement le *plein chant*, parcequ'on pretend qu'il a été introduit dans l'Eglise Romaine par Gregoire premier. On dit aussi pour la même raison, *l'Office Gregorien*.

GREGUE. f. f. Haut-de-chausses qui serre les fesses & les cuisses, & que tous les hommes portoient au siecle passé. Les Pages ont porté plus long-temps que les autres des *gregues* sous le nom de *trousses*, ou de *culottes*. Ainsi le mot de *gregues* n'est plus en usage que dans le stile burlesque. Nous voyons ici un éternel concours de la Noblesse en *gregues* d'écarlate, & jupes de velours. Sar.

Quelques-uns croyent que ce mot vient de chausses à la *Grecque*.

On dit proverbialement, qu'un homme en a dans la *gregue*; pour dire, qu'il lui est arrivé quelque accident fâcheux en son corps, ou en ses biens. On dit, qu'il a de l'argent en *gregue*; pour dire, qu'il a de l'argent en poche, ou qu'il n'est jamais sans beaucoup d'argent. On dit aussi à un homme qu'on veut chasser, Tirez vos *gregues*, ou tirez vos chausses, allez vous en.

Le renard aussi-tôt
Tire ses gregues, *gagne en haut*,

Mal content de son stratagême. La Font.

On dit aussi, Il y a laissé les *gregues*; pour dire, Il y est demeuré, il y est mort; comme on dit aussi, Il y a laissé les bottes.

GREGUER. v. act. Mettre en poche, mettre dans ses gregues. Il a *gregué* cent pistoles. Il est bas.

GREIGNEUR. s. m. Vieux mot. *Seigneur*. Homme de qualité. C'est un grand *Greigneur*; pour dire, un grand Seigneur.

Ce mot vient de *Grandior* Nicod.

Il s'est dit aussi à l'adjectif, pour signifier *plus grand*. La *greigneure* part; pour dire, la meilleure part. On disoit aussi, *Greigneur* de 25. ans; pour dire, *majeur*. Juge *greigneur*, *greigneur* prix; pour dire, *plus grand*, opposé à Juge *inferieur* & à *moindre prix*. Ce mot se trouve souvent dans les vieilles Histoires & Coûtumes.

Que plût à Dieu que fusse avec vous trois,
Point ne voudrois de greigneure *aventure.* Voit.

GREILLE. s. m. Vieux mot. Sorte d'instrument qui avoit le son fort doux & fin. Sonner du *greille*.

Du Latin, *gracilis*, grêle.

GREILLETS. s. m. plur. Vieux mot. Pendans d'oreilles. Ce mot s'est dit aussi pour signifier de petits boutons & des sonnettes.

GREINS. adv. Vieux mot. Beaucoup, extrememment.

GRELET. s. m. Terme de Maçon. Marteau qui est pointu par un bout & qui a à la tête un angle rentrant, qui fait deux faces aiguës pour rompre plus facilement les pierres.

GRELIN. s. m. Terme de Marine. Le plus petit des cables d'un vaisseau, & qui sert à l'ancre d'affourche. Il sert aussi à touër les vaisseaux.

GRELOT. s. m. Petite boule creuse d'argent ou de cuivre, où l'on enferme quelque petit corps, qui étant agité fait l'office d'une petite sonnette. Les mulets sont chargez de quantité de *grelots*. Les pantalons, les mascarades dansent avec des *grelots*. Les Tambours de basques sont entourez de *grelots*.

Ce mot vient du Latin *crotalum*.

On dit fig., Trembler le *grelot*, quand on tremble si fort de froid, que les dents claquent l'une contre l'autre. Il est bas.

On dit fig. attacher le *grelot*, pour dire, faire le premier quelque chose qui paroît difficile & hasardeux. L'avis est bon, la difficulté est d'attacher *le grelot*.

GRELOTTER. v. n. Trembloter de froid, avoir froid jusqu'à faire claquer les dents. Ce pauvre enfant *grelotoit* de froid. Un malade *grelotte* dans le frisson. Il est bas.

GREMENT. s. m. Ce qui sert à agréer un vaisseau. Blé, chanvre & cordage, pour le *grement* & le chargement des vaisseaux. Frezier.

GREMIAL. s. m. est une espece de toillette ou tapis de soye qui fait partie des Ornemens Pontificaux, qu'on met sur les genoux du Prelat quand il est assis pendant une partie de l'Office.

Du Cange l'appelle en Latin *gremiale*, de *gremium*, giron.

GREMIL. s. m. Petite plante autrement appellée *herbe aux perles*, à cause que ses semences approchent de la figure d'une perle. Elles sont aussi assez dures, d'où vient que les Grecs la nomment *lithospermon*, comme qui diroit *semence pierreuse*, *lithospermon* étant composé des mots Grecs *lithos*, *pierre*, & *sperma*, *semence*. Les Apoticaires l'appellent *milium solis*, par corruption de *milium soler*, parcequ'elle croît en abondance sur les montagnes de *Soler*, & que sa graine ressemble à celle du millet. Il y a plusieurs especes de *gremil*. Celui qu'on appelle *lithospermum majus erectum* C. B. a la racine ligneuse, de la grosseur du pouce, d'où sortent plusieurs tiges à la hauteur de deux pieds, droites, rondes, rudes, veluës, accompagnées de beaucoup de feuilles longues, étroites, pointuës, sans queuë, veluës; d'un goût herbeux. A' la cime de la tige & des branches naissent des aisselles des feuilles, de petites fleurs blanches, d'une seule piece decoupées en cinq quartiers: elles sont suivies de semences rondes, blanches, luisantes, polies, & très-dures. Ces semences nettoyent les reins & sont fort diuretiques. On en fait des émulsions avec l'eau de chiendent, ou bien l'on en concasse demi-once, & on les fait infuser pendant la nuit dans un verre de vin blanc que l'on fait boire le matin à jeun.

GRENADE. s. f. Fruit du Grenadier, rempli de grains rouges, rond comme une pomme, & garni d'une espece de couronne sur la tête. Il y a des *grenades* douces, d'autres vineuses, & d'autres aigres. On les appelle aussi *pommes de grenade*. Quelques-uns les appellent *migraines*. En Latin, *malum punicum*. Les *grenades* en general ont un bon suc, & sont propres pour l'estomac. Les douces sont bonnes aux toux opiniâtres. Les aigres sont froides, astringentes & stomachiques: on s'en sert principalement dans les fievres bilieuses. Les *grenades* vineuses ont une nature moyenne entre les douces, & les aigres: elles sont cardiaques, & cephaliques. Au Perou on a vu une *grenade* aussi grosse qu'un baril, que les Espagnols firent porter par rareté à la Procession du St. Sacrement. Le Grand Prêtre des Juifs portoit au bas de ses ornemens des figures de *grenades*. Qand on mord dans une *grenade*, elle noircit les levres extrêmement.

Ce mot vient du Latin *granatum*, qu'on trouve dans Pline.

On a exprimé le merite personnel d'une grande Reine par une *grenade* avec ces paroles, *Mon prix n'est pas de ma couronne.* Bouh.

Grenade, se dit aussi de la fleur du grenadier. La fleur de *grenade* sied bien au milieu d'un bouquet. Voyez Grenadier.

Grenade, en termes de Guerre, est un feu d'artifice enfermé dans un globe creux, ou boëte de fer aigre, qui n'a qu'une ouverture pour y faire prendre l'amorce. Elle fait un grand éclat en se crevant. Casimir dit que les *grenades* sont proprement des globes de fer rond, & que ceux qui sont de forme ôvale ou longue doivent être appellez *bombes*. Les bombes & *grenades* de fer ont d'epaisseur un huitiéme, un neufviéme ou un dixiéme de leur diametre. L'orifice a de large deux neuviémes, comme enseigne Casimir dans son Artillerie. Il fut jetté en moins d'un mois pendant le siege d'Ostende plus de 50. mille *grenades* dans la ville, & ceux de la ville en jetterent bien 20. mille dans les travaux des assiegeans; comme a écrit Paulus Piasecius Evêque de Premisle. Le meilleur moyen pour éviter le feu d'une *grenade*, c'est de se coucher à terre avant qu'elle soit crevée, comme enseigne Casimir.

On appelle *grenades borgnes ou aveugles*, celles qui n'ont point besoin d'être allumées pour être jettées avec le mortier, mais qui s'enflamment quand elles tombent sur quelque objet dur & arrêté. On en voit la construction dans l'artillerie de Casimir, livre 4. Mr. de Thou dit qu'on commença d'user de *grenades* en l'an 1588. au siege de Wachtendonck, qui est un bourg près de Gueldres; & que celui qui en fut l'inventeur étoit un habitant de Venlo, qui pour en faire l'essai fut cause de l'incendie des deux tiers de sa ville, où le feu se mit par l'accident de la chûte d'une *grenade*. Les bou-

boulets à feu ont été long temps avant l'invention de ces *grenades*.

La *grenade* ordinaire ou à la main, est une petite boule creuse remplie de poudre fine. Elle est de fer, de bois, ou de carton, & prend feu par une fusée attachée à la lumiere. On la jette à la main dans des bataillons, des tranchées, ou dans des postes qu'on attaque. Ces *grenades* sont de la grosseur d'un boulet de fer. Elles pesent depuis une jusqu'à trois livres. Ce nom de *grenade* vient de ce qu'elles sont pleines de grains de poudre, comme le fruit des *grenades* est plein de pepins. Les *grenades* à la main ont été inventées longtemps depuis les grandes *grenades*. Les Anciens avoient des *olles* ou pots à feu, qui étoient des especes de petites *grenades* fort imparfaites.

GRENADE, se dit aussi en termes de Marine, & est la même chose que *crevette*.

GRENADE DE MER, est un corps dur petrifié qui naît dans la mer contre les rochers, & qui ressemble en sa forme, & en sa couleur à la *grenade*.

GRENADIER. subst. masc. Arbrisseau qui porte des grenades. Il y a un *grenadier* cultivé ou domestique, & un sauvage. Le *grenadier cultivé* a plusieurs rameaux menus, anguleux, armez de quelques épines, & couverts d'une écorce rougeâtre. Ses feuilles sont petites, semblables à celles du myrte; mais moins pointuës, de couleur verte tirant un peu sur le rouge, attachée par des queuës rougeâtres, d'une odeur forte quand elles sont écrasées. Sa fleur est grande, belle, de couleur rouge tirant sur le purpurin, composée de plusieurs feuilles disposées en rose dans les échancrures du calice: ce calice est oblong, dur, purpurin, ayant en quelque maniere la figure d'une cloche: on l'appelle *cytinus*. Son fruit est rond, garni d'une couronne formée par les decouppures du calice. L'écorce de ce fruit est dure comme du cuir, de couleur purpurine, obscure en dehors, jaune en dedans: il est divisé interieurement en plusieurs loges remplies de grains entassez les uns sur les autres, charnus, de belle couleur rouge, pleins d'un suc tres-agreable au goût, renfermant chacun en son milieu une semence oblongue, le plus souvent irreguliere, jaunâtre. En Latin, *malus punica sativa*. C. B. Le *grenadier sauvage* est un abrisseau semblable au precedent, mais il est plus rude & plus épineux. En Latin, *malus punica sylvestris*. C. B. Ses fleurs sont ce qu'on appelle *balaustes*. Les fleurs du *grenadier* tant domestique que sauvage sont astringentes, très-bonnes pour la dyssenterie, pour la diarrhée, pour la lienterie, pour les hemmorrhagies, pour le relâchement des gencives. L'écorce de la grenade a les mêmes vertus: elle servoit aux Anciens à preparer les cuirs tout ainsi que le Sumach fait aujourd'huy.

Punica vient du Latin *puniceus*, rouge: on a donné ce nom au *grenadier*, à cause que sa fleur & son fruit ont une couleur rouge. On l'appelle aussi *granatum*, *grenade*, ou parceque son fruit est rempli de grains, ou parcequ'il croît beaucoup de *grenadiers* au Royaume de Grenade. L'écorce de la grenade est appellée en Latin *malicorium*, comme qui diroit cuir de pomme, parceque cette écorce est dure comme du cuir. On la nomme aussi *sidium*, parcequ'on en retiroit beaucoup autrefois des champs Sidoniens.

GRENADIER, est aussi un soldat qui a une gibbeciere pleine de grenades qui se jettent à la main. Il y a des Compagnies de *Grenadiers* à pied & une à cheval. Il y a deux Compagnies de *Grenadiers* dans le Regiment des Gardes Françoises. Dans le reste de l'Infanterie il y a une Compagnie de *Grenadiers* pour chaque bataillon. Il y a une Compagnie de deux cens *Grenadiers* à cheval qu'on appelle *Grenadiers du Roi*. Ils sont comptez de la Maison du Roi, & forment trois Escadrons. Ils combattent d'ordinaire à la tête des Mousquetaires du Roi.

GRENADIERE. s. f. Espece de gibbeciere que l'on donne à chaque Grenadier, & qu'on remplit de grenades pour les jetter à la main.

GRENADILLE. s. f. Plante de l'Amerique qui a été ainsi nommée, à cause que son fruit ressemble à nos grenades. On l'appelle autrement *fleur de la passion*, en Latin *granadilla*, ou *flos passionis*. Voyez FLEUR DE LA PASSION.

GRENAILLE. s. m. Metal reduit en menus grains. L'argent en *grenaille* est le plus épuré. L'argent se reduit en *grenaille*, lorsqu'étant fondu, on le jette en de l'eau froide. On dit aussi de la cire qu'elle est en *grenaille*, quand on la reduit en menus grains pour la faire blanchir.

GRENAT. s. m. Pierre precieuse fort rouge, ainsi nommée à cause qu'elle ressemble en couleur au grain de la grenade. On l'appelloit autrefois *rubis de Barbarie*, dont on faisoit grand trafic à Carthage. Il y en a de plusieurs especes qui different par leur beauté & par leur éclat. Il n'y a maintenant que les *grenats* Suriens qui soient estimez, pour être d'une couleur violette mêlée de pourpre. On estime assez le *grenat* de Boheme à cause de sa couleur vive & relevée. Les plus estimez & les plus chers sont les Orientaux, que les Lapidaires taillent pour être mis en œuvre. Les Occidentaux sont employez pour la Medecine; car ils y sont aussi bons que les autres & ils ne coutent point tant. Leur vertu consiste à absorber & à adoucir les acides & les sels trop acres, comme font les autres matieres alkalines, ce qui les rend propres à arrêter les hemorragies & les cours de ventre. Dans le Tresor de S. Marc à Venise, il y a une maniere de sceau qui a huit pouces de profondeur, & autant de diametre fait d'un seul *grenat*. MISSON.

GRENAUT. s. m. Sorte de poisson qui a la tête fort grosse.

GRENE. Voyez GRAINE.

GRENER. v. n. Monter en graine, produire de la graine. Il faut laisser *grener* ces laictuës, ces asperges. Les pieds d'alouettes *grenent* abondamment.

GRENER. v. act. Reduire en grains. *Grainer* de la poudre à canon. J. DES SC.

GRENÉ, ÉE. part. Des epics bien *grenez*. C'est-à-dire, bien fournis de grains. *Grené* se dit aussi de plusieurs choses qu'on reduit par art en petit grain. On le dit du sel, du tabac, de la poudre.

GRENETER. v. act. Terme de Miroitier. Donner au cuir de veau, l'air & la façon du chagrin.

GRENETERIE. s. f. Commerce de marchand Grenetier. La *greneterie* n'est plus si bonne qu'elle étoit autrefois.

GRENETIER, IERE. subst. Marchand qui vend des grains en detail, même du foin, de la paille, de la farine, du son, &c. Dans leurs Lettres on les appelle *Greniers*.

GRENETIER, c'est chez les Celestins celui qui a soin des grains, & des fermes du monastere. Le *Grenetier* rend compte une fois l'année au Superieur.

GRENETIER. Officier subalterne qui juge en premiere instance des differents & malversations qui arrivent sur le debit, & transport du sel. L'appel de leurs Jugemens se releve à la Cour des Aydes, au grenier à sel de Paris. Il y a des *Grenetiers* anciens, alternatifs, & triennaux, & deux Presidens au dessus d'eux.

Ce mot vient de *granatarius* qui se trouve dans les Auteurs

teurs de la basse Latinité, pour signifier un Officier qui a l'intendance des grains. MENAGE.

GRENETIS. s. m. Bordure, & ornement des monnoyes & des medailles; c'est un petit cordon en forme de petits *grains*, qu'on appelle aussi le *chapelet*. Ce *grenetis* sert à rengrener les monnoyes, quand elles ne sont pas bien marquées par les premiers coups de marteau ou de balancier.

On appelle aussi *grenetis*, le poinçon aceré qui sert à tailler & a marquer ces petits grains.

GRENIER, IERE. s. m. & f. C'est ainsi que l'Ordonnance de Paris appelle celui ou celle qui vend toutes sortes de grains. Les Maîtres *Greniers* ne se pourront servir, pour leur grain, que de mesures étalonnées. ORD. DE PARIS. Cependant le peuple dit *Grenetier*. Voyez le premier article du mot GRENETIER.

GRENIER. s. m. Lieu où on serre, où l'on garde les grains battus; & on le dit aussi des lieux où on serre les foins, & autres provisions.

Ce mot vient du Latin *granarium*.

On appelle *Grenier à sel*, le lieu où on serre, & où on debite le sel au nom du Prince. Il y a des *greniers* d'impôts, & des *greniers* volontaires. Voyez GABELLE. C'est Philippe VI. dit de Valois qui en 1331. établit les greniers à sel, & qui obligea le premier les peuples de certains païs à prendre du sel en ces *greniers*. LE GENDRE.

GRENIER à SEL, est aussi une Jurisdiction établie pour faire le procès aux faux-sauniers, pour juger des differents qui arrivent, & des malversations qui se commettent sur le transport, ou le debit du sel, & pour les droits du Roi. Les Conseillers de cette Jurisdiction s'appellent Grenetiers. L'appel de leur jugement se releve à la Cour des Aides.

GRENIER, est aussi le plus haut étage d'une maison, non lambrissé, & qui n'a autre couverture que les tuilles. La pauvreté de plusieurs gens de lettres les oblige souvent de loger dans un mechant *grenier*. On l'appelle aussi *galetas*.

GRENIER, se dit aussi d'une Armoire où les Marchands Greniers ou Grenetiers mettent leurs grains.

Embarquer en grenier. Ce sont des termes de Marchand trafiquants sur mer, qui signifient, Embarquer sans emballer. *Embarquer* du poivre *en grenier*.

On dit figurément, d'un païs qui a assez grande abondance de grains pour en fournir les autres, que c'est leur *grenier*. La Beausse est le *grenier* de Paris. La Sicile étoit autrefois le *grenier* de Rome.

On dit proverbialement d'une marchandise qui est de bonne garde, & dont on a bon debit, que c'est du blé en *grenier*, ou de l'or en barre. On dit aussi figurément, qu'un homme va du *grenier* à la cave, lorsqu'il a des inegalitez dans son humeur, qu'il est tantôt doux, tantôt violent dans son stile; qu'il dit quelquefois de belles choses, & quelquefois de mauvaises. On dit aussi d'un enfant incorrigible, qu'on frappe souvent, que c'est un *grenier* à coups de poing.

GRENOIR. s. m. Terme d'Artillerie. Espece de crible dans lequel on passe la poudre dans de petits trous ronds, & qui forment le grain en passant, quand la matiere vient d'être tirée des mortiers du moulin. Il y en a de plusieurs grandeurs.

GRENON. s. m. Vieux mot. Moustache.

Et n'avoit barbe ne grenon.

GRENON, s'est dit aussi des poils qui viennent au museau des animaux, comme des chats, des renards, &c.

GRENOT. s. m. Poisson. Le *grenot* & le *rouget* sont des poissons qui sont presque de la même espece, tant en forme & en couleur, qu'en bonté. Le *grenot* est seulement plus gros que l'autre. On permet l'un & l'autre aux malades. On n'en mange que les cuisses, avec un peu d'origan ou de menthe. C'est un friand manger & très sain pour les Asthmatiques & les Phtysiques, & pour tous ceux qui ont besoin que l'humeur radicale soit restaurée. DU CHESNE.

GRENOUILLE. s. f. Petit insecte qui naît dans les marais, les ruisseaux, les fossez, & autres eaux bourbeuses & croupissantes. Swammerdam dit que la *grenouille* a un œuf pour son principe, enveloppé d'une membrane dont elle se depouille à la maniere des insectes. Elle ne commence à manger qu'après s'être depouillée de cette membrane. Les jambes croissent & poussent au dehors de même que les boutons des fleurs hors de leur tige, ou comme les ailes des insectes. Après avoir quitté la forme d'œuf, de ver & de nymphe, elle devient un animal parfait. Il y a trois petites vessies qui paroissent proche la tête de la *grenouille*, qui sont particulieres au mâle, qui a aussi une partie interieure du pied de devant quatre fois plus grosse que la femelle. Jacobæus dans ses Observations sur les *grenouilles*, dit qu'au mois de Mars la *grenouille* jette plus de 1100. œufs: que d'abord elle ne paroît qu'une tête & qu'une queuë. C'est alors ce qu'on appelle en Latin *gyrinus*, & en François *nimphe* ou *testor*. Il divise les *grenouilles* en terrestres, & en aquatiques, les premieres en crapaux & raines vertes; il dit que parmi ces dernieres il y en a une espece nommée *verdier* qui est muette, & qui monte sur les arbres, dont le venin est si dangereux, que les bœufs en perdent les dents, s'ils le mâchent seulement avec les herbes. Il ne faut que mettre une chandelle allumée sur le rivage pour faire taire les *grenouilles*, & les empêcher de coacer, ou jetter dans l'eau un pot où on a enfermé un serpent d'eau. Il dit en avoir gardé sous l'eau une semaine entiere contre le sentiment d'Aristote. Il y en a qui nagent encore quelques heures après qu'on leur a arraché le cœur & la tête. Bartolin a observé que la *grenouille* demeuroit 40. jours dans le coït. Il faut éviter de manger des *grenouilles* au mois de Mai, parceque les crapaux frayent avec elles. Les grenouilles de la mer, des rivieres, des lacs & marais sont bonnes à manger. Elles sont cendrées. On les appelle en Latin *rana*, en Grec *batrachoi*, & en François proprement *grenouilles*. Il y en a d'autres qui sont venimeuses, qui vivent sous les buissons & sur les arbrisseaux, qu'on appelle *raynes vertes*, & en quelques lieux, *graissets*, & en Latin *rubeta*. Pline dit qu'elles font leurs petits comme une miette de chaire noire, qui n'a autre marque de *raine* que les yeux & la queuë: que leurs pieds se forment ensuitte, & que leur queuë se fend pour faire ceux de derriere. Il dit aussi que les *grenouilles* ayant six mois, se resolvent en limon & retournent en être aux premieres pluyes du printemps. Mais tout cela est contraire au sentiment & à l'experience des Modernes. Il y a aussi des *grenouilles* de mer, qu'on appelle *diables de mer*. Les *grenouilles* ont deux dents canines mobiles & couchées, de même que les viperes, qui se relevent quand elles veulent mordre.

Il y a plusieurs especes de *grenouilles* qu'on employe dans les alimens & dans les remedes. On choisit les mieux nourries, de couleur verte. Elles contiennent beaucoup d'huile & de phlegme & un peu de sel volatil. Elles sont resolutives & aperitives. On peut manger des *grenouilles* en Carême.

Ce mot vient de *ranunculus*, ou de *ranula* diminutif. NICOD.

GRENOUILLE DE MER. En Latin, *rana marina*. Pois-

Poisson de mer monstrueux, long environ d'un pied & demi, large & gros. Sa tête est beaucoup plus grosse que son corps, en sorte qu'on n'apperçoit en lui presque autre chose qu'une tête & une queuë. Cette tête est ronde, rude, herissée ou garnie de pointes de tous côtez. Il a beaucoup de dents grandes, très aiguës, recourbées. Ses yeux sont grands, entourez de longues pointes. Quelques-uns disent que son ventre est bon à manger. Ce poisson est appellé *piscatrix*, ou *pêcheur*, parcequ'il se cache dans le limon pour attraper les petits poissons avec ses pointes qu'il met dehors à la surface du limon, comme des hameçons ou les poissons s'accrochent. Son fiel est propre pour les cataractes des yeux. LEMERY.

GRENOUILLE, se dit figurément d'un mechant Poëte, qui a une verve importune. Il y a un marais au pied du mont Parnasse qui produit toutes les *Grenouilles* poëtiques dont nous sommes persecutez. SAR.

GRENOUILLE, en termes de Medecine, se dit d'une petite apostume ou tumeur qui vient sous la langue, qui ôte la liberté de la parole. Les Latins l'appellent *ranula*, & les Grecs *batrachion*. Elle est faite de matiere pituiteuse, froide, humide, grasse, visqueuse, & qui quelquefois se fige & devient dure comme une pierre.

GRENOUILLE, signifie aussi chez les Artisans, un fer creux dans lequel le pivot d'une porte ou d'une écluse tourne, & qui en soutient le fardeau. On l'appelle aussi *crapaudine*.

Les Imprimeurs appellent aussi *grenouille*, la partie de leurs presses qui entre au sommet de la platine.

GRENOUILLER. v. n. Yvrogner en buvotant dans de mechans cabarets, & à la maniere des gens de neant. Il est bas.

GRENOUILLET. Voyez SCEAU DE SALOMON.

GRENOUILLETTE. s. f. Sorte de plante qui est ainsi appellée, parcequ'elle naît ordinairement, comme la grenouille, dans les lieux humides & marecageux. On la nomme aussi *Renoncule*, en Latin *Ranunculus*. Voyez RENONCULE.

GRENOUILLIERE. s. f. Lieu marecageux où il y a bien des grenouilles. Il a bâti sa maison dans une *grenouilliere*.

GRENU, UË. adj. Chargé de grain. Les épics d'orge sont plus *grenus* que les autres.

GRENU, signifie aussi, Reduit en petit grain. La poudre à canon la plus *grenuë* est la meilleure, & sert à amorcer.

GRENU, se dit aussi des cuirs & peaux qui ont un beau grain. Le chagrin est plus *grenu* que tout autre cuir.

On appelle aussi de l'huile *grenuë*, celle qui est figée en petits grains, & qui est la meilleure.

GRES. s. m. Quelques-uns écrivent *Grais*. Pierre dure & grise, qui se fend & se reduit en poudre aisément. Le *grès* est propre à faire du pavé, & à aiguiser les outils des ouvriers, ou à écurer quand il est en poudre. On fait quantité de vaisseaux qu'on appelle de *grès*, qui ne sont pourtant fais que de glaise, mais qui ont une plus forte cuisson étant 50. heures dans le fourneau, au lieu que la poterie ordinaire n'y est que douze. Il est deffendu en Maçonnerie de se servir de *grès*, parcequ'il est trop dur, & n'est pas propre à bien prendre & aspirer le mortier.

Ce mot vient de *craig*, vieux mot Celtique & Breton qui signifioit *pierre*.

GRÉS, en termes de Chasse, se dit des deux grosses dents d'enhaut d'un sanglier, qui frayent contre ses grandes dents d'enbas que l'on appelle *defenses*.

GRESIL. s. m. Petite grêle, ou broüée qui brule, & qui gâte les vignes.

GRE.

On appelle chez les Marchands *gresil* ou *greisil*, du verre cassé, ou du verre en poudre.

GRESILLER. v. n. Il se dit du gresil qui tombe. Il *gresille*. Il a *gresillé* tout le jour.

GRESILLER, se dit aussi figurément de ce qui se gâte, se racornit ou se roussit au feu. Ce parchemin est tombé dans le feu, il est tout racorni, tout *gresillé*. On dit que du fer *gresille*, qu'il se *gresille*, quand en le chauffant il vient par petits grumeaux. Il n'est guere en usage qu'au participe.

On dit du verre *gresillé*, quand il est reduit en poudre avec le gresoir, ou autrement.

GRESILLON. Voyez GRILLON.

GRESILLONNER. v. n. qui exprime le cri du gresillon, ou grillon. TR.

GRESLE, ou GRELE. adj. m. & f. Qui est menu, mince, & delié. Il se dit premierement de la taille des hommes. On le dit aussi des colonnes trop menuës, trop deliées.

Ce mot vient du Latin *gracilis*.

Colonne *grêle*, en Architecture, est une colonne trop menuë, & qui a plus de hauteur que l'ordre qu'elle represente. On appelle aussi colonne *grêle*, une colonne de la plus haute proportion.

GRESLE, en termes de Medecine, se dit de la division des boyaux ou intestins, dont les trois premiers s'appellent *grêles*, sçavoir le duodenum, le jejunum & l'ileon. Les trois autres s'appellent *gros boyaux*, le cœcum, colon & rectum. L'un des onze muscles de la jambe s'appelle le *grêle*. C'est le second des adducteurs.

GRESLE, est aussi en termes de Medecine, une petite tumeur mobile, ronde & lucide comme un grain de *grêle*, qui vient aux paupieres, qu'on appelle en Grec *chalazion*, & en Latin *grando*. Voyez GRANDO.

GRESLE, se dit figurément des sons deliez & aigus. Les châtrez ont la voix *grêle*. Les trompettes dans les pompes funebres ont un son *grêle*. En termes de chasse, ton *grêle*, est le ton haut & le plus clair du cor.

GRESLE. s. f. est un meteore fait d'une eau condensée, & congelée par le froid en tombant de la moyenne region de l'air. La *grêle* prend diverses figures selon les divers degrez du froid, ou de la chaleur de l'air que rencontrent les parties de la nuë qui se fond, & se dissoud. Ce sont quelquefois de petits globules spheriques; quelquefois les particules qu'on appelle *grêle* sont aiguës, ou en forme pyramidale. Quelquefois la *grêle* est mince & platte, & taillée en forme d'étoiles à six pointes égales, &c. Voyez Rohaut. La *grêle* est dangereuse pour les blez, & pour les vignes. La *grêle* tomboit dru & menu. En 1703. il tomba aux environs d'Iliers dans le Perche une quantité prodigieuse d'une *grêle* qui étoit prodigieuse par sa grosseur. La moindre étoit grosse comme les deux pouces, la plus grosse l'étoit comme le poing & pesoit cinq quarterons, & la moyenne étoit de la grosseur des œux de poules & en plus grande quantité. Il en tomba en plusieurs endroits de la hauteur d'un pied. HIST. DE L'AC. R. DE SC.

Menage derive ce mot du Latin *grando*. Il vient plutôt de *grisil*, vieux mot Celtique, ou Bas-Breton qui signifie la même chose.

GRESLE, se dit figurément des coups redoublez & en grand nombre. Il pleuvoit une *grêle* de mousquetades sur ce bataillon. On lui a donné une *grêle* de coups de bâton. Une *grêle* de pierres. ABLAN. Quelle *grêle* de plaisanteries il lui a falu essuyer! & il y a repondu d'un ton si humilié que nous avons eu pitié de lui. LE CH. D'H.

GRESLER, ou GRELER. v. impersonnel, qui se

se dit quand il tombe de la *grêle*. Il fait dangereux à la campagne quand il *grêle* bien fort.

GRESLER, est aussi quelquefois actif, & signifie, Gâter par la *grêle*. Cette tempête a *grêlé* les blez & les vignes. Toute cette contrée fut *grêlée* en moins d'une heure.

GRESLER, est aussi quelquefois neutre, & signifie, Faire tomber de la *grêle* sur quelque endroit. Le Diable de Papefiguiere ne sçavoit *greler* que sur les choux & sur le persil, c'est-à-dire, il ne faisoit point de mal. D'où est venue cette façon de parler figurée & proverbiale: *grêler sur le persil*; pour dire, Exercer son pouvoir, son ressentiment, contre des gens infiniment au dessous de nous.

GRESLER, se dit aussi figurément de tout accident qui arrive. Qu'il vente & qu'il *grêle*, je me moque de tout. SCAR. pour dire, quelque chose qu'il puisse arriver, je ne m'en soucie point.

GRESLÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce païs a été *grêlé*; c'est-à-dire, gâté, ruiné par la grêle.

On le dit aussi figurément de ce qui a été ruiné par quelque autre maniere que ce soit. Une homme *grêlé*, est un homme mal dans ses affaires. Cette Province a été *grêlée* par les soldats qui y ont passé.

On appelle aussi un visage *grêlé*, quand il y a plusieurs creux ou marques de petite verole.

GRESLÉ, en termes de Blason, se dit des couronnes des Marquis & des Comtes, lesquelles sont chargées d'un rang de perles grosses & rondes, que l'on appelle *de compte*, comme si une grêle de perles étoit tombée dessus.

GRESLON. s. m. Gros grain de grêle. L'orage a été si grand, qu'il y a eu des *grelons* qui pesoient une livre.

GRESOIR. s. m. Outil de Vitrier qui sert à égruger les extremitez d'un carreau de verre, quand il a de la peine à entrer dans le plomb; c'est un fer qui a une petite fente à ses deux bouts.

GRESOIR, est aussi chez les Orfevres une boëte qui sert à recevoir la poudre de diamant; lorsqu'on frotte deux diamans l'un contre l'autre, & qu'on les égrise & polit.

GRESSERIE. s. f. Pierres de grès, ou ouvrages faits de grès. Les maisons du Gâtinois sont bâties de *gresseries*. Les cruches, les pots à beurre sont ouvrages de *gresserie*.

GRESSERIE, se dit aussi de la roche, de la mine, d'où on tire le grès.

GREVAINE. adj. Vieux mot. Facheux, affligeant.

GREVANCE. s. f. Vieux mot, Tort, fâcherie. Ce mot vient de *grever*.

GREVE. s. f. Plage unie & sablonneuse, ou rivage plat de la mer & des fleuves. Les Baleines endormies demeurent quelquefois sur la *greve* quand la mer s'est retirée.

La *Greve* c'est une place publique de Paris sur les bords de la riviere de Seine, où se font les executions des criminels. C'est de là que viennent diverses expressions proverbiales. On dit figurément d'un homme qui fait de mechantes actions qui meritent le dernier supplice, qu'il prend le chemin de la *Greve*; pour dire, qu'il mourra en *Greve*.

Le chemin d'être riche est celui de la Greve.

Il a laissé sa tête en *Greve*, c'est-à-dire, qu'il a été decollé à la *Greve*. On appelle les Crocheteurs, des Anges de *Greve*. On appelle aussi Saints de *Greve*, des noms de guerre que prennent des filous qui meurent en *Greve*, comme Saint Germain, Saint Ange; &c.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Espagnol *greva*. Du Cange le fait venir de *greva* mot de la basse Latinité qui signifioit le *sable de la mer*. On a dit autrefois *Greve* pour perle. Ce mot a signifié aussi une parure de cheveux, selon Borel.

GREVE, signifie aussi, la partie anterieure de la jambe denuée de chair, qu'on appelle autrement le *devant de la jambe*, & en Grec *antienemion*. De là vient qu'on a appellé autrefois *greve*, une espece de bottines ou d'armure des jambes.

GREVER. v. act. Faire tort, injustice à quelqu'un; le lezer, lui faire de la peine. Il a été *grevé* par cette sentence en plusieurs chefs. Les peuples desertent une contrée trop *grevée* d'impôts. Le Pape par sa Bulle *greva* le Clergé. FEVRET.

L'amour octroye grace aux cœurs qu'il a grevez.

Ce mot commence à être un peu suranné.

GREVER, s'employe aussi quelquefois impersonnellement. Il lui *greve* fort d'être contraint à payer ce qu'il ne doit pas. Il est vieux.

Quelques uns le derivent de *graphiare*.

GREVÉ, ÉE. part. & adj.

GREVEUX, EUSE. Vieux mot. Pesant, fâcheux, désagreable.

GREUGE. Vieux mot. Dommage.

GREVURE. s. f. est un nom que plusieurs donnent aux hernies ou descentes. Voyez HERNIE.

G R I.

GRIBANE. s. f. Terme de Marine. Bâtiment de mer depuis trente jusqu'à soixante tonneaux, qui a un grand mât avec son hunier, une misaine, & un beaupré. On se sert de ce bâtiment pour naviger en marchandise aux côtes de Normandie.

GRIBLETTE. s. f. Terme de Cuisine. Petit morceau de porc frais, haché, battu & enveloppé de petites tranches de lard, qu'on met rotir sur le gril.

GRIBOUILLE. On dit proverbialement d'un homme, qui pour éviter un petit inconvenient, se jette dans un très grand, qu'il ressemble à *gribouille*, qui se cachoit dans l'eau de peur de la pluye.

GRIBOUILLETTE. Terme populaire, qui se dit d'un jeu d'enfans qui jettent quelque chose de peu de consequence, & l'abandonnent à celui qui le pourra le premier attraper. Ainsi on a dit, J'ay jetté mon cœur à la *gribouillette*, l'attrape qui le pourra.

Ce mot vient de *gribouille*, qui signifioit autrefois *vendeur de petits meubles*, que les Grecs appelloient *grutopoles*, de *gruté* choses frivoles, & *poleo* je vends, & d'où quelques-uns font venir les choses *frivoles & fariboles*.

GRIDELIN. Voyez GRIS DE LIN.

GRIE. adj. Vieux mot. Facheux, incommode.

Lors te viendront les avantures
Qui aux Amans sont gries *& dures.*

GRIEF. s. f. Terme de Jurisprudence. Tort, dommage qu'on fait à quelqu'un. Les Etats dans les remontrances qu'ils font aux Princes, deduisent leurs *griefs*.

Il vient du Latin *gravis*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit *greugia*; pour dire, *grief*.

GRIEF, se dit plus particulierement des torts que les parties souffrent par le mal jugé d'un Juge subalterne. Il y a quatre ou cinq *griefs* à proposer contre cette sentence; il en est appellant pour les torts & *griefs* qu'il deduira en temps & lieu. On ne me veut donner qu'une petite part en cette affaire, c'est là mon *grief*.

Au Palais on appelle *griefs hors le procès*, une paire d'écritures qu'on fournit devant des Juges superieurs sur des procès par écrit seulement, dans lesquelles on deduit les torts & *griefs* qui sont faits par la sentence du Juge inferieur. L'arrêt de conclusion appointe les parties à four-

fournit *griefs* & reponses de huitaine en huitaine. On les appelle *hors le proces*, à cause qu'en effet on les met dans un sac à part, sans lequel on pourroit juger sur les productions faites par devant les premiers Juges. Ces mêmes écritures sur des appellations verbales s'appellent, *causes* & *moyens d'appel*; & en matiere criminelle, *moyens de nullité*. Les Juges qui deboutent un appellant, prononcent ainsi, Mal & sans *grief* appellé.

GRIEF, IEVE, adj. Douloureux, dangereux, qui se dit en cette phrase. Une *grieve* maladie.

On le dit aussi des pechez & des crimes, pour signifier, Grand, énorme. L'adultere est un peché bien *grief*. Un assassinat est un crime trop *grief*, pour en pouvoir obtenir grace. Malherbe s'est servi de cette phrase.

Non qu'il ne me soit grief *que la tombe possede*
Ce qui me fût si cher.

On ne le diroit pas maintenant. Et à propos de ce vers, on remarquera après Menage, & Mrs. de Port-Royal, que *Grief* ne peut être monnosyllabe sans choquer l'oreille. Il le faut donc faire de deux, si on veut rendre supportable la prononciation du vers où il entrera; quoi qu'à dire vrai, le mot de *grief* soit trop bas pour entrer dans de beaux vers.

On dit aussi, qu'on a fait des deffenses de faire quelque chose sous *grieves* peines; pour dire, sous grosses peines. On dit aussi dans l'Eglise Romaine en se confessant, J'en dis ma coulpe, & ma très-*grieve* coulpe.

GRIET. adj. Vieux mot. Faché, grevé, lesé.

GRIEVEMENT. adv. D'une maniere grieve. Il ne faut pas attendre qu'on soit *grievement* malade, pour mettre ordre à sa conscience & à ses affaires. Celui qui porte un faux temoignage peche *grievement*.

GRIEVETE'. s. f. Enormité. Un Confesseur doit proportionner la penitence à la *grieveté* du peché.

GRIESCHE. subst. Vieux mot. Charge, assujettissement.

Du Latin *gravis*.

GRIESCHE, ou GRICHE. adj. m. & f. Rude, piquant, importun. Ce mot n'a pas un usage fort étendu. Ortie *grièche*, la pie-*grièche* est celle qu'on nomme en Latin *Pica Græca*, ou *Graciffa*, qui vient de Grece. On appelle aussi en quelques lieux, des perdrix *grièches*, celles qui sont bigarées, grivelées.

On appelle aussi une femme criarde, & qui querelle toûjours, pie-*grièche*, à cause du bruit importun qu'elle fait comme une pie.

Quelques-uns derivent ce mot de *crier*, comme qui diroit, pie *crièche*; ou du Grec *craugiké* qui signifie *criarde*. D'autres le derivent de *agrestis*, parcequ'on dit aussi une poule *grièche*, ou en quelques lieux *griette*, pour dire, *sauvage*, & opposée à *domestique*. Du Cange dit que *grièche* est un vieux mot François. Il y en a qui le derivent du Grec *agria*, sauvage.

GRIFFADE. s. f. Coup de griffe. Il m'a donné une *griffade*. POMEY. Il se dit sur tout, en termes de Fauconnerie, de la blessure que fait une bête onglée & à serres.

GRIFAIGNE. adj. Vieux mot. Cruel.

Si l'ire jalousie engraigne,
Elle est moult fiere & moult grifaigne.

GRIFFE. s. f. Partie de la patte de l'animal qui aboutit en ongles crochus & picquans, & se dit des bêtes qui ont les ongles longs, & les doigts separez. Les *griffes* d'un chat, d'un ours, d'un tigre, d'un lion, d'un griffon, & de plusieurs oiseaux. En Fauconnerie on les appelle *serres*.

Ce mot vient de *gryphium*, qui signifie une *chose crochuë*.

GRIFFE, se dit figurément des hommes méchans, qui abusent de leur pouvoir, pour piller & tourmenter les autres. Les Ministres representent l'Eglise Romaine comme un monstre furieux, dont ils ont ressenti les *griffes*, & les atteintes cruelles. STE. MARTHE. Il est bon d'accommoder ses procès, pour sortir de la *griffe* des Procureurs & des chicaneurs. Ce prisonnier s'est échappé de la *griffe* des Sergens. Vous ne sçauriez croire les avantages qu'on m'a offerts, pour me faire promettre de pretter mes *griffes* contre vous. VOIT. Vos loüanges ont des ongles & des *griffes*. BOIL.

Je ne suis point du tout pour ces prudes sauvages,
Dont l'honneur est armé de griffes *& de dents*. MOL.

On dit aussi dans le même sens, que les pécheurs sont dans les *griffes* de Sathan; pour dire, en la puissance du Demon.

GRIFFE. Terme de Fleuriste. Oignon de renoncule. J'ai bientôt planté mes *griffes*. Les Oignons de renoncules sont appellez *griffes*, parcequ'ils ont à leur racine une espece de *griffe*. LIGER.

GRIFFE. Terme de Serrurerie. Outil de fer en forme d'un S., dont les Serruriers se servent pour tracer les panetons des clefs.

GRIFFE, est aussi un crochet qui est la marque que les Essayeurs d'étain mettent sur les lingots ou saumons, pour en marquer le plus ou le moins de bonté. Plus il y a de ces crochets ou marques, & plus l'étain est defectueux. Les Orfevres appellent aussi *griffes*, les pieds d'une marmite, des chenets, &c.

GRIFFER, en termes de Fauconnerie, c'est, Prendre de la griffe; & on appelle *griffade*, la blessure de la bête onglée & à serres.

GRIFFON. s. m. Oiseau de proye semblable a l'Aigle.

Du Grec *grups*, qui signifie la même chose.

On appelle aussi *griffon*, un animal fabuleux auquel on donne quatre pieds, des ailes blanches, un bec d'oiseau; la partie superieure de l'aigle, & l'inferieure du lion. Les Anciens croyoient qu'il veilloit à la garde des tresors. Mr. Spon assûre que le *Griffon* est veritablement fabuleux, & qu'il étoit consacré au Soleil. On le voit representé particulierement dans les frises de l'Architecture antique.

GRIFFON. s. m. Terme de Chasse. Espece de chiens qui viennent d'Italie & de Piemont. Ils chassent le nez en haut, & arrêtent court.

GRIFFON, est aussi une lime platte dentée par les bords, qui sert aux Tireurs d'or à canneler le lingot de cuivre rouge qu'ils argentent pour faire de faux fil d'argent, en le tirant par la filiere.

GRIFFON, en termes de Blason, signifie, Demi-aigle & demi-lion, ayant la tête, le poitrail & les deux jambes garnies de mains comme une aigle, ou plutôt de *griffes* pour en tirer le nom de *griffon*. Il a de grandes ailes, & le derriere en forme de lion avec des pattes, des ongles & une queuë: son action ordinaire est d'être rampant comme le lion.

GRIFFONNAGE. s. m. Ecriture qu'on ne peut lire, dessein fort imparfait d'un apprentif Peintre.

GRIFFONNEMENT. s. m. Crayon, legere ébauche d'un morceau d'Architecture, de Peinture, &c. En sculpture *griffonnement* signifie encore un petit modele de terre ou de cire, heurté d'art avec l'ébauchoir.

GRIFFONNER. v. act. Apprendre à écrire, à dessigner. Ecrire mal. Cet écolier commence à *griffonner*. Ce Sergent de village donne des exploits si *grif-*

griffonnez, qu'on ne les peut lire. Ce Peintre n'a jamais sçu que *griffonner.*

Et déja le Notaire a, d'un stile énergique,
Griffonné *de ton joug l'instrument authentique.* Boil.

Ce mot vient de *griffe*, comme si on écrivoit avec les griffes d'un oiseau, fort mal propres pour écrire.

Griffonné, ée. part. & adj.

Un papier griffonné *d'une telle façon,*
Qu'il faudroit, pour le lire, être pis que demon. Mol.

GRIGNON. s. m. Croute de pain prise du côté qu'il est le mieux cuit, & le plus appetissant. Il a de bonnes dents, il prend toûjours le *grignon.* L'Ac.

On appelle aussi *Grignon*, du biscuit en morceaux, & non en galettes.

Du Cange le derive de *crignum*, qu'on a dit en la basse Latinité, pour signifier du *pain* ou un *mets*, où il y avoit trois parties de grosse farine d'orge, selon Matthæus Silvaticus.

GRIGNOTER. v. act. se dit bassement pour, Manger doucement & en rongeant, comme on fait les *grignons* de pain un peu durs. Il ne faut pas donner à manger à un convalescent, mais on le peut laisser *grignoter.*

Grignoter, se dit figurément, quand on ne fait que quelque gain fort mediocre en un emploi, en une Ferme. Il est bas.

GRIGOU. s. m. Gueux, gredin, miserable, ou celui qui vit avec grande mesquinerie. Il n'y a pas de plus grande infamie pour un homme qui a du bien, que de vivre en *grigou.*

Quelques-uns derivent ce mot de *Græcus*, parceque les Grecs qui viennent en ces païs-ci sont d'ordinaire gueux & miserables, d'où est venu aussi le nom de *Gregoire*, qui se prend souvent aussi odieusement & burlesquement.

GRIL. s. m. *L'l* finale ne se prononce point dans le discours familier, & se mouille dans une prononciation soutenuë. Utencile de cuisine qui sert à faire rôtir sur les charbons plusieurs choses qu'on mange. Il est fait de plusieurs verges de fer soûtenuës par deux traverses, & il a une queuë pour le mettre sur le feu. St. Laurent souffrit le martyre sur un *gril.* Les Pegouans mettent les femmes acouchées sur une espece *de gril* de bambou assez elevé, avec du feu dessous & les y tiennent 4. ou 5. jours. La Loubere.

Ce mot vient du Latin *cratillus* ou *craticula.* Men.

GRILLADE. s. f. Viande qu'on fait rôtir, rechauffer ou achever de cuire sur le gril. Il faut garder ces cuisses de volailles, nous ferons une *grillade* au reveillon.

GRILLANT, ante. adj. Ce mot pour signifier Glissant, est tout-à-fait bas & populaire. Il fait *grillant.* Voyez Griller.

GRILLE. s. f. Treillis de fer, toute fermeture, ou clôture, ou barreaux entrelassez en hauteur & largeur, pour fermer quelque ouverture, ou fenêtre. Les Notaires ont des *grilles* en saillie à leurs études qui servent d'enseigne, ou de montre. Par l'ordonnance elles ne peuvent avoir plus de huit pouces de saillie. On appelle *grille hersée* celle qui a des pointes en dehors. Il y a des *grilles* dans les parloirs des Religieuses, pour empêcher une communication trop familiere avec ceux de dehors. Parmi celles qu'une *grille* separe du siecle, s'il s'en trouve qui remplissent leurs devoirs, c'est l'ouvrage de la grace, plutôt que celui de la raison. Ot. M. L'amour fit des progrès d'autant plus considerables, qu'une *grille* s'opposoit à lui. H. S. de M.

Ni les soins deffians, les verroux, ni les grilles,
Ne font pas la vertu des femmes, ni des filles. Mol.

Il semble que le voile embellisse les filles,
Et c'est la contrainte des grilles,
Qui fait le ragoût du peché. Bens.

Le voile n'est le rampart le plus sûr
Contre l'amour, ni le moins accessible:
Un bon mari mieux que grille, *ni mur,*
Y pourvoira, si pourvoir est possible. La Fon.

On se sert aussi des *grilles* de fer pour fermer des égoûts, des poternes, & autres entrées secrettes dans les villes de guerre.

Grille, se dit encore d'un assemblage de grosses & longues pieces de bois, qui se croisent quarrément & qui sont espacées tant plein que vuide. Il y a des entailles à queuë d'aronde qui les entretiennent, & on les établit de niveau sur un terrain, qui ne doit pas être éventé par le pilotage, pour fonder dessus. C'est de cette maniere qu'on a construit quelques ponts.

Grille d'eau. On appelle ainsi plusieurs jets d'eau rangez sur une même ligne dans un bassin long.

Grille de feu, se dit des chenets attachez par une barre de fer, qu'on met dans les âtres entre deux chenets, pour soûtenir les tisons, & faire mieux brûler le bois.

Grille, dans un jeu de paume est un trou quarré qui est sous le bout du toît hors du service. Il a fait un beau coup de *grille*, il sauve la *grille.*

Grille, se dit aussi de la plaque de fer troüée qui est sur une rape, & qui sert à pulveriser le tabac, qu'on appelle tabac rapé, quand il est ainsi pulverisé. Tr.

Grille, en Chancelerie, est un paraffe fait en forme de *grille*, qu'on appelle le *paraffe du Roi*, & que les Secretaires mettent au devant de leurs paraffes particuliers, quand ils signent quelques lettres.

Grille, en termes de Blason, se dit des barreaux qui sont en la visiere d'un heaume, en forme de *grille*, pour la deffense des yeux du Cavalier. Mais à parler plus proprement & en Armoriste, on l'appelle *mezail.* On appelle aussi *grille*, une porte coulisse & grillée qu'on voit quelquefois peinte sur les écus.

GRILLER. v. act. Faire rôtir sur le gril. Faire *griller* des saucisses, du boudin, des côtelettes de mouton, des côtelettes de veau.

Griller, signifie aussi, Se brûler, s'approcher trop près du feu. Il s'est *grillé* les doigts en voulant ratiser le feu. Les blez sont tous *grillez* par la trop grande ardeur du soleil. Ce livre est tout *grillé*, vous l'avez mis trop près du feu.

Griller, signifie encore, Fermer d'une grille. On a fait *griller* les fenêtres de ce Château, de peur des voleurs. On a fait *griller* depuis peu ces Religieuses.

On dit aussi quelquefois, *Griller* pour *glisser*; mais il est bas & populaire.

Griller, se dit aussi figurément & bassement, Je *grille* d'impatience; pour dire, je meurs, je *brûle* d'impatience. On le dit aussi quelquefois absolument, Je *grille*, c'est-à-dire, je m'impatiente extrêmement.

Grillé, ée. part.

GRILLET, ou GRILLOT, en termes de Blason, est une sonnette ou petite cloche ronde qu'on met au collier des petits chiens, & aux jambes des oiseaux de proye.

Grillet. s. m. Fleur. *Grillet* blanc. C'est une espece de narcisse.

GRILLETTE', en termes de Blason, se dit des oiseaux de proye qui sont peints avec leurs *grillets* ou sonnettes d'un autre émail; & quand ils sont sans un nombre certain, on les appelle *semez.*

GRILLON, GRILLET, ou GRILLOT. s. m. Les Boulangers & le petit peuple de Paris disent

Gre-

Grésillon, mais mal. C'est un petit insecte noir, espece d'escarbot de la figure d'un haneton, qui se plaît dans les lieux chauds, comme fours & cheminées, & qui fait un bruit fort aigu & fort importun. Pline le place au nombre des escarbots, parcequ'il a le corps couvert d'un croute, & qu'il a ses ailes comme dans un fourreau. Voiture a fait une jolie piece sur le *grillon*. On l'appelle aussi, *criquet*.

En Latin *gryllus*, ou *blatta*; en Grec *grullos* par onomatopée, dit Isidore. Les Italiens & Espagnols l'appellent *grylle*.

Il y a aussi des *grillons* des champs ou *gryllus sylvestris*. Entre ces animaux il n'y a que le mâle qui chante, & qui rende un son fort importun de ses ailes. Il s'en voit quelquefois des campagnes toutes couvertes; & dès qu'ils voyent branler la moindre chose, ils se retirent au fond de leurs trous.

L'un & l'autre contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Ils sont aperitifs étant pulverisez & pris en poudre. On s'en sert pour fortifier la vuë étant écrasez & appliquez sur les yeux: ils sont resolutifs, propres pour les parotides & autres tumeurs.

GRILLONS. Ce sont des cordelettes à serrer les doigts aux criminels. Appliquer les *grillons* à quelcun. POMEY.

GRILLOTALPA. s. m. est un des plus grands insectes & des plus voraces qui soient sur la terre. Il a trois ventricules, l'un desquels a quelque chose qui ressemble aux feuillets du troisiéme ou quatriéme ventricule des animaux ruminans. Il a quatre boutons sur le dos où ses ailes sont renfermées, & vient d'un œuf & d'un ver comme les autres insectes.

GRIMACE. s. f. Disposition, mouvement du visage, qui le fait paroître laid & hideux; contorsion du nez, ou de la bouche, ou des yeux, faite souvent par affectation, quelquefois par habitude, pour exprimer quelque sentiment de l'ame, ou pour faire rire. Vilaine *grimace*. Plaisante *grimace*. Cette fille est jolie; mais elle fait trop de *grimaces*. Les *grimaces* de Scaramouche étoient inimitables.

Vous dont le visage falot
Est le trône de la grimace. SAR.

Les bouffons font de vilaines *grimaces* pour exciter la risée du peuple. On dit qu'un pendu fait une laide *grimace*.

Bochard prétend que ce mot vient de l'Arabe *Kermas*, qui signifie *se tordre le visage*, le *rider*. D'autres le derivent de *agrimensor*, parceque les Arpenteurs font plusieurs contorsions de corps en faisant leurs observations.

GRIMACE, signifie figurément, Air, façon, maniere, feinte, ceremonie, simagrée. Les *grimaces* d'une pruderie scrupuleuse ne tiennent point lieu de vertu. BELL. Toute la devotion des hypocrites n'est que *grimace*. Cromwel sçavoit mettre en usage mieux qu'homme du monde, toutes les *grimaces* & les adresses des faux devôts. FL. Dès que Moliere a voulu jouër la trompeuse *grimace* des bigots, ils se sont recriez, que c'étoit s'attaquer au ciel. OE. M. Vos actions dementent votre devote *grimace*. DE VILL. Le nombre de ceux qui sont assez éclairez pour demêler la verité à travers la *grimace*, est bien petit. AB. DE S. R. La devotion ne consiste bien souvent qu'en quelques *grimaces* étudiées. BELL. Il semble que la politesse n'aboutit qu'à des *grimaces*, & à des manieres compassées. ID. Celui qui s'efforce de faire paroître une passion qu'il n'a pas dans le cœur, fait la moitié plus de *grimaces*, pour mieux jouër son rôle. COSTAR.

Souffrez-vous qu'un fripon vous dupe avec audace,
Sous le pompeux éclat d'une austere grimace? MOL.

On dit, mais bassement, Faire la *grimace* de dîner, de souper; pour dire, se mettre à table, & faire semblant de manger. Je n'ai pu dîner, je me suis mis à table seulement pour faire la *grimace*. Bien des gens ne hantent les Eglises que par *grimace*, & par coutume.

Tel d'un Caton affecte la grimace,
Qui feroit bien le Scaron en ma place. SCAR.

On dit, Faire la *grimace* à quelcun, ou lui faire la mine; pour dire, lui temoigner qu'on est mal satisfait de lui, lui faire une froide reception.

On dit aussi, qu'un habit, qu'un collet font la *grimace*; pour dire, qu'ils sont mal taillez, mal empesez, qu'ils ne vont pas bien sur le corps. On le dit aussi des bottes & des souliers, quand ils font de vilains plis. Il est bas.

GRIMACE, est aussi une boëte couverte d'étoffe dont les Dames se servent à leur toilette, & au couvercle de laquelle il y a une pelotte pour mettre des épingles. TR.

GRIMACER. v. n. Faire des grimaces. Il faut prendre garde que la jeunesse ne s'accoutume point à *grimacer*.

Moliere de son art eût remporté le prix;
Si moins ami du peuple, en ses doctes peintures,
Il n'eût point fait souvent grimacer *ses figures.* BOI.
Mais quoyque de la voix il faille s'efforcer,
La bouche n'a jamais le droit de grimacer.
SANLECQ.

Scaron, dans son Virgile travesti, a fait *grimacer* substantif.

Ensuite marchoient des devotes,
Qui tiennent que le grimacer
Peut tous les pechez effacer.

GRIMACER, se dit aussi des habits, des bottes & des souliers, qui font des grimaces, de vilains plis. Il est bas & comique. Votre habit n'est pas bien fait, il *grimace* trop.

GRIMACIER, IERE. adj. Qui fait des grimaces. Il se dit plus au figuré qu'au propre, & des femmes que des hommes. On ne peut vivre commodément avec des personnes qui sont *grimacieres*, hypocrites, ceremonieuses. Les femmes qui font tant les *grimacieres* ne sont pas les plus sages. BELL.

A parler generalement les Predicateurs Italiens sont des *grimaciers*. MISSON.

Et souvent tel qui croit les autres grimaciers,
Est au haut de ma liste écrit tout des premiers.
SANLECQ.

GRIMAUD. s. m. Petit écolier. Terme injurieux dont les grands écoliers se servent pour injurier les petits. Mr. Menage dit en se plaignant, Helas! que les temps sont changez; les moindres *grimauds* veulent à present écrire contre moi!

Quoyqu'un tas de grimauds *vante notre éloquence,*
Le plus sûr est pour nous de garder le silence. BOIL.

Ce mot est derivé par quelques-uns de *grammaticus*, qui se dit des petits écoliers.

GRIMAUDER. v. n. Mot bas & satirique, qui signifie, Enseigner des grimauds. Quelque esprit que l'on ait, on le perd quand on est obligé de *grimauder*.

GRIME. s. m. C'est un terme de College, qui signifie un écolier de basse classe. Il est bas.

GRIMELIN, INE. subst. m. Jeune écolier, petit garçon. Ce n'est qu'un *grimelin*, qu'une petite *grimeline*.

GRIMELIN, se dit aussi de celui qui fait un trafic, une affaire où il y a peu à gagner; ou de celui qui jouë petit jeu.

GRIMELINAGE. s. m. Petit jeu, ou petit gain, dans lequel on ne fait que grimeliner.

GRIMELINER. v. n. Jouer petit jeu & d'une maniere mesquine. Il signifie aussi, Faire un petit trafic, un petit gain; menager quelque petit profit, quelque petit avantage dans une affaire, dans un marché. Il n'est plus ni dans le grand jeu, ni dans les grandes affaires; il ne fait que *grimeliner*.

GRIMELINER, est quelquefois actif, il tâche à *grimeliner* quelque chose sur cette affaire.

GRIMOIRE. s. m. Livre où l'on pretend qu'il y a des conjurations propres pour évoquer les Demons.

GRIMOIRE, se dit aussi de tout livre obscur, & plein de galimathias, où l'on n'entend rien. Il faudroit être bien habile homme, pour entendre le *grimoire* de ce Chymiste.

On dit populairement d'un homme habile, & intelligent, qu'il entend le *grimoire*.

GRIMPER. v. n. Gravir, monter en quelque lieu difficile en s'agriffant avec les pieds & les mains. Ce païsan est si dispos, qu'il *grimpe* au haut d'un arbre comme un chat. Il *grimpoient* sur le haut de la montagne. ABLAN. Qand il fallut *grimper*, les uns se soulevoient, & les autres se guindoient avec des cordes. VAUG.

GRIMPER, se dit aussi figurément, mais rarement, dans le serieux. Le monde ne peut laisser le juste en repos dans le sentier rude & solitaire, où il *grimpe* plutôt qu'il ne marche. FL. Je vous ay appris à *grimper* sur le Parnasse. G. G. *Grimper* de charge en charge. BAY.

Quoy! cette vision nouvelle
A grimpé *dans votre cervelle*? BREB.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *repere*.

GRIMPEREAU. s. m. Oiseau qui ne vôle gueres & qui est ainsi appellé, à cause qu'il *grimpe* sur les arbres de branche en branche. Voyez TORCHEPOT. C'est la même chose.

GRINCEMENT s. m. Action qui fait serrer les dents; & qui temoigne de la colere & de la douleur, de la rage, du desespoir. L'Enfer est designé dans l'Evangile par des pleurs & des *grincemens* de dents. Il ne se dit gueres que dans cette occasion.

GRINCER. v. act. Serrer les dents de rage ou par la violence de la douleur. Les animaux coleres *grincent* les dents quand ils menacent. Il *grinça* les dents, jura, gronda. VOIT.

Ce mot vient de *rinxare*, formé de *ringere*. MENAGE.

GRINGOLÉ, ÉE. adj. Terme de Blason, qui se dit de certaines croix dont les extremitez aboutissent en serpens, qu'on nommoit autrefois *gargouilles*, & depuis par corruption, *gringoles*, d'où est venu le mot qui est encore en usage en Picardie, *degringoler*; pour dire, Tomber vîte, descendre vîte d'un escalier, comme fait l'eau qui tombe des *gringoles*, ou des *gargouilles*. On le dit aussi des sautoirs, fers de moulin, & autres choses pareilles qui se terminent en têtes de serpens.

GRINGOTTER. v. n. Fredonner. Il se dit au propre du chant des petits oiseaux.

On le dit par extension des hommes qui fredonnent à voix basse, & non articulée, pour prendre le ton, & chanter quelque air. C'est une sottise fort commune en France aux jeunes gens, d'aller par la ville en *gringottant* quelque air nouveau. Il est bas.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *fringultire*.

GRINGUENAUDE. s. f. Petite ordure qu'on tire des émonctoires, & autres parties du corps où elle s'attache par mal-propreté. St. Amand a dit pour injure à une femme, Excroqueuse de *gringuenaudes*.

GRINON. s. m. Terme de Medecine. Maladie des enfans. Voyez *dracuncules*. C'est la même chose.

GRIOTTE. s. f. Grosse cerise à courte queuë, terme, plus douce que les autres, & qui tire sur le noir. En Poitou & en Angoumois on l'appelle *guindou*. LA QUINTIN. La *griotte* n'est parfaitement meure que quand elle est presque noire, il y en a quelques-unes qui sont aigres.

Quelques-uns font venir ce mot du Grec *agriotès*, qui marque l'acidité de ce fruit: d'*agrios*, sauvage.

GRIOTTE, se dit aussi de l'orge frais & nouveau, rôti mediocrement, & ensuite moulu. Pline rapporte que les Anciens faisoient leur *griotte* de differentes manieres. Ils arrosoient l'orge qu'ils laissoient secher pendant une nuit, & le lendemain ils le fricassoient, après quoy ils en faisoient de la farine. Quelques-uns l'arrosoient encore d'eau, s'ils le trouvoient trop rôti, & le sechoient avant que de le moudre. D'autres prennoient de l'orge cueilli fraîchement, & battu, & l'ayant arrosé d'eau, ils le piloient dans un mortier, puis ils le lavoient en des corbeilles, & l'ayant fait secher au soleil, ils le piloient encore une fois, le nettoyoient & le faisoient moudre. De quelque façon qu'ils preparassent la *griotte*, ils mettoient sur vingt livres d'orge trois livres de graine de lin, demi-livre de coriandre, & environ deux livres de sel. Quand le tout étoit fricassé, ils le faisoient moudre ensemble. Les Italiens sans arroser l'orge, le faisoient rôtir, & ensuite moudre bien menu, y ajoûtant du millet, outre ce que les Grecs y mettoient. En Latin, *polenta*.

GRIOTTIER. s. m. Arbre qui porte les griottes. Il a la feuille large & noirâtre.

GRIP. s. m. Vieux terme de Marine qui signifioit un petit bâtiment pour aller en course, comme aujourd'huy le Brigantin. *Les Corsaires* qui partent pour courir les mers, disent encore qu'ils vont au Cap de *Grip*.

GRIPAUME. Voyez AGRIPPAUME.

GRIPHE. s. m. Enigme en paroles. Il ajoute seulement à l'énigme quelque chose de captieux, capable de surprendre & d'embarasser; comme ce que le Sphinx proposa aux Thebains, *quel étoit cet animal qui au matin a quatre pieds, deux sur le haut du jour, & trois sur le soir*: ce qu'Oedipe expliqua de l'homme qui dans l'enfance va à quatre pieds, puis devenu grand n'a besoin que de ses deux pieds pour marcher, & enfin va à trois pieds, lorsque dans la vieillesse il a besoin d'un bâton.

Ce mot vient d'un mot Grec qui signifie *filet* à prendre des poissons.

GRIPPE. s. f. Se dit bassement pour, fantaisie, inclination. Cet homme ne sçait rien, cependant il amasse une fort belle bibliotheque; voilà sa *grippe*. TR.

GRIPPER. v. act. Attraper; ravir subtilement & promptement, avec rapacité. Il se dit proprement du chat, & de quelques autres animaux, qui prennent avec la griffe. Ce chat a *grippé* un bon morceau de viande. Il a *grippé* la souris au sortir de son trou.

Il se dit figurément des hommes qui ravissent subtilement le bien d'autrui. Il lui a *grippé* sa bourse. Un filou qui entre dans un logis *grippe* toûjours quelque chose. Je n'ay fait que poser ma montre sur la table, elle a été *grippée*. De ce mot Rabelais a composé celui de *grippe minaud*. Il est tout-à-fait bas.

GRIPPESOU, est un nom burlesque qu'on a donné à de pauvres bourgeois, qui gagnent leur vie à aller recevoir à l'Hôtel de ville de Paris, les rentes pour autruy: on les appelle *grippesou*, à cause du demi-sou pour livre

livre qu'ils retiennent par leurs mains pour leur faire.

Du Cange derive ce mot de l'Allemand *grippen*, *ravir*.

GRIS, GRISE. adj. & subst. Couleur qui est mêlée de blanc, & de noir. Le *gris* chez les Teinturiers est la nuance du noir, depuis la plus basse couleur qui est le *gris blanc*, jusqu'à la plus haute qui est le *gris noir*. En cet ordre: le *gris blanc*, le *gris de perle*, *gris de plomb*, *gris lavande*, *gris de castor*, *gris de ramier*, couleur d'ardoise, *gris de moron*, *gris brun*, sur brun & *gris noir*, autrement *gris minime*. Le *gris de fer* est le vrai *gris* qui ne se decharge point. Le tout doit être teint en cramoisi avec guède ou pastel & cochenille d'Inde, sans mêlange de Bresil, ni d'orseille. Il y a aussi un *gris cendré*, un *gris sale*, un *gris de rat* ou *de souris*, qui a moins d'éclat que les autres. Un *gris argenté*, un *gris violet*, *gris vineux*, *gris de sauge*, & un autre nommé *pain bis* ou *triste amie*, couleur de Roi, de Prince, ou de noisette. Il y a aussi un *gris d'eau*, un *gris verd*, ou *merde d'oye*, &c. Les Cordeliers sont vêtus de *gris*, parcequ'ils disent que c'est la couleur la plus simple qui est sans teinture.

Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *grijs* ou *graw*, qui signifie la même chose, qui a été fait de *grijsen*, qui signifie *pleurer*. Philander sur Vitruve le derive de *cinericius*.

GRIS, se dit aussi de la barbe & des cheveux, quand ils commencent à blanchir.

Fi d'un Amant à barbe grise. SAR.
Les Graces & l'Amour ont peur des cheveux gris. OE. M.

Il n'est pas sûr que la sagesse
Suive toûjours les cheveux gris. QUIN.
Barbe grise, *& jeune beauté*,
Font ordinairement un mauvais assemblage. OE. M.

GRIS POMMELÉ, se dit seulement du poil des chevaux qui est mêlé de noir & de blanc.

On appelle du vin *gris*, un vin delicat, tel que celui de Champagne, qui est entre le blanc & le clairet: & on dit, qu'un homme est *gris*, lorsqu'il a beaucoup bu de vin, & qu'il commence d'être yvre.

On appelle *gris de lin*, une nuance violette qui a plusieurs degrez depuis le plus clair jusqu'au plus brun. Nez incarnat & *gris de lin*. BENS.

On appelle *Papier gris*, un papier sans colle qui sert aux Chymistes & Apothicaires à passer & à filtrer plusieurs liqueurs.

On appelle *Petit gris*, des fourrures de peaux de lapin, ou de la peau d'une espece de rats, ou d'écureuils qui se trouvent aux païs froids, qu'on appelle aussi *écureuils d'Hollande*, dont la queuë est couverte d'un poil blanc tirant sur le *gris*. C'est ce qu'en Blason on appelle *menu vair*. C'étoit autrefois une fourrure precieuse que portoient les Dames, & les Grands Seigneurs. Il étoit deffendu aux Courtisanes d'en porter. On appelloit aussi *gris*, les Animaux dont la peau servoit à faire des fourrures.

On appelle *verd de gris*, la rouille du cuivre, laquelle est un poison, & dont on fait une peinture verte. On s'en sert comme d'un puissant hidragogue; mais selon Mr. Lister, il est dangereux de s'y fier. Voyez *verd de gris*, au mot VERD.

AMBRE-GRIS. Voyez AMBRE.

GRISE ORIENTALE. Tulippe qui est d'un beau gris de lin & lacque obscure. MOR.

On appelle aussi un *temps gris*, quand il fait un temps froid, parcequ'alors la terre est plus *grise* qu'en autre temps: & le peuple appelle à Paris un *donneur de gris*, une statuë qui est dans le Parvis Notre-Dame, où il fait extrêmement froid. Ce mot en ce sens vient du Grec *κρυος*, froid. En vieux François le mot *gris* signifioit proprement *froid & noirâtre*.

On dit figurément, Faire *grise* mine à quelcun, & absolument lui faire *gris*, le regarder *gris*; pour dire, lui faire mauvaise reception, lui temoigner qu'on est mal satisfait de lui.

On dit en proverbe, La nuit tous chats sont *gris*; pour dire, que toutes les couleurs sont égales quand il n'y a point de lumiere. On le dit aussi au figuré, pour signifier, qu'il n'y a point de difference entre une belle & une laide femme pendant la nuit.

GRISAILLE. s. f. Peinture faite de blanc & de noir, que les Peintres appellent autrement *clair obscur*.

GRISAILLER. v. act. Enduire de couleur grise des murailles, des planchers.

GRISARD. s. m. vieux mot, qui, selon Nicod, a signifié un blereau.

GRISASTRE, ou GRISATRE. adj. m. & f. Qui est de couleur tirant sur le gris. Une étoffe *grisâtre*. Les grès & plusieurs autres pierres, & mineraux sont *grisâtres*.

GRISET. s. m. Jeune chardonneret qui est encore gris, qui n'a point encore pris son rouge & son jaune vif.

GRISETTE. s. f. Femme, ou fille jeune vêtuë de *gris*. On le dit par mepris de toutes celles qui sont de basse condition, de quelque étoffe qu'elles soient vêtuës. Des gens de qualité s'amusent souvent à des *grisettes*. Il aime les *grisettes* à la folie. Il court après la *grisette*.

Une grisette *est un tresor.* LA FONT.
Sous les cotillons des grisettes
Peut loger autant de beauté
Que sous les jupes des coquettes. ID.
Faites bien vos marchez, grisettes,
Avant qu'aimer de grands Seigneurs,
Si-tôt qu'ils ont eu vos faveurs,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

Les Dames ont aussi mis à la mode des habits de petite étoffe grise, qu'elles appellent des *grisettes*, du nom de l'étoffe. On a vu aussi des hommes habillez de *grisette*. Sa casaque étoit de *grisette*. SCAR.

GRISON, ONNE. adj. & subst. Celui dont les cheveux commencent à blanchir. Il y a des gens qui sont *grisons* dès 25. ans. Il est *grison* sous le harnois. BENS. Quand on est *grison*, il faut faire banqueroute à l'amour. VOI. Ce *grison* a encore le cœur joyeux. OE. M.

On appelle un cheval *grison*, lorsqu'il est gris: & un âne s'appelle absolument un *grison*, parcequ'il est ordinairement gris. Ainsi Sancho Pansa appelloit sa monture, son *grison*.

GRISON, se dit aussi par raillerie des laquais des gens de qualité qui ne portent point de couleurs, & qui leur servent d'espions, ou de messagers secrets.

On appelle encore *grisons*, de gros grès dont on se sert à bâtir dans les lieux où le grès abonde. Il faut tant de *grisons* pour faire un pied droit de cette porte.

GRISONS. s. m. Nom de peuple qui habite l'ancienne Rhetie, & qui est allié des Suisses. On leur a donné le nom de *Grisons*, parceque les premiers qui dans le 15. Siecle se liguerent ensemble pour secouër le joug des Tirans qui les opprimoient, portoient des habits grossiers d'une étoffe grise. DEL. DE LA SUISSE.

GRISONNER. v. n. Devenir gris. Les cheveux lui ont *grisonné* de bonne heure.

GRIVE. s. f. Oiseau de couleur plombée, grivelé sous la gorge, de la grosseur d'un merle, & qui est bon à manger à la saison des vendanges, parcequ'il s'enyvre & s'engraisse de raisins. En Latin *turdus*. Les mauvais

mauvais sont des especes de *grives*, dont il y a de quatre sortes. La petite *grive*, qu'on ne voit guere que sur la fin de l'automne & en hiver; la *grive* commune qui vit de raisins; la grosse *grive* qui vit de gui, & une autre sorte de la même grosseur, mais qui vit de graine de genievre. Elles different un peu entre elles dans ce qu'elles ont de gris blanc, ou de plombé. La *grive* est bien nourrissante & de bon suc: elle contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Elle est bonne pour l'épilepsie. Les *grives* qui mangent les fruits du nerprun, ont la chair purgative pendant tout le tems que ces fruits durent. HIST. *de l'Ac. R. des Sc. de* 1712. Ce nom lui vient de sa couleur grivelée. BELON.

On dit proverbialement, qu'un homme est saoul comme une *grive*, quand il a mangé à crever.

GRIVELE', ÉE. adj. Qui est tacheté de noir & de blanc.

GRIVELE'E. s. f. Profit injuste & secret qu'on fait dans un emploi, & ce qu'on appelle en parlant des valets, des *ferremules*.

Menage tient que ce mot vient de *grive*, à cause que les Anciens se servoient de la varieté des étoiles & bigarrures des lezards & autres animaux, pour marquer les fraudes & les impostures; & que le mot de *grive* vient de *gri gri*, qui imite le cri que font les *grives*. D'autres le derivent du Latin *cribellare*, qui signifie *cribler*.

GRIVELER. v. n. Friponner, faire de petits profits secrets & illicites en quelque emploi, en quelque commission. Il est bas.

GRIVELÉ, ÉE. part.

GRIVELERIE. s. f. Action de griveler.

GRIVELEUR. s. m. Celui qui grivele, qui fait des grivelées. C'est un franc *griveleur*.

GRIVOIS. s. m. Bon drôle, bon compagnon. Mr. de Caillieres se mocque de ce mot; & ne l'approuve point. Il est pourtant François, & on s'en sert dans le stile familier & dans le burlesque. Un bon *grivois*. A la maniere des *grivois* de l'armée, ils commencent par s'emparer de ce qui les accommode. FREZIER.

GRIVOISE. s. f. Fille debauchée, qui suit les *grivois*.

GRIVOISE. s. f. Sorte de tabatiere faite en maniere de rape pour reduire en poudre le tabac qui est en rouleau. Ces sortes de tabatieres sont venuës de Strasbourg en 1690. sans doute parceque les soldats, ou grivois s'en servent. Elles sont devenuës fort à la mode. Toutes sortes de personnes s'en servent.

G R O.

GROBIS. s. m. Vieux mot. Gros Seigneur.

Pour ceindre milours & grobis.

Borel dit que c'est de là qu'on a dit, faire le *romina-grobis*, par corruption de *Domine grobis*. On appelle *romina-grobis*, un gros chat domestique.

GROCER. v. act. Vieux mot. Gronder.

GROCHE. Monnoye chez les Turcs, c'est l'écu ou la piece de huit. Ils appellent *Koragroche*, la rischdale d'Allemagne. TAVERNIER.

GROGNARD. ARDE. adj. Qui gronde. Cet enfant est un petit *grognard*. C'est une *grognarde*. Il est bas.

GROGNE. s. f. Chagrin, mecontentement qu'on temoigne en grognant. Il est bas.

GROGNER. v. n. qui se dit au propre du cri des pourceaux. On le dit par extension des hommes, quand ils font un bruit & murmure sourd, & qui n'est pas articulé, lorsqu'ils sont mecontens, ce qui imite assez le cri du pourceau.

Ce mot vient du Latin *grunnire*, & par onomatopée du cri, ou son que font les pourceaux.

GROGNEUR, EUSE. adj. Celui qui grogne, qui murmure tout bas, qui fait la mine, & qui temoigne du chagrin. Il est aussi substantif. C'est un vieux *grogneur*, une vieille *grogneuse*.

GROIN. Voyez GROUIN.

GROLLE. s. f. Oiseau du genre des corneilles, qui a le bec gros & long, & les pieds noirs. Il se nourrit de grain, & ne mange point de charogne. Quelques-uns disent *graule* ou *graille*. En Latin *gracculus*; le geai c'est *galgulus*.

De *garrula*, ou de *garriola*, qui se trouve dans la Loi des Allemands. MEN.

GROMMELER. v. n. Murmurer secrettement; gronder entre ses dens, temoigner du chagrin, sans en vouloir dire la cause.

Ce mot vient de *Gromellaat*, qui en langage Celtique, ou Bas-Breton, signifie la même chose.

GROMMELEUX, EUSE. adj. Voyez GRUMELEUX.

GRONDE. s. f. Voyez TROMPE, instrument de Musique; c'est la même chose.

GRONDEMENT. s. m. Bruit sourd. Le *grondement* du tonnerre. ROH.

GRONDER. v. act. Quereller, reprendre un inferieur, lui reprocher qu'il a manqué à son devoir.

Ce mot vient du Latin *grondiare*, qu'on a dit pour *grunnire*. MENAGE.

GRONDER. v. n. Murmurer secrettement, donner des temoignages muets qu'on a du mecontentement de quelque chose; & alors il se dit des égaux & des inferieurs. Ce valet ne sert qu'en *grondant*.

On dit figurément, que le ciel, que l'orage, que le tonnerre *gronde* sur nos têtes, quand il commence à se faire entendre dans la nuë.

L'aquilon en fureur gronda *sur les montagnes*. BOI.

GRONDÉ, ÉE. part.

GRONDERIE. s. f. Chagrin, mecontentement qu'on temoigne, sans en dire la cause, en plusieurs sortes de manieres.

GRONDEUR, EUSE. adj. Fâcheux, qui aime à gronder. Il est d'humeur *grondeuse*. Les femmes sont coquettes quand elles sont belles, & *grondeuses*, quand elles sont sages. M. SC.

Ce n'est qu'en mots fâcheux qu'éclate votre ardeur,
Et je ne vis jamais un amour si grondeur. MOL.

Il est aussi substantif. C'est un *grondeur*, une *grondeuse*. Il y a une Comedie, intitulée le *Grondeur*.

GRONDEUR. s. m. Poisson qui se trouve dans les petites rivieres des Isles de l'Amerique. On l'appelle *grondeur*, parcequ'il gronde à la maniere d'un petit cochon lorsqu'il est pris. Il est presque tout semblable à une breme. Il en a le goût, mais il est plus épais & plus charnu.

GROS, GROSSE. adj. Terme relatif. Ce qui est étendu en largeur, & en épaisseur; qui est de plus grand volume qu'un autre corps à quoy il est comparé. Un homme *gros* & gras souvent mange moins qu'un maigre. Un Calepin est un *gros* volume. Loüis *le Gros*, fut brave & laborieux. MEZ.

Il vient du Latin *grossus*. Voyez Menage. D'autres le derivent de *crassus*. Les autres appellent Loüis le *Gros*, *Ludovicus Crassus*.

Ce mot a beaucoup de signification, suivant les diverses choses à quoy on le rapporte.

GROS, est opposé à *delié*, delicat, peu épais. De *gros* pain, qu'on appelle aussi du *gros Guillaume*, c'est du pain bis. Du *gros* vin, c'est un vin fort épais. De la *grosse* viande, c'est de la viande de boucherie. Un

gros

gros habit. De *gros* souliers. Un *gros* mur, est celui qui soutient les planchers & la charpente d'un bâtiment, & est opposé à *cloisonnage*.

GROS, s'oppose aussi à *petit*. *Grosse* fievre, c'est-à-dire, violente. *Gros* interêt. *Gros* peché. La *grosse* faim. Une *grosse* ville. Une *grosse* riviere.

GROS, signifie aussi nombreux. Une *grosse* armée, de *gros* bataillons, c'est-à-dire, une armée forte & nombreuse, des bataillons forts & nombreux. La Reine Mere dit un jour au Marechal de la Ferté; Mr. le Marechal, les ennemis sont plus forts que nous cette année; mais nous avons le bon droit pour nous, & Dieu se rangera du côté de la justice. Corbieu, Madame, lui repondit-il, ne vous y fiez pas, j'ai toûjours vû Dieu du côté des *gros* bataillons. BOURS.

GROS, signifie quelquefois, Riche, ou celui qui paroît l'être. Un *gros* Financier. Un *gros* Marchand. Un *gros* Monsieur. Un *gros* Milord.

Ce qu'on appelloit autrefois *grand*, s'est depuis quelque temps metamorphosé en *gros*. On l'a introduit par tout, & c'est un de ces mots contre lequel Mr. de Cailleres a tant crié dans son livre *des mots à la mode*. Il blâme qu'on dise, une *grosse* qualité, une *grosse* distinction, un *gros* merite, une *grosse* affaire, &c. Il soutient que le terme de *gros* est affecté aux choses corporelles, dont la grosseur se peut mesurer; & qu'un *gros Seigneur*, ne doit s'entendre que de sa taille, & non pas de son credit & de ses richesses. L'usage l'a pourtant autorisé en bien des phrases contre cette regle. La valeur du Marechal de Gassion étoit vive & agissante; mais il est vrai qu'on la voyoit moins libre à la vuë d'une *grosse* affaire. ST. EV. L'infidelité qui fait le merite galand des Cours agreables, passe pour le plus *gros* des vices chez cette bonne nation. ST. EV. Jamais mot n'a été plus en vogue que l'a été celui-ci depuis quelque tems. Par bonheur on commence à ne s'en pas servir aussi souvent qu'on faisoit. LA TOUCHE.

On dit, quand on entend bien sonner en une Parroisse, qu'il est mort quelque *grosse* tête, quelque personne considerable.

On dit qu'une femme est *grosse*, ou *grosse* d'enfant; pour dire, qu'elle est enceinte. On trouve dans le 4. T. du J. des Sc. l'histoire d'une fille qui étoit *grosse* avant que de naître. On ne refuse rien en Espagne aux femmes *grosses*. Bibl. Univ. T. XXI. Quelques Peres ont cru qu'il n'étoit pas permis d'approcher de sa femme, lorsqu'elle est *grosse*. ID. T. XX.

On dit, que la Cour est *grosse*, quand il y a beaucoup de monde à la Cour, comme lorsqu'il s'y fait quelque grande ceremonie.

On dit, qu'un homme a le cœur *gros*; pour dire qu'il a le cœur plein de depit ou de colere.

> *Les yeux baignez de pleurs, le cœur* gros *de soupirs.*
> CORN.

On dit, Avoir de *grosses* paroles, une *grosse* contestation avec quelcun; pour dire, avoir avec lui une violente dispute.

On dit, Joüer *gros* jeu: pour dire, joüer beaucoup d'argent, hazarder en joüant des sommes considerables.

> .... *Il n'est pas si facile qu'on pense,*
> *D'être fort honnête homme, & de joüer* gros *jeu.*
> MAD. DES-H.

En termes de Marine, on appelle *gros temps*, un temps de mer ou un orage, lorsque le vent souffle extraordinairement, & que la mer commence à devenir *grosse*, & à s'agiter. On ne se sert point de la voile de perroquet de *gros temps*.

On appelle des contrats à la *grosse*, (on sousentend *aventure*) ceux qui se font dans le commerce de mer, & qui ne sont assignez que sur le corps, & la quille du vaisseau, & sur sa cargaison. Tous contrats à la *grosse* demeurent nuls par la perte des effets sur lesquels on a fait le prêt, pourvu qu'elle arrive par cas fortuit dans le temps & les lieux de risque, suivant l'Ordonnance de la Marine.

On dit aussi, Donner de l'argent à la *grosse aventure*; pour dire, Prendre un *gros* interêt à cause des risques qu'il y a à courir.

Ce mot est quelquefois augmentatif: comme, *Gros* pifre, *Gros* pendart, *Grosse* carogne, *Gros* lourdaut.

GROS-AVENTURIER. s. m. Terme de Mer. Celui qui met de l'argent à la grosse aventure. Il est *Gros-aventurier*.

GROS-BEC. s. m. Sorte de petit oiseau assez semblable au pinçon; mais qui a le bec d'une grosseur extrême à proportion de son corps. Le *gros-bec* casse les noyaux des fruits. En Latin *fringilla rostrata*.

Le GROS-BEC des Antilles a toute la forme d'un moineau, mais il a les plumes verdâtres. Comme il a le bec fort dur il entame l'écorce des Bananes qui est extremement dure, avant qu'elles ayent atteint leur maturité, & tous les autres oiseaux l'accompagnent pour manger le dedans du fruit.

GROS BOIS, est du bois à brûler taillé en bûches, & qui est opposé à *fagot* & à *cotret*, quoyqu'il ne soit pas si *gros* que celui de charpente.

GROS CANON, est le canon de batterie.

GROS DOUBLE CANON, en termes d'Imprimerie, est le plus *gros* de tous les caracteres. Le *gros canon* simplement est le caractere qui est entre le *gros double canon*, & le petit canon: & on appelle *gros Romain*, le caractere qui est entre le parangon, & le St. Augustin.

GROS LOT, est le plus considerable billet d'une loterie, d'un partage.

> *Le bel esprit, au siecle de Marot,*
> *Des dons du ciel passoit pour le* gros lot.
> MAD. DES-H.

GROS MOT, est un mot obscene. On appelle aussi un *gros mot*, un mot decisif, qui conclut, qui termine une affaire. Une *grosse* enchere. Une offre *grosse*.

GROSSE LETTRE. se dit non seulement des gros caracteres, mais aussi de toutes les lettres capitales.

GROSSE DIXME, se dit des *gros* fruits de la terre, comme blé, orge, avoine: & *gros Decimateur*, est celui à qui ils appartiennent. Voyez DECIMATEURS.

GROSSE VEROLE, est une maladie Venerienne qui est ainsi appellée, à cause qu'elle est quelquefois accompagnée de grosses pustules, qui ressemblent aux grains de la petite verole.

GROS. s. m. signifie un petit corps de trouppes qui marchent ensemble. Il parut un *gros* de Cavalerie sur la colline. Ce regiment s'est rejoint au *gros* de l'armée. Il survint un gros de 60. Maîtres, qui firent plier notre garde de cavalerie & la renverserent.

On dit aux Eaux & Forêts, qu'un arbre a tant de *gros*; pour dire, qu'il a tant de pieds de tour. On dit aussi en Charpenterie du bois équarri, qu'il a tant de pouces de *gros*; pour dire, qu'il a tant de largeur & d'épaisseur.

GROS, signifie aussi, Ce qui est le principal, la plus considerable, la plus grande partie d'une chose. Ce Ministre fait le *gros* des affaires. Il n'y a point de vie si uniforme, où des actions particulieres ne dementent quelquefois le *gros* de la conduite. ST. EV. Ce Marchand fait le *gros* & le detail d'un tel negoce. Cet Artisan fait le *gros* de la besogne. Il faut ôter le plus *gros* de cette pierre, de ces ordures. On dit aussi le

gros

gros du monde; pour dire, la plus grande partie du monde.

Le *gros* d'une Chanoinie, est la portion qui vient à chaque Chanoine du revenu du Chapitre, sans y comprendre les obits & les distributions manuelles. Les Chanoines des Cathedrales sont obligez à resider 9. mois pour gagner leur *gros*.

Le *gros* d'une Cure, est une portion congruë qu'un Curé Primitif, qui prend toutes les *grosses* dixmes d'une Parroisse, donne au Vicaire perpetuel pour vivre, outre les menuës dixmes & le creux de l'Eglise.

GROS, en termes de Finances, est un droit de vingtiéme, ou subvention qu'on prend sur le vin vendu.

GROS, est aussi la huitiéme partie d'une once, ou une dragme, qui pese trois deniers, & le denier 24. grains; desorte que le *gros* est de 72. grains, & le demi *gros* de 36.

En ce sens, il vient du Latin *grossus*.

Le signe du gros, est ʒ.

GROS DE LORRAINE, est une petite piece de monnoye valant dix deniers de France.

GROS, est aussi une ancienne monnoye que Saint Loüis fit battre à son retour d'Egypte en la ville de Tours, à onze deniers de fin, qui étoit une espece de sous qui en valoient six des autres qui étoient noirs, plus petits & plus chargez de billon. Ils furent ainsi nommez, parcequ'ils pesoient une dragme ou la huitiéme partie d'une once qu'on appelle *gros*. Mr. le Blanc observe qu'on appella cette monnoye *gros Tournois*; *gros*, parceque c'étoit la plus grosse monnoye d'argent qu'il y eût alors en France; & *Tournois*, parcequ'elle fut fabriquée à Tours. Depuis S. Loüis jusqu'à Philippe de Valois, il n'y a point de monnoye dont il soit plus souvent parlé que des *gros Tournois*. Ils furent presque toûjours d'argent fin à 11. deniers. 12. 15. ou 17. grains de loi. Pour le poids & la valeur il n'en fut pas de même. Depuis l'an 1343. sous Philippe de Valois le poids diminua toujours & la valeur augmenta. En 1343. il fit faire des *gros Tournois* de 60. au marc, & qui valoient 15. deniers Tournois la piece. Ils n'étoient qu'à six deniers de loi. Voyez TOURNOIS. Philippe de Valois fit aussi fabriquer des *gros parisis*, qu'on appelloit *parisis* simplement, ou *sol parisis*, parceque ces *parisis* valoient un sol, ou 12. deniers *parisis*. Ces *parisis* ne passerent point le regne de ce Prince. Menage a remarqué que les *gros Tournois* avoient 12. fleurs de lis autour de la legende, & que les *gros parisis* en avoient 15. Ce nom de *gros* s'est appliqué aussi à diverses monnoyes. Ainsi on a appellé les testons, *grossi capitones*; les *gros de nesle* ou *nigelleuses*, qui étoient des pièces de 6. blancs; des *gros de Lorraine*, qui étoient des Carolus, &c.

GROS, est aussi une monnoye dont on use chez les Saxons, Silesiens, Polonois, Bohemes, &c. qu'on dit avoir été du poids des vieux deniers Romains & des dragmes Attiques. Il y a eu aussi des *gros* tournois, dont il est fait mention dans l'Extravagante du Pape Jean XXII.

En termes de Negoce, à Amsterdam, Anvers, Cologne, &c. la livre de *gros* vaut six livres, le scheling vaut six sous, & le sou 12. deniers; & c'est sur ce pied que les Marchands tiennent leurs livres: & en ce sens, c'est une monnoye de compte, comme les francs, les florins d'Allemagne & les sterlins d'Angleterre.

En termes de Marchands, *Gros de Naples* ou *Gros de Tours*, est une étoffe de soye dont le grain est croisé, & qui paroît *gros* & enflé. On le faisoit venir autrefois de Naples: maintenant on en fait d'aussi beaux à Tours. C'est une espece de mohere.

EN GROS. adv. Sommairement, sans entrer dans le detail. Il a raconté cette histoire *en gros*, sans en marquer les circonstances. Plutarque a jugé de l'homme trop *en gros*, & ne l'a pas cru si different qu'il est de lui-même. ST. EV. Socrate se moquant d'un Orateur qui redoutoit de parler devant le peuple, vous révérez, dit-il, *en gros*, ce que vous meprisez en detail. ABLAN. On appelle Marchand *en gros*, celui qui ne vend que les pieces, que les balles entieres; qui ne detaille point. On dit aussi, Gagner *gros*, Coucher *gros*; pour dire, beaucoup.

TOUT EN GROS. adv. Tout ramassé. C'est ordinairement un terme de mepris. De tant de gens invitez à cette ceremonie, il ne se trouva que dix hommes *tout en gros*. Sur mille écus qu'il me doit, il m'en a payé cinquante *tout en gros*.

GROS, se dit proverbialement en ces phrases. *Grosse* tête, peu de sens. On dit aussi, que les *gros* poissons mangent les petits; pour dire, que les foibles souffrent de l'injustice des puissans. On dit d'un enfant qui a beaucoup couté à élever, qu'il a plus couté d'or & d'argent qu'il n'est *gros*. On appelle un Catholique à *gros* grain, un homme peu scrupuleux. On dit, Parler à un homme des *grosses dents*; pour dire, le reprendre aigrement, lui parler fortement, en colere, ou avec menaces. On dit, Toucher la *grosse* corde; pour dire, Toucher le point le plus important & le plus delicat d'une affaire. On dit, Se tenir au *gros* de l'arbre; pour dire, S'attacher à l'autorité legitime, suivre le parti le plus fort. On appelle des envies de femme *grosse*, des appetits dereglez, des goûts extravagans. On dit encore, Je suis *gros* de vous voir, je suis *gros* de sçavoir telle chose; pour dire, J'en ai une envie très-passionnée. On appelle un *gros* fin, par une contre-verité, celui qui croit être bien fin, & qui ne l'est gueres. On dit aussi, Faire le *gros* dos; pour dire, S'enfler de vanité, d'orgueil.

GROSEILLE. s. f. En bien des *lieux* on dit *groselle*; à Paris on prononce *groseille*. MEN. Petit fruit agreable, sain & un peu acide, qui vient presque au temps des framboises. Il y a une *groseille verte* dont le bois est piquant, & jaunit en meurissant. Il y en a de deux sortes, l'une *longue* & l'autre *ronde*, dont celle-ci est plus grosse, & sert dans les sauces au lieu de verjus. Il y a encore deux especes de *groseilles* dont le bois est picquant, l'une *violette* & l'autre *rouge*. Il y en a une de Hollande qui fait mepriser les autres. Il y a une *groseille blanche commune* qu'on nomme *perlée*, parcequ'elle est ronde & blanche comme une perle. La *groseille de Hollande* est la plus estimée, donnant beaucoup de grappes grosses & longues. Son bois est gros, & ses feuilles larges. Il y a aussi une *groseille noire*. On remarque que la vigne suit les groseilliers, soit pour noüer, soit pour couler chaque année. Les Apothicaires appellent le suc des *groseilles* rouges, quand il est confit, *Rob de ribes*. Les *groseilles* de jardin contiennent beaucoup de sel essentiel & de phlegme, peu d'huile & de terre. Elles sont astringentes, rafraichissantes, fortifiantes: elles éteignent & precipitent la bile, elles temperent les ardeurs du sang, *elles* arrêtent les cours de ventre & les crachemens du sang, elles resistent au venin. LEMERY.

Ce mot vient de *grossularium*. Voyez MENAGE.

GROSELIER. s. m. Arbrisseau qui porte des groseilles, & dont on fait des pallissades qui croissent à hauteur d'appui. Cette plante a été inconnuë aux Anciens. Elle est petite & branchuë. Ses feuilles sont semblables à celles d'ache ou d'aubépin. Ses jettons sont blancheâtres & épineux. Il y en a de domestique & de sauvage. Tous deux ont une fleur blanche, & quelquefois verte & purpurine. Son fruit est rond & sem-

rempli d'un jus vineux, aigre & astringent, & est bon à manger, il sert en cuisine au lieu de verjus de grain. Il y a deux sortes de *groseliers*, l'un *blanc*, & l'autre *rouge*, ainsi nommez, à cause de la couleur de leur fruit.

On l'appelle en Latin *uva spina*, ou *uva crispa*, ou *grossularia*. *Grossularia*, *à cute fructus grossa*, parceque la peau de la groseille est un peu grosse & épaisse. *Uva crispa*, parceque la groseille commune ressemble au raisin, qu'on appelle en Latin *Uva*, & qu'elle est veluë.

GROSSE. s. f. Acte de Justice, ou procedures écrites en grosses lettres, qui est opposé à *minute*, & aux copies qu'on signifie. Les *grosses* des écritures de griefs se payent à vingt-cinq sols par rôlle. La *grosse* d'un procès verbal, d'un inventaire, se delivre en papier.

GROSSE, est aussi une expedition en parchemin des contrats, des obligations, arrêts & sentences que delivrent les Notaires & les Greffiers, & qui sont executoires quand elles sont scellées. On ne colloque point en ordre dans les decrets sur de secondes *grosses*.

GROSSE, signifie aussi, un compte de douze douzaines. Une *grosse* de boutons, une *grosse* de balles, c'est 144. boutons, ou balles. Une *grosse* de pipes.

GROSSESSE. s. f. Etat d'une femme enceinte. La *grossesse* d'une femme dure d'ordinaire neuf mois. Sa *grossesse* l'a empêchée de faire le voyage avec son mari. On trouve dans *le* VII. T. DU J. DES SÇ. l'histoire d'une *grossesse* de 25. ans. Les signes de la *grossesse* sont equivoques. J. DES SÇ. T. XXXI. Rien n'y imite mieux la *grossesse* que l'hydropisie de matrice. ID. Les enfans pendant la *grossesse* de leur mere sont reputez être au monde, quand il s'agit de leur utilité. J. DES SÇ. T. XXXIII.

Laurent Joubert Medecin l'appelle *groisse*.

GROSSEUR. s. f. etenduë de ce qui est gros. La *grosseur* d'une colonne doit être proportionnée à sa hauteur. Ce livre est d'une raisonnable grosseur, il fait un juste volume.

Son corps ramassé dans sa courte grosseur,
Fait gemir les coussins sous sa molle épaisseur. BOIL.

Etre en *grosseur*. Termes de Jardinier, qui se disent des fruits, lorsqu'ils ont aquis toute la *grosseur* qu'ils doivent avoir pour entrer en maturité. On dit: mes pêches sont en *grosseur*. LA QUINT.

Prendre la *grosseur* de quelcun; c'est, en termes de Tailleur d'habits, voir avec une mesure combien un homme est gros, afin de lui faire un habit proportionné à sa *grosseur*.

GROSSIER. adj. Qui vend des Marchandises en gros. En ce sens il ne se dit point au feminin. Un Marchand *grossier* d'épiceries.

GROSSIER, s. m. se dit aussi entre les Horlogers, d'un Ouvrier qui ne fait que de la grosse besogne: comme des horloges de ville, &c. On appelle aussi les *grossiers*, *horlogers grossiers*.

GROSSIER, IERE. adj. Epais, qui a trop de grosseur. Ce drap est trop *grossier*. Cet homme a la taille trop *grossiere*. Cette femme est *grossiere*, trop chargée d'embonpoint. On dit aussi, que l'air est *grossier*, quand il est épais, chargé de nuages ou de brouillards. Un Artisan *grossier*.

GROSSIER, se dit aussi des ouvrages rudes, mal-polis, des ornemens mal entendus; d'un travail peu delicat. Les montres d'Allemagne sont plus *grossieres* que celles de France. L'Architecture Gothique étoit bien plus *grossiere* que la Greeque.

GROSSIER, se dit figurément. Les Sauvages sont *grossiers* & mal polis. Rien n'est plus incommode qu'une sincerité *grossiere* qui dit tout sans menagement. BELL. Il ne faut pas confondre le plaisant avec le *grossier* DAC. Les hommes consument leur temps en desordres *grossiers*. NIC. Lucien tout ingenieux qu'il est, devient *grossier* dès qu'il parle d'amour. ST. EV. Le vice *grossier* fait horreur. FEN. Un siecle *grossier*. Un artifice *grossier*. Un piége *grossier*. Un stile *grossier*. La tentation est trop *grossiere*. NIC.

Le vin & le hasard,
Inspirent quelquefois une muse grossiere. BOIL.

Il y a des esprits si *grossiers*, qu'on ne leur peut rien faire apprendre. Les Provinciaux sont *grossiers*, en comparaison des gens de Cour. Cette femme est *grossiere* & incivile; elle ne sçait pas vivre. On ne sçauroit user de termes *grossiers* sans donner mauvaise opinion de son esprit. BELL. Les devots sçavent excuser les crimes les plus *grossiers* & les plus noirs. ID. Comment deffendre une erreur si *grossiere* & si choquante? CL. Il suffit quelquefois d'être *grossier*, pour n'être pas trompé par un habile homme. LA ROCH. Les personnes polies souffrent beaucoup avec les gens *grossiers*. BELL. Ce n'est pas la raison qui frappe les esprits *grossiers*, & qui les fait agir: c'est l'émotion, & l'ardeur avec laquelle on parle. LE P. RA. Les sages ne se repaissent pas des applaudissemens du vulgaire; c'est respirer un air *grossier*. AMELOT. Rien n'est plus honteux que d'être *grossier*. ST. EV. Il y a dans les manieres des sçavans de profession, je ne sçai quoy de sauvage & de *grossier*. BELL.

Je hais ces faux plaisans à grossiere *équivoque*. BOI.

Une loüange *grossiere* est presqu'une injure. BOU. Avoir le goût *grossier*.

GROSSIEREMENT. adv. D'une maniere grossiere. Les païsans vivent, parlent *grossierement*. Ce château est bâti *grossierement*. Un homme se croit plus sot lorsqu'on le lui dit avec esprit, que quand on le lui dit *grossierement*. BELL. Loüer les gens *grossierement*; c'est les loüer d'une maniere qui ne menage point leur pudeur. BOU. Les Japonnois sont *grossierement* superstitieux. LE P. CRASSET.

GROSSIERETE' s. f. Qualité de ce qui est mal poli, mal orné, grossierement travaillé. On se degoûta bientôt de la *grossiereté* des édifices Gothiques. FEL.

GROSSIERETÉ, se dit presentement dans le figuré; & il est opposé à politesse. La *grossiereté* du langage; des mœurs, &c. Vous avez purgé notre langue de la *grossiereté*, & de la rudesse des siecles passez. DISC. D'EL. La *grossiereté* fait tout de mauvaise grace. M. SC. La sincerité dans le monde passe pour rudesse & *grossiereté*. BELL. Une marque de *grossiereté* d'esprit, c'est de dire souvent des proverbes. ID.

GROSSIERETÉ, signifie aussi, Saleté, ordure. Nous avons entendu bien des *grossieretez*. On s'imagine que pour être exempt de la *grossiereté* du peché, l'on peut nourir des passions plus delicates. CL.

GROSSIR. v. n. & act. Devenir gros. Croître en grosseur. Vous avez bien *grossi* depuis un an.

GROSSIR, se dit aussi en matiere de quantité discrete, quand plusieurs parties qui se joignent ensemble rendent une chose plus grosse & plus nombreuse. Les troupes qui ont de nouveau joint l'armée l'ont fort *grossie*. Sa dette est fort *grossie* par le cours des arrerages. La fonte des neiges *grossira* bientôt la riviere. On a trouvé de nouveaux microscopes qui *grossissent* prodigieusement les objets. Le Dictionaire de Fure-

tiere *grossit* tous les jours par les additions qu'on y fait.

GROSSIR, se dit aussi au figuré pour, Enfler, augmenter, faire paroître davantage, exaggerer. Les Theologiens ont trop *grossi* le nombre des articles de foi. OE. M. L'amour propre nous *grossit* l'idée de notre merite. BELL. A mesure que les Princes croissent, les respects & la reconnoissance croissent pour eux; on deguise leurs vices, & on *grossit* leurs vertus. FL. Ce declamateur chagrin *grossit* les moindres bagatelles pour se faire un sujet de crier. BELL. La renommée *grossit* toûjours chemin faisant. H. S. DE M. Les voyageurs *grossissent* toûjours les choses pour les rendre plus merveilleuses. OE. M. La crainte *grossit* le danger.

GROSSIR, se dit aussi avec le pronom personnel, pour, S'enfler, s'enorgueillir, se donner un air plus fier. L'orgueil est une enflure de cœur, par laquelle l'homme s'étend & *se grossit* dans son imagination. NIC.

On dit prov. la pelote *grossit*; pour dire que le nombre croît, que le peril, que le trouble augmente.

GROSSI, IE. part. pass. & adj.

GROSSOYER. v. act. Mettre en grosse quelque acte ou procedure de Justice. Le Clerc d'un Avocat a cinq sols par rôle pour *grossoyer* des écritures. Un Secretaire de Conseiller pour *grossoyer* un procès verbal. Un Notaire *grossoye* une obligation, un contrat, tantôt en parchemin, quand on les veut faire executer; tantôt en papier, quand on n'en veut que produire une expedition. Par l'art. 178. de l'Ord. de 1539. un contract *grossoyé* dont la grosse est perduë, ne peut être *regrossoyé* sans appeller la partie & sans ordonnance de justice.

GROSSOYÉ, ÉE. part. pass. & act.

GROTESQUE. adj. m. & f. & quelquefois subst. Figure capricieuse de Peintre, de Graveur, de Sculpteur, qui a quelque chose de ridicule, d'extravagant, de monstrueux, telles que sont celles dont on pare les grottes. Les Italiens ont nommé ces sortes de Peintures, *grotesques*, parcequ'on les a trouvées dans des grottes anciennes. Le *grotesque* est une representation licentieuse. FEL. Calot Graveur Lorrain avoit un merveilleux genie pour dessiner des *grotesques*. Il ne faut pas comparer la fantaisie extravagante d'une figure *grotesque*, à la beauté d'une figure sage & reguliere. Au reste il faut remarquer que ce mot n'a point de singulier quand il est substantif. Les *grotesques* sont de purs caprices de l'Ouvrier.

Vous dont le visage falot
Est le trône de la grimace,
Vous avez droit de prendre place
Dans les Grotesques *de Calot.* SAR.

GROTESQUE, se dit figurément de ce qui est bisarre, extravagant, plaisamment ridicule, ou dans les personnes, ou dans les habits, ou dans les discours, &c. On peignoit les Dieux des Payens en mille figures *grotesques*. Les habits de masques, ou de ballets sont plus estimez, plus ils sont *grotesques*. Planudes a fait une peinture *grotesque* d'Esope. OE M. Une imagination *grotesque*, c'est-à-dire, folle & plaisante. L'Arioste & les autres Poëtes Italiens inventent mille avantures *grotesques*; font des descriptions *grotesques*.

GROTESQUEMENT. adv. D'une maniere grotesque. Il a été peint *grotesquement*. Il est habillé *grotesquement*. Il recite *grotesquement*.

GROTTE. s. f. Caverne; antre large ou profond; creusé dans une montagne, ou dans un rocher. Les Anachoretes se retiroient dans les antres, & dans les *grottes*, pour y mediter plus attentivement sur leurs devoirs. DU PIN. L'Imperatrice Helene orna d'un temple superbe la *grote*, où étoit né le Sauveur du monde. BOSS.

Au bruit qui trouble son onde,
Le Rhin fremissant d'effroi,
Sort de sa grotte *profonde.* BOU.

Il se trouve en certaines *grottes* des cristaux de roche, & plusieurs autres congelations.

Ce mot vient de *crypta*. Voyez Menage & Nicod: mais il vient plus immediatement de l'Italien *grotta*. Du Cange dit qu'en la basse Latinité on a dit aussi *grota*.

GROTTE. Les Italiens appellent ainsi les Eglises souterraines. Il y a à Rome la *Grotte Vaticane*.

GROTTE, se dit aussi des petits bâtimens artificiels qu'on fait dans les jardins, & qui imitent les *grottes* naturelles. On les decore au dehors d'architecture rustique, & au dedans on les orne de coquillages, où l'on fait plusieurs jets d'eau. La *grotte* de Versailles est une excellente piece d'Architecture. Quand le dedans en est feint brut par des rocailles, des petrifications & des plantes sauvages, on l'appelle *Grotte satyrique*. Salomon de Caux a fait un Traitté des *Grottes* & fontaines.

GROUER. v. n. Vieux mot. Tomber.

GROUETEUX, EUSE. adj. Pierreux. Fond chaud & *groüeteux*. LE GENDRE. *Cult. des Jard.*

GROUILLANT, ANTE. adj. Qui grouille, qui remuë. Cet homme a douze enfans tout *grouillans*. On dit aussi tout *grouillant* de vermine; pour dire, tout couvert de vermine. Les gueux sont tout *grouillans* de poux. Ce fromage est trop pourri, il est tout *grouillant* de vers. Tout cela est bas.

GROUILLER. v. act. Ce mot est bas, & signifie, Remuer. Il est si malade qu'il ne sauroit *grouiller* la tête.

Par corruption de *crouller*. HUET.

GROUILLER, se dit plus souvent avec le pronom personnel, pour, Se remuer. Ce pauvre gouteux est entrepris de ses membres, il ne se sçauroit *grouiller*. Quand ce goinfre est assis à table, il ne se *grouilleroit* pas pour le Pape. Commandez à ce paresseux quelque chose, il ne se *grouillera* pas seulement.

GROUILLER, se dit aussi absolument ou neutralement; pour dire, Se remuer, se mouvoir, se lever, s'ôter d'un lieu, s'en aller. Dites lui tout ce que vous voudrez, il n'en *grouillera* pas. Moliere a dit d'une femme qui faisoit une longue visite.

Et l'on demande l'heure, & l'on bâille vingt fois,
Qu'elle grouille *aussi peu qu'une piece de bois.*

GROUILLER, pris absolument signifie aussi, Abonder, être plein; & il est pris toûjours en mauvaise part. Les Avocats sont fort communs au Palais, tout en *grouille*. Un malpropre qui ne change point de linge, *grouille* de vermine. On a reproché à un bon Auteur, qu'il s'étoit servi de cette phrase, Il *grouille* de redites.

On dit par une maniere de proverbe, *la tête lui grouille*; pour dire, lui tremble de vieillesse, de foiblesse.

GROUIN. s. m. Danet dit aussi *Groüin*; mais Richelet, Pomey, & l'Academie disent *Groin*. C'est le museau d'un cochon, la partie anterieure de la tête d'un *pourceau*, avec laquelle il fouille dans la terre. Un *groin* de cochon est quelque chose de fort bon à manger.

Le peuple le dit par mepris des hommes. Il lui a donné sur le *grouin*; pour dire, qu'il lui a donné un coup de poing sur le visage.

GROUPADE. s. f. Terme de Manege. Espece de saut d'un cheval qui bondit. On dit aussi *Croupade*, & les Ecuyers qui parlent le mieux tiennent pour le dernier.

GROUP-

GROUPPE. s. m. Terme que les Peintres & Sculpteurs ont emprunté des Italiens, qui se dit d'une piece de sculpture, ou d'un endroit de tableau où il y a plusieurs figures assemblées qui ont quelque rapport ensemble, soit d'hommes, d'animaux, ou de fruits. Il y a dans les Tuilleries un beau *grouppe* de marbre. On dit aussi, Telle & telle chose sont *grouppe* avec telle ou telle autre, quoyque ce soient des corps de differente nature. Il faut que dans un tableau toutes les figures soient divisées en deux ou trois *grouppes* ou bandes. Il y a de l'art à bien poser les *grouppes*.

De l'Italien *groppo*, ou *gruppo*, nœud.

GROUPPER. v. act. Terme de Peinture. C'est faire quelque grouppe. Mettre plusieurs corps en un peloton. Joindre avec adresse plusieurs corps ensemble. Il faut que les membres soient *grouppez* de même que les figures. On dit aussi *agrouper*.

En Architecture on appelle *colonnes grouppées*, des colonnes accouplées, & qui sur un même piedestal, ou socle, sont trois à trois. *Grouper* des colonnes, c'est les disposer par trois, ou par quatre.

GROUSSER. v. n. Vieux mot. Murmurer.

GRU.

GRU. s. m. Vieux terme des Eaux & Forêts, qui signifie les fruits sauvages qui se trouvent dans les forêts, qui se grugent par les cochons ou autres bestiaux qu'on y nourrit, comme sont le gland, la fayne, les châtaignes, pommes & poires sauvages, qui s'affermeut sous le nom de *gru* par le Gruyer.

GRUAGE. Voyez GRURIE.

GRUAU. s. m. Farine d'avoine sechée au four, & mouluë en certains moulins faits exprès, dont on separe le son sans bluteau. On fait de la bouillie excellente avec le *gruau*, en le faisant cuire dans du lait & fort lentement. Le *gruau* contient beaucoup d'huile & un peu de sel volatil. Il est pectoral, adoucissant, humectant, propre à provoquer le sommeil. Il entretient le teint frais.

Les Italiens disent *crusca*, & les Flamands *grutte*. En quelques lieux on dit *gruel* & *grus*: & on le prend aussi pour toutes autres choses pilées grossierement, c'est-à-dire, reduittes en grains. Borel le derive du Grec *gru*, qui signifie non seulement une sorte de petite monnoye, mais encore l'ordure qui s'amasse sous les ongles, & en general tout ce qui est de très petite valeur. Du Cange dit qu'il vient de *gruellum*, diminutif de *grutum*, qui s'est dit de la *bouillie* qui se faisoit avec de l'eau & toute sorte de farine, de l'Allemand *Grüz*, bouillie.

GRUAU, est aussi du gros pain bis de Boulanger fait de farine dont on n'a pas ôté le son.

GRUAU, est aussi une machine pour élever des pierres, ou autres fardeaux, qui n'est differente de l'engin, qu'en ce que son fauconneau, ou sa plus haute piece de bois a plus d'extension, & paroît une petite gruë, parceque le fauconneau, ou étourneau est posé de bas en haut, comme l'échelier de la gruë.

GRUAU, est aussi le petit d'un oiseau qu'on appelle gruë.

GRUE. s. f. Oiseau de passage, qui vole en trouppes rangées en triangle, de grosseur mediocre, de couleur cendrée. Son bec est long, robuste & un peu recourbé: son cou est long; ses jambes sont hautes. Il demeure d'ordinaire en des lieux marecageux, & se tient presque toûjours sur un pied. Il vit de serpens, & de grenouilles aussi bien que la cigogne. Sa voix est forte & éclattante. On en mangeoit autrefois dans les repas. Ce qu'on a dit autrefois, que les Pygmées avoient guerre contre les *grues*, n'est pas tout à fait fabuleux. Voyez BIBL. UNIV. T. XXI. Athenée dit que Melanthius avoit une telle passion pour la bonne chere, qu'il souhaittoit d'avoir un col aussi long qu'une *gruë*, pour goûter plus long temps le plaisir de boire & de manger. Les Poëtes appelloient la *gruë* l'oiseau de Palamede, parcequ'ils disent que pendant la guerre de Troye Palamede avoit apris des *grues* quatre lettres Grecques, l'ordre d'une armée & les Enseignes.

Ce mot vient de *grua*, qu'on a dit pour *grus*, & qui se trouve dans la Loi Salique. MEN. Les Grecs, les Latins & les François l'on nommé de bon cri. BELON.

GRUË, se dit figurément de ceux qui sont stupides, niais, sots, aisez à tromper: mais on ne l'employe gueres qu'avec la negative. Cet homme n'est pas si *gruë* que vous pensez.

Amours brutaux sont les plus applaudis;
Soupirs & pleurs, feroient passer pour gruë.
DES-HOUL.

GRUË DE MER. Sorte de poisson qui a quelque chose de la *gruë* terrestre.

GRUË, est aussi un instrument de supplice dont on se sert dans les corps de garde des villes de guerre. Il est composé de deux morceaux de fer plats & larges chacun de trois doigts, & épais d'un doigt. Ils sont faits en forme de bec de *gruë*, par le bas, ce qui a pu faire donner le nom de *gruë* à cet instrument, & par le haut en maniere de carcan avec des menotes de côté & d'autre. Mettre un soldat à la *gruë*. Il y en a qui croient qu'il a pris son nom de ce que les soldats que l'on condamne à être à la *gruë*, y étant debout, font ce qui s'appelle le pied de *gruë*.

GRUË, Nom que les Astronomes donnent à l'une des douze constellations Australes qui ont été decouvertes par les modernes.

GRUË, est aussi une machine pour élever des fardeaux ou des pierres dans les grands batimens. Elle est composée de plusieurs pieces de bois. La principale est un arbre élevé perpendiculairement, & qui se termine en poiçon par le haut: cet arbre est empaté dans le milieu de huit pieces de bois posées en croix, & soutenu de 8. bras, ou liens en contrefiche, qui s'assemblent vers le haut de l'arbre, & y sont joints avec tenon & mortaise. La piece de bois qui porte, & qui sert à élever les fardeaux, s'appelle échelier, ou rancher. Il est garni de chevilles, ou ranches, & posé sur un pivot de fer qui est au bout du poinçon de l'arbre. Il est assemblé avec plusieurs moises à des liens montans. Il y a des pieces de bois que l'on nomme sonpentes, attachées à la grande moise d'enbas, & à l'échelier, & qui servent à porter & la rouë & le treuil autour duquel se devide le cable. Le cable passe dans des poulies qui sont au bout des moises, & à l'extremité de l'échelier. Tout le corps de la *gruë*, c'est-à-dire *l'échelier*, les *moises*, les *liens montans*, les *sonpentes*, la *rouë* & le *treuil*, tourne sur le pivot autour de l'arbre, pour placer les fardeaux où l'on veut. On l'appelle *gruë* parcequ'elle avance comme le cou d'une *gruë*.

On dit proverbialement, qu'un homme a le cou de *gruë*, quand il l'a bien long, ou quand il fait effort pour l'allonger. On dit aussi, qu'un homme fait le pied de *gruë*, quand il est long-temps debout en quelque lieu, & particulierement quand on le fait attendre, parcequ'on dit que les *gruës* ont coûtume d'avoir un pied en l'air quand elles font sentinelle. On dit aussi, Maître Gonin est mort, le monde n'est plus *gruë*, à ceux dont on a decouvert la finesse, & qui vouloient trompe-

per. Le monde n'est plus *gruë*, disoit G. Patin, au sujet des anathêmes des papes.

GRUGER. v. act. Casser, reduire en menuës parties des choses dures, seches & friables. Le grès est dur, mais on le *gruge* avec les marteaux. On fait secher le sel, & puis on le *grûge* dans un mortier.

Ce mot vient du Grec *grao*, je mange.

GRUGER. v. act. Terme de Sculpteur. On dit, *gruger* le marbre; pour dire travailler avec la marteline. Voyez MARTELINE. Les Sculpteurs s'en servent dans les endroits, où ils ne peuvent s'aider des deux mains, pour travailler avec le ciseau & la masse.

GRUGER, se dit aussi de ce qui est dur, & qu'on casse avec les dents. On *gruge* des croûtes, du biscuit de mer. On entend *gruger* toute la nuit des rats dans ce grenier.

GRUGER, signifie simplement, Manger beaucoup. Cet homme a quatre valets qui *grugent* bien. Il a des parasites qui le *grugent*, qui auront bientôt *grugé* son bien. En ce sens il ne se dit guere que par raillerie.

Tant que j'aurai de quoi gruger,
Je veux dormir, boire & manger. ST. AMANT.
Dans la faim de tous mets on gruge. ID.

GRUGER, se dit figurément & burlesquement de la chicane, qui consomme en peu de temps le bien d'un plaideur. Il y a des Procureurs & des Avocats qui ne laissent point transiger leurs parties, tant qu'il y a quelque chose à *gruger* pour eux. La Fontaine dit en parlant de la chicane du palais:

On nous mange, on nous gruge,
On nous mine par des longueurs.

GRUGÉ, ÉE. part & adj.

GRUME. Terme des Eaux & Forêts, qui se dit du bois qui est encore avec son écorce, qui n'est point équarri. Les Marchands vendent beaucoup de leur bois en *grume*, comme les pieux pour les ponts, les limons, fleches, & autres bois de charronnage.

Ugutio dit que le mot *gruma*, est cette croûte qui s'attache aux douves d'un muid en dedans par les vapeurs du vin, d'où on a fait *grume*, *grumeau* & *grumeleux*.

GRUMEAU. s. m. Partie du sang, du lait, ou autre liqueur qui se caille, qui s'épaissit, ou qui est mal delayée. Les pulmoniques crachent quelquefois des *grumeaux* du sang. Cette colle, cette bouillie, n'est pas bien delayée, elle est toute en gros *grumeaux*. On appelle *grumeau* de lait, de petites duretez qui demeurent aux mammelles des nouvelles accouchées. DEGORI.

GRUMELER. v. a. Reduire en grumeaux. Mr. Geoffroi parle d'une liqueur qui coagule & même *grumele* la dissolution du sublimé corrosif. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* de 1711.

SE GRUMELER. v. n. passif. Devenir en grumeaux, se former en grumeaux. Quand la femme n'est pas assez tirée, son lait demeure dans ses mammelles, & parcequ'il y demeure trop, il s'aigrit, il s'y caille, & s'y *grumele*. MAURICEAU.

GRUMELEUX. adj. m. Est une épithete que l'on donne au bois, quand il est âpre & rude au maniment.

GRUMELEUX, se dit aussi de ce qui est plein de grumeaux. Mamelles dures & *grumeleuses*. Pituite *grumeleuse*. DEGORI. Sang devenu *grumeleux*. TAUVRY.

GRUMELEUX. Ce mot se dit aussi des fruits. C'est la même chose que pâteux, farineux.

GRURIE, ou GRUERIE. s. f. Petite Jurisdiction de campagne où se font les rapports des moindres delits commis dans les forêts, pour les juger en premiere instance, & qui est subalterne à l'égard des Maîtres particuliers des Eaux & Forêts qui sont dans les villes.

GRURIE, ou GRUERIE. C'est aussi un droit de moitié que le Roi prend en quelques forêts de son Royaume, comme le tiers & danger en Normandie, selon Chauffour en son Traitté des Eaux & Forêts. Mais Choppin dit que c'est seulement une Jurisdiction que le Roi a sur les bois des particuliers, dans lesquels il établit des Juges & des Gardes pour les conserver; ensorte que les Maitres ne les peuvent faire coupper qu'avec les solemnitez requises pour les bois qui sont en tiers & danger, & que l'amende des delits appartient au Roi qui les fait garder, quoyqu'il ne pretende rien au fonds. Quelques Auteurs appellent aussi cela, *droit de gruage*.

GRUYER. adj. masc. Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dressé pour chasser aux gruës. Faucon *gruyer*.

GRUYER. s. m. Officier qui juge en premiere instance des delits & malversations qui se commettent dans les forêts. On l'appelle aussi *Verdier* & *Forêtier*. Les *Gruyers* sont établis pour les bois & forêts des lieux éloignez des maîtrises. Ils ont pouvoir de juger jusqu'à douze livres d'amende seulement, & l'appel de leurs jugemens se releve par devant les Maîtres particuliers, dans le ressort desquels la Grurie est située. Cependant les appellations des *Gruyers* des Seigneurs particuliers se relevent directement au siege de la Table de marbre. Ord. de 1669.

Ce mot vient du *gru* ou fruit des forêts, dont le *Gruyer* doit avoir le soin, selon l'avis de Pithou. Nicod le derive du Grec *drus*, chêne, comme qui diroit *druier*, au lieu de *gruyer*. D'autres croyent qu'il vient *à gruibus*, à cause que ces oiseaux sont de bon guet & de bonne garde; ce que doivent faire ces Officiers à leur exemple. Du Cange dit que ce nom vient de l'Allemand *gruen* ou *groen*, qui signifie *verd*, d'où on a fait *viridarius* & *verdier*.

GRUYER, se dit figurément d'un homme habile en son metier, ou en quelque profession. Il faut aller consulter ce vieux Avocat, il est *gruyer* en cette matiere. Il est bas.

GRUYERE. s. m. Sorte de fromage à grands yeux. Voila d'excellent *gruyere*. Il tire ce nom du païs de Gruyere en Suisse, Fromage de *gruyere*.

G U A.

GUACATENE. s. f. Petite plante blanchâtre qui croît dans la Nouvelle Espagne, elle ressemble au pouliot des montagnes, mais elle n'a point d'odeur. Elle est vulneraire, elle guerit les homorrhoïdes: on lave les ulceres & les homorrhoïdes avec la decoction de la plante, puis on y applique de l'herbe pulverisée.

GUAHEUX. s. m. Vache sauvage, de couleur de châtaigne obscure, un peu moindre qu'un petit bœuf, avec des cornes fort noires & fort pointuës. Le *guaheux* est fort vîte, & sa chair est tres-bonne. ABLAN. Il se trouve en Afrique.

GUAINUMU. s. m. Gros cancre du Bresil. Il a la gueule si large, que le pied d'un homme y entre dedans. Il se tient près du rivage. Il est bon à manger.

GUAIRO, ou GUERAUX. Mot indeclinable, & terme de Fauconnerie. C'est un cri qu'on fait à la chasse des perdrix en les voyant partir, pour avertir le Fauconnier de lâcher l'oiseau.

GUANA. s. f. Terre jaunâtre, qu'on croit être de la fiente d'oiseaux, & dont on se sert pour engraisser les terres dans le Chili. On en trouve grande quantité dans l'Isle Iquique. Cette fiente fertilise la terre de ma-

maniere qu'elle donne 4. & 500. pour un de toutes sortes de grains. FREZIER.

GUANABANE. s. m. Grand & bel arbre des Indes Occidentales : il porte un fruit très-beau de la grosseur d'un melon mediocre, & quelquefois comme la tête d'un enfant. L'écorce de ce fruit est verte, & semble distinguée par certaines écailles, comme la pomme de pin, mais qui ne sont pas si élevées ni si rudes ; car toute l'écorce est fort deliée, n'étant pas plus épaisse que celles des poires. Sa chair est fort blanche, & d'un goût très-delicat ; elle se fond & se dissout dans la bouche aussi facilement que la crême du lait : elle renferme de grandes semences noirâtres, un peu plus grosses que celles des courges. Ce fruit est rafraîchissant, très-propre dans les grandes chaleurs. En Latin, *guanabanus Oviedi*.

GUAO. s. m. Arbre qui se trouve aux Indes Occidentales dans l'Isle de St. Jean *Porto rico*. Il porte des feuilles rouges, veluës, & qui ne tombent jamais. Elles sont épaisses, & ont de petites veines de couleur de feu. Son fruit est vert, & ressemble en grosseur & en forme à celui de l'arboisier. Le suc de cet arbre est extremement caustique, ce qui fait que les animaux qui s'y frottent, perdent leur poil. La même chose arrive aux hommes aussi bien qu'aux bêtes, quand ils s'endorment dessous. On transporte de son bois en Europe pour sa couleur non commune, qui imite la verdeur du calchante, & on a coutume d'en faire des quenouilles de châlit, à cause que l'on croit ce bois ennemi des punaises ; mais ceux qui s'appliquent à le mettre en œuvre, en ont le visage enflé, ainsi que les mains, quand ils le touchent, & cette enflûre ne se dissipe qu'après quelques jours. Les Mexiquains qui ont une fort grande quantité de ces arbres, les appellent *thetlatian*.

GUARA. s. m. Oiseau du Bresil de la grosseur d'une pie ; avec un long bec recourbé, & de longs pieds. Il est de couleur de pourpre. Il niche dans les maisons, & vit de poisson, de chair & autres viandes trempées dans de l'eau. Les sauvages l'estiment fort à cause que ses plumes leur servent à composer leurs couronnes & leurs autres ornemens.

GUARAL. s. m. Sorte d'insecte qui est semblable à la tarantule, & qu'on trouve dans les deserts de Lybie. ABLAN.

GUARAQUIMYA. s. f. Arbrisseau qui croît dans le Bresil, & qui ressemble au mirte de Portugal. Outre beaucoup de proprietez fort remarquables, on donne cette vertu particuliere à sa semence, qu'étant mangée elle fait sortir aussi tôt les vers des intestins.

GUAYAVA. s. m. Arbre des Indes, haut d'environ vingt pieds & gros à proportion. Son tronc est droit, dur, garni de beaucoup de branches couvertes d'une écorce unie, de couleur verte rougeâtre & d'un goût austere. Ses feuilles sont épaisses, pointuës, un peu crepées, veneuses, de couleur verte brune, luisante, longues de trois doigts, & larges d'un doigt & demi, attachées à des queuës courtes & grosses. Ses fleurs sont grandes commes celles du coignier, blanches, de bonne odeur. Ses fruits sont gros comme nos pommes, ronds, couronnez comme les nefles, verts au commencement & d'un goût acerbe, mais en meurissant ils prennent une couleur jaune & un goût agreable : ils sont en dedans blancs ou rougeâtres, divisez en quatre parties, dans chacune desquelles se trouvent plusieurs semences semblables à celles des nefles. Sa racine est longue de cinq ou six aunes, rousse en dehors, blanche en dedans, pleine de suc, d'un goût doux. Cet arbre croît en plusieurs Provinces de l'Amerique & aux Indes Orientales. Ses racines sont astringentes, fort estimées pour la dysenterie ; & pour fortifier l'estomac. Ses feuilles sont aussi astringentes, vulneraires, resolutives. Son fruit fortifie l'estomac & aide à la digestion. En Latin, *guayava pomifera Indica*. C. B.

GUE.

GUE'. s. m. Lieu où l'on peut passer un ruisseau, une riviere, un marais sans bateau, sans nager & sans s'embourber. Un bon Capitaine doit sçavoir tous les *guez* d'une riviere qui couvre son camp.

Ce mot vient du Latin *vadum*. Dans la basse Latinité on a dit *guadum*, & les Italiens *guado*.

On dit figurément, Sonder le *gue* d'une affaire ; pour dire, Tâcher de decouvrir adroitement les sentimens de ceux dont on a besoin pour la faire reüssir.

GUEABLE. adj. Ruisseau, riviere ou marais qui se peuvent passer à gué & sans bateau. La riviere étoit large, & n'étoit pas *gueable*. ABLAN.

GUEDER. v. act. Terme populaire, qui signifie *saouler*. Cet homme s'est bien *guedé*, il s'est bien saoulé, il ne peut manger davantage. Il est bas.

GUEER. v. act. Passer une riviere sans bateau & sans nager.

GUEER UN CHEVAL. C'est le promener dans l'eau pour le rafraîchir en quelque gué ou eau courante, où il ne soit point en danger de se perdre. On dit aussi, *Gueer* du linge ; pour dire, le tremper, le laver en grande eau.

Quelques-uns derivent ce mot de *aquare*. On a dit autrefois *aguayer*, *quayer* & *ayer* en la même signification.

GUELFE. Voyez GIBELINS.

GUEMENTER. v. n. Vieux mot. Se plaindre de quelque chose, & aussi, se mettre en peine de la faire reüssir, s'en embarasser. Il est bas, & n'est plus en usage, qu'en quelques Provinces de France.

GUENAUT. s. m. Vieux mot. *Gueux*. Il en est fait mention dans Rabelais. Les *guenauts* de St. Innocent. Le peuple appelle aussi *guenaut*, un gros pou. Voyez GUEUX.

GUENCHE. s. f. Vieux mot. Detour, subtilité. On a dit aussi *guenchir* & *guencher*, pour, tourner.

GUENILLE. s. f. Habit dechiré, & tombant par lambeaux. On le dit aussi de ces mêmes lambeaux detachez, & de toutes sortes de vieux haillons. Il me tarde que je n'aye des habits raisonnables, pour quitter vîte ces *guenilles*.

Ce mot est corrompu de *gonnelle*. HUET.

GUENILLE, se dit aussi de tous les meubles peu considerables & de vil prix. Ce curieux n'a que des *guenilles* dans son cabinet. Ramassez vos *guenilles*.

GUENILLE, s'employe aussi figurément, quand on veut marquer le mepris qu'on fait d'une chose.

Le corps, cette guenille, *est il d'une importance,*
D'un prix à meriter seulement qu'on y pense ? MOL.

Il y a aussi un certain jeu de carte qu'on appelle la *Guenille*.

GUENILLON. s. m. Vieux lambeau de linge ou d'étoffe.

GUENIPE. s. f. Gueuse, mal-propre, femme de mauvaise vie. Il n'y a rien qui decrie tant un jeune homme qui entre dans le monde, que de hanter des *guenipes*. Il est bas.

GUENON. s. f. Petit singe femelle que les Dames de qualité prennent plaisir de nourrir.

On appelle aussi *guenon*, une femme vieille, ou laide, quand on lui veut dire quelque injure. Vieille *guenon*. Franche *guenon*. Laide *guenon*. Il est bas.

On dit proverbialement:

Pour épouser un singe il faut être guenon. BOURSAUT.

GUENUCHE. s. f. Diminutif de guenon. Petite guenon. Il se dit aussi au figuré, quand on veut dire quelque injure. C'est une *guenuche* coeffée. St. Amant.

GUENUCHON. s. f. Diminutif de guenuche. Il est bas.

GUERDON. s. m. Vieux mot. Recompense, salaire de quelque travail, ou bon office qu'on a rendu. Est-ce là le *guerdon* de mes labeurs? Ronsard. Il ne se dit qu'en burlesque.

Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *werdung*, qui signifie *estimation de prix*. Nicod croit qu'il vient du Grec *kerdos*, qui signifie, *gain*.

GUERDONNER. v. act. Vieux mot. Recompenser. Il ne se dit plus que dans le burlesque & dans le stile marotique.

Nous vous demandons la passade,
Si vous nous la voulez donner;
Dieu vous en veuille guerdonner. Scar.
Et cependant que la troupe maudite
Songe comment il sera guerdonné. La Font.

GUERE, ou GUERES. adv. qui se joint avec une negation, & qui signifie, Peu. Il n'y a *guere* de gens qui n'aiment mieux leur profit que celui d'autruy. Cette femme n'est *gueres* jolie. Il n'y a *gueres* que j'ay vu cet homme-là. Tous ces detours ne vous font *gueres* d'honneur. Bou. Dans le poste où vous êtes, vous ne pouvez *gueres* vous chacher. Bell. Mr. de Balzac dit toûjours, Il ne s'en faut de *gueres*: c'est un Gasconisme. Il faut effacer le *de*, qui ne se met que quand il est question d'une quantité comparée avec un autre: comme, elle ne la passe *de guere*. Vaug, l'Acad. L's que quelques uns mettent à la fin, y est sans necessité; la Poësie l'a conservée pour la commodité, & cependant elle ne fait pas un très-bon effet dans ce vers:

Qui ne rend point de soins n'est gueres *amoureux*. Vau.

Menage le derive de l'Italien *guare*, ou de l'Hebreu *gara*, qui signifie, *retrancher*.

GUERET. s. m. Terre qu'on avoit laissé reposer, & qu'on a fraîchement labourée pour l'ensemencer en la même année. Les *guerets* se levent en Mars. Un Fermier est obligé de lever les *guerets*, quoyqu'il quitte sa ferme à la St. Jean, avant que les terres se puissent ensemencer.

D'abondantes moissons les guerets *sont couverts*. Or. M.
Les épics dorent nos guerets. Racan.
La Fourmi tous les ans traversant les guerets,
Grossit ses magasins des trésors de Cerès. Boil.

On dit prov. Arpenter les *guerets*; c'est-à-dire, courir par les champs.

Ce mot vient, selon Saumaise, de *vervactum*, qui signifie en Latin la même chose, ou de *veteretum*, qu'il faut lire au lieu de *vervactum*, comme veut Scaliger; d'autres soutiennent qu'on disoit autrefois *garet*, *tanquam campus aratus*. Du Cange le derive de *vegri*, ou de *varecti*, qui dans la basse Latinité ont signifié des *champs mal cultivez*, & dans un autre lieu il le derive de *warectum*.

GUERIDON. s. m. Meuble de chambre qui sert à porter des flambeaux, des vases, &c. Il est composé d'un pilier ou colonne de bois ou d'argent entre deux pieces rondes, l'un par bas pour le soutenir, & l'autre par en haut pour porter ce qu'on met dessus. On pretend que le mot de *gueridon* a été apporté d'Afrique par les Provençaux en 1614.

GUERIR. v. act. Retablir un malade; lui rendre la santé. La medecine est l'Art de *guerir*. Le quinquina *guerit* la fievre. La playe n'est pas *guerie*. Il n'y a point d'Empirique qui ne se vante de *guerir* la goutte. Un malade qui se *guerit*, qui commence à *guerir*, doit manger sobrement. Asclepiade, comme dit Celsus, reduisoit le devoir du medecin à guerir *tutò*, *celeriter & jucundè*; surement, promptement & agréablement. Chevræana. Le medecin ne sçait presque jamais au vrai, si c'est lui ou la nature qui *guerit* son malade. Musitano. J. des Sc. T. XXXIV. Ce malade congedia son medecin, & cela lui fit du bien, car rien ne l'empêcha plus de *guerir* tout seul. Amus. Ser. & Com. Ce Charletan jure qu'il y a dans son eau une vertu occulte qui *guerit* des plus grands maux, & il jure vrai, puisque cette eau le *guerit* lui-même de la pauvreté qui renferme les plus grands maux. Id.

Ce mot vient, selon Menage, de l'Allemand ou Flamand *waren*, qui signifie, *garder*, *sauver*, *conserver*. Nicod pretend que ce mot vient de *variare*, à cause que l'état du malade change quand il se *guerit*. Camdem le fait venir du Breton *guerif*, qui signifie la même chose, & Mr. Huet du Latin, *curare*.

Guerir, se dit aussi des puissances surnaturelles. On croit dans l'Eglise Romaine, que St. Main *guerit* de la galle; St. Eutrope de l'hydropisie; St. Laurent du mal des dents. L'ombre de St. Pierre *guerissoit* les malades. On ne sçauroit *guerir* avec des enchantemens.

Guerir, se dit aussi en choses spirituelles, & signifie, Adoucir, soulager. Jesus-Christ est venu au monde pour *guerir* toutes nos infirmitez. Il est mal aisé de *guerir* une imagination blessée, un esprit defiant. Je veux *guerir* votre ennui. Voi.

Le temps qui guerit *tout*, guerira *vos douleurs*. God.
Attendez, petite cruelle,
Attendez à blesser, que vous puissiez guerir.

Guerir, en ce sens signifie aussi, Se deffaire, se corriger de quelque chose. Se *guerir* du ridicule. Or. M. Se *guerir* de ses fausses opinions, d'une prevention. Id. Qui vous a *gueri* du libertinage? M. Sc. Les vices sont presque *gueris*, dès qu'on est bien convaincu qu'on en est atteint. Oev. M. On se peut bien *guerir* des vanitez du monde; mais on n'est jamais bien *gueri* de l'amour propre; on ne s'en sçauroit deffaire. Nic. Quand on n'a pas assez d'empire sur soi pour se *guerir* de ses foiblesses, il faut avoir la discretion de les cacher. Bell. En Amour celui qui est *gueri* le premier, est toûjours le mieux *gueri*. La Roch. Avec un peu de bon sens on se *guerit* l'esprit de bien des choses. Or. M. Un esprit vain s'applaudit, en se pretendant *gueri* des erreurs d'un peuple credule. Le. Cl. La vanité est un mal dont on ne veut pas *guerir*; on met même tout son bonheur à n'en *guerir* pas. Nic. Pour se *guerir* de l'amour il faut le diviser, & laisser errer ses vœux de tous côtez. Or. M. Pour être detrompé de l'amour, je n'en suis pas *gueri*: tandis que mes reflexions le condamnent, mon cœur se declare pour lui. L. d'Ab. a' Eloise. La Comedie est dangereuse pour un cœur encore mal *gueri* de sa passion. Corn. Je n'ai rien oublié pour *guerir* son cœur de son aveuglement. Id.

En vain tu veux me secourir,
Raison, je ne veux pas guerir. Vill.
Si-tôt que sur un vice ils pensent me confondre,
C'est en m'en guerissant *que je sçais leur repondre*. Boi.
Je veux finir mes jours dans l'amour d'Uranie;
L'absence, ni le temps ne me sçauroient guerir. Voi.
L'amour est mal gueri *quand il l'est par la haine*. Corn.

Guerir, est aussi quelquefois neut. & signifie, Recouvrer la santé. Il est malade; mais il *guerira* bientôt. J'espere *guerir* de cette maladie.

On dit proverbialement, que la mort nous *guerit* de tous nos maux, qu'un homme est *gueri* de tous ses maux; pour

pour dire, qu'il en est delivré. On dit qu'une chose ne *guerit* de rien, lorsqu'elle ne rend pas une affaire meilleure, qu'elle ne l'avance pas. On dit aussi, qu'on ne sçauroit *guerir* de la peur. On dit aussi, de quoy me *guerira* cela? On dit aussi d'un homme foible & inutile, que c'est un Saint qui ne *guerit* de rien. On dit, Medecin *gueri* toi toi-même, par une sentence tirée de l'Evangile; & en proverbe on l'applique à celui qui reproche à un autre des defauts dont lui-même n'est pas exempt.

GUERI, IE. part. pass. & adj.

GUERISON. s. f. Recouvrement de santé. La plûpart des *guerisons* se font par la nature plutôt que par l'art. On ne fait d'ordinaire entrevoir aux malades le danger où ils sont, qu'à travers quelques feintes esperances de *guerison*. FL. Mr. Pelisson a repris Malherbe pour avoir dit, *rendre la guerison*; c'est une expression impropre: on rend la santé; mais non pas la *guerison*. MEN.

GUERISON, au figuré, se dit de l'esprit, de l'ame, & du cœur. On ne doit penser qu'à la *guerison* des blessures de l'ame. ARN. Pour achever ma *guerison* ne me parlez plus de l'ingrate que j'ay si ardemment aimée. VILL.

Qui brûle doucement d'une amoureuse flâme,
Ne doit jamais chercher sa guerison. OF. M.

Reposez-vous sur le caprice & l'inconstance, du soin de la *guerison* des Amans. ID.

Quand l'amour dans ton cœur vient seulement de naître,
N'en va pas tout-d'un-coup tenter la guerison;
Tes efforts impuissans ne feront que l'accroître. CORN.

GUERISSABLE. adj. m. & f. Qui est capable de guerison. La fievre tierce est plus *guerissable* que la quarte.

L'amour est un mal agreable,
Dont mon cœur ne sçauroit guerir;
Mais quand il seroit guerissable,
Il est bien plus doux d'en mourir. M. SC.

GUERITE. s. f. On disoit autrefois *Garite*. Tourelle de pierre ou de bois sur les bastions revêtus, qui est bâtie sur les murs d'une ville, d'un château, pour y loger une sentinelle. On l'appelle aussi *échauguette*. Les *guerites* doivent être à l'épreuve du mousquet.

Ce mot a la même origine que *guerir*, de l'Allemand *waren*, qui signifie *conserver*. Covarruvias dit que c'est un mot Arabe qui vient de *gar* ou *gara*, qui signifie un *trou*, une *fosse*.

GUERITE, est aussi une terrasse, ou un petit dongeon, qui est élevé au dessus d'un bâtiment pour decouvrir de loin. Un Astronome doit être toûjours logé en une maison où il y ait une *guerite*, pour observer les astres.

On dit proverbialement, Gagner la *guerite*; pour dire, S'enfuir & chercher quelque lieu de sûreté.

GUERLANDES. s. f. Terme de Marine. Pieces de liaison cintrées, qui se mettent au dedans du vaisseau à travers de l'étrave, & servent à fortifier, & entretenir la rondeur de la prouë. On en met jusqu'à trois au fond de cale, deux entre les écubiers, & une sur le second pont.

GUERLIN. subst. m. Terme de Marine. Moyen chableau qui sert à toüer ou remorquer les vaisseaux, & à autres usages. On l'appelle aussi *hansiere*.

GUERMENTER. v. n. Voyez GUEMENTER.

GUERPIR. v. act. Vieux terme de Coûtumes, qui signifie, Abandonner & delaisser un heritage serf, mortaillable ou censuel. *Guerp* signifioit la chose delaissée; *guerpie* & *guerpison*, l'abandonnement. On disoit aussi, *Guerpir* la bataille; pour dire, S'enfuir. *Guerpir* la ville; pour dire, Quitter la ville, s'en retirer au plus vîte & comme furtivement.

Ce mot vient de *werp* Flamand qui signifie *saisine* & *tradition*. Du Cange le derive d'un mot Saxon *werpen*, d'où on a dit en Latin *Verpire*, d'où sont venus ses composez qui sont encore en usage, *deguerpir* & *deguerpissement*. On a dit aussi, *gulpir* & *guayrer*, pour signifier la même chose.

GUERRE. s. f. Different, querelle entre des Etats, ou des Princes souverains, qui ne se peut terminer par la Justice, & qu'on ne vuide que par la force, & par la voye des armes. La *guerre* est un art de s'égorger, & de se detruire reciproquement. LA BR. Pourquoy se faire la *guerre*? Les hommes ne sont ils pas assez mortels, sans se donner les uns aux autres une mort precipitée? FEN. La *guerre* est du droit des gens, & un moyen legitime d'acquerir, selon de Droit civil. Les Titans on voulu faire la *guerre* aux Dieux. Le Vieux Testament parle d'un Livre des *guerres* de l'Eternel. Se faire une *guerre* sanglante, une *guerre* à feu & à sang. Etre en *guerre* ouverte. On flatte agreablenent les Rois, quand on les represente comme arbitres de la paix & de la *guerre*. L'injustice des premiers hommes, & la necessité où ils se sont trouvez de se donner des Maîtres, ont été la premiere source de la *guerre*. LA BR. On a comparé ceux qui font un trafic du metier de la *guerre*, & qui se loüent pour aller tuër des hommes, à des Bourreaux, d'autant plus inexcusables qu'ils vont tuër sans raison. COURT. La *guerre* a quelque chose de sauvage & de farouche, qui empêche que les esprits ne se polissent. BOU. On sçait combien coûtent aux peuples les *guerres*, lors même qu'elles sont les plus glorieuses à leurs Rois. FL. La *guerre* épuise un Etat & le met toûjours en danger de perir, lors même qu'on remporte les plus grandes victoires. FEN. Il faut toûjours être prêt à faire la *guerre*, pour n'être jamais reduit au malheur de la faire. ID. Le vrai moyen d'éloigner la *guerre*, & de conserver une longe paix, c'est de cultiver les armes, c'est d'honorer les hommes excellens dans cette profession, c'est d'en avoir toûjours qui y soyent exercez dans les pays étrangers, qui connoissent les forces, la discipline, la maniere de faire la *guerre* des peuples voisins; c'est d'être également incapable de faire la *guerre* par ambition, & de la craindre par molesse. ID. La *guerre* a ses preceptes comme les sciences les plus utiles: on s'y tuë methodiquement. LA BR. On dit qu'Othon ne pouvant plus supporter les inquiétudes, & les incertitudes de la *guerre*, se hâta de la finir. TILL. Les esprits ne se polissent point dans la *guerre*; elle a quelque chose de trop feroce. BOU. Le merite de la *guerre* attire les yeux de tout le monde. Auprés de celui-là tout autre merite est morne & languissant. ST. EV. Les *guerres* temporelles ont des suittes si funestes pour les ames mêmes, qu'on ne sçauroit trop les apprehender. NIC. Nous tenons celui avoir l'honneur de la *guerre*, qui en a le profit. MONT. Les causes de la vicissitude de la paix & de la *guerre* dureront autant que le genre humain. BAY. Très souvent lorsqu'on pacifie une *guerre*, on jette sans y penser les fondemens & les semences d'une autre, ou même de deux ou trois autres. ID. Les regles que Ciceron, dans son Livre des Offices, a données pour faire la *guerre*, sont une manifeste condamnation de la conduite des Romains. BOSS. Selon Mr. Regis, l'état de la nature est un état de *guerre*. Les Gentilshommes en France se faisoient autrefois des *guerres* privées. J. DES SC. T. 2. Voyez Grotius du *Droit de la paix, & de la guerre*.

On tient que ce mot vient de l'ancien Germanique *werre*, d'où

d'où les Ecrivains de la basse Latinité ont fait *werra* ou *wouerra*, pour signifier *guerre*. Voyez Menage & Du Cange. Rudbeks le fait venir de l'ancien Suedois. L'année 1722. dans laquelle nous travaillons à ce Livre est remarquable par cet endroit, qu'il n'y aucune *guerre* dans toute l'Europe.

Guerre civile, ou intestine, est celle qui se fait entre les sujets d'un même Royaume, entre les parties d'un même Etat. Les *guerres civiles* des Romains ont enfin ruiné la Republique. Les *guerres civiles* de Grenade ont detruit la puissance des Maures en Espagne. Les gens prudens, à cause de l'incertitude du succes d'une *guerre civile*, entretiennent des intelligences dans tous les partis, afin de se ranger avec honneur à celui qui aura le dessus. Font. Othon n'avoit pas assez de force de genie pour soutenir le poids d'une *guerre civile*. Till. Le Duc de la Rochefoucaut, qui avoit été un des principaux Auteurs de la derniere *guerre civile*, disoit, qu'il étoit impossible qu'un homme qui en avoit tâté comme lui, voulut jamais s'y commettre, tant il y avoit de peines & d'extremitez à essuier, pour un homme qui faisoit la guerre à son Roi. Oe. M.

Guerre de Religion, est une *guerre* qui se fait dans un Etat au sujet de la Religion, l'un des partis ne voulant pas tolerer l'autre. Il n'y a point de *guerres* ni plus cruelles, ni plus injustes, que les *guerres de Religion*. St. Augustin, en declarant la guerre aux Donatistes, a enseigné à faire des *guerres de Religion*. On ne peut établir pour maxime, qu'il est permis de faire des *guerres pour la Religion*, sans armer les uns contre les autres, tous les peuples de la terre. Le monde seroit bientôt detruit, si tous les Souverains s'alloient mettre dans l'esprit qu'on peut faire legitimement des *guerres de Religion*. La *guerre sainte*, est celle qui s'est faite autrefois par des Ligues & des Croisades, pour le recouvrement de la Terre Sainte. Cette guerre est une guerre de region, & non pas de *religion*. M. des Noy.

C'étoit autrefois un privilege qu'avoient les Gentilshommes, de declarer la *guerre* à celui dont ils avoient reçu quelque grande injure, au lieu de le poursuivre en Justice: ce qui se faisoit pourtant avec quelque formalité. Charlemagne tâcha en vain de remedier à ce desordre qui avoit dejà duré plusieurs siecles. St. Louïs deffendit absolument ces *guerres*, comme on voit dans Mr. Du Cange sur Joinville; & on n'en a plus entendu parler depuis Louïs XI.

Guerre, signifie aussi, l'art de faire la *guerre*. Hannibal étoit un grand Chef de *guerre*, un Capitaine entendu au fait de la *guerre*, qui sçavoit bien la *guerre*, le metier de la *guerre*, les ruses de *guerre*.

On appelle, la *petite guerre*, les courses qui se font par des soldats detachez, quand ils vont en parti, à la picorée. On dit, en badinant, d'une femme un peu coquette, que ses yeux vont à la *petite guerre*.

Bonne guerre, est celle qu'on fait à outrance, à feu & à sang, sans quartier: mais on le dit aussi en un sens contraire; pour dire, Faire la *guerre* avec honneur, & avec l'humanité dont elle est capable.

On dit aussi, qu'une prise est faite de *bonne guerre*, quand elle est faite selon les loix, & l'usage de la *guerre*. En ce sens on le dit aussi de toutes les autres contestations, & des avantages qu'on y remporte de bonnefoi, & sans supercherie. Non, je ne veux point de votre fard: j'ay la conscience si delicate, que je me reprocherois les conquêtes qui ne seroient pas faites de *bonne guerre*. P. Com.

On appelle, Equippage de *guerre*, machines de *guerre*, munitions, attirail de *guerre*, Tout ce qu'on meine à la *guerre*, & qui sert à la *guerre*.

Place de Guerre, est une place qui est fortifiée exprès pour deffendre un païs, & arrêter une armée, une place qui n'est point considerée par le nombre de ses habitans. Un vaisseau armé en *guerre*, c'est un vaisseau bien garni de canon, pour combattre en mer & pour escorter des Marchands.

On appelle Gens de *guerre*, Tous les soldats de l'armée; Officier de *guerre*, Celui qui y a quelque commandement; Commissaire des *guerres*, Celui qui conduit des trouppes en leurs quartiers, & qui assiste aux montres qui s'en font, pour sçavoir si le nombre en est complet; Tresorier de l'Extraordinaire des *guerres*, Celui qui a les fonds destinez pour payer & faire subsister l'armée.

Conseil de guerre, est l'assemblée des grands Officiers pour deliberer sur les entreprises de la *guerre*. C'est aussi en plusieurs corps l'assemblée des Capitaines pour juger les soldats qui ont failli. Ce deserteur a été condamné par le *Conseil de guerre*.

Nom de guerre, est le nom qu'on donne aux soldats quand on les enrôle. Ainsi il est dit dans la Comedie de la fille Capitaine.

> *Il s'est fait mon parrain pour m'appeller la Rose*;

C'est-à-dire, pour me donner ce *nom de guerre*.

Homme de guerre, autrement Caravel. Sorte d'*urtica marina*, d'une nature mitoyenne entre la plante & l'animal, qui se trouve dans les Canaries.

Dans le jeu de billard il y a le *jeu de la guerre*.

Guerre, se dit aussi de toute destruction causée par des maladies contagieuses.

> *La peste, puisqu'il faut l'appeller par son nom*,
> *Capable d'enrichir en un jour l'Acheron*,
> *Faisoit aux animaux la* guerre, La Font.

Guerre, se dit aussi des differens qui sont entre des familles & entre des particuliers qui plaident ensemble, & qui se haïssent. Il y a une *guerre* mortelle entre ces deux maisons. Ces deux plaideurs se font bonne *guerre*.

Guerre, se dit aussi des Auteurs qui écrivent les uns contre les autres. Les *guerres* du Parnasse divertissent & instruisent le public. Scaliger a fait une cruelle *guerre* à Cardan.

Guerre, se dit aussi des antipathies des animaux qui se chassent, & qui se mangent les uns les autres. Les chats font la *guerre* aux souris. Tous les oiseaux font la *guerre* au hibou.

Guerre, se dit aussi des qualitez contraires des corps qui agissent les uns contre les autres. Dans le chaos tous les élemens étoient en *guerre*, & encore à present le froid fait la *guerre* au chaud, l'humide au sec.

Guerre, se dit aussi poëtiquement des choses qui se nuisent les unes aux autres. Ainsi dans la Metamorphose de Cerisi, il a dit des vieilles forêts,

> *Qui jusques dans le ciel sans craindre le tonnerre*,
> *Allez faire au soleil une innocente* guerre.

Guerre, se dit figurément. La raison doit faire la *guerre* aux passions. Epictete fit la *guerre* toute sa vie à l'opinion & à la fortune, qui sont d'ordinaire les deux choses qui gouvernent le monde. Boil. *Vie d'Epicure*. Un Predicateur fait la *guerre* aux vices; c'est-à-dire, les decrie, les censure.

> *Je ne t'arrête plus, va prêcher, monte en chaire*,
> *Sans relâche au peché va declarer la* guerre.
> L'Art de Prech.

On dit aussi; Faire la *guerre* à quelcun; pour dire, lui reprocher par raillerie quelque petit defaut, ou lui temoigner qu'on sçait quelque secret de lui qu'il veut tenir caché. On lui fait la *guerre* de sa promptitude. On lui fait la *guerre* de ce qu'il va en secret chez une telle

Da-

Dame. Je contai mon avanture à mon frere qui m'en fit long-temps la *guerre*. Ablan. Nous lui fîmes une innocente *guerre* du trouble & de l'embarras, où nous l'avions surprise. H. S. de M.

Guerre, se dit aussi des petites froideurs, des petites brouilleries, des petits demêlez, qui arrivent entre des amis, ou des Amans.

Qu'il se perd d'agreables momens,
Quand la guerre *est entre deux Amans!*
Charleval.

Guerre, se dit proverbialement en ces phrases. La *guerre*, la peste & la famine sont les trois fleaux de Dieu. On ne fait la *guerre* que pour faire la paix; pour dire, qu'il faut s'accorder à la fin. On dit aussi, A' la *guerre* comme à la *guerre*; pour dire, qu'il faut souffrir la fatigue, ou prendre du bon temps, selon les occasions où l'on se trouve. On dit aussi que la *guerre* nourrit la *guerre*; pour dire, qu'une armée subsiste aux depens du païs où elle se trouve. On appelle aussi fruits de la *guerre*, les païs desolez, les gens estropiez, & autres choses qui sont les effets de la *guerre*. On dit aussi, que la *guerre* est cause des troubles, à ceux qui demandent raison de quelque accident, quand on n'en peut pas donner. On dit encore, Qui terre a, *guerre* a; pour dire, qu'on ne peut posseder du bien sans avoir des procès à soûtenir. On dit, La *guerre* est bien forte, quand les loups se mangent l'un l'autre; quand on void deux personnes de même profession qui se querellent, qui se plaident, qui écrivent les uns contre les autres. On dit aussi, Faire la *guerre* à l'œil; pour dire, Epier tout ce qui se passe en quelque affaire où l'on a interêt, pour y trouver ses avantages, quand l'occasion s'en offre. On dit, qu'une fille, qu'un homme, va à la petite *guerre*, quand elle va chercher quelque chose à profiter dans une passade; & on dit encore, qu'elle a pris un nom de *guerre*, lorsqu'elle a changé son nom veritable, ou qu'on lui a donné quelque sobriquet. On dit aussi, que des gens affamez, & sur-tout des valets, viennent faire la *guerre* au pain; pour dire, qu'ils en vont manger beaucoup.

GUERRIER, iere. adj. & s. Qui appartient à la guerre, qui aime la guerre, vaillant, hardi. Un brave *guerrier* sçait s'accoutumer aux fatigues de la guerre; coucher sur la dure; mepriser les delices, & les commoditez de la vie; affronter le peril, & s'exposer sans crainte à une mort assûrée. Ob. M. Les Chinois sont peu *guerriers*, mais bons politiques. Id. Le Chevalier Bayard étoit un fameux *Guerrier*. Alexandre a été nommé le *Guerrier* des *Guerriers*: Boileau l'appelle le Monarque *guerrier*. Quinte-Curce a écrit sa vie, & ses exploits *guerriers*. Les François sont des peuples *guerriers*. La *guerriere* Pallas. Chanter les faits *guerriers* d'un Heros. Voi. Brebeuf fait dire par Cesar gourmandant ses soldats qui vouloient l'abandonner;

De Guerriers *genereux changez en populace,*
Allez, allez croupir dans un calme odieux.
Aux plus sçavans Auteurs comme aux plus grands guerriers,
Apollon ne promet qu'un nom & des lauriers. Boi.
Un injuste Guerrier, *terreur de l'Univers,*
Qui sans sujet courant chez cent peuples divers,
S'en va tout ravager jusqu'aux rives du Gange,
N'est qu'un plus grand voleur que Duterte & St. Ange. Id.
J'appellerai vertu guerriere,
Une vaillance meurtriere
Qui dans mon sang trempe ses mains? Rouss.

On dit communément, qu'un *Guerrier* doit avoir assaut de levrier, fuitte de loup, & deffense de sanglier; pour dire, qu'il faut qu'il assaille hardiment, qu'il fuye lentement, & en conservant son haleine; & quand il est acculé quelque part, qu'il se deffende courageusement comme le sanglier.

GUERROYER. Vieux mot qui signifioit autrefois, Faire la guerre, & qu'on peut employer encore dans le Burlesque.

GUESDE. s. f. ou GUEDE. Plante qu'on appelle autrement *Pastel*. Voyez Pastel. Elle est de grand usage chez les Teinturiers. Les anciens Bretons s'en peignoient le visage pour être plus terribles en guerre, comme temoigne Cesar. Et Pline dit que les femmes en usoient de même en certains sacrifices.

Ce mot vient du Latin *guastum* ou *guasdum*, qui signifie la même chose, & qui est un vieux mot Gaulois, comme on l'infere du passage de Pline. On appelle encore *vouëde* en Normandie, le petit *pastel*, ou *guesde*. Il y a plus d'apparence que l'un de ces mots vient de la corruption de l'autre. On l'appelle *isatis* en Grec, & en Latin *isatis* aussi, ou *glastum*. Saumaise soûtient qu'il faut dire *guastum*, & non pas *glastum*, comme il est écrit communement dans les livres.

GUESDER, ou GUEDER. v. act. Preparer les étoffes avec de la guêde. C'est la même chose qu'*empasteler*.

GUESPE, ou GUEPE. s. f. Grosse mouche qui est presque semblable à une abeille. La piqueure d'une *guêpe* cause l'enflure de la peau: parceque la *guêpe* verse dans la blessure qu'elle fait, une liqueur dont son aiguillon est plein, & laquelle excite une fermentation qui produit cette tumeur. Ob. M. Il y en a de plusieurs especes. Elle est appellée bourdon, à cause d'un bourdonnement qu'elle excite dans l'air en volant. Elle est propre pour faire croître les cheveux, étant pulverisée & appliquée dessus.

Tel qu'on voit un taureau, qu'une guêpe *en furie*
A piqué dans les flancs, aux dépens de sa vie. Boil.

Il vient du Latin *vespa*, ou *guespa*, selon du Cange, De *vesperi*, le soir, parcequ'on dit que la guêpe fait la chasse le soir aux petites mouches, afin d'en attraper quelqu'une pour sa nourriture.

GUESPIER, ou GUEPIER. s. m. Oiseau qui mange les guêpes. Men. Il est fort commun dans l'Isle de Crete. C'est le *merops* des Anciens. Belon.

GUESPIN, ou GUEPIN, ine. s. m. & fem. Mot Burlesque qu'on employe quand on veut marquer qu'une personne est fine, adroite, rusée. C'est un *Guêpin*. Ne vous fiez pas à cette femme; c'est une franche *Guêpine*. On appelle ceux d'Orleans les *guêpins*, à cause de leur langue medisante. Del. de la Fr.

GUESTRE, ou GUETRE. s. f. Bas de païsan fait de grosse toile, ou de treillis, qui n'a point de semelle, mais qui couvre seulement la jambe, & tombe sur le soulier. Les gens de qualité s'en servent aussi quand ils vont à la chasse au fusil, pour mettre plus commodement pied à terre.

Ce mot vient de *vastra*. Men. D'autres le derivent de *guaitreux*, vieux mot François qui signifioit un *pauvre*, un *miserable*, qui se plaint de ses douleurs, ou de sa necessité. On dit encore en quelque lieux *chaitreux* en la même signification. Borel derive ce mot du Grec *geithron*, qui signifie *indumentum*. Il vient plutôt de *gueltrouss*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *guêtre*, & *gueltresoust*, *gamache*.

On dit proverbialement, Tirez vos *guêtres*, quand on veut chasser quelcun. Tirer ses *guêtres*, c'est, S'en aller. Il est bas.

GUESTRER, ou GUETRER. v. act. Mettre ou chausser des guêtres.

GUET. s. m. Garde qu'on fait pour decouvrir quelque chose, ou pour surprendre quelcun. Il se dit premierement d'une personne qui espionne, & qui demeure en garde en quelque lieu pour voir ce qui s'y passe, & en donner avis. Faire le *guet*. Mettre un *guet* au clocher, au haut de la tour. Il se dit aussi de l'action par laquelle on observe, on épie ce qui se passe, se qui se fait. Il est au *guet*. Il a l'œil au *guet*, l'oreille au *guet*.

Du Cange derive ce mot de *wacta* ou *wagta*, mots de la basse Latinité qui signifient la même chose, & qu'il dit venir de l'Allemand *wacht* ou *wecke*, garde, veille.

GUET, se dit aussi d'une compagnie entiere qui fait la patrouille, ou d'un corps de garde qu'on pose sur des passages, soit pour empêcher les surprises des ennemis, soit pour prendre les voleurs, ou ceux qui troublent le répos de la ville. Il y a des charges qui ont le privilege d'exemption de *guet* & de garde. Du temps de Guillame de Nangi on appelloit *guet*, ce qu'on a appellé depuis *corps de garde*.

Faire, le *guet*, c'est, Se tenir en sentinelle, pour decouvrir s'il ne vient personne qui puisse nuire à notre dessein. La suivante faisoit le *guet*, tandis que sa maîtresse parloit à un Cavalier.

MOT DU GUET, est une parole qui sert de signal pour discerner l'ami de l'ennemi. Il se donne par le Commandant aux Officiers: ce qui empêche les surprises des ennemis, & les communications des traitres & des espions. On change tous les soirs *le mot du guet*.

On le dit figurément des rendez-vous qui se donnent pour des conferences secrettes, ou pour des entreprises amoureuses. Ce valet avoit le *mot du guet*, avoit l'ordre de faire entrer telles & telles personnes.

GUET, se dit, chez le Roi, de ceux d'entre les Gardes du Corps qui demeurent près de sa personne, pour le garder pendant la nuit. Placer, relever le *guet*.

On appelle à Paris Chevalier du *Guet*, Celui qui commande une compagnie qui fait la ronde dans les ruës toute la nuit pour empêcher les vols. Le Lieutenant, les Archers du *Guet*. Il y a le *guet à pied* & le *guet à cheval*. C'est ce que les Latins appelloient *Præfectus vigilum*. Celui de Rome obeïssoit au *Prefet de la ville*, comme celui de Constantinople au *Prefet* de Constantinople. Il prenoit connoissance des vols, des effractions, des receleurs, des incendiaires; mais il ne pouvoit condamner au dernier supplice, & si le crime étoit d'une nature à meriter la mort, il le renvoioit au *Prefet de la ville*. On les confond quelquefois l'un avec l'autre, parcequ'on designoit le *Præfectus vigilum* par ces lettres capitales, P. V. & on designoit de même le *Præfectus Urbis*. On appelle en Languedoc & Provence *Viguier*, celui commande au *guet*: & ce mot vient de l'Italien *Veggia*, qui signifie *veille*. NICOD.

GUET, se dit aussi de quelques animaux. Il y a longtemps que ce chat est au *guet* pour prendre une souris. Ce petit chien est de bon *guet*, il aboye au moindre bruit. Parmi les gruës on dit qu'il y en a une qui fait le *guet*, tandis que les autres se reposent; & pour cet effet qu'elle a un pied en l'air, & une pierre dans ses ongles, de peur qu'elle ne s'endorme.

GUET APPENS. s. m. Dessein premedité d'assassiner quelcun, ou de lui faire quelque affront, lequel pour cet effet on prend à son avantage en quelque lieu où on le va attendre. Voilà, mon Pere, un pieux *guet appens*. PASC. Les assassinats de *guet appens* sont punis du supplice de la roüe par l'Ordonnance.

Ce mot vient de *guet appensé*, c'est-à-dire, avec deliberation, après y avoir bien pensé.

On le dit figurément des surprises premeditées qui se font dans les affaires. Il y avoit six Juges liguez ensemble pour me faire perdre mon procés, c'est un *guet appens*. Les Amans disent, que les yeux de leur Maitresse on fait un *guet appens*, quand ils en ont été blessez.

GUET & GARDE. Service militaire que les Bourgeois des villes rendent en faisant le *guet*, en montant la garde.

GUETABLE. adj. Qui est sujet au guet.

GUETTE. s. f. Terme de Charpenterie, qui se dit d'un pôteau incliné qui se met entre deux grospoteaux qui servent de remplage, & qui prennent de l'angle d'enbas à l'angle opposé d'enhaut en forme de diagonale; alors ce sont des *guettes* simples: & quand elles sont traversées par d'autres poteaux de remplage posez à plomb, on les appelle *guettes & guettrons*: & quand elles sont au dessous de l'appui des fenêtres, on les appelle *petites guettes*, ou *guettrons*. On nomme quelquefois les *guettes*, *contrevents*.

GUETTER. v. act. Observer les actions, les demarches de quelcun pour en tirer quelque avantage, quelque éclaircissement, ou pour lui nuire. Un jaloux *guette* jour & nuit sa femme, comme le chat *guette* la souris. Ah! certes je t'y *guettois*. MOL. La mort nous *guette*. MAINARD. Les Archers ont *guetté* cet homme trois jours avant que de le prendre. Il faut mettre un homme à la porte pour, *guetter* qui entre ou qui sort.

Un Renard guettoit *à toute heure,*
Les poules d'un Fermier. LA FONT.

Ce mot est du bas stile. Menage croit qu'il vient du Latin, *cattare*, qui signifie *voir*, *regarder*, *considerer*. Le Pere Sirmond le derive de *wacta*, qui vient de l'Allemand *wacht*, qui signifie *veille*, *garde*; d'autres du Latin *captare*.

GUETTER, signifie aussi simplement, Attendre. Il y a long-temps que je vous *guette* en ce passage, pour vous donner une bonne nouvelle.

GUETTÉ, ÉE. part. & adj.

GUETTEUR. s. m. Celui qui observe, qui épie. Il se dit seulement des voleurs, des *guetteurs* de chemins qui attendent les passans pour les detrousser.

GUETTRON, ou GUETTERON. s. m. Petite guette. Voyez GUETTE.

GUEVER. Terme de Fief. C'est se dessaisir d'un fond, ou d'un heritage, en faveur du Seigneur Feodal. POMEY.

GUEVÉ, ÉE. part. adj. Laissé vaquant.

GUEULE. s. f. Ouverture par où les animaux prennent leurs alimens. Il ne se dit point au propre de l'homme, ni des oiseaux, mais seulement de la plûpart des animaux à quatre pieds, & des poissons qui sont grands & voraces. On ne dit point la *gueule* d'un cheval; mais on dit la *gueule* d'un bœuf, d'un âne, d'un chien, d'un loup, d'un renard, &c. Samson trouva du miel dans la *gueule* d'un lion. On depeint tous les monstres avec une grande *gueule* & beante. On dit aussi la *gueule* d'un Crocodile, d'un brochet, &c.

Qu'une horrible baleine, ouvrant sa gueule *fiere,*
Me fasse de son ventre une vivante biere. RAMP.

Ce mot vient du Latin *gula*.

GUEULE, se dit aussi par derision, ou burlesquement de la bouche des personnes malfaites, insolentes, criardes, ou hableuses. Cette femme est laide, elle a la *gueule* fenduë jusqu'aux oreilles. Les harengeres ont toûjours la *gueule* ouverte pour dire des injures: elles se donnent souvent sur la *gueule*.

Elle n'a pas six dents en gueule. SCAR.

La

La vieuse rit toute seule,
Tant que sa bouche devient gueule. Id.
Quelle gueule ! *pour moi, je croi qu'il est sorcier.* Rac.

Cet Avocat n'a que de la *gueule*, & n'a point de fonds, de capacité.

On dit prov. qu'un homme est fort en *gueule*; pour dire, qu'il est piquant, malin, medisant & qu'on ne sauroit le faire taire. Cela est pris des chevaux forts en bouche.

Ha! vous êtes, mamie, une fille suivante,
Un peu trop forte en gueule,*& fort impertinente.* Mol.

On dit en termes de Chasse, qu'au bout de cinq mois un chien a fait sa *gueule*, lorsqu'il a été bien nourri avec du lait, & qu'il commence à être vigoureux. Et on dit, qu'un chien chasse de *gueule*, lorsqu'il abboye & appelle ses compagnons quand il est sur les voyes.

Gueule, signifie aussi, Gloutonnerie, gourmandise, intemperance au boire & au manger. La *gueule* a tué plus de gens que le glaive. On la charme par la *gueule*. Gom.

Gueule, se dit par extension de plusieurs sortes d'ouvertures. La *gueule* d'un puits, d'un pot, d'une cruche, d'un four. Les écoliers vont manger des pâtez tout chauds à la *gueule* d'un four. Les Charpentiers ont aussi des assemblages qu'ils appellent à *gueule*.

Gueule d'Enfer, se dit du mont Ethna, & des autres Volcans qui jettent du feu.

Gueule. Ce terme est employé par les Botanistes dans la description de certaines fleurs d'une seule pièce, allongées & coupées à leur extremité en deux levres. Il est essentiel aux fleurs en *gueule* d'avoir quatre semences dans le fond de leur calice.

Gueule, se dit aussi de plusieurs choses monstreuses, & horribles, que l'on represente comme animées.

...... *D'une* gueule *infernale,*
La chicane en fureur mugit dans la grand' Sale.
Boil.

Gueule bée, est une futaille defoncée par un bout, & qui sert à mettre la vendange, quand on l'apporte de la vigne.

On dit d'une porte, d'une fenêtre qui est toute ouverte, qu'on l'a laissé ouverte à *gueule bée*.

GUEULES, au plur. est un terme de Blason, qui veut dire le Rouge. Il faut toûjours dire *gueules* au plurier, & non pas *gueule* au singulier, parcequ'il vient de *gula*, qui étoient certaines peaux teintes en rouge. Men. Quelques uns l'appellent *belic* ou *belif*. Cette couleur signifie Charité, vaillance, hardiesse, generosité. La couleur sanguine, le cinnabre, & la vraye écarlate. C'est la premiere des couleurs dont on se sert en Armoiries. Elle est tellement noble, que par des loix anciennes il étoit deffendu de porter de *gueules* dans ses Armes, à moins que d'être Prince, ou d'en avoir la permission, suivant Barthole, Chasseneu & Bara. C'étoit aussi une couleur Imperiale. Les Empereurs étoient vêtus, chaussez & meublez de rouge. Leurs Edits, leurs depêches, leurs seings, & leurs sceaux étoient d'encre & de cire rouge : c'est d'où procede que les titres de Droit sont nommez *rubriques*. L'émail de *gueules* se fait remarquer dans les Ecus gravez, par des hachures en pal tirant du chef à la pointe. La Maison de Vaubecour porte de *gueules* au chevron d'or.

Ce mot vient de certaines peaux rouges qu'on appelloit autrefois *gueules*. Le Pere Monet dit que ce mot de *gueules* vient de l'Hebreu *gulut* & *guludit*, qui signifie une plaque de petite peau rougeâtre, qui paroît sur une playe quand elle commence à se guerir. Mais le Pere Menestrier lui reproche que ces mots ne se trouvent point dans la langue Hebraïque. En general le mot de *gueules* signifie la *couleur rouge* chez la plûpart des Orientaux : c'est le nom de la rose chez les Arabes & les Persans, & celui d'une plante étrangere & aromatique dont ils se servent, pour donner la couleur rouge à leurs viandes, comme on se sert de safran vers le Nord pour les rendre jaunes. Clusius en fait mention sous le nom de *l'arbre triste*. Il y a plus d'apparence à ce que dit Nicod, que le mot de *gueules* s'est dit du rouge, parceque les *gueules* des animaux sont rouges ordinairement ; ou qu'il vient du Latin *cuscuhum*, qui est le *coccos* des Grecs, ou la graine d'écarlate.

Gueule droite & gueule renversée. Termes d'Architecture. Ce sont deux parties de la cimaise, qui font un membre dont le contour forme une S. Celle qui est la plus avancée, & concave, s'appelle *gueule droite*, autrement *doucine* ; & celle qui est convexe s'appelle *gueule renversée*, autrement *talon*. Quelques-uns croyent que ce mot est venu de l'ancienne maniere des habits, qu'on faisoit de plusieurs bandes qui étoient alternativement de fourrure, & d'étoffe de diverses couleurs, dont les entre-deux se nommoient *gueules*, *goules* ou *gules*, parcequ'elles representoient un canal enfoncé sous ces fourrures; qu'on appelloit *angoulées* : ce qui a une espece de ressemblance aux ornemens des cimaises, qui leur a pû faire appliquer le même nom.

On dit proverbialement, qu'on met une personne à la *gueule* du loup, quand on la met sans deffense à la merci de ses ennemis. On dit, qu'un homme a la *gueule* ferrée; pour dire, qu'il crie fort haut, qu'il est impudent, & hardi en paroles. On dit qu'il n'a que la *gueule*; pour dire, qu'il ne fait que hâbler. Et l'on dit, qu'il a la *gueule* morte, la *gueule* démise, lorsqu'il est confondu par raison, ou qu'il est triste & reduit à garder le silence. On dit aussi, qu'il en a menti par la *gueule* & par les dents, quand on veut appuyer fortement un dementi. On appelle aussi, des mots de *gueule*, des paroles sales & obscenes. On dit aussi, qu'un homme est venu la *gueule* enfarinée, quand il est accouru en quelque lieu pour y faire bonne chere, ou pour prendre part à quelque gain. Les païsans disent aussi, que la *gueule* du Juge en petera ; pour dire, qu'ils veulent plaider, faire prononcer une sentence. On dit encore, qu'un menage a la *gueule* bien grande ; pour dire, qu'il faut beaucoup d'argent pour l'entretenir. On dit aussi des munitions de *gueule*, au lieu de dire, des munitions de bouche.

GUEULE'E. Quelques-uns disent GOULE'E. s. f. Paroles sales & obscenes. Il faut chasser des honnêtes compagnies tous ces impudens qui disent des *gueulées*.

GUEULER. v. n. Parler fort haut, ou dire impudemment beaucoup d'injures ou de sottises. Il est bas.

GUEUS, ou GUEUX, euse. adj. Indigent, necessiteux, qui est reduit à mandier, à demander l'aumône. Ces gens-là sont si *gueux*, qu'ils n'ont pas de pain. Cette famille est *gueuse*. Pourquoy choisir un gendre *gueux*? Mol.

Gueus, euse. est aussi un s. m. & f. qui signifie, Mandiant, caimand. C'est un *gueux* gueusant. Il mene une vie de *gueux*. On a fait un hopital general, pour y enfermer tous les *gueux* mandians, les *gueux* de profession. Les *gueux* à Ceylon & en d'autres païs des Indes, ne peuvent jamais changer de condition. Knox.

Ce mot, selon Pasquier, vient de *ganeo*; selon Nicod, de l'Allemand *geiler*, qui signifie *mandiant*; & selon Menage, de *quaestor* ou *quaesitor*. D'autres disent qu'il vient du mot de *beu*, le cri des pauvres

& des miserables, dont les Italiens ont fait *gai* & *guaioso*, *mendiant*; d'autres, qu'il vient de *egenus*, qui a donné le nom à des gens que l'Eglise Romaine tenoit pour Heretiques, & qui ont été appellez *Pauvres de Lyon*; d'où est venu aussi le nom de *Guenauts*, qu'ils étendent au mot de *Huguenauts*, comme qui diroit *Eguenauts*. Borel le derive de *gueux*, qui signifie *Cuisinier*, parceque les *gueux* suivent volontiers les cuisines. On a dit *queu* pour dire cuisinier, & le grand *Queu* est un des Officiers de la couronne; du Latin *coquus*, d'où on a fait *coquinus*, *coquin*, synonime de *gueux*. Huet. Il est aussi difficile de passer pour honnête homme dès qu'on est gueux, qu'il est aisé de l'être lors qu'on est riche. Ob. M.

Gueux, se dit aussi hyperboliquement de ceux qui non pas assez de biens de fortune pour soutenir leur naissance & leur qualité, & aussi de tout ce qui marque quelque indigence. Un Prince souverain qui n'a que cent mille livres de rente est un *gueux*. Un avare est toûjours *gueux*: il a également besoin de ce qu'il a, & de ce qu'il n'a pas. Voi. Tout le bien de ce Marquis est saisi, il vit en *gueux*, son train est fort *gueux*. Dans toute cette Province les Fermiers sont *gueux*, ils ne payent point leurs maîtres.

Gueux. Nom que l'on donna aux mecontens des Païsbas en 1566. parceque Brederode, & quelques autres Seigneurs se presenterent en habits gris devant la Duchesse de Parme. De ce nom de *Gueux* que des Courtisans leur avoient donné par raillerie, ils se firent un nom d'honneur, & après un grand repas signerent leur union, sur laquelle ils firent frapper des medailles où l'on voyoit une besace soûtenuë de deux mains entrelacées, avec ce mot, *fideles au Roi jusqu'à la besace*. Voyez Bizot, & Strada. On appella *gueux* marins, ceux qui sous la conduite du Comte de Lumei firent des courses sur les côtes. Ils prirent en 1572. la Brille, & s'étant fortifiez dans cette ville, ils donnerent commencement à la Republique de Hollande. Le nom de *gueux* est resté aux Reformez de Hollande, comme celui de Huguenots à ceux de France.

On dit proverbialement, qu'un homme est *gueux* comme un rat d'Eglise, *gueux* comme un Peintre; pour dire, qu'il est fort pauvre; que c'est un *gueux* revêtu, quand de pauvre qu'il étoit il est devenu riche.

C'est un gueux *revêtu des depouilles d'Horace*. Boil.

On appelle aussi un *gueux fieffé*, un *gueux* qui s'attache à quelque endroit certain, à quelque coin d'Eglise pour y attendre l'aumône; & *gueux de l'ostiere*, celui qui va par les ruës, & qui gueuse de porte en porte, *qui vadit ad ostia*, ou plutôt un *gueux* de l'hopital.

GUEUSAILLE. s. f. Canaille; trouppe de gueux. Toute la *gueusaille* de la ville s'est assemblée, On dit aussi, il n'y a que de la *gueusaille* en cette famille; pour dire, Toute la parenté est gueuse.

GUEUSAILLER. v. n. Faire metier de gueuser. Il aime mieux *gueusailler*, que de gagner sa vie en travaillant.

GUEUSANT, ante. adj. Qui gueuse, C'est un gueux *gueusant*, faineant qui fait profession de gueuser.

GUEUSE. s. f. Terme de Fondeur, est une grosse piece de fer qui dans sa premiere fonte coule dans des canaux triangulaires, & se forme en gros lingots, du poids de trois, cinq, & jusqu'à six mille livres. On porte de là les gueuses à la forge ou à la fonderie, où on les forge & on les fend avec l'aide des moulins qui remuent un puissant marteau. La *gueuse* tire son nom du moule où on la jette, qu'on appelle *gueuse*, & qui est fait en forme d'une goutiere. En Latin on l'appelle *sporca triangularis*.

GUEUSER. v. act. Mandier, demander l'aumône. Il va *gueuser* son pain de porte en porte.

Gueuser, se dit aussi au figuré, pour, Demander, exiger.

Pour moi, je ne vois rien de plus sot à mon sens,
Qu'un Auteur qui par tout va gueuser *de l'encens.*
Mol.

GUEUSERIE. s. f. Indigence, misere, pauvreté, mendicité. Il n'y a que de la *gueuserie* en son fait. Ce n'est que *gueuserie* dans cette maison. Socrate haïssoit la *gueuserie* étudiée d'Antisthene. Bou. Pausanias regardant la magnificence des Perses après la bataille de Platée: A' quoi songeoient ces gens-là dans leur opulence, dit-il, de venir attaquer notre *gueuserie*? Abl.

On le dit aussi des hardes de peu de valeur en comparaison d'autres de même espece. Ce curieux a beaucoup de tableaux dans son cabinet, mais ce n'est que de la *gueuserie* au pris de son voisin.

GUEUSETTE. s. f. Terme de Cordonnier. Sorte de mechant petit godet, où les Cordonniers mettent le rouge ou le noir, dont ils rougissent ou noircissent les souliers.

GUI.

Cette syllabe *gui*, se prononce sans faire sentir l'*u*, Exemples: *guide, guise* (maniere) *guirlande*, prononcez comme s'il y avoit, *ghide*, *ghise*, *ghirlande*, &c. Excepté, *Guise* (nom de ville) *Eguille*, *eguillete*, *eguillon*, *éguiser*, & leurs derivez où l'*u* se doit prononcer.

GUI. Voyez Gui.

Gui de Flandres. Espece de très fin plâtre qu'on met fort proprement en œuvre dans ce païs-là. Il en est parlé dans Rabelais.

GUICHE. s. f. Terme de Chartreux, & de quelques autres Religieux. C'est une petite bande large de deux doigts, & de la couleur de l'habit du Religieux, attachée à chaque côté de sa robe pour en joindre les deux parties ensemble. Coudre une *guiche*, tailler une *guiche*.

GUICHET. s. m. Petite porte auprès d'une plus grande, ou qui fait partie de la grande. Quand les portes de la ville sont fermées, on entre par le *guichet*. Il faut fermer la porte cochere, & entrer par le *guichet*.

Borel derive ce mot de *huichet*, diminutif de *huis*. Du Cange le derive de *wykettum*, qui dans la basse Latinité signifioit une *petite porte*.

Guichet, se dit aussi d'un petit passage dans une ville. Le *guichet* du Louvre est assez large pour y passer des harnois.

Guichet, se dit aussi des petites portes d'une prison. Quand un prisonnier est écroüé, on lui fait passer le *guichet*. Il est deffendu de garder un prisonnier vingt-quatre heures entre deux *guichets*. Les actes des prisonniers ne sont point valables, si on ne les amene entre deux *guichets*.

Guichet, signifie aussi, le volet qui ferme une fenêtre, une armoire. Il a vendu une armoire à trois ou quatre *guichets*. On le dit encore de l'assemblage qui porte le chassis de verre dans une croisée.

Guichet, est encore une petite ouverture, ou une petite fenêtre à la porte des cabarets, pour donner du vin la nuit quand on ne veut pas ouvrir la porte du cabaret.

Guichet, se dit aussi d'une sorte de petit volet, qui se ferme sur la jalousie du confessionnal du côté du Confesseur.

GUICHETIER. s. m. Valet d'un Geolier commis à la garde des *guichets* de la geole, & qui a soin d'enfer-

fermer & de garder les prisonniers.

GUIDE. s. m. Conducteur dans un chemin difficile, & inconnu. Le Roi dans sa marche a des Capitaines des *guides* en titre d'office. Ils sont d'ordinaire deux. Le Capitaine des *Guides* marche à la portiere du carosse du Roi, pour lui nommer les lieux où l'on passe. Les *Guides* portent les couleurs du Roi, & sont exempts de gens de guerre. Il y en a toûjours deux qui marchent loin devant le carosse du Roi, pour preparer les chemins. Le Capitaine des *Guides* prette serment entre les mains du Connetable, ou du plus ancien Marechal de France. Le succès d'un exploit de guerre depend de la fidelité des *guides*. Prendre un bon *guide*.

GUIDE. s. f. se dit d'une Conductrice. Je serai moi même ta *guide*. ABLAN. Il est juste que la congregation choisisse cette sainte *guide*. PAT.

GUIDE, se dit figurément. Il faut un bon *guide* à la jeunesse pour la direction de ses études, de sa conscience, de ses mœurs. On aime mieux s'égarer de son chef que de suivre un *guide*. TOUR. L'homme est trop foible pour marcher surement sans *guides*. OEV. M. Montagne est un *guide* qui égare; mais qui mene en des païs plus agreables qu'il n'avoit promis. BAL.

Quoy, vous prenez vos caprices pour guides? RAC.
Je me laissai conduire à cet aimable guide. ID.
Ne prenez pas toujours la colere pour guide. ID.
Enfin Malherbe vint, & ce guide *fidele*
Aux Auteurs de ce temps sert encor de modele. BOI.

GUIDE, se dit aussi au feminin, d'un cordon, ou longe de cuir qui sert aux cochers à guider leurs chevaux de dessus leur siege.

On appelle aussi, la *guide* des chemins, un livre qui contient la route de tous les grands chemins. La *guide* des pecheurs, un livre qu'a fait Grenade sur la conduitte de la vie spirituelle. Le moyen court de Me. Guion n'est qu'une explication plus expresse de la *Guide* de Molinos. BOSS. La crainte de Dieu est une Sainte *guide*. MORALE DU SAGE. Quelques-uns appellent, *guides des pecheurs*, les fiacres à glaces de bois, parceque les jeunes gens s'en servent pour s'aller divertir avec leurs donzelles. THIERS.

GUIDE. Les menuisiers nomment *guide*, un morceau de bois qui s'applique contre un rabot, ou autre outil à fust, lorsqu'ils veulent reculer, ou pousser quelque feuillure.

On appelle *guide*, en termes de musique, la partie qui commence la fugue, à cause que les autres, la suivent, soit à l'unisson, à la quarte, à la quinte ou à l'octave.

GUIDEAU. s. m. Terme de Marine, est un filet qui s'attache à deux pieux plantez aux embouchures des rivieres sur les côtes de l'Ocean.

GUIDER. v. act. Conduire, mener. Le sort *guidera* vos pas. VOIT. *Guider* les trouppes. ABLAN.

GUIDER, se dit aussi par les cochers, pour, Conduire. Il sçait fort bien *guider* ses chevaux.

GUIDER, se dit aussi au figuré. C'est un tel Directeur qui *guide* ce devot, qui le conduit dans toutes ses affaires. Les Poëtes modernes sont *guidez* par un grand nombre de regles, & de reflexions sur l'art Poëtique, qui manquoient aux anciens. FONT. Pindare paroît plutôt entraîné du Demon de la Poësie, que *guidé* par la raison. BOI. Voyez par quel chemin la fortune me *guidoit* aux aventures. H. S. DE M.

Quel chemin le plus droit à la gloire nous guide,
Ou la vaste science, ou la raison solide? BOIL.

GUIDÉ, ÉE. part. & adj.

GUIDON. s. m. Drappeau, ou étendard, d'une compagnie de Gendarmes, & de plusieurs compagnies de Cavalerie. Il est large par un bout, & se termine en une pointe de l'autre côté, qui est divisée en deux comme les banderolles. Les Gendarmes du Roi ont un *guidon*. Les Archers de la ville, les Sergens à cheval dans leurs montres portent un *guidon*.

GUIDON, Est aussi l'Officier qui porte le guidon.

GUIDON DES FINANCES, est le titre d'un livre où on apprend le stile des Finances, composé par Jean Hennequin Champenois, avec les Annotations de Vincent Gelée Correcteur des Comptes.

Prens au lieu d'un Platon le Guidon *des finances*. BOIL.

En termes de Marine, on nomme absolument le *Guidon*, le Traitté qui fait la seconde partie des us & coûtumes de la mer, qui donne les regles de tout le commerce naval. Il a été fait en faveur des Marchands de Roüen, mais il est sans datte & sans nom d'Auteur.

GUIDON, est aussi un terme d'Arquebusier. C'est un petit bouton de metal qui est au bout du canon de l'arme à feu, & qui sert à guider l'œil pour tirer plus sûrement.

GUIDON. C'est aussi dans les livres de Musique, une marque faite en forme d'*f*, qu'on met à la fin de chaque ligne, & qui montre le degré où doit être située la premiere note de la ligne suivante.

GUIGE. s. f. Vieux mot. Anse par laquelle on pendoit l'Ecu.

Et l'Escu par la guige *pend*.

GUIGNAR. s. m. Petit oiseau fort gras & fort delicat, qui approche de la grosseur d'un merle. Les *guignars* sont oiseaux de passage. Ils viennent vers les vendanges, & mangent des raisins. Les *guignars* s'apportent de la Beauce, où il y en a beaucoup; mais le transport en est difficile, car ils se corrompent aisément. Quand on a tué des *guignars*, tous les autres s'attrouppent auprès, & donnent loisir au chasseur de recharger.

GUIGNAUX. Terme de Charpenterie, qui se dit des pieces de bois qui s'assemblent dans la charpente d'un toît, & sur les chevrons, pour laisser une ouverture, & passage à la cheminée, de la même façon que le chevêtre fait dans les planchers.

GUIGNE. s. f. Espece de cerise precoce qui vient dans le tems des fraises. Elle est plus grosse que la cerise commune, & d'une chair plus dure & plus douce. Il y a des *guignes* blanches, & des *guignes* rouges. Il s'en trouve aussi de noires. On appelle autrement les *guignes*, *bigarreaux*, en Latin *cerasa alba dulcia*. C. B.

Quelques Latins ont appellé ce fruit *cerasa Aquitanica*, & ont fait croire que ce mot étoit derivé de *Guyenne*. On écrit aussi *guisnes*. MENAGE. Monet dit qu'il vient de *Guines* en Picardie, & l'appelle *cerasum olivarium*. Quelques Auteurs appellent ce fruit *binula* ou *bissula*, & les Italiens *bissole*, *quasi bina cerasa*.

GUIGNÉ, ÉE. adj. Vieux mot. Deguisé, contrefait.

GUIGNER. v. act. & n. Regarder du coin de l'œil. Elle *guigne* un peu, & cela ne lui sied pas mal. Cet homme *guigne* par tout. Il est du stile bas.

On le dit aussi des louches & des borgnes, qui ne regardent que d'un œil ou de travers.

Ce mot vient de l'Espagnol *guinar*. MEN.

On le dit aussi de ceux qui regardent quelque chose assidûment, & avec envie de l'obtenir. Il y a long temps que ce Cavalier *guigne* cette fille pour l'épouser.

GUIGNÉ, ÉE. part.

GUIGNIER. subst. masc. Arbre qui porte les guignes.

GUIGNOLE. s. f. Terme de Monnoye. Petit bâton ou latte percée qui sert à suspendre les petites balances. Les ouvriers ont corrompu ce mot de *guindele*;

le; & les Espagnols l'appellent *guindaletta*.

GUIGNON. s. m. Malheur; accident, dont on ne peut sçavoir la cause, ni à qui s'en prendre. Les joüeurs chagrins qui perdent disent toûjours, qu'il y a quelcun qui leur a porté *guignon*. Il est du stile bas & familier.

C'est malheureuse, toi, qui me portes guignon.
REGNIER.

Ceux à qui tout porte guignon,
En font larmoïer sans oignon. SCAR.
.....*Jamais un* guignon
N'arrive sans son compagnon. ID.

GUILDIVE. s. f. Eau de vie très forte dont on se sert en Amerique & qu'on tire des canes de sucre. FROGER. FREZIER.

GUILE'E. s. f. Petite pluye soudaine & de peu de durée, qui vient ordinairement au printemps. *Guilée* de Mars. Il se faut mettre à couvert pour laisser passer cette *guilée*.

GUILLAUME. s. m. Nom propre d'homme. On dit dans le Nord *Whillem*. *Guillaume* III. Roi d'Angleterre étoit un grand Capitaine,& un grand politique.

GUILLAUME. s. m. Outil de menuisier, qui est une espece de rabot. Il s'en fait de differentes sortes suivant les ouvrages; ce qui depend de la disposition de leurs fers, & de leur fût. Les Serruriers se servent du petit *Guillaume*.

On appelle proverbialement du gros *guillaume*, du gros pain destiné dans les maisons de campagne, pour la nourriture des valets de cour.

GUILLE. s. f. Vieux mot. Tromperie. On a dit aussi *guillon*, pour trompeur, & *guiller*, pour tromper. De l'Arabe *gilaton*, fraude, embûches. HUET.

GUILLEDIN. s. m. Cheval hongre d'Angleterre qui est extrêmement vite en sa course. Les courses pour des prix se font sur des *guilledins*.

Ce mot vient de l'Anglois *gelding*, qui signifie un *cheval hongre*, & qui a été formé de *to gelde*, qui signifie *châtrer*.

GUILLEDOU. s. m. Terme burlesque dont on se sert pour exprimer la debauche des personnes. On dit, qu'une femme court le *guilledou*, lorsqu'elle se derobe à son domestique, & qu'on ne sçait où elle va; ce qui fait presumer que c'est dans de mauvais lieux.

Menage croit que ce mot vient de *gildonia*, qui étoit une espece d'ancienne Confrairie qui a lieu encore en quelques endroits d'Allemagne, où on faisoit des festins & des rejoüissances: & comme ces assemblées étoient licentieuses, ou pouvoient servir de pretexte à d'autres debauches, on a appellé les debauchez, des coureurs de *guilledou*.

GUILLEMET. s. m. Terme d'imprimerie. Ce sont de petites virgules doubles & renversées, qu'on met en marge, & à côté d'un discours, pour marquer qu'il n'est pas de l'Auteur. On s'en sert aussi pour marquer quelque sentence. Il faut distinguer cette citation par des *guillemets*.

Guillemet a été dit d'un nommé *Guillemet* qui en fut l'inventeur: quelques-uns disent *guimets*. MEN.

GUILLEMETTE. s. f. Nom propre de femme. Mais ce nom est presentement bas & burlesque. Vous tairez, vous, *guillemette*.

GUILLEMITES. s. m. Congregation de Religieux instituée, par Guillaume Hermite de Malaval en Toscane. Ils suivent la regle de St. Benoit avec les instructions de St. Guillaume. Cet ordre subsiste encore en Allemagne & en Flandres.

GUILLEMOT. s. m. Oiseau. Sorte de pluvier. Du tems du Roi *Guillemot*.

GUILLOCHIS. s. m. Terme d'Architecture. Il se dit des ornemens faits de filets, ou de deux reglets paralléles, qui se taillent sur les faces, platebantes, & sofites d'architrave. Ils font plusieurs retours d'équerre, laissant une espace égal à leur largeur. Il y en a deronds, de quarrez, de simples, de doubles, & d'autres entrelassez avec roses, & fleurons dans le milieu.

GUILLOCHIS DE PARTERRE, sont des compartimens quarrez de buis, ou de gazon dans les parterres, qu'on entrelasse en plusieurs manieres, dont on forme plusieurs quarrez.

GUILLOT. s. m. Gros ver qui se trouve dans le fromage quand il est corrompu. Ce fromage est plein de *Guillots*. Ce mot est bas & populaire.

GUIMAUVE. s. f. Sorte de plante fort semblable à la mauve, & dont il y a plusieurs especes. La *guimauve ordinaire* a plusieurs racines longues, grosses comme le pouce, blanches en dedans, mucilagineuses. Ses tiges sont hautes d'environ trois pieds & demi, rondes, veluës, creuses. Ses feuilles sont rangées alternativement, semblables à celles de la mauve ordinaire, incisées autour, plus longues, blanchâtres, cotonneuses. Ses fleurs sont aussi semblables à celles de la mauve ordinaire, plus petites, de couleur blanche tirant sur la couleur de chair. En Latin *Althaa sive Bismalva*. J. B. La *guimauve* est d'un grand usage dans la Medecine, elle est très-adoucissante, & très-émolliente, propre pour les maladies des reins, de la vessie, pour la toux, pour les acretez de la poitrine, pour les ardeurs d'urine, pour la colique nephretique. *Althaa* vient du Grec *althainein*, *guerir*, parceque cette plante est propre à soulager plusieurs sortes de maladies. Quelques-uns pretendent que *gui* signifioit autrefois *bis*, comme en ce mot de *guimauve*: mais d'autres pretendent qu'il faut dire *vismalva*, *quia ex radice ejus viscus parabatur*.

GUIMAUX. Ce sont des prez qu'on fauche deux fois l'an, tels qu'il y en a plusieurs en Poictou. Ce nom vient du Latin *bimus*.

GUIMPE. s. f. Partie de l'habit d'une Religieuse; petit mouchoir rond d'une toile fine qui s'attache des deux côtez de la tête, & sert à couvrir la gorge.

Ce mot vient de *vinculum*, lien, selon Menage: car on disoit autrefois *guimple*, qui signifie seulement un *lien* ou *accoûtrement de tête*. Du Cange le derive du Latin corrompu *guimpa*, ou *vimpa*: c'est ainsi que ceux de Catane appellent encore le voile de Sainte Agathe qu'ils gardent parmi leurs reliques.

GUIMPE, se dit aussi pour signifier la vie retirée des Religieuses. Il est du style badin.

Ma Muse met guimpe *sur le tapis*;
Et puis quoi? guimpe; *& puis* guimpe *sans cesse?*
Bref, toujours guimpe, *&* guimpe *sous la presse.*
LA FONT.

Ne faut qu'on s'imagine,
Que d'être pure & nette de péché,
Soit privilege à la guimpe *attaché.* ID.

GUIMPER. v. act. Faire une fille religieuse. Il est du stile badin.

Guimpons *les, c'est le mieux, elles le veulent bien;*
Mais on ne fait pas voeu de pauvreté pour rien.
POISSON.

GUINDAGE. s. m. Terme de Marine. C'est le travail & le mouvement qui se fait pour la charge & decharge des marchandises d'un vaisseau; & ce même terme est aussi pris pour les cordages qui servent à charger & decharger les marchandises. L'issas sert au *guindage* des vergues. Les matelots se peuvent faire payer du *guindage* ou *reguindage* des marchandises. Mr. Perrault dans sa traduction de Vitruve s'est vanté d'avoir

d'avoir fait *guindage*; mail il étoit déjà en usage parmi les gens de mer.

GUINDAL, ou GUINDAS. s. m. Machine dont on se sert pour élever de gros afrudeaux, comme des canons, des pierres & autres choses. Elle est composée de trois pieces de bois jointes ensemble par le haut, où il y a une poulie attachée à une corde ou cable, qui roule autour d'un rouleau qu'on fait tourner avec des leviers, & lequel est posé horisontalement. En tournant le cable sur ce rouleau, ou aissieu, on leve l'ancre, ou autre fardeau dans les vaisseaux.

GUINDANT. s. m. Terme de Marine, qui se dit pour exprimer la hauteur ou longueur des voiles: & ainsi on dit, qu'une voile a 20. ou 25. aunes de *guindant*. On appelle aussi le *guindant* d'un pavillon; pour dire, sa largeur.

GUINDEAU. s. m. Machine qui sert à élever des fardeaux, ou à tirer. C'est la même chose que *vire-vaut* ou *capestan*.

GUINDER. v. act. Terme de Marine. C'est, Hausser & élever soit les voiles, soit quelque autre chose. On le dit aussi en d'autres occasions, avec le pronom personnel. On ne sçait comment cet homme s'est *guindé* au haut de ce bâtiment. J'avois des ailes assez fortes pour me *guinder* jusques-là. Ablan. Je me suis *guindé* dans le ciel à l'aide d'un grand vent. Id. Les uns se soulevoient eux-mêmes, les autres se *guindoient* avec des cordes Vaug.

Guinder, se dit figurément. Cet homme est toûjours *guindé*; pour dire, qu'il se veut toûjours élever au dessus des autres. Un stile *guindé*; pour dire, enflé, ampoullé, hors du commun. Un esprit contraint & *guindé*. Il est bien plus aisé de se *guinder* sur de grands sentimens, & de braver la Fortune en vers, que d'entrer comme il faut dans le ridicule des hommes. Mol. Les esprits faux & *guindez* cherchent à se distinguer par des singularitez: ils n'aiment que les choses outrées & extraordinaires. Bell. Voiture audacieux, enflé & *guindé*, si vous voulez, n'est tout au plus que Balzac mitigé. Bou. Il y a des Auteurs qui en voulant s'élever, se *guindent*, & se perdent dans les nuës. Le P. le. B. Cet Orateur se *guinde* si fort qu'on le perd de vûë, qu'on à peine à le suivre. L'Ac. Ces esprits toûjours *guindez*, & qui ne veulent jamais rien dire qui ne surprenne, & qui n'éblouïsse, ne plaisent point aux gens de bon goût. Bou. Ces gens qui étourdissent le monde de leurs belles actions, font voir par là que la vertu ne leur est point naturelle, & qu'il leur a fallu faire un grand effort pour *guinder* leur ame jusques-là. Nic.

Noble sans se guinder, *naturel sans bassesse*. Ab. de V.

Guinder, en termes de Fauconnerie, se dit des oiseaux qui s'élevent & se *guindent* au dessus des nuës: ce qu'on appelle aussi *faire pointe*.

Guindé; ée. Adj. & part.

Pour faire un vers c'étoit plus de façons;
Tantôt le tour paroissoit trop guindé,
Tantôt la phrase embarassée, obscure. Du Cer.

GUINDERESSE. s. f. Terme de Marine. Manœuvre ou cordage qui sert à guinder, & à amener les huniers ou les voiles d'étuy.

GUINDES. Vieux mot. Atours de femmes.

GUINDRE, est un petit metier servant à de pauvres gens, à qui les Manufacturiers donnent les soyes qui ont été filées pour les doubler; après quoy elles retournent entre les mains du Moulinier.

GUINE'E. s. f. C'est une piece d'or qui a cours en Angleterre, & qui est un peu plus pesante que le louïs d'or, & vaut un écu davantage. On la nomme *Guinée*, à cause que l'or, dont on la fabriqua, avoit été apporté de cette partie d'Afrique qu'on appelle *Guinée*; & pour marque de cela, il y avoit au commencement sur la *Guinée* la figure d'un élephant.

GUINGAMBO. s. f. C'est une herbe potagere commune en Amerique, haute de 5. à 6. pieds, avec des feuilles grandes, ridées, rudes & decoupées; qui ressemblent assez à celles de la guimauve. Sa fleur est d'un blanc tirant un peu sur le jaune, & sans odeur particuliere; c'est une espece de cloche composée de 5. feuilles rondes à l'extremité, de couleur rougeâtre, qui renferment un pistil en forme de cloud avec de petites barbes ou étamines jaunes. Ce pistil se change en un fruit gros comme un œuf & à plusieurs côtes: il renferme des grains grisâtres gros comme des petits pois. On fait cuire ce fruit avec la viande quand il est jeune, car il est alors tendre & donne du goût au bouillon; mais à mesure qu'il mûrit il devient dur & si fort, qu'il n'est plus supportable. Il n'y a gueres que les négres & les pauvres gens qui s'en servent.

Il y a une autre espece de *Guingambo* qui porte des fruits plus petits, plus ronds, & plus longs, dont la pointe est recourbée comme celle des cornichons. Voy. de Labat.

GUINGOIS. subst. m. Travers; ce qui n'est point droit; ce qui n'a point la figure, la situation qu'il devroit avoir. Il y a un *guingois* dans ce jardin. On a tâché de cacher le *guingois* de cette chambre, par une cloison.

Il se dit quelquefois figurément, & burlesquement. Il y a un *guingois* dans cet esprit-là qui choque tout le monde. Il est bas & burlesque.

De Guingois. adverbe, qui se dit de ce qui est de travers, qui est posé obliquement à l'égard de quelque autre corps. Cette étoffe est mal couppée, elle est taillée de *guingois*. Ce cheval va de travers, de *guingois*. L'allignement de ce mur va de *guingois*, il ne fait pas un angle droit dans les deux faces du bâtiment. Il est bas.

GUINGUETTE, s. f. Petit Cabaret hors de la Ville, où le Peuple va boire les jours de Fête, à cause que le vin y est à bon marché.

Ce mot est assez nouveau. Il y a apparence qu'il vient de *Ginguet*, petit vin, d'où on a formé *Guinguette*; pour signifier le lieu où l'on boit ce petit vin.

Il se dit fig. d'une petite Maison de Campagne. Venez me voir dans ma *Guinguette*. L'Ac.

GUIONAGE, s. m. Droit que les Seigneurs levoient autrefois pour la sûreté du passage & du transport des marchandises par leurs terres.

GUIORANT, ante. adj. Il se dit du cri naturel, que font les rats & les souris. Les rats ont une voix *guiorante*.

GUIPER. v. act. Terme de Rubanier. C'est, Passer un brin de soye sur ce qui est déjà tors. On *guipe* l'or & l'argent comme on *guipe* la soye.

GUIPURE. s. f. Dentelle faite avec de la soye tortillée, qu'on met autour d'un autre cordon de soye & de fil. La meilleure *guipure* se fait avec de la cannetille. Quand on y mêle de la cartisane ou de la soye tortillée sur du parchemin, elle ne vaut rien, elle se gâte à l'eau, & ne se peut blanchir ni savonner. La *guipure* accommodée sur une corde de lin s'employe dans les broderies ou passemens.

GUIRANHEANGETA. s. m. Oiseau du Bresil. Il est de la grosseur d'un pinçon; il a le dos, & les aîles bleuës, la poitrine, & le ventre jaunes, avec une couronne jaune sur la tête. Sa voix est si flexible, qu'il imite celle des autres oiseaux. Il s'en trouve plusieurs especes, & la douceur de leur chant fait qu'on les nourrit en cage.

GUIRAPANGA. f. m. Oiseau du Bresil. Il est fort petit, & tout blanc. Sa voix est si éclatante qu'on l'entend presque d'une demi lieuë loin, comme si c'étoit une clochette.

GUIRATINGA. f. m. Oiseau du Bresil qui vit en mer. Il est de la grandeur d'une gruë: ses plumes sont blanches. Il a le bec jaune, long, & pointu: son col est couvert de plumes si belles, & si fines qu'elles égalent celles de l'Autruche.

GUIRATONTEON. Oiseau du Bresil. Il est blanc. On en remarque une chose singuliere, c'est qu'il est fort sujet au mal caduc.

GUIRLANDE. f. f. Ornement de tête fait en forme de couronne, couronne de fleurs, chapeau de fleurs, feston de fleurs. On fait des *guirlandes* de pierreries, de crêpe. Les Bergers font des *guirlandes* de fleurs.

Mêlez à vos lauriers des guirlandes *de fleurs.* SAR.

Quelques-uns ont censuré cette expression, cueillir une *guirlande*; parcequ'on ne cueille point de *guirlandes*; mais seulement les fleurs dont on fait les *guirlandes*. Cependant l'expression est élegante, & poëtique. MEN. L'Academie aprouve cette expression.

Ce mot vient de *ghirlanda*, qu'on a dit dans la basse Latinité, & qu'on dit encore en Italien. On a fait aussi des *guirlandes* d'or & d'argent. On a aussi appellé du nom de *guirlande*, des plumes que les Dames mettoient autrefois à côté de la tête.

GUIRLANDE, se dit aussi d'un ornement de metal qui est une petite bande façonnée, qu'on met autour du bord du pavillon de la trompette, du cor, de la trompe.

GUIRLANDES. Terme de Marine. Fortes pieces de bois courbes que l'on applique en dedans de l'avant du vaisseau, pour le lier & le renforcer.

GUIRLANDES, en Architecture, sont de petits festons formez de bouquets d'une même grosseur, dont on fait des chûtes dans les ravalemens des pilastres, ou dans les frises.

GUISE. f. f. Maniere, façon d'agir. Il ne se dit guere qu'en ces phrases. Chaque Pays a sa *guise*. Chacun vit à sa *guise*. Chacun se gouverne à sa *guise*. Ce seroit une belle chose, si on la sloit vivre chacun à sa *guise*.

Ce gentil joli jeu d'amour,
Chacun le pratique à sa guise. SAR.
S'il est un conte usé, & rebatu,
C'est celui qu'en ces vers j'accommode à ma guise.
LA FON.

On dit proverbialement, que chacun se fait foüetter à sa *guise*; pour dire, qu'il dispose comme il lui plaît des choses qui le regardent. Ce proverbe est venu d'une coutume d'Espagne, où ceux qui souffrent le supplice du foüet sont conduits sur un âne depuis un certain lieu jusqu'à un autre: & comme on se moquoit d'un Espagnol, qui de peur de perdre sa gravité, ne piquoit pas son âne pour le faire aller plus vîte, il repondit, que chacun se faisoit foüetter à sa *guise*.

Cluvier dit que le mot de *guise* vient de l'Allemand *weise*, qui est aussi un mot Anglois signifiant *coûtume* ou *maniere*. Mais Menage tient qu'il vient du Latin *conquisitus*, comme si on disoit, *quise*, parcequ'un Conquerant dispose de toutes les choses en Maître & à sa maniere.

EN GUISE. adv. De la maniere, de la façon. On vous a donné ce mets *en guise* de poisson, & c'est de la viande. Prendre de la sauge, de la veronique en *guise* de Thé. L'AC.

GUISPON. f. m. Terme de Marine. Gros pinceau, ou espece de brosse qui sert à suiver le fond d'un vaisseau.

GUITARRE, ou GUITERRE. mais le plus usité, c'est GUITTARRE. f. f. Sorte d'instrument à cordes de boyau, dont le dos est plat. Il se tient dans les bras comme le luth. Il a huit touches, on en pince & on en bat les cordes. Cet instrument est simple, & est venu d'Espagne. Il n'avoit d'abord que quatre rangs de cordes, dont le premier étoit une simple chanterelle: maintenant il a jusqu'à dix cordes. En Espagne l'on voit toûjours une *guitarre*, une grande epée, un poignard, & un manteau noir, pendus dans la boutique d'un cordonnier avec les instrumens de son metier. Me. DAUNOY.

Pour une si belle avanture,
Prens la lire de Chapelain,
Ou la guittarre *de Voiture.* SAR.

Ce mot vient apparemment du Grec *cithara*. Les Arabes disent aussi *kithar*, ou *kithara*, qu'on trouve dans les Versions de l'Ecriture.

GUITERNE. subst. f. Terme de Marine. Espece d'Arc-boutant qui tient les antennes d'une machine à mâter avec son mât.

GUITRAN. f. m. Espece de bitume ou de poix dont on enduit les navires.

GUIVRE. Terme de Blason. Voyez GIVRE, ou VIVRE.

G U L.

GULDEN. f. m. Mot Allemand, ou GOULDE, comme on le prononce en François. C'est une sorte de monnoye d'argent qu'on fabrique en Allemagne, & qui vaut quarante sols de France. Il y en a de diverses sortes, chacune avec l'effigie, & les armes du Prince qui les fait battre. Ce mot est aussi en usage en Flandre, avec cette difference qu'un *gulden*, ou *goulde* n'y vaut que vingt-quatre sols de France. On y prononce *gulde*. En Hollande un *gulden* vaut 20. sols, monnoie du Païs.

GULPES. f. m. Terme de Blason, qui signifie un tourteau de pourpre, qui tient le milieu entre le besant & le tourteau, parceque le besant est toûjours de metal, & le tourteau de couleur: & comme le pourpre est pris tantôt pour metal, & tantôt pour couleur, on a nommé celui-ci, *gulpe*.

G U M.

GUMENES, ou GUMES. Terme de Marine, qui se dit au Levant de tous les grands cordages en general, & en particulier des cordes des ancres de galeres. POMEY.

En termes de Blason, on appelle *gumenes*, ou *gomenes*, les attaches, ou la corde d'une ancre qui est faite quelquefois du même émail que l'ancre, quelquefois d'un émail different, aussi bien que la stangue & la trabe, qui en font les autres parties. Il portoit d'azur à l'ancre d'or, la *gumene* de gueules.

G U S.

GUSES. Terme de Blason, qui se dit des tourteaux de couleur sanguine, ou de laque, qu'on peut nommer aussi de *gueules*.

GUSTATIF. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du nerf qui sert au gout.

GUSTATION. f. f. Terme de Physique. Sensation du gout, perception des Saveurs.

G U T.

GUTELS. f. m. plur. Espece de Demons familiers & Domestiques, dont on parle beaucoup en Allemagne. Ce

Ce nom leur a été donné du mot Allemand, qui signifie bonté, parcequ'ils viennent d'ordinaire dans les maisons sans faire de mal, & qu'ils ont soin de plusieurs choses du menage, particulierement des chevaux.

GUTTE-GOMME. subst. f. Voyez GOMME-GUTTE.

GUTTURALE. adj. f. Il se dit en cette phrase grammaticale : Lettre *gutturale*, c'est-à-dire, lettre qui se prononce du gosier. Les Hebreux ont quatre lettres *gutturales*, comme *aleph*, *he*, *cheth*, *ajin*. Les Espagnols ont aussi des lettres *gutturales*, comme *x*, *j*, *g*, &c. Les Allemands ont beaucoup de lettres *gutturales*. La langue Françoise n'a point d'aspiration forte, ni aucune de ces lettres que les doctes nomment *gutturales*. BOU.

Ce mot vient du Latin, *guttur*, gosier.

GUTTUS. s. m. Terme d'Antiquaire. Petit vase dont on se servoit dans les sacrifices anciens pour répandre le vin goutte a goutte.

G U Y.

GUY. s. m. Excroissance d'arbre ou plante qui ne se trouve jamais sur la terre, & qui nait sur le chêne, sur le pommier, sur le poirier, sur le prunier, sur l'*acacia* d'Amerique, sur le hêtre, sur l'yeuse, sur le chataignier, & sur plusieurs autres arbres. Le *guy* croît à la hauteur d'environ deux pieds. Ses tiges sont couvertes d'une écorce verte, quelquefois jaunâtre, grosses ordinairement comme le doigt, dures, ligneuses, entrecouppées de nœuds, d'où sortent plusieurs rameaux plians, s'entrelaçant les uns dans les autres. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables aux feuilles de pourpier, oblongues, épaisses, de couleur verte jaunâtre, ou pâle, veineuses dans leur longueur, arondies par le bout. Ses fleurs naissent trois à trois, disposées en trefle dans la division, & à l'extremité des branches : chaque fleur est un bassin jaunâtre, d'environ trois lignes de diametre, épais comme un marroquin, & recouppé en quatre pieces, arondies en tiers point, & opposées en croix. Les fruits naissent aussi trois à trois, disposez en trefle dans l'extremité des rameaux : ce sont des bayes ovales, semblables à une petite perle, remplies d'une semence platte, de la figure d'un cœur, couverte d'une membrane argentée très-delicate, enveloppée de glu, c'est-à-dire d'une colle fort gluante, blanchâtre & douceâtre, dans laquelle la semence germe naturellement, & pousse deux œillettons a chaque côté de son échancrure. Ces fruits naissent sur des branches differentes des celles qui portent les fleurs. Les grives sont fort friandes des bayes du *guy* : elles les avalent, & les vuident ensuitte sur les branches des arbres où elles se perchent ; par ce moyen elles donnent lieu à une nouvelle production du *guy* : mais en écrasant ces bayes avec leurs pieds, ou avec leur bec elles en font sortir la glu, par laquelle elles s'attachent aux branches : ce qui a fait dire à Plaute que la grive chie sa mort : *Ipsa sibi avis mortem cacat.* Le *guy* n'a point de racine apparente ; elle est confonduë dans la racine de l'arbre. Il demeure toûjours verd hiver & été. Le *guy* nait beaucoup plus communément en Italie qu'en France, & particulierement entre Rome & Lorette, où un seul chêne pourroit en fournir pour charger une charette. Les Druydes s'assembloient sous ces chênes chargez de *guy* pour y faire leurs prieres : ils reveroint le *gui* comme une plante sacrée, & ils faisoient de grandes ceremonies en le cueillant. Mr. Spon dit qu'ils le cueilloient au premier jour de l'an avec une serpe d'or. Voyez *A guy l'an neuf.* Le *guy* est d'une odeur forte & desagreable. Il est specifique dans l'épilepsie. On s'en sert aussi dans l'apoplexie, dans la lethargie, dans la paralisie, dans le vertige. Le meilleur *guy* est celui du chêne. En Latin, *viscum baccis albis.* C. B.

On a appelle le *guy*, *viscum*, c'est-à-dire, *glu*, à cause que son fruit est rempli de glu.

GUY. s. m. Terme de Marine. Piece de bois ronde, & de moyenne grosseur, où est amarré le bas de la voile d'une chalouppe, ou de certains autres petits vaisseaux.

GUYABO, ou GUYAVA. Voyez GUAYAVA.

G Y M.

GYMNASE. s. m. Le *Gymnase* étoit chez les Anciens un lieu où se faisoient les excercices du Corps. Les *gymnases* étoient spacieux, magnifiques, dressez & bâtis à grands fraix. Ce mot vient du Grec, *Gumnasion*, fait de *gumnos*, nud, parceque pour faire ses exercices plus librement, on se mettoit nud ou presque nud.

GYMNASIASQUE. s. m. Le Chef d'un Gymnase, ou d'un lieu d'exercice.

De *Gumnasion*, gymnase, & *arché*, gouvernement.

GYMNASTIQUE. s. f. L'art d'exercer le corps. La *gymnastique* comprenoit tous les exercices du corps. La partie de la Medecine qui regloit les exercices du corps par rapport à la santé, s'appelloit aussi *Gymnastique*.

GYMNIQUE. adj. Qui appartient aux exercices du corps. Les jeux *gymniques* chez les Anciens étoient ceux qui exercoient le corps, comme la course, la lutte, &c.

GYMNOSOPHISTES. s. m. Philosophes des Indes, divisez en deux Sectes, en *Bracmanes* & *Germanes* ou *Sermanes*. Ces Philosophes en general tenoient la metempsycose, faisoient consister le bonheur de l'homme à mépriser les biens de la fortune, & se glorifioient de donner de bons conseils à ceux qui avoient la conduite des Etats. Ils tenoient leur Ecole dans des deserts. On eut dit presque que M. de Tournefort imitoit les anciens *Gymnosophistes*, qui menoient leurs Disciples dans des deserts où ils tenoient leur école. FONT.

Le mot de *Gymnosophiste* est composé de deux mots Grecs ; *Sophistès*, sophiste ou Philosophe, & *gumnos*, nud. On donna ce nom à ces Philosophes, parcequ'ils marchoient nuds.

G Y N.

GYNECE'E. s. m. Lieu separé, & particulier chez les Anciens, où les femmes se retiroient pour n'être point vuës des hommes. Il vient du mot Grec *gune*.

GYNGLYME. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la jointure de deux os, lorsqu'ils sont mobiles l'un dans l'autre, & qu'ils se reçoivent reciproquement, comme l'os du coude qui est reçu par celui du bras, en même temps que celui du bras est reçu dans celui du coude. C'est une espece de diarthrose. Voyez DIARTHROSE.

G Y P.

GYP. s. m. Pierre transparente qui se trouve parmi celles de plâtre. Elle se delite par feuilles comme le talc & on en fait un plâtre fort fin, qui sert à contrefaire le marbre. Il faut pour cela le mêler avec de la chaux & du blanc d'œuf. On dit aussi *gypse*, du Latin *gypsum*, venu du Grec *gupsos*, qui signifie toute sorte de plâtre en general.

GYPSEUX, EUSE. adj. Les Medecins appellent goutte *gypseuse*, celle qui est noüée, & qui paroit dans les articles comme une matiere blanche & seche en forme de plâtre.

H.

H. subst. fem. Huitiéme lettre de l'Alphabet. Les Latins l'ont empruntée des Grecs. Quelques Grammairiens ont douté si l'*h* étoit une lettre. Ils disent que ce n'est qu'une simple aspiration. Elle est où consonne, ou muëtte. Elle est muëtte & ne s'aspire point dans les mots qui viennent du Latin, ou il y a une *h*: il se fait une élision, quand un *e* feminin precede le mot; comme le *honneur*, la *heure*; on prononce & on écrit l'*honneur*, l'*heure*. Mais si elle est consonne, elle se prononce & s'aspire fortement, & empêche l'élision. Cette regle reçoit quelques exceptions, comme *heros*, *harpie*, *hergne*, *haleter*, *hennissement*, & quelques autres où l'*h* est aspirée, bien qu'ils descendent du Latin. VAUG. Il y a d'ailleurs beaucoup de mots purement François ou qui sont dérivez du Latin sans *h*, où l'*h* est consonne & où elle se prononce; comme *hazard*, *heurler*, *haut*, *honte*, &c. On trouve dans l'Art de bien parler François la liste des mots où l'*h* est aspirée. Quelques uns ne l'aspirent point dans le nom de *Henri*, & écrivent le regne d'*Henri* le Grand. BOU. Mais on aspire toujours l'*h* au plurier. Bien des gens n'aspirent point l'*h* dans *Hollande*, *Hollandois*, *Hongrie*, *Hongrois*. C'est une faute; on l'y doit prononcer. L'*h* ne se prononce point dans *chr*, *th* & *rh*; comme *Christ*, *Theologie*, *Rhetorique*, &c. prononcez *Crist*, *Teologie*, *Retorique*, &c. Remarquez que les pronoms possessifs masculins, *mon*, *ton*, *son*, doivent être mis devant les substantifs feminins qui commencent par une *h*, non aspirée. On dit *mon heure*, *ma harangue*. L'ACAD.

Il y a quantité d'autres observations à faire sur la maniere dont cette *h* se prononce, soit qu'elle se trouve au commencement, soit qu'elle se trouve au milieu des mots; mais comme il seroit trop long de les raporter ici, on se contentera de le faire à mesure que ces sortes de mots se rencontreront dans leur ordre. Seulement remarquera-t-on ici que, lorsque l'on ne dira rien sur cette *h*, ce sera une marque qu'elle ne se devra point prononcer. Dans le dialogue des Lettres imité de Lucien, l'*h* se plaint qu'on la bannit presque de tous les mots, & demande son congé pour sortir de l'Alphabet.

On remarque sur les anciennes monnoyes de France, que l'on mettoit une *H* au commencement du nom des Rois: *H* Ludovicus, *H* Lotharius. Quelques Sçavans ont conjecturé que cette *H* devoit être separée du nom, & qu'elle signifioit *Seigneur*, du Latin *Herus*, ou de l'Allemand *Heer*. Mais comme elle se trouve aussi au commencement des noms de plusieurs villes, il est plus apparent que cette lettre n'étoit mise à la tête des noms, que pour marquer la rude prononciation des vieux François. LE BLANC.

Chez les Anciens l'*H* étoit une lettre numerale qui signifioit 200. suivant ce vers:

> H *quoque ducentos per se designat habendos.*

Et quand il y avoit un titre au dessus, H, elle signifioit deux cens mille.

Une H couronnée sur la monnoye est la marque d'une monnoye de Henri III.

H A.

HAHA. Interjection admirative, qui se dit à la vuë de quelque chose qui surprend, ou qui donne quelque émotion. *Ha ha* vous voilà donc de retour. *Ha ha* vous en aurez. *Ha ha*! coquins, vous avez l'audace d'aller sur nos brisées? MOL. *Ha, ha, ha!* Ma foi, cela est tout-à-fait drôle. ID. Les Procureurs disent, qu'ils prennent les lievres à la chasse du *ha ha*; parcequ'ils font ce cri quand on leur en fait present.

HA, est aussi une exclamation qu'on fait dans plusieurs passions, comme dans la douleur, *ha* le ventre, *ha* la tête, *ha* je me meurs; dans l'admiration, *ha!* le beau tableau, dans la colere, *ha*, coquin, je te tiens; dans le desir, *ha*, si je puis sortir d'affaire; & en cent autres occasions. Moliere l'a employé au plurier pour exprimer des cris d'admiration;

> *J'ay de l'esprit assez pour faire du fracas,*
> *A' tous les beaux endroits qui meritent des* has. MOL.

HAHA, Espece de subst. qui ne s'employe que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de vieille, signifie decrepite, & mechante.

> *Vieille* haha,
> *Votre chien de fessier en a.* SCAR.

H A B.

HABASCON. f. m. Racine chaude qui croît dans la Virginie, & qui est de la figure, & de la grosseur de nos panais. Les Indiens en mangent. Elle est aperetive.

HABBE. f. m. Vieux mot. Havre.

HABEAS CORPUS. Statut en Angleterre, qui commence par ces mots *habeas corpus*, & qui accorde l'égargissement en donnant caution. Les traitres & les perturbateurs du repos public sont exclus du benefice de cette loi.

HABILE. adj. m. & f. Qui a de l'esprit, de la science, ou de la capacité. Les plus *habiles* gens ne sont pas ceux qui font la plus grande fortune. *Habile* ne suppose pas toûjours de l'érudition. Cela va plus aux affaires, & à la conduite qu'au sçavoir. Sans sçavoir ni Grec, ni Latin, on peut être fort *habile* homme. On a dit de deux grands hommes, que l'un sçait bien les siecles passez, & l'autre le siecle present: c'est-à-dire, que l'un est fort sçavant, & l'autre fort *habile*. BOU. Il n'est pas étonnant si en étudiant, ni les maîtres ni les écoliers ne deviennent pas plus *habiles*, quoyqu'ils se fassent plus doctes. MONT. Cependant bien qu'*habile* dans sa fine signification n'emporte qu'adresse & industrie, il ne laisse pas d'avoir la signification commune de *sçavant*; & on dit tous les jours d'un Docteur qui sçait tout, hors qu'il ne sçait pas vivre, que c'est un *habile* homme: mais sa signification est determinée par la matiere, ou par les substantifs qu'on y joint. Que l'ignorance rabaisse tant qu'elle voudra l'éloquence & la Poësie, & qu'elle traitte les *habiles* Ecrivains, de gens inutiles dans les Etats. DISC. D'EL. Il signifie là sçavoir & érudition. Le Prince de Condé tenoit pour maxime qu'un *habile* General peut bien être vaincu; mais qu'il ne lui est pas permis d'être surpris. BOSSUET. Il signifie là sage & prudent. Peu de gens ont de cet esprit naturel, qui fait que l'on est *habile*, & agreable tout ensemble. LE CH. DE M. Une main si *habile* eût sauvé l'Etat, si l'Etat eût pu être sauvé. FL.

HABILE, se dit aussi pour, Adroit. Il étoit *habile* à cacher ses entreprises. ABLAN. Les hommes sont si *habiles* à se deguiser, qu'on ne peut penetrer leurs veritables intentions. BELL. Les plus *habiles* à imposer paſ-

passent pour avoir le plus de merite. Id. Un Ministre *habile* à cacher ses desseins.

Ce mot se prend aussi subst. Les *habiles* tiennent aujourd'huy pour certain que les Armoiries n'ont pas commencé avant l'an mille. Vallemont.

Habile, se dit aussi populairement, pour expeditif, diligent. L'Acad.

Habile, se dit encore de celui qui a les qualitez requises par les loix pour faire ou recevoir quelque chose. Un bâtard, & un aubain ne sont pas *habiles* à succeder. Un eunuque, un borgne ne sont pas *habiles* à recevoir les Ordres sacrez sans dispense. Cet homme n'a que tels & tels parens *habiles* à se porter, & à se dire heritiers. On a dit autrefois habile, pour, sain, fort, vigoureux, dispos.

Moi qui souloit être habile,
Suis debile. Marot.

Ce mot vient du Latin *habilis.*

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme est *habile* à succeder; pour dire, qu'il ne faut pas se fier à lui, qu'il prend tout ce qu'il peut attraper.

HABILEMENT. adv. D'une maniere sçavante, & capable, adroitement, subtilement. Cet écolier a repondu fort *habilement.* Ce prisonnier s'est sauvé fort *habilement.* Cet ouvrier travaille fort *habilement.* Jamais Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à demêler *habilement* les intrigues du cabinet. Amelot. Souvent il y a plus de merite à se tirer *habilement* d'un mauvais pas, qu'à ne point faire de fautes. Bell.

HABILETÉ. s. f. Capacité, science, adresse, dexterité. Les livres de ce Docteur prouvent son *habileté.* Ce Medecin a une grande *habileté*, une grande experience. Un Chirurgien doit avoir une grande *habilité* de main. Ce Charlatan fait des tours de carte avec une grande *habileté.* Il y a une sorte d'*habileté* à ne pas dissimuler son ignorance sur certaines matieres. J. des Sc. On employe encore plus rarement *habilité*, qu'*habile*, quand il est question de litterature. C'est une grande *habilité* que de sçavoir cacher son *habileté.* M. de la R. L'art d'imposer & de se couvrir, passe pour une grande *habileté* parmi les Politiques. Le P. R. L'*habileté* qui n'est point conduitte par la justice doit passer pour fraude, & pour tromperie, plutôt que pour *habileté.* M. du Bois. Il signifie conduitte dans toutes ces phrases. Bou. Il y a bien de la difference entre l'*habileté*, & la finesse. Ab. de. S. R. Tacite ne reconnoit presque d'autre merite que l'adresse & l'*habileté.* Amelot.

HABILISSIME. adj. superlatif. Très-habile. On ne s'en sert gueres que dans la conversation, ou dans une lettre. Il n'entre point dans un discours serieux. Bou.

HABILITATION. s. f. Terme de Jurisprudence. Espece d'émancipation. Comme en Provence le mariage n'émancipe pas les enfans de famille, l'on insere dans les contracts de mariage une clause qu'on appelle d'*habilitation.* Elle rend l'enfant habile à faire toutes sortes de contracts, & à aquerir pour lui-même. Mais il n'acquiert pas la faculté de tester. C'est en quoi elle differe de l'émancipation. Acte d'*habilitation.* B.

HABILITÉ. s. f. Aptitude. Il n'a gueres d'usage qu'en termes de pratique, & dans cette phrase. *Habilité* à succeder.

HABILITER. v. act. Rendre quelcun capable de faire, de recevoir quelque chose; lever les obstacles qui l'en empechoient. Un bâtard est *habilité* par la legitimation à recevoir des successions, des Benefices, à se faire Prêtre. *Habiliter* un procès, se dit quand les parties dressent leurs procedures, leurs pieces, leurs productions; pour être mises entre les mains des Juges, pour avoir droit & jugement.

Habilité, ée. part. & adj.

HABILLAGE. s. m. Terme de Cuisinier & de Rotisseur. C'est la peine que le cuisinier ou le rotisseur a de plumer, de vuider, de larder, de piquer, de barder quelque oiseau. Il faut donner tant pour l'*habillage* de ces perdrix, de ces beccasses, &c.

HABILLEMENT. s. m. C'est la même chose qu'*habit*, excepté qu'on n'en use pas si communément. Ce Seigneur avoit un riche *habillement* le jour de cette ceremonie. Mouillez les deux *ll.*

Habillement de tete. C'est un heaume, un casque. Il ne se dit gueres que des armures de tête que portoient les Chevaliers à l'armée, & qu'ils mettent encore sur l'Ecu de leurs Armes. On disoit aussi autrefois, qu'une jacques de mailles étoit un *habillement* d'un homme de guerre. Mouillez les deux *ll.*

HABILLER. v. act. qui se dit ordinairement avec le pronom personnel. Vetir quelqu'un, mettre un habit à quelqu'un. Un valet de chambre qui *habille* son maître. Je m'*habille* bien tout seul, il ne me faut point de valet de chambre pour m'*habiller.* Il y a un Prêtre qui s'*habille* à la Sacristie. La Deesse Junon avoit inventé la maniere de s'*habiller*, comme nous l'apprenons de S. Athanase. De Tournef.

Habiller, signifie encor, faire un habit à quelqu'un. C'est un tel Tailleur qui l'*habille.* Dites moi qui vous *habille.* Il se dit aussi en parlant d'un habit bien fait, bien taillé, bien propre, qui convient bien au corps. Le velours *habille* bien les femmes de taille effilée. C'est un Tailleur qui *habille* bien, il assortit bien les habits, les ornemens, les garnitures, il suit bien les modes. Un Philosophe se laisse *habiller* par son Tailleur, & il y a autant de foiblesse à fuir la mode, qu'à l'affecter. La Br. Ce Provincial croit être bien mis, mais il ne s'*habille* qu'à la fripperie.

On dit aussi qu'un homme s'habille bien; pour dire, qu'il se met bien & de bon air.

Habiller, signifie aussi, Fournir, donner des habits. *Habiller* ses gens de livrées. Ce valet gagne de bons gages, mais aussi il s'*habille*, c'est-à dire, on ne lui fournit point d'habits. A' cette pompe funebre on a *habillé* cent pauvres, c'est-à-dire, on leur a donné un morceau de drap pour se couvrir en assistant à la ceremonie.

Habiller, se dit figurément. Quoyque la tristesse soit une passion qui n'a rien d'estimable, on en *habille* pourtant la sagesse & la vertu. Mont. Moliere a *habillé* à la Françoise l'Avare de Plaute; c'est-à-dire, qu'il a accommodé cette Comedie aux mœurs, & aux façons de parler Françoises.

Souvent j'habille *en vers une maligne prose.* Boil.

On dit aussi d'un Peintre, d'un Sculpteur, qu'il *habille* bien ses figures, qu'il les *habille* à l'antique, à la moderne; pour dire, qu'il entend bien les draperies, qu'il leur donne des habits convenables, & bien-seans.

Habiller, se dit aussi pour, Couvrir, envelopper.

Habiller *chez Francœur le sucre & la canelle.* Boil.

Habiller, est aussi un terme de cuisine & de boucherie, qui se dit de la premiere preparation qu'on fait aux viandes destinées pour manger. *Habiller* un veau, c'est en ôter la peau, les trippes, & le mettre en état d'être coupé & cuit. *Habiller* des oiseaux; c'est les plumer, les vuider, les piquer, les larder; ensorte qu'ils soient prêts à mettre à la broche. *Habiller* du poisson, c'est le laver, en ôter les trippailles, l'amer, & ce qui n'est pas bon à manger, pour le cuire après comme on desire. *Habillez* moi ces poissons, & pour ce grand brochet, laissez-le un peu joüer dans l'eau. P. Royal. Ter.

Habiller, est un terme de Pottier, qui signifie, mettre

mettre des pieds & des anses à un vaisseau de terre. *Habiller* un pot.

On dit aussi, en termes de Cordier, qu'on *habille* du chanvre, quand on le passe par le seran.

HABILLÉ, ÉE. part. & adj. Les bons Officiers d'armée couchent tout *habillez*.

HABILLÉ, en termes de Blason, se dit seulement des figures de l'homme & de la femme qui sont couvertes de leurs habits. Il se faut donner de garde de dire vêtu, car ce mot, quoyque d'ailleurs synonyme d'*habillé*, ne se dit que des Ecus *chappez* ou *chaussez*, comme il a été expliqué à ces mots-là. On dit aussi, un navire d'or *habillé* d'argent : ce qui s'entend de ses voiles & agreils.

HABILLEUR. s. m. Ouvrier pelletier qui habille les peaux.

HABIT. s. m. Vêtement, habillement, ce qui sert à couvrir la nudité de l'homme. Adam & Eve se firent les premiers *habits* de feuilles de figuier, parcequ'ils s'apperçurent qu'ils étoient nuds. L'*habit* long est l'*habit* decent des Prêtres, & des gens de robbe. L'*habit* court est celui des Courtisans, & des gens de guerre. Les François changent souvent la mode de leurs *habits*. L'habit long étoit autrefois celui des gens de distinction ; ils ne portoient l'habit court qu'à l'armée à la campagne. L'ornement principal de l'un & de l'autre, consistoit à être bordé de martre zibeline, d'hermine ou de menu vair. On s'avisa sous Charles V. d'armorier les habits, c'est-à-dire, de les chamarrer depuis le haut jusques en bas de toutes les pieces de son écu. Cette mascarade dura cent ans. Louis XI. bannit l'habit long. Louis XII. le reprit. On le quitta sous François I. Un goût de ce Prince fut de taillader son pourpoint. Henri II. portoit un jupon, pour haut de chausses des trousses de pages, & un petit manteau qui n'alloit guere qu'à la ceinture. Les fils s'habillerent comme le Pere. Depuis Henri IV. les habits des hommes & des femmes ont cessé de changer de mode. LE GENDRE. Les *habits* de nos Ancêtres ne sont bons que pour des mascarades. BELL. Comme au Mogol le climat oblige les Dames du Serrail à ne porter que des *habits* legers on en fait pour elles aux Indes d'une soye si deliée qu'à tout prendre ils ne pesent pas plus d'une once. LE P. CATROU. A'la fripperie quantité d'importuns officieux appellent le passant, l'arrêtent ; le tiraillent, & lui dechirent un *habit* neuf pour l'accommoder d'un vieux. AMUS. SER & COM. Pourquoy vous enorgueillissez-vous des honneurs qu'on rend, non pas à votre personne, mais seulement à la magnificence de vos *habits* ? FL. Un *habit* doré donne des entrées où l'on ne seroit pas souffert si l'on étoit mal vêtu. BELL. On respecte plus les gens par l'*habit* que par tout le reste. MEN. Bien des gens dans le monde ressemblent aux Comediens, qui changent d'*habit* selon le rôlle qu'ils ont à jouër. BELL.

L'éclat de ses habits *fait honte à l'œil du jour.* LA FON.
Telle sous ses habits *paroît & jeune & belle,*
Qui n'est rien moins au fond que ce qu'elle paroît :
Ses habits *cachent ce qu'elle est :*
Ce que tu vois ce n'est pas elle. CORN.

Ce mot vient de *habitus*, selon Nicod.

Coupper un *habit*, se dit par les Tailleurs ; pour dire, Tailler un *habit* : Se donner un *habit* ; pour dire, se faire faire un *habit*. Les proverbes sont comme les *habits* antiques, qui ne servent qu'à des mascarades. BOU. On dit qu'un *habit* est gâté, non seulement lorsqu'il est taché, mais aussi lorsqu'il est mal fait. Votre Tailleur a gâté votre *habit*. L'Ordre du Roi de Portugal s'appelle l'*Habito de Christo*. MR. DAUNOY.

HABIT, se dit aussi des vêtemens qui servent d'ornement tant à l'Eglise que dans les pompes & ceremonies. Les *habits* pontificaux, sont la mitre & la chappe, que portent le Pape, les Evêques & les Abbez Reguliers officians. Les quatre sortes d'*habits* des Cardinaux ne doivent point être ni de drap ni de soye. TABLEAU DE LA C. DE R. Les *habits* sacerdotaux sont ceux que les Prêtres portent en celebrant la Messe. Les *habits* royaux ceux que le Roi porte aux grandes ceremonies.

On le dit aussi des ceremonies que font les particuliers. Il avoit son *habit* de noces, son *habit* des Dimanches, des bonnes fêtes. Un *habit* brodé, chamarré. Un *habit* de deuil tout uni.

HABIT, se dit aussi de ces vêtemens uniformes que portent les Religieux & Religieuses, & qui marquent l'Ordre dans lequel ils ont fait profession. L'*habit* de Saint Benoît, de Saint Augustin. En ce sens on dit absolument, que quelcun a pris l'*habit* ; pour dire, qu'il commence son Noviciat de Religion ; qu'il quitte l'*habit*, quand il renonce à son Ordre. On dit aussi, le petit *habit* de la Vierge, qui est un scapulaire ou autre marque qu'on porte par devotion. Les fondateurs d'Ordre, qui ont d'abord habité les deserts & les solitudes n'ont donné à leurs Religieux que les *habits* des païsans de leur temps. Les Ordres Religieux ou Communautez qui ont été établis pour vivre dans les villes, ont pris l'*habit* que portoient les Ecclesiastiques au tems de l'institution de ces Ordres. La devotion de mourir & de se faire enterrer dans un *habit* de Moine, a été long-tems fort à la mode dans l'Eglise de Rome, mais l'abus qui s'introduisoit insensiblement sous cette apparence de devotion, a fait tomber cette coutume. *Notes sur* TURSELIN.

Dans l'Ordre de Fontevraud on nomme *la demeure* des Religieux de l'Ordre qui servent de Chappelains & de Confesseurs aux Dames, auquelles ils sont soumis l'*habit*.

HABIT, se dit encore des vêtemens étrangers, ou fantasques qu'on prend pour se deguiser en des parties de divertissement, comme *habit* de masque, de ballet, de Comedie. En ce Carrousel il y avoit diverses Quadrilles avec des *habits* à l'Indienne, à la Turque, à la Romaine. Henri III. faisoit des tournois, où il se trouvoit d'ordinaire *en habit* de femme. MEM. DE HENRI III.

HABIT DE BORD. C'est ainsi qu'on appelle l'*habit* que porte à la mer un homme de Marine.

On dit proverbialement, que l'*habit* ne fait pas le Moine ; pour dire, que ce n'est pas assez de marquer à l'exterieur sa profession, il faut encore en observer la regularité. Voyez l'origine de ce proverbe à MOINE.

Ma foi les beaux habits *servent fort à la mine.*

C'est un proverbe mis en vers par Regnier. On dit aussi de celui qui porte toûjours un même *habit*, qu'il est comme un gouverneur de lions, qu'il a peur qu'on le meconnoisse.

HABITABLE. adj. m. & f. Qui est en état d'être habité. Il faut faire bien des reparations dans cette maison pour la rendre *habitable*. On a trouvé dans ces derniers siecles que la Zone Torride, & les Glaciales étoient *habitables*. Cela se pratique dans toute la terre *habitable*. En considerant une carte universelle vous sortez du païs où vous êtes né & du lieu qui vous renferme, pour parcourir toute la terre *habitable*. BOSS.

HABITACLE. s. m. Habitation, demeure. Il ne se dit guere qu'en quelques phrases de l'Ecriture & dans le stile soutenu. L'*habitacle* du Treshaut, les *habitacles* eter-

eternels. L'*habitacle* des Demons. L'Acad. Ailleurs il ne se dit que par raillerie ou dans un sens odieux. Ce bon Hermite vit saintement dans son petit *habitacle*. Voici un mechant *habitacle*. On a dit aussi, *habitage*.

Habitacle. Terme de Marine. Petit logement fait de planches en façon d'armoire auprès du mât d'artimon. C'est le lieu où on enferme l'aiguille aimantée, ou la Boussole; & pour cette raison il n'y a aucun morceau de fer tout autour. On y enferme aussi la lumiere & l'horloge. Il y a deux *habitacles* dans les grands vaisseaux, l'un est pour le Pilote, & l'autre pour le Timonnier; on l'appelle autrement *gesole*.

HABITANT, ante. adj. Terme de Pratique. Qui a établi sa demeure, sa residence en quelque lieu. Elle a choisi sa demeure, où elle est encore *habitante*.

Il est aussi substantif & a beaucoup plus d'usage que dans l'adjectif. On tient qu'il y a dans Paris cinq à six cens mille *habitans*. Auguste fit faire le denombrement des *habitans* de Rome, & ils se trouverent monter à quatre millions 137. mille. B. Les *habitans* d'une telle Province se sont revoltez. Les *habitans* de la campagne, les *habitans* d'un tel bourg, les *habitans* d'un tel village. On appelle manans & *habitans*, ceux qui demeurent seulement dans les villages.

On dit poëtiquement des oiseaux, que ce sont les *habitans* de l'air; des bêtes farouches, que ce sont les *habitans* des forêts, des deserts. On a appellé aussi les morts, gisans dans leurs tombeaux,

Noirs habitans *de ces demeures sombres, &c.*

HABITATION. s. f. Logement, lieu où on demeure. Un homme d'étude fait bien de se retirer en une petite *habitation* à la campagne, pour mieux vaquer à la meditation. Une femme qui demande d'être separée d'avec son mari de biens & d'*habitation*, doit prouver qu'il y a eu dissipation & services.

Habitation, se dit aussi du droit qu'on a d'occuper un logis. Un testateur peut leguer par testament l'*habitation* dans une de ses maisons. On stipule d'ordinaire dans les contrats de marige des nobles, un droit d'*habitation* pour la veuve.

On dit en termes de Palais, qu'un homme a eu *habitation* charnelle avec une fille, ou simplement, qu'il a eu *habitation* avec elle, lorsqu'ils ont eu ensemble les dernieres privautez.

Habitation, se dit aussi de la qualité des lieux où on habite. L'*habitation* des lieux marecageux est mal saine. L'*habitation* chez les Infidelles est dangereuse.

Habitation, signifie aussi l'action de celui qui demeure, qui fait sa residence actuelle en un lieu. Il faut dix ans d'*habitation*, dans les villes franches, pour exempter de la taille ceux qui étoient contribuables, pour acquerir droit de bourgeoisie.

Habitation, signifie aussi, l'établissement que les Colonies font dans un païs éloigné. Ceux de Quebec ont fait des *habitations* à Montreal, aux trois Rivieres, chez les Yroquois. Il signifie aussi, la terre, le coin de terre, que les particuliers de la Colonie cultivent & font valoir. Il a deux *habitations* à la Cayenne, à Surinam.

HABITER. v. act. Demeurer, établir sa residence en quelque lieu. Les François sont venus *habiter* la Gaule. Le sage est également disposé à *habiter* les palais & les cabanes. Voilà une maison qu'on n'*habite* point, elle est deserte ou à louër. *Habiter* les bois. Ablan. Les Italiens se contentent aujourd'huy d'être éclairez du même Soleil, & d'*habiter* la même terre qu'ont *habitée* les vieux Romains. St. Evr.

*Dans cœur humain probité plus n'*habite. Des-H.

Habiter, est aussi neutre. *Habiter* dans un lieu, dans un palais. Les peuples qui *habitent* vers la Ligne, sous la Ligne. Les Amazones *habitoient* sous des tentes sur les rives du Thermodon.

Habiter avec une femme, signifie, Coucher avec elle. Il y a plus de trois ans que cet homme n'a *habité* avec sa femme. On le dit aussi de la femme à l'égard du mari. Les Prussiens étoient si sauvages qu'ils ignoroient toutes les formalitez & le nom même du mariage, *habitant* avec les femmes sans nul choix & sans nulle distinction. Vie de Commendon. Mais ni l'un ni l'autre ne s'employent guere qu'en stile de pratique.

Habité, ée. part. & adj. Une maison qui n'est point *habitée* deperit en peu de temps.

HABITUDE. s. f. C'est en Physique le temperament, la complexion du corps humain. Ce malade a toute l'*habitude* du corps, toute la masse du sang corrompuë. On l'a mis au lait durant trois mois, cela a changé, a retabli toute l'*habitude* de son corps. L'air peut se repandre par toute l'*habitude* du corps. Fonten. Le poison ne faisoit point de mal à Mithridate, parcequ'il s'étoit tourné en *habitude*.

Habitude, en Morale, signifie, Les dispositions de l'esprit & du corps, qui s'acquierent; coutume, accoutumance contractée par des actes reïterez. L'*habitude* consiste dans la facilité que les esprits ont acquise, de passer par certains endroits de notre corps. Maleb. Les *habitudes* aquises ne different point de la memoire. Oz. M. L'*habitude* est en general je ne sçai quelle impression qui reste dans l'esprit, & qui fait qu'on a plus de penchant, de promptitude, & de facilité à faire une chose qu'on a dejà faite; parcequ'on en rappelle l'idée quand on veut, pour agir de la même maniere. Par exemple on se forme une *habitude* de sobrieté, lorsqu'on a presentes à l'esprit les raisons de s'abstenir de la debauche, & cette reflexion étant reïterée plusieurs fois, rend toûjours plus facile l'exercice de cette vertu. Le Cl. Les *habitudes* de l'enfance, & les prejugez de l'éducation s'emparent de nous, avant que nous ayons le temps de reflechir. Id. Les goûts, même ceux qui paroissent les plus naturels, consistent beaucoup en *habitude*. La Loubere. Il est en *habitude* de passer sur ces considerations. Lab. de Bos. J'ai vieilli dans l'*habitude* de ne dire jamais mon secret. Fen. Une longue *habitude* donne à l'erreur dans notre esprit, tous les droits de la verité. Le Cl. Les vertus & les vices sont appellez en Philosophie, des *habitudes* bonnes ou mauvaises. Il faut prendre garde à ne point contracter de mauvaise *habitude*, & à acquerir l'*habitude* des vertus. Bell. Ce sont des maximes propres à entretenir les vicieux dans leurs mauvaises *habitudes*. Pasc. Les vieux Romains, possedez seulement d'une âpre vertu, cherchoient à entretenir leurs dures & austeres *habitudes*. St. Ev. La longue *habitude* nous empêche de sentir les defauts de nos amis. Roch. Il ne feroit peut-être pas possible de gouverner les peuples, si par l'*habitude* où ils sont de dependance & de soumission, ils ne faisoient la moitié de l'ouvrage. La Br. L'*habitude* qui a la force en quelques païs d'acoûtumer les hommes au feu, nous a endurcis à des choses que nos peres ont aprehendées plus que le feu même: nous ne sentons plus la servitude, qu'ils ont détestée. Card. de R. L'*habitude* nous rend fade ce qui nous a le plus piqué la premiere fois. Bell. Les preceptes corrigent plûtot les defauts d'*habitude*, que le temperament. Vill. Les *habitudes* du cœur ne se changent pas aisément. Ab. de S. R. Je m'étois fait une dou-

douce *habitude* de vous aimer. H. S. de M.

La constance est une chimere ;
En amitié tout amour degenere ,
Sitôt que l'habitude en corrompt les plaisirs. Vill.

Habitude, signifie aussi, Connoissance, familiarité, accès, frequentation. Cet homme a de bonnes *habitudes* à la Cour, il y a grand credit. Quand on est long-temps absent on perd toutes ses *habitudes*. Je n'ay pas grande *habitude*, grand accès en cette maison. Dans une vieille *habitude* le temps se consume ennuyeusement à aimer moins, ou à n'aimer plus. St. Ev. On se trompe dans la mauvaise fortune, si on compte sur de vieilles *habitudes*, qu'on nomme assez legerement amitiez. Id. Heureux celui qui n'a point d'*habitudes* avec les mechans ! P. Royal.

On appelle aussi un homme d'*habitude*, Celui qui ne se plait qu'avec les gens qu'il connoît de longue main, qu'il est accoutumé de voir. Ce Prince n'aime point à voir de nouveaux Officiers, c'est un homme d'*habitude*.

Habitude, Ce mot se dit de certains Prêtres de Paris, qui sont habituez dans une Paroisse, & qui avec la permission du Curé, y font quelques fonctions Ecclesiastiques. Il a une *habitude* à Saint Jaques de la Boucherie. Il avoit une *habitude* à Saint Eustache, &c.

HABITUE'. s. m. Prêtre qui s'attache volontairement au service d'une Parroisse, qui y va dire la Messe, l'Office, qui y confesse, &c.

HABITUEL, elle. adj. Qui est tourné en habitude, qui est passé en habitude. Maladie *habituelle*, inveterée, que l'on garde depuis long-temps. Dès que l'amour n'est qu'*habituel* il est comme assoupi, & dans une espece de lethargie. Oe. M.

Habituel, elle. adj. Terme de Theologie. La grace *habituelle*, est celle que selon l'Eglise Romaine on a receuë avec le Baptême. Peché *habituel*, est celui qui se fait par une mauvaise habitude qu'on a contractée.

HABITUELLEMENT. adv. Par habitude. Il s'enyvre *habituellement*. Mentir *habituellement*. L'Ac.

HABITUER. v. act. Accoutumer, faire prendre une habitude. Il faut *habituer* de bonne heure les enfans à supporter le froid & le chaud, à manger de tout. Je ne suis pas encore *habitué* à cela.

Habituer, s'employe plus ordinairement avec le pronom personnel, & devient une espece de neutre passif. Il signifie, Prendre une habitude, une accoutumance. Il est aussi aisé de *s'habituer* au bien qu'au mal. S'*habituer* au froid, au chaud, au travail.

Habituer, signifie aussi, Etablir sa demeure en un autre païs, en un autre lieu que le sien. Plusieurs Hollandois se sont allez *habituer* aux Indes, à Batavia. Les animaux domestiques se viennent *habituer* dans les maisons où on leur donne à manger.

Habitué, ée. part.

Il se dit aussi d'un Ecclesiastique qui n'a point de charge ni de dignité dans une Eglise, mais qui assiste à l'Office, & qui est employé aux fonctions d'une Paroisse. Prêtre *habitué*. Il est *habitué* à S. Eustache. Il se met aussi subst. Il y a tant d'*habituez* dans cette Eglise.

HABLERIE. s. f. Vanterie, exaggeration, vaines promesses. Ne vous attendez pas à cet homme-là, tout ce qu'il dit n'est que *hablerie*. Ce Provincial se vante d'être noble ; c'est une pure *hablerie*.

HABLEUR, euse. subst. Grand parleur, grand menteur, grand prometteur. Ne vous fiez pas aux charlatans, ce ne sont que des *hableurs*. Les femmes sont souvent aussi *hableuses* que les hommes.

Dans Florence jadis vivoit un Medecin
Sçavant hableur, *dit-on, & celebre assassin.* Boil.

Ce mot vient de l'Espagnol *hablar*, qui signifie simplement, *parler* ; & les Espagnols l'ont pris du Latin *fabulari*.

HABOUT. s. m. Terme de Coûtumes. *Les habouts* sont les tenans & aboutissans, les bornes & limites des fonds & heritages.

H A C.

HACHE, s. f. (L'*h* s'aspire) Espece de coignée qui sert aux Charpentiers à tailler leur bois, qui a un manche court, & un fer large & aigu. En plusieurs païs on coupe la tête avec une *hache*. Les Ennemis briserent les portes à coups de *hache*. La marque des Magistrats Romains étoit un certain nombre de *haches* entourées de faisceaux de verges. On appelle en Blason *hache Consulaire*, une espece de *hache* d'armes que les Consuls faisoient porter devant eux. Le Cardinal Mazarin portoit d'azur à la *hache consulaire* d'argent, posée en pal au pied fiché entourée d'un faisceau de verges. Aimoin dit que Clovis portoit une *hache* pour sceptre. On appelle *hache Danoise*, une *hache* d'armes d'argent, le manche arrondi ou ployé d'or, comme on en voit sur l'Ecu de Norvege.

Ce mot vient de l'Allemand *hacken*, qui signifie mettre en pièces, selon Pontanus. Selon Menage & Huet, il est derivé de *ascia*, qui a fait *hache*, comme *luscus* a fait *louche* ; *musca*, *mouche*. Selon Bochart, il vient de *hatsin*, mot Ethiopique qui signifie du *fer*. Le Poëte Dante dit *azza*, pour dire, une *hache*. Les François se servoient d'une sorte de halebarde decrite par Agathias, qui étoit faite en forme de *hache*. Les Flamands l'appellent encore *haecken* ; les Auvergnats, *aichon* que quelques-uns croient venir du Latin *ango*, & les autres, d'un vieux mot François *angon*, d'où quelques-uns font venir le mot de *hache*.

Hache d'armes, est une petite arme dont le manche est tout de fer, & qui est d'un côté taillée en forme de *hache*, & de l'autre ordinairement en marteau. Les anciens hommes d'armes en portoient pour s'en servir quand ils avoient brisé leur lances. Les anciens Marechaux de France en accottoient leurs Ecus pour marque de leur dignité. Sur mer la *hache d'armes*, est une *hache* coupante d'un côté, & pointuë de l'autre, qui sert à armer un matelot, pour aller à l'abordage.

Les Fantassins Polonois n'ont point d'epée. Mais ils portent tous des bardiches dont l'ouvrage est admirable ; ce sont de longues *haches* d'armes dont le fer est comme celui des *haches Romaines*, que les Consuls faisoient porter devant eux. Dalerac.

En termes d'Imprimerie, on dit qu'un livre est imprimé en *hache*, quand il y a des gloses qui commencent d'abord à la marge ; mais qui étant trop grandes sont imprimées en retournant sous le texte, dont pour cet effet on retranche la page à proportion. Les Commentaires d'Accurse sur le Droit Civil sont imprimez en *hache*. Ceux de Cajetan sur la Somme de Saint Thomas sont aussi imprimez en *hache*.

C'est aussi un terme d'Arpenteurs. Ils s'en servent quand ils trouvent des heritages qui sont entez les uns dans les autres, à la maniere de la *hache* d'Imprimerie.

On appelle en termes de Marine, un Charpentier, un Maître de *hache*. En termes de Blason on appelle une *hache* sans manche, *doloire*.

On dit proverbialement, qu'un homme a un coup de *hache* ; pour dire, qu'il est fou, qu'il a le cerveau blessé.

Ha-

Hache, est aussi une interjection populaire, dont on se sert pour temoigner qu'on est fâché d'avoir manqué quelque coup. *Hache*, foin de moi!

Hache Royale. Plante qui est une espece d'asphodele, & qui a sa tige simple & sans rameaux. On l'a ainsi nommée, parcequ'on a pretendu qu'en fleurissant elle representoit un sceptre royal. En Latin *Asphodelus albus non ramosus* C. B. ou *Hastula regia*. Voyez Asphodele.

HACHEMENS, ou **HANCHEMENS**. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Blason, qui se dit des liens de pennaches à divers nœuds, & lacets, & à longs bouts voltigeans en l'air, dont les Allemands lient leurs lambrequins, qui doivent être des mêmes émaux. C'est par corruption qu'on l'écrit de la sorte, parcequ'il faut écrire *achemens*, qui signifioit autrefois *ornemens*.

HACHER. v. act. (L'*h* s'aspire) Coupper en menues parties. Les Cuisiniers *hachent* le veau pour faire des andouillettes, *hachent* le bœuf, le mouton, pour faire des haricots, des pâtez en pot. On dit aussi, *Hacher* du bois, lorsqu'on le couppe, qu'on le taille, qu'on le fend avec la hache.

Ce mot, aussi bien que *hachis*, est derivé de *hache*.

Hacher, se dit figurément de la grêle, quand elle a fait de grands degats. La grêle est tombée avec tant violence, qu'elle a *haché* jusqu'au bois des vignes, & aux branches des arbres.

Hacher, signifie aussi, Coupper, tailler mal proprement quelque chose. Cet Ecuyer trenchant sçait mal son metier, il *hache* les viandes, au lieu de les coupper. Ce Gentilhomme a été *haché* par un Executeur mal-adroit, qui a manqué sa tête deux ou trois fois. Ce Tailleur a *haché* toute cette étoffe, il en a perdu plus de la moitié.

On dit aussi d'un homme maltraitté, assassiné de plusieurs coups, qu'il a été *haché* en morceaux, en pieces.

Hacher, se dit par les Dessinateurs, & par les Graveurs, quand avec la plume, le crayon, ou le burin, ils font des traits qui se croisent les uns sur les autres: lesquels traits ainsi croisez font les ombres d'un dessein, d'une estampe.

Hacher une pierre, c'est avec la hache du marteau à deux layes, unir le parement d'une pierre, pour la rustiquer & la layer ensuite. Les Orfevres *hachent* quelquefois l'or, & c'est lorsqu'ils le veulent émailler. *Hacher* un anneau. Les Fourbisseurs & les Arquebusiers *hachent* aussi le fer, le cuivre & le leton, lorsqu'avec le couteau à *hacher*, ils couppent par petits traits les endroits où ils veulent appliquer de l'or, ou de l'argent. *Hacher* une garde, un pommeau d'épée. Les Maçons *hachent* le plâtre, lorsqu'avec la *hachette* ils le couppent par petits morceaux pour faire un enduit, un crepi.

On dit proverbialement, *Hacher* menu comme chair à pâté.

Haché, ée. part. & adj.

HACHEREAU. s. m. (L'*h* s'aspire) diminutif. Petite cognée.

HACHETTE. s. f. (L'*h* s'aspire) C'est un marteau trenchant d'un côté, dont se servent plusieurs ouvriers, comme Tonneliers, Couvreurs, Charpentiers, Maçons, &c.

HACHIE. s. f. Vieux mot. Tourment, peine, supplice.

N'auroye dolor ne hachie.

HACHIS s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Cuisine. C'est une preparation de viandes hachées bien menuës & assaisonnées. Il se fait des *hachis* de poisson, aussi bien que de chair.

Et fort devotement il (Tartuffe) *mangea deux perdrix,*
Avec une moitié de gigot en hachis. Mol.

HACHOIR. s. m. Tronc, ou table de bois fort épaisse sur laquelle on hache la viande.

Hachoir, C'est aussi le couteau à hacher.

HACHURE. s. f. (L'*h* s'aspire) Terme de Gravure. Ce sont des traits de plume, de crayon, ou de burin croisez les uns sur les autres pour faire des ombres. Ce qu'il y a de merveilleux dans la gravure de Mellan & de Sadelers, c'est qu'ils marquent fort bien les ombres sans faire aucunes *hachures*. Selon Mr. Huet dans ses Origines de Caen, Michel l'Asne de Caen fut le premier inventeur de cette methode, & ce fut de lui que Mellan l'apprit. Ces *hachures* sont de grand usage dans le Blason, pour faire distinguer les émaux des Ecus sans qu'ils soient enluminez. La premiere *hachure* en pal ou de haut en bas signifie le *Rouge* ou *Gueules*; la seconde qui est en fasce, & traverse l'Ecu, signifie le *Bleu* ou l'*Azur*. La *hachure* en pal contrechachée en fasce, signifie le *Sable*; la quatriéme qui est en bande ou de biais, qui va de droit à gauche, signifie le *Verd* ou le *Sinople*; celle qui est en barre de gauche à droit signifie le *Pourpre*. L'Ecu simplement pointillé, signifie l'*Or*; & quand il est blanc & tout uni, il signifie l'*Argent*. Cette invention est du Pere Pietra Sancta, qui lui est pourtant contestée par le Sieur de la Colombiere. Quoyqu'il en soit, elle a été suivie par tous les Blasonneurs qui sont venus depuis.

H A G.

HAGARD, arde. adj. (L'*h* de ce mot s'aspire) Qui a quelque chose de rude, de menaçant, de furieux. Il ne se dit au propre que du visage, des yeux, de la mine. Il a l'air *hagard*. Scar. Desmarêts a dit dans ses Visionaires.

Doncques, rigoureuse Cassandre,
Tes yeux entre doux & hagards,
Par l'optique de tes regards,
Me vont pulveriser en cendre.

Et Boileau dans une de ses Satires,

Et le Barreau n'a point de monstres si hagards,
Dont mon œil n'ait cent fois soutenu les regards.

Hagard, se dit quelquefois figurément de l'esprit, & signifie, Rebarbatif, qui écoute peu la raison, peu sociable. Ce Juge a une humeur *hagarde*, il est peu accessible.

Hagard, se dit aussi de tout ce qui a quelque chose de rude. Ses rimes sont trop *hagardes*. Voit.

Hagard, en termes de Fauconnerie, signifie un faucon qui n'a pas été pris au nid, qui est difficile à apprivoiser; le contraire de *sor*, qui a plusieurs muës.

Quelques-uns derivent ce mot de *agreste*, qui signifie *sauvage, difficile à apprivoiser*. Il vient, selon M. Huet de l'Allemand *hag*, qui signifie une clôture, un lieu fortifié, d'où on a fait le nom de *hagard*, pour signifier un homme de la *hague*, ou un homme que la forteresse dans laquelle il se trouve rend fier & hardi.

HAGIOGRAPHES. adj. m. Terme Theologique. Nom que les Juifs donnent à quelques livres de l'Ecriture. Il divisent les livres sacrez en trois classes. La loi, qui comprend les cinq livres de Moïse. Ceux des Prophetes, qu'ils nomment *neviim*; & les *Hagiographes*, qu'ils nomment *cetuvim*, c'est-à-dire, *écrits*: parcequ'ils supposent que les Auteurs de ces livres n'ont été inspirez que dans le temps qu'ils écrivoient, & qu'ils n'étoient que dans le dernier degré de la prophetie. Ces livres *hagiographes* sont les Psaumes, les Pro-

Proverbes, Job, Daniel, Esdras, les Chroniques, le Cantique des Cantiques, Rut, les Lamentations de Jeremie, l'Ecclesiaste & Esther. Voyez Mr. Simon. Le Jesuite Cornelius *à Lapide* a soutenu que Dieu n'a point inspiré aux *Hagiographes* les histoires, & les exhortations de pieté.

Ce mot est composé de deux mots Grecs, *agios*, saint, & *grapho*, j'écris.

H A I.

HAI (L'*h* se prononce.) Sorte d'interjection, qui sert à marquer quelque mouvement de l'ame, comme le rire. Il faisoit fort chaud dans ces lieux, mais il n'y faisoit pas si chaud qu'ici, *hai*, *hai*, *hai*. MOL.

HAIE. Terme dont les Chartiers se servent pour faire avancer leurs chevaux.

HAILLON. s. m. (L'*h* de ce mot & de tous ceux qui sont dans la page suivante, s'aspire & se prononce) & les deux *ll* sont mouillées. Guenillon, vieux lambeau de toile ou d'étoffe. Les gueux affectent de n'être couverts que de *haillons*. Les *haillons* des Cyniques ne contribuent rien à la tranquillité, ni à la modestie: l'ambition suivit Diogene jusques dans son tonneau. ST. EV. Quittez ces vieux *haillons*. VOI.

Ce mot vient du Celtique ou Bas-Breton, où il signifie *celui qui a de pauvres habits*.

HAILLON, se dit aussi des habits mal-propres. Cet homme est si mal-propre, que ses plus beaux habits ne paroissent que des *haillons*.

HAILLON, se dit encore des vieux meubles. Il n'y avoit en cet inventaire que des *haillons* qui n'étoient propres que pour des Frippiers.

HAILLON, se dit aussi des vieux morceaux de toile & de drap qu'on jette aux ordures, & que ramassent les Chifonniers. Le papier n'est fait que de vieux *haillons*.

On derive ce mot de *sale*, comme qui diroit *saillons*.

HAIN, ou AIN. s. m. C'est la même chose que Hameçon.

HAINE. s. f. L'*h* s'aspire. Aversion, inimitié, passion de l'ame qui nous porte à vouloir du mal à autrui, & à lui en procurer. La haine du prochain. La plus forte *haine*, est celle qui prend la place de l'amour. OE. M. Nourrir la *haine* des Heretiques. STE. MARTHE. Les Vaudois n'avoient rien de commun avec les Protestans, que leur haine pour l'Eglise Romaine. BOSS. Les Tyrans attirent sur eux la *haine* publique. C'est la *haine* qui vous fait parler plutôt que la verité. P. DE CL. Le Cardinal Mazarin n'avoit ni *haine*, ni amitié, & ne temoignoit ni l'une ni l'autre que quand son interêt l'y obligeoit. B RAB. Mr. le Clerc a fait une Dissertation, sur l'Argument théologique tiré de la *haine*. On sçait quels jugemens opposez l'amour, ou la *haine* font porter à ceux qui sont preoccupez par ces deux passions. JU. Une parole mal interpretée, un rapport douteux, un soupçon mal-fondé allument tous les jours des *haines* irreconciliables. FL. La *haine* pour une personne qu'on a aimée, est un reste d'amour caché. VILL. Il n'y a point de *haine* plus vive, ni plus violente, que celle qui s'allume entre les personnes qui se sont aimées. BELL. Dans un vrai sujet de haïr, on doit se desaire des sentimens de la *haine* par le seul interêt de son repos. ST. EV. La *haine* est d'ordinaire plus ingenieuse à nuire, que l'amitié à servir. OE. M. Votre *haine* a des transports qui tiennent plus de l'amour que de l'indifference. VILL. La *haine* la plus dangereuse est celle qui est deguisée sous les dehors, & les apparences de l'amitié. DAC. Les fortes *haines* ne s'enracinent d'ordinaire que dans les personnes dominées par une abondance de bile. FEL.

La haine *entre les Grands se calme rarement.* CORN.
Ton malheureux amant aura bien moins de peine,
A' mourir par ta main qu'à vivre avec ta haine. CORN.
L'amour est mal gueri quand il l'est par la haine,
L'indifference est plus certaine;
On revient aisément de la haine *à l'amour;*
T. CORN.

La *haine* est souvent la fille de l'envie, il y a des *haines* hereditaires dans les familles. Il n'appartient qu'aux Barbares &, aux Auteurs, d'avoir des *haines* immortelles. Les amans demandent plutôt de la *haine*, que de l'indifference. OE. M.

J'aime mieux toute votre haine,
Que la moitié de votre amour.
Helas! à me trahir tout conspire en ce jour;
Et ma haine *est plus tendre encor que mon amour.*
OE. M.

HAINE, se prend quelquefois en bonne part, lorsqu'elle a pour objet des choses mauvaises, ou dangereuses: en ce sens, c'est le sentiment de l'ame qui fuit le mal, & qui s'en eloigne. La *haine* du vice, & l'amour de la vertu, sont les deux fondemens de la Morale. La *haine* ou le mepris des grandeurs & des vanitez mondaines, a souvent porté les hommes à la retraitte. Le Misanthrope de Moliere veut que l'on ait pour les mechans,

Ces haines *vigoureuses,*
Que doit donner le vice aux ames vertueuses.

HAINE, se dit aussi de l'antipathie naturelle des animaux. Il y a naturellement de la *haine* entre les petits oiseaux & les hiboux; entre les loups & les brebis; entre les chats & les souris, &c.

HAINE, se dit aussi de certaines aversions bien ou mal fondées qu'ont les hommes pour certaines choses. Chez les Hotentots le mepris des richesses n'est que la *haine* du travail. LA LOUB. On a vu de gens avoir de la *haine* pour les roses, pour les parfums, pour les femmes, qui ne les pouvoient souffrir. Les Publicains ont toûjours été l'objet de la *haine* du peuple Juif.

EN HAINE. Façon de parler adverbiale. Par vengeance, par ressentiment, par animosité. Il fait telle chose *en haine* d'un tel, *en haine* de ce qu'on lui a refusé telle chose. L'ACAD. Les testamens, les exheredations faites *en haine* sont cassées en Justice. Les esclaves Chretiens sont maltraittez par les Infidelles en *haine* de leur Religion.

HAINEUX. s. m. Vieux mot. *Ennemi*. Il s'est toûjours maintenu en ce poste malgré tous ses *haineux*. Boutiller appelle le droit d'aubaine, un droit *haineux*. Dans cette phrase il est adjectif, & signifie odieux.

HAIR. v. act. *Je hais*, *tu hais*, *il hait*, *nous haïssons*, *vous haïssez*, *ils haïssent*, *je haïssois*, *j'ai haï*, *je haïrai*, *que je haïsse*, *je haïrois*, *que jeusse haï*. Sentir de l'aversion; avoir de la haine pour quelcun. Les poltrons, & les lâches *haïssent* plus fortement que les personnes genereuses, & hardies. FEL. On *hait* lorsque l'on craint. BEN. Aimez comme si vous deviez *haïr*, & *haïssez* comme si vous deviez aimer. CARDAN.

HAÏR, est de deux syllabes à l'infinitif, & s'écrit avec deux points sur l'*i*, & il retient la même prononciation & la même ortographe dans tous ses tems, hormis les trois personnes singulieres de l'Indicatif, je *hais*, tu *hais*, il *hait*, qui sont d'une seule syllabe, contre la regle selon laquelle le plurier ne peut être de

de trois syllabes, quand le singulier n'est que d'une seule. C'est pourquoi on disoit autrefois au plurier, nous *hayons*, vous *hayez*, ils *hayent*. B.

Quoy! je te haïrai, sans chercher à te perdre? Corn.

La Loi Chretienne ne souffre pas qu'on *haïsse* son prochain, ni même son ennemi. Les rivaux se *haïssent* naturellement. Il faut avoir un mepris éternel pour un amant infidelle; car ce feroit lui faire trop d'honneur, que de le *haïr* toûjours. M. Scud. Quelque haine qu'on ait pour les Tyrans, on s'aime encore plus qu'on ne *hait* les autres. Ab. de S. R. Les amis imperieux nous tyrannisent; il faut *haïr* ce qu'ils *haïssent*. St. Ev. Pourquoy caresser des gens que vous *haïssez* dans le fond? Bell.

Rome, si tu te plains que c'est là te trahir,
Fais toi des ennemis que je puisse haïr. Corn.
Je vous ay trop aimé pour ne vous point haïr. Rac.
J'aime encor plus Cinna que je ne hais *Auguste.* Corn.
Si je le hais, *Cleone? il y va de ma gloire.* Rac.
Impuissant à trahir,
Il hait *à cœur ouvert, ou cesse de* haïr. Id.

On dit dans un sens plus fin, de deux personnes, qu'elles ne se *haïssent* point, c'est-à-dire, qu'elles s'aiment. Corneille fait dire par Chimene à Rodrigue,

Va, je ne te hai *point.*

Je vous demande pardon d'avoir voulu avoir de l'esprit en vous écrivant; quand on ne se *hait* pas, il ne faut que de la tendresse. M. Sc.

Ce mot vient de l'ancien mot Latin *odire*, *haïr*, pour lequel on a dit *odisse* dans le tems de la bonne Latinité. Men.

Haïr, signifie aussi détester, avoir en horreur. *Haïr* le vice, *haïr* le mensonge, haïr l'erreur. Tous les gens de bien *haïssent*, detestent la tyrannie. On *haïroit* bien davantage le peché, si on en connoissoit toute la turpitude. Je *hais* l'ingratitude.

Haïr, se dit aussi des antipathies, ou aversions qu'on a pour quelque chose; soit qu'elles soient naturelles, soit qu'elles viennent de caprice, ou qu'en effet la chose nous nuise ou nous incommode. S'affliger du peché, & en gemir, ce n'est pas le *haïr*, comme le *hait* Dieu, qui n'en est ni affligé, ni contrit. Boss. Les paresseux *haïssent* le travail, les enjoüez, la solitude, &c. Les chats *haïssent* les souris. La vigne *hait* le chou.

Haï, ou Haïe, part. & adj.

HAIRE. s. f. L'*h* se prononce. Petit vêtement tissu de crin en forme de corps de chemise, qui est rude & piquant, que les Religieux austeres, ou les devots mettent sur leur chair nuë, pour se mortifier & faire penitence. Il s'en fait en forme de reseaux, afin qu'il y ait des nœuds qui incommodent davantage. Les Chartreux portent perpetuellement la *haire*.

Laurent, serrez ma haire *avec ma discipline,*
Et priez que toûjours le Ciel vous illumine. Mol.

Menage après Pontanus dit que ce mot vient de *biberriga*, qui est un petit vêtement fait de poils rudes, que les Allemands appellent *harich*, ou *beharich*, de *haer*, qui dans leur langue signifie *poil*. Quelques-uns le derivent *ab ira*, colere, parcequ'elle irrite, lorsqu'on ne la porte pas de bon cœur.

Haire, s. m. Ce mot se dit des hommes qui sont dans la misere; mais on ne s'en sert guere qu'avec le mot de *pauvre*. C'est un pauvre *haire*. Ce mot vient vraisemblablement du Latin *herus*, ou comme le veut Menage, de l'Allemand *heer*, qui veulent dire *Seigneur*; pour dire, c'est un pauvre Seigneur.

. . . . *Idiot*
Scrupule! toi qui n'es qu'un pauvre haire,
C'est bien à nous qu'il appartient d'en faire,
Notre curé ne feroit pas si sot. La Font.
Grand Apollon, Dieu debonaire,
Pren pitié de moi pauvre haire,
Et de ceux que tu vois ici,
Qui sont pauvres haires *aussi.* Scar.

La Fontaine l'a employé, sans y ajoûter le mot de *pauvre*.

Vos pareils y sont miserables,
Cancres, haires, *& pauvres Diables,*
Dont la condition est de mourir de faim.

Haire, s. m. Jeu de cartes qui se joüe ordinairement avec le jeu entier, en laisant courir une carte de main en main. En ce jeu, c'est la carte la plus basse qui perd, & quand il se rencontre un as, celui entre les mains duquel l'as demeure, a perdu. Joüer au *haire*.

HAIRETITES. Secte de Mahometans, qui doutent de tout. Lorsqu'il s'agit de quelque point de controverse, ils n'ont d'autre chose a repondre que, *Dieu le sait, cela nous est inconnu.*

Ce mot vient de *Hairet*, qui signifie étonnement, incertitude. Ricaut. *de l'Empire Ottoman.*

HAIREUX, ou HEREUX. adj. m. Temps froid & humide, accompagné de brouillards & de frimats, qui fait greloter, & qui est plus incommode que la grande gelée. Ce mot peut venir de la ressemblance qu'il a avec les incommoditez qu'apporte la haire.

HAIRON. HAIRONNIERE, &c. Voyez Heron, Heronniere.

HAISSABLE. adj. m. & f. Qui est digne de haine; qui a des qualitez qui le rendent odieux. Il se dit des personnes, & des choses. Les plaideurs qui parlent sans cesse de leurs procès, sont fort importuns, & fort *haïssables*. Entre tous les vices, il n'en est point de plus *haïssable* que l'ingratitude. La malice des hommes n'est jamais plus *haïssable* que lorsqu'elle abuse des choses les plus excellentes. Ab. de S. R. En cachant le vice sous des termes qui en deguisent l'atrocité, on le rend moins *haïssable*. Or. M. Il n'y a rien de plus *haïssable* que les artifices, & les deguisemens. M. Esp. Si les gens chagrins sçavoient combien ils sont *haïssables*, ils tacheroient de s'humaniser. Bell.

HAIT. s. m. Vieux mot. Desir, consentement, bonne volonté, disposition à faire quelque chose. Il est encore en usage en cette phrase, populaire, Je bois à vous de bon *hait*, & de *hait*; pour dire, de bon cœur. Son composé *souhait* a pris sa place. On disoit autrefois, Je ne puis rien faire à ton *hait*: on dit à present, selon ton *souhait*.

Borel derive ces mots de l'Allemand *gebeit*, qui signifie la même chose. On a dit aussi *haiter*, pour dire avoir à gré.

HAITE'. s. f. Vieux mot. Santé. On a dit de là, *haitié*, pour dire, sain, qui a bon courage. Nul n'est si joyeux, ni haitié.

H A L.

HALAGE. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Marine. Travail qui se fait pour tirer un vaisseau, un bateau, ou autre chose.

Halage, est aussi un droit que le Roi ou les Seigneurs levent sur les marchandises qui s'étalent dans les halles & foires.

HALBERGE. s. m. Vieux mot. Auberge, hôtellerie.

HALBREDA. s. f. (L'*h* s'aspire) On ne le dit qu'en raillerie, & ironiquement des grandes femmes insolentes, & qui tiennent des harangeres. On le dit moins

moins ordinairement au masculin. Voiture s'en est servi. On vit entre autres un grand *halbreda* nommé Mars. L'Academie écrit *hallebreda*.

HALBRAN, ou HALLEBRAN. subst. masc. (*L'h s'aspire*) Le *halbran* est un jeune canard sauvage. Un *halbran* bon & gras.

De *Bran* qui signifie en Bas-Breton corbeau. Il est remarquable, que dans le Livre de Cosri, *Albrakia*, est expliqué par Buxtorf, *anas*, un canard & que *Berakon* en Arabe signifie la même chose. HUET.

HALBRENE', ÉE. adj. (*L'h s'aspire*) Terme de Fauconnerie, qui se dit d'un oiseau dont les pennes sont rompuës. Faucon *halbrené*.

HALBRENÉ, ÉE, se dit au figuré pour, Etre en mauvais état. Je suis tout *halbrené*. Il est tout-à-fait bas, & commence à vieillir. On écrit quelquefois ce mot sans *h*, & l'on dit *albrene*.

HALCI. adj. Vieux mot. Haussé.

HALCION. Voyez ALCION.

HALE. s. m. (*L'h s'aspire, & la premiere syllabe est longue*) Vent un peu fort, qui desseche. Il ne fait point de *hâle*, le linge ne seche point en ce temps-ci.

HALE, signifie encore, Cette qualité chaude & seche qui est dans l'air, quoyque sans agitation, qui noircit & gâte la peau. Les Dames ne veulent point sortir sur le haut du jour, de crainte du *hâle*: elles se masquent de peur du *hâle*. Il fait un grand *hâle* capable de gâter la viande & les fleurs.

Ce mot vient, selon Henri Etienne, du Grec *halios*, qu'on a dit pour *helios*, le *soleil*. Menage veut qu'il vienne de *assulatus*, ou *assulare* qui signifie *brûler*. D'autres le derivent de *afflatus*; d'autres simplement d'*haleine*, qui est un nom qu'on donne quelquefois aux vents; d'autres du Latin *exhalatio*.

HALEBARDE. (*L'h s'aspire*) s. f. Arme d'hast offensive, composée d'un long fût ou bâton d'environ cinq pieds, qui a un crochet ou un fer plat & échancré aboutissant en pointes, & au bout une grande lame de fer forte & aiguë. La *halebarde* est l'arme que portent les Sergens & le Caporaux, quand ils vont poser des sentinelles. La hante, ou par corruption la hampe d'une *halebarde*, est le bâton dont elle est emmanchée.

Halebarde vient de l'Allemand, *hallebard*, qui signifie une *hache des Gardes du Palais*; car *halle* signifie le *vestibule du Palais*, & *bard* une *hache*. MEN. & DU CANGE. Caninius le derive de l'Arabe *albarda*; Vossius de l'Allemand *hellebaert*, qui est fait de *hel*, éclatant, & *baert*, *hache*. D'autres le derivent de *ala*, parceque ceux qui portent les *halebardes* se tiennent sur les ailes d'une armée, & que cette arme sert plutôt à ranger des troupes qu'à combattre, *quasi aliparatum*. On l'appelloit autrefois *Hache Danoise*, parceque les Danois s'en servoient. Elle étoit portée sur l'epaule gauche.

On dit aussi, quand on fait un soldat Sergent, qu'on lui a donné une *halebarde*.

On dit proverbialement d'une chose fausse, qu'elle est vraye comme les Suisses portent la *halebarde* par dessus l'épaule. Les Poëtes disent aussi en blâmant une mauvaise rime, que ces mots riment comme *halebarde* & misericorde.

HALEBARDIER. s. m. Soldat armé d'une halebarde. Il y a des compagnies où il y a plusieurs *Halebardiers* à la tête, qu'on a nommez autrefois *Trabans*.

On appelle aussi *Halebardiers*, dans les grands atteliers, des manœuvres qui portent sur l'épaule de gros leviers, pour aider aux Tailleurs de pierre à lever, & à retourner les grosses pierres.

HALE-BAS. s. m. Terme de Marine. Corde ou manœuvre qui aide à amener la vergue, quand elle ne descend pas facilement. L'usage qu'on a fait de cette manœuvre lui a fait donner le nom de *hale-bas*.

HALECRET. s. m. (*L'h s'aspire*) Espece de corselet leger fait de mailles; ou, selon quelques autres, sorte de cuirasse qui ne couvroit que le corps d'un Piquier, ou d'un Cavalier. Le mot de *halecret* est hors d'usage aujourd'huy, & il ne peut servir qu'en parlant d'une certaine Cavalerie Françoise, qu'on appelloit *hommes d'armes* du temps du Roi Louis XI. ou que dans le burlesque & le satirique. Les hommes d'armes portoient le *halecret* & le plastron. GAIA.

Quelques-uns derivent ce mot de *alacer*, hardi, parceque cette arme defensive rend celui qui la porte, ferme & intrepide, comme si on disoit, *alaigret*. Borel croit que c'est un mot corrompu de *lorica*, ainsi appellé à *loris*, parceque c'étoit une ancienne sorte de cuirasse ou de cotte de maille attachée avec des courroyes de cuir. On se sert aujourd'huy du mot de *Corselet* en la place de celui de *halecret*. Les Piquiers des Gardes portent la bourguignote & le *Corselet*.

HALEINE. s. f. Souffle qui sort de la bouche; respiration, air que poussent les poumons après qu'ils en ont été rafraichis. L'*haleine* d'un lepreux est contagieuse. L'*haleine* gâte la glace d'un miroir. Il a l'*haleine* douce; ou mauvaise. Chanter à perte d'*haleine*. Chevreau parle d'un Roi qui tuoit ses femmes de son *haleine*. Dans les Bains des Anciens, quelques-uns retenoient leur haleine le plus long-tems qu'ils pouvoint, parcequ'ils le croyoient avantageux à leur santé. B. A. & MOD.

HALEINE, se dit aussi d'une force particuliere des poumons, lorsqu'ils n'ont pas besoin de reprendre si souvent leur vent. On choisit pour la pêche des perles les esclaves qui ont bonne *haleine*, qui peuvent demeurer long-temps sous l'eau sans reprendre leur *haleine*. Ce Basque a l'*haleine* bonne; il court une lieuë sans que l'*haleine* lui manque, sans perdre *haleine*. Le plus haut point de doctrine du Bas-Clergé en Moscovie, & ce qu'on requiert de ceux qui doivent être admis aux Ordres Sacrez, est qu'ils puissent prononcer aussi fermement qu'il est possible, douze ou quinze fois sans prendre *haleine*, *Hospidi pomolio*, Seigneur aye pitié de nous. PERRY. Ce sont (les Musiciens Italiens) des gosiers & des sons de voix de rossignol, ce sont des *haleines* à faire perdre terre & à vous ôter presque la respiration, des *haleines* infinies par lesquelles ils executent des passages de je ne sçai combien de mesures. J. DES SC. La Fontaine a dit, en parlant d'un cheval.

D'haleine *en le suivant manquent les Aquilons.*

Boileau l'a employé dans le même sens au figuré, en disant au Roi que les mechans Poëtes osent chanter son nom sans force, & sans *haleine*.

La *courte haleine*, est une maladie opposée à cette force, & vient d'une difficulté de respiration.

HALEINE, s'employe aussi pour signifier, Tout de suite, sans intermission. Il a recité ce Poëme tout d'une *haleine*. Il a écrit vingt paires de lettres tout d'une *haleine*. Il nous fait des discours à perte d'*haleine*; pour dire, fort longs, ou en galimathias. Cet Orateur fait ses periodes à perte d'*haleine*, c'est-à-dire, trop longues. Ces Portraits de longue *haleine* qui absorbent tout un discours sont condamnables. MEM DE TR.

HALEINE, se dit encore en ce sens d'une chose de longue durée, d'une grande discussion. Un Dictionnaire est un ouvrage de longue *haleine*. Ce procès est de longue *haleine*, il tiendra long-temps le bureau.

Le bâtiment du Louvre est un dessein de longue *haleine*.

HALEINE, en termes de Manege, se dit des chevaux, tant en parlant de la force de leur respiration, que du repos qu'on leur donne pour la reprendre. Il faut que les chevaux de chasse ayent de l'*haleine*, soient maîtres de leur *haleine*. Il faut donner *haleine* à son cheval, c'est-à-dire, le mettre au pas après l'avoir poussé au galop, afin de ne le pas outrer tout-à-fait.

On dit aussi, qu'un cheval est gros d'*haleine*, lorsqu'il a les conduits de la respiration fort étroits, & qu'il soufle extraordinairement quand il galoppe, quoyqu'il ne soit pas poussif.

On dit encore, qu'un cheval n'est pas en *haleine*, quand il est demeuré long-temps à l'écurie sans faire l'exercice, ou le manege. Il faut toûjours tenir les chevaux en *haleine*.

On le dit aussi des hommes qui ont été long-temps sans s'exercer en quelque chose, qu'ils sçavoient bien; mais dont ils ont perdu en partie l'habitude. Cet homme a bien dansé, mais il n'est pas maintenant en *haleine*. Ce Poëte n'est pas en *haleine*, il y a trop longtemps qu'il n'a fait des vers

Tenir en *haleine*, se dit aussi au fig. pour, Repaitre quelqu'un de vaine esperance, l'amuser. Les Grands tiennent en *haleine* les domestiques qui les servent, en leur faisant tous les jours de belles promesses. Il y a six mois que ce Conseiller tient en *haleine* ce pauvre client, & il ne rapporte point son procès. Tenir en *haleine* son ennemi; c'est, le harceler continuellement, ne lui donner point de relâche.

HALEINE, se dit aussi des vents & de l'agitation de l'air. Il fait aujourd'huy une belle soirée, il ne fait ni vent, ni *haleine*. Il ne fait pas une *haleine* de vent. Les vents retiennent leur *haleine*. ABLAN. c'est-à-dire leur soufle.

Seulement au printemps, quand Flore dans les plaines,
Faisoit taire des vents les bruyantes haleines. BOI.

HALEINE, se dit aussi des odeurs qui se repandent dans l'air. Les roses, les jasmins, la vigne en fleur poussent une douce *haleine* dont l'air est tout parfumé. Il vient une mauvaise *haleine* de ce privé qui est ouvert.

On dit proverbialement, qu'un homme seroit bon trompette, qu'il a l'*haleine* forte; pour dire, que son *haleine* est puante, vineuse, &c.

HALEMENT. f. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Maçonnerie. C'est le nœud d'un cable qu'on attache à un fardeau qu'on veut élever.

HALENE'E. f. f. L'air qu'on souffle par la bouche en une seule respiration accompagné d'odeur. Il se prend ordinairement en mauvaise part. Cet yvrogne m'a jetté une *halenée* qui m'a empuanti. Les Harpies gâtoient tout d'une infecte *halenée*. BENS.

HALENER. v. act. (L'*h* s'aspire) Sentir l'haleine de quelqu'un. Je ne l'eus pas plutôt *halené* que je vis bien qu'il avoit pris du vin avec excès. L'ACAD.

HALENER. Terme de Venerie. Sentir le gibier. Depuis que ce chien a *halené* la bête, il ne la quitte plus.

On le dit figurément des hommes. Dès qu'un filou a *halené* un Provincial riche & qui jouë, il ne le quitte point qu'il ne l'ait entierement plumé. Les flateurs ne t'abandonneront point, depuis qu'ils auront une fois *halené* ton tresor. ABLAN. On dit aussi, *Halener* quelcun, pour, Decouvrir ce qu'il a dans l'ame. Il est bas.

HALENER, se dit aussi pour, Corrompre l'esprit, l'infecter de mauvaises maximes. Dès que ces scelerats eurent *halené* ce jeune homme, il commença à s'adonner au vice, à la debauche.

HALER. v. act. (L'*h* s'aspire, & la premiere syllabe est longue) Secher. Le grand vent qu'il fait aura bientôt *hâlé* les chemins, les aura sechez.

HALER, se dit aussi de la chaleur qui fane les fleurs, qui noircit, qui brûle la peau, le teint du visage. Les paisannes qui ont toujours le visage decouvert, & au soleil se *hâlent*. Il ne faut que deux heures au grand soleil pour *hâler* ces tulipes.

HALER, se dit aussi du linge qu'on passe legerement par le feu, soit pour achever de le secher, soit pour en faire sortir le mauvais air. *Hâlez* un peu ces chemises sur le feu, il y a trop long temps qu'elles sont enfermées.

HALÉ, ÉE. adj. Noirci par le hâle. Il est tout *hâlé*.

HALER. (L'*h* s'aspire & la premiere syllabe est breve) Faire courir des chiens, des chevaux. O a *halé* les chiens après lui. On dit aussi, *Halez* les chiens; pour dire, les faire tirer à mont. Il faut souvent *haler* les chevaux qui remontent les rivieres. On le dit quelquefois des Sergens qu'on lâche après un prisonnier.

Alecton la vierge infernale
Les uns contre les autres hale. SCAR.

HALER, signifie encore, bander la corde que tirent les chevaux qui remontent les bateaux sur les rivieres.

En ce sens Nicod dit qu'il vient du mot Hebreu *hala*, qui signifie monter, élever. Menage dit qu'il vient de *agolare*, diminutif d'*agere* pousser, exciter, mettre en mouvement. On nommoit autrefois *haliers*, ceux qui remontoient des bateaux, du Latin *helcyarii*, qui a été employé par Martial en cette signification, & qui vient de *helcyon*, qui signifie *corde*. D'autres croyent qu'il vient de *haleine* ou *haleter*, parceque dans ce travail on pousse son haleine avec effort.

HALER. En termes de Marine. Signifie generalement, Roidir, tirer à soi. Il signifie aussi, Peser sur un cable ou une manœuvre pour la bander & faire roidir: ce qu'on fait faire à plusieurs matelots qui pesent tous ensemble sur un cable à un signal qu'on leur fait. On appelle ironiquement les nouveaux matelots, des *haleboulines*, quand ils ne sçavent pas les manœuvres difficiles. Les matelots disent, *haler le vent*; pour dire, cingler le plus près qu'il est possible vers l'endroit d'où vient le vent. *Hale, hale*, c'est le terme ordinaire de commandement. On dit *haler* sur un vaisseau qu'on rencontre; pour dire, faire un grand cri & demander le Qui vive.

HALER, signifie aussi, Lâcher, faire couler la corde d'un navire, d'un bateau. *Haler* à la cordelle, c'est tirer sur une corde pour faire marcher un vaisseau sur une riviere.

HALER, dans les atteliers, signifie, Attacher un fardeau à un cable. Il signifie aussi, Ranger les cables de part & d'autre, quand ils ne sont pas chargez.

Ce mot de *haler* vient du Flamand *haalen* qui signifie la même chose.

HALÉ, ÉE. part. & adj.

HALETANT, ANTE. adj. Celui qui respire avec difficulté, avec palpitation. Ce mot n'est presque plus en usage.

HALETER. v. act. Respirer avec palpitation & difficulté. Les chiens *haletent* long-temps après avoir bien couru. Cet homme est venu vite, le poux lui bat, il *halete* encore.

Un pauvre bucheron dans l'extrême veillesse,
Marchoit en haletant *de peine & de detresse.* BOIL.

Ce mot vient du Latin *halare*, *souffler*. Ce mot est vieux, & ne peut avoir d'usage que dans le burlesque.

HALEUR. f. m. Celui qui remonte un bateau avec un cable. Il faut plus de trente *haleurs* pour remonter ce chaland, cette touë, chargée comme elle est.

HALIME. f. m. Petit arbrisseau qui est une espece d'arroche, & qui pousse des rameaux longs d'environ un pied & demi, grêles, plians, se couchant la plupart à terre, de couleur bleuë purpurine ou blanchâtre. Ses feuilles approchent de celles de l'olivier ou du nerprun, mais elles sont plus courtes, grosses, semblables à celles du pourpier, blanchâtres, lisses, d'un goût salé. Ses fleurs naissent ramassées aux sommets de ses branches, semblables aux fleurs de la poirée ou de l'arroche ordinaire: chaque fleur est à cinq étamines, de couleur verte tirant sur le purpurin, soutenuës par un calice à cinq feuilles. Lorsque cette fleur est passée, le pistile qui se trouve au milieu de ses feuilles, devient une semence menue, platte & presque ronde. Sa racine est ligneuse, vivace de même que la plante, qui soutient la rigueur de l'hiver, ne se dépouillant que de peu de feuilles. Elle croît non seulement auprès de la mer Mediterranée, mais aussi sur les dunes de Zeelande, de Hollande, & d'Angleterre. En Latin, *halimus seu portulaca marina*. C. B. On confit les feuilles de l'*halime* dans de la saumure pour les manger en salade.

Du Grec *als* mer, parceque cette plante croît aux lieux maritimes.

HALITUEUX, EUSE. adj. Terme de Medecine. Il lui trouva une chaleur douce & *halitueuse* sur la peau.

HALLAGE. f. m. Terme de Coutumes. Droit qui se prend sur les choses qui se vendent sous une halle, pour entretenir la halle.

HALLE. f. f. (L'*h* s'aspire) Prononcez breve la premiere syllabe de ce mot. Place publique où on tient ordinairement les marchez de toutes sortes de denrées dans les villes & dans les bourgs. On le dit plus particulierement d'un grand couvert, où les Marchands mettent à l'abry leurs marchandises. A Paris il y a la *halle* au blé, la *halle* aux poirées, & la *halle* couverte où on vend le poisson. La *halle* aux toiles, aux cuirs. On dit aussi les pilliers des *halles*, où demeurent les Frippiers. La *halle* au vin. On appelle aussi, la *halle* de la Foire St. Germain dans les vieux titres, le lieu où l'on tient cette Foire celebre: les Marchands disent que c'est le plus grand couvert qui soit au monde.

Nicod tient que ce mot vient du Grec, *halon*, qui signifie *aire* ou *place*. Menage & du Cange disent qu'il vient de *halla*, qui signifie des *rameaux secs*, dont on couvroit anciennement les *halles*; ou de l'Anglois *hall*, qui signifie une *salle*, ou un grand lieu ou maison couverte de ces rameaux secs. Goropius croit qu'il vient d'un vieux mot Allemand *hal*, qui signifie, conserver, parcequ'en ces lieux les marchandises y sont conservées. Le bourgeois dit encore quand il voit une chambre trop grande, ou un trop grand lit, que c'est une *halle*.

On appelle langage des *halles*, les termes dont se servent les harengeres, & le bas peuple, & sur tout les injures grossieres.

On ne vit plus en vers que pointes triviales;
Le Parnasse parla le langage des halles. Boi.

HALLEBOTER. v. act. Vieux mot. Grapiller.

HALLIER. f. m. (L'*h* s'aspire) Buisson, arbrisseau. Ce lievre s'est sauvé parmi les *halliers*, à la faveur des *halliers*. On arrachoit d'entre les *halliers* ces riches depouilles toutes dechirées. Vaug. Ils ne pourront manier leurs piques parmi les *halliers* & les troncs d'arbres. Ablan.

De *hasla*, qui dans les anciennes Gloses est expliqué, *ramus aridus*. Huet.

Hallier, signifie aussi, le Garde d'une halle, qui a soin de la fermer, & d'y garder les marchandises qu'on y laisse. Les Marchands forains de toiles sont tenus de les venir decharger dans la halle aux toiles, & de les laisser en garde au *hallier*, jusqu'à ce qu'elles soient venduës, sans qu'ils les puissent remporter.

HALO. Terme de Physique. Meteore qui paroit alentour du soleil, & qu'on appelle autrement *couronne* & *parelie*. Voyez ces mots à leur ordre.

Ce mot vient du Grec *halos*, *aire*.

HALOTS. f. m. Terme de Chasse. Ce sont des trous dans les garennes où se retire le gibier. L'Ordonnance veut que ceux qui seront convaincus d'avoir ruïné les *halots* ou rabouillieres des garennes, soient punis comme des voleurs.

HALQUE. f. m. Nom d'un arbre qui se trouve en Lybie, en Numidie & dans le païs des negres. C'est un grand arbre épineux qui a la feuille comme le genievre, & jette une gomme semblable au mastic. Ceux du païs des Negres ont des raies fort noires. On les nomme *Sangu*, & ce bois sert à faire des instrumens & des ouvrages polis. Le bois du *Halque* de Lybie, se transporte par toute l'Afrique pour la guerison du mal venerien, & les gens du païs l'appellent *Ehalque*. Marmol.

HALTE. f. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Guerre. C'est une pause que font les trouppes dans leur marche. Dans les lieux couppez, & où il y a des defilez, il faut souvent faire *halte*. On a fait faire *halte* à l'armée pour la delasser. L'armée fit plusieurs *haltes*, avant que d'arriver.

Halte, est aussi fort souvent adverbe, & signifie, demeurez-là, n'allez pas plus loin. *Halte* là. *Halte*, *halte*.

Quelques uns derivent ce mot de *halitus*, parcequ'on fait *halte* pour reprendre vent & haleine: d'autres de *alto*, parceque dans les *haltes* on tient les piques hautes; & d'autres plus vraisemblablement de l'Allemand *halten*, qui a la même signification. Selon Vaugelas il faut écrire & prononcer, Faire *alte*; mais l'Academie est d'un autre sentiment, & veut qu'on dise, Faire *halte*. Richelet admet l'un & l'autre.

Halte, se dit par extension, quand on s'arrête en faisant quelque chemin. Faisons un peu *halte* en cet endroit pour faire repaître nos chevaux. La Procession a fait *halte* en un tel endroit. On l'employe aussi comme adverbe.

Halte *là*, *mon beau-frere*,
Vous ne connoissez pas celui dont vous parlez. Mol.

H A M.

HAMAC. f. m. Terme de Relations. C'est un lit de grosse toile de cotton qui consiste en une grande mante ou couverture, de 7. à 8. pieds de long sur 12. à 14. de large, dont chaque bout est partagé en 50. ou 60. parties torses en cordes. On unit ensemble toutes les cordes d'un bout pour faire une boucle où l'on passe une grosse corde qui sert à attacher le *hamac*, par l'un & l'autre bout entre deux arbres ou deux poteaux. On s'y couche fort commodément & fort proprement, & on s'y peut garentir tant des animaux farouches que des insectes. On en fait grand trafic dans toutes les Indes Occidentales. Les femmes Caraïbes les travaillent avec beaucoup de soin & d'exactitude, & les savent peindre de diverses couleurs fort proprement.

ment. On en apporte plusieurs en France, où quelques-uns s'en servent. *Voy.* De Labat. C'est ce qu'on appelle *branle* dans les vaisseaux, hormis que les *branles* ne sont que de toile: pour la façon elle est peu differente.

Ce mot est Anglois, & il est en usage pour signifier un branle dont on se sert sur les vaisseaux pour coucher les matelots. Il est fait ordinairement de grosse toile bien forte, & attaché par les deux bouts.

HAMACQ. s. m. Machine en usage dans les Indes, faite d'une grosse toile de coton, plissée par les deux bouts & suspenduë à une longue perche qu'on fait traverser, dans laquelle on se met, & que deux noirs, l'un devant, l'autre derriere, portent sur l'épaule.

HAMADE, ou HAMAIDE, ou HAMEIDE. Terme de Blason. Fasce de trois pieces alaisées qui ne touchent point les bords de l'Ecu. Ces trois fasces paralleles ne font qu'une piece de Blason qu'on appelle *Hamaide*, de même que les jumelles sont de deux pieces. On croit que ce nom vient de la maison d'*Hamaide* en Angleterre, qui porta des Armes de cette sorte, qui sont, selon Upton, une étoffe decoupée en trois pieces en forme de fasce, qui laisse voir par ses ouvertures une étoffe d'une autre couleur mise au dessous. D'autres croyent que c'est une clôture ou barriere quarrée, & a jour de trois pieces, qui sert à fermer les chemins des hameaux pour empêcher le betail d'y entrer, ou d'en sortir, comme on en trouve quantité en Allemagne: d'autres que ce sont des barrieres de manege qu'on nomme en Turc *atmeiden*. D'autres enfin disent que les *Hameides* representent des chantiers qui supportent les vaisseaux à mettre du vin, qu'en Flamand on appelle *hames*, mot emprunté de *hama* ou *hamula*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour signifier *vase* & *bouteille*.

HAMADRYADE. s. f. Divinité fabuleuse des Payens qu'ils croyoient presider aux forêts, & être enfermée sous des écorces de chênes, comme temoigne le mot *drus*, qui signifie *chêne*.

Ce mot vient du Grec, *hama*, ensemble & de *dryas*, *Dryade*, Nymphe de bois. Les *Hamadryades* vivoient & mouroient avec leurs arbres.

HAMEAU. s. m. (L'*h* s'aspire) Petit village qui est dependant d'un autre village, ou Paroisse. Ce Curé dîme en plusieurs *hameaux* dependans de sa Cure.

Vous allez donc quitter pour la premiere fois,
De nos hameaux la demeure tranquille. Font.
Jamais dans nos hameaux *on ne vit d'infidelles.* Oe. M.
Vous de notre hameau *tout l'honneur & la joye.* Des-H.
Dejà de tous côtez dans ces prochains hameaux,
J'entends le bruit confus de mille chalumeaux. Vill.

On le dit aussi d'un bourg, d'un gros village ruïné où il est resté peu de maisons. Ce n'est plus qu'un *hameau*, c'étoit autrefois une grosse Parroisse.

Ce mot vient de *hamel* diminutif de *ham*, vieux mot des Francs & des anciens Germains, qui signifioit peuplade, village. D'autres le derivent du Grec *hama*, qui signifie *ensemble*, comme étant une habitation de plusieurs personnes ensemble. D'autres le derivent du mot Flamand *hamme*, qui se dit des maisons bâties de bois traversez, comme sont toutes les maisons des villages & des *hameaux*. Il signifie aussi les barrieres dont sont fermées toutes les avenuës des villages & *hameaux* en Suisse & en Allemagne, qui sont faites de ces pieces de bois croisées.

HAMEC. Voyez Confection.

HAMEÇON. s. m. Petit fer crochu qu'on attache à des filets, à des lignes, pour prendre du poisson avec l'appât qu'on y met. Les poissons les plus goulus sont ceux qui mordent plutôt à l'*hameçon*.

Quelquefois aux appas d'un hameçon *perfide*;
J'amorce, en badinant, le poisson trop avide. Boil.

Ce mot vient de *hamus*, dont on a fait *hamicio*, & qui est tiré du Grec *hamma* qui signifie un *ligament*, tout ce qui sert à attacher quelque chose. Menage dit qu'il vient du Grec *chamos*, qui signifie *courbe*. En quelques lieux on dit encore *haim*, pour *hameçon*.

Hameçon, se dit aussi figurément & bassement des appas, & des amorces qu'on presente aux hommes pour les tromper, & les surprendre par quelque belle apparence. On a mené ce jeune homme fort riche voir une belle fille, il a pris à l'*hameçon*, il en est devenu amoureux, il l'a épousée. Ils sont propres à gober tous les *hameçons* qu'on leur veut tendre. Mol. Voyant que le Prince ne mordoit point à l'*hameçon*, il changea de dessein. Rab. La beauté sans esprit est un appas sans *hameçon*; elle attire les galans, mais elle ne les arrête pas. Oe. M. La dupe mordoit à l'*hameçon*. P. Com.

HAMPE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Manche d'une halebarde, le bois où est attaché le fer. On le dit par corruption au lieu de *hante*. On le dit aussi du bois qui sert de manche à plusieurs autres choses. La *hampe*, ou *hante* d'un pinceau.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Allemand *handhabe*, qui signifie toute sorte de bâtons, soit de fourche, de halebarde, de mail, de marteaux. Il est composé de *hand* qui signifie *main*, & de *haben*, qui signifie *avoir*, *manier*, ce qui vient du Latin *habere*. Mais Menage soutient qu'il vient du Latin *ames*, *amitis*, qui signifie un *bâton*, une *perche*, un *fût*, auquel on a ajoûté une aspiration. Du temps de Vaugelas on a dit *hante*, qui est hors d'usage presentement. Men.

Hampe. On dit sur mer la *hampe* d'écouvillon, de cuillier, de refouloir; pour dire, le manche auquel ces choses sont attachées.

Hampe, en termes de Venerie, se dit de la poitrine du cerf.

A la boucherie on appelle *hampe*, les deux parties du poumon de bœuf, qui des deux côtez couvre le foye & la rate, & qu'on ne retranche pas aux freslures de veau & de mouton, mais seulement à celle de bœuf.

H A N.

HAN. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Relation & de Voyage. Le *Han* est un grand lieu couvert, à-peu-près comme une grange, & où il y a plusieurs cheminées, & plusieurs petites separations, pour loger les caravanes. Il y a des *Hans* plus grands les uns que les autres. C'est dans le Levant que l'on trouve de ces *Hans*.

Han, ou Ham. Mot factice. Cri d'un homme qui frappe avec effort. A chaque coup il crie *han*.

Han. Le *han* des Tartares. Voyez Kan.

HANAKIN. s. m. Quelques familles de Phenicie s'appelloient ainsi, de la racine *hanak* qui signifie un collier. De là est venu peut-être le mot *ynca*. Bib. Ch. T. V.

HANAP. s. m. (L'*h* s'aspire. Prononcez *hana*: Rich.) Vieux mot. Grand vaisseau à boire, sorte de broc. Il n'est en usage que dans le burlesque. Vuider un *hanap*. Boire un grand *hanap* de vin. Ablan.

Ce mot vient de l'Allemand *hemnap*, qui signifie une *écuelle à oreilles*. D'autres croyent qu'il vient du Latin *ahenéus*, parcequ'on les faisoit d'airain. Du Cange le derive de *anax* ou *anas*, qui étoit un vaisseau d'argent dont Gregoire de Tours fait mention. Il dit aussi

qu'il peut venir du mot Saxon *Hnap* ou *Hnappa*, qui signifie un *vaisseau à boire*. Il ajoûte qu'on a dit aussi *anaphus*, qui signifie une *coupe dorée*, du mot *ana*, *sursum*, & *phos*, *lux*, *quasi in superiori parte vel superficie luceat*. Il y a plus d'apparence qu'il vient du Celtique ou Bas-Breton *hanaf*, qui signifie *coupe*.

HANCHE. s. f. (L'*h* s'aspire) Partie du corps qui est entre les dernieres côtes & les cuisses : c'est le lieu où on met la ceinture des juppes, & des haut-de-chausses. On dit, qu'une personne n'a point de *hanches*; quand ces parties n'avancent pas assez pour soutenir les habits qui sont depuis la ceinture. On dit aussi, qu'un boiteux boite des deux *hanches*, quand il boite des deux côtez, quand il a les *hanches* foibles. Les *hanches* sont composées de trois os, qui sont joints ensemble par des cartilages, qui avec le temps se dessechent, & même s'ossifient de telle maniere, qu'ils semblent ne plus faire qu'un même os dans les adultes. Ces trois os, sont l'os ilion, l'ichion, & l'os pubis. DIONIS.

Ce mot vient du Latin inusité *anca*, qui a été fait du Grec *ankai*. Rabanus-Maurus dans ses Gloses *Latino-barbares* rend le mot *ilia* par *lancha*. *L.* s'étant perduë, de *lancha* on a fait *anche*; comme de *lasuerd* s'est fait *azur* & de *linx*, *Once*. HUET.

HANCHES, en Terme de Manege, se dit du train de derriere du cheval depuis les reins jusqu'au jarret. Mettre le cheval sur les *hanches*, le mettre bien ensemble, le mettre sous lui, c'est le dresser à plier, & baisser les *hanches*, & le rendre bien assis sur ses *hanches*. Un cheval qui pare bien sur les *hanches*. On dit aussi, Traîner les *hanches*; pour dire, Changer de pied en galoppant, ou galopper faux.

On dit fig. parer sur la *hanche*; pour dire biaiser. Quand on l'attaque là-dessus, il pare sur la *hanche*, il évite de repondre à la question. L'ACAD.

HANCHE DE HAUT-BOIS, ou autre instrument de Musique. Voyez ANCHE.

HANCHE, en termes de Marine, est la partie du bordage qui est au dessous des galeries, qui approche de l'arcasse, depuis le grand cabestan. Notre brulot se devoit tenir sous la *hanche* de notre amiral.

HANEBANE. s. f. Espece d'herbe qu'on appelle autrement *Jusquiame*. En Latin, *hyoscyamus*. Voyez JUSQUIAME.

HANETON, ou HANNETON. s. m. (L'*h* s'aspire) Insecte en forme de grosse mouche, qui a de grandes aîles jaunes, le cou, la tête & le dessous du ventre noir, avec six grands pieds, & deux cornes qui sont houppées au bout, & une petite queuë noire & pointuë. Son origine vient, selon Godart, d'un œuf qui se develope en une espece de ver que les Païsans appellent *ver de blé*, & qui se change en *haneton* de la maniere que la chenille se change en papillon. Le haneton est fort apertiif, propre pour la pierre & la gravelle, étant seché, pulverisé & pris interieurement. La dose en est depuis demi scrupule jusqu'à demi dragme. LEMERY. Les *hannetons* commencent à paroître au mois de Mai sur les arbres, & sur tout sur les noyers auxquels ils font beaucoup de tort. Ils n'y demeurent guere que deux mois, après quoy ils s'enferment dans la terre, où ils se tiennent seuls plus de neuf mois sans changer de place & sans prendre aucune nourriture. Les enfans les attachent au bout d'un filet pour les faire voler en rond. On amassera vos depouilles, comme on amasse une multitude de *hannetons*, dont on remplît les fosses. PORT-R. En Latin *scarabeus creperus* ou *stridulus*. Ce mot s'est dit par corruption pour *aleton*, & a été appellé par quelques Auteurs *alitenans*, *quòd alis intonat*, parce-qu'il fait du bruit en volant.

On dit proverbialement d'un homme prompt, & qui fait les choses inconsiderément, qu'il est étourdi comme un *haneton*. On dit aussi de ceux qui sont toûjours ensemble, ou qui s'allient dans leur famille, qu'ils se tiennent par le cu comme des *hanetons*.

HANGART, ou HANGAR. s. m. (L'*h* s'aspire) Remise de carosse, toit incliné en appentis qu'on batit dans les cours pour mettre à couvert les carosses, chariots, charettes, &c. On appelle aussi *hangars*, de longs appentis dans les arsenaux & atteliers de construction, sous lesquels on met à couvert & l'on range en ordre les bois de construction, les affûts, &c. Nicod dit que ce mot vient de l'Allemand *hangen*, qui signifie *appentis*. Selon du Cange, *angarium*, étoit le lieu où on gardoit les chevaux de loüage, qu'on appelloit *equi angariales*, *& ad cursus publicos destinati*. On appelle encore en Flandres *angar*, un lieu couvert, & qui n'est point fermé, où l'on entre de tous côtez. Par cette raison on a tort de l'écrire avec une *h*. Mais l'usage ayant prevalu, on croit qu'il faut écrire *hangar* avec l'Academie, & non pas *angar* avec Richelet.

HANICROCHE. s. m. Terme populaire, qui signifie un accroc, un retardement qui arrive en quelque affaire par quelque difficulté qui survient. Quand on est prêt à partir, il y a toûjours quelque *hanicroche* qui retarde le voyage.

HANIR, HANISSEMENT. Voyez. HENNIR, HENNISSEMENT.

HANOUARDS. Vieux mot qui signifie des porteurs de sel. Il en est fait mention dans la grande Ordonnance du Roi Jean du 30. Janvier 1350. C'étoient alors des Officiers dependans de la ville, au temps que la Gabelle n'étoit pas encore établie en France. Il y a encore maintenant des Jurez *Hanoüards*, qu'on nomme simplement *porteurs de sel*, établis pour le porter du bateau au grenier, & du grenier aux maisons des bourgeois.

HANSCRITE. Terme de Relation. La langue *Hanscrite* tient lieu aux Philosophes Indiens du Latin. LA LOUB.

HANSE, ou ANSE, selon quelques-uns. subst. f. Vieux mot François qui se trouve dans les Ordonnances de Paris, & dans les Ordonnances militaires. Il signifioit autrefois Societé & compagnie de Marchands. On ne le dit plus qu'en cette phrase, la *Hanse Teutonique*, qui est une Societé de Marchands de plusieurs villes libres d'Allemagne & du Nord, qui ont fait une étroite alliance, & se sont fait une communication reciproque de leurs privileges.

Dès l'an 1254. les Bourgeois de Lubek, Brunswic, Dantzic, Cologne, & autres villes sur le Rhin, commencerent la *Hanse* Teutonique, comme temoigne Tritheme. Ces quatre premieres villes furent appellées *Mere-villes*. Depuis, plusieurs autres desirerent d'être comprises en cette alliance, & se dirent filleules de ces quatre : desorte qu'il y en eut jusqu'à 72. quelques-uns même en comptent 81. L'an 1370., il fut fait un Traité d'Alliance, entre le Royaume de Danemarc & les villes Hanséatiques, entre lesquelles Amsterdam & les autres villes de Hollande sont comprises, comme il paroit par la copie de ce Traité qui se trouve dans *Boxhorn*. L'Alliance Hanséatique, qui ne se fit d'abord que pour la sureté du commerce, & pour se defendre contre les Princes, se vit peu de tems après en état de faire la guerre à Waldemar III. Roi de Danemarck, qui commença à regner vers l'an 1348. La flotte des villes confederées, alla droit à

Cop-

Coppenhague & contraignit le Roi de s'enfuir. Elles équipperent encore en 1428. 250. vaisseaux, garnis de 12000. hommes de guerre, contre Eric Roi de Danemarck. Dans le fort de la societé de ces villes, elles avoient choisi quatre bureaux generaux pour l'adresse de leurs navires, & pour le debit de leurs marchandises; sçavoir à Londres en Angleterre, à Bergues en Norvege, à Novogorod en Russie, & à Bruges en Flandres: celui de Bruges fut transferé à Anvers & depuis à Amsterdam. On l'appelle encore à Anvers *l'Hôtel des Ostrelins*, & c'est le plus beau bâtiment de la ville. Mais Lubek fut reconnu enfin pour le Chef & la Mere-ville Hanseatique: & c'est là que se font toutes les deliberations concernant le general de la *Hanse*. Les assemblées ordinaires des villes Hanseatiques, se tiennent de trois ans en trois ans. Elles ont dans leurs Comptoirs un Consul ou Juge, & un Greffier & Secretaire, pour juger tous les differens du negoce, dont les appellations ressortissent aux Magistrats des villes de la *Hanse*, & que les Marchands nomment *liberté de cour*: car ce qu'ils affectent le plus, c'est de n'être point soumis à la jurisdiction des lieux, & c'est pour cela qu'ils n'ont point de Comptoir en France. Il y a neanmoins des privileges des Rois Louis XI. & Charles VIII. qui leur donnent pouvoir de disposer franchement, vivans & mourans, de tous les biens qu'ils ont en France, & d'être exempts de tous tributs & peages pour leurs marchandises. Cette Societé fut nommée d'abord *aen Zee steden*, c'est-à-dire, *villes sur mer*, & par abbreviation on a dit *hansée*; parceque les villes principales de cette confederation étoient situées sur la mer, & les François qui l'ont prononcé à leur mode ont dit *hanse*, & par là ont entendu *compagnie* ou *alliance*, car on disoit autrefois, Chasser de la *hanse*; pour dire, Exclure de la compagnie.

Besoldus derive ce mot de *hansi*, qui se disoit en vieux Allemand, de ceux qui surpassoient les autres en noblesse & en richesse, pour marquer l'excellence de ces villes, à cause de leur commerce & de leurs alliances. *Hanse*, chez les anciens Allemands, a signifié Societé, alliance. LEIBNITZ. Pontanus en son Histoire de Dannemark rapporte le nom de toutes ces villes en particulier. La derniere Ordonnance de la ville de l'an 1672. fait mention d'une Compagnie Françoise dont les droits ont été éteints, & supprimez sur la Seine sans prejudice du droit de *hanse*. En la vieille Coutume de Paris on appelle Marchands *hansez*, ceux qui sont domiciliez ou entrez dans la Societé des Marchands.

On a appellé aussi *hanse*, certaines impositions établies en quelques endroits sur des marchandises à peages.

HANSEATIQUE, ou ANSEATIQUE. adj. Qui est compris dans l'alliance, ou dans la Societé de la Hanse. Lubec est la premiere des villes *Hanseatiques*. Voyez HANSE.

HANSIERE. s. f. Terme de Marine, est un gros cordage que l'on jette aux chalouppes & aux bâtimens qui veulent venir à bord d'un autre vaisseau. Elle sert aussi pour remorguer les vaisseaux, & les tirer sur la terre, après y avoir fait porter un ancre. Elle signifie aussi le cable du plus petit ancre, & celui dont on amarre l'esquif. On appelle, Collier de *hansiere*, une corde ou sangle pendante en écharpe du col de ceux qui halent ou tirent. Ozanam écrit *haussiere*, & le Dictionnaire de Marine, *aussiere*.

HANTER. v. act. (L'*h* s'aspire) Frequenter, être souvent en la compagnie de quelcun, soit qu'on lui fasse des visites, soit qu'on reçoive les siennes. On juge des mœurs des hommes suivant les bonnes ou mauvaises compagnies qu'ils *hantent*.

Ce mot vient du Latin *habitare*, selon Menage. D'autres le derivent de l'Allemand *hantieren*, qui signifie la même chose.

HANTER, se dit aussi des lieux où l'on va ordinairement. Il *hante* la Cour. Les devots *hantent* les Eglises, & les Couvens. Les debauchez *hantent* les cabarets. Les Avocats *hantent* le Barreau. Les Marchands *hantent* les Foires.

> *Mais outre qu'à joüer on dit qu'il est enclin,*
> *Je le soupçonne encor d'être un peu libertin;*
> *Je ne remarque point qu'il* hante *les Eglises.* MOL.

HANTER, est aussi quelquefois neutre. *Hanter* chez quelcun. Il *hante* en bon lieu. Il *hante* en de mauvais lieux.

HANTER, en termes de Marine, signifie s'approcher. Nous mîmes en panne, de peur de *hanter* la terre de trop près. FREZIER.

On dit proverbialement, qu'un homme a *hanté* les foires; pour dire, qu'il est rompu dans le commerce du monde.

HANTÉ, ÉE. part. & adj. Outre les significations de son verbe, il a encore celle de Habité, peuplé. C'est l'endroit de la ville le plus *hanté*. L'ACAD.

HANTISE. s. f. Frequentation, commerce familier avec quelqu'un. La *hantise* d'un tel ne vaut rien. La *hantise* des malhonnêtes gens est fort dangereuse. Ce mot est un peu vieux; & il se prend d'ordinaire en mauvais sens. CAIL.

HAP.

HAPHTAROS. s. m. Les *haphtaros* sont les Sections tirées des Prophètes, qu'on lit dans les Synagogues après chaque section de la Loi, à laquelle elles ont rapport. Ces *haphtaros* sont à la fin des Bibles & servent à marquer aux Juifs l'office du jour.

HAPPE. s. f. Demi-cercle de fer, qu'on met au bout de l'essieu des carosses, afin que l'essieu ne soit point usé à force de tourner. Garnir un essieu de *happe*.

HAPPE-FOYE. s. m. Oiseau de mer, ainsi appellé, parcequ'il aime le foye de moruë, & qu'il en est si friand qu'on le prend aisément à la ligne, en mettant un morceau de ce foye au bout de l'hameçon. Le *happe-foye* a le bec fort, le dessous du bec crochu, & le dessus un peu recourbé. Quand on va à la pêche de la moruë, les navires, d'où on jette les foyes dans la mer, à mesure qu'on habille les moruës, sont environnez de ces *happes-foye*.

HAPPELOPIN. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Chasse. Chien âpre à la curée. Il n'est plus en usage qu'au figuré, pour signifier un gueux, ou un valet frippon & gourmand qui tâche à attrapper quelque bon morceau, soit en écornifiant ses pareils, soit en desservant les tables. Il est bas.

HAPPELOURDE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Faux diamant, ou autre pierre precieuse contrefaite, ou qui n'est pas arrivée à sa perfection.

HAPPELOURDE, se dit figurément, & en riant des hommes & des chevaux, & de quelques autres choses qui ont du brillant, de l'éclat, qui paroissent valoir beaucoup, & qui étant bien examinez ne valent rien. Il ne faut pas prendre les hommes à la mine, il y a bien des *happelourdes*. On lui a vendu une *happelourde*.

Ce mot vient de *happelourdaut*, parceque les gens stupides & peu éclairez sont sujets à se laisser prendre & tromper par une belle & fausse apparence.

HAPPER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Se jetter sur quelque

que chose brusquement & avidement pour la prendre. Ces Sergens étoient à l'affut pour *happer* ce prisonnier. Si je n'avois fait le brave, ils n'auroient pas manqué de me *happer*. Mol. On ne sçauroit laisser tomber un morceau que ce fripon ne le *happe*. Je n'ay fait que tourner le dos, & mon livre a été aussi-tôt *happé* sur ma table.

Ce mot vient de *hap* Allemand, qui signifie la même chose. Menage. Il est tout à fait bas.

Happé, ée. part. pass. & adj.

H A Q.

HAQUEBUTE. s. f. C'est ainsi qu'on appelloit autrefois ce qu'on a nommé depuis, arquebuse.

HAQUENÉE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Cheval ou cavalle de mediocre taille facile au montoir & qui va ordinairement l'amble. Le Roi Jean vaincu & prisonnier entra dans Londres, comme vainqueur, sur un beau cheval, avec le Prince de Galles à son côté sur une petite *haquenée*. Choisi. L'Ambassadeur du Roi de Naples presente tous les ans au Pape une *haquenée* blanche, pour marque de la vassalité du Roiaume de Naples. Ce mot ne se dit plus gueres dans les maneges.

Il vient de *hakinea* diminutif de *haca*, qui est encore en usage chez les Espagnols pour une *haquenée*. D'*acuus*, qui s'est dit pour, *equus*, cheval. On appelloit aussi autrefois un petit cheval, *haquet*. La *haquenée* du gobelet, est une cavalle ou un cheval qui porte par la campagne dans une valise, du linge, du pain, des confitures, du fruit, & le couvert du diné, & du souppé du Roi. Il y a chez le Roi deux conducteurs de la *Haquenée* du Gobelet en titre d'office qui servent par quartier. On dit qu'un cheval va la *haquenée*; pour dire, qu'il va l'amble.

Haquenée, se dit aussi en termes comiques du bâton que portent ceux qui font des voyages à pied pour se soulager en marchant, & est en usage en ce proverbe, Il est venu sur la *haquenée* des Cordeliers; pour dire, Il est venu à pied, & avec un bâton à la main. Mais ce proverbe commence à n'être plus vrai; souvent ils vont sur de bons chevaux.

HAQUET. s. m. (L'*h* s'aspire.) Charrette qui n'a point de ridelles, & qui fait la bascule. Il sert à charger du vin, du fer & des balots dans les villes, & dans les lieux où il n'y a pas de grands cahots à craindre. On s'en sert aussi dans l'Artillerie pour porter les pontons de cuivre. Il y a aussi des *haquets* trainez par des hommes.

Quelques-uns derivent ce mot *ab agendo* & *ducendo vehiculum quod agitur*. Borel croit qu'il peut venir de *haquenée*.

HAQUETIER. s. m. Charretier, ou conducteur de haquet.

H A R.

HARAM, ou KHARAM. s. m. C'est le nom qu'on donne à l'appartement des femmes du Serrail. La Croix.

HARAME. s. m. Grand arbre qui produit la gomme Tacamaque. Voyez Tacamaque.

HARANG. Voyez Hareng.

HARANGUE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Discours public. Chez les Romains les Orateurs montoient dans la Tribune aux *harangues*, quand ils avoient à parler au peuple. Les Professeurs dans les Universitez font des *harangues*, lorsqu'ils sont reçus. Les Presidens, Avocats Generaux, en font dans leurs assemblées aux Mercuriales; les Capitaines en faisoient autrefois à leurs soldats avant la bataille. Dans la lecture les *harangues* perdent leur force & leur feu; elles cessent presque d'être *harangues*. Sacy.

Ce Marcellus armé seulement de la langue,
Et qui n'est genereux que dans une harangue. Breb.

Menage tient que ce mot vient de l'Allemand *huboring*, ou de l'Anglois *hearing*, qui signifie *audience*. D'autres le derivent du Latin *ara*, *autel*, parceque les premieres *harangues* se faisoient devant les autels: d'où vient ce que dit Juvenal,

Aut Lugdunensem rhetor dicturus ad aram.

Harangue, se dit aussi des complimens un peu étendus que les peuples, ou les Magistrats font aux Princes qui passent par leurs villes, ou en d'autres occasions, pour leur temoigner leur respect, & leur obeïssance, ou la joye qu'ils ont de leurs victoires, ou prosperitez. L'Academie Françoise va faire au Roi sa *harangue* à la suitte des Compagnies Souveraines.

On dit d'un Historien, qu'il fait des *harangues* directes, quand il rapporte les *harangues* qu'ont dit, ou pu dire les Princes ou les Capitaines en certaines occasions; & des *harangues* indirectes, celles où il ne fait que rapporter les principaux points de ce qu'ils ont dit: par exemple, Il leur representa que c'étoit leur interêt, qu'il étoit de l'honneur de la nation, &c. On n'approuve point les *harangues* directes dans l'histoire. Ciceron n'approuve point ces fastueux ornemens.

Harangue, se dit aussi en mauvaise part, des discours trop longs, frequens, & ennuyeux, ou de ceux qui contiennent quelque remonstrance, quelque reproche. Les vieillards sont sujets à faire de longues *harangues* aux jeunes gens, ils les étourdissent de leurs *harangues*, soit en leur voulant donner des instructions, ou faire des corrections. Aurez-vous bientôt fini votre *harangue*? pour dire, votre discours. Faites lui vous-même votre *harangue*, portez lui cette parole, qui sans doute ne lui plaira pas.

Hé, mon ami, tire moi de danger;
Tu feras après ta harangue. La Font.

HARANGUER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Faire une harangue à une assemblée, à un Prince. C'est aujourd'huy à un tel President à *haranguer* l'Assemblée. Celui qui a *harangué* le Roi, a fait merveilles. Dans Homere les Heros se *haranguent* avant que de se battre, comme on *harangue* en Angleterre sur l'échaffaut avant que de mourir. St. Ev. Les Generaux *haranguoient* leurs soldats avant que de combattre; usage qui n'a été bien aboli que dans le dernier Siecle. L. de Cambray.

Haranguer, est aussi neut. Il a *harangué* devant le Roi, devant le Clergé. Cet Orateur *harangue* parfaitement bien. Il se dit aussi fort souvent en riant. L'Orateur Demosthene ne fit toute sa vie que *haranguer* contre Philippe & contre Alexandre. La Font.

On dit aussi d'un grand parleur, qu'il *harangue* incessamment, lorsqu'il parle toûjours dans une compagnie, ou qu'il affecte un ton de maître ou d'Orateur, ou quand il se mêle de faire des remontrances ou des corrections. J'évite la rencontre de cet homme-là, il *harangue* toûjours.

HARANGUEUR. s. m. (L'*h* s'aspire.) Celui qui prononce une harangue. Il ne se dit gueres qu'en mauvaise part, & pour railler. J'ay aujourd'huy entendu un fort mechant *harangueur*. Les *harangueurs* deplaisent à ceux-là même qu'ils louent. Bay. Agesilaus Roi de Lacedemone importuné d'un long *harangueur*, lui repondit; rapporte à ceux qui t'ont envoyé, que tu as eu bien de la peine à finir, & moi à t'en-

t'entendre. Abl. Le President Briſſonnet étoit un aſſez mauvais *harangueur* : quand il haranguoit, il regardoit toûjours aux ſolives. Perroniana.

Des harangueurs du temps l'ennuyeuſe éloquence. Boi.

On le dit auſſi d'un hableur, d'un grand parleur. Cet homme eſt fort incommode en converſation, c'eſt un *harangueur* perpetuel.

HARAS. ſ. m. (L'*h* s'aſpire) Logement, ou lieu deſtiné à mettre des jumens poulinieres avec des étalons pour faire race. Le *haras* du Roi eſt à St. Leger en Iveline, près Montfort l'Amaury. Il y a un Ecuyer, ayant la charge du *haras* ſous M. le Grand Ecuyer qui exerce la charge de Capitaine au *haras*.

Haras, ſignifie auſſi les chevaux & cavales de bon poil, qui ſont le *haras*. Les étalons d'Eſpagne, & les cavales de Naples ſont les meilleurs *haras*. De l'Allemand *hari*, *heer*, qui ſignifie une armée & un troupeau. Leibnitz.

Du Cange dit que les Latins l'ont appellé *haracium*, & que ce mot peut venir de *hara*, qui ſignifioit une *étable*, ou un *trouppeau de pourceaux*. D'autres le derivent de l'Italien *razza*, parcequ'on aſſemble en ces lieux toutes ſortes de bons chevaux qu'on diſtingue ſelon leurs races.

HARASSER. v. act. (L'*h* s'aſpire) Laſſer, fatiguer. Il ſe dit au propre des chevaux d'un haras qui ſe ſont trop fatiguez après les cavales; & enſuite de ceux qui ont été fatiguez par un grand travail, par une trop grande courſe.

Ce mot vient de *haras*. Nicod. Mais du Cange dit qu'il vient du mot de *haraſſe*, qui ſignifioit autrefois un grand bouclier que portoient les combattans à pied : c'étoit une eſpece de targue qui étoit de demi pied plus haute que le ſoldat, en laquelle il y avoit deux trous par où il pouvoit decouvrir ſon ennemi, ce qui la rendoit de grand poids, en telle ſorte qu'elle fatiguoit beaucoup ſon homme.

Harasser, ſe dit figurément des hommes, & de toutes les fatigues & incommoditez qu'ils ſouffrent. Les chevaux de Meſſager *haraſſent* beaucoup un voyageur.

Harasser, en termes de Guerre, ſe dit des travaux & fatigues qu'on fait ſouffrir aux ennemis, par de frequentes alarmes qu'on leur donne. Nous avions un camp volant qui empêchoit bien les ennemis de dormir; il les *haraſſoit* continuellement, il leur donnoit ſouvent des alarmes, il enlevoit leur fourageurs, &c.

On dit auſſi, qu'une armée eſt fort *haraſſée*, quand elle a fait de trop longues courſes, lorſqu'elle a été long temps alerte en preſence de l'ennemi, ou qu'elle a eu diſette de vivres, ou ſouffert d'autres incommoditez.

Harassé, ée. part. & adj. Las, recru, fatigué de voyages, de travail, d'affaires, &c.

Je ne me ſens point haraſſé
De ma courſe continuelle,
Et tout juſqu'à preſent s'eſt aſſez bien paſſé.
L'Ab. Regnier.

HARBOU. Terme de Chaſſe.

Harbou Chiens. C'eſt un terme dont le Piqueur ſe doit ſervir pour faire chaſſer les chiens courant pour le loup.

HARCELER. v. act. (L'*h* s'aſpire) Incommoder quelcun en lui faiſant de continuelles attaques, des querelles, des reproches. Cette femme *harcele* toûjours ſon mari par ſes crieries. Ces deux Auteurs ſe *harcellent* ſur tout ce qu'ils impriment. Bay. Ce maître *harcele* les écoliers par de continuelles reprimendes. Le merite eſt toûjours *harcelé* par les envieux. La Br. Les devots ſe font un devoir de *harceler* les Heretiques. Bay.

Dites que harcelé *par les plus vils rimeurs,*
Jamais bleſſant leurs vers, il n'effleura leurs mœurs.
Boil.

Nicod croit que ce mot vient du Latin *arcere*, *perſecuter*. Menage de *arcellare*. D'autres le derivent de *hair* ou de *ira*, & pretendent qu'on diſoit autrefois *hairceler*; pour dire, *mettre en colere*. Borel le derive du Grec *ercazein*, qui ſignifie *quereller*. *Hercelé*, *herſelé*, *arcele* & *harceler*, qui eſt comme on écrit aujourd'huy & qu'on prononce, ſont des frequentatifs de *harer*, *agacer*, verbe fait par onomatopée à cauſe du *har har*, qu'on crie aux chiens pour les animer. On lui *hare* les chiens aux jambes, dit *Menot* dans le Sermon du Lazare. Not. sur Rab.

On dit à la guerre, *Harceler* les ennemis; pour dire, les fatiguer, les tenir toûjours alertes par de continuelles attaques, eſcarmouches, les faire changer ſouvent de poſte. Ils n'ont fait que *harceler* l'armée dans ſa marche. Ablan. Il n'avoit pu ſouffrir que les Barbares nous *harcelaſſent* impunément. Id.

Harcelé, ée. part. paſſ. & adj.

HARCELLE. ſ. f. Vieux mot. Echalas.

HARD. ſ. f. (L'*h* s'aſpire.) Terme de Gantier & de Peaucier. C'eſt un morceau de fer de la groſſeur de deux bons pouces, tortillé & plié en cercle, & attaché à un ais à la hauteur de trois ou quatre pieds. La *hard* ſert à adoucir les peaux, les paſſant & les frottant pluſieurs fois autour de la *hard*.

HARDE. ſ. f. Terme de Venerie. (L'*h* s'aſpire.) Trouppe de bêtes fauves quand elles ſont ramaſſées enſemble. Il eſt venu des *hardes* de cerfs d'une telle forêt. Dans les *hardes* les bêtes ſe mettent enſemble ſelon leur âge. On dit auſſi *harpail*.

Harde. Il y a des Auteurs qui employent auſſi ce mot en parlant des autres bêtes. *Harde* de chevaux. Vaug. *Harde* de chiens. Pomey.

En Fauconnerie on le dit auſſi des oiſeaux qui vont de trouppe.

Ce mot vient de l'ancien Allemand *horda*, troupeau.

HARDEAU. ſ. m. Vieux mot. Vaurien, garnement.

HARDE'ES. Terme de Chaſſe. Ruptures & fracas que font les biches dans le jeune taillis, où elles vont viander gourmandement.

HARDER. v. act. (L'*h* s'aſpire.) Troquer, échanger des hardes, de menus meubles, des chevaux. Il eſt plus en uſage entre Gentilshommes, qu'entre Marchands, & bourgeois. Voulez-vous *harder* votre cheval contre cette épée d'argent? Il commence à vieillir.

Harder, en termes de Chaſſe, c'eſt, Tenir cinq ou ſix chiens courans couplez avec une longue leſſe de crin, qui ſervent pour donner à un relais. On *harde* les nouveaux chiens avec les vieux pour les dreſſer.

HARDERIC. ſ. m. Eſpece de mineral qui ſert à faire des couleurs pour peindre ſur le verre. On l'appelle autrement *ferrette d'Eſpagne*. Quoyque ce ſoit un mineral, le *harderic* ſe peut faire avec de la limaille de fer & du ſouffre, que l'on ſtratifie dans un creuſet couvert, qu'il faut renverſer & mettre au feu de rouë pendant cinq ou ſix heures.

HARDES, au plurier, ſignifie les habits & meubles portatifs qui ſervent à vêtir, ou à parer une perſonne, ou ſa chambre. J'ay donné à garder à l'hôte ma valiſe, où il y avoit mon linge, mon habit & toutes mes *hardes*. Je lui ay donné beaucoup de belles & bonnes *hardes* en troc. Il y avoit de bonnes *hardes* à cet encan

On appelle aussi *hardes* de nuit, la toilette, ce qui sert pour la nuit.

Borel croit que ce mot vient de *hare* ou de *hard*, qui signifie *lien*, *attache*, parceque les *hardes* sont proprement des choses qu'on lie, & dont on fait des pacquets lorsqu'on voyage. Icquez le fait venir du mot Tudesque *herd*, tresor, armoire. En Languedoc on dit *fardes* pour *hardes*, peut-être de *fero*, d'où aussi nous pourrions bien avoir fait, *fardeau*.

HARDI, IE. adj. (L'*h* s'aspire.) Brave, vaillant, courageux. La fortune aide aux gens *hardis*. Cette femme est *hardie* comme une Amazone. Attila étoit sage & prudent dans le conseil, prompt & *hardi* dans l'execution. MAIM. Les plus lâches deviennent *hardis*, s'ils s'apperçoivent qu'on les craint. BOU. Celui qui est *hardi*, & courageux ne s'effraye point des maux qu'il prevoit, & ne s'étonne point quand ils arrivent. FEL. C'est l'ardeur du temperament qui rend les hommes *hardis*. M. ESP. A Sparte le peuple ne fut pas moins fier, & *hardi* dans les combats, que ferme dans les calamitez de la Republique. ST. EV.

Ce mot vient du Latin *arduus*, ou de l'Allemand *hart*, dur, ferme.

HARDI, signifie quelquefois, Temeraire. Vous vous engagez dans une entreprise trop *hardie*. Ce soldat à fait des coups bien *hardis*. Ayant envoyé querir des Medecins, aucun ne fut si *hardi* que d'y aller. A.

Plus sage en mon respect que ces hardis *mortels,*
Qui d'un indigne encens profanent tes autels. BOI.

HARDI, signifie aussi, Audacieux, impudent, effronté. Un *hardi* menteur, est celui qui allegue une chose visiblement fausse. Un *hardi* voleur, est celui qui vole en un lieu où il y a bien du monde, où il peut être aisement pris sur le fait. Cette fille est *hardie*, a la mine hardie, elle fait des choses, & a des manieres qui ne conviennent pas à la modestie de son sexe.

. . . . . *je ne suis point de ces femmes* hardies,
Qui goûtant dans le crime une tranquille paix,
Ont sçu se faire un front qui ne rougit jamais RAC.

HARDI, signifie encore, Celui qui donne tout au hasard. Un *hardi* joüeur, est celui qui joüe gros jeu. Un Marchand est bien *hardi*, qui met tout son bien sur un vaisseau. On le dit aussi de celui qui achete les marchandises plus cher que les autres.

HARDI, signifie quelquefois, Assuré, ferme. Si l'on regarde avec attention ces statuës qui conservent encore la ressemblance de Pompée; ce geste *hardi*, & cet air martial donnent de l'émulation. PER. Toutes les figures de Jules Romain sont fieres & *hardies*. FEL. Il se dit particulierement de la main. Cet Ecrivain a la main *hardie*, il fait des traits fort *hardis*, son écriture est *hardie*. Ce joüeur de luth a la main *hardie*, il a un jeu fort & éclatant.

HARDI, se dit figurément. Une proposition *hardie*, est celle qui ne tombe pas dans le sens ordinaire du peuple, qui choque les prejugez communs. Une plume *hardie*, se dit d'un Auteur qui écrit sur des matieres delicates, & difficiles à traitter. On dit aussi, qu'une expression, qu'une figure est *hardie*; pour dire, qu'elle est nouvelle, extraordinaire, hazardée. Les expressions de Montagne sont irregulieres; mais *hardies*, & agreables. MALEB. Il ne faut pas detacher une expression *hardie* des adoucissemens qui l'accompagnent. OE. M. Lucain est admirable par la noblesse *hardie* de son langage, & l'élevation de son discours. ST. EV. Dans l'éloquence d'aujourd'huy la verité a fait place aux pensées brillantes, & *hardies*. G. G.

HARDI, se dit aussi des oiseaux de proye. Rendre le faucon *hardi*, & faire qu'il aime son gibier. Rendre l'oiseau *hardi* à la proye.

HARDI, se dit encore de ces entreprises extraordinaires qui sont des chef-œuvres de l'art. Les élevations des obelisques de Rome étoient des entreprises bien *hardies*. L'escalier que Philibert de Lorme fit au Palais des Tuilleries pour la Reine Chatherine de Medicis, la trompe du Château Danet, celle qui est à Paris dans la ruë de la Savaterie, sont des pieces d'Architecture fort *hardies*. On le dit aussi des ouvrages qui nonobstant la delicatesse de leur construction, leur hauteur, & leur étenduë, subsistent, telles que sont les belles Eglises Gothiques.

HARDI, se dit proverbialement en ces phrases. Il est *hardi* comme un lion; pour dire, courageux intrepide. Le peuple appelle le vent, *Mr. Hardi*, parcequ'il entre effrontément & sans demander congé. On dit aussi, qu'un homme mange le pain *hardi*; pour dire, le pain d'un maître, & pour marquer qu'il n'a point le soin de l'envoyer acheter, qu'il en est assuré. On dit aussi qu'il n'est rien de si *hardi* qu'une chemise de Meunier, parcequ'elle prend tous les matins un larron au collet.

HARDI. s. m. Ancienne monnoye qui valoit trois deniers. On la nomma *Hardi*, du nom du Roi Philippe le Hardi qui la fit battre.

HARDIESSE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Resolution courageuse, par laquelle on meprise les dangers, & on entreprend des actions extraordinaires; assurance, confiance. Il se dit tant du courage & de la bravoure que de l'insolence, & de la témerité. Ils monterent à l'assaut avec une *hardiesse* qui intimida les assiegez. La *hardiesse* intrepide du soldat, qui va affronter la mort sur la breche, est d'ordinaire brutale, & étourdie. La bravoure & la *hardiesse* sont des noms honnêtes & specieux, que l'on a donnez à la fureur des hommes. DAC. Pour parler en public, il faut de la *hardiesse*: c'est souvent à la *hardiesse* qu'on se laisse persuader. OE. M. Il a eu la *hardiesse* de me contredire en face. Un Predicateur qui a debité de fausses pensées avec *hardiesse*, s'imagine avoir laissé une grande idee de lui. NIC. Il n'y a personne qui ait plus de *hardiesse* qu'un mechant Poëte, ou un mechant Peintre, qui ne connoissent pas leur ignorance. FEL. Il semble que le vrai ne soit le prix que d'une certaine *hardiesse* de raison. FONT. Je n'approuve point une *hardiesse* qui se precipite, & qui dedaigne la precaution. TOUR. J'applaudis à cette *hardiesse* sage, qui mesure ses forces, & qui ne tente point l'impossible. ID. Les Heretiques promettent des recompenses à l'opiniâtreté, & des honneurs à la *hardiesse*. HERMAN. Appellerez-vous vaillant, celui qui aura fait une belle action par une impetuosité de *hardiesse*. OE. M. Mr. le Comte avoit toute la *hardiesse* du cœur, que l'on appelle communement vaillance, au plus haut point qu'un homme la puisse avoir, & il n'avoit pas même dans le degré le plus commun, la *hardiesse* de l'esprit, qui est ce qu'on nomme résolution. CARD. DE R.

HARDIESSE, se dit au figuré, des pensées, ou des expressions qui ont quelque chose de grand, de sublime, ou d'extraordinaire. Les petits esprits ne sont point touchez des *hardiesses* sages & judicieuses d'Homere. BOI. La langue Françoise sçait temperer les *hardiesses* des Italiens, pour ne pas donner dans leurs figures monstrueuses. VAU. Euripide ne manque pas quelquefois de *hardiesse* à peindre les choses. BOI. La *hardiesse* de ses metaphores degenere quelquefois en extravagance. BOU. Eschile a quelquefois des *hardiesses*, & des imaginations tout-à-fait nobles & heroïques. VAU. Il est bon d'apporter quelques adoucissemens, pour excuser les *hardiesses* des figures dans le

le discours, & de ne s'en servir même que dans les grandes passions, & dans le sublime. Boi. Corneille ravit par la *hardiesse* de ses pensées, & par l'élevation de ses sentimens. Ob. M. Dans le même sens il se dit au plurier; mais d'ordinaire avec un adjectif qui en determine le bon, ou le mauvais sens. De nobles, d'heureuses *hardiesses*. Quand il est seul, il se prend en mauvaise part; les *hardiesses* de la langue Italienne.

Hardiesse, se dit aussi par modestie, & par civilité, de la liberté qu'on prend à faire quelque chose. On dit, lorsqu'on écrit, ou qu'on parle à des superieurs, Excusez si j'ay pris la *hardiesse*, ou la liberté de vous écrire, de vous prier, &c.

HARDIMENT. adv. d'une maniere hardie. Marcher *hardiment* droit à l'ennemi. Ablan. Rien ne choque plus qu'un jeune homme qui decide *hardiment*. Bell. Il lui a parlé fort *hardiment*. Que de gens prennent *hardiment* le masque de la vertu! M. Sc.

On le dit aussi, quand on veut lever les scrupules, ou guerir la timidité de quelcun. Dites *hardiment* ce que vous avez sur le cœur; confessez *hardiment* la verité; c'est-à-dire, librement, sincerement & sans crainte.

HARDOIS. s. m. Terme de Chasse. Petits brins de bois, où le cerf touche de sa tête, lorsqu'il veut ôter cette peau veluë qui la couvre. On les trouve écorchez.

HARDOYER. v. act. Vieux mot. Harceler.

Glequin qui Connétable étoit,
A tous les jours le hardoyoit. Guill. de S. And.

HARE. Mot dont les Chasseurs se servent, pour exciter les chiens. *Hare, hare.*

Hare. s. f. Voyez Hast.

HARENG, quelques-uns disent HARANG, & même HARAN. s. m. (L'*h* s'aspire, & le *g* ne se prononce point.) Petit poisson blanc qui se pêche en la saison d'automne & du printemps, & en temps de brouillards, qu'on trouve en grosses trouppes dans la mer du Nord, & non ailleurs. Il est de la taille du dard ou du gardon, & ressemble à une petite alose. Il est bleu sur le dos, & blanc sous le ventre. On dit qu'on n'a jamais vu un *hareng* en vie, car il meurt au sortir de l'eau. Le *hareng* est un poisson de passage, dont la pêche à cause de cela est permise les Fêtes & les Dimanches, suivant le Chapitre, *Licet de Feriis*, aux Decretales. Les *harengs* vont en trouppe, & suivent les feux, & même en passant ils semblent un éclair: c'est ce que les Mariniers appellent l'*éclair des harengs*. Les Hollandois commencent la pêche du *hareng* le 14. de Juin. Ils y employent mille vaisseaux, qu'ils appellent *buches*, qui sont des especes de flibot, depuis 40. jusqu'à cent tonneaux. La pêche & la preparation du *hareng* se nomme *droguerie*. La pêche du hareng a commencé l'an 1163. & on a commencé à les saler en 1416. Ce fut Guillaume *Bukelsz* de Bier-vliet en Flandres qui s'en avisa le premier. Il rendit par là un si grand service à sa patrie, que Charles V. se trouvant en Flandres, alla exprès avec la Reine de Hongrie, sa sœur, à Bier-vliet pour y voir le tombeau de cet homme. Willougby, *Hist. des poissons.* Autrefois on alloit faire cette pêche par le travers de Schoonen dans la Norvege. Aujourd'huy on la fait au printems le long des côtes d'Ecosse, & en Automne le long des côtes d'Angleterre au nord de la Tamise. Il se peche aussi d'excellent *harengs* dans le Lac qu'on nomme Zuider-Zee en Hollande, entre le Texel & Amsterdam, mais il y en a peu. Rondelet le nomme *harengus*, & c'est une erreur de croire que ce soit le *halec* des Romains. *Hareng* est un mot Ecossois, Anglois, Allemand & Flamand, & on l'appelle en Latin *thyssa* ou *phryssa*. Belon dit qu'on leur a donné le nom de *harengs*, à cause qu'on les arrange dans des tonnes.

On appelle *hareng frais*, ou *hareng blanc*, celui qu'on mange au sortir de la pêche. *Hareng salé*, celui qu'on sale pour le pouvoir garder. *Hareng pec*, celui qu'on mange cru après qu'on l'a dessalé & laissé égouter. *Hareng saur* ou *sor*, *sauret* ou *soret*, celui qu'on a fait secher à la cheminée, & qui est de haut goût, que le peuple appelle de l'*appetit*. Elle n'a pu voir qu'avec envie la graisse des *harengs forets*. Main. Quand on a salé les *harengs*, on les met les uns sur les autres dans des caisses ou dans des barils, c'est ce qu'on appelle encaquer.

Hareng, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme maigre & sec, qu'il est maigre comme un *hareng sauret*. On dit de celui qui vit sobrement, ou mesquinement, C'est un homme qui vit d'un *hareng*. On dit, que la caque sent toûjours le *hareng*; pour dire, que celui qui est de basse naissance, ou qui a eu une mauvaise éducation, fait toûjours quelque action qui marque le bas lieu d'où il vient, ou les mauvaises impressions qu'il a reçues. Il a porté la livrée, il y paroit encore à ses manieres, la caque sent toûjours le *hareng*. On dit des gens qui sont fort engagez dans la presse, ou serrez dans quelque lieu, qu'ils sont pressez comme des *harengs* dans une caque. On dit, quand on parle de plusieurs pendus en un gibet, qu'ils étoient pendus comme des *harengs*, parcequ'on pend des *harengs* à une broche pour les faire égouter. On dit aussi, qu'on vend au marché plus de *harengs* que de soles; pour dire, qu'on a un plus prompt debit des choses communes que des precieuses.

HARENGAISON. subst. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Mer. La saison où on pêche les harengs, le temps de leur passage ou de l'éclair des harengs, & la peche même de ce poisson. Le temps où l'on n'en pêche point est appellé par les Mariniers *morte saison*.

HARENGERE. s. m. (L'*h* s'aspire.) Femme qui vend du hareng, de la moruë, du saumon, & autres salines.

On appelle figurément & par ressemblance toutes les femmes rustiques fortes en gueule, qui disent des paroles, ou qui font des actions sales & insolentes, que ce sont des *Harangeres*, qu'elles disent des injures de *Harangeres*, parceque ces sortes de femmes sont grossieres & insolentes. Crier comme une *harengere*. Parler comme une *harengere*. Scaliger devient une *harangere* dans ses emportemens, & s'abaisse jusqu'au plus bas étage du peuple; pour dire des injures à ses ennemis. Bal.

HARER. v. a. Vieux mot. Inciter contre quelqu'un. Voyez Harceler.

HARGNE. Voyez Hernie.

HARGNEUX, euse. adj. (L'*h* s'aspire) Qui est de mauvaise humeur, chagrin, querelleux, impatient comme s'il étoit affligé d'une hergne. Il ne faut qu'un *hargneux* pour troubler toute une compagnie. Je fuis les complexions tristes, & les hommes *hargneux* comme les empestez. Mont.

Ce mot vient de *hair*, qui a été fait de *ira*, colere. On disoit autrefois *hairigneux* ou *erigneux*; pour dire, un homme sujet à être en colere, soit par sa mauvaise humeur, soit à cause du mal qu'il souffroit. Les autres le derivent du Latin *herniosus*, qu'ils ont aussi appellé *ponderosus*. Il est bas.

Hargneux, se dit proverbialement en ces phrases. C'est un cheval *hargneux*, il lui faut une étable à part.

Chien hargneux *a toûjours l'oreille dechirée.* La Fon.

Pour dire, qu'un homme querelleux est d'ordinaire battu, maltraitté.

HARICOT. s. m. (L'*h* s'aspire.) Espece de legume qui a les tiges longues, minces, & qui grimpent sur les perches voisines, autour desquelles elles s'entortillent. Ses feuilles sont larges par leur base, finissant en pointe, presque semblables à celles du lierre, lisses, & de couleur verte obscure: elles naissent trois sur une queuë comme le trefle. Ses fleurs sont legumineuses, purpurines, blanches, ou rouges. Lorsqu'elles sont passées, il leur succede des siliques longues, étroites, aplaties, charnuës, qui contiennent plusieurs semences de la figure d'un petit rein, fort polies, de diverses couleurs: il y en a de blanches, de cendrées, de jaunes, de rouges, de verdâtres, de bleuës, de marquetées. En Latin, *smilax hortensis sive phaseolus major*. C. B. Il y a plusieurs autres especes de *haricot*.

HARICOT, se dit aussi des semences de *haricot*, qu'on appelle autrement *feveroles*, ou *feves de haricot*. On mange les *haricots* avec la gousse, lorsqu'ils sont tendres. On en laisse aussi secher après leur maturité pour les manger le Carême comme les pois. Les *haricots* contiennent beaucoup d'huile & de sel volatil. Ils sont aperitifs, amolissans, resolutifs. On en fait de la farine qu'on employe dans les cataplasmes.

Phaseolus & *phaselus*, *à phaselo*, *navire*, parcequ'on a pretendu que la semence de ce legume avoit une figure approchante de celle d'un petit navire.

HARICOT, est aussi une espece de ragoût fait ordinairement avec du mouton, & des navets, &c. L'Avare de Moliere demande un *haricot* bien gras, pour faire un repas à bon marché.

HARIDELLE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Mechant cheval, soit qu'il ait le defaut de la taille, ou qu'il manque de graisse, de vigueur ou de jeunesse. Il étoit monté sur une mechante *haridelle*. Il n'a qu'une vieille *haridelle* dans son pecurie.

Ce mot vient apparemment de ce que ces mechans chevaux sont le rebut & les plus mechans d'un haras.

On le dit figurément & par mepris d'une servante, ou autre personne foible, ou incapable de servir.

HARILLO. s. m. Arbrisseau du Chili different de la *Harilla* de Tucuman, d'où l'on tire un baume d'un grand usage pour les playes. Il a la fleur comme le genêt & la feuille très petite, d'une odeur forte qui tient un peu de celle du miel: elle est si pleine de baume, qu'elle en est toute gluante. FREZIER.

HARLEQUIN. s. m. Farceur, Bâteleur: c'est le nom qu'on donne au Bouffon de la Comedie Italienne, aux valets de Danseurs de corde, &c. qui ont des habits bigarrez, & chargez de pieces de differentes couleurs. C'est un *harlequin*. Feu Dominique étoit un excellent *harlequin*.

Ce mot vient d'un fameux Comedien Italien qui vint à Paris sous Henri III. qui hantoit souvent en la maison de Messieurs de Harlay: d'où vint que ses compagnons l'appellerent *Harlequino*, c'est-à-dire, *petit Harlay*, nom qui est demeuré à ses successeurs dans le même metier. MENAGE. Les Italiens disent *Arlicchino*: & si le mot *Harlequin* vient de l'Italien, il n'y faut point d'*h*.

HARLOU. Mot dont on se sert pour exciter les chiens qui chassent au loup. *Harlou*, *Harlou*.

HARMALE. s. f. Plante qui pousse plusieurs petites tiges à la hauteur d'un pied, vertes-noirâtres, rameuses. Ses feuilles sont alternes, oblongues, épaisses, grasses, charnuës, d'un vert foncé & d'un goût amer, & un peu piquant. Ses fleurs naissent au sommet des rameaux, composées de cinq feuilles blanches, disposées en rose, au milieu desquelles il y a plusieurs filets jaunes. Ses fruits sont plus gros & plus mous que ceux de la ruë des jardins, presque ronds, relevez de trois coins arrondis & divisez en trois loges remplies de semences inégales, anguleuses, de couleur brune. La racine est dure, grosse quelquefois comme le petit doigt, fibreuse, de couleur jaune-pâle. Toute cette plante a une odeur forte & desagreable. Elle croît en Egypte aux environs d'Alexandrie dans des lieux sablonneux. Elle contient beaucoup de sel & d'huile. Elle est incisive, attenuante, digestive, dessicative, aperitive. Les Arabes, les Turcs, & les Egyptiens s'en servent à plusieurs usages, & particulierement à se parfumer le matin, dans la croyance que ce parfum a la vertu de chasser les malins esprits. En Latin, *ruta sylvestris flore magno albo*. C. B ou *harmala*.

Harmala est un nom Arabe. LEMERI.

HARMONIE. s. f. Musique, mêlange de plusieurs voix, ou sons d'instrumens, qui font ensemble un accord agreable à l'oreille. Quand ces sons ne sont pas suivis par d'autres, l'harmonie est simple, ou unie: c'est ce qu'on appelle accord. Mais une *harmonie* multipliée, & variée, est une suite bien rangée de plusieurs accords, qu'on appelle symphonie. Les sons mesurez & en cadence, comme ceux des marteaux sur une enclume, font une espece d'*harmonie*. Les Musiciens Italiens savent tirer des dissonances les plus irregulieres, la plus charmante *harmonie*. MEM. DE TR. Les Platoniciens ont cru que le mouvement des corps celestes faisoit une *harmonie* effective. Voyez là-dessus le mot CELESTE. Ces accords, ces instrumens rendent une agreable *harmonie*. L'*harmonie* doit être un accompagnement agreable dans une piece de Theatre; mais elle n'est point necessaire, comme dans l'opera. ST. EV. Zarlin, Salinas, Cerone, le Pere Mersenne, ont écrit de gros volumes de l'*Harmonie*, & ce dernier a intitulé son livre *Harmonie Universelle*. Il faut au moins trois consonances pour qu'il y ait *harmonie*. Quand l'accord n'est qu'entre deux parties, il n'y a point d'*harmonie*, mais seulement consonance. P. PARRAN.

Ce mot est tiré du Grec *harmonia*, qui se prend en la même signification, & qui vient du verbe *harmozein*, *convenir*, *s'accorder*.

HARMONIE. Ce mot se dit aussi quelquefois d'une seule voix, lorsqu'elle est sonore, nette, & douce; ou d'un seul instrument, lorsqu'il rend un son fort agreable. L'*harmonie* de sa voix. L'*harmonie* de son luth.

HARMONIE, se dit aussi d'une certaine convenance entre les parties d'un discours, qui en rend la lecture agreable. Discours plein d'*harmonie*. Il y a dans les periodes de Mr. Ablancourt, une certaine *harmonie* qui plaît autant à l'oreille, que celle des vers. ST. EVR.

HARMONIE, se dit en Architecture, pour signifier, l'union, & le rapport qu'ont entr'elles les parties d'un bâtiment.

HARMONIE DU TOUT ENSEMBLE, en termes de peinture, est un accord de couleurs & de lumieres, qui doivent concourir à rendre le principal objet plus sensible.

HARMONIE, se dit figurément des choses qui ont du rapport l'une avec l'autre, qui agissent de concert, qui tendent à même fin. En ce cas on dit l'*harmonie* du monde, l'*harmonie* du corps. Les corps politiques ne peuvent subsister sans une parfaite *harmonie*, ou une intelligence entre les chefs & les membres. L'*harmonie* constante des paroles & des pensées est un des caracteres des predestinez. BAY.

On a appellé en ce sens *Harmonie Evangelique*, les livres qui demontrent le consentement uniforme, & la Concor-

cordance des quatres Evangelistes. On en attribue le premier dessein à Tatien, ou à Theophile d'Antioche dans le 2. siecle. L'*Harmonie* Evangelique de M. le Clerc est fort exacte. L'*Harmonie* Evangelique de M. Toinard passe pour un chef d'œuvre, en fait d'impression. On trouve parmi les MSS. de la Bibliotheque publique de l'Université de Leipsic, une *Harmonie* des quatre Evangelistes, composée par ordre de Louis le Debonnaire. BIBL. UNIV. T. I. L'*Harmonie Evangelique* du P. Lami de l'Oratoire est fort estimée.

En termes d'Anatomie, on dit que deux os sont joints par *harmonie*, lorsque leur jointure se fait par une seule ligne droite ou circulaire, ensorte qu'ils ne paroissent pas liez ni emboëtez l'un dans l'autre, comme est celle de la mâchoire superieure.

HARMONIEUX, EUSE. Qui rend un son agreable à l'oreille. Il se dit non seulement des voix & des instrumens qui font des accords, mais aussi des instrumens mêmes, quand ils rendent un son agreable. Les airs de ce Maître de Musique sont fort *harmonieux*. Les luths de Boulogne sont plus *harmonieux* que ceux qu'on fait ailleurs.

HARMONIEUX, se dit aussi des discours où il y a de l'harmonie, & dont la cadence, ou l'arrangement plaît à l'oreille. Les bagatelles de Balsac étoient des bagatelles magnifiques, & *harmonieuses*. SAUMAISE.

Il est un heureux choix de mots harmonieux. BOI.
Mais du discours enfin l'harmonieuse adresse,
Rassembla les humains dans les forêts épars. ID.

Ce n'est pas assez qu'un discours soit *harmonieux* pour le rendre agreable. Car si ce qu'il a d'*harmonieux* paroît trop affecté, ou trop regulier, il produit un effet tout contraire.

Loin ces Predicateurs dont l'exacte élegance;
A l'oreille ennuyée offre tout en cadence;
Ce stile harmonieux *& me berce, & m'endort.*
AB. DE VILL.

HARMONIEUSEMENT. adv. D'une maniere harmonieuse. Les rossignols chantent *harmonieusement*.

HARMONIQUE. Voyez PROGRESSION HARMONIQUE. Division *harmonique*, en termes de Musique, est une division de l'octave, où la quinte est dessous la quarte & lui sert comme de base.

HARMONIQUEMENT. adv. Avec harmonie, selon la proportion, la division harmonique.

HARNACHEMENT. s. m. (L'*h* s'aspire) Ce qui est necessaire pour harnacher, & l'action de harnacher. Le *harnachement* des mulets de cet Ambassadeur a bien coûté.

HARNACHER. v. act. (L'*h* s'aspire) Mettre à des chevaux leurs selles, leurs bricoles, leurs harnois, pour les mettre en état de porter, ou de tirer. On dit aussi *enharnacher*, & ce dernier est meilleur.

HARNACHER, se dit aussi figurément & ironiquement des habits de ceux qui sont mal ajustez, mal mis. Cette femme est *harnachée* comme il plaît à Dieu.

HARNACHÉ, ÉE. part. & adj.

HARNACHEUR. s. m. Ouvrier qui travaille pour les Selliers, & qui fait pour eux les harnois des chevaux de selle.

HARNOIS. s. m. (L'*h* s'aspire) Armure complette; la cuirasse, le casque, & tout l'équippage des armes d'un Cavalier pesamment armé. Cleonime mourut d'un coup qui lui perça son *harnois*. ABLAN.

Ce mot commence à vieillir en ce sens, & ce seroit plutôt dans la Poësie, que dans la Prose, qu'on s'en pourroit servir. Sous le *harnois* le plus riche que Vulcain ait inventé, marchoit le Prince. SCAR.

La mort . . . vous sembla belle autrefois
A cheval & sous le harnois. VOIT.
Savez vous sur un mur repousser des assauts,
Et dormir en plein champ le harnois *sur le dos?* BOIL.

Il est pourtant encore en usage dans ces phrases figurées: Endosser le *harnois*; pour dire, Embrasser la profession des armes. Blanchir sous le *harnois*; pour dire, vieillir dans le metier de la guerre.

Sire, ainsi ces cheveux blanchis sous le harnois. CORN.

Borel derive ce mot du Grec *arnakis*, qui signifie la *peau d'un agneau*, parcequ'on couvroit les boucliers de peaux. Du Cange dit que le mot *harnesium* s'est dit en Latin en la même signification, & vient de l'Allemand *harnas* ou *harnisch*. D'autres le derivent de l'Italien *arnese*. Il vient plutôt du langage Celtique ou Bas-Breton, où *harnes* signifie *cuirasse*.

On le dit aussi figurément de la milice de robbe. Il s'est fait recevoir Conseiller, Avocat, il a endossé le *harnois*. Cela ne se dit qu'en riant & dans le stile burlesque.

HARNOIS, se dit aussi en riant pour signifier un habit. On ne vous connoît pas sous un tel *harnois*. On ne vous prendroit jamais pour ce que vous êtes avec un tel *harnois*.

HARNOIS, signifie aussi les bricoles qu'on met aux chevaux pour tirer un carrosse. Le Sellier m'a vendu une paire de *harnois* neufs. Des *harnois* dorez de cuir de roussi. Des *harnois* de timon. Des *harnois* de volée.

HARNOIS, se dit aussi des selles, des colliers, brides, croupieres & traits qui servent aux chevaux, soit à porter, soit à tirer.

HARNOIS, signifie aussi la charrette & l'équipage necessaire pour la faire mouvoir. Il faut que ce Laboureur ait du moins trois *harnois* pour faire valoir cette ferme. Il faut prendre en voyageant, toûjours des chemins de *harnois*, par où les Rouliers meinent leurs *harnois*.

On dit proverbialement, qu'un homme suë dans son *harnois*, quand il est trop vêtu; ou qu'un Orateur s'échauffe dans son *harnois*; pour dire, qu'il parle avec beaucoup de chaleur & de vehemence.

Un Cordelier prêchoit sur l'adultere,
Et s'échaufoit le moine en son harnois,
A demontrer par maint beau commentaire,
Que ce péché blessoit toutes les Loix. ROUSS.

HARO. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de la Coûtume de Normandie. C'est un cri qu'on fait en Normandie, pour reclamer le secours de la Justice, lorsqu'on trouve sa partie, & qu'on la veut mener devant le Juge; car alors elle est obligée de suivre celui qui a crié *haro* sur elle, & l'un & l'autre demeurent en prison, ou sont tenus de bailler caution. Voyez CLAMEUR. Les Lettres de Chancelerie portent ordinairement, Nonobstant clameur de *haro*, chartre Normande, & autres privileges à ce contraires. Le *haro* est interjetté non seulement pour crime, mais aussi pour l'introduction de tous procès, même en matiere beneficiale, tant pour meuble que pour heritage; & les parties sont tenuës de donner respectivement caution, l'une de poursuivre, l'autre de deffendre le *haro*, après quoy la chose est sequestrée, & le jugement emporte l'amende, comme il est porté dans la Coûtume de Normandie, art. 54. & suiv. Le *haro* avoit autrefois tant de pouvoir, qu'un pauvre homme de la ville de Caen, nommé Asselin, arrêta en vertu du *haro* la pompe funebre de Guillaume le Conquerant, jusqu'à ce qu'Henri son fils lui eût payé la valeur des heritages qui lui appartenoient, sur lesquels il avoit fait bâtir la Chapelle où il fut enterré, comme on voit dans

la vieille Chronique de Normandie. Godefroi & Baronius en font aussi mention.

Ce mot vient de *ha* & *Raoul*; comme étant une invocation du nom du Prince, pour deffendre le foible contre le puissant, à cause de *Raoul* premier Duc de Normandie, qui se rendit venerable à ses sujets par sa severité à rendre la Justice, vers l'an 912. du temps de Charles le simple; ensorte qu'on le reclamoit après sa mort, quand on souffroit quelque oppression, *Et justas querulo clamore lacessimus umbras.* D'autres disent que dès son vivant on crioit *a Raoul*; pour dire, Je t'assigne à comparoir devant *Raoul*, parcequ'il jugeoit lui-même les affaires de ses sujets. Mr. de Caseneuve prétend que cette origine est fausse, & que le mot *haro* signifioit *cri* & *clameur*, long-temps avant le Duc Raoul. D'autres croyent que ce mot vient de *haronenna*, vieux mot François qui signifioit le lieu où se tenoit la Justice. Borel dit que d'autres derivent ce mot de *Harola*, Roi de Dannemark, qui l'an 826. fut fait à Mayence le grand Conservateur de la Justice; d'autres d'un mot Danois *aa rau*, qui signifie *aide moi*, qui étoit un cri que firent les Normands en s'enfuyant devant un Roi de Dannemark nommé *Roux*, lorsqu'il se fit Duc de Normandie, se plaignant à lui d'être malmenez, comme temoigne Guyart.

En Angleterre, en cas de larcin, vol, ou meurtre, dans un bourg ou un village, si le criminel prend la fuite, le Connetable en étant averti peut obliger la paroisse de le poursuivre avec lui. C'est ce qu'on appelle en Anglois *Hue and cry*, & en Normand le *Haro*. MIEGE.

HARO, est aussi un droit qui appartient au Seigneur Haut-Justicier de faire payer l'amende, à ceux qui ne se saisissent pas de la personne du malfaiteur sur lequel on a crié le *haro*, auquel cri tous les voisins doivent sortir pour prêter main forte à la Justice.

HARO, se dit quelquefois au figuré de toutes sortes de cris, tumultes & émotions publiques.

On dit aussi figurément, crier *haro* sur quelcun; pour dire, se recrier en se moquant de lui: on s'en sert principalement quand plusieurs personnes se recrient tout à la fois. A peine eut-il parlé, que tout le monde cria *haro* sur lui.

On le dit aussi en termes comiques & burlesques, quand il s'agit de choses qu'on croit punissables & dignes de mort.

A ces mots on cria haro *sur le Baudet*. LA FONT.

HARODER. v. act. *Haroder* quelcun; c'est crier haro sur lui. Ce mot est vieux & bas, & ne peut entrer que dans le burlesque.

HAROUT-ALY. Terme de Chasse. C'est le terme dont le valet de limier doit user, parlant à son limier, lorsqu'il laisse courre une bête dont on traite.

HARPAIL. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Chasse. Trouppe de bêtes fauves. Voyez HARDE, c'est la même chose.

HARPAILER. v. a. Se quereller, se jetter l'un sur l'autre. Ils se sont *harpaillez*. Il est du stile familier. L'ACAD.

HARPAILLEUR. s. m. Vieux mot. Gueux qui vole les gens de la campagne.

HARPE. s. f. (L'*h* s'aspire) Instrument de Musique fort harmonieux de figure presque triangulaire, qu'on tient debout entre les jambes pour en joüer. Elle est de trois parties. Le corps qui fait le côté droit est fait de huit pans de bois sur lesquels la table est posée, qui a deux ouïes ou ouvertures faites en forme de trefle. Elle a 78. cordes en trois rangs. Il y en a 29. dans le premier rang, qui font quatre octaves. Le second rang fait les demi-tons; & le troisiéme est à l'unisson du premier rang; & cette *harpe* s'appelle *triple*. Il y a deux rangs de chevilles qu'on appelle *boutons du côté droit*, qui servent à tenir les cordes fermes dans leurs trous, & qui sont attachées par l'autre bout à trois rangs de chevilles posées sur le côté superieur, qu'on appelle le *clavier*. Cet instrument se touche à vuide des deux mains de la même façon en les pinçant. Son accord est semblable à celui de l'épinette, car toutes les cordes vont de demi-ton en demi-ton, & il peut approcher plus près de la parfaite justesse que celui du luth. Quelques-uns l'appellent une *épinette renversée*. On peint ordinairement une *harpe* entre les mains du Roi David, mais on ne trouve aucun memoire dans l'antiquité, pour prouver que la *harpe* des Hebreux, qu'ils appelloient *cinor*, fût semblable à la nôtre.

Papias, & du Cange après lui, disent que cet instrument a pris son nom d'un certain peuple d'Italie chez lequel il a été inventé. Tous les Auteurs conviennent que c'est un instrument étanger fort different de la lyre dont se servoient les Romains. La *harpe* à trois rangs a été inventée par Luc Anthoine Eustache Gentilhomme Napolitain, Chambrier du Pape Paul V. Aux Molucques ils ont des *harpes* dont les cordes sont de soye torse, & qui rendent un son aussi agreable que celles d'Europe.

Une, ou deux *harpes* sur les medailles marquent les villes où Apollon étoit adoré, comme chef des Muses. La *Harpe* est le symbole naturel d'Apollon: quand elle est entre les mains d'un Centaure, c'est Chiron le Maître d'Achille. On dit que Mercure en fut l'inventeur & qu'il en fit present à Apollon. Quand elle est jointe au Laurier, & à un couteau, elle marque les jeux Apollinaires.

Ce mot vient du Latin *harpa*, & de l'Allemand *herp* ou *harpff*. MENAGE.

HARPE, en termes de Venerie, est la griffe d'un chien.

On dit proverbialement & bassement, pour taxer un homme d'être voleur, qu'il est parent du Roi David, qu'il jouë de la *harpe*.

HARPEAU. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Marine. Grapin ou ancre à quatre bras qui sert dans un combat, quand on vient à l'abordage. On l'appelle autrement *risson*, ou *hérisson*.

HARPEGEMENT. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Musique, qui se dit d'une certaine maniere delicate de toucher les instrumens, comme l'orgue, le clavessin, le luth & autres, ce qui se fait lorsqu'en touchant un accord avec trois doigts, ils s'appliquent successivement sur les touches ou sur les cordes, avec tant de promptitude, qu'il n'y paroît aucun temps ou intervalle sensible qui change la mesure.

HARPER. v. act. (L'*h* s'aspire) Mot qui signifie, Se quereller, se prendre au collet, aux cheveux. Il l'a *harpé*. Ces deux femmes se sont *harpées* après s'être dit beaucoup d'injures. Il est bas & populaire.

HARPER. v. n. Joüer de la harpe. En ce sens il est burlesque & peu usité.

Dès le vieux temps qu'Orphée harpa. VOIT.

HARPER. v. n. Terme de Manege, qui se dit d'un cheval, quand il leve les jambes du train de derriere precipitamment, & sans plier le jarret. Quelquefois un cheval *harpe* de deux jambes, & quelquefois d'une seule. Il faut donner le feu à un cheval qui *harpe*. SOLEYSEL.

HARPÉ, ÉE. adj. Terme de Chasse. On dit qu'un levrier est bien *harpé*, lorsque son estomac descend fort bas, & que son ventre remonte fort haut; parceque son estomac & son ventre ainsi disposez representent le

le côté courbe d'une harpe, qui est fort large par le haut & étroit par le bas.

HARPES. Terme de Maçonnerie. (L'*h* s'aspire) Pierres d'attente qu'on laisse sortir hors du mur pour servir de liaison, quand on y en voudra joindre un autre. On le dit aussi de ces pierres qui sont dans les chaines des murs, qui sont plus larges que celles de dessus & de dessous, afin de servir de liaison aux autres qu'on y enclave.

On le dit aussi des crocs ou mains de fer qui servent à attacher une piece avec une autre, qu'on nomme autrement *harpins* & *harpons*.

HARPIE. s. f. (L'*h* s'aspire) Monstre, oiseau fabuleux extrêmement gourmand, dont il n'est fait mention que chez les Poëtes, qui lui donnent un visage de femme, & des pieds & des mains crochuës. Voyez Virgile au III. de l'Eneide. *Les harpies* étoient insatiables. On voit des *harpies* dans l'Architecture Gothique. Mr. le Clerc a montré, dans le T. I. de la Bib. Univ. d'une maniere incontestable, que la fable des *Harpies* étoit venue de l'ambiguité de quelques termes pheniciens que les Grecs avoient mal entendus, de sorte qu'au lieu de *sauterelles* dont il s'agissoit, ils feignirent des monstres étranges. Il fait venir ce mot de l'Hebreu *arbeh*, sauterelle. Mr. Jurieu a établi les mêmes conjectures dans son *Histoire des dogmes & des cultes*; &c. P. 633.

On dit figurément d'une personne qui mange àvidement, qu'elle mange en *harpie*.

Harpie, se dit aussi de ceux qui sont affamez du bien d'autrui, qui le prennent avec avidité. Les gens de chicane, les Sergens sont de vrayes *harpies*.

On dit proverbialement d'une femme criarde & avare, que c'est une vraye *harpie*.

HARPIGNER. v. act. (L'*h* s'aspire) Ce mot est bas & burlesque. Il signifie, quereller, battre & ne se dit guere qu'avec le pronom personnel. Ces femmes ne font que *se harpiguer*.

HARPIN. s. m. Croc dont se servent les Bateliers, pour attacher leur bateau quand ils remontent. Rich.

HARPOCRATE. Nom propre d'un faux Dieu des Egyptiens. C'étoit le Dieu du silence. On le representoit ordinairement avec le doigt sur la bouche, pour faire signe de se taire & de garder le silence. On voyoit des statues d'*Harpocrate* dans les Temples & dans les places publiques. Les graveurs Egyptiens les gravoient sur diverses pierres precieuses qu'ils gravoient sous certaines constellations, & sur des metaux propres à recevoir & à conserver l'impression de chaque astre, pour servir à la guerison des maladies ou à la preservation des dangers. Les Romains au rapport de Pline faisoient gloire de les porter au doigt. Il est fort vraisemblable que les anciens peignoient *Harpocrate* le Dieu du silence avec les autres Dieux, afin d'imposer silence à ceux qui auroient entrepris de soutenir que leurs Dieux avoient été des mortels. Mr. Spon dans ses *Recherches de l'Antiquité*, Differt. VII. nous a donné diverses gravures d'*Harpocrate*.

HARPON. s. m. (L'*h* s'aspire) Terme de Marine. Dard attaché à une corde, avec lequel on prend les baleines. Ce *harpon* est un grand javelot forgé de fer battu, long de cinq à six pieds, ayant la pointe accérée, trenchante & triangulaire en forme de fleche. Au bout d'enhaut est gravée la marque du Harponneur ou du Maître, auprès d'un anneau où est attachée une corde qu'on laisse filer prestement après avoir blessé la bête: car d'abord elle se tapit, & cale à fond, & au bout de la corde tient une courge seche qui suit la baleine, & sert d'indice ou de bonneau. On se sert aussi de *harpons* à la pêche des thons, des marsouins & autres gros poissons.

Harpon, est aussi un fer trenchant mis au bout des vergues, fait en forme d'S, pour coupper à l'abordage les cables de l'ennemi. A Dieppe on l'appelle *serpe*.

Harpon, se dit aussi pour, Main de fer. Ils font forger des mains de fer qu'ils appellent *harpons*. Vaug.

Harpon, en termes d'Architecture, est une grosse piece de fer, qui arrête & qui tient ferme les pans de bois d'un bâtiment de charpente. Il y a des *harpons* droits, & d'autres crochus, qu'on applique d'étage en étage, particulierement aux pans de bois qui donnent sur les ruës & sur les cours.

HARPONNER. v. act. Darder avec le harpon, accrocher avec le harpon. *Harponner* une baleine. *Harponner* un marsouïn.

Harponné, ée. part. & adj. Si-tôt que la baleine se sent *harponnée*, elle se tapit, & cale à fond. Le Marsouïn *harponné* se prend aisement.

HARPONNEUR. s. m. Terme de Marine. C'est le plus robuste & le plus adroit des Pêcheurs qui vont à la pêche des baleines. Il se tient au bout de la pinasse, & commande le gouverneur aussi bien que les rameurs. C'est lui qui lance rudement le harpon sur la tête de la baleine, en sorte qu'il perce le cuir, le lard, & entre bien avant dans la chair, ce qui fait que la baleine cale à fond; & quand elle revient en haut pour respirer, il prend l'occasion de la blesser derechef, quoy qu'elle pût mourir à la longue du premier coup, parceque jamais le sang ne s'étanche, ni les playes ne se consolident dans l'eau. Après cela les autres Pêcheurs l'approchent par les côtez, & lui poussent sous les bras ou nageoires une longue lance ferrée dans la poitrine à travers les intestins, & alors la baleine est aux abois, & fait rejaillir le sang par la fistule de l'évent: après quoy le cadavre flotte sur son lard, & les Pêcheurs toüent la baleine, & la poussent à terre comme un vaisseau, ils la depecent & la bonifient promptement, c'est-à-dire, ils en font fondre le lard sur la greve. En Groenland on amene la Baleine au côté du vaisseau; on en tire le lard, on le met dans des tonneaux, & on le fait ensuite fondre en Hollande, à Hambourg & à Breme. Il y a aussi des *harponneurs* pour d'autres poissons de mer. Si-tôt que le *harponneur* apperçoit le ventre de l'éturgeon, qui se tourne tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, il le darde au defaut des écailles. Denis, Hist. de l'Amerique.

HART. s. f. (L'*h* s'aspire) Lien d'un fagot, d'un cotret. morceau de bois menu & tortillé. L'Acad. On a dit aussi *hartelet*. Les *harts* qui lient les trains de bois flotté s'appellent *roüelles* ou *riortes*. Deffaire, couper, delier le *hart* d'un fagot.

Ce mot vient par corruption de *ere*, mot Celtique ou Bas-Breton qui signifie *lien*.

Hart, en termes de Palais, signifie la corde d'un pendu, le supplice du gibet. On a deffendu à ce criminel de recidiver à peine de la *hart*. On lui a enjoint de garder son ban à peine de la *hart*. Marot pour achever le portrait d'un valet qui l'avoit volé, dit,

Sentant la hart à cent pas à la ronde,
Au demeurant le meilleur fils du monde.

Cela vient de ce qu'on attachoit autrefois les criminels au gibet avec ces sortes de liens de bois menus & plians.

HARY, HARY. Terme de Chasse. C'est le terme dont use le Piqueur pour donner de la crainte aux chiens, lorsque la bête qu'ils chassent, s'est accompagnée, afin de les obliger d'en garder le change.

HA-

HARUSPICE. Voyez ARUSPICE.

HAS.

HASARD. s. m. (L'*h* s'aspire.) Il faut prononcer les *hazards* sans faire sentir l'*s* de l'article. L'ACAD. Il est mieux d'écrire *hazard* avec l'Academie, & tous les bons Auteurs. Il signifie Fortune, cas fortuit, ce qui arrive sans cause apparente ou necessaire. On marque seulement par là, qu'il n'est intervenu aucune cause qui ait produit necessairement un certain effet; mais par ignorance on attribuë au *hazard* des effets qui ont une cause determinée, & necessaire. Coup de *hazard*. Ce sera un grand *hazard*, si telle chose n'arrive. Le *hazard* voulut. C'est un grand *hazard*, s'il en rechappe.

Le bon Prélat qui git sous cette pierre
Aima le jeu plus qu'homme de la terre.
Quand il mourut il n'avoit pas un liard,
Et comme perdre étoit chez lui coûtume,
S'il a gagné Paradis, on presume
Que ce doit être un grand coup de hazard. LA MON.

Dire que c'est le *hazard* qui a fait le monde, c'est alleguer un grand mot vuide, & qui n'a point de signification: car le *hazard* qui n'est rien, est par consequent incapable d'action. VAL. Un homme sage n'abandonne pas une seule action au *hazard*, ou à l'emportement de l'humeur. ST. EV. Le moyen de se precautionner contre la bizarrerie du *hazard*! BELL. Profitez d'un tendre *hazard*. VILL. Toutes les parties qui composent la machine du monde n'ont point été disposées, ni unies ensemble par un aveugle *hazard*: le *hazard* n'agit point si regulierement. AB. DE T. Selon Boëce le *hazard* n'est rien: ce n'est qu'un mot vain, & sans signification. Car quel pouvoir peut avoir le *hazard*, puisque Dieu tient en ordre toutes choses? LE CL. Ce n'est point le *hazard* qui conduit les choses du monde; mais la fortune se regle par l'esprit des hommes. DURIER. Le *hazard* est le premier auteur de presque toutes les decouvertes. FONTEN. Le *hazard* a presque toûjours part à nos decouvertes; tout ce que peut faire l'attention c'est de mettre en physique, comme au jeu, les *hazards* à profit. RÉAUMUR. Mr. Bernoulli a fait en Latin, l'ART DE CONJECTURER, où il pretend reduire le *hazard* aux loix de l'Algebre. J. DES SC.

Ce mot vient de l'Espagnol *azar*, qui signifie un *as*, & qui se prend aussi pour le *hazard* du dé. MEN.

HASARD, se personifie quelquefois, & se prend pour certain être chimerique auquel on attribuë sottement les effets dont nous ne connoissons point la cause. Voyez les joüeurs; ils honorent tous par un profond silence le *Hazard*; cette aveugle & farouche divinité préside à leur cercle & y decide souverainement. LA BRUY. Attendrai-je du *Hazard* qu'il ose me venger? CORN. Le *hazard* est une idée de notre façon; elle ne subsiste que dans notre cerveau. LE CL. Les anciens ont supposé le *hazard*, pour exprimer un je ne sçai quoy qui agit sans regle, & sans intelligence. LE CL. Voyez FORTUNE. Le *hazard* n'est, à parler exactement, que notre ignorance, la quelle fait qu'une chose qui a en soi des causes necessaires & determinées de son existence, ne nous paroit pas en avoir, & que nous ne saurions dire pourquoy elle est de cette matiere plutôt que d'une autre. Un homme qui tient un dé ou des cartes à la main, voit tout apparemment égal entre lui & celui contre lequel il joue, & dans la vuë de cette égalité, il se forme un fantôme dans son imagination lorqu'il vient à perdre. Il s'imagine un sort aveugle, & capricieux, qui s'est determiné sans raison en faveur de l'autre. Cependant, à regarder la chose en elle-même & detachée de l'imagination de cet homme, il est certain que le bon ou le mauvais jeu depend d'une determination particuliere de la main qui jette le dé, ou qui donne les cartes, laquelle étant supposée, il est très necessaire que le jeu vienne de cette façon. Le *hazard* n'est donc qu'un nom vuide de sens, qu'un grand mot qui ne signifie rien. ABB. Ne parlons plus de *hazard*, ni de fortune, ou parlons en seulement comme d'un nom dont nous couvrons notre ignorance: ce qui est *hazard* à l'égard de nos conseils incertains, est un dessein concerté dan un conseil plus haut. BOSS.

On dit que le *hazard* à bien des affaires, car il se mêle de tout.

HASARD, se dit aussi des biens, ou des maux qui arrivent dans le cours de la vie, ou d'une affaire. Ce Fermier s'est enrichi dans cette ferme, par bien des *hazards*; comme des laods & ventes, confiscations, & autres droits casuels.

On appelle, *Jeux de hazard*, les jeux ou le *hazard* à la principale part, comme les cartes, les dez, &c. On ne donne point d'action en justice pour les dettes des jeux de *hazard*. Les jeux de *hazard* sont defendus par les ordonnances. Voyez JEUX.

On desire remporter l'avantage en toutes choses, & même dans les jeux de *hazard*, ou il n'y a nulle adresse, parcequ'on joint à son idée, celle d'heureux, & qu'il semble que la Fortune ait fait choix de nous, pour nous favoriser. LOG. A certain jeux de dez, on appelle les *hazards*, certains points fixes qui sont toujours favorables à celui qui tient le dé.

HASARD, se dit aussi à la Paume, lorsqu'une balle ne se reflechit pas comme elle a de coutume, & qu'on ne la peut juger, soit par l'inegalité des carreaux, soit par autre cause. On dit en ce sens, quand on a trouvé l'occasion d'acheter quelque chose à fort bon marché, & qui accommode fort, qu'on a trouvé un *hazard*, un fort bon *hazard*. C'est un meuble de *hazard*, un tableau de *hazard*. On dit au contraire, Ce n'est pas un grand *hazard*; pour dire, C'est assez cher.

HASARD, signifie aussi, Peril, danger. Ce malade a couru *hazard* de la vie.

Votre honneur avec moi ne court point de hazard. MOL.

Je veux bien courir le *hazard* de cette affaire, en courir le risque. Il se dit plus particulierement au plur. de la guerre, & des perils qu'on y essuye. Il est nourri dans les *hazards*. Il va affronter les *hazards*. Il est intrepide au milieu des *hazards*.

HASARD, se dit adverbialement en ces phrases. Je l'ay trouvé par *hazard*, fortuitement. J'ay dit cela à tout *hazard*, c'est-à dire, à tout evenement, quoyqu'il en puisse arriver. Les plus heureuses saillies de l'imagination se presentent d'elles mémes, & comme par *hazard*. On dit jetter des propos au *hazard*, à tout *hazard*, pour dire, mettre des propos en avant, pour voir de quelle maniere ils seront reçus. OE. M. Il est d'un homme prudent de flatter plutôt l'amour propre des gens, que de se mettre au *hazard* de les offenser. ID. C'est un malheur effroyable, que de vivre au *hazard*, & de suivre temerairement les opinions que l'on a reçuës sans discernement. NIC. Les hommes vivent au *hazard*, sans principe, & sans reflexion. MONT. On dit absolument, *Hazard*; pour dire, Il en arrivera ce qu'il plaira à Dieu.

HASARD, se dit proverbialement en ces phrases. *Hazard* à la blanque; pour dire, qu'on court le même risque que si on joüoit à la blanque. On dit aussi *Hazard* sur les balais, pour se mocquer de celui qui veut ven-

vendre trop cher une mechante marchandise. On dit aussi, qu'il faut donner quelque chose au *hazard*; pour dire, que la prudence humaine ne peut pas prevoir tous les accidens qui peuvent arriver, ni y donner ordre.

HASARD. f. m. Terme de Fleuriste. Tulippe qui se trouve panachée, & qui ne l'étoit point l'année précedente. MOR. Il se dit aussi d'un œillet & d'une anemone. LIGER.

HASARDER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Risquer, mettre au hazard, exposer à la fortune. *Hazarder* son argent au jeu. *Hazarder* sa reputation. *Hazarder* la bataille. ABLAN. Personne n'osa se *hazarder* à lui donner un conseil fidelle. MAUCROIX. On doit *hazarder* le possible toutes les fois qu'on se sent en état de profiter même du manquement de succès. CARD. DE R. Un homme sage ne doit rien *hazarder*, ou *hazarder* le moins qu'il peut. Il faut *hazarder* son bien & sa vie pour le salut de la patrie. Rien n'est plus assûré que ce que l'on *hazarde* pour la charité. MEM. DE TR. Par le secours de l'Histoire les Princes forment leur jugement sans rien *hazarder* sur les evenemens passez. BOSS. Il ne faut point *hazarder* l'honneur de son jugement, en decidant trop vîte sur des choses dont nous n'avons point d'evidence. LE CL. Ils *hazardent* de lui apprendre la conduite de sa Maîtresse. BUSSI. Il ne faut pas legerement *hazarder* le present pour l'avenir. OEV. M.

Demélez la vertu d'avec ses apparences;
Ne hazardez jamais votre estime trop tôt. MOL.

HASARDER, se dit aussi en parlant de ceux qui font des imprudences. Il ne faut pas s'étonner si cet homme se ruine, il *hazarde* trop. C'est un indiscret qui *hazarde* de se faire rompre bras & jambes.

On dit aussi figurément, *hazarder* un mot, une phrase, une façon de parler; pour dire se servir d'un mot nouveau, étranger & factice, ou dont l'usage n'est pas encore bien établi. C'est souvent *hazarder* un bon mot & vouloir le perdre que de le donner pour sien. LA LANGUE. Les Italiens *hazardent* les Metaphores les plus hardies. Tout est extrémement *hazardé* dans cet Ouvrage; c'est à-dire, qu'il y a des pensées nouvelles & hardies.

On dit proverbialement, *Hazarder* le pacquet; pour dire, Mettre au hazard, tenter la fortune sur quelque chose, après avoir été long-temps incertain du parti qu'on devoit prendre.

HASARDÉ, ÉE. Il a les significations de son verbe. Je n'allegue point tous ces jugemens comme des autoritez; c'est seulement pour faire voir que mon opinion n'est pas aussi *hazardée* qu'on le pense. LA MOTTE. On dit d'une piece de viande & d'une piece de gibier, qu'on aura long tems gardée pour la rendre plus tendre, qu'elle est *hazardée*.

HASARDEUX, EUSE. adj. Celui qui hazarde, qui risque. Les Marchands *hazardeux* risquent de faire banqueroute, ou d'acquerir de grands biens. Un soldat *hazardeux*, est celui qui ne craint point d'exposer sa vie; qui court aux plus grands hazards. C'est un Medecin trop *hazardeux*. ABLAN. Tout ce qui paroit *hazardeux*, & ne l'est pas, est presque toujours sage. CARD. DE R.

On dit aussi, qu'un coup est *hazardeux*, quand il est incertain, ou perilleux, quand il peut manquer par cent inconveniens qui peuvent arriver, ou quand les suites en seront fort dangereuses. S'egarer dans des sentiers *hazardeux*. J. DES SC. On dit dans le même sens, action *hazardeuse*. Le mariage est un engagement trop *hazardeux*. Boileau dit en parlant des Medecins.

Pour moi, grand ennemi de leur art hazardeux.

HASARDEUSEMENT. adv. D'une maniere fortuite, ou dangereuse. Il a entrepris cela bien *hazardeusement*.

HASCHEMINITH. Titre Hebreu du Ps. 6. Ce qui signifie sur les instrumens à corde au huitiéme ton. Ce mot souffre diverses interpretations. Les uns disent, qu'il designe la harpe, parcequ'elle n'avoit que huit cordes; ou un instrument qui n'avoit que huit tons. D'autres, que ce Pseaume se chantoit sur le huitiéme ton; ou sur l'octave basse comme le ton le plus grave & le plus triste.

HASE. f. f. Terme de Chasse. (L'*h* s'aspire) La femelle d'un lapin, ou d'un lievre, qui porte, ou qui a porté. Mettre des *hases* de lapin dans une garenne: mettre des *hases* de lievre dans une plaine.

Ce mot vient de l'Allemand *hase*, qui signifie *un lievre mâle ou femelle*. MENAGE; ou de l'Arabe *hazar*, qui signifie aussi *lievre*.

On appelle par mepris vieille *hase*, une vieille femme qui a eu beaucoup d'enfans.

HASNA. f. m. Terme de Relation. Tresor du Grand-Seigneur.

HASSIDEEN, ÉENNE. f. m. & f. & adj. Confrairie de devots qui se forma environ le tems des Machabées, & d'où vint sur la fin du second Temple la secte des Pharisiens. Leur profession étoit de faire des œuvres de surrerogation. Ce furent eux qui commencerent d'établir le corps de ces ceremonies & des Traditions qu'on ajouta à la Loi de Dieu, & dont le culte Mosaïque se trouva comme accablé, quand Jesus-Christ vint au monde; car dans la suite on entreprit d'encherir sur la devotion volontaire de ces *Hassideens*. Il en est parlé I. Mach. II. 42. VII. 13. & II. Mach. XIV. 6. Ce mot est Hebreux & signifie *bienfaisant, misericordieux*.

HAST. f. m. (L'*h* s'aspire & l'*s* se prononce.) Vieux mot qui signifioit autrefois, toute sorte d'arme offensive qui avoit un long bois ou manche. Les piques, les halebardes, pertuisanes, javelines, sont armes de *hast*.

Ce mot vient du Latin *hasta*. En quelques Provinces on appelle une broche une *hâte*; & on appelle encore *contrehâtiers*, les chenets qui portent les broches.

HASTAIRE. f. m. Terme de Milice Romaine. Louis XIV. a employé ce mot dans ses Remarques sur la guerre de Cesar contre les Suisses, lorsqu'il dit, les Princes se mettoient flanc à flanc des *Hastaires*. TR.

HASTE. f. f. Prononcez l'*s*. Terme de Medaille. La *haste* est un javelot sans fer, ou plutôt un ancien sceptre, plus long que les ordinaires, qui convient à toutes les Deïtez. Il marque la bonté des Dieux, & la conduite de leur providence, également douce, & efficace. Justin marque expressement que la coutume d'en donner à toutes les Deïtez, vient de la superstition des Anciens, qui dès le commencement du monde, avoient adoré le sceptre comme les Dieux mêmes. On appelle *haste* pure sur les Medailles, la *haste* qui n'est point ornée, ou entourée de rameaux & de bandelettes.

HASTE, est aussi une piece de bois, longue, arrondie, & semblable à une lance qui porte l'étendart Royal de la Galere Reale. La *haste* est attachée par des bandes de fer au bord de l'espale vers la guerite, à la main droite de la chambre de poupe.

HASTE, ou HATE. f. f. (L'*h* s'aspire) Empressement, promptitude, diligence, precipitation. Les gens chauds, & impetueux ont toûjours *hâte*. Rien n'est si ordinaire que la paresse d'examiner le fond des affaires, & une *hâte* indiscrete d'en juger. AB. DE S. R.

HASTE, se dit adverbialement en ces phrases. Il a envoyé en *hâte* un courier; pour dire, diligemment. Ils se retirent en *hâte* vers la ville. ABLAN. c'est-à-dire, avec precipitation. Un Comedien fait à la *hâte*. ID. Les marchandises de balle sont faites à la *hâte*; pour dire, negligemment.

HASTE, dans quelques Provinces, est le nom qu'on donne au foye de cochons dont on fait des *hâtereaux*.

HASTE, en plusieurs Provinces, se dit d'une certaine mesure de pré qui est de 30. pas, qui vient, selon Du Cange, *de hasta*, ou du bâton avec lequel on les mesuroit: d'où vient qu'on disoit autrefois, Donner de la *hâte*; pour dire, Donner du bâton pour faire avancer; & c'est de là que vient le mot de *hâte* signifiant *diligence*.

HASTE, se dit proverbialement en ces phrases. On dit, qu'un homme est de Lagni, qu'il n'a pas *hâte*; pour dire, qu'il est mol & paresseux. On dit, qu'un Gentilhomme, qu'une Demoiselle sont faits à la *hâte*; pour dire, qu'ils n'ont aucune noblesse, qu'ils n'en ont que l'apparence ou les habits. On dit aussi à un homme impatient qui fait l'empressé, Si vous avez *hâte*, courez devant.

HASTER, ou HATER. v. act. (L'*h* s'aspire) Qui se dit souvent avec le pronom personnel. S'empresser, faire aller plus vîte, presser, diligenter, avancer. *Hâtez* vous de partir. *Hâtez* votre retour. *Hâter* le courier.

> Hâtez *vous lentement, & sans perdre courage*
> *Vingt fois sur le metier remettez votre ouvrage.* BOIL.
> *Un savant Philosophe a dit élegamment*
> *Dans tout ce que tu fais* hâte *toi lentement.* REGNARD.

Une précaution necessaire dans la recherche de la verité, c'est de suivre cette Devise d'Auguste; *Hâtez vous lentement.* OB. M. Celui qui se *hâte* de juger, se *hâte* de se repentir. ID. Les gens qui doivent ne se *hâtent* jamais trop de payer. On ne se *hâte* point d'annoncer les mechantes nouvelles. Nous voudrions bien *hâter* la lenteur de la colere de Dieu sur nos ennemis. NIC. Le Prince quand il s'agit de multiplier, ou de *hâter* ses bienfaits, ne souffre ni detours, ni lenteurs. TOUR. Cette mauvaise nouvelle *hâta* ses destinées. H. S. DE M. Les Docteurs ont souvent emprunté le bras seculier, pour *hâter* le progrès de la verité. OB. M. Saint Amant dit à un ruisseau;

> *Et si par mes regrets j'ai bien pû t'arrêter,*
> *Voici des pleurs pour te* hâter. S. AM.
> *Le Ciel qui s'interesse à mon juste courroux,*
> *Pour en* hâter *l'éclat n'a que faire de vous.* BREB.

Ce mot vient de l'Allemand *hasten*, qui signifie la même chose. D'autres le derivent du Latin *astitare*, ou de *adstare*, ou *instare*.

HASTER, se dit aussi des soins que l'on prend pour faire avancer quelque chose. *Hâtez* le soupper, afin qu'on se promene après. Le soin que l'on prend de cultiver les arbres, & le fumier qu'on y met, *hâtent* les fruits, en avancent la maturité. Les cloches qu'on met sur les melons les font *hâter* de meurir. Si on ne *hâte* les ouvriers, ils n'avancent guere.

HASTER, signifie aussi, Procurer, être cause. Ce mauvais remede a *hâté* la mort de ce malade. Cette perte a *hâté* sa banqueroute.

On dit proverbialement, qu'on *hâtera* bien d'aller quelcun; pour dire, qu'on lui fera bien faire son devoir par les menaces, ou par les châtimens. On dit aussi, qu'un homme ne gagnera pas la pleuresie à force de se *hâter*, quand il travaille ou marche lentement.

HASTÉ, ÉE. part. & adj. Il a toutes les significations de son verbe. On dit outre cela que la saison est un peu *hâtée*, pour dire, qu'elle est avancée.

HASTÉ, ÉE, signifie aussi quelquefois, Qui a hâte. Il est extrêmement *hâté*. Elle est extrêmement *hâtée*.

HASTER. s. m. Nom de mesure. Un *haster* de Gand contient 30. Settiers de Paris.

HASTEREAU. s. m. Vieux mot. Sorte de petite piece de four.

HASTEREL. s. m. Vieux mot. La nuque du col.

> *Ses belles tresses blondes, chieres,*
> *Et tous le* hatterel *derrieres.*

HASTEUR, ou HATEUR. s. m. (L'*h* s'aspire) Officier chez le Roi qui sert aux cuisines, qui a soin du rôt, & de livrer les viandes rôties, comme le Potager les potages, & les Pâtissiers la pâtisserie. Il y a quatre *Hâteurs* dans la cuisine-bouche du Roi. Quelques-uns disent que ce nom vient de ce qu'ils ont soin des *hâtiers*, ou broches.

Il y a aussi des *Hâteurs* préposez dans les atteliers, pour faire travailler les Maçons, les manœuvres, qu'on appelle aussi, *Chasse-avans*.

HASTIER, ou HATIER. s. m. (L'*h* s'aspire) Grand chenet à plusieurs crans, où l'on mettoit plusieurs broches ensemble les unes sur les autres. L'ACAD. On dit aussi *contre-hâtiers*, & ce dernier a un peu plus d'usage.

HASTIF. ou HATIF, IVE. adj. (L'*h* s'aspire) Precoce, qui vient de bonne heure, ou avant le temps ordinaire. Il ne se dit proprement que des fruits & des fleurs. Les fruits *hâtifs* sont les fraises, les cerises. On fait par art des pois & des fruits *hâtifs*, quand on prend le soin de les faire meurir plutôt que les autres de même espece.

On dit figurément, que l'esprit d'un enfant est trop *hâtif*, quand sa raison, son esprit commencent à paroître avant l'âge ordinaire. Les esprit *hâtifs* ne sont pas ceux qui reüssissent le mieux dans la suite. Je veux tenir en bride la temerité de ces Sentences *hâtives*, qui se jettent sur toutes sortes d'Ecrits. MONT.

Ce mot vient de *activus*.

HASTILLE, ou HATILLE. s. f. (L'*h* s'aspire) Terme de campagne, qui se dit en cette phrase, Quand on a tué son cochon, on envoye à ses amis de la *hâtille* & du boudin; c'est-à-dire, qu'on accompagne le boudin de quelque piece bonne à rôtir, propre à mettre au *hâtier* ou à la broche.

On dit aussi au figuré & dans le stile burlesque, Donner de la *hâtille* à quelcun; pour dire, lui donner des coups de bâton.

HASTIVEAU. s. m., ou HATIVEAU. L'*h* s'aspire) Sorte de poire qui meurit des premieres. Du *hâtiveau*. C'est le nom d'une poire hâtive. Poires de *hâtiveau*.

HASTIVEMENT, ou HATIVEMENT. (L'*h* s'aspire) adv. D'une maniere hâtive ou pressée. Il est de peu d'usage, & ne se dit guere que des fruits & des fleurs, qu'on hâte de meurir, de fleurir. On a mis les melons sous la cloche, pour en avoir *hâtivement*.

HASTIVETE', ou HATIVETE'. (L'*h* s'aspire) s. f. Avance de maturité, Precocité. Il ne se dit que des fruits, des fleurs, des plantes, qui viennent avant le temps ordinaire. Il y a des fruits estimables pour leur *hâtiveté*, & d'autres pour leur tardiveté. LA QUINT. Autrefois ce mot signifioit diligence, mais il n'est plus d'usage en ce sens.

H A T.

HATUTE, s. f. Vieux mot. Allechement, amorce.

HAVAGE. f. m. Vieux mot qui signifie un droit qu'on a de prendre sur les grains dans les marchez autant qu'on en peut prendre avec la main. Il vient apparemment du mot *havir*, ou *haver*, qui n'est plus en usage au sens de *prendre*. Le Bourreau de Paris a un droit de *havage* dans les marchez; & à cause de l'infamie de son metier, on ne lui laisse prendre qu'avec une cuilliere de fer blanc qui sert de mesure. En quelques lieux on a dit *havée*.

En Latin *havagium*, *havadium*.

HAUBAN. f. m. Terme de Marine. Gros cordage à trois tourons amarrez, ou attachez aux barres des hunes pour affermir les mâts. Il sont attachez par bas aux vibords à droit & à gauche. Les grands *haubans* sont ceux des grands mâts; & les petits *haubans* ceux des mâts de hunes, ou de perroquets. Les cordes qui servent d'échelons, pour monter aux hunes le long des *haubans*, s'appellent *figures*, *figniet*, ou *enflechures*. Celles qui servent à faire bander ou roidir les cordes des *haubans*, s'appellent *rides*. A la reserve du beaupré, il n'y a point de mât qui n'ait ses *haubans*.

HAUBAN, en termes de Maçonnerie, est un cordage qu'on attache d'un côté à un engin, & de l'autre à un arrêt solide, afin de servir de contrepoids aux gros fardeaux qu'on veut élever.

HAUBANER. v. act. C'est, Attacher un hauban à l'engin, pour l'arrêter, & le tenir ferme, lorsqu'on monte quelque fardeau.

HAUBEREAU. Voyez HOBEREAU.

HAUBERT. f. m. Voyez HAUTBERT.

HAUDRIETTE. f. f. Nom de Religieuse de l'Ordre de l'Assomption de Notre Dame. Leur Fondateur est Etienne Audry, l'un des Secretaires de S. Louïs. Elles sont habillées de noir avec de grandes manches & une ceinture de laine, & portent un Crucifix sur le cœur. Elles ont un beau Monastere à Paris dans la ruë S. Honoré, & une Rotonde pour Eglise, sous le titre de l'Assomption de Notre Dame, dont elles ont pris le nom.

HAVE. adj. m. & f. (L'h s'aspire) Maigre, pâle, defiguré. Il ne se dit que du visage, ou des yeux des gens qui ont été malades. Ils étoient tout *haves* & defigurez. ABLAN. Devant la calomnie marche l'envie au visage *have*, & aux yeux louches. ID. On le dit aussi en parlant de l'apparition des esprits qui sont *haves*, decharnez. L'ombre de son pere lui apparut avec un visage *have*, decharné & affreux.

HAVE'E. Voyez HAVAGE.

HAVERON, ou HAVRON. f. m. (L'h s'aspire) Sorte d'avoine sauvage qui est veluë, dont on fait des hygrometres.

HAVET. f. m. Vieux mot. Crochet.

L'Hôtel est seur, mais on le cloue,
Pour enseigne y mis un havet. VILLON.

HAVIR. v. n. (L'h s'aspire) Il ne se dit plus que dans le sens de faire cuire les viandes avec un trop grand feu qu'on donne d'abord, qui en brûle le dehors, avant qu'il ait penetré dedans pour les bien cuire. Le trop grand feu *havit* la viande. Il se construit aussi au neut. La viande *havit* à un trop grand feu, ne fait que se *havir*.

Ce mot vient de l'Hebreu *habhab*. MEN.

HAVI, IE. part. Ce bled est tout *havi*; c'est-à-dire, surpris de chaleur, alteré. LIGER. On a dit autrefois *havi* de froid, pour dire, saisi de froid.

HAULSAIRE. adj. Vieux mot. Superbe, hautain.

HAUNET. f. m. Sorte d'arme antique.

HAVRE. f. m. (L'h s'aspire) Port de mer. On le dit particulierement de celui qui est fermé d'une chaine, & qui a souvent un mole ou une jettée. Un *havre d'entrée*, est un port où il y a assez de fond pour y recevoir en tout temps les vaisseaux. *Havre de barre*, est celui où les vaisseaux ne peuvent entrer, ni en sortir qu'avec la marée, à cause des bancs de roche, ou de sable. *Havre de toutes marées*, est celui où l'on peut entrer de haute, & de basse mer. On appelle *Havre* brute, un *havre* sans art. Le port de Goa est un *havre* de barre, quoyque ce soit un des plus beaux ports du monde.

Ce mot vient de *aber*, vieux mot Gaulois qui signifie la decharge d'un fleuve dans la mer, ou dans un autre fleuve. Ce mot est aussi Breton, & Bochart pretend qu'il vient de l'Hebreu *habar*, qui signifie *s'associer*. D'autres le derivent de l'Allemand *hafen*, qui signifie un *port*; d'autres *ab aurâ & undâ*, un port à l'abri du vent. Du Cange croit qu'il vient de *habulum*, mot de la basse Latinité qui signifie un *port*, qu'on appelloit autrefois *habie*, ou *havle*; & que ce mot vient de l'Arabe *habala*, qui signifie lier, attacher; ou de *hable* cable, parceque c'est dans les ports qu'on arrête les Navires avec des cables.

HAVRESAC. f. m. (L'h s'aspire.) C'est un petit sac que les soldats portent sur leur dos quand ils vont à l'armée, où ils mettent leurs petites necessitez. Les chartiers s'en servent aussi pour donner de l'avoine à leurs chevaux dans les ruës.

Ce mot est Allemand, composé de *haver*, avoine, & *sac*, sac.

HAUSSE. f. f. (L'h s'aspire.) Terme de Savetier. Morceau de cuir qu'on met sur les formes quand on monte une paire de souliers. Quand un soulier est plus haut d'un côté que de l'autre, ou y envoye mettre une *hausse*.

Les Imprimeurs appellent aussi *Hausse*, le papier que l'on colle sur le grand timpan, afin que l'impression vienne également.

HAUSSE, est aussi un terme de Luthier. C'est un petit morceau de bois sous l'archet de la viole, & du violon. Une *hausse* d'archet.

HAUSSE. f. f. Terme de partisan, qui veut dire, enchere. Je mettrai ma *hausse* tout-d'un-coup; quand il s'agit d'une adjudication.

HAUSSECOL, ou HAUSSECOU. f. m. L'un & l'autre se dit, mais il semble que *haussecou* soit plus en usage. (L'h s'aspire.) Partie de l'armure d'un homme de guerre, qu'on met alentour du cou. Autrefois c'étoit une piece de fer qui étoit bien grande par devant, & souvent ornée & ciselée. Elle tournoit aussi par derriere, & couvroit les épaules. Maintenant c'est une petite plaque de fer, ou de cuivre doré qui sert d'ornement ou de marque, pour distinguer les Officiers d'Infanterie. Il y en a aussi qui sont de fer poli, d'autres qui sont d'argent. Il y en a de ciselez, & d'autres qui sont tout lisses. Les marques des Officiers d'Infanterie sont l'épée, la pique, & le *haussecou*. GAIA. Les Capitaines & Officiers du Regiment des Gardes Françoises, portent le *haussecou* doré & les Suisses l'ont couvert d'argent.

HAUSSEMENT. f. m. (L'h s'aspire.) Elevation de quelque chose. Le *haussement* de ce mur voisin a ôté toute la vuë de cette maison. On dit aussi, le *haussement* de la voix, de la parole. Il se dit particulierement du mouvement qu'on fait des épaules pour marque de l'indignation & du mepris. Il a fait un *haussement d'épaules*.

HAUSSEPIED. f. m. (L'h s'aspire.) Terme de Fauconnerie. C'est une sorte de sacre, appellé *haussepied*, parceque d'ordinaire il tient un pied en l'air.

Pomey. On donne le *haussepied* au heron pour l'obliger à s'élever & à monter. C'est le premier des oiseaux, qui attaque le heron dans son vol. Le second s'appelle *tombisseur*, ou *attombisseur*, & le troisiéme, *teneur*.

HAUSSE-QUEUE. Voyez Hoche-queue.

HAUSSER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Rendre plus élevé, plus grand, plus haut. On a *haussé* d'un étage cette maison. On a *haussé* cette Eglise, ce jardin, qui étoient enfoncez au dessous du rez de chaussée. *Haussez* cette machine d'un cran.

Hausser, se dit encore absolument & avec le pronom personnel. La riviere *hausse*; pour dire, s'enfle, croit. Cet homme se *hausse* sur le bout du pied pour être plus grand. Cet homme a une épaule qui *hausse*; pour dire, qu'il a une épaule plus haute que l'autre.

Il signifie aussi, lever en haut. *Hausser* le bras, *hausser* la jambe, se *hausser* sur le bout des pieds.

Hausser, se dit aussi des actions qu'on fait pour invoquer, & demander justice, & il signifie, Lever en haut. Il *hausse* les bras & les yeux au ciel pour demander grace, pour implorer son secours. Le sage voit les injustices, il en a pitié, il s'en étonne, il en *hausse* seulement les épaules, il s'en tait.

Hausser, signifie, Augmenter, rendre plus grand, encherir. On a *haussé* la paye des soldats. Son revenu est *haussé* de tant. Ces Fermes ont *haussé* à ce dernier bail. Le blé *hausse* à chaque jour de marché, c'est-à-dire, augmente de prix. On a *haussé* les monnoyes, on a augmenté leur valeur.

On dit aussi, que le temps se *hausse*, quand un nuage épais se dissipe, après que le ciel a été long-temps couvert.

Hausser, s'employe aussi figurément en plusieurs phrases. Ainsi on dit, *Hausser* le cœur, *hausser* le courage à quelcun; pour dire, lui donner du cœur, lui élever le courage. On dit aussi, se *hausser* au dessus de soi-même) pour dire, se surpasser, s'élever au dessus de soi-même. Le Prince n'avoit pas besoin de se *hausser* pour paroitre grand. Boss.

Hausser, se dit aussi de la parole. L'Orateur *hausse* sa voix dans les exclamations. Un Sçavant *hausse* la voix au dessus des autres, comme pretendant avoir privilege de parler avec autorité. La Pl.

Hausser, en termes de musique, signifie, Elever d'un ou de plusieurs tons sa voix, ou ses instrumens: Il faut *hausser* ce luth, cette corde, d'un demi-ton.

Hausser un vaisseau, en termes de Marine, c'est, le decouvrir de plus en plus, quand on chasse sur lui avec vent arriere. On dit aussi, *Hausser* les voiles.

Hausser, se dit proverbialement en ces phrases: C'est un homme qui ne se *hausse*, ni ne se baisse; pour dire, qu'il est mou, tranquille, qu'il ne s'émeut ni ne s'inquiete de rien. On dit aussi de celui qui s'enorgueillit pour être en quelque charge ou emploi, que cela lui a bien *haussé* le nez, *haussé* le menton, *haussé* le courage. On dit aussi des gens qui font bonne chere, qu'ils *haussent* le temps, qu'ils ont bien *haussé* le coude; pour dire, qu'ils ont beaucoup bu.

Haussé, ée. part. & adj.

Haussé, en termes de Blason se dit du chevron & de la fasce, quand ils sont plus hauts que leur situation ordinaire. D'azur à une roué d'or, & une fasce *haussée* de même.

HAUSSIERE. Voyez Hanssiere.

HAUSTE. s. f. Vieux mot. Bois de lance. Du Latin, *hasta*.

HAUT, haute. adj. (L'*h* s'aspire.) C'est un terme relatif qui se dit d'un corps consideré selon sa troisiéme dimension, ou son élevation au dessus de l'horison ou du rez de chaussée. Le Pic de Tenteriffe passe pour la plus *haute* montagne du monde. Nous étions de même taille, mais il est maintenant plus *haut* que moi de trois doigts. Le plus *haut* étage d'un logis. Un appartement *haut*. Les Tours de Notre-Dame sont *hautes* de 34. toises. Cette femme porte des souliers à talons *hauts*. On dit aussi, que la riviere est *haute*, quand elle est enflée, debordée.

Haut, se dit aussi quelquefois à l'égard de la profondeur. Prenez garde à ce precipice, il est bien *haut*, bien profond. La riviere est *fort haute* en cet endroit-là; pour dire, qu'elle est fort creuse.

Haut, se dit aussi de ce qui a quelque pente, quoyque d'ailleurs il paroisse de niveau. Ainsi on dit, la source d'une riviere est plus *haute* que son embouchure. On appelle, Prez *hauts*, ceux qui ne sont pas les plus près des rivieres ou ruisseaux.

On dit, qu'un homme tient le *haut* bout en quelque compagnie, quand il en a les honneurs & les préeminences; & on appelle le *haut* bout d'une table, le lieu le plus honorable, celui où sont placez les gens de la plus grande qualité, & où on sert les meilleurs mets.

En ce sens on le dit des Provinces qui sont le plus éloignées de la mer, à l'égard de celles qui en sont plus voisines. La *haute* & basse Normandie. La *haute* & basse Bretagne. Le *haut* & bas Poitou. La *haute* & basse Armenie. On le dit aussi des rivieres & des fleuves. Le *haut* & le bas Rhin. Dans les païs qui sont éloignez de la mer, on se regle souvent sur le cours des rivieres qui traversent ces Provinces, pour distinguer la partie *haute* de la basse, & on appelle *haut* ce qui approche plus de la source de la riviere. C'est ainsi qu'on dit le *haut* & le bas Maine, la *haute* & la basse Alsace, &c. Quelquefois on a égard aux Montagnes & aux plaines. Ainsi on appelle la *haute* Auvergne, celle qui est plus dans les montagnes, & la *basse* Auvergne, celle qui est dans le plaines; mais ces regles ne sont pas si generales qu'elles n'aient des exceptions. Car par exemple on appelle *haute* Gascogne, celle qui est plus près de la mer, & *basse* Gascogne, celle qui en est plus éloignée.

Haut, signifie aussi, Elevé en pouvoir, en dignité. Ainsi Dieu est qualifié dans l'Evangile, le Très-*haut*, & sur la terre on dit, *Haut* & puissant Seigneur. C'est le titre qu'on donne aux Etats Generaux des Provinces Unies. On les qualifie aussi de *Hautes Puissances*. *Leurs Hautes Puissances*, *Vos Hautes Puissances*.

C'est à peu-près dans ce même sens, que l'on dit la Chambre *Haute*, en parlant du Parlement d'Angleterre; pour dire, la Chambre où sont les Evêques & les Seigneurs, par opposition à la Chambre Basse, c'est-à-dire, la Chambre où s'assemblent les Communes, ou les Deputez des villes qui representent le Tiers Etat. Dans l'assemblée du Clergé d'Angleterre, il y a aussi une Chambre *haute*, une chambre basse. La Chambre *haute* est composée de vingt-deux Evêques, & la Chambre basse des Deputez du Clergé.

Haut, se dit aussi de tout ce qui a quelque degré de grandeur, d'excellence, d'élevation en quelque chose que ce soit, tant en bonne qu'en mauvaise part. Le jeune Roi avoit la mine *haute* & fiere. Fen. Cet homme est dans une *haute* fortune, a poussé sa fortune au plus *haut* point. Vous êtes monté à un trop *haut* rang. La vie de ce Capitaine est pleine de *hauts* faits d'armes, de *hautes* entreprises, difficiles & perilleuses. Vous eûtes l'adresse de ne placer de temps en tems que des choses simples & pourtant fines, qui devoient la rapeller de ses *hautes* idées, si elle vous eût bien entenduë. Le Ch. d'H. Les personnes fieres, & qui ont une *haute* idée de leur merite, n'ont

que du mepris pour le reste du genre humain. Bell. Caton avoit des Dieux les *hauts* sentiments, qu'une raison pure & une sagesse élevée en peuvent former. St. Ev.

L'éclat de mes hauts *faits fut mon seul partisan.* Corn.

Votre naissance vous doit inspirer de plus *hautes* pensées. Id. La *haute* opinion qu'on a de soi-même fait regarder l'offense qu'on a reçuë comme un crime qu'on ne peut expier. M. P.

D'une si haute *place on n'abat point de têtes.* Corn.

Le sexe s'est beaucoup relâché de la *haute* severité dont il fait profession. Bell.

Jeune & vaillant Heros, dont la haute *sagesse*
N'est pas le fruit tardif d'une lente vieillesse. Boil.

C'est un homme d'une *haute* pieté, une Dame d'une *haute* pruderie. Ce Predicateur est dans une *haute* reputation: & au contraire, C'est un Juge qui a fait une *haute* injustice; un Cavalier qui a fait une *haute* poltronnerie. Ce filou a fait une *haute* impudence. Un crime de *haute* trahison. Voyez Trahison. Une *haute* sottise.

On dit encore; qu'un homme est *haut* en paroles, *haut* à la main, lorsqu'il parle imperieusement, qu'il sçait se faire obeïr. On dit qu'il veut avoir tout de *haute* lutte; pour dire qu'il veut tout emporter par son credit, par la violence.

On dit aussi, qu'il est venu en *haut* appareil; pour dire, avec grand équippage ou magnificence; qu'il a pris un vol trop *haut*, quand il ne peut pas soutenir ce qu'il a entrepris.

Haut, se dit aussi des saveurs piquantes & relevées. Cette sauce est de trop *haut* goût, est trop salée, trop épicée. En ce sens on appelle un cadet de *haut* appetit, Celui qui n'est point degoûté, qui mange de tout. On dit aussi à la chasse, des chiens de *haut* nez: pour dire, qu'ils ont l'odorat, le sentiment fort bon.

Haut, se dit figurément. La raison qui est la partie *haute* de l'ame, doit commander à la partie basse qui est l'appetit. C'est un esprit *haut* & sublime. Cet Auteur traitte des matieres *hautes* & relevées.

On dit aussi, qu'un Auteur a écrit du *haut* stile; pour dire, qu'il s'est servi de termes nobles & magnifiques. Balsac prend le *haut* ton jusques dans les plus petites choses. Bou. On appelle une Dame du *haut* stile, une Dame de la premiere qualité, qui vit du bel air.

Haut, varie encore sa signification suivant les autres mots, ausquels il est joint, & les termes differens des arts. En Jurisprudence on appelle Seigneur *haut* Justicier, celui qui a une *haute* Justice; c'est-à-dire, où on peut connoitre des crimes, & juger à mort. Voyez Justice. Un Seigneur & Dame de *haut* parage, de *haute* Noblesse. Un fief de *hautberg*.

On appelle aussi, Maître des *hautes œuvres*, l'Executeur de la *haute* Justice.

On appelle le Conseil d'en*haut*, le Conseil où le Roi assiste & juge en personne, & dont les arrêts sont signez en commandement par un Secretaire d'Etat.

En termes de Medecine, on appelle le *haut mal*, l'Epilepsie, que le peuple appelle le *mal St. Jean*, ou le *mal caduc*. Il est appellé ainsi parceque le cerveau est attaqué, & que les malades tombent de leur *haut*. Voyez Epilepsie. Les oiseaux sont aussi sujets au *haut mal*, que les Fauconniers appellent *Epilance*.

En termes de Marine, on appelle les vaisseaux de *haut* bord, les grands bâtimens avec lesquels on combat, on navige sur l'Ocean, à la difference des Galeres, des vaisseaux plats, & des petits bâtimens qui rendent service aux autres. On appelle *Haute* somme sur la mer, la depense qui ne regarde ni les corps du Navire, ni les loyers des hommes, ni les victuailles, mais ce qui s'employe au nom de tous les interessez pour l'avantage du dessein qu'on a entrepris. Le Maître du Navire en fournit un tiers, & les Marchands le surplus. On appelle aussi *Haute mer*, celle qui est fort éloignée de terre; & *hautes marées*, ces flus extraordinaires qui viennent dans les Equinoxes & aux pleines Lunes.

Haute eau, est le vif de l'eau, l'accroissement de la marée, qui arrive deux fois le jour.

On appelle aussi dans un vaisseau les *hauts*, les parties qui sont hors de l'eau: on le dit encore des gaillards, des dunettes, & des châteaux; les *bas*, les parties qui sont au dessous. Quelques-uns appellent *Hauts-fonds*, aussi bien que *basses* & *bas-fonds*, les endroits où il y a peu d'eau. On pêcha des huitres à perles sur de *hauts* fonds de rochers.

Haut, en termes de Blason, se dit de l'épée droite.

En Musique on appelle un ton *haut*, un son de voix, ou d'un instrument qui est plus clair, plus aigu, & plus élevé qu'un autre. Il faut chanter d'un ton plus *haut*. Il faut monter ce luth plus *haut*.

HAUT APPAREIL. Terme de Chirurgie. Voyez Appareil.

HAUTBOIS. s.m. Instrument à vent & à anche fait comme de grandes flutes douces ou d'Angleterre. Leur pate s'élargit depuis le 9. trou. Le dessus a deux pieds de long. La taille descend d'une quinte plus bas, lorsqu'on la sonne à vuide & à trous ouverts. Elle n'a que sept trous. La basse a cinq pieds, & onze trous avec plusieurs boëtes ou clefs pour les ouvrir ou fermer. Les *hautbois* de Poitou sont de même figure, & ne different des grands *hautbois* qu'en longueur, & en la disposition de leurs trous & de leurs boëtes. Ce nom se donne aussi à celui qui jouë du *hautbois*. Le nom de *hautbois* vient de ce que le ton en est plus haut que celui des violons. Men.

HAUTE-BONTE'. s. f. Nom d'une espece de pommes. Les *haute-bonté* sont blanches, cornuës & longuettes. On les nomme en Poitou *Blandilalies*. Elles ont la chair assez douce, & si peu que rien d'aigrelet. La Quint.

HAUTE CONTRE. Terme de Musique. Espece de second dessus qui fait le même effet à l'égard du dessus, que la basse taille à l'égard de la basse.

Haute contre, est aussi le Musicien qui chante cette partie. C'est aussi une des parties du violon qui est entre le dessus & la taille. Car dans les beaux concerts de violons, il y a d'ordinaire ces parties: le dessus, la *haute contre*, la basse & la quinte. Toucher la *haute contre*. Jouër de la *haute contre*. Il faut dire *haute contre* & non point *haute conte*, comme les Provinciaux. Men.

En Maçonnerie, on dit les pierres du *haut* & du bas appareil, selon la hauteur dont elles sont taillées.

En termes d'Eaux & Forêts, on appelle *haute* fûtaye, du bois qu'on laisse parvenir à sa plus *haute* croissance; & on l'appelle de *haut revenu*, quand il a atteint l'âge de quarante ans.

Au College on appelle les *hautes* classes, celles où l'on enseigne les arts, la Rhetorique, la Logique & le reste de la Philosophie. Les *basses* classes sont pour les humanitez.

On dit aussi la *haute*, la moyenne & basse Latinité; pour dire, les anciens Auteurs Latins, ceux du moyen âge, & les modernes; & le *haut* & bas Empire; pour dire, les premiers & les derniers Empereurs. Les Medailles du *haut* Empire, les Medailles du bas Empire. Voyez Empire.

Le *haut* Allemand. C'est le langage Allemand le plus

plus delicat & le plus poli, tel qu'on le parle en Misnie.

Au Manege on dit un cheval *haut* du devant, *haut* de talon.

On appelle l'exercice des *hautes* armes, celui de la pique, du mousquet, du drapeau, par opposition à *escrime*, qui ne se dit que de l'épée. En Escrime il y a des gardes *hautes*, moyennes & basses, selon qu'elles couvrent les parties du corps, suivant les divisions qu'en font les Maitres en fait d'armes. Voyez Garde.

Au jeu on appelle les *hautes* cartes, les peintures & les as; les *basses* cartes, les 2. 3. 4. 5. 6. 7. &c.

En termes de Guerre, on appelle *hauts* Officiers, les Generaux d'armées, les Lieutenans Generaux, Marechaux de Camp, Mestres de Camp. Dans les corps, les *hauts* Officiers sont les Capitaines, Lieutenans, Sous-lieutenans, & Enseignes. Les *bas* Officiers sont qualifiez *hautes payes*, tels que sont les Sergens, Caporaux & Anspessades dans l'Infanterie, & les Sous-brigadiers en la Cavalerie.

A l'Eglise on appelle *hautes* chaises, le second rang des formes du Chœur, où se mettent les Dignitez & les Prêtres. Le premier est pour les Novices & les simples Clercs.

En Peinture & en Teinture on appelle Couleurs *hautes*, celles qui sont voyantes & claires, comme le rouge, le nacarat, le bleu, le jaune: & on dit, qu'un homme est *haut* en couleur, lorsqu'il est échauffé, ou qu'il a le visage rouge.

En Tapisserie on appelle *haute* lice, la plus belle des manufactures de Tapisserie. Elle se fait sur un metier où on attache de grandes chaînes de laine fort pressées, autour desquelles on applique les laines convenables au dessein qu'on veut representer. La *basse* lice est seulement differente, en ce que les chaînes sont disposées perpendiculairement en la *haute* lice; & en la *basse* lice elles le sont horisontalement: en celle-ci on travaille courbé, & en l'autre debout. On l'appelle aussi *basse marche*.

En fait de Banque, on dit que les monnoyes sont plus *hautes* en un lieu qu'en un autre; pour dire, qu'elles y sont de plus grande valeur.

En termes de Venerie, on appelle un chien de *haut* nez, un chien qui a le sentiment, & l'odorat fort bon.

En Fauconnerie on appelle *haute* volerie, celle du heron & du milan, de la gruë, du canard, &c. On dit voler *haut & gras*. Voyez Voler. On dit aussi prendre le *haut* du vent. *Haut à haut à moitié à haut*; c'est le terme pour appeller les chiens, & les faire venir à soi.

En fait d'habits, on appelle *haut-de-chausses*, la partie de l'habillement de l'homme qui est depuis la ceinture jusqu'aux genoux. Du tems de Cesar on appelloit la Gaule Narbonnoise. *Gallia braccata*, parceque les habitans de cette partie de la Gaule portoient des *haut-de-chausses* dont l'usage étoit inconnu aux Romains. On appelle *haut*-de-manches, la partie du corps de juppe ou du pourpoint où on attache les manches.

En fait d'Impôts, on dit qu'un homme est *haut* à la taille; pour dire, qu'il y est taxé à une *haute* somme.

On dit à la Rotisserie, un chapon de *haute* graisse; pour dire, qu'il est bien gras. On le dit aussi d'un Breviaire bien feuilleté & usé.

A la Boucherie on appelle *haut* côté du mouton, un quarré qu'on couppe depuis le brechet jusques sur les vertebres du dos, qui contient les côtes du mouton.

Haut, est aussi subst. masc. & se dit du sommet de quelque chose élevée. Le *haut* du bâtiment, c'est le faîte. Je veux avoir tout le bas, vous aurez tout le *haut*. Le *haut* de la page. Il y a bien du *haut* & du bas dans ce païs; pour dire, il n'est gueres uni.

On le dit aussi figurément d'un Ouvrage de prose, ou de vers. Il y a bien du *haut* & du bas dans cette piece. On le dit aussi des divers accidens qui arrivent dans la vie, & qui empêchent qu'elle ne soit uniforme & égale. Il faut qu'il y ait du *haut* & du bas dans la vie. Mol. En verité les *hauts* & les *bas* des prisonniers sont incomprehensibles. Bussi Rab. On le dit aussi de l'humeur & de la conduite. Il m'a falu essuyer tous les *hauts* & les *bas* de son humeur pendant un an; c'est-à-dire, ses caprices. Cet homme a bien du *haut* & du *bas* dans sa conduite.

En Astrologie on appelle le *haut* du ciel, le zenith ou point vertical opposé au bas du ciel, qui est le nadir ou celui que nous avons sous nos pieds; & le *haut* du jour, le temps où le soleil est le plus ardent. On dit que le soleil est *haut* sur l'horison, qu'il est *haute* heure, quand il approche du Meridien.

Haut, se dit aussi figurément, pour ce que les personnes ont de plus excellent, de plus élevé au dessus des autres. Ceux qui sont destinez à commander aux autres doivent descendre du *haut* de leurs dignitez, jusqu'à leur neant; & ramener leur vie tumultueuse à une simplicité de vie Chretienne. Flech.

Haut, s'employe aussi adverbialement en plusieurs phrases. On dit aller en *haut*, monter en *haut*; pour dire, dans un lieu plus élevé que celui d'où l'on vient. Il y a un Juge là-*haut*, ou en *haut*; pour dire, au ciel. Ces disgraces nous viennent *d'enhaut*; c'est-à-dire de Dieu, il faut nous y soumettre. On dit, qu'un homme parle fort *haut*, non seulement à l'égard du ton de ses paroles, mais aussi pour dire qu'il parle fort hardiment, avec fermeté, d'un ton menaçant. On dit, qu'un homme le porte *haut*; pour dire, qu'il fait l'homme de qualité, qu'il fait les choses *haut* la main, avec superiorité, avec hauteur; qu'il traitte les gens de *haut* en bas, avec mepris. On dit au jeu de l'Ombre & à quelques autres jeux, couper de *haut*; pour dire, mettre une *haute* carte de triomphe, pour obliger celui qui fait jouër à en mettre une plus haute. L'Acad. Le feu monte en *haut*. L'Aigle vole fort *haut*. On dit qu'un homme va par *haut* & par bas, lorsqu'il a un devoyement, qu'il vomit, & qu'il a le cours de ventre. On appelle, Danser par *haut*, Faire des sauts & cabrioles en dansant. On lui a dit cela *haut* & clair; pour dire, On s'est fort bien fait entendre. On dit aussi, *Haut* pour hautement, & avec éclat.

Si haut *je veux loüer Silvie,*
Que tout autre en meure d'envie. Voit.

On dit aussi, *Haut* le pied; pour dire, Partez sur l'heure, ou Sortez d'ici. *Haut* les bras, Commencez à travailler. *Haut* le bois, se dit à la guerre, quand on fait lever les piques ou les mousquets.

Haut, se dit proverbialement en ces phrases. Il nous donne le Carême bien *haut*; pour dire, Il prend un long terme, il nous veut bien faire attendre: car on appelle le Carême *haut*, quand il ne commence que tard ou au mois de Mars. On dit aussi qu'un homme a le cœur *haut*, & la fortune basse, quand il refuse de petits emplois, quoyqu'il soit en necessité. On dit aussi, qu'un homme tombe de son *haut*; pour dire, qu'il est étonné, surpris d'admiration d'une chose qu'on lui dit, quand elle est extraordinaire. On dit de celui qui n'entend point une langue, une science, qu'il n'y entend que le *haut* Allemand. On dit, qu'un homme est fou de *haute* gamme; pour dire, qu'il est extrêmement fou. On dit aussi à un homme qui mesoffre d'une chose qu'il marchande, qu'il faut bien chan-

chanter plus *haut*. On dit aussi, qu'un homme a été pendu *haut* & court; pour dire, que le procès & l'execution en ont été faits en peu de temps, comme on fait à la guerre. On dit aussi, qu'un homme jouë du *haut* bois, quand il abat de *hautes* fûtayes, pour faire de l'argent. On dit d'un homme qui s'enfuit, qu'il a gagné le *haut*, le taillis. On dit aussi, qu'une femme porte le *haut*-de-chausses, quand elle commande à son mari, quand elle est maitresse dans la maison. On dit d'un Banqueroutier, qu'il a fait *haut* le corps; pour dire, qu'il s'en est fuy. On dit d'une femme laide, que le *haut* deffend le bas.

HAUTAIN, AINE. (L'*h* s'aspire) Imperieux, orgueilleux, fier, arrogant, superbe, insolent. Les personnes fieres, & *hautaines* veulent qu'on les menage, & qu'on les respect toûjours. BELL. Ce sont nos flatteries qui rendent les femmes *hautaines*, & meprisantes. ID. On ne gagne point les cœurs avec une mine fiere & *hautaine*, avec des paroles rudes & *hautaines*. Voilà ce que c'est d'être écolier de Zenon, & d'avoir commerce avec ces ames *hautaines* de l'Antiquité, dont les extravagances mêmes sont nobles. BAL. La fierté, & les manieres *hautaines* sont les sources les plus naturelles de l'impolitesse. BELL. Pourquoy perdre le merite d'une bonne action par de manieres *hautaines*, & rebutantes? ID. Malherbe dit en parlant des Rois,

Et dans ces grands tombeaux où leurs ames hautaines
Font encore leurs vaines,
Ils font manger des vers.

On appelle un faucon *hautain*, celui qui vole fort haut, & qui a de belles ailes.

HAUTAINEMENT. adv. D'une maniere hautaine. Cet homme parle fort *hautainement*, avec un grand orgueil & fierté. On ne le croit pas fort en usage. L'Acad. ne l'employe point.

HAUTBERT f. m. (L'*h* s'aspire.) est une cotte de mailles à manches & gorgerin, que portoient autrefois sur leurs armes les Seigneurs de *hautbert*, qui tenoit lieu de hausse-cou, brassarts & cuissarts.

Spelman dit que ce mot, aussi bien que *hautbergeon*, son diminutif, vient d'un vieux mot François, *hame*, *haim*, ou *hameçon* & *crochet*, & de *berg*, qui étoit une armure de chainettes de fer entrelacées, & l'une harpant l'autre. On l'a nommée aussi *alecret* & *brigantine* ou *brigandine*, parceque les voleurs s'en servoient. Nicod l'appelle aussi *écaille*, parcequ'elle étoit composée de certains ronds comme une écaille. Et enfin on l'a appellée *jaque de maille*, qui est un *hautbert* de cotton. Menage après Beli, a refuté l'opinion de Spelman, & de Loyseau que l'on verra dans l'article suivant. Il dit que *hautberg*, arme, vient de *al* ou *alla*, qui signifie *tout* en Allemand, & de *bergen* qui signifie *couvrir*. Fauchet le derive de *albus*, à cause que les mailles de cette armure étoient blanches, polies & luisantes; & du Cange de l'Allemand *halsberg*, qui signifie *deffense du cou*, composé de *hals*, *cou* & *berghen*, defendre, couvrir; & ajoûte qu'on a dit en la basse Latinité *halsberga*, *albergellum*, *ausbergotum* & *obergum*.

HAUTBERT, est aussi un terme de Jurisprudence feodale. C'est le plus noble fief après ceux de dignité, & immediatement au dessous des Baronnies. On l'appelloit aussi *Fief chevel* ou *regalien*, selon Ragueau. Ce mot vient de *Haut-ber*, ou *haut-Baron*, qui devoit servir le Seigneur duquel il étoit relevant avec pleines armes, ou armé de toutes pieces. De là est venu que la cotte de mailles, a été nommée *hauber*, ou *haubergeon*, parceque le *Hauber*, ou Seigneur du fief en devoit être armé. Ainsi il est arrivé que le fief de *Haubert* a été pris pour toute sorte de fief duquel le Seigneur est tenu de servir le Roi avec le *haubet*, ou *haubergeon*. Voyez Loyseau, Spelman, & Du Cange. Quelques-uns distinguent le *Fief* de *hautberg*, qui étoit tenu immediatement du Roi avec Justice, de celui de *hautbert* qui étoit un Fief du moyen genre non Royal, qui n'avoit pas la haute Justice unie au Fief avec le droit, & jouissance des armes: desorte qu'il faut ajoûter au premier la qualité de plein Fief, ou de plein *hautbert*. On ne connoit point cette distinction en Normandie. Il y a de *pleins Fiefs de hautbert* qui ne relevent point du Roi, & qui n'ont que basse Justice. Voyez l'Art. 166. de la Cout. de Norm. En Guienne, en Languedoc & autres Provinces, la Haute Justice est d'ordinaire attachée au Fief de *hautbert*.

HAUTBER, est aussi un vieux mot François qui signifioit *haut-Baron*; car *Ber* & *Baron* étoit la même chose; & quand on disoit *Hautbert*, c'étoit à dire, Haut & puissant Seigneur, comme on voit dans Vilhardoüin; quelques-uns pretendent que c'est de là qu'est venu le nom du Fief de *hautber*, comme on le vient de dire; parceque les anciens Barons, pour se distinguer des autres Seigneurs du Fief inferieurs, s'appellerent *hauts Bers*, ou *hauts Barons*.

HAUTBERGEON. f. m. (L'*h* s'aspire) signifie, aussi bien que *hautbert*, une cotte de mailles. C'étoit une ancienne arme deffensive en forme de cotte, qui venoit jusqu'à mi jambes, dont les François furent inventeurs comme temoigne Varron. Elle est faite de plusieurs petits anneaux de fer comme hameçons accrochez ensemble. Ce mot ne se dit plus qu'en cette phrase proverbiale, Maille à maille se fait le *hautbergeon*; pour dire, qu'il faut faire les choses à loisir & les unes après les autres; ou bien qu'en faisant plusieurs petites épargnes on peut amasser beaucoup de bien.

HAUTBERGIER. f. m. (L'*h* s'aspire) Celui qui tient un Fief de hautbert, qui est obligé d'accompagner son Seigneur à la guerre en cette qualité. Les vasseaux servoient autrefois leurs Seigneurs en qualité d'Ecuyers, de *Hautbergiers*, de Lanciers, d'Arbalêtriers, &c.

HAUTEMENT. adv. (L'*h* s'aspire.) Courageusement, hardiment: d'une maniere haute, hardie, imperieuse. Il faut dire *hautement* la verité en tous lieux. Il a delivré, & tiré de prison *hautement* ce prisonnier. Defendre ses amis *hautement*; parler un peu trop *hautement*, avec trop de fierté.

HAUTEMENT, se dit aussi pour, Clairement, manifestement, autentiquement. L'amour que les Justes ont pour la vertu temoigne *hautement* que &c. PASC.

Faites voir hautement,
Que vous êtes beaucoup au dessus des grandeurs. CORN.

Mr. de *Fen.* dit à Mr. de *la Motte.* J'aimerois mieux vous voir un nouvel Homere que la posterité traduiroit, que de vous voir le Traducteur d'Homere même. Vous voyez bien que je pense *hautement* pour vous; c'est ce qui vous convient. Penser *hautement* de quelqu'un, en ce sens, c'est en avoir une grande idée.

HAUTESSE. f. f. (L'*h* s'aspire.) Titre d'honneur qu'on donne aux Empereurs de Constantinople. Sa *Hautesse* arme puissamment par mer & par terre. Il declara aux assiegez qu'il ne seroit plus temps de capituler, quand sa *Hautesse* seroit arrivée. BOU.

HAUTESSE. Le P. Bouhours croit que ce mot a été mal employé par Mrs. de Port-Royal, au lieu de grandeur, lorsqu'ils ont dit: Toute la *hautesse*, & tout l'éclat du monde, n'est que folie & vanité. On l'a dit autrefois pour hauteur, élevation, mais on ne le dit pas maintenant.

HAU-

HAUTEUR. f. f. (L'*h* s'aſpire) Troiſiéme dimenſion d'un corps conſideré à l'égard de ſon élevation au deſſus du rez de chauſſée. La *hauteur* de cette muraille de clôture eſt de dix à douze pieds. L'Altimetrie enſeigne à decouvrir les *hauteurs* tant des lieux acceſſibles qu'inacceſſibles. Il ne faut clôrre cette terraſſe que par une baluſtrade à *hauteur* d'appuy. L'Ouvrage étoit élevé à la *hauteur* d'une montagne. VAUG. La *hauteur* des blez. ABLAN. On dit qu'un bâtiment eſt arrivé à *hauteur*, lorſque les dernieres araſes ſont poſées pour recevoir la couverture. On dit *hauteur d'appuy*, pour ſignifier trois pieds de *hauteur*, parceque ces ſortes de *hauteurs* ſont determinées par l'uſage.

HAUTEUR, ſignifie auſſi, Largeur. Cette tapiſſerie a trois aunes de *hauteur*, & trente de cours. Ce rabat eſt trop échancré, il n'a pas aſſez de *hauteur* par derriere.

HAUTEUR, Terme de guerre. *Hauteur* d'un eſcadron ou d'un battaillon. C'eſt le nombre des hommes de la file. Un eſcadron doit avoir quarante Cavaliers de front, & trois de *hauteur*. Un battaillon de gens de pied ne doit avoir que ſix ſoldats de *hauteur*. Il donna beaucoup de *hauteur* à ſa battaille. ABLAN.

HAUTEUR, ſe dit auſſi des éminences ſur leſquelles on ſe poſte d'ordinaire. Les ennemis avoient occupé toutes le *hauteurs*, ils parurent ſur les *hauteurs*, ils avoient leur canon ſur une *hauteur*. Il vit une trouppe qui tenoit une *hauteur* par où il devoit paſſer. ABLAN.

HAUTEUR, ſignifie auſſi, Profondeur. On jette la ſonde quand on eſt près de la terre, pour ſçavoir la *hauteur* de l'eau, combien elle eſt profonde. Les matelots appellent *hauteur* d'entre deux ponts, l'eſpace qu'il y a entre deux tillacs.

On dit figurément en ce ſens, que les hommes ne peuvent pas ſonder la *hauteur* des jugemens de Dieu, les ſecrets de ſa providence, la profondeur des myſteres; qu'il ſe faut contenter d'en admirer la *hauteur*. Elle ſe moque de la *hauteur* de ſes ſpeculations. ABLAN.

On le peut dire d'une ſcience ou d'un art, pour en marquer la ſublimité, & la difficulté.

C'eſt en vain qu'au Parnaſſe un temeraire Auteur,
Penſe de l'art des vers atteindre la hauteur. BOI.

HAUTEUR, en termes de Marine, & d'Aſtronomie, ſignifie, Latitude, élevation du Pole, ou du ſoleil ſur l'horiſon. Un bon Pilote doit prendre tous les jours la *hauteur* du ſoleil à midi, la *hauteur* des étoiles, la *hauteur* du Pole, ou des Gardes, qui ſont les deux étoiles les plus voiſines du Pole. La *hauteur* du Pole, eſt l'arc du Meridien compris entre l'Horiſon; & le Pole. La *hauteur* du Soleil, eſt l'arc du Meridien compris l'entre le Soleil, & l'Horiſon. A l'Obſervatoire de Paris on ne peut prendre les *hauteurs* des Aſtres qu'à cinq minutes près. M. de haute Feuille en 1703. à publié le projet d'un inſtrument Aſtronomique pour les obſerver juſques à trois tierces. B. On trouve dans L'HIST. DE l'AC. R. DES SC. T. V. une nouvelle methode de prendre les *hauteurs* en mer avec une montre ordinaire. On dit, qu'une ville eſt à tant de degrez de *hauteur*, ou de latitude Boreale, Auſtrale. Nous avons navigé long-tems par la *hauteur* de ſept degrez, c'eſt-à-dire, à ſept degrez de diſtance de la Ligne Equinoctiale. Prendre *hauteur* par devant, c'eſt la prendre ayant l'inſtrument du côté de l'Aſtre. Prendre *hauteur* par derriere, c'eſt la prendre ayant l'inſtrument oppoſé à l'Aſtre. Avoir bonne *hauteur*, c'eſt-à-dire que le ciel étoit net, & qu'on l'a priſe avec juſteſſe. Il y aura *hauteur*, c'eſt-à-dire, il y aura du ſoleil à midi, & l'on pourra prendre *hauteur*. Il n'y aura point de *hauteur*, c'eſt-à-dire, le ciel eſt couvert, on ne pourra trouver l'élevation du Pole.

HAUTEUR, ſe dit auſſi à l'égard des Aſtres. C'eſt la diſtance d'un Aſtre à l'horiſon. Cette *hauteur*, ou élevation peut être veritable, ou apparente. La *hauteur veritable* eſt la diſtance du vrai lieu d'une étoile à l'horiſon rationnel. La *hauteur apparente* eſt la diſtance du lieu apparent d'un Aſtre à l'horizon rationnel. On appelle *hauteur meridienne*, le point où un Aſtre eſt plus élevé ſur nôtre Horizon.

On le dit auſſi du paralelle ſur lequel on croit être quand on navige en pleine mer. Nous étions à la *hauteur* de Lisbonne, du Cap Verd, c'eſt-à-dire, dans le même degré de latitude qu'ont Lisbonne, le Cap Verd.

HAUTEUR, ſe dit encore figurément & ſignifie, Grandeur, élevation, ſublimité. Une *hauteur* d'ame, de courage. Pompone de Bellievre avoit une *hauteur*, & une fermeté d'ame, que rien ne faiſoit ployer. BOU. La *hauteur* des penſées eſt l'ornement de la Tragedie. ST. EV.

HAUTEUR, ſe dit auſſi de l'empire, de l'autorité qu'on a ſur quelcun; d'une certaine maniere abſoluë de faire les choſes, ſoit en paroles & en menaces, ſoit en violences effectives. Il a traitté cet homme d'une grande *hauteur*. Il veut tout emporter de *hauteur*. Il faut traiter les Indiens avec *hauteur*. LA LOUB. Si vous traittez les autres avec *hauteur*, ils font de leur côté ligue offenſive, & deffenſive pour vous detruire. BELL. Ils tâcherent d'emporter par *hauteur*, ce qu'ils ne pouvoient gagner par juſtice. BOU. Dieu pour humilier & pour applanir les *hauteurs* ſuperbes de ſon eſprit, permit qu'il tombât dans tous les deſordres que cauſe l'erreur dans l'entendement, & les paſſions dans la volonté. FL. Je ne ſçai s'il eſt poſſible à un homme devant qui tous les autres tremblent, de ne ſe croire pas quelque choſe de plus qu'un homme, quand il ſe contemple dans ſa gloire & dans ſa *hauteur*. BEN. J'adore la grandeur de celui qui abat quand il veut les *hauteurs* de l'eſprit humain. FL. Soyez honnête, & on vous rendra volontairement ce que vous exigerez ſans ſuccès par une *hauteur* affectée. St. Ev. Si vous pretendez enlever les ſuffrages de tout le monde avec *hauteur*, & en decidant avec un air d'autorité, vous ne perſuaderez perſonne. BELL. On dit il a gagné ſon procès de belle *hauteur*, tout d'une voix.

On dit proverbialement, qu'un homme tombe de ſa *hauteur*, quand il voit quelque choſe dont il eſt ſurpris, étonné. Cet homme s'eſt tué, & ſi il n'eſt tombé que de ſa *hauteur*.

HAUTURIER. ſ. m. Terme de Marine. C'eſt un nom qu'on donne aux Pilotes qui font les obſervations des hauteurs du Soleil & du Pole, qui ſçavent manier l'Aſtrolabe & l'Arbalête ou le Bâton de Jacob. Il eſt diſtingué des Pilotes Routiers, qui ſçavent ſeulement les routes & les côtes.

H A Y.

HAY. Interjection. L'*h* ne ſe prononce point. Elle exprime de l'étonnement, de la ſurpriſe avec un air de mepris.

Hay *ma ſœur!*
Hay *ma ſœur!*
Qu'eſt ce donc que veut dire ce hay?
Et qu'a de ſurprenant le diſcours que je fai? MOL.

HAY. ſ. m. Animal du Breſil. Il eſt grand comme un chien: Sa face reſſemble à celle d'une guenon. Il s'apprivoiſe aiſément. Les Sauvages croyent qu'il vit d'air parcequ'on ne le voit jamais manger.

HAYE. s. f. (L'h s'aspire) Clôture d'un champ, d'un jardin, d'un pré, faite par des branches d'arbres entrelacées, qui en rendent l'entrée difficile aux bestiaux & aux passans. En plusieurs Provinces tous les champs sont bordez de *hayes* ou de fossez. On l'a assassiné au coin d'une *haye*.

Ce mot vient du Latin *haya*, qui signifioit autrefois une *clôture* ou *rampart*, comme il est porté dans les Capitulaires de Charles le Chauve. Menage dit que *haya* ou *haga* a été fait de l'Allemand *hag* ou *haag*, qui signifie simplement *clôture*, *enceinte*. D'autres le derivent de *claye*, comme étant une clôture faite de branches entrelacées. Du Cange ajoûte que les anciens Allemands appelloient *hegin*, certain detroit ou étenduë de terre, qu'on a depuis appellé *cercle*, sur ce que le Moine de Saint Gal assûre que les terres des Huns étoient enfermées par de certaines *hayes* en forme de cercle, & en telle distance, que de l'une à l'autre la voix humaine se pouvoit entendre; & qu'il y avoit neuf habitations les unes autour des autres aussi en forme de cercle, dont de l'une à l'autre on pouvoit entendre le son d'une trompette.

HAYE VIVE, est celle qui est faite d'arbres vifs & ayant racines. *Haye morte*, celle qui est faite de fagots, d'échalas ou de branches seches. On les appelle en Berri des *échaliers*.

Quand on peint des *hayes* sur des Ecus, elles doivent toûjours être en fasce, & traverser d'un côté à l'autre.

La *haye de la loi*. On appelle ainsi chez les Juifs des precautions établies par les Rabbins, pour empecher qu'on ne la viole.

HAYE, se dit figurément d'une, ou de deux files de personnes de même qualité qui marchent, ou sont postées, & rangées quelque part pour quelque ceremonie. L'entrée du Roi se fit au milieu d'une double *haye* de milice bourgeoise fort leste. Les Reliques furent portées en cette procession au milieu d'une double *haye* de Penitens.

En Guerre, *haye*, se dit des soldats rangez sur une ligne droite l'un à côté de l'autre.

Border la *haye*, est une façon de tirer qu'on fait pratiquer aux mousquetaires, quand ils ne sont point soutenus de piquiers, lorsqu'on les fait tirer les uns pardessus la tête des autres; & pour cet effet on fait tirer le premier rang à genoux, le second rang un peu courbé, & le troisiéme tout de bout.

HAYE, en termes de Marine, se dit d'un banc, ou d'une chaîne de pierre qui est sous l'eau, ou à fleur d'eau.

HAYE, est aussi un terme de Laboureur. C'est une piece de bois planée & arrondie obliquement, qui regne tout le long de la charruë. On y suspend le devant de la charruë avec une chaîne & un anneau qui coule le long de la *haye*.

HAYE. L'*h.* s'aspire. Cri que font les Chartiers pour animer leurs chevaux. *Haye*, *haye*.

HAYE. Terme de Chasse. Terme dont on doit user pour arrêter les chiens qui chassent le change, & les ôter de dessus la voie; & pour les arrêter seulement lorsqu'ils chassent le droit, pour attendre les autres; il faut dire, *derriere*.

HAYE AU BOUT. Façon de parler burlesque, qui signifie *& le reste*. Cet emploi lui vaut mille écus par an & *haye au bout*.

> *Aimable Comtesse*,
> *Pour qui tout le monde a par tout*
> *Tant de respect*, *&* haye au bout. SCAR.

HAYVE. s. f. Petite éminence de fer que font les Seruriers sur le panneton des clefs pour les portes benardes, pour empêcher qu'elles ne passent au travers de la serrure.

H A Z.

HAZARD Voyez HASARD.

HAZIENDA. Terme de Relation. On appelle ainsi en Espagnol, le Conseil des Finances. En Portugal on l'appelle le Conseil *da Fazenda*.

H E'.

HE. Interjection qui exprime la plainte, l'admiration, & autres mouvemens de l'ame. On prononce l'*e* comme un *e* ouvert. *Hé* venez ça que je vous embrasse. *Hé* comment vous êtes vous porté dans votre voyage? *Hé* que vous êtes timide de ne me pas avertir de vos besoins! *Hé* qui vous a fait si hardi, &c. *Hé*! morbleu, ne me faites pas parler là-dessus. MOL.

H E A.

HEAR. s. m. Vieux mot. Héritier. On dit encore *hoir*, en termes de pratique.

HEAUME. s. m. (L'h s'aspire) Ancienne arme deffensive que les Chevaliers portoient sur la tête, tant à la guerre que dans les tournois, & qui sert d'ornement ou de timbre sur les Ecus des Armoiries. Le mot de *heaume* n'est presque plus en usage. On l'a appellé de divers noms, *habillement de tête*, *casque*; & sous François I. *armet*. Il est different du morion, de la salade, cabasset, pot & bourguignote, dont on s'est servi seulement dans l'Infanterie. Le *heaume* couvroit le visage, & il n'y avoit qu'une ouverture à l'endroit des yeux, garnie de grilles & de treillis qui servoit de visiere.

Le *heaume* est un ornement & une marque de Noblesse & des Fiefs nobles, & qui en fait voir les differens degrez selon sa nature & sa situation à plus ou à moins de vuës sur les Ecus. Les Rois & les Empereurs le portent tout d'or, brodé & damasquiné, tarré de front, la visiere entierement ouverte sans aucunes grilles ni barreau.

Les Princes & Ducs souverains le portent d'or, & tarré de front sans visiere, mais un peu moins ouvert, pour marquer une moindre dignité; & quand il y a des barreaux, ils en mettent onze.

Les Princes & Ducs non Souverains, Connetables, Amiraux, Generaux d'armées, Gouverneurs de Provinces, Chanceliers, &c. le portent d'argent avec la visiere œilliere, nazal & ventaille, bordure & clous d'or, tarré de front, & à neuf grilles ou barreaux.

Les Marquis le portent tout d'argent à sept barreaux, tarré de front.

Les Comtes, Vidames & Vicomtes, Premiers Presidens, Gardes des Sceaux, Colonels, Mestres de Camp, le portent tout d'argent, tarré de deux tiers, montrant sept barreaux,

Les Barons & anciens Chevaliers & hauts Justiciers le portent d'argent bruni, tarré seulement de côté, montrant cinq barreaux.

Les Gentils hommes de trois races paternelles & maternelles le portent d'acier poli, posé & tarré en profil, le nazal relevé, le ventaille abbaissé, montrant trois grilles à la visiere.

Les simples Ecuyers le portent de fer & de profil & morné, le nazal & le ventaille joints ensemble sans aucune visiere, & neanmoins un peu entr'ouvert.

Les nouveaux annoblis soit par armes, par office, ou par finances, le portent de profil avec la visiere close & abbatuë.

Les Bâtards le portent de même, mais ils doivent être contournez ou tournez à gauche.

Tous ces *heaumes* doivent être surmontez d'un bourrelet ou cercle cordonné, qui doit être toûjours des Emaux du Champ, ou des figures principales de l'Ecu.

Dans les Tournois on donnoit le *heaume* pour prix à celui qui avoit le mieux fait du côté des Tenans, parceque c'est la premiere des armes deffensives ; au lieu qu'on donnoit une épée à celui qui avoit vaincu du côté des Assaillans, parceque c'est la premiere des armes offensives. On crioit autrefois, *As heaume*, comme on crie à present, *Aux armes*.

On tient que les Curettes furent les inventeurs du casque & de l'épée ; & que ceux de Carie sont auteurs de la crête sur le *heaume*, & des cuissars.

Ce mot vient de *helmus*, qui a été fait de l'Allemand *helm*, qui signifie la même chose. MEN. L'Italien dit *helmo*, & l'Espagnol *yelmo*, l'Anglois *helm*.

HEAUME, en termes de Mer, se dit du timon, qui est un manche attaché au gouvernail, ou une grande barre que manie à son gré celui qui gouverne.

HEAUMERIE. s. f. Lieu où on fait les heaumes, & où on les vend. Il y a encore à Paris la ruë de la *Heaumerie*, où l'on faisoit toutes sortes d'armes deffensives, dont le heaume étoit reputé la principale. Ce mot n'est plus gueres en usage, parceque la chose n'y est plus.

HEAUMIER. s. m. Armurier qui fait des heaumes. Ce mot s'est encore conservé dans les lettres des Armuriers, où on leur donne aussi la qualité de *Heaumiers*.

H E B.

HEBDOMADAIRE. adj. de tout genre. Il n'a guere d'usage qu'en cette phrase, Nouvelles *hebdomadaires* ; pour dire, nouvelles qui se distribuent toutes les semaines & qu'on appelle communément *Gazettes*. On tient que Sarrasin est l'Auteur de cette expression, qui ne s'employe ordinairement que par raillerie & par mepris. Ce sont des nouvelles *hebdomadaires*.

HEBDOMADIER. s. m. Terme de matiere Ecclesiastique. Celui qui est en semaine dans un Chapitre, ou dans un Couvent, pour faire l'Office, & y presider, pour dire les Antiennes & les Oraisons, & faire les autres fonctions que font les Superieurs, & les Dignitez dans les Fêtes solemnelles. En plusieurs lieux on l'appelle *Semainier*, & en d'autres, *celui qui est à l'aigle*, & qui est en tour ; il est le plus souvent le Collateur des Benefices qui viennent à vaquer pendant sa semaine. En ce cas il presente au chapitre celui qu'il a nommé, & le Chapitre en corps fait la collation. Quelques-uns pretendent que cet usage est un abus ; & que l'élection se doit faire capitulairement. Le Parlement de Paris a quelquefois cassé les provisions données par le Chanoine *hebdomadier*. Cependant c'est l'usage en plusieurs Eglises Cathedrales & Collegiales ; & sur tout en Normandie. En quelques-unes, comme l'Eglise Cathedrale de Montpellier, le Chanoine *hebdomadier* confere les dignitez, aussi-bien que les Prebendes qui vaquent dans sa semaine. L'Evêque de Montpellier qui jouït de deux Prebendes, a par consequent deux tours & deux semaines pour conferer. Mais on prétend que le droit d'*hebdomadier* n'appartient qu'aux seuls Chanoines capitulans & promus aux Ordres sacrez, & qu'il ne peut appartenir aux Chanoines simplement Clercs. La raison est qu'un simple Clerc ne peut conferer un benefice. Le Concile de Vienne & celui de Trente l'ont ainsi decidé. Ces Conciles ont voulu par là obliger les Chanoines à prendre les Ordres sacrez qui conviennent mieux à leur état. B.

Dans les Monasteres l'*hebdomadier* est celui qui sert à table les Moines, ou qui rend quelque autre service dans le Monastere pendant une semaine, ou pendant un certain tems marqué.

HEBDOMADIERE. s. f. Religieuse qui est en semaine pour dire l'office, & y presider dans sa Communauté.

Ce mot vient du Grec *hebdomas*, qui signifie le nombre septenaire, du Grec *hepta*, *sept*.

HEBE'. s. f. Nom propre d'une Déesse des Payens. Les Poëtes la font fille de Jupiter & de Junon, ou de Junon seule sans aucun commerce d'homme ; car la fable rapporte qu'ayant été conviée à un festin par Apollon, elle y mangea tant de laituës pour se rafraichir qu'elle devint grosse, & qu'elle accoucha d'*Hebé*, qui étoit d'une beauté extraordinaire, & qui servoit dans le Ciel à boire à Jupiter. Hercule l'épousa après qu'il eut été mis au nombre des Dieux. C'étoit la Déesse de la jeunesse.

Ce nom d'*Hebé*, vient du Grec *hebé*, *jeunesse*.

HEBERGE. s. f. Vieux mot, *Logement*. Il se trouve en plusieurs Coutumes, & même en celle de Paris. Jusqu'à son *heberge*, c'est-à-dire, Jusqu'à l'étage où il est logé.

Borel dit que ce mot vient de *burgus*, *bourg* ; & celuicy du Grec *purgos*, *clocher* ou *tour*.

HEBERGEMENT. s. m. Dans la Coutume de Normandie, ce mot signifie un manoir en roture situé à la campagne.

HEBERGER. v. act. Loger un passager, le recevoir chez soi, lui donner le couvert pendant une nuit. Quand on est surpris de la nuit en quelque lieu, on se va *heberger* où l'on peut. Par tout où nous avons *hebergé*, nos hôtes n'ont point fait de difficulté de prendre de l'argent de nous. VOIT. Ce mot est vieux, & ne peut plus avoir d'usage que dans le stile plaisant & railleur.

Si vous voulez tomber de compagnie,
Vous & Monsieur, nous vous hébergerons. LA FONT.

Il vient de l'Allemand *herbergen*, loger. On trouve aussi dans Lipse *hereberga castra*. MEN. Borel dit qu'il vient d'un vieux mot François *herbergier*, qui signifie *se coucher sur l'herbe*. Pasquier croit qu'il vient de l'Italien *albergar*, ou que les Italiens l'ont pris de nous.

En Architecture on dit *s'heberger*, C'est-à-dire, s'adosser sur & contre un mur mitoyen.

HEBERGÉ, ÉE. part. adj. Jamais gens ne furent plus mal *hebergez*. Il ne se dit qu'en raillerie.

HEBETER. v. act. Rendre bête & stupide. A force de crier des valets, on les *hebéte* ; ils ne sçavent plus ce qu'ils font. Le vin & la crapule *hebétent* les plus beaux esprits. Le grand âge *hebéte* les gens.

Ce mot vient du Latin *hebetare*, du primitif *hebes*, qui selon quelques-uns est tiré du Grec *amblus*, qui signifie *obtus*, *rebouché*.

HEBETÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est un homme tout *hebeté*, qui n'est plus capable de rien.

Il est aussi substantif. C'est un *hebeté*. C'est une *hebetée*.

Ecrire en sage & vivre en hébeté. ROUSS.

HEBRAIQUE. adj. de tout genre. Qui appartient aux Hebreux. Il se dit par rapport à la Langue. La Langue *Hebraïque* est appellée la *Langue sainte*, à cause que la Bible est écrite en cette Langue. Phrase *Hebraïque*, Grammaire *Hebraïque*. Les caracteres *Hebraïques*. La Bible *Hebraïque*.

HEBRAISME. s. m. Maniere de parler particuliere à la Langue Hebraïque. Les versions de l'Ecriture sont pleines d'*Hebraïsmes*, comme, *fils de perdition*, *s'endormir au Seigneur*.

HEBREU. s. m. Juif, & la Langue que parlent les Juifs.

Juifs. Un *Hebreu*. Le peuple *Hebreu*. Ce mot n'a point de feminin, & il faut dire la fille ou la femme d'un *Hebreu*, & non une femme *Hebreuse*, ou une *Hebreuse*.

Tout ce qui reste encor de fidelles Hebreux,

Lui viendront aujourd'hui renouveller leurs vœux. RAC.

Le Texte *Hebreu* de la Bible. L'*Hebreu* n'a point de voyelles originairement. Les Massoretes les ont marquées par des points au dessous des consones. On dit proverbialement, quand on lit quelque chose qu'on n'entend point, Voilà de l'*Hebreu* pour moi. Les Imprimeurs appellent *Hebreu*, l'ouvrage auquel ils ne peuvent réüssir. En termes de Marine on dit, Parler aux *Hebrieux*. Voyez BREF.

Quelques-uns tiennent que ce mot vient d'*Heber*, Patriarche fils de Saala, un des descendans de Sem. Ils soûtiennent que c'est de lui que le peuple Hebreu a reçu son nom, aussi-bien que la Langue Hebraïque. Ce Patriarche ne voulut point se joindre à ceux qui bâtirent la Tour de Babylone. C'est pourquoy il merita de conserver dans sa pureté la Langue des premiers hommes, c'est-à-dire, celle-là même qu'Adam avoit parlé. D'autres disent que ce mot vient du surnom d'*Hebreu* qu'on donna à Abraham, c'est-à-dire, de *passager*, *d'étranger de delà*, *l'Euphrate*. Le mot *perates* que les Grecs ont donné à Abraham, signifie la même chose, parce qu'il étoit venu en Syrie de delà l'Euphrate. Mr. le Clerc, dans la BIBL. UNIV. T. XXIV. prétend que l'*Hebreu* n'est pas la Langue que parloient Adam & les Patriarches avant le Déluge: que ce n'en est qu'un dialecte: que c'étoit la Langue des Cananéens, Langue pauvre, ambiguë & peu cultivée: qu'elle se corrompit beaucoup après la Captivité, & que du tems des 70. elle ne s'apprenoit plus que par étude.

H E C.

HECATE', ou HECATE. s. f. Nom propre d'une Divinité des Payens, sur la naissance de laquelle les Auteurs varient beaucoup. C'étoit une triple Divinité, ou du moins elle avoit trois noms. Dans le Ciel c'étoit la *Lune*, *Diane* sur la terre, & *Proserpine* dans les Enfers. C'étoit encore la Déesse des Magiciennes & des Sorcieres. Comme elle chassoit beaucoup, on disoit qu'en courant les forêts elle avoit appris à connoître les plantes & leurs vertus. C'est pour cela qu'elle étoit invoquée par les faiseurs de malefices.

HECATOMBE. s. f. Sacrifice de cent bêtes de même espece, fait en même temps à cent autels par cent Sacrificateurs, comme de cent pourceaux, de cent brebis, de cent bœufs. Les cent villes du Peloponnese étant affligées de la peste, offrirent des *hecatombes*. Pourquoy se faire une idée assez basse de la Divinité, pour croire qu'elle aime à être cajolée par nos loüanges, & qu'elle s'appaise par nos *hecatombes*? ABL. Humer la fumée d'une grasse *hecatombe*. ID. Vous crucifiez celui qui est cause que vous avez des autels, & des *hecatombes*. ID.

Ce mot vient du Grec *hekatombé*, qui signifie proprement un *sacrifice somptueux*. Quelques-uns tirent ce mot du Grec *hekaton*, *cent*; & de *bous*, *bœuf*. Selon ce sentiment, l'*hecatombe* est un sacrifice de cent bœufs. Strabon dit qu'il y avoit cent villes dans la Laconie, & que chaque ville avoit accoutumé d'immoler un bœuf pour le salut commun du païs: d'où vient l'institution du celebre sacrifice de cent victimes appellé *hecatombe*. D'autres le derivent de *hekaton*, & de *pous*, *pied*. Selon ceux-cy l'*hecatombe* pouvoit n'être que de vingt-cinq bêtes à quatre pieds. Encore, selon ces derniers, il n'importoit pas quelle espece de victime ce fut. Jules Capitolin dit que pour une *hecatombe* on dressoit cent autels de gazon, sur lesquels on immoloit cent brebis & cent pourceaux; & que quand les Empereurs en offroient, ils sacrifioient cent lions, cent aigles, & cent autres animaux de cette nature.

HECATOMBE'ES. s. f. pl. Nom propre d'une fête que l'on celebroit à Athenes le premier jour de Juin à l'honneur d'Apollon.

HECATOMPHONIE. s. f. Nom d'un ancien sacrifice qu'offroient autrefois ceux des Messeniens, qui avoient tué cent ennemis dans des batailles. Aristomenes de Corinthe, au rapport de Pausanias, offrit jusqu'à trois *hecatomphonies*.

Ce mot vient d'*hekaton*, cent & *phoneuo*, je tue.

HECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Epithete qui se donne à une sorte de fievre presque incurable, & qui consume le corps, & le mine peu à peu. Elle attaque la masse du sang, & toute l'habitude du corps.

Ce mot est Grec, *hektikos*, & vient d'*hexis*, qui signifie ce que les Latins appellent *habitus*, qualité qu'on a peine à separer du sujet. Voyez FIEVRE.

On appelle un homme *hectique*, celui qui est atteint de cette fievre. Devenir *hectique*, mourir *hectique*.

HECTIQUE, signifie aussi, Maigre, attenué. La plupart prononcent *étique*. Voyez ETIQUE. Voilà un visage maigre ou *hectique*. En ce sens il se dit des animaux, chevaux, bœufs, moutons, volailles, qui n'ont point de graisse. Les oiseaux deviennent *hectiques*, lorsque leur gorge passe vite, & qu'ils émeutissent incontinent; ce qu'on appelle *mal subtil*.

HECTOR. s. m. Nom propre d'homme. *Hector* fils de Priam, & le plus brave des Troyens, fut tué par Achille.

H E D.

HEDYCHROUM. s. m Espece de trochisques composez d'amomum, de feuille d'Inde, de spicanard, de cassia lignea, de safran, de myrrhe, de canelle, de plusieurs autres ingrediens. Ils sont ainsi nommez à cause de leur belle couleur jaune.

Ce mot vient du Grec *hedus*, agreable, & *chroia*, couleur. Galien les appelle *magma hedychroon*, c'est-à-dire, pâte de belle couleur. Ils sont propres contre la peste & contre toutes les autres maladies malignes: ils resistent aux mauvaises humeurs & les chassent par transpiration, & ils entrent dans la theriaque.

HEDYSARUM. s. m. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur de deux ou trois pieds, assez grosses, se couchant à terre. Ses feuilles sont semblables en quelque maniere à celles de la reglisse, un peu plus courtes, plus larges, sans poil, excepté en leurs bords, où il y en a quelques-unes rangées par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Ses fleurs sont legumineuses, ramassées en épi, semblables à celles du genêt, mais d'une belle couleur rouge. Elles sont suivies de gousses plates, rudes, composées de plusieurs pieces presque rondes, attachées bout à bout, & renfermant chacune une semence qui a la figure d'un petit rein ou d'un petit bouclier. L'*hedysarum* croît sur des lieux montagneux; il a une odeur assez agreable. En Latin *hedysarum clypeatum flore suaviter rubente*. EYST. Il y a plusieurs autres especes d'*hedysarum*.

On l'appelle ainsi du Grec *hedus*, agreable, à cause de sa bonne odeur.

H E G.

HEGIRE. s. m. Terme de Chronologie. C'est l'E-

poque des Arabes & des Mahometans, ou le point d'où ils commencent de compter leurs années. Ce mot est pris de l'Arabe, où il veut dire *fuitte*; car en effet Mahomet fut obligé de s'enfuir de la Meque, parceque les Magistrats de cette ville, craignant que ses impostures ne causassent quelque sedition, avoient resolu de se defaire de lui: ce qui arriva l'an de grace 622. la nuit du quinziéme au seiziéme de Juillet, sous le regne de l'Empereur Heraclius. Cependant afin que cette époque eût un nom plus honorable, les Mahometans affecterent de prendre le mot d'*Hegire* dans un sens particulier, pour un acte de religion qui fait que l'on quitte sa patrie, & que l'on cede à la violence des persecuteurs de la foi. BAYLE. Voyez Calvisius.

H E I.

HEIDUQUES. Voyez HEYDUC.

H E L.

HELAS. Interjection qui temoigne un mouvement de plainte, de repentir, ou de douleur. *Helas*! que pourrons-nous dire au jour du Jugement? *Helas*, qu'un pauvre goutteux est à plaindre!

Helas! *à quel amour veut-on que je renonce*! RAC.

Quelques-uns derivent ce mot de l'Hebreu *eloi* qui est la parole plaintive que prononça le Sauveur en mourant. Les Italiens disent *ahilasso*.

HELAS, est aussi substantif masc. & signifie, Soupir. Il fit de grands *helas*. Voyez le bel *helas*. MOL. Pousser de continuels *helas*. Voilà un *helas* bien passionné. MOL.

Quand on veut dire j'aime,
Le cœur à point nommé nous fournit un helas. VILL.

HELENE. f. f. Nom propre de femme. La fameuse *Helene* qui fut cause de la guerre de Troye, étoit fille de Jupiter & de Leda, femme de Tyndare Roi de Laconie.

HELENE. f. f. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est de couleur fort approchante de la *geande*; sçavoir, rouge, colombin & blanc. MOR.

HELER. v. n. Terme de Marine. On dit, *heler* sur un vaisseau qu'on rencontre; pour dire, faire un grand cri & demander le Qui vive.

HELIAQUE. adj. Terme d'Astronomie. On appelle le lever d'un astre, *heliaque*, lorsqu'il sort des rayons du soleil qui l'offusque de sa lumiere; & son coucher, *heliaque*, lorsqu'il entre dans ses rayons, soit que cela arrive par l'approche du soleil vers l'astre, ou de l'astre vers le soleil. La lune a son lever *heliaque*, quand elle est éloignée de 17. degrez du soleil. Pour les autres Planettes, il faut l'éloignement de tout un signe.

Ce mot est Grec, *heliakos*, solaire, *d'helios*, *soleil*.

HELIASTE. f. m. Magistrat d'Athenes. C'étoit une compagnie de 500. Juges, l'une des six qui connoissoient des affaires civiles, & celle de laquelle ressortissoient les affaires les plus importantes en ce genre. Les fautes des gens de guerre étoient aussi portées au tribunal des *Heliastes*.

Les *Heliastes* furent ainsi nommez d'une place d'Athenes, nommée l'*Heliée*, où ils tenoient leurs séances.

HELICE. adj. & f. f. Terme de Geometrie, & d'Architecture. C'est une ligne tracée avec inclination, & en forme de vis autour d'un cylindre, qui est toûjours également distante de son axe. Un escalier en *helice* est composé de marches gironnées, qui sont attachées les unes sur les autres autour d'une piece de bois, ou d'une pierre cylindrique qui sert de noyau. Cette ligne differe de la spirale, en ce que la spirale est une ligne decrite en forme de vis, autour d'un cone, qui s'approche continuellement de son axe. La vis d'Archimede n'est autre chose qu'un tuyau posé sur un cylindre en forme d'*helice*.

HELICE, en termes de Medecine, se dit du circuit exterieur de l'oreille de l'homme, comme qui diroit, *tour*: ce qui fait appeller *anthelice*, l'interieur qui lui est opposé.

HELICE, est aussi un nom qu'on donne à une Constellation du Ciel, qui est la grande Ourse, à cause qu'on la voit toujours tourner autour du Pole dans un petit cercle. Elle a 35. étoiles, selon Ptolomée, dont il y en a 27. qui composent sa figure, & 8. qui sont au dehors. Bajer n'en compte que 32. mais Kepler dit y en avoir observé 56. Il y en a sept principales de la seconde grandeur en forme de chariot: ce qui l'a fait appeller de ce nom par le peuple.

HELICES. On nomme ainsi en Architecture les petites volutes, ou caulicoles, qui sont sous la fleur du chapiteau Corinthien.

Le mot *helice* vient du Grec *helix*, espece de lierre, dont la tige se tortille, comme celle de la vigne. Du verbe *elissein*, tourner. On appelle *helices entrelassées*, celles qui sont entortillées ensemble.

HELICHRYSUM. f. m. Plante qui est ainsi nommée parceque, lorsque le soleil donne sur ses fleurs, il les fait paroître de couleur d'or.

Ce mot vient du Grec *helios*, *soleil*, & *chrusos*, *or*. Voyez IMMORTELLE. C'est la même chose.

HELICON. f. m. Terme dont se servent souvent les Poëtes. C'est un mont de la Beotie près de Thebes, & non loin du Parnasse, où l'on dit qu'étoit le sejour d'Apollon & des Muses, parcequ'il leur étoit dedié. On y voyoit la fontaine d'Hippocréne & le tombeau d'Orphée. L'*Helicon* est aujourd'hui dans la Livadie près du Golfe de Lepante, & porte le nom de *Zagara*.

Sur le haut Helicon *leur veine meprisée*;
Fut toûjours des neuf Sœurs la fable, & *la risée*. BOI.

HELICON, est encore le nom d'un Instrument de Musique chez les Anciens. Il avoit neuf cordes, c'est-à-dire, autant qu'il y a de Muses.

HELIOCENTRIQUE. adj. m. & f. Terme d'Astronomie, qui se dit de ce qui nous paroîtroit du soleil, si notre œuil étoit placé dans son centre. Le lieu *heliocentrique* d'une Planette, c'est le lieu où elle nous paroîtroit, si notre œuil étant placé au centre du soleil nous la regardions de là. HARRIS.

HELIODORE. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe qui est de quatre couleurs assez distinctes; sçavoir, orange, jaûne, gris de lin, & rouge. MOR.

HELIOSCOPE. f. m. Terme d'Optique. C'est une lunette à longue vuë qui sert seulement à observer le soleil, & qui est faite de verres colorez, pour empecher que sa grande lumiere n'éblouïsse.

Ce mot vient du Grec *helios*, *soleil*, & de *Kopeo*, *je regarde*, *je considere*.

HELIOTROPE. f. m. Plante qui a été ainsi nommée parcequ'elle fleurit pendant le solstice d'été, lorsque le soleil retourne vers l'Equateur. On l'appelle par cette même raison, *tournesol*. On la nomme encore *Herbe aux verruës*, à cause qu'elle est propre à faire tomber les verruës. Il y a plusieurs especes d'*heliotrope*. Le grand *heliotrope* pousse une tige à la hauteur d'environ un pied; blanchâtre, cotonneuse, pleine de moële. Ses feuilles sont semblables à celles du basilic, oblon-

oblongues, arondies, nerveuses, de même couleur que la tige, veluës. Ses fleurs sont blanches, lanugineuses, ramassées en maniere d'épics longs, contournez, representant la queuë d'un scorpion. Chaque fleur est un petit bassin plissé en étoile dans le centre, & decouppé ordinairement en cinq parties, parmi lesquelles on en trouve le plus souvent cinq autres beaucoup plus petites placées alternativement. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede quatre semences ensemble, oblongues, voutées sur le dos, & aplaties dans les faces par où elles se touchent, de couleur de cendre. Sa racine est simple, ligneuse. En Latin *Heliotropium majus Dioscoridis.* C. B. Cette plante est resolutive & propre à arrêter les ulceres ambulans; son suc fait tomber les poireaux, & amortit les dartres vives.

Heliotropium, vient de deux mots Grecs, *helios*, soleil, & *trepein, tourner.*

On a attribué à la Sympathie la proprieté de l'*heliotrope*, qui se tourne du côté du soleil, lorsqu'il lui est bien opposé, ce qui ne vient que de ce que les rayons du soleil, en dessechant la tige de cette fleur du côté qu'ils la frappent, font qu'elle s'accourcit, à cause de l'évaporation des esprits qui s'en exhalent, & qu'elle se courbe, comme fait une carte mouillée mise devant le feu ou au soleil. VALL.

HELIOTROPE, est aussi une pierre precieuse, verte & rayée de veines rouges. Pline dit qu'elle est ainsi nommée, à cause que si elle est jettée en un vaisseau plein d'eau, les rayons du soleil qui y tombent semblent être de couleur de sang, & que hors de l'eau elle represente l'image du soleil & fait bien observer son éclipse. On l'appelle aussi *Jaspe Oriental*, à cause des taches de sang dont elle est marquée. On en trouve dans les Indes, dans l'Ethiopie, dans l'Allemagne & dans la Boheme. Il y en a une à Bruges qui pourroit servir de sepulchre. Les Romains ont feint qu'elle avoit la vertu de rendre invisibles ceux qui la portoient, ainsi qu'on dit de l'anneau de Gyges.

HELLEBORE. f. m. Plante medicinale. Voyez ELLEBORE.

HELLENISME. f. m. C'est une phrase Greeque, par laquelle on exprime en Latin, par une imitation tirée des Grecs, des choses qui ne se peuvent defendre par les regles de la construction Latine. Il y a des *hellenismes* dans la Vulgate.

HELLENISTES. Juifs ou Proselytes, Juifs qui parloient le Grec, qui habitoient hors de la Judée, & qui lisoient la Bible en Grec dans les Synagogues. Philon étoit un *Helleniste.*

HELLENISTIQUE. Langue *hellenistique.* Scaliger a le premier appellé *hellenistique*, le style & la diction du nouveau Testament. Il entendoit par là un Grec different du Grec ordinaire; un Grec peu poli, peu exact & mêlé de phrases hebraïques. D. Heinsius approuvant cette denomination appelle *hellenistes*, ceux qui parloient cette sorte de Grec. B. Les Juifs sous les Ptolomées repandus dans l'Egypte & dans la Grece, se firent un Grec mêlé d'Hebraïsmes, qu'on appelle le langage *Hellenistique*: les 70. & tout le nouveau Testament est écrit en ce langage. BOSS.

HELT. f. m. Vieux mot. Poignée, pommeau d'une épée.

Du brant d'acier au helt *d'argent.*

HELVETIQUE. adj. m. & f. Qui appartient, qui a rapport aux Suisses, anciennement appellez *Helvetiens.* Le Corps *Helvetique*, c'est la Republique des Suisses. Rodolphe, Comte d'Hapsbourg, bornoit son ambition au titre de Protecteur de la liberté *Helvetique*, lors qu'une faveur inesperée de la fortune lui donna des pensées plus hautes. DE LA CHAP.

HELXINE. f. f. Plante qu'on appelle autrement *Parietaire.* Voyez PARIETAIRE. Il y a une autre *Helxine* surnommée *cissampelos*, qui est le grand *liset* ou *liseron.* Voyez LISET.

H E M.

HEM. Interjection. (L'h s'aspire.) Mot Latin devenu François, qui sert pour appeller quelcun, ou lui faire signe en lui criant, *hem hem.* Les Predicateurs du tems d'Olivier Maillard affectant de tousser en declamant, ce Cordelier n'a pas manqué dans un Sermon François, imprimé à Bruges vers l'an 1500. de marquer à la marge par des *hem*, *hem*, les endroits où il avoit toussé. VIGN. MARV.

HEMAGOGUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. C'est le nom qu'on donne aux remedes qui excitent les hemorrhoïdes, les menstrues, les lochies: tels sont l'aloës, le castoreum, l'armoise, la matricaire.

Du Grec *haima*, sang, & *ago*, je pousse.

HEMATITE. f. f. Sorte de pierre ainsi nommée, ou parcequ'elle ressemble à du sang sec & caillé, ou parcequ'elle a la vertu d'étancher le sang.

Ce mot vient du Grec *haima*, qui signifie *sang.* On l'appelle aussi *pierre sanguine.* L'*hematite* est fort dure & mêlée de rayes brunes de même que l'antimoine. On dit qu'il s'en peut tirer du fer. Il y en a de quatre sortes, qui ne different que par le plus ou moins de dureté, ou de couleur plus ou moins rouge; jusques là qu'il y en a une qui semble être noire, & qui ne paroit rouge que quand elle est aiguisée. La meilleure, selon Dioscoride, est celle qui est friable, dure, noire & unie, & qui n'a ni crasse, ni veines. Il la tient chaude & Galien froide. Celle qu'on voit communément, & dont se servent les Peintres, est artificielle, & faite avec le bol d'Armenie & autres drogues. La naturelle & fossile vient d'Egypte, de Boheme & d'autres lieux. Elle a plusieurs vertus en medecine, entre autres celle d'arrêter le flus de sang. On en fait aussi les brunissoirs des Doreurs. Voyez Matthiole, Galien, Pline & Agricola. Laurentius Bauschus a fait un traité exprès de la pierre *hematite*, où il a recueilli tout ce qu'on peut dire sur ce sujet.

HEMATOSE. Terme de Medecine. Action naturelle par laquelle le chile se convertit en sang. On l'appelle autrement, *sanguification.*

Ce mot vient du Grec *haima*, *sang.* Les principales actions vitales sont la chilose & l'*hematose.*

HEMEROCALLE. f. f. Espece de lis qui a les tiges tachetées, hautes d'environ trois pieds. Ses feuilles sont longues, moins larges que celle du lis blanc, plus fermes, plus nerveuses, d'un vert obscur, luisantes. Ses fleurs naissent au sommet des tiges; elles ressemblent à celles du lis pour la grandeur, pour la forme & pour le nombre des feuilles, mais elles sont de couleur d'or. La racine est blanche & bulbeuse. L'*hemerocalle* croît par toute l'Italie: & on ne voit presqu'autre chose dans le temps de la moisson dans les bleds, dans les prez, sur les monts, & sur les collines, que la fleur jaune de cette plante que le peuple appelle *lis sauvage.* En Latin *lilium purpuro-croceum majus.* C. B. ou *hemerocallis Dioscoridis.* MATTH. Il y a une autre espece de lis qu'on appelle aussi *hemerocalle* ou *martagon*; en Latin *lilium floribus reflexis montanum* C. B. Voyez MARTAGON. *Hemerocallis* vient de *hemera*, *jour*, & de *callos*, *beauté*, comme qui diroit, fleur belle pour un jour, parceque la fleur de l'*hemerocalle* dure peu dans sa beauté.

HEMICYCLE. subst. m. Arc, ou demi-cercle. L'on dit l'*Hemicycle* Septentrional, l'*Hemicycle* Meri- dional,

dional, des deux demi-cercles d'une carte du monde. Du Grec *hemi*, demi, & *cuclos*, cercle.

HEMICYCLE, se dit particulierement en Architecture, des arcs des voutes en berceaux, des cintres qui les forment, quand les voutes ont leur plein cintre, & font un parfait demi-cercle. Pour former & construire un arc de pierre de taille, on divise l'*hemicycle* en tant de voussoirs; mais il faut qu'ils soient en nombre impair, afin que les joints ne se trouvent pas dans le milieu de la voute ou de l'arc, parcequ'il faut un voussoir dans le milieu qui ferme la voute, qu'on appelle la *clef* de l'arc.

On appelle aussi *hemicycle*, le panneau, le moule, ou cherche de bois qui sert à bâtir, & conduire les arcs.

HEMINE. f. f. Vaisseau servant de mesure chez les Romains; c'étoit la moitié du septier de Paris. St. Benoît dans sa Regle donne à chaque Religieux une seule *hemine* de vin, ce qui a donné lieu à diverses contestations sur ce que contient l'*hemine*; les uns l'augmentent beaucoup, les autres la restreignent. Il y en a qui la font monter jusqu'à la pinte de Paris; d'autres l'égalent à l'*hemine* Romaine, qui n'étoit que de dix onces; quelques-uns la font de douze onces, & la plûpart de dix-huit onces ou environ. Voyez MABILLON, *IV. Siecle Benedictin.* LE PELLETIER, *Dissert. sur l'Hemine.* DU PIN, *Bibl. des Aut. Eccles. du XVII. Siecle.* Le Pere Lancelot a fait une dissertation exprès, pour prouver que l'*hemine* de vin, que St. Benoît ordonne à ses Religieux par jour, ne revient qu'à un demi-septier. L'*hemine* étoit douze fois dans le conge. L'*hemine* contient huit onces de liqueur. Mr. Arnaud a fait une petite Dissertation sur l'*hemine* fort curieuse. Le Pere Mabillon a fait voir que c'étoit une mesure particuliere à l'Ordre de St. Benoît; de même que la livre de pain qui leur étoit accordée étoit de 15. onces.

L'*hemine* étoit aussi une mesure de froment, qui contenoit environ deux bichets. C'est la même chose que la cotyle des Grecs.

Ce mot est Grec, *hemina*, de *hemi*, demi. Mr. J. B. du Hamel fait venir *Hemina* de *Hin*.

HEMIONITE. f. f. Plante assez semblable à la langue de cerfs; mais ses feuilles ont deux grandes oreilles à leur base, qui les distinguent des feuilles de la langue de cerf. Elle croît dans les bois, dans des lieux ombrageux & humides. En Latin *hemionitis vulgaris*. C. B. L'*hemionite* est fort propre pour les obstructions, pour les autres maladies de la rate. On voit quelques especes d'*hemionite*, dont les feuilles sont trois à trois sur une queuë, garnie d'une ou de deux oreilles.

Ce mot est Grec, *hemionites*, d'*hemionos*, mule, parceque cette plante a été estimée sterile comme la mule.

HEMISPHERE. f. m. La moitié d'un globe divisé par un plan qui passe par son centre. Le plan qui sert de base à cet *hemisphere*, est compris dans un cercle dont le diametre & le centre sont les mêmes que ceux de la sphere même. Cette éclipse ne paroîtra pas sur notre *hemisphere*, c'est-à-dire, sur notre horison. L'Equateur divise le monde en deux *hemispheres*. L'*hemisphere* Septentrional, & le Meridional. Tous les grands cercles divisent le globe en deux *hemispheres*, comme le Meridien, l'Equateur, l'Horison, le Zodiaque, &c. L'horison separe l'*hemisphere* superieur de l'inferieur; c'est-à-dire, cette moitié du monde que nous voyons, de celle que nous ne voyons pas. Le Meridien divise le ciel en deux *hemispheres*: l'un ascendant, ou Oriental: l'autre descendant, ou Occidental.

Ce mot vient du Grec *hemisus*, demi, & de *sphaira*, globe.

HEMISPHERE, se prend aussi en general pour tout le monde, du moins tel qu'il étoit connu aux Anciens.

Je vous entens, Seigneur, nous allons tout dompter...
Et ranger sous nos Loix tout ce vaste Hémisphere. Boi.

HEMISPHEROIDE. adj. & f. f. Terme de Geometrie. Ce qui approche de la figure d'une demi sphere. Une seconde écorce enveloppe le Cocos tout entier qui s'ouvre, quand il est jaune & meur, en deux *hemi-spheroïdes*. FREZIER.

HEMISTICHE. subst. m. La moitié d'un vers. En François il n'y a que les vers Alexandrins, & les vers communs qui doivent avoir un repos à l'*hemistiche*: les vers Alexandrins l'ont après six syllabes, & les vers communs après quatre.

Que toûjours dans vos vers, le sens coupant les mots,
Suspende l'hemistiche; *en marque le repos.* BOI.

Les vers Leonins sont rimez dans la fin, & dans l'*hemistiche*. Les faiseurs d'Anagrammes se donnent la gene, pour faire des vers acrostichez dans l'*hemistiche*.

Ce mot vient du Grec *hemi*, demi, & de *stichos*, ordre, rang, vers.

HEMITRITE'E. Terme de Medecine. Fievre intermittente irreguliere, dont l'accès revient deux fois chaque jour.

Du Grec *hemisus*, demi, & *tritaios*, tierce, comme qui diroit demi-tierce.

HEMOPTOIQUE. adj. Terme de Medecine. On appelle remedes *hemoptoïques*, ceux qui sont propres à arrêter le crachement de sang, tels que sont le corail, la pierre hematite.

HEMOPTYSIE. f. f. Crachement de sang causé par la rupture ou par l'érosion de quelque vaisseau du poumon, accompagné d'ordinaire de toux, & d'un sentiment de pesanteur sur la poitrine. L'*hemoptysie* differe du vomissement de sang, en ce que dans l'*hemoptysie*, le sang vient du poumon, & qu'il est par cette raison vif & écumeux, au lieu que dans le vomissement de sang, il sort du ventricule, & est noirâtre. L'*hemoptysie* est causée par des cris, ou par des efforts violens, par quelque chûte, par une toux vehemente, par la suppression de quelque évacuation ordinaire, ou par quelque humeur acre & corrosive.

Ce mot vient des mots Grecs *haima*, *sang*, & *ptuein*, *cracher*.

HEMORRAGIE. subst. f. L'Acad. écrit *hemoragie*. Terme de Medecine. Perte de sang qui coule par quelque partie du corps que ce soit, ou par la rupture des vaisseaux, lorsque le sang y est trop abondant ou pressé, ou par leur érosion, lorsqu'il est trop acre. L'*hemorragie* proprement prise par les Grecs est le seul flus de sang par le nez: mais les Modernes la prennent plus generalement pour toute sorte de flus de sang, soit par le nez, la bouche, les poumons, l'estomac, les intestins, le fondement, la matrice, &c. Etre travaillé d'une *hemorragie*. Il est mort d'une *hemorragie*.

Ce mot est composé du Grec *haima*, *sang*, & du verbe *megnumi*, *je sors avec violence*.

HEMORRHOIDAL, ALE. adj. L'Acad. écrit *hemorroïdal*. C'est une épithete qui se donne aux arteres & aux veines de l'intestin droit & du fondement, dans lesquelles coule le sang qui cause les hemorrhoïdes. Il y a une artere *hemorrhoïdale* interne. L'artere *hemorrhoïdale* interne est un rameau de la mesenterique inferieure, qui se traîne le long de l'intestin droit; & se termine au fondement. L'autre *hemorrhoïdale* externe vient de l'artere hypogastrique. Il y a aussi une veine *hemorrhoïdale* interne & une externe. La veine *hemorrhoïdale* interne reporte le sang de l'intestin droit, & du fondement lequel elle embrasse cir-

circulairement, & va s'inserer tantôt au rameau splenique de la veine porte, & tantôt au mesenterique. La veine *hemorrhoidale* externe reporte le sang des parties musculeuses du fondement, & se termine à la veine hypogastrique. Sang *hemorrhoidal*.

HEMORRHOIDALE. s. f. C'est un nom qu'on donne à la petite chelidoine, ou parceque ses racines sont très bonnes dans les hemorrhoides, ou parcequ'elles sont composées de quelques petites bulbes, qui ont du rapport à des hemorrhoides enflées. En Latin, *chelidonia rotundi folia minor*. C. B.

HEMORRHOIDES. subst. f. plur. L'Acad. l'emploie au singulier. Maladie qui vient au fondement par une abondance de sang melancholique qui se jette sur les parties. Ceux d'entre les hommes qui ont les vaisseaux plus amples, sont sujets à des évacuations periodiques comme les femmes. PITCARN. Il y a des *hemorroides* ouvertes, d'autres fermées. Il y en a d'internes & d'externes. Il y en a de critiques & de symptomatiques.

Ce mot vient du Grec *haimorrhoïs*, flux de sang.

HEMORRHOUS. s. m. Serpent qui, selon Nicander, est de la longueur d'un pied, & menu depuis la tête jusqu'à la queuë. Sa couleur est rouge & vive comme le feu. Il a le col assez étroit, & la queuë fort deliée. Il a deux cornes au front, les yeux blancs comme les sauterelles & mouches à miel sauvages. Sa tête est pourtant horrible, rude & inegale. Il se recourbe, quand il marche, comme le serpent ceraste; & se soutient sur son ventre, quand il veut ramper. Ses écailles menent du bruit comme s'il passoit parmi des roseaux. Ceux qu'il a mordus perdent tout leur sang en un jour par la bouche, par le nez, & par toutes les playes du corps qu'il fait r'ouvrir. La femelle est beaucoup plus dangereuse que le mâle; car elle cause une grande inflammation aux gencives & aux ongles, dont le sang sort en grande abondance.

HEMORROISSE. s. f. Femme qui a une perte de sang. La guerison de l'*hemorroïsse* est un des miracles du Sauveur, rapporté dans l'Evangile. Ce mot ne se dit que de cette femme de l'Evangile. Les Traducteurs de Mons l'ont employé. On voit dans l'*hemorroïsse* l'habitude des vices charnels. P. QUESN. Le P. Bouhours ne s'en est point servi.

H E N.

HENDECASYLLABE. Voyez ENDECASYLLABE.

HENDEUX. adj. Vieux mot. Enragé.

Qui pour foux & endeux les tiennent.

C'est de là, selon Borel, que vient le mot d'*endevé*.

HENECHEN. s. m. Herbe qui croît aux Indes Occidentales dans le territoire de Panama. Elle a ses feuilles semblables au chardon, mais plus étroites & plus longues que celles du cabvia, qui est une autre herbe dont les feuilles ressemblent aussi au chardon. Les Sauvages font du fil assez beau & assez fort, de l'une & de l'autre de ces herbes; mais celui du *henechen* est plus fin. Ils font rouïr ces herbes sous l'eau des ruisseaux pendant quelques jours, après quoy les ayant tirées de l'eau, ils les font secher au soleil, les froissent avec un bâton, jusqu'à ce qu'il n'y demeure que le seul brin comme au lin, & enfin ils en filent ou en tordent des cordes.

HENEPE'E. s. f. Vieux mot formé de *hanap*. Coupe, tasse.

Ne de buens parisis une grande henepée.

HENNER. v. act. Vieux mot. Incommoder.

HENNIR, quelques-uns écrivent HANIR. v. n. On prononce *hanir*. (L'*h* s'aspire.) Faire des hennissemens. Un cheval qui *hennit* après les juments, qui *hennit* après l'avoine. On n'eut point de nouvelles de l'approche des ennemis, que quand on entendit *hennir* les chevaux. Darius tint l'Empire des Perses de l'adresse de son Ecuyer, qui fit *hennir* son cheval à propos. M. Sc. Chez les Payens on trembloit quand les chevaux avoient *henni*. MEM. DE TR.

HENNISSEMENT. subst. m. Il se prononce *hannissement*. Cri des chevaux. Les chevaux qui sentent les cavalles font de grands *hennissemens*. Le bruit des trompettes, & le *hennissement* des chevaux.

HENNUIER, ERE. s. m. & f. Nom propre de Peuple. Natif, originaire, habitant du Hainaut.

HENRI. s. m. Nom propre d'homme. L'*h* de ce nom est aspirée dans une prononciation soutenuë; mais dans la conversation on prononce le regne d'*Henri* IV. & non pas le regne de *Henri* IV.

HENRI. s. m. Monnoye d'or. Elle commença & finit sous Henri II. L'or des *Henri* étoit à 23. carats. Ils pesoient 2. deniers 20. grains, & valoient 50. sols. Les doubles *Henris* valoient 100. sols, & les demi-*Henris* 25.

HENRI. Ce nom a été donné à une âne, comme celui de Margot à une pie. HUET. Les Gascons disent *arri*.

HENRIETTE. s. f. Nom propre de femme. *Henriette* Marie de France, Reine d'Angleterre, étoit fille de *Henri* IV. & de Marie de Medicis, & femme de Charles I. Roi d'Angleterre.

H E P.

HEPATIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui concerne le foye. Un flus *hepatique*. Un homme *hepatique*, qui a des maladies du foye. Remedes *hepatiques*, ceux qui sont propres pour les maladies du foye. On appelle aussi la veine *hepatique* ou *jecoraire*, celle qu'on nomme autrement la *basilique*. Voyez BASILIQUE.

Ce mot est Grec, *hepaticos*, & vient de *hepar*, *foye*.

En Chiromance on appelle aussi, Ligne *hepatique* ou du foye, une ligne notable qui traverse toute la paume de la main. Elle commence dans l'espace qui est entre le pouce & le doigt indice.

HEPATIQUE. s. f. Espece de renoncule dont les feuilles sont decouppées en trefle, d'un vert obscur en dessus, plus pâles en dessous, & quelquefois purpurines comme celles du cyclamen, attachées à des queuës longues d'environ un demi-pied. Elle pousse plusieurs tiges minces, nuës, plus courtes que les queuës des feuilles, soutenant chacune une belle fleur composée de six, & quelquefois de sept ou huit feuilles disposées en rose, le plus souvent bleuës, plus rarement de couleur de chair ou blanches: elles naissent au commencement du printemps avant les feuilles. Lorsque ces fleurs sont passées, il vient un fruit arondi qui contient plusieurs semences longues, pointuës. Sa racine est fibreuse, noirâtre. En Latin, *ranunculus tridentatus vernus*. P. TOURNEFORT, ou *trifolium hepaticum flore simplici*. C. B. L'*hepatique* est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne dans les maladies du foye: on s'en sert aussi pour consolider les playes, pour purifier le sang, pour nettoyer les reins & la vessie.

HEPATIQUE, se dit aussi d'une autre plante qui pousse des feuilles grasses, charnuës, posées les unes sur les autres comme des écailles, decouppées, vertes en dessus, mousseuses en dessous, attachées par des filamens aux murailles des puits & des fontaines. Il s'éleve d'entre ces feuilles des tiges courtes, grêles, tendres, soutenant chacune un petit chapiteau fait en forme d'étoile,

toile, rempli d'une poussiere fort menuë qui semble tenir lieu de semence. En Latin, *lichen petraus latifolius, sive hepatica fontana*. C. B. Cette plante est detersive, aperitive. On s'en sert pour les maladies du foye & de la rate, pour la gratelle, pour les dartres. Elle est appellée *lichen*, à cause qu'elle guerit les dartres & les demangeaisons de la peau qu'on nomme *lichenes*.

HEPATITE. s. m. Sorte de pierre precieuse, qui a été appellée ainsi du Grec *hepar*, *foye*, à cause qu'elle a la couleur & la figure du foye.

HEPATOSCOPIE. s. f. Terme de Divination. Art de connoître les choses futures, ou cachées, par l'inspection des entrailles, & particulierement du foye.

Du Grec *hepatos*, genitif de *hepar*, foye, & de *skepeo*, je considere.

HEPTAGONE. s. m. Terme de geometrie. Figure qui a sept angles & sept côtez. On appelle aussi en Fortification, *Heptagone*, une place fortifiée de sept bastions.

Ce mot est composé du Grec *hepta*, *sept* & de *gonia*, *angle*.

HEPTAMERON. s. m. Il vient du Grec, & veut dire sept journées. C'est le titre d'un livre de Marguerite de Valois sœur de François premier, & Reine de Navarre. On fait dans l'*Heptameron* l'histoire des Amans fortunez. Il ne devroit contenir que sept journées conformement à son titre : neanmoins il en a huit, parcequ'on y en a ajoûté une qui ne renferme que deux nouvelles, & les autres journées, soixante & dix. L'*Heptameron* est fait à l'exemple du Decameron de Bocace; & toute la difference, c'est que les Nouvelles de l'*Heptameron* sont plus vrayes. L'*Heptameron* est écrit en prose, & semble très-ingenieux. La meilleure impression de l'*Heptameron* est celle dont Claude Gruget a pris soin.

HEPTARCHIE. Etat gouverné par sept Princes, ou divisé en sept Royaumes. Les Saxons, ayant conquis cette partie de la Grande Bretagne, que nous appellons aujourd'hui l'Angleterre, la diviserent en sept Royaumes. C'est ce qu'on appelle l'*Heptarchie* d'Angleterre, laquelle continua pendant quelques siecles jusqu'au tems d'Egbert Roi des Saxons Occidentaux, qui reduisit par la force des armes l'*Heptarchie* en *Monarchie*, & se fit couronner Roi d'Angleterre l'an 819.

H E R.

HERALDIQUE. adj. m. & f. Il ne se dit qu'en cette pharse, Science, ou art *Heraldique*. C'est elle qui traitte des blasons, & des anciens jeux, & fêtes des Chevaliers, comme les joûtes, & les tournois, qui étoient reglez par les Herauts; c'étoit leur principale fonction: car ils se trouvoient aux joûtes, emprises, tournois, & gardes de pas, & tenoient regître des noms & blasons des Chevaliers qui se presentoient, dont ils composoient des recueils. Ceux qui ont écrit de l'art *Heraldique* & des Herauts, Rois d'Armes & Poursuivans, sont André Favin, Philippes Moreau, Vulson de la Colombiere, Louvan, Geliot & autres.

En Architecture on appelle *colonne heraldique*, une colonne qui a sur son fût les armes, & blasons des alliances de la personne pour qui elle est élevée.

HERAULDERIE. s. f. Qualité, charge, dignité, office de *Herault*. Voyez HERAUT.

HERAUT. s. m. L'*h* s'aspire. Ancien Officier de guerre, & de ceremonie, qui étoit autrefois en grande consideration, & qui avoit plusieurs belles fonctions, droits & privileges. Son principal emploi étoit de composer ou de dresser des Armoiries Genealogies, & des preuves de Noblesse. Les *Herauts* étoient Surintendans des armes, & conservateurs des honneurs de la guerre, dont le blason est un symbole. Ils avoient droit aussi d'ôter les Armoiries à ceux qui meritoient d'être degradez de Noblesse, pour leur lâcheté & trahison. Ils avoient le pouvoir de reprendre les vices des nobles mal-vivans, & de les chasser des joûtes, tournois, & behours. Ils recevoient & verifioient les preuves du nom & des armes des chevaliers, & faisoient peindre leurs quatre quartiers dans leurs livres armoriaux, & cartulaires de Chevalerie. Ils avoient droit de corriger tous les abus & usurpations des couronnes, casques, timbres & supports, & connoissoient des differens entre les Nobles pour leurs blasons, pour l'antiquité de leurs races & prééminences; & même la Cour les a quelquefois mandez, pour avoir leur avis sur les differens de cette nature qui y étoient pendans. Ils alloient même dans les Provinces pour faire des enquêtes sur la noblesse, & avoient droit de se faire ouvrir toutes les Bibliotheques, & de se faire communiquer tous les vieux titres des Archives du Royaume. Ils avoient l'entrée en toutes les Cours des Princes étrangers pour y annoncer la guerre ou la paix; & leur personne étoient sacrées comme celle des Ambassadeurs. Il étoit de leur charge d'aller publier les joûtes & tournois, de convier à y venir, de signifier les cartels, de marquer le champ, les lices ou le lieu du duël; de faire les cris pour appeller tant l'assaillant que le tenant, & de partager également le soleil aux combattans à outrance. Dans la guerre ils avertissoient les chevaliers & Capitaines, du jour qu'on donneroit la bataille, où ils assistoient en haut appareil devant le grand Etendart; & dans le choc ils se retiroient en un lieu élevé, pour voir ceux qui auroient le plus vaillament combattu, & en faire le rapport au Roi. Ils faisoient le denombrement des morts, relevoient les enseignes, redemandoient les prisoniers, sommoient les places de se rendre, & dans les capitulations ils marchoient devant le Gouverneur de la ville, pour assûrer sa personne. Ils étoient les principaux juges du partage des depouilles des vaincus, & des recompenses militaires. Ils publioient les victoires, & en portoient les nouvelles aux païs étrangers. Ils publioient la fête de la celebration des Ordres de Chevalerie, & s'y trouvoient vetus du nom, & des marques de l'Ordre. Ils faisoient la convocation des Etats Generaux, & y assistoient pour empêcher la confusion & les differens sur les preseances. Ils assistoient aux mariages des Rois, & souvent en faisoient la premiere demande, comme aussi aux festins royaux qui se faisoient aux grandes fêtes de l'année, quand le Roi tenoit cour pleniere & grand tinel, où ils appelloient le grand Maître, le Grand Pannetier, le Grand Boutillier, pour venir faire leur charge. Ils faisoient aussi les ceremonies des obseques des Rois, & enfermoient dans le tombeau toutes leurs marques d'honneur, comme sceptre, couronne, main de justice, &c.

En France il y a trente *Herauts* sous le titre de Bourgogne, Normandie, Dauphiné, Bretagne, Alençon, Orleans, Anjou, Valois, Berri, Angoulême, Guyenne, Champagne, Languedoc, Toulouse, Auvergne, Lionnois, Bresse, Navarre, Perigord, Xaintonge, Touraine, Alsace, Carolois, Roussillon, Picardie, Bourbon, Poitou, Artois & Provence. Le premier, qui est Roi d'armes, se nomme *Mont-joye St. Denis*. Il met une couronne Royale sur ses fleurs de lis. Ils

Ils ne servent que dans les grandes ceremonies ; comme au Sacre des Rois, aux pompes funebres des Rois, des Reines, des Princes du Sang, ou à leur mariage, &c. Le Roi, & les *Herauts* d'armes sont revêtus aux ceremonies de leurs cottes d'armes, de velours violet cramoisi, chargées devant & derriere de trois fleurs de lis d'or, & autant sur chaque manche où le nom de leur Province est écrit. Ils portent une toque de velours noir, ornée d'un cordon d'or, & ont des brodequins pour les ceremonies de paix, & des bottes pour celles de guerre. Aux pompes funebres ils portent une longue robe de deuil trainante, & tiennent un bâton, nommé Caducée, couvert de velours violet, & semé de fleurs de lis d'or en broderie.

Le Roi baptisoit les *Herauts* avec une couppe d'or pleine de vin qu'il leur versoit sur la tête, en leur donnant le nom de leur Herauldерie. Ils ne pouvoient obtenir la charge de *Heraut* qu'après sept années d'exercice de poursuivant d'Armes ; & ils ne pouvoient quitter leur charge que pour monter à celle de Roi d'Armes, ou à la dignité de Chevalier.

Il y a aussi un *Heraut* des ordres du Roi, qui porte une cotte d'armes de velours violet, semée de fleurs de lis & de flammes en broderie d'or, avec les armes & les colliers devant & derriere. Ils portent aussi la croix de l'Ordre penduë à un cordon de soye noire en écharpe.

Les *Herauts* ont, comme les Rois d'Armes, leur cotte de velours violet, à la reserve que la broderie n'en est pas si riche ; & ils portoient sur les manches le nom & les armes de la Province dont ils portoient le titre. On appelloit *plaques*, ces cottes d'armes qui étoient particulieres aux *Herauts* ; & *tuniques*, celles qui appartenoient aux Rois d'Armes. Ils portent encore un bâton appellé *Caducée*, qui n'a ni fleur de lis, ni couronne au bout, & qui est seulement de velours violet semé de fleurs de lis d'or.

L'origine des *Herauts* est fort ancienne. Stentor au Siege de Troye étoit le *Heraut* des Grecs, qui avoit une voix plus forte que cinquante hommes ensemble. Les Grecs les nommoient *kerukes* & *eirenophulakes*, & les Romains, *Feciaux*. Ils avoient institué un College de *Herauts*, dont l'emploi étoit d'examiner, si la guerre étoit juste, ou injuste, & d'empêcher que l'on n'en vint à une guerre ouverte, jusqu'à ce que l'on eût tenté de terminer le differend par la voye de la justice.

Il y a en Angleterre le College des *Herauts*, qui est dépendant du Grand-Maréchal. Il y en a de trois Ordres ; les uns qu'on appelle *Rois d'Armes* ; les autres, *Herauts*, & les troisiémes, Poursuivans. Voyez *Rois d'Armes* & *Poursuivans* à leur place. Ceux qu'on appelle *Herauts* sont six en nombre, distinguez par les noms de *Richemond*, *Lancaster*, *Chester*, *Windsor*, *Somerset* & *York*. Leur office est d'aller à la Cour pour en recevoir les ordres ; d'assister aux solemnitez publiques ; de proclamer la Paix & la Guerre.

Ce mot de *Heraut* vient de l'Allemand *herald*, qui veut dire *gendarme*. D'autres le derivent d'un vieux mot François *barou* ou *baro*, dont on se servoit pour un deffi, pour une nouvelle & un bruit de guerre, pour une semonce publique, & un ban où tout le peuple accouroit, parceque les *Herauts* étoient les trompettes & clairons qui publioient par tout le monde les victoires & les batailles les plus memorables. D'où vient que Du Cange dit qu'on l'a appellé autrefois *Clarigarius*, aussi bien que *Heraldus*. Borel le derive de *herus*, c'est-à-dire, *maître*, ou venant de la part du maître. Du Cange dit qu'il vient de *here* Anglois, ou de l'Allemand *behr*, qui signifie *armée*, & de *ald*, serviteur, parceque les *Herauts* servoient principalement dans les armées. Voyez ce qu'il rapporte d'un manuscrit du *Heraut* du Duc de Bourgogne, qu'on appelle *Toison d'or*, où sont compris tous les devoirs de sa charge, & les ceremonies de son élection. Dans la langue de Galles *Herod* veut dire, Envoyé. LEIBN.

Les Generaux d'Armée se servent aujourd'hui de Trompettes, & de Tambours, qui ont succedé à la fonction des *Herauts* ; c'est pourquoy ils jouïssent de leurs droits & privileges, par rapport au droit des gens. Ils doivent joüir de toute sorte de sûreté, pourvu qu'ils portent publiquement les marques de leur fonction : c'est-à-dire, le Trompette sa trompette, & le Tambour sa caisse, comme le *Heraut* sa cotte. Voyez WICQUEFORT.

Les Ministres de l'Evangile s'appellent fig. les *Herauts* de la verité.

HERBAGE. s. m. Nom collectif, qui signifie, Toutes sortes d'herbes. Les bons Hermites ne vivent que d'*herbages*. Ce qui fait le beurre & les fromages meilleurs les uns que les autres, c'est la difference des *herbages*. Les Jardiniers disent, j'ai semé beaucoup d'*herbage* ; c'est-à-dire, des herbes de toutes sortes. LIGER. Ils sont devenus semblables à l'*herbage* que les trouppeaux paissent. PORT-R.

HERBAGE, signifie aussi, les prez où il croît de l'herbe en abondance, & où l'on met des bestiaux à l'engrais. Il y a cent bœufs à l'*herbage* dans cette metairie. L'arpent d'*herbage* vaut tant. La richesse de la basse Normandie, de la Hollande, consiste en *herbages*. Mener à l'*herbage*. GOD.

HERBAGE, est aussi un droit que les Seigneurs prennent pour leurs pâtures, different selon les lieux.

HERBAUX. s. m. Droit du Seigneur feodal sur les prez, dans la Province de Poitou.

HERBE. s. f. Nom qui convient à toutes les plantes dont les tiges perissent tous les ans, après que leurs semences sont meures. *Herbe* en general & au singulier signifie, l'*herbe* des prairies dont se nourrissent les vaches, &c. Dormir sur l'*herbe*. Se rouler sur l'*herbe* verte. Il y a des *herbes* dont les racines vivent pendant quelques années, & d'autres dont les racines perissent avec les tiges. On appelle *annuelles* celles qui meurent dans la même année, après avoir porté leurs fleurs & leurs graines ; comme le froment, le segle, &c. On nomme *bisannuelles* celles qui ne donnent des fleurs & des graines que la seconde, ou même la troisiéme année après qu'elles ont levé, & qui perissent ensuite ; telles sont l'Angelique des jardins & quelques autres. Les *herbes*, dont la racine ne perit pas après qu'elles ont donné leurs semences, s'appellent des *herbes vivaces* ; telles sont le fenouil, la mente & les autres. Il y en a plusieurs parmi celles-ci qui sont toujours vertes ; comme le cabaret, le violier, &c. & d'autres qui perdent leurs feuilles pendant une partie de l'année ; comme le pas d'âne, le pied de veau, la fougere, &c. On distingue aussi les *herbes* en potageres, & en medicinales. Les *herbes froides* sont l'ozeille, le pourpier, l'endive blanche, la chicorée sauvage, la laituë, la bourrache, la buglosse. Les *herbes chaudes* sont le serpolet, le thym, l'hysope, la marjolaine, la mente, la sauge, la roquette, le fenouil, le persil. Celles qui tiennent le milieu sont la pimprenelle, les asperges, le houblon, les bettes, les épinards, les choux. DU CHESNE. Des *herbes* à lavement. Des *herbes* fines, sont celles qui sentent fort. Il faut arracher les mauvaises *herbes* d'un champ, ou d'un parterre. Les agneaux bondissent sur l'*herbe* fraîche. Une salade d'*herbes*. Un potage aux *herbes*.

Ce mot vient du Latin *herba*, qui selon quelques-uns est tiré d'*arvum*, champ. D'autres le tirent du Grec *phorbein*, paître, nourrir. Cependant il est plus probable que ce mot vient du Syriaque *herba*, ou de l'Hebreu *hesebb*, qui signifie la même chose.

Herbe de l'Ambassadeur. Voyez Nicotiane. C'est la même plante.

Herbe des aulx. Voyez Alliaire.

Herbe des Charpentiers. Plante qui est ainsi nommée, parceque les Charpentiers s'en servent pour arrêter le sang, quand ils se sont fait quelque playe. On l'appelle par la même raison, *herbe aux Voituriers*, ou *Cochers*. On la nomme encore *mille-feuille*. Voyez Mille-feuille.

Herbe aux chats, est une sorte de plante dont il y a plusieurs especes. Celle que Mr. Tournefort appelle, *Cattaria major vulgaris*, a une tige qui s'éleve à la hauteur d'environ trois pieds, quarrée, veluë. Ses feuilles sont aussi veluës, blanchâtres, attachées à de longues queuës, semblables aux feuilles de la grande ortie ou de la melisse, d'un goût âcre & d'une odeur plus forte que celles de la mente. Ses fleurs naissent au sommet des tiges & des rameaux; elles sont en gueule, de couleur jaune ou blanchâtre, ramassées en épi; chacune de ces fleurs est un tuyau decouppé par le haut en deux levres, & soutenu par un calice fait en cornet. Ses semences sont ovales. Sa racine est ligneuse. Cette plante est fort aperitive, & propre à provoquer les ordinaires, & guérir les vapeurs: il faut s'en servir à la maniere du Thé, ou la faire infuser dans du vin. Elle a été nommée *herbe aux chats*, en Latin *Cattaria*, parceque l'on voit que les chats se plaisent à se rouler sur cette herbe.

Herbe de Citron. C'est le nom qu'on donne à la melisse, parcequ'elle a une odeur de citron. Voyez Melisse.

Herbe aux cuilliers, est une plante qui pousse de sa racine des feuilles presque rondes, vertes, charnuës, pleines de suc, creuses quelquefois comme le cuillieron d'une cuillier, attachées par des queuës longues d'environ cinq doigts. Il s'éleve de la racine plusieurs tiges anguleuses, à la hauteur d'environ un pied, rougeâtres, solides, rameuses, foibles, accompagnées de petites feuilles oblongues, sans queuë. Ses fleurs sont blanches, composées de quatre feuilles disposées en croix. Après qu'elles sont passées, il vient des fruits presque ronds & enflez, composez chacun de deux coques ou paneaux presque demispheriques, divisez en deux loges remplies de semences menuës, presque rondes, rousses. Ses racines sont petites, droites, entourées de quelques filamens blancs. Toute la plante a un goût âcre & une odeur penetrante. Elle est propre pour le scorbut, pour les maladies de la rate; elle leve les obstructions, elle excite l'urine, elle est vulneraire, elle deterge & raffermit les gencives. En Latin, *Cochlearia folio subrotundo*. J. B. *Cochlearia* vient de *cochleare*, une *cuillier*: on a donné ce nom à cette plante, parceque ses feuilles sont quelquefois creuses comme le cuillieron d'une cuillier.

Herbe jaune, ou a jaunir. Plante qui sert à teindre en jaune. Voyez Gaude.

Herbe au lait, est une plante qui pousse des tiges grêles, basses, rampantes. Ses feuilles sont opposées deux à deux, semblables à celles de l'herniole. Sa fleur est un godet jaune ou purpurin, sans calice, decoupé en rosette à cinq quartiers. Lorsqu'elle est passée, il paroît une capsule membraneuse qui s'ouvre par la pointe en plusieurs parties, & qui renferme des semences rougeâtres, assez menuës. Ses racines sont des fibres deliées comme des filets. En Latin, *glaux maritima*. C. B. Cette plante croit en des lieux salés & marecageux près de la mer. Elle est bonne pour augmenter le lait aux nourrices, d'où elle a tiré son nom.

Herbe de musc, est une plante des Isles Antilles, qui porte sa tige assez haut, & qui croit touffuë comme un petit buisson sans épines. Ses feuilles sont assez longues & rudes. Ses fleurs sont jaunes, fort belles à voir, en forme de calice ou de clochette. Son fruit est un bouton assez gros, qui devient étant meur d'un blanc satiné en dedans, & couleur de musc en dehors: il renferme une graine de cette même couleur brune, & qui sent parfaitement le musc, quand elle est nouvellement cueillie. Elle en conserve l'odeur fort long-temps, si on la tient en lieu sec, & dans un vaisseau où elle ne s'évente pas. C'est de là qu'elle a pris le nom d'*herbe de musc*.

Herbe Paris, est une plante qu'on appelle autrement, *Raisin de renard*. Voyez Raisin de renard.

Herbe aux perles. Plante qu'on appelle autrement *gremil*, en Latin *lithospermum*. Voyez Gremil.

Herbe aux poux. Plante qui est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne pour tuer les poux. Voyez Staphisaigre.

Herbe aux puces. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, veluës, rameuses, garnies de feuilles opposées deux à deux, étroites, pointuës, veluës, semblables par leur figure à celles de l'hysope, mais plus étroites, nerveuses comme celles du plantain. Il sort des aisselles de ces feuilles des pedicules longs, grêles, portant en leurs sommitez des épis courts, composez de plusieurs petites fleurs pâles, decoupées en quatre parties. Ces fleurs sont suivies par des coques membraneuses, qui contiennent des semences semblables à des puces, d'où cette plante a pris son nom. Sa racine est simple, blanche, garnie de fibres. La semence de l'*herbe aux puces* est en usage en Medecine; on en tire un mucilage qui est fort adoucissant, & fort propre pour appaiser l'inflammation des yeux; on le donne en lavement dans la dyssenterie, & dans l'inflammation des reins. En Latin, *psyllium majus erectum*. C. B. Il y a quelques autres especes d'*herbe aux puces*.

Herbe de la Reine. Voyez Nicotiane.

Herbe de saint-Jean. Nom qu'on donne vulgairement à l'armoise, parceque les païsans s'en font des ceintures le jour de la saint Jean. Voyez Armoise.

Herbe de Saint-Pierre. C'est une espece de bacille, appellée autrement *crête marine*; en Latin, *crithmum*, *sive fœniculum maritimum minus*. C. B.

Herbe de saint-Pierre, se dit aussi d'une espece de primevere, qu'on appelle *primula veris odorata, flore luteo simplici*. J. B. Voyez Primevere.

Herbe aux Teigneux. Plante qu'on appelle autrement *bardane* ou *gletteron*. Voyez Bardane.

Herbe aux verrues. Plante qui est ainsi nommée, parcequ'elle est bonne contre les verruës. On l'appelle aussi *heliotrope* ou *tourne-sol*. Voyez Heliotrope.

Herbe vive. Plante qu'on nomme autrement *sensitive*. Voyez Sensitive.

Herbe aux Voituriers. Voyez Mille-feuille, ou Herbe aux Charpentiers.

On dit aussi, Aller à l'*herbe*, quand les païsannes vont querir des faisceaux de mechantes *herbes* dans les vignes & dans les champs, pour servir de fourrage à leurs vaches en hiver.

Her-

HERBE, en termes de Manege, est le verd qu'on donne aux chevaux pour les retablir, quand ils sont malades ou maigres; & c'est particulierement de l'orge en verd. Il faut mettre ce cheval à l'*herbe*. On dit aussi, lui donner de l'*herbe*, quand on lui donne quelque peu d'*herbe* fraiche, lorsqu'il a bien travaillé, ou qu'il a satisfait son cavalier. Quelques-uns l'ont employé figurément & en raillerie, en parlant d'un homme qui a fait un mauvais ouvrage. On dit aussi en parlant de l'âge d'un cheval, qu'il prendra quatre ans aux *herbes*, cinq ans aux *herbes*, &c. pour dire, qu'au printems il aura quatre ans, cinq ans.

HERBE, s'employe proverbialement en ces pharses. A chemin battu il ne croît point d'*herbe*. On dit aussi, Mauvaise *herbe* croît toûjours, en raillant des jeunes gens qui croissent trop vite. On dit aussi, Coupper l'*herbe* sous le pied à quelcun; pour dire, le supplanter, profiter d'un avantage qu'il avoit pris soin de se menager. On dit aussi d'un homme adroit, & dans la necessité, que l'*herbe* sera bien courte s'il ne trouve à paître, s'il n'y trouve à brouter. On dit aussi en raillerie à un homme, Sur quelle *herbe* avez-vous marché aujourd'hui? Pour lui reprocher qu'il est de mauvaise humeur, sans qu'on sache pourquoi. On dit aussi des affaires & des maladies, quand on a cherché toutes sortes de moyens & de remedes, qu'on y a employé toutes les *herbes* de la St. Jean. On dit aussi, Manger son blé en *herbe*; pour dire, Manger son revenu avant qu'il soit échu. Je souhaiterois qu'on ruinât en *herbe* les mensonges, & qu'un dementi public les arrêtât aussi-tôt qu'ils paroissent. BAY. Etre cocu en *herbe*, c'est, avoir la mine d'être un jour cocu; c'est être taillé pour cela. On dit d'un jeune Bachelier, que c'est un Docteur en *herbe*; pour dire, qu'il parviendra un jour à être Docteur. On dit aussi, en *herbe* & en gerbe, en parlant d'un côté de l'esperance & d'un autre côté de la jouïssance.

HERBEILLER. v. neut. Terme de Chasse, qui se dit du sanglier quand il broute l'herbe.

HERBELINE. s. f. Brebis maigre; pour, *hermelin*, d'où s'est fait le mot d'*hermine*. On a voulu marquer la petitesse & la maigreur d'une brebis, en la comparant à un si petit animal. HUET.

HERBER. v. act. se dit en parlant des chevaux, quand les Marechaux leur mettent sous le poitrail un morceau de racine d'ellebore, qui leur fait enfler la partie & suppurer, quand ils sont atteints de certaines maladies.

HERBETTE. s. f. diminutif. Petite *herbe*. Au printemps on voit les moutons & les bergeres couchez sur l'*herbette*. Il ne se dit guere qu'en Poësie, & en stile Pastoral. Danser sur l'*herbette*.

Vous qui gras & beau,
Me donniez sans cesse,
Sur l'herbette *épaisse,*
Un plaisir nouveau. DES-H.

HERBIER. s. m. est le premier des ventricules du bœuf & autres animaux ruminants, où se reçoit l'herbe qu'ils paissent. On l'appelle aussi la *panse* ou la *double*. Voyez PANSE.

On appelle aussi en Fauconnerie *herbier*, le tuyau ou canal de la respiration qui est dans le col de l'oiseau.

HERBIER. s. m. Terme de Botanique. C'est un grand livre de papier blanc, en un ou plusieurs volumes, où les Botanistes rangent par genres, par classes, & par especes, toutes sortes d'herbes & de plantes sechées; qu'ils collent sur les feuilles du livre, mettant au bas de chaque page une courte description de la plante qui y est collée. Mr. de Tournefort revint de Montpellier à la fin de 1681. & de là il alla chez lui à Aix, ou il rangea dans son *herbier* toutes les plantes qu'il avoit ramassées de Provence, de Languedoc, de Dauphiné, de Catalogne, des Alpes & des Pirenées. FONT. Mr. Blondin a laissé des *herbiers* fort amples & fort exacts. ID. Mr. Morin a laissé une Bibliotheque de près de vingt mille écus, un Medaillier, & un *herbier*. ID. Mr. Thevenot, fameux voyageur, a laissé un recueil de toutes les plantes des Indes ou un *herbier à sec*, en cinq volumes, où l'on voit en nature les feuilles des plantes & les rameaux des arbres de ce païs-là, dont les feuilles n'ont pas encore perdu leur couleur, non plus que les fleurs qui sont à quelques-uns, aussi-bien que les siliques. Tout cela est collé proprement sur du papier. BIB. UNIV. T. XIII.

HERBIER, se dit aussi d'un livre qui traite des Plantes. L'*herbier* Chinois dit que le Ginseng croît à l'ombre dans de profondes valées. P. TACH. Autrefois on a dit *Herbier* pour Botaniste.

HERBIERE. s. f. Vendeuse d'herbes. *Herbiere* des halles. On appelle aussi *Herbieres*, ces petites païsannes qui vont à l'herbe, & qui derobent les herbes des prez, si on n'y prend garde.

HERBORISER, ou ARBORISER, ou HERBOLISER. verb. neut. Ces trois mots se disent; mais *herboriser* est le plus sûr, & *herboliser* le moins bon, quoyqu'en dise Menage. Aussi l'Academie est-elle pour *herboriser*: à quoy elle ajoûte qu'on peut prononcer aussi *arboriser*. C'est, aller dans les prez, les bois, les jardins & les campagnes, pour chercher des herbes & des plantes par curiosité, ou pour s'en servir aux usages, auxquels elles sont propres pour la Medecine; pour voir diverses sortes de plantes, pour apprendre à les connoître, & pour en decouvrir de nouvelles. Ce Medecin est allé *herboriser* aux Indes.

Ce mot vient du Latin *herbula*, ou de *herbarius*. MEN.

HERBORISTE. s. m. Quelques-uns disent *Arboriste*, d'autres disent *Herboliste*; mais nonobstant la decision de Menage, qui est pour le dernier, *Herboriste* est le plus usité, & celui que l'Academie a retenu. Celui qui connoît les plantes, ou qui en a écrit. Dioscoride, & Matthiole qui l'a commenté, sont de sçavans *Herboristes*. Il y a des *Herboristes* en titre d'office chez le Roi. L'ETAT DE FR.

Ronsard a dit *Herbeur* pour *Herboriste*. On a dit autrefois *arboriste*. *Herboriste* ne s'est introduit que par la reflexion qu'on a faite que, puisque c'étoient les herbes qu'on cherchoit & non pas les arbres, on devoit écrire *herboriste* & non pas *arboriste*. Mais l'on n'a pas pris garde que les deux dernieres syllabes du mot sont des preuves convaincantes de l'ancienne ortographe.

HERBORISTE, se dit aussi de celui qui vend les plantes medecinales. Acheter des plantes chez un *Herboriste*.

HERBREGEMENT. s. m. Terme de Coûtumes. Logis, maison.

HERBU, UË. adj. Qui est bien garni d'herbes. Il se dit des prez & des chemins. Un chemin *herbu*, un pré fort *herbu*.

HERCAN. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe panachée d'un rouge brun avec chamois, qui blanchit en deux ou trois jours. MOR.

HERCE. Voyez HERSE.

HERCER. v. act. Vieux mot. Dechirer.

HERCOTECTONIQUE. subst. f. Terme de Fortification. Partie de l'Architecture militaire qui enseigne à travailler à la deffense, & à la munition.

Ce mot vient du Grec *hercos*, clôture, & de *tektoné*, art qui apprend à bâtir.

HERCULE. f. m. Nom commun à plusieurs heros de l'Antiquité. Ce nom a été donné à tant d'hommes differens dans les tems fabuleux, qu'il est à croire que c'est un nom generique qui se donnoit à tous les Heros ou les braves Avanturiers. Le plus fameux étoit l'Hercule de Thebes, fils de Jupiter & d'Alcmene. Les Grecs ont attribué à cet *Hercule* toutes les belles actions des autres. Mr. le Clerc prétend que tous ces *Hercules* sont nez des relations hyperboliques des avantures de quelques Marchands Pheniciens, qui negocierent en divers lieux, & y établirent des Colonies. *Harokel*, d'où est venu *Hercule*, signifie un *Marchand* en Phenicien. BIBL. UN. T. I. L'*Hercule* du Palais Farnese est une piece fameuse. MISSON.

HERCULEE. Terme de Fleuriste. Tulippe panachée d'un rouge de sang, & de blanc de lait. MOR.

HERE ou HAIRE. f. m. (*L'h s'aspire.*) Homme sans biens, ou sans credit. Il se joint ordinairement avec *pauvre*. Il n'a pas moyen de vous payer, c'est un pauvre *here*. Ne vous fiez pas à la faveur de ce Conseiller, c'est un pauvre *here*, dont on ne fait nul état dans sa Chambre, qui ne sçait pas soutenir son opinion.

Ce mot vient du Latin *herus*. Menage dit qu'il vient de l'Allemand *Herr*, qui signifie, *Seigneur*, comme qui diroit un *pauvre Seigneur*. Nous tournons souvent en derision les noms que nous empruntons des Langues étrangeres, comme *rosse*, *lande*, *babler*. Quelques-uns le derivent de *hirsutus*, parceque ce mot signifioit autrefois *hideux*, *vilain*, *mal-propre*. Voyez HAIRE.

HERE, est aussi un jeu de cartes, où l'on ne donne qu'une carte à chaque personne. On la peut changer contre son voisin, & celui à qui la plus basse carte demeure perd le coup. On dit que le *here* est le jeu des peres de famille, parcequ'ils y font joüer jusqu'aux plus petits enfans.

HERE, est aussi le nom qu'à ce jeu on donne à l'as, qui fait perdre celui à qui il demeure dans la main.

HERE, signifioit en vieux François, *camp* & *armée*, d'où quelques-uns derivent *Heraut* & *Heriban*.

De l'Allemand *heer*, armée.

HEREDITAIRE. adj. m. & f. Ce qui est affecté à une famille, qui lui appartient par droit de succession. On distingue les biens de l'Empereur en terres ou païs *hereditaires*, qui lui appartiennent par succession de ses ancêtres, & en ceux dont il joüit comme Empereur par élection. La Couronne de France n'est point *héréditaire*, mais successive agnatique; ainsi les filles en sont excluës. Voyez LOI SALIQUE. VOY. DE FRANCE. Le Royaume de Dannemarc a été long-tems électif, mais depuis l'année 1660. il est devenu *héréditaire*. M. G... presentant à M. F.. un jeune Allemand, lui dit vous ne serez pas fâché de connoître un homme aussi extraordinaire que Monsieur, qui est Professeur *Hereditaire* dans l'Université d'A. Vous avez tort, répondit M. F.. de trouver cela extraordinaire, puis que nous savons des Païs où il y a des Souverains *Hereditaires*; c'est bien pis que des Professeurs *Hereditaires*.

HEREDITAIRE, se dit aussi des charges qui sont affectées à une certaine maison. Connetable *héréditaire* de Castille.

HEREDITAIRE, se dit aussi de ce qu'on herite, soit par un degré de parenté, soit par une institution testamentaire. Un heritier beneficiaire n'est point tenu au delà des forces *hereditaires*, ou de la succession. Ce legataire universel prétend qu'une telle rente, une telle maison fait partie des biens *hereditaires*. Il possede cette terre par un droit *hereditaire*.

HEREDITAIRE, se dit aussi des biens qui par leur nature passent à des heritiers, ou de ceux qui ont privilege ou concession pour cela. Les Offices de leur nature ne sont point *hereditaires*, il faut que le Roi les crée *hereditaires* par un Edit particulier. Le Droit Canon se sert de toutes les precautions imaginables, pour empêcher qu'on ne rende les Benefices *hereditaires* dans les familles.

Il y a de certaines grandes Charges qui n'ont presque plus aujourd'huy de fonctions, auquel le titre d'*hereditaire* est attaché. Connetable *hereditaire* de Normandie, de Dauphiné. Senechal *hereditaire*.

On dit aussi des degrez d'honneur & des emplois qui ont été long-temps dans une même maison, dans une même famille, qu'ils y sont comme *hereditaires*. Le bâton de Marechal de France est comme *hereditaire* à cette maison. La Charge de President au Mortier est comme *hereditaire* dans cette famille.

HEREDITAIRE, se dit figurément des bonnes, ou mauvaises qualitez qu'on reçoit ou qu'on croit recevoir de ses ancêtres. La vertu, la pieté est *hereditaire* dans cette maison. En Italie les haines des maisons sont *hereditaires*.

On appelle maladies *hereditaires*, celles qui passent des peres aux enfans; comme la gravelle, la goûte, la phtisie, la douleur, la mélancolie, qui sont longues & presque incurables. Leur cause n'est pas moins cachée que la generation même.

HEREDITAIREMENT. adv. D'une maniere hereditaire, par droit de succession. On joüit des charges de Secretaire du Roi *hereditairement*: celles de la maison du Roi ne se possedent pas *hereditairement*.

HEREDITE'. f. f. Terme de Pratique. Succession aux biens d'un deffunt. Par le Droit Romain, l'adition d'*heredité* étoit necessairement requise pour la validité d'un testament. On crée ici des Curateurs aux *heréditez* vacantes. On est obligé de payer les dettes d'un deffunt, quand on s'est immiscé dans son *heridité*. Un heritier beneficiaire ne les paye que jusqu'à la concurrence des forces de l'*heredité*.

HEREDITÉ, se dit aussi d'un privilege, d'un droit que donne le Roi pour rendre hereditaire une charge, ou un autre droit qui ne l'étoit pas de sa nature. Le Roi a fait des Edits pour donner l'*heredité* à plusieurs charges. Celles de Secretaire du Roi se possedent en *heredité*. Il y a eu plusieurs Edits pour des confirmations d'*heredité*.

HEREMITIQUE. adj. m. & f. Il s'écrit ordinairement *éremitique*. Voyez EREMITIQUE.

HERESIARQUE. f. m. Inventeur d'une heresie, ou le chef d'une secte heretique. Arrius étoit un fameux *Heresiarque*. Socin est aussi un fameux *heresiarque*, c'est le Patriarche des Sociniens. HIST. CRIT. DU V. T. Les *heresiarques* ont été souvent de grands hommes. OE. M. L'hérésie des Albigeois n'a point eu d'*hérésiarque*, & on ne sauroit en découvrir l'Auteur. LE P. BENOIST.

Ce mot est Grec, composé d'*hairesis*, *heresie*, & d'*archos*, *prince*, *chef*.

HERES-MARTIA, c'est-à-dire, *Héritiere Martialle*, étoit chez les anciens Romains la Déesse des héritiers. Ceux à qui il étoit arrivé quelque héritage, lui offroient des sacrifices en actions de graces. On la croyoit une des compagnes du Dieu Mars, & on lui donnoit le surnom de *Martialle*, parce que la guerre donne frequemment occasion aux héréditez & aux successions.

HERESIE. f. f. C'est, selon les Catholiques, un faux dogme contre la Foi, une erreur condamnée par l'Eglise en matiere de Religion. L'*heresie* d'Arius. L'*heresie* de Luther. L'*heresie* de Calvin. L'ACAD. Publier une *heresie*. Semer une *heresie*. Adherer à l'*heresie*.

resie. Dire des *heresies.* Abjurer l'*heresie.* Id. Combattre une *heresie.* Renouveller une *heresie.* On appelle *Heresie*, l'attachement opiniâtre à quelque dogme condamné par un jugement de l'Eglise universelle; soit par les decrets d'un Concile œcumenique, comme l'*heresie* d'Arius condamnée au Concile de Nicée; soit par la decision du Pape reçuë de toute l'Eglise, comme celle de St. Innocent contre Pelage; soit par un Concile particulier reçu de toute l'Eglise, comme le Concile d'Antioche, qui condamna Paul de Samosate. Mr. Fleury. L'*heresie* a toûjours eu soin de conserver quelques rapports avec la verité, & d'en emprunter les apparences. Font. L'*heresie* est naturellement indocile, independante, & fatale à la Royauté. Fl. C'est au Prince à garentir le peuple du venin de l'*heresie*, & à empêcher qu'elle ne ravage impunément l'Eglise. H. de l'Inq. C'est un excès fort ordinaire de faire des *heresies* capitales qui ne le sont point. Du Pin. Les Protestans définissent l'*heresie*, une erreur capitale en la Foi Chrétienne, une doctrine directement contraire à l'Ecriture Sainte. On ne convient pas trop de la juste definition d'une *heresie*. Car une erreur, pour meriter le titre infamant d'*heresie*, doit être capitale, pernicieuse, & fatale au salut: & l'on ne s'accorde pas toûjours sur la nature des erreurs que l'on qualifie ainsi. Epiphane a augmenté le nombre des *heresies*. Bern. Les *heresies* sont d'utiles ennemis: elles excitent la diligence des Pasteurs. Cl. L'*heresie* soutenuë par l'instinct de la conscience, a les mêmes privileges que la verité dans la societé civile. Bay. Pour établir qu'il faut exterminer l'*heresie* par la force, il faudroit convenir d'une regle pour distinguer les *heresies* punissables de mort: parceque la passion érige souvent des opinions indifferentes en *heresies* damnables. Id. L'Ecriture ne determine point precisément ce qui constituë l'*heresie*: il faut qu'une erreur, pour meriter ce nom-là, aille à choquer le fondement, & à bouleverser le systême du Christianisme. Cl.

Heresie, se dit par extension, des propositions notoirement fausses qu'on avance dans d'autres sciences. C'est une *heresie* en Morale de dire qu'il ne faille pas être reconnoissant. C'est une *heresie* en Geometrie, de dire que deux triangles qui ont les angles semblables ne soient pas proportionels.

Ce mot vient du Grec, *hairesis*, choix & n'avoit pas chez les anciens une signification odieuse comme aujourd'huy. Il signifioit seulement, *secte*, *opinion particuliere*: on disoit l'*heresie* des Peripateticiens, ou des autres Philosophes, c'est-à dire, leur *secte*. C'est ainsi que St. Paul dit, qu'il étoit de l'*heresie*, c'est-à-dire, de la secte des Pharisiens. Autrefois le mot d'*heresie* ne se prenoit pas toujours en mauvaise part; mais ensuite on en a determiné la signification: desorte qu'il n'a plus marqué qu'un schisme que quelqu'un fait dans l'Eglise, pour introduire de nouveaux dogmes. On a même appellé enfin *heresie*, les dogmes nouveaux, ou qu'on regarde comme tels; si bien que presentement on appelle heretique, un homme qui soutient un sentiment contraire à celui que l'on reçoit communément, ou que quelque Compagnie Ecclesiastique a approuvé. Bibl. Univ.

HERETICITE'. s. f. Qualité, caractere d'une proposition, d'un ouvrage heretique. Puisque l'*hereticité* de ce livre n'est que probablement vraye, & qu'il reste toûjours quelque degré de probabilité opposée, il s'ensuit que l'*hereticité* de ce livre est probablement fausse. Fen.

HERETIQUE. adj. m. & f. Qui soûtient, qui professe une heresie; qui appartient à l'heresie. Une doctrine *heretique*. Un Prince *heretique* a droit de faire pour l'erreur tout ce qu'il feroit pour la verité, si elle lui étoit connuë. Saurin. Une ville *heretique*. Une assemblée, un concile *heretique*.

Heretique, est aussi fort souvent substantif. L'*heretique* fait profession du Christianisme, & c'est en cela qu'il est different de l'Infidelle, du Juif, du Mahometan, du Payen. Saint Augustin ne declare *heretique* que celui qui en vuë de quelque avantage temporel, & particulierement pour l'honneur, & la vanité d'être chef de parti, invente, & deffend de fausses opinions. Cousin. Un veritable *heretique* est proprement celui qui soutient une fausse opinion contre sa propre conscience, par hypocrisie, & par un esprit de faction, & d'opiniâtreté. Philastrius Evêque de Bresse appelloit *faiseurs d'Heretiques*, ceux qui multiplioient trop le nombre des heresies, & disoit qu'ils exerçoient sur les opinions une tyrannie sacrée. Oe. M. Nous ne pouvons sçavoir si les anciens *heretiques* nioient le fondement du véritable Christianisme; il ne reste rien de leurs écrits, & nous ne sçavons leurs sentimens que par les livres de leurs adversaires. Le Cl. Les Theologiens impatiens de subjuguer les consciences, ont emprunté le bras seculier pour imposer silence à ceux qu'ils appellent *heretiques*. Id. Maxime, qui usurpa l'Empire sur Gratien, est le premier qui a decerné la peine de mort contre les *Heretiques*. H. de l'Inq. Il est étrange que l'on trouve tous les jours des *heretiques* ou des Apostats à punir dans des Païs, où depuis plus de deux siecles on n'en souffre point. Mr. Fleury. On ne doit employer contre les *Heretiques* que des raisons, & des exhortations. Bat. Les *Heretiques* sont plus dignes de compassion que de haine; parcequ'ils feroient pour la verité ce qu'ils font pour l'erreur, si elle leur étoit connuë. Saurin. Il faut reprimer l'*Heretique* qui empoisonne la societé. Ju. On se fait une espece de Religion, & un point de pieté, de calomnier les *Heretiques*. Bay. Les Catholiques font main basse sur les *Heretiques*, sans songer que ceux qu'ils traittent d'*heretiques*, les traittent d'*heretiques* à leur tour. Id. L'injure d'*heretique* est équivoque: on se la renvoye de part & d'autre. Le Cl.

Heretique, se dit aussi figurément & par extension, de tous ceux qui ne pensent pas comme les autres sur quelque chose que ce soit, qui n'ajoûtent pas foi à quelqu'un. Ce Marquis est un peu *heretique* sur le chapitre des femmes. Je suis un peu *heretique* sur le chapitre des Medecins. Il est bas en ce sens.

HEREUX. adj. m. qui se dit en cette phrase. Un temps *hereux*; pour dire, un temps froid, qui fait frissonner & herisser le poil.

HERGNE. Voyez Hernie.

HERIGOTE'. adj. m. Terme de Chasse. Chien qui a une marque aux jambes de derriere. Un chien retroussé & *herigoté* est propre à faire un limier. On dit aussi un chien bien *herpé*.

HERIGOTURE. s. f. Marque qui vient aux jambes de derriere des chiens, qui est un bon signe quand il n'y en a pas plusieurs.

HERISSER. v. n. (L'*h* s'aspire.) Se dresser. Il ne se dit que des cheveux, ou du poil de certains animaux. Un objet horrible fait *herisser* les cheveux, les fait dresser à la tête. Le lion *herisse* sa criniere.

D'une subite horreur leurs cheveux se herissent. Boi.
J'ai donc vû ce sanglier, qui par nos gens chassé,
Avoit d'un air affreux tout le poil herissé. Mol.
Entre les deux partis Calchas s'est avancé,

L'œil farouche, l'air sombre & le poil herissé. Rac.

D'*ericiare*, inusité, fait d'*ericius*, herisson. Men.

Herissé, ée. part. Au siecle passé la mode étoit de porter des cheveux courts, droits & *herissez* sur le front. Un cheval qu'on manque d'étriller à le poil tout *herissé*.

Herissé, ée. part. & adj. Il se dit aussi de ce qui montre plusieurs pointes ou picquans. Un bataillon tout *herissé* de piques. Un rempart *herissé* de fraises, de pieux pointus. On dit aussi, L'hiver *herissé* de glaçons.

Herissé, se dit figurément. On appelle un homme *herissé*, un homme difficultueux, qu'on ne sçait par où prendre. On quitte souvent le chemin de la vertu qui est tout *herissé* de ronces & d'épines, pour prendre la route du vice, qui est toute semée de fleurs. Oe. M. La verité fait peur pendant qu'elle se montre *herissée* de Latin, & de preceptes. Tour. Des Dissertations *herissées* de Grec & d'Hebreu, sont plus capables d'effrayer le Lecteur que de reveiller sa curiosité. J. des Sc. Il y a des gens qu'une certaine ferocité rend intraitables, & qui paroissent *herissez* d'épines de tous côtez. Bell. Le stile de cet Auteur est vicieux, il est tout *herissé* de pointes & d'équivoques.

Un pedant enyvré de sa vaine science,
Tout herissé *de Grec, tout bouffi d'arrogance.* Boi.

Herissée. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Anemone. Ses grandes feuilles sont rouges, & quelquefois mêlées de blanc; sa peluche est de couleur de feu. Mor.

HERISSON. s. m. (L'*h* s'aspire.) Petit animal qui a environ huit pouces de longueur, qui est armé de pointes ou d'aiguillons comme des épines. Les Anciens l'ont pris pour une espece de porc épic. Il a le museau court & rond, ressemblant à celui d'un chien. Cette espece est appellée *canine* par Matthiole, qu'il fait differente de celle qui tient du pourceau. Il a la tête, le dos & les flancs couverts d'aiguillons longs d'un pouce & demi, fort differens de ceux du porc épic, & semblables aux picquans des coques de châtaines. Il a le museau, la gorge & les pieds parsemez d'un petit poil fort delié & clair-semé. Sa peau est soutenuë d'un fort muscle, qui y est étroitement uni tout le long du dos, afin qu'il puisse mieux redresser ses pointes. Sa peau & son poil sont, aussi bien que les aiguillons, d'un gris brun jaunâtre. Ses pattes ont cinq doigts, & des ongles longs, pointus & creux. Son œil n'a point d'autre humeur que le cristalin qui touche à la retine. Sa femelle a huit mammelons. Il a des muscles peauciers comme le porc épic, qui lui servent à faire ramasser tout le corps comme en une boule: ce qu'il fait quand il ne peut se sauver à la course. Quelques-uns l'ont nommé pour cela le simbole de la prudence, parcequ'il se deffend par ce moyen contre les autres bêtes. On dit que si alors on l'arrose d'eau, ses pointes se rabattent aussitôt. Il ne sort que la nuit, & se cache tout l'hiver, & vit de pommes & de raisins. Les Indiens vivent de chair de *herisson* qui est fort blanche, & qui ne cede point à celle des poulardes engraissées. Et les plus riches Espagnols en mangent le Carême, à cause qu'il vit d'œufs de fourmis, d'herbes & de racines. Il contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Sa chair a bon goût. On l'appelle en Latin *echinus*, *herinaceus terrestris*, ou *herix*. *Echinus*, du Grec *simékein eauton*, parce que cet animal se ramasse quand on le tourmente, ou qu'on lui fait peur.

Ce mot vient du Latin *hirsutus*, aussi-bien que celui de *herisser*.

Herisson, est aussi un poisson de mer dont le corps est fait comme un four, & est fort épais devant & derriere. Il est fenêtré comme une lanterne dont on a ôté la corne. C'est le poisson le mieux armé qui soit; car son écaille est toute couverte de pointes, dont il se sert au lieu de pieds, & il marche en *roulant*. Il a 2100. épines ou jambes, & 1300. cornes qui lui servent comme des cornes à un limaçon ou un bâton à un aveugle, pour tâter le terrain sur lequel il marche, & ensuite comme des ancres à un vaisseau, pour se fixer & s'accrocher où il veût. Combien faut-il de muscles pour faire mouvoir en tout sens, & séparement 2100. jambes & 1300. cornes. Reaumur. Voyez l'Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1712.

La partie par où il se nourrit est par bas, & celle par où il vuide ses excremens est au dessus de la coquille. Il a cinq dents creuses, & une petite langue. Son ventre est divisé en cinq parties, qui semblent plusieurs ventres separez & pleins d'excrement; mais il n'a point de chair de ce côté-là. Il y en a de noirs, de rouges & de purpurins, qui sont plus grands que les autres. Quelques-uns ont l'écaille, les pointes & les œufs blancs. Il y en a plusieurs especes, dont la premiere, qu'on appelle à l'ordinaire *echinus marinus*, est bonne à manger, aussi bien que ses œufs. On met au rang de la seconde espece ceux qu'on nomme *spatagi*, qui vivent en haute mer, & sont rares. Les *echinometres* font la troisiéme, c'est-à-dire, la *mere* ou *matrice des herissons*, qui surpassent en grandeur tous les autres. Matthiole. On dit que ce poisson presage la tempête, & qu'il se charge de pierres pour resister à son effort, & demeurer ferme en un lieu. Les *herissons* de Mer contiennent beaucoup de sel volatil & d'huile. Ils sont aperitifs, detersifs, incisifs, digestifs, resolutifs, propres pour nettoier les vieux ulceres. On s'en sert exterieurement & interieurement.

En Latin *echinus marinus*. Le *Herisson* tire son nom de ses pointes. Sur quelques Côtes on l'appelle *Châtaigne de Mer*; en effet il ne ressemble pas seulement aux envelopes des châtaignes, par les épines dont il est herissé, mais encore par sa figure convexe. On l'appelle sur les Côtes de Provence, *Oursin de Mer*.

Herisson, en termes de Mechanique, se dit des rouës dentelées, dont les dents, ou alichons sont fichez dans la circonference de la rouë, selon la direction de son plan. Lorsque les alichons sont fichez perpendiculairement sur la rouë, cela s'appelle un *rouët*, & non pas un *herisson*. Quand il faut remettre des alichons, ou des dents aux rouets, ou aux *herissons*, cela s'appelle, *rechausser*.

Herisson, se dit aussi, parmi les Menuisiers, d'un morceau de bois de cinq ou six pieds de long, à deux ou trois branches, pour faire égouter la vaisselle après qu'on l'a lavée. Dans le monde ce *herisson* s'appelle un *égoutoir*; mais ceux qui veulent parler dans les termes de l'art, disent un *herisson*.

Herisson foudroyant, c'est en termes d'Artillerie, un morceau d'artifice herissé de pointes par dehors & chargé de composition par dedans. On s'en sert dans des breches, & des retranchemens.

Herisson, est aussi une deffense qu'on met aux passages pour servir de barrieres, & particulierement à l'entrée des villes. C'est une poutre garnie de cloux dont la pointe est en dehors, & qui tourne sur des pivots, ou perpendiculairement, ou horisontablement.

HERISSONNE'. adj. m. Terme de Blason, qui se dit particulierement d'un chat ramassé, & accroupi.

HERITAGE. s. m. Succession, heredité. Tout le bien qu'il possede n'est point acquis par son industrie; c'est

c'est l'*heritage* d'un pere, d'un oncle, d'un ami qui le lui a laissé par testament. On ne peut disposer par testament que du quint des *heritages* propres qu'on a reçus par succession de ses parens.

Ce mot vient du Latin *hereditagium*.

HERITAGE, se dit plus particulierement des fonds de terres, des maisons, parceque ce sont des biens qui se conservent davantage dans les familles, & qu'on laisse à ses heritiers. Achab fit mourir Naboth, parce qu'il avoit refusé, comme l'ordonnoit la Loy de Moïse, de lui vendre à perpetuité l'*héritage* de ses peres. Boss. Un des grands benefices du Jubilé chez les Juifs étoit le retour des fonds & des *heritages* à leurs maîtres, eussent-ils changé de maîtres cent fois, soit qu'ils eussent été alienez par vente ou par don, comme remarque Maimonides. Le bien vaut mieux en *heritages*, prez, vignes, terres, bois, qu'en rentes, en offices, en billets, qui sont sujets aux banqueroutes, ou aux suppressions.

On appelle Bail d'*heritages*, des maisons ou terres alienées à rente perpetuelle, ou à longues années.

On appelle figurément *heritage* celeste, le Paradis. L'Ecriture dit que les impies n'auront point de part à l'*heritage* du Seigneur.

On dit aussi, Il n'a eu pour tout *heritage* de ses parens qu'un grand nom à soûtenir, qu'une grande Noblesse, une grande bravoure.

On dit proverbialement, qu'on a mis la main à l'*heritage*, quand on a été obligé de mettre la main à terre, pour s'empêcher de tomber tout-à-fait. On dit encore, promesse de Grand n'est pas *heritage*; pour dire, qu'il ne faut pas trop compter sur les promesses des Grands Seigneurs.

HERITER. v. n. & act. Entrer en joüissance des biens d'un deffunt, soit par succession naturelle & de parenté, soit par une institution testamentaire d'un étranger. Il n'a pas *herité* de son oncle de grands biens. L'hôpital general a *herité* de tous les biens de ce testateur.

HERITER, se dit aussi avant la mort, de ceux qui ont droit de pretendre la succession d'un parent. C'est un tel qui *herite* de cette maison, c'est le plus proche à *heriter*.

HERITER, se dit aussi en choses morales. Ce cavalier a *herité* de la bravoure de son pere, des vertus de ses Ancêtres. Il a *herité* de ses defauts, de ses maladies, de ses inimitiez. Nous *heritons* des mauvaises qualitez de nos Ancêtres comme de leurs biens. Ol. M.

HERITER, se dit aussi de quelques meubles qui nous demeurent, par l'absence ou par la mort de quelcun. J'ay *herité* d'un livre qu'un tel m'avoit prêté, qui est allé mourir aux Indes. Il a laissé chez moi un manchon, il a oublié de l'envoyer querir, j'en ay *herité*.

HERITÉ, ÉE. part. & adj. se dit d'un bien venu par succession, & non pas acquis.

HERITIER, IERE. s. m. & f. Qui a recueilli, ou qui doit recueillir une succession, par droit de parenté, ou par un testament. Les enfans sont *heritiers* presomptifs de leur pere. L'institution d'*heritier* est essentiellement necessaire en Droit pour la validité d'un testament. Mais dans les païs coutumiers il n'y a point d'institution d'*heritier*; les *heritiers* sont nommez par la loi. Un Legataire universel a pourtant une grande partie des avantages d'un *heritier* universel; & il en tient lieu lorsque le Testateur n'a que des meubles dont il peut disposer. B. Les peres & meres sont *heritiers* mobiliaires de leurs enfans. La coûtume dit, que le mort saisit le vif, son plus prochain *heritier*; pour dire, qu'on peut se mettre en possession d'une succession de son autorité privée, sans être obligé d'en demander en Justice la delivrance, comme on est obligé à l'égard des legs. Il y a des *heritiers* des propres, & des *heritiers* des acquêts. Se porter pour *heritier* de quelcun. Patru. Les femmes parmi nous sont les principales *heritieres*. Id. Talestris, Reine des Amazones, avoüa à Alexandre, qu'elle se croyoit digne de donner des *heritiers* à son Empire. Vaug. Il est fort ordinaire parmi les Espagnols de frustrer leurs plus proches parens de sommes considerables, & même de leur héritage légitime, en faveur de l'Eglise & des Couvens; ce qu'on appelle dans le païs, laisser son ame *heritiere*. Frezier.

Ce mot vient du Latin *hæres*, tiré du verbe *hærere*, qui signifie, *être près de quelque chose*, *y être joint*, *suivre immediatement après*. On appelle *heritier*, celui qui doit succeder à un autre dans la possession de quelques biens. Ce mot a pourtant beaucoup de rapport avec l'Hebreu *horish*, qui signifie, *celui qui a reçu sa part d'un heritage*. Voyez Martinius.

HERITIER BENEFICIAIRE, est celui qui accepte une succession en vertu de Lettres du Prince, qui lui permettent de prendre une succession, de faire acte d'*heritier*, sans être tenu des dettes que jusqu'à la concurrence du bien delaissé, à la charge d'en faire inventaire. Un *heritier fidei-commissaire*, est un *heritier* institué pour rendre la succession à un autre.

On appelle absolument un *heritier*, une *heritiere*, un fils ou une fille unique qui ont herité, ou qui sont en passe d'heriter de grands biens de quelques maisons riches ou puissantes. Epouser une riche *heritiere*.

HERITIER, se dit aussi pour, Enfant, parcequ'il n'y a point de plus proches ni de plus legitimes *heritiers*, que les enfans. Voilà mon *heritier*. Voilà une *heritiere*.

On dit aussi figurément, qu'un homme est *heritier* de la gloire, des vertus, du courage de ses Ancêtres, lorsqu'il a les mêmes qualitez qu'ils avoient, qu'il les imite, & qu'il marche sur leurs traces.

On dit proverbialement, qu'un homme a affaire à la veuve & aux *heritiers*; pour dire, qu'il a affaire à plusieurs parties, qu'il faut qu'il réponde à plusieurs personnes.

HERITIER, ou plutôt ERETIER. Terme de Couvreur. Morceau d'ouvrage en équerre, ou en pointe. Le Couvreur dit, Je viens de *faire un heritier*, il faut vîte l'enduire. Un *heritier bien enduit*, un *heritier mal enduit*.

Le mot d'*eretier*, vient de celui d'*arrête*, qui est l'angle d'une pierre formé par ses deux côtez.

HERMAN. s. m. Nom propre d'homme chez les Allemands.

HERMAPHRODITE. s. m. Celui qu'on prétend qui a les deux sexes, qui est homme, & femme tout ensemble. Entre les Rabbins quelques-uns assûrent qu'Adam a été créé *hermaphrodite*, c'est-à-dire, avec Eve attachée à ses épaules, fondez sur ces mots du Pseaume CXXXIX. Vous m'avez formé derriere & devant. Chevræana. La marque de l'un, & de l'autre sexe est d'ordinaire imparfaite. Les Interprétes du Droit pretendent que l'*Hermaphrodite*, lequel a choisi le sexe viril qui prevaloit en lui, ne peut plus faire l'office de femme: & rapportent un arrêt du Parlement de Paris, par lequel un jeune *Hermaphrodite* fut condamné à être brulé pour cela. C'est une grande question de sçavoir s'il y a des *Hermaphrodites*. Il faut pourtant demeurer d'accord qu'il a paru quelquefois des sujets d'une conformation si bizarre, que ceux qui n'ont pû en developer le mystere, ont été excusables. J. des Sc. T. XXX. Les Grecs l'appellent *androgyne*. Les Poëtes disent qu'*Hermaphrodite* étoit un fils

fils de Mercure & de Venus, & qu'il se trouva uni par un lien indissoluble avec la Nymphe Salmacis. La fable en est écrite par Ovide, & par Natalis Comes en sa Mythologie. On dit aussi à l'adjectif, une femme *Hermaphrodite*. Les Romains regardoient les *Hermaphrodites* comme des monstres, dont la rencontre étoit funeste & de mauvais présage. A Athenes & à Rome on les precipitoit dans la mer, comme temoigne Alexander ab Alexandro. Gaspard Bauhin Medecin à Bâle, a écrit un Traité exprès des *Hermaphrodites*. S. de Rennefort dit qu'à Suratte il y a beaucoup d'*Hermaphrodites*, qui avec des habits de femmes portent le turban des hommes pour se distinguer, & apprendre à tout le monde qu'ils ont l'avantage des deux sexes. Il est parlé dans le Diction. de Bayle p. 2507. d'un Moine *Hermaphrodite* qui accoucha. Les limaçons, les moules, les vers de terre & quelques autres insectes, sont *Hermaphrodites*, comme aussi la plûpart des fleurs. Voyez HIST. DE L'AC. R. DES SC. de 1711. L'*Hermaphrodite* de la Vigne Borghese à Rome est une excellente Antique. MISSON.

Ce mot vient du Grec *Hermaphroditos*; d'*Hermes*, *Mercure*, & d'*Aphrodité*, *Venus*, comme qui diroit, *mêlé de Mercure, & de Venus*; qui tient du mâle & de la femelle. Mr. de Vaugelas appelle les substantifs des deux genres, des substantifs *Hermaphrodites*.

Du Langage François bizarre Hermaphrodite,
De quel genre te faire Equivoque maudite,
Ou maudit? BOIL.

Morin, dans son Traité des Fleurs, parle aussi d'anemones *Hermaphrodites*: auquel sens *Hermaphrodite* est adjectif. Mr. Poupard de l'Academie Royale des Sciences a écrit sur les insectes *Hermaphrodites*.

HERME, ou HERMES. s. m. Terme d'Antiquaire. Les *Hermes* étoient des statuës du Dieu Mercure, qu'on appelloit *Hermes*, faites de marbre pour l'ordinaire, & quelquefois de bronze, sans bras & sans pieds, que les Grecs & les Romains mettoient aux carrefours. C'est pour cela qu'elles avoient un pied quarré tel que celui du Dieu *Terme*. On en voit diverses figures dans les Recherches curieuses d'Antiquité de Mr. Spon.

HERMETIQUE. adj. Terme de Chymie, se dit en ces phrases. La science *Hermetique*, c'est-à-dire, la Chymie en laquelle a excellé Hermes Philosophe Egyptien, qui pour avoir approfondi les merveilles de la nature, a merité le surnom de *Trismegiste*, qui veut dire, trois fois grand. Sceau *hermetique* ou d'*Hermes*, c'est la maniere de boucher les vaisseaux pour les operations chymiques si exactement, que rien ne se puisse exhaler, non pas même les esprits les plus delicats: ce qui se fait en fondant à la lampe le bout du col du matras, & en le tortillant avec les pincettes propres à cela.

On appelle *Colonne hermetique*, une sorte de colomne qui est une espece de pilastre en maniere de *Terme*, aïant une tête d'homme au lieu de chapiteau. C'est ce qui la fait appeller *hermetique*, à cause que les anciens y mettoient la tête de Mercure, que les Grecs nomment *Hermes*.

HERMETIQUEMENT. adv. A la maniere d'Hermes. Luter *hermetiquement*. Un vaisseau scellé *hermetiquement*, c'est-à-dire, qu'on a bouché de sa propre matiere, en fondant au feu, & en tortillant son goulet, ou orifice.

HERMINE. s. f. Animal qui se trouve dans les païs froids, qui approche de la figure d'une bellette, & dont le poil est blanc, & le bout de la queuë noir, & qui fournit une fourrure precieuse. L'*hermine* prend les souris de la même sorte que fait la belette. Pline dit que c'est la depouille d'un rat du terroir de Pont en Asie, de pelage blanc. Les Pelletiers & Fourreurs la mouchettent, & tavellent de petits morceaux d'agneaux de Lombardie renommez par leur noir luisant, pour faire paroître davantage la blancheur de l'*hermine*.

En Morale on dit que l'*hermine* est le symbole de la pureté.

HERMINE, se dit aussi des peaux dont on fourre les habits. Les manteaux des Ducs & Pairs sont fourrez d'*hermines*. Robe fourrée d'*hermine*. Manteau doublé d'*hermine*.

Sans sortir de leurs lits plus doux que leurs hermines,
Ces pieux fainéans faisoient chanter matines. BOI.

HERMINE, est aussi un terme de Blason, & est la premiere des deux panes ou fourures qui y sont en usage. C'est un émail blanc, & noir, ou un champ d'argent semé de petites pointes de sable, en forme de triangles. La Bretagne porte d'*hermines*. On appelle *contre-hermine*, lorsque les couleurs sont posées au contraire des *hermines*, c'est-à-dire, que le champ est de sable, & la moucheture d'argent. Quelques-uns ont appellé ces Ecus, *poudrez*.

Ce mot vient de ce que ces petits animaux sont abondans en Armenie où l'on trafique de ces fourrures, parceque les Armeniens sont appellez *Hermines* dans les anciens Auteurs; & ces peaux, *hermines*, comme *peaux d'Armenie*. Elles ont aussi été nommées *pelles Babylonicæ*, dont il est fait mention dans saint Jerôme.

HERMINE, se dit figurément pour ce qui est fort blanc. Votre peau est d'une *hermine*. VOIT.

ORDRE DE L'HERMINE. Ordre de Chevalerie. Il fut institué en 1365. par Jean V. Duc de Bretagne, dit le Vaillant. Les Chevaliers portoient des colliers d'or chargez d'*hermines* passantes, émaillées de blanc au collier d'or, avec cette devise, *A ma vie*. Depuis ce tems-là, la Bretagne porta d'*hermines* dans ses armes, au lieu de trois gerbes qu'elle portoit auparavant.

HERMINE', ÉE. Terme de Blason. Il porte de gueules à la croix *herminée*.

HERMINETTE. subst. f. Outil de Charpentier, courbé & emmanché de bois, qui sert à planir & à doler le bois, & particulierement le courbe. Il a été ainsi nommé à cause de sa figure, qui est semblable à celle des mouchetures d'*hermine* en armoiries.

HERMITAGE. s. m. Petite maison, ou habitation en lieu desert, où un Hermite fait sa demeure.

HERMITAGE, est aussi un lieu, ou une maison de campagne solitaire, & écartée, que quelcun a fait bâtir pour y vivre en retraitte, & hors du commerce du grand monde. Si vous venez chez moy, vous ne trouverez pas un château, mais un joli petit *hermitage*.

Deserts, où j'ay vécu dans un calme si doux,
Pins, qui d'un si beau vert couvrez mon hermitage,
La Cour depuis un an me separe de vous. MAIN.

HERMITE. s. m. Anachorette. Homme devot qui s'est retiré dans la solitude, ou dans les deserts, pour mieux vaquer à la contemplation, & se debarrasser des affaires du monde. Un *Hermite* n'est point censé Religieux, s'il n'a point fait de vœux, & il peut succeder & tester. L'habit d'*Hermite* est plutôt un habit de penitent qu'un habit de Religieux. L'*Hermite* reclus du mont Valerien. Les anciens *Hermites*, comme Saint Anthoine, vivoient dans les deserts, & ne laissoient pas d'avoir plusieurs Religieux avec eux. Arnaud d'Andilli a fait la vie des Peres *Hermites*. Un *Hermite* est une espece de Misantrope.

Tent

Tout homme est homme, un Hermite *sur tout.* La Fon.
Notre Hermite *nouveau subsistoit là dedans.* Id.
Frere Conrard, Hermite *plein de suc,*
Trouvant au lit une Dame discrete,
Lui fit tourner l'anagrame de Luc. Rouss.

Les Augustins du grand Couvent s'appellent encore, les *Hermites de Saint Augustin*, à la difference des Chanoines Reguliers du même Ordre, qui ont l'habit & des regles differens. Les *Hermites* de Camaldoli. Les Hieronymites & quelques autres Religieux, se qualifient aussi *Hermites.*

On appelle aussi *Hermite*, un homme retiré & solitaire, qui fuit la conversation du monde, & qui vit comme un *Hermite.* On appelloit Balzac, l'*Hermite* de la Charente: c'est ainsi que dans ses poëmes Mainard parle de ce grand homme, en s'adressant à la France.
Ton langage n'a plus sa force, & sa beauté,
Que du charmant desert de ce fameux Hermite.

On dit prov., Quand le Diable fut vieux, il se fit *hermite*; pour dire, que l'âge nous rend sages.
Le Diable eut tort quand il se fit hermite. Des Houl.
On appelle aussi les noix, des pâtez d'*Hermite.*

Ce mot est Grec, *eremites*, & vient d'*eremia*, solitude, lieu desert.

HERMITE, ou *Bernard l'Hermite*, est une espece d'écrevisse, appellée ainsi, parce qu'elle fuit les autres, & qu'elle se retire dans la premiere coquille qu'elle rencontre. Elle a l'air d'une araignée, mais elle est un peu plus grosse.

HERMODACTE. s. f. C'est une racine bulbeuse, grosse comme une petite châtaigne, ayant la figure d'un cœur, de couleur rougeâtre en dehors, fort blanche en dedans, de substance legere, fongueuse, sans fibres, facile à rompre, se reduisant aisément en une poudre semblable à de la farine, d'un goût douceâtre, un peu glutineux. Elle nous est apportée seche d'Egypte, de Syrie. On n'est pas bien sûr de l'espece de plante quelle porte; la commune opinion veut que ce soit une espece de colchique. D'autres croyent que c'est une espece d'iris tubereux. Pomey pretend que l'*Hermodacte* n'est pas une racine, mais un fruit qui naît à un arbre d'Egypte. Lemery, sans approuver les raisons qu'il en donne, croit qu'il faut suspendre son jugement sur cette matiere. Les *hermodactes* contiennent beaucoup d'huile & de sel essentiel. Les *hermodactes* purgent doucement les humeurs pituiteuses du cerveau & des jointures: elles excitent aussi la sueur. Quelques-uns, comme Lemery, font ce mot masculin.

Hermodactylus, du Grec, *Hermes*, Mercure, & *dactulos*, doigt, parce qu'on a trouvé quelque ressemblance des *hermodactes* avec quelques phalanges des doigts.

HERNIAIRE. adj. Il se dit de certains Chirurgiens, & signifie, Qui s'occupe à la cure des hernies ou descentes. Il faut, pour être reçu Chirurgien *herniaire*, sçavoir faire des bandages qui puissent soulager les hernies, & être reçu Chirurgien *herniaire* à l'école de Saint Côme à Paris, devant le premier Medecin, & le premier Chirurgien du Roi, leur Lieutenant & leur Prevôt.

HERNIARIA. subst. fem. Plante. Voyez Herniole.

HERNIE, on prononce HERGNE. s. f. (L'*h* s'aspire. L'Ac.) Maladie ou incommodité causée par une descente de boyau dans le scrotum ou les bourses, ou dans les aînes. Etre sujet à la *hergne*, être incommodé d'une *hergne*, d'une *hernie.* L'Ac. Plusieurs disent *hargne*, mais le bel usage est pour *hergne.* Les brayers sont necessaires à ceux qui sont incommodez d'une *hernie*, ou descente. Il y en a de plusieurs sortes, qui ont divers noms suivant la partie où est la tumeur, ou suivant la substance qui la cause. Quand elle n'est qu'aux aînes, on la nomme *bubonocele*, ou *inguinale.* Quand elle tombe dans les bourses, on la nomme *enterocele*, ou *intestinale*, pourvû qu'elle soit causée par la descente de l'intestin: mais si c'est par la chute de l'epiploon, on l'appelle *epiplocele* ou *zirbale*, parceque les Arabes appellent l'epiploon, *Zirbus.* Si elle est causée par des eaux, on la nomme *hydrocele*, &c. Il y a des *hernies* de vessie. Voyez Hist. de l'Ac. R. des Sc. de 1717.

Ce mot vient du Latin *hernia.* Les Marses, selon Priscien, appelloient *herna*, les *rochers.* La *hernie* a du rapport aux rochers à cause de sa dureté. Scaliger aime mieux tirer ce mot du Grec *hernos*, rameau.

HERNIEUX, euse. adj. & s. Qui est incommodé d'une hernie.

HERNIOLE. s. f. Plante basse qui pousse beaucoup de petites tiges s'étendant par terre de toutes parts, rondes, fort noueuses. Il sort de chacun des nœuds de petites feuilles situées vis-à-vis l'une de l'autre, plus petites que celles du serpolet, d'un verd jaune, & d'un goût âcre. Les fleurs naissent de ces mêmes endroits; elles sont en grand nombre, composées d'étamines jaunes. Lorsqu'elles sont passées, il paroît des capsules oblongues, cancelées, remplies ordinairement de quelques semences. Sa racine est petite. En Latin *Herniaria.* J. B. Elle croît aux lieux secs & sablonneux. On en trouve aussi quelquefois au bord de l'eau. Il y en a de deux especes, qui ne different qu'en ce que l'une est sans poil, on l'appelle *herniaria glabra*; & l'autre est veluë, on l'appelle *herniaria hirsuta.* Elles contiennent beaucoup de sel essentiel & d'huile. L'*herniole* appliquée en cataplasme guerit les hernies, sur tout si l'on en fait boire en même temps le suc, ou l'eau distillée. C'est de là qu'elle tire son nom. On s'en sert aussi avec succès dans la retention d'urine, & dans la coliqué nephretique. On l'appelle autrement *Turquette* ou *Herbe du Turc*, parce que les Turcs se servent beaucoup de cette plante.

HERODIENS. Sectaires parmi les Juifs, qui étoient attachez au parti d'Herode, pour maintenir le gouvernement dans sa famille.

HEROIDES. On appelle ainsi quelques Epîtres d'Ovide, faites sous le nom de quelques héros ou heroïnes de la Fable.

HEROINE. s. f. L'*h* ne se prononce point. Fille ou femme qui a des vertus de Heros, qui a fait quelque action heroïque. La Pucelle d'Orleans a été une *Heroïne* en valeur. Lucrece a été une *Heroïne* en matiere de chasteté. Notre *Heroïne* n'étoit pas insensible, mais elle sçavoit regner sur ses passions. Mr. l'Her. Voyez le mot Heros dans ses differentes significations. Quelques-uns ont douté si une femme pouvoit être l'*Heroïne* d'un Poëme épique.

HEROIQUE. adj. m. & f. L'*h* ne se prononce point. Qui appartient au Heros. Un courage *heroïque*, une patience *heroïque*, sentimens *heroïques.* Hercule, Alexandre ont fait des actions *heroïques.* Avoir des vertus *heroïques.* Quand il s'agit de faire du bien, le procedé *heroïque* aime l'excès, & ne cherche ni regle, ni mesure. Le Ch. de M. Il est sorti de l'Ecole d'Epicure des ames entierement *heroïques.* St. Ev. Il y a de l'*heroïque* dans cet ouvrage, dans cette action.

Heroique, se dit aussi en Poësie, des Poëmes où l'on fait la description de quelque action, ou entreprise extraordinaire. Homere, Virgile, Stace, le Tasse, Lu-

Lucain, ont fait des Poëmes *heroïques*. Les Odes de Pindare sont une Poësie *heroique*. La France est malheureuse en Poëmes *heroiques*. On dit aussi, en parlant de la prose, un stile *heroique*; pour dire, sublime, élevé, où l'on traite de grands sujets.

On appelle tems *heroïques*, les tems fabuleux où ont vecu les Heros de la Fable. L'époque de la ruine de Troye arrivée environ l'an 308. après la sortie d'Egypte, & 1164. après le Déluge est considérable, à cause qu'on peut rapporter à cette date ce qu'il y a de plus remarquable dans les tems appellez fabuleux ou *heroïques*; fabuleux, à cause des fables dont les histoires de ces tems sont envelopées; *heroïques*, à cause de ceux que les Poëtes ont appellez les enfans des Dieux & les Héros. Leur vie n'est pas éloignée de cette prise. Boss.

On appelle *Vers heroiques*, les vers Alexandrins de 12. syllabes pour les masculins, & de 13. pour les feminins; parceque les Poëmes *heroïques* en sont composez. Du temps de Ronsard ils étoient composez de vers de 10. à 11. syllabes.

HEROISME. s. m. Ce qui est propre & particulier aux Heros. Grandeur d'ame au dessus de la vertu ordinaire de l'homme; élevation de courage; disposition à agir d'une maniere grande, & ferme. Le P. Rapin en usant du mot *heroïsme*, ajoûte, s'il est permis d'user de ce terme. Il s'est établi depuis. Q. Curce est un Historien agreable, & poli, mais qui donne trop dans l'*heroïsme* affecté. Or. M. Les Stoïciens ont tracé aux hommes une idée de perfection, & d'un *heroïsme* dont ils ne sont pas capables. La Br. Il y a des gens qui ne se piquent point de *heroïsme*. D'Aucourt. Les Heros

De leur propre grandeur se trouveroient gênez,
Si leur cœur quelquefois se decouvrant sans feinte,
*Ne sçait de l'*heroïsme* adoucir la contrainte.*

Ab. de Vil.

HERON. s. m. (L'h s'aspire.) Grand oiseau aquatique & sauvage, qui a le col long & un grand bec, les jambes fort hautes, de haut vol, qui vit de poissons.

Un jour sur ses longs pieds alloit, je ne sçais où,
Le Heron *au long bec emmanché d'un long cou.*

La Font.

Il y a des *herons* blancs, de cendrez, de noirs, de rougeâtres. Il y en a de crêtez qui ont une aigrette sur la tête. Les butors & le corlieu ou courlis, sont des especes de *heron*. Dans la Fauconnerie du Roi il y a le vol du *heron*. Voler le *heron*. Plumes de *heron*. Comme les *herons* font leurs petits sur les arbres des forêts de haute futaye, & qu'ils nourrissent leurs petits de poissons, dont une grande quantité en les abéchant tombe par terre, plusieurs en ont pris occasion de dire qu'ils ont été dans un païs où les pourceaux s'engraissent des poissons qui tombent des arbres. Belon. Les Turcs disent qu'il n'y a que trois Empires, qui sont ceux de Constantinople, de Babilone, & de Trebizonde, & c'est pour cette raison que le Grand Seigneur, qui en est le possésseur, porte trois panaches de *heron* noirs à son Turban. Il n'y a que les *herons* de Candie qui ayent l'aigrette parfaitement noire; les *herons* de tous les autres Païs l'ont, ou blanche, ou mêlée. Tav. Quelques-uns écrivent *hairon*, *quasi* aëronem *dixeris*.

Ce mot vient du Grec *erodios*, qui signifie la même chose, ou du Latin *ardea*, formé des deux mots Grecs *aera duein*, *prendre l'essor en l'air*, *voler fort haut*. D'autres aiment mieux tirer le mot Latin, d'*arduus*, & disent qu'*ardea* a été dit comme *ardua petens*, *volant fort haut*, *montant aux lieux les plus élevez & inaccessibles*, ou d'*ardeo*, je brûle, parce que ses excremens sont brûlans en sortant de son corps.

Masse de heron, est un amas ou bouquet des plumes de la queue du *heron*.

HERONNEAU. s. m. Diminutif. Petit heron.

HERONNIER. adj. Qui est dressé à la chasse du heron. Il y a des faucons *heroniers*. Un faucon *heronnier* s'appoltronnit quand on le met à un vol plus bas. On appelle aussi oiseau *heronnier*, un oiseau qui est sec, vite, bien dispos & alaigre, qui n'est point chargé de cuisine, non plus que le *heron* qui a la cuisse essuyée, l'aîle seche & ferme, & le corps bien cousu dans sa peau.

On dit d'un homme, qu'il a la cuisse *heronniere*, c'est-à-dire, maigre. On appelle aussi *femme heronniere*, une femme maigre & seche, & qui a les hanches fort hautes.

HERONNIERE. s. f. Le lieu où les herons font leurs petits, & où on les éleve.

HEROS. s. m. (Aspirez l'*h*) C'étoit chez les Anciens un grand, & illustre personnage, de nature mortelle, mais qui passoit dans l'esprit des peuples pour être participant de l'immortalité, & ils le mettoient au rang des Dieux après sa mort. Quelques-uns les ont appellez Dieux assesseurs par cette raison. Les *Heros* ou les demi-Dieux étoient les enfans illegitimes des Dieux; enfans nez d'un Dieu & d'une femme, ou d'une Déesse & d'un homme. Leur quartier dans le Ciel étoit la *Voye-lactée*. On leur associoit les ames des Legislateurs & des Fondateurs de Villes, d'Empires ou de Republiques. Le P. Mourgues. Lucien definit un *Heros*, un milieu entre Dieu & l'homme; ou plutôt, un composé de tous les deux.

Heros, signifie plus generalement une personne illustre, & extraordinaire. C'est un *Heros*. Il s'est comporté en *Heros*. Dans Virgile les Dieux ne valent pas des *Heros*, & dans Lucain les *Heros* valent des Dieux. St. Ev. On met de la difference entre un *Heros*, & un grand homme: toutes les vertus militaires font l'un & l'autre; mais le *Heros* est plus fier, plus entreprenant, & d'une plus haute valeur. Il marque du courage, de la valeur, de la fermeté dans les perils, de l'intrepidité. Alexandre étoit un *Heros*, & Cesar un grand homme. Bou. Les vertus des *Heros* sont suspectes dans un citoyen. S. Ev. Il est des *Heros* en mal comme en bien. La Roch. Il y a longtems que le tems des *Heros* est passé. Ben. Sans la crainte des jugemens du public, que de *Heros* auroient été moins *Heros*! Or. M. On a dit dans le même sens, que souvent les grands *Heros* sont de petits hommes. Si le *Heros* s'éleve par quelques actions au dessus des hommes ordinaires, par d'autres il s'abaisse fort au dessous d'eux. P. d'Eloq. La force, du tems d'Homere, étoit essentielle aux *Heros*. A une grande vanité près, les *Heros* étoient faits comme les autres hommes. La Roch. Un *Heros* est d'un seul metier, qui est celui de la guerre, il n'a que les vertus militaires. La Br. Enée étoit un pauvre *Heros* dans le Paganisme, & plus digne fondateur d'un Ordre Religieux que d'un Etat. St. Ev. De ce degré d'ambition qui fait les *Heros*, il y a peu de distance à celui qui fait des usurpateurs, & des tyrans. Le P. Dan. Homere a plus songé à peindre la nature telle qu'elle étoit, qu'à faire des *Heros* fort accomplis. St. Ev. Enée n'est qu'un *Heros* transi; le premier peril le fait trembler. G. G. Pour être *Heros* faut-il être insensible? Quin.

Mais quelques vains lauriers que promette la guerre,
On peut être Heros *sans ravager la terre.* Boi.
... Pour vraiment Heros *chez les hommes pervers*

On

On ne reconnut plus qu'Usurpateurs iniques,
Que tyraniques Rois censez grands Politiques,
Qu'infames scelerats à la gloire aspirans,
Et voleurs revêtus du nom de Conquerans. Id.
Quel est donc le Heros *solide?*
C'est un Roi que l'équité guide,
Et dont les vertus sont l'appui. Rouss.
Car il est des Heros *d'une douce maniere,*
Il en est de justice, il en est de Breviaire. Sar.
Faut-il que le Heros *fasse taire l'Amant?* Corn.

On appelle *Heros* d'un Poëme, d'une histoire, d'un Roman, ou même d'une avanture, celui qui en est le principal personnage, qui en fait le premier rôle. Achille est le *Heros* de l'Iliade. Enée est le *Heros* de l'Eneïde. Le *Heros* de Virgile n'a pas un caractere assez brillant; & qui ne s'ennuyeroit avec le pieux Enée? St. Ev. Il n'est pas necessaire que le *Heros* d'un Poëme soit un honnête homme. J. des Sc. Tite Live fait son *Heros* de Scipion, & lui donne une preference delicate sur le reste des Romains. Id. Un faiseur de Roman est du moins obligé à habiller magnifiquement ses *Heros*, & à les loger dans de superbes Palais. G. G. Le *Heros* du Roman comique fut pendu à Pontoise. Scar. J'ai appris une intrigue d'amour dont vous êtes le *Heros*.

On dit en general, Vous êtes mon *heros*, vous êtes mon *heroïne*; en parlant d'une personne que l'on admire, que l'on se propose, & aux autres à imiter, & à suivre; ou que l'on affectionne particulierement. Je ne veux point de *heros* affecté; la verité seule sera mon *heroïne*. Oe. M.

Ce mot vient du Latin *heros*, du Grec *heros*. Saint Augustin Liv. X. de la Cité de Dieu, dit qu'il y a de l'apparence qu'il y a eu quelque enfant de Junon appellé de ce nom, car en Grec Junon s'appelle *Hera*: ou bien que les hommes illustres ont été honorez de ce nom, parceque, selon l'opinion des Anciens, les personnes vertueuses après leur mort habitoient la vaste étenduë de l'air, qui est du ressort de Junon, selon la Fable. Isidore dit que les *Heros* ont été appellez de ce nom, comme *aëroes*, *aërei*, *Personnes relevées en merite, & dignes du Ciel.* Platon tire ce mot du Grec *eros*, *amor*, parcequ'il dit que les *Heros* venoient de la conjonction d'un Dieu avec une mortelle, ou d'un mortel avec une Déesse. D'autres tirent ce mot du Grec *eirein*, *dicere*. Les *Heros* étoient ceux qui par leur éloquence manioient les peuples comme ils vouloient, leur donnant de l'horreur pour le vice; en même tems que par leurs paroles, & leurs exemples, ils les portoient à la vertu. Enfin quelques-uns derivent ce mot du Grec *era*, *terra*. Selon ceux-ci les *Heros* sont de petits Dieux, des Dieux terrestres.

HERPE'. adj. Terme de Chasse. C'est une bonne qualité à un chien d'avoir le jarret droit & bien *herpé*. Fouillous.

HERPER, ou HERUPER. Vieux mot. Se herissonner, se roidir en dressant le poil.

Du Latin, *horripilare*. Men.

HERPES MARINES, se dit de toutes les richesses que la mer tire de son sein, & qu'elle jette naturellement sur ses bords, comme l'ambre gris en Guyenne, l'ambre jaune sur l'Ocean Germanique, le corail rouge, noir & blanc sur la côte de Barbarie. Elles sont ainsi appellées dans les jugemens d'Oleron, art. 34. ou autrement *gaymon* ou choses *gayves*, qui sont proprement les épaves de mer ou droits de Côte.

Ce mot vient du vieux Gaulois *harpir*, qui signifioit *prendre*: son contraire étoit *werpir*, qui signifioit *laisser*.

Herpes, en termes de Marine, sont aussi des pieces de bois taillées en balustres, que l'on met à la prouë, & en divers autres endroits du vaisseau. Pomey.

Herpes, en termes de Medecine, se dit d'une ardeur ou inflammation qui cause une âpreté de cuir, par le moyen d'une longue suitte de bourgeons errans çà & là, qui le rongent & devorent. Il y en a de deux sortes. Les unes qu'on appelle *miliaires*, ainsi nommées, parcequ'elles font lever sous l'épiderme de petits boutons fort peu élevez, de la grosseur d'un grain de mil. Les autres appellées *rongeantes* ou corrosives, parceque ces boutons entament & ulcerent le vrai cuir. Les *herpes* sont causées par la desunion des parties sereuses, huileuses & volatiles du sang. Cette maladie est ordinaire aux enfans.

Ce mot est derivé du Grec *herpo*, je rampe, parceque ces boutons rampent, & se traînent d'un lieu à un autre. On l'appelle autrement *ignis sacer*.

HERSE. f. f. (L'*h* s'aspire) Instrument de Laboureur. Il sert à renverser les terres sur les grains quand on les a semez, afin de les couvrir, & de les faire germer, & empêcher que les oiseaux ne les mangent. Elle est faite en treillis de pieces de bois qui se croisent, & où il y a des pointes ou grosses chevilles en chacune des intersections. On attache un cheval à une *herse* pour la faire passer sur un champ semé. On n'a pas encore passé la *herse* sur ce champ. On se sert aussi de la *herse* pour rompre les mottes d'une terre labourée.

Ce mot vient du Latin *hirpices* ou *herpices*, dont parle Festus en la même signification, quasi *herpicia*, & par contraction *hercia*. On l'appelle aussi *occa*, *crates*, *herpix*, & *hirpex*. Du Cange. Du Grec, *harpax*.

Herse, en termes de Fortification, est une porte faite en treillis, qui est suspenduë en haut avec une corde, & qu'on fait tomber, par une coulisse, dans les surprises, & lorsque la porte est rompuë, ou que le petard a joüé, pour former le passage. On l'appelle autrement *Sarrasine*, ou *cataracte*. Quand elle est faite de pieux droits sans traverse, on l'appelle *orgues*.

En ce sens Menage le derive *ab arcendo*, ou de *ericius militaris*, dont il est fait mention dans Salluste. Il vient plutôt de la ressemblance avec la *herse* des Laboureurs.

Herse, se dit aussi des pieces de bois qui sont dans les Eglises, où l'on pose des chandeliers, ou des cierges, lorsqu'on y veut mettre beaucoup de luminaires, comme aux Chappelles ardentes. Il s'en fait de toute sorte de figures. On le dit particulierement de ces chandeliers triangulaires qui portent une quinzaine de bougies, qu'on met au devant de la representation du corps d'un deffunt, quand on fait l'Office des morts.

Herse, en termes de Charpenterie, se dit aussi des barrieres qu'on met devant les grandes maisons, & le long des murs.

Herse, en termes de Marine, est un bout de corde epissé, qui sert à attacher les poulies aux lieux où l'on en a besoin, ou à les renforcer, & empêcher qu'elles n'éclattent. On l'appelle aussi *étrope* & *gerseau*.

Herse, est aussi un terme de Parcheminier. C'est une sorte d'assez grand chassis avec des chevilles, sur lequel on étend le parchemin en cosse pour le raturer.

HERSEMENT. f. m. (L'*h* s'aspire.) L'action & la peine de herser. J'ay donné tant pour le *hersement* de mon champ. Pomey.

HERSER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Terme de Laboureur. Donner la derniere façon à une terre, en y faisant passer la herse après que les grains sont semez.

Hersé, ée. part. & adj. Un champ semé & *hersé*.

On dit en termes de Blason, un château *hersé*, ou une porte *hersée*, lorsque leur *herse* ou coulisse est abattuë.

HERSEUR. f. m. Celui qui herse quelque terre. On ne le trouve point dans l'Acad.

HERSILLIERES. Terme de Marine. Ce sont des pieces de bois courbes, qui sont au bout des platbords d'un navire ou d'un batteau, qui sont sur l'avant & sur l'arriere pour les fermer.

HERSILLONS. f. m. Ce sont des planches longues de 10. à 12. pieds qui ont leurs deux côtez remplis de pointes de cloux, dont on se sert pour incommoder la marche de la Cavalerie, ou de l'Infanterie.

HERSOIR ou **HARSOIR**. adv. Vieux mot. Hier au soir.

> Harsoir *en vous couchant vous jurastes vos yeux*
> *D'être plustost que moi esveillée.* Ronsard.

H E S.

HESE. f. f. Vieux mot. Clôture, ou barriere pour fermer les cours des Metairies, ou les chemins particuliers. La coutume de Boulonois, art. 165. Un chemin sentier appellé sente, se peut clorre, & ouvrir d'une *hese*.

De *herce*. Ces sortes de barrieres sont ordinairement pointuës par le haut. Men.

HESITER. v. n. L'Academie aspire l'*h* de ce mot. Cependant il paroît par beaucoup d'exemples que tous les bons Auteurs ne l'ont pas aspirée; d'où l'on peut inferer que cela est assez indifferent, & qu'on peut, ou l'aspirer, ou ne l'aspirer pas, selon qu'on le juge à propos, & qu'il paroît plus, ou moins rude à l'oreille. *Hesiter*, c'est, être incertain & irresolu; balancer à dire, ou à faire quelque chose. *Hesitant*, & tremblant, il ne dit que bien peu de ce qu'il avoit premedité. Vaug. La memoire *hesitante* ôte la liberté à l'action, & l'inflexion à la voix. Or. M.

> *Il hesite, il begaye, & le triste Orateur*
> *Demeure enfin muet aux yeux du spectateur.* Boi.

Cet enfant ne sait pas encore bien lire, il *hesite* à chaque mot. Abraham se souvenant qu'il n'avoit ce fils que de Dieu, n'*hesita* point. Port-R. Il *hesitoit* entre le desir & la honte. Vaug. Quand il est question de servir ses amis, il ne faut point *hesiter* à prendre parti. Un esprit foible ne conclut rien, il *hesite* toûjours. Cesar n'*hesita* plus quand il eut passé le Rubicon.

Ce mot vient du Latin *hæreo*, du parfait duquel se fait le verbe, *hæsito*.

HESPERIDES. Voyez Jardin.

HESTOUDEAU, ou **HETOUDEAU**, **ETOUDEAU**, ou **HETUDEAU**. Menage est pour le dernier, comme le plus usité. f. m. Gros poulet, ou petit chapon. On dit dans les Offices du Roi, deux *hetoudeaux* passent pour une piece.

Du Latin *ustus*, brulé. Les Anciens ne chaponnoient point par l'incision, comme nous faisons, mais par le feu, en brûlant avec un fer chaud les lombes des poulets, ou leurs croupions, ou leurs ergots. Men.

En Latin, *pullaster*.

HESTRE, ou **HETRE**. f. m. (L'*h* s'aspire.) Arbre de haute fûtaye, qu'on appelle autrement *fau* ou *fouteau*. Il est grand, gros, rameux. Son bois est blanc, & dur. Son écorce est unie, de couleur grise cendrée, mediocrement grosse. Ses feuilles sont semblables en quelque maniere à celles du peuplier, ou plutôt de l'orme; plus fermes, unies, un peu luisantes. Ses fleurs sont des cloches dentelées en leurs bords, du fond desquelles s'élevent quelques étamines jaunes. Ces fleurs sont ramassées en chatons arondis, ou pelotons; mais elles ne laissent rien après elles. Les fruits naissent sur le même pied de *hêtre*, dans des endroits separez des chatons. Ces fruits commencent chacun par un petit embrion envelopé de quelques feuilles menües. Cet embrion devient un fruit dur comme du cuir, herissé de piquans: il s'ouvre par la pointe en quatre parties, & il renferme ordinairement deux semences oblongues, relevées de trois coins dans leur longueur. Ces semences ou noisettes, qu'on appelle vulgairement *fouênes* ou *faynes*, contiennent une moele blanche, bonne à manger, d'un goût doux avec quelque astriction. Ses racines ne sont nombreuses, ni profondes. Quelques-uns assûrent qu'ils ont gueri la galle, la gratelle, les dartres & les demangeaisons de la peau, avec l'eau qui se trouve dans les creux des vieux *hêtres*. Ceux de Chio soûtinrent autrefois un long siege, en ne vivant que de fayne. Les rats velus ou loirs, les souris, les écureuils, les merles & autres oiseaux, en sont friands & s'en engraissent. Le bois de *hêtre* est sec, & petille fort dans le feu. Il se debite en planches, poteaux & membruës, qui servent à faire des meubles & autres ouvrages de menuiserie. On en fait aussi des goberges pour les faiseurs de coffres & layettes, & des ouvrages de Boissellier, Selier & Bourrelier, comme ferches, éclisses, pelles, cuilliers, sabots, arçons, atteloires, &c. Les cotrets de *hêtre* sont les meilleurs.

Ce mot vient de l'Allemand *hester*. Men.

Parceque l'écorce du *hêtre* est fort unie, & que son feuillage fait un agreable ombrage, on feint que les Amans y gravent leurs noms, & leurs amours, ou qu'ils se vont plaindre sous son ombre de leur martyre amoureux.

> *Puisse durer, puisse croître*
> *L'ardeur de mon jeune Amant,*
> *Comme feront sur ce* hêtre
> *Ces marques de mon tourment.* Des-H.
> *Et dans mon cabinet, assis au pied des* hêtres,
> *Faire dire aux Echos des sottises champêtres.* Boi.

En Latin *fagus*, du Grec *phagbein*, manger, parce que les solitaires vivoient autrefois du fruit qui tombe de cet arbre, ou parce que plusieurs animaux en mangent, comme les cochons, les rats.

H E T.

HETER. v. a. Vieux mot. Louer, caresser.

HETEROCLITE. adj. masc. & fem. Terme de Grammaire, qui se dit des mots irreguliers, & dont la declination, la conjugaison, ou le regime, ne suivent pas les regles de la Grammaire ordinaire. Le plus difficile dans une langue, c'est d'apprendre à decliner, & à conjuger les *heteroclites*.

Ce mot vient du Grec *heteroklitos*, d'*heteros*, *autre*, & *klinein*, decliner, se detourner.

Heteroclite, se dit figurément, de celui qui ne vit pas comme les autres hommes, qui est bourru, bizarre, & singulier dans ses mœurs, dans ses sentimens & ses manieres de vivre. C'est un homme fort *heteroclite*. Cet homme est un peu *heteroclite* dans ses manieres. Il est fâcheux d'avoir à vivre avec des esprits *heteroclites*. On dit encore, conduite, humeur *heteroclite*.

Il se dit aussi de certaines choses qui ne sont pas selon les regles ordinaires de l'art. Bâtiment *heteroclite*. Il est bas en ce sens.

HETERODOXE. adj. de tout genre. Terme Dogmatique. Qui est contraire aux sentimens reçus dans la veritable Religion. Il est opposé à Orthodoxe. Il se dit des personnes, & des choses. Docteur *heterodoxe*. Opinion *heterodoxe*.

Ce mot vient du Grec *heterodoxos*, composé d'*heteros*, *autre*, *different*, & de *doxa*, *croyance*, *opinion*.

HETERODOXIE. f. f. Qualité, caractere d'une proposition, d'un livre heterodoxe. L'*heterodoxie* de cette proposition saute aux yeux. Fen.

HETEROGENE. adj. m. & f. Terme de Philosophie. Qui est de differente nature ou qualité. Il est opposé à *Homogene*. Les choses artificielles sont composées de corps *heterogenes*. Le lait est un corps *heterogene*, composé de beurre, de fromage & de lait clair. L'acier n'est autre chose que du fer nettoyé de tout corps *heterogene*. HAUTS.

En termes d'Arithmetique, des nombres *heterogenes* sont des nombres composez de touts, ou de nombres entiers, & de fractions. HARRIS.

Ce mot est Grec, composé d'*heteros*, *autre*, & de *genos*, *genre*.

HETEROGENEITE'. s. f. Terme de Physique. Ce qu'il y a d'heterogene dans une chose.

HETEROSCIENS. s. m. pluriel. Terme de Geographie. Peuples qui habitent dans les Zones temperées, qui ont toujours les ombres à Midi d'un même côté. Ceux qui sont en deçà de la Ligne ont les ombres du côté du Nord. Ceux qui sont au delà les ont du côté du Sud.

Ce mot est Grec, & vient de *heteros*, *autre*, & de *skia*, *ombre*.

HETICH. s. m. Plante qui se trouve en grande abondance dans le Bresil. Sa racine est longue d'un pied & demi, grosse comme les deux poings, ressemblant à un fruit, bonne à manger, agreable au goût. Elle pousse quelques petites tiges tendres, & des feuilles larges, semblables à celles de la coleuvrée. En Latin *Hetich Americum*, *sive rapum Americanum foliis bryoniæ*. C. B. La racine est estimée aperitive.

H E U.

HEU. Sorte d'interjection qui sert à exprimer quelque maniere d'admiration. *Heu*! voilà ce que c'est que d'étudier. MOL.

HEU. s. m. Terme de Mer. C'est un vaisseau du port de 300. tonneaux, dont se servent ordinairement les Hollandois, Flamands & Anglois, qui tire peu d'eau, parcequ'il est plat de varangue. Il n'a qu'un mât avec une longue piece de bois en saillie, qu'on nomme la *corne*, qui porte une voile Latine. Il a un bourset, & porte des bonnetes en étuy. Ses haubans viennent joindre à l'arriere à la chambre du maître. Il a beaupré & civadiere, & à chaque bord ou côté, de grands bois en forme d'ailes ou nageoires de poissons, nommez *plattes*, attachez avec des chevilles de fer. Menage le derive du Grec *olkas*, qui signifie un vaisseau de charge. Les Allemands l'appellent *hulck*, les Anglois *hulke*, les Italiens *hulca*.

HEUDRIR. v. n. Vieux mot, qui se dit du linge sale qui se gâte, quand on n'a pas soin de le blanchir, ou de le mettre à l'air. Le linge blanc qu'on enferme avant que d'être bien seché, se *heudrit*, & se pourrit. Ce mot n'est que dans Nicot.

On dit aussi, que le fruit se *heudrit*, lorsqu'il est trop pressé dans un pannier, ou qu'il est tombé de dessus l'arbre : ce qui lui donne un commencement de pourriture.

HEULER. Terme de la Manche. Crier, appeller un vaisseau qu'on apperçoit de loin. Voyez HELER.

HEUR. s. m. L'*h* ne s'aspire point. Bonheur; bonne fortune; rencontre avantageuse. Ce mot est bas & commence à être peu en usage, soit en prose, soit en vers. *L'heur en veut à ce joüeur, le jeu lui vient à souhait. Je hai la solitude; car elle pourroit me ravir l'heur* de te voir, & de te servir. ST. AMANT.

Rodrigue, qui l'eût cru? Chimene, qui l'eût dit?
Que notre heur *fût si proche, & si-tôt se perdît?* CORN.

On dit proverbialement, qu'un homme a plus d'*heur* que de sagesse ou de science, quand malgré son peu d'industie & de prudence, les affaires ne laissent pas de lui reüssir. On dit aussi, qu'il n'y a qu'*heur* & malheur en ce monde; pour dire, que la même chose qui fait la fortune des uns, ruine celle des autres.

Ce mot vient du Latin *hora*, qu'on a dit pour *horoscope*, d'où les Astrologues font dependre toute notre fortune. MEN.

HEURE. s. f. Mesure du temps. C'est la vingt-quatriéme partie du jour naturel, ou de la durée du mouvement journalier que fait le soleil autour de la terre. L'*heure* est composée de 60. minutes. Le soleil fait 15. degrez par *heure*. Il faut que cela se fasse dans les 24. *heures*, c'est-à-dire, dans l'etenduë d'un jour naturel. Les *heures* qui partagent le jour en 24. parties égales, ont été inconnuës aux Romains avant la premiere guerre Punique. Avant cela ils ne regloient leurs jours que par le lever, & le coucher du soleil. Ils divisoient les 12. *heures* du jour en quatre; *prime* qui commençoit à six *heures*, *tierce* à neuf, *sexte* à douze, & *none* à trois. Ils divisoient aussi les *heures* de la nuit en quatre vieilles, & chaque veille contenoit trois *heures*. Anciennement les *heures* ne signifioient que les quatre saisons, & non point les portions du jour.

Les Poëtes ont feint que les *heures* étoient des Déesses, filles de Juppiter, & de Themis; il y en avoit trois; *Eunomie*, *Dicé*, & *Irene*: on en ajoûta depuis deux autres, *Carpo* & *Tallote*. Homere les appelle les portieres du ciel. DAC. Ovide leur assigne l'emploi d'ateler les chevaux du soleil;

Jungere equos Titan velocibus imperat horis.

A la Chine il y a un temple consacré à l'*heure*. On ne le ferme jamais; pour montrer qu'il faut être attentif au tems qui fuit, & que rien ne retarde dans sa course precipitée.

L'étymologie de ce mot vient, selon quelques-uns, d'un surnom du soleil pere des *heures*, que les Egyptiens appellerent *horus*; d'autres, du mot Grec *horizein*, qui signifie, *terminer*, *distinguer* & *diviser*; d'autres du mot *urine*, que les Grecs nomment *ouron*, parcequ'ils disent que Hermes Trismegiste fut le premier qui fit la distribution des *heures*, par l'observation d'un animal consacré à Serapis appellé *cynocephale*, qui jette son urine douze fois par jour, & autant la nuit, & dans des intervalles égaux.

Le mot François *heure*, vient du Latin *hora*, qui est formé du Grec, *hora*.

HEURE, est aussi une mesure de chemin chez la plûpart des nations. On dit, Il y a tant d'*heures* de chemin; pour dire, un chemin qu'on peut faire en tant d'*heures*: cela se rapporte à une grande lieuë de France. L'*heure* de chemin est de 3000. pas Géometriques. Les *heures* de chemin d'Allemagne sont de trois lieuës.

HEURE, se dit aussi d'une certaine partie de temps, sans en marquer precisément la durée. Il est venu passer une *heure* de tems à joüer, à se promener. Cette affaire lui a bien fait passer de mauvaises *heures*, l'a bien inquieté. Je vous prendrai dans vos *heures* perduës; pour dire, dans le temps que vous n'aurez rien à faire. Toutes les *heures* de ce Ministre sont précieuses, il n'a pas un *heure* à lui. Dans mon humeur melancholique je n'étois point fâchée qu'on vint derober quelques *heures* à ma cruelle rêverie. H. S. DE M. Veillez, parceque vous ne sçavez pas à quelle *heure* le Seigneur doit venir. PORT-R.

HEURE, signifie aussi, le temps convenable, ou une regle pour faire quelque chose. *Heure* du dîner. *Heure* du petit coucher du Roi. Il est *heure* de se lever. Il est

est bien tard, le soleil est dejà bien haut sur l'horison.

HEURE, se dit aussi du temps precis d'une assignation. J'ay pris *heure* avec mon Avocat. Il m'a donné jour & *heure*. Ce sera à deux *heures*. Je vous ay attendu deux grosses *heures*, deux *heures* d'horloge. Vous êtes venu à belle *heure*; pour dire, trop tard; de bonne *heure*; pour dire, trop tôt. Venez de bonne *heure*, c'est-à-dire, ne vous faites point attendre.

HEURE, se dit aussi d'un tems fatal, d'un certain moment qu'on craint, ou qu'on attend. Cette femme n'attend que l'*heure* d'accoucher. Je n'attens que l'*heure* qu'on m'annonce la mort de ce garçon, tant il est querelleux.

L'HEURE DU BERGER. C'est le moment heureux, l'occasion favorable pour obtenir une faveur d'une Belle. L'*heure du Berger* ne se rencontre d'ordinaire que dans le tête à tête. B. RAB. Si vous laissez échapper l'*heure du Berger*, vous ne la retrouverez plus: la Belle en a un secret depit qu'elle ne pardonne pas aisément OE. M.

L'HEURE DU BERGER, se prend aussi pour le tems favorable où l'on peut reüssir en quelque chose que ce soit. La Fortune a ses caprices & son *heure du Berger*, aussi bien que l'amour; mais on ne la trouve qu'avec de la perseverance, & de l'assiduité. PAT. La naissance de l'Aurore est à l'égard des Muses *l'heure du Berger*. SAR.

LA DERNIERE HEURE. C'est le moment où l'on cesse de vivre. La Reine arriva à sa *derniere heure*, sans apporter d'autre preparation qu'une sainte vie. BOSSUET.

> *Dez que notre* heure *aura sonné,*
> *Cloton ne voudra plus grossir notre fusée.* MAIN.
> *Le nom de mort qu'on donne à notre derniere* heure,
> *N'en est que l'accomplissement.* DES-HOUL.
> *C'est un arrêt du Ciel, il faut que l'homme meure;*
> *Tel est son partage & son sort:*
> *Rien n'est plus certain que la mort,*
> *Et rien plus incertain que cette* derniere heure.
> L'AB. TETU.

HEURE, signifie aussi quelquefois, l'horloge même. On a avancé l'*heure* pour faire finir cette cause. Voilà deux *heures* qui sonnent; pour dire, l'horloge sonne deux *heures*.

HEURE INDUË, est une *heure* incommode, & malpropre pour faire ce qu'on pretend. Vous êtes venu à une mauvaise *heure*, à une *heure induë*. Je n'aime point la voiture des messagers, ils arrivent à des *heures induës*.

En termes d'Astrologie, on dit, l'*heure* du lever & du coucher du soleil, en parlant des momens où le soleil & les astres paroissent sur l'horison, ou disparoissent, qui sont marquez dans des tables faites exprès dans les livres d'Astronomie.

On divise les *heures* en égales, & en inegales. Les égales sont la vingt-quatriéme partie du jour & de la nuit precisément, c'est-à-dire, le tems que 16. degrez de l'Equateur employent à monter sur l'horison. On les appelle *équinoxiales*, parcequ'elles couppent le cercle équinoxial en deux parties égales: ou *Astronomiques*, parceque les Astronomes s'en servent. On leur donne encore divers noms selon la maniere dont chacun les compte. On les nomme *Babyloniques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le lever du soleil: *Heures Italiques*, lorsqu'on commence à les compter depuis le coucher du soleil: *Heures Françoises*, lorsqu'on commence à les compter depuis minuit, & depuis midi. Les *inegales* ou *temporaires* sont la douziéme partie de la nuit, ou du jour artificiel, c'est-à-dire, qu'on partage, en toutes les saisons, la nuit & le jour en 12. parties égales. Or l'obliquité de la sphere les rend plus ou moins inegales, en sorte qu'elles ne conviennent avec les *heures* égales qu'au temps des équinoxes. Ainsi les *heures* diurnes d'hyver sont plus courtes que les *heures* diurnes d'été, & les *heures* nocturnes d'hyver sont plus longues que les *heures* nocturnes d'été. En été les 12. *heures* du jour valent 15. heures du jour d'hiver, plus ou moins, à proportion de la longueur des jours d'été. On les appelle *heures antiques*, ou *Judaïques*, parceque les Anciens, & les Juifs s'en sont servis. Ils commençoient à les compter par le lever du soleil, & par ex. pendant l'équinoxe la 1. *heure* étoit celle que nous comptons la 6; & la 3. étoit la 9. selon nous. On les appelle aussi *heures planetaires*, parceque les Astrologues pretendent qu'à chaque *heure* il vient une nouvelle domination de Planete, & que celle qui domine à la premiere *heure* du jour, est celle qui lui donne sa denomination, comme la Lune au Lundi, Mars au Mardi, &c.

En Gnomonique on appelle *heures Babyloniennes & Italiques*, les *heures* qui sont marquées sur quelques cadrans, à compter depuis le coucher du soleil jusqu'à l'autre coucher, depuis une jusqu'à vingt quatre.

HEURES, signifie encore, Certaines prieres qu'on fait à l'Eglise en certaines parties du jour, comme Matines, Laudes, Vêpres, &c. En on appelle *Heures Canoniales*, celles que les Chanoines disent au Chœur, & les autres Ecclesiaques en particulier en disant leur Breviaire. On appelle les *petites heures*, Prime, Tierce, Sexte & None. On les appelle ainsi, à cause qu'elles doivent être recitées à certaines *heures*, suivant les regles & canons prescrits par l'Eglise, en l'honneur des mysteres qui ont été accomplis à ces *heures*-là. On appelle des *prieres de quarante heures*, des prieres publiques & continuelles qu'on fait pendant trois jours devant le Saint Sacrement, pour demander le secours du Ciel en des occasions importantes.

On appelle aussi *Heures*, les livres de prieres qu'on porte à l'Eglise, où sont comprises la plupart de ces *heures*. Des *heures à la Chanceliere*, ce sont des livres de prieres, reliez de la même maniere qu'on en avoit relié pour l'usage de Madame la Chanceliere.

> *Par la Ville elle n'alloit guere*
> *Sans* heures *à la Chanceliere.* SC.

On appelle aussi des *Heures de la Vierge*, *de la Passion*, *du Saint Sacrement*, &c. les livres où sont contenus certains petits Offices, distribuez par *heures* pour ceux qui ont ces devotions.

HEURE, se dit adverbialement en ces phrases. Je n'ai point d'argent pour l'*heure*; pour dire, à present. Il s'est fait payer sur l'*heure*, tout à l'*heure*; pour dire, comptant, sur le champ. On envoye des Couriers d'*heure* en *heure*, coup sur coup. A cette *heure* que nous sommes en repos; pour dire, maintenant. Il est venu à la mal-*heure* nous troubler; pour dire, mal-à-propos. Les executions militaires se font d'*heure* à autre, c'est-à-dire, sans delai, à toute *heure*. Si vous gagnez votre cause à la bonne *heure*. On donne aussi au Palais des defauts sauf l'*heure*, qui n'ont point de lieu, si on se presente avant la fin de l'audience. On dit aussi *de bonne heure*, adverbialement, pour signifier, d'abord, dès le commencement. Il faut s'exercer *de bonne heure* à garder le secret. FEN. Les enfans qu'on accoutume de *bonne heure* à être applaudis, conservent l'habitude de juger avec precipitation. ID.

HEURE, se dit proverbialement en ces phrases. Il va cher-

chercher midi à quatorze *heures*; pour dire, chercher une chose où elle n'est pas. On dit aussi des écornifleurs, qu'ils vont chercher midi où il n'est qu'onze *heures*; pour dire, qu'ils vont de bonne *heure* retenir à dîner. On dit aussi en hiver, que les jours n'ont point d'*heure*; pour dire, que la nuit vient si tôt, qu'on n'a pas le loisir de faire ce qu'on a à faire. On appelle un aloyau, *la piece de huit heures*, parcequ'on la mange à dejeuner, quand on a bon appetit. On dit aussi, que toutes nos *heures* sont comptées; pour dire, que Dieu a reglé le cours de notre vie. On dit aussi d'un homme qui est dans une grande impatience, une grande affliction, qui souffre beaucoup de douleur, qu'il compte toutes les *heures*; pour dire, qu'il s'ennuye beaucoup. On dit aussi d'un homme bourru & inegal, qu'il a de bonnes & de mauvaises *heures*. On dit aussi d'un fantasque, qu'il est comme la mule du Pape, qui ne boit & mange qu'à ses *heures*. On dit aussi par imprecation, Maudite soit l'*heure*, ou benie soit l'*heure* que je suis né, que j'ay fait une telle connoissance; pour temoigner le chagrin, ou la joye qu'on a de quelque chose. On dit aussi, A la bonne *heure* nous a pris la pluye; pour dire, Nous avons eu le temps de nous mettre à couvert; & au figuré, de nous garentir des maux qui nous menaçoient.

HEUREUX, EUSE. adj. On prononce *hureux*. MEN. Satisfait, content, qui est en prosperité, qui possede ce qu'il souhaitte. Le plus *heureux* est celui qui croit l'être. FEN. Le plaisir rend *heureux*, & la douleur, malheureux. OE. M. Les Stoïciens disoient qu'il n'y avoit que leur Sage qui fût *heureux*. On voit d'*heureux* scelerats triompher des gens bien. OE. M. Etre *heureux* en biens, en dignitez, en femme, en enfans &c. Il y a des gens qui ne sçauroient souffrir un *heureux*. SCAR. On est sujet à se dedire, quand on a donné trop tôt le nom d'*heureux* à quelqu'un. BEN. Il arrive ordinairemant que plus les Princes sont *heureux*, plus les peuples sont miserables. ID. On n'est jamais ni si *heureux*, ni si malheureux qu'on le pense. OE. M. Quand on se croit *heureux*, on l'est assez. MONT. La vie n'est pas trop agreable à qui n'a que le necessaire; on n'est *heureux* que du superflu. OE. M. On est plus *heureux* par l'amour qu'on prend, que par celui qu'on donne. OE. M. Le plus *heureux* en bien des choses est celui qui sçait se faire la plus agreable imagination. ID. Les Rois sont estimez les plus *heureux*, parcequ'ils semblent hors du pouvoir de la Fortune. ABL. Un homme *heureux* ne sçait pas bien si on l'aime. OE. M. *Heureux* le peuple qui est conduit par un sage Roi! Il est dans l'abondance; il vit *heureux*, & aime celui à qui il doit tout son bonheur. FEN. Peu s'en faut que le crime *heureux* ne soit loüé comme la vertu. LA BR. Voyez un *heureux*, & lisez au travers d'un calme étudié, & d'une feinte modestie, combien il est content, & penetré de soi même. LA BR.

On ne peut être heureux sans amoureux desirs. MOL.
Et quelque soit l'appas des plus tendres amours,
Je ne suis point heureux *quand je le suis toûjours.* CORN.

Il est aisé d'être *heureux* quand on a du bien, de l'esprit, & qu'on ne se soucie de personne. AB. DE S. R. L'homme aspire invinciblement à être *heureux*, mais il ne le peut être par les creatures. OE. M. L'homme veut naturellement être *heureux*, mais il ne sçait pas le devenir. ST. EV. Si on sçavoit se borner on seroit plus aisément *heureux*. BELL. Il n'y a que la vertu qui puisse rendre un homme *heureux* dans cette vie. Nous ne serons parfaitement *heureux* que dans le Ciel.

Ce mot vient de *heur*, vieux mot, qui veut dire, bonheur.

HEUREUX, signifie aussi, celui que la fortune favorise, à qui le hasard est favorable. Il est né *heureux*. Je suis *heureux* à vous rencontrer. Il est *heureux* au jeu, en amour. Il a fait un coup *heureux*. Il ne suffit pas à un Capitaine d'être sage & vaillant; il faut encore qu'il soit *heureux*. On dit qu'un homme est *heureux*, lors qu'il reüssit dans des entreprises où il devoit échoüer; ou lorsqu'un accident imprevû favorise ses desseins. Cesar étoit si *heureux* que les actions les plus temeraires lui reüssissoient. LE CL. Les gens *heureux* ne se corrigent gueres; ils croyent toûjours avoir raison, quand la fortune soutient leur mauvaise conduite. LA ROCH. S'il est vrai que la Fortune n'aime point les vieillards, c'est une chose étrange qu'un homme cesse d'être *heureux*, quand il commence à devenir sage. CAIL.

HEUREUX, se dit aussi plus particulierement de celui qui mene une vie tranquille, & paisible dans la retraitte; qui jouit du repos, & du contentement de l'esprit. Une ame seroit *heureuse*, si elle pouvoit se refuser à toutes sortes de passions. ST. EV. Pour vivre *heureux* il faut faire en sorte que les autres le soient avec nous. BELL.

*Qu'*heureux *est le mortel, qui du monde ignoré,*
Vit content de soi-même en un coin retiré! BOI.
Heureux *qui vit chez soi,*
De regler ses desirs faisant tout son emploi! LA FON.
Heureux *qui satisfait de son humble fortune,*
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché! RAC.
Heureux *qui vit en paix du lait de ses brebis;*
Et qui de leur toison voit filer ses habits! RACAN.

HEUREUX, se dit aussi de ce qui a des qualitez excellentes en son genre. Nous vivons dans un climat *heureux*, sous un regne *heureux*. Nous avons passé d'*heureux* jours. L'année a été *heureuse*, abondante, fertile.

HEUREUX, se dit figurément de ce qui est excellent, ingenieux, &c. Il a la memoire fort *heureuse*. Un genie *heureux*. Un temperament *heureux*: une pensée *heureuse*: une *heureuse* imagination. Il est *heureux* en inventions, en expressions. Sa physionomie est *heureuse*. Vous avez trouvé le moment *heureux* auprès de la belle. On dit aussi, d'*heureuse* memoire, en parlant des Princes depuis peu decedez, dont la memoire est encore en veneration.

On dit en ce sens, d'une pointe, d'une subtilité d'esprit, d'une repartie prompte & ingenieuse, que la rencontre est *heureuse*.

On dit aussi, qu'un vers est *heureux*, qu'une rime est *heureuse*, lorsqu'ils viennent fort à propos. Faire une fin *heureuse*, se dit d'une personne qui meurt dans les sentimens d'un bon Chretien.

HEUREUX, se dit encore de ce qu'on croit être cause de quelque bonheur, de quelque avantage. *Heureux* ascendant. Jupiter & Mars sont des Planetes *heureuses*, on est *heureux* de les avoir dans l'ascendant. On appelle au jeu, coup *heureux*, un coup favorable. Un *heureux* presage, un *heureux* pronostic. Il a trouvé une *heureuse* occasion, une *heureuse* conjoncture qui a été cause de sa fortune. Les jours *heureux* & malheureux. Le cinquiéme siecle si malheureux à l'Empire, ne laissa pas d'être *heureux* au Christianisme. BOSS.

HEUREUX, se dit proverbialement en ces phrases. Qui est *heureux* au jeu ne sera pas *heureux* en femme. C'est un homme qui est plus *heureux* que sage, qui reüssit malgré ses imprudences. On dit aussi, qu'il n'est *heureux* que qui le croit être. On dit aussi, qu'un homme est né *heureux*, quand il est né coëffé.

HEUREUSEMENT. adv. Avec bonheur, d'une maniere heureuse. Il a vêcu, & il est mort fort *heureusement*

sement. Horace ose *heureusement.* Il imagine *heureusement.* Il rime *heureusement.* Il vint *heureusement* à bout de son entreprise. On ne peut juger de la félicité de l'homme qu'après qu'il a *heureusement* fourni sa carriere. ABL. Jouer *heureusement.* Je l'ai rencontré *heureusement.* Cela est *heureusement* exprimé.

L'esprit dans ce nectar heureusement *s'oublie.* BOI.

HEURLEMENT. Voyez HURLEMENT.

HEURLER. Voyez HURLER.

HEURT. s. m. (L'*h* s'aspire.) Choc, coup donné en heurtant contre quelque chose. Le *heurt* d'un vaisseau contre un rocher le fait ouvrir. On le dit aussi d'un rude cahot. Cet essieu s'est rompu par le *heurt* qu'il a souffert en ce rude cahot, dans cette profonde orniere. Ce cheval a un *heurt* à un pied de devant.

HEURT, signifie aussi le haut d'un Pavé, d'une chaussée ou d'un point de pierre; à droite & à gauche est la pente pour l'écoulement des eaux.

HEURTER. v. act. Frapper. (L'*h* s'aspire.) Choquer, rencontrer rudement. Si un pot de fer *heurte* contre un pot de terre, il le cassera. Ce bateau a *heurté* contre la pile d'un pont, & a peri. Ce brave s'est choqué de ce qu'on l'avoit *heurté* en passant avec le coude.

Menage derive ce mot de l'Italien *urtare* ou du Flamand *hurten*, qui viennent du Latin *ortare*, qui se trouve dans la Loi Salique en la même signification. *Hwrdd* en Langue de Galles, signifie un belier. Ainsi *heurter* est proprement *arietare*, & peut-être aussi en vient-il. HUET.

HEURTER, avec le pronom personel, signifie, se choquer en se rencontrant. Il se *heurterent* les uns les autres en passant. Les vaisseaux étant venus à se *heurter* se briserent. En cet endroit les deux partis ennemis se *heurterent*, s'entre-*heurterent* rudement.

HEURTER, signifie aussi absolument, Frapper à une porte pour se faire ouvrir. On ne *heurte* point à la porte de la chambre du Roi, on y gratte. J'ay *heurté* longtemps chez vous, on ne m'a point ouvert. J'ay *heurté* en maître, fort rudement.

On dit aussi, en termes de civilité, J'ay été plusieurs fois *heurter* à votre porte; pour dire, J'ay été plusieurs fois pour vous rendre visite, sans vous avoir pu trouver.

On dit en ce sens figurément, que Dieu vient souvent *heurter* à la porte de notre cœur; pour dire, qu'il nous donne souvent des graces & des inspirations, dont nous devons profiter pour notre salut. On dit, par maniere de Proverbe, d'un homme qui est revenu d'une grande maladie, qu'il a *heurté* à la porte du Paradis.

On dit fig. qu'un homme a *heurté* à toutes les portes pour faire réüssir son affaire; pour dire, qu'il n'a rien negligé.

HEURTER, signifie aussi, Choquer. Il ne faut pas *heurter* de front, *heurter* de droit fil l'opinion de ceux qu'on veut persuader. Il y a des paradoxes si extravagans, qu'ils *heurtent* tout-à-fait la raison & le sens commun. La transmission du peché originel est une doctrine qui nous *heurte* rudement. PASC. Il y a des mysteres dans la religion, qui pour être trop sublimes, ne *heurtent* pas directement la raison. HUET, EV. D'AV. Les erreurs qui ne *heurtent* point directement les fondemens de la Religion, ne sont point mortelles. JU.

Cette grande roideur des vertus des vieux âges,
Heurte *trop notre siecle, & les communs usages.* MOL.

HEURTER, est aussi neut. *Heurter* contre une pierre, *heurter* de la tête contre une muraille.

On dit prov. en parlant d'un homme difficile à persuader, que c'est *heurter* de la tête contre la muraille, que de vouloir lui faire entendre raison.

HEURTÉ, ÉE. part. & adj.

HEURTES. Terme de Blason. Tourteaux d'azur que quelques Armoristes ont ainsi appellez, pour les distinguer des tourteaux d'autres couleurs.

HEURTEQUINS. subst. m. Terme d'Artillerie. Ce sont deux morceaux de fer battu, qui ressemblent un peu au heurtoir, & qui se placent sur l'essieu d'affût à l'extremité de la fusée, à son plus gros bout en dedans.

HEURTOIR. s. m. Marteau qui sert à heurter à une porte. Il est fait ordinairement en anneau, ou en forme de console renversée. Les honnêtes gens disent *marteau*, & non pas *heurtoir.* L'Acad. employe pourtant le dernier.

HEURTOIR, est aussi, en termes d'Artillerie, un morceau de fer battu fait comme une grosse cheville à tête percée, qui s'enfonce dans l'épaisseur du flasque du bois d'un affût à canon, & qui soutient la surbande de fer qui couvre le tourillon de la piece. On appelle encore *heurtoir*, une piece de bois de 9. pieds de longueur sur 9. à 10. pouces en quarré, qui se place au pied de l'épaulement d'une batterie au devant des plattes formes.

HEUSE. s. f. Terme qui se dit sur mer d'un piston, ou de la partie mobile de la pompe.

HEUSE. Vieux mot. Espece de chaussure.

H E X.

HEXACORDE. s. m. Terme de Musique. C'est un intervalle de Musique ou consonance qu'on appelle *sixieme.* Il y a la *sixieme* majeure, & la sixieme mineure, qui ne different que d'un demi-ton. L'*hexacorde majeur* est composé de cinq intervalles, sçavoir de deux tons majeurs, de deux tons mineurs, & un demi-ton majeur; & sa proportion en nombres est de trois à cinq. L'*hexacorde mineur* a deux tons majeurs & un mineur, & deux demi-tons majeurs; & sa proportion est de cinq à huit. L'*hexacorde majeur* est une sixieme parfaite; le *mineur*, imparfaite.

Ce mot est Grec, & est composé, d'*hex*, *six*, & de *chordé*, *corde.*

HEXAEDRE. s. m. Terme de Géometrie. C'est tout corps qui a six faces ou côtez. Un dé à jouër est un *hexaedre.* Ce nom est Grec, composé d'*hex*, six, & *hedra*, siege.

HEXAGONAL, ALE. adj. m. & f. La ville de Cayenne est d'une figure *hexagonale* irreguliere. FROGER.

HEXAGONE. s. m. Terme de geometrie. Figure de six angles ou de six côtez.

Il est aussi adjectif. Une figure *hexagone.* Les cellules *hexagones* des mouches à miel. Le choix de la figure *hexagone* que les mouches à miel donnent aux alveoles, ou cellules de leur rayon, seroit digne des meilleurs Geometres, qui savent, & que tel nombre qu'on voudra de ces figures remplit un espace sans y laisser de vuide, & que cette même figure qui a cela de commun avec le quarré & le triangle équilateral, a l'avantage décisif de renfermer un plus grand espace dans un même contour. Mais ce n'est encore rien que ce choix de l'*hexagone*; entre toutes les manieres Géometriques dont on pouvoit l'executer, elles ont pris celle qui étoit en même tems la plus simple & la plus commode pour elles. Voyez FONTEN. HIST. DE L'ACAD. R. DES SC. de 1712.

Ce mot est Grec, & vient d'*hex*, *six*, & de *gonia*, *angle.*

En matiere de Fortification, un *hexagone*, c'est une place fortifiée de six bastions.

HEXAMETRE. s. m. Terme Poëtique. Il se dit d'un vers Grec, ou Latin composé de six pieds, dont les quatre premiers peuvent être indifferemment dactiles

tiles

tiles ou spondées ; mais dont le dernier pied est necessairement un spondée, & le penultieme un dactile. Les *hexametres* se divisent en heroïques, qui doivent être graves & majestueux ; & en satiriques, qui peuvent être negligez comme ceux d'Horace. Les Poëmes Epiques, comme l'Iliade, l'Eneïde, sont en vers *hexametres*. Les Elegies & les Epîtres sont composées de vers *hexametres*, & pentametres. Les vers *hexametres* ou saphiques de Rapin n'ont pas reüssi en François, non plus que ceux de Passerat, qui vivoit aussi bien que lui dans le dernier siecle. Pasq. Jodelle fit le premier essai des vers *hexametres* & pentametres en François, en 1553. par ce distique qu'il fit sur les Oeuvres d'Olivier de Magni.

Phœbus, Amour, Cypris, veut sauver, nourrir, & orner,
Ton vers & ton chef, d'umbre, de flamme, de fleurs.

Pasquier composa aussi une Elegie sur la même mesure. Mais ce genre de Poësie ne plût à personne. La langue Françoise n'est point propre à faire des vers, dont la cadence ne consiste qu'en syllabes longues & breves. Sans la douceur de la rime, on ne reüssira jamais sur quelque mesure que ce soit.

Ce mot est Grec, & vient d'*hex*, *six*, & de *metron*, *mesure*, *pied de vers*.

HEXAPLES. Voyez Exaples. Il faut écrire *Hexaples*.

HEXASTYLE. adj. Terme d'Architecture. Qui a six colomnes de front. Un temple, un portique *hexastile*.

Du Grec, *hex*, six, & *stulè*, colomne.

HEY.

HEYDUC. s. m. Soldat Hongrois à pied, armé d'un sabre, & d'une petite hache. Il porte un bonnet garni de plumes, & un habit des livrées du Prince qu'il sert. Les *Heyducs* marchent d'ordinaire à côté du carrosse. Le mot est Hongrois, & signifie *fantassin*. Quelques-uns écrivent *heiduque*.

HEYRAT. s. m. Animal qu'on trouve en Amerique, semblable au blereau. Il est très friand de miel.

HI.

HI, HI, HI. Sorte d'Interjection, qui repetée plusieurs fois de suite, sert à demontrer la joye de l'ame par le rire. *Hi, hi, hi*, comme vous voilà bâti! Mol. Je vous demande pardon, mais vous êtes si plaisant que je ne saurois me tenir de rire, *hi, hi, hi*, Mol.

HIA.

HIACINTE. Voyez Hyacinte.

HIARET. s. m. Espece de harang. Voyez Smaris.

HIATUS. s. m. est un mot purement Latin. Il signifie l'ouverture de la bouche. Les Poëtes l'ont rendu François, pour expliquer un defaut qui se trouve souvent dans les vers : c'est quand on met dans le corps du vers un mot qui finit par une syllabe composée seulement d'un *e* feminin, sans qu'il y ait une voyelle ensuite qui la mange, ou en fasse l'élision ; car elle ne passe que pour demie syllable dans la mesure du vers ; & si elle n'est mangée, elle fait ce qu'on appelle un *hiatus*, qui violente la prononciation, comme dans ces vers,

Aux discours du flateur qu'en ne se jouë pas,
Il vous louë tout haut, & vous jouë tout bas.

Le même defaut se rencontre dans les pluriels des noms, des pronoms, des verbes, lorsqu'il y a un *e* muet à la derniere syllabe, comme dans ces vers,

. . . . . . *Dans ces* genies *vigoureux*. Theop.
Ils croyent que le vin m'ayant gâté l'haleine. Id.

Pour éviter ce defaut il y a des Poëtes qui ne comptent point dans le nombre des syllabes du vers, celle où est cet *e* muet, par exemple,

Mais quoi qu'ils n'ayent *pas mis mon cœur dans ses liens.* T. Corn.

Il y a encore *hiatus*, lors qu'après une voyelle qui ne se mange pas, ou après une diphtongue, il suit une *h* qui n'est point aspirée, comme dans ce vers,

J'ai horreur *d'un succès qu'il faut qu'un crime achette.*

Enfin parce qu'on ne fait point sentir le *t* de la conjonction *&*, il y a *hiatus*, lors qu'elle se trouve devant une voyelle, ou une diphtongue, ou une *h* qui n'est point aspirée.

. . . . . . *Et en cent nœuds retors*
Accourcit & *allonge*, & *enlace son corps*. Rons.

Il en est de même de quelques autres mots, comme de celui de *bled* dans ces vers de Sarrazin.

Pour subsister mange son bled *en herbe*.

Le mot de *pied* n'est pas si rude, parce qu'on prononce un *t* à la fin de ce mot, quand il est devant une voyelle dans un vers,

L'enfant met pied *à terre, & puis le viellard monte.* La Font.

On appelle aussi *hiatus*, dans la Prose aussi bien que dans la Poësie, la rencontre de certaines voyelles qui rendent la prononciation rude & choquante. Dans la Prose, par ex. il m'oblige*a à* aller avec lui. Voilà trois voyelles, & trois *a* tout de suite. Et dans la Poësie,

Dieu en courant ne veut être adoré,
D'un ferme cœur il veut être honoré,
Mais ce cœur-là il faut qu'il nous le donne. Pybrac.

Ce concours de voyelles fait un bâillement, un *hiatus* si desagreable à l'oreille, que les Romains, pour l'éviter, faisoient à l'égard de toutes les voyelles ce que nous faisons seulement à l'égard de l'*e* feminin, c'est-à-dire, qu'ils mangeoient toûjours, même en Prose, la voyelle du mot precedent, comme Ciceron le remarque dans son livre de l'Orateur. Port-R. Dans la prose l'*hiatus* n'est point une faute dans les phrases reçuës par l'usage, quoique la prononciation soit rude, comme il *y a*, il *y avoit*, il commenç*a à* avouër. Et dans les vers les interjections qu'on n'employe que dans la passion, & le mot *oui* repeté de suite ne font point un *hiatus* vicieux.

Oui, oui, *vous me suivrez, n'en doutez nullement*. Rac.
Ha ! *il faut moderer*, &c.

Hiatus, dans une piece de theatre : c'est lorsqu'il s'y trouve une scene qui n'est point liée avec les autres, & qui rompt en quelque sorte le cours de l'action. Et dans la representation des pieces, c'est lors qu'un ou plusieurs acteurs n'entrent point au moment juste qu'ils devroient, mais qu'ils font attendre ceux qui sont sur le théatre, ou que le théatre demeure vuide.

Hiatus, se dit encore d'une interruption dans une généalogie, dans une suite de generations, lorsque dans une suite d'ayeux il en manque un ou plusieurs, qu'on ne trouve point ni dans l'histoire, ni dans les titres.

HIB.

HIBERNOIS, oise. s. m. & f. Voyez Irlandois. Il y a pourtant des occasions où il faut dire *Hibernois*, & non pas Irlandois, par ex. un Philosophe, un Repetiteur *Hibernois*. S. Jerôme dit qu'il avoit vu manger de la chair humaine à des *Hibernois*, nation, dit-il, qui habitoit dans les Isles Britanniques.

HIBOU. s. m. (L'*h* s'aspire.) Oiseau nocturne. Les ducs,

ducs, les chathuans, & les choüettes sont des especes de *hibou*. Le *hibou* ne vole, ni ne chante que la nuit. Il a la tête d'un chat, & de grandes griffes fort aiguës. Il ne voit que la nuit. Ses yeux ne peuvent souffrir la lumiere du soleil. Il se nourrit de mouches à miel, de lézards, de rats. Il vole de travers, comme le heron. Il prend les souris comme les chats. Quand on le voit par derriere, il est d'un fort beau plumage, tanné, blanc & roux; mais par devant il fait peur. Il a deux plumes sur la tête qui sont comme des cornes. Son cri est lugubre & affreux. Tous les autres oiseaux sont ses ennemis. On dit que c'est un oiseau de mauvais augure. Chez les Payens la rencontre d'un *hibou* étoit funeste. Moyse, Levit, XI. met le *hibou* parmi les oiseaux impurs. C'est en parlant du *hibou* que Boileau dit:

Des desastres fameux ce Messager fidelle,
Sçait toûjours des malheurs la premiere nouvelle.

Il y en a de trois tailles; de grands comme des chapons; des moyens comme des ramiers, & des petits comme des pigeons. Il contient beaucoup de sel volatil & d'huile. Sa chair est resolutive. En Latin *noctua*, de *nox*, nuit.

On appelle figurément *hibou*, un homme bourru qui fuit la conversation des honnêtes gens, qui vit en retraitte chez lui. Les femmes regardent un sçavant comme un *hibou* de Bibliotheque. Com.

On dit aussi qu'un homme fait le *hibou*, quand il baisse la tête, & quil ne dit mot dans une Compagnie.

On appelle aussi ironiquement une maison de campagne vieille & mal propre, ou deshabitée, retraitte de *hibous*.

Le *hibou* qui voit comme le chat dans les tenebres, est le symbole de la sagesse, attribué à Minerve, & mis quelquefois sur son casque & quelquefois à ses pieds. La Chapelle dit parlant de cette Déesse,

Courant par tout le guilledou
Avec son casque & son hibou.

Hibou, vient de *bubo*, qui signifie la même chose en Latin.

H I C.

HIC. adv. & subst. Terme Latin dont on se sert au Palais, pour marquer à la marge d'un contrat, d'un acte, la clause ou l'endroit notable dont on tire avantage ou induction, afin d'épargner la peine de lire toute la piece; & l'on dit dans le discours, quand on est venu à la principale difficulté, au nœud d'une affaire, Voilà le *hic*; pour dire, ce qu'il faut decider.

HICKOY. s.m. Arbre de la Virginie dont les cendres servent de sel.

H I D.

HIDEUR. s. f. Vieux mot. Difformité.

HIDEUX, euse. adj. (L'*h* de ce mot est aspirée.) Quelques-uns écrivent l'*hideuse* image. Il est plus seur d'écrire la *hideuse* image. L'Acad. Laid, affreux, difforme, defiguré; qui choque la vuë, qui est effroyable. Les spectres, les fantômes apparoissent avec des visages *hideux*. La petite verole a tellement gâté son visage, qu'il est *hideux* à voir. Regardez ces visages haves & ces corps *hideux* de playes. Vaug. Avoir l'air *hideux*. Boil. L'homme ayant peché, les animaux qui lui étoient tous jusqu'aux plus odieux & aux plus farouches, un divertissement innocent, prirent pour lui des formes *hideuses*. Boss. Vous avez fait de nous un portrait *hideux*. Cl. Nous ne reconnoissons point la doctrine de la Societé sous le masque *hideux* dont elle est couverte dans les Provinciales. Le P. Dan.

Quelques-uns derivent ce mot de *hydra*, parceque *hideux* signifie un *monstre qui fait peur*.

HIDEUSEMENT. adv. D'une maniere hideuse. Il est *hideusement* laid, *hideusement* defiguré.

HYDROA. s.m. Terme de Medecine. Petites pustules rouges, qu'on appelle échauboulures, qui viennent de l'acreté de la sueur.

HIDROTIQUES. s.m. Medicamens sudorifiques qui en penetrant jusques aux plus profondes parties du corps, ont la vertu d'incifer, & d'attenuer les humeurs, de sorte qu'ils entrainent avec eux tout ce qu'ils rencontrent, & le poussent à la superficie. Le chardon benit, la zedoaire, le gayac, l'angelique, &c. sont de ce nombre.

Ce mot vient du Grec *hudros*, *sueur*.

H I E.

HIE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Instrument de Paveur, fait d'une piece de bois ronde, pesante & ferrée par le bout, avec deux anses aux côtez pour l'élever. On s'en sert pour enfoncer le pavé. On l'appelle autrement *Demoiselle*. On appelle aussi *hies*, les billots de bois qui servent à enfoncer des pilotis en terre.

Ce mot vient du Latin *hio*, qui signifie *pousser son haleine avec effort*: ce qui se fait quand on se sert de la *hie*.

HIEBLE. s. f. Plusieurs écrivent yeble. Plante qui est plutôt une herbe qu'un arbre. C'est une espece de sureau qui ne differe du sureau ordinaire, qu'en ce qu'elle est beaucoup plus basse; car elle ne croît guere plus haute que trois pieds. Sa tige est herbeuse, anguleuse, moëleuse en dedans. Ses feuilles sont semblables à celles du sureau, mais un peu plus longues, plus pointues, d'une odeur plus forte. Ses fleurs sont de petits bassins ou des rosettes à cinq quartiers, de couleur blanche, odorantes, disposées en ombelles. Après que ces fleurs sont passées, il paroît des bayes rondes, pleines de suc, qui deviennent noires en meurissant, & qui renferment quelques semences un peu longues. Sa racine est grosse comme le doigt, longue, épandue au large. Cette plante croît dans les champs. En Latin *sambucus humilis, sive ebulus*. C. B. Les feuilles d'*hieble* sont émollientes & resolutives; on les employe en cataplasme pour la goutte & pour toutes sortes de tumeurs. Ses tendrons & son écorce purgent. On fait infuser ordinairement demie once de ses graines dans un verre de vin blanc: on les exprime un peu, & l'on fait boire le vin aux hydropiques. Mr. Lister dit que le suc de la racine d'*hieble* est un purgatif qui chasse benignement les eaux de l'abdomen: mais que si on ne le mêle avec d'autres évacuans, il blesse l'estomac & nuit par trop dessecher. L'huile exprimée de la semence d'*hieble* est adoucissante & resolutive.

HIEMENT. s. m. C'est en charpenterie le mouvement involontarie d'un assemblage de pieces de bois, causé par l'effort des vents, ou par le branle des grosses cloches, comme il arrive aux fleches, & befrois des clochers. C'est aussi le bruit que fait une machine qui éleve un gros fardeau. On appelle encore *hiement*, la maniere de battre les pieux avec l'engin pour les enfoncer, en guindant la hie, par le moyen d'un treuil, & en la lâchant avec une *s* de fer en bascule.

HIER. adv. de temps. La veille, le jour precedent de celui où l'on est. Il arriva *hier* un étrange accident. Je me souviens de cela comme si c'étoit *hier*. *Hier* au soir, *hier* au matin. Il n'est parti que d'*hier*, que du jour d'*hier*. D'*hier* en huit jours.

Quoique l'*h* ne soit point aspirée dans le mot *hier*, elle

le est pourtant assez forte pour être placée après un mot qui finit par une voyelle sans faire un *hiatus*. On conta *hier* une histoire. Cependant quand *hier* est precedé de la voyelle muette *e*, il se fait une elision. Je suis arrivé d'*hier*, au lieu de, de *hier*.

Ce mot vient du Latin *heri*.

Les Poëtes font *hier* tantôt d'une, & tantôt de deux syllabes selon le besoin du vers. L'usage n'est point encore declaré. Cependant il est si rude quand on ne le fait que d'une syllabe, qu'il vaut mieux le faire de deux. Boileau & Racine l'ont fait de deux syllables;

Mais hier *il m'aborde, & me serrant la main.*

Et ce vainqueur (Achile) *suivant de près sa Renommée.*

Hier *avec la nuit, arriva dans l'Armée.*

Sarasin le fait d'une seule:

Mais à-propos hier *au Parnasse,*

De sonnets Phebus se méla.

Et Corneille aussi:

Hier *dans sa belle humeur elle entretint valere.*

HIER, se dit hyperboliquement d'une histoire arrivée depuis peu de temps, en comparaison des anciennes dont on parle. Cela est arrivé *hier*.

HIER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Terme de Maçons & de Paveurs. Enfoncer des pieux ou des pavez avec la hie.

HIERACIUM. s. m. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, ou de deux pieds, fortes, anguleuses, de couleur verte obscure, creuses, branchuës, revetues de quelques commencemens de feuilles. Ses feuilles sortent presque toutes de sa racine, couchées par terre, decouppées, veluës, obtuses par le bout, tendres, longues comme celles de la dent de lion. Ses fleurs naissent aux sommets des tiges & aux branches; chacune d'elles est un bouquet à plusieurs demi-fleurons jaunes, soutenus par un calice composé de feuilles en écailles. Lorsque ces fleurs sont passées, il leur succede des semences longues, menues, rousses, garnies chacune d'une aigrette. Sa racine est grosse, blanche, simple, remplie d'un suc laiteux amer. Cette plante croît dans les champs & dans les prez. En Latin *hieracium dentis leonis obtuso majus*. C. B. Elle est humectante, rafraîchissante & un peu astringente. Il y a plusieurs autres especes d'*hieracium*.

Ce mot vient du Grec *hierax*, *épervier*, comme qui diroit herbe d'*épervier*, car on dit que les éperviers s'en servent pour éclaircir leur vuë.

HIERARCHIE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Quelques-uns prononcent ce mot comme si l'on écrivoit, Ierarchie; mais selon les regles, il faut écrire *Hierarchie*. L'Acad. Terme de Theologie, qui se dit de la subordination qui est entre les divers Chœurs des Anges. Selon Saint Denys il y a neuf Chœurs, ou Ordres des Esprits bienheureux, divisez en trois *Hierachies*. Les Scholastiques distinguent trois sortes de *Hierarchie*. Celle qui est au dessus des créatures celestes; c'est-à-dire, l'ordre des trois personnes de la Trinité: celle des Anges, & celle de l'Eglise. J. des Sc. T. 31.

Ce mot est purement Grec, & signifie, *Commandement en choses sacrées*, ou *sacrée principauté*: de l'adjectif *hieros*, & *arché* principauté. *Hiera arché*, *sacrée principauté*.

HIERARCHIE, se dit aussi sur la terre de la subordination qui est entre les Prelats, & les autres Ecclesiastiques. Le Pape, les Patriarches, les Primats, les Archevêques, les Evêques, les Curez & les Prêtres composent la *Hierarchie* de l'Eglise. On pretend que les Religieux ne sont pas de la *Hierarchie* de l'Eglise.

HIERARCHIQUE. adj. Qui appartient à la Hierarchie, qui la conserve. L'ordre *hierarchique* de l'Eglise.

HIERARCHIQUEMENT. adv. D'une maniere hierarchique. Il n'y a que trouble & confusion dans les Eglises qui ne sont pas gouvernées *hierarchiquement*.

HIERE-PICRE. s. f. Terme de Pharmacie. C'est une espece d'électuaire decrit par Galien, composé d'aloës, de canelle, de xilobalsame, d'asarum, de spicanard, de saffran, de mastic & de miel. Il a été ainsi nommé du Grec *hieros*, *saint*, *sacré*, à cause de ses rares vertus, & de *pikros*, *amer*, parceque l'aloës qui en est la base le rend extraordinairement amer.

La *hiere-picre* est employée pour purger l'estomac, pour lever les obstructions, pour exciter les mois & les hemorrhoïdes, pour purifier le sang. Il y a une autre *hiere* qu'on appelle *hiere diacolocynthidos de Pachius*, à cause que la coloquinthe en est la base, & que Pachius d'Antioche l'a éprouvée avec un heureux succès en plusieurs maladies fâcheuses. Elle est composée de coloquinthe, d'opoponax, d'aristoloche ronde, d'agaric & de plusieurs autres ingrediens. On s'en sert dans l'épilepsie, dans l'apoplexie, dans la paralysie, dans la lethargie, pour faire venir les mois aux femmes, & pour pousser l'arrierefaix. On ne la donne qu'à ceux qui sont d'une forte complexion.

HIEROGLYPHE, ou IEROGLYPHE. Mais *hieroglyphe* est le meilleur. L'Acad. s. m. Figures ou symboles mysterieux, qui servoient aux anciens Egyptiens à couvrir, & à enveloper tous les secrets de leur Theologie & de leur science morale & politique, & qu'ils avoient coutume de faire tailler sur des pierres, & sur des obelisques & des piramides. Un *hieroglyphe*, selon l'origine du mot, est un emblême, ou un signe des choses sacrées. C'est Hermès ou Mercure Trismegiste qui en est l'inventeur. Les *Hieroglyphes* des Egyptiens n'étoient pas des lettres, mais des symboles. Bib. A. & M. T. IV. Quelques-uns ont supposé que les *hieroglyphes* des obelisques de Rome, contenoient des éloges des Rois, ou des histoires memorables. C'étoient plutôt des livres ouverts qui exposoient aux yeux du public les mysteres de la Theologie, de l'Astrologie, de la Metaphysique, de la Magie, & de toutes les Sciences que les Egyptiens cultivoient. A la verité le commun peuple n'étoit pas capable de penétrer dans les labyrinthes de ces Oracles; mais alors comme aujourd'hui ils se repaissoient d'ombres & d'obscuritez. Misson. Pierius a écrit un volume pour l'explication des *hieroglyphes* des Anciens. Il y a des *hieroglyphes* dans la Theologie Payenne, dans la Juifve, & dans la Chrétienne, parceque ce sont seulement des images des choses divines, sacrées, & surnaturelles, comme les symboles le sont des choses sensibles, & naturelles. Le Saint Esprit representé sous la forme d'une colombe, est un *hieroglyphe*. Les Americains qui n'ont aucune sorte de lettres, se servoient d'especes d'*hieroglyphes*, pour exprimer leurs pensées. Hist. de la Virg.

HIEROGLYPHIQUE. adj. m. & f. Qui contient un hieroglyphe. On trouve encore plusieurs obelisques & tombeaux, qui sont chargez de caracteres, & de figures *hieroglyphiques*. Les Egyptiens ont toujours fait mystere de cette science *hieroglyphique*. Un cercle, ou un serpent mordant sa queuë, étoit le symbole *hieroglyphique* de l'année & de l'éternité, chez les Egyptiens.

Il est aussi substantif, & alors il signifie la même chose qu'hieroglyphe.

Ce mot est purement Grec, & est composé de *hieros*, sacré, & de *glupho*, je grave.

HIERONIMITES, ou IERONIMITES.

f. m. C'est une espece de Religieux qu'on appelle Hermites de Saint Jerôme. Ils suivent la regle de Saint Augustin, & sont habillez d'un gris tanné. Il y a de ces Religieux en Espagne, en Italie, & même en France, comme à Saint Quentin de Vermandois.

HIEROPHANTE. f. m. Nom des Prêtres de la Déesse Hecate chez les Atheniens. S. Jerôme dit que les *Hierophantes* beuvoient de la Ciguë, & même se faisoient eunuques pour amortir les desirs de la chair. Ils enseignoient les mysteres & les choses sacrées à ceux qu'on initioit, & c'est de là qu'ils prenoient leur nom.

Ce mot est Grec, & vient de *hieros*, sacré, & de *phainein*, montrer.

HIEROPHYLAX. f. m. Nom d'Office dans l'Eglise Greque. Gardien des choses sacrées ; sacristain.

De *hieros*, sacré, & *phulax*, garde, gardien.

HIERRES. f. f. Vieux mot. Lierre.

HIERUSALEM, ou plutôt JERUSALEM. Car c'est ainsi qu'il faut prononcer, & même écrire. Voyez JERUSALEM.

HIEU. Vieux mot. Lui, ou elle. Si envoia un messager à l'encontre *hieu*.

H I G.

HIGUERO OVIEDO. Grand arbre de la nouvelle Espagne, dont le bois est fort robuste, ressemblant a celui du Citronnier. Sa feuille est longue & étroite, principalement vers sa queuë, d'où elle va en s'élargissant peu à peu jusqu'au bout. Son fruit est rond, & quelquefois long, semblable à une courge. On en forme des tasses à boire, & d'autres vaisseaux. Les Indiens mangent de la chair de ce fruit, faute d'autre aliment. Elle a le goût de notre courge. Le plus grand de cette espece de fruit peut contenir une livre d'eau ; le plus petit n'est pas plus gros que le poing.

H I L.

HILIERE. f. f. Nom propre d'une poire de Bergamote.

HILLIERS. f. m. pl. Vieux mot. Les flancs.

Les os par les hilliers *li faillent.*

Du Latin, *ilia*.

HILOIRES. f. m. Terme de Marine. Bordures des écoutilles, caillebotis, & bayes d'un vaisseau, qui sont de longues pieces de bois qui leur servent comme d'un chassis, ou d'un quadre & bordure.

H I M.

HIMANTOPUS. f. m. Oiseau aquatique, dont la tête est petite, & le corps grêle, long d'environ six doigts, de couleur noirâtre. Son cou est long de cinq doigts : il est haut élevé sur ses jambes, qui sont longues & rouges comme du sang. Ses pieds ont chacun trois doigts ; sa tête & son cou sont de couleur brune ou obscure ; son dos & ses aîles sont noirs, tirant sur le verdâtre ; sa queuë est cendrée. Cet oiseau est rare. Il vit de petits insectes. Sa graisse est resolutive, & propre pour la goûte.

Himantopus, du Grec *aima*, sang, & *pous*, pied, comme qui diroit, oiseau qui a les pieds rouges comme du sang.

H I N.

HIN. f. m. Nom de mesure des choses liquides chez les Hebreux. Il contenoit 12. logs ou septiers Hebreux. Il valoit un demi muid Romain, & pesoit 160. onces, qui sont dix livres, de 16. onces chacune. Exode XXIX, XXX.

HINGUET. f. m. Terme de Marine. C'est une piece de bois qui sert à arrêter le capestan, quand il a levé quelque fardeau.

Ce mot a été fait par corruption de *ginguet*, qui signifie la même chose.

HINSE. Terme de Marine. Parole de commandement qui se fait sur mer ; pour dire, Tirer en haut, ou isser.

H I P.

HIPPOCENTAURE. f. m. Monstre fabuleux qu'on feint avoir été demi-homme & demi-cheval. Ce qui a donné lieu à la fable, c'est qu'il y a eu des peuples de Thessalie près du mont Pelion, qu'on a ainsi nommez, à cause qu'ils ont les premiers sçu l'art de monter à cheval : de sorte que leurs voisins ont cru que l'homme & le cheval ne faisoient qu'un corps. Ils sont differens des *Centaures*, en ce que ceux-ci ne se servoient que de bœufs, comme la difference du nom le fait voir. Pline temoigne de son temps avoir vu à Rome un vrai *hippocentaure*.

Ce mot est purement Grec. Il vient de *hippos*, cheval, de *kenteo*, je pique, & de *tauros*, taureau.

HIPPOCRAS. Voyez HYPOCRAS.

HIPPOCRENE. f. f. Fontaine celebre du mont Helicon en Beotie, qui étoit dediée aux Muses, & où les Poëtes feignent d'aller puiser leurs vers.

. . . . . . Pour bons vers puiser
*Vin Champenois vaut mieux qu'eau d'*hipocrene. ROUSS.

HIPPODROME. f. f. Lice où on disputoit le prix de la course des chevaux, où l'on exerçoit les chevaux. Il y avoit à Constantinople une place qui se nommoit *l'hippodrome*.

Ce mot est Grec, & vient de *hippos*, cheval, & de *dromos*, course.

HIPPOGLOSSE. f. m. Plante qu'on appelle autrement, *Laurier Alexandrin*.

Ce mot vient d'*hippos*, *cheval*, & de *glossa*, *langue*, comme qui diroit *langue de cheval*. On a donné ce nom à cette plante, parcequ'on a trouvé quelque ressemblance de la figure de sa feuille avec la langue d'un cheval. Voyez *Laurier Alexandrin*.

HIPPOGRIFFE. f. m. Animal fabuleux que le Poëme de l'Arioste a rendu celebre. On lui donne des aîles, & on le fait en partie cheval, & en partie griffon. Lucien dit que les *hypogrifes* sont des hommes montez sur des grifons ailez.

Oui, l'hippogrighe *est un oiseau fort laid* ;
Tels palefrois sont peur aux Demoiselles. SAR.

HIPPOLAPATHUM. f. m. Espece de patience ou *lapathum* ; qu'on appelle autrement *Rhubarbe des Moines*.

Ce mot signifie *grand lapathum*, parceque souvent *hippos*, en Grec, a la vertu d'augmenter dans les mots qui en sont composez. Voyez RHUBARBE DES MOINES.

HIPPOLITHUS. f. m. Pierre ordinairement grosse comme un œuf, qui se trouve dans la vesicule du fiel, ou dans les intestins, ou dans la vessie du cheval. Elle se separe par couches ou lamines, comme le bezoar. Elle contient considerablement de sel volatil & un peu d'huile. Elle est sudorifique, propre pour resister au venin, pour tuer les vers, pour arrêter les cours de ventre. La dose en est depuis demi scrupule jusques à deux scrupules. Dans le J. de 1666. il est parlé d'une de ces pierres qui pesoit quatre livres quatre onces & demi. Il s'engendre aussi quelquefois des

des pierres dans les machoires & dans les autres parties des chevaux. Il y a même de l'apparence que la plûpart des maladies qui arrivent aux chevaux, & auxquelles les maquignons, ni les maréchaux ne connoissent rien, viennent de ces pierres.

HIPPOMANES. f. m. Venin celebre chez les Anciens, qui entre dans la composition des filtres amoureux. Les Auteurs ne sont pas bien d'accord de ce que c'est. Pline dit que c'est une caroncule noire qui est à la tête du poulain naissant, que la mere lui mange aussitôt qu'il est né; que si elle étoit prevenuë par quelque autre qui l'eût coupé, elle ne voudroit pas le nourrir. Servius & Columella disent que c'est un venin qui coule de la partie naturelle de la cavale, tandis qu'elle est en chaleur. On trouve à la fin du Dictionnaire de Mr. Bayle une sçavante Dissertation sur l'*hippomanès*, & sur ses vertus réelles, ou pretenduës.

Ce mot vient du Grec *hippomanes*, qui est composé d'*hippos*, *cheval*, & de *mania*, *fureur*.

HIPPOMANÈS, se dit aussi d'une plante qui est une espece de stramonium, laquelle Mr. Tournefort appelle *stramonium fructu spinoso rotundo, semine nigricante*. On la nomme autrement *Pomme épineuse*, ou *Pomme de Perou*, ou *Noix methel*. Voyez STRAMONIUM. Elle a été ainsi appellée parcequ'elle met les chevaux en fureur, quand ils en mangent.

HIPPOPHAES. f. m. Petit arbrisseau qui croît dans la Morée proche de la mer en des lieux sablonneux. Il est garni d'épines fort dures, & ses sommitez se repandent en rond en forme de chevelure blanche. Ses feuilles ressemblent à celles de l'olivier, mais elles sont plus longues, plus étroites & plus tendres. Sa racine est grosse, longue, remplie d'un suc laiteux très-amer, d'une odeur forte. G. Bauhin l'appelle *Rhamnus catharticus oleæ folio*. Les foulons s'en servent. La racine de l'*hippophaès* est fort purgative.

HIPPOPHÆSTUM. subst. m. Plante dont parle Dioscoride. Quelques-uns la prennent pour l'hippophaès, & d'autres pour une espece de chardon étoilé, qu'on appelle chausse-trappe; en Latin *Carduus stellatus foliis papaveris erratici*. C. B.

HIPPOPOTAME. f. m. Cheval marin. Animal à quatre pieds, grand comme un bœuf. Sa tête est fort grosse, ressemblant plus à celle du veau, qu'à celle du cheval. Sa gueule est longue d'un pied. Ses machoires sont garnies de dents très dures & très fortes. Il en sort trois de chaque côté qui lui servent de defense; elles sont longues ordinairement d'un demi pied, & larges de deux pouces & demi. Son nez est charnu & retroussé, ses yeux sont petits, ses oreilles sont courtes & petites. Son cou est fort court. Sa queuë est faite comme celle d'un cochon. Il n'a de poil qu'au museau. Ses jambes sont courtes, & grosses comme celles de l'ours; ses pieds sont larges, fendus & ressemblans à ceux du bœuf. Il est couvert d'un cuir fort noir, fort épais & fort dur. Il se tient ordinairement dans le Nil, en Egipte, dans le Niger, & en plusieurs lieux de l'Afrique. Mais il sort souvent de l'eau pour aller chercher sur la terre de quoi manger. Son cri ou hennissement est semblable à celui du cheval. Il vit de poisson, de chair, d'herbe, de froment. Il devore les enfans, & même les hommes. Les Ethiopiens mangent de sa chair. Il est quelquefois plus gros qu'un crocodile. Le cuir de son dos resiste à toutes sortes d'armes quand il n'est point mouillé. Mathiole dit que Marcus Scaurus étant Edile, fut le premier qui en amena un vif à Rome avec cinq crocodiles. L'*hippopotame*, quoyqu'animal aquatique, ne nage point. Les dents de cheval marin sont la matiere des dents artificielles que les Arracheurs de dents taillent, pour remplacer celles qui manquent dans la bouche; car à cause de leur grande dureté & de leur blancheur elles y sont très propres. Bochart & aprés lui Ludolf dans son Histoire d'Ethiopie, soutiennent que l'*hippopotame* est le *Behemot* de Job XL, 10.

Ce mot vient du Grec *hippopotamos*, qui signifie la même chose, & qui est composé d'*hippos*, *cheval*, & de *potamos*, *fleuve*, comme qui diroit cheval de riviere.

HIPPOSELINUM. f. m. Plante. Voyez MACERON.

HIPPURUS. f. m. Poisson de Mer, qui a une figure approchante de celle de la queuë d'un cheval. On ne la trouve que dans l'Océan. Il nage vîte, il est friand de chair. Il est aperitif.

Hippurus, du Grec *hippos*, cheval, & *oura*, queuë.

H I R.

HIRAVERIE. f. f. Vieux mot. Haillon, mechant habit. On a dit aussi *hiraudie* dans le même sens.

HIRCUS. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de cette partie de l'oreille, qui regarde les temples.

Ce nom est Latin, & signifie bouc. On l'a ainsi appellée, parce qu'en quelques-uns elle est couverte de poils en forme de barbe de bouc. On l'appelle autrement *tragus*.

HIRONDELLE. f. f. Vaugelas examinant s'il faut dire, *arondelle*, *hirondelle*, ou *herondelle*, a choisi le dernier. C'est le plus mauvais. Tout le monde dit *hirondelle* avec l'Academie. Le vieux mot François, c'est *aronde*. MEN. CORN. Coëffeteau a dit, une *arondelle* ne fait pas le printems. C'est un petit oiseau qui paroît au printemps & en été, qui disparoît en automne, soit qu'il aille au païs chauds & delà les mers, comme on a cru jusqu'ici, & comme en effet il y en a plusieurs qui s'y en retournent; soit qu'il se cache dans des trous pour y passer l'hiver, comme croyent les Modernes qui en ont trouvé jusques dans des glaçons. L'*hirondelle* est un petit oiseau noir qui a quelques taches blanches. Il a la vuë excellente. L'*hirondelle* chante au printems. Elle ne s'apprivoise jamais, & n'est bonne à quoyque ce soit. Il y a trois sortes d'*hirondelle*: l'une qui niche dans les maisons, l'autre aux trous & cavernes des écueils de la mer, & l'autre au bord de l'eau. Elles se nourrissent d'insectes, comme de cigales, de mouches à miel, & d'autres mouches, de chair, de grain. On appelle l'hirondelle en Latin *hirundo*, & en Grec *chelidon*: ce qui a donné le nom à l'herbe qu'on appelle *chelidonium*, en François *éclaire*, parcequ'on pretend qu'avec cette herbe l'*hirondelle* guerit la vuë de ses petits, & même retablit leurs yeux quand on les auroit crevez exprès. Les fumées de l'*hirondelle* font le contraire: car si étant encore chaudes elles tombent sur un œil elles l'aveuglent, comme on voit en l'histoire de Tobie. Dioscoride dit que si on fend les premiers petits des *hirondelles* dans le croissant de la lune, on trouvera dans leur ventre plusieurs pierres de diverses couleurs qui ont beaucoup de vertus. Le Pere Kirker dit que les Pêcheurs de Pologne prennent souvent dans leurs filets de gros pelotons d'*hirondelles*, qui s'entretiennent par le bec & par les pattes, & qui étant mises dans un lieu chaud, commencent à se remuër. Les *hirondelles* sont propres pour l'épilepsie, pour les inflammations de la gorge, pour éclaircir la vuë. On trouve dans l'estomac de quelques jeunes *hirondelles*, une petite pierre de la grosseur d'une lentille; on l'appelle *pierre d'hirondelle*; on s'en sert pour mettre

tre dans les yeux, afin d'en faire sortir quelque ordure qui y est entrée; car cette pierre étant alkaline, elle est penetrée par la serosité de l'œil, qui la fait agiter & amollir, en sorte que le corps étranger s'y aglutine, & il tombe avec elle. Plusieurs autres petites pierres agissent de même dans l'œil, par la même raison, comme celles qui se trouvent sur la Montagne de Sassenage proche de Grenoble, & les plus petits yeux d'écrevisse. L'excrement de l'*hirondelle* pris interieurerement est bon contre la rage. Le nid de l'*hirondelle* est propre pour la squinancie, appliqué exterieurement. LEMERY.

Ce mot vient du Latin *hirundo*, qui vient, selon Gesner, *ab hærendo, quia hirundo nidum componit tignis adhærentem*. Scaliger tient qu'autrefois parmi les Latins on disoit *helundo*, qui venoit sans doute du Grec *chilidon*. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *earinos, printannier*. L'*hirondelle* est un oiseau dont l'arrivée marque le printemps. D'autres le font venir du Grec *eirein, dire*, parler, à cause du gazouillement perpetuel & importun de cet oiseau. La fable raconte que Philomele, ou Progné, femme de Terée, fut changée en *hirondelle*, & qu'elle aime les maisons par un reste d'amour pour Itys qu'elle cherche.

HIRONDELLE DE MER, est un poisson volatile, qu'on trouve au Bresil. C'est proprement un harang ailé, car il a la figure & le goût du harang. Ses *ailes* ressemblent à celles de la chauvesouris.

On dit proverbialement, qu'une *hirondelle* ne fait pas le printemps: pour dire, qu'un exemple ne suffit pas pour autoriser quelque chose. On dit aussi, Il viendra avec les *hirondelles*, ou, il s'en retournera avec les *hirondelles*; pour signifier le printemps ou l'automne.

H I S.

HISSER. v. act. Terme de Mer. Hausser. *Hisser* une vergue, c'est la faire monter au haut du mât. *Hisser* en douceur, c'est *hisser* doucement. *Hisse, hisse*: ce commandement redoublé marque qu'il faut *hisser* promtement.

HISTERIQUE adj. Voyez HYSTERIQUE.

HISTIODROMIE. Voyez HYSTIODROMIE.

HISTOIRE. s. f. Recit fait avec art: description, narration soutenuë, continuée, & veritable, des faits les plus memorables, & des actions les plus celebres. L'*histoire* n'est qu'une fable, à moins qu'elle ne soit fidelle. LE P. R. L'*Histoire* est un miroir où les Rois voyent l'image de leurs defauts. Ciceron dit que l'*histoire* est le temoin des temps, & la menagere de l'antiquité: c'est elle du moins qui communique une espece d'immortalité aux hommes celebres. VAL. L'*histoire* est une morale reduite en actions, & en exemples, dont la fin est de regler la conduite des particuliers, & de perfectionner la vie civile. FL. Ceux qui cherchent à s'instruire preferent le recit d'une seule vie à ces *histoires* vastes, qui embarrassent l'esprit par la diversité des images. ID. Sçavoir l'*histoire*, c'est connoître les hommes qui en fournissent la matiere: Etudier l'*histoire*, c'est étudier les motifs, & les passions des hommes, pour en connoître tous les ressorts, les tours, & les detours. AB. DE S. R. Il faut faire voir aux hommes dans l'*histoire*, comme dans un miroir, les images de leurs fautes. ID. La verité est l'ame de l'*histoire*. VOSSIUS. On peut dire de Tibere & de Neron, que la flatterie & la crainte ont composé leur *histoire* durant leur vie, & le depit & la haine après leur mort. ABL. C'est dans l'*histoire* que les Rois degradez par les mains de la mort, viennent sans Cour, & sans suitte, subir le jugement de tous les siecles. BOSSUET. Il n'y a que l'*histoire* qui joigne naturellement le plaisir à l'instruction. OE. M. L'*histoire* est plus chaste que la poësie: elle n'ose pas employer les mêmes ornemens qu'elle, non plus qu'une honnête femme ceux d'une courtisane. ABL. L'*histoire* est la conseillere des Princes. OE. M. Au lieu que les Princes n'apprennent qu'aux depens de leurs sujets, ou de leur propre gloire, à juger des affaires dangereuses; par le moyen de l'*histoire* ils apprennent à former leur jugement sur les évenemens passez, & sans rien hasarder. BOSSUET. Celui qui possede bien l'*histoire* semble avoir été de tous les siécles. OE. M. L'*histoire* est non-seulement une science qui regarde le passé; elle est encore la science de l'avenir. On apprend ce qui se fera par ce qui s'est déja fait. BIB. UNIV.

Ce mot vient du Grec *Historia*, qui signifie proprement *recherche des choses curieuses, envie de sçavoir*. Il signifie aussi l'exposition des choses dont on a été temoin. Car *historein* signifie precisément *connoître, sçavoir une chose comme l'ayant vuë*. Il est vrai que la signification de ce nom est plus étenduë, & signifie la *narration des choses memorables*, quand même on ne les sçauroit que par le rapport d'autrui. Ce mot vient du verbe *isemi, je sçais*: d'où vient que parmi les Anciens, plusieurs grands hommes ont été appellez *polyhistores*: c'est-à-dire, *personnes d'une doctrine fort diversifiée*, tel qu'étoit ce fameux Appion contre qui écrit Joseph. Tel fut aussi Solin.

Au premier sens il se dit de la description des choses naturelles, des animaux, vegetaux, mineraux, &c. Pline est le plus fameux Auteur de l'*Histoire* naturelle. Il y a 18. Volumes d'Aldrovandus de l'*Histoire* naturelle. Acosta a écrit de l'*Histoire* naturelle des Indes. Aristote a écrit 10. livres de l'*Histoire* naturelle des animaux. Mathiole a commenté l'*Histoire* naturelle de Dioscoride.

HISTOIRE, à l'égard des actions, se dit d'une narration veritable, suivie, & enchaînée de plusieurs évenemens memorables, soit par rapport à une seule personne, à une nation, ou à plusieurs; soit qu'elle renferme ce qui s'est passé pendant un grand, ou un petit nombre d'années. Eusebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, sont les peres de l'*Histoire* Ecclesiastique universelle. Baronius a écrit l'*Histoire* universelle de l'Eglise; Le Sueur, l'*Histoire* de l'Eglise & de l'Empire. Mezerai, le P. Daniel ont écrit l'*Histoire* de France; Coëffeteau l'*Histoire* Romaine. L'*Histoire* Auguste est un simple recueil de six Auteurs qui ont écrit chacun l'*histoire* de son tems. BAT. On a imprimé quantité de Memoires servans à l'*Histoire*. Il possede l'*Histoire* ancienne & moderne, l'*Histoire* sainte & prophane. *Histoire* universelle. Jamais étranger n'a écrit avec exactitude l'*Histoire* d'un Païs. OE. M.

Ce mot s'étend aussi à ce qui regarde les Arts & les Sciences. Il seroit à souhaiter que quelqu'un entreprît de faire l'*histoire* des mots & des phrases de la Langue Françoise. BIBL. UNIV. L'*histoire* de l'Academie Royale des Sciences par Mr. de Fontenelles. L'*histoire* de l'Academie Royale des Inscriptions & Medailles par . . . sont des chefs d'œuvre dans leur genre.

HISTOIRE, se dit aussi des Romans, des narrations fabuleuses; mais vraisemblables, feintes, ou deguisées. L'*Histoire* d'Ursace dans l'Astrée, de Brutus dans Clelie. L'*histoire* des guerres civiles de Grenade. L'*Histoire* Comique de Francion. L'*Histoire* d'Heliodore. L'*Histoire* de la Princesse de Cleves. L'*Histoire* du Prince de Condé. Ces sortes de petits Romans, ou de petites *Histoires* sont fort à la mode depuis quelques années, parcequ'elles sont plus vraisemblables, on

ou qu'on y voit plutôt la fin des avantures de ceux qui en sont les Heros ou les Heroines.

HISTOIRE, se dit aussi des recits particuliers qu'on fait de quelques évenemens singuliers, tragiques ou notables. Les *Histoires* de Bandel. Les *Histoires* prodigieuses de Boistuau, Launay, l'*Histoire* des Larrons, & autres qui en ont fait des recueils.

HISTOIRE, se dit aussi d'un petit recit de quelque avanture qui a quelque chose de plaisant, ou d'extraordinaire qui est arrivé à quelque personne, & sur tout quand elle est un peu de notre connoissance. Il nous a conté une *histoire* plaisante & recreative d'une telle personne.

HISTOIRE, se dit aussi des avantures mêmes qui sont arrivées. Il est arrivé une *histoire* à une telle Dame, c'est une femme à *histoires*. En ce sens on dit, Je sçay l'*histoire* de sa vie; pour dire, toutes ses avantures, tout ce qu'elle a fait, comme elle a passé sa vie, l'*histoire* de ses amours.

On appelle un *Peintre d'histoires*, celui qui peint des actions particulieres, qui represente plusieurs personnes dans un tableau, qui ont relation à l'action principale qu'il veut exposer à la vuë. Les *Peintres d'histoires* sont preferez aux faiseurs de portraits, aux Paisagistes, &c.

HISTOIRE, se dit aussi d'un discours long & ennuyeux. Il nous a fait de longues *Histoires*, de vains propos qui n'aboutissent à rien. Vous nous contez de plaisantes *histoires*, bien des fariboles. On dit aussi dans le stile familier, C'est une autre *histoire*; pour dire, Ce n'est pas de cela dont il s'agit, c'est un autre article, un autre fait.

HISTOIRES, est quelquefois un mot honnête, pour parler de ces parties que la pudeur fait cacher. Noé après avoir bu laissa ses *histoires* à decouvert. Il est très bas en ce sens.

HISTOIRE, se dit proverbialement en ces phrases. Il veut avoir cette femme, cette metairie, cette rente: ce sont bien des *histoires*, ce sont bien des choses ensemble. On dit aussi à ceux qui font plusieurs grimaces avant que de dire ou faire quelque chose, Voilà bien des *histoires*, vous faites bien des façons. On dit aussi, l'*histoire* dit; pour dire, c'est le bruit commun, on le conte ainsi.

HISTORIAL, ALE. adj. Qui contient quelques points d'Histoire. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. Almanach *historial*. Calendrier *historial*; pour dire, Almanach, Calendrier qui marque quelques évenemens notables de l'Histoire au jour qu'ils sont arrivez.

HISTORIEN. subst. masc. Celui qui écrit l'histoire. Tite Live, Corneille, Tacite, Saluste, ont servi de modelle aux autres *Historiens*. Pour être bon *Historien*, il faut être exact, fidele, sans partialité, éloquent, judicieux, & d'un esprit grand, vaste, & solide. OE. M. Pelisson dans sa Preface sur les Oeuvres de Sarasin, donne en peu de mots l'idée d'un excellent *Historien*. En disant, excellent *Historien*, je pretens en ces deux mots avoir renfermé mille louanges, & representé mille grandes & excellentes qualitez. ID. Les defauts du cœur sont plus dangereux dans un *Historien*, que les defauts de l'esprit. P. RAP. Il y a communément dans nos *Historiens* un certain embarras, qui fatigue l'esprit, & qui le degoûte. LE P. DAN. Je ne puis souffrir ces *Historiens* qui affectent de faire des reflexions, ou qui n'en font que de communes. BOU. Tout *Historien* doit être menteur de bonne foi. NIC. L'*Historien* doit se souvenir que son but n'est pas de plaire, mais d'instruire. ABL. Tous les *Historiens* nous promettent la verité, & pas un ne nous la donne sans la deguiser. OE. M. Les *Historiens* qui chargent leurs compilations de circonstances, laissent languir l'histoire en n'offrant que de petits objets qui ne touchent point. LE P. DAN. L'Orateur peut aggrandir, & exaggerer les choses; l'*Historien* ne le doit pas. ABL. Un *Historien* qui est sec & aride, ne represente que la carcasse des choses: sa narration est maigre, & decharnée. LE P. LAMY. Les grands mouvemens sont deffendus à l'*Historien*, dont le devoir est d'écrire sans passion. ID. Varillas est aussi chetif *Historien*, qu'agréable Ecrivain. L. DE CAMBR. Suivant l'usage de la Republique de Venise, c'est toûjours un Noble qui lui sert d'*Historien*. L'AB. TALLEM.

HISTORIENNE. s. f. Celle qui écrit l'Histoire. Je suis *Historienne*, & une *Historienne*, aussi-bien qu'un Historien, ne doit point prendre de parti. MLLE. L'HERITIER. Il est du stile familier.

HISTORIER. v. act. Embellir, orner quelque chose. Il se dit d'ordinaire en mauvaise part, des ornemens de peu de consequence. Son cabinet est *historié* de mille petits colifichets. Cette épousée de village étoit *historiée* de cent petits affiquets. Son plus grand usage est au participe.

On le dit aussi en bonne part. On nomme la colomne de Theodose le jeune qui est à Constantinople, la colonne *historiée*, dont le P. Menestrier a expliqué les figures, gravées par le jeune Valet.

HISTORIETTE. s. f. Diminutif. Conte; petite histoire mêlée de fiction ou de galanterie. L'*Historiette* de l'Amour égaré. C'est grand signe que je vieillis, puisque je suis conteur d'*Historiettes*. OE. M. Les *Historiettes* sont propres à entretenir agréablement une compagnie. BAY.

HISTORIOGRAPHE. s. m. Celui qui a écrit ou qui écrit l'Histoire, qui s'applique particulierement à cette étude. Les anciens *Historiographes*.

On le dit plus particulierement de ceux qui ont une commission, un brevet particulier pour écrire l'Histoire de leur temps. Il y a des *Historiographes* en titre d'office. *Historiographe* de France. Il y a aussi un *Historiographe* des Bâtimens du Roi. C'étoit Mr. Felibien en 1706.

Ce mot vient du Grec *historia*, histoire, & de *grapho*, j'écris.

HISTORIQUE. adj. m. & f. Qui regarde l'Histoire. C'est un point *historique* fort controversé que la Donation de Constantin. Henri Etienne a fait un grand Dictionaire Poëtique & *Historique*, augmenté, & amplifié par Moreri. Mr. Bayle a aussi fait un Dictionaire *Historique* & Critique. Narration *historique*. Lettres *historiques*. Faits *historiques*. Description *historique*. Eloge *historique*. Memoires *historiques*. Discours *historiques*. Commentaires *historiques*.

L'art *historique* consiste proprement dans l'arrangement, & dans la disposition, afin que les diverses pieces qui entrent dans la composition de l'Histoire, fassent un tout bien lié, & bien entendu. LE P. DAN. Les principales qualitez du stile *historique* sont la clarté, & la brieveté. LE P. LAMY. Le stile *historique* doit être coupé, degagé des longues phrases, de ces periodes qui tiennent l'esprit en suspens. ID.

On appelle dans le Poëme Dramatique, personnages *historiques*, des personnages qui sont tirez de l'histoire. On dit d'une chose qu'on veut assurer pour vraye, cela est *historique*. L'ACAD.

COLONNE HISTORIQUE. C'est en Architecture une colonne dont le fût est orné d'un bas relief, qui monte en ligne spirale dans toute sa hauteur, & contient l'histoire d'un homme illustre: comme la Colonne Trajane. La *Colonne historique* se peut encore traiter

ter par sujets separez en bas reliefs par bandes de la hauteur des tambours, en maniere de frises tournantes avec des inscriptions au droit des joints.

HISTORIQUEMENT. adv. De la maniere qu'une chose s'est passée. J'ay conté cela *historiquement*, sans vouloir entrer dans la question de sçavoir qui avoit tort. Il y a des gens qui racontent *historiquement* leurs reflexions comme des faits. NIC.

HISTRION. s. m. Bateleur, baladin, bouffon. Il ne se dit que des personnages plaisans des anciennes Comedies de Plaute, &c. On le dit quelquefois odieusement, & en general de tous ceux qui ont monté sur le theatre pour donner du plaisir au peuple, quand on les veut mepriser, ou noter d'infamie.

Ce mot, selon Festus, vient d'*Histria*, *Istrie*, nom de païs, parceque ceux qui se mêlerent les premiers de ce metier, étoient venus de cette contrée. Plutarque dit que les Romains ayant fait venir de la Toscane plusieurs habiles Danseurs, il s'en trouva un d'entre eux plus habile que les autres appellé *Hister*, qui laissa son nom à tous ceux qui depuis ce temps-là furent de sa profession. On pourroit encore ajoûter, que parmi les Toscans ceux que les Romains appelloient *Ludios*, étoient appellez *Histriones*.

H I V.

HIVER. s. m. (Plusieurs écrivent encore HYVER.) Celle des quatre saisons de l'année, qui est la plus froide, & qui commence selon les Astronomes le 22. de Decembre, & finit le 21. de Mars. Quand nous avons ici l'été, nos Antipodes ont l'*hiver*. Un appartement d'été, un appartement d'*hiver*. Un habit d'*hiver*. Les fruits d'*hiver* sont ceux que l'on conserve pour l'*hiver*. L'*hiver* est fort rude en Norvegue, & fort doux en Italie. On appelle l'année 1709. l'année du grand *hiver*.

Ce mot vient du Latin *hibernum*. MEN.

On dit, qu'on met les trouppes en quartiers d'*hiver*; pour dire, qu'on finit la campagne, & qu'on les met dans les villes & les villages, pour passer la rigueur de l'*hiver*.

HIVER, se dit figurément & poëtiquement de la vieillesse, comme le printemps se dit de la jeunesse. De quel front penser au mariage dans l'*hiver* de ma vie, où le froid de mon âge a glacé mon sang dans mes veines? OR. M.

Par maints hivers *desirs sont refroidis.* DES H..

Dans l'hiver de nos ans l'amour ne regne plus. QUIN.

On dit aussi, que l'*hiver* est armé de vents, de glaçons, de frimats. Il se prend aussi en poësie & en stile figuré pour, année.

Sappho (Mlle. de Scuderi) *dont au Parnasse on revere le buste,*
De quatre-vingts hivers *a bravé les glaçons.* P. COM.

HIVER, se dit proverbialement en ces phrases. On dit d'un homme à qui la fievre quarte commence en automne, qu'il a un bon manteau pour son *hiver*. On dit d'un homme infirme, ou endetté, qu'il n'a pas besoin d'un fort *hiver*. On dit d'un homme âgé, il n'a plus qu'un *hiver*. On dit aussi, My-may queuë d'*hiver*; &, l'*hiver* n'est point bâtard, s'il ne vient tôt, il vient tard.

HIVERNAL, ALE. adj. Terme de Fleuriste, qui est d'hiver; qui vient l'hiver. Ciclamen *hivernal*. Fleur *hivernale*. MOR.

HIVERNER. v. n. Il ne se dit guere qu'en parlant des trouppes, & des vaisseaux; encore plusieurs croyent-ils qu'il commence à vieillir. Il signifie, Passer l'hiver; être en quartier d'*hiver*. L'armée navale s'est retirée dans les ports pour *hiverner*. L'armée a pris ses quartiers pour *hiverner*. Les vaisseaux marchands furent obligez de se retirer dans les Isles pour *hiverner*. Nous sortimes de Valparaisso le 11. May, pour aller *hiverner* à Coquinbo. FREZIER.

Ce mot vient du Latin *hibernare*.

HIVERNER, avec le pronon personnel, signifie, S'exposer au froid pour s'endurcir à la fatigue & au froid. Il faut laisser courir les enfans, pour s'*hiverner*; pour n'être pas toûjours au coin du feu. Les femmes croyent qu'il faut s'*hiverner*, pour avoir le teint plus blanc, & plus uni. Il faut que les bleds soient *hivernez*. Les choux ont plus de goût quand ils sont *hivernez*. TR.

HIVOURAE', ou HYVORAHE'. s. m. Arbre fort haut du Bresil, qui a son écorce épaisse d'un demi-doigt, d'un goût fort agreable, de couleur argentine au dehors, rougeâtre au dedans. Lorsqu'on arrache cette écorce de l'arbre, elle jette un suc blanc comme du lait, d'un goût salé, approchant de celui de la reglisse. Son fruit est de la grosseur de nos prunes moyennes, de couleur de fin or: il contient un petit noyau doux & delicat, agreable aux maladies, & fort propre pour ceux qui ont perdu l'appetit. L'*hivouraë* ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Son écorce a la même vertu que le guayac. G. Bauhin l'appelle *Prunus Brasiliana*.

H O.

HO. Interjection qui sert à appeller. *Ho*, venez un peu ici. *Ho*, que me dites-vous là? *Ho*! quel chaud! La Ligne est toûjours la Ligne; & nous sentons bien ses approches. AB. DE CHOISI.

Ho lo lo lo lo looo; c'est le terme dont use un valet de limier le matin, quand il est aux bois, pour exciter son chien à aller devant, & se rabbattre des bêtes qui passeront: il le peut exciter de la langue.

Il est aussi interjection d'étonnement ou d'indignation, & en ce cas il s'écrit quelquefois *Oh*, & le plus souvent on le redouble. *Ho, ho*, vous voilà déja venu. *Ho, ho*, cela ira bien autrement. *Ho, ho*! dit le Pere, vous commencez à penetrer, j'en suis ravi. PASC. *Ho, ho*! qu'elle est égrillarde. MOL.

H O A.

HOAKO. s. m. Nom d'une herbe qui croît à la Chine, & qui rend les femmes steriles dès qu'elles en goûtent. AMBASS. DES HOLL. A LA CH.

H O B.

HOBER. v. n. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot qui joint à la negative signifie, Ne bouger. Ne *hobez* point de là, c'est-à-dire, Ne quittez point cette place. Il est encore en usage parmi les païsans. On l'a dit aussi sans negative, pour, partir, s'en aller.

Ce mot vient de l'Allemand *hoben*, qui signifie *lever*. Du Cange le derive de *hoba*, ou *huba*, ou *hobunna*, qui signifioient, dit-il, un petit *heritage*, & sur tout en pâture avec son habitation où logeoit un païsan.

HOBEREAU. s. m. (L'*h* s'aspire.) Quelques-uns écrivent HAUBEREAU. Oiseau de leurre qui prend de petits oiseaux. Il est marqueté sous le ventre, & a le dos & la queuë noirâtres. Il est le plus petit après l'émerillon. On l'appelle aussi *falquet* ou *aubrier*. Cette espece d'oiseau ne prend jamais sa proye qu'en volant.

Ce mot de *hobereau* vient de *umberellus*, diminutif de *umber*, dont les Latins se sont servis pour *spurius*. MEN. Borel le derive de *hybrida*. *Hobel* en Langue de Galles, signi-

signifie une espece de faucon. Huet.

Hobereau, se dit figurément & ironiquement dans le discours satirique & burlesque, des petits Nobles de campagne qui n'ont point de bien, & qui vont manger les autres; on le dit aussi de ceux qui sont apprentifs, & novices dans le monde.

Ce mot en cette signification vient de *Hober*, mot Picard, qui joint avec la negation, signifie *ne bouger d'un lieu*, parceque ces sortes de Gentilshommes sont casaniers; & n'ont jamais été à la guerre, ni vû le monde.

HOBIN. s. m. Espece de cheval. Ce mot se trouve dans Philippe de Comines. Dans le haras du Duc de Mantoüe, il y a une race de chevaux qu'on appelle *Ubins*, qui vont l'amble naturellement. Il est sur qu'autrefois on a appellé *Hobins*, *haubins*, & *aulbains*, certains chevaux d'Ecosse, dont l'allure est plus douce encore que l'amble des chevaux Anglois. Mr. de la Noue & Perceforest disent que le *haubin* est proprement un cheval d'Ecosse. Le Duch. Ce mot, selon Menage, vient de l'Italien *Ubino*. Il vient plutôt de *haulbain*, fait d'*Albanie*, ancien nom de l'Ecosse.

HOBO, ou HOVO s. m. Espece de Prunier des Indes Occidentales fort haut, toufu, faisant une ombre très-agreable. Son fruit est semblable à nos prunes de Damas, petit, peu charnu, de couleur jaune. Il renferme un noyau fort dur & assez gros. Les Indiens assûrent que ceux qui dorment à l'ombre de cet arbre, ne sont jamais sujets au mal de tête. On tire de ses sommitez & de son écorce une eau odorante, propre pour fortifier les membres fatiguez. Son fruit est agreable, tirant sur l'aigre, de difficile digestion, mais nuisible aux dents, à cause de la grande quantité de fibres qu'il a. Si l'on fait des incisions à sa racine, il en sort une eau qui est bonne à boire. En Latin, *hovus Indica pruni facie*. J. B.

HOC.

HOC. s. m. (L'*h* s'aspire.) Jeu des cartes mêlé du Picquet, du Berlan & de la Sequence, qu'on appelle ainsi, parcequ'il y a six cartes qui sont *hoc* ou assurées à celui qui les joue, & qui coupent toutes les autres cartes. Ce sont les quatre as, la dame de pique & le valet de carreau. Ce jeu a deux noms, & deux façons de joüer differentes: le *Hoc Mazarin* & le *Hoc de Lyon*.

On dit proverbialement, Cela m'est *hoc*; pour dire, Je suis assuré de gagner ce procès, d'avoir cette succession, de faire mon coup.

Le Paradis vous est hoc,
Pendez le Rosaire au croc. Ot. M.
Artemise n'est plus, de qui la foi fut hoc.
Quand tu combats, la victoire t'est hoc. Des-H.

Ce mot vient de *hoc* Latin, qui autrefois signifioit *oui* dans le Languedoc. Voyez Langue. Cela est *hoc*, c'est-à-dire, *Oui*, j'y consens.

HOCA. s. m. Jeu qui vient de Catalogne. Il est composé de trente points marquez de suite sur une table, & il se joue avec trente petites boules, dans chacune desquelles on enferme un billet de parchemin où il y a un chiffre. Quand on joue on remue ces boules dans un sac, on en tire une dont on fait sortir le billet, qu'on deplie aux yeux de tout le monde, pour voir ce qu'on perd, ou ce qu'on gagne. Joüer au *hoca*. Il a beaucoup gagné au *hoca*.

HOCHE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Entaillûre qu'on fait sur quelque chose d'uni pour y faire quelque marque, ou pour servir à y arrêter quelque chose. On l'appelle aussi *coche*. Il se dit plus ordinairement de la marque qu'on fait sur une taille pour tenir les comptes du pain, du vin, de la viande, &c. qu'on prend à crédit. Les Artisans font des *hoches* pour marquer leur besogne. On fait des *hoches* à une arbalête pour la bander, & y faire un arrêt, & souvent aussi sur les machines à roue. On dit, qu'un couteau ou autre outil de fer a des *hoches*; pour dire, qu'il a des dents, qu'il est ébreché.

HOCHEMENT. subst. m. (L'*h* s'aspire.) Mouvement dedaigneux de la tête, qui temoigne du mepris de la personne qui parle. Il n'a repondu qu'avec un *hochement* de tête.

HOCHEPIED. s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Fauconnerie. C'est un oiseau qu'on jette seul après le heron pour le faire monter.

Il y a dans le Païs-Bas une maison ancienne qui porte le surnom de *hochepied*, parce qu'elle descend d'un Seigneur qui étoit boiteux.

HOCHEPOT. s. m. (L'*h* s'aspire.) C'est un hachis de bœuf qu'on fait cuire dans un pot avec des marons, des navets, ou autres assaisonnemens. On l'appelle quelquefois *pot pourri*, *salmi*, *pâté en pot*.

HOCHEQUEUE. s. m. Sorte de petit oiseau ainsi appellé, parce qu'il remue souvent la queue. On l'appelle autrement *bergeronette*, *lavandiere*, *batemare*, *batequeue*.

HOCHER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Secoüer, branler. Il a fort *hoché* ce prunier, pour en faire tomber les prunes. *Hocher* la bride, le mors à un cheval.

On le dit proprement d'un mouvement de tête qu'on leve en haut & dedaigneusement, pour montrer qu'on ne se soucie gueres de quelcun. On a beau lui donner de sages instructions, il n'en fait que *hocher* la tête. Il s'en est allé en *hochant* la tête.

Menage après Lipse derive ce mot de *hose*, qui signifie moquerie.

Hocher le mors, hocher la bride, se dit figurément, pour dire, Sonder les sentimens de quelcun, l'exciter à se declarer, s'il veut dire, faire, ou entreprendre quelque chose. Il ne s'est point de couvert, quoy qu'on lui ait fort *hoché la bride* sur ce point.

Hoché, ée. part. & adj.

HOCHET. subst. m. Petit joüet d'enfant encore à la mammelle. Il a plusieurs petites sonnettes, & un bout de cristal, de corail, ou d'yvoire. Les enfans le mettent dans leur bouche quand les dents commencent à leur venir.

HOCRENAILLE. s. f. Nom d'une espece de poire qu'on appelle autrement, *ronville* & *martin sire*.

HOCUS POCUS. Terme de Joueurs de gobelets. Faire un tour de passe-passe, par la vertu d'*hocus pocus*.

Ces deux mots semblent être corrompus du Latin, *hoc est corpus*, &c. que les Prêtres de l'Eglise Romaine prononcent dans la celebration de l'Eucharistie, & en vertu desquels ils croyent que le pain est changé au véritable Corps de Jesus-Christ.

HOD.

HODER. v. act. Vieux mot qui n'est en usage que parmi le peuple, qui signifie, Lasser, fatiguer, incommoder. Une nourrice dit qu'elle est *hodée*, quand elle a eu tout le jour un enfant sur les bras.

Borel derive ce mot du Grec *hodos*, *chemin*.

HOF.

HOFFIES. s. f. On appelle ainsi en Hollande certaines maisons qui sont comme de petits Cloitres, qui

qui se ferment, où il y a 14. ou 15. maisons, que possedent de vieilles gens, hommes & femmes, & qui sont rentrées plus ou moins, selon le zèle & le pouvoir de ceux qui les ont fait bâtir. Del. de la Holl.

HOG.

HOGIA. s. m. Terme de Relation. Les *Hogias* en Turquie sont les Docteurs de la Loi, & comme les Regens & les Precepteurs de la jeunesse. Tavern.

HOGUE. s. f. Vieux mot, qui signifie l'entrée d'un port.

HOI.

HOIAU. s. m. Voyez Hoyau.

HOIR. s. m. Heritier, qui a droit de succeder. Il se prend ordinairement pour les enfans. *Hoirs* procréez en legitime mariage. Il est mort sans *hoirs*. Ce mot n'a guere d'usage que dans la pratique. Du Moulin dit que le mot *hoirs* ne comprend que les enfans mâles. Du Tillet dit plus exactement que ce mot est general, mais qu'en fait d'appanages de France, il ne s'entend que des mâles. Il vient de *heres*.

Hoir, se dit aussi de toutes sortes d'heritiers, soit collateraux, soit testamentaires. Quand on fait un contrat, on stipule tant pour soi que pour ses *hoirs* & ayant cause.

Hoir de quenouille, signifie dans quelques Coutumes, une heritiere.

HOIRIE. s. f. Succession, heredité. Terme de Pratique. Accepter l'*hoirie*. Cela lui est aquis par droit d'*hoirie*. C'est une *hoirie* jacente, abandonnée. Ce qui est donné en ligne directe est censé avancement d'*hoirie*. Donner en avancement d'*hoirie*, c'est donner par avance une somme à un de ses enfans, à la charge qu'elle lui sera diminuée dans le partage.

Mon oncle, pour ce soir il me faut, je vous prie,
*Cent Loüis neufs comptant en avance d'*hoirie. Regnard.

HOIRIN. s. m. ou ORIN. Terme de Marine. Voyez Bouée & Gaviteau: c'est la même chose, aussi bien que *Aloigne* & *Bonneau*. Les Maîtres de navires sont obligez de mettre leurs noms, & celui du havre dont ils sont, sur les *hoirins* & bonneaux, afin qu'ils puissent revendiquer les cables, & ancres qu'ils auront été obligez de coupper, & d'abandonner: ce que les Levantins appellent *desserrer un navire*.

HOL.

HOLA. adv. (L'*h* s'aspire.) qui signifie, Il suffit, arrêtez-vous. Quand on fait des presens à un avare, il ne dit jamais *hola*, c'est assez.

On le met quelquefois substantivement. Ces gens se battoient, & il est venu quelcun qui a mis le *hola*, qui les a separez.

Un Clerc pour quinze sols, sans craindre le hola,
Peut aller au parterre attaquer Attila. Boi.

Hola, est quelquefois interjection, qui sert pour appeller des gens de basse condition, des laquais. Regnier dit, en s'adressant à son valet,

Hola ho *la Dreville*,
Qu'on ne m'attende pas, je vais dîner en ville.

Lorsqu'on veut parler à quelque vaisseau qu'on rencontre en mer, ou dans quelque rade, on crie *holà*, fort lentement, & en prononçant l'*h*. Pour appeller quelqu'un, on dit, *hola ho*. *Ho* du Soleil Royal, *hola*; *ho* de la chaloupe, *hola*, en prononceant fort lentement.

HOLER. s. m. Monnoye d'Allemagne de fort bas prix; c'est une espece de denier.

De l'Allemand *hohl*, creux, concave. Cette monnoye est si mince qu'afin qu'on la puisse lever de dessus une table, on lui a donné une figure concave, comme à une tête de clou.

HOLLANDE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Ce mot est devenu en usage dans la langue, pour signifier de la toile blanche, deliée, unie, & serrée, dont on fait les chemises, & autre linge des personnes de qualité; & on l'appelle ainsi, parce que la plus belle vient de Hollande.

Et sur le nez des maris
Auroit troussé la Hollande
Des coquettes de Paris. Maynard.

Cependant il faut remarquer que ce n'est qu'entre les Lingeres que l'on parle de la sorte; & que les gens qui parlent bien, disent *Toile de Hollande*. Quoyque le mot de *Hollande* soit aspiré, on dit toile d'*Hollande*, & non pas toile de *Hollande*. Men.

On appelle aussi *demie-Hollande*, de la toile de même espece, mais qui n'est pas si bonne, ni de si haut prix.

Parmi les Fayanciers, *Hollande*, signifie de la porcelaine de *Hollande*. Ainsi ils disent de la vieille, de la nouvelle *Hollande*; mais les gens du monde disent, de la vieille, de la nouvelle porcelaine de *Hollande*.

On dit aussi, du drap de *Hollande*, du fromage de *Hollande*, ou à croute rouge, & ainsi de plusieurs marchandises qui viennent de la Province de *Hollande*.

Les Levantins en leur Legende,
Disent qu'un certain rat, las des soins d'ici bas,
Dans un fromage de Hollande,
Se retira loin du tracas. La Font.

On appelle encore du nom de *Hollande*, une sorte de groseille qui est rouge. La *Passe-Hollande*, est une autre espece de groseille qui est aigrelette. La *Hollande* blanche est une groseille blanche.

On dit proverbialement à ceux qui font de belles promesses dont on ne fait pas grand cas, Je n'ay que faire d'aller en *Hollande*, ma fortune est faite.

HOLLANDER. v. act. Terme de marchands Papetiers. Donner une certaine preparation aux plumes, comme on fait en Hollande, en les passant dans des cendres chaudes, pour ôter la graisse & l'humidité du tuyau.

HOLLANDOIS. s. m. Prononcez HOLLANDAIS. L'*h* ne s'aspire point. Nom propre de peuple. On donne ce nom, non-seulement aux habitans du Comté de Hollande, mais aussi à tous ceux des Provinces-Unies.

Hollandois, oise, est aussi adjectif. Un Marchand *Hollandois*. La Flotte *Hollandoise*.

Hollandois. s. m. Prononcez Hollandais. C'est le langage qu'on parle en Hollande. Le *Hollandois* est un dialecte de la langue Allemande.

HOLLI. s. m. Espece de baume, ou de liqueur resineuse qui decoule par les incisions qu'on fait à un arbre appellé *holquahuylt* ou *chilli*, croissant dans la nouvelle Espagne. On y trouve deux especes de cet arbre. L'un qui a le tronc poli, leger, moëleux, de couleur rousse. Ses fleurs sont blanches, larges. Son fruit a la figure d'une aveline; il est d'un goût amer, couvert d'une pellicule brune. L'autre a ses feuilles semblables à celles de l'oranger, mais un peu plus grandes. L'écorce de l'un & de l'autre étant incisée, rend une liqueur qui est au commencement de couleur de lait, brune ensuite, & enfin noire. La liqueur *holli* est employée dans la composition du chocolat des Indiens. Elle est propre pour fortifier le cœur, & l'estomac, & pour arrêter les cours de ventre.

HOLOCAUSTE. s. m. Prononcez OLOCOSTE. Sacrifice où on consomme entierement la victime

time par le feu. Offrir un *holocauste*. L'autel des *holocaustes*. Un saint *holocauste*. Arn. Que le Seigneur rende votre *holocauste* parfait. Port-R. De bons Auteurs ont fait ce mot feminin. Ces saintes *holocaustes* ne sont plus des *holocaustes*, s'il en reste quelque chose. Pat.

Alors tu recevras l'holocauste *enflammée*. God.

L'*holocauste*, appellé en Hebreu *Holah*, & *Calil*, étoit un sacrifice, dans lequel on brûloit la victime presque entiere. C'étoit le seul sacrifice qu'il étoit permis aux Gentils d'offrir à Dieu chez les Juifs. Il y avoit de deux sortes d'*holocaustes*; les uns s'offroient au nom de tout le peuple, tel que l'*holocauste* de l'agneau du sacrifice perpetuel; les autres s'offroient par les particuliers, comme l'agneau que presentoit un lepreux après sa guerison. On n'y sacrifioit que des animaux mâles. On brûloit toute la victime, à l'exception de la peau, de l'estomac, & selon quelques-uns, des intestins, de la ratte, & de la vesicule du fiel dans les quadrupedes; du jabot, & d'une partie des plumes, dans les oiseaux que l'on falloit avant que de les jetter au feu. Les plus anciens sacrifices dont nous ayons connoissance, sont les *holocaustes*; & il y a beaucoup d'aparence qu'avant la Loi on n'en offroit point d'autres, & que les sacrifices même pour le peché, & pour l'action de graces, étoient des *holocaustes*. Reland. Jurieu.

Ce mot vient du Grec *holokauston*, qui est composé de *holos*, tout, & de *kaio*, *je consume par le feu*.

Holocauste. Il se prend aussi pour la victime ainsi sacrifiée. Mettre l'*holocauste* sur l'autel.

Il se prend aussi pour victime en general, & en ce sens on dit, Jesus-Christ s'est offert en *holocauste* à son Pere pour les pécheurs.

On dit aussi, Offrir à Dieu son cœur en *holocauste*; pour dire, lui sacrifier toutes ses affections, toutes ses pensées.

HOLOGRAPHE. adj. m. Terme de Pratique. On prononce *Olographe*, & on l'écrit plus ordinairement. Qui est écrit entierement de la propre main de celui qui fait quelque disposition. On le dit particulierement d'un testament, lorsqu'il est entierement écrit, & signé du Testateur; il est valable en France sans autres formalitez; la raison est que le testament *holographe* est l'acte le plus libre du Testateur, & le moins suspect de surprise, & de suggestion. Les Romains n'approuvoient point les testamens *holographes*, & quoyque Valentinien les ait autorisez par une Novelle, ils ne sont pas d'un usage universel dans les païs où le Droit Civil tient lieu de Loi. La Loi *hac consultissima*. *C. de Testamentis*, autorise les testamens *holographes*, comme des testamens secrets. Mais il faut qu'il soit fermé & cacheté par le Testateur en presence d'un Notaire & de 7. temoins, autrement les testamens *holographes* n'ont point lieu en païs de Droit écrit. J. des Aud. T. I.

Ce mot est Grec, & est composé de *holos*, *tout*, & de *grapho*, *j'écris*.

HOLOMETRE. f. m. C'est un instrument de Mathematique qui sert à prendre toutes sortes de mesures, tant sur la terre qu'au ciel. L'inventeur est Abel Tullo qui en a fait imprimer un Traité à Venise en 1564. Il est composé de trois bandes ou regles mobiles avec lesquelles on fait toutes sortes de triangles & d'observations. En sorte que cet instrument donne le triangle entier tout à la fois, au lieu que les autres ne donnent qu'un angle à la fois.

Ce mot est Grec, & vient de *holos*, *tout*, & de *metreo*, *je mesure*.

HOLOTURE. f. m. Espece de Zoophyte, qui n'est ni plante, ni poisson.

H O M.

HOM. f. m. Vieux mot. Homme.

But, mangea comme mortel hom,
Par maint miracle, & par raison.

Marot a dit, Noé le bon *hom*. C'est de cet ancien mot *hom*, qu'on a fait *on*; *on* dit, *on* fait, comme si on disoit, *homme* dit, *homme* fait. C'est de là aussi qu'est venu *besson*, fait de *bis hom*.

Hom, espece d'interjection, qui marque qu'on se defie, qu'on doute de quelque chose. Le mari est retourné, *hom*, cela ne va pas bien.

HOMARD. f. m. L'*h* s'aspire. Grosse écrevisse de mer, fort bonne à manger: on en trouve aussi dans les lacs. Les *homards* sont la plupart beaucoup plus grands que les écrevisses de riviere. On en trouve en Amerique d'une grosseur monstrueuse, & qui *ont près de trois pieds de* longueur. On trouve quelquefois dans la tête de ce poisson deux petites pierres blanches. Il est propre pour la phthisie, pour la fievre hectique, pour les cancers, pour exciter l'urine, pour la squinacie, pour la morsure d'une bête enragée. On en prend la decoction, & l'on en mange la chair. Les pierres de sa tête sont aperitives, sudorifiques, resolutives, detersives.

Du Latin *Cammarus*, ou *Gammarus*, en Grec, *Kammaros*, de *kampto*, je flechis, je plie, parce que le dos de cette écrevisse est courbé en voute. Les Suedois l'appellent *hommare*. Mr. Bochart pretendoit que les peuples du Nord avoient apporté ce mot en Normandie.

HOMBRE, ou OMBRE. f. m. Jeu de cartes. Joüer à l'*hombre*. Faire une partie d'*hombre*, une reprise d'*hombre*. L'*hombre* se jouë à deux, ou à trois, à quatre, ou à cinq personnes: mais presque toûjours à trois. On donne neuf cartes à chacun, & celui qui jouë doit faire cinq levées, ou quatre, lorsque les cinq autres sont partagées, ensorte que l'un des deux autres en ait deux, & l'autre trois. L'*hombre* vient des Espagnols: il le faut joüer avec le phlegme de ceux dont il tire son origine. Le jeu de l'*hombre* signifie le jeu de l'homme; car *hombre* signifie, homme en Espagnol, comme si l'on vouloit dire, que ce jeu est si excellent qu'il merite seul, entre tous les jeux, de porter le nom de l'homme.

Puis sur une autre table, avec un air plus sombre,
Elle va mediter une vole au jeu d'hombre. Boi.

L'Hombre, signifie aussi dans le jeu de l'*hombre*, celui qui fait joüer. C'est Mr. ... un tel qui est l'*hombre*. Si l'*hombre* nomme une couleur pour l'autre, il ne lui est pas permis de se retracter.

HOMER. f. m. Mesure Hebraïque. C'étoit la dixiéme partie d'un Epha. Sa grandeur étoit de 174. pouces cubiques. Il contenoit 43. œufs. Quelques Versions le confondent mal-à-propos avec le *chomer*, qui en contenoit 4320. Le Cene.

HOMICIDE. f. m. Meurtre; action, qui cause la mort d'autrui. Il se commet ou volontairement, ou par imprudence, ou par necessité, ou par cas fortuit. Il a été commis un *homicide* en la personne d'un tel. On a informé de l'*homicide*. L'*homicide* n'a pas toujours été puni de peine capitale. Encore dans le 6e. siécle l'on se contentoit de lier les bras du coupable avec des liens de fer, & on le laissoit courrir en cet état jusqu'à ce qu'il eût fait une assez longue penitence. C'est un *homicide* à la mode de Platon, que d'embrasser une vieille. Mont. Ceux qui se rendent eunuques sont condamnez par l'Eglise comme *homicides*. Calmet. Concevez, mes Peres, que pour être exemts

exemts d'*homicide*, il faut agir par l'autorité de Dieu. PASC. Entre les *homicides* le plus atroce est l'assassinat. C. B. Dans l'*homicide* il faut plus regarder la volonté que l'action. MAI.

HOMICIDE, signifie aussi, le meurtrier; celui qui tuë un homme contre les loix. Les *homicides* meritent la mort par toutes les loix divines, & humaines. Les Juges ne peuvent laisser un *homicide* impuni sans des Lettres de grace, de remission du Prince. Si quelcun a été *homicide* de lui-même, l'on crée un Curateur au cadavre.

On appelle figurément un *homicide de lui-même*, celui qui ruïne sa santé par trop de veilles, de fatigues, d'études ou de debauches. On le dit même de ceux qui ne veulent pas se servir des remedes qu'on leur presente, & dont ils ont besoin

HOMICIDE, se met quelquefois adjectivement, & figurément, mais alors il n'a guere d'usage que dans le stile soutenu. Son *bras homicide*. Sa main *homicide*. Les Amans se plaignent des yeux *homicides* de leur Maîtresse. Le trait *homicide* dont il fut blessé. La langue *homicide* du serpent. Les caresses d'une jeune femme sont meurtrieres, & autant de moyens *homicides* pour un vieillard. LE CH. D'H.

Sa main mal assûrée, & ses regards timides,
Firent sur moi l'essai de leurs traits homicides. CÉRISY.

Il se prend aussi substantivement dans le même sens.

Tout l'Erebe entendit cette belle homicide,
S'excuser au berger qui ne daigna l'oüir. MAUCROIX.

Ce mot vient du Latin, *homo*, & de *cadere*, tuer.

HOMICIDER. v. act. Vieux mot qui signifioit autrefois, *tuer un homme*, & on disoit du mort, qu'il avoit été *homicidé*. Ce mot est encore en usage dans le Droit. Cet homme s'est *homicidé*. J. DES SC.

HOMICIDÉ, ÉE. part.

HOMILIAIRE, & HOMILIER. s. m. Terme de Liturgie. Livre qui contient les homelies des Peres, qu'on lit à l'office.

HOMILIE, ou HOMELIE. s. f. Le dernier est le seul en usage, nonobstant l'étymologie, & quoi que ses derivez gardent l'*i* à la seconde syllabe. Ce nom est Grec, & signifie, un discours familier, comme le mot Latin, *sermo*, & l'on nommoit ainsi les discours qui se faisoient dans l'Eglise, pour montrer que ce n'étoit pas des harangues & des discours d'apparat, comme ceux des Orateurs prophanes; mais des entretiens comme d'un maître à ses disciples, ou d'un pere à ses enfans. FLEURY. Il nous est resté plusieurs *Homelies* des Peres, comme de St. Jean-Chrysostome, de St. Gregoire, &c. Photius distingue l'*Homelie* du *Sermon*, en ce que l'*Homelie* se faisoit familierement dans les Eglises par les Prelats qui interrogeoient le peuple, & qui en étoient interrogez, comme dans une conference: au lieu que les *Sermons* se faisoient en chaire à la maniere des Orateurs. Toutes les *Homelies* des Peres Grecs & Latins sont faites par des Evêques. Il ne s'en trouve point de Tertullien, Clement Alexandrin, & autres sçavans hommes, parce qu'aux premiers siecles il n'y avoit que les Evêques qui eussent la permission de prêcher, & elle ne fut accordée aux Prêtres que vers le VI. siecle. St. Jean Chrysostôme fut le premier Prêtre qui prêcha. Origene & St. Augustin ont aussi prêché comme Prêtres, mais c'étoit par un privilege particulier. Le tems des *homelies* n'est plus; les Basiles & les Chrysostomes ne le rameneront pas. LA BR. Il y a sur l'*homelie* une benediction Apostolique. MAXIMES *sur le ministere de la Chaire*.

Ce mot vient du Grec *homilia*, qui signifie la même chose & qui vient immediatement d'*homilos*, *assemblée*.

HOMILIE, se dit aussi des leçons du Breviaire qu'on chante à l'Eglise au troisieme nocturne des Matines, pour l'explication de l'Evangile du jour; ce sont des extraits des *Homelies* des Peres, ou Docteurs de l'Eglise.

HOMMAGE. s. m. Reverence, respect, soumission qu'on rend à son Roi, à son Maître, à son Superieur. Toutes les créatures doivent *hommage* au createur. Les Mages d'Orient vinrent rendre *hommage* à l'enfant JESUS dans la crêche. Il a beau faire le glorieux, il faudra bien qu'il vienne rendre *hommage* à ses Superieurs, à ses Juges. Que vous sert d'immoler vos troupeaux, & de vous consumer en ceremonies, si cet *hommage* exterieur que vous rendez à Dieu n'est suivi de celui de votre cœur. OE. M. Dieu ne juge de nos *hommages* que par le cœur. CL.

HOMMAGE, en termes de Jurisprudence, est un serment de fidelité que doit faire tout vassal tenant noblement, ou qui possede un Fief, au Seigneur dominant; mais par subordination au Prince. Il est à genoux, nuë tête, les mains jointes dans celles de son Seigneur qu'il baise, & il lui promet de le servir comme un vassal doit faire, dont il lui donne un acte par écrit: & c'est ce qu'on appelle *foi & hommage*, qui est dû à toutes mutations de vassal ou de Seigneur; parce que si c'est un droit personnel à l'égard de celui qui le rend, c'est un droit réel à l'égard de celui qui le reçoit. Rendre l'*hommage*. Faire la foi & *hommage*. Tenir à foi & *hommage*. Les mineurs ne peuvent rendre foi & *hommage*, ni leurs tuteurs pour eux. En attendant, le Seigneur superieur doit donner souffrance. Il y a des coutumes comme celle d'Anjou, où les tuteurs portent la foi pour les mineurs. Si le Roi acquiert un fief relevant d'un Seigneur autre que lui, ou s'il lui echet par confiscation, donation, ou autrement, il n'est point obligé d'en faire *hommage* au Seigneur du fief, parce que le Roi ne tient de personne, & qu'il ne peut être adstreint à rendre *hommage* à son vassal. En France on a dispensé les Evêques de rendre foi & *hommage* les mains jointes. Par l'art. 32. de la Coutume de Paris, tout homme tenant fief est tenu & reputé âgé à 20. ans, & la fille à 15. ans quant à la foi & hommage.

HOMMAGE-LIGE, est un *hommage* plus étendu que rendent les vassaux relevans de leur Seigneur, non seulement par leurs terres, mais encore par leurs personnes; ensorte que le Seigneur les pourroit employer envers tous, & contre tous, au dehors, & au dedans du territoire. Ainsi c'est un *hommage* qui se rend comme de vassal à un Souverain. Le mot *lige* peut venir du mot Latin *ligatus*, c'est-à-dire, *hommelié*, ou plutôt de l'Allemand *laiden*, ou *leuten*: parceque ces sortes de vassaux, qui sont presque comme des Esclaves, sont plus frequens en Allemagne. L'*hommage-lige* se fait tête nuë, les mains jointes sur les Evangiles, un genou à terre, sans épée, sans ceinture, & sans éperons: c'est ce qui distingue l'*hommage-lige* de l'*hommage franc*. Ces ceremonies changent quelquefois selon les coûtumes. Mais le serment de fidelité se fait par le vassal, étant debout, & en touchant les Evangiles. Tous les Fiefs se tiennent à foi & *hommage*; & les heritages roturiers à cens & à rentes. L'*hommage* se faisoit anciennement par le Gentilhomme, & la foi par le roturier.

On a vû pendant fort long-tems des Rois & des Souverains rendre *hommage* aux Rois de France, pour des terres qu'ils possedoient dans le Royaume. Les Rois d'Angleterre ont rendu plusieurs *hommages-liges* aux Rois de France pour les Duchez de Normandie & de Guyenne, & pour le Comté de Ponthieu: les Rois d'Espagne pour les Comtez de Flandres & d'Artois,

&

& les Ducs de Lorraine pour le Duché de Bar. Le dernier *hommage* a été rendu par le Duc Leopold au Roi Louis XIV. pour le Duché de Bar, & autres mouvans de la Couronne de France, à Versailles le 25. de Novembre 1699. Le Roi étoit couvert & assis dans un fauteuil. Le Duc fit trois profondes reverences en s'approchant de Sa Majesté, qui ne se leva, ni ne se découvrit. Ensuite le Duc quitta son épée, son chapeau, & ses gands, que reçut le premier Gentilhomme de la France, & les donna à un valet de Chambre du Roi. Le Duc se mit à genoux sur un carreau qui étoit aux pieds du Roi, & Sa Majesté lui prit les mains jointes avec les siennes, pendant que le Chancelier lut le serment à haute voix. Le Duc ayant promis d'observer le contenu du serment, le Roi se leva, se découvrit, & se couvrit aussi-tôt, & fit couvrir M. le Duc de Lorraine, M. le Duc de Bourgogne, & les autres Princes de son sang.

Ce mot vient de *homagium*, qui se trouve dans les anciens Auteurs, & qui est derivé de *homo*, qui signifie *serviteur*, *sujet*, & dont non seulement les Auteurs du bas siecle se sont servis en cette signification, mais aussi ceux qui ont vecu du tems de la bonne Latinité. D'*homo* on a fait *hommage*, comme *finage* de *fin*. Voyez Du Cange sur le mot *homagium*, où il a recueilli curieusement toutes les manieres de faire la foi & *hommage*.

HOMMAGE, se dit aussi figurément pour, Soumission, respect, obeïssance, civilitez. On dit, rendre ses *hommages* à quelqu'un; pour dire, lui rendre ses respects, ses devoirs. Fleurs allez rendre *hommage* au beau teint de Philis. VOIT. Tous les beaux esprits lui rendent *hommage*. ID. Il n'y a rien qu'elle aime tant que les *hommages* d'un cœur comme le vôtre. Le Cardinal de Richelieu n'aimoit pas les seconds *hommages*. Il vouloit le premier encens. OE. M.

Si nous les en croyons, on ne peut sans foiblesse
Rendre hommage *aux esprits de Rome & de la Grece.*
Pour moi, je suis plus fiere, & fuis la gloire aisée
D'arracher un hommage *à mille autres offert,*
Et d'entrer dans un cœur de toutes parts ouvert. RAC.

HOMMAGER. s. m. Qui doit hommage. Cette Seigneurie est si étenduë, qu'il y a 120. vassaux *hommagers* qui en relevent.

HOMMAGER, v. act. Terme de Coûtume, Tenir en hommage. La Comtesse Adelaïde *hommagea* ses terres en 1210. au Dauphin Guigues André. J. DES SC.

HOMMAGE', ÉE. adj. Ce qui est tenu en *hommasse*. *mage*. Ainsi on dit, une terre *hommagée*. Domaine *hommagé*. Lieu & heritage *hommagez*. Rentes & devoirs *hommagez*, &c. dans la plupart des Coûtumes.

HOMMASSE. adj. de tout genre. Il ne se dit que d'une femme grossiere, qui n'a rien de la délicatesse de son sexe, qui tient quelque chose de l'homme, soit par sa taille, sa voix, ou ses manieres d'agir. Elle a le visage *hommasse*, la taille *hommasse*. Elle est *hom-*

HOMME. s. m. Animal raisonnable. C'est ainsi qu'on le definit en Philosophie. Sous cette acception on comprend toute l'espece humaine. Le privilege de la raison, est ce qui distingue l'*homme* de la bête, &c. Dieu a créé l'*homme* à son image, & semblance; il l'a créé mâle & femelle; il l'a établi Roi des animaux. Dieu viendra un jour juger tous les *hommes*. Tous les *hommes* sont mortels. Montagne vous fera mieux connoître l'*homme* qu'aucun autre. ST. EV. Les Grands sont accoutumez dès leur enfance à se regarder comme une espece separée des autres *hommes*; leur imagination ne les mêle jamais avec la foule du genre humain; ils sont toûjours Comtes, ou Ducs à leurs yeux, & jamais simplement *hommes*. LOG. L'*homme* a été comparé à un Etat politique, qui a besoin de conseil, & de force pour subsister, & pour se conserver. OE. M. C'est un sujet merveilleusement vain, divers, & ondoyant que l'*homme*. MONT. L'*homme* est vain & frivole plus qu'on ne sçauroit concevoir. M. ESP. L'*homme* n'est que foiblesse & impuissance. LE P. LAMY.

L'homme *a ses passions, on n'en sçauroit douter;*
Il a comme la mer ses flots & ses caprices. BOI.
De tous les animaux. . . . .
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. ID.
L'homme *de la nature est le chef & le Roi.* ID.
Tout les hommes *me sont à tel point odieux,*
Que je serois fâché d'être sage à leurs yeux. MOL.

Ceux de Ceylan, de Siam, &c. assurent que le premier de tous les *hommes* a habité leur païs. LA LOUB. Le Pere Kircher pretend qu'il y a des *hommes* souterrains, & rapporte une histoire de deux enfans tout verds, qui en l'année 1140. sortirent de terre en Angleterre. Quelques Castillans s'étant persuadez que des hommes aussi barbares que les Ameriquains, n'étoient pas raisonnables, en tuoient pour nourrir leurs chiens, d'où il arriva que Paul III. l'an 1537. fit expedier une Bulle, dans laquelle il déclaroit que tous les Americains étoient des *hommes* véritables, & qu'il faloit travailler à leur conversion. MEM. DE TR.

L'HOMME, en Medecine, ne se considere que selon le corps naturel. L'*homme* est composé de parties solides, d'humeurs, & d'esprits. On dit qu'on n'est pas *homme*, qu'on ne sent plus qu'on soit *homme*, quand on a retranché les parties qui distinguent le sexe. L'*homme* de Descartes est un livre où il explique la constitution & la machine du corps de l'*homme*, & comme l'ame y fait ses fonctions. Il y fait voir la circulation du sang, la perfection des esprits animaux, les effets de la glande pineale, la communication des muscles & des nerfs, dans lesquels il suppose des valvules, la formation du fœtus, &c. Ce Traité, qui n'est pas le meilleur de ses Ouvrages, est imparfait.

HOMME, signifie plus particulierement le mâle, & est opposé à la *femme*. En cette qualité il signifie quelquefois *mari*. Cette femme est en peine de son *homme*, est allée chercher son *homme*. Il est bas. Aristote dit que la femme reçoit sa perfection de l'*homme*, qu'elle est un mâle imparfait. Dieu a créé l'*homme* & la femme. Le premier *homme*. La loi Mosaïque deffend expressément aux femmes de prendre l'habit d'*homme*. Un Centaure est representé demi-*homme*, & demi-cheval; une Syrene demi-femme, & demi-poisson.

HOMME, se dit encore plus particulierement de celui qui a atteint l'âge de virilité depuis 30. jusqu'à 50. ou 60. ans. Votre fils est un *homme* fait, il ne faut plus qu'il agisse en jeune *homme*, en étourdi. Age d'*homme*, signifie la durée de la vie jusqu'à 70. ou 80. ans. On dit aussi, Cela est fait de main d'*homme*, c'est-à-dire, n'est pas naturel.

HOMME, se prend encore pour chaque individu. Il y a tant d'*hommes* en la compagnie. On dit que Xerxes amena en Grece une Armée d'onze cens mille *hommes*. Deux mille *hommes* de pied. Il faut tant d'*hommes* à sonner cette cloche. Cette machine ne se remuë qu'à force d'*hommes*.

HOMME, avec les pronoms personnels, signifie quelquefois un *homme* propre & convenable à ce qu'on veut, l'*homme* dont on a affaire, un *homme* tel qu'il faut. Il aime la chasse, c'est mon *homme*. Ce n'est pas mon *homme*. Je ne suis pas leur *homme*. L'ACAD.

HOMME, avec les pronoms personnels, se prend aussi quelquefois pour *ennemi*, pour *adversaire*. Il a tué son *homme*: il a trouvé son *homme* qui lui a rompu en visiere. Il a joüé au Picquet, il a plumé son *homme*, il a mis son *homme* à sec. Une fievre maligne

 em-

emporte bien-tôt son *homme*.

En termes de Guerre on appelle *homme d'armes*, un Gentilhomme qui combattoit à cheval, armé de toutes pieces dans les anciennes compagnies d'ordonnances. Autrefois chaque *homme d'armes* avoit, outre ses valets, deux Cavaliers pour le servir, armez l'un d'une arbalête, l'autre d'un arc ou d'une hache, de sorte que cent hommes d'armes faisoient au moins 300. chevaux. Le Gendre. C'étoit une sorte de Cavalerie Françoise, qui a été depuis le regne de Louïs XI. jusques à celui de Henri second, armée de hallecret avec plastron, de cuirasse avec les tassettes, de gorgerin, de grives entieres, & qui étoit montée sur des chevaux bardez, & caparassonnez avec la criniere & le chanfrain. Cette Cavalerie avoit pour armes offensives, l'épée d'armes au côté, l'estoc à l'un des jets de l'arc ou de la selle, la masse de l'autre avec une grosse & longue lance à la main. Gaia Traité des Armes. Liv. 4.

On appelle un *bon homme de cheval*, un *bel homme de cheval*, Celui qui se tient ferme à cheval, qui le sçait bien manier. Un *bon homme de mer*, Celui qui entend bien la marine, qui a le pied marin. Un *homme de courage*, un *homme de main*, un *homme d'execution*, un *homme* brave, hardi, intelligent, qui est capable de bien executer un ordre, de faire reüssir une entreprise. C'étoit un *homme* que le Maréchal de Turenne, un *homme* de bon sens.

En termes de Blason, quand on parle de l'*homme*, on lui donne un émail particulier, qui est de *carnation*; & quand il est peint de profil, on le blasonne *passant*.

L'homme, en stile de l'Ecriture Sainte, se distingue en *vieil homme*, & en *homme nouveau*. Le premier marque les inclinations corrompuës, qui sont naturelles à l'homme comme étant enfant d'Adam. Le second, c'est la vie nouvelle que nous recevons de la grace. Ephes. IV. 22. En *homme exterieur*, & *homme interieur*. Le premier est le corps; le second, l'esprit éclairé par la foi. II. Cor. IV. 16. En *homme charnel* & *homme spirituel*, selon qu'il est gouverné par l'esprit de Dieu ou par l'appetit sensuel. II. Cor. III. & IV. C'est un saint *homme*. Il a depouillé le vieil *homme*. On dispute trop quel est l'*homme* de bien, au lieu de le devenir. Dac. On a beau être detaché du monde, il entre bien de l'*homme* dans toutes nos actions. Il y a toujours de l'*homme* par tout.

Homme, dans ce sens signifie, Sensible, foible; sujet aux foiblesses attachées à la nature humaine. M. Antonin ne pretendoit point que l'on cessât d'être *homme* pour être Philosophe. Dac. Les Rois sont *hommes*, & peuvent tomber dans les mêmes passions que nous. Corn. Il ne faut pas renoncer à l'*homme* en faveur du *Magistrat*. Mont. La qualité de Grand fait presqu'oublier qu'on est *homme*, & encore plus qu'on est mortel. Nic.

Les heros des Romains ne sont-ils jamais hommes ?
Leur Mars a tant de fois été ce que nous sommes. Corn.
De quoy s'enorgueillit un souverain de Rome,
Si par respect pour elle il faut cesser d'être homme ? Id.
Tout homme *est* homme *& les Moines sur tous.*
La Fon.

Songez, en vous voyant si belle,
Que l'on n'est pas aveugle, & qu'un homme *est de chair.*
Mol.

L'homme, se distingue aussi selon ses mœurs, & ses qualitez naturelles. Les Espagnols ont mis en question, si les Indiens étoient *hommes*, si on les devoit baptiser. Les Cannibales sont si cruels, qu'ils ne semblent pas être *hommes*, ils n'ont que le visage, la figure d'*hommes*. Ce n'est pas être *homme*, c'est être barbare. Ce n'est pas un *homme*, c'est un Ange. Ce n'est pas un *homme*, c'est un Diable.

Homme, joint à un substantif par la particule *de*, sert à marquer la profession, l'état, & les qualitez bonnes & mauvaises d'un homme. C'est un *homme* d'Eglise, un *homme* de guerre, un *homme* d'épée, un *homme* de robbe, un *homme* de lettres, un *homme* de peine, un *homme* de journée. Cela sied bien à un *homme* de qualité.

*Entre l'*homme *d'épée, & l'*homme *de science,*
Les femmes au premier inclineront toûjours. La Fon.

On dit en ce sens, Ce Prince est un grand *homme* de cabinet, ce Ministre un grand *homme* d'Etat. C'est un *homme* de cœur. Cet Ambassadeur est un *homme* d'expedient, d'accommodement. C'est un *homme* de poids, un *homme* d'honneur, un *homme* de probité. C'est un galant *homme*. C'est un *homme* ferme. C'est un petit bout d'*homme*. C'est un *homme* plaisant & recreatif. On le dit aussi ironiquement, Vous êtes un plaisant *homme*, un bel *homme*. Venez çà *homme* de bien.

Quand le mot d'*homme* est joint avec un infinitif, ou avec un substantif, par la particule *à*, alors il sert ordinairement à marquer en bien ou en mal, dequoi un homme est capable ou digne. Il n'est pas *homme* à souffrir un affront. Il est *homme* à tout entreprendre. C'est un *homme* à pendre, à noyer. C'est un *homme* à parvenir aux premieres charges. C'est un *homme* à nazardes.

Homme, tout seul, signifie, Qui a du courage, de la force, de la vigueur. Les Grecs, & les Latins l'ont employé dans la même signification. Se montrer *homme*. Cela sent son *homme*. Il a montré qu'il étoit *homme*. La femme de Leonidas disoit qu'il n'y avoit que les Lacedemoniennes qui fissent *des hommes*. Abl. c'est-à dire, de braves gens.

Je veux que l'on soit homme, *& qu'en toute rencontre,*
Le fond de notre cœur dans nos discours se montre. Mol.

Diogene disoit au retour des jeux Olympiques, qu'il venoit de voir beaucoup de gens, mais peu d'*hommes*; il entendoit, peu de personnes sages & raisonnables: c'est dans le même sens qu'il alloit en plein midi cherchant *un homme* avec sa lanterne. Abl. C'est aussi en quoy consiste la pensée, & l'opposition exprimées dans ces vers:

Si ce qu'on dit est vrai, rien ne manque à sa gloire;
Et dans lui, qui le pourroit croire ?
L'homme *est aussi grand que* le Roi.

En termes de Theologie, on dit que tous les *hommes* ont peché en Adam; que le Fils de Dieu s'est fait *homme*; qu'il est vrai Dieu & vrai *homme*; qu'il est *homme-Dieu*. J. Christ étant sur terre s'est appellé le fils de l'*homme*. On dit aussi, les quatre fins de l'*homme*, la Mort, le Jugement, le Paradis & l'Enfer.

En termes de Jurisprudence feodale, on appelle *homme* ou *homme de foi*, le vassal qui tient un fief dependant d'un autre. Un Seigneur fait saisir le fief relevant de lui, & faire les fruits siens faute d'*homme* & de devoirs non faits, c'est-à-dire, faute de lui avoir rendu la foi & hommage, lorsqu'il y a mort ou mutation de proprietaire. *Homme lige*, vassal qui est non seulement en foi & hommage, mais aussi en la jurisdiction & domaine de son Seigneur, & obligé à un plus étroit serment que le simple vassal. *Homme de fief*, étoit autrefois un vassal ou Seigneur de fief qui étoit tenu de servir à la Justice, & de donner conseil au Bailli tant en son assise qu'aux plaids ordinaires, qui étoit même tenu de l'amende en cas du maljugé. On appelloit ces *hommes de fief*, *Pairs* & *hommes jugeans*, *hommes de loi*, *homme de la Cour du Seigneur* & *hommes feodaux*. *Homme de main morte*,

te, eſt celui dont le Seigneur herite, quand il meurt ſans enfans legitimes & mâles. *Homme de corps*. On appelloit ainſi les ſerfs qui étoient autrefois dans le Royaume. On diſoit un *homme de corps*, une *femme de corps* d'une telle Abbaye; pour dire, un ſerf d'Abbaye. *Homme feudal*, ſignifie deux choſes dans les coûtumes. 1. Le Seigneur qui a des hommes tenans en fief de lui. 2. Le vaſſal. *Homme ſans moyen*, eſt celui qui tient immédiatement du Roi ſans hommage. *Homme de plejure*, eſt celui qui doit ſe faire pleige & caution pour ſon Seigneur. *Homme vivant, mourant & confiſquant*, eſt un *homme* que les Communautez ou gens de main morte qui ont acquis un fief, ſont obligez de fournir au Seigneur du fief dominant, afin que par ſa mort ou forfaiture, le Seigneur puiſſe joüir des droits qui lui ſont acquis aux mutations, qui n'arriveroient point autrement, les Communautez étant immortelles, quand les heritages ne ſont point amortis. Cet *homme* s'appelle *Vicaire*, en la Coûtume d'Orleans, de Blois, & en quelques autres.

HOMME, en termes de Palais, ſe prend quelquefois pour *caution*, pour *obligé*. Vous m'avez pris pour *homme*, vous vous êtes fié à ma ſeule obligation. Je ne prendrai pas un tel pour *homme*, c'eſt un *homme* de paille, un *homme* de neant. *Homme* tout ſeul & abſolument ſe prend auſſi quelquefois pour vaſſal.

HOMMES D'AFFAIRES, en termes de Finances, ſe dit de ceux qui traittent avec le Roi de ſes revenus, du recouvrement de ſes deniers & impôts. On a établi une Chambre de Juſtice, pour la recherche des *hommes d'affaires*.

HOMME, ſe dit auſſi relativement, en parlant de la dependance de quelcun à l'égard d'un autre. Ainſi l'on dit, l'*homme du Roi* dans une armée, dans une Aſſemblée d'Etats; c'eſt l'Intendant de Juſtice: dans un Parlement, c'eſt le Procureur General: chez les Etrangers, c'eſt l'Ambaſſadeur, le Reſident. L'illuſtre Auteur du Telemaque a dit, parlant des devoirs de la Royauté, ce n'eſt point pour lui-même que les Dieux font un homme Roi, il ne l'eſt que pour être l'*homme des peuples*.

Chez les particuliers on appelloit autrefois *homme de chambre*, un domeſtique qui ſert à la chambre, & qu'on appelle aujourd'hui valet-de-chambre. Ou abſolument on appelle un *homme*, un valet âgé qui ſert à tout faire, & qui ne porte point les couleurs. Un *homme d'affaires*, eſt celui qui ſollicite les procès, qui reçoit le revenu de ſon maître.

HOMME, ſe dit auſſi dans le même ſens, pour ſignifier un Commis de Marchand, ſur lequel il ſe repoſe de ce qui concerne ſon commerce.

Au jeu de cartes on appelloit le *jeu de l'homme*, celui qu'on nomme aujourd'hui le *jeu de la Bête*, dans lequel ſi celui qui fait joüer ne gagne pas les cartes, il double l'argent qui eſt mis au jeu.

BON HOMME, ſignifie non ſeulement un vieillard fort âgé, mais encore un *homme* doux & facile avec qui on traitte aiſément, & qui ſe laiſſe même tromper. On le dit auſſi de celui qui eſt foible & ſans deffenſe: comme, Le ſoldat vit avec licence chez le *bon homme*, c'eſt-à-dire, chez le païſan expoſé à ſa merci.

BONS HOMMES, eſt un Couvent de Religieux Minimes établis à Chaillot près Paris, ainſi nommé, parceque le Roi Louïs XI. avoit coutume d'appeller Saint François de Paule leur Fondateur, le *bon homme*. On appelloit auſſi autrefois *bon homenas*, un *homme* groſſier & facile.

Les Albigeois eurent divers noms, juſqu'au Concile d'Alby en 1179. Ils y comparurent, & y prirent le nom de *Bons Hommes*; mais le Concile les ayant condamnez, ils furent nommez depuis *Albigeois*. BIB. UNIV.

HOMME MARIN, Animal ou monſtre reſſemblant à l'*homme*, du moins par la partie ſuperieure, qu'on prétend qui ſe trouve en quelques endroits de la mer, & qui y vit.

HOMME, ſe dit proverbialement en ces pharſes. L'*homme* propoſe, & Dieu diſpoſe; pour dire, qu'on fait des deſſeins hors de ſon pouvoir, dont la Providence empêche l'execution. On dit d'un *homme* fort endetté, qu'il doit à Dieu & aux *hommes*. On dit auſſi, Devant Dieu & devant les *hommes*; pour dire, qu'une choſe eſt claire, & certaine, & qu'elle paſſera par tout pour telle. On dit, qu'un *homme* de bien & d'honneur n'a que ſa parole; pour dire qu'il faut tenir ſes promeſſes. On dit auſſi, Tant vaut l'*homme*, tant vaut ſa terre; pour dire, qu'il y a de l'art à faire valoir ſon bien. On dit, Il n'y a tête d'*homme* qui oſe; pour dire, il n'y a perſonne qui oſe. Le Pſalmiſte dit que tout *homme* eſt menteur, c'eſt-à-dire, la plupart des *hommes*. On dit auſſi, Jamais bon cheval, & mechant *homme*, n'amenderent pour aller à Rome. On dit auſſi, Bon *homme*, garde ta vache; en raillant celui à qui on a attrappé quelque choſe. On dit auſſi, preſence, face d'*homme* fait vertu; pour dire, que les ouvriers travaillent plus diligemment en preſence de leur maître. On dit auſſi d'un *homme* franc & ſincere, que c'eſt un bon cœur d'*homme*, une bonne pâte d'*homme*, un *homme* ſans façon. On dit en termes de raillerie & de mepris, c'eſt un pauvre *homme*, un bel *homme*, un plaiſant *homme*, un petit bout d'*homme*. Le pauvre *homme*! On ne ſçait quel *homme* vous êtes, on ne connoît point votre humeur. On dit auſſi, un *homme* tout d'une piece; pour dire, un *homme* ſans fineſſe. On dit d'un méchant *homme* capable de faire toutes ſortes de mauvaiſes actions, que c'eſt un *homme* de ſac & de corde.

D'*homme* d'honneur. Façon de parler adverbiale, en affirmant quelque choſe; pour dire, en homme d'honneur.

HOMME'E. ſ. f. Terme d'Agriculture. C'eſt une portion de terre meſurée par le travail que peut faire en un jour un vigneron, en cultivant les vignes.

Ce mot eſt fort en uſage en Berri & en Lyonnois. Il faut environ huit *hommées* pour faire un arpent de Paris. On trouve dans les vieux tîtres *hominata terra*. On meſure auſſi les prez par le travail du Faucheur; & on dit qu'un tel pré contient tant d'*hommées* de fauche.

HOMMESSE. ſ. f. Terme conſacré. On la nommera *hommeſſe*, parce qu'elle a été priſe de l'homme, dit Adam d'Eve. GEN. II. 23. Sapho a été appellée *hommeſſe*, parce qu'elle avoit de l'amour pour les femmes. BAY.

Le mot Hebreu eſt *Iſcha*, formé du mot *Iſch*, qui veut dire, un homme. MART.

HOMOCENTRIQUE. adj. Terme d'aſtronomie, qui ſe dit de pluſieurs cercles qui ont même centre. Les Hypothêſes, ou Syſtêmes celeſtes de Ptolomée, & de Fracaſtor, ne s'expliquent qu'avec pluſieurs cercles excentriques, & *homocentriques*, ou *concentriques*.

Ce mot vient du Grec *homos*, ſemblable, & *kentron*, centre.

HOMOEOMERIE. Voyez HOMOGENEITÉ.

HOMOGENE. adj. m. & f. Terme de Philoſophie. Corps compoſé de parties ſimilaires, ou de ſemblable nature. Les corps naturels ſont ordinairement compoſez de parties *homogenes*; ou de même qualité, comme un diamant. Les corps artificiels le ſont de parties heterogenes, ou de qualité differente, comme un bâtiment de pierre, de bois. Les diſſolutions de la Chymie font voir que les corps qui paroiſſent aux yeux les plus *homogenes* ſont extremement compoſez. BIB. UNIV.

HOMOGENE. Terme d'Algebre. Tous les termes

mes d'une équation doivent être *homogenes* entre eux, parce que les grandeurs *homogenes* n'affectent pas les heterogenes, & c'est pour cela que le terme où la lettre inconnuë ne se rencontre pas, & qui fait ordinairement un membre de l'équation, est appellé par excellence, *homogene de comparaison*, ou simplement *homogene*; comme dans cette équation x³ + axx ∞ bcc, l'*homogene de comparaison* est bcc; & dans celle-ci xx + bx ∞ ac + ce, l'*homogene* est ac + cc. OZANAM.

HOMOGENEÏTÉ. s. f. Ressemblance de la nature. Le Philosophe Anaxagoras admettoit autant de sortes de principes, que de corps composez; car il supposoit que chaque espece de corps étoit formée de plusieurs petites parties semblables, qu'il appelloit *homaoméries*, ou *homogeneitez*. Cette hypothese fourmille de contradictions. Lucrece l'a assez bien refutée. Voyez le *Dict. de Bayle* à l'art. ANAXAGORAS.

Ce mot vient du Grec *homos*, semblable, & *génos*, genre.

HOMOIOUSIEN, ENNE. s. m. & f. Terme de Theologie. C'est le nom qu'on donnoit aux Demi-arriens, qui ne vouloient pas reconnoître que le Fils fût consubstantiel au Pere, & qui disoient néanmoins qu'il lui étoit semblable en toutes choses, & même en substance. BIBL. UNIV.

D'*homoios*, semblable.

HOMOLOGATION. s. f. Terme de Pratique. Confirmation, & publication d'un acte en Justice, pour le rendre plus valable, & plus solemnel. Quand il y a des oppositions à une *homologation*, il faut la faire juger avec les opposans, obtenir un arrêt avec eux.

HOMOLOGUE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des côtez des rectangles semblables, qui se repondent dans la proportion les uns aux autres; comme, la base d'un triangle est *homologue*, de la base d'un autre triangle semblable.

HOMOLOGUE, est aussi un terme de Logique, qui se dit des choses qui portent le même nom, quoi qu'elles soient de differente nature.

Ce mot en ce sens vient du Grec *homos*, semblable, & *logos*, raison, proportion.

HOMOLOGUER. v. act. Terme de Pratique. Publier un contrat, une transaction en Justice, ou une sentence arbitrale, pour la faire confirmer par les Juges, enregîtrer au Greffe, & la rendre executoire. Les creanciers ont signé le contrat, il ne reste qu'à le faire *homologuer*. Tout dogme qui n'est pas *homologué*, pour ainsi dire, verifié & enregîtré au Parlement supreme de la raison & de la lumiere naturelle, ne peut qu'être d'une autorité chancelante & fragile comme le verre. BAY. *Comment. Phil.*

Ce mot vient du Grec *homologia*, *aveu*, *consentement*, composé d'*homos*, *semblable*, & de *logos*, de *légein*, *dire* : *homologéin*, *consentir*, *s'accorder*.

HOMOLOGUÉ, ÉE. part. & adj.

HOMONY. s. m. Maïz écossé.

HOMONYME. adj. Terme de Logique. Qui a même nom, quoyque de nature differente : comme un *loup*, qui signifie un *animal*, & un *masque*. Un *pied d'animal*, & un *pied de montagne*. C'est la même chose qu'*equivoque*. Saumaise a fait un Traité des *Homonymes*, qui concernent la Medecine.

Ce mot vient du Grec *homos*, semblable, & de l'Ionique *onuma*, pour *onoma*, nom.

HOMONYMIE. s. f. Equivoque dans les termes. L'on ne peut pas douter qu'il n'y ait beaucoup d'*homonymie* dans les anciens noms. B. C.

HOMOOUSIEN, ENNE. s. m. & f. Terme de Theologie. C'est le nom que les Arriens donnoient aux Orthodoxes, qui soutenoient que le Fils de Dieu est *homoousios*, consubstantiel à son pere. Voyez CONSUBSTANTIEL.

Ce mot vient du Grec *homoousios*, qui veut dire, qui est de même substance; de *homos*, & *ousia*, essence.

HON.

HON, HON. Interjection qui marque divers mouvemens de l'ame; la surprise, l'irresolution, l'incertitude, & qu'on employe quelquefois par raillerie. *Hon, hon*, vous êtes un méchant Diable. MOL. *Hon, hon*, il a remis là à payer ses creanciers. ID. *Hon*, que cela sent bon! ID.

HONGNER. v. n. Vieux mot. Gronder.

Et dit que la femme noiseuse
N'est encques de hongner *oiseuse*.

C'est un mot formé de l'interjection, *hon*.

HONGNETTE. s. f. espece de ciseau pointu, & quarré, servant principalement aux Sculpteurs en marbre.

HONGRE. adj. m. (L'*h* s'aspire.) Cheval châtré, qui est couppé, qui ne vaut rien pour étalon. Il est opposé à *entier*. Un cheval *hongre*. On ne sçait ce que c'est que de *hongres*, parmi les chevaux Persans, qui sont les plus beaux de l'Orient. CHARDIN.

Il est aussi substantif. C'est un *hongre*. Il a deux beaux *hongres*. Un attelage de six *hongres*.

On leur a donné ce nom, parce qu'il venoit autrefois en France un grand nombre de ces chevaux, de Hongrie. BIGNON sur le *tit*. 40. *de la Loi Salique*.

HONGRELINE. subst. f. Sorte d'habillement de femme fait en maniere de chemisette qui a de grandes basques. On l'appelle ainsi, parcequ'il est venu de Hongrie.

Chaque Dame eut une hongreline,
Avec sa juppe d'étamine. SCAR.

HONGRER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Châtrer un cheval. Ce cheval est trop vicieux, il le faut *hongrer*.

HONGRÉ, ÉE. part.

POINT D'HONGRIE, est une sorte de tapisserie faite par ondes, & qui est fort en usage parmi les femmes menageres, pour faire des ameublemens.

HONGROIS, OISE. L'*h* est aspirée. Nom de Peuple. Qui est de Hongrie.

HONGROIS, OISE, est aussi un nom adjectif. La Langue *Hongroise*, la Nation *Hongroise*.

HONNESTE, ou HONNETE. adj. m. & f. Ce qui merite de l'estime, de la loüange, qui est raisonnable, & selon les bonnes mœurs, conforme à l'honneur, & à la vertu. La Reine aimoit tous les *honnêtes* plaisirs. H. S. DE M. C'est une regle de Droit, que tout ce qui est permis n'est pas *honnête* pour cela. Mr. Barbeyrac a fait un excellent Discours Academique sur cette maxime, où il demontre que, mis à part même les engagemens du Christianisme, il ne suffit pas qu'une chose soit permise ou autorisée par les Loix, pour qu'elle puisse être jugée innocente. Parmi bien des gens le parti le plus utile est le plus *honnête*. CAIL. Le tems est la seule chose dont l'avarice est *honnête*. SENEQUE. Ciceron definit l'*honnête*, tout ce qui est conforme à la raison, & à la vertu. OE. M.

Du Latin *honestus*, fait d'*honos*, honneur.

On le dit premierement d'un homme de bien, d'un galant homme, qui a pris l'air du monde, qui sçait vivre, qui a du merite, & de la probité : mais il faut que l'épithete d'*honnête* precede; autrement il y a bien de la difference entre un *honnête homme*, & un *homme honnête*. Un *honnête* homme est celui qui connoît les bienseances, & qui les sçait pratiquer. LE CH. DE M. Je mets toûjours un *honnête* homme au

au dessus d'un grand homme. Id. L'*honnête* homme ne cherche point à monter sur le theatre du monde; mais si la naissance, ou la Fortune l'y place, il jouë parfaitement bien son rôle. St. Ev. On doit mettre de la difference entre l'*honnête* homme, & le galant homme; le dernier a certains agrémens qu'un *honnête* homme n'a pas; mais un *honnête* homme en a de plus profonds, & le temps n'a point de prise sur lui. Le Ch. de M.

Pour vivre en honnête *homme il faut avoir du bien.* Bours.

La science de l'*honnête* homme consiste proprement à vivre, & à se communiquer d'une maniere humaine & raisonnable. Le Ch. de M. On n'est jamais tout-à-fait *honnête* homme que les Dames ne s'en soient mêlées. Id. L'*honnête* homme n'est point sujet aux preventions, & a plus d'égard au merite, qu'à la Fortune. Id. L'*honnête* homme remplit bien tous les devoirs de la societé. St. Ev. Ceux avec qui nous vivons en societé, n'exigent pas seulement que l'on soit *honnête* homme pour eux; ils veulent qu'on le soit aussi pour soi. Bell. L'*honnête* homme est celui qui ne se pique de rien. Pasc. On se met peu en peine d'être *honnête* homme dans le monde: on tâche de le paroître. Bell. Se cacher pour pecher est un reste d'*honnête* homme. M. Sc. Il en coûte trop au cœur pour être *honnête* homme. Bell. Le fourbe le plus adroit l'emporte tous les jours sur le plus *honnête* homme. Or. M. Malgré la difference du rang un *honnête* homme ressemble toujours à un *honnête* homme. Or. M. On ne peut même être veritablement *honnête* homme selon le monde, sans être en même temps veritablement Chretien. J. des Sc. Faret a fait un livre de l'*honnête* homme; le Pere du Bosc un de l'*honnête* femme; Grenaille un de l'*honnête* fille & de l'*honnête* garçon, qui contiennent des instructions pour ces differentes personnes.

Honnête homme, se dit quelquefois par civilité d'un homme qu'on ne connoît pas, ou dont on ne dit pas le nom, & qui paroît d'une condition *honnête*. Je rencontrai un *honnête* homme. Il y a là bas un *honnête* homme qui veut vous parler.

Honneste femme, *honnête* fille, se dit proprement d'une femme & d'une fille, qui sont chastes & vertueuses.

Honneste, se dit quelquefois abusivement des vices. Un Bretteur dira que son camarade est un *honnête* garçon, qu'il se bat bien, qu'il a fait trente duels.

On appelle *honnête* debauché, Un homme qui aime le plaisir, mais qui ne s'emporte pas excessivement dans la debauche, & qui y conserve toûjours l'air & le caractere d'un honnête homme du monde.

Honneste, quand il est mis après le substantif signifie, obligeant, civil, qui sçait vivre. Un homme *honnête*. Cette femme a les manieres si *honnêtes*. Il lui a fait la reception du monde la plus *honnête*. C'est son procedé *honnête* qui m'a fait donner dans le panneau. Il faut du moins tromper le monde par un air *honnête*.

Honnêtes gens se dit dans tous les sens d'*honnête* homme.

Honneste, se dit encore des choses inanimées, des actions, des passions, de l'exterieur, des ajustemens, des bienseances. Prevenir les demandes & les besoins de ses amis, c'est une action fort *honnête*. Il y a des amitiez & des amours *honnêtes*. Une *honnête* recherche d'une fille en mariage. L'ambition, le desir de la gloire peuvent avoir des sujets, des bornes *honnêtes*. Cette Dame porte toûjours des habits *honnêtes*, modestes, &c. Il a pris d'*honnêtes* pretextes pour retirer sa parole. Un procedé *honnête*. Un refus *honnête*.

Honneste, se dit souvent de ce qui est mediocre; mais raisonnable & à couvert de reproche. Ce garçon est de naissance *honnête*, de condition *honnête*. Il est né d'une *honnête* famille; c'est-à-dire, d'une famille à qui on ne peut rien reprocher. Faire une depense *honnête*. Ce meuble n'est pas magnifique, mais il est *honnête*. Il a achetté cette maison à un prix *honnête*, c'est-à-dire, ni trop haut, ni trop bas. Il lui a fait un present *honnête*; pour dire, proportionné aux moyens de celui qui l'a donné, & de celui qui l'a reçu. Son habit est encore fort *honnête*, c'est-à-dire, n'est ni tout neuf, ni trop vieux, ni trop simple, ni trop magnifique.

Sa table toutefois sans superfluité
N'avoit rien que d'honnête *en sa frugalité.* Boil.

Honneste. s. m. Terme de Philosophie. Ce qui mérite par soi-même d'être loüé & estimé, ce qui est véritablement convenable à la nature, ce qui est conforme à la sagesse, à la vertu, à l'équité. Par le mot d'*honnête*, nous entendons ce qui est tel, que faisant abstraction de toute sorte d'utilité, & sans aucune vûe d'intérêt, il est de lui-même louable & estimable. L'Ab. Regn. Les Stoïciens ne reconnoissoient qu'un seul bien, l'*honnête*; mais les Péripatéticiens en reconnoissoient trois, l'*honnête*, l'utile & l'agréable. L'Ab. d'Olivet. Préférer l'*honnête* à l'utile. Joindre l'utile avec l'*honnête*. Préférer l'utile à l'*honnête*.

HONNESTEMENT. adv. D'une maniere honnête. Il a toutes les significations de l'adjectif. Il est vêtu *honnêtement*. Il est *honnêtement* meublé. Il s'est tiré *honnêtement* de cette affaire. Il en use fort *honnêtement* avec tout le monde. Il y a de certains tours par lesquels on exprime *honnêtement* des actions qui, quoyque legitimes, tiennent quelque chose de la corruption de la nature. Loc. Il faut du moins refuser *honnêtement*. On le dit aussi ironiquement. Cet homme a *honnêtement* bu, c'est-à-dire, excessivement. Cette femme est *honnêtement* laide.

Honnestement, se dit aussi dans un sens Philosophique, & signifie sagement, vertueusement, & justement. La force de la verité à laquelle on ne peut resister, a fait dire à Epicure, qu'on ne peut vivre agréablement, si on ne vit *honnêtement*. Ab. Regn.

HONNESTETE', ou HONNETETE'. s. f. Bienseance, pureté de mœurs, ou de paroles. L'*honnêteté* n'est pas seulement la regularité des actions exterieures: c'est aussi la regle des sentimens interieurs de l'ame. M. Esp. Il y a point de véritable *honnêteté* que celle qui est conforme à la Loi de Dieu, & cette *honnêteté* n'est point differente de la bienseance Chrétienne, qui consiste à vivre selon les regles de l'Evangile. J. des Sc. On ne doit pas souffrir l'impression des livres qui choquent l'*honnêteté* publique. Les regles de l'*honnêteté* sont les regles de la bienseance, des bonnes mœurs. L'*honnêteté* des femmes, c'est la chasteté, la modestie, la pudeur, la retenuë. L'*honnêteté* des femmes n'est bien souvent que l'amour de leur reputation & de leur repos. La Rochef. L'*honnêteté* des hommes, est une maniere d'agir juste, sincere, droite, bienséante, obligeante, & civile. Quand nous ne voulons être heureux qu'à condition que les autres le soient aussi, tout le monde nous prête la main; c'est le menagement de bonheur pour nous, & pour les autres, que l'on doit appeller *honnêteté*, qui n'est autre chose que l'amour propre bien reglé. St. Evr. L'*honnêteté* n'est pas une simple speculation, il faut qu'elle agisse. Le Chev. de M. Le Christianisme detruit, & aneantit l'amour propre, & l'*honnêteté* le cache & le suprime. Nic. L'*honnêteté* depend d'une infinité de choses qui la confondent avec la bienseance. Bell. Tout est en desordre dans ce monde, l'*honnêteté* n'y tient aucun rang. St. Ev. On

On étudie regulierement la Philosophie; mais on se met peu en peine d'apprendre les regles de l'*honnêteté*. Bell. L'*honnêteté* humaine n'est qu'une ambition fine, & delicate. Nic.

*Le Latin dans les mots brave l'*honnêteté ;
Mais le lecteur François veut être respecté. Boi.

On dit, Il m'a fait cent *honnêtetez*, il m'a fait beaucoup d'*honnêtetez* : c'est-à-dire, de civilitez, de complimens. Son procedé est tout plein d'*honnêteté*. Il m'a fait cent *honnêtetez*, quand je l'ay été voir. Vos *honnêtetez* viennent plus de votre politesse que de votre amitié. Oe. M. Les *honnêtetez* sont sans effet quand elles sont sans distinction. Mont.

On appelle aussi une *honnêteté*, un present mediocre qu'on fait à ceux qui nous ont rendu quelque service; une espece de salaire dont on n'étoit point convenu, & qu'on donne de sa bonne volonté. Il m'avoit rendu un service, & je lui ai fait une *honnêteté*.

Honnesteté, se dit aussi dans un sens Philosophique, & signifie sagesse, justice, équité, droiture.

HONNEUR. s. m. Temoignage d'estime, ou de soûmission qu'on rend à quelcun par ses paroles, ou par ses actions; marque exterieure, par laquelle on fait connoître la veneration, & le respect qu'on a pour la dignité, ou le merite de quelcun. Il faut rendre *honneur* à Dieu, aux Rois, aux Magistrats, à ses parens, &c. L'*honneur* que nous rendons à Dieu est un amour mêlé de crainte & de respect. Boss. Un Philosophe dit que l'*honneur* reside plus en la personne qui honore, qu'en celle qui est honorée. L'idolâtrie consiste à rendre des *honneurs* divins aux creatures. L'*honneur* est le prix de la vertu, & la recompense naturelle du merite. Fl. Plus on a de cœur & d'esprit, plus on aime le veritable *honneur*. Le Ch. de M. Bien des gens ne sont vertueux que pour l'*honneur* qui y est attaché. Mont. Il est difficile que les Rois ne confondent la grandeur avec l'orgueil, & qu'enchantez de l'*honneur* qu'ils reçoivent des hommes, ils n'oublient celui qu'ils doivent à Dieu. Fl.

On dit également *en l'honneur*, & *à l'honneur*, excepté que peut être *à l'honneur*, est plus noble, & plus soutenu. Ænée celebra des jeux *en l'honneur* de son pere. Bou. Après avoir long-temps battu des mains *à l'honneur* du Poëte, ils commanderent tout haut aux Juges de lui donner le prix. Charp. On a fondé une chapelle en l'*honneur* d'un tel Saint. Il faut assister les pauvres pour l'*honneur* de Dieu.

Ce mot vient du Latin *honos*, qui selon quelques-uns, vient d'*onus*, *charge*, qui s'écrivoit autrefois par une *h* aspirée. Ce mot François *charge* pris pour *emploi honorable*, semble prouver cette étymologie. Cependant il vaut mieux tirer ce mot du Grec *onos*, qui signifie le *prix* qu'on vend une chose. L'*honneur* n'est autre chose que le cas que nous temoignons faire d'une personne.

Honneur, se dit en general de l'estime qui est duë à la vertu & au merite, de la gloire, & de la reputation. On veut avoir l'*honneur* & la reputation de la vertu, sans en avoir la peine & le merite. Bell. La Religion souvent sert de pretexte aux passions pour agir avec *honneur*. Oe. M. C'est une étrange manie que ce point d'*honneur* qu'un mari met dans la chasteté de sa femme. Vill. Il faut bien distingner entre le vrai, & le faux *honneur*. C'est un homme avide d'*honneur*, jaloux de son *honneur*. Il a acquis beaucoup d'*honneur* dans le monde. Au contraire on dit, C'est une homme perdu d'*honneur*, qui n'a eu aucun soin de sa reputation. On dit aussi, Cet homme a l'*honneur* de sa maison, la gloire de ses ancêtres à soutenir.

Honnéur, se prend aussi pour la vertu, la droiture, la probité même, pour l'exactitude à tenir sa parole. C'est un homme d'*honneur*. C'est un homme qui est sans *honneur*. Ce sont des gens d'*honneur*. La plupart de ces gens d'*honneur* ont je ne sçai quoy de rigide, qui feroit preferer les insinuations d'un fourbe à une si austere fidelité. St. Ev. Les Moscovites ont si peu d'égard pour leur parole, & ils ont si peu de connoissance de l'*honneur* pris dans son veritable sens, qu'il n'y a aucun mot dans leur langue qui le puisse exprimer. Perry.

. . . . *Le seul* honneur *solide*,
C'est de prendre toûjours la vérité pour guide. Boil.
*Je veux qu'on soit sincere, & qu'en homme d'*honneur
On ne lâche aucun mot qui ne parte du cœur. Mol.

On appelle parole d'*honneur*, une promesse à laquelle on ne peut manquer sans se deshonorer.

Honneur, s'applique plus particulierement à deux sortes de vertus; à la vaillance pour les hommes, & à la chasteté pour les femmes. Les gens de guerre sont delicats sur le point d'*honneur*. Ils se piquent d'*honneur* pour combattre au premier rang. Il est sorti à son *honneur* de cette querelle.

L'honneur *parle, il suffit, ce sont là nos oracles.* Rac.

Mourir au lit d'*honneur*, se dit d'un homme qui meurt à la guerre pour le service de l'Etat.

Une femme de bien & d'*honneur*, c'est une femme pudique, & chaste. Une fille qui a forfait à son *honneur*, qui a fait faux bond à son *honneur*, ne doit plus paroître dans le monde. Si les femmes n'étoient pas retenuës par la dure loi de l'*honneur*, & si les hommes n'avoient attaché la gloire, & l'*honneur* des femmes à la chasteté, elles porteroient peut-être la licence plus loin qu'eux. Bay. L'*honneur* est quelque chose de si delicat, que les seules apparences mal menagées le blessent. Bell.

*L'*honneur *qui nous soumet aux caprices des hommes,*
Fait un crime pour nous de la douceur d'aimer. Oe. M.
*Ces vieux contes d'*honneur, *invisibles chimeres,*
Qui naissent aux cerveaux des maris, & des meres.
Malh.

Seule regle des belles ames,
Et le premier Dieu de mon cœur,
Honneur, *voi, que je fais à ta sainte rigueur,*
Un sacrifice de ma flâme. La Suze.

*L'amour, malgré l'*honneur, *t'a fait donner la vie,*
*L'*honneur, *malgré l'amour, t'a fait donner la mort.*
Henault.

On dit au Palais, Reparer l'*honneur* d'une fille, sauver son *honneur*, quand on oblige un suborneur à l'épouser. On dit aussi, Faire reparation d'*honneur*, quand on condamne un medisant à se dedire, à demander pardon à la personne dont il a blessé l'*honneur*. On dit aussi dans le discours familier, qu'on doit reparation d'*honneur*, quand on a soûtenu opiniâtrement quelque chose contre le sentiment d'une personne, qui s'est trouvé bon par la suite. Les anciens Chevaliers couroient le monde pour soûtenir l'*honneur* des Dames.

Faire honneur, c'est attirer de la gloire, du lustre, de l'estime à quelcun, ou à quelque chose. Virgile, & Horace ont fait *honneur* au siecle d'Auguste. La societé des gens d'esprit fait *honneur* dans le monde. On fait *honneur* à l'affaire de Bleneau de l'appeller un combat, ce ne fut qu'une deroute. Buss. Rab.

Honneur, se dit aussi de la chose qui honore, qui donne de la gloire. Lucrece a été l'*honneur* de son sexe. Cet Avocat est l'*honneur* du barreau, de la robbe. Corneille, Racine & Moliere ont été l'*honneur* du Theatre François. Ce Gentilhomme est l'*honneur*, & la fleur de la jeunesse.

Honneur, signifie aussi la charge, la dignité qui attire les respects & les soûmissions des autres : mais en ce sens il n'est d'usage qu'au pluriel. Il est parvenu aux plus grands *honneurs* par tous les degrez.

Que de biens, que d'honneurs *sur toi s'en vont pleuvoir!* Boi.

Vains honneurs, *sortez de ma memoire.* M. Sc.

Je ne brigue point les *honneurs*; ils coûtent trop de bassesses. Oe. M. On brigue les *honneurs* dans les lieux mêmes où l'on fait profession de les mépriser. Oe. M. Il faut aller aux plus grands *honneurs*, ou mourir en chemin. B. Rab. Il y a un art de s'approcher des *honneurs*, en faisant semblant de s'en éloigner. Fl. Les *honneurs* sont le prix d'une conduite basse & rampante. La Br.

Les honneurs *par moi seule versez,*
M'attiroient des mortels les vœux interessez. Rac.

Honneur, Divinité des Payens. A Rome on lui avoit bâti un temple dans lequel on ne pouvoit entrer que par celui de la Vertu, pour faire entendre qu'on ne peut acquerir de l'*honneur* que par la voye de la vertu.

On appelle *Chevaliers d'honneur*, les Ecuyers & ceux qui donnent la main aux Reines & aux Princesses : *Dames d'honneur*, *Filles d'honneur*, celles qui ont cette qualité dans leur maison, dans leur suite : *Enfans d'honneur*, les Gentilshommes qui sont élevez Pages chez les Grands.

On appelle *Conseillers d'honneur*, ceux qui ont droit d'entrer dans des compagnies, pour y juger, ou y avoir seance, & qui n'ont que les *honneurs* de la charge. Il y a des Ecclesiastiques, des gens d'épée, qui entrent au Conseil d'Etat comme *Conseillers d'honneur* : la plupart des Gouverneurs, beaucoup d'Evêques, sont *Conseillers d'honneur* dans les Parlemens, dans les Sieges des lieux de leur residence. Ceux qui ont servi vingt ans dans une compagnie, & qui ont des Lettres de Veteran, y ont entrée & seance, quoy qu'ils ayent vendu leur charge, comme *Conseillers d'honneur*, ou honoraires.

Le Roi & le Duc de Savoye sont *chanoines d'honneur* de S. Martin de Tours.

On appelle aussi *Marguilliers d'honneur*, des personnes de qualité qu'on fait les premiers Marguilliers dans les grandes Paroisses, pour assister aux deliberations de leurs affaires, & les proteger, sans avoir aucun maniement de leur revenu.

On dit aussi des personnes qui n'ont qu'un simple titre; qu'ils sont Conseillers, Marguilliers *ad honores*.

En termes de Blason, on appelle *point d'honneur*, une place dans l'Ecu qui est au millieu de l'espace enfermé entre le chef & la fasce, ou le lieu où on les place d'ordinaire. On appelle aussi *quartier d'honneur*, le premier quartier ou canton du chef.

Honneur, s'employe aussi dans les paroles, & les actions de civilité. Ce Prelat me fait l'*honneur* de me venir voir, de m'écrire, de m'aimer. Si vous venez dîner chez moi, vous me ferez *honneur* & faveur. Il l'a accompagné par *honneur* jusqu'à son carrosse. Il y a des gens excessivement civils qui placent ce compliment par tout. Pour en faire voir le ridicule, l'on conte qu'un Seigneur ayant demandé à un Gentilhomme s'il avoit vû ses chevaux, le campagnard repondit, qu'il avoit eu l'*honneur* de les voir. Refl. On dit aussi, Sauf votre *honneur*, sauf votre respect, quand on veut reprendre ou contredire quelcun sans le desobliger.

On dit, faire *honneur* à un repas, pour dire, y bien manger & temoigner par là qu'on le trouve bon.

Faire *honneur* à une lettre de change, c'est l'accepter.

Faire *honneur* à quelque chose, comme à une pointe de terre, à un rocher, se dit sur mer; pour dire, n'en pas approcher de trop près.

Honneur, s'employe aussi quelquefois burlesquement & ironiquement. Vous me faites bien de l'*honneur*, un bel *honneur*, de me croire capable de cette action. On appelle par antiphrase, un lieu d'*honneur*, un lieu de prostitution.

On dit aussi par maniere de serment, pour affirmer une chose fortement, Sur mon *honneur*, je vous engage ma foi & mon *honneur*, je vous dis cela en homme d'*honneur*. Foi d'homme d'*honneur*, je le ferai; ou simplement, d'homme d'*honneur*; ou simplement d'*honneur*; mais seulement dans le stile familier.

Honneur, au pluriel, se dit non seulement dans les significations precedentes, comme, Il a été élevé aux grands *honneurs*, il faut renoncer aux *honneurs* mondains, on lui a decerné les *honneurs* du triomphe; mais encore dans les exemples suivans.

Les *honneurs du Louvre*, sont certains privileges affectez à quelques dignitez ou charges, particulierement à celles de Duc & pair, de Chancelier, &c. comme d'entrer au Louvre en carosse, d'avoir le tabouret chez la Reine, &c.

Les *honneurs de la maison*, *d'un repas*, sont certaines ceremonies qu'on observe en recevant des visites, en faisant des fêtes, & qu'on rend par soi-même, ou par quelque personne à qui on en commet le soin, comme d'aller recevoir les personnes ou les reconduire, de les placer, de leur servir les meilleurs morceaux, &c. C'est une Dame qui a fait tous les *honneurs* de cette fête. On a fait à cet Ambassadeur tous les *honneurs* imaginables en cette assemblée.

Les *Honneurs*, est un nom qu'on donne aux principales pieces qui servent aux grandes ceremonies, aux Sacres des Rois & des Prelats, aux baptêmes, &c. comme le crêmeau, les cierges, le pain, le vin. &c. C'étoient tels Seigneurs, telles Dames, qui portoient les *honneurs* en une telle ceremonie.

Dans le Sacre des Prelats on presente pour *honneurs*, des pains argentez & dorez, & des barils pleins de vin armoyez des armes du Prelat, comme il est porté dans le Pontifical Romain.

Dans les obseques on presentoit autrefois les *honneurs*, c'est-à-dire, l'écu, le timbre, l'épée, les gantelets, les éperons dorez, le pennon, la banniere, le cheval, &c.

Les *honneurs funebres* sont les pompes & ceremonies qui se font aux enterremens des Grands, comme tentures, herses, oraisons funebres, &c.

Les *honneurs de l'Eglise*, sont les droits qui appartiennent aux Patrons d'Eglise, & aux Seigneurs Haut-Justiciers, comme la recommandation au prône, l'encens, l'eau benite, la premiere part du pain benit, &c.

Les *honneurs de ville*, sont des charges & fonctions que les bourgeois briguent pour parvenir à l'Echevinage. Il a été Commissaire des pauvres, Marguillier de sa Paroisse, Juge, Consul, Quartenier, Conseiller de ville, enfin Echevin, il a passé par tous les *honneurs* de la ville.

Les *honneurs*, au jeu des cartes, ce sont les peintures, le Roi, la Dame, le Valet; les mâtadors à l'hombre.

Honneur, se dit proverbialement en ces phrases. Moins d'*honneur*, & plus de profit; pour dire, J'aime mieux le gain que la loüange. On dit aussi, que les *honneurs* changent les mœurs; pour dire, qu'un pauvre enrichi est sujet à se meconnoître.

Le mot est bien vrai, Messeigneurs,
Que les honneurs *changent les mœurs.* Voit.

On dit aussi, A tous Seigneurs tous *honneurs*; pour dire,

dire, Il faut rendre honneur à qui il appartient. On dit, qu'il n'y a ni profit, ni *honneur* à faire une chose, quand elle n'est ni utile, ni honnête. On dit encore, En tout bien & en tout *honneur*; pour dire, Je ne veux point choquer votre pruderie. On dit par civilité, sauf *votre honneur*; pour dire, sauf le respect que je vous dois. Je consens à cela l'*honneur* sauf. Il est bas.

HONNIR. v. act. (L'*h* s'aspire.) Vieux mot. Deshonorer, maudire, mepriser. Il n'est plus en usage qu'en cette phrase, *Honni soit qui mal y pense*, qui est la devise de l'Ordre de la Jarretiere d'Angleterre. On peut encore s'en servir dans le burlesque & dans le stile marotique.

Je fus honni, *reprimandé, berné;*
Des malheureux c'est assez le partage. P. DU CERC.
Onc pour si peu ne me ferai honnir. IDEM.

Ce mot vient de l'Allemand *hohnen*, *deshonorer*.

HONNITS-ANCAZON. s. m. Petit arbrisseau qui croît dans l'Isle de Madagascar. Sa fleur rend une odeur semblable à celle du jasmin; mais elle est beaucoup plus grande & plus blanche, soutenuë par un pedicule blanc, long de plus de six pouces.

HONORABLE. adj. m. & f. Qui est digne d'être honoré; qui merite de l'honneur, du respect, de la veneration, des loüanges. La vertu est *honorable* même dans les ennemis. Le merite est *honorable* par tout où il se trouve. Le devoir des Grands est de rendre les vertus *honorables*, & plus estimables par leur exemple. NIC. L'usage de ce mot n'est guere étendu en ce sens.

HONORABLE, se dit aussi de tout ce qui honore, qui procure de l'honneur, de la gloire, de la reputation, de l'estime, du respect. Cet homme est dans un poste, dans une charge, dans une profession *honorable*. Il est parvenu à une vieillesse *honorable*. Rang, condition, caractere *honorable*.

On dit à la guerre, qu'un homme a reçu une blessure *honorable*, quand il a été blessé par devant; qu'il a fini par une mort *honorable*, lorsqu'il a été tué en combattant courageusement; qu'un Capitaine a fait une retraite *honorable*, quand il s'est retiré en bon ordre, & avec son bagage, d'un lieu où il étoit embarassé.

HONORABLE, signifie aussi, Splendide, magnifique. Cet homme reçoit fort bien ceux qui le vont voir, il est *honorable*, il n'est point mesquin. Il fait les choses d'une maniere *honorable*. Il nous a fait un accueil, une reception très *honorable*. On dit aussi, qu'il a fait un repas *honorable* & splendide au delà de sa condition.

On dit aussi en parlant des Auteurs, des Historiens, qu'ils ont fait une *honorable* mention de quelcun; pour dire qu'ils en ont parlé avantageusement.

HONORABLE HOMME, est un titre que l'on donne dans les contrats à ceux qui n'en ont point d'autres, & qui n'ont ni charge, ni Seigneurie qui leur donne une distinction particuliere. C'est celle que prennent les petits bourgeois, les Marchands, & les Artisans. Ce titre est à present avili, & est en quelque façon opposé à *noblesse*. Il se donnoit quelquefois à ceux qui avoient passé par les Magistratures, qu'on appelloit *personnes honorables*, de même que ceux dont il est fait mention dans le Code Theodosien, *de Comitibus vacantibus*, qui sont maintenant nos Veterans ou Conseillers honoraires.

En termes de Blason, on appelle *pieces honorables* de l'Ecu, les pieces principales & ordinaires, qui en leur juste étenduë peuvent occuper le tiers de son champ. Quelques-uns n'en mettent que neuf, sçavoir la croix, le chef, le pal, la bande, la fasce, le chevron, le sautoir, le giron & l'écusson. D'autres y en ajoûtent trois, la barre, la bordure, l'essonnier ou le trecheur.

AMENDE HONORABLE, est un supplice infamant, où un criminel est livré entre les mains du bourreau, qui l'ayant mis nud en chemise, & la corde au col, avec une torche de cire ardente à la main du poids de deux livres, le meine à l'audience ou devant la principale Eglise du lieu, & on l'oblige à demander pardon à Dieu, au Roi, à la Justice & à sa partie de l'action par lui commise. Quelquefois la peine finit là; quelquefois on ajoûte les galeres, ou la mort. On condamne à l'*amende honorable* dans les grands crimes, comme ceux de Leze-Majesté, parricides, faussetez & autres.

On dit aussi dans le discours ordinaire, & par raillerie, qu'on fait *amende honorable* à quelcun; pour dire, qu'on se dedit de ce qu'on a dit de lui, ou contre son sentiment.

Colonne *honorable*, en Architecture, c'est une colonne élevée en l'honneur des hommes illustres qui ont bien servi le public.

HONORABLEMENT. adv. D'une maniere honorable. Il vit *honorablement* chez lui, reçoit ses amis fort *honorablement*. Il a été enterré tres *honorablement*. Ce livre parle fort *honorablement* d'un tel Capitaine.

HONORAIRE. adj. m. & f. Qui fait une fonction, qui possede quelque titre, quelque qualité seulement par honneur, sans aucun émolument, sans aucune charge, ni administration. Ainsi on appelle un Conseiller *honoraire*, celui qui aprés avoir été vingt ans dans sa charge, la vend, & en qualité de Veteran se conserve le droit de séance, & de jugement aux audiences sans pouvoir rapporter, ni participer aux épices. Il y a aussi des Conseillers *honoraires* qui ont droit d'entrer dans les compagnies, soit en vertu de Lettres du Prince, soit par les privileges de leur charge ou de leur dignité. On appelle *Tuteurs honoraires*, des personnes de qualité qu'on nomme pour avoir l'œil à l'administration du bien, & des affaires des mineurs, tandis que des Tuteurs oneraires en ont le maniement effectif, & la sollicitation.

HONORAIRE, est aussi le salaire qu'on donne aux Avocats pour leur plaidoirie & consulations. Les Avocats peuvent bien recevoir leur *honoraire*, mais ils n'estiment pas qu'il soit honnête de le demander.

HONORER. v. act. Donner des temoignages de soumission, de respect, de veneration, d'estime. La pompe qui accompagne l'état des Grands les fait *honorer*; & parce qu'il est bon qu'ils soient *honorez*, il est juste aussi que la grandeur soit jointe à quelque magnificence exterieure. NIC. Les gens d'Eglise ne pardonnent jamais à ceux qui ont la hardiesse de les offenser, ou le malheur de ne les pas *honorer* assez. DU RONDEL. Les Dieux ne veulent point être *honorez* par la cruauté. FEN. *Honore* ton pere & ta mere, afin que tes jours soient prolongez sur la terre, laquelle l'Eternel ton Dieu te donne; c'est le premier Commandement de la II. Table. Il faut *honorer* la memoire des Saints, des Martyrs. L'Eglise Romaine *honore* les reliques des Saints qu'elle canonise. Plus les nations ont été polies & opulentes, & plus elles ont *honoré* leurs morts, & fait de depense pour leurs tombeaux. DE LARREY.

HONORER, signifie aussi simplement, Estimer, faire cas. C'est un homme que j'*honore* extrêmement. Croyez que personne ne vous *honore* plus que moi. J'*honore* son merite, sa vertu.

HONORER, signifie aussi, Rendre estimable & digne d'être honoré; faire honneur. Un bon Magistrat *honore* plus sa charge que sa charge ne l'*honore*. Il *honore* son païs, son siecle. Il n'y a que la conduite qui puisse

se honorer ou deshonorer un homme avec fondement, parce qu'elle depend de lui. Oe. M.

Aux tems les plus feconds en Phryné, en Laïs,
Plus d'une Penélope honora *son pays.* Boi.

Honorer, signifie encore, favoriser, gratifier en faisant honneur. Le Prince *honora* l'assemblée de sa presence. Le Roi a *honoré* ce Seigneur du Collier de son Ordre. *Honorer* quelcun de grands presens. Abl. Je vous prie de m'*honorer* de votre protection, de votre amitié. Il m'a *honoré* de sa confidence. On dit aussi par civilité, *Honorez* moi je vous prie de vos commandemens. Aujourd'hui l'on fait consister la prosperité de l'État dans un gouvernement capricieux que l'on *honore* du beau nom d'autorité absoluë, pour le faire goûter aux Souverains. Ben.

Honoré, ée. part. & adj. Le Roi en parlant de la Reine Regente dit, Notre très-*honorée* Dame & Mere.

HONORE'. s. m. Nom propre d'homme. *Honorius* en Latin. Quand on parle de l'Empereur *Honorius*, ou des Papes, qui ont porté ce nom, on les appelle toujours *Honorius*.

HONORIFIQUE. adj. m. & f. Terme de Jurisprudence, qui ne se dit que des droits qu'ont les Patrons Fondateurs des Eglises, d'y joüir de certains honneurs à l'exclusion des autres: comme d'être enterrez dans le Chancel, d'avoir des litres & ceintures funebres, droit de nomination à la Cure, d'être recommandez les premiers au prône, d'avoir de l'encens, de l'eau benite, & la premiere part du pain benit. Voyez Marechal qui a écrit un Traitté des Droits *honorifiques*. Ce Traité a été reimprimé en 1703. avec des observations de Mr. Dancy, Avocat.

HONTAGE. s. m. Vieux mot. Affront.

Grand deshonneur, & grand hontage
Fites vous, &c. Rom. du Renard.

HONTE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Confusion, trouble, espece de tristesse mêlée de colere, qui vient de l'opinion qu'on a d'être blamé ou meprisé des autres, & qui se produit d'ordinaire au dehors par une rougeur, ou une pâleur qui paroît sur le visage. Le Createur dont la sagesse est infinie, a mis dans le cœur des hommes ce sentiment, pour être en quelque maniere le gardien de la vertu, & un frein puissant contre la malice humaine. Puffendorf. La *honte* n'est pas seulement causée par la turpitude morale des actions, mais encore par tout ce que nous croyons porter quelque atteinte à notre reputation, quoi qu'il ne soit pas toujours moralement deshonnête. Id. La pudeur est une espece de *honte* qui est loüable. La gloire & la *honte* ont un même usage en ce qu'elles nous incitent à la vertu; l'une par l'esperance, l'autre par la crainte. Son visage étoit couvert du voile de la *honte*. Le Mai. Vous devriez rougir de *honte*. Il ne faut pas avoir *honte* de bien faire. Dans une des Isles de la Mer Pacifique, les femmes n'avoient nulle *honte* de se mêler avec les hommes publiquement même devant le Roi. Voy. de J. le Maire. Il y a une mauvaise *honte*: Plutarque en a écrit un Traité. Il y a quelque *honte*, quelque pudeur à emprunter; mais il n'y a point d'infamie. Il faut soulager la *honte* de s'accuser des plus gros pechez. Pasc. Bien des gens ont la mauvaise *honte*, de n'oser s'informer des choses qu'ils ne sçavent pas, parceque c'est avouër qu'ils les ignorent. La Chet. Je n'aurai pas une assez sotte *honte*, pour ne pas dire de moi des choses avantageuses, quand ce seront des veritez. B. Rab. La Reine faisoit couler ses aumônes jusques dans ces retraites sombres, où la *honte* renferme la pauvreté. Fl. Les jeunes gens font paroître une *honte* niaise & rustique devant les personnes qui sont au dessus d'eux. Men. J'avois une mauvaise *honte* de la vertu. Fen. La chasteté ne porta point Lucrece à se tuer, mais la foiblesse de la *honte*. Le Mai. La *honte* est une vertu incommode à qui n'a pas de quoy. Costar. Une *honte* modeste fit rougir la Belle.

Honte, de l'Italien *onta*, qui vient de l'Allemand *hohn*. Voyez Honnir.

Honte, signifie encore, Ignominie, opprobre, Confusion, affront. On dit d'un homme sans pudeur, qu'il a perdu toute *honte*. Il fuit plus que la mort la *honte* d'être esclavе. Il a eu la *honte* d'être mandé à l'audience, & d'y être blâmé & reprimendé. Votre indiscretion vous a attiré la *honte* d'être banni de la societé de vos amis. Les maris ont la meilleure part de la *honte* qu'ils ont attachée à l'infidelité de leurs femmes. Amus. Ser. La *honte* qui accompagne le vice trouble toûjours un peu le plaisir que l'on y prend. Nic. Ces superbes nations sentent plus l'affront que la perte, & la *honte* que la douleur. Abl. Jesus-Christ fut couvert de *honte* & d'opprobre. A la *honte* de la raison humaine les plus grossieres erreurs trouvent des deffenseurs. Il y a des gens à qui la *honte* ne tient point lieu de supplice. Oe. M. La disgrace des époux trahis est si commune, qu'il n'y a que l'éclat qui en fasse la *honte*. Vill. Le Prince peut bien vous exempter de la peine duë à vos crimes; mais non pas de la *honte*. Till.

On dit aussi d'un mechant homme, tel que Neron, ou Heliogabale, que c'est la *honte* de son siecle, qu'il est né à la *honte* du genre humain, pour dire, qu'il en est l'opprobre, le deshonneur. On dit d'un homme de mauvaises mœurs, que c'est la *honte* de sa maison, qu'il fait *honte* à sa famille. Anacharsis repondit à un Athenien, lequel lui reprochoit qu'il étoit Scythe: Mon païs me fait *honte*, & tu fais *honte* au tien. Abl.

Ils verroient leurs écrits, honte *de l'Univers,*
Pourrir dans la poussiere, à la merci des vers. Boi.

Honte, se dit aussi en parlant de ceux qui attirent de la confusion aux autres par la comparaison de leurs bonnes qualitez: ou en parlant d'une chose qui en avilit une autre par la comparaison. Cette femme a la taille fort belle; mais son visage lui fait *honte*. Le cadet fait *honte* à son aîné, il est plus sçavant que lui. Il y a des bourgeois qui font *honte* aux Gentilshommes; qui valent mieux qu'eux.

Faire honte *à ces Rois que le travail étonne.* Boi.

On dit proverbialement, qu'un homme a toute *honte* buë, qu'il a passé par devant l'huis du Pâtissier, en parlant d'un scelerat, d'un infame, d'un homme sans pudeur, qui ne se soucie pas des affronts, des mepris. Ce proverbe vient de ce que les Pâtissiers tenoient cabaret sur le derriere de leur logis; & comme il y avoit de la *honte* à aller au cabaret, on disoit que celui-là avoit toute *honte* buë, qui au lieu d'y entrer par la porte de derriere, y entroit hardiment par la boutique du Pâtissier. On dit qu'un homme s'en retourne avec sa courte *honte*; pour dire, qu'il a reçu l'affront de n'avoir pu réüssir en quelque entreprise. On dit, que la *honte* ne vous fasse point dommage; pour dire, qu'il ne faut pas qu'une mauvaise *honte* empêche de faire une chose qui n'est point blamable d'elle-même, & qui d'ailleurs peut être utile & avantageuse.

HONTEUX, euse. adj. Confus, qui a de la pudeur, de la honte. Je suis *honteux* d'importuner mes amis. Il est bien *honteux* de s'être emporté comme il a fait. Il faut s'instruire exactement de ce qui est véritablement digne de loüange ou de blame, afin de n'être pas *honteux* de bien faire. Oe. M. La charité est bien employée aux pauvres *honteux*, qui n'osent te-

moigner leurs necessitez. Une fille est toûjours *honteuse* le jour de ses noces.

Honteux *d'avoir poussé tant de vœux superflus*,
Vous l'abhorriez. RAC.
Laisse un peu moderer la fureur qui te domte,
Et sois au moins honteux *de n'avoir point de honte*.
BREB.

HONTEUX, se dit aussi de celui qui manque de hardiesse. Cet enfant est *honteux*, il n'ose dire sa leçon devant son pere. Les écoliers qui ont eu une education pedantesque, sont *honteux*. Il faut que les jeunes gens qui entrent dans le monde soient *honteux*: un air capable & composé se tourne d'ordinaire en impertinence. LA ROCH. L'amour est timide, & *honteux*. GILBERT. Les filles élevées en Religion, sont *honteuses* quand elles viennent dans le monde.

HONTEUX, signifie encore, Qui cause de la honte, du deshonneur, malhonnête, infamant. On lui a fait souffrir un supplice *honteux*, une mort *honteuse*. A Siam le châtiment le plus infamant n'est *honteux* qu'autant qu'il dure. LA LOUBERE. La pauvreté étant aussi *honteuse* qu'incommode, il faut épargner la honte quand on soulage l'incommodité. J. DES SC. Il n'est point d'aventure *honteuse* qui humilie, & qui dompte l'orgueil. M. ESP. Vous devriez rougir d'un procedé si *honteux*. Il est moins *honteux* d'avouër qu'on a fait des fautes, que d'avoir la vanité de soûtenir que l'on n'en fait point. OE. M. Y a-t-il un jeune homme de bonne maison, & bien élevé, qui ne se sente pas indigné d'une action *honteuse*, quoi qu'elle ne le blesse en rien? L'AB. REGN. Les Cyniques soutenoient qu'il n'y avoit rien de *honteux*; ils fouloient aux pieds ouvertement & sans aucune retenuë, toutes les regles de la bienséance & de la pudeur.

Qui couvrent de Dieu même empreint sur leur visage,
De leurs honteux *plaisirs l'affreux libertinage*. BOI.

On appelle les parties naturelles, les parties *honteuses*. Les enfans de Noé mirent leur manteau devant leurs yeux, pour ne point voir les parties *honteuses* de leur pere. En toutes les Langues on a un grand nombre de mots pour signifier les parties *honteuses*. Cela vient de ce qu'on n'a jamais bien osé les nommer par leur nom, sans scrupule. Ainsi on a cherché quelques adoucissemens, & quelques envelopes plus ou moins obscures, selon les personnes avec qui on avoit à parler. BAY.

On appelle en Medecine, l'artere *honteuse*, celle qui porte le sang aux parties *honteuses*, de l'homme & de la femme. Elle sort de l'artere iliaque externe. Il y aussi la veine *honteuse*, qui reporte le sang de ces mêmes parties dans la veine iliaque externe.

On dit aussi figurément, qu'un homme est la partie *honteuse* d'un corps, quand il le deshonore, ou par son ignorance ou par ses vices.

On dit proverbialement, qu'un *honteux* n'a point belle amie, que les *honteux* le perdent; pour dire, qu'il y a des occasions où il ne faut pas être timide.

On appelle aussi le morceau *honteux*, le dernier qui demeure dans le plat, qu'on n'ose prendre de peur de passer pour gourmand ou pour incivil.

HONTEUSEMENT. adv. D'une maniere honteuse, avec ignominie, avec opprobre. Cette armée a fuy *honteusement* sans combattre. Il a fini *honteusement* sa vie sur un échaffaut.

Vous irez à la fin honteusement *exclus*,
Trouver au magazin Pirame & Remulus. BOIL.

H O P.

HOPITAL. Voyez HOSPITAL.

HOPLITE. s. m. Nom que l'on donnoit à ceux qui dans les jeux Olympiques & les autres combats sacrez couroient armez.

Ce mot vient du Grec, *hoplites*.

HOPLOMAQUE. s. m. Espece de Gladiateur. Les *hoplomaques* combattoient armez de pied en cap, ou du moins avec le casque & la cuirasse.

Ce mot vient de deux mots Grecs, *oplon*, armes, & *machomai*, je combats.

H O Q.

HOQUALLA. s. m. Grand arbre qui se trouve au Royaume de Quoïa, païs des Negres. Il porte des gousses d'un pied & demi de long, dans lesquelles sont renfermées des semences plates.

HOQUET. s. m. (L'*h* s'aspire) Mouvement convulsif qui se fait avec une espece de son non-articulé; inspiration subite dans laquelle le ventricule & les autres parties contenuës dans le bas ventre, sont poussées en bas & en devant. Le *hoquet* n'est pas une maladie de l'estomac, comme on le croit d'ordinaire. C'est un mouvement convulsif du diaphragme, par lequel ce muscle se retirant en bas avec impetuosité, pousse en même temps les parties qui sont au dessous; car l'experience fait voir que quand l'estomac est en convulsion, il ne cause jamais une respiration, telle qu'il paroît dans le *hoquet*. Il se peut pourtant que l'orifice superieur de l'estomac ait part à ce mouvement convulsif, parce qu'il a une grande quantité de nerfs qui le rendent extrémement sensible, & qu'il est le premier irrité, lorsque le *hoquet* est produit par les morceaux qui s'y arrêtent; on peut même dire que le mouvement commence par cette partie, & qu'il passe dans un instant au diaphragme, avec lequel elle est continuë, outre que l'estomac & le diaphragme ont des nerfs communs. Le *hoquet* est excité par quelque humeur âcre; par la trop grande plenitude de l'estomac; par un gros morceau arrêté à son orifice superieur, & par tout ce qui peut irriter les nerfs du diaphragme. L'éternument survenant au *hoquet* a coutume de le guerir, à cause que le diaphragme secoüé par une forte expiration, chasse ce qui l'irritoit. On tient le *hoquet* pour un signe dangereux dans les maladies aiguës, telles que sont les fievres ardentes & la dysenterie. On peut se servir de l'opium, de la semence d'anis & de son huile, du castoreum, de la theriaque, pour la guerison du *hoquet*. Pour le *hoquet*, qui arrive par inconvenient, il faut tenir son souffle aussi long-tems que l'on peut, lever la tête en haut, ouvrir la bouche & regarder quelque chose fixement, sans en ôter la vuë pendant un peu de temps; ou bien se faire éternuer; ou bien se faire jetter de l'eau au visage; ou bien faire peur à celui qui l'a, le quereller, & l'obliger à être triste. Il y a des superstitieux qui croient que quand on peut dire deux dixaines de son chapellet, pendant qu'on chante une preface à la Messe, on n'a jamais le *hoquet*. THIERS. On rapporte qu'une femme eut pendant deux ans un *hoquet* si violent, qu'on la croyoit possedée du diable.

Il poussoit des hoquets *en guise de soupirs*.

Menage derive ce mot de l'Anglois *hicket*, ou du Flamand *hick*, qui signifie la même chose; d'autres *ab hiscendo difficili anhelitu*.

On appelle *hoquet* de la mort, le *hoquet* qui survient ordinairement aux mourans. Il n'y a plus rien à esperer de ce malade, il est dans le *hoquet* de la mort, il en est au *hoquet*, au dernier *hoquet*; pour dire, prêt à expirer.

HOQUETER. v. n. Pousser de frequens hoquets. Il n'est pas fort en usage.

HOQUETON. f. m. (*L'h s'aspire.*) Sorte de casaque brodée que portent les archers du Grand Prevôt. Porter le *hoqueton.* On appelle aussi *hoqueton,* la casaque que portent les Gardes de la manche.

HOQUETON, se prend aussi pour l'archer même. Les *hoquetons* du Chancelier de France. Les *hoquetons* d'un Intendant de Province. Le Prevôt est en campagne avec douze *Hoquetons* à la quête des voleurs.

Bayf derive ce mot du Grec *hechiton,* avec Henri Etienne & autres. C'étoit anciennement un habit de paisan. D'autres croyent qu'il a été fait de *aketon* ou *alton,* qui étoit un vetement militaire. Selon Mr. Huet, ce mot est un diminutif de *houcque,* qui se trouve plus d'une fois dans Monstrelet; *Les Archiers du corps vêtus de leurs houcques. Houcque* s'est dit pour *huque,* qui se trouve dans Patelin, dans Villon & dans Coquillart. *Ces grands Clercs à ces rouges huques. Huque* a été dit pour *huche,* qui étoit un habillement de femme. Merlin dit, *la Veronique en sa huche.* Ce mot est Flamand.

HOQUETON, étoit anciennement un pourpoint fourré de coton bien serré & contrepointé, qu'on mettoit sous les hauberts, & depuis sous les cuirasses, pour mieux resister aux coups d'épée & de lance. Les anciens François l'écrivoient *auqueton. Et ferit icelui Sarrasin tellement qu'il luy perça escu & jaseran; mais* l'auqueton *étoit trop fort.*

En Latin *alcalto,* par corruption de *alcoto,* qui étoit son vrai nom, formé de l'article Arabe *al* & de *coton.* En effet on trouve que *auqueton* est absolument pris pour *coton.*

Un riche pourpoint d'auqueton,
De pourpre & de samit bande.
ROMAN DE PERCEVAL LE GALOIS.

H O R.

HORAIRE. adj. Terme de Gnomonique, qui se dit des cercles qui representent, ou marquent les heures sur les cadrans au Soleil, soit en lignes droites, soit en lignes courbes. Les cercles *horaires.*

Ce mot se dit en general dans l'Astronomie, & dans les Sciences qui en dépendent. Le mouvement *horaire* des planetes, c'est le mouvement des planetes à chaque heure du jour.

Ce mot vient du Grec, *hora,* heure.

HORAME. f. m. Voyez HARAME.

HORDALES. Fêtes des anciens Romains, qui furent ainsi appellées, parce qu'on y immoloit des vaches pleines, nommées par les Latins *horda.*

HORDE. f. f. Terme de Geographie, qui se dit de ces trouppes de peuples errans, comme Arabes & Tartares, qui n'ont point de ville, ni d'habitation assurée; mais qui courent l'Asie & l'Afrique, & demeurent sur des chariots, & sous des tentes, pour changer de demeure quand ils ont mangé un païs. Les petits Tartares sont divisez en *hordes* ou colonies. DALERAC.

Hordes ou *hordou,* signifie assemblée. Les Turcs & les Persans se servent ordinairement de ce mot, pour marquer le camp d'une Armée ou d'une Cour. En Perse c'est le terme commun, pour dire, le lieu où est le Roi; comme, par exemple; *hordou der Sipahan,* c'est-à-dire, *la Cour est à Ispahan.* CHARDIN.

HORDEL. f. m. Vieux mot. Claye. Du Latin barbare *hurdicium,* *hordecium.*

HORE'E. f. f. Vieux mot. Bourrasque de pluye. POMEY.

On l'appelle ainsi, parce qu'elle ne dure ordinairement qu'environ une heure.

HORION. f. m. (*L'h s'aspire.*) Tassée ou verrée.

Donnez moi à boire un horion,
Oyez nous, Maitre aliborum.

Il a signifié aussi un casque, & c'est de là qu'on a dit donner un *horion;* pour dire, donner un rude coup sur la tête, à cause que c'est comme qui appliqueroit un casque sur la tête pour la coëfer. Il a reçu un vilain *horion.*

Mimas d'un puissant horion,
Fit sauter la rondache à Mars. SCAR.

Menage derive *horion,* du Latin *auricula,* oreille, parce qu'on dit donner un *horion;* pour dire, donner sur les oreilles.

On appelle en Normandie *horion,* une grosse fievre chaude, qui est souvent accompagnée de transports au cerveau. ID.

HORISON, ou HORIZON. subst. m. Grand cercle de la Sphere qui coupe le monde en deux, en separant la partie superieure que nous voyons, d'avec la partie inferieure qui se cache à nos yeux. On le remarque facilement entre tous ceux de la sphere artificielle, étant le plus large de tous, & celui dans lequel le Meridien est enclos avec tout le reste de la sphere. De plus il est immobile, & sur sa circonference sont marquez les 12. signes du Zodiaque, les jours des 12. mois de l'année, & les 32. vents, pour servir à l'usage de la sphere & des globes. Il fait jour quand le Soleil est sur notre *horison.* Il y a des astres qui ne paroissent jamais sur notre *horison;* d'autres qui y paroissent toujours. L'*horison* rationel, intelligible ou Astronomique, se doit imaginer comme un plan qui passe par le centre de la terre, & qui a pour poles le zenith, & le nadir. C'est ce grand cercle qui separe l'hemisphere superieur d'avec l'inferieur; & celui qui paroitroit si la terre étoit vuë de son centre, aprés avoir été couppée en deux, & une moitié reduite au neant.

Ce mot est purement Grec, & signifie, *Finissant* ou *bornant la vuë,* du verbe *horizo, je borne, je limite.* Aussi l'appelle-t-on en Latin *finitor.*

HORISON VISUEL, & SENSIBLE, est la partie de la terre, ou de la mer que nous pouvons decouvrir de nos yeux; l'endroit où se termine notre vuë, & où le ciel & la terre semblent se joindre. L'*horison* sensible n'est pas un grand cercle, & il est distant de l'*horison* rationel de tout le demi diametre de la terre. Il y a autant d'*horisons* sensibles qu'il y a de points differens sur la terre. Un *horison* borné, un *horison* étendu. On decouvre de cette coline tout l'*horison.* L'*horison sensible* se doit imaginer comme un cone dont la pointe est dans notre œil, & la base touche la terre de tous côtez. Les voyageurs changent à tout moment d'*horison;* mais à la distance de 20. ou de 25. lieuës la difference n'est pas considerable: ce que l'œil peut découvrir de la superficie de la terre à la hauteur d'un homme de cinq pieds, quand il n'y a aucun empêchement, est d'environ deux lieuës & demi communes. Il n'y a rien de plus nécessaire dans la plûpart des arts que de connoître l'*horison.*

Il y a encore trois sortes d'*horison* rationel; le droit qui coupe l'Equateur à angles droits, & passe par les Poles du monde; l'*oblique,* celui où un des Poles est élevé, & l'autre abaissé, & qui coupe l'Equateur à angles obliques & inégaux; & le *parallèle,* celui où l'un des Poles est dans le Zenith, & l'autre dans le nadir: c'est pour ceux qui habitent sous les Poles, & en ce cas cet *horison* est l'Equateur même. Ces cercles sont les trois differentes positions de la Sphere.

On dit en termes de Marine, que l'*horison* est fin; pour dire, qu'il est net & sans nuage; & au contraire, on dit que l'*horison* est gras; pour dire, qu'il est embroüillé.

HORISON. Terme d'Enlumineur. C'est le bas du ciel de quelque Estampe enluminée, qui est fait avec du blanc & de l'ocre. Voilà un bel *horison*.

HORISONTAL, ou HORIZONTAL, ALE. adj. Parallele à l'horison: qui est de niveau à l'horison; qui n'est point incliné sur l'horison. En Gnomonique un cadran *horisontal*, est celui qui est decrit sur un plan qui n'est point incliné à l'horison, & dont le stile est élevé selon l'élevation du Pole du lieu où il est construit.

En Perspective on appelle le plan *horisontal*, ou *geometrique*, celui qu'on entreprend de peindre en lointain, & en perspective; & la ligne *horisontale*, celles où se trouve le point de vuë, la hauteur de l'œil où toutes les autres lignes doivent aboutir, pour mettre les corps en perspective.

En Astronomie on appelle *horisontal*, l'astre qui est sur le bord de l'horison, lorsqu'il se leve, ou qu'il se couche. Les astronomes ont grand soin d'observer la paralaxe *horisontale* du Soleil.

Quelques Auteurs appellent en termes d'Architecture, *horisontal*, le rez de chaussée qui est de plein pied, de niveau avec la cour, la ruë, le terrain de la campagne. Ainsi on dira, qu'un appartement est *horisontal*, qui est bâti sur le niveau; mais on ne le dira point des étages superieurs, ni des terrasses, quoyqu'elles soient paralleles à l'horison. Les bons Auteurs ne parlent point ainsi.

HORISONTALEMENT. adv. D'une maniere, ou situation horisontale, ou de niveau, sans faire aucun angle, sans aucune inclination sur l'horison. Une genouilliere sert à disposer un instrument de Mathematique, tantôt *horisontalement*, tantôt perpendiculairement, tantôt obliquement.

HORLOGE. s. f. On le trouve masculin dans quelques Auteurs. Machine automate, ou qui a le principe de son mouvement en elle-même, qui sert à mesurer le temps, à marquer & à faire sonner les heures. Elle est composée de rouës, de contrepoids, d'un balancier, & d'un cadran ou montre, & d'un timbre ou sonnerie. Il y a aussi des *horloges* à pendules, dont l'invention est moderne, & dont Huygens a écrit un grand Volume, intitulé *de horologio oscillatorio*. Une bonne *horloge*, une grosse *horloge*. L'*horloge* va bien, l'*horloge* va mal. L'*horloge* a sonné, l'*horloge* avance, l'*horloge* retarde. Les rouës d'une *horloge*. Les *horloges* ne s'accordent pas. Monter une *horloge*, c'est en bander les ressorts ou en hausser les contrepoids, & demonter une *horloge*, c'est en desassembler les pieces, pour la remettre en état d'aller.

Les Chinois ont été si surpris des *horloges* qu'on leur a portées, qu'ils ont mis des gardes auprès pour épier si quelcun ne les venoit point faire sonner; comme le dit le Pere Trigault. On appelle *horloge solaire*, ou *horloge au soleil*, un cadran au soleil.

On appelle *horloge de sable*, Ce qui sert à mesurer le temps par l'écoulement du sable. Elle est faite de deux petits verres accollez ensemble par les extremitez, dont l'un est plein d'un sable fort delié qui s'écoule dans l'autre par le petit trou d'une lame de cuivre qui est à la jointure, pendant l'espace d'une heure, d'une demi-heure, d'un quart d'heure. Cette sorte d'*horloge* s'apelle ordinairement *sable*, sans y ajoûter le mot d'*horloge*. Les *horloges de sable* deviennent fausses par le long usage, parce que les trous de la petite lame de cuivre s'aggrandissant à mesure que le sable use le cuivre par le frottement continuel, le sable s'écoule plus vîte. On dit que l'*horloge* dort, lorsque le sable s'arrête; & que l'*horloge* moud, quand le sable continuë à passer. On l'appelle aussi sur la mer le *poudrier*.

Les Anciens appelloient cette horloge, *clepsydre*, parcequ'ils faisoient cette mesure avec de l'eau. On avoit accoutumé de donner aux Orateurs, & particulierement dans le barreau, une certaine mesure d'eau, pour parler pendant qu'elle s'écouloit. Lucien en a parlé. Il y avoit long-tems que les Grecs se servoient de cadrans solaires, lorsque les Romains ne sçavoient pas encore distinguer les heures. Jusqu'à la premiere guerre Punique ils ne connurent que le commencement, le milieu & la fin du jour; encore ne pouvoient-ils conjecturer quand il étoit midi, que dans les beaux jours. Pendant la premiere guerre punique M. Valerius Messala aiant trouvé à Catone un cadran écrit sur une colonne, l'emporta, & l'exposa au public à Rome; mais outre que ce cadran ayant été dressé pour la Sicile, ne pouvoit pas marquer fort exactement les heures à Rome, il faloit toûjours qu'il fit soleil pour sçavoir quelle heure il étoit. Scipion Nasica fut le premier qui delivra les Romains de cette grande incommodité, par une *horloge d'eau* qu'il fit faire l'an de Rome 595. l'eau tombant goute à goute partageoit en heures le jour & la nuit. Ces *horloges d'eau* ont été très-communes chez les Anciens. Il y en avoit de plusieurs especes dont Vitruve a parlé. L'eau tomboit presqu imperceptiblement par un petit trou dans un autre vaisseau, dans lequel en s'élevant peu-à-peu, elle élevoit un morceau de liege qui marquoit les heures en differentes manieres. D'autres l'ont faite avec du mercure. La meilleure maniere est de la faire avec des coques d'œuf bien sechées & bien pilées. Ces *horloges* sont des images de notre vie qui s'écoule insensiblement. Bou. Pline dit que ce fut un nommé Ctesibius qui inventa chez les Grecs l'*horloge d'eau*. Ce Ctesibius vivoit sous les Ptolomées. Lucien parle d'une *horloge* qui sonnoit & qui marquoit les heures par l'eau & par le son. Hierome Magius l'a décrit & l'a fait graver dans son Traité de *Tintinnabulis*. C. VI. Les *horloges* d'eau sont maintenant fort à la mode. Les meilleures se font à Sens. Ozanam en a donné un Traité dans ses *Recreations Mathematiques*. Aujourd'hui on fait des *horloges d'eau* d'une structure singuliere. Ces *horloges* consistent en une boule d'étain applatie de deux côtez qui se répondent, ce qui forme une espece de rouë creuse traversée par un essieu entouré d'une corde qui le soutient: cette boule décend par son poids imperceptiblement le long d'une platine, sur laquelle les heures sont marquées, & elle marque par son essieu quelle heure il est. Ces *horloges* sont sujettes à se detraquer l'hiver à cause de la gelée. Quelquefois ces *horloges d'eau* ont la figure d'une pendule. Le peuple de Siam n'a point d'*horloge*, mais dans le Palais du Roi ils usent d'une sorte d'*horloge* d'eau: c'est une tasse de cuivre fort mince, au fond de laquelle ils font un trou presque imperceptible. Ils la mettent toute vuide sur de l'eau: l'eau y entre peu à peu par le petit trou; & quand la tasse est assez pleine pour couler à fond, c'est une de leurs heures, ou une *douziéme* partie du jour. Ils mesurent les veilles de la nuit par une methode semblable. LA LOUBERE.

Le tems se mesure sur la mer par des *horloges* de sable de demie-heure; & pour dire, Il y a deux heures, on dit, quatre *horloges*.

HORLOGE, s'est dit aussi chez les Anciens, des cadrans sciateriques ou au soleil, qui marquent l'heure par l'ombre d'un stile élevé sur des surfaces differentes, en tombant sur des lignes disposées par l'art de la Gnomonique. Ainsi on dit, une *horloge* ou cadran vertical, horisontal, declinant, reclinant, Babylonien, bilimbate, &c. L'In-

L'Inventeur des *horloges* à rouës a été un nommé Pacificus Archidiacre de Veronne, qui vivoit du temps de Lothaire fils de Louïs le Debonnaire, si on doit ajoûter foi à son épitaphe que rapporte Ughellus dans son Italie sainte, & qui l'a tirée de Panvinius ; on l'a appellée *horloge nocturne*, pour la distinguer des cadrans qui marquoient l'heure par l'ombre du soleil. Il y a pourtant quelques Annales de France qui disent que dès l'an 807. les Ambassadeurs d'un Roi de Perse nommé Aaron, envoyerent à Charlemagne une *horloge* d'airain, qui marquoit les heures par la chûte de quelques balles de metal sur son timbre, & par des cavaliers qui ouvroient & fermoient douze portes suivant le nombre des heures. Du Cange.

Le *Muezin*, qui chez les Turcs annonce les heures de la priere, sert de cloche, de cadran & d'*horloge*. Car dans toute la Turquie il n'y a que des montres de poche. Tournefort.

On appelle figurément *horloge*, Certaines observations de choses qui viennent en certain temps, qui apprennent à-peu-près l'heure à ceux qui sont loin de l'*horloge* : comme le chant du coq est l'*horloge* qui fait lever les païsans. Un vieillard qui a des cors au pied qui lui font mal quand le temps veut changer, dit que c'est son *horloge*.

On dit proverbialement d'un paresseux, qu'il n'est jamais tard à son *horloge*. On dit aussi d'un impatient, qu'il demande quelle heure il est, quand l'*horloge* commence à sonner. Quand quelcun arrive trop tard à un rendez-vous, il dit que c'est la faute de l'*horloge*, que les *horloges* ne s'accordent pas, qu'on a avancé ou reculé l'*horloge*. On dit aussi, c'est l'*horloge* du Palais, elle va comme il lui plaît. On appelle aussi des heures d'*horloge*, celles qui sont comptées & mesurées à l'*horloge*.

Ce mot vient du Grec *hora*, heure, & de *lego*, je dis.

HORLOGER, ou HORLOGEUR. s. m. Ouvrier qui fait des horloges. Le premier est plus en usage. *Horlogeur* n'est en usage que parmi ceux du métier. Men.

Cet horloger *superbe est l'effroi du quartier*. Boi.

Il y a chez le Roi trois *Horlogers*, qui ont dans leurs lettres la qualité de valets de chambre. Ils ont le soin de monter les montres, & les pendules du Roi.

HORLOGERE. s. f. Le femme de l'Horloger. Une jolie *horlogere*.

La renommée enfin d'une course legere,
Va porter la terreur au sein de l'horlogere. Boi.

HORLOGERIE. s. f. Commerce, trafic, metier d'horloger. Entendre bien l'*horlogerie*. A Augsbourg on excelle en *horlogerie*. L'*horlogerie* n'est pas si bonne qu'autrefois. Il n'y a que la Chirurgie & l'*horlogerie* qui soient reçuës au Levant. Poulet. Relat.

HORMINUM. s. m. Plante. Voyez Ormin.

HORMIS. Voyez Horsmis.

Hormis, de *foris* & de *missus*, comme qui diroit *mishors*. Men.

HOROLOGE'OGRAPHIE. L'art de faire des cadrans, des montres ou d'autres instrumens propres à faire connoître le tems du jour.

HOROGRAPHIE s. f. Art qui enseigne à faire des Cadrans. L'*horographie* est belle & curieuse.

Ce mot vient du Grec, *hora*, tems, & de *grapho*, j'écris.

HOROPTERE. s. f. Terme d'optique. C'est la ligne droite qui est tirée par le point, où les deux axes Optiques concourent ensemble, & laquelle est parallèle à celle qui joint les centres des deux yeux, ou des deux prunelles. Le plan de l'*Horoptere*, est un plan qui passe par l'*horoptere*, & qui est perpendiculaire au plan des deux axes optiques. Ce mot n'est gueres en usage.

HOROSCOPE. On n'est point d'accord du genre de ce mot. Menage veut qu'il soit indubitablement masculin. Richelet dit qu'il est masculin & feminin ; mais plus souvent masculin ; & l'Academie le fait seulement feminin. Observation de l'état du ciel au point de la naissance de quelqu'un, par laquelle les Astrologues jugent de ce qui lui doit arriver pendant le cours de sa vie. Mercure & Venus étoient dans l'*horoscope*. On étoit autrefois tellement infatué d'*horoscopes*, qu'Albert le Grand eut la temerité de tirer celui de J. Christ. Commendon se moquoit de la vanité de ces tireurs d'*horoscopes*, qui tournent toûjours à leur sens le Ciel & les Astres, selon qu'ils ont envie de flatter & de medire. Fl. *Vie de Commendon*.

Ce mot est purement Grec, & est composé d'*hora*, *heure*, & du verbe *scopeo*, ou *skeptomai*, *je contemple*, *je considere*. En Latin on l'appelle *Cardo Orientalis*.

On appelle aussi *horoscope*, cette figure ou thême celeste contenant les douze Maisons, dans lesquelles on marque la disposition du ciel & des astres en un certain moment, pour faire des predictions. On dit, Tirer l'*horoscope*, faire l'*horoscope* de quelqu'un. Juger une *horoscope*. Un diseur d'*horoscope*. On appelle aussi cela, *Dresser une nativité*, quand il s'agit de predictions sur la vie & la fortune des hommes, car on fait aussi les *horoscopes* des Villes, des Etats, des grandes entreprises, &c.

On dit fig. faire l'*horoscope* d'une affaire, d'une entreprise ; pour dire, prevoir, predire quel en sera le succès. Cette entreprise a mal réüssi, j'en avois fait l'*horoscope*.

Horoscope lunaire, est le point d'où sort la lune, quand le soleil est au point ascendant de l'Orient. C'est ce qu'on nomme autrement la *partie de fortune* en Astrologie.

Horoscope, est aussi un instrument de Mathematique fait en forme de planisphere, inventé par Jean Paduanus qui en a fait un livre particulier.

HORREUR. s. f. Terreur, épouvantement, saisissement, passion violente de l'ame qui la fait fremir, qui l'effraye par la vuë, ou le souvenir de quelque objet affreux. Fremir d'*horreur*, être saisi d'*horreur*. Cela fait *horreur* à y penser. J'ai *horreur* de le dire. Les *horreurs* de la mort. Il est impossible de n'être pas ébranlé, & de n'être pas frappé de l'*horreur* sensible qu'excite en nous l'image de la mort. Males. Le bruit, & le fracas de la mer agitée, inspirent je ne sçay quelle *horreur* accompagnée de plaisir ; & fait un spectacle également terrible, & agreable. Bou. Le mal qu'elle trouvoit si insupportable, c'étoit la jalousie avec toutes les *horreurs* dont elle peut être accompagnée. P. de Cl. On a une *horreur* naturelle pour la mort. Quand l'*horreur* se joint à la pitié, elle donne à l'ame un ressentiment plus vif. Fel.

Quel prodige est ceci ? je suis saisi d'horreur.
Desmarêts.

Mon cœur s'en effarouche, & j'en fremis d'horreur.
Corn.

La Tragedie doit exciter de l'*horreur*, ou de la pitié, selon Aristote. Corneille a adouci l'*horreur* de la scène des Anciens, par quelques tendresses d'amour. St. Ev. L'*horreur* des supplices : cette phrase peut signifier, ou la crainte des supplices, ou la grandeur, & la cruauté des supplices.

Ce mot vient du Latin *horror*, d'*horrere*, du Grec *orrhodem*, craindre, *d'horrhodia* crainte, d'*orrhos*, qui signifie *l'extremité de l'os sacré. Iis qui timent sudant ea loca qua sunt circa interfamineum & os sacrum.*

Horreur, signifie aussi, Aversion, detestation, abomination, execretaion. On ne sauroit avoir trop d'*horreur* du vice, pour le vice. Le remords est la marque de l'*horreur* qu'on a pour le crime. On ne voit ici que des objets d'*horreur* & de haine. Le peuple avoit de l'*horreur* pour la personne du Cardinal. La Rochef. Il est important de donner au monde une sainte *horreur* pour vos opinions. Pasc. Les hypocrites s'empressent plus pour l'ordinaire à temoigner l'*horreur* qu'ils n'ont pas pour le vice, que les gens de bien ne sont à temoigner celle qu'ils ont veritablement. Nic. C'est une funeste disposition que de ne pas sentir toute l'*horreur* d'un crime si énorme. Id. Ce tyran est en *horreur* à toute la terre. C'est l'*horreur* du genre humain.

Ce sont les douceurs de la vie
Qui sont les horreurs *du trepas.* Quin.
Loin ceux à qui du mal l'apparence douteuse,
Donne pour leur prochain une horreur *fastueuse.*
Ab. de Vil.

Les experiences modernes ont purgé la Philosophie de l'erreur grossiere, que la nature a *horreur* du vuide. Per. Dans cette periode, le mot d'*horreur* peut être également pris pour crainte, & pour aversion ; parceque les Anciens avoient coutume de dire que la nature craignoit ou abhorroit le vuide.

Horreur, en termes de Medecine, se dit d'un accident ou symptome qui arrive aux fievres intermittentes, comme la tierce, qui est une espece de tressaillement de tout le corps, tel que celui qu'on sent après avoir uriné & qui est plus fort que le frisson.

Horreur, se dit aussi d'un certain saisissement de crainte, ou de respect, qui prend à la vuë de quelques lieux, de quelques objets. Je regarde les personnes secretes comme ces grandes forêts, dont le silence remplit l'ame de je ne sçay quelle *horreur* religieuse. Bou. Quand on descend dans les Catacombes, on est saisi d'une sainte *horreur*.

Du sein d'un Prêtre émû d'une divine horreur,
Apollon par ces vers exhala sa fureur. Boi.

Horreur, se prend encore pour l'énormité d'une mauvaise action, d'une action cruelle. L'*horreur* du crime. On ne peut assez exagerer l'*horreur* de cette action.

Horreur, se prend aussi quelquefois pour, objet d'horreur. En moins de rien tout fut rempli d'*horreur* & de sang. Vaug.

Il traînoit après lui les horreurs *de la guerre.* Boi.
*C'est là que tant d'*horreurs *offensent la nature,*
Que ma main se deffend d'en tracer la peinture. Breb.

Dans le stile familier, on dit d'une personne ou d'une chose extrémement laide, que c'est une *horreur*. Vous disiez que c'étoit une jolie femme, c'est une *horreur*. Vous vantiez ce logement-là comme agreable & commode ; mais c'est une *horreur*.

Horreur, signifie aussi une certaine obscurité profonde qui saisit ou qui épouvante. L'*horreur* de la solitude. Je marchois en tremblant dans l'*horreur* des tenebres. Les anciens Chimistes, dont la plus grande partie ont été pour le moins un peu visionnaires, ont envelopé cette science d'une obcurité affectée, & pour ainsi dire, d'une sainte *horreur*. Fonten.

Après cela, Docteur, va pâlir sur la Bible ;
Va marquer les écueils de cette mer terrible :
Perce la sainte horreur *de ce Livre divin.* Boi.
Objets lugubres & funebres,
Tombeaux, que j'aime votre horreur ;
Que je me plais dans vos tenebres! L'Ab. Test.

HORRIBLE. adj. m. & f. Epouvantable, qui fait peur ou horreur, ou qui inspire une grande aversion. Cela est *horrible*, une *horrible* mechanceté, un supplice *horrible*. Cela est *horrible* à voir. Mezence étoit un *horrible* Tyran, il avoit inventé un *horrible* supplice, d'attacher des corps morts à des vivans. La laideur *horrible* de cette femme la rend un remede d'amour.

Horrible, se dit aussi d'une chose excessive soit en bien, soit en mal. Cet homme fait une *horrible* dépense. Il fait un froid *horrible*. Il a fait une *horrible* faute. Il est dans une inquietude *horrible*. Il attaque Dieu par des blasphêmes *horribles*. Le Mai. Un Ouvrage de dix-huit Volumes *in folio*, est un *horrible* travail. Il a fait une diligence *horrible*. Il y a un chemin *horrible* d'ici là, c'est-à-dire, long & difficile. Il y a d'*horribles* deserts en Afrique.

HORRIBLEMENT. adv. D'une maniere horrible ou excessive. Ce livre est *horriblement* mal écrit. Ce garçon est *horriblement* grand. Cet homme est *horriblement* defiguré. Cette femme est *horriblement* laide. Il y avoit une grande foule, & on y étoit *horriblement* pressé.

HORS. (L'*h* s'aspire.) Préposition. C'est un terme generalement parlant exclusif, soit qu'il s'employe pour le tems, soit pour le lieu, soit qu'on le joigne après tous les mots de la Langue. On l'a chassé *hors* d'ici. Ils sont *hors* de table. Cela est *hors* de sa place. Il est *hors* de son bon sens, *hors* de soi. Un Juge n'a point de pouvoir *hors* de son ressort. Cet homme est *hors* de charge, c'est-à-dire, n'est pas en exercice. Cette injure l'a mis *hors* des gonds. Ce garçon est *hors* de page. C'est un homme *hors* de pair; cela est *hors* de propos, *hors* de raison. Ces murs sont *hors* d'escalade, *hors* d'insulte. Je suis *hors* de vos atteintes, & propre à combattre vos erreurs. Pasc. Pindare, pour marquer un esprit entierement *hors* de soi, rompt quelquefois de dessein formé la suite de son discours. Boi. Pour être heureux il faut faire peu de reflexions sur la vie, mais sortir souvent *hors* de soi. St. Ev.

Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices
Nous cherchons hors *de nous nos vertus, & nos vices.* Boi.
Hélas, il permettoit tous plaisirs, hors *un point*
Sans lequel il n'en est point. La Font.

Il y a de bons Auteurs qui croyent que la preposition *hors*, quand elle est employée pour *hormis*, c'est-à-dire, pour *excepté*, est plus de la Poësie que de la Prose.

Nul n'aura de l'esprit hors *nous & nos amis.* Mol.

Mais on ne croit pas qu'il faille avoir beaucoup d'égard pour cette observation ; vû sur tout les exemples qui suivent. *Hors* cette occasion, il n'y a jamais eu de loi qui ait permis de tuër. Pasc. *Hors* cela je suis de votre sentiment. L'Acad. Ils y sont tous allez *hors* deux ou trois. L'Acad. Dans cette signification elle regit toujours l'accusatif.

Dans certaines façons de parler du stile familier, la preposition *hors* s'emploie sans la particule *de*. Ainsi on dit qu'un homme est logé *hors* la porte S. Honoré. On s'en sert aussi dans ce sens devant les verbes à l'infinitif avec la particule *de*, & devant les autres modes des verbes, avec la particule *que*. *Hors* de le battre, il ne pouvoit pas le traiter plus mal ; il n'y a point de mauvais traitement qu'il ne lui ai fait, *hors* qu'il ne l'a pas battu.

Ce mot vient du Latin *foris*, ou *foras*.

Hors d'oeuvre, se dit en matiere de bâtiment, en parlant d'une piece detachée du corps du bâtiment. Un cabinet *hors d'œuvre*.

HORS D'OEUVRE, se dit en parlant de la mesure d'un bâtiment prise depuis l'angle exterieur d'un mur, jusqu'à l'angle exterieur de l'autre mur. Il est opposé à *dans œuvre*. Ce bâtiment a tant de toises *hors d'œuvre*; c'est-à-dire, mesuré en dehors.

On dit figurément d'une digression, d'une chose qui ne fait rien au sujet, qu'elle est *hors d'œuvre*.

On appelle aussi dans les festins magnifiques, *hors d'œuvre*, certains plats qu'on sert au delà de ceux qui pouvoient être attendus dans la disposition reguliere d'un festin. Il n'oublie pas les *hors d'œuvre*. LA BRUY. En ce sens il est substantif masc.

En termes de Manege, on dit, *hors* la main, en parlant d'un cheval qui manie sans obeir à la bride. On dit aussi, qu'il est *hors* d'haleine, quand on l'a trop poussé. On dit qu'il est *hors* d'Ecole, quand il y a fort long-tems qu'il n'a été exercé au manege. On dit aussi, que le pied droit du devant du cheval est le pied *hors* du montoir. On dit aussi dans l'escrime, qu'on est *hors* de garde, ou *hors* de portée; & en dançant, qu'on est *hors* de cadence, &c.

On dit au Palais, *Hors* de Cour & de procès, quand on deboute un demandeur de sa demande. Cette façon de prononcer a été abrogée par la derniere Ordonnance. On dit aussi qu'un homme est *hors* d'affaire, quand on a jugé son procès; qu'il est *hors* d'interêt, quand on l'a dedommagé, on quand on a assuré sa dette. On dit aussi qu'un preciput se prend *hors* part; pour dire, avant partage.

On dit proverbialement, *hors* de l'église il n'y a point de salut, & c'est en faisant allusion à cela que Moliere a dit: *Hors* de Paris, il n'y a point de salut pour les honnêtes gens.

On dit fig. d'un homme qui est devenu son maître, qu'il est *hors* de page.

HORSMIS, ou HORMIS. Préposition. Excepté. Tous les Conseillers sont sortis *hormis* le President. C'est celle qui vous ressemble, *hormis* qu'elle est moins belle. VOIT. Capable de tout faire *hormis* une amitié. ID. Il eut tous les suffrages *hormis* deux ou trois.

Ils deplaisoient tous à la Dame,
Hormis *certain jeune blondin.* LA FONT.

On se sert aussi de *Hors* dans la même signification. Voyez HORS.

HORTA. s. f. Divinité des anciens Romains. *Horta* étoit femme de Romulus fondateur de Rome. Elle se nommoit *Hersilia* pendant qu'elle étoit sur la terre. *Horta*, de *hortari*, exhorter, exciter, parce qu'on croyoit que c'étoit elle qui par de secrets mouvemens, poussoit les hommes aux actions loüables. Elle étoit aussi reconnuë pour la Déesse de la jeunesse, peut-être à cause que la jeunesse est pleine de vigueur, & qu'il faut de la vigueur & de la force pour se porter au bien. Le Temple que cette Déesse avoit dans Rome ne se fermoit jamais, pour marquer qu'il n'y avoit point de moment dans la vie, où les hommes ne dussent être excitez à faire quelque chose de grand, & que toutes les heures étoient propres à bien faire.

HORTOLAGE. s. m. Ce mot se prend pour toutes sortes de plantes, de legumes, & d'herbes potageres, qu'on cultive dans un jardin; mais la Quintinie, qui en doit être cru, dit qu'*hortolage* est provincial. Daviler dit qu'*hortolage* est la partie d'un jardin potager qui est occupée par des couches & des carreaux, & de legumes & de plantes basses.

Du Latin *hortus*, jardin.

HORTOLAN. s. m. Il seroit mieux d'écrire ORTOLAN avec l'Academie. C'est un petit oiseau delicieux à manger. Il est moindre que l'aloüette. Il a le bec, les jambes & les pied rouges. Il a les aîles mêlées de noir & de jaune, le ventre orangé, la tête, le col, la poitrine jaunes avec des grains orangez. Il se trouve en Italie, en Languedoc, en Provence, en Dauphiné. Il y en a de plusieurs especes. C'est un oiseau qui creve souvent de graisse. En Latin on l'appelle *cenchramus*, mot tiré du Grec, *kenchros*, millet, parce qu'il se nourrit principalement de millet.

HOS.

HOSCHE, ou HOCHE. s. f. Ce mot dans quelques coutumes signifie une terre de peu d'étenduë, qui est autour d'une maison & sert à ses commoditez.

Du Latin *osca*, qui se trouve dans Columelle.

HOSANNA. s. m. Terme de la Langue Sainte, qui signifie, *sauvez, je vous prie*. Acclamation ordinaire aux Hebreux, tirée du Ps. CXVIII., qu'ils employoient dans les mêmes occasions, où l'on dit maintenant, *vive le Roi*.

Les Juifs donnent aussi ce nom à des prieres qu'il recitent le jour de la fête des Tabernacles, parce qu'on y repete souvent le mot *hosanna*. Il y en a plusieurs. *Hosannas* est aussi le nom qu'ils donnoient à certains bouquets de branches de saule, de palmier, ou d'olivier, qu'ils portoient à la main lors qu'ils celebroient la fête des Tabernacles, conformement à Levit. XXIII, 40. Ils appellent *hosanna Rabba*, ou le *grand hosanna*, le septiéme jour de la fête des Tabernacles, parce qu'ils y repetent frequemment leurs *hosannoth* ou prieres, dont nous venons de parler.

HOSPICE. s. m. Prononcez l'*s*. Petit Couvent que des Religieux bâtissent en une ville, pour y recevoir les étrangers du même Ordre, qui auront besoin d'y venir sejourner quelque temps. Cette maison n'est pas une ancienne fondation, ce n'est qu'un *hospice* bâti depuis peu. La plupart des *hospices* deviennent en peu d'années de grands Couvens fixes, & bien rentez.

HOSPICE, se dit aussi d'une maison bâtie dans une grande ville, pour y retirer pendant la guerre, & en des temps fâcheux, les Religieux & les Religieuses des Couvens bâtis dans la campagne. L'*hospice* de l'Isle, l'*hospice* d'Anchin à Tournai. En quelques endroits on les nomme aussi *Refuge*. A Rome le Duc de Poli est *Maître du sacré Hospice*.

Du Latin, *hospitium*.

HOSPITAL, ou HOPITAL. subst. m. Lieu de pieté, & de charité, où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs necessitez. Un *hôpital* bien renté. Fonder un *hôpital*, établir un *hôpital*. Les *hôpitaux* sont des asyles de l'infirmité humaine contre les miseres de la pauvreté. LE MAI. C'est dans les *hôpitaux* que se ramassent toutes les infirmitez, & tous les accidens de la vie humaine: les gemissemens & les plaintes de ceux qui souffrent, remplissent l'ame d'une tristesse importune; & l'on y voit la douleur, & la pauvreté exercer à l'envi leur funeste empire. FL. Une sensibilité trop delicate nous fait fremir à la vuë d'un *hôpital*. ID. L'*hôpital* n'est point sujet aux dîmes. On ne peut bâtir un *hôpital* sous le titre de benefice, sans la permission de l'Evêque, & sans lettres patentes du Roi. FEVRET. Nicolas Rolin Chancelier de Bourgogne, a fait bâtir l'*hôpital* de Baune, le plus bel *hôpital* de France. Louïs XI. voyant cet *hôpital*, dit qu'il étoit juste que Rolin ayant fait tant de pauvres durant sa vie, fit avant que de mourir une maison pour les loger. COLOM. MEL. HIST. L'*Hôpital General* à Paris est celui où on reçoit tous les mendians. Cet *hôpital* fut ouvert en 1657. On y entretient dix mille pauvres, en comptant les enfans trouvez. La *salpetriere* est la principale maison de l'*Hôpital*

l'*Hôpital General*. C'est une quantité prodigieuse de bâtimens de differentes figures. *Bicestre*, est un chateau dans la campagne voisine, situé sur le coteau de ville-Juif, où l'on enferme ordinairement les hommes. La plus grande partie des *hôpitaux* de Paris sont reünis à l'*Hôpital-General*. L'Hôtel-Dieu est l'*hôpital* de tous les malades. Les Petites Maisons, c'est l'*hôpital* des fous. Les enfans rouges, les enfans bleus, du St. Esprit, de la Trinité, sont des *hôpitaux* pour les orfelins. Les Quinze-vingts, c'est l'*hôpital* des aveugles de Paris. Il y en a un des six vingts à Chartres. Le grand Aumonier de France est le directeur de ces deux *hôpitaux*. St. Jacques de l'*hôpital* est destiné pour les Pelerins de St. Jacques. L'*hôpital* du St. Esprit de Vienne est un très-fameux *hôpital*. L'*Hôpital-Comtesse* à l'Isle en Flandres est magnifique, & les malades y sont servis en vaisselle d'argent. DESCR. DE LA FRANCE.

Au commencement l'Evêque étoit chargé du soin de tous les pauvres sains, ou malades; des veuves, des orfelins, & des étrangers. Depuis que les Eglises eurent des revenus assurez, on ordonna qu'il y en auroit au moins un quart pour les pauvres; & pour les entretenir plus commodément on fonda diverses maisons de pieté, qu'on appelle aujourd'huy des *hôpitaux*. Elles étoient gouvernées même pour le temporel par des Prêtres, & des Diacres, qui en rendoient compte à l'Evêque. Quelques-uns fonderent aussi des *hôpitaux*, pour être gouvernez par des Religieux, ou Religieuses, avec l'exemption de la jurisdiction de l'Evêque: & c'est ce qui a restreint le droit d'inspection, que les Evêques avoient originairement sur toutes les maisons de pieté. Dans le relâchement de la discipline, les Clercs qui avoient l'administration des *hôpitaux*, l'avoient convertie en titres de benefices, dont ils ne rendoient aucun compte, & appliquoient à leur profit la plus grande partie du revenu, ensorte que les intentions des Fondateurs étoient frustrées. C'est pourquoy le Concile de Vienne deffendit de plus donner les *hôpitaux* en titre de Benefice à des Clercs seculiers, & ordonna que l'administration en fût donnée à des Laïques capables, & solvables, qui prêteroient serment comme tuteurs, & rendroient compte aux Ordinaires: le tout sans toucher aux droits des Ordres militaires & des autres Hospitaliers; ce Decret a été executé, & confirmé par le Concile de Trente, qui donne aux Ordinaires toute inspection sur les *hôpitaux*. L'Ordonnance de Blois ajoûte que les Administrateurs des *hôpitaux* ne seront ni Ecclesiastiques, ni Nobles, ni Officiers, mais de simples Bourgeois, habiles œconomes, & à qui il seroit facile de faire rendre compte. La nomination en appartient aux Fondateurs. Les Administrateurs ne doivent être que trois ans en charge. Voyez l'Edit de 1664. par lequel le Roi a uni l'Ordre de Notre-Dame du Mont Carmel à l'ancien Ordre de St. Lazare de Jerusalem, & l'Edit de 1672. par lequel le Roi y a reüni l'administration, & la joüissance perpetuelle des biens de tous les Ordres hospitaliers, qui sont àpresent éteints. FLEURY. Il est peu de Mosquées considerables en Turquie qui n'ayent leurs *hôpitaux*, où les pauvres de quelque religion qu'ils soient sont assistez. TOURNEFORT. Deux historiens François, Chaumier & Du Verdier, sont morts à l'*hôpital*. RICH.

On dit d'un prodigue, qu'il court en poste à l'*hôpital*; que la folle depence, ou le jeu est le chemin de l'*hôpital*.

Pegase est un cheval qui porte
Les grands hommes à l'Hôpital. MAINARD.
Il est vrai que du Roi la bonté secourable,
Va tirer desormais Phœbus de l'hôpital. BOI.

HOSPITAL. Lieu sale & mal propre. Cette maison est un vrai *hôpital*.

HOSPITAL D'ARMÉE, Lieu propre & commode où l'on fait porter les blessez & les malades de l'armée, où l'on trouve tout ce qui est necessaire pour le soulagement des blessez & des malades, & où il y a des Apoticaires, des Chirurgiens, des Couteliers, & de toutes sortes d'instrumens pour secourir les blessez & les malades. On donne aussi le nom d'*hôpital* à un vaisseau qui suit une armée navale, ou une escadre composée pour le moins de dix vaisseaux. On y embarque les blessez & les malades qui sont dans les vaisseaux de guerre, afin qu'ils n'incommodent pas ceux qui se portent bien.

HOSPITALIER, IERE. adj. & subst. L's se prononce. Qui loge, qui nourrit, qui soulage les pauvres, les passans. Ce mot se dit proprement de certains Religieux Hospitaliers, que le Pape Innocent III. à établis, pour retirer les pauvres pelerins, les voyageurs & les enfans trouvez. Ils sont habillez de noir comme les Prêtres, avec une croix blanche sur la robe & sur le manteau. Ils suivent la regle de St. Augustin, parceque tous les hôpitaux étoient gouvernez par des Clercs. Il y aussi des *Hospitaliers* qui sont des Chevaliers des Ordres militaires: comme les Chevaliers de St. Lazare, & de St. Jean de Jerusalem, qui autrefois ont été instituez comme Religieux *Hospitaliers*, pour recevoir les pelerins. Voyez sur leur origine Guillaume de Tyr. Les Religieux *Hospitaliers* du St. Esprit ont été instituez en France par Guidon Comte de Montpellier. Voyez Sponde & Mrs. de Ste. Marthe. Les Freres de la Charité sont des Religieux *Hospitaliers*, dont la Congregation a commencé à Grenade, & a été confirmée par une Bulle de 1572. Il y a aussi des Religieuses *Hospitalieres*, Sœurs grises, ou filles de la Charité. La plupart des Religieux *Hospitaliers* prennent Ste. Marthe pour leur Patronne, parce qu'elle recevoit Jesus-Christ. L'Ordre de St. Antoine du Viennois étoit dans sa fondation un *hôpital* pour les malades du feu sacré, ou feu St. Antoine.

Les malades d'alors étant tels que les nôtres,
Donnoient de l'exercice au pauvre Hospitalier,
Chagrins, impatiens, &c. LA FONT.

Les Anciens invoquoient un Jupiter *hospitalier* qui vengeoit les injures faites à des hôtes. Les Samaritains toujours ennemis des Juifs, pour plaire à Anthiochus l'Illustre, leur persecuteur, consacrerent leur Temple de Garisim à Jupiter l'*Hospitalier*. BOSS.

HOSPITALIER, IERE. Ce mot se dit aussi de toutes sortes de personnes, qui reçoivent & logent volontiers les pauvres, les passans. Cet homme est fort *hospitalier*. Saint Pierre nous exhorte à être *hospitaliers* les uns envers les autres. C'est une Dame charitable & *hospitaliere*.

GRAND HOSPITALIER. Titre que prend le chef de la Langue de France à Malthe.

HOSPITALITE' s. f. (Prononcez l'*s*.) Charité, courtoisie, liberalité, qu'on exerce envers les passans & les pauvres, en les logeant & en les nourrissant. Une des plus belles vertus, c'est d'exercer l'*hospitalité*.

HOSPITALITÉ, se dit aussi de l'obligation où sont certaines Abbaïes de recevoir les Voyageurs pendant quelques jours. Il y a *hospitalité* dans une telle Abbaïe. On a fait des commanderies de Saint Lazare de tous les hôpitaux, & maladeries, où l'*hospitalité* n'étoit point gardée.

HOSPITALITÉ. Terme de la Sorbonne. Les Licentiez qui veulent être de l'*hospitalité* de Sorbonne, sont

font obligez de foûtenir une these particuliere, qu'on appelle la *Robertine*. Ils peuvent loger dans la maison de Sorbonne, & dans la Chambre des Docteurs de leurs amis, pendant tout le tems qu'ils sont en licence; & ils en sortent dès qu'ils sont Docteurs.

Hospitalité, se dit aussi du devoir reciproque que les hôtes se doivent les uns aux autres. Cela étoit sur tout en usage parmi les anciens Grecs & Romains, lesquels par un droit reciproque, ou par une convention entre des familles éloignées, s'engageoient d'en recevoir, & loger les particuliers qui venoient dans leur païs, dans leur Ville. Il y avoit *hospitalité* entre ces deux familles. Paris viola l'*hospitalité* en ravissant Helene. Celui qui decele un autre qui s'est venu refugier chez lui, pêche contre le droit d'*hospitalité*.

. . . . . *La reconnoissance* & l'hospitalité,
Sur les ames des Rois n'ont qu'un droit limité. Corn.

Ce mot vient du Latin *Hospes*, hôte, étranger.

L'*hospitalité* a toujours été fort en honneur parmi les peuples policez. L'Ecriture Sainte nous fournit divers exemples de l'*hospitalité* exercée par les Patriarches & leurs descendans. Abraham mena toûjours une vie simple & pastorale, qui toutefois avoit sa magnificence que ce Patriarche faisoit paroître principalement en exerçant l'*hospitalité* envers tout le monde. Boss. L'*hospitalité* est maintenant une vertu inconnuë en Asie, ce qui vient du soin que chacun y prend de cacher ses femmes. La Loubere. Nous voyons dans Homere & dans les anciens Auteurs Grecs, quel respect ils avoient pour leurs hôtes. Ils croyoient que les Dieux alloient quelquefois par le monde deguisez en voyageurs, & observant la conduite que tenoient les hommes envers leurs semblables. La crainte qu'on avoit de méprisér un Dieu, au lieu d'un voyageur, faisoit qu'on recevoit avec respect les plus inconnus, & les droits de l'*hospitalité* étoient parmi eux les plus sacrez & les plus inviolables. Chez les Grecs & les Romains, les hôtelleries publiques n'étoient guere que pour les miserables. La plûpart des honnêtes gens avoient des amis dans toutes les Villes, où ils pouvoient avoir affaire, qui les y recevoient; & qui reciproquement logeoient chez eux quand ils venoient dans leur Ville. Ce droit se perpetuoit dans les familles. C'étoit un des principaux liens d'amitié entre les Villes de Grece & d'Italie, & il s'étendit depuis par tout l'Empire Romain. Ils regardoient ce droit comme une partie de leur Religion: Jupiter, disoit-on, y présidoit; la personne de l'hôte & la table où l'on mangeoit avec lui, étoient sacrées. Les Chrétiens n'avoient garde de négliger ce devoir, eux qui se regardoient tous comme amis & comme freres, & qui savoient que Jesus-Christ a recommandé si particulierement l'*hospitalité*. Math. XXV. 34. Ils étoient si exacts & si zelez à s'acquiter de ce devoir, que les Payens en étoient en admiration. Ils exerçoient l'*hospitalité* envers tous les étrangers, & particulierement envers ceux de la même créance, & de la même communion. Pour cet effet les Chrétiens qui voyageoient, prenoient des lettres de leur Evêque, & ces lettres avoient certaines marques qui n'étoient connuës que des Chrétiens. Elles faisoient voir l'état de celui qui voyageoit. La premiere action d'*hospitalité* étoit de laver les pieds aux hôtes. On voit cette coûtume en plusieurs endroits de l'Ecriture, & la maniere dont les anciens étoient chaussez, rendoit ce soulagement nécessaire. Si l'hôte étoit dans la pleine communion de l'Eglise, on prioit avec lui, & on lui deferoit tous les honneurs de la maison; de faire la priere, d'avoir la premiere place à table, d'instruire la famille. On s'estimoit heureux de l'avoir; le repas où il prenoit part étoit estimé plus saint. Si le Voyageur étoit infidelle, ou en tel état qu'on ne pût prier ou manger avec lui, on ne laissoit pas de le recevoir, & de le bien traiter. Fleury.

HOSPODAR. s. m. L's se prononce. Terme de Relations. C'est un nom de dignité qu'on donne au Prince ou Seigneur de Valachie, comme on appelle Vayvode celui de Transylvanie. Les *Hospodars* de Valachie & de Moldavie reçoivent du Grand Seigneur l'investiture de leurs Principautez. Il leur donne la veste & l'étendard. Ils sont sous sa protection, & obligez de le servir. Il les depose quand il le juge à propos.

HOST. s. m. L's se prononce. Vieux mot. Armée. C'est un vieux dicton, que si l'*host* sçavoit ce que fait l'*host*, souvent l'*host* deferoit l'*host*.

Du Latin, *hostis*, ennemi, dont Charlemagne, Charles le Chauve, &c. se sont servis pour *exercitus*.

HOSTE, HOSTESSE, ou HOTE, HOTESSE. s. m. & f. Terme relatif & reciproque, qui se dit tant de ceux qui logent, que de ceux qui sont logez. Celui qui prend un logis à loüage dit qu'il a un bon *hôte*, en parlant du proprietaire; & reciproquement le proprietaire dit qu'il est bien satisfait de ses *hôtes*, en parlant de ses locataires.

Ce mot vient du Latin *hospes*, qui est dit, selon quelques-uns, comme *hostium petens*. *Ostium* s'écrivoit autrefois avec l'aspirée. Il faut donc sçavoir que la coûtume des Anciens étoit, que quand quelque étranger demandoit à loger, le maître du logis & l'étranger mettoient chacun de leur côté un pied sur le seuil de la porte, & là ils juroient de ne se porter aucun prejudice l'un à l'autre. C'étoit cette ceremonie qui donnoit tant d'horreur pour ceux qui violoient le droit d'hospitalité: car ils étoient regardez comme parjures. Au lieu d'*hospes*, les anciens Latins disoient *hostis*. Depuis *hostis* a signifié ennemi.

Hoste, se dit aussi de ceux qui sont logez en même maison, encore qu'ils ne tiennent rien l'un de l'autre. Cette maison est grande, il y a plusieurs *hôtes*. Il est venu une jolie *hôtesse* dans notre logis; une femme qui y est logée depuis peu.

Hoste, en termes de Fiefs, se dit des sujets d'un Seigneur feodal, censuel ou rentier, des manans ou habitans dans sa Justice, que les Coûtumes appellent ses *hôtes & justiciables*.

Hoste, se dit aussi des maîtres des logis où l'on tient auberge, hôtelerie, cabaret, où l'on est reçu pour son argent à loger, ou même à boire & à manger, tant à la Ville qu'à la campagne. Les *hôtes* sont commodes pour les voyageurs & passagers, pour ceux qui ne tiennent point de ménage. Ainsi on dit, l'*hôte* de la Croix de fer, de la Croix blanche, du Lion d'or. Mon *hôte* de Lion. Mon *hôte* de Marseille. Ce logis est fort achalandé, il y a toujours quantité d'*hôtes*, des *hôtes* de qualité, en parlant de ceux qui y viennent loger.

En ce sens on dit, Vivre à table d'*hôte*, lorsqu'il y a un prix fixé pour chaque repas, & qu'on n'est pas obligé de compter par pieces. On dit aussi, Compter sans son *hôte*, lorsqu'on fait son compte tout seul à sa fantaisie, en l'absence de la personne qui a interêt de le contredire: ce qui a donné lieu au proverbe, Qui compte sans son *hôte*, compte deux fois. Cette phrase se dit par extension, de toutes les affaires qu'on entreprend sans prevoir les obstacles qui s'y formeront, par des parties interessées qui la traverseront.

On dit prov. & fig. d'un homme qui fait presque en même tems toutes sortes de fonctions dans une maison, qui se mêle de toutes sortes d'affaires, qu'il est l'*hôte* & l'hôtellerie.

HOSTE, se dit aussi des personnes honnêtes ou charitables qui reçoivent chez eux gratuitement, ou leurs amis, ou les pauvres, soit qu'ils passent, soit qu'ils fassent quelque peu de sejour. Les Juifs avoient grand soin de bien recevoir leurs *hôtes*, ils leur lavoient les pieds. Le Ciel donna des *hôtes* à Abraham; les Anges lui apprirent les conseils de Dieu. BOSS. Dans les Maisons Religieuses bien reglées il y a la chambre des *hôtes*.

Cependant mon hableur avec une voix haute,
Porte à mes campagnards la santé de notre hôte. BOI.

HOSTE, se dit aussi de celui qui reçoit une compagnie chez lui, dont chacun apporte son plat, tandis qu'il ne fait que mettre la nappe. C'est en ce sens qu'on dit, qu'il n'y a personne plus foulé que l'*hôte*, à cause du debris & de la menuë depence qui se fait en telles occasions.

HOSTE, se dit aussi des païsans ou bourgeois qui sont contraints de loger les soldats ou les Officiers de la suite de la Cour, dans les passages ou sejour qu'ils font dans la campagne, ou dans les Villes. Les soldats sont de mauvais *hôtes*, ils incommodent fort leurs *hôtes*. On dit en ce sens d'un homme doux, simple & paisible, que c'est un bon Prince qui ne foule gueres ses *hôtes*.

HOSTE, se prend figurément pour habitant.

La peur avoit saisi les hôtes *de ces bois.* LA FONT.

C'est-à-dire, les oiseaux, les animaux, qui habitent dans les bois.

HOSTE, se dit figurément en choses morales. Les hommes ne sont qu'*hôtes* sur la terre; pour dire, passagers, qui doivent faire leur derniere demeure au Ciel. Cerisy dans sa Metamorphose dit en parlant de Phylis.

En qui les cieux versant tous leurs tresors,
Firent une belle ame hôtesse *d'un beau corps.*
Qu'il est peu de beaux corps hôtes *d'une belle ame!*
LA FONT.

HOSTEL, ou HOTEL. s. m. En son ancienne signification, il signifie, Logis, maison où l'on demeure. Ainsi on dit encore au Palais, une comparution à l'*hôtel*, une assignation à l'*hôtel*; pour dire, à la maison du Juge. Cette affaire n'est pas d'audience, elle est renvoyée à l'*hôtel*. Le Commissaire. . . . faisoit appeller des temoins, pour deposer en son *hôtel* sis ruë de la Savaterie, à l'enseigne du pot d'étain, à la seconde chambre.

Il se dit pareillement en stile de pratique & dans les Procès Verbaux, en parlant du logis d'un Conseiller, ou d'un autre Officier de Justice. Et dans certains Actes on appelle *Hôtel* Abbatial, la maison destinée pour le logement de l'Abbé.

Ce mot vient de *hospitale*. MEN. Les Gascons disent *hostau* ou *oustal*, pour maison. Quand ce mot d'*Hôtel* est joint à un nom propre, suivant la Grammaire on devroit toûjours mettre la particule *de* devant le nom propre; mais l'usage l'a retranchée en plusieurs occasions, & l'on dit l'*Hôtel* Seguier, & non pas l'*Hôtel* de Seguier; mais on dit l'*Hôtel* de Longueville, de Bouillon, &c. Car on met la particule *de*, quand elle est jointe au nom propre indépendamment du mot d'*hôtel*. TR.

HOSTEL, se dit plus communement des logis des Princes & des Grands Seigneurs. L'*Hôtel* de Condé. L'*Hôtel* de Conti. L'*Hôtel* de Guise. L'*Hôtel* de Longueville. Ce partisan est logé dans un bel *Hôtel*. Il a acheté cet *Hôtel*. On a bâti un bel *Hôtel* pour les Invalides.

HOSTEL, s'est dit depuis quelque temps des maisons garnies, & des celebres hôtelleries ou auberges. L'*Hôtel* d'Anjou. L'*Hôtel* du Perou. L'*hôtel* de Provence. L'*Hôtel* de Brissac, &c.

HOSTEL, s'est dit par excellence de la Maison du Roi. Le Roi étant en son *Hôtel* des Tournelles, en son *Hôtel* du Louvre. De là vient qu'on dit encore, le grand Prevôt de l'*Hôtel*: c'est le premier Juge des Officiers de la Maison du Roi. Il prétend être le seul en droit de se qualifier *Grand Prevôt* de France. Il est de Robe courte. Il commande la Compagnie des cent *Gardes de l'Hôtel*. Voyez GARDES. La Prevôté de l'*Hôtel* est sa Jurisdiction, & est la Justice ordinaire de la Maison du Roi. Elle s'étend sur le Louvre, & sur la maison du Roi. Le Grand *Prevôt de l'Hôtel* juge de toutes les affaires civiles & criminelles, entre les Officiers de la Maison du Roi. Il appose les scellez, fait les inventaires & tous les autres Actes de Justice, dans le Louvre, & les Galeries, & les Maisons Royales dans la distance de 14. lieuës de Paris; ainsi qu'il a été jugé par Arrêt du Conseil en 1650. Le grand *Prevôt de l'hôtel* connoît encore de toutes les causes tant civiles que criminelles, des Officiers, & Marchands privilegiez qui suivent la Cour. Il connoit aussi de tous les crimes, & delits qui se commettent à la suite de la Cour, & à dix lieuës aux environs. C'est lui qui donne les lettres aux Marchands privilegiez de la Cour. Il a quatre Lieutenans de Robe courte, servant par quartier, outre un autre Lieutenant qui sert auprès du Chancelier de France. De plus il a pour le civil, & pour le criminel, deux Lieutenants de Robe-longue, qui exercent alternativement sa Jurisdiction contentieuse, & jugent les procès. Ceux-ci tiennent leur audience dans la salle basse du grand Conseil, & les appellations de leurs sentences se relevent au Grand Conseil. Il ne faut point de *committimus* pour donner assignation à la *Prevoté de l'Hôtel*.

Les maitres des Requêtes de l'*Hôtel* du Roi. Voyez REQUESTE.

PREMIER MAISTRE D'HOSTEL, Officier chez le Roi. Il a soin d'ordonner les depenses de sa Maison, de faire servir sur table, & de commander aux Officiers qui servent à la bouche. Le premier *Maître d'Hôtel* du Roi a sa table chez le Roi. C'est la table du Grand Chambellan. Les Premiers *Maîtres d'Hôtel* ont acheté cette table. Il a Jurisdiction sur les sept offices, sans disposer des charges. C'est lui qui reçoit l'ordre pour le boire, & le manger du Roi. Il y a après lui un *Maître d'Hôtel ordinaire*, qui en l'absence du Premier *Maître d'Hôtel*, en fait les fonctions & fait les honneurs de sa table. Il a jurisdiction sur les sept offices de la maison du Roi, sans disposer des charges & assister au bureau du Roi. Il prête le serment de fidelité entre les mains du Grand-Maître. Au dessous il y a douze *Maîtres d'Hôtel* servans par quartier, fixez en 1654. Les *Maîtres d'Hôtel* de quartier font servir avec un bâton de *Maître d'Hôtel*. Chez les Princes ou Grands Seigneurs, le *Maître d'Hôtel* sert l'épée au côté, & la serviette sur l'épaule. Le luxe est devenu si grand, qu'il y a des bourgeois qui ont des *Maîtres d'Hôtel*. Le *Grand Maître d'Hôtel* de la Couronne est un Office considerable en Pologne. On l'appelle *Coqmistre*, c'est-à-dire proprement, Maître des cuisiniers. DALERAC.

HOSTEL DE VILLE, est le lieu public où se tient le Conseil de la ville, où s'assemblent les Officiers de la ville, pour deliberer sur les affaires de la ville, & les rejoüissances publiques. Les rentes sur l'*Hôtel de Ville* sont des rentes alienées par le Roi au Prevôt des Marchands & Echevins, qui se payent au bureau de la ville. L'*hôtel de ville* de Paris fut commencé sous François I. & achevé sous Henri II.

De nos rentes pour nos pechez,
Si les quartiers sont retranchez,
Pourquoi s'en emouvoir la bile?

Nous

Nous n'aurons qu'à changer de lieu ;
Nous allions à l'Hôtel de ville,
Et nous irons à l'Hôtel Dieu. LE CHEV. DE CAILLI.

HOSTEL-DIEU ; est le nom qu'on a donné au grand Hôpital, où on reçoit tous les malades dans la plupart des villes de France. Les Administrateurs de l'*Hôtel-Dieu*, ont leur commises au Parlement. On compte dans l'*Hôtel-Dieu* de Paris plus de mille lits pour les pauvres malades. Par un Acte capitulaire de l'Eglise de Paris de l'an 1168. à la mort de chaque Chanoine, le lit du defunt appartient à l'*Hôtel-Dieu*. Cet hôpital fut fondé, à ce qu'on croit, par S. Landri, Evêque de Paris vers l'an 660. Cet homme est menacé de mourir à l'*Hôtel-Dieu* ; pour dire, de mourir gueux & miserable.

La vertu n'a plus feu, ni lieu,
Autre part que dans l'Hôtel-Dieu. MAIN.

L'HOSTEL DES AMBASSADEURS, étoit autrefois celui du Marechal d'Ancre. C'est dans cette Maison que logent les Ambassadeurs extraordinaires après leur entrée. Ils y sont traitez pendant trois jours aux depens du Roi, mais ceux qui viennent des païs fort éloignez, comme ceux qui viennent de Moscovie, de Maroc, de Siam, &c. y sont logez & regalez pendant tout leur sejour à Paris.

HOSTEL DE BOURGOGNE, lieu destiné aux comedies Italiennes. Les premiers Comediens François representerent des pieces saintes à S. Maur des Fossez. Le Magistrat leur ayant defendu en 1398. toute representation, ils eurent recours au Roi, & pour se le rendre plus favorable, ils érigerent leur troupe en confrairie sous le nom de la *Passion de Notre Seigneur.* Cet expedient leur réüssit, & ils obtinrent des lettres du 4. de Decembre 1402. Après avoir obtenu cette permission, ils allerent établir leur Théatre dans l'Hôtel de la Trinité, ou pendant près de 150. ans, ils representerent des pieces de pieté ou de morale, sous le titre de *Moralitez.* Les Freres de la *Passion* ayant été obligez en 1547. de transporter leur Théatre ailleurs, ils se trouverent assez riches pour achéter l'*Hôtel* des Ducs de *Bourgogne.* Ils le firent reparer & y firent construire un Théatre. Le Parlement approuva ces établissemens, à condition de n'y representer que des sujets prophanes, licites & honnêtes, & leur defendit les mysteres de la passion, & les autres sujets sacrez. Les Confreres de la *Passion* s'étant degoutez, louërent leur privilege & l'*Hôtel de Bourgogne* à une nouvelle troupe de Comediens qui se forma. Dans la suite les Comediens François & les Italiens y jouërent alternativement. Mais le Roi ayant reüni en 1673. les troupes des Comediens François qu'il y avoit alors à Paris, & leur ayant donné le Théatre que l'Opera avoit au Fauxbourg S. Germain, les Italiens resterent en possession de l'*Hôtel de Bourgogne*, d'où ils furent ensuite chassez pour les obscenitez, qui étoient répanduës dans les pieces qu'ils représentoient. Mais en 1716. il s'y est établi une nouvelle troupe. DESCR. DE LA FRANCE.

Le mot d'*hôtel* employé seul, signifie quelquefois l'*Hôtel* de Bourgogne ; & c'est lorsqu'il y a quelque chose qui le designe, comme en ces deux vers :

Mieux que toi le Baron (celebre Comedien) *moins que toi criminel*,
Au metier que tu fais réüssit à l'Hôtel.
L'AB. DE VIL.

HÔTEL ROYAL DES INVALIDES. C'est un azyle que Louïs XIV. a fondé pour les Officiers ou les soldats estropiez. On l'appelle aussi, L'HÔTEL DE MARS.

HOSTELAGE, ou HOTELAGE. subst. m. Terme de Coûtumes. C'est un droit que les Marchands forains payent pour le loüage des maisons & boutiques, où ils mettent leurs marchandises qu'ils amenent aux Foires ou aux marchez.

Il signifie aussi, un droit que les sujets payent au Seigneur pour le loüage & tenement, c'est-à-dire, habitation.

HOSTELER. V. act. Vieux mot. Loger quelqu'un.

Sa femme, Euridice appellée ;
Etoit en Enfer hostelée.

HOSTELERIE, ou HOTELERIE. s. f. Logis garni que tient un hôtelier, où les voyageurs & les passans sont logez & nourris pour leur argent. L'*hôtelerie* est plus honnête que le cabaret. Il y a de bonnes *hôteleries*, de bons gîtes sur cette route. Quand on va manger chez un Grand Seigneur à la campagne, il faut envoyer les gens à l'*hôtelerie*, au cabaret. Il n'y a point d'*hôtellerie* dans aucun Etat de l'Asie. LA LOUBERE. Mr. Huet dit (dans sa vie) qu'à Gorcum en Hollande dans une *hôtellerie*, on lui fit payer outre la depense, les éclats de rire de son valet, & les cris de son chien.

Dans les grosses Abbayes, on appelle *hôtellerie*, le corps de logis destiné pour recevoir les étrangers.

HOSTELIER, ou HOTELIER, IERE. s. m. & f. Qui tient une maison garnie, une auberge, un cabaret, pour loger ou nourrir les voyageurs, ou ceux qui n'ont point de ménage établi. Les *Hôteliers* & Cabaretiers payent le droit de huitiéme. Les *Hôteliers* sont responsables des hardes que les hôtes portent chez eux ; & du vol de leurs domestiques. Ils n'en seroient pas responsables, si le vol étoit fait par des étrangers, & par effraction. Si l'*Hôtelier* nie le depôt des hardes, l'on est reçu à la preuve par temoins.

HOSTELIER, est aussi un Office claustral dans les grandes Abbayes, ou la charge d'un Religieux qui a soin de recevoir & de nourrir les hôtes, les passagers.

HOSTIE. s. f. (L's se prononce.) Victime qu'on immole en sacrifice à la Divinité. L'Aruspicine des Anciens s'exerçoit sur les entrailles des *hosties* immolées.

Les Auteurs mettent de la difference entre *hostie* & *victime.* Isidore dit qu'on appelloit proprement *hostie*, l'animal que le General d'Armée immoloit avant que d'aller combattre l'ennemi, afin de se rendre les Dieux favorables, derivant ce mot d'*hostis*, ennemi, & d'*hostire*, frapper l'Ennemi ; & que les *victimes* étoient les sacrifices qu'on offroit après avoir remporté la victoire ; *à victis & profligatis hostibus.* Cependant Ovide les confond tous deux quand il dit,

Victima quæ cecidit dextrâ victrice vocatur ;
Hostibus à domitis hostia nomen habet.

Aulu-Gelle met cette difference entre l'*hostie* & la *victime*, que l'*hostie* pouvoit être sacrifiée indifferemment par toutes sortes de Prêtres, mais que la victime ne le pouvoit être que par celui qui avoit vaincu l'ennemi. Isidore veut encore que la *victime* servit pour les grands sacrifices, & l'*hostie* pour les moindres ; la *victime* ne se prenant que du gros betail, au lieu que l'*hostie* se prenoit des troupeaux à laine. Mais on trouve ces deux mots souvent confondus, & pris l'un pour l'autre dans les Auteurs.

HOSTIE, se dit aussi de la personne du Verbe incarné, qui a été immolé comme une *hostie* en sacrifice à son Pere sur la Croix pour les pechez des hommes. C'est l'*hostie* immaculée, l'agneau sans tache.

HOSTIE, se dit aussi dans l'Eglise Romaine, du corps sacré de N. S. J. C. renfermé sous les especes du pain & du vin, qui est immolé tous les jours sur les autels.

La

La Sainte *Hostie*. C'est le Pape Gregoire IX. qui ajoûta le son d'une cloche à l'adoration de l'*hostie*. Le Saint Ciboire, est le vaisseau où l'on garde les *Hosties* consacrées. Il faut recevoir devotement la Sainte *Hostie* à la communion. On garde en plusieurs lieux dans l'Eglise Romaine, des *hosties* qu'on pretend avoir été percées de coups par des Juifs, & qui sont encore teintes de sang. On dit que dans l'Eglise de l'Abbaïe de Favernay en Franche-Comté en 1608. une *hostie* consacrée se conserva suspenduë en l'air au milieu d'un incendie, & à la vuë d'une affluence de peuple pendant deux jours entiers. DESCR. DE LA FRANCE. Il y a des personnes assez devotement superstitieuses, pour demander qu'on leur donne de grandes *hosties*, & qui s'en font donner 3. ou 4. par leurs Directeurs. On leur a persuadé qu'elles reçoivent une plus grande abondance de grace par 3. ou 4. *hosties* que par une seule, & que plus elles prennent de cette nouriture, plus elles en ressentent la vertu vivifiante. THIERS.

HOSTIE, se dit aussi improprement des pains à chanter qui ne sont pas consacrez, mais qui sont destinez à faire des *hosties*. Un Pâtissier a des fers pour les grandes, & pour les petites *hosties*.

HOSTILEMENT. adv. (L's se prononce.) En ennemi: à la maniere des ennemis. Il entra *hostilement* sur les terres de ce Prince. Le Roi donna ordre à ses troupes de ne plus agir *hostilement* contre les Etats du Pape. L'AB. DE BOS. Cet Envoyé avoit de bons passeports: cependant on l'a traité *hostilement*, on l'a detroussé.

Ce mot vient du Latin *hostiliter*, du primitif *hostis*, *ennemi*.

HOSTILITE'. s. f. (Prononcez l's.) Attaque, action d'ennemi. Durant une treve tous les actes d'*hostilité* doivent cesser de part & d'autre. Commettre des hostilitez. La guerre est declarée, mais il n'y en a encore eu aucun acte d'*hostilité*.

HOTON. s. m. Vieux mot. La balle du froment, ce qu'on ôte du froment.

HOT.

HOTTE. s. f. Prononcez breve la premiere syllable de ce mot. Pannier d'osier étroit par enbas, & large per enhaut, qu'on attache sur les épaules avec des bretelles pour transporter plusieurs choses. La *hotte* sert aux Terrassiers, aux Vendangeurs, aux Fruitieres, &c. *Hotte* à porter de la terre, à porter du pain, porter la *hotte*.

Il vient de l'Allemand *hote*, qui signifie la même chose.

HOTTE, se dit aussi de ce qui represente une *hotte*. La cheminée de la Grand-Chambre du Parlement est en *hotte*: on faisoit ainsi autrefois toutes le cheminées. Aujourd'huy encore on appelle *hotte de cheminée*, la pente, ou le mur interieur, incliné en dedans, en forme de *hotte* renversée, par où le manteau se joint au tuyau vers l'enchevêtrure, & qui conduit la fumée jusques dans le tuyau. La *hotte* commence au dessus des barres qui portent sur les jambages, & il finit contre le haut du plancher.

HOTTE'E. s. f. Plein une hotte, ou ce qu'on porte à chaque voyage dans une hotte. Il faut tant de *hottées* de raisin pour emplir cette cuve. Il y a tant de *hottées* de terre en une toise cube.

HOTTER. v. n. Porter la hotte en vendange.

HOTTEUR, EUSE. subst. Qui porte la hotte. On louë en vendanges tant de *hotteurs* & tant de vendangeurs. En vendanges le *hotteur* gagne le double des coupeurs. Dans les atteliers il faut tant de *hotteurs* & tant de chargeurs.

HOU.

HOU, HOU, Valet. Terme dont le valet de Limier use en parlant à son Limier, quand il detourne le Loup, ou le cerf, ou une bête fauve. SALN.

HOU HOU, espece de substantif qui ne s'emploie que dans le burlesque, & qui étant joint avec le mot de vieille, signifie decrepite, bourruë. Vieille *hou hou*.

HOUAGE, ou HOUACHE. Terme de Marine. C'est la trace du navire en mer. On l'appelle autrement *sillage*, & *ouasche*, *seilleure* ou *aiguade*.

HOUATTE. Voyez OUATTE.

HOUBLON. s. m. (L'h s'aspire) Plante qui a ses tiges menuës, sarmenteuses, flexibles, rudes, veluës. Ses feuilles sont larges, semblables à celles de la couleuvrée, mais plus noires, rudes, dentelées, attachées vis-à-vis l'une de l'autre sur leur tige par des queuës assez longues, rougeâtres, âpres au toucher. Ses fleurs pendent en forme de grappe, petites, blanches, ou pâles. Elles sont composées chacune de plusieurs étamines qui naissent au milieu d'un calice formé de feuilles disposées en rose. Ses fruits naissent sur des pieds differens de ceux des fleurs. Ce sont des têtes ordinairement ovales, composées de plusieurs feuilles en écailles, de couleur blanchâtre tirant sur le jaune, d'une odeur forte, soutenuës sur un poinçon: elles contiennent une semence presque ronde, noirâtre, envelopée d'une coëffe membraneuse. Ses racines sont menuës, s'entortillant les unes avec les autres. En Latin *Lupulus mas*. C. B. Il y a une autre espece de *houblon* qui differe de la precedente en ce qu'elle est plus basse, moins belle; & en ce qu'elle ne porte que rarement des fruits. On l'appelle *Lupulus fæmina*. C. B. Le *houblon* mâle se cultive soigneusement en Allemagne, en Angleterre, en Flandres: on l'appuye sur des échalas ou des perches, comme les vignes. Ses fleurs & son fruit sont employez dans la composition de la biere. Pendant que le *houblon* est jeune & tendre, les sommitez de ses tiges sont bonnes à manger, étant cuites comme des asperges. On se sert des tendrons & des têtes de *houblon*, pour purifier le sang dans le scorbut, dans les dartres & dans toutes les maladies de la peau. On prepare des juleps & des apozêmes avec le *houblon* pour l'affection hypochondriaque, pour la melancholie, & pour provoquer les ordinaires.

Houblon, est fait du Flamand *hopp*, corrompu peut être de *upulus* qui est l'ancien mot Latin, selon Mr. de Saumaise.

HOUBLONNIERE. s. f. Champ planté de houblon. Une grande *houblonniere*. L'Infanterie s'étoit postée dans une *houblonniere*.

HOUCK. s. m. Nom de faction. En 1351. il se forma une faction dans les Païs-Bas, sous le nom de *Kabeliaw*, nom d'un gros poisson de mer qui est frequent sur les côtes de Hollande, & qui devore les autres, pour marquer qu'ils devoreroient ainsi leurs ennemis. La faction opposée prit le nom de *Hoek*, qui en Hollandois signifie un *hameçon*, pour marquer qu'ils prendroient leurs ennemis, comme l'hameçon prend le *Kabeliaw*.

HOUCRE s. m. Voyez HOURQUE.

HOUE. s. f. (L'h s'aspire.) Outil de pionnier ou de Vigneron, qui sert à remuer & à labourer la terre. La *houë* differe du *pic*, en ce qu'au lieu de pointe elle a un trenchant large par le bout. La *houë* est un instrument de fer large, & plat comme une bêche qui seroit renversée, & elle a pour l'ordinaire un manche de deux pieds de longueur. LIGER. La Quirtinie

tin'e dit *houille*. Il se fait des labours à la bêche & à la *houille*, & cela dans les terres aisées. La Quint. Les Vignerons ont des *houës* recourbées pour labourer les fôsses des vignes.

Menage dit que ce mot vient de *upupa*, dont les Latins se sont servis en cette signification, à cause de la ressemblance qu'a cet instrument avec la tête d'une hupe, comme les François on appellé *pic*, l'instrument qui ressemble au bec d'un pic verd. D'autres le derivent de l'Allemand *haw*, qui signifie la même chose. On a dit autrefois *hovel*.

Si faut-il aussi avoir la cresche
Fourche, flael, van & hovel.

Houë, se dit aussi d'une espece de rabot dont on se sert dans les atteliers pour detremper le mortier.

HOUER. v. act. Labourer avec la *houë*; donner une façon aux vignes, labourer dans les fôsses au pied des seps.

Il est aussi neut. Ce vigneron ne fait que *houër* toute la journée.

Houé, ée. part.

HOUGUINES. s. f. Vieux mot. Armes de fer servant à couvrir les bras, les cuisses, & les jambes.

HOUIA. Cri de chasse. C'est la même chose au vol de la pie que tayaut à la chasse du cerf.

HOUILLE. s. (L'*h* s'aspire) Charbon de terre qui sert aux Forgerons. On dit que l'invention en a été trouvée au païs de Liege vers l'an 1200. On l'y brûle communément comme on fait à Londres. On a aussi de semblable charbon en France, en quelques endroits de l'Auvergne & du païs de Forez. On en tire beaucoup aux environs de Mons en Hainaut.

Du Cange l'appelle en Latin *hulla* ou *hylla*. Ce qui vient d'un mot Saxon qui signifie, *charbon*. Ce charbon est appellé *houille*, à cause d'un certain maréchal nommé Preudhomme le *Houilloux*, qui dit-on, en fit la premiere decouverte. On ajoûte qu'un phantôme sous la figure d'un vieillard habillé de blanc, lui en enseigna la mine.

HOULE s. f. Terme de Marine. Ce sont les vagues que la mer agitée pousse les unes contre les autres. La *houle* étoit si grosse que notre premiere batterie nous demeura inutile pendant le combat, parce que notre fregatte faisoit eau par les sabords. Pendant cet orage les *houles* de la mer ont fait chasser le grapin de la galiotte. Nous nous moquons des *houles* quelques coupées qu'elles soient. On se sert aussi de ce mot sur les rivieres. On les appelle aussi *lames*.

Houle, chez les Quincailliers, se dit aussi des marmites ou vaisseaux à mettre sur le feu. Des *houles* de cuivre, de fer.

Ce mot en ce sens vient du Latin *olla*, pot, marmite.

HOULETTE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Bâton de Berger qui lui sert à lever des mottes pour jetter à ses moutons, quand ils s'écartent, & à les ramener dans le troupeau. Les parties de la *houlette*, sont la hampe, le crochet, la doüille, la feuillette, qui est un fer taillé en demi-cylindre. Les Romans & les Pastorales ont rendu illustre le mot de *houlette*. Comme les Bergers que l'on introduit aujourd'huy sur la scene ne portent plus de *houlette*, il ne faut pas aussi les faire soupirer comme ceux du village. Ob. M. Saül & David avoient long-tems manié *la houlette*, avant que de porter le sceptre. Vall. On a dit de Voiture, qu'il avoit aimé depuis le sceptre jusqu'à la *houlette*; c'est-à-dire, depuis les personnes de la plus haute qualité jusqu'à celles de la condition la plus basse. Pel.

Ce mot de *houlette*, qui a une terminaison de diminutif, vient de *hule*, qui signifie la même chose dans la langue des peuples qui ont fondé la Monarchie Françoise. Menage le derive *d'agolum*, qui se trouve dans cette signification dans Festus. Le Clergé a fait rentrer à grands coups de *houlette* les brebis dans la bergerie. Bay. Un Evêque après avoir rappellé les brebis égarées avec la voix du Pasteur, les peut frapper avec *la houlette* Pastorale, quand elles ne veulent pas se rendre à cette voix. Le P. G.

Mon Berger chantera mon nom sur sa musette;
Je graverai le sien du fer de ma houlette. Vill.

Houlette, se dit figurément de l'autorité des Pasteurs de l'Eglise. Je respecte votre *houlette* pastorale. Ob. M.

Houlette, est aussi un instrument de Jardinier, ayant un fer au bout d'un petit bâton, comme celui de la *houlette*, à la reserve qu'il est pointu. Il leur sert à lever & à transplanter leurs plantes & leurs oignons.

HOULEUX, euse. adj. Terme de Marine. Il se dit de la mer agitée qui est remplie de vagues après la tempête. Les vents s'amortirent par un calme de mer fort *houleuse*. Frezier.

HOULLEUR ou HOULLIER. s. m. Vieux mot. Adultere.

HOUMAR. Voyez Homar.

HOVO. s. m. Arbre des Indes occidentales. Voyez Hobo.

HOUPPE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Petit nœud, ou assemblage de plusieurs brins de soye, ou de laine, qu'on met par ornement en plusieurs endroits. On fait des boutons, des glans à *houppes*. On met des *houppes* sur les bonnets carrez. On met des *houppes* qui pendent sur les têtieres des chevaux de carrosse, quand on va en ceremonie. On se sert de *houppes* à se poudrer les cheveux.

Quelques-uns derivent ce mot du Latin *upupa*, à cause de la ressemblance qu'elle a avec celle que porte la huppe.

Houppe. Ce mot s'employe aussi par les Eguilletiers pour signifier un petit bout de ruban, ou de fil d'or, d'argent, de soye, de laine, qui passe au delà du fer de l'éguillette, ou du lacet.

Houppe, est aussi l'extremité d'une plante en bouquet, & ressemblante à une *houppe*. La *houppe* du fenouil, du millet.

Houppe, se dit aussi d'un petit plumage que quelques oiseaux portent sur la tête. Une *houppe* d'aloüette.

Houppe. Terme de Blason. Bouquet, ou touffe de soye qui termine un cordon de soye entrelassé, & pendant du chapeau, lequel sert de timbre à l'ecusson des Cardinaux, Archevêques, Evêques, & Protonotaires. Le nombre des *houppes* de chaque rang augmente en descendant. Les Cardinaux portent le chapeau rouge avec des cordons de soye entrelassez, d'où pendent cinq rangs de *houpes* rouges dans cet ordre: 1. 2. 3. 4. 5. Les Archevêques portent un chapeau de sinople avec des cordons de soye entrelassez, se terminans en quatre rangs de *houppes* de sinople: 1. 2. 3. 4. Les Evêques en trois rangs de *houppes* de sinople. 1. 2. 3. Les Protonotaires en deux rangs de *houppes* de même: 1. 2.

HOUPPE'E. s. f. Terme de Marine. Elevation de la vague ou de la lame de la mer. Prendre la *houppée*, c'est prendre le tems que la vague s'éleve, pour s'embarquer d'une chaloupe dans un gros vaisseau, quand la mer est agitée.

HOUPPELANDE. s. f. (L'*h* s'aspire. C'étoit originairement une cappe, ou manteau de Berger fait de cuir, dont se sont servis ensuite les voyageurs contre la pluye. Elle étoit fenduë & boutonnée par les cô-

côtez. Depuis on s'en est servi comme d'un manteau de parade, qu'on a chargé de broderie le long des coutures, qui descendoient jusqu'enbas aux deux côtez des épaules par devant & par derriere.

C'étoit aussi autrefois un habit de femme en forme de manteau à queuë trainante, à grand collet, avec des manches renversées, garnies de fin gris ou de riches fourrures, & chargées de geais. Enfin on a entendu par le mot de *houppelande*, une sorte de casaque a manches courtes. Une *houppelande* de gros drap. Ce terme n'est plus guere en usage. L'Acad.

Mr. Hüet croit que cette sorte de casaque vient d'Uplande, Province de Suede. L'usage en est fort ancien. Il est parlé d'une *Houppelande* dans l'inventaire des meubles de Charles V.

Un jeune Hermite étoit tenu pour saint;
Mais sous sa houppelande,
Logeoit le cœur d'un dangereux paillard. La Font.
Achates eut du drap d'Usseau,
De quoi se faire un long manteau,
Ou s'il veut une houppelande. Scar.

HOUPPER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Terme d'Eguilletier. Faire la houppe des éguillettes & des lacets.

Houpper. Terme de Chasse. Ce mot se dit, lorsqu'un Veneur appelle son compagnon, pour l'avertir qu'il a trouvé une bête qu'on peut courre, qui sort de sa quête & entre dans celle de son compagnon. *Houpper* un mot long ou deux.

HOUPPIER. s. m. (L'*h* s'aspire.) Arbre ébranché à qui on ne laisse que la houppe, ou les petites branches qui sont à son sommet. On appelle ainsi un jeune bailliveau qu'on a ébranché pour le faire croître en hauteur.

On appelle aussi *houppiers*, les têtes des gros arbres que dans la couppe on ne peut façonner en bois de moule, & dont l'Ordonnance permet de faire des cendres.

HOURAGAN. Voyez Ouragan.

HOURAILLIS. s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Chasse. Mechante meute qui est composée de chiens galleux, maigres ou estropiez, qui ne peuvent rendre aucun service.

HOURCE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Corde qui tient basbord, & stribord, la vergue d'artimon, & qui ne sert jamais que d'un côté à la fois, c'est-à-dire, de celui du vent.

HOURD ou HOURST. s. m. Machine de bois sur laquelle on met de gros tronçons d'arbres pour les scier. Labat.

HOURDAGE. s. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Maçon. Le *hourdage* est une Maçonnerie grossiere. Comme il n'y a point de mot que celui de *hourdage* dont se servent les Maçons, Mr. Perrault employe celui de *ruderation*, qui vient de *ruderatio*, & qui dans Vitruve a la même signification.

HOURDEBILLER. v. a. Vieux mot. Secouer.

HOURDEIS. s. m. Vieux mot. Barricade, boulevart, ou autre sorte de fortification.

Ceux dedans qu'eurent apporté
Trois estepes d'un teilleis,
Si en firent un hourdeis.

HOURDER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Maçonner grossierement. On dit, qu'un mur est seulement *hourdé*, lorsqu'il n'y a point encore d'enduit, qu'il est encore rude & inegal. *Hourder* signifie aussi, faire l'aire d'un plancher sur des lattes.

On a dit autrefois *se hourder*, pour, se fâcher.

Sçavez-vous pourquoi je me hourde?

On dit proverbialement, qu'un homme est crotté & *hourdé*, quand il revient de ville salle & crotté comme un messager, ou *hourdé* comme s'il avoit travaillé à la maçonnerie à *hourder* un mur.

HOURDI, ou *Lisse de hourdi*. Terme de Marine. C'est le dernier des baux vers la pouppe.

HOURET. s. m. (L'*h* s'aspire.) Mauvais petit chien de chasse. Moliere raille ces Chasseurs qui suivis de dix *hourets* galeux, disent *ma meute*.

HOURQUE, HOUCRE, ou OUCRE. s. m. Terme de Marine. C'est un vaisseau leger & plat de varengue, dont se servent les Hollandois, qui est rond de bordage comme les flûtes ou fûtes, & mâté comme un heu, si ce n'est qu'il porte de plus un bout de beaupré avec une sivadiere. Avec cet appareil il est excellent pour louvoier & aller à la bouline, & beaucoup mieux que s'il étoit à trait quarré. Il y a des *hourques* de 50. ou 60. jusqu'à 200. ou 300. tonneaux, & il y en a qui font le voyage des Indes Orientales, montées seulement de cinq ou six matelots. On tient, mais sans fondement, qu'il fut inventé par Erasme pour aller sur les canaux de Hollande; car il va à vent contraire, en faisant plusieurs petites bordées sur des canaux étroits qui n'ont que quatre ou cinq longueurs du bâtiment.

La *hourque* d'Acapulco. C'est un vaisseau d'une prodigieuse grandeur, & d'une fabrique très forte, qui en choisissant la saison propre, va du fort d'Acapulco aux Philippines, & en revient en douze mois y compris son sejour, sans avoir seulement la peine de virer de bord, ni de changer ses voiles, à cause des vents reglez qui soufflent dans la Mer pacifique.

Ce mot vient de l'Espagnol *orca*, qui signifie la même chose. Les Flamands l'appellent *hoeker*, les Anglois *hulk*, le tout derivé du Latin *ulcus*, ou du Grec *olkas*, qui signifie *navire de charge*. Voyez Ourque.

HOURT. s. m. Vieux mot. Claye.

HOURVARI. s. m. Terme de Chasse; Cri que l'on fait pour obliger les chiens à retourner, quand ils sont hors des voyes. *Hourvari*, *hourvari*, tout court.

Ce mot vient, selon Menage, du bas Allemant *herwaard*, qui signifie *en deçà*, ou à l'imperatif, *retourne*, qui est le cri des Chasseurs Allemans en telles occasions. Il y en a qui écrivent *Ourvari*.

Hourvari, se dit aussi dans le langage ordinaire, des detours que donnent les chicaneurs, ou autres parties ennemies, pour traverser les desseins d'une personne, & rompre toutes ses mesures. Ce Gentilhomme croyoit faire juger son procès cette semaine; mais sa partie lui a donné un étrange *hourvari*, elle l'a fait renvoyer en un autre Parlement.

Hourvari, se dit de tout desordre. Il y a eu un grand *hourvari*. Le peuple dit *hourari*.

Hourvari, se dit aussi par certaines gens de Marine, d'un vent qui vient tous les soirs de terre dans quelques Isles de l'Amerique, & qui est accompagné de pluye & de tonnerre.

HOUSAYE, ou HUZZA. Cri de rejouïssance parmi les Anglois. Le P. Coronelli prétend que ce mot vient de l'Hebreu *Hosanna*.

HOUSEAUX. s. m. plur. (L'*h* s'aspire.) Sorte de chaussure de jambes contre le froid, la pluye & la crotte, comme sont les bottes, les guêtres, les gamaches, &c. Il est vieux & n'a plus d'usage que dans le burlesque, ou en cette phrase basse & figurée, lorsqu'en parlant d'un homme qui est mort en quelque occasion, on dit qu'il y a laissé ses *houseaux*, de même qu'on dit qu'il y a laissé ses guêtres.

Tous, sans excepter, s'ébahirent;
Et plusieurs Troyens des plus beaux
En inquinerent leurs houseaux. Scar.

L'origine en est expliquée au long dans Pasquier. Encore aujourd'hui on appelle *houseaux* en quelques ports de

de Normandie, les bottes que les pêcheurs portent quand ils pêchent. On a appellé Robert Duc de Normandie, *Courtebeuse*, à cause qu'il avoit les jambes courtes, étant de petite taille.

Ce mot vient de *hosellum*, diminutif de *hosa*, qui se trouve dans Poldiaque, qui a été fait de l'Allemand *hose*. Le mot *hosen* signifie encore à present *haut-de-chausses* en Allemagne.

En Blason on appelle *houseaux*, ou *houssettes*, les figures de bottes ou de bottines.

HOUSER. v. n. & vieux, qui ne se dit qu'au participe. Il étoit *housé* & crotté comme sont les voyageurs qui arrivent avec des houseaux.

Et sont housez *parmi la ville*,
Pour dire qu'ils ont des chevaux.

HOUSPILLER. v. act. (L'*h* s'aspire & l's se prononce.) Tirailler quelcun, le presser ensorte que ses habits soient dechirez, chiffonnez ou foupis. Les Sergens en prenant cet honnête homme l'ont fort *houspillé*, ils ont dechiré ses habits. Les femmes évitent la presse, de peur d'être *houspillées*, d'avoir leurs habits chiffonnez.

Houspiller, se dit aussi des animaux mordans qui dechirent ou mordent les autres. Ce vilain mâtin a long-tems *houspillé* ce petit épagneul.

HOUSPILLÉ, ÉE, part.

HOUSPILLON. s. m. (L'*h* s'aspire.) Il se dit du pardessus que l'on verse à quelqu'un qui vient de boire. Courage, c'est là le *houspillon*. On fait boire le *houspillon* à ceux qui ont manqué à quelque ceremonie de table, comme lorsqu'ils ont beu une santé de la main gauche, &c. témoin cette fin de chanson:

Il a bû de la main gauche,
Il boira le houspillon.

Quelques-uns disent *gouspillon*. Allons, Madame, il faut avaler le *gouspillon*. Hist. *Trag. de la Marq. de Gange*. Il est du stile familier.

HOUSSAGE. subst. m. (L'*h* s'aspire.) Terme de Charpenterie, qui se dit de la clôture ou fermeture d'un molin à vent, qui se fait d'aix à couteaux & de bardeaux.

HOUSSAYE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Lieu où il croît quantité de houx.

HOUSSE. s. f. (L'*h* s'aspire.) C'étoit autrefois une couverture que les païsannes mettoient sur la tête & les épaules, pour se deffendre de la pluye & du froid.

Housse, se dit maintenant des couvertures de meubles, de chaises, de lit. On met des *housses* de serge pour conserver les ameublemens de soye ou de tapisserie, tant pour les sieges que pour les lits. On a ôté la garniture de ce lit, on n'y a laissé que la *housse*.

On appelle aussi un lit en *housse*, celui qui a des pentes qui vont jusqu'en bas, ou qui se suspendent sur des bâtons, qui n'a point de rideaux qui se tirent sur des tringles.

Housse, se dit aussi de la couverture de velours ou d'écarlate que les Princesses, & les Duchesses mettent, quand il leur plaît, sur l'imperiale de leur carosse. On dit carrosse à *housse*. Carosse *houssé*.

Housse, se dit aussi des couvertures qu'on met sur la selle des chevaux, tant pour l'ornement, que pour se garentir des crottes aux entrées, aux revuës & autres ceremonies. Les cavaliers paroissent avec des *housses* en broderie. On alloit autrefois en *housse* dans les ruës de Paris. Ainsi Despreaux a dit, parlant d'un Medecin, qu'on voyoit,

- - - - - - *avec la mort en trousse*,
Courir chez un malade, un Assassin en housse.

On appelle *housse* trainante, une *housse* de cheval qui traine presque à terre par les côtez. Les *housses* en bottes ne couvrent que la crouppe du cheval. Les *housses* de pied & les *housses* en souliers couvrent la crouppe & les flancs, & descendent jusqu'à l'étrier, & quelquefois tout en bas.

Housse, est aussi en usage parmi les Bourreliers & les Charretiers, pour signifier une peau de mouton, ou de chevaux, qu'ils mettent sur le collier des chevaux de harnois.

HOUSSÉE. s. f. Vieux mot. Grosse pluye, pluye d'orage qui passe vîte, qui ne dure qu'environ une heure. *Houssée* s'est dit pour *horée*, du Latin *hora*, heure.

HOUSSEPAILLER. s. m. Vieux mot. Marmiton, cuistre, & quelquefois soldat.

Vive tel gens,
Tels houssepailliers, *tels souldars.*

Ce nom est composé de *housse* & de *paille*, & signifie qui a son habit tout couvert de brins de paille.

HOUSSER. v. act. (L'*h* s'aspire) Nettoyer avec un houssoir, un balai à long manche, les ordures, les araignées, la poudre des planchers, des murailles, des cheminées. *Housser* des tapisseries, des appartemens. A-t-on balayé par tout, a-t-on *houssé* par tout? On dit ironiquement, qu'un homme a été bien *houssé*; pour dire, qu'il a été bien battu.

Houssé, ée. part. pass. & adj.

Houssé, en termes de Blason, se dit d'un cheval qui a sa *housse*.

HOUSSETTES. Vieux mot, qui signifioit des brodequins, ou bas de chausses. Il est encore en usage dans le Blason. Voyez Houseaux.

Les Serruriers appellent *houssettes*, des serrures qui servent pour des coffres, & qui se ferment par la chute du couvercle.

HOUSSEUR, euse. s. m. & f. Qui housse & nettoye les planchers, les murailles, les meubles.

HOUSSIERES. s. f. plur. Endroit d'une forêt qui est tout rempli d'arbrisseaux, comme de houx, & autres semblables; c'est ce qu'on appelle en Latin *virgultetum*.

HOUSSINE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Gaule, branche deliée de houx qui sert à mener un cheval, ou à battre des meubles pour en faire sortir la poudre. On le peut dire aussi des brins d'osier, ou d'autre menu bois.

HOUSSINER. v. act. Terme bas & populaire, qui signifie, Battre avec une houssine. Il fut *houssiné* comme il faut.

HOUSSOIR. s. m. (L'*h* s'aspire.) Balai de houx ou d'autre branchage, emmanché d'un long manche, qui sert à housser les planchers, les murailles. Il y a des *houssoirs* de plumes pour nettoyer les tableaux placez en un lieu élevé. Donnez un coup de *houssoir* à ces tapisseries.

HOUSSON. subst. m. Plante. C'est une espece de Houx-frelon, laquelle M. Tournefort appelle *Ruscus myrtifolius aculeatus*. Voyez Houx-frelon.

HOUSSU, uë. adj. Vieux mot. Epais, touffu.

Et avoient les crins fort houssus.

HOUSTIL ou OURTIL. s. m. Hôte. Vieux mot, qui autrefois designoit une personne en tant qu'elle étoit actuellement dans son hôtel ou logis.

Cy sont les houstils
Compaignons gentils.

HOUTARDE. Voyez Outarde.

HOUX. s. m. L'*h* s'aspire. Arbrisseau qui croît en quelques lieux à la hauteur d'un arbre, & qui est toûjours verd. Son tronc & ses rameaux sont flexibles, couverts d'une écorce double, dont l'exterieure est verte, & l'interieure pâle: elles ont un goût, & une odeur desagreables quand on les separe. Son bois est dur, compacte, pesant, blanc dans sa substance, & noirâtre vers le

le cœur. Ses feuilles sont assez grandes, à-peu-près comme celles du laurier, fermes, charnuës, garnies de piquants tout autour, de couleur verte luisante, attachées à des queuës courtes. Ses fleurs sont belles, petites, blanches, chacune desquelles est ordinairement d'une seule feuille couppée en rosette à quatre quartiers. Ses fruits sont des bayes molles, petites, rondes, d'un goût douçatre, desagreable, dans lesquels on trouve quatre osselets, ou semences oblongues, irregulieres. Les *houx* viennent dans les bois, dans les hayes. En Latin *Aquifolium sive Agrifolium vulgò*. J. BAUHIN. On appelle *houx pennaché*, une espece de *houx* dont la feüille est vergetée de jaune. L'écorce du milieu de cet arbre, tendre & verte sert à faire la glu à prendre les oiseaux. On la met pourrir à la cave, puis on la bat dans des mortiers, pour la reduire en une pâte, laquelle on lave & l'on manie dans de l'eau. La meilleure glu est verdâtre, la moins remplie d'eau, & la moins puante. Quelques-uns assurent que dix ou douze bayes de *houx* avalées, guerissent la colique. D'autres rapportent qu'ils ont veu des personnes gueries de ce même mal, en beuvant du lait & de la biere, dans lesquels on avoit fait bouillir les pointes des feuilles de cet arbre. Ses racines sont fort emollientes & resolutives. Il y a quelques autres especes de *houx*.

Saumaise derive ce mot du Latin *ilex*, sorte d'arbre qui s'appelle en François *yeuse*, ou *euse*, ou *chêne-vert*. Menage veut qu'il vienne du Grec *oxus*, *aigu*, à cause de la pointe de ses feuilles. Les mots de *housser* & *houssine* en sont derivez.

Aquifolium, vel *agrifolium*, vel *agria*, ab *akis*, *acies*, *acumen* & *folium*, comme qui diroit arbrisseau dont les feuilles sont armées de pointes.

HOUX-FRELON. s. m. Plante dont il y a plusieurs especes. Celle qu'on appelle *Housson* ou *petit-houx*, en Latin *Ruscus myrtifolius aculeatus* (P. TOURNEFORT,) est un petit arbrisseau qui croît jusqu'à la hauteur de deux, ou trois pieds, poussant beaucoup de rameaux pliants & difficiles à rompre. Ses feuilles sont semblables à celles du mirte, mais plus roides, pointuës, piquantes, nerveuses, sans queuë, d'un goût amer & astringent. Ses fleurs naissent sur le milieu des feuilles, attachées à un pedicule court: elles sont petites & formées comme en grelots. Ses fruits sont des bayes rondes, rouges, un peu molles, grosses comme des pois, dans lesquelles sont contenuës une ou deux semences dures comme de la corne. Ses racines sont grosses, tortueuses, garnies de fibres blanches & longues. Cet arbrisseau jette de sa racine au printemps, certains rejettons tendres qui peuvent être mangez comme des asperges. Si on les laisse croître ils deviennent feuillus & plians; on en fait des balais. Sa racine est une des cinq racines aperitives ordinaires, propre pour emporter les obstructions des visceres, & pour faire passer les urines: elle est aussi bonne pour l'hydropisie, la cakexie, la jaunisse, le calcul & la retention d'urine.

Ruscus, quasi *rusticus*, comme qui diroit plante rustique, parce que les païsans en couvroient autrefois les viandes & les autres choses qu'ils vouloient conserver contre les rats, car ces animaux ne pouvoient penetrer cet arbrisseau qu'en se piquant bien fort.

HOUZURES ou CROTTURES; c'est quand un sanglier vient de sortir du souille, qu'il entre dans le bois où il met de la crotte sur les branches en s'y frottant, ce qui sert à en connoître la hauteur.

HOY.

HOYAU. s. m. (L'*h* s'aspire.) Outil de Pionnier, ou de jardinier, qui est une espece de pic ou pioche servant à remuer la terre, qui est large par le bout.

HU.

HU. s. m. Vieux mot. Sorte de chasse.

Les prennent mieux qu'aux gresillons
Au bray, au hu, *au trebuchet.*

On a dit aussi *hu*, pour signifier un cri; & *à un hu*; pour dire, tout d'une voix. C'est de là qu'est venu le mot de *huée*.

HUAGE. s. m. Terme de Coûtumes. Cris qui se font à la chasse en certaines occasions pour faire aller les bêtes en quelque endroit. Devoir le *huage*, c'est être obligé de faire *hu*.

HUARD. s. m. Oiseau de riviere des païs Meridionaux du Canada.

HUART. s. m. Nom d'une aigle appellée autrement Gerfaud. Voyez ce mot.

HUAU. s. m. Terme de Chasseur. Un *huau* n'est autre chose que les deux aîles d'une buse ou d'un milan, qu'on attache avec trois ou quatre grelots ou sonnetes de Fauconnerie, au petit bout d'une verge.

HUB.

HUBERT. s. m. Nom d'homme. Saint *Hubert* est le patron des chasseurs, & on croit qu'il guerit de la rage. Il y a toûjours chasse le jour de S. *Hubert* quelque tems qu'il fasse.

S. HUBERT. Ordre Militaire du Duché de Juliers, institué l'an 1445. par le Duc Girard V. sous le nom & la protection de S. Hubert, en memoire d'une celebre victoire qu'il avoit remportée le jour de la S. *Hubert* de la même année, sur Arnould d'Egmont Duc de Gueldres. D'autres ne mettent l'institution de cet Ordre, qu'en l'an 1473. La charge d'Archi-Maître d'Hôtel de l'Empire, ayant été renduë dans la derniere guerre à l'Electeur Palatin Jean Guillaume Duc de Neubourg, il voulut, pour en conserver la memoire, rétablir comme Duc de Juliers, l'Ordre de St. *Hubert*, qui étoit depuis longtemps aboli. Ce Prince confera donc cet Ordre à plusieurs Seigneurs de sa Cour, auxquels il assigna des pensions considerables. Ces Chevaliers aux jours solemnels sont habillez de noir à l'Espagnole, excepté qu'ils n'ont point de gonille. Ils ont sur cet habit une chaine d'or penduë au cou, à laquelle est attachée une croix d'or, large de quatre doigts, & ornée de diamans, au milieu de laquelle est l'image de S. *Hubert* à genoux, priant devant un crucifix, qui est entre le bois d'un cerf, & au côté gauche de leur pourpoint ils ont en broderie d'or un cercle entouré de rayons, au milieu duquel, sur un fond rouge, sont ces paroles en Langue Allemande, *Demeurez fermes dans la foy*. Hors les ceremonies, & les fêtes solemnelles, ils ne portent point le colier, & ils ont sur leur habit ordinaire un ruban rouge en écharpe, passant depuis l'épaule gauche jusqu'à la hanche droite, auquel est attaché la croix, & au côté gauche de leur justaucorps le cercle dont nous avons parlé.

HUBIR. v. n. Vieux mot. Venir à bout.

HUBIR. Se HUBIR. (L'*h* s'aspire.) Herisser la peau, le poil, la plume, comme font les oiseaux & quel-

quelques animaux qui se mettent en colere. Voyez ce chat, ce geai, comme il *se hubit*. Il est vieux.

Hubir, se Hubir, se dit figurément & populairement des personnes, en ces phrases. Voyez comme il se *hubit*, comme il se met en colere. Il faut *se hubir* comme on pourra; pour dire, il faut s'accommoder, se passer de ce qu'on a, patienter jusqu'à ce qu'on se mette plus à son aise. Il *se hubit* comme il peut.

H U C.

HUCHE. s. f. Vieux mot. Couvrechef, voile. La Veronique avoit semblance d'homme en sa *huche*.

HUCHE. s. f. L'*h* (s'aspire.) Grand coffre de bois dans lequel les bourgeois & les païsans paitrissent leur pain, & où ils le mettent quand ils l'ont tiré du four. A Paris les Boulangers disent paîtrin. Voyez Paistrin. Quelques Latins l'ont appellé *huchia*.

On dit prov. d'un homme gros & gras, & bien nourri, qu'il est bouffi du vent de la *huche*.

Huche, se dit aussi d'un coffre qui est dans la depence, où on serre le pain & autres choses qui servent sur la table.

Huche de moulin, est un coffre de bois dans lequel tombe la farine moulue en sortant de dessous la meule. En quelques lieux on le dit aussi de la tremie, où se met le grain pour le faire tomber sur la meule petit-à-petit.

Huche. Terme de Marine. On appelle un navire en *huche*, celui qui a la pouppe fort haute. Dans le païs d'Aunix, on dit, navire *enhuché*.

HUCHEMENT. s. m. Vieux mot. Cri, proclamation.

HUCHER. v. act. (L'*h* s'aspire) Vieux mot. *Appeller* en criant à haute voix ou en sifflant. Il n'est plus en usage que dans les Provinces. Il l'est aussi quelque peu a la chasse. L'Acad.

Votre feu pere
En passant huchoit *bien compere.*

Marot a dit. Ps. L.

Lors huchera *& terre & ciel luisant*,
Pour juger là tout son peuple en disant
. . . . . . *Il se mit à les* hucher
Afin de les faire approcher. Scar.

Nicot derive ce mot du Latin *heus*. D'autres de *huc*, adverbe local emportant mouvement. Menage pretend qu'il vient par corruption du mot de *vocare*, qui signifie *appeller*; ou de *levare hucscum*, qui signifie *acclamare*. Du Cange dit que dans la basse Latinité on a dit *hucciare*, & que ce mot vient de *huccus*, qui signifie un *cri violent*, d'où les Picards ont fait *buquer*, qui signifie *appeller à haute voix*.

HUCHE', ée. part.

HUCHET. s. m. Petit cor d'un Chasseur, ou d'un Postillon, qui sert à hucher, à appeller les chiens, les levriers à la chasse.

Dieu preserve en passant, *toute sage personne*,
D'un porteur de huchet, *qui mal-à-propos sonne*. Mol.

On a dit aussi *hucquet*. Ce mot vieillit, & en sa place on dit *Cor*.

On se sert du mot *huchet* dans le blason. Horn porte d'or à trois *huchets* de gueules virolez d'argent.

HUCIPOCHOTL. s. m. Arbrisseau de la nouvelle Espagne, qui traîne par terre, & dont les feuilles sont à trois pointes. Ses fleurs sont menuës, rouges, jointes ensemble au bout de ses branches. Ses fruits ressemblent à des noisettes, soit pour la forme, soit pour la grandeur: ils renferment trois noyaux blancs. l'*hucipochotl* porte toute l'année des feuilles, des fleurs & des fruits. On assûre que cinq de ses noyaux, ou sept pour ceux qui sont plus robustes, après qu'on en a ôté une petite peau qui les couvre, purgent puissamment par les selles & par le vomissement. C'est un remede si sûr, qu'en prenant un peu de viande, il cesse d'agir aussi-tôt. On l'appelle autrement *Huitzpacotl*.

HUCQUE. s. f. Vieux mot. Sorte de robe.

Charlot a une verte hucque.

H U E.

HUE. Sorte d'Interjection dont les Chartiers se servent pour faire avancer leurs chevaux, ou plutôt pour les faire aller à main droite.

HUE'E. s. f. (L'*h* s'aspire.) Le bruit que des Paysans assemblez pour une battuë, font après le loup, soit pour le faire lever, soit pour le pousser vers les chasseurs.

Il se dit fig. des cris de derision qu'une assemblée de gens fait contre quelqu'un. Il s'éleva une *huée* qui le deferra. Abl. Dans cette dispute il avança une proposition qui excita de grandes *huées*.

On vit, par le Public un Poëte avoüé
S'enrichir aux dépens du mérite joüé;
Et Socrate par lui; *dans un chœur de nuées*,
D'un vil amas de peuple attirer les huées. Boi.

Ces mots viennent de *hus*, ancien mot François qui signifioit le cri de plusieurs personnes après une autre. Le peuple étoit autrefois obligé de faire la *huée* sur toutes sortes de malfaicteurs par toute la France, de même qu'on fait en Normandie par la clameur de Haro. Du Cange. Cela se pratique encore quelquefois en Angleterre, & c'est ce qu'on appelle *Hue and cry*, qui vient du François *huer & crier*. Les Connétables assistez de tous le hommes du bourg, ou de la Paroisse, font d'exactes perquisitions dans les maisons & dans la campagne, avec de grands cris ou *huées*, ce qu'on appelle *Hue and cry*, pour chercher les criminels qui se cachent. Cette recherche se poursuit dans toutes les Paroisses jusqu'à ce qu'on vienne au bord de la mer; & comme personne ne peut se dispenser d'assister les Connetables qui ont droit de chercher par tout, il est difficile que le criminel échappe. Bib. Ch. T. XXI.

HUER v. n. (L'*h* s'aspire.) Signifioit autrefois crier d'une voix effrayante. De là vient le mot de *chathuant*, c'est-à-dire, criant d'un cri horrible.

Huer, v. a. en termes de Chasse, signifie, Poursuivre le loup avec des grands cris. On le dit aussi à la pêche; & on appelle du poisson *hué*, celui qui se prend sur le bord de la mer dans des filets ou panneaux, où il est chassé par le grand bruit, & les *huées* que font un grand nombre de Pêcheurs dans plusieurs barques.

Huer. v. n. Terme de Fauconnerie, qui exprime le cri du hibou.

Huer. v. act. se dit fig. pour. Se mocquer de quelcun par des cris & autres signes de derision, ou crier après lui pour le faire arrêter, ou lui faire insulte. Quand on voit sortir quelcun d'un mauvais lieu, tout le monde le *huë*. On a arrêté ce filou quand on a vû que tout le monde *huoit* après lui.

Mais nos leçons sont-elles engagé
A brocarder un Auteur affligé,
Assez puni de l'orgueil qui l'envivre,
Et du malheur d'avoir fait un sot Livre,
Par le chagrin d'entendre huer *ses vers.* Rouss.

Hué, ée. part. & adj.

HUETTE, ou HULOTTE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Oiseau de nuit de plumage cendré, tavelé de noir, aux yeux noirs, à gros bec verdâtre, à longues ailes, ayant les pieds emplumez, & les ongles crochus.

chus. Il est de la grandeur d'un coq. C'est une espece de hibou. Il n'y a point d'oiseau de nuit qui soit de moindre corpulence que celui-ci. BELON. En Latin *ulula*. Quelques gens disent *Huet* ou *Hulot*, & le font masculin; mais Pomey & l'Academie disent *Huette* & *Hulotte*. A quoy Pomey ajoûte qu'on dit aussi *Huotte*.

H U G.

HUGUENOT, OTE. adj. & subst. L'*h* s'aspire.) C'est un nom qu'on a donné en France à ceux qui font profession des sentimens de Calvin. C'est un franc *huguenot*. C'est une franche *huguenote*. C'est en 1560. qu'on commença à donner ce nom aux Calvinistes de France.

Avant qu'un tel dessein m'entre dans la pensée,
On pourra voir la Seine à la saint Jean glacée,
Arnaud à Charenton devenir huguenot. BOIL.

Pasquier, & Menage rapportent diverses étymologies de ce mot, dont les Auteurs disputent encore. Du Verdier dit qu'il vient de Jean *Hus*, dont les *Huguenots* ont suivi la doctrine, comme qui diroit les *guenons de Hus*. Coquille dit qu'il vient de *Hugues Capet*, à cause que les *Huguenots* deffendoient le droit de la lignée de Hugues Capet à la Couronne, contre ceux de la Maison de Guise, qui se pretendoient successeurs de Charlemagne. D'autres disent qu'il vient d'un certain *Hugues* Sacramentaire, qui avoit été du temps du Roi Charles VI, & qui avoit enseigné la même doctrine. D'autres le derivent de certains mutins de Suisse, nommez *hensquenaux*. Diodati dans sa traduction de l'Histoire du Concile de Trente, le derive d'un autre mot Suisse. Voici ces termes. *Par tout le Royaume n'y avoit que debats & discordes; & par outrages, l'un parti contre l'autre usoit des noms de* Papistes & Huguenots, *nom corrompu du Suisse* eidgnossen, *qui signifie*, Alliez, (*de* eid, foi, serment, *&* gnossen, associez) *dont à Geneve étoient surnommez ceux qui appuyez sur les Alliances de* Fribourg *& de* Berne, *s'opposoient aux attentats de leur Evêque, monopolant avec la Maison de Savoye pour opprimer leur liberté; ce qui fut aussi cause d'introduire la Religion Reformée à Geneve, & d'abbatre la faction contraire des* Mammelus, *partisans de l'Evesque & de Savoye; & depuis, ce nom fut porté de Geneve en France par la communion de doctrine, & frequens Voyages & envoys de Pasteurs. Et advint qu'au commencement que les intentions du Canton de* Fribourg, *pour lors Allié à Geneve, & qui lui presta un notable secours à l'extrême besoin de ses affaires, n'etoient pas bien reconnuës au fait de la Religion en France, les Reformez en Poitou furent appellez* Fribours *pour cette même raison.* Cette opinion est la plus plausible. C'est aussi celle qu'a suivie le P. Maimbourg; d'où il conclut, que le mot de *huguenot* n'est point injurieux, & que ceux à qui on le donne ne s'en doivent point fâcher. Castelnau dit qu'ils furent appellez par le peuple *Huguenots*, comme étant pires qu'une petite monnoye portant ce nom, qui étoit une maille du temps de Hugues Capet. D'autres disent que ce nom leur fut donné par derision d'un Allemand, qui étant pris & interrogé sur la conjuration d'Amboise devant le Cardinal de Lorraine, demeura court dès le commencement de sa harangue, qui commençoit par HUC NOS *venimus*. Pasquier dit qu'à Tours il y avoit une croyance populaire, qu'un Rabat ou Lutin, qu'on appelloit le *Roi Hugon*, couroit la nuit; & comme ces Religionaires ne sortoient que de nuit, pour faire leur prieres, on les appella *Huguenots*, comme qui diroit, *Disciples du Roi Hugon*: car c'est à Tours qu'ils ont commencé d'être appellez ainsi. Cette opinion paroît aussi la plus vraisemblabe au P. Daniel, qui dit que selon la plupart de nos Historiens, ce fut dans le tems de la conjuration d'Amboise qu'on commença à donner aux Calvinistes le nom de *Huguenots*. D'autres disent que ce nom leur vint de ce qu'ils tenoient leurs assemblées à Tours proche la porte *Hugon*. Ils ont été aussi nommez *Lutheriens*, *Christodins*, parcequ'ils ne parloient que de CHRIST; *Parpaillots*, en Languedoc, & *Fribours* en Poictou, ou l'on nommoit ainsi une espece de *doubles* faux & decriez, dont on leur donna le nom odieusement; pour dire, qu'ils étoient une monoye de mauvais alloi. Les trois Seigneurs qui ont eu le plus d'aversion pour les *Huguenots*, ont eu tous trois des femmes *Huguenotes*. Le Duc de Montpensier; Le Duc de Guise; & le Marechal de Saint André. Le premier épousa Jaquette de Longvi, le second Anne d'Est, & le troisiéme Marguerite de Lustrac. COLOM. MEL. HIST.

HUGUENOTE. s. f. Petite monnoye du tems de Hugues Capet, de qui elle prit son nom. C'étoit la maille de ce tems-là.

HUGUENOTE. s. f. Marmite de metal ou de terre qui est sans pieds, qu'on met ordinairement sur un fourneau, & qui est propre à faire cuire quelque chose à peu de fais & à petit bruit. C'est aussi un fourneau de terre à faire bouillir le pot.

Ce mot vient de ce que les huguenots s'en sont premierement servis, pour faire cuire secrettement leurs viandes les jours deffendus.

On appelle des *œufs à la Huguenote*, ceux qui sont cuits avec du jus de mouton, de bœuf, ou avec de la graisse.

HUGUENOTISME. s. m. Profession de la Religion Huguenotte. Cet homme est né dans le *Huguenotisme*, & y veut mourir.

HUGUES ou HUGUE. s. m. Nom d'homme. Le Roi de France Louïs XV. vient de *Hugues* Capet par une succession qui n'a jamais été interrompuë. *Hugues* de Groot a été un des plus sçavans hommes du dernier siecle.

H U I.

HUI. Vieux mot. Aujourd'hui. On a dit aussi *Huimes*.

HUIAU. s. m. Terme Picard, cocu. Il se trouve dans cette épigramme en langage Picard:

Ici gist Nicolas Tuyau,
Qui de trois femmes fut huiau:
Il étoit né sous chett' plateine.
Qu'il l'eut été dell' quatriéme.

HUILE. s. f. Liqueur composée de particules branchues, onctueuse, grasse & inflammable. On en trouve dans plusieurs Isles de l'Archipel. Voyez PETROLE. Toute liqueur grasse & inflammable, de quelque part qu'elle soit tirée, est appellée *huile*. Les graisses des animaux ne sont que des *huiles* congelées par le melange qui s'y est fait des sels volatils, & d'un peu de phlegme. Les fruits, les bayes, & les semences abondent en *huile*; enfin generalement toutes les matieres combustibles ne s'enflamment que par l'*huile* qu'elles contiennent, qui se tire de presque toutes sortes de choses. Selon Mr. Regis, l'*huile* est un corps composé de plusieurs particules branchuës, plus grosses que celles de l'air, & moins propres à faire le ressort, mais avec cela assez petites pour être agitées par la matiere subtile. Il y a des *huiles* differentes. Il y a lieu de croire que les particules d'*huiles* sont diversement repanduës sur la terre exterieure, c'est-à-dire, qu'il y en a beaucoup au dessus de sa surface, où elles composent des fontaines:

taines : d'autres qui s'élevent en l'air, où elles composent des exhalaisons ; d'autres qui servent à la nourriture des plantes & des animaux, & d'autres enfin qui sont mêlées avec des parties de la terre, & qui entrent dans la composition des metaux & des mineraux. Ces dernieres s'appellent proprement des *soulfres*, au lieu que les premieres retiennent le nom d'*huile*. L'*huile* se convertit facilement en flamme. Elle se separe difficilement des corps où elle est. Elle se condense moins que l'air. Elle se gêle plutôt que l'air, mais elle ne devient jamais si dure.

Il y a des fontaines d'*huile*. On a en France celle de *Gabian*, dont l'*huile* est excellente pour l'encloueure des chevaux. Il y a une autre *huile* qui nage sur la surface de l'eau, & qui ne s'endurcit point, qu'on appelle *petrole*, ou *huile de pierre*, parce qu'elle sort ordinairement des pierres ou des lieux pierreux.

Anciennement les Lutteurs se frottoient d'*huile*, afin de donner moins de prise à leur ennemi, & se rendre les membres plus souples. On attribue à Minerve l'usage de l'*huile*, present qui parut si rare & si avantageux aux hommes, qu'elle mérita de donner son nom à la ville d'Athenes, dans la dispute qu'elle eut avec Neptune pour ce sujet.

Ce mot vient du Latin *oleum*, fait du Grec *elaion*.

HUILE, se dit aussi chez les Medecins, des sucs qui decoulent naturellement des plantes & des arbres, comme le baume, la terebentine, & semblables. Tous les Medecins font ce mot masculin. Ainsi ils appellent *huile laurin*, celui qui est fait de bayes recentes de laurier.

HUILE, se dit plus ordinairement du suc qu'on tire de plusieurs plantes & fruits par expression. L'*huile d'olive* est celle qu'on mange en salade, qui sert aux fritures. On la nomme *huile* par excellence, & elle sert de base à toutes les *huiles* composées.

On appelle *huile de scorpion*, de l'*huile* d'olive dans laquelle on a fait mourir plusieurs scorpions. De l'*huile de lin*, *de navete*, *d'amandes douces*, *de chanvre*. L'*huile* à brûler se tire du poisson, des baleines. Il y a dans la Barbade une eau appellée *twigh*, sur laquelle il surnage une liqueur qui sert d'*huile* à bruler. Un moulin à *huile*. Un pressoir à *huile*. Un potage à l'*huile*. De la friture, des rôties à l'*huile*. Les Minimes ne mangent que de l'*huile*. On tient que l'*huile* la plus vieille est la meilleure pour la Medecine, où l'on en a employé qui avoit cent ans. Les Medecins appellent *huile omphacin*, de l'*huile* tirée des olives vertes, dont on pretend que se servoient les Anciens. Mais cette *huile* est une chimere. Voyez OMPHACIN.

L'*huile* des Chymistes se fait par resolution des corps en diverses manieres, par distillation, putrefaction, liquefaction à l'humidité, qu'ils appellent *per deliquium*, comme l'*huile de tartre*, l'*huile de soulfre*, l'*huile de canelle*, &c. Ils font aussi de l'*huile* de papier, de l'ambre jaune, du geais, &c.

L'*huile des Philosophes*, c'est l'huile de briques. Ce nom lui a été donné par les Alchymistes, qui se disent les Veritables Philosophes, à cause qu'ils employent souvent de la brique dans la construction de leurs fourneaux, dont ils se servent pour travailler à ce qu'ils appellent le *Grand-œuvre*.

HUILE VIERGE, est de l'*huile* épreinte de l'olive, ou des noix fraîches, &c. sans être chauffées ni pressurées. On appelle *un bouc d'huile*, celle qui est envoyée dans la peau d'un bouc, où elle se conserve mieux.

HUILE, prend aussi son nom des drogues qu'on y mêlange. L'*huile rosat*, est celle où l'on mêle des roses. L'*Huile de jasmin*, est celle qu'on parfume avec du jasmin ; & qu'on met sur les cheveux. En Peinture on se sert d'*huile* de noix ou de lin pour broyer les couleurs. L'invention de peindre à *huile* n'a point été connuë des Anciens. Ce fut un Peintre Flamand nommé Jean van Eyck, plus connu sous le nom de Jean de Bruges, qui en trouva le secret dans le 15. siécle. La peinture reçut alors un grand secours, & une commodité admirable. Car les couleurs broyées à l'*huile* se conservent long-tems, & reçoivent un lustre & une union que les Anciens ne pouvoient donner à leurs ouvrages. D'ailleurs l'*huile* ne séchant pas si promptement, le Peintre a plus de tems pour bien finir son ouvrage, & le retoucher autant qu'il veut, ce qu'il ne peut faire à fraisque, ni à detrempe. On peint à *huile* contre les murailles, sur le bois, sur les pierres, & sur toutes sortes de métaux. Les couleurs se mêlent mieux ensemble quand elles sont delayées avec l'*huile*, & ainsi elles font un coloris plus doux, plus delicat, & plus agréable, & donnent une union & une tendresse à tout l'ouvrage, qui ne se peut donner dans les autres manieres. FEL. Toutes les couleurs qu'on employe pour la fraisque sont bonnes à l'*huile*, excepté le blanc de chaux, & la poudre de marbre. Les meilleures *huiles* pour peindre sont celles de noix & de lin. On se sert aussi d'*huile* de terebentine, pour retoucher les tableaux. L'*huile* d'aspic faite de fleur de lavande, est bonne à nettoyer les tableaux; mais si elle est trop forte, elle emporte les couleurs. On se sert de l'*huile* d'aspic principalement pour peindre en émail.

Plusieurs savans ont cru que les anciens avoient le secret de faire une *huile* qui ne se consumoit point, ou de disposer en sorte les lampes sepulcrales, qu'à mesure qu'elles bruloient, la fumée se conduisoit insensiblement, & se reduisoit en *huile* comme auparavant, si bien que l'*huile* ne se consumoit point.

La botte ou tonneau d'*huile* d'olive à Amsterdam, contient 717. mingles, & la barrique d'*huile* de poisson contient 12. steckans.

Les *Saintes Huiles*, dans l'Eglise Romaine, sont celles qui servent aux onctions sacrées dans les Sacremens de Baptême, de Confirmation, des Ordres & Extreme-Onction, aux Sacres des Princes & des Evêques. On les benit le Jeudy Saint avec plusieurs ceremonies. Il est bien malade, il a reçu les saintes *huiles*.

HUILE, s'employe figurément pour, Peine, travail qu'on prend à faire quelque chose. Il se dit sur tout du travail des gens de lettres, qui sont obligez de travailler non seulement le jour, mais aussi la nuit à la lueur d'une lampe. C'est de là qu'est venu le proverbe Latin, *oleum & operam perdere*; perdre son *huile* & son travail. On reprochoit à Demosthene que ses Ouvrages sentoient l'*huile*. ABLAN. Il a quelque chose de rude dans les Ouvrages trop travaillez; ils sentent l'*huile*. MONT.

HUILE DE COTRET. Expression tout-à-fait basse & populaire, pour dire, Des coups de bâton. Donner de l'*huile de cotret* à quelcun.

On dit proverbialement, qu'on tireroit aussi-tôt de l'*huile* d'un mur; pour dire, qu'une chose est impossible, comme de tirer de l'argent d'un avare. On dit aussi d'un affront sanglant qu'on a reçu, que c'est une tache d'*huile*, qu'elle ne s'en va jamais. On le dit aussi de certaines choses qu'on regarde comme un mal qui va toûjours en augmentant.

On dit fig. jetter de l'*huile* dans le feu; pour dire, exciter la colere déja assez allumée. On l'étend aussi aux autres passions. On dit aussi, lors qu'on parle d'un homme fort vieux, & qui n'a plus d'humide radical,

dical; qu'il n'y a plus d'*huile* dans la lampe.

HUILER. v. act. Enduire d'huile, ou assaisonner d'huile. Le sommelier ne *huile* pas assez ses salades. Il faut *huiler* le papier pour le rendre transparent. On *huile* du papier avec de la terebentine, pour copier plus exactement un tableau, une estampe. On *huile* les ferrures rouillées pour les faire aller.

HUILÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HUILEUX, EUSE. adj. Qui rend beaucoup d'huile. L'olive est le plus *huileux* de tous les fruits. Les noix sont de difficile coction, à cause de leur substance *huileuse*.

HUILEUX, EUSE. Ce mot se dit aussi de l'urine, & de plusieurs autres choses; & veut dire, Gras, en maniere d'huile. Urine *huileuse*. DEG. Principes *huileux* & balsamiques. LEMERY. Avoir les cheveux gras & *huileux*. Avoir le teint *huileux*, la peau *huileuse*. On appelle sausse *huileuse*, une sausse mal liée, & qui est devenuë grasse en chauffant.

HUILLIER. s. m. Prononcez HUILIÉ. Ouvrier qui fait l'huile, Marchand qui vend de l'huile. Un riche *huillier*. Il y a eu de gros procès entre les Marchands *Huilliers*, & les Chandeliers, pour les mesures & le debit des huiles.

HUILLIER. Ce mot se dit aussi pour signifier un vase à mettre de l'huile, pour s'en servir à table. Un *Huilier* d'argent, de vermeil doré, de terre, de verre, &c.

HUILLIERES. s. f. Ce sont de petites cruches dans lesquelles on tient l'huile dans un vaisseau.

HUIR. v. n. Terme de Fauconnerie, qui se dit du son, du sifflement, ou du cri que fait le milan; qui exprime ce cri.

HUIS. Vieux mot, qui s'est dit d'une moyenne porte pour entrer dans les sales, chambres & autres appartemens: car à l'égard de la principale entrée de la maison, on l'a toûjours appellée *porte*, comme il paroît en ce que chez le Roi on appelle *Gardes de la porte*, ceux qui gardent l'entrée du Louvre; & *Huissiers*, ceux qui gardent la sale, la chambre, & le cabinet. Ce mot n'est demeuré en usage qu'en peu de phrases. Des audiences à *huis* clos, qui se dit, lorsqu'on fait entrer secrettement des Parties & leurs Avocats pour plaider, ou lorsqu'on donne des audiences pour l'instruction des affaires; & alors les Juges sont assis sur les bas sieges, & on n'ouvre qu'un des battans de la porte. On dit aussi à *huis* ouverts.

On dit aussi, Roide comme la barre d'un *huis*. Un *huis* vert, ou un porte de drap pour se garentir du froid.

Ce mot vient du Latin *ostium*, que nous avons déja dit avoir été écrit autrefois par l'aspirée. Du Cange avec plus de fondement le derive du Saxon *hui*, ou de l'Almand *huys*, qui signifie une *maison*

HUIS. Ce mot, quoyque vieux, se dit encore quelquefois en riant. Pendons nous devant son *huis*. BENSERADE.

On dit figurément, & proverbialement, que le vent n'est pas toûjours à un *huis*, ou que le Diable n'est pas toûjours à l'*huis* d'un pauvre homme; pour dire, que la mauvaise fortune ne dure pas toûjours.

HUISSERIE. s. f. Garniture de bois qui sert à fermer ou à orner l'huis ou la porte. Ce sont d'habiles Menuisiers qui ont fait les *huisseries* du Louvre. On le dit plus ordinairement des chambranles, & autres ornemens qui sont autour de la porte.

HUISSIER. s. m. Officier qui garde la porte chez le Roi. Il y a deux *Huissiers* ordinaires de l'Antichambre: c'est la salle où le Roi mange en public chez lui. On les appelle aussi *huissiers* de *sale*. Ce sont ceux qui avertissent les Gardes du Corps, pour aller au couvert & à la viande du Roi. Ils portent une baguette pour marque de leur charge. Ces *Huissiers* servent l'épée au côté. Ils servent toute l'année. Ce sont eux qui ouvrent la porte aux personnes qui doivent entrer. Ils mangent à la table des valets de chambre. En l'absence des *Huissiers de la chambre*, ils en font les fonctions. Il y a de plus seize *Huissiers de la chambre* servans par quartier. Ils servent aussi l'épée au côté. C'est à eux à ne laisser entrer dans la chambre du Roi que ceux qui y doivent entrer, & à y faire observer les bienséances necessaires. Ce sont les *huissiers de la chambre* qui portent les enfans du Roi & du Daufin dans leur enfance. Aux grandes fêtes les *huissiers de la chambre* portent des masses. Il y a encore deux *Huissiers du cabinet*, servans par semestre. Ils gardent la porte du cabinet & n'y laissent entrer que ceux qui ont droit d'entrer. Lorsque le conseil se doit tenir dans le Cabinet, c'est eux qui vont de la part du Roi avertir les Ministres, & les autres personnes qui doivent s'y trouver. Ils gardent le chapeau, les gands & l'épée de celui qui prête le serment entre les mains du Roi. Ils ont la qualité d'Ecuyer aussi bien que les *Huissiers* de la chambre. Il y a encore un *Huissier* de l'Ordre du St. Esprit, qui garde la porte de la chambre, où le Roi tient chapitre de l'Ordre. Il y a encore des *huissiers de cuisine* chez le Roi.

Ce mot vient de *huis*, quoyque Perionius le derive de *hucher*, qui signifie *appeller*. Voyez Menage & Pasquier.

Les *Huissiers* de l'Inquisition d'Espagne, ou de Portugal, sont des personnes de la premiere qualité, qui font gloire de cette noble fonction, & qui n'ont d'autre recompense que l'honneur de servir un si saint Tribunal. INQ. DE GOA.

Dans les compagnies de Judicature, les *Huissiers* sont ceux qui gardent les portes des chambres où l'on rend la Justice, qui tiennent la barre du Parquet, qui font faire silence, qui executent les ordres des Juges & leurs jugemens, & sont chargez de signifier les actes de Justice. Au Conseil il y a des *Huissiers à la chaîne*, qui portent les ordres du Roi, ou de Mr. le Chancelier, qui ont une chaîne d'or avec la medaille du Roi pour marque de leur charge, qu'ils portoient autrefois au col, & maintenant autour du poignet. Les *huissiers* du Parlement, de la Chambre des Comptes, & autres Cours, sont des *Huissiers* qui rendent tour-à-tour le service à la chambre; & alors on les appelle *Huissiers de service*. Le *premier Huissier* est celui qui appelle les causes suivant les rôles ou les placets que lui donne le President. Par arrêt du Parlement de l'an 1405. fut fait deffenses à tous autres de se qualifier *Huissiers*, excepté les *Huissiers* de la Cour.

Dans les Jurisdictions subalternes on appelle *Huissiers audienciers*, ceux qui servent à l'audience: & les Sergens à verge ont aussi usurpé le nom d'*Huissiers*, quand ils font des ventes de meubles. Tous les autres Sergens ne doivent point avoir ce nom. On appelle *Huissiers à cheval*, ceux qui ont accoutumé d'exploiter à la campagne. Les *huissiers* & Sergents ne peuvent faire exploit en la maison du Roi, sans demander *pareatis* aux Maîtres d'Hôtel. Les commissions de Chancelerie s'adressent *au premier notre Huissier* ou Sergent sur ce requis. C'est le stile de la Chancelerie.

Il y a aussi des *Huissiers* dans les Ordres de Chevalerie, qui sont les moindres Officiers.

Je m'appelle Loyal, natif de Normandie,
Et suis huissier à Verge *en depit de l'envie.* MOL.

HUISSIER, s'est dit par extension, des Bedeaux qui servent dans quelques compagnies, comme les *Huissiers* de Notre-Dame, les *huissiers* de l'Assemblée du Clergé, &c.

HUISSIERE. s. f. Nom que les Menuisiers donnent à toutes ses pieces de bois qui forment l'ouverture d'une porte. FEL.

HUISTRE, ou HUITRE. s. f. poisson de mer, qui se nourrit entre deux écailles, qui est fort estimé par les friands, & qu'on mange tout en vie. Ouvrir des *huitres*. Ecailler des *huîtres*. *Huîtres* marinées. *Huitres* frites. La barbe d'une *huitre*. On met aussi des *huitres* en ragoût. Il n'est pas facile de decouvrir dans les *huîtres* les parties qui distinguent les mâles d'avec les femelles, on n'y apperçoit aucune de ces parties. Elles jettent pourtant au mois de Mai leur frai qui ressemble à une goûte de suif. Ce frai ou cette semence d'*huître* s'attache dans la mer à des pierres, à des vieilles écailles d'*huitre*, à des morceaux de bois, & à d'autres choses semblables. On croit que ce frai commence à prendre écaille en l'espace de 24. heures. Les *huîtres* au mois de Mai sont malades après avoir frayé, & ne sont parfaitement gueries qu'au mois d'Août. On parque les *huîtres* pour les engraisser. Il y a des *huîtres* vertes. Les Romains donnerent long-temps la preference aux *huîtres* du lac Lucrin: ensuite ils aimerent mieux celles de Brindes, & de Tarente: depuis il ne purent souffrir que celles de l'Ocean Atlantique. DAC.

En la Chine il y a de petites *huitres* qu'on seme dans les campagnes couvertes d'eau: ce qui ne se voit point ailleurs. On en casse quelques-unes, & on en jette les morceaux dans les champs, comme si c'étoit de la semence, d'où il en nait d'autres qui ont un fort bon goût. Dans les Antilles on trouve des arbres si chargez d'*huîtres*, que les branches en rompent. On en trouve entr'autres sur un certain arbre nommé paltuvier, qui croît au bord de la mer; il s'y attache aussi d'autres poissons à coquilles. Ces *huîtres* qu'on trouve attachées à des arbres, ne different en rien des communes, & ont un aussi bon goût. Les vagues de la mer y ont jetté de la semence d'*huitres*, qui croissent & se nourrissent sur ces arbres. Mr. Childery, Anglois, dans le livre qu'il a fait des merveilles d'Angleterre, assûre que la même chose arrive auprès de Plymouth. En certaines rivieres de Guinée on voit des milliers d'*huîtres* attachées aux arbres, & qui s'y nourrissent. BOSMAN. Les *huîtres* & autres coquillages naissent & s'attachent aux fondemens des maisons de Venise & de Murano. MISSON. Il y a près de l'Encloitre maison de Fontevraud, un champ tout couvert de coquilles d'*huîtres* petrifiées, grandes comme des assietes. HIST. DE L'AC. R. DES SC. DE 1714. Dans les Orcades les *huîtres* sont si grosses, qu'il faut couper l'*huître* en trois ou quatre morceaux pour la manger. MIEGE. Les *huîtres* de Colchester sont fort estimées. Toutes les *huîtres* contiennent beaucoup d'huile, de phlegme, & de sel volatil & fixe. L'*huître* est assez difficile à digerer. Son écaille ou coquille étant calcinée & pulverisée, est aperitive, detersive, dessicative, propre pour fortifier l'estomac, pour nettoyer les dents, pour exciter l'urine, pour les hemorroïdes, pour les ulceres.

Messieurs l'huître *étoit bonne, adieu, vivez en paix*. BOI.
. . . *On nous mange, on nous gruge,*
On nous mine par des longueurs,
On fait tant à la fin que l'huître *est pour le Juge,*
Les écailles pour les plaideurs. LA FONT.

Ce mot vient de *ostrea*, du Grec *ostreon*, qui signifie la même chose, *ostrakon*, coquille, parce que l'*huître* est couverte d'une grosse & forte coquille. On disoit anciennement *oistres*. MEN.

On dit prov. & fig. d'un homme stupide, que c'est une *huître* à l'écaille; & d'un homme qui jouë très mal, qu'il jouë comme une *huître*.

HUISTRIER ou HUÎTRIER. s. m. Celui qui crie & qui vend des huîtres à l'écaille par les ruës de Paris. Appeller l'*huitrier*: faire venir l'*huîtrier*. L'AC.

HUIT. s. m. Terme numeral & indeclinable, qui est le double de quatre, qui excede le 7. d'une unité. *Huit* est la racine quarrée de 64. qui est la multiplication de *huit* par lui-même. Un *huit* de cœur, de carreau. Tous les *huit* jours il se fait raser la tête. D'aujourd'huy en *huit* nous aurons une telle Fête.

Observez que quoy que l'*h* soit consonne dans le mot *huit*, & les derivez, elle n'est pourtant point aspirée. Cependant il ne se fait point d'élision de la voyelle qui precede. On dit *le huit*, & *le huitiéme*, & non pas *l'huit*, & *l'huitiéme*. VAU. CORN. On fait quelquefois un peu sentir l'aspiration de l'*h* dans ce mot, comme quand on dit un *huit* de carreau, de pique, &c. & l'on ne doit jamais prononcer un *uit*.

Du Latin, *octo*, qui vient du Grec, *octôo*.

On appelle un alloyau, la *piece de huit heures*, qu'on mange à dejeûner. Les Espagnols appellent un écu ou patagon, une *piece de huit*, parcequ'elle vaut *huit* petites reales de sept sols six deniers.

On dit aussi *huit*-vingts; pour dire, 160. & dix & *huit*, vingt & *huit*, trente-*huit*, & *huit* cens, *huit* mille, &c.

HUITAIN. s. m. Piece de Poësie comprise en huit vers, ou un couplet de huit vers. Le Poëte de Buscon avoit fait un Poëme pour les onze mille Vierges, & pour chacune cinquante *huitains*.

HUITAINE. s. f. Nombre collectif de huit, qui n'a guere d'usage qu'en parlant de jours. Ainsi on dit dans le stile de Pratique, à *huitaine*; pour dire, en huit jours. Cette cause est remise à la *huitaine*. Les delais des forclusions d'écrire & produire vont de *huitaine* en *huitaine*. Une *huitaine* est bientôt passée. Il faut qu'une cause soit au rôle pendant une *huitaine* franche. Une adjudication sauf *huitaine*.

Un aigle sur un champ pretendant droit d'aubeine,
Ne fait point appeller un aigle à la huitaine. BOI.
Là d'un grand Tournois la journée
A huitaine *étoit assignée*. DIVERT. DE SEAUX.

Quelquefois on joint le terme de jours à *huitaine*; & on dit, nous avons été une *huitaine* de jours chez lui.

HUITANTE. Voyez OCTANTE.

HUITIESME, ou HUITIEME, adj. m. & fem. & subst. Terme numeral ordinal, qui est en un rang où il en voit sept devant lui. Il n'est que le *huitiéme*. Payer le *huitiéme* denier. Le mois d'Août est le *huitiéme* de l'année. Le *huitiéme* de la lune est le premier quartier. Il a un *huitiéme* en cette affaire, c'est-à-dire, un demi-quart. L'*e* muet ne souffre point d'élision dans ce mot de *huitiéme*, ainsi l'*h* est un peu aspirée. Il est aussi subst. & signifie la *huitiéme* partie.

Le *huitiéme* est un terme d'Aides, une imposition qui se leve sur le vin vendu à pot & par assiette. Ragueau dit que cette imposition a commencé du temps du Roi Charles VI. par Edit du mois de Janvier 1382. & qu'elle peut avoir pris son origine dès le temps du Roi Chilperic, qui exigea la *huitiéme* partie du vin du cru de ses sujets.

On appelle aussi *huitiéme denier*, un droit qu'on fait payer tous les trente ans aux Engagistes des biens alienez des Ecclesiastiques, pour être confirmez dans leurs jouïssances, ou pour permettre aux beneficiers d'y rentrer.

HUITIÉME. Terme de piquet. Ce sont huit cartes de même couleur & qui se suivent.

HUITIESMEMENT, ou HUITIEMEMENT. adv. Il ne se dit guere. On dit en sa place, en huitiéme lieu.

HUITZITZIL. s. m. Petit oiseau, appellé ainsi par les Mexiquains. Il n'est pas plus gros qu'un papillon. Il a le bec long & les plumes fort deliées, & d'une beauté incroyable. Ceux du païs ont l'industrie d'en composer des portraits, de même que s'ils étoient peints avec des couleurs. Cet oiseau vit de la rosée qui est sur les fleurs, à la façon des abeilles. Quand les fleurs se sechent, il fiche son bec dans le tronc des arbres, & il y demeure ainsi attaché pendant six mois, aussi immobile que s'il étoit mort, jusqu'à ce que les pluyes revenant, fassent changer de face à la terre.

HUITZPACOTL. subst. m. Voyez HUCIPOCHOTL.

HUIVRE. s. m. Vieux mot. Sorte de serpent, de l'Italien *huivara*.

Mais mort plus fiere que huivre.

H U L.

HULOT. s. m. Terme de marine. C'est l'ouverture où est mis le moulinet, ou virolet de la manuelle. *Hulot*, se dit aussi des ouvertures qui sont faites dans le paneau de la fôsse aux cables.

HULOTTE. s. f. (L'*h* s'aspire.) (Quelques-uns disent HULOT. s. m. mais mal.) Espece de hibou ou de gros oiseau nocturne. Le cri de la *hulotte* est triste. On l'appelle aussi *Huëtte*. Voyez HUETTE.

HULOTTE, signifie aussi, taniere de lapin. MEN.

H U M.

HUMAIN, AINE. adj. Qui est de l'homme, qui concerne l'homme, qui appartient à l'homme. Le Deluge noya tout le genre *humain*. L'objet de la Medecine est le corps *humain*. Il ne faut point s'élever par un jugement superbe au dessus de tout le genre *humain*. NIC. Selon Epicure les Dieux ne se mêlent point des choses *humaines*; ils les laissent aller à l'avanture. LE P. LE B. Quelque impetueux que soient les vents, les passions *humaines* les surpassent en violence. M. ESP. Vous avez fait un acte de vertu au dessus des efforts *humains*. M. SC. La raison *humaine* est sujette à se tromper. L'Algebre est le plus haut point où la raison *humaine* puisse aller. Suivant le cours des choses *humaines*, c'est-à dire, de la nature. On plaint ceux qu'un accident de la fortune accable, parceque c'est un malheur dans la condition *humaine*, à quoy tout le monde est sujet. ST. EV. Tout ce qui a figure *humaine* est pour certaines femmes un sujet de tentation. OE. M. Beaucoup de gens tiennent à la Religion par des passions *humaines*. NIC. Les hypocrites ne prennent un exterieur de vertu que pour des interêts *humains*. M. SC. Une vertu ne merite presque pas le nom de vertu, quand on la pratique par des motifs *humains*. M. ESP. Tant d'erreurs où nous sommes sujets sont des suites inévitables de la la fragilité *humaine*. LA PL. Dans les vertus les plus parfaites il y a toûjours quelques traces, & quelques vestiges de la nature *humaine*. CL. Il ne faut imputer aux hommes que des erreurs *humaines*, c'est-à-dire, que des erreurs qui s'insinuent & qui éblouissent par quelque apparence de raison. OE. M.

. . . *Excusez sur l'*humaine *foiblesse*,
Les violens transports d'un amour qui vous blesse. MOL.

Ce mot vient du Latin *humanus*.

On dit en Theologie, JESUS-CHRIST a pris la nature *humaine*, il s'est chargé des infirmitez *humaines*. On y distingue la foi divine, d'avec la foi *humaine*. Voyez FOI. On dit aussi, qu'on ne peut être sauvé par les moyens *humains*, par les voyes *humaines*; c'est-à-dire, sans la grace. C'est une illusion & une adresse de l'amour propre, qui appelle sentimens *humains* les desirs que la raison, & la Religion condamnent. PORT-R. Ce qu'on nomme sentimens *humains*, ce sont des sentimens conformes à la cupidité des hommes, ou à leur raison corrompuë. ID. Les avantages *humains* sont de faux biens qui nuisent infiniment pour le salut. NIC. c'est-à-dire, des avantages mondains. Peut-on appuyer un grand dessein sur le debris inévitable des choses *humaines*? BOSS. c'est-à-dire, des choses du monde. Je me suis arraché aux douceurs de la gloire *humaine*, pour donner à mon esprit une nourriture plus solide. ID.

HUMAIN, signifie aussi, Doux, affable, pitoyable, debonnaire, secourable, qui a des sentimens convenables à l'humanité. La complaisance renferme je ne sçai quoy de doux, d'*humain*, & d'obligeant. BELL. Cet homme-là est fort *humain* & fort sensible aux miseres d'autrui.

*Quoi, doit-on le nom d'homme à qui n'a rien d'*humain? CORN.

Ce Prince est fort clement; il est *humain*, il épargne les ennemis vaincus. Cette femme est *humaine*; elle ne laisse pas languir ses Amans.

On dit qu'un homme n'a pas la figure *humaine*; pour dire, qu'il est mal fait, mal bâti, ou qu'il est extremement defiguré par quelque maladie.

En musique on appelle *voix humaine*, un jeu de l'orgue qui imite la voix *humaine*. On l'appelle autrement *Regale*.

Au College on appelle *lettres humaines*, la connoissance, l'étude des langues Grecque & Latine, de la Grammaire, de la Rhetorique, de la Poësie, & l'intelligence des Poëtes, Orateurs & Historiens. Il est bien versé dans les lettres *humaines*. Elles ont été ainsi appellées, parce que l'effet naturel que doit produire la lecture des Poëtes, des Historiens, &c. est de polir l'esprit & d'adoucir des mœurs. LE CL.

En Astrologie on appelle les *signes humains*, les Constellations qui representent quelque figure *humaine*, soit dans le Zodiaque, soit dehors, comme la Vierge, les Gemeaux, Persée, Andromede, Orion, &c.

HUMAINS, au plurier, & au substantif, se dit en general de tous les hommes. Mais il n'est guere en usage que dans le stile soutenu ou poëtique. Cet homme est si entêté de son merite, qu'il meprise tout le reste des *humains*; il n'est pas au pouvoir des *humains* de le detromper. Dieu est le maître & l'arbitre du sort des *humains*. Les immortels rient des affaires les plus serieuses des *humains*, & elles leur paroissent des jeux d'enfant. FEN. Ces beaux restes sont échappez aux Barbares qui ont été les fleaux des *humains*. LA CHAP.

Berenice est charmante, & de si belles mains
Semblent vous demander l'empire des humains. RAC.
Monarque tout-puissant qui conduis les humains,
Pourquoy nous laisses-tu lire dans tes desseins? BREB.
La chasteté déja la rougeur sur le front
Avoit chez les humains *reçu plus d'un affront*. BOIL.

Il se dit quelquefois au singulier pour homme. C'est le meilleur *humain* du monde.

HUMAINEMENT. adv. Suivant la portée, la capacité, le pouvoir de l'homme. Cela est *humainement* impossible. *Humainement* cela ne se sçauroit faire. C'est tenter Dieu que de se jetter temerairement dans le danger, sans prevoir *humainement* aucun moyen d'en pouvoir sortir. BIB. UNIV.

Il signifie aussi, avec douceur, avec honneteté, avec bonté. Il le reçut *humainement*. Ce Prince traita *humainement* les vaincus.

On dit, *humainement* parlant, pour dire, en parlant se-

selon les idées communes, ou selon la portée de l'homme. Ce que vous entreprenez est impossible *humainement* parlant, c'est-à-dire, selon les forces de la nature, sans que Dieu s'en mêle. On se sert de ce mot pour couvrir le vice, & pour excuser la cupidité, en la representant comme une foiblesse pardonnable, & conforme à la nature humaine. On dit tous les jours, *humainement* parlant c'est un grand bien d'être riche. On cache sous ce terme, ce que la passion des richesses a de faux, & de trompeur. Loc. Il est bon qu'il y ait des emportez dans une secte; ils lui rendent de bons services, *humainement* parlant. Bay. Il y a une illusion secrete dans cette expression, *humainement* parlant: c'est une adresse de l'amour propre, qui ne pouvant étouffer la lumiere de la verité, laquelle condamne ces sentimens humains, tâche de les excuser par ce detour. Nic. A parler sans detour, *humainement*, & *faussement* parlant, c'est la même chose: mais on veut joindre une secrete approbation à des actions conformes au naturel des hommes, & on couvre ce qu'elles ont de mauvais sous ce terme d'*humainement*, qui l'adoucit, & le cache. Nic.

HUMANISER. v. act. Rendre quelcun plus naturel, plus humain, plus traitable, plus familier. L'Evangile a *humanisé* les Cannibales & les peuples les plus farouches des Indes. Ne paroissez pas si sçavant, *humanisez* votre discours. Mol.

Il se dit plus souvent avec le pronom personel & signifie, S'adoucir, se familiariser, se depoüiller de certains sentimens & de certaines façons de faire trop austeres; se conformer, s'accommoder à la portée des autres. Ce tyran étoit cruel & orgueilleux; mais enfin il s'est *humanisé*. Cette Dame s'est un peu *humanisée*. Si les gens chagrins sçavoient combien ils sont haïssables, ils tâcheroient de s'*humaniser*. Bell. Ne permettre pas aux Rois de s'*humaniser* quelquefois, c'est les lier à la grandeur de leur condition, & les cloüer sur le trône. Bal. Les pretieuses s'imagineroient s'abaisser, si elles s'*humanisoient* à parler comme les autres. Bell. Il s'étoit jetté dans la retraite; mais il commence de s'*humaniser*. C'est un genie superieur; mais il s'*humanise* avec ceux qui ne sont pas de sa portée.

HUMANISTE. adj. Qui sçait bien les lettres humaines, les Humanitez. Cet écolier est bon *Humaniste*. Il se dit aussi de celui qui les enseigne.

HUMANITE'. s. f. Nature humaine. Jesus-Christ s'est revetu de notre *humanité*, a pris notre *humanité* pour nous sauver. L'*humanité* de Jesus-Christ. Je voi l'ouvrage du St. Esprit en votre *humanité*, que nul peché n'a corrompuë. God. Les Lutheriens croyent que *l'humanité* de Jesus-Christ est devenuë toute puissante, immense, infinie, & qu'elle est confonduë avec la Sainte Trinité. Bib. Univ. T. II. Nestorius ne pouvoit consentir que l'on attribuât à la Divinité les infirmitez & les bassesses de l'*humanité*, & à l'*humanité* les attributs de la Divinité. Du Pin. Dans l'incarnation du Fils de Dieu la Divinité n'a point été changée dans l'*humanité*, ni l'*humanité* dans la Divinité, mais chacune de ces deux natures a conservé ses proprietez essentielles.

Humanité, signifie aussi une chose accommodée à la portée ordinaire des forces humaines. Le Christianisme est Divin: mais ce sont des Hommes qui le reçoivent; & quoi qu'on fasse, il faut s'accommoder à l'*humanité*. St. Ev.

On dit qu'une chose est au dessus de l'*humanité*; pour dire, qu'elle passe les forces humaines, la portée ordinaire des forces humaines. L'*humanité* n'a permis en aucun tems d'atteindre à une perfection absoluë. Fen. Nos troupes ont fait dans ce combat des actions au dessus de l'*humanité*. Il n'y a point dans l'*humanité* de plus cruelles douleurs que celles qui sont preparées par les meilleurs mariages du monde. J. des Sc. C'est un chef-d'œuvre de l'esprit; l'*humanité* ne va pas plus loin. La Bruy.

Humanité, signifie en Morale, Douceur, bonté, honnêteté, tendresse, sensibilité pour les malheurs d'autrui. Les Sauvages, les Tyrans semblent avoir renoncé à toute *humanité*. Il a depouillé toute sorte d'*humanité*. Ablan. Loin de nous ces Heros sans *humanité*. Ils forcent les respects, mais ils n'ont pas les cœurs. Or. M. Il ne faut pas étouffer tout sentiment d'*humanité*, sous prétexte de s'épargner les soins & les inquiétudes. Tour. La clemence, l'*humanité*, la justice, sont le plus beau & le plus solide soûtien de la Royauté. Fleury. Le zèle de la Religion vous fait-il fermer les oreilles à la voix de la nature, & de l'*humanité*? Cl. Les François reçoivent les étrangers avec beaucoup d'*humanité*. Cette Dame commence à avoir de l'*humanité*; c'est-à-dire, de la sensibilité, de la tendresse.

Humanitez, au plurier, signifient les lettres humaines, la Grammaire, la Rhetorique, la Poësie, &c. Ce qu'on apprend dans les colleges jusqu'à la Philosophie exclusivement. Cet écolier a fait toutes ses *Humanitez*, n'a pas perdu son temps aux *Humanitez*. Ce maître enseigne les *humanitez*. Jean Calvin fit ses *humanitez* au College de la Marche à Paris, & il y reüssit heureusement. Maimbourg.

On dit prov. Payer le tribut à l'*humanité*, pour dire, mourir.

On dit proverbialement en raillerie, Reposer son *humanité*; pour dire, Se mettre à son aise, chercher ses commoditez.

HUMATION. s. f. Ensevelissement, enterrement. Il y a eu un tems à Rome, où la *cremation* étoit plus ordinaire que l'*humation*, qui l'emporta dans la suite & devint plus à la mode. Mem. de Tr.

En Latin *humatio*, de *humus*, terre.

HUMBERT. s. m. Nom propre d'homme. *Humbert* dernier Dauphin de Viennois ayant laissé tomber son fils unique, d'une fenêtre de son Palais dans l'Isere, donna ses Etats à Philippe de Valois Roi de France en 1343. & se fit moine.

HUMBLE. adj. & s. m. & f. Modeste, soumis, qui est sans orgueil, sans fierté. Ceux qui sont veritablement *humbles* ne s'offensent point d'être meprisez. C'est avoir de l'orgueil que de se croire assez *humble*. Nic. L'humilité des faux *humbles* n'est qu'une dissimulation. M. Esp. Qu'il est difficile d'être *humble*, lorsqu'on considere son élevation comme un effet de son *merite*, & qu'on se l'est procurée par son adresse! Nic. Le meilleur moyen de s'insinuër dans l'esprit des Grands, c'est d'être *humble*, & souple. Je ne me trouve jamais si *humble*, que quand il faut repondre à vos lettres. Voi. Elle étoit *humble* sans bassesse, & simple sans superstition. Fl. Il ne faut pas se rendre meprisable en voulant être *humble*. Id. Mille gens conviennent des raisons qu'il y a de s'humilier sans être plus *humbles*. Id. L'orgueil est bien souvent caché sous l'humilité même; on ne parle en termes *humbles* que se pour faire estimer davantage. Or. M.

Humble, se prend aussi quelquefois pour, Bas, qui est peu élevé de terre; & en ce sens il n'a guere d'usage qu'en Poësie. Les *humbles* bruyeres. Racan.

Les superbes palais, & les humbles *cabanes*.

Humble, en ce dernier sens se dit aussi figurément.

.... Lucile le premier ....

*Vengea l'*humble *vertu de la richesse altiere.* BOIL.
Heureux qui satisfait de son humble *fortune....*
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché! RAC.

On dit en termes de respect & de deference, Faire une *humble* priere, une très-*humble* priere. Faire une très-*humble* requête. Faire de très-*humbles* remontrances au Roi.

On dit en termes de civilité, Je vous rends de très-*humbles* graces, mille graces très-*humbles*; asseurer de ses très-*humbles* respects. On finit toutes les lettres par cette formule, Votre très-*humble* serviteur, &c.

Ce mot vient du Latin *humilis*; c'est-à-dire, *humi jacens, qui est à terre*, ou qui n'est guere élevé au dessus.

HUMBLE, se dit aussi parmi les Chrétiens, de la soumission interieure du cœur, par l'aneantissement, & le mepris de soi-même. L'Evangile nous enjoint d'avoir d'*humbles* sentimens de nous-mêmes. Les *humbles* auront la terre pour heritage. PORT-R. St. Pierre dit, que Dieu resiste aux orgueilleux, mais qu'il fait grace aux *humbles*

HUMBLE. s. m. Terme d'Anatomie. Le second des muscles droits de l'œil, opposé au superbe; il tire l'œil en bas, & fait regarder la terre. On l'appelle autrement l'*abaisseur*, ou le *capucin*.

HUMBLEMENT. adv. D'une maniere humble & soumise. Toutes les requêtes qu'on presente aux Juges commencent par ces mots, Supplie *humblement*, à la reserve de celles du Procureur General, où il y a *supplie*, simplement. On dit à des gens qu'on veut saluër, & ironiquement à ceux qu'on veut éconduire, Je vous baise bien *humblement* les mains. La Magdelaine se prosterna *humblement* aux pieds de J. CHRIST pour les laver & les parfumer. Il faut s'approcher *humblement* de la Table du Seigneur.

Il faisoit des soupirs, de grands élancemens,
Et baisoit humblement *la terre à tous momens.* MOL.
Le vieillard humblement *l'aborde & le saluë.* BOIL.

HUMBLEMENT, s'employe aussi quelquefois dans la Poësie, pour signifier, d'une maniere basse, & peu élevée de terre.

Et rampent humblement *dans le fond des vallées.*

HUMBLESSE. s. f. Vieux mot. Humilité. On a dit aussi, *humlesse*.

HUMECTATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une preparation qu'on fait d'un medicament, en le laissant tremper quelque temps dans de l'eau pour l'amollir, s'il est trop sec, pour le monder ou pour empêcher la dissipation de ses plus subtiles parties, & en d'autres occasions.

HUMECTANT, ANTE. adj. verbal. Il n'a guere d'usage qu'en parlant des aliments & des poissons qui rafraichissent. Les fruits sont *humectans*. Les personnes d'un temperament sec doivent prendre des choses *humectantes*.

HUMECTER. v. act. Mouiller, rendre humide quelque chose, en la trempant dans quelque liqueur ou en l'en arrosant. S'*humecter* les entrailles, la poitrine. La rosée *humecte* la terre. Il faut *humecter* le corps avec des tisannes, des bouillons rafraîchissans, quand on a la fievre. On humecte le corps par plusieurs bains pour le preparer aux purgations. Il faut *humecter* le papier, quand on veut le coller bien proprement. *Humecter* son pinceau, c'est le mettre sur le bord des levres, & le serrer un peu avec la langue.

HUMECTÉ, ÉE. part. & adj.

Les peuples de ces bords par le Rhin humectez.
REC. DE VERS.

HUMER. v. act. (L'*h* s'aspire.) Avaler en retirant son haleine. Il ne se dit gueres que des corps liquides, comme des bouillons, œufs frais, syrops, ou autres choses qu'on avale par remede, ou par aliment. *Humer* un bouillon, une couple d'œufs frais. Il faut *humer* le caffé, le chocolate tout chaud. Il y a aussi des sauces ou apprêts de quelques mets, qu'on appelle au *chaud humé*.

Fr. Pithou dit que ce mot est une onomatopée.

On dit aussi, *humer* le vent, *humer* le mauvais air, le brouillard; pour dire, s'exposer au vent, à l'air, au brouillard, en telle sorte qu'il entre, qu'il penetre dans les poûmons.

On dit communement que quand le loup voit quelque personne le premier, il lui *hume* l'haleine, & cela se dit parce qu'on suppose qu'alors la surprise & la crainte font perdre l'haleine. Et on dit fig. & populairement, *humer* le vent, ou *humer* la parole à quelcun; pour dire, lui couppe la parole. Il se dit aussi pour, prendre. Elle a *humé* l'air precieux. MOL. Quand ce provincial aura *humé* l'air de Paris, il sera plus poli. Il n'aura pas plutôt *humé* l'air de Paris, qu'il sera tout changé. SAR.

HUMÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HUMERAL. adj. Terme de Medecine qui se dit d'un muscle qui fait mouvoir le bras en haut, qu'on appelle autrement *deltoide*. Il se dit aussi d'une artere qui vient de la souclaviere. L'artere *humerale*.

Ce mot vient du Latin *humerus*, *épaule*, qui se tire du Grec *ômos*, qui signifie la même chose.

HUMERUS. s. m. Terme d'Anatomie, qui est purement Latin. Os du corps humain qui s'étend depuis l'épaule jusqu'au coude. Le bras ou l'os de l'épaule est nommé par Celsus, *humerus*; c'est proprement l'articulation du bras avec l'omoplate, mais les Anatomistes le prennent pour l'os tout entier. VERDUC. L'*humerus* est le plus gros & le plus grand des os qui composent le bras. Il est long & rond, ses fibres sont très solides & compactes; sa cavité qui est assez grande & d'une longueur considerable contient de la moelle.

HUMEUR. s. f. Substance tenuë & fluide de quelque corps que ce soit. Les plantes se nourrissent de l'*humeur* de la terre. Toutes les *humeurs* ont plus de parties aqueuses que de solides, ou terrestres.

Ce mot vient du Latin *humor*.

En termes de Medecine, on appelle les quatre *humeurs*, les quatres substances liquides qui abreuvent tous les corps des animaux, & qu'on croit être causes des divers temperamens, qui sont le flegme ou la pituite, le sang, la bile, la melancholie. L'intemperie & l'alteration des *humeurs* causent les maladies. Cela met les *humeurs* en mouvement. Il y en a de composées qui s'épaississent, & qui se corrompent, comme celles qui font le pus, les glaires, & autres qui causent les abscès, les obstructions, & generalement toutes les maladies. On les appelle de divers noms, *malignes, adustes, acres, mordicantes, cruës, peccantes*, &c. Le mal n'est pas dans le sang, il est dans les *humeurs*. C'est par le moyen des conduits secretoires que les differentes *humeurs* de notre corps peuvent se separer du sang, qui doit être ou composé d'autant d'*humeurs* qu'il s'en separe, ou qui doit convenir au certain petit nombre de principes, lesquels par leur mélange forment le sang, & par le moyen de leurs differentes combinaisons forment les differentes *humeurs* qui s'en separent. Il n'est pas du tout vrai-semblable que le sang, dans lequel nous n'observons que deux parties distinctes, soit composé de près de trente *humeurs* differentes, car les conduits secretoires en separent tout autant. Le sucre subtilise les *humeurs* grossieres. Le sel desseche les *humeurs*. Les *humeurs* du corps exercent successivement un empire secret en

nous; desorte qu'elles ont une part considerable à toutes nos actions. LA ROCHEF. L'œil contient trois differentes *humeurs*, l'*aqueuse*, la *cristalline* & la *vitrée*. L'*humeur aqueuse* a été ainsi nommée, parce qu'elle est fluide comme de l'eau: elle est placée à la partie anterieure de l'œil qu'elle remplit. Cette liqueur est subtile, fort liquide & spiritueuse, ce qui requiert absolument que cette *humeur* soit continuellement renouvellée, & elle se renouvelle effectivement; car si après avoir percé la cornée on en exprime cette *humeur*, elle se reparera de nouveau dans l'espace de 10. ou 12. heures. Mr. Petit, Medecin, est le premier qui contre l'opinion commune a demontré qu'elle se glace. La *vitrée* a été ainsi appellée, parce qu'elle ressemble à du verre fondu: elle remplit la partie posterieure de l'œil. Elle est en plus grande quantité que les deux autres. Sa consistance est plus solide que celle de l'*humeur aqueuse*, & plus molle que celle du *cristallin*. Elle est contenuë dans la membrane du cristallin. C'est elle qui donne la figure spherique à l'œil. La retine qui couvre sa partie posterieure se trouve par son moyen à la distance qu'il faut, pour recevoir distinctement l'impression des objets. Cette *humeur* est composée de vesicules extrémement petites, & pleines d'une liqueur transparente. La *cristalline* a été ainsi nommée, à cause qu'elle est solide & transparente comme du cristal: elle est placée entre l'*aqueuse* & la *vitrée*, vis-à-vis de la prunelle. C'est la plus petite des trois *humeurs*, mais la plus solide de toutes: elle n'est pas exactement ronde, mais aplatie par devant, & un peu convexe par derriere. Elle ressemble à une lentille. Elle est composée de plusieurs petites lames remplies de vaisseaux, & disposées comme les petites lames qui forment un oignon: elle est couverte d'une membrane très fine, & parsemée de vaisseaux, & qui environne aussi l'*humeur vitrée*; & c'est par son moyen que le *cristallin* s'attache à l'*humeur vitrée*. Si elle vient à se rompre le cristallin s'affaisse & tombe. Ces trois *humeurs* sont necessaires pour les differentes refractions des rayons qui entrent dans l'œil.

HUMEUR, se dit aussi du temperamment particulier qui vient du mélange de ces qualitez. Ainsi on dit, qu'un homme est d'*humeur* bilieuse, colerique, emportée; d'*humeur* flegmatique, douce, posée, froide; d'*humeur* sociable, grave; d'*humeur* melancholique, chagrine, inquiete, triste, noire, sombre, bizarre, insupportable, hypocondriaque; d'*humeur* sanguine, gaye, enjoüée, complaisante, volage, amoureuse; d'*humeur* joviale, imperieuse.

HUMEUR, signifie en Morale, la disposition, la situation de l'esprit: naturel, fantaisie, caprice: & en general les passions qui s'émeuvent en nous, suivant la disposition, ou l'agitation de ces quatre *humeurs*. Ce qu'on appelle bizarrerie ou égalité d'*humeur*, ne vient que de la constitution du temperament. Cet homme a une *humeur* fantasque, capricieuse. Il est esclave de son *humeur*. De quelle *humeur* êtes-vous aujourd'hui?

Le temps qui change tout, change aussi les humeurs. BOI. Ces connoisseuses (les marieuses de profession) ont le talent d'assortir les conditions, les biens, les familles, tout enfin, hors les *humeurs* & les inclinations dont elles ne se mettent point en peine. AMUS. SER. ET COM. N'osant accuser la providence, nous déchargeons notre mauvaise *humeur* sur les creatures. NIC. Une *humeur* fiere, dedaigneuse, & imperieuse, ne plaît à personne. OF. M. Jamais femme n'a eu tant de charmes, & tant d'agrément dans sa personne, & dans son *humeur*. P. DE CL. Ce qu'on appelle *humeur*, est une chose trop negligée parmi les hommes. LA BR. Le bonheur ou le malheur des hommes, ne depend pas moins de leur *humeur* que de la fortune. OF. M. Il y a des personnes d'un temperament si froid, & si grave, que c'est plutôt par temperament que par vertu qu'elles ne changent point d'*humeur*. M. SC. Avec les gens d'une *humeur* triste & sombre, composez votre visage, & ne les abordez pas d'un air enjoüé, qui semble desapprouver leur mine austere. BELL. L'âge apporte de grands changemens dans notre *humeur*, & du changement de l'*humeur* se forme bien souvent celui des opinions. ST. EV. L'*humeur* emporte bien souvent l'esprit, & le seduit selon son caprice. M. SC. Le jugement d'un livre depend souvent de l'*humeur* où l'on est en le lisant. AMUS. SER. & COM. La complaisance s'accommode à toutes sortes d'*humeurs*. BELL. L'habile homme entre dans l'*humeur*, & dans le caractere de tout le monde. AMELOT. L'*humeur* vaine & maligne des hommes les a toûjours portez à se contredire les uns les autres. NIC. Les habiles Courtisans n'ont point d'*humeur* propre, parce qu'ils empruntent leurs passions de ceux à qui ils veulent plaire. ID. Dans le monde il faut satisfaire à une infinité de petits devoirs qui échapent à ceux qui agissent par *humeur*. ID. De l'*humeur*, dont le P. Tarteron se peint au public dans la preface qu'il a mise au devant des Odes d'Horace, je puis compter qu'il lira mes remarques de sang froid, soit qu'il les trouve bien ou mal fondées. COSTE.

Il y a de la difference entre ces deux façons de parler, *être en humeur*, & *être d'humeur*. La derniere marque en quelque sorte l'inclination, le temperament, la constitution naturelle: comme, je ne suis pas d'*humeur* à rebuter les gens. La premiere ne marque qu'une disposition presente & passagere: je ne suis pas en *humeur* d'écrire. On veut dire qu'on n'y est pas disposé dans le tems qu'on parle. BOU. on dit en ce sens, être d'*humeur* à tout souffrir. Etre en *humeur* de rire. Mettre quelcun en *humeur* de boire, de faire l'amour, de faire des vers, de chanter, de composer en Musique. C'est en ce sens qu'on dit, Entrer en mauvaise *humeur*. Il faut prendre cet homme en ses bonnes *humeurs*. Il faut essuyer les mauvaises *humeurs* de sa femme.

HUMEUR DE HIBOU, se dit bassement d'un homme chagrin, retiré, fâcheux. C'est une vraye *humeur* de hibou.

HUMIDE. adj. m. & f. Corps qui a des parties aqueuses ou fluides, & en mouvement. L'*humide*, selon Aristote, est ce qui est facilement retenu dans les bornes d'un autre corps, & difficilement dans les siennes. Ce n'est là proprement qu'une definition de nom; car tout le monde sçait bien que les corps *humides* se repandent; mais on voudroit sçavoir ce qui fait qu'ils se repandent. REG. Le corps *humide* est un corps liquide dont les parties s'attachent à la surface des corps durs qu'elles touchent. ID. L'eau est le premier des corps *humides*, & la cause de tous les autres, qui sont plus ou moins *humides*, selon qu'ils en participent plus ou moins.

On dit en Poësie, l'*humide* élement; pour dire, l'eau; & les *humides* plaines, l'*humide* sein de l'onde, l'*humide* empire; pour dire, la mer.

. . . *Sur le dos de la plaine liquide,*
S'éleve à gros boüillons une montagne humide. RAC.

HUMIDE, se dit aussi de ce qui a quelque partie de ce premier *humide*. Ainsi l'air est liquide, & n'est *humide* que par accident: c'est-à-dire, au temps des pluyes, ou du degel, ou du brouillard, à cause des parties aqueuses qui sont repanduës, & dispersées dans ce liquide. On dit, qu'un homme est d'un temperament *humide*, quand cette humeur y predomine: qu'un païs, qu'un logement est *humide*, quand il est marecageux, ou sujet aux vapeurs & aux brouillards.

Pour se bien porter il faut éviter l'air *humide*.

HUMIDE, signifie aussi, Moite, qui est trempé, ou imbu legerement de quelque liqueur. Ce linge est *humide*, il le faut secher, passer par le feu. On dit aussi, avoir les mains *humides*, les yeux *humides*.

Le Rhin tremble & fremit à ces tristes nouvelles,
Le feu sort à travers ses humides *prunelles*. BOI.
L'œil humide *de pleurs, par l'ingrat rebutez*. RAC.

On dit que le temps est *humide*, que la saison est *humide*; pour dire, que le temps est pluvieux, que la saison est pluvieuse. On dit qu'un homme a le cerveau *humide*; pour dire, qu'il a le cerveau abbreuvé de serositez, de pituite.

HUMIDE, se dit quelquefois substantivement. L'*humide* est opposé au sec. On appelle *humide radical*, une certaine humeur, qu'on dit être dans l'animal un des principes de la vie, & qui sert à entretenir la chaleur naturelle. L'*humide radical*, est selon Mr. Vieussens une substance fluide & grasse, composée de particules, insensibles, branchuës, & qui se meuvent en tournoyant, ce qui les rend chaudes, & fait qu'elles tiennent de la nature du souphre. Cette substance remplit & humecte les pores mediocres des parties dures & molles du corps, depuis le premier moment de leur formation; & comme elle est destinée à les nourrir & à les faire croître, elle est continuellement reparée par des portions de sang, qui prennent la forme de ces particules insensibles. Cette même substance est encore la *chaleur naturelle*.

HUMIDES. Nom que se donnerent d'abord les Membres de l'Academie de Florence. Elle commença l'an 1540. & les Academiciens prirent d'abord le nom d'*Humides*. Leur Historien dit que ce fut pour marquer la force & la durée de l'Academie, par le symbole de l'*humide*, qui fait croître & qui conserve toutes choses. La plaisanterie & l'enjouëment y eurent apparemment bonne part, & ce qui nous le fait croire, c'est que les Academiciens se donnerent des noms assez bizarres, quoique par raport au nom commun des *Humides*. Les Confreres étoient l'*humecté*, le *gelé*, le *froid*, le *trempé*, le *transi*, le *trouble*, le *brochet*, le *boüeux*, le *rocher*, l'*écumeux*, le *cygne*. Le nom d'*humide* ne plaisant pas au Grand Duc, il voulut que l'Academie se contentât du nom d'Academie de Florence. MEM. DE TR.

HUMIDEMENT. adv. L'usage de ce mot ne s'étend guere au delà de cette phrase: Etre logé *humidement*; pour dire, Etre logé dans un lieu humide.

HUMIDITE'. s. f. Qualité de ce qui est *humide*, qui rend humide le corps où il est enfermé. L'*humidité* n'est autre chose, que plusieurs parties d'eau, qui se mêlent avec le corps. L'*humidité* de l'air. L'*humidité* de la terre. Le vent du Nord desseche les *humiditez* de la terre. Le sel de tartre se fond en l'*humidité*, quand il est en lieu humide. Les lieux où il y a beaucoup d'*humidité* ne sont pas sains. Les aunes, les saules, les peupliers aiment l'*humidité*.

HUMIDITEZ, au plur. Se dit aussi de l'abondance excessive de la pituite dans le temperament. Le tabac desseche les *humiditez* du cerveau.

HUMIER. adj. Vieux mot. Usufructaire. Du Latin *humus*, terre.

HUMILIANT, ANTE. adj. Qui humilie, qui mortifie, qui donne de la confusion. Un métier bas & *humiliant*. Ce revers de fortune, cette degradation de charge sont des choses fort *humiliantes*. On ne peut point convenir qu'on s'est trompé; cela est trop *humiliant* à la vanité. LA PL.

HUMILIATION. s. f. Action par laquelle on s'humilie. Il faut se tenir devant Dieu dans une profonde *humiliation*. Quand le pere de l'enfant prodigue le vit dans une si grande *humiliation*, il lui pardonna. On se figure qu'après quelques *humiliations*, Dieu engloutira dans sa misericorde toutes les fautes qui échappent à la foiblesse humaine. OB. M. L'*humiliation* est de l'essence de la Penitence. La Reine aimoit tout dans la vie religieuse, jusqu'à ses austeritez, & ses *humiliations*. BOSS. Il n'y a presque point d'*humiliations* que l'amour propre ne soit capable de pratiquer. NIC.

Son cœur toûjours nourri dans la dévotion,
*De trop bonne heure apprit l'*humiliation. BOI.

HUMILIATION. Action par laquelle on est humilié avec confusion. Les infirmitez humaines sont un grand sujet d'*humiliation*. C'est une grande *humiliation* pour lui de se voir traité de cette maniere.

HUMILIATIONS, au plur. se dit des choses qui donnent de la confusion, de la mortification. Il faut recevoir humblement les *humiliations* de la part de Dieu. Vos emportemens vous attireront de grandes *humiliations*.

HUMILIER. v. act. Rabattre l'orgueil de quelcun, le mortifier. Voyez le mot SIGNIFIER pour la regle de l'imparfait, & du subjonctif, nous nous *humiliions* avec deux *i i*. Les ennemis ont été fort *humiliez*, par toutes les pertes qu'ils ont souffertes. Une fable de la Fontaine pouvoit *humilier* Corneille, une chanson pouvoit *humilier* Moliere. DE LA MOTHE. Il faut *humilier* ce fanfaron. Dieu n'a permis la chûte de l'homme, que pour *humilier* son orgueil. AB. DE T. Les hommes preoccupez de leur propre merite, ne veulent pas jetter la vuë sur ce qui est capable de les *humilier*. BELL. Il y a des gens qui sous pretexte d'*humilier* l'orgueil de l'homme, l'ont voulu reduire à la condition des bêtes. NIC. La connoissance de nous-mêmes nous *humilie*. ID.

Ne puis-je pas d'Achille humilier *l'audace?* RAC.

S'HUMILIER, se dit aussi de cet abbaissement volontaire qu'on fait devant quelcun, & sur tout devant la Majesté de Dieu. *Humilier* son esprit devant Dieu. L'Evangile dit, qu'il faut prendre les moindres places dans les assemblées, parceque celui qui s'*humiliera* sera élevé. On ne s'*humilie* point par humilité; ce n'est que pour se faire estimer davantage. OB. M. Les hommes ont une repugnance naturelle à s'*humilier* sous les autres & à les reconnoître plus grands qu'eux. NIC. Sylla s'*humilioit* devant ceux dont il avoit besoin, & se faisoit adorer devant ceux qui avoient affaire de lui. M. ESP. Il faut s'*humilier* sous la main de Dieu. BOSS. Il s'est *humilié* jusqu'aux fonctions les plus basses de la maison.

Une Reine à mes pieds se vient humilier. RAC.
. . . . . . *la Belle* . . . . . .
S'humilia *pour être contredite*. LA FONT.

HUMILIÉ, ÉE. part. & adj. David dit au Pseaume LI. que Dieu ne méprise point un cœur contrit & *humilié*. Il y a des humilitez qui ont besoin d'être *humiliées*. FL. Ils pensoient dejà nous voir *humiliez*. VOIT. Il lui a fallu essuyer une grêle de plaisanteries, & il y a repondu d'un ton si *humilié*, que nous en avons eu pitié. LE CHEV. D'H.

HUMILIEZ. s. m. Ordre Religieux, qui doit son origine à quelques Gentilshommes de Milan, chassez de leur Païs par l'Empereur Conrad, ou selon d'autres, par Frederic Barberousse l'an 1162. & retablis depuis par l'Empereur Henri VI. Ils vecurent en communauté sous la Regle de S. Benoît. Jean de Mada fut un de ceux qui travaillerent le plus à cet établissement Regulier, qui fut approuvé depuis par le Pape Innocent III. en 1200. Mais dans le seizieme Siecle S. Charles Borromée, Cardinal & neveu du Pape Pie IV. y ayant voulu introduire la reforme, trois des pre-

premiers de l'Ordre subornerent un scelerat, qui tira un coup d'arquebuse sur le Cardinal. Cet attentat fut cause que le Pape Pie V. abolit cet Ordre l'an 1570.

HUMILITE'. s. f. Vertu contraire à l'orgueil, deference, soumission, abbaissement devant nos superieurs, devant ceux à qui nous voulons faire honneur, & temoigner du respect. Repondre avec beaucoup d'*humilité*. Il lui demanda pardon avec beaucoup d'*humilité*.

L'*humilité* & la charité, ces deux vertus si nécessaires & si essentielles, étoient si profondement ignorées, que les noms mêmes n'en étoient pas connuës dans le monde Payen. Abb. Platon dans le 4. Livre des Loix, enseigne que ceux qui veulent être heureux se doivent conformer à la justice divine avec *humilité*. (*Tapeinòs*; c'est le nom dont se servent les Ecrivains sacrez, pour marquer celui qui est humble d'esprit;) d'où Mr. Dacier conclut, contre le sentiment ordinaire, que les Payens connoissoient non-seulement le nom de la vertu, que nous appellons *humilité*, mais la vertu même. Bern. Cependant le mot Latin, *humilitas*, ne signifioit point, un sentiment moderé de soi-même: il signifioit, bassesse, petitesse. Vau.

Humilité, parmi les Chretiens, se dit d'une vertu interieure qui les aneantit eux-mêmes devant Dieu; qui leur fait souffrir les injures, les affronts, & les persecutions sans impatience, & sans murmure. L'*humilité* n'est qu'une connoissance de ses miseres, & de son neant, qui fait que l'on est vil à ses propres yeux, & que l'on se juge digne de toutes sortes d'abaissemens. Nic. L'*humilité* seule va attaquer l'amour propre directement, & entreprend de l'aneantir jusques dans le cœur. Disc. d'El. Il faloit, dit St. Augustin, que la redemption se fit par la voye de l'*humilité*, afin que l'homme qui étoit tombé par la sollicitation d'un Ange superbe, se relevât par l'assistance d'un humble Mediateur, qui lui inspirât l'*humilité*. Pasc. L'*humilité* avilit l'homme à ses propres yeux. La Br. L'amour propre peut compatir avec les autres vertus, mais rarement avec l'*humilité*. Disc. d'El. L'*humilité* est la base des vertus chretiennes. Jaq. La vraye *humilité* est celle du cœur: elle ne consiste point en grimaces. M. Esp. La plupart des gens dans leur abaissement exterieur, representent tout au plus, & n'imitent pas l'*humilité* de Jesus-Christ. Fl. On est payé des autres vertus par l'admiration qu'elles causent; mais l'*humilité* obscure & inconnuë n'excite point d'applaudissemens. Disc. d'El. Les mondains font passer l'*humilité* Chrétienne pour une bassesse d'esprit. Il y a une *humilité* qui n'est qu'hypocrisie, & un mensonge continuël. M. Esp. On peut souhaiter l'*humilité* par orgueil. Nic. L'*humilité* évite les applaudissemens: elle ne se repaît ni de fumée, ni d'encens: elle ne s'occupe guere de soi, & se rabaisse infiniment. Bail. L'*humilité* de bien des gens n'est qu'un orgueil deguisé. M. Esp. L'*humilité* honorée n'est pas long-tems *humilité*. Fl. On ne peut gagner le Ciel que par l'*humilité*. L'*humilité* est une vertu necessaire, sur tout aux Grands, qui par leur élevation sont plus exposez aux tentations de l'orgueil. Fl. L'*humilité*, non plus que la foi, n'est ni timide, ni raisonneuse: elle se moque de ces discretions qui marquent de l'orgueil, plutôt que de la prudence. Id. Il faut bien prendre garde qu'il y a une vraye, & une fausse *humilité*. L'*humilité* n'est souvent qu'un artifice de l'orgueil, qui s'abaisse pour s'élever plus haut. Rochef. Il n'y a que l'*humilité* qui nous mette au dessus de l'envie. Bouh. Epictete avoit tellement renoncé à l'ambition & au faste que, si jamais Philosophe a fait les choses par *humilité*, l'on peut dire que c'est lui. Boil. *Vie d'Epicure*.

HUMMA. s. m. Dieu Souverain des Caffres. Les Hotentots reconnoissent un Etre souverain, auquel ils donnent le nom de *Humma*, qui fait tomber la pluye, souffler les vents, qui donne le chaud & le froid. Mais ils ne croyent pas qu'on soit obligé de lui rendre hommage, parce, disent-ils, que tantôt il inonde les terres de pluye, & tantôt les brule de chaleur & de secheresse, au lieu de garder quelque proportion. Il semble néanmoins qu'ils rendent une espece de culte à la nouvelle Lune. Dapper.

HUMORAL, ale. adj. Terme de Medecine. Qui vient des humeurs, qui est causé par des humeurs. On distingue la goutte purement *humorale*, de la goutte cretacée.

HUMORISTE. s. m. Nom des Membres d'une Academie Scavante de Rome. L'Academie des *Humoristes* a été établie par Paul Mancini. Il ne faut pas les confondre avec les *gli Humorosi* de Cortone. La devise de l'Academie des *Humoristes*, est une nuée qui s'étant élevée des eaux salées de la mer, retombe en pluye douce avec cet hemistiche de Lucrece: *Redit agmine dulci*. Gassendi dans la vie de Mr. de Peyresk dit, que les obseques de ce grand homme furent celebrées en plus de quarante sortes de Langues dans l'Academie des *Humoristes*, dont il étoit.

HUN.

HUNDRED. s. m. Canton ou partie d'une Province en Angleterre. Ce mot en Anglois veut dire cent. Les Shires ou Comtez d'Angleterre se sont divisez autrefois en *hundreds*, ou centaines.

HUNE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Terme de Marine. C'est une espece de petite cage, ou guerite ronde en saillie, posée au sommet du mât, & portée par des barrôts. Chaque mât a sa *hune*. *Hune* de beaupré. *Hune* de misaine. La grande *hune*. *Hune* d'artimon. Sur la mer Mediterranée on l'appelle *gabbie*. Quoi qu'il n'y ait que des barres aux brisures qui sont aux autres mâts, on ne laisse pas de donner le nom de *hunes* à ces barres. Les étais & les haubans de chaque mât sont amarrez aux *hunes*. Le poste du Gabbier est ordinairement sur la *hune* du grand mât, ou sur celle de son perroquet. Pendant la brume & dans un parage dangereux par les brisans ou par les corsaires, il monte sur celle de Misaine, & même sur celle de Beaupré. La grande *hune* est élevée en rond & en forme de balcon au haut du grand mât, environ à huit pieds du pont, & est quelquefois capable de contenir trente ou quarante hommes sans être fort pressez.

C'est un diminutif de *huche* ou *huge*, en la signification de coffre. *Huca*, *hucina*, *huna*, *hune*. Men.

Hune, est aussi une grosse piece de bois sur laquelle une cloche est attachée, & qui sert à la sonner, & à la mettre en branle, au moyen de deux tourillons par lesquels elle est terminée.

HUNIER. s. m. Terme de Marine. Voile qui se met à un mât de hune. Le grand *hunier*, c'est la voile qui est portée par le grand mât de hune; & le petit *hunier*, ou *hunier* d'avant, ou *hunier* de misaine, c'est la voile qui est portée par le mât de hune d'avant. On appelle aussi *hunier*, le mât qui porte la hune. On dit *hunier* à mi-mât, quand la vergue qui tient la voile du *hunier*, n'est hissée qu'à la moitié du mât, & avoir les *huniers* dehors; pour dire, les avoir au vent pour les recevoir. On dit aussi mettre le vent sur les *huniers*; pour dire, mettre les voiles des *huniers* de telle sorte que le vent ne fasse que les friser, & ne les remplisse point. On dit encore, amener les *huniers* sur

sur le ton ; pour dire, baisser les voiles jusqu'à la partie du mât qui se trouve entre la hune & le chouquet, ce qui est les amener au plus bas. On se donne ordinairement un signal sur mer, en hissant & amenant ses *huniers* ; ce qui veut dire, en haussant & baissant les voiles des grands mâts de hune, & du mât de hune d'avant.

HUNS. s. m. plur. Nom de peuple. On ne donne jamais de singulier à ce nom. On ne le fait point non plus adjectif. Attila, surnommé le fleau de Dieu, étoit le chef des *Huns*.

HUO.

HUOT, ou plutot HUOTTE. Voyez HUETTE, ou HULOTTE. C'est la même chose.

HUP.

HUPPE. s. f. (L'h s'aspire.) Oiseau de la grandeur d'un merle. Il a la tête pointuë, le bec en façon de faux, noir, rond, & a un bouquet sur la tête composé de 26. plumes inégales en longueur. Le col proche la tête est un peu roux, ensuite vers le dos il est cendré. Le dos jusqu'à la queuë est de couleur cendrée, ayant de temps en temps des taches blanches. Sa queuë est longue de six doigts, couppée de travers par une ligne blanche, large. Elle est composée de dix plumes. Ses cuisses sont courtes, de couleur de plomb. Ses aîles noires, ayant de travers des lignes blanches. Elle n'a pas plus de chair qu'un étourneau. Elle n'est pas bonne à manger. La *huppe* est un oiseau fort beau à voir, à cause de la couronne qu'elle a en tête, & de la diversité de ses belles couleurs. Cet oiseau n'a point de chant, & n'a qu'un cri enroüé qui s'entend d'assez loin. Il est très sale. La *huppe* ne vit gueres en cage.

En Latin on appelle cet oiseau *upupa*, d'où il tire son nom en François ; en Italien, *buba*, ou *upega*, *gallo del Paradiso* ; en Espagnol *abubilla*. Les Grecs l'ont nommée *epops*, à cause de son cri. BELON. Nous la nommons *pu put*, parce qu'outre qu'elle fait son nid d'ordure, elle fait une voix en chantant, qui dit *puput*. ID.

Les Anciens ont feint que Terée fut converti en *huppe*. On rapporte des choses admirables, de la pieté & de l'affection de cet oiseau envers ceux de son espece. La *Huppe* étoit le symbole de la pieté, non-seulement envers les Dieux, mais encore des enfans envers leurs parens. TRISTAN.

HUPPE, se dit aussi de la touffe de plumes que cet oiseau, & quelques autres portent sur la tête. La *huppe* d'une aloüette. Cet oiseau a une belle *huppe*.

HUPPE', ÉE. adj. Qui a une petite touffe de plumes sur la tête. Il y a des aloüettes *huppées*, des hibous, &c.

HUPPÉ, se dit figur. & dans le stile familier, d'une personne qui est des plus considerables, des plus apparens du lieu où il habite, ou dans la profession qu'il exerce ; mais on ne s'en sert presque jamais sans quelque particule, comme *plus*, *bien*. Il s'y trouva plusieurs Gentilshommes des plus *huppez*, des plus haut *huppez*. Il y avoit quantité de femmes des plus *huppées*.

Combien en a-t-on vu, je dis des plus huppez,
A souffler dans leurs doigts dans ma Cour occupez? RAC.

HUPPÉ, se dit aussi pour, Habile, rusé, fin, adroit. Les plus *huppez* y sont pris. Bien *huppé* qui pourra m'attraper sur ce point. MOL.

HUR.

HURE. s. f. (L'h s'aspire.) La tête d'une sanglier, d'un ours, d'un loup, & autres bêtes mordantes. On le dit aussi d'un saumon, d'un brochet. On m'a fait present d'une *hure* de sanglier. Le meilleur morceau d'un saumon frais, c'est la *hure*. Ce nom se disoit originairement de la seule dent ou deffense d'un sanglier ; & depuis on l'a transporté à toute la tete.

Hure, de *hurepé*. Voyez ce mot.

HURE, se dit au figuré d'une tête mal peignée, des cheveux rudes, droits & mal en ordre. Cet homme a une vilaine *hure*.

HUREPE', ÉE. adj. Vieux mot. Herissé.

A l'hermitage vint hideux & hurepez.

On a dit aussi *huriché* dans la même signification.

Les cheveux à tous hurichez,
Les yex cruës, en parson glicez.

HURHAUT. adj. Mot dont se servent les Chartiers pour faire tourner leurs chevaux. Il est venu en usage dans cette phrase proverbiale : Il n'entend ni à dia, ni à *hurhaut* ; pour dire, il n'entend point la raison, on ne le sçauroit gouverner.

HURLADE. s. f. Grand cri. Il est bas, & ne se peut employer que dans le stile comique & familier. Il fit cinq ou six *hurlades*. VOIT.

HURLEMENT. s. m. L'h s'aspire. Cri du loup. Quand on passe les bois la nuit, on est effrayé du *hurlement* des loups. Les Siamois prennent à mauvais augure les *hurlemens* des animaux feroces, comme plusieurs personnes parmi nous s'effrayent du *hurlement* des chiens pendant la nuit. LA LOUBERE. Quelque-uns disent aussi *heurlement*, mais il n'est pas si usité.

HURLEMENT, se dit aussi des cris effroyables, comme ceux des gros chiens enfermez, des Sauvages quand ils viennent au combat, des gens qui souffrent de grandes douleurs, ou de cruels supplices, & enfin de toutes sortes de personnes, quand elles sont excessivement affligées. Elles pleuroient sa mort avec des cris & des *hurlements* épouventables. VAUG. Cephale mit son épouse Procris dans le monument avec *hurlements* & cris. SCAR. *Hurlemens* effroyables. Mon ombre viendra remplir ta maison de *hurlemens* funebres. BOI.

Allez donc de ce pas, par de saints hurlemens,
Vous mêmes appeller les Chanoines dormans. BOI.

HURLER, ou HEURLER. v. n. (L'h s'aspire.) Faire des hurlemens, comme font les loups, les chiens, les Barbares, ou les gens qui souffrent. On entend les loups *heurler*. Il ne crie pas, *il heurle*.

Je vois heurler *en vain la chicane ennemie.* BOI.

On dit aussi quelquefois, que le chien *hurle*, lorsqu'il sent le loup, ou les chiennes chaudes qu'il ne peut joindre.

On dit proverbialement, qu'il faut *hurler* avec les loups ; pour dire, qu'il faut faire comme les autres, faire le mechant avec les mechans.

Ce mot vient du Latin *ululare*, ou de l'Italien *urlare*. Les Espagnols disent *aullar*, & les Allemands, *heulen*. Nous disions anciennement *uller*.

Souvent j'ay ouy dire en ma vie,
Qu'avec les loups il faut uller. P. FABRI.

HURLUBRELU, ou selon l'Academie, HURLUBERLU. adv. Terme populaire, qui signifie, Brusquement, inconsidérement. Il est entré tout *hurluberlu*, sans dire gare. C'est un homme *hurluberlu*, & absolument un *hurlubrelu* ; c'est à dire, un homme qui agit étourdiment, qui ne prend point garde à ce qu'il fait.

HURON. s. m. Vieux mot. Furet.

Du Latin *furo*, par le changement de l'*f* en *h*, ordinaire aux Espagnols & aux Gascons.

On appelloit autrefois les mineurs, *hurons*. *Le Prince menoit toujours avec lui grand foison de* hurons, *qu'on dit*, mineurs. FROISSART.

HUS.

HUS, HUS: C'est-à-dire, en vieux François, hors, hors. MEN.

HUSSARDE. s. f. Terme de Danse. La *hussarde* est une sorte de danse fort gaillarde, que depuis quelques années on a fait danser aux Marionettes Françoises. TR.

HUSSART. s. m. (L'*h* s'aspire.) Milice de Cavalerie en Hongrie & en Pologne, qui est habillée bizarrement,& qui monte de petits chevaux,mais ardens & infatigables. Les *Hussards* sont bons pour les courses & pour les partis, mais ils ne sont nullement propres pour les actions de pié ferme. Ils ont la tête rase, hors un toupet de cheveux, qu'ils conservent au milieu, & ils ont une grande moustache qui leur pend sur l'estomac, & un bonnet fourré, orné d'une plume de coq en pointe. Les Officiers en ont une d'aigle, & sont habillez à la Turque. Les Cavaliers ont des pourpoints avec des culottes larges, sans justaucorps, ni manteau, ni chemise: ils portent chacun une peau de tigre, ou de mouton, penduë à leur col, & la tournent du côté que vient le vent. La plûpart sont bottez à cru. Ils ont des armes à feu, dont ils se servent assez mal;mais le sabre à la main ils sont extraordinairement adroits. Quand ils reviennent de course, le General leur donne autant de pieces d'argent, qu'ils rapportent de têtes. Le Roi de France & les Alliez ont eu dans la derniere Guerre des *Hussarts* à leur service. On prononce *Houssart*.

Ce mot est Hongrois, & signifie Cavalier.

HUSSITES. s. m. & f. Nom de Secte. Disciples de Jean Hus, Bohemien, qui soutenoit la doctrine de Wiclef. Mr. Lenfant dans son Histoire du Concile de Constance, donne une juste idée des sentimens des *Hussites*.

HUT.

HUTE. s. f. (L'*h* s'aspire.) Petit logement fait à la hâte avec du bois, de la terre, de la paille, &c. pour se mettre à l'abri de la pluye, du mauvais temps. Cet Hermite étoit logé dans une petite *hute* qu'il avoit fait dans le bois. Les soldats campez se font de petites *hutes* avec des perches & de la paille. Il ne se trouvoit aux environs de Dunkerque,ni bois,ni chaume pour les *hutes* des soldats. SAR.

Ce mot vient de l'Allemand *heutte*,qui signifie *maisonnette*, diminutif de *haus*, qui signifie *maison*. L'Academie écrit *hutte*.

HUTER, ou HUTTER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. Faire une hute. Il ne faut pas bien du temps aux soldats pour *se huter*. Ils se *huterent* comme ils pûrent. On dit aussi, qu'un Chasseur se *hute* dans un arbre ou dans un buisson; pour dire, qu'il s'y cache & s'y met à l'affût.

HUTÉ, ÉE. part.

HUTER, en termes de Marine, c'est dans un gros temps amener les grandes vergues à mi du mât, & les mettre en croix de Saint André, afin que les voiles qu'elles portent prenant moins de vent, le vaisseau soit moins sujet à se tourmenter.

HUTIN. s. m. Vieux mot. Noise, bruit, querelle, combat, choc. Du Cange dit qu'on a appellé Louïs X. Roi de France, Louïs *Hutin*, parceque dans son enfance il étoit mutin, & querelleux.

On a dit aussi *hutiner*, pour, harceler.

HUTLA. s. m. Petite bête qui se trouve aux Indes Occidentales, dans l'Isle appellée *Hispaniola*. Elle est assez semblable à nos lapins, quoi que plus petite. Ses oreilles sont aussi plus courtes, & elle a une queüe de taupe.

HUY.

HUY. adverbe de temps. Terme du Palais. Le jour present où l'on est. Il faut repondre à cette requête dans *huy*. La forclusion est donnée sauf *huy*. On lui a donné assignation d'*huy* en quinzaine pour comparoir devant tel juge. Les vieilles gens disent encore à Paris *huy*, pour, aujourd'hui. C'est en *huy* dimanche.

Ce mot vient de *hodie*.

HUY. s. m. Terme de Marine. Piece de bois roüde & de moyenne grosseur, qu'on met au bas de la voile de quelques petits bâtimens; elle la tient étenduë, & est appuyée contre le mât.

HYA.

HYACINTHE. On écrit & prononce JACINTE. s. f. Les Fleuristes font ce mot masculin; mais dans l'usage ordinaire, on dit de la *Jacinte*, & non pas, du *Jacinte*. C'est une plante dont les feuilles sont oblongues, étroites, d'un verd gai, lisses, luisantes, pointuës par le bout. Il sort de sa racine une seule tige, haute d'environ demi-pied, quelquefois davantage, ronde, lisse, sans feuilles, de laquelle le sommet est courbé, & pendant en bas à cause de la pesanteur de ses fleurs, lorsqu'elles commencent de s'épanouïr. Ces fleurs sont des tuyaux qui s'évasant en haut se decoupent en six parties rabatues sur les côtez, & qui representent en quelque maniere une cloche, de couleur ordinairement bleuë, quelquefois blanche, quelquefois de couleur de chair, quelquefois approchante du purpurin, d'une odeur agreable. Cette fleur est suivie d'un fruit presque rond, & relevé de trois coins. Il est divisé en trois loges remplies de quelques semences rondes, petites, noires. Sa racine est bulbeuse, oblongue, blanche. Elle croît dans les champs, au bord des chemins, dans les jardins. La racine est detersive, astringente, aglutinante. La semence est aperitive. En Latin *Hyacinthus oblongo flore cæruleus major*. Il y a plusieurs autres especes de *hyacinthe*. Les *Jacintes*, pour leur diversité, sont comme autant de Prothées dans les jardins, tant il s'en trouve de differentes sortes & de differentes couleurs. Dans le Congo il y a certaines roches, où l'on voit des lits entiers de *Jacinthe*, qu'on en pouroit aisément separer, & dont l'on pouroit faire des colomnes entieres & des obelisques. VOY. DE V. D. BROECK.

Son nom vient, selon Nonius, de *ia* & *cynthion*, qui signifie *violettes d'Apollon*; ou de *ia*, qui signifie *seule*, & de *cinthos* qui signifie *fleur*, c'est-à-dire, fleur par excellence, comme dit Fulgence. On le tire communement, du Grec *huakinthos*, qui est le nom d'un beau jeune homme aimé d'Apollon, qui le tua en joüant au palet avec lui, & le métamorphosa en cette fleur.

HYACINTHE, est aussi une pierre precieuse, dont il y a de trois sortes. L'Orientale qui vient de Calecut & de Cambaye, égale en dureté l'amethiste Orientale. Elle est orengée, & haute en couleur. Celle de Portugal un peu plus tendre, a la couleur tirant sur le souci. Il y en

en a une aussi qu'on appelle la *changeante*, qui est d'un jaune de citron. L'*hyacinthe la belle*, est celle qui a la couleur d'écarlate ou de vermillon, tirant sur le rubis ou le grenat de Boheme, & qui est une pierre achevée. En l'Isle de Taprobane il y a une *hyacinthe* ou rubis, de la figure d'une grosse pomme de pin, d'un prix inestimable, qui jette un feu qui surprend & qui éblouït quand le soleil donne dessus. On a donné le nom d'*hyacinthe* à cette pierre, parce qu'on pretend en avoir trouvé quelques-unes qui avoient une couleur approchante de celle de la fleur de la plante appellée *hyacinthe*.

En Pharmacie on appelle *confection d'hyacinthe*, une sorte d'électuaire, dans la composition duquel il entre des *hyacinthes*, des saphirs, émeraudes, topases, perles, coraux, feuilles d'or, des os de cœur de cerf, de l'ambre, du musc, &c. Elle est propre pour recréer les esprits, pour fortifier le cœur, pour resister à la corruption des humeurs, & pour arrêter les cours de ventre & le vomissement.

HYACINTHIES. s. f. Fête qui se celebroit à Lacedemone pendant trois jours, en memoire d'*Hyacinthe*, favori d'Apollon.

HYADES. s. f. Terme d'Astronomie. Ce sont sept étoiles fameuses chez les Poëtes, qui amenent toûjours la pluye. Elles sont dans la tête du Taureau, dont la principale est l'œil gauche du Taureau, que les Arabes nomment *aldebaran*. Les Poëtes disent que les *Hyades* étoient filles d'Atlas, & d'Ethra. Leur frere Hyas fut dechiré par une lionne. Elles pleurerent sa mort avec tant de douleur, que les Dieux touchez de compassion les transporterent au ciel, & les placerent sur le front du Taureau, où elles pleurent encore : cette constellation presage la pluye, & par cette raison on a appellé *hyades*, les étoiles qui la composent : du mot Grec *huéin*, pleuvoir.

Cerès s'enfuit éplorée
De voir en proye à Borée
Ses guerets d'épis chargez,
Et sous les urnes fangeuses
Des Hyades *orageuses,*
Tous ses tresors submergez.
Boi. *Ode sur la prise de Namur.*

HYÆNE. s. f. Animal farouche dont parle Pline, qu'il dit être une année mâle, & une autre année femelle. Belon se trompe, quand il dit que c'est l'animal que nous appellons *civette*. Pline dit que les yeux de l'*hyæne* changent souvent de couleur, & qu'on en tire des pierres precieuses appellées *hyænia*. Aristote & Elien disent qu'elle rend les chiens muets par son ombre, qu'elle imite la parole des hommes, & qu'elle les nomme par leurs noms, pour les faire sortir & les devorer. Ils disent aussi qu'elle a les pieds de l'homme, & point de vertebres au cou. Ovide en fait aussi mention. Il y a beaucoup d'apparence, que l'*hiane* des Anciens est cet animal qu'on appelle *chacal*. En effet il déterre les morts, & il devore les animaux & les charognes. Chardin. Voyez Chacal.

Ce mot vient du Grec *huaina*, qui vient, selon Gesner, du Grec *hus*, *sus*, *cochon*. Cet animal est un des plus immondes, ne vivant que de charognes, tirant hors de terre les corps morts pour les devorer. Voyez Hyene.

HYALOIDE. adj. Terme de Medecine, qui se dit de l'une des tuniques de l'œil. On l'appelle autrement *vitrée*, parcequ'elle enferme de toutes parts l'humeur vitrée qui est au fond de l'œil.

Ce mot vient du Grec *hualos*, verre.

H Y B.

HYBRIDE, en Latin *hybrida*. s. m. On appelloit ainsi chez les Romains, un homme dont le pere & la mere ne sont pas de la même nation.

H Y D.

HYDATIDES. s. f. Terme de Medecine, qui se dit des grosses vessies pleines d'eau, qui viennent souvent en diverses parties du corps. Les *hydatides* des visceres, & sur tout du foye & de la ratte, sont les avant-courieres ou les compagnes de l'hydropisie particuliere. Elles sont frequentes aux poumons & au foye. Ce qui fait que ces visceres sont plus sujets aux *hydatides*, c'est qu'il y a un grand nombre de vaisseaux lymphatiques qui rampent sur leur surface, lesquels deviennent fort apparens lorsque l'amas de l'humeur ou des eaux les distend, ces *hydatides* ou vessicules remplies d'eau, n'étant autre chose que les vaisseaux lymphatiques où le cours de la lymphe est arrêté. La lymphe ne pouvant passer outre, ni retourner en arriere, à cause des valvules dont abondent ces vaisseaux, gonfle les entre-deux qui representent des vessicules pleines d'eau ; & s'il arrive que quelqu'une de ces petites vessicules se rompe, la lymphe qui en sort se trouve retenuë par la membrane mince, dont le viscere & les vaisseaux lymphatiques sont revêtus. Cela fait de plus grosses vessies, quelquefois de la grosseur d'une aveline, qui durent jusqu'à ce que la membrane venant à se rompre, la lymphe se repande dans la cavité, & y produise l'hydropisie.

HYDRAGOGUE. s. m. Medicament qui purge les eaux & les serositez, appellé ainsi de *hudor*, *eau*, & *agein*, *amener*, *tirer*. Les hydragogues sont les sucs d'yeble, de sureau, de la racine d'iris, la soldanelle, le mechoacan, le jalap, &c. Le plus doux des *hydragogues* est le suc des roses pâles.

HYDRARGYRE. s. m. C'est un nom que les Medecins & Chymistes donnent au Mercure.

Il est Grec, & signifie *eau d'argent*, ou argent liquide, dont il a la ressemblance ; de *hudor*, eau, & *arguron*, argent, *metail mobile & liquide presque comme de l'eau.*

HYDRAULIQUE. s. f. Science qui enseigne la conduite des eaux, & le moyen de les élever, tant pour les rendre jaillissantes, que pour d'autres usages. Sçavoir l'*hydraulique*. Quand on fait aller une riviere d'un lieu à un autre, on perd, sans l'*hydraulique*, le tiers ou la moitié de l'eau. Morland. Les Cascades de S. Cloud passent pour le chef-d'œuvre de l'*hydraulique*. Curios. de Paris.

Hydraulique, est aussi adj. de tout genre. L'Art *hydraulique* a quelque chose d'admirable. Les Hollandois sont ceux qui connoissent mieux l'Architecture *hydraulique*.

On apelle *colonne hydraulique*, une colonne dont le fût paroît de cristal, étant formé par des nappes d'eau qui tombent de ceintures de fer, ou de bronze, en maniere de bandes à égales distances, par le moyen d'un tuyau montant dans son milieu. On nomme encore *colonne hydraulique*, une colonne du haut de laquelle sort un jet, à qui le chapiteau sert de couppe, d'où l'eau retombe par une rigole revêtuë de glaçons, qui tourne en spirale autour du fût. On appelle orgue *hydraulique*, une orgue qui jouë par le moyen de l'eau. Heron a decrit plusieurs machines *hydrauliques*. Le cœur peut être consideré comme une machine *hydraulique*. Harts. Le corps humain est une machine *hydraulique*. Le principal remede du P. Malebranche, dès qu'il

qu'il sentoit quelque incommodité, étoit une grande quantité d'eau dont il se lavoit abondamment le dedans du corps, persuadé que quand l'*hydraulique* étoit chez nous en bon état, tout alloit bien. FONT.

Ce mot d'*hydraulique* signifie *eau sonnante*, parceque dans la premiere invention des orgues, où l'on n'avoit pas encore l'invention d'y appliquer des soufflets, on se servoit d'une châte d'eau pour y faire entrer le vent, & les faire sonner. Vitruve fait mention de ces machines *hydrauliques*.

Ce mot vient du Grec *hudraulos*, qui est composé d'*hudor*, *eau*, & d'*aulos*, *flûte*, ou instrument de Musique.

HYDRE. s. f. Serpent d'eau qui fait la guerre aux grenouilles dans les marais taris. Phedre dit que les grenouilles demanderent un Roi, & que Jupiter leur envoya une *hydre* qui les mangea toutes. Quand ce serpent sort de l'eau pour se nourrir en terre, il s'appelle *chersydrus*; & alors il est semblable à l'aspic, & sa morsure est dangereuse, & fait mourir dans trois jours. Ce mot veut dire *hydre terrestre*, du Grec *chérsos*, terre. Elle a le col plus petit que les aspics.

En Latin on l'apelle *natrix*, c'est-à-dire, *nageuse*, parce qu'elle vit ordinairement dans l'eau.

Ce mot vient du Grec *hudros*, ou *hudra*, *serpent d'eau*, d'*hudor*, *eau*.

HYDRE, se dit plus ordinairement d'un monstre fabuleux que les Poëtes feignent avoir plusieurs têtes, ajoûtant qu'à la place de celle qui étoit couppée il en naissoit plusieurs autres. La deffaite de l'*Hydre* est mise au rang des travaux d'Hercules. L'*hydre* est le symbole des procès & de la chicane.

HYDRE, se dit figurément, en parlant des séditions populaires, & autres choses qui pullulent, & qui se multiplient d'autant plus qu'on s'efforce de les detruire. On vit renaître bientôt toutes les têtes de l'*hydre*. PATRU. La dispute sur l'origine du mal est une *hydre*, à qui l'on ne sauroit couper une tête qu'il n'en renaisse d'autres. BAY. Le Peuple est une *hydre* à cent têtes. On a dit de l'Allemagne, que c'étoit une *hydre*; qu'elle produisoit plus de soldats qu'on n'en pouvoit deffaire, & que pour la vaincre il y falloit mettre le feu.

HYDRE. Terme d'Astronomie. Constellation qui est vers le Pole Meridional, composée de 25. étoiles, selon Ptolomée, selon Bayerus, de 29. & selon Mr. Harris de 26., que l'on s'est imaginé qui formoient au Ciel la figure d'une *hydre*.

En termes de Blason, on appelle quelquefois *hydre*, une couleuvre ou un serpent d'eau.

HYDRELEON. s. m. Terme de Pharmacie. C'est de l'huile commune & de l'eau mêlées ensemble.

Cet mot est Grec, formé d'*hudor*, *eau*, & *élaion*, *huile*. L'*hydreleon* étant pris par la bouche excite le vomissement, & étant appliqué au dehors, il est anodin, & aide à la suppuration.

HYDRIE. s. f. Cruche à mettre de l'eau. Le P. Bouhours s'est fort moqué de ce mot, qui se trouve dans le Dictionaire de Danet, & demande à quelle foire de France on vend des *hydries*. Il est vrai qu'on ne s'en sert presque point. M. de Sassi l'a employé dans sa traduction de l'Ecclesiaste; & le P. Lancelot dans son Traitté de l'Hemine.

Ce mot a été employé par les Ecrivains François depuis plus de 300. ans. Bourdigné dans sa Chronique d'Anjou, en la Vie de René, Roi de Sicile, dit, *aussi donna il l'une des* Hydries, *esquelles aux nopces, en la Chane de Galilée, nostre Seigneur mua l'eaue en vin: laquelle est gardée en grand reverence*. Ce mot est encore aujourd'hui en usage dans l'Eglise Cathedrale de la Ville d'Angers. MEN.

Il vient du Grec *hudria*, fait de *hudor*, eau.

HYDROCELE. s. f. Maladie des bourses enflées par une fluxion de serositez; ce qui lui a fait donner le nom d'*hidropisie du scrotum*. Cette maladie a les mémes causes que l'hydropisie du bas ventre, dont elle est souvent la suite; excepté néanmoins qu'elle peut survenir à des coups reçus dans ces parties, ou à des chutes, qui comprimant les vaisseaux spermatiques, &c. y causent une inflammation, qui arrêtant le sang dans les veines les distend, & les fait devenir toutes variqueuses. On distingue deux sortes d'*hydrocelle*; l'une par infiltration, & l'autre par épanchement. Les enfans sont plus sujets aux *hydrocelles* que les grandes personnes, & on en voit même venir au monde avec de l'eau dans le scrotum, sur tout l'*hydrocelle* par infiltration, qui leur est la plus commune. On guerit l'*hydrocele* par des remedes dessicatifs, ou en faisant sortir les eaux avec la lancette, ou avec le seton, ou avec le trocar; mais parce que ces remedes ne sont que palliatifs, il faut avoir recours aux cauteres, si on veut faire une cure éradicative.

Ce mot vient du Grec *hudor*, eau, & de *kélé*, tumeur.

HYDROCEPHALE. s. f. Hydropisie de la tête dont il y a de trois sortes; la premiere quand l'eau se ramasse entre le crane & la peau; la seconde quand l'eau se ramasse entre le crane & le cerveau, dessus ou dessous les meninges; & la troisiéme quand l'eau se ramasse dans les ventricules du cerveau & les distend. Les enfans sont plus sujets à l'*hydrocephale* que les adultes, ce qui vient de ce que leur tête est fort molle, & qu'elle a été trop comprimée dans la matrice, ou bien parcequ'elle a été maniée trop rudement par la sage femme. D'ailleurs les enfans ayant les os de la tête tendres, & leurs sutures n'étant pas encore fermes, ces os s'ouvrent aisément, & donnent lieu à cet amas d'eau, au lieu que dans les adultes les os du crane sont durs & fortement joints par les sutures, ce qui ne leur permet pas de s'écarter & de faire place à l'eau. L'*hydrocephale* est une maladie difficile à guerir: elle est souvent suivie de léthargie ou d'apoplexie. On a vu une fille de sept ans attaquée d'une *hydrocephale*: les eaux sortirent en partie par les sutures dilatées, & en partie par d'autres trous. On a remarqué dans une autre fille âgée de 22. ans, une *hydrocephale* qui s'abaissoit insensiblement, & revenoit periodiquement un mois après. L'*hydrocephale* externe, ou qui est sur le crane, se guerit facilement, & on en a gueri un homme qui avoit la tête de la grosseur d'un bœuf. L'interne est très difficile à cause de la léthargie ou de l'apoplexie, qui emportent le malade, les eaux d'entre le crane & le cerveau se vuidant rarement.

Ce mot est Grec; il vient de *hudor*, eau, & de *kephalé*, *tête*.

HYDROGRAPHE. s. m. Celui qui fait, ou qui enseigne l'art de naviger, qui a écrit sur l'Hydrographie, qui a fait des Cartes Hydrographiques. *Hydrographe* du Roi. FONT.

HYDROGRAPHIE. s. f. Ce mot par son étymologie signifie seulement la description des eaux; mais dans l'usage ordinaire on entend par ce mot, la science qui apprend l'art de naviger, de faire les cartes marines, de conduire les vaisseaux, & de connoître dans les voyages de long cours le lieu precis où l'on est. C'est de toutes les sciences celle qui approche le plus de la perfection, & il ne lui manque gueres que la connoissance des longitudes. Le Pere Fournier a amplement écrit de l'*Hydrographie*, & après lui le Pere Deschales. L'Ordonnance de la Marine au titre 8. parle des Professeurs d'*Hydrographie* qu'elle veut être établis dans tous les ports.

Ce mot est Grec, *hudrographia*, & vient de *hudor*, eau, & de *graphein*, écrire.

HYDROGRAPHIQUE. adj. de tout genre. Qui apartient à l'Hydrographie. Description *hydrographique*. Des cartes *hydrographiques*, c'est-à-dire, marines, ou dressées exprès pour les Pilotes. On y marque les rumbs de vents. Les Meridiens y sont parallèles les uns aux autres. On y marque aussi les basses, les rochers & les bancs. Christophle Colomb étoit un homme qui gagnoit sa vie à faire des cartes *hydrographiques*. Il se trouva heritier des Memoires d'un fameux pilote, nommé Alonso Sanchez de Huelva Capitaine de vaisseau, lequel par hazard avoit été poussé par une tempête en l'Isle de Saint Dominique, & qui mourut chez lui au retour de son voyage. Cela lui fit entreprendre la decouverte des Indes Occidentales qui lui reüssit. Cesar d'Arcons a enseigné la maniere de faire un vase qu'il appelle *hydrographique*, par lequel il explique le flus & le reflus de la mer, & on y voit produire les mêmes mouvemens & regularitez qu'on a remarquez par toutes les mers, suivant le systême qu'il en a donné dans son livre du flus & du reflus de la mer.

HYDROMANTIE. f. f. Art de deviner par l'inspection de l'eau, ou des esprits qui y paroissent. Varron dit que l'*hydromantie* a été inventée par les Perses, & que Numa Pompilius & Pythagore s'en sont fort servis. Il y en a qui disent *hydromance*.

Ce mot est Grec, *hudromantéia*, composé de *hudor*, *eau*, & de *manteia*, *divination*.

HYDROMEL. f. m. Breuvage qui se fait avec de l'eau & du miel. L'*hydromel* vineux se fait avec de l'eau de pluye & du miel de Narbonne, qu'on fait cuire & écumer jusqu'à ce qu'un œuf y surnage; & après que la liqueur qu'on en tire a été exposée au Soleil pendant 40. jours pour la faire bien fermenter, on y mêle du vin d'Espagne; & si on ne s'en sert que deux ou trois mois après, il aura alors un goût approchant de la malvoisie. On fait aussi de l'*hydromel* vineux sans y mettre du vin, & en le laissant seulement bouillir au Soleil. Les Polonois & les Moscovites en font leur boisson ordinaire. L'*hydromel* s'appelle en Grec *melikraton*, & en Latin *aqua mulsa*. On l'a appellé aussi *medo & meda*. Il est appellé *simple*, quand il n'y entre rien que de l'eau & du miel. Et quand il y a beaucoup d'eau, & peu de miel, on le nomme *aqueux*; il se peut faire en tout tems. Quand on y mêle quelques autres drogues, on l'appelle *composé*. Et on l'appelle *vineux*, quand sa force égale celle du vin, laquelle il acquiert non seulement par la grande quantité de miel qu'il reçoit, mais aussi par sa grande coction & insolation; il ne se fait bien que durant les grandes chaleurs de l'été.

Ce mot vient du Grec *hudor*, *eau*, & de *méli*, *miel*, *eau mêlée de miel*.

HYDROMETRIE. f. f. Science des eaux. Bologne fonda dans son Université en 1694. une nouvelle chaire de Professeur en *Hydrometrie*, qu'elle donna à M. Guillelmini. Le nom d'*hydrometrie* étoit nouveau aussi-bien que la place. FONT.

HYDROMPHALE. f. f. Terme de Medecine & de Chirurgie. Tumeur du nombril causée par des eaux, qui est molle, transparente, & qui n'obéit guere au toucher. On dissipe l'*hydromphale* par des remedes resolutifs, ou on la gerit par la ponction qui se fait au milieu de l'ombilic. DIONIS.

Ce mot vient du Grec *hudor*, eau, & *omphalos*, nombril.

HYDROPHOBE. f. m. & f. Qui est atteint de la maladie de la rage. Lemery dit qu'un chien ayant mangé du sang d'un *hydrophobe*, qu'on avoit saigné, en étoit devenu enragé.

HYDROPHOBIE. f. f. Terme de Medecine, qui signifie *crainte de l'eau*. C'est un symptôme qui arrive aux malades mordus de bêtes enragées; de sorte qu'on appelle aussi la maladie de la rage, *hydrophobie*. Plusieurs Auteurs ont observé des *hydrophobies* par d'autres causes, sans morsure d'aucun animal enragé. Mr. Lister croit que la salive d'un homme, qui a été mordu d'un chien enragé, est ce qui reçoit la plus forte impression du poison, & que par consequent le malade craint l'eau & toutes les liqueurs dont il pourroit soulager sa soif, parce qu'en beuvant il exciteroit sa propre salive déja infectée, & ne pourroit s'empêcher de l'avaler; ce qui lui donneroit de nouveaux symptômes fort douloureux.

Ce mot est Grec, & est composé d'*hudor*, *eau*, & de *phobos*, *crainte*.

HYDROPIPER. f. m. Plante qui est une espece de Persicaire, & qui a été ainsi appellée, à cause qu'elle croît dans les lieux humides, & qu'elle a un goût poivré ou brûlant.

Ce mot vient du Grec *hudor*, *eau*, & *peperi*, *poivre*. On l'appelle autrement *curage*; en Latin *persicaria urens*, *sive hydropiper*. C. B.

HYDROPIQUE. adj. m. & f. Qui a les membres enflez par une abondance d'eaux, ou de vents. Les *hydropiques* boivent beaucoup sans se desalterer. Il est *hydropique* formé. Mourir *hydropique*. Paré dit qu'un crocheteur *hydropique* à Orleans, fut gueri par un coup de couteau qu'un de ses camarades lui donna en se battant avec lui.

Ce mot vient du Grec *hudor*, *eau*, & *d'ops*, *la face*: *hydropikos*, *hydropique*, d'*hydrops*, *hydropisie*.

HYDROPISIE. f. f. Maladie causée par un amas d'eaux qui se fait dans quelque partie. L'*hydropisie* a des noms differens suivant les differentes parties qu'elle afflige. Celle du bas ventre s'appelle *ascites*; celle de l'habitude du corps, *anasarca* ou *leucophlegmatie*; celle de la tête, *hydrocephale*; celle du scrotum, *hydrocele*. Il y a aussi une *hydropisie* causée par des vents, appellée par Hippocrate *hydropisie seche*, & par les Grecs *tympanites*, parcequ'en frapant le ventre, il sonne comme un tambour. On peut voir l'explication de chacune en son lieu. L'*anasarque* & la *timpanite*, dont l'une est faite par de la pituite, & l'autre par des vents, sont des maladies particulieres qui ne devroient point être appellées des *hydropisies*. DIONIS. Le vice du foie & de la ratte est l'effet & non la cause de l'*hydropisie*. Il y a encore une *hydropisie* de la poitrine, du pericarde, de la matrice, des ovaires, &c. Il y a des *hydropisies* laiteuses. Voyez L'HIST. DE L'AC. DE 1700. Mr. Coustial dans ses observations Anatomiques, parle d'une *hydropisie* vesiculaire de la vessie. Les obstructions & la constitution foible & aqueuse du sang, sont les causes les plus ordinaires de l'*hydropisie*. Dionis ne reconnoit qu'une cause legitime de l'*hydropisie*, c'est l'obstacle qui se fait à la separation de la serosité du sang par les reins & par la vessie; car quand on urine bien on ne devient jamais hydropique. Quand l'*hydropisie* est montée jusqu'aux reins, on l'appelle le bourlet. Les empêchemens qui ne permettent pas à l'urine de prendre son cours ordinaire, sont, ou la rupture de quelque vaisseau lymphatique, ou le défaut des sels urineux. L'hémorragie est souvent la cause antecedente de l'*hydropisie*. On guerit quelquefois l'*hydropisie ascites* par la paracentese, qui est une piqure qu'on fait à côté du nombril. L'*hydropisie* est une maladie très-dangereuse: elle est mortelle aux vieillards.

Ce mot est derivé de deux mots Grecs, *hudor*, *eau*, & *piein*, *boire*.

HYDROPOTE. s. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit de ceux qui ne boivent que de l'eau. On a disputé en Medecine, si les *hydropotes* vivoient plus long-temps que les autres.

Ce mot est Grec, *hudropotes*, formé de *hudor*, *eau*, & de *potes*, *beuveur*.

HYDROSTATIQUE. s. f. Partie de la Mecanique qui considere la pesanteur des corps liquides, & sur tout de l'eau, ou des corps pesans posez sur des corps liquides, en les comparant les uns aux autres. Archimede avoit donné quelques élemens de l'*Hydrostatique*, dans son livre des corps qui sont dans une liqueur, mais on n'avoit fait aucun usage de ce qu'il avoit dit, jusqu'au tems de Galileo Galilei. Il expliqua plus clairement les principes d'Archimede, & y ajoûta quelques theoremes nouveaux. Mr. Pascal, Mrs. Borelli & Mariotte perfectionnerent beaucoup l'*Hydrostatique*, après Toricelli & Benedetto Castelli, qui avoient écrit avant eux, & y ajouterent plusieurs choses. Guglielmini, Boyle, Newton, Varignon, Leibnits, Huygens, Bernoulli freres, ont beaucoup contribué à perfectionner l'*Hydrostatique*. Voyez la *Phoronomia* de Jacob Herman, imprimée à Amsterdam en 1715.

HYDROTIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine. Qui fait suer, qui excite la sueur. Nous disons *sudorifique*; *hydrotique* n'est pas en usage.

H Y E.

HYENE. s. f. Animal dont il est parlé dans le V. Testament. Son corps est aussi grand que celui d'un loup: excepté que ses jambes ne sont pas si hautes. Son poil est plus rude, & sa peau est mouchetée de diverses couleurs. BOCHART. On le distingue de l'Hyæne de Pline dont il est parlé ci-dessus. On dit qu'il y a en Espagne un espece d'animaux qu'on nomme *ginette*, qui ressemble fort à l'*hyene*.

H Y G.

HYGINE. s. f. Partie de la Medecine qui traite de la conservation & du recouvrement de la santé.

Ce mot est Grec, *hugiéina*, de *hugiès*, sain.

HYGROMETRE, ou HYGROSCOPE. s. m. Machine, instrument pour mesurer les divers degrez de secheresse, ou d'humidité de l'air. Il y en a un qui est composé de deux petits ais de bois fort deliez, qui se meuvent dans une coulice, suivant que l'humidité ou la secheresse de l'air les fait enfler ou se retirer, & par leur mouvement ils font mouvoir une aiguille qui est au milieu d'un des ais, & qui marque dans un cadran les degrez de ces qualitez. Voyez sa figure dans le Journal des Sçavans de l'an 1677. Il a été inventé en Angleterre. Il y en a de plusieurs sortes. L'*hygroscope* de l'invention du S. Emanuël Magnan, est fait avec un seul brin de l'épic d'avoine sauvage qui est parfaitement meur, sur lequel on met un Index. On se peut servir aussi de la gousse d'une vesse sauvage, qui se redresse suivant l'humidité, ou secheresse de l'air, comme il est dit dans l'Histoire de la Societé Royale d'Angleterre. Voyez Dalencé qui propose plusieurs manieres, pour marquer la difference de la secheresse, ou de l'humidité. On en fait de ficelle, de chamois, de parchemin, de cuir de mouton sans avoir été mouillez; mais ils ne sont ni si exacts, ni si susceptibles des impressions de l'air, que ceux de cuir trempez dans le vinaigre, dans le sel armoniac, & dans l'huile. Les uns sont à ressort & les autres à contrepoids, ou comme une romaine, tels que sont ceux de sapin; ou comme des balances, tels que ceux qu'on fait avec de la neige, du coton, une éponge, &c. La physique de tout cela est fondée sur une chose très constante; savoir, que les vapeurs de l'eau qui sont repanduës dans l'air, s'insinuent facilement dans tous les corps par les pores qui y sont: ce qui fait que ces corps s'étendent & occupent plus d'espace, & ce qui cause par consequent ces differens mouvemens de l'*hygrometre*. Tout le monde sçait ce qui arrive aux portes, aux fenêtres que l'on a peine à fermer en tems humide, parce que tout ce qui est fait de bois, même le plus pur & le plus solide, s'enfle par l'humidité. En ces cas-là on les peut prendre pour des *hygromêtres*. Les cheveux même frisez sont encore des *hygroscopes* qu'on porte à la tête sans y penser. Ils s'abbatent quand l'air est humide, & ils annoncent la pluye. Ils sont bouclez & crepez quand l'air est sec, & c'est alors le signe de beau tems. Voilà tout le mystere des *hygrometres*, qui consiste à sçavoir que plus il y a de parties humides dans l'air, plus il s'en insinuë dans la matiere dont on fait ces Oracles du beau & du mauvais tems. VALL. Voyez le Traité des *Hygrometres* par Mr. Foucher, Chanoine de Dijon, & le Traité de la Baguette Divinatoire par Mr. de Vallemont.

Ce mot est composé du Grec *hugros*, *humide*, *liquide*, & de *metréo*, *je mesure*.

H Y M.

HYMEN, ou HYMENE'E. s. m. Divinité fabuleuse des Payens, qu'ils croyoient presider aux mariages. C'étoit le Dieu qu'on invoquoit dans les Epithalames. Les Poëtes l'appellent le *blond Hymenée*. Le flambeau de l'*Hymenée*.

La plûpart des Poëtes donnent au Dieu *Hymenée* un chapeau de roses. Ils representoient ce Dieu yvre, languissant, affoibli par les plaisirs, ayant un flambeau à la main. C'est pourquoi les nouveaux mariez portoient le jour de leurs nôces, des guirlandes de fleurs. Cette coûtume a été même en usage chez les Hebreux, & ensuite parmi les Chrétiens, dès les premiers commencemens de l'Eglise. Les Poëtes donnent aussi au Dieu *Hymen* une robbe jaune, & des souliers jaunes. Cette couleur étoit particulierement affectée aux nôces. Le voile de l'épouse étoit jaune. Les mêmes Poëtes depeignent le Dieu *Hymen* avec un flambeau à la main.

Solemnitez & loix n'empêchent pas,
Qu'avec l'Hymen *Amour n'ait des debats.* LA FON.

HYMEN, ou HIMENÉE, signifie aussi poëtiquement, le mariage. Il est sous le joug de l'*hymen*. On dit encore en ce sens, presser un *hymenée*. Enfin l'*hymen* vous a asservi sous les loix d'une épouse. OE. M.

L'hymen *a deux bons jours, l'entrée, & la sortie.* ID.

Les loix de l'*hymenée* sont plus aisées à violer que celles de fille. VILL. Une fille se persuade que l'*hymen* est commode pour mener une vie libertine. BELL. Le plus heureux *hymenée* est une servitude. OE. M.

. . . . L'hymen ne fait des loix,
Que pour autoriser la pudeur à se taire. CORN.
. . . . Les soupçons importuns,
Sont d'un second hymen *les fruits les plus communs.* RAC.
J'appelle bon, voire & parfait hymen,
Quand les conjoints se souffrent leurs sottises. LA FONT.
. . . . . En secret il nous faut marier.
Un tel hymen *à des amours ressemble;*
On est époux & galant tout ensemble. ID.
*L'*hymen *vient quand on l'appelle,*
L'amour vient quand il lui plaît. RAC. D'OP.

On a dit qu'il s'étoit passé,
Entre Didon, & maître Enée,
Une maniere d'Hymenée. SCAR.

Sçachez que d'une fille on risque la vertu,
Lorsque dans un hymen *son goût est combattu.* MOL.

HYMEN, en termes de Medecine, est une petite peau semblable à du parchemin delié, que quelques-uns disent être dans le cou de la matrice des vierges au dessous des nymphes, & qui se rompt lors de leur defloration avec effusion de sang. Les sages-femmes l'appellent la *Dame du milieu*. Quand elle est retirée, elles disent que c'est une marque de la perte du pucelage. Les Anatomistes modernes disent qu'il ne s'en trouve point dans les filles les plus jeunes, même dans les fœtus. Les Anciens l'ont appellé *taye* & la *cloison*, la *porte* & la *garde* de la virginité. Les Hebreux avoient coûtume de conserver ce sang comme une marque de la chasteté de leurs filles, & ils l'envoyoient montrer à la parenté le lendemain des nôces. On le fait encore en Portugal & en plusieurs autres Païs. Voyez Laurens Joubert dans ses erreurs populaires, où il a inseré plusieurs rapports de ces Matrones fort plaisans.

HYMEN, est aussi une peau deliée qui enveloppe les fleurs des jardins qui sont en bouton, & ne se rompt que lorsque la fleur s'épanouit. Ce qui se dit particulierement des roses.

Ce mot vient du Grec *humèn*, membrane, pellicule.

HYMNE. f. m. Loüange en vers propres à chanter, composez à l'honneur de la Divinité. Chez les Anciens ces *hymnes* étoient d'ordinaire composez de trois couplets, ou stances. L'une s'appelloit strophe, l'autre antistrophe, & la derniere, épode. On chantoit des *hymnes* à l'honneur de Bacchus. Seigneur, quels *hymnes* de loüange ne vous devons-nous point? L'ACAD.

HYMNE. Ce mot est ordinairement feminin, quand on parle des *hymnes* qu'on chante dans l'Eglise. Entonner une *hymne*. Chanter une *hymne*. Une belle *hymne*. Après que l'*hymne* fut chantée. L'ACAD. On chante des *Hymnes* dans l'Eglise Romaine à Laudes, à Vêpres, & aux autres heures. Les *Hymnes* de la Passion, du Saint Sacrement. L'*Hymne* des Confesseurs, des Martyrs, des Vierges. Prudence a fait la plupart des *Hymnes* du Breviaire. Mrs. de Port-Royal ont traduit les *Hymnes* fort élegamment en vers François. On appelle aussi le *Te Deum*, une *Hymne*, quoy qu'il ne soit point en vers. Le premier qu'on dit avoir composé des *Hymnes* & Cantiques pour les chanter dans les Eglises, fut Saint Hilaire Evêque de Poitiers, & après lui Saint Ambroise Evêque de Milan. On apelle le *gloria in excelsis*, l'*Hymne* Angelique. Le Pape Telesphore est celui qui a ordonné qu'on la diroit à la Messe: mais il n'en a fait que le commencement, & Saint Hilaire le reste. Quelques-uns disent qu'il avoit été composé par les Apôtres mêmes. Que nos *hymnes* anciennes sont mal bâties! Ceux qui les ont faites n'avoient pas le moindre ombre de bon sens. Excepté sept ou huit comme *Salvete flores Martyrum*, de Prudence, & quelques autres des Peres de l'Eglise, tout le reste fait pitié. DE VALOIS.

Ce mot vient du Grec *Humnos*, du verbe *hudo*, *je celebre.* Isidore sur ce mot remarque, que l'*Hymne* est un Cantique de joye, & rempli des loüanges de Dieu. Et c'est en cela même, ajoûte-t-il, que l'*Hymne* est distingué du *Threne*, qui est un Cantique lugubre qui ne contient que des lamentations.

HYMNE, se dit aussi generalement des ouvrages de Poësie faits à l'honneur de quelcun. Les Poëtes Grecs ont fait plusieurs *Hymnes* à la loüange des Heros. Ronsard est le premier qui en François a fait des *Hymnes*, & des Poëmes heroïques.

H Y O.

HYOIDE. adj. Terme d'Anatomie. On appelle *os hyoïde*, un os qui est situé à la base de la langue sur le larinx. Cet os sert de point fixe à plusieurs muscles. Il est composé ordinairement dans les enfans de trois os, & dans les adultes, de cinq; celui du milieu qui forme sa base est plus court que les autres. Il y a cinq paires de muscles qui meuvent cet os avec la langue; cinq de chaque côté.

On lui a donné ce nom à cause qu'il a la figure de la lettre Grecque *υ*: ce qui fait qu'on le nomme aussi *ypsiloïde*.

HYOTHIROIDIEN. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit de la seconde paire des quatre muscles communs au larinx. Les muscles *hyothyroidiens* naissent de la partie inferieure de l'os hyoïde; ils descendent, & vont s'inserer à la partie inferieure du thyroïde; ils élevent le larinx & ferment la glotte.

H Y P.

HYPALLAGE. f. f. Figure de Grammaire, par laquelle de deux differentes expressions qui donnent une même idée, on choisit celle qui est moins ordinaire: comme, *dare classibus austros*, pour, *dare classes austris*, est une *hypallage.*

Ce mot est Grec, *hupallagè*, changement.

HYPECOON. f. m. Plante dont il y a deux especes. La premiere est appellée *hypecoon*. C. B. Ses feuilles sont semblables à celles de la fumeterre. Ses fleurs sont petites, à quatre feuilles disposées en croix, de couleur jaune. Lorsqu'elles sont passées, il paroît une gousse plate, composée de plusieurs pieces jointes ensemble bout-à-bout, & renfermant chacune une semence qui ressemble assez souvent à un petit rein, de couleur noirâtre. Sa racine est longue, quelquefois simple, quelquefois divisée, rougeâtre, garnie de petites fibres. La seconde espece est appellée *hypecoon altera species*. C. B. Ses feuilles sont semblables à celles du Carvi, decouppées profondement. Ses fleurs sont jaunes, plus petites que celles de la precedente. Sa semence est aussi jaune, & sa racine menuë. Elles sont l'une & l'autre narcotiques comme le pavot.

HYPERBATE. f. f. Terme de Grammaire. C'est une construction figurée qui renverse l'ordre requis & naturel du discours. Ainsi *transtra per & remos*, pour *per transtra & remos*, est une *hyperbate*. C'est un vice dans le langue Françoise qui aime particulierement la netteté, & la clarté; cependant elle sert quelquefois à animer le discours, & elle est propre à exprimer une passion violente, & à representer plus vivement l'agitation de l'esprit.

Ce mot vient du Grec *huperbainos*, *passer outre.*

HYPERBOLE. f. f. Figure de Rhetorique qui augmente, ou qui diminuë la verité des choses dont elle parle. L'*hyperbole* est un trope qui represente les choses ou plus grandes ou plus petites, qu'elles ne sont dans la verité. On employe les *hyperboles* lorsque les termes ordinaires sont, ou trop foibles, ou trop forts, & qu'ils ne se trouvent pas proportionnez à notre idée. Ainsi craignant de ne pas assez dire on dit plus. Comme si je veux exprimer la vitesse d'un excellent coureur, je dirai qu'il va plus vîte que le vent. Si je parle d'une personne qui marche avec une extrême lenteur, je dirai qu'il marche plus lentement qu'une tortuë. On peut dire que ces expressions sont des mensonges, mais ces mensonges sont fort innocens, puisqu'ils font connoître la verité. ART DE PENSER. Les *hyperboles* sont des veritez enflées, & grossies,

groffies. Il n'y a qu'à les diminuer pour les rendre justes : autrement ce seroient des faussetez. Oe. M. L'*hyperbole* exaggere, ou extenuë l'idée des choses au delà des bornes de la verité, ou même au delà de la vraisemblance. Courtin. Les *hyperboles* les plus hardies sont quelquefois les plus heureuses. Oe. M. Une *hyperbole* froide & outrée est ridicule. Id. L'Apologie de Balsac contient une deffense des *hyperboles*. L'Evangile n'a pas évité les *hyperboles*. L'*hyperbole* exprime au delà de la verité, pour ramener l'esprit à la mieux connoître. La Br. Les esprits vifs, & qu'une imagination vaste emporte hors des regles, & de la justesse, ne peuvent s'assouvir de l'*hyperbole*. Id. Balzac n'a jamais prodigué ses *hyperboles* plus à-propos que pour vous. Boi. Notre langue n'use que fort sobrement *des hyperboles*, parceque ce sont des figures ennemies de la verité. Bou. Les *hyberboles* si cheres aux Italiens & aux Espagnols, ont moins de credit parmi nous. Id. Aristote a remarqué que l'*hyperbole* est la favorite des jeunes gens, qui aiment les exaggerations. Ainsi les Philosophes, ou ceux qui cherchent à persuader, ne doivent s'en servir qu'avec beaucoup de retenuë. Chev. Les pensées qui roulent sur l'*hyperbole* sont toutes fausses d'elles mêmes, & ne meritent point d'avoir part dans un ouvrage raisonnable, à moins qu'on n'y mette des adoucissemens qui en temperent l'excès. Bou. Les *hyberboles* mentent sans tromper : elles ramenent l'esprit à la verité par le mensonge, en faisant concevoir ce qu'elles signifient à force de l'exprimer d'une maniere qui semble le rendre incroyable. Seneque. Ne donnez point dans ces *hyperboles* ridicules qui assaisonnent d'ordinaire les declarations des Amans. P. Com. L'*hyperbole* promet trop : elle affirme les choses incroyables, pour persuader celles qui sont croyables. Oe. M. Les *hyperboles* des flatteurs sont excessives. Abl. Dans la region des *hyperboles* tout est plein de merveilles ; tout y est plus grand, ou plus petit que nature. M. Sc. Tout l'excès de l'*hyperbole* est dans l'expression : le fond de la pensée a ses justes mesures. Si l'*hyperbole* est trop dure, il faut y preparer, ou la radoucir; sans quoi l'Auditeur rit, ou se revolte. Il n'y a pas loin du grand à l'énorme, de l'extraordinaire à l'extravagant : il faut s'arrêter aux limites. L'Art de la Predic.

Juste en ce point, il falloit l'être encore
Dans l'hyperbole *& dans la metaphore*. Du Cer.
Juvenal élevé dans les cris de l'Ecole,
Poussa jusqu'à l'excès sa mordante hyperbole. Boi.
L'hyperbole *plaît aux Amans* ;
Tout est siecle pour eux, ou bien tout est momens. B. Rab.
*Ne prenez point ceci sur le pied d'*hyperbole. Senlec.

Ce mot vient du Grec *huperbolè*, excès, du verbe *huperballein, exceder, surpasser*.

Hyperbole, en termes de Geometrie, est un surface plane indefinie, terminée par une ligne courbe ; ou une figure decrite par une section du cône, lorsqu'un plan le couppe sans être parallèle à un de ses cotez, (comme est la parabole) & qu'au contraire il s'en éloigne en dehors; car s'il s'en éloignoit en dedans, il decriroit une Ellipse. Ceux qui ont defini l'*hyperbole*, une section d'un cône par un plan parallèle à son axe, ont fait une mauvaise definition : car quoy qu'il soit vrai que cette section decrive en effet une *hyperbole*, neanmoins il s'en peut decrire du même point trente mille autres, qui ne seront point paralléles à l'axe, & par consequent qui ne seront point comprises dans la definition. L'*hyperbole* a un axe determiné, & un axe indeterminé : un diametre determiné, & un diametre indeterminé. Il y a dans l'*hyperbole* un diametre determiné, & un diametre indeterminé. Le premier est une ligne droite tirée par le centre, & terminée par les deux *hyperboles* opposées. L'autre est une ligne droite indeterminée, qui se trouve en continuant un diametre determiné au dedans de l'*hyperbole*. Le centre d'une *hyperbole* est le point qui est au milieu de l'axe determiné. Ce centre est au dehors de l'*hyperbole*. On appelle diametre indefini de l'*hyperbole*, une ligne droite qui étant tirée par le centre de l'*hyperbole*, ne la rencontre jamais quelque loin qu'on la prolonge.

HYPERBOLIQUE. adj. m. & f. Qui contient une *hyperbole* ; qui est exageré, grossi, enflé, excessif. Quand on dit qu'un homme est un geant, c'est une expression *hyperbolique*. Il y a des Auteurs qui affectent d'être *hyperboliques*. Voiture prenoit un ton railleur, dès qu'il avançoit quelque chose d'*hyperbolique*. Bou. Les pensées des esprits *hyperboliques* deviennent froides par l'excès de l'hyperbole. Id. Le stile des contemplatifs est un stile *hyperbolique*, & figuré. Bossuet. Si l'usage n'a pas donné cours à une expression *hyperbolique*, il ne faut jamais la hazarder sans précaution : l'excuse l'adoucit, & lui sert de passeport. L'Art. de la Predic. On parle & on écrit en Occident avec une simplicité, qui toute naturelle qu'elle est, choque les Orientaux, autant que nous sommes choquez de leurs métaphores perpetuelles ; & de leur stile *hyperbolique*. Basnage.

Los immortel, que par faits heroïques,
Chevalerie en tous lieux acqueroit,
Vous fait aimer ces tems hyperboliques. Des-H.

En termes de Geometrie, on dit un miroir *hyperbolique*, une figure *hyperbolique*, quand ils sont taillez en hyperbole. La ligne courbe qui termine la surface plane de l'hyperbole, s'appelle *ligne hyperbolique* : on la confond d'ordinaire avec l'hyperbole. Une ligne *hyperbolique* ne peut jamais toucher une ligne droite, quoy qu'elle s'en approche toûjours.

HYPERBOLIQUEMENT. adv. D'une maniere *hyperbolique*. Cet Auteur parle toûjours *hyperboliquement*. Couper un cône *hyperboliquement*.

HYPERCATALECTIQUE. adj. m. & f. Terme de Poësie Grecque & Latine, qui se dit des vers où il y a une ou deux syllabes de trop au delà de la mesure d'un vers regulier. On les appelle autrement *hypermetres*.

Ce mot est Grec, & composé d'*hupèr*, *sur*, & de *katalégoo*, *ajoûter*.

HYPERCRITIQUE. adj. m. Censeur outré, critique qui ne laisse passer aucune faute, qui ne pardonne rien. Cet Ouvrage doit être bien correct : il a passé par les mains des Docteurs *hypercritiques*.

A nos Seigneurs Academiques,
Nos Seigneurs les hypercritiques,
Souverains Arbitres des mots. Men.

Ce mot vient du Grec *huperkritikos*, composé de la preposition *hupèr*, au dessus, & de *kritikos*, de *kritès*, *juge*, de *krino*, *je juge*. Quelques-uns le trouvent un peu pedantesque. Refl.

HYPERDULIE. Terme de Theologie. Culte qu'on rend dans l'Eglise Romaine à la sainte Vierge. On y appelle *dulie*, le culte qu'on rend aux saints. Voyez Dulie.

HYPERTHYRON. s. m. Terme d'Architecture. Table large qu'on met aux portes Doriques, au dessus du chambranle, en forme de frise.

Ce mot est Grec, & veut dire, ce qui est au dessus de la porte.

HYPETRE. C'est, selon Vitruve, un édifice, ou un portique à decouvert ; comme étoient anciennement quels

quelques temples qui n'avoient point de toit.

Ce mot vient du Grec *hupaitros* ou *hupaitrios*, *qui est à l'air*.

HYPNOTIQUE. adj. Terme de Pharmacie. Medicament dont on se sert pour faire dormir.

Ce mot est Grec, *hupnotikòs*, qui endort, de *hupnos*, *sommeil*.

HYPOCAUSTE. s. m. Lieu soûterrain où il y avoit un fourneau qui servoit à échauffer les bains chez les Grecs, & les Romains. C'est encore aujourd'huy ce qui échauffe les étuves.

Ce mot est Grec, *hupokauston*, de la preposition *hupò*, sous & du verbe *kaio*, j'allume, j'échauffe.

HYPOCHIMA. s. m. Terme de Chirurgie. Nom d'une maladie des yeux, qu'on appelle en Latin *suffusio*, & en François *cataracte*. Voyez ce mot. On l'appelle aussi *hypochyse*.

Ce mot est Grec, composé de *hupò*, *dessous*, & *cheëin*, *fondre*, parce qu'il semble que ce soit une humeur fonduë dans l'œil.

HYPOCISTE. s. m. Maniere de rejetton qui naît environ le mois de Mai, sur le pied d'une espece de cistus assez commun dans les païs chauds. Il croît à la hauteur d'environ un demi pied, de la grosseur d'un, de deux, & même de trois pouces, rond, plus gros en haut qu'en bas, tendre, de couleur jaunâtre, rempli de suc, ayant certains anneaux, ou nœuds bruns d'espace en espace comme la racine de nenuphar. On pile cette plante, & l'on en tire par expression le suc, lequel on fait évaporer sur le feu en consistance d'extrait dur & noir, comme le suc de reglisse, puis on le forme en petits pains pour le transporter. On appelle aussi cet extrait *hypociste*, du nom de la plante. Il est d'un goût acide & astringent. On s'en sert pour arrêter les cours de ventre, le vomissement, les hemorragies. Il en entre aussi dans la theriaque & dans quelques emplâtres.

Hypociste vient du Grec *hupò*, *sous*, & *kistos*, *cistus*, comme qui diroit, plante naissant sous le cistus.

HYPOCONDRE. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit proprement de chaque côté de la region épigastrique, ou partie superieure du bas ventre. En l'*hypocondre* droit est situé presque tout le foye; au gauche la rate, & la plus grande portion du ventricule ou de l'estomac. Quelquefois Hippocrate a appellé *hypocondre*, tout le ventre inferieur.

Ce mot est Grec, *hupochondreion*, & signifie qui est *sous les cartilages*, de la preposition *hupò*, sous, & de *chondros*, *cartilage*.

HYPOCONDRE, est aussi quelquefois adjectif, & signifie, Hypocondriaque.

... *Cent fois la bête a vu l'homme* hypocondre,
Adorer le metal que lui-même il fit fondre. BOIL.

HYPOCONDRIAQUE. adj. De tout genre. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie assez commune & fort opiniâtre, qu'on appelle ordinairement *affection* ou *passion hypocondriaque*, du nom de la partie affectée qu'on croit être les hypocondres. Les accidens de *l'affection hypocondriaque* sont en grand nombre & très-facheux: les plus ordinaires sont la douleur d'estomac, l'abondance des vents, les rapports, le vomissement frequent, la distension des hypocondres, les bruits qu'on entend dans le bas ventre, les douleurs vagues, la constriction de la poitrine, la difficulté de respirer, la palpitation du cœur, les defaillances, les veilles, les inquietudes, le vertige, la crainte, les soupçons, la melancholie, le delire, &c. Tous ces accidens n'arrivent point à tous ceux qui sont atteints de cette maladie; ce sont tantôt les uns, & tantôt les autres, suivant la constitution des personnes. *L'affection hypocondriaque* a son principal siege dans les esprits, & dans les parties nerveuses: elle est produite par un sel acide qui predomine dans la masse du sang, à quoy contribue beaucoup la mauvaise disposition de l'estomac, & des autres parties contenues dans le ventre. Le scorbut est le plus haut degré de l'affection *hypocondriaque*, qui semble avoir été inconnuë aux Anciens. Les plus sensez sont pourtant persuadez qu'ils la connoissoient, mais qu'elle étoit accompagnée de symptômes plus legers.

HYPOCONDRIAQUE, adj. m. & f. & subst. se dit aussi de celui qui est travaillé de l'affection *hypocondriaque*, & sur tout des accidens qui troublent le cerveau; d'où vient qu'on apelle un visionnaire, un fou melancholique, un *hypocondriaque*.

HYPOCONDRIAQUE, se dit fig. pour signifier bizarre, d'humeur inegale. Il est *hypocondriaque*. Elle est *hypocondriaque*.

HYPOCRAS. s. m. Espece de Breuvage délicieux, qu'on fait d'ordinaire avec du vin, du sucre, de la canelle, du girofle, du zinzembre, & autres ingrediens. On fait de l'*hypocras* framboisé, ambré. On fait de l'*hypocras* soudainement avec des essences. On fait aussi un breuvage composé d'eau, de sucre, de canelle, &c. qu'on appelle *hypocras* d'eau. On en fait aussi de biere & de cidre. De bon *hypocras*. *Hypocras* blanc. *Hypocras* clairet. *Hypocras* de vin de Moselle. *Hypocras* de vin d'Espagne. Faire de l'*hypocras*. Boire de l'*hypocras*. L'ACAD. Diogene raporte de Carneade, qu'étant travaillé de phtisie sur la fin de ses jours, & entendant dire qu'Antipater, pour se délivrer du même mal, avoit avalé du poison, il dit à ceux qui étoient autour de lui: donnez moi donc aussi que je boive; & ses amis lui ayant demandé quoi? Il changea de résolution tout d'un coup, & dit de l'*hypocras*. AB. REG.

On appelle *chausse d'hypocras*, le filtre par lequel on le passe plusieurs fois pour le purifier. C'est une piece de drap ou d'étamine faite en pointe. On met dans la chausse un grain de musc ou d'ambre gris pour le parfumer. L'*hypocras* passe pour vin de liqueur, & se boit par delices à la fin d'un repas. Menage approuve la conjecture de ceux qui derivent *hypocras*, d'Hypocrate, comme ayant été l'inventeur de cette composition. Quelques-uns écrivent *hyppocras*.

Ce mot vient du verbe Grec *hupokerannumi*, qui signifie *mélanger*.

HYPOCRISIE. s. f. Deguisement en matiere de devotion, de probité, d'amitié, ou de vertu; feinte de ce que l'on n'est pas. L'*hypocrisie* est detestable devant Dieu & devant les hommes. Il fait l'homme de bien, mais ce n'est qu'*hypocrisie* que son fait. L'*hypocrisie* est un hommage que le vice rend à la vertu. LA ROCH. L'*hypocrisie* est presque la même chose que la dissimulation. M. SC. On cache bien des mechancetez sous le voile de l'*hypocrisie*. L'*hypocrisie* cache de veritables vices sous les apparences de la vertu. Comme l'art est plus industrieux que la nature, l'*hypocrisie* va plus loin que la veritable pieté. OB. M. Combien d'*hypocrisies* se croit-on permises pour cacher ce qu'on est, & paroître ce qu'on n'est pas, sur tout quand on croit avoir besoin de sa reputation pour le bien même du public? FL. La vie des Courtisans est une *hypocrisie* continuelle, toute occupée à produire de fausses vertus, & à cacher de veritables defauts. ID. Bien des gens passent pour polis qui n'ont que des dehors empruntez: pour peu qu'on les partique, on connoît aisément l'*hypocrisie* de cette fausse politesse. BELL. La gravité étudiée de certaines gens est une

hypocrisie, & une imposture continuelles. M. Esp. L'*hypocrisie* la plus dangereuse est celle qui contrefait la vertu & la devotion. M. Sc.

Dame Venus, & Dame Hypocrisie,
Font quelquefois ensemble de bons tours. La Font.
Il passe pour un saint dans votre fantaisie,
*Tout son fait, croyez moi, n'est rien qu'*hypocrisie.
Mol.

Ce mot vient du Grec *hupokrisis*, *dissimulation*, *deguisement*, du verbe *hupokrinomai*, *je dissimule*, *je fais semblant*.

HYPOCRITE. adj. & s. m. & f. Qui contrefait le devot, l'homme de bien; qui en affecte l'exterieur, le dehors. Tout homme masqué, & qui veut paroître ce qu'il n'est pas, est *hypocrite*. M. Sc. Un *hypocrite* peut prendre pour dupe tout le genre humain. Le P. Lamy. Un *hypocrite* est la moitié d'un homme de bien. Ob. M. Il y a des *hypocrites* d'amour, d'amitié, de generosité, aussi bien que de devotion. M. Sc. Je ne puis me resoudre à trahir mes sentimens par une contenance *hypocrite*. Ob. M. Un *hypocrite* sçait parfaitement bien deguiser les dehors, & garder les apparences. Id. Les *hypocrites* se cachent sous les apparences trompeuses d'une pieté plus pure, & plus rafinée. Fen. Les *hypocrites* ne se contentent pas d'être mechans comme le reste des impies, ils veulent encore passer pour bons, & font par leur fausse vertu que les hommes n'osent plus se fier à la veritable. Id. J. Christ a toûjours fait la guerre aux Pharisiens, parcequ'ils étoient *hypocrites*. Il a comparé les *hypocrites* aux sepulchres blanchis, beaux au dehors, & pleins de pourriture au dedans. Il n'y a point de plus grands Athées que les *hypocrites*. Bacon. L'*hypocrite*, ou ne croit pas en Dieu, ou se moque de Dieu: parlons obligeamment; il ne croit pas en Dieu. La Br. Avoir l'air *hypocrite*, la contenance *hypocrite*. Tout *hypocrite* qui jouë bien son personnage, aura toûjours la multitude pour lui. Ob. M. On employe le mot de *Devot*, lorsqu'on parle d'un *hypocrite* avec respect. Des-H. Les *hypocrites* songent uniquement à surprendre l'estime, & l'approbation des hommes par de specieuses apparences. Ob. M. Un *hypocrite* ne donne l'aumône qu'à regret, & ne paye ce tribut à Dieu que pour tromper les hommes. St. Ev. Le metier de devote, ou plutôt d'*hypocrite*, devient presque toûjours la ressource des femmes que la beauté quitte, ou qui n'ont qu'un merite mediocre. Ob. M. La vie des *hypocrites* est une comedie perpetuelle; ils sont toûjours sur le theatre, & ne quittent gueres le masque. Bell. On ne peut se passer à la Cour d'être un peu dissimulé, ou même un peu *hypocrite*. M. Sc.

D'être indolent chacun se felicite,
Nul en amour ne daigne être hypocrite. Des-H.
Aussi ne verra-t-on chez vous
Hypocrites, *ni loups garous*,
Torcols à grimassante mine,
Ni cagots de telle farine,
Mais bien des gens faits comme nous. Chapelle.
*De ces femmes pourtant l'*hypocrite *noirceur*;
Au moins pour un mari garde quelque douceur. Boi.

Ce mot vient du Latin *hypocrita*, qui est formé du Grec *hupokritès*, qui signifie Comedien dans sa premiere origine.

HYPODROME. s. m. Lieu fameux à Constantinople, qui étoit une espece de Cirque ou de carriere, où l'on faisoit des exercices & des courses de chevaux. Du Cange dit que ce mot a signifié aussi une longue galerie, & aussi un travail où on ferre les chevaux.

HYPOGASTRE. s. m. Terme d'Anatomie. C'est la partie inferieure du bas ventre, qui commence deux ou trois doigts au dessous du nombril, & va jusqu'à l'os pubis.

Ce mot est Grec, & vient d'*hupò*, *sous*, & de *gastèr*, *ventre*.

HYPOGASTRIQUE. adj. Est une épithete qu'on donne à une artere qui sort de l'artere iliaque interne, & qui se distribue à la vessie, à l'intestin *rectum*, & aux parties genitales, sur tout des femmes. Il y a aussi une veine *hypogastrique* qui vient de ces mêmes parties, & qui va se rendre à la veine iliaque interne.

HYPOGE'E. s. m. Terme d'Astrologie. C'est un point que les Astrologues imaginent dans la terre, entre le point du lever, & le point du coucher du soleil.

Ce mot est Grec, de *hupò*, dessous, & *gaia*, terre.

HYPOGLOTTIDE. s. f. Terme d'Anatomie. On donne ce nom à deux glandes de la langue, qui sont situées proche les veines ranulaires. Elles filtrent avec les sublinguales une serosité, comme une espece de salive, qu'elles déchargent par de petits canaux dans la bouche vers les gencives. Dionis.

Ce mot est Grec, composé de *hupò*, sous, & *glotta*, langue, parce que ces deux glandes sont situées sous la langue.

HYPOGRYPHE, ou HYPOGRIFE. s. m. Ce mot vient du Grec, & signifie un animal qui est en partie cheval, & en partie griffon; un cheval aîlé qui a des aîles comme un griffon, mais cela est fabuleux. Lucien dit que les *Hypogrifes* sont des hommes montez sur des grifons aîlez. Il faut écrire *hippogriphe*. Voyez ci-dessus.

*Oui l'*hypogriphe *est un oiseau fort laid*;
Tels palefrois font peur aux Demoiselles. Sar.

HYPOMOCLION. s. m. Terme des Mechaniques. C'est le point qui soûtient le levier, & sur lequel il fait son effort, lorsqu'on le baisse, ou qu'on l'éleve. Les ouvriers l'appellent *orgueuil*.

Ce mot est Grec, & vient de *hupò*, *sous*, & de *mochlòs*, *barre*, *levier*.

HYPOPHORE. s. f. Terme de Chirurgie. Ulcere profond, ouvert & fistuleux.

HYPOPOTAME. s. m. Voyez Hippopotame.

HYPOPYON. s. m. Terme de Medecine. Collection de pus sous la cornée. Cette incommodité arrive souvent après une grande ophtalmie, qui n'aura pû se resoudre, ou qui aura suppuré, ou après une contusion de l'œil. L'*hypopion* est à craindre, car si la matiere demeure long-tems sous la cornée, & qu'elle devienne âcre, elle causera la gangrenne aux membranes de l'œil.

HYPOSPADIAS. s. m. Terme de Chirurgie. Défaut au gland, lorsqu'il n'est pas percé dans l'endroit ordinaire, & qu'il l'est au dessous proche le filet. Cela procede souvent de ce qu'un enfant étant venu au monde sans ouverture au gland, & les parens ne s'en étant point apperçus, l'urine qui cherchoit à sortir, s'est fait un chemin proche le filet, qui est l'endroit de l'uretre le plus mince. Ceux qui ont cette incommodité ne peuvent engendrer. On peut voir dans les *Operations de Chirurgie* de Dionis, l'operation de l'*hypospadias*.

Ce mot est Grec, composé de *hupò*, *dessous*, & *spazein*, *percer*.

HYPOSPHAGMA. s. m. Terme de Medecine. Meurtrissure, ou œil poché. L'*hyposphagma* est un épanchement de sang dans l'œil entre la conjonctive & la cornée, où il paroît premierement rouge. Cette maladie est causée par la repletion des veines,

dont l'orifice s'ouvre, ou par la rupture de ces mêmes veines, par quelque coup, ou par quelque chûte.

HYPOSPATISME. s. m. Terme de Chirurgie. C'est une operation des Anciens, qui faisoient au front trois incisions en long jusqu'à l'os, de la longueur de deux doigts, pour couper tous les vaisseaux qui étoient entre deux taillades. Ils l'appelloient ainsi du nom de l'instrument dont ils se servoient, qui avoit la figure d'un spatule. Cette incision se faisoit pour empêcher le depôt des humeurs sur les yeux. Mais on l'a trouvée si cruelle & si peu utile, qu'on ne la pratique plus aujourd'hui.

HYPOSTASE. s. f. Terme de Theologie. Suppôt, personne. Il n'y a qu'une nature en Dieu, & trois *hypostases*.

Ce mot vient du Grec *hupostasis*, *subsistentia*, d'*hupò*, *sub*, & de *histemi* ou *stao*, *sto*, *existo*.

Ce mot excita autrefois de grands demêlez entre les Grecs, & puis entre les Grecs & les Latins. Dans le Concile de Nicée, *hypostase* est la même chose que substance, ou essence. Ainsi c'étoit une heresie que de dire, que JESUS-CHRIST est d'une autre *hypostase* que le Pere, parce qu'*hypostase* signifioit *essence*. Mais l'usage changea. Dans le besoin qu'on eut de s'exprimer contre les Sabelliens, les Grecs choisirent le terme d'*hypostase*, & les Latins celui de *Personne*. Ce changement fut la source de la contestation; car ceux qui prenoient le mot d'*hypostase* dans son ancienne signification, ne pouvoient supporter que l'on posât trois *hypostases*; c'étoient trois essences divines selon eux; mais ce mot fut expliqué: & ceux qui s'en servoient contre les Sabelliens declarerent, qu'ils entendoient par là trois individus, ou trois sujets qui subsistent également, & non pas trois substances, ou essences differentes. Dans ce sens ils reconnoissoient trois *hypostases* dans une seule essence. D'autres entendoient par *essence*, une nature commune & indefinie; comme l'humanité à l'égard de tous les hommes en general: & par *hypostase*, une nature singuliere, & propre à chaque individu: comme chaque homme en particulier est une modification de la nature, ou essence universelle. Mais cette derniere interpretation, que quelques-uns attribuent à Saint Basile, appliquée à la Divinité, emporteroit le Tritheïsme: parceque si les trois personnes de la Trinité sont trois *hypostases*, precisément comme, Pierre, Jaques, & Jean, il y a manifestement trois Dieux.

HYPOSTASE, en termes de Medecine, se dit du sediment de certaines liqueurs, & principalement de la partie crasse qui tombe au fond de l'urine.

HYPOSTATIQUE. adj. qui se dit dans le mystere de l'Incarnation, de l'union de la nature humaine avec la nature divine. L'union *hypostatique*. Quelques Anciens & quelques Modernes, croyent que le corps de Jesus-Christ est uni avec le pain Eucharistique, d'une union qui ressemble à l'*hypostatique*. BIBL. UNIV.

HYPOSTATIQUEMENT. adv. D'une maniere *hypostatique*. Le Verbe a été uni *hypostatiquement* à la nature humaine en la personne de JESUS-CHRIST.

HYPOTENAR. s. m. Terme d'Anatomie. Le second des muscles du petit doigt, & le dernier de ceux du bras. Il prend son origine du petit os du carpe, qui est situé sur les autres, & va s'inserer exterieurement au premier os du petit doigt, qu'il éloigne des autres. DIONIS.

Le sixieme & dernier des muscles propres des doigts du pied, s'appelle aussi l'*hypotenar* ou l'*abducteur*.

HYPOTHENUSE. s. f. Terme de Geometrie. C'est le plus grand côté d'un triangle rectangle; ou la ligne subtendente de l'angle droit, ou obtus. On l'appelle autrement *la base*. Dans tout triangle rectangle, le quarré fait sur l'*hypotenuse*, ou sur le grand côté, est égal aux deux quarrez faits sur les jambes. PARDIES.

Ce mot vient du Grec *hupotéinoo*, *subtendo*; *hupoteinousa*, *subtendens*, en sousentendant, *grammèe*, *linea*.

HYPOTHEQUAIRE, ou HYPOTHECAIRE. adj. m. & f. Qui a droit d'hypotheque. On appelle *creancier hypothecaire*, celui dont le contrat est reconnu en Justice, ou passé devant Notaire. Par le Droit François, tous ces sortes de contrats emportent hypotheque sans stipulation. Les creanciers *hypothecaires* sont preferez aux chirographaires. Les actions *hypothecaires* durent quarante ans. Chez les Romains l'action *hypothecaire* n'avoit pas le même effet qu'en France. Le creancier ne pouvoit pas saisir l'heritage hypothequé. Son action hypothecaire tendoit seulement à demander qu'il fût envoyé en possession de l'heritage, pour en jouir jusqu'au plein payement de la dette. En France il y a trois actions *hypothecaires*: l'une qui a lieu contre le tiers detenteur après discussion du principal obligé. L'autre, la simple declaration d'hypotheque contre le tiers detenteur avant cette discussion, & la troisiéme, est l'action *personnelle hypothecaire*, qui a lieu contre l'heritier, & biens tenant; lequel en cette qualité est tenu solidairement, sans division, ni discussion. Voyez Loyseau.

HYPOTHEQUAIREMENT. adv. Terme de Pratique. Par une action hypothecaire. On assigne un heritier pour se voir condamner à payer une dette du deffunt personnellement, pour la part & portion dont il est heritier, & *hypothecairement* pour le tout. Il est obligé *hypothecairement*. Agir *hypothecairement*.

HYPOTHEQUE. s. f. Obligation par laquelle le bien du debiteur est obligé, & affecté au creancier pour l'assurance de sa dette; charge imposée sur les biens immeubles de celui qui emprunte, ou qui est obligé à faire quelque chose, soit par un contrat puplic, & solemnel, soit par sentence, ou arrêt. L'*hypotheque* differe du gage proprement ainsi nommé, en ce que celui-ci regarde des choses qu'on delivre actuellement au créancier: au lieu que l'autre consiste à lui assigner & lui affecter seulement un certain bien, sur tout immeuble, par le moyen duquel il puisse se dedommager, au cas que le debiteur ne paye pas. L'effet de l'*hypotheque* est que le creancier a droit de suivre la chose hypothequée, en quelque main qu'elle passe, & de la revendiquer contre tous possesseurs. Il y a seulement cette exception, qu'il ne peut troubler, ni inquieter le tiers detenteur, qu'après avoir discuté les autres biens du debiteur. Un Traitté des *hypotheques* est un recueil de precautions contre les fraudes, & les infidelitez des hommes. OB. M. Comme l'*hypotheque* est un engagement qui se contracte pour la sûreté du creancier, l'on a cherché tous les moyens de lui assurer l'effet de sa convention. L'usage du gage est le plus ancien. C'étoit presque la même chose dans le fond. La difference consistoit en ce que le gage étoit mis entre les mains du creancier; au lieu que ce n'étoit qu'une simple *hypotheque*, quand la chose obligée demeuroit en la possession du debiteur. On trouva ensuite plus de facilité, & plus de commodité à engager les heritages par une simple convention, que par une tradition actuelle. Cela fut pratiqué par les Grecs; & les Romains emprunterent d'eux & le nom, & la chose. Seulement, pour

mieux

mieux prevenir les tromperies, ils apposoient des marques visibles, pour instruire le public, que le fond étoit hypothequé par le proprietaire. Mais parmi les Romains on regarda ces affiches comme des marques injurieuses aux debiteurs, & il fut deffendu de s'en servir. Les Jurisconsultes Romains distinguoient quatre especes d'*hypotheques*: l'*hypotheque expresse* & *conventionnelle*, qui procede de la volonté, & du consentement des contractans. La *Legale*, qui est introduite par la loi, & sans convention; comme celle des mineurs sur les biens de leur tuteur du jour de la tutelle, & par cette raison on l'appelle aussi *tacite*. Le *gage du Preteur*, lorsque par la suite, ou le refus du debiteur, le creancier étoit envoyé en possession de ses biens par le Preteur. Le *gage judiciaire*, lorsque pour l'execution d'une sentence, le creancier se faisoit envoyer en possession. De ces quatre especes d'*hypotheques* nous en avons conservé trois, parceque le gage judiciaire est compris sous celui du Preteur. L'*hypotheque* conventionnelle se subdivise en *generale*, & *speciale*. L'*hypotheque* est simple & generale, lorsqu'elle contient l'obligation de tous les biens presens, & à venir. L'*hypotheque* speciale est terminée, & limitée à une chose speciale. Cependant quand il s'agit d'une preference entre creanciers, l'*hypotheque* speciale n'a point plus de prerogative que la generale. C'est pourquoi les Notaires employent toûjours dans les contracts cette clause, comme étant du stile ordinaire; *sans que l'hypotheque speciale deroge à la generale, ni la generale à la speciale*. Pour l'*hypotheque tacite*, les Docteurs en ont compté 26. especes, dans le Droit Romain. Quoy qu'il en soit à l'égard du nombre, cette *hypotheque* accordée par la loi, a les mêmes effets que si elle étoit expresse, & conventionelle. Par exemple, un mineur a une *hypotheque* tacite, ou stipulée par la loi, sur les biens de son Tuteur, du jour de l'acte de tutelle. Le *gage judiciaire*, qui est la troisiéme espece, emporte *hypotheque* du jour de la sentence, ou du jugement. Il faut ajoûter une autre sorte d'*hypotheque*; qui est l'*hypotheque privilegiée*. Cette *hypotheque* donne une preference sur tous les autres créanciers, sans avoir égard au tems. Quand on a une *hypotheque privilegiée*, il ne faut point de discussion. Par exemple, le vendeur d'un fond a une *hypotheque* privilegiée sur son fond, pour ce qui lui est dû pour la vente, &c. Ainsi on colloque les creanciers sur les biens de leur debiteur, suivant l'ordre de leur *hypotheque*, c'est-à-dire, selon l'ancienneté, la priorité, ou le privilege de leur *hypotheque*. Les Notaires mettent dans tous les contrats, Sans que l'*hypotheque* generale deroge à la speciale. Un decret purge les *hypotheques*, & non pas le doüaire. Une action en declaration d'*hypotheque*, est celle qu'on dirige contre un tiers detenteur d'un bien *hypothequé*, & non decreté. Le demandeur le somme de declarer s'il est detenteur, & proprietaire de l'heritage, & en cas qu'il le soit, de payer au demandeur les arrerages de la rente par lui pretenduë, de la continuer à l'avenir, & d'en passer titre nouvel, si mieux n'aime le detenteur deguerpir l'heritage pour être saisi, & vendu. Voyez Basnage *Traitté des Hypotheques*. C'est une maxime, que les meubles n'ont point de suite par *hypotheque*.

Ce mot vient du Grec *hupotheké*, qui signifie *gage*, *chose sujette à quelque obligation*, du verbe *hupotethemi*, je soumets, je rens sujet.

On appelle populairement *hypotheque*, une eau-de-vie assaisonnée avec des cerises, & quelques aromates. Ce mot commence à être en usage parmy le beau monde. Menage dit qu'il n'en sçait ni la raison, ni l'origine. On en fait aussi avec du suc de coings, &c. avec des noyaux d'abricots, &c. & avec tout ce que l'on s'imagine devoir être agreable & bon pour la santé. Cette sorte d'eau clairete s'appelle aussi quelquefois, *Racabi*, mais aujourd'huy on l'appelle ordinairement, *Ratafia*.

HYPOTHEQUER. v. act. Charger son bien immeuble d'une hypotheque. Quand on contracte, on *hypotheque* tous ses biens presens & à venir. Quand on oblige son bien franc & quitte qui est déja *hypothequé* à un autre, on est stellionataire.

HYPOTHEQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

HYPOTHESE. s. f. Terme de Philosophie. Supposition qu'on fait d'un principe, ou d'une proposition, pour en tirer des raisonnemens & des consequenees. Cette *hypothese* vous semble étrange. PAT. On fait souvent de fausses *hypotheses*, pour faire tomber un antagoniste en des absurditez; & même en Geometrie on en tire des veritez. Si le Ciel tomboit, il y auroit bien des alouëttes prises: voilà une bonne consequence tirée d'une fausse *hypothese*, ou du moins conditionnelle. En bonne Logique il ne faut pas passer de l'*hypothese* à la these, c'est-à-dire, il faut prouver le principe qu'on suppose, avant que d'en tirer la consequence. Il n'y a aucune *hypothese* contre laquelle la raison fournisse plus d'objections, que contre celle de l'Evangile. BAY.

Ce mot vient du Grec *hupothesis*, d'*hupò*, *sub*, & de *thésis*, *positio*.

HYPOTHESE, se dit en Astronomie, des differens systémes du Ciel, ou suppositions diverses des situations, & des mouvemens des parties du monde, suivant lesquelles on tâche d'expliquer & de sauver tous les phenomenes, ou apparences celestes: en telle sorte que celle qui sert à les mieux expliquer, & qui est la plus simple, passe pour la plus vraye, ou du moins pour la plus plausible. Les plus fameuses *hypotheses* sont celles de Ptolomée, de Copernic, de Tychobrahé, de Fracastor, de Descartes. Celle de Copernic est la plus suivie. Celle de Ptolomée est rejettée tout-à-fait. On le dit aussi des autres suppositions qu'on fait dans la Physique, pour expliquer les autres phenomenes de la nature.

HYPOTHETIQUE. adj. m. & f. Ce qu'on suppose, soit qu'il soit vrai, soit qu'il soit faux. Une proposition *hypothetique* ou conditionnelle, est celle où l'on dit, si cela est vrai, ou, cela supposé.

HYPOTHETIQUEMENT. adv. D'une maniere hypothetique. La plupart des choses physiques ne se prouvent qu'*hypothetiquement*, c'est-à-dire, en supposant certains principes.

HYPOTRACHELION. s. m. Terme de Medecine. C'est la partie inferieure du cou; de *hupò*, *sous*, & de *trachelos*, *cou*.

Ce mot est pris dans Vitruve pour le haut de la colomne, & l'endroit le plus menu qui touche au chapiteau. L'*hypotrachelion*, selon Balde, signifie aussi l'endroit du chapiteau des colomnes Toscanes & Doriques, qui est entre l'eschyne & l'astragale, & que l'on nomme aussi *colier*, *gorge*, *gorgerin*, & quelques-uns, la *frise du chapiteau*. FEL.

HYPOTYPOSE. s. f. Figure de Rhetorique qui consiste à faire la description d'une chose, d'une maniere si vive qu'on la met en quelque sorte devant les yeux. C'est ce qu'il y a de plus éclatant dans l'éloquence.

Ce mot vient du Grec *hupotuposis*, du verbe *hupotupoo*, *je represente*, *je fais voir quelque chose*.

Les objets de nos passions sont presque toûjours présens à l'esprit. Nous croyons voir & entendre ceux à qui

qui l'amour nous attache.

Illum absens absentem auditque videtque.

Nous pensons aussi fortement à ceux que nous croyons entierement occupez du dessein de nous nuire.

Je les vois, je les vois s'apprêter au carnage,
Comme des lions rugissans, &c.

C'est pourquoi toutes les descriptions que l'on fait de ces objets, sont vives & exactes. Elles sont appellées *hypotyposes*, parce qu'elles figurent les choses, & en forment une image qui tient lieu des choses mêmes. David, parlant du secours que Dieu lui devoit donner contre ses ennemis, & que sa foi & son esperance lui rendoient presens, s'explique comme si ses ennemis étoient déja abatus à ses pieds.

Tu m'entens, les voilà qui tombent,
Ces hommes pleins d'iniquité,
Tu confons leur temerité,
Et malgré leur orgueil sous ta main ils succombent.

LE P. LAMY.

HYPOTIPOSES. Titre d'un Livre, composé par Clement d'Alexandrie, dont il ne nous reste que des extraits. Photius dit, que c'étoit un livre plein de fables & d'impietez. Eusebe n'en parle point ainsi; & M. Simon croit, que c'étoit un recueil des Auteurs Ecclesiastiques qui l'avoient précédé, & dont une partie étoit Heretique. C'étoit alors la méthode de commenter l'Ecriture, en ramassant ce qui avoit été dit par les autres, soit qu'ils fussent Orthodoxes ou Heretiques. S. Jerome l'a suivie, ce qui fait qu'il n'est pas uniforme, & qu'on ne doit pas juger de ses sentimens par ses Commentaires.

H Y S.

HYSSOPE. s. f. Prononcez Hysope. Plante qui pousse des tiges hautes d'un pied, ou d'un pied & demi, rameuses, garnies de feuilles longues, étroites, lisses, semblables à celles de la lavande, mais beaucoup plus courtes. Ses fleurs naissent au sommet des tiges en maniere d'épi, tournées seulement d'un côté, d'une belle couleur bleuë; chacune d'elle est en gueule, formée en tuyau decouppé par le haut en deux levres. Ses semences sont oblongues, enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur: elles ont quelquefois une odeur approchante de celle du musc. Sa racine est grosse comme le doigt, ligneuse, dure. En Latin *hyssopus officinarum cærulea seu spicata*. C. B. Elle est incisive, aperitive, detersive, vulneraire, propre pour les maladies de la poitrine. Il y a plusieurs autres especes d'*hysope*. Il y a celle des Jardins & celle des Montagnes. Il y a beaucoup d'aparence que dans la Judée l'*hyssope* s'élevoit à une assez grande hauteur, puis qu'il est dit, Jean XIX, 29. que les soldats ayant empli une éponge de vinaigre, la mirent au bout d'un bâton d'*hyssope*, & la presenterent à la bouche de Jesus-Christ en croix.

Ce mot vient de l'Hebreu *Ezob*, qui signifie une plante de bonne odeur.

On dit proverbialement, Depuis le cedre jusqu'à l'*hysope*, par imitation de ce qui est dit de la sagesse de Salomon, qui avoit la connoissance de toutes choses depuis le cedre jusqu'à l'*hysope*, c'est-à-dire, des plus grandes choses & des plus petites.

HYSTERIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie à laquelle les femmes sont fort sujettes, laquelle on appelle *passion hysterique*, ou *mal de mere*, parcequ'on a cru qu'elle venoit du vice de la matrice. On l'appelle aussi *suffocation hysterique*, d'un de ses plus considerables accidens, qui est le resserrement de la poitrine & la difficulté de respirer. Il y a des femmes qui s'imaginent d'avoir une corde au cou qui les étrangle, & d'autres, un morceau à la gorge qu'elles ne peuvent avaler, & qui leur ôte la respiration: quelques-unes même demeurent comme étouffées pendant quelque temps, sans sentiment & sans mouvement. Les autres accidens sont le vertige, les éblouïssemens, les inquietudes, les douleurs & les troubles de l'abdomen, les rapports, les nausées, le vomissement, le delire, les convulsions. On voit souvent des personnes qui sentent dans le bas ventre comme une boule qui y roule, & qui monte quelquefois jusqu'à la gorge, ce que quelques-uns attribuent mal à propos au mouvement, & à l'élevation de la matrice. La *passion hysterique* n'est pas toûjours accompagnée de tous ces accidens; il y en a tantôt plus, & tantôt moins; ils sont aussi tantôt plus, & tantôt moins violens. Les causes qui l'excitent d'ordinaire sont les grandes passions, la colere, l'amour, le chagrin, les mechantes nouvelles, les bonnes odeurs. Les odeurs fortes, comme celles du castoreum, de la fumée des cornes & des plumes approchées du nez, sont très-propres pour l'appaiser. Pour la cause prochaine, la commune opinion est que ce sont des vapeurs malignes qui s'élevent de la matrice, qui donnent lieu à tous ces differens symptômes: mais les plus habiles Modernes pretendent que le plus souvent la matrice n'y a nulle part, & que les hommes y sont aussi sujets que les femmes: de sorte qu'ils veulent que ce mal depende du vice des esprits & du genre nerveux, & qu'il ne soit point different de l'affection hypochondriaque.

Ce mot vient du Grec *hustéra*, qui signifie la matrice.

HYSTERIQUE, se dit aussi d'une femme qui est attaquée de la passion *hysterique*, ou du mal de mere.

HYSTERIQUE, se dit encore de certains medicamens propres à remedier aux incommoditez de la matrice. On en fait de trois sortes, les uns qui évacuënt la matrice, en chassant dehors les impuretés; les autres qui arrêtent son flux immoderé, & d'autres qui la fortifient.

HYSTEROLOGIE. s. f. Terme de Rhetorique. Maniere de parler, où l'ordre naturel des choses est renversé. C'est un grand defaut dans un discours.

Ce mot est Grec.

HYSTIODROMIE. s. f. Art de conduire les vaisseaux sur la mer. C'est la même chose que la navigation. Il faut écrire *histiodromie*. B.

H Y V.

HYVET. Terme du Jeu de Billard. Au Billard qui met le plus près de la corde a le devant, & le dernier a l'*hyvet*.

HYVOURAHE'. s. m. Grand arbre du Bresil, dont l'écorce est d'une couleur argentée, & le dedans rougeâtre, jettant, quand elle est recemment separée de l'arbre, un suc laiteux d'un goût salé, & approchant fort du goût de la reglisse. On dit que cet arbre ne porte du fruit que de quinze en quinze ans. Ce fruit est gros comme une prune mediocre, de couleur dorée, tendre, d'une odeur agréable, d'un goût fort doux; il renferme un petit noyau. L'écorce de cet arbre est sudorifique, dessicative, aperitive. On s'en sert dans le Bresil pour la verole, de la même maniere qu'on se sert ailleurs de l'écorce ou du bois de gayac. *Hyvourahé* est un nom du Bresil, qui signifie chose rare.

I.

I.

I. subst. masc. La troisiéme lettre voyelle, & la neuviéme de l'Alphabet François. Un grand I, un petit *i*. Il est aussi consonne, & en ce cas on en allonge le caractere par enbas, & il se prononce devant toutes les voyelles, comme le G se prononce devant l'*e* & devant l'*i*. La distinction de l'*j* consonne, & de l'*i* voyelle a été mise en usage par Ramus, dans sa Grammaire Françoise imprimée en 1562. Elle a depuis toujours été observée. De toutes les voyelles, l'*i* est celle dont le son est le plus delié & le plus aigu. On le prononce comme *ai*, lorsqu'il est devant une *m*, ou une *n*. Comme *vin*, &c. Il faut excepter de cette regle, à l'égard de l'*m*, tous les mots où la syllabe *im* se trouve suivie d'une *m*, comme *immediatement*, *immersion*; & à l'égard de l'*n*, tous ceux où la sylabe *in* est suivie d'une voyelle, comme *inattention*, *inexecution*, *inoüi*, *inusité*. Car dans tous ces mots & dans tous ceux qui sont formez & écrits de même, l'*i* retient le son qui lui est propre. Les Imprimeurs appellent *ï trema*, lorsqu'il y a deux petits points au dessus de la lettre; & cette sorte d'*i* s'employe, lorsqu'au commencement des mots il est suivi, ou au milieu precedé d'une autre voyelle, sans faire un même syllabe avec cette voyelle: comme en ce mot, *ïambe*, &c. & en ceux-ci *Atheïsme*, *Epicureïsme*, &c. comme aussi quand il se trouve entre deux autres voyelles, & qu'il se prononce comme s'il étoit double, & qu'il appartint à l'une & à l'autre voyelle, comme dans ces mots *païer*, *envoïer*, *deploïer*: & c'est pour cela qu'on les écrit le plus souvent avec un *y*, *payer*, *envoyer*, *deployer*. Mais quand cet *i* ne se prononce pas double, on n'y met qu'un point, comme dans ces mots, ils *avoient*, ils *étoient*, ils *voudroient*. Le P. Mabillon a observé que ce n'est que dans le XV. siecle qu'on a mis un point sur la lettre *i*. Dans le Dialogue des lettres de l'Alphabet, Mr. d'Ablancourt fait dire à l'*i*, qu'on doit chasser l'*y* qui est étranger dans la langue Françoise, & dont il peut faire lui seul toutes les fonctions. L'*i*, s'est mis pour un *u* chez les Anciens, *optumè*, pour *optimè*, *maxumus*, pour *maximus*.

L'I consonne vient souvent du G Latin; ainsi de *gaudium*, on a fait *joye*.

I, chez quelques Auteurs étoit une lettre numerale, & signifioit cent, suivant ce vers.

I. C. compar erit, & Centum significabit.

I. signifie un dans le nombre Romain ordinaire; & étant multiplié il signifie autant d'unitez qu'il est multiplié de fois. I. un; II. deux; III. trois; IIII. quatre. On ne le multiplie pas davantage. Car cinq s'exprime par un V.

On dit prov., pour marquer un homme vetilleux, & exact dans les minuties, qu'il met les points sur les *i*.

J A.

JA. adverbe. Vieux mot. Maintenant, déja. Il est *ja* temps de faire l'affaire. On ne se sert de ce mot aujourd'hui que lors qu'on imite le vieux stile.

Ja n'est besoin d'assembler ceints chanteurs,
Rimeurs hardis, ne feconds Orateurs.
Ja de Caron j'entrevoïois la barque,
Quand de Themire un baiser amoureux
Me rendit l'ame, & vint frauder la Parque. Rouss.

Ce mot vient du Latin *jam*.

Ja, sert quelquefois de negative absoluë. Je ne le ferai *ja*; pour dire, je ne le ferai point. Il est bas & vieux, & ne peut entrer que dans le stile Burlesque.

Quand tel ribaud seroit pendu,
Ce ne seroit ja grand dommage. Voit.

On dit proverbialement d'un prodigue, Il est des enfans de Noé, de la race de *ja fait*; pour dire, qu'il a achevé de manger son patrimoine, par une mechante allusion à *Japhet*. Il est des plus bas.

J A A.

JAAJA. s. m. Arbrisseau qu'on trouve au Royaume de Quoja, Païs des Noirs, & que les Hollandois appellent *Mangelaar*. Il croît dans les lieux marecageux & sur les bords des rivieres, & a tant de rameaux & tant de racines qui sortent toutes de terre, qu'on a peine à dire lequel de ces rameaux est le tronc, & quelle racine est la principale; la plupart sont dans l'eau, & on y trouve ordinairement plusieurs huitres attachées.

J A B.

JABAJAHITE. s. m. & f. Nom de Secte parmi les Mahometans. Les *Jabajahites* disent, que la Science de Dieu ne s'étend pas à toutes choses, & qu'elle se perfectionne par l'experience. Ils assûrent aussi que Dieu gouverne le monde selon la rencontre des divers évenemens, parce qu'il n'a pas eu de toute éternité une connoissance parfaite de toutes les particularitez qui peuvent arriver. Ricaut, *de l'Empire Ottoman*.

JABLE. s. m. L'Entaille, la raineure que font les Tonneliers dans les douves, pour y faire tenir les fonds des vaisseaux, comme poinçons, cuves, barriques, &c.

On appelle *peignes du jable*, des morceaux de douve taillez & enfoncez dans les cerceaux, pour reparer les *jables* rompus.

JABLER. v. act. Faire des jables. *Jabler* les douves d'un muid.

JABLOIRE. s. f. Outil dont les Tonneliers se servent pour jabler.

JABOT. s. m. Sac ou poche qui est près du cou des oiseaux, qui vivent de grains, qui est au bas de l'œsophage, pour garder quelque temps la nourriture qu'ils ont avalée sans mâcher. Les corbeaux & les corneilles n'ont point de *jabot*. Le *jabot* sert aux oiseaux pour suppléer au deffaut de la preparation, qui se fait dans la bouche des animaux qui mâchent, ou qui ruminent. Le grain qu'ils avalent y trouve un suc qui commence la digestion, & qui y produit le même effet que la salive de l'homme dans la bouche. Les oiseaux qui vivent de grains, ont deux estomacs munis de plusieurs rangs de fibres, le *jabot* & le *gesier*.

On appelle aussi le *jabot*, poche. Mais le mot de *jabot* est plus en usage, sur tout lorsque l'oiseau est en vie. Ainsi l'on dit, ce pigeon a bien mangé, il a le *jabot* fort plein. Cette poule n'a point de *jabot*. Rich.

De *caputtus*, diminutif de *caput*, inusité, qui a été dit pour tout ce qui contient, ou qui peut contenir quelque chose. Men. Il leur sert aussi à garder quelque temps l'aliment qu'ils portent à leurs petits.

Jabot, se dit aussi burlesquement de l'homme. Ainsi Scarron a dit,

Amour nabot,
Qui du jabot
De Dom Japhet,
As fait
Une ardente fournaise, &c.

Jabot, se dit aussi de la toile & de la dentelle qu'on attache par ornement à l'ouverture d'une che-

chemise au-devant de l'estomac. Il a acheté une garniture de dentelles, la cravatte, les manchettes & le *jabot*.

JABOTAPITA. f. m. Arbre d'une hauteur mediocre, qui croît dans le Bresil sur les rivages. Son écorce est inégale, grise. Son bois est mou & pliant. Ses feuilles sont rangées alternativement, oblongues, pointuës, vertes. Ses fleurs sont soutenuës par quelques petits rameaux; elles sont petites, mais en grande quantité, disposées en grapes jaunes d'une très bonne odeur. Après qu'elles sont passées, il leur succede des fruits disposez de même, gros comme des noyaux de cerises, de figure presque triangulaire; mais sur chacun de ces fruits il en naît trois ou quatre autres sans pedicules, de la même grosseur, ovales. Tous ces fruits ont une couleur semblable à celle de nos myrtilles, & ils rendent une teinture pareille: ils ne contiennent point de semences; leur goût est styptique; on en tire une huile par expression, laquelle on employe dans les salades. Ce fruit est astringent; on s'en sert comme des myrtilles, pour arrêter le cours de ventre & pour fortifier les jointures.

JABOTER. v. act. Murmurer, gronder entre ses dents; marmoter. Que *jabotez*-vous là? Il est tout-à-fait bas.

Il signifie plus ordinairement caquetter, babiller en particulier, & sans être entendu de tous ceux qui sont présens.

JABUTICABA. f. m. Arbre droit & grand qui croît au Bresil. Il porte des fruits si abondamment, & si fort serrez ensemble, depuis le bas du pied jusques au sommet, qu'on a peine à voir le tronc de l'arbre. Ce fruit est rond, noir, de la grosseur d'un petit limon, d'un suc doux comme celui des raisins meurs, d'un temperament fort sain, & très bon pour ceux qui ont la fievre. Il se trouve un grand nombre de ces arbres dans le territoire du Gouvernement de Saint Vincent.

J A C.

JACA. f. m. Grand arbre qui croît en quelque Isles des Indes Orientales, le long des eaux. Ses feuilles sont de la grandeur de la main, de couleur verte claire, ayant un nerf gros & dur qui s'étend tout de leur long. Son fruit qu'on appelle aussi *jaca*, naît sur son tronc & sur ses plus grosses branches: il est long, & le moindre est aussi gros & même plus gros qu'une courge, sur tout en Malabar, de couleur verte obscure, couvert d'une écorce grosse & dure, & entourée de toutes parts comme de pointes de diamant, lesquelles finissent en une épine courte, verte, & dont l'aiguillon est noir. Ce fruit étant meur rend une bonne odeur. Il y en a de deux especes, un appellé *Barca* qui est de consistance solide, c'est le meilleur: un autre appellé *Papa* ou *Gyrasal*, qui est molasse, c'est le moindre. Le fruit du *jaca* est blanc en dedans; sa chair est ferme & divisée en petites cellules pleines de châtaignes, un peu plus longues & plus grosses que les dattes, couvertes d'une pelure grise, blanches en dedans comme les châtaignes communes, d'un goût âpre & terrestre. Elles engendrent beaucoup de vents dans le corps, si on les mange vertes; mais si on les fait rôtir auparavant, elles ont un très-bon goût. Toutes ces châtaignes sont environnées d'une chair jaunâtre & un peu visqueuse, ressemblant à la pulpe du Dorion, d'un goût argeable, principalement celle qui est dans le *jaca* appellé *barca*, & semblable à celui d'un bon melon, mais de dure digestion, & excitant quand on en mange souvent, une maladie pestilentielle que les Indiens appellent *Morxi*. Les châtaignes de ce fruit crues sont fort astringentes & propres pour arrêter les cours de ventre: étant cuites elles excitent la semence. Les Hollandois appellent cet arbre *soorsac*. SCHOUTEN.

JACAPUCAYA, ou JACAPUCAIO. f. m. Arbre fort haut qui croît au Bresil. Son écorce est grise, dure, inegale, comme celle d'un vieux chêne. Son bois est dur & compacte. Ses feuilles sont semblables à celles du meurier, rousses dans leur jeunesse, vertes quand elles sont dans leur grandeur parfaite, dentelées en leurs bords. Son fruit est de figure elliptique, gros comme la tête d'un enfant, couvert d'une écorce ligneuse, dure, de couleur jaune, suspendu par une grosse queuë du côté de laquelle il est applati, ressemblant à une couppe avec son couvercle. Lorsque le fruit est meur, le couvercle se separe de soi-même, & on trouve dans ce fruit des châtaignes grosses comme des prunes, dans lesquelles sont contenus des noyaux blancs, de très-bon goût. Ils servent de nourriture aux animaux, & même aux hommes. Cet arbre croît abondamment au milieu des terres; son fruit meurit pendant l'hiver; il a le goût des pistaches, & il est propre pour exciter la semence.

JACARANDA. f. m. Arbre des Indes, dont il y a deux especes: l'un a le bois blanc, & l'autre noir, tous deux durs, beaux & marbrez. Le blanc est sans odeur, semblable au Prunier de l'Europe. Ses feuilles sont petites, pointuës, luisantes en dessus, & blanches en dessous, opposées directement les unes aux autres le long des branches. Chacun de ses rameaux pousse plusieurs rejettons, qui portent pendant plusieurs jours des boutons gros comme des noyaux de cerises, disposez en grape de couleur d'olive, qui en s'ouvrant se divisent chacun en cinq feuilles inclinées en bas, qui en dedans representent à la vuë & au toucher une petite robe de soye de couleur d'olive luisante. Il naît entre ses feuilles une fleur à une seule feuille presque ronde, jaune, d'une odeur suave, s'épanouïssant vers le côté, & poussant de son milieu beaucoup d'étamines blanches, terminées par des sommets jaunes, assez grands, en maniere de vergettes de soye. A ces fleurs succede un fruit grand comme la paume de la main, mais d'une figure renduë rare & singuliere par les jeux de la nature, car il est inégal, bossu, & fort tortu, inclinant toujours en bas par sa pesanteur, de couleur mêlée, blanche & verte, rempli d'une substance verte tirant sur le blanc, dont les gens du païs se servent au lieu de savon: ils font cuire le fruit & en mangent; ils l'appellent *Mamipoy*. Le *Jacaranda* noir differe du precedent en ce que son bois est noir, dur & compacte comme celui du Gayac, mais odorant. Son bois est estimé sudorifique & dessicatif, & son fruit estomacal.

JACE'E. f. f. Plante dont les premieres feuilles qui sortent de la racine, ont quelque ressemblance avec celles de la chicorée, car elles sont longues, un peu decouppées, de couleur verte noirâtre, couvertes d'une laine courte. Ses tiges sont veluës, rondes, canelées, roides, revetuës de feuilles semblables aux premieres, mais plus courtes. Ses fleurs sont des bouquets à fleurons évasez par le haut, decouppez en lanieres, de couleur purpurine, soutenus par un calice composé de plusieurs feuilles noirâtres; posées par écailles. Ce calice n'est point épineux. Lorsque la fleur est passée, il paroît des semences noirâtres, petites, chargées d'aigrettes. La racine est assez grosse, ligneuse, d'un goût astringent & fade. En Latin

Latin *Jacea nigra vulgaris capitata & squammosa*. J. Bauhin. Elle est detersive, astringente, vulneraire, propre pour les ulceres de la gorge. On s'en sert en gargarisme. Il y a plusieurs autres especes de *jacée*.

Ce mot vient de *jacere*, *être couché par terre*. On a donné ce nom à cette plante, à cause que plusieurs de ses especes sont couchées par terre.

JACENCE. s. f. Vieux mot. Jacinte. On a dit aussi *Jacente*.

JACENT, ENTE. adj. Terme de Palais, qui ne se dit guere qu'au feminin, succession *jacente*; pour dire, succession abandonnée, & pour laquelle personne n'a voulu prendre le nom d'héritier. Il faut faire créer un Curateur à une heredité *jacente*, pour diriger contre lui ses actions. Les Romains faisoient plusieurs heritiers, de peur que leur succession ne fût *jacente*. On dit plus souvent aujourd'huy, des biens *vacans*.

Ce mot vient du Latin *jacere*, être par terre.

JACHAL. s. m. Animal dont on voit de grandes trouppes en Perse, qui percent les murailles des maisons pour y entrer, & ouvrent aussi les sepulcres pour en tirer les corps morts, qu'ils devorent ensuite comme des vautours. Herbert en fait mention dans ses Voyages, & croit que ce sont des chiens, qui dans un autre air changent leur premiere nature. Il y en a aussi en Guinée. C'est un animal très cruel, & si hardi, qu'il attaque hommes & bêtes. Les Hollandois l'appellent *bosbond*, ou chien sauvage. Bosman.

JACHERE. s. f. Terre labourable qu'on laisse en friche, & reposer une ou plusieurs années sans y rien semer, pour la rendre plus fertile. Il y a des terres qu'on laisse en *jachere* de deux années l'une; d'autres de trois ans en trois ans, &c.

Ce mot vient de *vacaria*. Menage, comme qui diroit, *terres vaquantes où on meine paistre les vaches*.

JACHERER. v. act. Terme de Laboureur. C'est donner le premier labour à un champ.

IAGHT, YAGT ou IACQ. s. m. Sorte de bâtiment ponté & mâté en fourche, qui porte ordinairement un grand mât, un mât d'avant, & un bout de beaupré, avec une corne comme le heu, & une voile d'étai. Il tire fort peu d'eau, & est excellent pour de petites bordées. On a coûtume de s'en servir à des promenades, & à de petites traversées. Il y a des *iachts* Anglois, & des *iachts* Hollandois. Ceux-là sont propres pour aller sur mer, & ceux-ci seulement pour aller sur les rivieres; mais les uns & les autres sont fort commodes, & embellis par dedans & par dehors. L'usage de ces vaisseaux est plus pour la commodité que pour la guerre. *Iacq* est aussi un pavillon Anglois qui porte ce nom.

Menage fait venir ce nom de *iacht*, mot Hollandois qui signifie chasse, à cause de la legereté de ces vaisseaux.

JACHOS. s. m. C'est le nom qu'on donne à un des animaux qui produit le bezoard Occidental, ou du Perou.

JACINTE. Voyez Hyacinthe.

JACOB. Nom d'homme. *Jacob*, l'un des Patriarches, étoit fils d'Isaac & de Rebecca. Il étoit frere cadet jumeau d'Esaü. On remarqua qu'en naissant, il tenoit le talon d'Esaü son frere, ce qui lui fit donner le nom de *Jacob*, Gen. XXV, 25. qui veut dire, celui qui supplante. C'étoit une espece de pronostic de ce qu'il devoit faire dans la suite.

JACOBE'E. s. f. Plante qui pousse une ou plusieurs tiges à la hauteur de trois ou quatre pieds, rondes, rameuses, accompagnées de beaucoup de feuilles, rangées sans ordre ou alternativement, oblongues, de couleur verte obscure, decouppées profondement. Ses fleurs naissent à la cime des tiges & des rameaux; elles sont jaunes, de grandeur mediocre, radiées, composées chacune d'un amas de fleurons entourez d'une couronne, & soutenus par un calice fendu en plusieurs pieces jusques vers la base. Ses semences sont petites, rougeâtres, garnies d'aigrettes. Sa racine est fortement attachée à la terre par plusieurs grosses fibres blanches. Cette plante est vulneraire, detersive, propre pour les maux de gorge. En Latin *Jacobaea vulgaris laciniata*. C. B. Il y a plusieurs autres especes de *Jacobée*.

Ce mot vient de *Jacobus*, *Jacques*, comme qui diroit *Herbe de Saint Jaques*. On a donné ce nom à la *Jacobée*, parce qu'on en trouve frequemment sur les chemins de S. Jaques en Galice.

JACOBE'E. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, qui est rouge, brun & chamois blanchissant. Morin.

JACOBIN, INE. s. m. & f. C'est un nom qu'on donne en France, aux Religieux & Religieuses qui suivent la Regle de Saint Dominique, à cause de leur premier & principal Couvent près de la porte Saint Jacques à Paris. C'étoit un Hôpital des Pelerins de Saint Jacques, quand ils s'y vinrent établir. D'autres pretendent qu'ils s'appellerent *Jacobites* dès qu'ils étoient en Italie, parcequ'ils imitoient la vie Apostolique, & quelques Auteurs les appellent *Predicateurs de Saint Jacques*. Ils sont un des Corps des quatre Mendians. On les appelle aussi *Freres Prêcheurs*; & on dit communément, *Jacobins* en chaire, Cordeliers en chœur, &c. Ils ont une robe de serge blanche avec un scapulaire de même couleur, & par dessus, une chape ayant un chaperon noir. On ne se sert du mot de *Jacobins* & de *Jacobines* que dans le stile familier; car dans le stile grave, on dit *Dominicains*, & *Filles de Saint Dominique*. S. Dominique étoit Espagnol: il vivoit dans le XII. siecle.

On appelle en termes de Cuisine une *souppe à la Jacobine*, un potage fait avec de la chair de perdrix & de chapons rôtis & desossez, & hachée bien menu avec du bouillon d'amande qu'on verse sur du pain bien mitonné, & sur un lit de fromage, & de ce hachis & des œufs. Voyez le Cuisinier François.

On dit aussi proverbialement, J'ay dans la gorge un *Jacobin* qui m'étrangle, en parlant de quelque flegme ou gros crachat, peut-être à cause qu'ils sont blancs comme l'habit des *Jacobins*. Men. Il est bas.

> *Je crache blanc comme coton*,
> Jacobins *aussi gros qu'un œuf*. Villon.

JACOBITES. s. m. Chrêtiens d'Orient, ainsi appellez d'un certain Jaques, Syrien de nation, disciple d'Eutychés & de Dioscorus, dont il étendit tellement l'heresie dans l'Asie & dans l'Afrique au commencement du VI. siecle, qu'enfin toutes les autres sectes differentes, dans lesquelles les Eutychéens étoient divisez, se réünirent au VII. siecle en celle des *Jacobites*. Ils ont un Patriarche particulier en Asie à Caraemit, ville de Mesopotamie; & celui qu'ils ont maintenant en Afrique, est le Patriarche d'Alexandrie, qui suit les erreurs de Dioscorus, avec les Cophtes. Maimbourg, *Hist. du Sch. des Grecs.* Sous le nom de *Jacobites* l'on doit comprendre en general tous les Monophysites du Levant, c'est-à-dire, ceux qui ne reconnoissent qu'une nature en Jesus-Christ; ce qui renferme les Armeniens, les Cophtes & les Abyssins. Le P. Simon.

On appelle aussi *Jacobites*, les Anglois qui ont pris le parti de Jacques II. & qui depuis sa mort se sont déclarez pour le Chevalier de St. George, qu'ils regardent comme son Successeur, sous le nom de Jaques III. Ce Parti s'est formé au tems de la Révolution arrivée en

en Angleterre en 1688. Il est composé d'un petit nombre de Membres de l'Eglise Anglicane & de tous les Catholiques Romains qui sont dans le Royaume.

JACOBUS, f. m. Monnoye d'or d'Angleterre, valant à présent 24. schelins. On l'a appellée *Jacobus*, à cause du Roi Jaques I. qui la fit battre. Elle ne valoit au commencement que 20. schelins. Il s'en trouve peu présentement en Angleterre, la plûpart des *Jacobus* ayant été convertis en guinées.

JACOIT. Vieux mot, qui s'est toujours joint avec que, pour signifier quoi que, encore que. On ne le dit plus qu'au Palais. Il a été condamné, *jaçoit* qu'il eût d'assez bonnes deffenses.

De *jam sit*. MEN.

JACOT. f. m. Nom de garçon, qui veut dire, petit Jaques. *Jacot* se porte bien.

JACQUE. f. f. Vieux mot. Petite casaque que les Cavaliers portoient autrefois sur leurs armes & cuirasses. Elle étoit faite de cotton ou de soye, contrepointé entre deux étoffes legeres. Elle s'appelloit aussi *haubert*, ou *haubergeon*, comme prouve Jean le Maire en ses Illustrations des Gaules. Il s'en faisoit aussi de drap d'or & d'argent, d'où sont venuës les *Jacquettes* & grands pourpoins.

Du Cange croit que ce nom pourroit venir de ces factieux qui ont paru autrefois sous le nom de *Jacquerie*.

JACQUE DE MAILLES. Armure faite de plusieurs petits anneaux attachez ensemble en forme de maille, qu'on portoit sous les habits. Les poltrons qui se battoient en duël, mettoient une *jacque de maille* sous leur pourpoint: ce qui obligea ceux qui se battoient sans supercherie, de mettre pourpoint bas en se battant. Dans *Jaque* de maille l'a est bref, & il est long dans *Jaque*, nom propre d'homme.

Pontanus dit que nous avons pris ce mot de l'Allemand *jacke*, qui signifie la même chose. Les Anglois disent *jacke* dans la même signification, & Mr. Menage croit que c'est d'eux plutôt que des Allemands que nous avons emprunté ce mot, à cause de cet endroit de Coquillart dans son livre des Droits nouveaux.

C'étoit un pourpoint de chamois,
Farci de bourre sus & sous:
Un grand vilain Jacques *d'Anglois,*
Qui lui pendoit jusqu'aux genoux.

De *Jaque*, on a fait le diminutif *Jaquette*.

JACQUE. f. m. Fruit des Indes que les Siamois appellent *Ca-nonu*. Les *Jacques* sont de la figure d'un gros melon mal arrondi. Ils ont sous une peau grise & façonnée comme du chagrin, un assez grand nombre de pepins ou noyaux; noyaux, si l'on prend garde à leur grosseur, qui est presque comme d'un œuf de pigeon; pepins par le bois mince & poli qui les renferme. Ces noyaux ou pepins étant grillez ou boüillis, ne different de nos marrons, ni par le goût, ni par la consistence, sinon, en ce qu'ils sont plus délicats. Ils tiennent par un bout à une pulpe qui les enveloppe tous, & les separe les uns des autres. Elle se déchire aisement selon le sens de ses fibres: elle est jaune, succulente, pâteuse, & même gluante, d'un goût douceâtre, & d'une odeur forte. On ne sauroit la mâcher, on ne fait que la succer. LA LOUBERE.

JACQUÉ, ÉE. Participe du verbe *Jacquer*, qui n'est point en usage. Avoir une jacque de mailles. Il étoit *jacqué*. Il est vieux. Le Comte de Bussi s'en est pourtant servi dans ses memoires.

JACQUELINE. f. f. Nom de femme. Au commencement du XV. siecle, *Jaqueline* de Baviere, Comtesse de Hollande, &c. se rendit fameuse par ses mariages irreguliers, qui donnerent lieu à de grands desordres.

JACQUEMART. Voyez JAQUEMART.

JACQUERIE. subst. fem. en termes d'Histoire, est le nom qu'on a donné à une faction qui s'éleva en France vers Beauvais, durant la prison du Roi Jean, en l'an 1358. du nom de leur Capitaine, qui s'appelloit *Jacques* Bonhomme. Voyez Froissart. Mezeray dit qu'on la nomma ainsi, parce que les Gentilshommes, lorsqu'ils pilloient le Paysan, l'appelloient par raillerie *Jacques bon homme*.

JACQUES, ou JÂCQUE, ou JÂQUES, ou JÂQUE, & c'est ainsi qu'on prononce; mais on écrit ordinairement *Jacques*. f. m. Nom d'homme. C'est le même nom que Jacob, mais on ne dit *Jacob* que du Patriarche & de ceux qui en portent le nom, & *Jacques* se dit des Apôtres St. *Jacques*, dont il est fait mention dans le nouveau Testament, & des Chrétiens qui portent leur nom.

S. JACQUES DE L'EPÉE. Nom d'un Ordre militaire établi en Espagne. Cet Ordre commença en 1170. sous le regne de Ferdinand II. Roi de Leon & de Galice. Sa fin fut d'empêcher les courses des Maures, qui troubloient les Pelerins de S. Jacques de Compostelle. Cet Ordre suivoit autrefois la régle de S. Augustin. Aujourd'hui les Chevaliers de *S. Jacques* peuvent se marier avec dispense. La marque qu'ils portent est une croix rouge en forme d'épée. Ils font vœu de défendre l'immaculée conception de la vierge.

JACQUETTE. f. f. Robbe de petits garçons qu'ils portent jusqu'à ce qu'on leur donne le haut-de-chausses. Cet enfant avoit appris mille gentillesses lorsqu'il n'avoit encore que la *jacquette*. Le mot de *jacquette* n'est plus usité qu'en cette façon de parler, un enfant à la *jaquette*.

Borel derive ce mot de *auqueton*, qu'il derive du Grec *bekiton*. Voyez JACQUE.

JACQUETTE, est aussi un habit de païsan fait en petite casaque sans manches.

On dit proverbialement, qu'on a troussé la *jacquette* à quelcun, qu'on lui a bien secoüé sa *jacquette*; pour dire, qu'on lui a donné le foüet, ou qu'on l'a battu. On dit aussi d'un chose qu'on a tout-à-fait oubliée, Je ne m'en souviens non plus que de ma premiere *jacquette*.

JACQUETTE. f. f. Nom de fille. C'est un diminutif de Jacques. On ne donne le nom de *Jacquette* qu'à des filles du petit peuple.

JACQUETTE DAME. Espece de pie sauvage de couleur cendrée, qu'on appelle autrement, *Pie agasse*, ou *Pie griesche*. Voyez PIE.

JACQUIER. f. m. Arbre qui produit les *Jacques*. Voyez ce mot.

JACTANCE. f. f. Qui signifioit autrefois, Vanterie; louange de soi-même faite par vanité & sans fondement, qui venoit du verbe *jacter*, qui n'est plus en usage. Ce Gascon se vante d'avoir fait trente combats; c'est une pure *jactance*. Le Senat donna le Generalat de ses forces à l'Alviane, qui étoit fort au goût des Venitiens par sa *jactance*, & une certaine ostentation de bravoure, qu'ils aiment dans leurs soldats presque autant qu'une deference aveugle pour le sentiment des Provediteurs. L'AB. DE BOS. Dire que les Anciens n'ont sur nous que l'avantage d'être venus les premiers; que ce qu'ils ont trouvé, nous l'eussions trouvé comme eux, c'est se vanter à credit; & par une telle *jactance*, il n'y a point d'invention, ni de découverte, dont je ne puisse m'attribuer la gloire. HUETIANA. Il vieillit. L'AC.

JACUA-ACANGA. f. m. Belle plante du Bresil, appellée par les Portugais *Fedagoso*. Sa tige croît à la hauteur de plus de deux pieds: elle est veluë, rameuse; ses feuilles sont grandes comme la main, ayant la figure de celles du Nepeta, rudes, plus piquantes que

que celles de l'Ortie & repliées. Il s'éleve d'entr'elles, en ses sommitez, une espece d'épi long d'environ dix doigts, garni de petits grains verds, comme au Plantain, excepté que ces épis sont courbez en queuë de scorpion, finissant par de petites fleurs bleuës & jaunes, qui ont la figure d'un petit calice. Sa racine est longue d'un pied, presque droite, ligneuse, jettant peu ou point de filamens, brune en dehors, blanche en dedans, d'un goût insipide. Il y en a de plusieurs especes. Elle est fort en usage en Medecine. Elle est detersive, vulneraire, resolutive, consolidante. On l'employe en fomentation, en cataplasme, & dans les onguents.

JACULATOIRE. adj. m. & f. Terme de devotion. Il ne se joint qu'avec ce mot *oraison*, & on appelle *Oraison jaculatoire*, une priere courte, frequente & pleine de ferveur & d'amour, qui se fait par élans vers Dieu.

Ce mot vient du Latin *jaculari*, lancer.

JACULATOIRE, en termes d'Hydraulique, se dit des fontaines qui font des jets d'eaux élevez en l'air, soit par la compression que fait naturellement le poids des eaux dont la source est plus haute, soit par la force des pompes, ou d'autres machines. Les fontaines *jaculatoires* font la plus grande beauté d'un jardin. On dit plus souvent un *jet d'eau*, qu'une *fontaine jaculatoire*.

J A D.

JADE. s. m. Pierre verdâtre tirant sur la couleur d'olive, qui est estimée à cause de sa dureté, étant beaucoup plus dure que le porphyre, que l'agathe, & que le jaspe, & qu'on ne peut tailler qu'avec de la poudre de diamant. Il est fort en estime chez les Turcs & les Polonois, qui en ornent toute sorte d'ouvrages, & sur tout les manches de leurs sabres, qu'ils font graver & remplir d'or fin. On en fait même des vases. Il y en a de deux ou trois verds differens. Le plus beau *Jade* est l'Oriental, celui de l'Amerique est d'un moindre prix. Les cabinets des curieux sont pleins de cimeterres, de couteaux emmanchez de *jade*. On tient que le *jade* appliqué sur les reins preserve de la colique nephretique. Les Jouailliers en taillent de petits morceaux qu'ils polissent bien, afin qu'on puisse les porter commodément sur les reins. Les Galibis naturels de l'Amerique Meridionale en font grand trafic, & l'estiment fort, à cause de la vertu qu'ils lui attribuent contre l'épilepsie, les maux de reins, la gravelle & la pierre, en le portant sur les reins. On en a imprimé un Traité à Paris, où on l'appelle *pierre divine*; mais M. Vallemont dit qu'il peut assurer par diverses experiences qu'il en a faites sur des malades attaquez de la gravelle, que c'est un remede inutile contre ce mal. Quelques-uns écrivent *yade* ou *iade*.

JADIS. adv. de temps. Il signifie, anciennement, autrefois, il y a long-tems: il est meilleur en poësie qu'en prose.

Mais cela fut jadis *au temps de vos ayeux*. BAL.

On n'aime plus comme on aimoit jadis. DES-H.

D'une architecture
Du tems de jadis,
La sage Nature
M'a fait un logis,
Que j'ai d'elle à ferme
Sans clause & sans terme, &c. AB. REGN.

On appelle ironiquement les vieillards qui suivent les anciennes modes, les bonnes gens du temps *jadis*.

Ce mot vient du Latin *jam diu*, comme *tandiu*, de *tam diu*. MEN.

J A G.

JAGLIAU. s. m. Vieux mot. Glayeul.

JAGOARUCU. s. m. Animal qui aboye à la maniere d'un chien. Aussi ces animaux passent-ils pour les chiens des habitans du Bresil. Ils vivent de fruits & de proye, & sont fort mordans. Leur couleur est melée de brun & de blanc, & ils ont la queuë fort veluë.

JAGRA. s. m. Espece de sucre que les Americains tirent du Cocotier. HIST. DE LA VIRG.

JAGUACINI. s. m. Animal du Bresil qui est de la grandeur d'un Renard, & à peu près de même couleur. Les *Jaguacini* vivent principalement de cancres & d'écrevices, & même de cannes de sucre, dont ils font souvent un grand dégât. C'est d'ailleurs un animal qui n'est point nuisible, fort endormi, & qu'on prend facilement.

J A H.

JAH. s. m. Nom propre de Dieu chez les Hebreux. C'est un abregé de *Jehovah*.

J A I.

JAIET. Voyez JAIS.

JAILLIR. v. n. qui ne se dit que des choses liquides qui sont poussées avec violence. Il y a plusieurs fontaines en ce jardin qui *jaillissent* fort haut. Il y a une source dans cette vallée qui *jaillit*. Une étincelle de feu a *jailli* sur vous. Les chevaux font *jaillir* de la bouë sur les passans.

Ce mot vient de *jaculari*, ou de *jaculire*, fait de *jaculum*, trait, dard.

Vaugelas condamne *jaillir*, & n'approuve que *rejaillir*; mais l'un & l'autre est bon, avec cette difference: c'est que *jaillir* marque une action simple, absoluë & directe: & *rejaillir* signifie le redoublement de cette même action.

Fait jaillir *dans les airs le crystal des fontaines*. MEN.

Jaillir ne se dit proprement que de l'eau. Dans le figuré on ne dit que *rejaillir*. L'honneur de cette action *rejaillit* sur lui. REFL.

JAILLISSANT, ANTE. adj. Qui jaillit, qui est poussé avec violence. Il se dit proprement des fontaines qui font des jets dans les jardins, soit par la pesanteur des eaux, soit par la compression artificielle des machines. Quelques-uns ont douté que les Anciens eussent l'art de faire des fontaines d'eaux *jaillissantes*: mais cela est certain. Pline parle de celles qu'il avoit dans sa maison de Toscane. FEL.

JAILLISSEMENT. s. m. Action de jaillir. Le *jaillissement* des eaux, le *jaillissement* du sang.

JAIS, ou JAYET, ou JAIET. s. m. Mineral ou pierre fossile fort noire, qui se fait d'un suc lapidifique & bitumineux dans la terre, comme le charbon; mais celui-ci s'écaille, & reçoit un beau poli. Il se travaille comme l'ambre, dont il a la plupart des qualitez. Les Anciens qui n'avoient pas le secret de mettre les glaces de verre au teint pour y arrêter les objets, & les y representer, se servoient de miroirs de *jais* qu'ils estimoient beaucoup. Le Dauphiné a quantité de carrieres de *jais*, aussi-bien que le Languedoc, le Vivarez & le Gevaudan. Rabelais decrit la Pragmatique Sanction avec ses Patenôtres de *jayet*, car on en fait principalement des Patenôtres & des boutons de deuil. Pour bien loüer des chevaux noirs, on dit qu'ils sont noirs comme *jais*.

Jais artificiel. C'est une espece de verre ou plutôt d'émail, avec lequel on imite le *jais* mineral. On le tire en de longs filets creux qu'on coupe, ou qu'on forme comme on veut. On s'en sert dans des broderies, & dans les garnitures de deuil. On fait celui-ci de telle couleur qu'on veut, mais le plus ordinaire est le blanc & le noir.

J A L.

JALAGE. s. m. Droit Seigneurial que le Seigneur prend sur chaque poinçon de vin vendu en detail. C'est la même chose que ce qu'on appelle ailleurs *droit de forage*.

Ce mot vient de ce qu'on mesure le vin dans une *jale* ou *jatte*.

JALAP. s. m. Racine qui vient des Indes Occidentales. La plante qu'elle porte quand elle est dans la terre, est, selon M. Tournefort & le P. Plumier, une espece de Belle-de-nuit. Sa tige croît à la hauteur de quatre ou cinq pieds. Ses feuilles approchent en figure de celles du lierre. Sa fleur est un tuyau évasé en entonnoir à pavillon crenelé, de couleur rouge comme de l'écarlate, quelquefois variée de jaune & de blanc, fort agreable à la vuë. Cette fleur s'épanouït la nuit, & elle se referme au moindre rayon du soleil; c'est pourquoy on l'appelle *belle-de-nuit*. S'il pleut pendant le jour, ou si le ciel est couvert, elle se tient ouverte; mais alors elle se fletrit en peu de tems, car le jour, quelqu'il soit, lui est contraire. Lorsque cette fleur est passée, il paroît un fruit ridé qui contient dans sa cavité une semence presque ronde. On dit que cette plante croît naturellement, & sans culture dans l'Isle de Madere. Sa racine est grise, resineuse, parsemée de veines, d'un goût un peu âcre; on nous l'apporte seche, couppée en roüelles. Cette racine est fort en usage en Medecine; elle purge les serositez; on s'en sert pour l'hydropisie, pour la goûte, pour les rhumatismes, pour les obstructions. En Latin, *jalap officinarum fructu rugoso*. P. TOURNEF. C'est un bon purgatif, mais fort negligé, si ce n'est chez les Empiriques qui s'en servent beaucoup, parce qu'il coute peu, & fait de très bons effets; & il est surprenant que cette même raison n'en rende pas l'usage plus general. Par les extractions que M. Boulduc a faites, tant de la partie saline, que de la resineuse, il paroît que la partie saline l'emporte considérablement sur l'autre pour la quantité. Elle purge, mais trop foiblement. D'ailleurs la partie resineuse fait trop de desordre en purgeant, elles ont besoin de demeurer unies l'une à l'autre, & ce remede fort tout preparé des mains de la nature. HIST. DE L'AC. DES SC. DE 1701.

JALE. subst. f. Espece de jatte; sorte de grand baquet dont on se sert à Paris pour mesurer de la farine, & en d'autres lieux pour transporter la vendange de la vigne à la maison.

Du Cange derive ce mot de *jale*, ou de *galo*, qui est une mesure des liquides chez les Anglois contenant huit pintes du païs.

JALE'E. s. f. Ce qu'une jale peut contenir de liqueur ou de vendange. Une *jalée* de vin, une *jalée* de raisin.

JALET. s. m. Petit caillou rond. Il est vieux, & n'est plus en usage qu'en cette phrase, Arbalête à *jalet*; parceque c'est une arbalête qui se charge avec une pierre ronde, telle qu'on en trouve dans les embouchures des rivieres, qu'on nommoit autrefois *jalet*, & qu'on nomme maintenant *galet*. Au defaut de cette sorte de pierre, on se sert d'une petite boule de terre grasse cuite, qu'on met dans le panier de l'arbalête, & qui porte aussi le nom de *jalet*.

Ce mot vient du Grec *jallein*, qui signifie decocher, parce qu'on s'en servoit autrefois comme de balles pour tirer. Il est plus court de dire qu'il vient de *jaculum*, trait, dard.

JALLAY, ou JALLAYE. s. f. Mesure de vin. La coûtume d'Orleans, art. 491. Et contient le poinsson douze *jallayes*, & chaque *jallaye* 16. pintes. Voyez *gallo* dans le Glossaire de M. du Cange.

JALON. s. m. Piquet, perche ou grand bâton armé de papier blanc, terminé en bas par une pointe, qu'on plante en terre de distance en distance, pour bornoyer, pour prendre, ou former des allignemens, soit pour planter, soit pour bâtir. Planter des *jalons*. Les *jalons* pour niveller sont d'un pouce de diamêtre, & de 4. 5. 6. ou 7. pieds de hauteur; on s'en sert utilement pour mesurer les lieux où le terrain est rempli de concavitez. Les *jalons* qu'on assemble pour en faire une espece de chaine, ont chacun à l'une de leurs extremitez une virole à écrou, & à l'autre une virole à vis, afin de joindre le second *jalon* au premier par la vis de l'un & l'écrou de l'autre. Quand on pose plusieurs *jalons* les uns sur les autres pour servir de piquet, le premier qu'on fiche en terre doit être divisé en pouces, & même en lignes pour en mesurer la hauteur.

JALONNER. v. n. C'est planter des jalons de distance en distance sur une ligne droite, soit pour planter des arbres, soit pour autre chose. Nous *jalonnâmes* tout le matin. LA QUIN. Il faut *jalonner* cet espace de terre pour y dresser des allées. LIGER.

JALOUS, ou plutôt JALOUX, OUSE. adj. & s. m. & f. Envieux, concurrent, qui craint que quelque autre ne lui ravisse un bien qu'il possede, ou auquel il aspire. Il se dit premierement à l'égard de l'ambition. Les gens d'un grand merite ont toûjours des envieux & des *jaloux*. Themistocle étoit *jaloux* de la gloire de Miltiade, ses triomphes l'empêchoient de dormir. On regarde d'ordinaire un merite qui efface, & éteint celui des autres, avec inquietude, & avec des yeux *jaloux*. BELL.

Ce mot vient de l'Italien *geloso*, fait du Latin inusité *zelosus*, qui vient du Grec *zêlos*, jalousie, envie, ardeur pour quelque chose. MEN.

JALOUS, se dit particulierement en matiere d'amour, de celui qui craint qu'un rival n'enleve, ou ne partage le cœur de sa femme, ou de sa Maîtresse. Ce vieillard est fort *jaloux* de sa femme, il l'observe.

Si Titus est jaloux, *Titus est amoureux*. RAC.

Le meilleur remede pour guerir les personnes *jalouses*, seroit de leur faire remarquer toutes les extravagances où cette humeur noire & bizarre les fait tomber. BELL. L'amour des *jaloux* est fait comme la haine. MOL. C'est aimer froidement que n'être point *jaloux*. ID. L'amour *jaloux* est plus cruel que la haine. QUIN. Les *jaloux* croyent aisément les choses les plus fâcheuses. L. D'AB. A ELOÏSE. Ceux qui ne sont point mariez condamnent les maris *jaloux*, & ceux qui le sont les justifient. OE. M. Les hommes des païs chauds sont plus *jaloux* de leurs femmes que ceux du Nord. Je veux faire voir à mon *jaloux* que sa vigilance est encore moins sure que ma vertu, & que tout *jaloux* & tout defiant qu'il est, je suis plus difficile à surprendre que lui. OE. M.

On connoît mieux un cœur sensible
Dans l'éclat d'un jaloux *transport*,
Que dans l'assurance paisible
D'un amant content de son sort. QUIN.

On dit aussi en Theologie, que Dieu est *jaloux* de sa gloire;

gloire : pour dire, qu'il ne veut point qu'on adore les idoles, qu'on offre de l'encens à d'autres Dieux qu'à lui. Dieu est *jaloux* du culte des Fideles. Boss.

Jaloux, signifie aussi, inquiet, soupçonneux, delicat; attentif à se conserver la possession d'une chose. Une femme doit être *jalouse* de son honneur jusqu'au scrupule; un Magistrat doit être *jaloux* de sa reputation d'integrité; un Prince de son autorité. Les Princes d'Orient perdent souvent leur autorité pour en être trop *jaloux*. La Loubere. Les femmes sont encore plus *jalouses* de beauté que d'honneur. Amus. Ser. et Com. Chacun est *jaloux* de ses sentimens; & ceux mêmes qui se rendent aux vôtres, veulent se persuader qu'ils ne suivent que leurs propres lumieres. Bell. On est plus *jaloux* de conserver son rang avec ses égaux, qu'avec ses inferieurs. M. Esp.

Jaloux, se dit figurément de ce qui cause de la jalousie. Ainsi l'on dit qu'une place, qu'une forteresse est *jalouse*; pour dire, qu'elle est entre deux, ou entre plusieurs Etats, à qui elle donne envie de s'en emparer. L'Acad.

Jaloux, en termes de Marine du Levant, se dit d'un vaisseau qui roule, & qui se tourmente trop, qui est en danger de se renverser faute d'être bien lesté, ou appareillé. Guillet. On appelle aussi *vaisseau jaloux*, un vaisseau qui a le côté foible.

Jaloux, se dit proverbialement en ces phrases. Il ne dort non plus qu'un *jaloux*. Il est *jaloux* de son ombre. Il en est *jaloux* comme un gueux de sa besace.

JALOUSER. v. act. Donner, faire naître de la jalousie à quelcun. On ne trouve ce mot que dans les Annales Galantes, où il est dit que les Polonnois *jalousoient* la nouvelle Monarchie de Ladislaüs Roi de Boheme. On doute que l'usage le confirme.

Jalousé, ée. part. adj. A qui on a donné de la jalousie. Il se dit aussi figurément de ce qui a un treillis de bois qu'on appelle *jalousie*. Fenêtre *jalousée*.

JALOUSIE. s. f. Passion de l'ame qui porte à envier la gloire, ou le bonheur d'autruy; inquietude, crainte de partager, ou de perdre un bien qu'on possede, ou qu'on desire de posseder. Il y a presque toûjours de la *jalousie* entre les gens de même métier. Un sujet trop puissant donne de la *jalousie* à son Prince. Je n'ai point de ces *jalousies* chagrines contre toutes les vertus. St. Ev.

La noble jalousie *est utile aux mortels.* Boi.

La *jalousie* de l'autorité est la plus delicate, & la plus inquiete. Oe. M. Rome portoit dans son sein la cause de sa ruine dans la *jalousie* perpetuelle du peuple contre le Senat, ou plutôt des Plebeins contre les Patriciens. Boss. Les Romains entrerent en *jalousie* contre les Carthaginois, trop puissans dans leur voisinage par les conquêtes qu'ils faisoient dans la Sicile. Id. La *jalousie* de la faveur n'est pas moins violente que celle de l'amour. Oe. M. Alexandre ambitieux par tout, étoit piqué d'une *jalousie* de superiorité dans ses études. St. Ev. N'attaquez personne par la *jalousie* de l'esprit. Id. N'écoutez jamais les discours par lesquels on veut exciter votre defiance ou votre *jalousie*. Fen.

Fuyez sur tout, fuyez ces basses jalousies,
Des vulgaires esprits malignes frenesies. Boi.

Jalousie, se dit particulierement en amour de la crainte de preference, ou de partage du cœur, ou des faveurs de la personne qu'on aime. Il n'y a point de passion plus violente, & plus tragique que la *jalousie*, qui naît d'un extrême amour. La Fon. La *jalousie* est la marque certaine d'un violent amour. Vill. Je me fais un plaisir de braver pour vous les précautions de la plus affreuse *jalousie*. Id. Il faut donner de la *jalousie* pour reconnoître le progrès qu'on a fait auprès de l'objet aimé; en prendre, ou en feindre pour paroître que l'on aime. St. Ev. Je n'ay point de ces certaines *jalousies* un peu trop engagées dans les sens : un cœur sans partage me suffit. H. S. de M. La *jalousie* est une passion qui se forge mille chimeres. Bell. La *jalousie* est mêlée d'amour, & de haine : elle prend tout de travers, & se fait des supplices de tout. Oe. M. Les defiances de la *jalousie* ont quelque chose d'injurieux, quand elle naît d'un soupçon de perfidie : mais la *jalousie* qui n'envisage que le cœur est une delicatesse inseparable de l'amour. M. Sc. L'affreuse *jalousie*, toûjours allarmée par la crainte d'une preference, ou d'une infidelité, est le plus dur supplice des Amans. Oe. M. Il n'y a point de plus grand ragoût que la *jalousie* d'un mari, & le plaisir de le tromper. Id. La bienseance ne veut pas que les femmes fassent paroître certaines *jalousies*, qui sont un peu trop engagées dans les sens. Font. La *jalousie* se nourrit de soupçons, de defiance, de depit, de chagrin. Oe. M. La *jalousie* que l'amour cause, est une fureur qui aveugle ceux qu'elle possede. M. Sc. Je sens la *jalousie* avec toutes ses horreurs. P. de Cl.

Une pointe de jalousie,
Est un ragoût de grande utilité. Vill.

Les Poëtes font de la *jalousie* une Divinité.

Farouche Deité,
Affreuse jalousie, *aux mortels si funeste.*

On dit figurément d'une place forte sur une frontiere, qu'elle tient en *jalousie* les Etats & les Princes voisins; pour dire, qu'elle les tient en sujettion & dans de continuelles allarmes. On dit aussi, qu'une armée en campagne tient plusieurs places en *jalousie*, lorsqu'elles craignent toutes d'en être attaquées, & qu'elles ne peuvent juger à laquelle le General ennemi en veut.

Jalousie, est aussi une fenêtre treillissée diagonalement, à travers laquelle on peut voir ce qui se fait au dehors sans être apperçu. Le Grand Seigneur voit par une *jalousie* tout ce qui se passe dans son Divan. Dans les Eglises les *jalousies* qui servent aux Jubez, & aux Confessionaux sont faites de panneaux de sculpture évidez.

Jalousie, est aussi un nom que quelques-uns donnent à l'amaranthe ou passe-velours.

Eaux de jalousie. Potion amere que l'on faisoit avaler aux femmes soupçonnées par leurs maris d'adultere, sous la Loi Mosaïque. La ceremonie en est prescrite, Nombr. V, 12. & suiv. Si la femme étoit coupable, elle mouroit de ce breuvage. Les Sacrificateurs prononçoient mille maledictions sur cette *eau de jalousie*, qui d'ailleurs n'étoit que de l'eau du Lavoir sacré. Dieu, par un miracle continuel, s'étoit comme engagé à decouvrir l'innocence ou le crime de celle qui étoit soupçonnée. Cette Loi est peut-être la plus singuliere des Loix de Moïse, & qui fait le mieux connoître quelle étoit la grossiereté & la dureté des Israëlites. Selon les Rabbins, ce miracle cessa un peu avant le tems d'Osée. Nous ne voyons dans l'Histoire des Anciens Juifs aucun exemple d'une femme éprouvée par les *eaux de jalousie*. Vitringa. La voye du divorce qui étoit ouverte aux Juifs, étoit plus courte & plus aisée. Les Anciens nous parlent de quelques fontaines à qui on attribuoit à peu près la même vertu qu'aux *eaux de jalousie*.

J A M.

JAMAIS. Prononcez *jamès*. adv. de temps, qui se dit de toute la succession des siecles & des temps passez

fez & futurs. Les propositions contradictoires ne peuvent *jamais* être toutes deux vrayes en même temps. L'ingratitude de cet homme m'a fait rompre avec lui pour *jamais*. Les pecheurs impenitens seront damnez à *jamais*. Je ne l'ay *jamais* vû. On n'en parlera *jamais*. Ce n'est *jamais* fait avec lui, il ne finit point. S'il en fut *jamais*; Mr. de Meaux & le P. Tarteron se servent souvent de cette expression.

Oui, j'ay dit à l'Amour un adieu pour jamais. Oe. M.

. . . . *Pour* jamais *adieu*:

Pour jamais! *ha, Seigneur songez vous en vous-même, Combien ce mot cruel est affreux quand on aime?* Rac.

Le Ciel veut que ce jour soit celebre à jamais. Oe. M.

Jamais plus, n'est pas fort usité aujourd hui: au lieu de dire, je ne m'embarquerai *jamais plus* avec lui; il vaut mieux dire simplement, je ne m'embarquerai *jamais* avec lui. Vau.

Il se prend aussi substantivement. Quand j'ay promis amitié à quelcun, c'est pour un *jamais*, pour toûjours. On dit aussi, *jamais* au grand *jamais*.

Ce mot vient de *jam* & *magis*.

On dit proverbialement. La semaine des trois Jeudis, trois jours après *jamais*.

JAMAIQUE. Bois qui croît dans l'Isle de la Jamaïque. On l'appelle plus ordinairement *Bois d'Inde*. Voyez Inde.

JAMAVAS. s. m. Taffetas des Indes à fleur d'or ou de soye; il y en a même de brodez. Les pieces sont de cinq ou huit aunes de longueur sur ¾ ⅚ ou ⅞, de largeur.

JAMBAGE. s. m. Construction de maçonnerie, qui sert à soutenier quelque partie d'un bâtiment; pilier entre deux arcades. Les pieds droits d'une porte, d'une fenêtre, s'appellent *jambages*. Les *jambages* d'une cheminée sont les deux petits murs, qu'on éleve de chaque côté de la cheminée, pour en porter le manteau. Il faut retablir le *jambage* qui soutient cette poutre.

Jambage, se dit aussi en termes d'Ecriture, des lignes droites & à plomb qui servent à former les caractéres, & sur tout les *m* & les *n*. Il faut prendre garde que ces *jambages* soient bien égaux & bien droits.

JAMBE. s. f. Les parties basses du corps de l'homme, ou des animaux à quatre pieds, qui leur servent à se soutenir, ou à marcher. En l'homme les Medecins divisent le pied en trois parties, sçavoir la cuisse, la *jambe*, & le petit pied. La *jambe* a deux os, dont le plus grand s'appelle le *grand focile*, & en Latin *tibia*. La moindre s'appelle le *petit focile*, *l'os de l'éperon* ou *de la fongreve*, & en Latin *fibula*. La *jambe* s'étend depuis le genou jusqu'à la cheville du pied. Le *gras de la jambe*, est la partie charnuë qui est au haut & au derriere de la *jambe*. On l'appelle aussi en Medecine *le mollet* ou *le pommeau de la jambe*, en Latin *sura*. La partie anterieure & decharnée se nomme la *greve*, ou le *devant*, & quelquefois l'*épine*, parcequ'elle est aiguë.

Celui-là est maudit dans l'Ecriture, qui tend les *jambes* à un aveugle pour le faire cheoir. Les Turcs, les Japonnois, mangent & sont assis les *jambes* croisées, comme les Tailleurs travaillent ici. La plus grande peine des Courtisans est d'être toûjours sur leurs *jambes*, c'est-à-dire, debout.

Jambe de bête, en termes de Venerie, c'est depuis le talon jusqu'aux os, pour bêtes fauves, & jusqu'aux gardes pour bêtes noires, qui en font aussi la largeur. Saln.

Ce mot de *jambe* vient de *campa*, que les Auteurs de la basse Latinité ont dit pour *crus*, & qu'ils ont fait du Grec *campe*. De *Campa* dit pour *crus*, les Italiens ont fait *gamba*, & de *gamba* ils ont fait *gambata*, dont nous avons fait *gambade*. Men.

On appelle *jambe cagneuse*, celle qui est tortuë soit en dedans, soit en dehors. Une *jambe courte*, celle d'un boiteux qui n'est pas égale à l'autre. *Jambe de bois*, se dit d'un homme estropié qui a perdu, ou a qui on a coupé une *jambe*, & à qui on en a appliqué une de bois pour marcher. Voyez-vous cette *jambe* de bois? c'est un des plus braves Officiers qui soient en France. On appelle *haut en jambes*, celui qui a ces parties plus hautes qu'à l'ordinaire.

On dit par menace, qu'on rompra bras & *jambes* à quelcun; pour dire, qu'on le battra vigoureusement. On dit aussi au figuré, qu'un Rapporteur a couppé bras & *jambes* à une partie; pour dire, qu'il lui a fait tout le mal qu'il lui pouvoit faire en rapportant son procès; & en general de tout homme severe, qu'il rompt bras & *jambes*.

En termes de Manege, on dit les *jambes* de devant de cheval, & les *jambes* de derriere; & la *jambe* du côté du montoir, & hors du montoir. On dit, qu'un cheval a des *jambes* de cerf, quand il les a maigres & menuës, & qu'un cheval n'a point de *jambes*, quand il les a ruinées, ou arquées, ou gorgées; & que la *jambe* lui mollit, quand il bronche. On dit, qu'un cheval cherche sa cinquiéme *jambe*; pour dire, qu'il est las, & qu'il auroit besoin d'une nouvelle *jambe*, qu'il charge la main du cavalier, & s'appuye sur la bride. On dit aussi, qu'il va à trois, quand il boite bien fort d'une *jambe*. On dit aussi des mechans chevaux, qu'on leur fera bien trouver des *jambes* à force de les picquer.

On dit à l'égard des *jambes* du cavalier, qu'un cheval connoît bien les *jambes*, qu'il prend les aides des *jambes*, qu'il repond aux *jambes*, qu'il obéït aux *jambes*; pour dire, qu'il suit les mouvemens du cavalier.

On dit aussi d'une femme, qu'elle est à cheval *jambe* deçà, *jambe* delà; pour dire, qu'elle va en selle comme un cavalier. On voit à Ceylon des hommes & des femmes qui ont la *jambe* grosse: on dit qu'ils sont de la race de St. Thomas. *Voy. des Indes*. Lorsque les Dames Espagnoles se rendent visite elles sont assises par terre, les *jambes* en croix, sur des tapis. Del. de l'Esp.

Jambe, se dit aussi des pieds & des pointes du compas. Il y a des compas à deux *jambes*, à trois *jambes*.

Jambes. Ce mot s'employe par les Geometres. Ce sont les côtez autour de l'angle droit d'un triangle.

Jambe de force, en termes de Maçonnerie, est une chaîne, ou rang de pierre de taille qu'on fait dans un mur de plâtre, ou de briques, pour soûtenir les poutres, ou une grosse piece de bois qu'on met au même lieu, & à même dessein, dans les bâtimens de charpente. On les appelle aussi *jambes sous poutre*, *jambe étriere*, *jambe boutisse*: c'est une construction de pierres de taille qui sont engagées par leur queuë dans un mur de refend, ou mitoyen, en sorte qu'elles font un ou deux paremens ou tableaux. *Jambe boutice* est presque la même chose; la seule difference qu'il y a vient de ce que les côtez des pierres ne font point de tableau, mais se tiennent seulement en liaison avec le mur de face.

Jambes de force, en termes de Charpenterie, sont deux grosses pieces de bois qui ont d'ordinaire dix pouces en quarré, qu'on entaille sur les poutres, & qu'on joint par un tirant ou entrait, pour faire une ferme ou un triangle qui soutient les pannes & autres pieces qui forment le toît & la couverture. Il y a dans les combles couppez des *jambes de force* de dessous, & des *jambes de force* de dessus; les unes au dessous de l'entrait ou tirant, les autres au dessus.

Jambe, se dit proverbialement en ces phrases. Jetter le chat aux *jambes* de quelcun, c'est rejetter sur lui la faute de quelque chose. On dit aussi, qu'un homme prend ses *jambes* à son cou; pour dire, qu'il se resout a partir pour quelque message, quelque voyage. On dit aussi, que le lit est l'écharpe de la *jambe*; pour dire, qu'il ne faut point marcher quand on a mal à la *jambe*. On dit aussi à celui qui propose de faire une chose dont on ne tirera aucun avantage, Cela ne me rendra pas la *jambe* mieux faite. On dit aussi, Faire *jambe* de vin, quand ceux qui vont à pied prennent du vin pour acquerir de nouvelles forces. On dit aussi d'un vieillard qui marche bien, qu'il a encore ses *jambes* de quinze ans; & de celui qui a les *jambes* foibles, Il ne sçauroit presque plus se tenir sur ses *jambes*. On dit aussi, qu'un homme a la *jambe* tout d'une venuë comme la *jambe* d'un chien, quand il n'a gueres de gras de *jambe*. On dit aussi, Donner le croc en *jambe* à quelcun; pour dire, le supplanter, faire quelque tour d'adresse, quelque perfidie qui lui fasse manquer une affaire avantageuse.

IAMBE. f. m. & adj. Trissyllabe. L'i est voyelle. Terme de Prosodie Greeque, & Latine. C'est un pied de vers composé d'une breve & d'une longue. Il y a aussi des doubles ïambes, c'est-à-dire, deux ïambes de suite. Horace appelle l'*ïambe*, *pes citus*. On s'en servoit dans la Comedie, parce que les vers ïambes sont les plus propres pour la raillerie & la conversation. On appella aussi *ïambes*, des pieces dramatiques qui succederent aux railleries grossieres, dont ces sortes de pieces étoient composées. Voyez Iambique.

Ce mot, selon quelques-uns, tire son origine d'*Iambe* fille de Pan & de la Nymphe Echo, qui inventa ce pied, ou qui n'usa que de paroles choquantes, & de sanglantes railleries à l'égard de Cerés affligée de la perte de Proserpine. D'autres aiment mieux tirer ce mot du Grec *ion*, *venin*, ou de *jambizo*, je medis, parceque ces vers composez d'*ïambes* furent d'abord employez pour la satire. Ils étoient piquans, & pleins de medisances injurieuses. Horace en attribuë l'invention à Archiloque. Cependant les *ïambes* étoient en usage avant lui; mais parce qu'il s'en servoit avec plus de force & de succès qu'on n'avoit fait avant lui, on appella ce pied l'*ïambe d'Archiloque*.

JAMBETTE. Petit couteau qui se replie dans le manche, pour le porter plus commodément dans la poche sans avoir besoin d'autre étuy. Il porte toûjours une *jambette* avec lui. Il n'est jamais sans avoir une *jambette* dans sa poche.

Jambette, se dit aussi bassement du croc en jambe que l'on donne en lutant. Il lui donna la *jambette*, & le jetta par terre.

Jambette. C'est la seconde espece de pelleterie, que les Turcs tirent de la peau des Martres-zibelines, beaucoup inferieure à la martre proprement dite, qui est celle de l'échine.

Jambettes, en termes de Charpenterie, sont de petites pieces de bois qu'on met sur l'entrait, pour soutenir les arbalêtriers, & en autres lieux. Il y a des *jambettes* de dessous & des *jambettes* de dessus, qui sont comme de petites jambes de force, particulierement dans la construction des dômes.

JAMBIERE. f. f. Chaussure de fer. Pomet.

JAMBIER. f. m. Terme d'Anatomie. Nom de deux muscles du pied. Il y a le *jambier* anterieur, & le *jambier* posterieur. Ils sont nommez *jambiers*, parce qu'ils sont placez le long du principal os de la jambe. Le *jambier* anterieur, que quelques-uns appellent aussi *tibial*, prend son origine de la partie anterieure & superieure du tibia, & va s'inserer par deux tendons, qui passent sous le ligament annulaire, dont l'un s'attache au premier os cunéïforme, & l'autre à l'os du metatarse qui soutient le pouce du pied, ou le gros orteil. Le *jambier* posterieur prend son origine de la partie posterieure de l'os de la jambe, & s'étendant le long de ces os, & passant par la fente qui est à la malleole interne, il va s'inserer à la partie interne de l'os scaphoïde. Dionis.

IAMBIQUE. adj. Ce mot commence par une voyelle, aussi bien que *ïambe*, ce qui le fait de quatre syllabes. C'est un terme de Poëtique, qui se dit d'une espece de vers dont les Grecs, & les Latins se sont servis dans les Poëmes tragiques, & sur tout de celui de six pieds, parceque l'ïambe y dominoit au deuxiéme, au quatriéme, & au sixiéme pied. Il y en avoit de quatre, de six, & de huit pieds: les Anciens n'ont gueres mis seuls les vers *ïambiques* de quatre pieds. Ils les joignoient ordinairement à ceux de six, ou aux hexametres. Les plus beaux vers *ïambiques* sont ceux de six pieds. Ils servoient aux tragedies; & pour ceux de huit on n'en trouve que dans les comiques, comme Terence. Les vers *ïambiques* d'abord n'ont été composez que d'ïambes, & on les appelloit purs *ïambiques*. Depuis pour ôter cet assujettissement, & pour les rendre plus graves, on y a mis des spondées aux pieds impairs. Ainsi en joignant ensemble l'ïambe, & le spondée, on mesuroit les vers *ïambiques* par épitrites; d'où vient que ceux de six pieds étoient appellez *trimetres*, & ceux de quatre, *dimetres*, parcequ'ils étoient composez de trois, ou deux épitrites. On se donna encore plus de liberté dans la suitte, sur tout les Poëtes comiques, & on mit indifferemment des ïambes & des spondées, excepté qu'on observa dans le tragique de ne mettre jamais l'ïambe au cinquéme pied, parceque deux ïambes de suitte à la fin rendent le vers moins majestueux. Le sixiéme retient indispensablement un ïambe. Les vers *ïambiques* d'Archiloque & d'Hipponax étoient si piquans, que l'on assure que quelques-uns de ceux, contre qui ils en firent, se pendirent de déséspoir. Dac. La plûpart des hymnes de l'Eglise Romaine sont des *ïambiques* dimetres, c'est-à-dire, de quatre pieds. Un vers ïambe, des vers ïambes, une piece en vers ïambes, des ïambes purs, &c. est plus en usage qu'un vers *ïambique*, des vers *ïambiques*, &c.

JAMBOLYN. f. m. Arbrisseau des Indes qui ressemble au mirte, mais qui a la feuille semblable à celle de l'Arbousier. Son fruit ressemble à de grosses olives, d'un goût âpre & astringent, on le confit dans la saumure pour le manger. On le mange avec du ris cuit pour exciter l'appetit.

JAMBOA. f. m. Fruit des Indes. L'arbre qui le porte est de la figure de celui qui porte les limons; mais communément il est un peu plus haut. Le fruit est ordinairement gros comme la tête d'un enfant de 8. ou 10. ans. Le goût en est beaucoup plus agréable que celui des grenades. C'est un des plus grands rafraîchissemens qu'on puisse avoir sur mer. Ce fruit que les Portugais nomment *Jamboa*, les Hollandois l'appellent *pompelmouse*. Il croît en abondance aux dehors de Batavia. Schouten.

JAMBON. f. m. Cuisse ou épaule de pourceau, ou de sanglier, qu'on leve pour saler, fumer, ou y faire autres sortes de preparations, pour le garder, ou le rendre plus agreable au goût. Les *jambons* de Westphalie, qui se vendent ordinairement sous le nom de *jambons de Mayence*, quoi qu'il n'en vienne aucun de cette ville d'Allemagne, tiennent le premier rang; ensuite les Bayonnois, parmi lesquels les véritables

Lahontan se distinguent par la bonté & la délicatesse. On prepare les *jambons* en Westphalie en les salant avec du salpetre pur, & en les pressant dans un pressoir à linge pendant huit jours. Après quoy on les trempe dans de l'esprit de vin où il y aura eu des grains de genevre pilez & macerez, & ensuitte on les met secher à la fumée du bois de genevre. C'est cette preparation extraordinaire qui leur rend la chair si vermeille, & qui leur donne cette délicatesse & ce goût superieur, qui ne se rencontre point dans toutes les autres sortes de *jambons*.

JAMBONNEAU. f. m. Petit jambon, ou partie d'un jambon haché en plusieurs pieces, qu'on va prendre dans le bassin du Charcutier.

JAMBOS. f. m. Fruit des Indes gros comme une poire. Il y en a de deux especes; une dont la couleur est rouge obscure sans noyau, d'un goût agréable; l'autre dont la couleur est d'un rouge blanc, avec un noyau gros comme celui d'une pêche, n'étant pas bien rond, dur, uni & enveloppé d'une peau blanche, & veluë: l'une & l'autre espece ont une odeur de rose, mais le dernier a moins bon goût que le premier. Leur écorce est si mince & si molle qu'on ne les peut peler avec un coûteau. Ce fruit est appellé par ceux de Malabar & par les Canarins, *Jamboli*; par les Arabes *Tupha Indi*; par les Turcs *Alma*, & par les Portugais *Jambos*. L'arbre qui le porte est nommé par les mêmes Portugais *Jambeiro*. Il croît à la hauteur d'un prunier, jettant un grand nombre de rameaux, qui s'étendant au long & au large, font un grand ombrage & un bel aspect. Son écorce est grise, cendrée, unie. Son bois est fragile. Sa feuille ressemble en figure au fer d'une grosse lance, belle, unie, d'un verd obscur en haut, & en bas d'un verd clair. Ses fleurs sont rouges tirant sur le purpurin, de couleur fort vive, ayant plusieurs petits filets sur le milieu, odorantes, d'un goût aigrelet, semblable à celui des bourgeons de la vigne. Sa racine est forte & bien profonde en terre. Cet arbre porte des fleurs & des fruits plusieurs fois en une année, & on ne le voit jamais sans fleur ou sans fruit verd ou meur: il en tombe des fleurs à toute heure, qui font paroître sous lui la terre toute rouge. On a coûtume de manger ce fruit à l'entrée de table.

JAME, & avec une *s* JAMES. Nom d'homme. Ces deux mots signifient Jacques. Le premier ne s'employe qu'en parlant des Espagnols, *Dom Jame*. Il vient de l'Espagnol *Jayme*. Le second n'est en usage en François que dans quelques noms propres de la Langue Angloise. *Fits James* est le nom du Maréchal de Berwic. *James* est un mot Anglois, corrompu du Latin *Jacobus*. Les Anglois prononcent *Jéms*.

JAMIS. On appelle *toile à jamis*, une espece de toile de coton qui se tire du Levant par la voye d'Alep.

JAN.

JAN, & JANIN. Voyez JEAN & JÉANNIN.

JANACA. f. m. Animal terrestre qui se trouve dans l'Afrique au païs des Noirs. Il est de la grosseur d'un cheval, mais il n'est pas si long, ni si maigre. Son cou est long, roussâtre & moucheté de blanc. Il fait de grands sauts, & a des cornes qui sont aussi longues que celles des bœufs, avec des vessies au côté. Ces vessies sont d'un grand usage pour les devins, & les faiseurs de prodiges, qui les enflent, & qui mugissant par leur moyen, font passer leurs paroles pour des Oracles.

JANDIROBA. f. f. Plante du Bresil qui embrasse les arbres à la maniere du lierre. Elle est grosse comme le doigt, & porte un fruit rond, semblable au coin. Il est rempli d'une chair blanche, & a au dedans trois feves qui donnent une huile jaune, laquelle sert aux douleurs, & aux maux des membres, provenant de froid.

JANGLE. f. f. Vieux mot. Cri. Il a signifié encore medisance. On a dit aussi *jangler*, pour, crier, blâmer, & *jangleur*, & *jangleresse*, pour, causeur & causeuse.

JANGOMAS. f. m. Arbre des Indes grand comme un prunier, herissé d'épines. Sa feuille est semblable à celle du prunier. Sa fleur est blanche. Son fruit ressemble à celui du sorbier, de couleur jaune quand il est mûr, d'un goût de pruneaux, astringent & âpre. Cet arbre croît aux champs & dans les jardins en Bazain, Chaul & Batequala. Son fruit est employé pour arrêter les cours de ventre, & pour les inflammations de la gorge.

JANIPABA. f. m. Arbre qui est un des plus grands du Bresil, & qui ressemble au hêtre. On l'appelle autrement *Genipa*, ou *Junipa*. Son bois est moelleux & fragile. Ses rameaux sont revetus de feuilles longues d'un pied, ou d'un pied & demi, ayant la figure d'une langue de bœuf, de couleur verte luisante. Sa fleur est petite, semblable à celle du narcisse, blanche avec des taches jaunes en dedans. Son fruit est plus gros qu'une orange, rond, couvert d'une écorce tendre & cendrée; sa chair est solide, jaunâtre, visqueuse, remplie de suc aigre, d'une odeur agreable; on trouve au milieu de ce fruit une cavité remplie de semences entourées d'une pulpe molle; il devient mou en meurissant comme la nefle, & alors il est bon à manger. Il est estimé astringent, & propre contre les cours de ventre; il appaise les ardeurs de la bouche & de l'estomac. Le suc de ce fruit est blanc d'abord, & quand on s'en est frotté le corps, il noircit en peu de temps de telle sorte que les Sauvages s'en servent au lieu d'encre, pour paroître plus terribles à leurs ennemis; il faut pour cela que ce fruit ne soit pas meur. On tient qu'il endurcit fort la peau. Cette couleur noire a coûtume de durer neuf jours, après quoi elle s'efface.

JANIRE. f. f. Nom d'une Nymphe. Elle étoit fille de l'Ocean & de Thetys.

JANISSAIRE. f. m. Garde du Grand Seigneur, ou Soldat de l'Infanterie Turquesque. Quoique la plûpart de l'Infanterie Turque prenne le nom de *Janissaires*, il est pourtant sûr que dans tout ce grand Empire il n'y en a pas plus de 25000. qui soient vrais *Janissaires*, ou *Janissaires de la Porte*. TOURNEF. Autrefois cette milice n'étoit composée que des enfans de tribut que l'on instruisoit dans la Religion des Turcs, présentement cela ne se pratique plus. ID. Cette milice à Constantinople loge dans de grandes cazernes distribuées en 162. chambres. Chaque chambre a son Chef qui y commande. Le bonnet de ceremonie des *Janissaires* est fait comme la manche d'une casaque; l'un des bouts sert à couvrir leur tête, & l'autre pend sur leurs épaules; on attache à ce bonnet sur le front une espece de tuyau d'argent doré, long de demi-pied, garni de fausses pierreries. Parmi les *Janissaires* il n'y a que les Solacs & les Peyes qui soient de la garde de l'Empereur. ID. Leur nombre n'est point fixe. Le Janissar-Agasi, ou le Chef des *Janissaires* est un des premiers officiers de l'Empire. Les *Janissaires* sont la force des Armées du Turc. Ce fut Amurat II. qui établit les *Janissaires* pour la garde, & la sûreté de sa personne.

Menage après Vossius derive ce mot de *genizeri*, qui signifie en Turc nouveaux soldats. *Jegnitcheri*, fait de

de *jegni*, nouveau, & *tcheri*, soldat.

Gui-Patin, dans ses Lettres, nomme les Jesuites, les *Janissaires* du Pape.

JANISSAIRES, à Rome, sont des Officiers ou pensionaires du Pape, qu'on appelle aussi *Participans*, à cause de certains droits assignez sur les Annates, Bulles ou expeditions de la Chancelerie Romaine, comme il paroît dans les Memoires de taxe que donnent les Banquiers pour les frais de la levée des Bulles. Claude Vaure qui a bien écrit d'ailleurs de la Cour Romaine, dit que ces *Janissaires* sont les solliciteurs des Banquiers expeditionaires, qui sont souvent à la porte du Pape. Mais il se trompe. Du Cange dit bien la même chose, & cite Octavius Vestrius *de judiciis Aula Romana*. Mais la verité est que ce sont des Officiers du troisiéme banc au college de la Chancelerie Romaine, dont le premier banc est des Scripteurs, le second des Abbreviateurs, & le troisiéme des *Janissaires*, qui sont des especes de Correcteurs & de Reviseurs de Bulles, à qui pour cela on paye un certain droit sur les Annates. Ces charges sont venales. Il y en a cent.

JANNEQUIN, ou GENEQUIN. s. m. Coton filé, d'une mediocre qualité, qui se tire du Levant par la voye de Smirne.

JANSENISME. s. m. Doctrine de la grace selon les sentimens de St. Augustin, recueillis & établis dans un ouvrage de Cornelius Jansenius, Evêque d'Ypre, qu'il a intitulé *Augustinus*. Le *Jansenisme* a fort partagé les esprits en ces dernieres années.

JANSENISTE. s. m. Celui qui suit le parti, & la doctrine de Jansenius. Il y avoit toûjours auprès de Madame de Monbason un certain Abbé de Rancé, un petit *Janseniste*, qui lui parloit de la Grace devant tout le monde, & l'entretenoit de toute autre chose en particulier. St. Ev.

JANSENISTE, se dit aussi de ceux qui affectent une grande severité dans leur maniere de vivre, & une grande austerité dans leurs mœurs, & dans leur doctrine. Ainsi on appelle plusieurs personnes devotes & reformées, des *Jansenistes*, qui ne connoissent point Jansenius.

Les femmes ont appellé aussi *Jansenistes*, des poignets qu'elles mettoient par modestie pour cacher leur bras. Le mot de *Jansenistes*, en ce dernier sens, n'est plus en usage depuis quelque temps.

JANSENISTE, est aussi un adjectif. Esprit *Janseniste*. Ce coup est parti d'une main *Janseniste*.

A LA JANSENISTE, phrase adverbiale, qui se dit de plusieurs choses faites avec une propreté affectée. Habillé *à la Janseniste*. Relieure *à la Janseniste*.

JANTE. s. f. Piece de bois de charronnage courbée qui fait une partie du cercle de la rouë d'un moulin, d'un carrosse, ou d'une charrette. C'est sur ces pieces de bois qu'est attaché le bandage avec de gros clous. Les *jantes* sont debitées de deux à trois pieds de long, & doivent être bien chantournées.

Ce mot vient du Grec *kanthòs*, qui signifie le fer appliqué sur les rouës des chariots. NICOT.

JANTILLE. s. f. mouillez les deux *ll*. Ce sont de gros ais qu'on applique autour des jantes & des aubes de la rouë d'un moulin, pour recevoir la chute de l'eau, & la faire mouvoir plus vîte. La *jantille* sert aussi pour élever les eaux, par le moyen des rouës disposées à cet effet.

JANTILLER. v. act. Mettre de la jantille autour de la rouë d'un moulin, ou d'une rouë destinée à élever des eaux. Il a coûté tant à *jantiller* cette rouë.

JANVIER. s. m. Nom du premier mois de l'année, selon la supputation dont on se sert en Occident. Le Roi Charles IX. ordonna par un Edit de l'année 1564. qu'on commenceroit à compter l'année par le premier de *Janvier*. Auparavant on la commençoit à Pâques ou à Noël, comme temoigne le Pere Petau dans son *Rationarium*.

Les Romains lui ont donné ce nom, à cause de *Janus*, Divinité à qui ils attribuoient deux têtes, parceque d'un côté le premier jour de *Janvier* regarde l'année precedente, & de l'autre celle qui vient. Ce mot peut aussi venir du Latin *Januarius*, de *janua*, *porte*. Ce mois étant le premier de tous est comme la porte des années. Il fut ajoûté à l'année par Numa Pompilius : l'année de Romulus commençoit par le mois de Mars.

Affronter en plein champ les fureurs de Janvier. BOI.

On dit proverbialement, que *Janvier* a trois bonnets ; pour dire, qu'il fait froid en ce temps-là, & qu'il se faut bien couvrir la tête. On dit aussi, C'est un soleil de *Janvier*, qui n'a ni force, ni vertu ; pour dire, qu'une personne n'a guere de pouvoir.

JANVIER, est aussi un nom d'homme. S. *Janvier*, Evêque de Benevent, dans le 4. siecle, est Patron du Royaume de Naples. On conserve les reliques de ce Saint dans la Cathedrale de Naples, la tête en un lieu, & le sang en un autre, dans deux petites phioles, posées l'une sur l'autre comme celles d'un sablier. Ce sang est très dur : cependant toutes les fois qu'on l'expose vis-à-vis de cette tête, il se met à bouillir & se liquefie, desorte qu'en tournant ces empoules sans dessus dessous, on y voit nager des brins de paille, qu'on ramassa à ce qu'on dit en recueillant le sang, & qu'on mit sans y prendre garde dans ces empoules. On fait ce miracle autant qu'on veut, pourvû qu'il n'y ait point d'hérétiques dans l'Eglise. VOY. DU P. CARLI.

JANUS. s. m. Nom du plus ancien Roi d'Italie, qui fut mis après sa mort au nombre des Dieux. La grande prudence de ce Prince & la penetration qu'il avoit même pour l'avenir, donnerent occasion aux Poëtes de le representer avec deux visages. Numa, second Roi de Rome, lui bâtit un Temple qui étoit ouvert pendant la guerre, & fermé pendant la paix. Ce Temple fut fermé pour la premiere fois sous Numa. Comme aucun Historien ne fait mention d'aucune guerre depuis l'an 748. de Rome, jusqu'à l'an 751. & Jesus-Christ étant né l'an 749., c'est ce qui a fait dire aux Peres, que la paix étoit par toute la terre, lorsque notre Seigneur naquit. NORRIS. Gordien III. ouvrit le Temple de Janus en 242. & l'on croit que ce fut pour la derniere fois, que cette ceremonie fut observée. TILLEMONT.

J A P.

JAPARANDIBA. s. m. Arbre du Bresil, dont l'écorce est cendrée comme celle de l'aune. Son bois est dur & moelleux. Ses feuilles sont attachées sans ordre en abondance autour des rameaux, par des queuës : elles sont semblables à celles du Janipaba, oblongues, pointuës, nerveuses. Ses fleurs sont grandes & belles, composées chacune de huit grosses feuilles, & soûtenuës trois à trois par un même pedicule. Leur figure, leur grandeur, leur couleur & leur odeur sont pareilles à celles de la rose. Elles ont en leur milieu plusieurs petites étamines disposées en rond, avec un petit sommet jaune & tremblant. Il leur succede des fruits faits comme des pommes ; mais plats en leur partie superieure, gris en dehors, jaunes en dedans, contenant chacun un noyau gros comme une aveline, anguleux, ayant la figure d'un cœur.

Les

Les feuilles de cet arbre sont resolutives.

JAPET. s. m. Fils du Ciel, selon les Poëtes, ou de Titan & de la Terre. Les Grecs le reconnoissoient pour l'Auteur de leur race. C'est le *Japhet* de l'Ecriture.

JAPPE. s. f. Mot bas & du peuple, qui se dit en mauvaise part, & qui signifie caquet. Cet homme, cette femme a bien de la *jappe*.

JAPPEMENT. s. m. Terme de Venerie. Le *jappement* des chiens fait partir le gibier.

JAPPER. v. n. Abboyer. Ces chiens ont *jappé* toute la nuit. Les petits chiens *jappent* quand ils sentent le gibier. Il se dit proprement des chiens qui abboyent sans necessité, & sur tout des petits.

Il a été formé par onomatopée. MEN.

JAPPER. Quelques-uns employent aussi ce mot, quand il s'agit du renard. Quand le renard & le quincajou chassent ensemble, le quincajou monte sur un arbre, & le renard *jappe* pour detourner la bête, & la faire passer sous l'arbre. DENIS HIST. DE L'AMER.

JAPPER, se dit figurément de ceux qui braillent; qui importunent les autres par leur bruit, par leurs cries.

JAQ.

JAQUE DE MAILLES. Voyez JACQUE DE MAILLES.

JAQUE'. ÉE. adj. Voyez JACQUÉ.

JAQUEMAR. L'Academie écrit JAQUEMART. s. m. Terme d'Horloge. C'est une figure de fer ou de fonte, representant un homme armé, qu'on met sur les horloges, avec un marteau à la main, pour frapper sur le timbre, & marquer les heures.

Borel dit qu'on appelle aussi *Jaquemar*, autrement *Quintaine*, un homme de bois planté en terre, auquel on tire au blanc. Cette figure a été ainsi appellée du nom de l'ouvrier qui en a été inventeur, qui s'appelloit *Jaques Mart*.

JAQUEMART, au figuré, se dit d'un petit homme qui n'a point de mine.

C'est un vrai petit Jaquemart,
Qui bien prisé seroit en somme
En toute chose un petit homme,
S'il n'étoit un grand babillard. POETE SANS FARD.

Quand on dit, Armé comme un *Jaquemar*, cela vient de *Jaque-mar* de Bourbon, troisiéme fils de Jacques de Bourbon, Connêtable de France sous le regne du Roi Jean. C'étoit un Seigneur fort brave & vaillant, qui se trouva en toutes les occasions les plus dangereuses de guerre & de tournois, mais qui pour donner bon exemple, & se moquer des fanfarons, étoit toûjours armé à l'avantage, disant que les armes n'étoient faites que pour cela, & dès lors on appella *Jaque-marts*, tous ceux qu'on voyoit armez de pied en cap. Ce qui même a donné lieu à ce proverbe: il est armé comme un *Jaquemart*; pour dire, il est armé de cuirasse & embarrassé de ses armes. Menage conteste cette origine. Il dit que ce mot a été fait de *Jaque de maille*, qui étoit un habillement de guerre.

JAQUEMAR, en termes de Monnoyeurs, est un ressort qui fait relever la vis du balancier, quand elle a fait effort pour l'empreinte.

JAQUETTE. Voyez JACQUETTE.

JAR.

JAR. s. m. Voyez JARS.

JAR. s. m. Terme de Calendrier. Nom d'un mois des Hebreux. C'étoit le 2. mois de l'année Ecclesiastique ou Sacrée, qui commençoit par le mois Nisan, & le 8. de l'année Civile, qui commençoit par Tisri. Il répondoit en partie à notre mois d'Avril.

JARARACA. s. f. Espece de couleuvre du Bresil, de couleur noirâtre, qui excede rarement la longueur d'une demi-coudée. Elle a des veines apparentes à la tête à la façon des viperes, & siffle de la même sorte. Il y en a qui sont longues de dix palmes, & que l'on appelle *Jararacucu*. Leurs dents où est leur plus dangereux venin, sont assez longues & cachées dans leur gueule. Ce venin est de couleur jaune, tellement puissant, qu'il tuë les hommes les plus robustes en 24. heures. Leurs morsures ont un doigt de profondeur. Ces sortes de couleuvres font beaucoup de petits à la fois. On en a ouvert qui portoient treize matrices. On en trouve encore de deux autres especes.

JARCE'. ÉE. adj. Vieux mot. Fendu, fêlé.

JARDES. Voyez JARDONS.

JARDIN. s. m. Piece de terre, qui est ordinairement située derriere une maison pour lui donner de l'air, qui est fermée de murailles, & destinée ou pour les fruits, ou pour les legumes, ou pour les fleurs. De là on distingue trois sortes de jardins, le fruitier, le potager, & le jardin des fleurs. A ces trois especes de jardin, on peut en ajoûter une quatriéme, qui est le jardin de propreté. Celui-ci comprend les autres & y ajoûte quelques ouvrages. Les jardins de propreté accompagnent ordinairement les maisons de plaisance. Les *jardins* sont composez de parterres pour les fleurs, de potagers, de vergers, de bois de haute fûtaye, & d'allées, selon leur diverse étenduë. Epicure a fait le premier des *jardins* dans les villes.

Souffrez, Muses, souffrez qu'à l'ombre du repos,
Je chante des jardins *le paisible heros.*
. . La Quintinie apprit de la nature,
Des utiles jardins *l'agreable culture.* PERRAULT.

JARDIN SUSPENDU. C'étoit chez les Anciens une terrasse élevée sur les voûtes des édifices, où l'on plantoit en pleine terre des arbres de toutes especes. Ceux de Babylone ont été mis au nombre des sept merveilles du monde.

Ce mot vient de l'Allemand *garten* ou *gaart*, qui signifie la même chose. MEN. L'Italien dit *giardino*. Du Cange dit qu'on a dit aussi dans la basse Latinité *gardinum*, *gardinus* & *jardinus*. Mais il y a plus d'apparence que ces mots Italiens & Latins corrompus viennent du mot de *jardin*, qui est purement Bas-Breton, vû que cette langue étoit en usage en France avant que le Latin y fût connu.

JARDIN, se dit aussi d'un païs fertile, d'une terre agreable & bien cultivée. La Touraine est le *jardin* de la France. Il n'y a point de si beau *jardin* pour les fruits, que la Halle. Le Paradis terrestre a été appellé le *jardin d'Eden*, le *jardin* de plaisance. Le *jardin* des Hesperides est fameux dans la Fable. Le *jardin* du Roi, est celui où l'on cultive les plantes medecinales, & où l'on enseigne à connoître les simples. On dit, *jardin* des Olives, & *jardin* des Oliviers, mais *le dernier* est le plus en usage. REFL.

Quelques-uns donnent le nom de *jardin* aux balcons d'un vaisseau qui sont ouverts.

Donner le *jardin*. Terme de Fauconnerie, qui se dit de certains oiseaux comme des laniers, des sacres, & signifie, les mettre au grand air, leur faire prendre l'air.

JARDIN, se dit proverbialement en ces phrases. On dit de celui qui dans un discours fait sourdement quelque attaque, quelque reproche, quelque reprimende

à un autre, qu'il jette des pierres dans son *jardin*. On dit aussi de celui qui dispose absolument de l'esprit, ou des biens d'un autre, qu'il en fait comme des choux de son *jardin*. On dit encore figurément de celui qui a fait quelque ouvrage, quand il le presente, que ce sont des fruits de son *jardin*.

JARDINAGE. subst. masc. L'art de cultiver les jardins. Cet homme entend bien le *jardinage*. Le *jardinage* ne renferme en soi rien que de noble, d'utile & d'innocent. Cet art a été porté depuis 60. ans au plus haut point de perfection par M. le Nostre. Il a perfectionné la partie du *jardinage* qui comprend les parterres, boulingrins, terrasses, labyrinthes, cascades, fontaines jaillissantes, &c. ornemens nouveaux qui rehaussent beaucoup l'éclat & la beauté naturelle du *jardinage*. La partie du *jardinage* qui comprend les Jardins Fruitiers & Potagers, a été perfectionnée par M. de la Quintinie, Directeur de tous les Jardins Fruitiers & Potagers du Roi. Il nous a donné une ample instruction sur le *jardinage*. L'amour du *jardinage* a été une des premieres passions innocentes des hommes, & les simples jardins potagers étoient en si grande estime parmi les Anciens Romains, qu'ils prenoient quelquefois les noms des herbages qui y croissoient plus beaux & meilleurs qu'aux autres, comme on le vit en la famille des Valeriens, qui accepterent le nom de Lutaciens qu'on leur donna, parce que leur jardin produisoit d'une espece de laituës plus belle & plus rare que les autres. Les noms des Fabius, des Centutes, des Cicerons, ont eu une pareille origine. MAD. SCUDERY. Mr. Fatio a donné en 1699. au public un livre sur le *jardinage*, où il enseigne les moyens d'employer utilement les reflexions du soleil. On ne sçauroit assez loüer les amusemens du *jardinage*, & l'innocente occupation que donne la culture des fleurs, & des fruits.

JARDINAGE, est aussi un terroir propre pour y faire un jardin. Il faut de la terre grasse & noire pour le *jardinage*. Le sable, le terroir pierreux & de roche, ne valent rien pour le *jardinage*.

JARDINAGES, signifie aussi collectivement plusieurs jardins ensemble. Rome n'est pas fort peuplée, la moitié de la ville est en *jardinages*. Il n'y a point de *jardinages* à Paris au cœur de la ville.

JARDINER. v. n. Travailler à son jardin, & le cultiver soi-même. Il ne se dit point des ouvriers & mercenaires. Un curieux fleuriste se plaît à *jardiner*, à planter, à cultiver ses fleurs.

JARDINER. v. act. Terme de Fauconnerie, qui se dit des oiseaux qu'on expose le matin au soleil à l'air, à la verdure, ou dans un jardin. Il faut *jardiner* les autours sur la barre ou sur la perche, & donner le jardin aux laniers & aux sacres sur la pierre froide.

JARDINET. s. m. diminutif. Petit jardin. Dans le cœur de la ville il se faut contenter d'un *jardinet*. Il est bas.

On dit proverbialement, Ne fais un four de ton bonnet, ni de ton ventre un *jardinet*; pour dire, qu'un bonnet trop chaud, ou manger trop de salade, sont nuisibles à la santé.

JARDINEUX, EUSE, adj. Terme de Joualliers. C'est une épithete qu'ils donnent aux émeraudes, quand elles ont quelque chose de sombre & de mal net, comme s'il y paroissoit des arbrisseaux.

JARDINIER, IERE. s. m. & f. Qui travaille à cultiver un jardin. Il y a à Paris un corps, une maîtrise de *Jardiniers*, des statuts de *Jardiniers*. Le livre du *Jardinier* François. On dit, un *Jardinier* Fleuriste, un *Jardinier* Pepinieriste, un *Jardinier* Botaniste, &c. Le *Jardinier Fleuriste* par Liger.

Il se dit aussi de celui qui entend bien l'ordonnance, la culture, l'embellissement des jardins, & qui en donne les desseins. Le Potager de Versailles est l'ouvrage de Mr. de la Quintinie, le plus experimenté *Jardinier* qui ait jamais été. VALL.

JARDINIER, IERE, se dit aussi de celui ou de celle qui vend les fruits, les fleurs, & les herbes d'un jardin.

On dit proverbialement par reproche à ceux qui ne se servent point d'une chose, & qui en veulent empêcher l'usage aux autres, qu'ils font comme le chien du *Jardinier*, qui ne mange point de choux, & qui ne veut pas souffrir que les autres y touchent.

JARDONS, ou JARDES. Terme de Manege. Ce sont des tumeurs calleuses & dures qui viennent aux jambes de derriere d'un cheval, & qui sont situées au dehors du jarret, au lieu que l'éparvin est au dedans. Cette tumeur est causée par une matiere visqueuse, qui presse les nerfs & les tendons qui font le mouvement du cheval. Les *jardons* estropient le cheval, si on n'y met pas le feu à-propos. Le mot de *jardon* signifie aussi l'endroit du cheval où vient cette sorte de maladie. SOLEISEL.

JARGON. s. m. Langage vicieux, & corrompu du peuple, ou des Païsans, qu'on a de la peine à entendre. Dans toutes les Provinces le peuple parle un *jargon* different de la langue des honnêtes gens.

Ce mot vient de l'Espagnol *gerigonça*. COVARRUVIAS. L'on disoit autrefois *gergonner*.

JARGON, s'est dit originairement du bruit que font les oiseaux, d'où il a été transferé aux hommes. En ce sens il vient de *jar*, *oison*.

JARGON, se dit aussi abusivement, & par mepris des langues mortes, ou étrangeres qu'on n'entend pas. Je ne sçai pas quelle langue parlent ces gens là, mais je n'entends pas leur *jargon*. Il faut un truchement pour entendre le *jargon* de ces étrangers. Il se dit même de la langue du païs, quand on la parle d'une maniere qui passe la capacité des autres. Moliere fait dire à une servante, en parlant de la langue Françoise, & de ses regles:

Tout ce que vous prêchez est, je croi, bel & bon;
Mais je ne sçaurois moi parler votre jargon.

JARGON, est aussi une langue factice, dont les gens d'une même cabale conviennent, afin qu'on ne les entende pas, tandis qu'ils s'entendent bien entr'eux: tel est le *jargon* de l'Argot dont se servent les coupeurs de bourse, & les Bohemiens, qui est composé pour la plus grande partie de mots tirez du Grec.

JARGON, se dit aussi d'une certaine affectation dans le langage, d'une certaine singularité dans les manieres de parler. Quel diable de *jargon* entends-je là? MOL. Les Precieuses, pour se distinguer du commun, se sont fait un *jargon* particulier. BOUH. c'est-à-dire, un stile composé de phrases recherchées, & de mots choisis, & affectez. Leon X. employa les biais les plus subtils des phrases Florentines, & tous les détours du *jargon* de Rome, pour esquiver & se defendre de donner une réponse plus formelle. L. DE CAMBR.

JARGON, signifie encore un stile general, une maniere de parler qui n'emporte rien de réel dans le fond. La civilité est une espece de *jargon* que les hommes ont établi entr'eux, pour se cacher les mauvais sentimens qu'ils ont les uns des autres. BELL. Ce *jargon* de civilité consiste en des manieres, & des paroles honnêtes & obligeantes, sans que l'intention y reponde. ID.

JARGON, signifie aussi des expressions vagues, qui n'offrent à l'esprit que des idées confuses & embroüillées. Le *jargon* philosophique des anciens n'étoit gué-res

res moins obscur que celui d'aujourd'hui. AB. D'OLIVET.

JARGONELLE. s. f. Espece de poire un peu longuette, qui vient au commencement de l'automne, & est bonne à cuire.

JARGONNER. v. n. Parler un langage barbare, corrompu, qui n'est pas intelligible. Ils *jargonnoient* ensemble.

JARGONNER. v. act. Murmurer tout bas, & parler entre ses dents, ou parler avec difficulté, comme font les enfans qui n'ont pas encore les organes formez, ensorte qu'on ne puisse pas entendre aisément ce qu'on a dit. Ils *jargonnoient* je ne sçai quoi. Qu'est-ce que vous *jargonnez*? Il est du stile familier.

JARLOT. s. m. Terme de Marine. Entablure que l'on fait dans la quille, dans l'étrave, dans l'étambord d'un vaisseau, pour y faire entrer une petite partie du bordage qui couvre les membres du bâtiment. C'est ce qu'on appelle autrement *rablure*.

JARQUERIE. s. f. Vieux mot. Yvroye.

JARRE, ou GIARRE. s. f. Terme de Marine. Grande cruche qui sert à mettre de l'eau douce. On met ordinairement les *jarres* dans les galeries du vaisseau. On s'en sert ailleurs que sur mer. A l'entrée de Sainte Sophie, il y a deux grosses *jarres*, urnes ou pots de marbre, armez de leurs petits robinets. GRELOT. C'est aussi une mesure de 40. pintes. FOURNIER.

JARRE. Terme de Meunier à eau. Espece de futaille dans laquelle tombe le son.

JARRE. Terme de Chapelier. Poil qui sort de la vigogne, & du castor.

Ce mot vient de *jarro* Espagnol, qui signifie un *pot*, qui vient lui-même de l'Arabe *giarraton*, *cruche*. HUET.

JARRE-BOSSE. s. f. Terme de Marine. Corde garnie d'un crampon de fer, dont on se sert pour accrocher l'anneau de l'ancre quand elle sort de l'eau. On l'appelle aussi *candelette*, & *bosse de bossoir*.

JARRET. s. m. C'est dans le corps humain la partie interieure & charnuë où la jambe se joint à la cuisse, que les Latins appellent *poplex*, de *post plico*, à cause qu'elle se plie en arriere; car pour l'anterieure, on l'appelle *genou*, à cause de l'angle qui s'y fait en le ployant. Cet homme a le *jarret* souple, il est ferme sur ses *jarrets*.

Du Cange derive ce mot de *garectum*, qu'on a dit dans la basse Latinité, ou de *garetto* Italien. Il vient plutôt de *garr*, mot Celtique ou Bas-Breton, qui signifie *jambe*.

JARRET DE CHEVAL, est la jointure du train de derriere qui assemble la cuisse avec la jambe. Il faut qu'un cheval ait les *jarrets* grands, amples, bien vuidez & sans enflure, qu'il sache bien plier les *jarrets*. Les courbes, les soulandres, les éparvins, &c. sont des maladies de *jarret*.

On dit aussi, un *jarret* de bœuf, un *jarret* de veau, qui est propre à faire des bouillons.

On appelle un *couppe-jarret*, un breteur, un filou, un assassin, qui menace de coupper les *jarrets*, de battre, d'assassiner.

On dit figurément & bassement d'un homme qui se meurt, qu'il roidit le *jarret*.

JARRET, est aussi un terme de Jardinier, qui signifie une branche d'arbre fort longue & depouillée d'autres branches à droit & à gauche. Il n'y a rien de si vilain que de voir ces *jarrets*, tant dans un buisson, que dans un espalier. LA QUINT.

JARRET, en termes de Maçonnerie, se dit des bosses, ou autres inégalitez, & éminences sur les voutes, ou quelques autres ouvrages, qui ôtent l'égalité du contour. Il y a des *jarrets* dans cette voute. Cette voute fait le *jarret* dans la courbure de sa doüelle.

On dit aussi en d'autres ouvrages, cela fait le *jarret*; pour dire, qu'il y a de l'inégalité ou quelque bosse.

JARRETER. v. n. Terme d'Architecture. Quand dans une ligne droite ou courbe il y a un angle, ou une onde, qui en ôte l'égalité du contour, on dit que cette ligne *jarrete*, & cela se dit aussi des voutes & des arcades, qui ont ce defaut dans la courbure de leur doüelle.

JARRETÉ, ÉE. adj. Il se dit des chevaux & des mulets, qui ont les jambes de derriere tournées en dedans, & si peu ouvertes que leurs deux jarrets se touchent presque quand ils marchent. Cheval *jarreté*. Cavalle *jarretée*.

JARRETIER, est un nom qu'on donne au cheval qui a les jarrets trop proches l'un de l'autre. Ce nom vieillit, & on dit plutôt maintenant un cheval *crochu*, ou cheval *jarreté*.

JARRETIER. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle qui est placé sous le jarret, & qui est le second muscle des abducteurs de la jambe. Le *jarretier* prend son origine du condile externe & inferieur du femur, & va s'inserer obliquement de dehors en dedans à la partie superieure & interieure du *tibia*. Ce muscle est de figure quarrée, & conjointement avec le membraneux, qui est le premier abducteur, il fait l'abduction de la jambe, en la tirant en dehors. DIONIS. On l'appelle autrement *poplite*, du Latin *poplex*, *jarret*.

JARRETIERE. adj. Terme d'Anatomie, qui se dit d'une veine faite de differens rameaux unis ensemble: elle monte du talon, & passant par le jarret se va terminer dans la crurale; on l'appelle autrement *poplitique*.

JARS. s. m. Grosse oye mâle. Un bon *jars*.

On dit proverbialement, qu'un homme entend le *jars*; pour dire, qu'il est fin, subtil.

Jar, en Bas-Breton, signifie une poule. HUET.

JARTIERE, ou JARRETIERE. s. m. Lien avec lequel on attache ses bas au dessus, ou au dessous du jarret. Mettre les *jartieres* sous le jarret. Mettre les *jartieres* sur le genou. *Jartiere* de soye. *Jartiere* de boucles.

Menage derive ce mot de l'Anglois *garter*, ou du Bas-Breton *garr*, qui signifie la *jambe*, d'où l'on a fait *jarret*.

JARTIERE, est aussi un fameux Ordre de Chevalerie d'Angleterre, le plus ancien de tous les Ordres seculiers de la Chrétienté; car il fut institué l'an 1350. par Edouard III. ce grand Héros, qui prit prisonniers les Rois de France & d'Ecosse. Les Ecrivains ne s'accordent point sur le sujet de cette institution. La plus commune opinion est, que ce fut en l'honneur d'une *jartiere* de la Comtesse de Salisbury, qu'elle avoit laissée tomber en dansant, & que ce Prince avoit ramassée. Gregorio Leti, dans son Theatre Britannique, dit que l'an 1350. le même Edouard ayant gagné la fameuse bataille de Crecy par l'invocation de S. George, fit bâtir une magnifique Eglise en l'honneur de ce saint, dans le Château de Windsor, où il avoit pris naissance; & que ce fut là qu'il institua aussi l'Ordre de la *Jartiere*, à cause que le mot de la bataille de Crecy, avoit été *Garter*, qui signifie en Anglois *Jartiere*. Selon d'autres, la *Jartiere* étoit comme un emblême du lien d'amitié, qui devoit unir les Chevaliers de l'Ordre; & pour donner à connoître que le dessein du Roi, dans l'institution de cet Ordre, n'avoit rien qui ne fut honorable, il ordonna cette devise sur la *Jartiere*, *Honni soit que mal y pense*. Il la fit mettre en François, parce que depuis le regne de Guillaume le conquerant, le François étoit fort en vo-

vogue à la Cour d'Angleterre. Cette societé est composée du Souverain, le Roi ou la Reine, & de 25. Compagnons, qu'on appelle Chevaliers de la *Jartiere*. Le 23. d'Août, qui est la fête de S. George, Patron d'Angleterre, est le jour qu'on les installe ordinairement dans la Chapelle du Château de Windsor, avec beaucoup de pompe & de magnificence. La *Jartiere* que ces Chevaliers portent à la jambe, est bleuë, ornée d'or, de perles & pierres precieuses, avec une boucle d'or. Le plus souvent ils se contentent de porter un large ruban bleu; mais ils portent aussi un ruban bleu en écharpe, qui passe par dessus l'épaule gauche, avec le portrait de S. George au bout, émaillé en or & entouré de diamans. Le côté gauche de leurs justaucorps & manteaux est aussi orné d'un soleil brillant, en broderie d'argent, que l'on appelle ordinairement l'*Etoile*. Dans les jours solemnels ils portent aussi un sur-tout, une manteline, & un grand bonnet de velours noir, avec un colier d'*ss*, fait de roses émaillées en rouge, avec la *Jartiere* émaillée en bleu, & la devise en lettres d'or. Cette societé a un grand sceau, outre celui du Souverain de l'Ordre. L'Evêque de Winchester est *Prelat* de la *Jartiere*, l'Evêque de Salisbury, *Chancelier*, & le Doyen de Windsor, *Greffier*. Le premier Heraut d'Armes, qu'on distingue par le nom de *Garter*, est le principal Officier laïque de cette Societé. C'est lui qui regle la solemnité des Installations & des festins qui s'y font. Il y a d'ailleurs l'*Huissier de la Jartiere*, qui est le même qu'on appelle à la Cour l'*Huissier à verge noire*. Il y a eu de cet Ordre, depuis son Institution, 8. Empereurs, environ 30. Rois étrangers, & plusieurs autres Princes, qu'on plaçoit autrefois suivant l'ordre de leur création, au lieu qu'aujourd'hui on a égard à leur rang. MIEGE.

On dit figurément & bassement, qu'un homme ne va pas jusqu'à la *jarretiere* d'un autre; pour dire, qu'il a beaucoup moins de merite, de capacité, ou de science que lui.

On dit proverbialement, Donner des *jartieres* à quelcun; pour dire, lui donner des coups de sangle sur les jambes.

J A S.

JAS. Terme de Marine. Essieu, ou joüet: c'est la piece de bois qui se met de travers au bout de l'ancre, pour l'empêcher de se coucher sur le sable, & faire ensorte qu'une des pattes soit toûjours à plomb, afin qu'elle morde sur le terrain pour retenir le vaisseau.

JASARD, ARDE. s. m. & fem. Vieux mot qui veut dire *Jaseur*.

JASER. v. n. Parler beaucoup & sans necessité de choses frivoles. Les femmes, les enfans sont sujets à *jaser*. Il est du stile familier.

Ah! jamais les Amans ne sont las de jaser. MOL.

On le dit aussi des oiseaux babillards, comme les pies, sansonnets, &c.

Et on dit prov. d'un grand causeur ou d'une grande causeuse, qu'il *jase*, qu'elle *jase* comme une pie borgne.

JASER, signifie aussi, Parler indiscretement, reveler un secret, une chose cachée. Ce criminel a *jasé* dans son interrogatoire, à la question, il a decouvert ses complices. Il faut que quelcun de nous ait *jasé*, puisqu'on a sçu notre deliberation.

On dit proverbialement à un homme, Vous *jasez* bien à votre aise, vous avez les pieds chauds.

JASERAN. Vieux mot qui signifioit autrefois, *jacque de maille*, cotte de maille; & on disoit, un homme armé de nobles *jaserans*, un cheval couvert de *jaserans*. Il signifioit aussi une chaîne d'or tissuë de mailles plates, & entrelacées comme une cotte de maille. On le disoit aussi d'un bracelet d'or, épais & large, & d'un collier de femme. Tout cela est hors d'usage & de mode.

JASERIE. s. f. L'action de jaser. POMEY. C'est une *jaserie* perpetuelle.

JASEUR, EUSE. s. m. & f. Qui parle beaucoup, ou indiscretement. Je n'aime point les *jaseurs*. Ne dites rien devant cette femme, c'est une *jaseuse* qui ira tout redire. Du temps de Nicot on disoit aussi, *jasard* pour l'homme, & *jasarde* pour la femme. Il y a des lieux en France où le petit peuple se sert encore de ce mot.

JASMIN. s. m. Prononcez l's. Sorte de plante dont il y a diverses especes. Le *jasmin* qu'on appelle *jasmin commun*, ou *petit jasmin*, est un arbrisseau qui pousse plusieurs tiges fort longues, vertes, pliantes, foibles, qui s'étendent beaucoup, & qui ont besoin d'être soutenuës. Ses feuilles sont oblongues, pointuës, semblables à celles de la vesse, lisses, de couleur verte obscure. Ses fleurs naissent en maniere d'ombelles: elles sont blanches, petites, agreables, d'une odeur douce: chaque fleur est un tuyau évasé par le haut, & decouppé en étoile à cinq parties. Lorsque cette fleur est passée, il vient une baye molle, ronde, verdâtre, contenant quelques semences rondes & plates. En Latin, *jasminum vulgatius flore albo*. C. BAUH. Il y a une autre espece de *jasmin* qu'on appelle *jasmin d'Espagne*, dont les fleurs sont beaucoup plus grandes, plus larges, plus belles, plus odorantes que celles du precedent, de couleur blanche en dedans, rougeâtre en dehors. Mais dans les païs septentrionaux la fleur du *jasmin* tombe ordinairement sans laisser de fruit. Sa racine est fibrée. En Latin, *jasminum Hispanicum flore externè rubente*. J. BAUH. On cultive ces deux especes de *jasmin* dans les jardins; leurs fleurs servent aux Parfumeurs. Ils reçoivent l'odeur des fleurs de *jasmin* dans de l'huile de Ben, ou de la graisse de porc bien lavée sans employer le feu. Outre ces deux especes de *jasmin*, les Fleuristes en cultivent encore d'autres, qui sont le *jasmin de Cataloghe*, *le jasmin d'Espagne double*, le *jasmin d'Arabie*, le *jasmin d'Amerique*, le *grand jasmin d'Inde*, & le *jasmin jaune odoré d'Inde*.

Le *Jasmin* des Isles Françoises de l'Amerique est une plante qui devient en arbrisseau. Elle pousse quantité de tiges, rameaux, ou branches toutes droites, qui s'entrelassent aisément, qui se fortifient & multiplient à merveille, si on a soin de les tailler une ou deux fois l'année, au commencement & à la fin de la saison des pluyes. Le pied de l'arbrisseau est couvert de deux écorces. L'intérieure, que l'on pourroit prendre pour le bois même, est couverte d'une autre écorce mince, friable, qui se détache d'elle-même, se roule, & qui est de couleur grise. Le dedans du bois est mêlé de gris & d'un verd pâle. Il est assez tendre, cassant, leger & rempli d'une moüelle qui n'a pas beaucoup d'humidité. Les tiges qu'il pousse en quantité sont unies, liantes, d'un verd foncé, & assez chargées de feuilles, lesquelles sont d'un très beau verd, pointuës par les deux bouts, beaucoup plus longues qu'elles ne le devroient être par raport à leur largeur. Elles tiennent aux tiges ou branches par une queuë courte, & sont toûjours accouplées. C'est à l'extrémité de ses branches que naissent les fleurs. Elles viennent toûjours par bouquets: il est aussi rare qu'elles soient seules, que d'en voir autre part qu'aux extrémitez des branches. Ces fleurs commencent par un bouton longuet, dont le bout est couleur de pourpre. Il s'ouvre & se partage en cinq feuilles,

 dont

dont le fond fait un petit calice, au milieu duquel s'éleve une petite colonne ou pistil, qui porte dans sa maturité une gousse qui renferme deux petites graines à côté l'une de l'autre, applaties du côté qu'elles se touchent, & rondes du côté opposé. C'est la semence de la plante; mais comme elle vient beaucoup mieux & plus vîte de bouture, il est très rare qu'on s'amuse de mettre ces semences en terre. Il n'y a que les curieux qui l'ont fait, pour s'éclaircir si ces petites graines étoient véritablement la semence de l'arbrisseau.

Les *Jasmins* doubles, rouges & blancs ne diférent des simples que par le nombre de leurs feuilles. L'odeur des uns & des autres est douce, & ne laisse pas de s'étendre assez loin, sur tout le soir & le matin; car quand le soleil est haut, la chaleur qu'il répand dissipe beaucoup les odeurs de toutes sortes de fleurs. LABAT.

Ce mot vient de l'Arabe *gesmin*, qui veut dire une *violette blanche*, à cause que la fleur de cette plante lui ressemble. On l'appelle maintenant en Orient *xambach*, ou *sambach*. D'autres disent qu'il vient du Turc *jasmin*, qu'ils ont fait apparemment de l'Hebreu *samim*, qui signifie toute sortes de drogues aromatiques. C'est un mot Persan, qui signifie la même chose. CHARDIN.

On appelle *pommade de jasmin*, de la *poudre de jasmin*, des *gans de jasmin*, la preparation de ces choses faites avec du *jasmin* pour les parfumer.

JASON. Voyez TOISON.

JASPE. s. m. L's se prononce. Pierre peu differente de l'agathe, si ce n'est qu'elle est plus molle, & qu'elle ne peut pas être si bien polie. La nature s'est pluë à exprimer en quelques-unes des fleuves, des bois, des animaux, des fruits, des païsages, & des figures, comme s'ils y avoient été peints. Le *jaspe floride*, qui se trouve aux monts Pyrenées, est mêlé de plusieurs couleurs. Il y en a aussi d'une seule couleur, ou rouge, ou verte, mais il est de moindre prix. Le plus beau est celui qui tire sur une couleur de laque ou de pourpre, ensuite l'incarnat ou de couleur de rose; & celui qu'on prise à present est le verd chargé de petites taches rouges. Il y a des secrets pour contrefaire le *jaspe*. On lui attribuë diverses proprietez. Boëtius de Boot rapporte des guerisons prodigieuses, qu'il dit avoir faites par la seule application exterieure d'un *jaspe* vert-sanguin. Ces guerisons sont d'avoir arrêté des pertes effroyables de sang, qui se faisoient par le nez, par les hemorroïdes, &c. VALL. On attribuë encore au *jaspe*, la vertu de servir de preservatifs & de contrecharmes.

Jaspe, est un nom Hebreu que les Latins n'ont point changé non plus que nous. Quelques Versions Grecques lui ont donné le nom de *beril*. Onkelos lui donne le nom de *panthere*, à cause qu'il a des taches semblables à cet animal.

JASPE. Terme de Relieur. Verd & vermillon. Faire le *jaspe*.

JASPER. v. act. Peindre en forme de jaspe de diverses couleurs, ce qu'on fait sur la tranche & couverture des livres, sur le papier, sur le bois, &c.

JASPÉ, ÉE. part. & adj. On appelle marbre *jaspé*, un marbre qui est de differentes couleurs.

JASPE'E, en termes de Fleuriste, se dit de plusieurs Tulippes.

Jaspée Angloise, Tulippe qui est tristamin, & rouge & jaûne blanchissant.

Jaspée barlan. Tulippe qui est tristamin couvert, semé de larmes rouges.

Jaspée marceau. Tulippe gris lavandé, colombin & blanc.

Jaspée premiere. Tulippe qui est rouge, mort & chamois.

Jaspée ravascot. Tulippe rouge-pâle, gris de lin & blanc.

Jaspée S. Jean. Tulippe colombin, minime & blanc.

Jaspée truder. Tulippe tristamin, rouge mort, & jaûne blanchissant. MORIN.

JASPURE. Terme de Relieur. Jaspe jetté sur la tranche d'un livre. Voilà une belle *jaspure*.

J A T.

JATTE. s. f. Vaisseau rond fait d'une piece de bois tournée & creusée autour qui sert à la cuisine, à la vendange, & le plus souvent à mettre les balieures d'une maison. Le vaisseau où les Relieurs mettent leur colle, s'appelle aussi *jatte*.

On appelle *cul de jatte*, un pauvre estropié qui n'a ni cuisse ni jambes dont il se puisse servir, & qui est obligé de marcher sur ses fesses enfermées dans une *jatte*. Scarron s'appelloit *cul de jatte*, car il étoit tellement paralytique, qu'il ne pouvoit sortir de sa chaise.

Ce mot vient du Latin *gabata* qui signifie une *grande écuelle*. Du Cange le derive de *gata*, qui étoit une ancienne espece de navire rond; & temoigne qu'on a dit autrefois *geatte*. On dit encore *gatte* en Picardie, pour dire, un vaisseau rond, & qui n'est gueres profond.

JATTES, en termes de Mer, sont des planches vers l'avant du vaisseau, pour recevoir l'eau que les coups de mer font entrer par les écubiers.

JATTE'E. s. f. Plein une jatte. Une *jatée* d'ordures. On dit aussi, une *jattée* de souppe, en parlant de celle qu'on met par excès dans un plat, ou dans une écuelle. Il est bas.

J A V.

JAVARIS. s. m. Animal des Isles de l'Amerique C'est une espece de sanglier. Il est infatigable à la course, & presqu'imprenable à cause d'un soupirail qu'il a sur le dos, & par lequel il rafraichit ses poumons en courant. Cette venaison est d'assez bon goût.

JAVART, ou JAVAR. s. m. Terme de Manege. Maladie de cheval. C'est une petite tumeur qui se resout en apostume ou bourbillon, qui se forme au paturon sous le boulet, & quelquefois sous la corne: d'où vient qu'on le distingue en *javart nerveux* qui vient sur le nerf, & en *javart encorné* qui vient sous la corne. Il faut dessoler le plus souvent un cheval, quand il a un *javart encorné*.

Du Latin *clavus*, clou, d'où vient l'Italien *chiavo*. Les Italiens disent *chiavardo* dans la même signification. Un *javar* est une espece de clou. MEN.

JAVEAU. s. m. Terme des Eaux & Forêts. Isle faite nouvellement au milieu d'une riviere, par alluvion ou amas de limon & de sable. L'Ordonnance parle souvent des atterrissemens & *javeaux*.

JAVELER. v. actif & n. Mettre le blé sur terre, & le disposer en javelles pour le faire secher. Il faut laisser *javeler* le blé pendant trois ou quatre *jours*, c'est-à-dire, le laisser secher. Quand le temps est humide, le blé est long temps à *javeler*.

JAVELEUR. s. m. Celui qui javelle. Il n'y a pas assez de *Javeleurs* dans ce champ.

JAVELINE. s. f. Espece de dard long & menu qui se lance; Arme d'*hast*, ou demie pique, dont les Anciens se servoient tant à pied qu'à cheval. Elle avoit cinq pieds & demi de long, & son fer avoit trois faces aboutissantes en pointe. Lancer une *javeline*.

ne. Il lui fit donner une *javeline* qu'il prit de la main gauche. VAUG.

JAVELLE. s. f. Blé abattu qu'on laisse quelques jours sur la terre en petits tas pour se fecher, avant qu'on le mette en gerbes.

Ce mot vient de *cavellus* & de *cavella*, qu'on a dit pour, *capellus* & *capella*, diminutifs de *capus*, qui signifie une *poignée*, car c'est en effet une poignée d'epics. MEN. D'autres qui pretendent qu'on disoit autrefois *bavelle*, le derivent de *bapsus*, dont Celse s'est servi dans la signification de *poignée*.

JAVELLE, se dit aussi des petits fagots de sarment, & de quelques fagots ou bottes d'échalats, & de lattes. Les *javelles* doivent contenir 50. échalas. On dit parmi les Tonneliers, qu'un baril est tombé en *javelle*, lorsque les douves, & les fonds se separent.

JAVELLE, est aussi un courant d'eau entre une petite Isle & le bord de la riviere. Dans le Cartulaire de S. Maur près de Paris, il est porté qu'il y a à S. Maur des Sauçayes, des Isles, des gorges & des *javelles*.

JAVELOT. s. m. Dard, javeline plus courte & plus grosse que les javelines ordinaires, ou fleche qu'on lance avec la main sans le secours de l'arc contre l'ennemi. La Cavalerie Romaine lançoit le *javelot*, avant que de mettre la main à l'épée. Il y avoit parmi les Romains plusieurs sortes de *javelots*, qui avoient des noms differens; mais dont on ne dit rien ici, parceque ces noms ne se peuvent rendre en François.

Ce mot vient de *capulottus*, diminutif de *capulus*, qui est dit comme si le *javelot* étoit tout manche, à cause qu'il se dardoit en le tenant par le milieu. MEN. D'autres le derivent de *jaculum*, *à jaculando*, comme Du Cange, qui temoigne qu'on disoit *gaveloces*, pour *spicula*, dans la basse Latinité. Selon Mr. de Casteneuve; les dards que les Anciens lançoient, furent appellez *javelots*, parce que les gens de guerre les portoient ou faisoient porter à javelles; c'est-à-dire, liées par faisceaux. Sur quoi il cite les Ordonnances de Robert, premier Roi d'Ecosse, qui appellent *gerbe de fleches*, le nombre de 24. fleches troussées en un faisceau. *Habeat unum arcum, cum una garba sagittarum, scilicet, viginti quatuor sagittas.* Ce passage rend cette étymologie assez vrai-semblable.

JAVELOT, se dit aussi d'une sorte de serpent qui s'élance sur les hommes, & qu'on appelle en Latin *Cenchris*.

JAVELOT, est aussi un terme de Moissonneur, qui signifie une brassée d'avoine fauchée, & ramassée avec le fauchet.

JAUGE. s. f. Art de reduire à une mesure connuë ou cubique, la consistance ou capacité inconnuë des vaisseaux, particulierement de ceux qui ont quelque rondeur. La *jauge* enseigne combien un tonneau de mer qui pese 2000. livres contient de pieds cubes d'eau; combien un muid, une barrique tiennent de pintes; combien un navire peut contenir de tonneaux; combien un tonneau de mer peut occuper de pieds cubes dans le fond de cale du navire. Pour connoître le port & la capacité d'un navire, & en regler la *jauge*, le fond de cale qui est le lieu de sa charge, doit être mesuré à raison de 42. pieds cubes pour tonneau de mer. Plusieurs Auteurs ont écrit de la *jauge*, & de l'Arpentage.

Ce mot vient du Latin *galba*, qui signifie *gros & gras*; car *jauge* signifie proprement la mesure de la pipe par l'endroit le plus gros. MEN. Du Cange le derive de *galo*, qui est une espece de mesure chez les Anglois; ou de *jalo*, d'où on a fait aussi *jale*. (Les Anglois disent *galon*.) En un autre endroit il le derive de *gauga*, qu'on a dit dans la basse Latinité dans le même sens. Il temoigne aussi qu'il y avoit des jaugeurs de draps & de pain, aussi bien que de tonneaux, c'est-à-dire, des marqueurs & des mesureurs.

JAUGE, est aussi un Instrument ou broche de fer, qui est une espece de compas de proportion, sur lequel sont marqués plusieurs lignes qui servent à faire la reduction sur le champ, de la capacité de tous les vaisseaux, quelque irreguliers qu'ils soient, à une mesure commune & connuë.

JAUGE, est encore la mesure commune & connuë qu'un vaisseau doit contenir, selon le different usage des lieux. Ce muid contient tant de pintes, il est de *jauge*. On dit aussi, quand on sert une grande bouteille, un grand verre de vin, qu'ils sont de *jauge*; pour dire, qu'ils contiennent la mesure & au-delà. On dit aussi qu'un tonneau est de bonne ou de mauvaise *jauge*, quand il est plus ou moins grand par raport à son espece.

JAUGE. Les Fontainiers se servent aussi de ce terme, pour signifier une certaine mesure d'eau, dont on veut sçavoir la quantité de pouces.

JAUGE, est aussi un terme de Charpentier, qui signifie une petite regle de bois dont se servent les Charpentiers, pour tracer leurs ouvrages, & coupper sur le trait.

JAUGE, se dit aussi chez les Ouvriers en bas au métier, d'un certain morceau de fer poli, étroit & plat, long de trois pouces de Roi en forme de petite regle, qui sert à jauger ou mesurer les métiers, pour connoître combien ils portent de plombs.

JAUGE, est encore parmi les Marchands de fils de fer & de léton, aussi-bien que parmi les maitres Chainettiers, une espece de mesure pour juger de la grosseur de ces sortes de fils, & en connoître le diamêtre.

JAUGE, parmi les Jardiniers signifie un espace de terre qu'on laisse vuide en faisant un labour profond. Il signifie aussi une fouille de tranchée, afin que dans cet espace on ait la commodité d'y jetter des terres qui sont à labourer, faisant ensorte qu'il reste une *jauge* pareille à la premiere jusqu'à la fin de la tranchée, & alors on remplit cette derniere *jauge*, soit avec les terres qu'on a mis hors de la tranchée pour la premiere *jauge*, soit avec des terres prises d'ailleurs. LA QUIN.

JAUGE, signifie encore en termes de Jardinier, la mesure de la profondeur qu'on veut donner à une tranchée; & cette *jauge* est un bâton d'une longueur semblable à celle de cette profondeur. Il faut toûjours suivre cette mesure, pour entretenir la même profondeur & la même superficie sans y rien changer. Ainsi l'on dit, avoir sans cesse la *jauge* pour ne se point tromper en faisant la tranchée. LA QUINT.

A VIVE JAUGE, en termes de Jardinage, se dit de la maniere de fumer un jardin, & signifie, amplement, abondamment, & un peu avant dans le fond de la terre. LA QUINT.

JAUGEAGE. s. m. L'action de jauger. Il entend fort bien le *jaugeage*. On a fait le *jaugeage* de ce tonneau, de ce navire.

JAUGEAGE, se dit aussi du Droit que prennent les Jaugeurs, les Officiers qui jaugent. Il y a tant pour le droit de *jaugeage*.

JAUGEAGE, se dit encore d'un certain droit qui se perçoit par les Fermiers des Aydes sur les vins & liqueurs, conjointement avec le droit de courtage. Il a tant été payé pour les droits de *jaugeage* & courtage de ce vin.

JAUGER. v. act. Mesurer avec la jauge la capacité

cité d'un tonneau ou futaille, & la reduire à une mesure commune & connuë. On dit aussi, *jauger* un navire, pour, mesurer son fond de cale, pour en sçavoir le port.

JAUGER, en termes de Charpenterie, signifie tracer l'ouvrage avec la jauge.

JAUGER du fil de fer ou de léton, c'est en voir la grosseur & le numero, en la passant par l'ouverture de la jauge, qui lui est propre.

On dit aussi en Maçonnerie, *Jauger* une pierre, pour voir si son épaisseur est égale.

JAUGEUR. f. m. C'est un Officier de ville qui sçait l'art de jauger, ou qui a titre & pouvoir de jauger. Un juré *Jaugeur*. Le *Jaugeur* doit imprimer sa marque sur le vaisseau avec une roüanette, & y mettre la lettre B, si la jauge est bonne; la lettre M, si elle est trop foible ou moindre; & la lettre P, si elle est plus forte, avec un chifre qui marquera le nombre des pintes qui y seront de moins ou de plus. Chaque *Jaugeur* doit avoir sa marque particuliere.

JAUMIERE. f. f. Terme de Marine. Petite ouverture à la pouppe, par laquelle le timon repond au gouvernail pour le faire joüer. POMEY.

JAUNASTRE, ou JAUNATRE. adj. m. & f. Couleur qui tire sur le jaune.

JAUNE. adj. m. & f. & quelquefois subst. Couleur éclatante qui reflechit le plus de lumiere après le blanc. Le *jaune* est une des cinq couleurs simples, & matrices des Teinturiers. Les Teinturiers font le *jaune* avec de la gaude. On en fait aussi avec le concomme ou terramerita, qui est une racine; & pour les moindres étoffes, avec la sarrette & la geneſtrolle. La nuance du *jaune* est le *jaune naissant*, le *jaune citron*, le *jaune pâle*, le *jaune paillé*, & le *jaune doré*. On compose le verd *jaune*, du bleu & du *jaune*, & plusieurs autres verds. Avec le *jaune* & le rouge de garence & celui de bourre, se font le *jaune* d'or, l'aurore, la couleur de souci, l'orengée, la nacarate, l'isabelle, la couleur du chamois, qui sont des nuances du *jaune*. De la nuance du *jaune* & du fauve se composent toutes les nuances de feuille morte & de couleur de poil. Les Peintres & Emailleurs font du *jaune* avec du massicot, qui est de la ceruse poussée au feu, ou avec de l'ochre. Les Enlumineurs en font avec du safran, de la graine d'Avignon, de l'orcanette, &c. La calamine est une terre *jaune* minerale, qui teint le léton ou le cuivre en *jaune*. Les feuilles des arbres deviennent *jaunes*, quand elles ne reçoivent plus l'eau de la seve. Il y a beaucoup de matieres *jaunes* ou obscures, qui se blanchissent lorsqu'on les mouille, & qu'on les fait secher au soleil plusieurs fois; mais si elles sont blanches, & demeurent long temps à l'air sans être mouillées, elles deviennent *jaunes*, ainsi qu'il arrive à la toile & à la cire. Le papier & l'yvoire approchez d'un grand feu deviennent successivement *jaunes*, rouges & noirs. La toile de soye étant devenuë *jaune* se blanchit par la fumée de soufre. On peint les rayons du soleil avec du *jaune*. Le *jaune d'œuf*, est la partie du milieu de l'œuf qui sert de nourriture au poulet, tandis que la poule couve. Le poulet ne se forme pas du *jaune* de l'œuf, mais de la cicatricule & de la glaire. GAHRLIEP. La *toile jaune*, est de grosse toile de menage, telle qu'elle vient de dessus le metier, & avant que d'avoir été plusieurs fois blanchie.

JAUNE DE NAPLES. Espece de crasse qui s'amasse autour des mines de souffre. Quoique l'on s'en serve à fraisque, sa couleur n'est pas si bonne que celle qui se fait de terre ou d'ocre jaune avec du blanc.

Ce mot vient de l'Italien *giallo*, ou de l'Allemand *geel*, ou du Latin *gallinus*, *geaune*. On le derive aussi du Latin *hyalinus*. MEN.

JAUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Ce beurre est *jaune* comme fil d'or. Ce malade est *jaune* comme safran, *jaune* comme un coin. On dit par raillerie, d'un homme des discours duquel on veut se moquer, Il dit d'or, & si il n'a pas le bec *jaune*. On dit aussi, qu'un homme fait des contes *jaunes*, quand il dit des choses impertinentes, qui n'ont aucune vraisemblance. On dit aussi à quelcun, qu'on lui fera voir son bec *jaune*; pour dire, qu'on lui fera voir qu'il s'est trompé, qu'il est un ignorant. Ce proverbe est tiré de la Fauconnerie, & des oiseaux niais qui ont le bec *jaune*.

GROSSE-JAUNE. Nom d'une espece de figue. Les *grosses-jaunes* sont un peu teintes & carnées dedans. Elles rapportent peu de fruits au printems, & en rapportent assez l'automne; mais elles ne sont guéres délicates, ni en premieres, ni en secondes. LA QUINT.

GROSSE-JAUNE TARDIVE. Espece de pêche, qui quand le tems est propre pour sa maturité vient en Octobre, mais elle meurit difficilement, comme toutes celles de ce tems-là. LA QUINT.

JAUNE-LISSE. adj. m. & f. Il se dit des fruits dont la couleur est *jaune*, & la peau lissée. Le Brugnon *jaune-lisse* ne doit point paroître au mois d'Octobre, si l'on a d'autres pêches. LA QUINT.

JAUNEAU. f. m. Mot bas & burlesque, qui signifie, Loüis d'or, pistole, & toutes sortes de pieces d'or.

J'arrive à Rome, & chez les Cardinaux,
Seme en entrant quantité de jaunaux,
Persuadé que la plus belle entrée
Se fait toûjours par la porte dorée. PHILOTANUS.

JAUNET. f. m. Nom que les enfans & le peuple donnent à toutes les petites fleurs jaunes. Ces prez sont tout couverts de *jaunets*.

C'est aussi le nom que le petit peuple donne à toutes les pieces d'or. Cet homme est bien riche, il a bien des *jaunets*.

JAUNET. adj. Il y a des lieux où l'on appelle pain *jaunet*, une sorte de pain qui tient le milieu entre le pain blanc, & le pain bis.

JAUNIR. v. act. Rendre jaune, soit par la teinture, soit autrement. *Jaunir* des peaux, *jaunir* du papier. Il ne se dit gueres des étoffes, des laines, des soyes, des fils; mais au lieu de *jaunir*, on dit, teindre en jaune, ou simplement, mettre en jaune. Teindre un drap en jaune. Mettre en jaune des laines, des soyes, &c. On *jaunissoit* autrefois les maisons en signe d'infamie, après des rebellions ou des banqueroutes. Après la mort de Charles de Bourbon, on fit peindre de jaune la porte & le seüil de sa maison. BRANT. Les Siamois estiment fort sain pour leurs enfans de leur *jaunir* le visage avec une racine, qui a le goût & la couleur du safran. LA LOUBERE.

JAUNIR, se dit aussi de la nature, & alors il est actif & neutre. L'été n'a pas encore *jauni* les blez. Ce citron commence à *jaunir*. Proche de son tein vermeil on voit *jaunir* les lis. LA SUZE.

Ainsi que les épis quand les filles jaunissent,
C'est le vrai tems de la Moisson. LA MON.

JAUNI, IE. part. & adj.

JAUNISSE. f. f. Maladie qui rend jaune, & qui vient d'une degorgement de bile. Voyez ICTERE. *Jaunisse* des arbres. Cette maladie peut venir aux arbres de deux causes principales, ou du terrein qui est usé, ou de quelques insectes qui endommagent les racines, ou l'arbre même.

JAVOTTE. f. f. Nom de petite fille, diminutif de Ge-

Genevieve. Il ne se donne qu'à des filles de basse condition. *Javotte* est adroite.

JAUSIR. v. n. Vieux mot. Joüir.

JAUTEREAUX. Voyez JOUTEREAUX.

JAYET. Voyez JAIS.

I B I.

IBIBOHOCA. s. m. Serpent du Bresil, qui se meut plus lentement que les autres, & qui est le plus venimeux. Il est fort beau, ayant la tête & tout le corps tacheté de rouge, de noir, & de bleu.

IBIRACUA. s. m. Serpent du Bresil, dont le venin est si violent, que celui qui en est mordu jette le sang par toutes les parties, avec tant d'abondance, qu'il meurt aussi-tôt, si on n'y apporte promptement le remede necessaire.

IBIRAPITANGA. s. m. Nom que les Indiens donnent à un grand arbre du Bresil, qu'on appelle autrement *bois du Bresil*, ou *arbre du Bresil*. Le bois de cet arbre sert pour teindre en rouge. Il ressemble aux chênes en grandeur. Voyez BRESIL.

IBIS. s. m. Oiseau aquatique d'Egypte. Il ressemble à la cigogne par son long bec, & par ses jambes. On dit que l'*ibis* a appris aux hommes l'usage des lavemens. Il y en a de deux especes, l'un blanc & l'autre noir. Ils ne peuvent vivre en d'autre climat qu'en celui d'Egypte; car quand ils en sont transportez, ou par le vent, ou par quelque autre voye, ils se laissent mourir de faim. Ils se nourrissent de serpents, de chenilles, de sauterelles. Ils font leur nid sur les palmiers, de peur que les chats ne mangent leurs petits. L'*ibis* est une véritable espece de cicogne. Quelques-uns font ce mot feminin.

I C A.

ICADES. s. f. plur. Fête que les Philosophes Epicuriens celebroient à l'honneur d'Epicure. Les *Icades* se celebroient tous les mois, le 20. de la lune ou du mois, qui étoit celui qu'Epicure vint au monde. C'est de là que le nom d'*Icades* fut donné à cette fête; *eikàs* en Grec signifiant une vingtaine, de *eikosi*, vingt.

ICAQUE. s. f. C'est le nom d'un fruit qui vient sur une espece de petit prunier qui croît aux Antilles en forme de buisson. Ses branches sont revetuës en tout temps de petites feuilles longuettes, & ornées deux fois l'an d'une infinité de belles fleurs blanches, ou violettes, qui sont suivies d'un petit fruit rond, de la grosseur d'une prune de Damas. Ce fruit étant meur devient blanc, ou violet comme étoit sa fleur. Il est fort doux, & tellement aimé de certains peuples près du golfe d'Honduras, qui s'en nourrissent, qu'on les appelle *Icaques*. Pour empêcher leurs voisins, à qui ces fruits manquent, d'y venir faire du degât, lorsqu'ils ont atteint leur maturité, ils tiennent pendant ce temps-là aux avenuës de leur terre, des corps de garde composez de l'élite de leurs meilleurs soldats, qui les repoussent vivement avec la fleche, & la massuë, quand ils se presentent. Cet arbre, selon le Pere Labat, vient ordinairement sur les bords de la mer, & sur les falaises qui en sont voisines. Il est rare de le trouver dans les hauteurs ou dans les Savanes. Il n'est pas bien fait, ni fort gros. Il ne laisse pas de jetter quantité de branchages qui s'étendent beaucoup. Son écorce est brune, peu unie & peu adherente. Le bois est gris; il a les fibres grosses & mêlées. On ne se sert de ce bois que pour brûler. Il y en a de plusieurs especes, qu'on distingue seulement par la couleur du fruit, dont les uns sont rouges, les autres violets, les autres blancs, mais tous de même forme, même chair, même goût. La feuille de cet arbre est presque aussi large que longue, & par consequent presque ronde. Elle est épaisse & ferme, d'un verd jaunâtre, assez luisante: ses bords sont rissolez & grillez, ce qui est ordinaire à tous les arbres qui viennent au bord de la mer, où l'air marin, le sel que le vent emporte & qu'il répand sur eux comme une petite bruine, & l'ardeur du soleil, ne manquent jamais de produire cet effet. Le fruit est rond, applati sur ses deux pôles, & sa circonference partagée en cinq ou six côtes. L'écorce est assez unie & fine, de couleur rouge, ou violette, ou blanche, selon l'espece du fruit, avec de petites taches de differente couleur, qui font un bel effet. La chair de ce fruit est blanche, assez ferme, & adherente au noyau qui est au centre. Elle est peu agréable au goût, surtout dans les commencemens qu'on en use. On n'y trouve qu'un goût fade, avec une pointe d'aigreur qui prend à la gorge; aussi n'use-t-on de ce fruit que comme d'un remede pour le cours de ventre & pour le flux de sang, parce qu'il est extrémement stiptique & astringent. Ceux qui sont accoûtumez d'en manger, le trouvent bon, & le mangent avec plaisir malgré son acreté.

ICARE. Nom d'un jeune homme fameux dans la Fable. Dedale son pere s'étant fait à lui-même & à son fils des ailes de cire, pour se sauver en volant du Labyrinthe de Crete où Minos les tenoit renfermez, & *Icare*, contre l'avis de son pere, s'étant trop approché du soleil, y fondit ses aîles & tomba dans la mer Egée. Dedale & *Icare* se retirerent par mer, en deux esquifs, dont celui d'*Icare* fit naufrage. C'est ce qui fit dire qu'ils s'en étoient envolez.

I C E.

ICELUY, ICELLE. Pronom relatif. Ce mot n'est plus en usage qu'en Pratique, & signifie, Celui dont on a parlé auparavant. *Iceluy* notre grand Conseil: c'est le commencement du dispositif de tous les arrêts de cette Jurisdiction.

I C H.

ICH-DIEN. C'est la devise des Princes de Galles, qui signifie, *je sers*.

ICHIN. s. m. C'est l'aune du Japon, à laquelle on mesure les étoffes de soye & les étoffes qui s'y fabriquent. L'*Ichin* est à peu près de trois aunes de Hollande. Il y a dans tout le Japon des *Ichins* publics, qu'on trouve pendus presque à chaque coin de ruë, où l'acheteur peut aller verifier si on ne lui a pas fait faux aunage.

ICHNEUMON. s. m. C'est un animal qui naît en Egypte, qu'on appelle quelquefois *rat d'Egypte*, ou *rat d'Inde*. Il est de la grandeur d'un chat, mais plus long. Son poil est dur comme celui du loup, blanchâtre ou jaunâtre. Son museau est noir & fait comme celui du cochon. Ses oreilles sont petites & rondes. Ses dents & sa langue approchent de celles du chat. Ses jambes sont noires. Sa queuë est longue & grosse par le bout d'enhaut. Il se tient au bord du Nil. Il est amphibie. Il se nourrit de petits rats, de limaçons, de serpens, de lezards, de grenouilles. Il aime extrémement la chair des oiseaux, & principalement celle de la poule. Les Egyptiens l'ont adoré, parcequ'il est ennemi du crocodile, & qu'il casse ses œufs, & même le tuë quelquefois en lui rongeant le ventre pendant qu'il dort, pour en manger le foye. Les Naturalistes remarquent que l'*Ich-*

neumon est le seul animal qui ait l'industrie de se servir d'armes deffensives: car quand il veut attaquer un aspic, il se roule dans la bouë, qu'il laisse secher pour lui servir de cuirasse.

Ce mot vient du Grec *ichnéumon*, du verbe *ichnéuein*, *chercher*. Le propre de cet animal est de chercher le crocodile & l'aspic pour les tuer, car il est leur ennemi irreconciliable.

ICHOGLAN. f. m. Page du Grand Seigneur. Les *Ichoglans* sont de jeunes gens qu'on éleve dans le Serrail, non-seulement pour servir auprès du Prince, mais aussi pour remplir dans la suite les principales charges de l'Empire. Il n'y a pas long-tems que les Empereurs ne se servoient que de gens qui n'avoient ni parens, ni amis dans le Serrail; on y amenoit de jeunes enfans Chrêtiens, pris à la guerre, ou levez par tribut en Europe; car ceux d'Asie en étoient exempts. On choisissoit les plus beaux, les mieux faits, & ceux qui paroissoient avoir le plus d'esprit. Aujourd'hui on ne leve plus d'enfans de tribut, parce que les Turcs donnent de l'argent aux Officiers du Serrail, pour y faire recevoir les leurs, dans la vuë de les avancer dans les plus grandes charges de l'Empire. Les *Ichoglans* sont partagez en quatre chambres. Ils sont élevez dans une discipline severe. Ils font 14. ans de noviciat. Voyez le *Voyage de Tournefort*. T. II. La validé a 8. *Ichoglanes*, qui sont vêtuës comme des hommes avec des vestes boutonnées depuis le cou jusqu'à la ceinture & les manches fermées au poignet, leur coëffure est un grand bonnet de velours fort long, bordé de zebeline, elles portent un poignard au côté. La Croix.

Ich ou *itch* signifie dans la Langue Turque dedans, & *oglan*, page, valet, comme qui diroit, page du dedans ou du Palais.

ICHTHYOPHAGE. Qui vit de poisson. Des peuples *ichthyophages*. Des oiseaux *ichthyophages*.

Ce mot est Grec, & vient de *ichthùs*, *poisson*, & de *phàgomai*, *je mange*.

ICHTYOLOGIE. f. f. Traité des poissons; histoire naturelle des poissons. L'*Ichtyologie* de Ray est fort estimée.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *ichtùs*, poisson, & *logos*, discours.

ICHTYOMANCE. f. f. Divination qui se fait en considerant les entrailles des poissons.

Du Grec *ichthùs*, poisson, & *mantia*, divination.

I C I.

ICI. Voyez Icy.

I C N.

ICNOGRAPHIE. f. f. Terme de Geometrie. C'est le plan geometral, ou la description d'une forteresse, d'un bâtiment, ou d'une autre construction. Cette delineation est telle, que le bâtiment paroîtroit au rez de chaussée si on l'avoit rasé. On l'appelle autrement *section horisontale*. Cette description marque seulement les longueurs & les inclinations des lignes, les angles & les épaisseurs des ouvrages. Les élevations ne sont connuës que par le profil ou l'ortographie.

Ce mot est Grec, & vient de *ichnos*, trace, vestige, & de *graphè*, description.

ICHNOGRAPHIQUE. adj. Qui appartient à l'ichnographie.

ICHOR. f. m. Terme de Medecine. Humeur claire, sulphureuse & salée, qui coule de la plûpart des ulceres.

Ce mot est Grec.

I C O.

ICONOCLASTE. f. m. & f. Briseur d'images. L'Eglise Romaine, qui fait de la veneration des images & des reliques, une des parties les plus considerables de son culte, & que l'on peut appeller pour cet effet Iconolâtre, regarde les *Iconoclastes* comme autant d'heretiques qui ont long temps affligé l'Eglise d'Orient, parceque ces *Iconoclastes* vouloient detruire la veneration des images de Dieu, & des Saints, & briser toutes les figures, & representations dans les Eglises. Leon Isaurique, Empereur d'Orient, a été le principal Chef des *Iconoclastes*. Le Pere Maimbourg a écrit amplement l'Histoire des *Iconoclastes*.

Ce mot vient du Grec *eikonoklâstees*, *d'eikoòn*, *image*, & du verbe *klaéin*, *klân*, *rompre*.

On les appelle aussi *Iconomaques*, du Grec *machéos*, je combats.

ICONOGRAPHIE. f. f. Description des images. C'est la connoissance des statuës antiques de marbre, & de bronze, des bustes, des demi-bustes, des Dieux Penates, des peintures à fresque, des mosaïques, & des mignatures anciennes. Plusieurs personnes de merite se sont appliquez à l'*iconographie*. Les Modernes illustres dans l'*iconographie*, sont Michel Ange, Fulvius Ursinus, Pietro Sante, & autres habiles Italiens. Spon.

Ce mot vient du Grec *eikoòn*, image, & *graphoo*, j'écris.

ICONOLASTRE, ou ICONOLATRE. f. m. Qui venere, qui adore les images. Il y a eu de grands troubles en Orient entre les *Iconolâtres* & les Iconoclastes.

Ce mot vient du Grec *eikoòn*, & de *latreuòo*, je venere, je sers.

ICONOLOGIE. f. f. Art qui enseigne de quelle maniere le Peintre, le Sculpteur, &c. doivent représenter les Dieux, & toutes les choses que la Poësie a coûtume de personifier. Il y a plusieurs livres intitulez *Iconologies*; celle de Debie calcographe, de Ripa, &c. L'*iconologie* fait la peinture des choses purement morales, sous la figure des personnes vivantes. Elle personnifie la Victoire, la Renommée, la Vertu, la Noblesse, l'Honneur, les passions, &c. Elle assigne à chacun les attributs qui leur sont dûs, & qui servent à les differentier. Elle est fort necessaire aux Poëtes, aux Peintres & aux faiseurs de balets & de representations. Il feroit à souhaiter que nous eussions une *Iconologie* exacte, où pussent s'instruire les Peintres, à qui l'ignorance de cette science fait commettre de très lourdes fautes.

Ce mot vient du Grec *eikoòn*, image, & de *logos*, discours.

ICONOMAQUE. Voyez Iconoclaste.

ICOSAEDRE. f. m. Terme de Geometrie. Solide contenu sous 20. triangles équilateraux, & égaux entr'eux. On a la solidité d'un *icosaedre* en multipliant le toisé d'une de ses pyramides par 20. à cause que l'*icosaedre* est composé de 20. pyramides égales, qui ont leurs bases triangulaires égales & équilaterales, & qui ont leurs sommets au centre de ce corps. Mallet, *Geomet. Prat.*

Ce mot vient du Grec *eikosi*, vingt, & de *hédra*, siege.

I C T.

ICTERE. f. f. Terme de Medecine, est un debordement de bile par tout le corps, que les Latins appel-

pellent *icterus*, *aurigo*, ou *morbus regius*. Il y en a de trois sortes. L'une qu'on appelle proprement la *jaunisse*, qui est causée par la bile jaune trop exaltée, ou trop abondante dans la masse du sang, ou lorsque les conduits cholidoques sont bouchez. La seconde est noirâtre, engendrée de cette même bile jaûne mélée avec des acides. La troisiéme tire sur le verd, provenant aussi du mélange de la bile & de quelques acides: elle est ordinaire aux filles qui ont les pâles couleurs. Dans la jaunisse le blanc des yeux & tout le cuir est jaune, & travaillé de demangeaison. Dans l'*ictere* noire la couleur naturelle se perd, à cause de l'humeur atrabilaire qui est épanduë sous le cuir; elle paroît d'abord brune, & ensuite plombée & basanée. La jaunisse est la messagere de l'hydropisie.

Ce mot vient du Grec *ikteros*, qui signifie la même chose, & qui selon Gorrhæus vient du Grec *iktis*, qui signifie une espece de bellette. Cet animal ayant les yeux de couleur d'or, on a donné son nom à la maladie qui rend jaunes ceux qui en sont attaquez.

ICTERIQUE. adj. Terme de Medecine, qui se dit d'une personne qui a la jaunisse, & des remedes propres à la guerir.

I C Y.

ICY, ou ICI. Adverbe de temps & de lieu qui marque le lieu où l'on est, le temps present, & qui est opposé à *là*, qui marque un lieu ou un temps éloigné. Approchez vous d'*ici*. Faites un tour jusques *ici*. Il a passé par *ici*. Sortez hors d'*ici*, il ne fait pas bon *ici* pour vous. Hors d'*ici* mauvaises pensées; c'est *ici* l'endroit du livre où notre question sera decidée. *Ici* je ferai mon parterre, & là mon potager. *Ici* Alexandre gagna une bataille, là il passa une riviere. On dit encore, Cet homme est d'*ici*, pour dire, il est né dans ce village, dans cette ville, dans cette Province. On n'avoit point connu jusqu'*ici* la nature des Cometes, la circulation du sang, la pesanteur de l'air, &c. pour dire, Jusqu'à maintenant. D'*ici* à cent ans, à cent ans d'*ici*.

Ce mot vient du Latin *hîc*.

ICY, après un substantif commence à vieillir. On ne dit plus ce temps *ici*, cet homme *ici*; mais, ce temsci; cet homme-*ci*. L'usage a changé depuis Vaugelas, qui approuve cet *homme ici*. M. T.

ICY-BAS. adv. Qui se dit de ce bas monde. Le monde *d'ici bas* n'est rien. Les plaisirs *d'ici bas* sont passagers. Les Epicuriens tenoient que Dieu ne se mêle point des choses d'*ici bas*, & qu'il ne se met pas en peine que chacun vive à sa phantaisie. PORT-R.

Des choses d'ici bas *la Fortune decide*. DES-H.
Mes amis, dit le solitaire,
Les choses d'ici-bas *ne me regardent plus*. LA FONT.

Voyez BAS.

ICI-BAS, est aussi un simple adverbe de lieu, qui se dit par opposition à icy haut. Venez *ici-bas*. Il est *ici-bas*.

I D E.

IDEAL, ALE. adj. Qui n'est qu'en idée. Le monde *ideal*. Cela est purement *ideal*, c'est-à-dire, n'est point réel, & n'a de fondement que dans l'imagination des hommes. Plus une Philosophie est subtile, & *ideale*, plus elle est vaine & inutile pour expliquer des choses qui ne demandent qu'un sens droit pour être connuës. LA BR. Ce mot n'est en usage que dans le dogmatique.

IDE'E. s. f. Perception de l'ame par l'organe des sens: image des objets qui se presente à l'entendement; la notion que l'esprit se forme de quelque chose. Une *idée* est la forme sous laquelle nous nous representons les objets. LOO. L'*idée* est l'objet immediat, ou le plus proche de notre esprit, quand il apperçoit quelque chose. MALEB. Toutes les perceptions, & toutes les sensations de l'ame sont des *idées*: ainsi l'esprit est absolument passif à cet égard. LOCKE. Les hommes sont convenus de certains sons, pour être les signes des *idées* que nous avons dans l'esprit, & que l'on a attachées à ces signes exterieurs. MALEB.

Les Grecs appelloient *eidola*, ce que nous appellons *idées*, & Ciceron les appelloit *visa*.

IDÉE, se prend quelquefois pour les images qui sont dans la memoire ou dans l'imagination. J'ai vû cet homme-là autrefois, j'en ai quelque *idée*. Cela m'en a rappellé les *idées*.

Ne me rappellez point une trop chere idée. RAC.

Quelquefois en m'entretenant avec votre *idée*, je la turaye. LE CH. D'H.

IDÉE, se dit aussi des vuës, des conceptions, des operations, des notions de l'esprit, de la pensée, de la reflexion par le rapport, & l'assemblage de plusieurs choses qui ont passé par les sens. Quelques Philosophes appellent ces *idées*, des *idées complexes*, parcequ'elles sont composées de diverses *idées* simples, comme celles de l'article precedent, & qui ne sont autre chose que les images formées par les objets exterieurs qui frappent nos sens. Ces *idées* simples sont comme la matiere de nos connoissances, & forment nos *idées* complexes par leur combinaison. Connoître une chose, c'est en avoir une *idée* claire, & en decouvrir les rapports par lumiere, & par évidence. MALEB. Les operations de l'esprit sur ces *idées* simples, consistent à les discerner, les comparer, &c. LOCKE. Il ne faut pas s'étonner si nous n'avons point d'évidence des mysteres de la foi, puisque nous n'en avons pas même d'*idée*. MALEB. Les hommes tâchent d'affoiblir, & d'obscurcir l'*idée* de la mort. NIC. Dieu n'agit pas selon les *idées* foibles & bornées des hommes. LE CL.

Selon que vôtre idée *est plus, ou moins obscure*,
L'expression la suit ou moins nette, ou plus pure;
Ce que l'on conçoit bien s'énonce clairement. BOI.

Les *idées* simples, ou complexes peuvent être claires & distinctes; ou obscures & confuses. Les *idées* simples sont claires quand elles sont fort vives dans l'esprit, par la bonne disposition des organes: & c'est cette clarté qui rend les *idées* distinctes. Les *idées* complexes sont claires, non seulement lorsque les *idées* simples dont elles sont composées, sont claires; mais encore lorsque leur nombre, & leur ordre est clairement fixé, & reglé dans l'esprit. LOCKE. C'est sur les *idées* claires & distinctes que roulent toutes les connoissances humaines. LE P. LAMY. Mr. le Clerc dans sa Logique réduit toutes nos *idées* à sept ordres. Elles sont 1. ou simples ou composées: 2. *idées* de substances ou de modes: 3. *idées* de rélations: 4. *idées* concretes ou abstraites: 5. *idées* individuelles, particulieres & universelles: 6. *idées* claires ou obscures: 7. complettes ou incomplettes. Sur chacune de ces especes d'*idées*, il fait des remarques, qui peuvent beaucoup servir à distinguer ce que nous savons de ce que nous ne sçavons pas, & à augmenter nos connoissances autant qu'il est possible.

C'est une question celebre en Philosophie, si toute *idée* tire son origine des sens. Si cela est, toutes nos *idées* sont corporelles, & nous ne concevons rien que par des images semblables à celles qui se forment dans le cerveau, quand nous voyons, ou quand nous imaginons des corps. Cependant il y a un très-grand nombre d'i-

dées qui ne tenant rien d'aucune image corporelle, ne peuvent, sans absurdité, être rapportées à nos sens. Loc. Les *idées* originales du bon & du beau, ce genie des Sciences & des beaux Arts, dont les regles paroissent moins acquises qu'inspirées, cette harmonie, cette proportion intellectuelle des excellens ouvrages de l'esprit; ces puissantes & nobles inclinations qu'on a toûjours prises pour des participations de la Divinité; ce transport que l'on éprouve en découvrant les grandes véritez; ce plaisir qui naît de l'ordre; la magnanimité, la justice, la pudeur, le contentement d'une bonne action; la honte & le remords d'une mauvaise; le temoignage de la conscience, tout cela indépendamment de tout ce qui est exterieur; le désir de la gloire & de l'estime; l'orgueil qui croit lui ressembler; la sensibilité au mépris & à la loüange, qui sont comme l'action immédiate d'une ame sur une ame; toutes ces idées & d'autres semblables ne previennent-elles pas dans certaines ames, qu'on appelle grandes ames, ou ames bien nées, l'instruction & l'éducation? Et d'où les ont tirées ceux qui en ont donné les premieres notions? Ne sont-elles pas naturellement imprimées dans l'esprit humain? Ne sont-elles pas nées avec lui? Et diroit-on sous quelles figures, sous quelles couleurs, & par quels mouvemens elles ont pu passer des sens dans notre ame? L'Abbé Genest. Mr. Locke soutient le contraire. Il est certain, dit-il, que notre esprit n'a absolument aucunes *idées* que celles que nos sens lui presentent, & les *idées* qu'il forme par ses propres operations sur celles qu'il a recuës par les sens. Ainsi un homme destitué d'un de ses sens, n'a jamais aucune *idée* qui apartienne à ce sens. Ensorte que supposant un homme destitué de tous ses sens, il n'auroit aucune *idée*, parcequ'il n'auroit jamais eu d'*idée* de sensation, les objets exterieurs n'ayant aucune voye pour en produire en lui par le moyen des sens. Il n'auroit point non plus d'*idée* de reflexion, parcequ'il manqueroit de toute sensation, qui est ce qui excite en lui les operations de son esprit, qui sont les objets de sa reflexion. De ce principe il s'ensuit qu'il n'y a point d'*idée innée* dans notre esprit, c'est-à-dire, qui y soit avant qu'il ait apperçu les objets par l'organe des sens, & reflechi sur cette perception. Il n'est point vrai qu'il y ait dans notre esprit des veritez generales qui soient nées & créées avec lui. Ces *idées* qui semblent innées, parcequ'on les sent dès qu'on fait usage de la raison, ne viennent que des *idées* dont les sens ont rempli l'esprit insensiblement: & c'est sur ces *idées*, qui viennent originairement des sens, que l'esprit exerce sa faculté de raisonner. Id. Il y a lieu de croire que ceux qui nient les *idées* innées, n'entendent pas bien le sentiment de ceux qui les soutiennent. Ils s'imaginent, qu'on croit que ces *idées* doivent se connoître par leurs propres lumieres, sans instruction, sans travail, sans recherche, sans faire aucun usage de sa raison, sans experience, sans observations, sans aucun secours exterieur, qui les fassent appercevoir, & que par consequent elles doivent être aussi parfaitement reçuës des enfans, des idiots, des sauvages, que des sçavans, & encore mieux, parce qu'ils sont sans préjugez. Or ce n'est point là la pensée de ceux qui soutiennent ces *idées* innées. Les Peripateticiens pretendent que les objets de dehors envoyent des especes qui leur ressemblent, & que ces especes imprimées sur les sens exterieurs, sont portées par eux jusqu'à l'entendement. Ces especes étant materielles, & sensibles, sont renduës intelligibles par l'intellect agent, & reçuës par l'intellect patient. D'autres croyent, que nos ames ont la puissance de produire les *idées* des choses ausquelles elles veulent penser: & qu'ainsi l'homme peut créer, & aneantir les *idées* de toutes les choses qu'il lui plaît de forger. D'autres tiennent que toutes les *idées* sont nées, & créées avec nous. Voyez Malebranche. Dieu produit toutes les *idées* en qualité de cause premiere. Regis.

Idée, se prend philosophiquement pour un prototype, une image éternelle sur laquelle toutes choses ont été depuis formées. C'est ce qu'on appelle les fameuses *idées* de Platon. Dieu a en soi l'*idée* de toutes choses. Selon le P. Malebranche, les *idées* sont des êtres réels, & plus réels que tout ce que nous voyons dans l'Univers; des êtres plus nobles & plus parfaits qu'aucune des pures créatures; des êtres tout lumineux & plus éclatans mille fois que le soleil; des êtres infinis, nécessaires, éternels, immuables; enfin des êtres divins, qui resident dans la Divinité même, & dont le pouvoir est absolu sur tous les esprits créez, pour les rendre heureux ou malheureux, pour les éclairer & les toucher en une infinité de manieres. Qui se fut jamais avisé de reconnoître tant d'éminentes qualitez, dans l'*idée* d'un cercle ou d'un quarré, dans celle de mon petit doigt? Ob. M.

Idée, se dit aussi d'une opinion, d'un sentiment qu'on a dans l'esprit. Je m'étois formé une haute *idée* de la vertu de cet homme. Les hommes rehaussent l'*idée* qu'ils ont d'eux mêmes, en s'imaginant par une illusion grossiere, qu'ils sont réellement plus grands, parcequ'ils sont dans une plus grande maison, & qu'il y a plus de gens qui les admirent. Loc. Les sombres *idées* qu'on donne de la vertu, la rendent triste, & ennuyeuse. Fen. Le plus grand plaisir d'un homme orgueilleux, c'est de contempler l'*idée* qu'il se forme de lui même: cette *idée* est la source de toutes ses vaines satisfactions, & rien ne lui plaît que ce qui contribuë à la rehausser, à l'aggrandir, & à la rendre plus vive. Nic. C'est avoir une *idée* bien basse de Dieu, que de se figurer que sa gloire a besoin que nous lui prêtions nos crimes. La Pl. Jamais homme ne laissa une si mediocre *idée* de sa personne, & de son merite. H. S. de M. Les Stoïciens nous ont donné la plus grande, & la plus belle *idée* de la vertu que l'on se puisse former, sans se soucier que cette *idée* convienne à la vertu humaine. M. Esp. L'estime du public confirme l'amour propre dans l'*idée* flatteuse qu'il se forme de lui-même. La Pl. Les hommes se forment une fausse *idée* du vrai bien. Abadie.

Idée, signifie aussi, Opinion, pensée vraye ou fausse. Rien ne vient mieux à l'*idée* de Moïse, que le cahos des Anciens décrit par les Poëtes. Calmet.

Idée, est encore la premiere production, ou le premier projet de traiter en general ou d'un art, ou d'une science. Scamozzi a intitulé son livre, *Idée de l'Architecture.*

Idée, signifie aussi quelquefois, Vision, imagination, chimere. Cet homme n'est riche qu'en *idée*, n'est heureux qu'en *idée*. Ce ne sont que de belles *idées*. Il se repaît *d'idées*. Un gouvernement parfait ne se trouve que dans le païs des *idées*. Bay. Je cherche des souvenirs agreables dans le passé, & des *idées* plaisantes dans l'avenir. St. Ev. Les maximes enflées du Portique n'ont jamais fait de sage qu'en *idée*. G. G. La Republique de Platon étoit une *idée* impraticable. M. Sc. Le dessein de Dinocrates, de faire une statuë d'Alexandre du mont Athos, étoit un dessein en *idée*, qui est demeuré en *idée*, qui ne se pouvoit executer.

IDEM, adv. Terme Latin dont on se sert au Palais, quand on veut donner le même jugement, la même reponse, la même taxe sur un article, qu'on a fait sur le

le precedent. Il signifie, de même. On s'en sert assez souvent dans le commerce, particulierement dans les comptes, memoires & inventaires des Marchands. On s'en sert aussi pour répéter les citations d'un même Auteur. ID. c'est-à-dire, *Idem*.

On a appellé Docteurs *idemistes*, ceux qui dans les assemblées se contentoient d'opiner du bonnet, & de dire *Idem*, sans apporter de raison.

IDENTIQUE. adj. m. & f. Qui est le même. Vous croyez me faire deux differentes propositions, mais elles sont *identiques*.

IDENTITE'. s. f. Ce qui fait que deux ou plusieurs choses sont de même nature, & quelquefois les mêmes. Nonobstant qu'il y ait trois personnes en Dieu, il y a *identité* de nature, de Divinité. Il y a *identité* de raison pour accorder cette grace, puis qu'on a accordé cette autre. L'*identité*, qui n'est proprement qu'un autre nom de ce qu'on appelle *unité*, se divise comme elle en *numerique* & *specifique*. Heraclite disoit qu'on ne peut pas se baigner deux fois dans le même fleuve, c'est-à-dire, dans la même eau en nombre, parce qu'elle s'est écoulée. L'*identité* se considere encore à l'égard de la *forme* ou de la *matiere*. On appelloit à Athenes le *vaisseau de Thesée*, un vaisseau que l'on entretenoit depuis Thesée, pendant plusieurs siécles, parce qu'il avoit la même forme, quoi qu'il n'y eût pas une planche de celles que Thesée y avoit fait mettre. Voyez la *Logique* de Mr. le Clerc.

IDES. s. m. plur. Terme dont se servoient les Romains dans leur Calendrier, pour distinguer certains jours du mois. Il y en a huit à chaque mois. Les *Ides* sont d'ordinaire le 13. de chaque mois, excepté aux mois de Mars, Mai, Juillet & Octobre, où elles sont le 15. parceque ces quatre mois avoient six Nones; & les autres quatre. On comptoit à chaque mois huit jours pour les *Ides*. Ainsi le huitiéme dans ces quatre mois, & le sixiéme dans les huit autres, on comptoit le huitiéme avant les *Ides*; & de même en diminuant jusqu'au 12. ou au 14. qu'on appelloit la veille des *Ides*; & le 13. ou le 15. selon les differens mois, venoient les *Ides*. On se sert encore de cette façon de compter les jours en la Chancellerie Romaine & dans le Breviaire.

Ce mot vient du Latin *Idus*, de l'ancien mot Toscan *iduare*, qui signifioit *diviser*: à cause qu'elles divisent le mois en deux parties presque égales. D'autres le tirent d'*idulium*, qui étoit le nom de la victime qu'on offroit à Jupiter le jour des *Ides*: si ce n'est peut-être que l'on n'ait donné à la victime le nom du jour qu'elle étoit immolée. D'autres tirent ce mot du Toscan *Itis*, qui signifioit parmi ces peuples ce qu'*Idus* signifioit parmi les Romains. D'autres voyant qu'il y a trois differentes varietez dans le mouvement de la Lune, la premiere lorsqu'elle est entierement cachée dans les rayons du soleil; la seconde au premier jour de son apparition, lorsqu'elle se montre au soir avec des cornes au sortir des mêmes rayons, & la troisiéme lorsqu'elle est dans son plein; ont cru que c'étoit de là que Romulus avoit pris occasion de faire la division des jours de ses mois, qu'il commençoit toûjours par les Calendes, au tems que la Lune *sub radiis solis celaretur*, se trouvoit cachée dans les rayons du soleil, donnant ensuite le nom *de none*, ou de *nova Luna* au jour de la premiere apparition de la nouvelle Lune, & celui de *Idus*, lorsqu'elle étoit dans son plein, du Grec *eidos*, face, parce que ce jour-là on voit toute la face de la Lune. DANET.

IDES DE MARS. Fameuse époque dans l'Histoire Romaine, parce que ce fut ce jour-là que Cesar fut tué. Mr. Addisson a vu à Bologne une Medaille de

Brutus, qui tua Cesar, avec le bonnet qui marque la liberté, & deux poignards aux côtez, sur le revers, avec ces lettres ID. MAR. qui signifient les *Ides de Mars*.

I D I.

IDILLE. Voyez IDYLLE.

IDIOME. s. m. Dialecte; langue d'une Province particuliere, qui est quelque peu differente de la langue generale de la nation, d'où elle est derivée. Il n'y a guere de langue qui n'ait quelque *idiome*. De quel *idiome* vous servez-vous pour expliquer vos pensées? MOL. Il n'y a point d'*idiome* naturel, & les hommes ne parleroient point s'ils manquoient d'instruction ou de modéle. J. DES SC. Ce mot n'est usité que parmi les gens de lettres.

Il vient du Grec *idioma*, qui signifie la *proprieté*, la nature propre.

IDIOME. s. m. Terme de Theologie. Proprieté. Dans l'union des deux natures en Jesus-Christ, il ne s'est point fait de communication d'*idiomes*, chacune des deux natures ayant conservé ses proprietez essentielles. Les *Ubiquetaires* croyent le contraire, & veulent qu'en vertu de l'union hypostatique, la nature humaine soit par tout. On peut voir leur sentiment dans une Dissertation que Mr. Pfaff a publiée sur ce sujet. Il prétend, avec de celebres Docteurs Lutheriens & Reformez, que la dispute entre les deux communions sur cet article, n'est qu'une dispute de mots.

Du Grec *idios*, propre.

IDIOPATHIE. s. f. Terme de Medecine. Maladie ou indisposition qui est propre à quelque membre particulier, sans aucune dependance ni participation du reste du corps, telle qu'est la cataracte dans l'œil. Elle est opposée à la *sympathie*, qui arrive quand l'indisposition est causée par le vice d'une autre partie, comme la fluxion.

Ce mot est Grec, *idiopatheia*, & vient de *idios*, *propre*, *particulier*, & de *pathos*, *passion*, *affection*.

IDIOPATHIQUE. adj. m. & f. Terme de Medecine, qui se dit des maladies propres à quelques parties du corps. Il est opposé à *sympathique*.

IDIOT, OTE. adj. & quelquefois subst. Sot, niais, peu rusé, peu éclairé. Il a une femme *idiote*. Vous avez affaire à un *idiot*; depuis sa maladie il est devenu tout *idiot*.

J'aime l'innocent embonpoint
D'une Idiote; *& n'entens point*
Baiser ni Platon, ni Virgile. MAINARD.

Ce mot vient du Grec *idiotes*, qui signifie proprement un particulier, un homme qui mene une vie privée, qui ne se mêle point du gouvernement de la Republique. Il se prend ensuite pour un homme simple, ignorant, &c.

IDIOT, s'est dit originairement d'un homme fort ignorant qui ne sçavoit que sa langue maternelle. On a appellé aussi *idiots*, les Freres Lays, ou Converts, qui ne sçavoient pas lire. Et enfin on a nommé *idiots*, les imbecilles qui ne sçavoient pas compter jusqu'à 20. deniers, qui ne pouvoient retenir le nom de leur pere & de leur mere, leur âge, & autres choses semblables. DU CANGE.

IDIOTISME. s. m. Terme de Grammaire. Inflexion de quelque verbe, construction particuliere de quelque phrase, ou de quelque particule qui a quelque irregularité, & qui n'est pas selon la regle generale de la langue, mais qui est en usage dans quelque Province particuliere. Chaque Langue a ses *idiotismes*. Ce pléonasme est un *idiotisme* de la Langue Françoise. L'ACAD. On a écrit des *idiotismes* de la langue Grecque.

Ce mot vient du Grec *idios*, propre.

IDITIOT. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. C'est un violet brun fort détaché, sur un blanc de lait, mediocrement large, bien rond, fort hâtif. Sa plante est assez délicate, sujette à la pourriture; elle graine. On l'appelle autrement *Tertiò violet*. MORIN.

IDO.

IDOINE. adj. m. & f. Vieux mot qui se dit encore quelquefois en Pratique, pour signifier, Propre à quelque chose. Il est écorché du Latin *idoneus*, qui vient du Grec *idios*, propre. Etre *idoine*, être propre, convenable, sont des synonymes.

IDOLATRE. adj. & quelquefois subst. m. & f. Qui adore de faux Dieux, des creatures, des ouvrages de main d'homme, & leur rend des honneurs qui ne sont dûs qu'à Dieu. Tous les Payens ont été *idolâtres*. Les habitans des deux Indes sont la plûpart *idolâtres*. L'Amerique étoit toute *idolâtre* avant la venuë des Espagnols.

Ce mot vient du Grec *eidoololâtres*, composé d'*eidos*, *image*, & de *latreúein*, *servir*, reconnoître quelcun pour Maître, pour Seigneur.

IDOLATRE, se dit aussi figurément de celui qui aime avec trop de passion une creature. Les Amans sont *idolâtres* de leurs Maîtresses; quelques maris de leurs femmes; les peres de leurs enfans. Il y a des curieux qui sont *idolâtres* des tableaux. Les avares sont *idolâtres* de leurs tresors. La plupart des Auteurs sont *idolâtres* de leurs Ouvrages. Les plus timides *idolâtres* de la fortune de Philippe, soupirent après le moment de s'affranchir du joug qu'il leur impose. TOUR. Les *idolâtres* de l'Antiquité chicanent tout aux Modernes, & n'approuvent que ce qu'ils ont trouvé dans un Ancien. OE. M. L'homme n'oseroit se montrer tel qu'il est, c'est-à-dire *idolâtre* de lui même. M. ESP. Quand on est épris d'une belle passion, on est si *idolâtre* de ses fers, qu'on ne peut pas seulement concevoir la pensée de les rompre. OE. M.

Un avare idolâtre *& fou de son argent*. BOI.
Je ne prens point pour Juge une Cour idolâtre. RAC.

IDOLATRE, tant au propre qu'au figuré, se dit quelquefois des choses aussi bien que des personnes. Ainsi on dit, Rendre des devoirs, des honneurs *idolâtres*, un culte *idolâtre*.

Du Talapoin la demeure idolâtre
De nos erreurs n'est pas le seul Théâtre. ROUSS.

IDOLATRER. v. n. & act. Adorer des idoles, de fausses Divinitez, une creature, une figure d'homme, ou d'animal. Les Juifs *idolâtrerent* en l'absence de Moïse. Les femmes de Salomon le firent *idolâtrer*. Les Philosophes *idolâtroient* exterieurement avec la multitude par pure politique. L'homme *idolâtre* son propre corps. LE P. L. On dit aussi, qu'une mere *idolâtre* son fils, qu'un Amant *idolâtre* sa Maîtresse, qu'un mari *idolâtre* sa femme; pour dire, qu'ils les aiment avec trop de passion.

Mon cœur opiniâtre
Lui prête des raisons, l'excuse, l'idolâtre. RAC.
J'aime, que dis-je aimer? j'idolâtre Junie. ID.

IDOLATRÉ, ÉE. part. & adj. Il n'est en usage qu'au figuré. Cette femme est ravie de se voir *idolâtrée*. L'AC.

IDOLATRIE. s. f. Culte des simulacres, des creatures; adoration des faux-Dieux. L'*idolâtrie* n'est autre chose que le sentiment de la Divinité diversifié. LE VASSOR. C'est manquer de sens que de vivre dans l'*idolâtrie*. ST. CYPRIEN. L'*idolâtrie* s'est accruë par degrez. LE CL. L'*idolâtrie* a regné long-tems sur toute la face de la terre. L'*idolâtrie* a porté les Egyptiens à adorer des crocodiles, des chats, des oignons, &c.

Les hommes ayant été persuadez qu'outre un Esprit Tout-puissant qui gouverne tout, il y a des Esprits inferieurs, dont il se sert comme de ses Ministres, au lieu d'adorer tout seul cet Esprit suprême, ils se mirent à servir ces Esprits inferieurs, qu'ils égalerent peu à peu au premier être, dont ensuite ils perdirent tout-à-fait la memoire. Ils servirent ces Esprits en les considérant comme l'ame des étoiles, & comme présidans sur diverses parties de l'Univers, & surtout sur l'air, où ils plaçoient leurs Démons. Ils crurent que les ames des morts alloient parmi ces Demons, & prenoient soin des hommes, & surtout celles des Rois & des personnes extraordinaires. Dès que ces hommes furent rangez au nombre des Dieux, on les établit sur diverses choses, selon les occupations qu'ils avoient euës pendant leur vie. Enfin on voulut représenter les Dieux par des statuës, & on leur en dressa comme à des hommes, parce qu'en effet une grande partie d'entr'eux avoit été des hommes; & qu'on ne savoit sous quelle autre figure représenter les autres. Il n'y eut que les Orientaux, & les Egyptiens en particulier, qui les représentassent sous la figure des bêtes. LE CL.

Le mot d'*Idolâtrie* est Grec, composé d'*eidoolon*, diminutif d'*eidos*, image, représentation, & de *latreia*, service, tellement que ce mot signifie le culte ou le service des images & des representations. De cette signification en est venuë une autre plus étenduë, c'est que le mot *Idole* signifie tout ce que l'esprit humain met en la place de Dieu, pour recevoir des honneurs divins, soit que ce soit des ouvrages de mains d'hommes, soit que ce soit des créatures & des ouvrages de Dieu. Ce mot d'*idolâtrie* signifie non-seulement le culte des simulacres, mais encore tout culte des créatures. Ainsi il y a deux especes d'*idolatrie*. Par l'une on adore les œuvres de Dieu, le soleil, la lune, &c. Par l'autre, les hommes adorent l'ouvrage de leurs mains, ce sont les Simulacres. A ces deux especes d'*idolâtrie* on peut en ajoûter une troisiéme, c'est celle par laquelle on adore le vrai Dieu sous des figures sensibles, comme firent les Israëlites dans le desert.

IDOLATRIE, se dit aussi d'une amour violente & demesurée. Il aime sa femme jusqu'à l'*idolâtrie*. Il y a eu des Disciples si fort entêtez du merite de leurs Maîtres, qu'ils les ont aimez jusqu'à l'*idolâtrie*.

IDOLE. s. f. Statuë, simulacre, image d'une fausse Divinité, ou de quelque créature que ce soit, à qui on rend des honneurs divins, lui brûlant de l'encens, lui faisant des sacrifices, lui érigeant des autels & des temples, ou lui rendant quelque autre service religieux. On appelle *idole*, tout ce que l'esprit humain substituë en la place du vrai Dieu, pour lui rendre des honneurs divins. Qu'est-ce que vos *Idoles* ou vos Dieux, disoit Min. Felix aux Payens? C'est un morceau de bois; on le polit, on le travaille, ce n'est pas encore un Dieu; enfin, on le pare, on le consacre, & le voilà Dieu, parce que l'homme l'a voulu & l'a dedié. Vous craignez des Dieux que vous avez faits. ABL. Tous les Payens ont adoré des *idoles*. Les hommes ne les ont pas d'abord adorées. Les Egyptiens sont les premiers, & les Grecs ne les connoissoient point avant Cecrops. Le Colosse de Rhodes étoit une *idole* du Soleil; le Palladium, une *idole* de Minerve. Les Martyrs ont renversé les *idoles*, ont refusé l'encens aux *idoles*. Dieu n'a pas établi les Rois pour recevoir, comme des *idoles*, l'encens, & les voeux

vœux de leurs sujets dans une oisiveté superbe. Fl.

Jamais l'Homme, dis-moi, vit-il la Bête folle
Sacrifier à l'Homme, adorer son idole? Boi.

Ce mot vient du Grec *eidolon*, *image*, d'*eidos*, *representation*, *figure*.

Idole, est aussi l'objet d'une passion vehemente & extraordinaire. Elle renonce à cette *idole* d'iniquité qu'elle s'est faite dans sa colere. Pat. L'or est la brillante *idole* des avares. God. On crut que tout fléchiroit devant cette *idole* de la Cour. Pat. Mes plaisirs ont été mes *idoles*. God. La vertu étoit l'*idole* des Sages du Paganisme. M. P. Le Cardinal de Richelieu fut de son temps l'*idole* des Poëtes & des Orateurs. Bou. Un sensuel brûle avec plaisir dans son cœur l'encens qu'il offre à son *idole*. Fl. Caton est le Heros des Stoïciens. & Seneque en a fait son *idole*. Nic. Soumissions, bassesses, voilà les qualitez necessaires pour rendre notre culte agreable aux *idoles*, à qui notre ambition nous fait sacrifier. Ab. de S.R. Une femme belle, & vaine se represente à elle-même comme une *idole*, qui charme tout par sa beauté. Nic. La gloire est l'*idole* des ambitieux. Boss. Il n'y a guere de difference entre, adorer une *idole* travaillée de la main d'un ouvrier, & une *idole* forgée par notre imagination. Le P. Lamy. Tout le monde a son *idole*, sans en excepter les plus grands hommes. Le Cl.

Tel fait son Dieu, & son idole,
D'une Amarillis qu'il cageolle.
Celle qui souffre en sa presence
Qu'on vante en elle des apas,
Ou des vertus qu'elle n'a pas,
N'est qu'une idole *qu'on encense.* Pavillon.

Idole, se dit figurément d'une personne qui n'a point d'esprit, qui est une niaise, qui paroît insensible comme une statuë; c'est là-dessus que roule cette épigramme:

Voyez ce portrait, qu'il est bien!
Il n'y manque que la parole.
Dites donc qu'il n'y manque rien,
Car c'est le portrait d'une idole.

Je me lasse d'entretenir une *idole*. Ol. M. Si la personne qu'on aime n'est qu'une *idole*, le plus sensible bonheur de l'amour commence plus agreablement qu'il ne finit; & comme il est plein de violence, il ne sçauroit être de longue durée. Le Ch. de M.

Corneille a fait *idole* masculin contre l'usage.

Et Pison ne sera qu'un idole *sacré,*
Qu'ils tiendront sur l'autel pour repondre à leur gré.

Idole, se dit poëtiquement d'une vaine image, comme celles qui paroissent en songe. Orphée croyoit ramener Euridice, & il ne trouva qu'une vaine *idole*. Cerisi a dit dans sa Metamorphose:

Et que le sens charmé d'une trompeuse idole,
Doute si l'oiseau nage, ou si le poisson vole.

IDOLOTHYTE. s. m. C'est le nom que S. Paul I. Cor. VIII. donne aux viandes offertes aux idoles; & que l'on présentoit ensuite pour manger avec ceremonie, tant aux Prêtres qu'aux assistans. Ce mot peut se souffrir dans le stile dogmatique, mais dans l'usage ordinaire on dit, viande offerte, ou immolée aux idoles.

IDY.

IDYLLE. L'Academie fait ce mot féminin; mais elle ajoûte en même tems que *quelques-uns le font masculin*, sans les condamner: d'où l'on peut conclurre qu'il est permis, à l'exemple de Boileau, de le faire tantot masculin, & tantot feminin, selon qu'on le juge à-propos. L'*idylle* est un petit Poëme égayé, qui contient des descriptions, ou narrations de quelques avantures agreables. Theocrite a fait des *idylles*. Les Italiens ont ramené l'usage des *idylles*. La Fresnaye vers le tems de Henri II. est le premier qui ait fait des *idylles* en François. Rampale a fait d'excellens *idylles* de la Nymphe Salmacis, d'Europe ravie, &c. qui sont imitez du Preti Italien. Le mot d'*idylle*, en Grec, ne signifie qu'un petit ouvrage; c'est un diminutif. Theocrite a nommé ainsi ses Compositions, soit par un effet de sa modestie, soit que ce mot eût un rapport naturel avec les pieces de Poësie, où, dans une étenduë fort bornée, on décrit élegamment le bonheur de la vie champêtre. L'Abbé Genest. Le mot d'*idylle* est un mot François, que quelques-uns de nos Poëtes ont donné à leurs Ouvrages. Id. Les Anciens confondoient assez communément *idylle* & Eglogue, mais on les distingue dans la Langue Françoise, où *idylle* est un mot un peu plus général, pour marquer de petites Poësies, & où Eglogue signifie proprement une Poësie pastorale. Id. Les *idylles* de Theocrite, sous une simplicité toute naïve, & toute champêtre, renferment des agrémens inexprimables: elles paroissent puisées dans le sein de la nature, & dictées par les Graces elles-mêmes. Longe-P. On ne s'en tient plus dans les *idylles* à la simplicité originale de Theocrite: notre siecle ne souffriroit pas une fiction amoureuse, qui ressembleroit aux galanteries grossieres de nos païsans. Bay. Les *idylles* les plus courts sont d'ordinaire les meilleurs. Boil.

. . . *Aimable en son air, mais humble dans son stile,*
Doit eclater sans pompe une élegante idylle*:*
Son tour simple & naïf, n'a rien de fastueux,
Et n'aime point l'orgueil d'un vers presomptueux. Boi.

Ce mot vient du Grec *eidùllion*, d'*eidos*, *figure*, *representation*. Le propre de la Poësie est de representer vivement les choses. D'autres disent que ce mot vient d'*eidos*, entant qu'il signifie *espece*; & qu'on appelle *eidùllia*, des Poëmes de differente sorte. Voyez Scapula sur ce mot *eidos*.

JE.

JE. Pronom personnel singulier, qui designe la premiere personne, & veut dire la même chose que *moi*. Il se met ordinairement devant les verbes: *Je* vais, *je* fais, *je* lis, *je* suis, *je* cours; & quand le verbe commence par une voyelle, il se fait une élision; *j'*aime, *j'*entends, *j'*implore, *j'*occupe. Il se met aussi quelquefois après les verbes, comme dans les interrogations: Que ferai-*je*? De quel côté me tournerai-*je*? Où suis-*je*? Que vois-*je*? Que vous dirai-*je*? La même chose arrive, quand le verbe se met comme en parenthese dans le discours: il faut, lui dis *je*, que vous fassiez cela. Mais, lui repondis-*je*, il me semble que cela n'est pas bien. Vous ne pensez pas, lui repliquai-*je*, à ce que vous dites. Lorsque *je* se met après un verbe, on ne met rien entre deux: parlerai-*je*, lirai-*je*, &c. Mais lorsqu'on le met devant, on peut mettre entre deux les pronoms personnels, & les particules relatives, & la negative: *Je* lui fis comprendre. *Je* me pensai tuër. *Je* me fis fort grand tort. *Je* ne lui en dirai rien davantage. *Je* ne l'en prîrai pas. Cependant, quand il s'agit de cedules, ou de quelques autres actes de justice, on dit simplement, *Je* soussigné confesse. *Je* soussigné promets, &c.

Il faut encore remarquer sur ce pronom *je*, que, quand il se met après un verbe, si la premiere personne de ce verbe finit par un *e* feminin, cet *e* feminin se change en *e* masculin. Ainsi il faut dire pensé-*je*, & non pas pense-*je*, aimé-*je*, & non pas aime-*je*. Que si la premiere personne du verbe ne finit pas par un *e* feminin,

minin, on n'y fait aucun changement : *suis-je*, *fais-je*, *dis je*, à moins que cela ne produisît une prononciation vicieuse & rude. Ainsi il ne faut pas dire *sens-je*, *dors-je*, *romps-je*; mais *senté-je*, *dormé-je*, *rompé-je*. Et même ceux qui parlent bien, & qui ont de la delicatesse pour la langue, condamnent aussi ces façons de parler. Voyez Menage, & la Grammaire raisonnée. Il vaut mieux se servir d'un autre tour; & dire, *Est ce que je sens*, *est ce que je dors*; au lieu de *senté-je*, *dormé-je*, &c. qui sont trop directement contre les regles de la Grammaire, selon laquelle il faudroit dire *sens-je*, *dors-je*. Mais l'usage fait ceder la Grammaire à la douceur de la prononciatoin. Bertaud a dit pourtant: Or *sens-je* combien les plaisirs sont amers à la souvenance. Mais cela est trop rude. On le fait rimer avec *ge*.

Pour le faire expliquer tendons lui quelque piege ;
*Mais quel indigne emploi moi-même m'imposé-*je ? Rac.
En voici du moins un déja dedans le piege ;
*Dans quel étonnement aujourd'hui me trouvé-*je? Corn.

Ces mots de *je* & de *moi*, indifférens en notre Langue, s'expriment par plusieurs termes dans la Langue Siamoise, dont l'un est du maître à l'esclave, & l'autre de l'esclave au maître : un autre est d'un homme du peuple à un Seigneur, & un quatriéme s'employe entre personnes égales, & enfin il y en a qui ne sont que dans la bouche des Talapoins. La Loub.

Je, de l'Italien *io*, dont l'i voyelle est devenu consonne, & qui a été formé du Latin *ego*. Men. Il prend son origine des Langues Septentrionales; car l'Allemand dit *ich*. En Languedoc on dit *ieu*.

Je ne sçai qui. Voyez Qui.

Je ne sçai quoy. Voyez Quoy.

JE'. s. m. Mesure des liqueurs, dont on se sert en quelques lieux d'Allemagne, particulierement à Augsbourg. Le *jé* est de deux muids.

J E A.

JEAN. s. m. Prononcez JAN. Nom propre que le peuple a mis en usage dans la langue, en le joignant abusivement à plusieurs mots injurieux. *Jean* Logne. *Jean* des Vignes. *Jean* Doucet. *Jean* Sucre. *Jean* tout adroit. Tous ces mots ne sont guere en usage que parmi le peuple.

Jean! *Que dire sur* Jean *? c'est un terrible nom*
Que jamais n'accompagne une epitette honnête ;
Jean *des vignes*, Jean *logne... où vais-je! Trouvez bon*
Qu'en si beau chemin je m'arrête. Des H.

Ce mot vient du Latin *Joannes*, fait de l'Hebreu *Johanan*. Saint Jean, disciple de notre Seigneur, a été Apôtre & Evangeliste.

Jean Baptiste. Voyez Baptiste.

La Saint Jean. Nom de fête. La *S. Jean* est le 24. de Juin. C'est la fête de *S. Jean Baptiste*.

On disoit autrefois, *Saint Jean* absolument, par affirmation; & pour dire, assûrement, en verité.

Jean, se dit particulierement de ceux qui ont des femmes infidelles, & qui souffrent leurs desordres. Sa femme l'a fait *Jean*. On appelle *double Jean*, celui dont la femme fait beaucoup de scandale.

Ce mot vient, selon quelques-uns, de *Janus*, Dieu de l'ancien Paganisme representé avec deux visages, comme si le mari & l'adultere étoient deux têtes en un bonnet, & occupez à même ouvrage, dont le nom demeure au mari, à cause que c'est celui qui paroît dans la maison.

On apelle aussi le haut mal, ou l'épilepsie, le *mal de St. Jean*

Les poires de Messire *Jean* ont été mises en vogue par un Curé de Lorraine qui portoit ce nom.

Jean, se dit aussi au Triquetrac, quand il y a douze dames deux à deux, qui font le plein d'un des côtez du Triquetrac. Petit *Jean*, se dit du premier côté du triquetrac: grand *Jean*, se dit du second côté; *Jean* de retourne, se dit quand on remplit les côtez de son adversaire. *Jean* de trois coups, ou *Jean* de six tables. On dit aussi, *Jean* qui ne peut, quand on trouve l'endroit bouché par où l'on vouloit faire passer une dame.

Il y en a qui derivent ce mot de *Janus*, auquel les Romains donnoient plusieurs faces. Ils disent qu'on l'a mis en usage dans le trictrac, pour marquer la diversité des faces de ce jeu. En effet le mot de *Jan* ne signifie au trictrac autre chose qu'un coup qui apporte perte ou profit aux joüeurs, & quelquefois l'un & l'autre tout ensemble.

Jean, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on voit quelque rieur incommode, on lui dit, Ri t'en *Jean*, on te frit des œufs. On dit aussi d'un mal qu'on ne peut guerir par les remedes, qu'on y a appliqué toutes les herbes de la St. *Jean*. On dit aussi de celui qui ne sçauroit garder un secret, C'est St. *Jean* bouche d'or. On dit encore, C'est comme le Breviaire de Messire *Jean*, cela s'en va sans dire. On appelle aussi le *feu de la St. Jean*, celui qu'on fait la veille de la St. *Jean*, en rejoüissance de sa nativité.

On dit encore en prov., Il fait comme le chien de *Jean* de Nivelle, qui s'enfuit quand on l'apelle. Ce proverbe vient de *Jean* de Montmorency Seigneur de Nivelle, qui ayant donné un soufflet à son pere, fut cité au Parlement, proclamé & sommé à son de trompe pour comparoir en Justice. Mais plus on l'appelloit, plus il se hâtoit de courir & de fuir du côté de Flandres. On le traittoit de *chien*, à cause de l'horreur qu'on avoit de son crime & de son impieté. On dit encore, C'est le mariage de *Jean* des Vignes, tant tenu, tant payé. Ce proverbe s'est dit ainsi par corruption, au lieu de *gens* des vignes, parceque les Vendangeurs qui se ramassent ensemble de plusieurs endroits, font ordinairement de petites alliances, qui ne subsistent qu'autant que la vendange dure, & se rompent lorsqu'elle finit. Quelques-uns, mais mal à-propos, en ont attribué l'origine à un certain *Jean* des Vignes, Gentilhomme dont la famille subsiste encore au païs de Nivernois.

Petit-Jean. Nom qui se donne à des gens du peuple & à des valets, qui s'appellent *Jean*.

Tous les plus gros Monsieurs me parloient chapeau bas ;
Monsieur de Petit-Jean, *ah ! gros comme le bras.* Rac.

Jean-le-blanc. s. m. Espece de petit oiseau de proye qui chasse aux aloüettes : ainsi appellé à cause de la blancheur de sa queüe. On l'appelle aussi oiseau St. Martin. C'est une aigle appellée *Pyrargus* en Grec & en Latin. Le *Jean le blanc* est de grandeur mediocre, & environ de la taille d'un grand cocq. Il a le bec entierement jaune, fort crochu, & qui va se courbant insensiblement jusques au bout; il est un peu plus long que ceux des autres aigles, eu égard à la grandeur de son corps. La prunelle de son œil est très noire, l'iris en est jaune. Le dessus de sa tête & tout son col, sont d'un chatain clair cendré; le bout de ses pennes est neanmoins un peu plus noir; son dos & le haut de ses manteaux, sont de couleur de rouille tirant sur le noir, comme sont ses cuisses & son ventre; sa queuë depuis le croupion jusqu'à la fin est entierement blanche, c'est la cause pour laquelle quelques-uns l'ont appellée *Queuë-blanche*; il y a pourtant deux pennes noires par l'extremité qui sont aux deux cotez de la queuë, appellées les plumes du coin, qui sont plus petites que les

les autres. Ses jambes sont denuées de plumes & sont toutes jaunes, ainsi que ses pieds qui sont couverts de petites tablettes. Ses serres, sont fort aiguës. Belon dit, qu'il est un grand destructeur de volailles.

Danse de S. Jean. Maladie qui fit beaucoup de ravages en France sous charles V. en 1373. Ceux qui en étoient attaquez entroient tout d'un coup en phrenesie, se dépouilloient tout nuds, se mettoient une couronne de fleurs sur la tête, & se tenant par les mains couroient les ruës, & même entroient dans les Eglises chantant & dansant, en tournoiant avec tant de violence, qu'ils tomboient enfin par terre sans connoissance. Cette grande agitation les faisoit enfler; & il leur falloit serrer le ventre avec des bandes pour les empêcher de crever. Il étoit dangereux de les regarder fixement; le mal se communiquoit par les yeux, & l'on ne s'en garentissoit que par la fuite. Ab. de Choisy, *Vie de Charles V.*

Jean le Fevre. Terme de Fleuriste. Tulippe rouge & jaûne. Morin.

Jean Gubret. nom d'une Tulippe qui est d'un beau violet & blanc. Id.

Ordre de S. Jean de Jerusalem. Voyez Malthe.

Chanoines Reguliers de S. Jean de latran. Voyez Sauveur.

S. Jean Porte Latine. Nom d'une fête de S. *Jean* l'Evangeliste, où l'on celebre sa delivrance miraculeuse, de la chaudiere d'huile bouillante, où il fut jetté sous Trajan, & d'où il sortit plus sain qu'il n'y étoit entré au rapport de S. Jerôme. On dit S. *Jean porte Latine*, par corruption, pour, *S. Jean devant la porte Latine*, parce qu'on dit que ce miracle se fit à Rome devant la porte appellée la porte Latine.

JEANNE. f. f. Nom de femme.

Religieuses de Sainte Jeanne. On appelle ainsi à Bourges & en Berry les Religieuses de l'Annonciade, qui y ont été fondées par *Sainte Jeanne*.

JEANNETON. f. f. Prononcez Jan-neton, ou Janeton. Nom de fille, diminutif de Jeanne. Il ne se dit que des personnes du peuple, ou populairement. *Jeanneton* est bonne servante. *Jeanneton* est éveillée.

JEANNIN, ou JANNIN. f. m. C'est la même chose que *Jean*, pour signifier celui qui souffre les infidelitez de sa femme. Il est burlesque.

Ce gît maître Antoine Guilin,
Qui de trois femmes fut Jannin.
Si la mort ne l'eût fait abbatre,
Il eût été Jannin *de quatre;*
Ou si la mort ne l'eût grippé,
Jannin *il eût toûjours été.*

JEANNOT. f. m. Prononcez Janot. Diminutif de Jean. Ce mot ne se dit que des enfans du peuple. *Janot* est malicieux.

J E B.

JEBLE. f. f. Espece de plante qui croît à la hauteur d'environ trois pieds, & qui porte des bayes rondes, noires, & pleines de suc. En Latin, *sambucus humilis*, sive *ebulus*. C. Bauh. Voyez Yeble.

J E C.

JECORAIRE. adj. f. C'est un nom que les Medecins donnent à la veine qu'ils nomment autrement *basilique*. Voyez Basilique.

Jecoraire, de *jecur*, foye.

JECTIGATION. f. m. Terme de Medecine; qui se dit d'un tremblottement, ou tressaillement qu'on sent au pous du malade, qui montre que le cerveau, qui est l'origine des nerfs, est attaqué & menacé de convulsion.

JECTISSE. adj. f. On appelle *terres jectisses*, des terres remuées qu'on a tirées d'un endroit, pour jetter dans un autre. Il ne fait pas bon bâtir sur ce terrain, il n'est pas ferme, il n'est que de terres *jectisses*. On appelle aussi *pierres jectisses*, toutes les pierres qu'on peut jetter avec la main, comme les gros & menus cailloux, qui servent à affermir les aires des grands chemins, & à paver les grottes, les bassins & les fontaines. Ces pierres étant sciées entrent dans les ouvrages de rapport & de mosaïque.

JEHOVA, ou JEHOVAH. f. m. Nom propre de Dieu dans la Langue Hebraïque, & qui ne convient qu'à lui, selon ce qu'il dit, Esaïe XLII, 8. Quand nous prononçons *Jehova* nous suivons la foule; car on ne sçait pas distinctement la maniere dont on doit exprimer ce nom propre, & incommunicable du Seigneur, que l'on écrit par *jod*, *hé*, *vau*, *hé*; & qui derive du verbe *haiah*, il a été. Calm. Les Juifs l'appellent le nom *ineffable*. Il semble exprimer plus parfaitement qu'aucun autre, l'essence ou la nature de la Divinité, puisqu'à considérer la racine d'où il est derivé, il ne signifie autre chose que l'*Etre par excellence*, *l'Etre sans restriction*. Reland. Il est traduit dans la Bible de Geneve par l'*Eternel*. Les Sçavans ne s'accordent pas sur la prononciation de ce mot. Il y en a qui pretendent qu'on doit toûjours le prononcer *Adonaï* ou *Elohim*. D'autres soutiennent qu'on doit le prononcer *Jehova* ou *Jehovih*. On a fait un grand nombre de Dissertations pour & contre sur cette matiere. Mr. Reland en a rassemblé dix des plus considérables, auxquelles il a joint une Preface. On en trouve un Extrait fort exact & fort detaillé dans le Journal des Sçavans de 1709. Mr. le Clerc, dans son Commentaire sur l'Exode, montre que, quoique Moïse ait employé le nom de *Jehova* dans la Genese, par une espece d'anticipation, cependant ce nom étoit inconnu avant le tems auquel Dieu l'apella pour être le conducteur de son peuple; que bien qu'avant la captivité de Babylone, & peut-être encore quelque tems après, les Hebreux ne fissent aucune difficulté de prononcer ce mot, selon sa véritable prononciation, néanmoins du tems des LXX. Interpretes, & peut-être un peu auparavant, ils commencerent à ne vouloir pas proferer ce nom, par un scrupule mal-fondé, peut-être à l'imitation des Egyptiens, qui avoient des noms sacrez des Dieux, qu'ils ne prononçoient pas; de sorte qu'au lieu de l'exprimer en caracteres Grecs, autant qu'ils le pouvoient en écrivant *Jauo*, ils lui substituerent le nom de *Kurios*, ou de *Seigneur*; que ceux qui lisoient en Hebreu le texte du Vieux Testament, mettoient en sa place *Adonaï*, ou *Seigneur*; ce qui a fait que les Masorethes ont mis sous le mot Hebreu יהוה les voyelles du mot precedent, & que les Juifs lisent encore aujourd'hui *Adonaï*; mais que la véritable prononciation semble avoir été *Jahveh*, ou *Jahweh*, comme il le fait voir par plusieurs raisons; que ce nom signifie proprement, non l'éternité de Dieu, quoi qu'il la suppose, mais *celui qui fait que les choses soient*, ou celui qui a tout créé, & qui execute tout ce qu'il veut, & tout ce qu'il a promis, Exode VI, 3.

J E J.

JEJUNUM. f. m. Terme d'Anatomie, qui se dit du

du second des intestins grêles, qui est entre le duodenum & l'ileum. Il est ainsi appellé, parcequ'on le trouve toûjours moins plein que les autres; ce qui vient de la grande quantité des veines lactées qui sortent de cet intestin, & qui reçoivent sans cesse le chile; & du mélange de la bile & du suc pancreatique, qui se fait au commencement de ce boyau, ou à la fin du duodenum. On le nomme aussi le *juneur*, ou l'*affamé*. On le distingue de l'*ileon*, parcequ'il a bien plus de vaisseaux; qu'il est un peu plus rouge, & se trouve plus vuide. Ce boyau occupe le dessus de la region ombilicale. Sa longueur est d'une aûne & demie mesure de Paris. C'est là où les boyaux commencent à se tortiller.

IEL. IEN. IER. IEZ.

IEL. IEN. IER. IEZ. Dernieres syllabes de quelques mots. Les remarques suivantes ne regardent que les Poëtes.

Iel ne fait qu'une syllabe avec la lettre qui le precede; *ciel*, *fiel*, *miel*, &c.

Le vrai bien n'est qu'au Ciel, *il le faut acquerir*. God.
Comme on voit au Printems la diligente abeille,
Qui du butin des fleurs va composer son miel,
Des sottises du tems je compose mon fiel. Boil.

Ien ne fait qu'une syllabe, soit qu'il compose un mot tout entier, comme *bien*, *tien*, *mien*, *rien*, *chien*, ou qu'il n'en fasse que la derniere partie, comme dans entre*tien*, mo*ien*.

L'Academie est comme un vrai Chapitre,
Chacun à part promet d'y faire bien,
Mais tous ensemble ils ne tiennent plus rien. Boisrob.
Chacun se dit ami, mais fou qui s'y repose:
Rien *n'est plus commun que le nom*;
Rien *n'est plus rare que la chose*. La Font.
. . . *Helas! dans cette Cour*
Combien *tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense*! Rac.
Ce n'est pas un fort bon moyen
Pour payer, que d'être sans bien. La Font.

On excepte ordinairement la derniere partie de l'adjectif qui se termine en *ien*. Elle est de deux syllabes, lorsque l'adjectif marque qu'on est d'une profession, ou d'une societé, d'une certaine ville, ou d'un certain païs: Music*ien*, Histor*ien*, Grammair*ien*, Academic*ien*, Paris*ien*, Sicil*ien*. On a dit, ordinairement, parce que Troy*en* & quelques autres ne sont point compris dans cette exception.

Ce grand Monarque des Troyens
Gît mort étendu sur le sable. Scarron.

On excepte aussi anc*ien*, gard*ien*, l*ien*, Magic*ien* & Saturn*ien*, dans lesquels *ien* est de deux syllabes.

C'est avec raison que je doute
Si ces illustres Anciens,
Sont plus polis que . . . Boiss.
Suis-je le gardien, *pour employer ce stile*,
De la virginité des filles de la ville? Mol.
Par des liens *honteux attachez à la vie*,
Elle fait tous nos soins . . . Des-H.
Les uns Bergers, moi Nymphe, & vous Magicien. Corn.
Il est de fâcheux entretien,
Saturne est moins Saturnien. Voit.

De bons Poëtes sont d'avis qu'on le fasse de deux syllabes autant qu'il est possible, parceque cela rend le vers plus doux, & plus coulant.

Ier ne forme aussi qu'une syllabe: *fier*, *metier*.

Fier *des défauts qu'en lui chacun reconnoissoit*,
Loin de s'en corriger, il s'en applaudissoit. De Vill.
Le métier *de Virgile est beau*,
Mais Auguste est sous le tombeau. Main.

Mais il en a deux dans un adjectif au feminin, *altiere*; ou dans un substantif qui finit en *e*, *carriere*.

Puni le fier orgueil d'une ame trop altiere. Men.
Ceux qui versent le sang d'une main meurtriere
Quoi qu'il vous reste à peine une foible lumiere,
Mon ame chez les Morts descendra la premiere. Rac.

On excepte encore, baudr*ier*, bouclier, calendr*ier*, étr*ier*, Geol*ier*, lev*ier*, meurtr*ier*, ouvr*ier*, sangl*ier*, peupl*ier*, où il est de deux syllabes. L'adverbe *hier* est plus doux en deux syllabes qu'en une seule.

Quand hier *il m'aborde, & me serrant la main*;
Ha! Monsieur, m'a-t-il dit, je vous attens demain. Boil.

Il y a des exemples du mot *hier* employé comme une syllabe. Le P. Buffier. Il est aussi de deux syllabes dans les infinitifs des verbes, soit en Prose, soit en Poësie. Def*ier*, justif*ier*, publ*ier*, oubl*ier*, &c.

Ceux qui sans se fier à leur propre prudence. God.
Il faut bien une fois justifier sa haine. Rac.
Un bienfait perd sa grace à le trop publier,
Qui veut qu'on s'en souvienne, il le doit oublier. Corn.

Iez dans les verbes ne fait qu'une syllabe.

Aminte, vous croyez ma fureur chimerique. Des-H.
Je crains que satisfait d'avoir conquis un cœur,
Vous ne l'abandonniez à sa triste langueur. Rac.

Il en faut excepter la seconde personne du présent l'indicatif, & de l'imperatif des verbes de la premiere conjugaison qui ont un *i* à la penultiéme de leur infinitif; en ce cas *iez* fait deux syllabes avec la lettre qui le precede; Enviez, riez, &c.

Helas! m'enviez-vous dans l'état où je suis,
La triste liberté de pleurer mes ennuis? Rac.
Hé bien riez tout votre sou,
Je veux rire aussi comme un fou. Scarron.

On excepte encore, *devriez*, *perdriez*, *voudriez*, &c. dans chacun desquels *iez* a deux syllabes.

Allez vous devriez mourir de pure honte. Mol.
Vous perdriez le tems en discours superflus. Font.
Ha! mon fils à ce prix voudriez-vous regner? Rac.
Poëtique de Richelet.

Il faut sur tout cela consulter l'oreille. En general, lorsque cet *i* est precedé d'une mute, & d'une liquide, & suivi d'une *e*, il faut faire *ier*, ou *iez* de deux syllabes. Voyez Menage & Segrais qui sont de cet avis.

Il faut encore observer, qu'aux substantifs terminez en *ier*, on ne prononce point l'*r* finale; on prononce *quartié*, & non pas *quartier*. Pour les adjectifs, comme fier, altier, entier, on la prononce infailliblement. Mais on ne convient pas pour tous. Bien des gens prononcent *singulié*, *familié*, & non pas *singulier*, *familier*. En general on doit prononcer l'*r*: mais l'adoucir selon qu'elle choque l'oreille.

J E Q.

JEQUITINGUACU. s. m. Arbre du Bresil qui porte un fruit semblable à une fraise, dans lequel au lieu de semence, est enfermée une feve dure, ronde, noire, reluisante comme du jayet. Elle a l'écorce fort amere, & nettoye mieux que ne pourroit faire le meilleur savon.

J E R.

JEREMIE. s. m. C'est le nom d'un fameux Prophete, qui est en usage dans cette phrase populaire, Faire le *Jeremie*; pour dire, Faire le pleureur.

Enée fit le Jeremie,
Et mouilla sa face blemie.
Il pleuroit en perfection,
Et même sans affliction. Scar.

JEREPEMONGA. s. m. Serpent marin du Bresil, qui se tient souvent sous l'eau sans faire aucun mouvement. Tous les animaux qui le touchent se colent si fortement à sa peau, qu'à peine les en peut-on arracher. Il en fait sa nourriture. Il sort quelquefois de la mer sur le rivage, où il s'entortille. S'il arrive que quelqu'un y porte la main pour le prendre, elle s'y attache, & s'il en approche l'autre croyant s'en debarasser, elle y demeure pareillement attachée. Alors ce serpent s'étend de sa longueur, & retournant dans la mer, emporte sa prise dont il se repaît. CORN.

JEROME. s. m. Nom d'homme. S. *Jerome* est un des plus fameux Docteurs de l'Eglise. On écrivoit autrefois *Hierome* & quelques-uns le font encore; mais l'usage est pour *Jerome*.

JERONIMITE ou **HIERONIMITE.** Car on prononce l'un & l'autre. Ermites de S. Jerome, nom d'un Ordre Religieux. Cette Congregation fleurit principalement en Espagne & porte le nom de S. Jerome. Elle fut fondée en 1366. par Pierre Fernandez Espagnol de nation. Ces Religieux ont environ cent monasteres & sont plus de 3000. Ils sont vêtus d'une robe de laine; ils ont un scapulaire noir, qui descend jusques aux pieds, avec un capuchon rond & étroit de même couleur. Ils ont par dessus une chape aussi noire fenduë par devant & qui descend jusqu'à terre. Ce fut dans le couvent de S. Just, de l'Ordre des *Jeronimites*, dans la Province d'Estramadoure, que Charles V. se retira & finit ses jours.

JEROPHILAX. Nom d'Office dans l'Eglise Grecque. Sacristain, Garde des choses sacrées.

JEROPHORE. s. m. Qui porte les choses sacrées, qui a la charge de les porter. C'étoit un office chez les Grecs. C'étoient ceux qui dans les ceremonies de Religion portoient les statuës des Dieux & autres choses sacrées.

JEROSCOPIE. s. f. Divination par l'inspection des choses sacrées, des victimes, de leurs entrailles, &c. C'est l'art des Aruspices.

JERUN-CROCHEN. s. m. Monnoye qui se fabrique en Turquie, & qui y a cours pour un demi-ducat.

JERUSALEM. s. f. Ce mot pris figurément signifie quelquefois l'Eglise. On dira de *Jerusalem*, mille & mille serviteurs de Dieu y sont nez. PORT-R. Il signifie aussi quelquefois le Ciel, le Paradis. La *Jerusalem* d'enhaut, la *Jerusalem* celeste.

JERUSALEM. s. f. Nom d'une espece de pomme. Les *Jerusalem* sont presque rouges par tout, ont la chair ferme & de peu de goût, quoiqu'assez sucrée. Elles ont rien de la mauvaise odeur qui suit la plûpart des pommes, & elles se gardent long-tems. LA QUINT.

J E S.

JESSIR. v. n. Vieux mot. Sortir. On a dit aussi *Issir*.

Du Latin *exire*.

JESUATE. subst. m. Ordre de Religieux fondé par Jean Colombin homme de qualité, natif de Sienne, en 1367. Ces Religieux furent ainsi nommez, parce qu'ils avoient souvent en la bouche le nom de Jesus. Ils suivoient la Regle de S. Augustin. Ils furent aussi appellez Clercs Apostoliques. Le Pape Clement IX. supprima cet Ordre l'an 1668.

JESUITE. s. m. Ordre de Religieux fondé par Ignace de Loyola. On l'appelle autrement *La compagnie de Jesus*. Il fut approuvé l'an 1540. par une Bulle du Pape Paul III. Cette Societé est particulierement destinée, selon le premier esprit de son Institut, à l'instruction de la jeunesse, aux missions de la campagne, & à la propagation de la foi parmi les nations infidelles. Les *Jesuites*, outre les trois vœux ordinaires de Religion, en font un quatrième d'obéïssance aveugle aux ordres du Pape, dans ce qui regarde les missions étrangeres. Le General des *Jesuites* est perpetuel & reside à Rome dans la maison Professe. Le Gouvernement de la compagnie est monarchique; tout se fait par autorité du General. L'habit des prêtres de la Societé est une tunique noire de laine, un chapeau & un grand manteau semblable à celui que portent ordinairement les Ecclesiastiques. C'est l'Ordre le plus accredité. On a écrit & prononcé longtems *Jesuistes*, mais mal; il faut écrire & prononcer *Jesuites*. C'est le peuple qui leur a donné ce nom; ils s'appelloient Peres de la compagnie de Jesus. Pasquier a fait un long discours pour prouver qu'ils ne devoient pas le prendre, & par arrêt de 1564. il leur fut fait deffenses de le porter.

JESUITESSE. s. f. Nom d'une espece de Religieuses qui s'étoient établies en Italie & en Flandres. Urbain VIII. les abolit en 1630.

JESUS. s. m. Nom auguste de notre Sauveur JESUS-CHRIST. Les autheurs du nouveau Testament ont emprunté ce mot de l'ancien, qui l'employe pour exprimer le nom de *Josué*. Ce mot est Hebreu d'origine & vient d'un autre qui signifie, *Sauver*; de sorte qu'il revient à celui de *Sauveur*, comme l'explique l'Ange à la Vierge & aux bergers. Plusieurs ont porté ce nom dans l'ancien Testament, comme *Josué*, *Josua*. Mais le Fils de Dieu est appellé *Jesus*, le *Sauveur*, dans un sens éminent, parce qu'il a procuré à l'Eglise une delivrance spirituelle & éternelle, au lieu que les autres n'ont été que des liberateurs temporels.

Quand ce nom de *Jesus* est joint à celui de Christ, on prononce *Jesu-Christ*, mais quand ce nom *Jesus* est seul, on fait entendre la derniere *s* dans une prononciation soutenuë.

Ce mot est devenu en usage dans la langue en ces phrases. On dit dans l'Eglise Romaine par admiration & exclamation, Bon *Jesus*, doux *Jesus*, *Jesus* Maria. On y crie aux agonissans, *Jesus* Maria.

On dit aussi, La compagnie de *Jesus*, la devotion de l'enfant *Jesus*, des images, des enseignes du nom de *Jesus*.

JESUS, est aussi un terme de Papetier, qui signifie une sorte de papier dont la marque est un nom de *Jesus*. Voilà de bon *Jesus*. Donnez moi une main de *Jesus*.

JESUS. On a fait un chiffre de ce nom par le moyen de trois lettres I H S. dont la seconde est l'Hta Grec, parce que c'est sur le nom, ΙΗΣΟΣ, que ce chiffre fut formé. Ce chiffre sert d'enseigne à des marchands; & l'on dit, il demeure au nom de *Jesus*.

J E T.

JET. s. m. Mouvement de quelques corps poussé avec violence. Le *jet* de la pierre qui se fait avec la fronde, est plus violent que celui qui se fait avec la main. On le dit aussi du coup ou de l'impression qu'il fait. Il a gagé de toucher à cette giroüette en trois *jets* de pierre.

Ce mot vient de *jactus*.

JET, se dit aussi de l'espace que parcourt le corps qu'on a poussé avec violence. Cette maison est située à deux *jets* de pierre de la ville.

Le *jet* ou de la pierre ronde & percée au milieu, dite *discus*, ou du dard, étoit la cinquiéme sorte d'exercice des Grecs. On attribuë l'invention du *jet* de la pier-

re à Perseus. Du Chesne.

Jet, se dit aussi de la branche ou tige que la nature pousse dans les plantes, & les arbres. On est obligé en couppant les taillis, de laisser les *jets* de la plus belle venuë au nombre de seize par arpent, pour les laisser croitre en haute fûtaye. On deffend l'entrée des bestiaux dans les taillis fraichement couppez, de peur qu'ils ne mangent le bourgeon, ou le nouveau *jet*. Un beau *jet*. En pêchers & même en abricotiers ceux qui n'ont qu'un an de greffe, pourvû que le *jet* soit beau, valent mieux que ceux qui en ont deux. La Quint.

Jet, se dit aussi des abeilles, qui font une ou deux fois par an un nouvel essaim, qu'on met dans de nouvelles ruches.

Jet, se dit aussi du mouvement des eaux qui sont élancées, & élevées en l'air. Quand l'eau tombe d'un reservoir par un tuyau de conduite, & qu'elle sort par un ajutage, la vitesse qu'elle acquiert en descendant, lui fait faire un *jet* presque aussi haut que le reservoir, & elle monteroit tout à fait aussi haut, sans le frotement qui se fait au bord de l'ajutage, & sans la resistance de l'air. Lorsque les tuyaux qui fournissent l'eau sont suffisamment larges, plus l'ajutage est large, plus il pousse loin son *jet*. Les *jets* diminuent de la hauteur du reservoir, selon la raison doublée des hauteurs où ils s'élevent. Les *jets* qui jaillissent horizontalement ou obliquement, font une ligne courbe qui approche fort d'être parabolique. On a fait plusieurs beaux *jets* d'eau dans ce jardin. A Merli on voit le plus beau *jet* d'eau qui soit au monde; il s'éleve à 35. pieds de hauteur. L'élevation des eaux du grand *jet* de S. Cloud passe la hauteur du plus grand arbre de ce jardin. Cur. de Par.

Il se plaît à la voir, d'un jet *audacieux*
Abandonner la terre & s'élever aux cieux. Ab. Regn.

M. Perrault, pour établir la preference de notre siecle sur les siecles passez, a allegué en preuve les *jets* d'eau de Versailles, comme une nouvelle invention de ces derniers tems; mais M. Huet pretend prouver par Manile, Vitruve & Palladius, que les anciens n'ignoroient pas cette proprieté de la nature, de faire remonter les eaux, après leur descente, à la hauteur de leur source. Voyez Huetiana. Cette gerbe d'eau est composée de 50. *jets*. Il conduisit ses amis dans de superbes allées, au bruit d'une infinité de *jets* d'eau qui ne se taisoient ni nuit, ni jour. Boss.

Jet, signifie aussi, Calcul, supputation. Le *jet* à la plume est plus sûr & plus prompt que celui des jettons. J'ay fait le *jet* de toutes ces sommes, elles montent à tant. Il se dit plus ordinairement du calcul qui se fait aux jettons, que de celui qu'on fait avec la plume.

Jet, en termes de Fauconnerie, est une petite entrave ou cep qu'on met aux pieds de l'oiseau, ou l'attache d'envoi ou de retenuë d'un oiseau de proye. On attache les vervelles à un touret qui tient aux *jets*.

Ce mot s'écrit aussi *getz*, & vient de *gietz*, vieux mot François qui signifioit *lien* & *attache*. Voyez Menage. En Latin on les appelle *jacti*, comme on voit dans le livre de la Venerie de l'Empereur Frederic II.

On dit aussi à la pêche, un *jet* de filet; pour dire, un coup de filet. Saint Pierre en un *jet* de filet lâché au nom du Sauveur, prit tant de poissons qu'il pensa faire enfoncer la barque.

Jet. Terme d'Executeur. C'est une petite corde qu'on met au cou du patient. Mets-lui le *jet*.

Jet, chez les Fondeurs & les Pottiers d'étain, se dit de l'ouverture du moule, ou des tuyaux qu'ils font pour faire couler le metail dans leurs moules. Il y avoit tant de *jets* pour fondre cette figure. On dit aussi, qu'une figure est d'un beau *jet*, quand elle est bien venuë, quand la fonte a bien reüssi. On appelle une figure d'un seul *jet*, une figure qui a été fonduë tout à la fois. La figure équestre du Roi est d'un seul *jet*.

Jet, en termes de Marine, signifie l'appareil complet de toutes les voiles d'un vaisseau. Un vaisseau bien équippé doit avoir du moins deux *jets* de voiles, & de la toile pour en faire. On dit aussi, Faire le *jet* des marchandises, quand dans de gros tems on est obligé de jetter une partie de la charge du vaisseau dans la mer pour le soulager. En la mer du Levant la coutume est que le Marchand le premier fasse le *jet* de quelque chose du sien. Le Guidon regle l'ordre des choses dont on doit faire le *jet*, au titre des Avaries. Les Pilotes croyent que l'huile calme & adoucit la tourmente: ce qui les porte à en faire le *jet* plutôt que des autres marchandises.

Jet et contribution. C'est un terme usité entre les Marchands, par lequel on entend tout ce qu'on est contraint de jetter à la mer par un mauvais tems, à cause du peril pressant, & la repartition qui se fait du prix & valeur de ce qui a été jetté, tant sur le vaisseau que sur la cargaison. Les repartitions pour le païement des pertes & dommages, se doivent faire sur les effets sauvez & jettez, & sur moitié du navire & du fret, au marc la livre de leur valeur. Les munitions de guerre & de bouche, ni les loïers & hardes des matelots, ne contribuent point au *jet*, & néanmoins ce qui en est jetté se paye par contribution sur tous les autres effets. Les ustensiles du vaisseau, & autres choses les moins necessaires, les plus pesantes & de moindre prix, se jettent les premieres, & ensuite les marchandises du premier pont; le tout au choix du Capitaine & par l'avis de l'équippage. Voyez l'Ordonnance de 1681. Liv. III. T. 8.

JETICUCU. s. m. C'est le nom que les habitans du Bresil donnent à une plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amerique, On l'appelle d'ordinaire *Mechoacan*, du nom d'une Province de la Nouvelle Espagne, d'où elle a été premierement portée. Voyez Mechoacan.

JETTÉE. s. f. Mur d'un quai, ou d'un mole de port, fait pour arrêter l'impetuosité des vagues. On le construit de gros quartiers de pierre, ou de caissons remplis de materiaux que l'on jette dans la mer sans aucun ordre, quand il n'est pas possible de fonder à sec, en faisant des batardeaux. Ouvrage fait en mer, pour fermer l'entrée d'un port, & le mettre à l'abri des vents & des sables.

Jettée, se dit aussi des amas de pierre, de sable, &c. jettez dans la longueur d'un mauvais chemin pour le rendre plus pratiquable.

Jettée, en termes de Fortification, se dit d'une traverse pour le passage d'un fossé plein d'eau. Elever une *jettée*. Ozanam.

Jettée, terme de chandelier, on appelle *jettée* de chandelles, le nombre de chandelles qu'on peut mouler d'une seule fonte de suif.

JETTER. v. act. Pousser, lancer une chose loin de soi avec effort, ou de bras, ou de machines. On *jette* une pierre avec la main, avec une fronde. Les Anciens *jettoient* des pierres & des dards avec des machines qu'ils appelloient *balistes* & *catapultes*. Les cendres de ceux qu'on brûle sont *jettées* au vent. Si on bouche un tonneau de vin qui bout, il *jette* ses fonds. La tempête a *jetté* ce navire contre les rochers. De *jactare*. Men.

Jetter, signifie simplement, Pousser ou remuer sans faire un grand effort. *Jetter* les dez hors du cornet. *Jetter* les cartes sur la table. *Jetter* une piece en l'air en joüant à croix pile. Il faut *jetter* la terre de son côté,

côté, quand on se retranche. Il s'est *jetté* sur le lit pour se reposer.

JETTER, signifie aussi, Abattre, renverser. Ce lutteur a *jetté* son homme par terre. On l'a *jetté* sur le carreau d'un coup d'épée. Il faut *jetter* par terre ce bâtiment.

JETTER, signifie encore, Rebuter, delaisser, mettre hors de ses mains, soit par mepris, soit par necessité, soit par colere. La Police oblige à *jetter* les viandes corrompuës à la voirie. La tempête oblige les Marchands de *jetter* leurs marchandises dans la mer. Ces paroles étoient capables de le faire *jetter* par les fenêtres.

JETTER, signifie aussi, Pousser quelque chose hors de soi. Le mont Gibel *jette* des feux, des flammes, de la cendre, des pierres ponces. Cette source, cette fontaine *jette* de l'eau gros comme le bras. La tristesse fait *jetter* des larmes, des soupirs. Les flots agitez, les feuilles de laurier, le poil d'un chat, *jettent* des étincelles de feu. Ce diamant *jette* un grand éclat. Un ver luisant *jette* la nuit de la lumiere.

JETTER, se dit aussi en parlant de quelque mouvement de sa personne. Un enfant se *jette* au cou de sa mere pour la carresser. Ce brave se *jette* à corps perdu dans le peril, dans la mêlée. Ils se *jetterent* dans une chaloupe. VAUG. Un soldat se *jette* âprement sur le butin; un goinfre sur le meilleur plat qu'il trouve. Ce jeune homme s'est *jetté* dans un Couvent, dans la devotion: cet autre s'est *jetté* dans la debauche, dans le jeu. Il se *jetta* d'abord sur les louanges de Commendon. FL. Sur quelque sujet que roule la conversation, il s'y *jette* à bon sens perdu pour faire l'étalage de ses vertus. OR. M. On dit aussi, qu'un homme se *jette* à la tête de l'autre, quand il le presse de le recevoir à son service à quelques conditions que ce soit. On dit aussi, Se *jetter* aux genoux, aux pieds de quelcun pour en obtenir quelque grace, pour implorer sa clemence; se *jetter* entre ses bras pour obtenir sa protection.

JETTER, se dit figurément en plusieurs significations. L'on *jette* la qualité de Comte & de Marquis à la tête de bien des gens qui n'ont pas un pouce de terre. BIB. UNIV. On dit, qu'un homme a *jetté* quelques paroles d'une affaire; pour dire, qu'il a fait quelques propositions de son chef sur une chose, pour sçavoir le sentiment de ceux avec qui il la faut conclure. On dit d'un homme qui a fait un reproche à un autre de quelque faute qu'il avoit commise, qu'il lui a *jetté* cela au nez. On dit, *jetter* les fondemens d'un grand Empire, d'une grande Monarchie, d'une grande Secte; pour dire, le fonder, l'établir. On dit, qu'un homme *jette* feu & flammes; pour dire, qu'il est fort animé: qu'il a *jetté* tout son feu, son venin, lorsqu'il a dechargé sa colere, qu'il a dit tout le mal qu'il sçavoit de son ennemi: qu'il a *jetté* la division, la discorde dans une famille, dans l'Etat; pour dire, qu'il y a excité des querelles, des dissentions. On dit aussi, qu'il a *jetté* tout son feu sur le papier; pour dire, qu'il a écrit d'abord tout ce qui lui est venu dans l'esprit. Quand on commence à composer, il faut *jetter* sur le papier tout ce qui vient en l'esprit. BOUH. Il a *jetté* ces notes sur le papier à mesure qu'on imprimoit le texte de ce Poëte. J. DES SC. Nos expressions Françoises par elles mêmes ne *jettent* point de faux sur une pensée vraye. LA MOTTE. On est habile à peindre les defauts d'autrui & à *jetter* du ridicule sur tous les états. J. DES SC. On dit aussi, qu'on *jette* des œillades de pitié, de tendresse, d'amour, de bienveillance; pour dire, qu'on temoigne par ses regards qu'on est touché de quelcun de ces sentimens.

Didon jette *les yeux sans cesse*
Sur ce petit Dieu qui la blesse,
Et la tire à brûle pourpoint
D'un petit arc qu'on ne voit point. SCAR.

On dit aussi, *jetter* un coup d'œil sur quelque chose; *jetter* les yeux sur un mémoire, sur un Livre, &c.

En termes de Marine, on dit, *Jetter* l'ancre, quand on aborde à un port, à une rade; & qu'on veut arrêter le navire. *Jetter* la sonde ou le plomb, quand on veut sçavoir la hauteur de l'eau, ou s'il y a fond. On dit aussi, *Jetter* le filet, quand on veut prendre du poisson. On dit aussi, qu'un cap, une pointe de terre se *jette* bien avant en mer; pour dire, qu'elle y avance beaucoup. *Jetter* quelqu'un à la mer. *Jetter* un navire sur un banc, un rocher, ou à la côte; c'est aller donner exprès contre un banc, un rocher, ou une côte, parce qu'on en regarde le peril comme incertain, & qu'on croit éviter par là un peril tout-à-fait certain. *Jetter* dehors le fond du hunier, c'est un commandement à ceux qui sont à la hune, de pousser dehors la voile du mât de hune.

En termes de Guerre, on dit, *Jetter* du secours dans une place, y *jetter* des hommes, des munitions, quand on y en fait entrer malgré les ennemis qui la bloquent, ou qui l'assiegent. On dit, *Jetter* les armes, quand on se rend, quand on s'enfuit. On *jette* des grenades, des bombes, des carcasses avec la main, avec des mortiers. On dit aussi, Se *jetter* dans un parti; pour dire, Embrasser sa deffense.

En termes d'Arithmetique, *Jetter* signifie, Calculer avec des jettons. *Jettez* ces sommes-là. Ce Marchand sçait fort bien *jetter* à la plume & aux jettons.

En Medecine, *Jetter* se dit des playes, des ulceres qui suppurent, qui font sortir de mauvaises humeurs. Cette playe *jette* du pus. Ce cauterre a *jetté* son escarre. Cet enfant est galeux, c'est qu'il *jette* sa gourme. On le dit aussi des chevaux. On dit encore, Il *jette* du sable par la verge. Il a *jetté* des vers par le fondement, par la bouche.

En Jurisprudence, on appelle *Jetter* un devolut; pour dire, Impetrer en Cour de Rome la provision d'un Benefice qu'on pretend vacquer par l'incapacité de la personne, ou la nullité du titre du Titulaire. *Jetter* une excommunication; pour dire, la publier, la fulminer. *Jetter* des bans d'un mariage; pour dire, en faire les annonces au prône. *Jetter* des lots; pour dire, Voir par le sort à qui chacun des lots d'un partage qu'on a fait pourra écheoir.

En Agriculture, on dit que les arbres *jettent*, lorsqu'ils poussent des bourgeons, des sions; qu'ils *jettent* beaucoup de bois, quand ils sont touffus.

On dit aussi, que les mouches à miel *jettent*, quand d'un vieil essaim il en sort un de nouvelles. Les bonnes mouches *jettent* deux fois l'an. Cette ruche n'a pas encore *jetté*.

En termes de Venerie, on dit qu'un cerf *jette* sa tête, lorsqu'il muë, que son bois tombe: ce qui lui arrive en Fevrier ou en Mars.

En Fauconnerie, on dit, *Jetter* un oiseau du poing, quand on donne l'oiseau après la proye qui fuit: ce qu'on appelle aussi *voler à la toise*. A l'égard des autours on dit les *lâcher*.

En Fonderie ou Moulure on appelle *Jetter*, Faire couler le metal, ou autre chose liquefiée dans le moule qui est preparé pour cela. Il a *jetté* cette statuë en bronze, en sable. On *jette* le fer fondu en des lingotieres pour faire la gueuse. Cet ouvrier *jette* fort bien en cire, fait bien ressembler les personnes. Et on dit en general d'une chose dont le travail est long, qu'elle ne se *jette* pas en moule.

JETTER EN SABLE. La Bruyere a employé cette phrase

phrase au figuré quand il a dit, qu'il y a un Tigilin qui souffle, ou qu'il *jette en sable* un verre d'eau de vie.

JETTER une bride. Terme de Manufacture de dentelles. C'est l'arranger, la disposer, la faire, pour remplir les vuides qui sont entre le toilé des dentelles & des points. Il ne me reste plus pour que mon point soit fini, que d'en *jetter* les brides. Ces brides sont admirablement bien *jettées*.

JETTER, se dit proverbialement en ces phrases. Il a *jetté* le froc aux orties; pour dire, Il a quitté le Couvent. Il se dit aussi de toute personne qui renonce par libertinage, ou par legereté, à quelque profession que ce soit. On lui a *jetté* le chat aux jambes; pour dire, On l'a accusé, on l'a rendu responsable d'une faute que les autres avoient faite. On dit aussi, *Jetter* des perles devant les pourceaux; pour dire, Faire voir de belles choses à ceux qui ne s'y connoissent point, qui ne s'en soucient point. On dit aussi, *Jetter* de la poudre aux yeux de quelcun; pour dire, l'éblouïr, lui faire paroître une chose plus belle qu'elle n'est en effet. On dit aussi d'un bon menager, qu'il ne *jette* pas son bien par les fenêtres, qu'il ne *jette* pas les épaules de mouton toutes rôties. On dit, *Jetter* le manche après la coignée, lorsqu'on desespere d'une affaire, & qu'on a du depit de ce que les commencemens n'en ont pas été heureux. On dit aussi, *Jetter* de l'huile sur le feu; pour dire, Animer ceux qui sont deja en colere. On dit d'une chose où l'on a quelques pretensions, qu'on n'en *jetteroit* pas sa part aux chiens. On dit, je *jettai* mon bonnet par dessus les moulins; pour dire, je ne sçai plus la suite du conte. On dit, Se *jetter* sur la fripperie de quelcun; pour dire, l'outrager ou de fait, ou de paroles. On dit aussi d'un miserable, d'un homme qui n'a point de support, que tout le monde lui *jette* la pierre, l'accuse, le maltraite. On dit aussi, qu'il faut *jetter* un os à quelcun, quand on lui donne quelque profit dans une affaire à laquelle il peut faire quelque obstacle. On dit, qu'on a *jetté* son coussinet sur une chose, pour dire, qu'on a regardé qu'une chose convient, & qu'on fait ses efforts pour l'obtenir.

JETTÉ, ÉE, part.

En termes de Geographie on dit, que des terres, des côtes, des Isles, des rochers, des bancs, des caps, &c. sont bien ou mal *jettez* sur les Cartes, lorsqu'ils sont bien ou mal situez, placez à l'endroit ou du côté qu'ils doivent être. Les Isles du Cap vert sont mal *jettées* sur les cartes. Elles sont plus au septentrion qu'on ne les marque. Les Isles de . . . sont mal jettées dans le Flambeau de mer. FREZIER.

JETTÉ. s. m. Pas de danse. Il se fait en se relevant & se jettant sur un pied; on le fait du pied droit ou du pied gauche. Il y a des *jettez* en avant & en arriere. On le fait aussi de toutes les mêmes manieres que les coupez.

JETTON. s. m. Petite piece ronde faite en guise de monnoye, dont on se sert pour calculer quelques sommes, ou pour marquer son jeu, ou à d'autres usages semblables. Pour calculer, les Chinois se servent d'un instrument, qui revient au *jetton*. M. de la Loubere en donne la description & la figure, dans sa Description du Royaume de Siam. On fait des *jettons* d'or, d'argent, de cuivre. En France & ailleurs, les *jettons* d'or, d'argent & de cuivre, sont devenus comme des especes de medailles presque toûjours frappées à l'honneur du Roi regnant avec son effigie d'un côté, & de l'autre des legendes & des devises qui rappellent quelque evenement singulier ou glorieux de son regne, & avec le grenetis & le millesime comme aux monnoyes. Charron dit que les Rois font de leurs sujets comme des *jettons*; ils les font valoir ce qu'il veulent, selon l'endroit où ils les placent. Le Prévôt des Marchands & Echevins de la Ville de Paris, & plusieurs Officiers, comme les Gardes du Tresor Royal, les Tresoriers de l'Extraordinaire & de l'Ordinaire des Guerres &c. font tous les ans frapper de nouveaux *jettons*, dont les devises, qui ont rapport à leurs fonctions & au regne du Roi, sont faites par Mrs. de l'Academie des Inscriptions & Belles-Lettres. Ces *jettons* sont comme les étrennes que la Ville & ces Tresoriers vont presenter le premier jour de l'an au Roi, à la Maison Royale, aux Princes du Sang, au Chancelier, & aux Ministres & Secretaires d'Etat, dans des bourses magnifiques, composées de cent *jettons*, quelques-uns d'or, & d'autres seulement d'argent, suivant les qualitez & la coûtume. Il n'y a gueres à Paris, soit dans les premieres Magistratures & dans les inferieures, soit dans les Facultez, les Communautez des Marchands, ou celles des Arts & métiers, qui n'ayent leurs *jettons* d'argent ornez de leurs devises. Les trois Academies Royales qui ont leurs séances au Louvre, & celle de Peinture & de Sculpture, qui y tient aussi ses assemblées, ont pareillement leurs *jettons*, dont la distribution se fait aux Academiciens qui y assistent; mais ils leurs sont donnez aux dépens du Roi. La fabrique & la vente des *jettons* d'or, d'argent & de cuivre, ne sont permises en France qu'au Garde de la Monnoye des Medailles ou Balanciers du Roi. SAV. On fait aussi des *jettons* d'ivoire & tout unis, qui servent au Triquetrac à marquer le jeu. Quand on avance trop le *jetton*, on envoye à l'Ecole.

Jetton vient de *jacto*, qu'on a dit pour *jactus*. MENAGE & SAUMAISE.

JETTON. Les Fondeurs de caracteres d'Imprimerie appellent *jetton*, une petite plaque de cuivre ou de leton très mince, avec laquelle ils font la justification de leurs lettres nouvellement fonduës. Ce morceau de cuivre, qui ne ressemble en rien à un *jetton*, n'a pas plus d'un pouce & demi de longueur & à peine une ligne d'épaisseur: c'est proprement la section d'une Octogone prise du milieu de deux faces opposées. Cette section exactement couppée, sert comme de niveau, soit pour mesurer l'épaisseur des lettres sur le marbre, soit pour regler leur hauteur en ligne sur l'instrument qu'on nomme *Justification*.

On appelle aussi *jetton* ou *jet* d'abeilles, l'essaim des jeunes abeilles qui se renouvellent & sortent des ruches.

JETTONIER. s. m. On a donné ce nom à ceux de l'Academie Françoise qui n'y alloient que pour avoir leur jetton.

J E U.

Quoi qu'on se serve de trois caracteres de lettres pour écrire *jeu*, ce n'est pourtant qu'une diphtongue; il n'y a guere que les mots de *Dieu*, *lieu*, *pieu*, *cieux*, *mieux*, *vieux*, & *plusieurs*, où elle soit en usage: car dans la plupart des adjectifs qui s'écrivent de même, comme dans *pieux*, *odieux*, *glorieux*, *victorieux*, l'*eu* se prononce tellement détaché de l'i, qu'il fait une syllabe à part. L'AB. REGN.

JEU. s. m. Badinage; ce qui est opposé à *serieux*, qui se dit ou se fait par divertissement, pour relâcher l'esprit; qui n'est pas fait tout de bon, mais seulement pour rire. Vous prenez ce que j'ay dit dans le serieux; cependant je ne l'ay fait que par *jeu*, pour rire, sans dessein de vous offencer. Cet homme n'entend point raillerie, il ne prend rien en *jeu*. Ce que je dis, ma fille, n'est point *jeu*. MOL.

. . . . . Il s'en fallut bien peu
Que l'on ne vit tomber la lunetiere.
Elle ne prit cet accident en jeu. LA FONT.

Jeu vient de *jocus*, comme *feu* de *focus*. MENAGE. Du Cange dit que le mot de *jeu de dez* ne vient pas de *jocus*, mais de *juis de Dieu*, vieux mot François qui signifioit *jugement de Dieu*, parcequ'ils mettoient les *jeux* de hasard au nombre des jugemens de Dieu.

JEU. Ce mot en general se prend pour toutes sortes d'exercices, de recreation, qui ont de certaines regles & ausquels on hazarde ordinairement de l'argent. Le *jeu* est une espece de combat recréatif, dans lequel deux ou plusieurs personnes, après être convenues de certaines loix, font à qui sera plus adroit ou plus heureux par rapport à certains mouvemens, dont l'effet ou ne depend point du tout de leur direction; ou en depend du moins en partie. BARBEYRAC. Le *jeu* en soi n'a rien d'illicite, soit qu'on ne jouë rien, ou qu'on jouë quelque chose. ID. L'Ecriture Sainte ne defend le *jeu* ni directement, ni indirectement. Le nom même ne s'y trouve nulle part. ID. La passion du *jeu* à proprement parler n'est pas une passion naturelle; mais elle a été inventée par l'esprit, & par l'industrie des hommes. M. SC. La passion du *jeu* en particulier, est la passion du plaisir en general, qui se varie selon les divers genies, & les divers temperamens. ID. Si le *jeu* ne detruit pas l'amitié, il la peut alterer. LE CH. DE M. Il y a des *jeux* qui scandalisent. THIERS. Un honnête homme ne doit s'engager au *jeu* que pour se delasser: il ne doit pas joüer avec la même ardeur que ceux dont le *jeu* est la passion dominante. BELL. Le *jeu* est une manie dont il faut se corriger de bonne heure, depeur de ne devenir sage que quand il n'est plus temps de l'être. OE. M. La fureur du *jeu* a gâté les conversations. ID. L'ardeur, & l'acharnement d'une femme pour le *jeu* est prejudiciable à sa beauté; les inquietudes, & les depits du *jeu* troublent toûjours cette douceur, & cette serenité qui sied si bien au sexe. ID. Le *jeu* est un amusement innocent, pourvû qu'on ne s'en fasse pas une passion, ni une occupation continuelle. ID. Le *jeu* est un divertissement trop dangereux. LA PL. Le Lecteur ne sera pas fâché de trouver ici ce beau passage des Offices de Ciceron sur ce sujet. La nature ne nous a pas fait pour joüer comme des enfans; elle demande de nous une conduite grave & serieuse, & nous appelle à des occupations plus importantes que les divertissemens & les *jeux*. Ce n'est pas qu'on ne puisse quelquefois se les permettre, mais on n'en doit user, que comme on use du sommeil & des autres soulagemens nécessaires à la nature, & ce ne doit être qu'après avoir satisfait aux affaires serieuses. Il faut même prendre garde que nos *jeux* n'ayent rien d'emporté ni d'excessif, non plus que de bas & d'indigne d'un honnête homme. Car si nous ne permettons pas aux enfans mêmes toutes sortes de *jeux*, mais seulement ceux qui peuvent s'accorder avec l'honneteté, combien plus devons-nous prendre garde à ne nous rien permettre sur ce sujet, qui ne convienne au caractere d'un honnête homme. Voyez ce que Mrs. La Placette & Joncourt ont écrit pour & contre le *jeu*. Voyez particulierement le Traité du *jeu*, par M. Barbeyrac. Il y a aussi un Traité du *jeu* par M. Du Tremblai.

Là tout ces forcenez semblent avoir fait vœu
De se sacrifier au noir Demon du jeu. OE. M.
Il est bon de joüer un peu,
Mais il faut seulement que le jeu nous amuse.
DES-H.

Les *jeux* sont differens suivant les âges. *Jeux* d'enfant, sont la toupie, le sabot, la fossette, & autres que Rabelais a decrit dans les *jeux* de Gargantua.

On appelle jeu d'enfant, toute sorte de badinerie, d'occupation peu serieuse, & peu digne d'un homme sage. On dit aussi, que c'est *jeu* d'enfant, quand on ne paye pas lorsqu'on a perdu.

JEUX D'EXERCICE & de pure ADRESSE, sont non seulement ceux qui demandent de l'adresse proprement ainsi nommée, c'est à dire, la dexterité de la main ou la souplesse du corps, mais encore ceux où il faut quelque esprit & quelque penetration, & ceux même où il faut une grande force, parce que pour y reüssir cette force doit toûjours être temperée & reglée par l'adresse. Tels sont la Paume, le Mail, le Billard, la Boule, le Palet, les Dames, les Echecs. La Justice n'approuve point les *jeux* de hasard, mais bien les *jeux d'exercice*.

JEUX DE pur HASARD, sont ceux où l'évenement, quoique procuré par un mouvement dont nous sommes nous mêmes les Auteurs, est absolument hors de notre direction, en sorte que nous n'agissons là que comme causes aveugles & sans aucune déliberation. Tels sont les jeux des Dez, & quelques jeux de cartes, comme la Bassetre, le Brelan, le Lansquenet, le Jeu de l'Oye, le Pharaon, &c.

JEUX MÊLEZ DE HAZARD & D'ADRESSE, sont ceux où le hazard ne domine pas tellement qu'on ne puisse prendre quelques mesures & faire attention à certaines choses, qui servent à prevenir ou à corriger les mauvais effets du sort, ou à faire tourner favorablement quelques coups douteux. Tels sont le Trictrac, grand ou petit, les jeux de Cartes les plus communs, &c. BARBEYRAC. Il y en a de plusieurs sortes, comme les cartes & les dez. Il ne faut point piper ni escamoter au *jeu*. Il faut joüer de franc *jeu*, c'est-à-dire, sans tromperie. L'argent du *jeu* ne profite gueres. Il tient *jeu*, c'est-à-dire, Il donne revanche. Il couppe *jeu*, Il sort du *jeu* dès qu'il a gagné.

On appelle Academies de *jeu*, les lieux publics où l'on donne à joüer à tous venans, où l'on tient plusieurs *jeux*, où il y a plusieurs tables de *jeu*.

JEUX DE CONVERSATIONS, qu'on appelle autrement *petits jeux*, sont des *jeux* moitié d'esprit, moitié d'action, qu'on invente pour divertir une compagnie galante de jeunes gens, comme celui des fleurs, des proverbes, du gage touché, & beaucoup d'autres, dont Sorel a parlé en sa Maison des *Jeux*.

JEUX D'ESPRIT, & d'adresse, sont les *jeux* des Dames, des Echecs. Ces *jeux* sont tristes, rêveurs & serieux; & cependant divertissent beaucoup ceux qui joüent, & fort peu ceux qui les regardent.

On appelle aussi *Jeux d'esprit*, certains *jeux* où l'on apprend quelque chose. Il y a un *jeu* de Chronologie qui est fait comme un *jeu* d'Oye, où l'on apprend en joüant les principales Epoques des temps. Desmarêts a fait un *jeu* de Cartes pour apprendre l'Histoire de France. Buxerius a fait un *jeu* pour apprendre toutes les proprietez des nombres, qu'il appelle *Rithmomachie*. M. L'Abbé Dangeau & le P. Buffier en ont fait pour l'Histoire & pour la Chronologie.

JEUX D'ESPRIT, sont aussi des compositions agreables, qui sont faites plutôt pour divertir que pour instruire, comme le Combat des Rats & des Grenouilles d'Homere, le Combat des Lettres de Lucien, la Guerre Grammaticale, la Nouvelle Allegorique, les *Jeux* de l'Inconnu du Comte de Cramail, la louange de la Folie par Erasme, &c.

On le dit abusivement des Anagrammes, des Acrostiches, & autres travaux pedantesques, & des Turlupinades de

de plusieurs gens de la Cour.

JEUX DE MAIN, les *jeux* où l'on joüe à se donner de petits coups, les uns aux autres.

On appelle aussi *jeux de paroles*, ou *jeux de mots*, les allusions, les équivoques, & les pointes, qui ne consistent que dans les mots, sans aucune subtilité pour le sens. Les *jeux de mots* sont d'un petit esprit. ABLAN. Valere maxime s'amuse à des *jeux de mots* indignes d'un homme qui sçait penser. J. DES SC.

JEUX DE RENVOI. On appelle ainsi certains *jeux* de cartes, comme le Breland & la grande Prime.

JEU, se dit aussi du lieu où l'on jouë. Un *jeu* de boule, de mail, de billard, de longue paume. On appelle absolument *jeu de paume*, un *jeu* de courte paume; *jeu* de dedans, celui où il y a une galerie des deux côtez, & une bosse vers la grille. *Jeu quarré*, celui où il n'y a ni dedans ni bosse. Il y en a de couverts, & de decouverts.

On appelle aussi le *jeu*, une partie du *jeu* qui est vers la grille jusqu'au dernier. Il ne se fait point de chasse, si la balle ne va jusques à deux ou trois carreaux de la marque qui est du côté du *jeu*.

On dit aussi, que les parties se font de quatre ou de six *jeux*, dont chacun est composé de quatre coups qu'on gagne: qu'on a l'avantage des *jeux*, quand on a un *jeu* seulement sur son adversaire; à deux de *jeu*, quand on en a autant l'un que l'autre.

JEU, se dit aussi de la chose qui sert à joüer. Un *jeu* d'Echecs, de Dames, de Trou Madame, de quilles, & sur tout d'un *jeu* de cartes. Au *jeu* de cartes, & des dez, on appelle *gros jeu*, quand il y a beaucoup de points à compter; & *petit jeu*, quand il y en a peu. Et on appelle le *petit jeu* des cartes, les 5. 4. 3. & 2. On dit qu'une carte fait le *jeu*, ou ruine le *jeu*, quand elle est favorable ou mauvaise pour celui qui jouë. On dit aussi, qu'un homme accuse son *jeu*, quand il declare combien il a de points. Un autre dit que c'est son *jeu*, quand il en a autant. Et on dit qu'il a gagné à *jeu* decouvert, quand il étalle son *jeu* sur la table. On dit aussi, qu'un homme tient le *jeu* d'un autre, quand il jouë les cartes, & que c'est l'argent d'autrui qu'il jouë.

JEU, signifie aussi, l'argent qu'on jouë. Mettez au *jeu*. J'ay mis mon *enjeu*. La parole fait le *jeu*, se dit quand on jouë à credit. Il jouë beau *jeu*, gros *jeu*, c'est-à-dire, beaucoup d'argent. Il jouë *jeu* de garnison; pour dire, petit *jeu*. Il jouë bon *jeu*, bon argent.

JEU, se dit figurément de plusieurs choses par relation au *jeu*. Ainsi on dit d'une chose que l'on fait facilement, qu'on s'en fait un *jeu*, que cette affaire n'est qu'un *jeu* pour lui, que les plus grandes fatigues ne lui sont que *jeu*. On dit à la guerre, qu'un tel Capitaine commença le *jeu*; pour dire, qu'il commença l'attaque, la bataille: que le *jeu* fut fort sanglant; pour dire, qu'on y tua bien du monde: que le *jeu* de la mine, du fourneau, fit une grande breche. On dit aussi, qu'un homme donne beau *jeu* à son ennemi; pour dire, lui donne des facilitez de l'attaquer, des occasions de le critiquer, de lui nuire.

En Physique, on appelle *jeux de la Nature*, ces agreables diversitez que la Nature nous montre en ses productions, sans qu'on en puisse decouvrir la cause, tant dans les mineraux, que dans les vegetaux & les animaux: comme les coquilles, fleurs, pierres, insectes, & autres qui sont les raretez dont les curieux emplissent leurs cabinets. Tel étoit l'Apollon & les neuf Muses qui étoient representées dans la pierre de l'anneau du Roi Pyrrhus, au rapport de Pline. Les *jeux de la nature* ne sont autre chose, que des lineamens jettez au hazard, qu'une bizare disposition aidée du caprice de notre imagination, fait voir sous la forme de païsages & d'animaux. ASTRUC.

En Morale, on donne le nom de *jeu* à plusieurs sortes d'actions. Vous jouëz un *jeu* à vous perdre, à vous faire mettre à la Bastille, à vous faire roüer, à vous casser la tête. On dit, qu'un homme joüe bien son *jeu*, qu'il couvre bien son *jeu*, quand il est dissimulé, lorsqu'il cache bien ses desseins: qu'il fait joüer le *jeu* par un autre, quand il agit par une tierce personne: que l'on connoît son *jeu*; pour dire, sa maniere d'agir, ses ruses, ses finesses. La science de dissimuler est d'un grand usage; on ne montre son *jeu* que quand il est seur. AMELOT. Si un honnête homme raille, sa gayeté ne tend qu'à divertir ceux mêmes qu'elle met en *jeu*. LE CH. DE M. Les impies croyent que la vie n'est qu'un *jeu* où regne le hazard. BOSS. On dit aussi par maniere de menace, Vous verrez beau *jeu*; pour dire, Je vous en ferai repentir.

En Jurisprudence, on appelle *jeu*, la collusion, l'intelligence qui est entre quelques parties au prejudice d'une autre. Cette intervention, ce devolut qui paroissent, sont des *jeux* joüez par la partie. Sa cause est mauvaise, c'est son *jeu* de fuir, de chicaner, pour joüir cependant.

En termes de Marine on dit, Faire *jeu* parti, quand de deux ou de plusieurs personnes qui ont part à un vaisseau, il y en a une qui veut rompre la societé, & qui demande en jugement que le tout demeure à celui qui fera la condition des autres meilleure, ou bien qu'on fasse estimer les parts.

Ce mot vient de *jus partium*.

En Mechanique, on appelle *jeu*, une certaine ouverture convenable, qui donne facilité de mouvoir les parties d'une machine; ou de toutes autres choses mobiles, comme d'une manivelle, d'une poulie, d'un ressort, d'une porte, d'une fenêtre. Le *jeu* du gouvernail, c'est son mouvement.

JEUX D'EAU. On appelle ainsi tous les jets qui par la differente forme de leurs ajutages imitent diverses figures, comme le verre, la couppe, la fleur de lis, &c. On appelle aussi *Jeux d'eau*, ceux qui par le mouvement de l'eau font joüer des orgues, & autres instrumens.

JEU, en termes de Charpenterie, se dit d'une piece de bois d'environ 13. pieds de long, & de 15. pouces de gros, où pose & tourne l'arbre d'un moulin à vent du côté de la tête où sont les volans.

En Escrime on appelle *jeu*, tant pour le fleuret que pour les hautes armes, la maniere de les manier, & d'en faire l'exercice. Son *jeu* est de se couvrir, de parer.

Chez les Maîtres en fait d'armes, on appelle le *jeu simple*, celui qui se fait avec vîtesse sur une ligne, qui dans l'offensive doit avoir pour objet principal tout ce qui se peut entreprendre, en poussant ou passant d'un point à l'autre dans un seul temps à la partie la plus decouverte de l'ennemi, en quelque sorte de gardes que ce soit. La deffensive simple consiste à parer & repousser les coups qui sont portez par l'ennemi.

Le *Jeu composé* dans l'offensive comprend toutes les inventions possibles pour tromper l'ennemi, en lui faisant decouvrir la partie qu'on a dessein de surprendre par finesse, ne l'ayant pû faire par la force, ni par la vitesse du *jeu simple*, dont les principaux moyens sont les feintes, les appels, les engagemens & battemens de l'épée, les demi-coups, &c. Et dans la deffensive, c'est de porter en parant.

Le *Jeu coulant*, est quand on gagne la mesure, en coulant ou trainant le pied gauche après le droit contre celui qui recule, ou qui pare, ou qui a une épée plus courte. Toutes sortes de feintes, engagemens, battemens &

& autres sortes de coups se peuvent pratiquer dans le *jeu coulant*, contre ceux qui n'osent entrer en mesure.

On appelle le *Jeu de la pointe de l'épée*, quand on l'éleve au dessus de celle de l'ennemi, en baissant le poignet & le pommeau, soit en poussant, passant, faisant feinte ou appel: &c.

En termes de Musique on appelle un *jeu* de violes, de haut-bois, de musettes, les instrumens qui font les quatre parties qui sont necessaires pour un concert. Un *jeu* d'orgues, la machine qui compose l'orgue, tant le grand buffet, que le positif. Les *jeux* de l'orgue sont de rangées de tuyaux qui font des tons differens, qui sont quelquefois au nombre de 50. comme le prétant, le cromorne, le bourdon, qui sont expliquez à leur ordre. Il y aussi les *jeux* d'anche, les *jeux* bouchez, les pedales, &c. Le *plein jeu* est composé de l'assemblage de plusieurs autres.

Jeu, se dit aussi de la maniere de toucher tant les orgues, que les autres instrumens. L'un a un *jeu* triste, l'autre gai. Un tel a le *jeu* de Gautier pour le Luth, de Hotteman pour la viole, de Batiste pour le violon; c'est-à-dire, il tâche d'imiter ces Maitres de l'Art.

En Poëtie on dit, que Venus a à sa suite les *Jeux*, les Ris, les Graces, les Amours; pour dire, toutes les choses agreables. Les *Jeux*, les Ris, & les Graces suivoient par tout les innocentes Bergeres. Fen.

Les jeux *& les appas*
Marchent à votre suite,
Et naissent sous vos pas. Voit.
Quand l'amour n'est suivi que de ris, & de jeux,
Qu'un cœur resiste mal à son pouvoir suprême! Des-H.

On appelle aussi *jeu d'amour*, les plaisirs de Venus.

Il est un jeu *divertissant sur tout*,
Jeu, *dont l'ardeur souvent se renouvelle:*
Il divertit & la laide & la belle;
Soit jour, soit nuit, à toute heure il est doux:
Or devinez comment ce jeu *s'appelle.* La Font.
Une épouse fringante, & jeune, & dans son feu,
Et prenant plaisir à ce jeu,
Qu'il n'est pas besoin que je nomme. Id.
. . . . . *Colette aprit un* jeu,
Qui comme on sçait lasse plus qu'il n'ennuye. Id.
Le Jeu d'amour *commençoit à lui plaire.*
Vous me direz, d'où lui vint tant d'esprit?
D'où? de ce jeu, *c'est l'arbre de science.* Id.
Ce gentil joli jeu *d'amours,*
Chacun le pratique à sa guise. Sar.

Les Anciens appelloient *jeux*, des vers amoureux, ou badins, ou faits sur de petits sujets. Dac.

On appelle *jeux de theatre*, Certaines équivoques qui se font entre les Acteurs qui ne s'entendent pas, & qui donnent quelque plaisir aux spectateurs qui n'y font pas sur le champ reflexion, quoy qu'il n'y ait au fonds ni vraisemblance ni solidité. Ces *jeux* consistent le plus souvent en gestes & en mines. Ils ont été autrefois plus en vogue qu'ils ne le sont à present. Un homme qui dans la conversation se met toûjours en *jeu*, devient insupportable. Oe. M.

On dit aussi, qu'un Comedien a le *jeu* beau, quand il a bonne mine, qu'il a le geste beau, l'action belle, la parole libre; enfin quand il jouë bien son rôle.

Jeux, en pluriel, se dit des spectacles, des representations publiques qui se faisoient chez les Anciens, comme les *Jeux* Olympiques, pythiques, Isthmiques & nemeaques; c'étoient les principaux chez les Grecs; les *Jeux* du Cirque chez les Romains. Les Romains ne se souvenoient plus de la bataille de Cannes, quand ils étoient aux *jeux* du Cirque. Ce Peuple ne demandoit que du pain & des *jeux*, tant il est vrai qu'il les regardoient comme une seconde nourriture. Palaprat. Homere & Virgile ont decrit des *Jeux* celebres, des combats de prix faits à l'honneur de Patrocle & d'Anchise.

L'esprit de Religion, & l'amour des spectacles, n'entrerent point seuls dans l'institution de ces *jeux*. La politique s'en mêla. On vouloit de tems en tems rassembler dans un même lieu & reünir par des sacrifices communs, divers peuples tous independans, & la plupart moins éloignez par la distance des lieux, que par la diversité des interêts... Ces sortes de *jeux*, sans exciter la haine, entretenoient une noble emulation. Chacun y disputoit le prix avec ardeur, & les vaincus étoient les premiers à couronner le vainqueur & à partager sa gloire. Ce n'est point sans raison, qu'un peuple libre croyoit ne pouvoir pendant la paix s'adonner à des exercices, ni plus honnêtes, ni plus utiles. Outre qu'ils augmentoient dans les corps l'agilité, la souplesse, & la force, ils accoutumoient encore l'esprit au desir de vaincre: c'étoit une espece d'école & d'apprentissage militaire, pour empêcher que le courage ne se rouillât en aucun tems, & que le repos ne degradât la profession, qui pourvoit à la sureté de toutes les autres. Tourreil.

Il y avoit un ancien decret du Senat de Rome, qui vouloit que les *jeux* publics fussent consacrez & unis avec le service divin. Ausone a observé cette difference entre les quatre *Jeux* celebres de la Grece, qu'il y en avoit deux dediez aux Dieux, & deux aux Heros. Les Auteurs anciens reconnoissent trois sortes de leurs *Jeux*, qu'ils nommoient *courses*, *combats*, & *spectacles*. Les premiers s'appelloient *Ludi equestres*, *sive Circulci*, qui étoient des courses qui se faisoient dans le Cirque dedié au Soleil & à Neptune. Les seconds s'appelloient *Agonales seu Gymnici*, qui étoient les combats & les luttes, tant des hommes, que des bêtes, qui se faisoient dans l'Amphitheatre dedié à Mars & à Diane. Les troisiémes s'appelloient *Scenici*, *Poëtici* & *Musici*: c'étoient les Tragedies, Comedies, & Ballets, qui se representoient sur les theatres dediez à Venus, à Bacchus, à Apollon, & à Minerve. Tertullien, Clement d'Alexandrie, Saint Cyprien, & Saint Augustin, ont écrit de ces *Jeux* après les Grecs.

En Espagne il y a encore des *jeux* de cannes, & des courses de taureaux, qu'ils ont imitez des Maures, & qui sont des especes de *jeux* publics, comme étoient autrefois les joûtes & les tournois. On appelloit autrefois *jeux* des combats, où l'on s'entretuoit. Bon Dieu, quelle sorte de *jeux*! Amus Ser. Constantin fut le premier qui deffendit les *jeux* sanglans de l'Amphitheatre après son Baptême, comme Sozomene & Eusebe l'ont remarqué, & comme on voit au titre 12. du livre 15. du Code Theodosien.

En France on n'appelle *jeux*, que les Tragedies des Colleges, les *jeux* des prix d'arquebuse, & d'arbalête. Les jeux du Papeguay, de l'arc & de l'arbalête, durent encore en plusieurs villes de France; cet usage fut établi dans le tems qu'on ne se servoit que de ces armes, & avant l'invention de l'artillerie. Cet exercice aguerrissoit les peuples, les rendoit adroits dans le maniment des armes, & les obligeoit de tenir leurs armes en bon état. Huet, *Orig. de Caen.*

A Thoulouse on appelle *Jeux Floraux*, ceux où l'on donne des prix à ceux qui ont fait mieux des vers sur un sujet qu'on leur a donné. Leur nom vient de ce que les prix étoient des fleurs d'argent. Voyez Floraux.

Jeu, se dit proverbialement en ces phrases, On dit, que les fautes sont faites pour le *jeu*; pour dire, qu'en toutes choses il y a des regles qu'il faut observer à la rigueur. On dit aussi, *jeu* de main, *jeu* de vilain; pour dire, qu'il ne faut point se divertir en frappant, ou en

se

se mettant en danger de blesser. On dit aussi, On verra beau *jeu* si la corde ne rompt, par allusion aux Danseurs de corde, quand on promet de faire voir des choses extraordinaires. On dit aussi, Ce n'est pas *jeu* d'enfant; pour dire, qu'il s'agit d'une chose serieuse, importante, à laquelle il faut bien penser, & dont il n'est pas permis de se dedire. On dit aussi, Que Dieu veut *jeu*, quand le mal que l'on vouloit faire à un autre, est retombé sur celui qui le vouloit faire, par quelque hazard inopiné, ou que Dieu l'en a puni. On dit aussi, Cela est plus fort que *jeu*, quand on offense, ou qu'on blesse quelcun, quand on croit simplement se divertir. On dit aussi, Faire bonne mine, & mauvais *jeu*, ou *à* mauvais *jeu* (le dernier vaut mieux) quand on dissimule, quand on cache le mauvais état de ses affaires, par une grande depense, ou un temoignage exterieur de satisfaction. On dit aussi qu'on joue à *jeu* sûr, quand on a de bons gages, de bonnes sûretez des affaires qu'on entreprend. On dit aussi d'une affaire qui n'apporte gueres de profit, que le *jeu* ne vaut pas la chandelle. On dit aussi, A beau *jeu*, beau retour, quand on menace de rendre le change à celui qui nous a fait quelque injure. On dit, à tout venant beau *jeu*, pour dire, qu'on est en état de faire tête à tous ceux qui se presenteront. On dit aussi, Que deux hommes sont à deux de *jeu*, quand l'un a pris sa revanche de l'autre, lorsqu'ils n'ont point d'avantage l'un sur l'autre. On dit aussi, ce sont *jeux de Prince*, qui ne plaisent qu'à ceux qui les font, en parlant des *jeux* qui vont à fâcher ou à blesser quelqu'un. On dit aussi, Tirer son épingle du *jeu*, lorsqu'on se degage d'une affaire dont on a mauvaise opinion, qu'on en retire ce qu'on y a mis. On dit, C'est le vieux *jeu*, on n'en rit plus, à ceux qui apportent de vieilles pieces, qui font de vieux contes, qu'ils font passer pour nouveaux. On dit, qu'un homme qui est heureux au *jeu*, sera malheureux en femme, qu'il a sur lui de la corde de pendu. On dit aussi d'une chose perduë ou égarée, Je ne sçai à quel *jeu* j'ay perdu cela. On le dit aussi de ceux qu'on avoit accoûtumé de voir, & qu'on ne voit plus. On dit de ce qu'on fait avec justice & raison, que c'est le droit du *jeu*. On dit aussi, qu'on met une personne en *jeu*, lorsqu'on la cite, ou qu'on l'interesse dans une affaire.

JEUDY. s. m. Le jour de la semaine qui est entre le Mecredy & le Vendredy, & qu'en stile de Brevaire on appelle la *cinquiéme ferie*. Ce jour avoit chez les Atheniens la reputation d'être malheureux. On celebre dans l'Eglise Romaine les Fêtes du Saint Sacrement & de l'Ascension le *Jeudy*. On appelle *jeudi* gras, le *jeudi* qui precede le mardi gras, & *Jeudy absolu*, le *Jeudi Saint*, le *jeudi* de la semaine sainte. On donnoit autrefois ce jour-là l'absolution aux Penitens publics; on y fait la ceremonie du lavement des pieds. A Rome on fulmine tous les ans au *Jeudi Saint* la bulle, *in cœna Domini*. On se rejouït le *Jeudi* gras, & le *Jeudi* de la Mi-Carême.

On dit proverbialement, en parlant d'une chose impossible, qu'elle arrivera la semaine des trois *Jeudis*, trois jours après jamais. Cependant, selon le calcul des Astronomes, elle pourroit arriver à l'égard de deux hommes, partant du même lieu, dont l'un auroit fait le tour de la terre en allant par l'Orient, & l'autre par l'Occident, & qui en rencontreroient un troisiéme qui n'auroit point sorti du lieu d'où ils seroient partis: car alors chacun pourroit compter un *Jeudy* de la même semaine en trois jours differens. Le premier compteroit *Jeudi* dès le mecredi; le second ne le compteroit que le vendredi; & le troisiéme, le jour même du *Jeudi*, que nous comptons le quatriéme jour la semaine.

Ce mot vient de *Jovis dies*, ou *jour de Jupiter*. On écrivoit autrefois *Jeudy*, & les Italiens disent encore *giovedi*.

A JEUN, A COEUR JEUN. adv. sans avoir mangé de tout le jour. Les medecines se prennent ordinairement *à jeun*.

> . . . . *Et la moindre disgrace,*
> *Lorsque je suis à jeun, me saisit, me terrasse;*
> *Mais quand j'ay bien mangé, mon ame est ferme à tout.*
> MOL.

Il se dit aussi fig. Cet Orateur paroît, pour ainsi dire, toûjours *à jeun*; il a une langueur d'esprit qui n'échauffe, & qui ne remuë point l'ame. BOI.

JEUNE. adj. m. & f. Qui est dans la vigueur de l'âge, qui n'est point vieux. Ce terme est relatif, & s'étend à plus ou moins d'années, suivant la qualité des choses, & des personnes. Un chêne est encore *jeune* à 50. ou 60. ans; un homme jusqu'à 25. ou 30. ans; un cheval jusqu'à 6. ou 7. ans. On appelle un *jeune* enfant jusqu'à 7. ans; un *jeune* adolescent jusqu'à 15. ou 16. Une femme n'est plus *jeune* après 30. ou 35. ans. Les Dames n'aiment pas les choses qui les font souvenir qu'elles ne sont plus *jeunes*. LE CH. DE M. Quand on a été *jeune*, & belle, il est bien cruel d'être vieille, & laide. M. SC.

> Jeune *fillette a toûjours soin de plaire.* LA FON.

Quand on n'est plus ni belle, ni *jeune*, il faut être prude par politique. BELL. Qu'on est rarement *jeune* & sage tout à la fois! OB. M. Quand les Siamois parlent des femmes, (parce que dans leur Langue il n'y a point de distinction de genres en masculin, & en feminin) ils ajoûtent au masculin le mot de *nang*, qui en Langue Balie veut dire, *jeune*, pour signifier le feminin, comme si nous disions, par exemple, *jeune Prince*, au lieu de dire *Princesse*. Il semble que leur politesse les empêche de comprendre que les femmes puissent veillir. LA LOUBERE. On dit dans mon *jeune* âge, dans son *jeune* tems, & poëtiquement, dans ma *jeune* saison; pour dire, lorsque j'étois *jeune*.

> *Un* jeune *homme toûjours bouillant dans ses caprices,*
> *Est prompt à recevoir l'impression des vices;*
> *Est vain dans ses discours, volage en ses desirs;*
> *Retif à la censure, & fou dans ses plaisirs.* BOI.

Ce mot vient du Latin *juvenis*, qui se tire du verbe *juvare*, *aider*: la jeunesse étant l'âge où l'homme est devenu capable de s'aider lui-même, & de servir les autres. C'est en ce sens que parmi les Latins on appelle *juvenci*, les jeunes bœufs, quand ils commencent à pouvoir servir au labourage.

JEUNE, est encore relatif à l'égard d'un plus âgé. De deux enfans, l'un de dix, l'autre de 12. ans, on appelle le premier, le *jeune*; le deuxiéme, l'aîné. On dit, Madame une telle la *jeune*, en parlant d'une fille à l'égard de sa mere qui porte un même nom.

JEUNE, se dit figurément, de ce qui est en sa force, & en sa vigueur. Durant la *jeune* saison. Un *jeune* courage. Un *jeune* cœur. Les Poëtes sur tout l'employent pour signifier violent, ardent: Malherbe a dit, de *jeunes* desirs: & Bertaut, brûler d'une *jeune* envie.

> . . . *Le naissant émail d'une* jeune *prairie.* DES-H.

JEUNE, se dit encore de l'esprit, quand il n'est pas meur, sage & posé. C'est un *jeune* étourdi, un *jeune* évaporé. Cet homme sera *jeune* toute sa vie. Il a fait là un tour de *jeune* homme. Il y a des gens plus longtemps *jeunes* que d'autres. B. RAB. Vous avez des manieres *jeunes* qui ne vous conviennent pas. M. SC.

JEUNE. Epithete ou surnom pour distinguer deux personnes. Plusieurs Rois de France sont surnommez le *jeune*. On dit, Pline le *jeune*, Corneille le *jeune*.

JEUNE, se dit aussi des plantes. Ces laituës sont encore

core trop *jeunes* pour être replantées. LIGER.

JEUNE, se dit proverbialement en ces phrases. Aussitôt meurent *jeunes* que vieux. On dit, que le Diable étoit beau quand il étoit *jeune*. On dit, Faire la part au plus *jeune*, quand un plus puissant en partage un autre, & prend la meilleure part pour lui. On dit, quand on a consommé la meilleure partie de quelque chose, que le reste en sera bien *jeune*. On dit aussi, *jeune* chair & vieux poisson. On dit encore d'un homme qui mange beaucoup, qu'il est affamé comme un *jeune* levron; & d'un folâtre, qu'il est fou comme un *jeune* chien. On dit aussi à celui qui veut reprendre un plus vieux que lui, Vous avez la barbe trop *jeune*; & en parlant d'un ignorant, Il est encore *jeune*, il en apprendra. On dit au Palais, *jeune* Procureur, & vieil Avocat. *Un* jeune *Medecin vit moins qu'un vieil yvrogne*. REGNIER.

JEUNEMENT. adv. Nouvellement. Terme de Chasse, qui n'a d'usage qu'en cette phrase. Un cerf de dix cors *jeunement*. Ce qui se dit d'un cerf, qui a pris depuis peu un cors de dix andoüillers de chaque côté. L'ACAD.

JEUNESSE. s. f. Fleur de l'âge. Il ne se dit guere que des personnes. La *jeunesse* dure depuis l'adolescence jusqu'à la virilité, c'est-à-dire, depuis 25. jusqu'à 33. ans. Les Jurisconsultes ne font qu'un seul âge de la *jeunesse*, & de la virilité. La *jeunesse* a plusieurs degrez, comme il a été dit au mot *jeune*. On compare la *jeunesse* à l'été, parceque la chaleur de la *jeunesse* est vehemente. Le Prince étoit encore dans sa plus tendre, dans sa plus verte *jeunesse*. Il est dans la fleur de sa *jeunesse*. Je soupçonne ceux qui condamnent tous les plaisirs dans la premiere *jeunesse*, de n'être chagrins, que parce qu'ils n'en jouissent plus. M. Sc. Celles qui avoient passé la premiere *jeunesse*, & qui faisoient profession d'une vertu plus austere, étoient attachées à la Reine. P. DE CL. La grande *jeunesse* est incapable de reflexions. B. RAB.

Trop d'avis & d'égards sied mal à la jeunesse. DES PORTES.

Les hommes prennent plaisir à voir les choses qui leur donnent des idées de *jeunesse*, & de vie; au lieu qu'ils ne regardent pas volontiers celles dont la decadence leur remet devant les yeux la necessité inevitable de mourir. BOU. Il faut laisser à la *jeunesse* le merite de plaire: c'est un privillege qu'on ne peut lui disputer impunément. BELL. La *jeunesse* se laisse toûjours prendre aux premieres apparences, & penetre mal jusqu'au solide. LE P. LE B. La *jeunesse* est une yvresse continuelle, & comme la fievre de la raison. LA ROCHEF. Rien ne peut retenir l'ardeur & la fougue de la *jeunesse*. FEN. La *jeunesse* est un âge où l'on fait peu de réflexions, & où le plaisir tient lieu de tout. M. Sc.

La jeunesse *en sa fleur brille sur son visage*. BOI.

JEUNESSE, signifie encore, Manque d'experience, emportement de l'âge. Il n'y a point de malice en ce garçon, il n'y a que de la *jeunesse*. C'est un trait de *jeunesse* qu'il lui faut pardonner. La *jeunesse* est prompte à s'enflammer. FEN. Le Favori étoit audacieux, indocile, & presomptueux: defauts ordinaires de la *jeunesse*, & de la fortune. DE LANGLADE. J'ay été trompé par la vanité, & par l'aveuglement de la *jeunesse*. OE. M.

JEUNESSE, se prend aussi collectivement; pour dire, une troupe de jeunes gens. En ce college, en cette Academie, on instruit bien la *jeunesse*. Ce Précepteur sçait bien l'art de conduire la *jeunesse*. Toute la *jeunesse* de la ville fut en armes à l'entrée du Prince.

PRINCE DE LA JEUNESSE. Dignité chez les anciens Romains. Le Chef de la jeunesse, ou des Chevaliers; en Latin *Princeps Juventutis*: parce que l'on nommoit les Chevaliers Romains, *juvenes*; non qu'ils fussent tous jeunes, mais à cause que les jeunes gens de qualité n'avoient que le titre de Chevaliers Romains, jusqu'à ce qu'ils eussent été *Questeurs*; ce qui étoit la premiere Magistrature qu'ils pussent exercer, & qu'on ne pouvoit obtenir, selon les Loix, qu'à l'âge de 28. ans. Sous les Empereurs on nomma Chefs de la *Jeunesse*, ceux qui devoient succeder à l'Empire. Ceux que les Chevaliers reconnoissoient pour leurs Chefs, en recevoient ordinairement quelques javelots d'argent, comme il paroît par les Inscriptions & les Medailles. NORIS. Suetone rapporte que Caligula, après avoir adopté Tibere son frere, le fit appeller *le Prince de la jeunesse*

JEUNESSE. Ce mot se dit aussi quelquefois des choses, lorsqu'elles ont quelque rapport aux personnes. L'antiquité des siecles est la *jeunesse* du monde, & à bien compter, nous sommes proprement les Anciens. BOU.

Les Italiens appellent le Printems, la *jeunesse* de l'année.

JEUNESSE, se dit proverbialement en ces phrases. *Jeunesse* est forte à passer; pour dire, Il est bien difficile qu'on ne fasse quelque folie quand on est jeune. On dit aussi, Si *jeunesse* sçavoit, & vieillesse pouvoit; pour dire, qu'on ne rencontre pas l'experience, & la sagesse, avec la force & la vigueur.

JEUNET, NETTE. adj. diminutif de jeune. Il est encore trop *jeunet*. Il n'a guere d'usage que dans le stile familier.

Elle est jeunette, *elle est fleurie*,
Elle ne manque point d'appas. LA SUZE.
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence viendroit
Bien à propos, &c.

JEUSNE, ou JEUNE. La premiere syllabe s'allonge. s. m. Espace de temps pendant lequel on prend peu, ou point d'alimens, soit parcequ'on en manque, soit parcequ'on n'est point en état de les digerer. Les ennemis ont fait faire un long *jeûne* à la garnison de cette ville assiegée. Les Medecins ont fait faire un long *jeûne* à ce malade, à ce convalescent, ils lui ont deffendu de manger. Un peu de *jeûne* previent bien des maladies. Un long *jeûne* ruine la santé.

JEUSNE, est aussi une abstinence de devotion, ou un espace de tems pendant lequel la Religion nous deffend de manger de certaines choses, & à certaines heures. Le *jeûne* est de tous les tems & de toutes les Religions. J. DES SC. Il y a des *jeûnes* de commandement, & des *jeûnes* de dévotion seulement. Ordonner un jour de *jeûne*. On a celebré un jour de *jeûne* par toutes les Provinces-Unies. Chez les Juifs, les *jeûnes* publics étoient au nombre de 28. Les femmes grosses, les nourrices & les enfans, avoient dispense pour ces *jeûnes*, à l'exception de sept auxquels on les assujettissoit comme les autres. Le *jeûne* duroit jusqu'au lever des étoiles. Quelquefois on s'y couvroit de sacs & de cendres. RELAND. Il y a des *jeûnes reprouvez*, & des abstinences hypocrites que Dieu rejette. FL. Le vrai *jeûne* consiste à ne faire qu'un repas par jour en 24. heures. C'est par indulgence qu'on souffre une collation les jours de *jeûne*. Il n'est pas moins de l'essence du *jeûne* de souffrir la soif que de souffrir la faim. OE. M. Tout liquide ne rompt point le *jeûne*, selon Escobar, même le chocolat liquide, quoyqu'il soit très-nourrissant. Le Cardinal Brancacio a publié un Livre en faveur du Chocolat, qu'il prétend ne point rompre le *jeûne*. Le Chrétiens jeûnoient souvent. Quand ils jeûnoient, ils ne mangeoient qu'une fois le jour & vers le soir. Il y en avoit qui passoient toute la Semaine Sainte sans manger, au moins les

les trois derniers jours. FLEURY. Quelques-uns observoient l'homophagie, c'est-à-dire, la nourriture des viandes cruës, ou Xerophagie, c'est-à-dire, la nourriture de viandes seches, comme les noix, les amandes, & les fruits semblables, & quelques-uns jeûnoient au pain & à l'eau. ID. Dans l'Eglise Romaine, les Vigiles, les Quatre Temps & le Carême, sont des *jeûnes* de commandement. Dans l'Eglise ancienne on jeûnoit le mecredi & le Samedi. Le *jeûne* du Samedi étoit aussi en usage dans l'Eglise Romaine & dans plusieurs Eglises d'Occident. Ces *jeûnes* furent ensuite abolis. L'abstinence du Vendredi dont on ne peut fixer l'origine, est un reste du *jeûne* du Vendredi. Mais l'abstinence du Samedi n'a pas été si constamment, ni si universellement gardée que celle du vendredi. On ne voit nulle part que l'Eglise l'ait ordonnée avant la fin du X. Siécle. THIERS. Autrefois le *jeûne* de Carême differoit des autres *jeûnes*, en ce que dans le Carême on ne pouvoit manger qu'après Vêpres; & dans les autres on pouvoit manger après None. Le Pere Thomassin dit qu'anciennement le *jeûne* étoit souper sans dîner, & consistoit en un repas qu'on faisoit après None; & que dîner sans souper étoit absolument rompre le *jeûne*. L'ancien usage de l'Eglise Latine étoit de faire un *jeûne* de 36. jours qui étoit comme la dîme de l'année, qu'elle consacroit à Dieu. On n'a commencé qu'au IX. siecle à *jeûner* dès le Mecredi des Cendres. La regle de *jeûne* n'a commencé que depuis le douziéme siecle, jusqu'auquel temps son essence consistoit plutôt en sa durée, que dans le choix des viandes; car on ne mangeoit que le soir. Dans le XIII. siecle on avança ce repas à None. Dans le XIV. on avança l'heure de None, & dans le XV. on se relâcha encore, pourvu qu'on eût dit Vêpres sur le midi avant le repas; & dans le XVI. on a introduit le petit repas du soir, où il n'étoit permis que de boire avec un petit morceau de pain, *ne potus noceret*. Les Religieux ce jour-là faisoient dans le refectoire la lecture qu'on avoit accoûtumé de faire dans le Chapitre, & ils appelloient cela *ire ad collationem*: & ce mot passa insensiblement de la lecture à ce petit repas du soir, qui a passé depuis chez les gens du siecle. Il y a aussi des *jûnes* de devotion. M. Mazarin a fait nourir des enfans de Madame de Richelieu, avec deffense expresse à la nourice de lui donner à têter le vendredi & le samedi, pour lui faire sucer, au lieu du lait, le Saint usage des mortifications & des *jeûnes*. ST. EV. Les *jeûnes* des Caloyers sont si rudes, qu'il y en a qui demeurent sept jours sans manger, suivant le temoignage des Relations. Les Turcs sont si scrupuleux sur le *jeûne*, qu'ils ne veulent pas seulement recevoir par le nez la fumée d'un parfum; ils tiennent que les odeurs l'interrompent. S'ils se baignent, ils n'osent mettre la tête dans l'eau, de peur d'en avaller; & les femmes ne se baignent point du tout. Les *jeûnes* font le capital de la Religion des Armeniens. Lorsqu'ils se confessent d'avoir tué, violé, &c, le Confesseur leur dit que Dieu est miséricordieux; mais s'ils s'accusent d'avoir mangé du beurre le mecredi ou le vendredi, ou un autre jour de *jeûne*, c'est un crime execrable, & le Confesseur ordonne les plus severes penitences. THEVENOT. Les personnes grasses resistent plus long-tems au *jeûne* que les maigres.

JEUSNE, se dit aussi de l'abstinence d'autres choses que de la nourriture. Ce mari a été long temps absent, il a fait faire un grand *jeûne* à sa femme. Saint Augustin dit que le plus grand *jeûne* est de s'abstenir des vices.

On dit proverbialement, Double *jeûne*, double morceau. On dit aussi d'une chose qui ennuye, qu'elle est longue comme un jour de *jeûne*, ou un jour sans pain.

JEUSNER, ou JEUNER, v. n. Ne prendre point d'alimens pendant un certain temps. La famine a fait long temps *jeûner* une telle Province. Il y a des Medecins qui font tellement *jeûner* les malades, qu'ils leur ôtent toutes leurs forces. Les Bramines ne font jamais saigner leurs malades, mais ils les font *jeûner*. Les riches devroient *jeûner* quelquefois, pour empêcher les autres de *jeûner* toûjours. OE. M. Les gens des païs chauds ont moins de peine à *jeûner* que nous. FLEURY.

JEUSNER, signifie aussi, S'abstenir de manger par devotion, ou par commandement de l'Eglise, suivant l'usage des lieux.

Dieu gard de mal fille & femme qui jeûne,
Sans pour cela guere mieux en valoir. LA FONT.

Jeûner au pain & à l'eau, c'est, Vivre seulement de pain; & ne boire que de l'eau. On a beau *jeûner*, ce n'est rien faire, si on ne ferme les avenuës de son cœur à la vanité. MAUCROIX. Les Caraïbes *jeûnent* quand leurs femmes accouchent. ROCHEFORT. Les Juifs faisoient *jeûner* les enfans, & les menoient au Temple dans les calamitez publiques. CALMET. Selon les Casuistes les plus rigides, le boire ne rompt point le *jeûne*. On comprend le chocolat parmi les choses liquides, quoiqu'il soit très nourrissant. Ainsi quiconque boiroit du vin avec excez, ne pecheroit pas contre le precepte de l'Eglise pour le *jeûne*, mais seulement contre le precepte de la temperance

On dit aussi, *Jeûner* à fer émoulu; pour dire, Observer le jeûne dans toute sa rigueur.

JEUNER, signifie aussi, Manger peu, ou même moins qu'il ne faut, soit par une abstinence volontaire, soit par une abstinence forcée. C'est un avare qui fait *jeûner* ses domestiques. Il est trop replet, il faut le faire *jeûner*.

JEUSNER, signifie aussi, Manquer de plusieurs autres choses que des alimens. Nous avons *jeûné* de poisson ce Carême, parceque les vents & les glaces ont empêché de pêcher. On dit aussi à ceux que nous avons long temps attendus à dîner, qu'ils nous ont fait longtems *jeûner*.

JEUSNEUR, EUSE. Qui jeûne beaucoup & souvent. Les Chretiens Armeniens sont de grands *jeûneurs*. Il y a une figure au Parvis de l'Eglise de Paris, qu'on appelle le *grand jeûneur*. C'est d'Egypte & de Syrie que sont venus les plus grands *jeûneurs*, & ces grands *jeûneurs* ont vêcu plus long-tems que les autres hommes. FLEURY. Jean le *jeûneur* Patriarche de Constantinople, mort l'an 596. de notre Seigneur, acquit ce surnom par l'austerité de sa vie. Ce terme n'a guere d'usage qu'avec l'adjectif *grand*. L'ACAD.

JEUSNEUR, en termes d'Anatomie, est le nom qu'on donne au second des intestins grêles, qui est entre le duodenum & l'ileum. On l'appelle aussi *jejunum*, ou *affamé*, parcequ'on le trouve toûjours presque vuide, ou bien moins plein que les autres. Voyez JEJUNUM.

JEUSE. Voyez YEUSE.

JEUVAISON. f. f. Vieux mot. Jeunesse.

JEX. f. m. pl. Vieux mot. Yeux.

I F.

IF. f. m. Grand arbre qui est toûjours verd, & dont on ornoit autrefois les Mausolées & pompes funebres, aussi bien qu'avec le cyprès. L'*if* ressemble au sapin, & au picea. Son bois est fort dur, & rougeâtre. Ses feuilles sont longues, étroites, semblables à celles du sapin. Ses fleurs sont de petits bouquets ou chatons de cou-

couleur verte-pâle, composez de quelques sommets remplis de poussiere très-fine, taillez en champignon, & recouppez en quatre ou cinq crenelures. Ces chatons ne laissent aucune graine après eux; car les fruits naissent sur le même pied, mais en des endroits separez. Ces fruits sont des bayes molles, rougeâtres, pleines de suc, creuses sur le devant en grelot, & remplies chacune d'une semence. Ses racines sont courtes, grêles, & presque à fleur de terre. Cet arbre est venimeux, & le parfum de ses feuilles fait mourir les rats. Il rend malades ceux qui dorment à son ombre, ou qui y prennent le frais, principalement vers Narbonne. Dioscoride dit que les oiseaux qui mangent l'*if* en Italie, deviennent noirs. Et Pline dit que l'*if* dans lequel on aura mis un clou d'airain, ne fera aucun mal. On a vu en Espagne que le vin qu'on y amenoit de France dans des tonneaux d'*if*, étoit fort dangereux. Pline dit la même chose des bouteilles d'*if*. On l'appelle en Latin *taxus*, ou *smilax*, du nom que les Grecs lui ont donné. Strabon dit que les Gaulois empoisonnoient leurs flêches avec du suc de l'*if*. Quelques-uns croyent que ces venins dont les peuples barbares empoisonnent leurs flêches, qu'on a appellées *toxica*, ont pris leur nom de *taxus*. Plutarque dit qu'il est seulement venimeux, lorsqu'il commence à fleurir, parcequ'il est en seve. Matthiole assûre que l'*if* fait mourir, non seulement les bêtes qui ne ruminent pas, mais aussi celles qui ruminent; il assûre aussi que ses bayes donnent la fievre & le flus de ventre à ceux qui en mangent; mais Theophraste & après lui Lobel & Gerard, disent qu'il y a des gens qui en mangent, sans qu'ils en soient incommodez. M. Rai prétend que c'est sans raison qu'on s'imagine que l'ombre même de l'*if* est mortelle. Il rapporte sur cela le témoignage de quelques Auteurs, qui assurent qu'en Angleterre les enfans mangent impunément de son fruit; que les pourceaux s'en nourrissent comme du gland; qu'eux-mêmes en ont mangé & qu'ils ont dormi sous son ombre, & même entre ses branches, sans en avoir jamais ressenti la moindre incommodité. On donne à l'*if* telle forme qu'on veut; on s'en sert pour faire des palissades & pour garnir les plates-bandes des parterres.

Antoine, gouverneur de mon jardin d'Auteuil,
Qui diriges chez moi l'if & le chevrefeuil. Boil.

If, du Gallois *Tw*. D'if se sont faits les diminutifs *Yvet* & *Yveteau*, noms de Seigneurie, Huet.

Iveteau. Diminutif. Petit if.

I G B.

IGBUCAMICI. f. m. Arbre qui croît au Bresil, & qui est fort commun dans le Gouvernement de St. Vincent. Son fruit ressemble à une pomme de coin; il est rempli de petits grains, qu'on assûre être un remede excellent contre la dysenterie.

I G C.

IGCIEGA. f. m. Arbre du Bresil qui produit une espece de mastic d'une odeur fort agreable. Son écorce pilée rend une liqueur blanche, qui étant congelée sert d'encens, & que l'on applique heureusement en forme d'emplâtre contre les affections froides. Il y en a une autre espece qu'on nomme *igtaicica*; c'est-à-dire, mastic dur comme une pierre. Sa resine est si transparente qu'elle semble presque être du verre. Les Sauvages s'en servent communément à blanchir leurs vaisseaux de terre.

I G N.

IGNACE. f. m. Nom d'homme. S. *Ignace* Patriarche d'Antioche. *Ignace* de Loïola Fondateur de l'Ordre des Jesuites.

IGNAME. f. m. Plante qui croît en plusieurs endroits de l'Amerique, & qui est une espece de patate. Ses tiges sont quarrées, & rampent non seulement sur la terre, où elles produisent des racines, mais aussi sur les hayes. Ses feuilles sont plus grandes & plus fortes que celles de la patate, d'un verd plus brun & plus luisant, en forme de cœur: elles viennent deux à deux sur de petites queuës quarrées, laissant toûjours une grande distance entre elles. Ses fleurs sont jaunâtres, ramassées en maniere d'épi. Ses racines sont grosses, longues, couvertes d'une petite peau de couleur cendrée obscure, garnies de beaucoup de petites fibres: elles ont une chair blanche, succulente & farineuse. On les mange au lieu de pain quand elles sont cuites. Le sieur Froger le fait feminin. L'*igname*, dit-il, est fade, mais beaucoup plus saine & plus grosse que la patate; elles sont toutes deux excellentes dans le potage.

IGNARE. adj. m. & f. Qui n'a point étudié, qui n'a point de Lettres. Il s'est dit par opposition à *gradué*. Les élus ont été qualifiez en quelques Edits, gens *ignares* & non lettrez. Il ne se dit qu'en riant & par mépris. C'est l'homme du monde le plus *ignare*.

Ce mot est tiré du Latin *ignarus*, du Grec *agnoostes*, du verbe *ginooskoo*, *je connois*.

IGNE'E. adj. m. & f. Terme dogmatique. Ce qui est de la nature du feu. Il y a des parties *ignées* dans tous les corps. Quelques Physiciens disent qu'il y a autant de parties *ignées* dans le bois, quand il est dans le cellier, que quand il est dans le feu; & que ces parties s'en degagent l'une après l'autre. Les fermentations ne dependent point des esprits *ignées*. Regis.

IGNEL. adj. Vieux mot. On a dit, parler *ignel*, pour dire, langage coulant.

IGNICOLES. f. m. & f. Adorateurs du feu. Les anciens Perses étoient *ignicoles*. Les Gaures de Perse sont des restes des anciens *Ignicoles*. On ne se sert de ce mot que dans le Dogmatique.

Du Latin *ignis*, feu, & *colere*, reverer, adorer.

IGNITION. f. f. Terme de Chymie. Application du feu aux metaux jusqu'à ce qu'ils paroissent tout rouges avant que de fondre: ce qui arrive à l'or & à l'argent, & principalement au fer. Le Plomb, ni l'étain ne souffrent pas l'*ignition*, étant de trop facile fusion. Le cuivre souffre aussi l'*ignition*, c'est-à-dire, l'inflammation du feu.

IGNOBLE. adj. de tout genre. Qui sent le roturier, l'homme de basse extraction. Cet homme a je ne sçay quel air *ignoble*. Il est d'une taille, d'une mine *ignoble*. Son procedé est tout-à-fait *ignoble*. Il est bas.

IGNOMINIE. f. f. Infamie, deshonneur, turpitude, honte. Jesus-Christ a souffert de la part des Juifs & des Gentils toutes sortes d'*ignominies*. Un criminel supplicié couvre toute sa famille d'*ignominie*. On degrade les Officiers par *ignominie*. Le temps n'effacera point l'*ignominie* d'une si lâche action. Or. M. L'amour propre nous cache, & nous empêche d'appercevoir l'*ignominie* des passions qui nous sont cheres. Bell.

Ennemi des Romains, & de la tyrannie,
Je n'ay point de leur joug subi l'ignominie. Rac.

Ce mot vient du Latin *ignominia*, composé de la particule privative *in*, & de *nomen*, *renommée*, *gloire*. *Ignominies*

minie, affront sanglant qui s'en prend à la reputation d'une personne.

IGNOMINIEUX, EUSE. adj. Infamant; qui apporte, qui cause de l'ignominie. L'amende honorable est un supplice *ignominieux*. Il a souffert une mort *ignominieuse*. Il n'y a rien de plus *ignominieux* qu'une trahison. M. ESP. Cela est *ignomieux* à toute la nation. Mezerai se faisoit un plaisir de remarquer tout ce qu'il trouvoit d'injuste, & même d'*ignominieux*, dans la conduite de la France. BAY.

IGNOMINIEUSEMENT. adv. D'une maniere ignominieuse. On a fait reparation à cet homme, pour l'avoir trainé en prison scandaleusement, & *ignominieusement*.

IGNORAMMENT. adv. Sans sçavoir, sans connoissance. Vous parlez de cette matiere fort *ignoramment*. Quand on commet quelque faute *ignoramment*, on est excusable. On ne le dit gueres.

IGNORANCE. s. f. Defaut de connoissance, manque de science, de sçavoir. Grande *ignorance*. Profonde *ignorance*. Durant les siecles d'*ignorance*. Croupir dans l'*ignorance*. J'avouë mon *ignorance* là-dessus. Ce livre est plein d'*ignorances* grossieres. La plupart des gens de la Cour font vanité de leur *ignorance*. Ce n'est que depuis 150. ans que l'*ignorance* a été bannie de France; il regnoit une *ignorance* crasse dans l'Occident, les Ecclesiastiques la fomentoient. L'*ignorance* fait plus sûrement des devôts que le sçavoir. JU. L'homme ne connoît pas même son *ignorance*, & cette science est la plus rare de toutes. NIC. De l'*ignorance* de soi-même decoulent tous les vices. M. P. Comme l'*ignorance* est un état paisible, & qui ne coûte aucune peine, l'on s'y range en foule, & elle a un nombreux parti qui l'emporte sur celui des Sçavans. LA BR. Il faut que la Science ait des menagemens avec l'*ignorance*, qui est son Aînée, & qu'elle trouve toûjours en possession. FONT. La tranquille *ignorance* vaut mieux que les inquietudes des Sçavans. OE. M. L'*ignorance* sied toûjours mal à un honnête homme. ST. EV. Il y a une maniere d'*ignorance* très-dangereuse, qui consiste à croire sçavoir ce qu'on ne sçait point. AB. DE S. R. Dieu éclaire la sagesse humaine, il étend ses vûës, & puis il l'abandonne à ses *ignorances*. BOSS.

*L'*ignorance *toûjours est prête à s'admirer.* BOI.
Il est une ignorance *& sainte & salutaire.* DE SACI.
La paisible ignorance *a rentré dans ses droits.* VILL.
Pour être sage, une heureuse ignorance
Vaut souvent mieux qu'une foible vertu. DES-H.
*L'*ignorance *vaut mieux qu'un savoir affecté.* BOIL.

L'IGNORANCE INVINCIBLE, est celle qu'on ne peut surmonter, ni par les forces de la raison naturelle, ni par le secours de l'art, ni par l'assiduité du travail. Car si l'on neglige quelque tentative possible, l'*ignorance* n'est plus *invincible*. Il est difficile de fixer, & de definir la nature de l'*ignorance invincible*. On distingue deux sortes d'*ignorance*: l'une de negligence, & l'autre de necessité, ou d'impuissance morale, qui fait que l'on ne peut éviter de se precipiter dans l'erreur. On ne doute pas que l'*ignorance*, qui ne veut point s'instruire, de peur de s'imposer des devoirs dont on est bien aise de se delivrer, ne soit inexcusable. Celui qui neglige d'acquerir des connoissances, est coupable des fautes qu'il commet par une *ignorance*, qu'il pouvoit surmonter par sa diligence, & par son attention. Mais on ne convient pas de ce qui forme l'*ignorance invincible*, laquelle excuse le peché. Les prejugez de la naissance, & de l'éducation, forment quelquefois une impossibilité aussi absoluë à vaincre l'*ignorance*, qu'une incapacité, & une impuissance naturelles. Pour l'*ignorance* du fait, il y en a une invincible. Telle est l'*ignorance* des Japponnois, à l'égard des mysteres de la Religion, avant que l'Evangile y eût été prêché. L'*ignorance* involontaire n'est point criminelle devant Dieu; pour l'*ignorance volontaire*, elle est plus ou moins excusable, selon les divers degrez de negligence, & d'inapplication. L'*ignorance* du droit naturel est toûjours vincible. Le Pere de Rhodes Jesuite dit, que l'*ignorance* exempte de peché, quand on n'apperçoit point actuellement la malice du peché, ou tout au moins d'une maniere confuse, & par forme de doute. On appelle *peché d'ignorance*, un peché dont on ignore la malice quand on le commet. Si l'*ignorance* est affectée, c'est un nouveau degré de malice. Aucune de ces especes d'*ignorances* ne consiste dans un point indivisible, & chacune d'elles a des degrez, ou pour mieux dire, un très grand nombre de degrez, qui font qu'il est mal-aisé de trouver deux hommes dont l'*ignorance* soit également criminelle. LA PL.

On dit au Palais, que l'*ignorance* du fait excuse, mais que celle du droit n'excuse point; car chacun doit sçavoir la loi du païs. On publie les loix, les reglemens, on fait signifier des actes, afin qu'on n'en puisse pretendre cause d'*ignorance*. On dit dans le stile familier, pretendre cause d'*ignorance*; pour dire, faire semblant d'ignorer quelque chose.

IGNORANT, ANTE. adj. & subst. m. & f. Qui n'a aucune connoissance des Lettres, qui n'a point de sçavoir. Il est *ignorant* au dernier point. Il a le sens droit, mais du reste il est fort *ignorant*. Le peuple est *ignorant* & grossier. Les *ignorans* sont d'autant plus insupportables qu'ils ne pensent pas l'être. LA PL. Il est impossible de redresser un *ignorant*; il n'a pas assez d'esprit pour comprendre les raisons de se corriger. BELL. On prefere l'entretien d'un flatteur *ignorant* à celui d'un Sçavant, quand il est chagrin, & severe. ST. EV. Apollonius Tyaneus, qui avoit parcouru toute la terre, a dit qu'il avoit trouvé par tout, que les *ignorans* commandoient aux sçavans, & les vicieux aux vertueux, & la raison en est manifeste, c'est qu'ils sont en plus grand nombre. BOREL.

Un sot sçavant est sot plus qu'un sot ignorant. MOL.
..... *Il n'est* ignorant *sur la terre,*
Qui ne puisse trouver plus ignorant *que soi.* LA FONT.

Les *ignorans* sont d'ordinaire les plus decisifs: ils n'ont point de doutes, parcequ'ils ne sentent, ou n'apperçoivent pas les difficultez. LE CL. L'imposteur qui a pris le nom de bru de Noé, étoit Chrêtien de profession, mais *ignorant* de la Langue Hebraïque. J. DES SC.

Les Freres de la Charité ont pris la qualité de *Freres ignorans*.

IGNORANT, se dit aussi de celui qui n'a pas la connoissance de certains faits. Je suis fort *ignorant* de tout ce qui s'est passé dans cette affaire. Il a été interrogé sur ce meurtre dont on l'accuse, mais il en est *ignorant*, il en fait l'*ignorant*.

On dit prov. pour marquer qu'on ne sçait rien de quelque chose qui est arrivé, j'en suis aussi *ignorant* que l'enfant qui est à naitre. Gui Patin assure dans ses Lettres qu'autrefois on disoit en commun proverbe, *ignorant* comme un moine; & l'Abbé de la Trape a soutenu par plusieurs Ecrits publics, qu'il seroit à souhaiter qu'on pût dire la même chose encore aujourd'hui.

IGNORANTIFIANT, IGNORANTIFIE', IGNORANTISSIME. Tous ces mots ne peuvent avoir d'usage que dans le Burlesque. On ne les trouve que dans Moliere, pour signifier un homme très-ignorant. Ouï, je le soutiendrai par vives raisons, que tu es un ignorant, *ignorantissime*, *ignorantifiant*, & *ignorantifié* par tous les cas & modes imaginables.

IGNO-

IGNORER. v. actif. Ne sçavoir pas. Il *ignore* les premiers principes de la religion. On *ignore* infiniment plus de choses qu'on n'en connoît. Il est beau d'avouër qu'on *ignore* ce qu'on *ignore* en effet. Oe. M. Il vaut mieux *ignorer* les choses qu'on ne peut apprendre sans crime. Bay. Il est honteux à tout homme d'*ignorer* le genre humain, & ses changemens memorables que la suite des tems a faits dans le monde. Boss. Nous *ignorons* l'avenir; ce n'est pas là notre misére; mais nous ne comprenons pas que ce soit un bien de l'*ignorer*, & c'est par là que nous sommes à plaindre. La Motte. L'homme veut connoître les astres, & il *s'ignore* lui-même. Tous les mechans *ignorent* ce qu'ils doivent faire, & ce qu'ils doivent fuïr. Pasc. Le plaisir de s'aimer est d'autant plus doux que tout le monde l'*ignore*. Vill. On ne peut pas *ignorer* innocemment le droit naturel, parce qu'il est gravé dans les esprits.

Je lui vendrai si cher ce bonheur qu'il ignore,
Qu'il vaudroit mieux pour lui qu'il l'ignorât *encore*.
Rac.

Ignorer, signifie aussi, Ne vouloir pas connoître quelque chose, ni s'en mêler. La nation Polonnoise méprise les perils que sa ferocité lui fait souvent *ignorer*. Sar. Parmi des desirs trop curieux de sçavoir tout, nous sommes reduits à la necessité de ne sçavoir presque rien, & de nous *ignorer* nous-mêmes. St. Ev. On ne peut pas toûjours *s'ignorer* soi-même. M. Sc. Je veux *ignorer* tout ce qu'on dit contre moi. Il faut *ignorer* les querelles des valets, & ne s'en point mêler. On dit au Palais, Je lui ai fait signifier cet acte, cet avenir, à ce qu'il n'en *ignore*. On dit populairement, c'est un homme qui n'*ignore* de rien. L'Acad.

Ignoré, ée. part. & adj. Avec beaucoup de merite, & encore plus de modestie, l'on peut être longtems *ignoré*. La Br. c'est-à-dire, inconu, negligé. Jamais un peuple n'est plus heureux que lorsqu'il est *ignoré*. J. des Sç.

Qu'heureux est le mortel qui du monde ignoré,
Vit content de soi-même en un coin retiré! Boil.

I G U.

IGUANA. f. m. Animal amphibie qui se trouve en Amerique. Il est de la forme d'un lezard. Il a deux ventricules dont l'un renferme souvent une pierre blanche en dehors, & dont le dedans est de la couleur à peu près des bezoars de l'Amerique. Elle a la vertu de chasser la pierre des reins & la gravelle, & de guerir les suppressions d'urine.

IGUARUCU. f. m. Animal amphibie du Bresil. Il est de la grandeur d'un bœuf, & a les dents longues d'un quart de pied.

I K.

IKANPANAS. f. m. Poisson fort commun aux Moluques, de la couleur & de la figure à peu près des maquereaux. Le goût en est fort bon. Mais il fait un effet particulier. Lorsqu'on en mange beaucoup on devient rouge par le corps, aussi bien que par le visage, ce qu'on attribuë à la grande chaleur de cet aliment. Voy. des Indes.

Ce mot signifie, poisson chaud.

I L.

IL. m. ELLE. fem. ils, elles. au plurier. Pronom demonstratif & relatif de la troisiéme personne. *Il* va. *Elle* vient. *Ils* aiment. Ce pronom ne se met jamais qu'immediatement devant le verbe, sans souffrir rien entre deux, si ce n'est des particules, & des pronoms personnels, comme, *il* nous *dit*, *il* nous *parle*, *il* nous *ordonne*. Dans les interrogations il se met immediatement après le verbe, comme, Que fait-*il*? Que dit-*il*? Que fait-*elle*? Que dit-*elle*? Il y a encore une autre occasion où ce pronom se met après le verbe; & c'est lorsque ce verbe est precedé de quelque adverbe, ou de quelque interjection, comme, Aussi dirent-*ils*, aussi dirent-*elles*.

Il, se met aussi devant les verbes impersonnels, & alors il n'est point relatif. *Il* faut, *il* est necessaire, *il* pleut, *il* fait beau.

On disoit autrefois *il*, pour lui, comme devant *il*, pour devant lui.

Compagnons sommes il *& gie*,

C'est-à-dire, lui & moi.

Ce mot vient du Latin *ille*. A tout cela il faut ajoûter que *elle* est aussi le feminin du pronom *lui*. On a disputé long temps à l'Academie s'il faut prononcer *ils* ont dit, ou *is* ont dit, ou *il* ont dit. Dans le stile soutenu, & dans les vers, on ne balance pas; il faut prononcer toutes les lettres, *ils*: mais dans le discours ordinaire *il* est plus regulier, & *is* ont dit, plus en usage. M. L. T.

I L E.

ILEON. f. m. Terme d'Anatomie, est le nom qu'on donne au troisiéme & dernier des intestins grêles, qui est le plus long de tous. Sa longueur est de 15. palmes, & quelquefois elle excede celle de 20. Il est ainsi nommé, à cause qu'il est entortillé en plusieurs tours & retours, & vient du verbe Grec *eilein*, qui signifie *tourner*. Il est situé entre le jeûneur & le borgne au dessous du nombril, vers les hanches de part & d'autre. Cet intestin, à cause de sa situation tombe aisement dans le scrotum par les productions du peritoine. C'est encore cet intestin qui est sujet au volvulus, qui arrive lorsqu'une partie de l'intestin entre dans la cavité de l'autre.

On appelle aussi *ileon*, ou os des iles, une partie de l'os anonyme qui est au bas de l'épine, parcequ'il soutient l'intestin qui porte ce nom. Il fait l'articulation avec l'os sacrum par ginglime, laquelle est fortifiée par un cartilage, & par un ligament membraneux qui est très fort.

ILES. f. m. plur. Terme d'Anatomie. Les Flancs. Les côtez de la region hypogastrique sont les *iles* ou les flancs. Dionis.

Les *Iles* sont ainsi appellez parce qu'ils contiennent l'*intestin ileon*. Id.

En Latin *ilia*.

I L I.

ILIADE. f. f. nom du premier des Poemes d'Homere où il chante la colere d'Achille. L'*Iliade* est en 24. Livres. Pline parle d'une *Iliade* écrite sur une membrane si petite & si deliée, qu'elle pouvoit tenir dans une coque de noix.

D'*Ilium*, nom de la fameuse ville de Troye.

ILIAQUE. adj. f. Terme de Medecine, qui se dit d'une maladie violente, & dangereuse, qu'on appelle *passion iliaque*, ou *miserere*. C'est une expulsion des matieres fecales par la bouche, accompagnée de l'enflûre du bas ventre, d'une douleur vive, & d'une constipation totale. La cause immediate de la *passion iliaque* est le mouvement peristaltique des boyaux renverses

verſez ; c'eſt-à-dire, qui commence par les boyaux inferieurs, & qui ſe continuë aux ſuperieurs. Les autres cauſes ſont les excremens endurcis, l'inflammation des inteſtins, leur engagement dans le ſcrotum, comme il arrive ſouvent dans les hernies, leur entortillement, & leur entrée de l'un dans l'autre. On a vû des perſonnes attaquées de la *paſſion iliaque*, qui rendoient les lavemens, & les ſuppoſitoires par la bouche. Il y en a auſſi qui ont été gueries en avalant une grande quantité d'argent vif, ou une balle de mouſquet. Lorſque les boyaux ſont entortillez, ou qu'ils entrent l'un dans l'autre, ces corps les remettent quelquefois en état par leur peſanteur.

La *paſſion iliaque* tire ſon nom de l'inteſtin *ileon*, parcequ'il eſt le plus ſouvent affecté dans cette maladie ; ou bien du verbe *eilein*, *tourner*, *envelopper* ; d'où vient que les Latins l'appellent *volvulus*, ou *convolvulus*. Quelques-uns appellent cette maladie *ileus*. Sydenham calmoit l'*Ileus* ou la colique de miſereré, avec le ſel d'abſinthe mêlé dans le jus de citron. J. DES Sç.

ILIAQUE, eſt auſſi un nom qu'on donne à deux groſſes arteres qui ſont les diviſions de l'aorte, lorſqu'elle eſt parvenuë à l'os ſacrum. Il y en a une de chaque côté, qui ſe diviſe encore en interne, & en externe : l'une & l'autre jette pluſieurs rameaux.

On appelle auſſi *veines iliaques*, de groſſes veines qui accompagnent les arteres *iliaques*, & qui ſe joignant à l'endroit de l'*os ſacrum* forment la veine cave. Il y en a deux de chaque côté, une interne & l'autre externe, qui reçoivent pluſieurs petites veines des parties voiſines.

On appelle auſſi *iliaque*, le ſecond muſcle de la cuiſſe qui eſt ainſi nommé parce qu'il remplit toute la cavité interne de l'os ileon. Il eſt placé dans l'abdomen. Il prend ſon origine de tout le bord de la cavité interieure de l'os des iles, & ſe conduiſant par le même chemin que le pſoas, il va joindre ſon tendon, pour enſuite s'inſerer comme lui au petit trocanter. DIONIS.

I L L.

ILLAPS. ſ. m. Terme des myſtiques. Ecoulement, émanation.

Du Latin *illapſus*.

ILLATION. ſ. m. concluſion, conſequence. Il n'eſt en uſage que dans le dogmatique.

ILLEC. Vieux mot qui ſignifioit autrefois, En ce lieu-là. Il eſt hors d'uſage, excepté dans le ſtile Marotique.

Et ſont illec reçûs grands & petits,
A marchander des crimes à tout prix. ROUSS.

Ce mot vient du Latin *illic* ; qui ſignifie la même choſe.

ILLEGAL. adj. Contre les loix, illegitime.

ILLEGALITE'. ſ. f. Injuſtice, repugnance avec les loix, defaut d'une procedure en juſtice. Ces deux mots ſont plus Anglois que François.

ILLEGITIME. adj. m. & f. Qui eſt contre les loix divines, ou humaines. La tyrannie eſt une puiſſance uſurpée & *illegitime*. Un enfant eſt *illegitime*, quand il n'eſt pas né dans un mariage fait ſelon les loix du païs. Une naiſſance illegitime eſt le crime du pere & de la mere, & non celui de l'enfant qui n'y a contribué en rien. J. DES Sç. Celui qui prend le bien d'autruy, fait une action *illegitime*. Le prêt uſuraire eſt *illegitime* C'eſt une piece *illegitime*, qui n'eſt pas de l'auteur auquel on l'attribuë. BAY.

Du Latin *illegitimus*.

ILLEGITIMEMENT. adv. D'une maniere illegitime, ſans fondement, ſans raiſon. Vous pretendez cela *illegitimement*. Celui qui poſſede *illegitimement* un heritage, ne le ſçauroit preſcrire.

ILLICITE. adj. m. & f. Deffendu, prohibé, qui n'eſt pas permis par les loix. Une choſe *illicite* n'eſt pas toûjours mauvaiſe en ſoi ; mais elle devient mauvaiſe, parcequ'elle eſt prohibée. Le concubinage eſt *illicite* dans le Chriſtianiſme. Le trafic des armes au païs étrangers eſt *illicite*. Il ne faut pas deffendre ſon droit par des voyes *illicites*. On eſt obligé à reſtituër un bien acquis par des moyens *illicites*. Pratique *illicite*. PAT. Doctrine *illicite* & pernicieuſe. PASC.

Du Latin *illicitus*.

ILLICITEMENT. adv. D'une maniere illicite. On n'approuve gueres les mariages qui ont commencé *illicitement*. On dit au Palais *ab illicitis*. Il n'a guere d'uſage que dans le ſtile de Pratique.

ILLICO. Terme de Chancelerie, qu'on mettoit autrefois dans les reliefs d'appel pour être relevé de l'*Illico* ; c'eſt-à-dire, de n'avoir pas appellé ſur le champ. Ce mot eſt le même au Latin, & eſt dit *tanquam in loco*, ſur le champ, ſur le lieu.

ILLIMITE', EE. adj. m. & f. Qui n'a point de bornes, point de limites. La Cour de Rome avoit uſurpé un pouvoir *illimité*, & ſans bornes. OE. M. Ces Ambaſſadeurs ont un pouvoir *illimité*.

Ce mot & les ſuivans viennent du Latin.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Terme de l'Ecole. Qui a la vertu d'éclairer. Le feu a une vertu, une qualité *illuminative*.

ILLUMINATIF, IVE. adj. Qui n'a guere d'uſage qu'en cette phraſe, *vie illuminative* ; pour dire, une vie éclairée de la lumiere que Dieu répand dans l'ame. Les myſtiques établiſſent trois ſortes de vie ſpirituelle. La vie purgative, la vie *illuminative*, la vie unitive.

ILLUMINATION. ſ. f. Action du corps lumineux qui éclaire. On tient en Phyſique, que l'*illumination* ſe fait en un inſtant. La premiere qualité du feu, de la flamme, c'eſt l'*illumination*. La lune ne nous éclaire que par l'*illumination* du ſoleil. Les Aſtronomes diſtinguent trois ſortes de mois que la lune forme par ſon mouvement, l'un deſquels s'appelle mois *d'illumination* ; il ſe meſure depuis qu'on commence à voir la lune après ſa conjonction, juſqu'à ce qu'elle diſparoiſſe.

ILLUMINATION, ſe dit auſſi d'une grande quantité de lumieres qu'on allume la nuit dans une occaſion de fête & de réjoüiſſance. Une belle *illumination*. Une grande *illumination*. Il y avoit des *illuminations* à toutes les fenêtres, dans toutes les ruës. En ce ſens ce mot eſt plus uſité au plurier, qu'au ſingulier. Les *illuminations* des Fêtes de Verſailles ont été un des plus beaux ſpectacles qu'ait fait voir la magnificence royale. Elles étoient faites de papier peint, & éclairées par derriere de pluſieurs lumieres.

ILLUMINATION, ſe dit encore des cierges & des petites lampes qu'on allume en plein jour ou la nuit dans les Egliſes. Les Religieux les jours de leurs fêtes ont ſoin de faire des *illuminations* dans leurs Egliſes. Les Eſpagnols ſont de tous les chrêtiens ceux qui depenſent le plus en *illuminations*. DEL. DE L'ESP.

ILLUMINATION, ſe dit figurément des lumieres d'enhaut qui viennent dans nos ames. La foi eſt un don, & une *illumination* du St. Eſprit. Les profanes ſe moquent des *illuminations*, & de ces douceurs internes dont ſe vantent les myſtiques. FEN. La Princeſſe ſe ſentit éclairée par une *illumination* ſoudaine. BOS.

ILLUMINATION. Les anciens Chrêtiens ont ainſi appellé le Baptême, & cette expreſſion étoit déja fort en uſage du tems de Juſtin martyr. *On appelle*, dit il, *le baptême*, illumination, *parce que les eſprits de ceux qui*

ont

ont appris ces choses, savoir, les veritez Chrétiennes; *sont illuminez*. Apol. II. Voyez Le N. Testament de Berlin sur Hebr. VI, 4.

ILLUMINER. v. act. Eclairer; Dissiper les tenebres, & l'obscurité par une effusion de lumiere. Le soleil n'*illumine* à la fois que la moitié de la terre. La lune ne nous paroit que quand le soleil *illumine* la partie qui nous regarde.

Lune, qui de l'obscure nuit,
Illumine *les sombres voiles*. Godeau.

ILLUMINER, se dit aussi quelquefois pour, faire des illuminations. On ordonna d'*illuminer* dans toutes les ruës. On avoit *illuminé* toute la face de l'Hôtel de ville.

Illuminer, se dit figurément en choses spirituelles, des lumieres qui éclairent l'entendement. La foi *illumine* nos ames. Les Peres de l'Eglise ont *illuminé* les Fidelles par leur doctrine & leur vertu. Il y a de grands païs qui n'ont pas encore été *illuminez* par l'Evangile. Seigneur *illuminez* mon ame.

Illuminer, se dit aussi des sciences humaines. L'étude de la Philosophie ouvre l'esprit, & l'*illumine*. L'esprit est *illuminé* par la Doctrine, comme l'œil par l'air qui l'environne. Ablan. Quand vous serez plus *illuminé*, vous connoitrez mieux les prix des choses. Le Ch. de M. St. Thomas étoit un esprit bien éclairé, bien *illuminé*. Cela fait voir que vous avez l'esprit extrêmement *illuminé*. Boil.

Illuminer, se dit aussi pour, éclairer, faire observer, faire apprecevoir des choses ausquelles on ne prenoit pas garde dans la vie civile. Craignez les vivans qui tôt ou tard seront *illuminez* sur votre conduite. Bossu.

Illuminé, ée. part. & adj. Eglise *illuminée*, Esprit *illuminé*.

Il est aussi subst. & signifie un visionnaire, en matiere de Religion. C'est un homme qui a des visions sur la Religion, c'est un *Illuminé*. Denys le Chartreux fut appellé Docteur *illuminé* ou extatique, à cause de sa piété lumineuse & enflammée. Raimond Lulle a été aussi appellé le Docteur *illuminé*, aussi bien que Taulerus, devot extatique. En 1575. il s'éleva en Espagne une secte d'Heretiques qui se faisoient appeller alumbrados, c'est-à-dire, *illuminez*. Ils s'imaginoient posseder Dieu, & être unis à lui d'une maniere intime dans l'oraison. Cette heresie fut d'une courte durée. Elle se renouvella en 1628. & la France en fut aussi infectée en 1634. Ces *Illuminez* avoient beaucoup d'opinions semblables à celles des Quietistes.

ILLUSION. s. f. Fausse apparence, artifice pour faire paroitre ce qui n'est pas, ou autrement qu'il n'est en effet. Si Dieu fait *illusion* à nos sens, c'est proteger le mensonge, & les *illusions*, par l'exemple le plus sacré, qui est celui de Dieu même. Cl. L'Optique fait paroître aux yeux mille agreables *illusions*, dans les lunettes polyedres, ou à facettes, dans la lanterne magique.

Illusion, se dit aussi en termes du Palais. Cette chicane est une pure *illusion*. Ce ne sont pas des objections solides qu'on me fait, ce sont de pures *illusions*.

Illusion, se dit aussi en Morale pour, Erreur, tromperie, pensée chimerique. Les plaisirs mondains sont des *illusions*, de vaines *illusions*. Les hommes se repaissent de chimeres, & d'*illusions*. La vie contemplative est bien voisine de l'*illusion*, & du fanatisme. Boss. Il n'y a rien qui soit si sujet à illusion que la pieté. Card. de Retz. Le Demon procure quelquefois d'heureux succès aux mechans pour les entretenir dans l'*illusion*. Nic. Il y a une *illusion* très-absurde, & qui est cependant très-ordinaire: c'est de croire qu'un homme dit vrai, parcequ'il est de condition, ou qu'il est élevé en dignité. Loc. Il faut songer d'abord à guerir le cœur, comme la source la plus ordinaire des *illusions* de l'esprit. Nic. La voye de l'examen des controverses est propre à precipiter l'homme dans toutes sortes d'*illusions*. Id. Il y a de la dureté à arracher aux gens des imaginations qui leur plaisent, & à leur envier le charme de leurs *illusions*. Os. M. Il est ridicule de combattre serieusement les *illusions*, & les rafinemens d'une devotion melancholique. Boss. L'amour propre est la source feconde des *illusions* du cœur. Aba. Combien la vanité se fait-elle de flatteuses *illusions*? Nic.

Douces illusions *qui seduisez mes sens*! Vill.
Je trouve mon repos dans mes illusions. Breb.

Illusion, se dit aussi des artifices du Demon qui fait paroitre ce qui n'est pas. Toutes les apparitions d'esprits sont des *illusions*.

ILLUSOIRE. adj. m. & f. Captieux, qui tend à tromper sous une fausse apparence. Il se dit au Palais des contrats simulez, des actions des parties qui colludent ensemble. Toutes ces pieces & ces faits alleguez sont *illusoires*.

On dit aussi, qu'une telle procedure rendroit un jugement, un arrêt, *illusoire*; c'est-à-dire, qu'il seroit inutile, qu'il demeureroit sans execution, dont la partie auroit raison de se moquer.

ILLUSOIREMENT. adv. D'un façon illusoire. Il n'a d'usage que dans le stile de Pratique.

ILLUSTRATION. s. f. Action, ou ouvrage qui rend une chose illustre. Jean le Maire a fait un Volume qui porte le titre d'*Illustration des Gaules*. Ce mot n'a guere d'usage qu'en parlant des marques d'honneur dont une famille est illustrée. C'est une famille noble & ancienne, mais sans *illustration*. La Robe a ses *illustrations*, comme l'Epée. Les Chanceliers & les Gardes des Sceaux sont en parallele avec les Connétables & les Maréchaux de France. Os. M.

Du Latin *illustratio*.

Illustration. Ce mot se dit aussi quelquefois en matiere de devotion, & on y joint ordinairement quelque épithete pour en determiner la signification. Il signifie donc une sorte de lumiere que Dieu repand dans l'esprit, pour lui faire penetrer des choses qu'il ne pourroit pas voir sans ce secours, & devient synonyme avec *illumination*. Ces *illustrations* divines ne l'empêchoient pas de consulter les Religieux de St. Dominique. Bouh.

ILLUSTRE. adj. m. & f. & subst. Fameux, celebre, soit par son merite, par sa vertu, par sa noblesse, ou par ses crimes. Une race *illustre*. Il est né d'un sang *illustre*. Un corps *illustre*; une assemblée *illustre*. Plutarque a écrit les Vies des *illustres* Capitaines Grecs & Romains. La Maison de Bourbon est la plus *illustre* de l'Europe. Bocace a écrit les Vies des Dames *illustres*. Ciceron a été le plus *illustre* des Orateurs, & Virgile des Poëtes. Ce peintre est *illustre* en son Art. L'*illustre* Corsaire est un Heros du Polexandre. Les Rois d'Egypte ont laissé d'*illustres* marques de leur grandeur. On trouve d'*illustres* scelerats; mais il ne fut jamais d'*illustres* avares. St. Ev. Ce Peintre-là est un *illustre*, un des *illustres* du tems.

Pardonnez à l'éclat d'une illustre *fortune,*
Ce reste de fierté qui craint d'être importune Rac.
Sous les titres pompeux d'une illustre *fortune*.
Souvent les plus grands Rois n'ont qu'une ame commune. Fl.
J'aime mieux mon repos qu'un embarras illustre. Boil.

Illustre. Le titre d'*illustre* étoit le plus considerable

ble des titres d'honneur, qu'on donnoit dans l'Empire Romain aux personnes distinguées. C'est pourquoi on le donnoit autrefois aux Empereurs. Les Rois de France, sous la premiere race, ont aussi porté le titre d'*illustre*; il passa ensuite aux Maires du Palais. L'Epitaphe de Charlemagne, la premiere qu'on ait remarquée sur les tombeaux des Rois de France, lui donne le titre d'homme *illustre*, *Vir illuster*, que les Rois de France prirent depuis, jusqu'à ce que les Papes leur donnerent celui de *Très-Chrétien*. Les Papes ne donnent plus pareillement le titre d'*Illustre* aux Rois d'Espagne, depuis qu'ils leur ont donné celui de Catholique; mais ils continuent de le donner aux Rois d'Angleterre & de Portugal, & au Doge de Venise: ils qualifient même l'Empereur, Roi *illustre* de Hongrie & de Boheme.

ILLUSTRER. v. act. Rendre une chose illustre; lui donner du lustre, & de l'éclat. Il ne faut qu'un grand homme, pour *illustrer* une maison, & la rendre fameuse. Les grands emplois ont *illustré* cette famille. Cet Auteur a *illustré* son païs par ses ouvrages. *Illustrer* une histoire par des medailles. SPON.

C'est par là que Moliere illustrant *ses écrits,*
Peut-être de son art eût emporté le prix. BOIL.
. . . *j'aime mieux endurer une injure*
Que d'illustrer *un faquin ignoré.* ROUSS.

ILLUSTRÉ, ÉE. part.

ILLUSTRISSSIME. adj. & f. Qui est très-illustre. C'est un titre d'honneur qu'on donne aux Evêques. L'*Illustrissime* & Reverendissime Archevêque de Paris. Il est tiré de l'Italien *illustrissimo*. Lorsque le Cardinal du Perron revint de Rome, après la negociation de Venise, il en apporta l'*illustrissime* Cardinal, & la Seigneurie *illustrissime*, mais personne n'en voulut. BALZ. Ce que dit là Balzac étoit vrai de son temps; mais le mot d'*illustrissime* a été reçu depuis. Costard écrivant à Mr. Delingendes nommé à l'Evêché de Sarlat, lui dit, J'avois depit de ne vous pouvoir traiter d'*illustrissime*. Depuis que le Pape Urbain VIII. a attribué le titre d'*Eminence* aux Cardinaux, la Cour de Rome a donné celui de *Seigneurie Illustrissime* aux Nonces, aux Archevêques & Evêques, aux principaux Prelats de la Cour de Rome, & generalement à tous les grands Seigneurs qui sont Ecclesiastiques; quoi que par leur naissance ou par leur qualité ils dussent avoir le titre d'*Excellence* ou d'*Altesse*, & qu'ils le reçoivent des autres Cours. A l'égard des seculiers, on donne le titre de *Seigneurie Illustrissime* aux Ambassadeurs des Princes, qui ne sont point Têtes couronnées, & à divers Seigneurs qualifiez qui ne peuvent pas pretendre à l'*Excellence*. Le terme d'*illustrissime* ne signifie pas grand chose en Italie, il ne faut que mettre un ruban à sa cravate, pour se faire donner de l'*illustrissimo*. MISSON.

ILS. C'est l'article pluriel des verbes. Voyez IL.

IMA.

IMAGE. f. f. Peinture naturelle, & très-ressemblante qui se fait des objets, quand ils sont opposez à une surface bien polie. On voit l'*image* de tous les objets dans les miroirs. Narcisse devint amoureux de lui même en voyant son *image* dans une fontaine. Les *images* des objets se peignent au fond de notre œil, comme sur une toile, ou une glace.

Ce mot vient du Latin *imago*, d'*imitari*, imiter.

IMAGE, se dit aussi de ces representations artificielles que font les hommes, soit en peinture, ou en sculpture. Il y a eu de cruelles guerres entre les Chretiens qui honoroient les *images* des Saints, & ceux qu'on appelloit Iconoclastes, ou briseurs d'*images*. On respecte dans la monnoye l'*image* du Prince. Les *images* sont les livres des ignorans. MAIM. Le plus rare tableau de Rome, se voit à S. Sylvestre du Champ de mars; c'est l'*image* de Jesus-Christ, faite, dit on, par Jesus-Christ même. MISSON. Les Grecs n'ont d'*images* qu'en plate peinture. THEVENOT. Luther ne conserva les *images* que pour contrarier Carolstat. BIB. UNIV. Le culte des *images* n'étant fondé ni sur l'Ecriture, ni sur la Tradition, est mauvais selon le principe même des Catholiques Romains tiré de Vincent de Lerins. BAY. Quand un Moscovite entre dans une maison, il cherche d'abord où est l'*image*, & la saluë. OLEARIUS. Baronius remarque que l'ombre de S. Pierre, qui guerissoit les malades, n'étant autre chose qu'une *image* de son corps, comme les ombres ont été l'occasion qui a fait inventer la peinture, on peut reconnoître par là que Dieu a approuvé par ses miracles le service des *images*, depuis les commencemens de l'Eglise. BIB. UNIV. La veritable difference, selon le Stile de l'Eglise, qui est entre l'*image* & l'idole, c'est que l'*image* est une representation qui n'est point faite pour le culte & l'adoration, & l'idole est faite pour être adorée. Le livre de Charlemagne contre les *images*, & contre le second Concile de Nicée, exprime fort bien cette difference. JUR.

Même l'on dit que l'ouvrier,
*Eut à peine achevé l'*image,
Qu'on le vit fremir le premier,
Et redouter son propre ouvrage. LA FON.

Le mot d'*image* dans ce sens est consacré aux choses saintes. On ne dit point, voilà l'*image* du Roi: on dit que c'est son portrait, si c'est de la peinture; & sa figure, ou sa statuë, si c'est de la sculpture. Ce n'est qu'en parlant des statuës que les Romains étaloient dans leurs vestibules, ou dans les ceremonies d'éclat, qu'on se sert du mot d'*image*. FEL. L'*image* de Constantin portée à Rome y fut rejettée par les ordres de Maxence. La reception des *images* étoit la forme ordinaire de reconnoître les nouveaux Princes. BOSS. Les Romains faisoient porter dans leurs pompes funebres les *images* enfumées, & tronquées de leurs ancêtres. OB. M.

IMAGE, signifie plus particulierement & parmi le peuple, une estampe d'une planche gravée, imprimée sur du papier, du vêlin, du satin, dont on tire plusieurs copies. Ce livre est tout plein d'*images*, de figures. Un vendeur d'*images*. On donne des *images* aux enfans qui ont bien dit leur Catechisme; des *images* signées aux écoliers, lesquelles leur sauvent le foüet, quand ils l'ont merité. Amuser les enfans avec des *images*.

On appelle *image en taille douce*, celle qui est tirée d'une planche gravée avec le burin, laquelle marque par ses parties enfoncées. Une *image en taille de bois*, celle dont la planche est de bois, laquelle marque par ses parties élevées. Les *images* de cire ont été employées comme un malefice & par les Anciens & par les Modernes. BAY.

IMAGE, se dit aussi des descriptions, des peintures qui se font par le discours tant en prose qu'en vers. Ce discours est rempli de belles *images*. Un Poëte croit d'ordinaire avoir fait une belle *image*, quand il a assemblé une suite d'expressions pompeuses; mais souvent avec toutes ces belles couleurs, il n'a rien peint; & l'imagination perd dans la foule des mots, le veritable objet qu'il lui presente. LA MOTTE. Il y a trois conditions essentielles à une *image*; la netteté, l'unité & la force. La netteté consiste à choisir des objets aisez à imaginer & à ranger dans leur ordre, de sorte que le

le Lecteur croye voir ce qu'on lui dit. L'unité consiste à ne choisir que des circonstances qui concourent au même effet, à ne pas sortir un seul moment du genre de l'*image*, à ne rien mêler que de gracieux, de grand ou de terrible, selon que le fonds le demande. La force consiste à ne rien employer d'inutile, à choisir entre ce qui convient, ce qui convient le mieux, & à observer même dans son choix, une gradation qui fortifie toujours l'impression dominante. Id. Les *images* dans la Rhetorique ont tout un autre usage que parmi les Poëtes : le but qu'on se propose dans la Poësie, c'est l'étonnement, & la surprise : au lieu que dans la Prose, c'est de bien peindre les choses, & de les faire voir clairement. Il y a pourtant cela de commun, qu'elles tendent à émouvoir dans l'un & l'autre genre. Ces *images*, ou ces peintures, sont d'un grand artifice pour donner du poids, de la magnificence, & de la force au discours. Par là il semble qu'on met les choses dont on parle, devant les yeux de ceux qui écoutent. Boi. Les *images* ont cela, qu'elles animent, & échauffent le discours : ensorte qu'étant menagées avec art, elles domptent, pour ainsi dire, & soumettent l'auditeur. Id. Cet Orateur a fait une *image* du combat si vive, que chaque auditeur se croyoit presque transporté sur le champ de bataille. Ce Predicateur a fait une *image* de l'Enfer si affreuse, qu'il a épouvanté tout son auditoire. L'*image* de l'Amour ne peut plaire sans remüer le cœur. Nic.

Etudiez un fat, un prodigue, un avare,

- - - - - - - - -

Presentez en par tout les images *naïves.* Boi.
Que l'image *du vice, adroitement tracée,*
Puisse déplaire au cœur sans blesser la pensée. Vill.

Image, se dit encore des idées, des peintures qui se forment dans l'esprit, par l'impression des choses qui ont passé par les sens. Une tête épuisée d'esprits animaux est vuide d'*image*. Art de Parl. Les Orientaux qui ont l'imagination chaude & pleine d'*images*, ne parlent que par metaphores & par allegories. Id. Un criminel a toûjours l'*image* de son crime devant les yeux. Il voit l'*image* d'une mort honteuse qu'on lui prepare. Un Amant a toûjours l'*image* de sa Maîtresse gravée dans le cœur : il est tout plein de son *image*.

Par tout du desespoir je rencontre l'image. Rac.

L'*image* de l'affront qu'il a reçu ne s'effacera point de la memoire. L'*image* de la mort, quand elle est proche, ébranle les plus fermes. Nic. Quand la populace est frappée d'une vaine *image* de Religion, elle obeïra plutôt à des devins qu'à ses chefs. Vau. Mourir est si peu de chose pour les Anglois, qu'il faut pour les toucher des *images* plus funestes que la mort même. St. Ev. On a beau s'occuper de soi même dans la solitude, les *images* que l'on s'en forme sont infiniment plus sombres, que celles qui sont aidées par les objets exterieurs. Nic.

Dans le fond des forêts votre image *me suit.* Rac.

Image, se dit figurément de la ressemblance. Dieu a fait l'homme à son *image*. L'homme est l'*image* de Dieu. Les Rois sont les vivantes *images* de la Divinité. Cet enfant est la vive *image* de son pere. Un juge doit être l'*image* vivante de la Loi. J. des Sc.

*Ce Fils toute ma joye & l'*image *d'Hector.* Rac.
Images *des Dieux sur la Terre,*
Est ce par des coups de tonnerre,
Que leur grandeur doit éclater? Rouss.
. . . . . *Plus j'envisage*
La foiblesse de l'homme & sa malignité,
Et moins de la Divinité,
En lui je reconnois l'image. Des-H.

On dit aussi, que l'Ecriture est l'*image* de la pensée : que la Comedie est l'*image* de la vie civile. Nous en brassons l'erreur sous l'*image* de la verité. La Pl. c'est-à-dire, sous l'apparence. Les Grecs appelloient l'Echo, l'*image* de la voix. Dac.

Image, en termes d'Optique, signifie la trace que les objets impriment dans le cerveau par l'organe des sens. Il se dit encore d'un objet sur la base d'un miroir convexe.

Image, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'une femme est sage comme une *image*. On dit aussi de celle qui ne parle guere, qui est sans action, sans esprit, que c'est une belle *image*. On dit aussi, qu'on amuse les enfans avec des *images*, en se moquant de ceux qui nous veulent entretenir ou payer de bagatelles. On dit aussi par raillerie, Vous avez bien fait, vous aurez une belle *image*. Les enseignes qu'on nomme, A la belle *Image*, sont des *images* de Notre-Dame.

IMAGER, ere. s. m. & f. Qui vend des estampes, des images en papier, ou en vêlin. On les appelle autrement *dominotiers*. Les Sculpteurs ont été aussi appellez *Imagers*, ou Tailleurs d'images, par leurs statuts, qui leur deffendent de tailler aucune image de bois verd, ni mort-bois, ni tilleuil.

Un Imager *tira l'image d'un visage,*
Et le tira si bien en sa perfection,
*Que l'*Imager *devint amoureux de l'image.* Voi.

IMAGINABLE. adj. m. & f. Ce qui peut tomber dans notre esprit, que nous pouvons concevoir, qui est aisé à croire, qui est possible. Cet homme a toutes les vertus *imaginables*. Cet Auteur a une force d'esprit qui n'est pas *imaginable*. Il cherche tous les moyens *imaginables* pour servir ses amis. Ce n'est pas une chose *imaginable* combien il se trouva de monde à cette fête. Il n'est pas *imaginable* combien il a été touché de cette perte. On a fait toutes choses *imaginables* pour le sauver. Tous les malheurs *imaginables* lui sont arrivez.

IMAGINAIRE. adj. m. & f. Qui n'est point réel, & effectif. Un honneur *imaginaire*. Il se repaît de choses *imaginaires*. Les espaces *imaginaires*, c'est tout l'espace vuide que nous pouvons concevoir au delà du monde fini. Souvent les Geographes ajoûtent à l'ouvrage du Créateur & forment des païs *imaginaires*. Tournef. Le Riche *imaginaire* des Visionaires, L'Heresie *imaginaire* des Jansenistes. Le Malade *imaginaire* de Moliere.

IMAGINATIF, ive. adj. Qui imagine aisément, qui a une grande fertilité d'imagination. Il faut qu'un Machiniste soit fort *imaginatif*, pour trouver de nouvelles inventions. La bonne qualité d'un Poëte est d'être *imaginatif*. C'est une personne ingenieuse & fort *imaginative*. Quelquefois ce mot se prend en mauvaise part, & signifie simplement, Visionaire, qui pense posseder plusieurs qualitez qu'il n'a pas ; qui croit avoir trouvé de belles inventions qui ne sçauroient reüssir.

Imaginatif, se dit subst. d'un homme sujet à des imaginations, à des idées extraordinaires & dereglées. Un *imaginatif* debite une pensée, un autre la reçoit & la dit comme une verité constante : enfin elle se multiplie à l'infini. Ab. de la Tr.

La puissance, la faculté *imaginative*, c'est la puissance, la faculté par laquelle on imagine.

On dit aussi simplement l'*imaginative*, au subst. pour exprimer la même chose. Cet homme se pique d'avoir une belle *imaginative*, mais le jugement lui manque. Il a l'*imaginative* excellente. Il est du stile familier.

J'ai l'imaginative
Aussi bonne en effet que personne qui vive. Mol.

IMAGINATION. s. f. Puissance, faculté par laquelle l'ame imagine. C'est aussi quelquefois une fonction particuliere de cette puissance. L'intelligence, c'est la perception qu'a notre ame sans aucune image corporelle. Mais le propre de l'*imagination*, est de faire concevoir les objets sous des images corporelles, tracées dans le cerveau. Elle n'a donc pour objet que les choses sensibles & corporelles. Ainsi on la peut definir, une maniere de concevoir par des images tracées dans le cerveau. Arn. L'*imagination* ne consiste que dans la faculté qu'a l'ame de se former des images, des objets, en les imprimant dans les fibres du cerveau; & plus les vestiges des esprits animaux, qui sont les traces de ces images, seront grands & distincts, plus l'ame imaginera fortement, & distinctement, ces objets. Maleb. Dans l'*imagination* il y a deux choses; la premiere est materielle, la seconde est spirituelle. La materielle, ce sont ces traces causées par l'impression que font les objets sur les sens; la spirituelle est la perception ou connoissance que l'ame a de ces traces, & la puissance qu'elle a de les renouveller ou ouvrir, quand elles ont été faites une fois. Art de Parl. La force & l'usage de l'*imagination* sont très considerables, même dans les bêtes, dans lesquelles elle est la principale faculté. Grew. Une *imagination* forte est une disposition du cerveau qui le rend capable de vestiges, & de traces extrêmement profondes. Maleb. La froideur du cerveau fait que l'*imagination* est pesante. Art de Parl. L'abondance des esprits rend l'*imagination* feconde. Id. Pour avoir l'*imagination* bonne, il faut que le cerveau ne soit ni trop humide, ni trop sec, & que les esprits animaux soient chauds, abondans & égaux dans leur mouvement. Id. La nouveauté des objets frappe l'*imagination*. On voit d'étranges effets de la force de l'*imagination* dans les femmes grosses. La moindre parole deshonnête offense une *imagination* tendre & delicate; salit, souille l'*imagination*. Il faut guerir une *imagination* blessée. L'*imagination* contribuë beaucoup à la guerison des malades. Un Medecin a presque aussi souvent affaire à l'*imagination* de ses malades, qu'à leur poitrine, ou à leur foie, & il faut sçavoir traiter cette *imagination*, qui demande des specifiques particuliers. Font. Les hypocondriaques sont des malades d'*imagination*. Une forte *imagination*, sert à trouver de belles inventions, des choses difficiles à penetrer. Une belle, une heureuse *imagination* en conçoit d'agreables. Il y a des *imaginations* naturellement abstraites & vagabondes. Nic. Theophraste a dit que l'*imagination* sans le jugement, est un cheval sans frein. Abl. L'*imagination* errante d'une jeune fille se tourne aisément vers les objets dangereux. Fen. Les plus heureuses saillies de l'*imagination* se presentent d'elles-mêmes, & comme par hazard. Oe. M. Je lui ay donné dans mon *imagination* ce qui lui manquoit de perfections: & si je lui retranchois les faveurs de mon *imagination*, elle perdroit bien de ses charmes. Le Ch. d'H. Ceux qui ont une vivacité d'*imagination* moins exercée, ont aussi moins de degoûts, & moins de caprices. Font. Dans la jeunesse nous n'aimons que le joli, & l'agreable; nous ne courons qu'aprés ce qui rit à l'*imagination*. Tour. Les transports de l'amour extatique des contemplatifs, sont les transports d'une *imagination* échauffée. Fen. Ne laissez point errer votre *imagination* vagabonde. Boss. L'*imagination* d'une personne opere sur celle d'une autre. Les *imaginations* fortes sont contagieuses, & dominent sur les foibles. Maleb. Qui ôteroit à l'homme les biens que lui fait son *imagination*, le rendroit la plûpart du temps miserable. M. Esp. Quand on a l'*imagination* vive, & l'esprit sensible, les moindres choses donnent du chagrin. M. Sc. Il est ridicule de faire l'agreable, & l'enjoüé, avec une *imagination* sombre, & pesante. Bell. Cette femme n'a point une *imagination* qui vous surprenne d'abord, & qui bientôt aprés vous importune. St. Ev. Seneque infecte aisément l'*imagination* bouillante des jeunes gens, par quantité d'idées fausses, & outrées. Men. L'*imagination* des Italiens cherche trop à briller. St. Ev. Theophile ne se piquoit que d'esprit, & faisoit son capital de son *imagination*: en sorte qu'il avoit plutôt une fertilité d'*imagination* qu'une fecondité d'esprit. Le P. R.

Imagination, se dit aussi des inventions, des pensées, & des effets que produit cette faculté. Ce Poëte a mille belles & plaisantes *imaginations*. Calot a gravé cent postures, cent *imaginations* grotesques. Ces *imaginations* heureuses qui échappent à l'esprit sans choix, & sans connoissance, n'acquierent pas une estime solide. St. Ev. Les pointes & les *imaginations* de Seneque sentent un peu la chaleur d'Afrique. Id. Les gens qui ont trop de vanité outrent tout: il y a toûjours de leur *imagination* dans les choses dont ils parlent. Bell. Eschyle a quelquefois des hardiesses, & des *imaginations* tout-à-fait nobles, & heroïques. Boi.

Imagination, signifie aussi, Vision, chimere, fantaisie bizarre. Cet homme se remplit l'esprit de cent folles *imaginations*. Vous croyez cela fermement; mais il n'en est rien, c'est une *imagination*. On ne lui peut ôter une si vaine *imagination* de l'esprit.

IMAGINER. v. act. & n. Se former l'image, ou l'idée d'une chose. Nos organes sont composez de filets qui d'un côté se terminent aux parties exterieures du corps, & de l'autre aboutissent au cerveau. Si ces petits filets sont remuez par l'impression que font les objets au dehors; alors l'ame sent: mais si l'agitation ne se fait qu'au dedans par le cours des esprits animaux; alors l'ame *imagine*. Et voilà la difference qu'il y a entre sentir, & *imaginer*. Desorte que la faculté d'*imaginer* ne consiste que dans la puissance qu'a l'ame de se former les images des objets. Maleb. La faculté de concevoir est la même dans tous les hommes, mais celle d'*imaginer* varie selon la diversité du temperament, la constitution du corps, l'éducation, &c. Tschirnhaus.

Imaginer. v. act. Penser, concevoir, inventer, assembler plusieurs idées dans son esprit, dans son imagination. La principale qualité d'un Peintre, d'un Poëte, c'est de bien *imaginer* un dessein, avant que de l'executer. Peut-on rien *imaginer* de plus extravagant? On ne peut rien *imaginer* de plus admirable. Il a *imaginé* une jolie machine. C'est des Anciens qu'on peut apprendre cette justesse, qui donne à l'esprit un tour agreable, & que l'esprit donne à tout ce qu'il pense, & à tout ce qu'il *imagine*. Le P. Ra. Les opinions que vous vous formez, sont des choses plus fortement *imaginées*, que solidement conçuës. St. Ev.

S'imaginer, signifie aussi, Croire. Nous nous accoutumons à tout ce que nous voyons, & je ne sçay si le Consulat du Cheval de Caligula nous auroit autant surpris que nous nous l'*imaginons*. Card. de Retz. Il ne faut pas s'*imaginer* qu'un homme réüssisse également bien en toutes choses. On s'*imagine* toûjours qu'on a plus de merite, & de perfections, qu'on n'en a en effet. C'est un homme qui a pu *imaginer* un moment, que vous le favorisiez. Voit.

S'imaginer, signifie aussi, Se persuader vainement, sans fondement. Il s'est *imaginé* que vous l'aimiez. Il s'*imagine* être le premier homme du monde. Il s'*imagine* être

être un grand Docteur.

S'IMAGINER. Signifie, croire, se persuader, quand il a un *infinitif*, ou un *que* après soi. On *s'imagine* quelquefois être assez saint, lorsqu'on n'est pas aussi méchant que les scelerats. Je m'*imagine* que vous serez de mon avis. Quand *s'imaginer* regit un *accusatif*, il signifie concevoir. On ne sçauroit *s'imaginer* rien de plus ridicule. REFL.

S'IMAGINER, signifie aussi, Se représenter dans l'esprit. *Imaginez*-vous les plus grands tourmens du monde, ce n'est qu'une legere idée de l'Enfer. *Imaginez*-vous Alexandre au milieu d'une bataille, &c.

IMAGINÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ce n'est pas le tout qu'une machine soit bien *imaginée*, il faut encore qu'elle soit bien executée. Conte bien *imaginé*. Des choses heureusement *imaginées*.

IMAM. Terme de Relation. Curé, Chapelain d'une Mosquée chez les Mahometans.

Imam, signifie en Arabe, celui qui precede.

Le Roi d'Yemen prend le titre d'*Imam* par excellence; qualité très distinguée dans le Mahometisme, que les premiers Caliphes ont portée, & qui les constituoit Chefs & Pontifes souverains de la Religion Musulmane, l'*Imam* étant le depositaire de l'autorité prophetique parmi les Musulmans. VOY. DE L'AR. HEU.

I M B.

IMBARGO. f. m. Terme de Commerce & de navigation. Fermeture des ports, arrêt que le Souverain met sur les vaisseaux, defense aux vaisseaux de sortir de leur port. Mettre un *imbargo* sur les vaisseaux. On a levé l'*imbargo*.

IMBECILLE. adj. m. & f. & f. Foible; sans vigueur. Corps *imbecille*. Les enfans au dessous de sept ans, les vieillards à quatre-vingt, sont dans un âge *imbecille*. Vous voyez un pauvre *imbecille* qui a bien de la peine à se soûtenir. On appele aussi le *sexe imbecille*, les femmes.

Ce mot vient du Latin *imbecillis*, *tanquam sine baculo*, *sine fulcro*, *foible*, *sans bâton*, *sans appuy*.

IMBECILLE, se dit encore des esprits foibles en toutes sortes d'âge, des idiots, des sots, des innocens. Si un *imbecille* est absolument privé de sens, & de raison, il ne peut tester; quelques Jurisconsultes soûtiennent qu'un *imbecille* peut disposer de ses biens, pourvû qu'il ait un peu plus de jugement qu'un enfant de quatorze ans. On donne des Curateurs aux *imbecilles* aussi bien qu'aux furieux. Childeric III. Roi de France étoit *imbecille*. Un *imbecille* n'est pas absolument privé de la droite raison; mais il en a dans un degré de mediocrité qui approche de la foiblesse de l'enfance. C. B. Les personnes qui ont peu d'esprit, écoutent ce qu'on dit dans une conversation, avec une attention *imbecille* qui marque ce qu'ils sont. BELL. Nos tragiques à force de faire soupirer les Heros, les rendent *imbecilles*. ST. EV. Ce n'est pas être complaisant que de donner aveuglément dans le caprice de tout le monde; c'est être adulateur, ou *imbecille*. BELL. Le mal est qu'on ne s'apperçoit pas quand on devient *imbecille*, ou ridicule. ST. EV.

IMBECILLITE'. f. f. Foiblesse. Il se dit tant de celle du corps, que de celle de l'esprit. L'*imbecillité* de l'âge & du sexe attire la compassion des plus fiers Tyrans. Dieu a égard à l'*imbecillité* de notre nature. J'aime une devotion éloignée de cette *imbecillité* qui se forge des miracles sur tout, & qui se persuade à tous momens des sottises surnaturelles. ST. EV. L'*imbecillité* d'esprit est un principe fort ordinaire de malice.

AB. DE S. R.

IMBERT. f. m. Nom d'homme. *Imbert* est habile.

IMBIBER. v. act. Abbreuver, mouiller de quelque liqueur, en sorte que ce qui est moüillé, en soit penetré. *Imbiber* une compresse. *Imbiber* un linge d'eau, de vinaigre. La pluye a *imbibé* la terre suffisamment.

S'IMBIBER. v. n. passif. Il se dit de ce qui boit, qui succe l'humidité, ou de l'humidité qui s'insinuë dans quelque corps. L'éponge *s'imbibe* aisément de toutes liqueurs. Les habits *s'imbibent* de tout ce que le corps transpire. L'huile *s'imbibe* sur les toiles des tableaux.

IMBIBÉ, ÉE. part. pass. & adj. Qui est abreuvé, qui a les pores remplis de quelque humidité. Une piece de terre *imbibée* d'eau. Un linge *imbibé* d'huile.

IMBIBÉ, ÉE, se dit aussi figurement. Cet homme paroît tout penetré, & si on l'ose dire, tout *imbibé* de la bonne opinion de lui-même. OE. M.

IMBRIAQUE. f. m. & f. Mot tout-à-fait bas, & qui ne peut avoir de place que dans le burlesque. Il signifie, qui a perdu la raison à force de boire. Il est tout *imbriaque*.

IMBU, UË. adj. Qui est imbibé. Quand un vaisseau est *imbu* de quelque mechante qualité, il la conserve long temps, comme dit Horace.

Il ne se dit guere qu'au figuré & signifie, Prevenu, rempli, penetré. Depuis qu'un esprit opiniâtre est *imbu* d'une fausse doctrine, on ne la lui peut ôter. Son ame étoit *imbuë* des principes de cette science. Son imagination étoit *imbuë* & frappée de cet objet. Tout le monde est *imbu*, abbreuvé de cette nouvelle. On ne trouvoit personne qui ne fût *imbu* de ces nouveautez. MAUCROIX.

I M I.

IMITABLE. adj. m. & f. Qu'on peut imiter. Cette action n'est pas *imitable*. Il y a des écritures plus *imitables* les unes que les autres. La vie de St. Simeon Stilite est plus admirable qu'*imitable*.

IMITATEUR, ATRICE. subst. Qui imite les autres, qui suit leur exemple, leur modelle. Saint Paul nous exhorte à être ses *imitateurs*, comme il l'étoit lui-même de J. CHRIST. Les *imitateurs* sont moins estimables que les inventeurs. Ce n'est pas le moyen d'exceller que d'être toûjours *imitateur*. LE CH. DE M. Les *imitateurs* tombent plutôt dans les defauts de leurs modelles, qu'ils n'atteignent leurs perfections. Caïus Severus compare les *imitateurs* à des voleurs, qui changent les armes de la vaisselle d'argent qu'ils ont volée pour la vendre, comme si elle leur appartenoit. Il y en a qui copient si exactement leur original, qu'ils n'en different en rien; c'est être plagiaire & non pas *imitateur*. OE. M. Elle est *imitatrice* des vertus de Marie & des soins de Marthe.

Si dans un genre un Auteur réüssit,
D'imitateurs *un nüage grossit*. DU CER.

IMITATION. f. f. Copie d'un original. Ce tableau n'est qu'une *imitation* de Raphaël, du Poussin. Les plus beaux endroits de Virgile sont des *imitations* d'Homere. La Poësie est comme la Peinture, une *imitation*. FEN. Combien de gens affoiblissent leurs talens naturels par une mauvaise *imitation*. LA BR. On ne sçauroit distinguer une fausse *imitation* de la pieté, d'avec la vraye devotion. OE. M. Tout ce qui sent l'*imitation* degoûte; parceque rien ne sçauroit plaire qui ne soit naturel, ou qui ne le paroisse. LE CH. DE M. L'*imitation* en general n'est point blâmable; on ne doit condamner qu'une *imitation* basse & servile, qui n'ajoûte, ou n'invente rien. DAC. En fait de

Poësie, il faut entendre par *imitaton*, une *imitation* adroite, c'est-à-dire, l'art de ne prendre des choses que ce qui en est propre à produire l'effet qu'on se propose. La Motte. Cette action est au dessus de toute *imitation*; on ne sçauroit l'imiter.

Mon imitation *n'est point un esclavage.*
Je ne prens que l'idée & les tours & les loix
Que nos maîtres suivoient eux mêmes autrefois.
La Font.

Imitation, est aussi l'action par laquelle on agit conformement à un modelle. Le livre de l'*Imitation* de J. Christ est un des meilleurs Livres de spiritualité. Il n'a pas été ainsi intitulé par son Auteur. Ce titre n'est que le titre du premier chapitre du premier livre. Huetiana. Ceux qui ne se conduisent point par raison, se laissent d'ordinaire conduire par l'*imitation*. M. Sc. Les hommes & sur tout les jeûnes gens, se trouvent naturellement portez a se conduire par *imitation*. Loin d'ici cette pieté d'*imitation*, & de complaisance, qui sous un feint amour de Dieu couvre les desirs, & les esperances du siecle. Fl.

A l'*imitation*. Facon de parler adv. A l'exemple de, sur le modelle de.

IMITER. v. act. Copier quelque chose sur une autre qu'on a choisie pour modelle. Un tel Peintre *imite* bien, mais il dessine mal. Le perroquet *imite* la voix de l'homme; le singe, ses actions. Tout le monde vous *imite*, Madame, mais personne ne vous ressemble. St. Ev. Il y a de l'art à bien *imiter*. Pour exceller en quelque chose, il ne faut pas *imiter*. Le Ch. de M. Heureux celui qui est parvenu à ce point de perfection, qu'on ne sçait si c'est lui qui *imite*, ou si c'est lui qui est *imité*. Oe M. Toute nation qui en *imite* une autre, fort de son caractere & fait toûjours une mauvaise copie. Oe. M. On diroit que les hommes ne sont faits que pour s'*imiter* les uns les autres. Mem. de Tr. On dit de Philon le Juif & de Platon, qu'on ne pouvoit decider si Philon avoit *imité* Platon, ou si Platon avoit *imité* Philon. Oe. M.

J'ose imiter *Virgile, Homere, Horace,*
Grecs & Romains, Auteurs qui dans leurs tems,
Vécurent tous Payens & Mecreans, Du Cer.

Imiter, soit en Sculpture, soit en Peinture, soit dans quelqu'autre Art, ne signifie pas toûjours copier trait pour trait; c'est se former une idée semblable, & suivre la même maniere. *Imiter l'Antique*, c'est en prendre la maniere.

Imiter, se dit aussi en Morale. Voulez-vous avoir les Dieux favorables? soyez homme de bien. Quiconque les *imite*, les adore en les *imitant*. Seneque. Ce jeune homme marche sur les pas de ses ancêtres, il *imite* bien leurs vertus. Il faut *imiter* les hommes illustres de l'antiquité. Nous devons avoir pour la vertu, une admiration animée, qui fasse naître en notre ame comme un amoureux desir de l'*imiter*. St. Ev. On doit quelques loüanges à ceux qui n'ayant pas les vertus mêmes, tâchent du moins à les *imiter*. La Pl. Homere & virgile sont moins faits pour être traduits, que pour être *imitez*.

On dit proverbialement, que l'art *imite* la nature. On dit d'une chose qu'elle est bien *imitée*, quand elle est bien tirée d'après nature.

Imité, ee. part. & adj.

I M M.

IMMA. s. m. Espece de bol ou de terre rouge, dont se servent en Perse les Teinturiers & les Peintres. Les femmes Persanes, particulierement les danseuses publiques, en usent aussi pour relever leur beauté, comme on fait en France de carmin ou de rouge d'Espagne.

IMMACULE', ée. adj. Qui est sans tache de peché. Ce mot n'est guere usité qu'en cette phrase, qui exprime un des dogmes de l'Eglise Romaine: La Vierge a eu seule le privilege de la conception *immaculée*. On en celebre la Fête le huitiéme de Decembre. Ce ne fut que dans le 12. Siecle qu'on commença à agiter la question de la conception *immaculée* de la Vierge. En 1140. S. Bernard écrivit une lettre aux Chanoines de Lyon, où il les blâme d'avoir institué une fête en l'honneur de la Conception *immaculée*. Dans le 14. Siecle Jean Scot enseigna qu'il étoit possible que la S. Viege eût été exempte du peché originel, & qu'il valoit mieux suivre l'opinion la plus favorable à la Vierge. Les Franciscains regarderent comme certain ce qui n'étoit que probable, & se declarerent pour la conception *immaculée* de la Vierge. Au contraire les Dominicains fondez sur l'autorité de S. Thomas qui étoit de leur Ordre, s'opiniâtrerent à soutenir le contraire. A la fin les Franciscains l'emporterent sur les Thomistes. L'Université embrassa leur parti, & en 1387. la Faculté de Théologie condamna l'opinion des Thomistes. Le Concile de Bâle fit aussi un decret pour la Conception *immaculée* de la Vierge, & en consequence la Faculté de Paris resolut que quiconque voudroit être promu au Doctorat, s'engageroit par serment à soutenir ce dogme. Le concile de Trente, dans un de ses Decrets, donne à la Vierge le titre d'*immaculée*. En 1575. la Faculté de Theologie de Paris declara comme un point de foi, que la Vierge avoit été conçuë sans peché originel. En 1661. la Pape Alexandre VII. renouvellant tous les decrets de ses predecesseurs & des Conciles, approuva le dogme de la conception *immaculée*. Les Cordeliers & les Jesuites ont tant accredité la devotion de l'*Immaculée Conception* chez les Espagnols du Perou, qu'on en fait mention au commencement de toutes les actions, même les plus indifferentes. Loüé soit, disent ils au commencement d'un sermon, aux graces & le soir en allumant de la chandelle dans la maison, loüé soit le très S. sacrement de l'autel & la Vierge Marie notre Dame, conçuë sans tache ni peché originel depuis le premier instant de son être naturel. On ajoûte aux Litanies *absque labe concepta*. Frezier. Simon Santagata Chanoine de Boulogne rapporte 6000 Auteurs qui ont soûtenu dans la Communion Romaine la conception *immaculée* de la Vierge. Il y en a bien peut-être autant qui l'ont combattuë dans cette communion. Heidegger, Professeur de Zurich, & Frid Ulric Calixte, Professeur d'Helmstad, ont écrit l'histoire de cette conception.

Ce mot vient du Latin *immaculatus*, pur.

IMMANENT, ente. adj. Terme de Logique. Les Philosophes distinguent les actions en transitoires, & *immanentes*. Les actions *immanentes* sont celles qui demeurent renfermées dans leurs causes.

Ce mot vient du Latin *manere*, *demeurer*.

IMMANQUABLE. adj. m. & f. Qui ne peut manquer d'être, qui ne peut manquer d'arriver. Il est *immanquable* de le trouver à telle heure. Il y aura éclipse de soleil un tel jour, cela est *immanquable*. Nous devons mourir tôt ou tard, cela est *immanquable*. Votre procès est si clair & si net, que c'est une affaire *immanquable*. Les habitans des Philippines se servent de la feve de S. Ignace qui est un fruit qui y croît, comme d'un febrifuge *immanquable*. J. des Sc. Ses promesses sont *immanquables*.

Immanquable. Ce mot s'applique aussi quelquefois aux personnes; & alors il signifie, qu'on ne peu manquer

quer de trouver. Je suis tous les jours *immanquable* à neuf heures du matin. En ce sens il n'est usité que dans la conversation, & dans le stile le plus familier.

IMMANQUABLEMENT. adv. Infailliblement, sans faute, sans manquer. Si vous allez dîner à cette table, vous y trouverez des écornifleurs *immanquablement*.

IMMARCESSIBLE. adj. Qui ne se peut flêtrir; incorruptible. Ce mot n'est pas bien établi.

IMMATERIALISTE. adj. & s. m. Terme dogmatique. Les Philosophes *immaterialistes* sont ceux qui croyent des substances immaterielles. Il est opposé à *materialiste*.

IMMATERIEL, ELLE. adj. Qui est sans aucun mêlange de matiere, qui est pur esprit. Il y a des substances immaterielles. Dieu, les Anges, l'ame raisonnable, sont des êtres *immateriels*, & purement spirituels. Il n'a d'usage que dans le dogmatique.

IMMATRICULATION. s. f. L'action d'immatriculer. POMEY. RICH.

IMMATRICULE. s. f. Enregîtrement qu'on fait du nom de quelcun dans quelque regitre public, comme celui d'un rentier de l'Hôtel de ville sur le regître des Payeurs, quand la rente change de proprietaire. On paye un écu au Commis des Payeurs pour le droit d'*immatricule* pour chaque rente. On le dit aussi de l'enregîtrement qu'on fait du nom d'un Avocat ou Officier, quand il est reçu, ou lorsqu'il fait le serment, dans les regîtres de la compagnie où on le reçoit. Cet Avocat a levé son *immatricule*, l'acte de sa prestation de serment.

IMMATRICULER. v. act. Mettre le nom d'un rentier dans le regître d'un Payeur, en faire l'immatricule. On met les quittances au rebut, jusqu'à ce qu'on se soit fait *immatriculer*.

On le dit aussi en quelques professions où l'on doit faire écrire son nom dans les regîtres. Les Avocats sont *immatriculez* dans les regîtres de la Cour, sur la matricule.

IMMATRICULÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMMATURITÉ. s. f. Qualité de ce qui n'est pas meur. On doute de l'usage de ce mot.

IMMEDIAT, ATE. adj. Qui suit ou qui precede sans milieu. Vassal *immediat*. Successeur *immediat*. Predecesseur *immediat*. L'animal est le genre *immediat* de l'homme, il est commun à l'homme & à la brute.

IMMEDIAT, ATE. signifie aussi, Qui agit sans moyen, sans milieu. Pouvoir *immediat*. Cause *immediate*. Grace *immediate*. Toutes les creatures sont dans une perpetuelle dependance du concours *immediat* de Dieu. JU. On a vû depuis quelques années de grandes disputes sur la grace *immediate*, entre les Theologiens Protestans. Il s'agissoit de sçavoir si la grace agit sur le cœur, & sur l'esprit, par une efficace *immediate*, independamment des circonstances externes: ou si un certain assemblage, ou un certain menagement de circonstances, jointes au ministere de la parole, peuvent produire la conversion des ames. La grace n'est point attachée aux circonstances exterieures; elle ramene l'homme de ses égaremens par une operation directe, & *immediate* sur l'entendement, & sur la volonté. JU.

IMMEDIAT. Nobles *immediats* IMMEDIATETÉ. Voyez NOBLE.

IMMEDIATEMENT. adv. D'une maniere immediate; tout de suite, sans aucune interposition, sans milieu, sans moyen. Le Sous-Doyen est celui qui suit *immediatement* le Doyen. Ce fief releve *immediatement* de la Couronne. Les appellations des Justices des Duchez Pairies se relevent au Parlement *immediatement*. On s'est fort agité pour sçavoir, si le Saint Esprit agissoit *immediatement* ou non, sur le cœur, & sur la volonté, pour la conversion de l'homme. Dieu concourt *immediatement* à toutes nos actions. JU.

On dit, *immediatement* après; pour dire, aussi tôt après, incontinent apres.

IMMEMORIAL, ALE. adj. Epithete qu'on donne au temps, à la durée d'une chose dont on ne peut dire le commencement. C'est une observation qu'on a faite de temps *immemorial*. La possession *immemoriale* établit une coutume, & forme un titre consacré par le tems, qui en fait voir la justice. La possession centenaire est une possession *immemoriale*, & vaut un titre. La prescription *immemoriale* est de cent ans, parce qu'il n'y a point de memoire de cent ans. La liberté Philosophique est en possession *immemoriale*, de pouvoir soumettre à un examen severe, tout ce qui paroît nouveau en matiere de Physique. VALL.

IMMENSE. adj. m. & f. Qui est sans borne, sans mesure, dont la grandeur est infinie. Dieu seul est *immense*: son pouvoir; sa bonté, sont *immenses*.

IMMENSE, se dit aussi de ce qui est très-grand, qu'on a de la peine à imaginer. Les Astronomes mettent un espace *immense* entre Saturne & les étoiles fixes. Le bâtiment de cette Eglise a coûté des sommes *immenses*. Les femmes ont un desir *immense* de plaire. BELL. Les Solitaires d'Orient & d'Egypte, non seulement vivoient du travail de leurs mains, mais faisoient encore des aumones *immenses*. J. DES SC. La combinaison des lettres de l'Alphabet fait un nombre *immense*. Les Huns desolerent tout l'Univers avec une armée *immense*. BOSS.

IMMENSITÉ. s. f. Infinité; grandeur, etenduë qu'on ne peut determiner. Tous les attributs de Dieu ont un caractere d'*immensité*. L'*immensité* de Dieu, c'est sa substance même comme repanduë par tout, & par tout toute entiere, remplissant tous les lieux sans extension locale. MALEB.

Sa durée (de Dieu) est l'éternité;
Et les bornes de son empire
*Sont celles de l'*immensité. OE. M.

IMMENSITÉ, se dit aussi de ce qui est d'une grandeur, d'une étenduë inconcevable. L'*immensité* des cieux passe notre imagination. Comme nous avons en nous le pouvoir de repeter sans fin les idées de l'espace, d'un pied par exemple, nous nous formons par là l'idée d'*immensité*, qui est fondée néanmoins sur l'idée de l'espace que nous avons reçuë par les sens. LOCKE. Les Cartesiens ont pretendu prouver l'*immensité* du Monde, de ce qu'à quelque distance de nous, que nous en puissions mettre les bornes, nous imaginons toûjours quelque espace au de là. Mais outre qu'il n'y a point de consequence de ce qui est dans l'imagination à ce qui est effectivement, par la même raison on pourroit prouver que le Monde est éternel, parce qu'au de là de toutes les bornes determinées du temps, on peut toûjours imaginer un tems, ou une durée. DU HAMEL.

IMMENSITÉ, se dit aussi de l'esprit, du cœur, des sciences. Plus on acquiert par l'étude de nouvelles connoissances, plus on apperçoit l'*immensité* de celles qui nous manquent. HUET. Les bornes de l'esprit humain sont si étroites, & l'*immensité* des Sciences est telle, que la moindre partie n'en peut être epuisée par des recherches éternelles. ID. La possession de Dieu est le seul bien qui reponde à l'*immensité* de nos desirs.

IMMERSIF, IVE. adj. Terme de Chymie, qui se dit de ce qui se plonge dans l'eau. L'or s'éprouve par la calcination *immersive* qu'on en fait dans de l'eau forte, lorsqu'on le purifie par l'incart.

IMMERSION. s. f. Action par laquelle on plonge dans l'eau. Le souverain remede contre la rage, c'est

c'est l'*immersion* dans la mer. Plusieurs Saints ont marché sur les eaux sans craindre l'*immersion*. Les *immersions* sont fort anciennes par rapport à la Religion & à la Medecine. FLOYER. La coutume de se purifier par *immersion*, passa des Patriarches aux differens peuples qui en sortirent. ID. Dans les premiers siecles du Christianisme & jusqu'au 12. on baptisoit par *immersion*, & même en quelques lieux par trois *immersions*. On ne se sert plus de l'*immersion* dans l'Occident; & l'on baptise par effusion & par aspersion, à cause des incommoditez que pourroit causer l'*immersion* aux enfans. M. Floyer, Medecin Anglois, pretend pourtant que l'*immersion* baptismale leur seroit très utile au regard de leur santé, & il remarque que cela a été pratiqué en Angleterre jusqu'en 1600. Les Moscovites croyent que l'*immersion* est essentielle au Bapteme. En Portugal on baptise encore par *immersion*.

IMMERSION, en termes de Pharmacie, est une preparation d'un medicament, en le laissant tremper dans l'eau, pour lui ôter quelque vertu ou quelque mauvais goût, comme on fait à la rhubarbe pour moderer sa force, à la chaux pour lui ôter son sel, ou aux olives qu'on conserve dans de la saumure.

IMMERSION. Terme d'Astronomie : c'est lorsqu'une étoile est si proche du soleil, qu'on ne la peut voir, parcequ'elle est comme enveloppée dans les rayons du soleil. *Immersion* est aussi le commencement d'une éclipse de lune, c'est-à-dire, le moment où la lune commence à être obscurcie, & à entrer dans l'ombre de la terre. On dit la même chose du soleil. On appelle encore *immersion* d'un Satellite, lorsqu'un Satellite entre dans l'ombre de la Planette autour de laquelle il tourne. Voyez LONGITUDE. On observe l'*immersion* & l'emersion des taches de la Lune dans l'ombre de la terre pour trouver les longitudes; & il en faut remarquer exactement le commencement, le milieu & la fin, pour mieux s'assurer du tems de leur passage dans l'ombre.

IMMEUBLE. adj. & f. m. Terme de Pratique. Bien fixe qui est en évidence, qu'on ne peut transporter, cacher, ni détourner. Obliger tous ses biens meubles & *immeubles*. Les *immeubles* sont les fonds des heritages, droits Seigneuriaux. Les moulins, les bois de haute futaye, le poisson dans un étang, sont des *immeubles*. Les constitutions de rente à prix d'argent sont des *immeubles*, & les baux à longues années. Les Offices venaux sont *immeubles*, tant qu'ils ne sont point resignez, ou vendus, & cependant leur prix se partage comme celui des meubles. Les fruits pendant par les racines sont *immeubles*, en quelques Coutumes. En d'autres les blez & autres grains sont reputez meubles après la S. Jean, & les raisins après le 15. de Septembre, comme dans la Coutume de Reims & dans celle de Normandie. L'*immeuble* suit la coutume du lieu où il est assis. Tous les *immeubles* sont susceptibles d'hypotheque. Il faut decreter un *immeuble* pour en purger les hypotheques. Avant l'ordonnance de 1539. la discussion des meubles du debiteur étoit necessaire avant que de pouvoir saisir ses *immeubles*: cet usage est aboli à l'égard des majeurs, & subsiste encore à l'égard des mineurs. Il y a des *immeubles* qui ne le sont que par la fiction de la loi, ou par la convention des parties : comme lorsqu'on convient qu'une somme d'argent sera propre à la femme, &c.

IMMINENT, ENTE. adj. Qui est prêt à tomber ou à arriver. Il se dit particulierement des choses qui sont en peril, qui menacent ruine, ou des accidens qui peuvent apporter du dommage dans peu de temps. Danger *imminent*. DE LARREY. Le peril étoit plus *imminent* du côté du Roi de France. L. DE CAMBR. Il faut étayer ce mur, il est en peril *imminent*. Le symbole de la mort est un glaive *imminent* qui pend sur nos têtes. On dit maintenant par corruption, peril *éminent*. On ne laisse pas pourtant de pourvoir dire, une ruine *imminente*, une disgrace *imminente*. L'ACAD.

IMMISCER. v. n. Terme de Pratique. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Entrer dans le maniment : se mêler de l'administration de quelques affaires, s'ingerer, se mêler d'une affaire où l'on n'a pas droit d'entrer. Les Carmes s'*immiscerent* peu à peu d'administrer les Sacremens aux Habitans. LABAT. Quand on s'est *immiscé* dans une succession, quand on a fait acte d'heritier, on est obligé de payer les dettes. Pourquoi cet étranger vient-il s'*immiscer* dans cette heredité?

IMMISERICORDE. f. f. Dureté. Ceux qui inspirent aux Princes un esprit de ferocité & d'*immisericorde*, les font haïr de leurs sujets & de leurs voisins. OE. M. L'usage de ce mot n'est pas établi.

IMMISERICODIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de misericorde, qui est sans compassion. Ce mot se trouve dans Danet au rang des mots nouveaux. Dieu jugera les *immisericordieux* sans misericorde.

IMMIXTION. f. f. Terme de Droit. Addition d'heredité, ou maniement des effets de l'heredité. L'*immixtion* seule ne suffit point pour être declaré heritier pur, & simple.

IMMOBILE. adj. m. & f. Qui ne se meut point. On a cru long tems que la terre étoit *immobile*. Demeurer *immobile* comme une statuë. Cet arbre a beau être agité par les branches, son tronc demeure toûjours *immobile*.

. . . *Et la rame inutile*
Fatigua vainement une mer immobile. RAC.

IMMOBILE, se dit aussi figurément d'un homme ferme, constant, & inebranlable; ou indolent, insensible. L'apathie des Stoïciens étoit une *immobile*, & continuelle tranquillité. BOSS. Quand cet homme a pris une fois sa résolution, il demeure ferme & *immobile*, on ne le peut faire changer. Les pensées les plus heureuses laissent l'auditeur *immobile*, si l'orateur les prononce d'un ton froid & languissant. BOSS. Peut-on exiger une patience *immobile* d'un homme insulté? LE MAI. La representation de cette piece a laissé mon cœur & mon esprit *immobiles*. NIC. Les Poëtes ont feint que Niobé fut changée en rocher, pour exprimer cette morne stupidité qui rend *immobile* par l'accablement de la douleur. MONT.

. . . . . . *Mais son ame* immobile
Garde au sein du tumulte une assiette tranquile. BOI.

On dit aussi de celui qui est surpris d'apprendre quelque mauvaise nouvelle, qu'il est demeuré froid & *immobile*.

. . . . . . *Tout le camp* immobile
L'écoute avec frayeur, & regarde Eriphile. RAC.

Les *immobiles*. C'est le nom des Academiciens d'Alexandrie de la Paille dans le Milanois.

IMMOBILIAIRE. adj. m. & f. Terme de Pratique. Qui concerne les biens immeubles; qui consiste en immeubles. Effets *immobiliaires*. Heritier *immobiliaire*. La succession *immobiliaire* appartient aux plus proches parens, du côté dont les immeubles sont venus. On la distingue en propres & acquets, & ces deux sortes d'immeubles se partagent differemment, & selon l'usage de chaque coutume. Voyez MOBILIAIRE. On appelle action *immobiliaire*, l'action intentée pour entrer en possession d'un *immobiliaire*.

IMMOBILITE'. f. f. L'état d'une chose qui ne se meut point. On a tenu jusqu'à ces derniers siecles pour l'*immobilité* de la terre, dont on est détrompé maintenant.

IMMOBILITÉ, se dit aussi figurément de la fermeté, de la constance de l'esprit, de l'indolence d'un homme qui ne se donne aucun mouvement sur rien. On a tenté de gagner cet esprit par presens, de l'intimider par menaces; on a admiré son *immobilité*, il ne s'en est point émû. Il demeure dans une inaction dans une *immobilité* étonnante, pendant que tout le monde se remuë.

IMMODERATION. s. f. Ce mot n'est point encore reçû; mais il pourroit bien l'être avec le temps. C'est le vice opposé à la moderation. L'*immoderation*, même dans le bien, est à condamner. MONT.

IMMODERÉ', ÉE. adj. Qui est au delà de toute mesure, de toute moderation. Ce jeune prodigue se ruine, il fait une depense *immoderée*. Il est emporté en toutes choses, ses passions sont *immoderées*. Les chaleurs ne sont pas si *immoderées* sous la Ligne, que les Anciens s'étoient imaginé. On lui a fait payer des taxes excessives & *immoderées*. Alexandre avoit un desir de gloire *immoderé*, & une ambition si vaste, qu'elle ne lui laissoit point de repos. ST. EV. Nestorius avoit prevenu les esprits par la chaleur d'un zèle *immoderé*. LE P. DOUCIN. L'amour rend d'autant plus heureux qu'il est *immoderé*. OE. M.

IMMODEREMENT. adv. D'une maniere immoderée, excessive. Cet homme est excessif en tout, il étudie, il travaille, il boit *immoderément*. Cet amant aime cette femme *immoderément*.

IMMODESTE. adj. m. & f. Qui manque de modestie, impudent, effronté, qui n'a point de contenance honnête, reglée. Il est *immodeste* à l'Eglise. C'est la creature du monde la plus *immodeste*.

En parlant des choses, il signifie, qui est contraire à la modestie, qui choque la pudeur. Discours *immodeste*, regards *immodestes*. Il est scandaleux de voir à l'Eglise des contenances, des postures *immodestes*. Il ne faut faire aucunes actions *immodestes* devant les Dames. Ils aiment des attitudes forcées & *immodestes*. LA BRUY.

IMMODESTEMENT. adv. D'une maniere immodeste. Une fille se deshonnore, quand elle se conduit *immodestement*. S'habiller *immodestement*. Parler *immodestement*.

IMMODESTIE. s. f. Action contre la bienseance, ou contre la pudeur. C'est une grande *immodestie* de n'être pas dans un état de respect en priant Dieu. On doit punir un Religieux pour la moindre *immodestie* qu'il commet. L'*immodestie* dans les habits est bannie des monasteres. NIC.

IMMOLATEUR. s. m. Qui immole en sacrifice. Il y a eu des peuples si aveuglez, qu'ils ont été *immolateurs* de leurs propres enfans.

. . . . *Calchas étoit un bigot,*
Pire que Got, ni Visigot,
Un grand faiseur de Sacrifices,
Grand immolateur *de genisses*. SCAR.

On ne croit pas ce mot fort usité.

IMMOLATION. s. f. Action d'immoler, sacrifice sanglant d'une victime. Calcas fit accroire aux Grecs qu'ils ne partiroient point sans l'*immolation* d'Iphigenie. Les anciens Juifs ne s'unissoient pas seulement en esprit, à l'*immolation* des victimes qui étoient offertes pour eux, mais ils en mangeoient la chair sacrifiée. BOSS.

IMMOLER. v. act. Sacrifier une victime. Les Juifs *immoloient* des taureaux au vrai Dieu. Les Idolâtres ont *immolé* des hommes à leurs fausses Divinitez. A Mexique on a compté jusqu'à 130. mille têtes d'hommes *immolez* en un seul temple. Que vous sert d'*immoler* des animaux? votre cœur est le seul sacrifice qui soit digne des Dieux? OE. M.

Ce mot vient du Latin *immolare*. Festus dit qu'*immolare* n'est autre chose que *farre mollito & sale hostiam perspersam sacrare*, qu'Offrir aux Dieux en sacrifice une victime sur laquelle on a mis de la pâte salée, laquelle se dit en Latin *mola salsa*.

IMMOLER, se dit aussi de JESUS-CHRIST, qui a été la seule victime qui ait pû s'*immoler* pour les pechez des hommes.

IMMOLER, se dit figurément & signifie, Sacrifier, hazarder, livrer, abandonner; assouvir une passion. Cet homme s'est *immolé* pour sa patrie, pour ses enfans, pour sa maîtresse, c'est-à-dire, qu'il s'est exposé, pour leur service, à la peine, au danger, &c. Le Tyran a *immolé* à sa haine, à sa colere, tous les prisonniers qu'il a faits. *Immoler* quelcun à sa douleur. PATRU.

On l'immole *à ma haine, & non pas à l'Etat.* RAC.

Le Tyran *immoloit* les plus innocens à sa vengeance, & à ses soupçons. BISOT. Les Capitaines d'Alexandre *immolerent* à leur ambition toute sa famille. BOSS. Les Stoïciens s'*immoloient* aux maximes d'un faux honneur. DISC. D'EL. Dans les grandes maisons on *immole* les plus jeunes enfans à la fortune des ainez. BOSS.

Ah! que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolez,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre;
Qui sont à leurs devoirs sans reserve immolez!
DES-H.

On dit aussi, s'*immoler* à la risée publique; pour dire, s'exposer à être moqué, & sifflé de tout le monde. VAUG. REM. Cet Auteur s'est *immolé* à la risée publique. Cette phrase, quoi que l'Academie ne la condamne pas, n'est pourtant point generalement approuvée. On dit, s'exposer.

IMMONDE. adj. m. & f. Terme consacré, qui ne se dit qu'en matiere de Religion. Qui est impur; qui a contracté quelque saleté, quelque impureté. Il étoit deffendu aux Juifs de manger des bêtes *immondes*, comme le pourceau. On étoit *immonde*, quand on avoit touché un corps mort. Les Indiens sont fort superstitieux en cette matiere. Si un homme d'une autre Religion que la leur boit dans un de leurs vaisseaux, ils le cassent comme le croyant *immonde*. Si on touche leur habit, ils le lavent, parcequ'ils le tiennent *immonde*. Si on se baigne dans un de leurs étangs, ils en font écouler toute l'eau, parcequ'ils la croyent *immonde*.

On appelle le Diable, en termes de devotion, l'*Esprit immonde*; parcequ'il est corrompu & qu'il sollicite aux pechez, aux impuretez. Une *conscience immonde*, une conscience qui est engagée dans la souillure du peché.

. . . . *Allez, Esprit* immonde,
Retirez vous. OE. M.

IMMONDICES. s. f. plurier. Grosses ordures, bouës. Quand les rivieres debordent, elles emportent toutes les *immondices* de la campagne, des égoûts. Les Boüeurs sont établis pour ôter les *immondices* des ruës. Les Seigneurs sont obligez de fournir de la terre pour faire une voirie, où on porte les *immondices* de la ville.

IMMONDICES. C'est aussi un terme de Chasseur, qui signifie les excremens des chiens.

En termes de l'Ecriture, *immondice* legale, se dit de l'impureté legale dans laquelle les Juifs tomboient, lorsqu'il leur étoit arrivé de toucher quelque chose d'immonde.

IMMORTALISER. v. act. Eterniser; rendre immortel dans la memoire des hommes. Ce Prince s'est *immortalisé* par ses grandes actions. Les Conquerans ne versent tant de sang que pour *immortaliser* leur nom. Les Anciens Danois meprisoient la mort par l'envie de s'*immortaliser*. BIB. UNIV. Erostrate brula

le

le Temple d'Ephese, pour *s'immortaliser* par un si grand crime. Les Sçavans pretendent *s'immortaliser* par leurs veilles, par leurs écrits. Il faut *s'immortaliser* soi-même pour *immortaliser* les autres : car il n'est point de plus courte vie que celle d'un mauvais livre. VAU. La vanité des hommes leur fait croire qu'ils *s'immortalisent* par des inscriptions sur le marbre, & le bronze. Les chicaneurs *immortalisent* les procès, les affaires. Les grands crimes *immortalisent* autant que les grandes vertus. DES-H.

IMMORTALISÉ, ÉE. part.

IMMORTALITÉ. s. f. Eternité, perpetuité, qualité de ce qui est immortel. Les substances spirituelles sont les seules qui jouïssent de l'*immortalité*, comme les Anges; les ames des justes jouïront d'une *immortalité* bienheureuse. Le principal dogme des Gaulois, c'est la metempsycose & l'*immortalité* de l'ame, comme une créance utile & qui inspire le mepris de la mort. ABL. Les peuples de la Floride croyent l'*immortalité* de l'ame avec toutes ses suites. HIST. DE LA CONQ. DE LA FL. Un discours de l'*immortalité* de l'ame en a poussé quelques-uns à braver les horreurs de la mort, pour aller jouïr plutôt des felicitez de l'autre vie. ST. EV. Mettez vos plus beaux jours à mediter sur l'*immortalité* de l'ame, vous trouverez qu'il n'appartient qu'à la Religion d'en decider. ID. On prouve l'*immortalité* de l'ame, par la nature même de l'ame, par l'idée de Dieu, par les sentimens naturels de l'ame & par la revelation. Voyez ABBADIE, *Traité de la Verité de la R.* C. Section I. Chap. VI. L'*immortalité* de l'ame est la chose la plus universellement, religieusement & plausiblement reçuë de tout le monde, la plus utilement cruë, la plus foiblement prouvée & établie par raisons & moyens humains. CHARRON. Socrate vous dira que le Demon qui l'inspiroit, n'étoit pas assez informé des nouvelles de l'autre monde, pour decider la question de l'*immortalité* de l'ame. OE. M. La démonstration de Descartes sur l'*immortalité* de l'ame, a plus de vraisemblance que de verité. ST. EV. Pomponace, chapitre quatorzieme de son Traité de l'*immortalité* de l'ame, raisonnant en pur philosophe, & faisant abstraction de la Religion Catholique, à laquelle seulement à la fin de ses livres il proteste de se soûmettre, a osé dire que la doctrine de l'*immortalité* de l'ame avoit été introduite par tous les fondateurs de Religion, pour contenir les Peuples dans le devoir, en quoi tout le monde, ou la plus grande partie du monde étoit dupe : parceque, supposé, ajoûte-t-il, qu'il n'y ait que trois Religions, celle de Moyse, celle de Jesus Christ, & celle de Mahomet, si toutes les trois sont fausses, il s'ensuit que tout les monde est trompé, & s'il y en a deux de fausses, que la plus grande partie du monde est trompé. LA MONNOYE. Notre *immortalité* ne serviroit qu'à éterniser nos malheurs. ABL. Les hommes, lors même qu'ils souhaittent l'*immortalité*, voudroient arrêter la mort qui y conduit. FL. Si l'*immortalité* étoit le partage de notre ame, bien loin qu'elle soûpirât de douleur dans le tems de sa dissolution, au contraire son départ devroit être l'objet d'une charmante idée. DES COUT. N'est-ce pas une vision ridicule de vouloir associer l'avantage de l'*immortalité*, avec le bassesse d'une natute corruptible? ID.

IMMORTALITÉ, se dit aussi abusivement de ce qui dure; de ce qui se conserve pendant plusieurs siecles dans la memoire des hommes. Il n'y a si petit Auteur qui ne croye travailler pour l'*immortalité*; point de Poëte qui ne promette l'*immortalité* à celui qui le voudra payer. Cette *immortalité* dont on parle tant au Parnasse, je la quitterois pour un siecle de vie. M. SC.

Et ton nom, du midi jusqu'à l'Ourse vanté,
Ne devra qu'à leurs vers son immortalité. BOIL.

IMMORTEL, ELLE. adj. Qui doit durer dans toute l'éternité, qui n'a point en soi de principe de corruption. Dieu est le seul *immortel* par sa nature. Epicure a fait des Dieux qui jouïssent de leur nature *immortelle* dans un bienheureux repos. ST. EV. Les Anges sont *immortels*. Personne n'a jamais bien penetré par les seules lumieres de la raison, si l'ame est *immortelle*. ST. EV. Quelqu'un demandant à Demonax, si l'ame n'étoit pas *immortelle*? Oui, dit-il, comme tout le reste. ABL. Vous craignez toutes choses comme étant mortels, & vous desirez toutes choses comme si vous étiez *immortels*. NIC. De tout ce que vous admirez ici bas, il n'y a rien d'*immortel*, ni qui doive vous accompagner après cette vie. ABL.

Les Payens ont aussi appellé au subst. & au plur. leurs Dieux, les *Immortels*. Etre de la troupe des *immortels* c'est-à-dire, au nombre des Dieux. Virgile nous laisse une mediocre idée des *Immortels* : il les a revêtus de toutes nos foiblesses. ST. EV. Les Payens ont mis leurs Heros, & leurs Empereurs, au rang des *Immortels*.

Pourquoy des Immortels *attester la puissance?* RAC.

IMMORTEL, se dit par exageration des choses qui dureront dans tous les siecles. Les Rois d'Egypte ont laissé des monumens *immortels* de leur puissance. Alexandre s'est acquis une gloire *immortelle* par sa valeur. Lucrece a acquis un nom *immortel* par sa vertu. L'invention *immortelle* de la pendule est duë à Mr. Huygens. FONTEN.

IMMORTEL, se dit aussi des choses qui durent longtems; dont on ne peut presque point prevoir la fin. La chicane rend aujourd'hui les procès *immortels*. Il y a une haine inveterée & *immortelle* entre ces deux familles. On dit d'un homme très-âgé, qu'il est *immortel*. Comme parmi nous il y a des traditions sourdes de quelques personnes rares, qu'on dit avoir fait de l'or, ou avoir vecu quelques siecles, il y en a de fort établies chez les Chinois, chez les Siamois, & chez les autres Orientaux, de ceux qui ont sçu se rendre *immortels*, ou absolument, ou de telle sorte qu'ils ne peuvent plus mourir que de mort violente. Ils content merveilles du savoir de ces pretendus *immortels*. LA LOUB. Voyez ROSE-CROIX.

IMMORTELLE. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges ligneuses à la hauteur d'un pied, ou d'un pied & demi, lanugineuses, blanches. Ses feuilles sont étroites, veluës, blanchâtres. Ses fleurs qui naissent à la cime des tiges, sont des bouquets à fleurons évasez sur le haut, decouppez en étoile, de couleur jaune, soutenus par un calice dont les écailles sont luisantes & dorées. Ces fleurs peuvent être gardées plusieurs années sans qu'elles se fletrissent, d'où vient qu'on a appellé cette plante *immortelle* : elles ont une odeur forte & agreable. Sa graine est oblongue, rousse, garnie d'une aigrette, odorante, âcre. Sa racine est grosse, simple, ligneuse, d'une odeur approchante de celle de la gomme élemi. Cette plante est incisive, aperitive, vulneraire. En Latin *Elichrysum seu stœchas citrina angustifolia* C. B. Il y a plusieurs autres especes d'*immortelle*.

IMMORTIFICATION. s. f. Ce mot se dit en matiere de devotion, & signifie l'état d'une personne qui n'est pas mortifiée. Les mondains considerent toute vivacité dans les gens de bien, comme une *immortification* & comme un excès. AB. DE LA TR.

IMMORTIFIÉ, ÉE. adj. Qui n'est point mortifié. Esprit *immortifié*. Actions *immortifiées*. Passion *immortifiées*.

IMMUABLE, adj. m. & f. Qui ne se peut changer. Dieu seul est par sa nature *immuable*. Dieu est *immuable*, parcequ'il n'y a point de changement sans cause; or il n'y a point d'autre cause efficace que Dieu. Maleb. Ce que Dieu écrit sur la poussiere est *immuable*; ce que les hommes écrivent sur le marbre, & sur le bronze ne l'est pas. Bou. Je sçai l'ordre *immuable* des Destins. Fen. C'est une loi *immuable* de la nature, que celui qui a donné la vie à un autre, la lui doit conserver. Le Mait. On dit d'un homme ferme & constant, que c'est un esprit *immuable*.

IMMUABLEMENT. adv. D'une maniere immuable. Jesus-Christ a donné une nouvelle forme au mariage, en reduisant cette sainte societé à deux personnes *immuablement* & indissolublement unies. Boss.

IMMUNITE'. s. f. Privilege, franchise, exemption de quelque charge ou imposition. Il se dit particulierement de ce qui est accordé aux Villes & Communautez. L'Eglise joüit de plusieurs franchises & *immunitez*. Les Princes accorderent autrefois aux Ecclesiastiques toutes sortes d'*immunitez*, en les exemptant de tous impôts; mais alors les Ecclesiastiques n'étoient pas si riches qu'ils sont, & donnoient tout aux pauvres. Fra Paolo. Ce Chapitre entre ses *immunitez* a celle de l'exemption de la Jurisdiction de l'Evêque. Dans les provisions d'une charge, il est porté que c'est pour en joüir avec tous les privileges, franchises, *immunitez*, gages, droits & émolumens qui y sont attribuez. La Congregation des *Immunitez*. Le secretaire de l'*Immunité*.

IMMUTABILITE'. subst. fem. Etat de ce qui est immuable. L'*immutabilité* est un des attributs de Dieu. Homere a soutenu l'*immutabilité* de la destinée plus de mille ans avant S. Augustin. Bib. Univ.

I M P.

IMPAIR. adj. m. & f. Nombre qui ne se peut diviser en deux portions égales sans fraction, qui surpasse le nombre pair d'une unité. 3. 5. 7. 29. 31. font des nombres *impairs*. Il y a des nombres *impairement* pairs, & pairement *impairs* qui sont expliquez à Pair, ou à Nombre.

Le nombre *impair* a toûjours été agréable aux Dieux. *Numero Deus impare gaudet*. Cela est fondé sans doute sur la remarque que Macrobe fait au Chap. 6. du I. Livre du songe de Scipion: Que le nombre *impair* est le nombre mâle, & le pair est le nombre femelle, d'ou vient, continue-t-il, que les Arithmeticiens appellent ce nombre impair, *le Pere*, & qu'ils appellent l'autre, *la mere*. Ob. M. Dans les ceremonies Payennes on faisoit tout avec nombre *impair*; parce que le nombre pair qui peut être divisé également, est le symbole de la mortalité & de la destruction. Le nombre *impair* étoit saint, de là le Trident de Neptune, le cerbere à trois têtes de Pluton, & la foudre à trois branches de Jupiter. Lomeier.

Impair. Pied *impair*, Terme de Poësie. Voyez Pied.

IMPALPABLE. adj. m. & f. Ce dont on ne peut distinguer les petites parties par les sens, & particulierement par le toucher; qui est si fin, si delié, si menu, qu'on ne le peut toucher, ni manier. Les substances spirituelles n'ayant point de parties sont *impalpables*. Le mercure se divise en parties si menuës, qu'elles sont *impalpables*. Les metaux reduits en chaux sont une poudre *impalpable*, tant elle est menuë. On a reduit ces perles, ce corail en poudre *impalpable*.

Ce mot vient du verbe Latin *palpare*, manier, toucher.

IMPANATEUR. s. m. Qui admet l'impanation. Les Catholiques Romains commencerent depuis l'an 1059. à combattre les *impanateurs*, de même que les Sectateurs de Berenger. Bib. Univ.

IMPANATION. s. f. Terme dont se sont servis les Theologiens, pour expliquer l'opinion des Lutheriens, qui croyent qu'après la consecration, le corps de N. S. J. C. demeure dans l'Eucharistie, avec la substance du pain. Les Lutheriens croyent l'*impanation* du vrai corps de Jesus-Christ. Mauc. Le mot d'*impanation* a été inventé selon la même analogie que celui d'incarnation. Bib. Univ. Quelques-uns croient que l'auteur de cette opinion a été un certain moine nommé Ascelin, ennemi de Berenger, comme il paroît par une lettre qu'il lui écrivoit l'an 1502, & que le P. Dom Luc Dacheri a publiée. Dès le commencement du siecle suivant, cette opinion fut soutenuë par Rupert Abbé de Tuy, comme Bellarmin le reconnoît, disant qu'il a été le grand defenseur du sentiment de l'*impanation*. Rupert eût plusieurs Sectateurs dans la suite, & ceux qui defendoient cette opinion ont été tolerez dans l'Eglise Romaine, jusqu'en 1059. Id.

Ce mot vient du Latin *panis*, pain.

IMPANE'. adj. Terme dont on se sert pour expliquer un des articles de la Religion Lutherienne, & qui veut dire, Qui est dans le pain. Jesus-Christ est *impané*.

IMPARDONNABLE. adj. m. & f. Qui ne merite point de pardon, qui de doit point se pardonner. Son crime est *impardonnable*. Mr. de Segrais a fait ce mot. Quoiqu'il soit hardi, il n'a point été condamné. On le peut hazarder après lui. L'endroit où il l'a placé contribuë à l'autoriser;

Sa beauté meprisée, impardonnable *outrage*.

C'est une incivilité *impardonnable* d'interrompre celui qui fait un recit. Bell.

IMPARFAIT, aite. adj. Qui n'est pas achevé, à qui il manque quelque chose. Les grands bâtimens demeurent souvent *imparfaits*. Ce livre est demeuré *imparfait*, il n'a pas été accentué par l'Auteur; ce qui se dit aussi d'un livre où il manque quelques feuilles de l'impression.

Imparfait, se dit aussi d'une personne qui a des defauts, des imperfections. C'est un homme fort *imparfait*.

Imparfait, en termes de Grammaire, est un temps indefini entre le present & le preterit. *J'aimois*, *je lisois*, ce sont les temps *imparfaits* de ces verbes. Voyez au mot signifier, la regle pour les verbes où il faut un double i i à l'imparfait.

IMPARFAITEMENT. adv. D'une maniere *imparfaite*. Quand on change souvent de profession, de lecture, on ne sçait jamais les choses qu'*imparfaitement*. Nous ne sommes parfaits qu'*imparfaitement*. Fl.

IMPARTIAL, ale. adj. Desinteressé.

IMPARTIALITE'. s. f. Desinteressement. Comme l'*impartialité* est une qualité fort rare, il n'arrive guere que ces Auteurs qui se veulent deguiser y reussissent. Bay.

IMPASSIBILITE'. subst. f. Qualité de ce qui est exempt de souffrir, insensibilité, apathie. L'*impassibilité* est propre aux bons Anges, aux corps glorieux. Les Philosophes prêchent l'*impassibilité*, & veulent que l'ame du Sage soit l'écueil de toutes les passions. Vill. Les anciens Chretiens transporterent dans l'Eglise les sentimens de l'*impassibilité*, & de l'imperturbabilité des Stoïciens. Boss.

IMPASSIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut souffrir de douleur, ni de changement. S. Hilaire a cru que le corps de Jesus-Christ a été *impassible*. Il ne l'est deven-

nu-qu'après sa resurrection. Les Esprits & les corps glorieux sont *impassibles*. Je n'aimerai rien de ce qui est sujet à la fievre, & je ne donnerai mon cœur qu'à des beautez *impassibles*, & immortelles. COSTARD. Les Stoïciens pretendent constituer l'ame de leur Sage dans un état *impassible*, & imperturbable. BOSS.

IMPASTATION. s. f. Prononcez l's. Ouvrage de Maçonnerie fait de stuc, ou de pierre broyée, rejointe en maniere, & forme de pâte. Quelques-uns croyent que les obelisques, & ces grosses colomnes qui restent des Anciens, étoient faites les unes par *impastation*, les autres par fusion.

IMPATIEMMENT. adv. Avec impatience, inquietude, chagrin, empressement. Il a souffert fort *impatiemment* l'affront qu'on lui a fait, la taxe qu'on a mise sur lui. On vous a attendu *impatiemment* tout le jour. Neron souffrit *impatiemment* la mort de Narcisse. RAC. Possidonius souffrit les douleurs de la goutte aussi *impatiemment* qu'auroit fait un homme du vulgaire. ST. EV. Je porte *impatiemment* le joug d'une cruelle. CORN.

IMPATIENCE. s. f. Chagrin, inquietude de celui qui souffre, ou qui attend : ardeur, desir bouillant & precipité de voir accomplir ce qu'on souhaitte. On a de l'*impatience* de voir accomplir ses desirs. Les *impatiences* amoureuses sont les plus violentes. Il brûle d'*impatience* de voir son livre imprimé. On souffre avec *impatience* la preference d'un rival. L'*impatience* est un mouvement impetueux de l'ame qui s'irrite contre les maux qu'elle endure, & qui s'agite pour les repousser par des efforts violens, dont elle sent en même temps l'impuissance. DISC. D'EL. L'*impatience* vient d'une humeur vive & inquiete. OB. M. L'*impatience* qui nous porte à contredire les autres avec chaleur, ne vient que de ce que nous ne pouvons souffrir qu'ils ayent des sentimens differens des nôtres. NIC. Ne cherchez point la gloire avec *impatience*. FEN. Je faisois effort sur moi-même pour renfermer mes chagrins, & contenir mon *impatience*. M. SC. Elle avoit une *impatience* si inquiete, que cela valoit bien une petite colere. OB. M. Pourquoi me tant preparer à mourir courageusement ? il n'y a pas grand mal que deux ou trois personnes soient temoins de mon *impatience*. NIC. Malgré le prejugé commun, il ne laisse pas d'être vrai que Job s'est plaint avec une aigreur, & une *impatience* peu dignes d'un homme pieux. OB. M.

Vous ne repondez point, & ce morne silence,
Redouble encor ma peine, & mon impatience. MOL.

IMPATIENT, ENTE. adj. Vif, inquiet, prompt, emporté, qui se chagrine d'attendre, qui ne peut souffrir la douleur. Les esprits *impatiens*, & inquiets sont mal propres aux negociations. L'amour est *impatient*. Les goutteux *impatiens* souffrent plus que les autres. Les gens *impatiens* sont incommodes aux autres & à eux-mêmes. BELL. Ils connoissoient la noblesse de leur naturel, qui est *impatient* du joug & de la contrainte. BAL. pour dire qui ne peut souffrir le joug ni la contrainte. Il semble qu'*impatient* est de ces mots qui n'ont point de suite, & qui vont tous seuls. BOU. Du moins il ne regit point de substantif: mais on dit, *impatient* de se venger. M. Menage est d'un sentiment contraire.

IMPATIENTER. v. n. Il ne se dit qu'avec le pronom personnel. Avoir de l'impatience, de l'emportement, & un desir inquiet. Cet homme est prompt; il s'*impatiente* pour peu qu'on le fasse attendre. Il s'*impatiente* tellement, que cela redouble sa fievre. Ne vous *impatientez* pas, je reviens tout à l'heure. La vie est trop courte pour se tuër ; ce n'est pas la peine de s'*impatienter*. M. DE S. On le dit quelquefois à l'actif. Ce valet est si long à tout ce qu'il fait, que cela *impatiente* les gens qui le regardent.

IMPATRONISER. v. n. Qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'emparer, se rendre insensiblement maître de quelque chose. Depuis qu'une communauté s'est *impatronisée* d'une maison, d'un heritage, il est bien difficile de l'en chasser.

Certes, c'est une chose aussi qui scandalise,
De voir qu'un inconnu ceans s'impatronise. MOL.

Ce mot n'a guere d'usage que dans le stile familier.

IMPATRONISÉ, ÉE. part.

IMPECCABLE. adj. m. & f. Qui ne peut pecher. JESUS-CHRIST s'est dit à bon droit *impeccable*; il a desfié les Pharisiens de le convaincre d'un seul peché. Aucun mortel ne se peut vanter d'être *impeccable*. Il y a eu des Anabaptistes qui croioient que les regenerez sont *impeccables*. CATROU. Les Bienheureux confirmez en grace sont *impeccables*.

IMPECCABLE, signifie aussi, Qui est incapable de faillir. J'ay pu manquer, je ne suis pas *impeccable*.

IMPECCABILITE'. s. f. Etat de celui qui ne peut pecher. L'*impeccabilité* n'a point été accordée à l'homme. L'*impeccabilité* par nature n'appartient qu'à Dieu. Le dogme de l'*impeccabilité* amena un dereglement de mœurs inouï. CATROU. L'*impeccabilité* n'est propre qu'aux Anges confirmez en grace, & aux Saints dans le Ciel.

IMPECUNIEUX, EUSE. adj. Ce mot veut dire qui n'a point d'argent ; mais, n'étant point encore reçû, on ne le peut dire qu'en riant. Danet dit pourtant qu'on le trouve dans les Essais de Morale de Mr. Nicole, aussi bien que celui d'*impecuniosité*, qui signifie disette d'argent.

IMPECUNIOSITE'. s. f. Voyez IMPECUNIEUX.

IMPENETRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut percer ni penetrer. Une digue, un bâtardeau doivent être *impenetrables* à l'eau. Les forêts de Canada sont si épaisses, qu'elles sont *impenetrables*; on ne les peut percer, ni traverser. L'atôme est un petit corps simple, invidisible, dur, solide, incorruptible, & *impenetrable*. GASSENDI. Saint Bernard vivoit dans un silence éternel, & une solitude *impenetrable*. FL. J'ai caché ce fait durant plus de trois ans avec un *impenetrable* silence. BOSS. Il n'appartient qu'à Dieu de percer dans l'*impenetrable* avenir.

IMPENETRABLE, se dit figurément. Les mysteres de la Foi, les secrets de la Providence sont *impenetrables* à l'esprit humain. Les traits de l'amour percent les cœurs les plus *impenetrables*. VILL. Dieu est *impenetrable* dans ses voyes, & nous ne pouvons les comprendre sans qu'il cesse lui même d'être ce qu'il est, ou que nous cessions nous mêmes d'être ce que nous sommes. ABB. Nous sommes environnez de tenebres épaisses, & presqu'*impenetrables*. NIC. Souvent ce qui est très obscur & presque *impenetrable* dans un tems, devient de la derniere evidence dans un autre. AMONTONS.

On dit aussi d'un homme, dont on ne peut deviner les desseins, ni penetrer les pensées, qu'il est *impenetrable*. Il étoit d'autant plus *impenetrable*, que tout le monde croyoit le penetrer. AB. DE S. R. Le Chancelier *impenetrable* penetroit tout. BOSS.

IMPENETRABILITE'. s. f. Qualité de ce qui ne se peut penetrer ; proprieté des corps qui occupent tellement un certain espace, que d'autres corps ne peuvent y trouver de place. L'*impenetrabilité* est de l'essence de la matiere. Ce terme est Dogmatique. Il se dit tant au propre, des corps solides, & trop épais, qu'au figuré, des mysteres de la Foi, & des secrets profonds, & cachez. L'*impenetrabilité* des desseins de Dieu.

IMPENETRABLEMENT. adv. D'une maniere

niere impenetrable.

IMPENITENCE. f. f. Dureté; endurcissement de cœur qui fait demeurer dans le vice, qui empêche de se repentir. L'*impenitence* finale est la marque la plus sure de reprobation. Cete misericordieuse conduite ne toucha point leur *impenitence*. MAUC. Par votre dureté, & par l'*impenitence* de votre cœur, vous amassez un tresor de colere pour le jugement de Dieu. PORT-R. Au dernier jour Dieu confondra votre *impenitence*, & vos vaines excuses. BOSS.

IMPENITENT, ENTE. adj. Qui n'a point de regret de ses fautes; qui ne veut point s'en corriger. Celui qui meurt *impenitent* est assûrément damné. Ville *impenitente*. PORT-ROYAL.

IMPENSE. f. f. Terme du Palais, qui se dit de la depense ou des frais qu'on a fait pour ameliorer un bâtiment, un heritage. Un acquereur de bonne foi doit être rembourfé des *impenses*,& meliorations qu'il a faites sur un fonds où l'on demande à rentrer.

IMPERATIF. f. m. Terme de Grammaire. C'est un des modes, ou manieres de conjuguer un verbe qui sert à designer la volonté ou le commandement. C'est celui qui suit l'indicatif. *Fai ce que je te dis. Allez, marchez*, &c. Ainsi l'*imperatif* n'a point de premiere personne, parce qu'on ne se commande point à soi-même. Comme le commandement se rapporte à l'avenir, il arrive qu'on se sert quelquefois du futur au lieu de l'*imperatif*: *Tu ne tueras point*. De là vient apparemment que quelques Grammairiens ont mis l'*imperatif* au nombre des futurs. GRAM. RAI. Il faut observer de ne point mettre d'*s* aux *imperatifs* qui se terminent en *e*: Trouve, cherche, &c. à moins qu'ils ne soient suivis de la particule *en* ou *y*: Trouves *en* les defauts, cherches *y* des defauts. Mais si *en* est preposition, l'*imperatif* ne prend point l'*s*; comme, aime *en* lui jusqu'à ses defauts. Pour l'unique *imperatif* qui se termine en *a*, qui est *va*, il ne prend l'*s* qu'avec la particule *y*, *vas-y*. Il ne prend point l'*s*, quand il est suivi du relatif *en*, & on dit, *va en* arrêter le cours, ou *va t'en* arrêter le cours. Les *imperatifs* en *i* prennent l'*s*: *lis*, *finis*. On excepte *di* qui est mieux que *dis*. On dit *fai* ou *fais*. Il faut dire *crains*, *feins*, *prens* avec une *s*. On dit *viens* plutôt que *vien*,& *tien* plutôt que *tiens*. *Croi* & *voi* est plus usité que *crois* & *vois*. *Connois toi* est meilleur que *connoi toi*, *fuis* que *fui*, & *suis* que *sui*. L'ACAD. Le P. Buffier ne met point l'*imperatif* au rang des modes, pour deux raisons. 1; parce que par rapport à l'usage de notre Langue, il n'est point distingué en François de l'indicatif, ou du subjonctif. 2. parce que par rapport au sens, c'est un terme de supplement ou d'abreviation plutôt qu'un verbe; & quand on dit *faites cela*, ces mots suppleént à ceux-ci, *ma volonté ou mon avis est que vous fassiez cela*.

Du verbe Latin *imperare*, commander.

IMPERATIF, IVE. adj. La forme *imperative*. Une signification *imperative*. Dans l'Hebreu & les autres Langues Orientales, le futur a souvent une signification *imperative*. *Tu ne tueras point*.

IMPERATIF. adj. Imperieux. Vous prenez là un ton bien *imperatif*. Il parle d'un air *imperatif*. Il ne se dit qu'en badinant.

En termes de Pratique, on appelle disposition *imperative*, celle qui ordonne absôlument de faire quelque chose.

IMPERATOIRE. f. f. Sorte de plante qui est ainsi appellée,à cause des grandes vertus que l'on attribue à l'*imperatoire* ordinaire, comme qui diroit, plante digne d'un Empereur. Il y en a plusieurs especes. L'*imperatoire* ordinaire a sa racine grosse quelquefois comme le pouce, ridée, garni de quelques fibres, remplie d'une chair blanche, aromatique, d'un goût âcre, piquant la langue, & échauffant toute la bouche. Ses feuilles sont assez grandes, rangées trois à trois sur une côte branchuë, terminée par une seule feuille, rondes, divisées chacune en trois parties, decouppées les unes legerement, les autres profondément. Ses tiges croissent jusqu'à la hauteur d'environ deux pieds: elles sont canelées, creuses, divisées en ailes, soutenant en leurs sommitez des fleurs en parasol, dont chacune est à cinq feuilles blanches, disposées en rose. Lorsque ces fleurs sont passées, il paroit un fruit composé de deux graines applaties, presque ovales, un peu plus grosses que celles de l'anet, rayées legerement sur le dos, de couleur blanche. En Latin *Imperatoria major*. C. B. On ne se sert en Medecine que de la racine. Elle est propre pour la colique venteuse, pour l'apoplexie, pour la paralysie, pour la fievre quatre.

IMPERATRICE. f. f. La femme de l'Empereur. L'*Imperatrice* regnante. L'*Imperatrice* Douairiere.

IMPERATRICE. f. f. Espece de prune. L'*imperatrice* est violette tirant au rouge. LA QUINT. L'*Imperatrice* est une espece de perdrigon violet tardif, qui ne meurit qu'en Octobre & est très bon. ID.

IMPERCEPTIBLE. adj. m. & f. Qu'on n'apperçoit point: qui ne tombe point, ou qui tombe difficilement sous les sens. Cela est *imperceptible*. Quoique le mouvement de la terre se fasse avec rapidité, il est *imperceptible* à nos yeux. Le plus gros des atomes, selon Epicure, est *imperceptible*. Le microscope nous a fait decouvrir dans les corps naturels des parties auparavant *imperceptibles*. Le bruit d'une cloche devient comme *imperceptible* à la fin. Cette odeur est si legere & si delicate qu'elle est presque *imperceptible*.

IMPERCEPTIBLE, se dit au figuré des choses que l'esprit ne decouvre point. Les scrupules sont des doutes, & des considerations presqu'*imperceptibles*. LA PL. L'amour propre sçait si bien se deguiser, qu'il est presqu'*imperceptible* dans le fond de notre cœur. OR. M. Notre vanité nous rend nos fautes *imperceptibles*. BELL. L'operation de la grace est *imperceptible*. BOSS. Par combien d'*imperceptibles* liens sommes-nous attachez au monde? ID. L'art est si bien caché dans cette piece d'éloquence, qu'il y est *imperceptible*.

D'un aveugle panchant le charme imperceptible,
Frappe, saisit, entraine, & rend un cœur sensible.
CORN.

IMPERCEPTIBLEMENT. adv. D'une maniere insensible, ou difficile à appercevoir. L'esprit de vin s'évapore *imperceptiblement*. Les astres, les horloges se meuvent *imperceptiblement*. Nous vieillissons *imperceptiblement*. Mad. des Houlieres dit de l'homme.

Il commence à mourir long-tems avant qu'il meure,
Il perit en detail imperceptiblement.

IMPERDABLE. adj. Qui ne se peut perdre. Un jeu *imperdable*. Il est du stile familier & ne s'employe qu'au jeu.

IMPERFECTION. f. f. Defaut; ce qui manque à un chose pour la rendre parfaite. *Imperfection* de corps. *Imperfection* d'esprit. Tous les hommes sont pleins d'*imperfections*. Il faut souffrir les *imperfections* de son prochain. Il y a des *imperfections* qui ne sont pas des vices. M. SC.

On appelle en termes de Librairie, *Imperfections*, toutes les feuilles qui manquent à un livre pour le rendre complet. Il se dit aussi des feuilles qu'il y a de trop dans un livre. Mon Libraire ne m'a envoyé que des *imperfections*: tous ses livres ont toûjours ou trop ou pas assez de feuilles.

IMPERFORATION. f. f. Terme de Chirurgie. Defaut d'ouverture naturelle. L'*imperforation* de l'uretre.

Du Latin *imperforatio*.

IMPERIAL, ALE. Qui appartient à l'Empire. Sa Majesté *Imperiale*. Trône *Imperial*. Manteau *Imperial*. Couronne *imperiale*. Autorité *imperiale*. ABLAN. Armée *imperiale*. VOIT. Les troupes *imperiales*. Les ministres *imperiaux*.

On dit les *Imperiaux*, au pluriel au subst. pour dire, les troupes de l'Empereur, ou les ministres de l'Empereur dans une assemblée. Les *Imperiaux* ont été battus. Les *Imperiaux* ont passé le Rhin. Les *Imperiaux* proposerent à l'Assemblée de Munster.

On appelle en Allemagne, *Villes imperiales*, des villes libres qui sont gouvernées par leurs propres loix & par des Magistraits qu'elles élisent elles-mêmes. Elles relevent immediatement de l'Empire. Elles sont couchées sur la matricule & payent quelques droits à l'Empereur. Les villes *Imperiales* composent le troisiéme college du corps de l'Empire d'Allemagne. Selon l'ancienne matricule, il y avoit autre fois 85. villes *imperiales*; mais à present elles sont reduites à 59. lesquelles sont divisées en deux Bancs dans les assemblées, dont celui de la droite appartient à celles du Rhin, & celui de la gauche à celle de Suabe. Aix la chapelle est la premiere ville *imperiale*.

CHAMBRE IMPERIALE. Voyez CHAMBRE.

COURONNE IMPERIALE, est une sorte de plante; dont les fleurs sont disposées comme en couronne surmontée d'un bouquet de feuilles, ce qui a fait donner le nom de *Couronne imperiale* à cette plante. Voyez *Couronne imperiale* au mot COURONNE.

PRUNE IMPERIALE, est la plus grosse de toutes les prunes. Elle est d'une figure oblongue.

IMPERIALE. Terme de Fleuriste. Tulippe qui est d'un pourpre brun, un peu rouge & blanc de lait.

EAU IMPERIALE. Voyez EAU.

Il y aussi un jeu de cartes appellé *Imperiale*, dont le principal avantage est d'avoir des suites de cartes. L'as, le Roi, la Dame, & le Valet d'une même couleur, font une *imperiale*. Jouër à l'*imperiale*. Il est substantif.

IMPERIALE. f. f. Le haut ou la couverture d'un carosse. On le dit aussi du fond des lits d'ange & en housse.

IMPERIALE, est aussi un terme d'Architecture; & c'est une espece de dôme ou de couverture, dont le dos est en pointe, & qui en s'élargissant par enbas represente la figure de deux S qui se joignent en haut, & s'éloignent en bas. FEL.

On appelle, en termes d'Armoiries, *aigle imperiale*, une aigle qu'on represente avec deux têtes, & avec les ailes éployées.

On fait aussi une piere *imperiale* pour les dents avec du salpêtre, de l'alun de roche, & un peu de soufre bien pulverisé, & cuits dans un creuset, dont on fait après un gargarisme avec une decoction d'orge & de fenouil.

IMPERIALE. Monnoye d'or, qui se fabriquoit en Flandres & qui y valoit environ un cinquiéme moins que le louïs d'or de 12. livres de France.

IMPERIAUX. Voyez IMPERIAL.

IMPERIEUX, EUSE. adj. Arrogant, fier, superbe; qui commande, qui decide avec hauteur, & avec orgueil. On n'aime point à vivre avec une humeur *imperieuse*. Romulus fut mis en pieces par les senateurs, qui le trouvoient trop *imperieux*. BOSS. Un esprit *imperieux*. Il dit cela d'un ton *imperieux*, d'un ton de maître. Il y a des gens *imperieux* qui veulent commander par tout où ils sont. Les amis imperieux nous tyrannisent; il faut haïr tout ce qu'ils haïssent. ST. EV. La correction faite d'un ton *imperieux* revolte l'amour propre & rend les bons avis inutiles. OE. M. L'amour est une passion trop *imperieuse* pour ceder à nos devoirs. CAIL. Les Romains avoient une politique bien *imperieuse* à l'égard des Rois qui leur étoient suspects. AB. DE ST. R.

. . . . *Et l'amour de la gloire*
Impose à nos desirs un joug impérieux. CORN.

IMPERIEUSEMENT. adv. Fierement; d'une maniere *imperieuse*. Ce General se rend odieux, il commande trop *imperieusement*. Je ne puis souffrir cet homme, il en use trop *imperieusement* avec moi. Si on dispute dans un discours d'éloquence, il faut le faire *imperieusement* & en peu de mots. BAY.

IMPERISSABLE. adj. Qui ne peut périr. Combien de Poëtes qui ont cru que leurs Ouvrages resisteroient à toutes les injures du tems; & donneroient à leur nom une vie *imperissable*! BAY.

IMPERITIE. f. f. Ignorance de l'art qu'on professe. En Justice on condamne un Chirurgien qui aura estropié un homme par son *imperitie*, à des dommages & interets.

IMPERSONNEL, ELLE. adj. Terme de Grammaire. Verbe qui marque une affirmation indefiniment, sans nombre ni personne. GRAM. RAI. Les Grammairiens apellent certain verbes neutres, *impersonnels*; parce qu'ils ne se joignent pas avec les pronoms des trois personnes, *je*, *vous*, *il*, *elle*, mais uniquement avec le pronom de la troisiéme personne du singulier, *il*. Ce verbe ne se dit qu'à l'*impersonnel*, il n'a qu'une signification *impersonnelle*, comme : *Il faut* : *Il pleut* : *On badine* : *On parle*. Ces *impersonnels* sont l'effet arbitraire de l'usage. Le verbe *il y a* est *impersonnel* en François; & ne se peut rendre en Latin que par un verbe personnel; pour dire, *il y a des gens*, on traduit *sunt homines*. LE P. BUFFIER. Les verbes *impersonnels* sont des abbréviations où le nom est sous-entendu. *Il grêle*, supplée à cette locution, *la grêle tombe*. *Il tonne*, c'est comme si l'on disoit, *le tonnerre est entendu*. *Il faut*, c'est-à-dire, *le besoin*, ou *la necessité*, ou *la bienseance*, ou *le devoir* exige. Quelques-uns soutiennent que la langue Françoise n'a point proprement d'*impersonnels*, & cet *il* ou cet *on* qui les precede, se peut resoudre par un relatif qui leur tient lieu de nominatif. Cela feroit pourtant assez difficile, & nommément à l'égard de l'impersonnel, *il faut*. Scaliger & Sanctius ne reconnoissent point d'autres *impersonels* dans la Langue latine que les infinitifs. Quoi qu'il en soit de cette question grammaticale, il faut seulement observer, que ces *impersonnels* ne se prennent pas toûjours dans une signification generale, & indeterminée : cela n'est propre à la rigueur qu'à l'infinitif. Car ces *impersonnels* ne sont pas absolument sans personne, puis qu'ils ont la troisiéme. Et même ils en peuvent avoir d'autres; non seulement la troisiéme personne du singulier & du plurier; mais plusieurs autres modes.

IMPERSONNELLEMENT. adv. Qui se dit d'une maniere impersonnelle. Ce verbe ne se conjugue point; il ne se dit qu'*impersonnellement*.

IMPERTINEMMENT. adv. Mal à propos, d'une maniere sotte, extravagante. Il vaut mieux se taire, que de parler *impertinemment*. Il a chassé son valet, parcequ'il lui repondoit *impertinemment*. On peut placer *impertinemment* le mot d'impertinent. M. SC.

IMPERTINENCE. f. f. Extravagance, sottise; action, ou parole sotte, ou deraisonnable. Les grands parleurs sont sujets à dire beaucoup d'*impertinences*. Les reflexions que l'on fait sur les *impertinences* des autres, nous aident à nous en corriger. BELL. Celui qui fait une *impertinence* est assez puni par la confusion qui lui en revient. ID. Celui qui sent bien l'*impertinence* de ce qu'il

qu'il vient de dire n'est pas impertinent. Le Ch. de M. Ce que vous venez de faire est une haute *impertinence*.

Morbleu je ne veux point parler,
*Tant ce raisonnement est plein d'*impertinence. Mol.

IMPERTINENT, ENTE. adj. & subst. Sot; ridicule; qui n'agit, ou ne parle pas selon la raison. On appelle *impertinent*, ce qui se fait contre la raison; contre la bienséance, & contre la politesse. C'est un homme *impertinent*, qui rompt en visiere à tout le monde. Il a fait un discours *impertinent*; c'est un esprit *impertinent*; il tient une conduite *impertinente*. Un *impertinent* n'a ni jugement, ni delicatesse; il confond l'air libre, avec une familiarité excessive, & a d'ordinaire plus d'imagination que d'esprit: il fait, & il dit mille impertinences avec une hardiesse insolente qui le rend ridicule. M. Sc. Un *impertinent* est un fat outré; il rebute, aigrit, & irrite ceux qui lui parlent. La Br. Un homme *impertinent* parle beaucoup, & sans reflexion; il agit de même. Bell. On dit aussi absolument, C'est un *impertinent*.

Impertinent, en termes de Palais, se dit de ce qui n'appartient pas à la question; qui ne sert de rien à la decision du procès. On a declaré ces moyens de fait *impertinens*, & inadmissibles. Il n'a pas voulu repondre sur ces faits, & articles, parcequ'il a soûtenu qu'ils étoient *impertinens*, qu'ils étoient étrangers au procès.

C'étoit anciennement la seule & la veritable signification de ce mot. Mr. Arnaud s'en est encore servi dans ce sens; car ayant traité d'*impertinente* une reponse qu'il refutoit, il declara ensuite, qu'il n'entendoit autre chose par le mot *impertinente*, qu'une chose hors du sujet, & qui ne fait rien à la question. Il avoit besoin de s'en expliquer, puis qu'aujourd'hui *impertinent* ne se prend que dans un sens odieux; si l'on en excepte le stile du Palais dans l'exemple qui vient d'être allegué, & où le mot *impertinent* est simplement opposé à *pertinent*.

Ce mot vient du Latin *impertinens*, comme qui diroit *non pertinens*, qui n'apartient point au sujet. Dans la suite le sens de ce mot est devenu très injurieux. Bay.

IMPERTURBABILITE'. s. f. Terme Philosophique. Etat de l'ame tranquille, & sans émotion. Saint Clement vouloit élever les parfaits jusqu'à l'apathie, c'est-à-dire, à l'*imperturbabilité*. Boss.

IMPERTURBABLE. adj. m. & f. Tranquille; qui n'est point ému.

IMPETIGO. Voyez Gratelle.

IMPETRABLE. adj. m. & f. Terme de Droit. Qui se peut impetrer, obtenir. Les crimes énoncez dans ces lettres sont si énormes, que l'abolition n'en est pas *impetrable*. La Cour a ordonné à cet Officier de se defaire dans six mois de sa charge, & à faute de ce, elle est declarée vacante & *impetrable*. Un Benefice est *impetrable*, quand il y a nullité de titres, ou incapacité en la personne d'un Titulaire.

IMPETRANT, ANTE. adj. & subst. Terme de Droit. Celui qui a obtenu, ou impetré quelque grace, quelque Benefice. Un *impetrant* de Lettres de grace les doit presenter lui-même à la Cour, & les faire lire à l'Audience à genoux. Cet arrêt a maintenu l'*impetrant* de cette charge, de ce Benefice, de ces Lettres de rescision.

IMPETRATION. s. f. Terme de Droit. Obtention de grace, de privileges, de Lettres, de charges, d'un Benefice. L'*impetration* du Benefice d'un homme vivant porte incapacité en la personne de l'impetrant de le posseder jamais. Il y a des *impetrations* qu'on casse pour être obreptices ou subreptices. L'*impetration* d'une charge vacante qui est declarée *impetrable*, est un bon titre.

IMPÉTRER. v. act. Obtenir quelque grace, faveur, don, ou privilege. Un vrai penitent *impetre* le pardon de ses fautes. Les Benefices vacans par devolut, & par resignation, se peuvent *impetrer* en Cour de Rome. Il a *impetré* enfin la grace qu'il a tant sollicitée auprès du Roi. Ce mot a vieilli, & n'est plus guere en usage qu'au Palais.

Impetré, ée. part. & adj.

IMPETUEUX, EUSE. adj. Violent, ardent; rapide dans son mouvement. Torrent *impetueux*. Ouragant *impetueux*. Les flots de la mer sont fort *impetueux* vers le Cap de Bonne Esperance, dans le detroit de Magellan. Le vent du Nord est le plus *impetueux* de tous les vents. Le Rhône, la Durance, ont un cours rapide & *impetueux*.

Impetueux, se dit figurément. La jeunesse est d'ordinaire *impetueuse*. La colere est un torrent *impetueux*. Cet Orateur a des figures, des mouvemens fort *impetueux*. C'est un esprit fougueux & *impetueux*. On ruïne les meilleurs affaires par un zêle trop *impetueux*. Bell. Les *impetueux* ne peuvent approuver une amitié tranquille. M. Esp. Le naturel ardent de Mr. le Prince l'a fait croire *impetueux* dans les combats. St. Ev. La colere est une passion violente, & *impetueuse*. M. Esp. Le zêle des bonnes âmes est *impetueux*. H. S. de M.

La verité n'a point un air impetueux. Boi.
Son stile impetueux *souvent marche au hazard.* Id.

IMPETUEUSEMENT. adv. D'une maniere impetueuse. Le vent souffloit *impetueusement*. La mer se jette *impetueusement* dans ce detroit, dans cette riviere, dans ce gouffre. Michel Ange imaginoit des choses hardies & les peignoit *impetueusement*. Misson. Cet Avocat a plaidé fort *impetueusement*. La colere court *impetueusement* à la ruïne d'autrui. M. Esp.

IMPETUOSITE'. s. f. Action impetueuse, mouvement violent. Les étrangers redoutent la premiere *impetuosité* des François. Ce vaisseau a resisté à l'*impetuosité* des vents & de la tempête. Il faut essuyer la premiere *impetuosité* de la colere. L'*impetuosité* d'un torrent. Une *impetuosité* aveugle telle que le hazard, n'a pas des effets si heureusement proportionnez. Ob. M. Dieu a voulu créer l'Univers en six jours, pour montrer qu'il n'agit pas avec necessité, ou par une impetuosité aveugle, comme se le sont imaginé quelques Philosophes. Boss. Ils ont une *impetuosité* brutale. Ablan. Appellerez-vous vaillant celui qui aura fait une belle action par une *impetuosité* de hardiesse? M. Esp. Ce qu'on appelle vertu heroïque n'est bien souvent qu'une *impetuosité*, qui emporte notre admiration, sans la meriter. St. Ev. On gâte le sublime, si on l'abandonne à l'*impetuosité* d'une nature ignorante, & temeraire. Boi. Dieu arrête quelquefois par ses châtimens l'*impetuosité* de nos passions. Fl. Le sublime, & le pathetique, par leur violence & par leur *impetuosité*, emportent, & entrainent avec eux. Boi. On ne peut nier qu'il n'y eût un peu trop d'ardeur, & d'*impetuosité* dans Luther. Cl. Un mouvement de colere est une soudaine *impetuosité* de l'esprit qui l'empêche de deliberer. Le Mai. Je tâchois d'arrêter l'*impetuosité* de ma jeunesse. Fen. Les Saints s'oublient quelquefois, & s'abandonnent à l'*impetuosité* de leur genie & de leur temperament. Bail.

IMPIE. adj. m. & f. Libertin, qui n'a point de pieté, qui se moque de Dieu, & des choses sacrés. C'est un homme *impie*. Un esprit *impie*. Les ames *impies*. L'*impie* a dit dans son cœur, Il n'y a point de Dieu: dit le Psalmiste. Il faut fuir la compagnie des *impies*

pies. Les *impies* eux-mêmes sont émus à la vuë de la mort, & n'osent se hazarder à mourir comme ils ont vêcu. Nic. Epicure a plus fait d'*impies* que tous les autres Philosophes. M. Sc.

Il se dit aussi de tout ce qui est contraire au respect dû aux choses de la Religion. Des sentimens *impies*. Des discours *impies*. Pensées *impies*. Actions *impies*.

IMPIETE'. s. f. Action d'un homme impie. Les sacrileges, les blasphêmes sont des *impietez*. On ne respire que la licence & l'*impieté* dans le commerce des Poëtes. Oe. M. Saint Louïs reprima l'*impieté*. Fl. Les richesses sont des tresors d'*impieté*. Id. Qui ne concevroit de l'horreur pour l'*impieté* d'Herodes, de Denis le Tyran, &c.

Impieté, se dit aussi du manque de respect & du devoir envers ses pere & mere. C'est une grande *impieté* de lever la main sur son pere, ou sur sa mere, de leur refuser des alimens dans leur vieillesse.

IMPITEUX, euse. adj. Qui est sans pitié, cruel. L'*impiteuse* main du Bourreau. Theoph. L'*impiteuse* Canicule. St. Amant. Ce mot ne peut entrer que dans le stile Burlesque.

IMPITOYABLE. adj. m. & f. Cruel, barbare; qui est sans pitié. Les Sauvages sont ordinairement farouches, & *impitoyables*. Herode fut un Tyran *impitoyable*. Ceux qui s'imaginent être au dessus des maux qui arrivent aux autres, sont d'ordinaire *impitoyables*; parcequ'ils ne font pas sur eux-mêmes les reflexions qui attendrissent le cœur à la vuë des maux d'autrui. Nic. Adrien extermina les Juifs, & ils trouverent en lui un *impitoyable* vengeur. Boss.

Tigre alteré de sang, Decie impitoyable,
Ce Dieu t'a trop long-temps abandonné les siens. Corn.
Dieux cruels, Dieux impitoyables,
N'êtes vous tout puissans
Que pour faire des miserables? Rec. d'Opera.

Impitoyable, signifie aussi, Severe, rigoureux, inflexible. Un Juge doit avoir un cœur *impitoyable* à l'égard des scelerats. Je suis soumis aux loix d'un *impitoyable* destin. Les pecheurs impenitens trouveront un Juge *impitoyable*. Nous nous érigeons en Juges sinistres & *impitoyables* d'autrui. Nic. L'Evangile a adouci la rigueur *impitoyable* de la loi Mosaïque. Cl. L'austerité du Couvent aigrit les humeurs, & rend l'esprit plus dur, & plus *impitoyable*. Hist. de l'Inq. Un melancholique ne manque pas de s'ériger en pedagogue *impitoyable* du genre humain. Bell.

Impitoyable, se dit aussi des choses inanimées. La mer est *impitoyable*. L'Enfer & la mort sont *impitoyables*. On dit aussi en parlant des batailles, que le fer *impitoyable* ne pardonnoit à rien.

IMPITOYABLEMENT. adj. Sans pitié, sans misericorde. Ce barbare le traite *impitoyablement*. Il a donné à revoir ses vers à son ami, avec pouvoir d'y coupper, & retrancher *impitoyablement*, c'est-à-dire, sans flatterie, sans indulgence.

IMPLACABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut adoucir, ni appaiser. C'est un esprit *implacable*. Annibal avoit conçu une haine *implacable* contre les Romains. Boss. On seroit moins *implacable*, si la fierté naturelle pouvoit rabattre quelque chose de ce qu'elle pretend lui être dû. M. P. Dieu n'a cessé d'être *implacable* que par la mort de Jesus-Christ. Si l'on dit que les querelles des Evêques sont *implacables*, il est vrai, si on sçait l'entendre, qu'elles le sont en effet sur le point de la doctrine revelée. Boss.

*Fui d'Auguste irrité l'*implacable *colere.* Corn.
Implacable *ennemi de Rome, & du repos.* Rac.

IMPLACABLEMENT. adv. Sans misericorde. Danet.

IMPLANTATION. s. f. C'est le nom qu'on donne à une des cinq especes de transplantation, dont quelques-uns se servent pour la cure de certaines maladies. L'*Implantation* se fait en mettant des plantes avec les racines, ou les racines seulement dans une terre preparée pour cela, & arrosée des laveures de la partie malade. On pretend de faire passer par ce moyen le mal dans ces plantes. Si avant que la guerison soit parfaite, les plantes viennent à mourir par la mauvaise qualité qu'elles ont contractée, il faut en planter d'autres dans la même terre, ou dans une autre semblable.

IMPLANTER, S'implanter. Terme d'Anatomie. S'inserer, s'engager. Les muscles hyoïtiroïdien & sternotiroïdien, ne vont point s'*implanter* à la base du cartilage scutiforme, comme le croyent la plupart de Anatomistes. J. des Sç. L'aorte étoit *implantée* dans le troisiéme ventricule. Font.

IMPLICATION. s. f. Terme du Palais. Engagement dans une affaire criminelle. On pretend qu'il y a quelque *implication*, quelque complicité à l'égard de ces accusez. L'*implication* dans une affaire criminelle le rend incapable de tenir ni Office, ni benefice.

Implication, en termes d'Ecole, signifie, contradiction. Il y a de l'*implication* dans ces deux propositions, elles sont contradictoires.

IMPLICITE. adj. m. & f. Qui est compris tacitement, sousentendu; qui est contenu dans un discours, dans une clause, dans une proposition, non pas en termes clairs, exprès, & formels, mais seulement par induction, par consequence. C'est une condition *implicite* & sousentenduë par le testateur, quand il a fait ce legs. On dit aussi, une foi *implicite*; pour dire, une foi obscure, confuse, & qui ne peut être exposée, ni developpée par celui qui a cette foi. L'Eglise Romaine n'exige qu'une foi *implicite* pour être sauvé. La foi du Charbonnier qui croit ce que l'Eglise croit, sans pouvoir dire ce qu'elle croit, est une foi *implicite*. Une preference même *implicite*, qui fait marcher Dieu avant nos propres interêts, peut meriter le salut. Fen.

IMPLICITEMENT. adv. Terme d'Ecole & de Jurisprudence. D'une maniere *implicite*. Cette proposition est dans ce livre *implicitement*. Cette clause est contenuë *implicitement* dans le contract. Le sens de ce texte contient *implicitement* un tel mystere, une telle verité. Toute la doctrine Chretienne est contenuë ou explicitement, ou *implicitement* dans le symbole. Cl.

IMPLIQUER. v. act. Engager, enveloper, embarasser. Il ne se dit qu'en parlant de crime ou de quelque affaire facheuse. Cet accusé a *impliqué* bien des gens dans son affaire. On l'a *impliqué* dans cette accusation. Les plus braves Romains se trouvoient *impliquez* dans les conjurations contre les oppresseurs de leur liberté.

Ce mot vient du Latin *implicare*.

Impliquer, se dit aussi en parlant des contradictions des idées, des passages, des discours. Le feu froid, cela *implique* contradiction. Les mêmes Auteurs ont dit souvent des choses qui *impliquent* contradiction. Cela *implique*; ces deux proposition s'*impliquent*, se contredisent.

Impliqué, ée. part.

IMPLORATION. s. f. Action par laquelle on implore. Les Juges d'Eglise ont souvent besoin de l'*imploration* du bras seculier. Cemot n'est pasdans l'Academie.

IMPLORER. v. act. Demander avec humilité & avec ardeur, quelque secours, quelque grace dont on

on a besoin. *Implorer* l'assistance de Dieu, le secours du Ciel. *Implorer* la protection du Prince. *Implorer* la clemence du vainqueur. *Implorer* Dieu dans son affliction. Le pecheur doit *implorer* la misericorde de Dieu avec larmes, & contrition. Cette veuve va *implorer* le secours de la Justice, pour venger la mort de son mari.

On dit aussi, que la Justice Ecclesiastique *implore* le bras seculier, pour avoir main forte dans l'execution de ses jugemens.

IMPLORÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPOLI, IE. adj. Ce mot est nouveau; l'Abbé de Bellegarde s'en est servi, & l'usage commence à le confirmer. Ce mot exprime seul ce qu'on ne pourroit dire que par un circuit de paroles. Il signifie, Qui n'est point encore poli, ou assez poli. L'Academie l'a adopté. Manieres *impolies*. Il est fort *impoli*.

IMPOLITESSE. s. f. Ce qui est contraire à la politesse. L'*impolitesse* est une ignorance rustique des bienseances, & une grossiereté qui se met au dessus des regles, & des égards de la vie civile. L'école du monde est bien propre à guerir de l'*impolitesse*. BELL. La fierté, & les manieres hautaines, sont les sources les plus naturelles de l'*impolitesse*. ID. Voyez ce qu'on a dit sur *impoli*.

IMPORTAMMENT. adv. D'une maniere importante. Cet homme m'a servi *importamment* en des occasions d'importance. On doute de ce mot. Il n'est point dans l'Academie.

IMPORTANCE. s. f. Valeur, mérite, consideration, consequence: ce qui fait qu'une chose est importante. Voilà un tableau, un meuble d'*importance*, de prix, de valeur. Ce Magistrat est un homme d'*importance*, de grand mérite, de grande consideration. J'ay un procès, une affaire d'*importance*, où il y va de tout mon bien. Il est de grande *importance* de bien commencer. L'*importance* est que vous vous dépêchiez. Faire l'homme d'*importance*, c'est vouloir passer pour un homme de credit, d'autorité, de mérite.

D'IMPORTANCE. Sorte d'adverbe qui signifie, Beaucoup, extrêmement. Il a été étrillé d'*importance*.

De tout tems votre langue a daubé d'importance. MOL.

IMPORTANT, ANTE. adj. Qui est de consequence, avantageux, utile. Le sujet du Poëme épique doit être une action grande, illustre, & *importante*. LE P. LE B. Nous n'avons point d'affaire plus *importante* que celle de notre salut. Namur est une place fort *importante*. Qu'on mette ce mot devant ou après, cela est peu *important*. Il est *important* de donner de l'horreur de vos opinions. PASC. C'est une matiere *importante* à toute la Morale. ID.

On dit subst. qu'un homme fait l'*important*, lorsqu'il fait l'homme de consequence, qu'il fait le capable & le necessaire.

IMPORTANS. s. m. plur. C'est ainsi que furent nommez ceux qui entrerent dans une Cabale que M. de Beaufort forma en 1643. pour se soûtenir contre la Régente, contre le Cardinal Mazarin, & contre tous les Princes du sang. Mais ayant été mis peu de tems après en prison, les *importans* furent chassez & dispersez.

IMPORTER. v. n. Ce verbe est une maniere d'impersonnel, qui signifie, Etre de consequence; être de consideration; être avantageux. Il n'a d'usage qu'à l'infinitif & aux troisiémes personnes du verbe. Le succès de cette negociation *importe* à toute l'Europe. Qu'*importe*-t-il à un homme de gagner tout le monde, s'il perd son ame, dit le Fils de Dieu. Les choses indifferentes sont celles qui n'*importent* à personne. Cela ne lui peut *importer* de rien, ne lui *importe* en rien. Vous ne voulez pas croire cela, que m'*importe*? Il m'*importe* de tout mon bien. Il m'*importe* de ma vie.

On dit absolument, & pour marquer qu'on ne se soucie point de la chose dont il s'agit, n'*importe*; qu'*importe*?

IMPORTUN, UNE. adj. Incommode, qui est à charge, ennuyeux, fâcheux. Des cris *importuns*, une foule *importune*. Un babil *importun*. Le bruit des cloches est *importun*. Les amis *importuns* font souhaitter d'être indifferent. ST. EV. C'est un rôle bien triste que celui d'*importun*. BELL. C'est le rôle d'un sot que d'être *importun*; un habile homme sent bien s'il ennuye. LA BR. L'homme cherche à se degager des obligations *importunes* de la Religion. BOSS. On rejette sans cesse l'idée *importune* de la mort, & l'on est surpris avant que d'y avoir bien pensé. M. P. Les longs complimens sont *importuns*. Sa modestie cachoit une gloire *importune*. FL. Un discernement trop delicat est *importun* dans la societé. BELL. Les vieillards se donnent une autorité *importune* de censurer tout. ST. EV. La verité est souvent *importune*. BOSS. Je hais l'*importun* usage des visites. OB. M. Quand nous devenons *importuns* aux autres, gardons nous du moins d'être *importuns* à nous mêmes. MONT. Il est *importun* avec ses vieux contes.

Lui dont l'ame inquiete, à soi-même importune,
Se fait un embarras de sa bonne fortune. BOI.
Vois-tu cet importun, *que tout le monde évite,*
Cet homme à toûjours fuir, qui jamais ne vous quitte?
ID.

Il se met aussi substantivement. C'est un *importun*. Ce sont des *importuns*.

Ce mot vient du Latin *importunus*. Festus dit que *importunum illud est in quo nullus est portus, nullum auxilium*; qu'on appelle *importune*, une chose ou une personne qui est fâcheuse, ou qui ne peut apporter aucun soulagement. Servius dit qu'*importunus* est dit *tanquam sine portu, sine quiete*: ce qui revient à la precedente étymologie.

IMPORTUNEMENT. adv. D'une maniere importune. Il revient *importunément* à la charge. Il y a des gueux qui demandent si *importunément*, qu'on est contraint de leur donner quelque chose. Il n'est guere en usage. L'ACAD.

IMPORTUNER. v. act. Se rendre importun. Les Poëtes, & les plaideurs *importunent* le monde du recit de leurs ouvrages, ou de leurs procès. Si l'homme n'avoit point peché, l'ame & le corps ne se seroient point *importunez* par des desirs deraisonnables. PORT-R. La plûpart des Theologiens imposent silence à la raison, dès qu'elle les *importune*. OB. M. Le merite d'autrui nous *importune*, & blesse notre jalousie. LA PL. Les Rois trouvent eux-mêmes quelquefois que leur grandeur les *importune*. OB. M. Les Amans ne vont plus *importuner* les forêts de leurs plaintes, & de leurs soupirs. CORN. On le dit aussi par civilité. J'ay peur de vous *importuner* par mes lettres, par mes visites. Je suis honteux de vous *importuner* de cela. Les emprunteurs disent, Excusez, si je vous *importune* de cette somme d'argent.

Ce n'est point l'intérêt, ni l'amour de la gloire,
Qui me fait en ce jour importuner *les cieux.* DU CER.

IMPORTUNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPORTUNITE'. s. f. Action qui importune, qui incommode. Je suis las de tant d'*importunitez*. Les Princes ont beaucoup à souffrir des *importunitez* des demandeurs. Combien de gens font des aumônes, que l'*importunité* des pauvres arrache de la main, & non pas du cœur. FL. La vieillesse évite la foule par une humeur retirée, qui ne peut souffrir l'*importunité*, ni l'em-

l'embarras. St. Ev. On ne voit que trop souvent l'*importunité* d'un Courtisan que rien ne rebute, l'emporter sur le merite. M. Sc. On accorde tous les jours à l'*importunité* opiniâtre, ce qu'on refuse à la vertu. Bor. Les empressemens d'un amant hai sont regardez comme de facheuses *importunitez*. Bell.

IMPOSER. v. act. & n. Mettre une chose sur une autre. Ce mur n'est pas capable de supporter le fardeau que vous *imposez* sur lui. *Imposer* la couronne sur la tête. Scis. de Pol. Il n'est presque pas en usage en ce sens.

Imposer, en termes d'Imprimerie, signifie, ranger sur le marbre les pages composées, & les enfermer dans le chassis pour en faire des formes. Toute cette feuille est composée, il ne reste qu'à l'*imposer*, & à en tirer l'épreuve.

Imposer les mains, se dit de la ceremonie qui se fait en donnant l'ordination. Cette expression est consacrée à certains usages de la Religion, & il ne faut pas s'en servir indifferemment. Les Apôtres *imposoient* les mains sur les Fidelles, pour communiquer le St. Esprit. Refl. Les Apôtres employerent cette ceremonie d'*imposer* les mains, dans l'établissement des Diacres, & dans celui des Ministres, & ils avoient emprunté cette ceremonie des Juifs, qui s'en servoient quand ils créoient leurs Docteurs. Les anciens Chrétiens l'ont pratiquée. Cependant il n'est point dit que Jesus-Christ ait *imposé* les mains à ses Disciples, en les ordonnant Apôtres. Les Evêques *imposent* les mains, quand ils conferent les Ordres, & l'*imposition* des mains est une ceremonie écclesiastique. Hors de là on ne doit point dire *imposer* les mains, pour mettre les mains sur quelqu'un, même quand il s'agit de la guerison miraculeuse des malades. Ainsi Mrs. de P. Royal n'ont pas parlé exactement quand ils ont dit, par exemple, il lui *imposa* les mains & le guerit, il falloit dire, il le toucha, ou il mit les mains sur lui, & il le guerit. Bouh. La remarque de ce Pere n'est pas juste. *Imposer* les mains, s'agissant de guerison miraculeuse, est la maniere dont parlent generalement les Ecrivans les plus purs. Ils lui amenerent un homme qui étoit sourd & muet, & ils le prierent de lui *imposer* les mains. Godeau. Jesus-Christ les guerit en leur *imposant* les mains. Nic. Le Centenier ne croyoit point qu'il fut necessaire que Jesus-Christ vint chez lui, ni qu'il *imposât* les mains à son serviteur. Hermant.

On dit ironiquement, qu'on a *imposé* les mains sur quelcun; pour dire, qu'on l'a battu, & frappé.

Imposer, signifie aussi, Charger, ordonner, prescrire, assujettir à quelque peine, fatigue, ou depense. Il est fâcheux de nous voir *imposer* un joug que nos peres n'ont point porté. C'est au vainqueur à *imposer* des loix, des conditions. Pourquoi vous êtes-vous *imposé* cette contrainte? Corn. La nature nous a *imposé* la necessité de mourir. *Imposer* silence à la raison. J'ay *imposé* silence à ces flatteuses pensées qui se presentent sans cesse pour enfler nos cœurs. Boss. *Imposer* des peines. *Imposer* une penitence. Dans les Lettres d'abolition le Roi dit, qu'il *impose* un silence perpetuel au Procureur General, pour l'empêcher de poursuivre une affaire.

Imposer, signifie aussi, Faire une taxe, lever un tribut sur les personnes, ou sur les marchandises. On a *imposé* le sou pour livre sur les denrées: ce qui s'est appellé *subvention*. La taille s'*impose* dans les Parroisses par les Assesseurs & Collecteurs. *Imposer* quelqu'un à la taille, c'est, le mettre au rôle des tailles.

Imposer un nom à quelcun; c'est lui donner un nom; & se dit de ceux qui ont droit de le faire. Adam *imposa* le nom à tous les animaux. Plusieurs Conquerans ont *imposé* leur nom à des villes. On a *imposé* ce nom à cet enfant au batême.

Imposer, signifie aussi, Accuser faussement, imputer à tort. Cet homme s'est bien justifié des crimes qu'on lui avoit *imposez*.

Imposer, se dit aussi en parlant de l'opinion qu'imprime, qu'inspire la veuë de quelqu'un. La presence de ce Magistrat *imposa* du respect aux mutins.

Imposer à quelqu'un, signifie, lui en faire accroire, le tromper, le surprendre. Les zelateurs *imposent* au peuple par leurs manieres vehementes. Le Cl. Les plus habiles à *imposer*, & les meilleurs Comediens, l'emportent dans le monde sur la probité qui ne sçait ni flatter, ni deguiser. Bell. L'homme s'en *impose* tous les jours à lui-même. Boss. Nos passions nous trompent, & nous *imposent*, en nous proposant pour un vrai bien celui qui n'est qu'apparent. La Poësie *impose* à nos oreilles: la Perspective *impose* à nos yeux. Il faut avoir bien mauvaise opinion des hommes, que de croire leur *imposer* par des caresses étudiées, & par de longs, & steriles embrassemens. La Br.

Et ses roulemens d'yeux, & son ton radouci,
N'impos*ent qu'à des gens qui ne sont point d'ici.* Mol.

Imposer, tout seul, veut dire mentir. Ne le croyez pas, il *impose*. Il veut dire aussi, faire croire une chose plus avantageuse qu'elle ne l'est. Sa mine, son air, ses manieres *imposent*. La prononciation de cet Acteur, de ce Predicateur, *impose*.

Imposé, ée. part. pass. & adj. Joug *imposé*. Taxe *imposée*. Un homme *imposé* à la taille. Nom *imposé*. Penitence *imposée*.

IMPOSITION. s. f. Action d'imposer. Il n'a d'usage au premier sens qu'en cette phrase. L'*imposition* des mains. Les Prêtres se font par l'*imposition* des mains. L'Ac. La mission Evangelique se fait par l'*imposition* des mains du Superieur Ecclesiastique. Parmi les Protestans on donne l'*imposition* aux Ministres pour les confirmer dans leur vocation. L'*imposition* des mains se prend en differentes manieres, tant dans l'ancien, que dans le nouveau Testament. 1. Souvent elle se prend pour l'ordination & la consecration des Prêtres & des Ministres sacrez, tant chez les Juifs que chez les Chrétiens. 2. Elle s'employe aussi quelquefois pour l'établissement des Juges & des Magistrats, à qui l'on imposoit les mains en leur confiant ces emplois. Nombr. XXVII, 18, 23. 3. Jacob imposa les mains à Ephraïm & à Manassé, en leur donnant sa derniere benediction. 4. Les Israëlites, qui presentoient des hosties pour le pêché au Tabernacle, imposoient leurs mains sur ces hosties, en confessant leurs pechez. 5. Les temoins imposoient les mains sur la tête de la personne accusée, comme pour marquer qu'ils se dechargeoient sur elle de la peine de son sang, &c. Calm. L'*imposition* des mains étoit une ceremonie Judaïque qui s'étoit introduite, non par quelque loi divine, mais par la coutume, toutes les fois que l'on prioit Dieu pour quelcun. Car les Juifs prioient Dieu que sa puissance accompagnât cet homme-là, comme les mains qu'on mettoit sur sa tête, & qui étoient le Symbole de la puissance divine, étoient unies à lui. Jesus-Christ a suivi cette coutume, comme plusieurs autres de la Synagogue, soit qu'il falût benir des enfans, ou guerir des malades, en joignant la priere à cette ceremonie. C'est suivant cette coutume, & non en consequence d'aucun precepte, que les Apôtres imposoient les mains à ceux à qui ils conferoient le Saint Esprit par la priere. Les Prêtres en usoient ainsi lorsqu'ils introduisoient quelcun dans leur corps, & les Apôtres eux-mêmes recevoient de nouveau l'*imposition* des mains, lorsqu'ils s'engageoient à quelque nouveau dessein.

sein. Ainsi si toutes le fois qu'on impose les mains, on confere un Sacrement, on trouvera des Sacremens dans toutes les prieres qu'on a faites pour quelqu'un; ce qui est contraire à la veritable signification du mot, & à l'usage des Anciens. C'est de cette ceremonie, qui s'est introduite d'elle même parmi les Juifs & les Chrétiens, que sont nez les Sacremens de la confirmation, de l'Ordination, de la Penitence, de l'Extrême Onction, & même du mariage; car l'ancienne Eglise imposoit les mains à ceux qui se marioient, comme le font encore aujourd'hui les Abyssins. Il ne paroît pas que personne ait imposé les mains à ceux qui étoient baptisez, que ceux qui avoient le pouvoir de conferer les dons du S. Esprit. Grotius. Chez les Protestans, le droit de prêcher, & d'administrer les sacremens, est conferé par l'*imposition* des mains. Il a reçu l'*imposition* des mains.

Imposition se dit fig. de l'action d'imposer quelque charge onereuse. L'*imposition* de la taille. L'*imposition* à la taille. L'*imposition* d'un nouveau subside. L'*imposition* d'une peine, d'une penitence. Il s'employe souvent absolument, & alors il signifie droit imposé sur les personnes, ou sur les marchandises, pour soutenir les charges de l'Etat. On a fait une nouvelle *imposition* sur l'argent, sur le tabac, &c. Les tailles sont d'anciennes *impositions*. Lever les *impositions*. Faire payer les *impositions*.

Imposition, se dit aussi en parlant des noms qu'on donne. La premiere *imposition* des noms a été faite par Adam.

Imposition, en termes d'Imprimerie, se dit lorsqu'on arrange les pages pour les faire venir les unes sous les autres.

Imposition, se dit aussi d'une espece de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. On prend le plus que l'on peut de la mumie ou de l'excrement de la partie malade, ou de tous les deux ensemble; on les place dans un arbre, ou dans une plante entre l'écorce & le bois, & on recouvre le tout avec du limon. Au lieu de cela, il y en a qui font un trou de tarriere dans le bois, pour y placer cette mumie ou cet excrement; après quoi ils bouchent le trou avec un tampon du même bois, & mettent du limon par dessus. Si l'on souhaitte un effet durable, on doit choisir un arbre de longue durée comme le chêne. Si on le veut prompt, il faut un arbre qui croisse promptement; & en ce dernier cas on doit retirer ce qui sert de milieu à la transplantation, sitôt que l'effet s'est ensuivi, à cause que la trop grande alteration de l'esprit pourroit apporter du prejudice au malade. Ce que l'on appelle ici *Mumie*, est la portion de l'esprit vital qui fait ses effets.

IMPOSSIBILITE'. s. f. Negation de possibilité. Il n'y a aucune *impossibilité* en Dieu. Il y a une *impossibilité* metaphysique, une *impossibilité* physique, & une *impossibilité* morale. On dit, *impossibilité* metaphysique, de ce qui implique contradiction, comme, qu'une chose soit & ne soit pas. *Impossibilité* physique, d'une chose qui est impossible selon l'ordre de la nature, comme, qu'un mort ressuscite. Et *impossibilité* morale, d'une chose qui est vraisemblablement impossible, comme, que tous les hommes veuillent s'accorder ensemble, pour faire accroire de gayeté de cœur un mensonge à leur posterité. Les Heretiques opposent contre les mysteres de la Foi de pretenduës *impossibilitez* qu'ils tirent de la raison, en pretendant pouvoir comprendre par leur esprit l'étenduë infinie de la puissance de Dieu. Loc. Il est bien difficile de juger de la possibilité, & de l'*impossibilité* des choses. Ablan. C'est le propre du zele apostolique de compter pour rien les *impossibilitez*, qui paroissent dans les grandes entreprises. Bouh. Le Saint se mit au dessus des craintes & des *impossibilitez* de la nature. Fl. Il y a des esprits que les difficultez irritent. Les Italiens les appellent amoureux de l'*impossibilité*. On dit par exaggeration, Cela m'est impossible de toute *impossibilité*.

*L'*impossibilité *bornera mes desirs.* Oe. M.

IMPOSSIBLE. adj. m. & f. & subst. Qui ne peut être, qui ne se peut faire. Une chose est *impossible*, quand elle renferme deux idées qui se detruisent mutuellement, & que l'on ne peut ni concevoir, ni reünir ensemble par la pensée. Ainsi il est *impossible* qu'un cercle soit quarré, parceque nous concevons clairement, que la quadrature, & la rotondité se detruisent par leur figure directement contraire. Le Cl. Il est *impossible* de faire un bâton sans deux bouts. Le mouvement perpetuel, la quadrature du cercle, &c. sont des choses qui ont été regardées jusques ici comme *impossibles*. Cela est *impossible* moralement parlant, c'est-à-dire, sans une adresse extraordinaire. Les actions mauvaises sont réputées *impossibles* dans le droit Romain. Rien n'est *impossible* à l'amour. M. Pascal fait dire à un Jesuite, nos Peres peuvent faire ce qui est *impossible* aux autres. En raisonnant l'on peut faire des suppositions *impossibles*, pour mieux faire comprendre ce qu'on veut prouver. Les incredules regardent comme *impossible* ce qui semble extraordinaire. Fl. Il y a des gens, à qui les choses aisées paroissent difficiles, & les choses difficiles, *impossibles*. Oe. M. Nul n'est tenu à l'*impossible*. On n'est jamais censé ordonner des choses *impossibles*. Ce sont des maximes de Droit; & ainsi lorsqu'il se trouve quelque chose de semblable dans une loi, dans une convention, ou dans un testament, on doit le tenir pour suspect, ou chercher quelque maniere de l'expliquer plus commodement. Puffend. Une condition *impossible* apposée à une promesse, la rend nulle.

*Alleguer l'*impossible *aux Rois, c'est un abus.* La Fon.
*Je vois bien que mon cœur aspire à l'*impossible;
Et que tous ses desseins osent plus qu'il ne faut. Gom.

On le dit aussi par extension de ce qui n'est que difficile. Il m'est *impossible* de me lever matin, de dormir. Pour vous servir je tenterai l'*impossible*, je ferai l'*impossible*. Vous me reduisez à l'*impossible*, vous exigez de moi ce que je ne puis faire.

En Logique, reduire quelqu'un à l'*impossible*, c'est le reduire à ne pouvoir répondre sans tomber en contradiction.

Par *impossible*, formule qu'on employe dans le discours, quand on suppose une chose qu'on sçait bien être *impossible*. Si par *impossible*, on redevenoit jeune.

IMPOSSIBLEMENT. adv. D'une maniere impossible. Une de nos meilleures plumes a écrit: Le P... nous a montré ce matin bien clairement pourquoi on trouvoit si aisément la latitude, si *impossiblement* la longitude. Mais il n'a pû, ni n'a dû le dire. Refl.

IMPOST, ou IMPOT. s. m. Charge qu'on impose sur le peuple & les denrées, pour subvenir aux necessitez de l'Etat. L'*impôt* du vin. Il y a des lieux où le sel se donne par *impôt*, ou taxe; une famille en a une certaine quantité. Je ne me souviens plus de celui à qui on expedia un brevet pour un *impôt* sur les Messes. Card. de Retz. Lever les *impôts*. Diminuer les *impôts*. On a vû pleurer Louïs XII. lorsqu'il étoit forcé d'établir quelque *impôt*. Mr. l'Archevêque de Cambray donne indirectement dans son Telemaque, des leçons severes contre les *impôts*.

Entre tous les impôts *en voyons nous un tel,*
Que de vendre à des morts le droit de sepulture. Oe. M.

IMPOSTE. s. f. Terme d'Architecture. L's se prononce. C'est une petite saillie, ou avance, & espece de

de corniche, sur laquelle pose une voute, ou arcade. Ce bâtiment est demeuré imparfait, il n'est élevé qu'à hauteur d'*imposte*. On l'appelle autrement le *coussinet*, pour recevoir la retombée de l'arcade. L'*imposte* est si essentielle dans la composition des ordonnances, que lorsqu'il n'y en a point, il arrive qu'à l'endroit où la ligne courbe de l'arc se joint à la ligne à plomb de l'alette, il semble qu'il y ait un coude. Dans l'Architecture antique les *impostes* ont trop de saillie. L'*imposte* est differente selon les differens Ordres. La Toscane n'est qu'un plinthe. La Dorique a deux faces couronnées. L'Ionique a un larmier au dessus de ses deux faces, & ses moulures peuvent être taillées. La Corinthienne, & la Composite ont un larmier, frise, & autres moulures qui peuvent aussi être taillées. L'*imposte couppée*, est celle qui est interrompuë par des corps, comme par des colonnes, & des pilastres, dont elle excede de beaucoup le nu. L'*imposte cintrée*, est celle qui ne se profile pas sur le pié-droit d'une arcade; mais sert de bandeau à cette arcade, & retourne en archivolte. L'*imposte mutilée*, est celle dont la saillie est diminuée, pour ne pas exceder le nu d'un dosseret, ou d'un pilastre.

Ce mot vient de l'Italien *imposto*, mis dessus. Vitruve appelle les *impostes*, *incumba*.

IMPOSTEUR. s. m. & adj. (L's se prononce.) Trompeur, affronteur, calomniateur. Mahomet a été un grand *imposteur*. Il veut passer pour un homme de bien, mais ce n'est qu'un *imposteur*. Un discours *imposteur*. Un ton *imposteur*. Il n'y a point de prudence à l'épreuve des fourberies d'un homme qui vous dit d'un air *imposteur*, que vous pouvez compter sur lui. BELL. Moliere a intitulé une de ses Comedies, Tartuffe ou l'*Imposteur*. De tous les trompeurs il n'y en a point dont on se deffende moins que des *imposteurs*, & des fourbes en matiere de Religion. BELL. Là où l'on est disposé à croire tout ce qui paroît favorable aux sentimens dans lesquels on se trouve, il ne manque jamais d'*imposteurs* qui profitent de l'occasion. LE CL. Mahomet est un *imposteur*, si Jesus-Christ est sincere, comme il l'est en effet de l'aveu même de Mahomet. NICOLE. Un *imposteur* adroit reüssit mieux dans le monde qu'un honnête homme rustique, & sauvage. OE. M.

Helas, que ne peut point un aimable imposteur? VILL.

On a beaucoup parlé d'un Livre impie, intitulé Traité des trois *Imposteurs*; mais personne ne l'a jamais vû. Quelque passion que la Reine Christine eût de voir le livre des trois *Imposteurs*, quelques recherches qu'elle en ait fait faire dans toutes les Biblioteques de l'Europe, elle est morte sans avoir pu le déterrer, d'où je concluë, qu'il n'étoit pas dans la nature des choses, parce que s'il y avoit été, les soins de cette Princesse l'auroient infailliblement découvert. LA MONNOYE. Feu M. Toland a cru que le petit Livre Italien de Jordano Bruno, intitulé *Spaccio della Bestia triomfante*, où l'Evangile est tourné en ridicule, & le nom d'*Imposteur* appliqué au Legislateur des Juifs, à celui des Chrétiens, & à celui des Mahometans, est le livre si fameux dans le monde, sous le titre de Traité des trois *Imposteurs*. Mais cela ne sauroit être. Guillaume Postel & le Cardinal Hosius, qui sont morts avant que le Dialogue de Bruno s'imprimât, avoient déja parlé de cet Ouvrage, que la plûpart des gens de Lettres croïent aujourd'hui n'avoir jamais existé. LA CROSE. M. de la Monnoye a fait une Dissertation pour prouver que ce Livre étoit une chimere.

IMPOSTEUR, se dit figurément. L'amour, le plaisir, sont de grands *imposteurs* qui nous seduisent. L'art du Poëte, & du Peintre est un grand *imposteur*.

Ces lieux de mon amour si long temps les temoins...
Qui sembloient pour jamais me répondre du vôtre...
*Sont autant d'*imposteurs *que je ne puis souffrir.* RAC.

IMPOSTURE. s. f. (L's se prononce.) Calomnie. Tromperie, mensonge, hypocrisie. Ce titre fait voir clairement l'*imposture* de la partie adverse. Son Avocat n'a dit que des *impostures*. J'ay reconnu l'*imposture* de vos promesses. BELL. Tous les raisonnemeus des Philosophes ne sont que de subtiles *impostures*. ABL. Toute sa vie n'a été qu'une *imposture* continuelle.

*En vain du fard au luxe ajoûtant l'*imposture,
Tu veux de tes vieux ans nous deguiser l'injure.
CORN.

IMPOSTURE, se dit encore de l'illusion des sens. L'*imposture* des sens seduit souvent la raison. Cerisi a dit dans sa Metamorphose en parlant d'une eau claire:

C'est là que l'œil souffrant de douces impostures,
Confond tous les objets avecque leurs figures.

IMPOSTURER. v. a. Quelques Ecrivains ont voulu établir ce mot; mais ils n'ont pas reüssi. Le Public s'est contenté du verbe *imposer*, qui signifie la même chose. BOUH.

IMPOTENT, ENTE. adj. Estropié, perclus, ou privé du mouvement, ou de l'usage de quelcun de ses membres, soit par vice de nature, ou par quelque accident. Il est venu au monde *impotent*. Un rhumatisme l'a rendu *impotent*, il ne peut marcher qu'avec des potences. Les Chirurgiens l'ont mal pensé, il en est demeuré *impotent*. Theobalde devint *impotent*, & perclus de ses membres. MEZERAI.

A L'IMPOURVU. adv. Avec surprise. Les ennemis sont venus *à l'impourvu*, & ont surpris la ville. Cet homme a sa cuisine si fournie, qu'on ne le sçauroit prendre *à l'impourvu*. Le Seigneur a dit qu'il falloit être sur ses gardes, car il doit venir juger le monde *à l'impourvu*. Une sortie *à l'impourvu*. DURIER. Voyez IMPROVISTE.

IMPRATICABLE. adj. de tout genre. Qui ne peut être pratiqué, dont on ne peut faire aucun usage, dont on ne se peut servir, dont on ne se peut accommoder. Ce que vous me proposez là, est tout-à-fait *impraticable*. Les maximes de Senéque sont austeres & *impraticables*. BAY. Cet homme est *impraticable*; il est d'un esprit, d'une humeur *impraticable*, on ne sçauroit vivre avec lui.

IMPRATICABLE. Il se dit aussi des chemins, des saisons, &c. Ce sont des chemins *impraticables*. Les bords de ce fleuve sont *impraticables*. L. DE CAMB. C'est un lieu *impraticable*. Rendre un passage *impraticable*. La saison étoit *impraticable* pour de grandes armées. GRIMAREST.

IMPRATICABLE, se dit aussi d'une maison, d'un appartement où l'on ne peut habiter en certaine saison, à cause de quelques incommoditez. Cette maison est jolie, mais elle est *impraticable* en hiver. Voilà une belle chambre, mais la fumée la rend *impraticable* la moitié de l'année.

IMPRECATION. subst. f. Malediction; souhait qu'on fait contre quelcun. Didon fit de grandes *imprecations* contre Enée & contre Rome, avant que de mourir. On en fait quelquefois par maniere de jurement, & pour confirmation de ce qu'on dit. Que je ne puisse jamais entrer en Paradis, si cela n'est vrai. Saint Amant fait une *imprecation* contre la ville d'Evreux, parceque de son temps il y avoit plus de trente Eglises, & pas un pauvre cabaret. On dit, pousser des *imprecations*. PASC. Donner des *imprecations*. ROCHEF. Charger quelcun d'*imprecations*, de mille *imprecations*. Il nous en assure avec mille sermens & mille *imprecations* c'est-à-dire, en faisant mille *imprecations* contre lui-même. L'ACAD. On prend mal à propos pour des *imprecations*, plusieurs predictions que les Saints hommes faisoient

soient des jugemens que Dieu devoit deployer. PICT. On dit d'un Roi de Castille, qu'il confessoit, qu'il craignoit plus les *imprecations* de ses sujets que les armes de ses ennemis, & il me semble qu'il avoit raison. BEN. Les Payens avoient quelquefois si peu de soumission pour la Providence divine, que quand leurs enfans mouroient jeunes, ils maudissoient les Dieux, & mettoient dans leurs monumens des *imprecations*. Les Chrétiens se contentoient de mettre au dessous *contra votum*. On mettoit anciennement une maniere d'*imprecation* à la fin des livres, pour empêcher qu'on n'y changeât rien.

Du Latin *imprecatio*.

IMPREGNATION. s. f. Terme de Chymie. Action par laquelle une liqueur s'imbibe du suc, ou des petites parties d'un autre corps, dont elle reçoit en même temps la vertu. Les tisanes ne purgent qu'à cause de l'*impregnation* du sené & autres simples, qui leur communiquent leurs qualitez.

IMPREGNER. v. act. qui ne se dit qu'avec le pronom personnel. S'*impregner*, c'est tirer le suc ou quelque substance d'un autre corps par le moyen de l'humidité. Les sels se fondent dans l'eau, mais elle ne s'en peut *impregner* que jusqu'à une certaine quantité. L'eau peut en même temps être *impregnée* de divers sels qui seront de differente figure. L'eau est toute remplie & toute *impregnée* d'air. FONT.

Ce mot vient du Latin *impragnare*, de *pragnans*, une *femme grosse*.

IMPREGNÉ, ÉE, part. pass. & adj.

IMPRENABLE, adj. m. & f. Qui ne peut être pris. L'art de la guerre a été porté si loin, qu'il n'y a plus de place *imprenable*.

On le dit aussi au figuré. Cette Dame est si vertueuse, que c'est un fort *imprenable*. Ce Logicien est si bien ferré, que de quelque côté qu'on le tourne il est *imprenable*.

IMPRESCRIPTIBILITE'. s. m. Terme de Droit. Qualité d'une chose qui la rend imprescriptible. L'*imprescriptibilité* a lieu pour la dîme.

IMPRESCRIPTIBLE. adj. m. & f. Qui n'est point sujet à prescription. Par l'Ordonn. de 1539. le domaine du Roi est *imprescriptible*, même par une possession de 100. ans. Toutes les choses destinées à l'usage du Public sont *imprescriptibles*. Les Dimes solites & ordinaires sont *imprescriptibles*. Le cens dû au Seigneur est *imprescriptible* dans la plupart des coutumes de France. Les servitudes sont *imprescriptibles* par le temps; elles ne s'acquierent jamais sans titre. Voyez SERVITUDE. Les droits de la verité sont *imprescriptibles*. Les Jurisconsultes Imperialistes soutiennent, que les droits de la Couronne Imperiale sont *imprescriptibles* par leur nature. L. DE CAMBR.

IMPRESSE. adj. Terme dogmatique, qui se dit en cette phrase: Des especes *impresses*, ou qui ont fait quelque marque, quelque impression sur nos sens, sur notre esprit, sur notre memoire. Les Peripateticiens pretendent que les objets de dehors envoyent des especes qui leur ressemblent, & que ces especes sont portées par les sens exterieurs jusqu'au sens commun. Ils appellent ces especes-là *impresses*; parceque les objets les impriment dans les sens exterieurs. Ces especes *impresses* étant materielles & sensibles, sont renduës intelligibles par l'intellect agent: & ces especes ainsi spiritualisées sont appellées *expresses*, parcequ'elles sont exprimées des *impresses*. MALEB.

IMPRESSION. s. f. Marque qui demeure sur quelque chose pressée par une autre plus forte. L'*impression* d'un sceau, d'un cachet sur la cire y marque la figure, le chifre qui y est gravé. La cire reçoit l'*impression* du cachet. Les pieds des animaux laissent leur *impression*, leurs vestiges sur la terre molle & grasse. Le coin par la force du balancier laisse son *impression* sur la monnoye, sur la medaille. L'or, l'argent & le cuivre reçoivent celle des coins qui servent au monnoyage des especes. On fait dans l'Eglise Romaine une fête de l'*impression* des stigmates de S. François.

IMPRESSION, se dit aussi des qualitez qu'une chose communique à une autre, quand elle agit sur elle. Les astres font des *impressions* sur les corps sublunaires par leurs influences. Il est sensible aux moindres *impressions* de l'air. Les fortes teintures laissent toûjours quelque *impression* sur les étoffes, quoi qu'on les lave. Il n'a plus de fievre, mais il lui reste encore quelque legere *impression* de chaleur. Le bras donne à la pierre l'*impression* de son mouvement. Dans le renouvellement du monde, après le Deluge, il demeura une *impression* éternelle de la vengeance divine. BOSS. On dit aussi, que les meteores sont des *impressions* de l'air.

IMPRESSION, se dit plus particulierement de l'art & de l'effet de l'Imprimerie. Ce livre est d'une belle *impression*, d'une vilaine *impression*, d'*impression* de Paris, de Venise, de Hollande, de Lyon, de Geneve, de Vascosan, du Louvre. L'*Impression* est une invention qui a été d'un grand secours aux Sçavans.

> *Tel écrit recité se soutient à l'oreille,*
> *Qui dans l'*impression *au grand jour se montrant,*
> *Ne soutient pas des yeux le regard penetrant.* BOI.
> *Dès que l'*impression *fait éclorre un Poëte,*
> *Il est esclave né de quiconque l'achette.* BOIL.

IMPRESSION, se dit aussi des éditions d'un livre, du nombre de fois qu'on l'imprime, & du nombre de feuilles ou d'exemplaires qu'on en tire. Acheter toute l'*impression* d'un livre. Ce livre est de la premiere, de la seconde *impression* ou édition. Cette *impression* a été de mille exemplaires. Mr. Arnaud temoigne qu'on a fait plus de 200. *impressions* de la Version de la Bible de Louvain dans l'espace d'un siecle. On tient que le livre de l'Imitation de J. CHRIST a passé par plus d'*impressions*, qu'il n'y a de mois qu'il a été composé. En l'année 1656. on fit la quarantiéme *impression* d'Escobar.

On dit dans le stile familier & par mepris, un Gentilhomme, un Noble de nouvelle *impression*, pour lui reprocher la nouveauté de sa noblesse.

IMPRESSION, se dit en Peinture, de deux ou trois couches de colle faites de rognures de gands, dans laquelle on a broyé de l'ocre rouge, ou d'autres couleurs pour couvrir, remplir, & boucher les fils, coutures, trous & autres concavitez qui se peuvent trouver dans les toiles, planches, & autres sujets destinez pour faire des tableaux; & en même tems pour rendre les toiles, les planches, &c. de ces tableaux plus unies, afin que les couleurs y prennent plus facilement, & ne soient pas sujettes à s'écailler. *Peinture d'impression*, que le vulgaire nomme *barbouillage*, est un melange d'une ou de deux sortes de couleurs, soit blanches, vertes, &c. delayées, ou broyées avec de l'huile de noix. Quand on veut faire cette *impression* à l'huile, on delaye les couleurs avec de l'huile; quand on la veut faire en detrempe, on se sert d'eau & de colle à la place de l'huile.

IMPRESSION, se dit figurément de l'effet que les choses font sur l'esprit; des traces qu'elles y laissent, & des sentimens qui s'y forment. Les experiences font de plus vives *impressions* dans l'esprit, que tous les discours. On remarquoit sur son visage une *impression* de chagrin. Toutes vos raisons n'ont point fait d'*impression* sur l'esprit des Juges. Les debauches de sa jeunesse avoient donné de mauvaises *impressions* de sa conduitte. On se defait difficilement des premieres *impressions* qu'on a reçues,

çuës. Nic. Les *impressions* de la grace sont presqu'imperceptibles. Fl. Nous sommes portez au bien, ou au mal; selon les premieres *impressions* que nous recevons. Or. M. Ordinairement les dernieres *impressions* restent seules & elles effacent toutes les autres. Or. M. Les *impressions* desavantageuses que l'on conçoit du prochain affoiblissent la charité. Nic. Quoique ses soupçons fussent effacez, ils ne laisserent pas de lui ouvrir les yeux sur le hazard d'être trompée, & de lui donner des *impressions* de defiance & de jalousie. P. de Cl. Les hommes ne considerant gueres les choses en detail, ils ne jugent gueres que selon leur plus forte *impression*, & ne sentent que ce qui les frappe davantage. Ainsi le fort emportant le foible, l'*impression* la plus vive étouffe celle qui est plus obscure. Log. L'*impression* qui naît simplement de la cadence & de l'arrangement des periodes est si peu durable, & tellement superficielle, qu'elle s'évanoüit presqu'aussitôt qu'on les a entenduës. Log. Quoiqu'il soit très-aisé de persuader à tout le monde, qu'il n'y a rien de plus ridicule que les jugemens qu'on forme sur les apparences exterieures; il est pourtant très-difficile de se garantir entierement de l'*impression* secrete qu'elles font dans l'esprit. Id. Il est difficile de diminuer l'*impression* que fait la force de l'exemple. Boss. Les *impressions* de la coutume, & de l'éducation entrainent la plupart des hommes, qui ne dogmatisent que sur ces vains fondemens. Pasc. Chaque vice, ou chaque vertu prend une *impression* particuliere, selon les esprits où elle se trouve. St. Ev. Les Athées ne sçauroient obscurcir, ni effacer entierement l'*impression* d'une Divinité, que la vuë de ce grand monde forme en eux. Nic. Les *impressions* de l'éducation sont comme les lettres qu'on grave sur l'écorce des arbres, & qui croissent, & se fortifient comme eux. M. Esp. Dès que nos sens ne sont plus touchez des objets, & que l'ame n'est plus muë par l'*impression* qu'ils font sur elle, ce n'est plus qu'indolence. St. Ev. Il y a de foibles, & de legeres *impressions* qui ne font qu'effleurer l'ame, & éveiller ses sentimens. Id. Ausone, Precepteur de Theodose, lui avoit donné ces *impressions* d'honneur & de probité qui reglerent toutes les actions de sa vie.

IMPREVOYANCE. s. f. Defaut de prevoyance. Les précautions outrées des Venitiens leur attirerent plus de malheurs que l'*imprevoyance* n'en mene à sa suite. Ab. de Bos.

IMPREVU, ue. adj. Qui surprend, qui arrive sans qu'on y ait pensé, sans qu'on l'ait pu conjecturer. Rien n'est *imprevu* à Dieu. Mort *imprevuë*. La peste est un accident *imprevu*. Un coup de fortune *imprevu*. On stipule dans un bail, qu'il n'y aura point de diminution pour tous les cas prevus, & *imprevus*. Les grandes fortunes se ruïnent souvent par des malheurs *imprevus*.

IMPRIMER, v. act. Faire une empreinte sur un corps par le moyen d'un plus dur qu'on presse dessus. *Imprimer* un sceau, un cachet, une marque sur une monnoye. *Imprimer* la figure de ses pas sur la neige, sur la terre. Les Romains avoient accoutumé d'*imprimer* quelques lettres avec un fer chaud sur le front des esclaves fugitifs. Constance abolit cette coutume, parce qu'il n'étoit pas juste de défigurer le visage de l'homme, qui étoit un portrait vivant de la beauté celeste. Fleetwood. On pretend que les Magiciens *impriment* certaines marques sur la peau.

Imprimer, se dit particulierement des livres, ou des feuilles de papier, ou de parchemin, qu'on applique sur une planche, ou sur des caracteres rangez, pour en tirer la figure par le moyen de l'encre, ou de la rosette dont on les enduit. *Imprimer* un livre, un factum. Se faire *imprimer*. Ce livre a été *imprimé* en grand, en petit, in folio, in quarto, en gros Romain, en Saint Augustin, en Cicero. Il a *imprimé* le premier sur ces matieres. Boss. Quand on a commerce de lettres avec un Auteur, on se voit souvent *imprimé* lorsqu'on s'y attend le moins. J. des Sç.

Quel besoin si pressant avez-vous de rimer,
Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer? Mol.

Imprimer, se dit aussi des estampes que l'on *imprime* en passant la planche encrée & couverte de sa feuille, sur la table de la presse entre les deux rouleaux. *Imprimer* des estampes.

On le dit aussi des étoffes, comme toiles & futaines, qu'on *imprime* avec des planches de differentes figures ou desseins. Cette étoffe paroît de loin tissuë en brocard, quoiqu'elle ne soit qu'*imprimée*.

Imprimer, signifie aussi, Mettre une ou deux couches de colle, ou de peinture sur une toile, pour la rendre propre à être peinte, à y faire dessus quelque tableau. Ce Peintre n'a pu faire aujourd'hui mon portrait, parcequ'il n'avoit pas de toile *imprimée*. Les Doreurs doivent *imprimer* leurs ouvrages deux ou trois fois de blanc de plomb à l'huile; & il leur est deffendu d'y mettre de l'étaim doré, parceque c'est fausse besogne.

Imprimer, c'est dans l'Art de bâtir, peindre d'une, ou de plusieurs couches à huile, ou à detrempe, les ouvrages de charpenterie, de menuiserie, de serrurerie, qui sont au dedans, ou au dehors des bâtimens, autant pour les conserver, que pour les decorer.

Imprimer, se dit aussi des bonnes ou mauvaises qualitez que les corps se communiquent. Un fût gâté *imprime* sa mauvaise qualité au vin qu'on y met.

On dit en Physique, *Imprimer* le mouvement à la matiere. Le mouvement qui est *imprimé* à un corps ne se perd point.

Imprimer, se dit figurément des sentimens, des images qui font impression dans l'esprit, dans le cœur, dans la memoire. Les sciences qu'on apprend de jeunesse s'*impriment* mieux dans l'esprit. Il faut *imprimer* dans le cœur des jeunes gens l'amour de la vertu, la crainte de l'infamie. La vuë d'une bataille *imprime* de l'horreur. Cet affront lui demeurera long-temps *imprimé* dans la memoire. Les objets *impriment* leurs images dans les organes. Roh. L'Eglise a soin que les ceremonies qu'elle expose aux yeux des fideles, ayent quelque chose qui *imprime* du respect. Port-R. Son visage est animé d'une colere majestueuse, qui *imprime* la terreur, & le respect. Or. M. Une honnête femme ne doit pas être gardée par ses rigueurs: elle le doit être par le respect qu'elle *imprime*. M. Esp. Il faut *imprimer* de bonne heure les veritez de la Religion, & avant que la raison soit en état de les combattre. Le Cl. La Poësie est propre à *imprimer* les belles choses & dans la memoire, & dans le cœur des jeunes gens. Abl. *Imprimer* la crainte des jugemens de Dieu. Fl. *Imprimer* dans l'ame des sentimens élevez. Id.

Tous ces mots viennent du Latin *imprimere*, *impressus*, & *impressio*.

Imprimé, ée. part. & adj.

Le David imprimé *n'a point vu la lumiere.* Boil.

Imprimé. s. m. Memoire, écrit qui a passé sous la presse. Il court un *imprimé* scandaleux contre un tel. Il s'oppose quelquefois à *Manuscrit*. Voilà l'endroit où sont les manuscrits, & là celui où sont les *imprimez*.

On dit proverbialement, qu'un homme est bien *imprimé*, quand il est yvre.

IM-

IMPRIMERIE. s. f. L'art d'imprimer, de tirer l'empreinte des caractéres qui servent de moule; l'art d'imprimer des livres par le moyen des lettres & caractes mobiles. On l'a appellée, l'art des arts & la science des sciences. L'art de l'*imprimerie* si utile aux Sciences & aux Sçavans, est une invention des modernes; laquelle ne cede à aucune des anciens; & qui, si ces derniers l'eussent inventée, auroit conservé d'excellens ouvrages en tout genre, dont apparemment on regrettera toujours la perte. Au commencement les Prêtres, les superstitieux, & les ignorans faisoient passer l'*Imprimerie* pour un art dangereux. Le Cl. L'*Imprimerie* n'a point été mise au rang des metiers mecaniques. Par arrêt du 3. Juillet 1604. il est deffendu de lever *Imprimerie* ailleurs qu'en l'Université au dessus de Saint Yves, en lieux publics & ouverts, & non dans les Monasteres & Colleges. Il y a des Lettres patentes de Louïs XII. de l'an 1513. qui exemptent de toutes tailles, Aydes, gabelles & autres subsides, & des charges de ville, 24. Libraires, 2. Relieurs, 2. Enlumineurs, & 2. Ecrivains jurez élus par l'Université, qui sont reputez du corps d'icelle. Comme aussi tous livres sont declarez exempts de tous peages & impositions, transportez par eau ou par terre, dedans ou dehors le Royaume.

L'*Imprimerie* est un art ancien dans la Chine. Le P. Couplet assûre qu'elle y est en usage dès l'an 930. mais l'*imprimerie* Chinoise & l'*imprimerie* Européenne ne se ressemblent en rien. Car les Chinois ne se servent que de tables de bois gravées & taillées, ensorte qu'il faut autant de planches que de pages, & elles ne peuvent servir que pour un même livre. Les premiers Imprimeurs de l'Europe ont commencé par la methode Chinoise, qui a pu donner une idée de l'invention que l'on a poussée plus loin. Il y a deux sortes d'*Imprimerie*, l'une en lettres, l'autre en taille douce. Elles different, en ce que celle des caractéres est de relief, & ne s'essuye point; & celles de taille douce est gravée en creux, & s'essuye sur son cuivre.

On est en doute de celui qui a inventé l'*Imprimerie* en Europe. C'est encore un probleme; & à l'exemple des villes Grecques qui se sont disputées la naissance d'Homere, on en a vû plusieurs en Allemagne qui en ont fait autant à l'occasion de la naissance de l'*imprimerie*. Mayence, Harlem & Strasbourg sont celles qui ont été les plus vives sur ce point d'honneur. On convient que depuis l'an 1440. il y a eu des gens qui ont commencé à penser à l'invention de ce bel art, qu'ils firent divers essais pour en venir à bout, mais qui ne reüssirent pas comme l'on souhaitoit, jusqu'à l'an 1457. que l'on vit des livres imprimez. Quelques-uns, comme le P. Jacob, Carme, dans son livre de la vraye Origine de l'*Imprimerie*, donnent cet honneur, sur la foi de la Chronique de Strasbourg, à Jean Mentel, Bourgeois de Strasbourg qui l'inventa en 1442. du temps de Frederic III. Empereur; & que Jean Guttemberg un de ses compagnons la transporta à Mayence, où les premiers essais en ont été faits, & où il s'associa avec Fust. Quelques-uns même leur en ont attribué l'invention, comme Munster, Polydore Virgile, & Pasquier après eux. L'Empereur Frederic III. en l'an 1466. en faveur de cette invention donna à Jean Mentel pour armes un champ de gueules au lion couronné d'or, accollé d'un rouleau voltigeant d'azur. Les Auteurs Hollandois disent que ce fut dans la ville de Harlem que se fit cette belle decouverte, par Laurent Janse Coster, & son gendre Thomas Pieterse. On voit encore à Harlem, au haut de la maison où Coster demeuroit, son portrait dans le mur, avec deux inscriptions Latines. Dans la premiere il est dit que dans cette maison l'*Imprimerie* fut inventée l'an 1440. Dans l'autre, qui est en l'honneur de Coster, l'invention de cet art qu'on lui attribuë, est rapportée à l'an 1430. apparemment parce qu'il commença à y travailler, quoique l'invention n'en parut que dix ans après. On vient en 1723. d'eriger une statuë à Coster a Harlem. On conserve à la maison de ville de Harlem les premieres impressions qui s'y sont faites. Ces livres sont des tables de bois sur lesquelles on a formé des caractéres. Aussi ne pouvoit-on alors imprimer que d'un côté, comme l'on voit dans ces livres, & l'on colloit les feuillets l'un contre l'autre, afin qu'il n'y parut pas de pages blanches. Il y a un livre écrit en Hollandois, en grand Octavo, qui à ce qu'on pretend est le premier que Laurent Coster ait imprimé des deux côtez. Il est assez incertain qu'on ait imprimé à Harlem avec des caractéres mobiles & separez. Hadrien Junius accuse sur un soupçon, Jean Fauste un des Ouvriers de Coster, de l'avoir volé & d'avoir emporté quelques-uns de ses caractéres à Mayence, où il passa pour le premier inventeur. Triteme dans sa Chronique, dit comme le tenant du gendre des inventeurs, qu'on est redevable de l'invention de l'*Imprimerie* à trois citoyens de Mayence, Jean Guttenberger, Jean Fust, & Pierre Opilio, son gendre, qui l'inventèrent dans la maison nommée *Zum Jungen*, qu'on a apellée depuis, la maison de l'*Imprimerie*. La plupart des Auteurs contemporains s'accordent avec cette narration. M. Mattaire dans ses Annales Typographiques la croit veritable.

Les premiers Imprimeurs taillerent d'abord des lettres sur des tables de bois, & commencerent leurs premieres épreuves par un vocabulaire. Ils s'apperçurent bientôt que leur travail n'étoit pas d'un usage assez étendu, puisque chaque table ne pouvoit servir qu'à un seul ouvrage. C'est pourquoi ils s'aviserent de fabriquer des lettres mobiles, & separées les unes des autres: & ensuite ils forgerent des moules, ou des matrices, pour avoir des lettres de metal fondu. Ainsi ils n'en vinrent-là que par degrez. Car l'impression de leur vocabulaire n'étoit qu'une perfection de la gravure, & de la sculpture; & à parler precisément la Bible fut le premier livre imprimé vers l'an 1450. Ensuite la Cité de Dieu de Saint Augustin, & les Offices de Ciceron vers l'an 1461. Quoiqu'il en soit, il est constant qu'Ulric Gering, Allemand né à Constance, imprima le premier à Paris du temps de Louïs XI. Mezerai dit que l'*Imprimerie* fut apportée à Paris par trois Allemans, Martin, Ulric & Michel. Au commencement on se servit de caractéres qui imitent l'écriture à la main, puis de lettres quarrées, puis de lettres Gothiques ou Lombardes; enfin on revint au caractére Italique ou Romain. Mez. Comme l'art ne faisoit que de naître, il restoit encore bien des imperfections dans les premiers livres qu'on debita. Par exemple il n'y avoit point de lettres capitales; c'est pour cela qu'on laissoit vuide la place des lettres initiales, & on les peignoit en or, ou en azur. Les François ont beaucoup contribué à perfectionner la rudesse de la premiere invention, & il est certain que les Etiennes peuvent entrer en partage de la gloire avec les inventeurs de cet art.

L'*Imprimerie* n'est gueres en usage hors des limites de l'Europe. Dans tout l'Empire Ottoman, ils est rigoureusement deffendu d'imprimer des livres. Les Turcs apprehendent que la communication trop facile des livres n'apporte quelque changement dans la Religion, & ne cause des troubles dans l'Empire. Ils croyent que tenant les peuples dans l'ignorance, il est plus aisé de les gouverner. Les Juifs ont pourtant des éditions de leur livres faites à Constantinople, à Thessalonique & en d'autres lieux de l'Empire Ottoman. Voyez Che-

Chevillier *Origine de l'Imprimerie de Paris.* Malinkrot Doyen de Munster a écrit de *l'Art de l'Imprimerie.* M. Mattaire, qui a traité la même matiere, & qui a écrit après eux, a beaucoup profité de leurs lumieres dans ses *Annales Typografici.*

IMPRIMERIE, est aussi tout l'attirail, les outils & instrumens qui servent à imprimer, comme les presses, les casses, le plomb, les chassis, &c. Un tel Imprimeur est mort, son *imprimerie* est à vendre.

IMPRIMERIE, se dit aussi du lieu ou des villes où l'on imprime. Il est allé à l'*Imprimerie* du Louvre. On a mis bas en telle *Imprimerie*, faute d'ouvrage. L'*imprimerie* de Paris, de Rome, &c. Sixte V. fit batir l'*Imprimerie du Vatican*, ou l'*Imprimerie Apostolique* avec beaucoup de magnificence. Elle avoit été fondée par Pie IV. L'*Imprimerie* Royale ou du Louvre fut établie par Louïs XIII. qui la plaça dans les Galeries du Louvre.

On s'en sert encore pour distinguer de quels Imprimeurs sont les ouvrages. Ces livres sont de l'*Imprimerie* des Elzeviers, de Vascosan, de Plantin, &c.

Imprimerie en taille douce, est l'imprimerie où l'on tire des estampes.

On dit aussi, que l'*Imprimerie* ne va plus; pour dire, que le trafic des livres diminuë.

On appelle *Correcteur d'Imprimerie*, celui qui est gagé pour revoir les épreuves.

Directeur de l'Imprimerie du Louvre, c'est le Libraire qui a l'inspection sur les ouvriers qui y travaillent, & la conduite des impressions qui s'y font.

IMPRIMEUR, s. m. Celui qui exerce l'art de l'imprimerie. Quoique ce terme convienne proprement aux Maître de l'Imprimerie, on le donne aussi à l'ouvrier qui tire les feuilles; celui qui dresse les formes se nomme *compositeur.* Bon *imprimeur.* Habile *imprimeur.* Un *imprimeur* exact. *Imprimeur* ordinaire du Roi. *Imprimeur* de l'Academie Françoise. Envoyer une feuille à l'*imprimeur.* *Imprimeur* en taille douce. Maître *imprimeur.* Compagnon *imprimeur.* Les *Imprimeurs* sont du corps de la Librairie. Il y a des *Imprimeurs* de livres, d'autres d'estampes, & d'autres de Musique; d'autres qui impriment du papier de diverses figures, qu'on appelle *Dominotiers.* Les *Imprimeurs* & les Fondeurs ont été exceptez de l'Edit de la creation des metiers par arrêt du Conseil du dernier Avril 1583. Avant l'invention de l'Imprimerie, & jusqu'à ce que cet art se fut établi à Paris, la Librairie, dont les *Imprimeurs* font presentement partie, y formoit un corps considerable, tout à fait dependant de l'université & de son Recteur. Ce Corps étoit composé d'Ecrivains, de Libraires, de Relieurs, d'Enlumineurs & de Parcheminiers. Ce corps tel qu'il est aujourd'hui, c'est-à-dire, seulement composé des *Imprimeurs* & des Libraires, continuë toujours de joüir des franchises & prerogatives de l'ancienne Librairie. Mais ce pouvoir si grand du Recteur sur le corps de la Librairie a presque été aneanti par les nouveaux Statuts du mois d'Août 1686. Il y avoit autrefois de sçavans hommes qui étoient *Imprimeurs*, comme les Robert, Henri & Charles Estienne, les Badius, les Manuces, Turnebe, Dolet, Wechel, Morel, &c. Le nom & les éloges des illustres *Imprimeurs* se trouvent dans le second livre des jugemens des Auteurs, par M. Baillet. Christophle Plantin de Tours *Imprimeur* à Anvers, porta en titre la qualité d'*Archi-Imprimeur*, que le Roi d'Espagne lui donna de son propre mouvement, après qu'il eut imprimé la Bible Polyglotte d'Anvers, qu'on appelle la grande Bible de Philippes II. Robert (1) Etienne a été nommé le Prince des *Imprimeurs.* J'achette les *Imprimeurs* en Guyenne, & ailleurs ils m'achettent. MONT.

IMPRIMURE. s. f. Enduit d'une toile pour servir aux Peintres. Une bonne *imprimûre* doit être de deux ou trois couches. On appelle aussi *imprimûre*, les figures qui sont sur les toiles peintes.

IMPROBABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être prouvé, ou qui n'est pas vraisemblable. Il y a bien des veritez qui sont *improblables*, qui sont au dessus de la raison. Votre sentiment est *improblable*, c'est-à-dire, n'a point de probabilité.

IMPROBATION. s. f. C'est l'action d'improuver une chose. Ce mot n'est pas encore bien établi, quoiqu'il se trouve dans Danet. Aussi le met-il au rang des mots dont l'usage est rare. Mr. de Larrey s'en sert souvent.

IMPRODUCTION. s. f. Un des dogmes de Platon étoit l'*improduction* & l'immortalité de l'ame. BAY.

IMPRODUIT, ITE. adj. Terme de philosophie. Qui n'a point été engendré, qui n'a point été produit. Jamais les Stoïciens n'ont pû dire que la Nature fût engendrée, puisqu'ils la croient *improduite.* L'AB. D'OLIVET. Cette correction m'épargne la peine d'expliquer dans quel sens les Stoïciens croient le Monde *improduit.* ID. Il y a de l'impieté dans l'hypothese, que l'ame de l'homme est un principe *improduit*, qui est la cause premiere de son mouvement & du mouvement du corps. BAY. Platon soutient que l'ame est *improduite* & imperissable. ID. Ce mot est du stile dogmatique.

IMPROPRE. adj. m. & f. Mot qui ne convient pas bien à une chose, qui n'en donne pas une juste idée. Un stile devient obscur, quand on se sert de mots *impropres* ou barbares.

IMPROPREMENT. adv. D'une maniere qui n'est pas propre, convenable. La toute-puissance ne se dit proprement que de Dieu: quand on l'attribuë aux hommes, c'est parler *improprement.*

IMPROPRIETE'. s. f. Qualité de ce qui n'est pas propre. Les Grammairiens remarquent trois sortes de fautes dans le langage, le solecisme, le barbarisme & l'*improprieté*, qui se commet quand on ne s'est pas servi d'un mot propre & significatif.

IMPROVISTE, avec la particule *à*, & l'article *l'* se dit adverbialement de ce qui arrive soudainement, subitement, & sans qu'on s'y attende. L'*s* se prononce. Cet homme est survenu *à l'improviste.* On a attaqué les ennemis *à l'improviste*, ils n'ont pas eu le loisir de se mettre en deffense. Quoique ce mot soit pris de l'Italien, il est tellement naturalisé François, qu'il est plus élegant qu'*à l'impourvû.* VAU. REM.

IMPROUVER. v. act. Condamner, desapprouver. Tout le monde *improuve* sa conduite. L'Eglise *improuve* les bals, & les assemblées nocturnes qui sont des occasions de peché. Les delicats *improuvent* plusieurs mots par caprice, qui sont bien François, & necessaires dans la Langue. On se laisse aller par complaisance à faire plusieurs choses qu'on *improuve*, que l'on condamne soi-même.

IMPROUVÉ, ÉE. part. pass. & adj.

IMPRUDEMMENT. adv D'une maniere inconsiderée, étourdie. Il a decouvert *imprudemment* le secret de son ami. Se conduire *imprudemment*; parler *imprudemment.* Il est tombé *imprudemment* dans cette embuscade. Il a marché *imprudemment* sur un serpent.

IMPRUDENCE. s. f. Defaut de prudence, manque de precaution, de prevoyance. C'est une grande *imprudence* d'attaquer plus fort que soi. C'est une *imprudence* de produire un titre qui detruit sa pretention. Il y a bien de l'*imprudence* de mettre une arme entre les mains

mains d'un furieux. La vûë la plus commune dans les *imprudences* est celle que l'on a de la possibilité des ressources. CARD. DE RETZ. *L'imprudence* heureuse dans ses fautes, & la puissance montée jusqu'aux derniers excès d'autorité absoluë, sont les avant-coureurs du renversement des Rois & des Royaumes. FEN.

.... C'est une imprudence *assez commune aux Rois*
D'écouter trop d'avis, & se tromper au choix. CORN.

IMPRUDENCE, signifie aussi, Inadvertance; & est opposée à *malice.* Il est sujet à faire de grandes *imprudences.* La faute de ce valet est excusable, il y a plus d'*imprudence* que de malice. *L'imprudence* ne s'excuse point dans un Ambassadeur. WICQ.

IMPRUDENT, ENTE. adj. Inconsideré, qui n'aporte pas les precautions necessaires pour examiner l'évenement, les consequences des choses. Ne vous confiez point aux gens *imprudens.* Il y a des extremitez où il faut donner beaucoup à la fortune, & où l'on peut être *imprudent* du consentement même de la prudence. BAL.

Il se dit aussi des actions & des discours. Cette action est *imprudente.* Vous avez tenu des discours fort *imprudens.*

IMPUBERE. adj. m. & f. & subst. Terme de Droit qui se dit des enfans qui n'ont pas atteint l'âge de puberté, c'est-à-dire, l'âge de 14. ans pour les garçons, & de 12. pour les filles. Un *impubere* ne peut être émancipé, il est toûjours sous la puissance d'un tuteur, il ne peut faire Testament. Un *impubere* ne peut être accusé, ni puni en Justice. Les *impuberes* ne sont point admis à deposer en justice. Le serment des *impuberes* est nul en justice.

Du Latin *impuber.*

IMPUDEMMENT. adv. D'une maniere effrontée, impudente. Parler *impudemment.* Repondre *impudemment.* Ce chicaneur a produit *impudemment* un faux titre de Noblesse.

IMPUDENCE. s. f. Effronterie; manque de pudeur, d'honnêteté, de respect: insensibilité pour les choses qui peuvent causer de l'infamie. Il y a de l'*impudence* à soutenir des choses qu'on sçait être fausses. Il a eu l'*impudence* de nier son écrit. Cela est de la derniere *impudence.* Quelle *impudence*! Il a été châtié pour avoir parlé au Prince avec *impudence.* Les charlatans mentent avec *impudence.* C'est une insigne *impudence.* L'*impudence* effrenée d'une femme qui foule aux pieds les loix de la bienseance, ne divertit que ceux qui sont capables des mêmes excès. OE. M. L'*impudence* d'un Anglois est fiere & chagrine; celle d'un Ecossois est intraitable & avide; celle d'un Irlandois est ridicule & flateuse. LE SPECTATEUR.

Il se dit aussi des actions & des paroles impudentes. Faire des *impudences.* Dire des *impudences.* Il merite d'être châtié pour ses *impudences.*

IMPUDENCE. Les Atheniens en avoient fait une Déesse, & lui avoient bâti un temple, où elle étoit adorée. La perdrix étoit consacrée à l'*impudence*, & en étoit le symbole, à cause de sa lubricité.

IMPUDENT, ENTE. adj. Insolent, effronté, sans pudeur. Quel *impudent*! C'est une *impudente* creature. Voyez cette *impudente.* C'est un *impudent* menteur. Un faux temoin a besoin d'être *impudent* devant le Juge.

Allez, fripier d'écrits, impudent *plagiaire.* MOL.

Il se dit aussi des actions & des paroles qui blessent la pudeur, ou qui sont trop libres, trop hardies. Action *impudente.* Discours *impudent.* Proposition *impudente.*

IMPUDICITE'. s. f. Vice opposé à la chasteté, à l'honnêteté. On ne sauroit avoir trop en horreur l'*impudicité.* Cet homme est plongé dans l'*impudicité.* Helene par son *impudicité* a mis en feu toute l'Asie. L'*impudicité* perd le corps & l'ame. Il se commettoit des *impudicitez* detestables dans les Temples des Payens; dans leurs Jeux, dans leurs Mysteres & dans leurs Fêtes. J. DES SÇ.

IMPUDIQUE. adj. m. & f. Debauché; abandonné à de sales amours; qui fait des choses contraires à la chasteté. Une femme *impudique* est la ruine & le deshonneur de sa famille. Les femmes *impudiques* sont souvent empoisonneuses. Il se dit aussi des actions & des discours qui blessent la pudeur & la chasteté. Desirs *impudiques.* Regards *impudiques.* Posture *impudique.* Paroles *impudiques.* Chansons *impudiques.*

IMPUDIQUE, est aussi subst. C'est une *impudique.* Les *impudiques* sont d'un dangereux commerce. Les *impudiques* étoient infames selon les loix Grecques & Romaines.

IMPUDIQUEMENT. adv. D'une maniere impudique. Cette femme a été autentiquée, & enfermée dans un Monastere, pour avoir vêcu *impudiquement* pendant son mariage.

IMPUGNER. v. act. Disputer contre, ou de parole, ou par écrit. Contester une doctrine, un sentiment; tâcher à les detruire par raisonnement. *Impugner* la verité. *Impugner* une proposition, un sentiment, un acte, un titre. Quand on propose des Theses, il est permis à tout le monde de les *impugner.* Il n'a guere d'usage que dans le Dogmatique, & en parlant des disputes sur des matieres de science & de Palais.

IMPUGNÉ, ÉE. part. & adj.

IMPUISSANCE. s. f. Manque de force; defaut de pouvoir, ou de moyens pour faire une chose. Vous voyez ma foiblesse, ou plutôt mon *impuissance* à tenir contre tant de charmes. OE. M. Je suis dans l'*impuissance* de m'acquiter de tant de bienfaits. Temoigner une *impuissance* honteuse. LA ROCH. Ce plaideur s'est accommodé dans l'*impuissance* où il s'est trouvé de poursuivre. Chacun cherche à excuser sa paresse dans la pratique de la vertu, par un pretexte d'*impuissance.* FL. La colere d'un Auteur est un soupçon de son *impuissance* à repondre: il ne vomit des injures que pour suppléer aux defauts de ses raisons. OE. M. Un des plus beaux secrets de l'art de regner, c'est de sçavoir cacher son *impuissance.* LE CL.

IMPUISSANCE, signifie aussi, Defaut naturel; inhabileté à la generation. Les Decretales marquent trois causes d'*impuissance*: la frigidité, le malefice, & l'*impuissance* à l'acte. L'*impuissance* est une cause de nullité d'un mariage. Elle a été separée de son mari pour cause d'*impuissance.* On prouvoit cy-devant l'*impuissance* par le congrès; Voyez CONGRÉS. Quand l'*impuissance* du mari est notoire, pourquoi obliger une femme à consumer de tristes années auprès d'un mari qui a trompé son innocence, & l'exposer aux bisarreries que lui inspire la confusion de sa foiblesse? C. B. L'*impuissance*, que l'on pretend être causée par une sorcelerie, ne vient que d'une imagination prevenuë. BAY.

*Jamais la biche en rut n'a, pour fait d'*impuissance,
Trainé du fond des bois un cerf à l'audience. BOIL.

En termes dogmatiques de Philosophie & de Theologie, on distingue une *impuissance* physique & une *impuissance* morale ou volontaire. La premiere est le defaut d'un principe physique necessaire pour agir, ou qui manque absolument, ou qui n'est pas libre & degagé, qui est lié & hors d'état d'agir. Si un homme est aveugle, ou si ayant de bons yeux il est dans les tenebres; si l'objet n'est point éclairé, ou s'il est trop éloigné, on dit alors que cet homme est dans l'*impuissance* physique de le voir. De même, un homme enchainé, quoiqu'il ait toutes les facultez necessaires pour marcher, est dans l'*impuis-*

l'*impuissance* physique de le faire, tandis *qu'il ne* pourra rompre ses chaînes. L'*impuissance* volontaire est la determination de la volonté à un parti, avec une inclination si forte, qu'elle ne se tourne jamais vers le parti opposé, quoi qu'elle le puisse absolument. C'est la disposition de tous ceux qui sont possedez d'une violente passion. Ils peuvent faire absolument le contraire de ce qu'elle leur inspire, mais ils ne le font jamais. La vie humaine est pleine de ces sortes d'*impuissances* volontaires, & nous comptons dessus dans la plûpart de nos resolutions, & des jugemens que nous faisons de la conduite des hommes. NIC. Comme la passion, quelque sorte qu'elle soit, ne nous ôte point le pouvoir physique d'y resister, elle n'empêche pas que nous ne soyons coupables si nous la suivons. Au contraire l'*impuissance* physique exclut le peché. ID. L'homme par le peché s'est mis dans une *impuissance* volontaire de faire le bien. ID. Quand on dit que l'homme sans la grace efficace ne peut faire le bien, cette *impuissance* doit s'entendre d'une *impuissance* volontaire, & non d'une *impuissance* physique. Cette distinction est d'un grand secours dans les matieres de la Grace.

IMPUISSANT, ANTE. adj. Foible; sans forces. Ceux qui employent la force à la conversion des hommes, avoüent par cette conduite, que leurs raisons sont *impuissantes* à persuader. LE CL. Faire des efforts *impuissans*. Tous les secours que vous m'offrez sont *impuissans*. Malgré l'union de l'ame & du corps, l'on demeureroit immobile, si Dieu n'accordoit ses volontez toûjours efficaces, avec nos efforts toûjours *impuissans*. MALEB.

Et que pourroit contre elle une impuissante *haine?* RAC.

Quoi! je suis reduite à ne me venger que par une haine obscure, & des vœux *impuissans*? CORN.

Impuissante *raison, laissez mon cœur en paix.* OE. M.

Ce qu'on appelle sagesse,
N'est que l'effet de la foiblesse,
Qui rend nos desirs impuissans. PAV.

IMPUISSANT, se dit aussi de ceux qui sont inhabiles à l'action de la generation. Il y a des femmes *impuissantes*, aussi bien que des hommes. On fait casser un mariage, quand le mari est *impuissant*. Le Magistrat interpose son autorité pour empêcher qu'un *impuissant* n'abuse du mariage, sous pretexte d'une faculté naturelle qui ne lui appartient pas. G. G. Le Pape Alexandre III. a decidé que si la femme est *impuissante*, & incapable des actes du mariage *propter arctitudinem*, on peut proceder à la dissolution du mariage. Henri IV. dit l'*impuissant*, Roi de Portugal.

Ce mot vient du Latin *impotens*.

IMPULSIF, IVE. adj. Action d'un corps qui pousse un autre corps. Le bras donne un mouvement *impulsif* à la pierre qu'il jette avec violence. Cause *impulsive*. Mr. Newton explique tous les phenomenes de la nature par des forces attractives & *impulsives*.

On le dit aussi figurément. Cette raison est *impulsive*, & non pas demonstrative.

IMPULSION. s. f. Pression; mouvement qu'un corps donne à un autre en le poussant. Les ailes d'un moulin ne tournent que par l'*impulsion* du vent, de l'eau, &c. L'homme est dans la main de Dieu un instrument, & une cause seconde, qui agit necessairement par l'*impulsion* qu'elle a reçuë. OE. M. Le mouvement n'étant point essentiel à la matiere, elle n'y peut être determinée d'elle-même, & sans une *impulsion* qui vienne du dehors. VAL. L'eau étoit poussée fort haut par la force de l'*impulsion* des pistons. PERRAULT. On n'admet plus aujourd'hui d'attraction dans les operations de la nature, & tout se fait par *impulsion*. J. DES SÇ. Il y a une cause immaterielle de l'*impulsion*. NEWTON.

IMPULSION, se dit aussi au figuré, & signifie instigation. Il a fait cette mechante action par l'*impulsion* de l'Esprit malin. Les transports d'un ame qui se sent muë par des *impulsions* divines, ne peuvent être compris que par l'experience. BOSS. La même Providence qui faisoit écrire les Evangeliste divinement, & par l'*impulsion* de l'Esprit de Dieu, a voulu qu'ils écrivissent en hommes, & comme on écrit parmi les hommes. PEL. Les *impulsions* des Heros ont souvent quelque chose de divin qui est au dessus de la raison. ST. EV.

IMPUNÉMENT. adv. Avec impunité, sans encourir aucune punition, sans qu'il en arrive aucun inconvenient. Voler *impunément*. Les grands crimes ne se commettent gueres *impunément*. On n'attaque pas *impunément* les Puissances. Le moins que l'on espere de sa prosperité, c'est le droit de pecher *impunément*. BEN. Sera-t-il permis à l'heresie de ravager l'Eglise *impunément*? OE. M. Vous êtes en païs de liberté, vous pouvez dire tout *impunément*. On ne se met point *impunément* au dessus des discours & des jugemens du monde. LA PL. Personne ne veut être offensé *impunément*. FL. On fait souvent du bien pour pouvoir *impunément* faire du mal. LA ROCH. Comme il n'y a rien de plus delicat que l'esprit humain, on ne lui deplaît pas *impunément*. CL. Il ne faut pas faire tout ce qu'on peut faire *impunément*. OE. M. On peut mentir *impunément* dans une épitre dedicatoire. G. G. La Medecine est l'art de tuer les hommes *impunément*. ABLAN. Il y a bien des choses qu'on peut faire *impunément*, & que la bienseance ne permet pas. BELL. C'est un homme d'un temperament delicat, il ne sçauroit faire *impunément* aucun excès.

Horace à la satire ajoûta l'enjoüement;
On ne fut plus ni fat, ni sot impunément. BOI.
On peut impunément, *pour l'interêt du Ciel,*
Etre dur, se venger, faire des injustices,
Tout n'est pour les devots que peché veniel. DES-H.

IMPUNI, IE. adj. Qui demeure sans punition. La Justice divine ne laisse pas toûjours le vice *impuni*, ni la vertu toûjours malheureuse. OE. M. Dans une guerre d'Ecrivains rien ne paroît innocent, comme rien ne demeure *impuni*. J. DES SÇ. Corneille a fait dire à Rodrigue,

Faut-il laisser cet affront impuni?
Faut-il punir le pere de Chimene?

IMPUNITÉ. s. f. Manque de punition; pardon de fautes que l'on devroit punir. C'est l'esperance de l'*impunité* qui excite les mechans à faire des crimes. On promet l'*impunité* à un coupable pour lui faire reveler ses complices. Il gagna l'amitié des soldats par l'*impunité*. ABLAN. On peut quelquefois chercher un temperament judicieux entre l'entiere *impunité*, & la severité tout-à-fait exacte. HERMAN. L'*impunité* des crimes assembla les premiers habitans de Rome. OE. M. Combien de gens à qui l'*impunité* tient lieu de justice, & de raison! MONT. L'*impunité*, & la licence de tout croire, jettent la confusion dans la societé. OE. M. Nous accordons nous mêmes l'*impunité* à nos passions, sous pretexte qu'elles ne vont pas jusqu'aux derniers excès. FL.

Tous les jours à la Cour un sot de qualité,
Peut juger de travers avec impunité. BOI.

IMPUR, IMPURE. adj. Qui n'est pas nêt, & separé de ses ordures, ou du mêlange d'autres corps. Tous les metaux sont *impurs* au sortir de la mine, avant qu'ils ayent été affinez, & épurez. Tous les élemens sont *impurs*, & mêlangez.

IMPUR, se dit encore en Medecine, des corps chargez de mauvaises humeurs qui causent les maladies. On lui a tiré du sang *impur* & tout corrompu. Ce corps étoit im-

impur; il l'a fallu purger plusieurs fois pour le nettoyer.

Impur, se dit figurément. Une vie *impure*. Des mœurs *impures*. Des amours *impures*. Le peché rend une ame *impure* & souillée. Il ne sort de cette bouche *impure* que des ordures, & des blasphêmes.

On dit aussi, pour vanter une ancienne Noblesse qui ne s'est point mesalliée, qu'il n'est point entré de sang *impur* dans cette Maison.

IMPUREMENT. adv. Qui est dit ou fait contre la pureté. Aretin a écrit, a vêcu *impurement*. L'Academie n'employe point ce mot.

IMPURETE'. s. f. Qualité de ce qui est impur, qui n'est pas net, qui est mêlangé ou plein d'ordure. Le but des operations chymiques est de purger les corps physiques de leurs *impuretez*, d'en tirer ce qu'ils ont de bon & d'essenciel, de le separer d'avec leurs feces & *impuretez*. On filtre les liqueurs pour en ôter les *impuretez*. Les remedes ont fait sortir du corps de ce malade beaucoup d'*impuretez*, d'ordures, d'humeurs corrompuës.

Impureté, se dit figurément. La penitence nettoye une ame de toutes ses *impuretez*. Le peché d'*impureté* est celui qui est opposé à la chasteté. Messaline étoit un monstre d'*impureté*. Les Payens ne croyoient pas que l'*impureté* deplût à leurs Dieux, qui s'y abandonnoient eux-mêmes. Port-R. Mr. Ostervald a fait un Traité contre l'*Impureté*. On dit d'un livre où il y a des choses obscênes, qu'il y a des *impuretez*, qu'il est rempli d'*impuretez*. L'*impureté* du stile deshonore l'Orateur.

Les Juifs reconnoissoient un grand nombre d'*impuretez* legales, qui les rendoient incapables de participer au culte public.

IMPUTATION. s. f. Compensation, & deduction d'une somme sur une autre. Quand il y a preuve qu'on a payé des interêts d'une obligation, on en fait l'*imputation* sur le principal.

Imputation, signifie aussi, l'accusation qu'on fait par soupçon de quelque faute à quelcun. L'*imputation* qu'on avoit faite à cet accusé s'est trouvée fausse & mal fondée.

Imputation, est un terme Dogmatique fort usité chez les Theologiens. Il se prend en bonne, & en mauvaise part. Lorsqu'il se prend en mauvaise part, l'*imputation* est l'attribution d'un peché qu'un autre a commis. L'*imputation* du peché d'Adam a été faite à sa posterité, parceque par sa chûte tous ses descendans sont devenus criminels devant Dieu, comme s'ils étoient tombez eux-mêmes, & qu'ils portent la peine de ce premier crime. L'*imputation* lorsqu'on la prend en bonne part, est l'application d'une justice étrangere. La justice de J. Christ nous est imputée, parceque par la foi on s'aplique ses merites, & le prix de ses soufrances: comme on impute à Rome aux pecheurs les satisfactions des Saints, qui ont souffert plus qu'ils ne devoient.

IMPUTER. v. act. Deduire & precompter des interêts des joüissances sur un capital, sur une dette. C'est au debiteur de plusieurs obligations, qu'il est permis d'*imputer* les menus payemens qu'il fait sur telle des dettes qu'il veut choisir. On *impute* les usures sur le principal de la dette.

Imputer, signifie aussi, Attribuer à quelcun quelque faute qu'un autre a faite, ou quelque autre chose de mal. Neron *imputa* aux Chretiens l'incendie de Rome qu'il avoit fait faire lui-même. Une action ne peut être *imputée* à blame, lorsqu'elle est involontaire. Pasc. Les Payens *imputoient* aux Chretiens les calamitez publiques. Lombert.

La faute à votre Amant doit-elle être imputée? Mol.

Imputer, s'employe aussi quelquefois en bonne part. Les supplices honteux qu'on a fait souffrir aux Martyrs leur sont *imputez* à gloire, à merite devant Dieu. Les fautes d'ignorance invincible ne nous doivent point être *imputées*. Avant la Loi le peché n'étoit point *imputé*.

Imputer, c'est, attribuer à quelcun une action qu'il n'a pas faite, & la mettre sur son compte. Le peché du premier homme est *imputé* à ses descendans, parcequ'ils sont regardez & punis comme coupables à cause du peché d'Adam. La justice de Jesus-Christ nous est *imputée*. La justification se fait par l'imputation de la justice de Jesus-Christ, parceque ses souffrances nous tiennent lieu de satisfaction, & que Dieu accepte sa mort comme si nous l'avions soufferte. La foi d'Abraham lui a été *imputée* à justice, parcequ'elle lui a été mise en compte comme une veritable obeïssance. La foi, disent quelques Theologiens, est *imputée* à justice aux fideles, parceque leur foi leur tient lieu de cette justice parfaite que Dieu demande à l'homme, pour le placer dans son Ciel. On la met sur son compte comme si c'étoit une obeïssance parfaite.

Imputé, ée. part. & adj.

I N.

IN. est consideré de deux manieres dans la Langue Latine, ou comme preposition, ou comme particule privative; & ces deux acceptions ont passé en plusieurs mots de notre Langue. *In*, entant que preposition, est la même chose que la preposition inseparable *en*, sans aucune autre difference, que celle qu'il a plu à l'usage d'y mettre, en partageant quelquefois l'une & l'autre, entre des mots simples d'une même origine, comme *inclination* & *enclin*; *inflammation* & *enflammer*. Quant à la signification d'*in*, dans les mots qu'il sert à composer, comme preposition, elle est aussi à peu près la même que celle de la preposition *en*, & denote presque toûjours, comme elle, ou position ou disposition; c'est-à-dire, ou l'action, par laquelle une chose est mise en quelque sorte dans une autre; ou l'impression, par laquelle une chose reçoit telle ou telle forme, & devient telle ou telle, comme on le peut voir dans ces mots, *inciser*, *inclusivement*, *incruster*, *intimider*, *investir*, &c. La seule distinction qu'il y a entre les deux, c'est qu'en ne change jamais sa finale qu'en *m*, devant les mots qui commencent par un *b*, une *m*, ou un *p*, & qu'*in* change de plus la sienne en *l*, devant une *l*, comme *illuminer*, *illustrer*; & en *r*, devant un *r*, comme *irradiation* & *irruption*. *In* employé au commencement des mots, comme particule privative, sert à manquer tout le contraire de ce que le mot simple signifie, comme on le peut voir dans *inalterable*, *inanimé*, *indevot*, &c. Du reste cette particule privative ne change pas seulement sa finale en *m*, devant les mots qui commencent par *m* ou par *p*, comme, *immodeste*, *immortel*, *imparfait*, *impatient*; en *l*, devant d'autres mots qui commencent par *l*, comme, *illicite*, *illegitime*; & en *r*, devant d'autres mots simples dont la lettre initiale est un *r*, comme *irraisonnable*, *irregulier*: elle la change aussi en *g*, dans *ignoble*; à quoi on pourroit ajoûter *ignorer* & *ignominie*. Il n'y a que les seuls mots d'*imbecille* & d'*imbecillité*, où elle ait une signification privative devant un *b*. Ab. Regn.

Remarquez que les Parisiens riment volontiers *in* & *inte*, avec *ain*, & *ainte*: c'est pourquoy on appelle ces sortes de rimes, des *rimes Parisiennes*. Je ne les blâme pas: mais je ne voudrois pas les employer. Men.

I N A.

INABORDABLE. adj. Qu'on ne peut aborder. C'est une plage *inabordable*. La place est *inabordable* de ce côté-là.

On dit au fig. d'un homme de difficile accès, qu'il est *inabordable*. Il est du stile familier.

INACCESSIBLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut aborder. Un rocher *inaccessible*. Une plage *inaccessible*. Un bon Geometre mesure de loin toutes les hauteurs *inaccessibles* avec deux observations, en deux stations. Cette place est *inaccessible* de ce côté-là, elle est environnée de marais, de rochers. Il y a des montagnes *inaccessibles*. L'Auteur de Polexandre fait l'Isle d'Alcidiane *inaccessible*.

INACCESSIBLE, se dit aussi des persones de difficile accès. Depuis qu'il est en charge il est devenu *inaccessible*. Les Nobles à Venise sont *inaccessibles* aux Etrangers. MISSON.

INACCESSIBLE, se dit aussi figurément. Il y a des gens qui par stupidité sont *inaccessibles* à la verité. LE CL. On trouve peu de cœurs *inaccessibles* à la flatterie. BELL. Son grand cœur étoit *inaccessible* aux frayeurs de la mort. BOSS. Cet Auguste tribunal sera toûjours *inaccessible* à l'erreur. PAT. Son superbe cœur est *inaccessible* à l'amour. DES-H.

INACCOMMODABLE. adj. Qui ne se peut accommoder. Ils ont poussé l'affaire si avant qu'elle est *inaccommodable*. C'est la preuve de la verité de notre Religion & de la divine Revelation qui nous guide, que les questions sur la foi soient toûjours *inaccommodables*. BOSS. Les differens de Religion, qui troublent depuis si long-tems la paix des Chrêtiens, ne sont point *inaccommodables*. HUETIANA.

INACCOSTABLE. adj. m. & f. Qui est fier, bourru & de difficile accès, avec qui il est difficile de faire connoissance, ou de lier conversation. Ce mot est nouveau.

INACCOUTUMÉ, ÉE. adj. Qu'on n'a pas coutume de faire, qui est nouveau & surprenant. Ce mot est nouveau, & a pris la place d'*insolite*, qu'on disoit autrefois dans le même sens, & qui n'est plus en usage qu'au Palais. Je sens de certains mouvemens *inaccoutumez* qui me menacent de quelque maladie. Les plaisirs *inaccoutumez* sont les plus sensibles. Les esprits fins seroient Geometres, s'ils pouvoient plier leur vuë vers les principes *inaccoutumez* de Geometrie. PASC. Ce Procureur a fait une procedure nouvelle & *inaccoutumée*.

INACTION. s. f. Cessation d'agir. C'est un mot nouveau qui a été fait par des gens illustres en sçavoir, & en pieté; on s'en sert particulierement dans le stile de devotion. Le dogme de la predestination absoluë bien entendu ne jette pas les hommes dans l'*inaction*. Sous pretexte d'extirper tous les desirs, & de depouiller l'homme de toute volonté, il ne faut pas le constituer dans l'indolence, & dans l'*inaction*. BOSS. Les Mystiques appellent *inaction*, une privation de mouvemens, & un aneantissement de toutes les facultez, par lequel on ferme la porte à tous les objets externes, & l'on se procure une espece d'extase durant laquelle Dieu parle immediatement au cœur. Cet état d'*inaction* est le plus propre à recevoir le Saint Esprit. C'est dans ce repos, & dans cet assoupissement, que Dieu communique à l'ame des sentimens, & des graces sublimes, & ineffables. Quelques-uns ne la font pas consister dans cette espece d'indolence stupide, ou cette suspension generale de tous sentimens. Ils disent que par cette cessation de desirs, ils entendent seulement que l'ame ne se determine point à certains actes positifs, & qu'elle ne s'abandonne point à des meditations steriles, ou aux vaines speculations de la raison: mais qu'elle demande en general tout ce qui peut être agreable à Dieu, sans lui rien prescrire.

J'aime mieux être seule & dans l'inaction,
Que de mesallier ma conversation. BOURS.

INACTION, se dit aussi pour indolence. Il s'est tenu dans l'*inaction*, il a manqué cette belle occasion par sa nonchalance.

INADMISSIBLE. adj. m. & f. Qui n'est point admis ni reçu en Justice. Ces moyens de faux ont été declarez impertinens & *inadmissibles*. La preuve par temoins d'un prêt au dessus de cent livres, est *inadmissible* depuis l'Ordonnance.

INADVERTENCE. s. f. Meprise, manque de soin ou de reflexion. Excusez cette faute, il ne l'a pas faite de dessein formé, mais par *inadvertence*. Un faux raport, une *inadvertence*, une mauvaise humeur effacera toute l'estime qu'on a de nous. NIC.

INALIABLE. adj. de tout genre. Qui ne se peut alier. Il ne se dit au propre que des metaux.

Il se dit aussi au fig. Il n'y a que Dieu seul qui puisse unir deux substances aussi *inalliables* que l'esprit & le corps. J. DES SÇ. L'homme combattu par d'*inalliables* inclinations, ne peut jamais en écouter une, sans sacrifier presque toutes les autres. ID.

INALIENABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut valablement aliener. Les Domaines du Roi, de l'Eglise, des mineurs, sont *inalienables*, sinon à faculté de rachat perpetuel.

INALTERABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être alteré. On a cru long-temps que l'or étoit *inalterable*. D'où vient que l'ame étant incorruptible, & *inalterable* de sa nature, une vapeur qui monte au cerveau altere l'esprit, & ôte quelquefois la raison? BOU.

INAMISSIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inamissible, de ce qui ne se peut jamais perdre. Il ne se dit qu'en cette phrase: L'*inamissibilité* de la grace. Les Protestans soutiennent l'*inamissibilité* de la grace.

INAMISSIBLE. adj. de tout genre. Qui ne se peut perdre. Il n'est en usage qu'en cette phrase: Grace *inamissible*.

INANIMÉ, ÉE. adj. Corps qui a perdu son ame, ou qui n'est pas de nature à en avoir une. Un homme mort n'est plus qu'un tronc *inanimé*. Les metaux sont des corps *inanimez*. Les Payens ont adoré des êtres *inanimez*.

Il se dit figurément de ce qui ne marque point de sentiment. C'est une persone *inanimée*. Une *beauté* inanimée. Une statuë *inanimée*. Un chant *inanimé*.

INANITION. s. f. Terme de Medecine. Foiblesse, Epuisement, manque de force causé par deffaut de nourriture. Il n'a point mangé de la journée, il tombe d'*inanition*. Il y a des flatuositez qui viennent de repletion, & d'autres d'*inanition*, qui sont les plus dangereuses. Il est mort d'*inanition*. Que je plains un malade de bon sens! Il faut qu'il ait à combattre tout à la fois les argumens du medecin, la maladie, les remedes & l'*inanition*. OE. M.

INANITION. se dit aussi au fig. en matieres de pieté. Une ame qui ne se nourrit pas de la parole de Dieu, tombe dans l'*inanition*. L'ACAD.

INAPPLICATION. s. f. Manque d'attention, & d'application à quelque chose. Il est dans une *inapplication* continuelle sur toutes choses. Si les hommes s'adressoient à Dieu dans leurs besoins, ils en reçevroient des secours dont leur defiance, leur paresse & leur *inapplication* les prive & les rend indignes. AB. DE LA TR. Son *inapplication* est cause qu'il ne reüssit pas à l'étude, quoy qu'il ait de l'esprit. Le changement trop frequent de discours est l'effet d'une *inapplication* d'esprit qui ne fait point d'honneur. BELL.

INAPPLIQUÉ, ÉE. part. pass. du verbe inusité, *inap-*

inappliquer. Qui n'eſt point appliqué; pareſſeux, ennemi des affaires, incapable de s'y attacher. Le defaut d'un Prince trop facile, & *inappliqué*, eſt de ſe livrer avec une aveugle confiance à des Miniſtres artificieux. Fen. Les Rois ſont d'ordinaire *inappliquez*, parce que les plaiſirs les entraînent, & qu'ils ſont accoûtumez à avoir des gens chargez de penſer pour eux, ſans qu'ils en prennent eux mêmes la peine. Id. Les eſprits ſuperficiels, & *inappliquez* n'approfondiſſent rien. Bell.

INARTICULE'. ÉE. adj. Qui n'eſt pas prononcé diſtinctement. Des mots *inarticulez*.

INARTIFICIEL, elle. adj. Terme de la Philoſophie Scholaſtique. Un argument *inartificiel*. Une preuve *inartificielle*. Il eſt oppoſé au mot *artificiel*, & ſignifie ſimple, où il n'entre point d'art. Le temoignage d'un homme digne de foi, eſt une preuve *inartificielle*. Le temoignage de Dieu eſt une preuve *inartificielle* des veritez revelées.

INATTAQUABLE. adj. Qui ne peut être attaqué avec avantage. Ce poſte eſt *inattaquable*. L. de Cambr. On attribuë au Prince Eugene, d'avoir dit voyant les François ſi bien retranchez à Malplaquet, ces gens là ſont *inattaquables*.

INATTENDU, uë. adj. Les traits offrent toûjours à notre eſprit quelque choſe d'*inattendu*. L'Ab. de Gamache. Ce mot n'eſt pas encore bien établi.

INATTENTION. ſ. f. Defaut d'attention. Ce mot, quoique nouveau, commence à être fort uſité. Il a fait cette faute par *inattention*. L'Acad.

INAUGURATION. ſ. f. Ceremonie qu'on fait au Sacre d'un Empereur, d'un Roi, d'un Prelat, qu'on appelle ainſi en termes eccleſiaſtiques, à l'imitation des ceremonies que faiſoient les Romains, quand ils entroient dans le College des *Augures*.

Ce mot vient du Latin *inauguratio*, *inaugurare*, qui ſignifie, Dedier quelque temple, élever quelcun au Sacerdoce, ayant pris auparavant les augures.

I N C.

INCAGUER. v. act. Deffier quelcun, ſe mocquer de lui en temoignant qu'on ne le craint point. C'eſt un homme qui me menace beaucoup, mais je le defie de rien faire, je l'*incague*. Il eſt bas.

On dit en ſtile comique *incaguer* le deſtin, *incaguer* la fortune.

INCAHOTABLE. adj. m. & f. Qui ne cahote point, qui ne ſecouë point. Ce mot eſt nouveau & commence à s'introduire. Carroſſe *incahotable*. Ma chaiſe eſt *incahotable*. Rich.

INCAMERATION. ſ. f. Terme de la Chancelerie Apoſtolique. Union de quelque terre, droit, ou revenu au Domaine du Pape. L'*incameration* du Duché de Caſtro a cauſé une guerre entre la Maiſon des Barberins, & celle du Duc de Parme.

INCAMERER. v. act. Unir au Domaine Eccleſiaſtique quelque terre, droit, ou revenu. Ces raiſons ſe reduiſoient à deux chefs, dont l'un regardoit le droit que le Pape avoit eu d'*incamerer* l'Etat de Caſtro. Ab. Regn.

Ce mot vient de *camera*, chambre.

INCANTATION. ſ. f. Enchantement, paroles & ceremonies que font les Magiciens pour évoquer les Demons, ou pour tromper la ſimplicité du peuple. Après que ce ſorcier eut fait pluſieurs grimaces, & *incantations*. On fit pluſieurs *incantations* ſur les Religieuſes de Loudun.

INCAPABLE. adj. m. & f. Celui qui n'a pas les qualitez, les diſpoſitions ſuffiſantes pour faire, ou ſoûtenir, ou embraſſer quelque choſe. Il eſt *incapable* de remplir cette charge. Elle eſt *incapable* de gouverner ſa famille. Si les Eccleſiaſtiques ſont *incapables* de faire leur charge, ils ſont inexcuſables d'avoir accepté une charge ſi importante, & dont ils ne peuvent pas s'aquitter. Art de P. Il eſt abſolument *incapable* de ſon employ. Sa mauvaiſe ſanté le rend *incapable* de toute attention. Dès qu'il eſt en colere, il eſt *incapable* de raiſon. Ce babillard parle ſans ceſſe, moins parcequ'il eſt capable de bien parler, que parcequ'il eſt *incapable* de ſe taire. Ablan. Nous ſommes *incapables* de goûter une douceur pure, & veritable. St. Ev. La vieilleſſe rend les gens *incapables* de travailler, d'acquerir. Cet homme eſt ſi groſſier, ſi ſtupide, qu'il eſt *incapable* d'affaires, d'études. Ce bâtard, cet étranger eſt *incapable* de teſter, de poſſeder des benefices, ſans diſpenſe. Un mineur eſt *incapable* de diſpoſer de ſon bien.

On le dit auſſi abſolument. C'eſt un homme *incapable*. C'eſt l'homme du monde le plus *incapable*.

Incapable, ſignifie auſſi, Indigne. Un homme noté d'infamie eſt *incapable* de poſſeder Offices, ni Benefices.

Incapable, ſe dit auſſi de ce qui n'a pas les qualitez & les conditions neceſſaires. Son eſtomac eſt incapable de digerer les choſes les plus legeres. Cette digue eſt *incapable* de reſiſter à une ſi violente inondation. On voit aux Indes de grands païs *incapables* de culture. Le P. Catrou.

Incapable, ſe dit auſſi en bonne part, & ſignifie qui a trop de cœur, trop de probité, pour faire une choſe qui ne ſe doit pas faire. C'eſt un honnête homme, qui eſt *incapable* de faire une baſſeſſe, une lâcheté, une trahiſon, une injuſtice.

INCAPACITE'. ſ. f. Inſuffiſance, manque de qualitez, & de diſpoſitions neceſſaires pour être en état de faire, ou de recevoir quelque choſe. Il ne ſe dit que des perſonnes. Quand on parle d'affaires avec un tel homme, on reconnoit bientôt ſon *incapacité*. Un Juge eſt reſponſable de toutes les iniquitez qu'il commet par *incapacité*. La Pl. Il faut renoncer au monde de bonne heure, car en vielliſſant dans ſes plaiſirs, dans ſes habitudes & dans ſes affaires, on contracte des *incapacitez* preſque inſurmontables pour celles du Ciel. Ab. de la Tr.

Incapacité, ſignifie auſſi quelquefois, Indignité. On a deſtitué ce Juge par *incapacité*. La bâtardiſe, la fureur emportent *incapacité* de teſter.

Incapacité, en matiere beneficiale. Il y en a de deux ſortes. Les unes rendent nulle la proviſion du benefice dans ſon principe; les autres ſurviennent, & annullent les proviſions qui étoient valables dans leur commencement. Les *incapacitez* qui annullent les proviſions dans leur origine ſont, le defaut de diſpenſe d'âge pour un mineur, de legitimation pour un bâtard, de naturaliſation pour un étranger, &c. Les *incapacitez*, & inhabiletez qui arrivent au poſſeſſeur d'un benefice depuis ſes proviſions, ſont les delits, ou crimes atroces qui rendent le benefice impetrable, ou qui le font vaquer de plein droit, ou qui font tomber dans l'irregularité.

INCARNADIN, dine. adj. Beau rouge qui repreſente la chair vive & fraîchement coupée; Couleur plus foible que l'incarnat ordinaire. Du ruban *incarnadin*. Une roſe *incarnadine*. Anemone *incarnadine*. L'Aurore aux doigts *incarnadins*. Des-H.

Il eſt auſſi ſubſt. *Incarnadin* d'Eſpagne. Voilà qui eſt d'un bel *incarnadin*.

Incarnadine d'Espagne. Nom d'une Anemone qui porte le nom de ſa couleur qui eſt très vive.

INCARNAT, ate. adj. Eſpece de couleur entre la

la couleur de cerise & la couleur de rose. Du Satin *incarnat*. Une bouche *incarnate* & vermeille.

Ce mot vient du Latin *incarnatum*, qui signifie *couleur de chair*.

INCARNAT, est aussi un subst. masc. qui veut dire, Couleur incarnate. Cet *incarnat* est beau.

Jouvencelle au teint delicat,
Mêlé de blanc, & d'incarnat. SCAR.
L'incarnat de la rose & la blancheur du lis. SEN.

Les Fleuristes donnent ce nom à plusieurs œillets. Les œillets *incarnats* sont le beau Daumont, le Benjamin, le Duc de Florence, le feu de Ligni, le feu & blanc, le Grand *incarnat*, le grand Cyrus, le Grand Albardier, le Grand Turc, l'Hipolite, l'*incarnat* Imperial, l'*incarnat* Caron, l'*incarnat* Cezille, l'*incarnat* de Fremnes, l'*incarnat* Railli, l'*incarnat* Blonne, l'*incarnat* d'Ath, l'Incomparable, le montrepâle, le Polyphile, le sauvage, le Tertio de Paris, le Victorieux, appellé aussi le Flamboyant, & par d'autres l'*incarnat* à doubles feuilles, ou le petit sauvage. Voyez le Traité de la culture des Fleurs.

INCARNATIF, IVE. adj. Terme de Chirurgie. Qui fait venir les chairs, qui les fait croître, qui les unit, les rejoint. On le dit des remedes, des bandages, des sutures. Remede *incarnatif*, est un remede propre à faire croître les chairs & à les unir. Bandage *incarnatif*, est une bande à deux chefs fenduë proche l'un des bouts, afin de passer l'autre bout par cette fente. Suture *incarnative*, est une suture laquelle rejoignant les bords d'une playe, & les tenant unis par le moyen des fils dont on les a traversez avec une éguille, fait qu'ils se collent & se reprennent. DIONIS, *Traité des Operations de Chirurgie*.

INCARNATIF, se dit aussi au substantif pour, remede *incarnatif*. On dit fort bien, un *incarnatif*, comme on dit, un astringent.

INCARNATION. s. f. Terme de Theologie. Union du Fils de Dieu avec la nature humaine; mystere par lequel JESUS-CHRIST, le Verbe éternel, s'est fait homme, afin de pouvoir operer notre redemtion. Le mystere de l'*Incarnation*. L'*Incarnation* du Fils de Dieu. L'Eglise Romaine celebre la fête de l'*Incarnation* ou de l'Annonciation le 25. de Mars. Le dogme de l'*incarnation* n'est pas aussi difficile à comprendre, que le dogme de la Trinité des Personnes en une seule & même Essence divine. Les Payens pouvoient trouver dans le mystere de l'*incarnation* de quoi repousser les reproches, que les Apologistes de la Religion Chrétienne faisoient à leurs Dieux. Et l'on ne peut rien dire de ces Dieux de pierre & de bois, dont les Chrétiens se mocquoient, que les Payens ne pussent dire du Dieu que les Chrétiens adoroient. ARN. Les Payens ne pouvoient-ils pas excuser toutes les foiblesses de leurs Dieux par le mystere de l'*incarnation*, qui nous fait adorer un Dieu naissant d'une Vierge, conversant avec les hommes, sujet aux miseres de la nature, & mourant sur une croix? ID. Les Payens se sont mocquez du mystere de l'*incarnation*, & ont deffendu leurs idoles d'or & d'argent, en les comparant avec la chair humaine du Seigneur Jesus, disant que la matiere de leurs simulacres étoit bien moins corruptible, que celle dont nous croyons que le Fils de Dieu s'est revêtu. CL.

On appelle l'Epoque des Chretiens suivant laquelle ils comptent leurs années, les ans de l'*incarnation*. Il y a long-tems que l'usage s'est introduit de compter les années depuis l'*incarnation*. C'est Denys le Petit qui en changeant la maniere de compter les années par l'ere de Diocletien que l'on avoit suivie jusqu'à lui, introduisit un peu après le commencement du VI. Siecle l'ere de l'*incarnation*, ou l'usage de compter les années depuis l'*incarnation* de N. S. mais quelque tems après on fit reflexion que l'on ne comptoit point les années des hommes du tems de leur conception, mais de celui de leur naissance, & on retarda d'un an le commencement de cette ere, en gardant dans tout le reste le cycle Dionisien en son entier. A Rome on compte les années de l'*incarnation*, ou de la naissance de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire, du 25. de Decemb. En France sous la premiere & la seconde race, & au commencement de la troisiéme, on commençoit aussi l'année du jour de l'*Incarnation*. Mais on a compté differemment le jour de l'*Incarnation*. On le prenoit quelquefois de la conception de JESUS-CHRIST, c'est-à-dire du 25. de Mars. Les Florentins le pratiquent encore, mais on l'a compté plus ordinairement du jour de la naissance de JESUS-CHRIST, & on commençoit l'année à Noël, & au 25. de Decemb. A la Chancelerie Apostolique on compte les années de l'*incarnation* de Jesus-Christ au 25. de Mars & non pas de la Nativité. En Angleterre les Actes du Parlement sont dattez de l'*incarnation* & du 25. de Mars. Le P. Mabillon pretend qu'il n'a rencontré aucune bulle des Papes dattée de l'*Incarnation* & anterieure du Pape Leon IX. qui ne soit fausse & supposée. Le P. Pagi va plus loin; car il s'inscrit en faux contre toutes les bulles dattées de l'*Incarnation* avant Eugene IV. en 1431. Soutenant que ce Pontife est le premier sous lequel on a commencé à se servir de cette époque. Cependant le P. Hugo Chanoine Regulier de Premontré, allegue plus de cent bulles en faveur de son Ordre, & avec la datte de l'*Incarnation*, qui sont plus anciennes que Leon IX. & qu'Eugene IV.

INCARNER. S'incarner. v. n. p. Ce terme n'est en usage qu'en parlant de l'*incarnation* du Fils de Dieu. Il a fallu que JESUS-CHRIST se soit *incarné*, pour satisfaire la justice divine, & racheter les hommes. Poiret & Antoinette Bourignon croyent que le Fils de Dieu s'étoit *incarné* dans le Paradis terrestre avant la chute d'Adam. J. DES SÇ.

On dit aussi en termes de Chirurgie, qu'un os, qu'une playe *s'incarne*; pour dire, qu'il y vient de nouvelle chair, que les levres d'une playe étant rapprochées l'une de l'autre, elles s'unissent & se joignent ensemble. Il y a des remedes qui ont la vertu d'*incarner* une playe. *Incarner* signifie aussi procurer l'incarnation. *Incarner* un ulcere. DIONIS.

INCARNÉ, ÉE. part. & adj. Il se dit de Jesus-Christ, & veut dire, qui a pris un corps de chair. La sagesse *incarnée*, le Verbe *incarné*. C'est le Fils de Dieu. Il faut se confier en Dieu seul par son Fils *incarné*, crucifié, & ressuscité pour nous. BOSS. Dieu ne peut rien mettre au monde de plus grand que le Verbe *incarné*. GODEAU.

On dit figurément d'une grande plaideuse, que c'est la Chicane *incarnée*; d'un fort mechant homme, que c'est un Diable *incarné*, un Demon *incarné*. On le dit de même des vertus & des vices. C'est la vertu, la prudence *incarnée*.

INCARTADE. s. f. Insulte, ou affront qu'on fait à quelcun en public, & par bravade. Les gens de guerre se plaisent à faire *incartade* aux bourgeois. Il a fallu qu'il ait dissimulé, qu'il ait avalé l'*incartade* qu'on lui a faite. Il est du stile simple & familier.

INCARTADE, se dit aussi pour, Brusquerie, extravagance, maniere étourdie & precipitée. Vos façons d'agir sont autant d'*incartades* qu'il nous faut essuyer.

Mon importun & lui, courant à l'embrassade,
Ont surpris les passans de leur brusque incartade.
MOL.

INCARTATION, ou **INCART**. Terme de Chymie. C'est une purification de l'or qui se fait par le moyen de l'argent & de l'eau forte. On mêle de l'or avec de l'argent en grenaille, & on les jette tous deux dans de l'eau forte, laquelle dissout l'argent, & l'or demeure au fond en poudre noire. On lave la chaux d'or, & on la fait rougir dans un creuset, qui donne un or fort épuré & fort haut en couleur.

On l'appelle ainsi, à cause qu'on mêle trois fois autant pesant d'argent de coupelle, ensorte que l'or ne fait que le quart du mêlange.

INCAS. s. m. Un *Inca*. Nom que les habitans du Perou donnoient à leurs Rois. Il signifie dans la Langue du païs, Roi, grand seigneur. Il y a encore à Lima une famille de la race des *Incas*, au chef de laquelle le Roi d'Espagne donne le titre de Cousin. FREZIER.

INCENDIAIRE. s. m. & f. Boutefeu; celui ou celle qui met le feu en un lieu. C'est un *incendiaire*. Elle a été condamnée comme *incendiaire*. Les grands Capitaines ne font point la guerre en *incendiaires*. Les *incendiaires* sont dignes des plus rigoureux supplices.

INCENDIE. s. m. Grand feu qui consume les bâtimens, les villes, les moissons, les forêts. Furieux *incendie*. L'incendie d'un Temple, d'un Palais, d'une Ville. Eteindre, appaiser, arrêter l'*incendie*. Les villes d'Orient sont sujettes à de grands *incendies*. Vaugelas a mis de la difference entre *incendie* & *embrasement*. Il dit qu'*incendie* se dit d'un feu mis à dessein, & *embrasement*, d'un feu qui a été mis par cas fortuit. Mais presentement *incendie* est usité dans le même sens qu'*embrasement*, soit que le feu ait été mis à dessein ou par hazard. BOU. Le mot d'*incendie* se met ordinairement sans regime.

INCENDIE, se dit figurément des seditions, des guerres civiles, des dissensions dans un Etat. Les heresies causent ordinairement de grands *incendies* dans les Royaumes. Il avoit arrêté lui seul l'impetuosité de cet *incendie*. FLECH.

On dit proverbialement, qu'il ne faut qu'une étincelle de feu pour causer un grand *incendie*, tant au propre qu'au figuré.

INCERTAIN, AINE. adj. Inconstant; douteux, variable. Son visage inquiet, & ses regards *incertains* marquoient le trouble de son esprit. BOSS. Les faveurs de la Cour sont *incertaines*. Pourquoi tant d'esperances inquietes pour des biens *incertains*? M. SC. La temerité des libertins n'a que des principes frivoles, & *incertains*. NIC. Il faut laisser indecises les choses qui sont *incertaines*, & ne point s'avancer pour resoudre pendant que les plus sages deliberent. ABL. Il n'y a rien de si *incertain* que l'heure de la mort. On dit, le tems est *incertain*, tantôt il pleut, tantôt il fait soleil.

INCERTAIN, se dit aussi d'un homme irrésolu, qui délibere, qui ne sçait que resoudre. Je suis *incertain* quel parti je dois suivre. Firme fut d'abord *incertain* du parti qu'il avoit à prendre. FL. Et on appelle absolument un esprit *incertain*, celui qui n'est pas ferme, qui change à tous momens de volonté.

INCERTAIN, signifie encore indéterminé. On prend quelquefois un nombre certain pour en designer un *incertain*.

INCERTAIN, se dit aussi des chevaux, lorsqu'ils ne sont pas fermes dans le manege, ou qu'ils ne le sçavent pas bien encore. Un cheval *incertain* est inquiet, & turbulent; il faut le confirmer dans le manege.

Dans la Maçonnerie on appelle joints *incertains*, les joints qui n'ont point entr'eux d'ordre réglé, de proportion determinée. La forteresse de Cusco étoit faite de pierres d'une énorme grosseur, entassées à joints *incertains* avec beaucoup d'art. FREZIER.

INCERTAIN, se dit quelquefois substantivement. Il ne faut pas quitter le certain pour l'*incertain*. M. de Scuderi employe ce mot au substantif pour signifier une personne indeterminée, irrésoluë, & qui même fait profession de douter. C'est aux *incertains* à en convenir. Les *incertains* ne sont pas les plus grands ennemis de la complaisance.

INCERTAINEMENT. adv. D'une maniere incertaine, avec doute. Il court un bruit confus de cette nouvelle, mais on en parle encore *incertainement*. Quand on n'est honnête homme que pour les autres, on ne l'est que fort *incertainement*. BELL.

INCERTITUDE. s. f. Doute, inconstance, irresolution, variation. La plaisante *incertitude* que celle de Pyrrhon! ABL. Une demonstration geometrique ne laisse point l'esprit dans l'*incertitude*. La plus grande partie de la Philosophie n'est qu'un amas d'*incertitude*. NIC. On ne termine rien avec les gens qui sont toûjours dans l'*incertitude*. Comment conserver toute sa tranquillité parmi les *incertitudes* des émotions populaires, & d'une Cour agitée? BOSS. Tant que l'esprit est dans l'*incertitude*, il est poussé çà & là sans sçavoir à quoi se fixer. OE. M. Le premier pas vers l'atheïsme, c'est l'*incertitude*. M. SC. Entre deux partis il vaudroit mieux prendre le plus mauvais, que de n'en prendre point; l'*incertitude* gâte tout. OE. M. Bien des gens blâment une certaine prudence excessive, qui tient l'esprit en suspens, & dans une continuelle *incertitude*. LA PL. Il y a beaucoup d'*incertitude* dans la Medecine. On dit, l'*incertitude* du tems, pour dire, l'inconstance du tems.

Rien n'est plus incertain que notre derniere heure:
Heureuse incertitude, *aimable obscurité*,
Par où la divine bonté
A veiller, à prier sans cesse nous convie.
AB. TETU.

INCESSAMMENT. adv. Il signifie deux choses. Sans discontinuation, & sans delai. Les Fidelles doivent prier *incessamment*. Quoi, voir *incessamment* ce que l'on n'aime pas? OE. M. Le sage est *incessamment* sur ses gardes, pour se garentir des surprises de l'amour propre. M. ESP. Nous partirons *incessamment*. On a ordonné qu'on travailleroit *incessamment* à ce procès, que le Juge se transporteroit *incessamment* sur les lieux.

INCESSIBLE. adj. Terme de Palais. Qui ne peut être cedé. Les noms, les armes, le rang, la noblesse, ne tombent point dans le commerce, ils sont inaliénables & *incessibles*; c'est-à-dire, que personne n'a droit de les ceder sans le consentement exprès de ceux de la famille, qui ont un droit exclusif à leur nom, à leurs armes, &c.

INCESTE. s. m. (L's se prononce.) Conjonction illicite entre les personnes qui sont parentes ou alliées, jusqu'à un certain degré prohibé par les loix. Faire un *inceste* avec sa sœur. Commettre un *inceste* avec sa niéce. Quelques-uns on crû que l'on devoit permettre le mariage entre parens, afin que la tendresse si necessaire dans le mariage augmentât par ce double lien: cependant les Canonistes ont étendu la prohibition jusqu'au septiéme degré. Le II. Concile de Latran Session II. a reduit au quatriéme degré de parenté la prohibition de contracter mariage. Les mots d'adultere, ou d'*inceste* ne sont pas infames, quoiqu'ils signifient des actions très infames; parcequ'ils ne les representent que couvertes d'un voile d'horreur, qui fait qu'on ne les regarde que comme des crimes; desorte que ces mots signifient plutôt le crime de ces actions, que les actions mêmes. LOG. Toutes les nations ont eu de l'horreur pour l'*inceste*. Regnier a dit pourtant,

Charnellement se joindre avec sa parenté,

En France c'est inceste, *en Perse charité.*

Quelques-uns derivent ce mot du Grec *késton*, qui étoit une ceinture brodée, que les maris detachoient quand ils vouloient consommer le mariage, disant qu'il a signifié d'abord toute conjonction illicite.

INCESTE, se dit aussi de la personne qui commet l'*inceste*. RICH. Il y a peine de mort contre les *incestes*.

INCESTE SPIRITUEL, est dans l'Eglise Romaine, un crime qui se commet de la même maniere entre des personnes, qui ont une alliance spirituelle par le Sacrement de Baptême, & de Confirmation, comme entre le pere ou la mere de l'enfant baptisé, & celui ou celle qui l'ont tenu sur les fonts; ou avec une Religieuse. On appelle aussi, *inceste spirituel*, entre le confesseur & sa penitente.

INCESTE SPIRITUEL, se dit aussi en parlant du Beneficier qui possede la mere & la fille, c'est-à-dire, deux Benefices dont l'un est à la collation de l'autre, comme l'Abbaye de Clugni & le Prieuré de la Charité. Un *inceste spirituel* rend l'un & l'autre des Benefices vacans & impetrables; ou bien il faut opter. C'est pourquoi lorsque celui qui est nommé Evêque possede des benefices de son propre Diocese, ils vaquent de plein droit, & il ne peut les retenir sans un indult du Pape.

INCESTUEUSEMENT. adv. D'une maniere incestueuse. Vivre *incestueusement*.

INCESTUEUX, EUSE. adj. Coupable d'inceste. Un homme *incestueux*. Une femme *incestueuse*. Il se dit aussi des choses. Un amour *incestueux*, une conjonction *incestueuse*. La loi quatriéme du Code Theod. declare *incestueux*, le mariage entre personnes qui sont au premier degré d'affinité. G. G. Il s'employe quelquefois au substantif. C'est un *incestueux*. L'*incestueux* de Corinthe.

Un jour seul ne fait pas d'un mortel vertueux,
Un perfide assassin, un lâche incestueux. RAC.

INCHARITABLE. adj. de tout genre. Ce mot est nouveau, & n'est pas encore bien établi. Il signifie, Qui n'est pas charitable. DANET.

INCHOATIF, IVE. adj. Terme de Grammaire, qui signifie le commencement d'une action, d'une chose. L'Abbé d'Aubignac dans son Terence justifié Differt. II. C. XVI. traite de l'usage des verbes Latins dits *inchoatifs*.

Du Latin *inchoare*, commencer.

INCICATRISABLE. adj. Terme de Chirurgie. Qui ne peut être cicatrisé. Des ulceres *incicatrisables*. DIONIS.

INCIDEMMENT. adv. Terme de Palais. Par incident, par occasion. Cet homme est deffendeur au principal, & *incidemment* demandeur par ses deffenses d'un tel jour. On a obtenu *incidemment* une requête civile contre l'arrêt qui a été objecté. Il ne traite cette question qu'*incidemment*. Il en a parlé *incidemment* dans son histoire.

INCIDENCE. Terme de Geometrie. Chute d'une ligne, d'un rayon, d'un corps sur un autre. C'est un axiome infaillible en Optique, que les angles d'*incidence* sont égaux à ceux de reflexion. Ce qui est vrai non seulement pour les rayons, mais aussi pour les corps, comme les bales d'un tripot, &c. L'*incidence* perpendiculaire d'une ligne sur une autre fait deux angles droits: quand elle est oblique, elle en fait un aigu, & l'autre obtus.

Ce mot vient du Latin *cadere*, tomber.

INCIDENCE. Terme d'Astronomie. Voyez IMMERSION; c'est la même chose.

INCIDENT, ENTE. adj. Terme de Pratique. Il se dit de certaines difficultez qui surviennent, soit dans les affaires, soit dans les disputes de science. Les Sçavans dans leurs disputes s'arrêtent trop d'ordinaire aux questions *incidentes*. ST. EV. Toutes les demandes *incidentes* d'un procès doivent être comprises dans une même requête, & reglées par un même appointement, suivant l'Ordonnance de 1667. Embarasser l'esprit de difficultez *incidentes*. PEL.

Il y a des propositions *incidentes* en Logique: comme, celui qui n'aime point Jesus-Christ est anathême. La premiere proposition est *incidente*. ART DE PENSER.

On appelle en Géometrie, ligne *incidente*, une ligne qui tombe sur une autre.

INCIDENT. s. m. Evenement qui survient dans le cours d'une entreprise, d'une affaire. Un *incident* imprevu fut le pretexte de la guerre. MEZ. Nous allons vous regaler d'un *incident* tout frais, qui vous surprendra fort. MOL.

Incident dans un Poëme, est un épisode, ou action particuliere liée à l'action principale, ou qui en est dependante. Cette Comedie est pleine d'agreables *incidens*, qui divertissent les spectateurs, & qui en forment l'intrigue. Le Poëte doit faire choix des *incidens* susceptibles des ornemens convenables à la majesté du Poëme. DAC. La varieté d'*incidens* bien amenez, & bien ménagez, fait la beauté du Poëme heroïque. FONT. Le Poëme épique doit embrasser une certaine quantité d'*incidens*, pour suspendre le denouëment, qui sans cela iroit trop vîte à sa fin. MEN. La disposition des *incidens* n'est pas arbitraire dans l'Histoire comme dans un Romain. OF. M.

*N'offrez point un sujet d'*incidens *trop chargé.* BOI.

INCIDENT, se dit aussi d'une nouvelle demande, qu'on forme dans le cours d'un procès; ou d'une nouvelle difficulté, d'un nouvel obstacle, d'une contestation qui arrive dans une negotiation, ou dans la conclusion d'un Traitté. Faire un *incident*. LE MAITRE. Il arriva un *incident* qui fit remettre le jugement du procès. PASC. On a disjoint cet *incident* du principal. On a condamné le demandeur aux depens de l'*incident*. On appelle aussi *incident* de Lettres, la production des lettres qu'on obtient en Chancelerie à quelque occasion, dans un procés deja instruit. Un *incident* a éloigné la paix. Les *incidens* qu'on a formez sur le ceremonial ont rompu le traité. Il ne faut considerer les petits *incidens* que comme des victimes, que l'on doit toûjours sacrifier aux grandes affaires. CARD. DE RETZ. Evitons les *incidens* & les questions qui menent trop loin. PEL.

INCIDENTER. v. n. Terme de Palais. Chicaner en faisant naître des incidens. Ce procès eût été jugé il y a long-temps, si vous n'aviez point tant *incidenté*. On dit dans une dispute, vous *incidentez* toûjours; venons à la question. C'est un mauvais joueur, il *incidente* à tout moment.

INCINERATION. s. f. Terme de Chymie. Reduction des vegetaux en cendres, en les faisant brûler doucemment. Ainsi on reduit la fougere en cendres pour en faire la matiere du verre. A l'égard des metaux, on appelle cela *calciner*.

Du Latin *cinis*, cendre.

INCIRCONCIS, ISE. adj. & subst. Qui n'est point circoncis. Le mâle *incirconcis*, dont le prepuce n'aura point été circoncis, sera retranché d'entre le peuple. Genese 17: 14. Il n'y a qu'un seul Dieu qui justifie par la foi les circoncis & les *incirconcis*. P. ROI. *Ep. aux Rom.* Les Hebreux appelloient *incirconcis*, toutes les nations differentes de la leur, mais sur tout les Philistins. Je tomberai entre les mains de ces *incirconcis*. Jug. XV, 18. Passons jusqu'au camp de ces *incirconcis*. Rois XIV, 6. C'étoit un terme de mepris, comme celui de Barbare chez les Grecs. Il se dit aussi figu-

figurément, *incirconcis* de cœur ; *incirconcis* de levres ; *incirconcis* d'oreilles.

INCIRCONCISION. f. f. Prepuce ; état d'un homme qui n'est pas circoncis. Il se dit aussi dans le propre, & dans le figuré.

INCISER. v. act. Terme de Chirurgie. Faire une taillade, une ouverture en long sur la peau, ou dans une playe, avec un instrument tranchant, comme rasoir, bistouri, &c. Il a fallu *inciser* cette playe qui étoit trop étroite, de peur qu'il ne s'y fit un sac où il s'enfermât du pus.

Du Latin *incidere*, couper, trancher.

INCISER, se dit aussi des arbres : il les faut *inciser*, couper un peu de l'écorce, quand on les ente.

INCISER ; signifie aussi, Graver, ronger, manger petit-à-petit, dissoudre. L'eau forte *incise* le cuivre, les metaux. La poudre de diamant *incise*, corrode & perce les boyaux. L'eau de Bourbon parcourant les premieres voyes, *incise* & enleve les tartres salins qui revêtoient les membranes des visceres. MEM. DE TR.

INCISÉ, ÉE. part.

INCISIF, IVE. adj. Terme de Chymie & de Medecine. Qui a une vertu de graver, de tailler, de dissoudre, de reduire en petites parties. L'eau forte a une vertu *incisive* qui grave les metaux & qui les penetre. La digestion se fait par l'action *incisive* de l'acide de notre estomach.

INCISIF, IVE, se dit en Anatomie, d'un double muscle de quelques dents, & de certains trous qui ont rapport à ces dents.

L'*incisif* est le premier des muscles propres des levres. Il appartient à la levre superieure. Il est ainsi nommé parce qu'il prend son origine de l'os de la mâchoire superieure à l'endroit des dents *incisives*, d'où il va s'inserer à la levre superieure qu'il tire en haut.

Les dents *incisives*, ou les *incisives*, sont ainsi appellées, parce qu'elles tranchent & coupent les viandes comme un couteau ; d'autres les nomment *Rieuses*, à cause qu'elles paroissent quand l'on rit. Elles sont les premieres en origine, larges & au nombre de huit, quatre à chaque machoire, situées à la partie anterieure, & au milieu des autres. Leur superficie exterieure est faite en forme de voûte, & l'interieure est cave. Elles sont plus aiguës, plus tranchantes & plus courtes que les autres. Elles sont plantées dans les alveoles par des racines simples qui se terminent en pointe ; c'est pourquoi elles tombent aisément, sur tout celles d'enhaut.

Les os maxillaires ont quatre trous internes, dont deux sont appellez *incisifs*, parce qu'ils sont directement sous les dents *incisives*. DIONIS.

INCISION. f. f. Coupure, taillade. Les Chirurgiens sont souvent obligez de faire des *incisions* en pançant les playes. Ils appellent, *incision cruciale*, une double *incision* dont les taillades se croisent. Les Jardiniers quand ils font des entes, font des *incisions* dans les écorces des arbres. Les Prêtres de Cybele, de Bellone & de Baal se faisoient de cruelles *incisions*.

INCITATION. f. f. Instigation, impulsion, action de celui qui invite, qui pousse un autre à faire quelque chose. L'*incitation* fait accuser une personne de complicité. Il a fait cela par l'*incitation* du malin esprit. Il n'a guere d'usage qu'en mauvaise part. L'ACAD.

INCITER. v. act. Pousser, exciter, induire à faire quelque chose. Les bons exemples, les bonnes instructions, *incitent* les jeunes gens à la vertu : les mauvaises *incitent* au vice. *Inciter* les peuples à la revolte.

INCITÉ, ÉE. part. & adj.

INCIVIL, ILE. adj. Qui manque de civilité. Qui agit contre l'honnêteté, contre la bienseance. Un homme *incivil*. Une personne *incivile*. Un procedé *incivil* & malhonnête. Cet homme est fort *incivil*, il traitte ses égaux de haut en bas. Il n'y a rien de plus *incivil* qu'une sincerité rustique qui dit tout sans detour. BELL. Il y a des gens *incivils* par trop de civilité. MONT. Prier un Grand Seigneur d'agir contre ses interêts, c'est une priere *incivile* ; c'est une demande *incivile*. En termes de Jurisprudence, on appelle *clause incivile*, une clause faite contre la disposition des loix. Les Bourgeois disent ordinairement, qu'il vaut mieux être *incivil* qu'importun ; pour dire, qu'il vaut mieux commettre une incivilité, que de fatiguer les gens par de trop longs refus, ou par trop de ceremonies.

INCIVILEMENT. adv. D'une maniere incivile. Il ne faut jamais recevoir personne *incivilement*. On ne doit point aller troubler *incivilement* un homme dans la bonne opinion qu'il a de lui-même. BAIL. Il ne faut pas montrer ses defauts grossierement, & *incivilement*. LA PL. Traiter quelqu'un *incivilement*.

INCIVILITÉ. f. f. Grossiereté ; manque de civilité, action ou parole contraire à la civilité. Son *incivilité* choque tout le monde. Il y a de l'*incivilité* à faire cela. C'est une *incivilité* de passer devant des personnes au dessus de soi. Elle lui fit de petites *incivilitez*, qui de la part d'une personne raisonnable, ne pouvoient être que des marques de passion. OE. M.

INCLEMENCE. subst. f. Colere, rigueur. L'*inclemence* de Jules II. AB. DE BOS. Quelques-uns n'admettent ce mot que dans la poësie. REFL. On dit en poësie, l'*inclemence* des Dieux. L'ACAD.

*Tandis que pour fléchir l'*inclemence *des Dieux,*
Il faut du sang peut-être, & du plus precieux. RAC.

Le P. Bouhours croit qu'avec le tems, *inclemence* pourra passer de la Poësie à la prose.

On dit, l'*inclemence* de l'air, du temps, de la saison ; pour dire, la rigueur de l'air, &c. Moliere a employé ce mot d'une maniere precieuse dans une de ses Comedies : Voudriez-vous, faquins, que j'exposasse l'embonpoint de mes plumes aux *inclemences* de la saison pluvieuse.

Ce mot vient du Latin *inclementia*, qui signifie vigueur.

INCLINAISON. f. f. Terme de Geometrie. On appelle *inclinaison* de deux lignes, la rencontre de deux lignes qui se couppent. L'*inclinaison* de deux plans est l'angle aigu de deux lignes droites, tirées dans chaque plan par un même point de leur commune section, & perpendiculaires à la même section commune. L'*inclinaison* d'une ligne droite à un plan, est l'angle aigu que cette ligne droite fait avec une autre ligne droite, tirée dans ce plan par le point où il se trouve couppé par la ligne inclinée, & par le point où il se trouve aussi couppé par une perpendiculaire, tirée de quelque point que ce soit de la ligne inclinée. L'*inclinaison* de l'aiguille aimantée, est plus ou moins grande, selon qu'elle est plus ou moins éloignée des poles. VALL.

INCLINANT, ANTE. adj. Qui incline, qui panche de quelque côté. Les bons Princes sont plus *inclinans* à la douceur qu'à la severité. Les esprits malicieux sont plus *inclinans* au mal qu'au bien. Il n'est plus usité en ce sens.

On le dit en Gnomonique. Un cadran declinant, *inclinant* ou reclinant.

INCLINATION. f. f. Chute, approche d'une chose vers une autre. L'*inclination* de ces deux lignes forme un angle obtus. L'*inclination* de ces deux surfaces, de ces deux toits, font un angle solide. On appelle *inclination* de l'axe, un mouvement de libration qu'on a remarqué dans le Ciel. Voyez LIBRATION.

INCLINATION, se dit aussi des mouvemens du corps, quand

quand il se baisse. Il lui a repondu par une *inclination* de tête. L'*inclination* du corps est une marque de soûmission. Les Moines ne saluent que par *inclination*.

INCLINATION, se dit figurément des affections de l'ame; de l'humeur, de la pente, de la disposition naturelle à faire quelque chose. Les uns ont de l'*inclination* aux armes, les autres à l'étude; les uns à la vertu, les autres à la debauche. L'*inclination* naturelle annonce presque toûjours les grands talens. FONTEN. On ne reüssit jamais bien quand on force son *inclination*. Quand on a de la vertu, & de la sensibilité, l'on souffre une contestation éternelle entre l'*inclination*, & le devoir. ST. EV. On est sûr de plaire aux Grands, quand on se peut contraindre à épouser leurs *inclinations*. BELL. Je sens en moi deux *inclinations* contraires, & pressé d'un côté par la grace qui m'appelle, & de l'autre par la cupidité qui m'entraîne, je fais souvent le mal que je voudrois éviter. FL. On n'est point heureux, tant qu'on est partagé par deux *inclinations* qui se combatent. FONT. Cette heresie s'est repanduë en peu de temps, par l'intelligence qu'elle a trouvée dans les *inclinations* corrompuës des hommes qu'elle favorisoit. NIC. La corruption du cœur peut unir des *inclinations* criminelles; mais la conscience ne le peut pas. ID. Les temperamens differens qui font les humeurs differentes, causent cette varieté d'*inclinations* dont le monde est rempli. M. SC. Les *inclinations* avec lesquelles on est né, sont d'une grande importance dans la conduite de la vie. La raison est si aisée à seduire, que les bonnes *inclinations* vont toûjours plus droit qu'elle. ID. Je regarde les bonnes *inclinations* toutes seules, comme un instinct heureux qui ne merite pas grande loüange. OE. M. Comme chacun a sa fantaisie, je n'entreprens point de disputer jamais rien par raison; parceque je suis persuadée que chacun a la sienne, pour soûtenir ce qui touche son *inclination*. M. SC. Il faut qu'une verité soit bien claire pour être reçuë d'un consentement unanime, & pour étouffer l'*inclination* maligne que les hommes ont à se contredire. NIC. Les hommes au lieu de redresser leurs *inclinations* corrompuës selon la regle divine, ont tâché de courber la regle même pour l'ajuster avec leurs *inclinations*. ID. Les faveurs de la Fortune valent-elles bien la peine de contraindre ses *inclinations*, & de se contrefaire toute sa vie? M. ESP.

INCLINATION, se dit aussi pour, Amitié, affection. Il gagna l'*inclination* des soldats. VAUG.

INCLINATION, se dit aussi de l'amour, du penchant, de l'attachement qu'on a pour quelcun. Ces deux amis ont beaucoup d'*inclination* l'un pour l'autre, ils s'aiment d'*inclination*. Quand on a de l'*inclination* pour quelqu'un, on interprete tout en sa faveur. ABL. Elle s'engagea insensiblement dans une *inclination* qui donna à sa vertu plus de peine qu'elle ne croyoit. AB. DE S. R. J'aurois surmonté une si tendre *inclination*, si la vertu ne l'autorisoit pas. H. S. DE M. Un honnête homme ne doit pas violenter les *inclinations* d'une femme. ID. Les premieres *inclinations* sont toûjours les maîtresses. VOI.

INCLINATION, se dit aussi de la personne qu'on aime. Cette femme est l'*inclination* d'un tel. Il a changé d'*inclination*. Il a une jolie *inclination*. Boire aux *inclinations* de quelcun, veut dire, Boire à sa Maîtresse.

Il se dit aussi de la chose pour laquelle on a du penchant. La Chasse est son *inclination*. Le plaisir est son *inclination* dominante.

INCLINATION, en termes de Chymie & de Medecine, se dit lorsqu'on panche doucement un vaisseau pour en laisser couler la liqueur, sans troubler la lie ou le sediment qu'on veut conserver dans le fond. Ainsi quand on a fait quelques precipitez de metaux dissous par l'eau forte, on dit qu'il faut verser cette liqueur par *inclination*.

On dit en Astronomie, l'*inclination* de l'axe de la terre, en parlant de ce mouvement du premier Mobile, ou qu'on attribuë au Firmament, & qui cause la procession des Equinoxes.

INCLINER, v. act. Baisser, pencher, courber. On dit *incliner* & non pas *encliner*. RICH. *Incliner* le corps. Quand on *incline* la tête, c'est un signe d'approbation. Il ne faut pas s'*incliner*, mais se tenir droit en marchant.

On dit aussi, S'*incliner* devant quelcun; pour dire, lui temoigner du respect, lui faire des soûmissions. Voyez comme s'abaisse cet Auguste Prince devant lequel s'*incline* tout l'univers. BOSS.

INCLINER, se dit en Geometrie pour signifier, Pencher, s'approcher, ensorte que deux lignes étant prolongées elles se coupent. Quand deux lignes s'*inclinent* l'une vers l'autre, elles font un angle.

Il y a des poles de l'aimant qui s'*inclinent* les uns vers les autres, & d'autres qui se chassent. L'Ecliptique s'*incline* vers l'Equateur par un angle de 23. degrez & demi.

INCLINER, v. neut. Avoir du penchant pour quelque chose, être porté à quelque chose. Ce Prince *incline* à la clemence. Ce jeune homme *incline* à la debauche. C'est un naturel qui *incline* à la vengeance. Ce Juge *inclinoit* ou panchoit de ce côté-là. Il *inclinoit* à le renvoyer absous. LE MAITRE. Il se dit aussi des choses. La victoire *inclinoit* de notre côté. *Incliner* vers la terre. ROH. Ce mur *incline* de ce côté-là, il menace ruine.

INCLINER, signifie aussi, Mouvoir, disposer. La grace efficace *incline* la volonté à faire le bien. La Providence tient en sa main les cœurs pour les *incliner* où il lui plaît. LARREY. L'Academie n'employe pas ce mot dans cette acception.

INCLINÉ, ÉE. part. & adj. Corps *incliné*. La tête *inclinée*. Plan *incliné*. La sphere *inclinée*.

INCLUS, USE. part. du Verbe inusité *inclurre*. Enfermé, enveloppé. Ce qui est enfermé dans un paquet. Le memoire ci *inclus*. La lettre ci *incluse*. On dit quelquefois absolument, l'*incluse*. Je vous prie de rendre l'*incluse* à un tel. On lui a donné terme jusqu'au premier Juillet *inclus*. Il vaut mieux dire *inclusivement*.

Du Latin *includere*, enfermer.

Inclus se dit assez souvent pour, inclusivement.

INCLUSION. s. f. Action d'inclurre, admission. Si l'Empereur n'acceptoit pas le Traité dans deux mois, il étoit déchu de l'*inclusion*. BOSS.

INCLUSIVEMENT. adv. En y comprenant, y compris. D'une maniere qui enferme quelque chose, c'est-à-dire, qui est du terme. Depuis le 10. de Septembre jusqu'au 20. *inclusivement*. La Cour a renvoyé ce criminel devant le Juge ordinaire, pour lui faire son procès jusqu'à sentence deffinitive *inclusivement*, sauf l'execution s'il en étoit appellé; pour dire, qu'elle a renvoyé le jugement entier du procès. Il est opposé à *exclusivement*.

INCOGNITO. adv. Terme transporté purement de l'Italien. Sans ceremonie. Il ne faut pas le prononcer à la maniere Latine, *incognito*, mais à la maniere Françoise & Italienne *inco-gnito*. Il exprime qu'un homme est dans un lieu sans vouloir y être connu. Mais il se dit particulierement des Grands qui entrent dans une ville, qui marchent dans les ruës sans pompe, sans ceremonie, sans leur train ordinaire, & sans les marques de leur grandeur. Ce Prince a passé par la France *incognito*. Les Grands d'Italie ne sont pas bien aises qu'on

qu'on les saluë, quand ils marchent *incognito*. Ce n'est pas absolument parcequ'ils ne veulent point être connus: c'est qu'ils ne veulent point être traitez avec les ceremonies, ni recevoir les honneurs dûs à leur rang. Par ce moyen on exempte d'une importune obligation, & ceux qui doivent recevoir des honneurs, & ceux qui les doivent rendre. Aujourd'hui toutes les nations se servent d'une invention si commode, & empruntent des Italiens & le nom, & la chose tout ensemble. VAU. A Venise les Religieuses vont *incognito* à la Comedie & ailleurs. MISSON.

On dit, en termes de plaisanterie, Rire *incognito*; pour dire, doucement & sans être apperçû.

Je ris incognito *d'abord que je le vois;*
Je ne m'en puis tenir. BOURSAUT.

INCOMBUSTIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut être brûlé, ni se consumer au feu. Les metaux se fondent, les pierres se calcinent, & sont pourtant *incombustibles*. La toile faite de la pierre d'amyanthe, est *incombustible*, se nettoye au feu, & ne se brûle pas. M. Ficoroni, dans ses observations sur les Antiquitez de Rome, &c. parle d'une toile *incombustible* trouvée dans une urne sepulcrale. Voyez AMYANTE. Il y a un cierge miraculeux à Dole qui est *incombustible*. Gregoire de Tours parle de certaines marmites de bois qu'on faisoit de son temps, qui ne duroient pas moins que des marmites de fer sur le feu. Sylla entreprit autrefois de brûler une tour de bois que deffendoit un des Lieutenans de Mithridate, & il n'en put jamais venir à bout, à cause qu'elle étoit enduite d'alun, comme nous l'apprenons d'Aulugelle. C'est aussi d'eau d'alun que se frotent ceux qui manient hardiment les charbons, les barres de fer rouge, & font fondre de la cire d'Espagne dans leur bouche. Richarson, Chimiste Anglois, s'est fait voir à Paris mangeant des charbons ardens sans se brûler.

INCOMMENSURABILITE'. s. f. Qualité de ce qui est incommensurable. L'*incommensurabilité* de deux grandeurs consiste dans un certain excès de l'une sur l'autre.

INCOMMENSURABLE. adj. Terme de Geometrie. Il se dit de deux lignes comparées l'une à l'autre, qui n'ont point de mesure commune, pour mesurer l'une & l'autre, quelque petite qu'elle soit; desorte qu'après plusieurs repetitions, & soustractions de parties égales, il en reste toûjours quelque partie par laquelle l'une est plus grande que l'autre. Et en general deux quantitez sont *incommensurables*, lorsqu'il n'est pas possible de trouver une troisiéme quantité qui mesure l'une & l'autre, ou lorsque ces quantitez ne sont point comme nombre à nombre, ou ne peuvent pas s'exprimer par des nombres. Car tout ce qui peut s'exprimer par nombre, est *commensurable*. Le côté d'un quarré est *incommensurable* avec sa diagonale, comme demontre Euclide, livre 10. Mais il est *commensurable* en puissance, parce que le quarré de la diagonale peut deux fois, ou contient deux fois le quarré fait sur le côté. Pappus, liv. 4. probl. 17. parle aussi des angles *incommensurables*.

Pour les surfaces qui ne se peuvent pas mesurer par une surface commune, on les appelle *incommensurables en puissance*.

INCOMMODE. adj. m. & f. Importun; fâcheux; qui donne de la peine, de la fatigue, du chagrin. Un plaideur est un homme *incommode*, il rompt la tête à tout le monde de ses procès. J'aime mieux des vices faciles, que des vertus *incommodes*. TILL. Mille gens avec de bonnes qualitez sont fâcheux, & *incommodes*. BELL. Une amitié tendre est assez *incommode*. M. SC. Il y a d'honnêtes fâcheux, qui sont d'autant plus *incommodes* qu'ils ne croyent pas l'être. BOU. Ce logement est *incommode*. Le froid, le grand chaud, sont des temps *incommodes* pour voyager. Vous m'êtes venu voir à une heure *incommode*. La vie humaine ne souffre pas que l'on ait le choix entre une condition tout-à-fait commode, & une condition *incommode*. BAY.

INCOMMODÉMENT. adv. Avec incommodité. Vous êtes logé *incommodément*. Etre assis *incommodément*. L'ACAD. Les Dames Espagnoles, quand elles ont chaussé leurs *chapins* qui les haussent d'un demi-pied, marchent fort *incommodément*. DEL. DE L.

INCOMMODER. v. act. Contraindre, gêner; ennuyer, importuner; causer de la peine, de la fatigue, du chagrin. Il n'y a rien qui *incommode* tant que les hableurs. Cette muraille bouche mes vuës, elle m'*incommode*. La bonne opinion que chacun a de son merite, l'aveugle, & l'empêche de sentir qu'il *incommode*. BELL. Il vaut mieux souffrir l'ennui de la solitude chez soi, que d'aller *incommoder* les autres par des visites à contre-temps. ID. On *incommode* toûjours les autres, quand on croit ne les pouvoir jamais *incommoder*. LA ROCH. Il y a des gens qui semblent craindre d'*incommoder* la Divinité, en la chargeant de trop de miracles. MEM. DE TR. Le merite d'autrui *incommode* les gens vains. NIC. Un Dieu qu'on fait à sa mode, & aussi patient que nos passions le demandent, n'*incommode* pas. BOSS.

INCOMMODER, signifie aussi, Nuire, blesser, offenser. Nous étions logez dans un poste où le canon des ennemis nous *incommodoit* fort, nous tuoit bien des gens. Ils faisoient des courses qui *incommodoient* le Laboureur. ABLAN. Nos gens ne furent point *incommodez* de l'artillerie. ID.

INCOMMODER, signifie aussi, Rendre plus pauvre. Les banqueroutes que ce Marchand a souffertes l'ont fort *incommodé*. Il s'est fort *incommodé* pour marier ses enfans, pour les pourvoir de charges.

INCOMMODÉ, ÉE. adj. Qui reçoit de l'incommodité de quelque chose; qui est indisposé, qui a quelque partie de son corps malade. Cet homme est toûjours *incommodé* d'une vieille blessure qu'il a euë autrefois, il ne peut marcher. Il est *incommodé* de la vuë, de l'oreille. Il est *incommodé* de sa personne, il n'a pas la libre disposition de son corps, il est entrepris de ses membres.

INCOMMODÉ, ÉE, se dit aussi pour, Pauvre; qui n'est pas à son aise, & dont les affaires sont en mauvais état. Marchand *incommodé*. Monastere *incommodé*. Noblesse *incommodée*.

On dit d'un homme châtré, qu'il est *incommodé*. On dit aussi d'un vaisseau qu'il est *incommodé*, quand sa manœuvre est en desordre par la perte de quelque mât, ou de quelque autre piece necessaire à la navigation. Le vaisseau se trouva *incommodé* au milieu du combat.

Etre *incommodé* de la veine poëtique; C'est une phrase burlesque de Moliere, qui signifie, Etre mal disposé pour faire des vers.

INCOMMODITE'. s. f. La peine que cause une chose incommode. C'est une grande *incommodité* que d'être logé au bout de la ville, loin de ses affaires, de ses amis. Il n'y a rien où il n'y ait des *incommoditez*. La perte de son procès lui apportera de l'*incommodité*. L'une des plus grandes *incommoditez* des Guerres civiles, est qu'il faut encore plus d'application à ce que l'on ne doit pas dire à ses amis, qu'à ce que l'on doit faire contre ses ennemis. CARD. DE RETZ. On souffre bien des *incommoditez* dans les voyages. L'*incommodité* du vent, du soleil, des chemins, &c. Il faut faire son compte qu'on trouvera des *incommoditez* par tout, & que le meilleur état est celui où se trouvent les

les moindres; toute compensation faite proportionnellement. Bay.

Incommodité, signifie aussi, une maniere de maladie qui ne retient pas au lit, mais qui fait souffrir quelque douleur, ou qui empêche d'agir. Il n'a pû venir à l'assemblée, à cause d'une petite *incommodité* qui lui est survenuë. L'âge apporte avec soi beaucoup d'*incommoditez*, d'infirmitez. Il faut parler haut à cet homme-là, il a une *incommodité* d'oreille.

On dit, *incommodité* d'un vaisseau quand il est incommodé. Nous leur fimes signal d'*incommodité*, & ils mirent à la cape pour nous attendre. Frezier.

INCOMMUNICABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut partager ni communiquer. La Toute-puissance de Dieu est *incommunicable*. La Majesté des Rois est *incommunicable* à leurs sujets. Il y a des beautez de langue qui sont *incommunicables*, & qui ne peuvent se transporter dans une traduction. Ob. M.

Il se dit aussi de ce qui ne se peut joindre l'un à l'autre. La Mer Rouge est *incommunicable* avec la Mediterranée par l'Egypte. Cette phrase n'est pas encore bien établie.

INCOMMUNICABLEMENT. Etienne, Roi de Hongrie, tenoit pour maxime, qu'il appartient *incommunicablement* à Dieu de gouverner les consciences, aussi-bien que de créer de rien quelque chose, & de prevoir l'avenir. Ben.

INCOMMUTABILITE'. s. f. Terme de Pratique, qui ne se dit qu'en parlant d'une possession dans laquelle on ne peut être légitimement troublé. Il prouve l'*incommutabilité* de sa possession, par une possession centenaire.

INCOMMUTABLE. adj. de tout genre. Terme de Palais. Qu'on ne peut changer. Il est proprietaire *incommutable*, il ne peut être légitimement depossedé. On dit dans le même sens, proprieté *incommutable*, possession *incommutable*.

Du Latin *incommutabilis*.

INCOMMUTABLEMENT. adv. En telle sorte qu'on ne puisse être depossedé légitimement. Posseder *incommutablement* une terre. L'Acad.

INCOMPARABLE. adj. m. & f. Excellent, merveilleux; qui est au dessus des autres, & hors de comparaison. C'est un homme d'une valeur *incomparable*; d'une pieté, d'une sagesse *incomparable*. Il est *incomparable* en science. C'est une femme d'une beauté *incomparable*. C'est une beauté *incomparable*. C'est un Orateur *incomparable*. Le Poëme de Virgile est *incomparable*.

. . . . *Cet homme* incomparable,
Ce Tirsis, que mes yeux trouvoient si redoutable.
La Suze.

Il se prend quelquefois en mauvaise part. Vous êtes *incomparable*, j'admire votre opiniâtreté. C'est un homme *incomparable*. Ce Pedant a une suffisance *incomparable*. Il est du stile familier.

INCOMPARABLEMENT. adv. Sans comparaison. Ce terme ne s'employe jamais sans être suivi de quelque autre adverbe de comparaison, comme *plus & mieux*. Elle est *incomparablement* plus belle que sa compagne. Les Physiciens modernes raisonnent *incomparablement* mieux que les anciens.

INCOMPATIBILITE'. s. f. Contrarieté, opposition de deux choses qui ne peuvent ni demeurer, ni subsister, ni s'accorder ensemble. Il y a de l'*incompatibilité* entre le froid, & le chaud; entre une proposition vraye, & une fausse; elles ne peuvent se trouver dans un même sujet. La contrarieté d'humeurs fait naître une telle *incompatibilité* entre le mari & la femme, qu'ils ne sont jamais bien d'accord. Il y a trop d'*incompatibilité* entre les desirs d'un ambitieux, & les preceptes d'humilité que prêche l'Evangile. Le Cl.

Incompatibilité, se dit aussi de certaines charges. Il y a *incompatibilité* entre une charge Royale, & une subalterne, ou de la Justice des Seigneurs; entre une charge de la Chambre des Comptes, & une de Tresorier & Officier comptable. On donne quelquefois en Chancelerie des dispenses, des Lettres d'*incompatibilité*. Il y a *incompatibilité* que le pere & le fils, ou les deux freres, ou l'oncle & le neveu, soient juges dans une même compagnie.

Incompatibilité, se dit aussi en matiere de Benefices. Espece de bigamie. C'est un bon moyen de devolut que l'*incompatibilité*, la possession de deux Cures non unies. C'est une *incompatibilité* que de posseder une prebende, & une chappelle dans la même Eglise, *& sub eodem tecto*. L'Ordonnance de Blois Art. II. borne l'*incompatibilité* des benefices aux Archevêchez, Evêchez & Cures des Paroisses, & declare nulles toutes dispenses contraires. Le Concile de Trente a decidé la même chose, Sess. 24. ch. 17. Cependant le Pape Eugene IV. par sa Bulle de 1431. permet aux Indultaires du Parlement de Paris, de posseder deux benefices incompatibles, pendant cinq ans; comme deux Cures.

INCOMPATIBLE. adj. m. & f. Qui n'est pas compatible. Qui ne peut subsister, ou demeurer avec un autre, sans l'alterer ou le detruire. Le froid & le chaud sont *incompatibles* dans un même sujet; le plus fort detruit le plus foible. On le dit aussi de deux passions contraires. L'amour de Dieu & l'amour propre sont *incompatibles*. La Majesté & l'amour, disoit Agesilaüs, sont *incompatibles*. La justice & la misericorde de Dieu ne sont point *incompatibles*. Le zèle sanguinaire des persécuteurs est *incompatible* avec la charité Chretienne. Saurin. Le savoir & l'enjouement ne sont pas *incompatibles* en un même ouvrage. Pel. L'ambition de Cromwel savoit accorder les vices & les vertus les plus *incompatibles*. Raguenet.

Incompatible, se dit aussi des humeurs qui empêchent que deux personnes ne s'accordent ensemble. Les humeurs des personnes fantasques & emportées sont *incompatibles*.

Incompatible, se dit aussi des charges & des benefices, qui ne peuvent pas être possedez en même temps par une même personne. Un Office de Conseiller & de Procureur du Roi sont *incompatibles*. Les Benefices qui sont sous un même toît sont *incompatibles*. Deux Benefices à charge d'ames, un Seculier & un Regulier, sont *incompatibles*. Une Abbaye & un Prieuré qui en depend sont *incompatibles*, cela fait un inceste spirituel. Rebuffe dit que les Cardinaux peuvent tenir toutes sortes de Benefices Seculiers & Reguliers, compatibles & *incompatibles*.

INCOMPETEMMENT. adv. Terme de Palais. Sans competence, par un Juge incompetent. La formule de prononcer sur une incompetence est, qu'il a *été* mal, nullement & *incompetemment* jugé.

INCOMPETENCE. subst. f. Manque de pouvoir au Juge pour juger, ou de qualité à la partie pour agir. L'*incompetence* est notoire. Je soûtiens l'*incompetence*. J'ai fait juger l'*incompetence*.

INCOMPETENT, ente. adj. Terme de Pratique. Juge qui n'a pas pouvoir de juger, ou partie qui n'a pas de qualité pour agir. Les appels comme de Juge *incompetent* doivent suspendre la procedure. Un Juge lai est *incompetent* pour juger un Clerc tonsuré. On peut refuser de deffendre tant qu'on a une partie *incompetente*. Un étranger est une partie *incompetente* pour accuser une femme d'adultere. Un mineur est *incompetent* pour intenter une action en Justice.

In-

INCOMPETENT, se dit aussi en parlant des choses où l'on ne se connoît point, dont on ne peut juger, & qui sont au dessus de nos connoissances. Un aveugle est un juge *incompetent* des tableaux. Un ignorant est juge *incompetent* de la belle Poësie. La raison est un guide infidelle, & un juge *incompetent* dans les choses divines. OE. M.

INCOMPLET, ETE. adj. Terme de Philosophie. Qui n'est pas complet. Les idées *incompletes* sont celles qui ne representent qu'une partie de leur objet.

INCOMPREHENSIBILITE'. f. f. Etat de ce qui est incomprehênsible. Obscurité d'une chose, qui fait qu'on ne la peut concevoir. Ce qui se dit proprement de Dieu & de ses attributs, qui ne sont incomprehensibles que parcequ'ils sont trop grands, & trop au dessus de notre portée. Il y a infinité par tout, & par consequent *incomprehensibilité* par tout. NIC. L'*incomprehensibilité* des mysteres de la Foi nous doit ôter la pensée de les approfondir.

INCOMPREHENSIBLE. adj. m. & f. Inconcevable, ce qui est au dessus de nos connoissances, dont nous ne comprenons ni la nature, ni la cause. Dieu est *incomprehensible*. Les voyes de Dieu sont *incomprehensibles*, impenetrables. Les mysteres de notre foi sont toûjours *incomprehensibles* par quelque endroit. L'action de l'ame sur le corps, ou du corps sur l'ame est *incomprehensible*. S'il est vrai que l'Evangile nous propose à croire des Dogmes *incomprehensibles*, est-ce que Dieu a voulu éprouver la foiblesse de notre miserable raison? OE. M. Les incredules pour ne pas croire des mysteres *incomprehensibles*, suivent d'*incomprehensibles* erreurs. BOSS. Nous ne comprenons jamais mieux Dieu, qu'en disant qu'il est *incomprehensible*. ABL.

INCOMPREHENSIBLE, se dit d'une personne qui est inconcevable dans sa conduite, dans ses raisonnemens, dans ses discours, &c. La vie de cet homme est *incomprehensible*, il n'a point de bien, & cependant il fait une depence magnifique. Les femmes sont *incomprehensibles*. P. DE CL. Ce grave Ministre est *incomprehensible*; on ne sçauroit le penetrer. BELL. Gracian est parmi les Espagnols un de ces genies *incomprehensibles*: ses ouvrages ne semblent faits que pour n'être pas entendus. BOUH.

INCOMPRESSIBLE. adj. Qui ne peut être comprimé. C'est une qualité particuliere de l'eau, qui ne peut être comprimée, quoi qu'elle puisse être condensée.

INCONCEVABLE. adj. m. & f. Ce que l'esprit humain ne sçauroit s'imaginer, comprendre, ni concevoir. La grande étenduë de l'Univers, & la petitesse des atomes, sont des choses *inconcevables*. La grandeur & la bonté de Dieu sont *inconcevables*. Les mysteres de la Foi sont *inconcevables*.

INCONCEVABLE, se dit aussi par exaggeration, de ce qui est grand, difficile. Ce que vous me dites est *inconcevable*. Ce Poëte a une peine *inconcevable* à faire des vers. C'est un travail *inconcevable* de faire un bon Dictionaire.

INCONGRU, UË. adj. Terme de Grammaire; Qui n'est pas congru, qui est contre les regles de la Grammaire. Cela est *incongru*. Une façon de parler incongruë. Il y a d'assez bonnes choses dans son discours, mais du côté de la syntaxe il est fort *incongru*.

On dit fig. & par raillerie d'un homme qui est sujet à manquer aux bienséances, que c'est un homme fort *incongru*. Ces gens-là sont tout-à-fait *incongrus* en galanterie. MOL.

INCONGRUITE'. f. f. Faute contre la Grammaire, mauvaise façon de parler. Tout ce qu'il écrit est plein d'*incongruitez*.

INCONGRUITÉ, se dit figurément & plus souvent des fautes contre l'honnêteté, contre la bienseance, contre les manieres d'agir reçuës dans le monde. C'est une grande *incongruité* de ne pas saluer le maître de la maison.

INCONGRUMENT. adv. D'une maniere incongruë, & contraire aux loix de la Grammaire. Parler *incongrûment*.

On le dit aussi au figuré. Il fait toutes choses *incongrûment*. Mais cela ne se peut dire que dans le stile comique & burlesque.

INCONNU, UË. adj. Qui n'est point connu: qui est ignoré. Homme *inconnu*. Gens *inconnus*. La Providence agit par des ressorts *inconnus*. La source du Nil a été long-temps *inconnuë*. L'usage de la boussole étoit *inconnu* aux Anciens. Les mysteres ont des profondeurs qui nous sont *inconnuës*. Marcher par des routes *inconnuës*. Toute la vertu des femmes consiste a être *inconnuës*, sans s'attirer ni blâme, ni loüange. FL.

Que j'ay de mouvemens qui me sont inconnus! DES-H.

Il est quelquefois substantif. Cet avis m'a été donné par un *inconnu*.

INCONNU, se dit aussi de ce qui n'est sçû que de peu de personnes. Le commerce des pierreries est un trafic *inconnu*; c'est-à-dire, qu'il y a beaucoup à gagner. Ce Marchand est allé voyager en des païs *inconnus*. Il est *inconnu* dans cette ville, il n'y a point de connoissance. Ce Chymiste a des secrets *inconnus* à ceux de sa profession. On dit aussi, qu'un livre est d'un Auteur *inconnu*, quand le livre est anonyme, ou quand l'Auteur est sans reputation.

Il est parlé au 17. des actes du Dieu *inconnu* des Atheniens. Un auteur Payen rapporte qu'on voyoit à Athenes un autel avec cette inscription, *aux Dieux inconnus*. Parmi les Dialogues de Lucien il y en a un où il est parlé du Dieu *inconnu* d'Athenes.

INCONSEQUENCE. f. f. Contrarieté, defaut de liaison entre le principe & la consequence. Opposition entre les jugemens de l'esprit & les actions. Les variations ont toûjours été regardées comme des marques d'*inconsequence* & de fausseté dans la doctrine. BOSS. Mr. le Dauphin comprit combien il y a d'*inconsequence* à faire profession du Christianisme, sans suivre ses maximes dans la pratique. P. MARTIN.

INCONSIDERATION. subst. f. Legere imprudence ou dans le discours, ou dans la conduite. Faire quelque chose par *inconsideration*. Il n'y a point de malice en son fait, il n'y a qu'un peu d'*inconsideration*. Il parle avec *inconsideration*. Le jugement empêche souvent des entreprises que l'*inconsideration* feroit reüssir. OE. M. Cet étourdi a perdu sa fortune par son *inconsideration*.

INCONSIDERE', ÉE. adj. Imprudent, étourdi, qui ne considere pas assez les choses; qui les fait sans attention & precipitamment. Homme *inconsideré*. Personne *inconsiderée*. Il est fort *inconsideré*.

On le dit aussi des choses. Action *inconsiderée*. Conduite *inconsiderée*. Il a lâché des paroles *inconsiderées* qui lui ont fait une grande affaire. Faire des largesses *inconsiderées*. ABLAN.

INCONSIDERÉ, ÉE, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un étourdi, un *inconsideré*. Je hais la mort; car c'est une *inconsiderée* qui ne respecte rien, & qui vient toûjours mal-à-propos. M. SC.

INCONSIDEREMENT. adv. Imprudemment; d'une maniere étourdie & inconsiderée. Il se conduit fort *inconsiderément*. Il s'est jetté *inconsiderément* dans les escadrons ennemis, & il y est demeuré. Il s'engagea *inconsiderément* dans un lieu étroit. VAUG.

INCONSOLABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut consoler, qu'on ne peut consoler. Il se dit des choses aussi bien

bien que des personnes. VAUG. REM. La perte de l'honneur rend *inconsolable*. A la mort d'une personne bien-aimée on est *inconsolable*. Il est dans une douleur *inconsolable*. On ne diroit pas bien, son deplaisir est *inconsolable*. Il semble que ce mot ne puisse s'accommoder qu'avec douleur. CORN.

INCONSOLABLEMENT. adv. D'une maniere inconsolable. La mort de sa femme l'a affligé *inconsolablement*.

INCONSTAMMENT. adv. D'une maniere inconstante. Avec legereté. Il s'est conduit fort *inconstamment* dans cette affaire-là. Hylas dans l'Astrée soûtient le parti de ceux qui aiment *inconstamment*.

INCONSTANCE. s. f. Legereté, instabilité; manque de fermeté, de durée, de resolution. L'*inconstance* est un vice de l'ame qui la porte successivement à des choses differentes. La Fortune est changeante, & je (Darius) ne suis moi-même qu'un trop illustre exemple de son *inconstance*. VAU. Comme la fermeté raisonnable n'est pas inflexible, & qu'au contraire elle se rend à la verité dès qu'elle la voit paroître, tout changement n'est pas *inconstance*, ainsi que le vulgaire se l'imagine. M. ESP. La vivacité des femmes fait leur *inconstance*. BELL. Les revolutions continuelles de notre esprit, & l'*inconstance* de nos passions, ne nous laissent pas dans une assiette assez ferme, pour établir le repos de notre vie. ST. EV. Tout nous instruit de la fragilité, & de l'*inconstance* des choses humaines. FL. Dieu seul est exempt d'*inconstance*. Le symbole de l'*inconstance* est une fortune peinte sur une boule, & la varieté des couleurs de l'iris. Evitons ces moralitez si usées sur l'*inconstance* de la fortune, dont les livres sont pleins. LE P. LE B. La foiblesse de l'esprit humain est la cause de son *inconstance*. C'est une marque d'*inconstance*, & de legereté d'esprit, que de ne se trouver bien nulle part. BELL. Rien n'est plus dur en amour que l'*inconstance* de la personne aimée. Pierre de Lancre a fait dans un gros volume le *tableau de l'inconstance*.

INCONSTANT, ANTE. adj. Qui n'a point de fermeté, de constance, de stabilité. La fortune est *inconstante*, elle est constante dans son inconstance. Les Amans sont d'ordinaire *inconstans*. Seneque dit à un *inconstant*, fai du moins qu'on te puisse reconnoître quelquefois. On ne fait pas revenir les *inconstans* par des plaintes, & par du fracas. B. RAB. Les fourbes ont toûjours tort, mais les *inconstans* peuvent avoir raison. L. DE CAMBR.

Je t'aimois inconstant, *qu'aurois-je fait fidelle?* RAC.

On dit aussi, le tems est *inconstant*, tantôt il pleut, tantôt il fait beau.

INCONTESTABLE. adj. m. & f. Qui est certain, qui est hors de contestation. Ce droit est clair & *incontestable*. Titre *incontestable*. PAT. Verité *incontestable*. MOL. Autorité *incontestable*. Principe *incontestable*. Il faut des demonstrations d'une évidence *incontestable* pour hazarder l'éternité. M. P. Un fait doit passer pour *incontestable*, quand il est rapporté par deux temoins oculaires & éclairez. J. DES SÇ.

INCONTESTABLEMENT. adv. Certainement, sans difficulté, d'une maniere incontestable. Cette terre lui appartient *incontestablement*. Cela est *incontestablement* vrai.

INCONTINEMMENT. adv. D'une maniere incontinente. On châtie les Religieux, on les resserre, quand ils ont vecû *incontinemment*. On ne trouve point ce mot dans le Dictionnaire de l'Academie.

INCONTENENCE. s. f. Vice opposé à la continence; à la chasteté. Son *incontinence* fut cause de sa perte. Il a ruiné sa santé par son *incontinence*. L'*incontinence* seule separa Henri VIII. de l'Eglise Catholique. MAUC. L'*incontinence* des femmes. Le vice qui les decrie le plus est l'*incontinence*. L'*incontinence* passe souvent pour galanterie. Les devots ne connoissent de crimes que l'*incontinence*; parlons plus précisément, que le bruit ou le dehors de l'*incontinence*. LA BRUY. Une fameuse Courtisane ayant fait élever une superbe statuë à l'honneur de Venus, Diogene écrivit sur le piedestal; c'est ici un monument de l'*incontinence* des Grecs.

INCONTINENCE d'urine. Maladie de la Vessie. Flux involontaire d'urine par le vice de la vessie, lorsque les malades ne peuvent retenir leur urine, ou seulement quand ils dorment, comme il arrive aux pissenlits, ou même quand ils veillent, soit la nuit, soit le jour. La cause prochaine de l'*incontinence* d'urine est le defaut de constriction du sphincter.

INCONTINENT, ENTE. adj. Qui n'a pas la vertu de continence, qui n'est pas chaste. Saint Paul menace les *incontinens* de l'exclusion du Paradis. Il ne se dit guere que dans les matieres de pieté.

INCONTINENT. adv. de temps. Aussi-tôt, au même instant. Dès qu'il eut appris cela il partit *incontinent*. *Incontinent* après Sardanapale on voit paroître un second Royaume des Assyriens. BOSS. Ce que vous m'ordonnerez, je le ferai tout *incontinent*. J'irai là *incontinent* après dîné. Il y a des personnes qui ont du degoût pour ce mot, mais fort mal à propos. REFL.

Ce mot vient du Latin *in continenti*, qui veut dire, *sur l'heure*.

INCONTREFAISABLE. adj. Qui ne peut être contrefait. Ce mot n'est pas établi.

INCONVENIENT. s. m. Difficulté qui se presente en une affaire, qui sert d'obstacle à sa conclusion. Il n'y a point d'affaire qui n'ait ses avantages, & ses *inconveniens*. Il est impossible de remedier à tous les *inconveniens*. Je ne voi point d'*inconvenient* d'accepter cette proposition. Engager quelcun dans un *inconvenient*. BOSS.

Du Latin *inconveniens*.

INCONVENIENT, signifie aussi, Malheur, suite, consequence fâcheuse. L'*inconvenient* du mariage pour les jeunes gens, c'est qu'ils sont chargez d'une grande famille, avant que d'avoir établi leur fortune. L'opinion d'Aristote du monde éternel est sujette à beaucoup d'*inconveniens*, & de consequences dangereuses. Il y a des *inconveniens* dans tous les Gouvernemens. LE CH. TEMPLE. Les *inconveniens* d'une nourriture excessive sont moins à craindre que ceux d'une trop grande abstinence. J. DES SÇ.

INCONVERTIBLE. adj. Qui ne se peut convertir. Vous êtes si enraciné dans le vice que je vous crois *inconvertible*. Le P. Bouhours condamne ce mot.

INCORPORALITE'. s. f. Terme dogmatique, qui se dit proprement de Dieu & des Esprits, entant qu'ils n'ont rien de corporel, ni d'étendu. Je les entends crier tout le jour, & parler d'idées & d'*incorporalité*. ABLAN.

INCORPORATION. s. f. Terme de Pharmacie. Union, mélange, jonction d'un corps avec un autre. Il faut petrir ces drogues ensemble, & les laisser infuser jusqu'à une pleine *incorporation*.

Il se dit aussi d'une terre reunie à une autre. L'*incorporation* d'une terre au Domaine.

Il se dit aussi en parlant de troupes. On a fait une *incorporation* de ces deux Compagnies.

INCORPOREL, ELLE. adj. Qui n'a point de corps. Dieu est *incorporel*. Les substances *incorporelles*. Les Anges sont des creatures *incorporelles*. L'ame de l'homme étant *incorporelle*, peut subsister independemment

ment du corps. D'où me vient une idée si *incorporelle* des corps mêmes? Fen.

Incorporel. En Droit on appelle chose, ou possession *incorporelle*, la possession des choses qu'on ne peut toucher, & qui consistent en droits, & actions, comme sont les droits seigneuriaux.

INCORPORER. v. act. Mêler, ou joindre plusieurs choses ensemble pour n'en faire qu'un corps. Les acides & les alcali *s'incorporent* si bien ensemble, qu'ils ne sont plus qu'un corps. Le plomb reduit en poudre *s'incorpore* facilement avec l'huile. Glaser. Les richesses s'attachent, & pour ainsi dire, *s'incorporent* à notre cœur. Boss.

Incorporer, se dit aussi figurément & signifie, Recevoir, admettre dans quelque compagnie de personnes. On a *incorporé* les Officiers de ce Bailliage qu'on a supprimé, avec ceux d'un Presidial qui avoit été créé auparavant. *Incorporer* des terres au Domaine. Les soldats de cette compagnie ont *été incorporez* dans ce Regiment.

Incorporé, ée. part. pass. & adj. Province unie & *incorporée* à la couronne. Patru. Albe fut vaincuë & ruinée: ses citoyens *incorporez* à la ville victorieuse l'agrandirent & la fortifierent. Boss.

INCORRIGIBILITE'. s. f. Indocilité, opiniatreté, qualité de celui qui ne se corrige point de ses fautes après en avoir été averti. Son *incorrigibilité* est inconcevable. On s'est défait de ce jeune homme, à cause de son *incorrigibilité*.

INCORRIGIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut corriger. Un esprit *incorrigible*. Si la Comedie a quelqu'utilité, ce n'est pas tant de corriger les Hommes, que de montrer ce qu'il faut faire pour vivre avec les hommes *incorrigibles*. Rouss. Cet enfant, ce valet sont *incorrigibles*. Il est *incorrigible* là-dessus. Il y a des défauts qui sont absolument *incorrigibles*.

INCORROMPU, uë. adj. Qui n'est point corrompu, qui n'est point gâté. La nature *incorrompuë*. Pascal. Ce terme ne se peut tout au plus employer que dans le stile dogmatique.

INCORRUPTIBILITE'. s. f. Qualité par laquelle une chose est incorruptible. L'*incorruptibilité* est une des proprietez des corps glorieux.

Incorruptibilité, se dit aussi au figuré, & signifie, Integrité; droiture, qualité qui empêche quelcun d'agir contre son devoir. L'*incorruptibilité* de mon Juge me rassûre. Ils faisoient toucher au doigt & à l'œil l'integrité & l'*incorruptibilité* de.... dans toutes ces differentes scênes. Larrey.

INCORRUPTIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut corrompre. Les substances spirituelles sont *incorruptibles*, comme les Anges, l'ame raisonnable, parce que n'ayant point de parties elles ne sont point susceptibles de dissolution. Les sels, le verre, le mercure sont *incorruptibles*.

Incorruptible, se dit figurément. Il y a peu de gens dont la probité soit *incorruptible*. M. Esp. Un bon Juge doit être *incorruptible*. Un sujet doit avoir une fidelité *incorruptible* pour son souverain.

INCORRUPTION. s. f. Terme de Physique. Etat des choses qui ne se corrompent point. L'*incorruption* est une des qualitez des corps glorifiez. Saint Paul dit que nous revêtirons l'*incorruption*, lorsque nous serons ressuscitez.

On peut fort bien se servir de ce mot-là, au fig. L'homme a passé de l'*incorruption* à la corruption, en violant la nature par l'abus de sa liberté. Refl.

INCOUPABLE. adj. Innocent. On trouve ce mot dans l'Histoire d'un voyage fait aux Indes; mais il ne se dit point. Bouh.

INCOURANT. Terme de commerce. Qui n'est pas usité. Cela est *incourant*. Ce mot ne se trouve que dans quelques Traitez de commerce imprimez en Hollande; il ne paroît pas d'usage en France.

INCRASSANT, ante. adj. Terme de Medecine. Qui épaissit le sang & les humeurs. Remede *incrassant*. Les choses *incrassantes* sont celles qui sont composées de parties épaisses & gluantes, & qui quand on les mêle à une liqueur claire, la reduisent à une consistance épaisse, en joignant & liant ses parties ensemble.

INCRASSER. v. act. Terme de Medecine. Epaissir, rendre épais.

Du Latin *incrassare*.

INCREDIBILITE'. s. f. Ce qui fait qu'on ne peut croire une chose. Comme il y a des motifs de credibilité, il y a aussi des motifs d'*incredibilité*. La contradiction manifeste est un bon motif d'*incredibilité*. Ce mot n'est d'usage que dans le Dogmatique.

INCREDULE. adj. m. & f. Libertin, qui ne croit rien en matiere de Religion, & dans cette acception il s'employe ordinairement au substantif. On a plus de peine à convertir les *incredules* que les Heretiques. Si la foi est un don de Dieu, pourquoi lancer tant d'injures contre les *incredules*? Il ne depend point d'eux de faire descendre le St. Esprit. Bay. Les Theologiens, pour avoir raison en sûreté, écartent les *incredules* par les menaces d'une populace en fureur. Le Cl. Il y a peut-être moins d'*incredules* par principe, & par raisonnement, que par certains motifs externes qui les portent à douter. Id. Le mauvais exemple des Ecclesiastiques contribuë beaucoup à opiniâtrer les *incredules*. Id. L'*Incredule* insulte dans son cœur aux foibles esprits que la Religion fait trembler. Boss. Les *incredules* nient les veritez les plus assûrées, pendant qu'ils donnent dans des prejugez, qu'un écolier de Philosophie auroit honte d'avouër. Temoin Hobbes qui craignoit les Lutins, & Isaac Vossius qui croyoit tout ce qu'on lui pouvoit dire de merveilleux de la Chine. Bay.

Incredule, se dit aussi de ceux qu'on a de la peine à persuader. Vous êtes bien *incredule*. C'est un esprit *incredule*. Il faut être prudemment *incredule*. Or. M. Il faut avoir de fortes raisons pour convaincre cet homme-là, car c'est un *incredule*. Saint Thomas a été *incredule*.

INCREDULITE'. s. f. Disposition, suspension d'esprit pour ne pas croire facilement: deffiance qui porte à ne point à croire les choses, à moins qu'elles ne soient bien prouvées. L'*incredulité* est necessaire en Physique, mais elle est dangereuse en Morale. C'est une sentence d'Euripide, qu'il n'y a rien de plus utile aux Mortels qu'une sage *incredulité*. L'*incredulité* est le commencement de la sagesse. Men.

Incredulité, se dit aussi de la repugnance qu'on a à croire les mysteres de la Religion. L'*incredulité* est une temerité qui hasarde tout, & un orgueil qui ne peut souffrir d'autorité legitime. Boss. Les peuples à qui on a annoncé l'Evangile, & qui ne l'ont pas reçû, seront punis severement à cause de leur *incredulité*. Ceux qui contestent les miracles modernes sont des profanes, qui couvrent leur *incredulité* du titre specieux de bon sens. Ab. de T. La credulité a plus fait de mal à la Religion que l'*incredulité*. Or. M. La Princesse gemissoit dans son *incredulité*, qu'elle n'avoit pas la force de vaincre. Boss. Pour éviter la foiblesse de la *credulité*, on tombe dans une *incredulité* presomptueuse. Fl. Mr. le Clerc a fait un Traité de l'*incredulité*.

INCREE', ée. adj. Qui n'a point eu de commencement

cement, qui existe sans avoir été creé. C'est un des attributs de Dieu que d'être *increé*. La sagesse *increée*, c'est le Verbe *increé*, & éternel. Le passage de II. Cor. V, 1. a fait entrer une partie des Theologiens de la Confession d'Augsbourg dans ce sentiment, c'est que le ciel des Bienheureux est un certain être *increé*. BIB. UNIV.

INCROYABLE. adj. m. & f. Qui n'est point vrai-semblable; qui ne merite point de croyance. Il ne se dit que des choses. Cela est *incroyable*. Ce Voyageur raconte des choses *incroyables*. Les mysteres des Payens, sont si entravagans, qu'ils sont tout-à-fait *incroyables*. Accident *incroyable* à ceux qui ne l'ont pas vû. VOIT.

Jamais au spectateur n'offrez rien d'incroyable. BOI. Alexandre se plaisoit à entreprendre des choses grandes, & *incroyables*. ABL.

INCROYABLE, se dit aussi hyperboliquement de tout ce qui est grand, excessif, qui passe la croyance, ou qu'on ne peut exprimer par les paroles. Cela me fait une peine *incroyable*. Il souffre des douleurs *incroyables*. Xerxès fit passer en Grece un nombre *incroyable* de soldats. Les bienheureux goûtent une joye *incroyable* dans le ciel.

*Il faut de l'*incroyable, *il faut du fabuleux*,
Pour les Heros, & pour les belles. ST. EV.

INCROYABLEMENT. adv. D'une maniere incroyable. Il y avoit du monde *incroyablement* à cette Procession, à cette solennité. Nous ne croyons pas ce mot fort usité.

INCRUSTATION. s. f. L'*s* se prononce. Ornement d'Architecture qui se fait de pierre dure & polie, ou autres choses brillantes, qu'on applique dans des entailles faites exprès dans le corps d'un bâtiment. Les *incrustations* du Château de Madrid ne sont que de poterie: celles du Louvre sont de marbre. On dit, *incrustation* de pierre, ou de marbre, quand une muraille en est revêtuë. Les Anciens nommoient les enduits, des *incrustations*. Serlio enseigne de quelle maniere il faut faire l'assemblage des pierres & des membres pour les *incrustations*.

INCRUSTER. v. act. L'*s* se prononce. Terme d'Architecture. Orner un bâtiment d'incrustations, en appliquant des marbres, ou des pierres polies & brillantes dans les entailles des murs. On appelle aussi *incruster*, remettre une pierre en la place d'une autre qui s'est écornée sous le trop grand poids, & qu'il a falu hacher.

INCRUSTÉ, ÉE, part. & adj. Colomne *incrustée*. C'est une colomne faite de plusieurs côtes, ou branches minces de marbre rare, mastiquées sur un noyau de pierre de brique, ou de tuf: ce qui se fait autant pour épargner la matiere pretieuse, comme le jaspe, & l'agathe, que pour en faire paroître les morceaux d'une grandeur extraordinaire, par la propreté de l'incrustation, qui rend les joints imperceptibles avec un mastic de même couleur.

INCUBATION. s. f. Action de la poule qui se met, & demeure sur ses œufs pour les couver.

INCUBE. Demon qu'on s'imagine venir coucher avec les femmes, & en abuser. Un Demon *incube*. Il est adjectif en ce sens.

Il est aussi subst. C'est un *incube*. Les Philosophes ont fait plusieurs Dissertations sur la nature des *Incubes*, & pour examiner s'il y en avoit effectivement. Une des raisons pourquoi Dieu a voulu, si l'on en croit S. Jerôme, que le Fondateur de Rome naquit d'un *Incube* & d'une Vestale, c'est afin que les Romains ne pussent pas nous reprocher que notre Sauveur étoit né d'une vierge. BIB. UNIV.

INCUBE, est aussi une maladie qui fait sentir dans le sommeil, je ne sçai quel poids suffoquant dont on tâche de se delivrer par toutes sortes d'efforts, sans pouvoir néanmoins ni crier, ni se mouvoir. Il semble aux uns que c'est une masse qu'ils ont sur la poitrine, aux autres que c'est quelque personne, ou quelque bête affreuse qui se tient sur eux. En cette maladie les sens ne sont point perdus, mais étonnez, endormis & hebêtez, aussi bien que l'entendement & l'imagination: ce qui fait croire au patient que quelque ennemi se vient ruer sur lui, ou le sollicite à luxure. Les enfans sont sujets à l'*incube*, aussi bien que les personnes grasses & les gens de lettres, dont l'estomac a de la peine à faire la digestion. L'*incube* est cousin germain de l'épilepsie & de l'apoplexie; car s'il est frequent il degenere quelquefois en l'une ou l'autre de ces maladies, & quelquefois tuë subitement dans le sommeil. Selon Musitan, la veritable cause de l'*incube* est une serosité acide qui pendant le sommeil attaque d'abord les nerfs du diaphragme, & les muscles de la poitrine, & à force de les picoter les prive de leur mouvement naturel; ce defaut de mouvement donne occasion à l'ame de croire que quelque poids fort lourd est sur son corps. L'*incube* n'est pas une maladie si attachée au sommeil, quelle n'arrive quelquefois en d'autre tems. Cette maladie regna une fois à Rome de telle sorte, qu'elle n'épargnoit personne & que comme une peste, elle tuoit un grand nombre de peuple. Autrefois pour guerir l'*incube*, les uns ordonnoient au malade de se coeffer avec une peau de loup: d'autres faisoient venir un Prêtre, qui en surplis & en étole recitoit plusieurs Oraisons, & avec force eau benite tâchoit de chasser du logis le pretendu Demon *Incube*. La cause de l'*Incube* ayant du rapport avec celle de l'apoplexie, Dolæus le guerit avec des esprits & des sels volatils. On pretend que quelques grains d'anis pris un peu avant que de se coucher, sont un moyen specifique pour se preserver de l'*incube*. Il y a bien de l'apparence que la fable des Demons *incuber* n'a eu d'autre fondement que cette maladie.

Ce mot vient du Latin *incubare*, qui signifie, Se mettre sur quelque chose & la presser. Les Grecs l'ont nommée *ephialtes*, c'est-à-dire, le *sauteur*, ou celui qui se ruë sur quelcun. Le vulgaire l'appelle *cauchemar*.

INCULQUER. v. act. Repeter, redire, rebattre souvent une chose à quelqu'un, afin de la lui imprimer dans l'esprit, dans la memoire. On ne sçauroit trop *inculquer* dans l'esprit cette maxime. Il est necessaire de bien *inculquer* ces veritez aux Chretiens. FLEURI.

Ce mot vient du Latin *inculcare*, qui signifie proprement, Faire entrer à force de marcher dessus, *calcando immittere*.

INCULTE. adj. m. & f. Qui est en friche, qui n'est point cultivé. Jardin *inculte*. Lieux *incultes*. Les terres d'Espagne sont la plupart *incultes* faute d'habitans. Terre *inculte*, & sauvage. BENS.

INCULTE, se dit figurément de l'esprit. Grossier; qui n'est point poli; qui n'est point cultivé. Les Sauvages ont des mœurs *incultes*, un naturel *inculte*. C'est dommage de laisser l'esprit de ce jeune homme *inculte*, il a beaucoup de genie; il reüssiroit, s'il étoit cultivé. Le Prince n'étoit pas de ces heros *incultes*, qui de la bravoure se font un droit d'ignorance pour tout le reste. LE P. BOURD. Les Dictateurs de Rome se tiroient de la charruë, & la reprenoient après l'expedition, moins par le choix d'une condition tranquille, que pour être accoûtumez à une sorte de vie si *inculte*. ST. EV.

INCURABILITÉ. s. f. Qualité, disposition d'un mal qui ne peut être gueri. Mr. Gendron ne rapporte nul-

nullement l'*incurabilité* des cancers, tant occultes qu'ulcerez, au caractere indomptable d'une humeur acide. Dionis. Ce mot n'est pas encore établi.

INCURABLE. adj. m. & f. Il se dit des choses & des personnes, & signifie, Qui ne sçauroit être gueri. Mal *incurable*. Playe *incurable*. Baglivi encourage les Medecins à inventer des remedes pour abreger le catalogue des maladies *incurables*, qui semble au contraire croître tous les jours. Rep. des Lett. A en juger par les Traitez sans nombre des medecins, & par toutes nos Pharmacopées, nous aurions lieu de croire qu'aucune maladie n'est *incurable*. J. des Sç. La folie, l'entêtement, la preoccupation des hommes, sont les plus *incurables* de tous les maux.

L'amour dont je me plains est un mal incurable. Corn. Il n'appartient pas à l'amitié de faire des *incurables*: c'est un des prodigieux effets de l'amour. B. Rab. Si l'aveuglement des peuples n'avoit pas été *incurable*, la Reine auroit gueri les esprits. Boss.

INCURABLES. s. m. plur. Maison fondée pour les pauvres malades, dont la guerison est desesperée. L'Hopital des *Incurables*. Avoir une place aux *Incurables*.

Il faut voir de ce pas les plus considerables,
L'un demeure au Palais, & l'autre aux Incurables.
Boil.

Il se dit aussi de ceux qui habitent l'Hopital des *Incurables*. C'est un *Incurable*.

INCURSION. s. f. Irruption de gens de guerre dans un païs ennemi, pour le ravager & desoler en le courant & le traversant. L'Empire Romain a beaucoup souffert par l'*incursion* des Barbares. Les Tartares font souvent des *incursions* en Pologne.

On dit, *Incursion* gaillarde & amoureuse. C'est une phrase burlesque.

INCUSE. s. f. Terme de Medailliste. C'est le nom qu'ils donnent aux medailles qui n'ont point d'inscription au revers: ou qui portent en creux la tête qui est en bosse de l'autre côté.

I N D.

INDAGUE. adj. Vieux mot qui signifioit autrefois, Homme mal mis & mal vêtu ou decontenancé, parceque c'étoit alors la mode de porter la *dague* au côté; de sorte que celui qui sortoit sans sa dague étoit appellé *indague*, c'est-à-dire, sans ajustement, sans grace & sans contenance. Le peuple dit encore, Cela est *indague*; pour dire, vilain, malhonnête, indigne.

INDE. s. m. Nom d'une vaste region de l'Asie. Dans l'usage ordinaire on se sert beaucoup plus du pluriel de ce mot que du singulier. Aller aux *Indes*, revenir des *Indes*, faire un voyage aux *Indes*, voyage des Indes, les *Indes* Orientales. Le commerce des *Indes*, les marchandises des *Indes*, les toiles des *Indes*. On appelle l'Amerique, les *Indes* Occidentales. En Hollande, on nomme grandes *Indes*, les *Indes* Orientales, & petites *Indes*, les Indes Occidentales. Mais ce n'est point l'usage en France. Le singulier passe sur tout quand il y a un adjectif avec l'*Inde*. Les Mogols donnent la loi à toute l'*Inde*. Il faut dire au singulier, l'*Inde* en deçà du Gange, l'*Inde* au delà du Gange. Un coq d'*Inde*, une poule d'*inde*. Le vainqueur de l'*Inde*, c'est Bacchus.

Conseil des Indes. On appelle ainsi en Espagne le Conseil souverain où se porte & où se juge en dernier ressort, tout ce qui concerne le gouvernement & le commerce des *Indes* Occidentales. Il y a pour la direction de ce commerce trois tribunaux établis en Espagne; le Conseil, la contractation & le consulat: ces deux derniers tiennent leurs Sieges à Seville, le premier a le sien à Madrid. Ce Tribunal fut fondé en 1511. par Ferdinand le Catholique, & reçut sa perfection de l'Empereur Charles V. en 1524. Ce Tribunal a une suprême jurisdiction sur tout ce qui regarde le nouveau monde.

Inde. s. m. Fecule ou suc épaissi bleu qu'on nous apporte en masse, ou en pâte seche des Indes Occidentales: il est tiré des seules feuilles d'une plante qu'on appelle *anil*, par le moyen de l'eau & d'un peu d'huile d'olive. Il y a plusieurs especes d'*inde*, le meilleur est celui qu'on appelle *inde de Serquisse*, à cause d'un village nommé Serquisse où il se fait: on le choisit en morceaux plats, d'une épaisseur raisonnable, moyennement durs, nets, nageant sur l'eau, inflammables, de belle couleur bleuë ou violette foncée, parsemée en dedans de quelques paillettes argentées, & paroissant rougeâtre quand on le frotte sur l'ongle. L'*inde en marons* est encore d'une assez bonne qualité, on l'appelle *indigo d'Agra*; il est en figure de marons, d'où vient son nom. L'*inde* est employé dans la peinture, broyé & mêlé avec du blanc pour faire une couleur bleuë; car si l'on s'en servoit sans mélange, il peindroit en noirâtre: on le broye aussi avec du jaune pour faire une couleur verte. Les Teinturiers s'en servent pour la teinture, & les Blanchisseuses en employent pour donner une couleur bleuâtre à leur linge. En Latin *Indicum*, parceque cette drogue est preparée aux Indes. Il y a une autre sorte d'*inde* qui se fait de l'écume du pastel que tirent les Teinturiers. Voyez Indigo.

Inde, se dit aussi d'un bois fort rouge, qu'on appelle *Bois d'Inde*, *Bois de la Jamaïque*, ou *Bois de Campêche*. On le tire du cœur d'un grand & gros arbre qui croît abondamment dans les Isles de la Jamaïque, de Campêche & de Sainte Croix en Amerique. L'on tire trois sortes de marchandises de cet arbre, toutes fort estimées; son bois, ses feuilles & son fruit. Son écorce est mince, unie, douce au toucher, grise, argentée ou jaune: ses feuilles approchent en figure de celles du Laurier, ayant un goût de gerofle: son fruit est gros comme un pois, orné d'une petite couronne de couleur jaunâtre; il est attaché à l'arbre par une petite queuë, son goût est âcre & piquant, assez agreable, sentant le gerofle: il contient trois petites semences. On le nomme, à cause de son odeur & de son goût, *Graine de Gerofle*, ou *Poivre de la Jamaïque*, ou *Amome*; il fortifie le cerveau & l'estomac; il aide à la digestion; il excite la transpiration; il chasse les vents. Le *Bois d'Inde* est solide & pesant, & souffre le poli; mais son plus grand usage est pour la teinture; sa decoction est fort rouge: on a remarqué que si l'on met de cette decoction dans deux petites bouteilles, & que l'on mêle dans l'une un peu de poudre d'alun, celle-cy deviendra d'un très-beau rouge clair qu'elle conservera, & l'autre deviendra jaunâtre dans moins d'un jour, quoique les deux bouteilles soient fermées de même; & si on laisse à l'air une partie de cette decoction, elle deviendra noire comme de l'encre dans le même espace de tems.

INDECEMMENT. adv. D'une maniere indecente. Il a agi *indecemment*. Il se comporte *indecemment*. Il y a bien des Chretiens qui assistent au service divin *indecemment*, qui n'y apportent pas le respect convenable.

INDECENCE. s. f. Posture, action qui est contre le devoir, la bienseance, & l'honnêteté. C'est une *indecence* d'assister au service divin le chapeau sur la tête, de causer à l'Eglise. Platon a critiqué Homere & Eschyle sur l'*indecence* de leur Mythologie. J. des Sç.

INDECENT, ente. adj. Qui est contre la bienseance

séance & l'honnêteté exterieure. Habit *indecent*. Paroles *indecentes*. Actions *indecentes*. Ce danseur fait plusieurs gestes, & postures *indecentes*. Certaines choses *indecentes* parmi nous ne le sont pas parmi les Siamois. LA LOUB. Il est *indecent* à un Prelat de paroître en public, dans un état qui ne convient point à la gravité de son caractere. Ils recherchent la préeminence par des voyes & des pratiques *indecentes*. PAT.

INDECHIFFRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lire, dechiffrer, deviner. Un chiffre bien fait, & à double clef est *indechiffrable*. Les caracteres des obelisques qui sont étrangers ou effacez, sont *indechiffrables*. Cette lettre est *indechiffrable*. L'exploit de ce Sergent est si griffonné, qu'il est *indechiffrable*, qu'on ne le peut lire.

INDECHIFFRABLE, signifie aussi, Obscur, embrouillé, qu'on ne peut expliquer. Les anciens Auteurs ont beaucoup de passages *indechiffrables* à tous les Commentateurs. Les Oracles des Payens étoient si obscurs, qu'ils étoient *indechiffrables*, jusqu'à ce que le hasard ou l'évenement y eussent fait trouver quelque sens.

On le dit fig. d'un homme dont on ne sauroit penetrer les desseins, les vuës. Cet homme est *indechiffrable*. Sa conduite est *indechiffrable*.

INDECIS, ISE. adj. Qui n'est point decidé, ni determiné. Il y a des questions que les Docteurs laissent *indecises*; ausquelles ils n'ont point voulu toucher. Ce procès est encore pendant & *indecis*.

INDECIS, ISE, se dit aussi dans la Chambre des Comptes, & signifie, Qui n'est pas admis, à cause de quelque manque de formalitez. C'est une recepte *indecise*. Il y a une partie de cette recepte qui est *indecise*.

On le dit aussi des personnes. Cet homme est *indecis*; il est irresolu, il a peine à se determiner. Je suis encore *indecis*; je n'ai pas encore pris ma resolution. L'ACAD. Ce mot ne se dit point des personnes. Nous disons en parlant des personnes, *irresolu*, *incertain*. REFL.

INDECLINABLE. adj. m. & fem. Terme de Grammaire. Qui ne se peut decliner. Il n'y a point de Langue qui n'ait plusieurs mots *indeclinables*.

INDECROTABLE. adj. m. & fem. Terme de raillerie qu'on applique aux Regens des Colleges, parcequ'ils sont crottez ordinairement. On a defini un Pedant, un animal *indecrotable*. Balzac appelle Demsterus, Ecossois, & Regent à Paris, l'*indecrotable* Demsterus, c'est-à-dire, feroce, & mal poli.

INDEFECTIBILITE'. s. f. Terme de philosophie. Qualité d'une substance qui ne peut se detruire. Dom Robert des Gabets, Benedictin de Verdun, a fait un Discours sur l'*indefectibilité* des substances. BAYLE. *Rep. des Lettres*.

INDEFENDU, UË. adj. Qui est sans deffense. Loüez le General, qui, dans les degats de la Guerre, s'applique autant qu'il le peut, à détourner l'orage du champ du pauvre & du peuple *indefendu*. P. DE LA RUË. *Oraison funebre de M. de Luxembourg*.

INDEFINI, IE. adj. Indeterminé; dont on ne peut determiner les bornes. Un tems *indefini*. Un nombre *indefini*. Ligne *indefinie*. Espace *indefini*. La divisibilité de la matiere à l'*indefini*. Mr. Descartes a substitué heureusement ce mot au lieu d'infini dans la Philosophie, soit pour les nombres, soit pour les quantitez, pour signifier un nombre qu'on ne peut concevoir si grand qu'on n'y puisse ajoûter une unité; une quantité si grande qu'elle ne souffre quelque addition. Il a dit que les astres visibles, & invisibles étoient en nombre *indefini*, & non pas comme les Anciens, qu'ils étoient en nombre infini; qu'une quantité se pouvoit diviser en plusieurs parties, en un nombre *indefini*, & non pas à l'infini. Mr. Huet reproche à Descartes qu'il n'en a pas usé sincerement, lorsqu'il a dit qu'il croyoit le monde *indefini*, puisqu'eneffet il est infini selon lui. L'incertitude de la mort est une espece d'*indefini* dans le tems, qui tient quelque chose de l'infini. LA BR.

INDEFINI. Terme de Grammaire. Il se dit d'un verbe ou d'un article mis dans un sens vague, & indeterminé. On appelle *preterit indefini* dans la langue Françoise, ce que les Grecs appellent *Aoriste*, parcequ'il a une signification moins déterminée dans le passé. On s'en sert pour raconter ce qui est arrivé, pourvû que ce ne soit pas dans le jour même que l'on parle: comme, *j'allai* hier. Vaugelas & quelques autres donnent à ce preterit le nom de *defini*. Mais les Grammairiens le nomment, *indefini*. Pour les articles *indefinis* ils s'employent dans le même sens. On en compte cinq; *de*, *du*, *de la*, *un*, *une*, *à*. *Des* & *aux* sont pour le plurier. On met *du* devant un nom masculin qui commence par une consone, & *de la* devant un substantif feminin qui commence par une consonne: j'ay *du* vin: *de la* viande: d'excellent raisin. Il y a encore l'article numeral *indefini*, *un*, *une*; voilà un sot homme; voilà *une* charmante femme. Voyez le mot, ARTICLE. L'article *indefini* ne reçoit jamais le pronom relatif après soi; par exemple, *Il a reçu un coup de fleche qui étoit empoisonnée*; c'est mal parler, parce que fleche, n'est regi que d'un article *indefini*, qui est *de*, & à cause de cela le pronom relatif *qui*, ne sçauroit se rapporter à fleche; mais s'il y avoit, *il a été blessé de la fleche qui étoit empoisonnée*, alors ce seroit fort bien dit. VAUG. Il y a aussi des pronoms *indefinis*, & l'on en compte douze. Comme, *les uns* pretendent;

Quiconque *est riche*, *est tout*: BOIL.
Telle *qu'une bergere au plus beau jour de fête*;
De superbes rubis ne pare point sa tête. ID.

Voyez. PRONOM.

INDEFINIMENT. adv. D'une maniere indefinie. Divisible *indefiniment*. On lui a donné pouvoir *indefiniment* d'agir en cette negociation; c'est-à-dire, un pouvoir general & sans restriction. La loi porte *indefiniment*. PATRU.

INDEFINISSABLE. adj. Qu'on ne peut definir. Une femme ne se peut definir, & de toutes les femmes les Parisiennes sont les plus *indefinissables*. AMUS. COM.

INDELEBILE. adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. Il ne se dit gueres qu'en parlant des Sacremens. Selon l'Eglise Romaine, le Baptême, l'Ordre de la Prêtrise impriment un caractere *indelebile*, qui ne s'efface, qui ne se perd jamais. Mais outre qu'on ne sçauroit dire en quoi consiste ce caractere, Dieu n'en a pas besoin pour connoître les hommes. PICT. L'Episcopat est un caractere ineffacable & *indelebile*, en sorte qu'un Evêque qui resigne son Evêché conserve toûjours le titre d'Evêque. Le caractere de la Royauté est *indelebile*.

On le dit par extension ironiquement en autres choses, Le Pedantisme est un caractere *indelebile*.

Du Latin *indelebilis*, qui signifie la même chose.

INDELIBERE', ÉE. adj. Terme Dogmatique qui se dit d'une action, ou d'un mouvement sur quoi on n'a point deliberé, ni reflechi. Les premiers mouvemens de la douleur, & de l'indignation, qui l'ont animé en cette rencontre, sont presque entierement innocens, parcequ'ils sont presque entierement *indeliberez*. LE MAI. Plusieurs personnes trouvent cette expression élegante. REFL. Quand la passion emporte la raison, & ne lui laisse pas la liberté de reflechir, c'est un acte involontaire, & *indeliberé*. LE P. DAN.

INDEMNISER. v. act. Terme de Pratique. Prononcez

noncez *indamniser*. Promettre à quelcun de le garentir des pertes qu'il pourroit souffrir en faisant plaisir, ou le dedommager en effet de celles qui lui sont arrivées. Quand on se rend caution pour un autre, le contrat porte toûjours promesse de garentir & *indemniser* de toutes pertes, dommages & interêts. On dit aussi d'un marchand qui a perdu sur une marchandise; qu'il s'est *indemnisé* sur une autre, qu'il y a assez gagné pour reparer sa perte. Il faut *indemniser* le Seigneur, quand un fief tombe en main morte.

INDEMNISÉ, ÉE. part.

INDEMNITE'. s. f. Terme de Palais. Prononcez *indamnité*. Dedommagement. Il a eu tant pour son *indemnité*. On appelle aussi *indemnité*, l'Acte par lequel on promet de garentir, & de dedommager une personne d'une perte qu'elle souffre ou qu'elle peut souffrir. L'*indemnité* que doit fournir un debiteur à sa caution, est naturelle & de droit, & n'a pas besoin d'être stipulée. Je lui ai prêté mon nom pour faire une affaire, mais il m'en a donné son *indemnité* par écrit.

INDEMNITÉ, est aussi un droit qu'on paye au Seigneur feodal, quand un fief ou un heritage roturier tombe en main morte, ou par acquisition, ou par don, ou par aumône, c'est-à-dire, qu'il est acquis par l'Eglise, ou par des Communautez, pour le dedommager des pertes qu'il souffre en ce qu'il n'y aura plus de vente ni de changement de vassal, qui puisse donner ouverture à des profits de fief. On paye au Roi l'amortissement, & les francsfiefs; & aux Seigneurs particuliers le droit d'*indemnité*. Ce droit est la cinquiéme partie de la valeur des choses acquises, ou cinq années de leur revenu. En quelques Coutumes ce n'est que la sixiéme partie du prix, ou six années du revenu. En Normandie l'*indemnité* est le quatriéme denier, pour les rotures & le tiers pour les fiefs. On paye aussi *indemnité* au Seigneur, quand un homme main-mortable, ou de condition serve, obtient du Roi des Lettres d'affranchissement, ou en cas de formariage, qui se taxe au tiers des biens meubles & heritages de l'homme de mainmorte. On paye encore l'*indemnité* au Seigneur feodal, lorsqu'une terre qui relevoit d'un Seigneur particulier est érigée en Duché, ou autre dignité, qui la fait relever immediatement de la Couronne. C'est un dedommagement de la feodalité éteinte & supprimée. Le Parlement de Paris par un arrêt du 26. de Janv. 1685. a reglé au tiers du prix de la valeur des terres & maisons, l'*indemnité* du Seigneur feodal pour la terre de la Mailleraye érigée en Duché.

INDEMONSTRABLE. adj. Qui n'est pas susceptible de demonstration, qui ne se peut demontrer. Quant à ces importunes interrogations qu'on nous fait, d'où prouvez-vous que les Apôtres ont écrit leurs Livres par inspiration divine? nous répondons qu'on nous demande une chose injuste, sçavoir, que nous demontrions une chose *indemonstrable*. JUR. Les preuves de fait forment la plus grande évidence, la plus entiere certitude où l'esprit humain puisse arriver dans les choses *indemonstrables* par elles-mêmes. L'AB. HOUTTEVILLE. Ce mot n'est point dans le Dict. de l'Academie.

INDEPENDANCE. s. f. Etat d'une personne independante, liberté d'agir, de faire ce qu'on veut, sans avoir besoin du secours ou de la permission d'autrui. L'homme aspire naturellement à l'*independance*. Le franc arbitre donne à notre volonté une *independance*, une liberté d'agir comme il lui plaît. Pelage jaloux de sa liberté & de son *independance*, étoit bien capable de gagner la bienveillance des hommes en flattant leur orgueil, & leur amour propre. FL. L'homme aime naturellement l'*independance*, & il ne s'en est depouillé que par la necessité de vivre en societé. BAY. La delicatesse de l'ame est plus grande en matiere d'*independance*, qu'en toute autre chose. CL. L'imagination d'*independance* où les Princes sont nourris, leur fait croire que tout ce qui leur plaît, est permis. FL. L'*independance* d'un homme libre, & detaché de tout n'est pas fort souhaittable. ST. EV. L'esprit d'*independance* est naturel aux grands Seigneurs. OB. M. Louïs XII. étoit éloigné de cet attachement obstiné à ses sentimens, que beaucoup de Souverains ont regardé comme une partie de leur *independance*. L'AB. DE BOS. Il n'y a rien de si doux que l'*independance*. PATRU. Les filles cherchent dans le mariage le bonheur de l'*independance*. M. ESP. Il ne faut pas affecter une *independance* feroce, & indocile. OB. M. Le Sage est le seul qui vit dans l'*independance*. On aime à trouver dans la Litterature, de ces hommes hardis, que l'amour de l'*independance* anime à faire des decouvertes. J. DES SÇ.

INDEPENDANCE, se dit aussi de ce que l'on considere sans connexité, sans relation à autre chose. Les raisonnemens qu'on fait par abstraction, se font avec *independance*, sans considerer la liaison qui est entre les choses, & leur matiere.

INDEPENDANT, ANTE. adj. Libre; qui est maître de soi-même, qui ne depend point d'un autre. Il est beau qu'il se trouve dans le Christianisme quelques ames si detachées de la terre, & d'elles-mêmes, qu'elles semblent être *independantes* du corps auquel elles sont attachées. L. D'AB. à ELOÏSE. Celui-là est le plus libre qui est le plus *independant*. LE P. LAMY. L'essence de la Divinité est que tout depende d'elle, & d'être *independante*. AB. DE T. Il commande un corps d'armée *independant* du General.

INDEPENDANT, se dit aussi de ce qui n'a rien de commun, qui n'a point de connexité avec un autre. On a demandé la disjonction de ces deux affaires, parce-qu'elles sont *independantes* l'une de l'autre, qu'elles n'ont rien de commun. C'est un point *independant* de la question.

INDEPENDANS. Secte née parmi les Presbyteriens d'Angleterre, & qui n'en differe guere que par le Gouvernement Ecclesiastique, rejettant non seulement l'Episcopat comme les derniers, mais encore toute superiorité d'une Eglise sur une autre. LARREY. Les *Independans* sont ainsi appellez, parce que chaque assemblée parmi eux se gouverne independamment de toutes les autres. Quoiqu'au commencement tous les sectaires se dissent *Independans*, parce que ces derniers étoient fort honorez du peuple à cause de leur pieté, cependant les vrais *Independans* ne different presqu'en rien des Presbyteriens & des autres Reformez. Il ne s'agit que de quelques articles de Discipline de très petite importance, comme on peut le voir dans leurs Confessions de Foy. BIB. UNIV.

INDEPENDANTISME. s. m. Secte des Independans. L'*Independantisme* ne subsiste qu'en Angleterre, & dans les Colonies Angloises de l'Amerique.

INDEPENDEMMENT. adv. Sans dependance, sans sujettion, sans aucun égard, sans aucune relation à une chose. Dieu agit *independemment* de tout. L'ame peut subsister *independemment* du corps. L'ame raisonnable peut agir *independemment* des organes. Une action est bonne, ou mauvaise *independemment* du consentement des hommes. OB. M. Vivre *independemment*. Je vous servirai *independemment* de ce qui en pourra arriver.

INDESTITUABLE. adj; Qui ne peut être destitué. Ce mot se trouve dans le Dictionnaire de Boyer.

INDESTRUCTIBLE. adj. Terme dogmatique. Qui ne peut être detruit. Le Principe du mouvement, selon

selon Platon, est increé & par consequent *indestructible*. Bay.

INDETERMINE', ée. adj. Indefini, qui n'a point de bornes certaines, & prescrites. Un espace *indeterminé*, un tems *indeterminé*, un nombre *indeterminé*.

On appelle en Geometrie une ligne infinie, celle qui est *indeterminée*, celle qui est si grande qu'on veut, dont on ne limite point la longueur.

Indeterminé. Indecis, qui n'a point été decidé, jugé, resolu. Il y a bien des questions tant en Theologie, qu'en Jurisprudence, qui sont demeurées *indeterminées*, & sans resolution.

Indeterminé, signifie aussi, irresolu, qui n'a point pris, ou qui a de la peine à prendre sa resolution. Il est encore *indeterminé* là-dessus. Il ne sçait s'il fera ce voyage, il est encore *indeterminé*. Il y a des gens avec qui on ne peut rien conclure, parcequ'ils sont toûjours irresolus & *indeterminez*. Avoir une tendresse vague, & *indeterminée*. Corn.

On dit en Philosophie, que la matiere est d'elle même *indeterminée* au repos ou au mouvement, pour dire, qu'elle n'a d'elle même ni l'une ni l'autre de ces qualitez, & qu'elle est également susceptible de l'une & de l'autre.

INDETERMINE'MENT. adv. D'une maniere qui n'est point precise ni determinée. Il nous a entretenu de cette affaire en termes generaux & *indeterminément*, sans aucune specification.

INDEU, ou INDU, uë. adj. Ce mot a un usage fort borné. Temps *indû*. Venir à une heure *induë*, c'est-à-dire, venir trop tard, venir à une heure où l'on ne devroit pas venir. Voyez Induë.

Indeuement. Voyez Indument.

INDEVOT, ote. adj. Libertin, qui n'a point de devotion. Il est *indévot* : elle est *indévote*.

INDEVOTEMENT. adv. D'une maniere indévote. Il se comporte fort *indevotement* à l'Eglise.

INDEVOTION. s. f. Libertinage, manque de devotion. Son *indevotion* scandalise tout le monde.

INDEX. s. m. Le second doigt de la main, celui d'après le pouce. Dans cette acception on dit en termes d'Anatomie & de chirurgie, le doigt *index*, ou simplement l'*index*. L'Acad.

Les Grecs le nomment *lichanos*, qui signifie *lecheur*, parcequ'on le met dans les sauces pour en goûter, & qu'après on le leche. On l'appelle ainsi du Latin *indicare*, montrer, indiquer, parcequ'on se sert de celui-là quand on veut montrer quelque chose avec le doigt.

Index, en termes d'Astronomie, est un stile qui tourne avec le globe dans un petit cercle attaché sur le Meridien vers le Pole Arctique. On l'appelle autrement *gnomon*. Quelques-uns appellent aussi de ce nom le stile des cadrans.

Index, ou Indice, est aussi la table qu'on met à la fin des livres Latins. Il faut chercher dans l'*index*. D'Acys a fait deux *index* des corps de Droit Civil & Canon, fort amples & fort utiles. On a trouvé dans les papiers de M. Morin un *index* d'Hippocrate Grec & Latin, beaucoup plus ample & plus correct que celui de Pini. Font.

On dit aussi en parlant des livres censurez, qu'ils sont dans l'*Index*, c'est-à-dire, dans le Catalogue des livres deffendus par le Concile de Trente. L'*Index expurgatoire*. Voyez Expurgatoire.

Index. Les Negocians & Teneurs de livres nomment ainsi un livre composé de 24. feüilles, qui se tient par ordre alphabetique, dont on se sert pour trouver facilement sur le grand livre ou livre de raison, les folio où sont debitées & creditées les differentes personnes avec lesquelles on est en compte. L'index se nomme aussi *Alphabet*, *Table* ou *Repertoire*.

En termes d'Algebre, *Index* est la même chose que le characteristique ou l'Exposant d'un logarithme. Harris.

INDICATEUR. s. m. Terme d'Anatomie. Muscle de l'index, c'est-à-dire, du second doigt qui suit le pouce. Le premier muscle propre de l'index est l'*indicateur*, ainsi appellé parce qu'il nous sert à indiquer quelqu'un. Il prend son origine de la partie moyenne & posterieure de l'os du coude, & va s'inserer par un double tendon à la deuxiéme phalange de l'index, & au tendon du grand extenseur, pour, conjointement avec lui, servir à étendre ce doigt. Dionis.

INDICATIF, ive. adj. Terme dogmatique. Qui fait connoître, qui indique quelque chose. Ce symptôme est *indicatif* d'une crise. La grande science d'un Medecin est de bien connoître tous les signes *indicatifs* d'une maladie.

On appelle *colonne indicative*, une colonne qui sert à marquer les marées le long des côtes maritimes de l'Ocean. Il y en a une de marbre au Grand Caire, où les debordemens du Nil sont marquez par des reperes.

Indicatif, Terme de Grammaire. C'est le premier mode, ou maniere de conjuguer des verbes, qui marque le temps present, passé, ou futur, ou plutôt qui demontre & indique simplement ce que l'on assûre. Art de Parl. *J'aime* est le temps present de l'*indicatif*; *J'aimois*, le temps imparfait; *J'ai aimé*, le preterit; *J'aimerai*, le futur de l'*indicatif*. C'est une remarque de Mr. Menage, que la seconde personne de l'*Indicatif* finit toûjours par une *s*. Tu assemble*s*; Tu oblige*s*: & non, tu assemb*le*, ou tu oblig*e*. Les Poëtes ne s'assujettissent pas à cette regle.

INDICATION. s. f. Signe qui indique quelque chose, qui demontre ce qui est à faire. Les Medecins se servent souvent de ce mot, pour signifier l'invention d'un remede propre pour guerir une maladie, par la connoissance qu'on a de la qualité de ce remede. Ce qui conduit le Medecin à le trouver s'appelle *indicant*. L'*indication* tend ou à conserver l'état sain & naturel, ce qui la fait appeller *indication vitale*, ou à éloigner ce qui est contre nature. Cette seconde *indication* regarde ou la maladie, & on la nomme *indication curative*; ou la cause antecedente, & on l'appelle *indication preservative*; ou les symptômes pressans, & celle-ci est appellée *indication symptomatique*. Une des difficultez qui embarassent le plus les Medecins, est la difference des *indications* qui dans une même maladie se trouvent souvent ensemble. Il faut s'accommoder à l'*indication* qui presse le plus. Les *contr'indications* se tirent de plusieurs côtez: du temperament, de l'âge, du sexe, de la coutume, &c. J. des Sç. La partie de la Medecine qui traite des *Indications* s'appelle *Semiotique*.

Indication, signifie aussi, Action par laquelle on indique. Il a été arrêté sur l'*indication* d'un tel. L'*indication* qu'on m'avoit faite de ces heritages pour appartenir à mon debiteur, s'est trouvée fausse. Il faut que la partie fasse l'*indication* de la personne contre laquelle elle a fait decreter sous le nom de *quidam*, avant que de la faire arrêter.

INDICE. s. m. Conjecture, marque, apparence, qui fait presumer qu'une chose est. Les *indices* qu'on a ne sont pas suffisans pour le faire mourir. *Indice* vrai, fort, puissant, convainquant. *Indice* foible, faux, pretendu. Tirer des *indices*. Fabriquer des *indices*.

Du Latin *indicium*.

Quelques violens que soient les *indices*, ils ne font qu'une demie preuve en matiere criminelle. J'ay quelques *indices* que cet intervenant ne fait que prêter son nom à

à ma partie. Il n'avoit point fait arrêter ceux qu'il soupçonnoit, qu'il n'y eût été forcé par des *indices* évidens. Vaug. Ton silence est suspect, & on le prend pour un *indice* d'un plus grand mal. Ablan.

Indice, est aussi la table d'un livre. La regle se voit dans l'*Indice* de Possidonius. Patru. L'*Indice* du Droit de Regneau. De très habiles gens, comme Joseph Scaliger & Claude de Saumaise, contraints, faute de bons *indices*, de citer par memoire, citent souvent à faux. Le Cl. M. Huet, non content d'avoir procuré à chacun des Auteurs Dauphins un *indice* de tous les mots dont ils étoient composez, s'étoit proposé de fondre ensemble tous ces *indices* particuliers, quand ils seroient achevez, & d'en composer un *indice* general qui renfermeroit & circonscriroit, pour ainsi dire, les limites de la Langue latine. Ensorte que par ce moyen on pourroit trouver dans un moment & avec certitude, la naissance, l'âge, l'usage, la signification, la fortune, la durée, la decadence & l'extinction de chaque mot; mais divers accidens arrêterent l'execution de cet utile dessein. Huetiana.

On appelle aussi *Indices*, ou *Indices* expurgatoires, les Catalogues des livres deffendus, entre lesquels il y a cette difference, que les premiers condamnent les livres purement & simplement, & les autres le font seulement jusqu'à ce qu'on les ait corrigez. C'est Philippe II. Roi d'Espagne qui fit le premier imprimer un *Indice*, ou Catalogue des livres deffendus par l'Inquisition d'Espagne. Le Pape Paul IV. à son exemple en 1559. fit que la Congregation du Saint Office de Rome en imprima un semblable. Pie IV. envoya l'examen de l'*Index* au Concile de Trente, qui en a fait un depuis. Le Duc d'Albe en fit imprimer un à Anvers en 1571. Clement VIII. en 1596. en fit imprimer un fort augmenté, qu'on appelle le *Romain*. Il y en a aussi des Cardinaux Guiroci & Sandeval imprimez en 1583. & 1612. Il y en a plusieurs autres des Inquisiteurs & des Maîtres du Sacré Palais. Le plus considerable des *Indices* est celui de Sottomayor, qui a été fait par tous les Etats soûmis au Roi d'Espagne, qui comprend tous les autres, & va jusqu'en 1667. Rome a supprimé bon nombre des anciens Auteurs, & a fait retrancher & ajoûter plusieurs choses dans les autres, par son *indice* expurgatoire. Bib. Univ. Le mot d'*indice* en ce sens commence à vieillir.

Indice, signifie aussi le second doigt de la main. On l'appelle aussi l'*index*. On doute de l'usage du mot *indice* dans cette signification.

INDICIBLE. adj. m. & f. Inexplicable. Qui ne se peut exprimer. J'ay une joye *indicible* de vous voir. Un plaisir *indicible*. Une douleur *indicible*. Il est de peu d'usage hors de ces phrases. L'Acad.

INDICROSE, ou ROSE INDIQUE. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. L'*indicrose* est un des plus beaux œillets qui se puisse rencontrer dans les couleurs douces; il est fort large, extrêmement rond, & garni de feüilles: son blanc de lait, ses panaches gros & fort detachez, qui paroissent d'abord de couleur de cerise, ensuite de couleur de rose & sur la fin de couleur de chair. Morin.

INDICTION. s. f. Convocation d'une grande Assemblée à certain jour. Il ne se dit guere qu'en parlant de la convocation d'un Concile, d'un Synode. L'*indiction* de ce Concile avoit été faite à un tel jour, mais elle fut remise à un autre. La Bulle de l'*indiction* du Concile. On le dit aussi des differentes sessions d'un même Concile.

On appelle aussi *Indiction Romaine*, l'Epoque, ou maniere de compter dont se servoient les Romains, qui contient une revolution de quinze années; laquelle étant finie on revient à l'unité, & on continuë toûjours de même. Cette supputation n'a aucune connexité avec les mouvemens celestes. Elle est encore en usage dans les Bulles, & Rescrits Apostoliques. Le nom d'*indiction* signifie l'imposition d'un tribut. Il est assez vraisemblable que c'étoit ce que les Provinces devoient fournir aux troupes pour leur subsistance; que cette imposition se renouvelloit tous les ans un peu avant l'hiver, & comme la taille en France, & que l'on en comptoit quinze de suite, parce que les soldats Romains étoient obligez à servir quinze campagnes. Fleury.

Au temps de la reformation du Calendrier en 1582. on comptoit la dixiéme année de l'*Indiction* qui étoit alors commencée: desorte qu'en commençant à compter par dix de l'indiction depuis cette année-là, & en divisant par quinze la somme entiere qui reste, on aura l'année de l'*Indiction* courante. Sur ce pied-là en ajoûtant les cinq qui manquoient à l'*Indiction* en 1582. l'on comptoit en 1587. 15. de l'*Indiction*. Or en divisant en 15. les 136. années qui sont écoulées depuis 1587. jusqu'à cette année 1723. il se trouve 9. fois 15. qui font 135. après quoi reste 1. qui est le nombre de l'*Indiction* de l'année presente. On la trouve aussi en ajoûtant trois au nombre des ans de grace, & en retranchant quinze autant de fois qu'on pourra de la somme, le reste sera l'*Indiction*. Le Pere Petau dit qu'il n'y a rien de plus incertain en la Chronologie que l'*Indiction Romaine*. Ceux qui croyent qu'elle a commencé en l'an 312. de Jesus-Christ, ou trois ans après sous Constantin, devinent. Il y a eu quelques *Indictions* du temps de l'Empereur Constance, comme on voit dans le Code Theodosien, dont Jacques Godefroy a donné la table, & qui en fait trois ou quatre especes. Les Sçavans tiennent que les *Indictions* n'étoient autre chose que des tributs, & des prestations annuelles dont on publioit tous les ans le tarif; mais ils ne sçavent ni pourquoi on a enfermé ce cycle dans l'espace de quinze ans, ni pourquoi on lui a donné ce nom, ni en quel temps, ni à quelle occasion il a commencé. On trouve dans les Auteurs trois sortes d'*Indictions*: l'*Indiction* de Constantinople, qui commençoit aux Calendes de Septembre; l'*Indiction* Cesarienne, ou Imperiale au 24. de Septembre; & l'*Indiction* Romaine, qui est celle dont on se sert dans les Bulles des Papes, commence au premier de Janvier. Voyez Baronius sur l'an 312. Godefroy & Du Cange. Les Papes ont commencé à datter leurs actes par l'année des *Indictions*, après que Charlemagne les eut rendu Souverains. Auparavant ils les dattoient par les années des Empereurs; & enfin ils les ont dattez par les années de leur Pontificat: ce qui paroît par le Synode de Rome tenu en 998. par le Pape Jean XV. L'*indiction* est un des trois Cycles qui entrent dans la Periode Julienne. On appelle, *indiction* premiere, *indiction* seconde & ainsi du reste, la premiere, la seconde année de chaque *indiction*.

INDIEN, enne. s. & adj. Quand ce mot est substantif, c'est un nom de peuple. Quand il est adjectif, il signifie ce qui appartient, ce qui a rapport à ce peuple, ou au pais qu'il habite, qu'on appelle Inde. Les *Indiens* sont mauvais soldats. Les *Indiennes* s'oignent beaucoup. L'ocean *Indien*. Les coutumes *Indiennes* sont fort differentes des nôtres. On appelle aussi *Indiens*, les peuples de l'Amerique.

INDIENNE. s. f. Robbe de chambre à la maniere des Indiens, qui est venuë à la mode, soit qu'elle soit seulement taillée à la maniere des Indiens avec des manches fort larges, soit qu'elle soit faite d'étoffes venuës des Indes, peintes ou diversifiées de couleurs ou figures, comme sont les toiles qu'on appelle aussi *Indiennes*,

Indiennes, & que l'on contrefait en France, qui sont faites de laine fort fine, ou de petits fils de cotton.

INDIENNE, est aussi une étoffe partie soye & partie laine, qui se fabrique par les Hautelisseurs de la Sayetterie d'Amiens.

INDIENNE. Les Maîtres Tabletiers - Peigniers appellent peignes à l'*Indienne*, des peignes à dents fines des deux côtez, mais qui ne sont pas également enfoncées.

INDIFFEREMMENT. adv. Sans distinction, sans faire de difference; avec indifference, avec froideur. Les Barbares ont fait un massacre de tous les habitans de cette ville *indifferemment*, sans distinction de sexe, ni d'âge. Bien des gens s'imaginent que pour être poli, il suffit de faire de vaines civilitez *indifferemment* à tout le monde. BELL. Il m'a reçû fort *indifferemment*, en inconnu, sans me temoigner ni haine, ni amitié. Tout ce qu'on dit contre lui il le reçoit *indifferemment*. Vivre *indifferemment*.

INDIFFERENCE. s. f. Qualité d'une chose disposée également a être bonne ou mauvaise. Nous avons une *indifference* naturelle par le franc arbitre pour nous porter au bien, ou au mal. L'*indifference* semble éteindre toute sorte de volonté. BOSS. Le Systême commun dans l'Eglise Romaine admet de l'*indifference* en Jesus-Christ entant qu'homme, par rapport au supplice de la croix & à l'observation des preceptes de la Loi naturelle. J. DES SÇ. Voyez LIBERTÉ.

INDIFFERENCE, se dit aussi de la disposition d'esprit d'une personne qui n'a point de panchant pour une chose; qui n'a que de la froideur pour quelcun; qui n'aime rien; qui ne veut prendre aucun parti, ni faire aucun choix. Un Philosophe doit regarder avec *indifference* la vie, & la mort : mais il faut que cette *indifference* soit tranquille. OE. M.

D'un homme degouté des douceurs de l'Amour,
J'affectois en tous lieux l'heureuse indifference. FONT.
L'amour est mal gueri quand il l'est par la haine;
L'indifference *est plus certaine;*
On revient tous les jours de la haine à l'amour;
*Mais de l'*indifference *on n'y revient qu'à peine.* CORN.

L'*indifference* d'un homme libre, & detaché de tout, n'est pas fort souhaitable. ST. EV. Je jouïs d'une heureuse, & douce *indifference*. VILL. L'*indifference* est honteuse dans la disgrace de nos amis. ST. EV. Qui ne voit qu'avec *indifference* les malheurs d'autrui, ne doit pas trouver étrange que l'on regarde les siens sans compassion. DU FOUR. Pour reüssir à la Cour il faut être né avec un grand fond d'*indifference* pour la justice, ou pour la verité, afin de les voir violer, & de les violer sans peine, quand cela est utile. AB. DE S. R. Bien des gens ne pouvant plus reconnoître la Religion dechirée par tant de sectes, sont allez chercher un funeste repos dans l'*indifference* des Religions. FL. L'*indifference* des Religions est le parti des lâches & des timides qui ne veulent rien souffrir pour la verité, & le Scandale de toutes les sectes. L'*indifference* de religion n'est pas la même chose que la tolerance. OE. M. Il peut y avoir une *indifference* louable en matiere de Religion. Elle consiste à se mettre peu en peine laquelle des deux opinions se trouvera la veritable; disposition qui est necessaire, pour éviter l'erreur, en examinant ce dont il s'agit, avec un entier desinteressement. BIB. CH. Il importe aux jeunes gens d'éviter cette *indifference* generale, qui est ordinairement suivie de l'ignorance, & de la faineantise. M. SC. Les passions peuvent produire de bons effets : mais l'*indifference* universelle, jamais. ID. Un cœur qui a été bien touché ne se determine pas aisément à l'*indifference*; il aime, & il hait bien des fois avant que d'être tranquille. L. D'ELOISE A AB. L'*indifference* de Petrone pour la mort est une *indifference* molle, & nonchalante, qui ne laisse aucun accès dans son ame aux funestes pensées de la mort. ST. EV. On s'ennuye étrangement quand on n'a que de l'*indifference*. LE CH. DE M. Si l'on vit sans peines dans l'*indifference*, l'on vit aussi sans plaisirs. M. SC.

L'amour est souvent caché
Sous une feinte indifference. QUIN.
A l'abri d'une longue, & sûre indifference,
Je jouïs d'une paix plus douce qu'on ne pense. DES-H.
Je n'ay pu surmonter la froide indifference,
Que cet ingrat oppose à mes tendres desirs. LA SUZE.

Les Mystiques appellent *sainte indifference*, l'état dans lequel l'ame ne veut plus rien pour soi, & ne veut que ce que Dieu lui fait vouloir par son attrait : elle n'a plus de desirs pour son propre interêt, & elle n'aime que Dieu dans tout ce qu'elle aime. Elle veut tout pour Dieu, & rien pour elle. Elle ne veut pas même son salut comme recompense : mais seulement comme le bon plaisir de Dieu. FEN. Cependant la *sainte indifference* n'est point une indolence stupide, ni une suspension generale des mouvemens de l'ame : c'est au contraire une determination constante, & positive de vouloir tout pour Dieu. Elle n'exclut point absolument tous les desirs, ni toute volonté : & elle ne consiste point non plus à ne souhaitter pas même les biens spirituels, pour laisser faire Dieu, sans que nous y mêlions de notre part aucun acte de volonté réelle, & positive. Une *indifference* si insensée tendroit plutôt à l'extinction du Christianisme, qu'à la perfection Chretienne. ID. Les speculatifs qui abusent de la *sainte indifference*, pretendent, qu'elle va jusqu'à ne point s'opposer au peché : car les permissions de Dieu étant la même chose que ses volontez, il faut permettre le peché en nous, quand nous nous appercevons que Dieu le va permettre : autrement c'est resister à sa volonté. ID. L'*indifference* universelle des plus parfaits Mystiques est l'aneantissement de toutes sortes de desirs; ensorte que l'ame doit se borner à demander à Dieu, que sa volonté soit faite. Toute autre demande est interessée, & suppose que l'ame soupire, & gemit encore : ce qui ne compatit point avec la *sainte indifference*. BOSS.

INDIFFERENT, ENTE. adj. Indeterminé; qui n'est ni bon, ni mauvais; qui peut prendre toutes sortes de formes; qui se peut faire également bien de differentes manieres. Il est *indifferent* lequel de ces deux partis on prenne. La malignité humaine empoisonne tout; & les demarches les plus *indifferentes* sont souvent mal interpretées. LA PL. Au lieu d'être reduits à corriger nos inclinations, il vaut mieux travailler à les rendre bonnes, pendant qu'elles sont encore *indifferentes* au bien, ou au mal. LA FON. Autre chose est tolerer quelque dogme par charité; autre chose est le juger *indifferent*. LE CL. Thalès disoit qu'il étoit *indifferent* de vivre ou de mourir, & comme on lui demandoit, pourquoi donc il ne mouroit point? il repondit, parce que cela est *indifferent*. Les passions *indifferentes* sont celles dont les objets n'étant pas mauvais d'eux-mêmes, pourroient être recherchez par raison. NIC. On dit en Physique, que la matiere premiere est *indifferente* à toutes de sortes de formes. On appelle actions *indifferentes*, les actions qui d'elles mêmes ne sont ni bonnes ni mauvaises. C'est une grande question en Morale, s'il y a des actions *indifferentes*. On dit, Parler de choses *indifferentes*, quand elles ne sont pas importantes, quand elles n'interessent personne.

On dit absolument, Tout cela m'est *indifferent*, je n'y prens aucune part. Il m'est fort *indifferent* quel jugement vous en fassiez. Cet homme-là lui est fort *indifferent*

vent. Il m'est *indifferent* d'aller là ou ailleurs. Ces chemins sont *indifferens.*

INDIFFERENT, signifie aussi, Indolent; qui n'a point de passion; que rien ne touche; qui n'a pas plus d'inclination pour une chose que pour l'autre. Il n'est plus tems de demeurer *indifferent*, il faut necessairement prendre parti. Un Philosophe pour bien juger doit être *indifferent*, & n'être attaché à aucune Secte. Un bon Juge est *indifferent*, il n'épouse aucun parti. Les Mystiques veulent qu'on soit *indifferent* à toutes choses: qu'on laisse le passé dans l'oubli, & l'avenir à la Providence. BOSS. Il y a trop de dureté à voir les maux d'autrui d'un œil *indifferent.* OB. M. C'est un homme *indifferent*, qui ne se soucie de rien. C'est nier indirectement une Providence, que de la constituer dans une situation *indifferente* pour tout ce qui se passe ici-bas. OB. M. Une femme *indifferente*, est celle qui n'aime rien. LA BR. Tandis que vous brûlez d'une secrete flâme, vous copiez le personnage d'un *indifferent.* VILL. Il vaudroit mieux s'égarer un peu, en s'attachant à quelque chose, que de ne pancher de nul côté; d'être *indifferent* à tout, & de n'avoir ni occupations, ni plaisirs qui touchent. M. SC. Si les plaisirs des cœurs *indifferens* ne sont pas grands, au moins leurs peines sont legeres. OB. M. Une humeur froide & *indifferente*, se dit en amour de ceux qui n'aiment, ni ne haïssent. Quand on dit à une femme, ce Cavalier ne vous est pas *indifferent*, c'est lui dire, vous l'aimez.

La vie indifferente *est une vie heureuse.* T. CORN.

INDIFFERENT, ENTE, s'employe aussi quelquefois comme substantif. C'est un *indifferent* que rien n'émeut. Il n'y a que les *indifferens* qui puissent juger sainement des choses.

INDIGENAT. s. m. Terme écorché du Latin & en usage chez les Polonois, & qui signifie naturalité. Donner l'*indigenat* à quelqu'un, c'est lui donner des lettres de naturalité. Le Roi obligea le G. General de la Couronne de me mettre le premier des six qu'il devoit proposer pour l'*indigenat.* DALERAC.

Du Latin *indigena*, qui est du païs, natif d'un païs.

INDIGENCE. s. f. Grande pauvreté, manque des choses necessaires. L'*indigence* des vieux Romains rendoit leur frugalité necessaire. OB. M. La charité consiste à soulager ceux qui sont tombez dans l'*indigence.* La trop grande passion pour les choses superfluës jette souvent dans l'extrême *indigence* des necessaires. DU FOUR. Il n'y a guere de probité à l'épreuve de l'interêt, sur tout quand on est né dans l'*indigence.* BELL. Les hommes se trouvent souvent entre la friponnerie, & l'*indigence*: étrange situation. LA BR. Il y a des gens qui arrivent à la gloire en fuyant seulement l'*indigence.* FEL. La plupart des hommes croyent que l'*indigence* est le plus grand des malheurs, & que tout est permis pour s'en affranchir. BELL. Assez souvent on se fait Ecclésiastique pour se sauver de l'*indigence.* M. Carré aima mieux tomber dans l'*indigence* que de se faire Ecclésiastique. FONT.

Du Latin *indigere*, avoir besoin, manquer.

INDIGENT, ENTE. adj. Pauvre, necessiteux. La Religion nous ordonne d'assister les *indigens.* Nous goûtons avec peine les nouveaux avantages qui tirent un ami *indigent* de notre sujettion. LA BR. La devotion est une ressource pour ceux que la mauvaise fortune a rendus *indigens.* DES-H.

INDIGENT, ENTE, se prend aussi substantivement. Rendez justice au pauvre & à l'*indigent.* PORT-R. Ouvrez la main à l'*indigent.* ID.

INDIGESTE. adj. m. & f. Aliment qui est difficile à digerer, ou qui n'est pas digeré. Les fruits cruds sont *indigestes.* Il rend les viandes cruës & *indigestes.* On le dit aussi absolument. Cela est *indigeste.*

INDIGESTE, se dit aussi figurément, des ouvrages d'esprit qui sont imparfaits, ou mal en ordre. Ce livre est demeuré *indigeste*, l'Auteur n'a pas eu le loisir de le bien digerer.

INDIGESTION. s. f. Defaut de coction des alimens dans l'estomac. Ces alimens laissent des cruditez dans l'estomac qui causent l'*indigestion.* Cela donne des *indigestions.* Cela provient d'*indigestion.* On le dit aussi en parlant des ouvrages d'esprit. La plupart des faiseurs de notes n'apportent dans leurs Ecrits que la crudité & l'*indigestion* de leur lecture. BAL.

INDIGETES. s. m. Ordre de divinitez inferieures chez les Payens. C'étoient les Dieux particuliers de chaque païs, qui avoient été hommes nez dans le païs, & qui après leur mort en prenoient soin. C'étoient du moins des Heros deïfiez après leur mort, sous la protection desquels on se mettoit. Enée étoit adoré entre les Romains sous le nom de *Jupiter Indiges.* Romulus est aussi l'un de ces Dieux *Indigetes* des Romains. Les Grecs avoient aussi leurs Dieux *Indigetes.* Les Dieux Curetes & les Dieux Dactyles Idéens étoient comptez entre les Dieux *Indigetes* des Grecs & des Romains; & en general tous les Dieux qui étoient pris d'entre les hommes s'appelloient *Indigetes* entre les Romains. JUR.

Indiges, d'*indigena.*

INDIGNATION. s. f. Colere que donne une chose injuste & indigne, ou qu'on regarde comme telle. On ne sçauroit voir sans *indignation* la prosperité des mechans. Concevoir de l'*indignation* contre quelcun. PAT. Chez les vieillards le chagrin de leur humeur tient lieu d'*indignation* contre le vice. ST. EV. Pardonnez cet emportement à une juste *indignation.* FL.

INDIGNATION, est aussi une figure de Rhetorique, par laquelle un Orateur invective & s'écrie contre quelque action, ou quelque personne indigne.

INDIGNE. adj. m. & f. Qui n'est pas digne, qui ne merite pas. Il a fait une action *indigne* de pardon. Il est *indigne* de vivre. C'est la honte de l'Eglise, d'être gouvernée par des Prelats *indignes* du rang où ils sont élevez. On casse les donations faites à des ingrats, quand ils s'en sont rendus *indignes.* Un esprit vain se figure qu'il est *indigne* de lui de parler comme la multitude. LE CL. OEdipe se creva les yeux, se jugeant luimême *indigne* de voir la lumiere après tant de crimes. DAC.

Un noble orgueil m'apprend qu'étant fille de Roi,
Tout autre qu'un Monarque est indigne *de moi.* CORN.

INDIGNE, est quelquefois un terme d'humilité. Les Religieux s'appellent *indignes.* Nous sommes tous des serviteurs *indignes.* Prêtre *indigne.* Capucin *indigne*, &c

INDIGNE, se dit aussi des mechantes, ou vilaines actions; de tout ce qui est bas, honteux, ou qui cause quelque infamie. Il a fait une action bien *indigne.* Le peuple s'étant soulevé fit des traittemens *indignes* à ces graves Magistrats. MEZ.

Pardonne à mon amour cette indigne *foiblesse.* CORN.

Oui, par nos indignes *manieres,*
On a droit de nous mepriser. DES-H.

Rougis de te charger de ces indignes *chaines.* OB. M.

On dit qu'une action est *indigne* de quelcun, quand elle le deshonore, qu'elle est trop au dessous de lui. Socrate, le Pere de la Philosophie, rioit & dançoit comme un autre homme, & n'estimoit rien *indigne* de lui que le vice. PEL. Cette bassesse est *indigne* d'un grand courage. La fraude & le deguisement sont *indignes* d'un honnête homme. On appelle communion *indigne*, une communion qui n'est pas faite avec des dispositions requises.

Quoique *digne* se prenne en bonne & en mauvaise part; comme, il est *digne* de pardon, il est *digne* de mort: cependant *indigne* ne se dit qu'en mauvaise part. On ne diroit pas, il est *indigne* de punition. Refl.

INDIGNEMENT. adv. D'une maniere indigne. Ce Magistrat s'acquite *indignement* de sa charge. Ce Gentilhomme s'est allié *indignement*. Quand on communie *indignement*, on prend sa condamnation. Notre Sauveur fut traitté *indignement* par les Juifs.

INDIGNER. v. act. Irriter, mettre en colere, exciter l'indignation. Cette action a *indigné* tout le monde contre lui.

S'INDIGNER. v. neut. S'irriter, se mettre en colere de quelque chose d'injuste & d'indigne. *S'indigner* contre quelqu'un. Il *s'indigne* de voir qu'on ne lui rend pas le respect qu'il croit lui être dû.

INDIGNÉ, ÉE. adj. Qui est frapé d'indignation. C'est injustement qu'il est *indigné* contre lui. Elle paroît extremement *indignée* de son procedé. On ne sçauroit trop *s'indigner* contre l'injustice du siecle. On n'en sçauroit entendre parler sans en être *indigné*. Ce bourgeois étoit *indigné* de ce qu'on lui avoit refusé la porte.

INDIGNÉ, ÉE. part.

Et vanger de Crassus les manes indignez.

INDIGNITE'. s. f. Mauvaise qualité, defaut de merite. On l'a privé de son Benefice par l'*indignité* de sa personne. L'*indignité* des choses de ce monde est au delà de toutes nos pensées, & nous ne les connoîtrons jamais si petites, ni si miserables qu'elles sont, que quand nous les verrons auprès de l'éternité de Dieu. Ab. de la Tr.

INDIGNITÉ, signifie aussi la grandeur d'un crime, la vilenie d'une action. La noirceur, l'*indignité* de son crime ôte toute apparence de le pouvoir sauver.

INDIGNITÉ, signifie encore, Affront, injure, outrage. Quelle *indignité*! C'est une *indignité*. Après l'avoir assassiné, on l'a traîné par les ruës, & on lui a fait mille *indignitez*. Ils voudroient être morts pour se delivrer des *indignitez* qu'on leur fait souffrir. Ablan. La Providence divine ne voulut pas permettre qu'une tête destinée à l'immortalité, fût exposée aux violences & aux *indignitez* de la fortune. Ob. M.

INDIGO. s. m. Drogue propre pour la teinture que les Anciens n'ont pas bien connuë, comme Pline l'avouë. Il croit que c'est une écume de roseaux qui s'attache avec un limon, qui est noir quand on le broye, & qui fait un beau bleu mêlé de pourpre quand on le delaye. Il le nomme *indicum*. Isidore & Dioscoride disent la même chose; & celui-ci nomme l'*indigo* une pierre, en quoy il se trompe. C'est en effet une pâte qui vient des Indes, qui se fait d'une herbe qu'on seme tous les ans après que les pluyes sont passées, & qui ressemble fort à du chanvre. Sa fleur est semblable à celle des cardes, & sa graine a quelque rapport à celle du fenu-grec. Elle croît comme le genêt, ayant semblables racines longues & étroites, la feuille plus large, approchant de celle du sené. Elle a de petites membranes, qui sortant du filet du milieu tirent par ondes au bord. Sa tige est de la hauteur d'une aune, & de la grosseur d'un pouce. On la couppe trois fois l'année. La couleur qui se fait de la premiere herbe est d'un violet bleuâtre, plus brillant & plus vif que les deux autres. On la jette dans des étangs dont le fond est fait avec de la chaux dure comme du marbre. On la brasse tous les jours, jusqu'à ce que la feuille se reduise comme en vase ou terre grasse. Quand elle est rassise, on laisse couler l'eau, & de cette pâte sechée on fait des petits pains de la grosseur d'un œuf couppé. Celui d'Amadabat se fait en forme de gâteau. Les Portugais l'appellent *herva d'anir*. Tavernier. L'*inde* ou l'*indigo* sert aux Peintres & aux Teinturiers: ces derniers l'employent avec le pastel & le vouede pour faire leurs bleus. L'*indigo* est une fecule tirée de l'anil, & qui ne differe de l'*inde*, qu'en ce qu'il a été extrait de la tige & des feuilles de la plante, au lieu qu'on n'employe que les feuilles pour en tirer l'inde. Il y en a de plusieurs especes. Le meilleur & le plus estimé est celui qu'on appelle *Indigo-Gati-mala*, à cause d'une ville des Indes Occidentales nommée *Gatimala*. Tout l'*indigo* qui vient des Indes Orientales se tire des Etats du Grand Mogol, si on en excepte celui qui vient du Royaume de Golgonde. Celui qui est fait dans la Province d'Agra est estimé le meilleur. On l'appelle Serquisse du nom du lieu où on le fait. Huet. Les Persans & les Turcs appellent *Nil*, la plante dont l'on tire ce suc que nous appellons indigo & par corruption *Anil*, au lieu de *Alnil*, qui est le mot Turc avec l'article Arabe *al*. D'Herbel. On a pû dire *Anil* lorsque l'on tiroit ce suc de l'Orient, mais depuis qu'il nous vient de l'Amerique, ce mot s'est aboli.

La plante qu'on appelle en Grec *isatis*, en Latin *glastum*, & en François *guéde*, ou *pastel*, en Italien *guado*, est celle qui sert à contrefaire l'*indigo* chez les Teinturiers; & elle a cette proprieté, que quand les laines en sont teintes d'abord, les couleurs qu'on y ajoûte ne s'en vont jamais. Elle sert aussi en Peinture, & même en Medecine; car elle est seche & detersive, & guerit les ulceres malins, les tumeurs & les morsures de serpens. La marque du vrai pastel ou guéde est quand il est sec, leger, violet & reluisant; & quand il est mis au feu, il faut qu'il fasse une fumée violette, & qu'il laisse peu de cendres. Voyez Falloppe, Matthiole, &c. Vitruve dit qu'on fait de l'*indigo* avec de la lie de vin cuite dans les fourneaux. Voyez Pastel.

Indigo d'*Indicum*. Huet.

INDIGOTERIE. s. f. Lieu où l'on prepare l'indigo.

INDIGOTIER. s. m. Plante dont l'on tire l'indigo. Voyez la Description de l'*Indigotier* par M. Marchant dans les Mem. de l'Ac. des Sç. de 1718.

INDIMION. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet, qui est un piqueté de brun sur un fin blanc, large & ne casse point: sa plante est d'un beau verd, qui n'est point sujet aux maladies. Quatre boutons lui suffisent. Morin.

INDIQUE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'une anémone. Ses grandes feuilles sont de couleur de chair mêlées d'incarnat, la peluche céladon blanchissant, mêlée de rouge.

INDIQUER. v. act. Montrer, enseigner à quelqu'un une chose, une personne qu'il cherche, ou qui lui peut être utile. *Indiquez* moi un bon Medecin. Il m'a *indiqué* une maison qui est à vendre. Ce Sergent a demandé quelcun pour lui *indiquer* le quidam compris en un tel decret. Les tables sont faites pour *indiquer* l'endroit du livre où on trouvera le passage qu'on cherche. Le Bureau d'adresse est établi pour *indiquer* à chacun les choses dont il a besoin.

INDIQUER, signifie aussi, Marquer, assigner un certain jour pour commencer une Assemblée Ecclesiastique. Le Concile a été *indiqué* à un tel jour. Il *indiqua* l'Assemblée au troisiéme de Novembre. Mauc.

INDIQUER, signifie encore, Toucher legerement une matiere, un sujet, une chose, ne faire que l'effleurer. Les choses abstruses & comme envelopées ont besoin d'étude pour être bien démélés & bien éclaircies, les autres il suffit de les *indiquer*. L'Ab. Reg.

INDIQUÉ, ÉE. part. adj.

INDIRE AUX QUATRE CAS. Ce mot se dit en Terme de fief. Le Droit d'*indire aux quatre cas* est le privilege que certains grands Seigneurs ont de doubler leurs rentes, & le revenu de leurs terres en quatre cas. Les quatre cas, suivant la Coutume de Bourgogne, sont 1. le voyage d'Outremer. 2. Nouvelle Chevalerie. 3. Le Seigneur prisonnier de guerre. 4. Le mariage d'une fille. En 1695. M. le Prince fit lever ce droit, dans son Comté de Charolois, pour le mariage de Madame la Duchesse du Maine sa fille. On appelle ce droit simplement le *Droit d'indire*. Ce droit étoit autrefois fort en usage; mais aujourd'hui il y a peu de terres qui en jouissent.

INDIRECT, ECTE. adj. Qui est opposé à direct; oblique. Il ne se dit qu'au figuré, & en mauvaise part, des choses qui se font adroitement, & contre l'usage, & les loix. Ne vous fiez pas aux propositions que vous fait cet homme, il a des vuës *indirectes*. Un fideicommis tacite est un avantage *indirect*, qu'on fait à sa femme, ou à ses enfans, qui est defendu par la Loi. Il est entré dans ce Benefice par des voyes *indirectes*, par simonie, par intrusion, par un faux titre. Le bien de cet homme est mal acquis, & par des voyes *indirectes*. On appelle avantage *indirect*, un avantage que l'on fait à quelqu'un contre la loi ou la coutume, par le moyen d'une personne interposée, ou de quelque acte simulé.

On appelle des loüanges *indirectes*, celles qu'on donne par quelque trait en passant, sans avoir dessein de faire un panegyrique, ou quand on louë quelque bonne qualité que possede visiblement celui qu'on veut loüer, sans qu'on le nomme. On peut dire la même chose des satires & des reproches.

On appelle aussi harangues *indirectes*, celles que font les Historiens quand ils rapportent les principaux points de la harangue d'un Capitaine à ses soldats, au lieu de le faire parler lui-même.

On le dit aussi des avis qu'on donne, mais qu'on fait sçavoir sourdement & par une tierce personne. Ce Juge n'a pas osé avertir son ami qu'il avoit decreté contre lui, mais il le lui a fait sçavoir par une voye *indirecte*.

INDIRECTEMENT. adv. D'une maniere indirecte. Il est defendu d'avoir commerce avec les ennemis de l'Etat, directement, ni *indirectement*. Il ne lui a pas voulu reprocher en face son ingratitude, mais il la lui a fait sentir *indirectement*. On aime, ou on hait par rapport à soi-même, & l'on se retrouve *indirectement* dans les soins que l'on rend à la personne aimée. Or. M. Cette affaire vous regarde *indirectement*.

INDISCIPLINABLE. adj. m. & f. Qui n'est capable d'aucune instruction, ni discipline. Ce jeune homme est d'un naturel si farouche, si libertin, qu'il est *indisciplinable*.

INDISCRET, ETE. adj. Etourdi, imprudent; temeraire; qui n'a ni discretion ni retenuë, qui ne prend pas garde à ce qu'il dit ou à ce qu'il fait. Homme *indiscret*, femme *indiscrete*, Amant *indiscret*. C'est l'homme du monde le plus *indiscret*, on ne lui peut rien confier qu'il ne le redise.

L'amour dans sa prudence est toûjours indiscret;
A force de se taire il trahit son secret. CORN.
. . . *L'homme* indiscret *dont la bouche imprudente*
Depose d'un secret la charge trop pesante,
Voit bientôt son secret follement confié,
*Par d'*indiscrets *amis à d'autres publié.* P. DE L'AM.

Il se dit aussi de certaines choses. Action, entreprise *indiscrete*; Parole *indiscrete*. Un zéle *indiscret*. Une familiarité *indiscrete*.

J'en ai desavoüé mes transports indiscrets. LA SUZE.

Saint Bernard punissoit sur lui-même la curiosité *indiscrete* de ses regards. FL. Il faut contenir les pensées d'une imagination *indiscrete*. ID. On allume dans les enfans, par des caresses & des approbations *indiscretes*, les premiers feux de leurs cupiditez naissantes. ID. L'amitié ne doit pas être *indiscrete*, ni se piquer d'une certaine bonne foi qui ne menage rien. Or. M. La sincerité ne doit être ni *indiscrete*, ni étourdie. Elle n'oblige point à dire niaisement tout ce que l'on sçait. BELL. Il faut garder le secret à ceux-mêmes qui l'ont violé par des rapports *indiscrets*. NIC. Le desir de se consacrer à la vie Religieuse n'est quelquefois qu'une ferveur passagere, & une saillie *indiscrete* de devotion. C. B.

Souvent nous trahissons nos plus chers interêts,
En fatiguant le ciel par des vœux indiscrets. QUIN.
. . . . *Quelle verve* indiscrete,
Sans l'aveu des neuf Sœurs vous a rendu Poëte? BOI.

INDISCRET, ETE, se prend aussi quelquefois substantivement. Un *indiscret* s'ingere dans les affaires d'autrui mal à-propos. BELL. Il n'y a point d'affaire qu'un *indiscret* ne gâte, ni de conversation qu'il ne trouble. BOUH. Un *indiscret* se fait souvent de grandes affaires pour une parole lâchée mal à-propos.

INDISCRETEMENT. adv. D'une maniere indiscrete; imprudemment, étourdiment. Vous parlez *indiscretement*. Il en a usé bien *indiscretement*. C'est agir *indiscretement*, de manquer de respect à ses Superieurs.

INDISCRETION. s. f. Imprudence, temerité; action d'étourdi. Il a beaucoup d'*indiscretion*. Son *indiscretion* le perdra. L'*indiscretion* est un grand defaut. Votre *indiscretion* fait que vous ne meritez aucune confiance. C'est une *indiscretion* de dire son avis le premier devant des gens plus âgez, & plus sçavans. Cette *indiscretion* n'est pas pardonnable à un vieux Courtisan. Les devots se font honneur de l'*indiscretion* de leur zéle. Or. M. Apprehendez tout de l'*indiscretion* d'un Amant heureux. VILL.

INDISCRETION, se prend aussi figurément pour, Mauvaise conduite, déreglement de mœurs. On n'a vû que trop de ces malheureuses entretenir l'audience des *indiscretions* de leur vie. PATRU.

INDISPENSABLE. adj. m. & f. L'*s* se prononce. Qui est d'une necessité absoluë; ce dont on ne peut ni s'excuser, ni se dispenser. Le secours qu'on doit à son pere est un devoir *indispensable*. Tout ce qui est de droit divin, & naturel est *indispensable*. Les loix de la necessité sont *indispensables*. Affaire *indispensable*, engagement *indispensable*. Il est *indispensable* en tout tems & en tout lieu de raisonner juste. LA MOTTE.

Indispensable est très bon; il n'en est pas de même de *dispensable* dont s'est servi Mr. le Maitre. REFL.

INDISPENSABLEMENT. adv. Necessairement, par une loi, par un devoir indispensable. Tous les hommes sont sujets à la mort *indispensablement*. Il étoit engagé *indispensablement* à la guerre. ABLAN. La Clericature étoit *indispensablement* attachée à leur ministere. PATRU.

INDISPOSÉ, ÉE. adj. m. & f. Qui ne se porte pas bien, qui est un peu malade, qui a quelque legere incommodité. Je ne sçai ce que j'ai, mais je suis tout *indisposé*. On ne parle point à Madame, elle est *indisposée*. Les gens *indisposez* & valetudinaires sont sujets à se faire droguer. Mr. Ramazzini a remarqué qu'on ne voit jamais plus de Medecins *indisposez*, que lorsque tout le monde se porte bien. J. DES SÇ.

INDISPOSER. v. act. Aliener, aigrir, fâcher, irriter quelqu'un contre un autre. *Indisposer* les esprits. LE QUIEN LA NEUVILLE. La place qu'il donna à . . *indisposa* contre lui plusieurs Cardinaux. J. DES SÇ. Les nouvelles acquisitions du Roi de France en Italie auroient *indisposé* contre lui un Pape, porté par son genie à favo-

favoriser cette couronne. L'Ab. de Bos. S'il y a des fautes qu'on ne peut s'empêcher de punir, il y en a d'autres sur lesquelles il faut fermer les yeux ; c'est lorsque les chatimens au lieu de rendre les persones meilleures, ne servent qu'à les *indisposer* & à les aigrir. Ab. de la Tr. Le monde est rempli de gens qui s'*indisposent* & qui se sentent importunez, aussi-tôt qu'on leur touche ces matieres. Id. Ce mot est du stile familier. L'Acad.

INDISPOSITION. s. f. Incommodité legere, légere alteration dans la santé. Je n'ai point sçû votre *indisposition*. Il s'est tenu au lit 15. jours pour une legere *indisposition*. On congedie un Novice, quand on le voit sujet à quelque *indisposition*. Pour la moindre *indisposition*, un Religieux va à l'Infirmerie. Jaques le Fevre mourut à cent & un an sans aucune *indisposition*, & Marguerite de Navarre le fit enterrer magnifiquement. Colom.

Indisposition, se dit aussi figurément de l'ame, & signifie, aigreur, aversion, haine. On peut guerir des *indispositions*, quand elles sont legeres, par quelques exercices particuliers de piété ; mais quand les playes sont profondes, à moins que d'aller jusqu'au fond du mal & de se servir de moyens puissans, les guerisons ne sont pas possibles. Ab. de la Tr.

INDISPUTABLE. adj. Une victoire certaine & *indisputable*. Ce mot ne se dit pas. Rich.

INDISSOLUBILITE'. s. f. Qualité de ce qui ne se peut rompre, denoüer, ni dissoudre. On le dit du nœud Gordien, du nœud de mariage. La loi Chrêtienne établit l'*indissolubilité* du mariage. Les Sauvages de l'Amerique ne comprennent pas comment on peut s'assujettir à l'*indissolubilité* du mariage. Hennepin.

INDISSOLUBLE. adj. m. & f. Dans ce mot & ses derivez on fait peu sentir la premiere *s*, dans le discours ordinaire. Qui ne se peut rompre, denoüer, dissoudre. Les liens de l'amitié doivent être *indissolubles*. Parmi les Chretiens, le mariage est un nœud sacré, & *indissoluble*. Je fremis à la seule idée d'un engagement *indissoluble*. Ot. M. Un filtre, de quelque matiere qu'on le suppose, laisse couler successivement au travers de son propre tissu, quelque liqueur que ce puisse être, & il n'y a que les substances terrestres, & *indissolubles*, qui restent sur le filtre, sans le pouvoir penetrer. J. des Sç. Le Gypse est une pierre *indissoluble* dans l'eau. Fonten. Il y a des Auteurs qui ont proposé des questions *indissolubles*, qu'on ne pouvoit resoudre, comme Hentisberus, de Alliaco, Jaques Suisser dit le Calculateur, &c.

Il vaut mieux dire, *insoluble*, en parlant de questions & de problêmes, & *indissoluble*, en parlant de mariage.

INDISSOLUBLEMENT. adv. D'une maniere indissoluble. Les Ordres Sacrez lient une persone à l'Eglise *indissolublement*. Il sont unis *indissolublement*.

INDISTINCT, incte. adj. Qui est confus & obscur, qui n'est pas bien distingué. Il ne se dit guere que des sons & des idées. On n'entendoit que des voix confuses & *indistinctes*. Je n'en ai qu'une idée confuse & *indistincte*. L'ame a dans le sommeil des notions confuses & *indistinctes* des choses qui lui font faire des songes extravagans.

INDISTINCTEMENT. adv. D'une maniere indistincte. Il prononce si *indistinctement* qu'on a de la peine à l'entendre. Ces objets sont si éloignez qu'on ne les peut voir qu'*indistinctement*. Cette idée ne s'offre à mon esprit qu'*indistinctement*.

Il signifie aussi sans distinction, sans faire difference d'une persone, ou d'une chose à autre. Il medit *indistinctement* d'amis & d'ennemis. Dans le sac de cette ville on a passé tous les habitans au fil de l'épée *indistinctement*, sans distinction de sexe ni d'âge. Le Droit naturel permet de s'allier *indistinctement* avec toutes sortes de peuples, selon le besoin & les conjonctures. J. des Sç.

INDIVIDU. s. m. Terme de Philosophie. Un particulier de chaque espece, ou ce qui ne peut être divisé. La division ordinaire de la Logique se fait en genres, especes, & *individus*. Il y a des Philosophes qui soutiennent que tous les premiers *individus* des animaux & des plantes, ont été produits immediatement de Dieu. Bib. Univ.

Individu. En riant, au figuré, il signifie le corps particulier d'une persone. Cela regarde mon *individu*. Cela conserve mon *individu*. Il a bien soin de son *individu*. L'hiver est l'ennemi particulier de mon miserable *individu*, & il n'y a pas moyen que nous nous accommodions lui & moi. Bal.

On dit aussi à l'adjectif feminin en termes de Theologie, La très-Sainte & *individue* Trinité.

INDIVIDUEL, elle. adj. Terme de Logique. Qui est de l'individu, qui appartient à l'individu. Qualité *individuelle*. Plusieurs Philosophes admettent des differences *individuelles*, c'est-à-dire, entre les individus. Toute idée particuliere devient generale dès qu'on la depouille de ses circonstances *individuelles*, & qu'on la reduit à ce qu'elle peut avoir de commun avec d'autres idées. Fonten.

INDIVIDUELLEMENT. adj. Terme dogmatique. A ne regarder precisément que l'individu d'une matiere individuelle. Pierre est *individuellement* different de Paul, & ne l'est pas specifiquement.

INDIVIS, ise. Adj. Terme de Pratique. Qui doit être partagé, & qui ne l'est pas encore. Qui n'est point divisé. Ces terres sont communes & *indivises*. Notre substitution est conçuë en un article *indivis*. Patr. La clause est une & *indivise*. Id.

Par Indivis. adv. Terme de Palais. En commun. Posseder un heritage *par indivis*. Les terres de Dounezan & d'Andorre dans les Pirenées, sont *par indivis* de la Souveraineté de France & d'Espagne. On y met alternativement un Viguier François & un Viguier Espagnol. C'est aussi une souveraineté possedée *par indivis* que le *Condominium*, qui est établi en certaines terres d'Allemagne entre les Princes de la même maison.

INDIVISIBILITE'. s. f. Terme dogmatique. Etat de ce qui ne peut être divisé. L'*indivisibilité* d'un atome. L'*indivisibilité* d'un point mathematique.

INDIVISIBLE. adj. Qui ne se peut diviser. Corps *indivisible*. Un point est *indivisible*, parcequ'il n'a point de parties. On tient les atomes *indivisibles*, non pas à cause de leur petitesse, mais à cause de leur dureté & de la coherence de leurs parties.

Methode des *indivisibles*. Methode inventée par les Geometres modernes qui est d'un merveilleux usage, pour démontrer l'égalité, ou la proportion de deux ou de plusieurs grandeurs. On appelle *indivisibles*, les extremitez qu'on conçoit dans le corps ; sçavoir, le point qu'on imagine sans parties ; la ligne qu'on conçoit longue sans largeur, & large sans profondeur. Comme ces *indivisibles* peuvent être compris en certaines mesures, on compare ceux de deux ou de plusieurs grandeurs de même genre, & on conclut très clairement que ces grandeurs sont égales ou proportionelles, de la même maniere que leurs *indivisibles* le sont. L'invention de cette Methode est attribuée à P. Cavalieri. M. de Fontenelle dans *l'Eloge de M. Cassini* dit qu'il fut choisi à l'âge de 25. ans pour remplir dans l'université de cette ville-là, la premiere Chaire d'Astronomie vacante depuis quelques années par la mort de P. Cavalieri, fameux Auteur de la Geometrie des *Indivisibles*

&

& Precurseur des infiniment petits à qui on n'avoit pû encore trouver de digne successeur. Cependant M. de Roberval a soûtenu qu'il ne devoit point à Cavalieri la methode des *indivisibles*, & qu'avant que Cavalieri publiât rien sur ce sujet, il s'en servoit dans le particulier. Bib. Univ. T. XXV.

INDIVISIBLEMENT. adv. D'une maniere indivisible. Les conjoints par mariage sont unis *indivisiblement*. Le ciel & la terre les ont joint *indivisiblement*. Patr.

INDOCILE. adj. m. & f. Farouche; intraitable, qui ne veut recevoir aucune instruction, ni ceder, ni obeir. Les peuples barbares sont d'un naturel *indocile*. Les devots sont d'ordinaire *indociles*, & visionnaires. Boss. Le plus grand defaut d'un auteur est d'être *indocile*. Le P. R.

Du Latin *indocilis*.

INDOCILITE'. s. f. Naturel ou qualité de celui qui est indocile. La jeunesse sans experience se livre à une critique présomptueuse, qui la dégoute de tous les modeles qu'elle a besoin de suivre, & qui la jette dans une *indocilité* incurable. Fen.

INDOCTE. adj. de tout genre. Ignorant. Ce mot se trouve dans la Comedie des Visionnaires. Ce n'est pas pour toi que j'écris, *indocte* & stupide vulgaire. Des-M. Son plus grand usage est en Poësie. L'Acad.

INDOLENCE. s. f. Insensibilité. Nonchalance, indifference paresseuse. L'*indolence* est un grand obstacle à la fortune. Cet homme vit dans une grande *indolence*. Il y a une *indolence* de molesse plus excusable qu'une *indolence* stupide, que rien ne peut exciter. Ob. M. C'est dans l'ame qu'il faut planter l'*indolence*. Ablan. Dès que nos sens ne sont plus touchez des objets, ce n'est plus chez nous qu'*indolence*; mais l'*indolence* n'est pas sans douceur. St. Ev. Il est une agreable *indolence*, qui n'est pas, comme s'imagine le vulgaire, un état sans douleur, & sans plaisir: c'est le sentiment d'une joye delicate, que donne la tranquillité de l'esprit. Id. On l'applique aussi à ceux qui ne s'interessent aucunement à tout ce qui se passe dans le monde; que rien ne rejouït, & que rien n'afflige: Il vaudroit mieux être quelquefois en querelle avec les passions, que de joüir de cette paix honteuse que l'*indolence* donne. M. Sc. Ces affectations d'ennui, ces *indolences* perpetuelles, & ces airs de negligence que se donnent certaines femmes, ne plaisent nullement aux gens de bon goût. Fen. Un soin excessif de cacher ses defauts vaux mieux que l'*indolence* de ceux qui ne se donnent pas la peine de les deguiser. Bell. Les Epicuriens constituoient les Dieux dans une paisible *indolence*. Ob. M. L'*indolence* des Stoïciens est difficile à concevoir. L'*indolence* que les Epicuriens ont recherchée au defaut d'un bonheur dont ils desesperoient de pouvoir joüir, ne peut être. Lamy.

Là, parmi les douceurs d'un tranquille silence,
Regne sur le duvet une heureuse indolence. Boi.

INDOLENT, ente. adj. Indifferent; qui n'est touché de rien. Il se dit aussi d'un homme paresseux, nonchalant, qui n'a aucun soin de sa fortune. C'est un homme *indolent* qui ne s'émeut de rien. Avoir l'air *indolent*, la mine *indolente*. C'est l'homme du monde le plus *indolent*, de l'humeur la plus *indolente*. On s'ennuye fort avec ces personnes *indolentes*, qui ne prennent point de part à la conversation, & qui ne sentent point ce qu'on dit. Bell.

L'amour chasse des cœurs un indolent *repos*. Ob. M.

La meilleure éducation échouë sur un naturel *indolent*, & insensible. Fen. J'ai souvent remarqué que des personnes qui sont parvenuës à un grand âge, ou qui ont jouï d'une longue santé, étoient des gens d'une humeur *indolente*. Le Spectateur.

Jeunes beautez en vain tendent filets;
D'être indolent *chacun se felicite;*
Nul en amour ne daigne être hypocrite. Des-H.

Il est quelquefois subst. C'est un *indolent*, qui ne se met en peine de rien. Il n'y a pas 50. ans qu'*indolent*, & *indolence* n'étoient presque pas supportables. Quand ils commencerent à s'introduire dans le monde, Scarron en parla ainsi, pour s'en moquer.

*Mille à la Cour se servent d'*indolence,
Pour exprimer langueur, & nonchalance:
Et vous diront d'un ton triste, & dolent,
Depuis huit jours je me trouve indolent.

Aujourd'hui *indolent* & *indolence* ont des lettres de Noblesse. Vign. de Marv.

Il se dit aussi de ce qui est sans sentiment. Les tumeurs sereuses *indolentes* viennent de quelque obstacle au cours de la lymphe. Belloste.

INDOMPTABLE. ou INDOMTABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut dompter. Il se dit au propre des animaux; & au figuré, de l'esprit & des passions. Animal *indomptable*. Courage *indomptable*. Achille doit toûjours paroître fougueux, petulant, & *indomptable*. Le P. le B. Tout est soumis dans le monde à Cesar, hors l'ame fiere & *indomptable* de Caton. Bou.

INDOMPTE', ée. ou INDOMTE'. adj. Qui n'a point encore été dompté. On sacrifioit autrefois des taureaux *indomptez*, qui n'avoient point été mis sous le joug. On l'attacha à la queuë d'un cheval *indompté*. On appelle en Poësie un vainqueur *indompté*, celui qui n'a point été vaincu par ses ennemis.

Rendre docile au frein un coursier indompté. Rac.

Indompté, signifie aussi, Fier, indocile. Brebeuf a dit d'Alexandre;

Il fuit en indompté *des ardeurs indiscretes:*

Et de Cesar;

Ce farouche heros, ce courage indompté,
Prit aux yeux des soldats toute sa Majesté.

On l'a dit en bonne part de M. le Duc de Montausier.

O triste souvenir! Quand je mets tout ensemble
Son esprit, son sçavoir & son cœur indompté,
Fier, bon, tendre, constant & plein de pieté,
Helas! je cherche en vain quelqu'un qui lui ressemble.

L'Academie écrit *indomtable* & *indomté*.

INDOU. s. m. Nom d'un espece de Payens de l'Inde de deçà le Gange. Ils croyent un Dieu souverain & l'immortalité de l'ame.

IN DOUZE. s. m. Terme d'Imprimeur, & de Libraire. Sorte de livre dont chaque feuille a 24. pages. C'est un grand, c'est un petit *in douze*. On l'appelle *in douze*, parce que ce nom est pris des formes d'Imprimerie, sur lesquelles ce livre est tiré; & que chacune des formes de ces sortes de livres a douze compartimens de caracteres, qui font les douze pages qui s'impriment de chaque côté d'une feüille, & qui en font 24., en prenant les deux formes, ou les deux côtez ensemble.

INDU, ue. Voyez Indeu, & Induë.

INDUBITABLE. adj. m. & fem. Qui est certain, hors de doute, assûré. Le succès de cette affaire est *indubitable*. Son droit est *indubitable*. Sans l'autorité des Empereurs il est *indubitable*, que les Temples de Jupiter & de Mars seroient encore debout. Jur. Les articles de la Foi sont *indubitables*. Les demonstrations d'Euclide sont *indubitables*. Il est *indubitable* qu'il faut mourir.

INDUBITABLEMENT. adv. Sans doute, assûrement, certainement, infailliblement. J'arriverai un tel jour *indubitablement*. Tout homme doit mourir; &

& cela *indubitablement.* Une telle loi les exposeroit *indubitablement* au peril. PASC.

INDUCTION. s. f. Consequence qu'on tire en raisonnant de quelques principes avancez. La conclusion d'un syllogisme est une *induction* qu'on fait des deux premisses.

INDUCTION, est aussi un argument particulier à la Rhetorique, qui se tire d'un denombrement qu'on fait de plusieurs choses, dont on tire une consequence generale. Prouver quelque chose par *induction.* La dispute engage dans une *induction* presque infinie dont on ne sort presque jamais. OE. M. C'est dans les corps de ceux qui sont morts de maladie qu'on voit au vrai quel a été le siege du mal, & c'est de là qu'on peut former des *inductions* très utiles, pour l'entretien ou pour le recouvrement de la santé. J. DES SÇ.

INDUCTION, en termes du Palais, se dit des preuves & avantages qu'on tire des pieces, à mesure qu'on les produit dans un inventaire. Les contredits se fournissent pour debattre non seulement les pieces, mais aussi les *inductions* qu'on en tire. Pour confirmer toutes ces *inductions* on m'a fourni deux pieces. PAT.

INDUCTION, signifie aussi Instigation, impulsion, une persuasion qu'on fait à quelcun pour le pousser à faire, ou à dire quelque chose de mauvais. C'est par votre *induction* que cette femme a été subornée, qu'elle a abandonné son mari. Ce fut par l'*induction* de son Conseil, qu'elle jugea que, &c. MAUC.

INDUE. adj. fem. Qui ne se dit que d'un temps pris mal à-propos. Venir à une heure *induë*, c'est, Venir trop tôt, ou trop tard. Vous venez demander à dîner à deux heures, c'est une heure *induë.* Vous venez chercher un Avocat chez lui à dix heures, c'est une heure *induë*, il est au Palais. On dit aussi, Se retirer à heure *induë*, c'est-à-dire, bien avant dans la nuit.

On dit aussi en termes de Pratique, une *induë* vexation; pour dire, une oppression injuste.

INDUEMENT. Terme du Palais. Le premier *e* de ce nom ne se fait sentir qu'en allongeant l'*u* qui le precede. Injustement. On a emprisonné cet homme *induëment*, c'est-à-dire, contre les regles de la justice. On lui a fait un procès *induëment* & sans sujet.

INDUIRE. v. act. Inferer, conclurre, tirer une consequence de quelques principes, de quelques propositions qu'on a avancées. Qu'*induisez* vous de là? Vous ne sçauriez rien *induire* à votre avantage de la Loi que vous avez citée. Quelle que soit cette avanture, on n'en peut rien *induire* contre l'accusé. D'AUCOUR.

Ce mot vient du Latin *inducere.*

INDUIRE, signifie aussi, Persuader; porter, exciter à faire quelque chose, par des discours ou par des exemples. On estimoit qu'il pourroit être *induit* à se rendre par le bruit de la renommée. VAUG.

Ce mot s'employe particulierement, quand il s'agit de porter quelcun à quelque chose de mauvais. Qui vous a *induit* à cela? C'est un subornateur qui l'a *induit* à deposer le faux. *Induire* à mal faire. Quand nous disons à Dieu dans l'Oraison Dominicale, qu'il ne nous *induise* point en tentation, nous entendons qu'il ne permette pas que nous succombions à la tentation. Si les hommes doivent à Dieu du respect, Dieu doit aux hommes de ne les pas *induire* en erreur. PASC. *Induire* en erreur, c'est mettre les hommes dans la necessité de conclure, & de suivre une fausseté. ID. Le mot d'*induire*, en ce sens, n'a guere d'usage que dans ces sortes de phrases.

INDUIT, ITE. part.

INDUISSES. s. f. pl. Vieux mot. Inductions à faire quelque chose.

INDULGEMMENT. adv. D'une maniere douce, & indulgente. Les Juges ont jugé ce criminel fort *indulgemment*; ils ne l'ont pas jugé avec toute la séverité des loix.

INDULGENCE. s. f. Bonté; douceur, facilité à pardonner; inclination à tolerer, à excuser les fautes. Les meres gâtent souvent leurs enfans par trop d'*indulgence.* Ce qui fait que nous avons tant d'*indulgence* pour nos passions, c'est que nous les regardons dans un certain point de vuë qui nous empêche d'en appercevoir le ridicule. BELL. Pourquoy regarder avec tant d'indignation la chute des autres, & les juger si rigoureusement, puisque nous avons tant de besoin de leur *indulgence*? M. ESP. D'où vient que nous n'avons pas pour les autres la même *indulgence* que nous voulons que l'on ait pour nous? BELL. Nous regardons nos defauts avec beaucoup d'*indulgence.* OE. M. Parcourez les prisons & les hôpitaux, & vous avouërez que la Providence n'a pas une *indulgence* aveugle pour les pecheurs. ID. L'*indulgence* Chretienne va plus loin que l'*indulgence* humaine. L'*indulgence* humaine n'est qu'une politique, & une fausse vertu. M. ESP.

INDULGENCE, en termes de Theologie, est l'absolution ou la remission de la peine duë aux pechez, accordée par l'Eglise Romaine, & qui exempte du Purgatoire. On appelloit *indulgence*, les relachemens de la severité de la Discipline, que l'Eglise accordoit à la priere des Martyrs, ou pour d'autres raisons; mais on n'appelloit jamais *indulgence* la relaxation de la peine duë au jugement de Dieu. Aujourd'hui dans l'Eglise Romaine on appelle ainsi le relachement de la justice de Dieu. On suppose qu'il y a un thresor infini dans l'Eglise, composé des merites de Jesus-Christ, de ceux de la Bienheureuse Marie, & des Saints, de leurs satisfactions & souffrances, & que le Pape a le pouvoir de dispenser ce thesor. PICT. Les *indulgences* sont sorties du Pelagianisme Monachal. BIB. UNIV. T. XI. La puissance d'accorder des *Indulgences* a été accordée à l'Eglise; mais l'usage en doit être retenu & moderé, de peur que la discipline Ecclesiastique ne soit enervée par une excessive facilité. BOSS. Les Bulles des *indulgences* portent ordinairement qu'on ne les accorde qu'à ceux qui sont contrits & confessez. Cependant le Pape Boniface IX. a accordé aux Milanois une entiere absolution de leurs pechez, quand même ils ne seroient ni contrits ni confessez. On achete à Rome les *Indulgences*, & il n'y a rien de plus commun dans les Eglises & même dans les chapelles que les Bulles d'*indulgences.* On les accorde aussi à des Confrairies quand elles les veulent acheter. L'abus des *Indulgences* a donné lieu à la Reformation. Ce fut le dernier jour d'Octobre de l'année 1517. que Martin Luther se declara en faisant soutenir à Wittemberg ses fameuses Theses sur les *Indulgences.* Environ le même tems Zwingle fit à Zurich ce qu'avoit fait Luther dans la Saxe. Quand on sçaura jusques à quel excès on avoit porté la matiere des *Indulgences*, on pardonnera, sans doute, les emportemens de Luther, contre ceux qui les prêchoient. Voici les termes de celles qu'accordoit Arcimbold Protonotaire & Refendaire Apostolique. *Je t'absous premierement de toutes les Censures ecclesiastiques, que tu peux avoir encouruës en quelque maniere que ce soit. Ensuite de tous pechez, fautes, & excès que tu as commis jusques ici, quelques énormes qu'ils puissent être; même de ceux qui sont reservez au S. Siege, autant que peuvent s'étendre les Clefs de la Sainte Mere Eglise; te pardonnant par une indulgence pleniere toutes les peines que tu as meritées de souffrir dans le Purgatoire pour tous les pechez susdits. Je te retablis dans les Saints Sacremens de l'Eglise, dans l'innocence, & dans la pureté que tu avois, après avoir été baptisé, en sorte que les portes des peines te soient fermées, si tu viens à mourir, & les portes du Paradis des delices te soient ouvertes; que si tu ne meurs*

meurs pas tu conserveras cette grace jusques à ce que dans un autre tems tu sois à l'article de la mort. Seckendorf. Un Evêque officiant donne quarante jours d'*indulgence.* Le Jubilé porte *indulgence* pleniere : il y a aussi des bulles d'indulgences plenieres accordées à plusieurs Eglises, à plusieurs Confrairies, pour certaines Fêtes. Le Chapitre *sancimus* dans le Droit Canon donne des *indulgences* à ceux qui épousent les femmes publiques pour les retirer du vice. Il y a diversité entre les *Indulgences.* Il y a des *indulgences plenieres*, & d'autres qui ne le sont pas. Il y en a qu'on appelle *locales*, qui sont attachées à de certains lieux, à de certaines Eglises, de certains autels, de certaines chapelles. Il y en a de *réelles* attachées à des grains, à des rosaires, à des images. Il y en a qui sont *personnelles*, que le Pape accorde à de certaines personnes, pourvû qu'elles fassent de certaines choses. Le Pape ne peut faire publier aucunes *indulgences* en France sans la permission du Roi, & à moins qu'elles ne soient verifiées dans le Parlement.

Tout domestique, en trompant un mari,
Pense gagner indulgence *pleniere.* La Font.

INDULGENT, ente. adj. Bon, facile, qui use d'indulgence, qui excuse, qui pardonne aisément. Il ne faut point qu'un Auteur soit *indulgent* à soi-même.

Et chacun pour soi-même est toujours indulgent. Boi.

Plus on a le discernement exquis, plus on se fait honneur d'être *indulgent.* Le Ch. de M. Il ne faut être dans le monde ni trop *indulgent*, ni trop austere. Bell. On ne se represente Dieu que sous l'idée d'un Dieu *indulgent*, & pitoyable, & là-dessus on se promet le pardon avec une securité fatale. La Pl. A mesure que nos connoissances augmentent, nous devenons plus *indulgens*, & plus équitables pour les autres. M. Esp. Les Juges trop *indulgens* aux scelerats, sont cruels aux gens de bien qui en souffrent la persecution. Il y a des gens qui risquent d'être trop severes, de peur d'être trop *indulgens.* Tour.

INDULT. s. m. Grace accordée par Bulles du Pape à quelque Corps, ou Communauté, ou à quelque personne par un privilege particulier, pour faire, ou obtenir quelque chose contre la disposition du Droit commun. C'est une espece de mandement ou de transport des graces expectatives, que le Pape étoit autrefois en droit d'accorder. On pretend que le Pape peut quelquefois deroger aux *indults* qu'il a accordez, comme étant des graces & des privileges ; ce qu'il ne peut pas faire à l'égard des concordats qui sont des contracts. Il y a deux sortes d'*indults.* Les uns sont *actifs*, & consistent dans le pouvoir de nommer, conferer & presenter librement aux Benefices sujets aux reserves, & aux regles de la Chancelerie Apostolique. Les Papes en accordent ordinairement aux Princes seculiers, Cardinaux, Evêques, & autres Prelats. Les *indults passifs* consistent dans le pouvoir de recevoir des Benefices, & graces exspectatives, comme ceux du Parlement, des Graduez & des Mandataires.

L'*indult* des Rois est le pouvoir qui leur est donné de nommer aux Benefices Consistoriaux des païs, qui n'étoient point compris dans le Concordat, ou en forme de grace ou privilege particulier. Le Pape Leon X. donna au Roi François I. un nouvel *indult* de nommer aux Benefices Consistoriaux des païs de Bretagne, & de Provence, qui n'étoient point compris dans le Concordat. Ils en ont aussi accordé pour les païs conquis, comme celui de Clement IX. accordé au Roi pour le Roussillon. Alexandre VII. & Clement IX. ont accordé à Louïs XIV. & à ses successeurs, un *indult* pour nommer aux Evêchez & benefices consistoriaux dans l'étenduë des Evêchez de Mets, Toul & Verdun. Le Pape a aussi accordé des *indults* pour l'Artois, pour Tournai & autres villes conquises dans les Pays-Bas. A proprement parler les *indults* que prennent les Rois de France, sont plutôt des marques de deference & de pieté que de sujettion ; ce sont plutôt des extensions & des explications du Concordat, que de nouvelles concessions. Au reste les *indults* accordez aux Rois de France pour nommer aux Evêchez dans les païs d'Obedience, doivent être censez perpetuels & n'avoir pas besoin d'être renouvellez pour chaque Roi, comme étant donnez à la Couronne, & non pas à la personne du Roi. Les Papes pretendent le contraire. Les Rois d'Espagne ont obtenu un *indult*, pour nommer aux dignitez des Cathedrales & Collegiales des Pays-bas.

L'*indult* des Cardinaux est un privilege de pouvoir tenir des Benefices reguliers aussi-bien que des seculiers, de pouvoir conferer en commende, ou la continuer ; de disposer des benefices étant à leur collation *liberè & licitè*, sans pouvoir être prevenus par le Pape dans les six mois, pour la Collation des Benefices qui dependent d'eux. Quelques autres Collateurs ont aussi un *indult*, pour continuer la Commende, pour conferer de Commende en Commende. Dans les pays d'Obedience le Pape accorde quelquefois aux Evêques un *indult*, pour nommer aux benefices dans les mois qui lui sont reservez. L'*indult* par lequel le Pape ne peut prevenir les Cardinaux fut accordé par Clement VII. en 1530. au Cardinal de Lorraine, & puis étendu à tous les Cardinaux François. Au Conclave de Paul VI. il fut arrêté par Compact entre tous les Cardinaux perpetuel & irrevocable, que les Papes n'y pourroient plus déroger à l'avenir ; cet *indult* étant moins un privilege, qu'une restitution de l'ancien droit des collateurs. De là vient que l'*indult* des Cardinaux s'appelle l'*indult de compact.*

Indult de Mrs. du Parlement : C'est un droit, ou privilege accordé à Mr. le Chancelier, au Garde des Sçeaux, à Mrs. les Presidens, & les Conseillers du Parlement, les Avocats & Procureurs Generaux, les Maîtres des Requêtes, les Greffiers, & Secretaires du Parlement, pour obtenir chacun d'eux un Benefice sur le Collateur auquel la nomination du Roi est adressée. Le Chancelier a deux *Indults* ; l'un comme Chancelier & l'autre comme Garde des Sceaux. C'est une espece de Patronage du Roi. Cet *indult* est un mandat, ou une grace par laquelle le Pape permet au Roi de nommer à tel Collateur qu'il lui plaît, un Conseiller, ou autre Officier du Parlement, à qui le Collateur sera obligé de conferer un Benefice. Ainsi le droit d'*indult* reside radicalement en la personne du Roi. Les Officiers n'en sont que l'objet, & n'en ont que l'usage, & l'utilité. Le Roi est le canal par lequel cette grace leur est communiquée. Il faut nommer au Roi celui qui doit tenir l'*indult*, & le Roi fait expedier des lettres adressées à un seul Collateur qu'il nomme lui-même, ou plutôt le Chancelier pour le Roi. Chaque Officier ne peut exercer ce droit qu'une seule fois en sa vie, & chaque Collateur ne peut aussi en être chargé qu'une seule fois en sa vie, ou pendant la vie du Roi, si c'est une communauté. Si un Prelat meurt, sans avoir aquitté l'*Indult*, c'est une dette réelle que son successeur est obligé d'aquitter. Si l'Officier est Clerc, comme ils l'étoient la plûpart au commencement de la concession de l'*indult*, il peut se nommer lui-même ; s'il est Laïque, il peut nommer une autre personne, pour être presentée en sa place par le Roi, & tenir son *indult.* L'*indult* s'étend aux Benefices reguliers, aussi bien qu'aux seculiers. Les dignitez des Cathedrales, & Collegiales, sont sujettes à l'*indult*, & l'Indultaire les peut requerir, quoyque les Graduez ne puissent pas preten-

dre à celles des cathedrales. Celui qui a droit d'*indult* doit obtenir des lettres patentes à la G. Chancellerie, adressées à un Patron, ou Collateur, à qui il faut notifier ces lettres, & en laisser copie, afin qu'il confere le premier Benefice vacant. L'Indultaire le peut requerir dans les six mois, & le Collateur ou Patron est obligé de le conferer à l'Impetrant. Les lettres du Roi obtenuës par l'Indultaire doivent aussi être enregîtrées au Parlement. Les Cardinaux possedans en France des Evêchez, Abbayes ou autres Benefices, ne sont point sujets au droit d'*indult*. Voyez INDULTAIRE. Pasquier dit que ce privilege fut accordé au Parlement, afin qu'il ne s'opposât plus si fortement aux entreprises de la Cour de Rome. Quelques-uns croyent que le Pape Eugene IV. a été le premier Auteur de ce privilege, par une bulle de 1434. dont l'Original ne se trouve plus. On trouve de ces mandemens du temps du Pape Benoist XII. seant en Avignon & dès l'an 1334. L'*indult* de Mrs. du Parlement fut suspendu depuis la Pragmatique, tant à cause des élections qui furent rétablies, que parce qu'ils ne vouloient point consentir à la suppression de la Pragmatique. Ainsi l'usage de ces droits ne fut veritablement affermi qu'en 1538. par la bulle *Pauline*, ou de Paul III. à la recommandation de François I. à la conference qu'ils eurent dans la ville de Nice. Le Pape Clement. IX. accorda une autre bulle ampliative en 1668. par laquelle les Indultaires sont dechargez d'accepter des Cures, ou Benefices ayant charge d'ames, & des Benefices au dessous des 600. livres de revenu. Auparavant par la bulle de Paul III, ils étoient obligez d'accepter un Benefice de 200. livres, pour remplir l'*indult*. De plus il donna le pouvoir aux Collateurs ordinaires, & aux executeurs de l'*indult*, de conferer des benefices reguliers de Commende en Commende, pourvû que le dernier Titulaire l'ait possedé en Commende libre: & ce titre s'est appellé *ampliation d'indult*. Le Pape Benoist XIII. envoya une forme d'*indult* à l'Université de Paris en l'an 1396. par lequel il lui permettoit de se nommer sur les Benefices des Diocesains: mais elle en negligea l'execution. La bulle de Clement IX. fut confirmée par lettres patentes du Roi qui furent enregîtrées au Grand Conseil, à qui le Roi attribuë l'execution de cette bulle, à l'exclusion de toutes les autres Cours. Le Grand Conseil ne joüit pas de l'*indult* comme l'a cru Fevret. Mais il a été établi seul juge de l'*indult*, parce qu'il ne seroit pas juste que le Parlement fût juge en sa propre cause. M. Regnaudin, Procureur General au Grand Conseil & M. Pinson ont traité de l'*indult*. Mrs. de la Chambre des Comptes ont aussi pretendu avoir des *indults* à l'exemple du Parlement: ils ne l'ont pû obtenir. M. le President Cochet de S. Vallier a fait un Traité de cet *indult*, imprimé à Paris en 1703. La Province de Bretagne s'est depuis long-tems opposée à l'*indult* du Parlement.

INDULT, se dit aussi de la permission qu'on donne à quelcun d'exercer la Medecine sans donner lieu à la vacance des Benefices. Il se dit aussi de plusieurs graces semblables, comme pour l'usage des viandes deffenduës, pour être dispensé de montrer sa Lettre de tonsure, pour un Religieux qui veut entrer dans un autre Ordre, pour prendre les Ordres en trois jours de temps, pour pouvoir tenir la calotte en celebrant la Messe, &c. Ils sont taxez à 15. livres quand ils s'expedient par une simple signature, & à 60. livres quand ils s'expedient par un Bref.

INDULT, INDULTE. C'est un droit que le Roi d'Espagne prend sur les marchandises des particuliers, qui arrivent de l'Amerique par la Flotte & par les Galions. Ce droit est de huit pieces de huit & de deux reaux par ballot; ce qui va environ à deux & demi pour cent. On l'appelle aussi *Droit de bon partage*.

INDULTAIRE. s. m. Celui qui a un Indult, ou qui requiert un Benefice en vertu d'un indult, d'un Conseiller du Parlement de Paris, ou d'un Maître des Requêtes, &c. Voyez INDULT. Dans la concurence les *Indultaires* sont preferez aux graduez, parce que leur droit est le plus ancien. DuMoulin tient le droit des graduez plus favorable que celui des *Indultaires*. L'*Indultaire* peut être prevenu par le Pape avant sa requisition. Un *Indultaire* peut se nommer lui-même s'il est Clerc: ce que ne peut faire le Patron, ni le Collateur. La nomination d'un *Indultaire* sur un Prelat qui a deja été grevé, c'est-à-dire, qui a deja aquitté l'indult, est nulle, suivant la *Pauline*, ou bulle de Paul III. Si l'Ordinaire refuse la provision, l'*Indultaire* peut s'adresser aux Executeurs du mandat Apostolique, ou de l'indult. Les executeurs de l'*indult* du Parlement de Paris & pour en donner les provisions, sont par la bulle d'Eugene IV. en 1431. l'Archevêque de Tours. Paul III. a nommé pour Executeurs de l'*indult* l'Abbé de S. Magloire dont la mense abbatiale a été unie à l'Evesché de Paris en 1564. l'abbé de S. Victor & le Chancelier de l'Eglise de Paris. Clement IX. a nommé l'abbé de S. Denis, l'abbé de S. Germain & le Grand Vicaire de l'Archevêque de Paris.

INDUSTRIE. s. f. Dexterité, adresse à faire reüssir quelque chose, quelque dessein, quelque travail. Cette montre est travaillée avec bien de l'*industrie*. Il a falu beaucoup d'*industrie* pour l'inventer. Ce pauvre homme n'est capable d'aucun emploi; il n'a point d'*industrie*. Les hommes se sont assemblez en societé, afin de joüir des secours de leur *industrie* mutuelle, dont les besoins de la vie ont rendu le commerce necessaire. OE. M. Il inventa de saintes *industries* pour soulager les Miserables. P. D'ORL. L'*industrie* mechanique fait fleurir les Etats. Vous ne devez rien de votre beauté à votre *industrie*; la Nature a pris tous les soins. ST. EV. Les conquerans illustres qui ont laissé un si grand nom à la posterité, n'approchoient pas de l'*industrie* d'Annibal à maintenir des Armées. ID. Sa Fortune étoit si mediocre, qu'il chercha à s'en faire une meilleure par son *industrie*. FL. Tirons des hommes ce que l'*industrie* nous en peut faire tirer honnêtement. ST. EV. Les mystiques disent que l'oraison passive est une suspension de toutes les puissances de l'ame, & une cessation de toute *industrie* propre, & de tout propre effort.

INDUSTRIE, se prend aussi quelquefois simplement pour l'art, pour le travail. Les Marchands, les Fermiers, sont taxez à la taille non seulement pour leur bien, mais à proportion de leur *industrie*, de leur commerce.

Ce mot est tiré du Latin *industria*, d'*industrius*, qui est dit, selon Festus, *ab intrò struendo*. Selon cet Auteur, celui-là proprement est industrieux, qui *intrò struit*, qui travaille pour le dedans, c'est-à-dire, pour sa famille, & qui ne perd aucune occasion pour cela.

On appelle par raillerie, *Chevaliers d'industrie* ou *Chevaliers de l'industrie*, ceux qui n'ayant point de bien, subsistent par leur adresse & leur *industrie*, comme les filoux, flatteurs, écornifleurs, donneurs d'avis, &c. & il ne se dit qu'en mauvaise part. L'Aventurier Buscon decrit agreablement l'Ordre des *Chevaliers de l'industrie*.

INDUSTRIE, se dit quelquefois des animaux. Les oiseaux font leur nid avec une merveilleuse *industrie*. Ceux qui ont vû les castors qui bâtissent leur maison, admirent leur *industrie*.

IN-

INDUSTRIEUSEMENT. adv. D'une maniere industrieuse. Cet ouvrier applique l'émail fort *industrieusement.* C'est dans l'Histoire que les Princes decouvrent, que le lustre de la flatterie est superficiel; & que les fausses couleurs, quelque *industrieusement* qu'on les applique, ne tiennent pas. Boss. Les mains de la Princesse *industrieusement* occupées s'exerçoient à des ouvrages dont la pieté avoit donné le dessein. Id.

INDUSTRIEUX, euse. adj. Qui a de l'industrie, ou qui est fait avec industrie. Un homme très *industrieux.* Un ouvrier *industrieux.* Cet ouvrage est fait d'une maniere fort *industrieuse.* Cette machine est merveilleusement *industrieuse*; elle part d'un esprit fort *industrieux.* Les Turcs sont fort *industrieux* & sçavent presque tout faire de ce qui est le plus necessaire à la vie. Dalerac. Le singe est un animal *industrieux*, il imite l'industrie des hommes. Vous êtes aussi *industrieux* à cacher vos bonnes actions que les autres à les montrer. Boss. Rome a voulu persuader, qu'une Providence *industrieuse* avoit ajusté les divers genies de ses Rois aux differens besoins de son peuple. St. Ev. Les violens desirs sont *industrieux.* Le Ch. de M. La fraude est plus *industrieuse* que la bonne foi. Oe. M.

INDUT. s. m. Terme de Liturgie & de Rubriques. Il est en usage dans l'Eglise de Paris, où l'on appelle *induts*, les Clercs, les Ecclesiastiques qui asistent à la Messe revêtus d'une aube & d'une tunique, pour servir le Diacre & le Soudiacre.

Du Latin *indutus*, revêtu.

I N E.

INEFFABILITE' s. f. Terme de Theologie. Impossibilité d'exprimer quelque chose par des Paroles. Il ne se dit que des attributs de Dieu, des Mysteres de la Religion. L'*ineffabilité* des grandeurs de Dieu. L'*ineffabilité* des Mysteres.

INEFFABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut dire, qu'on ne sçauroit exprimer. Il ne se dit qu'en parlant de Dieu & des mysteres de la Religion. Le mystere *ineffable* de l'incarnation. L'homme est uni au Verbe d'une maniere *ineffable.* Le P. Doucin. Adorer la grandeur *ineffable* du Verbe. Boss. Dieu communique à l'ame des graces sublimes, & *ineffables.* Id.

Du Latin *ineffabilis.*

Ineffable, signifie aussi, Ce qu'on ne doit point prononcer par respect. Les Hebreux tenoient le nom de Dieu Jehovah pour *ineffable*, parce qu'il étoit defendu à tous les seculiers de le prononcer. Il n'y avoit que les seuls Prêtres qui en eussent la permission, dans certaines Fêtes solemnelles, lorsque du Sanctuaire ils donnoient la benediction au peuple.

En Arithmetique, le nombre *ineffable*, est la même chose que le nombre sourd. Harris.

INEFFAÇABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut effacer. L'eau forte qui tombe sur des étoffes, y fait des taches *ineffaçables.*

Ineffaçable, se dit figurément. Quand on a fait une amende honorable en Justice, c'est une tache à l'honneur qui est *ineffaçable.* Dans l'Eglise Romaine on tient que le Baptême imprime un caractere *ineffaçable*; que le caractere de l'Ordre, est *ineffaçable.* Les grandes impressions du cœur sont *ineffaçables.* M. Sc. Les bienfaits s'oublient facilement; mais les injures s'impriment dans l'esprit d'une maniere *ineffaçable.*

INEFFECTIF, ive. Qui n'a point d'effet, qui demeure sans effet. Dieu veut des œuvres, & il ne se paye ni de simples desirs, ni de volontez *ineffectives.* Ab. de la Tr. Il arrive souvent que les intentions que Dieu a inspirées demeurent *ineffectives*, & pour lors les volontez sont comptées pour des œuvres. Id. L'usage n'a pas encore adopté ce mot. On dit *inefficace.*

INEFFICACE. adj. m. & f. Qui n'est pas suffisant, qui n'est pas assez fort pour faire quelque chose, qui ne produit pas son effet. Tous les remedes qu'on a fait à ce malade ont éte *inefficaces.* La nature corrompuë rend souvent les graces de Dieu *inefficaces.* Ils pensent que le libre arbitre rend la grace efficace, ou *inefficace* à son choix. Pasc. La promesse des recompenses seroit *inefficace* pour obliger les hommes à faire leur devoir, il a falu y ajoûter la crainte des supplices.

INEFFICACITE'. s. f. Manque de force, de vertu. L'*inefficace* d'un moyen, d'un secours, d'un remede. Les Medecins Siamois accusent presque toûjours la force majeure des Esprits, de l'*inefficacité* de leurs remedes. La Loub.

INEGAL, ale. adj. Qui n'est point égal, qui est plus grand, ou plus petit qu'un autre. Il se dit des choses, & des personnes. *Inegal* en condition, en âge, en biens. Des lignes, des grandeurs *inegales.* Combat *inegal*, où les forces sont plus grandes d'un côté que de l'autre. On dit aussi, un chemin *inegal*; pour dire, qu'il est raboteux, qu'il n'est pas plain & uni.

Inegal, se dit au figuré. Un esprit *inegal*, un homme *inegal*, est un fantasque, tantôt caressant, tantôt rebarbatif. C'est un esprit inconstant, bizarre; qui change souvent d'humeur, & de sentimens. Les personnes *inegales* ressemblent à ces climats disgraciez, où l'on ne passe jamais deux jours sans pluye, ou sans orage. La Pl. Les personnes d'une humeur *inegale*, & un peu capricieuse, ont d'ordinaire beaucoup d'esprit. M. Sc. Un homme *inegal*, n'est pas un seul homme; ce sont plusieurs: il se multiplie autant de fois qu'il a de nouveaux goûts, & de manieres differentes. Il est à chaque moment ce qu'il n'étoit point, & il va être bientôt ce qu'il n'a jamais été; il se succede à lui-même. La Br. Un stile, un discours *inegal*, est un stile mal soûtenu; qui s'éleve trop haut, & qui tombe trop bas.

On dit aussi en Medecine, un pouls *inegal*, quand il ne bat pas également.

INEGALEMENT. adv. D'une maniere inegale. C'est un homme qui s'est toûjours conduit fort *inegalement.* On doit traitter les gens *inegalement*, & faire à chacun des honneurs selon son merite.

INEGALITE'. s. f. Difference; Defaut d'égalité. Il y a entre ces deux personnes toute sorte d'*inegalité.* Une certaine *inegalité* entre les hommes, qui entretient l'ordre, & la subordination, est l'ouvrage de Dieu: une trop grande subordination est la loi des plus forts. La Br. L'*inegalité* de deux lignes, de deux figures. L'*inegalité* du chemin fatigue les chevaux. L'*inegalité* des humeurs, du pouls; l'*inegalité* des saisons; l'*inegalité* de l'air, c'est-à-dire, les changemens qui y arrivent.

Inegalité, se dit aussi des inconstances, & des bizarreries de l'esprit. La complaisance sert à supporter les caprices & les *inegalitez* de nos amis; & à ne prendre pas garde à quelques legeres rudesses, pourvû qu'elles ne soyent pas trop frequentes. M. Sc. Les *inegalitez* bizarres de certaines gens ruïnent la douceur du commerce. Bell. Je trouve quelque chose de piquant dans les *inegalitez* de cette femme. St. Ev. Notre esprit a ses *inegalitez* causées par le dereglement des sens. Id. L'*inegalité* de l'humeur vient bien souvent de la constitution du temperament, ou des frequens changemens de l'air.

INE'LIGIBLE. adj. Qui n'a pas les qualitez necessaires pour être élu. Le Parlement declaroit *inéligibles* pour assister au prochain Parlement ceux &c. LARREY.

INENARRABLE. adj. m. & f. Terme de Theologie. Qui ne peut être raconté. Saint Paul étant transporté au troisiéme ciel y ouït des choses *inenarrables*, qu'il n'est pas possible à l'homme de raconter. Gemissement *inenarrable*. GOD. Saint Pierre dit que les veritables Fidelles se rejouïssent d'une joye *inenarrable*, & glorieuse.

INEPTE. adj. m. & f. Qui n'est point propre à quelque chose. Ce mot sent un peu le College. On peut dire dans la conversation ; Cet homme a du talent pour les sciences ; mais il n'y eut jamais personne plus *inepte* pour les affaires. BOU. Il est *inepte* à tout.

Il signifie aussi, impertinent, absurde; & dans cette acception il se dit des personnes & des choses. C'est un homme *inepte*. C'est l'homme du monde le plus *inepte*. Tout ce qu'il dit est *inepte*. Un Auteur serieux n'est pas obligé de remplir son esprit de toutes les *ineptes* applications, que l'on peut faire au sujet de quelques endroits de son Ouvrage. LA BRUY. L'envie est la plus *inepte* de toutes les passions. MONT.

Ce mot est tiré du Latin *ineptus*, qui est dit *tanquam non aptus*, qui n'est pas propre, convenable. *Ineptire*, Parler sottement, d'une maniere extravagante.

INEPTEMENT. adv. D'une maniere impertinente. Il est de peu d'usage.

INEPTIE. s. f. Prononcez INEPSIE. Impertinence, absurdité, sotise. Ce livre est plein d'*inepties*. Cet homme est fecond en *inepties*. On étoit alors penetré de cette maxime, que ce qui est dans les Grands, splendeur, sumptuosité, magnificence, est dissipation, folie, *ineptie* dans les particuliers. LA BRUY.

INERTIE. s. f. Terme de Philosophie. La force d'*inertie*, selon M. Newton, est un principe passif, par lequel les corps persistent dans leur mouvement, ou dans leur repos ; & reçoivent du mouvement, à proportion de la force qui l'imprime, comme ils resistent autant qu'on leur resiste. Ce principe seul n'auroit jamais introduit aucun mouvement dans le monde. Il en faloit quelque autre, pour mettre les corps en mouvement ; & à present qu'ils sont mûs, quelque autre principe est necessaire, pour conserver leur mouvement. B. A. & M.

Du Latin *inertia*, inaction.

INESBRANSLABLE, ou INEBRANLABLE. adj. m. & f. Qui est ferme, qu'on ne sçauroit ébranler, ni remuer. Les vagues attaquent en vain les rochers ; ils sont *inebranlables*.

INESBRANSLABLE, signifie fig. constant, ferme. Un courage *inebranlable* à toutes sortes d'accidens. Ce Magistrat est *inebranlable* dans son integrité. C'est un homme *inébranlable* dans les resolutions qu'il a prises. Le zêle du Prelat fut *inebranlable*. BOSS. Les principes de la Geometrie sont *inebranlables*. Le sage des Stoïciens se vante que les ruïnes du monde, en l'accablant, le trouveroient ferme, & *inebranlable*. M. ESP. La Religion Chrêtienne toûjours *inebranlable* par elle même, n'a pas besoin de s'appuyer sur des preuves ou fausses ou équivoques. J. DES SÇ.

INESBRANLABLEMENT, ou INE'BRANLABLEMENT. adv. Fermement, d'une maniere inébranlable. C'est un homme *inebranlablement* attaché à son devoir. Quand il s'entête une fois d'une opinion, il y demeure *inébranlablement* aheurté. Les bienheureux sont *inébranlablement* affermis dans le bien.

INESCATION. s. f. Prononcez l'*s*. Sorte de transplantation qui se fait pour la cure de certaines maladies. Elle consiste à faire manger à un animal de l'aiman qui soit impreigné de la mumie, c'est-à-dire, de l'esprit vital de la personne malade. On pretend que l'animal unit avec soi cette mumie, qu'il la corrige, s'appropriant sa qualité vicieuse, & que par ce moyen la santé de celui duquel la mumie a été tirée, se retablit. Si l'animal meurt avant que cela arrive, il faut choisir un autre animal, & lui donner ce qu'on avoit donné au premier. En ce cas on doit prendre du sang bien putrefié, ou bien fermenté du malade, qui vaut mieux pour cela qu'aucune autre partie. Ce qu'on appelle ici *aiman*, est le milieu qu'on choisit pour servir de vehicule à l'esprit vital.

INESPERE', E'E. adj. Prononcez l'*s*. Ce qui surprend, & à quoy un ne s'attendoit point. Chose *inespérée*. Evenement *inesperé*. Cette succession est un bonheur *inesperé*. Contentement *inesperé*. VOIT. Joye *inespérée*. ABLAN. Le hazard, la fortune, ou plutôt la Providence font des coups *inesperez*, font reüssir des choses qui n'avoient aucune apparence de succès.

INESPERE'MENT. adv. D'une maniere inesperée ; losqu'on s'y attend le moins. Il est venu *inesperément* un secours du Ciel qui a sauvé cette place, un grand orage qui a obligé à lever le siege. Il étoit ruiné ; il lui est survenu *inespérement* un gros lot qui a rétabli ses affaires. Cet adverbe n'est pas approuvé de tout le monde. Il ne se dit que des bons évenemens. L'ACAD.

INESPUISABLE, ou INEPUISABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut épuiser ni tarir. Ce Marchand a des richesses *inepuisables*. Cette mine est fort riche, elle est *inepuisable*. La France a un fonds *inepuisable* de richesses. Les Catacombes de Rome sont une source *inépuisable* de reliques. OE. M.

Il se dit aussi au figuré. Ce sçavant a un fonds de science *inepuisable*, un esprit *inepuisable*. La misericorde de Dieu est un fonds *inepuisable*. Dieu est *inépuisable* dans ses bienfaits. LA PL. J'ay pour vous un fonds de tendresse *inepuisable*. La Morale est un sujet *inepuisable*. L'esprit le plus *inépuisable* tarit à la fin. LE CH. DE M.

INESTIMABLE. adj. m. & f. Prononcez l'*s*. Qui est de grande valeur, & dont on ne peut pas fixer le prix. Ainsi il ne signifie pas le contraire de son simple, *estimable*, qui veut dire, digne d'être estimé. C'est pourquoy il ne s'applique point aux personnes, & l'on ne dit point, c'est un homme *inestimable*. Mais on dit en parlant des choses, ce diamant est d'un prix *inestimable*. CORN. C'est une chose *inestimable*. Le Roi dans son garde-meuble a des richesses *inestimables*.

INESTIMABLE, se dit aussi figurément. Le sang que JESUS-CHRIST a versé pour nous est d'un prix, & d'un merite *inestimable*. La vertu, & l'innocence des mœurs sont des choses *inestimables*. La santé, la reputation sont des biens *inestimables*.

INEVIDENT, ENTE. adj. Qui ne se voit pas clairement, & évidemment ; qu'on a de la peine à entendre. La foi est un consentement *inevident*. Les propositions *inevidentes* ne sont point reçues en Geometrie. Tous les sens qu'on a donnez à ce passage sont assez *inevidens*. Hors le stile dogmatique ce mot n'est pas encore bien établi.

INEVITABILITE'. s. f. Qualité de ce qui ne se peut éviter. Quoique Mahomet combatit à outrance les folies du Paganisme, il en prit l'*inevitabilité* du Destin. L'AB. DE CHOISI.

INEVITABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être évité, dont on ne se peut garentir. Les perils où jettent les fautes legeres, sont d'autant plus *inévitables* qu'ils sont cachez. MEM. DE TR. Tout fuit, tout disparoît à mes yeux, & je suis emporté par une force *inevi-*

inevitable. Boss. Les crimes mêmes semblent des suites *inevitables* des decrets éternels de Dieu. Jo. La mort est *inevitable*. Il est difficile que les Rois ne tombent dans les dereglemens ordinaires, & *inevitables* à une condition éclatante. Fl. Le C. Mazarin étoit insinuant, & avoit des charmes *inevitables* pour se faire aimer. B. Rab. Selon les Stoïciens, l'homme est entrainé par la loi *inevitable* du Destin. Oe. M. L'erreur est *inevitable* à la fragilité humaine. La Pl. Peut-on appuyer quelque grand dessein sur le debris *inevitable* des choses humaines? Boss.

INEVITABLEMENT. adv. D'une maniere inevitable. Saint Augustin soutient que les hommes naissent *inevitablement* determinez au mal. Oe. M. On a comparé à la voix melodieuse des Sirenes, tout ce qui flatte, & tout ce qui entraine *inevitablement* les cœurs. Ab. Nicaise. Il s'exposoit à être *inevitablement* défait, si les troupes eussent été droit à lui. La Rochef.

INEXACT, te. adj. m. & f. Negligent, peu exact, peu regulier. On ne peut prendre aucunes mesures avec les gens *inexacts*; on ne sçauroit compter sur eux. Mrs. de l'Academie n'ont point encore approuvé ce mot; & il n'est pas encore sorti de la conversation. Il est commode, & il épargne un circuit de paroles pour exprimer ce qu'il signifie. Par cette raison on peut présager qu'il s'établira.

INEXACTITUDE. s. f. Negligence, irregularité. L'*inexactitude* deconcerte, & ébranle l'amitié. Ce mot n'est pas plus établi qu'*inexact*. L'Auteur des Reflexions sur la langue Françoise ne desapprouve ni l'un ni l'autre.

INEXCUSABLE. adj. m. & f. Qui ne reçoit point d'excuse, ni de justification. Ce mot se dit des choses. Sa faute est *inexcusable*. L'ingratitude en quelque personne que ce soit est *inexcusable*.

Il se dit aussi des personnes. Dieu ayant fait connoître sa divinité, ceux qui ne l'adorent pas sont *inexcusables*. Port-R. Vous êtes *inexcusable* d'en avoir ainsi usé.

INEXECUTION. s. f. Terme de Palais. Defaut d'execution. On obtient des dommages & interêts pour l'*inexécution* d'un contrat contre celui qui en est la cause.

INEXERCITE', ée. adj. Qui n'est point exercé. Ce mot est vieux & hors d'usage.

Mais tout rural, & inexercité,
A peine a vû la prochaine cité. S. Gelais.

INEXORABLE. adj. m. & fem. Qui est ferme, inflexible; qu'on ne sçauroit fléchir; dont on ne peut obtenir aucune grace. Le public est un juge *inexorable*. Bell.

Ma gloire inexorable *à toute heure me suit.* Rac.

Les pecheurs endurcis trouveront Dieu *inexorable*. Saint Louïs se rendit *inexorable* aux larmes, & au repentir du blasphemateur. Fl. Un Juge doit être *inexorable*, quand on le sollicite contre la justice. Lucrece a eu l'honneur d'être *inexorable*, & le plaisir de ne l'avoir pas été. Abl. La mort *inexorable* ourdit sourdement sa trame. M. P.

Pensez-vous qu'Hermione à Sparte inexorable,
Vous prepare en Epire un sort plus favorable? Rac.
Je mourrai de trop de desir,
Si je la trouve inexorable;
Et je mourrai de plaisir,
Si je la trouve favorable. Bens.

INEXPERIENCE. s. f. Manque d'experience, insuffisance d'une personne faute d'avoir pratiqué & experimenté. Un Chirurgien qui par *inexperience* estropie quelcun, est condamné en ses dommages & interêts.

L'inexperience *indocile*
Du compagnon de Paul Emile
Fit tout le succès d'Annibal. Rouss.

INEXPERIMENTE', ée. adj. Qui n'a point d'experience; ce dont on n'a point fait d'experience. General *inexperimenté*. Il est dangereux de tomber entre les mains d'un Chirurgien *inexperimenté*. Il y a mille choses dans la nature qui sont encore *inexperimentées*, qu'on n'a point pris la peine d'experimenter. C'étoient des gens *inexperimentez*. Ablan.

INEXPIABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut expier. Le parricide est un crime *inexpiable*.

INEXPLICABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être expliqué par aucun discours. Qui ne se peut expliquer. Difficulté *inexplicable*. L'Evangile n'auroit point apporté la lumiere au monde, s'il avoit proposé des dogmes *inexplicables*. Oe. M. Le Saint Esprit prie en nous par des gemissemens *inexplicaples*. Boss. Le Verbe s'est joint à la nature humaine d'une maniere *inexplicable*. Le P. Doucin.

L'amour repand sur tout un charme inexplicable.
Des-H.

INEXPRIMABLE. adj. m. & f. Que l'on ne peut exprimer par des paroles. Les joyes des Bienheureux sont *inexprimables*. Ciceron a un artifice, & un agrément *inexprimable*. Mauc.

INEXPUGNABLE. adj. m. & f. Qu'il est impossible de forcer, d'emporter de violence. Maintenant il n'y a plus de place *inexpugnable*, & qu'on ne prenne, si elle n'est secouruë. Le Païs étoit à couvert de ses montagnes comme d'un rempart *inexpugnable*. Abl. On regardoit cette ville comme *inexpugnable*. Ab. Tallem. Les forteresses qui passoient en ce tems-là (1515.) pour *inexpugnables*, passeroient à peine aujourd'hui pour des villes fermées. L. de Cambr. On dit plutôt une place *imprenable*, un rempart *imprenable*.

Inexpugnable, se dit figurément. La chasteté de cette Dame est un fort *inexpugnable*. La bourse de cet avare est une place *inexpugnable*. La constance d'un Stoïcien est *inexpugnable*

Caliste enfin l'inexpugnable,
Commença d'écouter raison,
Sa chasteté plia. . . . . La Font.

Il ne se dit guere que dans le stile soutenu. L'Acad.

INEXTINGUIBLE. adj. m. & f. Qui ne peut s'éteindre. Le feu des vestales devoit être *inextinguible*. Les Volcans enferment des feux *inextinguibles*. On fait des feux artificiels, avec de l'huile de petreol, d'aspic, du soufre, &c. qui sont *inextinguibles*, qui brûlent dans l'eau, tels que sont ceux des brûlots.

Quelques-uns le condamnent & d'autres le soutiennent & disent qu'en parlant de certaines lampes que les Anciens mettoient dans les tombeaux, on se sert d'*inextinguible*. Refl.

Inextinguible, se dit figurement des ardeurs amoureuses qu'on ne peut guerir. On dit aussi la soif *inextinguible* des tresors; de la gloire, &c. On le dit aussi en Medecine des ardeurs de la fievre qu'on ne peut éteindre par les remedes.

INEXTRICABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut demêler. Un Labyrinthe *inextricable* de procedures. Mezerai.

I N F.

INFAILLIBILITE'. subst. f. Certitude entiere. L'in-

L'*infaillibilité* d'une regle. L'*infaillibilité* des Mathematiques.

INFAILLIBILITÉ. Qualité qui fait que l'on ne peut faillir, ni errer. L'*infaillibilité* ne se doit attribuer proprement qu'à Dieu, & à ceux à qui il l'a bien voulu communiquer, comme aux Prophetes, aux Evangelistes, & aux Apôtres. On a écrit pour & contre l'*infaillibilité* du Pape. Mr. du Pin Docteur en Sorbonne, dans son livre *de Antiquâ Ecclesiæ disciplinâ*, nie l'*infaillibilité* du Pape. Il ne faut point dominer les esprits, ni s'attribuër une espece d'*infaillibilité* par des manieres trop decisives. BAY. Il seroit fort avantageux à la communion de Rome qu'on sçut une bonne fois bien certainement, si le concile est inferieur ou superieur au Pape, & si c'est au Pape ou au concile que Dieu accorde le privilege de l'*infaillibilité*. ID. Les Cocceiens soutiennent l'*infaillibilité* de la conscience. BIB. UNIV. Ce n'est pas sans mystere que l'Eglise Romaine refuse de definir en qui reside son *infaillibilité*; c'est pour faire accroire qu'elle est comme l'ame des Peripateticiens: *Tota in toto, & tota in qualibet parte*: répanduë dans tout le corps, & toute entiere en chaque partie. Il faut bien que cela soit, puisque chaque General, Recteur, Curé, Directeur & Confesseur gouverne en Monarque absolu ceux qui se soumettent à lui, & *leur tient*, dit il, *la place de Dieu*. BIB. UNIV.

INFAILLIBLE. adj. m. & fem. Qui ne se peut tromper, ni être trompé. Dieu est *infaillible* dans ses promesses. La Parole de Dieu est *infaillible*. C'est une grande dispute entre les Protestans & les Catholiques Romains, sçavoir si l'Eglise assemblée en Concile est *infaillible*, ou non. Il seroit à souhaitter qu'il y eût un Juge *infaillible* pour la decision des controverses. Les Papes se disent eux-mêmes *infaillibles*. BIB. UNIV. Les grands hommes ne sont pas *infaillibles*; mais ils ne laissent pas d'instruire lors même qu'ils font des fautes. MEN. L'Eglise Romaine toûjours retranchée sur son autorité *infaillible*, ne veut rien ceder pour l'édification des ames. CL.

Alors n'admettant plus d'autorité visible,
Chacun fut de la foi censé juge infaillible,
Et sans être aprouvé par le Clergé Romain,
Tout Protestant fut Pape une Bible à la main. BOIL.

Il arrive souvent que ceux qui ont acquis quelque autorité par leur sçavoir, se croyent *infaillibles*, parcequ'on est accoutumé à les écouter avec respect. MALEB.

INFAILLIBLE, se dit aussi de ce qui est certain, & immanquable. Les Propositions d'Euclide contiennent des demonstrations *infaillibles*. Il n'y a que la Geometrie qui soit *infaillible* entre les sciences humaines. On me fait haïr les choses vraisemblables, quand on me les donne pour *infaillibles*. MONT.

INFAILLIBLE, signifie aussi, Qui a quelque apparence de sûreté morale. Les paroles d'un honnête homme sont *infaillibles*. Le succès de ce procès est *infaillible*.

INFAILLIBLEMENT. adj. D'une maniere infaillible, immanquablement, assûrement. Cela arrivera *infailliblement*. La conclusion d'un argument en forme s'ensuit *infailliblement* des deux premisses. Avec un air complaisant, & flatteur, on plait *infailliblement* dans le monde. BELL. Sans être un peu hypocrite, l'on échouë *infailliblement* à la Cour. ID. L'homme embrasse *infailliblement* le bien que la raison lui presente sous l'idée du bien. M. ESP.

INFAISABLE. adj. de tout genre. Qui n'est pas faisable, qui ne se peut faire. Ce mot se trouve dans Danet; cependant on ne croit pas qu'il soit établi.

NIFAMANT, ANTE. adj. Du verbe *infamer*, qui n'est point en usage. Qui deshonore, qui porte infamie. Une sentence *infamante* est un valable reproche contre un temoin. Les faiseurs de libelles *infamans*, sont sujets à reparation d'honneur. Il faut couvrir le vice des noms les plus *infamans* pour en inspirer plus d'horreur. OE. M.

Ce mot vient du Latin *infamans*, *infamare*, composé de la particule privative, *in*, & de *fama*, renommée.

INFAMATION. f. f. Note d'infamie. Les condamnations criminelles & à peines afflictives portent *infamation*.

INFAME. adj. m. & f. & subst. Qui est sans honneur. Il y a des *infames* de droit, tels que sont ceux qui sont notez par les loix, ou par des jugemens publics; d'autres qui sont *infames* de fait, qui exercent une profession honteuse, ou qui n'est point pratiquée parmi les honnêtes gens, comme celle de Charlatan, de Comedien, de Bourreau, de Questionaire. Ceux qui sont *infames* par la loi ne peuvent être admis en temoignage. On appelle lieu *infame*, une maison où des femmes de mauvaise vie se prostituent.

On appelle aussi *infame*, tout ce qui n'est pas dans l'approbation generale des hommes, qui est indigne, honteux, sordide. Les Moscovites ne rougissent point des actions les plus *infames*. PERRY. On le dit particulierement de quelques vices. L'usure est un commerce *infame*. C'est une chose *infame* à un soldat d'être poltron, à un grand Seigneur d'être avare. Ne me parlez point de lui, c'est un *infame*. Il se dit aussi par exageration, de tout ce qui est sale, mal propre, mal seant.

On dit d'un habit vieux ou mal fait, que c'est un habit *infame*: d'un logis obscur ou mal propre, que c'est un logis *infame*: d'un Boüeur, d'un Cureur de puits, que ce sont des gens *infames*; pour dire, mal propres & degoûtans.

INFAMEMENT. adv. D'une maniere infame. Ce riche vilain vit chez lui *infamement*, dans une avarice sordide. On doute de l'usage de cet adverbe.

INFAMER. v. act. Rendre quelcun infame. LE MAIT.

INFAMIE. f. f. Deshonneur, opprobre, ignominie; ce qui donne du mepris; perte, ou diminution de reputation. Couvrir quelcun d'*infamie*. Toutes les sentences données au grand criminel qui portent condamnation, portent en même temps note d'*infamie*. L'*infamie* est plus à craindre que la mort. A juger des choses sainement, il n'y a de veritable *infamie* que celle qui vient des actions & de la conduite. OE. M. En Moscovie ceux qui ont été châtiez par la justice, par la main même du bourreau, ne sont notez d'aucune *infamie*, & rien n'est plus ordinaire que de voir de pareilles gens élevez dans la suitte à des postes d'honneur & de confiance. PERRY. Quand on ne cherche la vertu que par la crainte de l'*infamie* qui est attachée au vice, l'on agit en esclave. OE. M.

INFAMIE, se dit aussi de toute action vilaine & qui ne se fait point par d'honnêtes gens. Un avare fait mille *infamies* pour gagner du bien; il fait mille *infamies*; mille vilaines épargnes chez lui.

INFAMIE, se dit aussi des paroles injurieuses, des affrons qu'on fait à quelcun. Il lui a chanté pouilles, il lui a dit mille *infamies*. On a maltraitté ce Sergent dans un tel château, on lui a fait cent *infamies*.

INFANT, ANTE. adj. & f. C'est le titre d'honneur qu'on donne aux enfans de quelques Princes, comme en Espagne, en Portugal. On ne donne ce titre qu'aux enfans puinez. L'ACAD. Le Roi a épousé l'*Infante* d'Espagne, l'*Infant* de Portugal. Le Cardinal *Infant*. Le Prince & les *infants*, c'est-à-dire le fils ainé du Roi d'Es-

d'Espagne, Prince des Asturies, & les Princes ses freres, fils puinez de ce Monarque. La fille ainée des Rois d'Espagne & de Portugal est toûjours appellée *Infante*. Cette coutume d'appeller ainsi la fille ainée des Rois ne seroit-elle pas venuë de ce qui se pratiquoit anciennement dans l'Epire, où la fille ainée des Rois s'appelloit toûjours *Coré*, qui signifie *la fille*? DACIER.

On a appellé autrefois les enfans des Chevaliers, *infantiones*. TR.

On dit ordinairement que ce titre a passé en Espagne par le mariage d'Eleonor d'Angleterre avec Ferdinand II. Roi de Castille & de Leon, & que ce Prince le donna pour la premiere fois au Prince Sanche son fils, mais Pelage Eveque d'Oviedo, l'an 1100. nous apprend que dès le regne d'Evermont II. le titre d'Infant & d'*Infante* étoit deja en usage en Espagne.

Il se dit aussi figurément & dans le stile badin & burlesque de toutes sortes d'enfans. L'*Infante* du Lude. SCAR.

Voici les Gouvernantes,
Qu'on choisit pour nos infantes. GON.

INFANTE, au Trictrac, est la même chose que *Jean qui ne peut*.

INFANTE. Terme de Fleuriste. C'est une tulippe isabelle fouëttée de blanc. MORIN.

INFANTERIE. s. f. Trouppes composées de fantassins ou de soldats à pied. Voilà de l'*infanterie* bien leste. Une compagnie, un Regiment d'*Infanterie*. L'*Infanterie* Espagnole a été en grande reputation. L'*infanterie* des ennemis fut taillée en pieces. L'*infanterie* en France consiste aujourd'hui en 264. Regimens sans y comprendre les deux qui font partie de la maison du Roi. De ces Regimens il y en a qui ont quatre bataillons; la plupart deux, & plusieurs un. Les six premiers Regimens sont appellez *Grands vieux*, parce qu'ils sont de la premiere création. Les six qui suivent sont appellez *Petits vieux*. Voyez VIEUX. Ceux qui viennent après les *Petits vieux*, ont été créez en differens tems, & portent le nom de quelque Province ou de leurs Colonels. PIGAN. Par un reglement de 1669. il est ordonné que le Officiers d'*infanterie* qui se trouveront en garnison dans une ville, ou place fermée, avec des Officiers de cavalerie, commanderont préférablement & à l'exclusion des Officiers de cavalerie.

On dit, qu'un Capitaine entend bien l'*Infanterie*; pour dire, qu'il sçait bien commander les gens de pied.

INFANTICIDE. s. m. Terme de Jurisprudence. Meurtre d'un enfant. L'*infanticide* est punissable de mort par une loi de Valentinien. DE LAUNAY.

INFANTICIDE, signifie aussi, meurtrier d'un enfant. On appelle Herode, *infanticide*, parceque St. Mathieu dit qu'il fit mourir les Enfans de Bethlehem. *Herode infanticide*. C'est une tragedie de Daniel Heinsius. Elle a eu des partisans & des censeurs; Casaubon entre les premiers & Balzac entre les derniers. BAIL.

Ce mot vient du Latin *infans*, enfant & *cædo*, je frape, je tuë.

INFATIGABILITE'. s. f. Qualité qui rend infatigable. Voyez la fourmi; quelle prevoyance! quelle *infatigabilité*. OE. M. L'Academie n'a pas ce mot.

INFATIGABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut lasser. Les chevaux de poil alzan brûlé sont *infatigables*. C'est un esprit *infatigable*, qui invente perpetuellement. Il a une patience, une charité *infatigable*. Le Roi raffermit son autorité ébranlée par sa vigilance *infatigable*. OE. M. Grotius étoit d'une étude *infatigable*. BOSS.

Sur tout j'admire en vous ce cœur infatigable,
Qui semble s'affermir sous le faix qui l'accable. RAC.

INFATIGABLEMENT. adv. D'une maniere infatigable, sans se lasser. Cet ouvrier est appliqué *infatigablement* à son travail. Depuis trois ans que ce Philosophe est attaché *infatigablement* à faire des experiences, il a fait plusieurs belles decouvertes.

INFATUER. v. act. Preoccuper, prevenir tellement quelcun en faveur d'une personne, ou d'une chose qui ne le merite pas, qu'on ait de la peine à l'en desabuser. Un Auteur est encore plus dupe que ceux qui l'*infatuent* de leur encens. BELL. Les nouvelles opinions sont propres à *infatuer* les ignorans. Il se dit le plus souvent avec le pronom personnel. Il ne faut pas tellement s'*infatuer* de quelque personne que ce soit, qu'on ne puisse en être detrompé toutesfois & quantes, &c. On s'*infatuë* de cent opinions erronées par preoccupation.

Ce mot vient du Latin *infatuare*, qui signifie, *Rendre fol*, mettre une personne hors de son bon sens. Ce verbe vient de *fatuus*, *fol*, derivé du verbe *fari*, qui est tiré du Grec *phamai*, d'où vient *phatées*, qui signifie le même que *vates* en Latin, *devin* en François. Les devins étoient saisis d'une espece de fureur ou de folie, quand ils alloient prononcer leurs predictions & leurs oracles.

On peut encore remarquer que parmi les Latins ceux-là étoient appellez *infatuati*, qui croyoient avoir des visions, qui s'imaginoient avoir vû le Dieu Faune, qui étoit autrement appellé *Fatuus*.

INFATUÉ, ÉE. Participe. Prevenu, preoccupé. Les personnes *infatuées* de leur merite se gendarment pour la moindre parole qui échape sans dessein. BELL. Quoy? toûjours *infatué* de livres, & d'Auteurs? P. COM.

INFECOND, ONDE. adj. Sterile, qui n'engendre, qui ne produit point. Il se dit des animaux, & plus particulierement des terres. C'étoit une grande douleur aux femmes de l'ancienne Loi d'être steriles & *infecondes*, de ne pouvoir avoir de lignée. Les terres sablonneuses, les roches, sont *infecondes*, on y perd le grain qu'on y seme. Ce mot n'est pas usité. TR.

INFECOND, se dit aussi figurement. Cet homme a l'esprit lourd, *infecond*; quelque semence qu'on y mette, il ne produit rien. Ce Poëte a une veine *infeconde*, un genie *infecond*, il ne peut rien inventer de nouveau. Il vaut mieux dire, sterile. L'Academie dit *infecond*, au propre & au figuré.

INFECONDITE'. s. m. Sterilité. Qualité de ce qui est *infecond*. Il se dit des animaux, des terres, de l'esprit & du genie.

INFECT, ECTE. adj. Qui est puant, gâté, corrompu. Cet homme a l'haleine *infecte*. Voilà un privé bien *infect*. Les voiries, les égouts sont des lieux *infects*. Ce membre de mouton est *infect*, il est tout plein de vers. Vuë *infecte*. BENS.

INFECTER. v. act. Faire sentir mauvais, communiquer sa puanteur, sa corruption. Ces fossez qu'on a vuidez ont *infecté* tout le voisinage.

Ce mot vient du Latin *inficere*, qui signifie proprement, *teindre en une autre couleur*. *Inficere*, c'est, *facere ut aliquid intùs sit*, Faire que quelque chose s'imprime, s'imbibe. Une mechante odeur fortement attachée à un corps, le rend infect.

INFECTER, se dit aussi de la communication des choses corrompuës, venimeuses, pestilentes. Quand on vient des lieux *infectez* de peste, on est obligé de faire la quarantaine. Les morsures des aspics, des serpens, *infectent* le corps de leur venin. Cette femme nous a *infectez* de son haleine, de son gousset.

INFECTER, se dit figurément. *Infecter* le genre humain de mille erreurs. ST. EV. *Infecter* les ignorans de superstition, de mauvaises opinions, d'heresies mortelles. Prenez bien garde qu'on ne vous *infecte* l'esprit de

de certaines phrases inventées en depit du bon sens. COM. Les faux jugemens que nous portons des choses n'*infectent* pas seulement l'esprit; ils corrompent le cœur. NIC.

Le vil amour du gain infecta *les esprits.* BOIL.

INFECTÉ, ÉE. part. Notre naissance est gâtée & *infectée* dans sa source. BOSS.

INFECTION. s. f. Puanteur. L'*infection* de ce cloaque est insupportable. Il signifie aussi, Corruption, contagion. Ces hardes pestiferées ont communiqué leur *infection* à la ville, y ont mis la peste. La maladie se mit dans le camp par l'*infection* des corps morts. VAUG.

INFELICITE'. s. f. Qualité qui fait que l'on n'est point heureux, que l'on ne reüssit pas à faire quelque chose. Il se sent gêné par l'*infelicité* de son naturel. ST. EV. Tout le monde connoît le livre qui a pour titre, *De l'infelicité des gens de Lettres*, mais il n'en a point encore paru qui traitât de leur bonheur. HUETIANA.

INFEODATION. s. f. Action par laquelle on donne quelque chose en fief. C'est aussi l'investiture qu'on donne d'un fief, & l'action par laquelle on unit quelque chose à son fief. Dans les heritages roturiers cette action s'appelle *ensaisinement*. *Inféodation* signifie encore la possession d'un fief qui est acquise au vassal par la reception à foi & hommage par le seigneur.

INFEODER. v. act. Donner en fief, à foi & hommage. *Inféoder* des heritages, c'est les unir à son fief.

INFÉODER, signifie aussi donner ou prendre l'investiture d'un fief. Il se dit encore pour, posseder un fief, dont la possession est acquise au vassal par la reception à foi & hommage par le Seigneur. Par un reglement fait à la Diete ou Charles V. fut élu, l'Empereur ne peut *inféoder* de nouveau les fiefs qui retournent à l'Empire par le decès du possesseur sans heritiers, ou autrement; il doit être réüni au domaine imperial.

INFÉODÉ, ÉE. Donné en fief, ou uni au fief. Dîmes *inféodées*. Jean Du Luc en son Recueil d'Arrêts attribuë la premiere invention des dîmes *inféodées* à Philippe Auguste; mais Pasquier prouve qu'il s'abuse, parceque deux ans avant qu'il regnât elles avoient été condamnées comme des usurpations, au Concile de Latran, tenu sous Alexandre III. en 1179. Elles furent introduites lorsqu'on entreprit le premier voyage d'outremer; car alors les Curez firent present à leurs Seigneurs de partie de leurs dîmes pour leur aider à faire ce voyage. Elles n'étoient d'abord que viageres; mais depuis, les Seigneurs se les approprierent tout-à-fait. Voyez DISMES.

INFERER. v. act. Induire, conclurre, tirer une consequence d'une proposition ou de quelque chose apparente. On *infere* de là qu'il n'a rien donné qu'après sa mort. PAT. Quand le temps est fort couvert, on en *infere* qu'il pleuvra bientôt, qu'il viendra quelque orage. De ce que Dieu est juste, on en *infere* qu'il punira les mechans en ce monde, ou en l'autre. Tout le raisonnement consiste en ce point, d'un principe connu en *inferer* une chose inconnuë.

INFERÉ, ÉE. part.

INFERIEUR, EURE. adj. relatif. Ce qui est au dessous d'un autre. La vessie est placée dans la partie *inferieure* du bas ventre. On appelle l'appetit sensitif, la partie *inferieure* de l'ame, par opposition à la raison, qu'on nomme, la partie *superieure*. Le sage n'est point dans la partie *inferieure* de l'ame où se forment les passions; il est au sommet, comme dans un lieu élevé, & hors de leur atteinte. M. ESP. Les brouillards se forment dans la partie *inferieure* de l'air. On appelle les Planetes *inferieures*, celles qui se meuvent au dessous du Soleil, comme Venus, Mercure, & la Lune.

INFERIEUR, se dit figurément. Ceux qui sont d'un ordre *inferieur* doivent ceder à ceux d'un ordre superieur. Ce Prince est *inferieur* en forces à son ennemi. Ce Docteur est *inferieur* en doctrine à son concurrent. Ce cadet est d'un âge beaucoup *inferieur* à son aîné. On appelle les Cours *inferieures*, les Presidiaux & les Sieges subalternes.

INFERIEUR, en terme de Geographie ancienne, se dit des païs qui sont vers les mers, ou sur le cours des rivieres, par opposition à ceux qui sont sur des montagnes, ou en des lieux éloignez de la mer. L'Inde *inferieure*, l'Armenie *inferieure*. On dit aussi *bas* & *basse* en ce sens.

INFERIEUREMENT. adv. D'une maniere inferieure. Au dessous. Deux Autheurs ont écrit sur cette matiere, mais un tel bien *inferieurement* à l'autre. Il a peu d'usage. L'ACAD.

INFERIORITE'. s. f. Qualité de ce qui est inferieur, qui est d'un moindre prix. Son *inferiorité* devroit le rendre humble. *Inferiorité* d'esprit. *Inferiorité* de merite. Les Grands ne regardent les hommes que par le degré d'*inferiorité* où ils sont à leur égard. NIC. Cette superbe nation a été contrainte à reconnoître son *inferiorité*. RAC. Il y a de l'*inferiorité* même dans le Paradis, ou plusieurs degrez de gloire, même entre les Anges.

INFERNAL, ALE. adj. Qui appartient à l'Enfer, qui tient de l'Enfer. Monstre *infernal*. Furie *infernale*. Puissance *infernale*. Ingratitude *infernale*. BEN.

On dit poëtiquement & en parlant de l'enfer des anciens Payens; le nautonnier *infernal*: la rive *infernale*: les Juges *infernaux*.

. . . *Fuyons dans la nuit* infernale. RAC.

. . . *J'irai dans peu sur la rive* infernale.

On appelle figurément le Diable, le Serpent *infernal*. Dragon *infernal*, se dit figurément d'une mechante femme.

La pierre *infernale*, en termes de Chirurgie, est une pierre caustique. Voyez PIERRE.

INFERTILE. adj. m. & f. Sterile, lieu où la semence ne profite point. La plus grande partie du pays n'est que rochers & terres *infertiles*. AB. L'Espagne est *infertile* en plusieurs endroits.

INFERTILE, se dit aussi au figuré. Un esprit *infertile* est celui qui n'a point d'invention, qui n'a point de pensées. Un travail *infertile*, qui ne rend aucun profit.

Et comme mes soupirs, ma peine est infertile. REGN.

INFERTILITE'. s. f. Sterilité, & se dit tant de la terre, que de l'esprit.

INFESTER. v. act. (L's se prononce.) Incommoder, tourmenter. On dit que les Lutins *infestent* cette maison. Il ne se dit guere qu'en parlant de guerre, & de vermine. Les ennemis *infestoient* la frontiere. Les Pyrates ont long temps *infesté* nos côtes. Les fauterelles *infestent* souvent de grandes Provinces en Orient, les desolent entierement.

INFESTÉ, ÉE. part. & adj. Une maison *infestée* de malins esprits. BOUH.

INFIDELITE'. s. f. Desloyauté, trahison; manquement à ce qu'on a promis, ou juré. Noire *infidelité*. L'*infidelité* d'un domestique. L'*infidelité* d'un ami. Cette femme a fait une *infidelité* à son mari. L'*infidelité* qui fait le merite galant des Cours agreables, est le plus gros des vices chez cette bonne nation. ST. EV. Le degoût qui suit la possession produit les premiers sentimens d'une *infidelité*. BELL. Je vous pardonnerois plutôt une *infidelité* que le soin de me la deguiser. L. PORT.

PORT. On se detruit beaucoup plus auprès de nous par les moindres *infidelitez* qu'on nous fait, que par les plus grandes qu'on fait aux autres. LA ROCH. Le changement d'un Amant ne doit pas être attribué au dessein d'une *infidelité* meditée : c'est qu'on se degoûte avec le temps. ST. EV. Il est permis aux hommes de conter les *infidelitez* qu'on leur fait : la modestie deffend aux femmes de faire de même. OE. M. *L'infidelité* caressante est la marque d'un bon Courtisan. ST. EV.

INFIDELITÉ, se dit aussi de l'Idolâtrie, & de toute fausse Religion qui n'admet point le baptême, comme les Mahometisme, le Judaïsme, le Paganisme. Il y a bien des peuples qui languissent dans l'*infidelité*, faute de gens qui leur annoncent l'Evangile. Les Juifs sont obstinez dans leur *infidelité*.

INFIDELITÉ, se dit encore de la legereté, & de l'inconstance de la Fortune. Un si sage General sçut profiter des *infidelitez* mêmes de la Fortune. BOSS.

INFIDELLE. adj. m. & f. Celui qui manque de foi ; qui trahit : qui n'execute point les choses qu'il a promises, ou jurées. Un amant *infidelle*. Si un ami leger, & *infidelle*, ne merite pas qu'on le menage par son état present, il le merite par son état passé. NIC. Une femme *infidelle*, connuë pour telle par la personne interessée, n'est qu'*infidelle* : si on la croit fidelle, elle est perfide. LA BR. Les païs où il y a le plus de femmes *infidelles* sont ceux où l'on les emprisonne. TOUR. Les hommes ont usurpé le droit d'être *infidelles* impunement. AMUS. COM. L'usage des mariages interessez fait que l'on compte de devenir *infidelle*, dès que l'on sera marié. BELL.

Il faut se croire aimé pour se croire infidelle. RAC.
Si nos Femmes sont infidelles,
Consolons-nous, bien d'autres le sont qu'elles. LA FONT.

INFIDELLE, se dit aussi des choses incertaines, à quoy l'on ne doit pas se fier. La societé des hommes est une mer plus *infidelle*, & plus orageuse que la mer même. M. ESP. Dans ce sens on appelle memoire *infidelle*, celle qui manque au besoin. La raison est un guide *infidelle*. CL.

Déja mon cœur à ma gloire infidelle,
De mes sens mutinez suit le parti rebelle. CORN.
Pompée à cet échec n'ayant que trop senti,
Que la Fortune enfin degenere en cruelle,
Ne se resoud qu'à peine à la croire infidelle. BREB.

INFIDELLE. s. m. & f. C'est un *infidelle*. J'aime une *infidelle*.

L'infidelle *a passé sous de nouvelles loix.* DES-H.

INFIDELLE, se dit figurément de ce qui n'est pas conforme à la verité. Un raport *infidelle*, un recit *infidelle*. Une copie *infidelle*, qui ne ressemble point à l'original. Un portrait *infidelle*.

On appelle aussi *Infidelles*, les peuples qui ne sont pas baptisez & particulierement les Mahometans. Car à l'égard des autres, on les appelle *Juifs*, ou *idolâtres*. Ce vaisseau a été pris par les *Infidelles*. On a fait plusieurs croisades pour delivrer les Lieux Saints de l'oppression des *Infidelles*.

On le dit aussi des mauvais Chretiens, des impies.

INFIDELLEMENT. adv. D'une maniere infidelle. Agir *infidellement* avec ses amis. L'ACAD.

INFINI, IE. adj. Qui n'a commencement, ni fin. Ce qui est sans bornes & sans limites. En ce sens il ne se dit que de Dieu. Dieu seul est *infini*, Dieu seul est un être increé & *infini*.

On le dit aussi de ses attributs ; Sa justice, sa sagesse, sa clemence sont *infinies*. Il est incompatible avec la bonté *infinie* de Dieu, qu'ayant prevû la chûte du premier homme, il ne l'ait pas empêchée. AB. DE T. Le juge misericordieux de l'Univers repandra jusques sur nous ses compassion *infinies*. CL.

INFINI, se dit aussi de ce qui a eu commencement ; mais qui n'aura point de fin. Ce que les Theologiens appellent *infinitum à parte ante*, est ce qui n'a point eu de commencement, & ce qu'ils appellent *à parte post*, est ce qui n'aura point de fin ; comme ; Les Elus auront une gloire *infinie*, dans une éternité *infinie*, par raport à l'avenir.

INFINI, se dit encore aussi de ce qui n'est point limité ni terminé, de ce qui est immense, sans bornes. Plusieurs Philosphes Payens se sont trompez, quand ils ont crû que le monde étoit *infini* ; qu'il y avoit des mondes *infinis*. Ceux qui sont les plus persuadez que le monde n'est pas *infini*, soutiennent en même tems qu'il y a des espaces *infinis* au delà du monde. BAY. L'espace du monde est *infini* ; l'étenduë est *infinie* ; nous n'en concevons point les bornes. Ceux qui pretendent que la Religion nous enseigne que la creature est limitée & qu'il n'y a que Dieu qui soit *infini*, se trompent. L'infinité numerale des creatures n'empêche point qu'elles ne soient des êtres bornez. Ainsi un monde *infini* n'est autre chose qu'un assemblage d'êtres limitez : cela ne prejudicie point à la doctrine, que Dieu est *infini* ; c'est-à-dire, qu'il n'y a que lui dont l'essence, la puissance & la sagesse soient *infinies*. Si l'étenduë n'est pas *infinie*, il faut que le vuide soit *infini* ; ce qui est encore plus absurde. ID.

INFINI, se dit aussi au fig. Si l'on n'est pas *infini*, il faut du moins tâcher de le paroître : par cette industrie, le peu paroît beaucoup. AMELOT.

On dit en Geometrie, Tirer une ligne *infinie* ; pour dire, indeterminée, sur laquelle on fait après ses operations.

INFINI, signifie aussi, Innombrable ; & se dit hyperboliquement d'un nombre fini, qu'on veut exagerer, ou qu'on ne s'amuse point à compter. Le monde est composé d'atomes *infinis*. Comme les raisonnemens sont *infinis*, les controverses dureront autant que le genre humain qui les fait. ST. EV. On se souvient bien (en Medecine) de quelques succès & on oublie les fautes *infinies* qu'on a faites. J. DES SÇ. Il y avoit un monde *infini* dans cette assemblée. Je vous ai des obligations *infinies*. VOIT. Des peines *infinies*. ID. Le plaisir d'aimer & d'être aimé remplit le cœur d'une douceur *infinie*. M. SC.

Il est aussi substantif. Les Philosophes montrent qu'il n'y a point d'*infini* dans la nature. L'*infini* est de quatre sortes, en étenduë, en durée, en nombre & en perfection. L'idée de l'*infini* est intimement presente à l'ame & préalable à l'idée de fini. LE P. LAMY. BENED. La fine Geometrie ne peut aller loin sans percer dans l'*infini*. FONT.

A L'INFINI. Il ne se dit guere que de certaines choses auquelles on peut toûjours ajoûter, comme le tems, l'espace, l'étenduë & le nombre. Sans fin, sans bornes, sans mesure. Qui doit durer toûjours. Les damnez doivent souffrir *à l'infini* ; & se dit tant de l'excès de leurs peines, que de leur durée. La matiere est divisible à l'*infini*. Un seul brin d'herbe a dequoi exercer nos meditations à l'*infini*. HUET. Multiplier un nombre à l'*infini*.

Il signifie aussi, Qui dure si long-temps, qu'on n'en peut decouvrir la fin. Si on les laisse toûjours disputer, & repliquer, cela ira *à l'infini*. Les remises que vous me faites, vos promesses, vont *à l'infini*. Le progrès *à l'infini* est absurde en Philosophie.

INFINIMENT. adv. D'une maniere *infinie*. Le Seigneur est grand, & *infiniment* loüable. PORT-R. La gloire éternelle rend les Saints, & les Anges *infiniment* heureux.

Il signifie aussi, extrêmement. Cet Auteur est *infiniment* sçavant. Les idées du bon sens sont *infiniment* plus connuës des Modernes que des Anciens. Le Cl. Les paroles mêmes avec lesquelles vous me mettez au dessus des autres, me font voir que je suis *infiniment* au dessous de vous. Voi. Il a de l'esprit *infiniment*, il a *infiniment* d'esprit, il a *infiniment* de l'esprit. De ces trois façons de parler, la premiere est la plus sûre, & la derniere la moins bonne. Rich. Tout le monde ne la blâme pourtant pas. M. Scuderi a dit: Cet homme a *infiniment* de l'esprit quand il se veut donner la peine de le montrer. Refl.

Infiniment petits. Voyez Petit.

INFINITAIRE. s. m. Promoteur, ou defenseur du nouveau calcul des Infiniment petits. Les *Infinitaires* étoient au guet pour ne lui rien passer qui les interessât trop. Font. *Hist. de l'Acad.* R. 1719. p. 122.

INFINITE'. s. f. Qualité de ce qui est infini. L'*infinité* de Dieu est incomprehensible. L'*infinité* absoluë appartient à Dieu seul. B. A. et M. L'*infinité* numerale des créatures n'empêche point qu'elles ne soient des êtres bornez. Bay. Nous avons une idée assez claire de l'*infinité* considerée par abstraction, & qui ne consiste en autre chose qu'en ce que nous voyons que l'on ne peut jamais épuiser ce que l'on appelle infini. Quand on iroit en droite ligne dans un espace infini, pendant toute l'éternité, on ne viendroit jamais au bout. Mais l'idée de l'infini est très obscure, & même fausse, parce que cette idée n'étant pas actuellement sans bornes, nous ne laissons pas de l'appeller idée de l'infini. Cela vient de ce que nous joignons alors, sans y penser, deux idées incompatibles, celle d'une grandeur finie, avec celle de l'*infinité*. Le Cl.

Infinité, se dit aussi de ce qui est innombrable en effet: comme, Il y a une *infinité* de grains de sable dans la mer.

Infinité, signifie aussi hyperboliquement, Multitude, grand nombre; beaucoup de choses qu'on ne veut point s'amuser à compter. Il y avoit une *infinité* de masques au bal. Il m'a dit une *infinité* de raisons pour m'obliger à lui accorder sa demande. Cet homme est embarrassé, il a une *infinité* d'affaires sur les bras. C'est une irregularité de la langue de faire regir le verbe, non par le nominatif, mais par le genitif: On dit *une infinité de gens croyent*: & non pas *croit*. Vau. On dit, une *infinité* de monde *croit*: parceque dans cette phrase, *de monde*, regit le verbe. Ainsi c'est le genitif qui donne la loi au verbe, & non pas le mot *infinité*.

INFINITIF. s. m. Terme de Grammaire. C'est un des modes qui sert à la conjugaison des verbes, qui ne marque aucun temps precis, & ne determine ni le nombre, ni la personne, en exprimant les choses dans un sens indefini. Ainsi l'*infinitif* est un mode impersonnel. On ne fait sentir l'r finale de l'*infinitif* dans la prononciation qu'en vers, & lorsque cet *infinitif* est suivi d'une voyelle. L'Acad. *Aimer*, *enseigner*, sont les *infinitifs* des verbes *j'aime*, *j'enseigne*. Quelquefois l'*infinitif* actif se met pour le passif: Ces fruits sont bons à manger, c'est-à-dire, à être mangez. Trois *infinitifs* de suite ne sont pas toûjours vicieux, & n'ont pas toûjours mauvaise grace: mais quatre auroient veritablement de la peine à passer. En voici un exemple tolerable: Il s'étoit vanté de *vouloir aller faire sentir* à ces peuples la puissance des armes Romaines. Vau. Mais cela n'est que tolerable; & le mieux est de faire ensorte qu'on n'ait pas besoin d'indulgence. Bien loin d'employer quatre *infinitifs* tout de suite, il faut éviter autant qu'on le peut d'en employer trois. Cependant quand ces *infinitifs* ne sont point regis les uns par les autres, ils sont moins desagreables; ou bien lorsqu'ils ne sont joints par aucune conjonction. Malherbe a dit; *Philis me voit* pâlir, transir, languir *pour elle*. Men.

INFIRMATIF, ive. adj. Terme de Palais, qui se dit en parlant des jugemens des superieurs qui cassent ceux des inferieurs. Il y a eu arrêt *infirmatif* d'une telle sentence du Châtelet. Le Presidial a donné une sentence *infirmative* de celle du Juge *à quo*.

INFIRME. adj. m. & f. Valetudinaire; mal sain, ou qui a actuellement quelque indisposition qui le rend languissant. C'est un corps extrêmement *infirme*. Un Religieux *infirme* est dispensé de la Regle. Il ne faut pas scandaliser les esprits *infirmes*. L'esprit est prompt, mais la chair est *infirme*.

Il est aussi subst. & signifie tant les maladifs & mal-sains, que ceux qui sont malades actuellement. C'est un *infirme*. Voilà le lieu où l'on met les *infirmes*.

Il signifie aussi foible, fragile, qui manque de force pour faire le bien. Le peché a rendu l'homme *infirme*.

Il se dit aussi des plantes. Arbres vigoureux, arbres *infirmes*. Entretenir des arbres vigoureux, rétablir des arbres *infirmes*. La Quint.

INFIRMER. v. act. Terme de Palais. Invalider un acte, ôter la force à un acte. Voilà une piece bien forte, qu'apportez-vous pour l'*infirmer*? On dit, *infirmer* une sentence, quand dans une instance d'appel, un Juge superieur rend nulle la sentence du juge inferieur. Le Parlement a *infirmé* la sentence renduë au Châtelet. On *infirme* les actes où il y a des nullitez.

On le dit aussi des loix & des ordonnances qui ont été changées, ou abrogées par d'autres posterieures. Cette ordonnance portoit à la vérité telle chose, mais elle a été *infirmée* par une subsequente.

Infirmé, ée. part.

INFIRMERIE. s. f. Lieu où on met les malades d'une communauté.

Infirmerie, est aussi un Office claustral dans les anciennes Abbayes d'hommes, qui étoit un vrai titre de Benefice, mais qui a été reüni en la plupart des lieux aux Menses conventuelles. Il est dû tant de bled de rente à l'*Infirmerie* de cette abbaye.

INFIRMIER, ere. s. f. Celui ou celle qui a le soin des malades dans une Communauté.

Infirmier, dans certaines Abbayes d'hommes, est celui qui est titulaire du Benefice de l'Infirmerie.

INFIRMITE'. s. f. Foiblesse, maladie du corps; defaut de l'esprit, foiblesse; fragilité pour le bien, deffaut, imperfection. Les *infirmitez* corporelles. Il faut supporter & excuser l'*infirmité* du sexe, de l'âge; compatir aux *infirmitez* du prochain. J'ay perdu tous les sentimens du vice; mais plus par *infirmité*, que par vertu. St. Ev. Nous diminuons l'idée de nos defauts en les regardant comme des suites de l'*infirmité* humaine. Nic. La vieillesse traine après elle la sterilité, & les *infirmitez*. Le Bret. Il ne se trouve guere dans le temperament des Princes de ces honnêtes *infirmitez*, de ces foiblesses Romaines, & de bon exemple. Bal. Il est honteux de trainer à la Cour les *infirmitez* de la vieillesse. St. Ev. Sa mort fut preparée par des *infirmitez* sensibles, & humiliantes. Fl. Accablée sous le poids de ses *infirmitez*, elle s'appliqua à les souffrir chretiennement. Id. L'*infirmité* de son esprit a contraint ses parens à lui donner un Curateur. On dit en general, Chacun a ses *infirmitez*, c'est-à-dire, chacun a ses foiblesses. Le corps & l'ame sont d'un même âge, leur alliance inseparable reçoit une mutuelle augmentation, & le tems les assujettit également aux *infirmitez* de la vieillesse. Des Cout.

Infirmité, se dit aussi des plantes. C'est une *infirmité* pour un pêcher lorsqu'il est atteint de la gomme.

La

La galle est une *infirmité* dangereuse pour les arbres. LIGER.

INFLAMMABILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inflammable. Quand dans un mixte, le souffre domine beaucoup par sa quantité sur l'acide, comme il arrive dans la composition du souffre commun, la matiere conserve toûjours son *inflammabilité*. LEMERY.

INFLAMMABLE. adj. m. & f. Qui s'enflamme facilement. Dans les corps il y a la partie *inflammable*, qui est la partie sulfurée & oleagineuse.

INFLAMMATION. s. f. Action d'emflammer. L'*inflammation* de la poudre à canon est prompte, à cause du soufre dont elle est composée.

INFLAMMATION, se dit aussi de l'ardeur & de l'acreté qui survient aux parties du corps, excessivement échauffées. Il faut craindre que ce rhume ne cause une *inflammation* de poumon. Il y a encore de l'*inflammation* dans cette playe. L'*inflammation* des visceres. Dans les *inflammations* des parties internes, & principalement de celles qui composent la poitrine, la saignée est un secours specifique. J. DES SÇ.

INFLAMMATION, se dit encore d'une tumeur produite par le sang, qui abondant incessamment sans s'écouler à proportion, s'arrête dans quelque partie où il se ramasse, & cause de la tension, de la rougeur, de la chaleur, & de la douleur. Ainsi la cause prochaine de toutes les *inflammations* est le sang qui s'épanche, parceque son retour est empêché. Les autres causes les plus ordinaires sont l'épaisseur, & la coagulation du sang, ou le relâchement, & la contusion des fibres. On a donné des noms particuliers à l'*inflammation* de quelques parties. Celle des yeux est appellée *Ophtalmie*: celle des poumons, *Peripneumonie*: celle du foye *Hepatite*.

INFLEXIBILITÉ. s. f. Qualité de ce qui est inflexible, disposition qui fait qu'une chose ne plie point, qu'on ne la peut faire fléchir, plier. L'*inflexibilité* est contraire à la vertu élastique, ou de ressort. Ce mot se dit moins au propre qu'au figuré, & il signifie une qualité de l'esprit qui fait qu'on ne cede point, qu'on ne se laisse toucher à rien. L'*inflexibilité* étoit le caractere des vertus stoïques. Ce juge est d'une *inflexibilité*, qui va jusqu'à l'inhumanité. La justice de Dieu a son tems d'*inflexibilité*. AB. DE LA TR. Il ne faut pas juger durement de l'*inflexibilité* d'humeur qu'on éprouve en quelques esprits. Souvent cette *inflexibilité* n'est que dans l'esprit & nullement dans le cœur. C'est que la qualité de leur esprit fait concevoir vivement les objets qui les frapent, & qu'ils en reçoivent de fortes impressions. NIC.

INFLEXIBLE. adj. m. & fem. Qui ne peut être flechi. Il se dit au propre des bois, des metaux, & autres choses qu'on ne peut plier. Le fer aigre est *inflexible*. Le P. Bouhours conteste qu'on le puisse dire au propre dans ce sens-là. On le dit au figuré, de celui qui est ferme, & constant dans ses resolutions. Ce Juge a une vertu *inflexible*. Quelquefois les Princes dans la crainte d'être trop faciles, se rendent *inflexibles* à la raison. BOSS. Caton se piquoit d'une fermeté *inflexible* dans ses devoirs. OE. M. L'exemple de son *inflexible* regularité fut la censure de tous les mauvais desseins. BOSS. La Nature avoit fait le Prince bien-faisant, & la raison le rendoit *inflexible*. ID.

Un sage ami toûjours rigoureux, inflexible,
Sur vos fautes jamais ne vous laisse paisible. BOI.
Oui, de faire flechir un courage inflexible,
C'est là ce que je veux, c'est là ce qui m'irrite. RAC.

INFLEXIBLE, se prend quelquefois en mauvaise part, & signifie, Dur, cruel, inexorable. Les Martyrs ont bravé les Tyrans les plus *inflexibles*.

*On sçait de mes chagrins l'*inflexible *rigueur*. RAC.

INFLEXIBLEMENT. adv. D'une maniere *inflexible*. Il demeure *inflexiblement* attaché à son opinion. Quand ce Prince a resolu quelque chose, il l'execute *inflexiblement*, sans se laisser flechir, ni adoucir.

INFLEXION. s. f. Action de ce qui se fléchit, de ce qui se détourne de la ligne droite. Ou les Epicuriens prennent-ils cette petite *inflexion* des atomes, qui vient si à propos pour sauver leur systême. FEN.

INFLEXION. s. f. Changement de la voix qui fait facilement plusieurs tons & passages differens. Il y a des *inflexions* de voix charmantes. Cet Orateur n'a point d'*inflexion* de voix, il parle toûjours du même ton. Un homme qui n'a point d'*inflexion* dans la voix ne sçauroit bien chanter. On dit aussi *inflexion* de corps, pour dire, une certaine disposition naturelle à plier, à incliner le corps, à bien porter son corps.

INFLEXION, en termes de Grammaire, c'est la variation, la chute, la terminaison des noms, & des verbes, en des cas, en des temps, ou en des modes differens. La premiere partie de la Grammaire est l'*inflexion* des noms, & des verbes, c'est-à-dire, la declinaison, & la conjugaison.

INFLICTION. s. f. Terme du Palais. Condamnation à une peine afflictive & corporelle. Ce crime est constant, il ne s'agit que de l'*infliction* de la peine qu'il merite.

INFLICTIVE. adj. f. Qui est ou qui doit être infligé. Ce mot n'a d'usage qu'au Palais, & ne se dit qu'avec celui de *peine*. L'arrêt decerne des peines *inflictives* contre ceux, &c.

INFLIGER. v. act. Terme de Palais, qui ne se dit que des peines que les loix ou que les Juges ordonnent, ausquelles ils condamnent les criminels. L'Ordonnance *inflige* la peine de mort contre les meurtriers & les assassins.

INFLUENCE. s. f. Qualité, puissance, vertu qu'on pretend qui découle des astres sur les corps sublunaires, ou l'effet de leur chaleur & de leur lumiere, à qui les Astrologues attribuent tous les évenemens qui arrivent sur la terre. Bonne *influence*, maligne *influence*. Les diverses *influences* des Astres font la varieté du tems. L'homme sage vainera toutes les *influences* des Astres. Etre né sous une malheureuse *influence*. ABLAN. Cette guerre avoit repandu son *influence*, & porté le fer jusques dans la Grece. VAUG. Quand on est né pour les avantures, on a beau faire; l'*influence* est la plus forte. H. S. DE M.

INFLUER. v. act. Communiquer insensiblement & par une efficace secrette, ses qualitez bonnes ou mauvaises à un autre sujet. C'est ainsi qu'on dit que les astres *influent* sur les corps sublunaires, en leur communiquant leur chaleur, leur froideur, ou autres vertus favorables ou malignes. Il se dit aussi des impressions qui se font sur l'esprit, par le commerce & la frequentation du monde. L'exemple, les bonnes mœurs, les sages discours d'un Precepteur *influent* la vertu dans l'ame de ses écoliers. En ce sens il se dit d'ordinaire absolument. La bonne ou la mauvaise éducation d'un jeune homme *influë* sur tout le reste de sa vie.

Il se dit aussi en termes de Palais, & veut dire, Porter son effet. La clause *influë* sur tout l'acte. PAT.

Ce mot vient de *in* & *fluere*, couler.

INFLUÉ, ÉE. part.

IN-FOLIO. En parlant des livres on dit un *in-folio*, un *in-quarto*, un *in-octavo*, un *in-douze*, un *in-seize*, un *in-vingt-quatre*, un *in-trente-deux*, &c. Ces mots n'ont point de plurier. On dit deux *in-folio*, deux *in-douze*, &c. & non pas deux *in-folios*, deux *in-douzes*, &c. MEN.

INFORMATION. s. f. Enquête, recherche faite par Justice. En ce sens il ne se dit guere qu'en matiere criminelle. Acte par lequel un Juge redige par écrit les depositions des temoins qui sont assignez par devant lui, pour certifier la verité de quelque fait. Une *information* sur une plainte criminelle. Deliberer, decreter une *information*, une addition d'*information*. Les *informations* ne font preuve qu'après le recollement, & la confrontation. On apporte au Greffe les charges & *informations*; elles doivent être écrites de la main du Greffier, & signées du Juge, du Greffier, & des temoins. Par l'ordonn. de 1670. il est fait deffenses aux Greffiers de communiquer les *informations* & autres pieces secretes du procès.

On dit en matiere civile, *Information* de vie & de mœurs, lorsque quelqu'un doit être reçu dans un benefice, dans une charge, dans une dignité. Ce sont des recherches qu'on fait de leur vie, de leur conduite. L'*information* de vie & de mœurs de ceux qui sont nommez par le Roi aux benefices consistoriaux, en consequence de laquelle le Pape accorde des provisions en forme gratieuse, doit être faite par l'Evêque du Diocese où le nommé par le Roi a demeuré les cinq dernieres années; & cela suivant un arrêt de reglement rendu par le Parlement de Paris en 1639.

INFORME. adj. m. & f. signifie, Qui n'a pas encore la forme, ni la perfection qu'il doit avoir. Cet homme n'est qu'une masse de chair *informe*. Le chaos n'étoit qu'une masse *informe* de matiere, sans ordre & sans arrangement. C'est un erreur populaire, de croire que les ours fassent au lieu de petits une masse de chair *informe*. Tout ce qu'a écrit cet Auteur n'est qu'une matiere *informe*, & mal digerée.

La Tragedie informe, *& grossiere en naissant*. Boi.

INFORME, se dit au Palais des actes qui n'ont point les formes prescrites par les ordonnances & les reglemens. C'est un acte *informe*, non signé; qui ne fait point de foi en Justice. Un Testament *informe* n'a point d'execution.

On appelle en Astronomie étoiles *informes*, celles à qui on n'a pas attribué de figure. Les Anciens en avoient laissé un très-grand nombre de cette nature, mais quelques Astronomes modernes en ont fait des constellations nouvelles.

INFORMÉ. s. m. Terme de Palais. Information. Trois Juges ont conclu à un plus ample *informé*. D'Aucourt.

INFORMER. v. act. & n. Servir de forme. Il ne se dit en ce sens qu'en cette phrase philosophique. L'ame *informe* le corps.

INFORMER, en langage ordinaire, signifie, Decouvrir, connoître, apprendre la verité de quelque chose. Un Prince doit être *informé* des moindres choses qui se passent dans son Etat. C'est un tel qui l'a *informé* de toutes les circonstances de cette action. Il faut se bien *informer* de la verité avant que d'asseoir son jugement. Les Payens avoient un tel mepris de tous les Chretiens, qu'ils s'*informoient* peu du fonds de leur Religion. Arn. Etre *informé* de l'état de la Cour. La Rochef.

INFORMER, en termes de Palais, signifie, Rediger par écrit les depositions des temoins qui peuvent assûrer de la verité d'un fait qu'on veut éclaircir. En matiere civile on *informe* des vie & mœurs des Officiers qu'on reçoit en quelques charges. En matiere criminelle on *informe* sur les plaintes & denonciations contre les accusez, il a obtenu permission d'*informer* de ce fait. On *informe* contre les usuriers. Un Juge doit *informer* tant à charge qu'à decharge.

INFORMÉ, ÉE. part. pass. & adj. Juge bien *informé*. Homme mal *informé*.

INFORTIAT. s. m. Terme de Jurisprudence. C'est la seconde partie, ou le second volume du Digeste compilé du temps de Justinien.

*Je sçai le Code entier avec l'*Infortiat. Corn.

Doujat tire l'étymologie de ce mot d'un terme Caldaïque qu'on peut lire *portuba*, ou *fortiatha*, qui veut dire *testament*, ou derniere volonté de l'homme, dont traitte tout ce volume. D'autres ont crû qu'il étoit ainsi nommé, à cause qu'il traitte de matieres fortes & élevées, qu'ils appellent *de pane lucrando*. Du Cange dit que la division du Digeste en trois parties, le Vieux Digeste, l'*Infortiat* & le Nouveau, n'a été connuë que du temps d'Azon vers l'an 1100. & qu'il n'en est point fait mention auparavant. Pasquier dit que la veritable origine de ce mot est inconnuë.

A ces mots il saisit un viel Infortiat
Grossi des visions d'accurse & d'Alciat;
Inutile ramas de Gothique écriture. Boil.

INFORTUNE. s. f. Malheur, desastre, perte causée par quelque accident fortuit; disgrace, misere. Il est tombé dans une grande *infortune*. Ce pauvre homme a vêcu toûjours dans l'*infortune*. Les Perses n'ont rien de plus sacré que la majesté du Prince, & dans son *infortune* même ils adorent encore les traces, & l'ombre de sa grandeur passée. Vau. La Dame avoit un cœur sensible aux belles *infortunes*. H. S. de M. J'aime à voir pleurer l'*infortune* d'un grand homme malheureux. St. Ev. La constance que les Philosophes affectent dans les *infortunes*, est un masque de fermeté qu'ils prennent pour tromper les autres. M. Esp. La veritable vertu éclate dans l'*infortune*. M. Sç.

On appelle en Astrologie Saturne, la *grande fortune*; & Mars, la *petite infortune*.

INFORTUNÉ, ÉE. adj. m. & f. Malheureux, on à qui il est arrivé quelque accident, quelque *infortune*. C'est un Prince *infortuné* qui a été chassé de ses Etats. Sa destinée est de vivre toûjours *infortuné*. J'eus pitié de cette amante *infortunée*. H. S. de M. Ces hommes *infortunez*, qui vous parlent, ont vû mourir leur Maître. Pat. Plus les hommes sont *infortunez*, plus la Religion les occupe fortement. Des Cout. Saint Cyr est un azile sacré pour d'illustres *infortunées*. Des-H.

Exemple infortuné *d'une longue constance*. Rac.
Qu'allez vous devenir, *Belles* infortunées,
Muses, *qu'il protegea dès ses jeunes années*. Des-H.

INFRACTEUR. s. m. Transgresseur, violateur. Il n'a d'usage qu'en parlant de traitté, de loi, &c. Un *infracteur* d'un traitté de paix est coupable de tous les maux qui arrivent dans la guerre dont il est cause. Il est mort comme un parjure, & comme un *infracteur* de la paix. Ablan. Je veux le faire saisir comme deserteur de la Medecine, & comme *infracteur* de mes ordonnances. Mol. *Infracteur* de la paix.

INFRACTION. s. f. Rupture, violement d'un traitté, d'une loi, d'une ordonnance, d'une coûtume, d'un privilege. Le secours qu'on donne aux ennemis de nos alliez est une *infraction* du traitté de paix. Nous avons vû les avantures de l'armée, depuis l'*infraction* du traitté. Ablan. *Infraction* de vœu. Pat. L'*infraction* des loix du Royaume aliena les esprits. Or. M. L'*infraction* de sauvegarde est un cas royal & prevôtal.

INFRALAPSAIRE. Voyez Supralapsaire.

INFRUCTUEUX, euse. adj. Qui ne rapporte point de fruit. Ce terroir est sterile & *infructueux*. Année *infructueuse*.

INFRUCTUEUX, se dit aussi figurément de ce qui ne rapporte aucune gloire, ni utilité; qui ne produit aucun

cun effet. Emploi *infructueux*. Les Anagrammes, les Acrostiches, font des travaux penibles & *infructueux*. La guerre est rude & *infructueuse*. Ablan. Sans l'operation de la grace, les preceptes de l'Evangile demeureroient comme une semence *infructueuse* dans le cœur. Ju.

INFRUCTUEUSEMENT. adv. D'une maniere infructueuse, sans profit, sans utilité. Cet homme est malheureux, il travaille toûjours *infructueusement*.

INFULE. s. f. Certain ornement de tête à l'usage des Prêtres & des Vestales dans l'ancienne Rome; comme la mître des Evêques. Danet. L'*infule* étoit proprement une bandelette ou bande de laine blanche, qui couvroit la partie de la tête où il y a des cheveux jusqu'aux temples, & de laquelle tomboient de chaque côté deux cordons, *vitta*, pour la lier. L'*infule* étoit aux Prêtres ce qu'étoit le diadême aux Rois, la marque de leur dignité & de leur autorité. La difference entre le diadême & l'*infule*, est que le diadême étoit plat & large, & l'*infule* étoit entortillée & ronde.

INFUNDIBULUM. s. m. Mot Latin dont les Anatomistes se servent quelquefois; c'est la même chose qu'entonnoir. Voyez ce mot. Les arteres carotides & l'*infundibulum* sont entre les moteurs des yeux. Dionis.

INFUSER. v. act. C'est, Faire tremper un mixte, une plante ou autre chose dans une liqueur chaude, ou froide, pour en tirer la vertu, & la communiquer à la liqueur, ou pour quelque autre intention. Pour tirer la vertu purgative du sené, il faut le mettre *infuser* dans une liqueur propre.

Infuser, se dit aussi des dons du Ciel, ou des connoissances que nous avons sans étude. La nature a *infusé* dans nos esprits certaines notions, ou premieres veritez. Dieu a *infusé* dans nos cœurs des graces qui nous le font aimer. On doute de l'usage d'*infuser* en ce sens.

Infusé', ée. part.

Infus, Infuse. adj. Ce mot n'est guere en usage que dans ces phrases, Science *infuse*, grace *infuse*, sagesse *infuse*, qui se disent de la science, de la grace & de la sagesse, qu'il a plu à Dieu de verser, par un privilege special, dans l'ame de quelques personnes. On pretend qu'Adam avoit toutes les sciences *infuses*; mais c'est ce que l'on auroit assez de peine à prouver. La sagesse *infuse* de Salomon. Les Mystiques appellent *oraison infuse*, l'oraison surnaturelle qui se fait en nous sans nous, par la suppression de tout propre effort, & de toute propre industrie. C'est la même chose que l'*oraison passive*.

On dit *infusé* dans le propre, & *infus* dans le figuré. Ce sené est assez *infusé*; des dons *infus*, des sciences *infuses*.

INFUSION. s. f. Terme de Pharmacie. Preparation par laquelle on met tremper un medicament pendant quelque temps dans une liqueur convenable. Il faut faire une *infusion* de telles, & telles drogues, dans telles, ou telles liqueurs. Il se fait des *infusions* à froid, d'autres à chaud. L'*infusion* se fait pour tirer la vertu des medicamens, & la communiquer à quelque liqueur; ou pour augmenter sa vertu; ou pour corriger quelques mauvaises qualitez. On fait des *infusions* avec de l'eau commune; d'autres avec du vin, du vinaigre, du petit lait, du bouillon, de l'esprit de vin, &c. Le vitriol teint en noir l'*infusion* de la noix de galle. Il y a de deux sortes d'*infusion*; l'une qu'on appelle *propre*, lorsqu'on fait infuser un medicament dur & solide dans une liqueur qui ensuite se separe; l'autre qu'on nomme *impropre*, lorsque le medicament étant mol, ou reduit en poudre, se mêle avec la liqueur.

Infusion, se dit aussi de la liqueur où l'on a mis infuser quelque medicament. Une *infusion* de sené, de rhubarbe.

Infusion, se dit encore de l'action par laquelle on fait entrer une liqueur dans le corps par les veines. On a trouvé en Angleterre une nouvelle maniere de purger par l'*infusion* d'un purgatif qu'on fait entrer dans les veines, de la même maniere que les lavemens dans les intestins. Mr. Smith Medecin de Dantzic en a fait plusieurs experiences qui lui ont fort bien reüssi.

Infusion, se dit figurément de la maniere surnaturelle dont Dieu verse ses graces sur quelcun. Les Apôtres avoient le don des langues par *infusion*. Adam reçut par *infusion* le langage qu'il transmit à ses descendans. J. des Sç. Le Saint Esprit est un maître invisible & secret qui se communique à l'ame par l'*infusion* de sa verité. Fl.

I N G.

INGAMBE. adj. m. & f. Gaillard, agile, dispos, alaigre, qui dance, qui sautille sans cesse. Ce danceur est bien *ingambe*, il est bien sur ses jambes. On le prend aussi pour un homme ardent à son profit, & vigilant dans ses affaires. Prenez garde que vous ne soyez surpris, vous avez affaire à un homme qui est bien *ingambe*.

Ce mot est des plus bas: il vient de l'Italien *gamba*, qui signifie *jambe*.

INGENIEUR. s. m. Officier qui sert à la guerre pour les attaques, deffenses & fortifications des places. C'est un Mathematicien habile, expert, & hardi, qui sçait l'art de l'Architecture militaire, qui va reconnoître la place que l'on veut attaquer, & qui en marque au General l'endroit le plus foible, qui trace les tranchées, les places d'armes, les galeries, les logemens sur la contrescarpe & sur la demilune, & conduit les travaux jusques auprès de la muraille, marquant aux travailleurs ce qu'ils doivent faire durant une nuit. L'*Ingenieur* marque aussi les lignes de circonvallation avec des redoutes de distance en distance. Cet *Ingenieur* a inventé une nouvelle sorte de bombes, une nouvelle maniere de camper, de faire des ponts, &c. Les *Ingenieurs* forment en France un corps considerable. Le nombre en est ordinairement d'environ trois cens. Ils sont sous le ministere de l'Intendant des fortifications. Les *Ingenieurs* sont distribuez en quatre classes. La premiere est celle des Directeurs, il y en a un dans chaque Province. La seconde est celle des *Ingenieurs* en chef; il y en a un dans chaque place. La troisiéme classe est composée des *Ingenieurs* en second. La quatriéme est celle des subalternes. Lorsque l'on commande des *Ingenieurs* pour les sieges, il y a un chef qui est ordinairement Lieutenant general, Marêchal de Camp, ou Brigadier des armées du Roi. Les Brigades des *Ingenieurs* sont composées de six personnes, du Brigadier, du sous Brigadier & du chef de Brigade & de trois autres. Pigan.

Ingenieur, se dit aussi par rapport à l'Architecture civile, d'un homme intelligent en méchanique, qui par les machines qu'il invente augmente les forces mouvantes, autant pour traîner & enlever les fardeaux, que pour conduire & élever les eaux. Daviler. Les Maîtres ouvriers qui travaillent les instrumens de Mathématiques, prennent aussi le nom d'*Ingenieurs* en instrumens de Mathématiques.

Ce mot vient d'*ingenieux*, fait du Latin *ingenium*, genie.

INGENIEUSEMENT. adv. D'une maniere inge-

genieuse. Cet Auteur raisonne plus *ingenieusement* que solidement ; cette fable est *ingenieusement* trouvée. Cela est *ingenieusement* pensé. M. de Sc. Il faut se detourner *ingenieusement* de la connoissance de ses maux, pour les moins sentir. St. Ev.

INGENIEUX, euse. adj. Qui est plein d'esprit, d'invention, d'adresse. Il se dit aussi des choses qui marquent beaucoup d'esprit dans celui qui en est l'auteur. Piece, machine *ingenieuse*. Ce garçon est fort *ingenieux*. Une pensée *ingenieuse*. Cette Epigramme est fort *ingenieuse*. La pendule est une invention fort *ingenieuse*. C'est le Machiniste du monde le plus *ingenieux*. Ceci va plus à la faculté de l'invention, que le mot *spirituel*, qui ne marque que de la penetration, & du discernement. Vous êtes *ingenieux* à vous tourmenter, à vous allarmer. Bou. Il n'y a rien de si ordinaire que de faire des recits des fautes *ingenieuses* que l'on fait, pour en faire conclurre que l'on a de l'esprit. Nic. Dans les lettres de Voiture il y a je ne sçai quoy de si *ingenieux*, & de si poli, qu'il surpasse les urbanitez Romaines. St. Ev.

Sois moins ingenieux *à te tromper toi-même*. Corn.

Les Poëtes s'imaginent qu'un trait *ingenieux* excuse leurs libertez les plus audacieuses. Oe. M. Les esprits delicats si *ingenieux* pour les plaisirs des autres, ont trop de goût pour eux-mêmes. St. Ev. Les hommes sont *ingenieux* à se tendre des pieges les uns aux autres. M. Esp. Le Pere Bouhours a donné un Traité & un recueil des pensées *ingenieuses* en general, & un autre des pensées *ingenieuses* des Peres.

C'est de lui que nous vient cet art ingenieux
De peindre la parole & de parler aux yeux. Breb.

INGENU, uë, adj. Franc, simple, naïf, sincere ; qui parle sans deguisement. Il y a des peuples naturellement fourbes & hableurs ; d'autres naturellement francs & *ingenus*, comme les Picards. Ce temoin est *ingenu*, & dit la chose comme elle est arrivée.

Qu'il faut avoir peu de discernement
Pour ne pas adorer une bouche ingenuë ;
Qui decouvre toûjours une ame toute nuë,
Aux avides regards d'un curieux amant ! Vill.

On abuse de ce mot, lorsqu'on le detourne en mauvaise part, lorsqu'on qualifie de sot & de niais celui qui est *ingenu*, qui dit les choses comme il les pense.

Ingenu, dans le Droit Romain, signifioit, franc, libre, celui qui étoit né ou de parens libres, ou d'un affranchi & d'une affranchie. Au lieu que l'on appelloit *affranchis* ou *libertins* ceux qui n'étoient pas nez libres, & qui l'étoient devenus pas l'affranchissement. Anciennement & avant les Empereurs, on appelloit *ingenui* ceux qui étoient petits-fils d'un affranchi (*liberti*) mais comme dans la suite on appelle indifferement *Liberti* ou *Libertini*, les affranchis, on appella de même *Ingenui*, les enfans des *Liberti* ou affranchis. Mais en ce sens il est peu usité parmi nous. On se sert pourtant de ce mot au college, quand on donne des images signées aux écoliers, à qui on donne la qualité d'*ingenui* ; pour dire, qu'ils sont nez d'honnête famille.

Ce mot vient du Latin *ingenuus* ; du verbe *ingigno*. On disoit autrefois *geno*, pour *gino*. *Ingenuus* parmi les Latins étoit celui qui n'étoit point étranger, qui étoit de condition libre, qui étoit originaire du païs. C'est en ce sens que Lucrece appelle *fontes ingenuos*, des sources qui ne viennent point d'un païs étranger. Isidore dit que ceux-là *dicuntur ingenui*, *qui habent libertatem in genere*, *non in facto*. Il appelle *ingenui*, ceux qui naissent libres, & qui n'ont que faire d'acquerir la liberté ; nous nous servons de ce mot pour marquer une personne candide, qui dit rondement ce qu'elle pense.

INGENUMENT. adv. D'une maniere ingenuë & naïve. Il dit toutes choses *ingenûment*, trop *ingenûment*. Il signifie aussi quelquefois franchement, sincerement. Il faut qu'un penitent confesse ses pechez *ingenûment* à son Confesseur, qu'il ne lui en cele aucunement la verité. Il lui a avoué *ingenûment* sa faute.

INGENUITE'. s. f. Sincerité, franchise. On a reconnu la calomnie qu'on faisoit à cet accusé par l'*ingenuité*, & la franchise de ses reponses. Il y a dans la véritable vertu une candeur & une *ingenuité* que rien ne peut contrefaire, & à laquelle on ne se meprend point pourvû qu'on y soit attentif. Fen. On trouve dans les remarques de Vaugelas tant d'*ingenuité*, & de franchise, qu'on ne peut s'empêcher d'en aimer l'Auteur. Pel. Cette *ingenuité* a des graces qui se font sentir. Corn. *Ingenuite* se prend aussi en mauvaise part, pour naiveté, niaiserie, sottise. L'*ingenuité* de cette païsanne la rend excusable. L'*ingenuité* des enfans fort souvent persuade mieux que toute autre chose. On trompe mieux quelquefois par une petite erreur de calcul, que par des supputations exactes ; celles-ci n'ont pas un même air d'*ingenuité* qu'une legere meprise. Bay.

Le mot d'*ingenuité* marque une franchise qui tient de la simplicité. L'adjectif *ingenu*, se dit dans le même sens qu'*ingenuité*, & il ne se prend jamais dans la signification avantageuse qu'il a en Latin. Refl.

Ingenuité. Terme de Droit. Liberté ; état de celui qui est né libre.

INGERER. Ce verbe ne se disant qu'avec le pronom personnel devient neutre passif. Se mêler d'un affaire qui ne nous regarde point, & sans qu'on nous en prie. Il *s'ingere* de choses dont il n'a que faire. Il ne faut pas *s'ingerer* de donner des avis aux Puissans, qui ne nous en demandent point. Il ne faut pas *s'ingerer* d'entrer dans les affaires d'autrui, quand elles sont trop embrouillées. Quelles ne doivent point être les apprehensions de ceux qui se sont *ingerez*, & qui paissent les brebis dont ils ne sont pas les veritables Pasteurs ? Ab. de la Tr.

INGRAT, ate. adj. & subst. m. & f. Celui qui n'a point de reconnoissance des bienfaits qu'il a reçus ; qui n'a point de ressentiment des bons offices qu'on lui a rendus, soit en ne les rendant point, soit en offensant la personne dont on les a reçûs. Les Sages trouvent à redire qu'on n'ait point fait de loix contre les *ingrats*. La premiere chose que fait un *ingrat*, c'est d'oublier le bienfait. Il vaut mieux s'exposer à trouver des *ingrats*, que de manquer aux miserables. La Br. On n'est pas tout-à-fait *ingrat*, quand on est faché de l'être. Tour. Si notre Jurisprudence permettoit d'attaquer les *ingrats*, que de pratique pour les Juges ! Tour. Les *ingrats* se trouvent gênez par la presence de ceux qui les ont comblez de bienfaits. Bell. Il y a des hommes que la nature a formez purement *ingrat* : l'ingratitude fait le fond de leur naturel. Tout est *ingrats* en eux. Le cœur *ingrat*, l'ame *ingrate*. St. Ev. Il y a des gens qui se font un art de se plaindre sans cesse des *ingrats*, afin de se faire un pretexte specieux de n'obliger personne. Id.

On ne se souvient que du mal,
*On ne voit qu'*ingrats *dans le monde* ;
L'injure se grave en metal,
Et le bienfait s'écrit sur l'onde. Oe. M.

Ingrat, se dit aussi de celui qui repond mal aux bontez, & à la tendresse d'une femme.

C'est trop pour un ingrat *prodiguer vos bontez*. Rac.

Je l'aime tout *ingrat* qu'il est ; & ma colere ne peut empêcher que cet *ingrat* ne soit le plus aimable de tous les hommes ; & que mes yeux ne le trouvent tel. Vill. Vous ne m'accusez d'être *ingrat* que par un excès de delicatesse

licatesse : peut-on l'être pour une aussi belle personne que vous ? Id.

> L'ingrat *m'assassine & me plaît.* Scar.
> *Et même en ce moment où ta bouche cruelle*
> *Vient si tranquillement m'annoncer le trepas,*
> Ingrat, *je doute encore si je ne t'aime pas.* Rac.
> *Si je veux de ma mort laisser quelque vengeur,*
> *Je ne le cherche,* ingrat, *qu'au fond de votre cœur.* Id.

Ingrat, se dit aussi figurément des terres steriles. Les terres sablonneuses sont *ingrates*, & ne recompensent pas les peines du Laboureur. On le dit aussi des choses qui ne fournissent rien à l'esprit, & qui ne repondent point à la peine qu'elles donnent. Vous avez choisi là une matiere bien *ingrate*. C'est un sujet très *ingrat*. Les Mathematiques sont de très-belles sciences ; mais c'est un travail sec, & *ingrat* ; on en tire peu d'utilité.

INGRATE. s. f. Cruelle, indifferente ; celle qui n'a que de la froideur pour son Amant. J'adore une *ingrate.*

> *En vain je veux contr'elle écouter ma colere,*
> *Toute* ingrate *qu'elle est, je crains de lui deplaire.*
> Corn.

INGRATEMENT. adv. D'une maniere ingrate. Ce fils en a usé fort *ingratement* envers son pere ; il lui a refusé des aliments. Il a peu d'usage. L'Acad.

INGRATITUDE. s. f. Meconnoissance des bienfaits reçus. *L'ingratitude* n'est pas le vice des honnêtes gens. Voilà une noire *ingratitude.* Une donation est revocable à cause de l'*ingratitude* du Donataire. *L'ingratitude* de l'esprit est une disposition naturelle à ne reconnoître aucun bienfait, & à ne point repondre aux obligations que l'on a aux autres. St. Ev. *L'ingratitude* du cœur est celle de n'aimer point, & de toutes les *ingratitudes* c'est la plus contraire à l'humanité. Id. En amitié l'*ingratitude* est à se taire des bienfaits ; en amour elle est à en parler. Or. M. De tous les vices il n'y en a point de plus ordinaire ni de plus honteux que l'*ingratitude.* Chevr. L'*ingratitude* la plus effroyable est de ceux qui ont une aversion secrete pour leurs bienfaiteurs, parce qu'ils se trouvent leurs redevables. Id. Les grands bienfaits conduisent quelquefois à l'*ingratitude* ; c'est un joug qui paroît incommode. Bell. L'*ingratitude* est un vice si bas, que rien ne peut laver d'une tâche si infame. Id. Il y a une espece d'*ingratitude* assez commune : elle est fondée sur l'opinion de notre merite : nous nous imaginons qu'une grace qu'on nous fait est une justice qu'on nous rend. St. Ev. Il vaut mieux s'exposer à l'*ingratitude*, que de manquer aux miserables. La Br. On dit, payer d'*ingratitude*, pour, avoir de l'*ingratitude* : & il se dit des personnes & des choses, payer son bienfaiteur d'*ingratitude*, & payer d'*ingratitude* un bienfait.

INGREDIENT. s. m. Ce qui entre dans la composition d'une medecine, d'un onguent, d'une sausse, ou de quelque autre chose. Bon, mauvais *ingredient.* Le principal *ingredient.* L'orvietan, le catholicon double sont composez de plusieurs *ingrediens.* Il entre bien des *ingredients* dans cette sausse. Il n'y faut pas tant d'*ingredients.*

INGRE'S. s. m. Terme de Philosophie Hermetique. Entrée. Les corps ne se mêlent & ne s'unissent jamais parfaitement, il n'y a que les esprits qui ont *ingrès* ensemble.

Du Latin *ingressus.*

INGRESSION. s. f. Terme du même Art. C'est la même chose qu'*ingrès.*

INGROSSATION. s. f. Terme de Philosophie Hermetique. L'*ingrossation* des Philosophes est la sublimation Philosophale, ou la conversion des élemens bas & grossiers, qui sont la terre & l'eau, en ceux qui sont hauts & legers, à sçavoir, l'air & le feu.

INGUERISSABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être gueri. Mal *inguerissable.* Maladie *inguerissable.* Ce mot n'est pas établi.

INGUINAL. adj. Terme de Medecine & de Chirurgie. Qui a rapport à l'aîne, qui concerne l'aîne. Bandage *inguinal*, est un bandage qu'on employe après avoir remis une décente. On l'applique sur l'aine affligée.

I N H.

INHABILE. adj. m. & f. Terme de Palais. Qui n'est pas propre, qui n'est pas capable, qui n'a pas les qualitez, les dispositions necessaires pour faire ou recevoir quelque chose. Un eunuque, un impuissant sont *inhabiles* au mariage. Un bâtard est *inhabile* à tester, à heriter, à recevoir des Benefices sans dispense ; un mineur de 14. ans est *inhabile* à gouverner son bien. Il signifie en general peu propre à quelque chose. *Inhabile* à tout bien. Boileau dit que la Vieillesse,

> Inhabile *aux plaisirs ; dont la Jeunesse abuse*
> *Blâme en eux les douceurs que l'âge lui refuse.*

INHABILITE'. s. f. Manque de capacité. C'est son *inhabilité* qui a gâté l'affaire. L'Acad.

Inhabilité. Terme de Palais. Qualité qui rend un homme inhabile. Celui qui commet une simonie, contracte une *inhabilité* perpetuelle à posseder des Benefices.

INHABITABLE. adj. m. & fem. Lieu qui n'est point en état d'être habité. Cette chambre est *inhabitable*, il y fume trop.

Inhabitable, se dit aussi des païs où les habitans ne peuvent demeurer, ni subsister. Les Anciens se sont fort trompez, quand ils ont crû que la Zone Torride étoit *inhabitable.* Les sables de la Libye sont *inhabitables* à cause de la sterilité de la terre.

INHABITE', ée. Lieu où personne ne fait sa demeure. Ce château est *inhabité*, on dit qu'il y revient des esprits. La plus grande partie de l'Armenie est *inhabitée*, parcequ'on en a transferé les habitans à Zulpha. La Perse a presque de tous côtez pour confins un espace de trois ou quatre jours de chemin, lequel est *inhabité*, quoique le terrain en soit le meilleur du monde en plusieurs endroits. Chardin.

INHERENCE. s. f. Terme de Philosophie, qui se dit de la jonction de l'accident avec la substance. La quantité a une *inherence* necessaire avec le corps naturel.

INHERENT, ente. adj. Qui est attaché à un sujet comme l'accident l'est à la substance. Il n'est bon que dans le dogmatique, & n'est guere en usage qu'en cette phrase. Qualité *inherente.* La blancheur est une qualité *inherente* à la matiere. Moliere a emprunté ce terme Philosophique, quand il a dit que la beauté de l'esprit est *inherente*, & ferme.

INHIBER. v. act. Terme de Palais. Deffendre par autorité de Justice qu'une chose ne se fasse. Il est expressément deffendu & *inhibé* par l'Ordonnance, de donner des spectacles pendant le service divin. Il est fort vieux, & presque hors d'usage.

Inhibé, ée. part. Les choses *inhibées.*

INHIBITION. s. f. Deffense faite par autorité de justice. *Inhibitions* & defenses sont faites à toute personne. Ce privilege porte *inhibition* & deffense à tous Libraires & Imprimeurs de contrefaire un tel livre. Ces deux mots de *deffenses* & *inhibitions* ne vont guere l'un sans l'autre en stile de Palais ; car dans le stile ordinaire on dit defense, & jamais *inhibition.*

INHOSPITALIER, ERE. adj. Qui refuse de recevoir, de loger les passans. Ce mot n'est point établi.

INHOSPITALITE'. f. f. Deffaut d'*inhospitalité*. Action par laquelle on refuse à un passant la retraitte, le couvert dont il a besoin. Irez-vous vous exposer à la barbarie & à l'*inhospitalité* de ces peuples barbares. L'*inhospitalité* ne regne pas même chez les peuples les plus barbares.

Mais quelle inhospitalité
Regne en cette maudite terre! SCAR.

INHUMAIN, AINE. adj. Cruel, sans pitié, sans humanité. Les Tyrans, les Sauvages, les soldats sont *inhumains*. Les Corsaires sont des maîtres *inhumains*. Ces Barbares reduisent toute l'humanité à n'être pas *inhumains*. BOUH.

INHUMAIN, se dit aussi des loix, des coûtumes, des mœurs, & des actions. Les Scythes ont des loix, des coûtumes *inhumaines*. L'action d'Agamemnon qui vouloit sacrifier sa fille, étoit fort *inhumaine*. La morale de l'Evangile n'est ni cruelle, ni *inhumaine*. LA PL.

Le sang qui coule dans nos veines
Ne nous a pas été donné
Pour être, au moindre mal, par nous abandonné
Aux effusions inhumaines
D'un Docteur ignorant, à saigner obstiné.
REC. DE V.

En Poësie amoureuse, on appelle une beauté *inhumaine*, ou subst. une *inhumaine*, Celle qui ne veut écouter aucune declaration d'amour, ou qui n'y veut pas reponđre; celle qui ne se laisse point aller aux caresses, aux prieres de ses Amans, qui ne leur accorde aucune faveur. On peut être sage, sans être *inhumaine*; & il y a bien des choses que l'amour inspire, & que la raison ne condamne pas. G. G. Le cœur de l'*inhumaine* se taisoit obstinément. DES-H. Ce fanfaron se vante que pour lui il n'est point d'*inhumaines*. P. COM. On ne voit plus de ces tendres élegies qui triomphent de la fierté des plus *inhumaines*. VILL.

Pour moi, la plus aimable est la moins inhumaine:
Ce qui me donne de la peine,
Ne me donne point de plaisirs. OE. M.
. . . . *Cette veuve* inhumaine,
N'a payé jusqu'ici son amour que de haine. RAC.

INHUMAINEMENT. adv. D'une maniere inhumaine. Tous les prisonniers de guerre furent traittez fort *inhumainement*. Trainer *inhumainement* au supplice. ST. EV.

INHUMANITE'. f. f. Cruauté, barbarie. L'*inhumanité* d'une action. SCISS. DE POL. Les Japonnois ont exercé de grandes *inhumanitez* sur ceux qui leur ont voulu annoncer la Foi. Ce creancier a fait vendre jusqu'à la paillasse de son debiteur avec beaucoup d'*inhumanité*. Ils ont eu l'*inhumanité* de faire mourir un innocent. D'AUCOURT. Ceux qui prêtent un consentement paisible à la damnation des hommes, nourissent dans le cœur des Chretiens la secheresse, & l'*inhumanité*. BOSS. Ceux qui se gênent tant pour contrefaire les vertueux, exercent de veritables *inhumanitez* contre leur propre cœur. M. ESP.

INHUMATION. f. f. Enterrement; action par laquelle on met un corps dans la sepulture. Les frais de l'*inhumation*. Sans un acte exprès de la volonté d'un testateur, on ne peut pas faire l'*inhumation* d'un corps hors de son Eglise Parroissiale. Il a fondé une Messe à perpetuité, pour dire le jour de son *inhumation*; pour dire, à pareil jour qu'il a été enterré.

INHUMER. v. act. Enterrer, mettre en sepulture, & avec quelques ceremonies Ecclesiastiques. Il ne se dit que des corps humains. Ce Prince a été *inhumé* dans le sepulcre de ses peres en une telle Eglise. Il fut *inhumé* en grande pompe & ceremonie un tel jour. On n'a commencé que vers l'an 1200. d'*inhumer* dans les Eglises les fondateurs & principaux bienfacteurs. Ils n'avoient rien en plus grande recommendation, que d'*inhumer* leurs morts. VAUG. On ne se sert de ce mot que dans un livre ou dans un discours serieux.

INHUMÉ, ÉE. part.

I N I.

INJECTION. f. f. Liqueur qu'on fait entrer en quelque corps par le moyen d'une Seringue. Les Anatomistes font voir clairement les veines & les arteres par le moyen des *injections* de quelques liqueurs colorées qu'ils y font entrer. On fait des *injections* dans les playes, dans plusieurs parties du corps, pour les guerir, les nettoyer, &c.

INJECTION, est aussi l'action par laquelle on fait entrer ces liqueurs dans le corps. Il faut repeter ces *injections* deux ou trois fois par jour.

INIMAGINABLE. adj. de tout genre. Qui ne se peut imaginer. Un amour monstrueux & *inimaginable*. ABLAN. Nous employâmes beaucoup de tems à rassûrer les esprits qui étoient dans une défiance *inimaginable*. CARD. DE RETZ. Il est *inimaginable* que les Catacombes de Rome soient un ouvrage des premiers Chrêtiens, parce qu'il étoit impossible de cacher la prodigieuse quantité de terre qu'il faloit tirer de ces mines pour les creuser. BURNET.

INIMITABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut copier, ni imiter. Une vertu *inimitable*. Un homme *inimitable* dans son art. Moliere est *inimitable* à ceux mêmes qu'il a imitez. S. EVR. L'Eneïde est un Poëme *inimitable*. Il faut imiter au commencement pour devenir *inimitable*. COSTARD. Cette piece est *inimitable*. L'Alexandre de Q. Curse est invincible, & celui de Vaugelas *inimitable*. PEL. Mrs. de l'Academie ont proposé si cette phrase est bonne, La nature a des beautez *inimitables à l'art*. Elle a paru d'abord un peu farouche: ces negatives si decisives ne regissent rien ordinairement; comme *incomparable*, &c. car ce qu'on y peut ajoûter est inutile, & superflu: en disant qu'une chose ne peut être imitée, c'est tout dire. Cependant *inimitable* avec un regime se peut hazarder, sur tout dans le stile sublime, & soutenu, & lorsqu'il y a quelque comparaison. Il est plus en usage que son simple, *inimitable*. L'ACAD.

INIMITIE'. f. f. Aversion, haine qu'on a contre quelcun, & qui ordinairement dure long-tems. Avoir de l'*inimitié*. Concevoir de l'*inimitié* contre quelqu'un, encourir son *inimitié*. C'est un grand malheur quand l'*inimitié* se met entre les freres. Mettre bas toute sorte de defiance, & d'*inimitié*. Il n'y a que les esprits superficiels qui chargent d'injures les Anciens, pour se signaler par d'illustres *inimitiez*. LONG. Pourquoy nourrir des *inimitiez* immortelles? Les souverains passent aussi facilement de l'amitié à l'*inimitié*, que de l'*inimitié* à l'amitié. BAT.

De mes inimitiez *le cours est achevé*;
L'Epire sauvera ce que Troye a sauvé. RAC.

INIMITIÉ, se dit aussi pour marquer toute sorte d'antipathie, soit dans les animaux, soit dans les vegetaux. Il y a de l'*inimitié* entre telle & telle plante. Il y a une *inimitié* naturelle entre les chats & les souris. Les poles opposez de l'aimant ont une telle *inimitié*, qu'ils se repoussent l'un l'autre.

ININTELLIGIBLE. adj. m. & f. Qui n'est pas intelligible, qui ne se peut entendre. Ce discours, ce lan-

langage eſt *inintelligible*. Sam. Bochart a donné de très bonnes preuves de la premiere dépravation de l'Hiſtoire ancienne, en expliquant par la Langue Phenicienne pluſieurs Fables *inintelligibles*. Le Cl.

INJONCTION. ſ. f. Terme de Juriſprudence. Commandement fait par autorité des Juges ſpirituels, ou temporels. Cet arrêt porte *injonction* à un tel de garder ſon ban ſous peine de la hart. On a fait *injonction* à tous les bourgeois de nettoyer devant leurs maiſons. Ce Confeſſeur a donné l'abſolution à ſon penitent, avec *injonction* d'une groſſe penitence, de faire reſtitution.

Du Latin *injunctio*.

INIQUE. adj. m. & f. Mechant, injuſte; peu équitable. Action *inique*, jugement *inique*. C'eſt être un Juge *inique*, que de n'entendre qu'une partie.

Du Latin *iniquus*.

INIQUEMENT. adv. D'une maniere injuſte. Pilate condamna notre Seigneur fort *iniquement*.

INIQUIDENCE. ſ. f. Vieux mot. Iniquité.

INIQUITE'. ſ. f. Injuſtice, mechanceté; ce qui eſt contraire, & oppoſé à l'équité. La paſſion de Jesus-Christ fut l'ouvrage de l'*iniquité* des Juifs. Il avoit une ame pure de l'*iniquité* du ſiecle. Boss. Commettre une *iniquité* atroce. Peſter contre l'*iniquité* de la nature humaine. Mol. De quelque belle apparence que l'*iniquité* ſe couvrit, ce ſage Magiſtrat en penetroit les detours. Boss. L'*iniquité* ſortoit du lieu où elle devoit être foudroyée. Id.

Iniquité, en termes de l'Ecriture, ſe dit de toutes ſortes de crimes, de pechez, de mechancetez. Jesus-Christ s'eſt chargé de toutes nos *iniquitez*. Les enfans portent ſouvent la peine des *iniquitez* de leurs peres. Le Deluge fut envoyé du Ciel pour punir les *iniquitez* des hommes. Heureux eſt celui dont les *iniquitez* ſont pardonnées. Port-R. St. Paul appelle l'Antichriſtianiſme le myſtere d'*iniquité*.

Oui, Seigneur, la grandeur de mon iniquité
Ne laiſſe à ton pouvoir que le choix du ſupplice.
Des-Barreaux.

INITIAL, ale. adj. Terme d'Imprimerie, qui ſe dit des lettres capitales, ou majuſcules, & ſignifie, Qui commence le mot. A *initial*. F *initiale*. Les Letteres *initiales* des noms propres, ou des articles, & des periodes doivent être capitales ou majuſcules. Les lettres *initiales* des livres & des chapitres ſe font ordinairement en lettres griſes. L'Auteur de ce livre n'a marqué ſon nom que par les lettres *initiales*. Bay. Les lettres *initiales* qui ſe trouvent ſur les medailles ſont à proprement parler celles qui étant uniques ſignifient un mot entier. Dès qu'on en joint pluſieurs, ce ſont des abbreviations, & non pas des *initiales*. P. P. dit *Pater Patriæ* par des *initiales*: P. P. AUG. dit *Perpetuus Auguſtus* par abbreviation. L'uſage des Lettres *initiales*, eſt de tous les tems & de toutes les nations depuis qu'on a commencé d'écrire. Les Latins, les Grecs, les Hebreux s'en ſont ſervis. L'uſage en a été plus ordinaire ſur les medailles. Le peu d'eſpace qu'il y a pour exprimer les legendes: la multiplicité des prenoms, des ſurnoms, des titres & des charges, n'a pu ſe marquer autrement. La neceſſité a été encore plus grande dans les longues inſcriptions. Si l'on avoit toûjours ponctué exactement les lettres *initiales*, il ſeroit aiſé de les connoître & de diſtinguer quand il en faut joindre quelques-unes enſemble pour un même mot. Sc. des Med.

INITIATION. ſ. f. Introduction dans les myſteres de quelque Religion. La Circonciſion chez les Juifs, le Baptême chez les Chrêtiens, ſont des ceremonies d'*initiation*.

INITIER. v. act. Ce mot ne ſe dit proprement qu'en parlant de la Religion des anciens Payens. Il ſignifie, recevoir au nombre de ceux qui font profeſſion de quelque culte particulier, admettre à la connoiſſance & à la participation de certaines ceremonies ſecretes qui regardoient le culte particulier de quelque Divinité. Il y avoit de certaines ceremonies à obſerver pour ſe faire *initier* aux myſteres. Il ſe fit *initier* aux myſteres de Cerès. Ablan. Ceux qui n'étoient pas *initiez* aux myſteres de Cerès ne pouvoient aſſiſter à certains ſacrifices.

On le dit par extenſion de quelque Religion que ce ſoit, & même de la vraye. Etre *initié* aux plus auguſtes myſteres de la Religion.

On le dit encore en parlant de ſcience. Il n'eſt pas encore *initié* à la Philoſophie. Ce Carteſien n'eſt pas encor aſſez *initié* aux principes de ſa ſecte. Bay.

On dit auſſi figurément, Etre *initié* dans quelque ſocieté. Nous l'avons *initié* parmi nous.

Initié, ée. adj. Qui a quelque entrée dans la Clericature, quelque connoiſſance de la Theologie, ou des choſes ſaintes. Autrefois on ne decouvroit les profonds myſteres de la Religion qu'à ceux qui étoient *initiez* dans les Ordres. Les Payens ne laiſſoient entrer dans pluſieurs de leurs temples que ceux qui étoient *initiez* dans leurs myſteres, & ceremonies.

Ce mot vient du Latin *initiatus*, *initiare*, *initiari*. Ce mot *initiare* ſignifie proprement, Commencer les ſacrifices, ou recevoir quelcun, l'admettre aux commencemens des myſteres, aux Ceremonies de moindre importance. Caſaubon ſur Athenée remarque que l'on ne communiquoit pas d'abord tous les myſteres à ceux qui ſe preſentoient pour être Prêtres, mais que premierement on les purifioit, & qu'enſuite on les admettoit aux choſes moins conſiderables, pour les diſpoſer aux plus grandes; & qu'après tout cela on leur faiſoit part de ce qu'il y avoit de plus ſacré, & de plus myſterieux dans la Religion.

INJURE. ſ. f. Outrage, inſulte; parole injurieuſe pour offenſer quelcun, en lui reprochant quelque defaut, ou quelque vice vrai, ou faux. Il n'y a que les petites gens qui ſe diſent des *injures*, qui ſe chantent des *injures*. Charger ſes ennemis de groſſes *injures* & vomir des *injures*. Nic. Une *injure* qu'on mepriſe tombe d'elle-même, & ſi on la releve on la fait valoir. Abl. Il faut laiſſer aux Dieux la vengeance de leurs *injures*. Abl. Il n'y a point de plus agréable concert, a dit un Poëte Grec, que celui de deux perſonnes dont l'une dit des *injures* & l'autre les écoute ſans y répondre. Pel. Les Lindiens lorſqu'ils ſacrifioient à Hercule lui diſoient mille *injures*, & ils euſſent crû meriter ſon indignation en employant un terme reſpectueux. Lomeier. Comme il y a des *injures* de colere; il y en a d'enjouëment, & de familiarité. Bell. La ſageſſe de la loi ne commet la reparation des *injures* qu'à ceux qui ne les ont point reçuës. M. Esp. Memnon General de Darius frapant un ſoldat qui parloit mal d'Alexandre, je t'ai pris pour lui faire la guerre, dit-il, & non pas pour lui dire des *injures*. Abl. Les *injures* bien loin de perſuader, affoibliſſent les raiſons, en les rendant ſuſpectes de paſſion. Bail. Ces ſortes d'*injures* partent d'ordinaire d'une paſſion imprudente & qui n'entend pas ſes propres interets. Car elles ne ſont aucun plaiſir au Lecteur; elles ne font pas grand tort à l'Auteur à qui elles adreſſent, & elles aviliſſent ſûrement celui qui les dit. La Motte. L'*injure* eſt plus pardonnable que la raillerie; l'une marque de la colere qui n'eſt point incompatible avec de l'eſtime; & l'autre du mepris. Or. M.

Sa fureur contre lui ſe repand en injures. Rac.

N'attendez pas ici que j'éclate en injures. Id.

Il est deffendu d'informer pour des *injures* legeres, ou verbales, si elles ne sont atroces, & dites à des gens de condition. L'action en *injures* est prescrite par an & jour. On vient souvent des *injures* aux coups.

Ce mot vient du Latin *injuria. Quod fit citra jus, injuria est.* On appelle *injure*, ce qui se fait sans raison, sans justice, contre les biens ou contre l'honneur d'une persone.

Une extrême justice est souvent une injure. Rac.

Injure, se dit aussi des affronts, des torts & dommages qu'on fait à une persone par voyes de fait. On fait *injure* à un Officier, quand on ne le fait pas monter à la place vacante d'un superieur. Les soufflets, les bastonnades sont des *injures* qu'on ne peut reparer. Venger ses propres *injures*. Fl. On donne des dommages & interêts à des filles violées, pour reparation de l'*injure* qui leur a été faite. Il est permis par le droit naturel, de repousser l'*injure*. Un Chretien doit souffrir, doit pardonner toutes sortes d'*injures*, & d'affrons. On dit civilement à un ami qui nous a presenté de l'argent pour quelque petit service qu'on lui a rendu, qu'il nous fait *injure*, qu'on tient cela à *injure*.

Injure, se dit aussi des atteintes du temps & de la fortune. L'homme a besoin d'habits, de logement, pour se garentir des *injures* du temps, du chaud, du froid, de la pluye. La plupart des beaux ouvrages sont peris par l'*injure* du temps, ou par l'ignorance, & la negligence des hommes durant plusieurs siecles. Le bon azur souffre toutes les *injures* de l'air sans s'alterer. Un vrai Philosophe souffre constamment toutes les *injures* de la fortune.

En vain du fard au luxe ajoûtant l'imposture,
Tu veux de tes vieux ans nous deguiser l'injure.
Corn.

INJURIER. v. act. Offenser quelcun de paroles, Lui dire des injures. Quand on a été *injurié*, on peut faire appeller en reparation d'injures. Homere n'a pas assez menagé la gloire d'Achille son Heros : il lui fait *injurier* Agamemon d'une maniere indigne même d'un homme qui ne seroit que mediocrement honnête homme. Esp.

INJURIEUX, euse. adj. Outrageux, offensant; ce qui fait affront, injure à quelcun. Cela est *injurieux* à la memoire, à la famille d'un tel. Se servir de termes *injurieux*, & piquans. C'est un livre, un discours *injurieux*, un libelle diffamatoire.

On declare une saisie, un emprisonnement *injurieux*, tortionaire & deraisonnable. On a dressé une pyramide *injurieuse* à la memoire d'un tel.

On dit fig. & poëtiquement la fortune *injurieuse*; le sort, le destin *injurieux*, pour dire, la fortune, le sort, le destin injuste.

INJURIEUSEMENT. adv. D'une maniere offensante, & injurieuse. Il a été traité fort *injurieusement*, & indignement par l'Avocat de sa partie.

INJUSTE. adj. m. & f. Qui pêche contre le droit & les loix. Un concussionaire ne donne que des jugemens *injustes*. Un litige *injuste* est un procès mal fondé. Une guerre *injuste* est celle qui se fait contre le bon droit, & sans aucune cause legitime. L'usure est un profit *injuste*, illegitime.

*Même aux yeux de l'*injuste *un* injuste *est horrible.*
Boi.

INJUSTEMENT. adv. D'une maniere injuste. Il y a des voyes de droit pour se pourvoir quand on a été condamné *injustement*.

INJUSTICE. s. f. Ce qui est fait contre les loix d'un païs, ou contre l'équité naturelle : vexation; action injuste. Le Roi s'appliquoit à reprimer l'*injustice*. Fl. On casse les arrêts, quand l'*injustice* en est visible. De tout temps les Poëtes se sont plaints de l'*injustice* & de l'ingratitude de leur siecle. Vous tâchez de couvrir votre *injustice* avec beaucoup de civilité. Voi. Nous ne nous plaignons guere des *injustices* qui se font à notre avantage. Ос. M. La chicanne est plus à craindre que l'*injustice* même. L'*injustice* ouverte en nous ruinant, nous laisse au moins la consolation de nous plaindre; mais la chicanne par ses formalitez nous donne le tort, en nous ôtant le bien. Amus. Ser. et C.&c. Quand vous aurez senti combien il est dur de souffrir une *injustice*, vous comprendrez mieux combien il est defendu de la faire. Fl. Les extremitez sont tellement vicieuses en toutes choses, qu'il y a même de l'*injustice* à vouloir être trop juste. Ос. M. Elle lassa l'*injustice* par sa patience. Fl. La prosperité qui devroit être le privilege de la vertu, est ordinairement le partage de l'*injustice*. Id. Ce n'est pas l'*injustice* en soi qui nous blesse; c'est d'en être l'objet : qu'on lui en donne un autre, nous nous contenterons de desapprouver tranquillement cette même *injustice* qui nous donnoit tant d'indignation. Nic.

On dit aussi par compliment, Ne me faites pas l'*injustice* de croire que je vous aye oublié.

I N N.

INNASCIBILITE', s. f. Terme de Philosophie. Qualité d'un Etre qui n'est point né, qui existe de toute éternité. Si Anaximandre n'attribuë pas l'*innascibilité* à ses Dieux, c'est que les Dieux de ce Philosophe étant les Astres, il ne paroît les regarder que comme les ouvrages de la nature. Ab. d'Olivet.

INNE', ée, adj. m. & fem. Terme Philosophique. Qui est formé, né, ou creé avec quelque chose. Qualitez *innées*. Nous n'avons point d'idée *innée*. Voyez Idée.

INNOCEMMENT. adv. Avec innocence, sans dessein de nûire. C'est une parole qu'il a dite *innocemment*, il ne croyoit pas vous fâcher. Il a tué cet homme, mais c'étoit *innocemment*, par malheur, & sans dessein. Notre Pere Bauni a bien appris aux valets à rendre tous ces devoirs-là *innocemment* à leurs maîtres. Pasc. Il faut preferer la simplicité d'une vie particuliere, où l'on goûte doucement, & *innocemment* le peu de biens que la nature nous donne, aux soucis des avares. Boss. Je me reduis *innocemment* à ce qui m'accommode davantage. St. Ev.

Lorsque nous approchons du fatal moment,
La nature se plaît à vivre innocemment. Id.

INNOCENCE. subst. f. Pureté de l'ame qui n'est point souillée de pechez. Adam fut creé dans l'état d'*innocence*. Une parfaite conformité de l'exterieur de l'homme avec son interieur, étoit le caractere, & le privilege de son état d'*innocence*. M. Esp. Les fonctions des Juges & des Avocats étoient aussi inutiles dans le premier état d'*innocence*, qu'elles sont à present necessaires pour l'administration de la justice. J. des Sç. On appelle l'enfance, *l'âge d'innocence*. Les Payens ont appellé *l'âge d'or*, *l'âge d'innocence*. L'agneau est le symbole de l'*innocence*.

Innocence, signifie aussi, Integrité de mœurs; pureté de vie : l'état d'un homme de bien qui vit conformement à la Religion, qui ne fait tort à persone. Cet homme vit dans une grande *innocence* de mœurs. Son *innocence* va jusqu'à la simplicité. Cette *innocence* exterieure qui ne consiste que dans l'observation des devoirs exterieurs de la Religion, est un signe fort équivoque de l'*innocence* interieure : ce peut être le pur effet d'une consideration humaine. Nic. La seule precaution

caution contre les attaques de la mort, c'est l'*innocence* de la vie. Boss. L'idée d'une beauté mortelle avoit allumé dans son jeune cœur un feu fatal à son *innocence*. Fl. L'*innocence* de la vie ôte la frayeur de la mort ; & quand on n'a point de plaisirs criminels à quitter, on va sans crainte vers l'autre vie. Or. M. C'est à la Cour que les passions s'excitent, & conspirent toutes contre l'*innocence*. Fl.

Dans les temps bienheureux du monde en son enfance,
Chacun mettoit sa gloire en sa seule innocence. Boi.

Mais jamais on n'a vû la timide innocence,
Passer subitement à l'extrême licence. Rac.

. . . . L'innocence *étonnée*
Ne peut s'imaginer qu'elle soit soupçonnée. Corn.

Innocence, signifie encore, Exemption de crime; état d'un personne qui n'est point coupable des choses dont elle est accusée, ou soupçonnée. Votre *innocence* a été hautement reconnuë, & vos accusateurs n'ont emporté que de la confusion. Le Chancelier poursuivoit le crime armé du glaive de la Justice, & couvroit l'*innocence* du bouclier des loix, & de l'autorité Royale. Fl. Il n'y a point d'*innocence* à l'épreuve du choix des Juges. Menagiana. J'ay trop d'interêt moi-même à votre *innocence* pour en douter, & si je vous avois trouvée coupable, j'en serois bien puni le premier. Voi.

Innocence, signifie aussi trop grande simplicité. Admirez l'*innocence* de cet homme.

De l'aspect du supplice effraya l'insolence,
Et sous l'appui des loix mit la foible innocence. Boi.

INNOCENT, ente. adj. & subst. Qui est net de pechez, exempt de crime. Les anciens solitaires ont mené dans le desert une vie fort *innocente*. Cet homme dans sa sombre melancholie interprete tout mal, & il y a peu d'actions assez *innocentes* pour échapper à sa censure. Bell. Le Paradis est plus rempli de penitens & de convertis, que d'*innocens*. Or M. L'amour des fleurs, du jardinage, est une passion fort *innocente*. Ses mœurs sont *innocentes*. Les plaisirs les plus *innocens* paroissent des crimes impardonnables aux gens de mauvaise humeur. Bell. Je me fais d'*innocentes* douceurs de ce qui convient au repos de la vieillesse. St. Ev. Ce sont les loix qui ont fait les vertus, & les vices : avant qu'il y en eût, tout étoit permis, & *innocent*. M. Sc. La malice des hommes a perverti les pratiques les plus *innocentes*. Cl.

Pour elle (la Fortune) *vous quittez votre* innocente *vie.* Vill.

La vertu reglera nos plaisirs innocens. Id.

N'avoir que des desirs *innocens*. La science vaine & orgueilleuse vaut beaucoup moins que l'ignorance humble & *innocente*. J. des Sç.

Un Auteur vertueux dans ses vers innocens,
Ne corrompt point le cœur en chatouillant les sens. Boi.

Innocent, se dit aussi relativement à quelque crime dont on est accusé. On a decouvert la calomnie, il s'est trouvé *innocent*. On l'a jugé *innocent*. On l'a envoyé absous avec reparation. Il vaut mieux dans le doute sauver cent criminels, que de faire mourir un *innocent*. Un coupable puni est un exemple pour la canaille; un *innocent* condamné est l'affaire de tous les honnêtes gens. La Br. Delphidius, Orateur fort aigre & fort vehement, voyant qu'il n'avoit pas d'assez fortes preuves pour convaincre Numerantius de Peculat, s'écria, en jettant les yeux sur Julien : Si l'on en est quitte pour nier, qui peut être jamais déclaré coupable? Julien lui repartit : Et s'il ne faut aussi qu'accuser qui peut être déclaré *innocent*? Chevræana.

Innocent, se dit aussi de celui qui n'a pas atteint l'âge de raison. L'Eglise Romaine celebre la Fête des Saints *Innocens* martyrisez par Herodes le 28. de Decembre. Il faut avoir pitié des pauvres *innocens*, c'est-à-dire, des jeunes orfelins, de tous les enfans qui ne se peuvent pas deffendre.

Innocens. s. m. La fête des *Innocens*. Le jour des *Innocens*. C'est aujourd'hui les *Innocens*.

Innocent, se dit aussi de celui qui est simple, foible, imbecille; qui a peu de raison; qui est aussi idiot qu'un jeune enfant. On lui a donné un Curateur, car c'est un *innocent*, qui ne sçait pas manier son bien. On dit en ce sens par reproche à celui qui s'est laissé tromper, ou qui n'est pas fort habile, Vous êtes encore un bon *innocent*, de vous être confié à cet affronteur. Si je le voi, je me moquerai de lui, & l'appellerai bien *innocent*. Ablan. Tant que vous êtes fille vous pouvez n'entendre point certaines folies que des indiscrets disent quelquefois, & il vous est permis d'en rougir : mais dès que vous serez femme, il faudra que vous preniez un air un peu moins *innocent*, & plus capable. Le Ch. d'H.

Innocent, se dit aussi des choses inanimées, de ce qui n'est point nuisible. Ne craignez point de prendre ce remede, il est *innocent*, il ne vous sçauroit faire de mal. On dit aussi d'un parti, d'un traitté, qui n'est point à la charge du peuple, que c'est une affaire *innocente*.

*D'un fleuve officieux l'*innocente *liqueur,*
L'arrache à ses tourmens & lui rend sa vigueur. Bre.

Innocent, se dit proverbialement en ces phrases. Les *innocens* pâtissent pour les coupables; pour dire, que dans la confusion publique on punit souvent ceux qui ont fait le moins de mal, tandis que les plus criminels en échappent. On appelle un *innocent* fourré de malice, celui qui paroît doux & simple au dehors, & qui est malicieux dans l'ame. On dit qu'on donne les *innocens*, quand on fouëtte par jeu de jeunes gens le jour des *Innocens*.

Innocente. s. f. Habit de femme.

Innocent. s. m. Nom d'homme. Douze Pontifes de Rome ont porté le nom d'*Innocent*.

INNOCENTER. v. act. Declarer un homme innocent, le decharger d'un accusation de crime. Bien loin de le declarer coupable, il semble qu'on veuïlle l'*innocenter*. *Lettre pour le C. Alberoni.* On doute de l'usage de ce mot.

On le dit dit au fig. & dans le stile burlesque, pour, donner les Innocens. C'est une coûtume, ou une plaisanterie en quelques Provinces, que les plus diligens le jour des Innocens vont surprendre les plus paresseux au lit, pour les fouëtter. Pour exprimer cette badinerie Marot a fait, *innocenter* : mais ce mot est hors d'usage.

Belle Philis, si je sçavois où couche
Votre personne au jour des innocens,
De bon matin j'irois en votre couche;
Semblant ferois de vous innocenter.

INNOMBRABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut compter à cause du grand nombre. Troupes *innombrables*. Ablan.

INNOMBRABLEMENT. adv. D'une maniere innombrable. Il y avoit bien du peuple à l'entrée du Roi, il y en avoit *innombrablement*, ou sans nombre. L'Academie n'a pas ce mot.

INNOMINATI. s. m. & pl. Les Anonymes. Ceux qui n'ont point de nom. Les *Innominati* sont les Academiciens de Parme, comme s'ils vouloient dire que leur nom est de n'en avoir point. Quoique ce mot soit Italien, il faut le conserver dans notre Langue.

INNOMINE'. La glande *innominée*. On appelloit ainsi

ainsi autrefois la glande lacrymale.

INNOVATEUR. s. m. Qui aime à innover. Ce mot se trouve dans Danet; mais il vaut mieux dire *Novateur*.

INNOVATION. Changement d'une coûtume, d'une chose établie depuis long-temps. En bonne politique toutes les *innovations* sont dangereuses. Les *innovations* en matiere de Religion aboutissent à des schismes, à des guerres civiles. Tous ceux qui ne se jettent pas, comme le peuple, dans les excès opposez aux *innovations*, passent pour des monstres à ses yeux. Ab. de S. R. Il approuva toutes ces *innovations*. Mauc. L'*innovation* dans le culte, & dans les ceremonies accuse l'*innovation* dans la doctrine. Or. M.

INNOVER. v. act. Changer une chose déja établie pour lui en substituer une nouvelle. Pour vivre en paix, il ne faut rien *innover*, ni dans l'Etat, ni dans la Religion. Quand il y a des deffences de passer outre en une affaire, il ne faut rien *innover* pendant le procès.

Innové, ée. part. pass. & adj.

INNUMERABLE. adj. m. & f. Innombrable. Vaugelas approuve ce mot dans le genre sublime, comme plus majestueux qu'*innombrable*. Mais son autorité ne l'a point fait passer, & personne ne s'en sert. Refl. L'Acad.

I N O.

INOBEDIENCE. f. f. Desobeïssance. Sous peine d'*inobedience*. Patru.

INOBSERVATION. f. f. Manque d'obeïssance envers les loix, d'execution des promesses qu'on a faites. L'*inobservation* des commandemens de Dieu. L'Ordre monastique est dechû par l'*inobservation* des regles. Mabillon. On reproche aux Princes infidelles l'*inobservation* des Traittez. Il y a des Docteurs qui approuvent l'*inobservation* de la foi donnée aux heretiques. Bay. Le P. Bouhours n'approuve point qu'on dise, l'*inobservation* des regles de l'Art.

INOCCUPE', ée. adj. Vie molle & *inoccupée*. J. des Sç.

INOFFICIEUX. adj. m. Terme de Jurisprudence. On appelle Testamment *inofficieux*, celui où un fils est exheredé sans cause par son pere. Le droit civil a presumé que celui qui fait un Testament *inofficieux*, est en demence & incapable de tester. Quand un Testament est annullé comme *inofficieux*, cela ne regarde que l'exheredation des enfans, ou la preterition des ascendans, & les autres legs qui y sont contenus ne laissent pas de subsister. Voyez l'article suivant.

INOFFICIOSITE'. f. f. Terme de Jurisprudence Romaine. L'action d'*inofficiosité*, est une plainte que forme un fils contre le testament de son pere, par lequel il pretend être desherité sans cause legitime. La querelle d'*inofficiosité* n'a été introduite par aucune loi expresse; mais elle fut inventée par une judicieuse interpretation des Jurisconsultes. Par la Loi des XII. Tables il étoit permis au pere de famille de disposer par testament de tout son bien, sans rien laisser à ses enfans. Les peres abusoient souvent de ce pouvoir. On remarqua tant de dureté dans l'esprit de quelques peres, qui poussez d'animosité contre leur propre sang, exheredoient leurs enfans sans sujet, que par un principe d'équité on chercha un remede à cet inconvenient. On permit donc aux enfans de se plaindre de l'injure qui leur étoit faite par le Testateur, qui les avoit desheritez injustement: Ensorte que c'étoit à l'heritier institué par le testament à prouver que l'exheredation étoit juste, & legitime. On ne donna d'abord que deux années aux enfans pour intenter l'action d'*inofficiosité*; on en a accordé ensuite cinq, peut être parce que les loix Romaines ne permettent point après cinq ans de contester l'état d'un défunt. On accorda aussi la plainte d'*inofficiosité* aux peres, & aux meres contre le testament de leurs enfans; & aux consanguins quand on leur avoit preferé des personnes infames. Pour ôter aux enfans tout pretexte de quereller d'*inofficiosité* le testament de leur pere, il suffit de leur laisser une legime. *Si omni modo* C. de Inoff. Test. & Nov. 18. & 115. Voyez Institution.

INONDATION. f. f. Debordement d'eaux. L'*inondation* du Deluge fut generale par toute la terre. Il n'y eut que l'Arche de Noé qui fut sauvée de cette *inondation*. Le Nil engraisse les terres d'Egypte par son *inondation*. L'*inondation* annuelle engraisse les terres de Siam. La Loub. On dit, faire des inondations autour d'une Place; pour dire, lâcher les eaux pour en éloigner les aproches.

Inondation, se dit figurément des nations barbares. On ne voit plus de ces grandes *inondations* de peuples qu'on a vuës du temps des Gots, des Huns, des Vandales. Pour sauver son païs de l'*inondation* des François, il ne sçait point d'autre moyen que de l'inonder des eaux de la mer. Hist. de Louïs XIV.

Il se dit encore de l'abondance des graces que Dieu verse; & en matiere de spiritualité, de l'abondance des delices que Dieu répand dans les ames saintes. L'*inondation* des delices celestes dont son ame fut remplie étoit si grande, qu'il ne la pouvoit soutenir.

INONDER. v. act. Noyer un païs, une Province par un debordement d'eaux. Le Nil *inonde* en certaines saisons toute l'Egypte. La mer a *inondé* plusieurs lieuës de païs en Hollande; sans les digues & les levées, la mer *inonderoit* tout le reste de ce païs-là.

Inonder, se dit figurément des peuples, des armées qui se debordent d'un païs en un autre pour le saccager. Les Barbares ont *inondé* toutes les Provinces de l'Empire Romain, & l'ont demembré. Xerxès avoit *inondé* le païs d'un si grand nombre d'hommes & d'animaux, qu'ils en avoient tari les fontaines. Vaug.

Ils savent que sur eux prêt à se deborder,
Ce torrent, s'il m'entraine, ira tous inonder. Rac.

On le dit aussi des erreurs, des vices, & de beaucoup d'autre choses. Plusieurs heresies ont de tout temps *inondé* l'Allemagne. Un torrent de fausses opinions *inonda* toute l'Angleterre. Fl. Sous les Empereurs, les vices *inonderent* Rome, on y vit de grands débordemens de mœurs.

Il va nous inonder *des torrens de sa plume.* Boil.
Vous allez être inondé *de Chansons.* Rouss.

Inonder, avec le pronom personnel, se dit pour, S'abbreuver, s'humecter, se remplir. S'*inonder* du jus de Bachus. Boil.

INOPINE', ée. adj. Qui surprend, qui vient sans qu'on s'y attende. Un accident *inopiné* & imprevû est capable de ruïner la plus belles entreprise. Il faut toûjours avoir quelque fond de reserve pour les cas *inopinez*. Il lui est venu une succession *inopinée* à laquelle il ne s'attendoit pas, & cela par un bonheur *inopiné*.

INOPINE'MENT. adv. D'une maniere surprenante. Ce la crainte ils passerent *inopinément* à l'esperance. Durier. Les Danois furent massacrez *inopinément*. Mez. Dieu viendra *inopinément* juger le genre humain.

INOUI, ïe. adj. Qui est extraordinaire, surprenant, qu'on n'a jamais entendu dire. La raison que vous alleguez est une chose *inouïe*. Il est *inouï* qu'on punisse deux fois une même personne pour un même crime.

INP.

I N P.

INPACE. Mot Latin qui se dit chez les Moines d'une prison où l'on enferme, & où l'on fait mourir de faim ceux qui ont commis quelque grande faute. On faisoit autrefois plusieurs ceremonies pour mettre un Religieux *inpace*. Maintenant on tient que cela n'est plus en usage. On dit aussi de ceux qu'on a mis dans une prison perpetuelle, qu'on les a mis *inpace*.

INPROMPTU. ou IN-PROMPTU. s. m. Terme Latin qui a passé tout par en François, pour signifier un petit ouvrage fait sans preparation, & sur le champ par la vivacité de l'esprit; une prompte repartie. Il y a bien des gens qui font passer pour des *impromptu*, des pieces meditées; & c'est pour cela qu'on dit en raillant, un *impromptu* fait à loisir. Mr. Sarasin & le P. Bouhours ont dit *des impromptus*, & je ne les blâme point: je dis pourtant toûjours des *impromptu*: & je vois que plusieurs personnes qui parlent bien, parlent de la sorte. MEN.

Je mets tous les matins six impromptus *au net*. BOI.

La Poësie a commencé par les *impromptu* grossiers des laboureurs dans la debauche, & ces *impromptu* sont nez de la nature seule. DAC. Un si joli *impromptu* vaut une piece meditée, & peut-être qu'en révant beaucoup, on ne pourroit rien trouver de plus heureux, ni de plus juste. BOU. Moliere fait dire à ses Precieuses, que l'*impromptu* est justement la pierre de touche du bel Esprit. Je ne dis point cela pour me piquer d'un *impromptu*. MOL. Je suis terriblement fort sur l'*impromptu*. ID. L'Auteur de l'art de prêcher a fait une espece d'adjectif d'*impromptu*;

. . . . *Gardes toi bien de faire*,
D'un inpromptu *sermon l'épreuve temeraire*.

Un autre a dit,

D'un mariage impromptu *la burlesque saillie*.

Au reste on peut écrire *impromptu*, ou *inpromptu*.

On appelle aussi fig. *Inpromptu*, un repas donné sur le champ, & qui est aussi propre que si on avoit eu le tems de s'y preparer. Il nous donna un *inpromptu* très propre, fort delicat.

I N Q.

INQUANT. s. m. Vieux mot qui signifioit, Vente faite en public & avec autorité de Justice, au lieu duquel on dit maintenant *encan*. On disoit aussi *Inquanter*; pour dire, Vendre à l'*encan*, ce qui vient du Latin *in quantum*, comme qui diroit, A combien mettez-vous cette piece de meuble? Ces mots sont encore en usage en plusieurs Provinces.

INQUES. Preposition. Vieux mot. Jusques.

INQUIET, ETTE. adj. Qui est troublé de crainte, de souci; ou qui a d'autres agitations d'esprit. J'ay été *inquiet* toute la nuit dans l'attente de cette nouvelle. J'ay passé une nuit fort *inquiette*, j'ay peur de perdre mon procès; j'en suis chagrin, tout *inquiet*. La defiance, pourvû qu'elle ne soit pas trop *inquiete*, est utile, & necessaire. CAIL. Sejan avoit le visage tranquille, & l'esprit toûjours *inquiet*. BOU. Les Catholiques devroient fixer ce zéle *inquiet* qui les fait un peu trop agir hors d'eux-mêmes. ST. EV. La plûpart des gens sont plus *inquiets* du salut d'autrui, que de l'état interieur de leur propre conscience. LA PL. La vanité est un desir *inquiet* de se faire valoir. BELL. L'amour propre est *inquiet* & impatient. M. ESP. Tout ame *inquiete*, & ambitieuse est incapable de regle. BOSS. Il faut se guerir de l'ennui, & de l'humeur *inquiete*. M. SC.

INQUIET, se dit aussi d'un homme inconstant; de celui qui a l'humeur brouillonne, & remuante. Cet homme a l'esprit *inquiet*, change à tous momens de propos, de place, de desseins. Ce sont les esprits *inquiets*, ambitieux, & remuans qui troublent le repos des Republiques.

INQUIETATION. s. f. Action qui trouble, qui inquiete. Quand on a *joui* 30. ans d'un heritage sans trouble & *inquietation*, on a acquis la prescription. Ce mot ne peut être d'usage que dans la Pratique.

INQUIETER. v. act. Chagriner l'esprit; l'embarasser, lui donner de la peine. Ce Marchand n'a point de nouvelles de son vaisseau, cela l'*inquiete*. Les esperances du premier homme n'étoient point combatuës par ses craintes; & ses passions n'inquietoient point sa conscience. FL. Il faut arrêter chez nous tantôt une crainte imaginaire qui nous trouble, tantôt moderer une fausse joye qui nous emporte, & tantôt regler un desir violent qui nous *inquiete*. ID. Nous sommes plus *inquietez* que persuadez de la Religion, qui ne tombe pas sous l'évidence des sens. ST. EV. La conscience nous *inquiete* à tous momens par ses importuns remords. NIC. Les scrupules sont des considerations qui *inquietent* la conscience, ensorte qu'elle n'agit qu'en tremblant, & toûjours avec apprehension. LA PL.

INQUIETER, signifie aussi en termes de Palais, Faire un procès à quelcun. Cet homme est *inquieté* pour des dettes de son pere; il a été *inquieté* pour des recherches de taxes, de droits, de malversations. Un possesseur pacifique d'un Benefice est celui qui en a joui trois ans sans trouble & sans être *inquieté*.

INQUIETÉ, ÉE. part. & adj.

INQUIETUDE. s. f. Chagrin, souci, état d'incertitude, trouble, embarras, agitation d'esprit. Rien ne peut calmer mon *inquietude*. Il est dans des *inquietudes* mortelles sur ce qu'on lui a dit du danger où est son frere. Tirez moi de la sombre *inquietude* où je suis. OE. M. Il ne faut pas abandonner la verité à l'*inquietude*, & à la temerité des hommes. ID. La douleur a-t-elle jamais tiré de son cœur un seul mouvement d'impatience, & d'*inquietude*? FL. Il faut desirer sans *inquietude*. ID. C'est un homme sans souci, qui vit sans chagrin, & sans *inquietude*. Il y a des gens qui agissent pour agir, & par esprit d'*inquietude*. ST. EV. Notre vie n'est qu'une suite de folles *inquietudes*. BOSS. Charles Gustave étoit à peine monté sur le trône de la Suede, qu'il causa de violentes *inquietudes* aux Provinces-Unies. BASNAGE. La condition des Rois n'est que trouble, & qu'*inquietude*. ABL. Dieu seul peut fixer l'*inquietude* de nos souhaits. NIC. Il y a dans l'homme une chose qui le distingue admirablement bien des autres animaux. C'est une certaine *inquietude* d'esprit qui paroît inseparable de notre nature. TEMPLE. C'est cette *inquietude* d'esprit qui est la source la plus ordinaire des chagrins qui nous rongent, des plaintes domestiques, des mécontemens populaires. ID.

. . . . *La solitude*,
Bien loin d'être un remede à son inquietude,
En devint même l'aliment. LA FON.

INQUIETUDE, se dit aussi de certaines petites douleurs qui causent de l'agitation & de l'impatience, & qui se font sentir ordinairement aux jambes. Il a de grandes *inquietudes* aux jambes.

INQUISITEUR. s. m. Officier d'un tribunal établi contre les Juifs, les Mores, & les Heretiques, pour informer contre ceux qui errent contre la Foi. Il faut que les *Inquisiteurs* soient durs, inflexibles, de basse naissance, pour être plus devoüez à la Cour de Rome, & interessez par quelques vuës particulieres à la ruine des Heretiques. HIST. DE L'INQ. Le nom d'*In-*

d'*Inquisiteur* a été en usage dans le VI. siécle. Procope nous apprend que Justinien qui regnoit vers le milieu de ce siecle là, établit un nouveau Juge, qu'il appella *Inquisiteur*. On trouve à peu près la même chose dans la 80. Novelle de cet Empereur. Ceux qui possedoient cet emploi procedoient contre les Heretiques. On pourroit même remonter encore plus haut, si l'on vouloit aller à l'origine de ce nom. Minos, qui exerce dans les Enfers une charge approchante de celle que les *Inquisiteurs* exercent sur la terre, a aussi le nom d'*Inquisiteur* dans Virgile.

Quæsitor Minos urnam movet; ille silentum
Conciliumque vocat, vitasque & crimina discit.
Æneid. VI. L'*Inquisiteur* Minos, &c.

Les premiers *Inquisiteurs* furent Dominicains; mais on ne sçait pas bien qu'elle année ils furent établis. Il y a à Madrid un Conseil suprême qu'on appelle le Conseil de l'Inquisition. Il fut erigé en 1483. par Ferdinand & Isabelle. Ce Tribunal est composé d'un President avec titre d'*Inquisiteur General*: de six Conseillers sous le nom d'*Inquisiteurs Apostoliques*: d'un Fiscal, &c. Il y a aussi des Conseils de l'Inquisition dans les principales villes d'Espagne, aussi bien qu'aux Canaries, à Mexique, à Carthagene & à Lima, lequels relevent du Conseil suprême. Chaque Tribunal subalterne est composé de trois *Inquisiteurs*, de deux Secretaires, &c. L'un des six Conseillers du Conseil suprême de l'Inquisition doit être Dominicain, en vertu d'un Decret de Philippe III. de l'année 1618. par lequel il accorde à l'Ordre de Saint Dominique ce privilege, & non pas le Gouvernement absolu du Conseil, comme quelques Auteurs l'ont avancé, & comme la plupart des gens le croyent sur une Tradition fabuleuse. Ab. de Vairac. Aucun Tribunal inferieur ne peut celebrer d'*Acte de foi* sans une permission expresse du Conseil suprême, lequel pour une plus grande solemnité, y envoye ordinairement un Conseiller. Id. Le nombre des *Inquisiteurs*, des Qualificateurs, des Consulteurs, des Commissaires, des Receveurs, des Famillards & des Alguazils, qui sont sujets au Conseil suprême, est presque infini. On compte en Espagne plus de 20000. Famillards repandus dans les Provinces. Id. Tous les Officiers du Conseil suprême & des autres Tribunaux de l'Inquisition, sont obligez de faire des preuves authentiques de la *netteté de sang*, c'est-à-dire, qu'ils doivent justifier qu'il n'y a jamais eu dans leurs familles ni heretiques, ni Mores, ni Juifs. Id. Du Cange dit qu'il y a eu en France des *Inquisiteurs* établis vers l'an 1229. contre les Vaudois par le Concile de Thoulouse, qui furent choisis de l'Ordre des Freres Prêcheurs; & qu'il y en a eu aussi sous François I. contre les Lutheriens, établis par une bulle de Clement VII. en 1525. Il paroît par un arrêt du Parlement de Paris de l'an 1458. que l'*Inquisiteur* de la foi, & son vicaire après avoir declaré qu'ils ne pretendoient avoir de leur chef pouvoir d'arrêter aucune personne dans le Royaume, demanderent cependant qu'un Juif arrêté par les sergens Royaux leur fût rendu pour lui faire son procès, ce qui leur fut accordé. Pithou. Les *Inquisiteurs de la foi* étoient obligez de faire verifier au Parlement les lettres patentes de leur jurisdicton. Id. En 1557. le Pape constitua les Cardinaux de Lorraine, de Bourbon & de Chatillon *Inquisiteurs Generaux*. Son bref fut approuvé par une declaration du Roi Henri. II. & verifié au Parlement en 1557. Dans le 16. siecle il y avoit un *Inquisiteur General* dont la fonction fut reduite à examiner les livres qui s'imprimoient. Il étoit nommé par le Roi. On voit un livre du Cardinal Quignon imprimé à Lion en 1552. avec la correction de Matthieu Ory *Inquisiteur general de la Foi*; mais il ne reste plus aucuns vestiges d'Inquisition en France; seulement il y a encore à Toulouse un *Inquisiteur*; c'est un Jacobin: mais toute sa fonction est reduite à examiner les livres de doctrine.

Le *Grand Inquisiteur* est une des premieres charges d'Espagne. Il est d'ordinaire Dominicain. C'est souvent un Prelat, un Archevêque, un Cardinal. La charge d'*Inquisiteur General* est un poste si éminent, que si le Roi avoit un fils Ecclesiastique, il ne tiendroit pas à deshonneur de l'occuper. En effet, sa Jurisdiction est si étenduë, que le Roi Catholique n'a aucun sujet qui ne lui soit soumis. Ab. de Vairac. Le *Grand Inquisiteur* d'Espagne est nommé par le Roi; il juge en dernier ressort, & sans appel à Rome. Le Pape confirme l'*Inquisiteur* general qui est nommé par le Roi d'Espagne. L'Abbé de Vairac, dans l'*Etat present de l'Espagne*, s'efforce de justifier, sans trop esperer pourtant de faire convenir ses compatriotes, que la circonspection, la sagesse, la justice & l'integrité, sont les vertus qui caracterisent les *Inquisiteurs*. J. des Ss.

INQUISITION. s. f. Perquisition, recherche qu'on fait de quelque chose. Faire une *inquisition* sommaire du jour & du vrai tems de la mort d'une personne. Patru.

Inquisition. s. f. Jurisdiction Ecclesiastique établie en Espagne, & en Italie, pour la recherche de ceux qui ont de mauvais sentimens de la Religion, ou de la Foi Chretienne. C'est le Pape Innocent III. qui a jetté les premiers fondemens de l'*Inquisition*. L'inquietude où il étoit à l'égard des Vaudois, l'obligea à envoyer à Toulouse des Prêcheurs, qui avoient Saint Dominique à leur tête, pour exciter la ferveur des Princes, & des Evêques à l'extirpation des Heretiques. Ils rendoient compte au Pape du nombre des Heretiques, & de la conduite des Princes, & des Prelats, & de là est venu le nom d'*Inquisiteur*, qui litteralement signifie, *Enquetteur*. Mais ils n'avoient d'abord aucun tribunal, ni aucune autorité. Ils faisoient seulement des enquêtes pour en faire leur rapport à Rome. L'Empereur Frederic II. au commencement du 13. siecle étendit beaucoup leur pouvoir, & attribua à des Juges Clercs la connoissance du crime d'heresie: & comme la peine du feu étoit ordonnée contre les opiniâtres, les Inquisiteurs decidoient indirectement de la personne aussi bien que du crime: ensorte que les Laïques étoient par là soustraits à leur propre jurisdiction, & abandonnez au zéle des Ecclesiastiques. Après la mort de Frederic II. qui s'étoit repenti du pouvoir qu'il avoit donné aux Ecclesiastiques, le Pape Innocent IV. érigea un tribunal perpetuel aux Inquisiteurs, & priva les Evêques, & les Juges seculiers du reste de pouvoir que Frederic leur avoit laissé. Il planta cette Jurisdiction fulminante & relevante de lui immediatement, presque dans tous les Etats de la Chretienté. On gemit sous cet esclavage, jusqu'à ce que les Inquisiteurs par leurs severitez extrêmes, & par le trop grand carnage qu'ils firent d'Heretiques vrais, ou pretendus, souleverent les esprits contr'eux. Leur regne ne fut pas long en Allemangne, ni en France. L'Espagne même n'y fut entierement soumise que du temps de Ferdinand, & Isabelle en 1478. sous pretexte de purger le Royaume du Mahometisme, & du Judaïsme. Ainsi l'*Inquisition* se trouve aujourd'huy renfermée dans l'Italie, excepté le Royaume de Naples, & dans les Royaumes d'Espagne, & de Portugal. En Portugal elle fut dressée sur le modele de celle d'Espagne, & érigée en 1535. On y a même apporté quelques restrictions. A Venise l'*Inquisition* n'a été reçuë qu'avec des modifications qui en bornent extrêmement le pouvoir. Elles sont contenuës en 39. articles,

ticles, dont le 1. porte, qu'il y aura toûjours trois Senateurs Deputez, pour assister aux jugemens & aux procedures de l'*Inquisition*, & le 27. que les biens des condamnez pour cause d'heresie, ne sont point confisquez, & passent aux heritiers. Les appellations des Jurisdictions subalternes de l'*Inquisition* d'Italie ressortissent à la Congregation du Saint Office qui reside à Rome. C'est la maxime de l'*Inquisition* d'affecter dans ses procedures tout ce qui peut inspirer la terreur, & l'effroi. Ceux que l'*Inquisition* saisit, sont abandonnez de tout le monde sans exception, & personne n'ose parler pour l'accusé : cela seul passeroit pour un soupçon d'heresie. Le temps ne prescrit point en fait d'heresie, & la mort elle-même ne soustrait pas les coupables aux poursuites de l'*Inquisition*. On y fait le procès aux cadavres des accusez. Les executions ne se font que quand les criminels sont en grand nombre, afin que la multitude des supplices fasse une plus vive impression, & donne un exemple plus effrayant. On les appelle *actes de foi*, pour les faire respecter du peuple par des noms venerables. Le Pape Paul IV. appelloit l'*Inquisition*, le *grand ressort du Pontificat*. Voyez Histoire de l'*Inquisition*, & Fleury. L'Abbé de Vairac a fait l'Apologie de l'*Inquisition*. M. Flechier, de la politesse duquel on s'étoit fait une si belle idée, n'a point eu honte de traiter l'*Inquisition* de *si sainte Institution*. *Hist. du Card. Ximen.* I. 2. L'*Inquisition* permet encore moins de mourir comme l'on veut, que de vivre comme on l'entend. BAY. Ignace Loyola fut mis à l'*Inquisition*. Galilée fut mis à l'*Inquisition* pour avoir soutenu le mouvement de la terre.

L'INQUISITION de Rome est une congregation de sept Cardinaux, d'autres disent douze, & de quelques autres Officiers. Le Pape y preside en personne. Son autorité s'étend sur toute l'Italie, & sur tout le monde suivant les pretentions de la Cour de Rome. On l'appelle la *Congregation du Saint Office*.

L'INQUISITION est très-severe aux Indes. Car sur la parole d'un esclave qui veut faire tort à son maître, ou d'un enfant dès qu'il sçait parler, on condamne un homme. Il faut s'accuser soi-même; & on ne confronte, ni on ne voit jamais les temoins ; on est accusé pour la moindre chose qui soit échappée contre l'Eglise, ou pour n'avoir pas parlé avec assez de reverence de l'*Inquisition*. On appelle aussi l'*Inquisition*, le *Saint Office*. L'étendart de l'*Inquisition* est un Damas rouge sur lequel est peinte une croix, accompagnée d'un côté d'une branche d'olivier, & de l'autre d'une épée, & autour ces paroles du Pseaume, *Exurge Domine, & judica causam tuam*. La Republique de Hollande doit son établissement au dessein qu'eut Philippe II. d'établir l'*Inquisition* dans les Pays-Bas.

INQUISITION D'ETAT. Tribunal à Venise dont la puissance est illimitée, & qui est aussi rigoureux & aussi severe que l'autre *Inquisition* est patiente & ennemie des voyes de rigueur. MISSON.

I N S.

INSATIABILITE'. s. f. Qualité de celui qu'on ne peut saouler. Avidité de manger qui ne se peut rassasier. Il a une faim canine, une *insatiabilité* que rien ne peut assouvir. Il y a des goinfres qui temoignent une continuelle *insatiabilité* de vin, de viandes.

INSATIABILITÉ, se dit aussi au figuré. *Insatiabilité* de gloire. L'*insatiabilité* de l'or, des richesses, des honneurs. On a beau donner, faire des graces à cet importun, il a une étrange *insatiabilité*.

INSATIABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut rassasier ; dont on ne peut appaiser la faim. On appelle *faim canine*, une maladie qui rend *insatiable*. Un parasite est toûjours decrit comme un animal *insatiable*.

De l'hydropique enflé la soif insatiable
Cherche en vain dans les eaux à se desalterer.

INSATIABLE, se dit figurément, des passions, des desirs. L'avarice est *insatiable*. Un ambitieux *insatiable* de gloire. Les Tyrans étoient toûjours *insatiables*, alterez du sang des Chretiens. *Insatiable* est de ces mots qui ne regissent rien. On ne dit point *insatiable de* manger. On peut dire, un desir *insatiable d'apprendre* ; mais alors d'*apprendre* est regi par desir. BOU. Je ne puis souscrire à cette decision. Peu de gens blâmeront *insatiable* de biens. Je ne brûle point de l'envie *insatiable* d'amasser. OB. M. *Insatiable* se met avec un regime. REFL. On dit, que l'enfer & la mort sont des gouffres, des monstres *insatiables*.

INSATIABLEMENT. adv. D'une maniere insatiable. L'avarice amasse *insatiablement* des tresors. Il est *insatiablement* avide d'honneur & de gloire.

INSCEU, ou INSCU. s. m. qui ne se dit qu'adverbialement; pour dire, Clandestinement, en secret, sans qu'on en ait eu connoissance. Il n'est en usage qu'avec la particule *a*. A mon *insçû*. A votre *insçû*. Les mariages des mineurs faits à l'*insçû* des pere & mere, ou d'un tuteur, sont nuls & clandestins. Les banqueroutiers s'enfuyent à l'*insçû* de tout le monde, sans dire adieu.

INSCIEMMENT. adv. Sans sçavoir, sans connoître. Si cet homme vous a blessé, c'est *insciemment*, ce n'est pas par malice. L'Academie n'a pas ce mot.

INSCRIPTIBLE. adj. Terme de Geometrie. Qui peut être inscrit. Le Tetraëde, l'Exaëdre, l'Octaëdre, le Dodecaëdre, & l'Icosaëdre, sont tous *inscriptibles* dans une sphere ; de sorte que pour connoître leur contenu ou solidité, il faut mesurer leurs côtez dans la derniere precision. MALLET.

INSCRIPTION. s. f. Titre qu'on met sur une chose pour en donner quelque connoissance particuliere. Ce qu'on écrit sur du cuivre, sur du marbre, aux édifices publics, aux arcs de triomphe, &c. pour conserver la memoire de quelque personne, de quelque évenement considerable. Pilate mit un titre, une *inscription* en trois langues au haut de la Croix de N. S. Darius, fils d'Hystaspe, s'appelloit dans ses *inscriptions*, le meilleur & le mieux fait de tous les hommes. BOSS. Les Antiquaires sont curieux des vieilles *inscriptions* qui se trouvent sur les pierres, & sur les monumens de l'antiquité. Ce sont les *inscriptions* qui ont empêché de perir la plupart des faits, que les Historiens ont recueillis. On leur a confié les traitez des Princes, & les confederations des peuples, & nous leur devons les Epitaphes & la Genealogie des grands hommes. Les Archives des Villes & des Empires n'ont été long-tems composées que des titres de cette espece ; c'est-à-dire, de pierres, de colomnes de marbre & d'airain, de lames de cuivre, de plomb, ou d'autres metaux. BAUDELOT DE DAIRVAL. Les *inscriptions* ont cet avantage par dessus les manuscrits, c'est qu'elles sont toutes authentiques & originales, au lieu que les manuscrits ne sont ordinairement que des copies, que l'ignorance & peut-être même la malice des Copistes peut avoir defigurées. MEM. DE TR. Sanchoniate, contemporain de Gedeon, tira la plupart des memoires, dont il composa son livre, des *inscriptions* qui se trouvoient dans les temples & sur les colomnes, tant chez les Payens que chez les Hebreux. Les Grecs & les Romains étoient de grands faiseurs d'*inscriptions*, & briguoient l'honneur d'y être placez avec beaucoup d'ardeur. C'est pourquoi l'on en trouve un si grand nombre dans les païs de l'ancienne érudition, que l'on en a composé de gros volumes,

volumes; tel est le recueil de Gruterus. BAY. M. Grævius en a donné une édition beaucoup plus ample & plus correcte en 4. vol in fol. Elle est imprimée à Amsterdam chez F. Halma. La courtisane Phryné offrit de relever les murailles de Thebes, à condition qu'on y mît cette *inscription :* Alexandre a demoli les murailles de Thebes, & la courtisane Phryné les a rebâties. Il falloit que le metier de courtisane fût bien lucratif en ce temps-là. BAY. Les *Inscriptions* doivent être simples, courtes & familieres. La pompe, ni la multitude des paroles n'y valent rien & ne sont point propres au stile grave, qui est le vrai stile des *inscriptions*. BOILEAU. *Discours sur le stile des* Incriptions.

ACADEMIE ROYALE DES INSCRIPTIONS. Cette Academie établie par Louïs XIV. en 1663. ne fut d'abord composée que de quatre ou cinq Academiciens tous Pensionnaires. En 1701. le Roi fit un nouveau reglement, par lequel il fixe le nombre des Academiciens à 40. sçavoir dix honoraires, dix Pensionnaires, dix associez, dix éleves. Le President est un des honoraires nommé tous les ans par le Roi. Cette Academie a donné au public l'Histoire du Roi par Medailles, & s'applique à en faire sur les principaux évenemens de l'Histoire de France & à expliquer les anciennes. Elle tient ses assemblées au Louvre les mardis & vendredis, & a un secretaire qui est aussi revêtu de la Charge d'*Intendant des devises & Inscriptions des Bâtimens Royaux*. Cette Charge étoit considerable sous le regne de François I. PIGAN. En 1716. le titre d'*Academie Royale des Inscriptions & Medailles* fut changé en celui d'*Ac. R. des Inscriptions & Belles Lettres*; la Classe des Eleves dont le seul nom rebutoit les personnes d'un certain merite, fut supprimée & la Classe des Associez fut augmentée de dix sujets. L'Academie a pour sçeau, les armes de France avec une Medaille d'or au milieu, où est gravée la tête du Roi. Il a paru déja plusieurs tômes de son *Histoire* & de ses *Memoires*.

INSCRIPTION, en termes de Geometrie, se dit d'une figure polygone, tracée dans la partie interieure d'un cercle, dont tous les angles touchent la circonference. Si on conduit le compas sur la circonference d'un cercle avec la même ouverture dont il aura été tracé, on fera l'*inscription* d'un hexagone dans le cercle.

INSCRIPTION, en termes de Palais, se dit lorsqu'une partie écrit son nom sur un regître, se soumettant de faire ou de prouver quelque chose. Pour faire une denonciation, il faut aller faire une *inscription* sur le regître de Monsieur le Procureur General. Quand on soutient qu'une piece est fausse, il faut aller faire son *inscription* en faux au Greffe, passer à l'*inscription*, instruire cette *inscription*, une instance de faux. J. Ragueneau a publié en 1666. un traité des *inscriptions* en faux, pour reconnoître les écritures & signatures. Voyez FAUX.

Dans les Universitez & sur tout dans les Ecoles de Droit, on appelle *Inscription*, la marque & le témoignage qu'un Docteur donne à un Ecolier, de sa presence & de son assiduité aux Ecoles & aux leçons. Prendre une *inscription*, avoir ses *inscriptions*; je n'ai manqué aucune *inscription* cette année. Il faut avoir ses *inscriptions* pour n'être point refusé à l'examen.

INSCRIRE. v. act. & neut. Terme de Geometrie. Tracer une figure dans un cercle, ensorte que les angles aboutissent à la circonference. Pour inscrire un triangle dans un cercle, il faut prendre les arcs de 120. degrez.

En termes du Palais, on dit qu'il faut s'*inscrire* en faux contre une piece, quand on veut prouver qu'elle est fausse; & on fait pour cela au Greffe un Acte des soûmissions necessaires.

On dit encore dans la conversation, quand on veut combattre un fait, ou une autorité alleguée, Je *m'inscris* en faux, je soutiens que cela n'est pas veritable.

INSCRIT, ITE, part. pass. & adj. Le Grand sacrificateur des Juifs portoit les quatre lettres du nom Jehova *inscrites* sur une lame d'or, qui couvroit le devant de sa Tiare. J. DES Sç. Figure *inscrite*, polygone *inscrit* dans un cercle.

INSCRUTABLE. adj. m. & f. Terme de Theologie. Impenetrable, qui ne peut être conçu, qui ne peut être compris par l'esprit humain. Il ne se dit gueres que des secrets de la Providence, des desseins, des jugemens de Dieu. C'est un secret *inscrutable* de Dieu, qu'il envoye des maux aux gens de bien, & des biens temporels aux mechans. NIC. Les voyes de Dieu sont *inscrutables*. Le cœur de l'homme est *inscrutable*. L'ACAD.

INSECTE. s. m. Petit animal dont le corps est coupé comme par anneaux. Il y en a de plusieurs sortes, les uns rampent comme les vers, les autres marchent comme les fourmis, & les autres volent comme les mouches, les hannetons, les papillons. *Insecte* marin, *insecte* volant, *insecte* rampant, *insecte* aquatique, *insecte* terrestre. On appelle *insectes*, les petits animaux qui n'ont point de sang. RAL. Les *Insectes* sont des especes d'animaux si differens de tous les autres & si differens entre eux, qu'ils font comprendre en general la diversité infinie des modeles sur lesquels la nature peut avoir fait des animaux pour une infinité d'autres habitations. FONT. Les *insectes* sont comme autant d'atomes organisez. MALEB. Un *insecte* est d'autant plus digne d'admiration, qu'il tombe moins sous la vuë. BOU. Les Anciens ont crû que ces animaux viennent de generation équivoque, à cause de la merveilleuse quantité qui s'en forme quelquefois subitement, comme sont les vers, les papillons, les chenilles, les fourmis, mouches, hannetons, cirons, poux, puces, punaises, &c. Mr. Redi a prouvé très-solidement, qu'aucun animal ne s'engendre de corruption. Malpighi, Medecin de Boulogne, & Swammerdam, ont été les premiers après André Libavius, qui ont rejetté la transformation chimerique de la chenille en papillon, & des *insectes* semblables; & ils ont montré que tous les membres du papillon étoient enfermez sous la peau ou nymphe de la chenille. On traite le plus souvent les *insectes* d'animaux imparfaits; mais la Philosophie les juge d'autant plus dignes de son attention, qu'ils semblent avoir été formez par la nature sur une idée toute particuliere. Il n'y a qu'eux, par exemple, qui changent d'espece, & qui après avoir rampé s'élevent en l'air, & prennent une vie nouvelle & plus noble. Etre des deux sexes tout à la fois, & en faire les fonctions en même-tems, est encore une chose reservée aux *insectes*. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* T. I.

Le principe de tous les changemens qui arrivent aux *insectes* n'est autre chose qu'une nymphe. Ce qui n'est pas plus étonnant que le changement des plantes & des fleurs. Car l'animal, soit ver, soit papillon, est enfermé dans la nymphe, comme une fleur dans son bouton. Ainsi c'est une erreur populaire, que les *insectes* soient des animaux imparfaits. Car au contraire, ils sont fournis de plus de parties que les autres, comme l'araignée, qui a huit yeux; la mouche, qui a une trompe comme un éléphant; la puce, qui a un ressort qui l'éleve en l'air 200. fois plus haut que son corps. Il semble que Boileau ait affecté de s'en tenir à l'opinion vulgaire, qui veut que les *insectes* soient des animaux imparfaits, quand il a dit :

Un insecte *rampant qui ne vit qu'à demi.*

Lewenhoeck dit qu'il n'a pû observer la circulation du sang dans les *insectes*, & cela le reduit à imaginer une autre

autre maniere; dont il croit que leur vie s'entretient. Mais un autre Philosophe très-exercé dans l'usage du microscope pretend avoir vû distinctement la circulation dans la jambe d'une araignée. *Hist. de l'Ac. R. des Sc.* 1707.

On a observé que chaque plante, chaque herbe a ses *insectes* particuliers & differens, son ver, sa chenille, son papillon. Les plus grands des *insectes* sont le spondilis & le grillo talpa. L'huile tuë indifferemment toutes sortes d'*insectes*, quand ils y ont été plongez un moment, parcequ'elle bouche les ouvertures que leurs bronchies ont en dehors, qui leur servent d'un petit poumon pour respirer. Les *insectes* ne connoissent presque les les objets que par le sens du toucher qu'ils ont excellent.

Il y en a un si grand nombre d'especes, que M. Ray croit qu'il y en a peut-être plus de vingt mille; ce qui ne doit point paroître étrange, s'il est vrai, que selon la nouvelle idée de la division des *insectes* de M. Vallisnieri, on en trouve sur un seul chêne plus de deux cents especes.

On a aussi appellé *insectes*, les animaux qui vivent après qu'ils sont couppez en plusieurs parties, comme la grenouille, qui vit sans cœur & sans tête, les lezards, serpens, viperes, &c.

Les *insectes* ne s'accouplent jamais pendant qu'ils sont sous la forme de ver, ou de chenille, & alors on ne peut distinguer le mâle d'avec la femelle. Ces petits animaux ne posent pas indifferemment leurs œufs sur toutes sortes de feuilles & de plantes. MALPIGHI. Si on regarde avec soin les *insectes* des païs chauds, comme ceux de l'Amerique, entre les Tropiques, on ne peut s'empêcher d'en admirer la varieté & les differents coloris. Il y a très peu d'*insectes* dans les Alpes, à cause du grand froid qui y regne. SCHEUCHZER.

Les *insectes* n'ont pas été formez sans dessein. Il y en a plusieurs qui sont d'un très grand usage à l'homme, comme les Abeilles, par le moyen de leur cire & de leur miel, & les vers que l'on trouve dans les grains de Kermès d'ou l'on tire une couleur de pourpre, d'un goût exquis & très penetrant, & dont on fait un admirable cordial. Ces *insectes* font encore une très-belle teinture, aussi bien que la cochenille. Les vers à soye servent encore infiniment par la soye qu'ils fournissent. Un autre usage des *insectes*, c'est de servir de nourriture à une infinité d'oiseaux que les hommes mangent ou qui nous divertissent par leurs chants. Mais il peut y avoir des usages plus cachez & des raisons de créer les *insectes* qui nous sont tout à fait inconnuës. RAY.

Ce nom qui signifie en Latin *entrecouppé*, a été donné par les Anciens aux petits animaux dont le corps paroît couppé, comme aux fourmis, dont le ventre paroît separé, couppé en deux; ou bien parceque le corps des *insectes* est composé de plusieurs cercles ou anneaux, comme on voit dans les vers, chenilles, &c. qui sont des especes d'incisions, d'où est venu le nom.

Les Modernes ont beaucoup raffiné sur la connoissance des *insectes*, à cause de l'avantage qu'ils ont eu du microscope, qui leur en a fait voir les plus petites parties, dont ils ont donné les figures au public; entr'autres Mr. Hook, Anglois, dans un grand volume qu'il a fait de la Micrographie; Francisco Redi, Medecin de Florence, qui a fait graver plusieurs figures avec ses experiences; Malpighi, Professeur Bolonnois, Bartholin, les Journaux d'Angleterre, qui en ont écrit plusieurs choses curieuses. Jean Swammerdam a écrit l'Histoire generale des *insectes*, & dit qu'il y a plus de 400. Ecrivains qui en ont écrit outre les precedens, & entr'autres, Wotton, Gesner, Pennius, Aldrovandus, Moufet, Harvé, Fabricius ab Aquapendente, Godart, &c. Jacob Hoefnagel, Peintre de l'Empereur Rodolphe, les a fort bein peints, & en a fait les figures de plus de 300. especes. Godart en a décrit plus de 400. Les Siamois vendent dans leurs Bazars ou marchez les *insectes* grillez ou rotis, & ils n'ont ni d'autre rotisserie, ni d'autre boucherie. LA LOUB.

IN SEIZE. s. m. Terme d'Imprimeur & de Libraire. Livre dont chaque feuille a 32. pages. C'est un petit *in seize*.

INSEMINATION. s. f. C'est une des cinq sortes de transplantation qui se font pour la cure de certaines maladies. Elle se fait quand l'aimant impreigné de la mumie detachée du corps du malade, est mêlé avec de la terre grasse, dans laquelle on seme la graine de quelque plante appropriée à la maladie. Il faut avoir soin de l'arroser de tems en tems avec l'eau dont on a lavé le membre malade, & même tout le corps. On pretend que par ce moien la maladie diminuera, à mesure qu'on verra croître la plante. On entend ici par *mumie*, une portion de l'esprit vital du malade; & par *aimant*, le milieu qu'on choisit pour servir de vehicule à cet esprit.

INSENSE', ÉE. adj. & subst. Qui a perdu l'esprit, fou, qui est troublé, hors de son bon sens. C'est un homme *insensé*, une femme *insensée*. Il court comme un *insensé* par les ruës. C'est au Juge à pourvoir à la garde, & à la conduite d'un *insensé*, pour ne le pas abandonner à la risée du peuple. On donne des Curateurs aux *insensez*. Hôpital des *insensez*. Prophête & *insensé* sont souvent expliquez l'un par l'autre. JUR.

INSENSÉ, se dit aussi des choses qui ne sont pas conformes à la raison, au bon sens; des égaremens, & des emportemens des passions. Discours *insensé*, entreprise *insensée*. Une passion folle, & *insensée*. Que d'ames *insensées*, qui cherchent leur repos dans le naufrage de la foi! BOSS.

Ah! falloit-il en croire une Amante insensée? RAC.
Ecoutez-vous, Madame, une foule insensée? RAC.
Errant à la merci d'une amour insensée,
J'étois toujours flottant de pensée en pensée. AB. TITU.
Maudit soit le premier dont la verve insensée
Dans les bornes d'un vers renferma sa pensée. BOI.

INSENSIBILITE'. s. f. Qualité de ce qui est insensible. Tout ce qui n'a point d'ame sensitive a une *insensibilité* naturelle. Plusieurs maladies causent de l'*insensibilité* dans les organes, les privent de leur fonction.

INSENSIBILITÉ, se dit au figuré de la dureté de cœur; de l'état de celui qui ne sent rien, qu'on ne sçauroit émouvoir. Voyez cet Amant qui se plaint si tendrement de l'*insensibilité* de sa Maîtresse. OR. M. Cette orgueilleuse secte qui se paroit d'*insensibilité*, a été blâmée de toutes les autres, de vouloir metamorphoser tous les hommes en statuës. M. SC. L'indifference, & l'*insensibilité*, est un état de secheresse, & de froideur, qui fait perdre cette affection humaine qui fait le lien de la societé civile. NIC. Que les Stoïciens vantent tant qu'ils voudront l'*insensibilité* de leur secte, qui se moque de la douleur: lorsqu'ils viennent à souffrir, ils trouvent que leur corps n'est pas de leur opinion. ST. EV. Les Grands se piquent d'une dedaigneuse *insensibilité*. BOSS. Je ne sçai si ceux qui font profession d'*insensibilité* sont aussi sages qu'ils le pensent; mais je sçai bien qu'ils ne sont point hommes. SACY. La fermeté à la vuë de la mort ne doit pas aller jusqu'à l'*insensibilité*; autrement c'est une securité fatale. BOSS. La veritable bravoure ne consiste point dans une entiere *insensibilité* des dangers. AB. DE S. R.

INSENSIBLE. adj. m. & f. Qui est privé de l'usage des sens, qui n'a point les organes disposez pour recevoir le sentiment, pour être émû des objets presens.

presens. Les vegetaux & les mineraux sont *insensibles.* Les aveugles sont *insensibles* à l'égard des couleurs, ou de la lumiere; les sourds à l'égard des sons; les malades à l'égard du goût; les ladres à l'égard de l'attouchement.

INSENSIBLE, se dit aussi de ce qui est imperceptible; de ce qui échappe à la connoissance de nos sens. Les atomes sont si petits, qu'ils sont *insensibles.* Le mouvement de l'aiguille d'une horloge, de l'ombre d'un cadran, est *insensible.* Ce remede agit par une *insensible* transpiration. Quoique les plantes croissent à tout moment, & en chacune de leurs parties, cela est pourtant *insensible.* Les Cometes en s'approchant, ou en se reculant de nous, deviennent sensibles, ou *insensibles.* Le mouvement de la terre est *insensible*, on ne s'en apperçoit point par les sens. Les effets les plus violens & les plus surprenans que l'on voye dans les corps, se font par l'action des particules *insensibles*, & même qu'aucun microscope ne sçauroit nous representer. LE CL.

INSENSIBLE, se dit figurément, & signifie, dur; qui ne se laisse point toucher; qui n'est émû par aucune passion. Un Stoïque est *insensible* aux injures, aux assauts de la fortune. Les gens grossiers sont *insensibles* aux argumens les plus demonstratifs. LE CL. Les Tyrans ont un cœur dur & *insensible*; ils ne sont point émûs de compassion pour les malheurs d'autrui. On devient *insensible* à force de souffrir, on s'accoutume à être miserable. La plupart des gens de travail pensent à boire & à manger, ils sont comme *insensibles* à toutes les autres choses. NIC. Les Amans appellent leur Maîtresse cruelle & *insensible*, quand elle ne veut pas repondre à leur passion. La foiblesse d'aimer est preferable à la vanité d'être *insensible.* OE. M. Tout aime où vous êtes, excepté vous, qui demeurez seule *insensible.* ST. EV.

Ah! pour être Heros, doit-on être insensible? QUIN.

Il se met quelquefois substantivement. C'est un *insensible.*

INSENSIBLEMENT. adv. D'une maniere insensible; dont on ne s'apperçoit point. La mer ronge ses bords *insensiblement.* L'eau creuse *insensiblement* les pierres. Les plantes croissent *insensiblement.* L'aiguille d'une montre avance *insensiblement.* L'orgueil est un poison subtil qui se glisse *insensiblement* dans l'ame des Grands. FL. Une secrete langueur me consume *insensiblement.* ID.

Laisse insensiblement *mourir un long amour.* CORN.

L'amour entre *insensiblement* dans les cœurs. On tomba *insensiblement* sur cette question. Il perdoit *insensiblement* la raison. ABLAN. La nature se conduit *insensiblement*, & par des progrès imperceptibles. LE CH. DE M. Il est très important de ne lier commerce qu'avec des personnes de merite: on prend *insensiblement* leurs manieres. BELL. La negligence dans de petites choses conduit *insensiblement* dans de grands desordres. OE. M. Cet abus s'est glissé *insensiblement* dans cette maison, dans cette communauté. Notre vie s'écoule *insensiblement.* BOU. On vient *insensiblement* à bout de ses passions, en s'appliquant à les domter. OE. M. L'amour dans le mariage degenere *insensiblement* en amitié, ou en indifference. ID.

INSEPARABILITE'. s. f. Qualité de ce qui est inseparable. L'*inseparabilité* du droit & du fait. LE CL.

INSEPARABLE. adj. m. & f. & subst. Qui ne se peut separer. L'accident est naturellement *inseparable* de la substance. La montagne & la vallée sont deux choses *inseparables*, l'une ne peut subsister sans l'autre. L'eau & le vin mêlez ne sont pas si *inseparables*, que l'art ne vienne à bout de les separer. La jalousie est *inseparable* d'un tendre amour. OE. M. Ces deux amis vont toûjours ensemble: ils sont *inseparables.* Le remords est *inseparable* du crime. OE. M. L'orgueil est presque *inseparable* de la faveur. FL. La jalousie est *inseparable* de l'égalité. SC. DE POL. La maxime fondamentale de la Republique Romaine, étoit de regarder la liberté comme une chose *inséparable* du nom Romain. BOSS. L'injustice est *inseparable* du desir de dominer. ID. La charité est la compagne *inséparable* de l'humilité. J. DES SÇ.

INSEPARABLEMENT. adv. Sans pouvoir être separé. Le Mariage unit les conjoints *inseparablement.* Etre *inseparablement* attaché aux interêts de quelcun. LA ROCHEF. La nature humaine est unie *inseparablement* à la nature divine en la personne de J. CHRIST. LE P. DOUCIN.

INSERER. v. act. Faire entrer une chose dans une autre delicatement. Quand les Jardiniers entent un arbre, ils *inserent* doucement l'œil de leur ente dans la fente de l'arbre. Les Chirurgiens *inserent* doucement leur sonde dans la playe. Quand on fait la transfusion du sang, on *insere* delicatement un petit tuyau d'un bout dans une artere, & de l'autre dans une veine. Les ureteres s'*inserent* de telle sorte auprès du trou de la vessie, qu'on ne s'apperçoit d'aucun conduit par où ils versent l'urine. ROHAULT.

INSERER, se dit aussi en Morale, des citations, des histoires, des clauses qu'on trouve moyen de faire entrer dans un discours, dans un traité, & même des feuilles, & des traitez qu'on fait comprendre dans des livres. Un Orateur doit quelquefois *inserer* dans son discours quelque trait ingenieux, pour reveiller l'attention de son auditeur. Cette partie a voulu qu'on *inserât* expressément une telle clause, un tel article dans sa transaction. On a impugné de faux le regître de ce Banquier, parce qu'il y avoit plusieurs feuillets *inserez* qui n'étoient point compris sous la paraphe du Juge. On fit *inserer* ce jugement dans les Cahiers. PATRU. Il y a bien des Auteurs anciens où l'on a *inseré* des vers, des passages, & des traitez entiers qui ne sont point d'eux, qui sont apocryphes.

INSERÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSERTION. s. f. Action par laquelle on insere. Un Chirurgien doit être bien adroit pour faire l'*insertion* d'une sonde, d'une cannule dans une playe.

INSERTION, en termes de Medecine, signifie, Engagement d'une partie dans une autre; l'endroit où une partie du corps va s'attacher à une autre. C'est là que cette partie a son *insertion.* L'*insertion* des os, des muscles, des nerfs, des veines, &c. dans les corps des animaux est merveilleuse. La veine cave a son *insertion* dans le ventricule droit du cœur.

On dit aussi dans l'Agriculture, l'*insertion* d'une ente dans une fente d'arbre. Mr. Grew dans son Anatomie des plantes appelle *insertions*, plusieurs lignes ou fibres qui vont de la circonference vers le centre, & qui font des entrelacemens dans le fibres perpendiculaires du corps ligneux, qui forment comme un reseau ou une toile en se croisant mutuellement. Ces parties commencent dans la radicule de la graine, & leur substance n'est point differente de celle du parenchyme.

On dit aussi en Grammaire, L'*insertion* d'une lettre dans un mot, l'*insertion* d'un mot dans un discours, dans un acte. *Insertion* d'une note marginale dans le texte. Du Latin *insertio.*

INSESSION. s. f. Terme de Medecine. C'est un nom qu'on donne au demi-bain, parce qu'on le prepare quelquefois avec la decoction de plusieurs herbes, sur lesquelles on fait asseoir le malade. En Latin *insessus*, ou *semicupium.*

INSESSION, se dit aussi du bain vaporeux que le malade prend étant assis sur une chaise percée, au dessous de laquelle on a mis une decoction chaude de quelques herbes, dont on lui fait recevoir la vapeur.

INSIDIATEUR. s. m. Qui tend des pieges. Il n'est pas en usage. Refl.

INSIDIEUX, euse. adj. Mot formé du Latin, qui s'est dit des pieges, des embûches qu'on va dresser à quelqu'un pour lui nuire, pour l'attraper. Le cheval de Troye étoit un present *insidieux* que les Grecs firent aux Troyens. Faire des propositions *insidieuses*. Cet Auteur est fort habile dans l'art des loüanges *insidieuses*. Bay.

Ce mot vient du Latin *insidiosus*, d'*insidia*, *embûches*, d'*insidere*, *se placer*, *se poster en quelque lieu*, ce qu'on a coûtume de faire, quand on dresse des embûches, pour avoir ensuite l'avantage sur l'ennemi. Malherbe l'avoit pris dans Nicod, & a voulu l'établir; il a dit: Il ne se faut pas fier aux caresses du monde: elles sont trompeuses, & s'il faut user de ce mot, *insidieuses*. Je voudrois l'adoucir avec ce correctif, ou bien l'expliquer par quelque synonime qui l'appuye, & qui lui serve d'introducteur. Vau. Si *insidieux* avoit passé, il auroit frayé le chemin à *insidiateur*; mais comme on a rebuté *insidieux*, je crains qu'on ne reçoive pas *insidiateur*. Bou. Corn. Cependant l'Academie a adopté *insidieux* avec cette restriction, qu'il n'est d'usage que dans le stile soutenu, & dans la Poësie.

INSIDIEUSEMENT. adv. D'une maniere insidieuse, & qui tend à surprendre. Il n'est d'usage que dans le stile soutenu. L'Acad.

INSIGNE. adj. m. & f. Signalé, remarquable, qui se fait distinguer de ses semblables. Il se dit tant en bonne qu'en mauvaise pat. L'aimant a des proprietez *insignes*. Je vous aurai une *insigne* obligation. Ce Procureur a la reputation d'un *insigne* chicaneur, d'un *insigne* Corsaire. Cesar s'est rendu *insigne* par sa valeur; Socrate par sa vertu. L'Eglise Collégiale de N. Dame de Beaune porte le titre d'*Insigne*, comme étant une des plus celebres Eglises de France. Voy. de Fr. Il semble qu'il soit un peu plus usité en mauvaise part qu'en bonne part. *Insigne* putain. S. Amant. *Insigne* fripon. Scar. *Insigne* extravagance. Pasc. *Insigne* calomnie. Id.

INSINUANT, ante. adj. Qui entre doucement dans l'esprit de quelcun; qui a l'adresse & le don de s'insinuer; qui est doux, honnête, engageant. C'est un homme fort *insinuant*. Femme *insinuante*. La réputation de vertu est le plus *insinuant* de tous les exordes. J. des Sç. Il faut que la civilité soit revêtuë d'un air agreable, & *insinuant*, qui se repande sur tout ce qu'on dit. Bell. Les manieres polies, & *insinuantes* font de grands progrès sur les cœurs. St. Ev.

INSINUATIF. s. m. Present que les Clercs faisoient autrefois à leur Evêque à son installation, pour s'insinuer dans ses bonnes graces.

INSINUATION. s. f. Action par laquelle quelque chose entre doucement; & insensiblement dans une autre. L'*insinuation* de la chaleur dans les membres, d'une sonde dans une playe.

On le dit figurément pour, souplesse, adresse. Les femmes sont très-propres à répandre une doctrine par la voye des *insinuations*. Bay. L'*insinuation* est une des grandes parties de l'Orateur. La plupart de ces gens d'honneur ont je ne sçay quoi de si rigide, qui feroit preferer les *insinuations* d'un fourbe à une fidelité si austere. St. Ev. Vous avez une douce *insinuation* à laquelle on ne peut resister. P. Com. Le caractere de M. Pelisson étoit la facilité, l'invention, l'élégance, l'*insinuation*, la justesse, le tour ingenieux. Fen. Le Connetable de Luines sçavoit amener le Roi à son but par ses *insinuations* artificieuses. Le V.

Insinuation, est aussi l'enregîtrement d'un acte dans la Jurisdiction, & dans les Regîtres publics. Le Greffe des *Insinuations* du Châtelet est établi pour les affaires seculieres, les donations, & les substitutions. Toutes donations, excepté les donations à cause de mort, sont sujettes à *insinuation*. Par l'ordonnance de Moulins l'*insinuation* doit être faite dans le quatriéme mois du jour de la donation, aux Greffes des Bailliages, ou Senechaussées, où les biens donnez sont situez. Voyez l'Ord. de 1612. Après l'*insinuation* les *donations* sont irrevocables. L'*insinuation* n'est pourtant pas necessaire à l'égard du Donateur: mais elle est essentielle à l'égard des Creanciers, ou des heritiers du Donateur.

Insinuation, en matiere beneficiale, est l'enregîtrement des collations, presentations, procurations, prises de possession, &c. aux Greffes des *insinuations* Ecclesiastiques, qui sont établis dans chaque Diocese pour éviter les faussetez qui se pourroient commettre dans les actes concernant les Benefices. Le Greffe des *insinuations* Ecclesiastiques est à l'Officialité, pour les affaires beneficiales. Les Graduez simples, ou nommez, les Indultaires & autres porteurs de graces expectatives, sont obligez de faire insinuer leurs lettres, dans le mois de leur datte, dans le Greffe des *Insinuations* de chaque diocese, en consequence de l'ordonnance de 1646. Les *Insinuations* doivent être renouvellées tous les ans au temps de carême sous peine de nullité. Il faut aussi faire faire l'*insinuation* des procurations *ad resignandum*, ou pour permutation, des provisions de Cour de Rome, ou de l'Ordinaire, des prises de possession. On ne tient pourtant pas à la rigueur sur les prises de possession, ni pour les procurations *ad resignandum*, à moins qu'il n'y ait presomption de fraude. Les expeditions qui concernent les Benefices à la nomination, ou collation du Roi, ne sont point sujettes à *insinuation*. Il faut aussi faire insinuer la publication des bans de mariage, & les dispenses. Voyez les Declarations du Roi 1691. portant creation d'Offices de Greffiers des *Insinuations* Ecclesiastiques: & une autre Declaration de 1692. sur cette matiere.

Insinuation, se dit aussi de la nomination des Graduez. Par la Pragmatique Sanction, & par le Concordat, les Graduez sont obligez une fois de s'insinuer, & de donner copie de leurs degrez aux Collateurs; ils sont ensuite obligez tous les ans, au tems de Carême, d'insinuer aux mêmes Collateurs leurs noms & surnoms; cela s'appelle *réïtération*, & ces réïtérations doivent être insinuées aux Greffes des *insinuations* Ecclesiastiques. Ceux des Graduez qui manquent à faire ces *insinuations*, perdent leur droit pour l'anneé courante, mais non pas pour les suivantes, pourvu qu'ils fassent les *insinuations* requises.

INSINUER. v. act. qui s'employe fort souvent avec le pronom personnel. Couler, faire entrer doucement, & sans qu'on s'en apperçoive, dans quelque chose. Le vent coulis s'*insinuë* dans les chambres par les fentes d'une cloison. Le venin, le mauvais air s'*insinuë* par les pores, entre par transpiration dans les corps, dans les veines. Le chaud & le froid s'*insinuent* petit à petit dans les substances pour les cuire & pour les glacer.

Insinuer, se dit figurément, & signifie, Entrer, s'introduire avec adresse; gagner habilement. On a besoin d'attention sur soi pour parer les coups d'un homme qui s'*insinuë* finement, & qui flatte d'une maniere delicate, & enveloppée. Bell. Les passions s'*insinuent* quand on marche sans crainte, & sans precaution. Fl. Cet Amant s'est *insinué* adroitement auprès de

de sa maîtresse. Un Orateur doit *s'insinuer* d'abord dans l'esprit de ses auditeurs. Ciceron sçavoit merveilleusement *s'insinuer* dans les esprits, par les graces & les charmes inévitables de son éloquence. LE P. R. Les flatteries *s'insinuent* aisément dans l'esprit, & le corrompent. Il n'est point de forme sous laquelle l'amour ne se deguise pour *s'insinuer* dans un cœur, non pas même celle de la raison, & de la vertu. AB. DE S. R. Plutarque *insinuë* doucement la vertu, & la veut rendre familiere dans les plaisirs mêmes. ST. EV. La volupté *s'insinuë* dans le cœur, & le tourne à elle sans attendre que la raison dise son avis. M. ESP. Les gens vains cherchent par tout à *insinuer* qu'ils ont de l'esprit. BELL. La vanité *s'insinuë* dans les actions même où elle semble avoir le moins de part; & elle entre jusques dans les mortifications. NIC. Il faut de la souplesse pour *s'insinuer* dans l'esprit des autres. BELL.

On dit à-peu-près dans le même sens, *s'insinuer* dans les compagnies. Cet homme est adroit, il s'est *insinué* doucement dans la maison de ce Prince. Il s'est *insinué* à la Cour, je ne sçai comment.

....Sa grimace est par tout bien venuë;
On l'accueille, on lui rit, par tout il s'insinuë. MOL.

INSINUER, signifie aussi, Faire entendre adroitement; faire entrer dans l'esprit. *Insinuez* lui doucement un mot de cette affaire. N'oubliez pas de lui *insinuer* qu'il se doit deffaire de sa charge. Les heresies *s'insinuent* d'abord dans l'esprit du peuple. C'est pourquoi Saumaise derive le mot d'*enseigner* du Latin *insinuare*.

INSINUER, en termes du Palais, signifie, Décrire un acte dans un Regître, afin qu'il devienne public, & qu'il ne puisse être changé, ni alteré. L'Ordonnance veut qu'on *insinuë* les donations entre vifs dans les quatre mois, à peine de nullité. Toutes les substitutions doivent être *insinuées*, soit qu'elles soient faites par contrat, soit par testament. Il faut *insinuer* tous les actes en matiere beneficiale, sur tout les procurations pour resigner, les prises de possession, les nominations des Graduez, &c. Voyez INSINUATION.

INSIPIDE. adj. m. & f. Qui n'a rien de piquant; rien d'acide qui chatouille le goût, qui fasse quelque impression. Cette sausse est *insipide*, elle est sans sel, sans poivre, elle ne sent rien. La terre dont on a tiré le salpêtre est *insipide*. La meilleure qualité de l'eau c'est d'être *insipide*.

INSIPIDE, se dit aussi de la personne, & de la partie où se fait l'impression de ce sentiment. La fluxion qui lui est tombée sur la langue lui a rendu le goût *insipide*. Cet homme est naturellement *insipide*, a peu de goût.

INSIPIDE, se dit figurément, des choses fades; où il ne paroit aucun trait d'esprit. Cet Epigramme est *insipide*, il n'y a pas un grain de sel, ni d'esprit. Tous les livres de cet Auteur, sont froids & *insipides*: c'est un railleur *insipide*. Les Sçavans ne goûtent que les exemples tirez des Anciens, & l'histoire du siecle present leur est *insipide*. LA BR. Les femmes qui ont du discernement n'ont que du degoût pour ces *insipides* adorateurs, qui prodiguent leur encens indifferemment à tous les beaux visages. BELL. Je ne trouve rien que d'*insipide* dans ces engagemens qui forment des nœuds que la mort seule peut rompre. L. D'ELOÏSE A AB. Le melange des plaisirs, & des peines est necessaire en amour: tout est *insipide* quand on ne fait que s'entr'aimer. OR. M. Un Pedant est un homme d'un commerce fort *insipide*. BELL. Un homme qui a un grand fonds de complaisance, est d'un commerce fade, & *insipide*, à moins qu'il n'y supplée par beaucoup d'esprit. ID. Il faut prendre garde qu'en voulant rendre une pensée naturelle, on ne la rende platte, & *insipide*. BOU. Les agrémens forcez sont quelque chose de bien *insipide*. BELL.

L'amour n'est plus qu'un *insipide* amusement. OR. M.
Je ne sçaurois souffrir qu'une phrase insipide
Vienne à la fin d'un vers remplir la place vuide. BOIL.

INSIPIDITE'. s. f. Fadeur; qualité de la chose insipide. L'*insipidité* de l'eau. L'*insipidité* d'une souppe. Le sel ôte l'*insipidité* des viandes. L'*insipidité* d'un fruit. LA QUINT.

Il se dit aussi au fig. L'*insipidité* de ce Poëme. L'*insipidité* de ces railleries.

INSISTER. v. n. Demander avec instance; persister; ne se point relâcher d'une pretention. Cet Agent a ordre d'*insister* sur cet article, d'*insister* sur l'execution d'un tel traité. La capitulation est faite; on n'*insiste* plus que sur une condition. Elle *insista* fort pour me faire avoir le gouvernement du Havre de Grace. LA ROCHEF. Il *insista* jusqu'à ce qu'il eût obtenu ce qu'il souhaitoit. ABLAN. Il *insista* qu'il eût à confesser dans la torture ce qu'il avoit dit si franchement. VAUG.

INSISTER, signifie aussi, S'appuyer sur quelque raison, sur quelque piece fondamentale. Je ne veux repondre qu'à cette raison, à ce titre sur lequel vous *insistez* particulierement.

INSITION. s. m. Terme de Jardinage & de Chirurgie, pour dire, l'action d'enter ou grefer. Il y a une *insition* vegetale, qui pourroit avoir donné l'idée de l'*insition* animale de Taliacotius. On donne pour exemple d'une *insition* animale, que quelquefois on coupe à un coq la crête & l'un de ses ergots, & qu'on l'ente à la place de la crête, où il reprend très-bien. FONTEN. *Hist. de l'Ac. R. d. Sc.*

INSITOR. s. m. Nom d'un Dieu des Romains. Ce nom, qui est purement Latin, signifie, enteur, grefeur. Le Dieu *Insitor* presidoit aux semailles.

INSOCIABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être joint, mêlé, ni associé. La Physique trouve souvent des corps qui sont *insociables*, qui ne se peuvent lier, mêler, ni accorder. L'eau & le feu sont des êtres *insociables*.

Insociable, signifie aussi, facheux, incommode, avec qui on ne peut avoir de societé, avec qui l'on ne peut vivre. Les ceremonies, & les égards trop meditez, rendent les hommes *insociables* dans la societé même. ST. EV. Une humeur *insociable*.

INSOLATION. s. f. Terme de Pharmacie, est une preparation de remedes ou de fruits, qui se fait en les exposant aux rayons les plus ardens du Soleil, soit pour les secher, soit pour les cuire, soit pour les aigrir, comme on fait le vinaigre rosat, les figues, les pruneaux, &c.

Ce mot vient de *insolare*, dont Pline & Columelle se sont servis, & qui veut dire, *exposer au Soleil*.

INSOLEMMENT. adv. Avec insolence; sans respect. Cet homme vit *insolemment* avec les femmes, il leur dit mille ordures.

INSOLENCE. s. f. Manque de respect, impudence, effronterie. Parler avec *insolence*. C'est une *insolence* insupportable. Châtier l'*insolence* de quelqu'un. Il a eu l'*insolence* de dire des injures à son Juge. Les écornifleurs ont l'*insolence* de s'aller mettre à table chez des gens qu'à peine ils connoissent. Jusqu'où les mortels n'ont-ils pas porté leur *insolence*? DES-H. Plier sous l'*insolence* de la Fortune. ABL. C'est une *insolence* à un bourgeois, de prendre un équipage de Prince. C'est un brutal qui fait mille *insolences* en toutes les honnêtes compagnies.

INSOLENT, ENTE. adj. Qui parle, qui agit avec insolence, avec imprudence; qui est sans respect. Cet homme est *insolent* en paroles, en injures. Ce valet est *insolent*, il gourmande son maître; c'est un *insolent* maraud.

INSOLENT, signifie aussi, Orgueilleux, aveuglé de son bonheur, de sa prosperité. Les ames basses sont inso-

insolentes dans la bonne fortune, & consternées dans la mauvaise. Les hommes *insolens* dans la prosperité sont toûjours foibles & tremblans dans la disgrace. Fen. Les barbares sont *insolens* & cruels dans la victoire; ils font cent demandes *insolentes*. Tel qui n'étoit pas même ambitieux dans une mediocre fortune, devient *insolent* dans une grande élevation. Fl.

Pour éblouir les yeux la fortune arrogante
Affecta d'étaler une pompe insolente. Boi.

INSOLITE. adj. m. & f. Vieux mot qui n'est plus en usage qu'au Palais, où l'on dit encore, C'est une procedure *insolite*, une demande *insolite*, pour dire, qu'on n'a pas coûtume de faire, qui est contre l'usage, & les regles. On appelle *dime insolite*, la dime des agneaux, cochons, veaux, &c.

Ce mot vient de *souloir*, qu'on disoit autrefois pour, *avoir de coûtume*, du Latin *solere*.

INSOLVABILITE'. s. f. Impuissance de payer ses dettes. Les banqueroutes ont été causes de l'*insolvabilité* de ce Marchand. Il faut discuter les biens d'un homme, pour faire voir son *insolvabilité*.

INSOLVABLE. adj. m. & f. & subst. Qui n'a pas dequoy payer. On a introduit le benefice de cession en faveur des *insolvables*. Les trop violentes poursuites rendent souvent les hommes *insolvables*. On a presenté pour caution un *insolvable*, un fort vetu. Une ancienne loi permettoit aux créanciers d'un debiteur *insolvable* de le dechirer par morceaux. Bay.

INSOLUBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut soudre, expliquer. Jean de Alliaco a fait un Traité des argumens, des difficultez *insolubles*; Hentisberus un autre des difficultez invincibles & *insolubles*. En Algebre, il y a des problêmes *insolubles*. Lequel a été le premier, de l'enclume, ou du marteau, c'est une question *insoluble*.

INSOMNIE. s. f. Quelques Medecins font ce mot masculin; mais la plupart des autres personnes le font feminin, & c'est le plus sûr. Rich. Il est travaillé d'une perpetuelle *insomnie*. Indisposition qui consiste à ne pouvoir dormir. L'*insomnie* est causée par le mouvement continuel, & excessif des esprits animaux dans les organes internes, & externes du corps, ce qui fait que les esprits reçoivent promptement des impressions des objets sensibles, & que suivant l'espece du mouvement reçû dans l'organe, ils le continuent dans le cerveau, & fournissent à l'ame differentes occasions de penser. Ce flux excessif & continuel des esprits a deux causes; l'une est l'objet sensible qui frape l'organe avec trop de force. Alors les esprits animaux sont necessairement agitez & émus puissamment, & comme ces émotions qui se continuent jusqu'au cerveau par les nerfs, donnent le même mouvement au cerveau, il faut de necessité que l'animal veille. Ainsi un grand cri, les douleurs, les maux de tête, les trenchées du ventre, & la toux causent l'*insomnie*. L'ame, quand elle est occupée de soins & de meditations, y a aussi quelque part, puisqu'agissant par le ministere des esprits animaux, les soins & les meditations qui agitent ces esprits, ne peuvent manquer de produire l'*insomnie*. Les veilles opiniâtres des melancholiques sont de ce nombre. On en a vû qui ont passé jusques à quatorze jours, & même trois ou quatre semaines sans pouvoir dormir. L'autre cause est le vice même de ces esprits animaux qui les dispose à des mouvemens precipitez, ou opiniâtres, comme leur trop grande chaleur, & celle de tout le cerveau dans les fievres ardentes. Les esprits étant alors agitez rapidement dans le cerveau causent l'*insomnie*. De là vient que l'on s'y trouve beaucoup plus sujet en été, & dans la jeunesse. Outre les passions de l'ame, telle que l'amour, la crainte, la terreur, & la colere, pendant lesquelles les esprits agitez par un mouvement continuel entretiennent les veilles; les longs jeûnes font la même chose, à cause que le defaut d'alimens subtilise les esprits animaux, & desseche le cerveau. Enfin l'*insomnie* est un symptome fort ordinaire aux vieillards. Les pores du cerveau ayant été ouverts, ou trop élargis par le passage continuel des esprits depuis un fort grand nombre d'années qu'ils y passent & repassent trop facilement, cela est cause que quoyque ces esprits soient d'ailleurs tranquilles, ils ne laissent pas de tenir les vieillards éveillez par leur mouvement perpetuel. Les *insomnies* sont plus dangereuses dans l'âge de consistance & aux femmes, qu'elles ne le sont dans la jeunesse, & aux hommes. On en a vû de quarante-cinq nuits de suite, & on parle de l'*insomnie* d'un melancholique, qui fut quatorze mois sans dormir. Ces sortes de veilles degenerent souvent en demence. Dans les enfans les *insomnies* sont d'ordinaire la suite de quelque autre maladie. Elles surviennent à l'éruption difficile des dents, aux vers ou aux trenchées; ou succedent aux cruditez de l'estomac qui rendent la nuit inquiete, & qui interrompent le sommeil.

INSOUTENABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut deffendre ni soutenir. Cette opinion est paradoxe & *insoutenable*. Cette cause, cette procedure, cette sentence, est contre les loix, contre les formes, & est tout-à-fait *insoutenable* en Justice.

INSPECTEUR, trice. s. m. & f. Qui a inspection sur quelque chose. C'est un *Inspecteur* fort vigilant. Sambicus ayant pillé le Temple de Diane l'*Inspectrice*, on lui fit souffrir durant une année de cruels tourmens. Jaq. Les Mahometans tiennent, que tout homme a deux Anges *inspecteurs*, dont l'un écrit le bien qu'il fait, & l'autre le mal. Chardin. Il y avoit un *Inspecteur* des ouvrages qu'on faisoit pour la jonction des deux Mers. Moliere a dit aussi des Allemans, qu'ils étoient curieux *inspecteurs* & observateurs des inscriptions & enseignes.

Inspecteur general de la Cavalerie, Inspecteur general de l'Infanterie. Ce sont des Officiers qui ont l'œil sur tout ce qui regarde la Cavalerie & l'Infanterie.

Inspecteur des Constructions. C'est un Officier commis pour avoir l'inspection sur la construction, le radoub, & sur toutes les choses qui concernent les vaisseaux du Roi.

En general dans les grands atteliers où il y a beaucoup d'ouvriers qui travaillent, il a des *Inspecteurs* preposez pour la conduite de l'ouvrage.

Inspecteur general des Bâtimens du Roi. Officier qui ordonne de tout ce qui regarde les Bâtimens du Roi, en l'absence ou sous l'autorité du Surintendant General des bâtimens. La Charge de Surintendant General a été supprimée en 1708. & l'*Inspecteur General* en fait les fonctions.

INSPECTION. s. f. Attache de la vuë sur quelque chose; action par laquelle on regarde, on considere, on examine quelque chose. Ce titre sera jugé faux par la seule *inspection* de la piece. Un bon physionomyste juge du naturel de l'homme par une attentive *inspection* de son corps. Les Chiromanciens ne jugent que par l'*inspection* de la main. Les Anciens predisoient l'avenir par l'*inspection* des entrailles des victimes. Faire l'*inspection* du cadavre. Roh. Si je leur avois voulu dire à tous deux les mêmes choses, comme l'*inspection* des astres m'y obligeoit. Arnaud.

Inspection, se dit aussi de la charge & du soin qu'on a de veiller à la conduite des personnes, ou des ouvrages. On donne des Precepteurs aux jeunes gens pour

pour avoir *inspection* sur leurs mœurs, sur leurs études. Les Magistrats de Police ont *inspection* sur les marchandises, sur ceux qui contreviennent aux ordres publics. Les Jurez des métiers ont visite & *inspection* sur les artisans de leur corps. Le Controlleur d'une maison, des bâtimens, a *inspection* sur les dépenses domestiques, sur les ouvriers sur lesquels il est préposé.

INSPIRATION. s. f. se dit de l'action d'inspirer, & de la chose inspirée. Quand il s'agit de Dieu ou du Saint Esprit, c'est une grace celeste qui éclaire notre ame, qui lui donne des connoissances, & des mouvemens extraordinaires, & surnaturels. *Inspiration* d'enhaut. Après la descente & l'*inspiration* du Saint Esprit, les Apôtres parloient diverses langues. Les Prophetes ne parloient que par l'*inspiration* divine. Le pecheur se convertit, quand il ne resiste point aux *inspirations* de la grace. Quelques Theologiens reduisent l'*inspiration* des Auteurs sacrez à un soin particulier de la Providence, pour empêcher qu'ils ne soient trompez, sans leur inspirer ni les mots, ni les expressions. Le Cl. L'*inspiration* n'est autre chose qu'une direction du Saint Esprit, qui n'a pas permis que les Ecrivains sacrez se soient trompez. Mr. Simon. C'est l'opinion commune, que l'*inspiration* du Saint Esprit ne regarde que les choses; & non pas le stile, & les termes: c'est seulement une *inspiration* de direction. La Mothe. Les Juifs mettent de la difference entre la Prophetie & l'*inspiration*. La Prophetie est une revelation qui se fait à des hommes qui ont l'esprit aliené, par songe, ou vision, ou representation: au lieu que l'*inspiration* est une revelation faite à des hommes de sens rassis, à qui le S. Esprit suggere ce qui est necessaire pour instruire, ou pour corriger les hommes. Les Theologiens distinguent entre l'*inspiration* directe de chaque terme de l'Ecriture, & l'*inspiration* de direction, qui emporte seulement que Dieu sans inspirer tous les mots, a dirigé la plume des Ecrivains sacrez pour les choses & les pensées, laissant le choix des expressions & du stile à chaque Ecrivain des Livres sacrez. Scipion attaque Carthage la neuve, comme s'il eût agi par *inspiration*, & ses Soldats l'emportent d'abord. Boss.

Inspiration, se dit aussi en parlant des hommes, & signifie, Pressentiment, conseil, sollicitation. Je ne sçai quelle bonne *inspiration* vous a garenti de cet accident. Nous croirions être gouvernez si nous faisions du bien par l'*inspiration* des autres. St. Ev. On peche également ou en suivant les *inspirations* d'une conscience qui se trompe, ou en les meprisant. L'éducation n'est à proprement parler, que l'*inspiration* des sentimens, des manieres, & des qualitez d'un pere & d'une mere. J. des Sç.

Inspiration, est aussi une voye d'élire le Pape, comme lorsque les Cardinaux par une espece d'*inspiration* subite, se recrient unanimement & au même tems, un tel Pape. Le Pape Clement IX. fut élu par *inspiration*. Les Cardinaux s'écrierent tout d'une voix, *Rospigliosi Papa*. Voyez Adoration. Dans l'Ordre de Premontré l'élection du General se fait ou par compromis, ou par la voye du S. Esprit. L'élection par le S. Esprit se fait lorsque tous s'accordent unanimement, & comme par *inspiration*, sur la personne de celui qui le premier est proposé.

Inspiration, en termes de Medecine, se dit de l'action de la poitrine par laquelle l'air entre dans les poumons. Cette entrée de l'air depend immediatement de son propre ressort, qui produit cet effet dans le même temps que la cavité de la poitrine s'élargit par l'élevation du thorax, & de l'abdomen, & sur tout par le mouvement du diaphragme en bas. Ainsi l'air n'entre point dans les poumons, parcequ'ils se dilatent; mais au contraire les poumons se dilatent, parceque l'air y entre dedans. Ce n'est point non plus la dilatation de la poitrine qui pousse l'air dans les poumons, comme on le croit d'ordinaire, le ressort de l'air suffit pour cela. Cependant cette dilatation est une condition absolument necessaire, sans laquelle l'*inspiration* ne sçauroit se faire. L'usage de l'*inspiration* est pour animer le sang, & lui donner le mouvement particulier qu'il doit avoir pour entretenir la vie. Il sort par l'expiration autant d'air qu'il en étoit entré par l'*inspiration*. Fonten.

INSPIRER. v. act. Mettre dans l'ame certaines connoissances, ou certains mouvemens surnaturels qui la font agir. Jonas fut *inspiré* de Dieu pour aller precher à Ninive. Les Evangelistes ont été *inspirez* du Saint Esprit, quand ils ont écrit l'Evangile. Les Payens & les Mahometans ont leurs Auteurs *inspirez* & leurs Prophetes, aussi bien que les Juifs & les Chrétiens. Ol. M. Cet homme a été bien *inspiré* de ne se pas trouver à une telle occasion. Prions Dieu qu'il *inspire* le Cardinal du Perron, disoit le Pape Paul V. car il nous persuadera tout ce qu'il voudra. Le Prince, comme un homme *inspiré*, dès sa premiere bataille s'égala aux maîtres les plus consommez. Boss. Les vertus sembloient être *inspirées* à D. D. & son heureux naturel ne laissoit presque rien à faire à l'éducation. Fl.

Du Latin *inspirare*, faire entrer en soufflant, souffler dedans. La maniere dont Dieu produit l'ame est beaucoup plus merveilleuse: il ne la tire point de la matiere, il l'*inspire* d'enhaut, c'est un souffle de vie qui vient de lui-même. Boss.

Inspirer, s'est dit aussi abusivement parmi les Payens. Ceux qui rendoient les oracles se disoient divinement *inspirez*. Les Poëtes invoquent Apollon, & les Muses pour être *inspirez*, quand ils veulent faire quelque grand Ouvrage. On dit parmi les Chrétiens, que c'est le Diable qui *inspire* le dessein des grands crimes; & chez les Payens, on disoit que c'étoient les Furies.

Bacchus vous inspira *comme eût fait Apollon.* La Fon.
*Et maudissant cent fois le Demon qui m'*inspire,
Je fais mille sermens de ne jamais écrire. Boi.

Inspirer, signifie aussi, mettre quelque chose dans l'esprit: y porter quelcun; l'exciter à la faire. L'Opera *inspire* de la mollesse. St. Ev. L'amour propre nous *inspire* l'ambition, & l'avarice. La gloire *inspire* de la bravoure. Les forêts ont je ne sçai quoi qui *inspire* de la tendresse. Corn. La sombre obscurité des Eglises *inspire* une sainte horreur dans l'ame. *Inspirer* une sainte horreur pour le vice. Boss. La majesté des Rois *inspire* plus de respect que de tendresse. Fl. Il avoit cet enjouëment & cette douceur qu'*inspirent* les premiers desirs de plaire. P. de Cl. Vous m'avez *inspiré* des sentimens, qui me donnerent d'abord une surprise, qui augmentoit encore le trouble qui les suit toûjours. Id. Mon visage impose du respect en même temps qu'il *inspire* des desirs. H. S. de M. L'Evangile ne doit *inspirer* que de la douceur. Cl. La pieté adoucit tout ce qu'elle *inspire*. Id. La seule pensée qu'il faut finir est bien propre à *inspirer* le degoût du monde. L. P.

. . . *Le vin, & le hazard*
Inspirent *quelquefois une Muse grossiere.* Boi.

On a agité à l'Academie la question de sçavoir, si *inspirer une persuasion*, n'est pas une phrase vicieuse. La raison de douter est, que l'inspiration se fait en un moment: ainsi il est vrai de dire qu'on *inspire* un sentiment, une pensée: mais pour persuader il faut du temps; c'est à force de raisons qu'on se laisse persuader, & il faut du temps pour se determiner. On demeura d'accord que cette phrase est peu reguliere, & qu'elle n'est tolerable

ble que parcequ'elle accourcit le discours.

On dit aussi, qu'il faut qu'un Orateur *inspire* dans l'ame des Juges la compassion, la haine, la vengeance; pour dire, qu'il faut qu'il fasse naître insensiblement ces passions dans leur esprit. Il faut émouvoir l'Auditeur par une vive expression des sentimens qu'on lui veut *inspirer*. Oe. M.

INSPIRER. Terme de Physique & de Medecine. Recevoir l'air dans les poumons, pour le repousser ensuite; ces deux mouvemens pris ensemble font ce qu'on appelle *respirer*. *Inspirer* est opposé à *expirer*.

INSPIRÉ, ÉE. part. & adj. Les personnes *inspirées* pour les autres, ne le sont pas toûjours pour elles-mêmes. Bou. Morhof pretend qu'il y a quelque chose de divin dans toutes les sciences, & qu'il se trouve des hommes qui y font d'eux-mêmes un progrès si surprenant, qu'on les prendroit aisément pour des gens *inspirez*. J. des Sç.

INSTABILITÉ. s. f. Inconstance, changement: qualité de ce qui n'est ni ferme, ni stable. L'*instabilité* est naturelle à toutes les choses sublunaires. Je n'ai osé me mettre en chemin, à cause de l'*instabilité* du temps.

Du Latin *instabilitas*.

INSTABILITÉ, se dit plus ordinairement du changement & de l'inconstance des sentimens, de la Fortune &c. Combien arrive-t-il de changemens tous les jours dans nos ames par l'*instabilité* de nos desirs? Fl. Nous avons besoin de disgraces qui nous fassent souvenir de *l'instabilité* des choses humaines, à quoy l'on pense si peu dans la prosperité. Port-R. Pour punir les Anglois de leur irreligieuse *instabilité*, Dieu les abandonna à l'intemperance de leur curiosité. Fl. *Par* l'instabilité *naturelle de l'esprit humain qui est toûjours en mouvement, il ne peut se soutenir long-tems dans le même état de vertu*. Id. Il faut se guerir de l'humeur inquiete, & penser serieusement que l'*instabilité* de l'esprit se peut communiquer au cœur. M. Sc. Deffiez vous toûjours de l'*instabilité* de la Fortune.

> *Toute votre felicité*,
> *Sujette à* l'instabilité,
> *En un moment tombe par terre*. Corn.

INSTALLATION. s. f. Mise en possession d'une charge, d'un Benefice; action par laquelle on est mis dans la place, dans le siege, qui conviennent à celui qui doit exercer une charge, ou desservir un Benefice. Ceux qui sont pourvus de charges en survivance, de Benefices par expectative, ne peuvent demander leur *installation* qu'après la mort de l'ancien Titulaire. L'*installation* doit être faite dans les formes. Pat.

INSTALLER. v. act. Mettre en possession d'une charge, d'un Benefice, placer l'Officier ou le Beneficier dans la place qui lui appartient. On a ordonné à l'Intendant d'*installer* les Officiers d'un tel Presidial de nouvelle creation, d'*installer* un tel Beneficier pourvu en Regale.

Ce mot vient du Latin *installare*, parceque *stallum* a été dit des Eglises, chaises du chœur, ou des sieges ou bureau des Juges & autres Officiers; comme si l'on disoit *ponere in stallo*. Vossius croit que ce mot est pur Allemand.

INSTALLÉR, signifie aussi, Se placer en quelque lieu, en quelque emploi dont on ne puisse être chassé que difficilement. Je lui avois prêté ma maison pour quelque tems, il s'y est si bien *installé*, que je ne l'en puis faire sortir. Il est du stile familier en ce sens.

On a mis un Commissaire à ces biens saisis, & il y est tellement *installé*, qu'il fait mille chicanes pour s'y maintenir. On a *installé* un Commis dans un tel Bureau. Ce Provincial est bien *installé* à la Cour, il s'est *installé* dans la maison de ce Prince, il y gouverne tout.

INSTALLÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSTAMMENT. adv. Ardemment; avec instance. Il poursuit *instamment* cette affaire. Je prie Dieu *instamment* qu'il me fasse une telle grace.

INSTANCE. s. f. Priere, sollicitation, empressement avec lequel on presse quelcun de faire quelque chose. Le Roi a chargé son Ambassadeur de faire *instance* sur l'évacuation d'une telle place. Il a prié avec grande *instance* son Rapporteur de le juger. Cet Officier sollicite avec *instance* auprès des Ministres le payement de ses pensions.

INSTANCE, en termes du Palais, signifie en general toute sorte de different pendant en Justice. On doit plaider en premiere *instance* par devant les Juges naturels du domicile, & par appel aux Presidiaux, & aux Cours souveraines. L'*instance* étoit pendante au Châtelet, au Parlement. Il y a *instance* entre tel & tel. Former une *instance*. Il faut vuider cette *instance*. Il a été condamné aux depens tant de la premiere *instance*, que de la cause d'appel. Il a été ordonné que ces deux *instances* demeureront jointes, pour dire, ces deux contestations. Il est deffendu en jugeant l'appel, d'évoquer l'*instance* principale que du consentement des parties. On dit, une *instance* de criées, une *instance* d'ordre, de compte, une *instance* de faux.

Une peremption d'*instance* est une fin de non recevoir, qu'on propose contre celui qui a manqué pendant trois ans de poursuivre une affaire. On appelle reprise d'*instance*, l'acte par lequel un heritier, ou autre ayant droit, se presente pour continuer la poursuite de l'*instance* commencée par un deffunt, par un predecesseur.

INSTANCE, signifie proprement & en un sens plus étroit, les causes d'appel qui n'ont pu être jugées à l'audience des Cours souveraines, soit pour la difficulté qui s'y est trouvée lors de la plaidoirie, soit pour n'avoir pas eu le tems de les faire plaider, ensorte qu'elles ayent été appointées sur le rôle. Toutes les *instances* ne peuvent être jugées qu'à la Grand-Chambre. Les procès par écrit sont tous distribuez aux Enquêtes.

INSTANCE, en termes dogmatiques, est une nouvelle objection qu'on fait dans les disputes de l'Ecole, pour détruire la solution qu'un répondant a faite à un premier argument. Voilà une bonne *instance*, une forte *instance*. Que repondez-vous à cette *instance*?

INSTANT, ANTE. adj. Pressant. Vous devez le succès de cette affaire à l'*instante* poursuitte, à l'*instante* sollicitation d'un tel. Le Roi a accordé cette grace à l'*instante* priere de sa mere. Il n'a guere d'usage que dans le feminin. L'Acad.

INSTANT. s. m. La plus petite partie du temps; un moment, un clin d'œil. On distingue en Philosophie un *instant* de temps, un *instant* de nature, & un *instant* de raison. L'*instant* de tems est une partie de tems qui en precede immediatement une autre, ainsi le dernier *instant* d'un jour precede réellement & immediatement le premier *instant* du jour suivant. L'*instant* de nature est ce qu'on appelle autrement *priorité* de nature; il se trouve dans les choses qui sont subordonnées pour agir, comme la cause premiere, & les causes secondes, les causes & les effets; car la nature des choses demande qu'il y ait une cause premiere, s'il y a des causes secondes; qu'il y ait une cause, s'il y a un effet. L'*instant* de raison, est un *instant* qui n'est point réel, mais que la raison, l'entendement, l'esprit conçoit avant un autre *instant*, avec un fondement de la part des choses qui donnent occasion de le concevoir; par exemple, parceque Dieu a fait plusieurs choses librement

brement, & qu'il pouvoit ne pas faire, il y a un fondement de concevoir Dieu tel qu'il est en lui-même, devant que de concevoir les decrets libres qu'il a faits; mais parcequ'il n'y a jamais eu en effet de tems ou d'*instant* réel où Dieu n'eût formé aucun decret, cet *instant* s'appelle *instant* de raison, & non pas *instant* de tems. Toutes les fois qu'il y a *instant* de nature, il y a *instant* de raison; parcequ'il y a fondement de concevoir l'un devant l'autre. Il n'y a aucun *instant* de nature où vous commenciez d'être. GOD. La lumiere se communique d'un côté à l'autre de l'horison en un *instant* de temps. La cause precede toûjours son effet d'un *instant* de nature. Quand Dieu commanda que la lumiere se fît, elle fut faite en un *instant*. La mort, qui nous menace à chaque *instant*, nous doit mettre peut-être en peu de jours dans un état éternel de bonheur, ou de malheur. PASC. Chaque *instant* nous retranche une partie de nous-même. FL. *L'instant* de la mort est celui des plus grandes tentations. AB. DE LA TR.

Un redoutable instant *nous detruit sans reserve.*
On ne voit au delà qu'un obscur avenir. DES-H.
Des jours que la Parque vous file,
Il faut menager les instans. OE. M.
L'instant *fatal approche & tu n'y penses pas!*

Du Latin *instans.*

INSTANT, se dit aussi pour exprimer une durée courte, ou incertaine, quoyque l'espace du temps soit assez considerable. Le Roi est si bien obeï, qu'il ne lui faut qu'un *instant* pour faire assembler, pour faire marcher ses troupes. La gloire de ce monde passe en un *instant*. La fortune change à chaque *instant*. Cette vie n'est qu'un *instant* qui ne merite pas qu'on en delibere. NIC. En termes d'Astronomie, de Comput, de Calendrier, il y en a qui appellent *instant*, ce que d'autres nomment *seconde*, c'est-à-dire, la 60. partie d'une minute.

A L'INSTANT. adv. Au même temps, incontinent, toute à l'heure, à l'heure même. Je reviens *à l'instant*, tout *à l'instant*. Si vous ne voyez *à l'instant* le bel objet qui a fait naître mon amour. VOIT.

INSTANTANE'. adj. Terme de Géometrie. Qui se fait en un instant. Le mouvement de la lumiere n'est pas *instantané*, mais elle employe quelque tems à se repandre. FONTEN. Resistances *instantanées*. ID.

INSTAR. Terme de Pratique emprunté du Latin qui se dit adverbialement en ces phrases. On a creé de nouveaux Officiers pour exercer leur charge à l'*instar* des anciens, c'est-à dire, de la même maniere qu'ils l'ont exercée. On a fait un tel traité, un renouvellement d'alliance, à l'*instar* de ceux qui avoient été faits anciennement, c'est-à-dire, avec les mêmes conditions. La Chambre des Comptes de Dijon a été établie à l'*instar* de celle de Paris. VOY. DE FR.

INSTAURATION. f. f. Retablissement d'un temple, d'une Religion. Le courage de Judas Maccabée parut à l'*instauration* du temple de Jerusalem, au retablissement de la Religion Juive. L'Academie n'a pas ce mot.

Ce mot vient d'*instaurum*, Latin, qui signifie proprement tout ce qui est necessaire pour l'exploitation d'une terre, d'une ferme, comme les bestiaux, les harnois, les valets. De là il a été transporté à tous les vaisseaux & ornemens necessaires pour orner une Eglise, pour garnir une Sacristie. Et enfin on s'en est servi pour signifier le retablissement de l'Eglise même.

INSTIGATEUR, ATRICE. f. m. & f. Celui ou celle qui pousse, qui excite un autre à faire quelque chose de mauvais. Le Diable est l'*instigateur* de ceux qui se desesperent. L'*instigateur* d'un crime est complice de l'accusé qui l'a commis, & merite pareille punition. Il étoit *instigateur* de la persecution. MAUC.

INSTIGATEUR, signifie quelquefois simplement, Un denonciateur. Un accusé poursuivi à la requête du Procureur du Roi, quand il est absous, a droit de l'obliger à nommer son *instigateur*, pour le faire condamner en ses dommages & interêts.

INSTIGATION. f. f. Sollicitation sourde, & secrette, par laquelle on excite, & on pousse quelcun à faire quelque chose. Ce Cavalier a maltraité un tel à l'*instigation* d'une femme vindicative dont il est amoureux. Ce procès ne m'a été fait que par l'*instigation* d'un coquin de solliciteur. Le Procureur du Roi poursuit un tel criminellement, à l'*instigation* de quelque ennemi qui est la partie secrette.

INSTIGUER. v. act. Inciter, pousser à faire quelque chose de mauvais. *Instiguer* quelqu'un à mal faire. Il fit tout ce qu'il put pour l'*instiguer* à cela. Les Nobles, les païsans, les gens qui ignorent le Droit, ne poursuivent leurs procès qu'autant qu'ils sont *instiguez* par leurs gens d'affaires, par leurs Procureurs & leurs Solliciteurs. Il vieillit. L'ACAD.

Du Latin *instigare.*

INSTIGUÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INSTILLER. v. act. Verser, laisser tomber goutte à goutte quelque liqueur dans... On guerit des surditez par des remedes qu'on *instille* dans l'oreille.

Du Latin *instillare.*

INSTILLER, se dit aussi figurément des mauvaises opinions, des erreurs qu'on fait tomber insensiblement dans l'esprit. *Instiller* une fausse doctrine, une pernicieuse doctrine dans l'esprit.

INSTINCT. f. m. Disposition; sagacité naturelle qu'ont les animaux pour se conduire, & rechercher ce qui leur est propre, qui suplée chez eux au defaut du raisonnement. Le chien par un *instinct* naturel s'attache à son maître qui lui fait du bien. Les élephans, les singes, & quelques autres animaux font des choses si surprenantes, qu'on a de la peine à les expliquer par cet *instinct* naturel. Les animaux sont guidez par un aveugle *instinct*. OE. M. L'*instinct* de bien des animaux vaut mieux que la raison de la plupart des hommes.

Un âne pour le moins instruit par la nature,
*A l'*instinct *qui le guide obéit sans murmure.* BOIL.
En vain notre orgueil nous engage
*A ravaler l'*instinct *qui dans chaque saison,*
A la bonte de la raison,
Pour tous les animaux est un guide si sage. DES-H.

Du Latin *instinctus.*

INSTINCT, se dit aussi d'un certain pressentiment ou mouvement secret qui fait agir l'homme sans raisonner, & sans reflechir. J'ay eu un bon *instinct* de ne pas prêter mon argent à ce banqueroutier. Je ne sçai par quel *instinct* je ne me suis point trouvé à cette occasion; j'aurois peri comme les autres. La nature par un secret *instinct* nous porte à ramener tout à nous-mêmes. ST. EV. Je regarde les bonnes inclinations toutes seules comme un *instinct* heureux qui ne merite pas grande loüange. M. SC. Un amour violent de la gloire force l'*instinct*, & nous transporte hors de nous-mêmes. ST. EV. Le Prince par un *instinct* admirable, dont les hommes ne connoissent pas le secret, sembla né pour entrainer la Fortune, & forcer les destinées. BOSS. La raison n'a qu'à suivre son *instinct* naturel, pour se persuader qu'il y a un Dieu. NIC. C'est Dieu qui fait discerner le bien, & le mal, par ces *instincts* secrets qu'il a gravez dans nos consciences. FL.

Ne troublons point du Ciel les justes reglemens,
Et de tous nos instincts *suivons les mouvemens.* MOL.

INSTITUER. v. act. Ordonner, faire l'établissement de quelque chose. Moïse a *institué* les ceremonies de

de l'ancienne Loi. Jesus-Christ a *institué* la sainte Cene. L'Eglise a *institué* la celebration des Fêtes, la maniere de faire l'Office. Les Payens ont *institué* des jeux en l'honneur de leurs fausses divinitez.

Du Latin, *instituere.*

Instituer, signifie aussi; Fonder, établir une compagnie, une societé, un Ordre. Romulus *institua* le Senat. Henri III. a *institué* l'Ordre des Chevaliers du Saint Esprit. Saint Benoist a *institué* l'Ordre qui porte son nom; Saint François celui des Cordeliers. La Confrairie du Scapulaire a été *instituée* par Simon Stok.

Instituer, se dit aussi des Officiers qu'on établit en des charges ou fonctions. Les Catholiques Romains croyent que le Pape a été *institué* par Jesus-Christ comme son Vicaire. Un Seigneur peut *instituer* ou destituer ses Officiers comme il lui plaît, quand ils ne sont point pourvus à titre onereux. Les Magistrats sont *instituez* pour avoir soin de la Police, pour rendre la Justice au peuple.

Instituer, se dit aussi en parlant de Testamens, de ceux qu'on y nomme, qu'on établit pour heritiers. Un testament ne vaut rien par le Droit civil, si on n'y *institue* un, ou plusieurs heritiers. On *institue*, & on substitue ses heritiers les uns aux autres. Auguste *institua* Tibere, & livra ses heritiers. Ablan.

Instituer, dans le Droit canonique, se dit des Collateurs qui conferent les Benefices à ceux qui leur sont nommez & presentez par les Patrons.

Instituer, signifie aussi, Enseigner, instruire. On a bâti un Noviciat pour *instituer* les Novices, pour leur apprendre les regles de l'Ordre. Est-il plus important qu'un cheval soit bien dressé, qu'un enfant bien *institué*? Pat. On ne croit pourtant pas qu'il soit fort usité en ce dernier sens.

Tout cela vient du Latin *instituere.*

Institué, ée. part. & adj.

INSTITUT. s. m. Regle qui prescrit un certain genre de vie. Tous les Ordres Religieux ont chacun leur *institut* particulier. Les Ordres de Chevalerie ont aussi chacun leur *institut*. La Confrairie des Penitens de la Misericorde, est un loüable *Institut*; c'est une belle Fondation. Les Filles de la Visitation nomment ordinairement leur Congregation, *institut*.

Institut, ou Institut des Sciences & des Arts. Academie établie à Bologne en 1712. par le Comte de Marsilly. L'Histoire de l'*Institut* de Bologne composée par M. de Limiers, a été imprimée à Amsterdam en 1723.

INSTITUTAIRE. s. m. Terme d'Ecole de Droit. C'est le Regent de Droit Civil & Canonique, qui enseigne les *Institutes*. Mr. tel est *Institutaire* cette année.

INSTITUTES. Instituts, ou Institutions, s. f. plurier. Livre contenant les élemens, & les principes du Droit Romain; il fait la derniere partie du Corps du Droit. Les 4. livres des *Institutes* ont été commentez par Accurse, Theophile, Borcolten, Mysinger, Hauteserre, Professeur à Thoulouse, & plusieurs autres. On les appelle *Institutes* de Justinien, parcequ'elles ont été redigées par les ordres de cet Empereur, par les soins de Tribonien. Après la mort de Justinien un Jurisconsulte, nommé Theophile, fit une paraphrase Grecque des *Institutions*. Mr. Pelisson a traduit le premier livre *des Institutions* de Justinien. Il n'est point d'homme qui tienne quelque rang dans le monde, qui ne doive avoir lû avec attention du moins une fois en sa vie, le Code & les *Institutes* de Justinien. On se doit cela à soi-même & à l'utilité publique. Vign. Marv.

Le meilleur, & le plus sûr est de dire toûjours *Instituts*, ou *Institutes*. Ils sont tous deux également bons. L'ancien usage est pour *Institutes*. Il semble pourtant qu'*Instituts* soit le plus naturel. Mais si l'on veut preferer *Institutes*, il faut se souvenir qu'il est feminin, & qu'il doit toûjours être exprimé au plurier. Rabelais a dit *Institute* au singulier: c'étoit comme on parloit de son temps. Men. Les Auteurs François disent très-souvent *Institutions*, & le preferent à *Institutes*. On peut se servir de l'un & de l'autre indifferemment. Loisel a fait un livre intitulé, *Institutes Coutumieres*. C'est une introduction à la connoissance de la coutume. Mr. de Launay observe que l'usage le plus general est pour *institutions*. Mr Pelisson dit *Institutions*.

INSTITUTEUR, trice. s. m. & f. Celui qui établit une societé avec une certaine regle & maniere de vie. Saint Bruno est le Fondateur & *Instituteur* de l'Ordre des Chartreux. Saint Augustin ne fut jamais ni Religieux, ni *Instituteur* d'aucun Ordre. Pat. Les Saints que Dieu nous a donnez pour *Instituteurs* & pour Peres, ont tenu des voyes bien differentes de celles que nous suivons. Ab. de la Tr.

INSTITUTION. s. f. Etablissement. L'*institution* du Bapteme, L'*Institution* de l'Eucharistie. Les Ecoles, les hopitaux, sont des *institutions* utiles pour le public. L'*institution* des ceremonies, des Fêtes, des jeux, des compagnies, des Confrairies. C'est François I. à qui on attribuë l'*institution* des Maîtrises & Jurandes. Elle a vu les suites heureuses d'une *institution* si sage. Pat. Que servent les meilleures *institutions*, quand elles degenerent en pures ceremonies? Boss. Lycurgue, Legislateur des Lacedemoniens, est repris d'avoir fait toutes ses loix pour la guerre, à l'exemple de Minos, dont il avoit suivi les *institutions*. Boss.

Institution, se dit plus generalement de tout ce qui est inventé & établi par les hommes. Il est opposé à la *nature*. Tout ce qui vient de la nature est de même en tous lieux, & en tous temps; ce qui est d'*institution* est sujet au changement. Les mots, les paroles sont d'*institution* humaine.

Institution, se dit aussi des Officiers & Juges qu'on établit. Les Apanagers & Engagistes ont le droit d'*institution* & destitution des Officiers. Cette charge a été supprimée trois ans après son *institution*.

Institution, dans le Droit civil, se dit de la nomination d'un heritier universel faite dans un Testament. A Paris l'*institution* d'heritier n'a point de lieu par le 299. article de la Coûtume, c'est-à-dire, qu'un testament ne laisse pas d'être bon, quoi qu'il n'y ait point d'heritier nommé, & institué. L'*institution* d'heritier est en pays de Droit comme la pierre fondamentale du Testament. Pat. Le Testament est nul si les enfans ne sont instituez, ou exheredez nommément. Le titre de legataires ne convient qu'à des étrangers.

Dans le Droit Canon *institution* signifie le droit que les Collateurs donnent aux Benefices à ceux qui leur sont presentez par les Patrons. La presentation faite par un Patron à un Collateur donne droit à la chose, *jus ad rem*, droit au Bénéfice, & l'*institution* ou l'admission de la presentation donne droit dans la chose, *jus in re*, droit dans le Bénéfice. Quand celui qui est presenté a les qualitez requises, ce Collateur ne lui peut refuser l'*institution*.

Institution contractuelle, est lorsque le pere & mere donnent par contract de mariage à leurs enfans & à ceux qui en naîtront, leur future succession. Cette disposition entre vifs qui tend à soûtenir les familles, est irrévocable.

Institution, se dit aussi de plusieurs Maisons ou Colleges où on instruit les Novices & la jeunesse, particulierement ceux qu'on destine à l'état Ecclesiastique.

Les Peres de l'Oratoire appellent *institution*, une espece de novitiat qu'ils font & qui n'est qu'une instruction pour les mœurs. Les Peres de l'Oratoire ont fait bâtir à Paris une maison qu'ils nomment l'*Institution*. Il se dit aussi de l'éducation même.

Le mot d'*institution*, pour signifier une espece de Novitiat, est particulier aux Peres de l'Oratoire qui ne font point de vœux, & ne sont point Religieux. C'est pourquoi ils ont évité ce mot Novitiat qui est affecté à tous les Religieux.

INSTITUTION, se prend quelquefois pour, éducation, enseignement. L'*institution* d'un Prince. . . . . En ce sens il vieillit. L'ACAD. L'*Institution de l'Orateur*; c'est le titre d'un excellent Traité d'éloquence composé par Quintilien.

INSTITUTIONS, au plurier. Livre contenant l'Abbregé de la Jurisprudence Romaine. Voyez INSTITUTES.

INSTRUCTIF, IVE. adj. Qui instruit. Il ne se dit que des choses. Discours *instructif*: conversation *instructive*. L'adversité est plus *instructive* que la raison. Il faut que les amusemens même soient *instructifs*. Les Romans sont divertissans, mais ils ne sont point *instructifs*. Les Factums sont des Memoires *instructifs* pour apprendre aux Juges de quoy il s'agit dans un procès.

INSTRUCTION. s. f. Precepte, enseignement tant à l'égard des sciences, qu'à l'égard de la Morale. On fait des Catechismes pour l'*instruction* de la jeunesse au Christianisme. On peut tirer de bonnes *instructions* des Moralitez des Fables, des Satires, de la Comedie. Il y a une *instruction* de parole, & une *instruction* d'épreuve, & de correction, qui reveille les consciences endormies. FL. L'exemple d'une bonne vie est une *instruction* pour le genre humain. BOSS. Il n'y a que l'Histoire qui joigne naturellement le plaisir à l'*instruction*. OE. M. Il ne faut pas s'imaginer que l'on puisse extrêmement plaire dans la conversation par des discours qui sentent l'*instruction*. LE CH. DE M. Les *instructions* flattent l'amour propre de celui qui les donne: elles marquent sa superiorité sur celui qui les reçoit. OE. M.

INSTRUCTION, signifie aussi l'éducation de la jeunesse. On donne des Gouverneurs aux Princes qui ont soin de leur *instruction*, de leur éducation. La vie scandaleuse de cette femme est une mauvaise *instruction* qu'elle donne à sa fille.

INSTRUCTION, se dit aussi, de ce qu'on veut faire sçavoir à quelcun. Les Prefaces servent d'*instruction* pour faire un bon usage d'un livre. Je vous ay envoyé ce memoire pour votre *instruction*, afin que vous sachiez de quoy il s'agit en cette affaire. *Instruction* à ceux qui voudront se servir du bureau d'adresse.

INSTRUCTION, se dit aussi des ordres qu'on donne à un Ambassadeur, à un Agent, à un Procureur, à un Commis, de la maniere qu'ils se doivent conduire en une affaire, de ce qu'ils doivent proposer, demander, consentir en l'execution de quelque negociation importante commise à leurs soins. Celui qui n'agit pas conformément à son pouvoir, à ses *instructions*, peut être desavoüé. Le Tresor Politique & autres livres semblables sont pleins d'*instructions* données à des Ambassadeurs. Le President de Bellievre avoit une *instruction* publique, & très-ample du Roi, pour interposer les bons offices de son maître en faveur de Marie Stuart: mais il avoit une *instruction* secrete pour solliciter sa mort. DU MAURIER. Le Roi disant à un Ambassadeur qu'il envoyoit, la principale *instruction* que j'ai à vous donner, est que vous observiez une conduite toute opposé à celle de votre prédécesseur; Sire, lui repartit le nouvel Ambassadeur, je vais faire ensorte que votre Majesté ne donne pas une pareille *instruction* à celui qui me succedera.

INSTRUCTION, se dit aussi de la procedure qu'on fait pour metre un procès en état d'être jugé dans les formes. L'*instruction* d'un procès criminel se fait par information, interrogatoire, recollement, & confrontation. Les Juges qui font l'*instruction* sont les maîtres d'une affaire. L'*instruction* d'un procès civil se fait par l'appointement & les forclusions bien acquises. Les Procureurs sont contrains de rendre les titres des parties, mais ils peuvent garder les pieces d'*instruction* pour se faire payer de leurs frais.

INSTRUIRE. v. act. Enseigner la jeunesse, l'élever. Les Colleges sont fondez pour *instruire* la jeunesse aux sciences; les Seminaires, pour *instruire* les jeunes gens à la Clericature. La Cour, le beau monde est une bonne école pour *instruire*, pour apprendre à vivre.

Du Latin *instruere*.

INSTRUIRE, se dit aussi de toutes sortes de personnes, à qui on donne des preceptes, des leçons pour reüssir en tout ce que l'on entreprend. Il gagnoit le cœur des Barbares, & les *instruisoit* aux armes. ABLAN. On passe sa vie à *instruire* les autres, & on n'a pas la force de suivre soi-même ses propres conseils. S. EV. Quand nous ne sommes pas *instruits* par nos disgraces, il est difficile que nous ne fassions ceder la probité à nos penchans. J. DES SÇ.

*Je l'*instruirai *moi-même à venger les Troyens.* RAC.
Instrui *le, (l'Auditeur) quand il faut, fai parler pour* l'instruire,
Autorité, raison; de tout ce qu'il faut dire:
Prens garde, en l'instruisant, *de faire vanité*
De ce langage obscur dans l'école usité.
L'ART DE PRECH.

Je suis *instruit* par mes propres malheurs. Comme les fautes des grands hommes font plus d'impression sur l'esprit, elles *instruisent* davantage. DAC.

INSTRUIRE, se dit aussi de quelques animaux capables de discipline, comme des chiens, qu'on *instruit* à la chasse; des singes, qu'on *instruit* à danser; des élephans, qu'on *instruit* à faire des messages & plusieurs choses surprenantes. Qui est-ce qui *instruit* les bêtes à chercher ce qui leur est propre?

INSTRUIRE, signifie encore, Apprendre à quelcun, lui faire connoître, lui faire sçavoir quelque chose. Ce Prince est bien *instruit* de ses interêts, des affaires étrangeres, il a été *instruit* de ce qui s'est passé en une telle conjuration. Un bon Juge doit être bien *instruit*, se faire bien *instruire* d'un procès, avant que de le rapporter. Il faut bien *instruire* ceux qu'on envoye pour commander, ou negocier, de toutes les demarches qu'ils doivent faire.

INSTRUIRE, en termes de Palais, se dit de toutes les formalitez qu'il faut faire pour éclaircir une affaire, & la mettre en état d'être jugée. Les Procureurs sont établis pour *instruire* les procès civils, pour obtenir les reglemens & forclusions. Les procès criminels sont ordinairement *instruits* par les premiers Juges; il faut les *instruire* sur les lieux jusqu'à sentence definitive.

Du Latin *instruere*.

INSTRUIT, ITE. part. pass. & adj.

On appelle un enfant mal *instruit*, celui qui est grossier, rustique, incivil: bien *instruit*, quand il a de l'honnêteté, quand il sçait bien vivre.

INSTRUMENT. s. m. Ce qui sert à une cause pour produire son effet. Deux cailloux, deux corps solides qui se frappent, sont les *instrumens* dont la nature se sert pour produire du feu. Les pieds sont des *instrumens* pour marcher, les oreilles pour oüir, &c.

Ce mot vient du Latin *instrumentum*, qui signifie le même chose, du verbe *instruere*, dresser. On appelle *instrument*

ment; une chose par le moyen de laquelle on en dresse une autre.

INSTRUMENT, se dit aussi quelquefois des outils qui servent à un ouvrier, pour faire quelque ouvrage de son art, ou manufacture. Les tenailles & les marteaux sont les *instrumens* qui servent à manier le fer. En ce sens il vieillit, & on se sert plutôt du mot d'*outil* dans les arts mechaniques.

INSTRUMENS de Sacrifices. Ce sont des ornemens de l'Architecture antique, tels que sont les vases, pateres, candelabres, couteaux dont on égorgeoit les victimes. On voit plusieurs *instrumens* de sacrifices au Cabinet de la Bibliotheque de Ste. Genevieve.

INSTRUMENT, par excellence, se dit de ce qui sert à faire des operations de Geometrie, des observations d'Astronomie, comme le compas, la regle, le niveau, le compas de proportion, le graphometre, le pantometre, &c. pour la Geometrie; les planispheres, les quarts de cercle pour l'Astronomie; l'astrolabe, le bâton de Jacob ou l'arbalête pour la Marine. Et en general il se dit de tout ce qui sert en Mathematique. La précision de l'Astronomie demande de grands *instrumens*. FONT. Le Sr. Bion a publié un *Traité de la Construction & des principaux usages des* Instrumens *de Mathematique*, qui a été fort goûté du public. Fabricateur d'*instrumens*. On dit *outils*, quand on parle des arts méchaniques.

INSTRUMENT, se dit aussi de ce qui sert à produire quelque harmonie sans le secours de la voix. Les *instrumens* de Musique se divisent en trois genres, dont le premier est des *instrumens* à corde, qui sont le monocorde, la trompette marine, le colachon, le rebec, les violons, les violes, la lyre, la mandore, la pandore, le luth, le tuorbe, la harpe, le citre, le psalterion, la guitere, l'épinette, le clavessin, le manicordion, la vielle, &c. Le second genre contient les *instrumens* à vent, comme sont les orgues, les flûtes, les hautbois, la cornemeuse ou chalemie, la musette, les chalumeaux de Pan, le flageollet, les cors, trompes, trompettes, saquebutes, le serpent, le cornet à bouquin, les fagots, bassons, courtaux, cervelas, tournebouts, &c. Le troisiéme contient les *instrumens* de percussion, ou à batterie, comme sont les tambours, les cloches, carillons, cymbales, claquebois, rebubes ou trompes d'acier, qui sont tous expliquez à leur ordre. Les *instrumens* de musique dont on fait usage en France, sont au nombre de plus 60. FONTEN.

On appelle un concert d'*instrumens*, *symphonie*. Il y avoit à Paris un corps de Joüeurs d'*instrumens* qui est à present fort abâtardi.

On dit prov. que c'est un bel *instrument* que la langue, pour dire, qu'il est plus aisé de parler que d'executer. On dit que la main est l'*instrument* des *instrumens*. L'homme, comme il a pour les choses du corps un *instrument* universel qui est la main, avec lequel il se sert de tous les autres, a aussi pour les choses de l'esprit un *instrument* universel qui est la raison, qu'il employe sans cesse en toute sorte d'occasion, à toute sorte d'usage, & dont l'étenduë plutôt que la force le distingue des brutes. PEL.

INSTRUMENT, signifie aussi un acte public & authentique, par le moyen duquel on prouve en Justice quelque verité. Il a prouvé sa Noblesse par bons *instrumens*, par des titres anciens & authentiques. Il n'y a guere que les gens de pratique qui disent *instrument*, les autres disent un acte, un titre, &c.

Et déja le Notaire a, d'un stile énergique,
Griffonné de ton joug l'instrument *authentique*. BOI.

On appelle aussi les Traitez de paix rediger par écrit, les *instrumens* de paix. L'*instrument* de paix de Westphalie. L'ACAD. Les Secretaires d'Etat dressent & gardent les *instrumens*, les traittez de paix. Le Cardinal (Mazarin) affecta de traiter & de conclurre la paix avec les Espagnols, non seulement sans sa participation, (de Chigi) mais même sans le nommer dans l'*instrument* de paix entre la France & l'Espagne. AB. REGN.

INSTRUMENT, se dit aussi figurément & signifie le moyen, l'organe. Les pecheurs sont les *instrumens* dont la Providence se sert pour exercer les justes, dit Saint Augustin. Cet emploi dont il s'est bien acquitté a servi d'*instrument* à sa fortune, a été cause de son élevation. Son orgueil a été l'*instrument* de sa perte. Les hommes peuvent bien être les *instrumens* de la vengeance de Dieu; mais elle ne leur appartient pas. NIC. Quand Dieu a choisi quelcun pour être l'*instrument* de ses desseins, rien n'en arrête le cours: il enchaîne, ou il dompte tout ce qui est capable de resistance. FL. Il a servi d'*instrumens* pour ruïner la Republique. ABLAN. Il avoit été l'*instrument* de leur rage. VAUG. L'homme n'est dans la main de Dieu qu'un *instrument*, & une cause seconde qui agit necessairement par l'impulsion qu'elle a reçuë. OE. M. Les richesses sont les *instrumens* des passions. FL. Dieu ne donne aux passions humaines, lors même qu'elles semblent decider de tout, que ce qu'il leur faut pour être les *instrumens* de ses desseins. BOSS. Le doigt de Dieu ne se fait jamais mieux sentir, que quand il fait servir de foibles *instrumens* à l'execution de ses grands desseins. OE. M. Les Grands ne se doivent regarder que comme de grands *instrumens*, dont Dieu se sert pour faire de grandes choses. ART. DE PAR.

INSTRUMENTAL, ALE. adj. Qui sert d'instrument. Aux quatre causes que les Philosophes admettent ordinairement, on doit ajoûter la cause *instrumentale*. Le pere est la cause *instrumentale* du fils; le grand vent est la cause *instrumentale* de l'augmentation du feu. C'est un terme de Philosophie, qui ne se dit guere qu'en ces sortes de phrases.

C'est aussi un terme de Musique. La Musique *instrumentale*, est celle qui se joué sur les instrumens; la *vocale* est celle qui se chante.

INSTRUMENTER. v. n. Passer des contracts; faire des actes publics qui fassent preuve en Justice. On a interdit ce Greffier, ce Notaire, ce Sergent, avec deffenses à eux d'*instrumenter*, à peine de faux. Un Officier ne peut pas *instrumenter* en une affaire où il a interêt, ni hors de sa Jurisdiction. Ce Notaire *instrumente* fort bien. Comme on n'aime guere à se charger d'une inimitié personnelle, ni à *instrumenter* contre soi-même, de trente Cardinaux, qui se trouverent au Consistoire, il y en eut vingt & quatre qui furent d'avis, qu'on ne pouvoit exiler le Cardinal, &c. AB. REGN.

INSUFFISAMMENT. adv. D'une maniere qui n'est pas suffisante. Il n'a prouvé ses allegations qu'*insuffisamment*, & il a perdu sa cause.

INSUFFISANCE. s. f. Incapacité, manque de suffisance. On a ordonné à cet Officier de se deffaire de sa charge, à cause de son *insuffisance*. Il a été examiné pour les ordres, & il n'a pas eu son *admittatur*, à cause de son *insuffisance*. Leur *insuffisance* peut apporter beaucoup de confusion. PAT. Tibere crut qu'il y avoit de l'*insuffisance*, ou de la foiblesse à garder les loix. ST. EV. L'*insuffisance* de ces raisons, de ces moyens. L'*insuffisance* de la raison humaine se reconnoît dans les matieres de foi.

INSUFFISANT, ANTE. adj. Qui ne suffit pas, qui est en trop petite quantité. La pension qu'on donne à cet Officier, est *insuffisante* pour le faire subsister avec son équipage. Quand on a voulu traitter avec cet

Ambassadeur, son pouvoir s'est trouvé *insuffisant*. Quelques Docteurs tiennent que nos forces sont *insuffisantes* pour meriter le Ciel. Cette grace est suffisante de nom, & *insuffisante* en effet. PASC. Une grace *insuffisante* est celle à laquelle l'homme peut resister.

INSUFFISANT, signifie aussi, Ignorant. Les desordres viennent de ce qu'on admet dans les charges, dans les Dignitez, des gens *insuffisans*, & incapables de les administrer, de les soûtenir. L'Academie ne l'employe point dans cette acception.

INSULAIRE. f. m. & f. Qui habite dans une Isle. Il ne se dit guere que des habitans des Isles qui sont dans la Mer. Les *Insulaires* de l'Amerique étoient plus barbares & plus difficiles à dompter que ceux du continent.

L'Academie le fait aussi adjectif. Les peuples *insulaires* sont ordinairement plus propres à la navigation que les autres.

INSULTABLE. adj. Qui peut être insulté. Ce fort n'est point revetu, il est *insultable* de tous côtez. DALERAC.

INSULTE. f. f. Le P. Bouhours, & Mr. Flechier le font masculin. Depuis, M. Menage ayant repris le P. Bouhours d'avoir fait *insulte* masculin, il se retracta. L'Academie dans son Dictionnaire le fait feminin. Gabinius representa que c'étoit *un insulte* qu'on lui faisoit. FL. Il est pourtant mieux de le faire feminin. REFL.

Il signifie, Querelle, attaque injurieuse, affront qu'on fait à quelcun sans sujet: mauvais traitement de fait, ou de paroles, avec dessein premedité d'offenser. On est sujet à Paris aux *insultes* des filous, & des bretteurs. Ce bon bougeois ne disoit mot à personne, il est venu des insolens qui lui ont fait *insulte* de gayeté de cœur. Des vagabons ont fait *insulte* à cette femme. Souffrir lâchement une *insulte*. ABLAN. Vous êtes trop exposé aux cruelles *insultes* de vos ennemis.

Evrard seul, en un coin prudemment retiré,
*Se croyoit à couvert de l'*insulte *sacré.* BOI.
A mes sacrez autels sont un profane insulte. ID.

INSULTE, se dit aussi d'un assaut qu'on donne à une place brusquement & à decouvert, sans l'assieger par les formes. On prend les châteaux & les petites places d'*insulte*. Valenciences a été prise d'*insulte*. Cette citadelle n'est pas encore achevée, mais elle est hors d'*insulte*, hors d'état d'être forcée ou prise d'emblée. Le port de Coppenhague est un des meilleurs du monde; la nature & l'art l'ont mis à couvert de toute sorte d'*insulte*. LA HONTAN.

INSULTER. v. act. Quereller brusquement quelcun, lui faire insulte de propos deliberé, soit par parole, soit à coups de main. *Insulter* quelqu'un de paroles. Cet yvrogne a *insulté* son hôte, & lui a chanté mille pouilles. Les Archers ont *insulté* ce cavalier, & l'ont mené en prison.

On dit aussi quelquefois *insulter* contre quelcun. Il *insulta* contre le premier qui s'opposoit à son avis. PASC. On doute que cela se dise aujourd'hui.

INSULTER, signifie aussi, Reprocher à quelqu'un sa misere, & prendre avantage de son malheur, pour lui faire quelque offense, quelque deplaisir. Mais en ce sens il regit plus ordinairement le datif. M. Coëffeteau avoit vû naître ce mot un peu avant sa mort. Il le trouvoit très beau; mais il n'osoit s'en servir à cause de sa trop grande nouveauté. Il en augura bien & il est aujourd'hui du bel usage. VAU. C'est une grande cruauté d'*insulter* aux miserables. N'*insultez* jamais à la misere d'autrui. Un homme qui voit son ennemi en disgrace lui *insulte*, & se rejouït de son infortune. Combien voit-on de femmes, parcequ'elles ne tombent pas dans des pechez grossiers, *insulter* sans compassion à la fragilité, & à la foiblesse! FL. On le trouve aussi quelquefois construit avec l'accusatif, en ce sens.

*Ami n'*insulte *point un malheureux qui t'aime.* RAC.

INSULTER, signifie aussi, attaquer hautement un poste, y venant à decouvert pour se mêler à coups de main, sans se vouloir servir des tranchées, de la sappe & des droites attaques qui se font par les formes, en gagnant le terrain pied à pied. On *insulte* ordinairement la contrescarpe, pour ne pas donner à l'ennemi le loisir de faire jouër les fougasses ou fourneaux, qu'il y peut avoir preparez. Dans ces sortes d'attaques il faut commander des grenadiers à la tête des troupes, & avoir des travailleurs tout prêts pour faire un logement & se conserver dans le poste *insulté*. Les François ont *insulté* la contrescape de Dole, ils s'y sont logez en arrivant. On a *insulté* les dehors, & on les a enlevez. Les troupes du Roi *insulterent* en 1677. avec tant de courage & de bonheur la contrescarpe de Valenciennes, qu'elles emporterent la ville même.

INSULTANT, ANTE, part. Discours *insultant*, procedé *insultant*, paroles *insultantes*, manieres *insultantes*.

INSULTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INSUPPORTABLE. adj. m. & f. Intolerable; qu'on ne peut souffrir, qui est difficile à supporter. Les damnez souffriront éternellement des peines *insupportables*. Le joug de la tyrannie des Infidelles est *insupportable*.

On le dit aussi par exaggeration de ce qui choque; de ce qui incommode. Une humeur *insupportable*. Ses manieres sont *insupportables*. Le langage précieux n'étant point naturel, est *insupportable* à notre Langue. BOU. C'est un homme *insupportable* avec ses mechans contes, & ses plaisanteries. Cet Auteur a fait des fautes *insupportables* dans son livre. Ce valet est *insupportable* par sa lenteur. Ce mot est *insupportable*. VAUG. REM. Ceux qui ont plus de talens que les autres pour la conversation, sont *insupportables*, parcequ'ils veulent toûjours briller. BELL. On est plus *insupportable* par les bonnes qualitez qu'on affecte, que par ses defauts naturels. ID. Tout ce qui s'éleve au dessus des hommes leur devient odieux, & *insupportable*. FL. Si vous n'êtes facile à supporter les foiblesses d'autrui, vous rendez les vôtres *insupportables*. DU FOUR. Il y a des manieres d'accorder des graces, qui sont plus *insupportables* que le refus. LE CH. DE M. L'opposition aux sentimens des autres, leur est assez *insupportable*, sans la rendre encore plus *insupportable*, par les manieres de l'exposer. LA LANGUE.

INSUPPORTABLEMENT. adv. D'une maniere insupportable. Il écrit *insupportablement* mal. Il danse *insupportablement* mal.

INSURMONTABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut surmonter. On a tenté souvent le passage en Orient par le Nord, mais on y a trouvé des difficultez *insurmontables*. Envie de dormir *insurmontable*. La Religion est remplie de difficultez *insurmontables* à la raison. BAY. Quelque parti qu'on prenne sur les questions de la grace & de la predestination, on se trouve accablé de difficultez *insurmontables*. ALPH. TURRET. Toutes les sciences renferment des difficultez *insurmontables*. J. DES Sç.

INSURMONTABLEMENT. adv. D'une maniere insurmontable. Dans les Contrées maritimes de la Perse, l'air est non-seulement insupportablement chaud, mais encore très mal sain. CHARDIN. La Grace, selon S. Augustin, opere invinciblement & *insurmontablement*. J. DES Sç.

I N T.

INTARISSABLE. adj. m. & f. Ce mot n'est point approuvé de beaucoup de gens qui parlent bien; mais l'Academie l'ayant adopté, on ne doit faire aucune difficulté de s'en servir. Il signifie, Qui ne peut tarir, ni s'épuiser. Les sources des grands fleuves sont *intarissables*; elles donnent toûjours de l'eau. Pleurs *intarissables*. Si l'on s'en sert, ce doit être fort sobrement. Refl.

Intarissable, se dit figurément, & signifie inépuisable. Une érudition, une imagination *intarissable*. Ce Docteur a une si profonde doctrine, une si grande fecondité de genie, que c'est une source *intarissable*.

On dit aussi d'un Poëte, que sa veine est *intarissable*; pour dire, qu'il fait beaucoup de vers sur toute sorte de matieres.

INTEGRAL. adj. Terme de Mathematique. On appelle *calcul integral*, un calcul qui consiste à remonter aux grandeurs, c'est-à-dire, à trouver la somme de leurs differences; l'art de retrouver par les grandeurs infiniment petites, les grandeurs finies à qui elles appartiennent. Ce calcul a de grandes difficultez, & l'on n'a pas encore trouvé les regles generales de ce calcul, comme pour le calcul differentiel. M. Carré a publié un essai du calcul *integral* en 1700. Le calcul *integral* est une suite du calcul differentiel.

Il y a aussi quelques termes propres de ce calcul; comme *integrer*, *integrant*, *integrable*, &c.

INTEGRANT, ante. adj. Du verbe *integrer*, qui n'est point en usage. Terme dogmatique, qui se dit des parties qui entrent dans la composition d'un tout. Les bras, les jambes sont des parties *integrantes* du corps humain. La matiere, & la forme sont des parties *integrantes* du corps naturel. La casse, le sené, sont des parties *integrantes* d'une purgation, dont elle est composée. Le broyement ne peut reduire les alimens dans l'estomac qu'en des parties *integrantes*, qui quoique très menuës, retiendront toujours la nature du tout dont elles auront été détachées. Astruc.

INTEGRATION. s. f. Operation qui se fait par le calcul integral. Il y a des suites infinies, où l'on arrive par l'*integration* des espaces infiniment petits des dernieres courbes.

INTEGRE. adj. m. & f. Qui a une droiture, une probité, qui ne se laisse point corrompre par faveur, ni par argent. La principale qualité d'un Juge, d'un Magistrat, c'est d'être *integre*, de mener une vie *integre*. Une vertu *integre*.

Il faut bien distinguer *integre* & *entier*. *Integre* ne se prend jamais qu'en bonne part, & ne se dit guere que des Juges, des Superieurs, &c. *Entier* se dit d'un homme opiniâtre, attaché à son sens, qui n'en veut point démordre. Ainsi c'est presque toûjours un défaut que d'être *entier*, & c'est toûjours une vertu que d'être *integre*, incorruptible, irreprochable.

Ce mot vient du Latin *integer*.

INTEGRITE'. s. f. Vertu; probité, pureté de mœurs; qualité d'un homme integre. Ce Ministre a une *integrité* à l'épreuve, on ne peut corrompre sa fidelité. Ce Religieux vit dans une grande *integrité*, une grande pureté de mœurs. Ce Juge a fait voir son *integrité* en condamnant un criminel qui étoit bien puissant. Ce Magistrat se figure que c'est un acte d'*integrité* heroïque, que de renoncer à toutes ses amitiez. Bal. Caton alloit droit au bien public, mais d'un air farouche: l'austerité de ses mœurs étoit inseparable de l'*integrité* de sa vie. St. Ev. L'*integrité* de bien des Magistrats n'est qu'un desir de s'élever aux premieres charges. M. Esp. Les brigues, & les partialitez corrompent l'*integrité* de la Justice. Boss.

Integrité, se dit aussi des choses qu'on preserve de la corruption, du changement. On conserve un embrion dans son *integrité* avec de l'eau de vie. Les Juifs pretendent avoir conservé leur Religion, leurs ceremonies, dans leur *integrité*. Le Confesseur lui doit imposer une penitence legere pour l'*integrité* du Sacrement. Pasc.

Ce mot d'*integrité*, joint avec celui de corps, signifie pureté, chasteté. Que sert à une vierge d'avoir conservé l'*integrité* de son corps, si elle neglige celle de l'ame? Ab. de la Tr.

Integrité. Terme de Poëtique. C'est la fin, & l'achevement du Poëme Epique, qui doit avoir un commencement, un milieu, & une fin. L'*integrité* de l'action est une des regles de ce genre de Poësie. Le P. le B.

INTEGUMENT. s. m. Terme d'Anatomie, qui se dit des peaux ou membranes qui couvrent les parties du dedans du corps, comme sont les tuniques de l'œil, & autres semblables.

Ce mot vient du Latin *integumentum*, qui signifie toute sorte de couverture.

INTELLECT. s. m. Terme dont se servent les Philosophes pour nommer cette faculté de l'ame qu'on appelle d'ordinaire l'entendement. Les anciens Peripateticiens distinguent l'*intellect* agent d'avec le patient. L'*intellect agent* est celui qui reçoit les especes impresses que les objets de dehors envoyent dans les sens exterieurs, & de là jusqu'au sens commun. Ces especes impresses étant materiellement sensibles, sont renduës intelligibles par l'*intellect agent* ou *agissant*, & sont propres pour être reçuës dans l'*intellect patient*. Les especes spiritualisées sont appellées especes expresses, parce qu'elles sont exprimées des impresses, & c'est par elles que l'*intellect* connoit toutes les choses materielles. Malebr. L'un & l'autre pourtant ne sont point réellement distinguez.

Du Latin *intellectus*.

INTELLECTIF, ive. adj. Appartenant à l'intellect. Qui a la puissance d'entendre, de comprendre les choses par le raisonnement. La *demence* est l'état d'un homme privé de sa faculté, de sa puissance *intellective*. Il n'est guere en usage qu'en cette phrase.

INTELLECTION. s. f. Action par laquelle l'entendement comprend, conçoit une chose. Les Philosophes distinguent l'*intellection* qui est l'action de l'entendement, d'avec la volition qui est celle de la volonté.

INTELLECTUEL, elle. adj. Qui appartient à l'intellect; qui est dans l'entendement. Ainsi on dit, Faculté *intellectuelle*, vision *intellectuelle*, objet *intellectuel*, vertus *intellectuelles*, puissance *intellectuelle*.

Intellectuel, elle, signifie aussi, Qui est purement spirituel, qui n'a point de corps. Les Anges sont des substances purement *intellectuelles*. Moyse propose aux hommes charnels, par des images sensibles, des veritez pures & *intellectuelles*. Boss. L'ame est une substance *intellectuelle*, un être *intellectuel*. Dans l'oraison passive toutes les puissances *intellectuelles* de l'ame sont liées & suspenduës. Boss.

Le systeme intellectuel de l'Univers. C'est le titre d'un livre Anglois composé par le Docteur Cudworth, qui est d'une érudition profonde, & dont M. le Clerc a donné d'excellens extraicts dans sa *Bibliotequ Choisie*.

INTELLIGEMMENT. adv. D'une maniere nette, precise. Cet Avocat est un bon Consultant sur

ces

ces matieres ; il en parle fort *intelligemment*.

INTELLIGENCE. f. f. Etre spirituel. Dieu est la premiere, la souveraine *intelligence* ; c'est cette *intelligence* increée,ou la Providence qui gouverne tout le monde. L'ordre invariable qui se remarque dans la machine de l'Univers, est l'ouvrage d'une *Intelligence* infinie,& toute-puissante. Ab. de T. Les Anges sont de pures *intelligences*, ils ont été créez sans corps. On les appelle ordinairement les *Intelligences* celestes. Les Epicuriens pretendent que l'*intelligence* est une des qualitez de la matiere. B. Ch. Aristote s'est imaginé de certaines *Intelligences* qu'il a attachées aux Cieux pour les mouvoir, ne pouvant autrement expliquer leur mouvement.

Intelligence, se dit aussi figurément des grands personnages, qui ont des dons, des talens, des lumieres extraordinaires pour le gouvernement. Ce grand homme étoit l'*intelligence* de l'Etat.

Intelligence, se dit aussi à l'égard de l'ame raisonnable, de la comprehension, de la penetration, de la connoissance, du bon sens. Dieu a bien borné l'*intelligence* des hommes ; leur *intelligence* ne va pas fort avant dans les secrets de la nature. C'est par une pure grace qu'il lui a donné l'*intelligence* de ses mysteres. Le Saint Esprit donna aux Apôtres l'*intelligence* de toutes les Langues. Il y a bien des endroits dans l'Ecriture dont on n'a pas l'*intelligence*, dont on cherche l'explication. Un Commentaire obscurcit souvent un Auteur, au lieu d'en donner l'*intelligence*. J. Christ accusoit ses Disciples, d'être de dure, de tardive *intelligence*. C'est un bon signe d'*intelligence*, de ne point entendre ce qui n'est pas intelligible. Le Ch. de M. Vous avez l'*intelligence* fine. St. Ev. Avoir une vaste *intelligence*. Boss. Le P. de Condé avoit une *intelligence* superieure & dominante pour le conseil. Fl. Dire de bonnes choses sur tout ce qui se presente, & les dire agréablement, c'est le chef d'œuvre de l'*intelligence*. Or. M. Les Langues Orientales sont utiles pour l'*intelligence* de l'Ecriture.

Intelligence, signifie aussi, Liaison, concorde, union, amitié de deux, ou de plusieurs personnes qui s'entendent bien ensemble, qui n'ont aucun different. L'Eglise a interêt de maintenir la bonne *intelligence* entre les Princes Chretiens. C'est un grand bonheur dans une famille, quand elle est en parfaite *intelligence*. La parfaite *intelligence* entre le peuple & le souverain est la base & le fondement de leur felicité reciproque. Tour.

. . . Mais helas ! à la Cour,
Combien tout ce qu'on dit est loin de ce qu'on pense ;
*Que la bouche, & le cœur sont peu d'*intelligence !
Rac.

Intelligence, se dit aussi de la correspondance qu'on a avec des associez en des païs étrangers, pour faire un commerce. Ce Banquier a des *intelligences* à Rome, à Hambourg, & à Amsterdam, il peut faire tenir de l'argent par tout. Ce Marchand a des *intelligences* à Venise, à Gennes, à Lyon, à Tours, pour y faire manufacturer des étoffes, y faire des achats de marchandises.

Intelligence, se dit aussi en matiere de negociations. Ce Prince a des *intelligences* en toutes les Cours de l'Europe, il y a des espions. Ce Gouverneur a des *intelligences* dans une telle place, il trouvera l'occasion de s'en emparer. Cette erreur s'est repanduë en peu de tems, par l'*intelligence* qu'elle a trouvée dans les inclinations corrompuës des hommes. Nic.

Intelligence, se dit aussi en mauvaise part,d'une cabale secrette, d'une collusion de parties qui tend à nuire à autrui. Les larrons, les couppeurs de bourse, sont tous d'*intelligence*. Un plaideur de Benefice a souvent un confidentaire, un devolutaire avecqui il est d'*intelligence*. Cet arrêt n'est intervenu que par collusion, & *intelligence* entre ces parties.

INTELLIGENT, ente. adj. Penetrant ;qui a la science de raisonner ; qui a du bons sens pour comprendre la nature des choses. Il n'y a que les êtres spirituels qui puissent êtes *intelligens*.

Intelligent, signifie aussi, Sçavant en quelque art, experimenté dans les affaires du monde. Ce Pilote est fort *intelligent* pour la marine. Cet Avocat est fort *intelligent*, & fort versé dans les matieres beneficiales. On ne pouvoit pas choisir pour cette Ambassade un homme plus *intelligent*. Cet homme est *intelligent* ; il demêlera bien toute l'intrigue. Loin d'ici ces maximes flatteuses, que les ames sortent des mains de Dieu toutes sages, & *intelligentes*. Fl. Cette Marchande est fort *intelligente* en son negoce. J'ay un valet *intelligent*, qui entend bien ce qu'on lui dit, qui sçait bien faire un message.

INTELLIGIBLE. adj. m. & f. Qui est capable d'être compris, conçû par l'entendement. Salomon connoissoit tous les êtres *intelligibles*, depuis le cedre jusqu'à l'hysope. Les Philosophes ont inventé des êtres purement *intelligibles*, qui ne subsistent que dans l'entendement, comme les êtres de raison, les idées, les universaux, & autres semblables chimeres. Les Philosophes appellent aussi, Monde *intelligible*, l'idée du monde dans l'entendement divin. Ils entendent aussi quelquefois par cette expression, les natures *intelligentes* separées de la matiere.

Intelligible, se dit aussi de ce qui est clair, sans obscurité, facile à entendre. Il faut qu'un Orateur ait un stile net & *intelligible*. Les Anciens ne sont pas *intelligibles* en plusieurs endroits sans Commentaire. Les Chymistes, les Cabalistes cachent leur science sous des mots mysterieux ; ils ne veulent pas être *intelligibles*. Ayons plus de soin de nous rendre *intelligibles*, que de paroître doctes. St. Ev. La Langue étoit autrefois *intelligible* dans le service public. Bib. Univ.

Intelligible, se dit encore de ce qui peut être oui facilement & distinctement. Des sons distincts & *intelligibles*. Le juré Crieur a fait cette publication à haute & *intelligible* voix.

INTELLIGIBLEMENT. adv. D'une maniere intelligible. Les Prophetes ont parlé fort *intelligiblement* de la venuë du Messie. Celui-ci se glorifiera de ce qu'il lit plus *intelligiblement* ; un autre de ce qu'il balaye mieux. Ab. de la Tr.

Que tout soit dans ta bouche expliqué nettement,
Et que l'Ecole parle intelligiblement. Vill.

INTEMPERAMMENT. adv. Sans bornes, sans mesure, sans retenuë. Les peuples du Nord boivent *intemperamment*, demesurément. On ne s'en sert gueres. Il ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Academie.

INTEMPERANCE. f. f. Vice contraire à la sobrieté, à la chasteté, à la moderation. L'*intemperance* du vin, & des femmes ruïne la santé. Les Nations du Nord donnent dans l'*intemperance* du vin. Les Nations du midi donnent dans l'*intemperance* des femmes. Or. M. L'*intemperance* est la source la plus ordinaire des maladies. L'experience seule nous apprend que l'*intemperance* des plaisirs nous est nuisible. M. Sc. La civilité d'un repas consiste à favoriser & à exciter l'*intemperance*. Nic. Cet indiscret a une grande *intemperance* de langue,il ne sçauroit garder un secret. Rachetez vos *intemperances*, en assistant ceux qui n'ont pas de quoy satisfaire aux simples necessitez de la nature. Fl.

Fl. L'*intemperance* de la langue chez les Perses est plus severement punie que tout autre crime, & ils estiment que celui qui ne sçait pas se taire, est incapable de rien faire de grand. Vau. Une avidité de sçavoir, & une *intemperance* de lecture, ont été les passions de sa jeunesse. Fl. On doit faire peur aux medisans de la fin tragique de Zoïle, qui paya de la vie son *intemperance* de langue. Bal. Soit indifference pour la vie, soit une certaine *intemperance* de bonnes actions, défaut assez rare, Mr. Bourdelin ne menagea pas assez sa santé. Font. On devroit châtier l'*intemperance* de plume qu'on remarque à tant d'Auteurs. St. Ev. Pour punir l'irreligieuse instabilité des Anglois, Dieu les a livrez à l'*intemperance* de leur curiosité. Fl. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'*intemperance* des sens: l'*intemperance* de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Boss.

Du Latin, *intemperantia*.

INTEMPERANT, ante, adj. Qui a le vice de l'intemperance. C'est le plus *intemperant* de tous les hommes.

Il se dit aussi figurément de l'esprit, & signifie, Qui ne se propose point de bornes. L'esprit *intemperant* dans le desir de tout sçavoir, va chercher ce qu'il y a de plus secret dans la nature. St. Ev.

Intemperant, ante, se prend aussi quelquefois substantivement. C'est un *intemperant*, c'est une *intemperante*. L'*intemperant* ruine sa santé par ses débauches.

INTEMPERÉ, ée, adj. Dereglé dans ses passions & dans ses appetits. C'est un homme *intemperé* en toutes choses. Il est très *intemperé* dans son boire & dans son manger. L'Acad.

INTEMPERIE. s. fem. Dereglement; mauvaise constitution; defaut d'un juste temperamment des qualitez requises en certaines choses. On le dit premierement de l'air. L'*intemperie* de l'air de ce climat le rend desert. L'*intemperie* des humeurs est la source des maladies. L'*intemperie* du cerveau cause de grands dereglemens tant dans l'esprit, que dans le corps. Cet homme est malade d'une *intemperie* d'entrailles. L'*intemperie* des saisons avoit laissé dans l'air une maligne impression. Fl. On attribuë les revolutions qui arrivent dans l'Univers, tantôt aux caprices d'une aveugle Fortune, & tantôt aux *intemperies* d'une nature desordonnée. Id.

INTENDANCE. s. f. Commission, pouvoir, qu'on donne à quelcun d'ordonner, d'avoir inspection sur certaines affaires. Il a l'*intendance* de toutes les affaires étrangeres. Il a l'*intendance* sur telle chose. L'*intendance* des bâtimens. L'*intendance* des vivres. Les Maîtres des Requêtes sont ceux qui ont ordinairement des *Intendances*. Le ressort d'une *Intendance* de Province est l'étenduë d'une Generalité. Les *Intendances* ne se donnent ordinairement que pour trois ans. Il y a diverses *Intendances* pour l'armée, pour la Marine, pour les Bâtimens, pour les Finances.

Intendance, se dit aussi de la commission qui donne le pouvoir d'ordonner de toutes choses dans la maison d'un Prince, d'un Grand Seigneur. Les meilleures *Intendances* sont celles des Grands Seigneurs dont les affaires sont en desordre.

Intendance, signifie le tems que dure l'administration de l'Intendant. Pendant son *Intendance* on en usoit ainsi.

Il se dit aussi du district où s'étend la charge d'un Intendant. Cette Election est de l'*Intendance* d'un tel. Cela n'est pas de son *Intendance*.

Intendance, se dit aussi dans quelques Provinces, pour l'hotel, la maison de l'Intendant de Justice & de finance. Je m'en vais à l'*Intendance*.

INTENDANT. s. m. Qui a l'inspection, la conduitte, la direction de certaines affaires. Il y a des *Intendans* en chaque armée.

Les *Intendans* des Finances sont ceux qui en ont la direction, chacun dans son departement. Ils ont été établis par François I. Leur charge se faisoit auparavant par les Tresoriers de France.

L'*Intendant* des Bâtimens est l'ordonnateur General des bâtimens du Roi, des arts & manufactures de France. L'*Intendant* des Eaux & Fontaines du Roi, &c. L'*Intendant* des Devises & Inscriptions des Edifices Royaux. Voyez l'État de France.

Intendant de Marine. C'est un Officier qui reside dans un port, qui a la direction de tout ce qui regarde la Justice, Police & Finance de la marine. Il pourvoit à la fourniture des magazins, veille à la conservation des provisions, fait la revûë des équippages, fait punir les deserteurs & les coupables, & en un mot fait executer les reglemens qui concernent la marine. Dans chacun des ports où le Roi a des Arsenaux, il y a un *Intendant de marine*. Dans les ports moins considerables, au lieu d'*Intendant de marine*, il y a des Commissaires de la marine.

Intendant General de la Marine et des Classes. C'est un Officier qui a inspection sur les Classes des matelots & gens de mer de toutes les Provinces du Royaume. Cette Intendance est la plus considerable de la marine, & celui qui la remplit fait ordinairement sa residence auprès du Secretaire d'Etat qui a le département de la marine.

Intendant des armées navales. C'est un Officier ordonné pour la Justice, Police & Finances d'un armée navale.

Les *Intendans* de Justice, Police, Finances, sont des gens de robbe que le Roi envoye dans les Provinces. Il y en a un dans chaque Generalité, pour donner ordre aux affaires extraordinaires. On les appelle aussi *Commissaires* departis en une telle Generalité pour l'execution des ordres du Roi. C'est l'*Intendant* de chaque Generalité qui reçoit de la Cour l'état de ce qui doit être imposé sur chaque Election. Quelquefois même on en envoye dans des pays où il n'y a point de Generalité, comme en Alsace, en Franche-Comté, &c. Ce sont presque toûjours des Maîtres des Requêtes; quelquefois ce sont des Conseillers d'Etat, ou autres gens de Robe; quelquefois le Premier President d'un Parlement, comme on a vu le Premier President d'Aix & de Grenoble, *Intendant* de Provence & de Dauphiné. Le P. President du Conseil Souverain de Perpignan est aussi *Intendant* de la Province. L'*Intendant* est proprement l'homme du Roi, qui est envoyé pour veiller à ses interêts, & avoir soin de ceux du peuple. Les *Intendans* des Provinces repondent aux anciens *Mis*, que les Rois déléguoient dans les Provinces pour la Reformation de la Justice, Police & Finance.

Intendant, signifie aussi dans la maison d'un Prince, d'un Grand Seigneur, son premier Officier qui a le soin & la conduite de la maison de son revenu, & de ses affaires. *Intendant* de la Maison de la Reine, de Monsieur. Le mot d'*Intendant* est devenu si commun, qu'il n'y a point de si petit Marquis qui ne dise mon *Intendant*. Les *Intendans* ruïnent souvent leurs Maîtres. Par ma foi, Monsieur l'*Intendant*, vous nous obligerez de nous faire voir le secret de faire bonne chere avec peu d'argent. Mol.

Intendans et Contrôleurs Generaux de l'Argenterie et des menus. Ils prêtent serment de fidelité entre les mains de M. le Chancelier

lier & à la Chambre des Comptes. Il y en a deux. Leur fonction consiste à examiner tout le détail de la recette & depense ordinaire & extraordinaire de l'argenterie & des menus, tant pour la personne que hors la personne du Roi, dont ils tiennent regître & contrôle, pour faire rendre compte aux Tresoriers de l'argenterie & des menus, par devant les Premiers Gentils-hommes de la Chambre, & ensuite à la Chambre des Comptes.

INTENDANTE. s. f. La femme d'un Intendant de Province. Le mot d'*Intendante* ne se dit d'autres femmes d'Intendant, qu'en riant ou par raillerie. RICH.

INTENDIT. s. m. Terme de Palais, qui se dit des écritures qu'on fournit en des procès où il n'est question que des faits qu'on articule, & dont on offre de faire preuve. Les parties ont été appointées à écrire par *intendits* & faits contraires. Le demandeur a deja fourni ses *intendits*. L'usage des *intendits* subsiste encore dans le Conseil d'Artois.

INTENTER. v. act. Faire, commencer un procès, une guerre. Ce parent *a intenté* une action en retrait lignager contre un adjudicataire. Le procès a été *intenté* d'abord contre moi, mais j'ay *intenté* mon action en garentie. Ce Prince a *intenté* une guerre mal à-propos contre ses voisins, il s'en pourra bien repentir. Il a *intenté* une accusation contre lui.

INTENTÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTENTION. s. f. Vuë; fin qu'on se propose en quelque action; determination de la volonté à un certain dessein; acte de l'esprit qui destine une action à une certaine fin. LA PL. Pour bien juger des actions des hommes, il faudroit remonter à l'*intention*, & retourner jusqu'au cœur où elles prennent naissance. ID. Les Casuistes disputent fortement sur l'efficace d'une bonne *intention*, & si elle peut rectifier une mauvaise action. ID. Soit qu'un Auteur reüssisse, ou ne reüssisse pas, on lui doit tenir compte de sa bonne *intention* à servir le public. OR. M. Je l'ai fait à bonne *intention*. C'est l'*intention* qui imprime sur nos actions le caractere du bien & du mal. OR. M. Les foux ne jugent des choses que par le succès, & les sages seulement par l'*intention*. CHEVRÆANA. La civilité du monde consiste en protestations de service, sans que l'*intention* y reponde; mais dans l'amitié elles doivent être soutenuës de l'*intention*. BELL. On est quelquefois incivil & même ridicule à force de bonnes *intentions*. OR. M. Un des plus grands défauts du Cardinal Mazarin étoit qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parlât à bonne *intention*. CARD. DE RETZ. Il ne faut pas pousser à bout des gens dont les *intentions* ont été meilleures, que leurs expressions n'ont été exactes. BOSS. Les Philosophes disent que le premier en l'*intention*, est le dernier en l'execution. Dieu est le seul juge des *intentions*, il voit le secret de nos cœurs, de nos *intentions*.

Les Conciles de Florence & de Trente ont defini qu'il est de l'essence du sacrement, que le Ministre qui l'administre ait *intention* de faire ce qu'il fait. Catharin a très-bien expliqué quelle est l'*intention* necessaire dans le Ministre pour la validité des sacremens, en disant qu'il suffit qu'il veuille administrer le sacrement de l'Eglise, & qu'il a cette *intention* quand il fait exterieurement les ceremonies requises, quoiqu'il puisse avoir interieurement la pensée de faire tout cela par jeu & par moquerie. J. DES SÇ.

On dit aussi, Faire des prieres à l'*intention* de quelcun; pour dire, Prier Dieu pour lui, afin qu'il se convertisse, qu'il prospere, qu'il obtienne quelque faveur du ciel. Ces aveugles disent des Antiennes, & oraisons, à la bonne *intention* de ceux qui leur donnent l'aumône, & de leurs parens, & amis trepassez. Mr. a consulté ces manuscrits à l'*intention* de notre Editeur. J. DES SÇ.

On appelle direction d'*intention*, l'application de sa volonté à une bonne fin, en faisant une chose mauvaise, ou douteuse. La direction d'*intention* ôte le peché, suivant l'opinion de plusieurs Auteurs graves. On a inventé des biais pour tout faire sous le pretexte specieux d'une pieuse *intention*. PASC. La direction d'*intention* consiste à se proposer pour fin un objet permis: & ainsi on corrige le vice de l'action par la pureté de la fin. ID. Vous accordez aux hommes l'effet exterieur & materiel de l'action, & à Dieu le mouvement interieur, & spirituel de l'*intention*, & par ce partage équitable vous alliez les loix divines, & humaines. ID. Les Peres de l'ancienne Eglise n'ont pas été assez delicats dans le choix des preuves: ils ont trop donné dans le principe de la bonne *intention*. BAY. La bonne *intention* ne peut jamais rectifier une mauvaise action, & personne ne peut excuser son faux zéle par la pureté de ses *intentions*. LA PL.

INTENTION, signifie aussi, l'esprit dans lequel on a fait quelque chose. Il faut regarder le dessein, l'*intention* d'un Fondateur, d'un Testateur, pour bien executer sa volonté. Il faut regarder plûtôt l'esprit & l'*intention* de la loi, que de s'arrêter scrupuleusement à ses paroles.

On dit prov. Ce n'est pas là l'*intention* du fondateur, pour dire, qu'une chose se fait contre la volonté de ceux qui en ont l'administration ou la direction.

INTENTION, ou *intension*, en termes de Physique, se dit du plus haut degré des qualitez, des humeurs des corps naturels. Il ne faut pas purger, lorsque la fievre est dans sa plus grande *intension*; pour dire, dans sa plus grande force. Le Thermometre nous a marqué que le froid a été cette année dans sa plus grande *intension*, c'est-à-dire, au dernier point.

On dit aussi en Philosophie, les secondes *intentions*, des termes de seconde *intention*. On appelle terme de premiere *intention*, celui qui signifie une chose; car la premiere *intention* des hommes en établissant des mots a été de signifier les choses, ou les idées qu'ils avoient des choses. Un terme de seconde *intention*, est celui qui signifie non pas une chose, mais un autre terme, ou un signe. Ainsi les termes de Rhetorique, de Dialectique, de Grammaire, figure, espece, genre, nominatif, &c. sont des termes de seconde *intention*, qui n'ont été trouvez qu'après les autres. Homme, arbre, pierre, ciel, &c. sont des termes de premiere *intention*.

INTENTIONNER. v. act. Diriger son esprit, son intention. Un homme de bien tâche d'*intentionner* tout ce qu'il fait à la plus grande gloire de Dieu. Ce mot n'est pas en usage.

INTENTIONNÉ, ÉE. part. pass. & adj. du verbe intentionner qui n'est pas en usage. Qui a quelque intention, quelque but, quelque dessein. Il ne se construit jamais qu'avec ces mots, *bien*, *mal*, *mieux*, &c. Il y a toûjours des gens bien *intentionnez*, & d'autres mal *intentionnez*, pour le service de l'Etat.

INTENTIONNEL, ELLE. Terme de Philosophie, qui se dit en cette phrase, Les especes *intentionnelles*, sont, à ce qu'ont pretendu les Anciens, de petits atomes qui sortent des objets pour frapper les sens.

INTERCADANT. s. m. Terme de Medecine, qui ne se dit que du pouls, quand son mouvement est fort dereglé, & tantôt paroît, & tantôt disparoît. Il s'employe aussi figurément. L'humeur bizarre a quelque chose de si *intercadant*, inegal, &

& peu concerté, qu'elle approche fort de la folie. POMEY.

INTERCALAIRE. adj. m. & f. Qui est inseré dans un autre. Il faut mettre de quatre ans en quatre ans un jour *intercalaire* qui forme l'année bissextile, à cause des 6. heures onze minutes moins, que le Soleil employe à faire son cours au delà des 365. jours qui composent les années ordinaires. En l'année 1700. il n'y eut point de jour *intercalaire*, à cause des onze minutes qui manquent aux six heures qui sont au delà des 365. jours, & qui avoient fait une erreur de dix jours depuis le Concile de Nicée jusqu'à Gregoire XIII. Voyez CALENDRIER.

Il y a dans les anciens Poëtes des vers *intercalaires*; dans les anciens Auteurs des passages *intercalaires* & apocryphes, qui y ont été ajoûtez & inserez. Ces sortes de passages s'appellent plutôt interposez qu'*intercalaires*. On appelle encore aujourd'hui vers *intercalaire*, le refrain du Chant Royal & de la Balade. Dans les Rondeaux redoublez l'*intercalaire* étoit toûjours varié, car il étoit composé de six quatrains, & il falloit que les quatre vers du premier terminassent par ordre les quatre stances suivantes, chacun la sienne par forme d'*intercalaire*, & le refrain n'étoit placé qu'à la fin de la derniere. Aujourd'hui personne ne va gueres se peiner à cela. P. MOURGUES.

Ce mot vient du Latin *intercalaris*, *intercalare*, *intercalatio*. *Calo*, *calare* signifioit anciennement, *appeller en haussant la voix*. Un jour *intercalaire* est un jour qui est mis entre deux autres, lequel pour ce sujet étoit publié à haute voix. C'étoient les Pontifes qui faisoient cette ceremonie.

INTERCALATION. s. f. Action par laquelle on insere une chose dans une autre. Il ne se dit gueres qu'en ces phrases. L'*intercalation* d'un jour dans l'année bissextile, se fait le 24. du mois de Fevrier que les Romains appelloient *bissexto Calendas Martias*. C'est un bon moyen de faux, que d'alleguer l'*intercalation* d'un feuillet dans un regître.

INTERCALER. v. act. Inserer une chose dans un autre. On le dit particulierement du jour bissextil, & intercalaire qu'on ajoûte après le 23. du mois de Fevrier, ce qui le rend alors de 29. jours. On le dit aussi des mois que l'on inseroit & *intercaloit* autrefois pour égaler l'année lunaire à l'année solaire. Les Hebreux tous les 2. ans *intercaloient* un mois de 22. jours, & tous les 4. ans un autre mois de 23. jours. Ezechias fit *intercaler* un second mois de Nisan pour y celebrer la Pâque. CALM.

INTERCALÉ, ÉE, part.

INTERCEDER. v. n. Prier, solliciter pour quelcun, employer sa faveur pour lui procurer quelque grace, quelque avantage. Jesus-Christ *intercede* pour nous. Tous ses amis ont *intercedé* pour le faire revenir à la Cour. Il a *intercedé* auprès du Roi pour ce criminel.

Du Latin *intercedere*, s'entre-mettre.

INTERCEPTER. v. act. Surprendre. Il ne se dit guere que des lettres, ou d'autres choses semblables par où l'on découvre quelque secret. L'on a *intercepté* une lettre, un paquet d'importance. On sçait maintenant l'art de dechiffrer les Lettres qui ont *été interceptées*, que les Anciens ont ignoré.

INTERCEPTÉ, ÉE. part. pass. & adj. Il ne faut qu'une liqueur *interceptée* pour causer une mort subite. J. DES SÇ.

INTERCEPTION. s. f. Surprise, arrêt d'une lettre, ou d'un paquet. On a decouvert le secret de vos intrigues par l'*interception* de vos lettres. Il se plaignoit de l'*interception* de ses lettres. SCISS. DE POL.

INTERCEPTION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit en parlant de quelque chose, dont le cours direct est interrompu. *Interception* des esprits. *Interception* des rayons.

INTERCESSEUR. s. f. Celui qui prie, qui intercede. L'Eglise Romaine enseigne qu'il faut prier les Saints pour être nos *intercesseurs* auprès de Dieu. Il est l'*intercesseur* des Muses affligées auprès des favoris de la fortune. Vous êtes un *intercesseur* trop galant pour exposer une jolie fille à vous avoir tant d'obligations. H. S. DE M.

Dans le Droit Romain, *Intercesseur* est le nom d'un Officier que les Gouverneurs de Provinces envoyoient principalement pour lever les deniers du fisc, & exiger les corvées qui étoient duës. Voyez la 3. loi du Code Theodosien *de Pignorib.* & le Comment. de Godefroy sur cette loi.

Du Latin *intercessor*, mediateur.

INTERCESSION. s. f. Priere, action par laquelle on *intercede*. Puissante, foible *intercession*. J'ai employé l'*intercession* d'un tel. Il a obtenu une telle grace par l'*intercession* d'un tel Seigneur qui est son patron.

INTERCOSTAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Il y a deux nerfs *intercostaux*, un de chaque côté, qui sont ainsi appellez, parcequ'en descendant ils passent près des racines des côtes. Ils sont formez dans le cerveau par trois rameaux de nerfs, dont deux viennent de la sixiéme paire, & l'autre de la cinquiéme. Les nerfs *intercostaux* ont une grande communication avec ceux de la huitiéme paire, & fournissent beaucoup de branches à la poitrine, & à tout le bas ventre. Il y a aussi deux arteres *intercostales*, la *superieure* qui vient de la soûclaviere, & qui se distribuë dans les quatre espaces des côtes superieures; & l'*inferieure* qui vient du tronc inferieur de la grosse artere, & qui se repand dans les espaces des huit côtes inferieures & dans les muscles voisins. Il y a une veine qu'on appelle *intercostale*, qui vient des quatre espaces des côtes superieures, & qui se termine à la soûclaviere. On nomme encore muscles *intercostaux*, ceux qui occupent les espaces qui sont entre les côtes: il y en a quarante-quatre, vingt-deux de chaque côté, savoir onze internes, & autant d'externes.

INTERCUSSION. s. f. Ce mot se trouve dans l'Histoire du Marquis de Saint André Monbrun, en parlant des courses, ou des incursions qui se font de temps en temps dans un païs. Le Marquis de Saint André avoit deffendu le Mantoüan & le Montferrat pendant toutes les guerres d'Italie, des *intercussions* des Espagnols & des François.

INTERDICTION. s. f. Suspension des Officiers; deffenses qu'on leur fait d'exercer leurs charges. Les injonctions qu'on fait aux Officiers dans toutes les lettres, sont à peine d'*interdiction* de leurs charges. Les Actes que fait un Officier pendant son *interdiction* sont nuls. Le Roi a levé l'*interdiction* de cette compagnie

Interdiction, se dit des Officiers de Justice, & *interdit*, des choses Saintes.

INTERDICTION, se dit aussi du commerce, du maniement de son bien. Un arrêt d'*interdiction* contre un prodigue. Il a été mis au tableau des interdits, suivant son arrêt d'*interdiction*. Il ne peut proceder en Justice qu'il n'ait fait lever l'*interdiction*. Il y a eu une *interdiction* de commerce avec une telle ville, publiée à son de trompe.

INTERDICTION, se dit aussi du trouble, de l'étonnement, de la surprise. On a jugé par l'*interdiction* de cet homme qu'on a trouvé dans la chambre du mort, que c'étoit lui qui l'avoit assassiné. Son *interdiction*

diction a paru sur son visage, quand on lui a appris une telle nouvelle. On doute de son usage en ce sens.

INTERDIRE. v. act. Prohiber, deffendre quelque chose à quelqu'un. Il se conjugue ainsi : *j'interdis*, tu *interdis*, il *interdit*, nous *interdisons*, vous *interdisez* (& non pas *interdites*) ils *interdisent*. J'ay *interdit*. Jusques-là il n'y a pas de difficulté ; mais la question est de sçavoir si au preterit indefini, il faut dire, *j'interdisis*, ou *j'interdis*. Richelet est pour le premier ; Menage est pour le dernier, & c'est constamment le meilleur. REFL. Theodose *interdit* les fêtes payennes, & fit depouiller tous les temples. FL. Il les *interdit* tous, & fulmina une sentence d'excommunication. BOU. On a *interdit* tout commerce avec les étrangers à cause de la guerre, de la peste. Le pretexte ne meritoit guere ce me semble qu'on interdisit aux marchands de Suede, tout commerce avec la France. DE LIONNE. *Interdire* la Chaire à un Predicateur. *Interdire* le Barreau à un Avocat. *Interdire* toute communication. C'étoit un genre de punition chez les Romains, d'*interdire* le feu & l'eau. Cette peine étoit atroce & reduisoit ceux qui y étoient soumis à mourir de faim & de misere, ou à sortir de l'Empire. Ce jaloux a *interdit* l'entrée de sa maison à tous les jeunes gens. Les Medecins *interdisent* le vin à tous les malades de la fievre.

Du Latin *interdico*.

INTERDIRE, signifie aussi, Suspendre des Officiers de la fonction de leurs charges, ou des emplois de leur profession, ou de leur caractere, tant en matiere prophane que spirituelle. Le Parlement a *interdit* un tel Procureur, un tel Juge. Le Presidial a été *interdit* par arrêt du Conseil d'enhaut. Il est venu des censures Ecclesiastiques qui ont *interdit* ce Chapitre, cette Eglise, cette ville ; qui leur ont *interdit* l'usage des Sacremens. On a *interdit* la Messe à ce Prêtre. Autrefois sur la seule accusation un Officier étoit *interdit* de plein droit, mais aujourd'hui il faut une sentence de condamnation, ou un ajournement personnel, ou un decret de prise de corps, pour qu'ils soient *interdits*. Les Docteurs qui signerent le cas de conscience furent *interdits*.

INTERDIRE, en terme de Jurisprudence, signifie, defendre à quelqu'un par Justice de contracter, de disposer de son bien, comme on fait aux fous, aux furieux, aux prodigues, & à tous ceux qui ne sont pas capables de gouverner leurs affaires.

INTERDIRE, signifie aussi, Troubler, étonner, embarasser, deconcerter, en sorte qu'on ne sçache ce qu'on dit, ni ce qu'on fait. Il ne faut pas faire tant de bruit durant le Sermon ; cela est capable d'*interdire* le Predicateur. La peur que les Juges font à un accusé est capable de l'*interdire*.

INTERDIT, ITE. part. pass. & adj. Une marchandise *interdite*, c'est-à-dire, deffenduë. Un Officier *interdit*, c'est-à-dire, suspendu de sa charge.

INTERDIT, signifie encore, Troublé, deconcerté, embarassé. Il demeura tout *interdit*. Elle rougit, & parut toute *interdite* à la presence de sa rivale. OL. M. J'ay tout le serieux d'un Amant timide, *interdit*, & plein d'une passion qu'il n'ose declarer. LE CH. D'H.

Je vous vis interdit, *& dans notre entretien*
Vous m'en dites assez en ne me disant rien.

INTERDIT. s. m. Censure Ecclesiastique qui suspend les Prêtres de leurs fonctions, & qui prive le peuple de l'usage des Sacremens, de la sepulture Ecclesiastique & du service divin.

INTERDIT, se dit proprement d'une excommunication generale contre une Province, ou une ville, comme on voit dans le chapitre 17. de *verb. sign.* aux Decretales. Voyez les formules de l'*interdit* dans Du Cange. Il y a un *interdit local*, & un *interdit personnel*. Si l'un & l'autre est joint, on l'appelle *interdit mixte*. Cette peine étoit rare, & peu connuë dans les premiers siecles, aussi bien que les excommunications generales. Ce n'est que depuis le Pape Gregoire VII. qu'on a souvent vû des excommunications generales, & des *interdits* pour les crimes des Souverains. En excommuniant les Princes, l'on excommunioit aussi leurs fauteurs, & adherens, c'est-à-dire, leurs sujets qui demeuroient dans leur obeïssance, & on mettoit tout leur païs en *interdit*, pour exciter ceux mêmes qui ne tenoient pas pour eux, à se soulever. Les Evêques aussi bien que les Papes usoient de ces peines, & ils mettoient souvent les villes en *interdit* pour la desobeïssance de quelque particulier, dont la ville, ou la communauté prenoit la protection. En 998. le Roi Robert ayant refusé de quitter sa femme qui étoit sa parente au 3. degré, le Pape par une entreprise inouïe jusques-là, mit le Royaume en *interdit*, defendit le service divin, & l'usage des sacremens, & priva les morts de la sepulture. Le peuple épouvanté obeït, en sorte que tous les domestiques de ce Prince l'abandonnerent, à la reserve de deux ou trois qui jettoient aux chiens tout ce qu'on deservoit de devant lui, personne n'osant toucher les viandes qu'il avoit touchées. MEZ. Jules II. en 1510. mit le Royaume en *interdit*, & abandonna la France au premier occupant. Le Pape en fit autant contre la Reine de Navarre pour cause d'heresie en 1563. L'experience a fait voir que ces rigueurs, qui enveloppoient les innocens avec les coupables, nuisoient à la Religion, & la rendoient meprisable. Les peuples s'endurcissoient, & ne se soucioient plus de la Religion. C'est pourquoy l'on a été obligé de moderer cette severité. L'*interdit* doit être prononcé avec les mêmes formalitez, que l'excommunication. L'*interdit* doit être levé de même. Les Papes n'en usent plus. En 1468. l'Official de Bezançon ayant mis toutes les Eglises de Nevers en *interdit*, au refus du Chapitre d'admettre la collation faite par le Pape du Doyenné de Nevers, le Parlement de Paris ordonna que nonobstant l'*interdit* le service divin seroit continué, & que les Ecclesiastiques y seroient contraints par la saisie de leur temporel. François I. ordonna à l'Archevêque de Bourdeaux, de lever l'*interdit* du Pape dont il avoit été l'executeur contre des Religieux de Saint François.

Detruire à la façon de l'*interdit*, c'est exterminer totalement, sans quartier, sans composition, comme on fait les choses devouées à la colere de Dieu. Dieu voulut que les sept Nations Cananéennes fussent detruites à la façon de l'*interdit*.

INTERDIT, se dit aussi de celui à qui on a ôté l'administration de son bien. Il y a chez les Notaires un Tableau des *interdits*, qui est une grande feuille imprimée où sont les noms des *interdits* avec qui il n'est pas permis de contracter, dont ils ne doivent point recevoir les Contracts. Il a été mis au Tableau des *interdits*, suivant son arrêt d'interdiction. Ce tableau se trouve dans l'Etude de chaque Notaire du lieu, afin que tout le monde en soit averti. Un Notaire de Paris ayant passé un contract de vente faite par un *interdit* dont le nom étoit sur son tableau, fut condamné à rembourser l'acheteur en son propre & privé nom par arrêt de 1662. J. DES AUD. L'*interdit* peut nommer au benefice dont il est patron au prejudice de son curateur ; à moins qu'il ne soit *interdit* pour demence.

INTERDIT. Terme de Droit. Deffense faite par le Preteur. Il y avoit trois sortes d'*interdits* en usage parmi les Romains, *prohibitoria*, *restitutoria*, & *exhibitoria*.

toria. *Prohibitoria* sont ceux par lesquels le Juge deffend à quelcun de vexer un autre dans la possession d'un bien qui lui appartiendra legitimement : *Restitutoria* sont ceux par lesquels le Juge ordonne que celui qui a été chassé de son fonds soit rétabli, avant que faire droit sur la proprieté; & c'est ce qu'on appelle Reïntegrande : *Exhibitoria* sont ceux par lesquels le Juge ordonne que celui qui a des meubles qui lui sont contestez, les represente, avant aussi que faire droit sur la proprieté. Il y a aussi une seconde division d'*interdits*, sçavoir *Adipiscendæ*, *Retinendæ*, *Recuperandæ* : à l'*interdit Adipiscendæ* repond l'*interdit* appellé en droit *quorum bonorum* : à celui de *Retinendæ* repond celui, d'*Uti possidetis*, & *Uti ubi*; & à celui de *Recuperandæ* repond celui d'*Unde vi*, dont on peut voir l'explication Tit. de Interdictis Inst.

INTERESSANT, ANTE. adj. Ouvrage *interessant*. Jeu *interessant*.

INTERESSER. v. act. Engager quelcun par son interêt à soûtenir, à faire quelque affaire. On a corrompu ce Juge, on l'a *interessé* par plusieurs presens. Les gens puissans sont souvent *interessez* sous main à maintenir un parti, un établissement. Les Theologiens tâchent d'ordinaire à *interesser* le ciel, & la terre à la defense de leurs sentimens. OE. M. Cette affaire ne sçauroit se faire sans lui, il faut l'*interesser*.

Du Latin *interest*.

INTERESSER, signifie aussi, Engager : attirer à son parti. Cette Republique a *interessé* tous les Princes voisins dans sa deffense, les uns par gloire, les autres par jalousie. Vous pretendez *interesser* ma gloire à vous laisser perir. RAC. Toute la noblesse est *interessée* à faire faire reparation d'honneur à ce Gentilhomme.

INTERESSER, avec le Pronom personnel signifie, Entrer dans les interêts de quelcun; prendre part à quelque chose. De bon cœur je m'*interesse* dans tous vos maux & tout vos biens. VOIT. Il s'*interessoit* aux affaires de l'Etat. ABLAN. Je sens que mon cœur s'*interesse* pour vous.

INTERESSER, signifie, aussi, Associer. Ils sont cinq qui se sont *interessez* ensemble pour prendre une telle ferme, pour faire un tel negoce.

INTERESSER, se dit aussi en Morale de l'émotion des passions. Un bon Orateur doit *interesser* les Juges, les émouvoir à colere, à compassion. Une piece qui n'*interesse* point n'est pas bonne. On s'*interesse* dans des spectacles, dans des representations fabuleuses, quand l'Auteur sçait bien émouvoir les passions. Quand on ne s'*interesse* à rien, & qu'on n'a ni ambition, ni amour, on vit dans une negligence qui rend incapable d'aucuns plaisirs. M. SC. Les grandes assemblées ennuyent presque toûjours : on n'y parle que de choses generales qui n'*interessent* personne. BELL.

Voulez-vous long-tems plaire, & jamais ne lasser ?
*Faites choix d'un heros propre à m'*interesser. BOI.

INTERESSER, signifie aussi, Porter quelque prejudice à quelcun; blesser ses interêts. Cette nouvelle construction n'*interesse* personne; elle ne blesse point le droit d'autrui. Je ne puis me resoudre à faire ce qu'on me propose, de peur d'*interesser* ma conscience. Cela ne m'*interesse* ni en mon honneur, ni en ma conscience. On doit toûjours sçavoir gré aux Auteurs qui procurent des lectures agréables, sans *interesser* la pureté des mœurs. J. DES SÇ.

INTERESSÉ, ÉE. part. & adj.

On appelle un homme *interessé*, celui qui est avare; qui ne relâche aucune chose de ses interêts; qui y est trop attaché; qui agit par un motif *interessé*; qui est ardent sur ses avantages. Il ne fera rien pour rien, il est trop *interessé*. Presque toutes les vertus des hommes sont des vertus *interessées*. M. ESP. Le cœur n'est de rien dans les mariages *interessez*. BELL. L'amour des Juifs pour Dieu n'etoit qu'une crainte servile & *interessée*. M. ESP.

Les Mystiques appellent *amour interessé*, l'amour de Dieu qui a pour objet la recompense, & la beatitude, parceque c'est un amour mercenaire, & qui a l'interêt propre pour motif principal. Alors l'ame aime Dieu pour elle-même. Ceux qui rafinent encore plus sur le parfait amour, appellent *amour interessé*, celui où l'amour même de Dieu prevaut, & où l'ame ne cherche sa felicité propre que comme un moyen subordonné à la fin principale, qui est la gloire du Createur. Le motif même de notre propre excellence, qui se mêle à l'*amour interessé*, est ce que les Mystiques appellent *proprieté*, *avarice & ambition spirituelles*. L'amour entierement desinteressé doit donc être sans aucun mélange, & sans aucun motif d'interêt propre. La crainte des châtimens, ni le desir des recompenses n'y doivent avoir aucune part. FEN. L'*amour interessé* est un amour mercenaire, & non pas un amour filial. ID. Les justes n'ont aucun desir propre, & *interessé* : ils ne desirent la beatitude que comme volonté de Dieu, & non comme leur propre bien. ID. Dans cette vie il faut toûjours proposer, même aux ames les plus parfaites, des motifs *interessez*, pour les animer, pour les soutenir. ID. Voyez INDIFFERENCE.

INTERESSÉ. s. m. Celui qui a interêt à quelque chose. Je suis *interessé* dans cette affaire. Je suis le principal *interessé*. En jugeant une affaire il faut ouïr tous les *interessez*.

On dit en Justice, que les actes sont nuls ou defectueux, quand on n'y appelle pas tous les *interessez*, tous les opposans, tous les legitimes contradicteurs. Les *interessez* lui avoient remis leurs differends. LA ROCHEF.

On appelle *interessez* dans les fermes du Roi, ceux qui n'ont interêt que dans les sous-fermes; ce qui les distingue des *Interessez* aux fermes Generales, qu'on appelle *Fermiers Generaux*.

Un *Interessé* dans une compagnie de Commerce, est celui qui en fait les fonds avec les autres Associez, lorsque ces fonds ne se font pas par actions, autrement on le nomme *Actionnaire*. Ainsi l'on dit un *Interessé* à la Compagnie du Senegal; & un *Actionnaire* en parlant de la compagnie d'Occident. SAV.

INTEREST, ou INTERET. s. m. Ce qu'on a affection de conserver, ou d'acquerir; amour de la fortune & des richesses; ce qui nous est cher; ce qui nous importe, soit dans notre personne, soit dans nos biens. Le premier de nos *interêts*, c'est notre conservation. L'*interêt* marche toûjours le premier. La Religion nous porte à nous detacher des *interets* de la terre. L'*interêt* parle toutes sortes de langages, & jouë toutes sortes de personnages, même celui de desinteressé. LA ROCH. Quelque disproportion qu'il y ait entre Dieu, & les *interêts* du monde, on ne laisse pas de preferer tous les jours ces *interêts*, parcequ'on les sent plus vivement. NIC. L'*interêt* fait du plus fier & du plus orgueilleux, un adorateur, & un vil esclave de ceux qui sont en fortune. M. ESP. Il n'y a guere de probité à l'épreuve de l'*interêt*, sur tout lors qu'on est né dans l'indigence. BELL. C'est un homme au dessus de l'*interêt*. L'*interêt* ne lui fera jamais rien faire de mal à propos. Il n'y a rien de moins raisonnable que de prendre notre *interêt* pour motif de croire une chose : il devroit tout au plus nous porter à considerer avec plus d'attention, les raisons qui nous peuvent faire découvrir

vrir la verité de ce que nous desirons être vrai. Loc. L'*interêt* fait pour l'ordinaire tous les mariages, plutôt que la raison, ni l'amour. M. Sc. Notre *interêt* particulier va toûjours devant l'*interêt* general, & ces zélez pour la patrie ne le sont bien souvent que pour leur propre bien. Id. Chacun consulte toûjours son propre *interêt*, quand il s'agit de ceux d'autrui. Vau. L'*interêt* est la veritable cause des afflictions vives, & sensibles. M. Esp. C'est l'*interêt* seul qui nous fait agir, dans les choses mêmes où nous paroissons les moins interessez. Ob. M.

Meprisable interêt, *opprobre de nos jours*,
Tyran des plus tendres amours,
Souffrirons-nous toûjours ta puissance fatale? La Fon.
Souvent nous trahissons nos plus chers interêts,
En fatiguant le ciel par des vœux indiscrets. Qui.

Personne n'est reçu a plaider sans *interêt*. On reçoit les intervenans en une cause pour y deduire leurs *interêts*. On lui a fait des offres qui le mettent hors d'*interêt*. Ce negotiant a *interêt* de tant en ce vaisseau, en cette societé, en cette ferme.

Interest, se dit plus generalement de tout ce qui regarde le bien, la gloire, le repos, l'avantage tant de l'Etat, que des particuliers. C'est entre les mains des gens du Roi que reside l'*interêt* public: c'est-à-dire, la vengeance publique, l'*interêt* de l'Eglise, des Communautez, des mineurs. Les Ambassadeurs doivent bien connoître les *interêts* des Princes. Le principal *interêt* des souverains c'est d'empêcher l'aggrandissement de leurs voisins. Les Souverains se laissent gouverner si souvent par les mouvemens de leur cœur, qu'on ne peut supposer sans imprudence que leurs *interêts* seront toûjours la regle de leur conduite. L'Ab. de Bos. Nous ne parlons que des *interêts* publics & nous ne pensons qu'aux nôtres. Fl. Chaque particulier a *interêt* à la gloire de sa nation, a *interêt* à la sûreté publique, à l'observation de la police. Rien n'est plus puissant sur l'esprit des femmes que l'*interêt* de leur beauté, & de leurs appas. St. Ev.

Interest, se dit aussi de la part qu'on prend en quelque chose, & au bien ou mal de quelcun; de la protection qu'on lui donne. Je prends part, je prends *interêt* à tout ce qui vous touche. J'ay mis dans mes *interêts* tous les honnêtes gens. Ce Prince a pris l'*interêt*, la protection de ses alliez. Ce parent entre bien dans tous les *interêts* de sa famille. C'est un homme dont je ne me soucie point, & à qui je ne prens nul *interêt*.

*De l'*interêt *du Ciel pourquoy vous chargez-vous?*
Pour punir le coupable a-t-il besoin de nous? Mol.
*Qui doit prendre à vos jours plus d'*interêt *que moi?* Rac.

Interest, signifie quelquefois en Morale, Passion. Un Juge, un mediateur, doivent être sans *interêts*, sans passion. La loi est sans *interêt* & sans passion. J. des Sç. Il y a des *interêts* d'amour, de haine, de vengeance. Les *interêts* mondains empêchent bien des conversions.

Interest, signifie aussi l'accroissement du fort principal, qui se fait par la somme que paye le debiteur pour l'usage de la somme prêtée: ou la somme qu'on paye chaque année à celui dont on a emprunté de l'argent, pour le dédommager du profit, ou du revenu qu'il en auroit tiré, s'il l'avoit mis en fonds d'heritages, ou dans le negoce. Gros *interêt*, petit *interêt*. *Interêt* au denier vingt. Prêter, mettre de l'argent à *interêt*. Emprunter de l'argent à gros *interêt*. Joindre l'*interêt* au principal, *interêt* sur *interêt*. La loi de Moyse (Exode XX. 25.) défendoit aux Hebreux de prendre aucun *interêt* de ceux de leur Nation, mais elle le leur permettoit à l'égard des étrangers. La Loi de Mahomet defend tout *interêt*. Tavern. Les *interêts* ne sont licites que quand on les paye au taux du Roi fixé par l'Ordonnance. Les *interêts* en Normandie ont été autrefois fixez au denier quatorze; les anciennes rentes étoient au denier 16. on les a reduites au denier 18. en 1634. & depuis au denier vingt, c'est-à-dire, à cinq pour cent chaque année. Par l'art. 7. du titre 6. de l'Ordonn. de 1673. l'*interêt* du principal & du change d'une lettre protestée est dû du jour du protêt, encore qu'il n'ait pas été demandé en justice; & celui du rechange des frais du protêt & du voyage n'est dû que du jour de la demande. L'article premier du même titre défend à tous Negocians & marchands & à tous autres, de comprendre l'*interêt* avec le principal, dans les lettres & billets de change, & dans aucun autre acte. On ne peut stipuler les *interêts* d'un argent prêté par un simple billet, ou obligation. Les *interêts* usuraires doivent être imputez sur le principal. On ajuge les *interêts* en Justice du jour de la demande, depuis qu'on est en demeure de payer. Un tuteur est comptable à ses mineurs des *interêts d'interêts*; c'est-à-dire, des deniers provenans de l'épargne de leur revenu: hors ce cas les *interêts* ne portent jamais d'*interêts*. C'est un usage constant à Paris que le Tuteur ne doit les *interêts des interêts* que tant que dure la tutelle; car quand elle a cessé par l'âge, ou l'émancipation, le Tuteur de ce jour-là ne doit que de simples *interêts* du reliqua de son compte. En Normandie le Tuteur n'est déchargé des *interêts des interêts*, qu'on appelle *interêts pupilaires*, que du jour qu'il a presenté son compte en forme. Voyez Usure.

Interests lunaires. On appelle ainsi dans les Echelles du Levant, les *interêts* usuraires que les Juifs exigent des Nations Chrêtiennes qui ont besoin de leur argent. On les appelle *Lunaires*, parcequ'ils se payent à tant pour cent par lune, les mois des Turcs n'étant pas solaires comme ceux des Chrêtiens.

On appelle *interêts civils*, la somme qu'on ajuge à un complaignant pour sa reparation, ou son dedommagement.

Interest, signifie aussi quelquefois, dommage, préjudice. Il a été condamné à tous les depens, dommages & *interêts*.

On dit proverbialement, que l'*interêt* nous aveugle, ou que chacun est aveugle dans ses *interêts*; pour dire, que notre amour propre nous flatte, ne nous fait pas connoître nos deffauts, le foible de notre cause. On appelle aussi un *interêt* de chien, un *interêt* leger, un *interêt* de rien, de neant.

INTERJECTION. subst. fem. Terme de Grammaire. C'est une des parties qui composent le discours, & d'ordinaire une particule qui exprime les passions. *Ha* que cela est beau! *Helas* le pauvre homme! O la belle fusée! ce sont des *interjections* qui n'ont aucun regime. Il y en a de joye, de douleur, de tristesse, de compassion, d'exhortation, de colere, d'admiration &c. Les *interjections* ne signifient rien hors de nous: ce sont seulement des voix plus naturelles qu'artificielles, qui marquent les mouvemens de notre ame. Les *interjections* sont des termes de supplément, lesquels joints à certains gestes ou tons de voix, suppléent quelquefois non seulement à des mots particuliers, mais encore à des phrases ou à des periodes entieres: Par exemple *ouf*, supplée à ces termes, *voilà que je ressens une vive & subite douleur*. La plupart des *interjections* sont d'une syllabe, comme si l'ame vouloit marquer dans ses mouvemens, l'impatience où elle est de s'énoncer P. Buffier. L'*interjection* est peut être la premiere voix articulée, dont les hom-

hommes se soient servi. Ab. Regn. Les Grecs confondoient les *interjections* avec les adverbes. Quelques Grammairiens François le font aussi, & comptent l'article comme une des huit parties de l'Oraison, au lieu de l'*interjection* que les Latins comptent comme la huitiéme partie de l'Oraison. La Langue Latine a pris la plûpart de ses *interjections* de la Grecque, & nous la plûpart des nôtres de la Latine.

INTERJECTION D'APPEL, en termes de Pratique, est l'action par laquelle on declare qu'on est appellant de quelque sentence.

INTERJETTER. v. act. Terme du Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase. *Interjetter* un appel; pour dire, Appeller d'une sentence. On a anticipé un tel, sur l'appel par lui *interjetté*.

INTERJETTÉ, ÉE. part. & adj.

INTERIEUR, EURE. adj. Terme relatif, & opposé à *exterieur*. Qui ne paroît point au dehors. D'un globe creusé la surface *interieure* s'appelle *concave*, & l'exterieure *convexe*. La partie *interieure* d'un Bâtiment doit être plus ornée, plus riche que la face exterieure. Les Medecins ne connoissent les maladies *interieures* que par les signes exterieurs. Il y a des sens *interieurs* aussi-bien que des exterieurs.

Du Latin *interior*.

INTERIEUR, se dit figurément en parlant de l'ame, & de la conscience. Un homme de bien ne demande à Dieu que la paix *interieure* de son ame. Rien ne cause tant d'illusion dans la vie *interieure*, que le choix indiscret des livres. Fen. La vertu a pour elle l'estime des hommes, & le calme *interieur* que produit l'innocence. Ol. M. Je reprime jusqu'à mes desirs *interieurs*.

On dit en termes de devotion, l'homme *interieur*; pour dire, l'homme spirituel, qui est opposé à l'homme charnel. On dit en termes de spiritualité, qu'un homme est fort *interieur*; pour dire, qu'il est fort recueilli, & detaché des choses sensibles. Se faire une solitude *interieure*. Fl. Selon quelques-uns, *interieur* se dit plus de l'esprit que du corps: on dit une joye *interieure*, une tristesse *interieure*; c'est-à-dire, une joye, une tristesse qui reside dans l'ame, mais on dit *interne*, en parlant des choses qui regardent le corps. Rifl. Le for *interieur* est le tribunal de la conscience: le for exterieur, celui des Magistrats.

INTERIEUR. s. m. La partie de dedans. L'*interieur* d'un bâtiment, l'*interieur* de la terre. Cet homme avoit l'*interieur* tout gâté, tout cangrené, il ne pouvoit pas vivre.

Il se dit fig. des choses les plus cachées d'une famille. Il connoît l'*interieur* de cette maison, de cette famille.

Il signifie fig. les pensées les plus secrettes, les mouvemens les plus intimes de l'ame. L'*interieur* des hypocrites est tout autre que l'exterieur. Il n'y a que Dieu qui connoisse l'*interieur* des hommes, qui sonde leur *interieur*. Sa grace penetre l'*interieur* de nos ames. Il faut commencer par l'*interieur* à regler la vie, & les mœurs.

> *Dès que j'en vis briller (de vos attraits) la splendeur plusqu' humaine,*
>
> *De mon* interieur *vous fûtes souveraine.* Mol.

Dans la Theologie Mystique, on appelle *voyes interieures*, les dispositions internes de l'ame pour parvenir à la perfection, & à la contemplation passive. Toutes les voyes *interieures* tendent à l'amour pur, & desinteressé. Fen. Les principales *voyes interieures* sont, le pur amour, ou l'amour desinteressé, la sainte indifference; le sacrifice de toute volonté propre, la desapprobation, le silence *interieur*, &c.

INTERIEUREMENT. adv. Au dedans. Ces chênes sont sur le retour; ils sont gâtez *interieurement*. En faisant l'Anatomie du corps de cet homme, on trouva qu'il étoit très-bien conformé *interieurement*.

Il se dit aussi en parlant de la conscience & de l'état de l'ame. Les remors de la conscience tourmentent les criminels *interieurement*. La grace efficace agit en nous *interieurement*. Il se sentit *interieurement* touché.

INTERIM. subst. masc. Terme emprunté du Latin, qui signifie, Provisoire; en attendant. C'est Charles-Quint qui en 1548. mit en usage l'*Interim* pour pacifier l'Allemagne; c'étoit une espece de Reglement pour l'Empire sur les articles de foi, en attendant la decision du Concile. Cet Edit retenoit les Dogmes & les Ceremonies de l'Eglise Romaine. On y toleroit seulement le mariage des Prêtres qui s'étoient faits Lutheriens, & on laissoit la communion sous les deux especes à ceux qui l'avoient rétablie. A Rome on blâma l'Empereur d'avoir osé prononcer sur des matieres de Religion. Cette formule de foi ne plut ni à l'un ni à l'autre parti. Quelques Lutheriens l'accepterent plutôt par force qu'autrement, la plûpart le rejetterent. L'*Interim* fut aboli par la paix de Passaw de 1552.

En Espagne il y a des Gouverneurs par *interim*, en attendant que le Roi ait nommé un Gouverneur. Il a envoyé querir un Confesseur à l'extremité; mais dans l'*interim*, ou dans l'entre-tems, il est mort.

INTERIMISTE. s. m. & f. Nom qui fut donné aux Lutheriens qui obeïrent à l'*Interim*.

INTERLIGNE. s. f. L'Acad. le fait masculin. Ce qui est écrit entre deux lignes. C'est un *interligne* qu'on ne sauroit lire. Mettre en *interligne* le veritable sens d'une lettre dechiffrée. Son écrit est embarassé d'*interlignes* mal écrites. Rich. Il est deffendu aux Notaires & Greffiers d'écrire en *interligne*, il faut qu'ils fassent des renvois & des apostilles paraphez. Dans les Actes qui doivent faire foi en Justice, les *interlignes* ne sont d'aucune consideration.

INTERLINAIRE. Richelet dit *interlinéaire*. adj. m. & f. Ce qui est écrit entre les lignes d'un livre ou d'un manuscrit. Il est deffendu aux Notaires de mettre dans leurs minutes des mots *interlinaires*, il les faut mettre en marge par Apostille & les faire parapher. On appelle Bibles *interlinaires*, celles où le Latin est imprimé entre les lignes de l'Hebreu, & du Grec. La glose ordinaire de la Bible de Nicolas de Lyra est *interlinaire*. Les écoliers ont des Isocrates & autres livres classiques avec des gloses *interlinaires*. Il y a dans la Polyglotte de Londres une interpretation *interlinéaire* du Texte Hebreu, qui n'est point dans la Polyglotte de Paris. Simon. C'est celle d'Arias Montanus, qui avoit déja été imprimée par Plantin.

INTERLOCUTEUR. s. m. Ce terme ne se dit qu'en parlant des personnages qu'on introduit dans un Dialogue. Les *Interlocuteurs* d'un Dialogue.

INTERLOCUTION. s. f. Jugement preparatoire avant le definitif. Ce procès est disposé à l'*interlocution*, il n'est pas assez instruit, assez éclairci.

Du Latin *interlocutio*.

INTERLOCUTION. Ce mot se dit aussi de tout discours que se font les unes aux autres, les personnes qu'on a introduites dans une même Piece. Les circonstances du dialogue, les caracteres des personnages, les *interlocutions* & les bienseances s'y rencontrent dans un haut degré. Maucroix, & la Font.

INTERLOCUTOIRE. adj. m. & f. C'est la sentence, ou l'arrêt qui prononcent qu'il sera fait quelque chose avant que de faire droit au fond. Il y a des procès sur lesquels on rend plusieurs arrêts *interlocutoires*. Les jugemens *interlocutoires* sont toujours donnez sans prejudice du droit des parties au principal.

Il

Il est aussi subst. Il y a un *interlocutoire*. Instruire l'*interlocutoire* avant que de juger l'affaire au fond.

*Sans tant de contredits & d'*interlocutoires*,*
Et de fatras & de grimoires,
Travaillons les frelons & nous. La Font.

INTERLOPRE, ou INTERLOPE. adj. m. & f. Il se dit des vaisseaux Marchands qui tâchent de faire un commerce indirect & secret de marchandise de contrabande, ou qui portent des marchandises permises dans des lieux où il n'est pas libre aux étrangers d'en porter, ou qui trafiquent au préjudice des droits & privileges d'une Compagnie. Le commerce des Navires *interlopres* est d'ordinaire fort lucratif. C'est un *interlope*. Faire le metier d'*interlope*.

Ce mot est Anglois, *Interloper*. To *interlope*.

INTERLOQUER. V. actif. Donner jugement preparatoire, quand on ne peut pas juger definitivement, à cause de quelque difficulté qu'il faut auparavant éclaircir. On a *interloqué* cette affaire. On a rendu un arrêt qui l'*interloque*. On *interloque* un procès en plusieurs rencontres, quand on ordonne qu'il sera fait une nouvelle élection; une nouvelle assemblée de chapitre, de parens, de creanciers; que des garens ou autres interessez seront appellez; qu'il sera fait descente sur les lieux, visite & estimation, arpentage; qu'on rapportera des bulles, des titres, des minutes; qu'on approfondira des inscriptions en faux; quand on ordonne qu'il sera fait enquête, information, de la commodité ou incommodité d'un nouvel établissement; quand on decrete contre des complices; quand on ordonne qu'il sera plus amplement informé; quand on reçoit en procès ordinaire; & en mille autres occasions.

On plaide & je me trouve enfin interloquée...
Interloquée! *ah, Ciel! quel affront est-ce là!*
Et vous avez souffert qu'on vous interloqua?
Une femme d'honneur se voir interloquée...
Pourquoi donc de ce terme être si fort piquée?
C'est un mot du Bareau.... C'est ce qu'il vous plaira,
*Mais Juge de ses jours ne m'*interloquera.
Le mot est immodeste & le terme m'en choque
*Et je ne veux jamais souffrir qu'on m'*interloque. Reg.

On l'employe aussi absolument. Les Juges n'ont pas voulu juger definitivement, ils ont *interloqué*.

Du Latin *interloqui*.

INTERMEDE. subst. masc. Terme de Poësie Dramatique. Ce qu'on donne en spectacle entre les Actes d'une Comedie, pour amuser le Spectateur, tandis que les Acteurs reprennent haleine, ou changent d'habits, ou pour donner loisir de changer les decorations. Les *intermedes* sont de balets, faceties, Chœurs de Musique, &c. qui n'ont rien de commun avec la piece. *Intermede* bien imaginé. *Intermedes* de Musique, en Musique. Dans l'ancienne Tragedie le Chœur chantoit dans les *intermedes*, pour marquer les intervalles entre les Actes. Aristote & Horace donnent pour regle, de chanter pendant ces *intermedes* des chansons qui soient tirées du sujet principal. Mais dès qu'on eut ôté les chœurs, l'on introduisit des Mimes, des Pantomimes, des Ambolaires ou chanteurs, des danseurs, &c. pour amuser, ou delasser les spectateurs.

Intermede. Terme de Chymie. C'est une matiere étrangere que l'on mêle avec celle qu'on veut distiller, qui l'étend, en separe les parties, & l'expose davantage à l'action du feu.

INTERMEDIAIRE. adj. de tout genre. Qui est entre deux autres choses. Ce mot n'est pas fort en usage. Il ne se dit que dans cette phrase, Gages *intermediaires*; qui sont les gages d'un Office échus depuis la mort du titulaire jusqu'à ce que le successeur soit pourvû. L'Acad.

INTERMEDIAT. adj. & subst. Ce qui est entre deux. Il se dit du temps qui a cours depuis un certain point, jusqu'à un autre. Le tems *intermediat*. L'Acad. Il se dit particulierement des Lettres de Chancelerie, ou des arrêts qu'on donne à des Officiers pour jouïr des gages de leurs offices, qui sont échûs depuis la vacance, ou la mort de leur predecesseur, jusqu'à leur prise de possession. Il faut obtenir des Lettres d'*intermediat*, pour jouïr des gages qui ont cours dans le temps *intermediat* de la mort, & de la prise de possession; sinon on est sujet à en être recherché.

Dans les Societez Religieuses, on appelle congregations *intermediates*, les assemblées qui se tiennent entre deux Chapitres, soit Generaux, soit Provinciaux.

Tous ces mots viennent du Latin *intermedius*, qui est au milieu, qui est entre-deux.

INTERMINABLE. adj. de tout genre. Mot tout-à-fait nouveau; il se trouve dans la Lettre Pastorale de l'Archevêque de Paris, addressée aux nouveaux Réünis. Il signifie, Qui ne peut être terminé, qui ne peut avoir de fin. Ce Prelat pretend que sans l'autorité de l'Eglise, toutes les disputes de Religion sont *interminables*. Il faut s'en tenir à cette sagesse moderée de Saint Paul; autrement on tombe dans les questions desordonnées & *interminables*, proscrites par cet Apôtre. Boss. Si les Miracles de Jesus-Christ sont averez, sa Religion a des preuves plus que suffisantes; & sans s'embarasser en controverses *interminables* sur les Dogmes, ce point unique abrege tout & emporte une décision generale. L'Ab. Houtteville. L'Acad. n'a point ce mot.

INTERMISSION. s. f. Interruption, discontinuation. Une fievre continuë est celle qui est sans *intermission*. Il n'y a point de goute si violente qui n'ait quelque *intermission*. On travaille à ce bâtiment sans *intermission*, jour & nuit, Fêtes & Dimanches. On a declaré Heretiques les Euchites, qui disoient qu'il falloit prier Dieu sans *intermission*, & ne point vacquer à autre chose.

Du Latin *intermissio*.

INTERMITTENCE. s. f. Terme de Medecine. Interruption, cessation. L'*intermittence* du pouls. L'*intermittence* de la fievre.

INTERMITTENT, ente. adj. Terme de Medecine, qui ne se dit qu'en ces phrases: Fievre *intermittente*. Pouls *intermittent*, qui ne bat pas également; & des maladies qui viennent par accès & à diverses reprises. Les fievres continuës ne different qu'en degré des *intermittentes*. J. des Sç. Un pouls *intermittent* n'est pas toûjours un signe de la mort subite. Id.

Les Journalistes de Paris appellent fontaines *intermittentes*, celles qui coulent par reprises.

INTERNE. adj. m. & f. Qui est au dedans, qui ne paroît point au dehors, qui est caché. Tous les animaux ont un principe *interne* de corruption. Une fievre *interne*. Mal *interne*. On a recours aux causes *internes*, & occultes, quand on ne peut pas expliquer les effets extraordinaires de la nature. Nous ne connoissons la plupart des corps que par certains attributs; mais nous n'en connoissons pas la composition *interne*. Ob. M. Les contemplatifs sont l'objet de la raillerie de ceux qui ne sentent pas les operations *internes* du Saint Esprit. Fen. Les profanes se moquent de ces douceurs *internes* dont se vantent les Mystiques. Id.

Du

Du Latin *internus*.

INTERNONCE. s. m. Envoyé extraordinaire du Pape; Agent de la Cour Romaine qui fait les affaires du Pape en une Cour étrangere, pendant qu'il n'y a point de Nonce exprès & en titre. Un tel Abbé a été *Internonce* en Espagne. Les *Internonces* ne font aucune fonction de Jurisdiction Ecclesiastique en France, comme presque partout ailleurs. Wicq.

Du Latin *internuntius*, entremetteur.

INTEROSSEUX. adj. Terme d'Anatomie qui se dit de six muscles, ainsi appellez parcequ'ils occupent les trois espaces qui sont entre les os du metacarpe. Il y en a trois internes qui amenent les doigts de la main vers le pouce, & trois externes qui les en éloignent. Il y a aussi huit muscles *interosseux* qui remplissent les quatre espaces qui sont entre les cinq os du metatarse, quatre internes & quatre externes. Les internes amenent les quatre doigts du pied vers le pouce; les externes les en éloignent.

INTERPELLATION. subst. fem. Terme de Pratique, Sommation, commandement de repondre. Il faut qu'un Juge fasse trois *interpellations* à un accusé qui ne veut pas repondre, avant que de lui pouvoir faire son procès comme à un muet. On lui a fait plusieurs *interpellations* de declarer le domicile de sa partie, de cotter le regître où ces criées sont enregîtrées, sans qu'il y ait satisfait.

INTERPELLER. v. act. Sommer quelcun de faire une declaration, une reconnoissance, à quoi il est obligé, ou de rendre obeïssance à la Justice. Je vous *interpelle* de dire la verité. J'*interpelle* votre bonne foi, votre conscience. L'Acad. D'une commune voix on interpella de Prélat de nommer. Sc. de Pol. Il n'est guere en usage, qu'en termes de Palais. On l'a sommé & *interpellé* de subir l'interrogatoire. On l'a *interpellé* de se trouver chez le Notaire, chez le Commissaire, pour être present à un tel acte, à une telle assemblée, à la levée d'un scellé. On l'a *interpellé* de vuider des lieux, suivant l'arrêt qui l'y condamne.

Du Latin *interpellare*.

Interpellé, ée, part.

INTERPOLATEUR. s. m. Celui qui ajoûte quelque chose à un écrit ancien.

INTERPOLATION. s. f. Terme de Critique. Chose ajoûtée posterieurement à un ancien manuscrit. On conjecture que l'Evangile Hebreu de S. Mathieu est une traduction que les Nazaréens firent du Grec de cet Evangile, avec leurs additions & *interpolations*. Lenfant.

INTERPOLER. v. act. Inserer des choses fausses dans les manuscrits, les alterer, y transposer quelque mot. Les copistes ont defiguré plusieurs pieces anciennes, & les ont *interpolées*, en y ajoûtant des choses de leur temps.

Du Latin *interpolare*, raccommoder, rajuster, regratter une chose vieille, & la faire comme toute neuve.

INTERPOSER. v. act. Mettre entre deux. Il n'a guere d'usage dans le propre qu'en termes d'Astronomie. Quand une nuée dense, & opaque, *s'interpose* entre nous, & le Soleil, cela cause de l'obscurité. Mars, Jupiter, & Saturne sont retrogrades, quand la terre est *interposée* entre-eux & le Soleil. Roh. Ce qui est *interposé* entre l'œil & l'objet, peut changer l'apparence de l'objet. Du Latin *interpono*.

Interposer., au fig. se dit des personnes le plus souvent inconnuës, qu'on produit pour cacher, ou decouvrir quelque affaire. Il a sçu tout le secret de cette affaire par des espions & des gens qu'il a *interposez*.

Interposer, signifie aussi, S'entremettre pour accommoder des personnes. Ces gens s'alloient ruïner en procès, si un ami commun ne se fût *interposé* pour les accommoder.

On dit, aussi, s'*interposer* dans une affaire; pour dire, s'entre-mettre d'une affaire, dans une affaire.

Interposer, se dit aussi d'une autorité superieure qui intervient, pour regler & terminer quelque chose. Il a fallu que le Roi ait *interposé* son autorité pour regler le different de ces Princes. Il faut qu'un Juge *interpose* son decret pour rendre une adjudication valable. L'Empereur *interposa* son autorité. Ablan.

Interposé, ée, part. pass. & adj. Tout cela fut arrêté par des personnes *interposées*. Cet homme a mis tout son bien sous des noms empruntez & *interposez*, pour frustrer ses creanciers. En quelques endroits du Dauphiné, quelquefois deux villages situez sur deux montagnes differentes, & qui ne se pouvoient voir parceque d'autres montagnes plus hautes étoient entre-deux, ont commencé tout d'un coup de se voir par l'affaissement des montagnes *interposées*. *Hist. de l'Ac. des Sc.* de 1699.

INTERPOSITION. subst. fem. Situation d'un corps entre deux autres, qui les cache, qui empêche leur action. L'Eclipse du Soleil ne se fait que par l'*interposition* de la lune entre le soleil & nous: celle de la lune par l'*interposition* de la terre entre le soleil & la lune. L'*interposition* d'un nuage empêche que les rayons du Soleil ne viennent jusqu'à nous.

Interposition, se dit aussi d'une autorité superieure qui intervient. L'*interposition* de l'autorité du Pape est ce qui confirme les Conciles.

Interposition, est aussi une formalité dans les decrets, qui se fait après la certification; on y fait les encheres de l'heritage saisi, & à l'assise suivante se fait l'adjudication finale.

INTERPRETATION. s. f. Explication, traduction, commentaire. Une *interpretation* forcée. Ce passage est obscur, il en faut chercher l'*interpretation* dans le Commentaire. Les uns donnent l'*interpretation* litterale, les autres l'allegorique. Il faut temperer par de saines *interpretations* les excessives exaggerations des Mystiques. Boss. Cela est sujet à *interpretation*. Se pourvoir en *interpretation* d'arrêt. Il n'y a rien qui ne puisse recevoir une *interpretation* favorable, & une sinistre *interpretation*. Les *interpretations* des presages, des songes, des signes du Ciel, sont vaines, & sans aucun fondement assûré. L'Eglise bannit les *interpretations* arbitraires qui font passer les pensées des hommes pour l'Ecriture; elle ne reçoit que celles qui sont conformes à la tradition des siecles precedens. Boss. Tant d'*interpretations* diverses affoiblissent & dissipent la verité. Mont. Combien d'*interpretations* qui ont besoin d'*interpretation*! Id. Il n'est point d'ouvrage de litterature qui demande tant de talens & une si grande étenduë de sçavoir, que l'*interpretation* de la Sainte Ecriture. Huetiana.

INTERPRETE. adj. & subst. masc. & fem. Celui qui fait entendre les sentimens, les paroles, les écrits des autres, lorsqu'ils ne les entendent pas; qui traduit, qui explique d'une Langue dans une autre. Bon, sçavant, fidelle *interprete*, mauvais *interprete*. Il a traduit cette harangue non pas en simple *interprete*, mais en Orateur. Les Traducteurs sont les *interpretes* des écrits composez en une Langue inconnuë à ceux qui les lisent. Les Septante *interpretes* de la Bible. Quelle beauté ne se tiendroit pas heureuse, d'inspirer à son Amant une passion aussi tendre, que celle qu'un Auteur Grec, ou Latin, inspire à son respectueux *interprete*? Font. Les Commentateurs sont les *interpretes* des Auteurs obscurs, soit qu'ils ayent voulu cacher

cacher leurs pensées, soit qu'ils n'ayent pas eu l'adresse de les expliquer, soit que l'éloignement des lieux, ou des tems, y ait apporté de l'obscurité. Il y a plus à faire d'interpreter les *interpretes* que d'interpreter le Texte. MONT. Souvent les interpretations & les *interpretes* renversent la Loi & la detruisent. PATRU. *Interpretes* Daufins.

On appelle aussi *Interprete*, un Truchement, celui qui interprete ce qui se dit par un Ambassadeur, par un Prince, &c. dans une Audience publique, les Lettres, Traitez, &c. *Interprete* de la porte. Il y a chez le Roi plusieurs *Interpretes* aux Langues. Un *Interprete* pour les langues Arabe & Syriaque. Un pour la Langue Greque, &c. Les dechiffreurs de lettres en chiffre se qualifient aussi Secretaires, & *Interpretes* de sa Majesté. Les *Interpretes* & Truchemens de navires sont des Officiers qui doivent être reçus en Amirauté. En ce sens on dit, ils se parlent par *interprete*.

Ce mot vient du Latin *interpres*, *interpretari*. Isidore dit qu'*interpres* est composé de la proposition *inter*, & de *partes*. L'*interprete* tient le milieu entre deux parties ou deux personnes, pour leur faire entendre mutuellement leurs pensées. D'autres le font venir d'*inter* & de *praes*, *il est*, *fidejussor*, *celui qui se porte pour caution*. L'*interprete* sert en quelque façon de caution à deux personnes qui ne s'entendent pas.

INTERPRETE, signifie aussi quelquefois, Prophete, Prêtre, Devin, ou celui qui annonce, & qui explique les secrets de la nature, ou les volontez des Superieurs. Les Physiciens sont les *interpretes* de la nature, ils decouvrent le secret de ses operations. Les Prophetes sont les *interpretes* de la volonté de Dieu. Les Prêtres Payens, & ceux qui rendoient les oracles, se vantoient d'être les *interpretes* des Dieux, des Destinées. Les Poëtes se sont appellez aussi les *interpretes* des Dieux, parce qu'ils parloient leur langage. Les *interpretes* des songes, des presages, du vol des oiseaux, & tous les autres qui se sont mêlez de divination, ont pris la même qualité. La conscience est à notre égard l'*interprete* des volontez de Dieu. OR. M. Les Conciles ne sont point des *interpretes* infaillibles du sens de l'Ecriture. CL.

On dit aussi d'un Envoyé qui a une lettre de creance, & des instructions secrettes, qu'il est l'*interprete* des volontez de son Prince. Quand le Roi tient son lit de Justice, son Chancelier est son *interprete*, & declare sa volonté.

On dit dans le discours familier à celui qui juge des pensées, des paroles, ou des actions d'autrui, qui se mêle de les expliquer à sa fantaisie: Vous êtes un bon, ou un mauvais *interprete* de mes sentimens. Rien n'est plus gênant dans la conversation que ces subtils *interpretes* des pensées d'autrui, qui donnent à toutes choses un sens mysterieux. BAL. Je ne pretends point m'ériger en *interprete* des secrets de l'Etat. BOSS.

INTERPRETE, se dit en Morale de quelques signes qui decouvrent les passions, les secrets mouvemens du cœur, de l'ame. Les yeux sont les *interpretes* de l'ame, des desirs d'un cœur amoureux, & discret. Les soupirs sont les *interpretes* d'une grande douleur. Cette affaire parle toute seule, elle n'a pas besoin d'*interprete*. La voix & la langue ont été données à l'homme, pour être les *interpretes* de ses pensées. LA CHAM. Le peuple prend les évenemens pour les *interpretes* de la volonté du Ciel. FL. La parole est l'*interprete* de l'esprit, & du cœur. BELL.

Mais un cœur pour parler, n'a-t-il qu'un interprete?
Ne dit-on rien des yeux quand la bouche est muette? RAC.
Je puis fermer les yeux sur vos flames secretes,
Tant que vous vous tiendrez aux muets interpretes. MOL.

INTERPRETER. v. act. Traduire d'une Langue dans une autre. Les Septante ont *interpreté* l'Ancien Testament. Cet Ambassadeur a fait un discours à ce Prince qui fut *interpreté* en François.

INTERPRETER, n'est autre chose, si l'on prend ce mot à la rigueur, que rendre si exactement la pensée d'un Auteur, en une autre Langue, que ceux qui en lisent la version, ayent justement la même pensée, que l'Auteur de l'original vouloit faire naître dans l'esprit de ceux pour qui il écrivoit. LE CL. Il suit de là qu'il est impossible de faire aucune version parfaite, sur tout de l'Hebreu, à cause de la difference des Langues. ID. Il signifie aussi, Expliquer; faire entendre une chose obscure, la rendre claire. J. CHRIST fut trouvé à douze ans dans le Temple qui *interpretoit* les Ecritures. Il les *interpreta* aussi aux Pelerins d'Emmaüs, St. Luc. Chap. 24. Joseph *interpreta* le songe de Pharaon. Daniel *interpreta* le songe de Nabuchodonosor, & même lui declara ce qu'il avoit songé. Daniel Chap. 2. Il avoit *interpreté* cela d'une grande famine qui devoit arriver. ABLAN. C'est à la raison à *interpreter* l'Ecriture, & à en chercher le veritable sens. S. EVR. Il appelle à S. Paul de tous ceux qui l'ont mal *interpreté*.

Du Latin *interpretari*.

Autrefois on se bornoit dans les Ecoles à *interpreter* Aristote, le Maître des Sentences, S. Thomas.

En termes de Pratique, on dit, *interpreter* un arrêt, quand on l'explique par un second arrêt. La Cour en *interpretant* l'arrêt d'un tel jour, a ordonné que &c.

INTERPRETER, se dit aussi pour, Prendre une chose, un discours, en bonne ou en mauvaise part. Je ne sçai comment cette conduite sera *interpretée* à la Cour. Cela peut être diversement *interpreté*. Ses ennemis l'*interpretent* tout autrement; l'*interpretent* malignement, malicieusement, sinistrement. *Interpreter* favorablement une bulle. PASC. Il vaut mieux *interpreter* favorablement des ceremonies affermies par l'observation de tant de siecles, que de dechirer l'Etat & l'Eglise tout à la fois. GROTIUS. Les gens de mauvaise humeur *interpretent* mal tout ce qu'on leur dit. BELL.

INTERPRETÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTERREGNE. s. m. Temps pendant lequel un Royaume est vacant, ou sans Chef. Dans les Royaumes hereditaires il n'y a point d'*interregne*, ou du moins ils y sont rares. Publier l'*interregne*. Après la mort de Childeric II. il y eut un *interregne* de quatre ou cinq mois. Après celle de Thierri II. il y eut un *interregne* qui dura cinq ou six ans. CORDEMOI. Dans les Royaumes électifs les *interregnes* sont sujets aux troubles, & aux factions.

Il se dit aussi des Etats gouvernez par d'autres que par des Rois. Du tems des Juges d'Israël, il y eut de longs *interregnes*. Après la mort du Doge de Venise l'*interregne* est fort court. On appelle aussi *interregne*, la vacance du Saint Siege.

Quelques Auteurs même employent ce terme dans un sens plus general. Les Directeurs brouillent quelquefois les femmes avec leurs maris, pour profiter de l'*interregne*. LA BR. c'est-à-dire de l'interruption de l'union, & de l'amitié.

Du Latin *interregnum*.

INTERREX. s. m. Magistrat Romain qui avoit la Regence pendant les troubles ou les dangers de la Republique. Cette Magistrature étoit établie dans l'ancienne Rome, & presque aussi ancienne que la ville même.

Ce nom est purement Latin, & signifie à la lettre *Entre-roi*. Du Rier l'a ainsi rendu dans sa Traduction de Tite-Live. On a conservé le mot Latin dans notre Langue. Il n'y avoit que les Patrices qui eussent droit d'être l'*Interrex*.

INTERROGANT. adj. m. Terme de Grammaire. C'est une ponctuation qui sert à marquer les endroits où l'Auteur parle en interrogeant, afin que le Lecteur varie & éleve alors un peu sa voix. En ce cas l'article, c'est-à-dire, le nominatif se met toûjours après le verbe. Ne pourrois-*tu* pas le contraindre? Est *il* donc vrai? D'où sçais-*tu* cela? Un point *interrogant* se marque d'un point & d'une petite *s* renversée au dessus en cette sorte?

On dit aussi absolument, un *interrogant*.

INTERROGAT. s. m. Terme de Pratique. Question, demande qu'on fait en Justice, & dont on attend reponse. On lui a fait cent *interrogats* sur lesquels il n'est point preparé. Il a repondu à un tel *interrogat*, que ce fait ne regardoit point le procès, & qu'il n'étoit pas obligé d'y repondre. On dit communément à un homme qui fatigue par des questions continuelles, qu'on n'a que faire de tous ses *interrogats*.

INTERROGATEUR. s. m. Terme odieux dont on se sert pour designer ces importuns qui font des questions continuelles. Il faut éviter la compagnie de cet homme-là, c'est un *interrogateur* perpetuel. Il ne se dit qu'en riant.

INTERROGATIF, IVE. Terme de Grammaire. Qui marque une interrogation, qui sert à interroger. *Quoi? Comment? Qu'est-ce?* sont des particules *interrogatives*. *Que dites-vous? Que faites-vous?* sont des phrases *interrogatives*. Quand la troisiéme personne du verbe *interrogatif* finit en *a* ou en *e*, on insere un *t* entre deux petites barres: Parla-*t*-*il* hier à vous? aime-*t*-*il*?

INTERROGATION. s. f. Demande de quelque chose dont on veut être éclairci. Il y a des impertinens qui fatiguent par le nombre d'*interrogations* qu'ils font à ceux qui veulent bien les écouter.

INTERROGATION, est aussi une figure de Rhetorique. C'est une espece d'apostrophe que celui qui parle se fait à lui-même, ou aux autres. On ne peut nier que ces sortes de figures ne donnent beaucoup plus de mouvement, d'action, & de force au discours. Il n'y a rien qui imite mieux la passion que cette maniere vive & violente de se faire des *interrogations*, & de se repondre sur le champ à soi-même. BOI. On le peut remarquer dans ces vers de Racine:

. . . He bien Titus que viens-tu faire?
Berenice t'attend, où vas-tu temeraire?
Tes adieux sont-ils prêts? T'es-tu bien consulté?
Ton cœur te promet-il assez de cruauté?
Car enfin au combat qui pour toi se prepare,
C'est peu d'être constant, il faut être barbare.
Soutiendrai-je ses yeux, dont la douce langueur
Sçait si bien découvrir les chemins de mon cœur?

INTERROGATOIRE. s. m. Terme de Pratique. Acte judiciaire que fait un Juge, ou un Commissaire à ce deputé, pour interroger une partie, à laquelle il fait prêter serment de repondre la verité sur les faits sur lesquels elle sera interrogée. Dans le civil on ne prête l'*interrogatoire* que sur les faits & articles qui ont été communiquez, mais non pas dans le criminel. L'accusé doit repondre sur le champ & sans communication, s'il y a des conclusions à peine afflictive. Le dernier *interrogatoire* se prête sur la sellette & en presence de toute la Chambre. Par l'Ordonnance de 1670. tout homme est tenu de repondre par sa bouche & sans conseil, si ce n'est en certains cas énoncez dans l'art. 8. La partie civile peut prendre droit par l'*interrogatoire*, & la confession de l'accusé, sans qu'il soit besoin de recoller ni confronter les temoins: mais le Procureur du Roi ne le peut, parce que l'aveu de l'accusé fait bien preuve pour l'interêt civil, & non pour le crime. Si cependant il n'échet point de peine afflictive, le Procureur du Roi peut prendre droit par l'*interrogatoire*. En matiere criminelle la partie civile, & le Procureur du Roi, peuvent administrer au Juge les faits sur lesquels il veut faire prêter l'*interrogatoire* au criminel. L'*interrogatoire* doit être communiqué à la partie civile, & au Procureur du Roi. Ce criminel s'est couppé dans le second *interrogatoire* qu'il a subi. Autrefois nul n'étoit tenu de se condamner par sa bouche, & même dans la fulmination des Monitoires on ajoûtoit cette clause, *demptâ parte & consilio*. On fait aussi des *interrogatoires* sur faits & articles, en matiere civile.

INTERROGATOIRE, est aussi l'acte qui est reçu, & redigé par écrit par le Greffier, qu'il delivre ensuite. L'*interrogatoire* n'est pas une piece secrete du procès criminel. On le delivre à celui qui le demande. On donne un executoire à un accusé pour remboursement des frais de la levée de son *interrogatoire*.

INTERROGER. v. act. Faire une demande à quelcun, & attendre sa reponse. Un Catechiste, un Examinateur *interroge* un enfant, un Recipiendaire, sur les points de sa croyance, sur la doctrine, pour connoître sa capacité. Un Juge *interroge* un accusé, après avoir pris serment de lui, sur des faits dont il veut être éclairci. Quelques Casuistes prétendent qu'on ne doit point faire prêter serment à l'accusé avant que de l'*interroger*, parce que n'étant pas obligé de s'accuser lui-même, on lui fait faire un faux serment. Les particuliers s'*interrogent* souvent l'un l'autre sur des questions qu'ils se font, sur la curiosité qu'ils ont d'aprendre quelque chose. On *interroge* les couriers, les voyageurs, pour sçavoir des nouvelles, pour sçavoir ce qu'ils ont vû de nouveau, d'extraordinaire. Socrate excelloit sur tout à refuter les erreurs, & à *interroger* si adroitement ceux qu'il en vouloit convaincre, qu'il tiroit de leur propre bouche leur condamnation. J. DES SÇ.

Du Latin *interrogo*.

INTERROGER, se dit aussi des Orateurs qui par une figure de Rhetorique font des questions à leurs parties, & souvent à des choses inanimées dont ils n'attendent point de reponse.

INTERROGER, se dit fig. pour examiner. *Interrogez* le bon sens & voyez ce qu'il vous dira. *Interrogeons* sur cela l'Evangile & n'en croyons point la corruption de notre cœur. Il ne faut qu'*interroger* la conscience, & faire attention à ce qu'elle nous crie.

INTERROGÉ, ÉE. part. pass. & adj. C'est par ce mot que commencent tous les articles d'un interrogatoire criminel. *Interrogé* s'il a fait &c.

INTERROMPRE. v. act. J'*interromps*, j'*interrompois*, j'*interrompis*, j'ai *interrompu*, j'*interromprai*, que j'*interrompe*, que j'*interrompisse* ou j'*interromprois*. Coupper la parole à quelcun au milieu du discours, l'empêcher de continuer. Les Avocats ont la mauvaise coûtume de s'*interrompre* souvent. On peut *interrompre* une partie, quand elle allegue une chose fausse. Il est très-incivil d'*interrompre* celui qui fait un recit. BELL. Ce Predicateur a été *interrompu* au milieu de son discours. Quand un homme a la liberté de haranguer le Peuple, sans qu'il soit permis de l'*interrompre*, il est très dangereux de lui donner en même tems le privilege de dire impunément ce qu'il veut. PENS. LIB.

Lib. Les parentheses trop longues *interrompent* le fil d'un discours, d'une narration. En *interrompant* celui qui parle, c'est lui dire tacitement que ce qu'on va dire vaut mieux que ce qu'il disoit. Ob. M. Autrefois les Auditeurs *interrompoient* quelquefois le Predicateur par leurs acclamations. Bib. Univ. En Italie on *interrompt* souvent le musicien par des cris d'applaudissement. Mem. de Tr. Il faut être tellement maître de son discours, qu'on puisse souffrir sans impatience d'être *interrompu*. La Langue.

On dit dans le discours familier, sans vous *interrompre*, pour faire une sorte d'excuse de ce qu'on *interrompt* le discours de quelqu'un.

Du Latin *interrumpo*.

Interrompre, se dit aussi de la cessation de tout autre travail. Ce bâtiment royal a été *interrompu* par la guerre qui est survenuë. Le jugement de ce procès a été *interrompu* par les Fêtes. Cet Auteur a été obligé d'*interrompre* son ouvrage. *Interrompre* ses occupations. Ablan. Des protestations sont bonnes pour *interrompre* une prescription.

Interrompre, se dit aussi en parlant des empêchemens, des obstacles qu'on met au cours d'une riviere, & des coupures & des traverses qu'on fait à une chaussée, à une allée, à un chemin, à une avenuë & autres choses semblables. Cette allée est *interrompuë* par un fossé qui la traverse. On a fait une digue, un bâtardeau pour *interrompre* le cours de la riviere.

Interrompu, uë. part. pass. & adj.

INTERRUPTION. subst. fem. Action d'interrompre. Un Orateur a de la peine à se remettre aprés de frequentes *interruptions*. Un homme de lettres ne doit point avoir d'affaires qui apportent de l'*interruption* à ses études. Les miracles sont des *interruptions* des loix generales. Cette *interruption* est venuë mal-à-propos. *Interruption* de travail. L'*interruption* du commerce.

Et quelquefois dormant sans interruption,
Je reçois en fursant la benediction. Senlec.

Dans le Droit, *interruption* se dit en matiere de prescription, & en matiere de possession. Il y a *interruption* de prescription quand on fait quelques procedures, ou actes authentiques de possession contre celui qui prétendoit prescrire. En matiere de *prescription* il y a *interruption*, quand on fait quelque acte contraire, ou qu'on presente un titre nouvel. En matiere de possession, l'*interruption*, ou l'action d'*interruption*, est quand un créancier fait assigner le tiers détenteur d'un héritage, pour voir déclarer l'héritage affecté & hypothequé à sa dette, à l'effet d'être payé sur le même héritage, aprés la discussion du principal débiteur.

Du Latin, *interruptio*.

Interruption, est aussi une figure de Rhetorique par laquelle on interrompt soi-même brusquement son discours, pour marquer quelque passion : Exemple,

Je brûle, je l'adore, & loin de la bannir . . .
Ah! c'est un crime encor dont je la veux punir. Rac.

INTERSECTION. s. f. Terme de Geometrie. Point, où deux lignes ou deux cercles se couppent l'un l'autre. L'angle se fait dans l'*intersection* de deux lignes inclinées. L'équinoxe arrive quand le soleil est dans l'*intersection* de l'Equateur & de l'Horison. L'*intersection* du Meridien & de l'Horison marque le vrai point du midi.

Du Latin *intersectio*.

INTERSTICE. subst. masc. Terme de Droit, qui se dit des intervalles de tems qui sont reglez, ou marquez par les loix. Il ne se dit guére qu'en parlant du tems que l'on observe entre la reception de deux ordres sacrez. Garder les *interstices*. Les *interstices* sont ordinairement de trois mois. Dispenser des *interstices*. Il faut obtenir une dispense de Rome appellée *extra tempora*, quand on veut se faire promouvoir aux Ordres sans garder les *interstices* de Droit ; c'est-à-dire, sans passer par les degrez inferieurs, & sans observer les tems reglez par l'usage de l'Eglise.

Ce mot vient du Latin *interstitium*, qui signifie la même chose, & qui vient de la preposition *inter*, & du verbe *stare*.

On appelle aussi en Anatomie, *interstices* ciliaires, de petits filamens faits comme les cils ou le poil des paupieres, qui servent à soûtenir le cristallin de l'œil, & selon quelques-uns, à le dilater, & à le resserrer.

INTERVALLE. s. m. Distance, espace qui est entre deux extremitez. Il se dit des lieux, & des tems. L'inegalité des *intervalles* des fenêtres ôte la symmetrie d'un bâtiment. Il faut laisser de l'*intervalle* entre les lignes de ce texte pour y mettre de la glose. Il y a un *intervalle* infini entre Dieu & les creatures. Toute l'Astrologie n'a pû encore definir l'*intervalle* qui est entre Saturne & les étoiles fixes. Kepler le met de 60. millions de lieuës.

Ce mot vient du Latin *intervallum*, qui ne signifie autre chose, selon Isidore, que *spatium inter fossam & murum*.

On dit, en termes de Guerre, Remplir les *intervalles*. Ablan.

Intervalle de temps, est la distance d'un certain temps à un autre. Il y a un *intervalle* de 612. ans entre l'Epoque des Chrétiens, qui est la naissance de Jesus-Christ, & celle des Mahometans, qui est l'Hegire, ou la fuite de Mahomet. Les vibrations d'une pendule se font par des *intervalles* égaux. Tout mouvement est composé d'*intervalles* de mouvement & de repos. Huetiana. On se figure d'ordinaire fort imprudemment un *intervalle* de penitence entre la vie & la mort. Flech. Il faut mettre quelque *intervalle* entre les soins de la terre & la mort.

Intervalle, se dit aussi des nombres & proportions, tant en Musique qu'en Arithmetique. L'Octave, la Quinte, la Quarte, sont des *intervalles* de Musique. Toute consonance ou dissonance n'est qu'un *intervalle* d'un certain nombre de tons. L'*intervalle* de la proportion arithmetique est toûjours égal 2. 4. 6. ou 6. 12, 18. L'*intervalle* harmonique est la distance d'un son grave à un aigu.

Intervalle, se dit aussi des choses qui ne sont pas continuées, qui se font à diverses reprises. On ne travaille à cet attelier que par *intervalles*. La fievre, la goutte, sont des maladies qui ne prennent qu'à certains *intervalles*, par accès. Il n'y a guere de fou qui n'ait quelques bons *intervalles*. Si les foux ont quelquefois de bons *intervalles*, les sages en ont aussi de mauvais. Ob. M. La boufonnerie ne divertit un honnête homme que par *intervalles*. St. Evr. Ces amis ne se visitent que par *intervalles*, c'est-à-dire, de temps en temps. Les tremblemens de terre ne viennent que par *intervalles*. On fait joüer des violons, danser des ballets dans les *intervalles* des Actes d'une Comedie.

INTERVENANT, ante. adj. Terme de Palais. Celui qui se rend partie en un procès pour y conserver ses interêts. Les parties *intervenantes* doivent faire apparoir de leurs interêts, avant que d'être reçuës en cause.

Il est aussi substantif. L'*intervenant* a été condamné.

INTERVENIR. v. n. J'*interviens*, j'*intervenois*, j'in-

j'*intervins*, je suis *intervenu*, j'*interviendrai*, que j'*intervienne*, que j'*intervinsse*, ou j'*interviendrois*. Ce mot est de Pratique, & veut dire, Se rendre partie incidemment en un procès pendant entre un demandeur & un deffendeur. Les acheteurs font *intervenir* en cause leurs vendeurs pour les garentir. Il est *intervenu* un devolutaire qui a emporté le Benefice que deux autres contestoient.

Du Latin *intervenio*.

INTERVENIR, signifie aussi, Entrer en une affaire pour l'accommoder, pour en être le mediateur. Quand deux Princes sont en guerre, il en *intervient* quelcun qui offre sa mediation pour les accommoder.

INTERVENIR, signifie aussi, Parler dans un contrat, soit pour se rendre caution, soit pour l'autoriser, y consentir, le ratifier. A ce faire est *intervenu* un tel, qui s'est rendu pleige & caution, & s'est obligé solidairement au contenu du present contrat. Le mari est *intervenu*, qui a autorisé sa femme. Sont *intervenus* les parens du mineur, qui ont approuvé, & ratifié son mariage.

INTERVENIR, signifie aussi, Survenir; & se dit en parlant des incidens qui changent la face d'une affaire, ou qui l'interrompent. Le mariage seroit deja fait, sans la guerre qui est *intervenuë*, sans un procès qui a divisé la famille.

INTERVENIR, signifie aussi, Interposer son autorité. Les Princes avoient des differens qui les auroient ruïnez, si l'autorité Royale n'y fût *intervenuë* pour les accorder. Qu'on mette un Prédicateur Mahometan, un Socinien, un Papiste & un Réformé dans une Ville, sans que le Magistrat y *intervienne* par son autorité, ni Dieu par son Esprit & ses Miracles, & vous verrez bien-tôt la vérité succomber entierement. JUR.

INTERVENIR, se dit aussi de tous les arrêts, jugemens & reglemens qui viennent de la part des Juges ou des Superieurs. Il est *intervenu* sentence adjudicative des conclusions du demandeur, *intervenu* arrêt confirmatif de la sentence. Il est *intervenu* decret de prise de corps contre lui.

INTERVENU, UË. part. & adj.

INTERVENTION. subst. fem. Terme de Palais. Action par laquelle on se rend partie en une affaire. Il faut faire recevoir & regler sa Requête d'*intervention*, avant que d'y faire prononcer. Fournir des moyens d'*intervention*, mettre en état son instance d'*intervention*.

INTERVENTION, se dit aussi de ceux qui parlent dans les contrats, qui les souscrivent, quoi qu'ils ne soient pas les principaux contractans. Il n'auroit pas prêté son argent à un tel, sans l'*intervention* de son pere qui s'est rendu caution.

INTERVENTION, en parlant de Poëme Epique, signifie l'entremise des Dieux dans l'action principale du Poëme. L'*intervention* des Dieux est nécessaire au Poëme Epique. ST. EVR.

INTERVERTIR. v. act. Renverser. *Intervertir* l'ordre de la succession à la Couronne. J. DES SÇ.

Du Latin *interverto*.

INTESTAT, ATE. adj. Terme de Pratique. Qui meurt sans faire testament. L'heritier ab *intestat*, est celui qui est heritier par un autre droit que par un testament. Autrefois ceux qui mouroient *intestats* étoient tenus pour damnez, & pour infames. Car comme par les Canons des Conciles on étoit tenu d'appliquer en œuvres pies une partie de ses biens, que Matthieu Paris dit être du moins la dixiéme, pour le salut de son ame, celui-là étoit reputé en avoir abandonné le soin, qui avoit manqué à faire un testament, & des legs pieux. On a commandé en quelques Conciles aux Prêtres, d'exhorter les moribonds à donner une partie de leurs biens à l'Eglise, ou aux pauvres: ce qui a été si avant, qu'on denioit l'absolution, & le viatique, à ceux qui ne deferoient pas à leurs exhortations, desorte qu'ils ne mettoient point de difference entre ces *intestats* & les desesperez qui s'étoient procuré la mort, & on les privoit de sepulture. Cela donna lieu à un arrêt du 19. Mars 1401. rapporté par Pasquier, qui fait deffenses à l'Evêque d'Amiens d'empêcher, comme il faisoit, la sepulture des decedez *ab intestat*, & qui ordonne que les *intestats* seront ensevelis, & enterrez sans lettres de permission. Quelquefois les heritiers, pour sauver l'honneur du deffunt, demandoient à être reçus à faire testament pour lui. Pithou cite un arrêt du Parlement de Paris en 1605. par lequel il est enjoint aux Curez & Vicaires de Paris, de differer l'inhumation des morts jusqu'à ce qu'on eût exhibé leur testament. Voyez Du Cange qui traitte amplement cette matiere, & qui temoigne que tous les biens meubles de ceux qui étoient morts sans confession, sans avoir reçu le viatique, & sans avoir fait des aumônes par leur testament, quoyqu'ils fussent morts de mort subite, étoient confisquez au profit des Seigneurs, & en quelques lieux au profit des Evêques. On en voit encore quelques vestiges dans les anciennes Coûtumes de Normandie.

Cette expression, *ab intestat*, veut dire, sans testament; elle marque qu'une chose arrive sans qu'il y ait eu de testament fait, ou à cause qu'il n'y a point eu de testament fait. Mort *ab intestat*. Heritier *ab intestat*. On distingue *intestat* de fait, & de droit: de fait, lorsqu'une personne meurt sans faire effectivement de testament: de droit, lorsqu'elle fait un testament qui est nul, & cassé; alors les heritiers legitimes succedent *ab intestat*.

Du Latin *intestatus*.

INTESTIN, INE. adj. Ce mot est Latin & signifie, Qui est interieur, qui est en dedans. La terre a des feux, des vents *intestins* qui causent les tremblemens de terre. C'est la chaleur *intestine* qui produit les vapeurs qui font les metaux & les mineraux, & qui les cuit. Le mouvement *intestin* des parties insensibles du sang. J. DES SÇ.

Du Latin *intestinus*.

INTESTIN, se dit aussi en parlant des maux dont les causes sont cachées. Il a une fievre *intestine* ectique, qui le mine, qui le fait mourir. Il a une douleur *intestine* dont on ne voit aucune cause apparente.

INTESTIN, se dit aussi figurément. Les vices *intestins*, comme l'hypocrisie, sont les plus difficiles à guerir. Cet homme a quelque passion, quelque affliction *intestine* qui le rend chagrin, qu'il ne veut decouvrir à personne. On appelle guerre *intestine*, discorde *intestine*, la guerre civile, parcequ'elle se fait dans l'interieur de l'Etat. Nos troubles *intestins* avoient long temps desolé le Royaume. On le dit aussi des dissentions domestiques. La jalousie avoit allumé une guerre *intestine* entre les époux.

INTESTIN. s. m. Terme d'Anatomie. C'est ce que le peuple appelle *boyau*, qui est un corps long, rond & creux, qui va depuis le ventricule jusqu'au bout de l'anus, qui est tortillé en divers plis, tours & retours. Les *intestins* servent à digerer, à purifier, à distribuer le chile & à vuider les excremens. C'est une substance charnuë en dedans, & membraneuse par dehors, qui a une infinité d'arteres, de veines, de nerfs, de fibres, de veines lactées. Les *intestins* sont composez de cinq tuniques ou membranes, dont la premiere ou l'externe est com-

r une ; c'est une production du peritoine. La seconde ou celle qui suit la membrane commune, s'appelle la celluleuse de Ruysch, qu'on decouvre en soufflant; elle contient de la graisse dans quelques animaux. La troisiéme est la musculaire, composée de deux rangs de fibres, d'annulaires & de longitudinales. Le mouvement successif des parties de ces deux rangs de fibres cause aux *intestins* des ondulations continuelles, qu'on nomme le mouvement peristaltique des *intestins*. La quatriéme est la membrane nerveuse, qui est composée de fibres nerveuses, entrelacées de vaisseaux sanguins très fins, & disposées de même que celles de l'estomac. Cette membrane étant beaucoup plus ample que les autres forme des rides ou rugositez, appellées *valvules connivemtes*, qui ressemblent à des segmens de cercle, étant plus grandes & plus proches l'une de l'autre dans les petits *intestins* que dans les gros, où elles semblent plus larges & semblent principalement destinées à soutenir le poids des excremens : quant aux autres, elles retardent le mouvement du chyle, & lui opposent directement les embouchures des veines lactées, qui sont à la partie superieure des valvules, pour le faire entrer avec plus de facilité. Elle a aussi un grand nombre de petites glandes, de l'usage desquelles on ne convient pas. La cinquieme membrane est la veloutée, qui sert à soutenir les extremitez des conduits excretoires, & les principes des veines lactées, ce qui fait qu'elle paroît percée d'une infinité de troux. Il y a apparence que son usage est de separer le chile. Les *intestins* reçoivent des vaisseaux sanguins, qui sont les arteres mesenteriques; la superieure pour les *intestins* grêles; l'inferieure pour les gros, & les veines Mesaraïques qui vont se rendre à la veine porte. Ils reçoivent des nerfs de la paire vague & de l'intercostal. Tous les *intestins* qui occupent un petit espace se trouvent attachez au mesentere, qui empêche qu'ils ne s'embarassent entre eux. Les *intestins* retiennent quelque tems les alimens qui achevent de s'y cuire, & de se convertir en une liqueur blanche qu'on appelle *chile*. Ce chile est ensuite exprimé à plusieurs reprises dans les vaisseaux lactées, par la propre contraction des *intestins*, & par la pression du diaphragme & des muscles de l'abdomen. Les *intestins* ont sept fois la hauteur d'un homme, ou selon Hippocrate, treize coudées. L'*intestin*, quoique continu, se divise en six, *duodenum*, *jejunum*, *colon*, *ileon*, *cæcum & rectum*, qui sont expliquez à leur ordre. Les trois premiers s'appellent les *intestins grêles*; & les trois derniers, les *gros intestins*.

Les Medecins les appellent en Latin *intestina*, & en Grec *entera*, & vulgairement *chorda* : de là vient qu'on appelle de ce nom les cordes de luth, parce qu'elles sont faites de boyaux dessechez.

Les femmes Hottentotes s'entourent les jambes d'*intestins* d'animaux ou de petites peaux, tant pour se guarantir des piquures d'épines quand elles vont dans les bois, que pour avoir un remede toûjours prêt contre la faim en cas de besoin. P. TACHARD.

INTESTINAL, ALE. adj. Terme d'Anatomie. Qui est dans les intestins, qui sert aux intestins, qui s'y rapporte. La veine *intestinale*, ou l'*intestinale*, va se joindre à la veine porte, avant qu'elle se perde, & qu'elle entre dans la partie cave du foye. DIONIS. Une colique *intestinale*. Le canal *intestinal* est cette longue suite de boyaux qui commence au pilore & finit à l'anus.

INTHRONISATION. s. f. L'entrée d'un Prélat en possession de son Siege Episcopal. On a fait quelquefois des oppositions, des protestations à l'*inthronisation* de quelques Evêques.

Quelques-uns écrivent *intronisation*. Le Concile de Latran, tenu en 1179. défend comme des abus horribles, de rien exiger pour l'*intronisation* des Evêques & des Abbez. FL. *Hist. Eccles.*

INTHRONISER. v. act. Mettre en possession d'une dignité, d'une Prelature. Cet Evêque a été *inthronisé* avec grande ceremonie, avec grande acclamation du peuple. A peine Honoré II. eut-il payé le tribut que tous les hommes doivent à la nature, que quelques Cardinaux de ses plus familiers avec le Chancelier Haimeri, se presserent de faire une élection, & dès le grand matin ils élurent Gregoire, Cardinal de St. Ange, qu'ils nommerent Innocent II. le revêtirent des Ornemens Pontificaux, l'*intronisèrent*, le menerent dans les lieux dont il devoit prendre possession, selon la coûtume, puis publierent la mort d'Honoré qu'ils avoient tenu cachée jusqu'alors. MARSOLIER.

INTHRONISÉ, ÉE. part.

INTIMATION. s. f. L'acte par lequel on intime. Signification ou déclaration, qu'on fait à quelcun par un acte judiciaire. On a fait l'*intimation* de la vente des meubles d'un tel à un tel jour. On a fait de suffisantes *intimations* à tous les opposans, de se trouver à l'assemblée des creanciers pour la vente d'une terre. Tous les exploits d'assignation du Châtelet concluent par cette ancienne formule, *a intimation*, qui veut dire, avec declaration qu'on fait du dessein qu'on a de poursuivre incessamment l'affaire, & d'obtenir ses avantages. L'*intimation* du Concile.

Ce mot vient du Latin *intimatio*, du verbe *intimare*, qui signifie, Faire entrer une chose fort avant, faire connoître, déclarer quelque chose d'une maniere qu'on ne puisse point pretendre cause d'ignorance.

INTIMATION, se dit plus ordinairement de l'exploit que fait donner un appellant à celui qui a obtenu sentence à son profit, pour la voir reformer par un Juge superieur. Les *intimations* en la Cour se font d'ordinaire en vertu d'un relief d'appel de Chancelerie. Quand l'assignation se donne par l'autre partie, on l'appelle anticipation.

On appelle, *folle intimation*, celle d'un Juge qu'on a pris à partie en son propre & privé nom, quand il n'y a pas lieu, & quand il n'a point prevariqué en sa charge. On condamne toûjours aux depens de la *folle intimation*. Par l'Ordonnance de 1667. les *folles intimations* doivent être vuidées par l'avis d'un ancien Avocat.

INTIME. adj. m. & f. & s. Ami particulier, & à qui on decouvre son cœur, & ses affaires, plus confidemment qu'à tout autre. Enée & Achates, Oreste & Pilades étoient des amis *intimes*. Soyez officieux à tous, familier avec peu, & *intime* à un seul. OE. M. Je suis joint d'une *intime* amitié, d'une amitié très-étroite, avec cet homme-là; c'est mon *intime*.

Du Latin *intimus*.

INTIME, en termes de Theologie, signifie aussi, Particulier, étroit, secret. Le but de la Theologie mystique est de former une union immediate, & *intime* de l'ame devote avec Dieu. JU. Saint François a expliqué les operations les plus *intimes* de la vie contemplative. BOSS.

INTIMEMENT. adv. D'une maniere, d'une liaison très-étroite. Ces deux personnes sont unies très-*intimement*. Il n'y a rien de plus *intimement* uni à JESUS-CHRIST que les Prêtres; ils le produisent, ils s'en nourrissent. FL. Nous pouvons avoir nos idées *intimement* unies à notre esprit. ROH. Il y a de l'air *intimement* mêlé dans tous les alimens que les animaux prennent. MERY.

IN-

INTIMER. v. act. Signifier & declarer à quelcun le jour d'une assemblée, ou d'un acte judiciaire. Les Lettres de Chancelerie portent commission à un Sergent d'*intimer* un tel à certain & competant jour, pour voir, dire ou faire telle chose. On *intime* les opposans à la vente des meubles, des fonds, à certain jour, pour y assister & encherir. On les *intime*, pour assister à une deliberation de creanciers, assemblée de parens, &c. Le serviteur ne peut faire autre chose que publier la Loi, & *intimer* la volonté de son maitre. P. QUESNEL.

On dit en ce sens, *Intimer* un Synode, un Concile; pour dire, Marquer le jour & le lieu où se doit tenir le Synode, l'assemblée, afin que tous les interessez s'y trouvent. Le Pape fit *intimer* un Consistoire. AB. REG.

Ce mot vient du Latin *intimare*, qu'on trouve souvent en la signification de *faire connoître*, *signifier*. MEN.

INTIMER, signifie plus particulierement, Assigner une partie qui a gagné sa cause, pour voir faire reformer la sentence par un Juge superieur. Ce n'est pas assez d'interjetter appel d'une sentence, il faut relever l'appel, & faire *intimer* la partie, la faire assigner pour cela.

On appelle, *intimer* un Juge en son propre & privé nom, quand on l'accuse d'avoir prevariqué en sa charge, quand il y a de son fait & de sa faute particuliere qui merite correction. Autrefois on *intimoit* les Juges sur toutes les appellations, & il falloit qu'ils vinssent à la Cour pour soûtenir leur sentence.

On dit figurément dans le discours ordinaire, Pourquoy m'*intimez*-vous en mon nom? pour dire, Pourquoy vous en prenez vous à moi? je n'ay point été l'auteur de cette affaire, ou, je n'y ay donné que ma voix.

INTIMÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INTIME', ÉE, subst. se dit proprement de ceux, ou celles, qui sont assignez devant un Juge superieur, pour voir juger l'appel d'une sentence renduë à leur profit. L'appellant & l'*intimé* sont les deux parties principales en cause d'appel. Anciennement on ajournoit directement les Juges en la Cour, pour venir soutenir leurs sentences à leurs perils & fortunes; & on faisoit simplement signifier l'appel à la partie: ce qu'on appelloit proprement *intimation*, qui n'étoit autre chose qu'une denonciation de l'appel; & on ajournoit aussi bien les Juges Royaux que les Juges guêtrez, & pedanées. Cela ne se pratique plus, & le Juge ne peut être *intimé* que pour prevarication. Quand il a été mal *intimé*, la Cour prononce, *qu'il a été follement intimé*. Il y a deux cas où l'on peut être declaré *follement intimé*; l'un, quand on prend un Juge à partie, & qu'il se trouve qu'il n'a point prevariqué; & l'autre, quand on assigne celui qui ne doit pas être partie dans un procès.

INTIMIDATION. s. f. Action par laquelle on menace, on fait peur à quelcun. *Intimidation* est plus énergique, & dit plus que *menace*. Les testamens, les donations, les entrées en Religion, & autres actes qui se font par violence, par *intimidation*, ou par crainte reverentielle, sont nuls de plein droit. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

INTIMIDER. v. act. Menacer, faire peur à quelcun, l'épouvanter. L'arrivée des nouvelles troupes à *intimidé* les ennemis, les a fait reculer en arriere. Les esprits foibles sont aisez à *intimider*. On a *intimidé* les temoins qui ont été ouïs en cette information, ils se sont absentez pour n'aller point à la confrontation. Il n'y a que l'horreur des supplices qui puisse *intimider* les malfaiteurs. *Intimider* la populace. ABLAN. Il tâche d'*intimider* les conjurez. VAUG.

Implacable pudeur, regne sur mes desirs,
Intimide *ma voix, mes yeux, & mes soupirs.*
LA SUZE.

INTIMIDÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INTITULATION. s. f. Inscription qui sert de titre. L'*intitulation* d'un livre sert beaucoup à le faire debiter. Le Dictionnaire de l'Academie n'a point ce mot.

INTITULER. v. act. Mettre un titre à un livre, à un discours, pour enseigner de quoy il traite. Dans les Privileges d'imprimer des livres, on marque comment ils sont *intitulez*. Un tel ouvrage est *intitulé* du nom d'un tel Auteur. Montagne traite de toute autre matiere que de celle dont il a *intitulé* ses Chapitres.

Il est aussi subst. & signifie le titre qu'on met à un Acte, &c. Il paroît par l'*intitulé* de l'Acte que.... Il n'étoit fait aucune mention de lui (de Louïs XII.) dans l'*intitulé*, ni dans le préambule du Traité. L. DE CAMBR. Il n'a guere d'usage qu'en stile de Pratique. L'ACAD.

INTITULÉ, ÉE, part. pass. & adj.

INTOLERABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut souffrir, endurer, tolerer. La goute cause une douleur *intolerable*. Cet homme se rend *intolerable* à tout le monde. La mauvaise humeur de cette femme est *intolerable*. Ceux qui se sont tuez eux-mêmes regardoient leurs maux comme *intolerables*; autrement ils n'auroient point pris ces resolutions desesperées. NIC. La Religion Romaine devient *intolerable* par sa propre intolerance. LARREY.

INTOLERABLEMENT. adv. D'une maniere intolerable. Les esclaves chez les Infidelles sont tourmentez *intolerablement*. L'Academie n'a point ce mot.

INTOLERANCE. s. f. Ce mot n'est en usage que depuis quelques années, & ne se trouve que dans les écrits de quelques Theologiens qui ont eu des disputes sur cette matiere. Il signifie le contraire de la tolerance, c'est-à-dire, que l'*intolerance* consiste à ne vouloir point supporter les autres, à n'avoir aucune indulgence, aucun support pour eux. Il n'y a rien qui soit plus capable de ruïner toutes les societez, que l'*intolerance* en matiere de Religion. L'*intolerance* est un principe cruel, & inhumain. La passion de dominer fait l'*intolerance*. L'*intolerance* est fort ancienne parmi les Chrêtiens.

INTOLERANT, ANTE. adj. Celui qui a de l'intolerance; celui qui ne veut ni tolerer, ni supporter les autres. Le principe des *intolerans* trouble les Etats: combien de guerres a-t-on vû naître pour ne pas vouloir supporter ceux qui n'ont pas les mêmes sentimens en matiere de Religion! Les *intolerans* voudroient qu'on exterminât tous ceux qu'ils regardent comme heretiques. Le Papisme est la plus *intolerante* de toutes les sectes Chrêtiennes. JURIEU.

Ces deux mots, *intolerance* & *intolerant* ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Academie.

INTONATION. s. fem. Terme de Musique. Maniere d'entonner un chant. Une mauvaise *intonation*. Manquer à l'*intonation*. Il connoît les notes, mais il n'est pas encore ferme dans l'*intonation*.

Il signifie encore, l'action par laquelle un Chœur commence à chanter, à entonner un Pseaume, un motet. Après que la Procession fut rentrée dans l'Eglise, on ouït les Chantres qui firent l'*intonation* du *Te Deum*.

INTRADOS. s. m. Terme d'Architecture. C'est la partie interieure d'une voute, ou la partie courbe du dedans d'un voussoir. Quelques-uns disent *intradosse*, & le font feminin. On l'appelle aussi *Doüelle*.

IN-

INTRAITTABLE. adj. m. & f. Esprit farouche & sauvage, avec lequel on ne peut agir, ni converser; de qui on ne peut obtenir aucune grace, qu'on ne peut persuader. L'orgueil, la fierté de ce favori l'ont rendu *intraittable*. Les Poëtes sont d'ordinaire *intraittables* sur leurs vers. Boi. Les gens qui se piquent d'un éminent sçavoir sont *intraittables* de ce côté-là; ils croyent que tout le merite est renfermé en leur personne. Bell. Les Allemands ont naturellement l'esprit dur, & *intraittable*. Fl.

INTRANT. s. m. Terme de l'Université de Paris. C'est celui qui est choisi par sa Nation pour nommer le Recteur. Il y a quatre *Intrans*, parcequ'il y a quatre Nations dans l'Université; & lorsqu'il est question de faire un Recteur, chaque Nation nomme son *Intrant*. Ensuite ces *Intrans* se retirent en particulier pour faire le Recteur; & lors qu'il y a partage de voix, le Recteur qui est encore en charge, pourvû qu'il ne s'agisse pas de lui-même, fait pancher la balance du côté qu'il lui plaît.

INTREPIDE. adj. m. & f. Ferme, hardi; qui ne craint point la mort, qui affronte les perils. Homme *intrepide*. Courage *intrepide*. Le Ministre alloit d'un pas *intrepide* où la raison d'Etat le determinoit. Boss. Le vaincu sembloit encore menacer le vainqueur par ses tristes & *intrepides* regards. Id. Un General d'armée doit avoir une ame *intrepide*, être froid & tranquile dans un jour de bataille. Balzac a dit que le mot *intrepide* lui plaisoit extrêmement, & que s'il avoit du credit, il l'employeroit pour solliciter sa reception. S'il vivoit, il goûteroit le plaisir de le voir parfaitement bien établi.

Du Latin *intrepidus*.

INTREPIDITE'. s. f. Hardiesse, assûrance dans le peril; force extraordinaire de l'ame, qui l'éleve au dessus des troubles, & des desordres, que la vuë des grands perils pourroit exciter en elle. La Roch. La brutalité mene quelquefois aussi avant dans le peril, que l'*intrepidité*; mais celle-ci marche avec connoissance, & l'autre par un emportement aveugle, & feroce. Le courage du Maréchal de Châtillon étoit une *intrepidité* lente, & paresseuse. St. Ev.

INTRIGANT, ante, adj. Qui a des connoissances, qui se fourre par tout, & qui par son adresse fait les affaires d'autrui, & les siennes. Pour faire fortune il faut être *intrigant*, afin de trouver des occasions favorables. Cette femme vous pourra faire trouver un bon parti; elle a l'esprit adroit & *intrigant*. Il est quelquefois substant. C'est une *intrigante*.

INTRIGUE. s. fem. Quelques-uns le font encore masculin contre l'usage general. Assemblage de plusieurs évenemens, ou circonstances qui se rencontrent en quelques affaires, & qui embarrasse ceux qui y sont interessez. La rencontre d'un portrait, le qui pro quo d'une lettre mal renduë, le mal entendu de quelque rapport, ont causé souvent de grandes *intrigues*, de grandes brouilleries, des sujets de tragedie & de farces.

Tripaut assûre que ce mot se dit proprement des poulets qui ont les pieds empêtrez parmi des cheveux & qu'il vient du Grec *en* & de *drix*, comme raporte Menage.

Intrigue, dans ce sens, est le nœud ou la conduite d'une piece dramatique, ou d'une Histoire Romanesque, c'est-à-dire le plus haut point d'embarras où se trouvent les principaux personnages, qui leur est causé par l'adresse, ou la fourbe de quelques personnes pratiquées, ou par la rencontre de plusieurs évevemens fortuits qu'ils ne peuvent debrouiller. C'est à la fin de la piece que l'*intrigue* commence à se denoüer, que les personnages commencent à se reconnoître, à s'entendre. Le Spectateur s'ennuye si l'*intrigue* n'est pas bien suivie.

Intrigue, signifie aussi, Les mouvemens, l'adresse, & la pratique de certaines personnes qui embrouillent les choses afin d'en profiter. Il s'est fait de grandes *intrigues* à la Cour pour detruire ce favori, pour en mettre un autre en sa place. On a si bien deguisé au Prince la verité, qu'il n'a sçû debrouiller, developper cette *intrigue*, penetrer le secret de cette *intrigue*. Aucun Auteur ne fut plus industrieux que Tacite à bien deméler, & à bien debrouiller les *intrigues* d'une Cour rafinée. Amelot.

Intrigue, signifie quelquefois une simple negociation qui aboutit à quelque Traité, à quelque ligue. Ce Resident a une *intrigue* secrette avec un tel Prince d'Allemagne, il le fera entrer dans la ligue, dans le Traité qu'on projette. Ce Cardinal menage ses *intrigues*, ses connoissances, pour faire élever son patron au Pontificat.

Intrigue, signifie quelquefois simplement, embarras d'affaires. Voilà mon procès jugé & gagné, Dieu merci, je suis hors d'*intrigue*, hors d'affaire. J'ay retiré mes deniers de cette societé qui étoit oberée, me voilà hors d'*intrigue*, en assûrance. Il s'est tiré d'*intrigue*. On dit d'un homme qui a été fort malade, & qui est hors de danger, qu'il est hors d'*intrigue*.

Il se dit aussi des affaires amoureuses, que l'on traite avec adresse. Je ne puis supporter ces coquets qui embrassent dix ou douze *intrigues* sans avoir aucun amour, & qui se font cent affaires sans en avoir une seule. M. Sc. Les Romans gâtent l'imagination des femmes, & tournent leur esprit à l'amour, & aux *intrigues*. Bell. Quel plaisir, de ruïner l'*intrigue* d'une rivale! Id. Les occupations de Nausicaa ne sont-elles pas plus estimables que les *intrigues* des femmes de notre tems? Fen.

Intrigue, se dit aussi de cette cabale de gens qui par leurs avis, leurs connoissances, leurs adresses, sçavent embrouiller, ou debarasser les affaires, & en tirer du profit. Il y a à Paris bien des gens d'*intrigue*, qui vivent d'*intrigue*, qui font des mariages, qui donnent des avis, qui font des affaires à la Cour. Cette affaire a reüssi par l'*intrigue* d'une telle personne; c'est une femme de grande *intrigue*.

Ne descendons jamais dans de lâches intrigues;
N'allons point à l'honneur par de honteuses brigues. Boi.

INTRIGUER. v. act. Embrouiller, embarrasser. C'est une telle femme qui a *intrigué* toute cette affaire par la supposition d'un faux heritier. C'est cette intervention qui a *intrigué* cette affaire, qui l'a si bien embrouillée qu'on n'y voit goutte. A la Comedie Italienne il y a un bouffon exprès pour *intriguer*, pour faire le nœud, l'embarras de la piece. Il ne se dit que des personnes. L'Acad.

Du Latin *intricare*, embarasser.

Intriguer, est aussi quelquefois neutre, & se dit absolument. Il ne fait qu'*intriguer* & cabaler. Les plus habiles d'entre les Jesuites *intriguent* beaucoup, parlent peu, & n'écrivent point. Pasc.

Intriguer, est aussi neut. passif, & signifie, Se mêler, aller, & venir dans le monde; se fourrer par tout pour tâcher à faire, ou deffaire des affaires, & en tirer du profit. Il s'*intrigue* par tout. Ce Gascon s'est si bien *intrigué* chez ce Ministre, qu'il a attrappé une bonne place de Commis. Les revendeuses qui *intriguent* dans les maisons, sont dangereuses, & sujettes à suborner les filles. Cet homme est fort *intrigué* dans cette affaire criminelle, on le tient complice.

Intrigué, ée, part. & adj. Il se dit dans un sens delicat;

delicat; pour dire, embarassé, & c'est un mot de conversation. On dit aussi d'un homme engagé dans une mauvaise affaire, qu'il est bien *intrigué*: ou d'un homme distrait, & qui a toûjours quelque chose en tête, qu'il est fort *intrigué*, qu'il paroît fort *intrigué*. Bou. Quand il s'agit d'une affaire, *intrigué* se prend en bonne part. L'affaire est bien *intriguée* & bien liée. Id.

INTRIGUEUR, euse. Qui fait des intrigues. Ce mot se prend ordinairement en mauvaise part, & se dit particulierement des courtiers d'amour. Mais il est plus en usage au feminin, qu'au masculin. L'Acad.

INTRINSEQUE. adj. m. & f. Terme de Philosophie. Qui est interieur & au dedans de quelque chose, & qui lui est propre & essentiel. Il ne se dit guere qu'en ces phrases. Qualitez *intrinseques*, proprieté *intrinseque*, bonté *intrinseque*. Quand un Philosophe ne peut rendre raison de quelque effet de la nature, il dit que c'est une vertu *intrinseque*, une qualité *intrinseque*, une qualité occulte. La valeur *intrinseque* de la monnoye.

Du Latin *intrinsecus*.

INTRINSEQUEMENT. adv. D'une maniere intrinseque. Cela est bon *intrinsequement*.

INTRODUCTEUR, trice. s. m. & f. Qui mene, qui conduit, qui donne facilité d'entrer quelque part. Je vous veux mener dans une telle compagnie, je serai votre *introducteur*; votre seul merite vous pourroit servir d'*introducteur*. Il m'a servi d'*introducteur*. La crainte de l'enfer est l'*introductrice* de la charité. Nic. Elle est favorable ou rude *introductrice*. God. Ce mot d'*introductrice* ne se dit guere. Rich. Il ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

Il y a chez le Roi & chez Monsieur, des Officiers qui sont *introducteurs* & conducteurs des Ambassadeurs, & autres Ministres publics, qui les menent en ceremonie à l'audience du Roi, de la Reine, du Dauphin, des Enfans de France & des Princes du sang. Il y a en France deux *Introducteurs* des Ambassadeurs, qui servent par semestre. Ils prêtent le serment de fidelité entre les mains du Grand Maître, mais pour ce qui regarde les fonctions de leur charge, ils ne reçoivent l'ordre que du Roi. Il y a aussi un Secretaire à la conduite des Ambassadeurs, qui sert toute l'année. C'est une charge assez moderne en France, & de la fin du seiziéme siecle. Selon Wicquefort, il n'y en avoit point encore sous Charles IX. Il y a un *Introducteur* à la Cour d'Espagne. La charge d'*Introducteur* des Ambassadeurs est très ancienne. Ammian Marcellin parle de cette charge sous le nom de *Magister admissionum*. lib. 15. Lampridius appelle cet Officier *Admissionalis*, *in Alexandro*. Suetone en parle aussi dans la vie de Vespasien. Amel. de la Houss. En Angleterre, en Danemarc, en Suede, en Piemont, la charge d'*Introducteur* est exercée par le Maître des Ceremonies. Il n'y en a point à Vienne, en Pologne, ni en Portugal. A Venise la fonction d'*Introducteur* est faite par un Officier qu'ils appellent le Chevalier du Doge, lequel n'est qu'un simple Citadin payé pour cela par la Republique. Id.

INTRODUCTIF. adj. Terme de Palais qui se dit en cette phrase, Exploit *introductif* de l'instance, c'est-à-dire, par lequel commence l'instance.

INTRODUCTION. s. f. Conduite, facilité qu'on donne à quelcun d'entrer. Action par laquelle on introduit. C'est à cet Officier qu'appartient l'*introduction* des Ambassadeurs. Pour entrer en cette assemblée, il faut quelque espece d'*introduction*, quelque connoissance, quelque occasion favorable.

On dit en Chirurgie, l'*introduction* de la sonde dans la vessie, dans une playe. Il y a de si grandes obstructions du ventre, qu'elles empêchent l'*introduction* des remedes dans le corps.

Introduction, se dit aussi figurément. Ce n'est ici qu'un Traité general servant d'*introduction* aux autres. Pel. Le Traité de la Doctrine Chrêtienne de S. Augustin, est un ouvrage fait exprès pour servir d'*introduction* à l'étude de l'Ecriture sainte. J. des Sç.

On appelle, en termes de Pratique, *introduction d'une instance*, le commencement d'une procedure à quelque tribunal. Saint François de Sales a fait un beau livre de l'*introduction* à la vie devote. La plupart des Grammaires sont intitulées, *Introduction* à la Langue Latine, Grecque, Hebraïque. On dit, l'*introduction* de cette coûtume, de cette mode.

INTRODUIRE. v. act. *J'introdui*, *j'introduisois*, *j'introduisis*, j'ay *introduit*, *j'introduirai*, que *j'introduise*, *j'introduirois*, ou que *j'introduisisse*. Mener, conduire quelcun, lui faciliter l'entrée en quelque lieu. On ne sçait qui a *introduit* cet Officier dans la maison de ce Prince. Les Gascons s'*introduisent* bien tous seuls à la Cour, ils n'ont pas besoin que personne les *introduise* en quelque assemblée. Les Huguenots & les Ligueurs ont *introduit* souvent les ennemis jusques dans le cœur du Royaume. On *introduit* à l'audience les Ambassadeurs en ceremonie.

Et toûjours près des Grands on doit être introduit
Par des gens qui de nous fassent un peu de bruit. Mol.

Du Latin *introducere*.

On dit en parlant des operations de Chirurgie, *Introduire* la sonde dans la vessie, dans une playe.

Introduire, se dit aussi en choses morales. La Grammaire est ce qui *introduit* aux sciences, la Geometrie aux Mathematiques. C'est un tel qui a *introduit* cet usage, cette coutume. Le luxe a *introduit* une infinité de desordres. On dit aussi en Poësie, *Introduire* un personnage sur la scene, pour faire quelque representation.

Introduit, ite. part. pass.

INTROITE. s. f. ou plutôt, selon l'Academie, *Introït*. s. m. Le commencement de la Messe, le premier motet que les Chantres entonnent pour commencer une Messe haute, ou la premiere priere particuliere de la Fête que le Prêtre dit quand il est monté à l'autel. Dans le Missel les *Introïtes* sont differentes selon les jours & les Fêtes de l'année. *Requiem æternam*, est l'*Introït* d'une Messe des morts. *Quasi modo*, est l'*Introïte* de Pâques closes. *Reminiscere*, *Oculi*, *Judica*, *Lætare*, sont des *Introïts* qui donnent leurs noms aux Dimanches de Carême. C'a été le Pape Celestin qui a troduit l'usage de dire des Antiennes pour l'*Introït* de la Messe.

Ce mot vient du Latin *introitus*, qui veut dire entrée, parce que l'*introït* se dit au commencement & à l'entrée de la Messe.

INTROMISSION. s. f. Terme de Philosophie. Introduction, entrée. Les bois les plus durs s'enflent par l'*intromission* de quelques particules d'eau entre leurs fibres. Courtial.

Du Latin *intromissio*.

INTRONATI. s. m. plur. Nom d'une Academie de Sienne en Italie. M. Pelisson rapporte dans l'Histoire de l'Academie Françoise, que l'Academie de *gl' Intronati* de Sienne se contenta d'établir en sa naissance six Loix fondamentales fort courtes. 1. Prier. 2. Etudier. 3. Se réjoüir. 4. N'offenser personne. 5. Ne pas croire legerement. 6. Laisser dire le monde.

INTRONISATION. Voyez INTHRONISATION.

INTROUVABLE. adj. Qu'on ne peut trouver, ou qu'on a de la peine à trouver. Vous êtes *introuvable*. Il est du stile familier.

INTRUS, USE. adj. Qui s'est mis en possession d'un Benefice, d'une charge, sans un titre canonique, ou du moins coloré, & sans autorité de la Justice. Celui qui reçoit quelques fruits d'un Benefice avant que d'en avoir le titre, ou en avoir pris possession dans les formes, est un *intrus*. Celui même qui sur des provisions de Cour de Rome a pris possession d'une Cure sans *visa*, est censé *intrus*. Un Devolutaire qui joüit avant que d'avoir obtenu un jugement de recreance, est un *intrus*: un Officier qui est pourvû sur de faux certificats d'âge, de fausses dispenses, est un *intrus*. Plusieurs contendans peuvent prendre possession d'un Benefice sans être *intrus*. Il leur suffit d'un titre coloré, quoique par l'évenement il ne s'en trouve qu'un de canonique.

Il est quelquefois subst. Celui-là est le vrai titulaire, celui-ci est l'*intrus*.

INTRUSION. s. f. Joüissance d'un Benefice, ou exercice d'une charge sans avoir un titre, du moins coloré. L'*intrusion* emporte une incapacité perpetuelle à celui qui est intrus, de posseder le Benefice. Toute violence, ou autorité privée emporte *intrusion*. *Intrus* & *intrusion* viennent du Latin *intrudere*, qui veut dire faire entrer par force.

INTUITIF, IVE. adj. Terme Dogmatique, qui se dit d'une vision ou connoissance claire & certaine de quelque chose. Les Bienheureux dans la gloire auront une connoissance *intuitive* de la Majesté de Dieu & des mysteres, ils en verront l'immensité.

Du verbe *intueri*, regarder, considerer.

INTUITION. s. f. Les Philosophes appellent *intuition*, lors que l'esprit apperçoit tout d'un coup & d'une seule vuë la verité qu'il cherche, sans le secours de l'examen, & sans l'intervention des preuves. Elle se fait sentir comme la lumiere qui frappe les yeux par son éclat. LOCKE.

INTUITIVEMENT. adv. Terme de Theologie. D'une maniere intuitive. Voir Dieu *intuitivement*.

INTUS-SUSCEPTION. s. f. Terme de Philosophie. L'accroissement des plantes se fait par *intussusception*; lors que les sucs de la terre, agitez par la fermentation, s'insinuent dans les pores de la racine, & s'élevent par la chaleur du soleil dans la tige, où ils s'unissent en se coagulant aux parties interieures de la plante. Les pierres au contraire croissent par *juxtaposition*, ou simple apposition de parties: parce que leur accroissement ne se fait qu'à l'extérieur, quand de nouvelles parties s'unissent extérieurement aux premieres. VALL. Toutes les parties des animaux sont formées par *intus-susception*, c'est-à dire, par des sucs nourriciers qui sont portez dans des canaux à la partie qu'ils augmentent, & qui circulent au dedans d'elle. FONT.

I N V.

INVAINCU. adj. & subst. Qui n'a jamais été surmonté. Un courage *invaincu*. A peine est-il supportable en Poësie, & par opposition à invincible. Corneille a dit dans le Cid,

Ton bras est invaincu, *mais non pas invincible.*

INVALIDE. adj. m. & f. Blessé, estropié, vieillard valetudinaire, infirme, qui ne sçauroit travailler ni gagner sa vie. Les mendians tant valides qu'*invalides*. Depuis votre derniere maladie vous êtes tout *invalide*. Le Roi Louis XIV. a fait bâtir un Hôtel magnifique, pour vêtir, loger & nourrir leur vie durant les soldats & Officiers *invalides*, estropiez, caducs, & qui ne peuvent plus servir. Ils ont chacun un juste-au-corps bleu. Cet Hôtel est situé au bout du fauxbourg Saint Germain de Paris. Il fut fondé en 1669. & commencé à bâtir en 1671. Pour entrer aux *Invalides*, il faut que le soldat, ou l'Officier estropié ait des certificats de services, & du lieu où il a été glorieusement estropié, approuvez par le Conseil des *Invalides*. Il est quelquefois subst. C'est un *invalide*. Par Edit de 1674. le Roi, outre les pensions des Oblats ou Religieux lais, affecta pour l'entretien de l'*Hôtel des Invalides* les deux deniers pour livre de tous les payemens, qui seront faits par les Tresoriers Generaux de l'ordinaire & extraordinaire des Guerres, & Cavalerie legere, & par celui de l'Artillerie. Au moyen dequoi sa Majesté fait deffenses de faire à l'avenir aucuns dons, ni acquisitions au profit de l'*Hôtel des Invalides*. Le Roi par le même Edit établit pour Directeur & Administrateur de cet Hôtel Royal, celui des quatre Secretaires d'Etat qui a le département de la Guerre. Il ordonne que, pour y maintenir l'ordre & la discipline, il y sera tenu tous les mois par le Directeur un Conseil composé du Colonel des Gardes Françoises, du Lieutenant Colonel & du Sergent Major desdites Gardes; des Colonels des six vieux Corps d'Infanterie; du Colonel General, du Mestre-de-Camp General, & du Commissaire General de la Cavalerie, & du Colonel General des Dragons. Il y a un Gouverneur, un Lieutenant de Roi, & un Major des *Invalides*. Il y a aussi un Tresorier General des *Invalides*.

Du Latin *invalidus*.

INVALIDE, en terme de Palais, se dit aussi de tout acte informe, ou nul, qui ne peut être mis à execution, ni faire foi en Justice. Le sac de cette partie est rempli d'actes *invalides*, qui ne peuvent rien prouver.

INVALIDE, est aussi un mot burlesque qui ne s'écrit point, mais qui se dit en riant d'une petite piece d'argent qui valoit d'abord quatre sols, mais qui dans la suite & en 1679. ne valut plus que trois sols & demi.

INVALIDEMENT. adv. Sans validité. Toutes les personnes en puissance d'autrui qui contractent sans leur autorité, le font *invalidement*.

INVALIDER. v. act. Terme de Pratique. Rendre nul, declarer, rendre invalide. Son second testament a *invalidé* le premier. Le deffaut de formalité a *invalidé* l'acte.

INVALIDÉ, ÉE. part.

INVALIDITÉ. s. fem. Nullité d'un acte, d'un contrat, defaut de formalité. Nonobstant l'*invalidité* de cet acte on n'a pas laissé de le vouloir mettre à execution. Soutenir l'*invalidité* d'un mariage. MAUC.

INVARIABLE. adj. m. & f. Ferme, resolu, constant, immuable. Il est *invariable* dans ses desseins, dans ses opinions. La fortune a été *invariable* pour cet homme-là seulement. L'ordre *invariable* qui se remarque dans la conduite du monde, est l'ouvrage d'une intelligence infinie, & toute-puissante. AB. DE T. La foi est une, & *invariable*. PASC.

INVARIABLEMENT. adv. D'une maniere ferme & invariable. S'attacher uniquement, & *invariablement* à Dieu. PASC.

INVASION. s. f. Action par laquelle on envahit. Irruption faite dans le dessein de piller un païs, ou de s'en emparer. L'*invasion* des Gaules par les Barbares. Les Tartares ont fait une *invasion* dans la Pologne.

gne. Beaucoup de peuples declarent la guerre par une subite *invasion* de quelque place importante. A moins que la France ne restituât ses conquêtes, ou ses *invasions* sur ses Alliez.... LARREY.

INVECTIVE. s. f. Injure, emportement de paroles, par lequel on blâme, on decrie quelque personne, ou quelque chose. Le Predicateur a fait une longue *invective* contre l'hypocrisie. Les ouvrages critiques des Auteurs sont de perpetuelles *invectives*, ils sont feconds en *invectives*. L'*invective* est quelquefois une partie necessaire à un Orateur. Il ne faut pas faire passer une *invective* satirique, pour une simple raillerie. M. Sc.

Et si par invective *on détruit le peché,*
Que tout soit avec art diversement touché. VILLIERS.

INVECTIVER. v. n. Declamer contre quelcun, dechirer sa reputation. Ce verbe s'est établi contre le sentiment de Vaugelas. Un President doit empêcher les Avocats d'*invectiver* contre leurs parties. Il ne faut point *invectiver* contre les absens. On le dit aussi des choses. On ne sçauroit trop *invectiver* contre le luxe d'aujourd'hui.

Contre un monde de recettes,
Il invectivoit *de son mieux.* LA FONT.

INVENDU, UË. adj. Qui n'a pas été vendu. Il ne se dit que dans le Comique, & le Satirique. Ce livre est demeuré *invendu*.

INVENTAIRE. s. m. Description, état, & denombrement qui se fait par écrit des meubles, & papiers qui sont dans une maison. Un Marchand doit tous les ans faire son *inventaire*, pour voir l'état de ses affaires & de son negoce. Les *inventaires* en forme se font par deux Notaires avec un Sergent, qui fait la prisée des meubles en presence d'un legitime contradicteur, d'un tuteur subrogé, ou d'un substitut du Procureur du Roi, pour les mineurs, ou pour les absens. On doit faire faire la clôture d'un *Inventaire* par le Greffier de la Justice ordinaire, qui en delivre un acte. La communauté est dissoluë par la confection & la clôture de l'*Inventaire*, qui doit être fait trois mois après la dissolution de la communauté, & signé par deux Notaires.

Ce mot vient du Latin *Inventarium*.

L'Ordonnance de 1677. veut que les Marchands ayent un *inventaire* de tous leurs biens mobiliaires & immobiliaires, & de toutes leurs dettes actives & passives, & qu'il soit renouvellé & recollé de deux ans en deux ans. Il suffit qu'il soit sous leur seing privé.

RECOLLEMENT D'INVENTAIRE, est un acte de representation des meubles, pour voir s'il est conforme à l'*inventaire* qui en a été fait. Heritier par benefice d'*inventaire*, est celui qui obtient des Lettres de Chancelerie, en vertu desquelles il fait faire un fidelle *inventaire* de la succession, moyennant quoi il peut se mettre en possession des biens d'un deffunt, sans être tenu de ses dettes que jusqu'à concurrence des effets contenus en cet *inventaire*, dont il est chargé de rendre compte. Justinien a introduit le *Benefice d'inventaire*, pour mettre les heritiers à couvert des dettes & des charges qui pouroient exceder la valeur de la succession. Les lettres de *benefice d'inventaire* s'adressent aux Juges des lieux où la succession est ouverte. Par le Droit civil l'heritier pur & simple n'exclud l'heritier par *benefice d'inventaire* ni en ligne directe, ni en ligne collaterale. Par l'art. 242. de la Coutume de Paris, l'heritier pur & simple n'exclud l'heritier par *benefice d'inventaire* qu'en ligne collaterale, & non pas en ligne directe. C'est la même chose en Normandie. Par la Coutume d'Arras & de Troyes l'heritier pur & simple exclud l'heritier par *benefice d'inventaire*, tant en ligne directe qu'en ligne collaterale. Au reste, celui qui a fait acte d'heritier pur & simple ne peut plus se porter heritier par *benefice d'inventaire*. Les *lettres de benefice d'inventaire* s'adressent aux Hauts-Justiciers comme aux Juges Royaux. On refuse le *benefice d'inventaire* à un heritier des comptables des deniers Royaux, & à ceux des Receveurs des Consignations. Dans les Païs de Droit écrit, il ne faut point prendre de *lettres de benefice d'inventaire*, qui dans le fonds sont inutiles, puisque c'est un privilege accordé par la Loi.

On dit en badinant, qu'un homme ne croit en Dieu que par *benefice d'inventaire*, c'est-à-dire, qu'il ne fait profession de Religion qu'autant qu'il y trouve son interêt.

Il sentoit quelque peu le fagot,
Et il croyoit en Dieu, pour user de ce mot,
Par benefice d'inventaire. LA FONT.

INVENTAIRE, est aussi une vente publique ou à l'encan des meubles contenus en un *inventaire*, pour en empêcher le deperissement. Les curieux, les Frippiers courent les *inventaires*.

INVENTAIRE, en termes de Palais, est une piece d'écriture qu'on produit dans les procès par écrit, tant pour la conservation que pour l'induction des pieces d'une partie. Il en contient la datte & la substance en abregé, & la fin pour laquelle on les produit. Il y a des *inventaires* servant d'avertissement, lequel est compris dans le preambule de l'*inventaire*: des *inventaires* de production sommaire sur un appointé à mettre. On fait aussi des *inventaires* de communication, c'est-à-dire, un memoire des pieces dont on donne copie à la partie adverse. Il s'est chargé de mes papiers par un bref *inventaire*, suivant un memoire qu'on en a retenu. Quand on rapporte un procès dans les formes, il y a un des Evangelistes à côté du Rapporteur, qui doit être chargé de l'*inventaire* pour verifier les pieces de l'*inventaire*.

On appelle l'*inventaire* du Tresor des Chartres, les regîtres qui contiennent le memoire ou l'Extrait du Tresor des Titres & papiers du Roi, qui est d'ordinaire divisé en huit volumes, & dont on trouve des copies en plusieurs Bibliotheques. L'*inventaire* des meubles de la Couronne, est celui dont le Gardemeuble du Roi est chargé. L'*inventaire* des Reliques d'une telle Eglise.

INVENTAIRE, est un terme qui a servi aussi de titre à plusieurs livres. Jean de Serres a intitulé son Histoire de France, *Inventaire* General de l'Histoire de France. Le pere Monet a intitulé son Dictionaire, *Inventaire* des deux Langues Latine & Françoise.

INVENTAIRE, ou plutôt EVENTAIRE. Plus souvent feminin que masculin. C'est parmi le peuple un panier plat & sans anse attaché à la ceinture, qui sert aux noguettes, ou revendeuses de poissons, ou de fruit, pour porter vendre par la ville leurs marchandises. Mon *inventaire* est mouillée. Il portoit devant lui un *inventaire* de fer blanc où étoient toutes les utensiles du caffé. VOY. DE L'AR. HEUR.

INVENTER. v. act. Produire par la force de son esprit & de son imagination; trouver, imaginer quelque chose de nouveau. Il est bien difficile d'*inventer*, & assez facile d'imiter. On *invente* tous les jours de nouvelles machines pour élever des eaux. On ne fait point de cas d'un Mathematicien qui n'a rien *inventé* de son chef. On dit que les Bergers de Sicile ont *inventé* l'Eglogue. Jubal est celui qui a *inventé* le chant & les instrumens de Musique. Tubal-Caïn a *inventé* l'usage du fer. Gen. Chap. 4. ce que les Payens ont attribué à Appollon, & à Vulcain. Celui qui

qui a *inventé* la poudre à canon, les bombes, les carcasses, &c. auroit mieux fait de n'y jamais penser. Il ne faudroit jamais appliquer son esprit qu'à *inventer* des choses utiles à la vie, & à la culture des mœurs. Il faut peut-être moins d'effort d'esprit pour *inventer*, que pour perfectionner les choses: la raison est, que ce qui reste à decouvrir est plus caché, & moins exposé aux yeux. FONT.

Du Latin *invenire*.

INVENTER, se prend quelquefois en mauvaise part; pour dire, Supposer, controuver. Il faut être Demon pour avoir *inventé* une si noire calomnie. C'est un défaut assez ordinaire aux hommes, d'aimer mieux *inventer* & feindre que de paroître ignorer. J. DES Sç. Les Avocats disent souvent, C'est un fait *inventé* sur le barreau, *inventé* à plaisir.

INVENTER, signifie quelquefois, Faire une simple fiction. Ce Poëte *invente* bien. Il a bien *inventé* cette fable, le sujet de son Poëme. A mesure que nous acquerons l'avantage de bien juger, nous perdons celui de bien *inventer*. COSTAR. L'Orateur peut aggrandir, & exaggerer les choses: mais il ne doit pas tout *inventer*. ABL. On le dit aussi d'un Peintre, d'un dessinateur. Le Graveur met au bas de sa planche, qu'il l'a *inventée*, & gravée.

On dit prov. qu'un homme n'a pas *inventé* la poudre; pour dire, qu'il a peu d'esprit.

INVENTÉ, ÉE. part.

INVENTEUR, TRICE. s. m. & f. Qui a trouvé le premier quelque chose, quelque art, quelque science, quelque machine. Rabelais dit que Messire Gaster, qui est le ventre, a été l'*inventeur* des arts. Un *inventeur* de mode, de mots nouveaux. Sappho a été l'*inventrice* des vers Sapphiques. Il nous est aisé de surpasser le premier *Inventeur* d'un art, en ajoûtant les vuës qu'il nous fournit, à celles que nous avons de notre propre fond. FONT. Un premier *inventeur* trouve ordinairement un secret par hazard & sans le chercher; mais le second qui cherche ce que le premier a trouvé, ne le peut guere trouver que par raisonnement. ID. Les Egyptiens mettoient au nombre des Dieux les *inventeurs* des choses necessaires, afin d'exciter la diligence, & l'industrie des hommes par cet honneur. LE CL. Pitcarne dans sa V. Dissertation traite des *Inventeurs*, & donne des regles pour connoître si un Auteur a decouvert ou non ce que quelques-uns veulent qu'il ait ou qu'il n'ait pas decouvert. J. DES Sç. Polydore Virgile a fait un traité des *inventeurs* des choses, *de Inventoribus rerum*, en 8. livres. *Alexander Sardus*, ou Alexandre de Sardaigne a fait la même chose en deux livres.

Du Latin *inventor*.

INVENTEUR, se dit aussi d'un calomniateur qui invente des faussetez, des calomnies, & autres choses odieuses.

INVENTIF, IVE. adj. Qui a du genie à inventer. Cet Artisan est fort *inventif*. Les Egyptiens avoient l'esprit *inventif*, mais ils le tournoient aux choses utiles. BOSS. Les femmes sont *inventives*.

Soyez Amant, vous serez inventif. LA FON.

INVENTION. s. f. Subtilité d'esprit, certain genie particulier qui donne la facilité de trouver quelque chose de nouveau. Il n'y a point d'art pour l'*invention*; elle ne depend point de nous: c'est un present du ciel, & comme une pension qu'on ne touche pas quand on veut. LE CH. DE M. Le genie d'*invention* naturellement hardi & quelquefois presomptueux, doit être accompagné de defiance & de retenuë. OE. M. Ciceron a écrit de l'*invention* de l'Orateur, qui est une des cinq parties de la Rhetorique. On ne fait point de cas d'un Poëte qui n'a point d'*invention*. Les gens d'*invention* se tirent des plus mechantes affaires. Il y a autant d'*invention* à s'enrichir par un sot livre, qu'il y a de sottise à l'acheter. LA BR. Ce qui nous paroît difficile, ou même impossible, ne l'est peut-être qu'à cause de notre peu d'adresse, & de notre peu d'*invention*. LE CH. DE M.

INVENTION, se dit aussi & de l'action d'inventer, & de la chose même inventée. L'*invention* de la poudre à canon est une *invention* diabolique. L'alcove est une *invention* moderne venuë des Mores. La grossiereté des premieres *inventions* est d'ordinaire bien éloignée de la perfection. FONT. Il y a des gens dont la basse jalousie rejette la verité, seulement parcequ'elle n'est pas de leur *invention*. BAL. Le Duc de Mazarin répondit à ceux qui lui proposoient d'accommoder un Procès, que notre Seigneur n'étoit pas venu au monde pour y apporter la Paix, que les Procès étoient de droit divin, & les accommodemens d'*invention* humaine. ST. EV. Pancirolle a fait un Traité des vieilles *inventions* perduës, & des *inventions* nouvelles. Janson d'Almeloveen a fait un Onomasticon des choses inventées, où l'on voit par ordre alphabetique le nom des inventeurs, le tems & le lieu des *inventions*, & les temoins qui en parlent. Il y a beaucoup d'*inventions* qui ne sont duës qu'à l'industrie naturelle du besoin. On attribuë à Zoroastre l'*invention* de la Magie. Le travail de l'*invention* est le plus agréable & en même tems le plus glorieux. L'Ordre Dorique, l'Ionique & le Corinthien, sont de l'*invention* des Grecs; c'est pour cela qu'on les appelle les Ordres Grecs: le Toscan & le Composite sont de l'*invention* des Latins.

INVENTION, se dit en termes de Rhetorique & de Poëtique. En Rhetorique, c'est la recherche & le choix des argumens dont l'Orateur doit se servir, des lieux qu'il doit traiter. L'*invention* est la premiere partie de l'Art de persuader. P. LAMY. Ciceron avoit fait quatre livres de l'*invention*; il ne nous en reste que deux. En Poësie c'est tout ce que le Poëte ajoûte au sujet historique qu'il a choisi, & le tour qu'il y donne.

INVENTION, se dit aussi dans la Peinture. On entend par là le choix des objets qui doivent entrer dans la composition du sujet, que le Peintre veut traiter. Elle est ou Historique simplement, ou Allegorique, ou Mystique. L'Historique ne regarde pas seulement toutes les histoires vrayes & fabuleuses, telles qu'elles sont écrites dans les Auteurs, ou qu'elles sont établies par la tradition. Elle comprend encore les portraits des personnes, la representation des païs, des animaux, & de toutes les productions de l'art & de la nature. L'*invention* Allegorique est un choix d'objets, qui servent à représenter dans un tableau, ou en tout, ou en partie, autre chose que ce qu'ils sont en effet. Telle est la peinture morale d'Hercule entre Venus & Minerve, où ces Divinitez Payennes ne sont introduites, que pour nous marquer l'attrait de la vertu. L'*invention* Mystique regarde la Religion, & a pour but d'instruire de quelque mystere fondé dans l'Ecriture, lequel est représenté par plusieurs objets, qui concourent à nous représenter une verité. DE PILES. Les qualitez propres de l'*invention* en general, sont la fidelité, la netteté, & le bon choix. ID.

INVENTION, se dit aussi en general pour, Moyen, adresse, subtilité, artifice. Il me faut tous les jours trouver mille *inventions* pour joüir de mes Maîtresses. ABLAN.

INVENTION, signifie aussi, Decouverte d'une chose

se cachée. L'*invention* Sainte-Croix est une Fête que l'Eglise Romaine celebre le 4. Mai en memoire de l'*invention*, ou de la decouverte que Sainte Helene, mere de Constantin, fit, à ce qu'on dit, de la vraye croix à Jerusalem, en 326. un peu après que cet Empereur eut vaincu Maxence en vertu du signe de la croix. On fait aussi la Fête de l'*invention* des reliques de Saint Etienne & de quelques autres.

On dit proverbialement, que la necessité est la mere des *inventions*. Qu'un homme vit d'*invention*; pour dire, qu'il n'a point de bien, qu'il vit d'artifice, d'escroqueries. On nomme bassement une *invention*, une chose dont on ne sçait pas le nom, ou dont on ne se souvient pas. Comment nommez-vous cette *invention*-là? Apportez moi cette *invention* qui est sur cette table.

INVENTORIER. v. act. Comprendre en un Inventaire. On a *inventorié* tous les meubles & papiers de cette Maison.

On appelle aussi un papier *inventorié*, quand l'Officier a mis sur le dos un numero avec son paraphe, pour montrer qu'il a été compris en un inventaire, & en quel ordre. Ce contrat de mariage est cotté au dos *inventorié* trois.

INVENTORIÉ, ÉE. part. pass.

INVERSABLE. adj. de tout genre. Mot tout-à-fait nouveau, & dont on ne se peut servir que de vive voix & dans le familier. Il signifie, Qui ne peut verser, qui ne verse point. Une voiture *inversable* seroit de grande utilité.

INVERSE. adj. f. Terme d'Arithmetique, & de Geometrie, qui se dit d'une maniere de faire la regle de trois ou de proportion qui semble être renversée. Car au lieu que d'ordinaire le quatriéme nombre qu'on cherche est plus grand que le second auquel il est relatif, dans la regle *inverse* il est plus petit. Exemple, on dit en la directe, si trois toises de bâtiment coûtent 20. écus, combien en coûteront six? On trouvera 40. écus. Mais en l'*inverse* on dit, si 20. ouvriers font 10. toises de bâtiment en quatre jours, en combien de tems 40. les feront-ils? On trouvera en deux jours. On est encore à trouver l'*inverse* generale des tangentes. J. DES SÇ.

INVERSION. s. f. Action par laquelle on renverse, on retourne une chose. Une *inversion* du mouvement peristaltique des boyaux. BIB. UNIV. Les problêmes de Geometrie & d'Arithmetique se prouvent souvent par l'*inversion*, en faisant une regle ou une demonstration contraire.

INVERSION. s. f. Terme de Grammaire. Transposition, changement de l'ordre dans lequel les mots ont accoutumé d'être rangez dans le discours ordinaire. *Inversion* dure. Il y a de trop frequentes *inversions* dans ce discours. Le Latin a une infinité d'*inversions* & de cadences. Au contraire le François n'admet presque aucune *inversion* de phrase. FEN. Pour empêcher que les vers ne sentent la prose, il faut renverser l'ordre naturel des mots, si cela se peut faire sans choquer la Grammaire, ni l'oreille. Boileau l'emporte sur tous nos Poëtes, à l'égard de cette agréable *inversion* qui donne tant de grace & de force à la poësie. LA TOU.

INVESTIGATEUR. s. m. En termes du Grand art on appelle *investigateurs*, ceux qui cherchent la pierre philosophale.

INVESTIGATION. s. f. Terme de Grammaire & de College, où l'on appelle *Investigation* du Thême, l'art, la maniere de trouver le thême dans les verbes, c'est-à-dire, le tems & le mode primitif d'un mœuf, d'un tems, & d'une personne derivée & éloignée de sa source.

Du Latin *investigatio*.

INVESTIR. v. act. Conferer à quelcun avec de certaines formalitez, avec de certaines ceremonies, le titre de quelque fief, dignité, ou Benefice; ou ratifier & approuver celui qu'il peut avoir obtenu d'ailleurs. L'Empereur a droit d'*investir* plusieurs Princes tant en Allemagne qu'en Italie. L'Empereur l'a *investi* de ce Duché, de cet Electorat. Autrefois les Princes *investissoient* les Evêques en leur donnant la crosse.

Ce mot vient du Latin *vestire*, qui a signifié, *mettre en possession*.

INVESTIR, signifie aussi, Commencer le siege d'une place, camper une armée tout autour pour en occuper les avenuës, & empêcher que rien n'y entre, ni n'en sorte. C'est la cavalerie qui commence à *investir* une place.

On dit aussi, que des Archers ont *investi* une maison; pour dire, qu'ils se sont postez autour pour prendre quelque prisonnier.

INVESTIR, en termes de mer, signifie, Attaquer un vaisseau. Et on dit ironiquement, *Investir* contre terre; pour dire, Faire escampe, fuir, gagner la terre.

Il signifie aussi, Echoüer, toucher à terre, soit volontairement, soit par la tempête. Cette galere a *investi* en un tel endroit de la côte d'Italie. C'est un terme du Levant.

INVESTIR, signifie aussi, Environner une personne, empêcher que d'autres ne l'approchent. Ce malade n'a pû faire de testament, il a été toûjours *investi* d'un nombre de parens & d'heritiers.

INVESTIR, en ce même sens, s'employe quelquefois dans le Comique & Satirique.

Tes yeux investis *de cire*,
Ne connoissent plus le jour. MAINARD.

C'est-à-dire, tu es si chassieuse que tu ne vois goutte.

INVESTIR, se dit aussi en choses morales. Cette famille a été *investie* & accablée de plusieurs malheurs tout à la fois. Les eaux debordées, la contagion, nous ont tellement *investi*, que nous n'oserions sortir de notre maison.

INVESTISSEMENT. s. m. Action d'investir une place. L'*investissement* de la place a été fait à propos. L'ACAD.

INVESTITURE. s. f. Il se dit tant du droit d'investir quelcun d'un fief, que de l'acte par lequel on l'en investit. C'est la reception à la foi, & hommage, par laquelle le vassal est saisi & investi du fief par son Seigneur dominant. Un tel Prince donne l'*investiture* d'un tel Duché. Il a pris son *investiture* de l'Empereur. C'est l'Empereur qui donne l'*investiture* de tous les fiefs relevans de l'Empire. Les *investitures* se renouvellent à la mort de l'Empereur, ou de celui qui possede le Fief. Celui qui reçoit l'*investiture* fait hommage entre les mains de l'Empereur, & prête serment de fidelité, ou par lui-même, ou par un Ambassadeur. Il n'y a que la premiere *investiture* qu'il faut aller demander en personne; car comme elle se donne tant pour celui qui la reçoit que pour ses descendans mâles, ce n'est plus qu'une formalité. Il suffit que l'heritier la fasse demander dans l'an & jour de son avenement à la succession; & cependant il jouit de tous les droits attachez au fief. Il peut aussi la demander & la recevoir par un Ambassadeur. L'Empereur se contente aujourd'hui de la foi & hommage, & du serment de fidelité. Il ne donne plus l'*investiture* comme autrefois ou par l'épée, ou par le sceptre, ou en recevant les drapeaux du fief dont il donnoit l'*investiture*. L'*investi-*

vestiture se faisoit autrefois pour signe d'une possession transferée par la tradition de plusieurs petites choses, comme quand on mettoit en possession d'un heritage par un bâton, un gant, un couteau, un morceau du manteau, de bois, de courroye, de ceinture, par la picqueure du pouce, par des clefs, par une broche, par une couppe, un anneau, un gazon, une branche, une paille, par une corne, une étrille, & par tout ce qu'on trouvoit sous sa main. Celle des Royaumes, & des Seigneuries se faisoit par un étendart, gonfanon ou banniere; par une épée, un arc, une fleche, des éperons. Les symboles se gardoient quelquefois dans le tresor des maisons, & s'attachoient aux titres. Il y a des preuves de toutes ces choses dans les Histoires recueillies par du Cange.

INVESTITURE, se dit aussi à l'égard des Benefices, laquelle se fait par celui qui a le droit d'en investir un autre. Elle se faisoit autrefois par la tradition de la crosse, & de l'anneau Pastoral, la consecration reservée à l'Evêque, & sans que les Princes pretendissent conferer la puissance spirituelle par cette ceremonie. L'*investiture* étoit le droit qu'avoient les Rois de France de conferer les grands benefices, en qualité de Patrons, & Dotateurs des Eglises Cathedrales, & des principaux monasteres du Royaume. Le Pape & les Romains accorderent ce droit à Charlemagne en 774. MEZ. Les Empereurs ont long-tems conservé le même droit, & dès qu'un Prelat étoit expiré, son Clergé renvoyoit à l'Empereur son anneau, & sa crosse, & le Prince les donnoit ensuite en ceremonie à celui qu'il avoit nommé pour successeur. C'étoit la forme des *investitures*. Le premier qui contesta ce privilege aux Souverains fut Gregoire VI. Mais Gregoire VII. dans l'onziéme siecle l'entreprit avec plus de hauteur, & de succès. Il excommunia l'Empereur Henri IV. & deffendit à tous Ecclesiastiques sous peine d'excommunication, de recevoir l'*investiture* de la main des Princes temporels. Il pretendoit que la crosse representant la houlette pastorale, & l'anneau signifiant le mariage spirituel du Prelat avec son Eglise, c'étoit conferer la puissance spirituelle. Pascal II. fut pourtant obligé de confirmer à Henri V. le droit de donner les *investitures*: mais s'étant retracté depuis, il l'excommunia, & le reduisit à lui venir demander l'absolution. Enfin cet Empereur fut forcé par le Pape Gelase II. après l'avoir excommunié à torches éteintes, & renoncer aux élections, & aux *Investitures*. Il ne se reserva que le droit d'investir pour le temporel les fiefs mouvans de l'Empire, non plus par la crosse & par l'anneau; il se contenta d'en recevoir la foi & hommage. Le droit d'*investiture* a causé bien des guerres & des troubles, sur tout en Allemagne & en Angleterre. On trouve dans les anciens titres & les anciens Auteurs près de quatre vingt manieres de donner l'*investiture*. M. Du Cange les a ramassées dans son Glossaire. En France l'*Investiture* fut donnée comme en Allemagne, par la crosse & par l'anneau jusques à l'an 1096. que Philippe I. pour le bien de la paix y renonça & investit des Evêchez & des Abbayes par un brevet.

INVETERER. v. n. S'INVETERER. Vieillir, devenir vieux; s'enraciner. Il ne se dit qu'en mauvaise part. Il ne faut pas laisser *inveterer* un mal, un ulcere. Les maux qui sont *inveterez* deviennent incurables.

INVETERER, se dit aussi en Morale. Il ne faut pas laisser *inveterer* une mauvaise habitude. Les pechez qui sont *inveterez* dans une ame sont un grand obstacle à la grace. Il est dangereux d'attaquer les erreurs *inveterées* dans l'esprit du peuple.

INVETERÉ, ÉE. part. pass. & adj. L'antipathie *inveterée* de deux nations. BAY. Il y a une guerre *inveterée* entre les Disciples de S. Augustin & de S. Ignace. ID. Il y a dans tous les Arts des erreurs *inveterées*, qui ont pris la place des principes, sur lesquelles on raisonne, on decide, on agit, sans les rappeller à un examen qu'elles ne pourroient soûtenir. J. DES SÇ.

INVINCIBLE. adj. & s. m. & f. Qui ne peut être vaincu, ni dompté. Ce Prince a un courage *invincible*. L'armée de Xerxés étoit si nombreuse, qu'elle sembloit *invincible*. L'Alexandre de Q. Curce étoit *invincible*, & celui de Vaugelas est inimitable. PEL. La vanité Espagnole donna le nom d'*invincible* à la flotte que Philippe II. avoit preparée pour subjuguer l'Angleterre. BIZOT. Cet *invincible* heros n'a rien trouvé d'impossible à sa valeur. OE. M.

La gît le grand Ajax, *là* l'invincible *Achille*. BOI.
Mes soldats rassemblez près de mon étendart
Vous offrent de leur rang l'invincible *rempart*. RAC.
Sus donc, *braves guerriers*, invincibles *cohortes*.
BREB.

INVINCIBLE, se dit figurément. Si la grace n'étoit pas *invincible*, & efficace par elle-même, ensorte qu'il fût libre de resister ou de ne resister pas à ses mouvemens, le salut de l'homme seroit son propre ouvrage. PORT-R. Une ignorance *invincible* est celle qu'on ne peut surmonter. Les Indiens ont été long-tems dans une ignorance *invincible* de nos mysteres. La difference des langues n'est pas une difficulté *invincible*. Cette imprudence a mis un obstacle *invincible* à votre fortune. OE. M. Je n'ay pu vaincre son opiniâtreté *invincible*. Le Roi apprehendoit la roideur *invincible* de la fille. DE LARREY. On appelle argument *invincible*, raison *invincible*, un argument, une raison où il n'y a point de bonne replique.

INVINCIBLEMENT. adv. D'une maniere *invincible*. La demonstration est ce qui persuade *invinciblement*. La grace entraîne *invinciblement* la volonté. JU.

INVIOLABLE. adj. m. & f. Qui ne sera point violé, ou qui ne le doit point être. La liberté de la conscience est un privilege *inviolable*. BAY. Les promesses de Dieu sont *inviolables*. Le serment doit être une chose *inviolable* à un Chretien. Ces amis se sont juré une fidelité *inviolable*. L'asyle de l'Eglise doit être *inviolable*. Les droits sacrez de l'amitié sont *inviolables*. BOSS. L'autorité Royable nous fut toûjours sacrée, & *inviolable*. BAY. Commendon fit paroître par tout une pureté de vie *inviolable*. VIE DE COMM.

INVIOLABLEMENT. adv. d'une maniere inviolable. Les Princes doivent être jaloux de garder leurs paroles *inviolablement*. Je suis *inviolablement* votre très-humble serviteur. GOD. Notre derniere demeure est *inviolablement* à notre choix. PAT. Minerve conserva *inviolablement* sa virginité. OE. M.

INVISIBILITE'. s. f. Qualité qui rend les choses invisibles. Ce qui fait qu'on ne peut voir de certaines choses. L'*invisibilité* est de la nature des esprits. ABL. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

INVISIBLE. adj. m. & f. Qui ne tombe point sous le sens de la vuë, qui ne peut être vû. Les Anges, les demons, toutes les substances incorporelles sont *invisibles*. Les Anciens nous ont fait accroire que l'anneau de Gygés, la pierre Heliotrope, rendoit les gens *invisibles*. Il y a quelque irreverence à donner des figures visibles aux Dieux qui sont immortels, & *invisibles*. ABL.

Du Latin *invisibilis*.

INVISIBLE, se dit aussi de ce qui est hors de la portée

tée de notre vuë. Les Cometes petit-à-petit se rendent *invisibles*, parcequ'elles s'éloignent hors de la portée de nos yeux.

On dit fig. devenir *invisible*, pour dire, disparoître subitement, sans que personne s'en apperçoive. Il étoit là tout à l'heure, il est devenu *invisible*.

Il se dit aussi de ce qui est derobé, perdu. Je n'ay perdu de vuë ma bourse qu'un moment; elle est devenuë *invisible*.

INVISIBLE, se dit aussi de ceux qui menent une vie cachée, qui ne veulent pas être vus. Les Rois d'Orient sont *invisibles* à la plupart de leurs sujets; ils ne se laissent voir que rarement. Il y a de certains importans qui mettent une partie de leur merite, & de leur grandeur à être *invisibles*. BOU. Il n'approuvoit point ces Magistrats qui se rendent comme *invisibles*, & se font de leurs cabinets comme un rempart à leur oisiveté, ou à leurs plaisirs. FL.

INVISIBLE, se dit aussi des choses secrettes, & cachées, dont nous ne pouvons penetrer la cause. Il y a un certain charme *invisible* qui nous attache à notre patrie, qui fait que nous y revenons toûjours. Dieu entraine nos volontez par des chaînes *invisibles*. FL. Les Amans sont attachez par des liens *invisibles*. Les assûrances d'un avenir *invisible* font moins d'impression que les choses presentes, qui entrent dans l'esprit par les sens. ST. EV.

INVISIBLE. Ce nom a été donné aux Freres de la Rose croix.

On dit proverbialement, qu'une chose a passé par *invisibilium*: pour dire, qu'elle est demeurée *invisible*, qu'elle a été perduë, volée.

INVISIBLEMENT. adv. D'une maniere invisible. Il a passé la nuit *invisiblement* par ma chambre, il n'a été aperçu de personne. Les Charlatans font passer *invisiblement* une chose dans une autre. L'ame raisonnable informe le corps, mais *invisiblement*.

INVITATION. s. f. Ceremonie qu'on fait pour prier des personnes considerables de se trouver à quelque action solemnelle. L'*invitation* des Cours Souveraines pour assister à un *Te Deum*, se fait par les Officiers des ceremonies.

INVITATION, se dit aussi au figuré, & signifie, Sollicitation; action d'exciter. Il n'y a point de plus forte *invitation* à l'amitié, que de prevenir en aimant. LE MAI.

INVITATOIRE. subst. masc. Terme de Breviaire. C'est un verset que l'on chante ou que l'on recite à matines devant le Pseaume, *Venite exultemus*, & à la fin de ce Pseaume; & on le mêle aussi aux versets de ce Pseaume, pour inviter le peuple à loüer Dieu. Tout cela s'appelle l'*Invitatoire*. Ce verset se change suivant la qualité des jours & des Fêtes: & ainsi on dit qu'il faut prendre l'*Invitatoire* du commun, ou du propre des Saints, en parlant de ce verset different qu'on y ajoûte. Il n'y a point d'*Invitatoire* au commencement de matines le jour de l'Epiphanie, ni les trois derniers jours de la semaine sainte.

Ce mot vient du mot Latin *invitatorium*, qui se trouve dans les Rubriques & dans les auteurs qui ont écrit sur les Liturgies, & qui vient de verbe *invitare*, inviter.

INVITER. v. act. Prier, convier quelcun à quelque Fête, à quelque ceremonie. Tous les Ambassadeurs des Princes étrangers furent *invitez* de se trouver à ce *Te Deum*, à ce festin Royal, à cette entrée.

Du Latin *invitare*.

INVITER, se dit figurément, & signifie, Exciter, solliciter, exhorter. L'espoir de l'éternité qui nous est promise nous doit *inviter*, exciter à bien vivre. Cette eau claire *invite* les passans à s'en desalterer. La gloire *invite* les gens genereux à s'exposer pour leur Prince. Le beau temps *invite* à la promenade.

INVITÉ, ÉE. part. & adj.

INVOCATION. s. f. Action par laquelle on adore Dieu, on l'appelle à son secours. Toutes les grandes ceremonies commencent par l'*invocation* du Saint Esprit, par le *Veni Creator*.

Du Latin *invocatio*.

INVOCATION, se dit aussi des Saints dont on demande l'intercession auprés de Dieu. Toutes les Eglises sont dediées à Dieu sous l'*invocation* d'un Saint particulier. L'*invocation* des Saints a été & est encore pour les Reformez, un des grands sujets de rupture avec l'Eglise Romaine.

INVOCATION, se dit aussi des faux Dieux & des Demons. Les Payens faisoient des *invocations* à des Dieux de bois & de pierre, qui ne les pouvoient secourir. Faire des *invocations* au Dieu Mars, à Venus, à Apollon. Le magicien commença ses *invocations*. FL.

On appelle *invocation*, en Poësie, les vers par lesquels on s'adresse à quelque Divinité vraye ou fausse, pour lui demander son secours, sa protection. Un Poëme doit commencer par une *invocation* aux Muses. L'*invocation* est propre au Poëme Epique: elle est d'ordinaire adressée ou à la Divinité qui preside au sujet que l'on traite, ou à celle qui preside à la Poësie en general. Ainsi l'*invocation* poëtique est une priere adressée au Genie allegorique de la Poësie sous le nom d'une Muse, ou de quelque autre Divinité dont le Poëte demande à être inspiré. LE P. LE B.

INVOLONTAIRE. adj. m. & f. Qui se fait par force, contre la volonté, malgré soi. Tout contrat ou testament qui est *involontaire* ou forcé, est de nulle valeur. L'ignorance invincible rend les actions *involontaires*.

. . . . . *O Dieux, un crime* involontaire
Devoit-il attirer toute votre colere? RAC.

INVOLONTAIRE, se dit aussi des mouvemens naturels qui se font independemment de la volonté. Toutes les actions vitales sont *involontaires*. La digestion est *involontaire*. La circulation du sang est *involontaire*.

INVOLONTAIREMENT. adv. Qui se fait par force, ou sans la participation de notre volonté. Ce qui se fait *involontairement* n'est ni loüable, ni blâmable.

INVOLUTION. s. f. Qui enferme en soi plusieurs difficultez, ou consequences. Les parties ont bien fait de transiger, car elles alloient entrer en une grande *involution* de procès. Quand on veut trop approfondir les mysteres, on est en danger de tomber dans une grande *involution* de difficultez. Ce mot n'a pas été encore reçu.

Du Latin *involutio*.

INVOQUER. v. act. Appeller à son secours, à son aide. Il ne se dit que d'une Puissance divine & surnaturelle. *Invoquer* Dieu à son aide. *Invoquer* le saint Esprit. Esaïe dit, *Invoquez* l'Eternel, tandis qu'il est près. L'Eglise Romaine *invoque* la Vierge & les Saints pour avoir leur intercession.

. . . . . *Je vous jure ma foi,*
*Qu'*invoquer *Saints n'est pas trop mon usage.* LA FON.

On dit par extension, *Invoquer* les Demons, & en Poësie, *invoquer* Apollon, les Muses, &c. Les Orateurs *invoquent* le Prince, les Juges, les audieteurs devant lesquels ils haranguent. Les Prêtres des faux Dieux les *invoquoient* sur tout quand il falloit rendre des oracles. Les Poëtes *invoquent* souvent les Muses inutilement. Il est de l'essence du Poëme Epique d'*invoquer*

voquer les Divinitez qui president à la Poësie, ou aux actions des hommes. LE P. LE B. Lucrece a *invoqué* Venus qui preside aux productions de la nature, & en même temps il pose que les Dieux ne se mêlent de rien. ID.

En termes de l'Ecriture Sainte, *Invoquer* le nom de Dieu, du Seigneur, c'est l'adorer & faire des actes de Religion. Enos, fils de Seth, commença d'*invoquer* le nom du Seigneur.

INVOQUÉ, ÉE. part. pass. & adj.

INUSITÉ', ÉE. adj. Qui n'est point en usage. Il y a plusieurs coutumes en Orient qui sont *inusitées* parmi nous. On l'a battu, on lui a fait un traitement barbare & *inusité*. Les Orateurs ne se doivent point servir de vieux mots, de mots étrangers & *inusitez* sans grande precaution.

INUTILE. adj. m. & f. Qui ne sert ou qui n'est bon à rien; oisif, sans occupation; qui n'est point necessaire; infructueux; qui n'apporte aucun profit. Rien n'est *inutile* dans la nature. Il ne faut point s'appliquer à des sciences vaines & *inutiles*. Rien d'ordinaire n'est plus *inutile* que les efforts que fait notre raison pour surmonter nos passions. BELL. Quoi que nous fassions pour Dieu, nous serons toûjours des serviteurs *inutiles*. Le moindre mepris peut faire d'un ami très-*inutile*, un ennemi très-dangereux. OE. M. A la Cour on fait bien des pas *inutiles*. La vie des gens formalistes se consume en ceremonies *inutiles*. OE. M. Ne chargez point votre discours de paroles *inutiles*. ID. C'est dommage que cet Officier soit *inutile*, & qu'il manque d'emploi. Païs *inutile* aux ennemis. VAUG. Ils étoient *inutiles* pour le combat. ABLAN. Ce n'est point vivre que de vivre *inutile*. DES-H. Il n'y a rien de si importun que les gens *inutiles*, quand ils se mettent à prêcher leur bonne volonté. LE PAYS. Il n'y a rien de plus honteux que d'être *inutile* au monde, & à soi-même; & que d'avoir de l'esprit pour n'en rien faire. PASC. Il faut une grande étenduë d'esprit pour demeurer *inutile*; presque personne n'a assez de merite pour jouër ce rôle avec dignité. LA BR. Si l'on ne sçait se passer des choses *inutiles*, & superfluës, elles deviennent necessaires à force de s'y accoutumer. ST. EV.

Helas! petits moutons, que vous êtes heureux!
Aussi-tôt aimez qu'amoureux, ...
*Vous ne formez jamais d'*inutiles *desirs.* DES-H.
L'argent, l'argent, dit-on, sans lui tout est sterile,
La vertu sans l'argent n'est qu'un meuble inutile. BOI.

Du Latin *inutilis*.

INUTILEMENT. adv. D'une maniere inutile. Bien des gens se tuent l'esprit & le corps, se tracassent *inutilement*. Vous me priez *inutilement*; ce que vous demandez ne depend point de moi. Il est peu de douleur plus sensible que celle d'avoir commis un grand crime *inutilement*. AB. DE S. R. Il se trouve marié *inutilement*: Un cruel charme avoit été jetté sur lui. H. S. DE M.

Eh! j'aurois donc vécu bien inutilement,
Si je n'avois appris à mourir un moment?
Rel. de la mort de Desc.

INUTILITE'. s. f. Qualité de ce qui est inutile. L'*inutilité* de cette science m'a degoûté de l'apprendre. L'*inutilité* fait regarder un homme comme un faineant meprisable. OE. M. Il ne suffit pas que l'homme s'humilie par l'*inutilité* de sa science, il faut qu'il confesse que ce qu'il en peut aquerir n'est presque rien. NIC. Il n'y a rien d'inutile dans la nature, non pas même l'*inutilité*. MONT. Les *inutilitez* sont le partage des petits esprits. LA LANGUE. On ne doit point reprocher à Platon ni à Socrate, l'*inutilité* de leurs dialogues. MAUCROIX. Le Dialogisme que l'Auteur employe est une source continuelle d'*inutilitez*. BAY.

INUTILITÉ, signifie aussi quelquefois à-peu-près la même chose qu'oisiveté. Les Espagnols s'abandonnent à l'amour dans l'*inutilité* de Madrid, où rien ne donne du mouvement que cette seule passion. ST. EV. L'*inutilité* de la vie des femmes est la source de la coquetterie; elles ne sçavent que faire de leur temps. BELL. Au lieu de goûter la liberté dans la retraitte, il est à craindre que l'*inutilité* du repos ne jette dans l'ennui. ST. EV. Une grande ville est le théatre de l'*inutilité*, & de la vanité tout ensemble. AB. DE LA TR.

INVULNERABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être blessé. Les Poëtes ont feint qu'Achille étoit *invulnerable*, excepté par le talon. Aujourd'huy que les heros ne sont plus *invulnerables*, il n'est plus permis de mepriser le danger, & la Fortune qui vous en a tiré est un mauvais garand pour l'avenir. VOI. Il y a des gens si sots, qu'il achetent des caracteres pour se rendre *invulnerables*. En prenant une balle qui ne soit point de calibre, & mettant peu de poudre dessous, & beaucoup par dessus, on peut tirer avec un très grand bruit, & sans aucun effet sensible. Ceux à qui on a vendu des secrets pour être *invulnerables* ou *durs*, & qui ont eu la précaution d'en vouloir voir des épreuves, ont apparemment été trompez par ce tour de main dont ils ne se sont pas apperçus. CARRÉ.

INVULNERABLE, se dit aussi figurément de l'ame, du cœur, &c. & signifie Incorruptible, constant, insensible, inebranlable. Du côté de l'interêt Socrate étoit aussi *invulnerable* aux presens, qu'Achille l'étoit à la guerre. M. SC. Une grande ame est *invulnerable*. LA BR. Il est *invulnerable* aux traits de la medisance. Il y a des gens fermes & inebranlables, jusqu'à devenir comme *invulnerables* à la douleur. LE P. LAMY. Il y a des cœurs *invulnerables* aux traits de l'amour. ABL. Il s'est fait un calus de vanité qui le rend *invulnerable* aux traits de la satyre, il ne les sent point. AMUS. SER. Une grande ame est au dessus de l'injure, de l'injustice, de la douleur, du mepris, & elle seroit *invulnerable* si elle ne souffroit par la compassion. VALERE MAXIME.

J O A.

JOAILLERIE. } Voyez { JOUAILLERIE.
JOAILLIER. } Voyez { JOUAILLIER.

J O B.

JOB. s. m. C'est le nom d'un Saint du Vieux Testament, proposé ordinairement pour un exemple de fermeté, & de patience. Ce nom a produit ces phrases en notre langue: Il est pauvre comme *Job*; Il faudroit avoir une patience de *Job* pour souffrir ce valet. On dit aussi au diminutif, *Jobelin* & *Jobet*.

JOBELIN. s. m. Sot, maniere de cocu. C'est un *jobelin*. Il n'est en usage que dans le Satirque & le Burlesque.

JOBELINS, c'est ainsi qu'on appelloit par opposition à Uranins, les beaux-Esprits qui preferoient le Sonnet de Job, fait par Benserade, au Sonnet d'Uranie, fait par Voiture. Ce qui donna lieu à cette pointe:

Les femmes sont Uranines;
Et les maris Jobelins.

JOBET. s. m. Nom d'homme, diminutif de Job.

J O C.

JOCONDITE'. s. f. Vieux mot. Joye, allegresse.

Du Latin *jucunditas.*

C'est jocondité,
De voir cy planté
Fruits à grand' largesse.

JOCRISSE. s. m. Terme injurieux & populaire. Pauvre espece d'homme. Maniere de petit vilain & d'avare. Maniere d'homme sottement complaisant à sa femme. Un franc *jocrisse.* Faire le *jocrisse.*

On dit prov. C'est un *jocrisse* qui mene les poules pisser, en se moquant d'un homme qui s'amuse aux menus soins du menage.

J O D.

JOD. s. m. C'est en Angleterre le quart du quintal, ou autrement 28. livres d'avoir du poids.

JOD. s. m. est aussi une des mesures de distances & longueurs dont on se sert dans le Royaume de Siam. 25. *Jod* font le *roé-neug* ou lieuë Siamoise d'environ deux mille toises Françoises. Chaque *Jod* contient 4. *sen*, le *sen* 20. *voua*, le *voua* 2. *ken*, qui est l'aune Siamoise, de 3. pieds de Roi moins un demi pouce.

JOD. s. m. Terme de Grammaire Hebraïque. C'est la dixiéme lettre de l'alphabet Hebraïque. Il a cette forme, י. Trois *jod* posez en triangle expriment en Chaldéen le nom propre de Dieu. Quelques-uns ont prétendu que cela marquoit la Trinité. Le *jod* ne se prononce pas comme l'*i* dans *Job*, mais à la maniere de l'*iota* Grec.

JODELET. s. m. Badin, folâtre, qui fait rire. C'est le *jodelet* de la compagnie.

J O E.

JOE'E. s. f. Vieux mot. Soufflet. Ce mot a été fait de *joë*, qui a été dit autrefois pour *jouë.*

JOEL. s. m. Nom d'homme. *Joël* est le second des 12. petits Prophêtes.

J O G.

JOGHESOU-JOGHIS. s. m. Secte de Bramines. Ils vivent d'aumônes & dans de grandes austeritez, voyageant dans les Indes en façon de Pelerins, & s'abstenant de tous plaisirs charnels jusques à un certain tems, après lequel étant devenus *abduls*, c'est-à-dire, exempts de toutes loix & incapable de tout peché, ils s'abandonnent aux saletez les plus détestables. Ils ont un Chef.

J O I.

JOIGNANT. Preposition. Qui est auprès, qui joint, qui touche, qui borne quelque chose. Cet heritage est *joignant* le grand chemin, tout *joignant* la riviere. Vous sçavez le logis d'un tel, je demeure tout *joignant.*

JOIGNANT, ANTE. adj. Attenant, tout auprès. Sa maison est *joignante* à la mienne, nous avons un mur mitoyen. Il a acheté deux heritages qui sont *joignans* son château.

JOINDRE. v. act. Je *joins*, nous *joignons*, je *joignois*, je *joignis*, j'ai *joint*, je *joindrai*, que je *joigne*, que je *joignisse*, ou je *joindrois.* Lier, assembler deux choses ensemble, ou faire qu'elles se touchent. Cette menuiserie est faite, il n'y a plus qu'à l'assembler, à en *joindre* les pieces ensemble. Les Tonneliers disent *joindre* un fond de tonneau; & les Cordonniers, *joindre* une paire d'empegnes. Quand on prie Dieu, on *joint* les mains. On a *joint*, on a relié ensemble les deux Tomes de ce Livre.

Ce mot vient du Latin *jungere.*

JOINDRE, signifie aussi, Faire un tout de plusieurs parties qu'on mêle l'une avec l'autre. Par l'addition on *joint* plusieurs sommes ensemble pour en faire une totale. La Seine & l'Yonne se *joignent* à Montereau. Il a acheté cette terre, parce qu'elle étoit à sa bienseance, qu'elle *joignoit* la sienne. Ces deux bastions se *joignent* par une courtine.

JOINDRE, se dit aussi des choses qui ont du mouvement, & qui se trouvent ensemble. Les deux armées se doivent *joindre* à un tel rendez-vous. Ces Princes se sont liguez & ont *joint* leurs forces ensemble. Si ce General peut *joindre*, attraper les ennemis, il les deffera sans doute. C'est un homme qui évite ma rencontre, que je ne puis *joindre*, à qui je ne puis parler. Un Courrier a bien-tôt *joint* un Messager, quand on le dépêche après.

JOINDRE, en termes de Palais, se dit de plusieurs instances, procès, ou demandes, qu'un ordonne être mises ensemble pour les instruire, & juger par un même arrêt. Les appellations verbales sont toûjours *jointes* aux procès par écrit. Quand on évoque des instances connexes, c'est pour les *joindre.* Quand on *joint* une requête de provision au principal, on en deboute tacitement. On dit aussi d'un Procureur fuyard, qu'on ne le peut faire *joindre*, qu'on ne le peut faire approcher pour plaider une cause, pour faire l'instruction d'un procès. On dit aussi d'un arbitre, qu'il espere de faire *joindre* les parties, de les faire demeurer d'accord de quelques accommodemens.

JOINDRE, se dit figurément, en parlant des liaisons d'amitié, d'alliance, &c.

Joignons *d'un sacré nœud ma famille & la vôtre.* CORN.

Les freres sont *joints* d'amitié naturellement. Une societé *joint* les personnes d'interêt.

JOINDRE, se dit aussi fort souvent dans le sens d'ajouter. Les Empereurs Romains avoient *joint* à la Puissance Imperiale la Sacerdotale. Il *joignit* le Generalat à la Vice-Royauté. PAT. Il faut *joindre* l'experience au raisonnement pour bien reüssir en Physique. Il faut joindre les vertus morales avec les intellectuelles. *Joignez* vos prieres aux miennes. Heureux qui peut *joindre* l'utile & l'honnête! Les Samaritains *joignirent* le culte de Dieu avec celui des Idoles. BOSS.

JOIGNEZ, se dit quelquefois absolument par forme de transition, *Joignez* à ces raisons l'usage établi. *Joignez* à cela ces considerations.

JOINDRE, se dit quelquefois substantivement. Quand ce fut au *joindre*, à executer cette entreprise, il faigna du nez. Il est bas.

On dit proverbialement parmi le peuple, Il faut *joindre* nos bribes ensemble, pour dire, Il faut souper ensemble, & porter chacun notre souper.

JOINT, OINTE. particip. & adj. Uni, assemblé, lié avec quelque autre. On croit que l'Asie est *jointe* à l'Amerique par le Cap de Glace dans la Tartarie. BIB. UNIV. Les troupes Allemandes ne sont jamais *jointes* que bien avant dans la campagne. Cette cloison est bien *jointe*, bien assemblée. Il l'a prié à *jointes* mains de cette grace. Il se vante de sauter à *joints* pieds sur cette table.

Au Palais on dit un appointement en droit & *joint*, lors qu'on appointe une cause, & qu'on y *joint* quelques incidens. Cette requête a été *jointe* au procès, pour en jugeant y avoir tel égard que de raison. Dans les qualitez d'un jugement criminel, après celles du complaignant. on met toûjours, le Procureur du Roi *joint.* *Joint* les moyens de nullité, & la production nouvelle: ce sont des clauses d'un appointement de conclusion.

JOINT, se dit aussi en Morale. Ils sont *joints* par mariage, *joints* d'amitié, *joints* d'interêt.

JOINT. s. m. L'endroit où deux choses se joignent. Cet-

Cette maçonnerie est si belle, qu'on ne voit point le *joint* des pierres : c'est-à-dire, la separation. Les *joints montans*, sont les intervalles qui sont entre les pierres posées les unes sur les autres. Les *joints* des lits sont ceux qui sont entre les pierres posées de niveau. Les *joints de coupe* sont les joints en rayons tirez du centre des arcs de plein cintre. *Joints de douelle*, ceux qui sont sur la longueur du dedans d'une voute, ou sur l'épaisseur d'un arc. *Joint gras*, est celui qui est plus ouvert que l'angle droit. *Joint maigre* est le contraire &c.

JOINT, se dit aussi de la diverse maniere des assemblages des pieces de menuiserie & de charpenterie, comme *joints* quarrez, à onglet, d'abouëment, à queuë d'aronde, &c.

JOINT. s. m. Articulation, l'endroit ou deux os se joignent. Il a le bras cassé au dessus du *joint*. On dit aussi qu'un homme a été blessé au dessus du *joint* de l'épaule. On a de la peine à trouver le *joint* des oiseaux de riviere pour les depecer.

JOINT-QUE. Particule conjonctive qui sert de transition. *Joint-qu*'il y avoit en lui de certaines choses &c. VAUG. Ce mot se dit particulierement dans les écritures du Palais, & signifie, Ajoûtez à cela. Il viellit. L'ACAD.

JOINTE. s. f. Assemblée, Conseil, Societé. Ce mot s'est introduit dans notre Langue, depuis que Philippe V. est devenu Roi d'Espagne. *Jointe* est un mot purement Espagnol, *Junta*; & on ne s'en sert qu'en parlant des Conseils, ou Assemblées d'Espagne. Le Roi Charles II. établit une *Jointe* par son Testament. La *Jointe* députa au Roi Très-Chrêtien. La *Jointe* du commerce, la *Jointe* des Finances. On écrit *Jointe* & *Junte*.

JOINTE'. adj. Terme de Manége. Un Cheval *long-jointé*, est celui qui a le paturon long, effilé & pliant; & *court-jointé*, celui qui a le paturon court.

JOINTE'E. s. f. Espece de mesure qui se dit de ce qui peut tenir de grains ou de legumes secs dans le creux des deux mains, quand on les joint ensemble. On porte une *jointée* de blé à un bourgeois qui en veut acheter pour servir de montre. Une *jointée* de pois.

On tient qu'une *jointée* de féves, ou de froment mises parmi l'avoine des chevaux, les engraisse.

JOINTIS adv. ou prep. Vieux mot. Joignant.

JOINTIVE. adj. Il n'a d'usage qu'en cette phrase, Lattes *jointives*. Ce sont des lattes clouées si près à près qu'elles se touchent, pour faire les plafonds & lambris étant recouvertes de plâtre.

JOINTOYER. v. act. Terme d'Architecture. C'est après qu'un bâtiment a pris sa charge, remplir les ouvertures des joints des pierres d'un mortier approchant de la même couleur. On appelle *pierres jointoyées*, celles qui ont le dehors des joints bouché, & ragréé de mortier serré, ou de plâtre.

JOINTURE. subst. fem. L'endroit où se fait un assemblage, & particulierement celui des os. Cet instrument est si bien soudé, si bien limé, qu'on ne voit point la *jointure* des pieces. La goutte se nouë dans les articles, dans les *jointures* du corps. Les Cordonniers appellent *jointure*, la couture qui joint les deux quartiers du soulier.

JOL.

JOL. s. m. Barque dont on se sert en Danemarc & en Norvege. Les Russes se servent aussi de *Jols*.

JOLI, IE. Approchant du beau; qui plaît; qui est agreable par sa gentillesse, par ses manieres. Il ne se dit guere que de ce qui est petit en son espece, & qui plaît plûtôt par sa gentillesse que par la beauté. Un *joli* enfant, une *jolie* personne, elle n'est pas belle, mais elle est *jolie*. Il est d'une *jolie* taille. L'ACAD.

Quand on dit d'une femme qu'elle est *jolie*, on entend qu'elle est bien prise dans sa taille, & qu'elle a de l'agrément dans sa personne, & dans ses manieres. Mais une *jolie femme* exprime davantage. On entend qu'outre les charmes de sa personne, elle a de l'esprit, & de la raison. Son humeur est *jolie*, enjoüée, caressante. Ce mot est opposé au grand; & qui diroit d'une superbe maison, ou d'un poëme heroïque, c'est une *jolie* maison, voilà un *joli* poëme, ne parleroit pas proprement. Aussi Boileau fait-il dire à son campagnard pour le rendre ridicule:

A mon gré le Corneille est joli *quelquefois.*

Quand on dit, c'est un *joli* homme, on ne devroit entendre par là qu'un homme propre, & assez beau. Mais *joli* a pris la place de gentil, & s'étend plus loin. Il s'applique à tout ce qui est agréable, à tout ce qui plait, quoyqu'on ne le doive dire que des petites choses. Il feroit bien plus *joli* d'être belle, parcequ'on est aimée, que d'être aimée parcequ'on est belle: c'est tout un autre effet de passion. LE CH. D'H. Phryné avoüa qu'elle avoit un peu outré le personnage de *jolie* femme. FONT. c'est-à-dire, qu'elle avoit fait un usage un peu trop general de sa beauté. Il n'y a point de plus *jolie* condition que celle d'une *jolie* femme. FONT. On admire les plus belles femmes; mais on aime les plus *jolies*. LE CH. DE M. Les jeunes gens s'imaginent que pour être poli, il faut conter fleurettes à tous les *jolis* visages. M. SC.

JOLI, est quelquefois subst. On dit, Le *joli* est le cousin germain du laid. On dit, qu'une chose passe le *joli*, pour dire, qu'elle est belle.

Menage tient que ce mot vient de *julius*, derivé du Grec *ioulos*, qui signifie *prima lanugo*, ou plutôt de *jovialis*, parcequ'on a dit autrefois *jouli*. En Bas-Breton *Jolis* signifie la même chose. HUET.

JOLI, se dit aussi des animaux, & des choses inanimées. Voilà un *joli* rossignol, une *jolie* chienne, un *joli* cabinet, un *joli* meuble, un habit fort *joli*, une *jolie* garniture. Ceux qui vendent des verres crient par les ruës, verre *joli*.

Pour meriter un cachet si joli,
Si bien gravé, si brillant, si poli,
Il faudroit avoir, ce me semble,
Quelque joli *secret ensemble;*
Car enfin les jolis *cachets*
Demandent de jolis *secrets.* SCUDERY.

JOLI, se dit aussi de l'esprit, & de ses productions, particulierement des petits ouvrages. Catulle étoit un *joli* esprit. Voiture a fait quantité de *jolis* rondeaux, de *jolis* sonnets, de *jolies* lettres. Les François excelent à faire de *jolies* chansons, de *jolis* airs. Ce n'est gueres que ces diseurs & ces faiseurs de *jolies* choses, qu'on appelle des beaux esprits. BOU. On ne sçauroit avoir trop d'esprit dans une conversation enjoüée; il se faut pourtant bien garder de paroître toûjours prêt à dire de bon mots, & de *jolies* choses. LE CH. DE M. Quand l'esprit est occupé aux besoins de la vie, il ne songe guere à dire de *jolies* choses. Je me sçai bien servir des *jolies* choses que j'entends dire. VOIT. Cela seroit bien *joli*, si je pouvois entretenir le Roi de Siam à mon aise. DE CHOISI. Cet écolier a bien profité, il s'est fait *joli* garçon.

On dit ironiquement, qu'un homme s'est fait *joli* garçon, lors qu'il s'est ennivré dans une debauche. C'est un *joli* personnage que vous avez fait là; pour dire de quelcun, qu'il a tenu une conduite ridicule, & imprudente. On dit par mepris, & d'un ton admiratif, Vous êtes un *joli* Monsieur! La *jolie* chose qu'un Amant de 80. ans! On le dit aussi de plusieurs autres choses qu'on veut mepriser. Voilà un *joli* entretien! un

un *joli* compliment à me faire ! c'est-à-dire, sot ou ridicule.

JOLICOURT. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, couleur de tuile & jaûne. MORIN.

JOLIER. v. n. Vieux mot. Etre de bonne humeur, rire, se divertir.

Elle n'a desir ne talent
De danser ne de jolier.

JOLIET, ETTE. adj. diminutif de *joli*. Il n'a guere d'usage qu'au feminin, & dans le discours familier.

Mon Dieu qu'elle est joliette,
L'oserois-je aimer ?

dit une vieille chanson.

JOLIETTE, ou JOLIVETTE. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. Il est panaché d'un beau pourpre fort brun, d'un beau rouge, & de couleur de rose, sur un fin blanc; toutes ses couleurs sont très bien & également distinctes & détachées. MORIN.

JOLIVETTE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemone, qui est de couleur de chair mêlée de rouge; sa peluche couleur de brique. MORIN.

JOLIMENT. adv. D'une maniere jolie. Ce cavalier fait *joliment* des vers, chante *joliment*. Cette fille danse *joliment*, joue du luth fort *joliment*, fort proprement.

JOLIVETEZ. s. f. Actions jolies que font les enfans. Les peres ne se lassent point de faire admirer aux autres les *jolivetez* de leurs enfans, leurs gentillesses.

JOLIVETEZ, signifie aussi des bijoux artistes & bien travaillez, qui servent à parer les cabinets. Le plus grand trafic qu'on fait en Orient, c'est des *jolivetez* d'Europe.

JOMBARBE. Voyez JOUBARBE.

I O N.

ION, à la fin d'un nom ne fait qu'une syllabe en prose, mais il en fait deux en vers. Ver*sion*, devot*ion*, pas*sion*.

A Nosseigneurs Academiques,
Nos Seigneurs les hypercritiques,
Rafineurs de locutions,
*Entrepreneurs de ver*sions. MEN.

Son extrême laideur la force d'être sage,
*Et le seul desespoir fait sa devo*tion. GOMB.
*Mon cœur exempt de soin, libre de pas*sion,
*Sçait donner une borne à son ambi*tion. BOI.

Mais *ions* à la premiere personne du plurier de l'imparfait de l'Indicatif, & à la premiere du Present, & du premier imparfait du Subjonctif, ne fait qu'une syllabe. Nous dev*ions*, nous attend*ions*. Nous aur*ions*, &c.

Nous devions fuir l'amour, & c'eut été le mieux.
FONTEN.

Contens de nos Etats & charmez l'un de l'autre,
*Nous atten*dions *un sort plus heureux que le nôtre.* RAC.

Remarquez encore qu'il ne faut point employer en vers des mots terminez en *ion* qui ayent plus de quatre syllabes. Autrement cela est trop traînant, & le mot *abomination*, par exemple, occupe trop languissamment la moitié d'un vers. MEN. Selon cette regle Boileau n'a pas pû dire dans sa Satyre contre les femmes :

J'entens, c'est pousser loin la moderation.
Ha ! finissez, dis-tu, la declamation.

J O N.

JONAS. s. m. Nom d'homme, dans lequel il faut toujours faire sonner l's, *Jonas*. *Jonas* l'un des 12. petits Prophetes, prophetisa sous Amasias Roi de Juda, & Joas Roi d'Israël. Il est le seul des Prophetes que Dieu ait envoyez aux Gentils. SACI.

Ce mot vient de l'Hebreu, *Jonah*, qui signifie colombe.

JONC. subst. masc. Prononcez *jon*. Herbe qui croît dans les prez, & dans les marais, qui pousse beaucoup de tiges à la hauteur de deux pieds, assez grosses, roides, pointuës, composées d'une écorce épaisse, & d'une moële un peu dure & blanche, envelopée depuis la racine de gaines feuilluës, rougeâtres, qui s'élevent jusqu'à près d'un pied. Ses fleurs sont ordinairement composées chacune de six feuilles disposées en étoile sans calice : elles sont suivies de capsules relevées de trois coins, & qui renferment des semences fort menuës. En Latin *juncus acutus capitulis sorghi*. C. BAUH. Il y a plusieurs autres especes de *jonc*. Les prez qui sont trop humides sont souvent remplis de *jonc*, on ne fait point d'état de leur herbe, on y fait des rigoles, des saignées, pour empêcher qu'il n'y croisse des *joncs*. On fait des balais de *jonc*, des paniers de *jonc*. Les figues s'envoyent dans des cabats de *jonc*. Il vient des nattes de *jonc* de Hollande, qui sont fort propres. Les navires des Chinois n'ont que des voiles de *jonc*.

Ce mot vient du Latin *juncus*, ainsi dit, *quòd ipsius usus sit ad juncturas potissimus*, parcequ'on s'en sert principalement pour lier, pour attacher une chose à une autre.

JONC ODORANT, est une autre sorte de plante fort odorante & aromatique, qui croît en abondance dans l'Arabie heureuse & au pied du Mont Liban. On l'appelle autrement *Schœnante*. Voyez SCHOENANTE.

JONC MARIN, est une sorte de *jonc* qui a la tige boiseuse, & les fleurs jaunes.

On dit proverbialement d'une personne de belle taille, & qui se tient fort droite, qu'elle est droite comme un *jonc*. On dit aussi d'un glorieux qui ne se baisse point pour faire la reverence, qu'il se tient droit comme un *jonc*.

JONC, est aussi une espece de bague qui n'a point de chaton, & dont le cercle est égal partout. Un *jonc* d'argent, un *jonc* d'or, un *jonc* de diamans, de rubis, d'émeraudes.

JONC, ou JONCO, est le nom qu'on donne à une espece de vaisseau fort leger dont on se sert dans les Indes Orientales, & sur tout le long des côtes de la Chine.

JONCHE'E. subst. fem. Herbes, fleurs ou joncs qu'on épanche sur la terre & sur le pavé pour le couvrir, quand on veut faire honneur au passage de quelques personnes. Les Juifs firent des *jonchées* de palmes à l'entrée de JESUS-CHRIST en Jerusalem. On fait des *jonchées* d'herbes fines devant la Procession du Saint Sacrement.

JONCHE'E, est aussi un fromage fait de lait fraîchement caillé, & égouté dans des petits paniers faits d'osier ou de *joncs*. En Latin *juncata*, *eò quòd sit juncis involuta*.

JONCHER. v. act. Ce mot est un peu vieux tant au propre, qu'au figuré; mais de bons Auteurs ne laissent pas de s'en servir. L'Academie ne le condamne point du tout. C'est parsemer les ruës, les passages, les Eglises, de joncs, de fleurs, de feuillages, pour quelque ceremonie, au jour de quelque fête solemnelle. *Joncher* les chemins de fleurs. VOIT.

JONCHER, se dit figurément des choses semées & épanduës çà & là dans les plaines. Après cette deroute la campagne fut toute *jonchée* d'armes, de bagage, de morts.

En combien d'affreuses batailles
La Flandre a-t-elle vû la Mort
Joncher *d'un sanguinaire effort*
Les campagnes de funerailles? God.

On le dit aussi quelquefois des choses parsemées dans une chambre, sur un plancher. La chambre étoit toute *jonchée* d'argent.

JONCHETS. s.m. Petits bâtons menus dont on fait une sorte de jeu dont Ovide fait mention. Joüer aux *jonchets*.

Ce mot vient de ce qu'on y joüoit autrefois avec de petits brins de jonc, & depuis on s'est servi de petits brins de paille, & maintenant d'yvoire.

JONCTION. s.f. Action par laquelle on unit, on joint deux choses ensemble. La *jonction* des Mers Oceane & Mediterranée qu'on croyoit impossible, s'est faite par le canal du Languedoc. La *jonction* de la Seine à la Marne se fait vers Charenton. La *jonction* des armées se doit faire un tel jour. Dans toutes les affaires criminelles on demande la *jonction* du Procureur d'office, du Procureur du Roi. On ne fait point de *jonction* de procès, qu'on n'ajoute, Sauf à déjoindre, s'il y échet.

JONGLER. v.n. Vieux mot qui signifioit autrefois, Faire des subtilitez, des sauts perilleux, & des tours de passe-passe pour amuser & divertir le peuple.

Jongler, *gaudir & bâteler*.

Ce mot vient de Picardie où il est encore en usage. En Latin *jocari*, *jocare*, *joüer*.

JONGLERIE. subst. fem. Charlataneric; tour de passe-passe.

JONGLEUR. s.m. Charlatan qui amuse le peuple par des subtilitez, des sauts, & des tours de main. Il y a eu autrefois des Poëtes qui ne faisoient que de petits Poëmes, qu'on a appellez *Jongleurs*, ou *Joingleurs*: c'étoient particulierement des Poëtes qui frequentoient la Cour des Comtes de Flandres. Pasq. On les a appellez aussi *Jongleours*, ou *Jugleurs*. On a meprisé les *Jongleurs* vers le tems de Philippe Auguste, ou de St. Loüis, parceque la Poësie dechut beaucoup en ce tems-là; & surtout après la mort du Comte de Champagne, qui fit tant de vers amoureux pour la Reine Blanche. Le nom de *Jongleurs* tomba en tel mepris, qu'il ne fut plus approprié qu'aux bâteleurs: desorte que n'ayant plus alors à dire que des sottises, on appella *jonglerie* une menterie; & on dit *jongler*, ou *jangler*, pour dire, *mentir*. Fauchet. Pasq. On les appelloit aussi, *Musars* & *Comirs*. Ils alloient par les maisons reciter leurs vers avec des gesticulations ridicules, pour divertir ceux qui leur donnoient de l'argent. C'étoit à peu près comme nos aveugles qui demandent l'aumône avec un violon. Borel. Le Roi Philippe le Bel par lettres patentes de l'an 1295. fit un certain *Jongleur*, nommé Jean Charmillons, Roi des *Jongleurs* dans la ville de Troyes en Champagne. Il y a des Auteurs qui disent *Jongleresse* au feminin.

Jongleurs *sont disparus*, *Menetriers se taisent*. D. de S.

Ce mot vient du Latin *joculator*, ou *juglator*.

IONIEN, ienne. adj. Qui est d'Ionie. C'est un *Ionien*, c'est un *Ionienne*. Le Dialecte *Ionien*. Voyez Ionique.

Ionien, est aussi substantif, & signifie la Langue qu'on parloit dans l'*Ionie*, ou le dialecte *Ionien*. Sçavoir l'*Ionien*. Entendre l'*Ionien*. En parlant des personnes, des peuples, on dit toûjours *Ionien*, & jamais *Ionique*.

IONIQUE. adj. masc. Terme d'Architecture. L'Ordre *Ionique* est le troisiéme des cinq Ordres d'Architecture; il est distingué des autres particulierement parcequ'il a des volutes, ou des cornes de belier qui ornent son chapiteau, & que le fût des colonnes est le plus souvent cannelé. Les colonnes *Ioniques* sont ordinairement cannelées de 24. cannelures. Il y en a qui ne sont creuses, & concaves, que jusqu'à la troisiéme partie du bas de la colonne, & cette troisiéme partie a ses cannelures remplies de baguettes, ou bâtons ronds, à la difference du surplus du haut, qui est strié, & cannelé en creux, & entierement vuide. Sa corniche a des denticules. Il tient le milieu entre la maniere solide, & la delicate. Sa colonne a neuf diametres de la colonne prise de haut en bas avec le chapiteau, & la base. Lorsque cet Ordre fut inventé, les colonnes n'avoient que huit modules, ou diametres de haut. Mais les Anciens voulant rendre cet Ordre plus agreable que le Dorique, augmenterent la hauteur des colonnes, en y ajoûtant une base qui n'étoit point en usage dans l'Ordre Dorique. L'*Ordre Ionique* est un ordre des Grecs, qui tire son nom de l'Ionie Province d'Asie. Fel.

Secte Ionique. La Secte *Ionique* étoit la premiere des trois plus anciennes Sectes de Philosophes Grecs; les deux autres étoient l'Italique & l'Eléatique. La secte *Ionique* fut ainsi appellée à cause que Thalés & Anaximander, qui en étoient les Chefs, étoient de Milet ville d'*Ionie*.

On appelle aussi dans la grammaire Grecque le Dialecte *Ionique*, une maniere de parler particuliere aux Ioniens. Il étoit d'abord le même que l'Attique ancien; mais lors qu'il eut passé dans l'Asie il ne reçut pas la perfection, & ne parvint pas à la delicatesse où arriverent les Atheniens. Il se corrompit un peu dans l'Asie mineure, & y reçut comme une nouvelle teinture. C'est en cette Langue qu'ont écrit Hippocrate, & Herodote.

JONQUE, JONC ou JONKOS. s. f. Sorte de vaisseau dont on se sert dans les Indes Orientales, & le long des côtes de la Chine. Les *Jonques* sont de la grandeur des flibots. Elles ont differentes figures, selon les diverses nations qui s'en servent. Les voiles sont souvent de roseau & de nattes, & les ancres de bois. Tout l'ouvrage est assemblé à queuë d'aronde. Le Pilote est assis à l'arriere, d'où avec un petit tambour il marque au Timonier comment il doit gouverner. Outre le gouvernail, ils gouvernent encore avec de grosses rames, qui sont à chaque côté de l'arriere, soit de gros tems, ou lors que le vaisseau ne sent pas bien son gouvernail. Les plus grands vaisseaux des Chinois s'appellent *Soen* ou *Soun*; mais la plûpart des Chrétiens les appellent aussi *Jonques*.

JONQUILLE. subst. fem. Fleur odoriferante, blanche, ou jaune, qui vient sur une tige comme les narcisses, & qui fleurit en Mars. Il y en a un grand nombre d'especes. On fait des parfums, des poudres, des pommades, des eaux, des essences de *jonquilles*. Des gands de *jonquille*, ce sont des gands parfumez avec des *jonquilles*.

Cette plante est appellée *jonquille*, à cause que ses feuilles ressemblent à celles du jonc.

JONTEREAUX. s.m. Voyez Joutereaux.

J O S.

JOSEPH. s.m. Nom d'homme. *Joseph* l'un des Patriarches, fils de Jacob, devint le premier Ministre de Pharaon Roi d'Egypte.

Joseph. On appelle *Coton-Joseph*, une sorte de coton filé de mediocre qualité.

Joseph fluant, Joseph collé, Joseph

A' SOYE. Ce font des noms que l'on donne à certaines especes de papier.

JOSEPHE. f. f. Terme de Fleurifte. Nom d'une Tulippe ifabelle, rougeâtre, panachée de jaûne, avec un peu de rouge. MORIN.

JOSEPHINE. f. f. Nom qu'on a donné aux deux Filles de l'Empereur Jofeph, pour les diftinguer des Archiducheffes Leopoldines & Carolines, Filles des Empereurs Leopold & Charles VI. aujourd'hui regnant. Le Prince Electoral de Baviere a époufé une Archiducheffe *Jofephine*.

JOSSE. f. m. Nom d'homme. Saint *Joffe*. *Jodocus* étoit Roi d'une partie de la petite Bretagne en France. *Joffe*, Marquis de Moravie, fut créé Roi des Romains en 1410.

JOSSELASSAR. f. m. C'eft une des fortes de cotons filez qui fe tirent de Smirne. Il eft moindre que celui qu'on nomme Montaffin.

JOSUE'. f. m. Nom d'homme. *Jofué* fils de Nun, introduifit le peuple d'Ifraël dans la Canaan. L'hiftoire de fon gouvernement eft décrite dans le Livre qui porte fon nom.

Ce nom eft en Hebreu, *Jehos hua*, qui veut dire, *Salut de Dieu*.

IOT. JOT.

IOTA. f. m. C'eft au propre un petit *i* dont fe fervoient les Grecs, mais en François il fignifie une petite particule de quelque chofe. Je vous livre cet Ouvrage complet, il n'y manque pas un *iota*. L'Ecriture dit auffi, que toutes les Propheties s'accompliront, & qu'il ne s'en manquera pas un *iota*.

JOTAVILLA. f. f. Nom d'une efpece d'alouëtte. Ce font les Italiens qui lui ont donné ce nom. Cet oifeau a le chant très agréable. La niaife eft la meilleure. Elle chante la nuit ainfi que le roffignol. Le mâle a une petite couronne fur le milieu de la tête; la femelle a la même couronne, mais elle eft plus blanchâtre. Outre cela le mâle a l'éperon fi long qu'il paffe le genou.

JOTTE. f. f. Herbe potagere, qu'on appelle autrement bette, ou poirée. Voyez BETTE.

JOTTE, JOTTES. Vieux mot. Qui fignifioit les jouës d'un vaiffeau. Ce font les deux côtez de l'avant depuis les épaules jufqu'à l'étrave.

J O U.

JOUAILLER. v. n. Jouër à petit jeu & feulement pour s'amufer. Il ne fait que *jouailler*. Il eft du ftile familier.

JOUAILLERIE. f. f. Marchandife de bijous, & des pierreries; comme auffi l'art de les tailler, & de les mettre en œuvre. Il faut avoir bien du fonds pour trafiquer en *joüaillerie*. C'eft un art bien delicat que la *joüaillerie*. L'Academie dit *joaillerie*; mais Richelet pretend que *joüaillerie* eft le plus ufité. Faites la même obfervation fur le mot qui fuit, & concluez qu'on ne peut mal parler en parlant comme l'Academie.

JOUAILLIER, IERE. f. m. & f. Marchand ou Marchande qui trafiquent de joyaux, ou l'Artifan qui les taille, qui les met en œuvre. Les Orfevres font Marchands *Joüailliers*. C'eft Loüis de Berquen qui a apris aux *Joüailliers* l'art de tailler les pierreries avec la poudre de diamant en 1476. & auparavant on les portoit bruts, à ce qu'a écrit Robert de Berquen *Joüaillier*, fon petit-fils. Les *Joüailliers* ne peuvent tenir boutique, qu'ils ne foient examinez fur la touche, pour fçavoir toucher ce qu'ils vendront ou recevront; & cet examen fe doit faire en la Cour des Monnoyes. Il eft naturel que l'Orient étant la fource, ou la mine des pierres fines, leurs noms en foient venus. Le nom de *Joüaillier*, qu'on donne à ceux qui en font négoce, en eft venu femblablement. On les appelle en tous les païs Orientaux, *Jeuaery*. CHARDIN.

JOUANT, ANTE. adj. Qui aime à joüer. Cette femme a l'ame *joüante*, a une grande attache, a une grande inclination pour le jeu. Cela ne fe peut dire que dans le familier, & dans cette feule phrafe.

JOUBARBE. f. f. Plante qui pouffe des feuilles oblongues, pointuës, graffes, charnuës, toûjours vertes, s'étendant beaucoup au large, difpofées en rofe. Il s'éleve de leur milieu une tige à la hauteur d'environ un pied ou plus haute, droite, affez groffe, garnie de feuilles femblables à celles d'en bas; mais plus étroites & plus pointuës. Ses fleurs font à plufieurs feuilles difpofées en rofe, de couleur purpurine. Elles font fuivies par des fruits compofez de plufieurs gaines ramaffées en maniere de tête, & remplies de femences fort menuës. Cette plante croît fur les murailles & fur les toîts des maifons. Elle eft fort rafraichiffante, propre pour les inflammations, pour adoucir les douleurs de la brulûre, de la goutte, des cancers. En Latin *Sedum maius vulgare*. C. BAUH.

Sedum vient de *federe*, parceque la plupart des efpeces de *joubarbe* font comme affifes fur les toîts, & fur les murailles où elles croiffent: ou bien de *fedare*, *apaifer*, parceque la *joubarbe* apaife les inflammations. On la nomme auffi *femperviv um*, à caufe qu'elle conferve fa vigueur & fa verdeur en hiver auffi-bien qu'en été. Autrefois on l'appelloit *Jovis barba*, ou *Jovis berba*, d'où eft venu le mot de *joubarbe*. Il y a plufieurs autres efpeces de *joubarbe*.

JOUE. f. f. Partie du vifage qui s'étend des deux côtez du nez jufqu'aux oreilles, & depuis les temples jufqu'au menton. Les Medecins divifent la *joüe* en deux parties, & appellent la *pomme*, ou le *pomm eau*, la fuperieure qui eft un peu élevée en boffette, entre le nez, & l'oreille, au deffous des yeux, & qui eft le fiege de la pudeur, parcequ'elle rougit: ils appellent *bouffe*, & en Latin *bucca*, la partie inferieure qui eft plus lâche, qu'on enfle de vent quand on veut: c'eft la *joüe* proprement dite. Les femmes fe fardent les *joüës* avec du rouge. La pudeur lui a mis un beau vermillon fur les *joüës*. Il vient fouvent des fluxions fur les *joüës*. Un ris agreable forme une petite foffette fur la *joüe*. Donner fur la *joüe*, c'eft, Donner un fouflet: l'Evangile en ce cas confeille de tendre l'autre *joüe* pour en recevoir un fecond.

Ce mot vient du Latin *gena*, qui felon Ifidore vient du Grec *gêneion*, qui fignifie la *barbe*, parceque les *joüës* font les parties du vifage où vient la barbe. Les Grecs appellent le menton *génus*, pour la même raifon. Du Cange derive ce mot de *genfa*, mot de la baffe Latinité. Les Picards difent encore aujourd'hui *jeuës*.

On dit, Coucher en *joüe*, pour dire, Vifer à quelque but pour y atteindre avec une arme à feu qu'on approche de fa *joüe*.

On dit auffi au figuré, Coucher en *joüe* quelque chofe, quand on la confidere bien attentivement, qu'on la defire, & qu'on fait fes efforts pour l'obtenir.

JOUES DE PESON, Terme de Balancier. Ce font des manieres de petites plaques, qui font de part & d'autre fur les broches du pefon.

On dit d'un levrier qui a pris un liévre par le corps, qu'il s'en bat les *joüës*: & figurément d'un homme qui méprife quelque remontrance, on dit qu'il s'en bat les *joüës*.

On dit proverbialement d'un homme qui a mangé fon

bien en debauche, qu'il s'en est donné par les *joües*.

JOUER. v. act. & neutre. S'amuser; badiner; faire une chose agreable, qui donne du plaisir, du divertissement; folâtrer, se divertir. Les enfans se *joüent* avec leurs hochets, avec leurs poupées. Les meres se *joüent* avec leurs enfans, en font leurs poupées, se mêlent dans leurs plaisirs. Un des amis d'Agesilas l'ayant surpris qui *joüoit* avec un de ses enfans: Attens, lui dit-il, à t'en moquer que tu sois pere. Ceux du moyen âge *joüent* à de petits jeux, au sabot, aux osselets, à la Madame; ils contrefont les grandes personnes. Elle tenoit un éventail dont elle *joüoit*. Bussi. Les chiens & les chats *joüent* avec leurs petits, avec une balle, &c.

Ce mot vient du Latin *jocari*.

Joüer, presque en ce sens signifie, Travailler, mais avec peu de peine, & fort à son aise. Vous croyez ce travail penible, je le fais en me *joüant*. Ce Crocheteur ne fait que se *joüer* en portant 20. fagots.

Joüer, se dit aussi en parlant de toutes sortes de jeux. *Joüer* aux fleurs, aux proverbes. *Joüer* à la Paume, au Billard, aux Echecs, aux Dames, aux Cartes, au Hoc, à la Bassette, au Berlan, &c. *Joüer* gros jeu. *Joüer* jeu de garnison. Les Negres *joüent* tout ce qu'ils ont, & après avoir perdu tout leur bien, ils font comme les Chinois, & *joüent* leurs femmes & leurs enfans, & enfin ils se *joüent* eux-mêmes. Bosman, *Voy. de Guinée*. Les Chinois *joüent* jusqu'à ce qu'ils ont tout perdu, après quoi leur coûtume est de se pendre. Dampier. *Joüer* de son reste, à quitte ou à double, c'est-à-dire, Mettre tout au hazard, se piquer au jeu. *Joüer* de malheur, c'est, Perdre continuellement. Donner à *joüer*, c'est, Tenir Brelan, Academie, & tirer pour cela tribut des joüeurs. On dit, Faire *joüer* quelcun à quelque jeu, comme à la Bête ou à l'Hombre, quand on commande aux autres de *joüer*, & on est obligé alors de gagner, ou de doubler le jeu.

Un joüeur, d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence,
Et d'ailleurs il n'est pas si facile qu'on pense,
D'être fort honnête homme, & de joüer *gros jeu.*
Des-H.

Joüer, se dit figurément d'un bon nombre d'actions de notre vie, à cause des metaphores tirées de plusieurs sortes de jeux. Ainsi on dit, *Joüer* au Roi depouillé; pour dire, qu'on vole, qu'on pille, qu'on ruine quelcun, que chacun emporte sa piece. On dit, *Joüer* aux barres, quand deux personnes se vont chercher reciproquement, & en même tems, & ne se rencontrent point. On dit, qu'un homme *joüe* des gobelets, non-seulement au propre, mais aussi quand il use de quantité de souplesses & d'artifices pour tromper, & pour deguiser une affaire. On dit aussi, qu'il *joüe* d'adresse, de finesse, qu'il *joüe* au plus fin, qu'il *joüe* à jeu sûr, quand il vient à bout de ses desseins par quelque voye que ce soit. On dit aussi, qu'on va *joüer* des couteaux, quand on est prêt à se battre, à avoir la guerre. On dit qu'un homme a *joüé* piece à un autre, qu'il lui a *joüé* quelque tour; pour dire, qu'il lui a fait quelque affront, quelque niche, quelque supercherie. On dit encore d'un Capitaine, d'un homme d'Etat, qu'ils ont *joüé* à tout perdre; pour dire, qu'ils ont mis l'armée & l'Etat en grand danger. Et on dit d'un particulier, qu'il *joüe* à se coupper, à se blesser, à se faire pendre, quand il se met en danger de ces accidens. On dit d'une coquette, qu'elle *joüe* de la prunelle; pour dire, qu'elle tâche de s'attirer des Amans en ménageant ses oeillades. On dit aussi, qu'un homme se *joüe* de l'argent d'autrui, lors qu'il fait profiter l'argent qu'il doit, & qu'il paye le plus tard qu'il peut. Toutes ces façons de parler approchent fort des proverbiales; & par consequent on ne s'en peut servir que dans le stile familier, & Comique.

Joüer, se dit aussi en matiere de discours, & d'ouvrages, & signifie, S'égayer, badiner. Cet Auteur *joüe* sur les mots, fait des allusions, des équivoques, des antitheses, il se *joüe* sur toutes sortes de sujets. Saint Augustin, & les Peres *joüent* souvent sur les nombres. C'est dans une Lettre de galanterie que l'imagination a toute la liberté de se *joüer*. M. Sc. Il se *joüe* en descriptions agreables pour charmer le lecteur. Ablan.

Ce n'est pas quelquefois qu'une Muse un peu fine
Sur un mot en passant ne joüe, *& ne badine.* Boi.

Joüer, signifie encore, Railler, rendre ridicule. Moliere a *joüé* les devots. Les satiriques *joüent* toutes sortes de gens; ils *joüent* les vices de leur temps. C'est un tel qu'ils ont *joüé* sous le nom de Licidas. On dit aussi, qu'on *joüe* quelcun, lors qu'on le fait courir inutilement; ou qu'on le trompe, qu'on l'amuse de belles paroles, & de vaines promesses. Les libertins se *joüent* de l'Ecriture, & des choses les plus saintes, ils s'en moquent, ils en font des profanations, &c. Se *joüer* sur le luxe des habits, Ablan, pour dire, s'en railler, s'en moquer, s'en divertir. Il ne faut point se *joüer* de l'amour. H. S. de M.

On dit, se *joüer* à quelcun; pour dire, l'attaquer mal à propos. Ne vous *joüez* pas à lui. Ne vous *joüez* point aux devots; une querelle avec eux n'est point un sujet de risée. H.S. de M. Ces canailles s'osent *joüer* à moi! Mol. On dit aussi, ne vous y *joüez* pas, ne vous *joüez* pas à cela; pour dire, prenez garde à ce que vous allez faire, ne soyez pas si fou que de faire cela: vous vous en repentiriez.

En Jurisprudence feodale, on dit qu'il est permis à un Seigneur de se *joüer* de son fief; pour dire, qu'il lui est permis d'en vendre une partie, de le demembrer sans payer de lods & ventes au Seigneur superieur. *Se joüer de son fief*, c'est vendre une partie des terres qui composent le fief, ou les bailler à cens & rente, sans payer les lods & ventes. L'art. 51. de la coutume de Paris porte, que l'alienation des terres & redevances ne peut aller que jusqu'à la concurrence des deux tiers: l'autre tiers demeurant annexé au fief pour en être la glebe, & le fondement. La coutume de Normandie permet l'alienation de toutes les terres qui sont reünies au fief, jusqu'à la retention de foi & hommage, & pourvu qu'il reste assez de fond pour payer les rentes & autres droits dus au Seigneur superieur.

En termes de Marine, on dit qu'un vaisseau *joüe* sur son ancre, quand il est agité des vents, & neanmoins qu'il est arrêté sur son ancre.

En termes de Guerre, on dit, Faire *joüer* la mine, le fourneau, le canon; pour dire, y mettre le feu, le tirer pour faire brêche.

Dans un sens metaphorique on dit, faire *joüer* des ressorts, pour agir, intriguer, pour qu'une chose réüssisse.

En termes de Mechaniques & d'Hydrauliques, on dit, Faire *joüer* les machines, faire *joüer* les fontaines, pour dire, Mettre les machines en mouvement, lâcher les eaux pour leur faire faire leur effet. On dit, qu'une clef *joüe* bien dans une serrure, qu'une porte *joüe* bien sur ses gonds, qu'un piston *joüe* bien dans un corps de pompe, quand leur mouvement est libre, & aisé.

En Musique, *Joüer* des instrumens, signifie les toucher avec art & science, ensorte qu'ils fassent un son agreable à l'oreille. *Joüer* des orgues, du luth, du clavessin, du violon, de la viéle. On dit aussi, *joüer* une ga-

gavotte, un branle, une courante, quand on veut entendre un de ces sortes d'airs.

En Poësie on dit, que les Amours *joüent*, folâtrent sur le sein, dans les cheveux d'une belle; que les Zephirs *joüent* sur les fleurs, sur les eaux; que les Tritons *joüent* sur la mer; que la Fortune se *joüe* des humains, &c. La Fortune se *joüa* des ordres qu'il avoit donnez. VAUG. pour dire, qu'elle s'en moqua, qu'elle n'y eut aucun égard. Il y a une Providence divine qui se *joüe* de toutes les prevoyances humaines. FL.

Des projets des humains la Fortune se joüe.

Au Theatre, on dit qu'on *joüe* un Poëme Dramatique, pour dire, qu'on represente une Tragedie, une Comedie, une Pastorale. On *joüe* le Cinna, les Horaces, l'Andromaque, le Tartuffe, &c. Les mysteres de la naissance de Jesus-Christ, &c. étoient autrefois *joüez* par personnages. BAT. Et on dit qu'une piece *joüe* bien, quand elle a une suitte naturelle, vraisemblable, que les Acteurs entrent, & parlent à-propos.

On dit aussi, qu'un écolier *joüe* des Comedies au College, quand il est Acteur de quelque piece pour s'exercer. On dit qu'un homme *joüe* la Comedie, pour dire, qu'il est Comedien de profession. On dit en ce sens, qu'il *joüe* bien son personnage, qu'il *joüe* bien son rôlle; pour dire, qu'il fait bien l'Amant, le pere, ou autre chose: qu'un bouffon *joüe* bien à la farce, qu'un charlatan *joüe* bien des marionnettes, &c.

De là viennent quantité de façons de parler figurées. Cet homme *joüe* la Comedie; pour dire, C'est un dissimulé, c'est un hypocrite. Remarquez combien de personnages differens *joüe* un Courtisan. M. ESP. Nous ne voyons rien que nos Peres n'ayent vû. Nos Enfans ne verront rien que nous ne voyons. C'est un même theatre, où peut-être differens Acteurs paroissent; mais où se *joüent* les mêmes pieces. DU ROND. Un honnête homme ne cherche point à monter sur le theatre du monde; mais si la Fortune l'y place, il *joüe* parfaitement bien son rôlle. ST. EV. Après que l'Ambassadeur a bien *joüé* son rôlle dans les fonctions de son caractere, il doit faire l'honnête homme quand il ne *joüe* plus la Comedie. WICQ. Une seule bonne action ne fait pas un honnête homme: ce n'est bien souvent qu'un personnage qu'on *joüe*. ST. EV. On dit aussi, qu'une homme *joüe* un sot personnage, quand il est dans un poste desavantageux, quand il n'y a ni honneur ni profit à acquerir en une affaire.

Que vous joüiez *au monde un petit personnage!* MOL.
Le Monde, à mon avis, est comme un grand Théâtre,
Où chacun en public, l'un par l'autre abusé,
Souvent à ce qu'il est joüe *un rôle opposé.* BOIL.

JOÜER, se dit proverbialement en ces phrases. *Joüer de l'épée à deux talons*, c'est-à-dire, S'enfuir. On dit, qu'un homme est parent du Roi David, qu'il *joüe* de la harpe, ou qu'il *joüe* de la poche, qu'il *joüe* de la griffe, pour dire, qu'il est sujet à dérober ce qu'il trouve. On dit de celui à qui on fait debourser beaucoup d'argent, qu'on lui a fait *joüer* du pouce. On dit aussi d'un homme qui se pique fort au jeu, qu'il *joüeroit* jusques à sa chemise. On dit d'un homme qui de deux moyens, de deux expediens choisit celui où il y a le moins de risque, qu'il *joüe* au plus sûr. On dit qu'un homme *joüe* à la fausse compagnie, quand il trompe, quand il abandonne ses associez, qu'il *joüe* au boute hors, quand il tâche de debusquer son collegue, son competiteur, son rival. On dit aussi, qu'il *joüe* les deux, quand il a intelligence avec les deux parties contraires, & qu'il trompe l'une & l'autre. On dit aussi qu'il ne faut pas se *joüer* à son maître; pour dire, attaquer, choquer un plus puissant que soi.

JOÜÉ, ÉE, part. & adj. On dit proverbialement au jeu des Dames, du Triquetrac, & des Echecs, Dame touchée, Dame *joüée*; pour dire, que quand on a touché une piece, on est obligé de la *joüer*.

JOUE'E. s. f. en termes de Maçonnerie, se dit des côtez, ou de l'épaisseur du mur dans l'ouverture, ou dans la baye d'une porte, d'une fenêtre, d'une lucarne, par où on tire du jour; il se dit aussi de l'aisance avec laquelle jouënt les portes, les fenêtres, & quelques machines. Cette porte n'a pas assez de *joüée*, de facilité pour s'ouvrir. *Joüées d'abajour*, ce sont les côtez rampans d'un abajour suivant leur talut, ou glacis. On dit aussi *joüées de soupirail*, pour signifier la même chose.

JOUELLE. s. f. Ce mot se trouve dans Pomey, pour signifier une sorte de joug, composé de trois pieces, de deux droites, & d'une qui traverse: lequel joug sert à arranger, à disposer les ceps, les sarmens de vigne, d'une certaine maniere. Dresser une vigne en *jouelles*. Relever la vigne sur la *jouelle*. En Latin, *jugare vineam*.

JOVENTE. s. f. Vieux mot. Jeunesse.

JOUEREAU. subst. masc. Celui qui jouë mal à quelque jeu que ce soit, ou de quelque instrument. On le dit aussi de celui qui ne joüe que petit jeu. En tous ces sens il est du stile familier. L'ACAD.

JOUET. s. m. Petit bijou avec lequel on amuse, on fait joüer les enfans. Une poupée, un cheval de bois est un *joüet* d'enfans. Les declamateurs ont avili l'éloquence, & en ont fait un *joüet*, & un amusement d'enfans. ST. EV. Les Bimblotiers ne trafiquent que de *joüets* d'enfans. Aristote dit qu'Architas de Tarente fut le premier qui inventa les *joüets* qui font du bruit, pour amuser les enfans.

JOÜET, se dit aussi de ce qui sert à amuser les grandes personnes. Cette femme a un petit chien qui lui sert de *joüet*. Cet homme fait danser, sauter son petit enfant; c'est tout son *joüet*.

JOÜET, se dit figurément des personnes dont on se joüe, dont on se moque; qui divertissent les autres. Il est le triste *joüet* de ses ennemis. SCAR. C'est un folâtre qui sert de *joüet* à tout le monde. Etre le *joüet* des sots. ABL.

JOÜET, se dit encore de ceux qui sont assujettis à leurs passions; qui en sont les esclaves: ou de ceux qui sont en butte à la Fortune; qui sont l'objet de son inconstance, & de ses caprices. Vous êtes le *joüet* d'une folle passion. Ce malheureux Prince étoit le *joüet* d'une femme sans pudeur. FEN. Errant de passion en passion nous devenons les *joüets* de la fortune, & de notre propre cupidité. FL. Je fuis le monde pour n'être plus le *joüet* de la Fortune, & n'éprouver plus son inconstance. OE. M.

Miserables joüets *de notre vanité.* BOI.
. . . . . . *Vous sembloit-il croyable,*
Que le triste joüet *d'un sort impitoyable,*
Dût connoître l'amour, & ses folles douceurs? RAC.

JOÜET, se dit encore en parlant des vents. Ce navire a été trois jours le *joüet* de la mer, des vents, & des flots.

JOUETS. s. m. pl. Terme de marine. Plaques de fer de diverses longueurs, dont l'usage est different selon l'emploi qu'on en fait. On appelle *joüets de pompe*, ceux qui sont cloüez aux côtez des fourches de la potence d'une pompe, au travers de laquelle on fait passer les chevilles qui servent à tenir la bringuebale. Les *joüets* qui empêchent l'essieu des poulies d'entailler le sep, sont appellez *joüets de sep de dedrisse*.

JOUEUR, EUSE. adj. Qui joüe, ou qui sçait jouër, qui a l'inclination au jeu. Rien n'est si grave, & si serieux qu'une assemblée de *joüeurs*: une triste severité

verité regne sur leurs visages; implacables l'un pour l'autre, & irreconciliables ennemis, tant que la seance dure, ils ne reconnoissent ni liaisons, ni distinctions: le hazard seul, aveugle, & farouche Divinité, preside au cercle, & y decide souverainement: en un mot toutes les passions suspenduës cedent à une seule: c'est celle du jeu. LA BR.

Un joüeur d'un commun aveu,
N'a rien d'humain que l'apparence. DES-H.

Les remontrances ne corrigent point un *joüeur* de profession, ce sont les revers de la Fortune. OE. M. Un *joüeur* toûjours distrait, toûjours soupirant après le gain, & toûjours roulant dans sa tête quelque incident, neglige d'ordinaire le soin d'un établissement solide. ID. Il y a peu de difference entre les *joüeurs* de profession, & les voleurs. THIERS. Il faut joüer pour se divertir, ensorte qu'on ne voye sur le visage des *joüeurs* ni la crainte de perdre, ni la douleur d'avoir perdu. ST. EV. Il est assez ordinaire aux *joüeurs*, & aux *joüeuses* de se repentir inutilement, & de retourner au jeu. M. SC.

On appelle beau *joüeur*, celui qui jouë gros jeu, qui tient tout ce qu'on met au jeu, qui donne revanche, qui jouë paisiblement & honnêtement: & mechant *joüeur*, celui qui jure, & qui tempête; qui fait à tous momens des contestations sur le jeu, qui ne tient point jeu, qui ne donne point de revanche. Un bon *joüeur*, est un homme qui jouë bien, qui possede bien le jeu.

On appelle un grand *joüeur* de Paume, un grand *joüeur* d'Echecs, ceux qui jouënt à ces jeux avec grand avantage sur les autres, qui y excellent; & aux autres jeux, celui qui ne fait autre metier que de jouër, ou qui jouë gros jeu.

On dit figurément, qu'un homme est un rude *joüeur*, pour dire, qu'il est brave, qu'il se bat bien, qu'il est dangereux, qu'il est à craindre. Que vous êtes une rude *joüeuse* en critique! MOL. On le dit aussi de celui qui blesse les autres en joüant à des jeux de main.

JOUËUR D'INSTRUMENT, est celui qui fait metier & profession de jouër des instrumens. Il y a un corps de metier à Paris qu'on appelle de *joüeurs d'instrumens*, qui est composé pour la plûpart de *joüeurs* de violons, mais qui est presentement fort avili depuis qu'on a établi des Academies de Musique.

On appelle aussi *joüeurs* de farces, *joüeurs* de gobelets, *joüeurs* de marionnettes, des Charlatans qui divertissent le public par ces sortes de moyens, & qui amassent le peuple pour vendre leurs drogues.

On dit proverbialement, Au bon *joüeur* va la balle, ou la balle cherche le *joüeur*; pour dire, que ceux qui excellent en une profession sont ceux qui ont le plus de pratique.

JOUFLU, UË. adj. Qui a de grosses jouës. On depeint les vents avec des visages *jouflus*, qui ont les jouës enflées. Il se prend aussi substantivement. Deux gros *jouflus*. MOL. Il est bas, & se dit particulierement des petits enfans qui ont trop d'embonpoint. C'est un gros *jouflu*, c'est une grosse *jouflue*.

JOUG. s. m. Piece de bois traversant par dessus le front, & par dessus le cou des bœufs, & avec laquelle ils sont attellez pour labourer, ou pour tirer quelque voiture. *Joug* de chariot. VAUG. Les chevaux commencerent à se cabrer, & à secouër le *joug*. VAUG.

On appelle aussi *joug*, le sommet, ou le fleau de la balance.

Ce mot vient du Latin *jugum*, du Grec *zugòs*, qui signifie la même chose.

JOUG, se dit figurément, en parlant des choses qui assujettissent, qui contraignent la liberté, ou qui imposent une espece de servitude. J. CHRIST dit que son *joug* est doux; c'est-à-dire, sa domination, ses commandemens. Le *joug* de JESUS-CHRIST est leger, plus par l'amour qui en soulage le poids, que par la nature des choses commandées, qui sont dures à la chair. OE. M. On regarde d'ordinaire son devoir comme un maître fâcheux, & on cherche à secouër un *joug* qu'on ne porte qu'à regret. ST. EV. Les Chretiens d'Asie languissent sous le *joug* insupportable des Mahometans; ils n'en peuvent secouër le *joug*. Il faut qu'ils plient sous le *joug*. Celles qu'on a mariées malgré elles, reçoivent à la fin par devoir un *joug* qu'on leur a imposé par necessité. ID. Je cherche à m'affranchir du *joug* des ceremonies. OE. M. Les Romains imposoient *le joug* de leur Langue aux Nations vaincuës, avec celui de la servitude. BOU. L'usage est un *joug* pesant qu'il faut secouër quelquefois, pour donner une honnête liberté à l'esprit. ID. La Reine Marie s'est trop mal trouvée du *joug* de l'Espagne, pour croire que la Reine Elizabeth le veuille reprendre, & qu'elle se laisse éblouïr à l'éclat de tant de couronnes jointes ensemble. P. DE CL. Il y a des filles qui ne se mettent sous le *joug* du mariage, que pour n'être plus sous le *joug* de leurs parens. DIV. CU. Elle le plia avec douceur sous le *joug* de l'autorité maternelle. FL. Les jeunes gens regardent les devoirs de la vie comme un *joug* insupportable. ST. EV. Les vaincus portoient impatiemment le *joug* de la servitude. FEN. Vous voilà asservi sous le *joug* du mariage. SCAR. Les Romains mettoient sous le *joug* insensiblement les Rois & les Nations, sous couleur de les proteger & de les defendre. BOSS. La Tyrannie de Sylla, quoi que passagere, quoique courte, a fait voir que Rome malgré sa fierté, étoit autant capable de porter le *joug* que les peuples qu'elle tenoit asservis. ID.

Heureux qui satisfait de son humble fortune,
Libre du joug *superbe où je suis attaché,*
Vit dans l'état obscur où les Dieux l'ont caché! RAC.
. . . . *Le soin de notre gloire*
Jette sur nos desirs un joug *imperieux.* CORN.
. . . . *Cet orgueil genéreux,*
Qui n'a jamais fléchi sous le joug *amoureux.* RAC.

Les Romains faisoient passer sous le *joug* les ennemis qu'ils avoient vaincus, ce qui étoit tenu à grande infamie: Ceux qui y étoient exposez passoient sous une espece de fourches patibulaires. C'étoit une arme, comme une pique, ou une halebarde posée de travers, & soutenuë sur deux autres dressées à plomb. Après cela ils traittoient humainement leurs ennemis, & les renvoyoient dans leurs maisons.

En termes de Marine, on appelle *joug de pouppe*, l'extremité de la galere qui est separée du cou de la pouppe: & *joug de la prouë*, l'extremité separée du cou de la prouë.

JOUI. s. m. Liqueur alimenteuse & restaurante qu'on fait au Japon, & qui peut être transportée & gardée dix ou douze ans. On en a vu à Paris. Elle est fluide comme du bouillon, a queuë, noire, d'une odeur agréable, d'un bon goût, salé & savoureux. C'est une composition dont la base est du jus de bœuf exprimé quand il a été à demi rôti. On n'en sçait pas davantage; le reste n'est connu que des seuls Japonnois, qui le tiennent secret & vendent la liqueur fort cher. Les personnes riches du pays en assaisonnent presque tout ce qu'ils mangent comme d'un ragoût delicieux. Cette liqueur est très rare en Europe, mais quelques personnes riches & malades en ont fait venir,

venir. Cette liqueur est estimée chez tous les Orientaux fort propre à exciter la luxure : on s'en sert pour reparer les forces abatuës après des maladies. LEMERY.

JOVIAL, ALE. adj. Qui est gay, & joyeux naturellement. On aime dans les compagnies les gens de complexion *joviale*; qui n'aiment qu'à rire, & à se divertir. Il y a des astres de nature *Joviale*, d'autres de Saturnienne. On ne dit point *joviaux* au plurier.

Ce mot vient de *Jovis*, autrefois nominatif, & à present de Jupiter, que les Astrologues disent être cause de joye, & de bonheur dans les horoscopes. On appelle une humeur *joviale*, qui est agreable, divertissante, qui semble avoir été communiquée par quelque heureuse Planete.

JOUIERES. s. f. pl. Terme de Charpentier. Voyez AMARRES.

JOUILLIERES ou JOUIERES. s. f. Ce sont dans une écluse, les deux murs à plomb avancez dans l'eau, qui retiennent les berges, & où sont attachées les portes, ou coulisses des vannes.

JOUJOU. s. m. Terme enfantin, qui signifie les bagatelles que l'on donne aux petits enfans pour les amuser. Un oiseau, un cheval de bois, des grelots, &c. sont des *joujous*.

Vrai sang des Condez, des Bourbons,
Par la clarté du jour ses ardeurs échauffées,
Si-tôt qu'il sera né, lauriers, armes, trophées
Vont être ses joujoux, &c. D. DE S.

JOUIR. v. n. Posseder quelque chose actuellement, en être le maître, en avoir les fruits, les émolumens en sa disposition. On *joüit* d'un heritage à titre de proprieté, à titre de ferme, ou de loüage, à titre d'usufruit. On dit aussi de celui qui a donné le fonds de son bien, qu'il n'en *joüit* plus qu'à titre de *précaire*. Ce Gentilhomme *joüit* de sa terre par ses mains, la fait labourer par ses gens, la fait valoir lui-même. On ne *joüit* des Benefices ou des pensions que sa vie durant. Ce Seigneur *joüit* de tant de revenu en fonds, en rentes, en charges, &c. Les Secretaires du Roi *joüissent* de beaux privileges. On ne peut *joüir* d'un Benefice sans titre. Il faut *joüir* paisiblement pour acquerir la prescription. Un Fermier doit *joüir* d'un heritage en bon pere de famille, c'est-à-dire, comme feroit un proprietaire, ne le point degrader, le bien fumer, cultiver & ensemencer.

Soyons ce que nous devons être,
Et n'employons pas à connoître
Des jours destinez à joüir. ROUSS.

Ce mot vient de *gaudere*. En Picardie on dit encore *gouir* pour, *joüir*.

JOUÏR, differe de *posseder*, en ce que l'on peut posseder par écrit, comme disent les Jurisconsultes, c'est-à-dire, avoir un titre legitime pour posseder; au lieu que *joüir*, se dit seulement de la perception actuelle des fruits. Ainsi celui dont la terre est en decret, la possede toûjours, en est proprietaire jusqu'à l'adjudication, quoyque ce soient les creanciers qui en *joüissent* à l'égard des fruits.

On dit aussi, *joüir* de la vie; pour dire, en prendre tous les plaisirs; passer le temps de la vie à se bien divertir. Il faut *joüir* du present, sans se tourmenter de l'avenir. Nous ne joüissons de la vie qu'à mesure que nous la perdons. M. P.

On le dit encore par rapport à toutes les commoditez. *Joüir* d'une parfaite santé. *Joüir* de la lumiere, de la clarté. On a justement blâmé Montagne d'avoir employé *joüir* dans une signification active : Je reçoi ma santé à bras ouverts, & aiguise mon goût à la *joüir*. C'est un Gasconisme. MEN.

JOUÏR, signifie aussi, Disposer de quelcun; l'avoir à sa disposition. On ne sçauroit *joüir* de cet Avocat, tant il est employé. J'ay mené cet homme à la campagne pour *joüir* de sa conversation.

JOUÏR, signifie aussi, Obtenir les dernieres faveurs d'une femme; la posseder.

Tandis qu'un sot tranquillement
Joüit *d'une beauté celeste;*
Un honnête homme vainement,
Languira pour avoir son reste. LA SABL.

JOUÏR, se dit aussi en choses spirituelles, & morales; & signifie, Posseder; sentir, goûter le plaisir. Les Saints *joüissent* de la gloire éternelle, de la vision beatifique. Il est doux de *joüir* du fruit de sa victoire, de ses travaux, de sa fortune. Ce Royaume *joüit* d'une profonde paix. On est accoutumé à *joüir* du travail des sçavans, sans en connoître le prix. J. DES SÇ. Vous *joüissez* des privileges de la Jeunesse. On s'imagine de *joüir* de soi-même & de ses desirs, que dans la liberté qu'on se donne de penser tout ce qu'on veut. BOSS.

Il joüit *du ciel même irrité contre lui.* BOI.

Ne le desabusons point, & laissons le *joüir* de sa credulité. RAC. Elle ne voulut point *joüir* de mon embarras. VILL. J'ay voulu *joüir* de la maligne joye de vous voir abandonnée de tous les hommes. OE. M. Nous avons plus d'interêt à *joüir* du monde qu'à le connoître. ST. EV. Il ne suffit pas de posseder tous les biens que la fortune peut donner; il faut en sçavoir *joüir*. BELL. Vous êtes un homme heureux si vous *joüissez* de vos biens, & vous n'êtes qu'un homme du vulgaire si vous n'en sçavez pas *joüir*. SACY. Mon cœur va *joüir* d'une éternelle paix. M. SC.

. . . . *Mon ennemi tranquille*
Joüira *dans son cœur de ma rage inutile.* BOI.
Ma rivale en repos joüit *de mes malheurs.*

JOUISSANCE. s. fem. Possession, perception actuelle des fruits d'un heritage; d'un droit. Une longue, & paisible *joüissance* acquiert prescription, & vaut titre. Une sentence de recreance ajuge la *joüissance* d'un Benefice. Celle de réïntegrande retablit en *joüissance*. Un Fermier qui est troublé en la *joüissance* de sa ferme, peut demander de la diminution. Il n'est en *joüissance* de cet heritage que par precaire, c'est-à-dire, il le possede au nom d'autrui. Il n'a la *joüissance* que par usufruit, c'est-à-dire, qu'il n'en a pas la proprieté. Il y a des cas où l'on impute les *joüissances* sur le principal.

JOUÏSSANCE, se dit quelquefois des fruits mêmes dont on a joüi. Il faut restituer les *joüissances* d'un Benefice, c'est-à-dire, les fruits qu'on a recueillis du Benefice dont on a joüi sans titre.

JOUÏSSANCE, se dit aussi en choses morales, & particulierement en matiere d'amour. Nous payons une courte *joüissance* des faveurs de la Fortune, de toute notre liberté. ST. EV. L'esperance, lorsqu'elle n'est pas trop douteuse, est un plaisir qui ne cede gueres à la *joüissance*. LE CH. DE M. L'esperance de ce que l'on nous promet cede naturellement à la *joüissance* du present. ST. EV. Il faut de l'œconomie dans la *joüissance* des plaisirs : car l'ame s'ennuye d'être toûjours dans la même assiette. ID. La *joüissance* ralentit les passions, refroidit la violence de l'amour. La *joüissance* suivit de près ses desirs. ST. EV.

Qui ne sçait que la joüïssance,
Est du plus tendre amant l'écueil le plus fatal? OE. M.

. . . . . *Il avoit femme prise,*
Honnête & sage, autant qu'il est besoin,
Jeune pourtant; du reste toute belle,
Et n'eût-on cru de joüissance *telle*

Dans le Pays, & même encor plus loin. La Font.

JOUISSANT, ANTE. adj. Qui jouït, qui dispose d'une chose. Une fille majeure de 25. ans prend la qualité d'usante, & *jouïssante* de ses droits. On a assigné tous les engagistes & *jouïssans* du Domaine, pour rapporter leurs titres.

Jouissant, se dit aussi substantivement, en parlant de ceux qui sont heureux en amour.

. . . . . . *Toute l'artillerie,*
De Cupidon, non pas le langoureux,
Mais de celui qui ne fait en sa vie
Que des bons tours, le patron des heureux,
Des jouissans. . . . . . La Font.

JOUR. s. m. Durée de 24. heures, pendant laquelle le soleil tourne autour de la terre, ou la terre fait un tour sur elle même. Cette difference si notable qui se presente incessamment à nos yeux par la vicissitude constante & perpetuelle des tenebres & de la lumiere, que produit le mouvement rapide du soleil autour de la terre, a fait appeller *jour naturel*, cet espace de temps que le soleil employe à faire son tour. Le *jour* naturel, ou solaire, se divise en Astronomique, & en Civil. Le *jour Astronomique* est la durée d'une revolution entiere de l'Equateur, & de la portion du même Equateur, qui repond à cette partie de l'Ecliptique que le soleil parcourt par son mouvement propre, pendant un *jour naturel*. Car si le soleil ne se mouvoit point dans l'Ecliptique, & qu'il retournât au même point de l'Ecliptique d'où il étoit parti le *jour* precedent, alors une revolution entiere de l'Equateur mesureroit exactement le *jour*. Mais parceque le soleil avance continuellement d'un degré par *jour* d'Orient en Occident, cela fait que lors que le point de l'Equateur avec lequel le soleil étoit parti du meridien, est retourné au même meridien, le soleil n'y est pas encore arrivé; il s'en faut un degré. Le *jour* Civil est determiné par rapport à son commencement, & à sa fin, selon l'usage de chaque nation. Les Egyptiens le faisoient commencer à minuit. Les Chaldéens au lever du soleil. Les Juifs, & les Atheniens à son coucher. Les Italiens comptent aussi la premiere heure au soleil couchant. Les François, & presque toutes les autres nations de l'Europe, depuis minuit: ce que l'Eglise Romaine observe aussi à l'égard des Jeûnes, & des Fêtes; si ce n'est qu'à l'égard de l'Office des Fêtes doubles le *jour* commence dès Vêpres. Cet usage de commencer le *jour* à minuit vient de ce que Cesar voulut que l'année solaire commençât avec l'année lunaire, & comme la nouvelle Lune: l'année de la reformation du Calendrier, par Jules Cesar, arriva huit jours après le solstice d'hiver à minuit: l'on compta aussi le *jour* naturel & civil de cette même heure de minuit. Les Astronomes le commencent à midi. Dans l'usage ordinaire il commence à minuit; c'est le jour naturel, civil & Ecclesiastique. Les Babyloniens autrefois commencoient le *jour* d'un Orient à l'autre. Les Italiens l'on determiné d'un Occident à l'autre, & comptent la premiere heure au soleil couchant. Les Marins comptent le *jour* comme les Astronomes depuis un midi jusqu'à l'autre. Les Gaulois, parce qu'ils se disoient descendus de Pluton, comptoient le tems non point par *jours*, mais par nuits. Abl.

Ce mot vient de *diurnum*. Nicot. D'où les Italiens ont fait aussi *giorno*.

Le *jour artificiel* est la durée du tems que le soleil éclaire sur l'horison. Il est inégal selon les temps, & les lieux, à cause de l'obliquité de la sphere. Il n'y a que sous la Ligne, où le *jour* soit toûjours égal à la nuit. La durée veritable d'un jour est mesurée par le retour du soleil au même Meridien, d'où l'on suppose qu'il étoit parti: mais cette durée est toûjours inégale d'un jour à l'autre, parce que le Soleil est inégal. Les jours vrais & les moyens se rencontrent & sont égaux quatre fois l'année; le 10. Fevrier, le 15. May, le 25. Juillet, & le 1. Novembre. Depuis le 10. Fevrier jusqu'au 15. May, les jours vrais sont plus courts, & les plus courts sont au 27. de Mars. Au contraire depuis le 15. de May jusqu'au 25. Juillet, les jours vrais sont plus longs, & les plus longs sont vers le 20. Juin. Depuis le 25. Juillet jusqu'au 1. Novembre les jours vrais sont plus courts, & les plus courts sont vers le 18. Septembre: ceux-là sont les plus courts de tous les jours vrais comparez aux moyens; ils en different de 22. sec. qui font le plus grand excès d'un jour moyen sur un vrai. Depuis le 1. Novembre jusqu'au 10. Fevrier, les jours vrais sont plus longs & les plus longs sont vers le 24. Decembre. Ils sont les plus longs de toute l'année par rapport aux moyens qu'ils surpassent de 31. sec.

La difference qu'on met entre les *jours* vient des Fêtes, des solemnitez de chaque *jour*. Il y a des *jours* feriez, & non feriez; des *jours* de Dimanche & de Fête, pendant lesquels il est deffendu de travailler; des *jours* ouvriers, ou ouvrables, où l'on travaille; des *jours* gras, où il est permis de manger de la chair, & de se rejouir; des *jours* maigres, des *jours* de jeûne, des *jours* d'abstinence, où il est deffendu d'en manger. L'Eglise dit du *jour* de Pâques, où l'on celebre la resurrection de Jesus-Christ, & du *jour* de Noël, où l'on celebre sa naissance, que ce sont des *jours* que le Seigneur a faits. Le *jour* des Morts, est un *jour* destiné par l'Eglise Romaine, à prier pour tous les morts qui peuvent être encore dans le Purgatoire. On appelle *jour* de l'an, le premier *jour* de l'année. On appelle bons *jours*, toutes les Fêtes solemnelles: & on dit, Faire son bon *jour*; pour dire, Recevoir les Sacremens de Penitence & d'Eucharistie. Les Juifs fêtoient le *jour* du Sabbat.

On distingue aussi les *jours* par certaines occupations ausquelles ils sont destinez. Les *jours* plaidoyables, ce sont les *jours* où l'on plaide, autrement les *jours* de Palais. *Jour* du Conseil, de depêches. *Jour* de Poste. *Jour* de Comedie. *Jour* de congé. Le *jour* de ses nôces. On dit aussi des Officiers, qu'ils sont de *jour*, quand ils roulent, quand il y en a plusieurs à exercer la même charge, qui ont chacun leur *jour*.

On appelle *jours* caniculaires, des *jours* extrêmement chauds, parceque le grand chien, où l'étoile nommée *canicule*, se leve, & se couche avec le soleil depuis le 24. de Juillet jusqu'au 24. d'Août. On appelle *jours* Alcyoniens, les sept *jours* qui precedent, ou qui suivent le Solstice d'hiver, pendant lesquels le calme regne sur la mer, & les Alcyons font leur nid sur ses bords. Les Medecins observent aussi des *jours* critiques dans les maladies: & ils appellent *jours vuides*, ceux qui ne sont pas critiques, & où ils peuvent purger sûrement.

Les Astrologues marquent dans les Almanacs des *jours* heureux & malheureux, qu'ils disent avoir été revelez au bon Joseph: ce qui est une pure superstition. Les Anciens croyoient qu'il y avoit des *jours* heureux & malheureux. Les Caldéens & les Egyptiens ont été les premiers qui ont fait les observations de ces *jours*, & à leur imitation les Grecs & les Romains en ont fait de même. Il y en avoit que chacun estimoit malheureux par rapport à soi-même. Auguste n'osoit rien entreprendre les *jours* des nones. Quelques-uns ne laissoient pas de mepriser ces observations: temoin Lucullus qui repondit à ceux qui le vouloient dissuader de combattre contre Tigrane, parce qu'à pareil *jour* l'ar-

l'armée de Cepion fut taillée en pieces par les Cimbres; & moi je le rendrai de bon augure pour les Romains. DANET. Le Roi de Siam fait faire tous les ans un Almanac par un Astrologue Brame, qui lui marque & à ses sujets les *jours* heureux & malheureux, pour la plupart des choses qu'ils ont coutume de faire: folie qui n'est peut-être que trop tolerée parmi les Chrêtiens; temoin l'Almanac de Milan auquel tant de gens ont aujourd'hui une si aveugle créance. LA LOUB.

JOUR PREFIX, est un terme, ou un *jour* qu'on marque precisément pour quelque affaire. Il a été assigné à certain & competant *jour*, il a comparu à *jour prefix*. Il a pris *jour*, heure pour cela. Il est venu à *jour* nommé, au *jour* qu'on lui a donné. On dit aussi, Donner une assignation à longs *jours*; pour dire, à un long delai, au delà de celui qui est établi par l'Ordonnance. Celle qu'on donne à trois briefs *jours*, se dit en matiere criminelle, quand on assigne à son de trompe pour instruire une contumace. On dit aussi d'une chose qui ne presse pas, Il y a *jour* d'avis entre cy & là. Cette relation est toute circonstanciée *jour* par *jour*. J. DES SÇ.

Regle des vingt *Jours*. Voyez REGLE.

JOUR, se dit aussi pour designer un temps incertain. Un *jour* viendra que vous en mordrez vos pouces. Tous les faiseurs de contes commencent par, un *jour*, &c. On vous ira prendre un beau *jour* de Dieu, lorsque vous y penserez le moins. *Jour de Dieu*, est aussi un serment que font les femmes du peuple. *Jour de Dieu*, je l'étranglerois de mes propres mains, si elle avoit forfait à son honneur. MOL.

JOUR, signifie aussi la clarté du soleil qui distingue le *jour* de la nuit. Dieu a nommé la lumiere le *jour*, & les tenebres la nuit, en la Genese Chap. 1. Le spectacle du *jour* est uniforme; ce n'est qu'un soleil, & une voûte bleuë. FONT. On appelle l'aurore, *l'aube du jour*, *le point du jour*, *le petit jour*. Le midi, le chaud du *jour*, le soir, le declin du *jour*, le *jour* failli. On dit, Dormir sur *jour*; pour dire, Faire la meridiane. Brûler le *jour*, quand on allume la chandelle pendant qu'il fait encore assez clair, quand il fait grand *jour*, quand on est en plein *jour*. On dit qu'une chose est claire comme le *jour*; pour dire, qu'il n'y a point de difficulté.

Le jour *n'est pas plus pur que le fond de mon cœur.* RAC.

Il n'est pas encor jour chez le Roi. On dit aussi chez les Grands, est-il *jour*? pour dire, est-on levé? & absolument on dit, il fait *jour*.

On appelle poëtiquement le soleil, le pere du *jour*, l'astre du *jour* brillant en sa carriere. On dit que les élephans saluent le *jour*, que les oiseaux le saluent par leurs chants.

Déja le Dieu du jour *dans son char lumineux.*

JOUR, se dit aussi des lumieres qu'on allume la nuit. Ne vous tenez pas à ce coin-là, approchez vous du *jour*. Le grand nombre des lampes & des lumieres de cette illumination faisoient un beau *jour* au milieu de la nuit.

JOUR, se dit aussi de l'ouverture des portes & des fenêtres, & de tout autre endroit par où passe l'air, & la lumiere. Ces chassis ne sont pas bien clos, on y voit encore du *jour*; une porte à claires voyes est une porte à *jour*. On lui a fait boucher les *jours*, c'est-à-dire, les fenêtres qu'il avoit sur le voisin. Dans le Pantheon le *jour* vient d'enhaut, il ne tire du *jour* que par le dôme. La lumiere ne vient en ce lieu-là que par un aba-*jour*. Ce bâtiment a tant de *jours* sur la ruë; pour dire, tant de fenêtres. *Jour d'escalier*, c'est un escalier à plusieurs noyaux, ou à vis suspenduë, l'espace quarré, ou rond, qui reste entre les noyaux & limons droits, ou rampans de bois, ou de pierre.

JOUR, se dit aussi de la diverse disposition des objets pour recevoir la lumiere. On dit qu'un tableau est en son *jour*, quand il est dans la même situation à l'égard du *jour*, en laquelle il a été peint; qu'il est à contre *jour*, quand on le regarde hors de son *jour* naturel. On appelle aussi en Peinture, les *jours*, les endroits d'un tableau les plus éclairez, peints des plus vives couleurs. Des *jours* droits, des *jours* de *reflets*. Un faux *jour* est une clarté sombre & une lumiere obscure, qui vient obliquement en quelque lieu, qui en deguise les couleurs, & fait paroître les choses autrement qu'elles ne sont. On dit aussi, qu'il faut voir une étoffe au *jour*; pour dire, qu'il ne la faut point voir à la chandelle, mais au soleil, & en un lieu decouvert.

JOUR, en termes de guerre, se dit de l'ouverture qu'on fait dans les rangs des ennemis. Dès qu'il y a du *jour* dans un bataillon, qu'on y peut entrer, il est bientôt deffait. Le canon faisoit *jour* par tout. Ce General se fit *jour* à travers les ennemis, & alla secourir la place.

On appelle *Grands Jours*, Une commission extraordinaire qu'on donne à des Juges souverains, pour aller rendre la Justice dans une Province, marquée par la commission du Roi. Les *Grands Jours* de Moulins, d'Anvers, de Tours, d'Auvergne. On cite plusieurs arrêts notables des *Grands Jours*: c'est comme qui diroit les *grands plaids*. Les *Grands Jours* sont à Clermont en Auvergne. Messieurs des *Grands Jours*. Il fut condamné par les *Grands Jours*. En 1665. le Roi par une Déclaration établit de *Grands Jours* à Clermont pour l'Auvergne, le Bourbonnois, le Nivernois, Forest, Beaujolois, Lionnois, la Marche, Berry, &c. pour juger de toutes affaires civiles & criminelles, & de toutes appellations verbales des sentences renduës par les Baillifs & Senechaux, &c. Le tout au civil jusqu'à la somme de 600. livres de rente, & de dix mille livres pour une fois payer. Cette Cour des *Grands Jours* étoit composée d'un President & de seize Conseillers du Parlement de Paris, d'un Maître des Requêtes, d'un Avocat General & autres Officiers necessaires. Pithou cite un Arrêt rendu en 1621. par les *Grands Jours*, tenus à Marseille par le Parlement de Provence. Voyez GRANDS.

En Normandie on appelle les *hauts jours*, les deux saisons où les Maîtres des eaux & forêts doivent tenir leurs assises, sçavoir à Pâques & à la Saint Michel. L'Archevêque de Roüen a une Jurisdiction appellée les *Hauts Jours*. Voyez ESCHIQUIER.

On a appellé aussi *Grands Jours*, de certaines assises solemnelles. Les Comtes de Champagne faisoient tenir les *Grands Jours* à Troyes deux fois l'année, comme les Ducs de Normandie leur échiquier, & les Rois leur Parlement. C'est de ces *Grands Jours* de Troyes, que tous les autres *Grands Jours* ont pris leur nom. Car le Roi Philippe le Bel en l'an 1302. ordonna que ces *Grands Jours* de Champagne seroient tenus deux fois l'année à Troyes, & pour cela y envoyoit des Commissaires Ecclesiastiques & Gentilshommes: ce qu'on nommoit la *Cour de Champagne*. PASQ. Le Roi Louïs XI. en 1469. ayant donné la Guyenne en appanage à Charles son frere, Charles y établit des *Grands Jours*, sauf l'appel au Parlement de Paris. Ils étoient composez de deux Presidens, cinq Conseillers laïques, & cinq Conseillers Clercs. Autrefois les Seigneurs qui s'étoient attribué le droit de ressort, avoient une justice superieure qu'ils appelloient les *Grands Jours*, où se jugeoient les appellations de leurs Baillifs,

Baillifs. Ainsi ils avoient trois degrez de Jurisdiction: la Prevôté, le Bailliage, & les *Grands Jours*. Loy. Cette Jurisdiction superieure, appellée *Grands Jours*, n'appartenoit proprement qu'aux Pairs Laïques, & aux appanagez de France. Du Tillet ajoûte même que pour acquerir ce droit de ressort, qui est un droit de Souveraineté, il falloit une commission spéciale. Ces *Grands Jours* sembloient abolis par l'Ordonnance de Roussillon, qui deffend aux Seigneurs de conserver deux degrez de Jurisdiction. Elle n'a pourtant pas été executée à la rigueur; mais il est certain qu'on n'a pas point accordé ce droit de *Grands Jours* aux Pairs qui ont été créez depuis ce tems-là. Id. A Vendome il y a encore des *Grands Jours*, où se jugent les appellations des sentences du Bailliage de Vendome.

On dit aussi, que Dieu tiendra ses *Grands Jours* au *jour* du Jugement, qu'on appelle autrement le *jour terrible, épouventable*, le *jour du Seigneur*. On dit aussi les *jours* de l'éternité, en parlant de sa durée, quoi qu'elle ne se puisse mesurer. Mille ans devant la face du Seigneur sont comme un *jour*, dit le Psalmiste.

Jour, se dit figurément de la vie. Titus donna au monde une courte joye, & ces *jours* qu'il croyoit perdus quand ils n'étoient pas marquez par quelque bienfait, se precipiterent bien vîte. Boss.

Tu vois le jour *Cinna, mais ceux dont tu le tiens, &c.* Corn.

Le Lazare revint au *jour*, revit le *jour*, c'est-à-dire, fut ressuscité. Nous devons du respect à ceux à qui nous devons le *jour*.

J'ignore qui sont ceux qui m'ont donné le jour.

Les Amans disent, qu'ils vont perdre le *jour*; pour dire, qu'ils vont mourir. Au plurier on dit, qu'un homme a passé ses plus beaux *jours*; pour dire, qu'il n'est plus dans la premiere jeunesse: qu'il est sur ses vieux *jours*; pour dire, qu'il est avancé en âge. Les femmes mondaines ne donnent au soin de leur salut que ces vieux *jours*, qui malgré elles ne sont plus propres à la vanité. Fl. On dit que quelcun a fini ses *jours*; pour dire, qu'il est mort; qu'un tel remede, qu'un tel accident a abregé ses *jours*; pour dire, qu'ils ont hâté sa mort. Ne donnez pas tous vos *jours* à la gloire; vous en devez quelques-uns aux plaisirs. La Parque me file de beaux *jours*.

A de lâches devoirs sacrifiez des jours,
Dont les mains de l'amour devoient filer le cours. Vill.
Ah! souffrez qu'un Convent, dans les austeritez,
Use les tristes jours *que le Ciel m'a comptez.* Mol.
Mes jours *ne valent pas qu'il m'en coûte un soupir.* Cap.

On dit que tous nos *jours* sont comptez. On dit aussi, qu'une chose s'est faite en nos *jours*; pour dire, dans notre siecle, dans notre âge, que nous l'avons pû voir. L'Ancien des *jours*; c'est une phrase de l'Ecriture sainte, qui signifie Dieu.

Jour, se dit aussi en parlant de ce qu'on donne au public, qu'on met en lumiere, qu'on decouvre à tout le monde. Cet Auteur a mis plusieurs livres au *jour*. J'ay un manuscrit qui n'a jamais vû le *jour*. La plûpart des Prefaces, au lieu de mettre l'Ouvrage au *jour*, n'y mettent que la vanité de l'Ouvrier. Amus. Ser. et Com. L'hypocrisie craint le grand *jour*, elle craint que ses vices secrets ne paroissent au *jour*.

Jour, se dit aussi d'une lumiere, d'une ouverture qui nous vient dans l'esprit, qui nous donne bonne esperance du succès d'une affaire. Cela n'est pas impossible, je voi quelque *jour*, quelque apparence d'en venir à bout. Il ne fit que cela, ne voyant pas de *jour* à en faire davantage. P. d'El.

Jour, dans le même sens signifie encore, Eclat, lumiere. Il y a des gens qui ont un talent tout particulier pour relever le ridicule des autres; & pour donner de nouveaux *jours* à leurs impertinences. Bell. Cette pensée n'est pas dans tout son *jour*. Un Orateur Chrêtien doit s'attacher à mettre les veritez du Christianisme dans un beau *jour*. Mem. de Tr. Tout le discours est un; il se reduit à une seule proposition mise au plus grand *jour* par des tours variez. Fen.

Jour, se dit adverbialement en ces phrases. Il est arrivé precisément au bout du mois, *jour* pour *jour*. Le pain quotidien, est un pain qui se donne *jour* à *jour* & par mesure. P. Quesn. Il recevoit de *jour* à autre, divers avis. Pat. Les troubles croissoient de *jour* à autre. Ablan. Il me remet de *jour* à autre, ou de *jour* en *jour*. Je vous conterai cette histoire *jour* par *jour*. D'un *jour* à l'autre. Cet adverbe marque un temps defini, & signifie l'espace de deux jours, ou en tout ou en partie. Du plus riche homme de la ville qu'il étoit, il est devenu d'un *jour* à l'autre le plus pauvre. Vaug. Rem. A *jour*, est encore une maniere d'adverbe, qui signifie, Qui a des ouvertures. Panier à *jour*. On l'a percé à *jour*, ou de part en part. Pren garde que je ne te perce *à jour* d'une demonstration. Abl. Bon *jour* & bon soir. Bon *jour* & bon an. Bon *jour*, & adieu. On dit aussi bon *jour*, à ceux qu'on n'a vû depuis long-temps.

Jour, se dit proverbialement en ces phrases. Quand on veut temoigner qu'une chose ennuye, & dure trop, on dit qu'elle est longue comme un *jour* sans pain. Pour bien loüer une femme, on dit qu'elle est belle comme le *jour*: & pour la mepriser, on dit qu'elle est belle à la chandelle, mais que le *jour* gâte tout. On dit aussi, Bon *jour* bonne œuvre, pour dire, que les scelerats font les *jours* de Fêtes leurs meilleurs coups. On dit encore, quand on veut penser à une chose, ou la remettre, Demain il fera *jour*. On dit aussi pour montrer que deux choses ne se ressemblent pas, Il y a de la difference comme du *jour* à la nuit. On dit qu'un homme fait de la nuit le *jour*, & du *jour* la nuit, quand il passe le *jour* à dormir, & la nuit à se divertir. On dit aussi, qu'un homme vit au *jour* la journée, quand il depense chaque *jour* ce qu'il a gagné, quand il n'épargne rien. Ceux qui vivent au *jour* la journée achevent chaque *jour* de vivre, parce qu'ils ne laissent rien à achever après leur mort. Sact. On dit aussi, qu'un homme se met à tous les *jours*, quand il ne se menage point, quand il fait jusqu'aux moindres choses qu'on pourroit souhaiter de lui; par allusion aux habits communs & de tous les *jours*. Il ne faut pas mettre ses amis à tous les *jours*; pour dire, s'en servir à toutes occasions, les importuner trop souvent. Homere, par un amour dereglé du merveilleux, met ses Dieux à tous les *jours*. P. Rap. On dit encore à chaque *jour* suffit sa peine, pour dire, qu'il ne faut pas se tourmenter par avance. On dit que les *jours* s'entresuivent, mais qu'ils ne se ressemblent pas.

On dit qu'une personne tient ses grands *jours*, quand elle reçoit chez ellle beaucoup de monde. On le dit aussi à une personne qu'on avoit accoutumé de voir souvent, & qu'on a été quelque tems sans voir. Il y a long-tems qu'on ne vous a vu, vous tenez bien vos grand *jours*.

JOURDAIN. On disoit autrefois *Jordain*; mais *Jourdain* est aujourd'hui le mot du bel usage. Le *Jourdain* est une riviere de la Palestine. Refl.

JOURNAL, adj. & s. m. Memoire de ce qui se fait, de ce qui se passe chaque jour. Un homme d'ordre tient un papier *journal* de ce qu'il reçoit, de ce qu'il depense. Les Marchands tiennent des livres *journaux* de ce qu'ils vendent, & de ce qu'ils achetent. Cette Histoire est reduite en forme de *journal*, jour par jour. Le *Journal* de Henri III. Le *Journal* des

des Audiences du Parlement de Paris en 4. vol. *in folio*, depuis 1623. jusqu'en 1685: c'est un recueil des arrêts les plus notables, fait par du Fresne & la Guessiere, Avocats au Parlement de Paris. Le *Journal du Palais* en 12. vol. *in quarto*, ou en 2. vol. *in folio*, a été composé par Mrs. Gueret & Blondeau: c'est un recueil d'arrêts de divers Parlemens. Les questions sur lesquelles ils ont été rendus y sont traittées sçavamment. On a fait à Paris un *Journal* des Sçavans, & un *Journal* de Medecine: ce sont des relations de ce qui se fait de nouveau dans les sciences, ou des extraits des livres nouvellement imprimez.

Le *Journal* des Sçavans de France a été commencé en 1665. par Mr. Salo, Conseiller Ecclesiastique au Parlement, sous le nom d'Hedouville, & continué en 1666. par Mr. l'Abbé Gallois seul. Mr. l'Abbé de la Roque y a travaillé ensuite. Depuis, Mr. Cousin, President à la Cour des Monnoyes, fut preposé pour en prendre la conduite, & la direction. Il le fit jusqu'en 1702. que M. l'Abbé Bignon institua une nouvelle Compagnie, à qui il donna le soin de continuer ce *Journal*. On lui donna en même tems une nouvelle forme, & on l'augmenta. M. M. Andry, Bigres, Burette, Fraguier, Havard, Miron, du Pin, Pouchard, Hericourt, Raguet, Rasicod, Saurin, Terrasson, de Vertot, sont ceux qui ont composé cette Compagnie. L'Eur. Sav. Il y a aussi un *Journal des Sçavans* en Italie. Comme ce dessein a paru très-commode, & très-utile, il a été imité sous des titres differens. Cependant l'on a donné indifferemment le nom de *Journaux*, aux Ouvrages composez sur le même plan que le *Journal* des Sçavans de Paris: comme les *Transactions Philosophiques* de Londres, les *Actes* de Leipsik, la *Republique des Lettres*, la *Bibliotheque universelle*, &c. En 1692. Mr. Junckerus a publié un *Traité historique des Journaux des Sçavans, publiez en divers endroits de l'Europe jusqu'à present*. M. l'Abbé Camusat fait imprimer en Hollande son Histoire des *Journaux*. Les *Journaux* des Sçavans ont été inventez pour le soulagement de ceux qui sont ou trop occupez, ou trop paresseux pour lire les livres entiers. C'est un moyen de satisfaire sa curiosité, & de devenir sçavant à peu de frais. On ne peut refuser aux François & à M. Salo, la gloire de l'invention des *Journaux*.

Menage derive ce mot de *diurnale*.

Journal, en termes de Marine, est un regître que les Pilotes tiennent de tout ce qui est arrivé au vaisseau par chaque jour, & d'heure en heure, pour servir à faire leur estime & leur pointage, comme les rumbs, les vents, le sillage, les hauteurs, les tourmentes, les rencontres, &c.

Journal, ou Journau, est une mesure de terre qu'on peut labourer en un jour. En plusieurs endroits, on donne les terres par *journaux*, au lieu d'arpens. En Bretagne le *Journal* contient 4020. pieds quarrez; en Bourgogne 360. perches quarrées; & en Lorraine 250. toises quarrées. Ce mot n'est en usage qu'en quelques Provinces.

JOURNALIER, iere. adj. Ce qu'on fait ordinairement, ou chaque jour. L'exercice *journalier* d'un Chrêtien. On attribuë aux Planetes des mouvemens *journaliers*, qu'ils font chaque jour; & des mouvemens propres, qu'ils ne font que dans certains periodes. On dit, la revolution *journaliere* du premier mobile.

Journalier, signifie aussi inégal, qui est sujet à changer. Les armes sont *journalieres*; tantôt on perd, tantôt on gagne des batailles. Les beautez sont *journalieres*. Un Auteur est *journalier*, il compose mieux en un temps, qu'en un autre. Il ne faut pas attendre que les conversations soient toûjours égales; elles sont *journalieres* & dependent de la fortune, aussi bien que le reste des choses. Oe. M.

Il se dit même des animaux. Ces chiens ne chassent pas toûjours de même force, ils sont *journaliers*.

Journalier, se dit en quelques endroits, d'un ouvrier qui travaille à la journée. C'est un pauvre *journalier*. Payer des *journaliers*.

JOURNALISTE. s. m. Celui qui fait un Journal. Il n'y a guere d'écrits mieux reçûs du public, ni lûs avec plus d'avidité, que ceux des *Journalistes*. Les *Journalistes* de Leipsik, les *Journalistes* de Trevoux. Il est aussi rare de rencontrer des personnes, qui sçachent precisément les devoirs des *Journalistes*, que de trouver des *Journalistes* que les remplissent parfaitement. Oe. M.

JOURNAU, ou JOURNAL. s. m. Voyez le dernier article de Journal.

JOURNE'E. s. f. Durée du jour artificiel, le temps que le soleil éclaire l'horison. Une *journée* d'été, de printemps, qui est belle, agreable. Une *journée* d'hiver, qui est triste, pluvieuse, orageuse.

. . . . . . *Depuis cette* journée,
Dois-je dire funeste, helas, ou fortunée? Rac.

Journée, se dit aussi pour marquer le jour de quelque bataille signalée, ou la bataille même. La *journée* de Pharsale. Les *journées* d'Issus, & d'Arbelles. Ils le vinrent prier de leur rendre leurs citoyens, qu'il avoit fait prisonniers à la *journée* du Granique. Ablan. La *journée* de Cannes fut fort sanglante. La *journée* des éperons. La *journée* de Poitiers, la *journée* de Rocroi, la *journée* de Norlinghen. Nous avons pris cette façon de parler des Italiens qui disent *giornata*. Quand on parle du jour par rapport au beau, ou au mauvais temps, il faut dire, Voilà un *beau jour*: mais en parlant d'une bataille, on dit, Voilà une belle *journée*. Repl. Les Latins se servoient de *dies* dans la même signification.

Journée, est aussi un espace de chemin qu'on peut faire facilement en un jour. Les *journées* sont reglées par la Justice à dix lieuës, tant pour les assignations qu'on donne, que pour la taxe des frais des voyages. On dit, Marcher à grandes, ou à petites *journées*; pour dire, Aller diligemment, ou lentement. Les voyageurs d'Orient comptent les distances des villes par *journées*. Ils étoient à trois *journées* du Danube. Ablan. On distingue les *journées* des voyageurs en *journées* de voyageurs ordinaires, en *journées* de caravanes de chevaux, & en *journées* de caravanes de chameaux. Les *journées* de voyageurs sans marchandises, valent deux de caravanes de cheval, & celles-ci deux de caravanes de chameaux. L'Infanterie venoit après à ses *journées*. B. Rab.

On appelle des gens de *journée*, des ouvriers qu'on louë pour travailler le long d'un jour. Il y a des Artisans qui travaillent à la tâche, & d'autres à la *journée*. En payant cet homme de *journée*, il lui faut rabattre une demi-*journée*. Il faut avoir des chasse-avans dans les atteliers, afin de faire bien employer la *journée* des ouvriers, & des manœuvres.

On dit proverbialement & ironiquement, qu'un homme a bien gagné sa *journée*; pour dire, qu'il a cassé ou brisé quelque chose qui lui a causé quelque perte. On le dit aussi de tous les accidens qui lui sont arrivez par sa faute. On dit aussi, qu'il a tant fait par ses *journées*, qu'il a obtenu ce qu'il souhaitoit, qu'il est venu à bout de son entreprise. On le dit aussi souvent en mauvaise part, & en raillant. Il fera tant par ses *journées* qu'il se fera chasser de la Cour. On dit aussi, qu'un homme vit au jour la *journée*, lorsque le salaire de sa

 jour-

journée ne suffit que pour le nourrir, & qu'il ne peut rien épargner. Raisonner au jour la *journée*, c'est-à-dire, tantôt d'une maniere, & tantôt d'une autre, & selon les occasions.

JOURNELLEMENT. adv. Tous les jours. Cette fortification sera bientôt achevée, on y travaille *journellement*. On lui fait *journellement* des sacrifices. BENS. Ciceron s'exerçoit *journellement* à faire des harangues. TALEMAN.

JOUSTE, ou JOUTE. s. f. Combat à cheval d'homme à homme avec des lances, soit à outrance, soit par divertissement. Les fêtes & rejouïssances des Grands autrefois se faisoient par des *joûtes* & tournois. Il y avoit des prix & des Juges pour les *joûtes*. Les Avanturiers & Heros des vieux Romans étoient en quête des *joûtes* & tournois. Les *joûtes* se font avec la lance, & on jette le dard au tournois. Les Espagnols ont pris ces exercices des Maures, & les nomment le *Jeu des cannes*, parcequ'ils se tirent en tournoyant des cannes les uns contre les autres, & se couvrent de leurs boucliers pour les recevoir. C'est le vrai jeu de Troye que la jeunesse Romaine pratiquoit autrefois. Voyez TOURNOIS. La difference des *joûtes* & des tournois, consiste en ce que les *joûtes* sont des especes de tournois. On appelloit *tournois*, toutes sortes de courses & combats militaires qui se faisoient par divertissement & galanterie; & les *joûtes* étoient des combats qui se faisoient de près avec la lance & l'épée. Le tournois se faisoit entre plusieurs Chevaliers qui combattoient en trouppe, & la *joûte* étoit un combat singulier d'homme à homme. Quoique les *joûtes* se fissent ordinairement dans les tournois après les combats de tous les champions, il y en avoit cependant qui se faisoient seules, indépendamment d'aucun tournois; on les nommoit *joutes à tous venans, grandes & plenieres*. Celui qui paroissoit pour la premiere fois aux *joûtes*, donnoit son heaume, ou casque, aux Herauts, à moins qu'il ne l'eût déja donné dans un tournois.

Ce mot vient de *juxta*, à cause que les combattans se joignoient de près pour se battre. Saumaise dit qu'il vient du Grec moderne *zoustra*, ou plutôt *tzoustra*, qui se trouve en ce sens dans Nicephore Gregoras, L. X. 3. D'autres le derivent de *justa*, qui est le nom qu'on a donné dans la basse Latinité à cet exercice, parce que le combat est plus juste & plus égal dans la *joûte* que dans le tournois. Voyez Du Cange au mot *justa*.

Les Batteliers en tirant l'oison font aussi des *joûtes* avec des lances plattes par le bout, pour se renverser dans l'eau.

JOUSTE, se dit aussi du combat de certains animaux qu'on fait combattre par divertissement l'un contre l'autre, comme des cailles, des coqs, des beliers.

JOUSTER, ou JOUTER. v. act. S'exercer à la joûte, combattre avec des lances.

On le dit aussi des animaux. Que dirois-tu si tu voyois *joûter* publiquement des coqs? ABLAN. Même les écoliers appellent *joûter*, un combat qu'ils font avec des œufs durs, pour voir qui cassera celui de son compagnon.

Il signifie figurément, disputer. Je ne vous conseille pas de *joûter* contre lui. Je n'ai garde de *joûter* contre un homme d'une si grande reputation.

JOUSTEUR, ou JOUTEUR. s. m. Cavalier qui combat avec la lance. Il y avoit de rudes *joûteurs* en cette occasion. On le dit aussi figurément des champions qui disputent, qui combattent en d'autres sortes d'exercices.

JOUTEREAUX, ou JAUTEREAUX. s. m. sont deux pieces de bois semblables que l'on coud des deux côtez au haut du mât, pour soutenir les barres de hunes.

JOUTEREAUX. Ce sont aussi des pieces de bois à l'éperon d'un vaisseau qui repondent d'une herpe à l'autre de haut en bas, & qui sont mises paralleles pour faire l'assemblage des herpes.

JOUVE. Nom d'un petit oiseau d'Afrique, de la grosseur d'une alouëtte, qui pond ses œufs près du chemin, & est fort fameux parmi les pronostiqueurs. DAPPER.

JOUVENCE. s. f. Ce mot est vieux. Il signifie, Jeunesse, & ne se dit qu'en cette phrase burlesque, Vous avez été à la fontaine de *jouvence*, en parlant d'un vieillard qui est sain & vigoureux, & qui semble rajeuni. Il est parlé de cette fontaine dans le Roman de Huon de Bourdeaux, où il est dit, que c'étoit une fontaine dans un lieu desert, qui venoit du Nil & du Paradis terrestre, & qui avoit une telle vertu, que si un homme malade en beuvoit, ou en lavoit ses mains, il étoit aussi-tôt sain & gueri, & s'il étoit vieux, & decrepit, il revenoit à l'âge de 30. ans; & une femme étoit aussi fraîche qu'une pucelle. Il fait aussi mention d'une herbe de *jouvence* qui portoit des pommes qui avoient la même vertu. D'Herbelot prétend, dans sa Bibliotheque Orientale, que ce terme de *fontaine de jouvence* nous est venu des Romans des Orientaux, dans lesquels la fontaine qu'ils appellent d'Elié, ou de l'immortalité, est fort fameuse.

Grand dommage est que ceci soit fornettes;
Filles connois qui ne sont pas jeunettes,
A qui cette eau de jouvence *viendroit*
Bien à-propos. MEN.

JOUVENCEAU. s. m. Jeune homme, celui qui est encore dans l'adolescence. Un beau *jouvenceau*, un jeune *jouvenceau*. On peint les Anges comme de beaux *jouvenceaux*. Je ne crois pas que l'on blâme l'amoureuse ardeur dont m'enflamme le bel œil de ce *jouvenceau*. VOIT. On ne le dit qu'en raillerie. On dit aussi par maniere de denigrement, Vous êtes un beau *jouvenceau* de me venir tenir de pareils discours!

Ce mot est bas & ironique. Il est tiré du Latin *juvenculus*, diminutif de *juvenis*.

JOUVENCELLE. s. f. Mot burlesque; pour dire, une jeune fille. *Jouvencelle* au teint delicat. SCAR.

JOUXTE. s. m. Attenant, contigu, joignant un autre. Il ne se dit que des heritages, & en termes de Pratique. Il faut avoir les bouts & *jouxtes* des heritages, quand on fait une saisie réelle, pour les specifier: ce qu'on appelle autrement *tenans & aboutissans*. Dans les declarations qu'on donne aux Seigneurs, il faut que les bouts & *jouxtes* y soient bien marquez.

JOUXTE, est aussi une preposition qui signifie, Joignant. Cette piece de terre est située *jouxte* le chemin tendant d'un tel lieu à un tel lieu. Il ne se dit qu'en termes de Pratique.

Du Latin *juxta*, près.

En termes d'Imprimerie, on dit *jouxte* la copie imprimée en tel lieu; pour dire, sur un autre exemplaire imprimé: ce qui se met le plus souvent aux livres contrefaits, ou de contrebande.

J O Y.

JOYAU. s. m. Ornement precieux d'or, d'argent, de perles, de pierreries, qu'on garde dans un cabinet, dans un tresor, pour étaler sa magnificence; ou dont on se sert pour se parer en de certaines occasions d'éclat & de ceremonies: comme sont les colliers,

liers, les bracelets, les pendans d'oreilles, les bagues & autres choses de cette nature. Dans le Tresor de Saint Denis on voit plusieurs riches *joyaux*. Il y a des Officiers du Roi, qui gardent les *joyaux* de la Couronne. Les femmes stipulent par leurs contrats de mariage, qu'elles emporteront telle somme pour leur preciput, avec leurs bagues & *joyaux*; & les hommes, leurs chevaux, armes & bagage. Il est vieux & n'est plus en usage que dans le stile de Notaire. L'Acad.

Le mot de *joyau* vient du Latin *jocus*, *joclus* ou *jocalia*, signifiant les choses qu'on a du plaisir à voir; ou bien de l'Arabe *algiochar* ou *algiofar*, dont se servent aussi les Espagnols, pour dire, des *perles*. Saumaise dit que *jobar* signifie en Arabe *gemma*. Du Cange le derive de *joya*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *jocalia*. Le mot de *jocalia* se trouve souvent dans la basse Latinité pour des fils de perle, des diamans, &c.

On appelle proverbialement & ironiquement un beau *joyau*, quelque chose dont on ne fait pas grand cas, & que les autres veulent faire passer pour beau ou pour bon, comme une femme laide, qui se pare extraordinairement, quelque ouvrage garni de faux brillans, &c.

JOYE. s. f. Satisfaction, contentement; émotion de l'ame causée par le plaisir, ou par la possession d'un bien effectif, ou imaginaire, qu'elle ressent. La *joye* est cette plante divine, cette sauge mysterieuse qui a donné lieu au proverbe. Comment l'homme peut-il mourir, s'il sçait faire usage d'un si grand trésor qui croît chez lui? Mais voilà le mal, il ne sçait pas s'en servir. Palaprat. Si le vice a par hazard quelque *joye*, ce n'est qu'une *joye* passagere & superficielle; il n'appartient qu'à la vertu d'avoir une *joye* égale, constante & durable. Id. Si je prens le parti de la *joye*, ce n'est que de celle qui naît de la raison, toûjours pure, toûjours égale, qui ravissant l'ame sans la troubler, l'affermit, la fortifie, non de cette *joye* d'yvresse & de passion. Id. La douleur succede toûjours à la *joye*, dit le Sage. La *joye* qui succede à de grandes peines est la plus sensible. Ob. M. La *joye* est après la vertu le plus grand de tous les biens. Pel. La *joye* est peinte sur son visage. Les larmes de *joye* viennent d'un excès de tendresse.

On pâme de joye, *ainsi que de tristesse.* Corn.

Les gens serieux, & qui ne descendent jamais de leur gravité, sont fort incommodes à ceux qui veulent se livrer à la *joye*. Bell. Rien ne fait mieux sentir la *joye* que le plaisir de la dire. St. Ev. Je pensai expirer de toutes les differentes *joyes* qui s'assemblerent alors tout à la fois dans mon cœur. H S. de M.

Faire enrager le monde est ma plus grande joye. Mol.

Le Saint sentoit de la *joye* sans s'y abandonner. Bou. Je sens une *joye* bien differente de cette *joye* d'yvresse, & de passion, de cette *joye* molle, & folâtre dont mes sens ont été empoisonnez; mais une *joye* de raison, toûjours pure, toûjours égale, & qui ravit l'ame sans la troubler. Fen. La *joye* interieure des ames devotes vient d'une assûrance secrete qu'elles pensent avoir d'être agreables à Dieu. St. Ev. La *joye* fuit loin de moi, & refuse d'entrer dans mon cœur Fen. La *joye* d'un Amant ne doit jamais être tranquille: il faut qu'elle soit toûjours un peu mêlée d'inquietude. M. Sc. Il y a des gens qui ont un fonds de mauvaise humeur capable d'empoisonner toutes les *joyes* du monde. Bell. Il faut fermer son cœur aux *joyes* empoisonnées du siecle. Ob. M. Une *joye* forcée ne rejouït personne. Bell. Plus d'amour, partant plus de *joye*. La Fon. L'interêt des Courtisans fait cette *joye* superficielle, ou cette tristesse apparente qui paroît sur leur visage. Nic. Les aises de la vie, & la prosperité font que les Princes ont de la *joye* de reste pour rire de tout. La Br. Il ne faut pas que la *joye* d'un repas ressemble à la fureur, ni que le libertinage prenne la place de la liberté. M. Sc. La *joye* est babillarde & indiscrete. Ob. M. Je ne connois point d'apophtegme d'Ancien, ni sentence de Moderne, qui renferme à mon gré un si grand sens que ces deux vers d'un vaudeville.

La joye *est bonne à toutes choses,*
La tristesse n'est bonne à rien. Palaprat.
Enfin je me derobe à la joye *importune*
De tant d'amis nouveaux que me fait la fortune. Rac.

Ce mot vient du Latin *jocus*; ou de *joa*, qui en langage Celtique ou Bas-Breton signifie *joye*, où on dit aussi *joaus*, pour dire, *joyeux*. Menage le fait venir du Latin *gaudia*. On trouve *gioca* dans la basse Latinité, pour signifier *joye*.

La *joye* publique se temoigne par des cris, des festins, des decharges de canon, des feux d'artifice; & generalement par tous les signes de *joye* qui sont éclatans.

On dit dans le stile familier, Qu'une personne est bien en *joye*; qu'elle a le cœur en *joye*; qu'elle est à la *joye* de son cœur; quand il lui arrive quelque nouvelle, quelque fortune qui la ravit de *joye*, qui la fait tressaillir de *joye*, qui la comble de *joye*. On appelle *maligne joye*, une *joye* secrette qu'on a du mal qui arrive à autrui, & qu'on n'ose temoigner au dehors; & *fausse joye* ou *courte joye*, quand on se rejouït d'une bonne nouvelle qui peu après se trouve fausse. On appelle *rabat-joye*, un homme rebarbatif, ou quelques accidens fâcheux qui viennent troubler la *joye* de ceux qui sont en humeur de se rejouïr. *Mont-joye*, voyez à son ordre.

On dit proverbialement de celui qui n'est pas d'un divertissement dont il entend le bruit, qu'il entend les *joyes* de Paradis, mais qu'il n'y peut pas entrer. On appelle aussi les quinze *joyes* de mariage, le denombrement des incommoditez du mariage dont on a fait un volume exprès. Les païsans se saluent par ce compliment, Honneur & *joye*. On appelle aussi *filles de joye*, des Courtisanes publiques. On dit pourtant que des femmes aiment la *joye*, quand elles recherchent les honnêtes divertissemens.

Joye. Terme d'Astrologie judiciaire. Certaine situation des Planetes. On dit des Planetes qu'elles sont dans leurs *joyes*, lorsque le soleil est dans la neuviéme maison, la Lune dans la troisiéme, Saturne dans la douziéme, Jupiter dans la onziéme, Mars dans la sixiéme, Venus dans la cinquiéme, & Mercure dans la premiere.

Joye des Philosophes. Terme du Grand Art. C'est la pierre, ou blanc parfait, ainsi nommée, parceque dans cet état elle fait la *joye* des Philosophes, ne pouvant plus manquer de venir au rouge parfait, & que tous les esprits volatiles & delicats sont fixez, & peuvent souffrir le feu dans la suite.

JOYEUSEMENT. adv. D'une maniere joyeuse. Ces debauchez passent leur vie fort *joyeusement*, ils ne prennent ni souci, ni chagrin.

JOYEUSETEZ. s. f. Paroles, ou actions gaillardes & joyeuses. Les anciens Chevaliers divertissoient leurs Dames avec plusieurs gabs & *joyeusetez*. Cela ne se dit qu'en riant: cependant le Traducteur des pieuses recreations du P. Angeli Gazée, dit, que c'est un œuvre rempli de saintes *joyeusetez* pour les ames devotes.

JOYEUX, euse. adj. Qui donne ou qui ressent de la joye. Avoir le cœur *joyeux*. Je suis tout *joyeux* de

de vous voir : cette phrase n'est bonne que dans le discours familier, & entre personnes égales. Cail. Pour engager un mari à une *joyeuse* reconnoissance, vous lui voulez donner tout votre bien en l'épousant. P. Com.

Le *joyeux* avenement à la Couronne, est le droit que payent les sujets quand ils ont un nouveau Roi. Le Roi, à cause de son *joyeux* avenement à la Couronne, nomme, au prejudice de tous les Gradüez, à la premiere prebende qui vaque dans chaque Eglise Cathedrale, ou Collegiale. Les dignitez des Cathedrales sont exemptes du droit de *joyeux* avenement. Ce droit n'est pas fort ancien, & les Rois n'en joüissent que depuis François I. Le droit de *joyeux* avenement a été étendu dans les Païs conquis. Un brevet de *joyeux* avenement.

On appelle proverbialement, Bande *joyeuse*, des gens qui aiment le divertissement, & le plaisir, & qui ne songent qu'à mener une *joyeuse* vie.

I P E.

IPECACUANHA, ou Ipekakuana. Prononcez *Ipécacouana*. s. masc. Petite racine grosse comme le chalumeau d'une plume mediocre, qui nous est aportée seche de plusieurs endroits de l'Amerique. Il y en a de trois especes ; ou plutôt de quatre, tirant tant soit peu sur le rouge & blanche en dedans ; une *grise* cendrée, brune en dedans, & glycyrrisée au goût; une *brune*, une *grise* & une *blanche* par tout. La *brune* est la plus estimée : elle est compacte, tortuë, ridée par anneaux, cordée dans son milieu, dificile à rompre, d'un goût âcre & amer : elle naît dans le Bresil sur les mines d'or : elle pousse une plante de moyenne hauteur, en partie rampante & en partie élevée, portant peu de feuilles oblongues, pointuës, aprochantes de celles de la parietaire. Ses fleurs sont blanches, composées chacune de cinq feuilles, soutenuës par de petites têtes, d'où sortent des bayes grosses comme des cerises sauvages, de couleur rouge-brune quand elles sont meures, remplies d'une pulpe blanche succulente, où l'on trouve à chacune deux grains, ayant la figure des lentilles, dures, jaunâtres. La racine d'*Ipecacuanha* grise differe de la precedente par sa couleur & par sa vertu ; car elle est un peu moins forte : mais elle pousse une plante semblable : elle croît au bas des montagnes, dans les prez & dans les autres lieux humides ; on nous l'apporte du Perou par Cadix. Les Espagnols l'appellent *Bexugillo*. La racine d'*ipecacuanha* grise cendrée & glycyrrhisée, differe de la seconde espece en ce qu'elle est un peu plus grosse, ayant ses rides disposées en long & non par anneaux, d'un gris plus cendré en dehors, brune en dedans, d'un goût doux & approchant de celui de la Reglisse ; elle croît dans les marais. L'*Ipecacuanha* blanc est different des deux autres, non seulement par la couleur, mais par la figure ; car il n'est point tortu, ni raboteux : il ressemble beaucoup à la racine du dictam blanc. On ne convient pas de la figure de la plante qu'il pousse. Car quelques Auteurs disent qu'elle est petite comme le Pulegium ; que sa feuille est molasse & cotonneuse, & que sa fleur est blanche. Les autres veulent que sa feuille soit semblable à celle de l'Oseille ronde. Elle croît dans les prez & autres lieux humides. On doit choisir l'*Ipecacuanha* de l'une & de l'autre espece, gros, bien nourri, recent, charnu, compacte, resineux, nettoyé ou mondé des petits filets qui naissent autour. Il n'est pas fort commun dans le pays d'où l'on le tire : on a bien de la peine à le cueillir, & on n'employe à ce travail que des hommes condamnez aux mines. L'*Ipecacuanha* est purgatif & astringent ; il purge par haut & par bas par sa partie dissoluble, puis il resserre & raffermit les fibres des visceres par sa partie terrestre. La dose en est depuis demi dragme jusqu'à une dragme & demie, pulverisé subtilement : c'est un des meilleurs remedes, & des plus assûrez qu'on ait trouvez jusqu'ici pour la dyssenterie. Monsieur le Gras Medecin de Montpelier qui avoit fait plusieurs fois le Voyage de l'Amerique, est le premier qui a apporté l'*Ipecacuanha* en France. L'*Ipecacuanha* & ses proprietez étoient conquës par les Marchands Epiciers, Droguistes & Apoticaires de Paris, long-tems avant que M. Helvetius l'eut mis en vogue, mais ce Medecin Hollandois est le premier qui a sçu en regler la dose, preparer les malades à le recevoir, le leur donner à propos, & enfin comme le faire revivre. Quelques-uns l'appellent *racine de Bresil*.

I P R.

IPREAU. s. m. Ormeau à large feuille : ainsi appellé de la ville d'Ipres d'où l'on a apporté ces arbres.

I P S.

IPSOLA. Espece de laine qui vient de Constantinople.

I R A.

IRACAHA, ou IRUCAHA. s. m. Grand arbre des Indes Occidentales, qui se trouve dans l'Isle de Maragnan. Il a ses branches épaisses au sommet, & ses feuilles sont presque semblables à celles du figuier. Ses fleurs sont jaunes, & son fruit est de la forme d'une poire, ayant l'écorce jaunâtre : sa chair est d'un fort bon goût & de bonne nourriture.

IRASCIBLE. adj. Terme Philosophique. Epithete qu'on donne à l'appetit, ou à la partie inferieure de l'ame, où reside la colere & les passions qui se portent contre les choses difficiles, ou pour lesquelles on a de l'aversion. Des onze genres de passions qu'on attribuë à l'ame, on en donne cinq à l'appetit *irascible*, sçavoir la colere, l'audace, la crainte, l'esperance, & le desespoir. On rapporte les six autres à l'appetit concupiscible, c'est-à-dire, la volupté, la douleur, la cupidité, la fuite, l'amour, & la haine. Platon partageoit l'ame en trois parties ; en partie raisonnable, en partie *irascible*, & en partie concupiscible. L'*irascible*, & la concupiscible sont les parties corporelles, & mortelles de l'ame, qui causent toutes nos passions ; & Platon établit le siege de l'*irascible* dans le cœur, & celui de la concupiscible dans le foye, comme les deux sources du sang, & des esprits, qui seuls excitent les esprits. On a fait d'autres divisions des passions qui sont traitées par Gassendi dans sa Morale; & par Bernier son Abbreviateur.

Il est aussi quelquefois substantif, & se prend pour l'appetit *irascible*.

I R E.

IRE. s. f. Colere ; mouvement de l'ame qui la porte à nuire à son prochain, ou à se venger de lui. Ce mot, quoyqu'un peu vieux, est toûjours en usage dans le Catechisme, ou en parlant de la colere de Dieu excitée par les pêchez des hommes. Les Ninivites appaiserent l'*ire* de Dieu par la penitence qu'ils firent après la predication de Jonas. Consultez la memoire des choses passées, & vous trouverez que les Anciens ont

ont introduit des ceremonies, ou pour remercier la bonté divine, ou pour detourner les fleaux de son *ire*. Abl. Ils ont amassé un tresor d'*ire* pour le jour terrible du Jugement. Mauc. Le mot *ire* est beau, & l'on ne doit pas faire difficulté de s'en servir dans la Prose, aussi bien que dans la Poësie, en parlant de choses grandes, & relevées; des Dieux, & des Rois. Men. Il n'a plus d'usage que dans la grande Poësie & dans le stile soutenu. L'Acad. Il ne se dit proprement que de Dieu. Refl.

Quand on se range à son devoir,
La pitié calme l'orage
Que l'ire a fait émouvoir. Mal.
Enfer, que la foi m'atteste;
Séjour où l'ire celeste
Exerce un juste pouvoir. Oe. M.

Ce mot est en usage dans le burlesque;

L'Aquilon souffle, & d'un commun aveu,
Point n'est ma chambre exposée à son ire. Des-H.
Qu'un favori cacha durant une grande ire. Id.

Ce mot vient du Latin *ira*, qui, selon quelques-uns, vient du verbe *urere*, *brûler*. Donat tire ce mot du verbe *ire*, *aller*. Il dit pour raison, que l'homme en colere *exit à se ipso quadantenùs*, sort en quelque maniere de soi-même: d'où vient qu'on dit d'un homme qui est revenu de sa colere, qu'il est rentré en lui-même. On pourroit encore tirer ce mot du Grec *éris*, *dispute*, *debat*: ce qui ne se passe gueres sans quelque sentiment de colere.

Ire, se dit de la mer & des vents quand ils sont irritez. Nous avions un bon frais de S. O. qui devint un peu après en *ire* avec des refales & des grains épouventables. Frezier.

Ire. s. f. Terme de Mythologie. Les Anciens avoient fait une Déesse de l'*Ire*, ou de la colere. Ils dépeignoient l'*Ire* grinçant les dents, d'une maniere affreuse.

IRENARQUE. s. m. Nom d'un Officier dans l'Empire Grec. La fonction de l'*Irenarque* étoit de maintenir le repos & la tranquilité dans les villes & dans les Provinces. Ce mot veut dire, Prince de paix: il vient du Grec *eirénarchées*, qui est composé de *eiréné*, paix, & *archòs*, Prince.

I R I.

IRIS. s. f. Les Philosophes le font masculin. Meteore qu'on appelle vulgairement l'Arc-en-ciel. Il se fait par la reflexion de la lumiere dans une nuée pluvieuse. L'*iris* se fait par reflexion des rayons du soleil, avec deux refractions de suite dans une même goutte de pluye: ce qui a été remarqué par Jean Fleischer de Breslaw, dès l'année 1571. & par Antoine de Dominis Italien en 1611. enquoy ils ont prevenu Descartes, qui a expliqué l'arc-en-ciel interieur par deux refractions & une reflexion, & l'exterieur par deux refractions, & deux reflexions sur une même goutte d'eau. On peut voir deux ou trois *iris*, quand il y a des nuées de differente élevation. Deux personnes qui sont éloignées l'une de l'autre, ne voyent pas la même *iris*, parcequ'elle change selon la situation de l'œil qui la regarde, & selon les angles par lesquels la lumiere est reflechie. Il se fait aussi des *iris* dans des prismes, ou verres triangulaires, dans des phioles pleines d'eau, dans des jets de fontaines. On voit même des *iris* renversées, dont les causes sont fort bien expliquées dans la Dioptrique & les Meteores de Descartes. Le P. Pardies fait mention d'un pareil *iris* dans une lettre, dont l'extrait se trouve dans le Journal des Sçavans du 7. Fevr. 1667. Aristote dans son livre du monde fait mention d'une *iris* perpendiculaire: mais ce phenomene ne peut être que ce qu'on appelle des *verges*, ou de longs bâtons de la couleur de l'arc-en-ciel, en confusion & d'une teinture changeante. Cependant la Republique des Lettres, mois de Sept 1684. art. VIII. parle d'un *iris* perpendiculaire. Entre les deux Tropiques on voit des *iris* de Lune, dont les couleurs sont fort vives.

Iris, en termes d'Anatomie, se dit d'un cercle qui est autour de la prunelle de l'œil, & qui est de differentes couleurs, tantôt noir, tantôt bleu, tantôt verd. C'est un tissu de fibres disposées en rond, qui viennent de la tunique qu'on appelle *uvée* ou *choroïde*.

Iris. Divinité fabuleuse des Anciens, que les Poëtes ont feint être la messagere de Junon. *Iris* étoit sœur des Harpies, fille de Taumante & d'Electre. Virgile dit qu'elle fut envoyée pour couper quelques cheveux à Didon pour faire un sacrifice à Proserpine, afin qu'elle mourût plus facilement. C'est aussi un nom que les Poëtes donnent souvent à leurs Maîtresses réelles, ou chimeriques. *Iris l'amour de la terre & de l'onde.* Voit.

Irai-je de sang froid, & sans être amoureux,
Pour quelque Iris *en l'air faire le langoureux?* Boil.

Ce mot vient de *érein*, parler, annoncer. Cette étymologie convient à l'*Iris*, meteore, & à l'*Iris*, Divinité de la fable; celle-ci est la messagere de Junon, & l'autre un phénomene qui annonce la pluye.

Iris. subst. f. Les Fleuristes le font masculin; le plus seur est de le faire feminin avec l'Academie. Plante, qui a été ainsi appellée, parceque les couleurs de ses fleurs ressemblent à-peu-près à celle de l'arc-en-ciel, que les Latins ont appellé *iris*. On appelle autrement cette plante, *flambe*. Il y a des *iris* d'Angleterre, de Florence, de Portugal, de Suse, &c. La racine de l'*iris* de Florence est fort odoriferante, si on en fait tremper dans du vin tandis qu'il bout, ou dans de la biere, cela lui donne un goût & une odeur agreable. Quand elle est broyée, on la mêle avec de la poudre qu'on appelle *poudre d'iris*. Voiez Flambe. Des fleurs bleuës de l'*Iris* on tire une couleur verte qu'on appelle *verd d'Iris*, qui est propre à la mignature.

Iris de Perse, est une fleur precoce qui fleurit sur la fin de Fevrier; sa racine est insipide & bulbeuse en forme d'une petite poire. Sa tige est d'un verd blafard, blanche par le bas, d'un bleu lavé par le haut. Sa fleur est blanche avec quelque teinte de bleu, rayée & tachée d'orengé & de violet fort enfoncé. Elle a neuf feuilles, six grandes, & trois petites. Sa fleur laisse alentour d'elle un limbe blanc, & du reste est semblable aux autres *iris*. On trouve sa figure dans les Memoires de l'Academie des Sciences.

Iris, est aussi une pierre qu'on met au rang des precieuses & des opales, quoyqu'elle ne soit pas d'extrême valeur, laquelle étant exposée au soleil, renvoye un lustre & une lumiere de diverses couleurs. Boëce la met au rang du cristal, à cause qu'elle naît comme lui avec six faces. On la tient pourtant pour Orientale, & Pline dit qu'elle vient de la Mer Rouge. Sa couleur est un gris de lin fort transparent, dans lequel il paroît du rouge.

Iris. Terme de Fleuriste. Nom d'une Tulippe, qui est tristamin, rouge, & jaune. Morin.

I R L.

IRLANDOIS, oise. s. m. & f. Nom de peuple. Habitant, ou originaire d'Irlande. Les *Irlandois* sont ordinairement de belle taille & blonds. Ils sont bons Soldats hors de leur pays. Dans les Us & Coutumes de la mer les *Irlandois* sont appellez *Irois*.

I R O.

IRONIE. f. f Figure de Rhetorique, par laquelle on dit le contraire de ce qu'on veut faire entendre. Figure dont se sert l'Orateur pour insulter à son adversaire, le railler, & le blâmer, en faisant semblant de le loüer. Vous excellez dans l'*ironie*, & personne ne vous peut disputer l'honneur de cette figure. St. Ev. Tout ce discours n'est qu'une *ironie*. L'*ironie* étoit la figure favorite de Socrate. Cost. Hyperide a une facilité merveilleuse à manier finement l'*ironie*. Boil. L'*ironie* n'étoit point en usage dans les Medailles. Bern. Ces *ironies* ingenieuses dont on nous joüe, même en notre presence, marquent une prevention aveugle en notre faveur. Bell. L'honneur que vous me rendez en apparence, n'est qu'une malicieuse *ironie*. Herman. L'*ironie* consiste bien plus dans le ton, que dans les paroles, & alors les termes ont une signification toute opposée à celle qu'ils ont d'ordinaire. Quand on dit d'un ton ironique, que cela est charmant; c'est-à-dire, sot & ridicule. Voici un exemple de ces sortes d'*ironie*:

Hé bon jour, Monsieur du Corbeau,
Que vous êtes joli, que vous me semblez beau!
La Fon.

Les contre-veritez sont les plus fortes *ironies*.

. . . *Quinaut est un Virgile:*
Bourfaut, comme un soleil, en nos ans a paru:
Pelletier écrit mieux qu'Ablancourt ni Patru:
Cotin à ses sermons traînant toute la terre,
Fend les flots d'auditeurs pour aller à sa chaire. Boi.

Ce mot vient du Grec *eironeia*; *dissimulation*, *feintise*, du verbe *eironeuomai*, *je dissimule*.

IRONIQUE. adj. m. & f. Qui contient quelque ironie. Les termes *ironiques* conviennent fort à la satire, au burlesque. Discours *ironique*. Il a dit cela d'un ton *ironique*. Socrate étoit *ironique* jusques dans ses mœurs. Le Cl.

IRONIQUEMENT. adv. D'une maniere ironique.* Cet Auteur n'a pas dit cela serieusement, mais *ironiquement*.

IROQUOIS, oise. f. m. & f. Peuples cruels & feroces du Canada. Ce mot a passé dans notre Langue pour signifier un homme dur, impoli, qui n'a point l'usage du monde. Me prenez-vous pour un *Iroquois*? C'est un *Iroquois*. Ce Ministre est moins severe par principe d'équité, que pour suivre la dureté de son naturel *Iroquois*. La Hontan.

I R R.

IRRADIATION. f. f. Effusion, emission des rayons d'un corps lumineux. Il n'a d'usage que dans le Dogmatique. Dès que le Soleil se leve il se fait une *irradiation* dans tout l'horison. Il faut que l'*irradiation* ou le rayon du soleil passe par les pinnules d'une alhidade, pour faire une observation juste. L'iris se forme par l'*irradiation* du soleil sur une nuée pluvieuse.

Irradiation, se dit aussi du mouvement des esprits animaux. On appelle fig. *irradiation*, l'épanchement qui se fait des esprits dans le corps de l'animal. Dégager l'écorce des nerfs des acides vitrioliques, qui empêchent l'*irradiation* des esprits animaux. Mem. de Tr.

IRRAISONNABLE. adj. Qui n'est pas doüé de raison; qui n'a pas la puissance de raisonner. Les brutes sont des animaux *irraisonnables*. L'ame corporelle est *irraisonnable*. Ce mot est peu usité, quoyque l'Academie l'admette. Il ne s'employe guere que dans le stile dogmatique. L'Acad.

IRRASSIABLE, adj. Mot forgé par Scaron, qui a la même signification qu'insatiable. Il appelle un Pédant, un

Animal irrassiable,
En été même indécrotable.

IRRATIONNEL, elle. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des lignes incommensurables, qui n'ont aucun rapport, ni proportion entr'elles. Le côté d'un quarré, & sa diagonale sont des lignes *irrationnelles*, & incommensurables, comme le prouve Euclide au dixiéme livre.

IRRECONCILIABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut reconcilier, raccommoder. La querelle de ces deux maisons est une haine inveterée, & *irreconciliable*. L'envie est plus *irreconciliable* que la haine. La Rochef. La Republique d'Athenes étoit la plus *irreconciliable* ennemie de la Royauté. Dac. Un mystere *irreconciliable* avec la raison.

IRRECONCILIABLEMENT. adv. D'une maniere irreconciliable. Ces gens mariez se sont separez tout-à-bon, & ont rompu *irreconciliablement*.

IRRECOUVRABLE. adj. m. & f. Qu'on ne peut recouvrer. Faire une injustice pour aquerir du bien, c'est perdre un bien *irrecouvrable*, pour en aquerir un qu'il faut perdre necessairement. Boileau, *Vie d'Epictete*. On doute de l'usage de ce mot.

IRREDUCTIBLE. adj. Terme de Chimie. Si la teinture étoit *irreductible*, c'est-à-dire, si le metal dissous l'étoit au point de ne pouvoir plus se remettre en metal, ou ce qui revient au même, si les principes qui le composent étoient desunis, ce seroit là ce que les Chimistes ont toûjours si ardemment souhaité, & recherché avec tant de travaux, sur tout à l'égard de l'or, dont la teinture *irreductible* s'appelleroit de l'or potable; mais on n'a pas encore reüssi à aucune teinture de cette espece; l'or potable n'est que de l'or extrêmement divisé, & il en est de même des autres metaux. Fonten.

IRREFRAGABLE. adj. m. & fem. Certain, assûré, qu'on ne peut contredire, qu'on ne peut refuter. Il y a un temoignage *irrefragable* de cette verité dans un Auteur contemporain. L'experience est une preuve *irrefragable* qui vaut mieux que tout le raisonnement. Un Docteur Anglois, Alexandre de Hales, a été appellé le Docteur *irrefragable*. Il n'est en usage que dans l'Ecole. L'Acad.

IRREFORMABLE. adj. m. & f. Qui ne peut être changé, reformé. Les jugemens des Papes ne sont pas *irreformables*, lors même qu'il prononcent *ex cathedra*. Du Pin.

IRREGULARITE'. f. f. Deffaut; qualité de ce qui est contre les regles. Il se dit de toutes sortes de choses. L'*irregularité* d'une tragedie; l'*irregularité* du poux; l'*irregularité* des traits du visage. Dieu accomplit ses volontez éternelles par les temeritez, & les *irregularitez* des hommes. Ju. L'*irregularité* de vos manieres vous a perdu dans l'esprit du monde. Or. M. On reconnoît l'amour à la precipation, & à l'*irregularité* de ses mouvemens. M. Esp. L'*irregularité* de nos paroles vient d'ordinaire de celle de nos sentimens. Bell. Les anciens bâtimens choquent la vuë par leur *irregularité*. On a fait ces dehors pour couvrir l'*irregularité* de cette place. Il y a souvent des *irregularitez* qui donnent de la grace à un ouvrage, & qui valent mieux que toute la justesse de l'art. Le P. le B. La douceur de la prononciation est la cause de ce grand nombre d'*irregularitez* qu'on voit dans toutes les Langues. Art de Parler. Trop de connoissance des Astres n'a que trop decouvert leurs *irregularitez*. Fonten.

IRREGULARITÉ, en termes de Casuiste, est un empêchement canonique provenant d'un deffaut personnel, qui rend un Ecclesiastique incapable de posseder des Benefices, & de faire les fonctions sacrées, ou d'être promu aux Ordres. L'homicide, même involontaire, l'apostasie, l'adultere emportent l'*irregularité*. Ceux qui se sont mutilez volontairement sont aussi irreguliers, & ceux dont la naissance n'est pas legitime. Ces *irregularitez* excluent des Ordres sacrez, & même de la premiere tonsure. Cependant dans les derniers siecles on s'est contenté pour les ordinations, qu'il n'y eût pas d'*irregularitez* formelles. On a même trouvé moyen que les *irregularitez* ne fussent pas des obstacles invincibles. On en a dispensé d'abord après coup, pour ne pas declarer nulles des ordinations douteuses, ou vicieuses. Ensuite on a donné des dispenses pour parvenir à l'ordination, & elles se sont renduës très-communes. On a reçû dans le Clergé ceux qui avoient commis des crimes notables, & publics, sous pretexte qu'ils en avoient fait penitence, & sous le même pretexte on a retabli des Clercs criminels. Les Benefices ont été l'occasion de ce relâchement. FLEURY. Un Clerc qui contracte mariage tombe dans l'*irregularité*. Un Beneficier qui donne sa voix lorsqu'il s'agit d'un jugement de mort, tombe dans l'*irreguralité*, & son Benefice vaque.

IRREGULIER, IERE. adj. Qui n'est pas dans les formes, dans les regles. Un procedé si *irregulier* deplut au Roi. MEZ. Il y a des beautez *irregulieres* qui ont quelque chose de plus piquant, que des visages dont les traits sont regulierement beaux. OE. M. Il vaut mieux qu'un ouvrage soit *irregulier* qu'ennuyeux. AM. COM. La concupiscence est *irreguliere*, & desordonnée. M. ESP. Ce qu'il y a d'*irregulier* dans les moyens n'empeche pas qu'un ouvrage ne puisse être bon. JURIEU. On mande les Procureurs à la Communauté, quand ils font quelque procedure *irreguliere*. Les places *irregulieres* sont plus difficiles à fortifier que les regulieres. En Grammaire il y a des declinaisons, ou conjugaisons *irregulieres*, anomales, heteroclites. Un verbe *irregulier*: une construction *irreguliere*. On appelle mot ou verbe *irregulier*, un mot ou un verbe qui se decline ou se conjugue contre les regles communes & ordinaires. Dans la Langue Françoise il n'y a que des verbes *irreguliers*; car les noms se declinent tous de la même maniere, & par les articles sans changement de terminaison. On a mis à la mode les vers *irreguliers* qui sont d'inegale mesure, & qui ne sont pas reglez pour les rimes, que les Italiens appellent *versi sciolti*.

IRREGULIER, en termes de Casuiste, est un Ecclesiastique interdit, suspendu, ou censuré, qui a encouru l'excommunication, & qui est incapable de posseder des Benefices, ou de faire quelques fonctions sacrées. La troisiéme partie d'une signature de Cour de Rome sert pour absoudre les *irreguliers*, des censures, & irregularitez qu'ils pourroient avoir contractées, seulement à l'égard de la grace qu'on leur accorde.

IRREGULIER, se dit dans l'art de bâtir, non seulement des parties de l'Architecture qui sont hors des proportions reglées par les Architectes; mais aussi des places pour bâtir, dont les angles, & les côtez ne sont pas égaux. On appelle *colomne irreguliere*, celle qui non seulement est hors des proportions des cinq Ordres; mais dont les ornemens du fust, & du chapiteau sont de mauvais goût, confus, & mis sans raison, & participent de l'Architecture antique, & Gothique. On dit, en Géometrie, figure *irreguliere* dans le même sens.

IRREGULIEREMENT. adv. D'une maniere irreguliere. Les Clercs qui vivent *irregulierement* causent un grand scandale.

IRRELIGIEUX, EUSE. adj. Qui n'a point de religion ou qui en a très peu. C'est une Compagnie qui sous des habits religieux couvre des ames fort *irreligieuses*. PAS. *l.* 15. Les debauchez sont d'ordinaire libertins & *irreligieux*.

Il signifie aussi, contraire à la Religion, à la pieté, au respect dû aux choses saintes. Sentiment *irreligieux*, Action *irreligieuse*. Quand le peuple est prevenu qu'un homme a de la religion, il n'y a rien de si hardi, & même de si *irreligieux*, qu'il ne puisse tenter impunément. AB. DE S. R. Il ne se dit gueres que des choses. L'ACAD.

IRRELIGIEUSEMENT. adv. D'une maniere peu religieuse. Il vit, il se comporte dans l'Eglise fort *irreligieusement*. Cet impie parle de nos mysteres *irreligieusement*, avec profanation.

IRRELIGION. subst. fem. Atheïsme, libertinage, manque de Religion. Les mechantes compagnies l'ont jetté dans l'*irreligion*. Ces propositions sont scandaleuses, & tiennent de l'*irreligion*. Il n'y a rien de plus ridicule que de faire vanité de libertinage, & d'*irreligion*. NIC. C'est le dereglement des passions, ou l'*irreligion*, qui a formé le sentiment de se tuer. M. SC. Malherbe étoit soupçonné d'*irreligion*. BAY. Il y a de l'impieté & de l'*irreligion* à ne pas croire que... *Vie de S. Ign.* La negligence qu'on apporte à communier mene à l'impieté & à l'*irreligion*. ARN.

IRREMEDIABLE. adj. Qui est sans remede, à quoi on ne peut remedier. La cangrene dans les visceres est une maladie *irremediable*. Un innocent executé à mort est un malheur *irremediable*. Les medisances publiques des Satiriques sont des maux *irremediables*.

IRREMEDIABLEMENT. adv. D'une maniere sans remede. Les debauches de cet homme ont ruiné sa santé *irremediablement*. Qu'il est triste de se voir marié *irremediablement* à une personne qui nous déplait! NIC.

IRREMISSIBLE. adj. m. & f. Qui ne se peut remettre, ni pardonner. On refuse les graces en Chancelerie, quand les crimes sont énormes & *irremissibles*. Quand on reproche à une femme qu'elle a de l'âge, ou peu de beauté, c'est une offense *irremissible*, qu'elle ne pardonne jamais. Le peché contre le Saint Esprit est un crime *irremissible*.

IRREMISSIBLEMENT. adv. Sans remission. Le Roi veut que les duels soient punis *irremissiblement*, il ne donne point de grace aux duellistes.

IRREPARABLE. adj. m. & f. Qui ne peut se reparer, se couvrir, se raccommoder. Les affrons à l'honneur sont *irreparables*. Dans une perte *irreparable* la douleur peut être sans bornes. FL. Il ne faut pas faire executer une sentence dont le grief est *irreparable* en definitive. L'inondation de la mer a fait en Hollande des dommages *irreparables*. La mort de ce Capitaine est une perte *irreparable*. La perte du tems est *irreparable*.

IRREPARABLEMENT. adv. D'une maniere irreparable. Les demarches qu'on a faites en cette affaire l'ont ruinée *irreparablement*.

IRREPREHENSIBLE. adj. m. & f. Qui est sans deffaut, en qui on ne sçauroit rien trouver à reprendre. C'est une action *irreprehensible*. Un Prelat doit être d'une vie *irreprehensible*, comme le marque St. Paul. Telles sont les coutumes de l'Empire du Mogol; on ne les a pas données toutes comme *irreprehensibles*. LE P. CATR.

IRREPREHENSIBLEMENT. adv. D'une ma-

maniere irreprehensible. Il vit, il se conduit *irreprehensiblement*.

IRREPROCHABLE. adj. m. & f. Honnête; homme de bien, à qui on ne peut rien reprocher. Un Magistrat qu'on reçoit doit être d'une vie *irreprochable*. Samuel fut un juge *irreprocable*. Boss. On ajoûte foi aux temoins *irreprochables*, contre lesquels on n'a pû alleguer de reproches. Quand on cite l'Ecriture, c'est un temoignage, une autorité *irreprochable*.

IRREPROCHABLEMENT. adv. D'une maniere irreprochable. Cet homme, cette femme ont toûjours vêcu *irreprochablement*.

IRRESISTIBLE. adj. m. & f. A quoi on ne peut resister; qui produit necessairement son effet. On dispute fort pour sçavoir si la grace est *irrésistible*, si elle entraine l'aquiescement de l'homme, sans qu'il y puisse resister.

IRRESISTIBLEMENT. adv. D'une maniere irresistible. C'est une grande question entre les Theologiens, de savoir si Dieu convertit les pecheurs *irresistiblement*.

Ces deux mots ne se trouvent point dans le Dictionnaire de l'Academie.

IRRESOLU, UË. adj. Incertain, douteux, inconstant, qui ne sçait quel parti prendre, à quoy se determiner. Un homme *irresolu* est un esprit mediocre, qui n'a pas assez de bon sens pour choisir. M. Sc. Le gens *irrésolus* prennent toûjours avec facilité toutes les ouvertures qui les menent à deux chemins, qui par conséquent ne les pressent pas d'adopter. Card. de Retz. Tous les hommes *irrésolus* de leur naturel, ne se déterminent que difficilement pour les mêmes moyens, quoiqu'ils soyent déterminez pour la fin. Id. Les esprits *irresolus* sont punis par leur irresolution même. Oe. M. On ne conclud rien avec des gens *irresolus*. Il a y des gens si *irresolus*, qu'ils semblent n'avoir de l'esprit que pour douter. La Chet. L'esprit du Marechal de Turenne retiré en lui-même, & plein de ses desseins & de ses projets, l'a fait passer pour timide & *irresolu*. St. Ev. Nos sens trop decisifs emportent facilement notre raison incertaine, & *irresoluë* Boss.

Vos applaudissemens . . . .
Fixent dans mon devoir mes vœux irresolus. Rac.

Irresolu, se dit aussi de ce qui est indecis, sur quoi on n'a point prononcé. Il y a plusieurs questions tant en Droit qu'en Theologie, qui sont demeurées *irresoluës*, & indecises, sur quoy l'autorité superieure n'a point prononcé. Ce mot ne se dit que des personnes. L'Acad.

IRRESOLUMENT. adv. D'une maniere irresoluë & incertaine. On ne parle de cette nouvelle que fort *irresolument*, on en doute.

IRRESOLUTION. s. f. Doute, incertitude, état flottant, suspension de l'esprit, qui ne sçauroit se determiner au choix d'aucun parti. Les gens foibles, & peu éclairez vivent dans une perpetuelle *irresolution*. On est encore dans l'*irresolution*, on ne sçait si l'on aura la paix, ou la guerre. Il est difficile de decider si l'*irresolution* rend l'homme plus malheureux que meprisable; & s'il y a plus d'inconvenient à prendre un mauvais parti, qu'à n'en prendre point. La Br. Cela le tint dans une *irresolution* qu'il ne put surmonter. La Rochef. Les *irresolutions* d'une ame combattuë de divers sentimens, sont les matieres pour des stances. St. Ev. Voici des exemples de ces sortes d'*irresolutions*:

Que je sens de rudes combats!
Contre mon propre honneur, mon amour s'interesse;
Il faut vanger un pere, & perdre une Maîtresse;
L'un échauffe mon cœur, l'autre retient mon bras:
. . . .
De tous côtez mon mal est infini.
O Dieux l'étrange peine!
Faut-il laisser un affront impuni?
Faut-il punir le pere de Chimene? Corn.

Hé bien, Titus, que viens tu faire?
Berenice t'attend, Où vas-tu temeraire?
Tes adieux sont ils prêts? T'es tu bien consulté?
Ton cœur te promet-il assez de cruauté? Rac.

IRRESPECTUEUX, EUSE. adj. Qui n'est point respectueux, qui choque le respect. Un pas *irrespectueux*. Card. de Retz.

IRREVEREMMENT. adv. D'une maniere irreverente. Un homme qui ne s'agenouille pas dans l'Eglise agit fort *irreveremment*. L'Academie n'employe point ce mot.

IRREVERENCE. s. f. Manque de veneration, de respect qui est dû aux choses saintes & sacrées. Nos ancêtres châtioient rigoureusement l'*irreverence* de la jeunesse pour les viellards. Abl. Les Libertins parlent avec *irreverence* des mysteres, des ceremonies de l'Eglise. Quelle *irreverence* de causer pendant le service divin! Il se fait, il se commet mille *irreverences* dans les Eglises. C'est une *irreverence* de se couvrir dans la Chambre du Roi quoiqu'il n'y soit pas.

IRREVERENT, ENTE. adj. Qui est contre le respect, contre la reverence qu'on doit. Il ne se dit bien qu'en matiere de Religion & des choses saintes. L'Acad. Cela est *irreverent*. Etre dans une posture *irreverente*. Des manieres *irreverentes*. Il signifie aussi qui manque de respect & de reverence pour les choses, ou les personnes envers lesquelles il est obligé d'en avoir.

IRREVOCABILITE'. s. f. Ce qui rend une chose irrevocable. Ce mot n'est pas encore établi. On croit pourtant qu'on s'en pourroit servir dans le Dogmatique. L'*irrevocabilité* des jugemens de Dieu. L'*irrevocabilité* des Edits.

IRREVOCABLE. adj. m. & f. Qui ne se peut revoquer. Le passé est *irrevocable*. Les promesses de Dieu sont *irrevocables*. On met dans toutes les donations, procurations & Edits, qu'ils sont perpetuels, *irrevocables*; & cependant on les revoque souvent. Le dernier jour où Dieu prononcera un arrêt *irrevocable* sur tout le genre humain, est un grand sujet d'épouvantement. M. P.

IRREVOCABLEMENT. adv. D'une maniere irrevocable. La necessité de mourir est une loy qui s'execute *irrevocablement*. Les decrets éternels de Dieu ont decidé de nous *irrevocablement*. M. P.

IRRISION. s. f. Moquerie; mepris. Ce mot est un peu vieux; mais cela n'empêche pas qu'on ne s'en puisse servir encore quelquefois, & en de certaines occasions. Il fut chassé de la compagnie avec *irrision*. Ce mot ne se trouve point dans le Dictionnaire de l'Academie.

IRRITATION. s. f. Action de ce qui irrite les humeurs & les membranes. Ce remede purge par *irritation*.

Il signifie aussi l'état des humeurs irritées. Les humeurs sont dans une grande *irritation*. Il ne faut point purger pendant l'*irritation* des humeurs. Il y a des remedes qui au lieu de guerir la goutte, sont cause de son *irritation*.

IRRITER. v. act. Mettre en colere. Les pechez des hommes avoient *irrité* le Ciel. C'est une chose terrible de tomber entre les mains de Dieu *irrité*. Un de-

dedain continuel *irrite*, & rebute à la fin. Bel. Lucrece se moque de la simplicité des hommes qui se figurent pouvoir offenser, & *irriter* les Dieux. Ob. M.

Mais mon cœur prevenu d'une crainte importune,
Craint même, en esperant, d'irriter *la Fortune.* Rac.

Les bêtes venimeuses ne font du mal que quand on les *irrite*: leur venin consiste dans leurs esprits *irritez*, comme a montré Charras dans son Traitté des viperes. On *irrite* les taureaux pour les faire combattre. On le dit aussi de la mer. La mer s'*irritoit* au lieu de s'appaiser. En vain Neptune a *irrité* les vents & les flots. Fen.

Irriter, se dit figurément, & signifie, Exciter; piquer; aigrir; rendre plus vif, & plus violent. La contrainte, les deffenses, les obstacles *irritent* l'amour. Les grandeurs *irritent* les passions plus qu'elles ne les contentent. Fen. Mes soumissions bien loin de ramener mon ennemi, n'ont fait qu'*irriter* sa haine; *irriter* sa fierté. C'est un art pour empoisonner les hommes que celui d'*irriter* leur apetit au-delà des vrais besoins. Fen. Les choses salées *irritent* l'appetit. Les Cantharides *irritent* la vessie, quoi qu'elles n'*irritent* pas des parties aussi tendres. Boyle. Cette playe s'*irrite* par les remedes, au lieu de se guerir. La plupart des maux s'*irritent* en vieillissant. Les personnes vaines s'attirent l'envie, & le mepris, & *irritent* la medisance. Bell. Les obstacles *irritoient* nos desirs. L. d'Abel. Le recit, & le spectacle des grandeurs mondaines, *irritent* votre ambition. Fl. L'heresie d'Arius étoit de la nature de ces maux opiniâtres qui s'*irritent* par les remedes. Herman. La misere avoit aigri, & *irrité* son humeur atrabilaire. Mez. N'*irritez* point l'envie. Boss.

Chaque objet qu'il contemple irrite *ses douleurs.* Breb.
Dans ses premiers transports l'amour impetueux
S'irrite *par la resistance.* Corn.
Pourquoi veux-tu, cruelle, irriter *mes ennuis?* Rac.

Irrité, ée. part. &. adj. Cet Auteur s'est servi de manieres dures & *irritées*. Bat. Il vit sans inquietude fremir alentour les flots *irritez*. Boss.

Il jouit du ciel même irrité *contre lui.* Boi.
. . . . *Le meilleur medecin,*
Au malade irrité *paroit un assassin.* Vill.

IRRORATION. s. f. Sorte de transplantation dont on se sert pour la cure de certaines maladies. L'*irroration* consiste à arroser tous les jours des arbres, ou d'autres plantes convenables avec l'urine, les sueurs, les selles, ou les laveures du membre malade, ou de tout le corps, separement ou conjointement, jusqu'à la guerison entiere de la maladie. Après qu'on a arrosé, il faut aussi-tôt jetter de la terre nouvelle dessus, afin d'empecher que l'air ne dissipe la vertu de la mumie, c'est-à-dire, de l'esprit vital qui est contenu dans les choses avec quoi on arrose.

IRRUPTION. s. f. Course qu'on fait dans un pays ennemi pour le ravager. Les Tartares, les Arabes, ne font la guerre que par de soudaines *irruptions*, pour enlever du butin & des prisonniers, & puis se retirent. La Pologne est sujette aux *irruptions* des Turcs, des Tartares & des Cosaques, parceque ses frontieres sont degarnies de places fortes.

Il se dit aussi au figuré. La vertu a toûjours à se garder des *irruptions* du temperament. B. Com. La Philosophie d'Aristote a fait tant d'*irruptions*, s'il est permis de parler ainsi, dans la Theologie des Chrêtiens des derniers siecles, qu'on est obligé d'étudier la signification de ses termes. Bib. Univ.

ISA.

ISAAC. s. m. Prononcez *Izac*. Nom d'homme. Le Patriarche *Isaac*, fils unique d'Abraham & de Sara. Ce nom est Hebreu & vient de *Isabh'ak*, qui signifie *rire*. Il fut ainsi nommé parce que sa mere qui étoit avanceé en âge se prit à rire, lors qu'un ange annonça à Abraham qu'elle concevroit un fils. *Gen.* XVIII, 9 *& suiv.*

ISABEAU. s. f. Nom de femme. *Elizabet*, *Isabeau* & *Isabelle*, sont la même chose. Ils ne se disent pourtant pas indifferemment de la même persone. *Isabeau* ne se dit guere que de quelques Princesses de France, ou de quelques Princesses étrangeres, qui ont été mariées & ont vêcu en France. *Isabeau* de France fille de Louïs VIII. *Isabeau* de Baviere, mere du Roi Charles VII. étoit une mere aveuglée & denaturée, qui lui voulut arracher le sceptre. Le Mait.

. . . . *C'est fait de moi, car* Isabeau
M'a conjuré de lui faire un rondeau. Voit.

ISABELLE. adj. Couleur qui participe du blanc & du jaune, qui est d'un jaune bien lavé. Il y a des chevaux d'un poil *isabelle*. Les juppes *isabelles* ont été long tems à la mode, parceque c'est une couleur douce.

Il est aussi quelquefois substantif, & masculin. Il y a differentes sortes d'*Isabelle*, entre autres, l'*Isabelle* pâle, le clair, le doré & l'obscur.

Isabelle. s. f. Nom de femme. *Isabelle* fille de Philippe le Bel Roi de France, épousa Edouard II. Roi d'Angleterre.

Isabelle. s. f. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet de couleur de rose pâle ou chair, son blanc très fin & ses panaches de pieces emportées, sa fleur fort large & garnie de feüilles qu'elle renverse quelquefois, ne casse point avec cinq ou six boutons. Sa fleur est le plus souvent hâtive. Morin.

ISAGA. s. m. Terme de Relation. Officier de la maison du Grand Seigneur. Il tient lieu de Grand Chambellan, ou Sommeiller du corps. C'est lui qui porte les paroles secrettes du Prince à la Sultane. L'*Isaga* est Ennuque. Vigenere.

ISAIE. s. m. Voyez Esaïe. L'usage est pour *Isaïe*.

ISAMBERT. s. m. Nom que les Normands donnent à la poire de Beurré rouge. La Quint.

ISAMBRON. s. m. Espece de panne ou d'étoffe qu'on employoit dans les habits. Il étoit defendu aux Chanoines de S. Victor de porter de l'*isambron*.

ISARD. s. m. Espece de chevre sauvage que l'on appelle plus ordinairement *Chamois*.

ISC.

ISCHIADIQUE. adj. C'est une épithete que les Medecins donnent à deux veines du pied qui vont se terminer à la crurale. Il y a la grande & la petite *ischiadique*. La premiere est formée par dix petits rameaux qui viennent des orteils, & qui se joignant ne font qu'une veine qui monte par les muscles du gras de la jambe. La petite *ischiadique* est faite de plusieurs ramifications qui viennent de la peau & des muscles qui environnent l'article de la cuisse. On les appelle aussi *sciatiques*.

Ce mot vient du Grec *ischias*, *ischion*, la *cuisse*, la hanche.

ISCHIATIQUE. Voyez Sciatique, c'est la même chose.

ISCHION. subst. masc. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne à un des os des hanches, dans lequel il y a une profonde cavité qu'on nomme, *cotile*, *acetabule* ou *emboëtture*, pour recevoir la tête de l'os de la

la cuisse. Cette cavité est environnée d'un cercle cartilagineux, qu'on nomme *sourcil*, & qui sert à afermir la cuisse. L'*ischion* avec l'ilion, le pubis & l'os sacré font le bassin qui contient la vessie, la matrice, les intestins. Ce mot est Grec, & signifie *fort*, de *ischos*, force.

ISCHURIE. s. f. Terme de Medecine. Entiere suppression d'urine. L'*ischurie* est causée par tout ce qui peut boucher les conduits des reins, ou les ureteres, ou le canal de la vessie, comme sont le sable, la pierre, les phlegmes, les grumeaux de sang, l'inflammation. Elle depend aussi de l'obstruction des nerfs qui vont aux reins ou à la vessie, ce qu'on remarque dans la paralysie des parties inferieures depuis le diaphragme. La trop grande distension de la vessie produit encore le même effet, parceque ses fibres sont si fort allongées, & par consequent si retrecies, que les esprits qui sont necessaires pour leur contraction n'y peuvent point entrer: d'où vient que les personnes qui retiennent trop long-tems leur urine, ont ensuite beaucoup de peine à la rendre, & bien souvent il faut avoir recours au catheter pour la faire sortir.

Ce mot est Grec, & composé du verbe *ischoo*, *j'arrête*, & d'*ouron*, *urine*.

ISE.

ISELASTIQUE. adj. m. & f. Nom d'une espece de combats ou de jeux. On appelloit chez les Grecs jeux *Iselastiques*, ceux d'où celui qui en sortoit vainqueur étoit conduit dans la ville, & y entroit comme en triomphe. Les Athletes *Iselastiques* avoient de grands privileges. Voyez sur les Jeux *Iselastiques* Samuel Petit dans son Commentaire sur les loix Attiques L. I. T. I.

ISI.

ISIAQUE. s. m. Prêtre de la Déesse.

ISIES, ou ISIENNES. s. fem. & plur. Fêtes d'Isis. Les *Isies* étoient des sacrifices & des fêtes pleines d'impureté; c'est pourquoi on exigeoit un secret inviolable de ceux qui y étoient initiez.

ISIS. s. f. Nom d'une fausse Divinité. La Déesse *Isis* étoit honorée des Egyptiens & des anciens Germains. Diodore de Sicile dans son Liv. I. dit que le mot d'*Isis* signifie ancienne, & c'est le surnom de la plus ancienne Reine que les Egyptiens eussent euë, ou dont il restât quelque memoire parmi cette nation. L'*Isis* des Germains étoit differente de celle des Egyptiens. Voyez *Vossius* L. CXXXVIII. *de Idolol.*

Dans la Langue Hebraïque, avec laquelle la Langue Egyptienne avoit beaucoup de rapport, *jaschich* signifie decrepit, vieux. LE CL.

ISL.

ISLAMISME. s. m. C'est la même chose que le Musulmanisme ou Mahometisme. Les Mahometans disent *Eslam* ou *Islam*. D'Herbelot en a fait en notre Langue, *Islamisme*. Ce mot signifie une entiere soumission & resignation du corps & de l'ame à Dieu, & à ce que Mahomet a revelé de sa part, en quoi consiste tout le Musulmanisme. Les Musulmans disent que tous les hommes naissent dans l'*Islamisme*, mais que leurs parents les en detournent, & les engagent dans les autres religions. D'HERBELOT.

ISLE, ou ILE. s. f. Terre qui est entourée de la mer, ou des rivieres. Ce mot est opposé au *continent*, ou à la *terre ferme*. Il y a plusieurs *Iles* dans la mer Egée, dans les Indes, aux Philippines, à l'Archipelage de Saint Lazare. On tient ques les Maldives contiennent douze mille *Iles*. Les Canaries sont celles que les Anciens appelloient les *Isles Fortunées*. A Paris il y a l'*Isle* du Palais; l'*Isle* Notre Dame. Quand on dit qu'on va voyager aux *Isles*, on entend celles du Golphe de l'Amerique. Les *Isles* des rivieres appartiennent au Seigneur Haut Justicier duquel elles sont le plus près, s'il n'y a titre ou possession contraires. LOISEL. Il se dit aussi des païs qui ne sont pas tout-à-fait environnez de rivieres, comme l'*Isle* de Rais en Bretagne. L'*Isle* de France, &c. Le Prevôt de l'*Isle* de France est simplement appellé Prevôt de l'*Isle*.

ISLE, se dit aussi dans les villes, d'un canton entouré de quatre ruës, ou d'une maison qui ne tient à pas une autre. Dans l'ancienne Rome les maisons étoient détachées les unes des autres; c'étoient autant d'*Isles*. L'espace qu'on laissoit entre les maisons s'appelloit *Ambitus*. Il étoit de deux pieds & demi. Il y a tant de maisons dans cette *Isle*, entre ces quatre ruës. Les Latins se sont servis du mot d'*insula*, pour signifier la même chose.

On dit proverbialement, Vous soyez le bien venu comme en votre maison de l'*Isle* Bouchard, quand on reçoit quelcun à la campagne.

ISLOT. s. m. Diminutif du mot isle, petite isle. Ce mot se trouve dans quantité d'Ordonnances concernant les Isles, *Islots*, atterrissemens, &c. On est sujet en doublant cet *Islot* à de grandes refales, qui tombent par dessus la montagne du N. E. FREZIER.

ISN.

ISNEL, ELLE. adj. Vieux mot qui signifioit, Vif & gaillard, prompt & leger. On disoit encore du temps de Ronsard, un vol *isnel*, une course *isnelle*. Il est maintenant hors d'usage.

Ce mot vient de l'Allemand *snel*, ou de l'Italien *snello*, qui signifient la même chose.

ISO.

ISOCHRONABLE. adj. m. & f. Terme de Mathematique. On veut sçavoir par quelle ligne courbe la descente d'un corps pesant est *isochronable* avec sa chute perpendiculaire. C'est-à-dire, comment il se peut faire que la descente d'un corps soit continuellement aussi prompte que s'il tomboit à plomb du sommet de cette courbe. Cette courbe est la parabole du premier genre.

ISOCHRONE. adj. m. & f. Terme de Physique & de Mathematique. Qui se fait en tems égaux. Les vibrations d'une pendule sont toutes *isochrones*, c'est-à-dire, qu'elles se font toutes dans le même espace de tems, soit que l'arc que la pendule décrit soit plus grand, ou plus petit: car quand il est plus petit elle se meut plus lentement; & quand il est plus grand, elle va plus vite. HARRIS.

Ce mot est formé de deux mots Grecs, *isos*, égal & *chronos*, tems.

ISOLEMENT. s. m. Terme d'Architecture. C'est la distance d'une colomne à un pilastre; ou de quelque autre piece qui doit être detachée des autres.

ISOLER. v. act. Faire une piece d'architecture detachée, & degagée, & qui ne touche point à une autre. Pour embellir ce château, il le faudroit *isoler*, le détacher de la bassecour qui y tient. L'Academie dit que ce verbe n'est pas en usage: du moins est-il certain qu'il est beaucoup plus usité au Participe. L'an-

L'ancienne Rome étoit si grande, qu'il y avoit quarante huit mille maisons *isolées*. Les colonnes *isolées* sont celles qui ne touchent à aucun corps dans leur pourtour, & qui ne sont point jointes à la muraille. Les bâtimens d'Italie sont la plupart *isolez*: ce qui est plus commode, à cause des jours qu'on prend de tous côtez, des issuës qu'on a sur les ruës, & qu'ils sont plus à couvert des accidens du feu. On appelle autel *isolé*, un autel qui n'est adossé ni contre un mur, ni contre un pilier.

Ce mot vient de l'Italien, & est derivé d'*Isola*, Isle, à cause qu'une isle est environnée d'eau de tous côtez, & qu'elle ne touche point au Continent.

ISOLER, se peut hazarder dans le figuré, pourvû qu'on l'employe comme synonyme, ou avec quelque adoucissement. REFL. Le favori n'a point de suite; il est sans engagement, & sans liaison; il peut être entouré de creatures; mais il n'y tient pas; il est detaché de tout, & comme *isolé*. LA BR. On choisit un passage de son adversaire, qui raisonnable avec ce qui le precede ou ce qui le suit, devient ridicule quand il est *isolé*. LA MOTTE.

Ah, que mon cœur n'est-il de ces cœurs isolez,
Qui par aucun endroit ne tiennent à la terre! DES-H.

ISOMERIE. s. f. Terme d'Algebre. Maniere de delivrer une équation de fractions, qui sont toûjours incommodes dans le calcul. Cela se fait en reduisant en même denomination toutes les fractions, & en multipliant chaque membre de l'équation par le denominateur commun.

Ce mot vient de *isos*, *égal*, & de *méros*, *partie*.

ISOP. Terme de marine. Les matelots se servent de ce mot entre eux pour s'exciter à hisser quelque chose.

Ce mot vient du Flamand *hys op*, tire en haut.

ISOPERIMETRE. adj. Terme de Geometrie, qui se dit des figures qui ont un égal circuit ou pourtour. Les figures *isoperimetres* ont souvent leurs aires ou leurs capacitez très-differentes. Le Cercle est la plus grande de toutes les figures *isoperimetres*, ou d'une même circonference celle qui renferme le plus grand espace.

Ce mot est Grec, & est composé d'*isos*, *égal*, de *peri alentour*, & de *metréo*, *je mesure*.

ISOPYRON. s. m. C'est le nom que Dioscoride donne à une plante que plusieurs croient qui est l'ancolie.

Ce mot vient d'*isos*, *égal*, *semblable*, & de *puròs*, *froment*. Voyez ANCOLIE.

ISORROPOSTATIQUE. s. f. Terme de Mathematique. Partie de la Statique qui traite de l'égalité, de l'équation des poids.

ISOSCELE. adj. Terme de Geometrie. Triangle qui a deux côtez égaux, & par consequent ses deux angles sur sa baze sont égaux. Triangle rectrangle *isoscele*. Tout triangle équilateral est *isoscele*; mais tout triangle *isoscele* n'est pas équilateral.

Ce mot vient du Grec *isos* & de *skélos*, *cuisse*. *Isoscele*, figure à côtez égaux, à cuisses égales.

I S R.

ISRAEL. s. m. Nom d'homme. C'est un surnom que l'ange donna à Jacob après la lutte mystique de ce Patriarche avec cet ange. Gen. XXXII. 24. & suiv. *Israel* est aussi un nom de peuple, & se dit dans l'Ecriture pour les descendans de ce Patriarche. Ce nom signifie Vainqueur de Dieu, & vient de *Sara*, prevaloir, & de *el*, Dieu, celui qui a prévalu contre Dieu.

ISRAELITE. subst. m. & f. Nom de peuple, descendant, issu de Jacob, qui fut surnommé Israël. Les Juifs furent appellez *Israëlites* ou enfans d'Israël, qui étoit le surnom de Jacob, pour n'être pas confondus avec la posterité d'Esaü frere de Jacob, & comme lui fils d'Isaac. Ce mot a passé en notre Langue dans ce proverbe, C'est un bon *Israëlite*, c'est-a-dire, un homme bon, franc & sincere, craignant Dieu, & aimant la justice. Il est tiré du Chap. 1. v. 47. de l'Evangile de St. Jean, où Jesus-Christ donne cet éloge à Nathanaël.

I S S.

ISSANT, ANTE. adj. Vieux mot. Qui sort, qui tire son origine. Voyez ISSIR.

Toûjours viendra quelqu'un d'entr'eux issant;
Lequel au peuple à l'advenir naissant
Ira par tout sa bonté annonçant
Sur moi notoire. MAROT. Ps. 22.

ISSANT, ANTE. adj. Terme de Blason, qui se dit du lion & des autres animaux qui se mettent sur le chef de l'Ecu, & qui ne paroissent qu'à demi corps, ou qui sortent de quelque maison, de quelque bois, &c. Il est difficile de distinguer le lion *issant* du naissant. Quelques-uns croyent que le lion *issant* est celui qui sort du champ de derriere un ample Blason, montrant la tête, le col, les bouts des jambes de devant, & l'extremité de la queuë contre le chef de l'Ecu; & le *naissant* prend sa source environ le milieu du champ de l'Ecu, & paroît dehors du train de devant & du bout de sa queuë, comme s'il sortoit de terre, & lors qu'il repose le haut du corps contre le champ de l'Ecu.

ISSANT, se dit aussi, en termes de Blason, d'un petit enfant nud, sortant de la gueule d'un serpent. Ainsi on dit aux Armes de Milan, un enfant de gueules *issant* de la givre, ou serpent ondé, & tortueux.

ISSAS. s. m. Terme de Marine, est une corde qui sert à hausser, ou à baisser soit les vergues, soit les pavillons. On l'appelle aussi *drisse*; & le sep de drisse est un pied du grand mât, où l'on amarre son *issas*, ou sa drisse, c'est-à-dire, la corde qui sert à lever la grande vergue.

ISSER. v. act. Terme de Marine. C'est, Hausser les voiles, ou la vergue, & les faire monter au haut du mât.

ISSIR. v. neutre. Vieux mot, qui signifioit autrefois *sortir*, & qui n'est plus en usage.

ISSON. s. m. Terme de marine. On appelle *issons*, des cordages blancs de cinquante brasses de long, & de quatre pouces de grosseur, qui servent à isser l'antenne.

ISSU, UË. part. pass. & adj. Qui se dit en Genealogie de ceux qui sont nez, descendus de tels ou tels. Il n'y a que les enfans legitimes *issus* en loyal mariage qui heritent. Ceux qui sont *issus* de noble race ont un avantage que n'ont pas ceux qui sont *issus* de pauvres parens.

. . . *Fussiez-vous* issu *d'Hercule en droite ligne.* BOI.

Les Rois dont il est *issu*, ont aquis le titre de très-Chrétien. PAT. On le dit aussi des païs. Cette famille est *issuë* d'Angleterre, d'Italie, & s'est établie en France. On dit aussi, *issu de germain*; pour dire, le fils d'un cousin germain.

ISSUE. s. f. Lieu par où l'on peut sortir. On a fait une nouvelle *issuë* au Palais qui degage de beaucoup d'embarras. Cette ville a une poterne, une secrete *issuë* dans le fossé par dessous terre. On a bouché toutes les entrées & les *issuës* de cette ville. Il commanda d'environner la maison, de peur qu'il n'échappât par quelque *issuë* derobée. VAUG. Le sceau d'Hermes ne laisse aucune *issuë* à la vapeur la plus subtile. Un labyrinthe

byrinthe n'a qu'une *issuë* difficile à trouver. Les parties les plus grossieres des alimens sont rejettées en bas, par les *issuës* les plus cachées & les plus reculées des organes des sens, de peur qu'ils n'en soient incommodez. FEN.

ISSUË, se dit aussi du tems où l'on sort. Les criées se doivent faire à l'*issuë* de la Messe paroissiale. L'heure la plus propre pour solliciter, c'est à l'*issuë* du diner.

ISSUË, signifie aussi la petite oye, les extremitez ou les tripes de quelques animaux. Les Bouchers donnent à leurs chalands des *issuës* pour le par-dessus, comme têtes, fraises, pieds de veau. En plusieurs lieux on permet de manger les jours d'abstinence des *issuës*, comme bouts d'ailes, foyes, gésiers, &c. On mange en Espagne des *issuës* des bêtes dans le Carême, les vendredis & les samedis de toute l'année par tout où l'on n'a point de poisson. Pour avoir ce privilege on achete du Nonce du Pape une bulle qui coute 15. ou 20. sols. DEL. DE L'ESP.

ISSUË, se dit figurément de la fin, de l'évenement des affaires. On n'a jamais bonne *issuë* d'une entreprise temeraire. Il en faut prevoir l'*issuë*, par quel moyen on en pourra sortir. Vous leur ferez voir les *issuës* funestes de leurs desseins. BOUH. On s'embarque sans y prendre garde sous des prétextes de piété dans des dissipations qui n'ont nulle fin, ni nulles *issuës* que celles de la vie. AB. DE LA TR. Elles s'enqueroient quelle avoit été l'*issuë* du combat. VAUG. Saint Paul dit que Dieu nous donne avec la tentation, l'*issuë*. Nous n'avons qu'une entrée pour venir au monde, & nous avons cent *issuës* pour en sortir.

Ce mot vient du Latin *exire*.

On appelle aussi en quelques coutumes les laods & ventes, droits d'*issuë* & d'entrée, parcequ'ils se payent tantôt par le vendeur, tantôt par l'acheteur.

IST.

ISTHME. s. m. Terme de Geographie. Petite langue de terre qui joint deux continens, ou une chersonese, ou peninsule à la terre ferme, & qui separe deux mers. C'est un mot Grec qui signifie *encolure*, parceque cette terre represente un col qui joint la tête au corps. L'Afrique & l'Asie ne sont jointes que par un *isthme* qui est au bout de la Mer Rouge au Suez. Les deux continens de l'Amerique ne sont joints que par un *isthme* vers Panama. On dit que plusieurs Princes ont voulu percer l'*isthme* de Corinthe ou du Peloponnese, pour faire communiquer les deux mers, mais c'étoit une entreprise ridicule en un temps où l'on n'avoit pas l'invention des écluses. Le P. Eschinard a fait un Traité de la maniere dont on pourroit couper par un canal, l'*Isthme* qui est entre l'Afrique & l'Asie.

Ce mot vient du Grec *isthmòs*, qui signifie la même chose, opposé à *porthmòs*, qui signifie une mer qui est à l'étroit entre deux terres.

Les Medecins appellent *isthme*, cette partie étroite de la gorge qui est située entre les deux amygdales, à cause de la ressemblance qu'elle a avec ces detroits de terre.

ISTHMIQUES. adj. m. Les jeux *isthmiques* étoient des jeux qu'on celebroit tous les trois ans dans la Grece à l'exemple des jeux olympiques. Ils furent instituez par Sisyphe Roi de Corinthe à l'honneur de Melicerte, environ 1350. avant la naissance de JESUS-CHRIST. On les appelloit *ismiques*, parcequ'on les celebroit dans l'Isthme de Corinthe près du temple de Neptune. Plusieurs disent *Isthmiens*.

ITA.

ITACLE. s. m. Terme de Marine. Cordage qui est amarré par enhaut au milieu d'une vergue contre les racages, & va passer par l'encornade, qui sert à faire couler la vergue le long du mât. Ce mot s'écrit diversement, *itaque*, *etagle*, *etaque*, *istacle*, & *estagues*.

ITA EST. Termes Latins, qui veulent dire, *cela est ainsi*. On les employe dans la pratique des affaires en cette maniere. Lorsqu'un Notaire qui a reçu un Contract est décedé, ou absent, le Scelleur du Châtelet qui a un regitre sur lequel sont toutes les Signatures de chaque Notaire, met sur l'expedition, *ita est*, après qu'il en a vû la minute, & cela tient lieu de signature. Le Scelleur a mis son *ita est*.

ITALIEN, ENNE. s. m. & f. Habitant, originaire d'Italie. Charles V. disoient que les Italiens paroissoient sages & l'étoient. Les *Italiens* sont vindicatifs. Les anciens *Italiens* ont eu de grands genies en tous les arts. En fait de Peinture, de Sculpture, & d'Architecture Civile, les *Italiens* modernes l'ont emporté sur toutes les autres Nations. On dit un *Italien*, un Poëte *Italien*, la musique *Italienne*. Un Historien d'Italie est mieux qu'un Historien *Italien*, à cause de la cacophonie que fait la terminaison semblable de ces deux mots.

ITALIEN. s. m. Langue qu'on parle en Italie. L'*Italien* vient du Latin. On prefere l'*Italien* de Toscane aux autres dialectes, & la prononciation Romaine à celle des autres villes d'Italie, d'où est venu le Proverbe *Italien*: *Lingua Toscana in bocca Romana*.

ITALIQUE. adj. m. & f. Qui est d'Italie, qui appartient à l'Italie. Il ne faut dire *Italique*, qu'en parlant de l'antiquité. On appelloit peuples *Italiques* dans l'Empire Romain, les Italiens qui s'établissoient dans les Provinces. La guerre *Italique* est celle que les Romains eurent à soutenir contre les peuples d'Italie l'an de Rome 663.

ITALIQUE. adj. est aussi le nom d'une secte de Philosophes anciens. Pythagore fut le Chef de la secte *Italique*. Elle fut ainsi nommée parceque ce Philosophe enseigna dans cette partie de l'Italie, qu'on appelloit la Grande Grece. Les Philosophes *Italiques*.

ITALIQUE. adj. m. & f. Terme d'Imprimerie. Caractere avec lequel on imprime d'ordinaire ce qui est en Italien. Il est opposé à *François* & *Romain*, qui est un caractere plus gros & plus rond. Quand on veut noter, ou distinguer quelques mots, on les imprime en *Italique*, tandis que le texte est en Romain. Le caractere *italique* est un caractere couché ou bâtard de chaque corps de lettre. Chaque corps de lettre ronde doit avoir son *Italique*; aussi il y a de l'*Italique* de gros & petit Parangon, de gros & petit Canon, du S. Augustin, du Cicero, &c. On imprimoit autrefois de grands Ouvrages tout d'*Italique*. Presentement elle ne sert gueres que pour de petites pieces, ou pour servir dans les plus considerables à la place des guillemets, ou à faire les sommaires des livres & les titres des chapitres. C'est Alde Manuce qui a inventé la lettre *Italique*. Il obtint en 1501. un privilege de la République de Venise pour empêcher qu'aucun autre ne s'en servit. Il imprima d'abord Virgile & ensuite Horace en lettre *Italique*.

ITALIQUE, se dit aussi hors de l'Imprimerie, en parlant des manieres des Italiens. Ce tableau est d'une maniere *Italique*. Mais il vaut mieux dire d'une maniere Italienne.

ITALIQUE, se dit aussi en Astronomie. Les heures *Itali-*

Italiques sont les heures comptées à la maniere des Italiens.

On appelle parmi les Sçavans l'ancienne *Italique*, l'ancienne version de la Bible qui avoit été faite avant la correction de S. Jerôme.

I T E.

ITEM. adv. Terme dont on se sert également dans la pratique, dans la finance & dans le négoce, pour distinguer les articles d'un inventaire, d'un compte, d'un Memoire. J'ai donné tant pour cela, *item* pour cela, &c.

Item, *le Temple de Memoire*
Est un très dangereux appas. . . . .
Item, *chacun a sa folie.*
Item, *aujourd'hui tout est bon.* . . . .
Item, *quand on ne sçait mieux faire*,
On forge, on ment dans un écrit.
Item, *on ne sçauroit se taire*,
Et nous avons tous trop d'esprit.
Autre grand item *il faut vivre*;
Voilà comment se fait un Livre. Du Cer.

Il est signifie proprement encore, ou plus.

Item, s'employe aussi substantivement & signifie un article d'un compte. C'est un bon *item*. Voilà bien des *items*. Quant à ce que vous dites, c'est un autre *item*, pour dire, c'est une autre affaire. Regnier a dit dans ses Satires,

Or en premier item *sous mes pieds je rencontre.*

Il est bas & indéclinable. L'Acad. On dit dans le stile familier, Voilà l'*Item*, voilà dequoi il s'agit, voilà le point de la difficulté. On dit aussi *item* c'est tout, pour dire qu'on n'a plus rien à donner, à dire, &c.

On dit prov. *item* il faut vivre, pour dire que quelque chose que l'on fasse il faut y trouver son compte.

ITERATIF, ive. adj. Terme de Pratique, fait une seconde, une troisieme ou quatrieme fois. Une saisie réelle ne doit être faite qu'après un *iteratif* commandement. On a fait *iteratives* inhibitions & deffenses aux parties de se pourvoir ailleurs qu'en la Cour. Il y a eu une *iterative* jussion de verifier cet Edit.

ITERATIVEMENT. adv. Fait une seconde, troisiéme ou quatriéme fois. On l'a sommé *iterativement*.

ITERATO. s. m. Terme de Pratique. On appelle un arrêt d'*iterato*, celui qui se donne pour les contraintes par corps après les quatre mois, par lequel on ordonne qu'*iteratif* commandement sera fait à la partie de payer le contenu en une premiere condamnation dans quinzaine; à faute de quoy elle sera contrainte par emprisonnement de sa personne.

I T I.

ITICUCU. s. m. Plante. Voyez Jeticucu.

ITINERAIRE. s. m. Relation, Rapport. Description que fait un voyageur de son voyage. Memoire de tous les lieux par où l'on passe pour aller d'un pays à un autre, & quelquefois aussi des choses qui sont arrivées à ceux qui en ont fait le chemin. Bon *itineraire*, curieux *itineraire*, fidelle, exact *itineraire*. Il n'a guere d'usage que lors qu'on parle de certains voyages anciens. L'Acad. J'ai ajouté à ma Relation un *itineraire* des routes, pour satisfaire la curiosité des voyageurs. Dalerac. Les Allemans ont fait beaucoup d'*itineraires*. L'*itineraire* d'Antonin. Quelques-uns l'attribuent à l'Empereur Antonin le Debonnaire, ou le Philosophe, & d'autres à Athicus. Cet *itineraire* seroit utile pour la connoissance de l'ancienne Geographie, s'il étoit plus correct & moins rempli de fautes. Il se trouve dans le Catalogue des livres supposez par Annius de Viterbe. L'*itineraire* de Jerusalem, &c. L'*itineraire* de Benjamin a été traduit de l'Hebreu en Latin par Benoist Arias Montanus.

Il vient du Latin *itinerarium*, qui signifie aussi *route*.

Itineraire, en termes d'Eglise; se dit des prieres que doit faire un voyageur, quand il commence son voyage, & sur tout un Ecclesiastique. A la fin du Breviaire il y a un *itineraire* pour les gens du Clergé; c'est un formulaire de ces sortes de prieres.

Itineraire, adj. & s. On appelle *colomne itineraire*, une colonne à pans posée dans le carrefour d'un grand chemin, pour enseigner les routes differentes par les inscriptions gravées sur chacun de ses pans. Rapport des mesures *itineraires* des anciens avec les modernes, par Cassini. Voyez *Hist. de l'A. R. des Sc.* T. 4.

J U A.

JUAN. s. m. Nom d'homme *Jean*. Ce nom est Espagnol. Les Castillans disent *Juan*, de *Joannes*, *Jean* & nous disons ce mot en parlant des Espagnols. Dom *Juan* d'Autriche fils naturel de Charles V. commandoit l'armée des Chrêtiens à la bataille de Lepante.

J U B.

JUBE'. s. m Espece de tribune, lieu élevé dans une Eglise en forme de galerie, qui fait la separation du Chœur, & de la Nef, où on va dire l'Evangile des Messes solemnelles. On faisoit plus de vingt fonctions Ecclesiastiques dans les *Jubez*. Les Empereurs d'Orient étoient autrefois couronnez dans le *Jubé* de Ste. Sophie à Constantinople, & l'on prétend que les Rois de France sont intronisez sur le *Jubé* de l'une des Eglises de Reims. On a abattu dans les derniers tems les *Jubez* de quantité d'Eglises, où on ne les a regardez que comme des ornemens inutiles, & des saillies irregulieres qui deroboient au peuple la vuë des Autels.

Ce mot est Latin, & signifie *commandez*. Il est venu de ce mot du Breviaire, *Jube Domine, benedicere*, parce qu'on chantoit autrefois les leçons de Matines au *Jubé*. Voyez la dissertation de Mr. Thiers sur les *Jubez*.

On dit en proverbe, Je l'ai fait venir à *Jubé*; c'est-à-dire, je l'ai reduit à se soumettre, & à en passer par où je voudrai.

JUBILAIRE. adj. m. & f. L'année *jubilaire* est celle où se celebre le Jubilé. On dispute si la 50. ou 49. année étoit l'année *jubilaire* chez les Juifs.

JUBILATION. s. f. Rejouïssance, bonne chere. Il ne se dit qu'en ces phrases populaires, Enfans de *jubilation*, visage de *jubilation*, maison de *jubilation*, où l'on n'aime que la joye. Ils étoient en *jubilation*.

JUBILE'. s. m. Solemnité, & ceremonie Ecclesiastique qu'on fait pour gagner une indulgence pleniere, que le Pape accorde extraordinairement à l'Eglise Universelle. Pour l'ouverture du *Jubilé*, l'on ouvre à Rome en grande ceremonie les 4. portes qu'on appelle portes saintes: ce sont celles de S. Jean de Latran, de S. Pierre, de S. Paul & de Ste. Marie majeure. Le Pape fait lui même la ceremonie d'ouvrir celle de S. Pierre, ou le Doyen en son absence, & il depute trois Cardinaux pour les trois autres. Elle se fait avec un marteau d'or. Le *Jubilé* a été établi par Boniface VIII. en l'an 1300. sous le titre de plein pardon des pechez en faveur de ceux qui iroient *ad limina Apostolorum*, & il voulut qu'il ne se celebrât que de cent ans

ans en cent ans. L'année de cette celebration apporta tant de richesses à Rome, que les Allemands l'appelloient l'année d'or. Clement VI. ordonna que ce fût de cinquante en cinquante ans, à la maniere des Juifs. Urbain VI. voulut qu'on le celebrât tous les trente trois ans, âge de Jesus-Christ. Paul II. en l'an 1470. fixa cette indulgence à chaque 25. années. Ce nouveau reglement fut executé pour la premiere fois par Sixte IV. son successeur, l'an 1475. & a été suivi depuis ce tems-là par tous les Papes. Sixte IV. est le premier qui ait donné le nom de *Jubilé* à cette Indulgence, parce qu'elle a rapport avec le *Jubilé* des Juifs. Boniface IX. en accorda en divers lieux à plusieurs Princes & Monasteres. Depuis on les a rendus plus frequens, & le Pape en accorde selon les besoins de l'Eglise. Chaque Pape donne presentement un *Jubilé*, l'année de sa consecration. PORT-R. Pour gagner le *Jubilé*, la Bulle oblige à des jeunes, aumônes, prieres, & à visiter un certain nombre de fois les Eglises où sont les stations du *Jubilé*. Elle donne pouvoir aux Prêtres d'absoudre des cas reservez, même de ceux contenus en la Bulle *in Cœnâ Domini*, de faire des commutations de vœux, &c. Ce qui en fait la difference d'avec l'indulgence pleniere. Au temps du *Jubilé* toutes les indulgences sont suspendues. L'Auteur des Moyens seurs & honnetes, &c. appelle les *Jubilez*, les foires des Papes. Il y a des *Jubilez* particuliers en certaines villes par les rencontres de certaines Fêtes; au Puy en Velay quand la Fête de l'annonciation de la Sainte Vierge arrive le Vendredi Saint, & à Lyon quand la Fête de S. Jean Baptiste, Patron de la grande Eglise, concourt avec la Fête-Dieu.

JUBILÉ, se disoit chez les Juifs de la cinquantiéme année qui suivoit la revolution de sept semaines d'années, selon quelques-uns; & selon d'autres la 49. année qui étoit la derniere de la 7. semaine d'années: car autrement il y auroit eu deux années consecutives de repos. Alors tous les esclaves étoient libres, & tous les heritages retournoient en la possession de leurs anciens maîtres qui les avoient aliencz; & il leur étoit defendu de cultiver la terre. Tous les contracts de rente parmi les Juifs n'étoient que des contracts d'emphytheose jusqu'au *Jubilé*. Les alienations perpetuelles étoient prohibées. Tous les heritages alienez retournoient à leurs premiers possesseurs l'an du *Jubilé*. Cette loi étoit faite pour empêcher d'un côté la ruine des familles, & de l'autre pour éteindre le desir d'acquerir, & ôter le moyen de s'aggrandir trop. Maimonides dit que la raison des heritages vendus aux Tribus d'où ils étoient sortis, est que Dieu étoit le proprietaire du pays de Canaan. Les Israëlites n'en avoient que l'usufruit. Il ajoûte cependant que le *Jubilé* ne regardoit que les terres, & non pas les maisons situées dans les villes closes. La 7. année de chaque semaine d'années étoit l'année Sabbatique. On ne convient pas exactement de la difference qu'il y a entre cette année Sabbatique & le *Jubilé*; car la terre se reposoit tous les 7. ans; les debiteurs étoient déchargez, & les Esclaves Hebreux mis en liberté. La principale difference étoit le retour des heritages alienez à la tribu, ou à la famille. De plus quand l'Esclave n'auroit pas servi 7. ans, il étoit libre par le *Jubilé*, & il ne l'étoit point par l'année Sabbatique. On le commençoit le dixiéme du mois de Tisri, & on l'annonçoit par tout le pays au son du cor ou de la Trompette. Levit. XXV. Il n'est parlé de la celebration des *jubilez* que pendant le tems que les 12. Tribus furent en possession de la Terre de Canaan. Les Thalmudistes prétendent qu'ils cesserent quand les Tribus de Gad, de Ruben, & la moitié de celle de Manassé furent emmenées en captivité, & il n'en est fait aucune mention sous le second Temple, quoi qu'on observât les années Sabbatiques. L'ENFANT. On ne voit point de marques dans l'Ecriture de l'observation du *Jubilé*. VITRINGA.

Ce mot vient de l'Hebreu *jobel*, qui signifie un *belier*, & selon quelques-uns, on a donné ce nom au *Jubilé*, parce qu'on l'annonçoit avec un cor fait d'une corne de belier, en memoire du belier qui apparut à Abraham dans le buisson, lors qu'il voulut sacrifier son fils. D'autres le derivent du verbe *Hobil* qui signifie *donner* ou *remettre*, parce que les biens alienez retournoient à leurs maîtres.

JUBILÉ, ou JUBILAIRE, se dit à l'imitation de ce *Jubilé* des Juifs, d'un Religieux qui a 50. ans de profession dans un Monastere, ou d'un Ecclesiastique qui aura desservi une Eglise pendant 50. ans. Les Religieux *jubilez* en divers endroits sont dispensez des Matines, des rigueurs de la Regle. Par la même raison l'on a dit que Benserade étoit Auteur plus que *jubilé*, parcequ'il avoit vecu plus de 50. ans depuis son premier Ouvrage. Parmi les Mendians celui-là est Docteur *Jubilé* qui a enseigné 18. ans &c. d'autres disent 15. A Anvers les Prêtres & les Religieux, qui ont vecu 50. ans depuis leur premiere messe, la rechantent avec les mêmes ceremonies & appellent ce jour-là leur *jubilé*. GUICHARDIN.

JUBIS. s. m. Raisins en grappe sechez au soleil, qu'on tire ordinairement de Provence. Raisins aux *jubis*. On les appelle communement raisins en caisse, ou raisins de caisse.

J U C.

JUC. subst. masc. Terme de menage de campagne, qui se dit du lieu où les poules & les volailles se perchent, pour dormir.

JUCA. s. m. Sorte de plante qui croît dans les Iles de l'Amerique. Voyez YUCA.

JUCHER. v. n. qui se dit des volailles qui se mettent la nuit sur une perche, ou sur quelques branches pour dormir. Les poules *juchent* souvent sur quelque arbre de la bassecour.

Ce mot vient du Latin *jugare*; & *Juc* de *jugum*. MENAGE.

JUCHER, se dit figurément & bassement, en parlant d'un lieu élevé où l'on a de la peine à se tenir, ou à parvenir. Les laquais se vont *jucher* sur les auvens, sur les toits, pour voir des feux de joye, des réjouïssances publiques. On a de la peine à vous aller voir, vous êtes trop haut *juché*. Elle étoit *juchée* comme une poule au haut du bagage. SCAR.

Il fait tant qu'il se vient jucher
Sur le haut d'un petit rocher. ID.

JUCHOIR. s. m. Lieu où les poules juchent. Il est aisé d'attraper les poules au *juchoir*.

J U D.

JUDAS. subst. masc. Celui des Apôtres qui livra JESUS-CHRIST aux Juifs. On se sert de ce mot en plusieurs phrases proverbiales. Il est traître comme *Judas*; damné comme *Judas*. Un baiser de *Judas*, se dit des caresses que fait un homme à un autre pour le trahir. On appelle du bran de *Judas*, des taches de rousseur qui viennent sur le visage: & on dit d'un homme qui a le poil roux & ardent, qu'il a un poil de *Judas*. On montre au Tresor de St. Denis la lanterne de *Judas*, comme une piece d'antiquité.

JUDAIQUE. adj. m. & f. Qui appartient aux Juifs.

Juifs. La Loi *Judaïque*, les ceremonies *Judaïques*, le peuple *Judaïque*. Nous sommes exacts dans la pratique de certains devoirs exterieurs, jusqu'à y être attachez d'une maniere superstitieuse, & *Judaïque*. NIC. Josephe a écrit des Antiquitez *Judaïques*. Il a été traduit par Genebrard, & depuis par Mr. Arnaud Dandilly.

La pierre *Judaïque* est une pierre blanche, tendre & frêle en forme de gland, sur laquelle il y a des lignes si industrieusement tracées, qu'il semble qu'elles ayent été façonnées au tour. Elle sert en Medecine pour rompre la pierre dans la vessie.

A LA JUDAÏQUE. Sorte d'adv. qui signifie, A la maniere des Juifs, selon les coutumes & les ceremonies des Juifs. Vivre *à la Judaïque*. On dit, vivre *à la Juive*, quand il s'agit des mœurs; & *à la Judaïque*, quand il s'agit des ceremonies. BOUH.

JUDAISER. v. n. Tenir quelque chose de la Religion, de la superstition & des ceremonies Judaïques. On a beau convertir un Juif, il *judaïse* toûjours, il retient quelque chose de son ancienne Religion. C'est *judaïser* que de garder le jour du Sabbat. St. Paul dit au chap. 2. de son Epit. aux Gal. qu'ayant rencontré St. Pierre à Antioche, il lui resista en face, & lui demanda pourquoi il contraignoit les Gentils à *judaïser*?

JUDAISME. s. m. La Religion des Juifs. Faire profession du *Judaïsme*. Les plus rares abjurations sont celles du *Judaïsme*.

JUDE. s. m. Nom d'homme. S. *Jude* Apôtre étoit frere de S. Jacques le mineur.

JUDICA. Terme de Breviaire. Nom du cinquéme Dimanche du carême, qui est ainsi marqué dans l'Almanach. Ce nom lui vient du premier mot de l'Introïte de la Messe, qu'on dit ce jour-là, *Judica me, Deus*. On l'appelle aussi le Dimanche de la Passion.

JUDICATURE. s. m. Etat, condition du juge, profession de ceux qui servent à rendre la justice. La *Judicature* est une espece de sacerdoce. FL. Il n'y a gueres qu'en France où l'on vende les Offices de *Judicature*. Cet homme a quitté l'epée pour se mettre dans la *Judicature*. Les Offices de Greffiers, de Procureurs, de Notaires, & tous autres qui vivent de procès, sont reputez Offices de *Judicature*.

JUDICIAIRE. s. f. Puissance de l'ame qui a le discernement, la faculté de juger. Ce Poëte imagine bien, mais la *judiciaire* lui manque. Il n'a jamais eu l'imagination bien vive, & c'est pour cela que j'ai toûjours bien jugé de sa *judiciaire*. MOL. Il est du stile familier.

JUDICIAIRE. adj. m. & f. Qui appartient à la Justice, qui est fait en Justice, selon la Justice, par autorité de Justice. Dans tous les procès il faut observer les formes *judiciaires*. Un bail conventionel se convertit souvent en *judiciaire*. Un Fermier *judiciaire* est celui à qui un bail a été ajugé en Justice. Requête *judiciaire*, est celle qui se forme sur le Barreau.

On appelle en Rhetorique genre *judiciaire*, celui des trois genres d'Oraison, par lequel on accuse ou l'on defend. Ce discours est dans le genre *judiciaire*.

Astrologie *Judiciaire*, est celle qui se mêle de prognostiquer les évenemens par le mouvement des astres, leurs aspects & situations. La plus vaine de toutes les sciences est l'Astrologie *judiciaire*. Pic de la Mirandole, Alexandre ab Angelis, Sextus ab Heininga, le Pere Mersenne, ont fort bien combattu l'Astrologie *judiciaire*. Les Arabes ont beaucoup écrit sur l'Astrologie *judiciaire*. Voyez ASTROLOGIE.

JUDICIAIREMENT. adv. En jugement, A l'audience. Sur la requête *judiciairement* faite par devant nous, &c. c'est ainsi que commencent toutes les requêtes verbales. On a surpris un coupeur de bourses à l'audience, on lui a fait son procès *judiciairement* sur le champ, & l'audience tenant.

JUDICIEUX, EUSE. adj. Prudent, avisé, de bon sens, qui se conduit avec jugement, qui est fait avec jugement. Un homme *judicieux*. Il est fort *judicieux*. Une reponse *judicieuse* fait plus d'honneur qu'une repartie brillante. BELL. Il faut se remplir de ces *judicieuses* reflexions qui fortifient l'esprit contre les fausses opinions du monde. FL. Cet Ambassadeur a tenu une conduitte fort *judicieuse*. Tous les Ouvrages de cet Auteur sont fort *judicieux*. Cornelius Nepos est un Auteur *judicieux* autant qu'elegant. BOSS. Rien n'échapoit à sa Critique fine, & *judicieuse*. BOU. Un Predicateur ne doit s'attacher qu'à plaire aux auditeurs *judicieux*, & intelligens. NIC. Les pensées, & les reflexions *judicieuses* sont assez tristes. ST. EV. Ceux qui aspirent à la reputation de sagesse affectent la gravité des gens sensez, & *judicieux*. M. ESP.

JUDICIEUSEMENT. adv. D'une maniere prudente, & judicieuse. Parler, se conduire *judicieusement*. Cela est *judicieusement* fait.

JUDITH. s. f. *Judith*, veuve Juive de la Tribu de Simeon, delivra sa patrie en tuant Holophernes.

I V E.

IVETTE. s. f. Petite plante fort basse dont il y a deux especes. La premiere pousse plusieurs petites tiges longues comme le travers de la main, ligneuses, veluës, disposées en maniere d'un petit arbrisseau; mais courbées & comme rampantes à terre, revêtuës de beaucoup de feuilles oblongues, étroites, dentelées, veluës, blanchâtres. Ses fleurs sont assez grandes, veluës, formées en gueule, de couleur purpurine; clair-semées, & souvent opposées deux à deux dans les aisselles des feuilles. Quand ces fleurs sont tombées, il naît à la place de chacune d'elles quatre semences jointes ensemble, oblongues, noires, enfermées dans une capsule sanguineuse qui a servi de calice à la fleur. Sa racine est ligneuse, longue & grosse comme la racine de Chicorée. Toute la plante a une odeur forte, resineuse & qui n'est pas agréable: son goût est un peu amer. On l'appelle *ive musquée*. Cette plante croît aux environs de Montpellier, aux lieux montagneux, pierreux, secs, dans les olivettes, dans les champs. En Latin *Chamæpitys moschata foliis serratis*. C. B. PIT. TOURN. *Iva moschata monspeliensium*. ADV. LOB. TAB. GER. La seconde espece pousse, comme la premiere, plusieurs petites tiges, mais un peu plus grosses & moins dures, rameuses, veluës, s'étendant à terre, revêtuës de feuilles oblongues, étroites, fenduës en maniere de trident, d'un verd tirant sur le jaune, un peu veluës, d'une odeur & d'un goût de Pin ou de resine. Ses fleurs different de celles de la precedente espece en ce qu'elles sont jaunes & un peu plus petites: elles sont aussi suivies par des semences oblongues, enfermées quatre dans une capsule. Sa racine est petite, oblongue, dure, simple. Cette plante croît aux lieux incultes, arides, sablonneux. En Latin *Chamæpitys lutea vulgaris sive folio trifido*. C. B. PIT. TOURNEF. L'une & l'autre espece d'*Ivette* contiennent beaucoup de sel essenciel & d'huile, peu de phlegme. Elles sont incisives, aperitives, astritiques, vulneraires; elles fortifient les nerfs & les jointures; elles purifient le sang, elles adoucissent les tranchées; elles sont propres pour la colique, pour l'épilepsie. *Chamæpytis*, du Grec *chamai*, bas, & *pitus*, pin, comme

me qui diroit *petit pin*, car cette plante a quelque ressemblance avec le pin.

JUG.

JUGAL. adj. m. Terme d'Anatomie. C'est un assemblage de deux apophyses ou éminences, qui naissent l'une de l'os temporal, & l'autre de l'os de la pommette, & qui sont jointes par une suture oblique qu'on nomme *zygomatique*. Ces deux apophyses font une arcade qui donne passage au muscle crotaphite, & qui le couvre. Le muscle *masseter* prend son origine de l'os *jugal*. Les Anatomistes l'appellent aussi *zygoma*, du mot Grec *zugos*, joug.

JUGE. f. m. & f. Qui a la faculté de discerner le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux. La raison est un bon *juge*, quand elle n'est point preoccupée. Je ne veux d'autre *juge* qu'un curieux aussi fin, & aussi éclairé que vous. Le public est un *juge* si inexorable qu'on doit bien le menager. BELL. Vous vous êtes trompé en ma faveur sur une chose, de laquelle vous êtes si bon *juge*. VOI.

Une belle jamais n'eut un juge *severe*. CORN.

JUGE, se dit aussi de la faculté même qui discerne; ou de la science qui apprend à connoitre, & à juger. L'entendement est le *juge* de toutes choses. L'œil est le *juge* des couleurs; l'oreille le *juge* des sons; le nez des odeurs. L'art de la Logique est *juge* de la bonté d'un argument; la Geometrie de la quantité; la Physique des corps naturels. Il n'y a point de *juge* plus severe, & plus incorruptible que notre propre conscience. On est d'ordinaire très mechant *juge* dans sa propre cause. OE. M.

JUGE, se dit aussi des puissances superieures qui ont pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient, d'absoudre & de condamner. Dieu est le souverain *Juge* des vivans & des morts. Ceux qui ne veulent nourrir leur devotion que d'esperances, envisagent Dieu comme Pere, & croyent n'avoir rien à faire avec lui comme *Juge*. FL. Les Souverains sont *Juges* de leurs sujets. L'Eglise est *Juge* des articles de la foi.

JUGE, se dit aussi des Officiers qui sont établis par les Puissances, pour rendre en leur nom à ceux qui leur sont soumis, la justice qu'ils ne peuvent pas leur rendre en personne. Le caractere de *Juge* est une portion de la Majesté Royale dont le Prince se depouille. C. B. Il faut qu'un *juge* soit comme la loy, sans passion. OE. M. Il y a peu de difference entre un *Juge* mechant, & un *Juge* ignorant. FL. Un *Juge* artificieux ne garde que les apparences de la justice. BOSS. Le devoir des *Juges* est de rendre la justice, & leur metier est de la differer. LA BR. Un *Juge* corrompu rend la justice seulement pour se faire estimer. M. ESP. Qu'on donne le choix des *Juges* à un Accusateur, il fera brûler par des *Juges* Molinistes tous les Evêques Jansenistes, & par des *Juges* Jansenistes tous les Evêques Molinistes. MENAGIANA. Les *Juges* ordinaires, ou premiers *Juges*, sont les *Juges* du domicile des parties. Les *Juges* d'appel, sont ceux qui sont établis pour reformer les sentences des *Juges* inferieurs qui auront mal jugé. Les *Juges* souverains sont les *Juges* en dernier ressort, comme les Parlemens, le Conseil du Roi, &c. Les Maîtres des Requêtes se disent aussi *Juges* souverains en cette partie, quand ils jugent des affaires qui leur ont été renvoyées par le Conseil. Anciennement les *Juges* étoient personnellement responsables de leurs jugemens. On les prenoit à partie & on les assignoit sur l'appel, & ils étoient condamnez à l'amende s'ils avoient mal jugé. Les *Juges* Royaux furent dans la suite dechargez de cette peine, qui fut restreinte aux *Juges* seigneuriaux. Enfin cette coutume s'est entierement abolie à l'égard des uns & des autres, & la partie seule court le hazard de la sentence, & les *Juges* ne sont plus appellez pour soutenir leur jugement. Il y a encore un vestige de cette ancienne coutume. Car les *Juges* inferieurs sont encore obligez de comparoître au Parlement à certains jours, comme pour rendre compte de leur conduitte. Mais leur presence n'est plus qu'un respect de formalité que le Parlement s'est conservé. Pasquier en rapportant cet ancien usage ajoûte, qu'il seroit à souhaitter qu'il fût retabli, pour reprimer les injustices des *Juges* inferieurs, qui n'étant point garens de leurs sentences, hazardent tout, & ne s'appliquent pas assez à bien administrer la justice. Voyez APPEL.

Ce mot vient du Latin *judex*, qui est dit comme *jus dicens*, celui qui rend des sentences, qui fait justice aux parties.

JUGE SUBALTERNE, ou *Juge à quo*, est un *Juge* établi par un Seigneur Haut justicier. On appelle *Juge pedanée*, un *Juge* de village qui juge debout, & sur ses pieds; qui n'a point de siege. Voyez PEDANÉE. *Juge Royal*, est un *Juge* établi par des provisions du Roi, & qui rend la justice en son nom. *Juge commis*, celui qui est *Juge* de quelques personnes, ou de cas privilegiez, comme ceux des Requêtes du Palais, ou de l'Hôtel pour les Commensaux & Officiers de la Maison du Roi. *Juges* & *Consuls*, ceux qui sont établis pour juger sommairement les affaires de commerce. A Lyon il y a un *Juge* Conservateur des privileges des Foires. Les Juifs avoient anciennement en France des *Juges* conservateurs de leurs privileges, dont Agobard Archevêque de Lyon se plaignit souvent à l'Empereur Louis le Debonnaire, parce qu'ils favorisoient les Juifs au préjudice des Chrétiens. Le Prevôt de Paris est *Juge* Conservateur des privileges de l'Université. Ses Lieutenans sont *juges* Civils, *Juges* Criminels, *Juges* de Police. Les *Juges Presidiaux* sont *Juges* en dernier ressort jusqu'à 250. l. & avec les Prevôts des Marechaux sont *Juges* des cas prevôtaux. En Cour Ecclesiastique il y a des Officiaux qui sont *Juges* des Clercs dans les delits communs, qui sont certains cas dont les *Juges* lays ne peuvent connoître. Quand il y appel des Officiaux des Metropolitains en Cour de Rome, le Pape est obligé de deleguer des *Juges in Partibus*, c'est-à-dire, en France, afin que les particuliers ne soient point obligez d'aller demander la justice à Rome. Les Intendans de Justice sont des *Juges* deleguez & departis dans les Provinces, qui ont aussi des *Juges* subdeleguez. En quelques villes il y a un *Juge* Maje ou grand *Juge*, comme à Grenoble. Il connoît des causes entre les habitans de la ville. L'Appel ressortit au Parlement. Il y a aussi un *Juge* à Aix, & outre ce *Juge* qui est comme le *Juge* des Bourgeois, il y a un *Juge du Roi*; comme un Senechal à Grenoble, un Viguier à Aix. En quelques villes de Languedoc il y a un Viguier & un *Juge* dans un même siege. Le Viguier precede le *Juge*. Voyez CAMBOLAS. Dans le Languedoc, le *Juge Maje*, ou *Mage*, est comme le Lieutenant General du Baillif, ou du Senechal ailleurs. On y appelle *Jugesse-mage*, la femme du *Juge-mage*. On appelle *Juges bottez*, les Capitaines en un Conseil de guerre, les Prevôts des Marechaux, les Gentilshommes qui ont seance dans les Compagnies. A Mehun, à Issoudun en Berri, & en plusieurs autres endroits du Royaume, il y a des *Juges* & Gardes de la Prevoté, qui sont des juges Subalternes des Baillifs: ceux-ci jugent les causes des Nobles, & les autres les causes des roturiers. On appelle *juges des exempts*, certains Officiers

ficiers de justice établis pour les appanages des Princes. Ils connoissent au nom du Roi des cas Royaux, & des causes des Eglises de fondation Royale, & des Privileges & de tous les cas dont les Officiers Royaux connoissent par prévention dans les terres & provinces données en apannage. Le *Juge* ordinaire de la Cour & de la maison du Roi est le Prevôt de l'Hôtel, Grand Prévôt de France. Il juge de toutes sortes d'affaires en matiere civile & criminelle entre les Officiers du Roi, & pour eux, contre ceux qui ne le sont pas, & généralement de toutes sortes d'affaires où les gens de la suite de la Cour sont parties directes ou indirectes. Les *Juges* des manufactures, sont des *juges* commis pour juger privativement à tous autres, les differens qui surviennent entre les ouvriers & les Marchans. Les *Juges* des causes maritimes sont des *juges* commis dans les principaux ports & villes maritimes du Royaume, pour connoître chacun dans leur ressort de toutes les causes concernant la marine, le commerce de mer & la navigation de France. Les *Juges* conseillers de la Retenuë, sont des marchands choisis & nommez par les Prieur & Consuls de la Bourse commune de Toulouse, pour les assister au jugement des affaires de commerce, qui sont de la competence de cette jurisdiction.

Juge. Titre qu'on donne au Chef ou au President de la Chambre Imperiale de Spire, & du Conseil Aulique. Comme ce *Juge* represente l'Empereur, lequel est le souverain *Juge* de ces deux Tribunaux, il a droit de porter le Sceptre imperial pour marque de sa dignité. Il doit être toûjours Catholique, Prince, Comte ou Baron de l'Empire.

Juges. Nom que l'on donna à ceux qui gouvernerent le Peuple Juif après Moyse, & avant l'établissement des Rois. Ils sont appellez en Hebreu *Sophetim.* Les Carthaginois, Colonie des Tyriens, avoient aussi des Magistrats ou Gouverneurs qu'ils appelloient *Suffetes.* Grotius compare le gouvernement des Hebreux sous les *Juges*, à celui qu'on voyoit dans les Gaules, dans l'Allemagne, & dans la Bretagne, avant que les Romains l'eussent changé. Les *Juges* commandoient à la guerre, & avoient l'administration de la justice tout ensemble. La charge de *Juges* n'étoit pas hereditaire chez les Israëlites. Ces Gouverneurs n'étoient que les Lieutenans de Dieu, qui en étoit le seul vrai Monarque; c'étoit lui qui suscitoit les *Juges*, & qui leur donnoit toute leur autorité. La dignité des *Juges* étoit à vie, mais leur succession ne fut pas toûjours suivie & sans interruption. Il y eut de tems en tems des anarchies. L'état de la Republique des Juifs sous le gouvernement des *Juges* dura 396. ans. Debora étoit une femme *Juge*; il en est parlé dans le Livre des *Juges*, qui est un Livre Canoniques de l'Ecriture.

On dit qu'un *juge* est competant, quand la connoissance d'un different lui appartient. On appelle de sa sentence comme de *Juge* incompetant, quand la connoissance lui en appartient pas. On intime un *Juge* en son propre & privé nom, quand on le prend à partie, quand il a prevariqué, lors qu'il y a de son fait, qu'il s'est rendu *juge* & partie. On recuse un *Juge*, quand il est suspect à cause de ses parentez ou alliances. On se pourvoit en reglement de *Juges* au Grand Conseil, ou au Conseil Privé, quand il y a un conflit de Jurisdiction entre plusieurs *Juges*. On dit aussi, Choisir des *Juges*, convenir de *Juges*, quand on prend des arbitres, ou des amiables compositeurs pour terminer un different, soit qu'ils soient Officiers ou non. On dit aussi, que l'on constituë quelcun *juge* en sa cause, quand on s'en rapporte à son serment.

Chez les Augustins, on appelle *Juges des Causes*, des Religieux qui dans les Chapitres Provinciaux examinent le droit de ceux qui pretendent voix, & jugent d'autres petites affaires qui leur sont envoyées des Couvens, dont les Chapitres sont composez.

On dit proverbialement, De fou *juge* brieve sentence; pour dire, que les ignorans sont ordinairement ceux qui decident le plus vite, & qu'il est bon d'examiner meurement les choses avant que d'en juger. On dit encore, sage est le *Juge* qui écoute,& tard juge. On dit, Appeller de la face du *Juge*, quand on se plaint de sa sentence avant qu'il l'ait prononcée, parce qu'on prevoit par sa contenance qu'on sera condamné.

JUGEMENT. s. m. Faculté, puissance de l'ame pour connoître, & discerner le bon d'avec le mauvais, le vrai d'avec le faux; fonction de la droite raison. Le *jugement* est la determination de l'esprit sur la vuë du rapport clair ou apparent de deux idées. P. Lamy. Le *jugement* n'est que la grandeur de la lumiere de l'esprit. La Rochef. Quand on a la memoire heureuse, on a d'ordinaire moins de *jugement*. Le temperament qui rend l'imagination vive est contraire à celui qui fait le *jugement*. Il a le *jugement* solide, c'est-à-dire, il est de bon sens. Former le *jugement*, c'est donner à un esprit le goût & le discernement du vrai; c'est le rendre delicat à reconnoître les faux raisonnemens, & à ne se pas laisser éblouir par de faux principes. Nic. Avoir un *jugement* éclairé, & incapable d'être surpris. Fl. Le *jugement* sans genie est froid & languissant, & le genie sans *jugement* est étourdi & extravagant. Le P. R. Le *jugement* est preferable au sçavoir; le premier se peut passer du second; mais le second ne se peut passer du premier. Mont. Le *jugement* peut être loüé d'être solide, profond, delicat à discerner, juste à definir; mais on ne lui donna jamais la qualité de vaste. St. Ev. Le *jugement* tout seul paroît fade & ennuyeux: on aime mieux la vivacité sans le *jugement*, que le *jugement* sans vivacité. Bell. Le *jugement* n'est pas si severe qu'on ne puisse quelquefois mêler d'agreables folies aux choses les plus serieuses. M. Sc. Le *jugement* est le partage des personnes qui sont obligées d'être serieuses ou par leur âge, ou par leur profession. Bell. Quand l'imagination est en sa force, le *jugement* n'est qu'à demi formé, & il n'arrive gueres en sa perfection que les autres puissances de l'ame ne soient sur leur declin, & sur leur retour. Costar.

Jugement, se dit aussi de l'action par laquelle cette puissance exerce sa fonction. Cette action a été conduite avec prudence, avec *jugement*: c'est un acte de grand *jugement*. Voilà une faute de *jugement*. Il ne faut point hazarder l'honneur de son *jugement*, en decidant trop vîte. Le Cl. Le *jugement* des hommes est bien souvent faux, & trompeur. On abandonne tous les jours le *jugement*, pour ne pas manquer d'esprit, & de vivacité. Bell.

Jugement, se dit aussi des decisions des puissances souveraines; & par excellence on le dit de Dieu. Quand le juste est affligé, c'est par un secret *jugement* de Dieu. Il faut adorer ses *jugemens*, & se soûmettre aux decrets de sa Providence. Il ne faut pas sonder les abîmes de ses *jugemens*. Fl. Adorons la profondeur des *jugemens* de Dieu sans les éplucher. Boss. On comparoîtra devant Dieu au dernier jour du *Jugement*; au *Jugement* final, & universel, par lequel Dieu punira les mechans, & recompensera les bons. Cependant on va subir ce *jugement* si redoutable avec assez de negligence, tandis que l'on s'occupe à tout le reste avec une diligence extrême. Or. M. La consideration des *jugemens* de Dieu, est une meditation trop grossiere pour les parfaits; il leur faut des spiri-

tualités plus delicates. Fl. Dieu nous effraye par l'horreur, & la crainte de ses *jugemens*. Ju. Outre le *jugement* universel, il y a encore un *jugement* particulier, & c'est celui auquel Dieu juge les ames au sortir du corps.

On appelloit autrefois *jugemens de Dieu*, comme temoigne Agobard, les preuves extraordinaires qui se faisoient en Justice des crimes secrets, qu'on faisoit par les *jugemens*, par les armes & par le combat singulier, ou par l'attouchement du fer chaud, ou l'immersion du bras dans de l'eau chaude, ou de tout le corps dans de l'eau froide, dans la croyance que Dieu feroit un miracle plutôt que de laisser perir l'innocence & la verité. Mais quoyque cette coutume ait été longtems soufferte dans l'Eglise, elle a été abrogée vers le temps de Saint Louïs, parcequ'il ne faut pas tenter Dieu. Elle est encore en usage chez quelques Nations. Voyez Epreuve, Fer chaud, Feu & Eau. Ces preuves se faisoient dans l'Eglise, hors les jours de fête & de jeûne, en presence des Evêques, des Prêtres & des Juges seculiers, ensuite d'un jeûne de trois jours, d'une confession & d'une communion, avec plusieurs adjurations & ceremonies decrites par Du Cange en plusieurs endroits. Du Cange dit qu'en vieux François ces *Jugemens* s'appelloient *Juis de Dieu*, & ils les étendoient jusqu'aux jeux de dez & de hazard, d'où ils croyent que le mot de *jeu* est derivé.

Jugement, se dit aussi des sentences, arrêts, & autres decisions qui sont prononcées par l'autorité des Rois, ou autres puissances terrestres, soit de leur propre bouche, soit par les Officiers qu'ils commettent pour rendre la justice en leur place. Une sentence est un *jugement* d'un Juge dont on peut appeller; un arrêt, un *jugement* souverain, & en dernier ressort. Il y a des *jugemens* definitifs, d'autres qui sont preparatoires, provisionnels, ou interlocutoires. Un Ecclesiastique ne peut pas assister à un *jugement* de mort sans être irregulier. On dit qu'un criminel a été renvoyé à son premier *jugement*, quand la sentence rendue contre lui a été confirmée. Les *jugemens* des Papes n'ont point une autorité suffisante s'ils n'ont pas été prononcez *ex cathedra*, ce qui suppose plusieurs conditions dont on n'a pu encore determiner ni le nombre, ni le caractere. Bat.

Jugement, se dit aussi du tribunal, du lieu où l'on juge; ou de l'audience que l'on tient. Les requêtes verbales commencent ainsi, Sur la requête faite devant nous en *jugement*, &c. On ajoûte foi aux pieces autentiques & scellées tant en *jugement* que dehors. Poursuivre quelcun en *jugement*. Patru. On fait le procès en *jugement* à un criminel qu'on prend en flagrant delit à l'audience, c'est-à-dire, sur le champ. Chez les anciens Egyptiens, aussi-tôt qu'un homme étoit mort on l'amenoit en *jugement*. L'Accusateur public étoit écouté. Boss.

Jugement, se dit aussi de l'opinion que l'on a du salut des uns & des autres, dans les diverses religions que les hommes professent. Chaque secte damne par un *jugement* general tous ceux qui ne sont pas dans son systême. Or. M.

Jugement, se dit aussi de l'avis, du sentiment & de la decision des particuliers en toutes sortes de rencontres. Il s'en faut rapporter au *jugement*, à l'opinion des gens sages. Jugez vous-même mon *jugement*. Sa-cy. L'interêt nous rend injustes aussi bien dans nos *jugemens* que dans nos actions. Le Ch. de M. On considere rarement les choses sans en faire quelque *jugement*. Art. de Par. Nos passions corrompent les *jugemens* de la raison. Nic. Il ne faut point precipiter son *jugement*, ni faire de *jugemens* temeraires. Il faut suspendre son *jugement* tant qu'on manque d'évidence. La Pl. Il n'y a point d'esprits plus dangereux que ceux qui sont capables de soutenir une conduite deraisonnable contre le *jugement* public, & de se mettre au dessus des *jugemens* de tout le monde. Nic. Pour apprendre à s'humilier, il n'y a qu'à ouvrir les yeux sur les divers *jugemens* qu'on forme de nous. Bell. Si la majesté des Rois les met au dessus des *jugemens* humains pendant leur vie, ils y reviennent enfin quand la mort les a égalez aux autres hommes. Boss. Il ne faut pas s'élever par un *jugement* superbe au dessus du reste des hommes. Or. M. Les *jugemens* qui sentent le panegyrique, ou la satire, sont toûjours faux. Le Ch. de M. Une grande partie des faux *jugemens* des hommes vient de la precipitation de l'esprit, & de deffaut d'attention, qui fait que l'on juge temerairement de ce que l'on ne connoît que confusément & obscurément. Log. Personne ne fait expressement ce raisonnement: Monsieur ..... a cent mille livres de rente; donc il a raison. Neanmoins il se passe quelque chose de semblable dans l'esprit de la plupart du monde, & qui emporte leur *jugement* sans qu'ils y pensent. Log. En s'assujettissant aux *jugemens* incertains des hommes, on devient l'esclave de ceux mêmes au dessus desquels on veut s'élever. Fl. Voyez ce faux brave; il est tout possedé des *jugemens* qu'on feroit de lui s'il reculoit, & ces *jugemens* le pressent comme un ennemi. Nic. Souvent en matiere d'ouvrages d'esprit, ce n'est pas attaquer un grand nombre de *jugemens*, que de combattre une opinion publique. La Motte.

Des jugemens d'autrui nous tremblons follement,
Et chacun l'un de l'autre adorant les caprices,
Nous cherchons loin de nous nos vertus, & nos vices.
Boi.

Jugement, se dit aussi des conjectures, des predictions. Les Medecins font un mauvais *jugement* de cette maladie. Ptolomée, Cardan, & autres ont écrit du *jugement* des astres. C'est un tel Astrologue qui a fait le *jugement* de cette nativité. Le *jugement* de la balle est ce qui est de plus difficile au jeu de Paume.

Jugement, signifie aussi, Critique, sentiment d'un Auteur sur un ouvrage, ses corrections ou observations. Combien y a-t-il de gens qui appelleroient de vos *jugemens*? Boil.

Jugement, se dit aussi en Peinture, d'une representation d'un *Jugement*. Le *Jugement* de Salomon. Le *Jugement* de Paris. Le *Jugement* de Midas. Le *Jugement* de Michel Ange qui a peint le *Jugement* universel.

On dit proverbialement d'une affaire qu'on voit traîner en longueur, qu'elle durera jusqu'au jour du *Jugement*. On appelle aussi *jugement* de païsans, celui qui partage le different par la moitié.

Jugement, ou intelligence, en Latin, *mens*, étoit une Divinité que les Romains adoroient, & à laquelle ils adressoient des voeux pour avoir un esprit juste.

JUGEOLINE, ou JUGIOLINE. s. f. Plante qui est une espece de digitale, & qu'on appelle autrement *Sesame*, en Latin *digitalis Orientalis sesamum dicta*. Pit. Tournefort. Voyez Sesame.

JUGER. v. act. Exercer son jugement, pour connoître, & discerner le bon du mauvais, le vrai d'avec le faux. C'est l'action de notre esprit par laquelle joignant ensemble diverses idées, il nie ou affirme quelque chose. Log. C'est l'entendement qui *juge*, la volonté obeït. La passion & la preoccupation sont cause que nous *jugeons* mal. Mille gens ne *jugent* ni pour, ni contre, par eux-mêmes; mais seulement selon qu'ils entendent dire aux autres. Or. M. A mesure que

que nous aquerons l'avantage de bien *juger*, nous perdons celui de bien inventer. Cos. Pour *juger* sainement des objets qui se presentent à nos sens, il faut considerer serieusement ce que nous en *jugerons* après la mort. Nic.

Tel excelle à rimer qui juge *sottement.* Boi.

Juger, se dit aussi des sens corporels. Le goût *juge* des saveurs, l'œil des couleurs, l'oreille des sons.

Juger, signifie aussi, Determiner par sentence, ou par arrêt; avoir l'autorité de rendre justice, le pouvoir d'absoudre, ou de condamner. Dieu viendra *juger* les vivans & les morts. Jesus-Christ promet à ses Apôtres qu'ils seront assis sur douze trônes, pour *juger* les douze Tribus d'Israël. Ils *jugeront* les Rois & les Princes. Ces peuples bien-heureux n'ont pas besoin de *juge*; leur propre conscience les *juge*. Fen. Un usage de la Cour de Rome est que le Pape ne *juge* jamais seul, mais toûjours par l'avis d'un conseil. J. des Sç. Dans le Tribunal de l'Inquisition on n'avouë jamais qu'on a mal *jugé*. Hist. de l'Inq.

On dit aussi des *Juges* ordinaires; qu'ils ont bien *jugé*, ou mal *jugé*, selon que leur sentence a été confirmée, ou infirmée. Qu'ils ont *jugé* quelcun à mort; qu'ils ont *jugé* son procès; qu'ils ont *jugé* dans les formes, à la rigueur. Mon Rapporteur m'a promis que je serois *jugé* au premier jour. Un Rapporteur dit aussi, Je vous *jugerai* demain; pour dire, Je ferai le rapport de vôtre procès à vos Juges.

Juger, signifie aussi; Decider, prononcer, dire son sentiment, & son opinion sur les choses qui se presentent. Il y a peu de gens qui *jugent* sainement des choses. Les ignorans *jugent* de tout temerairement. Il faut être habile en quelque art que ce soit pour en bien *juger*. Les mechans *jugent* toûjours en mal plutôt qu'en bien. Reprimez cette facilité que vous avez à *juger* mal d'autrui; il vaut mieux pecher par un excès de bonne opinion que par un soupçon injurieux. Oe. M. La charité consiste à *juger* bonnement d'autrui, & severement de soi-même. Nic. Il faut *juger* de soi-même aussi sincerement que d'une persone indifferente. Le Ch. de M. On *juge* tout differemment des mêmes persones, selon que l'on est preoccupé de haine, ou d'amitié. Oe. M. Les hommes sont trop hardis à *juger* des autres. On ne doit *juger* ni bien ni mal d'une nation par un particulier, ni d'un particulier par sa nation. Chevræana. Ils *jugent* de l'ouvrage par l'Auteur, au lieu que la raison *juge* de l'ouvrage par l'ouvrage même. La Motte.

Vous dont la pieté solide,
Loin d'avoir d'indiscrets transports,
Est pour juger *d'autrui toûjours lente, & timide.*
Des-H.

Juger, signifie aussi, Prevoir, conjecturer. On *juge* du beau tems du lendemain par le coucher du soleil. Cet Astrologue a mal reüssi en *jugeant* cette nativité. Ce Medecin entend bien le prognostic, il *juge* bien de l'évenement d'une maladie. On *juge* à la mine que cet homme est un frippon. J'ay toûjours *jugé* qu'il arriveroit quelque grand accident en cette famille. On dit aussi, qu'un joüeur *juge* bien la balle, quand il prevoit où elle doit tomber, ou reflechir. On *juge* de l'avenir par le passé.

Juger, signifie aussi simplement, Estimer, penser. Je *juge* d'ici que ce pan de bastion a bien 60. toises; qu'il y a bien une lieuë entre ces deux pointes de clocher. Je *juge* à propos de prendre ce chemin plutôt que l'autre.

Juger, se dit aussi des particuliers qui donnent leur decision après qu'on s'en est rapporté à eux. Il a fait *juger* ce coup sous la galerie; la gageure a été *jugée* à son avantage. Cet homme n'a point pris de part en cette querelle, il n'a fait que *juger* des coups.

Juger, se dit proverbialement en ces phrases. On dit qu'un homme *juge* comme un aveugle des couleurs, quand il *juge* mal d'une chose, quand il ne la connoît point. On dit aussi, *Juger* à boule vuë; pour dire, au hazard, & sans consideration. On dit aussi, *Juger* sur l'étiquette, quand on *juge* des choses sans les avoir bien examinées, & pesé les raisons de part & d'autre; *juger* sur une simple apparence.

Jugé, ée, part. & adj. On ne peut revenir contre un arrêt, c'est une chose *jugée*. Anne Robert a fait un recueil d'arrêts, & de plaidoyers, qu'il intitule, Des choses *jugées*.

Jugé, est quelquefois subst. Il faut en certains cas donner caution de payer le *jugé*. Par l'art. 27. de Roussillon les Juges non Royaux étoient tenus de soutenir leur *jugé* au peril de l'amende. Cela ne se pratique plus.

JUGEUR, s. m. Est un nom qu'on a donné dans l'institution du Parlement aux Conseillers qui n'avoient soin que de juger. Les Rapporteurs étoient des Conseillers qui ne faisoient que raporter. Ce mot n'est plus en usage. Par l'Ordonnance de Philippes le Long de l'an 1319. il est porté que dans les deux Chambres des Enquêtes il y aura huit Clercs, & huit Lais *Jugeurs*; & 23. Rapporteurs: Par l'Ordonnance de Philippes de Valois de l'année 1344. s'est évanoüie la difference des *Jugeurs*, & Rapporteurs. Pasq.

JUGULAIRE, adj. C'est un nom que les Anatomistes donnent à quelques veines du cou. Il y en a quatre; deux internes qui reçoivent le sang des Sinus de la dure-mere, & qui le versent dans les souclavieres; & deux externes qui recevant le sang de toute la face, & des parties externes de la teste, le vont décharger dans les mêmes souclavieres; ce sont ces dernieres que le Chirurgien est obligé d'ouvrir dans certaines maladies. C'est une des saignées que les aspirans qui se font passer Maîtres à Paris, ont coutume de faire dans la semaine des saignées. Dionis.

Il est aussi substantif. La saignée de la *jugulaire* se fait à l'une des veines de ce nom. Id.

JUI.

JUIF, ive. Qui est de l'une des Tribus d'Israël; ou descendu des anciens habitans de Judée; ou qui observe la Loi de Moïse, & ses ceremonies. De ce mot sont venus plusieurs proverbes. J'aimerois autant être entre les mains des *Juifs*; pour dire, entre les mains de gens cruels, barbares, & impitoyables. C'est un homme riche comme un *Juif*; pour dire, fort riche. On appelle aussi un usurier, un Marchand qui trompe, ou qui rançonne, un *Juif*, un vrai *Juif*, parceque les *Juifs* sont de grands usuriers, frippiers, & trompeurs. Ce mot a signifié simplement un Marchand dans la basse Latinité. Bib. Univ. On appelle aussi *Juif errant*, un phantôme qu'on croit avoir vu, d'un *Juif* qui court le monde sans se reposer, en punition à ce que l'on dit, de ce qu'il empêcha Jesus-Christ de se reposer, lorsqu'il étoit fatigué de porter sa croix. Par allusion on le dit des hommes qui sont toûjours par voye & par chemin, qu'on ne trouve jamais chez eux. Vous êtes un vrai *Juif* errant; on ne vous attrape jamais à la maison.

A la Juive. Sorte d'adv. A la maniere des Juifs. On dit vivre *à la Juive*, pour le regard des mœurs, & *à la Judaïque*, pour le regard des ceremonies. Bouh.

JUIFVERIE. s. f. Quartier d'une ville où demeurent les Juifs. Les lieux où demeurent les frippiers s'appellent aussi en plusieurs lieux la *Juiverie*, parceque la plupart des frippiers sont Juifs.

JUILLET. s. m. Le septiéme mois de l'année. La canicule commence en *Juillet*, quand le soleil entre dans le signe du Lion, au 23. de *Juillet*.

On dit proverbialement, en *Juillet* la faucille au poignet.

Ce mot vient du Latin *Julius*, surnom de C. Cesar Dictateur. Marc Antoine dans son Consulat, ordonna que ce mois, qui s'appelloit auparavant *Quintilis*, parce qu'il étoit le cinquiéme mois de l'année du Calendrier de Romulus, qui n'avoit fait l'année que de dix mois seulement, la commençant au mois de Mars, portât le nom de *Julius*, parceque c'étoit celui de la naissance de Jules Cesar. Le 1. de ce mois étoit le terme prescrit pour payer les loüages des maisons, & pour changer de demeure.

JUIN. s. m. Le sixiéme mois de l'année, où le soleil entre dans le signe du Cancer où est le Solstice d'été.

Ce mot vient du Latin *Junius*, que quelques-uns le tirent à *Junone*. Ovide dans le V. des Fastes, fait dire à cette Déesse.

Junius à nostro nomine nomen habet.

D'autres aiment mieux le tirer à *Junioribus*, des jeunes gens, comme le mois de Mai étoit pour les vieilles. Ovide Fast.

Junius est juvenum, qui fuit antè senum.

Et quelques-uns de Junius Brutus, qui chassa les Rois de Rome, & établit l'Etat populaire. Ce mois étoit sous la protection de Mercure.

JUISE. s. m. Vieux mot. Jugement.

Aux corps qui ressusciteront
Pour venir au jour de Juise.

JUJUBE. s. f. C'est le fruit d'un arbre qu'on appelle *jujubier*. On les appelle aussi *gingeoles*. Voyez JUJUBIER.

JUJUBIER. s. m. Arbre qui porte les jujubes. Cet arbre n'est guere moins grand qu'un prunier, mais il est tortu, couvert d'une écorce rude, raboteuse, crevassée. Ses rameaux sont durs, garnis d'épines fortes. Ses feuilles sont oblongues, un peu dures, se terminant en pointe obtuse, de belle couleur verte luisante, legerement dentelées en leurs bords. Ses fleurs sortent d'entre les feuilles, attachées à des pedicules courts; chacune d'elles est ordinairement à cinq feuilles disposées en rose autour d'une rosette, qui est placée au milieu du calice, de couleur herbeuse ou pâle. Quand ces fleurs sont passées il leur succede des fruits verts au commencement, mais ils rougissent en meurissant: ils sont gros comme des prunes mediocres, oblongs, ou ovales, rouges en dehors, jaunâtres en dedans, charnus, tendres, d'un goût doux & vineux, ayant la peau assez dure, & renfermant un noyau osseux. Le *jujubier* croît dans les païs chauds, il est fort commun en Provence aux Isles d'Yeres. Les *jujubes* sont pectorales & aperitives, elles adoucissent l'acreté des humeurs, & excitent le crachat. On cueille les *jujubes* en automne, & on en fait des liasses & poignées, qui étant un peu sechées au soleil, sont penduës au plancher. Pline dit que sur la fin de l'Empire d'Auguste, Sextus Papinius apporta le premier à Rome les *jujubes* de Syrie & les truffes d'Afrique.

En Latin *ziziphus*.

J U L.

JULES. s. m. Petite monnoye d'argent valant environ 7. s. & demi, qui se fabrique, & qui a cours dans l'Etat Ecclesiastique, & en quelques autres lieux d'Italie. Les Italiens comptent par testons, écus & *jules*. Trois *jules* font un teston, & dix *jules* font l'écu Romain. Le *jules* vaut 10. bayoques ou 50. quadrins; ce qui revient environ à 7. sols tournois. SAVARI. Les signatures ordinaires de Cour de Rome coûtent tant de *jules*. L'écu de notre monnoye vaut à Rome huit *jules*, & le Loüis d'or environ 30. *jules*. Il y a aussi des *demi-jules* & de *quarts de jules*.

Le nom de cette monnoye vient de celui des Papes, qui se sont nommez *Jules*.

JULEP. s. m. Terme de Pharmacie. Le peuple dit *Jullet*. C'est une potion douce & agreable qu'on donne aux malades, composée d'eaux distillées ou de legeres decoctions, qu'on cuit avec une once de sucre sur 7. ou 8. onces de liqueur, ou de sucs clarifiez. On en donne quelquefois pour la boisson ordinaire en certaines maladies. Il sert à preparer les humeurs peccantes, ou pour retablir les forces du cœur abbatuës, ou pour provoquer le sommeil.

Ce mot vient de l'Arabe *giulep*. MENAGE. Ou plutôt du Grec *zoulapia*. Olearius le derive de *gulap*, mot Persan, qui signifie eau rose.

JULIANE. s. f. Terme de Fleuriste. Tulippe, colombin, blanc & gris. MORIN.

JULIANE. s. f. Terme de Fleuriste. Anemône qui a les grandes feuilles blanches, mêlées d'incarnat. Sa peluche est incarnate. ID.

JULIEN. s. m. Nom d'homme. Il y a eu un Saint *Julien*, Evêque du Mans.

S. JULIEN. s. m. Nom d'une espece de prune. Elle est violette tirant au noir. LA QUINT.

JULIENNE. s. f. Nom de femme. *Julienne* est bien faite.

JULIENNE. adj. f. Nom propre qui s'est mis en usage en cette phrase, *Année Julienne*. Les années *juliennes* sont ou communes ou bissextiles. Les communes sont de 365. jours, & les bissextiles de 366. Sosigéne, dont Cesar se servit pour la reformation du Calendrier, supposa que l'année Solaire moyenne étoit de 365. jours, six heures, & sur ce fondement Cesar ordonna que des quatre ans l'un seroit bissextile, & les trois autres communs. Voyez ANNÉE. La Periode *Julienne*: c'est une periode fort utile dans la Chronologie, inventée par Scaliger; elle est de 7980. ans. Elle a été appellée *Julienne*, à cause qu'elle a été accommodée à l'année *Julienne* ou réformée par Jules Cesar. Voyez PERIODE.

JULIENNE. s. f. Fleur blanche, qui sent bon, & qui vient en forme de bouquet ou de groupe. Il y en a aussi de violette, mais elle est plus rare. Voilà de belles *Juliennes*.

JULIS, JURELLA, JURA. s. f. Petit poisson de mer long comme le doigt, menu, couvert de petites écailles tendres, de couleurs variées, violette, bleuë, verte, blanche, rouge ou brune, representant toutes ensemble celles de l'Arc-en-Ciel. Son museau est pointu, ses dents sont recourbées, sa queuë est ronde. On le trouve dans la Mer Adriatique proche des rochers. Il se nourrit de petits poissons ou d'algue, il est vorace. Il nage ordinairement attroupé avec d'autres poissons de son espece. Il est bon à manger, mais on croit que sa tête est un poison, on la separe.

J U M.

JUMART. s. m. Bête de somme, engendrée d'un taureau & d'une ânesse. Le *jumart* porte aussi pesant que le mulet.

JUMEAU. adj. & s. m. On disoit autrefois *Gemeau*; *Jumelle*, adj. & subst. fem. Il faut dire *jumeaux* en parlant des enfans nez d'une même couche, & *gemeaux* en parlant du signe du zodiaque. VAU. L'ACAD. Terme relatif, qui se dit de deux enfans qu'une mere a portez en même temps dans son ventre. Esaü & Jacob étoient deux freres *jumeaux*. Ces deux sœurs sont *jumelles*. Ces deux hommes se ressemblent si fort, qu'on les prendroit pour des *jumeaux*. On dispute lequel de deux *jumeaux* est censé l'aîné. La faculté de Montpellier a decidé que le dernier venu au monde est reputé l'aîné, parcequ'il est le premier conçû. Cela s'observe en Espagne & en Portugal; mais en France par la Jurisprudence qui s'observe aujourd'hui, le premier-né joüit des prerogatives de l'aînesse. On confirme cet usage par l'exemple d'Esaü, & de Jacob. Mais si deux *jumeaux* étoient nez dans l'obscurité, ensorte que l'on n'eût pu discerner, lequel avoit paru le premier, il semble que ni l'un ni l'autre ne doit pretendre au privilege de l'aînesse, qui doit demeurer en suspens à cause de leur concours mutuel. D'autres veulent qu'on en remette la decision à la volonté du pere, ou au hazard du sort. Il peut naître trois *jumeaux*; comme on l'a dit des Horaces, & des Curiaces. Pline rapporte qu'à la fin du regne d'Auguste une femme nommée *Fausta*, mit au monde deux garçons, & deux filles tout ensemble.

On le dit aussi des fruits qui viennent doubles, & attachez ensemble, pendans à une même queuë; auquel sens il est seulement adjectif. On trouve plusieurs cerises *jumelles*. Les Poëtes appellent aussi leur Parnasse, le mont *jumeau*, à cause qu'il se divise en deux sommets.

JUMEAUX, se dit aussi du troisiéme signe du Zodiaque, auquel sens il n'est jamais que substantif. Quoique l'Academie admette indifferemment *Jumeau*, ou *Gemeau*, en parlant de ce Signe, il est certain pourtant que *Gemeaux* se dit plus ordinairement que *Jumeaux*. Le soleil entroit dans les *Jumeaux*, ou plutôt, dans les *Gemeaux*. Cette constellation contient vingtcinq étoiles, ou selon Kepler, trente, & selon Bayerus, trente-deux. Ils en ajoûtent sept qui sont difficiles à discerner. Les principales sont une dans Castor de la seconde grandeur, & deux dans Pollux de la quatriéme. Les Astrologues supposent que le signe des *Gemeaux* est commun, double, occidental, chaud-humide & masculin.

JUMEAUX, en termes de Chymie, se dit de deux alembics posez l'un auprès de l'autre, ensorte que le bec de l'un entre dans le ventre de l'autre, & que reciproquement le second fasse la même chose que le premier. C'est par leur moyen que se fait la distillation par circulation. On les appelle aussi *Gemini*.

JUMELLES, se dit chez presque tous les Artisans, de deux pieces de bois, ou de metail qui sont égales, & parfaitement semblables, qui se trouvent en la plupart des machines, & des outils. Ainsi on appelle les *jumelles* d'un pressoir, les deux grosses pieces qui sont à plomb, qui soutiennent l'arbre, la vis, & l'écrouë d'un pressoir. On le dit aussi des pieces de bois qui soutiennent les presses d'Imprimerie, des monnoyes &c. Les *jumelles* d'un étau, sont les deux pieces de fer égales qui servent à serrer l'ouvrage. Les *jumelles* d'un tour sont deux pieces de bois parallèles à l'horison, qui servent à soutenir les poupées, & qui forment comme une coulisse dans laquelle on les fait avancer ou reculer, &c.

On appelle aussi *jumelles*, en termes de Marine, des pieces de bois qu'on applique autour d'un mât pour le fortifier, quand la meche ou le brin principal n'a pas assez de force. Elles sont attachées autour du mât avec de gros cables, & on appelle un tel mât, *gemellé* ou *jumellé*.

JUMELLES, ou **GEMELLES**, en termes de Blason, est une espece de fasce double, ou de fasce de deux, en deux devises, dont on charge le milieu de l'Ecu, & qu'on separe par une distance égale à la largeur de chaque piece. Quand il n'y en a qu'une, on la met au milieu de l'Ecu; & quand il y en a plusieurs, on les separe par des intervalles plus larges que celui qui est entre les deux pieces qui composent la *jumelle*, pour la distinguer d'avec l'Ecu burelé. Ces *jumelles* ne doivent avoir que la cinquiéme partie de la largeur des fasces. On les met aussi en pal, en bande, en barre, en sautoir, en croix, & même en chevrons, qu'on appelle sautoirs *jumelez*, croix *jumelées*, chevrons *jumelez*.

JUMELLER. v. act. Terme de Chapenterie & de Marine. Fortifier, soûtenir quelque chose avec des jumelles. *Jumeller* un mât.

JUMENT. s. f. La femelle d'un cheval, qu'on nomme aussi *cavale*. De tous les animaux on ne connoit que la *jument* & la femelle de l'homme, qui prennent plaisir à recevoir le mâle quand elles sont pregnantes. BELONS. *Jument pouliniere*, c'est une cavalle que l'on entretient dans les haras pour contribuer à la propagation de l'espece des chevaux. La grande *jument* de Gargantua est décrite dans Rabelais. Les Nogais peuples de Tartarie font des fromages du lait de *jument*. Le lait de *jument* est un des delices des Tartares. OLEARIUS.

Certain franc Campagnard avec longue rapiere,
Montant superbement sa jument *pouliniere,*
Qu'il honnoroit du nom de sa bonne jument, *&c.* MOL.

Ce mot vient du Latin *jumentum*, du verbe *juvare, aider, soulager*, parce que ces animaux servent beaucoup aux hommes pour labourer, pour porter des charges. D'autres tirent ce mot de *jugum*, ou de *jungo*; parcequ'on accouple ces sortes d'animaux pour tirer la charruë, ou autres especes de chariots.

On dit proverbialement, que coup de pied de *jument* ne fit jamais mal à cheval; pour dire, que les hommes prennent tous les coups, & toutes les offenses des femmes pour des galanteries, & des faveurs.

JUMENT, est le nom qu'on a donné à une machine pour faire la monnoye, & pour la marquer en même temps, parcequ'on la faisoit mouvoir avec une *jument*. Voyez MOULIN.

JUMENT, se dit aussi d'un autre instrument, dont se servent les faux-monnoyeurs, & qui est fait en forme de fers à faire de gauffres. On dit que cette sorte de *jument* fait pendre ordinairement son maître.

J U N.

JUNCAGO. s. f. Plante qui tient beaucoup du Gramen, mais dont les feuilles ressemblent à celles des Joncs les plus menus. Ses sommitez se terminent par des épis, où sont attachées des fleurs à plusieurs feuilles disposées en rose; il leur succede des fruits oblongs, composez chacun de trois gaines, dans le creux desquelles on trouve une semence. *Juncago palustris & vulgaris*. PIT. TOURNEF. *Gramen junceum spicatum*. C. BAUH. Cette Plante croît dans les marais. Elle est detersive & aperitive par les urines, & astringente par le ventre.

Juncago, comme qui diroit, *faux jonc*; car cette Plante tient en quelque chose du jonc.

JUNIPA. s. m. Arbre du Bresil, qu'on appelle autrement *genipat* ou *janipaba*, Voyez JANIPABA.

JUNON. s. f. Nom d'une Déesse des anciens Payens. La Déesse *Junon* étoit fille de Saturne & de Rhea, sœur & femme de Jupiter. *Junon* presidoit aux nôces & aux accouchemens. Elle servoit aux femmes d'Ange gardien, de même que le Dieu Genius aux hommes, les Anciens croyant que les Genies des hommes étoient mâles, & ceux des femmes, femelles. Aussi les femmes juroient par *Junon*, & les hommes par Jupiter. L'oye, le paon & le vautour étoient les oiseaux qui étoient sous sa protection, & avec lesquels on la représentoit.

Lactance dit que Ciceron fait venir le nom de *Junon*, aussi-bien que celui de Jupiter, de l'aide & du secours que les hommes en reçoivent, à *juvando*.

JUNONALES. s. f. plur. Fête en l'honneur de Junon, dont Ovide ne parle point dans ses Fastes, & qui est cependant décrite particulierement par Tite-Live, Liv. 7. de la 3. Dec.

JUNTE, JONTE, ou **JUNTA,** Assemblée, conseil. Voyez JOINTE.

Les *Juntes* étoient une Societé de Libraires ou Imprimeurs à Venise, dont les Editions qu'on appelle les Editions des *Juntes*, sont belles & estimées.

I V O.

IVOIRE. Voyez YVOIRE.

J U P.

JUPE. s. f. Habillement de femme qui prend depuis les hanches jusqu'enbas, & qui se met sous un manteau, ou un bas de robbe. Les *jupes* de dessus sont trainantes, & ont une longue queuë effilée. Les Dames sont obligées de se faire porter la *jupe*. Quand elles disent à leurs gens, Prenez ma *jupe*, on entend le bas de la robbe avec cette *jupe*. Les *jupes* de dessous sont à fleur de terre. Il y a aussi des *jupes* d'entre-deux, & ce sont celles que les Dames mettent entre la robe, & la *jupe* de dessous. On fait des *jupes* de toutes sortes de riches étoffes, des *jupes* en broderie, des *jupes* de point. On appelle une *jupe* volante, une *jupe* legere pour l'été, de tafetas, de gaze, de toile, &c.

Ce mot vient de l'Allemand *jupp*, qui signifie *pourpoint de païsan*, d'où l'on a fait *juppon*; ou de l'Arabe *giubba*, d'où les Espagnols ont fait *aljuba*, qui signifie la même chose. MEN. Du Cange dit que les Auteurs de la basse Latinité ont dit *jupa* & *jupellum*; pour dire, *jupe* & *jupon*. Les Picards disent aussi *jupel*. *Jupa* étoit autrefois un habit qui descendoit jusqu'à terre, comme aujourd'hui les *jupes* des femmes. Dans quelques constitutions d'Ordres Religieux il est parlé des *jupes*.

JUPIN. s. m. On appelle ainsi Jupiter dans le stile burlesque.

Les grenouilles se lassant
De l'Etat démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin *les soumit au pouvoir Monarchique.* LA FONT.

Ce mot se trouve en cent endroits dans les Poësies de Scarron, qui l'écrit avec deux *pp*. *Juppin*.

JUPITER. s. m. L'une des sept Planetes, marqué ♃, dont l'orbite est située entre Saturne & Mars. Outre qu'elle tourne en 24. heures d'Orient en Occident autour de la terre, elle décrit un cercle sous le Zodiaque, qui étant beaucoup plus grand que celui que la terre decrit, elle n'acheve son cours qu'en onze ans, & trois cens treize jours, & 19. heures, ou selon les meilleurs Astronomes, en douze ans. Ainsi vers les poles de cette Planete il doit y avoir des jours, & des nuits de six ans entiers. En 83. ans *Jupiter* & le Soleil se retrouvent le même jour dans le même point du Zodiaque. Ces 83. ans comprennent 7. revolutions de *Jupiter* un peu moindres que de 12. ans. *Hist. de l'Ac. des Sc.* 1718. *Jupiter* est 81. fois selon quelques-uns, & 95. selon d'autres, plus grand que la terre. Bion dit que son globe est 2460. fois plus grand que la terre. Comme *Jupiter* est l'une des trois Planetes superieures, c'est-à-dire, l'une des trois qui sont au dessus du soleil, elle n'a aucune parallaxe, parceque sa distance à la terre est trop grande pour avoir une proportion sensible avec le diametre de la terre. La plus grande distance où *Jupiter* est de la terre est de 143000. demi-diametres de la terre: la moyenne de 115000: la plus petite de 87000. M. Hugens a supputé qu'un boulet de canon poussé de la terre à *Jupiter* n'y arriveroit qu'en 125. ans. Le soleil ne paroît aux habitans de *Jupiter* qu'avec un diametre cinq fois plus petit qu'à nous. *Jupiter* paroît presqu'aussi grand que Venus; mais il n'est pas si luisant: il s'éloigne quelquefois de 180. degrez du soleil. Cette Planete vers sa conjonction & son opposition au soleil, paroît sensiblement pleine, à cause que pour lors l'hemisphere illuminé de cet Astre est presque tout-à-fait tourné du côté de la terre; mais quand elle approche de l'aspect quadrat, elle paroît un peu moins lumineuse, parce que dans cet aspect l'hemisphere illuminé de cette Planete est un peu détourné de la terre, desorte qu'elle ne voit pas toute la moitié éclairée. Il est quelquefois éclipsé par la lune, par le soleil, & même par Mars. Il a deux macules en forme d'écharpe, qui prouvent qu'il se meut circulairement sur son centre en neuf heures 56. minutes, qui est la plus courte periode qu'on ait remarquée dans le Ciel. Les jours y sont de 5. heures. Son axe n'est point incliné à son orbite; ainsi il y a un perpetuel équinoxe. *Jupiter* paroît avec quelques bandes grises qui sont changeantes en largeur, & dont quelques-unes se dissipent & reparoissent ensuite traversant son disque. Galilée a le premier decouvert quatre étoiles, ou petites lunes qui roulent autour de lui, qu'il a appellées les *Astres de Medicis*, les autres les nomment les *Satellites de Jupiter*. Cassini donna en 1668. les Ephemerides des *Astres de Medicis*. Ce sont quatre Planetes, ou quatre lunes qui tournent autour de lui. Ces quatre lunes doivent faire un spectacle assez divertissant, pour les habitans de *Jupiter*, s'il est vrai qu'il y en ait. Car tantôt elles se levent toutes quatre ensemble: tantôt elles sont toutes à leur midi, rangées l'une au dessus de l'autre: tantôt on les voit toutes sur l'Horizon à des distances égales: & sur tout elles s'éclipsent très souvent les unes les autres. Ces lunes ont des mouvemens differens; & le plus éloigné fait son tour en 16. jours & dix-huit heures autour de *Jupiter*; le plus proche environ en un jour & 18. heures. Ils souffrent souvent des éclipses, dont les observations sont fort utiles pour connoître les longitudes. Hevelius a observé *Jupiter* de la grandeur de sept pouces, ayant des inégalitez comme la lune. Mr. Cassini a aussi decouvert plusieurs changemens dans *Jupiter*, tant dans les trois bandes obscures qu'on y voit d'ordinaire, que dans le reste de son disque. Il y a vû naître des taches, & quelquefois des brillans; & enfin il y a remarqué une tache permanente, par le moyen de laquelle il a conclu que *Jupiter* tourne autour de son axe en neuf heures 56. minutes. Mais le pere Gottinies, Professeur au College des Jesuites à Rome, pretend être le premier Auteur de cette decou-

verte du mouvement de *Jupiter*. Eustachio Divini & Campani pretendent que c'est par le moyen de leurs lunettes qu'on a decouvert ces taches, & contestent la gloire de l'invention à l'un & à l'autre, comme ils se la disputent entr'eux. M. Hartsoeker conjecture que les bandes obscures sont des mers : que les taches claires sont des Isles qui se trouvent dans ces mers, & qui souffrent des variations continuelles étant très souvent emportées par le courant de l'eau : que les interstices clairs sont des terres, & que les taches obscures sont des inondations dans ces terres, ou de grands lacs, ou de grandes forêts, ou des terres cultivées si ces taches sont constantes. La connoissance du Monde de *Jupiter* éloigné de 165. millions de lieuës, nous a produit celle de la terre, & lui a presque fait changer de place. Siam, par exemple, s'est trouvé de 500. lieuës plus proche de nous que l'on ne croyoit auparavant. Tout au contraire des espaces celestes qu'on avoit fait trop petits, on avoit fait les terrestres trop grands, suite assez naturelle de notre situation & des premiers prejugez. Font. *Hist. de l'Ac. des Sc. de* 1712. De toutes les Planetes, c'est jusqu'à present *Jupiter* qui nous interesse le plus. C'est lui qui peut decider la question du mouvement ou de l'immobilité de la terre. Si l'on est étonné qu'une aussi grosse masse que la terre tourne sur elle-même, *Jupiter* mille fois plus gros tourne près de deux fois & demi plus vîte. Si l'on trouve étrange que la Lune seule ait la terre pour centre de son mouvement, quatre Lunes ou Satellites ont *Jupiter* pour centre du leur. Font. *Eloge de M. Cassini.* Le Diametre de cette Planette étant de 120653. Milles, sa circonference est de 379045. Milles, & tournant autour de son axe, en moins de dix heures, elle doit parcourir 38159. Milles dans une heure, sous son Equateur. Si la densité de chaque Planette est proportionnelle à sa distance du Soleil, comme on le croit à présent, avec beaucoup de raison ; il s'ensuivra que le Globe de Jupiter est d'un tissu beaucoup plus lâche, que celui de la terre, & par consequent en beaucoup plus grand danger d'être dissous ; si ses parties n'étoient tenuës liées ensemble par le lien de la pesanteur. On voit par là, que si Dieu cessoit un moment de vouloir qu'il y eut de la pesanteur, qui est un principe caché & independant de la matiere, & qu'il laissât neanmoins les corps en mouvement, ils seroient tous bien-tôt reduits en poudre. Derham.

Cette Planette a reçu le nom du fils & successeur de Saturne, qui est *Jupiter* ; & tient le second rang dans la Sphere celeste, immediatement après son pere ; c'est-à-dire, entre Saturne & Mars, selon le systeme ancien. La Planette de *Jupiter* domine sur l'étaim entre les metaux, sur le foye entre les parties du corps & sur la premiere heure du jour, qui porte son nom parmi les jours de la semaine qui est le jeudi, en Latin *Dies Jovis*.

Un Astrolabe en main, elle a dans sa gobtiere
A suivre Jupiter *passé la nuit entiere.* Boi.

Jupiter, est un astre benin, chaud, humide, temperé, aeré & sanguin. Il est appellé par les Astrologues la *grande Fortune* ; & Venus la *Petite Fortune*.

Jupiter, chez les Chymistes, signifie de l'étain ; & la calcination de *Jupiter* est de la potée, ou de la chaux d'étain. Nicot & Monet disent qu'il signifie le cuivre. Mais ils se trompent lourdement.

Jupiter, en Poësie, & chez les Payens, étoit fils de Saturne, & le plus grand de leurs Dieux. Il a eu diverses épithetes. *Jupiter* Olympien, Capitolin, *Jupiter* Ammon, *Jupiter* Hospitalier, &c. Varron met jusques à 300. *Jupiters* differens de mœurs & de païs. La raison de cette grande multitude vient sans doute de ce que le premier qui porta ce nom avoit fait quelque bien considerable aux hommes, de sorte qu'après sa mort chaque nation donnoit le surnom de *Jupiter* à son Roi, ou par flatterie, ou parce qu'elle en avoit reçu quelque grand bienfait. Ciceron L. 3. de la *Nature des Dieux* ne compte que trois *Jupiters*, deux desquels étoient nez en Arcadie, l'un fils d'Æther, & l'autre de Cælus, qui engendra Minerve. Le dernier étoit de Crete, fils de Saturne & de Rhea, auquel on attribuë toutes les actions des deux autres. *Jupiter* qui étoit un Roi très ancien, & qui avoit été mis parmi les Heros, fut peu-à-peu confondu avec le Dieu souverain. Le Cl. On lui avoit donné le foudre pour armes. L'aigle étoit consacrée à *Jupiter*. Elle portoit son foudre dans ses serres.

Ce n'est plus la vapeur qui produit le tonnerre,
C'est Jupiter *armé pour effrayer la terre.* Boi.

Ce mot est Latin, & est composé, selon quelques-uns, de *juvans* & de *pater*, *quasi juvans pater*. D'autres aiment mieux le tirer de *Jovis*, qui étoit autrefois nominatif. Selon ce sentiment, Jupiter est dit comme *Jovis pater*, *Pere Jovis*, comme on dit *Mars piter*, pour *Mars pater*, *Pere Mars*, *Dieu Mars*.

Jupiter. s. m. Terme de Fleuriste. Nom d'un œillet. *Jupiter*, Mars, Mercure, Venus, sont toutes Divinitez piquetées de brun sur un fin blanc, mais les fleurs en sont petites. Elles se trouvent à l'Isle. Morin.

JUPON. s. m. Petite jupe de dessous fort courte, que portent les femmes.

Du Cange dit qu'il vient de *gipo*, qui dans la basse Latinité a signifié *pourpoint*.

Jupon, se dit aussi d'une espece de grand pourpoint, ou de petit justaucorps qui a de longues basques, & qui n'a point de busquiere ; qui ne serre point le corps, & qui est une espece de veste propre pour l'été.

J U R.

JURADE. s. f. C'est ainsi qu'on appelle le Corps, & l'Assemblée de l'Hôtel-de-ville à Bourdeaux, &c. composé de ceux qui ont été Jurats. Assembler la *Jurade*. Toute la *Jurade* étoit assemblée.

JURANDE. s. f. Charge ou Office de Juré. Charge qui se donne par élection dans les corps des Artisans à deux, ou quatre anciens pour presider à leurs assemblées, & avoir soin des affaires de la Communauté ; faire recevoir les apprentifs, & les maîtres, empêcher les entreprises qui se font sur le metier, & en faire observer les statuts & les reglemens. Le temps de la *Jurande* ne dure qu'un an ou deux. Depuis qu'un ouvrier a passé par la *Jurande*, les autres ne vont plus en visite chez lui, il fait d'aussi mechante besogne qu'il veut. Les *Jurandes* ont été bien inventées & établies ; & maintenant ce n'est qu'abus, monopole, & yvrognerie.

JURAT. subst. masc. Est le nom qu'on donne aux Consuls, & Echevins de Bourdeaux, & d'autres villes de Gascogne.

JURATOIRE. adj. Terme du Palais, qui ne se dit qu'en cette phrase, Il a eu provision de sa personne, ou main levée d'une saisie à sa *caution juratoire*. C'est une soumission qu'on fait à l'audience, ou au Greffe, de se representer, ou les biens saisis, toutes-fois & quantes que par Justice sera ordonné.

IVRAYE. Voyez Yvroye.

IVRE. Voyez Yvre.

JURE'. s. m. Artisan élu par son corps pour avoir droit

droit de visite sur les autres, pour faire observer les statuts & reglemens, & empêcher les entreprises sur le metier. Les *Jurez* ont droit de saisir les ouvrages mal conditionnez, quand ils vont en visite avec un Officier de Police.

On ne reçoit point un Maître qu'en presence & du consentement des *Jurez*. On croit en Justice le rapport des *Jurez*, sur la mal-façon d'une besogne. On dit au feminin, une *Jurée* Lingere, une *Jurée* Matrone; car il n'y a que ces deux corps où il y ait Maîtrise de femmes.

JURÉ, se dit aussi de certains Officiers préposez pour faire des rapports & des visites. Il y a des *Jurez* Medecins, Chirurgiens, tant au Châtelet qu'au Parlement, pour visiter les malades & les blesser. Il y a des *Jurez* des œuvres de Maçonnerie & de Charpenterie, pour visiter les ouvrages. Il y a des *Jurez* Mouleurs de bois préposez pour faire mesurer le bois. Il y a des *Jurez* vendeurs de vin, de marée, & de poisson frais & salé, de cochons, de volaille, &c. qui sont commis pour recevoir les deniers de ces marchandises qui se vendent au marché, & les faire bons aux Marchands forains. On appelle aussi *Jurez* Crieurs de corps & de vins, des Officiers qui alloient autrefois crier par les ruës le prix du vin qui étoit à vendre chez le bourgeois, & les choses qui étoient perduës; mais qui ne servent aujourd'hui qu'aux ceremonies des enterremens. Il n'y en avoit cy-devant que 24. qui ne se trouvoient tous ensemble qu'aux obseques des Rois.

JURÉ, se disoit autrefois pour Echevin, comme *Jurat* se dit encore en quelques endroits.

On appelle un écolier *juré*, celui qui a étudié six mois en l'Université de Paris, & qui en a lettres & certificat du Recteur, attributives de Jurisdiction au Châtelet.

JURÉ. En Angleterre on appelle *Jurez*, douze personnes dont un prisonnier pour crime convient, & qui doivent prononcer s'il est coupable, ou non. Ces douze *Jurez* doivent être de la même classe, ou de pareille condition que l'accusé, & si c'est un étranger, il peut demander à être jugé par six *Jurez* de sa nation, ou six étrangers s'il n'y en a point de sa nation; les six autres doivent être Anglois. Le Chef de Justice ou le Sherif en propose d'ordinaire 36. & l'accusé est obligé d'en accepter douze; il peut recuser les autres. Ces 12. *Jurez* sont presens à toute l'instruction du procès, qui se fait en public: après quoy ils se retirent dans une chambre, où on les enferme sans feu, ni chandelle, & sans leur donner à boire, & à manger, jusqu'à ce qu'ils ayent declaré d'un consentement unanime, si l'accusé est coupable ou non, du crime dont il est accusé: sur quoy le Juge lui impose la peine prescrite par la loi: car les *Jurez* ne prononcent que sur le fait. Tout ce que les Juges font après le plaidoyer de part & d'autre, c'est d'instruire les *Jurez* sur ce que porte la loi en tel cas. Le jugement de ceux-ci est decisif, mais il faut qu'ils soient tous d'accord. Ce sont comme les premiers Juges par le sentiment desquels la Cour prononce l'arrêt. Ainsi leur tribunal est subordonné à celui de la Cour qui prononce, & leurs sentimens repondent aux *Responsa prudentum* des Romains. LARREY. On les appelle *Jurez* à cause du serment qu'ils sont obligez de prêter, après qu'ils ont été choisis par l'accusé. La coutume des *Jurez* qui composent un corps de 12. hommes est si ancienne en Suede, que les Ecrivains Suedois pretendent que c'est dans ce païs-là qu'elle a commencé & qu'elle s'est de là repanduë chez les autres Nations. Cependant elle y est aujourd'hui hors d'usage par tout, excepté seulement dans les Cours inferieures de la campagne, où les *Jurez* sont établis à vie & ont des appointemens. *Etat present de la Suede.*

JUREZ, de la Province, ou GRANDS JUREZ. Leur nombre est d'ordinaire de 24. Gentilshommes & autres de la Province, choisis par le Sherif de la Province, pour donner leur jugement sur les accusations qu'on produit dans la Cour qu'on appelle *Quarter Sessions.* Le Tribunal des *Grands-Jurez* est particulier à l'Angleterre. Coke nous apprend qu'ils étoient Mediateurs & comme arbitres entre le Roi & ses sujets, dans les matieres criminelles, dont les Juges des autres Tribunaux, quels qu'ils fussent, ne pouvoient décider qu'apres les en avoir consultez. Aussi la forme de leur serment étoit, je jure de servir le peuple & le Roi également. LARREY.

JURÉE. s. f. Terme de Coutumes. Droit de *jurée* est un droit qui se doit pour la jurisdiction & connoissance des causes. Bourgeois de *jurée*, hommes, femmes de *jurée*, sont des bourgeois, des hommes, des femmes, qui doivent au Roi, ou au Seigneur haut justicier, un certain droit, à sçavoir par an six deniers pour livre des meubles, & deux deniers des immeubles s'il n'y a abonnage.

JUREMENT. s. m. Affirmation qu'on fait d'une chose dont on prend Dieu à temoin. On ne doit point croire les Marchands avec tous leurs *juremens*. Les vains *juremens* ont été de tout temps deffendus. Les *juremens* sont reçus en Justice, & font une preuve canonique, c'est-à-dire, approuvée par l'Eglise qui les a appellez en Latin *Sacramenta*, parce qu'ils ont quelque chose de sacré, de secret & de mysterieux.

JUREMENT, se dit aussi des termes d'emportement, d'execration qu'on prononce dans la colere & dans les passions violentes. Les libertins font des *juremens* & blasphêmes qui donnent de l'horreur. S. Louïs fit des reglemens très severes contre les *juremens* & blasphêmes.

JURER. v. act. & n. Affirmer avec serment; promettre solemnellement. L'Ecriture applique ce terme à Dieu même. Dieu a *juré*, & ne s'en repentira point, Pseaume 110. Il a *juré* à Abraham notre pere, qu'il nous delivreroit de la main de nos ennemis. Cantique de Zacharie. Les Payens ont fait aussi *jurer* leur Jupiter par le Stix.

Ce mot vient du Latin *jurare*, qui, selon quelques-uns, est dit comme *Jovem orare*, *testari*, prendre *Jupiter à temoin.* C'est le sentiment de Bernum. D'autres disent que *jurare*, *est in jure aliquid asserere*: ce qui ne se fait gueres sans en venir au jurement.

JURER, se dit plus particulierement des protestations, & des sermens qui se font solemnellement à l'Eglise, & en justice. Les Atheniens avoient une si grande opinion de la probité de Xenocrate, qu'ils le dispenserent de *jurer* sur les Autels à l'ordinaire en portant temoignage. On *juroit* autrefois dans les Eglises sur la Croix, sur l'Autel, sur les Evangiles, les Canons, & sur les saintes Reliques. Les Rois ont *juré* la paix sur les Evangiles. Ils *jurent* dans leur Sacre de conserver la Religion, & l'Etat. On fait *jurer* aux Magistrats & aux Officiers l'observation des Ordonnances; aux peuples, aux soldats, fidelité & obeïssance. On fait *jurer* aux gens qui se marient une fidelité reciproque. Il faut qu'on *jure*, & affirme les comptes qu'on presente en Justice, la verité de la dette pour laquelle on est colloqué. La formule de *jurer* devant le Juge est de lever la main, & de promettre à Dieu & sur sa part de Paradis de dire verité. Un Procureur *jure* sur la foi d'autrui, en l'ame du constituant qui lui a donné procuration. Celui qui *jure* à faux, qui fait un faux serment, est infame.

Au-

Autrefois on se purgeoit de crime en *jurant*; & celui qui en étoit accusé s'étant purgé par serment, en etoit quitte ayant vingt Chevaliers gens de creance, qui *juroient* pour lui qu'il avoit fait un bon serment, & dit verité, lesquels on appelloit *compurgateurs*.

JURER, se dit aussi de plusieurs affirmations particulieres. J'en *jure* sur mon honneur, foi de Chretien, foi de Gentilhomme. Les Marchands *jurent* souvent à faux pour mieux vendre leurs marchandises. Il ne faut point *jurer* sur les paroles de son maître: c'est-à-dire, soutenir ses opinions avec opiniâtreté. JESUS-CHRIST a dit, qu'il ne falloit point *jurer* par le ciel, parceque c'étoit le thrône de Dieu; ni par la terre, parceque c'est l'escabeau de ses pieds; ni par sa tête, parcequ'on n'en peut changer un cheveu: mais seulement dire ouï ou non, St. Matth. Ch. 5.

JURER, se dit aussi des blasphêmes, & des execrations qui se proferent contre Dieu, & les choses saintes par emportement, colere, rage, & quelquefois par mauvaise habitude. Les joüeurs qui perdent, les fanfarons qui menacent, sont sujets à *jurer*. Le nom de Dieu ne *jureras*, c'est un des dix commandemens de la Loi. Dans quelque emportement que les Maures de Barbarie soient, on ne les entend jamais *jurer*, ni murmurer contre Dieu, ni contre le Ciel. On dit même qu'il n'y a point de mots pour cela dans les Langues dont ils se servent, l'Arabe, la Turque & l'Africaine. DAPPER.

JURER, signifie aussi, Prendre une forte resolution avec soi-même; s'engager à faire quelque chose; promettre, protester. Il a *juré* la perte de son ennemi, de son rival. Il a *juré* sa ruine. Ces deux personnes se sont *juré* une amitié inviolable; ils se sont promis de s'aimer éternellement.

Hé quoy? vous me jurez une éternelle ardeur,
Et vous me la jurez avec cette froideur? RAC.
Quel avantage a-t-on qu'un homme vous caresse,
Vous jure amitié, foi, zéle, estime, tendresse,
Lors qu'au premier faquin il court en faire autant? MOL.
Je n'ai jamais juré de quitter Amarante,
Que je jure au sitôt de demeurer constant. M. SC.
J'avois juré cent fois d'un cœur contrit
De ne tracer vers ni grand, ni petit:
Juré cent fois, je l'avouë à ma honte,
J'eus beau jurer Apollon, n'en tint conte. DU CER.

On dit figurement, que deux couleurs *jurent*, lors qu'elles ne sont pas bien assorties, qu'elles passent d'un extremité à l'autre, comme le verd & bleu, à cause d'une mechante allusion à vertubleu. On dit aussi ce caractere *jure* avec ce papier.

JURER, se dit aussi au figuré, des voix & des instrumens de musique, qui font de faux tons; mais sur tout quand ces tons sont rudes & aigres.

. . . . *Son aigre fausset*
Semble un violon faux qui jure sous l'archet. BOIL.

JURER, se dit proverbialement en ces phrases. Il *jure* comme un Chartier embourbé, ou comme un Marinier engravé. S'il ne tient qu'à *jurer*, la vache est à nous, quand on s'est rapporté au serment d'un mechant homme. On dit aussi à celui qui affirme une chose connuë. On vous croit sans *jurer*. On dit qu'il ne faut *jurer* de rien, pour dire, qu'on peut faire des choses bien contraires aux resolutions presentes. On dit aussi parmi le peuple, Ave Maria, ce n'est pas *jurer*.

JURÉ, ÉE. part. pass. & adj. Ennemi *juré*, C'est-à-dire, ennemi mortel. Un expert, temoin *juré*, celui dont on a pris le serment en justice, & qui va ensuite faire son rapport ou sa deposition au Greffe.

IVRESSE, Voyez YVRESSE.

JUREUR, EUSE. adj. Qui blasphême; qui a la mauvaise habitude de jurer le nom de Dieu. On a renouvellé l'ancienne Ordonnance de Saint Louïs contre les *jureurs*, & blasphemateurs du nom de Dieu, qui ordonne de leur percer, de leur arracher la langue. *Jureur*, dans quelques Coutumes, signifie seulement celui qui prête serment. On appelle *non jureurs* en Angleterre, ceux qui refusent de prêter les sermens au Gouvernement.

JURIDIQUE. adj. m. & f. Regulier; qui est conforme aux loix d'un païs, ou aux procedures qui y sont observées, aux formes de la justice. Le Droit a introduit des remedes pour se pourvoir contre les sentences, & les arrêts qui ne sont pas *juridiques*. Cette procedure n'est pas *juridique*.

JURIDIQUEMENT. adv. D'une maniere juridique; dans les formes. Toute cette procedure, l'instruction de ce procès a été faite *juridiquement*. Vous avez été condamné *juridiquement*.

JURIPEBA. s. m. Arbrisseau épineux, ombrageux & beau, qui croît en Amerique dans les terres sablonneuses. Sa feuille est longue, dechiquetée en plusieurs endroits, lanugineuse en dessous, amere au goût. Sa fleur est disposée en étoile, de couleur blanche & bleuë. Son fruit ressemble au raisin, & il est disposé en grape. On trouve de deux sortes de *Juripeba*: l'un mâle & l'autre femelle; le dernier est le plus épineux, mais l'autre porte des feuilles plus grandes. Les feuilles de l'une & de l'autre espece, ou leur suc, sont vulneraires.

JURISCONSULTE. s. m. Sçavant en droit; qui possede la Jurisprudence: que l'on consulte sur l'interpretation des loix, & des coutumes, sur les difficultez d'un procès. Les 50. livres du Digeste n'ont été tirez, & compilez que des reponses des anciens *Jurisconsultes*: on les appelloit *responsa prudentum*, & dans les Institutes de Justinien. L. 1. T. 2. elles font partie du Droit public. Ulpien, Papinien, Paul, Scævole, Neratius, Cocceius Nerva, ont été les oracles de la Jurisprudence. Tribonien, en abolissant les deux mille volumes d'où il avoit tiré le Digeste, a ravi en même temps au public bien de choses, qui auroient contribué à faire connoître les anciens *Jurisconsultes* de Rome. On ne connoîtroit presque que leurs noms, si Pomponius qui vivoit dans le second siecle, n'avoit pris soin de conserver quelques circonstances de leur vie. Papyrius est le premier après l'expulsion des Rois; & Modestinus en 240. est le dernier; On en compte 115. Il semble que les *Jurisconsultes* de Rome étoient ce que sont aujourd'huy les Avocats consultans, qui parviennent à l'honneur de la consultation par le progrès de l'âge, & le merite de l'experience. Cependant c'étoient à Rome des fonctions tout-à-fait differentes, & les Avocats plaidans ne devenoient point *Jurisconsultes*. Pendant la Republique l'emploi des Avocats étoit beaucoup plus honorable, parceque c'étoit la voye pour parvenir aux premieres dignitez. Ainsi les *Jurisconsultes* étoient effacez par les Avocats: on les appelloit même par mépris *formularii*, ou *legulei*, parcequ'ils avoient inventé certaines formules, ou certains monosyllabes, pour repondre plus gravement, & plus mysterieusement. Au commencement leurs reponses n'étoient suivies qu'autant qu'elles étoient raisonnables & équitables. Cesar leur donna le droit de repondre sur les questions qui se presentoient, en sorte qu'ils devinrent une espece de Magistrats, dont les Juges étoient obligez de suivre les opinions & les avis. Enfin ils se rendirent si recommandables, qu'on les nomma *prudentes*, ou *sapientes*; & les Em-

pereurs ordonnerent aux Juges de suivre leurs avis. Auguste même leur donna des lettres, ensorte qu'ils étoient tenus Officiers de l'Empereur, & qu'ils n'étoient plus bornez à servir de conseil aux particuliers. Voyez Loyseau. Bernardin Rectilius de Vicence a écrit les Vies des anciens *Jurisconsultes* qui ont paru depuis deux mille ans; & Guy Pancirol a écrit quatre livres des illustres Interpretes des loix. Cujas a été un Professeur de Droit, le plus grand *Jurisconsulte* de notre siecle. Mre. Charles Du Moulin se qualifioit *Jurisconsulte de France, & de Germanie*. Balde, Jason, Barthole ont été de fameux *Jurisconsultes* du Droit Civil; Panorme & Hostiensis de grands *Jurisconsultes* Canonistes. La gravité des *Jurisconsultes* épouvante les jeunes gens: ils ne sçavent pas même sourire. TOUR.

JURISDICTION. s. f. Justice, tribunal où l'on plaide. Il y a 24. *jurisdictions* ou grandes, ou petites, dans l'enclos du Palais de Paris.

On le dit aussi du ressort. Ce Parlement, ce Presidial étendent bien loin leur *jurisdiction*. Les Requêtes du Palais ont beaucoup d'affaires, & n'ont point de territoire, de *jurisdiction*. On a vu en France jusqu'à cinq degrez de *jurisdiction*, d'où on pouvoit appeller de l'un à l'autre. Loyseau a observé qu'au Comté de Dunois il y a six degrez de *jurisdiction*, & qu'il faut passer par six justices avant que d'avoir arrêt definitif.

JURISDICTION, se dit aussi du pouvoir, de la competence des Juges; de l'administration, & de l'exercice de la Justice. Il y a deux sortes de *jurisdictions*: l'Ecclesiastique, & la seculiere. La *jurisdiction seculiere* appartient au Roi, ou aux Seigneurs Justiciers qui la tiennent du Roi en fief, ou en arrierefief. Les Evêques, ou Archevêques, ont deux sortes de *jurisdictions*. L'une interieure, qui s'étend sur les ames, & sur les choses purement spirituelles. Ils la tiennent de Dieu. L'autre qui consiste à terminer par la voye contentieuse des differens entre les Ecclesiastiques, & les Laïques en certains cas; elle leur a été accordée par les Princes. L'Eglise ne s'attribuoit encore aucune *jurisdiction* au tems de l'Empereur Valentinien. Elle n'avoit que celle de la correction des mœurs, & elle ne connoissoit des causes civiles que quand on se soumettoit volontairement à son arbitrage. Il y a quatre degrez dans la *jurisdiction Ecclesiastique*. L'Official de l'Evêque est le premier. De là on appelle à l'Official de l'Archevêque, de l'Archevêque au Primat, & du Primat au Pape. La plûpart des Chapitres sont exempts de la *jurisdiction* de l'Evêque, & ne reconnoissent que le Pape au dessus de leur Doyen. Il y en a même qui ont *jurisdiction* sur une partie du Diocese & qui ont des Officiaux. A l'égard des Evêques, ou des Archevêques, qui sont soumis immediatement au Pape, il n'y a que deux, ou trois degrez de *jurisdiction*. Quand l'appel est devolu au Pape, il est obligé de deleguer des Commissaires sur les lieux. Il faut que les Commissaires, ou Juges deleguez soient François, autrement il y auroit abus. Ainsi le Pape, ni le Legat à Latere ne peuvent connoître en premiere instance des causes Ecclesiastiques, même du consentement des parties: elles doivent toutes être jugées en premiere & derniere instance par les Juges du Royaume. Il en faut seulement excepter les causes majeures expressément reservées par le Droit, & les causes des élections des Chefs-d'Ordre, & des Cathedrales. On peut encore appeller de ces Commissaires: & par le Concordat entre François I. & Leon X. il a été arrêté que quand il y a trois sentences definitives, ou deux sentences interlocutoires conformes, l'on ne peut plus appeller, non pas même comme d'abus: autrement l'on auroit pu appeller à l'infini. Autrefois la *jurisdiction Ecclesiastique* avoit tellement entrepris sur la *jurisdiction* temporelle, que les Juges Royaux étoient presqu'entierement depouillez de leurs fonctions. On tâcha de s'opposer à cette usurpation, & dans la celebre conference tenuë sous Philippe de Valois en 1329. l'Avocat General de Cugnieres representa vigoureusement toutes les entreprises des Ecclesiastiques sur la *jurisdiction* Royale. Sous divers pretextes de pieté ils s'attiroient la connoissance de toutes les affaires. Ils pretendoient que les veuves, & les pupilles étoient sous la protection de l'Eglise. Ils faisoient inserer des sermens dans les contrats, & soutenoient que l'observation du serment étoit une matiere spirituelle de leur competence, sous pretexte que le salut y etoit interessé: enfin ils maintenoient que ceux qui leur contestoient leurs immunitez, & leur *jurisdiction*, étoient par cela même leurs justiciables, & procedoient par excommunication contre ceux qui refusant de les reconnoître, avoient recours au Juge Royal. D'abord on introduisit l'appel comme d'abus, pour tirer insensiblement par cette voye les affaires de la *jurisdiction Ecclesiastique*. Mais ce remede fut assez lent: les Ecclesiastiques combattirent violemment pour ne rien relâcher, & ce conflit de *jurisdiction* duroit encore sous le regne de Charles VIII. & de Louïs XII. A la fin le Roi François I. remit les Juges Royaux dans tous leurs droits par son Ordonnance de 1539. & restreignit la *jurisdiction Ecclesiastique* sur les Laïques aux matieres des sacremens, & autres questions spirituelles, & Ecclesiastiques. Voyez FEVRET.

Les *jurisdictions seculieres*, ou temporelles, sont de deux sortes: Royales & Seigneuriales. On appelle ordinairement les dernieres, *jurisdictions subalternes*, quoique les *jurisdictions Royales* soient aussi subalternes à l'égard des Cours souveraines. Il y a deux sortes de *jurisdictions Royales*. Les *jurisdictions* ordinaires & extraordinaires. Les ordinaires sont celles dont les Officiers connoissent de toutes sortes de matieres, tant civiles que criminelles, & entre toutes sortes de personnes. Les extraordinaires sont celles dont les Officiers ne connoissent que de certaines matieres, ou entre certaines personnes privilegiées. Dans la *jurisdiction* ordinaire il y a regulierement trois degrez de *jurisdiction*; les Châtelains & Prevôts Royaux. L'appel des Châtelains & Prevots ressortit devant les Baillifs, & Senechaux, & de là aux Parlemens qui jugent en dernier ressort. Les *jurisdictions* extraordinaires sont le grand Conseil, les Requêtes de l'hôtel, & du Palais &c. Pour la *jurisdiction* Seigneuriale, Voyez JUSTICE. Il n'est point permis de multiplier, ni d'ériger de nouveaux degrez de *jurisdiction*, parceque cela est contraire au soulagement de peuples, & à l'utilité publique. C'est trop même que d'avoir à essuyer trois degrez de *jurisdiction*; & l'on épargneroit bien des frais, & quelquefois des années d'ennui, & de chagrin, si l'on retranchoit un de ces degrez de *jurisdiction*. C'est pourquoy par l'Ordonnance de Roussillon il fut enjoint aux Seigneurs qui avoient deux degrez de *jurisdiction*, d'opter celui qu'ils vouloient retenir. On pretend que le sceau du Châtelet de Paris est attributif de *jurisdiction*. On dit, Decliner la *jurisdiction*, quand on fait évoquer une affaire ailleurs que pardevant le Juge ordinaire, en vertu d'un privilege: & quand on n'en a point, on dit, Distraire la *jurisdiction*; ce qui est sujet à revendication. Il n'est pas permis de distraire la *jurisdiction*, parce que les justices sont patrimoniales. Les Juges pretendent qu'il leur est permis de deffen-

deffendre leur *jurisdiction* par toutes sortes de moyens. Les Juges Consuls usurpent sur toutes les *jurisdictions*.

On appelle *Conflit de jurisdiction*, la litispendance pour un même fait en des Justices differentes, qui pretendent qu'une affaire est de leur competence. Il se regle au Conseil Privé, quand le conflit est entre deux cours souveraines; au Grand Conseil, quand c'est entre des Sieges inferieurs. Il y a un si grand nombre de *Jurisdictions* dans le Royaume, que connoître leur competence n'est pas aujourd'hui la moindre partie de notre Jurisprudence. Aussi-tôt qu'une action civile ou criminelle est formée, la poursuite en est traversée par des conflits de *Jurisdiction*. Chaque Juge est jaloux de sa competence; il la défend avec opiniâtreté, comme son patrimoine; & les reglemens des Juges durent si long-tems, qu'un pauvre homme s'est épuisé avant qu'il puisse sçavoir le lieu où il doit plaider. H. BASN.

On dit aussi, qu'une chose n'est pas de la *jurisdiction* de quelcun, quand il se mêle de juger d'une chose où il n'entend rien, ou dont il ne lui appartient pas de juger. Un Avocat ne se doit pas mêler de juger d'un problême geometrique; cela n'est pas de sa *jurisdiction*. Ramus & les Ramistes prennent autant de peine pour borner les *jurisdictions* de chaque science, & faire qu'elles n'entreprennent pas les unes sur les autres, que l'on en prend pour marquer les limites des Royaumes, & regler les ressorts des Parlemens. LOG. Que l'on vivroit heureux si l'on ôtoit à la Fortune toute la *jurisdiction* qu'elle a sur nous! ST. EV. Cela est de la *jurisdiction* de la raison. M. SC. Les pensées de notre esprit ne sont pas de la *jurisdiction* des Princes. ID.

JURISPRUDENCE. s. f. Connoissance de ce qui est juste, & injuste; science du Droit, des coûtumes, des Ordonnances, & de tout ce qui sert à rendre, ou à faire rendre la justice. La *Jurisprudence* Civile est celle du Droit Romain; la *Jurisprudence* Canonique est celle du Droit Canon; la *Jurisprudence* feodale, celle des fiefs, & des coûtumes. La *Jurisprudence* des Arrêts, est composée des arrêts solennellement rendus sur des questions generales: en ce cas elle a force de loi. Je veux faire entrevoir une *Jurisprudence* parée de quelques fleurs, & qui parle un langage plus facile, & plus libre qu'à l'ordinaire. TOUR.

JURISTE. s. m. Auteur qui a écrit sur les matieres de Droit. L'ACAD. Tous les *Juristes* disent que &c. C'est un sçavant *Juriste*.

IVROGNE, IVROGNER, IVROGNERIE. Voyez YVRESSE, YVROGNE &c.

JURON. s. m. Façon particuliere que des peuples ou des particuliers ont de jurer. Il a juré son grand *juron*. Dieu me damne, & Dieu me sauve, c'est le *juron* des Gascons. Ventre Saint Gris étoit le *juron* du Roi Henri IV. Le *juron* des infideles dans les Romans est par Mahomet. Les Juifs disoient, Vive Dieu; les Espagnols *valga me Dios*, *voto a Dios*. Il est bas.

J U S.

JUS. s. m. On ne prononce pas l'*s* de ce mot; elle ne sert qu'à allonger la prononciation. Liqueur, suc, ou substance liquide qu'on tire de quelque chose, soit par pression, infusion, ou coction. Le *jus* d'orange est la sauce de la perdrix. On prend des citrons à *jus* pour faire de la limonade; du *jus* d'éclanche, ou de bœuf, pour faire des bisques. On fait des tablettes de *jus* de reglisse pour le rhûme. Il faut qu'une viande pour être bonne soit cuite dans son *jus*. On appelle le vin, le *jus* de Septembre, le *jus* de la vigne, le *jus* de la treille. Les Gascons appellent le vin le *jus* de la fouquette.

Nous trouverons un nouvel enjoüement,
Un nouveau feu dans le jus de la treille;
C'est un secours contre plus d'un tourment. DES-H.

Du Latin *jus*, *jusculum*.

On dit proverbialement, C'est *jus* verd ou verd *jus*, pour dire, C'est la même chose.

JUS. adv. Vieux mot & hors d'usage, qui signifioit autrefois *bas*. Les anciens Chevaliers faisoient gloire de ruer *jus* leurs ennemis. Le peuple dit encore, il l'a rué *jus*; pour dire, il l'a jetté par terre.

Ce mot vient de *jusùm*, qu'on a dit dans la basse Latinité pour *deorsùm*.

JUS. Terme de Droit. On prononce l'*s* finale de ce nom. Ce terme ne s'employe pas seul, & l'usage en est rare. *Jus patronat*, c'est le droit de patronage. Le Pape avoit dequoi suppléer par les Benefices qui étoient à la bienseance de la maison d'Este, & dont sa Sainteté pouvoit lui transferer le *jus patronat*. AB. RIGN.

Du Latin *jus*, droit.

JUSANT, ou JUSSANT. s. m. Terme de Marine. Le reflux de la mer. Il y a *jussant*, c'est-à-dire, la mer s'en retourne. Le *jussant* est à la fin. On dit deux *jussans* contre un flot; c'est-à-dire, en a deux reflux contre un flux, dans une navigation. Le 14. de Juillet 1672. il y eut sur les côtes de Hollande un *jussant* de douze heures.

JUSQUE, ou JUSQUES. Preposition qui marque le tems & le lieu. Elle regit d'ordinaire l'article du datif. *Jusque-là* est très bien dit, & mieux que *jusques-là*. MEN. *Jusques* à aujourd'hui vaut mieux que *jusqu'à* aujourd'hui. CORN. L'*s* finale se prononce devant une voyelle, & sur tout en vers:

J'ay voulu vous pousser jusques *à ce refus.* RAC.
J'ay poussé la vertu jusques *à la rudesse.* ID.

Il vaudroit encore mieux éviter cette rencontre. *Jusqu'*à la consommation des siecles. *Jusqu'*aux extremitez de la terre. Il faut être ami *jusqu'*aux autels, *jusqu'*à la mort. Il faut avoir patience *jusqu'*au bout. Tout va bien *jusqu'*ici.

De Paris au Japon, du Japon jusqu'à *Rome,*
Le plus sot animal, à mon avis, c'est l'homme. BOI.

Jusque s'écrit également bien avec une *s*, ou sans *s* à la fin. On n'écrit & on ne prononce une *s* à la fin devant une voyelle, que quand l'oreille demande une syllabe de plus pour arrondir une periode, ou pour la mesure du vers. L'ACAD. *Jusques* à quand, est mieux que *jusqu'à* quand.

Ce mot vient du Latin *usque*.

JUSQUE, s'employe aussi pour marquer le nombre, & la quantité. Ce creancier sera payé *jusqu'*à la concurrence de son dû. Un usurier se fait payer *jusqu'*au dernier denier. Il a des dettes *jusque* par dessus la tête. On lui a fait son procès *jusqu'*à sentence definitive inclusivement.

JUSQUE, se dit aussi d'un lieu & d'un tems indefini. *Jusqu'*à quand m'amuserez-vous de belles paroles? *Jusques* à quand, Seigneur, attendez-vous à me secourir? PORT-R. On dit, attendez moi *jusqu'*à ce que je revienne. Adieu *jusqu'*au revoir. Marchez *jusqu'*à tant que vous soyez las.

Le Prelat resté seul calme un peu son depit,
Et jusques *au souper se couche & s'assoupit.* BOI.

JUSQUE, se dit aussi par maniere d'exaggeration. Il aime *jusqu'*à ses ennemis. Ils ont tué *jusqu'*aux enfans. Il n'est pas *jusqu'*aux valets qui ne s'en mêlent. Tous les

les peres *jusqu'*aux plus serieux se jouënt avec leurs enfans. Il est à la paille *jusqu'*aux yeux. On a tiré *jusqu'*à la derniere goutte de son sang.

Il n'est pas jusqu'*aux Quinze-vints*,
Qui de me voir n'ayent envie,

disoit l'Etoile.

Les Heros chez Quinaut parlent bien autrement;
Et jusqu'*à je vous hais, tout s'y dit tendrement*. Boi.

JUSQUIAME. s. f. Prononcez l'*s*. Plante nommée autrement *Hannebane*, dont il y a plusieurs especes. La *jusquiame* noire ou commune pousse plusieurs tiges à la hauteur d'un pied & demi, grosses, rameuses; ses feuilles sont larges, grandes, molles, decoupées, lanugineuses, blanchâtres; ses fleurs naissent entassées les unes proche des autres, de couleurs mêlées jaune & purpurine. Chaque fleur est une campane decoupée ordinairement en cinq parties: elle est suivie d'un fruit qui ne ressemble pas mal à une marmite, & qui a son couvercle qui le ferme assez exactement. Ce fruit est divisé en sa longueur en deux loges qui contiennent de semences menuës, noires. Sa racine est longue, grosse, rude, de couleur brune en dehors, blanche en dedans. Toute la plante a une odeur desagreable. En Latin *Hyoscyamus vulgaris vel niger*. C. Bauh. Il y a une *jusquiame* blanche qui differe de la precedente, en ce qu'elle est moins rameuse & couverte de plus de laine blanche; en ce que ses feuilles sont plus petites, & plus molles, & en ce que ses fleurs & ses semences sont blanches. Elle croît principalement aux païs chauds, comme en Languedoc, vers Orange, le long du Rhône, aux bords des chemins. En Latin *Hyoscyamus albus major*. C. Bauh. Ces deux especes de *jusquiame* sont assoupissantes & souvent mortelles aux animaux qui en mangent. On ne s'en sert qu'exterieurement dans des onguens, dans des emplâtres, dans des huiles. La semence de *jusquiame* est employée pour le mal des dents, & pour les engelures. Lemery. *Hyoscyamus* vient du Grec *hùs*, cochon, & *kuamos*, feve, comme qui diroit *feve de cochon*. Le fruit de la *jusquiame* ressemble en quelque maniere à une feve, & lors que les sangliers en ont mangé, ils sont attaquez, selon le raport d'Ælian, de mouvemens convulsifs si étranges, qu'ils mourroient dans peu de tems, s'ils n'alloient se jetter dans un ruisseau pour y boire & s'y baigner.

JUSSION. s. f. Terme de Palais. Ordre reïteré; Lettres de Chancelerie expediées sur un Edit ou Declaration, portant commandement exprès à une Cour Souveraine d'en faire la verification, dont elle avoit temoigné faire quelque difficulté. Il y a eu un temps où les Edits ne se verifioient qu'aprés plusieurs *jussions* reïterées.

Jussions. Ce mot se dit aussi en parlant des Papes, & signifie tout de même, Commandement, odre. Le Pape, après avoir repeté ses longues Bulles, *jussions*, citations. Mauc.

JUSTE. adj. & s. m. & f. Qui est absolument sans peché; innocent. Ce qui ne peut convenir qu'à Jesus-Christ, qui est appellé le Saint & le *Juste* par excellence.

Juste, se dit aussi des gens de bien, qui vivent saintement, qui craignent Dieu; qui obeïssent à ses loix, autant que l'infirmité humaine le permet. L'Ecriture dit que Job étoit un homme *juste*, & craignant Dieu. Jesus-Christ n'est pas venu appeller les *justes*, mais les pecheurs à la repentance. On se rejouït plus au Ciel de la conversion d'un pecheur, que de la perseverance de 99. *justes*. Le *juste* ne craint point les remords de sa conscience. Le *juste* goûte des douceurs qui sont inconnuës aux impies.

Comme la misericorde est une des principales qualitez d'un homme de bien, *juste* se prend quelquefois à cause de cela dans l'Ecriture pour misericordieux, doux, équitable. *S. Matth.* I, 19.

Par les *justes* au plurier on entend les fidelles, les élus, mais par les *injustes* on n'entend pas au contraire les impies, les réprouvez. *Injustes* veut dire seulement ceux qui aiment l'injustice, qui font des injustices. Ainsi ce passage de l'Ecriture, *pluit super justos & injustos*, n'est pas bien traduit en ces termes; Il fait pleuvoir sur les *justes* & sur les *injustes*. Refl.

Juste, signifie aussi, Qui est selon les loix, & l'équité naturelle; qui est conforme à la raison, & au bon sens. Les grands malheurs arrivent par un *juste* jugement de Dieu. Dieu nous ordonne de lui sacrifier nos plus *justes* ressentimens. Ob. M. C'étoient des plaintes de quelques particuliers, qu'il n'étoit pas *juste* d'imputer au Corps. Pasc. Vous vous êtes attiré la *juste* indignation des honnêtes gens. Ob. M. Dans l'exercice de la justice il faut garder un *juste* milieu. Id. Le *juste* & l'injuste ne *sont point* arbitraires; ils ont leur principe dans la nature des choses, & ne dependent point de l'opinion & de la coutume. Ob. M. En matiere de bien public, ce qui semble necessaire, passe bien-tôt pour *juste*. Bay. Thrasimaque chez Platon disoit, que *juste* n'étoit autre chose que ce qui plaisoit au plus puissant.

Juste, signifie encore, Equitable; qui aime la Justice; qui rend à chacun ce qui lui appartient. Dieu qui est essentiellement *juste*, ne peut être ni indifferent, ni insensible à nos desordres. Maleb. Aristide se rendit si recommandable à Athenes par son esprit de justice, qu'il en fut surnommé le *juste*. Ab. Regn. Louïs XII. merita le glorieux titre de Louïs le *Juste*, & de Pere du peuple. Mez. Vous serez payé par vos vertus mêmes, d'avoir été *juste*, & vertueux. Ob. M. Aristide ayant demandé à un bourgeois d'Athenes, pourquoi il avoit opiné à le bannir: le bourgeois ne repondit autre chose, sinon qu'Aristide avoit travaillé avec trop d'ardeur à se faire surnommer *Juste*. Ceux qu'on opprime, ou qui sentent une douleur violente, implorent le secours du Ciel par cette exclamation, *Juste* Dieu, *Juste* Ciel.

Juste. Qui est en équilibre, & convenable à la chose à laquelle il a relation. On fait des balances si *justes* pour les Affineurs, qu'elles trebuchent pour la centiéme partie d'un grain. Une piece de monnoye est *juste* quand elle ne trebuche point. Un soulier est *juste*, quand il serre le pied sans le blesser. Une horloge est *juste*, quand elle marque precisément l'heure qu'il est. Peser *juste*, c'est ne point donner de trait. Auner *juste*, c'est auner bois à bois, & sans pouce évent.

On dit en Astronomie, qu'une observation est *juste*, quand elle est exacte & précise: en Arithmetique, qu'un compte est *juste*, quand on a supputé selon les regles: en Musique, qu'une voix est *juste*, quand elle ne fait point de faux ton; qu'une cadence est *juste*, quand elle suit bien les mouvemens de celui qui bat la mesure; qu'un homme a l'oreille *juste*, quand elle fait un exact discernement des accords.

On dit aussi d'un Canonier, d'un tireur d'arc, ou d'arquebuse, qu'il est *juste*, lorsqu'il est sûr de son coup; & que son arme est *juste*, quand elle n'a point de deffaut qui l'empêche de frapper droit au but.

Juste, se dit aussi figurément. Les pensées, les comparaisons, les metaphores sont *justes*, quand elles quadrent parfaitement au sujet auquel on les applique; quand elles sont bien entenduës, quand elles n'ont rien de faux. Une pensée vive doit être *juste* en même

même temps. St. Ev. Une pensée *juste*, est une pensée vraye de tous les côtez, & dans tous les jours qu'on la regarde. Bou. Quand on n'a pas le genie, & le jugement *justes*, l'on bronche à chaque pas dans un long ouvrage. Le P. le B.

Juste, signifie encore, Precis, formel, positif. La contemplation est si voisine du fanatisme, qu'il est difficile de marquer les *justes* limites qui les separent. Fen. Il est difficile de marquer jusqu'où peut s'étendre une *juste* liberalité sans être prodigue. Le P. le B. Leopold n'avoit que vingt ans *justes* lorsque... Larrey.

Juste, & au juste, se disent adverbialement, & s'appliquent avec ces verbes, Parler, raisonner, & autres. Parler, raisonner *juste*, c'est parler, & raisonner bien; avec exactitude, avec precision. Ecrire *juste*. Me. de Sablé étoit prevenuë pour Voiture jusqu'à dire qu'il rioit *juste*. Le Ch. de M. On pense *juste* par tout où il y a des hommes. La Bruy. Repondre *juste*, c'est repondre à propos & precisément.

On dit aussi, Il est venu *juste* au temps du disner, c'est-à-dire, à point nommé. Il est chaussé trop *juste*. Un Raja des Indes, quoique privé de la vuë, donnoit *juste* dans un but, pourvû qu'on fit du bruit à l'endroit où il faloit tirer. P. Catrou. On dit aussi, Supputer au *juste*, estimer au *juste* des ouvrages; pour dire, precisément & exactement.

On dit proverbialement, qu'une chose est *juste* comme l'or; pour dire, qu'elle est en parfait équilibre, qu'il n'y a rien de trop. On dit aussi ironiquement, *juste* & quarré comme une flûte. On dit aussi, en parlant d'une oppression, Cependant le *juste* patit.

Juste. s. f. Nom d'une mesure des choses liquides. *Justa* dans la basse Latinité. Cette mesure contenoit à peu près ce qu'un homme peut boire, comme si l'on disoit *juste*, pour *juste* mesure. Dans quelques constitutions Monastiques, il est ordonné qu'on donnera tout les jours à chacun des freres deux *justes* de bierre, & une *juste* de vin.

Et vous illeve un Damoisel
Une juste *sous son mantel.* R. de Vacce.

JUSTE-AU-CORPS. s. m. Espece de veste qui va jusqu'aux genoux, qui serre le corps, montre la taille, & qui a des poches tantôt plus hautes & tantôt plus basses, selon que la mode change. Depuis quelque tems la mode est venuë que chacun va en *juste-au-corps*, s'habille en *juste-au-corps*, de velours, de drap, &c. Il ne se portoit autrefois que par les gens de guerre.

On trouve dans la basse Latinité *justa vestis*, pour signifier un habit qui est *juste-au-corps*.

Juste-au-corps, se dit aussi d'un certain habillement de femme, qui est fendu par derriere, & vient jusques à mi-cuisse.

On appelle burlesquement une biere, un *juste-au-corps*. On le dit aussi de la croute d'un pâté qui enferme un liévre.

JUSTEMENT. adv. Avec justice; équitablement. On la fait mourir *justement*. Il a été *justement* condamné.

Justement, signifie encore, dans la juste proportion, precisément; à point nommé. Vous êtes tombé *justement* dans ma pensée. Il arriva *justement* au point que les Perses mettoient le feu. Abl. Voilà *justement* ce qu'il vous faut. Il est arrivé *justement* comme je partois. *Justement*, suivant cette doctrine, cette grace est suffisante. Pasc.

JUSTESSE. s. f. Précision, exactitude, regularité. Cet Astronome a calculé des Tables avec une grande *justesse*. Il y a une grande *justesse* d'accords dans ce concert. Ce Cavalier court la bague avec une grande *justesse*.

Justesse, se dit aussi en matiere de pensées, & de langage. La *justesse* d'une pensée, c'est une exactitude extrême dans la pensée, ensorte qu'elle n'ait rien de faux, & qui ne convienne au sujet. La *justesse* du langage consiste à s'expliquer en termes propres, & choisis; à ne dire ni trop, ni trop peu. Le Chevalier de Meré qui a fait un discours de la *justesse* d'esprit, distingue deux sortes de *justesse*: l'une de goût, & de sentiment; & l'autre qui vient du bon sens, & de la droite raison. On ne peut pas donner de regles assûrées pour la premiere, qui fait sentir ce qu'il y a de fin, & d'exact dans le tour, & dans le choix d'une pensée. L'autre consiste dans le juste rapport que les choses ont ensemble. Dans le Poëme Epique il faut sur tout bien garder la *justesse* des caracteres. Le P. le B. La *justesse* du sens est preferable à celle des paroles. Le Ch. de M. L'esprit de *justesse* consiste à penetrer vivement, & profondément les consequences des principes. Pasc. Les honnêtes gens n'ont que faire de leçons, ils connoissent le bien par la *justesse* de leur goût. St. Ev. On pretend que cette *justesse* extrême dans le choix, & dans l'arrangement des paroles, affoiblit les pensées, amortit le feu de l'imagination, & desseche le discours. Bou. Ce n'est pas seulement dans le choix des mots que consiste la *justesse* du langage: c'est dans l'union des mots. Id. La *justesse* du langage a quelque chose d'affecté. Le Ch. de M. Il faut bannir une raison scrupuleuse, qui par un trop grand attachement à la *justesse* ne laisse rien de libre, & de naturel. St. Ev. Il n'y a rien de plus estimable que la *justesse* de l'esprit. Loc. Quand une piece plaît, on ne veut pas en chercher le peu de *justesse* pour s'en degoûter. Corn.

Jusques dans ses soupirs la justesse *regnoit.* Corn.
Mais notre hôte sur tout pour la justesse *& l'art*
Elevoit jusqu'au Ciel Theophile & Ronsard. Boi.

JUSTICE. s. f. L'une des quatres vertus Cardinales; on la definit en Droit, Volonté ferme, & constante de rendre à chacun ce qui lui appartient. On la divise en deux especes: *justice* commutative, & *justice* distributive. La *justice* commutative est une certaine équité naturelle qui met un prix raisonnable aux choses, & qui fait agir d'une maniere propre à la societé civile. La *justice* distributive est celle où il faut employer une autorité superieure contre ceux qui ne veulent pas suivre cette équité naturelle. Il n'y a effectivement qu'une seule *justice*, mais à qui l'on donne divers noms, selon les differences de ses parties ou de ses effets. B. Ch. Quelques-uns veulent que la *justice* soit une invention humaine, & que les hommes ne se sont fait des loix que par la necessité de leur conservation mutuelle. Maleb. La *justice* est fondée sur un ordre constant de la raison. St. Ev. En s'attachant à l'esprit de la loi dans toute sa rigueur, l'on s'éloigne aisément de l'équité, qui est naturellement contraire à cette *justice* inflexible qui ne pardonne rien. Or. M. Quelquefois par une fausse pitié, & sous les apparences trompeuses de l'équité, l'on s'éloigne des regles de la *justice*. C. B. L'amour de la *justice* n'est en la plûpart des hommes que la crainte de souffrir l'injustice. La Roch. Ce Prince punissoit plus par chagrin que par *justice*. Fl. La *justice* humaine fait la vertu de la plupart des gens. Bat. La base, & le fondement du trône des Rois, c'est la *justice*. Fl. Les premiers hommes suivoient la *justice*, non par la crainte des loix; mais par leur propre inclination. M. Esp. La *justice* n'habite jamais dans les ames où l'ambition domine. Boss.

La justice *n'est pas une vertu d'Etat.* CORN.

JUSTICE, se dit aussi tant de cette vertu de Dieu, qui le porte à rendre à un chacun selon ses œuvres, que de l'exercice de cette vertu. Ciceron dit que la *justice* ne peut être en Dieu, parcequ'elle ne regarde que la societé des hommes. Il n'y a point de *justice* entre Dieu & les hommes, parcequ'il ne leur doit rien. LE MAI. Faut-il s'étonner que des peuples qui gemissent sous le joug du peché, sentent le poids de la *justice* divine? FL. Tremblons en pensant à la *justice* vengeresse de Dieu. CL. Dieu en affligeant les bons pour les éprouver, & les mechans pour les châtier, rend les arrêts de sa *justice* trop ambigus. BAY. La *justice* divine se justifiera un jour des reproches que lui fait notre impatience. OR. M. O Dieu! mes larmes implorent votre *justice*. LE MAI. Les regles de la *justice* humaine nous peuvent aider à entrer dans les profondeurs de la *justice* divine, dont elles sont une ombre; mais elles ne peuvent pas nous decouvrir le fond de cet abîme. BOSS.

Voilà de ces grands Dieux la suprême justice,
Jusques aux bords du crime ils conduisent nos pas,
Ils nous le font commettre, & ne l'excusent pas. RAC.

JUSTICE, se dit aussi à l'égard des hommes, de la pratique, & de l'exercice de cette vertu; de l'execution du pouvoir de rendre à chacun ce qui lui appartient. Rendre un jugement juste & selon les loix de la *justice*. Le Roi a commis aux Magistrats le soin de rendre la *justice*. Autrefois en France, la *Justice* & le gouvernement étoient reunis en la même personne. Le Juge qui veut s'aggrandir, change en souplesse de cour, le rigide, & inexorable ministere de la *justice*. BOSS. Ce sage Magistrat étoit ferme dans l'administration de la *justice*. FL. Dans l'ancienne Rome un pere par une *justice* farouche, faisoit mourir son fils pour avoir fait une belle action qu'il n'avoit pas commandée. ST. EV. Peut-on refuser la *justice* à mes larmes? CORN. La *justice* gemit sous un amas de loix, & de formalitez embarrassées. FL. La *Justice* est, pour ainsi dire, une belle vierge deguisée & produite par le plaideur, poursuivie par le Procureur, cajolée par l'Avocat, & deffenduë par le Juge. AM. SER. ET COM.

En verité, je ne sçai rien.
De moins juste que la justice. BOURS.

JUSTICE, se dit encore de l'expedition des affaires. Le Parlement est chargé d'un nombre infini de procès; on n'y peut avoir *justice*. On appelle à *deni de justice* d'un Juge, qui refuse de prononcer après deux sommations, suivant l'Ordonnance de 1667.

JUSTICE, se dit aussi des jugemens équitables que portent les particuliers. L'Histoire en représentant le vice avec des caracteres d'infamie, a donné un frein aux passions des Princes, parcequ'elle leur fait craindre la *justice* impitoyable des Historiens. VAL. Personne ne se fait *justice* ni sur le merite, ni sur l'ambition. OR. M. Il faut rendre *justice* à tout le monde, & être bien-aise que les autres ayent du merite. BELL. Le public vous rendra *justice*, sans que vous ayez la honte de l'en solliciter. OR. M. On dit par compliment à celui qui se deffend des honneurs qu'on lui rend, ou des loüanges qu'on lui donne, qu'on rend *justice* à son merite. Faites moi la *justice* de croire que je suis avec une affection aussi ardente que vous le pouvez penser, votre très humble serviteur. COSTAR, *Lettres.*

JUSTICE, signifie encore, Bon droit; raison. Je n'ai d'autres sollicitations pour moi que la *justice* de mes pretentions. Ne comptez point si fort sur la *justice* de votre cause. Caton se tua de desespoir que la *justice* de son parti eût été trahie par le caprice de la Fortune. M. ESP. On vous blâme avec *justice*. Vous avez tort; j'ai la *justice* de mon côté.

MAIN DE JUSTICE, est une espece de sceptre qu'on met à la main gauche du Roi vêtu de ses ornemens royaux, qui a la figure d'une main au bout, pour montrer que la souveraine puissance de rendre la *justice* reside en sa personne.

LIT DE JUSTICE, est une seance solemnelle que le Roi fait en son Parlement de Paris sous un haut dais avec pompe, & ceremonie, dans des occasions importantes pour le bien de son état. Voyez LIT.

On dit, Mettre en la protection & sauvegarde du Roi, & de *justice* quelque personne, quand elle se plaint, & qu'elle est menacée par des ennemis puissans; alors ils deviennent responsables de ce qui arrive à cette personne.

JUSTICE, signifie aussi quelquefois, Rigueur, & est opposée à *grace*. Un Chevalier de *justice* est celui qui a fait exactement ses preuves de Noblesse. Le Roi dans ses lettres de remission dit, qu'il veut preferer misericorde à *justice*.

JUSTICE, se dit aussi du corps des Officiers commis pour rendre la *justice*. Il y a eu grand tumulte en un tel quartier, la *Justice* a été obligée de s'y transporter. On appelle frais de *Justice*, non-seulement les frais des actes & procedures necessaires pour la poursuite; mais aussi le salaire des Juges pour le jugement d'un procès. Les frais de *justice* sont privilegiez, & les premiers en ordre sur les choses saisies: ensorte que les Juges sont les premiers créanciers. Les Caraïbes ne sçavent ce que c'est que de punir publiquement, & par forme de *justice*. Ils n'ont pas même de mot en leur Langue, pour signifier *justice* ou *jugement*. ROCHEF.

N'imite point ces fous, dont la sotte avarice
Va de ses revenus engraisser la Justice. BOI.

Sous le nom de gens de Robe on comprend les gens de *Justice*, & les Ecclesiastiques. Il est allé reclamer le secours de la *Justice*: cela s'entend quelquefois d'un simple Commissaire. On appelle ironiquement un Sergent, Membre de *justice*.

JUSTICE, se dit aussi du siege, du tribunal où se rend la *justice*, de la qualité, de l'étenduë & des marques de la Jurisdiction; & de la proprieté de la *Justice* qui appartient au Roi, ou aux Seigneurs. Les *Justices* sont patrimoniales. Je me suis pourvû en *Justice*. Je l'ai fait appeller en *Justice*. Le procès est pendant en *justice*, en un tel siege. J'ai observé toutes les formalitez de *justice*. La *Justice* du Châtelet, des Consuls, &c. La *Justice* de la Bazoche pour les Reglemens des Clercs du Palais, & la *Justice* de la marée, se tiennent dans l'enclos du Palais. ET. DE FR. Pour la *Justice* Royale, voyez JURISDITION.

A l'égard des *Justices Seigneuriales & feodales*, il y en a de trois sortes; Haute, moyenne, & basse *Justice*. Mais la *Justice* n'est point necessairement attachée au fief, ensorte qu'un fief peut être sans *Justice*. Il n'y a pourtant point de fiefs sans *basse Justice*. Pour la *haute Justice* il faut une concession speciale du Roi, ou une possession immemoriale. Les fiefs de dignité seulement ont *haute Justice* de leur nature, & de plein droit. Il y a des *hautes Justices* dont l'appel est relevé immediatement au Parlement, & d'autres devant les Senechaux ou Baillifs Royaux. Mais si le Haut Justicier releve d'un Seigneur Suzerain qui ait droit de ressort, l'appel se releve devant le Juge du Seigneur Suzerain. La haute *Justice* est celle d'un Seigneur qui a pouvoir de faire condamner à une peine capitale, & de juger en premiere instance de toutes causes civiles, & criminelles

minelles, excepté des cas royaux. La moyenne *Justice* a droit de juger des actions de tutelle, & injures, dont l'amende ne peut exceder soixante sols. La basse *Justice* connoît des droits dûs au Seigneur, du degat de bêtes, & injures, dont l'amende ne peut exceder sept sols six deniers, & on l'appelle autrement *Justice* fonciere. Si la *justice* appartient à un Evêché ou à une Abbaye, elle ne laisse pas d'être censée seculiere & non Ecclesiastique, en sorte qu'elle doit être exercée par des juges seculiers. Il y a des fiefs possedez par deux Seigneurs, dont l'un possede la *haute justice*, & l'autre la *moyenne* & *basse*. En ce cas chacun peut établir un Juge pour exercer la *Justice*. Si la *haute Justice* est possedée par moitié, ils peuvent nommer chacun un Juge, & ils exercent alternativement la *Justice* entiere & tour à tour. Le pouvoir de la *moyenne Justice* ne va que jusqu'à 60. sols en Languedoc, Dauphiné, &c.

Les Auteurs ne s'accordent nullement sur l'origine des *Justices Seigneuriales*, & encore moins sur la distinction de *haute*, *moyenne*, & *basse Justice*. Quelques-uns pretendent que du temps de Charlemagne il n'y avoit que des Juges Royaux, & que ce n'est que dans la decadence, & la foiblesse de la Race Carlovingienne, que les Grands Seigneurs s'emparerent de la Jurisdiction, & s'attribuerent l'autorité sur leurs vassaux. De là vient que le nombre des *Justices Seigneuriales* est si grand, & que leur pouvoir, & leur territoire sont si incertains, & si confus, qu'on peut ne rien determiner de certain là-dessus. Les Coutumes ont reglé leurs droits fort diversement, & il n'y a rien d'uniforme dans le Royaume à cet égard. Les Docteurs en se refutant les uns les autres, conviennent seulement de l'obscurité, & de l'embarras qui s'y trouvent. Tout ce qu'on en peut debrouiller, c'est que les *Justices Seigneuriales* ont eu presque la même origine que les fiefs. Ils en sont le principe, & le fondement, & les *Justices* n'en sont qu'une suite, & une dependance. La distinction de la haute, moyenne, & basse *Justice* vient apparemment aussi de la difference de dignité entre ceux qui possedoient les fiefs: chacun ayant usurpé plus ou moins d'autorité selon le rang qu'il tenoit. Cependant cette difference est assez mal établie, & peut-être que les Praticiens ne l'ont inventée que pour l'accommoder aux trois especes de Jurisdiction des Romains; *merum*, & *mixtum imperium*, & *simplicem jurisdictionem*. Car la moyenne *Justice* est imaginaire, & il n'y en a peut-être point d'exemple. On ne connoît gueres dans l'usage que la haute, & basse *justice*. A proprement parler il n'y a que le haut Justicier qui ait Jurisdiction contentieuse. Regulierement les bas Justiciers n'ont qu'une *Justice feodale* sur leurs vassaux, & seulement pour le payement des droits Seigneuriaux. Leurs Juges s'appellent Senechaux, ou Maires, ou Châtelains, ou Prevôts; ce sont les Juges pedanées du Droit Romain, ou ceux que l'on appelloit en France *Juges sous l'orme*. Voyez Loyseau de l'*Abus des Justices de village*. Il conjecture que l'origine des basses *Justices* vient des Comtes, Vicomtes, & Châtelains, qui établissoient des Prevôts, ou premiers Juges pour juger les causes legeres; ensorte que par l'usage commun de la France, leur jurisdiction est limitée aux causes personnelles, & jusqu'à 60. sols seulement.

Justice censuelle, est celle qui appartient au Seigneur censier pour raison de cens. *Justice domaniale*, est celle qui appartient au Seigneur du domaine pour raison du domaine. *Justice fonciere*, est celle qui appartient au Seigneur pour raison des cens. *Justice sous latte*, est celle qui se tient sous le couvert de la maison du Seigneur seulement. *Justice manuelle*, est celle où le Seigneur, pour avoir payement des arrerages de sa rente, ou charge, prend de sa main namps sur l'heritage du sergent, auquel il les delivre pour les discuter.

On appelle aussi une *justice*, les fourches patibulaires, ou piliers qui sont elevez dans la campagne pour les marques d'une haute *Justice*.

On appelle, Faire *justice*, executer publiquement un condamné à une peine corporelle. On lui livra le coupable pour en faire *justice*. Ablan. Ceux qui font l'amende honorable demandent pardon à Dieu, au Roi, & à *justice*. Un particulier dit aussi à ceux qui se plaignent de ses valets, Je vous ferai *justice*; j'en ferai la *justice* moi-même, c'est-à-dire, je les châtierai.

Dans le même sens *se faire justice*, c'est se venger soi-même, & punir ceux dont on pretend avoir été offensé. Personne ne doit se faire *justice* à soi-même: l'amour propre porte trop loin la reparation de l'injure qu'on a reçuë. Nic. Le Dieu des Armées preside à cette redoutable *justice* que les Souverains se font à eux-mêmes. Fl. Demander *justice*, c'est demander la vengeance, & le châtiment d'un crime.

Sire, Chimene vient vous demander justice. Corn.

Justice, en termes de Theologie, signifie la premiere innocence de l'homme avant son peché. C'est comme une vertu generale, qui comprend toutes les habitudes de Religion, & de pieté. Adam perdit la *justice* originelle dès qu'il eut touché au fruit defendu.

Les Théologiens distinguent en Jesus-Christ deux *justices*: la *justice* passive, qui consiste dans les souffrances qu'il a endurées pour nous, & sa *justice active*, qui est l'obeïssance qu'il a renduë à la Loi morale, pendant tout le tems de sa vie. Il y a des Theologiens qui croyent que non-seulement la *justice passive* de Jesus-Christ, mais encore sa *justice active* nous sont imputées.

Justice, se prend aussi pour pieté & religion. Marcher dans les voyes de *justice*.

La Justice, étoit une Divinité chez les Payens. On la représentoit avec un bandeau sur les yeux, tenant une balance d'une main, & une épée de l'autre. Les Chrêtiens ont conservé leur langage. La *Justice* elle même souleva son bandeau pour en sourire. Ob. M. La *Justice* n'est jamais si bien voilée qu'elle n'entrevoye celui qui la recherche: le pauvre qui sollicite, est presque toûjours importun. Fl. La *Justice* est retournée au ciel, & l'on ne voit plus cette divine vertu parmi les hommes. M. Esp. Eloignez cette idée qu'on a de la *Justice*, qu'elle doit toûjours être aveugle, toûjours effrayante, toûjours armée; elle leve quelquefois son bandeau pour jetter des regards de pitié sur les miserables. Fl. Que dirai-je du dangereux artifice, qui fait prononcer à la *Justice* des oracles ambigus, & captieux? Boss. Boileau dit en parlant de la Déesse *Justice*,

.... Vierge effroi des mechant,
Qui la balance en main regles tous les mortels.

Il y a à Paris un College appellé le College de *Justice*; il est dans la ruë de la Harpe,

JUSTICIA (el). f. m. Premier Magistrat & Souverain Juge du Royaume d'Arragon. Les Arragonnois briderent si fort l'autorité Royale avant que de s'y soumettre, qu'ils établirent un Chef de l'Etat sous le nom de *Justicia*, pour veiller sur la conduite du Roi,

Roi, avec plein-pouvoir de lui faire son procès devant les Etats, en cas qu'il voulût abolir les loix & les usages du Royaume. Le Roi ne pouvoit être reconnu qu'après avoir juré solemnellement l'observation des loix du Royaume, à genoux & tête nuë entre les mains du *Justicia*, lequel étoit couvert & assis sur un siege fort élevé, du haut duquel, en tenant une épée nuë à la poitrine du Prince humilié, il lui adressoit ces paroles : *Nous qui sommes autant que vous, vous faisons notre Seigneur & Roi, à condition que vous maintiendrez nos privileges & libertez*, SINON, NON. Philippe II. donna une atteinte mortelle à cette Loi, en faisant couper la tête au *Justicia* Don Juan de la Nuça, bien que ce Magistrat ne pût être jugé & condamné que par les Etats du Royaume assemblez en Corps. Les Arragonnois entreprirent de forcer Charles II. de se rendre à Sarragosse pour subir la Loi de leur *Justicia*; mais la Regence se moqua d'eux, & cette dignité n'est plus aujourd'hui qu'un noble fantôme, à peu près comme sont les Vidames en France. VAIRAC, *Etat present de l'Espagne.*

JUSTICIABLE. adj. m. & f. Habitant sujet à la Justice ordinaire du lieu. Le Baissi compte dans son village qu'il a tant de *justiciables.*

JUSTICIABLE, se dit aussi de celui qui doit repondre à un Juge, à qui on a attribué certaine jurisdiction. Un vagabond, un coupeur de bourses est *justiciable* du Prevôt des Marêchaux. Un domicilié n'est point son *justiciable*. Il est *justiciable* du Diocezain. PAT.

JUSTICIAIRE. s. m. & f. Qui pretend être sauvé par sa propre justice. Saint Paul dans son Epitre aux Romains combat les *justiciaires*. Ce mot n'est pas du bel usage. REFL. Il ne se trouve pas dans le Dictionaire de l'Academie.

JUSTICIEMENT. s. m. Jurisdiction. Ce Terme se trouve dans le vieux coutumier de Normandie.

JUSTICIER, IERE, subst. Qui rend justice, qui aime à faire rendre la justice. Le Roi Saint Louïs étoit grand *justicier*. Cette Reine est bonne *justiciere*. Il n'a guere d'usage au feminin. L'ACAD. Artus III. dit le *justicier* Duc de Bretagne vivoit vers l'an 1480. Pierre le *Justicier* Roi de Portugal, avoit pris pour devise une étoile avec ces mots pour ame, *monstrat iter*. LA NEUVILLE. Ce mot n'est pas du bel usage. REFL. L'Academie ne le blâme point.

JUSTICIER, est aussi le Seigneur qui a droit de justice. Un haut, un moyen, un bas *justicier*. La plupart des coutumes de France accordent aux *Seigneurs Haut Justiciers* les droits honorifiques dans les Eglises enclavées dans leur territoire, & leur donnent même la presséance sur les Patrons & Fondateurs. La Coutume de Normandie & de Bretagne les donnent aux Fondateurs à l'exclusion des *Seigneurs Haut Justiciers*. Par le Droit commun de France, les confiscations des criminels condamnez à mort, les desherences, & les successions des bâtards appartiennent aux *Haut Justiciers*, dans le territoire desquels se trouvent les heritages. En Normandie ils appartiennent à chaque Seigneur de fief. En beaucoup de lieux les *Haut Justiciers* ne connoissent point des grands crimes, comme meurtre, incendie, rapt, &c. La Coutume d'Anjou n'en attribuë la connoissance qu'aux Baillifs des Seigneurs Châtelains, & celle de Tours à ceux des Barons. Le *Haut Justicier* ne connoît point des matieres beneficiales. Du Moulin en excepte le possessoire des benefices qui sont à la nomination des *Seigneurs Hauts Justiciers*. Cela ne se pratique point en Normandie.

En termes de Chancelerie, on appelle *Justiciers*, les Offices qui rendent la justice au nom du Roi. On appelle au village les *justiciers*, tous les Officiers de la Justice ensemble. Il est bas en ce sens.

JUSTICIER DE PAIX. C'est en Angleterre un Officier établi par le Roi en chaque Province, ou Canton, pour maintenir le repos public. L'Office de ces *justiciers* consiste à faire venir devant eux, & à examiner les voleurs, vagabonds, seditieux, & autres gens qui troublent la paix du Royaume, de les faire emprisonner s'ils le trouvent à propos, pour être leur procès fait aux premieres sessions par les Juges de circuit.

JUSTICIER. v. act. Faire souffrir une peine corporelle à un condamné. On en a *justicié* quatre qui ont été pendus. On a reproché à ce temoin, que son pere avoit été *justicié*, executé à mort. Un homme *justicié* porte une grande notte dans une famille. Il est vieux. L'ACAD.

JUSTICIÉ, ÉE. part. pass. & adj.

JUSTIFIANT, ANTE. Qui justifie, qui a tout ce qu'il faut pour justifier. C'est un fait *justifiant*. C'est une preuve *justifiante*. Circonstance *justifiante*. D'AUCOURT. Il est principalement en usage en Theologie dans ces deux phrases, La grace *justifiante*, la foi *justifiante*.

JUSTIFICATEUR. s. m. Terme de Fondeur de caracteres d'Imprimerie. Il se dit également & de l'Ouvrier qui justifie les lettres, & de l'instrument avec lequel il en fait la justification, ou plutôt avec lequel il les apprête, c'est-à-dire, avec lequel il leur donne la derniere façon avant de les envoyer à l'Imprimeur. L'instrument qu'on nomme *Justificateur* est de fer ou d'acier poli, composé de deux longues pieces paralleles l'une à l'autre, qui peuvent s'approcher & se reculer par le moyen des vis qui les tiennent unies ensemble. C'est dans l'espace qui les separe que l'on met les caracteres que l'on veut justifier, ou comme on dit plus ordinairement, que l'on veut apprêter. Ils s'y placent renversez à longues lignes, c'est-à-dire, l'œil de la lettre en bas, & jointes l'une contre l'autre, comme si on en vouloit composer une ligne. C'est en cet état qu'on y fait avec le rabot cette petite rainure que l'on voit au pied de chaque caractere.

JUSTIFICATIF, IVE. adj. Preuve qui sert à montrer la verité d'un fait allegué, la justice d'une pretention, la certitude d'une doctrine. Avoir en main, produire les pieces *justificatives* d'une demande; en communiquer les titres *justificatifs*. On ne reçoit un accusé en ses faits *justificatifs* qu'après la confrontation, quand il n'y a pas une pleine conviction contre lui; on le reçoit alors à prouver ses raisons *justificatives*.

JUSTIFICATION. s. f. En termes de Theologie, se dit, selon le sentiment des Reformez, de l'absolution du pecheur devant le Tribunal de Dieu, & de la remission de ses pechez : & selon le sentiment des Cathol. Romains, de la grace par laquelle Dieu nous rend justes, & saints dès cette vie. Les Cathol. Romains confondent en quelque sorte la sanctification, avec la *justification* : au lieu que les Reformez les distinguent très soigneusement. La *justification* est un acte judiciel de Dieu, qui en qualité de Souverain Juge, mais pourtant misericordieux, pardonne aux pecheurs repentans de leurs pechez, par sa misericorde, à cause de la satisfaction & de l'obéïssance de Jesus-Christ qu'il leur impute, & qu'ils embrassent par la foi, & qui en même tems leur donne le droit à la vie éternelle, sous la condition qu'il leur impose de faire à l'avenir de bonnes œuvres, de s'abstenir du peché, & de perseverer jusques à la fin dans la foi, dans

dans la charité, & dans les autres vertus Chrétiennes. Cl. La *justification* prise dans le sens des Reformez se fait, selon les uns, par la seule foi en Jesus-Christ; & selon les autres, elle se fait en partie par la foi, & en partie par les œuvres : mais toûjours d'une maniere gratuite. Cette difference n'est pas fort considerable, puis que ceux qui disent que la *justification* se fait par la seule foi, disent en même tems que cette foi doit être vive& operante par la charité. La *justification*, selon les Remontrans, se fait par la foi prise pour toute l'obéïssance que Dieu demande de nous sous l'Evangile. La justice de Jesus-Christ est le fondement de notre *justification*. La *justification* & la *sanctification* sont inseparables. Mr. Arnaud & Mr. Jurieu ont écrit de part & d'autre sur la doctrine de la *justification*.

Justification, en termes de Palais, est la production des titres, ou des temoins, par laquelle on prouve la verité d'un fait, d'une demande. On rapporte sur chaque article de ce compte la quitance; c'en est la *justification*. Chaque fait doit avoir sa *justification* particuliere. Il y a de grandes presomptions contre cet accusé; sa *justification* sera difficile.

Justification, signifie en termes de Fondeur de caracteres, la comparaison que l'on fait d'une lettre nouvellement fonduë avec une ancienne lettre qui sert comme d'étalon ou de lettre matrice, pour donner aux nouvelles fontes leur veritable hauteur en ligne.

On appelle aussi *Justification*, l'instrument sur lequel se placent & la lettre matrice, & les lettres qu'on justifie sur la hauteur : nom qu'on lui donne pour le distinguer du *justificateur*, qui sert à apprêter les lettres, dont on a parlé dans l'article precedent.

La *justification* est de fer, de quatre ou cinq pouces de longueur, tout-à-fait semblable au compositoire de bois des mêmes Fondeurs. On appelle Jetton une espece de petit niveau de cuivre, qui sert à justifier les lettres. C'est sur la lettre *m* de chaque corps de caractere que se fait la justification.

Justification des Signes. Il se dit en termes d'Imprimerie, lors qu'on demonte le compositeur, pour le mettre au degré precis que l'on desire, & pour égaler toutes les pages. C'est ce qu'on appelle faire la *justification* des pages.

JUSTIFIER. v. act. Il faut dire au subjonctif, que vous vous *justifiiez*, que nous nous *justifiions*. L'Acad. Prouver la verité d'un fait, la justice d'une demande. La Noblesse ne se *justifie* que par titres autentiques, mariages, partages, provisions de charges, &c. Chaque article d'une production porte, Item pour *justifier* à la Cour la verité de ce qui a été allegué. Cette piece sert à *justifier*, &c. On ne sçauroit *justifier* du contraire. Elle a bien *justifié* le Proverbe, que l'oisiveté est mere de tout vice. Bussi.

Justifier. Absoudre d'une accusation, s'en purger. Il a été *justifié*, absous par arrêt. Il s'est bien *justifié* des crimes qu'on lui avoit imposez. Claudien dit que le supplice de Ruffin a absous les Dieux, & a *justifié* la Providence. L'évenement a *justifié* le droit de ses armes. Chacun se *justifie* à soi-même. Tr. Quoyque ma raison soit convaincuë de votre perfidie, je sens que mon cœur ne l'est pas, & que sa foiblesse cherche à vous *justifier*. L. Port. Il suffit d'ordinaire d'être malheureux pour être *justifié* auprès du peuple. Ab. de S. R. La raison, par la corruption des hommes, est reduite à servir à *justifier* les passions. Malebr. Quand on a le don de plaire on se *justifie* aisément. Corn. L'amitié *justifie* tout ce qu'elle fait. De. M. Il est *justifié* à la face du soleil, aux yeux de Dieu & des hommes, que nous ne sommes pas les aggresseurs. Boss. Un critique est *justifié* autant qu'il peut l'être, quand il souffre patiemment d'être imité. Font.

Pren ton glaive, & fondant sur les audacieux,
Vien, aux yeux des mortels, justifier *les Cieux*. Bo.

Justifier, se dit aussi en Theologie, de l'effet de la grace justifiante qui *justifie*. Quoyque le terme de *justifier* se prenne dans l'Ecriture pour absoudre, ou declarer juste, il signifie aussi, transporter de l'état de nature, qui est un état de damnation, à l'état de salut, & de grace. Ainsi ce terme comprend la remission des pechez, & la communication des dispositions internes, & inherentes, c'est-à-dire, la sanctification. Le Cl. Voyez Justification.

Justifier. Voir si deux choses sont égales en hauteur, largeur, longueur & épaisseur, en les comparant l'une à l'autre.

Justifier, est aussi un terme d'Imprimeur, qui signifie, Rendre les pages également hautes & larges. *Justifier* les pages. Ces pages sont bien *justifiées*.

Justifier, en termes de Palais & de Comptes, se dit avec un genitif, pour verifier. *Justifier* de l'emploi des sommes, &c.

Justifié, ée. part. pass. & adj.

JUSTINE. s. f. Monnoye d'argent fabriquée à Venise qui tient onze deniers de fin. On l'appelle autrement Ducaton. Le nom de *Justine* lui vient de ce qu'elle a été frappée sous un Doge de la famille des Justiniani.

Justine. s. f. Terme de Fleuriste nom d'une Tulippe qui est panachée de deux rouges sur le fond de Satin. Mor.

J U T.

JUT. On trouve ce mot dans le vieux langage, pour dire, il coucha.

Messire Gauvin celle nuit
Jut *les Samie à grand deduit.*

On trouve aussi *jurent* au plurier, pour dire, ils coucherent.

Cette nuit jurent dui & dui.

J U V.

JUVEIGNEUR. s. m. Vieux terme de Coutumes, qui signifie un frere puîné, ou un cadet à l'égard de l'aîné. Il y a des terres Nobles qui sont tenuës à ligence de l'aîné & du *juveigneur*, qu'on appelle tenuës en *juveignerie* ou en parage. Ce mot a été dit par abregé de *jeune Seigneur*.

J U X.

JUXTAPOSITION. s. f. Terme dogmatique, qui se dit des corps naturels qui s'accroissent, parce-qu'ils se joignent; & s'attachent aux voisins. Le plus grand accroissement des mineraux se fait par *juxtaposition*. Voyez. Intussusception.

J Y N.

JYNGUER. v. n. Vieux mot. Vouloir jouër, folâtrer.

JYNX. s. m. Petit oiseau un peu plus gros qu'un pinçon, qu'on a mis entre les especes de pies, à cause de la figure de son bec & de sa langue. Son bec est dur, fort, robuste, de couleur noire-plombée. La pointe de sa langue est si forte & si aiguë, qu'elle perce la

peau d'un homme comme feroit une aiguille. Il est couvert de plumes de diverses couleurs. Il vit de fourmis qu'il attrape avec la pointe de sa langue. Il fait son nid dans les trous des arbres & des maisons. Il est bon à manger. *Torquilla Jonst. Cinclida Galeni.*

I X E.

IXEUTIQUE. s. f. L'art de prendre les oiseaux à la glu. Il y a plusieurs Auteurs Grecs qui ont écrit de l'*Ixeutique*. Les *Ixeutiques* d'Opion en vers Grecs. Ce mot est Grec; il vient d'ἰξὸς, de la glu.

I Z E.

IZELOTE. s. f. Monnoye de l'Empire qui vaut environ 36. sols de France.

K.

K. subst. masc. Lettre consone & double, la dixiéme de l'Alphabet. On prononce *Ka*, & on le fait long. Cette lettre est empruntée des Grecs, c'étoit le *kappa*. Elle étoit peu en usage chez les Latins: ils ne l'employoient gueres que pour marquer les Calendes, & ils les marquoient par un K seulement. Le C tenoit lieu du K. Il a été jugé inutile & superflu par Priscien, liv. premier. Claude Dausquius dit aprés Saluste, que l'inventeur du K fut un nommé Salvius, & qu'il a été inconnu aux anciens Romains. Quelquefois un *k* seul est pris pour *kartago* sur les Medailles. Juste Lipse dit qu'on avoit autrefois coutume de marquer les calomniateurs au front d'un *k*, qu'on leur imprimoit avec un fer rouge. On s'en est servi dans le Gaulois au lieu du *ch* ou du *g*. *Kyrielle* est le seul mot François où le *k* se soit conservé. Il se prononce toûjours comme le *c* dur dans car & dans *bec*. On ne s'en sert plus dans la Langue Françoise qu'en quelques termes d'Art, & quelques noms pris des Langues étrangeres. Ablancourt dans son Dialogue des Lettres fait dire au *k*, qu'on a souvent mis en deliberation de le chasser de la Langue Françoise, & de le releguer dans les païs du Nord.

K, est aussi une lettre numerale, qui signifie chez les Anciens, deux cent cinquante, suivant ce vers:

K *quoque ducenos & quinquaginta tenebit.*

Si on met un titre au dessus, elle signifiera cent cinquante mille.

Cette lettre se voit sur plusieurs des monnoyes de Charles V. de Charles VI. de Charles VII. de Charles VIII. & sur quelques-unes de Charles IX. parce que leurs noms s'écrivoient en Latin *karolus*.

K A B.

KABESQUI, ou CABESQUI. s. m. Petite monnoye de cuivre qui ne se fabrique & qui n'a cours qu'en Perse. Le *kabesqui* vaut cinq deniers & une maille de France.

KABIN, ou Kebin. s. m. Mariage contracté pour un certain tems seulement parmi les Mahometans. Le *kabin* se fait devant le Cadi, en presence duquel un homme épouse une femme pour un certain tems, à condition de lui donner une certaine somme à la fin du terme, lorsqu'il la quittera.

Ce mot est Turc.

K A C.

KACAM. s. m. Le *kacam* ou Chef de la Synagogue nous fit un accueil fort favorable. Voy. *de Syrie.*

K A D.

KADARE. s. m. & f. Nom d'une secte Mahometane. Les *Giabares* & les *kadares* sont deux sectes opposées. Les *kadares* nient le destin, & croyent que l'homme a le pouvoir libre de faire le bien, ou le mal, selon son choix, & qu'il peut toûjours user de sa liberté quand il lui plaît. RICAUT.

Ce nom leur a été donné du mot Turc *kadar*, qui signifie pouvoir, puissance.

KADOLE. s. m. Ministre dans les choses secretes de la Religion, dans les mysteres des Grands Dieux. En Latin *kadolus.*

K A E.

KAEY. s. m. Arbre haut & épais qui croît au païs des Noirs. Son bois est si dur que l'on en fait des canots qui resistent fort long-temps à l'eau, & qui ne se pourrissent pas facilement. On employe l'écorce & les feuilles dans des remedes.

K A G.

KAGNE. s. f. Espece de pâte que font les Italiens avec la plus belle farine de froment; en la faisant passer par des trous faits exprès, ils en forment des morceaux en façon de ruban large de deux doigts.

K A L.

KALANTER ou KELANTER. s. m. Le Chef & le Juge de la Nation Armenienne à Ispahan. TAVERN.

KALENDES. Voyez CALENDES.

KALI. s. m. Plante qu'on appelle autrement *soude*; des cendres de laquelle on fait le verre, & de sa lessive le sel *alkali*. Voyez SOUDE.

KALIS. s. m. Terme de Relation. C'est un mot Egyptien qui signifie une espece de levée qui retient l'eau du Nil, & que l'on coupe lorsque ce fleuve est renfermé dans son lit.

K A N.

KAN. Voyez CHAM.

KANASTER. s. m. Panier ou manne propre à emballer des marchandises. Ce mot est Flamand; on s'en sert pourtant en quelques Provinces de France.

K A O.

KAOUANE. s. f. Espece de tortuë. Elle est beaucoup plus grosse que les tortuës franches. On en trouve même de si grosses que l'écaille de dessus a quatre pieds & demi de longueur, & quatre de large. Cet animal est stupide, pesant, sourd, & sans cervelle, n'en ayant pas plus gros qu'une petite feve dans toute la tête, quoi qu'elle soit aussi grosse que celle d'un veau, mais aussi il a la vuë admirable. La *kaouane* est plus mechante que les autres tortuës, & se defend des

des pattes & de la gueule, lorsqu'on veut la prendre & la tourner. Elle est peu estimée à cause de sa chair noire qui sent la marine, & qui est d'un mauvais goût. L'huile qu'on en tire est rare, & n'est bonne qu'à brûler. Quelque tems après que la grande écaille de la *karuane* est dépouillée, & que les cartillages commencent à se pourrir, il se détache de dessus huit feuilles beaucoup plus grandes que celles de la Tortuë appellée *Caret*, mais plus minces & marbrées de blanc & de noir. On en garnit la plûpart des grands miroirs.

K A P.

KAPPA. s. m. Nom de la lettre Grecque *k*.

KAPIGI-BACHI. Terme de Relations. C'est le nom du premier Officier qui a soin des portes du Palais du Grand Seigneur.

Kapi, en Turc signifie, porte, & *Bachi*, Chef.

K A Q.

KAQUERE-KA. s. m. Espece de Faisan, que les habitans des Antilles nomment ainsi, à cause que dès le point du jour, ils repetent distinctement un certain ramage qui semble former ce mot, dont ils font une musique autant desagréable aux oreilles, que leur chair est savoureuse au goût. ROCHEFORT.

K A R.

KARABE'. s. m. Est un nom que les Droguistes donnent à l'ambre jaune, qui est tiré du mot *karabe* qui, selon Avicenne, signifie *tire-paille* en langue Persique. Dioscoride a cru que c'étoit la resine du peuplier; mais il s'est trompé. Voyez AMBRE JAUNE.

KARA-GROCHE. s. m. C'est ainsi que l'on nomme à Constantinople la Richedale d'Allemagne. Le *kara-Groche* est reçu sur le pied de l'écu de France de 60. sols, c'est-à-dire pour 80. aspres de bon alloy, & pour 120. de mauvais.

KARAITES. s. m. & f. Secte des Juifs. Ce mot signifie Scripturaire. Les *Karaïtes* ainsi nommez du mot Hebreu *kara*, qui veut dire *lire*, ne connoissent pour regle de leur foi que la Loi écrite. Ils sont opposez aux Rabbanistes, qui font leur capital des traditions des Anciens. Si l'on en croit les *Karaïtes* eux-mêmes, ils sont le reste des dix Tribus qui avoient été emmenées captives par Salmanazar, & c'est chez eux seuls que la Religion Juive s'est conservée en son entier. Mais il n'y a aucune probabilité dans ce sentiment. Les autres Juifs qu'on nomme Rabbanistes, disent que les *Karaïtes* qu'on voit aujourd'hui, sont les disciples & les descendans des anciens Saducéens. Ce sentiment est aussi celui des deux Buxtorfes, de Hottinger, & de quelques autres Docteurs Chrétiens. Ils conviennent cependant que les *Karaïtes* ne soutiennent pas aujourd'hui les pernicieuses heresies des Saducéens : qu'ils croyent la resurrection des morts, les recompenses & les châtimens de l'autre vie, l'existence des Anges, & que c'est Dieu qui gouverne tout par sa Providence. Le P. Morin & M. Simon pretendent que la Secte des *Karaïtes* a commencé vers l'an 740. de Jesus-Christ, environ 60. ans après que la compilation du Talmud fut achevée. On trouve des *Karaïtes* non-seulement à Constantinople, en Syrie, en Palestine, & au delà de l'Euphrate, mais aussi dans la Pologne & dans la Lithuanie. Il y en a aussi en Hollande, mais en petit nombre.

KARANE. s. & adj. C'est le nom qu'on donne dans les Indes Orientales, à ceux qui sont engendrez d'un Mestis & d'une Indienne. Les *karanes* sont olivâtres. Ce mot vient de *kara*, qui signifie en Turc la couleur noire, comme si l'on vouloit dire les Noirs. LA BOULL.

KARAOUTA, ou KAROUATA. s. f. Plante qui croît aux Indes Occidentales, & qu'on appelle autrement *karata*, ou *Caraguata acanga*. Voyez KARATA.

KARAT, Voyez CARAT.

KARATA. s. m. Espece d'aloës qui croît en Amerique. Sa racine est semblable en grosseur, en figure & en couleur à un oignon : elle pousse d'abord trois, quatre ou cinq feuilles, grosses, succulentes, vertes, creuses, il en vient ensuite plusieurs autres qui ont la figure d'un triangle fort aigu, droites, longues de huit, de dix ou de quinze pieds, larges d'un pied, pointuës au bout, armées de piquans sur les côtez; il sort d'une racine trente ou quarante feuilles. Quand la plante a deux ou trois ans, il s'éleve du milieu de ces feuilles une tige plus grosse que la jambe, droite, spongieuse, haute de dix-huit ou de vingt pieds, garnie de feuilles triangulaires plus petites. Le haut de cette tige se divise en plusieurs rameaux, portant de petits corps coniques, presque de la longueur du doigt, qui s'épanouïssent en une fleur composée de cinq feuilles de couleur verte jaunâtre, & qui a la figure d'une étoile. On fait bouillir les feuilles de cette plante, & l'on en tire du fil qui est d'un fort grand usage à faire de la toile, des rets pour la pêche & des lits pendans. Sa racine ou ses feuilles broyées & jettées dans une riviere, étourdissent si fort le poisson qu'on peut le prendre facilement à la main. La tige étant sechée, brûle comme une meche ensouffrée, & si on la frote rudement avec un bois plus dur, elle s'enflâme & se consume. Quelques-uns nomment cette plante *Maguey*, & d'autres *Metl*. Marcgrave l'appelle *Caraguata guacu*, & C. Bauhin *Aloë folio in oblongum aculeum abeunte*.

KARATA, se dit d'une autre sorte de plante qui est fort commune à la Jamaïque & aux Antilles. Ses feuilles sont longues de sept ou de neuf pieds, larges d'un doigt & demi, creuses, pointuës au bout, garnies de piquans de part & d'autre. Il sort du milieu des feuilles fort près de terre beaucoup de fleurs rangées en rond les unes proche des autres, de couleur bleuë purpurine. Chaque fleur est longue d'un doigt, & composée de trois feuilles. Son fruit est bon à manger; il est long de cinq doigts, semblable à une prune; le suc en est aigre-doux. Marcgrave appelle cette plante *Caraguata acanga*; & Morison, *Aloë Americana fructu dulci & acido multiplici prunis simili*.

Il y a plusieurs plantes dans les Isles de l'Amerique qu'on appelle de ce nom. La plûpart sont des especes d'Aloës, ou bien elles ont le même port que l'Aloës.

KARATSCH. s. m. Tribut de quatre piastres & demie que tous les mâles Chrétiens & Juifs Sujets de l'Empire Ottoman payent tous les ans, & qu'ils commencent à payer dès l'âge de neuf ans, excepté les Prêtres, les Religieux Chrétiens, & les Rabbins des Juifs. THEVENOT.

KARMOUSAL. s. m. Grand navire mal joint & fort mal propre pour resister aux tempêtes. Ceux de Damiette s'en servent pour amener du bois de Tyr & des fruits de Saïde, que l'on y apporte de Damas pour l'Egypte. DE LA BOULAYE.

Karmousali, est un mot Egyptien.

K A S.

KASNADER-BACHI. f. m. Terme de Relations. Nom d'un Officier considerable en Perse. C'est le grand Trésorier.

KASTA. f. f. C'est un arbre sacré des Indiens appellé *Lul* en Persan.

K A T.

KATHICOLIKIN. f. m. Officier Intendant des finances du Temple de Jerusalem. Il y avoit deux Officiers que les Juifs appellent tantôt *kathicolin*, tantôt *kathiloxin*, tantôt *katholikin*. Quoiqu'il en soit, cela vient du mot Grec corrompu *Catholicos*: nom dont on appelle aujourd'hui le Chef de la Religion des Armeniens. Les Talmudistes employent souvent ce mot pour signifier de grands Seigneurs. Ils disent que la charge de ces deux hommes étoit d'être Surintendans des tresors du Temple, ausquels tous les autres Receveurs & Thrésoriers avoient à rendre conte. Ju.

KATTEQUI. Toile de coton bleuë qu'on tire des Indes Orientales, particulierement de Suratte. Les pieces de *kattequi* n'ont que deux aunes ⅞ de long, sur ⅞ de large.

K E B.

KEBLAH, ou **KABLAH.** f. m. Terme de Relation. La partie du monde vers laquelle on se tourne en faisant sa priere. Le *keblah* des Mahometans est le Temple de la Mecque. C'est pourquoi dans toutes les Mosquées de la Turquie il y a une niche à la muraille du côté qui regarde la *Mecque*, & cette niche est aussi nommée *keblah*. Ricaut.

Ce mot vient du verbe Arabe, *kabala*, qui signifie se tourner vers un côté, regarder un côté.

KEBULA. f. f. Nom que l'on donne en Asie à ces fruits que l'on appelle en Europe *Myrabolans*. On les appelle *kebula*, du Cabulestan d'où il s'en tire une grande quantité.

K E L.

KELEC. f. m. Espece de radeau dont on se sert sur le Tigre.

K E M.

KEMEAS. Taffetas à fleurs de soye qui viennent des Indes.

K E N.

KEN. f. m. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. C'est une espece d'aune qui n'a pas tout à fait trois pieds, deux *kens* faisant un *vous* qui revient à la toise de France moins un pouce.

K E P.

KEPAM. f. m. Petit poids dont se servent les Arabes. C'est la moitié du Danek, c'est-à-dire, du grain.

K E R.

KERAMIEN, ENNE. f. m. & f. Nom d'une Secte de Musulmans qui a pris son nom de Mohammed-Ben-Keram son Auteur. Les *keramiens* soutenoient qu'il falloit entendre à la lêtre tout ce que l'Alcoran dit des bras, des yeux & des oreilles de Dieu. d'Herbel. C'étoient les Anthropomorphites Musulmans.

KEREM. f. m. Anatheme. Le *kerem* qui est la grande Excommunication, entre dans l'homme, si l'on en croit les Rabbins, par 248. Membres, & Dieu sçait quel mal elle y fait. L'excommunié est privé de toute societé; il n'y a que sa femme & ses enfans qui puissent l'approcher. Les autres sont obligez de s'en éloigner d'une toise. S'il y a un mort dans la maison, personne ne l'enterre, & s'il lui nait un fils, il est obligé de le circoncire lui-même, parce qu'on lui refuseroit ce secours. Ils punissent les excommuniez jusqu'après la mort. On ne les pleure point quand ils meurent, on lapide leur tombeau & le coffre où le corps est renfermé. Une grosse pierre sur le sepulcre de celui qui est mort dans l'excommunication, soit afin d'y laisser un monument de honte & d'infamie, soit pour indiquer qu'il ne ressuscitera pas un jour en gloire. Les Juifs ne sont pas les seuls qui outrent les effets de l'excommunication, & qui les étendent au delà de la mort. Il seroit à souhaiter qu'on n'eût jamais abusé de ce moyen de reprimer les pêcheurs, dont Jesus-Christ & les Peres des deux premiers siecles ont fait si peu d'usage. Basnage, *Hist. des Juifs.*

Cherem, en Hebreu, signifie proprement le retranchement & la destruction d'une chose.

KERI ET CHETIB. f. m. Partie de la Masore, qui comprend diverses leçons du Texte Hebreu, ponctué par des Docteurs Hebreux nommez Masorethes. Le *keri* signifie qu'il faut lire ainsi, & le *Chetib*, qu'il est ainsi écrit dans le texte. C'est pourquoi quand on voit le mot de *keri* en marge, designé par la lettre *Coph*, cela signifie qu'il faut lire comme il est écrit en marge, & non pas comme il y a dans le texte. *Chetib*, signifie écrit, & *keri*, leçon, ou lisez. Par exemple, lorsqu'ils trouvent certains noms, ils en substituent d'autres. Ils substituent au nom de *Jehova*, celui de *Adonai* ou *Elohim*, & au lieu de certains termes peu honnêtes, ils en prononcent d'autres plus civils. Quelques-uns font remonter la source du *keri* & du *Chetib* jusqu'à Moïse, & aux premiers Auteurs des livres Sacrez, ce qui est absurde. D'autres avec aussi peu de fondement attribuënt cette invention à Esdras. Il n'est point parlé du *keri* & du *Chetib*, dans la Misne ni dans la Gemare. Joseph, Philon, Origenes & S. Jerome ne font aucune mention de ces notes marginales. Elles sont donc posterieures aux tems de ces Auteurs, & sont l'ouvrage des Juifs, qui en lisant & conferant leurs Exemplaires, ont marqué ces differences en marge, tant sur l'autorité des Exemplaires, que sur leurs conjectures.

KERMES. f. m. Espece de coque grosse comme une baye de genievre, ronde, lisse, luisante; d'un beau rouge, remplie d'un suc de la même couleur, d'une odeur vineuse, d'un goût un peu amer, assez agreable: elle se trouve attachée & adherante en maniere d'excroissance à l'écorce d'enbas, & sur les feuilles d'une espece de chêne-vert que C. Bauhin appelle *Ilex aculeata cocciglandifera*, & qui croît en Espagne, en Languedoc & en plusieurs autres endroits chauds. L'origine du *kermes* vient de ce qu'une espece de vermisseau piquant ce chêne-vert, pour en tirer sa nourriture, y fait naître une coque ou une vessie qui se remplit de suc, & qui en meurissant devient rouge comme nous la voyons. Ce petit insecte s'envelope dans la coque. Lors que l'on fait secher le *kermes*, il en

en sort une si grande quantité de petits vers & de moucherons presque imperceptibles, que toute sa substance interieure semble s'être convertie en ces petits insectes. C'est pour cette raison qu'on le nomme aussi *vermillon*. Pour remedier à cet accident quelques-uns mettent tremper un peu de temps le *kermes* dans du vinaigre, avant que de le faire secher. On tire du *kermes* le suc où la pulpe pour en faire du syrop, en y ajoûtant une quantité suffisante de sucre. On fait aussi secher de la pulpe de *kermes* separée de son écorce; on appelle cette pulpe seche *Pastel d'écarlate*. Les Teinturiers s'en servent. Le *kermes* est cardiaque, desicatif, astringent, il fortifie l'estomac, & empêche l'avortement. En Latin *kermes*, *granum tinctorium* ou *coccum infectorium*. Ce mot est Arabe. Il y a dans les memoires de l'Academie des sciences de 1714. une Dissertation sur l'origine & la nature du *kermes* par Mr. Nissole.

KERUA. s. m. Nom que les Arabes & les Apothicaires donnent à la plante appellée *Ricin*, ou grande catapuce. Voyez RICIN.

K E T.

KETMIA. s. f. Plante qui pousse plusieurs tiges à la hauteur d'environ un pied, rondes, veluës, rudes. Ses feuilles ressemblent à celles de l'Alcea, divisées par trois grandes decoupures, veluës & principalement en dessous, attachées par de longues queuës, veluës, d'un goût visqueux. Ses fleurs sont semblables à celles de la Mauve, de couleur herbeuse jaunâtre, mêlée d'un peu de purpurin. Quand ces fleurs sont tombées, il leur succede des fruits qui contiennent en plusieurs loges des semences menuës, noirâtres. Sa racine est fibrée, fort blanche. Cette plante croist aux pays chauds, comme en Italie. Elle est émolliente comme la Mauve: mais on ne l'employe guere en Medecine.

KETSERI. s. m. Sorte de petits pois dont il se fait un grand commerce aux Indes Orientales.

KETTULE. s. f. Arbre de l'Isle de Ceylon. Cet arbre rend un suc qui n'est pas plus fort que de l'eau, mais qui est doux & agréable. On en tire de chaque arbre jusqu'à 16. pintes par jour. On en fait une espece de sucre, qui est naturellement gris, mais que les habitans ont le secret de rendre fort blanc.

K E U.

KEUB. s. m. Mesure des longueurs dont on se sert à Siam. Le *keub* contient 12. nious. C'est la paume des Siamois, c'est-à-dire, l'ouverture du pouce & du doigt moyen. Il faut deux *keubs* pour un Sok, & deux Soks pour un Ken. Voyez ci-dessus KEN.

K H A.

KHATOUAT. s. m. Mesure des longueurs dont se servent les Arabes. C'est le pas géometrique des Européens.

KHOTATE. s. m. Drogue dont les femmes se servent en Turquie pour peindre leurs sourcils ou en rouge, ou en noir, & pour les rendre larges, selon le goût du pays.

Ce mot vient de l'Arabe *Hhatta*, peindre.

K I A.

KIAYLA. s. m. Terme de Relations. C'est le Lieutenant d'un Gouverneur, ou le substitut d'un Visir. DALERAC. La Croix traduit, Intendant.

K I E.

KIEDER. s. m. Oiseau de Laponie. C'est un espece de faisan, ou de coq sauvage. Il porte deux crêtes aux deux côtez sur les yeux.

KIEN-TCHEOU. Etoffe de soye fort estimée dans la Chine. La soye dont on la fabrique n'est point l'ouvrage des vers à soye ordinaires. Ceux dont on la tire sont sauvages, & on les va chercher dans les bois. Cette soye est de couleur grise sans aucun lustre, ce qui fait que les étoffes qui en sont fabriquées ont de l'air d'une toile rousse. Elles se vendent cependant plus cher que les plus beaux satins.

K I J.

KIJOUN. s. m. Fausse Divinité dont il est parlé Amos V, 25. *kijoun*, c'est Saturne, comme on s'en est assûré depuis quelques années, par l'Alphabet des Egyptiens, que le P. Kircher a donné au public, dans son *Prodomus Coptus*. Déja Aben Esra nous avoit appris que *kijoun* signifie Saturne, & que dans la Langue des Arabes cette étoile s'appelle *keivan*, ce qui sans doute est la même chose que le *kijoun* des Hebreux. JUR.

K I K.

KIKAJON. s. m. Plante dont il est parlé Jonas IV, 6, .. Il y a beaucoup d'apparence que cette plante étoit le *kiki* d'Egypte, que nous appellons le *Palma Christi*, & que les Arabes nomment *Alcherva*, qui est un arbuste qui porte de très grandes feuilles, & qui donne beaucoup d'ombrage, croissant dans les sables en très peu tems, comme l'a remarqué S. Jerome.

KIKOKOO. s. m. Divinité des Negres de Lovango. C'est une Statuë de bois qu'ils mettent dans leur cimetiere, qui se tient là, dit-on, pour garder les morts, & pour empêcher que les Magiciens ne les fassent sortir des tombeaux, ne les battent, & ne les contraignent de travailler & d'aller pêcher avec eux de nuit. DAPPER.

K I L.

KILDERKIN. s. m. Mesure des liquides dont on se sert en Anglettere. Deux *kilderkins*.

K I N.

KINKINNA. Voyez QUINQUINNA.

KINSU. Plante qui croist dans la Chine. C'est une espece de lin dont on fait une filasse très-fine, qui ressemble à des cheveux blonds tirant sur le jaune. On en fabrique des toiles fort estimées, à cause de la qualité qu'elles ont, non seulement de tenir la chair fraîche quand on s'en sert en chemises pour l'été, mais encore parce qu'on leur croit la vertu de guerir la galle.

K I O.

KIOSQUE. s. m. Petit pavillon isolé, ouvert de tous côtez. Les Levantins s'y retirent pour prendre le frais, se divertir, jouïr de quelque belle vuë. *kiosek*, est un mot Turc qui repond à celui de *Belvedere* en Italien. Le grand Seigneur a un *kiosque* magnifique à la pointe du serrail.

K I S.

KISLER AGASI. s. m. Terme de Relations. C'est dans le serrail du Grand-Seigneur le Chef des Eunuques noirs.

KISLEU. s. m. Terme de Calendrier. Nom du neuviéme mois des Hebreux qui repondoit à peu près à notre mois de Novembre; leur année commençant au mois de Mars.

K I Z.

KIZE'. s. m. Terme de Relations. On appelle *kizé*, à la Porte Ottomane, un sac de quinze mille ducats. TAVERN.

KIZILBACH. s. m. Terme de Relations. Mot Turc qui signifie *tête rouge*. Les Turcs appellent les Persans de ce nom depuis qu'Ismaël Sofi, fondateur de la Dynastie des Princes qui regnent encore aujourd'hui en Perse, commanda à ses Soldats de porter un bonnet rouge, autour duquel il y a une écharpe, ou turban à douze plis, en memoire & à l'honneur des douze Imams successeurs d'Ali, desquels il prétendoit descendre. Ce bonnet s'appelle en Persien *Tag*, & fut institué l'an 907. de l'Hégire. D'HERBELOT. Ce mot vient de *kizil* ou *kezel*, rouge, & *basch*, tête.

KIZIL-HAN. s. m. Espece de Lions fort communs dans la Mesopotamie qui sont gros comme un âne & d'une force extraordinaire, pouvant charger sur leur dos un chameau ou un buffle, & marcher librement avec cette charge. Les Arabes n'en ont cependant point de peur, & les attaquent hardiment, pourvû qu'ils ayent un bâton à la main. THEVENOT.

K N E.

KNEZ. s. m. Nom de Dignité en Moscovie. Le Grand-Duc dispose des Dignitez de son Royaume & fait des *knez* qui sont comme Ducs ou Princes. OLEARIUS. Le Grand-Duc même prend cette qualité. ID.

K N I.

KNIPER. s. m. Espece de Pic qui naît particulierement dans la Laponie. Il a le dos noir, ainsi que la tête & la plus grande partie de ses ailes, l'estomac & le ventre blanc, le bec rouge, fort long, & armé de dents. Il a aussi les pieds rouges & fort courts, avec une petite peau entre les doigts comme les autres oiseaux de riviere.

K O B.

KOBALTUM. s. m. Espece de marcassite ou pierre dure, pesante, disposée en differentes figures, polies, luisantes, représentant tantôt des grains de raisin, tantôt de petites coquilles de couleur purpurine, ou rougeâtre, ou noirâtre, ou cendrée, assemblées & unies ensemble par une matiere semblable en quelque maniere à de l'antimoine mineral. Cette pierre est mise chez les Auteurs entre les especes de cadmie naturelle. On la trouve dans les mines d'argent de Schénéberg en Misnie. Elle est reconnuë pour un fort & puissant poison, & un caustique très dangereux. On peut se servir exterieurement de ce mineral pour faire escarre sur la chair, pour consumer les excroissances. On tire du *kobaltum* par sublimation, l'arsenic. *Kobald* est un mot Allemand.

K O G.

KOGIA. s. m. Qualité honorable que les Turcs ont coutume de donner aux Marchands qui font le commerce en gros. *Kogia* Pietros, ou *Kogia* Pierre. DE LA BOUL.

K O K.

KOKOB. s. m. Nom d'un serpent de l'Amerique Meridionale. C'est une espece d'hemorroüs. Il a trois pieds de long, & est d'une couleur noirâtre. Quand on en est piqué on perd tout son sang, dans l'espace d'une heure, & l'on meurt dans le jour même, si on n'y apporte au plutôt remede, qui consiste à mêler du tabac dans du suc de poivrette, & à le boire. NIEREMBERG, *Hist. Natur.*

K O L.

KOLACH. s. m. Arbre qui croît au païs des Noirs, & qui pousse d'assez hautes branches. Ses fruits sont faits à-peu-près comme des prunes, & sont fort bons à manger.

KOLO. s. m. Terme de Relations. C'est un champ à un quart de lieuë de Warsovie. Il est relevé de tous côtez, ayant au milieu une espece de toît, comme celui d'une halle de village. Le lieu est un quarré long, partagé en deux, avec deux ouvertures à la levée qui l'enferme, pour communiquer de l'un à l'autre. C'est là où s'assemble la fameuse Diete pour l'election des Rois de Pologne. Il s'appelle *kolo*, qui veut dire en Polonois tout ce qui a figure ronde, les rouës d'un carosse, l'enceinte d'une ville, &c. parce que la Noblesse est autour disposée en rond, faisant un cercle, dans lequel est renfermé le lieu destiné pour les senateurs, qui est celui qui est couvert d'un toît. Cette grande action se passe ainsi en rase campagne. MEM. DE BEAUJEU.

K O R.

KORATHES, ou TOQUES DE CAMBAYE. Ce sont de grosses toiles de coton qui viennent des Indes Orientales, particulierement de Suratte.

KORONAI. s. m. Le *koronais*, ou Porte-Etendart de la Couronne; sa charge n'a aucune fonction dans l'armée, mais seulement dans l'arriere ban qu'on appelle Pospolite Russienne. DALERAC.

K O U.

KOUAKERISME. s. m. La Religion des Kouakres. George Fox, qui vivoit du tems de Cromwel, est l'Auteur du *Kouakerisme*.

KOUAKRE. s. m. & f. Sorte de Sectaires d'Angleterre. Les principales de leurs Opinions sont, 1. de croire qu'ils sont illuminez, & inspirez immediatement de Dieu. 2. De reduire tout ce qui est dit dans l'Ecriture à un sens spirituel & mystique, qui semble détruire entierement la verité de l'Histoire. 3. C'est pour cette raison qu'ils condamnent toutes sortes de cérémonies dans la Religion, & qu'ils n'administrent ni le Batême, ni l'Eucharistie. 4. Ils soûtiennent, qu'il ne faut rien faire en matiere de Religion, non pas même prier Dieu ou exhorter son prochain, sans sentir qu'on y est poussé par une inspiration particuliere & determinée. 5. C'est pour cela, qu'au commencement ils affectoient de trembler

bler de tout leur corps, de ne parler que d'une voix tremblante, de soûpirer à tout moment, de pleurer, de pousser des cris & des helas ! & c'est ce qui leur a fait donner le nom de *Kouakres*, ou de *Trembleurs*, du verbe Anglois *to quake*, trembler. On dit qu'ils ne tremblent plus tant à présent, qu'ils faisoient au commencement. 6. Enfin, ils ne saluent personne, & tutoyent tout le monde. Cette secte s'est beaucoup accruë en Angleterre. Il est vrai que comme les *Kouakres* ne font faire abjuration à personne, il s'est glissé parmi eux bien des sortes de gens : on croit même qu'il y a beaucoup de Catholiques Romains. On peut voir leur sentiment fort au long dans ce qu'en a écrit Robert Barclay, & qui a été imprimé en Anglois, en Latin, en Flamand, & en François. On a publié en 1692. l'*Histoire du Kouakerisme*.

KOUAN ou **COUAN**. f. m. Graine legere, d'un verd jaunâtre, d'un goût un peu salé. Elle ressemble un peu au Semen contra, mais elle est plus grosse & plus legere. La plante qui porte le *kouan* est basse, sa graine est à petits bouquets comme le Semen contra. On se sert en France du *kouan* pour faire le carmin.

K R I.

KRID. f. m. Espece de poignard dont les Siamois & autres Indiens se servent.

Ce mot est de la Langue Malaye, qui est celebre par tout l'Orient, & les *Crids* qu'on fait à Achem dans l'Isle de Sumatra, passent pour les meilleurs de tous. Les Europeans l'appellent *crist* ou *crit* par corruption. LA LOUB.

K R O.

KRODO, ou **KRODON**. f. m. Nom d'un Dieu que les anciens Saxons honoroient. Depuis qu'il eurent embrassé la Religion Chrêtienne, le nom de *krodo* devint un terme d'éxécration dont ils se servoient pour marquer qu'ils avoient quelque chose en horreur. Selon Crantzius, *krodon* étoit le Saturne des Saxons. Voyez le Glossaire de Du Gange.

K R U.

KRUYTZER. f. m. Monnoye de cuivre qui a cours en Allemagne, & qui y sert aussi de monnoye de compte. Il faut 90. *kruyzers* de Francfort pour faire l'écu de France de 60. sols.

K Y N.

KYNANCHIE. f. f. Terme de Medecine. Espece d'esquinancie dans laquelle la respiration est si difficile que les malades sont contraints de tenir la bouche ouverte, & de tirer incessamment la langue comme les chiens. Elle est causée par l'inflammation des parties internes du larinx.

Ce mot vient de *kunòs*, genitif de *kuon*, chien, & *ancheín*, suffoquer.

KYNOCEPHALE. f. m. Espece de singe d'Egypte, plus gros, & plus sauvage que les singes ordinaires.

Ce mot est Grec, & signifie *tête de chien*.

K Y R.

KYRIE-ELEISON. f. m. C'est la partie de la Messe, où l'on invoque Dieu. Chanter le *kyrie-eleison*. Ce mot est Grec, & signifie, Seigneur ayez pitié de nous. Le *kyrie-eleison* se dit trois fois en l'honneur de la très-Sainte Trinité. Ce mot vient de ce que les Litanies commencent toûjours par ces mots Grecs *kyrie eleeson*, Seigneur, ayez pitié.

KYRIELLE. f. f. Litanie : priere de l'Eglise Romaine en l'honneur de Dieu, de la Vierge, des Saints, ou de quelque mystere, composée de plusieurs invocations, & éloges, à la fin de chacune desquelles on repete, Ayez pitié de nous, ou priez pour nous. Ce mot vieillit, & ne se dit gueres serieusement. Cette bonne vieille est long-temps à dire ses *kyrielles*.

KYRIELLE, se dit figurément d'une liste, d'un dénombrement, d'une longue suite de malheurs, de paroles, de citations, & autres choses, dont le recit est ennuyeux. Cette plaideuse nous a fait une longue *kyrielle* de ses maux, des persecutions, des injustices qu'on lui fait.

Tout hors d'haleine il couroit après elle,
Et lui contoit pourtant la longue kyrielle
Des rares qualitez, dont il étoit orné. FONT.

KYRIELLE. Terme de Poësie Françoise. Sorte de vieille Rime qui consiste à repeter un même vers à la fin de chaque Couplet, ou de chaque Stance.

KYRSOTOMIE. f. f. Terme de Chirurgie. Operation pour guerir les varices, ~~qui consiste~~ dans une ouverture qu'on fait à ces varices ou veines dilatées & gonflées pour les desemplir.

Ce mot est Grec, composé de *kyrsos*, varice, & *témnein* couper.

K Y S.

KYSTE ou **KYST.** Terme de Medecine. Sac, membrane en forme de vessie qui renferme des humeurs liquides ou épaisses contre nature. De même qu'une aneurisme n'est qu'une dilatation d'artere, & une varice, une dilatation de veine, de même aussi le *kyste* n'est qu'une dilatation d'un vaisseau lymphatique où la limphe se coagule, & se change en un matiere tantôt semblable à de la bouillie, tantôt à du miel, & quelquefois aussi à du suif, ce qui dépend tant du séjour que la limphe extravasée a fait dans la partie, que de son different mélange avec d'autres liqueurs. Le meilleur moyen de guerir un *Kyste* est de l'extirper. DIONIS. Ce mot est Grec, il vient de *kustis*, vessie.

KYSTIQUE. adj. Terme de Medecine. Qui appartient au Kiste, qui y a rapport, qui peut le guerir, l'extirper.

K Z E.

KZELBACHE. Voyez KIZILBACH.

Fin du II. Volume.

